L'INTERPRÉTATION DU CORAN

(TEXTE ET EXPLICATIONS)

تفسير ابن كثير

PAR

ABOUL FIDA' ISMAIL BEN KATHIR

Traduit en francais

par

Ahmad harakat

Volume I

Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux

PREFACE

Gloire à Dieu, seigneur des mondes. Nous implorons Ses bénédictions et Sa paix sur Son noble Prophète Mouhammad, ses compagnons et sur ceux qui le suivent à défendre la cause de la vraie religion jusqu'au jour de la résurrection.

Alors que le monde était plongé dans l'obscurité morale et la torpeur spirituelle au sixième siècle de l'ère chrétienne, tant à l'est qu'à l'ouest, un homme naquit à La Mecque qui fut le dernier des Prophètes et Messagers, devint le porteur de la bonne direction aux hommes et fut envoyé comme une miséricorde pour les mondes.

Le Message qu'il devait communiquer aux hommes, fut une lumière rayonnante dans les ténèbres de l'ignorance, et un astre lumineux dans la nuit de l'incertitude et l'égarement. Un Message qui débuta par la première révélation divine d'un Livre noble et glorieux, le Coran, le dernier Livre révélé à un homme illettré, lui ordonnant: **«LIS».**

Ainsi débuta la révélation qui devait s'échelonner sur vingt-trois années de la vie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- durant lesquelles le Coran devint un livre intégral retenu et récité aussi par ses compagnons, et demeurera inchangeable tel qu'il fut descendu jusqu'au jour de la résurrection, comme Dieu le garantit

en disant: **«C'est nous qui avons fait descendre le Coran et qui en sommes les gardiens)** *[Coran Xv, 9].*

Mouhammad, dès qu'il a reçu cette révélation, constata que sa mission a déjà commencé en présentant l'Islam à toute l'humanité entière comme une religion universelle qui dépasse toute frontière soit-elle géographique ou raciale. Il mit en relief la véracité du Coran comme un témoignage d'authenticité de la dernière mission divine et la fin du cycle prophétique.

Le Coran dut, par la suite, introduire un grand changement dans la vie des hommes, car il traite un très large éventait de sujets touchant à cette vie. Il ne se borne pas aux formes à donner à la dévotion et à l'adoration, mais il les dépasse pour exposer et traiter des problèmes généraux qui ont relation aux activités des hommes dans ce bas monde tels que: la vie politique et sociale, le mariage, le divorce, la succession, la justice, la guerre et la paix, les finances etc... sans pour autant négliger la vie de l'au-delà qui est l'axe de ces activités et le but visé. Pour cela on trouve dans le Coran plusieurs versets qui joignent la croyance en Dieu à celle du jour dernier.

Le Coran est le livre saint des musulmans qui renferme les paroles divines révélées à Mouhammad qui n'était du tout son auteur comme prétendent ceux qui ont voulu dénigrer son importance en le prenant une cible de leurs critiques, poussés par leur ignorance et leur fanatisme aveugle. D'ailleurs avant que ceux-là ne se livrent à un tel travail, Dieu en a prédit et dit: **«Ils voudraient, avec leurs bouches éteindre la lumière d'Allah, alors qu'Allah ne veut que parachever Sa lumière, au dépit des incrédules»** *[Coran IX, 32]. Car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, en communiquant le Message, ne parlait pas sous l'empire de ses passions, et* **«ses paroles n'ont rien de personnel. Ce qu'il récite lui est révélé»** *[Coran LIII, 3-4].*

Comment la révélation fut accomplie?

Si nous revenons au texte coranique on trouve qu'elle se fait par trois moyens comme Dieu l'indique: **«Et qu'a l'homme; qu'Al-**

lah lui parle? A moins que par révélation, ou derrière un voile, ou qu'Il envoie un ange, lequel ensuite révélé, par Sa permission, ce qu'Allah veut» *[Coran XLII, 51]. A ce propos, Al-Hareth Ben Hicham rapporte qu'il demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment te vient la révélation?» Il lui répondit: «Parfois elle m'arrive comme un tintement de clochette, et cette façon m'est la plus pénible, lorsqu'elle cesse je retiens alors ce que l'ange m'a transmis. Et parfois l'ange se présente sous une forme humaine, il me parle et je saisis tout ce qu'il me dit». Aicha -que Dieu l'agrée- qui a rapporté ce hadith, a ajouté: «Je vis le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- recevoir la révélation dans un jour où le froid était très vif, lorsque la révélation s'interrompit, son front ruisselait de sueur» (Rapporté par Boukhari).*

Ensuite, les versets ou les sourates, furent communiqués aux hommes qui les inscrivaient sur des feuilles de palmier, des morceaux de parchemin, des os (omoplates des chameaux) etc... Et tout le Coran fut inscrit du vivant du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, à l'inverse des Ecritures révélées avant lui, c'est à dire l'Ancien Testament et l'Evangile, qui n'ont été transcrits qu'après l'écoulement des dizaines d'années après le départ des Prophètes, par les disciples et même les disciples des disciples, et ainsi ces Ecritures furent sujettes à des ajouts ou des suppressions, tandis que le Coran subsiste dans sa forme originelle, car le Seigneur a veillé lui-même à ce qu'il soit préservé. Il devait être le livre qui abroge toutes les autres Ecritures étant le dernier qui renferme les ultimes enseignements et commandements qui allaient guider toute l'humanité pour l'éternité.

Selon les exégètes et ulémas musulmans, le Coran fut descendu en une seule fois au ciel inférieur, puis révélé en fragments au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans une période de 23 années dans des circonstances précises ou suite à des questions ou dans des cas particuliers etc... Et voilà que quatorze siècles se sont écoulés où aucune lettre n'a été ni modifiée ni changée ni altérée. Le Coran demeurera ainsi éternellement authentique et inimitable. Le Seigneur l'a voulu pour sauvegarder Sa religion contre les intri-

gues des ennemis qui essayent de falsifier les textes et de violer la substance du credo en vue de la modifier.

A part son contenu essentiellement religieux, le Coran présente plusieurs aspects dont nous allons en parler brièvement en nous limitant à ces trois:

1 - Aspect littéraire.

Il se particularise par la beauté du style, la grâce d'expression et la puissance de la langue. Le peuple Arabe, malgré son éloquence innée, devait confronter un langage qui n'était ni de la prose ni de la poésie. Son ton est plus attirant que la poésie et plus éloquent que la prose.

A.J Arberry, dans son ouvrage intitulé «The Quran interpreted» a déclaré: «Chaque fois que j'entends le Coran psalmodié, je m'imagine écoutant de la musique. Par delà le flot de mélodie qui s'écoute, le battement persistant d'un tambour s'étend. C'est comme le battement de mon cœur».

Le Coran a difié les hommes qui vivaient à l'époque de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et ne cesse de les défier au fil des jours pour démontrer leur incapacité de produire quoi que ce soit de son texte. Dieu a montré cette incapacité par trois fois durant la révélation ou, si l'on peut dire, dans trois phases».

La première quand Il a dit: **«Dis: Les hommes et les génies auraient beau se concerter respectivement pour produire un pareil Coran, qu'ils n'y parviendraient pas. S'associeraient-ils même? qu'ils ne le pourraient pas non plus»** [Coran XVII, 88].

La deuxième est celle-ci: **«S'ils s'obstinent à dire que le Coran est une invention du Prophète réponds: «Composez seulement dix sourates semblables aux miennes. Et, pour cela, recourez à toutes les divinités que vous pourrez en dehors d'Allah, si vous êtes sincères»** [Coran XI < 13].

La troisième est la suivante: **«Si vous avez le moindre doute sur ce que nous avons révélé à notre serviteur, tâchez de produire**

une sourate comme celle-ci et, pour cela, invoquez les intimes que vous vous êtes donnés en dehors d'Allah, si vous êtes de bonne foi» *[Coran II, 23].*

Enfin, du point de vue littéraire, le Coran demeure toujours le Livre céleste inimitable qui n'a pas un précédent tant pour le style que pour la structure et le contenu. L'éloquence des versets coraniques fut au-delà de la compétence humaine. A savoir qu'il fut révélé à une époque où il a surpassé un peuple réputé pour être maître dans la technique du discours et dans l'art de l'éloquence.

2 - Aspect scientifique.

Lorsqu'on considère que le Coran est un Livre d'ordre religieux en premier lieu, cela ne nous exempte pas de souligner son aspect scientifique. On y trouve plusieurs versets où Dieu exhorte et pousse l'homme à apprendre. Il me suffit de citer que le premier mot qui était révélé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut: **«LIS»** *car on ne peut acquérir une science sans lecture, même le Coran signifie, en arabe, la lecture par excellence.*

Bien qu'il n'a pas pour but de mettre en lumière les faits scientifiques en révélant tous les facteurs en jeu qui dominent la totalité phénoménale de notre monde et qui, à leur tour, sont soumis à un système rigoureux de lois.

Si quelques notions scientifiques se trouvent en germe dans le Coran, les découvertes de nos jours ne font que les affirmer sans aucune contestation. Vu les différentes branches de la science et leur ampleur qui ne proviennent que de la grâce de Dieu, Il a simplifié cette importance en quelques mots en disant: **«Parmi les hommes, seuls les savants craignent vraiment Allah»** *[Coran XXXVI, 28], étant donné que ces savants-là, par leurs recherches et découvertes, puissent constater les secrets de la création et croire en un seul Dieu créateur. Des réalités incontestables qui ne sont mentionnées en détail avec cette diversité que dans le Coran, bien que d'autres Ecritures ne contiennent qu'une minorité.*

Cela confirme toujours que ce Livre est purement céleste, aucun mortel n'y a pas participé à sa révélation, autrement les choses

auraient été exposées d'une façon qui crée de doutes sur sa véracité. Dieu a dit à ce propos: **«N'ont-ils jamais médité sur le Coran? Si ce livre venait d'un autre que d'Allah, ils y auraient relevé des nombreuses contradictions»** *[Coran IV, 82].*

Mr. Youssef Mroué, dans son livre: «Les histoires naturelles dans le Coran» a pu relevé les différentes branches scientifiques qu'a mentionnées le Coran suivant ce tableau:

Mathématique	*61 versets*
Physique	*264 versets*
Physique nucléaire	*5 versets*
Chimie	*29 versets*
Relativité	*62 versets*
Astronomie	*111 verset*
Climatologie	*20 versets*
Hydrologie	*14 versets*
Zoologie	*12 versets*
Agronomie et Botanique	*21 versets*
Biologie	*36 versets*
Géophysique	*73 versets*
Ethnologie	*10 versets*
Géologie	*20 versets*
Cosmogonie et Cosmologie	*36 versets.*

A ne pas oublier enfin que le Coran est le Livre céleste qui a parlé de la création de l'univers et celle de l'homme plus que les autres Ecritures.

3 - Aspect social.

Sur le plan social, le Coran, étant la base immuable de l'Islam, a créé une révolution mondiale et une civilisation grandiose. D'un peuple quasi analphabète que formaient les arabes de la presqu'ile, sans être très impressionnés par ceux qui l'entouraient ou aidés par un facteur extérieur, ils purent, grâce à ce Coran et ses enseignements, créer une grande civilisation reconnue comme étant l'une de plus célèbres de l'histoire. Car le Coran ouvre la fenêtre de la pensée, menant l'homme au cœur de la vérité. Il invite

l'homme avec insistance à la réflexion, à la contemplation, au réalisme, à la libération de l'esprit des jours...

Ce peuple nomade qui n'avait aucune conception de la civilisation, qui adorait les idoles et les statues, sortit de la péninsule dont le cœur rempli de foi pour prêcher l'Islam, proclamer l'unicité du Seigneur et apporter à l'humanité une civilisation basée sur la fraternité et l'égalité. Cet essor inoui n'avait comme source que le Coran qui a imposé de nouvelles règles à la société qui lui assurent le salut dans les deux mondes.

Parler du Coran, de ses mérites et de son importance, exige un ouvrage complet sans se contenter de ces quelques pages pour le présenter au lecteur avant d'entamer ma tâche principale qui se limite à la traduction de l'interprétation et l'explication des versets afin qu'il puisse connaître le Livre à fond.

Pour s'acquitter de cette tâche, il fallait choisir une traduction du Coran pour l'adopter entre plusieurs essais qui ont été accomplis par plusieurs à partir du siècle précédent. Comme les droits exclusifs de la traduction faite par Noureddine Ben Mahmoud reviennent à la maision d'édition «Dar El-Fikr», j'ai du l'adopter bien qu'elle a été sujette à de plusieurs critiques. Cela ne n'a pas empêché de terminer ma mission car, au cours de la traduction, je me suis référé parfois à d'autres traductions qui, à mon avis, donnent le sens exact des versets et qui ont été mentionnés comme citations . A savoir aussi qu'au cours de mon travail, j'ai pris des libertés avec le texte, mais dans des cas très limités, afin de faciliter la compréhension au lecteur et d'éviter des contradictions qui ne font que brouiller son esprit.

Enfin, je demande à Allah de me pardonner si j'ai commis des fautes par oubi ou par erreur, car c'est sur Lui que je compte, en Lui je m'en remets et de Lui que je prends appui. Ma réussite ne dépend que d'Allah le Très Haut.

Notre dernière invocation: «Louange à Allah, Seigneur des mondes».

Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux

«Nous t'envoyons ce Livre pour que tu expliques aux hommes ce qui leur a été révélé. Peut-être réfléchiront-ils») [Coran XVI, 44].

«Dieu a reçu des gens d'Ecritures la promesse qu'ils divulgueraient leur Livre et ne le tiendraient pas caché») [Coran III, 187].



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ ﴿١﴾

Sûratu-l-Fâtihha

Makkiyya wa 'âyâtuha sab'

1 -Bismi-L-Lâhi-Rahmâm-R-Rahim

L'INTERPRETATION DE LA FATIHA

Le sens de «Al-Basmala»

Au nom de Dieu le Miséricordieux, le Très Miséricordieux(1).

Ibn Abbas -que Dieu l'agrée- a dit que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne savait séparer entre les sourates que lorsqu'on lui révéla la «Basmala»: Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Les compagnons du Prophète ont débuté par elle le Livre de Dieu. Pour cela il est recommandé de la formuler avant tout acte ou parole, car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute décision prise avant de formuler la basmala est amputée»*. Il est recommandé également de la formuler avant les ablutions en se référant à ce hadith: *«Toute ablution faite sans formuler la basmala est nulle»*. Quant à sa prononciation avant l'égorgement des bêtes, elle est recommandée d'après Al-Chafé'i et obligatoire selon les opinions des autres. Elle est recommandée aussi avant de manger car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à un homme *«Dis: Au nom de Dieu, mange de la main droite et prends de ce qui se trouve devant toi»*(1). ***(Rapporté par Mouslim)*** Ainsi quand on veut avoir de rapports conjugaux d'après ce hadith: *«Lorsque l'un d'entre vous, veut commercer avec sa femme, qu'il*

---

(1) وتستحب عند الأكل لقوله عليه السلام: «قل: بسم الله، وكل بيمينك، وكل ممّا يليك» (رواه مسلم).

dise: «Au nom de Dieu! Mon Dieu, écarte le démon de nous et écarte le démon de ce que Tu vas nous accorder» Si un enfant devait se produire de cette copulation, le démon ne lui nuirait jamais»[1] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Ibn Abbas).***

Dieu ou Allah: est le nom subime du Seigneur qui renferme toutes ses qualtiés, comme Il a dit: **(Il est Allah. Il n'y a de Dieu que Lui. Il est celui qui connaît ce qui est caché et ce qui est apparent. Il est celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux)** [Coran LIX, 22], et tous les noms qui s'ensuivent dans les autres versets, sont des qualités et attributs. Il a dit: **(Les plus beaux noms appartiennent à Dieu, Invoquez - Le par ces noms)** [Coran VII, 180] et : **(Dis: «Invoquez Dieu ou bien: invoquez le Miséricordieux. Quel que soit le nom sous lequel vous L'invoquez, les plus beaux noms lui appartiennent)** [Coran XVII, 110].

Il a été rapporté dans les deux Sahih: *«Dieu a quatre vingt-dix-neuf noms, cent moins un, quiconque les retient, ou les dénombre- entrera au Paradis»*[2] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Abou Houraira).***

Le Miséricordieux, le Très Miséricordieux: (ou qui fait miséricorde): qui sont deux noms qui dérivent de la miséricorde dont le premier a un sens plus vaste. Comme certains prétendirent qu'ils ne le sont pas ainsi, Al-Qourtoubi répondit en disant: «La preuve en est ce hadith divin: «Dieu a dit: *«Je suis le Miséricordieux, J'ai créé le lien de parenté et lui ai donné un dérivé de Mon nom*[3]*. Quiconque le maintient Je le rapproche de Moi, et celui qui le rompt, Je rompts avec lui»*, un hadith qui ne laisse rien à dire»[4] ***(Rapporté par Tirmidzi).***

---

(1) وتستحب عند الجماع لقوله عليه السلام: «لو أنَّ أحدكم إذا أراد أن يأتي أهله قال: بسم الله، اللهم جنبنا الشيطان وجنّب الشيطان ما رزقتنا، فإنه إن يُقدَّر بينهما ولدٌ لم يضره الشيطان أبداً». (رواه الشيخان عن ابن عباس عن النبي ﷺ)

(2) وفي الصحيحين: «إنّ لله تسعة وتسعين اسماً، مائة إلا واحداً، من أحصاها دخل الجنة». (رواه الشيخان عن أبي هريرة عن النبي ﷺ)

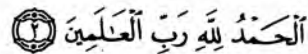
(3) Le Lieu de parenté -ou de sang- signifie en Arabe (الرحم) qui décrive du mot: Miséricordieux, qui signifie (الرحمٰن), et ces lettres renfement le premier mot.

(4) روي في الحديث القدسي: «أنا الرحمٰن خلقت الرحم وشققت لها اسماً من اسمي، فمن وصلها وصلته، ومن قطعها قطعته». (أخرجه الترمذي وصححه عن عبد الرحمٰن بن عوف عن النبي ﷺ)

Ibn Jarir a dit: «Le Miséricordieux» envers toutes ses créatures, et «qui fait miséricorde» ne concerne que les croyants. Pour cela Dieu a dit: **(Le Miséricordieux se tient en majesté sur le Trône)** [Coran XX, 5].

Il a dit aussi: **(Il est miséricordieux envers les croyants)** [Coran XXXIII, 43].

Bref, ce qu'il faut retenir consiste à savoir que Dieu avait qualifié l'homme par quelques uns de ses attributs, comme par exemple: «Celui qui entend» ou «Celui qui voit», mais Il gardait pour lui-même le nom «Celui qui fait miséricorde».



Alhamdu li-L-Lâhi Rabbi-l-'âlamîn (2)

Louange à Dieu, le Seigneur des mondes (2).

Ibn Jarir a dit: «Louange à Dieu» est une reconnaissance envers Dieu seul en dehors de toutes Ses créatures car Il est digne de cette louange pour ce qu'Il a accordé à Ses serviteurs comme bienfaits que nul ne peut les dénombrer, et pour la création de l'homme de sorte qu'il puisse user de tous ses membres et accomplir tous les devoirs qui lui ont été imposés. Dieu avait dispensé largement Ses dons à Ses serviteurs dans le bas monde afin d'être reconnaissants envers Lui, et pour cela Il leur ordonnait de Le remercier en disant: «Louange à Dieu», à savoir que ce terme signifie aussi un éloge dont le Seigneur s'en est loué Lui-même.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure mention de Dieu consiste à dire: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu», la meilleure invocation est: «Louange à Dieu»*[1] ***(Rapporté par Tirmidzi).***

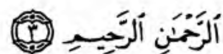
Il a dit aussi: *«Lorsque le serviteur reçoit un bienfait de Dieu et dit: «Louange à Dieu», ce qu'il donne est meilleur que ce qu'il a pris»*[2] ***(Rapporté par Ibn Maja).***

---

(1) وفي الحديث الشريف عن رسول الله ﷺ أنه قال: «أفضلُ الذكر لا إله إلا الله، وأفضل الدعاء الحمدُ لله» (رواه الترمذي).

Ibn Omar a rapporté que l'Enovyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un homme a dit: «O Seigneur , à Toi la louange comme il sied à 'a majesté de Ta Face et à la grandeur de Ton pouvoir». Les deux anges- qui accompagnent toujours l'homme et qui inscrivent ses bonnes et mauvaises actions- trouvèrent une difficulté dans son inscription. Ils montèrent au ciel et dirent: «Seigneur, un de Tes serviteurs a proféré des mots et nous ne savons pas comment nous devons les inscrire». Dieu leur demanda: «Qu'a dit Mon serviteur?» Ils répondirent: «Il a dit: «Seigneur , à Toi la louange comme il sied à la majesté de Ta Face et à la grandeur de Ton pouvoir» Dieu répliqua: «Inscrivez-les comme tels jusqu'à ce qu'il me rencontrera pour le récompenser»*(1) ***(Rapporté par Ibn Maja).***

«Le Seigneur des mondes»: le Seigneur désigne celui qui peut disposer de tout ce qu'il possède: «Des mondes» un terme qui englobe tout ce qui se trouve dans cet univers excepté Dieu. Al-Farra' et Abou Oubaid ont dit: «Le mot «monde» se rapporte à toutes les créatures qui sont douées d'intelligence telles: les humains, les génies, les anges et les démons». Al-Zajjaj avait une opinion contraire et dit: «Il renferme tout ce que Dieu a créé dans ce bas monde et dans la vie future». Al-Qourtoubi était de l'avis de ce dernier et dit: «Le mot «mondes» englobe tout ce qui se trouve dans les deux mondes, car Dieu a dit: **(Pharaon dit: «Qui donc est le Seigneur des mondes?» Moire dit: «C'est le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux. Si seulmenet vous le croyiez fermement)** [Coran XXVI, 23-24].



---

(1) وعنه ﷺ أنه قال: «ما أنعم الله على عبدٍ نعمة فقال: الحمد لله، إلاّ كان الذي أعطَى أفضل مما أخذ» (رواه ابن ماجة).

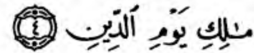
(2) وعن ابن عمر أن رسول الله ﷺ حدّثهم «أن عبداً من عباد الله قال: يا رب لك الحمدُ كما ينبغي لجلال وجهك، وعظيم سلطانك، فعضلت بالملكين فلم يدريا كيف يكتبانها فصعدا إلى الله فقالا: يا ربنا إن عبداً قد قال مقالة لا ندري كيف نكتبها، قال الله ـ وهو أعلم بما قال عبده ـ ماذا قال عبدي؟ قالا: يا رب إنه قال: لك الحمد يا رب، كما ينبغي لجلال وجهك وعظيم سلطانك، فقال الله لهما: أكتباها كما قال عبدي حتى يلقاني فأجزيه بها» (رواه ابن ماجة).

Ar-Raḥmâni-R-Raḥîm(3)

Le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde (3)

Al-Qourtoubi a dit: «Dieu s'est qualifié de ces deux attributs après: «Le Seigneur des mondes» pour joindre l'exhortation à la crainte, et il tira argument de ce verset: **(Informe Mes serviteurs que Je suis, en vérité, celui qui pardonne, le Miséricordieux et que Mon châtiment est le châtiment douloureux)** [Coran XV, 49-50] et ce verset: **(Ton Seigneur est prompt dans Son châtiment, Il est aussi celui qui pardonne, Il est miséricordieux)** [Coran VII, 165].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si le croyant savait ce qu'il y a auprès de Dieu comme châtiment, nul n'aurait ambitionné le Paradis. Si l'incrédule savait ce qu'il y a auprès de Dieu comme miséricorde, nul ne serait déséspéré de Sa miséricorde»*[1] ***(Rapporté par Mouslim).***



mâliki yawmi-d-dîn(4)

Souverain au jour du jugement dernier (4)

Dieu, étant «Le Seigneur des mondes», Il est donc le Souverain ou le Roi de ce monde présent et celui de l'au-delà où nul ne pourrait l'en disputer ou parler sans Sa permission comme Il a dit: **(... Ils ne parleront pas sauf celui à qui le Miséricordieux l'aura permis et qui prononcera une parole juste)** [Coran LXXV III, 38] et: **(Le jour où cela arrivera, nul ne parlera, sans la permission de Dieu)** [Coran XI, 105].

Ibn Abbas a dit: «Le jour du jugement est le jour de compte final où toutes les créatures seront jugées selon leurs œuvres qu'elles avaient commises, si elles étaient bonnes, elles seront récompensées, si elles étaient mauvaises, elles seront châtiées à moins que Dieu ne les pardonne».

---

(1) وفي الحديث: «لو يعلم المؤمن ما عند الله من العقوبة ما طمع في جنته أحد، ولم يعلم الكافر ما عند الله من الرحمة ما قنط من رحمته أحد» (رواه مسلم).

Le mot: «Souverain -ou Roi-» est un attribut qui se rapporte à Dieu seul, mais au figuré, on le donne à des personnes qui sont au pouvoir. Il a été mentionné dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu saisira la terre et pliera les cieux de Sa main, puis Il dira: «Je suis le Souverain, où sont donc les rois de la terre? Où sont les tyrans? Où sont les orgueilleux?»*[1] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***

«Le jugement dernier» signifie la rétribution et le compte, Dieu, en parlant des hommes, a dit: **(serons-nous jugés?)** [Coran XXXVII, 53]. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme sensé est celui qui juge soi-même et œuvre pour la vie future»*[2]. ***(Rapporté par Ahmed Tirmidzi et Ibn Maja)*** Omar -que Dieu l'agrée- a dit: «Jugez vous-mêmes avant d'être jugés».

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ٥

iyyaka na'budu wa 'iyyâka nasta'în(5)

C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours (5)

L'adoration signifie humilité. D'après la loi religieuse, elle signifie l'amour idéal, la soumission, la crainte... On peut donc dire en interprétant ce verset: Nous n'adorons pas un autre Dieu que Toi et nous ne nous confions qu'en Toi, telle est la parfaite soumission. La religion est axée sur de ces deux sens: le premier est le désaveu du polytéhisme, et le second l'aveu qu'il n'y a ni puissance ni force qu'en Dieu à qui on confie notre sort. On trouve ce sens dans plusieurs versets du Coran tels que: **(Adore-Le donc et confie-toi à lui)** [Coran XI, 123] et: **(Dis: «Lui le Miséricordieux, nous croyons en Lui, nous nous confions en Lui...)** [Co-

---

(1) وفي الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «يقبض الله الأرض ويطوي السماء بيمينه، ثم يقول: أنا الملك أين ملوك الأرض؟ أين الجبارون؟ أين المتكبرون». (رواه الشيخان عن أبي هريرة)

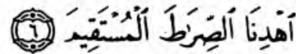
(2) وفي الحديث: «الكيّس من دان نفسه وعمل لما بعد الموت». (رواه أحمد والترمذي وابن ماجة)

ran LXVII, 29], Cela est comme un ordre donné au serviteur afin de s'adresser au Seigneur directement comme si on se trouve devant lui.

Si l'adoration est le but que doit viser chaque croyant, la confiance en Dieu est le moyen pour y arriver. Peut-être on se demande: pourquoi un individu qui prie seul et récite ce verset dit: «C'est Toi que nous adorons» au lieu de dire: «C'est Toi que j'adore», la réponse est la suivante: Afin que l'homme ne se considère pas seul comme étant un adorateur de Dieu en dehors des autres, et d'autre part, pour que son invocation concerne aussi ses frères croyants.

Par ailleurs, le terme «nous adorons» a un sens plus modeste d'humilité que de dire: «Nous t'avons adoré», car le serviteur ne cesse d'adorer le Seigneur tant qu'il est en vie, et parce que l'homme ne pourra pas, en vérité, adorer Dieu comme il sied à Sa Majesté.

Malgré les qualtités idéales dont jouissait notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu l'a appelé Son serviteur (à savoir qu'en langue arabe le mot serviteur dérive de l'adoration comme on le remarque dans les versets suivants: **(Louange à Dieu qui se fait descendre le Livre sur Son serviteur)** [Coran XVIII, 1] et **(Quand le serviteur de Dieu s'est levé pour l'invoquer)** [Coran LXXII, 19] aussi **(Gloire à celui qui a fait voyager de nuit Son serviteur)** [Coran XVII, 1]. Tels sont trois cas où Dieu a nommé Son Messager «un serviteur».



ihdina-Ṣ-Ṣirâṭa-l-mustaqîm(6)

Montre-nous le chemin droit (6)

Le chemin droit, en langue arabe, signifie le chemin clair où on ne rencontre aucune tortuosité. Du point de vue religieux plusieurs interprétations ont été données à son sujet à savoir qu'il s'agit toujours de suivre Dieu et Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- On a dit:

- Il est le Livre de Dieu.

- Il est l'Islam.

- D'après Ibn Abbas: il s'agit de la religion de Dieu qui ne renferme aucune tortuosité.

D'après Ibn Al-Hanafia: il est la religion de Dieu et aucune autre ne serait acceptée.

- An-Nawas Ben Sem'an a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu donne la parabole d'un chemin droit, tout au long de ses bords se trouvent deux murailles munies des portes ouvertes mais couvertes par des rideaux. Sur ce chemin, un homme se tient et s'écrie: «O hommes! Empruntez ce chemin sans se dévier». Un autre crieur au-dessus de ce chemin, quand un homme essaie d'ouvrir l'une de ces portes, le met en garde en lui disant: «Malheur à toi». Ne l'ouvre pas. Si tu l'ouvres, tu dois y accéder». Or ce chemin n'est que l'islam, les deux murailles sont les limites de Dieu, les portes Ses interdictions, la personne sur le chemin est le livre de Dieu et le crieur d'en haut, le sermonneur de Dieu qui se trouve dans le cœur de chaque musulman»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

- Moujahed a dit: «Le chemin droit est la vérité», et cette interprétation parait être la plus logique qui ne contrarie par les autres.

- Ibn Jarir dit: Le chemin droit est celui dont Dieu a agréé à Son serviteur qui s'y tient ferme après avoir reçu Ses bienfaits et qui les traduit en actes et paroles, qui sera parmi de ceux que Dieu a comblés de bienfaits, avec les Prophètes, les justes, les témoins et les saints, en le dirigeant vers l'Islam.

On peut se demander: Pourquoi le croyant demande d'être dans la voie droite tant qu'il observe toujours la prière?

La réponse: Le serviteur a besoin d'être guidé à chaque moment et vers le chemin droit et y rester. Dieu lui montre le moyen pour être toujours ainsi afin qu'Il lui accorde le secours, la fermeté et la réussite,

---

(1) في حديث (النواس بن سمعان) عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ضرب الله مثلاً صراطاً مستقيماً، وعلى جنبتي الصراط سوران فيهما أبوابٌ مفتَّحة، وعلى الأبواب ستور مرخاة، وعلى باب الصراط داعٍ يقول: يا أيها الناس ادخلوا الصراط جميعاً ولا تعوجوا، وداعٍ يدعو من فوق الصراط، فإذا أراد الإنسان أن يفتح شيئاً من تلك الأبواب قال: ويحك لا تفتحه، فإنك إن تفتحه تلجه، فالصراط الإسلام، والسوران حدود الله، والأبواب المفتحة محارم الله، وذلك الداعي على رأس الصراط كتاب الله، والداعي من فوق الصراط واعظ الله في قلب كل مسلم».(رواه أحمد)

en lui ordonnant d'être un vrai croyant. Il dit: (**O vous croyez! Croyez en Dieu et en Son Prophète**) [Coran IV, 136]. Cette croyance qui peut être traduite par la fermeté et la persévérance dans l'accomplissement des œuvres bonnes désignées. Et c'est Dieu qui est le mieux imformé.

صِرَٰطَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا ٱلضَّآلِّينَ ﴿٧﴾

Ṣirâṭa-l-ladîna 'an'amta 'alayhim ġayri-l-maġḍûbi 'alayhim wala-ḍ-ḍâllîn(7).

Le chemin de ceux envers qui Tu t'es montré généreux, non le chemin de ceux qui ont encouru Ta colère, non le chemin des égarés (7).

Dans ce verset, Dieu précise ce chemin réservé aux gens vertueux comme le montre ce verset: (**Ceux qui obéiront à Dieu et au Prophète, ceux-là, Dieu leur donnera pour compagnons les élus de Sa Grâce, ses Prophètes, les justes, les martyrs et les vertueux. Il n'y a pas de plus belle société**) [Coran IV, 69]. Telle est aussi l'interprétation d'après Ibn Abbas qui déduit que cela ne pourra être acquis que grâce à l'adoration de Dieu et la soumission à Sa volonté.

Ce verset de la sourate, distingue le chemin des vertueux que Dieu a comblés de ses bienfaits, de celui de ceux qui encourent la colère de Dieu qui sont dans l'égarement et qui ne sont plus dirigés vers la vérité.

Selon les interprétations des exégétes, les premiers sont les juifs d'après ce verset: (**Dieu a transformé en singes et en porcs ceux qu'Il a maudits, ceux contre lesquels Il est courroucé**) [Coran V, 60] Quant aux derniers, ils sont les chrétiens comme Dieu les a mentionnés dans ce verset: (**Qui se sont égarés autrefois et qui en ont égaré beaucoup d'autres hors du droit chemin**) [Coran V, 77]. Ceci a été confirmé aussi par le hadith suivant: «Ady Ben Hatem a dit: «J'ai demandé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de ceux qui sont désignés par ce verset: (**Non le chemin de ceux qui ont encouru Ta colère**), il me répondit: *«Ils sont les juifs, quant aux égarés ils sont les chrétiens»*.

Il est recommandé à celui qui récite la Fatiha de dire après: «Amen» qui signifie: «Exauce ma prière». Abou Houraira a rapporté: Quand l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- finissait la ré-

citation de ce verset: **(Non le chemin de ceux qui ont encouru Ta colère, non le chemin des égarés)**, il disait: «Amen» de sorte qu'il fasse entendre ceux qui se trouvaient au premier rang».

De ce que cette sourate a renfermé

Cette sourate formée de sept versets renferme: la louange à Dieu, Sa glorification, quelques uns de ses attributs, le rassemblement qui est le jour du jugement dernier, l'unicité de Dieu et Son adoration sincère, l'attestation qu'il est loin d'avoir un égal ou un pareil, la demande d'être dirigé vers le chemin droit afin d'y être affermi, de traverser le pont (Le sirat) et d'accéder au Paradis de délices pour être avec les Prophètes, les justes, les martyrs et les saints serviteurs.

Elle renferme également l'exhortation à faire les bonnes œuvres afin d'en être bien rétribué au jour de la résurrection, et la mise en garde d'emprunter le chemin de l'égarement pour ne pas être rassemblé avec les égarés et ceux qui ont encouru la colère de Dieu. Car il appartient à Dieu seul d'accorder les bienfaits et de diriger, celui qui Dieu égare, nul ne pourra le guider.

Les «Qadarya» -qui renient le destin- et qui disent que les serviteurs choisissent et accomplissent eux-mêmes leurs œuvres, tirent argument, pour renforcer leur innovation, des versets qui peuvent prêter au doute, en laissant les fondamentaux, forment sans doute les gens qui se sont égarés et qui égarent.

Selon un hadith authentifié, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque vous rencontrez ceux qui suivent les versets qui prêtent au doute, ils sont ceux que Dieu a désignés -Méfiez- vous d'eux».* Car le Coran a bien distingué entre la vérité et l'erreur, la bonne direction et l'égarement, et ne contient ni contradiction ni disparité parce qu'il est une révélation d'un sage et digne de louanges.



بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓ ① ذَٰلِكَ ٱلْكِتَٰبُ لَا رَيْبَ فِيهِ هُدًى لِّلْمُتَّقِينَ ②

Sûratu-l-Baqara

Madaniyya wa 'ayâtuha sittun wa ṯamânûn

Bismi-L-Lâhi-R-Raḥmâni-R-Raḥîm

1 -'Alef-lâm-mîm

2 -ḏâlika-l-Kitâbi lâ rayba fîhi hudan-l-limuttaqîm

SOURATE DE LA VACHE

Au nom de Dieu le Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Alif. Lam-mime.(1) Voilà le Livre qui ne doit pas être mis en doute, le Livre qui doit servir de guide à ceux qui craignent.(2).

('Alif-Lâm-Mîm). Plusieurs interprétations ont été dites au sujet de ces lettres qu'on rencontre au début de certaines sourates du Coran. On a dit:

- Dieu seul connait leur sens car ceci dépend ds Sa science, selon Al-Qourtoubi.

- Al-Zamakhchari dit qu'ils sont les noms des sourates.

- Ils font parties des attributs de Dieu car chaque lettre représente un nom tel que Alif Allah; Lam Subtil etc...

On se contente de ces quelques interprétations en retenant une chose c'est que ces lettres bien qu'elles sont de l'alphabet arabe et qu'on les prononce souvent, Dieu a voulu en faire un sujet de défi

contre les impies et polythéistes. A savoir que ces lettres peuvent être une seule comme «Sad» ou deux allant jusqu'au cinq.

(Le Livre): qui est certainement le Coran. Ceux qui ont dit qu'il s'agit de la Tora ou de l'Evangile ont commis une erreur et sont allés trop loin dans leur supposition.

Il n'y a aucun doute qu'il a été révélé de Dieu à Son Prophète et ce verset concerne les croyants qui craignent Dieu, comme on trouve le même sens dans d'autres versets tels: **(Dis: «Il est Direction et guérison pour les croyants)** [Coran XLI, 44] et **(Nous faisons descendre, avec le Coran, ce qui est guérison et miséricorde pour les croyants)** [Coran XVII, 82]. Ceux qui craignent Dieu sont les hommes qui ont cru en se soumettant à Dieu, observé les prescriptions de Dieu, se son abstenus de Ses interdictions et se sont acquittés de leurs obligations.

La Bonne Direction est la foi -ou une partie d'elle- qui demeure dans le cœur et nul ne peut déceler sauf Dieu qui connait le tréfonds des cœurs, et c'est Dieu seul qui dépose cette foi dans les cœurs et qui guide, comme on trouve cela dans plusieurs versets. On cite à titre d'exemple:

- **(Tu ne diriges pas celui que tu aimes)** [Coran XXVVIII, 56].

- **(Il ne t'incombe pas de diriger les incrédules)** [Coran II, 272].

- **(Il n'y a pas de guide pour celui que Dieu égare)** [Coran VII, 186].

Cette direction consiste à montrer la vérité pour y arriver d'après ces quelques versets:

- **(Tu diriges les hommes dans la voie droite)** [Coran XLII, 52].

- **(Un guide est donné à chaque peuple)** [Coran XIII, 7].

- **(Quant aux Thamoud, nous les avons dirigés, mais ils ont préféré l'aveuglemnet à la Direction)** [Coran XLI, 17].

Omar demanda Oubay Ben Ka'b au sujet de la crainte, il lui répondit: «N'as-tu jamais emprunté un chemin épineux?»

- Certes oui, dit Omar. -Comment as-tu pu l'affranchir, répliqua Oubay. Et Omar de répondre: «J'ai retroussé le pan de mes vêtements essayant de ne plus en être piqué. -Voilà la crainte, s'écria Oubay.

Abou Oumama -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu

-qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Après la crainte révérencielle de Dieu, l'homme ne tire bon parti d'une chose meilleure qu'une femme vertueuse: quand il la regarde, elle lui plaît; elle obéit à ses ordres; elle le désengage de son serment; et quand il s'absente d'elle, elle garde ses biens et sa chasteté*» ***(rapporté par Ibn Maja)***[1].

ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱلْغَيْبِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣﴾

laḏîna yû'minûna bi-l-ġaybi wa yuqîmûna-ṣ-ṣalâta wa mimmâ 'al-razaqnâhum yunfiqûn (3).

A ceux qui croient au surnaturel, qui prient avec rectitude et qui remettent en circulation les biens que nous leurs avons procurés (3)

La foi en littérature signifie la croyance sincère qui peut être traduite en actes et paroles. Elle peut diminuer comme elle peut augmenter, et plusieurs hadiths prophétiques ont été relatés à ce sujet.

Quant au surnaturel, il y a eu une diversité de dires à ce propos. Selon les uns: il s'agit d croire en Dieu, en Ses anges, en Ses Livres, en ses Prophètes, au Paradis, à la rencontre de Dieu, et à la vie future après la mort, d'après Abou Al-'Alia. Quant à Ibn Abbas et Ibn Mass'oud, ils ont dit que c'est l'invisible, bref tout ce que les hommes ne peuvent le voir tel le Paradis ou l'Enfer et tout ce qui a été mentionné dans le Coran.

De plusieurs hadiths rapportés par plusieurs concernant le même sujet, on peut se contenter d'en citer un qui peut résumer tout. Saleh ben Joubayr a raconté: «Abou Joum'a Al-Ansari, un des compgnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui faisait des prières à Jérusalem, vint nous trouver pour nous tenir compagnie. Voulant nous quitter, nous sortîmes pour l'accompagner jusqu'à la porte, il nous dit: «Vous avez droit à un hadith qui vous apporte une récompense que j'ai entendu de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Quel est ce hadith, demandâmes nous. Il répliqua:

(1) وفي سنن ابن ماجة عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ما استفاد المرء بعد تقوى الله خيراً من زوجة صالحة، إن نظر إليها سرته، وإن أمرها أطاعته، وإن أقسم عليها أبرته، وإن غاب عنها نصحته في نفسها وماله». (رواه ابن ماجة عن أبي أمامة رضي الله عنه).

«Etant en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et Mou'adh Ben Jabal l'un des dix auquels on a annoncé le Paradis se trouvait parmi nous, nous posâmes cette question à l'Envoyé de Dieu: «Y aura-t-il des hommes qui seront mieux récompensés que nous? Nous avons cru en toi et t'avons suivi». Il répondit: *«Qu'est-ce qui vous empêche de faire cela alors qu'un Messager qui reçoit la révélation du ciel se trouve parmi vous? Certainement il y aura des hommes qui viendront après vous, à qui on donnera un Livre écrit (le Coran), qui y croiront et mettront ses prescriptions en exécution. Ceux-là seront plus récompensés que vous»*[1].

«Qui prient avec rectitude» un terme qui, d'après Ibn Abbas, signifie l'accomplissement à la perfection des inclinaions, prosternations, recueillement et l'observance de la prière. Quant à Qatada, il a dit: «Il s'agit de faire les ablutions et les prières à leurs heures fixes en perfectionnant les inclinaisons et les prosternations» A savoir que la prière, en littérature, signifie l'invocation.

«Qui remettent en circulation les biens que nous leur avons procurés».

Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de la zakat, tandis que d'autres des compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ont déclaré que c'est la dépense pour la famille avant que la zakat n'ait été imposée. Quant à Qatada, il a dit: «Dieu ordonne au fils d'Adam de dépenser de ce qu'il possède des biens que Dieu lui a accordés qui ne sont que des dépôts divers que l'homme ne tardera pas à les laisser». Par rapport à Ibn Jarir, elles sont la zakat et les différentes sortes des dépenses. Ibn Kathir, de sa part, à précié: «Dans un grand

---

(1) عن صالح بن جبير قال: قدم علينا أبو جمعة الأنصاري، صاحب رسول الله ﷺ ببيت المقدس يصلي فيه ومعنا يومئذٍ (رجاء بن حيوة) رضي الله عنه، فلما انصرف خرجنا نشيّعه فلما أراد الانصراف قال: إنَّ لكم جائزة وحقاً، أحدثكم بحديث سمعته من رسول الله ﷺ قلنا: هات رحمك الله، قال: كنا مع رسول الله ﷺ. ومعنا معاذ ابن جبل عاشر عشرة. فقلنا يا رسول الله: هل من قوم أعظم منا أجراً؟ آمنا بك واتبعناك، قال: «ما يمنعكم من ذلك ورسول الله بين أظهركم يأتيكم بالوحي من السماء؟ بل قوم بعدكم يأتيهم كتاب من بين لوحين، يؤمنون به ويعملون بما فيه، أولئك أعظم منكم أجراً، أولئك أعظم منكم أجراً». (رواه أبو بكر بن مردويه في تفسيره عن صالح بن جبير عن أبي جمعة).

nombre de versets (qui sont 85) Dieu a joint la dépense en aumônes ou la zakat à la prière. Si la prière constitue un droit qui incombe à chaque personne de s'acquitter envers Dieu, ainsi que Sa louange, sa glorification, son invocation, et la confiance en lui, la dépense est l'acte de charité présenté aux mortels pour en profiter, et les plus méritants sont les membres de la famille, les proches, puis les étrangers. Donc toutes ces dépenses, s'agit-il d'une aumône ou d'une zakat, rentrent dans ce verset».

وَالَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ وَبِالْآخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ ﴿٤﴾

wa-l-l'âḏîna yu'minûna bimâ 'unzila 'ilayka wamâ 'unzila min qablika wa bi-l- 'âḫirati hum yûqinûn (4)

A ceux qui tiennent pour vraies les révélations qu'ont été reçues par toi et tes prédécesseurs et qui croient avec certitude à la vie future (4).

Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de ceux qui croient en ce qui a été révélé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et aux autres Prophètes avant lui, sans faire une distinction entre eux ni nier les autres révélations comme Livres célestes. Ils croient à la vie future: c'est à dire à la résurrection, la vie après la mort, le Paradis, l'Enfer, le compte et la Balance. Ces gens-là, d'après Ibn Jarir, sont de trois catégories:

1- Tous les croyants parmi les Arabes et les gens du Livre.

2- Les croyants parmi les gens d'Ecriture.

3- Les croyants parmi les Arabes d'abord puis les gens du Livre en se référant à ce verset: **(Il y a parmi les gens du Livre, des hommes qui croient en Dieu, à ce qui vous a été révélé, et à ce qui leur a été révélé)** [Coran III, 199», et à ce verset: **(Ceux auquels nous avions donné le Livre avant lui, croient en celui-ci- Ils disent, quand on le leur dit: «Nous croyons en lui; il est la Vérité émanant de notre Seigneur , nous étions déjà soumis avant sa venue)** [Coran XXVIII, 52-53].

Abou Moussa Al-Ach'ari a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois hommes reçoivent deux fois leurs récompenses: un homme des gens du Livre qui a cru en son Prophète et en*

moi, un esclave qui s'acquitte d'abord de son droit envers Dieu puis envers son maître; et un homme qui donne une bonne éducation à son esclave (femelle) puis il l'affranchit et l'épouse» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Il parait que l'opinion de Moujahed est la plus correcte. Il a dit: «Quatre versets dans la sourate de la vache, montrent les qualités des croyants, deux qui concernent les incrédules et treize relatifs aux hypocrites.»

Ces quatre versets se rapportent à tout croyant parmi les arbes, les non-arabes, les gens du Livre, les humains et les génies. Aucune qualité ne pourra être séparée des autres, mais plutôt chacune est inhérente aux autres: la croyance à l'invisible implique la croyance à ce qui a été révélé au Messger et aux autres Prophètes et à la vie future.

Dieu a ordonné les croyants d'avoir la foi en leur disant:

- **(O vous qui croyez! Croyez en Dieu et en Son Prophète, au Livre qu'Il a révélé à Son Prophète et au Livre qu'Il a révélé auparavant)** [Coran IV, 136].

- **(Dites: «Nous croyons à ce qui est descendu vers nous et à ce qui est descendu vers vous. Notre Dieu qui est votre Dieu est unique)** [Coran XXIX, 46].

- **(Le Prophète a cru à ce qui est descendu sur lui de la part de son Seigneur . Lui et les croyants, tous ont cru en Dieu, en Ses anges, en Ses Livres et en Ses Prophètes. Nous ne faisons pas de différence entre ses Prophètes)** [Coran II, 285].

أُوْلَٰٓئِكَ عَلَىٰ هُدًى مِّن رَّبِّهِمْۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٥﴾

'ulâ'ika 'alâ huda-m-mir-Rabbihim wa 'ulâ'ika humu-l-muflihûn (5)

---

(1) روي عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ثلاثة يؤتون أجرهم مرتين: رجل من أهل الكتاب آمن بنبيّه وآمن بي، ورجل مملوك أدّى حقّ الله وحقّ مواليه، ورجل أدّب جاريته فأحسن تأديبها ثم أعتقها وتزوجها». (رواه الشيخان عن أبي موسى الأشعري).

Ceux là sont sur la voie tracée pr leur Maître et ceux-là seuls réussiront (5)

Les hommes qui croient au Mystère, qui dépensent de ce que Dieu leur a accordé, qui croient à ce qui a été révélé au Prophète et à la vie de l'au-delà, sont ceux qui suivent la voie indiquée par leur Seigneur et qui seront heureux dans la vie présente et dans la vie future.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ ءَأَنذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٦﴾

'inna-l-la<u>d</u>îna kafarû sawâ'un 'alayhim 'a'an<u>d</u>artahum 'am lam tun<u>d</u>irhum lâ yu'minûn (6).

Quant aux infidèles, c'est tout un que tu les avertisses ou non, car ils ne croiront jamais (6)

Les incrédules sont ceux qui dissimulent la vérité et la voilent. Que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas, c'est égal pour eux, car ils ne croiront point à ce que tu leur apportes de la vérité. Dieu dit à leur sujet: **(Ceux contre qui s'est réalisée la Parole de Dieu ne croiront sûrement pas même si tous les signes leur parvenaient- tant qu'ils ne verront pas le châtiment douloureux)** [Coran X, 96-97. Dieu leur a inscrit la misère et nul ne pourra les rendre heureux, car celui que Dieu égare, ne trouvera aucun guide en dehors de Lui. Que ton âme ne se répande pas en regrets sur eux, tu n'as qu'à leur communiquer le message, quiconque y répond, aura la chance de se sauver, mais quant à celui qui s'en détourne, t'inquiète pas à son sujet car: **(Seule t'incombe la communication du message prophétique, le compte final nous appartient)** [Coran XIII, 40].

Au sujet de ce verset, Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était avide à ce que tous les hommes le suivent et répondent à son appel, mais Dieu lui fit connaître que seul croirait celui qui avait déjà reçu le bonheur de la part de Dieu au premier rappel, et ne serait égaré que celui qui en avait déjà reçu le malheur.

خَتَمَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَعَلَىٰ سَمْعِهِمْ وَعَلَىٰٓ أَبْصَٰرِهِمْ غِشَٰوَةٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ



ḫatama-L-Lâhu 'alâ qulûbihim wa 'alâ sam'ihim wa 'alâ 'abṣârihim ġiš > âwatun wa lahum 'aḏâbun 'aẓîm (7).

Dieu a fermé leurs cœurs et leur ouïe avec un seau, sur leurs yeux Il a mis un voile et Il leur réserve un châtiment cruel. (7)

A cause de leur incrédulité, Dieu a placé un voile épais sur leurs yeux afin de ne plus observer le chemin droit, scellé leurs cœurs et leurs oreilles de sorte qu'ils ne comprennent pas et n'entendent rien. Leurs péchés sont tellement nombreux au point où ils les entourent de toutes parts. Pour cela l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait souvent: *«O Toi qui fais tourner les cœurs, affermis nos cœurs sur Ta religion».*

Quant à ceux qui ont dit -comme Ibn Jarir- que Dieu a scellé les cœurs des impies et leurs oreilles pour ne plus entendre l'appel à la vérité, car ils se montraient orgueilleux et se détournaient toujours de la voie droite, leurs dires sont réfutés car un tel agissement ne sied pas à Dieu à Lui la puissance et la gloire. Il parait qu'ils n'ont pas bien conçu le sens du verset précité et les versets suivants:

- **(Lorsqu'ils dévièrent, Dieu fit dévier leur cœurs)** [Coran LXI, 5].

- **(Parce qu'ils n'ont pas cru la première fois, nous détournerons leurs cœurs et leurs yeux)** [Coran VI, 110].

D'autres versets aussi montrent que Dieu avait scellé leurs cœurs les empêchant ainsi de trouver le chemin droit pour punition de leur persévérance dans l'erreur et leur détournement de la vérité.

Ibn Jarir a dit: «Je trouve que le cas de ces impies est pareil à ce que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque le croyant commet un péché, une tache noire se colle à son cœur. S'il se repent et cherche le pardon et la satisfaction de Dieu, cette tache disparait. Mais s'il persiste dans ce péché, la tache s'accroit de sorte qu'elle couvre tout le cœur.*

Telle est la rouille que Dieu a citée dans ce verset: **(Non! Ce qu'ils s'acquièrent, plutôt rouille leurs cœurs)** [Coran LXXX III, 14]. ***(Rapporté par Tirmidzi Nassai et Ibn Maja d'après Abou Houraira)***[1]. Donc

lorsque les péchés se multiplient ils finiront par sceller le cœur, voilà ce que Dieu a voulu dire dans ce verset, de sorte que la foi ne trouvera plus un accès au cœur et l'incrédulité n'en trouvera aucun issue.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَقُولُ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَبِٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ وَمَا هُم بِمُؤْمِنِينَ ﴿٨﴾
يُخَٰدِعُونَ ٱللَّهَ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَمَا يَخْدَعُونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿٩﴾

wa mina-n-nâsi man yaqûlu 'âmannâ bi-L-Lâhi wa bil-yawmi-l-'âẖiri wamâ hum bimu'minîna (8) yuẖadi'ûna-L-Lâha wa-l-laḏîna 'âmanû wamâ yaẖda'ûna 'illâ 'anfusahum wamâ yaš'urûn (9).

Il y a des hommes qui disent: «Nous croyons en Dieu et au jour dernier» et qui pourtant ne sont pas des croyants. (8). De tels hommes cherchent à tromper Dieu et les véritables croyants mais, à leur insu, ils ne trompent qu'eux-mêmes (9).

Après avoir décrit les croyants dans les quatre premiers versets de cette sourate, et les impies dans deux, Dieu présente maintenant les hypocrites qui manifestent la foi mais ils couvent la mécroyance. Puisque leur cas rend les hommes perplexes à leur sujet, Il leur fait connaître leurs différentes qualités dans plusieurs versets et même dans une sourate entière. (Coran LXIII).

L'hypocrisie en fait est la manifestation du bien et la dissimulation du mal. Elle peut être «dogmatique» dont son auteur sera précipité dans l'Enfer pour l'éternité, ou «pratique» ce qui consitue un péché capital, car les actes de l'hypocrite contredisent ses paroles, ainsi ce qu'il couve diffère de ce qu'il montre. On trouve les qualités des hypocrites dans les sourates révélées à Médine étant donné que l'hypocrisie n'existait pas à la Mecque. A cette fin, Dieu met en garde les hommes contre ces gens-là afin de ne plus être trompés, sinon il y aura une

---

(1) عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن المؤمن إذا أذنب ذنباً كانت نكتةٌ سوداء في قلبه، فإن تاب ونزع واستعتب صقل قلبه، وإن زاد زادت حتى تعلو قلبه، فذلك الران الذي قال الله تعالى: ﴿كلاّ بل رانَ على قلوبهم ما كانوا يكسبون﴾. (رواه الترمذي والنسائي وابن ماجة عن أبي هريرة).

grande corruption sur la terre. Dieu a dit: «**Certains hommes disent: «Nous croyons en Dieu et au jour dernier» mais ils ne croient pas**», ceci ressemble à ce que Dieu a dit aussi d'eux: (**Quand les hypocrites viennent à toi, ils disent: «Nous attestons que tu es le Prophète de Dieu»**) [Coran LXIII, 1], c'est à dire ils ne témoignent pas de cela que lorsqu'ils viennent à toi pour une certaine affaire et non plus en tant que croyants. Dieu conteste leur attestation en disant: (**Dieu atteste que les hypocrites sont menteurs**) en leur croyance car (**Ils ne sont plus de véritables croyants**).

Ils croient que, par leur agissement, ils trompent Dieu et les croyants, mais en fait ils ne trompent qu'eux-même et ils n'en ont pas conscience. Dieu a dit d'eux dans un autre verset: (**Les hypocrites cherchent à tromper Dieu, mais c'est Lui qui les trompe**) [Coran IV, 142].

فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَهُمُ ٱللَّهُ مَرَضًا وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْذِبُونَ ﴿١٠﴾

fi qulûbihim-m-maraḍun fazâdahumu-L-Lâhu maraḍan wa lahum 'aḏâbun 'alîmun bimâ kânû yakḏibûn (10)

C'est l'indice qu'ils ont un cœur malade. Leur mal, Dieu l'aggravera encore et Il leur infligera un châtiment douloureux pour les punir de leur hypocrisie (10).

La maladie du cœur peut être le doute comme l'ont interprété certains exégètes, ou l'hypocrisie d'après Ibn Abbas. Quant à Abdul Rahman Ben Aslam, il a dit qu'il s'agit d'une maladie spirituelle qui attaque la foi dont le doute en constitue un facteur principal. Dieu a aggravé cette maladie en la transformant en souillure, et il s'est référé à ces versets: (**Elle (la sourate) augmente la foi de ceux qui croient et ils se réjouissent. Elle ajoute une souillure à la souillure de ceux dont les cœurs sont malades**) [Coran IX, 124-125] c'est à dire un mal et un égarement, reniant l'invisible et étant des menteurs qui forgent souvent des mensonges, ils méritent sans doute le châtiment douloureux. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait été ordonné de ne plus tuer les hypocrites sachant qu'il connaissait bien leurs chefs, et ceci était pour une sagesse, car il a été rapporté dans les Sahihs, qu'il a dit à Omar -que Dieu l'agrée-: «*Je répugne à ce que les Arabes disent que*

Mouhammad tue ses compagnons». D'autre part il craignait que les autres Arabes refusent de se convertir à l'Islam ignorant les causes du meurtre des premeirs, étant donné qu'on connaissait que les polythéistes seules méritaient la mort.

Al-Chafé'i a dit: «Ce qui a empêché l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de tuer les hypocrites c'est parce qu'ils manifestaient de leur islamisme alors qu'il savait qu'ils étaient des menteurs, et leur manifestation de l'islam annulait toute cause de leur condamnation.

D'après un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«J'ai été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. S'ils font cela, ils préservent leurs biens et leurs personnes à moins qu'ils ne commettent une transgression à la loi et c'est Dieu à Lui la puissance et la gloire qui réglera leur compte»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(1)].

On peut intepréter ce hadith de la façon suivante: quiconque prononce cette attestation, l'islam le sauvera de la mort. S'il la prononce ayant la foi sincère, il trouvera sa récompense dans la vie future. Mais si cela est autrment, il sera inutile de lui appliquer la loi dans la vie présente, car dans la vie future. **(Les hypocrites crieront aux croyants: «N'étions-nous pas avec vous?». Ceux-ci répondront: «Oui, mais vous vous êtes séduits vous-mêmes, vous avez tergiversé et intrigué, vos désirs vous ont aveuglé, jusqu'au moment où l'Ordre de Dieu est venu)** [Coran LVII, 14]. Ces hypocrites seront rassemblés avec les croyants au jour de la résurrection, mais une fois jugés, ils seront séparés d'eux et **(Un obstacle s'interposera entre eux et ce qu'ils convoitaient)** [Coran XXIVm, 54]

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ لَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ قَالُوا إِنَّمَا نَحْنُ مُصْلِحُونَ ﴿١١﴾
أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ الْمُفْسِدُونَ وَلَٰكِن لَّا يَشْعُرُونَ ﴿١٢﴾

(1) وفي الحديث المجمع على صحته: «أمرت أن أقاتل الناس حتى يقولوا لا إله إلا الله، فإذا قالوها عصموا مني دماءهم وأموالهم إلا بحقها وحسابهم على الله عزّ وجل» (أخرجه الشيخان وهو حديث متواتر).

wa 'idâ qîla lahum lâ tufsidû fi-l-arddi qâlû 'innamâ nahnu muslihûn (11)
'alâ 'innahum humu-l-mufsidûna walâki-l-lâ yaš'urûn (12)

Si on leur dit: «Ne faites pas de mal sur la terre» ils répondent: «Au contraire, nous faisons le bien» (11). Qu'y faire? Ils sont les malfaisants et ils ne le savent pas (12).

D'après les exégètes, il s'agit des hypocrites qui font le mal sur la terre qui est la corruption et la désobéissance à Dieu, car quiconque désobéit à Dieu peut commettre tout genre de corruption.

Cette corruption peut comporter, d'après Ibn Jarir, les actions suivantes:

- La désobéissance à Dieu.

- Commettre tout ce que Dieu interdit.

- La négligence des devoirs et obligations.

- Le doute dans leur religion.

- Démentir les croyants et désavouer leur œuvres pies.

- Aider les rénégats à mentir sur Dieu en reniant ses Livres et Ses Messages s'ils y trouvent un moyen quelconque.

Ils croient que, faisant toutes ces actions, ils réforment les hommes, c'est à dire chercher à établir la concorde entre les croyants et les impies. Or ce qu'ils commettent n'est que la corruption et ils n'en ont pas conscience.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا۟ كَمَآ ءَامَنَ ٱلنَّاسُ قَالُوٓا۟ أَنُؤْمِنُ كَمَآ ءَامَنَ ٱلسُّفَهَآءُ ۗ أَلَآ إِنَّهُمْ هُمُ ٱلسُّفَهَآءُ وَلَـٰكِن لَّا يَعْلَمُونَ ﴿١٣﴾

wa 'idâ qîla lahum 'âminû kamâ 'âmamna-n-nâsu qâlû 'anu'minu kamâ 'âmana-s-sufahâ'u 'alâ 'innahum humu-s-sufahâ'u walâki-l-lâ ya'lamûn (13).

Et si on leur dit: «Croyez comme les autres», ils répondent: «Vous voulez alors que nous crayions comme les faibles d'esprit». Hélas! Ce sont eux les faibles d'esprit, mais ils ne le savent pas (13).

Si Dieu les appelle à croire, comme les autres, en Dieu, en ses

anges, en Ses Livres, en Ses Prophètes, à la résurrection, au Paradis et à l'Enfer; à Lui obéir et à se soumettre à Ses ordres et à s'abstenir de Ses interdictions, ils répondent: «Vous voulez que nous croyons comme les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et suivre leur chemin?»

Les faibles d'esprit sont les personnes insensées qui sont incapables de distinguer entre ce qu'il pourra leur être utile ou ce qu'il pourra leur nuire. Pour cela, Dieu a donné l'attribut «insensé» aux femmes et aux jeunes que l'on trouve dans ce verset: **(Ne confiez pas aux insensés les biens que Dieu vous a donnés pour vous permettre de subsister)** [Coran IV, 5]. Mais Dieu considère que ces hypocrites-là sont eux-mêmes les faibles d'esprit, car ils se savent pas qu'ils sont des ignorants et dans un égarement manifeste.

وَإِذَا لَقُوا۟ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوْا۟ إِلَىٰ شَيَـٰطِينِهِمْ قَالُوٓا۟ إِنَّا مَعَكُمْ إِنَّمَا نَحْنُ
مُسْتَهْزِءُونَ ﴿١٤﴾ ٱللَّهُ يَسْتَهْزِئُ بِهِمْ وَيَمُدُّهُمْ فِى طُغْيَـٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١٥﴾

wa'idâ laqû-l-ladîna 'âmanû qâlû 'âmannâ wa 'idâ ḫalaw 'ilâ šayâṭinihim qâlû 'innâ ma'akum 'innamâ naḥnu mustahzi'ûn (14) AL-Lâhu yastahzi'u bihim wa yamudduhum fi ṭugyânihim ya'mahûn (15).

Lorsqu'ils rencontrent des croyants, ils disent: «Nous croyons», mais dès qu'ils ont rejoint leurs tentateurs, ils affirment: «Nous sommes avec vous, le reste est plaisanterie. (14) Dieu aussi plaisantera avec eux. Il les fortifiera dans leur aberration, les abandonnant à leur sort (15).

Lorsque ces hypocrites rencontrent les croyants,ils déclarent leur croyance par adulation afin de s'allier à eux et pour partager avec eux quelques profits. Mais lorsqu'ils se retrouvent avec leurs maîtres parmi les chefs des juifs, les polythéistes et les autres hypocrites, ils leur avouent: «Nous sommes avec vous».

Ibn Jarir a dit: «Ces tentateurs peuvent être des humains, comme nous l'avons montré auparavant, ou des génies en s'appuyant sur ce verset:

(Nous avons suscité, à chaque Prophète, un ennemi: des hommes démoniaques et des djinns qui se suggèrent les uns aux autres le clinquant des paroles trompeuses) [Coran VI, 112].

Ils croient que, par ce faire, ils raillent les compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mais, en vérité, Dieu les fait persister dans leur révolte en les laissant jouir des biens qu'au jour de la résurrection, d'après Ibn Abbas, Dieu se vengera d'eux comme le montre ce verset:

(Pensent-ils qu'en leur accordant des biens et des enfants, nous stimulons leur zèle pour le bien? Au contraire, ils n'en ont pas conscience) [Coran XXIII, 55 -56].

Ibn Jarir avait une opinion semblable à celle d'Ibn Abbas, en disant que Dieu a fait connaître au Prophète leur cas au jour de la résurrection: **(Le Jour où les hommes et les femmes hypocrites diront aux croyants: «Attendez-nous afin que nous prenions de votre lumière)** [Coran LVII, 13] et: **(Que ceux qui sont incrédules ne pensent pas que le délai que nous leur accordons soit un bien pour eux. Le délai que nous leur accordons augmentera leur péché. Un châtiment ignominieux leur est réservé)** [Coran III, 178].

Donc ces hypocrites se trouveront à la fin acculés à casue de leur plaisanterie, cherchant une issue mais en vain, auront les cœurs scellés, les oreilles frappées de surdité et leurs yeux de cécité, Dieu se moquera d'eux et les laissera marcher à l'aveuglette

أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ٱشۡتَرَوُاْ ٱلضَّلَٰلَةَ بِٱلۡهُدَىٰ فَمَا رَبِحَت تِّجَٰرَتُهُمۡ وَمَا كَانُواْ مُهۡتَدِينَ ﴿١٦﴾

'ulâ'ika-l-ladîna-štarawu-d-dalâlata bil-l-hudâ famâ rabihat tijâratuhum wamâ kânû muhtadîn (16).

Ces gens-là ont troqué la vérité contre l'erreur. Ils ont fait un marché de dupe. Ils se sont foudroyés (16).

D'après Ibn Mass'oud et autres compagnons, ces hypocrites ont préféré l'incrédulité à la foi, l'égarement à la voie droite, et leur négoce est sans aucun profit. Qatada, quant à lui, a dit que leur situation est comparable à celle de Thamoud que l'on trouve dans ce verset: **(Quant aux Thamoud, nous les avons dirigés, mais ils ont préféré l'aveuglement à la Direction)** [Coran XLI, 17] et Qatada d'ajouter: «Ils ont laissé la voie

droite en choisissant l'égarement, préféré l'isolement à la communauté, la crainte à la sécurité et l'innovation à la sunna»

مَثَلُهُمْ كَمَثَلِ ٱلَّذِى ٱسْتَوْقَدَ نَارًا فَلَمَّآ أَضَآءَتْ مَا حَوْلَهُۥ ذَهَبَ ٱللَّهُ بِنُورِهِمْ وَتَرَكَهُمْ فِى ظُلُمَٰتٍ لَّا يُبْصِرُونَ ﴿١٧﴾ صُمٌّۢ بُكْمٌ عُمْىٌ فَهُمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿١٨﴾

maṯaluhum kamaṯali-l-laḏi-s-tawqada nâran falammâ 'aḍâ'at mâ ḥawlahû ḏahaba-L-Lâhu binûrihim wa taraqahum fi ẓulumâtin lâ yubiṣirûn (17) šummun bukmun 'umyun fahum la yarji'ûn (18).

Ils ressemblent à quelqu'un qui aurait aspiré avidement après la lumière. A peine celle-ci a-t-elle répandu sa clarté autour de lui, qu'Allah la fait disparaître. Comme lui, ils ont été plongés dans les ténbères, ne voyant plus rien (17) Sourds, muets et aveugles, ils ne peuvent plus retrouver la bonne voie (18).

Dieu ne manque pas à proposer les exemples aux hommes afin qu'ils réfléchissent. Il a dit: **(Ces exemples-là, nous les frappons pour les gens: ne les comprennent, cependant, que ceux qui savent)** [Coran XXIX, 43].

Dans le verset précité, Dieu compare ceux qui ont troqué la voie droite contre l'égarement et qui sont devenus aveugles, à un homme qui a allumé du feu qui donna une clarté de sorte qu'il a pu observer tout ce qui l'entoure. Une fois le feu éteint, il se trouve dans une obscurité totale sans cependant pouvoir en sortir, d'autant plus, il est devenu sourd, muet et aveugle. Donc il ne pourra plus revenir à son état originel. Ainsi est le cas de ces hypocrites qui ont préféré l'erreur à la vérité, l'aberration à la raison, car ils étaient croyants mais ne tardèrent pas à redevenir mécroyants.

L'exemple d'un seul homme, comme on l'a dit, est pareil à un peuple tout entier tel que le montre ce verset: **(Ceux qui étaient chargés de la Tora, et qui ensuite, ne l'ont pas acceptée, ressemblent à l'âne chargé de livre)** [Coran LXII,5] afin de donner à l'expression une forme plus éloquente.

Dieu a retiré la lumière à ces hypocrites en les laissant dans les ténèbres, perplexes, sans rien distinguer à cause de leur doute, leur incrédulité et leur hypocrisie. Ils sont devenus sourds et n'entendent rien

de ce qui leur est utile, muets ne pouvant proférer aucune parole bénéfique et aveugles sans rien distinguer ni concevoir. Dieu a dit: **(Ce ne sont pas leurs yeux qui sont aveugles, mais ce sont leurs cœurs qui sont aveugles dans leurs poitrines)** [Coran XXII, 46].

أَوْ كَصَيِّبٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ فِيهِ ظُلُمَٰتٌ وَرَعْدٌ وَبَرْقٌ يَجْعَلُونَ أَصَٰبِعَهُمْ فِىٓ ءَاذَانِهِم مِّنَ
ٱلصَّوَٰعِقِ حَذَرَ ٱلْمَوْتِ وَٱللَّهُ مُحِيطٌۢ بِٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٩﴾ يَكَادُ ٱلْبَرْقُ يَخْطَفُ أَبْصَٰرَهُمْ كُلَّمَآ
أَضَآءَ لَهُم مَّشَوْا۟ فِيهِ وَإِذَآ أَظْلَمَ عَلَيْهِمْ قَامُوا۟ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَذَهَبَ بِسَمْعِهِمْ وَأَبْصَٰرِهِمْ
إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٠﴾

'aw kaṣaybin mina-s-samâ'i fîhi ẓulumatun wa ra'dun wa barqun yaj'alûna 'aṣâbi'ahum fi 'aḏânihim mina-ṣ-ṣawâ'iqi ḥaḏara-l-mawti wa-L-Lâhu muḥîṭun bi-l-kâfirîn (19) yakâdu-l-barqu yaḫṭafu 'abšârahum kullamâ 'aḍâ'a lahum mašaw fîhi wa 'iḏa 'aẓlama 'alayhim qâmû walaw šâ'a-L-Lâhu laḏahaba bisam'ihim wa 'abṣarihim 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîr (20).

On peut encore les comparer à ces gens qui, au moment où les nues éclatent en pluie, tonnerre et éclairs, se mettent les doigts dans les oreilles, terrorisés par le fracas de la foudre et la menace de la mort, cependant que Dieu encerle de tous côtés les infidèles. (19) Peu s'en faut que l'éclair ne leur ravisse la vue. A la moindre lueur, ils avancent, mais dès que le ciel s'obscurcit, ils s'arrêtent. Si Dieu veut, Il leur enlève l'ouïe et la vue, car Il est tout - Puissant (20).

Un autre exemple que propose Dieu aux hommes pour leur montrer le cas des hypocrites qui tantôt doutent de la vérité, tantôt elle leur paraît nette. Leurs cœurs, dans leur doute et leur tergiversation, ressemblent à un nuage à pluie dans le ciel qui apporte les ténèbres qui sont le doute, l'incrédulité et l'hypocrisie, et qui apporte aussi le tonnerre qui effraye et bouleverse les cœurs en produisant un grand fracas et causant une grande frayeur, car les hypocrites, comme Dieu les a décrits: **(Pensent que tout cri est dirigé contre eux)** [Coran LXIII, 4] et aussi: **(Ils jurent par Dieu qu'ils sont des vôtres, alors qu'ils n'en sont pas; mais ce sont des gens qui ont peur s'ils trouvaient un asile, des cavernes ou des souterrains, ils s'y précipiteraient en toute hâte)** [Coran IX, 56-57]. Ce

nuage produit aussi des éclairs qui luisent dans leurs cœurs à cause de leur hypocrisie au lieu de la lumière de la foi. Et pour se préserver de la mort, ils mettent leurs doigts dans leurs oreilles, mais Dieu cerne les incrédules de tous les côtés, par Sa puissance et Sa volonté, en les tenant à Sa merci.

Ibn Abbas a dit: «Sous l'effet de la lueur intense de la vérité, et à cause de la faiblesse de la perspicacité et la foi de ces hypocrites **«Peu s'en faut que l'éclair ne leur ôte la vue».**

«Lorsque l'éclair brille, ils marchent à sa clarté». Ibn Abbas a interprété cela en disant: «Ils connaissent la vérité mais ils la dissimulent, et quand ils reviennent à leur égarement, ils se lèvent perplexes ne sachant quoi faire. Ainsi sera leur situation au jour de la résurrection où chacun des serviteurs recevra une lumière autant que sa foi. Il y aura ceux qui auront une lumière qui leur éclairera la route à une distance d'un parasange, ou plus ou moins que ça. D'autres cette lumière éclatera devant eux pour un court laps de temps mais elle s'éteindra aussitôt. Il y aura aussi ceux qui marcheront sur le pont (le sirat) pour une courte distance puis ils s'arrêteront. Enfin il y aura ceux qui n'auront aucune lumière, ils sont les hypocrites que Dieu les a disignés dans ce verset:

(Le jour où les hypocrites mâles et femelles diront aux croyants: «Attendez! que nous empruntions de votre lumière». On répondra: «Arrière! retournez, puis cherchez de la lumière) [Coran LVII, 13].

Quant aux croyants, Dieu a dit à leur sujet: **(Le jour où tu verras les croyants et les croyantes entourés de lumière. «Voici une bonne nouvelle pour vous aujourd'hui: des jardins où coulent les ruisseaux)** [Coran LVII,12] et aussi: **(Le jour où Dieu ne couvrira de honte ni le Prophète, ni ceux qui auront cru en lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite. Ils diront: «Notre Seigneur, parachève pour nous notre lumière; pardonne-nous. Oui, Tu es puissant sur toute chose»)** [Coran LXVI, 8].

Ibn Jarir a dit que Dieu enfin met en garde les hypocrites contre Son châtiment et sa puissance et qu'Il les cerne de tous les côtés, en disant: «Si Dieu le voulait, Il les priverait de l'ouïe et de la vue. Dieu est puissant sur toute chose».

Dans les versets sus-mentionnés, Dieu a frappé deux exemples

pour montrer les qualités, le cas et l'état des hypocrites, comme Il en parlera aussi dans la sourate du «Repentir» que nous allons la commenter plus loin.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱعۡبُدُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِي خَلَقَكُمۡ وَٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِكُمۡ لَعَلَّكُمۡ تَتَّقُونَ ﴿٢١﴾
ٱلَّذِي جَعَلَ لَكُمُ ٱلۡأَرۡضَ فِرَٰشٗا وَٱلسَّمَآءَ بِنَآءٗ وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءٗ فَأَخۡرَجَ بِهِۦ مِنَ
ٱلثَّمَرَٰتِ رِزۡقٗا لَّكُمۡۖ فَلَا تَجۡعَلُواْ لِلَّهِ أَندَادٗا وَأَنتُمۡ تَعۡلَمُونَ ﴿٢٢﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu 'budû rabbakamu-l-ladî halaqakum wa-l-ladîna min qablikum la'allakum tattaqûn (21) -l-ladî ja'ala lakumu-l-'arda firâšan wa-s-samâ'a binâ'an wa 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fa 'ahraja bihî mina-t-tamarâti rizqan lakum falâ taj'alû li-L-Lâhi 'andâdan wa 'antum ta'lâmûn (22).

O hommes! adorez votre Seigneur . Celui qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés. Peut-être ainsi obtiendrz-vous votre salut (21). C'est Lui qui vous a donné la terre pour lit et le ciel pour abri. C'est Lui qui précipite la pluie du haut des cieux, qui par elle fait germer les récoltes pour votre satisfaction. Et puisque vous sevez cela, ne lui cherchez pas des égaux (22).

Dieu, dans ce verset, témoigne de Son unicité, qu'il est celui qui accorde Ses grâces à ses serviteurs commençant d'abord par leur création du néant, en répandant sur eux Ses bienfaits apparents et cachés, en comblant leur besoin, en faisant de la terre pour eux comme un lit de repos et du firmament un édifice, comme Il a dit dans un autre verset: **(Nous avons fait, du firmament, une voûte protégée, mais ils se détournent de nos signes)** [Coran XXI, 32].

Des nuages, Il fait descendre de l'eau -la pluie- pour s'en servir, grâce à laquelle Il fait germer des plantes diaprées pour les hommes et pour leurs troupeaux. Bref, Il est le Créateur, le Dispensateur à qui appartient tout ce qu'il se trouve sur la terre. Il mérite donc d'être adoré seul sans rien lui associer comme Il dit: **(N'attribuez pas à Dieu des rivaux alors que vous savez).**

Il a été cité dans les deux Sahihs qu'Ibn Mass'oud demanda à

l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu! Quel est le plus grand péché au regard de Dieu?» Il répondit: *«De Lui reconnaître un égal car c'est Lui qui t'a créé».*[1] Ainsi le hadith rapporté par Mou'adh: «Le droit de Dieu sur Ses serviteurs consiste à L'adorer sans rien lui associer».

Ibn Abbas a rapporté qu'un homme dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Ce que Dieu veut et ce que tu veux» Il lui répondit: *«Fais-tu de moi un égal à Dieu? Dis ce que Dieu seul veut».* ***(Rapporté par Nassaï et Ibn Maja)***[2] Tous ces hadiths ont un seul but qui consiste à observer l'unicité de Dieu en actes et paroles.

L'appel à l'adoration de Dieu seul est adressé tant aux croyants qu'aux polythéistes et hypocrites, sans lui reconnaître un rival, car c'est Lui qui a créé les hommes et qu'on le trouve dans tous les Livres révélés.

Un hadith relatif au verset précité

D'après l'imam Ahmed, Al-Hareth Al-Ach'ari a rapporté que le Prophète de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a Lui la puissance et la gloire dicta à Yahia Ben Zakaria -que Dieu la salue- cinq commandements qu'il devait mettre en exécution lui et les fils d'Israël. Comme Yahia avait tardé à s'exécuter, Jésus -que Dieu le salue- lui dit: «Tu as été ordonné de faire cinq choses et de les faire communiquer aux fils d'Israël. Ou que tu les transmettes aux fils d'Israël ou que je le fasse à ta place». Il lui répondit: «O frère! Je crains si tu prends l'initiative que Dieu me châtie ou qu'il me fasse engloutir».

Yahia Ben Zakaria réunit les fils d'Israël dans le Temple de Jérusalem au point où il fut bondé. Il se tint sur une estrade, loua Dieu et leur dit: «Dieu m'a dicté cinq commandements, ordonné de les mettre

---

(1) في الصحيحين عن ابن مسعود قال، قلت: يا رسول الله أيُّ الذنب أعظم عند الله؟ قال: «أن تجعل لله نداً وهو خلقك».

(2) عن ابن عباس قال: قال رجل للنبي ﷺ: ما شاء الله وشئت، فقال: «أجعلتني لله نِدّاً؟ قل ما شاء الله وحده». (أخرجه النسائي وابن ماجة من حديث عيسى بن يونس).

en exécution et m'a demandé de vous les communiquer afin que vous vous en conformiez:

1- Adorer Dieu sans rien Lui associer: Ceci ressemble à un homme qui a acheté un esclave de son propre argent. Cet esclave travaille et donne son salaire à un autre que son maître. Qui donc parmi vous veut avoir un esclave pareil? Dieu vous a créés et vous a accordé de Ses bienfaits. Donc adorez-le sans lui reconnaître un égal.

2- Faire la prière: Tant que l'un d'entre vous fait la prière, Dieu se tient devant lui. Donc quand vous priez ne vous tournez pas.

3- Accomplir le jeûne: La parabale du jeûneur est comaparable à un homme qui porte un sac plein de musc, et qui se trouve parmi d'autres qui sentent l'odeur et la recherchent. Sachez que le relent de la bouche du jeûneur auprès de Dieu est plus parfumé que le musc.

4- Faire l'aumône: Le cas de l'homme charitable est pareil à un homme tenu par ses ennemis en tant que prisonnier. Ils lui ont attaché les mains à son cou et l'ont présenté pour être exécuté. Il leur dit: «Puis-je me racheter?» et il commença à leur payer tout ce qu'il possède afin de le libérer.

5- Mentionner et invoquer Dieu: L'exemple de l'homme qui mentionne et invoque Dieu est pareil à un homme dont ses ennemis sont à sa poursuite. Il entre dans une forteresse inexpugnable pour s'esquiver. Ainsi l'homme se préserve du démon tant qu'il mentionne et invoque Dieu».

Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux fidèles: *«Quant à moi, je vous ordonne de faire cinq choses et c'est Dieu qui m'a chargé de vous les communiquer: Ne plus se séparer de la communauté; d'entendre, d'obèir, d'accomplir la hégire (l'émigration) et de combattre pour la cause de Dieu. Quiconque se sépare de la communauté se sera débarrassé du joug de l'Islam à moins qu'il ne revienne. Quiconque appelle les autres à une tradition religieuse qui remonte à l'ère préislamique (Jahilia), sera un aliment de l'Enfer».*

On lui demanda: «Ô Envoyé de Dieu! S'il prie et jeûne?» Il répliqua: *«Même s'il prie et jeûne et prétend être un musulmau. Donnez aux*

musulmans l'attribut que Dieu leur a donné: les croyants serviteurs de Dieu»[1].

Le verset mentionné auparavant exhorte les hommes à adorer Dieu seul en Lui vouant un culte pur. Quiconque médite tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre constate sûrement le pouvoir et la sagesse du Créateur, Sa science et sa perfection et la grandeur de son pouvoir.

On a rapporté qu'on a demandé à un bédouin: «Quelle preuve donnes-tu sur l'existence de Dieu?» Il répondit: «Les crottins ne prouvent-ils pas qu'il y a de chameaux? Les traces des pieds n'affirment-

(1) روى الإمام أحمد بسنده عن الحارث الأشعري أن نبيّ الله ﷺ قال: «إن الله عز وجل أمر يحيى بن زكريا عليه السلام بخمس كلمات أن يعملوا بهن وأن يأمر بني إسرائيل أن يعمل بهن، وأنه كاد أن يبطىء بها فقال له عيسى عليه السلام إنك قد أمرت بخمس كلمات أن تعمل بهن وتأمر بني إسرائيل أن يعملوا بهن، فإمّا أن تبلغهن وإمّا أن أبلغهن؟ فقال: يا أخي إني أخشى إن سبقتني أن أعذّب أو يُخْسف بي. قال: فجمع يحيى بن زكريا بني إسرائيل في بيت المقدس حتى امتلأ المسجد، فقعد على الشُرف فحمد الله وأثنى عليه ثم قال: إن الله أمرني بخمس كلمات أن أعمل بهن وآمركم أن تعملوا بهن. أولهن أن تعبدوا الله ولا تشركوا به شيئاً فإن مَثَل ذلك كمثل رجل اشترى عبداً من خالص ماله بِوَرِقٍ أو ذهب فجعل يعمل ويؤدي غلته إلى غير سيده، فأيكم يسره أن يكون عبده كذلك؟ وإن الله خلقكم ورزقكم فاعبدوه ولا تشركوا به شيئاً. وأمركم بالصلاة فإن الله ينصب وجهه لوجه عبده ما لم يلتفت فإذا صلّيتم فلا تلتفتوا. وأمركم بالصيام فإن مَثَل ذلك كمثل رجل معه صرة من مسك في عصابة كلهم يجد ريح المسك وإن خلوف فم الصائم أطيب عند الله من ريح المسك. وأمركم بالصدقة فإن مَثَل ذلك كمثل رجلٍ أسره العدوّ فشدُّوا يديه إلى عنقه وقدَّموه ليضربوا عنقه فقال لهم هل لكم أن أفتدي نفسي منكم؟ فجعل يفتدي نفسه منهم بالقليل والكثير حتى فكّ نفسه. وأمركم بذكر الله كثيراً وإن مَثَل ذلك كمثل رجلٍ طلبه العدوّ سراعاً في أثره فأتى حصناً حصيناً فتحصَّن فيه، وإن العبد أحصن ما يكون من الشيطان إذا كان في ذكر الله». قال، وقال رسول الله ﷺ: وأنا آمركم بخمس، الله أمرني بهن: الجماعة، والسمع، والطاعة، والهجرة، والجهاد في سبيل الله. فإنه من خرج من الجماعة قيد شبر فقد خلع ربقة الإسلام من عنقه إلا أن يراجع، ومن دعا بدعوى جاهلية فهو من جثي جهنم»، قالوا: يا رسول الله وإن صام وصلّى، فقال: «وإن صلّى وصام وزعم أنه مسلم فادعوا المسلمين بأسمائهم على ما سمّاهم الله عز وجل المسلمين المؤمنين عباد الله».

elles pas l'existence des hommes? alors qu'on voit un ciel orné de constellations, une terre munie de voies spacieuses, des mers où ondulent les vagues, tout cela ne prouve-t-il pas qu'il y a un créateur Subtil et qui connait tout?»

On a rapporté également que des athées demandèrent à Abou Hanifa sur l'existence du Créateur, il leur répondit: «Laissez-moi pour le moment, je suis en train de refléchir. On m'a raconté qu'un navire chargé de plusieurs sortes de marchandises qui fend des énormes vagues et essaye de s'en débarrasser pour voguer là où il lui plaît. Aucun batelier ne le dirige ni le garde et pourtant il vogue» On lui dit: «C'est absurde! comment un tel navire peut voguer sans batelier!» Et Abou Hanifa de s'écrier: «Malheur à vous! Tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre n'a-t-il pas un créateur?». Les athées furent confondus et se convertirent à l'Islam grâce à lui».

On demanda à l'imam Al-Chafé'i an sujet du Créateur, il répondit: «Voyez ces feuilles de mûrier dont les vers en mangent pour donner des cocons à soie, les abeilles pour produire du miel, les différents bestiaux qui les rejettent en crottins et les biches pour donner le musc; alors que ces feuilles sont les mêmes».

Quant à l'imam Ahmed il répondit à la même question en disant: «Considérez une forteresse inexpugnable aux murs lisses et démunie d'une porte ou d'une issue. Son aspect extérieur est pareil à l'argent blanc et son intérieur à l'or pur. Alors qu'elle est ainsi, une brèche se produisit sur un de ses murs d'où surgit un animal qui entend, voit, possède une jolie forme et a une belle voix!» Il voulut désigner par là l'œuf d'une poule.

Ibn Al-Mou'taz a dit:

Je m'étonne comment on peut désobëir à Dieu
Comment on peut renier Son existence
Alors que dans toute chose il y a un signe
Qui montre qu'il est le Dieu unique.

D'autres ont dit: «Celui qui contemple les cieux si élevés et si vastes, ce qu'ils contiennent comme astres de différents volumes, les uns sont immobiles et les autres se déplacent, tous lumineux. Il les regarde comment ils tournent chaque nuit et chacun effectue sa propre révolu-

tion. Il contemple aussi ces mers qui cernent la terre de toutes parts, les montagnes de différentes couleurs posées sur la terre peuplée par les hommes, afin qu'elle ne branle pas, comme Dieu a dit: **(Les montagnes sont marquées de stries blanches, rouges, de couleurs diverses ou d'un noir profond)** [Coran XXXV, 27], ainsi ces ruisseaux qui coulent d'une région à une autre pour que les hommes en profitent, les différents animaux et les plantes de divers goûts, et l'union entre le sable et l'eau. Tout cela ne forme-t-il pas une preuve sur l'existence du Créateur et montre Son pouvoir immense, Sa sagesse, Sa miséricorde envers Ses sujets, Sa clémence et Sa charité?. En vérité, il n'y a d'autre Dieu que Lui, le seul Seigneur , nous nous confions à lui et vers lui se fera le retour.

وَإِن كُنتُمْ فِي رَيْبٍ مِّمَّا نَزَّلْنَا عَلَىٰ عَبْدِنَا فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِّن مِّثْلِهِ وَادْعُوا شُهَدَاءَكُم مِّن دُونِ اللَّهِ إِن كُنتُمْ صَادِقِينَ ﴿٢٣﴾ فَإِن لَّمْ تَفْعَلُوا وَلَن تَفْعَلُوا فَاتَّقُوا النَّارَ الَّتِي وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ ﴿٢٤﴾

wa'in kuntum fî raybim-mimma nazzalnâ 'alâ 'abdinâ fa'tû bi sûratin mim-mitlihi wa-d-'û šuhadâ'akum min dûni-L-Lâhi 'in kuntum ṣâdiqîn (23) fa'il-lam taf'alû wa lan taf'alû fa-t-taqû-n-nâra-l-latî waqudu-ha-n-nâsu wa-l-ḥijâratu 'u'iddat li-l-Kâfirîn (24).

Si vous avez le moindre doute sur ce que nous avons révélé à notre Serviteur, tâchez de produire une sourate comme celle-ci et, pour cela, invoquez les intimes que vous vous êtes donnés en dehors d'Allah, si vous êtes de bonne foi. (23). Mais si vous n'y parvenez pas, et à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez- vous contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, le feu destiné aux infidèles (24).

Après avoir témoigné de Son unicité, Dieu voulut confirmer la prophétie de Son serviteur. Il dit aux mécréants: Si vous êtes dans le doute au sujet de ce que nous avons révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- apportez un Livre semblable si vous en avez, ou bien produisez une seule sourate de ce qu'il contient, et à cette fin appelez vos assistants. Ibn Abbas a dit qu'il faut entendre par assistants -ou vos témoins suivant une autre interprétation- leurs divinités

ou autres. On trouve cela dans d'autres versets dont on cite à titre d'exemples ceux-ci:

- **(Dis: «Apportez donc de la part de Dieu un Livre qui, mieux que ces deux-là, dirige les hommes. Je le suivrai si vous êtes sincères)** [Coran XXVIII].

(Dis: «Si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne produiraient rien qui lui ressemble, même s'ils s'aidaient mutuellement)) [Coran XVII, 88].

- **(Diront-il: «Il a forgé cela?» Dis: «Apportez donc dix sourates forgées par vous et semblables à ceci. Invoquez alors qui vous pourrez, en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques)** [Coran XI, 13].

A savoir que tous ces versets ont été révélés à La Mecque. Et à Médine, Dieu leur lança le même défi, et savait bien qu'ils sont incapables de le faire. En effet, ils étaient impuissants à produire une seule sourate. Ce Coran demeurera pour l'éternité un Livre révélé inimitable car il renferme les Paroles de Dieu qui a tout créé. Comment donc peut-on assimiler les paroles divines à celles de ceux qui ont été créés?

Quiconque médite sur le Coran, constate sans aucun doute son inimitabilité, s'agit-il de paroles ou de sens. Dieu a dit à ce sujet: **(Voici un Livre dont les versets ont été confirmés puis expliqués de la part d'un Sage parfaitement informé)** [Coran XI, 1].

En effet, les versets sont renforcés puis détaillés.

D'autre part, le Coran raconte des évènements passés tels comme ils ont été produits. Par ailleurs, il renferme des prescriptions et des interdictions comme Dieu a dit: **(La Parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et justice)** [Coran VI, 165]. C'est à dire on y trouve la véracité dans la narration des récits et une justice dans les sentences. Il ne contient donc que la vérité, la sincérité, la justice et la bonne direction.

Le style du Coran se caractérise par l'éloquence soit qu'on est un Arabe qui connait parfaitement la langue, soit qu'on est au courant de toutes les règles grammaticales. Si on contemple les évènements racontés, on constate un syle doux, détaillé ou concis, même s'ils sont

répétés dans plusieurs sourates, on ne s'ennuie jamais de la répétition, bien au contraire, ou trouve plus de désir à les réciter».

On y trouve également des exhortations qui ouvrent les portes largement devant ceux qui sont avides à rencontrer Dieu dans la demeure de la paix:

- **(Nul ne sait ce que leur réserve en fait de joie comme récompense de leurs actions)** [Coran XXXII, 17].

- **(Il y a là (au Paradis) tout ce que l'on peut désirer et ce dont les yeux se délectent. Vous y demeurez immortels)** [Coran XLIII, 71].

D'autre part, il y en a aussi de la menace et le mauvais sort qui attend les fidèles et insoumis:

- **(Êtes-vous sûrs que Dieu ne vous engloutira pas dans une crevasse)** [Coran XVII, 68].

- **(Êtes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne vous fera pas engloutir par la terre? Voici qu'elle tremble * Etes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne déchaînera pas contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez alors quel est mon avertissement)** [Coran LXVII,16-17].

On y trouve aussi de réprimandes: **(Nous avons puni chacun d'entre eux à cause de son péché)** [Coran XXIX, 40] et de prédications: **(Ne vois-tu pas que si nous leur accordons de jouissances durant quelques années * et qu'ensuite vienne à eux ce dont on les menace * leur aisance ne leur aura pas été profitable)** [Coran XXVI, 205-207».

Tous ces versets, entre autres, ont été construits avec une langue éloquente et diserte.

Par ailleurs, le Coran renferme les sentences, les prescriptions et les interdictions. Ibn Mass'oud et d'autres ulémas ont dit: «Lorsque vous entendez Dieu dire dans le Coran: «O vous qui croyez» prêtez-en votre attention, car il y aura après cet appel ou un bien à faire, ou un mal à s'interdire. A ces fins, Dieu le Très Haut a dit: **(Il (le Prophète) leur ordonne ce qui est convenable; il leur interdit ce qui est blâmable, il déclare licites, pour eux, les excellentes nourritures; il déclare, pour eux, ce qui est détestable; il ôte les liens et les carcans qui pesaient sur eux)** [Coran VII, 157]».

Quant au jour du Rassemblement, les versets coraniques le décri-

vent d'une façon harmonieuse en mentionnant la terreur de ce jour, la description du Paradis et de l'Enfer, ce que Dieu a préparé pour Ses élus les croyants comme délices, et pour Ses ennemis les impies comme châtiment. Tantôt ils annoncent de bonnes nouvelles, tantôt ils lancent des avertissements, en appelant les gens à pratiquer le bien et à s'interdire du répréhensible. Ils les poussent à mépriser ce bas monde et convoiter la vie de l'au-delà. Ils affermissent les gens sur la voie droite, les dirigent vers le chemin droit de Dieu et Ses lois et débarrassent les cœurs de la tentation du démon le lapidé. Pour cela l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'y a aucun prophète parmi les Prophètes qui n'ait reçu (des miracles) qui ont dirigé les hommes vers la foi. Mais ce que j'avais reçu (parmi ces miracles) étaient des révélations que Dieu m'a faites. J'espère qu'au jour de la résurrection être suivi par le plus grand nombre des hommes»* ***(Boukhari et Mouslim)***[(1)]. Il a dit aussi: «Ce que j'avais reçu, étaient de pures révélations». Il s'agit sans doute du Coran qui constitue le plus grand miracle en dehors de tous les autres Livres.

Dieu le Très Haut met en garde les impies en leur disant: **(Parez-vous contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, le feu destiné aux infidèles)**, comme il a affirmé cela dans d'autres versets: **(Quant aux révoltés, ils serviront de combustible à la Géhenne)** [Coran LXXII, 15] et: **(Vous serez vraiment vous et ce que vous adorez en dehors de Dieu, le combustible de la Géhenne. Vous y arrivez...)** [Coran XXI, 98].

Quant aux pierres mentionnées dans les versets, et d'après la majorité des ulémas, elles sont de grosses pierres noires et sulfureuses qui donnent plus de chaleur que toutes autres pierres, que Dieu nous en préserve. Chaque fois que le feu se refroidira, il sera alimenté de nouveau, comme Dieu a dit: **(Chaque fois que le feu s'éteindra, nous en ranimerons, pour eux, la flamme brûlante)** [Coran XVII, 97].

Ce Feu sera destiné aux incrédules qui ont mécru en Dieu et en Son Prophète. Il a été déjà préparé pour les recevoir, selon l'opinion

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «ما من نبي من الأنبياء إلا وقد أُعطي من الآيات ما آمن على مثله البشر، وإنما كان الذي أوتيته وحياً أوحاه الله إليّ، فأرجو أن أكون أكثرهم تابعاً يوم القيامة» (رواه الشيخان عن أبي هريرة واللفظ لمسلم).

des ulémas sunnites. Plusieurs hadiths ont été rapportés à son sujet, en voilà quelques uns:

- Le Feu demanda la permission de s'adresser à Dieu et Lui dit: «Seigneur, mes parties ont dévoré les unes les autres». Il lui permit d'avoir deux haleines: une en été et une autre en hiver» .

- Ibn Mass'oud a dit: «Etant en compagnie avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous entendîmes un certain bruit. Nous lui demandâmes: «D'ou provient ce bruit?» Il répondit: *«C'est une pierre qu'on avait lancée du bord de la Géhenne depuis soixante-dix ans, et c'est maintenant qu'elle a atteint son fond» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أَنَّ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ۖ
كُلَّمَا رُزِقُوا۟ مِنْهَا مِن ثَمَرَةٍ رِّزْقًا ۙ قَالُوا۟ هَٰذَا ٱلَّذِى رُزِقْنَا مِن قَبْلُ ۖ وَأُتُوا۟ بِهِۦ
مُتَشَٰبِهًا ۖ وَلَهُمْ فِيهَآ أَزْوَٰجٌ مُّطَهَّرَةٌ ۖ وَهُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢٥﴾

wa bašširi-l-la̱dîna 'âmanû wa 'amilû-l-ṣ-ṣâliḥâti 'anna lahum jannâtin tajri min taḥtiha-l-'anhâru kullamâ ruzikû minha min ṯamaratin rizqan qâlû hâḏa-l-laḏî ruziqnâ min qablu wa 'utû bihi mutašâbihan wa lahum fîhâ 'azwâjum-muṭahharatun wa hum fiha ḫâlidûn (25).

Annonce à ceux qui ont la foi et qui pratiquent les bonnes œuvres, qu'ils auront pour demeure des jardins arrosés d'eau vive. Chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un des fruits de ces jardins ils s'écrieront: «C'est bien là ce qui nous avait été annoncé autrefois, car tous ces fruits sont plus savoureux les uns que les autres». Là, ils auront pour compagnes des femmes exemptes de toute impureté. Là, leur bonheur n'aura pas de fin (25).

Après avoir montré le cas des impies et le châtiment qui les attend, Dieu passe directement au cas de Ses élus parmi les croyants qui ont cru en Lui et en Son Messager, en accomplissant les œuvres pies comme témoignage de leur foi. On appelle cette transition en lan-

(1) حديث ابن مسعود: سمعنا وَجْبَة فقلنا ما هذه؟ فقال رسول الله ﷺ: «هذا حجر ألقي به من شفير جهنم منذ سبعين سنة الآن وصل إلى قعرها».

gage Coranique «Mathani», c'est à dire on joint deux choses contradictoires telles que l'incrédulité et la foi, et vice versa; ou bien le sort des damnés et celui des bienheureux, comme nous allons le montrer plus loin. Mais quand on cite une chose et une autre qui lui soit pareille, on appelle ceci une «analogie» ou une «ressemblance». Par exemple lorsque Dieu dit: (**Annonce à ceux qui ont la foi et qui pratiquent les bonnes œuvres, qu'ils auront pour demeure des jardins arrosés d'eau vive**). en décrivant ces jardins où coulent de ruisseaux, c'est à dire qui coulent parmi ses arbres et ses appartements, ainsi quand Il dit: (**Chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un des fruits de ces jardins, ils s'écrieront: «C'est bien là ce qui nous avait été annoncé autrefois**). Ces fruits, bien qu'ils auront la même forme et la même couleur, selon l'interprétation de certains ulémas, mais ils auront un goût différent et qui sera plus savoureux. Même Ibn Abbas est allé plus loin en disant: «Les fruits de ce bas monde et ceux du Paradis seront différents et n'auront en commun que les noms».

Les bienheureux du Paradis auront des femmes pures de toute souillure, s'agit-il des menstrues, de l'urine, des selles, de la morve et de crachat etc. Ils y demeureront immortels jouissant de différentes délices qui leur assureront le bonheur éternel

۞ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَسْتَحْيِۦٓ أَن يَضْرِبَ مَثَلًا مَّا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا فَأَمَّا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ فَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَيَقُولُونَ مَاذَآ أَرَادَ
ٱللَّهُ بِهَٰذَا مَثَلًا يُضِلُّ بِهِۦ كَثِيرًا وَيَهْدِى بِهِۦ كَثِيرًا وَمَا يُضِلُّ بِهِۦٓ إِلَّا
ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٦﴾ ٱلَّذِينَ يَنقُضُونَ عَهْدَ ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مِيثَٰقِهِۦ وَيَقْطَعُونَ مَآ أَمَرَ ٱللَّهُ
بِهِۦٓ أَن يُوصَلَ وَيُفْسِدُونَ فِى ٱلْأَرْضِ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٢٧﴾

'inna-L-Lâha lâ yastahî 'an yadriba matalam-mâ ba'udatan famâ fawqahâ fa'ammâ-l-ladina 'âmanû faya'lamûna 'annahu-l-haqqu mir-Rrabbihim wa'amma-l-ladîna kafarû fayaqulûna madâ 'arâda-L-Lâhu bi hâdâ matalan yudillu bihî katiran wa yahdî bihî katiran wa ma yudillu bihî 'illa-l-fâsiqina (26) -l-ladîn yanqudûna 'ahda-L-Lâhi min ba'di mîtâqihi wa yaqta'ûna ma 'amara-L-Lâhu bihi 'an yusala wa yufsidûna fi-l-'ardi 'ûlâ'ika humu-l-hâsirûn (27).

Dieu n'éprouve aucune honte à prendre n'importe quel objet comme exemple, depuis l'insecte plus infime jusqu'à l'être le plus considérable de la création. Les croyants découvrent dans ces exemples une vérité de leur Seigneur . Quant aux infidèles, au contraire, ils se demandent: «Que veut bien dire Dieu par de tels exemples?» Par de tels exemples, nombreux sont ceux qu'Il égare et nombreux sont ceux qu'Il guide. En vérité, Il n'égare que les pervers. (26). Les incrédules, qui rompent le pacte qu'ils avaient fermement conclu avec Dieu, qui dénouent ce que Dieu a ordonné de joindre, qui engendrent le désordre sur terre, ceux-là-mêmes qui perdent leur âme. (27).

As-Souddy a dit: «Quand Dieu a frappé deux exemples qui représentent les hypocrites, d'abord: un homme qui a allumé un feu, puis un nuage du ciel apportant des ténèbres, les hypocrites s'écrièrent: «Dieu est plus Haut et plus Majestueux de proposer aux hommes de tels exemples» Dieu fit descendre ce verset.

Quant à Qatada, il a dit qu'il s'agit de l'araignée et du moucheron que Dieu avait donnés comme exemples, et les polythéistes de se demander: «Pour quel but porpose-t-on de tels exemples?».

Ce qu'il faut en retenir, c'est que Dieu n'a jamais honte de la vérité, Il peut frapper n'importe quel exemple, s'agit-il d'un moucheron ou de quelque chose de plus relevé. Ce qui appuie cela est le hadith suivant: *«Si le bas monde pesait auprès de Dieu une aile d'un moustique, Il n'aurait jamais donné à boire à l'impie même une gorgée d'eau».* Et dans un autre hadith rapporté par Aicha -que Dieu l'agrée- l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout musulman atteint par un malheur, s'agit-il d'une piqûre d'épines ou quelque chose de plus grave (et qu'il l'endure), on l'élèvera d'un degré et lui effacera un péché».* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Dieu donc ne répugne pas à proposer en parabole un moustique, qui est un insecte infime que les hommes détestent, ou même une mouche, ou bien une araignée, que l'on trouve respectivement dans ces deux versets:

---

(1) عن عائشة رضي الله عنها أن رسول الله ﷺ قال: «ما من مسلم يشاك شوكة فما فوقها إلا كتب له بها درجة ومحيت عنه بها خطيئة» (رواه مسلم).

- **(Ceux qui vous invoquez en dehors de Dieu ne créeront jamais une mouche même si tous s'unissaient... et si la mouche leur enlevait quelque chose, ils ne pourraient le lui reprendre. Combien faible est celui qui demande et celui qui est sollicité)** [Coran XXII, 73].

- **(Ceux qui prennent des maîtres en dehors de Dieu sont semblables à l'araignée: Celle-ci s'est donné une demeure, mais la demeure de l'araignée est la plus faible des demeures, s'ils savaient)** [Coran XXIX, 41].

Comme on trouve dans le Coran d'autres paraboles dans le but d'enseigner les hommes. On en cite à titre d'exemples:

- **(Dieu propose en parabole un serviteur - un esclave qui ne peut rien)** [Coran XVI, 75].

- **(Dieu propose en parabole deux hommes: l'un est muet, il ne peut rien faire, il est à charge à son maître. Quelque lieu où celui-ci l'envoie, cet homme ne lui rapporte rien de bon. Est-il l'égal de celui qui ordonne l'équité)** [Coran Coran XVI, 76].

- **(Voilà des exemples que nous proposons aux hommes, mais ceux qui savent tout sont seuls à les comprendre)** [Coran XXIX, 43].

L'un des ancêtres a dit: «Chaque fois que j'entendais un exemple cité dans le Coran sans le comprendre, je déplorais mon âme».

Abou Al-'Alya a dit: «Le cas des incrédules qui, en entendant un exemple, disaient: «Qu'est-ce que Dieu a voulu signifier par cette parabole» est confirmé aussi dans ce verset: **(... Pour que ceux dont les cœurs sont malades disent, avec les incrédules: «Quel exemple Dieu veut-Il tirer de cela?». Il en est ainsi: Dieu égare qui Il veut; Il dirige qui Il veut. Nul, en dehors de Lui, ne connait les armées de ton Seigneur)** [Coran LXXIV, 31].

Ibn Abbas a commenté cela en disant qu'il s'agit bien repectivement des fidèles que Dieu augmente leur foi, et Il laisse les incrédules dans les ténèbres de leur égarement pour avoir renié la vérité. Certes Dieu n'égare que les pervers.

Le mot «pervers» englobe l'incrédule et le rebelle, bien que la perversité du premier est pire. Le verset désigne, et c'est Dieu qui est le plus informé, l'incrédule pervers, celui que Dieu le décrit comme suit: **(Ceux qui violent le pacte de Dieu après avoir accepté Son alliance; ceux**

qui tranchent les liens que Dieu a ordonné de maintenir; ceux qui corrompent la terre: voilà les perdants). Leur agissement est diamétralement opposé à celui des croyants comme le montre ce verset: **(Celui qui sait que la Révélation que ton Seigneur a fait descendre sur toi est la vérité, serait-il semblable à l'aveugle? Seuls réfléchissent: ceux qui sont doués d'intelligence * Ceux qui observent fidèlement le pacte de Dieu et ne violent pas son alliance * Ceux qui maintiennent les liens que Dieu a ordonné de maintenir)** [Coran XIII, 19-21].

Quant au terme «Pacte», il y a plusieurs opinions à son sujet dont nous allons les citer en bref:

- C'est la recommandation divine adressée à tous les hommes pour observer Ses ordres, s'abstenir de Ses interdictions et accomplir tous les devoirs qui lui sont prescrits.

- D'après Ibn Jarir et Mouqatel Ben Hayyan: il s'agit de l'engagement pris des incrédules et hypocrites parmi les gens du Livre, la Tora surtout, de croire en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et de le suivre, de croire en tout ce qui lui a été révélé de Son Seigneur. Mais ils ont brisé ce pacte en reniant tout et dissimulant aux autres ce qu'ils savaient de la Vérité.

- D'autres ont dit que les impies, les polythéistes et les hypocrites sont concernés dans ce verset, car Dieu les a tous engagés à témoigner de son unicité en leur présentant les différents signes et preuves qui affirment Sa déité, à se soumettre à Ses ordres et à s'abstenir de Ses interdictions en leur montrant plusieurs miracles qu'ont apportés ses Messagers et Prophètes et les défiant de pouvoir produire un seul d'eux-mêmes.

Mais ils ont renié les uns et les autres en violant ce pacte. Et Al-Zamakhchari d'ajouter: «Ce pacte consiste à témoigner l'unicité de Dieu car Il dit: **(Quant ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam, Il les fit témoigner contre eux-mêmes: «Ne suis-je pas votre Seigneur?» Ils dirent: «Oui, nous en témoignons»)** [Coran VII, 172] grâce aux livres qu'il a fait descendre sur Ses prophètes, en leur disant aussi: **(Remplissez Mon pacte, Je remplirai vos pactes)** [Coran II, 40].

- Al-Souddy a dit: «Ce pacte n'est autre que le Coran, car une fois ils ont avoué qu'il est une révélation, ils ne tardèrent pas à le renier».

Quant aux liens dont les hommes ont été ordonnés de les maintenir, et selon les opinions de la majorité des uiémas, il s'agit des liens de parenté en se basant sur ce verset: **(Seriez-vous capables, si vous tourniez le dos, de semer la corruption sur la terre et de rompre vos liens de parenté?)** [Coran Coran XLVII, 22]. Ceux qui les rompent seront sûrement les perdants.

Ibn Abbas, en interprétant le mot «perdants» a dit: «Tout acte de désobéissance imputé aux non-musulmans, constitue une perdition, car il n'est qu'incrédulité. Mais ceux commis par les musulmans sont considérés en tant que péchés». Il assimile ainsi les impies au commerçant qui perd tout et eux, seront des perdants car ils seront privés de la miséricorde de Dieu au jour de la résurrection en perdant toutes leurs œuvres dans le bas monde, du moment qu'ils auront besoin, lors du compte final, de cette miséricorde

كَيْفَ تَكْفُرُونَ بِاللَّهِ وَكُنتُمْ أَمْوَٰتًا فَأَحْيَٰكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ثُمَّ
إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٨﴾

Kayfa takfurûna bi-L-Lâhi wa kuntum 'amwâtan fa'aḥyâkum ṯumma yumitukum ṯumma yuḥyikum ṯumma 'ilayhi turja'ûn (28).

Comment pouvez-vous renier Allah, vous, qu'Allah a tirés du néant, qu'Il fera mourir et revivre et près duquel vous retournerez un jour (28).

Dieu s'étonne de l'attitude des impies qu'ils renient Son existence et son pouvoir, adorent d'autres divinités en dehors de lui, du moment qu'Il est le seul créateur qui a donné la vie aux hommes alors qu'ils n'existaient pas? Il a confirmé ce fait par le verset suivant:

(Ont-ils été créés de rien ou sont-ils leurs propres créateurs? * Ont-ils créé les cieux et la terre? Non, ils ne sont pas convaincus) [Coran LII, 25-26].

Ibn Abbas a dit: «Les hommes étaient comme des morts dans les reins de leurs pères jusqu'à ce que Dieu leur a donné la vie, puis il les fera mourir, une mort inéluctable, ensuite Il leur redonnera la vie lors de la résurrection. Ceci est pareil à ce qui a été dit dans ce verset: **(Notre Seigneur , Tu nous a fait mourir deux fois et deux fois Tu nous a fait revivre)** [Coran XL, 11].

Suivant une autre version, Ibn Abbas a dit: «Vous étiez du sable avant votre création, en voilà une première mort. Puis il vous a créés en donnant la vie, en voilà une première vie. Il vous fera mourir pour retourner aux tombes, en voilà une deuxième mort. Enfin Il vous redonnera la vle au jour de la résurrection, en voilà une deuxième vie».

هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ لَكُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ ٱسْتَوَىٰٓ إِلَى ٱلسَّمَآءِ فَسَوَّىٰهُنَّ
سَبْعَ سَمَـٰوَٰتٍ ۚ وَهُوَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٩﴾

huwa-l-ladi halaqa lakum mâ fi-l-ardi jami'an tumma-s-tawâ 'ila-s-samâ'i fasawwâhunna sab'a samâwâtin wa huwa bikulli šay'in 'alîm (29).

C'est lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre puis, portant Son attention sur le firmament, en tira sept cieux. Lui qui s'entend en toutes choses. (29).

Une autre preuve de la création des hommes et ce qu'ils voient de leurs propres yeux, tout ce qu'Il a créé pour eux: ce qu'il y a sur la terre. Il s'est ensuite tourné vers le ciel qu'il a organisé en sept cieux, car Il connait toute chose.

Les exégètes ont interprété cela de la façon suivante: «Dieu d'abord a créé la terre puis les sept cieux, car quand on a l'intention de construire une demeure, on commence par établir les assises, puis on construit les autres étages. Quant aux dires des Dieu: **(Est-il plus difficile de vous créer que de construire le firmament? * Dieu en a élevé la voûte; Il l'a établi harmonieusement; * Il a assombri sa nuit et il lui a donné sa clarté * Il a ensuite étendu la terre)** [Coran LXXIX, 27-30], il faut entendre par cela que Dieu raconte un fait et non plus une succession des étapes de création.

Moujahed a commenté cela en disant: «Dieu d'abord a créé la terre, puis une fumée en surgit, en voilà la confirmation de ce fait qu'on trouve dans ce verset: **(Il s'est ensuite tourné vers le ciel qui était une fumée)** [Coran XLI, 11].

Un autre verset qui montre que la création de la terre était avant celle des cieux: **(Dis: «Serez-vous incrédules envers celui qui a créé la terre en deux jours)** [Coran XLI, 9].

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ إِنِّى جَاعِلٌ فِى ٱلْأَرْضِ خَلِيفَةً ۖ قَالُوٓا۟ أَتَجْعَلُ فِيهَا مَن يُفْسِدُ فِيهَا وَيَسْفِكُ ٱلدِّمَآءَ وَنَحْنُ نُسَبِّحُ بِحَمْدِكَ وَنُقَدِّسُ لَكَ ۖ قَالَ إِنِّىٓ أَعْلَمُ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٣٠﴾

wa'id qâla rabbuka li-l-makâ'ikati 'inni jâ'ilun fi-l-ardi halifatan qâlû 'ataj'alu fiha man yufisada fihâ wa yasfiku-d-dimâ'a wa nahnu nusabbihu bihamdika wa nuqaddisu laka qâla'innî 'a'lamu mâ lâ ta'lamûn (30).

Lorsque Allah confia aux anges qu'Il voulait sur terre un lieutenant, ceux-ci lui dirent: «Vas-tu mettre sur terre quelqu'un qui y apportera le désordre et y fera couler le sang, alors que nous chantons Tes louanges et glorifions Ta sainteté?» Je sais, répondit Allah, ce que vous ne savez pas. (30).

Dieu fait rappeler aux hommes Sa grande faveur en les mentionnant au ciel devant les anges avant leur création. Il ordonna à Son Prophète: «O Mouhammad! raconte aux hommes lorsque Dieu a dit aux anges qu'il a voulu désigner un lieutenant sur la terre, et des générations qui succéderont à d'autres générations comme Il a dit: **(C'est Lui qui a fait de vous ses lieutenants sur la terre)** [Coran VII, 165] et: **(Lui qui a fait de vous ses lieutenants sur la terre)** [Coran XXVII, 62].

Quant aux dires de Dieu: **(Si nous l'avions voulu, nous aurions fait, d'une partie d'entre vous, des anges et ils vous remplaceraient sur la terre)** [Coran XLIII, 60], il n'est pas comme certaines ulémas ont prétendu qu'il s'agit d'Adam -que Dieu le salue- Car si c'était ainsi, les anges n'auraient pas demandé: **(Vas-tu mettre sur terre quelqu'un qui y apportera le désordre et y fera couler le sang)**. ils voulaient dire que, parmi cette race humaine, il y aura ceux qui feront cela. Il parait qu'ils l'ont deviné comme s'ils étaient au courant de la nature humaine ou d'après une science qui leur était propre. Dieu leur dit qu'Il va créer l'homme: **(D'une argile extraite d'une boue malléable)** [Coran XV, 26]. Ou bien, il se peut encore que les anges avaient compris par «lieutenant» celui qui jugera entre les hommes, tranchera leur différend, les interdira de commettre les interdictions et les péchés -comme a dit Al-Qourtoubi-.

La réponse des anges n'était pas en tant qu'objection ni une jalousie des fils d'Adam comme le pensent certains commentateurs. Mais

elle était une sorte d'interrogation et un désir de connaître la sagesse qui se trouve dans cette création. Ils dirent: Notre Seigneur, quelle est la raison pour laquelle Tu vas créer de telles créatures alors que parmi eux il y aura ceux qui sèmeront la corruption sur la terre et commettront les meurtres?. Si c'est pour T'adorer nous ne faisons que de chanter Tes louanges et glorifications et proclamons Ta sainteté en priant sans qu'un de ces méfaits ne puisse être commis de notre part? Pourquoi ne Te contentes-Tu pas de notre création? Et le Seigneur de leur répondre: Je sais ce que vous ne savez pas: C'est comme Il voulait leur dire: «Je leur enverrai les Prophètes et les Messagers, parmi ces hommes certes il y aura les justes, les témoins, les saints serviteurs, les hommes pieux, les ascètes, les vertueux, les soumis, les proches, les savants qui pratiqueront leur science, les humbles et ceux qui m'aimeront et suivront les Messagers -que Dieu les salue tous-.

(Je sais ce que vous ne savez pas): Cette dernière partie du verset a été interprétée de deux façons différentes:

- Certains disent que Dieu, en s'adressant aux anges, voulait dire: «Ce n' est pas le cas comme vous prétendez car il y aura parmi vous Iblis qui sera rebelle».

- D'autres disent que les anges avaient demandé à leur Seigneur de s'établir sur la terre, mais Il refusa en répondant: «Non votre place est dans le ciel et cela est meilleur pour vous».

Comment les exégètes ont interprété le mot: «Lieutenant».

- As-Souddy a dit: «Dieu dit aux anges qu'Il va établir un lieutenant sur la terre, ils lui demandèrent: «Qui pourra être ce lieutenant?» Et le Seigneur de répondre: «Une certaine créature dont sa descendance sèmera le désordre sur la terre, les uns jalouseront les autres et s'entretueront.

- Ibn Jarir a dit d'après Ibn Abbas: Les djinns étaient les premiers à peupler la terre. Ils y répandaient le désordre, versaient le sang en s'entretuant. Dieu leur envoya Iblis et sa cohorte qui les extermina en les chassant jusqu'aux îles et les sommets des montagnes. Puis Dieu créa Adam et sa compagne Eve pour les y établir à la suite.

Ayant été informés que le lieutenant sera Adam, les anges avaient demandé au Seigneur la permission d'interroger en s'étonnant: «Com-

ment Adam et sa descendance Te désobéiront-ils alors que Tu es leur créateur?» Il leur répondit: «Je sais ce que vous ne savez pas», C'est à dire que vous allez constater plus tard qu'il y aura parmi eux ceux qui seront soumis et ceux qui seront rebelles.

La glorification de Dieu et la proclamation de sa sainteté, d'après quelques ulémas, signifient la prière. D'autres ont dit que les anges voulaient dire par là: «Nous chantons Ta pureté et nous désavouons tout ce que les polythéistes iront T'attribuer de rivaux et des associés».

Abou Dzarr -que Dieu l'agrée- a rapporté qu'on demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: Quelles sont les meilleures formules de glorification?» Il répondit: *«Elles sont celles que Dieu avait choisies pour Ses anges: «Gloire et louange à Dieu» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

On a rapporté également que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté:

*«La nuit où j'ai fait l'ascension au ciel, j'ai entendu dans les cieux les plus élevés ces paroles: «Gloire au Très Haut le Sublime, gloire à Dieu le Très Haut» **(Rapporté par Baïhaqi)**[2].*

Al-Qourtoubi a tiré argument de ce verset pour parler du calife -qu'on l'assimile au lieutenant- qu'on doit désigner parmi les hommes afin d'établir l'ordre, de trancher les différends, d'aider l'opprimé contre l'oppresseur, d'appliquer les peines prescrites, de défendre ce qui a été interdit par la loi. Tout cela ne peut être réalisé qu'en désignation d'un imam.

Cette imamat -ou califat- peut être faite d'après le «texte» qui était le cas d'Abou Bakr As-Siddiq; ou par allusion discrète comme lorsqu'Abou Bakr avait désigné Omar Ben Al-Khattab, ou bien recourir à une délibération que font les gens vertueux, ce qui a été fait après la mort de 'Omar, ou enfin par l'unanimité des hommes.

---

(1) عن أبي ذر رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ سئل أي الكلام أفضل؟ قال: «ما اصطفى الله لملائكته: سبحان الله وبحمده» (رواه مسلم عن أبي ذر الغفاري).

(2) وروي أن رسول الله ﷺ ليلة أسري به سمع تسبيحاً في السماوات العلا «سبحان العلي الأعلى سبحانه وتعالى». (رواه البيهقي عن عبد الرحمٰن بن قرط).

Cet imam -ou calife- toujours d'après Al-Qourtoubi, doit être: un mâle, libre, sensé, pubère, musulman, équitable, assidu, clairvoyant, ayant tous les membres sains, expert en matière de guerre, Qoraïchite -ce qui est le plus connu- sans pourtant qu'il soit un Hachémite ou un homme préservé de toute erreur.

Au cas où il s'avère que cet imam est pervers, peut-on le destituer? Il y a eu une controverse dans les opinions à ce sujet. Mais la plus correcte consiste à se conformer à ce hadith prophétique: *«A moins que vous constatiez- de la part de l'imam- une incrédulité manifeste en vous référant aux lois divines».*

Quant à l'existence de deux imams ou plus dans un même pays cela n'est plus permis, car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui veut vous diviser alors que vous êtes en parfait accord, tuez-le quel qu'il soit».*

وَعَلَّمَ ءَادَمَ ٱلْأَسْمَآءَ كُلَّهَا ثُمَّ عَرَضَهُمْ عَلَى ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ فَقَالَ أَنۢبِـُٔونِى بِأَسْمَآءِ هَٰٓؤُلَآءِ
إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ (٣١) قَالُوا۟ سُبْحَٰنَكَ لَا عِلْمَ لَنَآ إِلَّا مَا عَلَّمْتَنَآ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَلِيمُ
ٱلْحَكِيمُ (٣٢) قَالَ يَٰٓـَٔادَمُ أَنۢبِئْهُم بِأَسْمَآئِهِمْ فَلَمَّآ أَنۢبَأَهُم بِأَسْمَآئِهِمْ قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ إِنِّىٓ
أَعْلَمُ غَيْبَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَأَعْلَمُ مَا تُبْدُونَ وَمَا كُنتُمْ تَكْتُمُونَ (٣٣)

wa 'allama 'Âdama-l-âsmâ'a kullahâ ṯumma 'araḍahum 'alâ-l-malâ'ikati faqâla 'ambi'unî bi 'asmâ'i hâ'ulâ'i 'in kuntum ṣâdikîn (31) qâlû
subḥânaka la 'ilma lanâ 'illâ mâ 'allamtanâ 'innaka 'anta-l-'Alimu-l-Ḥakîm (32) qâla yâ 'Âdamu 'ambi'hum bi'asmâ'ihim falammâ 'amba'ahum bi 'asma'ihim qâla 'alam 'aqul-lakum'innî 'a'lamu ġayba-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa 'a'lamu ma tubdûna wa ma kuntum taktumûn (33).

Dieu apprit à Adam le nom de tous les êtres. Puis présentant ces derniers aux anges, il leur dit: «Indiquez-moi les noms de tous ces êtres, si vous vous croyez plus méritants qu'Adam.(31). - Loué soit ton nom», répondirent-ils, «Nous ne savons que ce que Tu as bien voulu nous apprendre. Toi seul détiens la science et la sagesse»(32). Dieu dit alors à Adam: «Indique-leur les noms de tous les êtres». Après qu'il l'eût fait, Dieu ajouta;

«Ne vous ai-Je pas dit que Je détiens les mystères des cieux et de la trre et que Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez?»(33).

Dieu a sans doute honoré Adam plus que les anges en lui attribuant particulièrement la connaissance de tous les noms des êtres en dehors des anges. Ceci eut lieu après leur prosternation devant Adam, car Il a devancé ce fait à l'ignorance des anges par la sagesse qui émanait de la création des humains, quand ils lui demandaient à ce sujet. Il leur répondit alors: «Je sais ce que vous ne savez pas». Ce n'était que pour montrer l'honneur qu'Il a réservé à Adam en lui apprenant les noms.

Ibn Abbas a dit à ce propos: «Dieu a appris les noms de toutes les créatures, s'agit-il de l'homme, des bêtes, des cieux, de la terre, des plaines, des mers, des montures et autres: Mais ce qui est vrai, c'est que Dieu a appris aussi à Adam les noms de toutes ces créatures ainsi que leurs qualités, leurs actions etc...

Al-Boukhari a rapporté d'après Anas que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Une fois les croyants seront réunis au jour de la résurrection, ils diront: «Si nous demandons à quelqu'un pour intercéder en notre faveur auprès de notre Seigneur ?» Ils iront trouver Adam et lui diront: «Toi, tu es le père des humains. Dieu t'a créé de ses mains, fait agenouiller ses anges devant toi et t'a appris les noms de tous les êtres. Intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur afin qu 'Il nous délivre de cette situation»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Nassaï et Ibn Maja)***[1]. Ce hadith montre sans doute que Dieu a appris à Adam les noms de toutes les créatures et les créations.

Les anges, se trouvant devant ce défi, déclarèrent: «Seigneur, gloire à Toi. Nous ne savons rien en dehors de ce que Tu nous as enseigné». Car Dieu les mettait au courant de tout ce qu'Il a créé, mais

---

(1) قال البخاري في تفسير هذه الآية عن أنس عن النبي ﷺ قال: «يجتمع المؤمنون يوم القيامة فيقولون لو استشفعنا إلى ربنا فيأتون آدم فيقولون أنت أبو الناس خلقك الله بيده، وأسجد لك ملائكته، وعلّمك أسماء كل شيء، فاشفع لنا إلى ربك حتى يريحنا من مكاننا هذا» (أخرجه البخاري عن أنس بن مالك ورواه مسلم والنسائي وابن ماجة).

ils constatèrent maintenant qu'ils étaient incapables de connaître ce que Dieu a appris à Adam.

En demandant à Adam de faire connaître aux anges les noms des êtres, Dieu voulut montrer qu'Adam est plus méritant qu'eux. Puis Il dit aux anges: «Ne vous ai-je pas avertis que je connais l'invisible des cieux et de la terre?» Une chose qui a été aussi confirmée par ce verset: **(Si tu fais entendre ta parole à hante voix, Lui, certes, connaît parfaitement ce qui est secret et ce qui est le mieux caché)** [Coran XX, 7].

Quant à la dernière partie du verset: **(Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez)**, la plus correcte parmi les interprétations est celle offerte par Ibn Abbas qui a dit: «Dieu a fait connaître à Ses anges qu'il connait parfaitement ce qu'ils montraient et ce qu'ils tenaient en secret. Ce qu'ils cachaient étaient l'attitude d'Iblis vis-à-vis de la création d'Adam et ce qu'il couvait de l'orgueil et de la vanité (comme nous allons le voir plus loin). Ce qu'ils divulguaient était leurs dires: comment Dieu va créer quelqu'un qui répandra le désordre sur la terre et fera couler le sang».

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَٱسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٣٤﴾

wa 'id̲ qulnâ li-l-malâ'ikati-s-judû li 'Âdama fasajadû 'illâ 'Iblîsa 'abâ wastakbara wa kâna mina-l-kâfirîn (34).

Lorsque nous demandâmes aux anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui s'enfla d'orgueil et entra en rebellion (34).

C'était un grand honneur que Dieu a accordé à Adam quand Il demanda à ses anges de se prosterner devant lui. Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce propos. On en cite à titre d'exemple le hadith suivant dans lequel Moïse -que Dieu le salue- demanda à Dieu «Seigneur, fais-moi voir Adam qui, par sa faute, nous a fait sortir avec lui du Paradis». Une fois Moïse se trouvant en face d'Adam, il lui dit: «C'est toi Adam que Dieu a créé de ses mains, lui a insufflé de Son Esprit et fait agenouiller Ses anges devant toi?».

Lorsque Dieu demanda aux anges de se prosterner devant Adam,

iblis se trouvait parmi eux bien qu'il a été créé d'une nature différente de la leur, mais il se considérait comme étant l'un d'eux et pratiquait leurs œuvres. Ibn Abbas dit à ce propos: «Avant de commettre son péché et d'entrer en rebellion, Iblis qui s'appelait «'Azazil» habitait la terre. Il était le plus assidu des anges à l'adoration de Dieu et avait un savoir plus vaste que le leur. Tout cela le porta à s'enfler d'orgueil. Il faisait partie d'une race qu'on appelle les djinns».

Ibn Jarir a rapporté d'après Al-Hassan: «Iblis n'a jamais été un ange mais de la race des djinns comme Adam était de la race humaine». Il a dit aussi, d'après Chahr Ben Hawchab qu'Iblis éait l'un des djinns que les anges avaient chassé, mais certains parmi ces anges l'avaient pris et ramené au ciel».

Quant à Sa'd Ben Mass'oud, il a rapporté une chose pareille à l'histoire sus-mentionnée, en disant: «Les anges combattaient les djinns. Ils capturèrent Iblis qui était encore petit et le ramenèrent au ciel avec eux et il pratiquait la même adoration que la leur. Mais quand ils furent ordonnés de se prosterner, il refusa, voilà le sens du verset: (**A l'exception d'Iblis qui était au nombre des Djinns et qui se révolta contre l'ordre de son Seigneur**) [Coran XVIII, 50].

Qatada a interprété ces paroles de Dieu: (**Lorsque nous demandâmes aux anges de se prosterner devant Adam**) en disant: «La soumission était aux ordres de Dieu et la prosternation devant Adam par laquelle Dieu a honoré Adam». D'autres ont dit: «C'était une prosternation de salut, de paix et d'honneur, comme on trouve cela dans ce verset qui raconte l'histoire de Joseph: (**Il fit monter son père et sa mère sur le trône et ses frères tombèrent prosternés**) [Coran XII, 100]. Ce genre de salut et de respect était connu parmi les générations passées, mais l'Islam l'a interdit.

A ce propos, Mou'adh a raconté: «Etant au pays de Cham, je vis les hommes se prosterner devant leurs prêtres et leurs savants. Je dis à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Tu as plus de droit qu'on se prosterne devant toi». Il me répondit: *«Si j'avais le droit d'ordonner à quelqu'un de se prosterner devant un autre, j'aurais demandé à la femme de se prosterner devant son mari en vertu de ses droits sur elle».*

Ce qu'il faut en retenir, ajoute l'auteur de cet ouvrage, consiste à considérer que cette prosternation devant Adam était un honneur, une

haute considération, un respect et un salut pour Adam, et d'autre part une soumission aux ordres de Dieu».

Quant au refus d'Iblis de se prosterner, dit Qatada, c'était à cause de sa jalousie en constatant ce grand honneur que Dieu avait octroyé à Adam, en disant: «J'ai été créé de feu et lui d'argile» Cet orgueil était donc l'un des premiers péchés capitaux. A ce propos il a été rapporté dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«N'entrera jamais au Paradis quiconque dans le cœur duquel il y a le poids d'un grain de moutarde d'orgueil».*

Au cours de cette interprétation on a parlé d'un sujet important, il s'agit des miracles. Les ulémas ont dit: Tout homme qui n'est pas un Prophète et à qui Dieu a donné le pouvoir de faire des miracles et des choses qui ne sont pas habituelles, il n'est pas nécessaire de le considérer en tant qu'un «Waly» en contredisant les opinions des sophistes et des Rafida.

Tels miracles peuvent être exercés par un pervers ou un impie comme il a été rapporté dans un hadith concernant Ibn Sayyad à qui l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait annoncé le châtiment de la fumée. Ibn Sayyad faisait des miracles et barrait les routes quand il s'irritait jusqu'à ce qu'Abdullah Ben Omar le tua. C'est à son sujet que Dieu a dit: **(Guette donc le jour où le ciel apportera une fumée bien visible)** [Coran XLIV, 10].

Ainsi le cas de l'Antéchrist qui réalisera, vers la fin du monde, des miracles grandioses: il ordonnera au ciel de pleuvoir et il s'exécutera, à la terre de faire pousser les plantations, aux trésors de la terre de le suivre et ils le suivront comme les abeilles, et enfin à un jeune homme de reprendre la vie après l'avoir tué etc.

Al-Laith Ben Sa'd disait: Si vous voyez l'homme marcher sur l'eau ou s'envoler, ne soyez pas tentés par ce phénomène, plutôt étudiez son cas d'après le Livre de Dieu et la sunna.

وَقُلْنَا يَٰٓـَٔادَمُ ٱسْكُنْ أَنتَ وَزَوْجُكَ ٱلْجَنَّةَ وَكُلَا مِنْهَا رَغَدًا حَيْثُ شِئْتُمَا وَلَا تَقْرَبَا
هَٰذِهِ ٱلشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣٥﴾ فَأَزَلَّهُمَا ٱلشَّيْطَٰنُ عَنْهَا فَأَخْرَجَهُمَا مِمَّا

كَانَا فِيهِ وَقُلْنَا ٱهْبِطُوا۟ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ وَلَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَـٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٣٦﴾

wa qulnâ ya 'Âdamu-s-kun 'anta wa zawjuka -l-jannata wa kulâ minhâ raġadan ḥayṯu ši'tumâ walâ taqrabâ hâḏihi-š-šajarata fatakûna mina-ẓ-ẓâlimîn * fa 'azallahumâ-š-šayṭânu 'anha fa 'aḫrajahumâ mimmâ kânâ fîhi wa qulnâ-h-biṭû ba'ḍukum li ba'ḍin 'aduwwun wa lakum fî-l-'arḍi mustaqarrun wa matâ'un 'ilâ ḥîn

Nous dîmes:«O Adam, demeure au Jardin, toi et ton épouse, mangez de ses fruits à satiété et où il vous plaira, mais n'approchez pas de cet arbre car vous vous mettriez du côté des injustes»(35). Satan causa leur perte et les fit chasser du Jardin. Nous leur dîmes alors: «Quittez ces lieux ennemis les uns des autres, et la terre ne sera plus pour vous qu'un séjour éphémère.(36).

Un autre aspect d'honneur accordé à Adam quand Dieu lui dit de demeurer au Jardin (Le Paradis) lui et son épouse pour s'y déplacer où il veut et manger de ses fruits à discrétion. Plusieurs opinions ont été dites au sujet de ce Paradis: était-il dans le ciel ou sur la terre, bien que la première l'avait emporté. Quant aux deux sectes «Al-Mou'tazila» et «Al-Qadaria», ils ont dit que c'était sur la terre, un sujet dont nous allons traiter en détail en interprétant la sourate «AlAraf» [Coran VII]. Nous y parlerons aussi de la création d'Eve avant la demeure dans le Paradis, bien qu'on dit que cette création eut lieu après.

D'après les dires d'Ibn Abbas et certains des compagnons: «On chassa Iblis du Paradis et on le donna à Adam comme demeure où il circula seul sans une compagne. il s'endormit et à son réveil, il trouva une femme assise auprès de sa tête que Dieu avait créée d'un des côtes d'Adam. Il lui demanda: «Qui es-tu?».

- Une femme, répondit-elle. Il répliqua: «Pourquoi es-tu créée?» Et Eve de riposter: «Afin que tu te reposes auprès de moi».

Les anges dirent alors à Adam pour savoir l'étendue de sa si-cence» «Comment s'appelle-t-elle?» -Eve, répondit-il.

- Pourquoi lui donnes-tu ce nom, répliquèrent les anges. Et Adam de rétorquer: «Parce qu'elle a été créée d'une substance vivante.

N-B A savoir qu'en arabe Eve signifie Hawa qui dérive du mot: Hay: vivant

Quant à l'arbre que Dieu les avait interdit d'approcher, plusieurs opinions ont été données à ce sujet:

- C'est la vigne, d'après Ibn Abbas.

- Les juifs prétendent que c'est le froment.

- Ibn Jarir raconte: «Un homme de Bani Tamim m'a rapporté qu'Ibn Abbas envoya une lettre à Abou Al-Jild lui demandant au sujet de l'arbre interdit au Paradis et l'autre auprès duquel Adam s'était repenti. Abou' Al-Jild lui répondit: «L'arbre interdit était l'épi de froment, et l'autre l'olivier.»

- Abou Malek a dit: c'est le palmier.

- Moujahed, enfin, présume que c'est le figuier.

Et Abou Ja'far Ibn Jarir de conclure: Dieu à Lui la puissance et la gloire avait désigné à Adam et à son épouse un des abres du Paradis sans l'identifier. Dieu n'avait pas précisé cet arbre dans son livre, de notre côté on ne trouve non plus ce qu'il était d'après la Sunna. Que ce soit la vigne, le froment ou autre, c'est une chose qui n'augmente pas la science des savants et ne cause aucun tort à celui qui l'ignore. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Satan fit trébucher Adam et Eve en les faisant manger des fruits de l'arbre interdit causant ainsi leur perte et leur expulsion du Paradis où ils vivaient à l'aise.

Ils furent chassés, et Dieu leur dit: « Descendez sur la terre où vous serez ennemis les uns des autres, vous y trouverez un séjour et de jouissance éphémère».

Quant à l'histoire d'Iblis avec le serpent, elle a été inventée par les Israëlites et nous allons en parler plus loin-en interprétant la sourate Al-A'raf.

Si le Paradis où Adam habitait était au ciel selon l'avis de la majorité des ulémas, comment Iblis a pu y entrer du moment où il en fut chassé? Plusieurs réponses à signaler:

- Il a été interdit d'y entrer en tant qu'honoré, mais pour voler ou y être humilié, cela constitue une probabilité .

- D'après la Tora, il est entré dans la bouche du serpent pour y accéder.

- Enfin selon d'autres ulémas: il était sur la terre alors qu'Adam et Eve étaient au Paradis. Il a réussi à leur inspirer ses mauvaises suggestions de l'endroit où il se trouvait.

A ce propos on cite qu'Al Qourtounbi a rapporté plusieurs hadith concernant le meurtre des serpents.

فَتَلَقَّىٰٓ ءَادَمُ مِن رَّبِّهِۦ كَلِمَٰتٍ فَتَابَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٣٧﴾

fatalaqqâ 'Âdamu mir-rabbihî kalimâtin fatâba 'alayhi 'innahû huwa-t-Tawwâbu-r-rahîm (37).

Adam reçut de Dieu une forumle de prière qui emporta son pardon. Car le pardon est de l'essence de Dieu, ainsi que la clémence (37).

On a dit qu'on peut trouver cette formule de prière dans le verset suivant: **(Ils dirent: «Notre Seigneur, nous nous sommes lésés nous-mêmes. Si tu ne nous pardonnes pas, et si Tu ne nous fais pas miséricorde, nous serons au nombre des perdants)** [Coran VII, 23].

Abou Al-'Alya a dit: «Après avoir commis le péché, Adam dit au Seigneur : «Quel sera mon sort si je me repentis et amende mon comportement?» Et Dieu de lui répondre: «Je te ferai entrer de nouveau au Paradis».

Quant à Moujahed, il a dit: «Les paroles qu'Adam avait accueillies du Seigneur étaient les suivantes: «Il n'y a de Dieu que Toi. Gloire à Toi. Louange à Toi. Oui je me suis fait tort à moi-même. Pardonne-moi, car Tu es le meilleur de ceux qui pardonnent. Mon Dieu, il n'y a de Dieu que Toi, gloire à Toi. Louange à Toi. Je me suis fait tort à moi-même, fais-moi miséricorde car Tu es le plus miséricordieux des miséricordieux. Il n'y a de Dieu qu Toi. Gloire et louange à Toi. Je me suis fait tort à moi-même. Pardonne-nous. Tu es celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant, Tu es le Miséricordieux».

Dans le Coran, on trouve plusieurs versets qui montrent que Dieu accepte le repentir et absout les péchés.

قُلْنَا ٱهْبِطُوا۟ مِنْهَا جَمِيعًا ۖ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُم مِّنِّى هُدًى فَمَن تَبِعَ هُدَاىَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٣٨﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٣٩﴾

quinâ-h-bitu minhâ jamî'an fa'immâ ya'tiyannakum minni hudan faman tabi'a hudâya falâ hawfun 'alayhim walâ hum yahzanûn (38) wa-l-ladîna kafarû wa kaddabû bi 'âyâtinâ 'ûlâ'ika 'ashâbu-n-nâri hum fîha halidûn (39)

Nous leur dîmes: «Quittez tous ces lieux». Toutes les fois que Je vous enverrai un avertissement, ceux qui le suivront n'auront rien à craindre et n'éprouveront aucune tristesse (38). Ceux qui n'en tiendront pas compte et qui traiteront nos signes de mensonge, seront voués au feu éternel.(39).

En faisant descendre Adam, Eve et iblis du Paradis, Dieu les avertit qu'Il enverra (à leur descendance) les Livres et les Prophètes et Messagers. Quiconque suivra la direction divine, n'aura rien à craindre de ce qu'il y aura dans la vie future, et n'éprouvera aucune tristesse ni aucun remords de ce qu'il aura manqué des choses de ce bas monde, comme Il a dit: **(Quiconque aura suivi Ma Direction ne s'égarera pas et il ne sera pas malheureux)** [Coran XX, 123]. Mais par contre **(Quiconque se sera détourné de mon Rappel mènera certainement une vie misérable, puis nous le ramènerons aveugle le jour de la résurrection)** [Coran XX,124].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ceux qui mériteront l'Enfer, ils n'y mourront ni vivront. Ce sont des gens que le Feu les touchera et les fera mourir à cause de leurs péchés. Une fois qu'ils seront calcinés, on m'accordera la permission d'intercéder en leur faveur»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Certains ont dit que la descente a été faite sur deux étapes: la première du Paradis au ciel inférieur, et la seconde du ciel à la terre.

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «ما أهل النار الذين هم أهلها فلا يموتون فيها ولا يحيون، ولكن أقوام أصابتهم النار بخطاياهم فأماتتهم إماتة حتى إذا صاروا فحماً أذن في الشفاعة». (رواه مسلم).

Mais ce qui est plus correcte c'est qu'il n'y a eu qu'une seule descente du Paradis à la terre.

يَٰبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتِيَ ٱلَّتِيٓ أَنۡعَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ وَأَوۡفُواْ بِعَهۡدِيٓ أُوفِ بِعَهۡدِكُمۡ وَإِيَّٰيَ
فَٱرۡهَبُونِ (40) وَءَامِنُواْ بِمَآ أَنزَلۡتُ مُصَدِّقٗا لِّمَا مَعَكُمۡ وَلَا تَكُونُوٓاْ أَوَّلَ كَافِرِۭ بِهِۦۖ وَلَا
تَشۡتَرُواْ بِـَٔايَٰتِي ثَمَنٗا قَلِيلٗا وَإِيَّٰيَ فَٱتَّقُونِ (41)

yâ banî 'isra'îla -dkurû ni'matiya-l-lâti 'an'amtu 'alaykum wa 'awfû bi 'ahdî 'ûfi bi 'ahdikum wa 'iyyâya farhabûn(40)wa 'âminû bimâ 'anzaltu musaddiqan limâ ma'akum walâ takûnû 'awwala kâfirin bihî walâ tašta-bi-'âyâtî tamanan qalîlan wa 'iyyâya fattaqûn

O enfants d'Israël, reconnaissez les faveurs que Je vous ai faites. Tenez vos engagements vis-à-vis de Moi si vous voulez que Je tienne les miens. Et surtout craignez-Moi. (40) Croyez à ce que J'ai révélé et qui ne fait que confirmer ce que vous savez déjà. ne soyez pas les premiers à le renier. N'échangez pas Mes enseignements contre un vil espoir monnayable. Et surtout redoutez-Moi (41).

Dieu ordonne aux Bani Israël d'embrasser l'Islam, et de suivre Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, en leur rappelant leur père et Prophète Jacob (Israël) qui se conformait à la vérité et de l'imiter.

Ibn Abbas a dit que Israël signifie le serviteur de Dieu, et il a rapporté ce hadith: «Un groupe de juifs vinrent trouver le Messager de Dieu, il leur demanda: *«Savez-vous que Jacob est Israël?»* Oui, répondirent-ils -Et lui de répliquer: *«Mon Dieu, sois témoin»*[1].

Les bienfaits que Dieu avait accordés aux fils d'Israël étaient nombreux, on en cite à titre d'exemple d'après Moujahed: les sources d'eau qui jaillissaient du rocher, la descente de la manne et les cailles et leur sauvergarde de l'asservissement de Pharaon.

(1) روى ابن عباس قال: حضرت عصابة من اليهود نبيَّ الله ﷺ فقال لهم: «هل تعلمون أن إسرائيل يعقوب؟» قالوا: اللهم نعم، فقال النبي ﷺ: «اللهم اشهد».

Quant à Abou-Al-'Alia, il a dit que Dieu a suscité parmi eux les Prophètes et Messagers, et leur a révélé des Livres. L'auteur de cet ouvrage a trouvé dans ce verset l'ensemble de ces bienfaits quand Moïse a dit à son peuple: **(O mon peuple! rappelez-vous le bienfait de Dieu sur vous lorsqu'Il a désigné parmi vous des Prophètes! Et Il a fait de vous des rois. Et Il vous a donné ce qu'Il n'avait donné à nul de par les mondes)** [Coran V, 20] c'est à dire à leur époque.

En interprétant ce verset: **(Tenez vos engangements vis-à-vis de Moi si vous voulez que Je tienne les miens)** Ibn Abbas a dit: «Tenez vos engagements en croyant en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et en son message, en ôtant les liens et les carcans qui pesaient sur vos cous qui n'étaient autres que les péchés que vous avez perpétrés». Mais AL-Hassan Al-Basri a dit qu'on trouve ces engagements dans cet verset:

(Dieu a contracté une alliance avec les fils d'Israël et nous avons suscité douze chefs parmi eux. Dieu a dit: «Moi, en vérité, Je suis avec vous: Si vous vous acquittez de la prière, si vous faites l'aumône, si vous croyez en Mes Prophètes et si vous les assistez, si vous faites à Dieu un beau prêt. J'effacerai alors vos mauvaises actions et Je vous introduirai dans des Jardins où coulent les ruisseaux» [Coran V, 12].

D'autres exégètes ont dit: «Il s'agit de l'engagement mentionné dans la Tora que Dieu allait susciter parmi les fils d'Ismaël un Prophète -qui n'est autre que Mouhammad- que tout le monde croira en lui et en son Message. Quiconque l'aura suivi, entrera au Paradis et aura une double récompense».

Dieu a dit: **(Et surtout redoutez-Moi)**. Ibn Abbas a commenté cela en disant: «Rappelez-vous des châtiments que J'ai infligés à vos ancêtres, en les transformant en singes par exemple» Dieu les exhortait et les menaçait en même temps afin de reconnaitre la vérité, de suivre le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, de tirer des leçons du Coran, de mettre ses presciptions en pratique et de tenir pour vrai tout ce qu'il a apporté. Et c'est Dieu qui dérige qui Il veut vers le chemin droit. Et croyez ce que J'ai révélé, confirmant ce que vous avez déjà reçu de la Tora et de l'Evangile, car vous y trouverez la mention de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Quant à ces dires de Dieu: **(Ne soyez pas les premiers à le renier)** et

d'après les interprétations presque analogues des ulémas, il s'agit du Coran et aussi de la prophétie de Mouhammad. Un ordre divin qui a été adressé aux juifs de Médine, bien que d'autres parmi les impies de Qoraïch avaient mécru. Il faut entendre par «les premiers» les premiers juifs de Médine, car cet ordre a été adressé, en général, à toute la communauté juive».

(N'échangez pas mes enseignements contre un vil espoir monnayable) Ce verset signifie qu'il ne faut pas troquer les signes de Dieu contre un vil prix, c'est à dire ce bas monde et ce qu'il contient comme jouissance éphémère.

D'autres ont dit: «Dieu s'est adressé aux juifs en leur ordonnant de ne plus préférer leur suprématie à leur devoir en s'abstenant de répandre leur science parmi les autres, mais plutôt ils doivent divulguer les enseignements sans les dissimuler en les troquant à un vil prix, car ce bas monde n'est qu'un séjour temporaire».

A ce propos, Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque apprend une science dans le but d'acquérir les biens de ce bas monde sans y rechercher la satisfaction de Dieu, ne sentira jamais l'odeur du Paradis au jour de la résurrection»* ***(Rapporté par Abou Daoud)***[1].

Au sujet de l'enseignement de la science, on a dit que celui qui est apte à le faire, ne doit pas prendre un salaire et il peut recevoir du trésor publique ce dont il a besoin pour sa subsistance, si ce n'est pas le cas, il peut alors prendre un salaire. Telle était l'opinion de la majorité des ulémas en se référant à l'histoire de l'homme qui a exorcisé un autre piqué par une scorpion, en récitant des versets coraniques. Car le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ayant eu vent de cet évènement a dit: *«Le salaire le plus justifié est celui que vous prenez pour le Livre de Dieu»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

---

(1) وفي سنن أبي داود عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: قال رسول الله ﷺ: «من تعلم علماً مما يبتغي به وجه الله لا يتعلمه إلا ليصيب به عرضاً من الدنيا لم يرح رائحة الجنة يوم القيامة». (أخرجه أبو داود في السنن عن أبي هريرة)

(2) قال رسول الله ﷺ في قصة اللديغ: «إن أحق ما أخذتم عليه أجراً كتاب الله». (رواه البخاري عن أبي سعيد الخدري).

Dieu enfin les exhorte à le craindre en se soumettant à ses ordres, en ambitionnant sa miséricorde, en s'abstenant de ses interdictions et en redoutant Son châtiment.

وَلَا تَلْبِسُوا۟ ٱلْحَقَّ بِٱلْبَٰطِلِ وَتَكْتُمُوا۟ ٱلْحَقَّ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٤٢﴾ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱرْكَعُوا۟ مَعَ ٱلرَّٰكِعِينَ ﴿٤٣﴾

walâ talbisû-l-ḥaqqa bi-l-bâṭili wa taktumû-l-ḥaqqa wa 'antum ta'lamûn (42) wa 'aqimû-ṣ-ṣalâta wa 'âtû-z-zakâta wa-r-ka'û ma'a-r-râki'în (43).

Ne mêlez pas le mensonge à la vérité. Ne cachez pas sciemment la vérité. (42). Observez strictement la prière, acquittez la zakat et prosternez-vous avec ceux qui se prosternent. (43).

Le premier renferme un ordre double imposé aux Juifs: l'interdiction de dissimuler la vérité en la revêtant du mensonge, et l'interdiction de cacher la vérité alors qu'ils la connaissent bien. Les interprétations faites par Ibn Abbas et Abou Al-'Alia se trouvent dans le cadre du verset, quant à Qatada, il a dit: «Ne dissimulez pas l'islam en le revêtant du judaïsme et du christianisme alors que vous savez que l'Islam est la religion de Dieu, quant aux autres, elles ne sont que des innovations qui ne sont plus instituées par Dieu». Car juifs et chrétiens savent bien la venue du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui est mentionnée dans leurs Livres (non altérés), éant donné que par la dissimulation de cette religion, ils égareraient beaucoup des hommes et les guideraient vers l'Enfer.

En plus d'après Mouqatel, ils ont été ordonnés de faire la prière avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et de lui verser la zakat de leurs biens, bref, de se convertir tous.

۞ أَتَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبِرِّ وَتَنسَوْنَ أَنفُسَكُمْ وَأَنتُمْ تَتْلُونَ ٱلْكِتَٰبَ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٤٤﴾

'ata'murûna-nâsa bil-birri wa tansawna 'anfusakum wa 'antum tatlûna-l-kitâba 'afalâ ta'qilûn

Comment, vous recommandez aux autres le bien et vous oubliez vous-

mêmes de le faire? Et, pourtant vous récitez le Livre. Etes-vous dépourvus de raison? (44).

Une question accompagnée d'une réprimande: «O gens du Livre! Comment commanderez-vous aux autres les actes de piété et de charité et vous oubliez vous-mêmes de les faire et pourtant vous lisez le Livre et vous savez bien quelle sera la mauvaise fin de ceux qui s'abstiendront? Ne savez-vous pas ce que vous faites de vous-mêmes? N'est-il pas temps de vous éveiller de votre inattention?» Telle est l'explication qu'a donné Qatada à ce verset, et il a ajouté: «Les fils d'Israël recommandaient aux hommes de faire les œuvres pies mais ils ne les pratiquaient pas».

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «Ils interdisaient aux hommes l'incrédulité en se basant sur ce qu'il se trouve mentionné dans la Tora -le Pentateuque-relatif à la prophétie et à l'engagement pris vis-à-vis du Seigneur de croire en Mouhammad et en Son Message».

Abdul Rahman Ben Aslam a dit: «Quand un homme allait demander une chose aux juifs dont il n'en avait pas droit ou bien sans leur faire un pot de vin, ils lui recommandaient de ne réclamer que ce qu'il lui était dû. Dieu, par ce verset les réprimande à cause de leur agissement, attirant leur attention sur l'erreur qu'ils commettaient en recommandant aux autres de faire les actes de charité alors qu'eux ne les faisaient pas. Dieu les blâme pour leur négligeance de faire le bien en le recommandant aux autres, car le devoir exige de pratiquer ces œuvres pies sans se contenter de les commander aux hommes, tout comme Chou'aib disait à son peuple: **(Je ne cherche pas à vous contrarier lorsque je vous défends quelques chose; je veux seulement vous réformer autant que je le puis)** [Coran XI, 88].

Il incombe donc à tout savant d'ordonner aux autres de faire les actes de charité même s'il ne les fait pas lui-même, et d'interdire ce qui est blâmable même s'il le fait. Sa'id Ben Joubair a dit à ce propos: «Si l'homme n'ordonnait pas le bien et n'interdisait pas le repréhensible afin que l'un et l'autre ne se produise pas, nul n'aurait ordonné un acte de bien ou défendu un acte repréhensible».

Dans ces conditions, il est blâmable de négliger les prescriptions et de commettre les péchés en pratiquant cela sciemment car ils ne

sont pas égaux ceux qui savent et les ignorants. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit ce propos: *«Un savant qui recommande aux autres les actes de charité et ne les pratique pas, est pareil à un cierge qui fournit la lumière et brûle soi-même»* ***(Rapporté par Tabarani)***[1].

Il a dit aussi: *«La nuit où je fis le voyage nocturne, je passai par des gens à qui on coupa les lèvres à l'aide des ciseaux en feu, je demandai: «Qui sont ces gens-là?» On me répondit: «Ils ont les sermonneurs de ta communauté qui, dans le bas monde, commandaient aux hommes la charité en oubliant eux-mêmes alors qu'ils récitaient le Coran ne comprennent-ils pas?»* ***(Rapporté par Ahmed d'aprés Anas)***[2].

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit également: *«Au jour de la résurrection, on amènera l'homme, on le précipitera dans le Feu, ses entrailles sortiront de son ventre et il tournera comme l'âne à la meule. Les réprouvés de l'Enfer se réuniront autour de lui et lui diront: «Qu'as-tu donc? N'ordonnais-tu pas de faire le bien et d'éviter le répréhensible?» -Certes oui, répondra-t-il, j'ordonnais aux gens de faire le bien et je ne le faisais pas, et je leur interdisais le repréhensible et je le faisais moi-même»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[3].

Il a été rapporté dans les traditions qu'on pardonne à l'ignorant soixante-dix fois et au savant une seule fois, car Dieu a dit à ce propos: **(Dis «Est-ce qu'ils sont égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?». Rien d'autre: se rapellent les doués d'intelligence)** [Coran XXXIX, 9].

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «مَثَل العالم الذي يعلِّمُ الناس الخير ولا يعمل به كمثل السراج يضيء للناس ويحرق نفسه» (رواه الطبراني في الكبير).

(2) قال رسول الله ﷺ: «مررت ليلة أُسري بي على قوم تُقْرض شفاههم بمقاريض من نار، قلت: من هؤلاء؟ قالوا خطباء أمتك من أهل الدنيا، ممن كانوا يأمرون الناس بالبر وينسون أنفسهم وهم يتلون الكتاب أفلا يعقلون». (رواه الإمام أحمد في مسنده عن أنس بن مالك).

(3) وقال ﷺ: «يجاء بالرجل يوم القيامة فيلقى في النار فتندلق به أقتابه فيدور بها في النار كما يدور الحمار برحاه فيطيف به أهل النار فيقولون يا فلان ما أصابك؟ ألم تكن تأمرنا بالمعروف وتنهانا عن المنكر؟ فيقول كنت آمركم بالمعروف ولا آتيه، وأنهاكم عن المنكر وآتيه» (رواه الإمام أحمد ورواه البخاري ومسلم بنحوه).

On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Des élus du Paradis, voyant certains des damnés du Feu, leur demanderont: «Pourquoi êtes-vous précipités dans l'Enfer?» Par Dieu nous ne sommes au Paradis que grâce à ce que nous avons appris de vous». Ils leur répondront: «Nous enseignions ce dont nous le faisions pas»* ***(Rapporté par Ibn Assaker)***(1).

Un homme vint trouver Ibn Abbas et lui dit: «Je veux ordonner aux hommes de faire le bien et de défendre le repréhensible» -Il lui demanda: «L'as-tu fait» -Non, répliqua l'homme. Ibn Abbas rétorqua: «Vas-y si tu arrives à ne plus être démasqué par trois versets du Livre de Dieu?» -Lequels, demanda-t-il. Et Ibn Abbas de dire: «Dieu a dit: **(Commanderez-vous aux hommes la charité alors que, vous-mêmes, vous l'oubliez»)** L'as-tu mis en exécution? -Non, répondit l'homme. Ibn Abbas reprit: «Dieu a dit aussi: **(Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas?. Dire ce que vous ne faites pas est grandement haïssable auprès de Dieu)** [Coran LXI, 2-3]. L'as-tu mis en pratique? -Non, dit l'homme. Et Ibn Abbas de terminer: «Le troisième est le dire du serviteur vertueux, le Prophète Chou'aib à son peuple: **(Je ne veux pas aller faire le contraire de ce que je vous interdis, je ne veux que la réforme autant que je le puis)** [Coran XI, 88]. As-tu suivi ce verset? -Non, dit l'homme - Commence alors par toi-même, conclut Ibn Abbas.

وَٱسْتَعِينُوا۟ بِٱلصَّبْرِ وَٱلصَّلَوٰةِ ۚ وَإِنَّهَا لَكَبِيرَةٌ إِلَّا عَلَى ٱلْخَٰشِعِينَ ﴿٤٥﴾ ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ رَبِّهِمْ وَأَنَّهُمْ إِلَيْهِ رَٰجِعُونَ ﴿٤٦﴾

wasta'înu bi-ṣ-ṣabri wa-ṣ-ṣalâti wa 'innahâ lakabiratun 'illâ 'alâ-l-ḫâši'îna (45) l-ladîna yaẓummuna 'annahum mulâqû rabbihim wa 'annahum 'ilayhi râji'ûn (46).

Cherchez aide dans la patience et dans la prière. Sans doute la prière est une lourde obligation, mais pas pour les humbles (45). Les humbles qui ont la certitude de se rencontrer avec leur Seigneur et de retourner à Lui (46).

---

(1) وروي عن النبي ﷺ أنه قال: «إن أناساً من أهل الجنة يطّلعون على أناس من أهل النار، فيقولون بم دخلتم النار؟ فوالله ما دخلنا الجنة إلا بما تعلّمنا منكم، فيقولون: إنّا كنا نقول ولا نفعل». (رواه ابن عساكر في ترجمة الوليد بن عُقْبة).

A ceux qui aspirent à l'obtention des biens de ce bas monde et de l'au-delà, Dieu ordonne de chercher secours dans l'endurance et la prière. En interprétant ce verset, Mouqatel a dit: «Pour acquérir les biens de la vie future, demandez l'aide de la patience à s'acquitter de la prière et des autres obligations dont le jeûne en fait partie. C'est pourquoi, d'après Al-Qourtoubi, on donne au mois de Ramadan le nom: «Le mois de la patience», ainsi selon ce hadith prophétique: *«Le jêune constitue la moitié de l'endurance»*. On a dit aussi qu'il s'agit de s'abstenir à commettre les péchés en observant les prescriptions dont la prière est la plus considérée.

Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- a dit: «La patience est de deux sortes: La première est l'endurance des malheurs, et la deuxième, qui est la meilleure l'abstention de commettre tout ce que Dieu a interdit». A savoir que la prière passe à être la meilleure preuve de l'endurance selon ce verset: **(Acquitte-toi de la prière, car la prière éloigne l'homme de la turpitude et des actions blâmables)** [Coran XXIX, 45].

C'est pourquoi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-recourait à la prière quand une certaine affaire importante le tracassait. Ali Ben Ali Taleb a raconté à cet égard: «La veille de la bataille de Badr, tous les hommes dormaient à l'exception de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui priait et invoquait Dieu jusqu'au matin». On a rapporté également: Etant en voyage, on informa Ibn Abbas de la mort de son frère. Il dit: «Nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons», Puis il se rangea sur le côté de la route, fit agenouiller sa monture et fit une prière de deux rak'ats où il allongea la position assis. Il se leva ensuite pour enfourcher sa monture en récitant: **«Cherchez aide dans la patience et dans la prière. Sans doute la prière est une lourde obligation, mais pas pour les humbles)**.

En d'autre part, on a intepreté la patience comme étant l'endurance elle-même, en se basant sur ce verset: **(Mais cela n'est offert qu'à ceux qui sont patients; cela n'est offert qu'à celui qui possède déjà un don incommensurable)** [Coran XLI, 35].

Quant au terme: **«Une lourde obligation mais pas pour les humbles»**, on peut rassembler les opinions des interprétateurs en disant qu'il s'agit de vrais croyants, des humbles, de ceux qui redoutent les mena-

ces de Dieu et Son châtiment et de ceux qui se soumettent exclusivement aux ordres de Dieu.

«Les humbles qui ont la certitude de se rencontrer avec leur Seigneur et de retourner à Lui».

Ce verset complète le verset précédent et il s'agit sans doute de ceux qui s'acquittent de la prière, croient au jour où ils seront rassemblés et présentés devant le Seigneur, confient toutes leurs affaires à Dieu en se soumettant à Sa volonté qui les jugera équitablement. Etant sûrs du rassemblement, du jugement et de la rétribution, ils ont trouvé facile l'accomplissement de leur devoir et l'abstention des interdictions.

Il a été rapporté dans le Sahih: *«Au jour de la résurrection, Dieu dira à l'homme: «Ne t'ai-Je pas donné une femme? Ne t'ai-je pas honoré? N'ai-je pas mis à ton serivce les chevaux, les chameaux en te donnant le pouvoir?» -Il répondra: «Certes oui» Dieu pouruisvra: «Croyais-tu à Ma rencontre?» -Non, répliquera l'homme. - Aujourd'hui, rétorquera Dieu, je t'oublie comme Tu m'a oublié»*[1].

يَٰبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتِيَ ٱلَّتِيٓ أَنۡعَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ وَأَنِّي فَضَّلۡتُكُمۡ عَلَى ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿٤٧﴾

yâ banî 'isra-îla-dkurû ni'matiya-l-latî 'an'amtu 'alaykum wa 'annî faddltukum 'alâ-l-âlamîn

Fils d'Israël, reconnaissez la faveur que Je vous ai faite en vous donnant le pas sur tous les autres peuples. (47).

Dieu fait rappeler aux fils d'Israël les bienfaits qu'Il leur a accordés ainsi qu'à leurs ancêtres, en leur envoyant les messagers parmi eux et en descendant sur eux les livres comme aux autres peuples de leurs époques en les préférant à ces derniers selon ce verset: **(Nous les avons choisi, sciemment, parmi les peuples de l'univers» (Coran XLIV,32)**

(1) وفي الصحيح: إن الله تعالى يقول للعبد يوم القيامة: «ألم أزوجك ألم أكرمك ألم أسخر لك الخيل والإبل وأذرك ترأس وتربع؟»، فيقول: بلى، فيقول الله تعالى: «أظننت أنك ملاقيّ؟»، فيقول: لا، فيقول الله: «اليوم أنساك كما نسيتني».

ainsi ce verset: «**Il vous a accordé ce qu'Il n'avait donné à nul autre parmi les mondes)** [Coran V, 20].

En commentant cette partie du verset: **(en vous donnant le pas sur tous les autres peuples)**, Abou Al-'Alia a dit: «Il s'agit des autres peuples qui vivaient à leur époque, car à chaque époque il y a un peuple qui est préféré à un autre comme Il a dit en parlant des musulmans: **(Vous formez la meilleure communauté suscitée parmi les hommes)** [Coran III, 110]. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard en s'adressant aux fidèles: *«Vous complétez la soixante-dixième communauté parmi les autres dont vous êtes la meilleure et la plus noble auprès de Dieu»* ***(Rapporté par les auteurs des sunans)***[1].

On a dit également que les fils d'Israël étaient préférés aux autres de leurs époques à cause du grand nombre des Prophètes qui leur étaient envoyés, à savoir qu'Abraham le Confident de Dieu prévalait sur leurs Prophètes avant eux, et Mouhammad était le meilleur après eux voire toutes les créatures car il est le maître des fils d'Adam dans le bas monde et dans l'autre.

وَٱتَّقُوا۟ يَوْمًا لَّا تَجْزِى نَفْسٌ عَن نَّفْسٍ شَيْـًٔا وَلَا يُقْبَلُ مِنْهَا شَفَـٰعَةٌ وَلَا يُؤْخَذُ مِنْهَا عَدْلٌ وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٤٨﴾

wa-t-taqû yawmal-lâ tajzi nafsun 'an nafsin šay'an walâ yuqbalu minhâ šafâ'atun walâ yu'hadu minhâ 'adlun walâ hum yunṣarûn (48).

Appréhendez le jour où les âmes ne pourront être d'un secours les unes pour les autres, où leur intercession ne sera pas admise, où leur offre de rachat ne sera pas reçue, et où nul ne pourra venir en aide. (48).

En leur rappelant Ses bienfaits, Dieu menace les fils d'Israël de Son châtiment au jour de la résurrection où nulle âme ne suffira en quoi que ce soit à une autre, comme Il a dit: **(Ce jour-là chaque homme suffira ce qui le concerne)** [Coran LXXX, 37] et: **(Redoutez un jour où un père ne pourra pas satisfaire pour son fils, ni un enfant satisfaire pour son**

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «أنتم توفون سبعين أُمّة أنتم خيرها وأكرمها على الله». (رواه أصحاب السنن عن معاوية بن حيدة القشيري مرفوعاً).

père) [Coran XXXI, 33]. Telle sera la situation critique du jour du compte final où nul ne pourra intercéder en faveur d'un autre, surtout les incrédules où **(La médiation des intercesseurs leur sera inutile)** [Coran LXXIV, 8].

Ce jour-là l'on ne recevra de chaque âme aucune compensation comme Dieu l'a dit dans ces versets:

- Si les incrédules possédaient tout ce qui se trouve sur la terre, et même le double et s'ils l'offraient en rançon pour éviter le châtiment du jour de la résurrection, on ne l'accepterait pas de leur part) [Coran V, 36].

- (Quelle que soit la compensation qu'ils offriraient, elle ne serait pas acceptée) [Coran VI, 70].

- (Aujourd'hui, on n'accpetera pous de rançon, ni de vous, ni des incrédules) [Coran LVII, 15].

Dieu fait connaître à Son Prophète que si les juifs ne croient pas en lui et ne le suivent pas, ils viendront le jour du rassemblement tels quels, incrédules et insoumis, où aucune parenté ne leur sera utile, aucune intercessiosn ne leur servira à rien et nulle rançon de leur part ne sera acceptée. En ce jour-là **(Il n'y aura plus ni rachat, ni amitié).**

En conséquence de l'obstination et de la mécroyance des fils d'Israël, nul ne leur portera secours et nul ne pourra les délivrer du châtiment du Feu. Chacun sera jugé selon ses propres œuvres, tout individu sera l'otage de ce qu'il s'est acquis, donc il lui sera inutile tout secours, tout rachat et toute intercession, son sort sera tel que Dieu le montre dans ce verset: **(Ce jour-là, nul ne châtiera comme Dieu châtie, et nul ne chargea personne de chaînes comme Il le fait)** [Coran LXXXIX, 24-25].

Au jour du compte final, la décision dépendra de Dieu le Tout-Puissant et l'Equitable où aucune intercession ne sera acceptée, Il châtiera l'individu pour chaque péché qu'il avait commis, quant à la bonne action, Il lui en décuplera la récompense.

وَإِذْ نَجَّيْنَٰكُم مِّنْ ءَالِ فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ يُذَبِّحُونَ أَبْنَآءَكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ
نِسَآءَكُمْ وَفِى ذَٰلِكُم بَلَآءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿٤٩﴾ وَإِذْ فَرَقْنَا بِكُمُ ٱلْبَحْرَ فَأَنجَيْنَٰكُمْ
وَأَغْرَقْنَآ ءَالَ فِرْعَوْنَ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ ﴿٥٠﴾

wa'iḏ najjaynâkum min 'âli fir'awna yasûmûnakum sû'a-l-'aḏâbi yuḏabbiḥûna abnâ'akum wa yastaḥyûna nisâ'akum wafî ḏâlikum balâ'un mir-rabbikum 'aẓîm * wa'iḏ faraqnâ bikumu-l-baḥra fa'anjaynâkum wa 'aġraqnâ 'âla fir'awna wa 'antum tanẓurûn

Souvenez-vous du jour où nous vous avons délivrés des Pharaons qui vous opprimaient sans merci, égorgeant vos fils, épargnant vos filles. C'était là une dure épreuve de la part de votre Seigneur.(49) Souvenez-vous du jour où nous avons séparé les flots pour vous donner passage. Nous vous avons sauvés et englouti Pharaon sous vos yeux. (50).

Dieu rappelle aux fils d'Israël de se souvenir des faveurs divines: Ils les a délivrés des hommes de Pharaon qui leur infligeaient les pires châtiments, en les sauvant avec Moïse -que Dieu le-salue-Ces tourments leur étaient appliqués à cause d'un mauvais rêve qu'a fait Pharaon et qui l'a effrayé. Il a vu un feu qui sortit de Jérusalem, pénétra toutes les maisons de Coptes pour les brûler et épargna celles des fils d'Israël. Demandant l'interprétation de ce rêve, on lui dit que la disparition de son royaume sera réalisée par les mains d'un des fils d'Israël. Par la suite, il ordonna de tuer tous leurs nouveaux-nés et en laissant vivre leurs filles. Il assujettit les mâles parmi les fils d'Israël aux durs travaux» Nous allons paler de tout cela en détail dans l'interprétation de la sourate «Du récit» [Coran XXVIII].

Pharaon était un nom donné à tous les rois de l'Egypte. Quant à celui qui vivait du temps de Moïse -que Dieu le salue- il s'appelait Al-Walid Ben Mass'ab Ben AlRayan, un des descendants des puissants «Al-'Amaliq». Son surnom était Abou Mourra dont l'origine était persane».

En ce jour-là, Dieu avait fendu la mer de sorte que chaque partie paraissait comme une grande montagne, Moïse y traversa accompagné des fils d'Israël. Quant à Pharaon et son armée, ils furent engloutis sous les yeux de ces derniers afin que cet évenement leur soit une consolation et un aspect de l'humiliation de leurs ennemis. On a dit que ce jour était celui de «'Achoura'» comme il a été rapporté dans ce hadith d'après Ibn Abbas: «Arrivé à Médine, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- trouva les juifs jeûner ce jour. Il leur demanda à son sujet, et ils lui répondirent: «C'est un jour sacré où Dieu nous a sauvés de notre ennemi. Et comme Moïse le jeûnait, nous faisons de

même». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: *«J'en ai plus de droit que Moïse pour le jeûner»*, il le jeûna et ordonna aux fidèles de le jeûner également».

وَإِذْ وَٰعَدْنَا مُوسَىٰٓ أَرْبَعِينَ لَيْلَةً ثُمَّ ٱتَّخَذْتُمُ ٱلْعِجْلَ مِنۢ بَعْدِهِۦ وَأَنتُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿٥١﴾ ثُمَّ
عَفَوْنَا عَنكُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٥٢﴾ وَإِذْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ
وَٱلْفُرْقَانَ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿٥٣﴾

wa'iḏ wâ'dnâ Mûsâ 'arba'îna laylatan ṯumma -t-taḫaḏtumu-l-'ijla mim ba'dahi wa 'antum ẓâlimûn (51) ṯumma 'afawnâ 'ankum mim ba'di ḏâlika la'allakum taškurûn (52) wa'iḏ 'âtaynâ Mûsâ-l-kitâba wa-l-furqâna la'allakum tahtadûn (53).

Souvenez-vous du jour où nous nous donnâmes rendez-vous avec Moïse pour après quarante nuits. Pendant son absence vous avez pris le veau pour idole, montrant ainsi votre iniquité. (51). Nous vous avons pardonné pour vous ramener à de meilleurs sentiments. (52) Nous avons donné à Moïse le Livre et le critérium du bien et du mal, pensant que vous en feriez vos guides. (53).

Une autre faveur de Dieu, était le pardon qu'Il leur a accordé après avoir adoré le veau pendant l'absence de Moïse qui est allé à la rencontre de son Seigneur au mont de Sinaï, où Dieu lui donna le Livre et la loi, c'est à dire les commandemants. Nous allons parler de cela dans l'interprétation de la sourate «Al-A'raf».

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ إِنَّكُمْ ظَلَمْتُمْ أَنفُسَكُم بِٱتِّخَاذِكُمُ ٱلْعِجْلَ فَتُوبُوٓا۟ إِلَىٰ
بَارِئِكُمْ فَٱقْتُلُوٓا۟ أَنفُسَكُمْ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ عِندَ بَارِئِكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلتَّوَّابُ
ٱلرَّحِيمُ ﴿٥٤﴾

wa'iḏ qâla Mûsâ liqawmihî yâ qawmi 'innakum ẓalamtum 'anfusakum bi-t-iḫâḏikumu-l-'ijla fatûbû 'ilâ bari-ikum faqtulû 'anfusakum ḏâlikum ḫayrul-lakum 'inda bâri'ikum fatâba 'alaykum 'innahu huwa-t-Tawwâbu-r-Raḥîm.

Moïse dit à son peuple: «Vous vous êtes nui à vous-mêmes en prenant le veau pour idole. Revenez à votre Créateur en commençant par vous mor-

tifier. Il vous saura gré d'une telle attitude» Effectivement Allah leur pardonna. Lui si plein de mansuétude et de miséricorde.(54).

On peut présenter cet évènement, en résumé, d'après les exégètes tels Ibn Abbas, Al-Souddy et autres, comme suit: «En retournant vers son peuple et constatant que certains parmi eux ont adoré le veau, Moïse exécuta l'ordre divin en ordonnant aux fils d'Idraël de se mortifier. Ayant séparé ceux qui avaient adoré le veau de ceux qui étaient resté fidèles, il donna l'ordre à ces derniers de tuer les premiers. Ils prirent les poignards alors qu'une intense obscurité enveloppait tout le monde, et chacun tua l'autre. Une fois cette obscurité dissipée, on compta soixante-dix mille victimes. Moïse et Aaron invoquèrent Dieu afin qu'il épargne ceux qui restaient en vie, sinon, tous les fils d'Israël seraient exterminés. Alors Dieu leur ordonna de rendre les armes et Il revint vers tous les hommes ~~tant~~ à ceux qui avaient tué qu'aux victimes qui étaient considérés en tant que martyrs. Voilà comment Dieu a accordé son repentir aux fils d'Israël, car Il est miséricordieux.

Ibn Isaac a raconté l'évènement de la façon suivante: «A son retour vers les fils d'Israël, Moïse brûla le veau et répandit ses cendres dans la mer. Il se retourna vers son Seigneur en compagnie des hommes qu'il a choisis. Ils furent tous foudroyés puis ressuscités. Moïse implora alors son Seigneur de pardonner à ceux qui avaient adoré le veau. Il lui répondit: «Non à moins qu'ils ne se mortifient». Les hommes dirent à Moïse: «Nous patientons si telle est la décision de Dieu». Moïse donna alors l'ordre à ceux qui restaient fidèles de tuer les adorants du veau. Il parut dipos, mais lorsque son ordre fut mis en exécution, les femmes et les enfants pleurèrent, implorant le pardon qui leur fut accordé et les hommes cessèrent de se mortifier.

وَإِذْ قُلْتُمْ يَٰمُوسَىٰ لَن نُّؤْمِنَ لَكَ حَتَّىٰ نَرَى ٱللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْكُمُ ٱلصَّٰعِقَةُ وَأَنتُمْ
تَنظُرُونَ ﴿٥٥﴾ ثُمَّ بَعَثْنَٰكُم مِّنۢ بَعْدِ مَوْتِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٥٦﴾

wa'iḏ qultum ya Mûsâ lan nu'inna laka ḥatta nara-L-Lâha jahratan fa'aḫaḏatkumu-ṣ-ṣâ'ikatu wa 'antum tanẓurûn (55) ṯumma ba'aṯnâkum mim ba'di mawtikum la'allakum taškurûn (56).

Lorsque vous dîtes: «O Moïse, nous ne croirons à ta mission que le jour où nous verrons Allah face à face». Vous vîtes la foudre fondre sur vous et vous terrasser. (55). Nous vous ressuscitâmes après votre mort pour nous attirer votre reconnaissance(56).

Dieu s'adressa aux fils d'Israël: «Souvenez-vous aussi de Ma faveur quand Je vous ai redonné la vie après votre mort causée par la foudre, mais vous avez demandé une chose que nul autre que vous n'a demandée, de me voir clairement». Al-Rabi' Ben Anas a dit que cette demande était faite par les soixante-dix hommes que Moïse a choisis pour l'accompagner au rendez-vous. Ayant entendu la conversation menée entre Moïse et son Seigneur , ils s'écrièrent: «**Nous ne te croirons que si nous verrons Dieu face à face**» Mais ils entendirent à la suite une voix qui les foudroya et moururent. Moïse pleura et implora Dieu par ces mots: «Mon Dieu, comment pourrai-je retourner à mon peuple alors que Tu as fait périr les élites? Si Tu l'avais voulu, Tu les aurais déjà fait périr et moi avec eux. Nous feras-Tu périr pour les mauvaises actions commises par ceux des nôtres qui sont insensés?» Dieu révéla alors à Moïse que ces soixante-dix hommes étaient parmi ceux qui avaient adoré le veau. Puis Dieu les ressuscita, ils se levèrent en regardant les uns les autres s'étonnant comment ils furent ramenés à la vie?» Moïse demanda alors aux hommes de revenir à Dieu, de se repentir en Lui implorant le pardon, de jeûner, de se purifier et de nettoyer leurs habits. Puis il se rendit avec eux au rendez-vous au mont Sinaï.

Arrivés à l'endroit désigné, ils demandèrent à Moïse d'invoquer le Seigneur afin qu'ils puissent entendre Ses paroles.

Il les promit de le faire, et quand il fut tout près du mont, un nuage se produisit et enveloppa tout le mont. Il ordonna aux hommes d'y entrer avec lui. Quand le Seigneur parlait à moïse, une certaine lumière éclatante jaillit de son front de sorte que nul ne pouvait le regarder. Alors un voile s'interposa, et les hommes purent s'approcher, entrèrent dans le nuage et tombèrent face contre terre. Ils entendirent le Seigneur donner Ses ordres à Moïse. Une fois ces commandements donnés, le nuage s'écarta et Moïse revint aux hommes qui s'écrièrent: «Nous ne te croirons que si nous voyons Dieu face à face». Une foudre s'abattit sur eux et les fit périr; et Moïse ne cessa d'invoquer Dieu jusqu'à ce qu'ils furent ramenés à la vie.

Ainsi était, et dans le même sens, les commentaires des ulémas

وَظَلَّلْنَا عَلَيْكُمُ ٱلْغَمَامَ وَأَنزَلْنَا عَلَيْكُمُ ٱلْمَنَّ وَٱلسَّلْوَىٰ كُلُوا۟ مِن طَيِّبَٰتِ مَا رَزَقْنَٰكُمْ
وَمَا ظَلَمُونَا وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٥٧﴾

wa ẓallalnâ 'alayklumu-l-ġamâma wa 'anzalnâ 'alaykumu-l-manna wa-s-salwâ kulû min ṭayyibâti mâ razaqnâkum wa mâ zalamûnâ wa lâkin kânû 'anfusahum yaẓlimûn (57).

Nous projetâmes sur vous l'ombre d'un nuage, nous vous envoyâmes la manne et les cailles en vous disant: «Mangez des mets délicats que nous vous avons distribués». Car ce n'était pas à nous qu'ils avaient nui mais à eux-mêmes.(57).

Dieu rappela aux fils d'Israël Son pardon lors de l'évènement sus-mentionné, puis une fois se trouvant au désert de Sinaï, il leur envoya un nuage qui les ombragea contre la chaleur torride. Pour les octroyer aussi de ses faveurs, Il fit descendre vers eux la manne. A ce propos, Ibn Abbas a dit que cette manne descendit sur les arbres, et les fils d'Israël vinrent de bon matin pour en prendre et manger à discrétion.

Quant à Al-Souddy, il a raconté: «Les fils d'Israël demandèrent à Moïse: «De quoi peut-on subsister alors que nous sommes dans ce désert? Où est la nourriture?» Dieu fit descendre la manne sur les abres du gingembre d'où ils purent la cueillir».

Qatada, de sa part, a dit que la manne descendait vers eux comme de flocons de neige, elle était plus blanche que la neige et plus douce que le miel, et c'était entre l'apparition de l'aube et le lever du Soleil. Chacun d'eux en prenait pour toute la journée.

Ce qu'on peut déduire de toutes ces explications, est que cette nourriture leur était destinée sans qu'ils prodiguaient aucun effort pour l'avoir.

Certains des ulémas ont dit aussi qu'il ne s'agit pas seulement de la manne, mais il y avait aussi la truffe, en se référant à un hadith dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«la truffe fait partie de la manne et son suc est un remède pour l'œil;»* Il a dit aussi: *«La datte sèche (Al-'Ajwa) est un des fruits du Paradis qui contient une*

substance antidote. Quant à la truffe, elle fait partie de la manne et dont le suc est un remède pour l'œil» ***(Rapporté par Tirmidzi)***[(1)].

Quant à la caille, elle est une sorte de grive. Et selon Qatada, le vent sud-ouest amenait les cailles vers les fils d'Israël, et chacun d'eux en prenait pour son besoin quotidien, mais s'il en prenait en plus, et une fois la caille égorgée et laissée pour le lendemain, elle pourrissait. De toute façon tant à la manne qu'aux cailles, elles constituaient deux nourritures qui leur étaient faciles de se procurer sans aucun affort de leur part.

Les fils d'Israël dirent à Moïse: «Si c'est la nourriture, d'où peut-on chercher de l'eau pour se désaltérer?» Moïse fut alors ordonné de frapper le rocher de son bâton, et douze sources d'eau en jaillirent dont chacune était à l'intention de chaque tribu parmi eux.

Une fois rassasiés et désaltérés les fils d'Israël s'écrièrent: «Où peut-on trouver de l'ombre?» et le nuage les ombragea. Mais ils ne cessèrent d'importuner Moïse en disant: «Voilà l'ombre que nous voulions de quoi peut on se vêtir?» A ce propos, on a dit que leurs vêtements qu'ils portaient s'adaptaient toujours à leurs tailles, et aucun de leurs vêtements ne fut râpé ou sali».

Malgré toutes ces faveurs que Dieu leur a accordées, ils n'étaient point reconnaissants envers Lui, mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes en constatant tous ces signes et miracles.

De ce fait, on peut parler des mérites des compagnons de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- que ceux des autres Prophètes n'en jouissaient pas. Car les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ont fait toujours preuve d'endurance et de fermeté sans aucune insistance dans toutes les expéditions qu'ils ont faites avec lui. A signaler, par exemple, l'expédition de Tabouk qui a eu lieu dans un temps très chaleureux et malgré l'ardeur de cette chaleur, ils n'ont demandé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- aucun miracle alors que cela lui était facile avec la permission de

---

(1) وقال رسول الله ﷺ: «العجوة من الجنة وفيها شفاء من السم، والكمأة من المن وماؤها شفاء للعين». (رواه الترمذي).

Dieu. Ce qu'ils ont fait dans cette expédition, et une fois sentant affaiblis par la faim, ils lui demandèrent la multiplication de leur nourriture. A cette fin, ils rassemblèrent tout ce qu'ils avaient comme reste de provisions, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- invoqua le Seigneur pour l'accroitre, et par la suite, chacun put remplir sa musette. Ainsi quand ils lui demandèrent de l'eau, Dieu à ce moment envoya un nuage qui leur offrit de la pluie, ils se désaltèrent, donnèrent à boire à leurs chameaux, remplirent leurs outres, et ils regardèrent le ciel et constatèrent que le nuage ne couvrait que leur camp.

وَإِذْ قُلْنَا ادْخُلُوا هَٰذِهِ الْقَرْيَةَ فَكُلُوا مِنْهَا حَيْثُ شِئْتُمْ رَغَدًا وَادْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا
وَقُولُوا حِطَّةٌ نَغْفِرْ لَكُمْ خَطَايَاكُمْ ۚ وَسَنَزِيدُ الْمُحْسِنِينَ ﴿٥٨﴾ فَبَدَّلَ الَّذِينَ ظَلَمُوا
قَوْلًا غَيْرَ الَّذِي قِيلَ لَهُمْ فَأَنْزَلْنَا عَلَى الَّذِينَ ظَلَمُوا رِجْزًا مِنَ السَّمَاءِ بِمَا كَانُوا
يَفْسُقُونَ ﴿٥٩﴾

wa'id qulnâ-d-hûlû hâdihi-l-qaryata fakulû minhâ haytu ši'tum ragadan wa-d-hulû-l-bâba sujjadan wa qûlû hittatun nagfir lakum hatâyâkum wa sanizidu-l-muhsinîn (58) fabaddala -l-ladîna zalamu qawlan gayra-l-ladî qîla lahum fa'anzalnâ 'alâ-l-ladîna zalamû rijzan min-s-samâ'i bimâ kânû yafsuqûn (59).

Lorsque nous leur dîmes: «Entrez dans cette ville, mangez y à l'envi où il vous plaira. En y pénétrant prosternez-vous et demandez la rémission de vos péchés. Vos fautes vous seront pardonnées et des récompenses spéciales seront accordées aux meilleurs d'entre vous. (58). A ces paroles, les pervers en substituèrent d'autres. Pour les punir de leur fourberie, nous leur envoyâmes du ciel un châtiment avilissant (59).

Dieu les blâma pour avoir refusé de combattre en pénétrant dans la Terre Sainte. Car quand ils quittèrent l'Egypte en compagnie de Moïse, ils furent ordonnés de pénétrer dans la Terre sainte qui constituait un héritage de leur ancêtre Israël (Jacob), et de livrer bataille aux peuples puissants (Al-Amaliq) qui l'habitaient. Mais ils refusèrent de combattre, s'affaiblirent et regrettèrent leur sortie de l'Egypte. Dieu alors les jeta dans le désert comme punition de leur insoumission, comme nous allons en parler en interprétant la sourate: «La Table servie» [Coran V].

Le Seigneur leur ordonna par la bouche de Moïse en leur disant:

(O mon peuple, entrez dans la Terre siante que Dieu vous a destinée, évitez de retourner sur vos pas) [Coran V, 21] Certains ont dit qu'il s'agit du temple sacré à Jérusalem, d'autres ont dit que c'était plutôt Jericho (Ariha). Il s'avère que la première est la plus correcte, car après l'écoulement de leur période d'errance dans le désert (40 ans), ils le quittèrent en compagnie de Youcha' Ben Noun -que Dieu le salue-. Quand ils conquirent la ville, ils furent ordonnés d'entrer par sa porte en se prosternant en guise de reconnaissance envers Dieu qui les a comblés de Ses faveurs en leur accordant la victoire, en les rendant leur propre pays et en les sauvant de leur égarement et leur errance dans le désert.

Au lieu d'y pénétrer, et d'après Abdullah Ben Massoud, en se prosternant, ils entrèrent la tête haute et immobile en désobéissant aux ordres divins.

(Demandez la rémission de vos péchés), veut dire: implorez le pardon de Dieu et nous accorderons davantage à ceux qui font le bien en doublant la récompense. Pour cette raison le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- montrait sa soumission à Dieu chaque fois qu'il lui accordait la victoire sur ses ennemis, surtout lors de la conquête de La Mecque, il y pénétra par le défilé supérieur de la montagne, de sorte que sa barbe touchait la selle de sa monture.

Mais ceux qui étaient injustes changèrent en une autre la parole qui leur était dite: «On ordonna aux fils d'Israël d'entrer par la porte en se prosternant et demandant la rémission de leurs péchés. Ils y pénétrèrent en se trainant sur leurs derrières en disant: «Une graine dans un cheveu».

Un tel agissement, comme disaient les ulémas, était un acte abominable de leur insoumission en actes et paroles: au lieu de se prosterner, ils entrèrent se trainant sur leurs derrières. Et au lieu de demander la rémission de leurs péchés, ils y pénétrèrent en disant: «Une graine dans un cheveu».

۞ وَإِذِ ٱسْتَسْقَىٰ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ فَقُلْنَا ٱضْرِب بِّعَصَاكَ ٱلْحَجَرَ ۖ فَٱنفَجَرَتْ مِنْهُ
ٱثْنَتَا عَشْرَةَ عَيْنًا ۖ قَدْ عَلِمَ كُلُّ أُنَاسٍ مَّشْرَبَهُمْ ۖ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ مِن رِّزْقِ ٱللَّهِ وَلَا

تَعْثَوْا فِي ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٦٠﴾

wa'idi-s-tasqâ Mûsâ liqawmihî faqulnâ-ḍrib bi 'aṣâka-l-ḥajara fanfajarat minhu-ṯnatâ 'ašarata 'aynan qad 'alima kullu 'unâsim mašrabahum kulû wašrabû min rizqi-L-Lâhi walâ ta'ṯaw fi-l-'arḍi mufsidîn (60).

A Moïse qui cherchait de l'eau pour désaltérer son peuple, nous dîmes: «Frappe ce rocher avec ton bâton». Soudain douze sources jaillirent et chacune des douze tribus devina l'emplacement où elle devait boire. Mangez et buvez les biens qu'Allah vous envoie et ne propagez pas le mal sur la terre. (60).

Dieu rappelle toujours aux juifs Ses faveurs, et cette fois quand Il exauça Moïse qui Lui demanda de l'eau pour désaltérer son peuple dans le désert, après qu'il leur ait accordé la manne et les cailles comme nourriture.

Ibn Abbas dit à ce sujet: «Les fils d'israël avaient toujours un petit rocher en forme carrée. Dieu ordonna à Moïse de frapper ce rocher avec son bâton et douze sources jaillirent, trois de chaque côté, en désignant à chaque tribu parmi les douze, d'où elle devait puiser de l'eau pour boire.

On a dit aussi que c'était la pierre sur laquelle Moïse posait ses habits quand il se lavait. Gabriel lui dit que cette pierre possède un certain pouvoir et serait un des miracles de Moïse qui la mit dans sa musette.

وَإِذْ قُلْتُمْ يَٰمُوسَىٰ لَن نَّصْبِرَ عَلَىٰ طَعَامٍ وَٰحِدٍ فَٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ يُخْرِجْ لَنَا مِمَّا تُنۢبِتُ ٱلْأَرْضُ مِنۢ بَقْلِهَا وَقِثَّآئِهَا وَفُومِهَا وَعَدَسِهَا وَبَصَلِهَا ۖ قَالَ أَتَسْتَبْدِلُونَ ٱلَّذِى هُوَ أَدْنَىٰ بِٱلَّذِى هُوَ خَيْرٌ ۚ ٱهْبِطُوا۟ مِصْرًا فَإِنَّ لَكُم مَّا سَأَلْتُمْ ۗ وَضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ ٱلذِّلَّةُ وَٱلْمَسْكَنَةُ وَبَآءُو بِغَضَبٍ مِّنَ ٱللَّهِ ۗ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَيَقْتُلُونَ ٱلنَّبِيِّۦنَ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ ۗ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوا۟ وَّكَانُوا۟ يَعْتَدُونَ ﴿٦١﴾

wa'id qultum yâ Mûsâ lan naṣbir 'alâ ṭa'âmin wâḥidin fad'u lanâ rabbaka yuḥrij lanâ mimmâ tumbitu-l-'arḍa mim baqlihâ wa qiṯâ'ihâ wa fumihâ wa 'adasihâ wa baṣalihâ qâla 'atastabdilûna-l-laḏî huwa 'adnâ bi-l-laḏ î huwa ḥayrun-i-h-biṭû miṣran fa'inna lakum mâ sa'altum wa ḍuribat

'alayhimu-ḏ-ḏillatu wa-l-maskanatu wa bâ'û biġaḏabin mina-L-Lâhi ḏâlika bi 'annahum kânû yakfurûna bi 'âyâti-L-Lâhi wa yaqtulûna-n-nabiyyina bi ġayri-l-ḥaqqi ḏâlika bimâ 'aṣaw wa kânû ya'tadûn.

Vous ne tardâtes pas à dire: «O Moïse, nous ne pouvons plus tolérer une seule nourriture. Intercède auprès de Ton Seigneur pour qu'Il fasse sortir de terre des produits ordinaires des condiments, des concombres, de l'ail, des lentilles et des oignons.» Il vous répondit: «Comment, vous voulez échanger ce qui est bon contre ce qui est mauvais? Eh bien! descendez à la ville. Vous y trouverez ce que vous demandez» L'opprobre et la misère s'abattirent sur eux. Et ils encoururent la colère d'Allah pour s'être détournés de ses signes et avoir mis injustement à mort Ses porphètes. Voilà où les conduisit leur insoumission et leur endurcissement au mal. (61).

Les fils d'Israël, ne pouvant se contenter d'une seule sorte de nourriture, et pourtant ils vivaient dans l'aisance, demandèrent à Moise d'invoquer Dieu afin qu'Il fasse pousser de la terre de légumes et condiments différents en échange de la manne et des cailles. Certains des ulémas ont interprété le mot arabe « فوم » comme étant ie froment ou tout autre genre de grains qui sert à fabriquer le pain, au lieu de l'aïl « ثوم ».

Il leur répondit en les réprimandant et les blâmant: «Echangrez-vous ce qui est bon contre ce qui est vil? Descendez en ville et vous y trouverz ce que vous demandez» Leur demande était sans doute un manque de reconnaissance.

Ils furent frappés par l'humiliation et la pauvreté, et s'acquirent une colère de Dieu, à cause de leur insoumission et leur reniement de la vérité. En plus, ils mécrurent aux signes de Dieu et tuèrent injustement ses Prophètes. Abdullah Ben Mass'oud a dit à cet égard: «Les fils d'Israël tuaient trois cents Prophètes, puis ils se livraient à la vente de leurs légumes à la fin de la journée. Il a rapporté aussi que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ceux qui subiront le châtiment le plus douloureux au jour de la résurrection: un homme qui tue un Prophète ou tué par un Prophète, un homme qui appelle les gens à un égarement et un homme qui défigure sa victime» **(Rapporté par Ahmed)**[1].*

---

(1) عن عبد الله بن مسعود: أن رسول الله ﷺ قال: «أشدُّ الناس عذاباً يوم القيامة رجلٌ قتله نبي أو قَتَل نبياً، وإمام ضلالة وممثل من الممثلين». (رواه الإمام أحمد في مسنده).

Ils méritèrent donc ces punitions parce qu'ils désobéissaient aux ordres de Dieu en commettant les interdictions, et parce qu'ils étaient transgresseurs en dépassant tout ce que leur était permis.

إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَالَّذِينَ هَادُوا وَالنَّصَارَىٰ وَالصَّابِئِينَ مَنْ ءَامَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَعَمِلَ صَالِحًا فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾

'inna-l-ladîna 'âmanû wa-s-ladîna hâdû wa-n-naṣârâ wa-ṣâbi'îna man 'âmana bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âhiri wa 'amila ṣâliḥan falahum 'ajru-hum 'inda rabbihim walâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûn.

Certes les juifs, les chrétiens, les sabéens, c'est à dire ceux qui croient en Allah et au jour dernier et qui pratiquent les bonnes œuvres, ceux-là seront récompensés par leur Seigneur jusqu'au souvenir de la crainte et du chagrin (62).

Après avoir montré la fin des insoumis, ceux qui commettent les interdictions en transgressant les ordres, Dieu fait connaitre aux hommes que la belle récompense est réservée à ceux, parmi les générations précédentes, qui étaient soumis, ainsi qu'à ceux qui suivent le Prophète illettré, jusqu'au jour de la résurrection. Ceux-là sont les amis de Dieu qui n'éprouveront plus aucune crainte et ne seront pas affligés.

Salman a dit: «je demandai le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet des gens qui pratiquaient d'autres religions en lui racontant comment étaient leurs prières et leurs adorations. C'est à cette occasion que fut révélé ce verset: **(Certes, les juifs, les chrétiens, le sabéens, c'est à dire ceux qui croient en Allah et au jour dernier...).**

Al-Souddy a dit: «Ce verset a été révélé au sujet des compagnons de Salman Al-Farissi qui s'entretenait avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il lui racontait que ces gens-là priaient, jeûnaient, croyaient au Prophète, et témoignaient qu'il serait envoyé en tant que Prophète. Il lui répondit: «O Salman! Ceux-là seront les damnés de l'Enfer» Salman éprouva alors une certaine peine à leur sujet, Dieu à ce moment fit descendre ce verset, en affirmant que les juifs qui s'attachaient à la Tora et à la sunna de Moïse -que Dieu le salue- jusqu'à la venue de Jésus, seraient considérés en tant que croyants. Après la ve-

nue de Jésus -que Dieu le salue- ceux qui suivaient toujours la Tora et la sunna de Moïse sans laisser ni l'une ni l'autre et ne croyaient pas en Jésus, ils seraient des perdants. Ainsi ceux qui suivaient Jésus, s'attachaient à l'Evangile et pratiquaient les lois de Jésus, seraient considérés en tant que croyants avant la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Mais ceux qui persévéraient dans leur ancien culte sans le laisser pour suivre Mouhammad, ceux-là seraient aussi des perdants.

Ibn Abbas a approuvé les dires précités en ajoutant que Dieu, en confirmation, a révélé: **(Le culte de celui qui recherche une religion en dehors de l'Islam n'est pas accepté. Cet homme sera, dans la vie future, au nombre de ceux qui ont tout perdu)** [Coran III, 85].

Après que Dieu ait envoyé Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- à tous les hommes sans distinction, il était donc du devoir de chacun d'eux de croire en lui et en son message et de laisser toute autre religion même s'il se conformait aux prescriptions de son propre Livre, car l'Islam abroge toutes les autres religions.

Quant aux Sabéens, plusieurs opinions ont été dites à leur sujet:

- D'après Moujahed: ils sont les Mages, les juifs et les chrétiens qui ne suivaient aucune religion.

- Abou Al-'Alia et Ad-Dahak ont dit qu'ils sont une partie des gens du Livre qui lisaient les psaumes.

- D'après Abou Ja'far Al-Razi: ils sont des gens qui adoraient les anges, lisaient les psaumes et faisaient la prière en s'orientant vers la Qibla.

- D'après Wahab Ben Mounabbah: ce sont des gens qui croyaient en Dieu, n'avaient pas une religion à suivre et ne commettaient aucun acte d'incrédulité.

- D'après Âbdul Rahman Ben Zayd: ils sont des gens qui suivaient une certaine religion, vivaient au Moussel, témoignaient qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, n'avaient ni Livre ni Prophète et se contentaient du témoignage de l'unicité de Dieu, c'est pourquoi les polythéistes disaient au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et à ses compagnons: «Ces Sabéens nous ressemblent».

- D'après d'autres, ils étaient, des gens monothéistes qui croyaient aux astres et les adoraient, considérant que ces astres créés par Dieu devaient être leur qibla dans leur prière.

L'opinion la plus correcte consiste à dire qu'ils étaient des gens qui ne suivaient aucune religion, n'avaient pas un Livre ni un Prophète et étaient dirigés par leur innéité.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ ٱلطُّورَ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ وَٱذْكُرُوا۟ مَا فِيهِ
لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿٦٣﴾ ثُمَّ تَوَلَّيْتُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ
لَكُنتُم مِّنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٦٤﴾

wa'id 'ahadnâ mitâqakum wa rafa'nâ fawqakumu-t-tura hudû mâ ataynâkum biquwwatin wadkurû mâ fîhi la'allakum tattaqûn (63) tumma tawallaytum min ba'di dâlika falawlâ fadlu-L-Lâhi 'alaykum wa rahmatuhû lakuntum mina-l-hasirîn (64).

Nous reçûmes votre soumission et nous élevâmes comme une menace au-dessus de vos têtes le mont Sinaï. Nous vous dîmes: Recevez sans hésitation nos lois et conformez-vous y. Peut-être ferez-vous ainsi votre salut.(63). Mais vous vous en détournâtes. Et n'eût-ce été la grâce d'Allah et sa clémence, vous étiez rejetés parmi les damnés.(64).

Dieu fait rappeler aux fils d'Israël les pactes et engagements pris de leur part vis-à-vis de Lui, de croire en Lui seul comme Dieu Unique sans rien Lui associer et de suivre Ses Messagers. S'étant engagés, Dieu éleva le mont au-dessus de leurs têtes pour maintenir et respecter leurs engagements avec fermeté, comme Dieu le montre dans ce verset:

(Nous avons projeté le mont au-dessus d'eux, comme s'il avait été une ombre. Ils pensèrent qu'il allait tomber sur eux: «Prenez avec force ce que nous vous avons donné, rappelez-vous son contenu. Peut-être craindrez-vous Dieu») [Coran VII, 171].

Al-Souddy a commenté cela en disant: «Quand les fils d'Israël refusèrent de se prosterner, Dieu ordonna au mont de tomber sur eux.

Ils le regardèrent avec crainte en les couvrant, et ils ne tardèrent pas à se posterner» Ils posèrent un côté de leur visage sur le sol, et

de l'autre, ils continuèrent à regarder le mont qui faillit tomber. Dieu alors leur fit miséricorde et ordonna au mont de s'écarter. Ils dirent ensuite: «Nulle prosternation faite pour Dieu n'est meilleure que celle accomplie en reconnaissance envers lui en nous épargnant de son châtiment» C'est pourquoi les juifs se prosternent toujours de cette façon.

Dieu leur ordonna ensuite de prendre avec force le Livre qui leur a donné, c'est dire la Tora, en se conformant à ses prescriptions. Mais ils ne tardèrent pas à s'en détourner en violant clairement le pacte conclu avec Dieu qui leur rappela que, sans Sa grâce et Sa clémence, ils auraient été au nombre des perdants.

وَلَقَدْ عَلِمْتُمُ ٱلَّذِينَ ٱعْتَدَوْا۟ مِنكُمْ فِى ٱلسَّبْتِ فَقُلْنَا لَهُمْ كُونُوا۟ قِرَدَةً خَـٰسِـِٔينَ ﴿٦٥﴾
فَجَعَلْنَـٰهَا نَكَـٰلًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهَا وَمَا خَلْفَهَا وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٦٦﴾

walaqad ‘alimtumu-l-laḏîna ‘tadaw minkum fi-s-sabti faqulnâ lahum kûnû qirdatan ḫâsi'în * faja‘alnâhâ nakâla-l-limâ bayna yadayhâ wa mâ ḫalfahâ wa maw‘iẓatal-lilmuttaqîn.

Vous n'avez pas oublié ceux d'entre vous qui ont enfreint le sabat et à qui nous dîmes: «Soyez changés en singe, l'animal le plus vil» (65). Ce fut là une répression impitoyable pour les contemporains et leurs descendants et un avertissement pour ceux qui réfléchissent (66).

Dieu fait rappeler aux juifs l'histoire de ceux qui ont transgressé les ordres divins le jour du sabat où ils devaient se consacrer au culte sans faire aucun travail pour acquérir quoi que ce soit; cette histoire qu'ils connaissaient déjà, lorsque Dieu transforma les insoumis en singes abjects. Parmi entre autres versions, on se contente de raconter le récit rapporté par Al-Souddy, qui a dit en interprétant le verset précité:

«Dieu avait interdit aux juifs de travailler le Sabat. Les habitants de: «Ayla», une cité établie au bord de la mer, usèrent des ruses pour capter les poissons qui y affluèrent en abondance. Dieu a dit: **(Et interroge-les au sujet de la ville qui donne sur la mer, lorsqu'on y transgressait le sabbat, que leurs poissons venaient à eux faisaint surface, au jour de leur sabbat, et ne venaient pas à eux le jour où ce n'était pas sabbat)** [Coran VII,163]. Lorsque l'un d'entre eux désirait les poissons, il creusait un

fossé et un canal qui le liait à la mer. Il plaçait les filets de pêche le jour de sabbat et ouvrait le canal, les poissons suivaient ce canal et, arrivant au fossé où l'eau ne leur était pas suffisant pour vivre et voulant retourner à la mer, ils étaient pris par les filets. Le dimanche matin, l'homme les prenait. Chacun de ces juifs racontait aux autres ce qu'il avait fait pour l'imiter quand ils désiraient pêcher. Les docteurs les réprimandaient, mais ils leur répondaient: «Nous avons pêché le dimanche et non pas le sabbat». Et les docteurs de répliquer: «Mais vous avez tout préparé et ouvert les canaux le sabbat?». Ils se persévéraient dans leurs ruses, et certains parmi eux disaient à leur sujet: **(Pourquoi exhortez-vous un peuple que Dieu va détruire, ou punir d'un terrible châtiment)** [Coran VII, 164]. D'autres ajoutèrent: **(C'est pour avoir une excuse devant leur Seigneur , et parce qu'il se peut qu'ils craignent Dieu).**

Sur ces entrefaites, les soumis d'entre eux, refusèrent de vivre dans la même cité avec les insoumis. Ils divisèrent la ville en deux parties en construisant un mur qui les sépare et chacune des deux parties avait sa propre porte. Un jour, les soumis ouvrirent leur porte et celle des insoumis demeura fermée. Etonnés par ce fait, ils escaladèrent le mur et trouvèrent les autres transformés en singes. Ils leur ouvrirent la porte pour les laisser partir là où ils voulurent. Ceci explique les dires de Dieu: **(Quand ils se montrèrent insolents dans leur désobéissance, nous leur dîmes: «Soyez changés en singes abjects»)** [Coran VII, 166».

Dieu a fait de ces habitants qui ont subi un châtiment ignominieux et avilissant, un exemple pour leurs contemporains et leur postérité, comme Il a dit dans un autre verset quand Il a châtié d'autres cités: **(Nous avons anéanti les cités qui se trouvaient autour de vous. Nous leur avions cependant adressé nos signes. Peut-être seraient-ils revenus)** [Coran XLVI, 27].

Ce châtiment a été cité en montrant ses causes afin que les hommes réfléchissent, craignent Dieu et en prennent une leçon et une exhortation. Qu'ils redoutent donc ce qu'il pourrait leur arriver s'ils désobéissent à Dieu. A ce propos, Abou Houraira a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne commettez pas les péchés qu'ont commis les fils d'Israël en usant de diférentes ru-*

*ses pour rendre licite ce que Dieu a interdit» **(Rapporté par l'imam Abou Abdullah Ben Batta)***[1]

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦٓ إِنَّ ٱللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَن تَذْبَحُوا۟ بَقَرَةً ۖ قَالُوٓا۟ أَتَتَّخِذُنَا هُزُوًا ۖ قَالَ أَعُوذُ بِٱللَّهِ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٦٧﴾

wa'iḏ qâla Mûsâ liqawmihî 'inna-L-Lâha ya'murukum 'an taḏbaḥû baqaratan qâlû 'atattaḫiḏanâ huzuwan qâla 'a'ûḏu bi-L-Lâhi 'an 'akûna min-l-jâhilîn.

Lorsque Moïse dit à son peuple: «Allah vous ordonne d'immoler une vache»; il s'attira la réponse suivante: «Nous tournes-tu en dérision?. Qu'Allah me garde d'être du nombre des insensés». (67).

Pour mieux comprendre le verset, il nous incombe de parler de cette circonstance qu'on trouve dans le récit suivant:

Oubaida As-Salmani a raconté: «Un homme des fils d'Israël était largement aisé. Etant stérile et sans postérité, son neveu devait l'hériter. Pour dépêcher la succession, il le tua et mit son cadavre la nuit devant la porte d'un certain juif. Le lendemain matin, il accusa cet homme du meurtre et chaque clan porta les armes et furent sur le point de s'entretuer. Les hommes sensés et avisés leur dirent: «Pourquoi vous-livrez-vous à la bataille alors que le Messager de Dieu se trouve parmi vous» Ils se rendirent chez Moïse et lui firent part du crime. Il leur répondit: **(Allah vous ordonne d'immoler une vache)**. Ils lui répliquèrent: **(Nous tournes-tu en dérision?)** Il rétorqua: **(Qu'Allah me garde d'être du nombre des insensés)**.

S'ils n'avaient pas objecté, n'importe quelle vache aurait fait l'affaire. Mais ils insistèrent dans leur demande de sa description, qu'à la fin ils trouvèrent la vache désignée chez un homme qui ne possédait pas d'autre. Il leur dit: «Je ne vous la vends que contre le poids de sa peau en or» Ce fut fait, ils immolèrent la vache et frappèrent la victime par l'un de ses membres. Le mort, étant ressuscité, ils lui demandè-

---

(1) روي عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «لا ترتكبوا ما ارتكبت اليهود فتستحلّوا محارم الله بأدنى الحيل». (أخرجه الإمام أبو عبد الله بن بطة).

rent: «Qui t'a tué?» - Celui-là, répondit-il, en désignant son neveu, puis il retomba mort. Le coupable ne reçut rien de la succession, et dès lors, nul assassin n'aura aucun droit à l'héritage».

Quant à Al-Souddy, il a raconté l'histoire d'une façon presque différente. Il a dit: «Un homme parmi les fils d'Israël était très aisé et n'avait qu'une fille. Son neveu-le fils de son frère qui était très besogneux, vint la demander en mariage, mais l'oncle refusa. Le neveu se mit en colère et décida de tuer son oncle, de se marier d'avec sa fille et de s'emparer de sa composition légale (la dyia). Des commerçants d'autres tribus des fils d'Israël arrivèrent à la ville portant une variété de marchandises. Le jeune homme vint trouver son oncle et lui dit: «Oncle, viens avec moi chez ces commerçants et achète-moi de leur marchandise peut-être pourrais-je en faire un certain bénéfice. Car en te voyant avec moi, ils ne me refuseraient rien». L'oncle partit la nuit avec son neveu chez les commerçants, et en route, il le tua et revint chez les siens.

Au matin, le neveu se rendit à la maison de son oncle le chercher comme si rien n'eut passé la veille. Ne le trouvant pas, il se dirigea vers les commerçants et les vit entourer le cadavre de son oncle. Il les accusa de son meurtre et revendiqua son prix du sang. Il se mit à pleurer, jeta le sable sur sa tête en se lamentant: «O oncle».

En portant son procès devant Moïse, celui-ci lui donna droit au prix du sang. Les commerçants s'écrièrent: «O Messager de Dieu! Invoque Dieu afin qu'il vous désigne le coupable, quant à nous, son prix de sang est une chose insignifiante pour nous, mais nous aurons honte d'être accusés plus tard d'un tel crime». Voilà le sens de ce verset dans lequel Dieu a dit: **(Rappelez-vous qu'après avoir tué un homme, vous vous êtes rejeté ce crime le uns sur les autres; mais Dieu a mis au grand jour ce que vous cachiez).**

Moïse leur dit: «Dieu vous ordonne d'immoler une vache». Ils s'exclamèrent: «Nous te demandons au sujet du mort et du coupable, tu nous réponds par: «Immolez une vache», te moques-tu de nous? «Il répliqua: «Que Dieu me préserve d'être au nombre des ignorants».

Ibn Abbas a commenté cela en disant: «Si les fils d'Israël avaient présenté une certaine vache, elle aurait été acceptée. Mais comme ils insistèrent de savoir sa description en hésitant, Dieu leur souligna une

vache dont sa description ne les laissa pas trouver facilement. En la trouvant, ils proposèrent à son propriétaire de la leur donner contre son poids en or, mais il refusa. Après un long marchandage, ils lui payèrent dix fois son poids en or. Ils l'égorgèrent et frappèrent la victime d'un de ses membres. Le mort fut ressuscité et avoua que son neveu l'a tué pour s'emparer de sa richesse et épouser sa fille. Ils prirent le coupable et l'exécutèrent.

N-B: ces histoires ont été rapportées d'après les livres des fils d'Israël et on ne peut ni l'admettre telles quelles ni les rejeter

قَالُوا ادْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّن لَّنَا مَا هِيَ قَالَ إِنَّهُ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَّا فَارِضٌ وَلَا بِكْرٌ عَوَانٌ
بَيْنَ ذَٰلِكَ فَافْعَلُوا مَا تُؤْمَرُونَ ﴿٦٨﴾ قَالُوا ادْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّن لَّنَا مَا لَوْنُهَا
قَالَ إِنَّهُ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ صَفْرَاءُ فَاقِعٌ لَّوْنُهَا تَسُرُّ النَّاظِرِينَ ﴿٦٩﴾ قَالُوا ادْعُ
لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّن لَّنَا مَا هِيَ إِنَّ الْبَقَرَ تَشَابَهَ عَلَيْنَا وَإِنَّا إِن شَاءَ اللَّهُ لَمُهْتَدُونَ ﴿٧٠﴾ قَالَ
إِنَّهُ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَّا ذَلُولٌ تُثِيرُ الْأَرْضَ وَلَا تَسْقِي الْحَرْثَ مُسَلَّمَةٌ لَّا شِيَةَ فِيهَا قَالُوا
الْآنَ جِئْتَ بِالْحَقِّ فَذَبَحُوهَا وَمَا كَادُوا يَفْعَلُونَ ﴿٧١﴾

qâlû-d-'û lanâ rabbaka yubayyil-lanâ mâ hiya qâla 'innahu yaqûlu 'innahâ baqaratun lâ fâriḍun walâ bikrun 'awânun bayna ḏâlika faf'alû mâ tu'marûn (68) qâlû-d-'u lanâ rabbaka yubayyil-lanâ mâ lawnahâ qâla 'innahu yaqûlu 'innahâ baqaratun ṣafrâ'u fâqi'un lawnuhâ tasurru-n-nâẓirîn (69) qâlû-d-'u lanâ rabbaka yubayyil-lanâ mâ hiya 'inna-l-baqara tašâbaha 'alaynâ wa 'innâ 'in šâ'a-L-Lâhu lamuhtadûn (70) qâla 'innahu yaqûlu 'innahâ baqaratun lâ ḏalûlun tuṯîru-l-'arḍa walâ tasqi-l-harṯa musallamatun lâ šiyata fihâ qâlû-l-'âna ji'ta bi-l-ḥaqqi faḏabaḥuhâ wamâ kâdû yaf'alûn (71).

Ils dirent: «Demande à ton Seigneur d'indiquer de quelle vache il s'agit». Il répondit: «Allah précise que c'est une vache ni vieille ni jeune mais d'un âge moyen, faites ce qu'on vous ordonne».(68) Ils dirent: «Intercède auprès de ton Seigneur pour qu'Il nous indique sa couleur». Il répondit: «Allah vous fait connaître qu'elle est d'un jaune foncé, agréable à l'œil». (69). Ils dirent: «Intercède auprès de ton Seigneur pour qu'Il nous permette de l'identifier, car à nos yeux les vaches se confondent, et s'il

plaît à Allah nous nous soumettrons» (70). Allah vous fait connaître que ce n'est pas une vache assujettie aux labours ou à tourner la noria, mais une vache indemne d'infirmité et dont la robe est unie. Enfin tu nous a apporté la vérité. Ils égorgèrent la vache et peu s'en fallut qu'ils s'abstiennent (71).

Les fils d'Israël posèrent trop de questions à Moise, et Dieu, de sa part leur rendit la tâche de plus en plus difficile pour trouver la vache indiquée. Et ce n'était que pour les punir pour leur opiniâtreté. Donc cette vache devait être ni vieille, ni jeune, mais d'âge moyen d'une couleur jaune tirée au blanc, qui n'aura pas été avilie par le labour de la terre ou pour l'arrosage des champs et enfin sans marque ni défaut et agréable à l'œil. Et malgré tout ils avaient failli s'en abstenir.

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit:

«Si les fils d'Israël n'avaient pas dit: «Si Dieu le veut nous serons bien dirigés», ils n'auraient rien reçu mais ils ont dit s'il plait à Dieu» ***(Rapporté par Ibn Hatem)***[1].

Ils avouèrent enfin que Moïse leur avait apporté la vérité et immolèrent la vache alors qu'ils hésitaient toujours de le faire. Et Ibn Jarir de commenter leur agissement a dit: «Ils n'avaient pas l'intention de le faire de peur du scandale et de l'apparition de la vérité en identifiant le coupable qui était le sujet de leur conflit». D'autres ont ajouté à cela qu'il s'agissait aussi de son prix très élevé.

وَإِذْ قَتَلْتُمْ نَفْسًا فَادَّارَءْتُمْ فِيهَا وَاللَّهُ مُخْرِجٌ مَا كُنتُمْ تَكْتُمُونَ (٧٢) فَقُلْنَا اضْرِبُوهُ
بِبَعْضِهَا كَذَلِكَ يُحْيِ اللَّهُ الْمَوْتَى وَيُرِيكُمْ ءَايَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ (٧٣)

wa'id̲ qataltum nafsan faddâra'tum fîhâ wa-L-Lâhu muẖrijum mâ kuntum taktumûn (72) faqulnâ-ḍribûhu bi ba'ḍihâ kad̲âlika yuḥyi-L-Lâhu-l-mawtâ wa yurikum 'âyâtihî la'allakum ta'qilûn (73).

Rappelez-vous aussi le meurtre que vous aviez perpétré et où chacun

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «لولا أن بني إسرائيل قالوا ﴿وإنا إن شاء الله لمهتدون﴾ لما أعطوا ولكن استثنوا». (أخرجه ابن أبي حاتم ورواه الحافظ ابن مردويه بنحوه).

de vous cherchait à se disculper. Mais Allah démasqua ce que vous avez dissimulé. (72). Nous vous conviâmes à frapper la victime avec un membre de la vache. C'est ainsi qu'Allah ressuscite les morts et c'est ainsi qu'Il donne des signes de Sa puissance. Peut-être finirez-vous par comprendre. (73).

Dieu demande aux fils d'Israël de se souvenir du meurtre de l'un d'eux (un ancien crime mentionné dans la Bible à ce qu'il paraît) où chacun d'eux avait rejeté ce crime à l'autre pour étouffer l'affaire, mais Dieu sortit ce qu'ils dessimulaient.

Quant au membre de la vache avec lequel ils frappèrent le mort, il n'a pas été clairement indiqué et qui n'apporte d'ailleurs aucun intérêt. On peut en déduire le miracle qui a eu lieu pour constater le pouvoir du créateur à ressusciter les morts en leur montrant ce signe. A savoir aussi, comme les exégétes ont conclu, que Dieu, dans cette sourate, mentionne comment Il donne la vie après la mort dans la vie présente dans cinq endroits:

1 - Quand Il a redonné la vie aux fils d'Israël (Les 70 homme) qui furent foudroyés au mont Sinaï.

2 - Cette histoire.

3 - L'histoire de ceux qui , craignant de mourir, sont sortis par milliers de leurs maisons. (Le verset 243).

4 - L'histoire de celui qui a passé auprès d'une cité qui était vide et effondrée. (Le verset n: 259).

5 - L'histoire d'Abraham -que Dieu le salue- qui égorgea les quatre oiseaux et les coupa en morceaux (le verset 260).

Dieu montra également dans plusieurs versets du Coran, comment il revivifie la terre après sa mort et ressuscite les morts une fois en poussière. A ce propos, Abou Rozain Al-'Onqaili -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Je demandai à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment Dieu ressuscite les morts?» Il me répondit: *«N'as-tu jamais passé une fois par une vallée stérile, et une autre fois tu l'as trouvée verdoyante?»* -Certes oui, dis-je *-Ainsi sera la résurrection,* rétorqua-t-il» On trouve une confirmation de ce fait dans le verset suivant: **(Voici, pour eux, un signe: La terre morte que nous faisons revivre et dont nous faisons sortir des grains qu'ils mangent)** [Coran XXXVI, 33].

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَهِىَ كَٱلْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسْوَةً ۚ وَإِنَّ مِنَ ٱلْحِجَارَةِ لَمَا يَتَفَجَّرُ مِنْهُ ٱلْأَنْهَٰرُ ۚ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَشَّقَّقُ فَيَخْرُجُ مِنْهُ ٱلْمَآءُ ۚ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَهْبِطُ مِنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٧٤﴾

ṯumma qasat qulûbukum mim ba'di ḏâlika fahiya kalḥijârati 'aw 'ašaddu qaswatan wa 'inna mina-l-ḥijârati lamâ yatafajjaru minhu-l-'anhâru wa'inna minhâ lamâ yaššaqqaqu fayahruju minhu-l-mâ'u wa 'inna minha lamâ yahbiṭu min ḫašyati-L-Lâhi wama-L-Lâhu biġâfilin 'ammâ ta'malûn (74).

En dépit de tout cela, vos cœurs se sont endurcis. Ils sont devenus comme des roches et même plus durs encore, car il y a des roches desquelles surgissent des fleuves, d'autres qui se fendent pour livrer passage à l'eau, d'autres encore qui s'affaissent par peur d'Allah. Et tout ce que vous faites n'est pas passé inaperçu à Allah (74).

Dieu blâme et réprimande les fils d'Israël pour avoir toujours les cœurs endurcis après qu'ils aient vu de ses signes et la résurrection des morts. Il compare leurs cœurs durs à des roches solides. C'est pourquoi Dieu interdit aux croyants d'avoir des cœurs comme ceux des fils d'Israël, en leur disant: **(Le moment n'est-il pas venu pour les cœurs des croyants de s'humilier en entendant le rappel d'Allah et ce qui est descendu de la vérité et de ne plus ressembler à ceux qui avaient autrefois reçu le livre? Ceux-ci trouvèrent le temps long; leur cœurs s'endurcirent. Beaucoup d'entre eux étaient pervers)** [Coran LVII, 16].

Avec le temps, à cause de leur opiniâtreté et malgré les exhortations et ce qu'ils ont vu comme signes et miracles, les cœurs des fils d'Israël devinrent de plus en plus durs qu'aucun moyen ne s'avèra possible pour les ramollir. Le Seigneur montre qu'ils sont devnus aussi durs que les rochers. Parmi ces roches, il en est d'où jaillisent les ruisseaux, il en est qui se fendent et l'eau en sort, il en est encore qui s'écroulent du haut des montagnes par crainte de Dieu en Le glorifiant comme Il le dit dans ce verset: **(Il n'y a rien qui ne célèbre Ses louanges mais vous ne comprenez pas leurs louanges. Dieu est plein de mansuétude et Il pardonne)** [Coran XVII, 44].

Certains présument que c'est une pure métonymie et prise au fi-

guré, mais s'ils avaient médité sur le sens d'autres versets, ils auraient constaté une réalité incontestable, quand Dieu a dit par exemple: **(Les sept cieux et la terre, et ceux qui s'y trouvent, chantent Purteté de lui)** et **(L'étoile et l'arbre tous deux se prosternent)** ou quand Il s'adresse aux cieux et à la terre: **(Venez-tous deux, de gré ou de force». Ils disent: «Nous venons obéissants»)**.

On peut encore se référer à certains hadiths, quand, par exemple, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- parla du mont Ouhod et dit: *«C'est un mont qui nous aime et nous l'aimons»*. Dans le Sahih de Mouslim on trouve également ce hadith: *«Je connais bien à La Mecque une pierre qui me saluait avant d'être envoyé, et maintenant je peux la reconnaitre»* Enfin le tronc du palmier qui se lamenta quand on le fit remplacer par la chaire.

Dieu, par l'exemple du rocher qu'Il a présenté dans le verset précité, exhorte les hommes à avoir le cœur doux et tendre. A cet égard Ibn Omar a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne vous étendez-vous dans les propos s'ils ne contiennent pas une mention de Dieu, car cela endurcit les cœurs, et ceux qui ont les cœurs durs seront les plus éloignés de Dieu»* ***(Rapporté par Ibn Mardawish et Tirmidzi)***[1] Il a dit aussi: *«Quatre choses engendrent la misère de l'homme: le figement de l'œil, l'endurcissement du cœur, le long espoir et l'avidité de ce bas monde»* ***(Rapporté par Al-Bazzar d'après Anas)***[2].

۞ أَفَتَطْمَعُونَ أَن يُؤْمِنُوا لَكُمْ وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَامَ اللَّهِ ثُمَّ يُحَرِّفُونَهُ مِن
بَعْدِ مَا عَقَلُوهُ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾ وَإِذَا لَقُوا الَّذِينَ آمَنُوا قَالُوا آمَنَّا وَإِذَا خَلَا بَعْضُهُمْ إِلَىٰ
بَعْضٍ قَالُوا أَتُحَدِّثُونَهُم بِمَا فَتَحَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ لِيُحَاجُّوكُم بِهِ عِندَ رَبِّكُمْ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٧٦﴾
أَوَلَا يَعْلَمُونَ أَنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴿٧٧﴾

---

(1) عن ابن عمر: أن رسول الله ﷺ قال: «لا تكثروا الكلام بغير ذكر الله، فإن كثرة الكلام بغير ذكر الله قسوة القلب، وإنَّ أبعد الناس من الله القلب القاسي». (رواه ابن مردويه والترمذي في كتاب الزهد، وقال الترمذي: غريب لا نعرفه إلا من حديث إبراهيم).

(2) وروي مرفوعاً: «أربع من الشقاء: جمود العين، وقساوة القلب، وطول الأمل، والحرص على الدنيا». (رواه البزار عن أنس بن مالك مرفوعاً).

'afatatma'ûna 'an yu'minû lakum waqad kâna farîqum minhum yasma'ûna kalâma-L-Lahi tumma yuharrifunahu mim ba'dimâ 'aqalûhu wa hum ya'lamûn (75) wa'idâ laqû-l-ladîna 'âmanaû qâlû 'âmannâ wa 'idâ halâ ba'duhum 'ilâ ba'din qâlû 'atuhadditunahum bimâ fataha-L-lâhu 'alaykum liyuhâjjukum bihî 'inda rabbikum 'afalâ ta'qilûn (76) 'awalâ ya'lamûna 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ yusirrûna wamâ yu'linûn (77).

Garderez-vous l'illusion (Musulmans) que de pareils gens partageront un jour votre foi? alors que certains d'entre eux, après avoir entendu la parole d'Allah, la falsifièrent sciemment. (75). Rencontrent-ils des musulmans? Ils leur disent: «Nous sommes des vôtres». Mais dès qu'ils ne sont plus qu'entre eux, ils se récrient: «Allez-vous confier aux musulmans ce qu'Allah vous a révélé et leur fournir ainsi des arguments contre vous?». Est-ce à cela que vous voulez aboutir?» (76). Oublient-ils qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils découvrent. (77).

Dieu dans ces versets, s'adresse aux musulmans fidèles en leur disant: «O vous qui croyez, attendez-vous à ce que ces gens-là deviennent soumis, ce groupe des hommes égarés malgré ce que leurs pères avaient vu des signes et miracles évidents et avaient les cœurs durs. Il y avait d'entre eux des hommes qui ont altéré sciemment les Paroles de Dieu après les avoir entendues. Et malgré tout cela ils les contredisaient sachant bien qu'ils commettaient des erreurs. Il montre leur situation dans un autre verset et dit: **(Mais ils ont rompu leur alliance, nous les avons maudits et nous avons endurci leurs cœurs. Ils altérent le sens des paroles révélées)** [Coran V, 13].

Ibn Wahb a dit: «Il s'agit de la Tora que Dieu leur a révélée. Ils l'ont altérée en rendant l'illicite licite et tournant la vérité en erreur, et l'erreur en vérité».

Quant au deuxième verset, Ibn Abbas l'a interprété comme suit: «Lorsque les juifs rencontrèrent les musulmans, ils leurs disaient: «Nous croyons bien comme vous que Mouhammad est un Prophète mais il est envoyé pour vous. Se trouvant seuls, ils blâmèrent les uns les autres en s'interdisant de parler aux arabes au sujet de la prophétie de Mouhammad, en se rappelant que Dieu avait pris leur engagement de croire en lui, car il a été déjà mentionné dans votre Livre. Ils dirent: «Reniez cela et ne le reconnaissez plus car ce sera un argu-

ment contre vous auprès de Dieu, Mais ils oublièrent que Dieu connait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent.

En interprétant ce verset, Moujahed a dit: «Le jour où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- assiégea Bani Qouraidha, il se tint tout près de leur forteresse et leur dit: «O frères des singes et des porcs! O adorateurs du Taghout!» Ils disaient les uns aux autres: «Qui a raconté cela à Mouhammad? Sûrement quelques uns d'entre nous lui ont fait part de ces choses-là pour qu'elles constituent un argument contre vous».

De sa part Al-Hassan a interpété le troisième verset précité de la façon suivante: «Quand les juifs rencontrèrent les musulmans, ils déclarèrent que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- est un Prophète envoyé pour les arabes, mais quand ils se retrouvèrent seuls, ils se conseillèrent mutuellement de ne plus en parler afin que ce ne soit un argument contre eux car l'avènement de Mouhammad est déjà cité dans leur Livre.

وَمِنْهُمْ أُمِّيُّونَ لَا يَعْلَمُونَ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّآ أَمَانِيَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَظُنُّونَ ﴿٧٨﴾ فَوَيْلٌ
لِّلَّذِينَ يَكْتُبُونَ ٱلْكِتَٰبَ بِأَيْدِيهِمْ ثُمَّ يَقُولُونَ هَٰذَا مِنْ عِندِ ٱللَّهِ لِيَشْتَرُوا۟ بِهِۦ ثَمَنًا
قَلِيلًا فَوَيْلٌ لَّهُم مِّمَّا كَتَبَتْ أَيْدِيهِمْ وَوَيْلٌ لَّهُم مِّمَّا يَكْسِبُونَ ﴿٧٩﴾

wa minhum 'ummiyyûna lâ ya'lâmûna-l-kitâba 'illâ 'amâniyya wa 'in hum 'illa yazunnûn (78) fawaylu-l-li-ladîna yaktubûna-l-kitâba bi 'aydihim tumma yaqulûna hâdâ min 'indi-L-Lâhi li yaštarû bihî tamanan qalîlan fawaylul-lahum mimmâ katabat 'aydihim wa waylul-lahum mimmâ yaksibûn (79).

Parmi eux, il y a des illettrés qui ne connaissent de leur Livre que les prédictions favorables. Ils ne se basent que sur des suppositions. (78). Malheur à ceux qui composent avec leurs seuls moyens des écrits et les présentent comme venant d'Allah pour en tirer un profit, fut-il minime. Maudites soient les mains qui ont tracé ces écrits, maudit soit le profit qui a été tiré. (79).

Parmi les gens de Livre, il y avait des illettrés qui ne savaient ni lire ni écrire, comme l'était notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le sa-

lue- dont Dieu a parlé de lui dans ce verset: **(Tu ne récitais aucun Livre avant celui-ci; tu n'en traçais aucun de ta main droite; les imposteurs se livrent donc à des hypothèses)** [Coran XXIX, 48].

Moujahed a dit: «Certains juifs ne connaissaient rien de leur Livre, et pourtant ils forgèrent des mensonges et inventèrent des choses qu'on ne trouva pas dans ce Livre, faisant ainsi des conjectures qui n'avaient aucun fondement, c'était plutôt des désirs qu'ils formulaient».

Il y avait parmi eux qui appelaient les hommes à un égarement en forgeant des mensonges sur Dieu et dévorant injustement les biens de ceux qui les croyaient. Al-Souddy a dit: «Certains juifs écrivaient des choses étrangères au Livre de Dieu pour les vendre à vil prix aux arabes prétendant qu'elles ont été révélées par Dieu.

Ibn Abbas a mis en garde les fidèles en leur disant: «O musulmans! Comment vous demandez les gens du Livre au sujet des choses, alors que le Livre de Dieu -Le Coran- a été révélé à Son Prophète, qui contient des nouvelles venant de Dieu, dont vous pouvez le lire et il est récent. Dieu vous a parlé à propos des gens du Livre qui ont falsifié et altéré le Livre de Dieu -la Tora- en l'écrivant de leurs propres mains prétendant qu'il vient de Dieu pour le vendre à vil prix. Ce Coran ne vous suffit-il pas pour passer outre de leur demander? Par Dieu, nous n'avons vu aucun d'entre eux venir vous demander de ce qu'il vous a été révélé».

Enfin Dieu menace les gens du Livre qui ont altéré Ses Paroles pour tirer un certain profit, en forgeant des mensonges et inventant des choses non fondées.

وَقَالُوا لَن تَمَسَّنَا النَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَّعْدُودَةً قُلْ أَتَّخَذْتُمْ عِندَ اللَّهِ عَهْدًا فَلَن
يُخْلِفَ اللَّهُ عَهْدَهُ أَمْ تَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨٠﴾

waqâlû lan tamassana-n-nâru 'illâ 'ayyâman ma'dudatan qul 'attahadtum 'inda-L-Lâhi 'ahdan falan yuhlifa-L-Lâhu 'ahdahû 'am taqûlûna 'alâ-L-Lâhi mâ lâ ta'lamûna.

Ils disent: «L'épreuve du feu, si nous devons la subir, sera de courte durrée». Réponds-leur: «Avez-vous conclu un pacte avec Allah, sachant bien

qu'Allah tient toujours Sa parole, ou bien parlez-vous d'Allah à tort et travers» (80).

Dieu critique les dires des juifs qui prétendent que le feu ne les touchera que durant un temps limité. Il leur répondit: «Auriez-vous avec Dieu pris un engagement? Si c'est ainsi, Dieu certainement ne manquera pas à Sa promesse. Mais en fait ce n'est pas le cas car vous dites en dépit de Dieu ce que vous ne savez pas.

Ibn Abbas dit à ce propos: «Les juifs disaient: la durée de ce bas monde est limitée à 7000 ans, et le feu, si nous y serons précipités, ne nous touchera que sept jours à raison d'un jour par mille ans.

Ikrima, de sa part, a commenté cela en disant: «Les juifs, entrèrent en discussion avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et dirent: «Nous n'entrerons à l'Enfer que pour quarante nuits, puis une autre communauté-ils voulaient dire la communauté musulmane-nous y succédera. Il mit alors la main sur leurs têtes et leur répondit:

«Vous y demeurerez pour l'éternité» Dieu, fit cette révélation à cette occassion».

Abou Houraira a rapporté: «Quand Khaibar fut conquise on présenta à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de la viande d'un mouton empoisonnée. Il dit à ses compagnons: *«Faites réunir tous les juifs qui étaient présents»*. Une fois les juifs rassemblés, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur demanda: *«Qui est votre père?» -Un tel, répondirent-ils- Vous mentez, répliqua-t-il, votre père est un tel, un autre»* Et eux de lui répondre: «C'est vrai». Il poursuivit: *«Si je vous pose cette question, me répondrez-vous sincèrement?»* -Certes oui, ô Aboul-Qassem, dirent-ils, et si nous te donnons une fausse réponse, tu le sauras certainerment comme tu as connu le nom de notre père». Il leur demanda: *«Qui seront les réprouvés de l'Enfer?»* Ils répondirent: «Nous y demeurerons pour un court laps de temps, mais vous ne tarderez pas à nous y remplacer» *-Restez-y, s'écria-t-il, nous ne vous y remplacerons jamais»* Puis il reprit: *«Serez-vous sincères sur une autre question si je vous la pose?»*.

- Certes oui, ô Aboul Al-Qassem dirent-ils. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de poursuivre: *«Avez-vous mis du poison dans ce*

mouton?» - Oui, répondirent-ils. Il rétorqua: *«Qu'est-ce qui vous a poussés à le faire?»* Ils ripostèrent: «Nous voulions nous débarasser de toi si tu es menteur, car si tu étais vraiment un Prophète, ce poison ne te nuirait pas» ***(Rapporté par Ahmed Boukhari, Nassaï et Ibn Mardawich)***[1].

بَلَىٰ مَن كَسَبَ سَيِّئَةً وَأَحَٰطَتْ بِهِۦ خَطِيٓـَٔتُهُۥ فَأُوْلَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٨١﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٨٢﴾

balâ man kasaba sayyi'atan wa 'aḥâṭat bihi ḥaṭi'atuhû fa'ulâ'ika 'aṣḥâbu-n-nâri hum fîhâ ḥâlidûn (81) wa-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti 'ulâ'ika 'aṣḥâbu-l- jannati hum fîhâ ḥâlidûn (82).

Erreur. Ceux qui font le mal et qu'étouffe le cercle de leurs péchés, ceux-là seront voués au feu éternel. (81). Au contraire, ceux qui croient et font le bien, ceux-là auront le paradis pour séjour éternel.(82).

Le résultat ne serait pas comme ils le pensaient. Car ceux qui ont commis les péchés, que leurs fautes les entourent de toutes parts qui viendront au jour de la résurrection démunis de toutes bonnes actions et ne trouveront que des mauvaises actions passées à leur actif, ceux-là seront les damnés du feu éternel. Par contre ceux qui ont fait le bien en croyant en Dieu, en Son Message, accompli les bonnes actions conformément à la Loi, ceux-là seront les élus et bienheureux du paradis. Tout cela est pareil aux dires de Dieu:

---

(1) وعن أبي هريرة رضي الله عنه قال: لما فتحت خيبر أهديت لرسول الله ﷺ شاة فيها سم، فقال رسول الله ﷺ: «اجمعوا لي من كان من اليهود هنا»، فقال لهم رسول الله ﷺ: «من أبوكم؟»، قالوا: فُلان، قال: «كذبتم بل أبوكم فلان»، فقالوا: صدقت وبررت، ثم قال لهم: «هل أنتم صادقيّ عن شيء إن سألتكم عنه؟»، قالوا: نعم يا أبا القاسم، وإن كذبناك عرفت كذبنا كما عرفته في أبينا. فقال لهم رسول الله ﷺ: «من أهل النار»؟ فقالوا: نكون فيها يسيراً ثم تخلفونا فيها، فقال لهم رسول الله ﷺ: «اخسئوا والله لا نخلفكم فيها أبداً» ثم قال لهم رسول الله ﷺ: «هل أنتم صادقيّ عن شيء إن سألتكم عنه؟»، قالوا: نعم يا أبا القاسم، قال: «هل جعلتم في هذه الشاة سماً؟»، فقالوا: نعم، قال: «فما حملكم على ذلك؟»، فقالوا: أردنا إن كنت كاذباً أن نستريح منك، وإن كنت نبياً لم يضرك» (رواه الإمام أحمد والبخاري والنسائي وابن مردويه واللفظ له عن أبي هريرة رضي الله عنه».

(Cela ne dépend ni de vos souhaits, ni des souhaits des gens du Livre. Quiconque fait le mal sera rétribué en conséquence. Il ne trouvera, en dehors de Dieu, ni protecteur, ni défenseur. Tous les croyants, hommes et femmes, qui font le bien: voilà ceux qui entreront au Paradis. Ils ne seront pas lésés d'une pellicule des dattes) [Coran IV, 123-124].

Le mal cité dans le verset, signifie, d'après Ibn Abbas, le polythéisme, mais d'après Al-Hassan, il est tout péché capital. A cet égard, Abdullah Ben Mass'oiud a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Evitez même les fautes vénielles car, une fois commises à l'excès, elles ne tarderont par à faire perdre leur auteur»*. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- donna aux fidèles l'exemple d'un groupe d'hommes qui ont campé dans une terre déserte. Les uns apportent de petites branches, d'autres de brins de paille, qu'à la fin ils ont fait un grand tas de bois et y mis le feu qui a dévoré tout ce qu'ils ont amassé».

Tandis que ceux qui font le bien, croient et accomplissent des œuvre's pies, seront rétribués par le Paradis comme séjour éternel.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ لَا تَعْبُدُونَ إِلَّا ٱللَّهَ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَانًا وَذِى ٱلْقُرْبَىٰ
وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينِ وَقُولُوا۟ لِلنَّاسِ حُسْنًا وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ ثُمَّ
تَوَلَّيْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا مِّنكُمْ وَأَنتُم مُّعْرِضُونَ ﴿٨٣﴾

wa'iḏ 'aḫaḏnâ miṯâqa banî 'isra'îla lâ ta'budûna 'illa-L-Lâha wa bi-l-wâlidayni 'iḥsânan waḏi-l-qurbâ wa-l-yatâmâ wa-l-masâkini wa qûlû li-n-nâsi husnan wa 'aqîmu-ṣ-ṣalâta wa 'âtû-z-zakata ṯumma tawallaytum 'illâ qalîlam minkum wa 'antum mu'riḍûn.

Nous fîmes prendre aux fils d'Israël l'engagement de n'adorer qu'Allah, d'être déférents envers leurs père et mère et leurs proches, d'être bons pour les orphelins et les pauvres. Nous leur enjoignîmes de n'avoir que de bonnes paroles pour leurs prochains, d'accomplir régulièrement leurs prières et d'acquitter la dîme. Mais, à l'exception de quelques-uns, vous ne tîntes pas vos engagements et vous vous détournâtes de nos commandements. (38).

Le Tout-Puissant rappelle Ses ordres aux fils d'Israël et l'alliance qu'avait faite avec eux qu'ils ont violée de propos délibéré et s'en sont

détrounés. Il leur a ordonné de n'adorer que Lui sans Lui reconnaître des égaux, comme Il l'a ordonné à toutes ses créatures qu'Il a créées pour le même but, comme il l'a confirmé dans ce verset: **(Nous avons envoyé un Prophète à chaque communauté: «Adorez Dieu et fuyez les Taghout)** [Coran XVI, 36]. Tel est le droit suprême que les hommes doivent à leur Seigneur , puis de garder la piété filiale, un autre droit qui fut joint au premier, comme Il l'a confirmé dans plusieurs versets et nous citons ces deux à titres d'exemple: **(Ton Seigneur a décrété que vous n'adorez-que Lui. Il a prescrit la bonté à l'égard de vos père et mère)** [Coran XVII, 23] et: **(Sois reconnaissant envers Moi et envers tes parents. Le retour se fera vers Moi)** [Coran XXXI,14].

Il a été rapporté dans les deux Sahih, qu'Ibn Mass'oud a dit: «J'ai demandé à l'Envoyé de Dieu: «Quelle est la meilleure œuvre?» Il me répondit: *«La prière à son heure fixée» - Et puis, redemandai-je. - De garder la piété filiale. - Ensuite?- Le combat dans la voie de Dieu»*[1].

Un homme demanda au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Envers qui dois-je être bon? - Il lui répondit: *«Envers ta mère.* - Et puis? redemanda-t-il - *Ta mère.* - Et puis? - *Ta mère-* Et puis?- *Envers ton père et ensuite tes proches»*[2].

Dieu a ordonné également d'être bon envers les orphelins qui ont perdu un de leurs parents ou les deux ensemble, et les pauvres qui ne trouvent pas de quoi subsister, et d'user des bonnes paroles envers les gens. Ces bonnes paroles, comme a dit Al-Hassan Al-Basri, consistent à ordonner de faire le bien, à déconseiller le repréhensible, à pardonner aux autres et à être clément envers eux.

Abou Dzarr -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne dédaignez aucun acte de bien, et si vous ne trouvez pas, recevez vos frères avec un visage radieux» **(Rapporté par Ahmed, Mouslim Et Tirmidzi)***[3].

---

(1) وفي الصحيحين عن ابن مسعود قلت: يا رسول الله أيُّ العمل أفضل؟ قال: «الصلاة على وقتها»، قلت: ثم أي؟ قال: «بر الوالدين»، قلت: ثم أيٌّ؟ قال: «الجهاد في سبيل الله».

(2) في الحديث الصحيح أن رجلاً قال: يا رسول الله مَن أبر؟ قال: «أمك»، قال: ثم مَن؟ قال: «أمك»، قال: ثم من؟ قال: «أباك؟ ثم أدناك ثم أدناك».

(3) روي عن أبي ذر رضي الله عنه عن النبي ﷺ أنه قال: «لا تحقرنَّ من المعروف شيئاً وإن

Dieu ordonne donc aux hommes d'être bons envers les autres en actes et paroles, de s'acquitter des prières prescrites et de verser la Zakat sur leurs biens.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَكُمْ لَا تَسْفِكُونَ دِمَآءَكُمْ وَلَا تُخْرِجُونَ أَنفُسَكُم مِّن دِيَٰرِكُمْ ثُمَّ
أَقْرَرْتُمْ وَأَنتُمْ تَشْهَدُونَ ﴿٨٤﴾ ثُمَّ أَنتُمْ هَٰٓؤُلَآءِ تَقْتُلُونَ أَنفُسَكُمْ وَتُخْرِجُونَ فَرِيقًا
مِّنكُم مِّن دِيَٰرِهِمْ تَظَٰهَرُونَ عَلَيْهِم بِٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ وَإِن يَأْتُوكُمْ أُسَٰرَىٰ
تُفَٰدُوهُمْ وَهُوَ مُحَرَّمٌ عَلَيْكُمْ إِخْرَاجُهُمْ ۚ أَفَتُؤْمِنُونَ بِبَعْضِ ٱلْكِتَٰبِ
وَتَكْفُرُونَ بِبَعْضٍ ۚ فَمَا جَزَآءُ مَن يَفْعَلُ ذَٰلِكَ مِنكُمْ إِلَّا خِزْىٌ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ
وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يُرَدُّونَ إِلَىٰٓ أَشَدِّ ٱلْعَذَابِ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٨٥﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ
ٱلَّذِينَ ٱشْتَرَوُا۟ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا بِٱلْءَاخِرَةِ ۖ فَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمُ ٱلْعَذَابُ وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٨٦﴾

wa'id 'ahadnâ mitâqakum lâ tasfiqûna dimâ'akun walâ tuhrijûna 'anfusakum min diyârikum tumma 'aqrartum wa'antum tašhadûn tumma 'antum hâ'ûlâ'i taqtulûna 'anfusakum wa tuhrijûna farîqam minqum min diyârihim tazâharûna 'alayhim bi-l-'itmi wa-l-'udwâni wa'in ya'tûqum 'usârâ tufâduhum wahuwa muharramun 'alaykum 'ihrâjuhum 'afatu' minûna biba'di-l-kitâbi wa takfurûna biba'din fama jazâ'u may-yaf'alu dâlika minkum 'illâ hizyun fi-l-hayâti-d-dunya wa yawma-l-qiyâmati yuraddûna 'ilâ 'ašaddi-l-'adâbi wama-L-Lâhu bigâfilin 'ammâ ta'malûn (85) 'ûlâ'ika-l-ladîna-štaraw-o-lhayâta-d-dunyâ bi-l-'âhirati falâ yuhaffafu 'anhumu-l-'adâbu walâ hum yunsarûn.

Nous obtînmes d'eux également l'engagement qu'ils ne s'entretueraient pas, qu'ils ne se banniraient plus réciproquement. Cet engagement, vous les prîtes sous forme d'aveu et vous le scellâtes par votre propre témoignage. (84). Quoiqu'ainsi engagés, vous vous entretuez, vous vous bannissez réciproquement, employant pour cela l'injustice et l'oppression. Mais, ô contradiction, quand vos coreligionnaires tombent en captivité, vous les rachetez, alors qu'il était interdit de les expulser de chez eux. Croirez-vous donc seu-

---

لم تجد فالق أخاك بوجه منطلق». (أخرجه أحمد عن أبي ذر رضي الله عنه ورواه مسلم والترمذي).

lement à une partie du Livre et rejetterez-vous le reste? Ceux qui agissent de la sorte ne méritent pas autre chose que l'ignominie danc ce monde et le plus impitoyable des châtiments dans l'autre. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font (85). A ces gens qui échangent la vie de ce monde contre la vie future, aucun adoucissement à leurs peines ne sera accordé et aucun secours ne sera porté. (86).

Du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, les juifs qui habitaient Médine souffraient de leurs guerres avec les Aws et Al-Khazraj, deux tribus des Ansars -Les Médinois- qui adoraient les idoles dans la Jahiliah-l'ère préislamique. A Médine il y avait trois tribus juives: Banou Qaïnouqa' Banou An-Nadir les partisans des Khazraj, et Banou Qouraidha ceux des Aws. Quand une guerre éclatait, chaque tribu s'alliait à ses partisans de sorte que chaque juif tuait un de ses adversaires et même un autre juif d'autre tribu, ce qui leur était interdit selon leur religion et d'après leur Livre. Chacun expulsait un autre de sa demeure et la pillait. Une fois la guerre cessée, ils rachetaient les prisonniers capturés par les autres en se conformant à la Tora.

C'est pourquoi Dieu les blâma d'avoir suivi une partie de leur loi et contredit une autre. Il leur dit: «Comment croyez-vous à une certaine partie du Livre - la Tora - et restez-vous incrédules à l'égard d'une autre?» Car ceux qui suivent une même religion sont considérés en tant qu'une seule âme. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos dans un hadith: *«Les croyants dans leur affection, leur miséricorde et leur sympathie les uns à l'égard des autres, sont comparables à un corps humain qui, si un membre est affecté, les autres membres ressentent la douleur et s'enfièvrent»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Toujours en blâmant les juifs, Dieu leur dit: «Vous acceptez cette alliance avec Moi et vous en témoignez, puis vous voilà les uns tuent les autres ou les expulsent de chez eux alors que tout cela vous est interdit d'après les enseignements de votre Livre, et par contre vous payez les rançons de vos captifs de guerre».

---

(1) قال عليه الصلاة والسلام: «مثل المؤمنين في توادهم وتراحمهم وتواصلهم بمنزلة الجسد الواحد إذا اشتكى منه عضو تداعى له سائر الجسد بالحمى والسهر». (رواه مسلم).

Comme nous en avons parlé au début, quand une guerre éclatait entre les Aws et Al-Khazraj, les Banou An-Nadir et Qouraidha se mettaient du côtés des premiers, et les Banou Qainouqa' du côté des derniers, du moment que les deux tribus arabes étaient des polythéistes qui adoraient les idoles et ne reconnaissaient ni rassemblement ni résurrection, ni Livres, ni licite ni illicite, et pourtant les juifs leur portaient secours dans leurs combats, de sorte que chaque juif tuait un autre juif ce qui leur était interdit d'après leurs enseignements. Mais dès que la guerre cessait, ils commençaient à racheter les captifs de part et d'autre en se conformant aux enseignments de leur Livre. Dieu leur reprocha leur agissement contradictoire car ils ne visaient par là que les biens éphémères de ce bas monde.

Par ailleurs, ils dissimulaient une partie de ce qui se trouve dans la Tora, par exemple en reniant la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- sa prophétie et son message, à savoir que les prophétes avaient annoncé tout cela à leurs peuples. C'est pourquoi Dieu a dit: **(Ils ne méritent pas autre chose que l'ignominie dans ce monde et le plus impitoyable des châtiments dans l'autre)** en les punissant pour avoir troqué la vie future contre la vie de ce monde, et au jour de la résurrection, le châtiment ne leur sera pas allégé et ils ne seront pas secourus.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَـٰبَ وَقَفَّيْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ بِٱلرُّسُلِ ۖ وَءَاتَيْنَا عِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ٱلْبَيِّنَـٰتِ وَأَيَّدْنَـٰهُ بِرُوحِ ٱلْقُدُسِ ۗ أَفَكُلَّمَا جَآءَكُمْ رَسُولٌۢ بِمَا لَا تَهْوَىٰٓ أَنفُسُكُمُ ٱسْتَكْبَرْتُمْ فَفَرِيقًا كَذَّبْتُمْ وَفَرِيقًا تَقْتُلُونَ ﴿٨٧﴾

walaqad 'âtaynâ Mûsâ-l-kitâba wa qaffayynâ mim-ba'dihi bi-r-rusuli wa 'âtaynâ 'Isâ bna Maryama-l-bayyinâti wa 'ayyadnâhu biruhi-l-qudusi 'afakullamâ jâ'akum rasûlum bimâ lâ tahwâ 'anfusukumu stakbartum fafarîqan kaddabtum wa farîqan taqtulûn (87).

Nous avons donné le Livre à Moïse, nous avons envoyé des Prophètes après lui, nous avons permis à Jésus, fils de Marie, de prouver sa mission et nous l'avons affermi par l'esprit de sainteté. Jusques à quand accueillerez-vous avec morgue les Prophètes qui vous apporteront des vérités contraires à vos préventions? vous avez traité les uns d'imposteur, vous avez tué les autres. (87).

Dieu les Très Haut et béni décrit les fils d'Israël comme étant des gens injustes, opiniâtres et rebelles contre leurs Prophètes, car ils ne suivaient que leurs propres passions. Il a révélé la Tora à Moïse, mais ils ne tardèrent pas à la falsifier et l'altérer, à désobéir à ses enseignements en les interprétant à leur guise. Puis Dieu envoya, après Moïse, d'autres prophètes et Messagers qui avaient pour mission d'appliquer les lois de la Tora comme Dieu le montre dans ce verset: **(Nous avons, en vérité, révélé la Tora où se trouvent une Direction et une Lumière. D'après elle, et pour ceux qui pratiquaient le Judaïsme, les Prophètes qui s'étaient soumis à Dieu, les maîtres et les docteurs rendaient la justice, conformément au Livre de Dieu dont la garde leur était confiée et dont ils étaient les témoins)** [Coran V, 44]. Le dernier Prophète envoyé aux fils d'Israël fut Jésus, fils de Marie, qui a été chargé d'amender quelques lois de la Tora, et qui a été fortifié par l'Esprit de sainteté, et Dieu lui a accordé des signes et miracles évidents et clairs.

Ibn Abbas a dit que ces miracles furent: ramener un mort à la vie; de créer, de terre, une forme d'oiseau qu'en soufflant en elle devient un oiseau avec la permission de Dieu; guérir les malades tels que le muet et le lépreux avec la permission de Dieu; raconter les événements à venir et dont l'ange Gabriel, l'Esprit de sainteté, l'appuyait toujours. Tous ces miracles ne faisaient qu'accroitre l'obstination et la jalousie des juifs pour avoir contrarié une partie de leur Tora en leur disant: **(Me voici, confirmant ce qui existait avant moi de la Tora et déclarant licite pour vous, une partie de ce qui vous était interdit)** [Coran III, 50].

Les juifs traitèrent les Prophètes et Messagers brutalement et inconvenablement en accusant certains de menteurs et tuant une partie pour leur avoir ordonné de faire des choses qui ne convenaient pas à leurs passions, ou bien ils les obligeaient à se conformer strictement aux enseignements de la Tora qu'ils ont altérée.

Quant à «L'Esprit de sainteté» et selon l'avis unanime des ulémas, il n'est que l'Archange Gabriel. Abou Houraira a rapporté d'après Aicha -que Dieu soit satisfait d'elle- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a placé une chaire dans la mosquée pour le poète Hassan Ben Thabet en lui invoquant Dieu par ces mots: *«Mon Dieu, fortifie Hassan par l'Esprit de sainteté car il défend Ton Prophète».*

Ibn Mass'oud a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'Esprit de sainteté m'a insufflé qu'aucune âme ne mourra qu'à son terme après avoir acquis des biens de ce dont Dieu lui a prédestiné. Pour cela soyez modérés quand vous invoquez le Seigneur» (Rapporté par Ibn Hibban)*[1].

(Vous avez traité les uns d'imposteur, vous avez tué les autres): cette partie du verset montre sans doute le comportement des juifs envers les Prophètes et Messagers, ce comportement agressif que confirment plusieurs histoires à signaler la dernière quand ils essayèrent de tuer le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, en lui présentant la viande d'un mouton empoisonnée et en l'ensorcelant.

وَقَالُوا قُلُوبُنَا غُلْفٌۢ بَل لَّعَنَهُمُ ٱللَّهُ بِكُفْرِهِمْ فَقَلِيلًا مَّا يُؤْمِنُونَ ﴿٨٨﴾

wa qâlû qulûbunâ ġulfum bal la'ànahumu-L-Lâhu bikufrihim faqalîlam mâ yu'minûn (88).

Ils disent: «Nos cœurs sont inaccessibles: Erreur. Allah les a maudits à cause de leur incrédulité. Oh! qu'ils sont irréductibles, que leur foi est tiède. (88).

En appelant les juifs à la foi, ils répondaient: «Nos cœurs sont incirconcis», en d'autres termes comme voilés ou scellés, pour dire ainsi qu'ils ne comprenaient rien du message prétendant être des ignorants dans le but de le renier, comme le confirme ce verset: **(Nos cœurs sont enveloppés d'un voile épais qui nous cache ce vers quoi tu nous appelles)** [Coran XLI, 5], c'est qu'Ibn Jarir a adopté en se référant aussi à ce hadith rapporté par Houdhaifa: *«Les cœurs sont au nombre de quatre»*«et il a cité»: *et un cœur enveloppé et maudit: tel est le cœur de l'incrédule».*

(Leur foi est tiède) signifie que le nombre des croyants parmi eux était faible, car leur foi en Moïse et en ce qu'il a apporté ne leur suffira pas tant qu'ils n'ont pas cru en Mouhammad et son message.

---

(1) وعن ابن مسعود: أن رسول الله ﷺ قال: «إن روح القدس نفث في روعي أنه لن تموت نفس حتى تستكمل رزقها وأجلها فاتقوا الله وأجملوا في الطلب». (رواه ابن حبان في صحيحه عن ابن مسعود).

وَلَمَّا جَاءَهُمْ كِتَٰبٌ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا مَعَهُمْ وَكَانُوا۟ مِن قَبْلُ يَسْتَفْتِحُونَ
عَلَى ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَلَمَّا جَآءَهُم مَّا عَرَفُوا۟ كَفَرُوا۟ بِهِۦ ۚ فَلَعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى
ٱلْكَٰفِرِينَ (٨٩)

walammâ jâ'ahum kitâbum-min 'indi-L-Lâhi musaddiqun limâ ma'ahum wa kanû min qablu yastaftihûna 'alâ-l-ladîna kafarû falamma jâ'ahum mâ 'arafû kafarû bihî fala'natu-L-Lâhi 'alâ-l-kâfirîn (89).

Quant ils reçurent de la part d'Allah un Livre corroborant leurs propres Ecritures -et auparavant ils avaient prié Allah de leur accorder la victoire sur les infidèles -,ils s'en détournèrent. Maudits soient les infidèles (89).

Quand les juifs menaient une guerre contre les polythéistes, ils leurs disaient qu'ils les combattraient avec un Prophète qui sera envoyé à la fin du temps apportant un Livre. Lorsque ce Livre -qui est le Coran- venant de Dieu fut révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et confirmant ce que les juifs avaient reçu comme Ecritures, et ce qu'ils connaissaient déjà, ils n'y crurent pas».

Ibn Abbas a raconté: «Les juifs imploraient la victoire sur les Aws et les Khazraj grâce à l'avènement imminent de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Quand il fut envoyé, étant un des Arabes, ils le mécrurent et renièrent ce qu'ils disaient auparavant. Mou'adh Ben Jabal leur dit alors: O juifs! craignez Dieu et convertissez-vous. Nous étions polythéistes avant le Message et vous imploriez le secours et la victoire grâce à la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et vous nous racontiez qu'il serait envoyé bientôt en nous donnant ses descriptions». Salam ben Michkam -un des Banou An-Nadir- lui répondit: «Il ne nous a rien apporté de ce que nous connaissions et il n'est plus le Prophète dont nous vous en parlions». Dieu fit alors cette révélation: **(Quand ils reçurent de la part d'Allah un Livre corroborant leurs propres Ecritures.)** Ce Livre était le Coran qui confirmant les Livres précédents. Que la malédiction de Dieu tombe sur les juifs, les incrédules.

بِئْسَمَا ٱشْتَرَوْا۟ بِهِۦٓ أَنفُسَهُمْ أَن يَكْفُرُوا۟ بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بَغْيًا أَن يُنَزِّلَ ٱللَّهُ مِن

فَضْلِهِۦ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ فَبَآءُو بِغَضَبٍ عَلَىٰ غَضَبٍ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٩٠﴾

bi'samâ-štaraw bihî 'anfusahum 'an yakfurû bimâ 'anzala-L-Lâhu baġyan 'an yunazzila-L-Lâhu min faḍlihî 'alâ may-yašâ'u min 'ibâdihî fa-bâ'û biġaḍabin 'alâ ġaḍabin wa li-l-kâfirîna 'aḏâbum muhîn (90).

Quel marché de dupe ils ont conclu en croyant se racheter de la sorte? Ils ont nié les révélations d'Allah et cela par dépit, n'admettant pas que la mansuétude d'Allah lui fasse révéler la vérité à qui lui plaît. Le résultat, c'est qu'ils ont attiré colère sur colère. Un châtiment ignominieux attend les infidèles. (90).

En interprétant ce verset, Al-Souddy a dit: «Il est tellement vil ce contre quoi ils ont troqué leurs âmes, en se contentant de ce qu'ils avaient reçu en mécroyant en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- au lieu de croire en lui, en son Message et de lui porter secours. Tout cela était dû à leur jalousie, leur injustice et leur animosité».

(Ils ont encouru colère sur colère). Et de commenter cela Abou Al-'Alya a dit: «Ils ont attiré la colère de Dieu quand ils mécrurent en Jésus et à l'Evangile, et une autre fois quand ils mécrurent en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et au Coran». Selon d'autres exégètes, la première colère était à cause de l'adoration du veau.

(Un châtiment ignominieux attend les infidèles) à cause de leur incrédulité, leur jalousie et leur orgueil. Dieu a confirmé ce châtiment par ce verset aussi: **(Ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer, entreront bientôt, humiliés, dans la Géhenne)** [Coran XL, 60].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, les orgueilleux seront rassemblés comme de la poussière sous forme humaine couverts par l'opprobre et l'humiliation. Ils entreront dans une prison à la Géhenne, appelée «Boulos», où un grand feu les enveloppera de toute part, et on leur donnera à boire la sueur des damnés de l'Enfer»* ***(Rapporté par Ahmed[1]).***

---

(1) وعن النبي ﷺ قال: «يحشر المتكبرون يوم القيامة أمثال الذر في صور الناس يعلوهم كل شيء من الصغار حتى يدخلوا سجناً في جهنم يقال له (بولس) تعلوهم نار الأنيار يسقون

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ قَالُوا نُؤْمِنُ بِمَآ أُنزِلَ عَلَيْنَا وَيَكْفُرُونَ بِمَا وَرَآءَهُۥ وَهُوَ ٱلْحَقُّ مُصَدِّقًا لِّمَا مَعَهُمْ ۗ قُلْ فَلِمَ تَقْتُلُونَ أَنۢبِيَآءَ ٱللَّهِ مِن قَبْلُ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٩١﴾ ۞ وَلَقَدْ جَآءَكُم مُّوسَىٰ بِٱلْبَيِّنَٰتِ ثُمَّ ٱتَّخَذْتُمُ ٱلْعِجْلَ مِنۢ بَعْدِهِۦ وَأَنتُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿٩٢﴾

wa'iḏâ qîla lahum 'âminû bimâ 'anzala-L-Lâhu qâlû nu'minu bimâ 'unzila 'alaynâ wa yakfurûna bimâ warâ'ahû wa huwa-l-ḥaqqu muṣaddiqal-limâ ma'ahum qul falima taqtulûna 'ambiyâ'a-L-Lâhi min qablu 'in kuntum mu'minîn (91) walaqad jâ'akum Mûsâ bil-bayyinâti ṯumma-t-taḫaḏtumu-l-'ijla mim ba'dihî wa 'antum ẓâlimûn (92).

Lorsqu'on les presse de croire à ce qui a été révélé par Allah, ils opposent: «Nous ne croyons qu'à ce qui nous a été révélé et nous rejetons le reste». Et cependant notre révélation ne fait que confirmer ce qui leur a été déjà révélé. Dis-leur: «Pourquoi avez-vous mis à mort les Envoyés d'Allah autrefois, si vous étiez croyants? (91). Moïse, déjà, vous avait apporté des preuves. Mais, lui disparu, vous avez adoré le veau. Indignes créatures que vous étiez. (92).

Ceci fut adressé à tous les gens du Livre aussi bien aux chrétiens qu'aux juifs, mais ils ripostèrent: Nous croyons à ce qui nous a été révélé comme Livre: l'Envangile et la Tora, alors qu'ils firent semblant d'ignorer que le Coran a été révélé comme vérité confirmant ce qu'ils avaient reçu.

Le Tout-Puissant ne tarda pas à leur demander:«Si vous ête des vrais croyants, pourquoi donc tuez-vous les Prophètes qui vous ont été envoyés en vous apportant ce que la Tora contient, de vous ordonner de juger d'après ses lois sans les altérer et vous les faites sciemment? Vous ne les avez tués que par injustice, obstination et orgueil. Vous ne faites que suivre vos propres passions».

Ibn Jarir a commenté cela en disant: «Dieu ordonne à Mouham-

من طينة الخبال عصارة أهل النار». (رواه الإمام أحمد عن عمرو بن شعيب عن أبيه عن جده مرفوعاً).

mad de dire aux juifs: «O fils d'Israël! Croyez en ce que Dieu m'a révélé». Mais vous répondez: «Nous croyons en ce qui nous a été révélé» Demande-leur: «Pourquoi donc, si vous êtes des croyants, vous avez tué les Prophètes et il vous a été interdit de les tuer, plutôt vous avez été ordonnés de les croire, les suivre et leur obéir. Moïse vous a apporté les signes clairs et les preuves évidentes, qu'il est le Messager de Dieu, et il n'y a d'autre Dieu que lui. Ces signes étaient: le déluge, les sauterelles, les vermines, les grenouilles, le sang, le bâton, la main, la séparation des ondes de la mer, le nuage qui vous a ombragés, la manne, les cailles et le rocher. Tout cela vous en avez été témoins, mais vous avez, malgré tout, adoré le veau, une fois que Moïse est allé au mont Sinaï pour recevoir les Paroles de Dieu».

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَٰقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ ٱلطُّورَ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ
وَٱسْمَعُوا۟ ۖ قَالُوا۟ سَمِعْنَا وَعَصَيْنَا وَأُشْرِبُوا۟ فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْعِجْلَ بِكُفْرِهِمْ ۚ قُلْ
بِئْسَمَا يَأْمُرُكُم بِهِۦٓ إِيمَٰنُكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٩٣﴾

wa'iḏ 'aḥaḏnâ mîṯâqakum wa rafa'nâ fawaqakumu-ṭ-ṭûra ḫuḏû mâ 'âtaynâkum biquwwatin was-ma'û qâlû sami'nâ wa 'aṣaynâ wa 'ušribû fî qulûbihimu-l-'ijla bikufrihi qul bi'samâ ya'murukum bihî 'imânukum 'in kuntum mu'minîn (93).

Lorsque nous avons reçu votre soumission et que nous avons dressé au-dessus de vos têtes le Sinaï, nous vous avons dit: «Acceptez avec conviction les lois que nous vous avons données et écoutez-les». Ils répondirent: «Nous les avons écoutées et nous avons refusé de nous y soumettre». Leurs cœurs étaient pleins de l'amour du veau, les incrédules! Dis-leur: Quelles détestables prescriptions comporte votre foi, si tant est que vous en avez une» (93).

Dieu - à Lui la puissance et la gloire- dénombre leurs fautes, leur dérogation à l'alliance et leur détournement des enseignements jusqu'à ce qu'il ait élevé le Mont au-dessus d'eux. Alors ils l'acceptèrent puis la contredirent en disant: «**Nous avons écouté et nous avons disobéi**» (voir verset n: 63). On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'amour d'une chose assourdit et aveugle?». Quant à Ali Ben Abi Taleb -que Dieu l'agrée-, il a dit: «Moïse lima le veau -qui était fait en or- jusqu'à ce qu'il fut devenu une poudre, en le mettant au

bord du ruisseau. Tout homme qui avait adoré et buvait de cette eau, avait le visage jauni».

Puis Dieu les blâma et ordonna à Son Prophète de leur dire: «Comme est mauvais ce qu'ordonne votre foi si vous êtes croyants». Car, comment peut-on les considérer en tant que croyants du moment qu'ils ont mécru aux Signes de Dieu, désobéi à leurs Prophètes, et enfin leur mécroyance en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui est le pire des péchés?»

قُلْ إِن كَانَتْ لَكُمُ ٱلدَّارُ ٱلْءَاخِرَةُ عِندَ ٱللَّهِ خَالِصَةً مِّن دُونِ ٱلنَّاسِ فَتَمَنَّوُا۟
ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَـٰدِقِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَن يَتَمَنَّوْهُ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ
بِٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿٩٥﴾ وَلَتَجِدَنَّهُمْ أَحْرَصَ ٱلنَّاسِ عَلَىٰ حَيَوٰةٍ وَمِنَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ ۚ يَوَدُّ
أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ وَمَا هُوَ بِمُزَحْزِحِهِۦ مِنَ ٱلْعَذَابِ أَن يُعَمَّرَ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ
بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

qul 'in kânat lakumu-d-dâru-l-'âḫiratu 'inda-L-Lâhi ḫâliṣatan min duni-n-nâsi fatamannawu-l-mawta 'in kuntum ṣâdiqîn (94) walan yatamannawhu 'abadan bimâ qaddamat 'aydihim wa-L-Lâhu 'alimum biẓ-ẓâlimîn (95) wa latajidannahum 'aḥraṣa -n-nasi 'alâ ḫâyâtin wa mina-l-laḏîna 'ašrakû yawaddu 'aḥaduhum law yu'ammira 'alfa sanatin wamâ huwa bi muzaḫziḥihî mina-l-'aḏâbi 'an yu'ammara wa-L-Lâhu baṣirum bima ya'malûn.

Dis-leur: «Si vous êtes sûrs d'être appelés au Paradis éternel auprès d'Allah, à l'exception des autres hommes, souhaitez une mort immédiate. Vous montreriez ainsi que vous êtes de bonne foi». (94). Non, ils ne formulent jamais un semblable souhait, sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains. Et Allah connait les coupables. (95) Tu les découvriras plus attachés à la vie que tous les autres peuples, que les idolâtres mêmes. Au point qu'il n'en est aucun parmi eux qui ne désire vivre mille ans. Mais une pareille longévité ne saurait malgré tout les soustraire au châtiment, car Allah voit leurs actions (96).

Dieu le Très Haut ordonne à Son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur dire: «Si la dernière demeure auprès de

Dieu vous est réservée à l'exclusion des autres gens, souhaitez donc la mort si vous êtes véridiques». c'est-à-dire appelez la mort aux menteurs, mais ils refusèrent car: «**Ils ne la souhaitaient jamais à cause des œuvres qu'ils ont accomplies. Allah connait les prévaricateurs**» [Coran LXII, 7]. A savoir que, s'ils avaient souhaité la mort, nul juif n'aurait survécu.

Ibn Jarir a dit: «On m'a fait savoir que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si les juifs avaient souhaité la mort, nul d'entre eux n'aurait survécu, ils seraient tous morts et auraient vu leurs places à l'Enfer. Et si ceux qui voulaient faire des exécrations réciproques avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- étaient sortis, ils seraient retournés chez eux pour ne trouver ni familles ni biens».*

On trouve dans le Coran un autre verset qui ressemble à celui-ci et qui est le suivant: **(Dis: «O vous qui pratiquez le Judaïsme. si vous prétendez être les seuls amis de Dieu, souhaitez donc la mort, si vous êtes véridiques. Mais ils ne la souhaitent jamais à cause des œuvres qu'ils ont accomplies. Dieu connaît les injustes)** [Coran LXII, 6-7].

Que Dieu maudisse ces gens-là quand ils prétendirent être les amis de Dieu et ses préférés et dirent: **(Personne n'entrera au Paradis s'il n'est juif ou chrétien)** [Coran II, 111].

Quand ils furent conviés à faire des exécrations et appeler la malédiction de Dieu sur les menteurs de deux communautés juives et musulmanes, ils s'abstinrent de le faire, chacun d'eux devina qu'ils étaient des prévaricateurs. Car s'ils étaient sûrs de leur présomption, ils auraient dû le faire. Ainsi c'était l'attitude des chrétiens de Najran quand ils étaient conviés à une chose pareille et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: **(Venez! Appelons nos fils et vos fils, nos femmes, et vos femmes, nous-mêmes et vous-mêmes, nous ferons alors une exécration réciproque en appelant une malédiction de Dieu sur les menteurs)** [Coran III, 61]. Mais il y a en parmi eux des gens qui les conseillèrent de ne plus le faire, ils préférèrent alors de se soumettre et de payer la capitation avec humiliation.

Le sens du verset précité est le suivant: «O juifs! Si vous prétendez être les amis de Dieu à l'exclusion de tous les gens, les fils de Dieu et ses préférés, les élus du Paradis et les autres les réprouvés de l'Enfer, faites donc cette formule imprécatoire pour appeler la malé-

diction de Dieu sur les menteurs. Et sachez que cette formule imprécatoire exterminera sans aucun doute le menteur». Quand ils constatèrent le défi sérieux du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et leur mensonge, ils s'abstinrent, car ils dissimulaient la vérité que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- était le messager de Dieu cité dan leur Livre.

C'est pourquoi Dieu montre leur cas et qu'ils étaient les hommes les plus avides à vivre, car ils connaissaient déjà leur retour néfaste vers Dieu et leur fin misérable à cause de leur obstination et leur incrédulité. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce sujet: *«Ce bas monde est la prison du croyant et le paradis de l'incrédule»* Chacun d'entre eux souhaitait vivre mille ans, mais cela ne lui éviterait plus le châtiment. Et Dieu voit parfaitement ce qu'ils font.

قُلْ مَن كَانَ عَدُوًّا لِّجِبْرِيلَ فَإِنَّهُ نَزَّلَهُ عَلَىٰ قَلْبِكَ بِإِذْنِ اللَّهِ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ
يَدَيْهِ وَهُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ (٩٧) مَن كَانَ عَدُوًّا لِّلَّهِ وَمَلَٰٓئِكَتِهِۦ وَرُسُلِهِۦ
وَجِبْرِيلَ وَمِيكَىٰلَ فَإِنَّ اللَّهَ عَدُوٌّ لِّلْكَٰفِرِينَ (٩٨)

qul man kâna 'aduwwa-l-lijibrîla fa 'innahû nazzalahû 'alâ qalbika bi-'iḏni-L-Lâhi muṣaddiqa-l-limâ bayna yadayhi wa hudan wa bušrâ li-l-mu'minîn (97) man kâna 'aduwwa-l-li-La-Lâhi wa malâ'ikatihî wa rusulihî wa Jibrîla wa Mikâla fa'inna-L-lâha 'aduwwu-l-lil-kâfirîn (98).

Dis à qui se déclare l'adversaire de Gabriel que c'est lui qui, d'ordre d'Allah, a déposé dans ton cœur le Livre qui confirme les Ecritures saintes et qui constitue un guide et une bonne nouvelle pour les croyants. (97). Dis à celui qui se déclare l'ennemi d'Allah, ses anges, de Ses envoyés, de Gabriel et de Michel, qu'Allah est l'ennemi des infidèles.(98).

Abou Ja'far Al-Tabari a dit: «Les hommes versés ont affirmé que ce verset fut révélé en réponse aux dires des juifs prétendant que Gabriel est leur ennemi et Michel leur ami. Puis ces ulémas ont eu des opinions contradictoires concernant les causes de cette révélation:

- Les uns disent: c'était à l'occasion de la polémique entre eux et le messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de sa prophétie. A ce égard Ibn Abbas a raconté: «Les juifs vinrent trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «O Abou

Al-Qassem! Nous allons te demander à propos de cinq choses, si tu nous donnes les réponses exactes, nous te croirons et te suivrons». Il prit leur engagement comme l'avait fait Jacob avec ses fils quand il leur répondit: **(Dieu est garant de ce que nous disons)**. Il leur répondit: *«Posez vos questions»*. Ils lui dirent:

- Quel est le signe caractéristique du Prophète?

- Ses yeux s'endorment, répondit-il, mais son cœur reste éveillé.

- Comment une femme engendre un garçon ou une fille?

- Quand le sperme de l'homme domine celui de la femme, elle engendre un garçon, et si c'est le contraire, ce sera une fille.

- Qu'est ce qu'Israël-(Jacob) s'était interdit à lui-même.

- Comme il se plaignait du nerf sciatique, il n'a trouvé que le lait d'une telle qui lui convenait. (On a rapporté qu'il a désigné le lait de la chamelle et s'est abstenu de manger sa chair).

- Tu dis vrai. Dis-nous comment se produit le tonnerre?

- Dieu à lui la puissance et la gloire a confié le nuage à un de Ses anges. Cet ange tient en main un morceau du tissu en feu par lequel il guide les nuages vers l'endroit où le Seigneur le lui indique.

- Quelle est cette voix que nous venons d'entendre?

- C'est sa voix.

- Tu dis vrai. Il nous reste la dernière question, si tu nous donnes la réponse exacte, nous te suivrons. Pas un Prophète qui n'a pas un ange qui lui communique les ordres divins. Qui est le tien?

- Gabriel -que Dieu le salue-.

- Ce Gabriel est un de nos ennemis qui ne fait que communiquer les ordres de la guerre et du châtiment. Si tu avais dit Michel qui ne fait descendre que la miséricorde, la pluie et les plantations, nous t'aurions cru.

Dieu alors fit cette révélation à Son Prophète: **(Dis à qui se déclare l'adversaire de Gabriel que c'est lui qui, d'ordre d'Allah, a déposé dans ton cœur le Livre...)** ***(Rapporté par Ahmed, Trimdzi et Nassaï)***[1].

---

(1) عن ابن عباس قال: أقبلت يهود على رسول الله ﷺ فقالوا: يا أبا القاسم أخبرنا عن خمسة أشياء فإن أنبأتنا بهن عرفنا أنك نبي واتبعناك، فأخذ عليهم ما أخذ إسرائيل على بنيه إذ قال: ﴿والله على ما نقول وكيل﴾ قال: «هاتوا»، قالوا: فأخبرنا عن علامة النبي؟ قال: «تنام عيناه

Al-Boukhari a rapporté que Anas Ben Malek a raconté: «Etant dans son jardin cueillir les fruits, Abdullah Ben Salam eut vent de l'arrivée du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il vint le trouver et lui dit: «Je veux te poser trois questions que seul un Prophète connait les réponses. Quel est le premier signe précurseur de l'Heure Suprême? Quell est la première nourriture des élus du Paradis? Et commment se fait-il qu'un enfant ressemble à son père ou à sa mère?» Il lui répondit: *«C'est Gabriel qui vient de me le dire».*

- Gabriel, s'exlama Ben Salam. - Oui, répliqua le Prophète. Et Abdullah de rétorquer:«C'est l'ennemi des juifs parmi les anges». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita alors ce verset, puis il répondit à Ibn Salam: *«Le premier prodrome de l'Heure, sera un feu qui rassemblera les hommes de l'orient à l'occident. La première nourriture des habitants du Paradis, sera l'excroissance du foie de poisson. Quand l'homme éjacule avant la femme, l'enfant lui ressemble, mais si la femme éjacule avant, c'est à elle qu'il ressemble».* b-

Abdullah Ben Salam s'écria alors: «Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et tu es l'Envoyé de Dieu. O Envoyé de Dieu! Les juifs sont des gens de mauvaise foi, s'ils savent que je me suis converti à l'Islam avant de leur interroger à mon sujet, ils me calomnieront».

ولا ينام قلبه». قالوا: أخبرنا كيف تؤنث المرأة وكيف تذكّر؟ قال: يتقي الماء فإذا علا ماء الرجل ماء المرأة أذكرت وإذا علا ماء المرأة مار الرجل أنثت». قالوا: أخبرنا ما حرّم إسرائيل على نفسه؟ قال: «كان يشتكي عرق النساء فلم يجد شيئاً يلائمه إلا ألبان كذا»، قال أحمد، قال بعضهم: يعني الإبل فحرم لحومها. قالوا: صدقت. قالوا: أخبرنا ما هذا الرعد؟ قال: «ملك من ملائكة الله عزّ وجلّ موكل بالسحاب بيديه أو في يديه مخراق من نار يزجر به السحاب يسوقه حيث أمره الله تعالى». قالوا: فما هذا الصوت الذي نسمع؟ قال: «صوته»، قالوا: صدقت. قالوا: إنما بقيت واحدة وهي التي نتابعك إن أخبرتنا بها، إنه ليس من نبي الا وله ملك يأتيه بالخبر فأخبرنا من صاحبك؟ قال: «جبريل عليه السلام»، قالوا: جبريل ذاك الذي ينزل بالحرب والقتال والعذاب عدوُّنا، لو قلت ميكائيل الذي ينزل بالرحمة والقطر والنبات لكان، فأنزل الله تعالى: **﴿قل من كان عدوّاً لجبريل فإنه نزله على قلبك بإذن الله﴾**(رواه أحمد والترمذي والنسائي، وقال الترمذي: حسن غريب).

Quand les juifs arrivèrent l'Envoyé de Dieu leur demanda: *«Quel rang occupe Abdullah Ben Salam parmi vous?»* ils lui répondirent: «Il est le meilleur d'entre nous, le fils du meilleur d'entre nous, notre maître et le fils de notre maître». Il leur redemanda: *«Que penseriez-vous de lui s'il embrassait l'Islam?»*. Ils ripostèrent: «Que Dieu le préserve d'une pareille chose». Alors Abdullah sortit de sa cachette et déclara: «Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu». Les juifs s'écrièrent alors: «Il est le plus mauvais d'entre nous et le fils du mauvais d'entre nous», puis ils le dénigrèrent. Abdullah dit du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «C'est bien ce que je redoutais» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

D'autres ont raconté que ce verset fut révélé à l'occasion d'une autre polémique qui a eu lieu entre les juifs et Omar Ben Al-Khattab. Omar a rapporté: «Un jour, j'étais chez les juifs alors qu'ils lisaient la Tora, et je fus étonné comment la Tora confirme le Coran et comment le Coran confirme la Tora. Ils me dirent: «Pas un de tes compagnons nous est préféré plus que toi». Je leur demandai: «Pour quelle raison?» - Parce que tu viens souvent chez nous et tu nous fréquentes, répondirent-ils. Je leur répliquai: «Je viens souvent chez vous, et, chaque fois que vous lisiez la Tora, je m'étonne comment la Tora confirme le Coran et comment le Coran confirme la Tora».

---

(1) وأخرج البخاري عن أنس بن مالك قال: سمع (عبد الله بن سلاّم) بمقدم رسول الله ﷺ وهو في أرض يخترف فأتى النبي ﷺ فقال: إني سائلك عن ثلاث لا يعلمهن إلا نبي: ما أول أشراط الساعة، وما أول طعام أهل الجنة، وما ينزع الولد إلى أبيه أو إلى أمه؟ قال: «أخبرني بهذه جبرائيل آنفاً». قال: جبريل؟ قال: «نعم». قال: ذاك عدوّ اليهود من الملائكة فقرأ هذه الآية: ﴿**من كان عدواً لجبريل فإنه نزله على قلبك**﴾. «وأما أول أشراط الساعة فنار تحشر الناس من المشرق إلى المغرب، وأما أول طعام يأكله أهل الجنة فزيادة كبد الحوت؛ وإذا سبق ماء الرجل ماء المرأة نزع الولد وإذا سبق ماء المرأة نزعت»، قال: أشهد أن لا إله إلا الله وأنك رسول الله، يا رسول الله إن اليهود قوم بُهْتٌ وإنهم إن يعلموا بإسلامي قبل أن تسألهم يبهتوني، فجاءت اليهود فقال لهم رسول الله ﷺ: «أيّ رجل عبد الله ابن سلام فيكم؟» قالوا: خيرنا وابن خيرنا وسيدنا وابن سيدنا، قال: «أرأيتم إن أسلم»، قالوا: أعاذه الله من ذلك فخرج عبد الله فقال: أشهد أن لا إله إلا الله وأشهد أن محمداً رسول الله، فقالوا: هو شرنا وابن شرنا وانتقصوه فقال: هذا الذي كنت أخاف يا رسول الله». (رواه البخاري وأخرجه مسلم قريباً من هذا السياق).

A ce moment le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- passa, ils dirent à Omar:«O Ibn Al-Khattab, voilà ton compagnon, rejoins-le». Je leur répondis: «Je vous adjure par Dieu qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, qui vous a confié de Ses Lois et révélé de Ses livres, ne connaissez -vous qu'il est le Messager de Dieu?» Les gens se turent, mais leur grand chef et docteur leur dit: «Il vous a adjuré par Dieu, répondez-lui donc? Ils répliquèrent: «Puisque tu es notre chef et docteur, réponds-lui à notre place». Alors ce docteur s'adressa à Omar et lui dit: «Comme tu nous a adjuré par Dieu, nous connaissons bien qu'il est l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-» Et Omar de riposter: «Malheur à vous! Vous n'êtes que des gens perdus!» - Non, répondirent-ils, nous ne sommes plus perdus» Omar rétorqua: «Comment donc vous ne l'êtes plus alors que vous savez qu'il est l'Envoyé de Dieu mais vous ne le croyez pas et vous ne le suivez pas!» Ils dirent: «parmi les anges, il y a ceux qui sont nos ennemis et d'autres nos amis. Il n'a reçu le message que par l'intermédiaire de notre ennemi parmi les anges» -Et qui sont vos ennemis et vos amis? -Notre ennemi est Gabriel., et notre ami est Michel. Gabriel est l'ange de la grossièreté, la violence, la gêne, la sévérité et le châtiment, tandis que Michel est l'ange de la miséricorde, la compassion et la clémence. Omar s'écria alors: «Je jure par Dieu qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, ces deux anges sont les amis de ceux qui leur manifestent la paix et les ennemis de ceux qui leur montrent l'hostilité. Il ne convient plus à Michel de faire la paix avec qui déclare la guerre à Gabriel».

Omar se leva pour rejoindre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui sortit de chez un homme, et en le voyant, il lui dit: «O Ibn Al-Khattab, veux-tu que je te récite des versets révélés récemment?. Puis il récita: **(Dis à qui se déclare l'adversaire de Gabriel...)** - O Envoyé de Dieu, répondit Omar, que je te donne pour rançons père et mère, par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, je suis venu exprès pour te raconter ce qui s'est passé mais j'ai trouvé que le Subtil et qui connait tout m'a devancé».

Dieu fait savoir à Son Prophète que Gabriel est un de Ses anges, quiconque le prend comme adversaire c'est comme il se montre hostile envers tous les anges, tout comme celui qui croit au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- doit croire en tous les Prophètes.

Gabriel ne descend pas de sa propre volonté pour communiquer la révélation mais il est chargé de la part de son Seigneur .

Abou Houraira a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a dit: «Quiconque est ennemi de Gabriel, c'est comme il me déclare la guerre» Gabriel qui, avec la permission de Dieu, fait descendre le Livre - le Coran - sur le cœur du Prophète, qui confirme ce qui a été révélé comme une Direction et bonne nouvelle pour les croyants leur annonçant le Paradis, car Dieu a dit au sujet du Coran: **(Ce qui est guérsion et miséricorde pour les croyants)** [Coran XVII, 82] et: **(Il est Direction et guérison pour les croyants)** [Coran XLI, 44].

Il ne faut donc jamais se déclarer l'ennemi d'un des anges car chacun d'eux a une mission selon la volonté de Dieu: Gabriel est considéré comme un ambassadeür de Dieu qui l'envoie à Ses Prophètes et Messagers, Michel chargé de la pluie et de la plantation et Israfil chargé de souffler dans la trompette au jour de la résurrection.

Il a été rapporté dans le Sahih que: «Quand l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se levait la nuit, il disait: *«O mon Dieu, le Seigneur de Gabriel, de Michel et d'Israfil, créateur des cieux et de la terre, qui connait ce qui est apparent et ce qui est caché. Tu jugeras entre Tes serviteurs et Tu trancheras leurs différends. Dirige-moi, avec ta permission, vers la vérité car Tu diriges qui Tu veux vers la voie droite»*[1]

وَلَقَدْ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍۖ وَمَا يَكْفُرُ بِهَآ إِلَّا ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٩٩﴾ أَوَكُلَّمَا
عَٰهَدُوا۟ عَهْدًا نَّبَذَهُۥ فَرِيقٌ مِّنْهُمۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠٠﴾ وَلَمَّا جَآءَهُمْ
رَسُولٌ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا مَعَهُمْ نَبَذَ فَرِيقٌ مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ
كِتَٰبَ ٱللَّهِ وَرَآءَ ظُهُورِهِمْ كَأَنَّهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾ وَٱتَّبَعُوا۟ مَا تَتْلُوا۟ ٱلشَّيَٰطِينُ

(1) جاء في الصحيح أن رسول الله ﷺ كان إذا قام من الليل يقول: «اللهم رب جبرائيل وميكائيل، وإسرافيل، فاطر السموات والأرض، عالم الغيب والشهادة، أنت تحكم بين عبادك فيما كانوا فيه يختلفون، اهدني لما اختُلِف فيه من الحق بإذنك إنك تهدي من تشاء إلى صراط مستقيم».

عَلَىٰ مُلْكِ سُلَيْمَٰنَ ۖ وَمَا كَفَرَ سُلَيْمَٰنُ وَلَٰكِنَّ ٱلشَّيَٰطِينَ كَفَرُوا۟ يُعَلِّمُونَ ٱلنَّاسَ
ٱلسِّحْرَ وَمَآ أُنزِلَ عَلَى ٱلْمَلَكَيْنِ بِبَابِلَ هَٰرُوتَ وَمَٰرُوتَ ۚ وَمَا يُعَلِّمَانِ مِنْ أَحَدٍ حَتَّىٰ
يَقُولَآ إِنَّمَا نَحْنُ فِتْنَةٌ فَلَا تَكْفُرْ ۖ فَيَتَعَلَّمُونَ مِنْهُمَا مَا يُفَرِّقُونَ بِهِۦ بَيْنَ ٱلْمَرْءِ
وَزَوْجِهِۦ ۚ وَمَا هُم بِضَآرِّينَ بِهِۦ مِنْ أَحَدٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَيَتَعَلَّمُونَ مَا يَضُرُّهُمْ وَلَا
يَنفَعُهُمْ ۚ وَلَقَدْ عَلِمُوا۟ لَمَنِ ٱشْتَرَىٰهُ مَا لَهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنْ خَلَٰقٍ ۚ وَلَبِئْسَ مَا
شَرَوْا۟ بِهِۦٓ أَنفُسَهُمْ ۚ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿١٠٢﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَمَثُوبَةٌ
مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ خَيْرٌ ۖ لَّوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿١٠٣﴾

wa laqad 'anzalnâ 'ilayka 'âyâtim bayyinâtin wamâ yakfuru bihâ 'illa-l-
fâsiqûn (99) 'awa kulla mâ 'âhadû 'ahdan nabadahû fariqum-minhum bal
'aktaruhum la yu'imnûn (100) walammâ jâ'ahum rasûlum min 'indi-L-
Lâhi muṣaddiqu-l-lima ma'ahum nabada fariqum-mina-l-ladîna 'ûtu-l-ki-
tâba kitâba-L-Lâhi warâ'a zuhûrihim ka'annahum la ya'lamûn (101) wat-
taba'û mâ tatlû-š-šayâṭînu 'alâ mulki Sulaymâna wamâ kafara Sulaymâ-
nu walâkinna-š-šayâtîna kafarû yu'allimûna-n-nâsa-s-siḥra wamâ 'unzila
'alâ-l-makayni bi-Babila Harûta wa Marûta wamâ yu'allimâni min
'aḥadin ḥattâ yaqûlâ 'innamâ naḥnu fitnatun falâ takfur fayata 'allamuna
minhuma mâ yuffariqûna bihî bayna-l-mar'i wa zawjihî wamâ hum
biḍârrîna bihî min 'ahadin 'illâ bi 'idni-L-Lâhi wa yata'allamûna mâ
yaḍurruhum walâ yanfa'uhum walaqad 'alimû lamani-š-tarâhu mâ lahû
fî-l-âḥirati min ḥalâqin walabi'sa ma šaraw bihî 'anfusahum law kânû
ya'lamûn (102) walaw 'annahum 'âmanû wa-ttaqaw la matûbatum min
'indi-L-Lâhi ḥayri-l-law kânû ya'lamûn (103).

**Le certain, c'est que nous te révélons des versets lumineux, que seuls
mettent en doute les rebelles. (99) Jusques à quand s'en trouvera-t-il parmi
eux pour violer le pacte conclu avec Allah? Il est vrai que la plupart d'entre
eux sont des mécréants. (100). Lorsque l'Envoyé d'Allah vint parmi eux
pour affermir les Saintes Ecritures, de nombreux docteurs tournèrent le dos
au Livre d'Allah, comme auraient fait des ignorants. (101). Ils préfèrent
suivre les divulgations faites par les démons sous le règne de Salomon. Ce
n'est pas Salomon le coupable, mais les démons qui propagèrent la sorcelle-
rie parmi les hommes et l'art divinatoire révélé aux deux anges Harout et**

Maront à Bable. Ils ne transmettaient jamais leur secret à quelqu'un sans lui dire: «Nous sommes la tentation. Garde-toi de perdre la foi». Les juifs apprenaient d'eux le moyen de désunir l'homme d'avec sa femme. Mais ils ne pouvaient nuire à qui que ce soit sans la permission d'Allah. D'autre part, une telle science les incitait beaucoup plus à ce qui était nuisible qu'à ce qui était utile. Sans compter qu'ils savaient que les adeptes d'une telle science ne pouvaient attendre aucune indulgence dans la vie future. A quel vil moyen ils en sont venus pour racheter leurs âmes? Ah! s'ils avaient été plus conscients. (102). S'ils avaient cru et s'ils avaient craint Allah? Ils auraient obtenu une récompense d'Allah, ce qui eût mieux valu pour eux. Ah, s'ils avaient réfléchi» (103).

Le Seigneur s'adresse à Son Messager en lui disant: «O Mouhammad, nous avons fait descendre sur toi des signes probants et des versets clairs qui affirment ta prophétie». Ces versets sont le contenu du Livre de Dieu où on trouve ce que les savants juifs dissimulaient comme science, les nouvelles des ancêtres des fils d'Israël et la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- que seuls leurs savants et leurs docteurs connaissaient, mais ils n'ont pas tardé à les falsifier et à les altérer, en changeant les lois contenues dans la Tora. Dieu fait connaître tout cela à Son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et c'était des premiers signes qu'il devait les divulguer pour être fidèle en répandant son message sans les dissimuler par jalousie ou par injustice comme les juifs avaient agi.

Ibn Abbas a raconté que Ibn Souria Al-Qatwini a dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammad! Tu ne nous a pas apporté que des choses que nous connaissions déjà et Dieu ne t'a pas révélé des versets parfaitement clairs pour te suivre». Dieu à cette occasion fait descendre sur Son Prophète le verset précité.

Quant à Malek Ibn Al-Sayf, il a dit:«Lorsque Dieu envoya Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- pour rappeler aux juifs ce qu'Il a pris d'eux comme engagements et alliances et ce qu'il leur a révélé dans leur Livre à son sujet, ils répondirent: «Par Dieu! Aucun engagement n'a été pris vis-à-vis de Dieu et rien ne nous a pas été confié à propos de la prophétie de Mouhammad». Dieu fait alors cette révélation: **(Jusques à quand s'en trouvera-t-il parmi eux pour violer le pacte conclu avec Allah).**

Comme les juifs ne crurent pas en Mouhammad qui fut envoyé vers tous les hommes, et renièrent son message du moment que son avènemnt et sa description sont mentionnés déjà dans la Tora, pour qu'ils le suivent, lui portent secours et l'appuient, Dieu les réprimande et les méprit, en confirmant ce fait dans ce verset:

(Ceux qui suivent l'Envoyé: le Prophète qui ne sait ni lire ni écrire, que ces gens-là trouvent mentionné chez eux dans la Tora et l'Evangile) [Coran VII, 157].

Les gens du Livre, au lieu de croire en Mouhammad, rejetèrent dernière leur dos le Livre de Dieu qui leur a été révélé comme s'ils ne savaient rien de ce que leur livre contenait. Ils ne firent qu'apprendre la sorcellerie et voulurent nuire au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en l'ensorcelant à l'aide d'une peigne et une touffe de cheveux comme nous allons en parler plus loin.

Al-Souddy a dit: «Lorsque Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- fut envoyé par Dieu et venu vers les juifs, ils s'opposèrent à lui en se basant sur leur Livre. Mais comme le Coran confirme la Tora, ils rejetèrent la Tora et adoptèrent le livre de Assaf et la magie de Harout et Marout, ce qui ne concordait guère avec le Coran.

De sa part, Ibn Abbas a raconté: «Assaf était le scribe de Salomon et connaissait déjà le nom sublime de Dieu. Il écrivait tout selon l'ordre de Salomon et le cachait sous le siège de ce dernier. A la mort de Salomon, les démons sortirent ces écritures et ajoutèrent dans les interlignes de la magie et de l'incrédulité, disant que Salomon suivait ces enseignements. Les savants ne réagirent pas, mais les ignorants parmi la gent du peuple, insultèrent Salomon et le traitèrent comme impie; et ils ne cessèrent d'agir ainsi jusqu'à ce que Dieu fit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- cette révélation: **(Ils préfèrent suivre les divulgations faites par les démons sous le règne de Salomon. Ce n'est pas Salomon le coupable, mais les démons...).**

En commentant la partie du verset sus-mentionnée Al-Souddy a dit: «Du temps de Salomon, les démons montaient au ciel, s'asseyaient sur des sièges et écoutaient les paroles des anges concernant les évènements qui auront lieu sur la terre comme mort, mystères ou ordres. Ils retournèrent chez les devins et les mirent au courant. Ces derniers firent connaître tout cela aux hommes tel comme ils l'ont

reçu. Mais comme les hommes eurent confiance aux devins, ceux-ci ne tardèrent pas à inventer des mensonges les mélangeant aux dires des démons, de sorte qu'avec chaque mot, ils ajoutèrent soixante-dix, et les hommes transcrivaient leurs paroles dans des livres.

La nouvelle fut répandue parmi les fils d'Israël que les djinns connaissent les mystères et l'invisible. Salomon envoya ses hommes pour apporter tout ce que les gens avaient transcrit, mit toutes ces écritures dans un coffre qui le plaça sous son siège. Pas un des démons ne pouvait s'approcher de ce siége par crainte d'être brûlé. Salomon dit aux gens: Tout homme qui prétend que les démons savent l'invisible, je le tuerai.

Quand Salomon mourut, et les docteurs qui connaissaient bien ses agissements moururent à leur tour, et d'autres successeurs se présentèrent, un démon fit son apparition sous la forme humaine et vint trouver un groupe des fils d'Israël et leur dit: «Vous indiquerai-je un trésor inépuisable?». Certes oui, répondirent-ils. Il leur demanda alors de creuser sous le siège de Salomon en les accompagnant à son endroit et firent sortir toutes ces écritures». Le démon leur dit ensuite: «Salomon ne dominait les humains, les démons et les oiseaux que par cette magie», puis il disparut.

Les gens commencèrent alors à raconter que Salomon était un magicien, et les fils d'Israël s'attachèrent à ces écritures et les prirent comme arguments quand ils se discutaient avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. A savoir que d'autres récits ont été racontés à ce sujet et qui donnent presque le même sens.

Dieu fait connaître à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'innocence de Salomon de tout ce que les juifs lui attribuaient: **(Salomon n'était pas incrédule mais les démons étaient incrédules)**. Comme Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- fit communiquer cette réalité qui lui fut révélée, en affirmant que Salomon le fils de David était un Envoyé de Dieu, les juifs qui se trouvaient à Médine s'écrièrent: «Les paroles de Mouhammad ne sont-elles pas étonnantes? Il prétend que le fils de David était un Prophète. Non par Dieu. il n'était qu'un magicien!».

Suivant une autre version, on a rapporté que lorsque Salomon mourut, Iblis harangua les hommes et leur dit: «O gens! Salomon

n'était jamais un Prophète mais un magicien, allez chercher les objets de sa magie dans sa demeure et parmi ses effets». Puis il leur indiqua la place où ces choses furent enterrées.

Les gens disaient après: «Salomon était un magicien et voilà les objets de sa magie par lesquels il nous dominait et nous asservissait». Mais les fidèles leur répondirent: «Salomon était un Prophète croyant».

Lorsque Dieu envoya Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui mentionna David et Salomon parmi les Prophètes, les juifs s'exclamèrent: «Regardez Mouhammad, il confond l'erreur avec la vérité. Il prétend que Salomon était un Prophète, jamais! il n'était qu'un magicien qui montait un tapis volant.

Une fois que les juifs furent détournés du Livre de Dieu qui leur fut révélé, ils contredirent les paroles du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, approuvèrent ce que les démons leurs racontaient touchant le règne de Salomon, et imputèrent la magie à Salomon comme d'autres peuples l'avaient imputée à leurs Prophètes.

Quant à ce verset: (**... Et l'art divinatoire révélé aux deux anges Harout et Marout à Bable. Ils ne transmettaient jamais leur secret à quelqu'un sans lui dire: «Nous sommes ta tentation, garde-toi de perdre la foi». Les juifs apprenaient d'eux le moyen de désunir l'homme d'avec sa femme**) il a été un sujet de controverse entre les exégètes, et nous allons citer les plus importantes de leurs opinions:

- Al-Qourtoubi a dit: «Les gens ont mal interprété le terme arabe « وما أنزل» disant que Dieu a révélé la magie à Harout et Marout. Plutôt il fallait interpréter le terme « وما » comme étant une négation, qui s'applique à la phrase précédente « وما كفر» qui signifie que Salomon n'a pas mécru. On peut donc déduire que Dieu n'a jamais révélé la magie à Harout et Marout, mais c'était les démons qui enseignaient la magie à Bable à Harout et Marout. Car les juifs prétendaient que les anges Gabriel et Michel avaient fait descendre la magie, ce qui est une erreur.

- Ibn Jarir a dit: «Il faut comprendre ce verset de la façon suivante: «Ils suivirent ce que les démons racontent de la magie du règne de Salomon. Alors que Salomon n'a pas été incrédule, Dieu n'a pas fait descendre la magie aux deux anges mais ce sont les démons qui ont

mécru en enseignant la magie à Harout et Marout à Bable» (cette interprétation confirme la précédente).

Dieu fait connaître, par ce verset, à Son Prophète, pour contredire les juifs, que Gabriel et Michel, n'ont pas apporté la magie, Il disculpe Salomon de l'accusation de la magie, en informant que la magie est une œuvre des démons qui l'enseignaient à Bable. Ceux qui le faisaient, étaient deux hommes Harout et Marout.

Puis Ibn Jarir poursuit: «Harout et Marout étaient deux anges que Dieu avait envoyés vers la terre en leur permettant d'enseigner la magie aux hommes dans le but de les éprouver. Donc ces deux anges n'ont fait qu'obeïr à Dieu, cela parait, en vérité, une chose étrange.

- La plupart des interprétateurs musulmans se sont référé sans doute aux livres et écritures juifs, et aucun hadith concernant cette histoire n'a été remonté au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il faut donc croire en ce que le Coran mentionne sans imagination.

Note du traducteur

Pour donner plus d'éclaircissement sur l'histoire de Harout et Marout, je reproduis ce que j'ai lu dans un autre ouvrage:

«L'histoire des deux anges Harout et Marout qu'ont rapportée certains exégètes tels Ahmad, Abdul Razzaq, Ibn Abou Hatem, Ibn Jarir et autres, prétendant qu'elle était un hadith authentifié, n'était pas fondée. D'autre part elle a été racontée par Ka'b Al-Ahbar d'après des sources Israëlites, mais qui n'a pas été refutée totalement.

Il s'avère de cette histoire que les anges avaient désavoué ce que les hommes commettent comme péchés. Dieu alors leur a ordonné de choisir parmi eux deux anges à qui Il donna les caractères et les instincts des humains, de descendre sur la terre pour adorer Dieu comme font les hommes, et de constater si ces hommes obéissent à Dieu ou Lui désobéissent.

Ces deux anges, une fois se trouvant sur la terre, ont commis les mêmes péchés des hommes. Dieu alors leur donna le choix entre le châtiment dans le bas monde ou celui de l'au-delà, ils optèrent pour le premier. Ils furent installés à Bable pour enseigner la magie. Quand un

homme désirait l'apprendre, ils lui répondirent que la magie est une incrédulité, et s'il insistait, ils lui désignèrent un démon pour la lui enseigner, mais après avoir pratiqué la plus abominable des incrédulités».

En interprétant cette partie du verset: **(Ils ne transmettaient jamais leur secret à quelqu'un sans lui dire: «Nous sommes la tentation. Garde-toi de perdre la foi»)**, Al-Hassan Al-Basri a dit: «Les deux anges ont fait descendre la magie pour montrer l'épreuve que Dieu en voulut subir aux hommes, après que Dieu ait pris l'engagement des deux anges de dire à l'homme: «Nous ne constituons qu'une tentation, ne sois pas donc incrédule». Comme, d'ailleurs, Moïse a dit à Dieu: **(Cela n'est qu'une épreuve de Ta part)** [Coran VII, 155].

La plupart ont conclu que celui qui apprend la magie aura commis un acte d'incrédulité, en se référant à ce hadith prophétique: *«Celui qui consulte un devin ou un magicien et le croit, aura mécru à ce qu'il a été révélé à Mouhammad»* ***(Rapporté par Al-Bazzar)***[1].

La suite du verset montre que les gens ne cessent à apprendre la magie et la mettent en pratique au point de séparer le mari de son épouse malgré leur entente et leur cordialité. Sans doute c'est une œuvre du démon comme le rapporte Mouslim que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le démon pose son trône sur l'eau et envoie sa cohorte aux hommes, le plus rapproché de lui parmi son armée sera celui qui les aura tentés le plus. L'un de sa cohorte vient lui dire: «Je n'ai cessé de tenter un tel jusqu'à ce qu'il a proféré tels et tels propos. Iblis lui répond: «Tu n'as rien fait». Un autre vient à son tour et raconte: «Je n'ai laissé un tel qu'après l'avoir séparé de sa femme». Alors Iblis le rapproche de lui et dit: «Tu es mon favori»* ***(Rapporté par Mouslim)***[2].

---

(1) بالحديث الصحيح: «من أتى كاهناً أو ساحراً فصدقه بما يقول فقد كفر بما أنزل على محمد ﷺ». (رواه البزار بسند صحيح).

(2) روى مسلم في صحيحه عن النبي ﷺ قال: «إن الشيطان ليضع عرشه على الماء ثم يبعث سراياه في الناس فأقربهم عنده منزلة أعظمهم عنده فتنة، يجيء أحدهم فيقول: ما زلت بفلان حتى تركته وهو يقول كذا وكذا، فيقول إبليس: لا والله ما صنعت شيئاً! ويجيء أحدهم فيقول ما تركته حتى فرّقت بينه وبين أهله، قال: فيقربه ويدنيه ويلتزمه ويقول: نعم أنت». (رواه مسلم عن جابر بن عبد الله).

La cause de la séparation d'un couple par la magie, est due au fait qu'un homme méprit le mauvais aspect ou le mauvais caractère de sa femme qu'à la fin il se sépare d'elle.

Mais ils ne peuvent nuire à personne sans la permission de Dieu car toute chose ne pourra être si Dieu ne l'a pas décrétée et prédestinée.

Les hommes savent bien que celui qui fait l'acquisition de ces vanités n'aura aucune part dans la vie future. Car ils avaient appris dans leur vivant que la magie ne peut ni nuire ni leur être utile et toutes leurs œuvres seraient vaines. Ils regretteront leur faire d'apprendre la magie, car s'ils avaient eu la foi et suivi le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, iis auraient trouvé leur récompense auprès de Dieu.

Comment doit-on traiter le magicien? Ahmed Ben Hanbal et une partie des ancêtres ont jugé qu'il faut le considérer en tant qu'incrédule. Quant aux autres, ils ont jugé qu'il faut le tuer, en se référant à un récit rapporté par Bijala Ben Abda que: 'Omar ben AL-Khattab avait ordonné de tuer tout magicien mâle et femelle; et les hommes en ont tué trois.

On a rapporté aussi que Hafsa la mère des croyants fut ensorcelée par l'une de ses domestiqeus, elle ordonna d'être exécutée. Et d'après Joundob Al-Azdi, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La mort est la punition prescrite qu'il faut appliquer au magicien». Il a été rapporté de plusieurs sources que: Al-Walid Ben 'Ouqba avait un magicien qui présentait des spectacles devant lui,il tranchait la tête d'un homme puis l'appelait pour la lui rendre, et les gens de s'écrier: «Gloire à Dieu. Il rend la vie au mort».

Un homme vertueux des Mouhajirines (Emigrés) l'a vu faire cet acte de magie. Le lendemain, il se ceignit de son sabre et vint assister au même spectacle. Il trancha la tête du magicien et dit aux hommes: «S'il est vraiment capable de revivre le mort, qu'il se redonne la vie» puis il récita ce verset: **(Vous adonnerez-vous à la magie alors que vous voyez clair?)** [Coran XXI, 3].

Al-Walid se mit alors en colère parce qu'il s'est permis d'agir ainsi sans son autorisation. Il l'emprisonna puis le libéra».

Chapitre.

Dans son ouvrage «L'interprétation du Coran» Al-Razi a dit que les «Mou'tazila» ne croyaient plus à la magie et accusaient d'incrédulité tout homme en croyait. Quant aux gens de la sunna (les sunnites), ils admettaient qu'un magicien puisse voler dans l'air ou transformer un homme en âne ou vice versa, mais ils disaient: «Dieu peut réaliser cela une fois le magicien profère certaines paroles d'exorcisme. Ils disent que les astres n'ont aucune influence sur de tels actes en contrariant les opinions des philosophes, des devins, et les Sabéens. Puis, pour affirmer l'effet de la magie, ils rendent tout cela à Dieu qui a dit: **(Mais ils ne pouvaient nuire à qui que ce soit sans la permission d'Allah)**. On a rapporté l'histoire du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il fut ensorcelé et celle de la femme qui a raconté à Aicha-que Dieu l'agrée- qu'elle a appris la magie à Bable.

Al-Razi a signalé huit sortes de magie:

1 - La magie des imposteurs et des «Kachdaniynes» qui adoraient les sept planètes croyant qu'elles régissent tout le monde en apportant le bien et le mal. Ils persévérèrent dans leur croyance jusqu'à ce que Dieu ait envoyé Abraham -qu'Allah le bénisse et le salue-qui abolit leur croyance et les ramena à la foi.

2 - La magie de ceux qui jouissent d'une forte personnalité. Puis il cite que l'illusion a une grande influence tel qu'un homme qui peut marcher sur un pont mis à la surface de la terre mais il ne peut plus le faire si ce pont est dressé au-dessus d'une rivière par exemple. Car les âmes humaines obéissent parfois aux actes illusoires. Les hommes versés croient que le mauvais œil est une réalité en s'appuyant sur ce hadith prophétique: *«Le mauvais œil est une réalité. S'il y a une chose qui pouvait anticiper la prédestination, le mauvais œil l'aurait devancée».*

3 - La magie en demandant l'aide des gênes (les djinns) contrairement aux opinions des philosophes et des Mou'tazila. Ces génies sont de deux sortes: les croyants et les incrédules qui sont les démons.

D'autre part, la connexion avec les âmes parlantes -les âmes des humains- est plus facile que celle d'avec les esprits célestes, car la première est dûe aux circonstances et similitude. Ceux qui pratiquent ce genre de magie ont constaté que le contact direct avec les âmes

terrestres peut être réalisé par les moyens les plus simples tels que l'exorcisme, le dérangement de l'esprit et la transcendance.

4 - Les actes illusoires, le papillotement et la sorcellerie. Pour expliciter cela on dit: La vue peut se tromper et se préoccupe d'une chose déterminée en dehors des autres. N'a-t-on pas vu qu'un charlatan puisse faire une chose qui attire les regards et les éblouit, et une fois que l'homme ne pense qu'à cette chose et s'en concentre, le charlatan produit un autre acte avec une vitesse inouie, et alors la première chose apparaîtrait aux yeux des hommes autrement qu'ils en avaient pensé, et ils s'étonnèrent. Mais ce charlatan se taisait sans proférer des mots qui puissent porter les gens à penser à un autre acte qu'il voulait faire, leurs esprits et leurs imaginations seraient attentifs à tout ce que ce charlatan comptait faire.

L'auteur de cet ouvrage a commenté cela et dit: «Les ulémas et exégètes ont afirmé que les œuvres des magiciens accomplies devant Pharaon n'étaient que du charlatanisme. C'est pourquoi Dieu a dit: **(Après qu'ils eurent jeté, ils ensorcelèrent les yeux des gens; ils les effrayèrent, ils déployèrent une puissante magie)** [Coran VII, 116] et: **(Il lui sembla alors, par un effet de leur magie, que leurs cordes et leurs bâtons se mettaient à courir)** [Coran XX, 66].

5 -Les œuvres étrangères qui apparaissent en utilisant des objets divers et les plaçant suivant des règles géométriques tel qu'un cavalier montant un cheval et tenant un cor à la main, après l'écoulement d'une heure, ce cavalier souffle dans le cor, ou bien des figures que dessinent les Romains et les Indiens, qui sont bien faits au point où ils donnent l'aspect d'une personne réelle qui rit ou qui pleure. Ces figures constituent des choses illusoires.

On donne aussi comme exemple les cordes et les bâtons remplis du mercure qu'utilisaient les magiciens du temps de Pharaon, qui se tortillaient et rampaient comme de vrais serpents grâce au mercure. On cite également les ruses dont se servaient les chrétiens en faisant entrer discrètement du feu à l'intérieur des églises et allumaient des cierges d'une façon très habile, disant que c'est un miracle qui impressionnait la gent du peuple. Quant aux hommes versés parmi les chrétiens, ils connaisaient bien ce genre d'astuce mais le trouvaient comme un moyen pour affermir la foi des autres.

6 - La magie à l'aide des substances médicinales qu'on mélange à la nourriture ou la peinture et où le magnétisme produit son effet, tout comme un homme qui prétend être pauvre et use des différents astuces pour impressionner les ignorants: il tient par exemple les serpents en main ou entre dans un feu brûlant.

7 - La présomption de connaître le nom Sublime de Dieu par lequel il assujettit les génies à son obéissance. S'il arrive que celui qui l'écoutait est un faible d'esprit ou insensé, il croit à ces choses-là, s'attache à une telle présomption et éprouve quelques sensations de crainte. Une fois cette crainte domine l'homme, ses forces et ses sens s'affaiblissent, et le magicien peut alors faire ce qu'il veut.

Et l'auteur de cet ouvrage de commenter cela en disant: «J'appelle cela une fainéantise qui peut attaquer les faibles d'esprit parmi les hommes. Si ce magicien est expert en matière de physiognominie, il devine ceux qui croient en sa magie.

8 - Le colportage de la calomnie, qui est connue parmi les gens, et qui peut être de deux sortes: le fait de créer une discorde entre les hommes, ce qui est interdit légalement, ou bien dans le but de réconcilier les gens et de raffermir leur entente ou de semer la mésentente entre les impies, ce qui est permis voire recommandé comme il a été cité dans ce hadith prophétique: *«La guerre est tromperie»*.

Al-Qourtoubi a dit: «La magie est une réalité et a ses effets en contredisant les Mou'tazila et Abou Ishaq Al-Asfarayini, l'un des adeptes de Chafe'i, qui ont considéré la magie comme étant des illusions et imaginations. Une sorte de la magie dépend des gestes de la main comme le charlatanisme, d'autre qui n'est autre que l'exorcisme en se servant d'un ou plusieurs attributs de Dieu, d'autre encore créée par les suggestions du démon, enfin d'autre en utilisant les produits pharmaceutiques ou autre.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a de la magie dans l'éloquence»* Ils ont interprété ce hadith en disant que le poète ou l'orateur peut servir de l'éloquence comme une magie pour présenter une erreur sous forme d'une vérité.

Chapitre

Il y a eu une divergence dans les opinions en ce qui concerne l'apprentissage de la magie et son utilisation:

- Abou Hanifa, Malek et Ahmed ont jugé que le magicien est un incrédule.

- Certains des adeptes de Abou Hanifa ont dit: Celui qui apprend la magie pour la repousser ou pour s'en débarrasser, ne commet pas un acte de mécroyance, mais s'il l'apprend croyant qu'elle est tolérée ou pour en tirer certain profit, est un incrédule.

- Quant Al-Chafé'i, il le juge de la façon suivante: «On demande au magicien de montrer sa magie, s'il s'avère qu'il a la même croyance des gens de Bable qui croyaient que les sept planètes pouvaient apporter le bien et le mal, il est incrédule, et il est ainsi s'il prétend que la magie est premise».

Al-Chafé'i, Ahmed et Malek ont jugé également que celui qui, par sa magie, cause la mort d'une personne, doit être tué. Mais Abou Hanifa a eu une opinion différente qui consiste à tuer le magicien si son faire a été la cause de la mort de plusieurs personnes une fois après l'autre.

D'après Abou Hanifa, un magicien d'un des gens du Livre doit être traité comme un magicien musulman, mais Malek, Ahmed et Al-Chafé'i ont eu une opinion différente en se référant à l'histoire de Labid Ben Al-A'sam qui a ensorcelé le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Quant à la magicienne musulmane, on l'emprisonne d'après Abou Hanifa, et on la tue d'après les autres.

Le repentir d'un magicien pourra-t-il être accepté? Al-Chafé'i a répondu par l'affirmative, mais Ahmed, Malek et Abou Hanifa ont eu un opinion contradictoire.

Une question:

Peut-on demander au magicien de conjurer l'envoûtement? Saïd Ben Al-Moussaiab a répondu par l'affirmative. Quant à Al-Cha'bi, il a dit: on peut recourir à l'exorcisme. Il a été rapporté dans le Sahih, que 'Aicha a dit au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- une

fois ensorcelé: «Pourquoi tu ne t'exorcises pas?» Il lui répondit: *«Puisque Dieu m'a guéri, je crains de causer du mal aux autres.*

Wahb a dit: «Pour lutter contre la magie, on prend sept feuilles d'un jujubier, on les pulvérise et on dissout la poudre dans l'eau, on y récite le verset du Trône, on en donne à l'ensorcelé trois gorgées puis on lui demande de se laver avec le reste. Tout ce qu'il éprouve s'en va avec la permission de Dieu.

L'auteur de cet ouvrage a dit: «Pour se débarrasser de l'effet de la magie, il nous suffit d'employer ce que Dieu a révélé à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-, qui consiste à réciter le verset du Trône et les deux sourates talismaniques (les deux demières sourates du Coran).

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَقُولُوا۟ رَٰعِنَا وَقُولُوا۟ ٱنظُرْنَا وَٱسْمَعُوا۟ ۗ وَلِلْكَٰفِرِينَ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٠٤﴾ مَّا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ وَلَا ٱلْمُشْرِكِينَ أَن
يُنَزَّلَ عَلَيْكُم مِّنْ خَيْرٍ مِّن رَّبِّكُمْ ۗ وَٱللَّهُ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِۦ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ
ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿١٠٥﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ taqûlû râ'ina wa qûlû-n-zurnâ wasma'û wa li-l kâfirîna 'adâbun 'alîm (104) mâ yawaddu-l-ladîna kafarû min 'ahli-l-kitâbi walâ-l-mušrikîn 'an yunazzala 'alaykum mir-rabbikum w-AL-Lâhu yahtassu bi rahmatihi ma-y-yašâ'u w-AL-Lâhu dû-l-fadli-l- 'azîm (105).

O vous qui avez la foi, n'employez pas un mot équivoque qui signifie à la fois: «Prêtez-nous attention» et «lâche», mais le mot «Regardez-nous». Suivez ce conseil. Un châtiment douloureux attend les infidèles.(140). Les gens du Livre et les païens déplorent que le Seigneur vous fasse profiter d'une valeur quelconque. Mais Allah réserve ses bienfaits à qui Il veut. N'est-Il pas le dispensateur insurpassable?(105).

Dieu interdit à Ses serviteurs croyants d'imiter les impies en actes et paroles, car les juifs prenaient soin aux mots qui comportent un euphémisme. Quand ils voulaient dire par exemple: «Favorise-nous» ils disaient: «Regardez-nous» pour changer le sens du mot, comme Dieu le montre dans ce verset: **(Il en est parmi les Judaïsés qui détournent le**

mot de ses sens, et disent: «Nous avions entendu, mais nous avons désobéi» ou: «Ecoute sans personne qui te fasse entendre» ou: «Favorise-nous» tordant la langue et attaquant la religion) [Coran IV, 46].

D'autre part, quand les juifs voulaient saluer, ils disaient:

« السأم »qui signifie «Que la mort soit sur vous» au lieu de dire « السلام » qui signifie «Que la paix soit sur vous»[1] C'est pourquoi il nous a été ordonné de leur répondre le salut en disant: «Et sur vous».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de sa part, a interdit aux fidèles d'imiter les impies en actes et paroles pour ne plus être des leurs, ou bien de porter des habits comme les leurs ou d'adorer Dieu à leur manière, bref tout ce que notre Loi ne nous permet pas de le faire.

Al-Souddy a raconté: «Un juif de la tribu Qainouqa, appelé Rifa'a ben Zaid disait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il le rencontrait: «O Mouhammad: Prête-moi ton attention et entends sans que personne te fasse entendre».

Les fidèles étaient donc tenus de ne plus imiter ni les gens du Livre ni les incrédules car ceux-là ne souhaitaient aucun bien aux musulmans comme Dieu le montre dans ce verset: **(Les gens du Livre et les païens déplorent que le Seigneur vous fasse profiter d'une faveur quelconque»**, en leur faisant connaître l'animosité qu'ils couvaient, et pour rompre toute sympathie avec eux.

۞ مَا نَنسَخْ مِنْ ءَايَةٍ أَوْ نُنسِهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِّنْهَآ أَوْ مِثْلِهَآ ۗ أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ
شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٠٦﴾ أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ وَمَا لَكُم مِّن
دُونِ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٠٧﴾

mâ nansaẖu min 'âyatin 'aw nunsihâ na'ti biẖayrim-minhâ 'aw miṯlihâ 'alam ta'lam 'anna-L-Lâha 'alâ Kulli šay'in qadîr (106) 'alam ta'lam 'an-

(1) En arabe le mot السلام «As-Salam» signifie «la paix» tandis que السأم «As-Sam» est la mort. Les juifs dissimulaient la lettre «L» pour chamger le sens du mot. Le traducteur.

na-L-Lâha Lahû mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ lakum min dûni-L-Lâhi min waliyyin walâ naṣîr (107).

Toute révélation abrogée ou devenue caduque sera remplacée par une autre, meilleure ou semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Tout-Puissant? (106). Ne sais-tu pas qu'Allah est le Maître des cieux et de la terre et que vous n'avez pas d'autre soutien ni d'autre défenseur que Lui?.(107).

Ibn Jarir, en intérprétant ce verset, a dit: «On ne doit pas se référer à un autre verset en changeant la loi du premier pour changer ou remplacer, transformant ainsi l'illicite en licite, l'interdit en permis et vice versa.

Ibn Abbas, en commentant cela, a dit: «Dieu n'abroge ou ne change la loi d'un verset sans que le deuxième verset ne soit plus profitable et plus commode».

Dieu, par la suite, fait connaître aux hommes, qui Il est le Maître des cieux et de la terre, dispose de tout ce qu'Il a créé comme Il veut: Il fait d'un homme heureux et d'un autre malheureux, Il permet et interdit, humilie et honore, et juge sans que personne ne s'oppose à Son jugement.

L'obéissance à Dieu, toute l'obéissance, consiste à se soumettre à Lui, suivre Ses Messagers et déclarer véridiques tout ce qu'ils nous ont apporté. Il ne faut donc jamais imiter les juifs en altérant ou changeant la révélation.

Dans ce verset, et d'après Ibn Jarir, Dieu dit à Son Prophète: «O Mouhammad! Ne sais-tu pas que la Royauté des cieux et de la terre M'appartient? Que je juge comme bon me semble? Que je change ou J'abroge ce que Je veux? Que je permette et interdise ce que Je veux?». Si ces paroles divines ont été adressées à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-, c'est pour démentir les juifs qui disaient que Dieu n'a pas abrogé les lois de la Tora, en reniant ainsi la prophétie de Jésus et de Mouhammad et ce qu'ils ont apporté pour amender les lois contenues dans la Tora.. Les créatures sont donc tenues de suivre ce qu'apportent les Prophètes et messagers en se soumettant à leurs ordres.

L'auteur de cet ouvrage a dit:

«L'incrédulité et l'opiniâtreté ont porté les juifs à ne plus croire à l'abrogation ou au changement des lois divines et admettre que Dieu est puissant sur toute chose. En confirmation de tout cela on peut énumérer à titre d'exemple les faits suivants:

- La tolérance à Adam de donner en mariage les sœurs aux frères (qui n'étaient pas des jumeaux) puis cela fut abrogé.

- La tolérance à Noé, après sa sortie de l'arche, de manger la viande de tous les animaux, et plus tard, la chair de certains d'eux fut interdite.

- Le mariage d'avec deux sœurs était permis à Jacob (Israël) et ses fils, qui fut abrogé par la Tora révélée à Moïse.

- L'ordre donné à Abraham d'immoler son fils puis l'interdiction de le faire en le substituant par un mouton. etc...

Et en nous référant à tout cela, nous pouvons contredire certains ulémas qui prétendaient que rien n'a été abrogé ou changé dans le Coran comme: la durée de viduité qui était fixée à un an puis fut changée en quatre mois et dix jours; le changement de la Qibla de Jérusalem à la Ka'ba, l'abrogration de faire une aumône avant de s'entretenir en tête à tête avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et autre.

أَمْ تُرِيدُونَ أَن تَسْـَٔلُوا۟ رَسُولَكُمْ كَمَا سُئِلَ مُوسَىٰ مِن قَبْلُ ۗ وَمَن يَتَبَدَّلِ ٱلْكُفْرَ بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١٠٨﴾

'am turîdûna 'an tas'alû rasûlakum kamâ su'ila Mûsâ min qablu waman yatabaddali-l-kufra bi-l-'imâni faqad dalla sawâ'a-s-sabîl (108).

Observez-vous demander à votre Prophète ce qu'on demandait autrefois à Moïse? Celui qui échange la foi contre l'incrédulité, celui-là a perdu la bonne direction. (108).

Dieu interdit aux fidèles de poser trop de questions sur des choses avant leur avènement, comme Dieu le montre dans ce verset:

(O vous qui croyez! Ne posez pas de questions sur des choses qui vous nuiraient, si elles vous étaient montrées. Si vous posez des questions à leur

sujet au moment où le Coran est révélé, elles vous seront expliquées) [Coran V, 101].

A ce propos, Al-Moughira Ben Chou'ba a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit les commérages, le gaspillage des biens et l'excès des questions. Et dans le Sahih de Mouslim, il a été rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aux fidèles: *«Laissez-moi tranquille tant que je vous laisse tranquilles, car ce qui a entrainé la perte de ceux qui vous ont précédés, ce fut leur excès de questions et leurs divergences envers leurs Prophètes: Evitez ce que je vous ai interdit»*(1).

Ceci a eu lieu quand il leur avait enjoint d'accomplir le pèlerinage. Un homme se leva et demanda: «O Envoyé de Dieu! Doit-on l'accomplir chaque année?» Il garda le silence mais, après la troisième fois, il lui répondit: *«Non! car si je répondais par l'affirmative, il vous serait imposé, et s'il vous était imposé, vous ne seriez être capables de le faire»*.

Anas Ben Malek a raconté: «Nous fûmes très impressionnés de voir un bédouin qui venait poser de questions au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui répondait alors que nous écoutions».

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «Je n'ai vu des gens meilleurs que les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui avaient demandé au sujet de douze questions qui furent révélées dans le Coran, tel que: «Ils t'interrogent au sujet du vin et du jeu de hasard,», «Ils te demandent au sujet du mois sacré» et Ils t'interrogent au sujet des orphelins» etc...

Si Dieu dans ce veset: **(Observez-vous demander à votre Prophète ce qu'on demandait autrefois à Moïse?)** a voulu attirer l'attention des fidèles sur cette affaire, c'était dans l'intention de désavouer les comportements des musulmans et des impies à la fois.

Wahb Ben Zaid a interprété cela en disant: «Les hommes ont demandé: «Ô Mouhammad! Nous ne te croirons que si tu peux nous faire descendre du ciel un autre Livre que celui-là que nous puissions

---

(1) في صحيح مسلم: «ذروني ما تركتكم فإنما هلك من كان قبلكم بكثرة سؤالهم واختلافهم على أنبيائهم. فإذا أمرتكم بأمر فأتوا منه ما استطعتم، وإن نهيتكم عن شيء فاجتنبوه».

le lire, ou bien de jaillir pour nous une source de la terre» Dieu lui fit alors cette révélation.

Moujahed a rapporté: «Les Qoraïchites demandèrent au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur transformer le mont As-Safa en une masse d'or. Il leur répondit: il sera ainsi si vous voulez, mais son cas sera comme celui de la table servie que demandèrent les fils d'Israel. Les Qoraïchites retournèrent sans insister».

On peut commenter ce fait en disant que celui qui demande au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rien que pour le harasser comme le firent les fils d'Israël qui demandèrent à Jésus de faire descendre sur eux une table servie, celui-là sera deçu et mépris.

Enfin quiconque échange la foi contre l'incroyance, c'est comme il s'écarte de la bonne direction, il aura par contre l'Enfer comme le confirme ce verset: **(N'as-tu pas vu ceux qui échangent les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité et qui établissent leur peuple dans la demeure de perdition; dans la Géhenne où ils brûleront? Quel détestable lieu de séjour)** [Coran XIV, 28-29].

وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُم مِّن بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا حَسَدًا
مِّنْ عِندِ أَنفُسِهِم مِّن بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ الْحَقُّ ۖ فَاعْفُوا وَاصْفَحُوا حَتَّىٰ يَأْتِيَ اللَّهُ
بِأَمْرِهِ ۗ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٠٩﴾ وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ ۚ وَمَا تُقَدِّمُوا
لِأَنفُسِكُم مِّنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِندَ اللَّهِ ۗ إِنَّ اللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١١٠﴾

wadda katîrum-min 'ahli-l-kitâbi law yaruddûnakum mim ba'di 'îmânikum kuffâran ḥasadam min 'indi 'anfusihim mim ba'di ma tabayyana lahumu-l-ḥaqqu fa'fû waṣfaḥu ḥatta ya'tiya-L-Lahu bi 'amrihî 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîr (109) wa 'aqîmû-ṣ-ṣalâta wa 'âtû-z-zakâta wa-mâ tuqaddimû li 'anfusikum min ḫayrin tajidûhu 'inda-L-Lâhi 'inna-L-Lâha bimâ ta'malûna baṣîr (110).

Beaucoup de gens du Livre, mus par l'envie, souhaiteraient de vous faire perdre la foi après que vous l'avez eue, après que la vérité s'est manifestée à eux-mêmes. Excusez-les et pardonnez-leur jusqu'à ce qu'Allah fasse connaître Sa volonté car Il est Tout-Puissant. (109) Que votre prière soit toujours fervente! Faites l'aumône. Et tout le bien dont vous aurez fait

l'avance sur terre, vous le retrouverez auprès d'Allah. Allah voit vos actions. (110).

Dieu le Très Haut met en garde Ses serviteurs croyants d'emprunter le chemin des incrédules parmi les gens du Livre. Il leur fait connaître leur inimitié cachée et apparente ainsi que leur jalousie qu'ils couvent. D'autre part, Il enjoint aux fidèles de pardonner ou d'endurer jusqu'à ce que l'ordre divin survienne apportant le secours et la victoire. D'autant plus, Il leur ordonne de s'acquitter de la prière et de verser la zakat en les exhortant à accomplir les œuvres pies.

Ibn Abbas a dit: «Houyay Ben Akhtab et Abou Yasser Ben Akhtab étaient les ennemis jurés des musulmans et les plus envieux. Ils repoussaient vivement les gens à embrasser l'Islam autant qu'ils pouvaient. Comme on a rapporté aussi que Ka'b Ben Achraf, le poète juif, lançait de polémiques contre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- C'est à sujet de ceux-là que ce verset fut révélé.

(Beaucoup de gens du Livre, mus par l'envie, souhaiteraient de vous faire perdre la foi après que vous l'avez eue). Ils le faisaient sciemment poussés par la jalousie après que la vérité ait été manifestée à eux. Dieu les critique et les réprimande à cause de leur agissement surtout que ces gens-là trouvent le Prophète mentionné chez eux dans la Tora et l'Evangile.

Cette partie du verset: **(Excusez-les et pardonnez-leur jusqu'à ce que Dieu fasse connaître Sa volonté)** a été, d'après Ibn Abbas Abou Al-'Alya et d'autres, abrogé par le verset du combat: **(Tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez)** [Coran IX, 5].

Dieu exhorte les fidèles à être assidus à la prière, à verser la zakat et à faire l'aumône qui leur sont bénéfiques au jour de la résurrection, et afin que Dieu leur accorde la victoire. Dieu connait parfaitement ce que font les hommes; et ils seront rétribués dans l'au-delà selon leurs œuvres, et retrouveront auprès de Dieu le bien qu'ils auront acquis à l'avance pour eux-mêmes.

وَقَالُوا۟ لَن يَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ إِلَّا مَن كَانَ هُودًا أَوْ نَصَٰرَىٰ ۗ تِلْكَ أَمَانِيُّهُمْ ۗ قُلْ هَاتُوا۟
بُرْهَٰنَكُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١١١﴾ بَلَىٰ مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ

فَلَهُۥٓ أَجْرُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿١١٢﴾ وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ لَيْسَتِ
ٱلنَّصَٰرَىٰ عَلَىٰ شَىْءٍ وَقَالَتِ ٱلنَّصَٰرَىٰ لَيْسَتِ ٱلْيَهُودُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَهُمْ يَتْلُونَ ٱلْكِتَٰبَ ۗ
كَذَٰلِكَ قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ مِثْلَ قَوْلِهِمْ ۚ فَٱللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟
فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١١٣﴾

waqâlû lay-yadhula-l-jannata 'illâ man kâna hûdan 'aw naṣârâ tilka 'amâniyyuhum qul hâtû burhânakum 'in kuntum ṣâdiqîn (111) balâ man 'aslama wajhahû li-L-Lâhi wa huwa muḥsinun falahû 'ajruhû 'inda rabbihî walâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûn (112) waqâlati-l-yahûdu laysati-n-naṣârâ 'alâ šay'in waqâlati-n-naṣârâ laysati-l-yahûdu 'alâ šay'in wahum yatlûna-l-kitâba kaḏâlika qâla-l-laḏîna lâ ya'lamûna miṯla qawlihim fa-L-Lâhu yaḥkumu baynahum yawma-l-qiyâmati fimâ kânû fîhi yaḫtalifûn (113).

Ils disent: «N'entreront au Paradis que les juifs ou les chrétiens». Evidemment, c'est ce qu'ils souhaitent. Réponds-leur: «Présentez vos preuves, si vos croyances ont quelque fondement.» (111). Bien au contraire. C'est celui qui se sera donné entièrement à Allah, qui aura pratiqué le bien, c'est celui-là que son Seigneur récompensera, celui-là auquel il évitera toute crainte et toute peine. (112). Les juifs disent: «La religion des chrétiens repose sur rien». Les chrétiens disent: «La religion des juifs repose sur rien». Et pourtant les uns et les autres lisent les Ecritures. Ce sont là de propos comme en ont tenu avant eux les ignorants. Ces controverses seront tranchées par Allah au jour du jugement dernier: (113).

Dieu le Très Haut montre comment juifs et chrétiens se leurrent dans leur présomption où chaque communauté prétendait que nul n'entrerait au Paradis que celui qui avait suivi son culte. Dieu les démentit comme Il les avait démenti quand ils disaient que le feu ne les toucherait que pour une courte durée. Il ordonne à Son Prophète de leur répondre: «Apportez votre preuve décisive, si vous êtes véridiques».

De sa part, Dieu ne tarde pas à leur dire: «Certes, celui qui s'est soumis à Dieu, qui fait les œuvres pies, qui n'adore que Dieu seul sans rien lui associer, aura sa récompense auprès de Lui».

Sa'id Ben Joubayr a dit: «Pour qu'une œuvre soit récompensée, il

faut qu'elle remplisse ces deux conditions: Etre accomplie en vue de Dieu seul, et être conforme aux lois et à la religion autrement elle ne sera plus acceptée. C'est pourquoi le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- comme Mouslim a rapporté, a dit: *«Celui qui introduit dans notre tradition ce qui lui est étranger, verra rejeter son innovation»*[1].

Toutes les œuvres des moines et de ceux qui leur sont similaires même si elles sont faites en vue de Dieu, ne seraient acceptées si elles n'ont pas été conformes à la religion qu'a apportée Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Elles seront comme Dieu les décrit dans ce verset: **(Nous avons considéré les œuvres qu'ils ont accomplies, nous n'avons trouvé que de la poussière disséminée)** [Coran XXV, 23] ainsi que dans ce verset: **(Les actions des incrédules sont semblables à un mirage dans une plaine. Celui qui est altéré croit voir de l'eau, mais quand il y arrive, il ne trouve rien)** [Coran XXIV, 39].

D'autre part, si ces actions sont faites conformément aux lois en apparence, mais en fait elles ne sont plus en vue de Dieu, son auteur ne serait jamais récompensé tels les hypocrites et ceux qui les font par ostentation. Dieu a dit à leur propos:

- Les hypocrites cherchent à tromper Dieu, mais c'est lui qui les trompe. Lorsqu'ils se lèvent pour la prière, ils se lèvent insouciants, pour être vus des hommes et ils ne pensent guère à Dieu) [Coran IV, 142].

- Malheur à ceux qui prient * tout en étant négligents dans leurs prières * ils sont remplis d'ostentation * et ils se refusent à procurer aux hommes le nécessaire) [Coran CVII, 4-7].

- Que celui qui espère la rencontre de son Seigneur doit accomplir de bonnes actions et n'associer personne dans l'adoration de son Seigneur) [Coran XVIII, 110].

A la fin du verset, Dieu assure à ceux qui n'adorent un autre que Lui et font les bonnes actions, qu'ils auront la récompense auprès de

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «من عمل عملاً ليس عليه أمرنا فهو رد». (رواه مسلم من حديث عائشة مرفوعاً).

Lui, n'éprouveront plus aucune crainte de ce qui leur et réservé et ne seront pas affligés.

Juifs et chrétiens accusent les uns les autres: «Vous n'êtes pas dans le vrai» alors qu'ils récitent le Livre, à cause de leur haine réciproque, leur inimitié et leur impertinence.

Ibn Abbas a raconté: «Quand les chrétiens de Najran vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quelques uns des docteurs juifs arrivèrent et menèrent avec eux une longue discussion devant lui. Rafé Ben Harmal, le juif, dit aux chrétiens: «Vous ne tenez sur rien» et renia Jésus et l'Evangile. L'un des chrétiens de Najran lui répondit: «C'est vous qui ne tenez sur rien» et renia à son tour Moïse et la Tora. Dieu fit alors révéler à Son Prophète le verset précité. Chacun de deux partis renia ce qui se trouve dans son Livre du moment que les chrétiens devaient croire en Moïse qui est mentionné dans l'Evangile et les juifs en Jésus mentionné dans la Tora, et les deux Livres venant de Dieu. Quant aux ignorants des deux religions ils prononçaient les mêmes paroles de leurs coreligionnaires.

Dieu met fin à leur discussion par ce verset: **(Ces controverses seront tranchées par Allah au jour du jugement dernier)** qu'un autre verset le confirme aussi: **(Le jour de la résurrection, Dieu distinguera les uns des autres: les croyants, les juifs, les Sabéens, les chrétiens, les Mages et les polythéistes. Dieu est témoin de toute chose)** [Coran XXII, 17]

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن مَّنَعَ مَسَٰجِدَ ٱللَّهِ أَن يُذْكَرَ فِيهَا ٱسْمُهُۥ وَسَعَىٰ فِى خَرَابِهَآ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ مَا
كَانَ لَهُمْ أَن يَدْخُلُوهَآ إِلَّا خَآئِفِينَ ۚ لَهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا خِزْىٌ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ
عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١١٤﴾

waman 'aẓlamu mimmam-mana'a masâjida-L-Lâhi 'an yudkara fîhâ-s-muhû wa sa'â fî ḫarâbihâ 'ûlâ'ika mâ kâna lahum 'ay-yadḫulûhâ 'illâ ḫâ'ifîna lahum fî-d-dunyâ ḫizyun wa lahum fi-l-'âḫirati 'adâbun 'aẓîm (114).

Y a-t-il factieux plus vils que ceux qui empêchent le nom d'Allah de retentir dans ses temples, ceux qui conspirent à les détruire. Alors qu'en bonnes règles ils ne devraient y entrer qu'en tremblant. L'opprobre sera leur lot dans ce monde et un châtiment cruel les attend dans l'autre (114).

Deux opinions ont été dites au sujet de ceux qui s'opposent à l'invocation de Dieu dans les temples et s'acharnent à les détruire:

1 - Il s'agit des chrétiens qui jetaient les ordures dans le temple de Jérusalem pour empêcher les gens d'y célébrer l'office. Qatada a dit: «Ils sont bien les chrétiens qui sont les ennemis de Dieu dont leur haine contre les juifs les portait à aider Bukhtanassar le mage à détruire le temple de Jérusalem». Quant à Al-Souddy, il a dit: «Ils étaient les Romains qui avaient secouru Bakhtanassar à détruire le temple de Jérusalem et d'y jeter les cadavres pour se venger des fils d'Israël qui avaient tué Yahia Ben Zakaria.»

2 - D'après Ibn Jarir: «Ce sont les polythéistes qui, le jour de Houdaybya, avaient empêché le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'entrer à la Mecque. Il devait immoler les offrandes à Zi-Touwa et conclure une trêve avec eux, en leur disant: «Nul n'a empêché un autre d'accéder à cette Maison. Même il y avait certains qui y rencontraient le meurtrier de leurs pères, ou leurs frères sans le repousser d'y entrer». Ils lui répondirent: «Ceux qui ont tué nos pères le jour de Badr n'ont pas le droit d'y accéder tant que nous vivons».

D'après Ibn Abbas, ce verset a été révélé quand les Qoraïchites avaient empêché le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de prier près de la Ka'ba à l'intérieur de la Mosquée Sacrée. Mais Ibn Jarir a dit: «les Qoraïchites ne s'essayaient pas à la ruine de la Ka'ba, mais les Romains, quant à eux, s'acharnaient à détruire le Temple de Jérusalem».

Et l'auteur de cet ouvrage de conclure: «Après avoir critiqué et réprimandé les juifs et les chrétiens, Dieu vilipende les polythéistes qui avaient expulsé le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons de La Mecque et empêché de prier dans la Maison sacrée. Quant aux dires qu'ils n'ont pas conspiré à la destruction de la Ka'ba, quel agissement plus vil que ce qu'ils avaient fait? Après l'expulsion du Messager de Dieu et ses compagnons, ils remplissaient la Ka'ba de leurs idoles et de pierres dressées en reconnaissant des rivaux à Dieu qui a dit: **(Pourquoi Dieu ne les punirait-Il pas? Ils écartent les croyants de la Mosquée Sacrée)** [Coran VIII, 34].

Dieu a dit à leur égard: **(Tels sont les incrédules qui vous ont écartés de la Mosquée sacrée et qui ont empêché les oblations de parvenir au lieu**

de leur sacrifice) [Coran XLVIII, 25]. Il ne s'agit pas de la décoration de la mosquée et de la parer, mais de la fréquenter pour célébrer l'office, invoquer le nom de Dieu et la débarrasser de toute souillure telles que les idoles qui se trouvaient à l'intérieur. Dieu dans la suite du verset montre l'attitude de ces polythéistes en disant **(Alors qu'ils ne devraient y pénétrer qu'en tremblant)**, qui signifie qu'il ne convient jamais de permettre à ces gens-là d'y pénétrer que grâce à une trêve et un tribut qu'ils devraient payer.

De toute les interprétations faites au sujet de ce verset, on peut conclure ce qui suit: «C'est une bonne nouvelle aux musulmans de la part de Dieu qu'ils domineraient la Mosquée sacrée et toutes les autres mosquées, que les polythésites seraient humiliés de sorte, qu'aucun d'eux n'y entrerait qu'en tremblant, ayant peur d'être puni ou tué s'il ne se convertirait pas. Dieu avait réalisé Sa promesse et ordonné à Son Prophète qu'aucune autre religion que l'Islam n'existerait dans la péninsule Arabe et d'en expulser les juifs et les chrétiens, dans le but d'honorer la Mosquée sacrée et de purifier tout le territoire. Voilà le vrai approbre infligé aux incrédules dans le bas monde, et qu'ils subiront dans l'autre un châtiment douloureux.

وَلِلَّهِ ٱلْمَشْرِقُ وَٱلْمَغْرِبُ ۚ فَأَيْنَمَا تُوَلُّوا۟ فَثَمَّ وَجْهُ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿١١٥﴾

wa lil-L-Lâhi-l-mašriqu wal-l-maġribu fa 'aynamâ tuwallû faṯamma wajhu-L-Lâhi 'inna-L-Lâha wâsi'un 'alîm (115).

A Allah appartiennent à la fois le Levant et le couchant. De quelque côté que vous vous tourniez, vous trouverez la face d'Allah. Car Allah est partout et Il sait tout.(115).

Ayant quitté La Mecque et le Temple Sacré, Dieu voulut consoler Son Prophète et ses compagnons. Avant son émigration à Médine, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait la prière en s'orientant vers Jérusalem ayant toujours la Ka'ba devant lui. A Médine, il se dirigeait vers Jérusalem pendant seize du dix sept mois, puis Dieu lui ordonna de se diriger vers la Ka'ba. C'est pourquoi Dieu dit: «Quel que soit le côté vers lequel vous vous tournez, la face de Dieu est là».

Ibn Abbas a dit: «C'était le premier verset du Coran qui fut

abrogé. Après son émigration à Médine, Dieu ordonna à Son Prophète de s'orienter dans la prière vers Jérusalem, ce qui causait la joie des juifs. Il continua à faire la prière de la sorte pendant dix mois et quelques. Mais comme il préférait la Qibla d'Ibrahim à d'autres côtés invoquant le Seigneur et tournant sa face vers le ciel, Dieu lui fit cette révélation: **(Nous te voyions le visage tourné vers le ciel... jusqu'à... tourne ton visage donc vers la Mosquée Sacrée)**. Entendant cela, les juifs se livrèrent à des hypothéses en se disant: **(Qui donc les a détournés de la Qibla vers laquelle ils s'orientaient?)** Dieu alors fit descendre ce verset: **(Dis: A Allah appartiennent le levant et le couchant)**.

Ils ont dit que Dieu a révélé ce verset avant de désigner la Ka'ba comme Qibla. Car avant cela Dieu fait connaître à Son Prophète et à ses compagnons qu'ils pouvaient s'orienter vers n'importe quel côté car où qu'ils se dirigeaient la face de Dieu serait là, parce qu'il est partout comme Il le confirme dans ce verset: **(... qu'ils soient moins ou plus nombreux, Il est avec eux)** [Coran LVIII, 7].. Mais tout cela a été abrogé après la désignation de la Ka'ba comme la Qibla définitive.

On a dit aussi que le verset précité a été révélé afin que tout homme puisse se diriger vers n'importe quel côté quand il s'agit d'une prière surérogatoire, comme faisait Ibn 'Omar quand il priait en montant sur une bête.

On a dit également que le verset fut révélé au sujet des gens qui voulaient prier sans pouvoir déterminer le côté de la Qibla. Amer Ben Abou Rabi'a a rapporté que son père a raconté: «Etant en compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans une expédition, nous campâmes dans un certain endroit. Et comme la nuit était tellement obscure, chacun de nous prenait quelques pierres et faisait un certain oratoire pour pouvoir prier. Le lendemain matin, nous constatâmes que notre orientation était différente de la Ka'ba. Faisant part de cela à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, Dieu lui fit descendre ce verset.

Ibn Abbas, de sa part, a rapporté un récit pareil au précédent.

Quant à Ibn Jarir, il dit: «Il se peut que cela concerne l'invocation de Dieu et non pas la prière. Moujahed a appuyé ces dires et dit: «Quand ce verset: **(Votre Seigneur dit: «Invoquez-moi et Je vous exauce-**

rai») [Coran XL, 60], les fidèles se demandèrent: «Comment devrons-nous nous diriger?», le verset précité fut révélé.

Dieu enfin fait connaître à Ses serviteurs que Ses bienfaits sont incommensurables et qu'Il sait tout ce que font les hommes.

وَقَالُوا اتَّخَذَ اللَّهُ وَلَدًا ۗ سُبْحَانَهُ ۖ بَل لَّهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۖ كُلٌّ لَّهُ
قَانِتُونَ (١١٦) بَدِيعُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۖ وَإِذَا قَضَىٰ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُن
فَيَكُونُ (١١٧)

waqâlû-t-tahada-L-Lâhu wladan subhânahû bal lahû mâ fî-s-samâwâti wa-l-'ardi kullul-lahû qânitûn (116) badî'u-s-samâwâti wa-l-'ardi wa 'idâ qadâ 'amran fa 'innamâ yaqûlu lahû kun fayakûn (117).

Ils disent: «qu'Allah s'est donné un fils». Gloire à lui. Non, ce n'est pas possible. Lui le Maître des cieux et de la terre, lui aux pieds de qui tout s'humilie (116).Lui, qui a tiré du néant les cieux et la terre et qui, dès qu'il a conçu quelque chose, n'a qu'à dire: «Sois, et elle est»(117).

Dieu, par ce verset, dément les juifs, les chrétiens et les polythéistes qui disaient qu'Il s'est donné des filles parmi les anges, ou bien qu'Il s'est donné un fils. Gloire à Lui! Ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre lui appartient: Il est leur créateur, dispensateur, qui les dirige comme Il veut; ils ne sont que Ses serviteurs qui Lui sont soumis. Comment peut-il prendre l'un d'eux comme enfant? A savoir qu'un enfant ne puisse naître qu'à la suite de deux êtres identiques, alors que Lui, n'a pas un pareil ou un associé dans Son Royaume, et n'a jamais eu une compagne, comme Il le confirme dans ce verset: **(Créateur des cieux et de la terre, comment aurait-il un enfant, alors qu'Il n'a pas de compagne, qu'Il a créé toute chose et qu'Il a connait tout?)** [Coran VI, 101].

Ibn Abbas a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut a dit: «Le fils d'Adam m'a accusé de mensonge sans avoir le droit de le faire. Il m'a injurié sans avoir le droit de le faire. Il m'a accusé de mensonge en disant: «Dieu ne me fera renaître comme Il m'a créé», or la première création n'était pas plus facile pour Moi que son recommencement. Quant à son injure, elle consiste à dire:*

«Dieu s'est donné un enfant», or je suis l'unique, l'impénétrable, Je n'engendre pas, et je ne suis pas engendré, et nul ne m'est égal» ***(Rapporté part Boukhari)***[1].

Il a été rapporté dans les deux Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nul être est plus patient que Dieu en entendant ce qui Le nuit soit en Lui associant un autre, soit en Lui attribuant un fils, et malgré cela, Il châtie et accorde les biens»*[2].

(Aux pieds de qui tout s'humilie) On peut conclure de différents dires des ulémas que cela signifie la soumission et l'obéissance à Dieu qui constituent un ordre légal et déterminé, car Dieu a dit:

(Ceux qui dans les cieux et ceux qui sont sur la terre se prosternent devant Allah, ainsi que leurs ombres, de gré ou de force le matin et le soir) [Coran XIII, 15].

Et Ibn Jarir de dire en interprétant ce verset: «Gloire à Dieu! Comment pourrait-Il se donner un fils alors qu'Il est le Maître des cieux et de la terre, toutes les créatures témoignent de son unicité, se soumettent à sa volonté car Il est leur créateur et façonneur en les tirant du néant et les créant sans qu'il y ait un modèle à imiter.

D'autre part, c'est un avertissement à ceux qui prétendent que Jésus est le fils de Dieu, en leur disant que celui qui a créé les cieux et la terre, a créé Jésus aussi sans père par Sa volonté.

وَقَالَ الَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ لَوْلَا يُكَلِّمُنَا اللَّهُ أَوْ تَأْتِينَا آيَةٌ كَذَٰلِكَ قَالَ الَّذِينَ
مِن قَبْلِهِم مِّثْلَ قَوْلِهِمْ تَشَابَهَتْ قُلُوبُهُمْ قَدْ بَيَّنَّا الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿١١٨﴾

waqâla-l-ladîna lâ ya'lamûna lawlâ yukallimuna-L-Lâhu 'aw ta'tînâ 'âya-

---

(1) قال البخاري عن ابن عباس عن النبي ﷺ قال: «قال الله تعالى كذبني ابن آدم ولم يكن له ذلك، وشتمني ولم يكن له ذلك، فأما تكذيبه إياي فيزعم أني لا أقدر أن أعيده كما كان، وأما شتمه إياي فقوله إن لي ولداً، فسبحاني أن أتخذ صاحبة أو ولداً».

(2) وفي الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «لا أحد أصبر على أذى سمعه من الله، إنهم يجعلون له ولداً وهو يرزقهم ويعافيهم».

tun kaḏâlika qâla-l-laḏîna min qablihim miṯla qawlihim tašabahat qulûbuhum qad bayyana-l-'âyâti liqawmin yuqinûn (118).

Les incrédules disent: «Pourquoi Allah ne nous adresse-t-Il pas directement la parole ou ne nous envoie-t-Il pas un miracle? Ainsi raisonnaient leurs ancêtres. Leurs mentalités sont pareilles. Nos signes sont suffisants pour ceux qui ont la foi. (118).

Ibn Abbas a rapporté que ce verset fut révélé au sujet de Rafe' ben Harmala quand il a dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammad; si tu es vraiment un messager de Dieu, dis-Lui afin qu'Il nous parle et que nous puissions entendre Ses paroles».

Quant aux autres exégétes, ils ont dit qu'il s'agit des juifs, chrétiens et polythéistes qui avaient provoqué le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui demandant tant de miracles, qu'on trouve quelques uns dans ces versets:

- Ils disent lorsqu'un signe leur parvient: «Nous ne croirons pas, tant que nous ne recevrons pas un don semblable à celui qui a été accordé aux Prophètes de Dieu) [Coran VI, 124].

- Ceux qui n'espèrent pas notre rencontre disent: «Si seulement on avait fait descendre sur nous les anges, ou bien, si nous voyions notre Seigneur ») [Coran XXV, 21].

Dieu ordonna à son Prophète de leur répondre: **(Gloire à mon Seigneur ! Que suis-je sinon un mortel, un Prophète)** [Coran XVII, 93].

Cela montre sans aucun doute l'injustice, l'obstination et l'impertinence des incrédules comme était l'agissement des gens du Livre envers leurs Prophètes. Ils insistaient à voir les signes de Dieu pour croire bien que plusieurs signes leur ont été envoyés. Mais comment pouvait se comporter celui que Dieu avait scellé son cœur, son ouie et sa vue? Ceux-là Dieu les avait désignés dans ce verset: **(Ceux contre qui s'est réalisée la parole de Dieu ne croiront sûrement pas, même si tous les Signes leur parvenaient, tant qu'ils ne verront pas le châtiment douloureux)** [Coran X, 96].

إِنَّآ أَرۡسَلۡنَٰكَ بِٱلۡحَقِّ بَشِيرٗا وَنَذِيرٗاۖ وَلَا تُسۡـَٔلُ عَنۡ أَصۡحَٰبِ ٱلۡجَحِيمِ ﴿١١٩﴾

'innâ 'arsalnâka bil ḥaqqi bašîran wa naḏîran walâ tus'alu 'an 'aṣḥâbi-l-jaḥîm (119).

Nous t'avons envoyé pour dire la vérité, annoncer le bon et le mauvais. Tu n'auras pas de compte à rendre pour ceux qui sont voués à l'Enfer. (119).

Ibn Abbas a dit que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- annonçait la bonne nouvelle aux croyants qu'ils auront le Paradis, et avertissait les incrédules qu'ils subiront le châtiment de l'Enfer.

'Ata Ben Yassar a dit: «J'ai demandé Abdullah Ben 'Amr Ben Al-'As: «Parle-moi de la qualité du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- telle qu'elle a été mentionnée dans la Tora?» Il m'a répondu: «Par Dieu, elle a été mentionnée dans la Tora telle que l'on trouve dans le Coran: «O Prophète! Nous t'avons envoyé comme témoin, comme annonciateur de bonnes nouvelles, comme avertisseur, pour servir de refuge aux illettrés. Tu es Mon serviteur et Mon Messager. Je t'ai appelé: Celui qui met sa confiance en Dieu, qui n'est ni méchant ni grossier, qui ne vocifère pas sur les marchés, qui ne repousse pas le mal par le mal, mais qui est indulgent et pardonne aux autres. Dieu ne recueillera pas son âme tant qu'il n'aura pas remis grâce à lui la religion dans la voie droite, de sorte que tous les hommes diront: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu» Grâce à lui, Dieu ouvrira les yeux aveugles, les oreilles sourdes et les cœurs fermés».

وَلَن تَرْضَىٰ عَنكَ ٱلْيَهُودُ وَلَا ٱلنَّصَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمْ ۗ قُلْ إِنَّ هُدَى ٱللَّهِ هُوَ ٱلْهُدَىٰ ۗ
وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم بَعْدَ ٱلَّذِى جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ ۙ مَا لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ
﴿١٢٠﴾ ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَتْلُونَهُۥ حَقَّ تِلَاوَتِهِۦٓ أُو۟لَٰٓئِكَ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۗ وَمَن يَكْفُرْ بِهِۦ
فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿١٢١﴾

wa lan tarḍa 'anka-l-yahûdu walâ-n-nasârâ ḥattâ tattabi'a millatahum qul 'inna huda-L-Lâhi huwa-l-hudâ wa la'ini-t-taba'ta 'ahwâ'ahum ba'da-l-laḏî jâ'aka mina-l-'ilmi mâlaka mina-L-Lâhi min waliyyin walâ naṣir (120) l-laḏîna 'ataynâhumu-l-kitâba yatlunahu ḥaqqa tilâwatihî

'ûla'ika yu'minûna bihî waman yakfur bihî fa'ûlâ'ika humu-l-ḫâsirûn (121).

Tu ne seras agréé par les juifs et les chrétiens que lorsque tu suivras leurs préceptes. Dis-leur: Il n'y a qu'une règle, celle qui vient d'Allah. Si tu t'abandonnais à leurs aspirations, après ce que tu as appris, tu te trouverais seul devant Allah sans appui, ni protection. (120). Ceux à qui nous avons donné le Livre et qui le récitent avec la foi qu'il convient, ce sont ceux-là les vrais adeptes du Livre. Ceux qui refusent d'y croire seront perdus. (121).

En interprétant ces versets, Ibn Jarir a dit: «Dieu fait connaitre à Son Messager que les juifs et les chrétiens ne seront pas contents de toi tant que tu ne cesses pas de prêcher ta religion qui est l'Islam et tant que tu ne suivras pas les leurs. Réponds-leur: «La voie de Dieu est vraiment la Bonne Direction».

Par ailleurs, on trouve dans ce verset une menace et un avertissement aux fidèles s'ils suivront les enseignements des juifs et des chrétiens après ce qui leur est parvenu de la Science. Ceci est pareil à ce verset pas lequel Dieu ordonne à Son Prophète de leur répondre: **(A vous votre religion, à moi ma religion)** [Coran CIX, 6]. Partant de cette décision, musulmans et incrédules n'hériteront pas les uns des autres.

«Ceux à qui nous avons donné le Livre et qui le récitent avec la foi», Ibn Jarir et Qatada ont dit qu'il s'agit des juifs et des chrétiens, mais Ibn Mass'oud, Al-Hassan Al-Basri, Soufian Al-Thawri et d'autres avaient un avis contraire et disaient qu'ils sont les musulmans. Ibn Mass'oud, et c'était presque l'interprétation des autres, a dit: Par celui qui tient mon âme en sa main, réciter le Livre - le Coran - comme il se doit, signifie: se conformer tant à son licite qu'à son illicite, c'est à dire pratiquer ce qui est permis et s'abstenir de ses interdictions, le réciter tel qu'il a été révélé sans altérer ni falsifier ses mots et sans l'interpréter à sa guise».

Quant à Omar Ben Al-Khattab, il a dit: «Ceux qui, lorsqu'ils rencontrent, en le récitant, un verset qui renferme une miséricorde, ils demandent à Dieu de la leur accorder, ou un verset qui désigne un

châtiment ils implorent Dieu de le leur épargner. Un hadith a été rapporté et donne le même sens.

(Ce sont ceux-là les vrais adeptes du Livre» signifie: ceux parmi les gens d'Ecritures révélées à leurs Prophètes, qui se conformaient au contenu de leur propre Livre, devraient croire en toi ô Mouhammad comme Dieu le confirme dans ce verset: **(S'ils avaient observé la Tora et l'Evangile et ce qui leur a été révélé par le Seigneur , ils auraient certainement joui des biens du ciel et de ceux de la terre)** [Coran V, 66] et ce verset: **(Dis: «O gens du Livre! Vous ne vous appuyez sur rien, tant que vous n'observez pas la Tora et l'Evangile et ce qui vous a été révélé par votre Seigneur)** [Coran V, 68].

Cela signifie si les gens du Livre avaient établi la Tora et l'Evangile comme il se doit, étaient des véritables croyants, déclaraient véridique ce que leurs Livres contenaient comme l'annonce de la venue de Mouhammad, ses qualités et sa description, l'ordre de le suivre et de lui porter secours, tout cela pourrait leur guider vers la vérité en acquérant les biens de ce bas monde et ceux de l'au-delà, comme Dieu le confirme dans ce verset: **(Ceux qui suivent l'Envoyé, le Prophète qui ne sait ni lire ni écrire, que ces gens le trouvent mentionné chez eux dans la Tora et l'Evangile)** [Coran VII, 157] et ce verset: **(Ceux auquels nous avions donné le Livre avant lui, croient en celui-ci * Ils disent, quand on leur lit: «Nous croyons en lui: il est la vérité émanant de notre Seigneur , nous étions déjà soumis avant sa venue» * voilà ceux qui recevront une double rétribution, parce qu'ils ont été constants, parce qu'ils ont répondu au mal par le bien, parce qu'ils ont donné en aumônes une partie des biens que nous leur avons accordés)** [Coran XXVIII, 52-54], et aussi ce verset: **(Dis à ceux auquels le Livre a été donné et aux infidèles: «Etes-vous soumis à Dieu?» S'ils sont soumis à Dieu, ils sont bien dirigés; s'ils se détournent... Tu es seulement chargé de transmettre le message prophétique. Dieu voit parfaitement Ses serviteurs)** [Coran III, 20].

C'est pourquoi Dieu dit à la fin: **(Ceux qui refusent d'y croire seront perdus)**. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard dans un hadith rapporté par Abou Houraira: *«Par celui qui tient mon âme en Sa main! Un homme de cette communauté qu'il soit juif ou chrétien n'entend parler de moi, et mourra sans croire en ce par quoi*

*j'ai été envoyé, sans qu'il ne soit pas un damné de l'Enfer» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

يَٰبَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ٱذۡكُرُواْ نِعۡمَتِيَ ٱلَّتِيٓ أَنۡعَمۡتُ عَلَيۡكُمۡ وَأَنِّي فَضَّلۡتُكُمۡ عَلَى ٱلۡعَٰلَمِينَ (١٢٢) وَٱتَّقُواْ يَوۡمٗا لَّا تَجۡزِي نَفۡسٌ عَن نَّفۡسٖ شَيۡـٔٗا وَلَا يُقۡبَلُ مِنۡهَا عَدۡلٞ وَلَا تَنفَعُهَا شَفَٰعَةٞ وَلَا هُمۡ يُنصَرُونَ (١٢٣)

yâ banî 'israîla-dkurû ni'matiya-l-latî 'an 'amtu 'alaykum wa 'anni fadalltukum 'alâ-l-'âlamîn (122) wa-t-taqû yawmal-lâtaj mafsun 'an nafsin šay'an walâ yuqbalu minhâ 'adlun walâ tanfa'uha šafâ'atun walâ hum yunṣarûn (123).

O fils d'Israël, reconnaissez les bienfaits dont Je vous ai gratifiés, vous avantageant ainsi sur les autres hommes.(122). Appréhendez le jour où les âmes ne pourront être d'aucun secours les unes pour les autres, où leur offre de rachat ne sera pas reçue, où leur intercession ne sera pas admise et où nul ne pourra leur venir en aide. (123).

Un verset pareil a été cité auparavant (voir n: 40) par lequel Dieu ordonne aux fils d'Israël de se rappeler des faveurs et bienfaits qu'Il leur a accordés. Il leur ordonne aussi de croire à Son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, à ne plus jalouser leurs cousins les Arabes auquels Il leur a envoyé Son Messager ainsi qu'à tout le monde et qui est le dernier des Prophètes, et que cette jalousie ne les porte pas à renier son message et de le traiter comme menteur etc...

۞ وَإِذِ ٱبۡتَلَىٰٓ إِبۡرَٰهِـۧمَ رَبُّهُۥ بِكَلِمَٰتٖ فَأَتَمَّهُنَّۖ قَالَ إِنِّي جَاعِلُكَ لِلنَّاسِ إِمَامٗاۖ قَالَ وَمِن ذُرِّيَّتِيۖ قَالَ لَا يَنَالُ عَهۡدِي ٱلظَّٰلِمِينَ (١٢٤)

wa'idi-btalâ 'ibrahîma rabbuhû bi-kalimâtin fa'atammahunna qâla 'inni jâ'iluka li-n-nâsi 'imâman qâla wa min durriyyati qâla lâ yanâlu 'ahdi-z-zâlimîn (124).

---

(1) في الصحيح: «والذي نفسي بيده لا يسمع بي أحد من هذه الأمة يهودي ولا نصراني ثم لا يؤمن بي إلا دخل النار» (أخرجه مسلم عن أبي هريرة مرفوعاً).

Après qu'Allah eût envoyé des commandements à Abraham comme épreuve et qu'il les eût exécutés, Allalh lui dit: «Je te nomme l'imam des mes peuples». «Etends cette faveur à mes descendants» répondit Abraham. Soit, reprit le Seigneur , mais J'excluerai ceux de tes descendants qui seront injustes.(124).

Dieu fait montre de la haute considération qu'Il a accordée à Abraham -que Dieu le salue- en faisant de lui un dirigeant pour les hommes, lorsqu'il l'éprouva par de certaines paroles qui comportèrent des ordres et des interdictions. Il charge Son Prophète de mentionner ceci aux polythéistes et aux gens des deux Livres qui prétendirent suivre la religion d'Abraham mais en fait ils ne la suivaient pas.

Quant à Abraham il les exécuta telles qu'il les avait reçues. C'est pourquoi Dieu a dit de lui: **(... Et celles d'Abraham qui fut très fidèle)** [Coran LIII, 37] et: **(Abraham représente vraiment tout un peuple: docile envers Dieu, c'était un vrai croyant; il ne fut pas au nombre des polythéistes * Reconnaissant envers Dieu pour ses bienfaits, Dieu l'a choisi et l'a dirigé sur une voie droite)** [Coran XVI, 120-121] et aussi: **(Abraham n'était ni juif ni chrétien mais il était un vrai croyant soumis à Dieu, il n'était pas au nombre des polythéistes * Les hommes les plus proches d'Abraham sont vraiment ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète et ceux qui ont cru)** [Coran III, 67-68].

Le Seigneur éprouva Abraham par certains ordres qui les eut accomplis, et pour le récompenser, il fit de lui un guide pour les hommes.

Quels étaient ces ordres ou commandements? Plusieurs commentaires ont été dits à ce sujet:

- D'après Ibn Abbas: ce sont des actes rituels: la pureté des cinq parties dans la tête et cinq dans les autres membres. Dans la tête: se couper les moustaches, se rincer la bouche, aspirer de l'eau par les narines, se frotter les dents et se peigner. Dans le corps: rogner les ongles, se raser le pubis, s'épiler les aisselles, se circoncire et se nettoyer avec de l'eau après avoir uriné ou fait une déjection».

Il a été rapporté dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Cinq actes font partie de la Fitra (l'islamisme): la circoncision, le rasage du pubis, la cou-*

pure des moustaches, l'épilage des aiselles et rogner les ongles»[1].

- Ikrima a rapporté qu'ibn Abbas a dit: «Nul n'a été éprouvé par cette loi-religion- et l'a établie totalement autre qu'Abraham. Dieu a dit: **(Quand ton Seigneur l'eut éprouvé par de certaines paroles et qu'il les eut accomplies)** je demandai à Ibn Abbas: «Quelles étaient ces paroles?» Il me répondit: «Dans l'Islam il y a trente actions qui sont citées dans les versets suivants:

- Dix versets dans la sourate: «Le repentir» ou «l'immunité» qui commencent par: **(ceux qui reviennent à Dieu, ceux qui L'adorent...)** [Coran IX, 112-121].

- Dix versets dans la sourate «Les croyants» qui commencent par: **-Heureux les croyants...)** [Coran XXIII, 1-10].

- Dix versets dans la sourate «Les Factions» qui commencent par: **(Ceux qui sont soumis à Dieu et celles qui sont soumises à Dieu...)** [Coran XXXIII, 35].

Abraham eut accompli tout ce que ces versets contiennent des ordres et recommandations et reçut enfin une immunité de la part du Seigneur, qui dit de lui à la fin: **(Et celles d'Abraham qui fut très fidèle)** [Coran LIII, 37].

- Une troisième interprétation aussi d'après Ibn Abbas et rapportée par Mouhammad Ibn Ishaq: «Ces ordres, ou paroles, étaient: La séparation de son peuple quand il fut ordonné de la faire; sa dispute avec Nemrod au sujet de Dieu quand il reçut la révélation (voir le verset n: 258 de la sourate «La vache); son endurance quand il fut jeté dans le feu; son émigration de son pays pour la cause de Dieu en obtempérant à ses ordres; l'hospitalité qu'il offrait à ses hôtes malgré ce qu'elle lui coûtait; l'immolation de son fils quand il en reçut l'ordre dans la vision. Une fois que tous ces ordres furent exécutés, Dieu lui ordonna: **(soumets-toi. Il répondit: «Je me soumets au Seigneur des mondes)** [Coran II, 131] après qu'il eut quitté son pays et son peuple qui reniait son message».

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «الفطرة خمس: الختان والاستحداد وقص الشارب وتقليم الأظفار ونتف الإبط».

- Ibn Jarir a rapporté que Al-Hassan disait: «Dieu éprouva Abraham par les astres, le soleil et la lune, mais il maintint sa foi croyant toujours en son Seigneur qui ne disparait jamais. Il tourna son visage vers celui qui a créé les cieux et la terre, soumis, sans être au nombre des polythéistes. Puis Il l'éprouva par l'émigration de son pays, il se dirigea alors vers le Châm pour émigrer vers Dieu. Mais avant cette émigration, Il l'eut éprouvé par le feu, et il endura. Ainsi quand il lui ordonna d'immoler son fils, de se circoncire, et il se montra toujours résigné.

- Quant à Al-Roubai' Ben Anas, il a dit: «Ces paroles étaient ces versets:

- (Je vais faire de toi un guide pour les hommes).

- (Nous avons fait de la Maison un lieu où l'on revient souvent et un asile les hommes).

- (Prenez donc la station d'Abraham comme lieu de prière.

- (Nous avons confié une mission à Abraham et Ismaël.

- (Abraham et Ismael élevaient les assises de la Maison.

Tous ces versets font partie des paroles par lesquelles Dieu eut éprouvé Abraham.

- Enfin, Malek dans son «Mouwatta'» a rapporté d'après Sa'id Ben Al-Moussaiab: «Abraham était le premier homme qui était circoncis, qui hébergeait les hôtes, qui rognait ses ongles, qui se coupait les moustaches et qui était atteint de canitie. Voyant de poils blancs sur sa tête, il s'écria: «Que signifie ceci?

- C'est un signe de la dignité, lui répondit-on. Il répliqua alors: «Mon Dieu augmente ma dignité».

Et Abou Ja'far Ben Jarir de conclure: «Il se peut que tout cela constitue les paroles».

Une fois que Dieu ait fait d'Abraham un dirigeant, celui-ci L'implora afin que ce privilège demeure dans sa descendance. Dieu l'exauça et lui fit savoir qu'il y aura parmi ses successeurs les injustes qui ne jouiraient plus de l'alliance avec lui ni seraient des guides pour les hommes. Ce verset confirme l'exaucement d'Abraham.

(Puis nous avons établi dans sa descendance la prophétie et le Livre) [Coran XXIX, 27]. Ainsi tout prophète qui fut envoyé après Abraham était de sa descendance ainsi que tout Livre révélé à chacun d'eux.

Quant aux injustes parmi sa descendance, il ne seyait pas qu'ils soient des dirigeants, comme a dit Moujahed, plutôt c'étaient les justes parmi sa postérité. Dieu donc refusa d'accorder ce privilége aux injustes en disant à Abraham: «Mon alliance ne concerne pas les injustes».

Quant à Al-Roubai' Ben Anas, il a dit: «L'alliance avec Dieu signifie sa religion, car Il a dit: **(Nous avons béni Abraham et Isaac. Parmi leurs descendants, certains font le bien et d'autres se font tort à eux-mêmes)** [Coran XXXVII,113].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a commenté ce verset en disant: *«Il ne faut obéir que quand il s'agit d'un acte de bien»*

وَإِذْ جَعَلْنَا ٱلْبَيْتَ مَثَابَةً لِّلنَّاسِ وَأَمْنًا وَٱتَّخِذُوا۟ مِن مَّقَامِ إِبْرَٰهِۦمَ مُصَلًّى

wa'iḏ ja'alnâ-l-bayta maṯabatan li-n-nâsi wa 'amnan wa-taḫiḏû mim maqâmi 'Ibrahîma muṣallan (125).

Et quand nous fîmes de la maison une retraite et un asile pour les hommes, et nous avons érigé en lieu de prière la station d'Abraham (125).

Dieu cite la Maison Sacrée et le grand honneur qui lui a accordé étant un asile pour les hommes et un lieu où on a toujours envie d'y revenir souvent même si on la visite chaque année. C'était un exaucement de la prière d'Abraham quand il a demandé au Seigneur après y avoir établi une partie de sa famille: **(Fais en sorte que les cœurs de certains hommes s'inclinent vers eux)** jusqu'à ce qu'il a dit: **(Mon Seigneur est celui qui exauce la prière)** [Coran XIV, 37-39].

Dieu décrit cette Maison comme étant une enceinte, celui qui y pénètre serait en sécurité quel qu'il était son méfait. L'homme y rencontrait le meurtrier de son père ou son frère sans s'opposer à lui alors que tout autour des gens sont enlevés. Tout cela n'était que grâce à la haute considération qu'avait accordée Dieu à son constructeur Abraham Son confident. Dieu a dit cet égard: **(Nous avons établi, pour Abraham, l'emplacement de la Maison: «Ne M'associe rien...)** [Coran XXII, 26]

et: **(Le premier Temple qui ait été fondé pour les hommes est, en vérité, celui de Bakka: il est béni et il sert de Direction aux mondes * On trouve des Signes évidents dans le lieu où se tenait Abraham. Quiconque y pénètre est en sécurité)** [Coran III, 96 - 97].

Quelle est cette station? une question qui a suscité une controverse entre les exégètes:

- Ibn Abbas a dit: c'est toute l'enceinte.

- D'autres ont dit: il s'agit de tous les rites du pèlerinage: la demeure à Mina, le jet de cailloux et le parcours entre As-Safa et Al-Marwa.

- Sïd ben Joubayr: c'est le rocher sur lequel se tenait Abraham alors qu'il construisait la Maison et son fils Ismaël lui donnait les pierres.

- As Souddy: c'est la pierre qu'avait mise la femme d'Ismaël quand elle lavait la tête d'Abraham.

- Ja'far Ben Mouhammad a rapporté d'après son père qu'il a entendu Joubayr parler du pèlerinage du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et dire: «Lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- eut accompli les circuits autour de la Maison, Omar lui demanda: «Est-ce bien la station de notre père?» - Oui, lui répondit-il. Et Omar de poursuivre: «Pourquoi ne pas la prendre en tant qu'un lieu de prière? Dieu à ce moment fit cette révélation: **(Prenez donc la station d'Abraham comme lieu de prière).**

Il a été rapporté dans le Sahih de Boukhari que 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- a dit: «Je me suis rencontré avec mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire, sur trois choses: (La première): «Ô Envoyé de Dieu! Si tu prenais de la station d'Abraham un lieu de prière (La deuxième): j'avais dit: «Ô Envoyé de Dieu! Tu reçois chez toi le vertueux et le pervers, si tu demandais aux mères des croyants de porter le voile». Dieu alors fit révéler le verset relatif au voile. (La troisième): j'avais appris que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait adressé de reproches à quelques unes de ses femmes (à cause de leur jalousie). J'entrai chez elles pour leur dire: «Il vaut mieux que vous vous cessiez, sinon, Dieu lui donnera en échange des épouses meilleures que vous.» Arrivé chez l'une d'elles, elle me dit: «Ô

Omar! L'Envoyé de Dieu ne pouvait-il pas exhorter ses femmes pour que tu viennes toi-même les exhorter?» Dieu révéla à ce moment ce verset: **(S'il vous répudie, il se peut que son Seigneur lui donne en échange de meilleures épouses que vous soumises à Dieu)** [Coran LXVI, 5].

Quand à Mouslim, il a rapporté d'après Ibn Omar que son père sa dit: «Je me suis rencontré avec mon Seigneur sur trois choses: Le voile, les prisonniers de Badr et la station d'Abraham».

Jaber a rapporté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit trois fois la circumambulation autour de la Maison à pas accéléré, et quatre autres à pas ordinaire, puis entra à la station, récita: **(Prenez donc la station d'Abraham comme lieu de prière)** enfin pria deux raka'ts ayant cette station entre lui et la Maison (la Ka'ba).

Ceci montre que la station est le rocher sur lequel se tenait Abraham debout en construisant la Ka'ba, et Ismaël lui donnait les pierres. A chaque fois qu'un des murs eût atteint une certaine hauteur, son fils prenait ce rocher et le plaçait dans un autre côté pour le même but et ainsi de suite jusqu'à ce qu'Abraham eût achevé la construction. Nous allons en parler de cela en raccontant l'histoire d'Abraham et de son fils Ismaël. A savoir que les traces des pieds d'Abraham sur le rocher sont toujours apparentes.

Cette station était attenante à la Ka'ba, qui se trouve actuellement juste à côté de la porte à la droite en entrant dans un endroit indépendant.

Le confident de Dieu, une fois qu'il eut achevé la construction de la Maison, mit ce rocher tout près de la Ka'ba, ou bien il le laissa là où il se trouve actuellement. C'est pourquoi, et c'est Dieu qui est le plus savant, l'ordre fut donné de prier devant lui après les tournées processionnelles. Mais, il parait qu'Omar Ben Al-Khataab, le calife bien dirigé, l'avait éloigné du mur de la Ka'ba et nul après lui n'a désavoué son geste

وَعَهِدْنَآ إِلَىٰٓ إِبْرَٰهِـۧمَ وَإِسْمَٰعِيلَ أَن طَهِّرَا بَيْتِىَ لِلطَّآئِفِينَ وَٱلْعَٰكِفِينَ وَٱلرُّكَّعِ ٱلسُّجُودِ
١٢٥ وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِـۧمُ رَبِّ ٱجْعَلْ هَٰذَا بَلَدًا ءَامِنًا وَٱرْزُقْ أَهْلَهُۥ مِنَ ٱلثَّمَرَٰتِ مَنْ ءَامَنَ مِنْهُم

بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ قَالَ وَمَن كَفَرَ فَأُمَتِّعُهُۥ قَلِيلًا ثُمَّ أَضْطَرُّهُۥٓ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلنَّارِ وَبِئْسَ
ٱلْمَصِيرُ ﴿١٢٦﴾ وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَٰهِـۧمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ وَإِسْمَٰعِيلُ رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّآ إِنَّكَ
أَنتَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿١٢٧﴾ رَبَّنَا وَٱجْعَلْنَا مُسْلِمَيْنِ لَكَ وَمِن ذُرِّيَّتِنَآ أُمَّةً مُّسْلِمَةً لَّكَ
وَأَرِنَا مَنَاسِكَنَا وَتُبْ عَلَيْنَآ إِنَّكَ أَنتَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٢٨﴾

wa 'ahidnâ 'ila 'Ibrahîma wa 'Isma'îla 'an tahhirâ baytiya litṭa'ifîna wa-l-'akifîna wa-r-rukk'i-s-sujudi (125) wa'iḏ qâla 'Ibrahîmu rabbi-j'al hâdâ baladan 'âminan wa-rzuk 'ahlahû mina-ṯṯamarâti man 'âmana minhum bi-L-Lâhi wa-l-yawmi -'âḫiri qâla wa man kafara fa 'umatti 'uhu qalîlan ṯumma 'attaruhû 'ilâ 'aḏâbi-n-nâri wa bi'sa-l-maṣîr (126) wa'iḏ yarfa'u 'Ibrahîmu-l-qawa'ida mina-l-bayti wa 'Ismâ'îlu rabbanâ taqabbal minna 'innaka 'anta-s-samî'u-l-'alîm (127) rabbanâ waj'alnâ muslimayni laka wa min ḏurriyyatinâ 'ummatam-muslimatin laka wa 'arina manâsikanâ wa tub 'alaynâ 'innaka 'anta-t-tawwâbu-r-raḥîm (128).

Puis nous recommandâmes à Abraham et Ismaël de tenir propre Ma demeure en honneur de ceux qui en feront le tour, qui y accompliront une retraite et qui viendront prier (125). Abraham supplia le Seigneur de rendre ce lieu inviolable et prospère mais uniquement pour ceux qui croiraient en lui et au jour dernier. Allah répondit: «A celui qui ne croira pas, Je réserverai quelques faveurs passagères puis Je l'acculerai au supplice du feu. Quelle triste detinée que la leur.(126). Pendant qu'Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Ka'ba, ils diaient: «Seigneur, agrée cette œuvre de nous, Toi qui entends et sais tout. (127) «Seigneur, fais de nous des gens résignés à Ta volonté et fais de notre postérité un peuple soumis à Tes lois. Montre-nous les rites du pèlerinage et pardonne-nous. Car Tu es miséricordieux et clément. (128).

Quelle a été cettre recommandation à Abraham et Ismaël? Al-Hassan Al-Basri a dit: «C'était la purification de la Maison de toute souillure» en leur inspirant de la faire-Il s'agit des idoles, de rapports charnels, de paroles ou de serments mensongers et de toute impureté. Quant à Moujahed, Qatada et 'Ata, ils ont dit que c'était la proclamation qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu sans rien lui associer.

Ceux qui font le tour et ceux qui font la retraite, selon l'avis de Sa'id ben Joubayr, sont respectivement les personnes qui y arrivent d'autres pays et les demeurants.

Thabet a dit: «J'ai dit à Abdullah Ben 'Oubayd Ben 'Oumayr: «Il faut absolument que je parle avec le prince des croyants pour interdire aux hommes de se coucher à l'intérieur de la Maison car ils se trouvent souvent en état d'impureté.» Sa réponse fut: «Ne fais pas une chose pareille car, en demandant Ibn 'Omar à leur sujet, il répondit: Ils sont bien ceux qui y font la retraite».

D'autre part, il a été cité dans le Sahih, que Ibn 'Omar passait souvent la nuit dans la mosquée du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il était célibataire.

Ibn Jarir: «On comprend par ce verset que Dieu ordonna à Abraham et Ismaël de purifier Sa Maison des idoles et autres signes du polytéhisme.»

La question qui se pose: y avait-il des gens qui adoraient les idoles avant la construction de la Maison? La réponse comporte deux aspects:

- Les idoles existaient du temps de Noé, donc l'ordre fut donné d'en débarrasser la Maison et afin que cette purification devienne une coutume -(Sunna)- après que Dieu ait fait d'Abraham un dirigeant et un modèle à suivre. Mais cette supposition a besoin d'une preuve.

- On prend cela au sens figuré c'est à dire de vouer à Dieu un culte pur sans rien Lui associer comme le Seigneur le montre dans ce verset: **(Est-ce que celui qui a fondé son édifice sur la crainte révérencielle de Dieu et pour Lui plaire n'est pas meilleur que celui qui a fondé son édifice sur le bord d'une berge coulante)** [Coran IX, 109].

On peut donc conclure que cette purification signifie la sincérité de l'accomplissement des pratiques cultuelles recommandées à ceux qui font le pèlerinage à la Maison de Dieu en faisant les circuits rituels, en priant, et dans la retraitre comme Dieu l'a ordonné dans ce verset: **(Nous avons établi, pour Abraham, l'emplacement de la Maison: «Ne M'associe rien, purifie Ma Maison pour ceux qui accomplissent les circuits, pour ceux qui s'y tiennent debout, pour ceux qui s'inclinent et se prosternent)** [Coran XXII, 26].

Une autre question qui a suscité une divergence entre les opinions des ulémas: laquelle des deux est plus méritoire: la prière dans la Maison ou la circumambulation?

Malek a répondu: C'est la circumambulation des hommes qui viennent des quatre coins du monde.

Quant aux autres ulémas, et qui constituent la majorité, ils ont dit la prière est meilleure, et ceci pour abolir les coutumes des polythéistes et les substituer par d'autres qui sont basées sur la foi pure, ceux qui repoussaient et empêchaient les fidèles d'accéder à la Maison de Dieu comme Dieu l'a dit: **(A ceux qui sont incrédules, à ceux qui écartent les hommes du chemin de Dieu et de la Mosquée Sacrée que nous avons établie pour les gens, celui qui y réside et le nomade y sont égaux, à quiconque veut la profaner par perversité, nous ferons goûter un châtiment douloureux)** [Coran XXII, 25].

Puis la Maison fut mentionnée comme étant un édifice érigé pour ceux qui adorent Dieu seul sans Lui reconnaître des égaux, soit en faisant les tournées processionnelles, soit en priant.

Dans la sourate: «Le pèlerinage» les trois actes principaux de la prière furent cités et qui sont: l'inclinaison, la prosternatione et la position debout, sans qu'il y ait une mention de ceux qui font la retraite.

Dans le verset précité (N: 125) on a cité ceux qui font les circuits rituels et la retraite; et de la prière l'inclination et la prosternation sans la position debout, car on connait bien qu'entre les inclinaisons et les prosternations, il y a toujours les relèvements et les positions debout».

On y trouve également une réponse aux gens des deux Livres (les juifs et les chrétiens) qui croyaient aux mérites accordés à Abraham et Ismaël, et savaient bien que la Maison fut établie pour tourner autour d'elle en accomplissant le pèlerinage et la visite pieuse (Al-'Oumra), alors qu'eux ne faisaient rien de cela. Comment donc prendraient-ils Abraham le Confident comme modèle à suivre alors qu'ils n'exécutaient pas les ordres de Dieu?. A savoir que Moïse Ben 'Imran et d'autres Prophètes-que Dieu les salue tous - ont fait le pèlerinage à la Maison sacrée comme notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a raconté.

La purification des mosquées fut mentionnée dans ce verset:

(Cette lampe se trouve dans la maison que Dieu a permis d'élever, où des hommes célèbrent ses louanges à l'aube et au crépuscule) [Coran XXIII, 36]. et dans plusieurs hadiths prophétiques où il fut ordonné de purifier les mosquées, de les tenir porpres de toute souillure ou autres choses. A titre d'exemple con cite celui-ci: *«Les mosquées n'on été élévées que pour le but visé»* Qui était le premier à construire la Ka'ba?

- On a dit qu'ils sont les anges avant Abraham selon les dires d'Al-Qourtoubi qui parurent étranges.

- On a dit que c'était Adam, d'après 'Ata' et Sa'id Ben Al-Moussayab.

- D'après Ibn Abbas et Ka'b Al-Ahbar, c'était Chith (seth) -que Dieu le salue- qui ont tiré leur jugement des livres des gens d'Ecritures qu'on ne peut nullement prendre comme source certaine.

«Abraham supplia le Seigneur de rendre ce lieu inviolable et prospère mais uniquement pour ceux qui croiraient en Lui et au jour dernier». En commentant ce verset, Ibn Jarir a rapporté d'après Jaber Ben Abdullah que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Sur la demande d'Abraham, Dieu a rendu la Maison sacrée et un lieu de sécurité; sur ma demande, Dieu a rendu Médine et l'espace compris entre ses deux extrémités couvertes de pierres volcaniques, un territoire sacré, on n'y tue pas le gibier ni coupe ses arbres».* ***(Rapporté par Nassai et Mouslim)***[1].

Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Lorsqu'à Médine on cueillit le premier fruit mûr, on l'apporta à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui le prit et dit: *«Mon Dieu, Bénis nos fruits, notre ville, et nos mesures (Litt. nos s'as et nos moudds). Mon Dieu, Abraham est Ton serviteur, Ton confident et Ton Prophète, et moi je suis Ton serviteur et Ton Prophète. Il T'a demandé d'accorder tant de faveurs à La Mecque, et moi Te demande deux fois autant de faveurs à Médine».* Puis il

---

(1) قال ابن جرير عن جابر بن عبد الله: قال رسول الله ﷺ: «إن إبراهيم حرّم بيت الله وأمّنه، وإني حرمت المدينة ما بين لابتيها، فلا يصاد صيدها ولا يقطع عضاهها». (رواه النسائي وأخرجه مسلم بطريق آخر).

appela le garçon le plus jeune et lui donna ce fruit» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

D'autres hadiths ont été rapportés à ce sujet, on en cite celui-qui est le plus exhaustif: «Anas Ben Malek a raconté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à Abou Talha: *«Cherche-moi un domestique pour me servir».* Abou Talha me prit en croupe derrière lui et m'emmena chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ainsi je fus à son service. Chaque fois qu'il retournait à Médine (d'une de ses expéditions) et en voyant le mont Ouhoud, il disait: *«Voilà un mont qui nous aime et nous l'aimons». A la vue de Médine, il s'écriait: «Mon Dieu, je Te demande de rendre sacré l'espace compris entre ses deux monts comme Abraham T'a demandé pour La Mecque. Mon Dieu accorde-nous la bénédiction dans ses récoltes (ses sa's et ses moudds)»* Ainsi Médine fut rendue un territoire sacré où on n'a pas le droit d'y verser le sang, ni couper ses arbres ni battre leurs feuilles pour le fourrage des animaux. ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Certains ont dit que sur la demande d'Abraham, Dieu a rendu la Mecque un territoire sacré, mais l'opinion la plus correcte est que cette ville était rendue comme telle lorsque Dieu a créé les cieux et la terre. Ibn Abbas a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit le jour de la conquête de La Mecque: *«Ce territoire, Dieu l'a rendu sacré le jour où Il a créé les cieux et la terre. Il est donc sacré à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. On ne doit pas y livrer*

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: كان الناس إذا رأوا أول الثمر جاءوا به إلى رسول الله ﷺ، فإذا أخذه رسول الله ﷺ قال: «اللهم بارك لنا في ثمرنا، وبارك لنا في مدينتنا، وبارك لنا في صاعنا، وبارك لنا في مُدّنا، اللهم إن إبراهيم عبدك وخليلك ونبيك، وإني عبدك ونبيك وإنه دعاك لمكة، وإني أدعوك للمدينة بمثل ما دعاك لمكة ومثله معه» ثم يدعو أصغر وليد له فيعطيه ذلك الثمر. (رواه مسلم).

(2) وفي الصحيحين عن أنس بن مالك قال: قال رسول الله ﷺ لأبي طلحة: «التمس لي غلاماً من غلمانكم يخدمني»، فخرج بي أبو طلحة يردفني وراءه، فكنت أخدم رسول الله ﷺ كلما نزل. وقال في الحديث: ثم أقبل حتى إذا بدا له أحد قال: «هذا جبل يحبنا ونحبه»، فلما أشرف على المدينة قال: «اللهم إني أحرم ما بين جبليها مثل ما حرم به إبراهيم مكة، اللهم بارك لهم في مدهم وصاعهم».

combat après moi et ce combat ne m'a été autorisé qu'une seule heure d'une certaine journée, il sera donc interdit à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. On ne doit pas couper les épines, ni poursuivre un gibier, ni ramasser une chose trouvée à moins de la remettre à son propiétaire qui la reconnaitra, ni cueillir ses dattes» Al-Abbas s'interrogea: «O Envoyé de Dieu, à l'exception de «l'izkhir» (jonc aromatique) qu'onn emploie dans les maisons et dans certaines industries». Il lui répondit: *«A l'exception de l'izkhir»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Un autre hadith qui est encore digne d'être cité:

«Abou Chourayh Al-Adawi -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Alors que 'Amr Ben Sa'id envoyait les troupes à La Mecque, je lui dis: «Ô commandant! permets-moi de te raconter, que le jour de la conquête de La Mecque, j'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire des propos que mes oreilles ont bien entendus, mon cœur les a retenus et mes yeux l'ont vu en parlant. Après avoir loué Dieu, il dit: *«Dieu a rendu la Mecque une ville sainte mais les gens ne l'ont pas considérée comme telle. Il n'est permis à un croyant qui croit en Dieu et au Jour Dernier d'y verser le sang ou de tailler les branches de ses arbres, si quelqu'un se permet de déroger - à cette loi - sous prétexte que l'Envoyé de Dieu y a combattu, dites-lui que Dieu a permis à Son Envoyé (de combattre dans ce territoire sacré) mais non pas à vous. Et Dieu ne m'a donné cette autorisation que pendant une fraction de la journée, puis La Mecque a recouvert aujourd'hui son caractère sacré d'hier. Que celui qui est présent transmette ceci à l'abent.».*

On demanda alors à Abou Chourayh: « Quelle fut la réponse de 'Amr?» Il répondit: «O Abou Chourayh, je connais ceci mieux que toi. Ce territoire sacré ne serait jamais un asile ni à un transgresseur, ni à

---

(1) جاء في الصحيحين عن عبد الله بن عباس رضي الله عنهما قال: قال رسول الله ﷺ يوم فتح مكة: «إن هذا البلد حرمه الله يوم خلق السماوات والأرض، فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة، وإنه لم يحل القتال فيه لأحد قبلي، ولم يحل لي إلا ساعة من نهار، فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة، لا يعضد شوكه، ولا ينفر صيده، ولا يلتق لقطته إلا من عرّفها ولا يختلي خلاها»، فقال العباس: يا رسول الله إلا الإذخر فإنه لقَيْنهم ولبيوتهم، فقال: «إلا الإذخر».

un meurtrier ni à un voleur» *(Rapporté par Boukhari et Mouslim)*[1].

Quant à la préférence de Médine à La Mecque selon l'avis de la majorité des ulémas, ou celle de La Mecque à Médine d'après Malek, nous allons la montrer plus loin dans son endroit propice.

«Accorde à ses habitants des fruits comme nourriture, à ceux d'entre eux qui auront cru en Dieu et au dernier jour. Le Seigneur dit: «J'accorde une brève jouissance à l'incrédule, Je le précipiterai ensuite dans le châtiment du Feu». En intréprétant ce verset, Ibn Abbas a dit: «Abraham permettait aux croyants seuls de prendre cette enceinte comme refuge, en dehors des autres gens. Dieu fit alors révéler ceci: «J'accorde Mes bienfaits tant aux croyants qu'aux incrédules. Est-ce possible que Je crée des hommes sans pourvoir à leur besoin? Mais je contraindrai les incrédules ensuite au châtiment du Feu». Puis Ibn Abbas récita ce verset: **(Nous accordons largement à tous, à ceux-ci et à ceux-là, les dons de ton Seigneur ne sont refusés à personne)** [Coran XVII, 20] et dit: «Ceci est pareil aussi à ces versets: **(Ceux qui forgent un mensonge contre Dieu ne seront pas heureux * Ils jouiront momentanément de ce monde et ils retourneront ensuite vers nous; nous leur ferons alors goûter un dur châtiment pour prix de leur incrédulité)** [Coran X, 69-70].

Dieu accorde ses bienfaits aux incrédules afin qu'ils jouissent des biens éphémères dans ce bas monde, puis Il les saisira comme peut le faire un puissant, un omnipotent, comme Il le montre dans ce verset: **(A combien de cités J'ai accordé un délai alors qu'elles étaient injustes. Puis Je les ai saisies. Le retour se fera vers Moi)** [Coran XXII, 48].

Il a été cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bé-

---

(1) وعن أبي شريح العدوي أنه قال لعمرو بن سعد - وهو يبعث البعوث إلى مكة - ائذن لي أيها الأمير أن أحدثك قولاً قام به رسول الله ﷺ الغد من يوم الفتح، سمعته أذناي، ووعاه قلبي، وأبصرته عيناي حين تكلم به، إنه حمد الله وأثنى عليه ثم قال: «إن مكة حرمها الله ولم يحرمها الناس، فلا يحل لامرىء يؤمن بالله واليوم الآخر أن يسفك بها دماً، ولا يعضد بها شجرة، فإن أحد ترخّص بقتال رسول الله ﷺ فقولوا: إنَّ الله أذن لرسوله ولم يأذن لكم، وإنما أذن لي فيها ساعة من نهار وقد عادت حرمتها اليوم كحرمتها بالأمس، ليبلغ الشاهد الغائب»، فقيل لأبي شريح ما قال لك عمرو؟ قال: أنا أعلم بذلك منك يا أبا شريح، إن الحرم لا يعيذ عاصياً ولا فاراً بدم ولا فاراً بخربة. (رواه بخاري ومسلم).

nisse et le salue- a dit: *«Dieu accorde un délai à l'injuste, mais quand Il le saisit, Il ne le lâchera plus»*[1].

Ibn Abbas a raconté le récit suivant:

«La mère d'Ismaël était la première femme à porter une longue jupe que trainait derrière elle pour effacer ses traces quand elle eut fui Sara, la femme d'Abraham et sa co-épouse.

«Abraham emmena (Agar) la mère d'Ismaël, à qui elle donnait le sein, et les laissa près de la maison sacrée sous un grand arbre au-dessus de puits de Zamzam à la partie la plus élevée de la mosquée (actuelle), alors qu'il n'y avait personne à La Mecque, et il n'y avait aucune source d'eau. Il laissa près d'eux un sac de peau contenant de dattes et une outre pleine d'eau, puis il partit. La mère d'Isamël le suivit en lui disant: «Ô Abraham! Où vas-tu nous laisser dans cette vallée où il n'y a aucune âme qui vit?» Elle répéta cela plusieurs fois, mais Abraham continua son chemin sans lui répondre ou se tourner vers elle. - Est-ce Dieu qui t'a ordonné de faire cela, lui demanda-t-elle?» Oui, répondit-il, Alors, reprit-elle, Dieu ne nous laissera pas mourir. Elle revint sur ses traces.

Abraham -que Dieu le salue- reprit son chemin, arrivé près d'un col où ni Agar ni son fils ne pouvaient le voir, tourna sa face vers la Maison, leva ses deux mains et invoqua Dieu par ces mots: **(Notre Seigneur , j'ai établi une partie de mes descendants dans une vallée stérile, auprès de Ta Maison Sacrée. Ô notre Seigneur , afin qu'ils s'acquittent de la prière. Fais en sorte que les cœurs de certains hommes s'inclinent vers eux, accorde-leur des fruits, en nourriture. Peut-être, alors, seront-ils reconnaissants)** [Coran XIV, 37].

La mère d'Ismaël se mit ensuite à allaiter son fils et but de l'eau contenue dans l'outre jusquà ce qu'elle fut épuisée. Elle fut assoiffée ainsi que son fils. Elle vit son fils se tordre de faim. Comme elle ne pouvait supporter le voir en cet état, elle regarda de tous les côtés, et se dirigea ves la montagne la plus proche, s'y tint debout, promena

---

(1) ثم قرأ قوله تعالى: ﴿وكأين من قرية أمليتُ لها وهي ظالمة ثم أخذتها وإليّ المصير﴾. وفي الصحيح: «إن الله ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم يفلته».

ses regards dans la vallée mais elle ne vit personne. Elle descendit de la montagne (appellée As-Safa) et, arrivée dans la vallée, elle retroussa le pan de son vêtement et courut comme une personne éperdue jusqu'à ce qu'elle dépassa la vallée pour arriver à une place appelée «Al-Marwa» qui est un monticule. Elle monta au sommet et promena ses regards, peut-être elle pourrait voir quelqu'un, mais elle ne vit personne. Elle fit la course entre les deux montagnes, sept fois». Ibn Abbas a dit: «C'est en souvenir de cela que les gens font la même course entre les deux montagnes au cours de leur pélerinage».

Quand elle fut sur le sommet de «Al-Marwa», elle entendit une voix. Elle dit: «Chut» en s'adressant à elle-même, puis elle prêta l'oreille et entendit la même voix, elle dit alors en soi-même: «Tu t'es fait entendre! Si tu as un moyen de secours, secours-moi» Elle trouva alors un ange près de l'endroit où se trouve actuellement le puits de Zemzem. L'ange frappa le sol par le talon -ou suivant une variante: par son aile- jusqu'à ce que l'eau apparut. Elle commença alors à faire un petit bassin autour de l'eau, et puisa de l'eau pour remplir son outre, et l'eau jaillit du sol chaque fois qu'elle en prenait».

Ibn Abbas poursuivit son récit et dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que Dieu fasse miséricorde à la mère d'Ismaël, si elle avait laissé Zemzem- on suivant une variante- si elle n'avait pas puisé d'eau -. Zemzam aurait demeuré une source d'eau courante»*. Elle se désaltéra et allaita son fils. L'ange lui dit: «Ne redoutez pas d'êrtre perdus, car ici sera une maison que cet enfant bâtira avec son père, et Dieu ne laisse pas périr les siens».

La Maison était sur une terre pareille à un monticule, et les eaux de la pluie coulaient à droite et à gauche. Elle resta ainsi jusqu'à ce qu'une caravane de Jourhoum passa auprès d'eux- ou suivant une autre version: des gens d'une famille de Jourhoum- arrivant par la route de «Kada». Ils campèrent dans la partie la plus basse de La Mecque et, voyant un oiseau survolant la place, ils dirent: «Un oiseau plane au-dessus d'une source d'eau, or nous savons bien qu'il n'y en a plus d'eau dans cette vallée». Ils envoyèrent un éclaireur -ou deux- qui en constatant qu'il y a eu de l'eau revinrent et leur annoncèrent l'existence d'une source d'eau. Ils se rendirent tout près de cette source et, ayant trouvé la mère d'Ismaël près d'elle, ils lui dirent: «Permets-tu qu'on

campe ici auprès de toi?» -Oui répondit - elle, mais vous n'avez aucun droit de propriété sur cette eau. -D'accord, répliquèrent-ils .

Ibn Abbas a dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- continua l'histoire et dit: *«Cette demande rendit la mère d'Ismaël heureuse car elle aimait la société. Après que les gens furent installés, ils envoyèrent à leurs concitoyens d'y venir et faire de même. Cet endroit fut peuplé, et Ismaël devint un jeune homme, apprit la langue arabe et, en grandissant, il leur plut beaucoup. Après avoir atteint l'âge de puberté, ils lui firent épouser une fille des leurs.*

La mère d'Ismaël mourut, Abraham vint rendre visite à ceux qu'il avait laissés. N'ayant pas trouvé son fils Ismaël il demanda à sa femme de ses nouvelles, elle lui répondit: «Il est sorti nous chercher de la nourriture -ou suivant une variante: pour chasser de quoi manger». Abraham s'enquérit auprès d'elle de leur vie et de leur situation, elle lui répondit: «En tant qu'êtres humains, nous éprouvons une angoisse et une peine», et elle se plaignit beaucoup. Abraham lui dit alors: «Quand ton mari reviendra, salue-le et dis-lui de changer le seuil de sa maison».

Ismaël rentra, et il sentit quelque chose. Il demanda à sa femme: «As-tu reçu quelqu'un durant mon absence?» - Oui, répondit-elle, un vieillard est venu, et elle le lui décrit, il me demanda de tes nouvelles, je lui ai répondu, ainsi il voulut savoir quel genre de vie nous menons, je lui ai dit que nous éprouvons beaucoup de peine et de détresse»- A-t-il ordonné de faire quelque chose? lui dit Ismaël. - Oui, il m'a chargé de te saluer de sa part et de t'ordonner de changer le seuil de ta maison. - C'était mon père, répliqua Ismaël, et il m'ordonne de te congédier. Va donc chez tes parents.

Ismaël répudia donc sa femme, et se maria d'avec une autre femme de la famille de Jourhom. Abraham s'absenta d'eux la période que Dieu a voulu, puis il se dirigea de nouveau là où vit son fils Ismaël. Et comme il n'a pas trouvé son fils, il pénétra chez sa femme et demanda de ses nouvelles. - Il est sorti nous procurer de quoi manger, répondit-elle. -Quel genre de vie menez- vous et quelle est votre situation? reprit Abraham. Elle répliqua: «Nous sommes très bien, nous vivons dans l'aise» Et elle loua Dieu le Très Haut. -De quoi, demanda Abraham, vous vous nourrissez?. -De la viande, rétorqua-t-elle. - Et vo-

tre boisson?. - De l'eau - Que Dieu bénisse votre viande et votre eau, répondit Abraham.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a ajouté: *«Il n'y avait plus chez eux des céréales, sinon Abraham aurait demandé à Dieu de les bénir aussi. Il ajouta: «La viande et l'eau, si elles se trouvaient seules, comme moyen de subsistance ailleurs, c'est à dire dans d'autre lieu que La Mecque, elles n'auraient pas suffi aux hommes».*

Abraham dit alors à la femme d'Ismaël: «Quand ton mari reviendra, salue-le de ma part et dis-lui de maintenir le seuil de sa porte». Lorsqu'Ismaël revint chez lui, il demanda à sa femme: «As-tu reçu la visite de quelqu'un?» - Oui, répondit-elle, un vieillard de belle apparence est venu nous visiter- et elle fit son éloge- Il m'a demandé de tes nouvelles, je lui ai répondu, il s'est enquéri aussi de notre subsistance, et je lui ai dit que nous menons un beau train de vie. T'a-t-il fait quelques recommandations? reprit Ismaël. - Oui, rétorqua-t-elle, il m'a chargé de te saluer de sa part et il t'ordonne de maintenir le seuil de ta porte. - C'était mon père, s'écira Ismaël, c'est toi le seuil et il faut que je te garde chez moi.

Abraham resta le temps que Dieu a voulu, puis revint revoir Ismaël, qui était en train de tailler de flèches sous un arbre près du puits de Zemzem. Quand il l'aperçut, il se leva et le reçut comme un fils qui reçoit son père (après une longue absence) en l'embrassant, ainsi que fait le père à son fils. - O Ismaël, dit Abraham, Dieu m'a ordonné de faire une chose.- Fais donc, répondit Ismaël, ce que Dieu t'a ordonné de faire: - M'aideras-tu? demanda Abraham. Certes oui, répliqua ismaël - Dieu, reprit Abraham m'a ordonné de bâtir une maison en ce lieu -et il désigna une colline qui domine ses alentours.

Alors Abraham éleva les assises de la Maison, Ismaël lui apporta les pierres et le père construisit. Lorsque le bâtiment eut atteint une certaine hauteur, Ismaël lui apportait toujours les pièrres. Tous les deux, au cours de leur travail, invoquaient Dieu par ces mots: **(Notre Seigneur, accepte cela de notre part: Tu es celui qui entend et qui sait tout)**.

D'autres récits ont été rapportés et diffèrent très peu du précédent.

Aicha -que Dieu l'agrée- la femme du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda au sujet de la Maison, il lui dit: *«Ne sais-tu pas que ton peuple, en construisant la Ka'ba, n'a pas suivi les fondations d'Abraham?*. Elle lui répondit: «Ne vas-tu pas la replacer sur l'emplacement des fondations d'Abraham? Il répliqua: *«Je le ferais, n'était-ce la récente conversion de ton peuple»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Abdullah Ben Omar dit: «Si Aicha avait entendu ces propos de l'Envoyé de Dieu, je ne pense pas qu'il aurait négligé le fait de toucher les deux colonnes qui suivent immédiatement le mur d'enceinte. Il parait que la maison n'a pas été élevée sur les assises que plaçait Abraham».

Suivant une autre version rapportée par Mouslim, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à répondu à Aicha: *«Si tes concitoyens ne venaient pas de sortir de la période d'ignorance, j'aurais ordonné de détruire la Maison et la mettre au niveau du sol, de faire pénétrer tout ce qui est resté en dehors, en dépensant à cette fin tout le trésor de la Ka'ba.»*[2].

De la construction de la Ka'ba par les Qoraïchites après Abraham et avant le Message du Prophète de cinq ans.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait participé à la construction de la Ka'ba alors qu'il avait trente cinq ans, en transportant les pierres. Mouhammad Ben Ishaq a raconté dans son ouvrage intitulé «As-Sira» (La biographie du Prophète):

«Quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait trente cinq ans, les notables de Qoraïch se concertèrent pour la construction de la Ka'ba mais ils éprouvaient une peur de la détruire, car elle était faite en pierres de bâtisse et sa hauteur supérieure à la taille humaine.

---

(1) عن عائشة زوج النبي ﷺ، أن رسول الله ﷺ قال: «ألم تري أن قومك حين بنوا البيت اقتصروا عن قواعد إبراهيم؟» فقلت: يا رسول الله ألا تردها على قواعد إبراهيم؟ قال: «لولا حدثان قومك بالكفر».

(2) ورواه مسلم أيضاً من حديث نافع عن عائشة عن النبي ﷺ قال: «لولا أن قومك حديثو عهد بجاهلية ـ أو قال بكفر ـ لأنفقت كنز الكعبة في سبيل الله ولجعلت بابها بالأرض، ولأدخلت فيها الحِجْر».

Ils voulaient hausser les murs et lui posaient un toit à savoir que quelques hommes ont volé le trésor qui s'y trouvait.

Un navire appartenant à un marchand Byzantin avait chaviré sur la côte de Jeddah. Les Qoraïchites prirent le bois de ce navire et se préparèrent à couvrir la Ka'ba d'un toit, car il y avait parmi eux un menuisier copte qui leur avait proposé cette idée et était prêt à la réaliser.

Un serpent sortait souvent du fond de la Ka'ba, rampait sur les murs et apparaissait aux hommes qui le redoutaient fort car quiconque n'osait s'approcher de lui sans lui montrer ses canines et s'apprêter à le mordre. Un jour ce serpent étant ainsi, Dieu envoya un oiseau qui le prit par ses serres et l'emporta. Les gens de Qoraïch s'écrièrent alors: «Nous espérons que Dieu agrée notre projet, nous avons un menuisier compétent et de planches de bois, et Dieu nous a suffi le mal de ce serpent».

Les Qoraïchites décidèrent alors de démolir la Ka'ba puis la reconstruire. Ibn Wahb (l'oncle maternel du père du Prophète) prit une des pierres pour l'enlever, mais elle ne tarda à revenir à sa place en sautant de sa main. Il s'écria alors: «O Qoraïchites! Ne dépensez pour la construction de la Ka'ba que ce que vous avez acquis licitement, que ce ne soit ni une rétribution d'une prostituée, ni usure ni provenant d'un préjudice».

Pour faciliter la tâche, les Qoraïchites confièrent une partie de la Ka'ba à chaque tribu de la façon suivante: L'entrée principale à bani Abd Manaf et Zouhra, la partie comprise entre la colonne noire et la colonne Yamanite à Bani Makhzoum et d'autres tribus de Qoraïch, le toit à Bani Joumah et Sahm et l'accès à l'enceinte à Bani Abd-Ed-Dar Ibn Qassy, Bani Assad Ben Ouzza Ben Qassy et Bani Ady Ben Ka'b Ben Louay, qu'on appelait «Al-hatim».

Comme les hommes redoutaient la démolition de la Ka'ba en éprouvant certaine crainte, Al-Walid Ben Al-Moughira leur dit: «Je vais commencer le premier». Il prit la pioche, se tint debout sur le mur et dit: «Mon Dieu, ne t'en prends pas à nous. Mon Dieu, nous ne voulons que quelque chose de bien meilleure encore», puis il démolit la partie comprise entre les deux colonnes.

Les gens attendirent toute la nuit disant: «Nous attendons, s'il al-

lait nous arriver quelque malheur, nous rendrons cette partie telle qu'elle était, sinon, Dieu saurait gré de notre travail et nous continuerons». Au matin, comme rien n'eut atteint Al-Walid, il continua la démolition et les hommes firent de même. Arrivés aux fondations originelles - celles d'Abraham -, ils trouvèrent des pierres de couleur verte, déformées et dentelées de sorte que les unes entraient dans les autres. On m'a rapporté, dit Ibn Ishaq, qu'un Qoraïchite fit entrer un levier entre deux pierres pour enlever l'une d'elles, une fois que cette pierre bougea de sa place, toute La Mecque fut sur le point de s'ébranler. Alors les hommes cessèrent d'enlever les assises.

Et Ibn Ishaq de poursuivre: «Puis les tribus de Qoraïch apportèrent les pierres de toute part et lorsque les murs de la Ka'ba alteignit la hauteur de l'emplacement de la Pierre Noire, les tribus s'en disputèrent et chacune voulut lever cette Pierre et la placer là où elle était auparavant, au point où elles se préparèrent pour livrer bataille entre elles. Les hommes de la tribu Abdeddar apportèrent un écuelle pleine de sang, conclurent une alliance avec Banou Ady Ibn Ka'b Ben Louay de combattre les autres tribus jusqu'à la mort et tachèrent leurs mains de ce sang. Ils furent nommés, pour ce faire, les «lécheurs du sang».

Les Qoraïchites demeurèrent ainsi quatre on cinq nuits, puis ils se réunirent dans le Temple, se concertèrent et décidèrent d'agir avec équité les uns à l'égard des autres. Les historiens ont dit que Abou Oumaya ben Al-Moughira, qui était le plus âgé parmi eux, leur dit: «Ô Qoraïchites! Prenez juge le premier homme qui entrera à ce Temple et faites ce qu'il vous proposera». Comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut cet homme, ils s'écrièrent: «Voilà le fidèle, nous agréons son jugement». L'ayant mis au courant de leur différend, il leur demanda de lui apporter un manteau sur lequel il posa la Pierre Noire de sa propre main et leur dit: «Que chaque tribu tienne une extrémité de ce manteau et soulevez-la tous ensemble». Ils s'exécutèrent, et lorsque la pierre fut tout près de son emplacement, il la prit de sa main, la plaça et bâtit sur elle. A savoir que les Qoraïchites surnommaient l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- «le fidèle» avant le message.

Ibn Ishaq continua le récit: «Du temps du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la Ka'ba avait une hauteur de dix-huit coudées et

était couverte d'une housse faite en tissu nommé: «Qoubati», mais plus tard cette housse était faite du tissu rayé «Bourd». Al-Hajjaj Ben Youssef était le premier à la couvrir d'une housse en soie.

La Ka'ba demeura ainsi jsuqu'à ce qu'elle fut brûlée au début du commandement de 'Abdullah Ben Al-Zoubayr à la fin de l'annnée 60 de l'hégire et à la fin du commandement de Yazid Ben Mou'awya, quand les hommes assiégèrent Ibn Al-Zoubayr qui démolit la Ka'ba et la reconstruisit sur les fondations d'Abraham en y pénétrant l'enceinte et lui fit deux portes une à l'est et l'autre à l'ouest telle qu'elle était auparavant et comme il l'a entendu dire de la bouche de sa tante maternelle 'Aicha d'après le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. La Ka'ba resta ainsi durant la commanderie d'Ibn Al-Zoubayr qui fut tué par Al-Hajjaj, et celui-ci la rebâtit comme elle était avant qu'ibn Al-Zoubayr eut changé ses limites après avoir reçu l'ordre de Abdel Malek Ben Marwan.

Cette modification fut racontée par Mouslim d'après 'Ata': «Lorsque la Maison fut brûlée du temps de Yazid Ben Mou'awya après l'incursion des habitants du Châm, Ibn Al-Zoubayr la laissa telle quelle. Après la venue des hommes à La Mecque dans la saison du pèlerinage, Ibn Al-Zoubayr voulant les exciter contre les habitants du Châm, leur dit: «Ô gens! Donnez-moi votre avis au sujet de la Ka'ba, devrais-je la démolir puis la reconstruire ou bien la laisser telle quelle après sa restauration?. Ibn Abbas lui répondit: «Il m'est arrivé une idée, c'est de la restaurer tout simplement et la laisser telle quelle en tant qu'une Maison comme le jour où les hommes avaient embrassé l'Islam et où Dieu avait envoyé Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- apportant le message». Ibn Al Zoubayr protesta et répliqua: «Si la maison de l'un d'entre vous a été brûlée, il l'aurait certainement voulu renouveler sa construction. Comment donc sera le cas quand il s'agit de la Maison de Dieu à Lui la puissance et la gloire?. Je vais demander à Dieu la consultation du sort par trois fois et je verrai ce que je devrai faire ensuite».

Après l'écoulement de trois nuits, Ibn Al-Zoubayr avait déjà pris la décision de démolir la Ka'ba. Les hommes redoutèrent qu'un châtiment ne s'abatte sur eux ou sur celui qui donnera le premier coup. A ce moment un homme escalada le mur et commença à jeter une pierre à la

suite d'une autre, et comme rien ne l'atteignit, les hommes osèrent l'imiter et la démolition fut complète et fut au niveau du sol.

Durant la reconstruction, Ibn Al-Zoubair planta de colonnes tout autour en voilant l'emplacement jusqu'à ce que les murs atteignirent une certaine hauteur. Il dit: «J'ai entendu 'Aicha -que Dieu l'agrée- dire: «Si les gens ne venaient pas récemment de quitter le polythéisme, et l'argent ne me manquait pas pour reconstruire la Ka'ba une fois démolie, je lui aurais annexé une enceinte de cinq coudées et fait deux portes: la première pour l'entrée et la deuxième pour la sortie». Quant à moi, je possède l'argent nécessaire et je ne redoute pas les hommes».

Ibn Al-Zoubayr ajouta cinq coudées à l'enceinte et reconstruisit la Maison sur les fondations apparues aux hommes, puis il augmenta la hauteur de dix coudées qui était de 18, enfin il fit deux portes l'une pour l'entrée et l'autre pour la sortie. Quand Al-Hajjaj tua Ibn Al-Zoubayr, il écrivit à Abdel Malek en l'informant de l'état actuel de la Maison et qu'elle a été bâtie sur les anciennes fondations et les hommes probes de La Mecque avaient vu Ibn Al-Zoubayr la reconstruire sans l'empêcher.

Mais Abdel Malek lui répondit: «Nous n'agréons plus tout ce qu'Ibn Al Zoubayr avait fait. Laissez la hauteur de la Ka'ba telle quelle, quand à l'ajout de l'enceinte, rendez-là à son ancienne grandeur et bouchez la porte qu'il avait ouverte» Et Al-Hajja s'exécuta.

La bonne tradition consistait à agréer tout ce qu'Ibn Al-Zoubayr avait fait car c'était le désir de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui ne l'a pas mis en exécution de peur que les gens ne le désavouent alors que leur conversion était encore récente. Mais cette tradition - sunna - était inconnue à Abdel Malek Ben Marwan, puis quand on lui rapporta le hadith de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'après Aicha, il déclara: «Nous aurions aimé laisser la Maison telle quelle...» Ceci montre que le faire d'Ibn Al-Zoubayr était meilleur.

Plus tard le calife Haroun Ar-Rachid- ou son père Al-Mahdi- demanda l'avis de l'imam Malek au sujet de la démolition de la Ka'ba et sa reconstruction selon le projet d'Ibn Al-Zoubayr, il lui répondit: «Ô prince des croyants! Ne fais pas que la Ka'ba de Dieu soit un jeu pour

les rois en leur accordant le droit de la démolir quand cela leur plaira». Al-Rachid revint alors sur son idée ***(Rapporté par 'Iyad et An-Nawawi).***

La Ka'ba ne cesse d'être ainsi telle quelle à l'état actuel jusqu'à la fin du monde quand elle sera détruite par un Abyssin d'après ce hadith rapporté par Abou Houraira où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La Ka'ba sera détruite par un Abyssin surnommé Zou-As-sawiyqataine» (aux jambes grêles)».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Un autre hadith rapporté par Abduilah Ben Amr Ibn Al-'As confirme le premier. Il a dit: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Un homme d'Abyssinie aux jambes grêles détruira la ka'ba, s'emparera de sa parure et la débarrassera de sa housse. C'est comme je le vois faire de ma place, il est chauve, aux pieds difformes, frappant la Ka'ba de sa pioche».* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

Cet événement aura lieu après l'avènement de Ya'jouj et Ma'jouj (Gog et Magog) comme il a été rapporté dans les deux Sahihs. Dieu est le plus savant.

Puis Abraham et Ismaël supplièrent leur Seigneur par ces mots: **(Seigneur, fais de nous des gens résignés à Ta volonté et fais de notre postérité un peuple soumis à Tes lois)**, c'est à dire des croyants qui Te seront soumis, T'adoreront sans rien T'associer. Al-Souddy a dit que la postérité sera limitée aux Arabes, mais Ibn Jarir le contredit et déclara qu'il s'agit de Arabes et d'autres car parmi eux il y aura les fils d'Israël d'après ce verset: **(Il existe, chez le peuple de Moïse, une communauté dont les membres se dirigent vers la Vérité grâce à laquelle ils observent la justice)** [Coran VII, 159].

Et l'auteur de cet ouvrage de conclure: «Les dires d'Ibn Jarir en fait ne contredisent pas ceux d'Al-Souddy, étant donné que le verset

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «يخرب الكعبة ذو السويقتين من الحبشة».

(2) عن عبد الله بن عمرو ابن العاص رضي الله عنهما قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «يخرب الكعبة ذو السويقتين من الحبشة ويسلبها حليتها ويجردها من كسوتها، ولكأني أنظر إليه أُصَيْلع، أُفَيْدع، يضرب عليها بمسحاته ومعوله». (رواه أحمد).

concerne particulier les Arabes. C'est pourquoi Dieu a dit dans le verset suivant: **(Seigneur, fais naître parmi eux un envoyé qui lira Tes livres qui les enseignera ainsi que la sagesse et qui purifiera ton peuple)** et cet envoyé ne sera autre que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu le confirme aussi dans ce verset: **(C'est Lui qui a envoyé aux infidèles un Prophète pris parmi eux)** [Coran LXII, 2], mais ceci n'exclue pas qu'il a été envoyé vers tous les hommes en leur disant: **(O vous les hommes, je suis, en vérité, envoyé vers vous tous)** [Coran VII, 158]. Ainsi dans d'autres versets et confirmé également par d'autres preuves décisives.

Cette Invocation faite par Abraham et Ismaël concerne, en vérité, tous les croyants fidèles comme le montre ce verset: **(Ceux qui disent: «Notre Seigneur, accorde-nous la joie des yeux en nos épouses, en notre descendance; fais de nous de modèles pour ceux qui craignent Dieu)** [Coran XXV, 74]. Ceci est un des signes de la satisfaction de Dieu quand Il accorde aux hommes une postérité qui adoreront le Seigneur seul sans rien lui associer. C'est pourquoi Dieu dit aussi à Abraham qu'il va faire de lui un dirigeant, un modèle à suivre, mais Son alliance ne sera jamais accordée aux injustes.

Abraham avait imploré Dieu par ces mots: **(Préserve-nous, moi, et mes enfants, d'adorer des idoles)** [Coran XIV, 35]. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-dans un hadith authentifié, a dit: *«A sa mort, les œuvres du fils d'Adam cessent sauf de ces trois: une aumône courante, une science utile et un fils vertueux qui lui invoque Dieu»* ***(Rapporté par Mouslim)***[(1)].

«Montre-nous les rites du pèlerinage», cette partie du verset à été interprétée par Ibn Abbas comme suit: «Après qu'on eût montré à Abraham les rites du pèlerinage, et voulant faire le parcours entre As-Safa et Al-Marwa, le démon se prépara pour lui barrer le chemin mais Abraham l'eut devancé, puis Gabriel l'emmena à Mina et lui dit: «C'est ici que les gens devront faire halte». Ensuite, comme Abraham se dirigea vers la jamarat de «Al-'Aqaba» pour jeter les cailloux, le démon voulut

---

(1) ثبت عن النبي ﷺ أنه قال: «إذا مات ابن آدم انقطع عمله إلا من ثلاث: صدقة جارية، أو علم ينتفع به، أو ولد صالح يدعو له». (رواه مسلم).

l'interdire, il lui jeta sept cailloux et le démon s'enfuit. Arrivé à la Jamarat «La moyenne» emmené toujours par Gabriel, le démon essaya aussi de l'empêcher, mais Abraham lui jeta sept cailloux, et ce fut de même à la fin auprès de la Jamarat «La plus éloignée» et Abraham lapida le démon de sept cailloux. Gabriel enfin montra à Abraham le Monument sacré et 'Arafat

رَبَّنَا وَٱبْعَثْ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَـٰتِكَ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَـٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَيُزَكِّيهِمْ ۚ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٢٩﴾

rabbanâ wab'at̲ fihim rasûlam minhum yatlû 'alayhim 'âyâtika wa yu'allimuhumu-l-kitâba wa-l-ḥikmata wa yuzakkihim 'innaka 'anta-l-'Azîzu-l-Ḥakîm.

Seigneur , fais naître parmi eux un envoyé qui lira Tes Livres, qui les enseignera ainsi que la sagesse et qui purifiera son peuple car Tu es à la fois le puissant et le sage (129).

Abraham implora Dieu afin qu'Il envoie aux habitants de l'enceinte sacrée un messager de sa postérité, cette imploration concorda avec ce que Dieu avait prédestiné. Mouhammad fut envoyé vers tous les hommes sans distinction et même vers les génies.

Abou Oumama a dit: «J'ai demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment ta venue a-t-elle été annoncée?» Il me répondit: *«C'était l'invocation d'Abraham, la bonne annonce de Jésus, et ma mère, lors de sa conception, a vu une lumière qui sortait d'elle pour éclairer les palais du Châm» (Rapporté par Ahmed)*[1].

Ce hadith signifie qu'Abraham -que Dieu le salue- était le premier qui parla de lui, sa mention ne cessa d'être répandue parmi les hommes jusqu'à ce que Jésus, le fils de Marie, le dernier Prophète envoyé aux fils d'Israël, se leva parmi ces derniers en sermonneur et leur dit: **(Je suis, en vérité, le Prophète de Dieu envoyé vers vous pour confirmer ce**

(2) قال أبو أمامة قلت: يا رسول الله ما كان أول بدء أمرك؟ قال: «دعوة أبي إبراهيم، وبشرى عيسى بي، ورأت أمي أنه خرج منها نورٌ أضاءت له قصور الشام» (رواه الإمام أحمد في مسنده).

qui, de la Tora, existait avant moi, pour vous annoncer la bonne nouvelle d'un Prophète qu viendra après moi et dont le nom sera «Ahmad») [Coran LXI, 6]. C'est pourquoi il a dit: «Je suis l'invocation d'Abraham et la bonne nouvelle de Jésus. Il a dit aussi: «Ma mère a vu une lumière qui sortait d'elle pour éclarer les palais du Châm», et on l'a commenté de la façon suivante: «Sa mère a vu cela en rêve et l'a raconté à ses concitoyens, et cette nouvelle fut répandue parmi eux, et ce n'était qu'un préambule de sa venue. Quant à l'illumination des palais de Châm en particulier, elle était une allusion à la stabilité de sa religion dans ce pays à la fin du temps. C'est pourquoi cette région sera, avant l'Heure Suprême, le fief de l'Islam, où Jésus fils de Marie descendra à Damas auprès du Manara oriental. Il a été rapporté à ce propos dans les Sahihs que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Une fraction de ma communauté ne cessera de combattre pour défendre le droit (ou la vérité) et elle triomphera jusqu'au jour de la résurrection. Jésus le fils de Marie descendra auprès du minaret blanc à Damas...».* On trouve chez Al-Boukhari cet ajout: «Alors qu'ils se trouveront au pays du Châm»(1).

Ce Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- enseignera le Coran et la Sunna aux hommes et les purifiera, c'est à dire, comme a dit Ibn Abbas, la soumission à Dieu et la sincérité du culte.

وَمَن يَرْغَبُ عَن مِّلَّةِ إِبْرَٰهِـۧمَ إِلَّا مَن سَفِهَ نَفْسَهُۥ ۚ وَلَقَدِ ٱصْطَفَيْنَٰهُ فِى ٱلدُّنْيَا ۖ وَإِنَّهُۥ فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٣٠﴾ إِذْ قَالَ لَهُۥ رَبُّهُۥٓ أَسْلِمْ ۖ قَالَ أَسْلَمْتُ لِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٣١﴾
وَوَصَّىٰ بِهَآ إِبْرَٰهِـۧمُ بَنِيهِ وَيَعْقُوبُ يَٰبَنِىَّ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰ لَكُمُ ٱلدِّينَ فَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٣٢﴾

wa may-yarġabu 'an millati 'Ibrahîma 'illâ man safiha nafsahû walaqadi-ṣṭafaynâhu fi-d-dunyâ wa 'innahû fi-l-'âḫirati lamina-ṣ-ṣâliḥîn (130) 'iḏ qâla lahû rabbuhû 'aslim qâla 'aslamtu lirabbi-l-'âlamîn (131) wa waṣṣâ

(1) جاء في الصحيحين: «لا تزال طائفة من أُمتي ظاهرين على الحق لا يضرهم من خذلهم ولا من خالفهم حتى يأتي أمر الله وهم كذلك». وفي صحيح البخاري: «وهو بالشام».

bihâ 'Ibrâhîmu banîhi wa ya'qûbu yâ baniyya 'inna-L-Lâha-ṣṭafâ laku-mu-d-dîna fala tamûtunna 'illâ wa 'antum muslîmûn (132).

Et qui peut se désintéresser de la religion d'Abraham sinon celui qui n'a pas le sentiment de la dignité. Nous l'avons élu dans ce monde et il siègera dans l'autre parmi les justes. (130). Lorsque son Seigneur dit à Abraham: «Soumets-toi» il répondit: «Je me soumets au Maître de l'univers». (131) Abraham recommanda à ses enfants de se soumettre et Jacob en fit autant en ces termes: «Ô mes enfants, Allah vous a choisi une religion. Ne mourez pas que vous soyez soumis» (132).

Dieu le Béni et le Très Haut répond aux polythéistes et refute tout ce qu'ils lui avaient attribué comme associés ou des fils, une religion qui contredit totalement celle d'Abraham l'imam de monothéistes et des hommes pieux, qui a voué au Seigneur un culte pur en dénigrant et reniant ce que les impies ont adoré en dehors de Lui. Dieu, dans les versets suivants, nous montre qu'Abraham a désavoué ce que les incrédules adoraient, au point de désavouer son père et s'éloigner de lui:

- On mon peuple, je désavoue ce que vous associez à Dieu * Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des polythéistes) [Coran Vi, 78-79].

- Abraham dit à son père et à son peuple: «Je désavoue ce que vous adorez * mais non celui qu m'a créé car c'est Lui qui me guide) [Coran XLIII, 26-27].

- Abraham ne demanda pardon pour son père qu'en vertu d'une promesse qui lui avait été faite; mais quand il vit clairement que son père était un ennemi de Dieu, il le désavoue. Abraham était humble et bon) [Coran IX, 114].

- Abraham représente vraiment tout un peuple; docile envers Dieu, c'était un vrai croyant; il ne fut pas au nombre des polythéistes * Reconnaissant envers Dieu pour Ses bienfaits, Dieu l'a choisi et l'a dirigé sur une voie droite) [Coran XVI, 120-121].

Ceux qui éprouvent de l'aversion pour la religion d'Abraham ne sont que des insensés qui se sont détournés de la voie droite pour suivre le chemin de l'égarement. Ya-t-il une injustice plus grave que celle-

là en préférant l'égarement et l'aberration à la bonne direction?. Le polythéisme ne constitue-t-il pas une grande injustice? Ya-t-il autres que les insensiés qui agissent de la sorte?

Abou Al-'Alya et Qatada ont dit: «Ce verset a été révélé au sujet des juifs qui ont introduit à leur religion des innovations qui lui sont étrangères rien que pour contredire la religion d'Abraham et se détourner de la voie droite. Dieu désavoue leur agissement et répond à ces juifs et aux chrétiens qu'Abraham, était plutôt un croyant sincère et soumis ce qui est confirmé dans ce verset: **(Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était un vrai croyant soumis à Dieu, il n'était pas au nombre des polythéistes * Les hommes les plus proches d'Abraham sont vraiment ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète et ceux qui ont cru. Dieu est le Maître des croyants)** [Coran III, 67-68].

Abraham recommanda à ses enfants de se soumettre et Jacob en fit autant, de se soumettre à Dieu et ne mourront que soumis. On a dit que cette recommandation fut faite quand Abraham fut sur l'article de la mort, et Ishaq eut un enfant - Jacob - du vivant d'Abraham et de Sarah, car à cette dernière Dieu annonça la bonne nouvelle: **(Nous lui annonçâmes la bonne nouvelle d'Isaac, et de Jacob après Isaac)** [Coran XI, 71] ceci été confirmé aussi dans d'autres versets. Alors Jacob (surnommé plus tard Israël) naquit du vivant d'Abraham, et c'est lui qui avait bâti le Temple de Jérusalem.

Il a été rapporté dans les deux Sahihs qu'Abou Dzarr demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quelle est la première mosquée qui fut élevée sur la terre?» Il me répondit: *«La Mosquée Sacrée»*. -Et après. répliquai-je.

- La mosquée: «Al-Aqsa» (à Jérusalem), rétorqua-t-il. - Combien d'années se sont écoulées entre les deux? - *Quarante ans*[1].

Ibn Hayan prétendit que Salomon avait construit le Temple sacré à Jérusiam. C'est une erreur, car Salomon l'avait restaurée et ornée

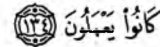
(1) ثبت في الصحيحين من حديث أبي ذر قلت: يا رسول الله أي مسجد وضع أول؟ قال: «المسجد الحرام»، قلت: ثم أي؟ قال: «بيت المقدس»، قلت: كم بينهما: قال: «أربعون سنة».

après sa destruction. Ibn Hayan prétendit aussi qu'entre Salomon et Abraham il y a eu quarante années, ce qui est refuté car il y a bien des milliers d'années qui séparent entre les deux. Et c'est Dieu qui est le plus ravant.

Une recommandation fut faite d'Abraham à ses enfants: **(O mes enfants, Allah vous a choisi une religion. Ne mourez pas que vous n'y soyez soumis)**, une expression qui signifie: persévérez dans votre soumission à Dieu, ne faites que de bonnes œuvres pour être toujours reconnaissants envers Dieu qui vous a accordé Ses bienfaits. Car en général l'homme ne meurt qu'en pratiquant les œuvres qu'il faisait dans son vivant, et sera ressuscité dans les mêmes conditions. Ceci ne contredit pas ce hadith: *«Il arrive que l'un d'entre vous pratique les œuvres des élus du Paradis au point de n'en être séparé que d'une coudée, alors ce qui lui a été destiné intervient et cet homme agit commes les réprouvés et il entrera à l'Enfer. Par contre, il arrive que l'un de vous pratique les œuvres des réprouvés de l'Enfer au point de n'en être séparé que d'une coudée, alors ce qui lui a été inscrit intervient et il pratique les œuvres de élus et il entrera au Paradis»*[1] ***(Rapporté par Boukhari)***. Car il a été rapporté dans d'autres versions ce qui suit: «Ces œuvres apparaissent aux gens comme celles des élus du Paradis, ou celles des damnés de l'Enfer». Dieu dit à ce propos: **(A celui qui fait l'aumône et qui craint Dieu * à celui qui déclare véridique la très belle récompense * nous faciliterons l'accès au bonheur * A l'avare qui cherche à s'enrichir * à celui qui traite de mensonge la très belle récompense * nous faciliterons l'accés au malheur)** [Coran XCII, 5-10]

أَمْ كُنتُمْ شُهَدَآءَ إِذْ حَضَرَ يَعْقُوبَ ٱلْمَوْتُ إِذْ قَالَ لِبَنِيهِ مَا تَعْبُدُونَ مِنۢ بَعْدِى
قَالُوا۟ نَعْبُدُ إِلَٰهَكَ وَإِلَٰهَ ءَابَآئِكَ إِبْرَٰهِـۧمَ وَإِسْمَٰعِيلَ وَإِسْحَٰقَ إِلَٰهًا وَٰحِدًا وَنَحْنُ لَهُۥ
مُسْلِمُونَ ﴿١٣٣﴾ تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُم مَّا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْـَٔلُونَ عَمَّا

(1) في الحديث الصحيح: «إن الرجل ليعمل بعمل أهل الجنة حتى ما يكون بينه وبينها إلا باع أو ذراع فيسبق عليه الكتاب فيعمل بعمل أهل النار فيدخلها، وإن الرجل ليعمل بعمل أهل النار حتى ما يكون بينه وبينها إلا باع أو ذراع فيسبق عليه الكتاب فيعمل بعمل أهل الجنة فيدخلها» (رواه البخاري).


'am kuntum šuhâdâ'a 'iḏ ḥaḍara ya'qûba-l-mawta 'iḏ qâla libanîhi mâ ta'budûna min ba'dî qâlû na'budu 'ilâhaka wa 'ilâha 'âbâ'ika 'Ibrâhîma wa 'Ismâ'îla wa 'Isḥâqa 'ilâhan wâḥidan wa naḥnu lahû muslimûn (133) tilka 'ummatun qad ḫalat lahâ mâ kasabat walakum mâ kasabtum walâ tus'alûna 'ammâ kânû ya'malûn (134).

Etiez-vous présents aux derniers moments de Jacob lorsqu'il interpella ainsi ses enfants: «Qu'adorez-vous après moi?» Ils répondirent: «Nous adorerons ton Seigneur. Le Seigneur de tes pères: Abraham, Ismaël et Isaac, le Dieu unique, et nous nous soumettrons à Lui» (133). Cette génération a disparu, emportant avec elle le mérite de ses actions. Vous-mêmes ne recueillerez que le mérite de vos actions et il ne vous sera pas demandé compte de ce qu'auront fait vos ancêtres. (134).

Les polythéistes parmi les Arabes de la postérité d'Ismaël et les incrédules parmi les juifs prétendirent que, lorsque la mort se présenta à Jacob, il recommanda à ses enfants de n'adorer que Dieu seul sans Lui reconnaître des égaux ou associés, et ils répondirent qu'ils adoreront le Seigneur d'Abraham, Ismaël et Isaac, alors qu'Ismaël était son oncle paternel, comme si cette recommandation ne les concernait pas. mais le Arabes donnent le nom «Père» à l'oncle parfois et même au grand-père.

L'Islam, qui est la soumission était la religion de tous les Prophètes sans exception malgré la diversité de leurs lois ou leurs préceptes, car Dieu a confirmé cette vérité dans plusieurs versets dont on cite celui-ci à titre d'exemple. **(Nous n'avons envoyé aucun Prophète avant toi sans lui révéler: « Il n'y a de Dieu que Moi; adorez-moi»)** [Coran XXI, 25].

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: *«Nous les Prophètes sommes nés de différentes mères mais notre religion est unique».*

Enfin Dieu avertit les impies en leur disant: «Si vous remontez votre généalogie aux Prophètes et aux hommes vertueux, en prétendant que vous faites partie de leur postérité, cela ne vous servira à rien tant que vous n'êtes pas de vrais croyants et tant que vous ne faites pas de bonnes œuvres, car chacun œuvre pour lui-même et nul ne sera in-

terrogé sur les actes d'un autre. C'est pourquoi il a été rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque dont ses œuvres pies sont très minimes, sa généologie ne lui servira à rien»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

وَقَالُوا۟ كُونُوا۟ هُودًا أَوْ نَصَـٰرَىٰ تَهْتَدُوا۟ ۗ قُلْ بَلْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِـۧمَ حَنِيفًا ۖ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٣٥﴾

waqâlû kûnû hûdan 'aw naṣârâ tahtadû qul bal millata 'Ibrâhîma ḥanîfan wamâ kâna mina-l-mušrikîn.

A ceux qui vous disent: «Devenez juifs ou chrétiens et vous serez dans la bonne voie» Répondez: «Non. Nous suivons le culte d'Abraham, le modèle même de la droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres (135).

Ibn Abbas a rapporté: «Abdullah Ben Sorya a dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «La bonne direction n'est autre que ce que nous pratiquons, suis-nous ô Mouhammad et tu seras bien dirigé». Comme les chrétiens ont tenu aussi les mêmes propos, Dieu fit alors cette révélation: **(Devenez juifs ou chrétiens et vous serez dans la bonne voie)** Mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut ordonné de leur répondre: **(Non. Nous suivons le cutle d'Abraham le modèle même de la droiture).**

Abou Qilaba a interprété la droiture en disant: il s'agit de croire en tout ce que les Prophètes ont apporté, du premier au demier.

قُولُوٓا۟ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْنَا وَمَآ أُنزِلَ إِلَىٰٓ إِبْرَٰهِـۧمَ وَإِسْمَـٰعِيلَ وَإِسْحَـٰقَ وَيَعْقُوبَ وَٱلْأَسْبَاطِ وَمَآ أُوتِىَ مُوسَىٰ وَعِيسَىٰ وَمَآ أُوتِىَ ٱلنَّبِيُّونَ مِن رَّبِّهِمْ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّنْهُمْ وَنَحْنُ لَهُۥ مُسْلِمُونَ ﴿١٣٦﴾

qûlû 'âmannâ bi-L-Lâhi wamâ 'unzila 'ilaynâ wamâ 'unzila 'ilâ 'Ibrahima wa 'Ismâ'îla wa 'Isḥâqa wa ya'qûba wa-l-'asbâṭa wamâ 'utiya Mûsâ wa

---

(1) جاء في الأثر: «من أبطأ به عمله لم يسرع به نسبه». (رواه مسلم).

'Isâ wamâ 'utiya-n-nabiyyûna mir-rabbihim lâ nufarriqu bayna 'aḥadim minhum wa naḥnu lahû muslimûn (136).

Dites: Nous croyons en Allah, en ce qu'Il nous a révélé et ce qu'Il a révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et à sa descendance. Nous croyons aux messages apportés par leur Seigneur à Moïse, à Jésus et à tous les autres Prophètes, sans faire aucune distinction entre eux. C'est à Allah que nous sommes soumis. (136).

Dieu le Très Haut a dirigé Ses serviteurs croyants vers la foi en leur ordonnant de croire en ce qui a été révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- en détail et aux autres Prophètes en gros, sans avoir de préférence pour aucun d'entre eux, ou être parmi ceux: **(qui veulent établir une distinction entre Dieu et Ses Prophètes en disant: «Nous croyons en certains d'entre eux, nous ne croyons pas en certains d'autres»; ceux qui veulent suivre une voie intermédiaire * ceux-là sont vraiment incrédules)** [Coran IV, 160-151].

Abou Houraira a dit: «Les gens du Livre lisaient la Tora en langue hébreuse et la traduisaient en arabe aux musulmans. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux fidèles: *«Ne croyez pas les gens du Livre, ne les démentez pas, mais dites plutôt: Nous croyons en Dieu et ce qu'Il a révélé»*[1] ***(Rapporté par Boukhari).***

Quant aux «autres Prophètes» cités dans le verset, plusieurs interprétations ont été données à leur sujet:

- Abou Al-'Alya et Qatada ont dit: ils sont les douze enfants de Jacob, chacun d'eux représentait une tribu et c'est pourquoi on les appelait «les Asbats».

- Al-Khalil Ben Ahmad: Les Asbats parmi les fils d'Israël sont comme les tribus issues d'Ismaël.

- Al-Zamakhchari et Al-Boukhari: Ils sont les tribus des fils d'Israël.

La dernière est la plus correcte, car Dieu a fait des révélations à

---

(1) عن أبي هريرة قال: كان أهل الكتاب يقرأون التوراة بالعبرانية ويفسرونها بالعربية لأهل الإسلام، فقال رسول الله ﷺ: «لا تصدقوا أهل الكتاب ولا تكذبوهم وقولوا آمنا بالله وما أنزل الله».

certains d'entre eux, ce qui est confirmé par ces paroles de Moïse quand il dit aux fils d'Israël: **(Ô mon peuple, souvenez-vous de la grâce de Dieu à votre égard, quand Il a suscité parmi vous des Prophètes; quand Il a suscité pour vous des rois)** [Coran V, 20]; et aussi ce verset: **(Nous les avons partagés en douze tribus, en douze communautés)** [Coran VII, 160].

Ibn Abbas a dit: «Tous les Prophètes étaient choisis parmi les fils d'Israël sauf ces dix: Noé, Houd, Saleh, Chou'aib, Abraham, Isaac, Jacob, Ismaël et Mouhammad -que Dieu les salue tous.

N.B. L'auteur à omis le dixième ou s'est trompé.

فَإِنْ ءَامَنُوا۟ بِمِثْلِ مَآ ءَامَنتُم بِهِۦ فَقَدِ ٱهْتَدَوا۟ ۖ وَّإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّمَا هُمْ فِى شِقَاقٍ ۖ فَسَيَكْفِيكَهُمُ ٱللَّهُ ۚ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿١٣٧﴾ صِبْغَةَ ٱللَّهِ ۖ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ ٱللَّهِ صِبْغَةً ۖ وَنَحْنُ لَهُۥ عَـٰبِدُونَ ﴿١٣٨﴾

fa'in 'âmanû bimiṯli mâ âmantum bihî faqadi-h-tadaw wa'in tawallaw fa 'innamâ hum fî šiqâqin fasayakfikahumu-l-lâhu wa huwa-s-Samî'u-l-'Alîm (137) ṣibġata-L-Lâhi wa man 'aḥsanu mina-l-Lâhi ṣibġatan wa naḥnu lahû 'âbidûn (138).

Si vos adversaires adhèrent à ce dogme, ils auront retrouvé la bonne direction, s'ils le rejettent, ils se seront en état de rebellion. Allah te mettra à l'abri de leurs complots car Il entend et sait tout. (137). Telle est la couleur d'Allah. Et quelle couleur est plus belle que celle d'Allah? c'est Lui que nous adorons. (138).

Dieu fait connaître à Son Prophète que si ces incrédules parmi les gens du Livre croient à ce que vous croyez, c'est à dire en tous les Livres et les Prophètes sans faire aucune distinction entre eux, ils sont bien dirigés. Mais s'ils se détournent de la vérité pour suivre l'erreur, ils se trouvent alors dans un schisme. Dieu vous suffit vis-à-vis d'eux, il est celui qui entend et sait tout.

Ibn Abbas a dit: «La couleur de Dieu- ou l'onction- n'est autre que la religion de Dieu. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les fils d'Israël ont demandé à Moïse: Ton Seigneur, fait-Il de teintures?» Il leur répondit: «Craignez Dieu». Le Seigneur lui fit alors cette

révélation: «Dis-leur que Je donne les couleurs: le rouge, le blanc, le noir et toutes les couleurs»

قُلْ أَتُحَاجُّونَنَا فِي ٱللَّهِ وَهُوَ رَبُّنَا وَرَبُّكُمْ وَلَنَآ أَعْمَٰلُنَا وَلَكُمْ أَعْمَٰلُكُمْ وَنَحْنُ لَهُۥ
مُخْلِصُونَ ﴿١٣٩﴾ أَمْ تَقُولُونَ إِنَّ إِبْرَٰهِۦمَ وَإِسْمَٰعِيلَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ وَٱلْأَسْبَاطَ
كَانُوا۟ هُودًا أَوْ نَصَٰرَىٰ ۗ قُلْ ءَأَنتُمْ أَعْلَمُ أَمِ ٱللَّهُ ۗ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن كَتَمَ شَهَٰدَةً عِندَهُۥ
مِنَ ٱللَّهِ ۗ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٤٠﴾ تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ ۖ لَهَا مَا كَسَبَتْ
وَلَكُم مَّا كَسَبْتُمْ ۖ وَلَا تُسْـَٔلُونَ عَمَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٤١﴾

qul 'atuḥâjjûnanâ fî-L-Lâhi wahuwa rabbunâ wa rabbukum wa lanâ 'a'mâlunâ wa lakum 'a'mâlukum wa naḥnu lahû muḫliṣûn (139) 'am taqûlûna 'inna 'Ibrahîma wa 'Ismâ'îla wa 'Ishḥâqa wa ya'qûba wa-l-'asbâṭa kânû hûdan 'aw-naṣârâ qul 'a'antum 'a'lamu 'ami-L-Lâhu waman 'aẓlamu mimman katama šahâdatan 'indahu mina-L-Lâhi wama-L-Lâhu bi ġâfilin 'ammâ ta 'malûn (140) tilka 'ummatun qad ḫalat lahâ mâ kasabat wa lakum mâ kasabtum walâ tus'alûna 'ammâ kânu ya'malûn (141).

Dis-leur; Pourquoi faire d'Allah l'objet d'une discussion puisqu'Il est notre Seigneur et le vôtre? A nous, notre manière d'agir. A vous, la vôtre. Nous sommes sincères envers Allah. (139). Persistent-ils à dire qu'Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et sa descendance étaient juifs ou chrétiens? réponds-leur: Qui de vous ou d'Allah est le mieux renseigné? Et qui est plus coupable que celui qui dissimule les témoignages qu'il a reçus d'Allah. Mais Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. (140). Cette génération a disparu, emportant avec elle le mérite de ses actions. Vous-mêmes ne recueillerez que le mérite de vos actions et il ne vous sera pas demandé compte de ce qu'auront fait vos ancêtres.(141).

Dieu montre à Son Prophète le moyen de refuter les dires des polythésites qui discutaient avec lui à Son sujet, de le considérer comme Dieu unique, envers qui nous devons être sincères en Lui rendant un culte pur, n'adorer que Lui en obtempérant à Ses ordres et prescriptions et s'interdisant à tout ce qu'Il a prohibé. Il est notre Seigneur et le vôtre, Il n'a pas d'associé et dispose de ce qu'Il a créé. A chacun appartiennent ses actions, et nous désavouons, ce que vous adorez et

ce qu'adoraient vos pères, comme Dieu le montre dans un autre verset: **(Dis-leur, quand ils te traitent de menteur: «A moi mes actes, à vous les vôtres. vous désavouez ce que je fais, et je ne suis pas responsable de ce que vous faites)** [Coran X, 41].

Puis Dieu refute les présomptions de ceux qui disaient qu'Abraham et les autres Prophètes suivaient leurs propres religions le judaïsme ou le christianisme, et comment le savaient-ils alors que Dieu seul est le plus renseigné? Non, Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était un vrai croyant soumis à Dieu; il n'était pas au nombre des polythésites.

«Et qui est plus coupable que celui qui dissimule les témoignages qu'il a reçus d'Allah» Cette partie du verset a été interprétée par Al-Hassan Al-Basri de la façon suivante: «Ils lisaient dans le Livre qui leur fut révélé que la religion de Dieu est l'Islam, que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, et qu'Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les autres prophètes parmi les tribus désavouaient le judaïsme et le christianisme. Ils témoignèrent cela à Dieu et s'y consentirent, mais ils avaient dissimulé ce témoignage, en semblant ignorer que: **(Dieu n'est pas inattentif à ce qu'ils faisaient)** c'est une grande menace que Dieu lance à l'encontre de ces gens-là, car Sa science embrasse tout et Il les châtiera pour leur reniement. A chaque communauté ses œuvres qu'elle aura acquises. Dieu les avertit en leur disant que leur adhésion au dogme de leurs Prophètes ne leur suffit pas tant qu'ils ne suivent pas les enseignements et les mettent en exécution et tant qu'ils ne suivront pas les autres Prophètes et messagers qui leur furent envoyés en tant que porteurs de la bonne nouvelle et avertisseurs. Quiconque mécroit en un seul Prophète c'est comme il a mécru en tous les autres surtout au dernier des Prophètes, le Messager qui a été envoyé vers tous les hommes et les génies.

۞ سيقول السفهاء من الناس ما ولىهم عن قبلتهم التي كانوا عليها قل لله المشرق
والمغرب يهدي من يشاء إلى صراط مستقيم ﴿١٤٢﴾ وكذلك جعلنكم أمة وسطا
لتكونوا شهداء على الناس ويكون الرسول عليكم شهيدا وما جعلنا القبلة التي
كنت عليها إلا لنعلم من يتبع الرسول ممن ينقلب على عقبيه وإن كانت لكبيرة

إِلَّا عَلَى ٱلَّذِينَ هَدَى ٱللَّهُ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِيعَ إِيمَٰنَكُمْ إِنَّ ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٤٣﴾

sayaqûlu-s-sufahâ'u mina-n-nâsi mâ wallâhum 'an qiblatihimu-l-latî kânû 'alayhâ qul li-L-Lâhi-l-mašriqu wa-l-maġribu yahdî may-yašâ'u 'ilâ ṣirâṭin-mustaqîm (142) wa kaḏalîka ja'alnâkum 'ummatan wasaṭa-l-litakûnû šuhâdâ'a 'alâ-n-nâsi wa yakûna-r-rasûlu 'alaykum šahîdan wamâ ja'alnâ-l-qiblata-l-latî kunta 'alayhâ 'illâ lina'lama may-yattabi'u-r-rasûla mimman yanqalibu 'alâ 'aqibayhi wa'in kânat lakabîratan 'illâ 'alâ-l-laḏîna hada-L-Lâhu wama kâna-L-Lâhu liyuṭi'a 'imânakum 'inna-L-Lâha bi-n-nasi la-ra'ûfur-raḥîm (143).

Des insensés interrogeront: Pourquoi ont-ils abandoné la direction à laquelle ils étaient habitués jusqu'alors? Réponds-leur: L'Orient et l'Occident sont à Allah. Il indique à qui Il veut la bonne direciton. (147) Nous avons fait de vous une nation centrale pour que vous serviez de témoins à tous les peuples. Votre témoin, à vous, sera le Prophète. Nous n'avons maintenu la Qibla initiale que pour distinguer ceux qui obéiraient au Prophète de ceux qui l'abandonneraient. Ce fut là une dure épreuve, sauf pour ceux à qui Allah donna la foi. Ce n'est pas Allah qui vous fera perdre le bénéfice de votre foi, car Allah est plein de mausuétude et de clémence pour les hommes. (143).

Le mot «insensés» cité dans ce verset vise les docteurs juifs d'après Al-Zajjaj, ou bien les hypocrites d'après Moujahed, ou selon Al-Souddy tous les deux.

Al-Bara' a rapporté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait ses prières durant seize ou dix-sept mois en se dirigeant vers le Temple de Jérusalem. Il lui plaisait beaucoup d'avoir la Maison sacrée entre lui et le Temple. Après le changement de la Qibla, la première prière qu'il avait faite, était celle de l'asr, en commun avec d'autres fidèles. La prière achevée, un homme de ces derniers passa par d'autres qui priaient en position d'inclinaison, il leur dit: «Je jure par Dieu que je viens de faire une prière en nous dirigeant vers La Mecque», les hommes changèrent alors leur qibla et se dirigèrent vers la Ka'ba».

Et Al-Bara' d'ajouter: «Nous ne savions pas si les prières de ceux

qui les avaient faites avant le changement de la Qibla seraient acceptées ou non. Dieu alors fit descendre ce verset: **(Ce n'est pas Allah qui vous fera perdre le bénéfice de votre foi, car Allah est plein de mansuétude et de clémence pour les hommes)**.

Al-Bara' a raconté aussi: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait la prière en se dirigeant vers le Temple de Jérusalem, mais il regardait souvent le ciel attendant un ordre de Dieu. Il lui révéla: **(Nous t'avons vu, ô Prophète, interroger le ciel du regard. Nous t'avons désigné une direction qui t'agrée. Tourne ton visage du côté de l'oratoire sacré)** [Coran II, 144].

Quant à Ibn Abbas, il a raconté un autre récit qui est le suivant: «Après son émigration à Médine, Dieu ordonna à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de se diriger vers le Temple Sacré à Jérusalem dans sa prière, et les juifs éprouvèrent une grande joie le voyant ainsi faire. Il faisait ses prières de la sorte durant dix et quelques mois, mais il désirait toujours tourner sa face vers la qibla d'Abraham. Il invoquait Dieu souvent en regardant vers le ciel, Dieu enfin lui ordonna de se diriger vers la Maison Sacrée. Une certaine perplexité envahit les juifs et se dirent: «Qui donc les a détournés de la Qibla vers laquelle ils s'orientaient?» Dieu fit alors descendre ce verset: **(L'Orient et l'Occident sont à Allah, Il indique à qui Il veut la bonne direction)**.

D'autres hadiths ont été rapportés à ce sujet, mais ce qu'il faut savoir c'est que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était ordonné de s'orienter vers le «Rocher» à Jérusalem. A La Mecque il faisait la prière entre les deux colonnes ayant toujours la Ka'ba entre lui et Jérusalem. Après son émigration à Médine, il lui fut impossible d'avoir la Ka'ba devant lui, Dieu alors lui ordonna de se diriger vers le Temple à Jérusalem.

Plusieurs exégètes ont dit que l'ordre du changement de la Qibla fut donné alors que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait achevé deux rak'ats de la prière du midi dans la mosquée de Bani Salama; c'est pourquoi on a donné à cette mosquée le nom «La mosquée de deux Qibla». Quant à ceux qui priaient dans la mosquée de Qouba', ils n'eurent vent de cela que le lendemain en faisant la prière de l'aube, comme Ibn Omar l'a raconté en disant: «Tandis que

les hommes faisaient la prière de l'aube dans la mosquée de Qouba', un homme vint leur dire: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a reçu cette nuit une révélation et il a été ordonné de s'orienter vers la Ka'ba, tournez donc vos faces vers elle» et les hommes s'exécutèrent.

Lorsque cela eut lieu, les hypocrites, les tergiversés et les incrédules parmi les juifs éprouvèrent un certain suspect, un égarement de la voie droite et une incertitude. Ils dirent: «Qui les a détournés de l'orientation à quoi auparavant ils se tenaient?» Dieu fit alors decendre cette révélation: «L'Orient et l'Occident sont à Dieu» Tout revient à Dieu et quel que soit le côté vers lequel on se tourne, la face de Dieu est là. L'essentiel c'est de se soumettre à Lui même si on dirige la face plusieurs fois vers différents côtés, car nous ne sommes que Ses serviteurs et Il nous dirige comme Il veut, et ce fut enfin la Ka'ba qui nous été choisie comme Qibla, la plus honorable orientation.

'Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en parlant des gens du Livre, a dit: *«Ils ne nous jalousent pas plus qu'ils le font pour le jour de vendredi vers lequel Dieu nous a dirigés et ils s'en sont égarés, pour la Qibla et de dire: «Amen» derrière l'imam»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

«Nous avons fait de vous une nation centrale pour que vous serviez de témoins à tous les peuples. Votre témoin, à vous, sera le Prophète» Cela signifie que Dieu nous a ordonné de prendre la Qibla d'Abraham de préférence à toutes les autres pour que nous soyons la meilleure de toutes les communautés et des témoins contre les autres au jour de la résurrection, car ceux-là devraient être reconnaissants envers nous. Dieu a fait de nous une communauté de juste milieu comme étant la meilleure, nous a donné les lois les plus parfaites, les voies les plus droites et les plus claires. Il a confirmé cela dans ce verset: **(C'est Lui qui vous a choisis. Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, la religion de votre père Abraham. C'est lui qui vous a donné le nom de «Musul-**

---

(1) عن عائشة قالت: قال رسول الله ﷺ، يعني في أهل الكتاب: «إنهم لا يحسدوننا على شيء كما يحسدوننا على يوم الجمعة التي هدانا الله لها وضلوا عنها، وعلى القبلة التي هدانا الله لها، وضلوا عنها، وعلى قولنا خلف الإمام آمين».

mans» autrefois déjà, et ici même, afin que le Prophète soit témoin contre vous et que vous soyez témoins contre les hommes) [Coran XXII, 78].

Abou Sa'id a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection on appellera Noé et lui dira: «As-tu transmis le message?» Oui, répondra-t-il. On fera emmener son peuple et on leur demandera: «Vous a-t-il transmis le message?» Ils s'écrieront: «Nous n'avons reçu ni un Prophète ni un avertisseur». On dira alors à Noé: «As-tu un témoin?» - Mouhammad et sa communauté, répliquera-t-il. Voilà ce que signifie:* **«Nous avons fait de vous une nation centrale».** *Vous serez appelés pour témoigner que Noé avait transmis le Message et je témoignerai contre vous»* ***(Rapporté par Boukhari, Tirmadzi et Nassai)***[1].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aussi à ce propos: *«Au jour de la résurrection, ma communauté et moi, nous tiendrons sur une place élevée pour dominer toutes les créatures et chaque homme préférerait en ce jour là être l'un des nôtres. Tout peuple qui aurait traité son Prophète de menteur, nous témoignerons qu'il a transmis le message de son Seigneur à Lui la puissance et la gloire»* ***(Rapporté par Ibn Mardawich)***[2].

«Nous n'avons maintenu la Qibla initiale que pour distinguer ceux qui obéiraient au Prophète de ceux qui l'abandonneraient. Ce fut là une dure épreuve, sauf pour ceux à qui Allah donna la foi» Dieu veut dire: «O Mouhammad! Nous avions d'abord établi pour toi le Temple de Jérusalem comme orientation, puis nous t'en avons détourné pour t'orienter vers la Ka'ba, pour distinguer ceux qui te suivent de ceux qui retournent sur leurs pas en te désobéissant et apostasiant. Ce faire est sans doute

---

(1) عن أبي سعيد قال: قال رسول الله ﷺ: «يدعي نوح يوم القيامة فيقال له هل بلّغت؟ فيقول نعم، فيدعي قومه فيقال لهم هل بلغكم؟ فيقولون ما أتانا من نذير وما أتانا من أحد، فيقال لنوح من يشهد لك فيقول محمد وأُمته، قال فذلك قوله: ﴿وكذلك جعلناكم أمة وسطا﴾ قال: والوسط العدل فتدعون فتشهدون له بالبلاغ ثم أشهد عليكم». (رواه البخاري والترمذي والنسائي).

(2) عن النبي ﷺ قال: «أنا وأُمتي يوم القيامة على كوم مشرفين على الخلائق ما من الناس أحد إلا ودّ أنه منا، وما من نبي كذبه قومه إلا ونحن نشهد أنه قد بلغ رسالة ربه عزّ وجلّ» (رواه ابن مردويه عن جابر بن عبد الله).

une épreuve qui pèsera sur les cœurs mais pas pour ceux que Dieu dirige, croient en toi, déclarent véridique tout ce que tu leur apportes et que Dieu est libre de faire ce qu'il lui plait. Quant à ceux dont les cœurs sont malades, à chaque fois qu'il y a de nouveaux enseignements, ils se plaignent et en doutent» Dieu a dit à leur sujet: **(Certains disent, quand une sourate est révélée: «Quel est celui d'entre vous dont elle augmente la foi?» Elle augmente la foi de ceux qui croient et ils se réjouissent. Elle ajoute une souillure à la souillure de ceux dont les cœurs sont malades)** [Coran IX, 124-125].

Ce changement de la Qibla suscita entre les fidèles une certaine interrogation: Comment Dieu jugerait-ils les prières qu'avaient faites les hommes en s'orientant vers Jérusalem et qui viennent de mourir avant ce changement?. Dieu ne tarda pas à faire une révélation pour leur assurer qu'il ne rendrait pas vaine la foi de quiconque avait suivi le Prophète et obtempéré à ses ordres. Car Dieu est bon et miséricordieux envers Ses sujets. Et pour affirmer cela, il a été cité dans le Sahih que le Prophéte a raconté aux fidèles l'histoire de la femme qui a été prise comme captive de guerre et séparée de son nourrisson. A chaque fois qu'elle voyait un nourrisson, elle le prenait et lui donnait son sein croyant qu'il était la sien. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors aux fidèles: *«Croyez-vous que cette femme-là va précipiter son enfant dans le Feu alors qu'elle en est capable de le faire?»* - Ils lui répondirent: «Certes non ô Envoyé de Dieu». Il répliqua: *«Par Dieu, Dieu est plus miséricordieux envers ses serviteurs que cette femme envers son enfant»*[1].

قَدْ نَرَىٰ تَقَلُّبَ وَجْهِكَ فِي ٱلسَّمَآءِ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَىٰهَا فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ
ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَحَيْثُ مَا كُنتُمْ فَوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُۥ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ
لَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٤٤﴾

---

(1) في الصحيح أن رسول الله ﷺ رأى امرأة من السبي قد فرق بينها وبين ولدها، فجعلت كلما وجدت صبياً من السبي أخذته فألصقته بصدرها وهي تدور على ولدها، فلما وجدته ضمته إليها وألقمته ثديها، فقال رسول الله ﷺ: «أترون هذه طارحة ولدها في النار وهي تقدر على أن لا تطرحه»؟ قالوا: لا يا رسول الله. قال: «فواللّهِ، للّهُ أرحمُ بعباده من هذه بولدها».

qad narâ taqalluba wajhika fi-s-samâ'i falanuwalliyannaka qiblatan tarṭâha fawalli wajhaka šaṭra-l-masjidi-l-ḥarâmi wa ḥayṯu mâ kuntum fa-wallû wujûhakum šaṭrahû wa 'inna-l-laḏîna 'ûtû-l-kitâba laya'lamuna 'annahu-l-ḥaqqu mir-rabbihim wamâ-L-Lâhu biġâfilin 'ammâ ya'malûn (144).

Nous t'avons vu ô Prohète interroger le ciel du regard. Nous t'avons désigné une direction qui t'agrée. Tourne ton visage du côté de l'Oratoire Sacré. Où que vous soyez, tournez votre visage de ce côté. Les gens d'Écritures savent parfaitement que cette vérité vient du Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites (144).

Nous avons déjà assez parlé du changement de la Qibla et c'est une des faveurs que Dieu a accordée à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui désirait toujours prier en s'orientant vers la Ka'ba.

Ce qui a été affirmé, c'est que la prière faite par le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- après ce changement fut celle de l'asr. Al-Hafez ibn Mardawayh a dit que Nouwayla Bent Mouslim a raconté: «Nous faisions la prière de l'asr dans la mosquée de Bani Haritha en nous orientant vers le temple d'Ilya, et quand il ne nous restait que deux rak'ats pour terminer, un homme vint nous dire que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a reçu l'ordre de s'orienter vers la Maison sacrée. Alors hommes et femmes, ceux qui priaient échangèrent leurs places et nous continuâmes ainsi la prière. Un homme de Bani Haritha m'a raconté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à notre sujet: *«Ils sont des gens qui croient à l'invisible»*.

Donc où que soit le fidèle, il doit tourner son visage vers la Ka'ba pour accomplir la prière prescrite. Quant aux prières surérogatoires pendant le voyage, ou durant le combat, ou bien même si on ignore la direction de la Ka'ba et sans la bien préciser, on peut les faire vers n'importe quel côté mais il vaut mieux s'efforcer de connaitre la direction de la Qibla, et Dieu n'impose pas à l'homme une charge qui ne peut pas la supporter.

Une question qui se pose: Comment doit être la posture de l'homme qui prie? Les adeptes de Malek, et dont les autres l'ont approuvé, ont dit qu'il faut regarder devant lui sans chercher l'endroit où il

doit poser son front. Car dans ce cas il sera en quelque sorte forcé de s'incliner en fixant son regard sur cet endroit toujours, ce qui est incompatible aussi avec le redressement parfait.

Entre autres opinions concernant le même sujet, on cite ce qui a été rapporté dans la tradition: A l'inclinaison, l'homme regarde la place où il se tient, dans la prosternation là où il pose son nez et en position assis son giron.

Dieu enfin fait connaitre à son Prophète que tant aux juifs qu'à ceux qui ont désavoué l'orientation vers la Ka'ba, savaient bien que tôt ou tard, le Seigneur allait t'orienter vers elle comme il est cité dans leurs Ecritures en t'y décrivant, et ce que Dieu t'avait réservé comme honneur, haute considération et une parfaite religion. Mais les gens du Livre dissimulent cela emportés par leurs jalousie, opiniâtreté et impertinence, et c'est pourquoi Dieu le menace en disant: **(Dieu n'est pas inattentif à ce qu'ils font»**

وَلَئِنْ أَتَيْتَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَـٰبَ بِكُلِّ ءَايَةٍ مَّا تَبِعُوا۟ قِبْلَتَكَ ۚ وَمَآ أَنتَ بِتَابِعٍ قِبْلَتَهُمْ ۚ وَمَا بَعْضُهُم بِتَابِعٍ قِبْلَةَ بَعْضٍ ۚ وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ ۙ إِنَّكَ إِذًا لَّمِنَ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿١٤٥﴾

wa la'in 'atayta-l-laḏîna 'ûtu-l-kitâba bikulli 'âyatim mâ tabi'û qiblataka wamâ 'anta bitâbi'in qiblatahum wamâ ba'ḍuhum bitâbi'in qiblata ba'ḍin wala'ini-t-taba'ta 'ahwa'ahum mim ba'di ma jâ'aka mina-l-'ilmi 'innaka 'iḏa-l-laminaẓ-ẓâlimîn (145).

Quelque convaincante que soit la preuve que tu apportes aux gens de l'Ecriture, ils n'adopteront pas ta Qibla. Toi, non plus, tu n'adopteras pas la leur. Et juifs et chrétiens n'interchangeront jamais eux-même leur Qibla. Si, après avoir reçu la vérité, tu te laissais entraîner par eux, tu te rangerais au nombre des coupables. (145).

Donc, ô Mouhammad, si tu apportais aux juifs incrédules quelques signes et preuves évidentes, ils n'en croiraient jamais et n'adopteraient non plus ta Qibla, car Dieu a dit d'eux: **(Ceux contre qui s'est réalisée la parole de Dieu ne croiront sûrement pas * même si tous les signes leur parvenaient, tant qu'ils ne verront pas le châtiment douloureux)** [Coran X, 96-

97]. Comme ils tiennent à leur opinion et à leurs passions, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- doit aussi, de sa part, tenir à ce que Dieu lui a révélé et à quoi il doit se soumettre en cherchant la satisfaction de Dieu. Il ne devra pas donc en aucun cas les suivre et se soumettre à leurs passions, comme Dieu lui ordonne: **(Si, après avoir reçu la vérité, tu te laissais entrainer par eux, tu te rangerais au nombre des coupables)**

ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَعْرِفُونَهُۥ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَآءَهُمْ ۖ وَإِنَّ فَرِيقًا مِّنْهُمْ لَيَكْتُمُونَ ٱلْحَقَّ
وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٤٦﴾ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ ۖ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿١٤٧﴾

-l-ladîna 'âtaynâhumu-l-kitâba ya'rifûnahû kamâ ya'rifûna 'abnâ'ahum wa 'inna farîqam minhum layaktumna-l-ḥaqqa wa hum ya'lamûn (146) al-ḥaqqu mir-rabbika fala takum mina-l-mumtarnîn (147).

Cette vérité, les gens d'Ecriture la connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. Mais une partie d'entre-eux cachent sciemment la vérité sur ce point. (146). La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas parmi les incrédules. (147).

Dieu informe Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- que les gens du Livre connaissent bien la véracité de ce qu'il a apporté comme l'un d'entre-eux connait son propre enfant. On a rapporté qu'Ibn Omar demanda à Abdullah Ben Salam: «Connais-tu Mouhammad comme tu connais ton propre enfant?»- Certes oui et mieux encore, répondit-il, la description du «Fidèle» avait été parvenue du ciel avant même son message. Quant à mon enfant, je ne sais rien de ce que sa mère a fait!».

Mais les juifs à l'accoutumée, dissimulaient tout ce qui est mentionné dans leur livre au sujet du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et Dieu par contre, affirme que ce qu'il a apporté est la vérité, et on ne doit jamais en douter.

وَلِكُلٍّ وِجْهَةٌ هُوَ مُوَلِّيهَا ۖ فَٱسْتَبِقُوا۟ ٱلْخَيْرَٰتِ ۚ أَيْنَ مَا تَكُونُوا۟ يَأْتِ بِكُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٤٨﴾

wa likullin wijhatun huwa muwallihâ fastabiqû-l-ẖayrati 'aynamâ taqûnû ya'ti bikumu-L-Lâhu jami'an 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîr (148).

Chacun a sa direction préférée. Mais qu'importe, le principal est de rivaliser pour le bien. Où que vous soyez, Allah vous ramènera à Lui, car Il est tout-Puissant. (148).

Ibn Abbas a interprété ce verset en disant: «A chaque nation une Qibla vers laquelle les hommes s'orientent et qui l'agréent, et Dieu a dirigé Son Messager vers la Qibla dont les croyants ont agréé.

Quant à Al-Hassan, il a dit: «Dieu a ordonné à chaque nation de s'orienter vers la Ka'ba.

Ce verset est pareil à un autre où Dieu dit: **(Nous avons donné, à chacun d'entre eux, une règle et une loi. Si Dieu l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté: Mais Il a voulu vous éprouver par le don qu'Il vous a fait. Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions, votre retour, à tous, se fera vers Dieu)** [Coran V, 48]. A la fin, Dieu ressemblera tous les hommes car Il est capable sur toute chose.

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَإِنَّهُۥ لَلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ
وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٤٩﴾ وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ ٱلْمَسْجِدِ
ٱلْحَرَامِ وَحَيْثُ مَا كُنتُمْ فَوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُۥ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَيْكُمْ حُجَّةٌ
إِلَّا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مِنْهُمْ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَٱخْشَوْنِى وَلِأُتِمَّ نِعْمَتِى عَلَيْكُمْ وَلَعَلَّكُمْ
تَهْتَدُونَ ﴿١٥٠﴾

wamin ḥaytu ẖarajta fawalli wajhaka šaṭra-l-masjidi-l-ḥarâmi wa 'innahû lalḥaqqu mir-rabbika wama-L-Lâhu bi ġâfilin 'ammâ ta'malûn (149) wa min ḥaytu ẖarajta fawalli wajhaka šaṭra-l-masjidi-l-ḥarâmi wa ḥaytu mâ kuntum fawallû wujuhakum šaṭrahû li'allâ yakûna li-n-nâsi 'alaykum ḥujjatun 'illâ-l-ladîna ẓalamû minhum falâ taẖšawhum waẖšawnî wa li'utimma ni'matî 'alaykum wa la'allakum tahtadûn (150).

De quelque lieu que tu sortes, tourne ton visage du côté de l'Oratoire sacré. C'est là une prescription de ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites (149) .De quelque lieu que tu sortes, tourne ton visage du côté de l'Oratoire sacré. Où que vous vous trouviez, tournez vos

visages de ce même côté, si vous ne voulez pas donner prise à vos adversaires contre vous. Quant aux incrédules, ne les craignez pas, mais craignez-Moi, afin que vous obteniez Mon indulgence plénière et que vous vous trouviez toujours dans la bonne voie. (150).

L'ordre de s'orienter vers la Maison Sacrée dans la prière, fut donné pour la troisième fois. Pour quelle raison? On a dit que c'était la première chose qui fut abrogée des enseignements, selon l'opinion d'Ibn Abbas et d'autres. D'autres ont dit: Ceci dépend des lieux où se trouve celui qui prie: Le premier est celui qui voit la Ka'ba, le deuxième qui se trouve à La Mecque sans la voir, et le troisième qui réside en d'autres pays et régions, d'après Al-Fakhr Al-Razi. Quant à Al-Qourtoubi, il a dit: «Le premier concerne le résidant à la Mecque, le second en d'autres pays et le troisième qui voyage».

On a commenté cet ordre de la façon suivante: «Chaque verset dépend de l'autre, d'abord Dieu a dit à Son Prophète: **(Nous t'avons vu, ô Prophète, interroger le ciel du regard)**, puis Il l'exauça en lui désignant la Qibla vers laquelle il devra tourner son visage et qui l'agrée. Le deuxième ordre fut ce verset: **(De quelque lieu que tu sortes, tourne ton visage du côté de l'Oratoire Sacré. C'est là une prescription de ton Seigneur. Et Allah n'est point inattentif à ce que vous faites)**. Il lui signale que c'est la vérité qui vient du Seigneur, qui est compatible avec son désir tant souhaité. Quant au troisième ordre, ce fut pour mettre fin au prétexte des juifs qui le prenaient comme argument disant que le Prophète avait coutume de se diriger vers leur Qibla, du moment qu'ils savaient bien, d'arpès leur Livre, que Dieu lui désignerait la Qibla d'Abraham qui est plus honorée et vénérée.

«Si vous ne voulez pas donner prise à vos adversaires contre vous», Abou Al-'Alya a interprété cela en disant: «Afin que les juifs ne disent: Mouhammad fut ordonné de s'orienter vers la Ka'ba, cet homme là a tant désiré la maison de ses pères et la religion de ses concitoyens, et ils prétendaient: Sûrement à la fin Mouhammad reviendra à notre religion et à notre Qibla.

D'autre part, les polythéistes de Qoraïch disaient: «Cet homme prétend suivre la religion d'Abraham, et si son orientation vers le Temple de Jérusalem faisait partie de cette religion, pourquoi donc il l'a quittée? La réponse est la suivante: «Dieu lui avait ordonné d'abord de

tourner son visage vers Jérusalem comme étant un ordre émanant de la sagesse de Dieu, et il Lui a obéi. Puis il lui ordonna de se diriger vers la Qibla d'Abraham qui est la Ka'ba et il obtempéra à l'ordre divin. Ce qui montre que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'est soumis toujours à Dieu sans Lui désobéir, et sa communauté a fait de même.

Enfin Dieu recommande au Prophète de le craindre seul en dehors des autres créatures afin de lui parachever Ses bienfaits qui complètent les lois de sa religion, peut-être les musulmans seront les biens dirigés alors que les autres demeurent dans les ténèbres de l'égarement. C'est pourquoi cette communauté fut la meilleure.

كَمَآ أَرْسَلْنَا فِيكُمْ رَسُولًا مِّنكُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْكُمْ ءَايَـٰتِنَا وَيُزَكِّيكُمْ وَيُعَلِّمُكُمُ
ٱلْكِتَـٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَيُعَلِّمُكُم مَّا لَمْ تَكُونُوا۟ تَعْلَمُونَ ﴿١٥١﴾ فَٱذْكُرُونِىٓ أَذْكُرْكُمْ وَٱشْكُرُوا۟
لِى وَلَا تَكْفُرُونِ ﴿١٥٢﴾

kamâ 'arsalnâ fikum rasulam minkum yatlû 'alaykum 'âyatinâ wa yuzakikum ya yu'allimukumu-l-kitâba wa-l-ḥikmata wa yu'allimukum mâ lam takûnû ta'lamûn (151) fadkurûnî 'adkurkum wa-škurû lî walâ takfurûn (152).

C'est ainsi que nous vous avons envoyé un Prophète, élu parmi vous, qui vous lit nos enseignements, qui vous purifie, qui vous apprend le Livre et la Sagesee et qui vous divlugue ce que vous ne savez pas. (151). Pensez à Moi. Je penserai à vous. Soyez reconnaissants envers Moi et ne Me reniez pas. (152).

Dieu fait rappeler à ses serviteurs croyants, ses multiples bienfaits en leur envoyant d'abord son Messager Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui leur récite Ses versets, leur communique Ses Signes clairs, leur purifie de toute perversité, les débarrasse des actions qui remontent au temps de l'ignorance (Jahilia), les fait sortir des ténèbres vers la lumière, leur enseigne le Coran et la sagesse c'est à dire la Sunna et leur apprend ce qu'ils ne savaient pas.

Ceux qui récitaient le Coran étaient dénigrés de la part des polythéistes insensés, mais grâce au mérite de ce Livre et sa bénédiction,

ces récitateurs ne tardèrent pas à devenir des hommes justes et vertueux, des savants-ulémas, des sincères et véridiques. Dieu a dit: **(Dieu a accordé une grâce aux croyants lorsqu'Il leur a envoyé un Prophète pris parmi eux qui leur récite Ses versets, qui les purifie)** [Coran III, 16].

Quant à ceux qui ont méconnu les bienfaits de Dieu, Dieu les a mépris et dit: **(N'as-tu pas vu ceux qui échangent les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité et qui établissent leur peuple dans la demeure de la perdition)** [Coran XIV, 28].

Ibn Abbas a dit: «Les bienfaits cités dans le verset signifient Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et son message. C'est pourquoi Dieu recommande à Ses serviteurs croyants d'avouer ces bienfaits et d'être reconnaissants envers Lui sans les renier.

Zaid Ben Aslam a dit: «Moise demanda à Dieu: «Seigneur, comment je dois Te remercier?» Il lui répondit: «Mentionne-Moi sans M'oublier et ainsi tu seras reconnaissant. Mais si tu M'oublies, tu auras renié Mes bienfaits». A savoir que plusieurs commentateurs ont interprété ce mot de la même façon et certains ont ajouté qu'il faut obéir et soumettre à Dieu et se le Craindre.

Anas a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit en attribuant ces propos au Seigneur: *«Dieu à Lui la puissance et la gloire a dit: «Ô fils d'Adam! Si tu Me mentionnes en toi-même, Je te mentionnerai en Moi-même, si tu Me mentionnes en public, Je te mentionnerai dans un public bien meilleur encore (les anges). Si tu t'approches de Moi d'un empan, Je m'approcherai de toi d'une coudée, si tu t'approches de Moi d'une coudée, je M'approcherai de toi d'une brassée. Si tu viens à Moi au pas, J'irai à toi à pas pressés»* ***(Rapporté par Boukhari et Ahmed)***[1].

Par ailleurs, Dieu promet à quiconque le remercie et le loue, de lui

---

(1) عن أنس قال: قال رسول الله ﷺ: «قال الله عزّ وجلّ يا ابن آدم إن ذكرتني في نفسك ذكرتك في نفسي، وإن ذكرتني في ملأ ذكرتك في ملأ من الملائكة ـ أو قال في ملأ خير منه ـ وإن دنوت مني شبراً دنوتُ منك ذراعاً، وإن دنوت مني ذراعاً دنوت منك باعاً، وإن أتيتني تمشي أتيتك هرولةً». (أخرجه البخاري من حديث قتادة، ورواه الإمام أحمد عن أنس بن مالك).

accorder un surcroit de biens. Il dit: **(Quand votre Seigneur proclama: «Si vous êtes reconnaissants, Je multiplierai pour vous mes bienfaits; mais si vous êtes ingrats, Mon Châtiment sera terrible)** [Coran XIV, 7].

On a rapporté aussi que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque reçoit un bienfait de Dieu, qu'il le proclame car Dieu aime voir les traces de Son bienfait sur Son serviteur»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱسْتَعِينُوا۟ بِٱلصَّبْرِ وَٱلصَّلَوٰةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّـٰبِرِينَ ﴿١٥٣﴾

وَلَا تَقُولُوا۟ لِمَن يُقْتَلُ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أَمْوَٰتٌۢ ۚ بَلْ أَحْيَآءٌ وَلَـٰكِن لَّا تَشْعُرُونَ ﴿١٥٤﴾

ya 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-s-ta'înû bi-ṣ-ṣabri wa-ṣ-ṣalâti 'inna-L-Lâha ma'aṣ-ṣâbirîn (153) walâ taqûlû limay-yuqtalu fî sabîli-L-Lâhi 'amwâtum bal 'aḥyâ'un walâkil-lâ-taš'urûn (154).

Ô croyants, puisez votre force dans la patience et la prière. Allah est avec les présévérants. (153). Ne dites pas que ceux qui ont péri au service d'Allah sònt morts. Non, ils sont vivants. Mais c'est une chose que vous ne pouvez pas concevoir (154).

Ayant montré l'obligation d'être reconnaissant envers Lui, Dieu indique le mérite de la patience, la voie droite et la demande de l'aide de la patience et de la prière. Tout croyant, devra être reconnaissant pour un bienfait qu'il a reçu, ou endurant quand une affliction le frappe. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je m'étonne du cas du croyant car sa destinée ne lui apportera que du bien, et nul autre que le croyant ne lui adviendra une chose pareille. En effet, lorsqu'un bonheur l'atteint, il remercie Dieu et ceci est un bien pour lui, et lorsqu'un malheur le frappe, il se montre constant et cela est un bien pour lui»*[2] ***(Rapporté par Al-Baihaqi).***

---

(1) إن رسول الله ﷺ قال: «من أنعم الله عليه نعمة فإن الله يحب أن يرى أثر نعمته على خلقه» (أخرجه الإمام أحمد).

(2) جاء في الحديث: «عجباً للمؤمن لا يقضي الله له قضاء إلا كان خيراً له: إن أصابته سراء فشكر كان خيراً له، وإن أصابته ضراء فصبر كان خيراً له». (رواه البيهقي).

Dans un hadith authentifié, on a rapporté que l'orsqu'une certain affaire tourmentait le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- il recourait à la prière. A savoir qu'il y a deux sortes de patience:

- La première consiste à s'abstenir de commettre tout ce que Dieu a interdit.

- La deuxième est l'accomplissement de tous les devoirs prescrits et les pratiques surérogatoires qui nous rapprochent de Dieu, et celle-ci est la plus récompensée.

On a dit aussi qu'il y a une troisième sorte qui est le fait d'endurer les malheurs et les afflictions et le repentir.

Zaïn Al-'Abidine a dit: «Lorsque Dieu rassemblera les premiers et les derniers, un crieur criera: «Où sont les endurants: qu'ils entrent au Paradis sans aucun compte à rendre». Alors un groupe d'hommes qui seront au devant s'avanceront et les anges les recevront et leur diront: «Où allez-vous aux fils d'Adam?» -Au Paradis, répondront-ils. Les anges demanderont: «Avant le compte final??» -Oui, répliqueront-ils. -Qui êtes vous? -Nous sommes les constants et endurants. -Quelle a été votre endurance? -Nous avons enduré en accomplissant tout ce que Dieu a prescrit, en s'abstenant de tout ce qu'il a interdit jusqu'à notre mort. -Vous êtes bien comme vous dites. Entrez au Paradis. Combien est excellente la récompense de ceux qui ont bien agi» Tout cela est confirmé par ce verset: **(Ceux qui sont constants recevront leur incommensurable récompense)** [Coran XXXIX, 10].

«Ne dites pas que ceux qui ont péri au service d'Allah sont morts. Non, Ils sont vivants», Dieu, dans ce verset, fait connaitre que les martyrs sont vivants dans un «Isthme» où ils jouissent de tous les biens, comme il a été cité dans le Sahih de Mouslim que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les âmes des martyrs sont dans les gésiers d'oiseaux verts qui voltigent au Paradis là où ils veulent et viennent la nuit s'abriter dans des lanternes accrochées au-dessous du Trône. Dieu les regarde et leur demande: «Que désirez-vous?». Ils lui répondent: «Seigneur ! Qu'est-ce qu'on peut désirer encore alors que Tu nous a donné ce que Tu n'as donné à aucune de Tes créatures?». Dieu leur répète la même question, et voyant qu'ils seront interrogés plus tard, ils lui disent: «Nous voulons que Tu nous envoies au bas monde pour combattre dans Ta voie et être tués une deuxième fois», et ceci en vertu de ce qu'ils ont constaté comme elle est incommensurable la récompense réservée aux martyrs-*

*Le Seigneur -que Sa Majesté soit exaltée- leur dit: «Ma décision a été déjà prise: Nul n'y retournera» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

وَلَنَبْلُوَنَّكُم بِشَيْءٍ مِّنَ ٱلْخَوْفِ وَٱلْجُوعِ وَنَقْصٍ مِّنَ ٱلْأَمْوَٰلِ وَٱلْأَنفُسِ وَٱلثَّمَرَٰتِ ۗ وَبَشِّرِ
ٱلصَّـٰبِرِينَ ﴿١٥٥﴾ ٱلَّذِينَ إِذَآ أَصَـٰبَتْهُم مُّصِيبَةٌ قَالُوٓا۟ إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّآ إِلَيْهِ رَٰجِعُونَ ﴿١٥٦﴾
أُو۟لَـٰٓئِكَ عَلَيْهِمْ صَلَوَٰتٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَرَحْمَةٌ ۖ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُهْتَدُونَ ﴿١٥٧﴾

wa lanbluwannakum bišay'im mina-l-ḫawfi wa-l-jû'i wa naqṣim min-al-'amwâli wa-l-'anfusi wa-ṯ-ṯamarâti wa bašširi-ṣ-ṣâbirîna (155) l-laḏîna 'iḏâ 'aṣâbathum muṣîbatun qâlû 'innâ li-L-Lâhi wa 'innâ 'ilayhi râji'ûn (156) 'ûlâ'ika 'alayhim ṣalawâtum mir-rabbihim wa raḥmatun wa 'ûlâ'ika humu-l-muhtadûn (157)

Il n'est que trop vrai que nous vous exposerons de temps à autre à la peur et à la faim, que nous vous éprouverons dans vos biens, dans vos affections et dans vos récoltes. Annonce de bonnes nouvelles à ceux qui sont résignés. (155). A ceux qui, lorsqu'un malheur les frappe, disent: «Nous appartenons à Allah et c'est à lui que nous retournerons». (156). Ce sont-là qui Allah couvre de sa bénédiction et de Sa clémence et qui sont dans la bonne voie. (157).

Dieu informe ses serviteurs qu'Il les éprouve tantôt par le bonheur, tantôt par le malheur de la peur ou de la faim, comme Il le montre dans ce verset: **(Dieu a fait alors goûter à ses habitants la violence de la faim et de la peur)** [Coran XVI, 112]. Car tant à l'effrayé qu'à l'affamé, les traces de la peur et de la faim apparaissent sur eux. il s'agit dans ce verset d'un peu de crainte, de faim, des pertes légères de biens,

---

(1) جاء في صحيح مسلم: «أن أرواح الشهداء في حواصل طيور خضر تسرح في الجنة حيث شاءت، ثم تأوي إلى قناديل معلقة تحت العرش، فاطلع عليهم ربك اطلاعة فقال: ماذا تبغون؟ قالوا: يا ربنا وأي شيء نبغي وقد أعطيتنا ما لم تعط أحداً من خلقك؟ ثم عاد عليه بمثل هذا فلما رأوا أنهم لا يتركون من أن يسألوا، قالوا: نريد أن تردنا إلى الدار الدنيا فنقاتل في سبيلك حتى نقتل فيك مرة أخر لما يرون من ثواب الشهادة فيقول الرب جلّ جلاله: إني كتبت أنهم إليها لا يرجعون».

d'âmes telle la mort de proches, amis et bien-aimés, de récoltes. Puis il annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients.

Quels sont ces patients? Ils sont ceux que Dieu a fait leur éloge en disant: **«Ceux qui disent, lorsqu'un malheur les atteint: «Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui»**, pour se consoler sachant que bonheur et malheur viennent de Dieu qui dispose de tout ce qui l'a créé et qu'il ne rendra jamais vaines les actions des hommes fut-ce le poids d'un atome. C'est pourquoi Il leur rassure qu'ils auront Sa miséricorde et Ses bénédictions, et qui seront les biens dirigés.

Plusieurs hadiths prophétiques ont été rapportés à ce propos, dont on cite celui-ci à titre d'exemple:

«Oum Salama a raconté: «Un jour, Abou Salama en revenant de chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me dit: «J'ai entendu aujourd'hui de propos de la bouche du Prophète qui m'ont tellement réjoui. Il a dit: *«Pas un musulman qui serait atteint d'un malheur et qu'il ne dise: «Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui. Mon Dieu accorde-moi la récompense de mon malheur et donne-moi en échange quelque chose de meilleur», sans que Dieu ne l'exauce».*

«Lorsque Abou Salama mourut, je répétai ces mêmes propos, mais revenant à moi-même, je me suis dit: «Qui sera meilleur qu'Abou Salama?» Après l'écoulement de ma période de viduité, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda l'autorisation d'entrer chez moi, alors que je tannais une peau. Je me lavai les mains et je lui permis d'entrer. Je lui donnai un coussin en cuir fourré de fibres végétales pour s'asseoir. Après un court discours, il me demanda en mariage et je lui répondis: «O Envoyé de Dieu! J'ai des qualités qui, peut-être, te laissent revenir sur ta proposition. Je suis une femme très jalouse et je crains que Dieu me châtie pour elle si je commettrais des choses qui ne te plairaient pas, d'autant plus, je suis une femme qui a atteint un certain âge et a des enfants».

«Il me répondit: *«Pour ce qui est de la jalousie, Dieu t'en débarrassera, quant à l'âge, j'en ai le même. Tes enfants seront les miens».*

«Je lui répliquai: «Je me suis soumise au désir de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-». Le Prophète -qu'Allah le bé-

nisse et le salue- se maria d'avec Oum Salama qui disait souvent: «Dieu m'a donné un époux qui est meilleur qu'Abou Salama»[1].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout musulman - ou musulmane- atteint d'un certaine affliction, la mentionne en disant: «Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui» tant qu'elle persiste, Dieu lui donne en échange une récompense à partir du jour où il en fut atteint»* ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Maja)***[2].

Abou Sinan a raconté: «Après l'enterrement de mon fils, je demeurai un certain moment auprès de la tombe. Abou Talha Al-Khawlani me prit par la main pour m'éloigner de la tombe et dit: «Veux-tu que je t'annonce une bonne nouvelle?» -Certes oui, répondis-je. Il répliqua: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu demande à l'ange de la mort: «As-tu recueilli l'âme du fils de Mon serviteur? As-tu recueilli la joie de ses yeux et le fruit de son cœur?» -Oui, répondit l'ange. - Qu'a dit Mon serviteur, réplique Dieu. -Il T'a loué et dit: «Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui» -Et Dieu de dire: «Bâtissez pour Mon servi-*

---

(1) روى الإمام أحمد عن أم سلمة قالت: أتاني أبو سلمة يوماً من عند رسول الله ﷺ فقال: لقد سمعت من رسول الله ﷺ قولاً سررت به، قال: «لا يصيب أحداً من المسلمين مصيبة فيسترجع عند مصيبته ثم يقول: اللهم أجرني في مصيبتي واخلف لي خيراً منها، إلا فعل ذلك به»، قالت أم سلمة: فحفظت ذلك منه، فلما توفي أبو سلمة استرجعت وقلت: اللهم أجرني في مصيبتي وأخلف لي خيراً منها، ثم رجعت إلى نفسي، فقلت: من أين لي خير من أبي سلمة؟ فلما انقضت عدتي استأذن عليّ رسول الله ﷺ وأنا أدبغ إهاباً لي، فغسلت يدي من القرظ وأذنت له، فوضعت له وسادة أدم حشوها ليف فقعد عليها فخطبني إلى نفسي، فلما فرغ من مقالته قلت: يا رسول الله ما بي أن لا يكون بكِ الرغبة، ولكني امرأة فيّ غيرة شديدة، فأخاف أن ترى مني شيئاً يعذبني الله به، وأنا امرأة قد دخلت في السن وأنا ذات عيال، فقال: «أمّا ما ذكرتِ من الغيرة فسوف يُذهبها الله عزّ وجلّ عنك، وأمّا ما ذكرتِ من السن فقد أصابني مثل الذي أصابك، وأمّا ما ذكرتِ من العيال فإنما عيالك عيالي»، قالت: فقد سلّمتُ لرسول الله ﷺ، فتزوجها رسول الله ﷺ، فقالت أم سلمة بعد: أبدلني الله بأبي سلمة خيراً منه: رسول الله ﷺ.

(2) وعن النبي ﷺ قال: «ما من مسلم ولا مسلمة يُصاب بمصيبة فيذكرها وإن طال عهدها فيحدث لذلك استرجاعاً إلا جدّد الله له عند ذلك فأعطاه مثل أجرها يوم أصيب». (رواه أحمد وابن ماجة).

teur une demeure au Paradis et appelez-la: «La demeure de louanges» ***(Rapporté par Ahmed et Tirmdzi)***[1].

۞ إِنَّ ٱلصَّفَا وَٱلْمَرْوَةَ مِن شَعَآئِرِ ٱللَّهِ ۖ فَمَنْ حَجَّ ٱلْبَيْتَ أَوِ ٱعْتَمَرَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِ أَن يَطَّوَّفَ بِهِمَا ۚ وَمَن تَطَوَّعَ خَيْرًا فَإِنَّ ٱللَّهَ شَاكِرٌ عَلِيمٌ ﴿١٥٨﴾

'inna-s-ṣ-ṣafâ wa-l-marwata min ša'a'iri-L-Lâhi faman ḥajja-l-bayta awi'tamara falaa jumâḥa 'alayhi 'ay-yattawwafa bihima waman taṭawwa'a ḫayran fa'inna-L-Lâha šakirun 'alîm (158).

Safa et Méroua dépendent du domaine d'Allah. Celui qui fait le pèlerinage officiel de la Mecque ou qui s'y rend en visite peut sans inconvénient aller et venir entre ces deux collines. Celui qui fera une œuvre pie, Allah lui en saura gré, car Il sait tout. (158).

'Ourwa demanda à 'Aicha -que Dieu l'agrée-: «Que penses-tu de ces paroles de Dieu: «**Safa et Méroua dépendent du domaine d'Allah. Celui qui fait le pèlerinage officiel de La Mecque ou qui s'y rend en visite peut sans inconvénient aller et venir entre ces deux collines**» Par Dieu, à mon avis, on ne péche pas si on ne fait pas ce parcours». Elle répondit: «C'est bien mal ce que tu dis là ô le fils de ma sœur. Si cela était comme tu viens de l'interpréter, ce verset aurait été: «On n'aura pas péché si on ne fait pas ce parcours». En effet, cela fut révélé au sujet des Médinois -Al-Ansars- avant de se convertir qui faisaient la talbia en faveur de l'idole «Manat» et qui l'adoraient auprès du «Al-Mouchallah». Ceux qui agissaient ainsi, éprouvaient une certaine crainte de faire le parcours entre As-Safa et Al-Marwa. Ils demandèrent l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à ce sujet: «O Envoyé de Dieu!' A l'époque antéislamique, nous éprouvions une certaine crainte de faire le parcours entre ces deux collines». Dieu à Lui la puissance et la gloire fit révéler ce verset: «**Safa et Méroua dépendent du domaine...**» Et

(1) عن أبي سنان قال: دفنت ابناً لي فإني لفي القبر إذ أخذ بيدي أبو طلحة (يعني الخولاني) فأخرجني وقال لي: ألا أبشّرك؟ قلت: بلى، قال: قال رسول الله ﷺ: «قال الله: يا ملك الموت قبضت ولد عبدي؟ قبضت قرة عينه وثمرة فؤاده؟ قال: نعم، قال: فما قال؟ قال: حمدك واسترجع، قال: ابنوا له بيتاً في الجنة وسموه بيت الحمد».

Aicha de continuer: «Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna aux hommes de faire ce parcours et nul n'a le droit de s'abstenir».

Quant à Anas, il a dit: «Nous pensions que cela fait partie des coutumes pratiquées au temps de l'ignorance. Après la venue de l'islam, nous nous abstinmes, mais Dieu à Lui la puissance et la gloire fit cette révélation: «Safa et Méroua dépendent...».

Ach-Cha'bi a dit: «Issaf -une idole- était sur As-Safa et l'autre Naëla sur Al-Marwa, et les hommes faisaient le parcours entre elles. Plus tard, après leur conversion, ils crurent commettre un péché s'il font ce parcours jusqu'à ce que Dieu ait révélé ce verset».

Il a été rapporté dans le Sahih de Mousiim: «Après les tournées processionnelles autour de la Ka'ba, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se tint près de la Pierre Noire, puis sortit de la porte «As-Safa» en disant: *«Je commence par quoi Dieu a commencé»* en récitant: **«Safa et Méroua dépendent du domaine de Dieu...».**

Habiba Bent Ali Tajrat a raconté: «J'ai vu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire le parcours entre As-Safa et Al-Marwa, les hommes au devant et lui derrière eux, il faisait ce parcours si vite que son izar volait en laissant apparaître ses genoux, en disant: *«Hommes! faites ce parcours car c'est Dieu qui l'a prescrit».*

La question qui se pose. Le parcours entre As-Safa et Al-Marwa, constitue-t-il un rite essentiel du Pèlerinage?».

Al-Chafé'i, Malek et Ahmad (suivant une version) l'on jugé ainsi. D'autres (et suivant une autre version de Ahmed) ont dit qu'il est une obligation et non pas un acte essentiel. Celui qui ne fait pas ce parcours soit de propos délibéré, soit par oubli, doit présenter une offrande.

On a dit aussi qu'il est recommandé en tirant argument des paroles de Dieu: **«Celui qui fera une œuvre pie».** Mais l'opinion la pus correcte est la première car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a fait le parcours entre ces deux collines en disant aux fidèles: *«Apprenez de moi les rites de votre pèlerinage».*

Dieu montre que ce parcours compte parmi ses choses sacrées

qu'Il a établies à Abraham pendant le pèlerinage. On a raconté auparavant l'histoire de Hajar (Agar) quand elle a fait ce parcours entre les deux collines sept fois en recherchant de l'eau pour son nourrisson. Elle n'a cessé de le faire jusqu'à ce que Dieu ait envoyé l'ange pour creuser la terre et faire jaillir une source d'eau, et ainsi elle a pu en donner à son enfant et recevoir la tribu Jouhoum et vivre en société.

Il convient donc à quiconque accomplit le pèlerinage et fait ce parcours de manifester son besoin insistant de Dieu afin de le diriger, de pourvoir à son besoin, de lui pardonner ses péchés et de lui accorder Sa protection.

Quant à l'œuvre pie citée dans le verset, certains ont dit qu'il s'agit d'augmenter les fois du parcours en plus que sept, d'autres ont dit que cela concerne toute autre œuvre et pratiques cultuelles bénévoles et surérogatoires, car Dieu accorde une grande récompense pour l'œuvre pie minime qu'elle soit.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَآ أَنزَلْنَا مِنَ ٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلْهُدَىٰ مِنۢ بَعْدِ مَا بَيَّنَّٰهُ لِلنَّاسِ فِى ٱلْكِتَٰبِ
أُو۟لَٰٓئِكَ يَلْعَنُهُمُ ٱللَّهُ وَيَلْعَنُهُمُ ٱللَّٰعِنُونَ ﴿١٥٩﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُوا۟ وَأَصْلَحُوا۟ وَبَيَّنُوا۟
فَأُو۟لَٰٓئِكَ أَتُوبُ عَلَيْهِمْ ۚ وَأَنَا ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٦٠﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كُفَّارٌ
أُو۟لَٰٓئِكَ عَلَيْهِمْ لَعْنَةُ ٱللَّهِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١٦١﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ لَا يُخَفَّفُ
عَنْهُمُ ٱلْعَذَابُ وَلَا هُمْ يُنظَرُونَ ﴿١٦٢﴾

'inna-l-ladîna yaktumûna mâ 'anzalnâ mina-l-bayyinâti wa-l-huda mim ba'di mâ bayyanâhu li-n-nâsi fî-l-kitâbi ûlâ'ika yal'anahumu-L-Lâhu wa yal'anuhumu-l-lâ'inûn (159) 'illâ-l-ladîna tâbû wa 'aṣlaḥû wa bayyanu fa'ûlâ'ika 'atûbu 'alayhim wa 'anâ-t-tawwabu-r-raḥîm (160) 'inna-l-ladîna kafarû wa mâtû wahum kuffarun 'ûlâ'ika 'alayhim la'natu-L-Lâhi wa-l-malâ'ikati wa-n-nâsi 'ajma'în (161) ḫalidîna fîha lâ yuḫaffafu 'anhumu-l-'adâbu walâ hum yunẓarûn (162)

(Ceux qui dissimulent aux autres les signes et la direction que nous avons révélés dans le Livre, Allah les maudira, ainsi que tous ceux qui peuvent maudire. (159) Ceux qui se repentiront, se rachèteront et divulgueront la vérité, Je leur pardonnerai, car J'aime pardonner et Je suis clément. (160) Quant aux incrédules, qui mourront incrédules, ils encourront à la

fois la malédiction d'Allah, des anges et des hommes. (161) Cette malédiction n'aura pas de fin; leurs tourments ne s'adouciront jamais, aucun secours ne pourra leur être porté. (162).

C'est une grande menace lancée contre ceux qui cachent ce que les Envoyés ont apporté comme Signes manifestes et bonne direction aux hommes après que Dieu les ait montrés à Ses serviteurs dans les Livres révélés. Ce verset fut descendu au sujet des gens du Livre qui ont dissimulé aux hommes la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il a été rapporté dans un hadith prophétique: *Celui qui, interrogé sur une chose, la dissimule, Dieu lui mettra une bride en feu au jour de la résurrection».*

Abou Houraira -que Dieu l'agrée-, a déclaré: «Si ce verset n'était pas révélé, je n'aurais raconté aucun hadith d'après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ce verset est le suivant: **(Ceux qui dissimulent... etc...).**

Il a été rapporté dans un hadith: *«Même les poissons dans la mer implorent le pardon à tout savant (qui ne cache pas sa science)»* Le verset précité affirme que celui qui dissimule une science encourra la malédiction de Dieu, des anges et de ceux qui maudissent, mais Dieu a fait exception de ceux qui se repentissent et divulguent aux hommes ce qu'ils ont caché.

On déduit du verset que celui qui appelle à une incrédulité ou une innovation incompatible avec la religion et se repent, Dieu acceptera son repentir. Mais ceux qui persévèrent dans leur incrédulité jusqu'à la fin de leur vie et mourront incrédules, sur ceux-là tombe la malédiction de Dieu, des anges et de tous les hommes jusqu'au jour de la résurrection, leur châtiment ne sera plus allégé.

Chapitre:

A propos de la malédiction des incrédules en général, aucune controverse n'a eu lieu, mais une certaine divergence existe entre les opinions concernant un incrédule désigné en particulier. Certains ont toléré sa malédiction, d'autres ont interdit cela sous prétexte qu'on ignore qu'elle sera son œuvre à la fin de sa vie.

On a raconté qu'un ivrogne fut emmené devant le Prophète -qu'Al-

lah le bénisse et le salue- pour lui appliquer la peine prescrite. Un homme le maudit, mais l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: *«Non, ne le maudis pas, peut-être il aime Dieu et Son Envoyé».*

Omar Ben Al-Khattab et certains imams des suivants maudissaient souvent les incrédules dans leur «qounoute» en s'appuyant sur le verset précité.

وَإِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۖ لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلرَّحْمَٰنُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٦٣﴾

wa'ilâhukum 'ilâhun wâhidun lâ 'ilâha 'illâ huwa-r-raḥmânu-r-*raḥîm (163).*

Votre Dieu est un Dieu Unique. Il n'y a pas d'autre Dieu que Lui, le clément et qui manifeste sa clémence. (163).

Dieu témoigne de Son unicité, il n'a pas d'associé ni égal, il est l'Unique, l'Impénétrable, celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux.

Le Prophéte -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le nom Sublime de Dieu se trouve dans deux ces deux versets:*

- Votre Dieu est un Dieu Unique. Il n'y a pas d'autre Dieu que Lui, le clément et qui manifeste Sa clémence.

- Alif. Lam-Mim. Il n'y a d'autre Dieu que Lui, l'animateur de l'univers) [Coran III, 1-2].

Puis Dieu donne la preuve de Son unicité dans le verset suivant:

إِنَّ فِى خَلْقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱخْتِلَٰفِ ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ وَٱلْفُلْكِ ٱلَّتِى تَجْرِى فِى ٱلْبَحْرِ بِمَا يَنفَعُ ٱلنَّاسَ وَمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مِن مَّآءٍ فَأَحْيَا بِهِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا وَبَثَّ فِيهَا مِن كُلِّ دَآبَّةٍ وَتَصْرِيفِ ٱلرِّيَٰحِ وَٱلسَّحَابِ ٱلْمُسَخَّرِ بَيْنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿١٦٤﴾

'inna fî ḫalqi-s-samâwâti wa-l-'arḍi waḫtilâfi-l-layli wa-n-nahâri-wa-l-fulki-l-latî tajri fî-l-baḥri bimâ yanfa'u-n-nâsa wamâ 'anzala-L-Lâhu mins-s-samâ'i mim mâ'in fa'aḥya bihi-l-'arḍa ba'da mawtiha wa baṯṯa fîhâ min kulli dâbbatin wa taṣrîfi-r-riyâḥi was-saḥâbi-l-musaḫḫari bayna-s-samâ'i wa-l-'arḍi la'âyâtin liqawmin ya'qilûn (164).

Certes, la création des cieux et de la terre, la suite des jours et des nuits, les vaisseaux qui sillonnent la mer avec leurs cargaisons, les chutes d'eau qu'Allah ménage pour vivifier les terres mortes, les animaux dont Il a peuplé la terre, les variations du vent, les évolutions calculées des nuages entre le ciel et la terre, ne sont-ce pas là autant d'indications pour ceux qui réfléchissent? (164).

Parmi les Signes de Dieu, la création des cieux et de la terre: le ciel avec sa hauteur, son immensité, cette voûte où des astres se meuvent et d'autres constants, la terre avec ses montagnes, ses mers, ses plaines fertiles et ses déserts, où poussent les plantations et où se trouve tout ce qui est utile à l'homme; la succession de la nuit et du jour de sorte que chacun succède à l'autre avec une synchronisation parfaite, et **(Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour. Chacun d'eux vogue dans son orbite)**; tantôt la nuit s'allonge, tantôt le jour suivant les saisons, et c'est Dieu qui **(fait pénétrer la nuit dans le jour et fait pénétrer le jour dans la nuit).**

Contemplons aussi les navires qui voguent sur les mers portant ce qui est utile aux hommes en se déplaçant d'un port à un autre échangeant les marchandises diverses et les vivres; puis l'eau que Dieu fait descendre du ciel pour rendre la vie à la terre après sa mort et dont Il fait sortir des grains que les hommes en mangent. Il a propagé sur la terre toutes sortes d'animaux, de différentes couleurs, des grandeurs variantes, leur utilité diversifiée en octroyant à chacun d'eux son moyen de subsistance comme Il le montre dans ce verset: **(Il n'y a pas de bête sur la terre dont la subsistance n'incombe à Dieu qui connait son gîte et son repaire: tout est consigné dans le Livre explicite)** [Coran XI, 6].

N'y a -t-il pas encore dans la variation des vents un des Signes de Dieu? Ces vents qui apportent parfois la miséricorde et le bien amenant les nuages chargés de pluie, et parfois sont violents et font disperser ces nuages, ces vents qui soufflent de tout côté.

Remarquons aussi les nuages, ne sont-ils pas assujettis à une fonction entre le ciel et la terre? Dieu les envoie là où Il veut et tout dépend de Sa volonté.

Tout cela ne constitue-t-il pas des Signes pour des hommes qui sont doués d'intelligence?.

'Ata a rapporté: «Lorsque ce verset fut révélé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à Médine: **(Votre Dieu est un Dieu unique)**, les polythéistes de Qoraïch à La Mecque s'exclamèrent: «Comment un seul Dieu puisse suffire aux gens?», mais Dieu ne tarda pas à faire descendre l'autre: **(Certes, la création des cieux et de la terre... etc)** pour affirmer qu'Il est le Dieu Unique, le seul créateur et Il est puissant sur toute chose.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَندَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ ٱللَّهِ ۖ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟
أَشَدُّ حُبًّا لِّلَّهِ ۗ وَلَوْ يَرَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ إِذْ يَرَوْنَ ٱلْعَذَابَ أَنَّ ٱلْقُوَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا وَأَنَّ ٱللَّهَ
شَدِيدُ ٱلْعَذَابِ ﴿١٦٥﴾ إِذْ تَبَرَّأَ ٱلَّذِينَ ٱتُّبِعُوا۟ مِنَ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوا۟ وَرَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ
وَتَقَطَّعَتْ بِهِمُ ٱلْأَسْبَابُ ﴿١٦٦﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوا۟ لَوْ أَنَّ لَنَا كَرَّةً فَنَتَبَرَّأَ مِنْهُمْ كَمَا
تَبَرَّءُوا۟ مِنَّا ۗ كَذَٰلِكَ يُرِيهِمُ ٱللَّهُ أَعْمَٰلَهُمْ حَسَرَٰتٍ عَلَيْهِمْ ۖ وَمَا هُم بِخَٰرِجِينَ مِنَ ٱلنَّارِ
﴿١٦٧﴾

wa mina-n-nâsi may-yattaẖiḏu min dûni-L-Lâhi 'andâdan yuḥibbunahum kaḥubbi-L-Lâhi wa-l-laḏîna 'âmanû 'ašaddu ḥubban li-L-Lâhi walaw yarâ-l-laḏîna ẓalamû 'iḏ yarawna-l-'aḏâba 'anna-l-quwwata li-L-Lâhi jamî'an wa 'anna-L-Lâha šadîdu-l-'aḏâb (165) 'iḏ tabarra'a-l-laḏîna-t-tubi'û mina-l-laḏîna-t-taba'û wa ra'awû-l-'aḏâba wa taqaṭṭa'at bihimu-l-'asbâb (166) wa qâla-l-laḏîna-t-taba'û law 'anna lanâ karratan fanatabarra'a mimhum kamâ tabarra'û minnâ kaḏâlika yurihimu-L-Lâhu 'a'mâlahum ḥasarâtin 'alayhim wamâ hum biẖarijîna mina-n-nâr (167).

Il y a des hommes pour qui Allah a des égaux qu'ils aiment autant que Lui. Mais pour ceux qui ont la foi, l'amour d'Allah prime tout. Ah! Si tu pouvais apercevoir les incrédules le jour où ils verront les instruments de leur supplice, le jour où ils seront certains que toute la force est à Allah, et qu'Allah est terrible dans la répression. (165) Ce jour-là, à la vue du châtiment, les chefs désavoueront ceux qui les ont suivis et prendront tous leurs moyens. (166) Les suivants s'écrieront: Ah, si nous pouvons revenir à notre vie d'antan, nous renierons nos chefs comme ils nous renient maintenant. C'est ainsi qu'Allah leur fera apparaître les conséquences de leurs actes, aggravant ainsi leur désespoir. Mais ils ne pourront pas sortir du feu. (167).

Dieu montre le cas des polythéistes dans le bas monde et dans l'au-delà, qui prennent des associés et des égaux à Lui, qui les aiment et les adorent, alors qu'il est le Dieu Unique qui n'a ni associé ni rival. Abdullah Ben Mass'oud a rapporté: «J'ai demandé: «Ô Envoyé de Dieu! Quel est le péché le plus grave?» Il me répondit: *«C'est de reconnaître un égal à Dieu alors que c'est Lui qui t'a créé»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Puis Dieu avertit les polythéistes et les injustes de le redouter car Il est terrible dans son châtiment. Si ceux-là voyaient ce châtiment qui leur est réservé, ils constateraient que la puissance entière appartient à Lui, que le jugement revient à Lui seul et que toutes les choses sont sous Son Pouvoir. Il confirme Son châtiment aussi dans ce verset **(Ce jour-là, nul ne châtiera comme Dieu châtie, et nul ne chargera personne de chaînes comme Il le fait)** [Coran LXXXIX, 25-26].

En d'autres termes, si ces polythéistes et incrédules pouvaient concevoir leur sort néfaste dans l'autre monde, le supplice implacable qui les attend, ils auraient mis fin à leur égarement. Il leur montre également ce qui leur arrivera: les suivants renieront leurs chefs et ceux-là désavoueront ceux qui les auront suivi: Les anges déclareront: **(Nous les désavouons devant Toi, ce n'est pas nous qu'ils adoraient)** [Coran XXVIII, 63] et: **(Gloire à Toi! Tu es notre seul Maître. Ils adoraient, au contraire, des djinns auxquels le plupart d'entre eux croyaient)** [Coran XXXIV, 41].

Quant aux djinns, ils les désavoueront également comme Dieu le montre dans ce verset: **(Ceux qui seront des ennemis pour les hommes lorsque ceux-ci seront rassemblés: Ceux qui méconnaîtront leur adoration)** [Coran XLVI, 6] et aussi ce verset: **(Bien au contraire! Ces divinités renieront l'adoration qu'ils leur rendaient et elles deviendront leurs adversaires)** [Coran XIX, 82].

En apercevant le châtiment terrible au jour du jugement, ils s'écrieront: Ah! s'il nous était possible de revenir à la terre, de nouveau au bas monde, pour désavouer ceux qui nous ont égarés comme ils viennent en ce jour-là de nous désavouer». Mais hélas! Dieu connait bien

(1) في الصحيحين عن عبد الله بن مسعود قال، قلت يا رسول الله أيُّ الذنب أعظم؟ قال: أن تجعل لله نداً وهو خلقك».

qu'ils sont des menteurs et s'ils étaient ramenés sur la terre, ils reviendraient à ce qui leur était interdit. Ainsi Dieu leur montrera leurs œuvre, sujet de leurs regrets, qui seront vaines et comme Il le montre dans ces versets: **(Nous avons considéré les œuvres qu'il ont accomplies, nous n'avons trouvé que de la poussière disséminée)** [Coran XXV, 23] ou **(semblables à de la cendre sur laquelle le vent s'acharne un jour d'ouragan)** [Coran XI,V, 18] ou bien encore **(semblables à un mirage dans une plaine. Celui qui est altéré croit voir de l'eau)** [Coran XXIV, 39]

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ كُلُوا۟ مِمَّا فِى ٱلْأَرْضِ حَلَٰلًا طَيِّبًا وَلَا تَتَّبِعُوا۟ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ إِنَّهُۥ
لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿١٦٨﴾ إِنَّمَا يَأْمُرُكُم بِٱلسُّوٓءِ وَٱلْفَحْشَآءِ وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا
تَعْلَمُونَ ﴿١٦٩﴾

yâ 'ayyuha-n-nâsu kulû mimma fî-l-arḍi ḥlâlan ṭayyiban walâ tattabi'û ḥuṭṭuwâti-š-šayṭṭâni 'innahû lakum 'aduwwum mubîn (168) 'innamâ ya'murukum bi-s-sû'i wa-l-faḥišâ'i wa'an taqûlû 'alâ-L-Lâhi mâ lâ ta'lamûn (169).

Ô hommes, nourrissez-vous de ce qui est licite et bon des fruits de la terre. Ne marchez pas sur les traces de Satan, car il est votre ennemi irréductible (168). Il vous suggère le mal et les turpitudes et de tenir sur Alalh des propos dont vous ne saisissez pas la portée (169).

Etant le Dieu Unique qui dispose de tout ce qui a créé comme Il veut, Il est en même temps le Dispensateur par excellence qui pourvoit aux besoins de Ses créatures en leur tolérant de se nourrir de tout ce qui est licite et bon qui ne nuit ni au corps ni à la raison, et en leur interdisant de suivre les traces du démon qui ne fait qu'égarer ceux qui le suivent.

'Iyad Ben Hammad a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut a dit: «Tout bien que J'ai accordé à mes serviteurs est bon et licite. J'ai créé tous Mes serviteurs soumis et musulmans fervents, mais comme le démons les ont détournés de la voie droite, Je leur ai rendu illicite ce qui était licite»(**(Rapporté par Mouslim)**[1].*

---

(1) في حديث عياض بن حامد عن رسول الله ﷺ أنه قال: «يقول الله تعالى إن كل مال

Ibn Abbas a raconté: «En récitant ce verset: **(O hommes, nourrissez-vous de ce qui est licite et bon)** devant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- Sa'd Ben Abi Waqas se leva et dit: «O Envoyé de Dieu! Invoque-moi Dieu afin qu'il exauce toutes mes prières». Il lui répondit: *«Ô Sa'd! Ne te nourris que de ce qui est licite et Dieu axauce tes prières. Par celui qui tient mon âme en Sa main, il arrive qu'un homme mange une seule bouchée illicite, et pour cela Dieu n'accepte de lui aucune pratique cultuelle pendant quarante jours. Toute nourriture qui provient d'une source illicite et de l'usure, vaut mieux que le feu la dévore»* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih)***[1].

«Satan est votre ennemi irréductible», Dieu met les hommes en garde contre Satan qu'il faut absolument lui désobéir, et Dieu affirme ceci dans ces deux versets (tirés d'entre autres): **(Le démon est un ennemi pour vous, considérez-le donc comme un ennemi)** [Coran XXXV, 6] et: **(Le prendrez-vous, lui et sa descendance, comme maîtres en dehors de Moi, alors qu'ils sont vos ennemis? Quel mauvais échange ce serait pour les injustes)** [Coran XVIII, 50].

Toute désobéissance à Dieu est considérée en tant qu'une trace du démon. On a rapporté à ce propos, d'après Masrouq, qu'on a présenté à Abdullah Ben Mass'oud une mamelle de brebis et du sel, il en mangea avec des hommes qui se trouvaient avec lui. Un homme parmi eux se mit à l'écart. Ibn Mass'oud leur dit: «Donnez à manger à votre compagnon», mais celui-ci refusa. Il lui demanda: «Jeûnes-tu?» -Non, répondit l'autre. -Pourquoi refuses-tu d'en manger? Et l'homme de répliquer: «J'ai fait un serment de ne plus manger une mamelle». Ibn Mass'oud lui dit alors: «Mange et expie ton serment, car ton agissement est une trace du démon».

منحته عبادي فهو لهم حلال - وفيه - وإني خلقت عبادي حنفاء فجاءتهم الشياطين فاجتالتهم عن دينهم وحرمت عليهم ما أحللت لهم».

(1) عن ابن عباس قال: تليت هذه الآية عند النبي ﷺ: ﴿يا أيها الناس كلوا مما في الأرض حلالاً طيباً﴾ فقام سعد بن أبي وقاص فقال: يا رسول الله! أدع الله أن يجعلني مستجاب الدعوة، فقال: «يا سعد أطب مطعمك تكن مستجاب الدعوة، والذي نفس محمد بيده إن الرجل ليقذف اللقمة الحرام في جوفه ما يتقبل منه أربعين يوماً، وأيما عبد نبت لحمه من السحت والربا فالنار أولى به» (رواه الحافظ ابن مردويه عن عطاء عن ابن عباس).

Le démon sans doute ordonne le mal et les turpitudes dont la débauche constitue la plus grave de ces actes abominables, mais forger de mensonges sur Dieu est pire encore surtout si on n'a aucune connaissance des choses.

وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ قَالُوا۟ بَلْ نَتَّبِعُ مَآ أَلْفَيْنَا عَلَيْهِ ءَابَآءَنَآ ۗ أَوَلَوْ كَانَ
ءَابَآؤُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ شَيْـًٔا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٧٠﴾ وَمَثَلُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ كَمَثَلِ ٱلَّذِى
يَنْعِقُ بِمَا لَا يَسْمَعُ إِلَّا دُعَآءً وَنِدَآءً ۚ صُمٌّۢ بُكْمٌ عُمْىٌ فَهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٧١﴾

wa'iḏâ qîla lahumu-t-tabi'û mâ'anzala -L-Lâhu qâlû bal nattabi'u mâ'alfaynâ 'alayhi 'âbâ'ânâ 'awalaw kâna 'âbâ'ûhum lâ ya'qilûna šay'an walâ yahtadûn (170) wa maṯalu-l-laḏîna kafarû kamaṯali-l-laḏî yan'iqu bimâ lâ yasma'u 'illâ du'â'an wa nidâ'an ṣummun bukmun 'umyun fahum lâ ya'qilûn (171).

Lorsqu'on leur dit: «Suivez ce qu'Allah a révélé», ils répondent: «Non, nous suivons les traditions laissées par nos pères». Les suivraient-ils même si leurs pères manquaient d'entendement et erraient sans direction. (170) Celui qui prêche les infidèles ressemble à quelqu'un qui crie à un homme qui ne perçoit que des sons et des bruits. Sourds, muets, aveugles, les infidèles ne comprennent rien. (171).

Lorsqu'on dit aux polythéistes et incrédules, conformez-vous à ce que Dieu a révélé à Son Prophète, et débarrassez-vous de l'égarement et de l'ignorance, ils répondent: «Non, nous suivons la coutume de nos pères», qui adorent les idoles. Dieu leur dit alors en les blâmant: «Même si vos pères ne comprenaient rien et ne trouvaient pas la voie droite!» Ibn Abbas a dit que ce verset fut révélé au sujet de certains juifs que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait appelé à l'Islam mais ils refusèrent.

Dieu ensuite compare les impies et ceux qui ne croient pas à la vie future, étant dans l'égarement et l'ignorance, à des animaux dans un pré qui ne comprennent de ce qu'on leur dit. Lorsque leur pâtre crie pour les guider, ils n'entendent que sa voix sans en rien comprendre. Et Ibn Abbas de commenter cela en disant: C'est bien l'exemple des idolâtres qui invoquent leurs dieux, mais ceux-là n'entendent rien, ne voient rien et ne conçoivent rien».

Ces gens-là font la sourde oreille pour ne pas entendre la vérité, des muets qui ne la déclarent pas et aveugles sans pouvoir suivre la bonne direction. Dieu a dit à leur sujet dans un autre verset: **(Ceux qui traitent nos signes de mensonges sont sourds, muets et plongés dans les ténèbres. Dieu égare qui Il veut, Il place qui Il veut sur un chemin droit)** [Coran VI, 39].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُلُوا۟ مِن طَيِّبَٰتِ مَا رَزَقْنَٰكُمْ وَٱشْكُرُوا۟ لِلَّهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ
تَعْبُدُونَ ﴿١٧٢﴾ إِنَّمَا حَرَّمَ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةَ وَٱلدَّمَ وَلَحْمَ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ بِهِۦ
لِغَيْرِ ٱللَّهِ ۖ فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَلَآ إِثْمَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٧٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû kulû min tayyibâti mâ razaqnâkum waškurû li-L-Lâhi 'in kuntum 'iyyahu ta'budûn (172) 'innamâ ḥarrama 'alaykumu-l-maytata wa-d-dama wa laḥma-l-ḫinzîri wamâ 'uhilla bihî liġayri-L-Lâhi famani-ḍṭurra ġayra bâġin walâ 'âdin falâ 'iṯma 'alayhi 'inna-L-Lâha ġafûru-r-rahîm (173).

O croyants, nourrissez-vous des aliments qu'Allah vous octroie et manifestez-Lui votre reconnaissance si vraiment vous L'adorez. (172). Il vous a interdit de manger les animaux morts, le sang, la viande de porc et tout animal qui n'aura pas été immolé au nom d'Allah. Celui qui transgresserait cette défense par nécessité, non par désinvolture et insoumission, ne commettrait aucun péché. Allah est indulgent et clément. (173).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de ne manger que du bon de ce qu'Il leur a accordé, d'être reconnaissants envers Lui et de savoir que le fait de ne manger que du licite est un moyen d'exaucement, comme il a été rapporté dans un hadith d'après Mouslim: *«Dieu le Très Haut est bon et n'accepte que ce qui est bon. Il a ordonné aux croyants ce qu'Il a ordonné à Ses Messagers. Il a dit:* **(Ô vous les Prophètes! Mangez d'excellentes nourritures, faites le bien. Je sais parfaitement ce que vous faites)** [Coran XXIII, 51] *et Il a dit aussi:* **(Mangez des excellentes nourritures que nous vous avons accordées)** [Coran XX, 81]. Puis il parle de l'homme qui fait de longs voyages, à la tête ébouriffée et poussiéreuse, tend les mains vers le ciel en s'écriant: «Ô Seigneur! Ô Seigneur!» alors que sa nourriture est illicite, sa boisson illicite, son vêtement illicite, n'a vé-

cu que de ce qui est illicite. Comment donc pourra-t-il être exaucé?» ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim et Tirmidzi)***[(1)].

Après que Dieu ait montré aux hommes la nourriture bonne et licite, Il leur rappelle que seule la bête morte malgré elle dans certaines conditions leur est illicite que ce soit à la suite d'un coup, ou d'une chute, ou d'un coup de corne ou dévorée par un fauve (dont nous allons en parler plus loin). Les gibiers de la mer sont exceptés de cette interdiction selon ce verset:

(Le gibier de la mer et la nourriture qui s'y trouve vous sont permis) [Coran V, 96], et d'après ce hadith: *«L'eau de la mer est purificatrice et ses gibiers morts sont licites»* ***(Rapporté par Malek)***[(2)].

Puis Dieu tolère aux hommes de se nourrir de la bête crevée quand ils n'en trouvent pas d'autres. Ce cas est la nécessité qui est conditionnée par la soumission à Dieu, en d'autres termes, il ne faut être ni rebelle, ni transgresseur, mais on doit observer cette tolérance avec foi et piété sans en abuser. On peut manger de ces bêtes mortes et du porc en cas de pénurie sans se rassasier ni les rechercher, comme certains ulémas l'ont interprété.

Chapitre:

L'homme contraint et en détresse se trouvant devant une nourriture appartenant à autrui et une bête morte, de laquelle il doit manger? A savoir que la quantité qu'il prendra de la première, - sans la permission de son propriétaire - ne l'exposera pas à la peine de la coupure de la main?

La majorité des ulémas ont jugé qu'il lui sera toléré de manger des biens d'autrui en se référant à ce récit raconté par Abbad ben Charhil Al-'Anazi:

---

(1) جاء في الحديث قال رسول الله ﷺ: «أيها الناس إن الله طيب لا يقبل إلا طيباً، وإن الله أمر المؤمنين بما أمر به المرسلين فقال: ﴿يا أيها الرسل كلوا من الطيبات واعملوا صالحاً إني بما تعملون عليم﴾، وقال: ﴿يا أيها الذين آمنوا كلوا من طيبات ما رزقناكم﴾. ثم ذكر الرجل يطيل السفر، أشعث أغبر، يمد يديه إلى السماء يا رب يا رب، ومطعمه حرامٌ، ومشربه حرام، وغذي بالحرام، فأنّي يستجاب لذلك؟». (رواه أحمد ومسلم والترمذي).

(2) وقوله عليه السلام في البحر: «هو الطهور ماؤه الحل ميتته». (رواه مالك وأصحاب السنن).

«Dans une période de disette, je vins à Médine. Trouvant un champ de blé, je pris de épis et les égrainai entre mes doigts. J'en mangeai et fis une petite provision que je mis à l'intérieur de mes vêtements. Le propriétaire du champ arriva, me frappa et prit mes vêtements. Je vins trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le mis au courant de cet événement. Il dit à l'homme: *«Tu ne lui as pas donné à manger alors qu'il était affamé ni lui a instruit quand il était ignorant».* Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna alors à l'homme de me rendre mes vêtements et me donner une quantité de nourriture» ***(Rapporté par Ibn Maja)***[1].

En interprétant cette partie du verset: (**Ne commettrait aucun péché. Allah est indulgent et clément**», Mouqatel Ben Hayyan a dit: «Il est permis de ne pas dépasser les trois bouchées». Mais Masrouq a dit: «L'homme en détresse qui ne mange pas -de ces bêtes interdites, ne boit pas, et meurt en cet état, entrera à l'Enfer».

On peut donc déduire de ce qui précède que le fait de manger de la bête morte est un devoir et non une simple tolérance, tel le cas d'un malade qui est incapable de jeûner.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ مِنَ ٱلْكِتَـٰبِ وَيَشْتَرُونَ بِهِۦ ثَمَنًا قَلِيلًا ۙ أُو۟لَـٰٓئِكَ مَا
يَأْكُلُونَ فِى بُطُونِهِمْ إِلَّا ٱلنَّارَ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ ٱللَّهُ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ وَلَا يُزَكِّيهِمْ وَلَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧٤﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ٱشْتَرَوُا۟ ٱلضَّلَـٰلَةَ بِٱلْهُدَىٰ وَٱلْعَذَابَ بِٱلْمَغْفِرَةِ ۚ
فَمَآ أَصْبَرَهُمْ عَلَى ٱلنَّارِ ﴿١٧٥﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ نَزَّلَ ٱلْكِتَـٰبَ بِٱلْحَقِّ ۗ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ
ٱخْتَلَفُوا۟ فِى ٱلْكِتَـٰبِ لَفِى شِقَاقٍۭ بَعِيدٍ ﴿١٧٦﴾

'inna-l-ladîna yaktumûna mâ 'anzala-L-Lâhu mina-l-kitâbi wa yaštarûna bihî tamanan qalîlan 'ulâ'ika mâ ya'kulûna fî buṭunihim 'illa-n-nâra wa-

(1) قال عباد بن شرحبيل العنزي: أصابتنا عاماً مخمصةٌ فأتيت المدينة، فأتيت حائطاً، فأخذت سنبلاً ففركته وأكلته وجعلت منه في كسائي، فجاء صاحب الحائط فضربني وأخذ ثوبي، فأتيت رسول الله ﷺ فأخبرته، فقال للرجل: «ما أطعمته إذ كان جائعاً ولا ساعياً، ولا علّمته إذ كان جاهلاً» فأمره فرد إليه ثوبه، وأمر له بوسق طعام أو نصف وسق» (رواه ابن ماجة وإسناده قوي جداً).

lâ yukallimuhum-L-Lâhu yawma-l-qiyâmati walâ yuzakkihim wa lahum 'adâbun 'alîm (174)'ûla'ika-l-ladîna-štarawu-d-dalâlata bil hudâ wa-l-'ad âba bi-l-magfirati famâ 'asbaruhum 'alâ-n-nâr (175) dâlika bi'anna-L-Lâha nazzala-l-kitâba bi-l-haqqi wa'inna-l-ladîna-htalafû fî-l-kitâbi lafî šiqâiqâqim ba'îd (176).

Ceux qui dissimulent les enseignements du Livre au prix d'un maigre avantage, c'est comme s'ils nourrissaient leurs entrailles de feu. Allah ne leur adressera pas la parole au jour du jugement dernier et ne les absoudra pas. Un châtiment douloureux les attend. (174). De tels gens échangent la bonne direction contre la mauvaise, le pardon contre le châtiment. Comme ils sont endurcis contre la peur du feu. (175) Et cela parce qu'Allah n'a pas révélé le Livre à la légère. Ceux qui polémiquent à propos du Livre sont en rebellion ouverte. (176).

Il s'agit des juifs qui cachent aux hommes la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que leur Livre en parle clairement, et ceci dans le but de ne plus perdre leur supériorité à cette époque, et d'autre part les cadeaux et l'argent qu'ils recevaient des arabes contre les louanges qu'ils manifestaient à leurs ancêtres. S'ils déclaraient aux hommes l'avénement du Prohète -qu'Allah le bénisse et le salue-, ils risquaient que les gens ne se détournassent d'eux en les laissant et qu'ils se passent d'eux perdant ainsi leur profit. Au lieu de suivre la voie droite, ils troquaient leur vie contre un vil prix, et pour cela ils seraient deçus et perdus dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

Dans la vie présente, Dieu a montré à Ses serviteurs la véracité du message de Son Prophète en le fortifiant par les signes manifestes et les preuves décisives. Ceux dont ils craignaient qu'ils le suivraient, avaient en effet cru en lui et l'avaient secouru contre ces juifs. Quant à ceux-ci, ils ont encouru colère contre colère, et le Seigneur les a mépris dans plusieurs endroits du Coran, et Il a montré qu'ils avaleront le feu dans leurs entrailles au jour de la résurrection contre leur dissimulation de cette vérité, tout comme: **(Ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins, avalent du feu dans leurs entrailles: ils tomberont bientôt dans le brasier»)** [Coran IV, 10], ainsi comme ceux qui mangent et boivent dans des vases en or et argent qui ne font qu'ingurgiter du feu dans leurs entrailles, d'après un hadith.

Au jour de la résurrection, Dieu ne leur adressera plus la parole à

cause de la dissimulation de la venue du Prophète, ne les purifiera pas, ne fera jamais leur éloge, mais ils subiront un châtiment exemplaire. Car ils ont caché ce que Dieu a révélé du Livre et l'ont troqué à vil prix, et le chemin droit contre l'erreur».

Dieu s'étonne de leur agissement comment ils pourront supporter le châtiment du Feu en persévérant dans leurs péchés et leur insoumission? Il a révélé à Son Messager Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- comme aux autres Messagers, des Livres pour maintenir la vérité et abolir l'erreur. Mais ceux-là les ont tournés en dérision. Ce Prophète qui est le dernier ne fait que leur interdire le répréhensible, ordonner le bien et les appeler à la voie droite, et eux ne font que le traiter de menteur, cacher ce que Dieu a révélé à son sujet, en se trouvant dans un schisme qui les éloigne de la foi.

۞ لَّيْسَ ٱلْبِرَّ أَن تُوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ قِبَلَ ٱلْمَشْرِقِ وَٱلْمَغْرِبِ وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ
وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلْكِتَٰبِ وَٱلنَّبِيِّۦنَ وَءَاتَى ٱلْمَالَ عَلَىٰ حُبِّهِۦ ذَوِى ٱلْقُرْبَىٰ
وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينَ وَٱبْنَ ٱلسَّبِيلِ وَٱلسَّآئِلِينَ وَفِى ٱلرِّقَابِ وَأَقَامَ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَى
ٱلزَّكَوٰةَ وَٱلْمُوفُونَ بِعَهْدِهِمْ إِذَا عَٰهَدُوا۟ وَٱلصَّٰبِرِينَ فِى ٱلْبَأْسَآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَحِينَ ٱلْبَأْسِ
أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ صَدَقُوا۟ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُتَّقُونَ ﴿١٧٧﴾

laysa-l-birra 'an tuwallû wujuhakum qabila-l-mašriqi wa-l-maġribi walakinna-l-birra man 'âmana bi-L-Lâhi wal-yawmi-l-'âḫiri wa-l-malâ'ikati wal-kitâbi wa-n-nabiyyina wa 'âtâ-l-mâla 'alâ ḥubbihî ḏawî-l-qurbâ wal-yatâmâ wa-l-masakina wabna-s-sabîli wa-s-sa'ilîna wafi-r-riqâbi wa 'aqâma-ṣ-ṣalâta wa'âta-z-zakâta wa-l-mufûna bi'ahdihim 'iḏa 'âhadû waṣ-ṣâbirîna fî-l-ba'sâ'i wa-ḍ-ḍarra'i wa ḥîna-l-ba'si 'ûlâ'ika-l-laḏîna ṣadaqû wa 'ulâ'ika humul-muttaqûn (177).

La piété, ce n'est pas tourner son visage du côté de l'Orient ou de l'Occident, la piété, c'est croire en Allah, au jugement dernier, aux anges, au Livre et aux Prophètes; la piété, c'est donner son argent, quelque besoin qu'on en fait, à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, c'est racheter les captifs, observer la prière, faire l'aumône, tenir ses engagements, supporter avec courage l'adversité de la misère, même dans leurs manifestations extrêmes. C'est là la piété sincère et prudente. (177).

Ce verset renferme tant de règles importantes, des éléments de base et une croyance droite. Lorsque Dieu a ordonné aux fidèles d'abord de tourner leur face, dans la prière, vers le Temple de Jérusalem, puis vers la Ka'ba, ce changement de la Qibla a causé une certaine peine aux gens d'Ecriture et certains musulmans. Mais Dieu ne tarda pas à montrer la sagesse qui émane de ce changement, en déclarant que son but est la soumission à Lui, l'exécution de Ses ordres, se diriger vers le côté qu'il veut et suivre ses lois. Telle est la vraie piété et la foi sincère.

La piété ne consiste pas donc à tourner la face soit vers l'Orient, soit vers l'Occident s'il n'y en a ni obéissance ni observance des ordres divins, mais elle est de celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier, comme Dieu a dit en parlant des bêtes sacrifiées et des offrandes: **(Ni leur chair, ni leur sang n'atteindront jamais Dieu; mais votre crainte révérencielle l'atteindra)** [Coran XXII, 37].

Comme les juifs tournaient la face vers l'Occident, et les chrétiens vers l'Orient, Dieu leur montre que ce faire n'est pas la vraie piété, mais elle est la croyance en Lui, au Jour Dernier, aux anges et aux Livres révélés dont le dernier fut le Coran pour confirmer ce qu'ils renfermaient, étant le dernier, le meilleur et le plus parfait.

La charité aussi est de donner, pour l'amour de Dieu, de ses biens:

- à ses proches qui sont plus méritants, comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'aumône faite aux pauvres est comptée comme une seule, et deux aux proches: une aumône et un lien de parenté.*

- aux orphelins qui, après la mort de leurs parents, ne trouvent ni secours ni aide alors qu'ils sont faibles et mineurs ne pouvant assurer à eux seuls leur subsistance, leurs vêtements et leur demeure.

- aux pauvres qui ne peuvent pourvoir à leur besoin sans l'aide des autres. Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le pauvre n'est pas celui qui sollicite les gens à lui donner se contentant d'une bouchée ou de deux de la nourriture, ou une datte ou deux, mais il est celui qui ne trouve pas de quoi lui suffire,*

*personne ne se souvient de lui, et il ne demande pas aux gens de lui donner» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

- au voyageur qui, se trouvant dans un autre que son propre pays, ne possède pas de quoi lui assurer le retour chez lui. Ibn Abbas a ajouté qu'il s'agit aussi de l'hôte.

- aux mendiants, c'est à dire ceux qui demandent de leur faire part des biens de la zakat et de l'aumône. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à leur sujet: *«Donnez à celui qui vient vous demander même s'il monte sur un cheval» **(Rapporté par Ahmed Daoud)**[2].*

- au rachat des captifs et à l'affranchissement des esclaves, surtout les contractuels qui sont incapables de s'acquitter des termes de leur Kitaba (la somme d'argent qu'ils doivent pour retrouver leur liberté).

Dans une de ses exhortations, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure aumône est celle que tu fais alors que tu es avare et bien portant avec espoir de devenir riche en redoutant la pauvreté» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[3].*

La piété consiste aussi **à s'acquitter de la prière** en perfectionnant ses inclinaisons et ses prosternations, avec humilité et recueillement pour obtenir l'agrément de Dieu.

Elle est également **le versement de la zakat.** Mais Sa'id Ben Joubaïr et Mouqatel Ben Hayyan ont ajouté qu'il s'agit de l'aumône bénévole et non l'aumône légale qui est une obligation; la première constitue en effet un acte de charité.

«Tenir ses engagements»: Cette partie du verset est pareille à un

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «ليس المسكين بهذا الطوّاف الذي ترده التمرة والتمرتان واللقمة واللقمتان، ولكن المسكين الذي لا يجد غنى يغنيه ولا يفطن له فيتصدق عليه».

(2) قال رسول الله ﷺ: «للسائل حق وإن جاء على فرس». (رواه أحمد وأبو داود).

(3) ثبت في الصحيحين من حديث أبي هريرة مرفوعاً: «أفضل الصدقة أن تصدّق وأنت صحيح شحيح تأمل الغنى وتخشى الفقر».

autre où Dieu a dit en parlant des fidèles: «**Ceux qui observent fidèlement le pacte de Dieu et ne violent pas son alliance**) [Coran XIII, 20], à l'opposition des hypocrites. Or le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois choses caractérisent l'hypocrite: il ment quand il parle, il trahit son engagement et quand il plaide, il est de mauvaise foi».* Et dans une autre version, on trouve ce rajout: *«il trahit ce qu'on lui confie» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)*[1].

La piété est également le fait **de supporter l'adversité et le malheur avec patience et au moment de la colère.** Il s'agit de l'indigence, de la maladie, des calamités et du combat contre les incrédules. Ceux-là ont la foi sincère en joignant l'acte à la parole et craignant Dieu en s'acquittant de leurs devoirs religieux et s'abstenant des interdictions.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِصَاصُ فِى ٱلْقَتْلَى ۖ ٱلْحُرُّ بِٱلْحُرِّ وَٱلْعَبْدُ بِٱلْعَبْدِ وَٱلْأُنثَىٰ
بِٱلْأُنثَىٰ ۚ فَمَنْ عُفِىَ لَهُۥ مِنْ أَخِيهِ شَىْءٌ فَٱتِّبَاعٌۢ بِٱلْمَعْرُوفِ وَأَدَآءٌ إِلَيْهِ بِإِحْسَٰنٍ ۗ ذَٰلِكَ تَخْفِيفٌ
مِّن رَّبِّكُمْ وَرَحْمَةٌ ۗ فَمَنِ ٱعْتَدَىٰ بَعْدَ ذَٰلِكَ فَلَهُۥ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧٨﴾ وَلَكُمْ فِى ٱلْقِصَاصِ
حَيَوٰةٌ يَٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٧٩﴾

yâ'ayyuha-l-ladîna 'âmanû kutiba 'alaykumu-l-qiṣâṣû fî-l-qatlâ-l-ḥurru bi-l-ḥurri wa-l-'abdu bi-l-'abdi wa-l-'untâ bil-'untâ faman 'ufiya lahû min 'aḥîhi šay'un fattibâ'um-bil ma'rûfi wa 'adâ'un 'ilayhi bi 'iḥsânin dâlika taḥfîfum mir-rabbikum wa raḥmatun famani'tadâ ba'da dâlika falahû 'adâbun 'alîm (178) walakum fî-l-qiṣaṣi ḥayâtun yâ'ulî-l-'albâbi la'allakum tattaqûn (179).

O croyants, le talion vous est prescrit contre le meurtre. Homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Celui envers qui son frère se sera montré indulgent ne sera poursuivi que modérément. C'est là une marque d'indulgence. Si un pareil compromis était rompu, un châtiment exemplaire s'imposerait. (178) Le talion est la meilleure sauve-

(1) صح في الحديث: «آية المنافق ثلاث إذا حدَّث كذب، وإذا وعد أخلف وإذا ائتمن خان». (رواه الشيخان).

garde de la vie, ô hommes d'expérience. Peut-être agirez-vous en conséquence (179).

Dieu impose aux hommes l'équité en appliquant le talion, sans transgresser le lois divines comme les juifs agissaient. La raison pour laquelle ce verset a été révélé, est la suivante: Si un juif de Bani An-Nadir tuait un autre de Bani Qoraidha, on n'exécutait pas le coupable mais on échangeait la peine contre cent mesures (wisqs) de dattes. Par contre si un Qoraidhite tuait un des Nadir, on l'exécutait ou on le rachetait contre deux cent mesures (wisqs) de dattes.

Donc dans un crime volontaire on doit appliquer le talion sans imiter ceux qui transgressaient les lois de Dieu injustement et avec incrédulité.

Quant à Sa'id Ben Joubair, son interprétation de ce verset était la suivante: «A l'époque de l'ignorance (Jahilia) et peu avant le Message, deux tribus s'étaient entretuées. Il y avait des morts et blessés, même on avait tué les femmes et les esclaves. Aucune loi ou peine n'a été appliquée jusqu'à leur conversion. Avant cela l'une de ces deux tribus provoquait l'autre prétendant qu'elle était plus puissante et plus riche, et les hommes de cette tribu juraient qu'ils ne seraient satisfaits qu'après avoir tué l'homme pour la femme et le libre pour l'esclave. Dieu alors fit cette révélation.

Ibn Abbas a dit: «Ce verset consiste à l'application du talion: les libres, hommes et femmes, pour les libres, et les esclaves pour les esclaves, hommes et femmes. Mais on a rapporté, d'après Malek, que cela a été abrogé par ce verset: «**Vie pour vie, œil pour œil...**» [Coran V, 45].

Un problème

Abou Hanifa a jugé qu'un homme libre doit être tué pour un esclave en se référant au dernier verset précité, qui était aussi l'opinion d'Ali et Ibn Mass'oud. Al-Boukhari a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Quiconque tue-injustement- un esclave, on le tue, s'il lui coupe le nez, on lui coupe le sien et s'il le castre, on le castre».

Mais la plupart des ulémas ont jugé qu'on ne tue pas un homme libre pour un esclave, étant donné que ce dernier n'est considéré que

comme un bien ou une marchandise. Ainsi si un libre tue un esclave involontairement, il ne sera pas tenu de payer sa dyia (composition légale), mais il paye son prix. Ce qui est certain d'après eux, et selon un hadith rapporté par Ali, qu'un musulman ne sera pas tué pour un impie. Mais Abou Hanifa avait une opinion contradictoire en se basant sur le verset qui dit: **«Vie pour vie, œil pour œil...».**

D'autre part, Al-Hassan et 'Ata ont dit qu'on ne tue pas un homme pour une femme, mais l'opinion de la majorité des ulémans stipule qu'on le tue d'après le verset précité et ce hadith: *«Les sangs des musulmans s'égalent les uns aux autres»* Al-Laith a ajouté: «On ne tue pas l'homme pour sa femme pour des raisons particulières».

Un problème: la complicité collective:

D'après les quatre écoles de la loi islamique et l'opinion de la majorité des ulémas, s'il s'avère que plusieurs personnes participent à la mort d'une seule, on les exécute tous. On a rapporté qu'un jeune homme a été tué du temps de Omar qui exécuta sept personnes complices en disant: «Si tous les habitants de San'a-le lieu du crime-avait tous participé à son meurtre, je les aurais exécutés». Ce qui n'était pas l'opinion de l'Imam Ahmed.

Quant à cette partie du verset: **«Celui envers qui son frère se sera montré indulgent ne sera poursuivi que modérément. Mais il devra s'acquitter avec empressement»:**

- Moujahed a dit: «Il s'agit d'accepter la dyia pour un crime intentionnel».

- Ibn Abbas a dit: «Une fois que la dyia (composition légale) est dûe, l'indulgence consiste à ne plus l'accepter. Au cas ou il la revendique, il doit user de procédés convenables, et le coupable doit dédommager de la meilleure façon.

Dieu n'a imposé la dyia que pour alléger la tâche des hommes, qui est en même temps une miséricorde de Sa part, ce qui n'était pas accordé aux autres peuples avant l'Islam car ceux-là devaient ou bien exécuter le coupable ou bien lui pardonner sans qu'il n'y ait une comoposition légale qui constitue une solution intermédiaire accordée plus tard aux musulmans. Qatada a ajouté: «Les gens de la Torah devaient exécuter le coupable, et ceux de l'Evangile étaient ordonnés de

pardonner mais la communauté musulmane a le choix d'opter pour une de ces trois solutions: l'application de talion, le pardon, ou la dyia».

Dieu met en garde les hommes, les menaçant d'un châtiment douloureux s'ils transgressent Sa loi, c'est à dire en se vengeant du coupable après avoir encaissé le prix du sang.

Il leur dit enfin que, dans le talion, il y aura une vie pour eux. Car son application égargne la vie et met fin à la tuerie. En d'autres termes, celui qui pense à commettre un meurtre, saura qu'il sera tué et cette sanction l'empêchera de tuer.

كُتِبَ عَلَيْكُمْ إِذَا حَضَرَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ إِن تَرَكَ خَيْرًا الْوَصِيَّةُ لِلْوَالِدَيْنِ وَالْأَقْرَبِينَ
بِالْمَعْرُوفِ حَقًّا عَلَى الْمُتَّقِينَ (١٨٠) فَمَنْ بَدَّلَهُ بَعْدَمَا سَمِعَهُ فَإِنَّمَا إِثْمُهُ عَلَى الَّذِينَ
يُبَدِّلُونَهُ إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ (١٨١) فَمَنْ خَافَ مِن مُّوصٍ جَنَفًا أَوْ إِثْمًا فَأَصْلَحَ بَيْنَهُمْ فَلَا
إِثْمَ عَلَيْهِ إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ (١٨٢)

kutiba 'ayalkum 'iḏâ ḥaḍara 'aḥadakumu-l-mawtu 'in taraka ḫayran-i-l-waṣiyyatu li-l-wâlidayni wa-l-'aqrabîna bil-ma'rûfi ḥaqqan 'alâ-l-muttaqîn (180) faman baddalahû ba'dama sami'ahû fa'innama 'iṯmuhû 'alâ-l-laḏîna yubbadilunahû 'inna-L-Lâha samî'un 'alîm. (181) faman ḫâfa mim muṣṣin janafan 'aw 'iṯman fa 'aṣlaḥa baynahum falâ 'iṯma 'alayhi 'inna-L-Lâha ġafûrun raḥîm (182).

Il vous est prescrit, à l'article de la mort, de tester au profit de vos père et mère et de vos proches dans la mesure d'usage. C'est un devoir pour ceux qui craignent Dieu. (180). Celui qui dénature les dispositions qu'il a entendues, du testateur commet un péché. Allah sait tout et entend tout. (181). Si le testament contient des irrégularités ou contrevient à la loi successorale, il est permis de faire accepter un compromis par les parties intéressées. Allah est indulgent et clément. (182).

Ce verset ordonne à qui la mort se présente de faire un testament en faveur de ses parents et ses proches. Mais ceci fut abrogé par le verset qui organise la succession et devint une prescription imposée par Dieu et dont les gens devraient l'appliquer, sans privilégier l'un des héritiers d'après ce hadith: *«Dieu a donné à chacun son dû, aucun legs ne*

doit être fait en faveur d'un réservataire» ***(Rapporté par les auteurs des sunan)***[1].

Ibn Abbas a dit: «Ce verset, concernant le testament, a été abrogé par celui-ci qu'on trouve dans la sourate «Les femmes»: «**Il revient aux hommes une part sur ce que laissent leurs parents ou leurs proches. De même, il revient aux femmes une part sur ce que laissent leurs parents ou leurs proches. Que les biens laissés soient importants ou non, une part leur est assignée)** [Coran IV, 7].

Je m'étonne comment Al-Razi a rapporté d'après Abou Mouslim Al-Asfanani que ce verset (le premier) n'a pas été abrogé. Mais le verset mentionné dans la sourate «Les femmes» (le deuxième) l'explique de la façon suivante: «Dieu vous impose ce qu'Il vous a ordonné de tester en faveur de vos parents et proches d'après Ses paroles: «**Quand il s'agit de vos enfants, Dieu vous recommande d'attribuer au garçon...»**) [Coran IV, II]».

Et Ibn Abbas de poursuivre: «Tels sont les dires de la majorité des exégètes et des ulémas. Certains ont dit qu'il est abrogé par rapport à ceux qui héritent et affirmé quant à ceux qui n'héritent pas. Selon ces dires cela n'est pas une abrogation étant donné que le verset de la succession a amendé le droit de certains proches selon son contenu, car ces derniers renferment ceux qui ont droit à la succession et ceux qui ne l'ont pas. De cette façon la part du réservataire est fixée, quant à la part des autres, elle demeure telle qu'elle a été déterminée dans le premier verset. Ce jugement découle des dires de quelques ulémas, que le testament était recommandé au début de l'ère islamique, puis il fut abrogé. Ceux qui disent que ce testament était obligatoire en interprétant ainsi le verset, le verset concernant la succession l'a abrogé selon l'opinion de plusieurs exégètes. Par la suite le testament en faveur des parents et des proches qui ont droit à l'héritage a été annulé voire interdit d'après le hadith cité auparavant.

Quant aux proches parents qui n'ont droit à aucune part de la succession, il est recommandé de leur en donner du tiers que tout homme

---

(1) جاء في الحديث: «إن الله قد أعطى كل ذي حق حقه فلا وصية لوارث». (رواه أصحاب السنن عن عمرو بن خارجة).

a le droit d'en faire un legs. Ceci a été affirmé par le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a dit: *«Toute personne qui a le droit de faire un legs, ne doit pas passer deux nuits sans que son testament ne se trouve écrit chez lui»* ***(Rapporté par Boukhari et Muslim)***[1].

Et Ibn 'Omar de dire: «Selon cette recommandation que j'ai entendue de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, je n'ai jamais passé une seule nuit sans avoir mon testament écrit auprès de moi».

Le bien laissé qui constitue la succession a été un sujet de controverse entre les ulémas quant à sa valeur. Mais ce qu'il faut savoir concerne sans doute une grande richesse.

«Dans la mesure d'usage» signifie: faire un legs aux proches sans que cela ne cause du tort aux réservataires. A ce sujet il a été rapporté dans les deux Sahihs que Sa'd demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «J'ai une grande fortune et une seule héritière. Puis-je faire un legs des deux tiers?» -Non, répondit-il. - De la moitié? -Non plus -Alors du tiers?. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: *«Oui du tiers, et ce tiers est beaucoup. Vaut mieux laisser tes héritiers riches que de les laisser pauvres quémander les gens»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***[2].

«Celui qui dénature les dipositions qu'il a entendues du testateur commet un péché. Allah sait tout et entend tout»: ce verset signifie que le péché ne sera imputé qu'à celui qui a entendu le testament puis l'altère soit en y ajoutant quelques choses de chez lui, soit en omettant une partie, ainsi s'il le dissimule.

«Si le testament contient des irrégularités ou contrevient à la loi successorale..»: Ibn Abbas a dit que l'irrégularité comporte toute erreur comme par exemple en ajoutant un aux héritiers d'une façon quelconque, ou le testament en faveur de sa petite-fille (la fille de la fille),

---

(1) ثبت أن رسول الله ﷺ قال: «ما حق امرىء مسلم له شيء يوصي فيه يبيت ليلتين إلا ووصيته مكتوبة عنده» (رواه الشيخان عن ابن عمر رضي الله عنهما).

(2) ثبت في الصحيحين أن سعداً قال: يا رسول الله: إن لي مالاً ولا يرثني إلا ابنة لي أفأوصي بثلي مالي؟ قال: «لا»، قال: فبالشطر؟ قال: «لا»، قال؛ فالثلث؟ قال: «الثلث، والثلث كثير، إنك أن تذر ورثتك أغنياء خير من أن تدعهم عالة يتكففون الناس».

soit que cette erreur est commise involontairement, soit qu'elle provient d'une compassion envers un des proches sans perspicacité, soit que cela est fait de propos délibéré. Le tuteur dans ce cas est tenu de réformer le testament et le modifier de sorte que cela soit compatible avec la loi évitant ainsi toute injustice. Cette modification n'est pas considérée comme une altération mais un rétablissement de la concorde entre les héritiers selon la loi sans léser personne.

L'altération dans le testament est un des grands péchés d'après ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il arrive que l'homme fait des actes de bien pendant soixante-dix ans, mais, à la fin de sa vie, il fait un testament qui contredit la loi, alors cette mauvaise action sera sa dernière et entrera à l'Enfer. Par contre, il arrive que l'homme ne fait que du mal durant soixante-dix ans mais fait un testament conforme à la loi et entrera au Paradis»* ***(Rapporté par Abdul Razzaq)***[(1)]. Et Abou Houraira d'ajouter: «Lisez si vous voulez: **«Telles sont les lois de Dieu, ne les transgressez pas».**

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ
لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٨٣﴾ أَيَّامًا مَّعْدُودَٰتٍ ۚ فَمَن كَانَ مِنكُم مَّرِيضًا أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ فَعِدَّةٌ
مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ ۚ وَعَلَى ٱلَّذِينَ يُطِيقُونَهُۥ فِدْيَةٌ طَعَامُ مِسْكِينٍ ۖ فَمَن تَطَوَّعَ خَيْرًا فَهُوَ
خَيْرٌ لَّهُۥ ۚ وَأَن تَصُومُوا۟ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٨٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû kutiba 'alaykumu-ṣ-ṣiyâmu kamâ kutiba 'alâ-l-ladîna min qablikum la'allakum tataqûn (183) 'ayyâman-ma'dûdâtin faman kâna minkum mariḍan 'aw 'alâ safarin fa'iddatun min 'ayyâmin 'uḫara wa'alâ-l-ladîna yuṭiqunahû fidayatun ṭa'âmu miskînin faman taṭawwa'a ḫayran fahuwa ḫayrul-lahû wa 'an taṣûmû ḫayru-l-lakum 'in kuntum ta'lamûna (18).

Croyants, le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux peu-

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «إن الرجل ليعمل بعمل أهل الخير سبعين سنة فإذا أوصى حاف في وصيته فيختم له بشر عمله فيدخل النار، وإن الرجل ليعمل بعمل أهل الشر سبعين سنة فيعدل في وصيته فيختم له بخير عمله فيدخل الجنة».

ples qui vous ont précédés. Peut-être vous perfectionnerez vous. (183). La durée du jeûne est déterminée. Celui qui, par suite d'une maladie, ou d'un déplacement, aura manqué des jours de jeûne, devra les remplacer. Ceux qui auront rompu le jeûne par fatigue se rachèteront par des distributions de nourriture aux pauvres. Etre large dans ces distributions, c'est encore plus méritoire. Jeûnez, c'est votre intérêt, si vous êtes des hommes avertis. (184).

Dieu ordonne aux hommes de jeûner en s'abstenant de manger, de boire et d'avoir de rapports avec les femmes, n'ayant pour intention que de plaire à Dieu. Car le jeûne est une purification de l'âme de tout mauvais caractère ou comportement inconvenable. Il l'a prescrit aux musulmans comme Il l'a prescrit aux générations passées en les prenant comme exemple. Que les musulmans s'empressent de s'acquitter de cette obligation d'une façon plus parfaite que les autres en profitant ainsi des intérêts du jeûne qui purifie l'âme et le corps, et repousse les mauvaises suggestions du démon, selon ce hadith cité dans les deux Sahih où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«O jeunes hommes! Que celui d'entre vous qui peut aussurer le ménage, se marie... Celui qui n'est pas capable, qu'il jeûne car le jeûne lui sera une protection»*[1].

Puis Dieu montre que le jeûne doit se faire durant des jours comptés afin qu'il ne soit une prescription trop excessive. Au début de l'ère Islamique, les hommes jeûnaient trois jours de chaque mois, puis il fut abrogé par le verset qui impose le jeûne au mois de Ramadan comme nous allons le montrer plus loin.

Il a été dit que le jeûne a été prescrit du temps de Noé durant trois jours de chaque mois. Al-Hassan Al-Basri a dit: «Le jeûne a été prescrit durant un mois entier à toutes les générations qui nous ont précédés» Et Abdullah Ben 'Omar qui a soutenu cette opinion, d'ajouter: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le jeûne*

---

(1) ثبت في الصحيحين: «يا معشر الشباب من استطاع منكم الباءة فليتزوج.. ومن لم يستطع فعليه بالصوم فإنه له وجاء».

*du mois de Ramadan a été prescrit à tous les peuples qui nous ont précédés» **(Rapporté par Ibn Abi Hatem)**[1].*

Les malades et les voyageurs sont exempts, momentanément, du jeûne, ils peuvent rompre le jeûne durant des jours comptés selon leur cas à condition qu'ils jeûneront un nombre de jours égal, et ceci est par compassion envers eux car le jeûne leur cause une fatigue. Quant au résident qui supporte le jeûne avec fatigue a le choix: ou jeûner, ou rompre le jeûne en nourrissant un pauvre contre chaque jour, et s'il nourrit plusieurs, ce sera un bien pour lui. Mais le jeûne est meilleur pour lui.

On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en arrivant à Médine, jeûnait trois jours de chaque mois et le jour de 'Achoura. Lorsque le verset précité fut révélé, certains jeûnaient et d'autres donnaient à manger aux pauvres pour compenser le jeûne. Mais lorsque Dieu révéla un autre verset qui impose le jeûne d'une façon catégorique, ceci fut une obligation pour le résident et le sain, une tolérance pour le malade et le voyageur de rompre pour jeûner plus tard, et une exemption pour l'âgé et le vieillard qui ne peuvent en aucun cas jeûner. Par la suite, les hommes, après leur jeûne, mangeaient, buvaient et avaient des rapports avec leurs femmes avant de dormir. Mais après leur sommeil, en se réveillant, ils s'abstenaient de tout.

On a rapporté qu'un hommes des Ansars (Médinois) appelé Sarma travaillait en jeûnant. Un jour, il rentra le soir, fit la prière de l'isha' (le soir) et s'endormit sans manger ni boire jusqu'au lendemain passant ainsi tout la nuit à jeûne. En le voyant chétif et déprimé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: «Qu'as-tu?» Il lui répondit: «J'ai travaillé toute la journée d'hier, en rentrant chez moi, je m'étendis et le sommeil me gagna, et me voilà à jeûne aujoud'hui».

On a rapporté également qu'Omar Ben Al-Khattab, en se réveillant la nuit, avait commercé avec sa femme. Il vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et le mit au courant de son faire. Dieu

(1) عن عبد الله بن عمر قال: قال رسول الله ﷺ «صيام رمضان كتبه الله على الأمم قبلكم». (رواه ابن أبي حاتم عن عبد الله بن عمر مرفوعاً)

alors fit descendre un verset à ce sujet dont nous allons en parler plus loin.

Cette partie du verset: **(Ceux qui auront rompu le jeûne par fatigue se rachèteront par des distributions de nourriture»** avait suscité une controverse entre le exégètes car certains avaient dit qu'elle a été abrogée par ce verset: **«Quiconque verra ce mois apparaître devra commencer le jeûne»**, mais Ibn Abbas leur a répondu: «Il ne l'est plus car cette tolérance fut accordée dans tous les cas aux personnes âgées et incapables de jeûner, qui devront, en compensation, nourrir un pauvre.

Il en résulte de ces différentes opinions que cette abrogation concerne le résident et le sain. Quant aux âgés, ils romperont le jeûne sans qu'ils soient obligés de jeûner plus tard étant donné que leur cas sanitaire ne leur permettra pas de le faire, et ils seront tenus de nourrir un pauvre en compensation. La question qui se pose est la suivante: «Et s'ils ne trouveront pas de quoi nourrir?». Il y a eu deux opinions à ce sujet: La première l'exempte par égards à sa vieillesse tout comme le garçon qui est exempté, car Dieu n'impose pas à une âme une charge qui ne peut pas la supporter, comme a dit Al-Chafé'i. La deuxième, qui est la plus correcte, exige cette nourriture selon les dires de la majorité des ulémas. Al-Boukhari a soutenu cette dernière opinion en disant: «Si le vieillard faible ne peut supporter le jeûne qu'avec fatigue, nous avons dans Anas son exemple, car après avoir atteint un certain âge, il nourrissait, contre chaque jour, un pauvre en lui offrant du pain et de la viande, et il rompait le jeûne.

Les opinions ont été controversées au sujet des femmes et des nourrices si elles craignent pour leur santé et celle de leurs bébés selon les dires suivants:

- Elles doivent nourrir un pauvre et jeûneront un nombre égal de jour.

- Elles doivent nourrir en compensation sans jeûner ultérieurement.

- Elles doivent jeûner plus tard sans nourrir un pauvre.

- Elles rompent le jeûne sans qu'elles soient obligées de jeûner plus tard ni de nourrir un pauvre.

شَهْرُ رَمَضَانَ ٱلَّذِىٓ أُنزِلَ فِيهِ ٱلْقُرْءَانُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَبَيِّنَٰتٍ مِّنَ ٱلْهُدَىٰ
وَٱلْفُرْقَانِ ۚ فَمَن شَهِدَ مِنكُمُ ٱلشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ ۖ وَمَن كَانَ مَرِيضًا أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ
فَعِدَّةٌ مِّنْ أَيَّامٍ أُخَرَ ۗ يُرِيدُ ٱللَّهُ بِكُمُ ٱلْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ ٱلْعُسْرَ
وَلِتُكْمِلُوا۟ ٱلْعِدَّةَ وَلِتُكَبِّرُوا۟ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَىٰكُمْ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٨٥﴾

šahru ramadâna-l-ladî 'unzila fihi-l-qur'ânu hudal-linnasi wa bayyinâtim-mina-l-hudâ wa-l-furqâni faman šahida minkumu-š-šahra falyaṣumhu wa man kâna mariḍan 'aw 'alâ safarin fa'iddatum-min 'ayyamin 'uhara yurî-du-L-Lâhu bikumu-l-yusra wala yurîdu bikumu-l-'usra wa litukmilû-l-'iddata wa litukabbirû-L-Lâha 'alâ mâ hadâkum wa la'allakum tašku-n (185).

Le mois du Ramadan est celui au cours duquel le Coran a été révélé aux hommes comme guide de conscience, comme règle morale et comme critérium du bien et du mal. Quiconque verra ce mois apparaître devra commencer le jeûne. Celui qui, par suite d'une maladie ou d'un déplacement, aura manqué des jours de jeûne, devra les remplacer. Allah cherche à vous faciliter l'accomplissement de la règle, Il ne cherche pas à vous la rendre difficile. Accomplissez toute la durée du jeûne. Louez Allah de vous avoir indiqué la bonne voie et peut-être finirez-vous par Lui être reconnaissants. (185).

Dieu montre le mérite du mois de Ramadan parmi les autres mois de l'année lunaire, et qu'Il l'a élu pour faire descendre le Noble Coran, ainsi que tous les autres Livres célestes.

L'imam Ahmed a rapporté d'après Wathila Ben Al-Asqa' que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les Feuillets furent révélés à Abraham la première nuit du Ramadan, la Torah la sixième nuit, l'Evangile à la treizième et le Coran à la vingt-quatrième. Les Feuillets, la Torah, les Psaumes et l'Evangile furent descendus sur chaque Prophète en une seule fois».* Quant au coran, il fut descendu à la «Demeure de la Puissance» au ciel le plus inférieur, durant la nuit du Destin au mois de Ramadan comme Dieu a dit: «**Oui, nous l'avons fait descendre durant la Nuit du Destin**) [Coran XCII, II] et: «**Nous l'avons fait descendre durant une nuit bénie»**) [Coran XLIV, 3]. Puis il fut révélé à l'Envoyé de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue- comme versets séparés selon les circonstances».

'Atya Ben AL-Aswad demanda à Ibn Abbas: «Le doute a envahi mon cœur en récitant ces versets: **«Le mois du Ramadan est celui au cours duquel le Coran a été révélé», «Nous l'avons fait descendre durant une nuit bénie»** et **«Nous l'avons fait descendre durant la nuit du Destin»** que le Coran fut descendu aux mois de Chawal, Dhil-Ki'da, Dhil-Hijja, Mouharram, Safar et Rabi'» Ibn Abbas lui répondit: «Non, il fut descendu durant la nuit du Destin au mois de Ramadan, durant cette nuit bénie en une seule fois, puis descendu séparé sur les couchers d'étoiles récité en le psalmodiant durant les mois et les jours.

«Comme guide de conscience, comme règle de morale et comme critérium du bien et du mal»: cette partie du verset montre sans doute le grand mérite du Coran que Dieu a révélé comme une bonne direction pour les hommes, parmi ceux qui ont cru en lui, l'ont déclaré véridique et l'on suivi, renfermant des preuves et des signes clairs et manifestes pour ceux qui les avaient compris et médité sur leur sens. Une direction qui fait disparaitre l'erreur, une voie droite qui met fin à l'égarement, une distinction entre la vérité et l'erreur, le licite et l'illicite. Comme preuve aussi de son mérite, Al-Boukhari a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui jeûne le mois de Ramadan poussé par la foi et dans l'espoir d'être récompensé, ses péchés antérieurs lui seront pardonnés»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

«Quiconque verra ce mois devra commencer le jeûne»: un ordre catégorique donné à celui qui voit la nouvelle lune pour débuter le jeûne, s'il est résident dans le pays et jouit d'un corps sain. Ce verset a abrogé le verset cité auparavant qui tolère à l'homme sain et résident de rompre le jeûne et donner, en compensation, à manger à un pauvre comme on l'a déjà montré. Mais cette tolérance est toujours accordée au malade et au voyageur à condition qu'il jeûne un nombre égal de jours quand le malade sera rétabli et le voyageur de rentrer chez lui.

---

(1) وساق أحاديث في ذلك، منها: «من صام رمضان إيماناً واحتساباً غفر له ما تقدم من ذنبه» (رواه البخاري).

Voilà comment Dieu veut la facilité pour ces gens-là et non la contrainte.

Au sujet du voyageur les opinions furent controversées:

1 - Certains ont dit: «Le résident qui voyage le premier jour de Ramadan n'a pas le droit de rompre le jeûne en se référant à ce verset: **«Quiconque verra ce mois devra commencer le jeûne»**. Car la tolérance de rompre le jeûne n'a été accordée qu'à celui qui voyage après l'apparition de la nouvelle lune. Ces dires ont été rapportés par Ibn Hazm d'après quelques uns des compagnons, mais qui sont discutables. D'après la tradition, on a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était sorti au mois de Ramadan dans l'expédition de la Conquête de La Mecque. Arrivé à un endroit appelé Al-Kadid, il rompit le jeûne et ordonna à ses compagnons de faire le même.

2 - D'autres ont dit qu'on doit obligatoirement rompre le jeûne durant le voyage en se référant à cette partie du verset: **«... devra les remplacer»**.

Mais l'opinion correcte impose le choix et non l'obligation. Les hommes sortaient en expédition avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pendant le mois de Ramadan: les uns jeûnaient et les autres non, et aucun d'eux ne reprochait à l'autre son faire. Si la rupture du jeûne était vraiment obligatoire, on aurait blâmé ceux qui jeûnaient. D'ailleurs l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- jeûnait dans ce cas, car Abou Ad-Darda' a rapporté: «Nous sortîmes dans une expédition avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pendant le mois de Ramadan. Il faisait tellement chaud au point où l'un d'entre nous couvrait la tête de sa main afin d'éviter la chaleur torride. Ceux qui jeûnaient étaient au nombre de deux: l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et Abdullah Ben Rawaha.

3 - D'autres ont dit, y compris Ach Chafé'i, le jeûne vaut mieux que la rupture en se référant au hadith précité. On leur a répondu: plutôt il vaut mieux rompre le jeûne en usant de la tolérance. Ceux qui optaient pour une solution intermédiaire, ont considéré que les deux cas sont équivalents en mérites, en se référant à un hadith rapporté par Aicha -que Dieu l'agrée- que Hamza Ben 'Amr Al-Aslam demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: Je suis un homme qui jeûne beaucoup, puis-je jeûner en voyage?». Il lui répondit: *«Jeûne si tu*

veux, ou romps le jeûne libre à toi». On a dit aussi: «Si le jeûne s'avère difficile, il vaut mieux le rompre, car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a vu un homme qu'on ombrageait. Il demanda à ses compagnons: «Qu'a-t-il?» On lui répondit: «C'est un homme qui jeûne». Il répliqua: *«Il n'est plus un acte de piété qu'on jeûne en voyage. Demandez-lui de rompre le jeûne».*

4 - Le remplacement par le même nombre de jours devra-t-il être continu ou intermittent?. Les uns ont répondu: «Il faut qu'il soit continu tout comme si on jeûne au mois de Ramadan». Et les autres de répliquer: «On est libre à faire un jeûne continu ou séparé». La majorité des ulémas optaient pour la deuxième opinion en se basant sur des faits traditionnels, car la continuité est d'obligation durant le mois de Ramadan. Mais après l'écoulement de ce mois le jeûne du remplacement pourra être intermittent, pour cela Dieu a dit: «**... devra les remplacer. Allah cherche à vous faciliter l'accomplissement de la règle, Il ne cherche pas à vous la rendre difficile**».

Il a été rapporté dans les deux Sahihs que lorsque l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya Mou'adh et Abou Moussa au Yemen, il leur dit: *«Annoncez de choses agréables, ne laissez pas les gens fuir, rendez la voie facile et ne créez pas de difficultés, que chacun de vous appuie l'autre et ne vous divisez pas»*[1].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«J'ai été envoyé pour divulguer la religion droite et facile (à pratiquer)».*

Selon le verset sus-mentionné, Dieu veut la facilité pour les hommes en les tolérant de rompre le jeûne en cas de maladie, de voyage et d'autres excuses valables, mais Il leur ordonne de jeûner ensuite le même nombre de jours pour achever la durée du jeûne prescrit et d'exalter la grandeur de Dieu qui a dirigé les hommes une fois le jeûne accompli.

Ceci montre que les hommes doivent exalter la grandeur de Dieu

---

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال لمعاذ وأبي موسى حين بعثهما إلى اليمن: «بشّرا ولا تنفرا ويسّرا ولا تعسّرا وتطاوعا ولا تختلفا».

chaque fois qu'ils s'acquittent d'une prescription, comme le montrent ces versets:

- **«Souvenez-vous de Dieu en accomplissant vos rites comme vous vous souvenez de vos ancêtres ou d'un souvenir encore plus vif»** [Coran II, 200].

- **«Lorsque la prière est achevée, dispersez-vous dans le pays; recherchez la grâce de Dieu; invoquez souvent le nom de Dieu. Peut-être serez-vous heureux)** [Coran LXII, 10].

La tradition exige de louer Dieu, Le glorifier et exalter sa grandeur après les prières prescrites. Ibn Abbas a dit à cet égard: «Nous savions que la prière était achevée en entendant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et la salue- et ses compagnons prononcer les louanges, la glorification et le grandeur de Dieu. Pour cela les ulémas ont recommandé de prononcer la talbia le jour de la fête Al-Fitr en rompant le jeûne. Les hommes, agissant ainsi, font preuve de reconnaissance envers Dieu.

وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِى عَنِّى فَإِنِّى قَرِيبٌ أُجِيبُ دَعْوَةَ ٱلدَّاعِ إِذَا دَعَانِ فَلْيَسْتَجِيبُوا۟ لِى
وَلْيُؤْمِنُوا۟ بِى لَعَلَّهُمْ يَرْشُدُونَ ﴿١٨٦﴾

wa 'iḏâ sa'alala 'ibâdî 'annî fa'innî qarîbun 'ujîbu da'wata-d-dâ'i 'iḏâ da'âni falyastajîbû lî wal-yu'minû bi la'allahum yaršudûn (186).

Si Mes serviteurs te questionnent sur Moi, dis-leur que Je suis près d'eux. Je réponds à l'appel de ceux qui M'implorent. Mais qu'ils répondent eux-mêmes à Mon appel et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils se maintiennent dans la bonne direction» (186).

On a rapporté qu'un bédouin demanda: «O Envoyé de Dieu! Dieu est-Il tout près de nous pour entretenir avec Lui en tête à tête, ou loin de nous pour L'appeler?». Ce verset fut révélé à cette occasion. D'après une autre version, les compagnons demandèrent à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Où se trouve notre Seigneur?».

Suivant la version de 'Ata: «Après la révélation de ce verset: **«Votre Seigneur a dit: «Invoquez-Moi et Je vous exaucerai»** [Coran XL, 60],

les gens dirent: «Oh si jamais nous connaissons l'heure où nous devons invoquer!».

Enfin suivant la version d'Abou Moussa Al-Ach'ari: «Nous étions en expédition avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Chaque fois que nous trouvions sur une place élevée ou y montions, ou descendions dans une vallée, nous exaltions la grandeur de Dieu à haute voix». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'approcha de nous et dit: *«Hommes! Ayez pitié de vous-mêmes car celui que vous invoquez n'est ni sourd ni absent, mais Il est celui qui entend et voit tout. Même Il est plus près de l'un d'entre vous que le cou de Sa monture. Ô Abdullah ben Qais (Abou Moussa), ne t'apprendrai-je une parole qui fait partie des trésors du Paradis? Elle est: «Il n'y a ni force ni puissance qu'en Dieu»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

Abou Houraira a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Dieu le Très Haut a dit: «Je suis avec Mon serviteur tant qu'il M'invoque et que ses lèvres prononcent Mon nom»*. Ceci est pareil aux paroles divines: **«Dieu est avec ceux qui Le craignent et avec ceux qui font le bien»** [Coran XVI, 128] et aussi quand Il a dit à Moïse et Haroun: **«Oui Je suis avec vous; J'entends et Je vois»** [Coran XX, 46].

Ce qu'il faut retenir consiste à croire que Dieu ne rendra pas vaine l'invocation de Son serviteur, et rien ne Lui préoccupera de l'entendre car Il entend toutes les prières. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a honte de décevoir Son serviteur quand il Lui tend ses mains en L'implorant»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

Abou Sa'id a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et

(1) عن أبي موسى الأشعري قال: كنا مع رسول الله ﷺ في غزوة فجعلنا لا نصعد شرفاً، ولا نعلو شرفاً، ولا نهبط وادياً، إلا رفعنا أصواتنا بالتكبير. قال: فدنا منا فقال: «يا أيها الناس أربعوا على أنفسكم فإنكم لا تدعون أصم ولا غائباً إنما تدعون سميعاً بصيراً، إن الذين تدعون أقرب إلى أحدكم من عنق راحلته، يا عبد الله بن قيس ألا أعلمك كلمة من كنوز الجنة؟ لا حول ولا قوة إلا بالله» (رواه أحمد والشيخان).

(2) قال ﷺ: «إن الله تعالى ليستحي أن يبسط العبد إليه يديه يسأله فيهما خيراً فيردهما خائبتين». (رواه أحمد عن سلمان الفارسي)

le salue- a dit: *«Pas un musulman qui invoque Dieu à Lui la puissance et la gloire en Lui adressant ses prières qui ne comportent ni un péché ni une rupture d'un lien de parenté, sans que Dieu ne l'exauce: soit en répondant à son appel, soit en lui épargnant la récompense pour la vie future, soit en repoussant de lui un mal qui pourrait l'atteindre»* On lui dit: «Devrons-nous alors multiplier nos invocations?». Il répliqua: *«Dieu est aussi plus généreux». **(Rapporté par Ahmed)**[1]*. Un autre hadith analogue a été rapporté par Al-Tirmidhi.

Dans le Sahih de Mouslim on trouve aussi ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout serviteur est toujours exaucé à moins que sa prière ne concerne un péché ou une rupture du lien de sang, ou qu'il ne hâte l'exaucement»*. On lui demanda: «Ô Envoyé de Dieu! Comment on hâte l'exaucement? Il répondit: *«Le serviteur dit: «J'ai demandé, j'ai demandé, mais je vois que je n'ai pas été exaucé». Alors il regrette d'avoir demandé et cesse de demander»*[2].

Dans un autre hadith rapporté par Ahmed, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les cœurs sont comme des récipients dont certains sont plus vastes que les autres. Lorsque vous demandez quelque chose à Dieu, faites-le avec certitude d'être exaucés, car Dieu n'exauce pas la prière d'un serviteur dont le cœur est inattentif»*[3].

Tous ces hadiths exhortent l'homme à multiplier ses invocations une fois les jeûne rompu. Car Abdullah Ben 'Amr a rapporté que l'En-

---

(1) عن أبي سعيد أن النبي ﷺ قال: «ما من مسلم يدعو الله عزّ وجلّ بدعوة ليس فيها إثم ولا قطيعة رحم إلا أعطاه الله بها إحدى ثلاث خصال: إما أن يعجل له دعوته، وإما أن يدخرها له في الأخرى، وإما أن يصرف عنه من السوء مثلها»، قالوا: إذن نكثر، قال: «الله أكثر». (رواه أحمد عن أبي سعيد).

(2) روى مسلم عن أبي هريرة عن النبي ﷺ أنه قال: «لا يزال يستجاب للعبد ما لم يدع بإثم أو قطيعة رحم ما لم يستعجل». قيل: يا رسول الله! وما الاستعجال؟ قال: «يقول قد دعوت وقد دعوت فلم أر يستجاب ليس فيستحسر عند ذلك ويدع الدعاء».

(3) وقال ﷺ: «القلوب أوعية وبعضها أوعى من بعض، فإذا سألتم الله أيها الناس فاسألوه وأنتم موقنون بالإجابة، فإنه لا يستجيب لعبد دعاه عن ظهر قلب غافل». (رواه أحمد عن عبد الله بن عمرو).

voyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lors de la rupture du jeûne, l'invocation du jeûneur est toujours exaucée»*. Il est recommandé au jeûneur, comme a dit le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, de formuler cette invocation, quand il rompt son jeûne: *«Grand Dieu, je Te demande par Ton ample miséricorde qui embrasse tout, de me pardonner»*.

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois personnes dont leur invocation est toujours exaucée: l'imam équitbale, le jeûneur jusqu'à ce qu'il rompt son jeûne et l'opprimé, Dieu élèvera celle-ci au dessus des nuages, les portes du ciel seront ouvertes devant elle, et Il dira: «Par Ma toute puissance, Je t'apporterai secours fut-ce après un certain moment»* ***(Rapporté par Ahmed Tirmidzi, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

أُحِلَّ لَكُمْ لَيْلَةَ ٱلصِّيَامِ ٱلرَّفَثُ إِلَىٰ نِسَآئِكُمْ هُنَّ لِبَاسٌ لَّكُمْ وَأَنتُمْ لِبَاسٌ لَّهُنَّ عَلِمَ
ٱللَّهُ أَنَّكُمْ كُنتُمْ تَخْتَانُونَ أَنفُسَكُمْ فَتَابَ عَلَيْكُمْ وَعَفَا عَنكُمْ فَٱلْـَٰٔنَ بَٰشِرُوهُنَّ
وَٱبْتَغُوا۟ مَا كَتَبَ ٱللَّهُ لَكُمْ وَكُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ لَكُمُ ٱلْخَيْطُ ٱلْأَبْيَضُ مِنَ ٱلْخَيْطِ
ٱلْأَسْوَدِ مِنَ ٱلْفَجْرِ ثُمَّ أَتِمُّوا۟ ٱلصِّيَامَ إِلَى ٱلَّيْلِ وَلَا تُبَٰشِرُوهُنَّ وَأَنتُمْ عَٰكِفُونَ فِى
ٱلْمَسَٰجِدِ تِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ فَلَا تَقْرَبُوهَا كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ ءَايَٰتِهِۦ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ
يَتَّقُونَ ﴿١٨٧﴾

'uḥilla lakum laylata-ṣ-ṣayâmi-r-rafatu 'ilâ niṣâ'ikum hunna libasul-lakum wa 'antum libâsu-l-lahunna 'alima-L-Lâhu 'annakum kuntum taḥtânûna 'anfusakum fatâba 'alaykum wa 'afâ 'ankum fal 'âna bâširûhunna wabtaġû ma kataba-L-Lâhu lakum wa kulû wašrabû ḥattâ yatabayyana lakumu-l-ḫaytu-l-'abyaḍu mina-l-ḫayti-l-'aswadi mina-l-fajri tumma 'attimû-ṣ-ṣiyâma 'ila-l-layli walâ tubâširûhunna wa 'antum 'âkifûna fi-l-masajidi tilka ḥudûdu-L-Lâhi falâ taqrabûhâ kadâlika yubayyinu-L-Lâhu 'ayâtihi lin-nâsi la 'allahum yattaqûn (187).

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة لا ترد دعوتهم: الإمام العادل، والصائم حتى يفطر، ودعوة المظلوم يرفعها الله دون الغمام يوم القيامة وتفتح لها أبواب السماء ويقول بعزتي لأنصرنك ولو بعد حين» (رواه أحمد والترمذي والنسائي وابن ماجة).

Il vous est permis de vous isoler avec vos femmes, la nuit du jeûne. Elles sont votre vêtement et vous êtes le leur. Allah sait que vous vous isoliez clandestinement avant cette autorisation. Il vous absout et vous pardonne. Désormais, usez de vos femmes librement et tenez-vous à ce qui vous a été prescrit par Alalh sur ce point. Mangez et buvez jusqu'au moment où vous pourrez distinguer un fil blanc d'un fil noir à la lumière de l'aurore. Ensuite, observez le jeûne jusqu'à la nuit. Evitez tout contact avec vos femmes quand vous êtes en période de retraire spirituelle. Telles sont les limites d'Allah. N'en approchez pas. C'est ainsi qu'Allah montre les signes aux hommes. Peut-être se perfectionneront-ils?» (187).

En commentant ce verset, Abou Houraira a raconté que, avant cette révélation, les musulmans s'interdisaient de manger, de boire et d'avoir de rapports charnels avec leurs femmes après l'accomplissement de la prière du soir-Icha'-. 'Omar Ben Al-Khattab avait une fois commercé avec sa femme après cette prière.

On a rapporté que la cause de la révélation de ce verset fut à l'occasion suivante: «Qais Ben Sirma AL-Ansari, étant en état de jeûne, rentra chez lui à l'heure de la rupture du jeûne et demanda à sa femme: «As-tu quelque chose à manger?» - Non, répondit-elle, mais je vais aller le demander pour toi. Comme il travaillait toute la journée, il fut gagné par le sommeil. Sa femme, en retournant et le trouvant ainsi, s'écria: «Quelle mauvaise chance (je n'ai rien trouvé de quoi manger)». Vers le milieu du jour suivant il s'évanouit. En rapportant ce fait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- il reçut la révélation de ce verset: **«Il vous est permis de vous isoler avec vos femmes la nuit du jeûne...** jusqu'à la fin du verset. Les fidèles éprouvèrent alors une grande joie.

Dieu savait sans doute ce que les hommes faisaient: ils mangeaient, buvaient et cohabitaient avec leurs femmes, et Il leur pardonnait car ils s'étaient lésés eux-mêmes. Il leur accorda la tolérance d'avoir de rapports avec elles en recherchant ce qu'Il leur a prescrit-c'est à dire une progéniture- de manger et de boire jusqu'à ce qu'on puisse distinguer à l'aube un fil blanc d'un fil noir. Et c'était en effet une grâce et une miséricorde de Sa part.

Ibn Jarir a rapporté: «Durant le mois de Ramadan l'homme jeûnait, et s'il lui arrivait de dormir avant la rupture du jeûne, et en se ré-

veillant la nuit, il s'interdisait de tout, jeûnait le lendemain et ne rompait son jeûne qu'au coucher du soleil. Un jour, Omar Ben Al-Khattab passait la nuit chez des compagnons, en rentrant, il trouva sa femme endormie. Voulant commercer avec elle, elle lui dit: «Ne vois-tu pas que j'étais endormie?» Il lui répondit: «Mais moi je ne le suis pas encore.» Il la cohabita. La même chose arriva à Ka'b Ben Malek. Le lendemain matin 'Omar se rendit chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui raconta l'évènement d'hier. Dieu fit alors cette révélation. il accorda aux hommes l'autorisation de manger, de boire et d'avoir de rapports charnels avec leurs femmes par clémence, compassion et miséricorde envers eux.

«Tenez-vous ce qui vous a été prescrit par Allah sur ce point»Ibn Abbas, Moujahed et Ikrima ont dit qu'il s'agit de la progéniture. D'après Abdul Rahman Ben Zaid Ben Aslam: c'est la cohabitation. Quant à Qatada, il a dit que ce verset renferme tout ce que Dieu a permis de faire.

«Mangez et buvez jusqu'au moment où vous pourrez distinguer un fil blanc d'un fil noir à la lumière de l'aurore. Ensuite observez le jeûne jusqu'à la nuit»: Dieu permet aux hommes le manger, le boire et la cohabitation des femmes toute la nuit jusqu'à ce qu'ils puissent distinguer la longueur de la nuit de la clarté du jour, en exprimant ceci par la distinction d'un fil blanc d'un autre noir. Il y avait parmi les hommes quelques uns qui attachaient à leurs pieds des fils noirs et blancs et mangeaient jusqu'à ce qu'ils pussent les distinguer. Dieu révéla ensuite: «à la lumière de l'aurore». Alors ils s'aperçurent qu'il s'agit de la distinction entre la nuit et le jour.

'Ady Ben Hatem a raconté: «Quand ce verset fut révélé, je prenais deux cordons: l'un noir et l'autre blanc, les mettais sous mon coussin et les regardais, pouvant distinguer l'un de l'autre je m'abstenais de tout. Le lendemain matin, je me rendis auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui fis part de mon agir. Il me répondit: « Il s'agit bien de l'obscurité de la nuit et la clarté du jour».

Chapitre:

Il y a dans la tolérance de manger jusqu'à l'aube une recommandation à prendre le Souhour(qui est le dernier repas que prend l'homme à la fin de la nuit pour jeûner). A ce sujet, il a été rapporté

dans les deux Sahihs que, d'après Anas, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Prenez le Souhour car il y en a bénédiction et prospérité»*[(1)].

'Amr Ben Al-'As -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ce qui distingue notre jeûne de celui des gens du livre, est le repas du souhour»* ***(Rapporté par Mouslim).***

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aussi: *«Le souhour est un repas béni, ne le négligez pas fut-ce de prendre une gorgée d'eau. Dieu et ses anges bénissent ceux qui prennent le souhour» (Rapporté par Ahmed)*[(2)].

Il est aussi recommandé de le retarder d'après ce hadith raconté apr Zaid Ben Thabet: «Nous prîmes le souhour en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et fîmes ensuite la prière de l'aube». Anas Ben Malek demanda à Zaid: «Quel fut le temps qui s'écoula entre le souhour et l'appel à la prière?» Il répondit: «Le temps de réciter cinquante versets». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aussi: *«Ma communauté ne cessera d'être dans le bien tant qu'elle hâtera la rupture du jeûne (après le coucher du soleil) et retardera le souhour»* ***(Rapporté par Ahmed)***[(3)].

Dans son interprétation, Ibn Jarir a rapporté que certains ulémas ont dit que le jeûne commence lors du lever du soleil et de le rompre à son coucher. C'est vraiment étonnant de rapporter des dires pareils qui contredisent le Coran: **«Mangez et buvez jusqu'au moment où vous pourrez distinguer un fil blanc d'un fil noir à la lumière de l'aurore»**. D'autre part, Il a été rapporté dans les deux Sahihs que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que l'appel à la prière fait par Bilal ne nous empêche pas de*

---

(1) في الصحيحين عن أنس قال: قال رسول الله ﷺ: «تسحروا فإن في السحور بركة».

(2) قال رسول الله ﷺ «السحور أكلة بركة فلا تَدَعوه ولو أن أحدكم تجرّع جرعة ماء، فإن الله وملائكته يصلون على المتسحرين». (رواه الإمام أحمد عن أبي سعيد الخدري).

(3) قال رسول الله ﷺ: «لا تزال أمتي بخير ما عجلوا الإفطار وأخروا السحور» (رواه أحمد عن أبي ذر الغفاري).

prendre le souhour, car il le fait quand il fait encore nuit. Mangez et buvez jusqu'au moment où vous entendez l'appel de Ibn Oum Maktoum car il ne le fait que lorsque l'aube apparaît».

'Ata' a rapporté qu'il a entendu Ibn Abbas dire: «Elles sont deux clartés qui annoncent l'aube: la première apparait au ciel dont on ne doit pas en tenir compte, tandis que la deuxième éclaire les cîmes des montagnes, et c'est elle qui annonce l'abstention de tout».

Chapitre:

Comme Dieu le Très haut a fixé l'aurore en tant que moment où le jeûneur, devra s'abstenir de manger, de boire et de cohabiter les femmes, il en résulte que celui qui, se trouvant le matin en état d'impureté majeure (Janaba) devra faire une lotion et poursuivre son jeûne sans rien lui reprocher. Telle est l'opinion des quatre imams et de la majorité des ulémas. Boukhari et Mouslim ont rapporté que 'Aicha et Oum Salama -que Dieu les agrée- ont dit: «il arrivait à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de se trouver le matin pollué à la suite d'une cohabitation. Il faisait une lotion et jeûnait sans interropre son jeûne ni le remplacer».

«Ensuite observez le jeûne jusqu'à la nuit»: Ceci signifie que la rupture du jeûne doit avoir lieu après le coucher du soleil. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque vous voyez la nuit apparaître de ce côté et le jour disparaître de ce côté, le jeûneur peut rompre le jeûne».*

Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu à Lui la puissance et la gloire dit: «Les hommes que je préfère le plus sont ceux qui hâtent la rupture du jeûne»* ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi)***[1].

D'après des hadiths authentifiés, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit aux hommes de pratiquer le jeûne continu, c'est à dire poursuivre le jeûne d'un jour à l'autre sans manger ni boire. A cet égard, Abou Houraira a rapporté: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit de faire un jeûne continuel. Un homme lui dit: «Mais toi tu le pratiques ô Envoyé de Dieu!» Il lui répondit: *«Je ne suis*

---

(1) عن أبي هريرة عن النبي ﷺ: «يقول الله عزّ وجلّ: أحب عبادي إليّ أعجلهم فطراً» (أخرجه أحمد والترمذي).

pas comme l'un d'entre vous, car la nuit, mon Seigneur me nourrit et m'abreuve». Comme les fidèles renoncèrent à ses ordres, il fit un jeûne continuel avec eux jour après jour, puis la nouvelle lune apparut. Il leur dit alors: *«Si la lune tardait à apparaître, je vous laisserais le temps de continuer votre jeûne plus que vous l'avez fait».* Il leur dit cela pour sanctionner leur désobéissance. ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

Quant à celui qui veut continuer son jeûne durant la nuit jusqu'au moment du souhour, il peut le faire comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a toléré.

«Evitez tout contact avec vos femmes quand vous êtes en période de retraite spirituelle»: Ibn Abbas a commenté cela en disant que l'homme qui fait une retraite spirituelle dans la mosquée, que ce soit au mois de Ramadan ou autre, est défendu d'avoir de rapports avec sa femme jour et nuit jusqu'à l'écoulement de la période de sa retraite.

Le retraité a le droit, selon l'opinion des ulémas, de quitter le lieu de sa retraite et se rendre chez lui pour satisfaire un besoin, ou manger, mais il lui est interdit même d'embrasser sa femme, et d'y rester plus que le moment nécessaire pour satisfaire un besoin quelconque. Rien ne devra le préoccuper autre que la retraite. De même il lui est défendu de visiter un malade et peut se contenter de s'enquêter de son état si, en route vers la mosquée, rencontre une personne qui puisse l'informer.

La mention de la retraite après le jeûne comme il est cité dans ce verset, est une exhortation et un avertissement que cette retraite n'a lieu qu'au mois de Ramadan, comme il a été rapporté dans les traditions que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- la fasait durant la dernière décade de ce mois jusqu'à sa mort. Après sa mort, ses épouses la pratiquaient.

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «لا تواصلوا»، قالوا: يا رسول الله! إنك تواصل، قال: «فإني لست مثلكم إني أبيت يطعمني ربي ويسقيني». قال فلم ينتهوا عن الوصال فواصل بهم النبي ﷺ يومين وليلتين، ثم رأوا الهلال فقال: «لو تأخر الهلال لزدتكم» كالمنكل لهم. (أخرجه أحمد والشيخان).

Il a été cité dans les deux Sahihs que Safia Bent Houyay - l'épouse du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le visita une nuit alors qu'il faisait sa retraite spirituelle dans la mosquée. En sortant, il l'accompagna jusqu'à son appartement qui se trouvait à l'extrémité de Médine dans la demeure d'Oussama Ben Zaid. En route ils rencontrèrent deux hommes des Ansars (Médinois). En voyant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, ils hâtèrent le pas par pudeur car sa femme l'accompagnait. Il leur dit: *«Doucement! C'est Safia Bent Houyay ma femme»* Ils répondirent: «Gloire à Dieu, ô Envoyé de Dieu!» Il répliqua: *«Le diable s'infiltre dans le cœur de l'homme comme le sang qui coule dans ses veines, et je crains qu'il ne jette quelque soupçon dans vos cœurs»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Al-Chafé'i a commenté cela en disant: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- voulut, par ses paroles et son agissement, enseigner aux hommes de sa communauté comment éviter un soupçon au moment propice afin que personne ne commette un acte blâmable et qu'il soit circonspecte».

Le contact avec la femme signifie tout rapport charnel et les attouchements qui le précèdent. Quant aux choses ordinaires il n'y a aucun mal à les expédier. Car 'Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me tendait la tête pour la lui peigner du moment que j'avais mes menstrues. Il ne rentrait que pour satisfaire un besoin tout comme les autres.

«Telles sont les limites d'Allah. N'en approchez pas»: C'est à dire telles sont les lois ne les transgressez pas. Il s'agit du jeûne, ses règles

---

(1) في الصحيحين: أن صفية بنت حيي كانت تزور النبي ﷺ وهو معتكف في المسجد، فتحدثت عنده ساعة ثم قامت لترجع إلى منزلها، وكان ذلك ليلاً، فقام النبي ﷺ ليمشي معها حتى تبلغ دارها، وكان منزلها في دار أسامة بن زيد في جانب المدينة، فلما كان ببعض الطريق لقيه رجلان من الأنصار، فلما رأيا النبيّ ﷺ أسرعا (وفي رواية) تواريا - أي حياءً من النبي ﷺ لكون أهله معه - فقال لهما ﷺ: «على رسلكما إنها صفية بنت حيي» (أي لا تسرعا واعلما أنها صفية بنت حيي أي زوجتي) فقالا: سبحان الله يا رسول الله! فقال ﷺ: «إن الشيطان يجري من ابن آدم مجرى الدم وإني خشيت أن يقذف في قلوبكما شيئاً أو قال شراً» (رواه البخاري ومسلم).

et son but, Dieu vous les a montrés clairement, et les règles de la retraite spirituelle que vous devez suivre. Peut-être, grâce à ces lois et règles, ils trouveront la voie droite.

وَلَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَكُم بَيْنَكُم بِٱلْبَٰطِلِ وَتُدْلُوا۟ بِهَآ إِلَى ٱلْحُكَّامِ لِتَأْكُلُوا۟ فَرِيقًا مِّنْ
أَمْوَٰلِ ٱلنَّاسِ بِٱلْإِثْمِ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١٨٨﴾

walâ ta'kulû 'amwâlakum bâynakum bil-bâṭili wa tudlû bihâ 'ilâ-l-lhukkâmi lita'kulû farîqan min 'amwâli-n-nâsi bi-l-'iṯmi wa 'antum ta'lamûn (188).

Ne gaspillez pas sottement vos richesses. Ne les offrez pas à vos juges dans l'espoir de vous faire attribuer injustement celles des autres. Et cela sciemment. (188).

D'après Ibn Abbas, il s'agit d'un débiteur qui doit une somme d'argent à un autre sans que ce dernier soit en possession d'un document qui confirme cette dette alors que le premier renie ce droit sciemment.

Il a été rapporté dans les deux Sahihs, d'après Oum Salama que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je ne suis qu'un être humain. Je reçois l'un des adversaires qui pourra être plus éloquent en exposant ses arguments qu'un autre, croyant qu'il a raison, je prononce une sentence en sa faveur. En fait je procure une place à l'Enfer à qui je donne raison contre un autre musulman, qu'il la prenne ou qu'il la laisse de côté»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Le verset et le hadith précités montrent que le verdict prononcé par le juge ne change en rien la nature de la plainte, en d'autres termes, il ne rend pas le licite illicite et réciproquement, mais il est quand même une sentence qui doit être exécutée. Si elle correspond à la vérité des choses elle sera ainsi mais si elle est autrement le juge aura accompli sa tâche et le coupable se verra chargé d'une injustice qu'il devra supporter ses conséquences.

---

(1) ورد في الصحيحين عن أم سلمة أن رسول الله ﷺ قال: «ألا إنما أنا بشر وإنما يأتيني الخصم، فلعل بعضكم أن يكون ألحن بحجته من بعض، فأقضي له. فمن قضيت له بحق مسلم فإنما هي قطعة من نار فليحملها أو ليذرها» (رواه البخاري ومسلم).

Pour cela le verset exhorte l'homme à ne plus abuser de cas pareils pour renier sciemment les droits des autres.

۞ يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْأَهِلَّةِ قُلْ هِىَ مَوَٰقِيتُ لِلنَّاسِ وَٱلْحَجِّ وَلَيْسَ ٱلْبِرُّ بِأَن تَأْتُوا۟ ٱلْبُيُوتَ مِن ظُهُورِهَا وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنِ ٱتَّقَىٰ وَأْتُوا۟ ٱلْبُيُوتَ مِنْ أَبْوَٰبِهَا وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٨٩﴾

yas'alunaka 'ani-l-'ahillati qul hiya mawâqîtu li-n-nâsi wa-l-ḥajji wa laysa-l-birru bi'an ta'tu -l-buyuta min ẓuhûriha wa lâkinna-l-birra mani-t-taqâ wa'tû-l-buyûta min 'abwâbihâ wa-t-taqû-L-Lâha la'allakum tufliḥûn (189).

Ils t'interrogent sur les phases de la lune. Dis-leur: «Cela constitue une mesure pour les hommes et la fixation du pèlerinage. Il n'est pas décent d'entrer chez les gens par la porte de derrière. Mais la décence commande de craindre Allah et de s'introduire dans les maisons par les portes d'entrée. Craignez Allah si vous aspirez devenir meilleurs. (189).

Les hommes avaient interrogé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet des nouvelles lunes afin qu'ils sachent tout sur les pratiques religieuses, les périodes de viduité de leurs femmes et les jours fixés pour le pèlerinage et le jeûne, Dieu fit alors cette révélation. Bien que certains ulémas ont rapporté des raisons plus ou moins différentes de celle-là, mais le but demeure le même.

Quant à la deuxième partie du verset, Al-Hassan Al-Basri l'a commentée comme suit: «Il y avait parmi ceux qui vivaient encore dans l'ignorance (Jahilia) des hommes qui comptaient entamer un certain voyage, ils sortaient par la porte d'entrée habituelle. Comme ils changeaient d'avis après leur sortie une fois ayant quitté leur demeure, et voulant rentrer chez eux, ils y pénétraient par les portes de derrière croyant que cela constituait un acte de piété.

C'est pour les diriger et leur montrer le chemin véritable de la piété que Dieu fit descendre ce verset, en leur rappelant que la piété consiste à craindre Dieu en s'abstenant de ses interdictions et observsant Ses ordres. Peut-être seront-ils à la fin parmi les heureux.

وَقَٰتِلُوا فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَكُمْ وَلَا تَعْتَدُوٓا إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ
ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿١٩٠﴾ وَٱقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ وَأَخْرِجُوهُم مِّنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ وَٱلْفِتْنَةُ أَشَدُّ
مِنَ ٱلْقَتْلِ وَلَا تُقَٰتِلُوهُمْ عِندَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ حَتَّىٰ يُقَٰتِلُوكُمْ فِيهِ فَإِن قَٰتَلُوكُمْ فَٱقْتُلُوهُمْ
كَذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٩١﴾ فَإِنِ ٱنتَهَوْا فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٩٢﴾ وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا
تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ ٱلدِّينُ لِلَّهِ فَإِنِ ٱنتَهَوْا فَلَا عُدْوَٰنَ إِلَّا عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٩٣﴾

wa qâtilû fî sabîli-L-Lâhi-l-ladina yuqâtilûnakum walâ ta'tadû 'inna-L-Lâha lâ yuhibbu-l-mu'tadîn (190) waqtulûhum haytu taqiftumuhum wa 'ahrijuhum min haytu 'ahrajûkum wa-l-fitnatu 'ašaddu min-al-qatli walâ tuqâtiluhum 'inda-l-masjidi-l-hârâmi hattâ yuqâtilukum fîhi fa'in qatalûkum faqtulûhum kadâlika jazâ'u-l-kâfirîn (191) fa'ini-n-tahaw fa'inna-l-lâha ġafûrur-rahîm (192) wa qâtilûhum hattâ lâ taqûna fitnatun wa yakûna-d-dînû li-L-Lâhi fa'ini-n-tahaw falâ 'udwâna 'illâ 'alâ-z-zâlimîn (193).

Combattez dans la voie d'Allah contre ceux qui vous combattent. Mais respectez les lois du combat car Allah ne veut pas qu'on les transgresse. (190) Tuez-les où que vous les trouviez. Boutez-les de là où ils vous ont boutés. L'insécurité est pire que la mort. Ne les combattez pas dans l'Oratoire sacré à moins qu'ils ne vous y attaquent. S'ils vous y attaquent, tuez-les. C'est le sort qui est réservé aux infidèles. (191) S'ils cessent le combat, pardonnez-leur (192) Combattez-les jusqu'à ce que tout danger soit écarté et que la religion d'Allah soit bien assise. S'ils cessent le combat, abstenez-vous de toutes représailles si ce n'est contre les méchants. (193).

C'est le premier verset concernant le combat qui fut révélé à Médine, car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- combattait ceux qui lui délcaraient la guerre et cessait toute hostilité contre ceux qui voulaient la paix, jusqu'à ce que la sourate «Le repentir» ou «L'ummunité (sourate 9 du Coran) fut révélée. Tel était le commentaire d'Ibn Aslam qui a ajouté que le verset précité a été abrogé par celui-ci: **«Tuez les polythéistes partout où vous les trouverez»**) [Coran IX, 5]. Mais ses dires constituent une question discutable car les paroles de Dieu:

«Ceux qui vous combattent» sont une excitation à lutter contre les ennemis de l'islam et les musulmans pour répondre à leur agression. Pour cela Dieu ordonne aux fidèles d'être toujours prêts au combat avec détermination et à chasser les polythéistes d'où ils avaient chassé les musulmans.

«Mais respectez les lois du combat car Allah ne veut pas qu'on les transgresse»: Dieu montre aux fidèles qui luttent pour Sa cause comment ils devront agir sans être agresseurs. Ceci s'explique de la façon suivante: il ne faut jamais commettre ce que Dieu a prohibé comme: la défiguraüon, la fraude, le meurtre des femmes, enfants et vieillards, les ermites, de brûler les arbres, de tuer les animaux si ce n'est pour une nécessité.

Il a été cité dans le Sahih de Mouslim que Bouraïda a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit en s'adressant aux fidèles: *«Combattez dans la voie de Dieu, ne fraudez pas, ne trahissez pas, ne défigurez pas vos victimes, ne tuez ni enfants ni ermites»*(1). Et d'après Ibn Omar, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ayant vu une femme tuée dans une expédition, désavoua cet acte et interdit aux hommes de tuer les femmes et les enfants.

Comme dans tout combat il y aura des tueries et même un carnage, Dieu avertit les hommes leur disant que l'incrédulité, le polythéisme et le détournement des hommes de la voie de Dieu sont pires que le meurtre. Puis Il interdit aux fidèles de combattre les polythéistes auprès de la Mosquée Sacrée en considération de son caractère sacré. A cet égard, il a été rapporté dans les deux sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a rendu le territoire sacré et non pas les hommes le jour où Il a créé les cieux et la terre. Il ne sera pas permis à un homme qui croit en Dieu et au jour dernier d'y commettre un crime, de tailler les branches de ses arbres. Si quelqu'un se permet de transgresser cette prescription, présumant que l'Envoyé de Dieu y a combattu, dites-lui que Dieu avait donné ce droit à Son Envoyé et vous*

---

(1) جاء في صحيح مسلم عن بريدة أن رسول الله ﷺ كان يقول: «اغزوا في سبيل الله، قاتلوا من كفر بالله، اغزوا ولا تغلوا ولا تغدروا ولا تمثلوا، ولا تقتلوا الوليد، ولا أصحاب الصوامع».

l'a interdit, et Il ne l'a permis qu'une part de la journée» ***(Rapporté par Boukhari et Muslim)***[1].

Il s'agit de la journée où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait conquis la Mecque par force en tuant certains polythéistes. Comme on a dit qu'il l'a conquise pacifiquement en annonçant à ses habitants: *«Quiconque garde sa maison sera en sécurité. Quiconque entre dans la Mosquée sera en sécurité. Quiconque pénètre à la demeure d'Abou soufian sera en sécurité».*

«S'ils vous y attaquent, tuez-les. C'est le sort qui est réservé aux infidèles»: c'est une autorisation divine à tuer les impies s'ils combattent les fidèles afin de mettre fin à leur agression. Ce cas est pareil au jour où les hommes firent un serment d'allégeance au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sous l'arbre à Houdaybya de combattre à ses côtés contre les tribus polythéistes de Qoraïch, leurs alliés parmi les tribus de Thaqif et les «Ahabiches». Dieu, en ce jour-là avait cessé tout combat entre eux comme Il le montre dans ce verset: **«C'est Lui qui a écarté leurs mains de vous et d'eux vos mains, dans la vallée de La Mecque, après vous avoir donné l'avantage sur eux»** [Coran XLVIII, 24].

«S'ils cessent, pardonnez-leur»: c'est dire: s'ils s'arrêtent sans faire aucune hostilité, reviennent à Dieu et embrassent l'Islam, Dieu leur pardonne leurs péchés même s'ils avaient tué les fidèles dans l'Enceinte sacrée, car le pardon de Dieu est tellement ample de sorte qu'aucun péché ne reste sans être absous.

Puis Dieu ordonne de combattre les incrédules jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition -c'est à dire du polythéisme- et que le culte de Dieu soit établi. Cela signifie que l'Islam devra dominer, étant la religion de Dieu. A cet égard, Abou Moussa Al-Ach'ari a rapporté qu'on demanda le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de l'homme qui combat pour montrer son courage, d'un autre pour se défendre et d'un troisième par hypocrisie. Lequel est dans le chemin de

---

(1) جاء في الصحيحين: «إن هذا البلد حرمه الله يوم خلق السماوات والأرض، فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة، ولم يحل إلا ساعة من نهار - وإنها ساعتي هذه - فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة، لا يعضد شجره ولا يختلى خلاه، فإن أحد ترخص بقتال رسول الله ﷺ فقولوا: إن الله أذن لرسوله ولم يأذن لكم» (أخرجه الشيخان).

Dieu?» il répondit: *«Celui qui combat pour que la parole de Dieu soit la plus élevée, il est dans le chemin de Dieu».*

«S'ils cessent le combat, abstenez-vous de toutes représailles si ce n'est contre les méchants»: Si les impies quittent leur polythéisme et cessent de combattre les croyants, alors cessez de combattre et celui qui agit autrement, sera un agresseur et injuste, tel est le commentaire de Moujahed.

D'autres ont interprété ce verset en disant que si ces infidèles reviennent sur leur polythéisme, les musulmans ne devront plus les punir pour leur incrédulité et leur injustice. L'injuste, d'après Ikirma et Qatada, est celui qui refuse de témoigner qu'il n'y a de divinité que Dieu.

Ibn 'Omar a raconté que, lors de la sédition d'Ibn Al-Zoubayr, deux hommes vinrent lui dire: «Pourquoi tu ne sors pas avec les autres pour combattre, du moment que les hommes sont devenus comme perdus, alors que tu es le fils de 'Omar et le compagnon du Prophète?. Il leur répondit: «Ce qui m'empêche, c'est que Dieu a interdit de tuer le fidèle» -Ils répliquèrent: «Dieu n'a-t-Il pas dit: **«Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition?»** Et Ibn Omar de rétorquer: «Dans le temps nous avons combattu pour qu'il n'y ait plus une sédition et que le culte de Dieu soit établi. Quant à vous, vous voulez combattre afin qu'il y ait une sédition et le culte soit pour un autre que Dieu».

Nafe' a rapporté qu'un homme vint auprès d'Ibn 'Omar et lui dit: «Ô Abou Abdul Rahman! qui te porte à accomplir le pèlerinage une année et tu le laisses l'année suivante et tu ne combats pas dans la voie de Dieu à Lui la puissance et la gloire alors que tu connais bien le mérite de ce combat?» Il lui répondit: «O fils de mon frère! l'Islam est bâti sur cinq: La foi en Dieu et en Son Envoyé, les cinq prières, le jeûne du Ramadan, l'acquittement de la zakat et le pèlerinage à la Maison de Dieu». On lui répliqua: «Ô Abou Abdul Rahman, n'as-tu pas entendu ce verset: **«Si deux groupes de croyants se combattent, établissez la paix entre eux. Si l'un des d'eux se rebelle encore contre l'autre, luttez contre celui qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Dieu»** et aussi ce verset: **«Combattez-les jusqu'à qu'il n'y ait plus de sédition?»**. Il riposta: «Nous avons agi ainsi du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que le nombre des musulmans était faible.

Lorsque l'homme subissait une sédition concernant sa religion, on le tuait ou le torturait. Cette sédition cessa dès que les musulmans devinrent très nombreux. On lui demanda: «Que dis-tu au sujet de 'Ali et de 'Othman?» Il répondit: «Dieu avait pardonné à 'Othman, mais vous avez répugné cette grâce de Dieu. Quant à 'Ali, il est le cousin de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et son gendre.

ٱلشَّهۡرُ ٱلۡحَرَامُ بِٱلشَّهۡرِ ٱلۡحَرَامِ وَٱلۡحُرُمَٰتُ قِصَاصٌۚ فَمَنِ ٱعۡتَدَىٰ عَلَيۡكُمۡ فَٱعۡتَدُواْ عَلَيۡهِ بِمِثۡلِ مَا
ٱعۡتَدَىٰ عَلَيۡكُمۡۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلۡمُتَّقِينَ ١٩٤

'aš-šahru-l-ḥarâmu biš-šahri-l-harâmi wa-l-ḥurumâtu qiṣâsun faman-i'tada 'alaykum fa'tadû 'alayhi bimiṯli ma'tadâ 'alaykum wattaqû-L-Lâha wa'lamu 'anna-Lâha ma'a-l-muttaqîn (194).

S'ils respectent votre mois sacré, respectez le leur. Et pour tout ce qui vous est sacré, appliquez le talion. Si quelqu'un cause un préjudice, causez-lui le pareil. Craignez Allah et rappelez-vous qu'Il est avec ceux qui Le craignent. (194).

Ibn Abbas a raconté: «En l'an 6 de l'Hégire, l'Envoyé de Dieu voulut accomplir la visite pieuse, mais les polythéistes l'empêchèrent d'arriver à la Maison de Dieu ainsi que ceux qui se trouvaient avec lui parmi les musulmans. Cela eut lieu au mois de Dhoul-Qi'da. Ils s'accordèrent à le laisser faire cette visite l'année suivante. En effet, il l'accomplit avec les musulmans. Dieu fit cette révélation à cette occasion.

Jaber Ben Abdullah a raconté: «Durant le mois sacré, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne faisait aucune expédition à moins qu'on ne l'attaque. Il cessait tout combat jusqu'à l'écoulement de ce mois. Alors qu'il campait à al-Houdaybya, on l'informa que 'Othman a été tué, à savoir qu'il l'avait envoyé en mission auprès des polythéistes. A ce moment-là, les musulmans lui prêtèrent un serment d'allégeance sous l'arbre qu'ils combattraient les incrédules. Quand on lui apprit après que 'Othamn est encore vivant, il cessa le combat et inclina à la paix, et l'affaire fut terminée comme on le sait. Ce comportement se répéta aussi après le combat contre Hawazen le jour de Hounayn lorsque les impies se réfugièrent dans les forteresses de Taëf qu'il assiégea. Mais comme le mois Dhou-Qi'da entra du moment

que l'état de siége continua en se servant des catapultes durant quarante jours, et qu'un nombre de ses compagnons furent tués, il retourna à La Mecque. Il se mit en état de sacralisation à Al-Jou'rana pour une visite pieuse après avoir partagé le butin de la bataille de Hounayn.

Cette visite pieuse fut accomplie au mois de Dhoul-Qi'da en l'an 8 de l'Hégire.

«Si quelqu'un vous cause un préjudice, causez-lui le pareil» Dieu ordonne d'être équitable même envers les polythéistes. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«Si vous châtiez, châtiez comme vous l'avez été»)** [Coran XVI, 126] et: **«La punition d'un mal est un mal identique»)** [Coran XLII, 40]

وَأَنفِقُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا تُلْقُوا۟ بِأَيْدِيكُمْ إِلَى ٱلتَّهْلُكَةِ ۛ وَأَحْسِنُوٓا۟ ۛ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ



wa 'anfiqû fî sabîli-L-Lâhi walâ tulqû bi 'aydikum 'ila-t-tahlukati, wa 'aḥsinû 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muḥsinîn (195).

Mettez vos richesses au service d'Allah. Ne préparez pas de vos mains votre malheur. Employez vos richesses judicieusement car Allah aime les gens judicieux. (195).

Houdhayfa a dit que ce verset fut révélé au sujet de la dépense dans la voie de Dieu.

Quant à Asiam Abou 'Imran, il a raconté: «Voulant conquérir Constantinople alors que 'Ouqba Ben Amer était le gouverneur de l'Egypte et Yazid ben Foudala Ibn 'Oubayd celui de Châm, une grande rangée des Romains nous affronta et nous nous mîmes en rang contre eux. Un des musulmans sortit de notre rang, attaqua l'ennemi et revint pour regagner sa place. Les fidèles s'écrièrent: «Gloire à Dieu! Cet homme-là s'est exposé de ses propres mains». Mais Abou Ayoub objecta et dit: «Hommes! Vous interprétez mal ce verset qui fut révélé à notre sujet, nous les Ansars, car après que Dieu ait rendu Sa religion bien établie et les musulmans devenus nombreux, nous nous dîmes: «Si nous dépensions nos biens dans la voie de Dieu!» Dieu alors fit cette révélation.

Ibn Abbas l'a interprété de la façon suivante: «Il ne s'agit pas du combat dans la voie de Dieu, mais de la dépense pour la cause de Dieu sinon on sera perdu».

L'interprétation de An-Nou'man Ben Bachir et d'autres, était tout à fait différente. Car d'après eux, il s'agit de l'homme qui commet le péché, et croyant que Dieu ne le lui pardonne pas, il persévère dans ses péchés causant ainsi sa perte de ses propres mains.

En voilà encore une autre interprétation: «Il y avait des hommes qui sortaient pour combattre parmi les troupes que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- envoyait, et se trouvaient démunis de toute ressource et leurs familles en gêne après avoir tout dépensé. Dieu leur ordonna de dépenser des richesses qu'ils possédaient sans causer leur perte, et cette perte veut dire le trépas dû à la faim, la soif et la marche.

On peut déduire de tout cela que le verset porte à dépenser pour la cause de Dieu de ce qu'on possède, dans tout ce qui constitue une soumission à Dieu et un rapprochement de Lui surtout dans le combat dans Sa voie contre les infidèles. Ainsi l'armée des musulmans sera mieux équipée et plus puissante. Puis Dieu montre à la fin que cette dépense, étant une œuvre bonne, rapporte la meilleure récompense.

وَأَتِمُّوا۟ ٱلْحَجَّ وَٱلْعُمْرَةَ لِلَّهِ ۚ فَإِنْ أُحْصِرْتُمْ فَمَا ٱسْتَيْسَرَ مِنَ ٱلْهَدْىِ ۖ وَلَا تَحْلِقُوا۟ رُءُوسَكُمْ
حَتَّىٰ يَبْلُغَ ٱلْهَدْىُ مَحِلَّهُۥ ۚ فَمَن كَانَ مِنكُم مَّرِيضًا أَوْ بِهِۦٓ أَذًى مِّن رَّأْسِهِۦ فَفِدْيَةٌ مِّن
صِيَامٍ أَوْ صَدَقَةٍ أَوْ نُسُكٍ ۚ فَإِذَآ أَمِنتُمْ فَمَن تَمَتَّعَ بِٱلْعُمْرَةِ إِلَى ٱلْحَجِّ فَمَا ٱسْتَيْسَرَ مِنَ
ٱلْهَدْىِ ۚ فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ ثَلَٰثَةِ أَيَّامٍ فِى ٱلْحَجِّ وَسَبْعَةٍ إِذَا رَجَعْتُمْ ۗ تِلْكَ عَشَرَةٌ كَامِلَةٌ ۗ
ذَٰلِكَ لِمَن لَّمْ يَكُنْ أَهْلُهُۥ حَاضِرِى ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ
شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿١٩٦﴾

wa 'attimû-l-ḥajja wal-umrata li-L-Lâhi fa'in 'uḥṣirtum fama-s-taysara min-al-hadyi walâ taḥliqû ru'ûsakum ḥattâ yabluġa-l-hadyu maḥillahû faman kâna minkum mariḍan 'aw bihî 'aḏan mi-ra'sihî fafidyatum-min ṣiyâmin 'aw ṣadaqatin 'aw musukin fa'iḏâ 'amintum faman tamatta'a bil-'umrati 'ilâ-l-ḥajji fama-s-taysara min-al-hadyi famal-lam yajid faṣiyâmu

ṯalâṯati 'ayyâmin fi-l-ḥajji wa sab'atin 'iḏâ raja'tum tilka 'ašaratun kâmilatun ḏâlika lima-l-lam yakun 'ahluhû ḥâḏirî-l-masjidi-l-ḥarâmi wat-taqû-L-Lâha wa 'lamû 'anna-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (196).

Acquittez-vous du pèlerinage et de la visite des lieux saints en hommage à Allah. Si vous ent êtes empêchés, faites une offrande suivant vos moyens. Ne rasez point vos têtes avant que l'offrande ne soit parvenue au lieu où on doit l'immoler. Celui qu'une maladie ou une affection de cuir chevelu obligera à se raser devra se racheter par un temps de jeûne, une aumône ou un sacrifice. En temps normal, celui qui se contente de visiter les lieux Saints avant de faire le pèlerinage officiel devra donner une offrande. S'il n'en a pas les moyens, il devra jeûner trois jours pendant le pèlerinage et sept jours, une fois rentré chez lui, c'est à dire dix jours en tout. Ceci ne s'applique qu'aux gens dont la famille n'est pas domiciliée dans l'enceinte sacrée. Observez les commandements d'Allah et rappelez-vous qu'Il est terrible dans Ses châtiments. (196).

Après avoir montré les règles du jeûne et lui joint le combat dans Sa voie, Dieu parle dans ce verset des rites du pèlerinage et de la visite pieuse - 'Oumra -. Il s'avère qu'il s'agit de leur accomplissement une fois qu'on a commencé, à le faire, car Ses dires: «**Si vous en êtes empêchés**» l'indiquent clairement. Pour cela les ulémas s'accordent pour considérer comme une obligation l'intention et le commencement.

«**Acquittez-vous du pèlerinage et de la visite des lieux saints en hommage à Allah**» : Soufian Al-Thawri a commenté cela en disant: «Il incombe à l'homme de les accomplir dès qu'il quitte les siens n'ayant aucun autre but et de prononcer la talbia à partir du lieu -le miqât- où il se met en état de sacralisation. Donc son voyage ne devra être ni pour un commerce ni pour une affaire. Car il arrive qu'un homme, voyageant pour d'autre but que le pèlerinage, soit tout près de La Mecque (au mois du pèlerinage) et se dise: «Si je fais le pèlerinage ou la visite pieuse?», son faire pourrait être agréé, mais pour un pèlerinage pieusement accompli, il faut qu'on ait l'intention de le faire dès qu'on quitte la pays, et on porte les habits de l'ihram à partir du lieu fixé pour chaque pays.

Az-Zouhari a raconté: «Il nous est parvenu qu'Omar a dit: «Pour qu'un pèlerinage ou une visite pieuse soit parfaitement accompli, il faut séparer l'un de l'autre, et il vaut mieux qu'on fasse la visite pieuse en

dehors du mois consacré au pèlerinage (Dhoul-Hijja), car Dieu dit: «**Le pèlerinage s'effectue dans les mois connus**» [Coran II, 197].

Il nous est parvenu de sources sûres que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fait quatre visites pieuses - 'Oumra-au mois de Dhoul-Qi'da:

1 - Celle de «Al-Houdaybya en l'an 6 de l'Hégire.

2 - Celle de «Al-Qada'» en l'an 7.

3 - Celle de «Al-Jou'rana» en l'an 8.

4 - La dernière avec son seul pèlerinage en l'an 10.

En dehors de ces dates, il n'a fait aucune visite pieuse après son Emigration. Mais il a dit une fois à Oum Hany: «Une visite pieuse faite au mois de Ramadan vaut un pèlerinage en ma compagnie». Car Oum Hany, voulant accomplir un pèlerinage en sa compagnie, son état d'impureté l'avait empêchée.

Ibn Abbas a dit: «Celui qui se met en état de sacralisation pour faire un pèlerinage, ne devra pas quitter son état d'ihram avant son accomplissement. Le jour qui marque la fin du pèlerinage est le jour où on sacrifie la bête après avoir jeté les 7 cailloux sur la Jamarate Al-'Aqaba, fait le circumambulation autour de la Ka'ba et le parcours entre As-Safa et Al Marwa. Ayant terminé tous ces rites, le pèlerin pourra se désacraliser.

Plusieurs hadiths de source sûre (isnâd) indiquent que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait joint un pèlerinage à une 'Oumra quand il s'était mis en état de sacralisation, et qu'il dit à ses compagnons: *«Quiconque a un animal à sacrifier, qu'il porte l'ihram pour un pèlerinage et une 'oumra»*. Il a dit aussi d'après un hadith authentifié: *«La visite s'est intégrée au pèlerinage jusqu'au jour de la résurrection»*.

«Si vous en êtes empêchés, faites une offrande suivant vos moyens»: Cette partie du verset, selon les dires des ulémas, a été révélée en l'an 6 de l'Hégire qui fut nommé l'an de «Alhoudaybya», quand les polythéistes avaient empêché l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons d'arriver à la Maison Sacrée, cet évènement que raconte la sourate «La victoire» [Coran XLVIII]. Dieu toléra aux fidèles de sacrifier les offrandes qu'ils avaient amenées et qui étaient au

nombre de 70, de se raser la tête et de se désacraliser. Comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna à ses compagnons de s'exécuter, ils hésitèrent d'abord de le faire attendant d'autres révélations. Alors il sortit de sa tente, se rasa la tête et les hommes l'imitèrent. Il y avait parmi eux ceux qui s'étalent contentés de tailler les cheveux. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: *«Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui ont rasé leur tête»*. On lui dit: «Et ceux qui ont raccourci leur chevelure?» A la troisième fois il dit: *«Et ceux qui ont raccourci leur chevelure»*.

Les hommes étaient au nombre de 1400 dont leurs demeures se trouvaient à Al-Houdaybya en dehors de l'enceinte. Ils avaient tous participé au sacrifiece à raison d'une chamelle pour sept d'entre eux.

Les opinions ont été controversées au sujet de l'empêchement, s'agit-il seulement d'un ennemi ou bien d'autres raisons telles que la maladie ou autres?

Ibn Abbas a dit: «Il n'y a empêchement que l'ennemi et toute autre cause telle que maladie ou douleur ou égarement n'implique rien car Dieu a dit: «**En temps normal**» qui signifie que lorsque la sécurité sera revenue.

Quant à la deuxième opinion, elle englobe toutes les causes de l'empêchement d'après un hadith prophétique rapporté par Ahmed: *«Quiconque subit une fracture, une douleur, ou un boitement, devra se désacraliser et accomplir son pèlerinage dans une année à suivre»*.

Il a été rapporté dans les deux Sahihs que 'Aicha a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entrant chez Diba'a Ben Al-Zoubayr Ben Abdul Mouttaleb, elle lui dit: «O Envoyé de Dieu, je compte faire le pèlerinage mais je suis souffrante» Il lui répondit: *«Fais ton pèlerinage et stipule que tu quitteras l'état d'ihram là où tu seras incapable de poursuivre les rites»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«**... devra donner une offrande**»: Ali ben Abi Taleb a commenté cela

(1) ثبت في الصحيحين عن عائشة أن رسول الله ﷺ دخل على ضباعة بنت الزبير بن عبد المطلب فقالت: يا رسول الله إني أريد الحج وأنا شاكية، فقال: «حجي واشترطي أن محلي حيث حبستني».

en disant que l'offrande est une brebis -ou un mouton- ou une bête prise de ces huit paires de la race cameline ou bovine ou ovine. Telle est aussi l'offrande fixée par les quatre imams. Mais il a été rapporté que 'Aicha et Ibn Omar ont dit qu'elle doit être de la race cameline ou bovine.

Ceux qui ont soutenu la dernière opinion, se sont référé à l'histoire d'Al-Houdaybya lorsque les fidèles se sont désacralisés en immolant les chameaux et les vaches. Ainsi Jaber a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous ordonna de nous associer dans l'immolation d'un chameau ou d'une vache à raison d'une tête pour sept personnes».

Quant à l'inteprétation d'Ibn Abbas, elle consiste à sacrifier un animal selon la capacité s'agit-il d'un chameau, d'une vache ou d'un mouton. Telle était aussi l'opinion de la majorité des ulémas qui précise que cette offrande peut être l'une des bêtes du troupeau, et de 'Aicha qui a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait une fois fait une offrande d'un mouton.

«Ne rasez point vos têtes avant que l'offrande ne soit parvenue au lieu où on doit l'immoler»: cette partie du verset ne concerne pas le pèlerin empêché mais ceux qui doivent accomplir le pèlerinage ou la 'oumra jusqu'au dernier rite. Quant au faire de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et de ses compagnons le jour d'Al-Houdaybya, c'était un cas exceptionnel quand les polythéistes les avaient empêchés d'arriver à l'Enceinte.

Donc que l'homme fasse un pèlerinage ou une visite pieuse séparés ou réunis (Ifrad ou Qiran) ou qu'il jouisse d'une vie normale entre les deux (Tamattou'), ne devra immoler qu'une fois tous les rites accomplis, comme il a été cité dans les deux Sahihes d'après Hafsa qu'elle avait demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Pourquoi les gens se sont désacralisés après avoir fait la visite pieuse et toi tu es toujours en état d'ihram?» Il lui répondit: ***«Parce que j'ai pommadé la tête et marqué mon animal victime. Je ne me désacralise pas avant de l'immoler» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) قالت: يا رسول الله ما شأن الناس حلوا من العمرة ولم تحل أنت من عمرتك؟ فقال: «إني لبدت رأسي وقلدت هديي فلا أحل حتى أنحر».

«Celui qu'une maladie ou une affection de cuir chevelu obligera à se raser devra se racheter par un temps de jeûne, une aumône ou un sacrifice» Au sujet de cette partie du verset Al-Boukhari rapporte ce hadith d'après Abdullah Ben Ma'qel qui a dit: «Etant en compagnie de Ka'b Ben 'Ojra dans la mosquée de Koufa, je lui demandai à propos du rachat par un jeûne de jours, il me répondit: «On me porta chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que ma tête grouillait de poux. Il me dit: *«Je ne t'ai jamais vu ainsi souffrant, n'as-tu pas un mouton que tu puisses sacrifier?»* Non, fut ma réponse. Il répliqua: *«Jeûne alors trois jours, ou nourris six pauvres en donnant à chaun un demi Sa de grain, et va te raser la tête».*

Ce verset à été particulièrement révélé à mon sujet, mais (ces sentences) sont appliquables à tous les hommes»[1].

Ibn Abbas a commenté ce verset en disant que l'homme peut se racheter par l'un des trois moyens qui lui sera facile. En effet c'était l'opinion des imams des quatre écoles de la loi islamique, et le verset le montre clairement en suivant leur ordre.

Quant au rachat, Ibn Jarir a rapporté d'après Al-Hassan qu'il a dit: «Cela consiste à jeûner dix jours, ou nourrir dix pauvres ou sacrifier un mouton».

On trouve aussi dans une autre version rapportée par Ka'b ben 'Ojra, que le rachat sera un jeûne de six jours ou la nourriture de six pauvres.

Tant à la première version qu'à la deuxième elles sont étranges, car d'après la tradition, il s'agit de jeûner trois jours ou nourrir trois pauvres.

Taous a ajouté: «si le rachat porte sur un sacrifice ou une nourriture, l'un et l'autre devront être faits à La Mecque, quant au jeûne, on l'effctuera là où on voudra».

---

(1) روى البخاري عن عبد الله بن معقل قال: قعدت إلى كعب بن عجرة في هذا المسجد، يعني مسجد الكوفة، فسألته عن فدية من صيام فقال: حُملتُ إلى النبي ﷺ والقملُ يتناثر على وجهي فقال: «ما كنتُ أرى أن الجهد بلغ بك هذا أما تجد شاة؟» قلت: لا، قال: «صم ثلاثة أيام، أو أطعم ستة مساكين، لكل مسكين نصف صاع من طعام واحلق رأسك»، فنزلت فيّ خاصة وهي لكم عامة.

«En temps normal, celui qui se contente de visiter les lieux Saints avant de faire le pèlerinage officiel, devra donner une offrande». Selon les théologiens, il y a deux sortes des Tamattou' (la jouissance d'une vie normale).

- Le premier est particulier, et consiste à être en état de sacralisation (ihram) pour accomplir une visite pieuse et un pèlerinage ensemble, ou de faire d'abord une visite, se désacraliser, jouir d'une vie normale, puis se mettre de nouveau en état de sacralisation pour accomplir le pèlerinage.

- Le deuxième est général qui comporte les deux ensemble.

Une fois tous les rites accomplis, l'homme envoie l'offrande qui lui sera facile dont la moindre sera un mouton, comme elle pourra être un veau - ou une vache- tel le faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il a sacrifié au nom de ses femmes.

De ce qui précède, on peut conclure que la jouissance d'une vie normale entre le petit et le grand pèlerinage est tolérée d'après les dires de Imran Ben Houssein: «Cet état est permis d'après le Livre de Dieu et nous l'avons pratiqué avec l'Envoyé de Dieu, puis aucun autre verset ne l'a contredit jusqu'à sa mort. Mais un homme-il s'agit d'Omar Ben Al Khattab -a donné un avis contraire en disant: «En se référant au Livre de Dieu, Dieu ordonne qu'on accomplisse cela à la perfection car Il a dit: **«Acquittez-vous du pèlerinage et de la visite des Lieux Saints en hommage à Allah».**

En fait. 'Omar n'avait interdit cela que dans le but que les gens aient l'intention d'arriver aux Lieux Saints pour accomplir la visite et le pèlerinage.

«S'il n'en a pas les moyens, il devra jeûner trois jours pendant le pèlerinage et sept jours, une fois rentré chez lui, c'est à dire dix jours en tout» Pour celui qui se trouve incapable de présenter une offrande, Dieu lui ordonne de la compenser par un jeûne de trois jours durant le pèlerinage. Selon l'opinion de certains ulémas, ce jeûne doit être fait avant le jour de 'Arafa durant la première décade de Dhoul-Hijja, ou quand il se met en état de sacralisation. D'autres ont toléré ce jeûne à partir du premier Chawal. Selon Al-Cha'bi: le jour de 'Arafa et les deux qui le précèdent. Quant à Ibn Abbas, il a dit: Celui qui ne trouve pas une offrande, doit jeûner trois jours durant le pèlerinage avant le jour de 'Ara-

fa, mais si ce jour est le dernier, son jeûne sera accompli et les sept autres jours quand il rentre chez lui.

l'Opinion de Ibn Omar est la suivante: Il jeûne un jour avant le jour appelé le jour de la Tarwiah, le jour de la Tarwiah et le jour de 'Arafa. (c.à.d le 7, 8 et 9 de Dhoul Hijja). Une question qui se pose: «Peut-on jeûner durant les jours appelés «At-Tachriq» si on n'a pas fait tout le jeûne ou une partie avant la fête du sacrifice?» deux opinions ont été dites à ce sujet:

- La première le tolère en se référant aux dires de 'Aicha et d'Ibn 'Omar selon lesquels ce jeûne est permis à celui qui est incapable d'envoyer une offrande. Ainsi Ali soutient cette opinion en se basant sur le verset précité.

- La deuxième ne le tolère pas d'après un hadith rapporté par Mouslim où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les jours de Tachriq sont consacrés à manger, boire et invoquer Dieu à Lui la puissance et la gloire.»* (A savoir que les jours de Tachriq sont ceux qui suivent directement le jour du sacrifice, c.à.d. les jours de la fête).

«... et sept jours une fois rentré chez lui»: Il y a eu deux opinions à cet égard: la première: lorsque vous gagnez la place où vous vous installez (à la Mecque); et la deuxième: lorsque vous rentrez à votre pays.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari, que Ibn 'Omar a raconté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, lors du pèlerinage de l'Adieu, accomplit la visite pieuse et le pèlerinage. Il amena avec lui son animal victime à partir de Zoul-Houlaifa. Il commença par faire la talbia de la visite pieuse puis celle du pèlerinage. Les gens firent la même chose que lui. Parmi eux, il y avait ceux qui avaient amené des offrandes, et d'autres qui n'en avaient pas. Arrivé à la mecque, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux fidèles: *«Ceux d'entre vous qui ont amené des offrandes, ne doivent pas se libérer des interdictions de l'ihram tant qu'ils n'ont pas terminé les rites du pèlerinage. Ceux qui n'ont pas amené des offrandes, qu'ils fassent la talbia du pèlerinage. Ceux qui ne trouvent pas de quoi sacrifier, qu'ils jeûnent trois jours durant le pèlerinage et sept jours lorsqu'ils rentreront chez eux»*[1].

---

(1) روى البخاري عن سالم بن عبد الله أن ابن عمر قال: تمتع رسول الله ﷺ في حجة الوداع

«**... dix jours en tout**» veut dire dix jours entiers du jeûne, ou, dix jours sans diminuation pour compenser l'offrande.

«**Ceci ne s'applique qu'aux gens dont la famille n'est pas domiciliée dans l'enceinte sacrée**». L'interprétation de ce verset a été quasiment différente:

- Ceci concerne ceux qui habitent dans l'enceinte sacrée, d'après Ibn Abbas qui disait aussi: «O gens de l'enceinte, vous n'avez pas droit à la jouissance d'une vie normale (Mout'a) car elle vous est interdite et permise à ceux qui arrivent de pays lointains. L'un d'entre vous devra s'éloigner de la Maison de sorte qu'une vallée le sépare d'elle, puis faire la talbia pour une visite pieuse.

- D'après 'Ata': Il s'agit des mecquois dont leurs domiciles se trouvent avant les lieux fixés pour l'ihram (les miqâts), qui n'ont pas droit à cette tolérance.

- D'après Abdul Razzaq: Celui dont la famille habite un endroit à une distance d'un jour de marche-ou deux suivant une variante.

- Ibn Jarir a adopté l'opinion de Al-Chafé'i qui consiste à considérer ces gens comme tels s'ils sont domiciliés à une distance où on n'a pas droit à écourter la prière.

Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Enfin Dieu exhorte les hommes à Le craindre et suivre Ses enseignements car Il est terrible dans Son châtiment.

ٱلْحَجُّ أَشْهُرٌ مَّعْلُومَٰتٌ ۚ فَمَن فَرَضَ فِيهِنَّ ٱلْحَجَّ فَلَا رَفَثَ وَلَا فُسُوقَ وَلَا جِدَالَ
فِى ٱلْحَجِّ ۗ وَمَا تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ ۗ وَتَزَوَّدُوا۟ فَإِنَّ خَيْرَ ٱلزَّادِ ٱلتَّقْوَىٰ ۚ

بالعمرة إلى الحج وأهدى فساق معه الهدي من ذي الحليفة، فأهلّ بعمرة ثم أهل بالحج فتمتع الناس مع رسول الله ﷺ، وبدأ رسول الله ﷺ بالعمرة إلى الحج، فكان من الناس من أهدى فساق الهدي، ومنهم من لم يهد فلما قدم النبي ﷺ مكة قال للناس: «من كان منكم أهدى فإنه لا يحل لشيء حرم منه حتى يقضي حجه، ومن لم يكن منكم أهدى فليطف بالبيت وبالصفا والمروة وليقصّر وليحلّل ثم ليهل بالحج، فمن لم يجد هدياً فليصم ثلاثة أيام في الحج وسبعة إذا رجع إلى أهله».

وَٱتَّقُونِ يَـٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَـٰبِ ﴿١٩٧﴾

al-hajju 'ašhurum-ma'lûmatun faman farada fîhinna-l-hajja falâ rafata walâ fusûqa wala jidâla fiî-l-hajji wamâ taf'alû min hayrin ya'lamuhu-L-Lâhu wa tazawwadu fa 'inna hayra-z-zâdi-t-taqwa wattaquni yâ'ûlî-l-'al-bâb (197).

Le pèlerinage s'effectue dans les mois connus. Celui qui l'a commencé devra s'abstenir de femmes, d'actions indécentes et de toute polémique: quelque bien que vous fassiez, Allah en aura connaissance. Emportez des provisions de route. N'oubliez pas que la crainte d'Allah est la meilleure des provisions. Encore une fois, craignez-Moi, hommes doués de raison. (197).

Les opinions ont été controversées en commentant ce verset: les uns ont dit que le plus méritoire consiste à se mettre en état de sacralisation en des mois déterminés. Mais pour Malek, Abou Hanifa et Ahmed, on peut le faire à n'importe quel mois de l'année en se basant sur ce verset: «**Ils t'interrogent au sujet des nouvelles lunes. Dis: «Ce sont, pour les hommes, des indications qui leur permettent de fixer les époques du pèlerinage»**) [Coran II, 109], ainsi on peut faire la visite pieuse durant toute l'année.

Quant à Chafé'i, il a dit qu'aucun pèlerinage ne sera valide que durant les mois déterminés et qui lui sont consacrés, la preuve est le verset: «**Le pèlerinage s'effectue dans les mois connus**». Donc tout pèlerinage accompli en dehors de ces mois ne sera considéré comme tel, tout comme la prière qui n'est valable qu'à ses moments fixés.

Quels sont ces mois connus? Al-Boukhari a rapporté d'après Ibn 'Omar qu'il a dit: «Ils sont Chawal, Dhoul Qi'da et les dix premiers jours de Dhoul Hijja». Tel était l'avis de Chafé'i, Abou Hanifa et Ahmed. Malek et Chafé'i avaient dit: ils sont Chawal, Dhoul-Qi'da et tout le mois de Dhoul-Hijja, d'après les dires de Ibn 'Omar aussi. Malek a ajouté que le mois de Dhoul Hijja est consacré au pèlerinage, il est donc répugnant d'y faire la visite pieuse - 'oumra - comme le pèlerinage qui ne sera plus agréé après la veille du jour de sacrifice.

Il a été aussi rapporté que 'Omar et 'Othman préféraient faire la vi-

site pieuse en dehors du mois de pèlerinage et l'interdisaient de la faire en ce mois.

Quiconque se décide de faire soit le pèlerinage, soit la visite pieuse, accomplissant ainsi une obligation prescrite, devra s'abstenir de toute cohabitation avec sa femme et de ses actes préliminaires tels que l'attouchement, le baiser et les propos attirants. Il devra aussi s'interdire de tout libertinage, de paroles indécentes et de perversité, bref de tous les actes blâmables et injustes. Mais Ibn Jarir a précisé qu'il s'agit de tuer le gibier, de se raser la tête et rogner les ongles et autres choses interdites durant le pèlerinage. Abou Houraira a rapporté à cet égard que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque accomplit le pèlerinage à cette Maison en s'abstenant de toute cohabitation et de libertinage, sera absous de ses péchés comme le jour où sa mère l'a mis au monde».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«... et de toute polémique» qui veut dire toute dispute avec les autres qui les mettent en colère.

Comme Dieu interdit tout acte blamâble et obscène, Il exhorte les hommes à ne faire que les choses louables car Il connait sans doute le bien qu'ils font.

Il les exhorte également à emporter les provisions de voyage, car il a été rapporté, d'après Ikrima, que des hommes venaient de Yemen pour faire le pèlerinage sans rien emporter comme provisions en se fiant à Dieu. Puis Il leur rappelle que la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu et la plus méritoire pour la vie future.

On a rapporté qu'après la révélation de ce verset, un homme parmi les musulmans dit: «O Envoyé de Dieu! Nous ne trouvons rien pour nous en approvisionner?» Il lui répondit: *«Prends ce qui te suffit de solliciter les hommes, et sache que la meilleure provision est la crainte révérencielle de Dieu».*

Que les hommes doués d'intelligence, observent donc cette recommandation.

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «من حج هذا البيت فلم يرفث ولم يفسق خرج من ذنوبه كيوم ولدته أمه» (رواية الصحيحين).

لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَبْتَغُوا۟ فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ ۚ فَإِذَآ أَفَضْتُم مِّنْ عَرَفَٰتٍ فَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ عِندَ ٱلْمَشْعَرِ ٱلْحَرَامِ ۖ وَٱذْكُرُوهُ كَمَا هَدَىٰكُمْ وَإِن كُنتُم مِّن قَبْلِهِۦ لَمِنَ ٱلضَّآلِّينَ ﴿١٩٨﴾

laysa 'alaykum junâḥun 'an tabtaġu faḍlan mir-rabikkum fa'iḏâ 'afaḍtum min 'arafâtin faḏkurû-L-Lâha 'inda-l-maš'ari-l-ḥarâmi waḏkurûhu kamâ hadâkum wa'in kuntum min qablihi lamina-ḍ-ḍâllin (198).

Il ne vous est pas interdit de faire du négoce pendant le pèlerinage. Lorsque vous vous déverserez en foule du Mont Arafat, glorifiez Allah près de la station sacrée, remerciez-le de vous avoir mis dans la bonne direction, vous qui naguère étiez parmi les égarés. (198).

Al-Boukhari a rapporté que Ibn Abbas a dit: «'Okaz, Mijanna et Zoul-Mijaz étaient des marchés périodiques pendant l'ère préislamique, et les gens croyaient qu'ils commettaient de péchés en y faisant de négoce. Dieu fit cette révélation leur montrant que durant la saison du pèlerinage ceci est permis une fois les rites terminés.

Ahmed a rapporté qu'Abou Oumama At-Timl a raconté: «Je demandai à Ibn 'Omar: «Nous sommes des gens qui vivent du commerce, devrons-nous faire le pèlerinage- ou notre pèlerinage sera-t-il agréé?» Il me répondit: «Ne faites-vous pas la circumambulation autour de la Maison, les actes du bien, le jet de cailloux et ne vous rasez-vous pas la tête?» -Certes oui, répondis-je. Il répliqua: «Un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui posa la même question, comme il ne lui répondit pas, Gabriel lui fit communiquer ce verset: «**Il ne vous est pas interdit de faire du négoce...**» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- interpella l'homme et lui dit: «Vous faites le pèlerinage qui sera agréé».

«**Lorsque vous vous déverserez en foule du Mont Arafat, glorifiez Allah près la station sacrée**»: La station sur le mont 'Arafa est une condition obligatoire du pèlerinage sinon il ne sera plus valable. Ce qui affirme cela est ce hadith rapporté par Abdul Rahman ben Ya'mor Al-Dayli qui a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire à trois reprises: *«Le pèlerinage c'est Arafa. Quiconque parvient à faire cette station la veille - du jour de sacrifice - avant l'aube, l'aura ac-*

complie. Quant au séjour à Mina, il est de trois jours: Celui qui se hâte en deux jours ne commet pas de péché, et celui qui s'attarde ne commet pas de péché». ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des sunan)***[1].

La station à Arafa commence à partir où le soleil quitte le méridien en ce jour-là et finit avant l'aube du jour de sacrifice. Car il a été rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, lors du pèlerinage de l'Adieu, après la prière du midi, a fait cette station, y est demeuré après le coucher du soleil et dit aux fidèles: *«Faites vos rites comme je les fais moi-même»* Telle est la règle adoptée par Malek, Chafé'i et Abou Hanifa. Quant à Ahmed, il a dit que cette station peut être faite au début de ce jour en se référant au hadith rapporté par 'Ourwa At-Ta'i qui a dit: «je vins trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il se trouvait à Mouzdalifa et s'apprêtait à faire la prière et lui dis: «O Envoyé de Dieu! Je viens du mont «Tai'», ma monture est trop fatiguée et je suis à bout de mes forces. Par Dieu, je n'ai laissé aucune montagne sans ne m'y arrêter. Mon pèlerinage est-il valable?» Il me répondit: *«Celui qui a pris part à notre prière, demeuré avec nous jusqu'au déferlement, fait la station à 'Arafa le jour ou la nuit, aura accompli son pèlerinage et mis fin à ses interdictions».* ***(Rapporté par Ahmed et les autres de sunan)***[2].

'Arafa s'appelle aussi «La station sacrée» ou «Ilai» et on a donné au mont qui se trouve dans ce plateau, le nom «Le mont de la miséricorde».

Ibn Abbas a dit: «Au temps de l'ignornace (Jahilia) les hommes faisaient la station à 'Arafa et restaient jusqu'à ce que le soleil formât

---

(1) عن عبد الرحمٰن بن يعمر الديلي قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «الحج عرفات ـ ثلاثاً ـ فمن أدرك عرفة قبل أن يطلع الفجر فقد أدرك، وأيام منى ثلاثة فمن تعجل في يومين فلا إثم عليه، ومن تأخر فلا إثم عليه» (رواه أحمد وأصحاب السنن بإسناد صحيح).

(2) عن عروة بن مضرس الطائي قال: أتيت رسول الله ﷺ بالمزدلفة حين خرج إلى الصلاة، فقلت: يا رسول الله: إني جئت من جبل طيء أكللت راحلتي وأتعبت نفسي، والله ما تركت من جبل إلا وقفت عليه فهل لي من حج؟ فقال رسول الله ﷺ: «من شهد صلاتنا هذه فوقف معنا حتى ندفع، وقد وقف بعرفة قبل ذلك ليلاً أو نهاراً فقد تم حجه وقضى تفثه». (رواه أحمد وأصحاب السنن وصححه الترمذي).

comme un halo sur les sommets des montagnes pareil à un turban sur la tête des hommes, et c'est à ce moment-là qu'ils déferlaient. Quant à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il retarda le déferlement jusqu'au coucher du soleil».

Jaber Ben Abdullah a raconté un long hadith rapporté par Mouslim, dans lequel il a dit: «... Après la disparition du soleil et à la nuit tombante, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit monter Oussama en croupe après avoir raccourci le licol de sa chamelle «Al-Qaswa» de sorte que la tête de l'animal toucha les selles, et il dit: «O gens! Du calme! Du calme!» Chaque fois qu'il rencontra une dune, il lâcha le licol à la chamelle afin qu'elle puisse la monter, jusqu' ce qu'il arrive à Mouzdalifa, et là il fit les deux prières du coucher du soleil et du soir avec un seul appel à la prière et deux iqamas (deuxièmes appels) sans faire entre ces deux prières d'autres surérogatoires. Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'endormit jusqu'à l'aube, il fit alors la prière de l'aube quand la clarté du jour eut apparu, à la suite de l'appel à la prière. Ensuite, il monta Al-Qaswa' pour arriver au monument sacré, et là il s'orienta vers la Qibla en invoquant Dieu, en proclamant Sa grandeur et en témoignant de Son unicité. Il resta ainsi jusqu'à ce que la clarté de l'aube devînt plus intense et avant que le soleil ne se lève...».

Au sujet du monument sacré, on a demandé à Ibn 'Omar qui répondit qu'il s'agit de Mouzdalifa. Quant à Ibn Abbas, Sa'id Ben Joubaïr, Al-Hassan et Qatada, ils ont dit qu'il est la partie comprise entre les deux monticules.

L'auteur de cet ouvrage de commenter: «Les nomuments sont en général les lieux et sites apparents, la Mouzdalifa était appelée le monument sacré parce qu'elle est comprise dans l'enceinte».

Zaid ben Aslam a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute la monticule de 'Arafa est un lieu de station où les hommes seront réunis, à l'exception de l'endroit appelé Mouhassar»*.

Joubaïr Ben Mot'em a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute 'Arafa est une station, montez-y, ainsi que toute Mouzdalifa est aussi une station à l'exception de Mouhassar: L'im-*

molation peut être exécutée dans toutes les sentes de La Mecque, et l'on peut sacrifier durant tous les jours de Tachriq».

Dieu enfin avertit les hommes de Lui être reconnaissants pour leur avoir montré les rites du pèlerinage et les a guidés vers la foi et la bonne direction, comme Il a guidé Abraham -que Dieu le salue- car les hommes avant lui étaient dans un égarement total.

ثُمَّ أَفِيضُوا۟ مِنْ حَيْثُ أَفَاضَ ٱلنَّاسُ وَٱسْتَغْفِرُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ 

ṯumma 'afîḍû min ḥayṯu 'afâḍa-n-nâsu was-taġfirû-L-Lâha 'inna-L-Lâha ġafûrun raḥîm (199).

Ensuite, écoulez-vous par où tout le monde s'écoule. Implorez le pardon d'Allah car Allah est miséricordieux et clément. (199).

Al-Boukhari rapporte d'après 'Aicha -que Dieu l'agrée- qu'elle a dit: «Les Qoraïchites et toutes les tribus qui professaient la même religion, faisaient une station à Mouzdalifa et ou les appelaient: «Les Houms» tandis que les autres tribus Arabes faisaient leur station à 'Arafa. Avec l'avènement de l'Islam, Dieu ordonna à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de monter sur le mont 'Arafa, d'y faire une station puis de dévaler. Voilà le sens des paroles divines: **«Par où tout le monde s'écoule»**. Il s'agit bien du dévalement de Mouzdalifa à Mina pour le jet de cailloux sur les Jamarates.

«Implorez le pardon d'Allah» est un ordre divin adressé à Ses serviteurs à chaque fois qu'ils s'acquittent d'un devoir religieux. Il a été cité dans le Sahih de Mouslim que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- implorait le pardon de Dieu trois fois après la prière. On trouve également dans les deux Sahih qu'il avait recommandé aux fidèles de glorifier Dieu, le louer et proclamer Sa grandeur trente trois fois (chacune). Comme il a été aussi rapporté d'après Ibn Jarir que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- implorait le pardon de Dieu en faveur de sa communauté la veille de 'Arafa.

Chaddad Ben Aous a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure formule de l'imploration du pardon consiste à dire: «Mon Dieu, Tu es mon Seigneur. Tu m'as créé et je suis Ton serviteur. Je suis soumis à Tes engagements et à Tes promesses*

autant que je peux. Je me refugie auprès de Toi contre le mal que j'ai commis. Je reconnais Tes bienfaits dont Tu m'as comblé, je reconnais mon péché, pardonne-moi car nul hormis Toi n'absout les péchés». Celui qui les prononce avec conviction (de leur récompense) le jour et meurt avant le soir, sera l'un des bienheureux du Paradis. Celui qui les prononce avec conviction la nuit et meurt avant le matin, sera également l'un des bienheureux du Paradis» ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Boukhari et Mouslim ont rapporté qu'Abou Bakr demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Apprends-moi une invocation que je répète après mes prières». Il lui répondit: «Dis: *«Grand Dieu! Je me suis fait un grand tort à moi-même et nul autre que Toi n'absout les péchés. Accorde-moi un pardon de Ta part, fais-moi miséricorde, car Tu es celui qui pardonne et Tu es très miséricordieux»*[2].

A savoir que les hadiths relatifs au pardon sont très nombreux.

فَإِذَا قَضَيْتُم مَّنَاسِكَكُمْ فَاذْكُرُوا اللَّهَ كَذِكْرِكُمْ آبَاءَكُمْ أَوْ أَشَدَّ ذِكْرًا
فَمِنَ النَّاسِ مَن يَقُولُ رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا وَمَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ مِنْ
خَلَاقٍ (٢٠٠) وَمِنْهُم مَّن يَقُولُ رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ
حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ (٢٠١) أُولَٰئِكَ لَهُمْ نَصِيبٌ مِّمَّا كَسَبُوا وَاللَّهُ سَرِيعُ
الْحِسَابِ (٢٠٢)

fa'idâ qadaytum manâsikakum fadkurû-L-Lâha kadikrikum 'âbâ'akum 'aw 'ašdda dikran famina-n-nâsi may-yaqûlu rabbanâ 'âtina fi-d-dunyâ wa mâ lahû fi-l-'âhirati (200) wa minhum may-yaqûlu rabbanâ 'âtinâ fi-

---

(1) عن شداد بن أوس قال: قال رسول الله ﷺ: «سيّد الاستغفار أن يقول العبد: اللهم أنت ربي لا إله إلا أنت خلقتني وأنا عبدك وأنا على عهدك ووعدك ما استطعت، أعوذ بك من شر ما صنعت، أبوء لك بنعمتك علي وأبوء بذنبي فاغفر لي فإنه لا يغفر الذنوب إلا أنت، من قالها في ليلة فمات في ليلته دخل الجنة، ومن قالها في يومه فمات دخل الجنة» (أخرجه البخاري وابن مردويه).

(2) في الصحيحين عن عبد الله بن عمر أن أبا بكر قال: يا رسول الله علمني دعاء أدعو به في صلاتي فقال: «قل اللهم إني ظلمت نفسي ظلماً كثيراً، ولا يغفر الذنوب إلا أنت، فاغفر لي مغفرة من عندك، وارحمني إنك أنت الغفور الرحيم».

d-dunyâ ḥasanatan wafi-l-'âḫirati hasanatan wa qinâ aḏâba-n-nâri (201) 'ûlâ'ika lahum naṣîbum-mimmâ kasabû wa-L-Lâhu sari'u-l-ḥisâb (202).

Ces cérémonies terminées, gardez le souvenir d'Allah comme vous gardez celui de vos pères, et même un souvenir plus vif. Il y a des gens qui disent: «Seigneur , comble-nous en ce bas monde, insoucieux des biens de l'autre monde. (200) Il en est d'autres qui disent: «Réserve-nous à la fois une belle part dans ce monde et dans l'autre. Préserve-nous du supplice du feu» (201) Chacun aura la part qu'il aura méritée. Allah est rapide dans ses appréciations. (202).

Dieu exhorte les gens, une fois les rites du pèlerinage achevés, à se souvenir de Lui et à Le mentionner comme ils se souviennent de leurs ancêtres. En commentant cette dernière phrase, 'Ata a dit: «A la façon d'un petit garçon qui appelle toujours ses père et mère ainsi appelez toujours Dieu et invoquez-Le». Mais Ibn Abbas avait une autre interprétation, il a dit: «A l'époque préislamique, les hommes chantaient les fastes de leurs pères. L'un d'entre eux disait par exemple: «Mon père nourrissait les pèlerins, aidait les pauvres et payait le prix du sang». Après l'accomplissement des rites de leur pèlerinage, ils ne faisaient que mentionner leurs ancêtres et faire leur éloge. Dieu fit révéler à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de se souvenir de Dieu en accomplissant les rites comme on se souvient de ses ancêtres ou d'un souvenir encore plus vif». On déduit de tout cela qu'il s'agit de se souvenir du Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Les linguistiques n'ont pas considéré cette conjonction «ou» comme un terme de doute mais plutôt une confirmation dans le sens «même plus».

L'invocation après le souvenir ne doit pas être restreint à des choses qu'on désire obtenir dans ce bas monde comme Dieu le montre dans le verset: **«Certains hommes disent: «Notre Seigneur, accorde-nous des biens en ce monde mais ils n'auront aucune part dans la vie future»** mais elle doit le dépasser pour la vie de l'au-delà. Ibn Abbas a raconté à ce sujet: «Des nomades faisaient la station et disaient: «Notre Dieu, fais que cette année soit une année de pluie, de fertilité, de bonne progéniture», sans que la vie future ne leur intéresse. Dieu fit alors descendre ce verset. Il montre aux hommes comment ils doivent L'implorer en Lui demandant de leur accorder des biens en ce bas

monde et d'autres dans la vie future. Ainsi cette invocation inclut tous les biens de la vie présente comme: une vaste demeure confortable, une bonne épouse, des richesses, une science utile, des œuvres bonnes et d'autres. Elle repousse en même temps les calamités et les malheurs.

Quant aux biens dans la vie future, la meilleure sans doute sera l'entrée au Paradis ainsi que toute ce qui pourra l'assurer comme la sécurité au jour de la grande frayeur, le compte facile, la préservation du châtiment du feu etc...

Tout cela ne pourra être acquis et espéré qu'en s'interdisant des choses illicites et prohibées, en laissant toute chose douteuse et défendue. Al-Qassem Abou Abdul Rahman a dit: «Quiconque jouit d'un cœur reconnaissant, une langue qui ne cesse de mentionner Dieu et un corps endurant, aura acquis les biens dans ce bas monde et dans la vie future».

Anas Ben Malek a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait souvent Dieu par ces paroles: *«Notre Seigneur, accorde-nous des biens en ce monde, et des biens dans la vie futrue. préserve-nous du châtiment du Feu».* Il a rapporté aussi que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se rendit chez un homme qui était devenu très maigre pour le visiter. Il lui demanda: «Par quoi invoquais-tu Dieu?» Il lui répondit: «Je disais souvent: «Mon Dieu, si Tu veux me châtier que ce soit dans ma vie présente». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: «Gloire à Dieu! Tu ne pourrais jamais le supporter. Pourquoi n'invoquais-tu pas Dieu par ce verset: «**Notre Seigneur, accorde-nous des biens en ce monde, et des biens dans la vie future. Préserve-nous du châtiment du feu»** Il lui implora le Seigneur, et l'homme fut guéri».

۞ وَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ فِىٓ أَيَّامٍ مَّعْدُودَٰتٍ ۚ فَمَن تَعَجَّلَ فِى يَوْمَيْنِ فَلَآ إِثْمَ عَلَيْهِ وَمَن
تَأَخَّرَ فَلَآ إِثْمَ عَلَيْهِ ۚ لِمَنِ ٱتَّقَىٰ ۗ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّكُمْ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٢٠٣﴾

wadkurû-L-Lâha fi'ayyâmim ma'dûdâtin faman ta'ajjala fî yawmayni fal 'itma 'alayhi waman ta'ahhara falâ 'itma 'alayhi limani-'ittaqâ wat-taqû-L-Lâha wa'lamû 'annakum 'ilayhi tuhšarûn (203).

Glorifiez Allah pendant les jours fixés. Celui qui ne lui consacre que deux jours ne commet pas un péché. Pas plus que celui qui lui consacre plus que le délai. Mais encore faut-il que l'un et l'autre craignent Allah. Craignez Allah et rappelez-vous qu'il vous rassemblera un jour devant Lui. (203).

Les jours fixés d'après Ibn Abbas sont ceux appelés les jours de «Tachriq» (les jours de la fête du sacrifice), et les jours connus sont la première décade du mois (Dhoul-Hijja).

Quant à 'Ikrima, ii a dit que cette glorification consiste à répéter les takbirs après chaque prière prescrite durant les jours de Tachriq, en se référant à ce hadith: *«Les jours de Tachriq sont consacrés à boire, manger et glorifier Dieu».*

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya Abdullah ben Houdzafa à Mina pour annoncer aux hommes: «Ne jeunez pas en ces jours-là car ils sont consacrés à manger, boire et glorifier Dieu». Ainsi 'Aicha - que Dieu l'agrée - a rapporté un hadith dans le même sens.

Ibn Abbas a dit que les jours fixés sont les quatre jours du Tachriq, c'est à dire les jours du Sacrifice et 3 jours après. Quant à Ali Ben Abi Taleb, il a dit qu'ils sont le jour du sacrifice et deux jours après lui, où on peut choisir n'importe quel jour pour sacrifier bien que le premier est le meilleur. Mais l'opinion la plus correcte est celle d'Ibn Abbas. La preuve en est le sens du verset: «**Celui qui ne lui consacre que deux jours ne commet pas un péché. Pas plus que celui qui lui consacre plus que le délai**» c'est à dire trois jours après celui du sacrifice, qui sont désignés par le terme les jours fixés.

Selon Al-Chafé'i, il est permis de sacrifier les animaux durant les jours de Tachriq, ainsi le fait de répéter les takbirs après les prières prescrites. Mais ce qui est de suivi consiste à faire les takbirs à partir de ia prière de l'aube le jour de 'Arafa jusqu'à celle de l'asr située au dernier jour de Tachriq. Ceci est confirmé par l'agir de 'Omar Ben Al-Khattab qui faisait les takbirs dans sa tente alors que tous les hommes l'imitaient de sorte qu'à Mina on n'entendait que ces takbirs.

Il a été cité dans un hadith ce qui suit: «La circumambulation autour de la Maison, le parcours entre As-Safa et Al-Marwa et le jet de

cailloux n'ont été imposés que dans le but de glorifier Dieu à Lui la puissance et la gloire».

Après que Dieu ait mentionné la dispersion des hommes, une fois tous les rites accomplis, en retournant chez eux dans tous les coins du monde, Dieu leur dit: **«Rappelez-vous qu'Il vous rassemblera un jour devant Lui»** comme il l'a confirmé dans un autre verset: **«C'est Lui qui vous a disséminés sur la terre, et c'est vers lui que vous serez rassemblés»** [Coran LXVII, 24].

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُعْجِبُكَ قَوْلُهُۥ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَيُشْهِدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا فِى قَلْبِهِۦ وَهُوَ
أَلَدُّ ٱلْخِصَامِ ﴿٢٠٤﴾ وَإِذَا تَوَلَّىٰ سَعَىٰ فِى ٱلْأَرْضِ لِيُفْسِدَ فِيهَا وَيُهْلِكَ ٱلْحَرْثَ
وَٱلنَّسْلَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلْفَسَادَ ﴿٢٠٥﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُ ٱتَّقِ ٱللَّهَ أَخَذَتْهُ ٱلْعِزَّةُ بِٱلْإِثْمِ ۚ
فَحَسْبُهُۥ جَهَنَّمُ ۚ وَلَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿٢٠٦﴾ وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَشْرِى نَفْسَهُ ٱبْتِغَآءَ
مَرْضَاتِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ رَءُوفٌۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿٢٠٧﴾

wa mina-n-nâsi man yu'jibuka qawluhû fi-l-ḥayâti-d-dunyâ wa yušhidu-L-Lâha 'alâ mâ fî qalbihî wa huwa 'aladdu-l-ḫiṣâm (204) wa'iḏâ tawallâ sa'â fi-l-'arḍi liyufisada fihâ wa yuhlika-l-ḥarṯa wa-n-nasla wa-L-Lâhu lâ yuḥibbu-l-fasâd (205) wa'iḏâ qîla lahu-t-taqi-L-Lâha 'aḫaḏathu-l-'izzatu bi-l-'iṯmi faḥasbuhû jahannamu wa labi'sa-l-mihâdu (206) wa mina-n-nâsi may-yašrî nafsahu-btiġâ'a marḍâti-L-Lâhi wa-L-Lâhu ra'ûfun bil-'ibâd (207).

Il y a des hommes qui te séduisent par les propos qu'ils tiennent en ce bas monde. Ils prennent Allah à témoin du tréfonds de leur cœur alors que leur mauvaise foi est insigne. (204). A peine t'ont-ils quitté qu'ils mettent la terre au pillage, y sèment le désordre, sans respect, pour les biens ni pour les personnes. Or Allah n'aime pas le désordre. (205). Si on leur dit: «Craignez Allah», leur susceptibilité s'exaspère. L'enfer aura raison d'eux. Oh l'affreux séjour! (206) Il en est d'autres qui achètent leurs âmes en vue d'être agréés par Allah. Allah est plein d'indulgence pour ses serviteurs. (207).

As-souddi a dit que ces versets furent révélés au sujet de Al-Akhnas Ben Chourayq Al-Thaqafi qui est venu chez l'Envoyé de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue- pour déclarer sa conversion alors que le contenu de son cœur était autrement. Mais Ibn Abbas, quant à lui, a dit qu'il s'agissait de quelques uns des hypocrites qui médisaient Khoubaib et ses compagnons qui furent tués à Al-Raji'. D'autres ont déclaré que ce verset concerne tous les hypocrites ainsi que les croyants, ce qui est d'ailleurs le plus logique.

Abou Ma'char Najih a raconté qu'il a entendu ce dialogue entre Sa'id Al-Maqbouri et Mouhammad Ben Ka'b Al-Qouradhi. Abou Sa'id dit: «J'ai lu dans certains livres ce qui suit:

«Il y a des gens qui ont la langue plus sucrée que le miel, le cœur plus âpre que l'aloès, portent pour les gens des habits aussi lisses que la peau de moutons, mêlent les affaires mondaines à d'autres religieuses. Dieu dit à leur égard: «Sont-ils trompés à Mon sujet? ou bien s'enhardissent-ils à Moi? Je jure par Ma puissance que Je leur envoie un trouble qui rendra perlexe le clément d'entre eux!».

- Où trouves-tu cela mentionné dans le Livre de Dieu, demanda Mouhammad ben Ka'b?

- Elles sont ces paroles de Dieu: **«Il y a des hommes qui te séduisent par les propos qu'ils tiennent en ce bas monde»**. Et je connais bien au sujet de qui ce verset fut révélé.

- Un verset pouvait être révélé au sujet d'une personne en particulier, conclut Mouhammad ben Ka'ba, mais finirait par concerner tout le monde.

«Ils prennent Allah à témoin du tréfonds de leur cœur» cette phrase signifie que ces gens-là manifestent aux autres leur islamisme au moment où ils gardent dans leur cœur l'incrédulité et l'hypocrisie c'est comme ils défient Dieu, on trouve ce même sens dans un autre verset: **«Ils voudraient se cacher des hommes, mais ils ne cherchent pas à se cacher de Dieu»** [Coran IV, 108]. Pour affirmer aux hommes leur foi, ils prennent Dieu à témoin et que le contenu de leur cœur ne diffère en rien de ce qu'ils prononcent.

«alors que leur mauvaise foi est insigne» en d'autres termes cela signifie qu'ils sont de querelleurs acharnés qui mentent, font un faux témoignage, médisent etc... Leurs qualités on les trouve dans le Sahih où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois cho-*

ses caractérisent l'hypocrite: il ment quand il parle, trahit son engagement et quand il plaide, il est de mauvaise foi» (Rapporté par Boukhari)[1].

Cet hypocrite se comporte sur la terre d'une façon qui dénonce sa mauvaise foi. Dès qu'il te donne le dos, il ne déploie ses efforts que pour corrompre ce qui est sur la terre, et détruire les récoltes et le bétail, c'est à dire tout ce qu'il pourrait assurer aux hommes leur subsistance. D'autres, comme Moujahed, ont commenté cela en disant que de tels hypocrites quand ils persévèrent dans leur corruption et sévissent, Dieu retient la pluie et cela causera la perte de récolte et du bétail, car Il n'aime pas la corruption.

Comment sera la réaction de ces hypocrites si **«On leur dit: «Craignez Allah?»**. La puissance du péché les saisit, en manifestant leur colère pour les avoir exhortés et réprimandés, emportés par leur sentiment fougueux qui traduit leur penchant vers le péché. Dieu les a décrits dans un autre verset en disant: **«Lorsque nos Versets leur sont lus comme autant de preuves évidentes, tu discernes la réprobation sur les visages des incrédules. Peu s'en faut qu'ils ne se précipitent sur ceux qui leur lisent nos versets. Dis: «Vous annoncerai-je quelque chose de pire que cela? Le Feu promis aux incrédules? Quelle détestable fin!»** [Coran XXII, 72]. Telle est donc leur fin inéluctable pour prix de leurs péchés.

Une fois que Dieu ait montré l'agissement et la fin des hypocrites, Il montre le cas des croyants qui est tout à fait à l'opposé. Il a dit: **«Il en est d'autres qui rachètent leurs âmes en vue d'être agréés par Allah»** Ibn Abbas et une partie des exégètes ont dit que ce verset fut révélé au sujet de Souhaïl Al-Roumi qui, après sa conversion à la Mecque et voulant émigrer à Médine, fut empêché par les polythéistes qui revendiquèrent tous ses biens pour le laisser sortir de leur ville, il les leur céda et fit son émigration en obtempérant aux ordres de Dieu et de Son Prophète. Omar Ben AL-khattab et une foule des croyants l'accueillirent aux extrémités de Médine en lui annonçant: «Le négoce a emporté son profit». Il leur répondit: «Puisse Dieu aussi ne pas perdre la récompense de votre négoce».

---

(1) ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «آية المنافق ثلاث: إذا حدّث كذب، وإذا عاهد غدر، وإذا خاصم فجر» (رواه البخاري).

Ecoutons Souhaïb faire son récit. Il a dit: «Voulant quitter La Mecque pour émigrer à Médine et rejoindre l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, les polythéistes m'ont dit: «Ô Souhaib! Le jour où tu es venu à La Mecque tu ne possédais rien, comment pourrons-nous te laisser la quitter avec tes richesses? Par Dieu nous t'empêcherons de le faire» Je leur répondis: «Que pensez-vous si je vous cède tous mes biens, me laisserez-vous partir?» - Certes oui, me répondirent-ils. Alors je leur ai cédé tout ce que je possédais et ils m'ont laissé quitter La Mecque. Arrivé à Médine le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- m'accueillit en s'écriant: «Souhaib a gagné! Souhaïb a gagné!».

D'autres commentateurs ont dit que ce verset fut révélé au sujet de tous ceux qui combattent dans la voie de Dieu en se référant à ce verset: **«Dieu a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens pour leur donner la Paradis en échange. Ils combattent dans le chemin de Dieu: Ils tuent et ils sont tués»)** [Coran IX, III].

Il a été rapporté aussi que lorsque Hicham Ben Amer s'aventurait en quittant le rang des combattants en fonçant contre l'ennemi dans une des expéditions, les hommes dénoncèrent son comportement, mais Omar ben Al-Khattab et Abou Houraira et d'autres leur répondirent par la récitation de ce verset: **«Il en est d'autres qui rachètent leurs âmes...»**.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱدْخُلُوا۟ فِى ٱلسِّلْمِ كَآفَّةً وَلَا تَتَّبِعُوا۟ خُطُوَٰتِ
ٱلشَّيْطَٰنِ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٢٠٨﴾ فَإِن زَلَلْتُم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْكُمُ
ٱلْبَيِّنَٰتُ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٠٩﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-d-hulû fi-s-silmi kâffatan walâ tattabi'û hutuwâti-š-šaytâni 'innahû lakum 'aduwwun mubîn (208) fa'in zalaltum mim ba'di mâ jâ'atkumu-l-bayyinâtu fa'lamû 'anna-L-Lâha 'azizun hakîm (209).

O croyants, mettez-vous tous en paix avec Allah. Ne marchez pas sur les traces de Satan, car il est votre ennemi avéré (208) Si vous succombez malgré les avertissments d'Allah, n'oubliez pas qu'il est puissant et juste. (209).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants qui ont cru en Son Messager de s'attacher à l'anse de l'Islam et ses lois, en suivant ses prescriptions et s'abstenant de ses interdictions autant qu'ils le puissent. Ibn Abbas a traduit le mot «Paix» par «L'islam», et les autres de dire qu'il s'agit de l'obéissance et la soumission à Dieu».

A qui cet ordre fut lancé? Les uns ont dit qu'il est adressé aux fidèles, d'autres ont répondu qu'il concerne tous les hommes. Mais il s'avère que la première opinion est la plus correcte. Et Ibn Abbas d'ajouter: «Les croyants parmi les gens d'Ecriture sont les concernés, car ayant gardé leur foi en Dieu, ils s'attachèrent fortement à quelques lois révélées dans leur Pentateuque. Donc cet ordre fut adresé à leur intention les conviant à embrasser l'Islam et suivre ses lois en se suffisant tout simplement de croire au Pentateuque comme étant un Livre révélé».

«Ne marchez pas sur les traces de Satan» un ordre qui signifie l'accomplissement des devoirs prescrits et le détournement du démon et de ce qu'il suggère car: **«il vous ordonne le mal et les turpitudes; il vous ordonne de dire sur Dieu ce que vous ne savez pas»** et: **«il n'appelle ses partisans que pour en faire les hôtes du Brasier»**: Le démon est certes l'ennemi déclaré.

Si les hommes ont trébuché après que les preuves évidentes leur sont parvenues, en se détournant de la Vérité, qu'ils sachent que Dieu se vengera d'eux car il est puissant dans Son châtiment et en même temps juste dans Ses jugements et décisions.

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن يَأْتِيَهُمُ ٱللَّهُ فِى ظُلَلٍ مِّنَ ٱلْغَمَامِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ ۚ وَإِلَى
ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٢١٠﴾

hal yanẓuruna 'illa 'ay-ya'tiyahumu-L-Lâhu fi ẓulalim mina-l-ġamâmi wa-l-malâ'ikatu wa quḍiya-l-'amru wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûr (210).

Peute-être ces gens-là attendent-ils qu'Allah vienne à eux dans d'épais nuages, suivi de Ses anges? et la question serait ainsi liquidée. C'est à désespérer de tout. (210).

C'est une menace lancée à l'encontre des hommes qui ont mécru en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et qui, parait-il, atten-

dent que Dieu vienne à eux avec les anges dans l'ombre des nuées, c'est à dire au jour de la résurrection pour les juger d'après leurs actions. C'est pourquoi Dieu termine le verset en disant que le destin est fixé et toute chose revient à Lui. On trouve dans le Coran un autre verset qui donne le même sens: **«Qu'attendent-ils? Sinon les anges viennent à eux, ou que ton Seigneur vienne, ou qu'un signe de ton Seigneur vienne?»**) [Coran VI, 158].

Abou Houraira a rapporté un long hadith dont les auteurs des Sunans ont cité dans leurs ouvrages où on trouve ce qui suit: «Etant rassemblés pour être jugés et dans une situation très délicate, les hommes penseront se rendre aux Prophètes successivement pour intercéder en leur faveur auprès de Dieu. Chacun d'eux refusera la mission en créant des excuses, qu'à la fin ils iront trouver Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue- qui leur répondra: *«Certes je suis votre intercesseur».* Il ira pour se prosterner devant le Trône et intercéder auprès du Seigneur qui répondra à sa demande. Le ciel se fendra, Dieu viendra dans l'ombre des nuages avec les anges, les porteurs du Trône et les chérubins en decendant du ciel le plus élevé jusqu'au ciel le plus inférieur. Ces anges ne cesseront de glorifier Dieu par ces termes: *«Gloire au maître de la Royauté. Gloire au Maître de la Puissance. Gloire au vivant qui ne mourra pas. Gloire à qui fait périr les créatures et ne mourra pas. Qu'Il soit exalté et que Sa sainteté soit glorifiée le Seigneur des anges et du Saint Esprit. Qu'Il soit glorifié et que Sa Sainteté soit glorifiée notre Maître Supérieur. Gloire au Tout-Puissant l'Inaccessible. Gloire à Lui pour l'éternité».*

سَلْ بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ كَمْ ءَاتَيْنَٰهُم مِّنْ ءَايَةٍۭ بَيِّنَةٍۢ ۗ وَمَن يُبَدِّلْ نِعْمَةَ ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مَا
جَآءَتْهُ فَإِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٢١١﴾ زُيِّنَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا وَيَسْخَرُونَ مِنَ
ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۘ وَٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ فَوْقَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۗ وَٱللَّهُ يَرْزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيْرِ
حِسَابٍ ﴿٢١٢﴾

sal bani 'isrâ'îla kam 'âtaynâhum min 'âyatin-bayyinatin wa may-yubadil ni'mata-L-Lâhi mim ba'di mâ jâ'athu fa'inna-L-Lâha šadidu-l-'iqâb (211) zuyyina li-l-ladîna kafarû-l-ḥayâtu-d-dunyâ wa yasharûna mina-l-ladîna

'âmanû wa-l-ladîna-t-taqaw fawqahum yawma-l-qiyâmati wa-L-Lâhu yarzuqu may-yašâ'u bigayri hisâb (212).

Interroge les fils d'Israël, Demande-leur combien de preuves éclatantes ne leur avons-nous pas envoyées? Celui qui se montre indigne des faveurs d'Allah encourra un dur châtiment. (211) La vie de ce monde a de l'attrait pour ceux qui ne croient pas et qui raillent les croyants. Mais ceux qui craignent Allah leur seront préférés, au jour de jugement dernier. Car Allah prodigue Ses bienfaits en dehors de toute considération. (212).

Dieu fait connaître le cas des fils d'israëi qui ont vécu les miracles mutliples avec Moïse, de preuves évidentes qui confirment son message tels que: sa main, son bâton, le fait d'entrouvrir la mer, le jaillissement de l'eau en frappant le rocher, la descente de la manne et des cailles et d'autres miracles qui démontrent l'existence du Créateur qui a appuyé le message de Son Prophète Moïse par ces preuves éclatantes. Mais malgré tout cela ils se sont détournés, ou ont échangé les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité. Tel aussi était le cas des polythéistes de la Mecque:«**Ne les as-tu pas vus, ceux qui échangent pour la mécréance le bienfait de Dieu, et font en sorte que leur peuple s'installe dans la demeure de perdition dans la Géhenne, où ils tomberont? -Et quel mauvais gîte**» [Coran XIV, 28-29].

Puis Dieu fait connaître l'embellissement de la vie de ce bas monde aux incrédules qui en sont satisfaits et y ont trouvé la tranquillité, ils ont amoncelé leurs richesses n'en donnant aucune part à ceux qui en ont droit parmi les pauvres et les nécessiteux, ont toumé en dérision ceux qui ont cru, se sont détournés de clinquants de la vie présente et ont dépensé ce qu'iis ont pu acquérir rien que pour satisfaire à Dieu. Ceux-là seront les plus considérés et mieux récompensés au jour du rassemblement. Ils seront au-dessus des autres dans leurs demeures de la stabilité au jour de la résurrection et occuperont les degrés les plus élevés. Quant aux premiers, ils seront au fond de l'abîme. C'est pourquoi Dieu a dit: «**Dieu accorde Ses bienfaits à qui Il veut sans compter**» c'est à dire Il octroye de largesses à qui Il veut parmi Ses serviteurs tant à la vie présente qu'à la vie de l'au-delà.

Il a été cité dans un hadith divin: *«O fils d'Adam! Dépense et Je dépense pour toi»* Il s'agit bien des dépenses en aumônes, car le Sei-

gneur a dit: **«Il vous rendra tout ce que vous avez donné en aumônes. Il est le meilleur des dispensateurs de tous les biens»** [Coran XXXIV, 39].

On a rapporté dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Chaque jour deux anges descendent le matin au bas monde, dont l'un dit: «Seigneur donne à celui qui dépense en compensation» et l'autre dit: «Seigneur, inflige une perte à celui qui retient son argent»*[(1)]. Comme on y trouve ce hadith: *«Le fils d'Adam s'écire: «Mes biens! Mes biens!» Or ce qui lui revient de ses biens sont ces trois choses: ce qu'il a consommé, ce qu'il a porté et usé et ce qu'il a donné (en aumône). A part cela, tout ce qu'il possède reviendra à ses successeurs après sa mort»*[(2)].

Dans le Mousnad de l'imam Ahmed il a été cité que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le bas monde est une demeure pour ceux qui n'ont pas d'abri, des biens pour les démunis et c'est pour ce bas monde que les insensés accumulent les richesses»*[(3)]

كَانَ ٱلنَّاسُ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَبَعَثَ ٱللَّهُ ٱلنَّبِيِّـۧنَ مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ وَأَنزَلَ مَعَهُمُ ٱلْكِتَـٰبَ بِٱلْحَقِّ لِيَحْكُمَ بَيْنَ ٱلنَّاسِ فِيمَا ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۚ وَمَا ٱخْتَلَفَ فِيهِ إِلَّا ٱلَّذِينَ أُوتُوهُ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَـٰتُ بَغْيًۢا بَيْنَهُمْ ۖ فَهَدَى ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لِمَا ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ مِنَ ٱلْحَقِّ بِإِذْنِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ يَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢١٣﴾

kâna-n-nâsu 'ummatan wâḥidatan faba'aṯa-L-Lâhu-n-nabiyyîna mubašši- wa mundirîna wa 'anzala ma'ahumu-l-kitâba bi-l-ḥaqqi liyaḥkuma bay-na-n-nâsi fima-ḥtalafû fîhi wama ḥtalafa fîhi 'illa-l-ladîna 'ûtûhu mim ba'di mâ jâ'athumu-l-bayyinâtu baġyam-baynahum fahada-L-Lâhu-l-lad

---

(1) وفي الصحيح: «أن ملكين ينزلان من السماء صبيحة كل يوم فيقول أحدهما: اللهم اعط منفقاً خلفاً، ويقول الآخر: اللهم أعط ممسكاً تلفاً».

(2) وفي الصحيح: «يقول ابن آدم: مالي مالي، وهل لك من مالك إلا ما أكلت فأفنيت، وما لبست فأبليت، وما تصدقت فأمضيت، وما سوى ذلك فذاهب وتاركه للناس».

(3) وفي مسند الإمام أحمد: عن النبي ﷺ أنه قال: «الدنيا دار من لا دار له، ومال من لا مال له، ولها يجمع من لا عقل له».

îna 'âmanu lima-ḫtalafû fîhi mina-l-ḥaqqi bi 'iḍnihî wa-L-Lâhu yahdî may-yašâ'u 'ilâ ṣirâṭim-mustaqîm (213).

A l'origine, les hommes ne formaient qu'une seule nation. Allah envoya les prophètes pour leur annoncer la bonne nouvelle et les avertir. En même temps qu'eux, Il fit decendre le Livre dont les règles permettent d'arbitrer les différends des hommes. Or ceux qui entrèrent en désaccord furent justement ceux qui reçurent le Livre, après que des preuves éclatantes leur eussent été fournies, et cela par esprit de rivalité. Allah expliqua à ceux qui avaient la foi ce qui les divisait. Car Allah met qu'Il veut dans le droit chemin. (213).

Comment les exégètes ont commenté ce verset:

- Ibn Abbas a dit: Dix siècles s'écoulèrent entre Adam et Noé où les hommes se conformaient aux lois divines. Mais, plus tard, comme des différends surgirent entre eux, Dieu envoya les prophètes comme annonciateurs et avertisseurs.

- Qatada a dit: Les hommes formaient une seule communauté et étaient dans le droit chemin, mais à cause de leurs différends, Dieu leur envoya les Prophètes dont Noé fut le premier.

- Al-'Oufi a rapporté ces propos d'Ibn Abbas: Les hommes étaient tous des incrédules, Dieu leur envoya les Prophètes comme avertisseurs et annonciateurs.

La plus correcte parmi ces opinions est la première d'après Ibn Abbas. Les hommes suivaient la religion d'Adam et restaient ainsi jusqu'à ce qu'ils eussent commencé à adorer les idoles, Dieu leur envoya alors Noé -que Dieu le salue- qui était le premier Messager aux habitants de la terre. C'est pourquoi Dieu a dit: **«Il fit ainsi descendre le Livre avec la Vérité pour juger entre les hommes et trancher leurs différends mais seuls, et par jalousie entre eux, ceux qui avaient reçu le Livre furent en désaccord à son sujet alors que des preuves irréfutables leur étaient parvenues. Dieu a dirigé ceux qui ont cru à cette part de la vérité au sujet de laquelle d'autres se sont disputés, avec Sa permission. Dieu dirige qui Il veut sur les chemin droit».**

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous les derniers venus seront les premiers au*

jour de la résurrection. Nous serons les premiers à entrer au Pardis, bien que les autres avaient reçu leurs Livres avant nous et nous avons reçu le nôtre après eux. Ce jour (le vendredi) que Dieu leur avait prescrit, ils se son divisés à son sujet, mais Dieu nous a guidés vers ce Jour, et les gens viennent par la suite: les juifs le lendemain et les chrétiens le surlendemain» ***(Rapporté par Mouslim)***[(1)].

Abdul Rahman Ben Zaid Ben Aslam a rapporté d'après son père qui, en commentant le verst précité, a dit: «Les hommes furent divisés au sujet du jour de vendredi, ies juifs avaient leur samedi, les chrétiens leur dimanche, et Dieu a guidé ia communauté de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- vers ce jour qui est le vendredi. Ils se sont divisés au sujet de la Qibla: les chrétiens se sont orientés vers l'est et les jufis vers Jérusalem, Dieu a dirigé la communauté de Mouhammad vers la Ka'ba. Des différends surgirent entre eux également au sujet de la prière: Certains prient sans s'incliner ni se prosterner; certains se prosternent sans s'incliner, certains prient en parlant, d'autres prient en marchant. Dieu a dirigé la communauté de Mouhammad -qu'Allah le bénlsse et le salue- vers la Vérité. Un autre problème qui est le jeûne: Il en est ceux qui jeûnent le jour, ceux qui pratiquent un jeûne différent en s'abstenant tout simplement de prendre quelques sortes de nourriture. Dieu a dirigé la communauté de Mouhammad vers le vrai jeûne. ils se sont divisés au sujet d'Abraham: Les juifs disent qu'il était juif, et les chrétlens de répondre qu'il était chrétien. Mais Dieu a fait de lui un homme musulman (soumis) et droit, et Il a montré à la communauté de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- la Vérité de sa religion pour l'imiter. En ce qui concerne Jésus -que Dieu le salue- les juifs ont mécru en lui et accusé sa mère de l'adultère. Quant aux chrétiens ils l'ont pris en tant qu'un Dieu et un fils de Dieu. En réalité Jésus était un esprit de Dieu et Son Verbe. Dieu a dirigé la communauté de Mouhammad vers la vérité».

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال النبي ﷺ: «نحن الآخرون الأولون يوم القيامة، نحن أول الناس دخولاً الجنة، بيد أنهم أوتوا الكتاب من قبلنا وأوتيناه من بعدهم، فهدانا الله لما اختلفوا فيه من الحق بإذنه، فهذا اليوم الذي اختلفوا فيه فهدانا الله له، فالناس لنا فيه تبع فغداً لليهود، وبعد غدٍ للنصارى».

Abou All-'Aiya a commenté ce verset et dit: On y trouve une issue de tous les doutes, les égarements et les séditions.

Le terme **«Avec sa permission»** veut dire à Son escient après avoir montré aux hommes le droit chemin en y mettant ceux qu'il veut guider d'après Sa sagesse et Sa décision.

Il a été cité dans les deux Sahih, d'après Aicha-que Dieu l'agrée - que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se levait la nuit pour faire la prière nocturne et invoquait Dieu par ces paroles: *«Grand Dieu, le Seigneur de Gabriel, Michaël et Israfel, le créateur des cieux et de la terre, Toi qui connais le visible et l'invisible, Tu jugeras entre les hommes et trancheras leurs différends au sujet de la Vérité avec Ta permission, car Tu diriges qui Tu veux vers le chemin droit».(Rapporté par Boukhari et Mouslim)*[1]. Et dans ses invocations traditionnelles, il disait: *«Mon Dieu! Montre-nous le chemin de la vérité et fais que nous le suivions. Montre-nous le chemin de l'erreur et fais que nous l'évitions en nous le rendant clair afin que nous n'y tombions pas. Fais de nous de modèles pour ceux qui Te craignent».*

أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تَدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَأْتِكُم مَّثَلُ ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلِكُم ۖ مَّسَّتْهُمُ
ٱلْبَأْسَآءُ وَٱلضَّرَّآءُ وَزُلْزِلُوا۟ حَتَّىٰ يَقُولَ ٱلرَّسُولُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ مَتَىٰ نَصْرُ ٱللَّهِ ۗ أَلَآ إِنَّ
نَصْرَ ٱللَّهِ قَرِيبٌ ﴿٢١٤﴾

'am ḥasibtum 'an tadhulû-l-jannata wa lamma ya'tikum maṯalu-l-laḏîna halaw min qablikum massathumu-l-ba'sâ'u wa-ḍ-ḍarrâ'u wa zulzilû ḥattâ yaqûla-r-rasûlu wa-l-laḏîna 'âmanû ma'ahû matâ naṣru-L-Lâhi 'alâ 'inna naṣra-L-Lâhi qarîb (214).

Espérez-vous entrer au Paradis sans passer par les épreuves qu'ont subies vos prédécesseurs? la privation et les maladies ne les épargnèrent pas. Et ils furent ébranlés au point que le Prophète et ses compagnons s'écriè-

---

(1) في صحيح البخاري ومسلم عن عائشة أن رسول الله ﷺ كان إذا قام من الليل يصلي يقول: «اللهم رب جبريل وميكائيل وإسرافيل، فاطر السماوات والأرض، عالم الغيب والشهادة أنت تحكم بين عبادك فيما كانوا فيه يختلفون، اهدني لما اختلف فيه من الحق بإذنك إنك تهدي من تشاء إلى صراط مستقيم».

rent: «Quand donc viendra le secours d'Allah?» Courage, le secours d'Allah est proche.(214).

Dieu fait connaître aux fidèles qu'ils n'entreront au Paradis avant d'être éprouvés comme l'ont été ceux qui ont vécu avant eux. Ces différentes épreuves comprennent entre autres:les maladies, les malheurs, les calamités et la gêne. Ils ont été éprouvés et violemment ébranlés en combattant et affrontant l'ennemi. A cet égard Khabbab Ben Al-Arat a rapporté: «Nous demandâmes: «O Envoyé de Dieu, pourquoi n'implores-tu pas Dieu afin de nous secourir et L'invoques-tu en notre faveur?» Il nous répondit: *«Dans les époques antérieures on prenait l'homme (qu'on voulait torturer), le plaçait dans un fossé qu'on avait creusé dans la terre, mettait la scie sur sa tête et le sciait en deux. On le peignait aussi avec des peignes en fer pour lacérer sa chair, et malgré cela, il ne reniait plus sa foi. Par Dieu, Dieu assurera l'expansion de l'Islam au point qu'un cavalier de Sana'a à Hadramaout ne craigne que Dieu et le loup pour son troupeau. Mais vous autres, vous êtes impatients»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Dieu a dit: **«Les hommes pensent-ils qu'on les laissera dire: «Nous croyons» sans les éprouver * Oui nous avons éprouvé ceux qui vécurent avant ceux-ci. Dieu connait parfaitement ceux qui disent la vérité et Il connait les menteurs:** [Coran XXIX, 2-3]. Ceci fut arrivé aux compagnons -que Dieu les agrée- le jour des coalisés (la bataille du fossé) comme Dieu le montre dans ce verset: **«Quand ils marchaient sur vous de toutes parts; quand vos regards se détournaient de terreur; quand les cœurs remontaient dans les gosiers et que vous vous livriez à de vaines suppositions au sujet de Dieu * Les croyants furent éprouvés et violemment ébranlés»)** [Coran XXXIII, 10-11].

Le jour où Héraclius manda Abou Soufian alors qu'il se trouvait au pays de Cham Il le questionna au sujet du Prophète -qu'Allah le bé-

(1) جاء في الحديث عن خباب بن الأرت قال: قلنا يا رسول الله ألَا تستنصر لنا، ألَا تدعو الله لنا فقال: «إن من كان قبلكم كان أحدهم يوضع المنشار على مفرق رأسه فيخلص إلى قدميه، لا يصرفه ذلك عن دينه، ويمشط بأمشاط الحديد ما بين لحمه وعظمه، لا يصرفه ذلك عن دينه»، ثم قال: «والله ليتمن الله هذا الأمر حتى يسير الراكب من صنعاء إلى حضرموت، لا يخاف إلا الله والذئب على غنمه ولكنكم قوم تستعجلون». (رواه البخاري)

nisse et le salue-: «L'avez-vous combattu?» - Oui, répondit Abou Soufian. Héraclius lui demanda: «Quelle fut le résultat de ces combats?». Abou soufian répliqua: «La guerre avait ses alternatives, tantôt il l'emportait, tantôt nous l'emportions». Et Héraclius de conclure: «Ainsi était le cas des Prophètes qui ont été éprouvés avant lui, mais à la fin ils auraient le dessus».

Pour rassurer les fidèles, Dieu donne l'exemple des générations passées qui étaient éprouvées, imploraient le secours de Dieu, étaient violemment ébranlées et demandaient avec insistance une issue de leur gêne et de leur déssaroi, mais Dieu reviendra à ceux qui le craignent et leur accordera la victoire. La victoire de Dieu n'est-elle pas proche?»

يَسْـَٔلُونَكَ مَاذَا يُنفِقُونَ ۖ قُلْ مَآ أَنفَقْتُم مِّنْ خَيْرٍ فَلِلْوَٰلِدَيْنِ وَٱلْأَقْرَبِينَ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينِ
وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ ۗ وَمَا تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٌ ﴿٢١٥﴾

yas'alûnaka mâḏâ yunfiqûna qul mâ 'anfaqtum min ḫayrin falilwâlidayni wa-l-'aqrabîna wa-l-yatâmâ wa-l-masâkîni wa-bni-s-sabîli wama taf'alû min ḫayrin fa'inna-L-Lâha bihî 'alîm (215).

Ils te demanderont à qui faut-il porter aide? Rèponds-leur: «Aidez vos parents, vos proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs. Et quelque bien que vous fassiez, Allah en sera informé(215).

Mouqatel a commenté ce verset en disant qu'il s'agit bien des aumônes bénévoles. Les fidèles demanderont-ils peut être au Prophète: «Pour qui devront-ils dépenser?» Il leur montre dans ce verset les personnes qui auront plus de droit qui sont les parents, les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs. Toute dépense faite Dieu la connaît et en rétribuera l'auteur car Il ne lèsera personne.

كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ وَهُوَ كُرْهٌ لَّكُمْ ۖ وَعَسَىٰٓ أَن تَكْرَهُوا۟ شَيْـًٔا وَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ
وَعَسَىٰٓ أَن تُحِبُّوا۟ شَيْـًٔا وَهُوَ شَرٌّ لَّكُمْ ۗ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢١٦﴾

kutiba 'alaykumu-l-qitâlu wa huwa karhu-l-lakum wa 'asâ 'an takrahû šay'an wa huwa ḫayru-l-lakum wa 'asâ 'an tuḥibbû šay'an wahuwa šararru-l-lakum wa-L-Lâhu ya'lamu wa 'antum lâ ta'lamûn (216).

Il vous est prescrit de combattre et c'est une obligation qui vous pèse. C'est ainsi qu'il vous arrive de détester ce qui vous convient et, au contraire, de rechercher ce qui vous est nuisible. Allah le sait, mais vous, vous ne le savez pas. (216).

Selon ce verset le Jihad -le combat dans la voie de Dieu- est devenu une obligation pour tout fidèle afin de repousser l'agression de ceux qui veulent combattre l'Islam. Tout homme qui y avait déjà pris part ou non devra le faire en portant aide, secourir et même de répondre à l'appel quand il sera appelé.

D'après un hadith authentifié le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque meurt sans avoir combattu dans la voie de Dieu, ou sans avoir l'intention de le faire, mourra comme au temps de l'ignorance (c'est à dire sans avoir la foi)*[1]. Il a dit aussi: *«Après la conquête il n'y aura plus d'émigration mais un combat dans la voie de Dieu et une intention d'y participer. Quand ou vous dira: «Elancez-vous», répondez à l'appel»*[2].

Sans doute les hommes ont en général une aversion pour le combat car on s'expose à être tué ou blessé en supportant les peines du voyage et l'affrontement de l'ennemi. Mais Dieu devine ce que les hommes pensent en leur disant: «... **il vous arrive de détester ce qui vous convient**» étant donné qu'après le combat, il en résulte: la victoire sur l'ennemi, l'acquisition du butin, des captifs et d'autres, et la conquête des pays ennemis.

Par contre, il se peut qu'on aime une chose qui n'engendre que le malheur comme le fait de renoncer au combat et par la suite on sera vaincu et dominé par un ennemi à qui on doit se soumettre. Dieu termine le verset en faisant connaître aux hommes qu'il sait mieux qu'eux leur intérêt dans la vie présente et dans la vie future, ce qui leur convient afin de rester dans le chemin droit.

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ قُلْ قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ وَصَدٌّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَكُفْرٌۢ

---

(1) ثبت في الصحيح: «من مات ولم يغز ولم يحدث نفسه بالغزو مات ميتة جاهلية».

(2) قال عليه السلام يوم الفتح: «لا هجرة بعد الفتح ولكن جهاد ونية وإذا استنفرتم فانفروا».

بِهِۦ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَإِخْرَاجُ أَهْلِهِۦ مِنْهُ أَكْبَرُ عِندَ ٱللَّهِ ۚ وَٱلْفِتْنَةُ أَكْبَرُ مِنَ ٱلْقَتْلِ ۗ وَلَا
يَزَالُونَ يُقَٰتِلُونَكُمْ حَتَّىٰ يَرُدُّوكُمْ عَن دِينِكُمْ إِنِ ٱسْتَطَٰعُوا۟ ۚ وَمَن يَرْتَدِدْ مِنكُمْ عَن
دِينِهِۦ فَيَمُتْ وَهُوَ كَافِرٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ
أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢١٧﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟
فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أُو۟لَٰٓئِكَ يَرْجُونَ رَحْمَتَ ٱللَّهِ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢١٨﴾

yas'alûnaka 'ani-š-šahri-l-ḥarâmi qitâlin fîhi qul qitâlun fîhi kabîrun wa ṣaddun 'an sabîli-L-Lâhi wa kufrun bihî wa-l-masjidi-l-harâmi wa 'iḫrâju 'ahlihî minhu 'akbaru 'inda-L-Lâhi wa-l-fitnatu 'akbaru mina-l-qatli walâ yazâlûna yuqâtilûnakum ḥattâ yaruddukum 'an dinikum 'in-s-taṭâ'û wa man yartadid minkum 'an dinihî fayamut wa huwa kafirun fa'ûlâ'ika ḥabiṭat 'a'mâluhum fî-dunyâ wa-l-'âḫirati wa 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-n-nâri hum fîhâ ḫâlidûn (217) 'inna-l-laḏîna 'âmanû wa-l-laḏîna hâjarû wa jâhadû fî sabîli-L-Lâhi 'ûlâ'ika yarjûma raḥmata-L-Lâhi wa-l-Lâhu ġafûru-r-raḥîm (218).

Ils t'interrogent sur le mois sacré, je veux dire sur la guerre au cours d'un pareil mois. Dis-leur: «La guerre dans ce mois est un sacrilège. Mais éloigner les gens de la voie d'Allah, renier Allah, détourner les fidèles de l'oratoire sacré et en chasser les habitants, quel sacrilège encore plus grave au regard d'Allah». L'insécurité est plus pénible que la guerre. Les infidèles ne cesseront de vous combattre tant qu'ils ne vous auront pas contraint à renier votre religion. Bien entendu, s'ils le peuvent. Mais ceux d'entre vous qui renieront leur religion et mourront en état d'infidélité perdront le fruit de leurs œuvres dans ce monde et dans l'autre. Et ils seront voués au châtiment du feu éternel (217). Ceux qui ont la foi, qui ont émigré et qui ont lutté dans la voie d'Allah, ceux-là peuvent espérer sa miséricorde. Allah est indulgent et clément. (218).

Joundob Ben Abdullah a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya un groupe de fidèles dans une mission commandé par Abou 'Oubaïda Ben Al-Jarrah, comme ce dernier pleura par affection pour l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et voulant rester près de lui, il le retint et envoya à sa place Abdullah Ben Jahch, lui écrivit une lettre en lui ordonnant de ne la lire qu'après

son arrivée à une place désignée. Il lui dit: «Surtout ne contrains aucun de tes compagnons s'il voudrait se retirer».

A son arrivée à l'endroit fixé, Abdullah décacheta la lettre et la lut. Il s'écria: «Nous appartenons à Dieu et c'est vers Lui que nous retournerons. Je me soumets aux ordres de Dieu et de Son Envoyé». Puis il informa ses compagnons au sujet de la mission et les mit au courant de l'ordre du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Deux hommes retournèrent sur leur pas et les autres restèrent avec Abdullah. Ils rencontrèrent Ibn Al-Hadrami et le tuèrent sans pourtant s'apercevoir que c'était un jour de Rajab ou Joumada. Les polythéistes reprochèrent aux musulmans leur faire en disant: «Vous avez commis un meurtre dans un mois sacré». Dieu alors fit cette révélation: **«Ils t'interrogent sur le mois sacré...»**.

Dieu fit connaître aux polythéistes que leur comportement est pire que le meurtre dans ce mois sacré en mécroyant en Dieu et en se détournant de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et de ses compagnons et en chassant les fidèles de la Mosquée Sacrée, car tout cela est plus grave encore devant Dieu.

Ibn Abbas a raconté un récit pareil.

Dans «la biographie du Prophète» Ibn Hicham raconte: «Après son retour de la première bataille de Badr, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya Abdullah Ben Jahch à la tête d'un groupe de ses compagnons formé de huit hommes tous des Mouhagirins (emigrés); il lui écrivit une lettre et lui ordonna de ne plus la décacheter qu'après une marche de deux jours sans contraindre ses compagnons à poursuivre leur marche avec lui. Après l'écoulement de cette période, Abdullah décacheta la lettre et la lut: «Lorsque tu lis cette lettre, va à Nakhlé, un endroit situé entre La Mecque et Taëf. Guette les Qoraïchites et fais-moi un compte-rendu à leur sujet». Abdulllah s'écria alors: «Je me soumets à ces ordres», puis dit à ses compagnons: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'ordonne d'Aller à Nakhlé pour guetter les Qoraïchites et lui faire un compte rendu en m'interdisant de contraindre l'un d'entre vous pour m'accompagner. Que celui d'entre vous qui cherche le martyre, reste avec moi, et que celui qui le répugne, puisse revenir sur ses pas. Quant à moi, je continue en avant sans reculer».

«Les fidèles poursuivirent tous leurs marche avec Abdullah Ben Jahch. Ils passèrent par le Hijaz et, arrivés à Najran, Sa'd Ben Abi Waqas et 'Outba Ben Ghazwan furent en arrière car ils recherchaient un chameau perdu et ne continuèrent plus leur marche avec Abdullah.

«Lorsque 'Abdullah et les autres compagnons atteignirent Nakhlé ils aperçurent une caravane des Qoraïchites qui portait de l'huile et d'autres nourritures, Amr ben Al-Hadrami faisait partie de cette caravane. Comme les fidèles étaient tout près des polythéistes Qoraïchites, ceux-ci les redoutèrent et furent effrayés, mais à la vue de 'Oukacha Ben Mohsen qui s'était rasé la tête, iis furent en queique sorte apaisés en disant: «Ce sont des gens qui sont venus pour faire la visite pieuse, ne craignez rien de leur part».

«Etant au dernier jour de Rajab, les fidèles se concertèrent: les uns dirent: «Par Dieu, si vous les laissez continuer leur chemin, ils atteindront l'enceinte sacrée et alors ils seront en sécurité, et si vous les tuez ici, vous aurez profané le mois sacré». Après quelques hésitations, les fidèles musulmans attaquèrent les polythéistes Qoraïchites: Waqed ben Abdullah Al-Tamimi lança une flèche contre Amr Ben Al-Hadrami et le tua, 'Othman Ben Abdullah et Al-Hakam Ben Kissan furent pris comme captifs, Nawfal Ben Abdullah put s'échapper. Les fidèles s'emparèrent de la caravane et retounèrent à Médine emportant le butin et menant les captifs pour les présenter à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-».

Ibn Ishaq ajouta: «Des proches parents d'Abdullah Ben Jahch ont rapporté que ce dernier avait dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Nous avons droit au cinquième du butin», et cela eut lieu avant que le cinquième du butin ne fût imposé. Quant à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il mit en effet à part le cinquième et partagea le reste du butin entre ses compagnons.

Ibn Ishaq poursuivit: «Lorsqu'Abdullah et ses compagnons retournèrent à Médine et vinrent trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il leur dit: «Je ne vous ai pas ordonné de combattre dans le mois sacré». Il refusa de recevoir le butin ni les deux prisonniers. Entendant ies propos de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, Abdullah et ses compagnons regrettèrent leur comportement

et crurent qu'ils sont perdus, à savoir aussi que les musulmans les réprimandèrent.

Quant aux Qoraïchites, ils s'exclamèrent: «Mouhammad et ses compagnons ont profané le mois sacré, versé le sang, emporté le butin et captivé les hommes». Comme les gens ne cessèrent de critiquer le faire des musulmans, Dieu fit alors descendre ce verset: **«Ils t'interrogent sur le mois sacré, je veux dire sur la guerre au cours d'un pareil mois. Dis-leur: «La guerre dans ce mois est un sacrilège. Mais éloigner les gens de la voie d'Allah et en chasser les habitants, quel sacrilège encore plus grave au regard d'Allah...»** Dieu par ce verset répond aux polythéistes que leur comportement à l'égard des musulmans est plus grave encore que le combat dans ce mois sacré, car la persécution et le fait d'écarter les hommes du chemin de Dieu est aussi plus grave au regard de Dieu.

Après cette révélation les musulmans furent soulagés et reconfortés, l'Envoyé de Dieu. Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, par la suite, reçut le butin et les deux prisonniers. Les Qoraïchites lui envoyèrent la rançon pour libérer ces derniers, mais il refusa en disant: «Nous n'acceptons la rançon ni libérons les prisonniers avant le retour de nos deux compagnons (Sa'd Ben Abi waqas et 'Outba ben Ghazwan) car nous craignons leur meurtre. Si vous les tuez, nous tuerons les vôtres».

Une fois Sa'd et 'Outba retournés à Médine, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- accepta la rançon et libéra les prisonniers. Quant à Al-Hakam Ben Kissan, il embrassa l'Islam, devint un fidèle fervent, et demeura auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- jusqu'à ce qu'il fut tué plus tard en martyr près du puits «Ma'ouna». 'Othman à son tour, retourna à La Mecque et y mourut en infidèle.

Ibn Ishaq de continuer le récit: «Lorsqu'Abdulah et ses compagnons furent soulagés après la révélation de ce verset, ils ambitionnèrent la récompense et dirent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu! Espérerons-nous prendre part à une prochaine expédition pour acquérir la récompense des combattants?» Dieu alors fit descendre ce verset:

«Ceux qui ont la foi, qui ont émigré et qui ont lutté dans la voie d'Al-

lah, ceux-là peuvent espérer Sa miséricorde. Allah est indulgent et clément».

۞ يَسْأَلُونَكَ عَنِ الْخَمْرِ وَالْمَيْسِرِ قُلْ فِيهِمَا إِثْمٌ كَبِيرٌ وَمَنَافِعُ لِلنَّاسِ
وَإِثْمُهُمَا أَكْبَرُ مِن نَّفْعِهِمَا وَيَسْأَلُونَكَ مَاذَا يُنفِقُونَ قُلِ الْعَفْوَ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ
لَكُمُ الْآيَاتِ لَعَلَّكُمْ تَتَفَكَّرُونَ (٢١٩) فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَيَسْأَلُونَكَ عَنِ الْيَتَامَىٰ
قُلْ إِصْلَاحٌ لَّهُمْ خَيْرٌ وَإِن تُخَالِطُوهُمْ فَإِخْوَانُكُمْ وَاللَّهُ يَعْلَمُ الْمُفْسِدَ مِنَ الْمُصْلِحِ وَلَوْ
شَاءَ اللَّهُ لَأَعْنَتَكُمْ إِنَّ اللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ (٢٢٠)

yas'alunaka 'ani-l-ḫamri wa-l-maysiri qul fîhimâ' 'iṯmun kabîrun wa manâfi'u li-n-nâsi wa 'iṯmuhumâ 'akbaru min naf'ihima wa yas'alûnaka mâḏâ yunfiqûna quli-l-'afwa kaḏâlika yubayyinu-L-Lâhu lakumu-l-'âyâti la'allakum tatafakkarûna (219) fî-d-dunyâ wa-l-'âḫirati wa yas'alûnaka 'ani-l-yatâmâ qul 'iṣlâḥu-l-lahum ḫayrun wa'in tuḫâliṭuhum fa'iḫwânukum wa-L-Lâhu ya'lamu-l-mufsida min-l-muṣliḥi walaw šâ'a-L-Lâhu la 'a'natakum 'inna-L-lâha 'azizun ḥakîm (220).

Ils t'interrogent sur le vin et le jeu. Dis-leur: L'un et l'autre comportent des dangers et des agréments, mais les dangers l'emportent sur les agréments. Ils t'interrogent aussi sur ce qu'ils peuvent donner. Dis-leur: «Ce qui les laissera sans regret: «Tels sont les enseignements d'Allah. Sans doute est-il bon que vous les méditiez. (219). Non seulement les enseignements qui intéressent ce monde mais encore les autres? Ils t'interrogent sur les orphelins. Dis-leur: «Gérez au mieux leurs intérêts. S'il vous arrive de devenir leurs associés, traitez-les en frères. Allah discerne le mauvais administrateur du bon. S'Il voulait, Allah pourrait vous imposer des obligations plus lourdes encore. Car Il est tout-Puissant et juste. (220).

L'imam Ahmed rapporte 'd'après Abou Maissara que 'Omar après la révélation des versets concernant l'interdiction du vin, a dit: «Mon Dieu, fais-nous descendre un ordre qui soit catégorique au sujet du vin». Ce verset précité fut aussitôt révélé» Une fois qu'on lui ait récité ce verset, il réitéra sa demande à Dieu. Dieu alors fit descendre ce deuxième verset: **«O vous qui croyez! N'approchez pas de la prière, alors que vous êtes ivres, attendez de savoir ce que vous dites»)** [Coran IV, 43]. Un homme qui était chargé de la part du Prophète -qu'Allah le bénisse

et le salue- proclamait aux hommes: «Qu'un homme ivre n'approche point de la prière». Et 'Omar de demander au Seigneur pour la troisième fois la même chose. Alors le troisième verset concernant l'inderdiction fut révélé et qui est le suivant: **«O vous qui croyez! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées et le flèches divinatoires sont une abomination du démon...** jusqu'à **ne vous abstiendrez-vous pas?»** [Coran V, 90-91].

'Omar s'écria alors: «Certes nous nous sommes abstenus». Et 'Omar d'expliquer plus tard: «Le vin est toute boisson qui trouble l'esprit».

Le danger du vin, en d'autres termes le péché de le consommer, porte sur la religion comme on l'a montré plus haut concernant la prière et autres pratiques et comportements. Quant à ses agréments, ils ne sont que d'intéréts mondains car le vin est bon parfois pour le corps, facilite la digestion, débarrasse le corps de certains déchets, aiguise certains esprits et provoque l'enivrement, ajoutons à cela le profit qu'apporte son commerce. De même ce que l'homme gagne du jeu de hasard, pourrait le dépenser pour lui-même et pour sa famille. Mais comparant leurs intérêts, tant au vin qu'au jeu du hasard, à leur réaction, on constate sans aucun doute leur désavantage qui influence sur l'esprit et la religion. C'est pourquoi Dieu le montre d'une façon claire quand Il a dit: **«Les dangers l'emportent sur les agréments».**

Le verset cité plus haut n'a pas été considéré en tant qu'une interdiction, ce qui a porté 'Omar à réitérer sa demande. Nous détaillerons ce sujet plus loin dans l'interprétation de la sourate «La Table».

«Ils t'interrogent aussi sur ce qu'ils peuvent donner». Cette partie du verset fut révélée quand Mou'adh Ben Jabal et Tha'laba vinrent trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Nous voulons bien donner mais nous avons des esclaves et des familles qui sont à notre charge». Quant à Ibn Abbas, il a dit qu'il s'agit du superflu des biens une fois le besoin des siens comblé.

On a rapporté à cet égard qu'Abou Houraira a raconté qu'un homme vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu! J'ai encore un dinar, que dois-je en faire?».

- Dépense-le pour toi-même, répondit-il.

- J'en ai encore un autre.

- Dépense-le pour ta femme.

- J'ai encore un troisième.

- Dépense-le pour tes enfants.

- J'ai un quatrième.

- Tu peux le dépenser comme bon te semble.

Jaber a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à un homme: *«Commence par dépenser pour toi-même. S'il en reste quelque chose, dépense-la pour ta famille. Et s'il en reste encore, dépense-la pour tes proches et ainsi de suite...».* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure aumône est celle faite avec le superflu des richesses. La main supérieure (qui donne) est meilleure que la main inférieure (qui reçoit), et commence par dépenser pour ceux qui sont à ta charge»*[2]. ***(Rapporé par Mouslim).***

Dans un autre hadith, il a dit: *«O fils d'Adam! Dépenser le surperflu de ta richesse vaut mieux que de le retenir. On ne te reproche rien si tu ne possèdes pas un surperflu»,* On a commenté ce hadith en disant qu'il a été abrogé par le verset relatif à la zakat.

Dieu explique à Ses serviteurs Ses versets afin qu'ils méditent et s'y conforment, tant à la vie présente qu'à la vie de l'au-delà.

Au sujet du verset concernant les orphelins, Ibn Abbas a raconté: «Après la révélation de ce verset: «**Ne touchez à la fortune de l'orphelin, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité, que pour le meilleur usage**» [Coran VI, 152] et de ce verset: «**Ceux qui dévorent injustement les biens des or-**

---

(1) عن جابر أن رسول الله ﷺ قال لرجل: «ابدأ بنفسك فتصدق عليها فإن فضل شيء فلأهلك فإن فضل شيء عن أهلك فلذي قرابتك فإن فضل عن ذي قرابتك شيء فهكذا وهكذا»(رواه مسلم أيضاً).

(2) قال رسول الله ﷺ: «خير الصدقة ما كان عن ظهر غنى، واليد العليا خير من اليد السفلى، وابدأ بمن تعول» (أخرجه مسلم عن أبي هريرة).

phelins avalent du feu dans leurs entrailles: Ils tomberont bientôt dans le Brasier» [Coran IV, 10], ceux qui géraient les biens des orphelins commencèrent à isoler leurs nourritures et leurs boissons de ceux des orphelins. Chacun d'eux gardait pour l'orphelin ce qui restait de son repas pour le lui donner plus tard ou de le jeter s'il était pourri. Comme cet agir pesa fort aux fidèles, ils en firent part à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu alors lui révéla: **«Ils t'interrogent sur les orphelins. Dis-leur: «Gérez au mieux leurs intérêts. S'il vous arrive de devenir des associés, traitez-les en frères»**. Les fidèles revinrent sur la façon dont ils traitaient les orphelins et mélangèrent leurs nourritures aux leurs.

Aicha -que Dieu l'agrée- a dit cet égard: «Je déteste d'isoler les nourritures d'un orphelin qui est à ma charge des miennes, et je préfére mélanger les miennes aux siennes».

Il faut donc traiter les orphelins en tant que frères comme Dieu l'ordonne car Dieu distingue le corrupteur de celui qui fait le bien.

«S'il le voulait, Allah pourrait vous imposer des obligations plus lourdes encore. Car Il est tout-Puissant et juste» Cela signifie que si Dieu avait voulu affliger d'autres charges aux hommes, Il leur aurait causé des difficultés et de gêne, mais Il a rendu la tâche facile en leur permettant de traiter les orphelins en tant que frères en se conformant au bon usage. Il a permis également aux tuteurs qui sont pauvres de ne prendre des biens des orphelins que le strict nécessaire pour assurer leur subsistance, une question que nous allons détailler plus loin en interprétant la sourate «Les femmes».

وَلَا تَنكِحُوا۟ ٱلْمُشْرِكَٰتِ حَتَّىٰ يُؤْمِنَّ ۚ وَلَأَمَةٌ مُّؤْمِنَةٌ خَيْرٌ مِّن مُّشْرِكَةٍ وَلَوْ أَعْجَبَتْكُمْ ۗ
وَلَا تُنكِحُوا۟ ٱلْمُشْرِكِينَ حَتَّىٰ يُؤْمِنُوا۟ ۚ وَلَعَبْدٌ مُّؤْمِنٌ خَيْرٌ مِّن مُّشْرِكٍ وَلَوْ أَعْجَبَكُمْ ۗ
أُو۟لَٰٓئِكَ يَدْعُونَ إِلَى ٱلنَّارِ ۖ وَٱللَّهُ يَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱلْجَنَّةِ وَٱلْمَغْفِرَةِ بِإِذْنِهِۦ ۖ وَيُبَيِّنُ ءَايَٰتِهِۦ
لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٢٢١﴾

walâ tankiḥû-l-mušrikâti ḥattâ yu'minna wa la 'amatum-mu'minatun ḫayrum mim mušrikatin walaw 'a'jabatkum walâ tunkiḥû-l-mušrikîna ḥattâ yu'minû wa la'abdum-mu'minun ḫayrum-min-mušrikin walaw

’a‘jabakum ’ûlâ’ika yad‘ûna ’ilâ-n-nâri wa-L-Lâhu yad‘û ’ila-l-jannati wa-l-maġfirati bi ’iḏnihî wa yubayyinu ’âyâtihî li-nâsi la ‘allahum yataḏakkarûn (221).

N’épousez pas les femmes idolâtres tant qu’elles n’ont pas acquis la foi. Une esclave qui a la foi est préférable à une idolâtre, même si celle-ci est plus plaisante. Ne mariez pas vos filles aux idolâtres tant qu’ils n’ont pas acquis la foi. Un esclave qui a la foi est préférable à un idolâtre, même si celui-ci est plus plaisant. Car les idolâtres poussent à l’enfer, alors qu’Allah attire au ciel et au pardon. Allah divulgue ses enseignements aux hommes en vue de les rendre meilleurs. (221).

C’est une interdiction claire imposée par Dieu à Lui la puissance et la gloire aux hommes d’épouser les idolâtres parmi les païens et même les gens d’Ecriture. Quant à ces dernières, Il les a spécifiées dans un autre verset en disant: «**... et avec les femmes de bonne condition faisant partie du peuple auquel le livre a été donné avant vous**» [Coran V, 5].

Ibn Abbas a dit en commentant ce verset: «**N’épousez pas les femmes idolâtres tant qu’elles n’ont pas acquis la foi**»: «Dieu a fait exception des femmes des gens de Livre. Mais ce qui est plus correcte consiste à limiter cette interdiction aux polythéistes parmi les idolâtres et on ne trouve pas dans ce verset aucune allusion aux femmes de gens du Livre ni de près ni de loin».

Quant à ‘Omar, il a répugné qu’un musulman se marie d’avec une femme de gens du Livre afin que les fidèles ne se détournent des femmes musulmanes, ou pour d’autres raisons. On a rapporté d’après Chaqiq que Houdhaïfa avait épousé une juive. ‘Omar lui écrivit: «Répudie-la». Houdhaifa lui répondit: «Prétends-tu qu’elle m’est illicite pour la répudier?» Et ‘Omar de répliquer: «je ne le prétends pas, mais je crains que vous laissiez à part les femmes croyantes».

Ibn ‘Omar qui a répugné le mariage d’avec les femmes des gens d’Ecriture, en commentant le verset précité, a dit: «Comment peut-on épouser une femme qui déclare que Jésus est son Seigneur, y a-t-il un polythéisme plus flagrant que celui-là?»

As-Souddy raconte la circonstance de la révélation de cette partie du verset: «**Une esclave qui a la foi est préférable à une idolâtre, même si**

celle-ci est plus plaisante» et dit: «Abdullah ben Rawaha avait une esclave noire. Un jour, il s'irrita contre elle et la gifla. Effrayé, il alla chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui raconta cet évènement. En lui demandant au sujet de ses pratiques, Abdullah répondit au Prophète: «Elle jeûne, prie, fait ses ablutions à la perfection et témoigne qu'il n'y a de divinité que Dieu et que tu es l'Envoyé de Dieu. Il lui répliqua: «O Abdullah, c'est une véritable croyante». Abdullah de rétorquer: «Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, je l'affranchirai et l'épouserai» Exécutant sa promesse, les hommes reprochèrent son faire en disant: «Il a épousé son esclave». Ils préféraient épouser les femmes polythéistes et donner leurs filles en mariage afin de garder la lignée. Dieu alors fit descendre ce verset.

Il a été cité dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On épouse la femme pour ces quatre qualités: Sa fortune, Sa lignée, sa beauté ou sa foi. Epouse donc celle qui a la foi, que tes mains soient appauvries»*. ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. Et dans un autre hadith il a dit: *«Ce bas monde n'est que des jouissances éphémères, or la meilleure de ces jouissances est la femme pieuse et vertueuse»*. ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Par contre, et toujours selon l'enseignement contenu dans le verset déjà cité, il ne faut jamais donner en marriage les filles croyantes aux polythéistes avant qu'ils ne croient car: **«elles ne sont plus licites pour eux, ils ne sont plus licites pour elles»** [Coran LX, 10], un esclave qui a la foi est toujours préférable.

Dieu enfin montre les raisons pour lesquelles on doit observer ses enseignements et dit: **«Car les idolâtres poussent à l'enfer alors qu'Allah attire au ciel et au pardon».** Les idolâtres ne cherchent que les plaisirs du siècle préférant le bas monde à l'au-delà tandis que Dieu appelle au Paradis avec Sa permission. Ainsi Dieu explique Ses signes aux hommes afin qu'ils réfléchissent.

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «تنكح المرأة لأربع: لمالها ولحسبها ولجمالها ولدينها، فاظفر بذات الدين تربت يداك».

(2) عن ابن عمر أن رسول الله ﷺ قال: «الدنيا متاع وخير متاع الدنيا المرأة الصالحة»(رواه مسلم عن عبد الله بن عمر).

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْمَحِيضِ قُلْ هُوَ أَذًى فَٱعْتَزِلُوا۟ ٱلنِّسَآءَ فِى ٱلْمَحِيضِ وَلَا تَقْرَبُوهُنَّ حَتَّىٰ
يَطْهُرْنَ فَإِذَا تَطَهَّرْنَ فَأْتُوهُنَّ مِنْ حَيْثُ أَمَرَكُمُ ٱللَّهُ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلتَّوَّٰبِينَ وَيُحِبُّ
ٱلْمُتَطَهِّرِينَ ﴿٢٢٢﴾ نِسَآؤُكُمْ حَرْثٌ لَّكُمْ فَأْتُوا۟ حَرْثَكُمْ أَنَّىٰ شِئْتُمْ وَقَدِّمُوا۟ لِأَنفُسِكُمْ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ
وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّكُم مُّلَٰقُوهُ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٢٣﴾

wa yas'alûnaka 'ani-l-maḥiḏi qul huwa 'aḏan fa'tazilu-n-nisâ'a fi-l-maḥiḏi walâ taqrabuhunna ḥattâ yaṭhurna fa'iḏâ taṭahharna fa'tûhunna min ḥayṯu 'amarakumu-L-Lâhu 'inna-L-Lâha yuḥibbu-t-tawwabîna wa yuḥibbu-l-mutaṭahhirîn (222) nisâ'ûkum ḥartu-l-lakum fa'tû ḥarṯakum 'annâ ši'tum wa qaddimu li'anfusikum wa-t-taqû-L-Lâha wa 'lamû 'an-nakum-mulâqûhu wa bašširi-l-mu'minîn (223).

Ils t'interrogent sur les menstrues. Réponds-leur: Elles sont un danger de maladie pour l'homme. Eloignez-vous de vos femmes pendant cette période et n'en approchez que lorsqu'elles sont devenues pures. Une fois en état de pureté, disposez-vous d'elles suivant les prescriptions d'Allah. Allah aime les gens soumis. Il aime les gens qui recherchent la pureté. (222). Vos femmes sont comme un champ pour vous. Allez à votre champ comme bon vous semble. Constituez-vous un capital de bonnes œuvres. Craignez Allah et rappelez-vous que vous devez comparaître devant Lui. Bonne nouvelle pour les croyants. (223).

Anas a rapporté que les juifs, une fois qu'une femme était à ses menstrues, ne se mettaient pas à table avec elle et se séparaient d'elle. Les fidèles interrogèrent l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sur ce sujet et il lui fut révélé le verset sus-mentionné. Il leur ajouta: «Disposez-vous de vos femmes comme bon vous semble mais évitez l'acte charnel». Les juifs, entendant ces propos, s'écrièrent: «Qu'a-t-il cet homme qui nous contrarie dans tout notre comportement?» Oussayd Ben Houdayr et 'Abbad Ben Bichr vinrent transmettre les paroles des juifs à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dirent: «O Envoyé de Dieu, les juifs disent que nous ne devrons plus nous approcher de nos femmes!» Son visage fut contrarié au point où ils regrettèrent de lui poser une pareille question. Ils sortirent de chez lui. Ayant reçu un don de lait, il envoya chercher Oussayd et

'Abbad et leur en offrit, et ils constatèrent par ce geste qu'il ne les en voulait pas.

En se férérant aux paroles du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, les ulémas ont déduit qu'un homme peut avoir des attouchements avec sa femme qui est à ses mensrues sans accomplir l'acte sexuel.

Masrouq a rapporté: «J'ai demandé à Aicha: «Quelles parties du corps d'une femme qui est à ses mentrues l'homme peut en disposer?» Elle répondit: «Tout son corps mais l'acte sexuel est interdit». Suivant une variante, elle lui répondit: «Il peut disposer de la partie supérieure de son corps».

On peut donc conclure que l'homme peut, durant la menstruation de sa femme, se mettre à table avec elle et partage le lit conjugal sans aucne contestation. Pour confirmr cela on cite ce hadith rapporté par 'Aicha: «Durant mes mentruations, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me demandait de lui laver la tête, mettait sa tête contre ma poitrine et récitait le Coran». Selon un autre hadith elle a raconté: «me trouvant à mes mentrues, je prenais la viande d'un os et le lui donnais, il en prenait même de l'endroit où j'ai déjà mangé. En plus, je buvais et lui passais le verre et il en buvait en posant ses lèvres sur le même endroit du verre où j'ai bu».

Mou'adh a rapporté qu'il a posé la même question à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et il lui répondit: «Tu peux disposer de la partie supérieure, mais vaut mieux t'abstenir»

Toutes les opinions se concordent sur le fait de l'interdiction de l'accomplissement de l'acte sexuel avec une femme pendant sa menstruation, mais au cas où l'on fait, on sera tenu d'implorer le pardon de Dieu et de revenir à Lui. Dans cas, doit-on expier cette faute?

Deux opinions furent dites à ce sujet:

- La première adoptée par l'imam Ahmed et les auteurs des Sunans, d'après Ibn Abbas, consiste à faire une aumône d'un dinar ou d'un demi-dinar. Ils se sont référés à un hadith rapporté par Ahmed: *«Tout homme qui commerce avec sa femme après la cessation des menstrues et avant sa purification, fera une aumône d'un demi-dinar».*

- La deuxième opinion qui est celle de Chafé'i et la majorité des ulémas, rien n'incombe à l'homme, mais il demande le pardon de Dieu. s

«Une fois en état de pureté, disposez d'elles suivant les prescriptions d'Allah» Cette partie du verset comporte une recommandation aux hommes d'avoir de rapports charnels avec leurs femmes après leur purification car cet ordre fut donné après l'interdiction en commentant ainsi le verset.

L'opinion unanime des ulémas stipule qu'on ne doit avoir de rapports sexuels avec la femme qu'après la cessation du sang et la lotion. Mais Abou Hanifa tolère à l'homme d'avoir de tel rapport si la période maximale de la menstruation se sera écoulée et qui est de dix jours. Après quoi l'homme peut la cohabiter avant même qu'elle ne fasse une lotion. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Quant à la purification, d'après Ibn Abbas, Moujahed et 'Ikrima, elle doit être faite avec de l'eau.

En ce qui concerne la façon d'avoir de rapports avec les femmes, Ibn Abbas a dit en commentant les paroles divines: «**Suivant les prescriptions d'Allah**»: «Il s'agit d'un seul endroit qui est le sexe. Quiconque use un autre endroit, aura transgressé les ordres divins. Par ailleurs l'acte sexuel n'est permis qu'une fois la femme devenue pure, car Dieu aime ceux qui se purifient et reviennent à Lui.

«Vos femmes sont comme un champ pour vous» Ibn Abbas a commenté cela en disant qu'il s'agit uniquement de l'utérus étant considéré comme un champ où naît l'enfant, et de la façon que désire l'homme dans différentes positions à condition que ce soit dans un même endroit qui est la partie vaginale.

D'après Jaber, les juifs disaient que si l'homme se met derrière sa femme pour accomplir l'acte sexuel, l'enfant nait louche. C'est à ce sujet que ce verset fut révélé.

D'après l'imam Ahmed, Abdullah Ben Sabet a raconté: «J'entrai chez Hafsa la fille d'Abdul Rahman ben Abou Bakr et lui dis: «Je veux te poser une question mais j'ai honte». Elle lui répondit: «N'aie pas honte ô fils de mon frère» Il lui demanda: «Il s'agit d'assouvir ses désirs en se tenant derrière la femme». Elle répliqua: «Oum Salama m'a raconté que les Ansars aimaient tellement les femmes. Les juifs dis-

aient que si l'homme fait l'acte sexuel en se tenant derrière sa femme, l'enfant naît louche. Après leur émigration à Médine, des Mouhajirines épousèrent des femmes médinoises (Ansariennes). L'un d'eux, voulant commercer avec sa femme en se tenant derrière elle, elle refusa et lui dit: «je ne te le permets avant d'interroger l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-» Cette femme vint chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ne trouvant que son épouse Oum Salama, elle la mit au courant. Oum Salama la pria de rester attendant l'arrivée de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. A son arrivée, comme cette Ansarienne eut honte de lui poser une pareille question, elle sortit. Oum Salama demanda le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à ce sujet, il lui chargea de demander la femme, et il lui récita ce verset en ajoutant: «A condition que ce soit fait dans l'endroit désigné».

Dans le même sens, Ibn Abbas raconte que 'Omar ben Al-Khattab vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en s'écriant: «Je suis perdu». En lui demandant la cause, il lui répondit: «J'ai eu la veille un rapport avec ma femme en me tenant derrière elle». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- garda le silence. C'est alors que Dieu lui fit cette révélation: **«Vos femmes sont comme un champ pour vous. Allez à votre champ comme bon vous semble»** Et il ajouta: *«Que ce soit du devant ou de derrière, évite la partie postérieure et n'aie aucun rapport pendant la menstruation».*

Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce propos et dans le même sens. L'essentiel est de savoir que l'homme peut disposer du corps de sa femme pour accomplir l'acte sexuel à condition d'éviter la partie anale. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, entre autres hadiths, a dit: *«Ayez de la pudeur. Dieu n'a pas honte de montrer la vérité. N'ayez plus de rapports avec vos femmes par la partie anale».*

A cet égard Abou Jouwairah a raconté qu'un homme demanda à Ali Ben Abi Taleb au sujet de rapports par la partie anale. Il lui répondit: «Comme tu es vil, n'as-tu pas entendu réciter ces paroles de Dieu: **«Vous livrez-vous à cette abomination que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous?»** [Coran VII, 80].

Bref, on peut conclure que les rapports conjugaux doivent être

faits dans la partie vaginale et jamais dans la partie anale, tel un grain qu'on sème dans un champ de labour.

Dieu enfin exhorte les gens en leur disant: «**Constituez-vous un capital de bonnes œuvres**» et ceci en se conformant à ses ordres et en s'abstenant des interdictions. Car les hommes doivent craindre Dieu et savoir qu'ils Le rencontreront pour leur demander compte. Aux croyants et soumis, on annonce qu'ils obtiendront la plus belle récompense.

Une autre interprétation a été donnée à ce dernier verset d'après Ibn Abbas, il s'agit de prononcer le nom de Dieu avant tout acte charnel. En effet l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous veut commercer avec sa femme, qu'il dise: «Au nom de Dieu» Mon Dieu! Ecarte-nous du démon et écarte le démon de ce que Tu vas nous accorder» Si un enfant naîtra de cette union, le démon ne lui nuira point»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

وَلَا تَجْعَلُوا اللَّهَ عُرْضَةً لِأَيْمَانِكُمْ أَن تَبَرُّوا وَتَتَّقُوا وَتُصْلِحُوا بَيْنَ النَّاسِ
وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٢٤﴾ لَا يُؤَاخِذُكُمُ اللَّهُ بِاللَّغْوِ فِي أَيْمَانِكُمْ وَلَٰكِن يُؤَاخِذُكُم بِمَا كَسَبَتْ
قُلُوبُكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿٢٢٥﴾

walâ taj'alû-L-Lâha 'urḍata-l-li 'aymânikum 'an tabarrû wa tattaqû wa tuṣliḥû bayna-n-nâsi wa-L-Lâhu sami'un 'alîm (224) lâ yu'âḫiḏukumu-L-Lâhu bil-l-lagwi fî 'aymanikum walâkin yu'âḫiḏukum bimâ kasabat qulûbukum wa-l-Lâhu ġafûrun ḥalîm (225).

N'usez pas du nom d'Allah dans vos serments pour vous dispenser d'être vertueux, de faire le bien et d'aider à établir la concorde parmi les hommes. Allah sait et entend tout» (224). Allah ne vous demandera pas compte des serments qui vous auront échappé par inadvertance, mais de ceux que vous aurez fait en toute conscience. Car Allah est indulgent et clément. (225).

---

(1) ثبت في صحيح البخاري عن ابن عباس قال: قال رسول الله ﷺ: «لو أن أحدكم إذا أراد أن يأتي أهله قال: باسم الله، اللهم جنبنا الشيطان، وجنب الشيطان ما رزقتنا، فإنه أن يُقدّر بينهما ولد في ذلك لم يضره الشيطان أبداً».

Cela signifie qu'il ne faut pas faire de Dieu l'objet de serments surtout quand il s'agit de la charité ou du maintien du lien de parenté. Dieu le montre aussi d'une façon plus claire dans un autre verset: **«Ceux qui, parmi vous, jouissent de sa faveur et de l'aisance ne négligeront pas de donner à leurs proches, aux pauvres et à ceux qui émigrent dans le chemin de Dieu)** [Coran XXIV, 22].

Quiconque fait un tel serment et y persévère, aura péché et par la suite devra l'expier, comme l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par Dieu, l'un d'entre vous commettra un péché au regard de Dieu s'il persiste dans un serment concernant sa femme à moins qu'il ne l'expie selon la prescription de Dieu».*

Ibn Abbas, quant à lui, a commenté ce verset en disant: «Ne fais jamais un serment de ne plus faire le bien, mais expie ton serment et fais le bien».

Entre autres hadiths concernant le serment, on cite celui-ci dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit à Abdul Rahman Ben Samoura: *«Ô Abdul Rahman! Ne convoite pas le commandement, car si on te le confie, tu seras secouru, mais si tu le demandes tu devras supporter seul sa responsabilité. Si après avoir fait un serment tu vois qu'il y a mieux à faire, expie ton serment et fais ce qu'il y a mieux à faire» (Rapporté par Mouslim)*[1].

Quant au serment fait à la légère, Dieu ne punira pas son auteur et n'impose aucune expiation pour l'avoir fait par inadvertance comme il est de coutume chez un grand nombre de gens. A cet égard Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui jure par Al-Lat est Al-'Ouzza, qu'il dise après: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu»*. Ceci a été adressé à des hommes qui avaient récemment embrassé l'Islam dont leurs langues étaient accoutumées à proférer de tels serments. Ils furent ordonnés ensuite de témoigner de l'unicité de Dieu sans qu'il y ait une expiation quelconque.

(1) ثبت فيهما أيضاً أن رسول الله ﷺ قال لعبد الرحمن بن سمرة: «يا عبد الرحمن بن سمرة لا تسأل الإمارة فإنك إن أعطيتها من غير مسألة أعنت عليها، وإن أعطيتها من مسألة وُكِلت إليها، وإذا حلفت على يمين فرأيت غيرها خيراً منها فأت الذي هو خير وكفّر عن يمينك».

Par contre, Dieu punira pour ce que le cœur aura accompli. Donc tout serment fait inconsciemment ne sera plus puni, et Aicha - que Dieu l'agrée - de l'expliciter en disant: «Il en est des gens qui, discutant une affaire quelconque disent: «Non par Dieu. Oui par Dieu» des termes qui n'émanent pas du cœur. Ce genre de serments n'est plus soumis à une expiation, ainsi le serment fait en plaisantant».

On peut donc conclure que tout serment fait à la légère n'expose son auteur ni à une punition ni à une expiation, mais de le faire consciemment et de propos délibéré, son expiation sera d'obligation.

Abou Daoud rapporte d'après Said Ben Al-Moussaiab que deux frères Médinois disputèrent un héritage. L'un d'eux dit à l'autre: «Quand est-ce qu'on va partager cette succession?» Et l'autre de répondre: «Si tu me demandes cela encore une fois je jure d'en faire un legs pieux à la Ka'ba». 'Omar, mis au courant de cette discussion dit au deuxième: «La Ka'ba n'a plus besoin de tes biens. Expie ton serment et renoue avec ton frère, car j'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Ni serment ni vœu sont valables quand ils comportent une insoumission à Dieu. Ceci aussi s'applique quand il s'agit d'une rupture du lien de parenté ou d'une chose que tu ne possèdes pas».*

لِّلَّذِينَ يُؤْلُونَ مِن نِّسَآئِهِمْ تَرَبُّصُ أَرْبَعَةِ أَشْهُرٍ فَإِن فَآءُو فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ (٢٢٦) وَإِنْ
عَزَمُوا۟ ٱلطَّلَٰقَ فَإِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ (٢٢٧)

li-l-laḏîna yu'lûna min nisâ'ihim tarabbuṣu 'arba'ati 'ašhurin fa'in fâ'û fa'inna-L-Lâha ġafûru-r-raḥîm (226) wa'in 'azamû-ṭ-ṭalâqa fa'inna-L-Lâha samî'un 'alîm (227).

A ceux qui jurent de ne plus approcher leurs femmes, un délai de quatre mois est imparti. S'ils reviennent sur leur serment, Allah est indulgent et miséricordieux. (226) Si les époux conviennent de la répudiation, Allah sait et entend tout. (227).

Ce genre de serment qu'on appelle en Arabe «Ila'» consiste en ce qu'un homme jure de ne plus approcher de sa femme durant une période quelconque qui pourra être plus de quatre mois ou moins: Si c'était inférieur à quatre mois, il devrait attendre l'écoulement de cette période pour reprendre ses relations conjugales. Quant à la femme,

elle serait tenue de ne plus demander à son mari de revenir sur son serment durant.

A cet égard, il a été cité dans les deux Sahihs, d'après Aicha -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait juré de ne plus avoir de rapports avec ses femmes pendant un mois. Après l'écoulement de vingt neuf jours (la durée normale d'un mois lunaire), il reprit ses relations conjugales en disant: *«Le mois est formé de 29 jours».*

Qu'advientra-t-il après l'écoulement des quatre mois?.

La femme aura le droit de demander à son mari de reprendre ses relations conjugales, sinon il devra la répudier. Dans ce cas, s'il refuse, le gouverneur l'oblige au divorce afin de préserver les droits de la femme. On signale que cet arrangement ne concerne pas les captives de guerre d'après l'unanimité des ulémas.

Donc une fois cette période écoulée, le mari pourra reprendre l'acte charnel avec sa femme et Dieu lui pardonnera son faire ayant nui à sa femme par cette abstention, et il n'y aura plus une expiation.

«**Si les époux conviennent de la répudiation**»: Ce verset montre que la répudiation ne sera plus d'obligation pour les deux conjoints selon l'opinion des ulémas contemporains. Quant aux autres, ils ont jugé que cela est considéré comme une première répudiation avec reprise sans une nouvelle dot, mais cela n'était pas l'avis de 'Ali, Ibn Mass'oud et Abou Hanifa qui ont stipulé que la reprise de la femme est conditionnée par une nouvelle dot.

Ceux qui ont soutenu l'opinion que cette abstention est une répudiation par une seule fois exigent de la femme d'observer la période de viduité. Quant à Ibn Abbas et Chafé'i, ils ont dit que la femme qui a eu trois mentruations ne sera pas tenue de compléter sa période de viduité. Mais l'opinion qui a été adoptée plus tard implique de prendre en considération: la période de quatre mois ou les trois mentruations après quoi il n'y aura plus un divorce.

A cet égard, on a rapporté que 'Abduilah Ben Omar a dit: «Celui qui jure de ne plus approcher sa femme ne sera pas tenu de la répudier après l'écoulement de quatre mois: il pourra reprendre ses relations conjugales sinon il divorcera».

L'imma Malek a rapporté dans son «Mouwatta'» l'histoire suivante: «Faisant sa tournée nocturne comme d'habitude, 'Omar Ben Al-Khat-

tab entendit une femme réciter un court poème dans lequel elle se plaignait de l'absence de son mari et exprimait son désir de le rencontrer. Il demanda à sa fille Hafsa: «Quelle est la durée maximale qu'une femme puisse demeurer loin de son mari?» Elle lui répondit: «Peut être quatre mois ou même six» Et alors 'Omar de s'écrier: «je ne laisserai jamais un homme qui fait partie d'une troupe de s'absenter de sa femme plus que cette période».

وَٱلْمُطَلَّقَٰتُ يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ ثَلَٰثَةَ قُرُوٓءٍ وَلَا يَحِلُّ لَهُنَّ أَن يَكْتُمْنَ مَا خَلَقَ ٱللَّهُ
فِىٓ أَرْحَامِهِنَّ إِن كُنَّ يُؤْمِنَّ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَبُعُولَتُهُنَّ أَحَقُّ بِرَدِّهِنَّ فِى ذَٰلِكَ إِنْ
أَرَادُوٓا۟ إِصْلَٰحًا وَلَهُنَّ مِثْلُ ٱلَّذِى عَلَيْهِنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ وَلِلرِّجَالِ عَلَيْهِنَّ دَرَجَةٌ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ
حَكِيمٌ ﴿٢٢٨﴾

wa-l-muṭallaqâtu yatarabbaṣna bi'anfusihinna ṯalâṯata qurû'in walâ yaḥillu lahunna 'an yaktumna mâ ḫalaqa-L-Lâhu fî 'arḥâmihinna 'in kunna yu'minna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri wa bu'ûlatihinna 'aḥaqqu bi raddihinna fî ḏâlika 'in 'arâdû 'iṣlâḥan wa lahunna miṯlu-l-laḏî 'alayhinna bi-l-ma'rûfi wa lir-rijâli 'alayhinna darajatun wa-L-Lâhu 'azizun ḥakîm (228).

Les femmes répudiées doivent effectuer une retraite d'une durée de trois périodes menstruelles. Il leur est interdit de dissimuler les germes de maternité qu'Allah a déposés dans leur sein, si elles croient en Allah et à la vie future. Leurs maris ont plus de droit que les autres à les reprendre quand elles sont dans cet état, si réellement ils sont revenus à de meilleurs sentiments. Les femmes ont autant de droits que de devoirs dans le mariage suivant une juste mesure. Les maris ont la priorité sur les femmes. Allah est puissant et juste. (228).

C'est un ordre adressé de Dieu -qu'Il soit exalté et glorifié- aux femmes répudiées qui ont normalement leurs menstruations, qu'elles doivent attendre trois périodes avant de se remarier. Les quatre chefs des écoles de la loi islamique se sont accordés sur le fait qu'une esclave répudiée devra attendre une période de deux menstruations, comme toutes les règles qui leur sont appliquées, c'est à dire la moitié de celles d'une femme libre de condition. Mais comme une mentrua-

tion ne peut être divisée en deux parties, la période d'attente était fixée à deux menstruations.

Mais des ulémas parmi les ancêtres avaient jugé que la période ne devait être différente tant à la femme libre qu'à l'esclave. On a rapporté à ce propos que Asma bent Yazid Ben As-Sakan L'Ansarienne a raconté: «J'ai été répudiée du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'aucune loi n'a été encore révélée à notre sujet, mais Dieu fit cette révélation aussitôt après ma répudiation».

Les opinions furent controversées au sujet de trois mentruations:

- La première opinion, d'après Malek, Chafé'i et Ahmed, considère qu'une fois la femme se trouvant dans le début de sa troisième menstruation, aura accompli la période prescrite. On a raconté que Hafsa bent Abdul Rahman ben Abou Bakr était répudiée, quand elle a eu sa troisième menstruation, elle quitta la maison conjugale. Lorsque les gens commencèrent à discuter cette affaire disant qu'elle devait passer la période chez son mari, Aicha de leur répondre: «Dieu n'a-t-Il pas dit: «Trois périodes menstruelles», et bien Hafsa a eu ces trois périodes qui montrent la viduité de son sein».

- La deuxième opinion soutenue par les autres comme Abou Hanifa, Al-Thawri et Al-'Aouza'i, stipule la pureté de la troisième période menstruelle en se référant à un hadith suivant lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit à Fatima Bent Abou Houbaïch: *«Laisse la prière durant ta période menstruelle»*. Donc cette opinion diffère de la première en exigeant la pureté de la troisième période».

La femme répudiée ne doit pas cacher ce que Dieu a créé dans ses entrailles si toutefois elle croit en Dieu et au Jour Dernier. Elle est la seule donc à avouer si elle est enceinte ou non et il n'est pas facile à aucune autre personne de le confirmer ou non lors de la répudiation, hormis la femme.

«Leurs maris ont plus de droit que les autres à les reprendre quand elles sont dans cet état, si réellement ils sont revenus à de meilleurs sentiments» Cela signifie que si les maris des femmes répudiées désirent la reconciliation tant qu'elles sont dans leur période de viduité, ils ont le droit de les reprendre durant ce temps. Et ceci est permis quand il s'agit d'un divorce qui n'est pas soumis à une nouvelle dot, en d'autres

termes si la femme est répudiée par plusieurs fois se trouvant dans cet état en appliquant la règle qui émane de ce verset. Mais nous allons voir plus loin que le droit de reprendre la femme dépendra du nombre de répudiations qui sont soumises ou non à une nouvelle dot.

«Les femmes ont autant de droits que de devoirs dans le mariage suivant une juste mesure» c'est à dire les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations et conformément à l'usage. Donc hommes et femmes ont de droits à réclamer et de devoirs à s'en acquitter l'un envers l'autre. On cite à ce propos le discours qu'a fait l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lors du pèlerinage de l'Adieu. Il a dit: *«Craignez Dieu dans vos femmes car vous les avez prises en tant qu'épouses par un pacte que vous avez conclu avec Dieu, et vous vous permettez de les cohabiter avec la permission de Dieu. Vous êtes en droit d'exiger qu'elles refusent à ceux qui vous déplaisent l'autorisation d'entrer dans vos demeures. Si elles font cela, frappez-les sans les brutaliser. En revanche, vous devez leur assurer leur nourriture et leur habillement dans la mesure de votre capacité»* ***(Rapporé par Mouslim)***[1].

Mou'awiah Ben Haïda a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quel droit a-t-elle une femme sur l'un de nous?» Il lui répondit: *«Ses droits sont: lui assurer la nourriture, l'habillement, éviter de lui frapper le visage, ne pas l'insulter et de ne la fuir que dans le lit»*

Ibn Abbas a déclaré: «J'aime me parer pour ma femme tout comme j'aime qu'elle se pare pour moi car Dieu a dit: **«Les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations et conformément à l'usage»**.

«Les maris ont la priorité sur les femmes» Cette priorité basée sur la vertu, le bon caractère, le rang, la soumission, la dépense et la préoccupation des affaires familiales. Aussi les maris ont plus de mérite dans la vie présente et la vie future selon ce verset: **«Les hommes ont**

---

(1) ثبت عن جابر أن رسول الله ﷺ قال في خطبته في حجة الوداع: «فاتقوا الله في النساء، فإنكم أخذتموهن بأمانة الله، واستحللتم فروجهن بكلمة الله، ولكم عليهن أن لا يوطئن فرشكم أحداً تكرهونه، فإن فعلن ذلك فاضربوهن ضرباً غير مبرح، ولهن عليكم رزقهن وكسوتهن بالمعروف» (رواه مسلم عن جابر مرفوعاً).

autorité sur les femmes en vertu de la préférence que Dieu leur a accordée sur elles, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien») [Coran IV, 34].

Dieu est puissant dans sa vengeance de celui qui transgresse ses lois, Il est aussi juste dans Ses décisions et Ses décrets.

ٱلطَّلَٰقُ مَرَّتَانِۖ فَإِمۡسَاكُۢ بِمَعۡرُوفٍ أَوۡ تَسۡرِيحُۢ بِإِحۡسَٰنٖۗ وَلَا يَحِلُّ لَكُمۡ أَن تَأۡخُذُواْ مِمَّآ
ءَاتَيۡتُمُوهُنَّ شَيۡـًٔا إِلَّآ أَن يَخَافَآ أَلَّا يُقِيمَا حُدُودَ ٱللَّهِۖ فَإِنۡ خِفۡتُمۡ أَلَّا يُقِيمَا حُدُودَ ٱللَّهِ فَلَا
جُنَاحَ عَلَيۡهِمَا فِيمَا ٱفۡتَدَتۡ بِهِۦۗ تِلۡكَ حُدُودُ ٱللَّهِ فَلَا تَعۡتَدُوهَاۚ وَمَن يَتَعَدَّ حُدُودَ ٱللَّهِ فَأُوْلَٰٓئِكَ
هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٢٩﴾ فَإِن طَلَّقَهَا فَلَا تَحِلُّ لَهُۥ مِنۢ بَعۡدُ حَتَّىٰ تَنكِحَ زَوۡجًا غَيۡرَهُۥۗ فَإِن طَلَّقَهَا فَلَا
جُنَاحَ عَلَيۡهِمَآ أَن يَتَرَاجَعَآ إِن ظَنَّآ أَن يُقِيمَا حُدُودَ ٱللَّهِۗ وَتِلۡكَ حُدُودُ ٱللَّهِ يُبَيِّنُهَا لِقَوۡمٖ
يَعۡلَمُونَ ﴿٢٣٠﴾

'aṭṭalâqu marratâni fa 'imsâkum bi ma'rufin 'aw tasriḥun bi 'iḥsânin walâ yaḥillu lakum 'an ta'ḫuḏû mimmâ 'âtaytumuhunna šay'an 'illâ 'an yaḫâfâ 'allâ yuqîmâ ḥudûda-L-Lâhi fa'in ḫiftum 'allâ yuqîma ḥudûda-L-Lâhi falâ ta'tadûhâ wa man yata'adda ḥudûda-L-Lâhi fa 'ûlâ'ika humu-ẓ-ẓâlimun (229) fa'in ṭallaqahâ falâ taḥillu lahû mim ba'du ḥattâ tankiḥa zawjan ġayrahû fa'in ṭallaqahâ falâ junâḥa 'alayhimâ 'an yatarâja'â 'in ẓannâ 'an yuqîma ḥudûda-L-Lâhi wa tilka ḥudûdu-L-Lâhi yubayyinuhâ liqawmay-ya'lamûn (230).

La répudiation a lieu en deux fois. En cas de reprise, traitez votre femme avec égards. Ou bien si vous l'abandonnez, faites-le avec correction. Il vous est interdit de reprendre à vos femmes quoique ce soit de ce que vous leur avez donné, à moins que tous deux ne craigniez d'outrepasser les lois d'Allah en vivant ensemble. Si vous avez tous deux de pareilles craintes, la femme pourra racheter sa liberté, sans que ce soit pour vous un péché. Telles sont les limites d'Allah. ne les dépassez pas. Car qui dépasse les limites d'Allah est injuste. (229) Si, après cela, le mari répudie sa femme, il ne pourra la reprendre qu'autant qu'elle aura épousé un autre homme que lui. Si cet homme la répudie à son tour, ce ne sera un péché pour aucun des deux (anciens époux) de reprendre la vie commune, à condition toutefois

qu'ils espèrent pouvoir respecter les lois d'Allah. Telles sont les lois qu'Allah décrète à l'usage des gens qui pensent.(230).

Au début de l'ère islamique, le mari avait toujours le droit de reprendre sa femme qu'il avait répudiée même par cent fois tant qu'elle était dans sa période d'attente. Comme cela pouvait être au désavantage de la femme, le verset précité fut révélé pour restreindre le nombre de fois à trois en permettant au mari de rependre sa femme répudiée par deux fois sans lui désigner une nouvelle dot, mais à la troisième cette dot devient d'obligation.

Hicham ben 'Ourwa a rapporté d'après son père qu'un homme a dit à sa femme: «Je ne te répudie pas et je ne te laisse pas vivre avec moi sous un même toit». Elle lui demanda: «Comment cela?» Il répondit: «je te répudie et une fois que tu seras à fin de la période d'attente, je te reprendrai». La femme alla chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui faire part de propos de son mari, Dieu -à Lui la puissance et la gloire- fit descendre ce verset: **«la répudiation a lieu deux fois»**.

'Aicha, de sa part, a rapporté des propos pareils qui montrent comment était le comportement des maris vis-à-vis de leurs femmes répudiées avant la révélation du verset qui a règlé la répudiation.

«En cas de reprise, traitez votre femme avec égards. Ou bien si vous l'abandonnez, faites-le avec correction». Cela signifie que lorsque le mari répudie sa femme par une ou deux fois, il aura le choix tant qu'elle passe sa période d'attente, il pourra: ou bien la reprendre d'une manière convenable n'ayant pour but que la reconciliation et le bon traitement, ou de la laisser purger sa période qu'après il n'aura le droit de se remarier d'avec elle qu'en lui fixant une nouvelle dot. Dans ce cas il ne devra plus la léser dans ses droits ni lui causer aucun préjudice.

Anas Ben Malek a raconté qu'un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Ô Envoyé de Dieu! Dieu a dit que la répudiation peut être prononcée deux fois, où en est la troisième?» Il lui répondit: «C'est bien la suite du verset: Reprenez-la d'une manière convenable ou renvoyez-la décemment».

«Il vous et interdit de reprendre à vos femmes quoique ce soit de ce que vous leur avez donné». Il n'est donc plus permis aux hommes de

contraindre leurs femmes et les maltraiter pour les obliger à racheter leur liberté en se désistant de leurs dots ou d'une partie d'elles, comme Dieu le montre dans un autre verset: «**... ni de les empêcher de se remarier pour vous emparer d'une partie de ce que vous leur avez donné, à moins qu'elles n'aient manifestement commis une action infâme»**) [Coran IV, 19].

La femme dans ce cas pourra:

- ou bien céder à son mari une partie de ses droits ou une partie d'eux de bon gré selon les dires de Dieu: «**Mais si elles sont assez bonnes pour vous en abandonner une part, mangez celle-ci en paix et tranquillité»**) [Coran IV, 4].

- ou bien racheter sa liberté et de se dégager du lien conjugal à cause d'un manquement à ses devoirs ou à cause de son mépris pour son mari. Elle lui rendra ce qu'il lui avait donné en plus d'un autre don si elle voudra, et par ce faire elle ne commettra aucun péché. Voilà le sens de ce verset: «**Il vous est interdit de reprendre à vos femmes quoique ce soit de ce que vous leur avez donné à moins que tous deux ne craigniez d'outrepasser les lois d'Allah en vivant ensemble. Si vous avez tous deux de pareilles craintes, la femme pourra racheter sa liberté, sans que ce soit pour vous une péché»**.

Mais le cas est tout à fait différent si la femme n'a aucune excuse valable et veut se dégager du lien conjugal, elle commettra ainsi une action inconvenable, et c'est pourquoi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute femme demande à son mari de la répudier sans une excuse valable, ne sentira plus l'odeur du Paradis»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja)***[1]. Et dans un autre hadith il a dit: *«Les femmes qui demandent le «Khol'» (une répudiation contre un don) sont des hypocrites».*

Des ulémas anciens et contemporains ont jugé que le Khol' n'est plus admissible s'il n'est demandé de la femme à cause d'une séparation de sa part ou d'une insubordination, et dans ce cas il est toléré au

(1) قال رسول الله ﷺ: «أيما امرأة سألت زوجها طلاقها في غير ما بأس فحرام عليها رائحة الجنة». (رواه أحمد وأبو داود وابن ماجة)

mari d'accepter le rachat. Ils ont ajouté que le Khol' n'a été légalisé que dans le cas où homme et femme craignent de ne pas observer les lois de Dieu.

Quant à Malek et Al-'Ouza'i, ils ont aussi affirmé que si le mari avait pris de sa femme une chose en lui causant un préjudice, il devrait la lui rendre et pourrait reprendre sa femme après l'avoir répudiée.

Al-Chafe'i a dit: «Si le Khol' est admis en cas d'inimitié il sera de rigueur de l'appliquer en cas d'entente». Ibn Jarir a ajouté que ce verset a été révélé au sujet de Thabet Ben Qaîs Ben Chammas et sa femme Habiba Bent Abdullah Ben Oubay Ben Saloul dont voici l'histoire rapportée par Al-Boukhari d'après Ibn Abbas:

«La femme de Thabet ben Qaïs vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu! Je ne reproche rien à mon mari ni son comportement ni sa conduite religieuse, mais je déteste de commettre une incrédulité étant une musulmane». Il lui demanda: *«Consens-tu de lui rendre son jardin?»* - Oui, répondit-elle. Le Prophète s'adressa alors à Thabet et lui dit: *«Reprends ton jardin et répudie-la»*[(1)]. Suivante une variante la femme aurait dit: «Je ne peux plus le supporter parce que je le déteste», ou suivant une autre variante: «Je déteste sa laideur».

C'était le premier genre du divorce appelé Khol' pratiqué au début de l'ère islamique. Cette femme appellée Jamiieh vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Aucune demeure ne nous réunit ensemble. En soulevant l'extrémité de la tente, je n'ai vu de ma vie un homme qui soit plus noir que lui, plus court et d'un visage aussi laide». Son mari répliqua: «O Envoyé de Dieu! Je lui ai donné comme dot le meilleur de mes jardins. Consent-elle de me le rendre?» -Certes oui, répondit-elle, et même je suis prête à lui donner

---

(1) قال البخاري: عن ابن عباس أن امرأة ثابت بن قيس بن شماس أتت النبي ﷺ فقالت: يا رسول الله: ما أعيب عليه في خلق ولا دين ولكن أكره الكفر في الإسلام، فقال رسول الله ﷺ: «أتردين عليه حديقته»؟ قالت: نعم، قال رسول الله ﷺ: «اقبل الحديقة وطلقها تطليقة».

davantage». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sépara entre eux.

Les opinions des ulémas sont controversées sur ce point: Est-il toléré à l'homme de réclamer un rachat qui dépasse ce qu'il avait donné à sa femme? La majorité le tolère en se référant à ce verset: «**La femme pourra racheter sa liberté sans que ce soit pour vous un péché**». A ce porpos on raconte les deux histoires suivantes:

1 - Kathir l'affranchi d'Ibn Samoura a rapporté qu'Omar manda une femme insubordonnée et ordonna de l'emprisonner dans un dépotoir. Le lendemain il lui demanda: «Comment as-tu trouvé cet endroit?» Elle lui répondit: «Je n'ai jamais goûté de ma vie une nuit plus tranquille que celle-ci». Et 'Omar de dire au mari «Répudie-la même en te contentant de ses boucles».

2 - Al-Boukhari a rapporté que Al-Rabi' Bent Mou'awedh a dit: «J'avais un mari qui ne me donnait que peu de choses quand il voyageait et me privait de tout quand il s'absentait. Un jour ma langue m'a fourché et je lui dis: «Répudie-moi et je te donne tout ce que je possède» Il accepta, mais mon oncle parternel Mou'adh Ben 'Afra porta mon cas devant 'Othman Ben 'Affan qui autorisa le Khol' et ordonna à mon mari de se contenter de prendre le cordon avec lequel je nouais mes cheveux».

On peut conclure de ce qui précède que le mari qui accepte le Khol' a le droit de reprendre de sa femme tout ce qu'il lui avait donné pour la libérer, à savoir que certains ulémas autorisent de prendre aussi ce qu'elle lui cède de bon gré, et d'autres l'empêchent: L'essentiel consiste à ne causer à la femme aucun préjudice, et les histoires que nous avons citées auparavant en sont la preuve aisni que les paroles divines qui mettent les hommes en garde d'observer les limites qu'il ne faut jamais les outrepasser.

Chapitre:

Le Khol' est-il une répudiation?

C'est un problème qui a suscité une controversion entre les ulémas. Les uns le considèrent comme tel, et les autres s'opposent. On a rapporté qu'Ibrahim Ben Sa'd Ben Abi Waqas demanda à Ibn Abbas: Un homme qui a répudié sa femme par deux fois, puis elle lui de-

mande le Khol' en lui faisant une libéralité, a-t-il le droit de se remarier d'avec elle?. Et Ibn Abbas de lui répondre: «Certes oui, car le Khol' n'est pas une répudiation. Dieu dans le verset a mentionné la répudiation à son début et à sa fin. Le Khol' se situe entre les deux qui n'est du tout un divorce». Puis il récita le verset.

C'était aussi l'opinion d'Ibn 'Omar, Ahmed et aussi celle de Chafé'i au début.

Ceux qui ont considéré le Khol' comme une répudiation, sont Malek, Abou Hanifa et plus tard Chafé'i. Les Hanafites ont ajouté qu'il faut aussi tenir compte du Khol' en le soumettant à l'intention du mari si par ce Khol' le considère comme étant une seule répudiation ou plus, et dans ce cas le remariage sera soumis à une dot. Chafé'i a explicité son opinion à ce sujet en disant que si le mari en acceptant le Khol' n'a pas l'intention de divorcer et aucune preuve n'est donnée à cela, ce Khol' n'a aucun effet.

Chapitre:

Selon l'opinion unanime des quatre imams et des ulémas, le mari n'a pas le droit de reprendre sa femme qui a demandé le Khol' tant qu'elle passe sa période d'attente en vertu de ce qu'elle lui a cédé. Soufian Al-Thawri a dit: «Si le Khol' n'a pas été fait en tant que répudiation, il est une séparation entre les deux conjoints et le mari n'a aucun droit sur la femme. Mais si l'on considére en tant que répudiation, il a le droit à la reprendre tant qu'elle purge sa période d'attente» Et les ulémas s'accordent en donnant le droit à l'époux de se remarier d'avec elle tant qu'elle se trouve dans sa période d'attente.

Chapitre:

Le mari a-t-il le droit de répudier sa femme dans la période d'attente? Trois opinions ont été dites à ce sujet:

1 - Il n'a pas le droit de le faire car la femme s'est rachetée et le remariage est soumis à une nouvelle dot. Chafé'i et Ahmed Ben Hanbal ont soutenu cette opinion.

2 - Malek a déclaré: «Si le Khol' est suivi d'un divorce sans qu'un intervalle ne les répare, c'est une répudiation. Mais si un intervalle s'écoule entre les deux, alors ce Khol' n'est plus une répudiation. Ainsi était l'avis de Ibn Abdel Al-Birr et 'Othman.

3 - Le mari peut la répudier tant que la femme se trouve dans sa période d'attente, comme ont déclaré Abou Hanifa, Al-Thawri et al-'Ouzaï.

«Telles sont les limites d'Allah, Ne les dépassez pas. Car qui dépasse les limites d'Allah est injuste» Voilà les lois que Dieu a montrées aux gens qu'il faut observer sans les outrepasser. Dans un hadith authentifié cité dans le Sahih, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a montré des limites ne les outrepassez pas. Il a imposé des prescriptions ne les négligez pas. Il a établi des interdictions ne les transgressez pas. Il s'est tu des choses sans les déclarer par pitié envers vous ne recherchez pas à les savoir»*[1].

Du verset précité, il s'avère qu'il n'est plus permis de faire trois répudiations en une seule fois comme ont déclaré les Malékites et leurs suivants, et la tradition consiste à faire chaque répudiation une fois à part. A ce propos, il a été rapporté qu'on a fait connaître à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'un homme avait répudié sa femme par trois fois en un seul mot. Il se leva irrité et s'écria: *«Est-il permis d'abuser du Livre de Dieu alors que je me trouve encore parmi vous?»* Un homme lui dit: «O Envoyé de Dieu! me permets-tu que je lui tranche la tête?» ***(Rapporté par Nassaï).***

«Si, après cela, le mari répudie sa femme, il ne pourra la reprendre qu'autant qu'elle aura épousé un autre homme que lui» Cela signifie que si l'homme répudie sa femme pour la troisième fois, elle ne sera plus licite pour lui tant qu'elle n'aura pas été remariée avec à un autre époux d'après un mariage authentique. Si ce nouvel époux la cohabite sans un contrat de mariage, étant une captive de guerre, elle ne pourra plus remarier son ex-époux, ainsi si le deuxième mariage n'a pas été consommé.

D'après Ibn Omar, on a demandé le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de l'homme qui s'est marié d'avec une femme et la répudie avant la consommation du mariage, un autre homme l'épouse puis la répudie avant de consommer le mariage, cette femme

---

(1) ثبت في الحديث الصحيح: «إن الله حد حدوداً فلا تعتدوها، وفرض فرائض فلا تضيعوها، وحرم محارم فلا تنتهكوها، وسكت عن أشياء رحمة لكم غير نسيان فلا تسألوا عنها».

sera-t-elle licite au premier mari?» Il répondit: «Non à moins que le deuxième mari n'ait de rapport charnel avec elle. (litt. avant d'avoir goûté au petit miel)» Plusieurs autres hadiths ont été rapportés qui donnent le même sens.

L'imam Ahmed a rapporté d'après Aicha l'histoire suivante: «La femme de Rifa'a Al-Qouradhi entra chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que mon père Abou Bakr et moi nous trouvions auprès de lui. Elle lui dit: «Rifa'a m'a répudiée définitivement et j'ai épousé Abdul Rahman ben AL-Zoubaïr, mais ce dernier a un membre viril pareil un morceau de tissu», et elle prit le pan de son vêtement voulant montrer qu'il est incapable de consommer le mariage. A ce moment, Khaled Ben Sa'id Ben Al-'As qui se trouvait à la porte demandant l'autorisation d'entrer, s'écria: «O Abou Bakr, pourquoi ne défends-tu pas cette femme de proférer de tels propos devant l'Envoyé de Dieu?» Celui-ci sourit et répondit à la femme: *«Il me semble que tu penses retourner à Rifa'a. Non, tu ne pourras plus le faire avant que Abdul Rahman n'ait de rapports avec toi».*

Chapitre:

Un deuxième mari signifie un homme qui veut conclure un mariage authentique avec la femme répudiée désirant vivre avec elle comme à la suite d'un mariage normal. Et l'imam Malek d'ajouter: Si le deuxième mari la cohabite alors que la femme est à l'état de sacralisation ou de jeûne ou dans une retraite spirituelle ou à ses menstrues ou à ses lochies, ou bien même que ce mari à l'état de jeûne ou de sacralisation ou dans une retraite spirituelle, elle ne sera plus licite au premier mari tant qu'elle n'ait pas eu de rapports sexuels avec le second. Si ce dernier était un des gens d'Ecritures ou qui vivait sous la protection des musulmans et dans leur pays, ce mariage n'est plus valable car de tels mariages sont interdits. Mais si le deuxième mari avait tout simplement l'intention de rendre cette femme licite à son ex-mari, plusieurs hadiths ont été rapportés à son sujet qui considèrent son mariage nul et appellent la malédiction sur lui. En voilà quelques uns de ces hadiths:

1 - Ibn Mass'oud a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a maudit les femmes qui font le tatouage et qui se font tatouer, celles qui portent de fausses chevelures et qui les font,

ceux qui rendent licite un mariage d'une façon illégale et ceux qui en bénéficient, ceux qui vivent de l'usure et son mandataire» ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

2 - Ali -que Dieu l'agrée a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a maudit: qui vit de l'usure, son mandataire, ses témoins et son scribe; qui pratique le tatouage et celles qui se font tatouer pour s'embellir, qui refuse de faire l'aumône légale; qui rend un mariage licite en transgressant les lois et le bénéficiaire de ce mariage. Il a interdit de pousser des gémissements sur le mort. ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja)***[2].

3 - Jaber a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu maudit celui qui rend licite un mariage illégal et celui qui en profite». ***(Rapporté par Tirmidzi***[3]***).***

4 - Omar ben Nafé a rapporté d'après son père qu'un homme vint trouver ibn Omar et lui demanda au sujet d'un homme qui a répudié sa femme. Son frère l'épousa sans se conformer aux lois du mariage.. Cette femme est-elle licite pour son ex-mari?. Il lui répondit: «Non à moins qu'il ne soit un mariage fait avec un désir et une cohabitation normale. Du temp de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous considérons ce genre de mariage en tant qu'un adultère».

Dieu enfin fait connaître aux hommes qui si le deuxième époux répudie la femme après la consommation du mariage, et qu'ensuite elle et le premier mari se reconcilient, aucune faute ne leur sera imputée à condition qu'ils croient observer ainsi les lois de Dieu, c'est à dire tenir une bonne compagnie l'un à l'autre. Telles sont les lois de Dieu qu'il a montrées et rendues claires à ceux qui les comprennent.

---

(1) عن ابن مسعود رضي الله عنه قال: لعن رسول الله ﷺ: الواشمة والمستوشمة والواصلة والمستوصلة والمحلِّل والمحلَّل له، وآكل الربا وموكله. (تفرد به البخاري من هذا الوجه).

(2) عن علي رضي الله عنه قال: لعن رسول الله ﷺ آكل الربا وموكله وشاهديه وكاتبه والواشمة والمستوشمة للحسن ومانع الصدقة والمحلل والمحلل له، وكان ينهى عن النوح. (رواه أحمد وأبو داود وابن ماجة).

(3) عن جابر رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «لعن الله المحلل والمحلل له»(رواه الترمذي).

Cependant les opinions sont controversées au sujet de l'homme qui a répudié sa femme par une ou deux fois et l'a laissée -sans la reprendre- jusqu'à l'écoulement de sa période d'attente, puis elle se remarie d'avec un autre qui, une fois le mariage consommée, la répudie et la deuxième période d'attente aura achevé, cette femme peut-elle revenir à son premier époux tant que la troisième répudiation n'ait pas été prononcée? L'affirmation a été soutenue par Malek, Chafé'i, Ahmed Ben Hanbal et une foule des compagnons.

En cas où le deuxième époux, par son mariage d'avec elle, aura rendu la répudiation définitive de son ex-mari, et si elle reviendra -au premier- elle devra conclure un nouveau mariage soumis à la dot? Abou Hanifa et ses adeptes les confirment en jugeant ainsi: si le deuxième mariage rend la répudiation préalable comme définitive, à plus forte raison la première répudiation faite par une ou deux fois n'aura plus de valeur.

وَإِذَا طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ سَرِّحُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍۚ وَلَا تُمْسِكُوهُنَّ
ضِرَارًا لِّتَعْتَدُواْۚ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُۥۚ وَلَا تَتَّخِذُوٓاْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ هُزُوًاۚ وَٱذْكُرُواْ
نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمَآ أَنزَلَ عَلَيْكُم مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ وَٱلْحِكْمَةِ يَعِظُكُم بِهِۦۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ
وَٱعْلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٣١﴾

wa 'iḏâ ṭallaqtumu-n-nisâ'a fabalaġna 'ajalahunna fa'amsikûhunna bi ma'rûfin 'aw sarriḥûhunna bima'rûfin walâ tumsikûhunna ḍirâra-l-lita'tadû wa man yaf'al ḏâlika faqad ẓalama nafsahû walâ tattaḫiḏû 'âyâti-L-Lâhi huzuwan wa-ḏkurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum wamâ 'anzala 'alaykum mina-l-Kitâbi wa-l-ḥikmati ya 'iẓukum bihî wattaqû-L-Lâha wa'lamû 'anna-L-Lâha bikulli šay'in 'alîm (231).

La femme que vous avez répudiée est sur le point de terminer sa retraite légale, ou bien reprenez-la sans arrière- pensée ou bien renvoyez-la gentiment. Ne la retenez pas arbitrairement dans le but de lui nuire. Celui qui agit ainsi se porte tort à lui-même. Ne plaisantez pas avec les enseignements d'Allah et montrez-vous dignes de Ses bienfaits, du Livre et de la sagesse qu'Il vous a envoyés du ciel pour vous avertir. Craignez Allah et rappelez-vous qu'Il sait tout. (231).

Dieu à Lui la puissance et la gloire ordonne à l'homme qui a répudié sa femme et ayant le droit de la reprendre, d'être beinveillant à son égard lorsqu'elle sera sur le point de terminer sa période d'attente, et qu'il n'en reste que le temps suffisant pour la reprendre. Il doit la reprendre d'une façon convenable en présence des témoins, et de la bien traiter, ou bien il lui donne la liberté en la retenant chez lui jusqu'à l'écoulement de la période d'attente, qu'ensuite il la congédie sans inimitié ni dispute ni insulte. Dieu a ordonné: **«Ne la retenez pas arbitrairement dans le but de lui nuire»**. Ibn Abbas a commenté cela et dit: «L'homme qui avait répudié sa femme, la reprenait vers la fin de sa période d'attente afin qu'il ne la laisse pas se remarier d'avec un autre, puis il la répudiait une deuxième fois et agissait comme la première fois dans le but d'allonger la période d'attente autant qu'il pouvait rien que pour la nuire. Dieu interdit un tel comportemnet et menace l'homme qui agit ainsi et qui, par ce faire, se ferait du tort à lui-même.

Dieu rappelle ensuite à ses serviteurs de reconnaître Ses bienfaits, à commencer par l'envoi de Son Prophète en leur apportant les preuves, la bonne direction et la sagesse par lesquelles il les exhorte. Il leur met en garde de transgresser ses lois car rien ne Lui sera caché et sûremant Il les rétribuera selon leurs œuvres.

وَإِذَا طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَلَا تَعْضُلُوهُنَّ أَن يَنكِحْنَ أَزْوَٰجَهُنَّ إِذَا تَرَٰضَوْا۟ بَيْنَهُم
بِٱلْمَعْرُوفِ ۗ ذَٰلِكَ يُوعَظُ بِهِۦ مَن كَانَ مِنكُمْ يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۗ ذَٰلِكُمْ أَزْكَىٰ لَكُمْ
وَأَطْهَرُ ۗ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢٣٢﴾

wa 'idâ tallaqtumu-n-nisâ'a fabalagna 'ajalahunna falâ ta'dulûhunna 'an yankihna 'azwâjahunna 'idâ taradaw baynahum bi-l-ma'rûfi dâlika yu'azu bihî man kâna minkum yu'minu bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âhiri dâlikum 'azkâ lakum wa 'at haru wa-L-Lâhu ya'lamu wa 'antum lâ ta'lamûn (232).

Lorsque les femmes que vous avez répudiées ont terminé leur retraite, ne les empêchez pas de prendre un autre époux si elles se sont engagées honnêtement. Ce conseil s'adresse à ceux d'entre vous qui croient en Allah et au jugement dernier. Cela est plus louable et plus honnête. Allah sait ce qui vous convient et vous ne le savez pas. (232).

Ibn Abbas a dit que ce verset fut révélé au sujet de l'homme qui répudie sa femme par une on deux fois puis, sa période d'attente terminée, veut la reprendre et l'épouser. La femme consent mais ses tuteurs l'empêchent; Dieu interdit à ces tuteurs de l'empêcher.

Cette question a suscité une controversion entre les ulémas. et qui est la suivante: Une femme a-t-elle le droit de se marier sans la présence et le consentement de son tuteur? Ce sujet a été bien détaillé dans les livres concernant le mariage, le lecteur est prié d'y revenir.

D'autre part, on a rapporté que ce verset a été révélé au sujet de Ma'qel Ben Yasser Al-Mouzani et de sa sœur. Al-Tirmidhi raconte que du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, Ma'qel ben Yasser avait donné sa sœur en mariage à un musulman. A la suite d'une mésentente et après avoir passé un certain temps ensemble, il l'a répudiée. Puis il n'a songé à la reprendre qu'après l'écoulement de sa période d'attente. Comme ils éprouvaient, tous les deux, le sentiment de revenir l'un à l'autre, son mari s'est présenté avec d'autres hommes la demandant en mariage. Ma'qel s'opposa au mari et lui dit: «Ô stupide, fils de stupide! Je t'ai honoré et te l'ai donnée en mariage mais tu n'a pas tardé à la répudier. Par Dieu je ne te la redonne plus en mariage, n'y pense donc jamais». Dieu devina ce qu'il existait dans les cœurs de ces deux conjoints et fit descendre ce verset: «**Lorsque les femmes que vous avez répudiées...** jusqu'à... **et vous ne le savez pas**».

«**Ce conseil, s'adresse à ceux d'entre vous qui croient en Allah et au jugement dernier**» Ceci comporte une interdiction aux tuteurs d'empêcher les femmes de retourner chez leurs ex-maris si ceux-ci se sont mis d'accord conformément à l'usage. Voilà ce à quoi est exhorté et tenu de suivre, celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier, qui croit aux lois divines en s'y conformant, qui redoute la menace de Dieu et Son châtiment dans la vie future. Ce sera donc plus pur et plus net aux tuteurs de rendre les femmes à leurs ex-maris sans être pris ou influencés par un sentiment quelconque, car Dieu connait mieux que les hommes leurs intérêts.

۞ وَالْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ أَوْلَادَهُنَّ حَوْلَيْنِ كَامِلَيْنِ ۖ لِمَنْ أَرَادَ أَن يُتِمَّ الرَّضَاعَةَ ۚ وَعَلَى
الْمَوْلُودِ لَهُ رِزْقُهُنَّ وَكِسْوَتُهُنَّ بِالْمَعْرُوفِ ۚ لَا تُكَلَّفُ نَفْسٌ إِلَّا وُسْعَهَا ۚ لَا تُضَارَّ وَالِدَةٌ

بِوَلَدِهَا وَلَا مَوْلُودٌ لَّهُۥ بِوَلَدِهِۦ وَعَلَى ٱلْوَارِثِ مِثْلُ ذَٰلِكَ فَإِنْ أَرَادَا فِصَالًا عَن تَرَاضٍ
مِّنْهُمَا وَتَشَاوُرٍ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَا وَإِنْ أَرَدتُّمْ أَن تَسْتَرْضِعُوٓا۟ أَوْلَٰدَكُمْ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ
إِذَا سَلَّمْتُم مَّآ ءَاتَيْتُم بِٱلْمَعْرُوفِ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢٣٣﴾

wa-l-wâlidâtu yurḍi'na 'awlâdahunna ḥawlayni kâmilayni liman 'arâda 'an yutimma-r-riḍâ'ata wa 'alâ-l-mawludi lahû rizquhunna wa kiswatu-hunna bi-l-ma'rûfi lâ tukallafu nafsun 'illâ wus'ahâ lâ tuḏârra wâlidatum biwaladihâ walâ mawlûdu-l-lahû bi waladihî wa 'alâ-l-wâriṯi miṯlu ḏâlika fa'in 'arâda fiṣâlan 'an taraḍim minhuma wa tašâwurin falâ junâha 'alay-hima wa 'in 'aradtum 'an tastarḍi'u 'awlâdakum falâ junâḥa 'alaykum 'iḏ â sallamtum mâ 'âtaytum bi-l-ma'rûfi wattaqû-L-Lâha wa 'lamû 'anna-L-Lâha bimâ ta'malûna baṣîr (233).

Les femmes répudiées sont tenues d'allaiter leurs enfants pendant deux ans lorsque le père désire que l'allaitement soit complet. Le père de l'enfant est tenu de pourvoir à la nourriture et à l'habillement de la mère d'une manière convenable. Il ne sera rien demandé à personne au delà de ses moyens. Il ne faut pas que l'enfant soit une source d'ennuis pour la mère ou pour le père. L'obligation alimentaire vis-à-vis de l'enfant passe aux héritiers du père. Si les deux époux sont d'accord pour sevrer l'enfant, après s'être consultés, cela est permis. Si vous désirez mettre vos enfants en nourrice, cela est permis sous réserve toutefois de payer à la mère ce dont vous êtes convenu avec elle. Craignez Allah et sachez qu'Allah sait tout ce que vous faites. (233).

C'est un conseil adressé de Dieu aux mères répudiées d'allaiter leurs enfants pendant deux ans complets, le délai maximal, après quoi, l'allaitement n'aura aucun effet, et ceci dépend de la volonté de ceux qui veulent le rendre complet.

D'après l'unanimité des ulémas, l'allaitement d'un enfant dont l'âge est inférieur à deux ans, pose une interdication (comme le lien de parenté concernant par exemple le mariage ou autre), mais ce ne sera plus le cas si l'enfant a un âge supérieur. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'allaitement qui crée une interdiction est*

celui pris des seins comme nourriture avant le sevrage» ***(Rapporté par Tirmidzi)***[1] sous-entendant avant l'accomplissement de deux ans entiers. Car dans un autre hadith, concernant son fils Ibrahim qui mourut à l'âge d'un an et de dix mois, Il a dit: *«Mon fils est mort alors qu'il se nourrissait encore des seins, il aura une nourrice au Paradis».*

Malek a rapporté dans le «Mouwatta'» d'après Ibn Abbas, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne pose une interdiction que l'allaitement d'un enfant dont l'âge est inférieur à deux ans».*

Dans un autre hadith rapporté par Jaber, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Aucun allaitement n'est valable (c.à.d qui crée une interdiction) après un sevrage ou une maturité» Ceci a été dit en confirmation des paroles divines qu'on trouve dans ce deux versets:* - «... **et il a été sevré au bout de deux ans»** [Coran XXXI, 14].

- **«Depuis le moment ou elle l'a conçu, jusqu'à l'époque de son sevrage, trente mois se sont écoulés»** [Coran XLVI, 15].

Le dire: «L'allaitement ne crée pas une interdiction après deux ans» a été rapporté d'après Ali, Ibn Mass'oud, Ibn Abbas, Chafé'i et Ahmed. Quant à Abou Hanifa, il a fixé la période à deux ans et six mois.

D'autre part il a été rapporté d'après Omar et Ali qu'ils ont dit: «Aucun allaitement n'a un effet après sevrage». Il est très probable qu'ils ont déterminé cet âge à deux ans, comme il a été l'avis des autres théologiens, que l'enfant soit sevré ou non, ou bien il est probable aussi qu'ils ont limité la durée de l'allaitement à deux ans comme était l'avis de Malek.

Il a été cité dans les deux Sahihs que 'Aicha -que Dieu l'agrée- avait jugé que l'allaitement d'un jeune impose également une interdiction. En effet elle permettait à quelques hommes d'entrer chez elle et leur donnait de son lait tirant argument du faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à l'égard de Salam l'esclave affranchi d'Abou Houdhayfa. Il avait ordonné à la femme de ce dernier de donner de

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «لا يحرم من الرضاع إلا ما فتق الأمعاء في الثدي وكان قبل الفطام» (رواه الترمذي عن أم سلمة وقال: حديث حسن صحيح).

son lait à Salem, et par ce faire, Salem avait le droit d'entrer chez elle. Quant aux autres épouses du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, elles avaient refusé d'agir ainsi prétendant que cela était une affaire personnelle.

Il a été cité dans les Sahihs d'après Aicha, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Assurez-vous que ce soient vos frères! Car il n'y a allaitement que s'il y a un apaisement de la faim»*[1].

«Le père de l'enfant est tenu de pourvoir à la nourriture et à l'habillement de la mère d'une manière convenable». C'est à dire qu'il incombe au père d'assurer à sa femme répudiée la nourriture et les vêtements conformément à l'usage dans le pays sans prodigalité ni avarice mais plutôt selon sa capacité, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Que celui qui se trouve dans l'aisance paye selon ses moyens. Que celui qui ne possède que le strict nécessaire paye en proportion de ce que Dieu lui a accordé. Dieu n'impose quelque chose à une âme, qu'en proportion de ce qu'il lui a accordé. Dieu fera succéder l'aisance à la gêne»)** [Coran LXV, 7]. Al-Dahhak a dit que si le mari répudie sa femme qui lui a donné un enfant, le père est tenu d'assurer à la mère tous les frais d'entretien: la nourriture et l'habillement conformément à l'usage.

«Il ne faut pas que l'enfant soit une source d'ennuis pour la mère ou pour le père») On entend par cela que la mère n'a pas le droit de refuser d'entretenir son enfant pour accabler son père de cette tâche, de même et une fois qu'elle l'a mis au monde de ne plus l'allaiter de son sein sans quoi il ne pourra plus vivre. Mais lorsqu'elle se sera acquittée de ses devoirs maternels, elle pourra, si elle le veut, rendre l'enfant au père si par ce faire elle ne lui causera aucun ennui. De même elle n'a pas le droit plus tard de garder l'enfant rien que pour causer une nuisance au père. Ainsi sera le cas du père s'il lui enlève l'enfant pour subir un dommage à la mère.

«L'obligation alimentaire vis-à-vis de l'enfant passe aux héritiers du père» c'est à dire que les héritiers du père ne doivent pas à leur tour nuire à l'enfant qui est de leurs. Pour une raison ou d'autre, il incombe

---

(1) ثبت في الصحيحين عن عائشة أن رسول الله ﷺ قال: «انظرن من إخوانُكنَّ! فإنما الرضاعة من المجاعة».

à ces héritiers d'assurer la nourriture et l'habillement à la mère tout comme le père et s'acquitter de leurs obligations envers elle, qui est l'opinion de Moujahed, Al-Dahhak et une grande partie des ulémas. On peut en déduire, comme ont fait les adeptes des Hanafites et des Hanbalites, que la dépense pour les proches parents est une obligation. Il est très probable que cette opinion découle du hadith rapporté par Samoura qu'il le remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Tout homme est tenu de s'acquitter de ses obligations envers son proche s'il dépend de lui».

«Si les deux époux sont d'accord pour sevrer l'enfant, après s'être consultés, cela est permis». On comprend par ceci que si les père et mère de l'enfant, d'un commun accord, veulent le sevrer avant deux ans pour son intérêt, aucune faute ne leur sera reprochée. On peut en déduire que la décision d'une seule partie concernant cette affaire n'est pas suffisante, et il n'est plus permis à l'un d'eux de le décider sans le consentement de l'autre, pour sauvegarder l'intérêt de l'enfant, et cela est sans doute une compassion divine envers les serviteurs. C'est une exhortation et une miséricorde venue de Dieu pour montrer aux gens le moyen d'assurer la subsistance et le salut de l'enfant. Dieu a dit à cet égard: **«Si elles allaitent l'enfant né de vous, versez-leur une pension. Mettez-vous d'accord sur ce point d'une manière convenable; mais, si vous rencontrez des difficultés-prenez une nourrice pour l'enfant»** [Coran LXV, 6].

Si pour une certaine raison la mère ne peut allaiter et entretenir l'enfant, et d'un commun accord, le père a le droit de le confier à une nourrice et il sera tenu de payer à la mère ce dont elle avait droit pour la période où l'enfant était à sa charge. Voilà le sens des dires de Dieu: **«Si vous désirez mettre vos enfants en nourrice, cela est permis sous réserve toutefois de payer à la mère ce dont vous êtes convenu avec elle»**.

Dieu exhorte enfin les gens à Le craindre car Il voit parfaitement ce qu'ils font.

وَالَّذِينَ يُتَوَفَّوْنَ مِنكُمْ وَيَذَرُونَ أَزْوَاجًا يَتَرَبَّصْنَ بِأَنفُسِهِنَّ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ وَعَشْرًا فَإِذَا
بَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا فَعَلْنَ فِي أَنفُسِهِنَّ بِالْمَعْرُوفِ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ
خَبِيرٌ ﴿٢٣٤﴾

wa-l-laḏîna yutawaffawna minkum wa yaḏarûn 'azwâjan yatarabbaṣna bi 'anfusihinna 'arba'ata 'aṣhurin wa 'ašran fa'iḏâ balaġna 'ajalahunna falâ junâha 'alaykum fimâ fa'alna fî 'anfusihinna bi-l-ma'rûfi wa-L-Lâhu bi-mâ ta'maluna ḫabîr (234).

A la mort de leurs maris, les femmes sont tenues d'accomplir une retraite de quatre mois et dix jours. A l'expiration de cette retraite, elles disposeront d'elles-mêmes comme elles voudront dans les limites de la bienséance, sans que vous puissiez vous formaliser. Et Allah est informé de ce que vous faites» (234).

Selon ce verset, toute femme qui a perdu son mari ayant consommé ou non son mariage, doit passer une période d'attente de quatre mois et dix jours; sans aucune distinction entre l'une et l'autre. Tel est le sens strict et général qu'on peut en déduire. On a rapporté qu'un homme mourut avant de consommer son mariage, en demandant l'avis d'ibn Mass'oud à son sujet, il répondit: «je vous donne mon opinion, s'il s'avère qu'elle est juste, cela sera grâce à Dieu, et si c'est le contraire, j'aurais commis une faute provenant du démon, Dieu et son Envoyé désavoueront mon jugement: Cette femme aura le droit à la dot entière, devra passer la période d'attente fixée et aura sa part complète de l'héritage» Ma'qel Ben Yassar Al-Achja'i se leva et dit: «C'est bien ce que j'ai entendu de la bouche de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- quand il a donné son jugement au sujet de Barou' Bent Wacheq.» Abdullah Ben Mass'oud éprouva alors une grande joie.

Cette règle générale est donc applicable à toutes les femmes sauf celle qui perd son mari pendant sa grossesse, dont la période d'attente expire lors de l'accouchement, conformément aux paroles divines: «**La période d'attente des femmes enceintes se terminera avec leur accouchement**» [Coran LXV, 4].

Quant à Ibn Abbas, et pour mieux observer les enseignements, il a jugé que la femme enceinte doit accomplir la période la plus longue: l'accouchement ou quatre mois et dix jours, et ceci en réunissant les deux versets. Son jugement pouvait être idéal et parfait si la tradition ne l'aurait pas contrarié en prenant comme exemple le cas de Soubai'a Al-Aslamia mentionné dans les deux Sahih et qui est le suivant: «Soubai'a AL-Aslamia était la femme de Sa'd Ben Khawla qui mourut alors qu'elle

était enceinte. Après l'accouchement et sa pureté, elle se farda afin de paraître belle aux yeux qui aspiraient à ses fiançailles. Abou As-Sanabel ben Ba'kak entra chez elle, et la trouvant ainsi, il lui dit: «Pourquoi es-tu en parfaite toilette? Peut-être aspires-tu de nouveau au mariage? Par Dieu tu ne pourras te marier qu'après l'écoulement de quatre mois et dix jours».

«Soubai'a poursuivit: «Lorsqu'il m'a dit cela, je m'enveloppai de mes habits et le soir j'allai trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour m'informer à ce sujet. Il me dit que j'ai purgé ma période d'attente lorsque j'ai enfanté, et il m'accorda le droit de me marier à nouveau si bon me semblera».

Abou Omar Ben Abdul Birr raconta plus tard qu'Ibn Abbas revint sur ses dires quand on lui rapporta l'histoire de Soubai'a.

Ainsi fait exception de la règle générale la femme esclave dont sa période d'attente est la moitié d'une femme libre par assimilation aux peines prescrites dont on lui applique la moitié, bien que nombre des ulémas traitent sur le même pied d'égalité les femmes libres et esclaves en se conformant au verset précité, sous prétexte que la période d'attente dépend de la nature innée de la femme soit-elle libre ou esclave.

Pourquoi cette période est limitée à quatre mois et dix jours? On y trouve certes une sagesse car il y en a là une possibilité que la femme puisse être enceinte lors de la mort de son mari. Si cela s'avère juste, la grossesse a lieu selon le hadith rapporté dans les deux Sahihs d'après Ibn Mass'oud: *«Chacun de vous demeure dans le ventre de sa mère quarante jours une goutte de sperme, puis un caillot de sang pendant une durée égale, puis un morceau de chair (comme une bouchée) pendant une période d'une durée équivalente. Ensuie Dieu envoie l'ange chargé de lui insuffler l'esprit...»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. Voilà donc cent vingt jours qui forment les quatre mois, quant aux dix jours complémentaires, ils sont considérés comme une réserve pour les

---

(1) جاء في حديث ابن مسعود الذي في الصحيحين: «إن خلق أحدكم يجمع في بطن أمه أربعين يوماً نطفة، ثم يكون علقة مثل ذلك، ثم يكون مضغة مثل ذلك، ثم يبعث إليه الملك فينفخ فيه الروح» (رواه البخاري ومسلم).

mois qui compteront moins que trente jours et pour s'assurer de la vie du fœtus. Et c'est Dieu qui est l'omniscient.

«A l'expiration de cette retraite, elles disposeront d'elles-mêmes comme elles voudront dans les limites de la bienséance, sans que vous puissiez vous formaliser» On peut déduire de ce verset que la femme qui perd son mari doit accomplir sa période de viduité fixée durant lequelle il lui sera permis de porter le deuil. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, dans un hadith cité dans les deux Sahih, a dit: *«Il n'est plus permis à une femme qui croit en Dieu et au Jour Dernier de porter le deuil sur son mari mort plus de quatre mois et dix jours»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dans un autre hadith, Oum Salama a rapporté qu'une femme vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu, ma fille a perdu son mari et souffre de ses yeux, peut-elle les enduire du Kohol?» -Non, fut la réponse par deux ou trois fois. Puis il ajouta: *Ce n'est qu'une période de quatre mois et dix jours. Du temps de l'ère préislamique l'une d'entre vous restait ainsi un an entier»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Zainab la fille d'Oum Salama a raconté: «Lorsqu'une femme perdait son mari, elle demeurait une année complète dans une misérable habitation, portait des vêtements râpés, ne touchait à aucun parfum, et après l'écoulement de cette année, elle sortait pour jeter un crottin qu'on lui donnait, puis on lui apportait un animal: un âne, un mouton ou un oiseau et elle frottait son corps contre le sien. Ni l'animal ni l'oiseau ne restait vivant à cause de l'odeur puante de cette femme».

Nombre d'ulémas ont jugé que le verset précité a été abrogé par celui-ci: **«Il est recommandé à ceux qui ont des femmes de les autoriser par testament, avant de mourir, à demeurer et à être entretenues au domicile**

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «لا يحل لامرأة تؤمن بالله واليوم الآخر أن تحد على ميت فوق ثلاث إلا على زوج أربعة أشهر وعشراً».

(2) في الصحيحين عن أم سلمة أن امرأة قالت: يا رسول الله إن ابنتي توفي عنها زوجها وقد اشتكت عينها أفنكحلها؟ فقال: (لا) كل ذلك يقول لا مرتين أو ثلاثا، ثم قال: «إنما هي أربعة أشهر وعشر وقد كانت إحداكن في الجاهلية تمكث سنة».

conjugal pendant un an. Si elles quittent ce domicile de leur propre gré, vous n'encourrez aucune responsabilité pour la façon dont elles se conduiront par la suite...» dont nous allons le commenter plus loin.

Le port de deuil consiste à ne plus toucher du parfum et ne porter ni parure ni vêtements convenables pour attirer les aspirants au mariage. Ce comportement s'applique à la femme qui passe sa période d'attente soit à la suite de la mort du mari, soit après la répudiation avec droit à la reprise.

En général, toute femme qui perd son mari doit porter le deuil, qu'elle soit jeune, ou dans sa ménopause, ou libre ou esclave, musulmane ou impie. Mais Abou Hanifa et ses adeptes exemptent la femme incrédule de cette obligation, une opinion soutenue aussi par Achab, Ibn Nafé et les Malékites, tirant argument du hadith prophétique cité auparavant: «Il n'est pas permis à une femme qui croit en Dieu et au jour dernier...». Abou Ḥanifa et ses adpetes exemptent aussi la femme mineure et l'esclave musulmane.

Une fois le délai de cette période passé, on ne reprochera aucune faute aux tuteurs de ces femmes le comportement de ces dernières. Et Ibn Abbas de commenter cela en disant: «On n'a le droit de reprocher à la femme qui a purgé sa période d'attente aucune faute si elle se farde, porte de beaux vêtements et ses parures comme il est de coutume».

وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا عَرَّضْتُم بِهِۦ مِنْ خِطْبَةِ ٱلنِّسَآءِ أَوْ أَكْنَنتُمْ فِىٓ أَنفُسِكُمْ ۚ عَلِمَ
ٱللَّهُ أَنَّكُمْ سَتَذْكُرُونَهُنَّ وَلَـٰكِن لَّا تُوَاعِدُوهُنَّ سِرًّا إِلَّآ أَن تَقُولُوا۟ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ۚ وَلَا
تَعْزِمُوا۟ عُقْدَةَ ٱلنِّكَاحِ حَتَّىٰ يَبْلُغَ ٱلْكِتَـٰبُ أَجَلَهُۥ ۚ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِىٓ
أَنفُسِكُمْ فَٱحْذَرُوهُ ۚ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿٢٣٥﴾

walâ junâḥa 'alaykum fimâ 'arraḍtum bihî min ḫiṭbati-n-nisâ'i 'aw 'aknantum fî 'anfusikum 'alima-L-Lâhu 'annakum sataḏkurûnahunna walâkil-la tuwâ'iduhunna sirran 'illâ 'an taqûlû qawlam-ma'rûfan walâ ta'ẓimû 'uqdata-n-nikâḥi ḥatta yabluġa-l-Kitâbu 'ajalahû wa'lamû 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ fî 'anfusikum faḥḏarûhu wa'lamû 'anna-L-Lâha ġafûrun ḥalîm (235).

Vous ne commettrez pas de péché en faisant des propositions discrètes de mariage à ces femmes pendant leur retraite ou en ébauchant de pareils projets dans vos esprits. Car Allah sait que vous aurez de tels désirs. Mais ne vous liez pas par des promesses secrètes et n'ayez avec elles que des propos honnêtes. Ne passez pas la convention de mariage tant que le délai de viduité ne sera accompli. Souvenez-vous qu'Allah sait qui se passe en vous-même. Craignez-le. Et n'oubliez pas qu'Il est induglent et miséricordieux. (235).

Dieu informe les hommes qu'ils ne commettront pas de péché s'ils font allusion en mariage aux femmes qui ont perdu leurs maris. Plusieurs formules sont tolérées, comme a déclaré Ibn Abbas, comme par exemple de dire: «Je veux me marier d'avec une femme qui a tel et tel caractères» ou: «J'aurai bien souhaité que Dieu me facilite le mariage avec une telle femme», ou bien encore: «J'ai tellement besoin de me marier et que Dieu me prépare la femme vertueuse» sans qu'il soit nécessaire de faire une proposition au mariage. Ceci se rapporte à la femme répudiée définitivement Car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna à Fatima bent Qais, répudiée par son mari Abou amr ben Hafs définitivement de passer sa période d'attente chez (l'aveugle) Ibn Oum Maktoum, en lui disant: «Quand tu auras passé la période, informe-moi» Le délai passé, il la maria à son affranchi Oussama Ben Zaid. Quant à la femme répudiée avec droit de reprise (c.à.d par une ou deux fois) son cas n'a suscité aucune controverse entre les ulémas, car nul n'a le droit, à part son mari, de lui proposer le mariage ou de lui en faire allusion.

De tels propos, Dieu les permet mais de promettre à telles femmes quelque chose en seret, Il l'interdit, toute proposition consiste à leur dire des paroles convenables. Ibn Zaïd a commenté cela en disant: «Cela consiste aussi à conclure un contrat de mariage alors que la femme purge encore sa période d'attente, et une fois le délai passé, il le proclame».

«**Ne passez pas la convention de mariage tant que le délai de viduité ne sera pas rempli**» Cela signifie, en principe, que tout contrat de mariage conclu pendant la période de viduité est nul. Quel sera le cas de l'homme qui consomme ce mariage pendant la dite période? Les ulémas ont jugé à l'unanimité d'annuler ce mariage. Mais la question qui

se pose: Le divorce sera-t-il-d'obligation, et cette femme lui sera-t-elle interdite?

La majorité des ulémas ont déclaré qu'elle ne lui sera pas interdite et l'homme pourra la demander au mariage une fois le délai de la période d'attente aura passé. Mais il apparait que l'imam Malek a une opinion tout à fait différente qui impose l'interdiction sous prétexte que cet homme a hâté l'affaire car Dieu lui a fixé un délai qui échoit avec l'expiration de la période, et par la suite il devra être puni pour son faire tout comme le meurtier qui sera privé de la succession.

Que les hommes prennent garde de déroger aux lois imposées par Dieu car Il sait purfaitement ce qu'ils font et Il est en même temps indulgent et plein de mansuétude.

لَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ إِن طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ مَا لَمْ تَمَسُّوهُنَّ أَوْ تَفْرِضُوا۟ لَهُنَّ فَرِيضَةً ۚ
وَمَتِّعُوهُنَّ عَلَى ٱلْمُوسِعِ قَدَرُهُۥ وَعَلَى ٱلْمُقْتِرِ قَدَرُهُۥ مَتَٰعًۢا بِٱلْمَعْرُوفِ ۖ حَقًّا عَلَى
ٱلْمُحْسِنِينَ (٢٣٦)

lâ junâḥa 'alaykum 'in ṭallaqtumu-n-nisâ'a mâ lam tamassuhunna 'aw tafriḍû lahunna farîḍatan wa matti'ûhunna 'alâ-l-mûsiri qadaruhû matâm-bil-ma'rûfi ḥaqqan 'al-l-muḥsinîn (236).

Il vous est permis de répudier les femmes avec qui vous n'aurez pas consommé le mariage et à qui vous n'aurez pas fixé de dot. Mais adoucissez leur déception par un présent, dont l'importance variera suivant que vous serez riche ou pauvre. C'est là une obligation morale pour les gens de noble caractère. (236).

Dieu béni soit-Il a rendu libre la répudiation de la femme avec qui on a conclu un contrat de mariage mais qu'on n'a pas consommé. Ibn Abbas a dit à cet égard: Il est toléré à l'homme de répudier la femme qu'il n'a pa touchée, en lui donnant un présent si un certain tuteur l'a représenté en concluant le contrat du mariage, bien que cela lui cause une contrition. C'est pourquoi, et afin de la reconforter, Dieu a ordonné de lui faire un don nécessaire selon la capacité de l'homme qui dépend de son état: aisé ou pauvre. Ce don peut être un domestique, de l'argent ou d'habillements selon les moyens de l'homme.

On a rapporté que Al-Hassan Ben Ali n'est séparé de sa femme en lui donnant dix mille dirhams. Elle déclara: «Tel est un don modeste d'un amant qui me répudie[1]».

Abou Hanifa a dit que lorsque les deux conjoints disputent la valeur de ce don, l'homme doit donner à la femme la moitié de la dot qu'on fixe à une autre qui jouit des mêmes conditions.

Selon Chafé'i, ce don n'a pas une valeur fixe mais il a déclaré que trente dirhams seraient une somme convenable. Mais la question qui a suscité une controverse est la suivante: «Ce don est-il d'obligation pour chaque femme répudiée ou bien il est réservé à qui on n'a pas fixé une dot et avec qui on n'a pas consommé le mariage?

- La première réponse:

Consiste à conférer ce don à toute femme répudiée en se conformant à ce verset: «**Un petit pécule est dû aux femmes répudiées à titre de dédommagement. C'est une obligation morale pour ceux qui craignent Dieu**», ainsi qu'à ce verset: «**Venez: je vous procurerai quelques avantages puis je vous donnerai un généreux congé**» [Coran XXXIII, 28]. A savoir que ces femmes-là on leur avait fixé une dot et on les avait touchées. Telle est l'opinion de Sa'id Ibn Joubaïr et l'un des dires de Chafé'i.

La deuxième réponse:

C'est une obligation qui ne concerne que la femme répudidée qui n'a pas consommé le mariage même si on leur avait fixé une dot, d'après les dires de Dieu: «**O vous qui croyez, quand vous épousez des croyantes et que vous les répudiez ensuite sans les avoir touchées, vous n'avez pas à leur imposer une période d'attente. Donnez-leur quelque bien et renvoyez-les décemment**») [Coran XXXIII, 49]. Sa'id Ben Al-Moussaiab a dit que ce verset a abrogé celui qui est mentionné dans la sourate de la vache (n: 236).

Quant à Boukhari, il a rapporté d'après Sahl Ben Sa'd et Abou

---

(1) l'histoire de cette repudiation est la suivante: «Lorsqu'Ali fut poignardé et on reconnut Al-hassan pour calife, la femme de ce dernier lui dit: «Que la califat te procure le bonheur». Il lui répondit: «On vient de tuer 'Ali et tu te montres réjouie de son meurtre? Va-t-en, tu es répudiée par trois fois» Puis il lui envoya dix mille dirhams».

Oussayd que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait épousé Oumayma Bent Chourahbil. La nuit de noces, voulant approcher d'elle, elle manifesta son mépris. Il la congéida en chargeant Abou Oussayd de lui donner son trousseau et deux vêtements.

La troisième réponse:

Ce don est de droit de la femme répudiée à qui on n'a pas fixé une dot et avec qui on n'a pas consommé le mariage. Mais si on a eu de rapports avec elle, une dot lui sera d'obligation équivalente à celle d'une autre femme de mêmes conditions, et si elle n'a pas été représentée par un tuteur. Au cas où on lui a fixé une dot mais on l'a répudiée avant de l'avoir touchée, la moitié de cette dot lui sera d'obligation, mais si le mariage a été consommé elle aura droit à tout ce qu'il lui reviendra. Ce verset, selon cette opinion, n'a rapport qu'à la femme à qui on n'a pas fixé une dot et on ne l'a pas touchée. Tels sont les dires d'Ibn Omar et Moujahed.

Mais parmi les ulémas, il y avait ceux qui ont recommandé à faire un pareil don à toute femme répudiée représentée par un tuteur avec qui on n'a pas consommé le mariage, car ceci n'est pas désapprouvé et le verset n: 49 de la sourate «Les Factions» [Coran XXXIII] cité auparavant donne libre choix à l'homme. C'est pourquoi Dieu a dit: «**Mais adoucissez leur déception par un présent, dont l'importance variera suivant que vous serez riche ou pauvre**» et: «**Un petit pécule est dû aux femmes répudiées à titre de dédommagement...**» A savoir que certains parmi les ulémas approuvent cette recommandation.

وَإِن طَلَّقْتُمُوهُنَّ مِن قَبْلِ أَن تَمَسُّوهُنَّ وَقَدْ فَرَضْتُمْ لَهُنَّ فَرِيضَةً فَنِصْفُ مَا فَرَضْتُمْ
إِلَّآ أَن يَعْفُونَ أَوْ يَعْفُوَاْ ٱلَّذِى بِيَدِهِۦ عُقْدَةُ ٱلنِّكَاحِ وَأَن تَعْفُوٓاْ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ
وَلَا تَنسَوُاْ ٱلْفَضْلَ بَيْنَكُمْ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢٣٧﴾

wa'in tallaqtumûhunna min qabli 'an tamassûhunna waqad faradtum lahunna faridatan fanisfu mâ faradtum 'illâ 'an ya'fûna 'aw ya'fû-l-ladî biyadihî 'uqdatun-n-nikâhi wa 'an ta'fû 'aqrabu littaqwâ walâ tansawu-l-fadla baynakum 'inna-L-Lâha bimâ ta'maluna basîr (237).

«Si vous répudiez une femme avant la consommation du mariage mais après avoir fixé sa dot, la moitié de celle-ci lui est acquise, à moins qu'elle

ne vous en fasse remise, elle ou celui qui l'a représentée au mariage. En pareille occasion, il est méritoire de se montrer large de part et d'autre. Ne négligez pas d'être généreux entre vous. Dieu voit ce que vous faites» (237).

Ce verset concerne spécialement ce qui est dû à la femme répudiée sans que le mariage soit consommé, car s'il y avait d'autres obligations, le verset l'aurait montrées clairement, surtout qu'il a rapport avec le verset précédent. Dans ce cas la moitié de la dot est incontestablement dûe d'après l'unanimité des ulémas, mais trois des chefs des écoles de la loi islamique ainsi que les califes rachidines (les biens dirigés) avaient jugé que toute la dot devait être versée à la femme répudiée avant la consommation du mariage. Mais Ibn Abbas avait un jugement différent quand on lui a demandé son opinion au sujet d'une pareille femme, en affirmant qu'elle a droit à la moitié de la dot en se conformant à la lettre au verset sus-mentionné.

Tout cela dépend de la volonté de la femme répudiée qui peut laisser tout. Quant à: **«Celui qui l'a représentée au mariage»**, son interprétation porte à équivoque:

- Les uns disent qu'il s'agit du mari. Chouraïh a rapporté: «Ali m'a demandé au sujet de celui qui l'a représentée au mariage, je lui répondis: «C'est le tuteur» - Non s'écria-il, il est bien le mari. Telle était aussi l'opinion de Chafé'i, Abou Hanifa et Ibn Jarir, en précisant que le mari détient le contrat du mariage, il pourra le mainternir et le rompre car un tuteur ne saurait se désister des droits de sa pupille.

- Les autres répondent que cet homme-là est le père de la femme, ou son frère ou une autre personne qui la représente, comme ont jugé Al-Hassan, 'Ata, Taous, Malek et Chafé'i auparavant, sous prétexte que ce tuteur c'est bien lui qui a donné la femme au mariage et par la suite a le droit de disposer de ce droit en dehors de ce qu'elle possède.

'Ikrima a déclaré: Dieu a ordonné et toléré un tel désistement et toute femme a le droit d'agir dans ce sens.

«En pareille occasion, il est méritoire de se montrer large de part et d'autre. Ne négligez pas d'être généreux entre vous». C'est une exhortation adressée aux hommes et femmes et quiconque parmi eux se montre généreux sera celui qui craint Dieu le plus. Ali Ben Abi Taleb a

rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il arrivera un jour difficile où le croyant retiendra fermement dans ses mains ce qu'il possèdera sans prodiguer aucune générosité, malgré que Dieu a dit:* **«ne négligez pas d'être généreux entre vous»** *«Des hommes de mauvaise foi ne tarderont pas à acheter d'un homme nécessiteux tout ce qu'il leur proposera».* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Tirmidzi)***[1].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit la vente en cas de nécessité et la vente aléatoire en s'adressant aux hommes: «Si tu possèdes un superflu de richesses, donne-le à ton frère et n'ajoute pas une autre gêne à la sienne. Le musulman est le frère du musulman: il ne doit ni lui causer de chagrin ni le priver» Dieu connaît parfaitement ce que vous faites, rien ne lui est caché et il rétribuera à chacun la récompense qu'il méritera pour prix de ses œuvres»

حَٰفِظُواْ عَلَى ٱلصَّلَوَٰتِ وَٱلصَّلَوٰةِ ٱلْوُسْطَىٰ وَقُومُواْ لِلَّهِ قَٰنِتِينَ ﴿٢٣٨﴾ فَإِنْ خِفْتُمْ
فَرِجَالًا أَوْ رُكْبَانًا فَإِذَآ أَمِنتُمْ فَٱذْكُرُواْ ٱللَّهَ كَمَا عَلَّمَكُم مَّا لَمْ تَكُونُواْ
تَعْلَمُونَ ﴿٢٣٩﴾

ḥâfiẓû 'alâ-ṣ-ṣalawâti wa-ṣ-ṣalâti-l- wusṭâ wa qûmû li-L-Lâhi qânitîn (238) fa'in ḫiftum farijâlan 'aw rukbânan fa'iḏâ 'amintum faḏkurû-L-Lâha kamâ 'allamakum mâ lam takûnû ta'lamûn (239).

Observez ponctuellement les prières, notamment la prière intermédiaire. Contribuez à la gloire de Dieu, pleins de ferveur. (238) En période de trouble, il vous est permis de prier en marche ou à cheval. Quand vous êtes en sécurité, priez comme Dieu vous l'a enseigné, quand vous ne le saviez pas encore. (239).

Dieu ordonne aux hommes de s'acquitter des prières à leurs moments déterminés. A cet égard, il a été cité dans les deux Sahihs, que Ibn Mass'oud a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le

(1) عن علي بن أبي طالب أن رسول الله ﷺ قال: «ليأتين على الناس زمان عضوض يعض المؤمن على ما في يديه وينسى الفضل وقد قال الله تعالى: ﴿ولا تنسوا الفضل بينكم﴾ «شرار يبايعون كل مضطر» (رواه أحمد وأبو داود والترمذي).

salue-: «Quelle est l'œuvre la plus méritoire?» - *La prière à son heure fixée,* répondit-il. - Et après? -*Le combat dans la voie de Dieu* -Et après?. *La piété filiale» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Quelle est cette prière intermédiaire?

Plusieurs opinions ont été dites à son sujet:

- Elle est celle de l'aube: Malek la confirme en se référant au hadith rapporté par Ibn Abbas qu'il a fait la prière de l'aube dans la mosquée de Bassrah et a fait l'invocation du Qounoute avant l'inclinaison en disant: «Telle est la prière intrmédiaire que Dieu a mentionnée dans son Livre». Chafé'i a soutenu cette opinion tirant argument du même verset: **«Contribuez à la gloire de Dieu, pleins de ferveur»**, or la glorification avec ferveur ne signifie autre que l'invocation du Qounoute qu'on fait à la prière de l'aube».

- Elle est celle qu'on ne doit pas l'écourter et elle est située entre deux autres formées de quatre rak'ats, sous-entendant la prière du coucher du soleil.

- Elle est celle du midi, car Zaid ben Thabet a raconté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- priait celle du midi au moment de la canicule, et c'était la prière la plus difficile -vu son moment- pour ses compagnons. Dieu fit cette révélation à son sujet.

- Elle est celle de l'asr, la dernière opinion soutenue par la majorité des ulémas.

L'imam Ahmed a rapporté dans son «Mousnad» que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, le jour de la bataille des Factions (Al-Ahzab)l devant retarder la prière de l'asr, a dit: *«Ils nous ont empêché de nous acquitter de la prière intermédiaire. Que Dieu remplisse du feu leurs cœurs et leurs demeures».* Puis il s'en est acquitté entre le coucher du soleil et le soir» ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim, Abou Daoud et Tirmidzi)***[2].

---

(1) ثبت في الصحيحين عن ابن مسعود قال: سألت رسول الله ﷺ أي العمل أفضل؟ قال: «الصلاة في وقتها» قلت: ثم أي؟ قال: «الجهاد في سبيل الله»، قلت: ثم أي؟ قال: «بر الوالدين».

(2) قال الإمام أحمد بسنده عن علي قال: قال رسول الله ﷺ يوم الأحزاب: «شغلونا عن

Pour montrer son importance et l'obligation de l'observer, il a dit dans un hadith authentifié: *«Quiconque néglige la prière de l'asr, c'est comme il a perdu famille et biens».*

On peut conclure que, malgré les différentes opinions et hadiths la prière interméiaire est celle de l'asr.

Puis Dieu demande aux hommes de Le prier avec piété, ferveur et recueillement, en se tenant debout devant Lui. Toute parole qui n'a pas une relation avec la prière est futilité. Ibn Mass'oud avait salué le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il priait il ne lui répondit pas le salut, et en terminant, il lui dit: *«Dans la prière il y a de quoi à en s'adonner».*

Dans le Sahih de Mouslim on trouve ce hadith: *«D'aucuns propos ordinaires ne sont admissibles dans la prière, mais sont permises la glorification, la mention et la proclamation de la grandeur de Dieu»* Et Zaid ben Arqam a rapporté: «Du temps du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le fidèle tenait de propos avec un autre concernant la prière, jusqu'à ce que ce verset fût révélé, et depuis nous observions le recueillement».

«En période de trouble, il vous est permis de prier en marchant ou à cheval. Quand vous êtes en sécurité, priez comme Dieu vous l'a enseigné quand vous ne le saviez pas encore».

Il ne s'agit donc pas seulement d'observer le temps de la prière, mais son accomplissement à la perfection comme Dieu nous l'a enseigné, est strictement essentiel sans y penser à autre chose. Mais Il a fait allusion dans ce verset aux moments du combat, de la mêlée et du danger, car dans ce cas on peut prier en marchant où à dos des montures qu'on s'oriente vers la Qibla ou non. On a demandé à Ibn Omar, comme Malek le rapporte, comment est la prière en cas de danger, il répondit: «Si la situation est si grave et dangeureuse, les hommes peuvent prier debout ou montés sans qu'ils soient dirigés vers la Qibla». C'est une tolérance de Dieu, comme le rapporte Nafé d'après Ibn

---

الصلاة الوسطى صلاة العصر ملأ الله قلوبهم وبيوتهم ناراً» ثم صلاها بين العشاءين المغرب والعشاء» (رواه أحمد وأخرجه الشيخان وأبو داود والترمذي).

Omar. Et l'imam Ahmed de dire: «On peut même écourter la prière et la réduire à une seule rak'at en cas de la mêlée».

En confirmation de cela, Mouslim a rapporté d'après Ibn Abbas qu'il a dit: «Dieu par la bouche de votre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a imposé la prière de quatre rak'ats quand on est résident, deux en cas de voyage et une seule en cas de danger». Telle était aussi l'opinion d'Ibn Jarir et Al-Boukhari.

A ce propos Al-Ouza'i a dit: «Lors de la conquête d'une ville et que les hommes se trouvent incapables de faire la prière comme elle est prescrite, ils peuvent l'accomplir en se contentant des gestes ou ils peuvent la retarder jusqu'à ce que le combat prenne fin. Alors ils peuvent s'en acquitter en la réduisant à deux rak'ats si l'état de sécurité le permet, sinon une seule rak'at qui comporte deux prosternations, ou bien encore ils la retardent car des takbirs dans ce cas ne sont plus suffisants».

Anas Ben malek raconte: «J'ai assisté à l'état de siège de la forteresse Toustor. A la clarté de l'aube, les hommes ne purent pas faire la prière car le combat faisait rage. Nous dûmes l'accomplir alors qu'il faisait jour avec Abou Moussa et Dieu nous accorda la victoire». Et Anas d'ajouter: «Cette prière m'a été plus chère que le bas monde et ce qu'il contient».

Quant à la prière de la crainte - ou en cas de danger- Dieu nous montre comment on doit l'accomplir, et nous en parlerons en commentant la sourate des Femmes.

Une fois en sécurité, la prière doit être faite comme Dieu nous l'a enseigné, c'est à dire en accomplissant ses inclinaisons, prosternations et recueillement. Enfin, comme Dieu nous a tout montré, nous devons Lui être reconnaissants.

وَالَّذِينَ يُتَوَفَّوْنَ مِنكُمْ وَيَذَرُونَ أَزْوَاجًا وَصِيَّةً لِّأَزْوَاجِهِم مَّتَاعًا إِلَى الْحَوْلِ غَيْرَ
إِخْرَاجٍ فَإِنْ خَرَجْنَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِي مَا فَعَلْنَ فِي أَنفُسِهِنَّ مِن مَّعْرُوفٍ
وَاللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ (٢٤٠) وَلِلْمُطَلَّقَاتِ مَتَاعٌ بِالْمَعْرُوفِ حَقًّا عَلَى الْمُتَّقِينَ (٢٤١)
كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ اللَّهُ لَكُمْ آيَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ (٢٤٢)

wa-l-ladîna yutawaffawna minkum wa yadarûna 'azwâjan waṣiyyatan li 'azwâjihim matâ'an 'ilâ-l-ḥawli ġayra 'iḫrâjin fa'in ḫarajna falâ junâḥa 'alaykum fîmâ fa'alna fî 'anfusihinna mim ma'rûfin wa-L-Lâhu 'azîzun ḥakîm (240) wa-li-l muṭallaqâti matâ'un bil-ma'rûfi ḥaqqan 'ala-l-muttaqîn (241) kadâlika yubayyinu-L-Lâhu lakum 'âyâtihi la 'allakum ta'qilûn (242).

Il est recommandé à ceux qui ont des femmes de les autoriser par testament, avant de mourir, à demeurer et à être entretenues au domicile conjugal pendant un an. Si elles quittent ce domicile de leur propre gré, vous n'encourrez aucune responsabilité pour la façon dont elles se conduiront par la suite, à condition qu'elles restent honnêtes. Dieu est puissant et juste. (240). Un petit pécule est dû aux femmes répudiées à titre de dédommagement. C'est une obligation morale pour ceux qui craignent Dieu (241). Ainsi Dieu commente sa doctrine. Peut-être le comprendrez-vous. (242).

La majorité des ulémas ont déclaré que le premier verset est abrogé par le verset n: 234 **«A la mort de leurs maris, les femmes sont tenues d'accomplir une retraite de quatre mois et dix jours»**. Al-Boukhari rapporte: Ibn Al-Zoubaïr a raconté: «je dis à Othman Ben 'Affan: «Puisque ce verset a été abrogé par celui qui le précède pourquoi le gardes-tu dans le Coran, il vaut mieux le négliger?» Il me répondit: «Ô fils de mon frère! Je ne change rien du Coran et je ne n'intervertis jamais l'ordre des versets» On peut en déduire que 'Othman n'avait aucun droit (ni à un autre) d'altérer on changer les versets du Coran, ni invertir leur ordre, plutôt il n'a fait que transcrire ce Livre Saint tel qu'il a été révélé et complété.

A propos de ce verset, Ibn Abbas raconte: «Lorsque l'homme mourait sa femme restait dans le domicile conjugal pendant une année où on dépensait pour elle des biens laissés par le mari. Puis Dieu fit descendre le verset qui fixe la période de viduité à quatre mois et dix jours, à moins qu'elle ne soit enceinte, et dans ce cas cette période expire avec l'accouchement. Ensuite sa part de la succession fut fixée exemptant ainsi les héritiers des dépenses d'entretien pour elle et annulant le testament, selon ce verset: **«Si vous n'avez pas d'enfants, le quart de ce que vous avez laissé reviendra à vos épouses. Si vous avez un enfant, le huitième de ce que vous avez laissé leur appartient)** [Coran IV, 12].

Ibn Abbas a dit: «Ce verset n'implique pas la femme de passer sa période de viduité chez elle mais il lui donne la liberté de la passer là où elle veut. Tel est le sens des paroles divines.

Quant à 'Ata', il a dit: «A la mort de l'époux, la femme peut passer sa période de viduité chez elle et demeure au domicile conjugal en vertu du testament, et elle a le droit de le quitter comme Dieu le montre dans ce verset: «**Si elles quittent ce domicile de leur propre gré, vous n'encourrez aucune responsabilité**». Et 'Ata' d'ajouter: «Le verset de la succession n'impose pas à la femme de passer cette période chez elle en lui donnant la liberté de la passer là où elle veut et sa demeure dans le domicile conjugal n'est pas d'obligation.

On peut conclure de ce qui précède que la période d'attente qui a été fixée à un an- comme le prétendent certains ulémas- fut réduite à quatre mois et dix jours ou après l'accouchement si elle est enceinte. Rester un an chez elle, était une recommandation. Après la période d'attente ou l'accouchement rien n'empêche la femme de quitter le domicile conjugal sans qu'il y aura de reproche quant à la façon dont elle disposera d'elle-même.

Quant à la demeure dans le domicile conjugal pendant la période d'attente fixée à quatre mois et dix jours, quoique certains parmi les ulémas avaient une opinion différente, elle a été confirmée par ce hadith rapporté par Malek dans le Mouwatta': «Devenue veuve, Al-Fourai'a Bent Malek ben Sinan, la sœur de Abou Sa'id Al-Khoudri, vint chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui raconta que son mari était sorti à la recherche de quelques esclaves marrons. Les atteignant à Al-Kadoum, ils le tuèrent. Elle lui demanda de retourner chez les siens, car son mari ne lui avait laissé ni domicile ni dépenses d'entretien. Elle dit: «Après avoir obtenu l'autorisation de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et à peine je l'eus quitté, il m'interpella en me demandant encore une fois de lui raconter mon histoire, qu'ensuite il me dit:

«Reste chez toi jusqu'à l'expiration de ta période de viduité» Je demeurai dans le domicile conjugal quatre mois et dix jours. Lorsque 'Othman Ben 'Affan fut investi comme calife, il me manda pour lui faire part de mon histoire et du jugement de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il prit comme précédent afin de l'appliquer».

Après la révélation de ce verset: «**Mais adoucissez leur déception par un présent dont l'importance variera suivant que vous serez riche ou pauvre**» un homme s'écria: «je peux donc faire ce bien si je veux comme je peux m'abstenir» Alors Dieu fit descendre ce verset: «**Un petit pécule est dû aux femmes répudiées à titre de dédommagement**». Comme on l'a montré auparavant, les ulémas ont recommandé d'offirr un tel présent à la femme répudiée qu'une dot lui fût fixée ou non, ou que le mariage fût consommé ou non. Tel est le sens du verset n: 236 déjà commenté.

Dieu termine ces versets en rappelant aux hommes qu'il leur a montré les règles à suivre se rapportant à la répudiation, au licite et à l'illicite, en demandant à Ses serviteurs de les observer.

۞ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ خَرَجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِمْ وَهُمْ أُلُوفٌ حَذَرَ ٱلْمَوْتِ فَقَالَ لَهُمُ
ٱللَّهُ مُوتُوا۟ ثُمَّ أَحْيَٰهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا
يَشْكُرُونَ ﴿٢٤٣﴾ وَقَٰتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٤٤﴾ مَّن ذَا
ٱلَّذِى يُقْرِضُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضَٰعِفَهُۥ لَهُۥٓ أَضْعَافًا كَثِيرَةً ۚ وَٱللَّهُ يَقْبِضُ وَيَبْصُۜطُ
وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٤٥﴾

'alam tara 'ilâ-l-ladînа harajû min diyârihim wahum 'ulûfun hadara-l-mawti faqâla lahumu-L-Lâhu mûtû tumma 'ahyâhum 'inna-L-Lâha ladû fadlin 'ala-n-nâsi walâkinna 'aktara-n-nâsi lâ yaškurûn (243) wa qâtilû fî sabîli-L-Lâhi wa'lamû 'anna-L-Lâha sami'un 'alîm, (244) mandâ-l-ladî yuqridu-L-Lâha qardan hasanan fayudâ'ifahû lahû 'ad'âfan katîratan wa-L-Lâhu yaqbidu wa yabsitu wa'ilayhi turja'ûn (245).

Ne te souviens-tu pas de ces gens qui par milliers quittèrent leur demeure de peur de la mort? Allah leur dit: «Mourez». Puis Il les rappela à la vie, car Allah est plein d'indulgence pour les hommes. Hélas! la plupart d'entre eux sont ingrats. (243). Combattez dans la voie d'Allah et rappelez-vous qu'Allah entend et sait tout. (244). Quiconque prête Allah de bonne grâce, Allah le lui rend au centuple. Car c'est Allah qui dispense l'abondance ou la disette. C'est à Lui que vous retournerez. (245).

Les opinions se controvrersent au sujet de ceux qui sont sortis par

milliers craignant de mourir par la peste, certains ont limité leur nombre à 4000, d'autres à 8000 et d'autres encore à plus de trente mille. Ces gens-là ont dit: «Nous irons à tel pays où la peste n'existe pas». Arrivés à un certain endroit, Dieu les fit mourir. Un des Prophètes passa près d'eux et implora Dieu de les faire revivre.

Il a été rapporté qu'il s'agissait d'un certain peuple des fils d'Israel qui habitaient un des pays où la peste avait éclaté. Ils sortirent en se dirigeant vers le désert pour fuir la mort. Arrivés dans une vallée et occupant ses deux versants, Dieu leur envoya deux anges dont l'un se tint au sommet et l'autre dans la vallée qui crièrent ensemble et les hommes prérirent comme étant une seule âme. On les transporta vers un enclos où des murailles furent bâties sur leurs cadavres. Ils furent dispersés et pourris. Après une certaine époque, un des Prophètes de Bani Israël appelé Ezéchiel passa près d'eux et implora Dieu de les ramener à la vie. Dieu exauça sa prière et lui ordonna de dire: «O osselets pourris! Dieu vous ordonne de vous réunir». Alors les os de chaque individu parmi eux se réunirent les uns aux autres; puis Dieu ordonna de nouveau à Son Prophète de dire: «Ô squellettes! Dieu ordonne que vous soyez recouverts de la chair, des nerfs et de la peau». Les voyant ainsi s'éxécuter, Il lui ordonna de dire: «Ô âmes! Dieu vous ordonne de retourner chacune à son corps» Les morts furent ressuscités, chacun d'eux regardait l'autre reprendre la vie après ce long sommeil, et tous répétèrent: «Gloire à Toi, il n'y a de Dieu que Toi». Il y a là certes une preuve de la résurrection des morts au Jour Dernier, et c'est pourquoi. Il a dit: **«Dieu est plein d'indulgence pour les hommes. Hélas! la plupart d'entre eux sont ingrats»** C'est à dire que les hommes méconnaissent les faveurs et grâces de Dieu dans leur vie présente et dans l'au-delà.

On trouve aussi dans cette histoire une leçon morale que nulle prévention ne puisse empêcher le destin de se produire, et qu'il n'y a nul refuge en dehors de Dieu qu'auprès de Lui. Ces gens-là sortirent de leur pays pour fuir la mort en espérant une longue vie, mais ils furent traités d'une façon qui n'avait pas répondu à leur souhait et la mort était aux aguets.

C'est aussi le sens des paroles divines: **«Combattez dans la voie de Dieu et rappelez-vous que Dieu entend et sait tout»** En d'autres termes, la

fuite du combat dans le chemin de Dieu ne pourrait ni avancer ni retarder le terme de la vie, mais ce qui a été prédestiné arrivera inéluctablement comme Dieu le montre dans ce verset: «**Dis: «Echappez donc vous-mêmes à la mort, si vous être véridiques**» [Coran III,168]. Il a dit de même: «**Où que vous soyez, la mort vous atteindra, même si vous vous tenez dans des tours fortifiés**» [Coran IV, 78].

Alors que Khaled Ben Al-Walid, l'épée de Dieu, se trouvait à l'article de la mort, a dit: «J'ai participé à tel et tel combat, aucun endroit dans mon corps n'a été épargné d'un coup de lance, d'une flèche ou d'une blessure. Me voilà mourir sur mon lit à la façon d'un chameau. Que les yeux des poltrons ne goûtent plus le sommeil». Khaled regrettait sa mort sur son lit au lieu que ce soit dans le champ de bataille.

«**Quiconque prête à Dieu de bonne grâce, Dieu le lui rend au centuple**» Dieu par ce verset exhorte les hommes à dépenser dans Sa voie, une exhortation qu'on trouve souvent dans le Coran. Abdullah Ben Mass'oud a rapporté: «Quand ce verset fut révélé, Abou Ad-Dahdah Al-Ansari s'écriai: «Ô Envoyé de Dieu, Dieu à Lui la puissance et la gloire veut qu'on Lui prête?».

- Oui, Abou Ad-Dahdah, répondit-il. Abou Ad-Dahdah répliqua: «Donne-moi ta main ô Envoyé de Dieu». Après qu'il l'ait prise, il dit: «je fais à mon Dieu un prêt de mon jardin» - à savoir que ce jardin renfermait six cent dattiers et où sa femme Oum Ad-Dahdah se trouvait avec ses enfants. Abou Ad-Dahdah se rendit chez lui, appela sa femme et lui dit: «Quitte ce jardin car j'en ai fait un prêt à Dieu».

Commentant les dires de Dieu: «**Quiconque prête Dieu de bonne grâce**», 'Omar a dit qu'il s'agit de la dépense dans la voie de Dieu. On a dit aussi qu'elles sont les glorifications et les louanges.

«**Dieu le lui rend au centuple**» Certes Dieu rend chaque beau prêt en abondance car Sa grâce est incommensurable. Cette partie du verset est pareille à celui-ci: «**Ceux qui dépensent leurs biens dans le chemin de Dieu sont semblables à un grain qui produit sept épis, et chaque épi contient cent grains. Dieu accorde le double à qui Il veut**) [Coran II, 261] dont nous allons en parler plus loin.

Ibn Omar a raconté: «Quand ce dernier verset fut révélé «Ceux qui dépensent...» l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- im-

plora le Seigneur et dit: *«Seigneur, augmente aussi tes faveurs à ma communauté»* Dieu alors fit révéler: **«Quiconque prête à Dieu de bonne grâce...»** Et l'Envoyé de Dieu de demander encore: *«Seigneur, augmente encore Tes faveurs à ma communauté» Dieu fit descendre ensuite ce verset:* **«Ceux qui sont constants recevront leur incommensurable récompense»** [Coran XXXIX, 10].

«Car c'est Allah qui dispense l'abondance ou la disette» ce qui veut dire: Dépensez sans rien craindre tant que c'est Dieu qui donne en compensation, ou Il ouvre Sa main à qui Il veut parmi Ses serviteurs, ou bien Il referme Sa main à d'autres, tout dépend de Sa volonté et Sa sagesse, mais que les hommes sachent qu'ils reviendront à Lui au jour de la résurrection.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلْمَلَإِ مِنۢ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ مِنۢ بَعْدِ مُوسَىٰٓ إِذْ قَالُوا۟ لِنَبِىٍّ لَّهُمُ ٱبْعَثْ لَنَا مَلِكًا نُّقَٰتِلْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ قَالَ هَلْ عَسَيْتُمْ إِن كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ أَلَّا تُقَٰتِلُوا۟ ۖ قَالُوا۟ وَمَا لَنَآ أَلَّا نُقَٰتِلَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَقَدْ أُخْرِجْنَا مِن دِيَٰرِنَا وَأَبْنَآئِنَا ۖ فَلَمَّا كُتِبَ عَلَيْهِمُ ٱلْقِتَالُ تَوَلَّوْا۟ إِلَّا قَلِيلًا مِّنْهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٤٦﴾

'alam tara'ila-l-mala'i mim bani 'isra'îla mim ba'di Mûsâ 'id qâlû linabayil-lahum-u-b'at lanâ malikan muqâtilu fî sabîli-L-Lâhi qâla hal 'asîtum 'in kutiba 'alaykumu-l-qitâlu 'allâ tuqâtilû qâlû wamâ lanâ 'allâ muqâtilu fî sabîli-L-Lâhi waqad 'uhrijnâ min diyârinâ wa 'abnâ'inâ falamma kutiba 'alayhimu-l-qitâlu tawalaw 'illâ qalîlam-minhum wa-L-Lâhu 'alîmum bi-z-zâlimîn (246).

Te souviens-tu de ces notables israëlites qui allèrent trouver un de leurs Prophètes, après la mort de Moïse, et lui dirent: «Désigne-nous un chef à la suite duquel nous combattrons dans la voie d'Allah». Il leur répondit: «Êtes-vous sûrs que, si l'ordre de combattre vous est donné, vous combattiez» Ils répliquèrent: «Pourquoi hésiterions-nous de combattre dans la voie d'Allah, nous qui avons été contraints de quitter nos foyers et d'abandonner nos enfants?» Lorsque l'ordre de combattre leur fut donné, seuls quelques-uns le suivirent. Allah connaît les traitres. (246).

Wahb Ben Mounabeh et d'autres ont raconté: «Après le départ de Moïse -que Dieu le salue-, les fils d'Israel se maintenaient sur la voie

droite une certaine période, puis ils commencèrent à commettre la turpitude et les péchés et adorèrent les statues. Un des Prophètes qui vivait encore parmi eux ne cessait de leur ordonner le bien et déconseiller le repréhensible, en leur demandant d'observer les lois de la Torah, mais ils persévèrèrent dans leur transgression, jusqu'à ce que Dieu donnât le pouvoir à leurs ennemis. Ces derniers tuèrent un grand nombre des fils d'Israël, en firent des captifs et dominèrent leur pays. Nul parmi eux n'a essayé de les combattre sans qu'il ne fût vaincu, car les fils d'Israel avaient la Torah et l'arche qui le possédaient depuis longtemps en héritage jusqu'à Moïse, -que Dieu le salue-. Ils persistèrent dans leur égarement qu'à la fin leurs ennemis s'emparèrent de l'arche dans la guerre et leur enlevèrent la Torah que peu des hommes parmi eux la connaissaient par cœur.

La Prophètie également cessa de leur être accordée et il ne resta de la tribu Lawi (Lévi) dont les Prophètes étaient désignés parmi eux, qu'une femme enceinte et honnête qui perdit son mari. Ils prirent cette femme et l'emprisonnèrent dans une certaine demeure espérant qu'elle engendrera un garçon qui pourrait être un Prophète. La femme ne cessa d'implorer Dieu afin de lui accorder un garçon. Dieu exauça sa prière et elle mit au monde un garçon qu'elle appela Samuel qui signifie en hébreu: «Dieu a exaucé ma prière», certains ont dit qu'elle l'appela Cham'oun (Simon) qui a le même sens.

Le garçon grandit et Dieu le fit croître d'une belle croissance. Quand il atteignit l'âge de la prophétie, Dieu lui accorda des inspirations en lui ordonnant d'appeler les hommes à Lui et de ne point Lui reconnaître un égal. En communiquant le message aux fils d'Israël, ils lui demandèrent de leur désigner un roi pour combattre leur ennemi sous son étendard. Comme ils avaient encore perdu la royauté, leur Prophète leur dit: «Seriez-vous capables si Dieu vous envoie un roi de combattre en vous soumettant à ses ordres et battant avec lui?» Ils lui répondirent: «Il nous est impossible de ne pas combattre dans le chemin de Dieu, alors que nous avons été chassés de nos maisons et séparés de nos enfants» Dieu raconte par la suite: **«Lorsque l'ordre de combattre leur fut donné, seuls quelques-uns le suivirent. Allah connaît les traîtres»** car ils n'avaient pas respecté leur promesse et la plupart d'entre eux avaient cessé le combat.

وَقَالَ لَهُمْ نَبِيُّهُمْ إِنَّ ٱللَّهَ قَدْ بَعَثَ لَكُمْ طَالُوتَ مَلِكًا ۚ قَالُوٓا أَنَّىٰ يَكُونُ لَهُ
ٱلْمُلْكُ عَلَيْنَا وَنَحْنُ أَحَقُّ بِٱلْمُلْكِ مِنْهُ وَلَمْ يُؤْتَ سَعَةً مِّنَ ٱلْمَالِ ۚ قَالَ إِنَّ ٱللَّهَ
ٱصْطَفَىٰهُ عَلَيْكُمْ وَزَادَهُۥ بَسْطَةً فِى ٱلْعِلْمِ وَٱلْجِسْمِ ۖ وَٱللَّهُ يُؤْتِى مُلْكَهُۥ
مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٤٧﴾

wa qâla lahum nabiyyuhum 'inna-L-Lâha qad ba'ata lakum <tt<âlûta malikan qâlû 'annâ yakûnu lahu-l-mulku 'alaynâ wa naḥnu 'aḥaqqu bi-l-mulki minhu walam yu'ta sa'atan-mina-l-mâli qâla 'inna-L-Lâha-ṣṭafâhu 'alaykum wa zâdahû basṭatan fî-l-'ilmi wa-l-jismi wa-L-Lâhu yu'tî mulkahû may- yašâ'u w-Al-Lâhu wâsi'un 'alîm (247).

Leur Prophète leur dit: «Allah vous a désigné Saül comme chef». Ils protestèrent: «Comment peut-il être notre chef? Nous avons plus de droit que lui à ce titre. Et, au surplus, il n'a pas de fortune» Il rétorqua: «Allah l'a préféré à tout autre. Il l'a favorisé en intelligence et en force physique. Et, après tout, Allah appelle au pouvoir qui Il veut. Et Allah est incommensurable et omniscient. (247).

Lorsque les fils d'Israël demandèrent à leur Prophète de leur désigner un roi, il nomma Talout (Saül) qui était un simple guerrier. Mais ils s'étonnèrent de cette nomination car tout roi auparavant était l'un de la descendance de Judas et Saül est tout à fait étranger. Ils répondirent à leur Prophète: «Comment aurait-il l'autorité sur nous? Nous avons plus de droit que lui à la royauté et il n'a même pas l'avantage de la richesse. Il est un pauvre, comment pourrait-il régner sur nous?» Certains ont rapporté que Saül était un homme qui vendait de l'eau, d'autres, il était un tanneur. Ce n'était de leur part qu'une protestation et une obstination, ils devaient plutôt se soumettre à cette désignation.

Le Prophète leur répliqua: **«Allah l'a préféré à tout autre»** C'est dire il ne l'a pas choisi de son propre gré mais c'était plutôt Dieu qui lui a ordonné de le désigner en le choisissant parmi eux. En plus Il lui a octroyé une supériorité physique et intellectuelle. Il est mieux considéré, plus fort et plus endurant dans la guerre. Dieu certes donne la royauté à qu'Il veut par Sa sagesse, Sa compassion et Sa science, c'est lui qui

interroge les hommes sans être interrogé. Il est présent partout et sait ce que font les hommes.

وَقَالَ لَهُمْ نَبِيُّهُمْ إِنَّ ءَايَةَ مُلْكِهِۦٓ أَن يَأْتِيَكُمُ ٱلتَّابُوتُ فِيهِ سَكِينَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَبَقِيَّةٌ مِّمَّا تَرَكَ ءَالُ مُوسَىٰ وَءَالُ هَٰرُونَ تَحْمِلُهُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٢٤٨﴾

waqâla lahum nabiyyuhum 'inna 'âyata mulkihî 'an ya'tîkumu-t-tâbûtu fîhi sakînatun mi-r-rabbikum wa baqiyyatum mimmâ taraka 'âlu Mûsâ wa 'âlu Hârûna taḥmiluhu-l-malâ'ikatu 'inna fî ḏâlika la 'âyata-l-lakum 'in kuntum mu'minîm (248).

Leur Prophète ajouta: «Vous reconnaîtrez son pouvoir à ce qu'un reliquaire, objet de quiétude inspiré par votre Seigneur, vous apparaîtra. Ce reliquaire contiendra des souvenirs de la famille de Moïse et d'Aaron et sera porté par des anges. Cette apparition sera pour vous un signe indubitable si vous êtes croyants. (248).

Le signe de la royauté bénie de Talout, sera le fait de vous rendre le reliquaire qu'on vous a enlevé, il contiendra une quiétude, c'est à dire un respect et une haute considération, ou suivant une autre interprétation: une miséricorde.

«Ce reliquaire contiendra des souvenirs de la famille de Moïse et d'Aaron». Ces souvenis d'après Ibn Abbas sont le bâton de Moïse et les débris de Tables. Mais selon 'Atya Ben Sa'd: ils sont les bâtons et les vêtements de Moïse et d'Aaron et les débris des Tables.

«et sera porté par des anges» Ibn Abbas a dit: «Les anges vinrent apportant le reliquaire entre ciel et terre et le déposèrent devant Talout alors que les hommes assistaient à ce spectacle». Une fois le reliquaire déposé dans la demeure de Talout, d'après As-Souddy, les hommes crurent à la Prophétie de Cham'oun et obéirent à Talout. Ce reliquaire n'était que confirmation de la prophétie et de la royauté.

فَلَمَّا فَصَلَ طَالُوتُ بِٱلْجُنُودِ قَالَ إِنَّ ٱللَّهَ مُبْتَلِيكُم بِنَهَرٍ فَمَن شَرِبَ مِنْهُ فَلَيْسَ مِنِّى وَمَن لَّمْ يَطْعَمْهُ فَإِنَّهُۥ مِنِّىٓ إِلَّا مَنِ ٱغْتَرَفَ غُرْفَةًۢ بِيَدِهِۦ فَشَرِبُوا۟ مِنْهُ إِلَّا

قَلِيلًا مِّنْهُمْ ۚ فَلَمَّا جَاوَزَهُۥ هُوَ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ قَالُوا۟ لَا طَاقَةَ لَنَا ٱلْيَوْمَ
بِجَالُوتَ وَجُنُودِهِۦ ۚ قَالَ ٱلَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ ٱللَّهِ كَم مِّن فِئَةٍ
قَلِيلَةٍ غَلَبَتْ فِئَةً كَثِيرَةًۢ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٢٤٩﴾

falammâ faṣala Tâlûtu bi-l-junûdi qâla 'inna-L-Lâha mubtalîqum binaharin faman šariba minhu falaysa minni wa ma-l-lam yaṭ'amhu fa'innahû minnî 'illâ mani-ġtarafa ġurfatan biyadihî fašaribû minhu 'illâ qalîlam-minhum falammâ jâwazahû huwa wa-l-ladîna 'âmanû ma'ahû qâlû lâ ṭâqata lanâ-l-yawma biJâlûta wa junûdihî qâla-l-ladîna yaẓûnnûna 'annahum mulâqû-L-Lahi kam min fi'atin qalîlatin ġalabat fi'atan katiratan bi 'idni-L-Lâhi w-Al-Lâhu ma'a-ṣ-ṣâbirîn (249).

Au moment où Saül se mit en marche avec ses hommes, il leur dit: «Allah va servir d'une rivière pour vous éprouver. Celui qui boira de son eau ne sera plus des miens. Celui qui s'en abstiendra sera des miens. On ne tiendra pas compte de ceux qui en puiseront quelques gouttes dans le creux de leurs mains. Ils en burent, tous, à l'exception de quelques-uns. Lorsque Saul et ces derniers eurent franchi la rivière, ils s'écrièrent: «Nous ne sommes plus en force pour attaquer Goliath et ses troupes». Mais ceux d'entre eux qui étaient certains d'être unis à Allah au jour du jugement dernier ripostèrent: «Combien de fois n'a-t-on pas vu une petite troupe disperser une grande avec la permission d'Allah?» Car Alalh est avec les persévérants. (249).

Dieu raconte l'histoire de Talout (Saül) le roi des fils d'Israël quand il sortit à la guerre avec leurs notables, un armée qui comptait 80000 comme As-Souddy a dit. Dieu éprouva cette armée avec une rivière qui est, selon les ulémas, la rivière «Ach-Chari'a» entre Jordanie et Palestine. Leur roi leur dit: «Celui qui y boira ne fera pas partie des miens et ne m'accompagnera pas à partir d'aujourd'hui, et celui qui n'y boira pas, sera des miens, et il n'y aura aucun mal si on puisera un peu d'eau avec la main».

Ibn Abbas a dit: «L'essentiel était de ne plus désaltérer. Ceux qui y burent à satiété étaient 76.000 et il n'en resta avec Saül qu'une troupe formée de 4000 hommes».

Al-Bara' Ben 'Azeb raconte: «Nous évoquions souvent la bataille

de Badr et disions que ceux qui accompagnaient l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- étaient au nombre de 313 hommes équivalent à celui qui avaient affranchi la rivière avec Talout et qui étaient des croyants».

Une fois la rivière affranchie, les hommes, constatant leur petit nombre, s'écrièrent: «Aujourd'hui nous n'avons aucune puissance pour affronter Goliath et sa troupe très nombreuse» Mais les docteurs des fils d'Israël qui savaient que la promesse de Dieu est une Vérité, les encouragèrent car la victoire ne provient que de Dieu sans tenir compte du nombre, et combien de fois une petite troupe d'hommes a vaincu une troupe nombreuse avec la permission de Dieu.

وَلَمَّا بَرَزُوا۟ لِجَالُوتَ وَجُنُودِهِۦ قَالُوا۟ رَبَّنَآ أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا
وَٱنصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَـٰفِرِينَ ﴿٢٥٠﴾ فَهَزَمُوهُم بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَقَتَلَ دَاوُۥدُ جَالُوتَ
وَءَاتَىٰهُ ٱللَّهُ ٱلْمُلْكَ وَٱلْحِكْمَةَ وَعَلَّمَهُۥ مِمَّا يَشَآءُ ۗ وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ
بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّفَسَدَتِ ٱلْأَرْضُ وَلَـٰكِنَّ ٱللَّهَ ذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلْعَـٰلَمِينَ
﴿٢٥١﴾ تِلْكَ ءَايَـٰتُ ٱللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ بِٱلْحَقِّ ۚ وَإِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٢٥٢﴾

wa lamma barazû liJâlûta wa junûdihiî qâlû rabbanâ 'afriġ 'alaynâ ṣabran wa ṯabbit 'aqdâmanâ wansurnâ 'ala-l-qawmi-l-kâfirîn (250) fahazamuhum bi'iḏni-L-Lâhi wa qatala Dawudu Jalûta wa'âtâhu-L-Lâhu-l-mulka wa-l-ḥikmata wa 'allamahû mimma yašâ'u wa lawla daf'u-L-Lâhi-n-nâsa ba'ḍahum bi ba'ḍin lafasadati-l-'arḍu wa lâkinna-L-Lâha ḏû faḍlin 'ala-l-'âlamin (251) tilka 'âyâtu-L-Lâhi natlûhâ 'alayka bi-l-ḥaqqi wa 'innaka lamina-l-mursalîn (252).

Lorsqu'ils se trouvèrent face à face avec Goliath et ses troupes, ils s'écrièrent: «Seigneur arme-nous de patience, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur ce peuple infidèle». (250). Ils les mirent en déroute par la grâce d'Allah. David tua Goliath. Allah lui donna le pouvoir et la sagesse et lui enseigna ce qu'il crut bon. Si Allah ne dressait pas les peuples les uns contre les antres, la terre retournerait an chaos. Mais Allah est plein de bonté envers les hommes. (251). Ce sont là des vérités qu'Allah te révèle parce que tu es du nombre des Prophètes. (252).

La petite troupe des hommes fidèles qui étaient avec Talout, en marchant contre Goliath et son armée très nombreuse, implorèrent Dieu: «Notre Seigneur, verse en nous la patience de chez Toi, affermis nos pas en affrontant l'ennemi pour ne jamais fuir et accorde-nous la victoire sur le peuple incrédule».

Ils les mirent en fuite avec la permission de Dieu et David tua Goliath. Talout (Saül) avait promis à David s'il tue Goliath, de le marier d'avec sa fille, lui donner une partie de ses richesses et le laisser participer au pouvoir. Plus tard, la royauté fut confiée à David et Dieu lui accorda aussi la prophétie. Ce à quoi Dieu fait allusion en disant: «Dieu accorda la royauté à David dont Talout tenait en main, et la prophétie après Samuel. Il lui enseigna aussi la sagesse et la science ce qu'Il voulut.

Puis Dieu dit: «**Si Allah ne dressait pas les peuples les uns contre les autre, la terre retournrait au chaos**», justement comme Il avait repoussé le peuple de Goliath par la troupe des fils d'Israël. S'Il n'avait pas accordé la victoire à David contre Goliath, les fils d'Israël auraient été anéantis. Dieu aussi montre cette vérité dans ce verset: «**Si Dieu n'avait pas repoussé certains hommes par d'autres, des ermitages auraient été démolis, ainsi que des synagogues, des oratoires et des mosquées où le nom de Dieu est souvent invoqué**») [Coran XXII, 40].

Ibn Omar a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Grâce au musulman vertueux, Dieu repousse les malheurs de cent familles de ses voisins»,* Puis Ibn Omar récita: «**Si Allah ne dressait pas les peuples...**» Oubada Ben As-Samett a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les hommes pieux et nobles parmi ma communauté sont au nombre de trente grâce auxquels Dieu vous accordera les biens, la pluie et la victoire»* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih)***[1].

Dieu certes est celui qui dispense Ses grâces et faveurs aux hommes. Il a le pouvoir sur eux et les juge selon Sa sagesse. Il a raconté à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de tels évènements

---

(1) عن عبادة بن الصامت قال: قال رسول الله ﷺ: «الأبدال في أمتي ثلاثون: بهم ترزقون وبهم تمطرون وبهم تنصرون» (أخرجه ابن مردويه عن عبادة بن الصامت مرفوعاً).

qui avaient eu lieu dans le temps afin que les gens d'Ecriture sachent que cela est conforme à ce qui a été cité dans leur Livre bien que leurs docteurs ne l'ignoraient pas, et pour confirmer la prophétie de Son Envoyé.

تِلْكَ ٱلرُّسُلُ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ مِّنْهُم مَّن كَلَّمَ ٱللَّهُ وَرَفَعَ بَعْضَهُمْ دَرَجَٰتٍ
وَءَاتَيْنَا عِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ٱلْبَيِّنَٰتِ وَأَيَّدْنَٰهُ بِرُوحِ ٱلْقُدُسِ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا ٱقْتَتَلَ
ٱلَّذِينَ مِنۢ بَعْدِهِم مِّنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ وَلَٰكِنِ ٱخْتَلَفُوا۟ فَمِنْهُم مَّنْ ءَامَنَ
وَمِنْهُم مَّن كَفَرَ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا ٱقْتَتَلُوا۟ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ ﴿٢٥٣﴾

tilka-r-rusulu faḍalnâ ba'ḍâhum 'ala ba'ḍin minhum man kallama-L-Lâhu wa rafa' ba'ḍahum darajâtin wa 'âtaynâ 'Îsâ bna maryama-l-bayyinâti wa 'ayyadnâhu bi ruḥi-l-qudusi walaw šâ'a-L-Lâhu ma-qtatala-l-laḏîna mim ba'dihim mim ba'di mâ jâ'athumu-l-bayyinâtu walâkini-ḫtalafû faminhum man 'âmana wa minhum man kafara walaw šâ'a-l-Lâhu ma-qtatalû walâkinna-l-Lâha yaf'alu mâ yurîd (253).

Nous avons établi une hiérarchie entre les Prophètes. Il en est qui Allah a parlé. D'autres ont été élevés à une situation très haute par Allah. Nous avons conféré à Jésus, fils de Marie, le don de faire des miracles, et nous l'avons affermi par l'esprit de sainteté. Si Allah avait voulu, les peuples qui sont venus après eux et après les miracles ne se seraient pas entretués. Mais ils se divisèrent, les uns crurent, les autres non. Oui, si Allah l'avait voulu, ils ne se seraient pas entretués. Mais Allah fait ce qu'Il veut. (253).

Dieu a élevé certains Prophètes au-dessus des autres, il s'agit bien de Moïse et de Mouhammad -que Dieu les salue- ainsi Adam auparavant comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a constaté et raconté dans son hadith relatif au voyage nocturne et l'ascension, où il a vu les Prophètes dans différents cieux car Dieu à élevé plusieurs d'entre eux à des degrés supérieurs.

Il a été rapporté dans les deux Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*ne me préférez pas aux autres Prophètes car, au jour de la résurrection, les hommes seront foudroyés, je serai le premier à reprendre mes sens. A ce moment je trouverai Moïse saisissant un des coins du Trône, j'ignore s'il aura repris ses sens avant moi ou il se-*

*rait gratifié à cause du foudroiement qu'avait subi auprès du mont Sinaï. Donc ne me donnez aucune supériorité sur les autres Prophètes» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

On peut se demander comment peut-on arranger entre ce hadith et le verset précité? Plusieurs opinions ont été données à ce sujet:

1 - Le hadith a été dit avant la révélation du verset, et cela est à discuter:

2 - Ce hadith prouve la modestie du Prophète.

3 - Ceci constitue une interdiction de la préférence d'un Prophète à un autre au cas où il y a une dispute entre deux hommes de communautés différentes.

4 - Cette préférence ne doit pas être suscitée par un sentiment tribal ou confessionnel.

5 - Il a de droit de Dieu seul de préférer les uns aux autres et les hommes sont tenus de se soumettre et d'y croire.

Puis Dieu fait connaître aux fils d'Israël qu'Il leur a envoyé Jésus fils de Marie en le soutenant par des preuves évidentes et le fortifiant par Gabriel pour confirmer son message. Certains parmi eux ont cru et d'autres restèrent infidèles et les uns et les autres n'étaient pas d'accord et s'entretuèrent. Si Dieu l'avait voulu ils ne se seraient pas entretués, mais tout cela dépendait de la prédestination et de la décision de Dieu qui fait ce qu'Il veut.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنفِقُوا۟ مِمَّا رَزَقْنَٰكُم مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِىَ يَوْمٌ لَّا بَيْعٌ فِيهِ وَلَا خُلَّةٌ
وَلَا شَفَٰعَةٌ ۗ وَٱلْكَٰفِرُونَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٥٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû 'anfiqû mimmâ razaqnâkum min qabli 'an ya'tiya yawmu-l-lâ bay'un fîhi walâ ḫullatun walâ šafâ'atun wa-l-kâfirûna humu-ẓ-ẓâlimûn (254).

(1) الحديث الثابت في الصحيحين: «لا تفضلوني على الأنبياء فإن الناس يصعقون يوم القيامة فأكون أول من يفيق فأجد موسى باطشاً بقائمة العرش فلا أدري أفاق قبلي أم جوزي بصعقة الطور؟ فلا تفضلوني على الأنبياء» (رواه البخاري ومسلم).

O croyants, donnez sur ce que nous avons octroyé, avant que ne vienne le jour où il n'y aura plus ni transaction, ni amitié, ni intercession et où les infidèles feront figure de coupable. (254).

Dieu ordonne aux hommes de dépenser dans sa voie une partie de biens de ce qu'li leur a accordé, afin que ce soit pour eux en tant que récompense réservée auprès de Lui, et qu'ils hâtent avant la venue d'un jour, c'est à dire le jour de la rétribution, où ni marchandage, ni amitié, ni intercession, ni rachat ne subsisteront, ni même une généalogie comme Dieu le montre dans ce verset: **«Quand on soufflera dans la trompette, ce jour-là, il ne sera plus question, pour eux, de généalogie et ils ne s'interrogeront plus»)** [Coran XXIII, 101].

En ce jour-là, les incrédules seront les injustes car ils rencontreront le Seigneur en tant qu'infidèles et Lui ne lèsera personne. 'Ata ben Dinar a commenté cela en disant: «Louange à Dieu qui a dit que les incrédules seront injustes et Il n'a pas dit que les injustes seront incrédules».

ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْحَىُّ ٱلْقَيُّومُ ۚ لَا تَأْخُذُهُۥ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ ۚ لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى
ٱلْأَرْضِ ۗ مَن ذَا ٱلَّذِى يَشْفَعُ عِندَهُۥٓ إِلَّا بِإِذْنِهِۦ ۚ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ ۖ وَلَا
يُحِيطُونَ بِشَىْءٍ مِّنْ عِلْمِهِۦٓ إِلَّا بِمَا شَآءَ ۚ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ ۖ وَلَا يَـُٔودُهُۥ
حِفْظُهُمَا ۚ وَهُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْعَظِيمُ ﴿٢٥٥﴾

'Al-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ huwa-l-ḥayyu-l-qayyûmu lâ ta'ẖuḏuhû sinatun walâ nawmul-lahû mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi man dâ-l-laḏî yašfa'u 'indahû 'illâ bi 'iḏnihî ya'lamu mâ bayna 'aydihim wamâ ẖalfahum walâ yuḥîṭûna bi šay'im min 'ilmihî 'illâ bimâ šâ'a wasi'a kursiyyuhu-s-samawâti wa-l-'arḍa walâ ya'ûduhu ḥifẓuhumâ wa huwa-l-'aliyyu-l-'aẓîm (255).

Allah, il n'y a d'autre Dieu que Lui, le Vivant, celui qui pourvoit à tout. Lui qui échappe à l'assoupissement et au sommeil, Lui le Maître des cieux et de la terre. Qui donc peut intercéder auprès de Lui sans sa permission? Il connaît le passé et l'avenir. Et les hommes n'appréhendent de Sa science que ce qu'Il veut bien. Son Trône déborde le ciel et la terre, qu'Il conserve en se jouant. Il est le Très-haut et le Tout-Puissant. (255).

Pour montrer l'importance et le grand mérite de ce verset appelé

«Le verset du Trône», on se contente de rapporter ces quelques hadiths:

- Oubay ben Ka'b a dit que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui a demandé: *«Quel est le meilleur verset qui se trouve dans le Livre de Dieu»* Il lui répondit: «Dieu et Son Envoyé sont les plus savants». Comme il réitéra cette question sans avoir aucune réponse, il lui répliqua: *«Il est le verset du Trône»*. Puis il ajouta: *«Que l'acquisition de la science te soit facile ô Abou Al-Moundher. Par celui qui tient mon âme en Sa main, ce verset a une langue et deux lèvres pour célébrer la gloire de Dieu auprès du Trône».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

- Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à un de ses compagnons: *«Ô untel, est-tu marié?»* - Non, lui répondit-il, car je ne possède rien qui puisse assurer le ménage. Il lui redemanda: *«Ne connais-tu pas par cœur la sourate:* **Dis: «Lui Dieu est Un»**.

- Certes oui.

- Voilà une sourate qui équivaut-en mérite- au quart du Coran. Ne connais-tu pas la sourate «Les incrédules»?

- Certes oui.

- En voilà une autre qui a le même mérite. Ne connais-tu pas la sourate «Le tremblement de terre?».

- Certes oui.

- En voilà aussi le quart du Coran. Ne connais-tu pas la sourate **«Le secours»?)** [Coran CX].

- Certes oui..

- En voilà encore le quart du Coran. Ne connais-tu pas le verset du Trône?».

- Certes oui.

---

(1) قد صح الحديث عن رسول الله ﷺ بأنها أفضل آية في كتاب الله. قال الإمام أحمد: عن أبي بن كعب أن النبي ﷺ سأله: «أي آية في كتاب الله أعظم؟» قال: الله ورسوله أعلم، فرددها مراراً، ثم قال: آية الكرسي، قال: «ليهنك العلم أبا المنذر! والذي نفسي بيده إن لها لساناً وشفتين، تقدس الملك عند ساق العرش».

- Il équivaut encore au quart du Coran.[1]. ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

- Abou Dzarr -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Je vins trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il était dans la mosquée, il me dit: *«Ô Abou Dzarr, as-tu fait la prière.*

- Non, répondis-je.

- Lève-toi donc et fais-la.

Après avoir achevé la prière, je m'assis auprès de lui. Il me dit:

- O Abou Dzarr, demande refuge auprès de Dieu contre le mal des démons des génies et des hommes.

- Ô Envoyé de Dieu, les hommes ont-ils des démon?

- Oui.

- Ô Envoyé de Dieu, que dis-tu au sujet de la prière?.

- La meilleure œuvre, on peut se contenter des prières prescrites comme on peut augmenter la récompense par d'autres surérogatoires.

- Et le jeûne?

- Il est une obligation dont l'acquittement sera récompensé, on peut également augmenter cette récompense.

- Et l'aumône?

- Elle sera rendue au centuple.

- Quelle est l'aumône la plus récompensée?

- Celle faite par un homme qui n'est pas aisé ou une autre donnée à un pauvre en cachette.

- O Envoyé de Dieu! Qui a été le premier Prophète?

---

(1) On entend par ce hadith rapporté par Ahmed que l'homme pauvre peut présenter à sa femme en tant que dot l'enseignement de Coran. (le traducteur).

(1) عن أنس أن رسول الله ﷺ سأل رجلاً من صحابته فقال: «أي فلان هل تزوجت؟» قال: لا، وليس عندي ما أتزوج به، قال: «أوليس معك: قل هو الله أحد؟» قال: بلى، قال: «ربع القرآن» قال: «أليس معك: قل أيها الكافرون؟» قال: بلى، قال: «ربع القرآن» قال: «أليس معك: إذا زلزلت؟» قال: بلى، قال: «ربع القرآن»، قال: «أليس معك: إذا جاء نصر الله؟» قال: بلى، قال: «ربع القرآن» قال: «أليس معك آية الكرسي: الله لا إله إلا هو؟» قال: بلى، قال: «ربع القرآن» (رواه أحمد عن أنس بن مالك).

- Adam à qui Dieu a parlé.

- Quel était le nombre des Envoyés?

- Trois cent dix et quelques, un grand nombre.

- Quel est le verset le plus grandiose dans le Livre de Dieu?

*- Le verset du Trône: «Allah, il n'y a d'autre Dieu que Lui, le vivant...). **(Rapporté par Ahmed et Nassai)**[1].*

- Abou Houraira a rapporté le récit suivant:

«L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a confié la garde de la zakat de Ramadan. Quelqu'un vint et commença à prendre une poignée de ces biens. Je le saisis et lui dis: «Je vais te traduire devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «- Je suis très besogneux, me répondit-il, à bout» Je le laissai partir. Le lendemain, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a dit: «Ô Abou Houraira, qu'a fait ton prisonnier hier?» Je lui répondis: «O Envoyé de Dieu, il s'est plaint d'une pauvreté et m'a dit qu'il est un père de famille; j'ai été clément et je l'ai laissé partir» -Sûrement il a menti, répliqua-t-il, et il reviendra. En croyant toujours aux paroles de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- j'ai été sûr qu'il reviendra.

En effet il revint et prit une poignée de grain, je lui dis alors: «je vais te traduire devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le sa-

---

(1) عن أبي ذر رضي الله عنه قال: أتيت النبي ﷺ وهو في المسجد فجلست فقال: «يا أبا ذر هل صلّيت؟» قلت: لا، قال: «قم فصل»، قال: فقمت فصليت ثم جلست فقال: «يا أبا ذر تعوذ بالله من شر شياطين الإنس والجن» قال. قلت: يا رسول الله أو للإنس شياطين؟ قال: «نعم»، قال، قلت: يا رسول الله الصلاة! قال: «خير موضع من شاء أقلّ ومن شاء أكثر» قال، قلت: يا رسول الله فالصوم؟ قال: «فرض مجزي وعند الله مزيد»، قلت: يا رسول الله فالصدقة، قال: «أضعاف مضاعفة»، قلت: يا رسول الله فأيها أفضل، قال: «جهد من مقل، أو سرٌ إلى فقير»، قلت: يا رسول الله أي الأنبياء كان أول، قال: «آدم»، قلت: يا رسول الله ونبي كان، قال: نعم نبي مكلم»، قلت: يا رسول الله كم المرسلون، قال: «ثلثمائة وبضعة عشر جماً غفيراً» وقال مرة: «وخمسة عشر»، قلت: يا رسول الله أي ما أنزل عليك أعظم؟ قال: «آية الكرسي: ﴿الله لا إله إلا هو الحي القيوم﴾ (رواه أحمد والنسائي عن أبي ذر الغفاري).

lue-» Il répondit: «Laisse-moi, car j'en ai besoin et je suis père de famille, et je te promets que je ne reviendrai plus». J'ai èu de la compassion envers lui et je l'ai laissé partir. Le lendemain matin, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me demanda: «O Abou Houraira, qu'a fait hier ton prisonnier?» Je lui répondis: «O Envoyé de Dieu, il s'est plaint de sa pauvreté et qu'il a une famille. J'ai été clément et l'ai laissé partir» - Il a menti répliqua-t-il, et il reviendra.

Je le guettai pour la troisième fois, il vint en effet et prit une poignée de la nourriture, je le saisis en lui disant: «Je vais te traduire devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. C'est la troisième fois que tu présumes de ne plus revenir, mais te voici revenu» Il me répondit: «Laisse-moi, et je vais t'appendre des mots, si tu les diras, ils te seront utiles auprès de Dieu» - Quels sont ces mots? demandai-je. - Lorsque tu te mets au lit, rétorqua-t-il, récite le verset du Trône. «Dieu, il n'y a de Dieu que Lui, le vivant, celui qui subsiste par Lui-même» Jusqu'à la fin du verset. Dieu te gardera et aucun démon ne t'approchera jusqu'au matin». Et je le laissai partir.

Le lendemain matin, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me demanda: *«Qu'a fait ton prisonnier hier?»* Je lui répondis: «O Envoyé de Dieu, il a prétendu qu'il va m'enseigner quelques mots qui me seront utiles auprès de Dieu, et je le laissai partir» - *Quels sont ces mots?* me dit-il. - Il m'a dit: «Lorsque tu te mets au lit, récite le verset du Trône, et il a ajouté que Dieu ne cessera de veiller sur moi, et pas un démon ne m'approchera jusqu'au matin. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: *«Penses-tu qu'il t'a dit la vérité bien qu'il est un imposteur? O Abou Houraira, sais-tu à qui tu as parlé trois nuits de suite?»* - Non, répondis-je - *Eh bien, reprit-il, c'est un démon». **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

(1) ذكر البخاري في فضل آية الكرسي بسنده عن أبي هريرة، قال: وكلني رسول الله ﷺ بحفظ زكاة رمضان، فأتاني آت فجعل يحثو من الطعام، فأخذته وقلت: لأرفعنك إلى رسول الله ﷺ، قال: دعني فإني محتاج وعليّ عيال ولي حاجة شديدة، قال: فخليت عنه، فأصبحت، فقال النبي ﷺ: «يا أبا هريرة ما فعل أسيرك البارحة»؟ قال، قلت: يا رسول الله شكا حاجة شديدةً وعيالاً فرحمته وخليت سبيله، قال: «أما إنه قد كذبك وسيعود»، فعرفت أنه سيعود لقول رسول الله ﷺ «إنه سيعود» فرصدته، فجاء يحثو من الطعام فأخذته، فقلت:

- Abou Oumama a dit en remontant ce hadith au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Le Nom Sublime de Dieu par lequel on L'invoque et Il exauce, se trouve dans ces trois versets: **«Allah, il n'y a d'autre Dieu que Lui, le Vivant, celui qui pourvoit à tout»**) [Coran II, 255] - **«Alif.Lam.Mim. Dieu, il n'y a de Dieu que Lui, le Vivant, celui qui subsiste par lui-même»**) [Coran III, 1-2]. **«Les visages s'humilieront en présence du Vivant, de celui qui subsiste par Lui-même»**) [Coran XX, 111][(1)].

- Abou Oumama a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui récite le verset du Trône après chaque*

لأرفعنك إلى رسول الله ﷺ، قال: دعني فإني محتاج وعليَّ عيال ولي حاجة شديدة، قال: فخليت عنه، فأصبحت، فقال النبي ﷺ: «يا أبا هريرة ما فعل أسيرك البارحة؟» قال، قلت: يا رسول الله شكا حاجة شديدةً وعيالاً فرحمته وخليت سبيله، قال: «أما إنه قد كذبك وسيعود»، فعرفت أنه سيعود لقول رسول الله ﷺ «إنه سيعود» فرصدته، فجاء يحثو من الطعام فأخذته، فقلت: لأرفعنك إلى رسول الله ﷺ، قال: دعني فإني محتاج وعلي عيال، لا أعود، فرحمته وخليت سبيله، فأصبحت، فقال لي رسول الله ﷺ: «يا أبا هريرة ما فعل أسيرك البارحة؟» قلت: يا رسول الله شكا حاجة وعيالاً فرحمته فخليت سبيله، قال: «أما إنه قد كذبك وسيعود»، فرصدته الثالثة فجاء يحثو من الطعام، فأخذته فقلت: لأرفعنك إلى رسول الله ﷺ، وهذا آخر ثلاث مرات أنك تزعم أنك لا تعود ثم تعود. فقال: دعني أعلمك كلمات ينفعك الله بها، قلت: وما هي؟ قال: إذا أويت إلى فراشك فاقرأ آية الكرسي: ﴿الله لا إله إلا هو الحي القيوم﴾ حتى تختم الآية، فإنك لن يزال عليك من الله حافظ، و لا يقربك شيطان حتى تصبح، فخليت سبيله، فأصبحت فقال لي رسول الله ﷺ: «ما فعل أسيرك البارحة؟» قلت: يا رسول الله زعم أنه يعلمني كلمات ينفعني الله بها فخليت سبيله، قال: «ما هي؟» قال قال لي: إذا أويت إلى فراشك فاقرأ آية الكرسي من أولها حتى تختم الآية: ﴿الله لا إله إلا هو الحي القيوم﴾ وقال لي: لن يزال عليك من الله حافظ، ولا يقر بك شيطان حتى تصبح ـ وكانوا أحرص شيء على الخير ـ فقال النبي ﷺ: «أما إنه صدقك وهو كذوب. تعلم من تخاطب من ثلاث ليال يا أبا هريرة؟» قلت: لا. قال: «ذاك شيطان».

(1) عن أبي أمامة يرفعه قال: «اسم الله الأعظم الذي إذا دعي به أجاب في ثلاث: سورة البقرة وآل عمران وطه»، وقال هشام: أما البقرة فـ ﴿الله لا إله إلا هو الحي القيوم﴾ وفي آل عمران ﴿ألم ۔ الله لا إله إلا هو الحي القيوم﴾ وفي طه ﴿وعنت الوجوه للحي القيوم﴾.

*prière prescrite, rien que la mort ne l'empêche d'entrer au Paradis». **(Rapporté par Nassai et Ibn Mardaweh)**[1].*

- Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque récite au matin les trois premiers versets de la sourate «Celui qui pardonne» [Coran XL] et le verset du Trône, sera gardé toute la journée jusqu'au soir. Et celui qui les récite le soir, sera gardé toute la nuit jusqu'au matin». **(Rapporté par Tirmidzi)**[2].*

- Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dans la sourate «La vache», il y a un verset qui est le chef des versets du Coran; il n'est récité dans une maison sans que le démon ne la quitte». **(Rapporté par Al-Hakem)**[3].*

Que renferme le verset du Trône?

Des choses très importantes dont nous allons montrer:

- **«Allah, il n'y a de Dieu que Lui»** Il est le Dieu unique et le Maître de toutes les créatures.

- **«Le Vivant, celui qui pourvoit à tout»:** Le vivant qui ne mourra jamais alors que toutes les créatures périssent. Il pourvoit à leurs besoins et elles ont toujours besoin de Lui.

- **Lui qui échappe à l'assoupissement et au sommeil»** Il est toujours éveillé sans être sujet à une distraction ou à une inattention, plutôt Il observe de près toutes les œuvres de Ses créatures, rien ne Lui est caché, Il est celui qui voit et entend tout. A cet égard Abou Moussa a raconté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous sermonna et dit: *«Dieu ne dort pas et le sommeil ne Lui convient jamais. Il accorde largement comme Il donne sur mesure. Les œuvres de Ses créatures*

---

(1) عن أبي أمامة قال: قال رسول الله ﷺ: «من قرأ دبر كل صلاة مكتوبة آية الكرسي لم يمنعه من دخول الجنة إلا أن يموت» (رواه ابن مردويه والنسائي).

(2) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «من قرأ حم المؤمن إلى ﴿إليه المصير﴾ وآية الكرسي حين يصبح حُفِظ بهما حتى يمسي، ومن قرأهما حين يمسي حُفِظ بهما حتى يصبح» (رواه الترمذي).

(3) عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «سورة البقرة فيها آيةٌ سيدةُ أي القرآن لا تقرأ في بيت فيه شيطان إلا خرج منه: آية الكرسي» (رواه الحاكم).

commises dans la journée Lui seront élevées avant celles de la nuit, et celles de la nuit avant le lever du soleil. Son voile est de lumière ou de feu, s'Il l'ôtait, la splendeur de Sa Face aurait brûlé les visages qui L'auraient vu» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Ibn Abbas a raconté que les fils d'Israël demandèrent à Moïse: «Ton Seigneur, s'endort-Il?» Il leur répondit: «Craignez Dieu». Le Seigneur à Lui la puissance et la gloire l'interpella: «O Moïse, ton peuple vient de te demander si ton Seigneur s'endort? Prends deux bouteilles avec tes mains et passe la mit éveillé». Moïse s'exécuta. Quand le premier tiers de la nuit s'écoula, il s'assoupit et tomba sur ses genoux. Puis il se réveilla et tint ferme les deux bouteilles. A la fin de la nuit, il fut gagné par le sommeil et les bouteilles se cassèrent. Dieu l'interpella alors: «O Moïse! Si Je m'endormais, les cieux et la terre se seraient écroulés et tout aurait péri, comme les deux bouteilles dont tu tenais de tes mains et qui finirent par se briser». Il révéla aussitôt à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le verset du Trône».

- **«Lui le Maître des cieux et de la terre»** Tous les hommes sont Ses serviteurs, vivant dans son royaume et soumis à Son pouvoir, comme Il le montre dans ce verset: **«Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se présentent au Miséricordieux comme de simples serviteurs»)** [Coran XIX, 93].

- **Qui donc peut intercéder auprès de Lui sans Sa persmission?»** Ce verset est pareil à ces deux autres: **«Que d'anges dans les cieux dont l'intercession sera inutile sinon après que Dieu l'aura permise pour qui Il voudra et avec Son agrément»)** [Coran LIII, 26]. et: **«Ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux que Dieu agrée»)** [Coran XXI, 28]. C'est sans aucun doute une preuve de la grandeur, de la Majesté et de l'orgueil du Seigneur. Nul ose intercéder auprès de Lui sans Sa permission. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith se rapportant à son intercession: *«je viendrai me prosterner devant le Trône, Dieu*

---

(1) عن أبي موسى قال: قام فينا رسول الله ﷺ بأربع كلمات فقال: «إن الله لا ينام ولا ينبغي له أن ينام، يخفض القسط ويرفعه، يُرفع إليه عمل النهار قبل عمل الليل، وعمل الليل قبل عمل النهار، حجابه النور أو النار، لو كشفه لأحرقت سبحات وجهه ما انتهى إليه بصره من خلقه» (رواه مسلم).

me laissera ainsi le temps qu'Il voudra, puis on me dira: «Relève la tête. Parle on t'écoute. Intercède et on t'exauce». Puis on me fixera un nombre d'hommes de ma communauté qui entreront au Paradis» ***(Rapporté par Boukhari, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

«Il connait le passé et l'avenir» qui est une autre preuve de la Grandeur de Dieu dont Sa science embrasse tout, et Il connaît parfaitement ce qui se trouve devant les hommes et derrière eux. Il a dit de même quand Il a parlé des anges: **«Nous ne descendons que sur l'ordre de ton Seigneur. A lui appartient ce qui est devant nous, ce qui est derrière nous et ce qui se trouve entre l'un et l'autre. Ton Seigneur n'oublie rien»)** [Coran XIX, 64].

- **«Et les hommes n'appréhendent de Sa science que ce qu'Il veut bien»** Les hommes n'embrassent de la science de Dieu que ce qu'il veut leur communiquer. Comme on peut aussi interpréter cela d'une autre façon: «Ils ne connaissent de la nature de Dieu ou de Ses Attributs que ce qu'Il veut bien qu'ils le sachent» et ceci est pareil à Ses paroles: **«Alors que leur science ne peut L'atteindre»)** [Coran XX, 110.

- **Son Trône déborde le ciel et la terre»** On a commenté cela en disant qu'il s'agit de Son repose -pied, comme il a été aussi confirmé par un hadith rapporté par Ibn Abbas qu'en demandant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet du Trône, il répondit: *«Il est le repose-pied, quant au Trône nul autre que Dieu ne puisse l'imaginer».* Et dans un autre hadith, il a dit: *«Si les sept cieux et les sept terres étaient étendus et qu'on joignait les uns aux autres, ils ne sauraient être par rapport au Trône que comme un maillon jeté dans un désert»*, ou suivant un troisième hadith: *«que comme sept dirhams mis sur un bouclier»* ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

Omar -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Une femme vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demanda: «Invoque-moi Dieu afin qu'Il me fasse entrer au Paradis». Il exalta alors la Grandeur de Dieu qu'Il soit Béni, le Très-Haut et dit: *«Son Trône dé-*

---

(1) في حديث الشفاعة: «آتي تحت العرش فأخر ساجداً فيدعني ما شاء الله أن يدعني ثم يقال: أرفع رأسك وقل تسمع، واشفع تشفع - قال - فيحد لي حداً فأدخلهم الجنة». (رواه البخاري والترمذي وابن ماجة).

borde le ciel et la terre et il a un bruit pareil du grincement d'une lourde selle».

- **Qu'Il conserve en jouant»** c'est à dire il ne lui est pas une charge, Lui qui maintient les cieux et la terre, observe toute âme et ce qu'elle commet, qui voit tout et rien ne lui échappe, que toutes les créations et créatures sont si minimes devant Lui, soumises et humiliées, ont besoin de Lui alors qu'Il se suffit à Lui-même, le digne de louanges et de gloires. Il fait ce qu'Il veut, Il interroge les hommes et n'est point interrogé, qui domine tout, qui demandera compte, il n'y a d'autre Seigneur que Lui.

- **«Il est le Très-Haut et le Tout-Puissant»** qui sont pareils à ses dires: **«Il est le Grand, le Très-Haut»**) [Coran XIII, 9].

لَآ إِكْرَاهَ فِي ٱلدِّينِۖ قَد تَّبَيَّنَ ٱلرُّشْدُ مِنَ ٱلْغَيِّۚ فَمَن يَكْفُرْ بِٱلطَّٰغُوتِ وَيُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ
فَقَدِ ٱسْتَمْسَكَ بِٱلْعُرْوَةِ ٱلْوُثْقَىٰ لَا ٱنفِصَامَ لَهَاۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٥٦﴾

lâ 'ikrâha fî-d-dîni qat-tabayyana-r-rušdu mina-l-ġayyi famay-yakfur biṭ-ṭâġûti wa yu'mim bi-L-Lâhi faqadi-s-tamsaqa bil-'urwati-l-wuṯqâ lanfiṣâma lahâ w-AL-Lâhu sami'un 'alîm (256).

Plus de contrainte dans la religion maintenant que le vrai se distingue de l'erreur. Celui qui rejette l'erreur et qui croit en Allah est semblable à celui qui est accorché à une anse solide, indétachable. Allah entend et sait tout. (256).

Dieu exhorte les hommes à ne plus contraindre les autres à embrasser l'Islam qui est devenu clair et évident à tout le monde, qui n'a besoin des autres pour y adhérer sauf ceux que Dieu veut bien les diriger, leur ouvre les poitrines, et illumine leur intérieur. Quant à ceux à qui Dieu a scellé sur leur ouïe et leur vue, rien ne leur servira de se convertir sous la contrainte. On a dit que ce verset fut révélé au sujet de quelques Médinois bien que cette règle s'étend à tout.

Ibn Jarir a rapporté d'après Ibn Abbas qu'il a dit: «la femme qui souffrait de la stérilité faisait un vœu que, si elle devenait enceinte et mettait au monde un garçon, elle ferait de lui un juif. Après l'expulsion de Bani An-Nadir, de Médine, il y avait parmi eux quelques Médinois

qui disaient: «Pourquoi laissons-nous y nos enfants embrasser l'Islam» Dieu fit alors cette révélation: «**Plus de contrainte dans la religion**».

Ibn Abbas a dit aussi: «Ce verset fut révélé au sujet d'un Médinois de Bani Salem ben 'Aouf appelé Al-Houssayni qui avait deux fils chrétiens alors que Lui avait embrassé l'Islam. Il dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Ai-je le droit à les contraindre pour se convertir parce qu'ils insistent à demeurer chrétiens» Dieu alors fit descendre ce verset.

Abou Hilal Ben Asbaq a raconté: «J'étais un esclave chrétien appartenant à Omar Ben Al-Khattab qui me proposait de me convertir mais je refusais. Il me répondait souvent: «Plus de contrainte en religion» et disait: «O Asbaq! Si tu avais embrassé l'Islam je t'aurais confié des charges qui concernent les affaires des musulmans».

Une partie des ulémas ont jugé que ce verset concerne les gens de Livre et ceux qui adhèrent à leur religion avant le changement et l'altération de leur Livre au cas où ils payent la capitation. D'autres ont dit qu'il est abrogé par le verset qui appelle au combat dans la voie de Dieu et qu'il incombe à tout musulman d'appeler tout le monde à se convertir, celui qui refuse d'embrasser l'islam, se montre rebelle et ne s'acquitte pas du tribut, sera combattu jusqu'à la mort. Voilà ce qu'il faut comprendre par le mot contrainte que Dieu le montre dans ce verset: «**Vous serez bientôt appelés à combattre contre un peuple doué d'une force redoutable. Vous les combattrez ou bien ils se soumettront à Dieu**») [Coran XLVIII, 16].

Dieu a dit de même: «**O Prophète! Combats les incrédules et les hypocrites: Sois dur envers eux**») [Coran LXVI, 9] et: «**O vous qui croyez! Combattez ceux des incrédules qui sont près de vous. Qu'ils vous trouvent durs. Sachez que Dieu est avec ceux qui Le craignent**») [Coran IX, 123].

Dans le Sahih il a été cité que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ton Seigneur s'étonne des gens qui entreront au Paradis enchaînés»* C'est à dire des prisonniers qu'on amène au pays islamique avec des chaînes aux pieds et des carcans aux cous, puis ils se convertissent, ont la foi et seront par la suite des élus du Paradis.

Quant au hadith rapporté par Ahmed d'après Anas où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit à un homme: «Convertis-

toi à l'Islam». Il lui répondit: «Est-ce par contrainte?» - Oui, répliqua-t-il, même si tu es contraint» il ne faut pas le commenter comme tel, car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne contraignait pas l'homme à embrasser l'Islam mais il l'y appelait. En lui répondant qu'il le répugnait, il l'exhortait quand même à se convertir et Dieu lui accordera plus tard la bonne intention et la dévotion une fois converti.

«Celui qui rejette l'erreur et qui croit en Allah est semblable à celui qui est accorché à une anse solide indétachable» Ceci signifie que celui qui cesse de reconnaître des égaux à Dieu, adore Dieu seul sans rien lui associer et atteste qu'il n'y d'autre divinité que Dieu, saisira bien l'anse solide et sans félure. Il sera mis sur la voie droite et suivra la bonne direction.

Omar- que Dieu l'agrée- a dit: «Le Jibt signifie la magie, Le Taghout (cité dans le verset sous le nom erreur) est le démon. La générosité de l'homme est sa religion, sa lignée est son caractère qu'il soit Persan ou Nabatéen. Le taghout qui signifie d'après Omar, le démon, est en réalité toutes les abominations que pratiquaient les gens à l'époque préislamique (Jahilia).

Cette anse solide et sans félure est certes la foi ferme qui ne pourra être ébranlée tout comme un anneau solide qu'on ne peut pas le briser. D'autres ont dit qu'elle signifie l'Islam, et pour d'autres encore c'est la profession de foi.

L'imam Ahmed a raconté d'après Mouhammed Ben Qaïs le récit suivant: «Me trouvant dans la mosquée, un homme entra l'air humilié, fit deux raka'ts très courtes. Les gens disent: «C'est un bienheureux du Paradis». En sortant, je suivis l'homme jusqu'à sa demeure et j'entrai chez lui. Quand ma présence lui devint familière, je lui racontai ce que les hommes ont dit de lui. Il répondit: «Gloire à Dieu! Il ne convient jamais à quiconque de dire des choses qu'il ignore. Quand même je vais te le dire: «Du temps de l'Envoyé Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- je fais une vision et je la lui ai racontée. «Je me trouvai dans un verger verdoyant, au milieu une colonne en fer plantée dans le sol et dont le bout atteignait le ciel, muni d'une anse. On me dit: «Monte» - Je ne puis le faire répondis-je. Un homme vint tenir de ses mains mes vêtements et me dit: «Monte». J'escaladai la colonne et arrivant à l'anse, il me dit: «Tiens-la fermement». Je m'éveillai et je

trouvai l'anse dans ma main. En racontant cette vision à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il l'interpréta de la façon suivante: *«Le parterre est l'Islam, la colonne est son pilier, quant à l'anse, elle signifie que tu mourras en vrai musulman»*. On a dit que cet homme était Abdullah ben Salam.

اللَّهُ وَلِيُّ الَّذِينَ آمَنُوا يُخْرِجُهُم مِّنَ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ ۖ وَالَّذِينَ كَفَرُوا أَوْلِيَاؤُهُمُ
الطَّاغُوتُ يُخْرِجُونَهُم مِّنَ النُّورِ إِلَى الظُّلُمَاتِ ۗ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا
خَالِدُونَ ﴿٢٥٧﴾

'AL-Lahû waliyyu-l-laḏîna 'amânû yuḫrijuhum mina-ẓ-ẓulumâti 'ila-n-nûri wa-l-laḏîna kafarû 'awliyâ'ûhumu-ṭ-ṭâġûtu yuḫrijûnahum mina-n-nûri 'ila-ẓ-ẓulumâti 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-n-nâri hum fîhâ ḫâlidûn (257).

Allah est le patron des croyants, qu'Il tire des ténèbres vers la lumière. Les infidèles ont pour patron Taghout qui les arrache de la lumière pour les jeter dans les ténèbres. Ils auront l'enfer pour demeure éternelle. (257).

Dieu fait connaître aux hommes qu'Il dirige dans les chemins du Salut ceux qui cherchent à Lui plaire. Il fait sortir Ses serviteurs croyants des ténèbres de l'incrédulité, de doute et de soupçon vers la lumière de la vérité claire, facile et éclatante. Quant aux incrédules, ils ont pour patron le Taghout - le démon- qui leur embellit le chemin de l'égarement et de l'ignorance, les déviant ainsi du chemin droit vers l'impiété et ils seront voués à l'enfer pour l'éternité.

On peut se demander pourquoi le mot «ténèbres» est au pluriel tandis que le mot «lumière» est au singulier? La réponse est que l'incrédulité comporte pulsieurs branches, tandis que la lumière signifie la Vérité indivisible. Dieu le montre également dans ces versets: **«Tel est, en toute droiture, Mon chemin, suivez-le donc. Ne suivez pas les chemins qui vous éloigneraient du chemin de Dieu. Voilà ce qu'il vous ordonne. Peut-être le craindrez-vous»)** [Coran VI, 153] et: **«... et qui a établi les ténèbres et la lumière»)** [Coran VI, 1].

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِي حَاجَّ إِبْرَاهِيمَ فِي رَبِّهِ أَنْ آتَاهُ اللَّهُ الْمُلْكَ إِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ رَبِّيَ
الَّذِي يُحْيِي وَيُمِيتُ قَالَ أَنَا أُحْيِي وَأُمِيتُ ۖ قَالَ إِبْرَاهِيمُ فَإِنَّ اللَّهَ يَأْتِي بِالشَّمْسِ

مِنَ ٱلْمَشْرِقِ فَأْتِ بِهَا مِنَ ٱلْمَغْرِبِ فَبُهِتَ ٱلَّذِى كَفَرَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ



'alam tara 'ila-l-laḏî ḥâjja 'Ibrahîma fî rabbihî 'an 'âtâhu-L-Lâḥu-l-mulka 'iḏ qâla 'Ibrahîmu rabbî-l-laḏî 'yuḥuyî wa yumîtu qâla 'ana 'uḥyyi wa 'umîtu qâla 'Ibrahîmu fa'inna-L-Lâha ya'tî bi-š-šamsi mina-l-mašriqi fa'ti bihâ mina-l-maġribi fabuhita-l-laḏî kafara w-AL-Lâhu lâ yahdi-l-qawma-z-ẓâlimîn (258).

Te souviens-tu de ce personnage à qui Allah avait donné une royauté, et qui discutait avec Abraham au sujet d'Allah. Abraham dit: «Mon Allah est celui qui donne la vie et la mort». «Moi aussi, dit l'autre, je donne la vie et la mort». Abraham répliqua: «Allah fait lever le soleil à l'Orient. Fais-le lever, toi, à l'Occident». L'incrédule resta loi. Allah ne dirige point les gens pervers. (258).

Nemrod Ben Kan'an le roi de Babel (Babylone) était ce personnage qui discutait avec Abraham au sujet de son Seigneur . Moujahed a dit: «Il y avait quatre personnages dont leur règne s'étendait le l'orient vers l'occident: deux croyants qui sont Souleiman le fils de David et Dzoul-Qarnaîne, et deux impies qui sont Nemrod et Bakhtanassar.

Dans ce verset, Dieu s'adresse à Son Prophète: «O Mouhammad, n'as-tu pas vu (par ton for intérieur) celui qui discutait avec Abraham au sujet de l'existence de Dieu». Car ce roi-là avait renié l'existence d'un autre dieu que lui, tout comme Pharaon qui a dit aux chefs du peuple: **«Je ne vous connais pas d'autre dieu que moi-même»)** [Coran XXVIII, 38]. La tyrannie de ce roi et la longue durée de sa royauté qu'on a évaluée à quatre cent ans, l'avaient porté à cette incrédulité. Il avait demandé à Abraham la preuve de l'existence de ce Dieu à qui il appelait. Abraham lui répondit: «Mon Seigneur est celui qui fait vivre et qui fait mourir» C'est à dire qu'il est le créateur de tout l'univers, de toutes ces choses qu'on observe. Il peut les anéantir comme Il peut les laisser exister. Nemrod lui répliqua: «Moi aussi je fais vivre et je fais mourir». Qatada a commenté la réponse du roi en disant: «On m'amène deux coupables condamnés à mort, je tue l'un et laisse l'autre vivre en lui accordant mon amnisite. Ceci est, d'après lui, le sens

de la vie et de la mort. Mais en fait, il n'a donné cette réponse que par obstination et incrédulité.

Abraham le défia une deuxième fois en lui disant que Dieu fait venir de soleil de l'Orient, si tu es vraiment capable de tout, comme tu le prétends, fais-le donc venir de l'Occident». Sentant sa perplexité, Nemrod garda le silence et fut confondu.

Dieu dit qu'Il ne dirige pas les gens injustes et incrédules en les privant de toute évidence car leur argument est sans valeur auprès de Lui, ils encourront sa colère et subiront le châtiment le plus douloureux.

As-Souddy rapporte que cette discussion entre Nemrod et Abraham avait lieu après la sortie de ce dernier indemne du feu; car aucune polémique n'était faite auparavant.

Zaid Ben Aslam raconte que Nemrod accaparait toutes les nourritures et les gens venaient chez lui pour avoir leur portion. Abraham figurait parmi ces gens-là et la discussion avait lieu. Abraham ne reçut pas en ce jour-là sa portion et retourna bredouille. Avant de se rendre chez lui, il se dirigea vers une dune où il remplit du sable les deux sacs qu'il portait, en disant en soi-même: «je ferai semblant que j'ai apporté quelque chose à ma famille» Arrivé à la maison, il posa les deux sacs, s'accouda et le sommeil le gagna. Sa femme ouvrit les deux sacs et les trouva pleins de bonne nourriture. Elle lui prépara un bon repas. En s'éveillant et voyant la table servie, il s'écria: «D'où te provient tout cela?» Et sa femme de répondre: «C'est bien toi qui l'as apporté» Il constata alors que c'était un don de Dieu à Lui la puissance et la gloire.

Zaid Ben Aslam dit: «Dieu envoya un ange à Nemrod pour l'appeler à Lui et croire en Lui, mais le roi ne fit que s'obstiner en y refusant à trois reprises. L'ange lui dit alors: «Rassemble ton armée et je rassemble la mienne» Au lever du soleil, Nemrod avait formé une grande armée, Dieu en ce moment lui envoya une volée de moustiques qui formèrent une grande nuée et commencèrent à dévorer les corps des soldats en leur réduisant à des os pourris. Un moustique entre dans le nez du roi et y demeura quatre cent ans en lui causant une souffrance permanente, et le roi, sous l'effet de ses douleurs, frappait la tête qu'à la fin il trouva la mort».

أَوْ كَالَّذِي مَرَّ عَلَىٰ قَرْيَةٍ وَهِيَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا قَالَ أَنَّىٰ يُحْيِي هَٰذِهِ اللَّهُ بَعْدَ
مَوْتِهَا فَأَمَاتَهُ اللَّهُ مِائَةَ عَامٍ ثُمَّ بَعَثَهُ قَالَ كَمْ لَبِثْتَ قَالَ لَبِثْتُ يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ
قَالَ بَل لَّبِثْتَ مِائَةَ عَامٍ فَانظُرْ إِلَىٰ طَعَامِكَ وَشَرَابِكَ لَمْ يَتَسَنَّهْ وَانظُرْ إِلَىٰ
حِمَارِكَ وَلِنَجْعَلَكَ آيَةً لِّلنَّاسِ وَانظُرْ إِلَى الْعِظَامِ كَيْفَ نُنشِزُهَا ثُمَّ
نَكْسُوهَا لَحْمًا فَلَمَّا تَبَيَّنَ لَهُ قَالَ أَعْلَمُ أَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٥٩﴾

'aw ka-l-laḏî marra 'alâ qaryatin wa hiya ḫâwiyatun 'alâ 'urûšihâ qâla 'annâ yuḥyyi hâḏihi-L-Lâhu ba'da mawtihâ fa'amâtahu-L-Lâhu mi'ata 'amin ṯumma ba'aṯahû qâla kam labiṯta qâla labiṯtu yawman 'aw ba'ḍa yawmin qâla bal labiṯta mi'ata 'amin fa-n-ẓur 'ilâ ta'amika wa šarâbika lam yatasannah wa-nẓur 'ilâ ḥimârika wa linaj'alaka 'âyatan li-n-nâsi wa-nẓur 'ila-l-'iẓâmi kayfa nunšizuhâ ṯumma naksûhâ laḥman falamma tabayyana lahû qâla 'a'lamu 'anna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîr (259).

Te souviens-tu de cet homme qui, passant près d'une ville en ruines, interrogea: «Comment Allah pourra-t-Il faire revivre cette ville morte?» Allah le fit mourir, pendant cent ans, puis le rappela à la vie. Il lui demanda alors: «Combien de temps as-tu dormi?» Il répondit: «Un jour ou peut-être moins» Non, reprit Allah, tu as dormi pendant cent ans. Jette un coup d'œil sur ta nourriture et ta boisson. Elles ne sont pas gâtées. Et maintenant regarde ton âne. Ton cas servira d'exemple aux hommes. Vois ses os, comment nous les assemblons, et ensuite comment nous les recouvrons de chair» A ce spectacle, cet homme s'écria: «je reconnais qu'Allah est tout-Puissant» (259).

Les opinions sont controversées au sujet de cet homme: Ali Ben Abi Taleb a dit qu'il est 'Ouzaïr, soutenu par Ibn Jarir d'après Ibn Abbas et Qatada, et qui est, à ce qu'il parait, la plus correcte. Un autre a dit qu'il s'agit de Ezéchiel Ben Bouar. Quant à Moujahed, il a déclaré qu'il était un homme de Bani Israël.

La ville morte est Jérusalem que Bakhtanassar avait détruite et où aucune âme vivait quand cet homme passa près d'elle. Il se tint sur ses ruines, pensa, se demandant comment Dieu pourra revivre cette ville vide et effondrée? Dieu le fit mourir cent ans. Après soixante-dix

ans de sa mort, la ville fut reconstruite, peuplée de nouveau par ses habitants et les fils d'Israël y revinrent.

Dieu le ressuscita en lui rendant la vue afin qu'il regarde comment Dieu le ramène à la vie. Une fois totalement ressuscité, Dieu, par l'intermédiaire d'un ange, lui demanda: «Combien de temps es-tu resté là? Il répondit: «J'y suis resté un jour, ou une partie du jour» Car Dieu le fit mourir le matin et le ramena à la vie à la fin de la journée. Comme il remarqua que le soleil était toujours brillant, il crut qu'une partie du jour seulement s'était écoulée.

On lui répondit: «**Tu y es resté cent ans. Regarde ta nourriture et ta boisson, elles ne sont pas gâtées**» On rapporte qu'il avait du raisin, de figues èt du jus dont ni le goût ni l'odeur n'avaient été altérés ou leur quantité diminuée. Puis on lui dit: «Regarde ton âne» qui est devenu ossements et «**observe comment on réunira les os puis on les revêtira de chair**» dans le but de faire de cet homme un Signe pour les hommes.

As-Souddy raconte: «Le os de l'âne étaient éparpillés et cet homme contemplait leur blancheur. Puis Dieu envoya un vent qui rassembla les ossements pour être reconstitués, chaque os à sa place qu'à la fin ils formèrent le squelette complet debout sur les quatre pattes. Ce squelette fut revêti de chair, de nerfs et une peau. Dieu enfin envoya un ange qui lui insuffla l'âme par ses narines. L'âme brait avec la permission de Dieu, et l'homme était témoin de ce spectacle. Il s'écria: «Je sais que Dieu est puissant sur toute chose».

وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِـۧمُ رَبِّ أَرِنِى كَيْفَ تُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ ۖ قَالَ أَوَلَمْ تُؤْمِن ۖ قَالَ بَلَىٰ وَلَـٰكِن
لِّيَطْمَئِنَّ قَلْبِى ۖ قَالَ فَخُذْ أَرْبَعَةً مِّنَ ٱلطَّيْرِ فَصُرْهُنَّ إِلَيْكَ ثُمَّ ٱجْعَلْ عَلَىٰ كُلِّ جَبَلٍ
مِّنْهُنَّ جُزْءًا ثُمَّ ٱدْعُهُنَّ يَأْتِينَكَ سَعْيًا ۚ وَٱعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ٢٦٠

wa 'iḏ qâla 'Ibrahimu rabbi 'arinî Kayfa tuḥyi-l-mawtâ qâla 'awalam tu'min qâla balâ walâki-l-liyaṭma'inna qalbî qâla faḫuḏ 'arba 'atam mina-ṭṭayri faṣurhunna 'ilayka ṯumma-j'al 'alâ kuli jabalim minhunna juz'an ṯumma- d'uhunna ya'tinaka sa'yan wa'lam 'anna-L-Lâha 'azîzun ḥakîm (260).

Lorsque Abraham dit à Allah: «Seigneur, montre-moi comment tu ressuscites les morts?» Celui-ci répondit: «As-tu quelque doute sur ce point?».

«Loin de là, reprit Abraham, mais mon cœur a besoin d'être raffermi». Allah lui dit alors: «Prends quatre oiseaux, dépèce-les, et éparpilles-en les membres sur chaque colline. Puis appelle-les. Ils s'empresseront de venir à toi. Souviens-toi qu'Alalh est tout-puissant et juste» (260).

Une des raisons pour laquelle Abraham demandait à son Seigneur une chose pareille, était à l'origine de sa réponse à Nemrod: **«Mon Allah est celui qui donne la vie et la mort»** ainsi il voulait passer de «la science certaine à la vue de la certitude». Il demanda alors à Dieu: «Seigneur, montre-moi comment tu ressuscites les morts?» Dieu lui répondit: **«As-tu quelque doute sur ce point?»** Et Abraham de répliquer sans hésitation: **«Loin de là, mais mon cœur a besoin d'être raffermi»** Ce doute n'était nullement une incertitude comme croient quelques-uns.

Dieu ordonna à Abraham: «Prends quatre oiseaux, dépèce-les et éparpilles-en les membres sur chaque colline». Quels étaient ces quatre oiseaux? Bien que leur genre n'a aucune importance à le spécifier, sinon le Coran l'aurait montré clairement, mais quand même les ulémas n'en étaient pas d'accord à leur sujet: Ibn Abbas a dit qu'ils étaient: une oie, un autruchon, un coq et un paon. Moujahed a dit qu'ils étaient: un pigeon, un coq, un paon et un corbeau.

On raconte que Abraham, après les avoir égorgés, épilés et mélangé leurs différentes parties, les plaça sur quatre collines. Puis Dieu lui dit: **«Appelle-les»**. Abraham s'exécuta. Il voyait les plumes, le sang, la chair et tous les membres des oiseaux s'envoler de part et d'autre pour reconstituer chaque oiseau à part et ils vinrent à Abraham à pieds.

Dieu est sans doute le puissant, capable sur toute chose et sage dans Ses dicisions, actes, paroles et prédestination.

مَّثَلُ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنۢبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ فِى
كُلِّ سُنۢبُلَةٍ مِّا۟ئَةُ حَبَّةٍ ۗ وَٱللَّهُ يُضَٰعِفُ لِمَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٢٦١﴾

maṯalu-l-laḏîna yunfiqûna 'amwâlahum fî sabîli-L-Lâhi kamṯali ḥabbatin 'ambatat sab'a sanâbila fî kulli sumbulatim mi'atu ḥabbatin w-AL-Lâhu yudâ'ifu limay-yašâ'u w-AL-Lâhu wâsi'un 'alîm (261).

Ceux qui distribuent leurs biens dans la voie d'Allah sont comparables

à un grain de blé qui engendre sept épis et dont chaque épi porte cent grains. Allah multiplie les biens de qui lui plaît. Car Allah est incommensurable et omniscient. (261).

C'est un exemple que donne Dieu aux hommes pour leur montrer la multiplicité des récompenses en dépensant dans Sa voie pour obtenir Son agrément. Chaque bonne action sera décuplée et même elle pourra atteindre sept cent multiples. Ces dépenses, selon les dires des ulémas, sont faites pour équiper l'armée, assurer les montures pour le combat et, d'après Ibn Abbas, pour le pèlerinage. Dieu a donné la parabole d'un grain qui produit sept épis, et chaque épi contient cent grains. Les bonnes actions sont pareilles à ce grain semé dans une terre bonne et fertile.

'Ayadd ben Ghoutayf a rapporté: «Nous rendîmes visite à Abou 'Oubayda qui soufffrait de son flanc et sa femme se trouvait à son chevet. On lui demanda: «Comment Abou Oubayda a passé la nuit?» Elle répondit: «Par Dieu, il l'a passée espérant la récompense de Dieu». Abou 'Oubayda l'interrompit et dit: «Jamais de cela». Tandis qu'il regardait le mur, il se tourna vers les gens et poursuivit: «Vous n'allez pas demander pourquoi?» Ils répondirent: «Ce que tu viens de dire ne nous a pas plus pour te demander la raison?» Il répliqua: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Quiconque dépense en aumône le superflu de ses richesses, le verra atteindre sept cent multiples. Quiconque dépense pour lui-même et pour sa famille, ou visite un malade, ou écarte du chemin des hommes ce qui leur nuit, sa bonne action sera décuplée. Le jeûne est une protection à moins qu'on le rompe (sans excuse). Tout homme que Dieu éprouve par une maladie quelconque, elle lui sera une rémission de ses péchés»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

---

(1) روى الإمام أحمد عن عياض بن غطيف قال: دخلنا على أبي عبيدة نعوده من شكوى أصابه بجنبه، وامرأته قاعدة عند رأسه قلنا: كيف بات أبو عبيدة؟ قالت: والله لقد بات بأجر، قال أبو عبيدة: ما بت بأجر، وكان مقبلاً بوجهه على الحائط فأقبل على القوم بوجهه، وقال ألا تسألوني عما قلت! قالوا: ما أعجبنا ما قلت فنسألك عنه، قال: «سمعت رسول الله ﷺ يقول: «من أنفق نفقة فاضلة في سبيل الله فسبعمائة، ومن أنفق على نفسه وأهله أو عاد مريضاً أو أماط أذى فالحسنة بعشر أمثالها، والصوم جنة ما لم يخرقها، ومن ابتلاه الله عزّ وجلّ ببلاء في جسده فهو له حِطّة» أي كفارة لذنوبه.

Abdullah Ben Mass'oud a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: en attribuant ces paroles au Seigneur: *«Toute bonne action commise par le fils d'Adam, Je la décuplerai et même Je la rendrai à sept cent multiples à l'exception du jeûne qui n'appartient, et c'est Moi qui en attribue la récompense. Le jeûneur a deux joies: quand il rompt le jeûne, il se réjouit et une autre fois au jour de la résurrection. Le relent de la bouche du jeûneur est plus parfumé auprès de Moi que le musc»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Dieu, certes, décuple la récompense de bonnes actions à condition que son auteur les fasse avec sincérité et dévouement, car Dieu est incommensurable, accorde largement ses bienfaits aussi bien au croyant qu'à l'infidèle

ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ثُمَّ لَا يُتْبِعُونَ مَآ أَنفَقُوا۟ مَنًّا وَلَآ أَذًى لَّهُمْ
أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٢٦٢﴾ ۞ قَوْلٌ مَّعْرُوفٌ
وَمَغْفِرَةٌ خَيْرٌ مِّن صَدَقَةٍ يَتْبَعُهَآ أَذًى ۗ وَٱللَّهُ غَنِىٌّ حَلِيمٌ ﴿٢٦٣﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
لَا تُبْطِلُوا۟ صَدَقَٰتِكُم بِٱلْمَنِّ وَٱلْأَذَىٰ كَٱلَّذِى يُنفِقُ مَالَهُۥ رِئَآءَ ٱلنَّاسِ وَلَا يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ
وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۖ فَمَثَلُهُۥ كَمَثَلِ صَفْوَانٍ عَلَيْهِ تُرَابٌ فَأَصَابَهُۥ وَابِلٌ فَتَرَكَهُۥ صَلْدًا ۖ لَّا
يَقْدِرُونَ عَلَىٰ شَىْءٍ مِّمَّا كَسَبُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٦٤﴾

'al-laḏîna yunfiqûna 'amwâlahum fî sabîli-L-Lâhi ṯumma lâ yutbi'ûna mâ 'anfaqû mannan walâ 'aḏal-lahum 'ajruhum 'inda rabbihim walâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûn (262) qawlum-ma'rûfun wa maġfiratun ḫayrun min ṣadaqatin yatba'uhâ 'aḏan w-AL-Lâhu ġaniyyun ḥalîm (263) yâ 'ayyuha-l-laḏîna 'âmanû lâ tubṭilu ṣadaqâtikum bi-l-manni wa-l-'aḏâ ka-l-laḏî yunfiqu mâlahû ri'â'a-n-nâsi walâ yu'minu bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri famaṯaluhû kamaṯali ṣafwânin 'alayhi turâbun

(1) عن ابن عبد الله بن مسعود قال: قال رسول الله ﷺ: «إن الله جعل حسنة ابن آدم إلى عشر أمثالها إلى سبعمائة ضعف إلا الصوم، والصوم لي وأنا أجزي به، وللصائم فرحتان: فرحة عند الإفطار، وفرحة يوم القيامة، ولخلوف فم الصائم أطيب عند الله من ريح المسك» (رواه أحمد).

fa'aṣâbahû wâbilun fatarakahû ṣaldal-lâ yaqdirûna 'alâ šay'in mimma kasabû W-AL-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-l-kâfirîn (264).

Ceux qui distribuent leurs biens dans la voie d'Allah et qui n'accompagnent pas leur charité de propos ou des gestes désobligeants ceux-là seront récompensés par leur Seigneur. Ils ne connaîtront ni crainte ni chagrin (262). Une bonne parole, une excuse valent mieux qu'une aumône suivie d'un propos désobligeant. Car Allah est immensément riche est indulgent. (263) Croyants, ne gâtez pas vos aumônes par des propos ou des gestes désobligeants, si vous ne voulez pas ressembler à celui qui fait la charité avec ostentation et qui ne croit ni à Allah ni au jur du jugement dernier. Il en est de lui comme d'un rocher couvert de terre. Il suffit qu'une averse tombe et seul demeure le rocher nu. De pareils hommes ne tireront aucun profit de leurs actes. Et Allah ne dirige pas les infidèles. (264).

Dieu le Très-Haut et Béni loue ceux qui dépensent dans Sa voie, puis font l'aumône sans les suivre de reproches ou de torts, ni en actes ni en paroles. Ceux-là, Dieu les récompensera et ne les laissera éprouver ni une crainte ni une affliction. Ils ne regretteront plus leurs actes et ce qu'ils ont laissé derrière eux des clinquants de la vie terrestre car ils auront en compensation dans l'au-delà quelque chose de meilleure.

Une parole convenable, une invocation en faveur d'un autre musulman, un pardon à celui qui lui nuit, sont meilleurs que des aumônes faites suivies de tort. Dieu se suffit à Lui-même, n'a besoin d'aucune de ses créatures, car Il est plein de mansuétude, pardonne et absout les péchés.

Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce sujet. On cite à titre d'exemple ces quelques-uns:

- D'après Mouslim, Abou Dzarr a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois hommes que Dieu ne leur parlera pas au jour de la résurrection, ne les regardera pas et ne les purifiera pas: Celui qui donne en suivant ses dons de propos désobligeants; celui qui traine son vêtement-izar par ostentation et celui qui profère de serments mensongers pour écouler sa marchandise»*[1].

---

(1) في صحيح مسلم عن أبي ذر قال: قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة لا يكلمهم الله يوم القيامة

- Abou Ad-Darda' a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«N'entrera au Paradis ni un désobéissant aux père et mère, ni un homme qui fait une aumône en la suivant de reproche, ni un buveur de vin invétéré ni un homme qui ne croit pas au destin»* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih, Ahmed et Ibn Maja)***[(1)].

Dieu ordonne aux hommes: **«Croyants, ne gâtez pas vos aumônes par des propos ou des gestes désobligeants»** en leur faisant connaître que toute aumône faite de la sorte sera nulle, car de tels propos ou gestes anéantissent la récompense de l'aumône. Tel est aussi le cas de celui qui dépense par ostentation et pour être vu des hommes sans qu'il cherche par son aumône la satisfaction du Seigneur, plutôt il vise les éloges des hommes ou de le traiter et le considérer en tant qu'une personne qui jouit de meilleures qualités, ou bien qu'ils disent de lui un généreux. C'est pourquoi Dieu dit qu'un tel homme ne croit ni en Dieu ni au jour dernier.

Puis Dieu ressemble ce tartufe à un rocher lisse recouvert de terre qui subit une pluie torrentielle et le laisse dénudé sans aucune trace de sable. Ainsi sont les aumônes des tartufes qui deviennent nulles, car ils ne peuvent rien retirer du bon de ce qu'ils ont fait.

وَمَثَلُ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمُ ٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِ ٱللَّهِ وَتَثْبِيتًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ
كَمَثَلِ جَنَّةٍۭ بِرَبْوَةٍ أَصَابَهَا وَابِلٌ فَـَٔاتَتْ أُكُلَهَا ضِعْفَيْنِ فَإِن لَّمْ يُصِبْهَا وَابِلٌ
فَطَلٌّ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٢٦٥﴾

wa maṯalu-l-laḏîna yunfiqûna 'amwâlahumu-btiġâ'a marḍâti-L-Lâhi wa taṯbîtam-min 'anfusihim kamaṯali jannatim bi rabwatin 'aṣâbahâ wâbilun fa'âtat 'ukulahâ ḍi'fayni fa'il-lam yuṣibhâ wâbilun faṭallun wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna baṣîr (265).

Ceux qui distribuent leurs biens en vue de plaire à Allah et par convic-

ولا ينظر إليهم ولا يزكيهم ولهم عذاب أليم: المنّان بما أعطى، والمسبل إزاره، والمنفق سلعته بالحلف الكاذب».

(1) عن أبي الدرداء، عن النبي ﷺ قال: «لا يدخل الجنة عاق، ولا منان، ولا مدمن خمر، ولا مكذب بقدر» (رواه ابن مردويه وأخرجه أحمد وابن ماجة).

tion propre font penser à un jardin perché sur un coteau. Une pluie abondante l'arrose et sa récolte est double. A défaut de pluie, la rosée le rafraichit. Allah voit ce que vous faites. (265).

Telle est, par contre, la parabole des croyants qui dépensent en aumône avec le désir de plaire à Dieu et pour affermir leurs âmes, sûrs que Dieu les récompensera, tout comme le jeûneur, selon un hadith prophétique, qui jeûne avec foi et dans l'espoir d'être récompensé.

Ces croyants-là ressemblent à un jardin planté sur une colline: si une forte pluie l'atteint, il donnera le double de fruits, par rapport aux autres jardins. Si cette pluie ne l'atteint pas, une rosée lui suffit pour donner une récolte. Ainsi l'œuvre du croyant ne sera plus vaine car Dieu l'acceptera et l'accroîtra auprès de Lui. Dieu voit parfaitement ce que les hommes font.

أَيَوَدُّ أَحَدُكُمْ أَن تَكُونَ لَهُۥ جَنَّةٌ مِّن نَّخِيلٍ وَأَعْنَابٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ
لَهُۥ فِيهَا مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ وَأَصَابَهُ ٱلْكِبَرُ وَلَهُۥ ذُرِّيَّةٌ ضُعَفَآءُ فَأَصَابَهَآ إِعْصَارٌ فِيهِ
نَارٌ فَٱحْتَرَقَتْ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَتَفَكَّرُونَ ٢٦٦

'ayawaddu 'ahadukum 'an takuna lahû jannatum min nahîlin wa 'a'nâbin tajrî min tahtihâ-l-'anhâru lahû fîhâ min kulli-t-tamarâti wa'aṣâbahu-l-kibaru wa lahu ḏuriiyyatun ḍu'afâ'u fa'aṣâbahâ 'i'ṣârun fîhi nârun fahtaraqat kaḏâlika yubayyinu-L-lâhu lakumu-l-'âyâti la'allakum tatafakkarûn (266).

Qui d'entre-vous, affligé d'années et d'enfants en bas âge, voudrait avoir un jardin planté de palmiers et de vignes, rempli d'eaux vives et d'arbres fruitiers, et assister à sa dévastation par une tempête de feu? C'est par de telles paraboles qu'Allah vous instruit. Peut-être finirez-vous par réfléchir. (266).

On a rapporté que Omar Ben Al-Khattab dit un jour à ses compagnons: «Que pensez-vous de ce verset: «**Qui d'entre-vous affligé d'années et d'enfants en bas âge, voudrait avoir un jardin...**» à quel sujet il a été révélé? Ils lui répondirent: «Dieu est le plus sanvant». Irrité, Omar leur répliqua: «Dites plutôt: Nous savons ou bien: Nous ne savons pas» Ibn Abbas lui dit: «O prince des croyants, je crois savoir quelque

chose de cela. Omar s'écria: «dis-la ô fils de mon frère et ne te mésestime pas» Ibn Abbas dit: «C'est un exemple pour un certain acte» - Quel acte, reprit Omar? -Il est question d'un homme riche qui œuvre en obéissant à Dieu, puis Dieu lui envoie un démon qui le fait pratiquer la désobéissance en sorte que toutes ses œuvres deviennent vaines».

Ce hadith qui a été rapporté par Al-Boukhari donne une explication concrète de ce verset. On peut en conclure que l'homme commence à faire de bonnes œuvres en se soumettant aux ordres de Dieu, ensuite sa bonne conduite se transforme en une mauvaise et il pratique des actes répréhensibles et l'homme, par la suite, perdra les fruits de ses œuvres pies. Ainsi il recherchera dans ses œuvres précédentes ce qui améloirera ses œuvres récentes mais n'en trouvera rien alors qu'il en est besoin étant à la fin de sa vie. C'est pourquoi Dieu a dit: **«Voici que la vieillesse l'a atteint, ses enfants sont chétifs, un vent de feu a atteint le jardin et l'a brûlé»** Comment donc sera son cas?

Ibn Abbas a commenté cela et dit: «Cet homme devenu vieux, ses enfants ne pourraient plus l'aider, comment serait-il capable de planter à nouveau son jardin anéanti? Ainsi le cas de l'incrédule qui comparaîtra devant le Seigneur au jour du compte final sans avoir dans son actif aucune bonne action pour effacer ce qu'il avait fait dans le monde comme péchés? Ses enfants en ce jour-là ne lui seront d'aucun secours. A cet égard, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait souvent Dieu par ces paroles: *«Mon Dieu, fais que Tu m'accordes amplement de Tes bienfaits quand je serai à la fin de ma vie».*

Voilà comment Dieu donne de tels exemples et montre Ses signes aux hommes afin qu'ils y réfléchissent.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَنفِقُواْ مِن طَيِّبَٰتِ مَا كَسَبۡتُمۡ وَمِمَّآ أَخۡرَجۡنَا لَكُم مِّنَ ٱلۡأَرۡضِۖ
وَلَا تَيَمَّمُواْ ٱلۡخَبِيثَ مِنۡهُ تُنفِقُونَ وَلَسۡتُم بِـَٔاخِذِيهِ إِلَّآ أَن تُغۡمِضُواْ فِيهِۚ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ
ٱللَّهَ غَنِيٌّ حَمِيدٌ ٢٦٧ ٱلشَّيۡطَٰنُ يَعِدُكُمُ ٱلۡفَقۡرَ وَيَأۡمُرُكُم بِٱلۡفَحۡشَآءِۖ وَٱللَّهُ يَعِدُكُم
مَّغۡفِرَةً مِّنۡهُ وَفَضۡلٗاۗ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٞ ٢٦٨ يُؤۡتِي ٱلۡحِكۡمَةَ مَن يَشَآءُۚ وَمَن يُؤۡتَ
ٱلۡحِكۡمَةَ فَقَدۡ أُوتِيَ خَيۡرٗا كَثِيرٗاۗ وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّآ أُوْلُواْ ٱلۡأَلۡبَٰبِ ٢٦٩

yâ 'ayyuha-l-ladîna 'âmanû 'anfiqû min ṭayyibâti mâ kasabtum wa mim-

mâ 'aḫrajnâ lakum mina-l-'arḍi walâ tayammamu-l-ḫabîṯa minhu tunfiqûna wa lastum bi 'âḫiḏîhi 'illâ 'an tuġmiḍû fîhi wa 'lamû 'anna-L-Lâha ġaniyyun ḥamîd (267) 'aš-šayṭânu ya'idukumu-l-faqra wa ya'murukum bi-l-faḥšâ'i w-AL-Lâhu ya'idukum maġfiratan minhu wa faḍlan w-AL-Lâhu wâsi'un 'alîm (268) yu'ti-l-ḥikmata may-yašâ'u wa mayu'ta-l-ḥikmata faqad 'utiya ḫayran kaṯîran wama yaḏḏakkaru 'illâ 'ûlû-l-'albâb (269).

O croyants, parmi ce que vous possédez et les récoltes que nous avons fait sortir de terre à votre intention, ne donnez que des choses de bonne qualité. Sur le point de donner, ne vous précipitez pas vers ce qui est mauvais. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en détournant les yeux. Sachez qu'Allah est comblé de richesses et de gloire. (267). Satan agite devant vous le spectre de la misère et vous incite au vice. Allah, au contraire, vous fait espérer Son pardon et ses bienfaits. Car Allah est incommensurable et omniscient. (268). Allah rend sage qui Il veut. Et qui a la sagesse réalise un immense bonheur. Seuls, ceux qui réfléchissent profitent des leçons (269).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants de dépenser en aumônes les meilleurs de leurs biens provenant soit du commerce, soit de l'or et de l'argent, soit de la récolte, selon les différentes interprétations des ulémas. Quant à Ibn Abbas, il l'a précisé en disant qu'il faut dépenser des biens acquis licitement parmi les meilleurs et les plus appréciés, en s'abstenant de dépenser ce qui est de mauvaise qualité ou acquis d'une voie illicite car Dieu est bon et n'accepte que le bon, ou le licite.

Il leur met en garde contre la dépense de ce qui est vil pour le donner en aumône, le faisant en fermant les yeux à cause de sa qualité médiocre. En d'autres termes, si on donnait aux hommes de cela, ils l'auraient refusé. Qu'ils sachent donc que Dieu se suffit de l'univers, et qu'ils ne donnent que ce que Dieu accepte.

A ce propos, Abdullah Ben Mass'oud a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a réparti entre vous les caractères comme Il a réparti les biens. Dieu donne des biens de ce monde à qui Il aime comme à qui Il n'aime pas, mais il ne donne la foi qu'a celui qui aime. Par celui qui tient mon âme dans sa main, un serviteur n'est un vrai musulman si son cœur et sa langue ne le seront pas. Nul n'est croyant s'il n'épargne son voisin de ses méfaits»* On lui demanda: «Quels sont

ces méfaits?» Il répondit: *«Son injustice et sa tricherie. Tout homme qui dépense en aumône de ses biens acquis d'une façon illicite, Dieu ne bénira pas ses biens et n'acceptera plus ses aumônes et ce qu'il laisse, de ces biens, après sa mort, ne lui sera qu'un moyen pour être précipité dans le feu. Dieu n'efface pas le mal par le mal, mais plutôt le mal par le bien, ainsi le mauvais n'efface pas le mauvais»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

En commentant cette partie dus verset: **«O croyants, parmi ce que vous possédez et les récoltes...»** Al-Bara' ben 'Azeb a dit: «Ce verset fut révélé au sujet des médinois (Ansars) qui, au moment de la récolte de dattes, apportaient les dattes de mauvaise qualité et accrochaient les régimes entre deux colonnes dans la mosquée de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-. Les pauvres parmi les Mouhajirines (les Mecquois émigrés) venaient en prendre. L'un des médinois mettait aussi et mélangeait les dattes de bonne et de mauvaise qualités croyant que ceci était de toléré. Dieu alors fit descendre ce verset».

Un autre hadith a été raconté aussi dans le même sens mais au lieu des pauvres émigrés, il s'agissait des gens de Souffa, des pauvres qui habitaient tout près de la mosquée. Et Al-Bara' Ben 'Azeb d'ajouter: «Si on présentait à l'un de vous de ce qu'il avait donné, il l'aurait pris en femant ses yeux et par honte».

L'imam Ahmed a rapporté que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «On présenta à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- un «Dabb» (un genre de varan qu'on mangeait autrefois), il n'en a pas mangé, et n'a interdit personne d'en manger. On lui demanda: «O Envoyé de Dieu! Pouvons-nous le donner aux pauvres?» Il leur répliqua: *«Ne leur donnez pas ce que vous-mêmes ne mangez pas».*

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال. قال رسول الله ﷺ: «إن الله قسم بينكم أخلاقكم كما قسم بينكم أرزاقكم، وإن الله يعطي الدنيا من يحب ومن لا يحب، ولا يعطي الدين إلا لمن أحب، فمن أعطاه الله الدين فقد أحبه، والذي نفسي بيده لا يُسْلم عبد حتى يسلم قلبه ولسانه، ولا يؤمن حتى يأمن جاره بوائقه ـ قالوا: وما بوائقه يا نبي الله؟ قال: غشه وظلمه ـ ولا يكسب عبد مالاً من حرام فينفق منه فيبارك له فيه ولا يتصدق به فيقبل منه ولا يتركه خلف ظهره إلا كان زاده إلى النار، إن الله لا يمحو السيء بالسيء ولكن يمحو السيء بالحسن، إن الخبيث لا يمحو الخبيث» (رواه الإمام أحمد عن عبد الله بن مسعود مرفوعاً).

«Sachez qu'Allah est comblé de richesses et de gloire» Dieu ordonne de dépenser en aumône ce qui est licite et bon, Lui, n'en a plus besoin, mais Il veut traiter par ce faire le riche et le pauvre sur un même pied d'égalité, tout comme Il le montre dans ce verset concernant les bêtes sacrifiées: **«Ni leur chair, ni leur sang n'atteindront jamais Dieu; mais votre crainte révérencielle l'atteindra»)** [Coran XXII, 27].

Dieu se suffit à Lui-même et n'a besoin d'aucune de ses créatures et elles ont toujours besoin de Lui. Il est le meilleur Dispensateur, donne largemment sans craindre la pauvreté et tout ce qu'il se trouve chez Lui est inépuisable. Que celui qui dépense en aumône le bon et le licite, sache que Dieu est aussi plus généreux et le lui rendra au centuple.

«Satan agite devant vous le spectre de la misère et vous incite au vice. Allah, au contraire, vous fait espérer Son aprdon et ses bienfaits. Car Allah est incommensurable et omniscient».

Abdullah Ben Mass'oud a commenté ce verset et dit: «l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tant au démon qu'à l'ange, tous deux se rendent chez le fils d'Adam: le démon l'incite à faire le mal et l'éloigne de la vérité, mais l'ange l'exhorte à faire le bien et croire à la vérité. Que celui qui sera éprouvé, loue Dieu pour la belle exhortation et demande refuge auprès de Lui contre le démon «Puis il récita le verset»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem, Tirmidzi, Nassaï et Ibn Hibban)***[1].

Cela signifie que le démon menace l'homme de la pauvreté en le portant à retenir ce qu'il possède sans en rien dépenser pour plaire à Dieu. En plus, il lui ordonne de commettre les péchés, la turpitude et déroger aux lois divines. Mais Dieu, quant à Lui, promet une absolution de péchés, et une grâce.

«Allah rend sage qui Il veut» Ibn Abbas l'a commenté et dit qu'il s'agit de la compréhension du Coran et de ce qu'il contient comme ver-

---

(1) قال ابن أبي حاتم عن عبد الله بن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الشيطان لمة بابن آدم وللملك لمة، فأما لمة الشيطان فإيعاد بالشر وتكذيب بالحق، وأما لمة الملك فإيعاد بالخير وتصديق بالحق، فمن وجد ذلك فليعلم أنه من الله فليحمد الله، ومن وجد الأخرى فليتعوذ من الشيطان». (رواه ابن أبي حاتم والترمذي والنسائي وابن حبان).

sets abrogeants et abrogés, des versets clairs et d'autres figuratifs, du licite et de l'illicite etc... Pour d'autres, la sagesse signifie: la science et l'instruction dans la religion, ou la crainte de Dieu, ou la sunna, ou la raison...

Quant à Malek, il a dit: «La sagesse est l'instruction dans la religion de Dieu et autre chose que Dieu dépose dans les cœurs par Sa clémence et Sa grâce. Tu trouves un homme qui se comporte d'une façon très sage quand il médite ce bas monde, un autre qui se soucie peu du bas monde mais connaît bien tout ce qui est relatif à sa religion, et Dieu accorde ce don à l'un et à l'autre, ou il en prive quelq'un et en donne à un autre. La sagesse donc consiste à être versé dans la science religieuse».

Cependant la sagesse est autre chose que la prophétie car la sagesse embrasse tout dont la prophétie est le paroxysme. Quant au message, il est propre à certains. Mais ceux qui suivent les Prophètes obtiendront sans doute une part du Bien, comme le montre ce hadith: *«Quiconque retient le Coran par cœur, sera muni d'un don de prophétie mais il ne recevra aucune révélation»*. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit cet égard: *«On n'a droit d'envier que deux personnes: un homme à qui Dieu a accordé des biens et qui ne manque pas de les dépenser pour la cause de la vérité, et un homme à qui Dieu a donné de la sagesse, il l'applique et l'enseigne aux autres»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, et Nassaï)***[1].

Ceux qui sont doués d'intelligence sont les seuls à s'en souvenir.

وَمَآ أَنفَقْتُم مِّن نَّفَقَةٍ أَوْ نَذَرْتُم مِّن نَّذْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُهُۥ ۗ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ
أَنصَارٍ ﴿٢٧٠﴾ إِن تُبْدُوا۟ ٱلصَّدَقَٰتِ فَنِعِمَّا هِىَ ۖ وَإِن تُخْفُوهَا وَتُؤْتُوهَا ٱلْفُقَرَآءَ
فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۚ وَيُكَفِّرُ عَنكُم مِّن سَيِّـَٔاتِكُمْ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿٢٧١﴾

wamâ 'anfaqtum min nafaqatin 'aw naḏartum min naḏrin fa'inna-L-Lâ-

---

(1) قال ﷺ: «لا حسد إلا في اثنتين رجل آتاه الله مالاً فسلطه على هلكته في الحق ورجل آتاه الله الحكمة فهو يقضي بها ويعلمها» (رواه البخاري ومسلم والنسائي).

ha ya'lamuhû wamâ li-z-zâlimîna min 'ansâr (270) 'in tubdû-s-sadaqâti fani'imma hiya wa 'in tuhfûhâ wa tu'tûha-l-fuqarâ'a fahuwa hayru-l-la-kum wa yukaffiru 'ankum min sayyi'âtikum w-Al-Lâhu bimâ ta'maluna habîr (271).

Quelque bien que vous distribuez et quelque vœu que vous formuliez, Allah les connaîtra. Les pervers ne trouveront aucun appui. (270) Faire la charité en public est une bonne action, mais la faire discrètement et à ceux qui la méritent, c'est encore plus méritoire. Une telle conduite vous fera absoudre vos péchés. Allah est informé de ce que vous faites. (271).

Dieu connait parfaitement les dépenses que font les hommes en aumône, comme œuvre de charité ou un vœu et se porte garant de leur attribuer la plus belle récompense en les poussant à en faire rien que pour lui plaire et avec foi en Sa promesse. Quant à ceux qui n'y croient pas et Lui désobéissent, ils ne blâment qu'eux-mêmes et le jour de la résurrection ils ne trouveront aucun défenseur.

«Faire la charité en public est une bonne action» en faisant les aumônes d'une façon apparente devant tout le monde **«Mais la faire discrètement et à ceux qui la méritent, c'est encore plus méritoire»** Il y a là une exhortation à faire les aumônes en cachette, car cela sera plus loin de l'ostentation et de l'hypocrisie à moins que ce ne soit un acte par lequel on donne l'exemple aux autres en les poussant ainsi à dépenser. A ce propos l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui récite le Coran à haute voix est pareil à celui qui fait l'aumône en public. Celui qui récite le Coran à voix basse est pareil à celui qui fait l'aumône discrètement».*

Dans un autre hadith, il a dit: *«Il en est sept que Dieu protégera de Son ombre le jour où il n'y aura d'autre ombre que La sienne: le prince (gouverneur) équitable; l'homme jeune ayant grandi dans l'adoration de son Seigneur, l'homme dont le cœur est attaché aux mosquées; deux hommes qui se sont aimés en Dieu se réunissant à cause de Lui et se séparant à cause de Lui, un homme qu'une femme possédant fortune et beauté a convié à forniquer avec elle et qui a refusé en disant: «Je crains Dieu»; un homme qui a dissimulé l'aumône qu'il a faite de sorte que sa main gauche ne saura pas ce qu'avait dépensé sa main droite et un homme dont les yeux fondent*

en larmes quand il pense à Dieu dans la solitude» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(1)].

Dans un autre hadith, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'aumône faite discrètement éteint la colère de Dieu».*

Quant à Ibn Abi Hatem, il a dit que ce verset a été révélé au sujet d'Abou Bakr et d'Omar -que Dieu les agrée-. 'Omar avait apporté au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la moitié de ses biens et la lui donna. Il lui demanda: «Qu'est-ce que tu as laissé à ta famille?» - La moitié de mes biens, répondit-il. ABou Bakr lui donna tout ce qu'il possédait de sorte qu'il ne le comptât pas afin qu'il ne sache plus sa valeur. En lui posant la même question, il lui répondit: «La promesse de Dieu et celle de Son Envoyé». Omar pleura et dit: «Que je ne sacrifie pour toi père et mère ô Abou Bakr, chaque fois que je voulais faire un acte de bien tu me surpasses toujours».

Ces aumônes, surtout celles faites en cachette, effacent les péchés et élèvent leurs auteurs de degrés, et rien ne sera caché au Seigneur l'omniscient.

۞ لَيْسَ عَلَيْكَ هُدَىٰهُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يَشَآءُ ۗ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِنْ خَيْرٍ
فَلِأَنفُسِكُمْ ۚ وَمَا تُنفِقُونَ إِلَّا ٱبْتِغَآءَ وَجْهِ ٱللَّهِ ۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِنْ خَيْرٍ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ
وَأَنتُمْ لَا تُظْلَمُونَ ﴿٢٧٢﴾ لِلْفُقَرَآءِ ٱلَّذِينَ أُحْصِرُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ لَا يَسْتَطِيعُونَ
ضَرْبًا فِى ٱلْأَرْضِ يَحْسَبُهُمُ ٱلْجَاهِلُ أَغْنِيَآءَ مِنَ ٱلتَّعَفُّفِ تَعْرِفُهُم
بِسِيمَٰهُمْ لَا يَسْـَٔلُونَ ٱلنَّاسَ إِلْحَافًا ۗ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِنْ خَيْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٌ
﴿٢٧٣﴾ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُم بِٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ سِرًّا وَعَلَانِيَةً فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ
عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٢٧٤﴾

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «سبعة يظلهم الله في ظله يوم لا ظل إلا ظله: إمام عادل، وشاب نشأ في عبادة الله، ورجلان تحابا في الله اجتمعا عليه وتفرقا عليه، ورجل قلبه معلق بالمسجد إذا خرج منه حتى يرجع إليه، ورجل ذكر الله خالياً ففاضت عيناه، ورجل دعته امرأة ذات منصب وجمال فقال: إن أخاف الله رب العالمين، ورجل تصدّق بصدقة فأخفاها حتى لا تعلم شماله ما تنفق يمينه».

laysa ʻalayka hudâhum walâkinna-L-Lâha yahdi may-yašâ'u wamâ tunfiqû min ḫayrin fali 'anfusikum wamâ tunfiqûna 'illa-btiġâ' wajhi-L-Lahi wamâ tunfiqû min ḫayrin yuwaffa 'ilaykum wa 'antum lâ tuẓlamûn (272) lilfuqarâ'i-l-laḏîna 'uḥṣirû fî sabîli-L-Lâhi lâ yastiṭi'ûna ḍarbna fî-l-'arḍi yaḥsabuhumu-l-jâhilu 'aġniyâ'a mina-t-ta'affufi ta'rifuhum bisimâhum lâ yas'alûna-n-nâsa 'ilḥâfan wamâ tunfiqû min ḫayrin fa'inna-L-Lâha bihî 'alîm (273) 'Al-laḏîna yunfiqûna 'amwâlahum bi-l-layli wa-n-nahâri sirran wa 'alâniyatan falahum 'ajruhum 'inda rabbihim walâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûn (274).

Tu n'as pas pour mission, ô Prophète, de convertir les hommes, c'est à Allah que cette mission incombe. Tout le bien que vous faites tournera à votre profit, puisque vous ne donnez qu'en vue de plaire à Allah. Tout le bien que vous distribuez vous sera rendu au centuple et vous ne serez point lésés. (272). Donnez aux gens qui, uniquement consacrés à la cause d'Allah, n'ont pas appris à gagner leur vie. Celui qui l'ignore, les croit riches à cause de la dignité de leur attitude. Tu les reconnaîtras à leur aspect minable. Ils n'obsèdent pas les gens de leurs demandes. Tout ce que vous aurez distribué aux hommes, Allah le saura. (273). Ceux qui distribuent leurs biens, de nuit et de jour, publiquement ou en secret, trouveront leur récompense près du Seigneur. Toute craint et tout chagrin leur seront épargnés. (274).

Ibn Abbas a dit: «Les hommes répugnaient à être dominés par leur lignée, ce verset révélé leur toléra alors à le faire. Il a commenté aussi ce verset d'une autre façon et dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne distribuait les biens des aumônes qu'aux musulmans, mais lorsque ce verset fut révélé: **«Tu n'as pas pour mission de convertir les hommes..»**, il ordonna de donner à tout demandeur.

Quant aux dires de Dieu: **«Tout le bien que vous faites tournera à votre profit»** sont pareils à ceux-là: **«Quiconque fait le bien le fait pour soi»** et on en trouve plusieurs autres qui donnent le même sens».

«...Puisque vous ne donnez qu'en vue de plaire à Dieu» Al-Hassan Al-Basri l'a commenté et dit: «Toute dépense en aumône faite par le croyant sera à son profit, et quand il dépense, il ne le fait que poussé par le désir de la face de Dieu». On peut conclure que lorsque l'homme dépense en aumône rien que pour plaire à Dieu, il incombe à Dieu de le récompenser, que cette aumône soit faite à un croyant ou

un pervers car il n'est plus tenu de le savoir et le rechercher, ce qui compte sont l'intention et le but.

Pour confirmer cela, ou rapporte ce hadith d'après Abou Houraira: «Un homme avait dit: «Je vais faire une aumône». Il partit avec son aumône et la donna (sans qu'il le sache) à un voleur. Les gens parlaient le lendemain que cet homme a fait une aumône à un voleur. L'homme dit alors: «Grand Dieu! à Toi la louange, je vais faire encore une autre aumône» Puis il partit et il l'a fait à une prostituée. Comme les gens parlaient le lendemain qu'il a fait l'aumône à une prostituée, il dit: «Grand Dieu, à Toi la louange, je vais faire encore une aumône: «Il partit et il l'a fait un homme riche, et les gens parlaient aussi qu'il a fait l'aumône à un riche. Cet homme dit alors: «Grand Dieu, à Toi la louange. J'ai fait l'aumône à un voleur, puis à une prostituée et enfin à un riche» Il vit en rêve quelqu'un venir lui dire: «L'aumône que tu as faite à un voleur, servira peut-être à le faire s'abstenir de voler. Celle faite à la prostituée, elle la portera à cesser de commettre l'adultère. Quant celle faite au riche, il se peut qu'elle le poussera à en tirer une leçon et dépenser en aumône de ce que Dieu lui a accordé» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Donnez aux gens qui, uniquement consacrés à la cause d'Allah, n'ont pas appris à gagner leur vie» Il s'agit évidemment des Mecquois qui ont émigré à Médine, laissant derrière eux biens et familles, démunis de toute source de subsistance, qui ont suivi l'Envoyé de Dieu et exécuté ses ordres.

«Celui qui l'ignore, les croit riches à cause de leur dignité» Celui qui

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ «قال رجل لأتصدقن الليلة بصدقة، فخرج بصدقته فوضعها في يد زانية، فأصبح الناس يتحدثون: تصدق على زانية، فقال: اللهم لك الحمد على زانية! لأتصدقن الليلة بصدقة، فوضعها في يد غني، فأصبحوا يتحدثون: تصدق على غني، قال: اللهم لك الحمد على غني! لأتصدقن الليلة بصدقة، فخرج فوضعها في يد سارق، فأصبحوا يتحدثون: تصدق الليلة على سارق فقال: اللهم لك الحمد على زانية وعلى غني وعلى سارق، فأُتي فقيل له: أما صدقتك فقد قُبلت، وأما الزانية فلعلها أن تستعفف بها عن زنا، ولعل الغني يعتبر فينفق مما أعطاه الله، ولعل السارق أن يستعف بها عن سرقته» (أخرجه الشيخان عن أبي هريرة).

n'est pas au courant de leur attitude et de leur sacrifice, les prend pour des riches en regardant leur aspect et entendant leurs paroles. Un hadith dans ce sens a été rapporté par Abou Houraira: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'indigent n'est pas celui qui sollicite les gens à lui donner se contentant d'une bouchée ou de deux (de nourriture) ou une datte ou deux, mais il est celui qui ne trouve de quoi lui suffire, personne ne se souvient de lui et il ne demande pas aux gens de lui donner»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

De tels hommes, on les reconnait à leur aspect qui n'est pas caché à un homme perspicace et doué d'inteligence. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit au sujet de ces derniers: *«Redoutez la physiognomonie du croyant car il voit par la lumière de Dieu».* ***(Rapporté par les auteurs des Sunan)***[2].

Ces gens-là **«n'obsèdent pas les gens de leurs demandes»** c'est dire ils ne demandent pas l'aumône avec importunié et n'insistent pas chargeant ainsi les autres de ce qu'ils ne peuvent pas supporter. Car il a été dit: Celui qui quémande avec insistance et possède de quoi lui suffire, se montrera importun. Le misérable est celui qui se montre réservé.

L'imam Ahmed a rapporté qu'une femme de Mouzaina dit à son fils: «Pourquoi ne vas-tu pas chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demander de te donner comme il le fait aux autres?» Cet homme raconte: «je me rendis chez lui alors qu'il était sur la chaire sermonner les gens: *«Celui qui s'abstient (de demander) Dieu lui garde la dignité, celui qui se suffit des hommes, Dieu l'enrichit; Celui qui demande du moment qu'il possède cinq onces (d'argent) aura quémandé avec importunité».* Entendant ces propos, je me souvins que nous possédons une chamelle qui vaut plus que cinq onces d'argent, ainsi qu'une autre appartenant à notre domestique. Je retournai chez nous sans rien demander».

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «ليس المسكين بهذا الطوّاف التي ترده التمرة والتمرتان، واللقمة واللقمتان، والأكلة والأكلتان، ولكن المسكين الذي لا يجد غنى يغنيه، ولا يفطن له فيتصدق عليه، ولا يسأل الناس شيئاً» (رواه البخاري ومسلم).

(2) وفي الحديث: «اتقوا فراسة المؤمن فإنه ينظر بنور الله» (رواه أصحاب السنن).

Dieu certes connaît parfaitement ce que les hommes dépensent en aumônes et les rétribuera de la belle récompense au jour de la résurrection, le jour où ils auront tous besoin de Lui.

«Ceux qui distribuent leurs biens, de nuit et de jour, publiquement ou en secret, trouveront leur récompense près du Seigneur. Toute crainte et tout chagrin leur seront épargnés» Dieu par ce verset fait l'éloge de ceux qui dépensent dans Sa voie rien que pour Lui plaire, à tout moment, en toute circonstance, en secret et en public, y compris les dépenses faites pour la famille.

Il a été cité dans les deux Sahihs que Sa'd ben Abi Waqas tomba malade l'an de la conquête de La Mecque -ou suivant une variante lors du pèlerinage de l'adieu- l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint lui rendre visite et lui dit: *«Tu ne fais aucune dépense ne désirant que la satisfaction de Dieu sans que tu ne sois élevé d'un degré et d'une considération auprès de Lui même la bouchée que tu mettes dans la bouche de ta femme».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aussi: *«Toute dépense faite par le musulman pour sa famille, avec foi et espoir de la récompense, lui sera comptée comme une aumône».* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim)***[2].

Ibn Joubaïr rapporte d'après son père qu'Ali avait quatre dirhams, il a dépensé un dirham de nuit, un autre de jour, un troisième discrètement et un quatrième en public, ce verset fut alors révélé.

Ceux qui font de telles dépenses trouveront leur récompense auprès de Dieu au jour de la résurrection et n'éprouveront plus alors aucune crainte et ne seront plus affligés.

ٱلَّذِينَ يَأْكُلُونَ ٱلرِّبَوٰاْ لَا يَقُومُونَ إِلَّا كَمَا يَقُومُ ٱلَّذِى يَتَخَبَّطُهُ ٱلشَّيْطَٰنُ مِنَ

---

(1) ثبت في الصحيحين، أن رسول الله ﷺ قال لسعد بن أبي وقاص حين عاده مريضاً عام الفتح، وفي رواية عام حجة الوداع: «وإنك لن تنفق نفقة تبتغي بها وجه الله إلا ازددت بها درجة ورفعة حتى ما تجعل في في امرأتك».

(1) وعن النبي ﷺ أنه قال: «إن المسلم إذا أنفق على أهله نفقة يحتسبها كانت له صدقة»(رواه أحمد والشيخان).

ٱلْمَسِّۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوٓا۟ إِنَّمَا ٱلْبَيْعُ مِثْلُ ٱلرِّبَوٰا۟ۗ وَأَحَلَّ ٱللَّهُ ٱلْبَيْعَ وَحَرَّمَ ٱلرِّبَوٰا۟ۚ فَمَن جَآءَهُۥ مَوْعِظَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ فَٱنتَهَىٰ فَلَهُۥ مَا سَلَفَ وَأَمْرُهُۥٓ إِلَى ٱللَّهِۖ وَمَنْ عَادَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢٧٥﴾

'Al-ladîna ya'kulûna-r-ribâ lâ yaqûmûna 'illâ kamâ yaqûmu-l-ladî yatahabbatuhu-š-šaytânu mina-l-masi dâlika bi'annahum qâlû innama-l-bay'u mitlu-r-ribâ wa 'ahala-L-Lâhu-l-bay'a wa harrama-r-ribâ faman jâ'ahû maw'izatun mir-r-rabbihi fa-ntahâ talahû mâ salafa wa 'amruhû 'ila-L-Lâhi wa man 'âda fa 'ulâ'ika ashâbu-n-nâri hum fihâ hâlidûn (275).

Ceux qui pratiquent l'usure se livreront au jour de la résurrection comme un convulsionnaire possédé par le démon. Et cela parce qu'ils assimilent l'usure à une vente. Or Allah a permis la vente mais Il a interdit l'usure. Celui qui averti par Allah, cessera cette pratique, n'aura pas à rendre compte du passé et son sort relèvera désormais d'Allah. Celui qui récidivera, celui-là sera voué au feu éternel. (275).

Après que Dieu ait mentionné ceux qui dépensent en aumône, qui s'acquittent de la zakat de leurs richesses, qui se distinguent par leurs œuvres de charité à tout moment et en tout lieu, Il attaque ceux qui dévorent injustement et par les moyens illicites les biens des autres. Il montre leur cas dès leur résurrection de leur tombe jusqu'à leur comparution devant Lui pour le compte final: ils se dresseront comme celui que le démon a violemment frappé».

A ce propos l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La nuit où je fis le voyage nocturne et l'ascension, je passai par des gens dont leurs ventres ressemblaient à des maisons pleines de vipères. Je demandai Gabriel: «Qui sont ces gens-là?» Il me répondit: «Ils sont ceux qui vivaient de l'usure».**(Rapporté par Ahmed et Ibn Abi Hatem)***[1].

Dans un long hadith rapporté par Samoura Ben Joundob concer-

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «أتيت ليلة أسري بي على قوم بطونهم كالبيوت فيها الحيات تجري مم خارج بطونهم، فقلت: من هؤلاء يا جبريل؟ قال: هؤلاء أكلة الربا»(رواه ابن أبي حاتم وأحمد).

nant le songe qu'a fait l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il a dit: *«Arrivé près d'une rivière dont son eau ressemblait au sang, je vis un homme y nager. Sur l'autre rive se trouvait un autre qui àvait rassemblé un tas de pierres. Chaque fois que le nageur alla vers cet homme, il lui lança une pierre dans la bouche»* Il s'agit de l'usurier ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

«Et parce qu'ils assimilent l'usure à la vente. Or Allah a permis la vente mais Il a interdit l'usure». Ceux qui pratiquaient l'usure s'opposaient à la loi divine disant que la vente est semblable à l'usure par syllogisme, car les polythéistes à cette époque reniaient toute loi concernant la vente et les règles qu'on devait suivre d'après ce qui a été révélé du Coran. Ils ont objecté disant: «La vente est semblable à l'usure, pourquoi Dieu a permis l'une et interdit l'autre?» Ils ignoraient parfaitment la sagesse qui découle de cette interdiction, que personne ne s'oppose au jugement de Dieu et qu'Il interrogera tous les hommes sans être interrogé. Lui, qui connait parfaitmenet les intérêts de Ses serviteurs dans ses interdictions et ses permissions, et qu'Il est plus compatissant envers eux qu'une mère envers son nourrisson.

C'est pourquoi Dieu a dit dans un autre verset: **«Celui qui averti par Allah, cessera cette pratique, n'aura pas à rendre compte du passé»** Car avant cette révélation, il n'y avait plus une loi qui interdisait l'usure mais maintenant elle est en vigueur. Ceci a été aussi confirmé par le discours prononcé par le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lors de la conquête de La Mecque: *«Toute usure du temps de la Jahiliah est désormais interdite et sous mes deux pieds, et la première usure que j'interdis est celle d'Al-Abbas».* Il n'a pas ordonné aux gens de rendre tout ce qu'ils avaient encaissé comme surplus et intérêts, mais il en a passé outre en disant qu'ils pourraient garder ce qu'ils ont gagné et leur cas relève de Dieu.

A cet égard on cite le hadith suivant: «Oum Bouhna la mère de

---

(1) وعن سمرة بن جندب في حديث المنام الطويل: (فأتينا على نهر ـ حسبت أنه كان يقول أحمر مثل الدم ـ وإذا في النهر رجل سابح يسبح، وإذا على شط النهر رجل قد جمع عنده حجارة كثيرة، وإذا ذلك السابح يسبح ثم يأتي ذلك الذي قد جمع الحجارة عنده فيفغر له فاه فيلقمه حجراً ـ وذكر في تفسيره ـ أنه آكل الربا) (رواه البخاري).

l'enfant de Zaid Ben Arqam demanda à Aicha: «O mère des croyants, connais-tu Zaid Ben Arqam?» - Oui, répondit-elle. Elle lui répliqua: «Je lui ai vendu à terme un esclave à 800 dirhams, comme il a eu besoin d'argent, j'ai récupéré cet esclave en lui payant 600 avant son terme d'échéance. Et Aicha de s'écrier: «C'est très mal ce que tu as fait. Dis à Zaid que, à cause de son faire, son Jihad avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'aurait aucune valeur s'il ne revenait pas à Dieu». Oum Bouhna rétorqua: «Que penses-tu si je prends les 600 dirhams en lui laissant les 200?» Aicha lui répondit: «Oui, fais-le car Dieu a dit: **«Celui qui averti par Allah, cessera cette pratique, n'aura à rendre compte du passé»** Ce genre de vente est interdit, et qui consiste à vendre une chose à terme contre une somme déterminée puis on la récupère en payant une somme inférieure une fois qu'on ait encaissé le premier prix.

«Celui qui récidivera» c'est dire qui retournera à la pratique de l'usure après avoir pris connaissance de son interdiction, méritera la sanction qu'on trouve à la fin du verset: **«Celui-là sera voué au feu éternel»**.

Jaber rapporte qu'après la révélation de ce verset interdisant l'usure, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit toutes les pratiques qui lui sont similaires, à savoir:

- La Moukhabara: qui consiste à céder la terre contre un pourcentage déterminé de la récolte.

- La Mouzabana: est le fait de vendre des dattes fraiches non récoltées contre de dattes sèches disponibles.

- La Mouhakala: consiste à vendre des blés encore en gerbes contre de blés battus et vannés.

Ces genres de transaction sont interdits car on ne saurait évaluer des choses inconnues en échange contre d'autres connues afin de ne plus être lésé et de ne plus demander davantage.

L'usure était un sujet très épineux pour les ulémas et plusieusrs d'entre eux n'ont pu ni l'expliciter ni déterminer les conséquences. Le prince des croyants Omar Ben Al-Khattab a dit: «Trois problèmes nous restaient confus, et j'aurais tant aimé que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous avait montré des solutions claires à leur

égard: La part du grand-père de la succession, celle des cognats et les différentes branches de l'usure».

De toute façon la loi islamique implique que tout ce qui est acquis illicitement est interdit ainsi que tous les moyens utilisés pour le réaliser. Il a été cité dans les deux Sahihs que An-Nou'man Ben Bachir a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le licite est évident, et l'illicite l'est également. Entre les deux (catégories) il y a des choses qui suscitent le doute que peu de gens peuvent les discerner. Celui qui se méfie des choses douteuses, préserve sa religion et son honneur. Quant à celui qui tombe dans les choses douteuses, il est comparable au berger qui laisse paître (son troupeau) dans un enclos réservé et il est sur le point d'y pénétrer»***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].

Al-Hassan Ben Ali -que Dieu les agrée- a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Laisse ce qui provoque en toi le doute pour ce qui n'est pas douteux».* Et dans un autre hadith: *«Le péché est ce qui suscite le doute dans ton âme et trouble ton for intérieur, et tu répugnes que les gens le sachent».*

Quant à Ibn Abbas, il a dit que le dernier verset qui a été révélé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- était celui qui se rapporte à l'usure. Omar Ben Al-Khatab, dans un de ses discours, a dit en s'adressant aux hommes: «Il se peut que je vous interdise des choses qui vous sont profitables et que je vous tolère d'autres qui vous sont inconvenables. Sachez que parmi les derniers versets du Coran qui furent révélés se trouve celui relatif à l'usure. l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mourut avant qu'il nous l'explicite d'une façon claire. Donc laissez ce qui provoque en vous le doute pour ce qui n'est pas douteux».

En voici encore quelques hadiths relatifs à l'usure:

- L'usure comporte soixante-treize branches.

- L'usure engendre soixante-dix actes repréhensibles dont le moindre

---

(1) ثبت في الصحيحين عن النعمان ابن بشير قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن الحلال بيّن والحرام بيّن، وبين ذلك أمور مشتبهات. فمن اتقى الشبهات استبرأ لدينه وعرضه، ومن وقع في الشبهات وقع في الحرام، كالراعي يرعى حول الحمى يوشك أن يرتع فيه».

est pareil au rapport sexuel d'un homme avec sa mère. ***(Rapporté par Ibn Maja et Al-Hakem)***[(1)].

- Il arrivera un jour où tous les hommes se nourriront de l'usure. On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, le tout sans exception? - Et lui de répondre: *«Celui qui ne le pratiquera pas effectivement n'en sera pas indemne».*

Donc tous les moyens qui mènent à une désobéissance à Dieu sont interdits sans aucune contestation. A cet égard, Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Après la révélation des versets concernant l'usure, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les récita aux hommes puis il interdit le commerce du vin». Et les ulémas de conclure: Lorsque l'usure fut interdite ainsi que toutes les transactions faites dans ce sens, le vin fut interdit à son tour ainsi que tous les actes qui lui sont relatifs.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a pas manqué à comparer cela au faire des juifs quand il a dit: *«Que Dieu maudisse les juifs qui, lorsque la consommation de la graisse leur fut interdite, ils l'ont fondue, vendue et mangèrent son prix».* A propos de l'usure, il a dit: *«Dieu maudit celui qui se nourrit de l'usure, son mandataire, ses témoins et son scribe».* On entend par cela que quelque soit la forme du document qui se rapporte à l'usure, car à l'origine il est comme nul et non avenu, et d'autre part, parce que les actions ne valent que par l'intention. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu ne regarde ni vos corps ni vos richesses mais Il observe vos cœurs et vos actions».*

يَمْحَقُ ٱللَّهُ ٱلرِّبَوٰا۟ وَيُرْبِى ٱلصَّدَقَٰتِ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ كَفَّارٍ أَثِيمٍ ﴿٢٧٦﴾
إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ لَهُمْ
أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٢٧٧﴾

yamaḥaqu-L-Lahu-r-ribâ wa yurbi-ṣ-ṣadaqâti w-AL-Lâhu lâ yuḥibbu kul-

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «الربا سبعون جزءاً أيسرها أن ينكح الرجل أمه». (رواه ابن ماجة)

la kaffârin 'aṯîm (276) 'inna-l-laḏîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti wa 'aqâ-mû-ṣ-ṣalâta wa 'âtû z-zakâta lahum 'ajruhum 'inda rabbihim walâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûn (277).

Dieu ruine l'usure et protège l'aumône. Dieu a de l'aversion pour les incrédules et les pécheurs. (276) Ceux qui croient et pratiquent le bien, qui observent la prière et font l'aumône, seront récompensés par leur Seigneur. Toute crainte et tout chagrin leur seront épargnés. (277).

Dieu fait connaître aux hommes qu'il anéantira tous les profits provenant de l'usure, ou Il ôtera toute bénédiction des biens de l'usurier et en plus, Il le châtiera au jour de la résurrection. Au sujet de tout ce qui est acquis d'une façon illicite, Dieu a dit: «**Ce qui est mauvais n'est pas semblable à ce qui est excellent, même si l'abondance du mal te surprend**») [Coran Vi, 100] et: «**... Il entasse les mauvais les uns sur les autres, puis qu'Il les amoncelle tous ensemble et qu'Il les mette dans la géhenne**») [Coran VIII, 38].

Dieu a dit de même: «**L'intérêt usuraire que vous versez pour accroître les biens d'autrui ne les accroit pas auprès de Dieu**») [Coran XXX, 39], voilà un verset de plus qui confirme la nullité de l'usure dont Ibn Abbas en a tiré un argument pour dire: «Quelque grand profit qu'apporte l'usure sa conséquence sera une privation». Le but de ces propos est pareil aux dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Quiconque accapare la nourriture des musulmans, Dieu le frappe par la ruine et la lèpre».*

Quant à la croissance de l'aumône -auprés de Dieu- le Prophète la confirme par ce hadith rapporté par Abou Houraira: *«Quiconque fait l'aumône fut-ce de l'équivalent d'une datte acquise licitement, à savoir que Dieu n'accepte que ce qui est bon et licite, Dieu la prend de sa main droite et l'accroitra comme l'un d'entre vous qui élève un poulain, de sorte qu'elle deviendra de la grandeur d'une montagne».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. Plusieurs hadiths ont été rapportés au même sujet et dont le sens est presque le même.

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «من تصدّق بعدل تمرة من كسب طيب، ولا يقبل الله إلا الطيب، فإن الله يتقبلها بيمينه ثم يربّيها لصاحبها كما يربّي أحدكم فلوه حتى يكون مثل الجبل» (رواه البخاري).

«Dieu a de l'aversion pour les incrédules et les pécheurs» Certes, Dieu n'aime pas les incrédules et les pécheurs soit à cause de leurs actes, soit à cause de leurs propos. Car les uns et les autres, malgré ce que Dieu leur montre les différents moyens licites pour acquérir de ses bienfaits, ne font que ce qui déplait à Dieu ne cherchant qu'à dévorer les biens d'autrui injustement par des moyens illicites. Cela constitue sans doute une ingratitude, une méconnaissance des bienfaits de Dieu et une injustice envers les autres. Puis Il montre le cas des soumis qui font la prière et l'aumône, qu'ils n'éprouveront aucune crainte auprès de Lui au jour du jugement dernier et ne seront plus affligés.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَذَرُوا۟ مَا بَقِىَ مِنَ ٱلرِّبَوٰٓا۟ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٢٧٨﴾ فَإِن
لَّمْ تَفْعَلُوا۟ فَأْذَنُوا۟ بِحَرْبٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۖ وَإِن تُبْتُمْ فَلَكُمْ رُءُوسُ أَمْوَٰلِكُمْ لَا
تَظْلِمُونَ وَلَا تُظْلَمُونَ ﴿٢٧٩﴾ وَإِن كَانَ ذُو عُسْرَةٍ فَنَظِرَةٌ إِلَىٰ مَيْسَرَةٍ ۚ وَأَن
تَصَدَّقُوا۟ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٨٠﴾ وَٱتَّقُوا۟ يَوْمًا تُرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى
ٱللَّهِ ۖ ثُمَّ تُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٨١﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-t-taqu-l-Lâha wa darû mâ baqiya min-r-ribâ 'in kuntum mu'minîn (278) fa 'il-lam taf'alû fa'danû bi harbim mina-L-Lâhi wa rasûlihî wa 'in tubtum falakum ru'ûsu 'amwâlikum lâ tazlimûna walâ tuzlamûn (279) wa 'in kâna dû 'usratin fanaziratun 'ilâ maysaratin wa 'an tasaddaqû hayru-l-lakum 'in kuntum ta'lamûn (280) wattaqû yawman turja'ûna fîhi 'ila-L-Lâhi tumma tuwaffâ kullu nafsim mâ kasabat wa hum la yuzlamûn (281).

Croyants, craignez Dieu et annulez toutes vos conventions usuraires en cours, si vous êtes des croyants sincères. (278). Si vous persistez, vous êtes en état de rebellion contre Dieu et Son Prophète. Si vous vous soumettez, ne réclamez que votre capital. La règle est que vous ne devez ni léser ni être lésés. (279) Si votre débiteur est dans la gêne, attendez qu'il revienne meilleure fortune. Vous montrer généreux sera plus méritoire pour vous, si vous comprenez votre intérêt. (280). Craignez le jour où vous comparaîtrez devant Dieu, où toute âme sera rétribuée selon ses œuvres, où plus personne ne sera lésé. (281).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants de Le craindre en les ex-

hortant à ne plus commettre ce qui le courrouce contre eux et les éloigne de Sa satisfaction. Ils doivent donc observer Ses ordres laissant tout profit provenant de l'usure et se contentant de récupérer leurs capitaux après cet avertissement.

Il a été rapporté que ce verset fut révélé au sujet de Bani 'Amr Ben 'Oumayr de la tribu Thaqif et de Bani Al-Moughira de la tribu Makhzoum qui pratiquaient l'usure du temps de la Jahilia. Après leur conversion, les thaqifites demandèrent aux Makhzoumites de leur payer l'intérêt de leurs dettes. Ces derniers, après consultation, refusèrent et leur répondirent: «Nous ne les payerons plus du temps de l'Islam une fois convertis» 'Itab ben Oussayd écrivit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à ce sujet en portant plainte contre eux auprès de lui. Il lui répondit par ce verset récemment révélé: **«Croyants, craignez Dieu et annulez toutes vos conventions usuraires en cours...** jusqu' la fin. Les Thaqifites s'écrièrent alors: «Nous revenons à Dieu et laissons l'usure à jamais».

Que ceux qui pratiquent l'usure et y persistent, attendent une guerre de la part de Dieu et de Son Envoyé, on leur dirait au jour de la résurrection, d'après Ibn Abbas, prenez vos armes c'est à dire attendez-vous à une hostilité de la part du Seigneur et de Son Envoyé où rien ne vous servira». Et Ibn Abbas d'ajouter, en récitant et commentant le verset précité: Celui qu persiste sans jamais laisser l'usure, il sera de droit, dans le bas monde, à l'imam des musulmans, c'est dire le gouverneur, de l'avertir et de cesser toute convention usuraire et de revenir à Dieu, sinon il pourra l'exécuter.

«Si vous vous soumettez, ne réclamez que votre capital» On entend par cela que tout ce que les usuriers avaient pris des intérêts, ne seraient plus interrogés à leur sujet, à condition qu'ils s'abstiennent désormais de toute pareille pratique et qu'ils ne réclament de leurs débiteurs que leurs capitaux sans aucun surplus et par ce fait ils ne seront plus lésés. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, dans son long discours dans son pèlerinage de l'adieu, avait montré aux hommes que l'usure pratiquée du temps de l'ignorance -Jahilia- est désormais interdite, surtout celle de son oncle paternel Al-Abbas Ben Abdul Mouttaleb, et qu'aucune responsabilité ne serait à leur charge s'ils se contentent de réclamer leurs capitaux seuls sans léser les autres ni être lésés.

Du temps de l'Ignorance, il arrivait qu'un débiteur se trouvait dans la gêne sans pouvoir s'acquitter de sa dette. Le créancier venait le sommer: ou tu payes ou tu denneras en plus. Dieu, dans les versets sus-mentionnés, exhorte les hommes à se montrer magnanimes envers de tels débiteurs, en disant: **«si votre débiteur est dans la gêne, attendez qu'il revienne à meilleure fortune.» Vous montrer généreux sera plus méritoire pour vous, si vous comprenez votre intérêt»**. Dieu ne s'arrête pas là Il recommande même aux gens de faire remise et de faire l'aumône en abandonnant leurs droits. Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce propos et nous allons en citer ces quelques-uns:

- Ass'ad Ben Zarara a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que celui qui voudra que Dieu le protège de son ombre le jour où il n'y aura d'autre ombre que La sienne, accorde des facilités à son débiteur ou qu'il lui fasse remise»**(Rapporté par Tabarani)***[1].

- Mouhammad ben ka'b Al-Qouradhi a raconté qu'Abou Qatada avait une dette sur un homme. Il allait souvent lui demander de s'en acquitter, mais cet homme se cachait. Un jour se rendant chez l'homme, Abou Qatada rencontra le fils qui l'informa que se son père est dans la maison en train de manger. Il l'appela: «O untel! on m'a dit que tu te caches de moi, sors de ta cachette». En sortant pour le voir, il lui demanda: «Qu'est-ce qu'il te porte à me fuir toujours?».

- Je suis dans la gêne, lui répondit-il, et je n'ai rien pour te donner -Jures-tu par Dieu que tus es ainsi? -je le jure. Abou Qatada pleura et lui dit: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-dire: *«Celui qui réconforte son débiteur qui se trouve dans la gêne ou lui fait remise de sa dette, sera protégé de l'ombre de Dieu au jour de la résurrection»**(Rapporté par Ahmed et mouslim)***[2].

---

(1) عن أبي أمامة أسعد بن زرارة قال، قال رسول الله ﷺ: «من سرّه أن يظله الله يوم لا ظل إلا ظله فليبسر على معسر أو ليضع عنه» (رواه الطبراني).

(2) عن محمد بن كعب القرظي أن أبا قتادة كان له دين على رجل، وكان يأتيه يتقاضاه فيختبيء منه، فجاء ذات يوم فخرج صبي فسأله عنه، فقال: نعم هو في البيت يأكل خزيرة، فناداه فقال: يا فلان اخرج فقد أخبرت أنك ها هنا، فخرج إليه فقال: ما يُغَيبك عني؟ فقال: إني معسر وليس عندي، قال: آلله إنك معسر؟ قال: نعم. فبكى أبو قتادة، ثم قال: سمعت

- Houdzaifa ben Al-Yaman a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un homme comparut devant Dieu le jour de la résurrection, on lui demanda: «Quelles étaient tes œuvres dans le bas monde?» Il répondit: «Seigneur, je n'ai fait dans ma vie mondaine une œuvre bonne fut-ce l'équivalent d'un atome sans qu'elle ne fût dans le but de Te plaire (et il le répéta trois fois). Puis cet homme ajouta: «O Seigneur, Tu m'avais accordé un surperflu de richesses et je faisais des transactions avec les autres. Comme la clémence et la magnanimité étaient de mon tempérament, je facilitais à l'homme aisé et donnais un délai à celui qui se trouvait dans la gêne» Le Seigneur répondit: «Nous avons plus de droit que toi d'accorder des facilités, entre au Paradis»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim et Ibn Maja)***[1].

- Sahl Ben Hounayf a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque vient en aide à un combattant dans la voie de Dieu, ou un endetté se trouvant dans la gêne, ou un esclave moukatab (affranchi contractuel), Dieu le protègera de Son ombre le jour où il n'y aura d'autre ombre que La Sienne»* ***(Rapporté par Al-Hakem)***[2]..

Dieu enfin rappelle aux hommes que la vie mondaine n'est qu'une jouissance éphémère et tout que ce que contient le bas monde sera anéanti, seul le retour à Dieu assure à l'individu la récompense dans la vie future, l'homme rendra compte de toutes ses œuvres et recevra le prix et ne sera plus lésé.

Sa'id Ben Joubaïr a dit: «Ce verset: «**Craignez le jour où vous**

رسول الله ﷺ يقول: «من نفّس عن غريمه أو محا عنه كان في ظل العرش يوم القيامة» (رواه أحمد والإمام مسلم).

(1) عن حذيفة بن اليمان قال، قال رسول الله ﷺ: «أتى الله بعبد من عبيده يوم القيامة قال: ماذا عملت لي في الدنيا؟ فقال: ما عملت لك يا رب مثقال ذرة في الدنيا أرجوك بها ـ قالها ثلاث مرات ـ قال العبد عند آخرها: يا رب إنك كنت أعطيتني فضل مال، وكنتُ رجلاً أبايع الناس، وكان من خلقي الجواز، فكنت أيّسر على الموسر وأنظر المعسر، قال، فيقول الله عزّ وجلّ: أنا أحق من ييسر، أدخل الجنة» (أخرجه البخاري ومسلم وابن ماجة).

(2) عن عبد الله بن سهد بن حنيف أن سهلاً حدّثه أن رسول الله ﷺ قال: «من أعان مجاهداً في سبيل الله أو غازياً أو غارماً في عسرته أو مكاتباً في رقبته أظله الله في ظله يوم لا ظل إلا ظله»(رواه الحاكم في المستدرك وقال: صحيح الإسناد).

comparaitrez devant Dieu, où toute âme sera rétribuée selon ses œuvres où plus personne ne sera lésé» fut le dernier verset révélé du Coran, le Prophète vécut neuf nuits après sa révélation et mourut le lundi, le 2 du mois Rabi' premier. Tel était aussi le commentaire d'Ibn Abbas et d'Ibn Douraij

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا تَدَايَنتُم بِدَيۡنٍ إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمّٗى فَٱكۡتُبُوهُۚ وَلۡيَكۡتُب
بَّيۡنَكُمۡ كَاتِبُۢ بِٱلۡعَدۡلِۚ وَلَا يَأۡبَ كَاتِبٌ أَن يَكۡتُبَ كَمَا عَلَّمَهُ ٱللَّهُۚ فَلۡيَكۡتُبۡ
وَلۡيُمۡلِلِ ٱلَّذِي عَلَيۡهِ ٱلۡحَقُّ وَلۡيَتَّقِ ٱللَّهَ رَبَّهُۥ وَلَا يَبۡخَسۡ مِنۡهُ شَيۡـٔٗاۚ فَإِن كَانَ ٱلَّذِي
عَلَيۡهِ ٱلۡحَقُّ سَفِيهًا أَوۡ ضَعِيفًا أَوۡ لَا يَسۡتَطِيعُ أَن يُمِلَّ هُوَ فَلۡيُمۡلِلۡ وَلِيُّهُۥ بِٱلۡعَدۡلِۚ
وَٱسۡتَشۡهِدُواْ شَهِيدَيۡنِ مِن رِّجَالِكُمۡۖ فَإِن لَّمۡ يَكُونَا رَجُلَيۡنِ فَرَجُلٞ وَٱمۡرَأَتَانِ مِمَّن
تَرۡضَوۡنَ مِنَ ٱلشُّهَدَآءِ أَن تَضِلَّ إِحۡدَىٰهُمَا فَتُذَكِّرَ إِحۡدَىٰهُمَا ٱلۡأُخۡرَىٰۚ وَلَا يَأۡبَ
ٱلشُّهَدَآءُ إِذَا مَا دُعُواْۚ وَلَا تَسۡـَٔمُوٓاْ أَن تَكۡتُبُوهُ صَغِيرًا أَوۡ كَبِيرًا إِلَىٰٓ أَجَلِهِۦۚ ذَٰلِكُمۡ
أَقۡسَطُ عِندَ ٱللَّهِ وَأَقۡوَمُ لِلشَّهَٰدَةِ وَأَدۡنَىٰٓ أَلَّا تَرۡتَابُوٓاْ إِلَّآ أَن تَكُونَ تِجَٰرَةً حَاضِرَةٗ
تُدِيرُونَهَا بَيۡنَكُمۡ فَلَيۡسَ عَلَيۡكُمۡ جُنَاحٌ أَلَّا تَكۡتُبُوهَاۗ وَأَشۡهِدُوٓاْ إِذَا تَبَايَعۡتُمۡۚ وَلَا
يُضَآرَّ كَاتِبٞ وَلَا شَهِيدٞۚ وَإِن تَفۡعَلُواْ فَإِنَّهُۥ فُسُوقُۢ بِكُمۡۗ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَۖ وَيُعَلِّمُكُمُ
ٱللَّهُۗ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَيۡءٍ عَلِيمٞ ٢٨٢

ya 'ayyuha -l-ladîna 'âmanû 'idâ tadâyantum bidaynin 'ilâ 'ajalim musamman faktubûhu wa-l-yaktub baynakum kâtibum bi-l- 'adli walâ ya'ba kâtibun 'an yaktuba kamâ 'allamahu-L-Lâhu falyaktub walyumlil-l-ladî 'alayhi-l-ḥaqqu wal-l-yattaqi-L-Lâha rabbahû walâ yabḫas minhu šay'an fa'in kâna-l-ladî 'alâyhi-l-ḥaqqu safîhan 'aw ḍa'îfan 'aw lâ yastaṭi'u 'an yumilla huwa falyumlil waliyyuhû bi-l-'adli wastašhidû šahîdayni mir-rijâlikum fa'il-lam yakûnâ rajulayni farajulun wa-m-ra'atâni mimman tarḍawna mina-šuhadâ'i 'an taḍilla 'iḥdâhumâ fatudakkira 'iḥdâhumâ-l-'uḫrâ walâ ya'ba-š-šuhadâ'u 'idâ mâ duû walâ tas'amû 'an taktubûhu ṣaġiran 'aw kabîran 'ilâ 'ajalihî dâlikum 'aqsaṭu 'inda-L-Lâhi wa 'aqwamu liš-šahâdati wa'adnâ 'alla tartâbû 'illâ 'an takûna tijâratan ḥâḍiratan tudîrunahâ baynakum falaysa 'alaykum junâhum 'allâ taktubûhâ wa 'aš-

v>hidû 'idâ tabâya'tum walâ yudârra katibun walâ šahîdun wa 'in taf'alû fa'innahû fusûqum bikum wattaqû-L-Lâha wa yu'allimukumu-L-Lâhu w-AL-Lâhu bikulli šay'in 'alîm (282).

Croyants, lorsque vous contractez un prêt à terme, consignez-le par écrit. Qu'un écrivain en transcrive les conditions avec fidélité. Aucun écrivain ne saurait se refuser à prêter son ministère. Qu'il écrive suivant les formes que Dieu lui a enseignées. C'est au débiteur qu'il appartient de dire à quoi il s'oblige. Qu'il craigne Dieu alors et qu'il ne cherche pas à diminuer le montant de son obligation. Si le débiteur est incapable de s'obliger, soit qu'il soit faible ou mineur, ou s'il ne peut pas s'exprimer, c'est à son représentant à stipuler honnêtement pour lui. Provoquez le témoignage de deux témoins d'entre vous. Si vous ne trouvez pas deux hommes, mandez un homme et deux femmes parmi les personnes agréées à témoigner, de façon que si l'une d'elles oublie un détail, l'autre le lui rappele. Les témoins ne sont pas admis à refuser leur témoignage quand ils en sont requis. N'omettez pas de passer par écrit l'acte de prêt, quel qu'en soit le montant et de spécifier le terme. C'est le moyen le plus juste aux yeux de Dieu, celui qui confère le plus d'autorité au témoignage et le plus susceptible d'écarter les doutes: A moins qu'il ne s'agisse d'une opération courante et à vue, auquel cas vous pouvez vous dispenser de la faire constater par écrit. Faites constater par témoins vos transactions. Ne causez aucun préjudice soit à l'écrivain, soit au témoin. Et si vous transgressez ces prescriptions, vous commettez un péché. Craignez Dieu, c'est Lui qui vous instruit, car Il est omniscient. (282).

C'est le verset le plus long du Coran, par lequel Dieu enseigne les hommes les principes des formalités concernant le prêt et les dettes, pour protéger l'intérêt du créditeur, affirmer la dette et être un argument quant aux témoins, que ce prêt soit une marchandise à livrer plus tard ou une somme d'argent payable après une période déterminée ou autre.

D'après un hadith authentifié cité dans les deux Sahih, Ibn Abbas a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, après son arrivée à Médine, trouvait que les gens prêtaient sur les fruits pour un an, deux ou même trois. Il leur dit: *«Celui qui avance une somme pour des fruits (livrables à terme) que ce soit pour une mesure précise et un poids déterminé».*

Dieu ordonne que tout prêt à terme doit être consigné par écrit.

Abdullah Ibn Omar a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous sommes une nation illettrée, ne savons ni écrire ni faire le compte»*. Comment peut-on donc réunir entre cela et l'ordre d'écrire les dettes?

La réponse est la suivante: La dette en tant que telle, n'a pas besoin d'être consignée par écrit en principe, car le Livre de Dieu a mis cela au clair aux gens et a rendu sa tâche facile. Par ailleurs, les traditions du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- montrent que ce qui devait être consigné par écrit sont des accords secondaires qui ont lieu entre les hommes, et cet ordre a le caractère de direction plutôt que d'obligation, comme l'ont commenté certains ulémas exégètes:

- Qatada a raconté: «Abou Souleiman Al-Mar'achi fréquentait souvent Ka'b. Un jour il demanda à ses compagnons: «Connaissez-vous un opprimé qui a invoqué son Seigneur sans être exaucé?» Ils lui répondirent: «Commet cela peut arriver?» Il répliqua: «Il s'agit d'un homme qui a vendu une chose à terme à un autre sans prendre des témoins ni consigner cela par écrit» Lorsque le terme échoit, l'acheteur renie le droit du vendeur et refuse de lui payer le prix. En invoquant Dieu, Il ne l'a pas exaucé parce qu'il n'a pas observé Ses ordres.

- Quant Al-Hassan et Ibn Jouraij, ils ont jugé que ceci constituait une obligation qui fut plus tard abrogée par ce verset: **«Mais si vous êtes mutuellement en confiance, que celui à qui on a confié quelque chose le restitue»**) [Coran II, 283].

Abou Houraira a dit que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté: *Un des fils d'Israël demanda à un de ses coreligionnaires de lui prêter une somme d'argrent. Il lui répondit: «Prodigue-moi des témoins. Et l'autre de répliquer: «Dieu suffit comme témoin».*

- Amène-moi donc un garant. -Dieu est mon garant. -Et le créancier de rétorquer: «Tu dis vrai», et il lui donna l'argent pour une certaine période. Le débiteur s'embarqua, termina ses affaires dans un autre pays, et voulant retourner, il ne trouva pas une embarcation du moment que le terme du paiement fut échu et il devait à tout prix s'acquitter de sa dette. A cette fin, il prit une planche de bois, la creusa, mit dedans mille dinars le montant de sa dette et une lettre à son

créancier. Il boucha la partie creusée de la planche et se dirigea vers la côte pour la jeter dans la mer en disant: «Mon Dieu, Tu sais bien que j'ai emprunté d'un tel mille dinars qui me demandait un témoin et un garant et je lui répondais que je T'avais pris comme témoin et comme garant. J'ai déployé toutes mes forces afin de trouver un bateau pour les lui envoyer, mais tous mes efforts étaient vains. Je Te confie donc cette somme». Cet homme demeura dans ce pays attendant un bateau.

Le créancier se rendit à la côte dans l'attente d'un bateau qui lui apportera des marchandises. Soudain il trouva la planche de bois que le débiteur avait envoyée. Il la prit pour s'en servir comme combustible. En la brisant, il trouva la lettre et l'argent. Après un certain temps, ayant trouvé une embarcation, le débiteur retourna à son pays et se rendit directement chez le créancier en lui apportant mille dinars lui disant: «Par Dieu, j'attendais toujours un bateau pour retourner et je m'embarquai sur le premier qui se dirigeait vers notre pays» L'autre lui demanda: «M'as-tu envoyé quelque chose?» Et le premier de répondre: «je te jure que je n'ai pas trouvé un bateau avant celui-là.» Le créancier de rétorquer: «Dieu a acquitté ta dette que tu as mise dans la planche de bois. Prends tes mille dinars, que tu restes toujours dans le chemin droit».

«Qu'un écrivain en transcrive les conditions avec fidélités» c'est à dire honnêtement et justement sans se mettre du côté de l'une des deux parties et sans rien ajouter ni rien manquer. **«Aucun écrivain ne saurait se refuser à prêter son ministère»** qui est un ordre à tout écrivain de ne plus refuser si on le lui demande car c'est Dieu qui lui a enseigné après son ignorance, il lui sera donc d'obligation d'être reconnaissant envers le Seigneur en comblant le besoin des autres. Il doit transcrire les termes avec fidélités comme il a été dit dans un hadith prophétique: *«Ce sera compté comme une aumône lorsque tu aides un travailleur ou faire un travail à la place d'un ouvrier inhabile»*, et dans un autre hadith: *«Celui qui dissimule une science, sera bridé par une bride en feu au jour de la résurrection»*.

«C'est au débiteur qu'il appartient de dire à quoi il s'oblige» c'est à dire il incombe au débiteur de dicter ce qu'il devra s'en acquitter plus

tard sans en rien manquer pour ne plus léser le créancier, en craignant le Seigneur.

Si le débiteur est incapable de dicter, et ceci pour plusieurs raisons: soit qu'il est fou, ou débile, ou incapable de s'exprimer, ou mineur, cette tâche incombe à son représentant qui doit stipuler honnêtement pour lui.

«Provoquez le témoignage de deux témoins d'entre vous» est un ordre de demander le témoignage pour confirmer cette dette en plus de sa transcription. Si on ne trouve pas deux hommes, ces témoins pourront être un homme et deux femmes parmi les personnes agréées, et ceci en ce qui concerne les biens seulement. Deux femmes sont exigées à la place d'un homme à cause de leur manquement de raison comme il a été cité dans le sahih de Mouslim d'après Abou Houraira où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«O femmes! faites l'aumône et implorez le pardon de Dieu car je vous ai vues former la majorité des reprouvés de l'Enfer»* Une femme éloquente se leva et demanda: «Pour quelle raison ô Envoyé de Dieu?» Il lui répondit: *«Parce que vous proférez souvent les malédictions et vous êtes méconnaissantes envers vos époux. Je n'ai vu des gens qui manquent de raison et de foi plus que vous»* - Et comment cela ô Envoyé de Dieu, répliqua la femme?». Il rétorqua: *«Le témoignage de deux femmes est équivalent à celui d'un seul homme, voilà le manquement de sa raison. D'autre part, la femme ne peut prier et jeûner durant une certaine période* (à cause de ses mentrues ou lochies), *voilà son manquement de foi»**(Rapporté par Mouslim)***[1] .

Puis Dieu exige que ces témoins soient élus parmi les personnes agréées, en d'autres termes, elles doivent être justes, probes et honnêtes. Quant aux femmes on exige la présence de deux car si l'une d'elles se trompe ou oublie, l'autre lui rappellera ce qu'elle aura oublié.

---

(1) قال مسلم في صحيحه عن أبي هريرة عن النبي ﷺ أنه قال: «يا معشر النساء تصدقن وأكثرن الاستغفار فإني رأيتكن أكثر أهل النار»، فقالت امرأة منهن جزلة: وما لنا يا رسول الله أكثر أهل النار؟ قال: «تكثرن اللعن وتكفرن العشير، ما رأيت من ناقصات عقل ودين أغلب لذي لب منكن»، قالت: يا رسول الله ما نقصان العقل والدين؟ قال: «أما نقصان عقلها فشهادة امرأتين تعدل شهادة رجل فهذا نقصان العقل، وتمكث الليال لا تصلي وتفطر في رمضان فهذا نقصان الدين».

Une autre recommandation divine implique l'obligation de témoigner si l'on en demande, mais cela n'est plus catégorique car on peut pour une raison ou d'autre s'abstenir selon les dires de certains ulémas, et c'est Dieu qui est le plus savant. Mais ce qui est plus convenable consiste à se conformer aux dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Vous dirai-je quels sont les meilleurs des témoins? Ils sont ceux qui témoignent avant qu'on leur demande leur témoignag». **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

Et dans un autre hadith: *«... Puis des hommes viendront prêter serment avant de témoigner et témoigner avant de prêter serment - Suivant une variante: «Ils témoigneront avant qu'on leur demandera de témoigner».*

Que cette dette soit petite ou grande, il ne faut pas hésiter à l'écrire en fixant son échéance. C'est le moyen le plus juste aux yeux de Dieu, qui donne plus de valeur au témoignage et qui est le plus apte à ôter toute sorte de doute. Car il se peut qu'un témoin oublie ce qui a eu lieu mais en voyant sa signature apposée sur l'acte écrit, se rappelle des détails. Cela tranche tout différend qui pourra arriver entre créditeur et débiteur.

Toutefois il y a toujours exception à la règle, ce qui est le cas d'une opération commerciale conclue entre deux parties où le prix a été versé entièrement après la livraison de la marchandise par exemple ou autre, on peut passer outre alors de la transcription.

Puis Dieu dit: **«Faites constater par témoins vos transactions»** que le payement soit comptant ou à terme. Mais ceci a été abrogé, d'après l'opinion de Cha'bi et Al-Hassan, par ce verset: **«Mais si vous êtes mutuellement en confiance, que celui à qui on a confié quelque chose le restitue»** C'est une recommandation plutôt qu'une obligation d'après l'opinion de la majorité des ulémas en tirant argument de ce hadith rapporté par Khouzaima Ben Thabet Al-Ansari: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait acheté un cheval d'un bédouin et lui demanda de le suivre pour lui payer son prix. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- hâta le pas pour entrer chez lui et apporter l'argent,

(1) ثبت في صحيح مسلم أن رسول الله ﷺ قال: «ألا أخبركم بخير الشهداء؟ الذي يأتي بشهادته قبل أن يُسألها».

tandis que le bédouin marchait lentement à dos de son cheval. En cours de route, des hommes proposèrent au bésouin un prix plus élevé de son cheval» Il interpella le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Si tu veux vraiment acheter le cheval, apporte-moi donc le prix» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: *«N'ai-je pas acheté le cheval de toi?»* Le bédouin s'écria: «Non par Dieu, je ne te l'ai pas vendu». Et une discussion éclata entre eux, qu'à la fin le bédouin dit: «Désigne-moi un seul homme qui puisse témoigner que je te l'ai vendu» Les fidèles réprimandèrent le bédouin lui disant qu'il a affaire avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui ne dit que la vérité, et ceci continua jusqu'à l'arrivée de khouzaima qui, entendant la discusion, s'écria: «Moi je témoigne que tu l'as vendu». Mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: *«Comment témoignes-tu ô Khouzaima?»* Il lui répondit: «En tenant pour vrais tous tes propos». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: *«Le témoignage de Khouzaima vaut celui de deux hommes» **(Rapporté par Ahmed)**[1].*

Mais parer à toute éventualité constitue une exhortation aux hommes; car Al-Hakem et Ibn Mardaweih ont rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois invocations restent inexaucées: celle d'un homme qui ne répudie pas sa femme à cause de son mauvais caractère; celle d'un homme qui restitue tous les biens à un orphelin*

---

(1) روى خزيمة بن ثابت الأنصاري أن النبي ﷺ ابتاع فرساً من أعرابي فاستتبعه النبي ﷺ ليقضيه ثمن فرسه، فأسرع النبي ﷺ وأبطأ الأعرابي فطفق رجال يعترضون الأعرابي فيساومونه بالفرس ولا يشعرون أن النبي ﷺ ابتاعه، حتى زاد بعضهم الأعرابي في السوم على ثمن الفرس الذي ابتاعه النبي ﷺ، فنادى الأعرابي النبي ﷺ فقال: إن كنت مبتاعاً هذا الفرس فابتعه، وإلا بعته، فقام النبي ﷺ حين سمع نداء الأعرابي قال: أوليس قد ابتعته منك؟ قال الأعرابي: لا والله ما بعتك، فقال النبي ﷺ: «بل قد ابتعته منك»، فطفق الناس يلوذون بالنبي ﷺ والأعرابي وهما يتراجعان، فطفق الأعرابي يقول: هلم شهيداً يشهد أني بايعتك. فمن جاء من المسلمين قال للأعرابي: ويلك إن النبي ﷺ لم يكن يقول إلا حقاً، حتى جاء خزيمة فاستمع لمراجعة النبي ﷺ ومراجعة الأعرابي يقول هلم شهيداً يشهد أني بايعتك، قال خزيمة: أنا أشهد أنك قد بايعته، فأقبل النبي ﷺ على خزيمة فقال: «بم تشهد»؟ فقال: بتصديقك يا رسول الله، فجعل رسول الله ﷺ شهادة خزيمة بشهادة رجلين (رواه الإمام أحمد).

*avant d'atteindre l'âge de maturité; et celle d'un homme qui prête une somme d'argent à un autre sans la présence de témoins» **(Rapporté par Al-Hakem)**[1].*

«**Ne causez aucun préjudice soit à l'écrivain, soit au témoin**» Cela signifie qu'il n'est du tout permis à un écrivain autre que l'on lui dicte, ou à un témoin d'attester autre que ce qu'il a entendu, ou de dissimuler toute la vérité. Quant à Al-Hassan et Qatada, ils ont dit qu'il ne faut excercer de violence ni sur l'écrivain ni sur le témoin.

«**Et si vous transgressez ces prescriptions, vous commettez un péché. Craignez Allah, c'est Lui qui vous instruit, car Il est oimniscient**» C'est une autre recommandation de ne plus déroger aux lois divines, car si on fait autrement, ce sera une perversité. Il faut se soumettre à Dieu, suivre Ses enseignements afin d'obtenir Sa satisfaction comme Il le montre dans ce verset: «**O vous les croyants, craignez Dieu. Croyez en Son Prophète pour que Dieu vous donne une double part de Sa miséricorde, qu'Il vous accorde une lumière dans laquelle vous marcherez**») [Coran LVII, 27]. Il sait tout et rien ne Lui échappe.

۞ وَإِن كُنتُمْ عَلَىٰ سَفَرٍ وَلَمْ تَجِدُوا۟ كَاتِبًا فَرِهَٰنٌ مَّقْبُوضَةٌ ۖ فَإِنْ أَمِنَ بَعْضُكُم بَعْضًا
فَلْيُؤَدِّ ٱلَّذِى ٱؤْتُمِنَ أَمَٰنَتَهُۥ وَلْيَتَّقِ ٱللَّهَ رَبَّهُۥ ۗ وَلَا تَكْتُمُوا۟ ٱلشَّهَٰدَةَ ۚ وَمَن يَكْتُمْهَا
فَإِنَّهُۥٓ ءَاثِمٌ قَلْبُهُۥ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ عَلِيمٌ ﴿٢٨٣﴾

wa'in kuntum 'alâ safarin wa lam tajidû kâtiban farihânum maqbûḍatun fa'in 'amina ba'ḍukum ba'ḍan falyu'addi-l-laḏî 'tumina 'amânatahû walyattaqi-L-Lâha rabbahû walâ taktumû-š-šahâdata wa may-yaktumha fa'innahû 'âṯimun qalbuhû wa-L-Lâhu bimâ ta'maluna 'alîm (283).

Si vous êtes en voyage et que vous ne trouviez pas d'écrivain, exigez la remise d'un gage. Mais si vous êtes mutuellement en confiance, que celui à qui on a confié quelque chose le restitue. Qu'il craigne Dieu, son Seigneur.

---

(1) رواه الإمامان الحافظ ابن مردويه والحاكم في مستدركه عن النبي ﷺ قال: «ثلاثة يدعون الله فلا يستجاب لهم: رجل له امرأة سيئة الخلق فلم يطلقها، ورجل دفع مال يتيم قبل أن يبلغ، ورجل أقرض رجلاً مالاً فلم يُشهد» (قال الحاكم: صحيح الإسناد على شرط الشيخين ولم يخرجاه).

Ne refusez pas votre témoignage. Quiconque le refuse commettra un péché. Mais Dieu connaît vos actions» (283).

Il s'agit toujours de la dette et les formalités qu'on doit suivre, mais cette fois il est question du voyage si l'on ne trouve pas d'écrivain ou, d'après Ibn Abbas, ce qu'il est nécessaire pour la transcrire tels que le papier, la plume ou l'encre... Dans ce cas un gage pourra tenir lieu d'un écrit mais à condition que ce gage soit disponible et présent. Certains sont allés plus loin en disant que le gage n'est permis que dans le voyage. Il a été cité dans les deux Sahihs que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- mourut alors que son bouclier se trouvait en gage chez un juif qui lui avait prêté trente wisqs (une certaine mesure) d'orge pour la nourriture de sa famille.

Une autre exhortation venant de Dieu qui, selon Abou Sa'id Al-Khoudri, abroge en principe le verset précédent se rapportant à la dette. Plutôt il constitue un ordre de restituer le dépôt: «**Mais si vous êtes mutuellement en confiance, que celui à qui on a confié quelque chose le restitue**» et que ce dernier devrait toujours craindre Dieu. A ce propos Samoura a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute personne à qui on a confié une chose, en est responsable jusqu'à sa restitution».*

«**Ne refusez pas votre témoignage**» c'est dire il ne faut ni le dissimuler, ni le frauder ni le changer. Ibn Abbas et d'autres ont jugé que le faux témoignage est l'un des grands péchés, comme Dieu le confirme aussi dans un autre verset: «**O vous qui croyez, pratiquez avec constance la justice en témoignage de fidélité envers Dieu, et même à votre propre détriment ou au détriment de vos père et mère et de vos proches, qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, car Dieu a la priorité sur eux deux. Ne suivez pas les passions au détriment de l'équité; mais si vous louvoyez ou si vous vous détournez, sachez que Dieu est bien informé de ce que vous faites**» [Coran IV, 135].

لِّلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِۗ وَإِن تُبْدُوا۟ مَا فِيٓ أَنفُسِكُمْ أَوْ تُخْفُوهُ
يُحَاسِبْكُم بِهِ ٱللَّهُۖ فَيَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ
قَدِيرٌ 

Li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'ardi wa'in tubdû mâ fî 'anfusikum 'aw tuhfûhu yahâsibkum bihi-L-Lâhu fayagfiru liman yašâ'u wa yu'add ibu may-yašâ'u w-AL-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîir (284).

C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Il vous demandera compte de toutes vos actions. que vous les dissimuliez ou que vous les étaliez. Il absout qui Il veut et punit qui Il veut. Dieu est tout puissant. (284).

Certes tout ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre appartient à Dieu qui connait les choses apparentes comme Il pénètre dans les tréfonds des cœurs. Rien ne Lui est caché, une réalité qu'on trouve dans un bon nombre des versets. En plus de cette ample connaissance, Il est le Juge Suprême et les hommes seront tenus de rendre compte de leurs œuvres devant Lui.

A propos de ce verset et de ceux qui s'ensuivent, Abou Houraira a rapporté: «Quand fut révélé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ce verset: «**C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, Il vous demandera compte de toutes vos actions, que vous les dissimuliez ou que vous les étaliez**», les compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- éprouvèrent certain émoi et allèrent le trouver. Ils s'agenouillèrent et dirent: «O Envoyé de Dieu, nous avons été chargés de ce que nous ne pouvons supporter: La prière, le combat dans le chemin de Dieu, le jeûne, l'aumône et enfin ce verset qui vient de t'être révélé.» l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répondit: *«Vous voulez dire par là comme disaient les gens des deux Livres* (La Torah et l'Evangile): *«Nous avons entendu mais nous avons désobéi?» Dites plutôt: «Nous avons entendu et nous avons obéi. Ton pardon Seigneur , vers Toi est le retour».*

Lorsqu'ils relurent ce verset qui leur devint familier et se soumirent à ses sentences, Dieu révéla à la suite: «**Le Prophète et les fidèles croient à ce que leur Seigneur a révélé. Ils croient à Dieu, à Ses anges, à Ses livres et à Ses Prophètes. Ils ne font aucune distinction entre les Prophètes d'Allah. Ils disent: «Nous avons entendu et nous avons cru. Seigneur, nous implorons Ton pardon car c'est à Toi que nous ferons retour»** Quand les fidèles mirent en exécution les ordres du Seigneur, Dieu abrogea ce verset en révélant celui-ci: «**Dieu n'impose à aucune âme une charge supérieure à ses forces. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura**

fait, punie du mal. Seigneur, pardonne-nous nos négligences et nos erreurs...» Dieu leur répondit: «Oui J'exauce votre demande». Puis les fidèles continuèrent leur récitation: **«Seigneur, ne nous soumets pas aux terribles épreuves dont Tu accablas nos prédécesseurs»** Dieu répondit aux croyants: «Oui J'exauce votre demande». Et eux de terminer la récitation: **«Seigneur, ne nous impose pas d'obligations qui excèdent nos forces. Pardonne- nous, absous nos péchés et reçois-nous dans le Sein de Ta miséricorde. Tu es notre Maître. Accorde nous la victoire sur les peuples infidèles»**. Dieu exauça tout ce qu'ils demandèrent.

D'autres ulémas et commentateurs ont rapporté d'autres récits qui ne diffèrent les uns des autres que dans de menus détails mais qui donnent le même sens. Ce qu'on peut conclure, d'ailleurs ce qui est de la tradition de Dieu, qu'à toute âme reviendra le bien qu'elle aura accompli et elle sera punie du mal qu'elle aura fait.

Pour montrer la clémence et la mansuétude de Dieu Ibn Abbas a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a inscrit les bonnes et les mauvaises actions. Ensuite Il a rendu ça très claire: quiconque se propose de faire une bonne action et ne l'accomplit pas, Dieu le Très-Haut et Béni lui inscrira une bonne action, s'il l'éxécute, Dieu lui inscrira dix bonnes actions jusqu'à sept cent multiples, même ça peut aller jusqu'à plusieurs multiples. S'il médite de faire une mauvaise action et ne la fait pas, Dieu lui inscrira une bonne action complète, mais s'il l'accomplit, Il lui inscrira une seule mauvaise action»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Quant à Ibn Jarir, qui a rapporté l'opinion de Moujahed et Ad-Dahak, a dit que le verset précité (n: 284) n'a pas été abrogé plutôt il est fondamental, car il n'est plus nécessaire, une fois les hommes jugés, que Dieu les punira. Il pourra leur pardonner comme Il pourra les châtier, tout dépendra de Sa décision et de Sa volonté. Ibn Jarir tira argument de ce que Safwan Ben Mihrez a rapporté. Il a dit: «Tandis que nous faisions la circumambulation autour de la Ka'ba avec Abdullah

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «قال الله إذا همّ عبدي بسيئة فلا تكتبوها عليه، فإن عملها فاكتبوها سيئة، وإذا هم بحسنة فلم يعملها فاكتبوها حسنة فإن عملها فاكتبوها عشراً».

Ben 'Omar, un homme lui demanda: «O Ibn Omar, qu'as-tu entendu dire au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de l'entretien secret (entre Dieu et son serviteur)?» Il lui répondit: «Je l'ai entendu dire: *«Au jour de la résurrection Dieu fera approcher le croyant de Lui, l'entourera et lui fera avouer ses péchés en lui disant: «Reconnais-tu tel péché, et tel péché» jusqu'à ce qu'il avouera tous les péchés qu'il avait commis dans le bas monde» Il lui dira enfin: «Je te les ai dissimulés dans le bas monde et ajourd'hui Je te les pardonne» On passera ensuite au croyant le livre de ses bonnes actions qu'on mettra dans sa main droite. Quant aux incrédules et hypocrites, on les dénoncera devant tout le monde et on récitera ce verset:* **«Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur». La malédiction de Dieu ne tombera-t-elle pas sur les injustes»)** [Coran XI, 18] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

ءَامَنَ ٱلرَّسُولُ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مِن رَّبِّهِۦ وَٱلْمُؤْمِنُونَ ۚ كُلٌّ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَمَلَٰٓئِكَتِهِۦ وَكُتُبِهِۦ
وَرُسُلِهِۦ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّن رُّسُلِهِۦ ۚ وَقَالُوا۟ سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۖ غُفْرَانَكَ رَبَّنَا
وَإِلَيْكَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٢٨٥﴾ لَا يُكَلِّفُ ٱللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۚ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا
ٱكْتَسَبَتْ ۗ رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَآ إِن نَّسِينَآ أَوْ أَخْطَأْنَا ۚ رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَآ إِصْرًا
كَمَا حَمَلْتَهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِنَا ۚ رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِۦ ۖ وَٱعْفُ عَنَّا
وَٱغْفِرْ لَنَا وَٱرْحَمْنَآ ۚ أَنتَ مَوْلَىٰنَا فَٱنصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٨٦﴾

'âmana-r-rasûlu bimâ 'unzila 'ilayhi mir-rabbihi wa-l-mu'minûna kullun 'âmana bi-L-Lâhi wa malâ'ikatihî wa Kutubihî wa rusulihî lâ nufarriqu bayna 'aḥadim mir-rusulihi wa qâlû sami'nâ wa 'aṭa'nâ ġufrânaka rabba-

---

(1) عن صفوان بن محرز قال: بينما نحن نطوف بالبيت مع عبد الله بن عمر وهو يطوف إذ عرض له رجل فقال: يا ابن عمر، ما سمعت رسول الله ﷺ يقول في النجوى؟ قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «يدنو المؤمن من ربه عزّ وجلّ حتى يضع عليه كنفه فيقرره بذنوبه فيقول له: هل تعرف كذا؟ فيقول: رب أعرف مرتين، حتى إذا بلغ به ما شاء الله أن يبلغ، قال: فإني قد سترتها عليك في الدنيا وإني أغفرها لك اليوم، قال: فيعطى صحيفة حسناته أو كتابه بيمينه، وأما الكفار والمنافقون فينادى بهم على رؤوس الأشهاد ﴿**هؤلاء الذين كذبوا على ربهم ألا لعنة الله على الظالمين**﴾ (الحديث مخرج في الصحيحين من طرق متعددة).

nâ wa 'ilayka-l-maṣir (285) lâ yukallifu-L-Lâhu nafsan 'illâ wus'aha lahâ mâ kasabat wa 'alayhâ maqtasabat rabbana lâ tu'âhidanâ 'in nasînâ 'aw 'ahṭa'nâ rabbanâ walâ taḥmil 'alynâ 'iṣran kamâ ḥamaltahû 'alâ-l-ladîna min qablinâ rabbanâ walâ tuḥammilnâ mâ lâ ṭâqata lanâ bihî wa'fu 'anna wagfir lanâ wa-r-ḥamnâ 'anta mawlânâ fanṣurnâ 'alâ-l-qawmi-l-kâfirîn (286).

Le Prophète et les fidèles croient à ce que leur Seigneur a révélé. Ils croient à Dieu, à Ses anges, à Ses Livres et à Ses Prophètes. Ils ne font aucune distinction entre les Prophètes de Dieu. Ils disent: Nous avons entendu et nous avons cru. Seigneur , nous implorons Ton pardon car c'est à Toi que nous ferons retour. (285). Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à ses forces. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal. Seigneur , pardonne-nous nos négligences et nous erreurs. Seigneur , ne nous soumets pas aux terribles épreuves dont Tu accablas nos prédécessuers. Seigneur, ne nous impose pas d'obligations qui excèdent nos forces. Pardonne-nous, absous nos péchés et reçois-nous dans le sein de Ta miséricorde. Tu es notre Maître. Accorde-nous la victoire sur les peuples infidèles (286).

Nous allons citer ci-après quelques hadiths qui montrent le mérite de ces deux versets:

1 - Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque récite la nuit les deux derniers versets de la sourate de «La vache», ils lui suffisent»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

2 - Abou Dzarr rapporte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On m'a accordé les derniers versets de la souratre «La vache» d'un trésor qui se trouve au-dessous du Trône, et aucun Prophète avant moi n'a reçu une chose pareille»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

3 - Abdullah rapporte que la nuit où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fait le voyage nocturne et l'ascension au ciel,

---

(1) قال البخاري عن ابن مسعود، قال قال رسول الله: «من قرأ بالآيتين ـ من آخر سورة البقرة ـ في ليلة كفتاه».

(2) قال الإمام أحمد عن أبي ذر قال، قال رسول الله ﷺ: «أعطيت خواتيم سورة البقرة من كنز تحت العرش لم يعطهن نبي قبلي».

on lui accorda, entre autres faveurs, ces trois: Les cinq prières quotidiennes, les derniers versets de la sourate «La vache» et un pardon à tous ceux parmi sa communauté qui n'associent rien à Dieu».

4 - An-Nou'man Ben Bachir rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a écrit un Livre deux mille ans avant la création des cieux et de la terre dont deux versets, de ce Livre, ont été révélés à la fin de la sourate «La vache». On ne les récite pendant trois nuits consécutives dans une maison sans que le démon ne la quitte pour toujours». **(Rapporté par Tirmidzi)*** On a dit que ce hadith est étrange»[1].

5 - Ibn Abbas rapporte: «Gabriel était chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- quand ils entendaient un certain bruit. Gabriel leva les regards au ciel et dit: «C'est une porte qu'on vient d'ouvrir et qui n'a jamais été ouverte auparavant» Un ange descendit, par cette porte, vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Réjouis-toi de ces deux lumières qu'aucun Prophète avant toi ne les ait pas reçues: L'ouverture du Coran (La fatiha) et les derniers versets de la sourate «La vache». Tu n'en récites une lettre sans qu'on ne t'accorde leur mérite». ***(Rapporté par Mouslim et Nasaï)***[2].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a cru à ce qui est descendu sur lui de la part de son Seigneur. Lui et les fidèles, tous ont cru en un Dieu unique, Impénétrable, aucun Seigneur n'existe en dehors de Lui, le seul adoré, comme ils ont cru aussi en Ses anges, en Ses Prophètes et Envoyés et en Ses Livres qu'il leur a révélés. Ces croyants ne font pas de différences entre ces Prophètes, mais ils croient en leurs messages et missions car ils sont véridiques, soumis à

---

(1) قال الترمذي عن النعمان بن بشير عن النبي ﷺ قال: «إن الله كتب كتاباً قبل أن يخلق السماوات والأرض بألفي عام أنزل منه آيتين ختم بهما سورة البقرة ولا يقرأ بهن في دار ثلاث ليال فيقربها شيطان»، ثم قال هذا حديث غريب.

(2) عن ابن عباس قال: (بينا رسول الله ﷺ وعنده جبريل إذ سمع نقيضاً فوقه فرفع جبريل بصره إلى السماء فقال: هذا باب قد فتح من السماء ما فتح قط، قال فنزل منه ملك فأتى النبي ﷺ فقال له: أبشر بنورين قد أوتيتهما لم يؤتهما نبي قبلك، فاتحة الكتاب، وخواتيم سورة البقرة، لن تقرأ حرفاً منهما إلا أوتيته) (رواه مسلم والنسائي).

Dieu, chargés de montrer la voie droite aux hommes. La loi de chacun d'eux abroge celle de son prédécesseur, mais celle de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue-, étant la dernière, abroge toutes les lois précédentes jusqu'au jour de la résurrection.

Dieu, certes, n'impose à chaque personne que ce qu'elle peut porter, et cela est une clémence de Dieu, une compassion envers Ses serviteurs et une grâce. Il ne demandera compte aux hommes que de ce qu'ils pouvaient repousser et s'abstenir de le faire dans le bas monde. Tout le bien que l'homme aura accompli lui reviendra, ainsi le mal qu'il aura fait. Mais Dieu ne laisse pas Ses serviteurs perplexes sans leur indiquer le chemin du salut. Il les exhorte à implorer Son pardon et Sa mansuétude pour absoudre les péchés commis par oubli ou par erreur. A ce propos Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu fait rémission des péchés de ma communauté commis par erreur, par oubli ou par contrainte»* ***(Rapporté par Ibn Maja et Ibn Hibban)***[1].

Parmi les invocations recommandées:

- **«Notre Seigneur, ne nous charge pas d'un fardeau semblable à celui dont Tu chargeas les générations précédentes»** même si on peut les porter avec difficulté, mais, en vérité, la religion de l'Islam n'a apporté que les pratiques faciles.

- **«Notre Seigneur, ne nous charge pas de ce que nous ne pouvons porter»** qui signifie les obligations, les calamités et les épreuves qui puissent nous accabler.

Enfin, étant des mortels sujets à toute sorte de tentation et de sédition, on ne saurait faire une œuvre meilleure que de demander le pardon et l'absolution des péchés. On a dit à cet égard que le pécheur a besoin de ces trois faveurs de la part du Seigneur: lui pardonner, dissimuler ses péchés, fautes et mauvaises actions sans le dénoncer devant tout le monde, et de le préserver contre toute désobéissance.

Dieu est notre Maître dont nous implorons le secours pour nous accorder la victoire sur les peuples incrédules.

---

(1) عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله وضع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكرهوا عليه» (رواه ابن ماجة وابن حبان).



الٓمٓ ﴿١﴾ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلۡحَيُّ ٱلۡقَيُّومُ ﴿٢﴾ نَزَّلَ عَلَيۡكَ ٱلۡكِتَٰبَ بِٱلۡحَقِّ مُصَدِّقٗا لِّمَا
بَيۡنَ يَدَيۡهِ وَأَنزَلَ ٱلتَّوۡرَىٰةَ وَٱلۡإِنجِيلَ ﴿٣﴾ مِن قَبۡلُ هُدٗى لِّلنَّاسِ وَأَنزَلَ ٱلۡفُرۡقَانَۗ إِنَّ ٱلَّذِينَ
كَفَرُواْ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ لَهُمۡ عَذَابٞ شَدِيدٞۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٞ ذُو ٱنتِقَامٍ ﴿٤﴾

3 - Sûratu-âl-îmran

Bismi-L-Lâhi-R-Rahmâni-R-Rahîm

'Alef-Lâm-mîm (1) 'Al-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ huwa-l-hayyu-l-qayyûm (2) nazzala 'alayka-l-kitâba bi-l-haqqi musaddiqal-limâ bayna yadayhi wa 'anzala-t-tawrâta wa-l-'injîl (3) min qablu hudal-linnâsi wa 'anzala-l-furqâna 'inna-l-ladîna kafarû bi'âyâti-L-Lâhi lahum 'adâbun šadîdun wa-L-Lâhu 'azîzun dû-n-tiqâm (4).

3 - Sourate de la Famille d'Imran

200 versets

Révélée à Médine après la sourate du Butin

Au nom d'Allah le miséricordieux le Très Miséricordieux.

Alif. Lam. Mim.(1) Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, le Vivant, l'animateur de l'Univers.(2) Il t'a révélé le Livre, somme des vérités, qui confirme ce qui l'a précédé. Il avait révélé le Pentateuque et l'Evangile auparavant.(3) Pour servir de direction aux hommes. Et Il a révélé le critérium du bien et du mal. Ceux qui renient les signes d'Allah subiront un châtiment terrible. Allah est puissant et réprime. (4).

Nous avons déjà montré que le nom Sublime de Dieu se trouve dans ce verset: «**Il n'y a d'autre Dieu q'Allah, le Vivant, l'animateur de**

l'Univers» en commentant le verset du Trône (voir n: 255 de la sourate de la vache).

«Il t'a révélé le Livre, somme des vérités» il s'agit du Coran révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- en toute vérité et sans aucun doute, Il l'a révélé avec Sa Science, les anges en témoignent. Dieu suffit comme témoin. Ce livre déclare véridique ce qui était avant lui et révélé aux autres Prophètes et Messagers en corroborant les enseignements, les évènements déjà racontés et confirment l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et la révélation du Coran qui abroge par sa teneur et sa véracité tous les autres Livres.

Dieu a fait descendre la Tora -ou le Pentateuque- sur Moïse Ben 'Imran et l'Evangile sur Jésus fils de Marie -que Dieu salue tous les deux. Ces livres constituaient auparavant une direction pour les hommes. Il les suivit par le Coran qui est une distinction entre la bonne voie et l'égarement, et entre l'erreur et la vérité. Car le Coran contient les arguments, les signes clairs et les preuves évidentes.

Ceux qui ne croient pas aux signes de Dieu, un châtiment douloureux leur est destiné pour prix de leur reniement et de leur incrédulité. Dieu est puissant et se venge de ceux qui traitent Ses signes de mensonges et s'opposent à Ses Prophètes et Messagers.

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَخْفَىٰ عَلَيْهِ شَىْءٌ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فِى ٱلسَّمَآءِ ﴿٥﴾ هُوَ ٱلَّذِى يُصَوِّرُكُمْ فِى
ٱلْأَرْحَامِ كَيْفَ يَشَآءُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦﴾

'inna-L-Lâha lâ yahfâ 'alayhi šay'un fî-l-'ardi walâ fî-s-samâ'i (5) huwa-l-ladî yuṣawwirukum fî-l-'arhâmi kayfa yašâ'u lâ 'ilâha 'illâ huwa-l-'azîzu-l-hakîm (6).

Allah sait tout ce qui passe dans les cieux et sur la terre. (5). C'est Lui qui vous façonne à Sa guise dans le sein de vos mères. Il n'y a d'autre Allah que Lui, le puissant, le sage. (6).

Dieu, certes, connait le visible et l'invisible et rien ne Lui est caché dans les cieux et sur la terre. **«C'est Lui qui vous façonne à sa guise dans le sein de vos mères»** c'est à dire Il accorde la beauté comme Il accorde la laideur, crée le mâle et la femelle, le bienheureux et le malheureux.

«Il n'y a d'autre Allah que Lui, le puissant, le sage» une attestation de Son unicité, Il n'a pas d'associés, le puissant sur toute chose dont nul ne peut disputer Sa puissance, le sage dont Sa science embrasse tout. On trouve dans ce verset une allusion même une déclaration que Jésus le fils de Marie n'est qu'un serviteur créé comme les autres. Comment donc pourra-t-il être un Dieu comme prétendent les chrétiens alors que c'est Dieu qui l'a façonné comme Il l'a voulu dans le sein de sa mère où il a subi des transformations successives comme toutes les autres créatures? Dieu montre également ces phases de la création dans ce verset: **«Il vous a créés dans les entrailles de vos mères: création après création dans trois ténèbres»)** [Coran XXXIX, 6].

هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ مِنْهُ ءَايَٰتٌ مُّحْكَمَٰتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلْكِتَٰبِ وَأُخَرُ مُتَشَٰبِهَٰتٌ ۖ فَأَمَّا
ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِمْ زَيْغٌ فَيَتَّبِعُونَ مَا تَشَٰبَهَ مِنْهُ ٱبْتِغَآءَ ٱلْفِتْنَةِ وَٱبْتِغَآءَ تَأْوِيلِهِۦ ۗ وَمَا يَعْلَمُ
تَأْوِيلَهُۥٓ إِلَّا ٱللَّهُ ۗ وَٱلرَّٰسِخُونَ فِى ٱلْعِلْمِ يَقُولُونَ ءَامَنَّا بِهِۦ كُلٌّ مِّنْ عِندِ رَبِّنَا ۗ وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّآ
أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٧﴾ رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ لَنَا مِن لَّدُنكَ رَحْمَةً ۚ إِنَّكَ أَنتَ
ٱلْوَهَّابُ ﴿٨﴾ رَبَّنَآ إِنَّكَ جَامِعُ ٱلنَّاسِ لِيَوْمٍ لَّا رَيْبَ فِيهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُخْلِفُ
ٱلْمِيعَادَ ﴿٩﴾

huwa-l- laḏî 'anzala 'alayka-l-kitâba minhu 'âyâtum-muḥkamâtun hunna 'ummu-l-kitâbi wa 'uḫaru mutašâbihâtun fa'amma-l-laḏîna fî qulûbihim zayġun fayattabi'ûna ma tašâbaha minhu-btiġâ'a-l-fitnati wa-btiġâ'a ta'wîlihî wamâ ya'lamu ta'wîlahû 'illâ-l-L-Lâhu wa-r-râsiḫûna fî-l-'ilmi yaqûlûna 'âmanna bihî kullum-min 'indi rabbina wa mâ yaḏḏakkaru 'illâ 'ulû-l-'albâb (7) rabbanâ lâ tuzi' qulûbanâ ba'da 'iḏ hadaytanâ wa hab lanâ mi-l-ladunka raḥmatan 'innaka 'anta-l-wahhâb (8) rabbanâ 'innaka jâmi'u-n-nâsi liyawmi-l-lâ rayba fîhi 'inna-L-Lâha lâ yuḫlifu-l-mi'âd (9).

C'est Lui qui t'a révélé le Livre. Il se compose de versets fondamentaux, qui sont la base du Livre, et d'autres qui constituent des développements. Les malveillants ne s'en tiennent qu'à ces derniers versets dont les ressemblances prêtent à confusion pour créer le désordre et satisfaire leur goût de discussion. Et les rapports qu'il y a entre ces deux sortes de versets, Allah seul les connaît ainsi que les vrais savants. Ces derniers diront:

Nous croyons dans ce Livre, tout ce qu'il renferme vient de notre Seigneur. Mais , seuls, les gens sensés tirent parti des enseignements. (7) Seigneur, ne détourne pas nos cœurs de la voie droite après que Tu nous l'a montrée. Etends sur nous Ta miséricorde, car Tu es le vrai dispensateur. (8) Seigneur, Tu rassembleras les gens au jour inéluctable. Allah ne décommande pas les rendez-vous qu'Il a donnés. (9).

Dieu veut dire que dans le Coran il y a des versets clairs qui ne suscitent aucune ambiguité, et d'autres qui peuvent prêter au doute. Quiconque renvoie ces derniers aux premiers en les traitant comme écoulant d'eux et s'attache aux versets clairs, aura trouvé le chemin droit, et si c'est le contraire, il sera égaré et perdant. C'est pourquoi Dieu les appelle «La prescription-mère» c'est à dire son fondement, et les autres «figuratifs» quant à la prononciation et à la structure et jamais à cause de leur sens.

Les docteurs musulmans les ont commentés comme suit:

- Ibn Abbas: Les versets fondamentaux abrogent les autres, ils constituent le licite, l'illicite, les devoirs, les prescriptions et les interdictions.

- Sa'id ben Joubaïr: Ils forment la mère du Livre parce qu'on les trouve dans d'autres Livres.

- Mouqatel: Nul parmi les hommes qui professent une autre religion que l'islam ne s'y conforme.

Quant aux versets figuratifs ou qui prêtent au doute, ils sont les versets abrogés (à savoir que dans le Coran il y a des versets abrogeants et d'autres abrogés), ceux qui parlent du passé ou de l'avenir, les exemples, en quoi on croit mais on ne le suit pas. Mais Ibn Abbas précise qu'ils sont les lettres détachées qu'on trouve au début de certaines sourates.

Pour Mouqatel et Moujahed, les versets figuratifs qu'on rencontre au fil du discours donnant le même sens, ou qu'ils donnent les caractéristiques et les qualités des deux choses contradictoires telles: le Paradis et l'Enfer, la situation des croyants et celle des incrédules (dans la vie future) etc...

Mais la meilleure interprétation, selon l'auteur de cet ouvrage, est

celle donnée par Ibn Yassar qui a dit: «Les versets fondamentaux constituent les arguments du Seigneur, qui préservent les hommes, et qui repoussent l'erreur. On ne peut ni les décliner ni les altérer en leur donnant un autre sens. Quant aux figuratifs ou qui prêtent au doute, ils sont une épreuve pour les hommes, comme ils sont le licite et l'illicite, afin qu'ils se maintiennent sur la voie droite sans être égarés».

C'est pourquoi Dieu a dit: **«les malveillants ne s'en tiennent qu'à ces derniers»** pour se dévier du chemin droit et suivre l'égarement **«pour créer le désordre»** en s'attachant à ce qui prête au doute en l'interprétant à leur guise ne cherchant que satisfaire leur penchant, car ils sont incapables de traiter de la sorte les versets fondamentaux. On donne à titre d'exemple les chrétiens qui s'appuient sur ce qui est mentionné dans le Coran au sujet de Jésus fils de Marie comme étant un Esprit émanant de Dieu et une Parole jetée en Marie, et ils rejettent le verset qui dit: **«Lui n'était qu'un serviteur auquel nous avions accordé notre grâce»**) [Coran XLIII, 59] et cet autre: **«Oui, il en est de Jésus comme d'Adam auprès de Dieu: Dieu l'a créé de terre puis Il lui a dit: «Sois» et il est** [Coran III, 59] et d'autres versets aussi.

«... et satisfaire leur goût de discussion» c'est à dire, d'après Mouqatel et As-Souddy: «Ils cherchent à savoir ce qu'il y aura lieu en le recherchant dans le Coran». Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Après avoir récité ce verset: **«C'est Lui qui t'a révélé le Livre...** jusqu'à **... seuls les gens sensés tirent parti des enseignements»**, L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aux fidèles: *«Si vous rencontrez des hommes qui discutent ces choses-là, ils sont ceux que Dieu a désignés, méfiez-vous d'eux».* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et abou Daoud)***[1]

Abou Oumama a rapporté qu'en commentant ce verset: **«Les malveillants s'en tiennent à ces derniers versets..»**, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: «Ce sont les Khawarejs», ainsi quand il interpréta ce verset: **«Le jour où certains visages s'éclaireront tandis que d'autres vi-**

(1) عن عائشة رضي الله عنها قالت: تلا رسول الله ﷺ هذه الآية: **﴿هو الذي أنزل عليك الكتاب منه آيات محكمات﴾** إلى قوله: **﴿وما يذكر إلا أولو الألباب﴾** قالت: قال رسول الله ﷺ: «فإذا رأيتم الذين يتبعون ما تشابه منه فأولئك الذي سمّى الله فاحذروهم» (رواه بخاري ومسلم وأبو داود).

sages seront noirs») [Coran III, 106]. Bien que ce hadith est arrêté chez ce compagnon sans le remonter, son sens est vrai. En effet la première innovation qui a eu lieu dans l'islam, était celle des «Khawarejs» qui demeurait leur principe à cause de leur amour pour ce bas monde lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait partagé le butin de Hounaïn en constatant qu'il n'a pas été équitable dans cette répartition et en le jugeant ainsi mûs par leur faux raisonnement.

Un de ces Khawarejs appelé «Dzoul-Khowaisira» dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Sois équitable!» Il lui répondit: *«Tu es perdant et humilié! Si je n'étais pas équitable, Dieu m'aurait-Il confié les habitants de la terre et vous non?»* Après le départ de cet homme, Omar demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'aurosisation de le tuer, mais il lui dit: *«Non, laisse-le. De la postérité de cet homme, naitront des gens qui réciteront le Livre de Dieu avec nonchalance, leur voix ne dépasseront par leur gosier et chacun d'entre vous répugnera de faire la prière avec eux. Ils sortiront de la religion (en tant que rebelles) comme une flèche qui perce un gibier. Là où vous les trouverez, tuez-les, car quiconque tuera l'un d'eux sera récompensé»*[1].

Ces Khawarej firent leur apparition du temps du Califat Ali ben Abi Taleb qui les tua à «An-Nahrawan». Mais au fil de jours plusieurs sectes issues d'eux se répandirent dans différentes régions et eurent leur propre dogme et leurs opinions. D'autres sectes aussi firent leur apparition tels que les Kadaria, les Mou'tazila, les Jahamia et d'autres qui créaient des innovations en matière religieuse, une chose que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait prédite quand il a dit: *«Cette communauté sera répartie en soixante-treize sectes qui seront précipitées dans le feu à l'exception d'une seule»* On lui demanda: «Ô Envoyé

---

(1) فقال قائلهم وهو (ذو الخويصرة) - بقر الله خاصرته - إعدل فإنك لم تعدل، فقال رسول الله ﷺ: «لقد خبت وخسرت. إن لم أكن أعدل، أيأمنني على أهل الأرض ولا تأمنوني»! فلما قفا الرجل استأذن عمر بن الخطاب في قتله، فقال: «دعه فإنه يخرج من ضئضىء هذا - أي من جنسه - قوم يحقر أحدكم صلاته مع صلاتهم، وقراءته مع قراءتهم، يمرقون من الدين كما يمرق السهم من الرمية، فأينما لقيتموهم فاقتلوهم فإن في قتلهم أجراً لمن قتلهم».

de Dieu, laquelle de ces sectes sera sauvée?» Il répondit: *«Celle qui me suivra ainsi que mes compagnons»* ***(Rapporté par Al-Hakem)***[1].

«Allah seul les connaît» c'est à dire les versets figuratifs. Mais quatre commentaires ont été dits à ce sujet:

1 - Un commentaire dit que les hommes ne sont pas tenus de le savoir.

2 - Un autre dit que les Arabes le connaissent déjà à cause de leur éloquence et leur langue.

3 - Un troisième: seuls les hommes versés le connaissent.

4 - Un quatrième: seul Dieu le connait.

En effet pour bien diriger les hommes, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: *«Le Coran n'a pas été révélé pour que certains versets contredisent les autres. Ce que vous comprenez et saisissez, mettez-le en pratique, mais ce qui prête au doute, croyez-y tout simplement».*

«... ainsi que les vrais savants» mais qui sont ces savants?

- Nous le sommes, comme a déclaré Ibn Abbas, et nous connaissons très bien l'interprétation de ces versets.

- Ils sont les hommes versés dans la religion qui connaissent l'intepétation et y croient, selon les dires de Moujahed.

- Dieu seul et ceux qui sont encracinés dans la Science qui disent: «Nous y croyons» d'après Mouhammad ben Ja'far ben Az-Zoubaïr.

Les docteurs musulmans rattachent l'interprétation des versets figuratifs à celle des versets fondamentaux qui ne comportent qu'une seule interprétation. Ainsi chaque verset confirme un autre et par la suite on ne trouve aucune fêlure dans le Coran, et il n'y a aucune place à une contradiction ou une erreur. A ce porpos on cite ce hadith où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait invoqué Dieu en

(1) قوله: «وستفترق هذه الأمة على ثلاث وسبعين فرقة كلها في النار إلا واحدة»، قالوا: ومن يا رسول الله؟ قال: «من كان على ما أنا عليه وأصحابي». (أخرجه الحاكم في مستدركه بهذه الزيادة).

faveur d'Ibn Abbas en disant: «Mon Dieu, instruis-le dans la religion et enseigne-le l'interprétation».

Par ailleurs et d'après les opinions des ulémas, l'interprétation du Coran comporte deux branches:

- **La première:** elle est une explication d'une chose et à quoi elle aboutit, on donne à titre d'exemple les dires de Joseph à son père: «**O mon père, voici, l'explication de mon ancienne vision**») [Coran XII, 100], ainsi ces dires de Dieu concernant le jour de la résurrection: «**Qu'attendent-ils sinon son accomplissement. Le jour où viendra son accomplissement**») [Coran VII, 53]. Si on admet cela, on doit donc, en récitant le verset, s'arrêter là: «Allah seul les connaît» étant donné qu'il est le seul à connaître la vérité des choses et leur nature, et la phrase: «**ainsi que les vrais savants**» sera indépendante qui porte sur la croyance en ces versets.

- **La deuxième:** qui consiste à interpréter et expliciter le sens, on donne à titre d'exemple les deux hommes qui se trouvaient en prison avec Joseph et ayant fait des songes, lui dirent: «**Fais-nous connaître la signification de tout ceci**») [Coran XII, 36]. Dans ce cas on doit coordonner les deux phrases car les hommes sensés saisissent bien le sens des paroles de Dieu même s'ils ne connaissent pas à la perfection la réalité des choses qui dépend de Dieu seul, mais ils y croient et connaissent le but.

Dans tous les cas, les gens sensés croyent aussi bien aux versets fondamentaux qu'aux figuratifs disant: «**Nous croyons dans ce Livre, tout ce qu'il renferme vient de notre Seigneur**» et on n'y trouve aucune contradiction plutôt une corroboration que Dieu confirme dans ce verset: «**Ne méditent-ils pas sur le Coran? Si celui-ci venait d'un autre que Dieu ils y trouveraient de nombreuses contradictions**») [Coran IV, 82].

Oubaidallah Ben Yazid, qui vivait du temps de Anas, Abou Oumama et Abou Ad-Darda', a rapporté qu'on demanda l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet des hommes qui sont enracinés dans la Science, il répondit: «*Ils sont ceux qui tiennent leur serment, ne disent que la vérité, ont le cœur droit, ne mangent que le licite et sont chastes*».

L'imam Ahmed rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse

et le salue- ayant entendu des hommes discuter au sujet du Coran et de ses versets, leur dit: *«Des hommes qui vous ont précédés n'ont péri qu'à cause de cela, ils ne faisaient que rechercher ce qu'il y a de contradiction dans le Livre de Dieu (selon leur présomption). Or le Livre n'a été descendu que pour qu'une partie des versets corrobore et confirme l'autre. Dites ce que vous en connaissez, et ce que vous ignorez, confiez-le à vos savants»* ***(Rapporte par Ahmed)***[1].

Quant à Nafé Ben Yazid, il a dit: «Les vrais savants sont les soumis à Dieu et qui s'humilient devant Lui pour acquérir Sa satisfaction. Ils ne s'enorgueillissent pas sur ceux qui leur sont supérieurs et ne dédaignent pas ceux qui leur sont inférieurs.

Puis Dieu montre la conduite de ces savants qui l'implorent par ces mots: **«Seigneur, ne détourne pas nos cœurs de la voie droite après que Tu nous l'a montrée»** qui signifient: Ne dévie pas nos cœurs de la bonne direction après nous avoir dirigés, ne fais pas que nous penchions vers l'erreur à la façon de ceux qui s'attachent à ce qui prête au doute, plutôt affermis-nous sur la voie droite, et **«Etends sur nous Ta miséricorde»** par laquelle Tu affermis nos cœurs, Tu établis la concorde entre nous et Tu augmentes notre foi, car Tu es le Dipensateur par excellence.

Oum Salama rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait souvent: «O Toi qui tournes les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion, puis il récitait: **«Seigneur, ne détourne pas nos cœurs de la voie droite après que Tu nous l'as montrée. Etends sur nous Ta miséricorde, Car Tu es les vrai dispensateur».**

Suivant une autre version, Oum Salama raconta qu'elle entendait souvent l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquer Dieu par ces mots: *«Mon Dieu Toi qui tournes les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion»* Elle lui demanda: «O Envoyé de Dieu, le cœur sera-t-il tourné?» Il lui répondit: *«Oui. Dieu n'a créé un homme sans que son cœur ne soit entre deux des doigts de Dieu à Lui la puissance et la gloire.*

---

(1) قال الإمام أحمد بسنده: سمع رسول الله ﷺ قوماً يتدارؤن، فقال: «إنما هلك من كان قبلكم بهذا؛ ضربوا كتاب الله بعضه ببعض، وإنما أنزل كتاب الله ليصدق بعضه بعضاً فلا تكذبوا بعضه ببعض. فما علمتم منه فقولوا به، وما جهلتم فكلوه إلى عالمه».

S'Il le veut, Il l'établit sur la voie droite, et s'Il le veut, Il l'en détourne». Oum Salama lui dit alors: «Enseigne-moi donc une invocation pour que je la formule en ma faveur». Il répliqua: *«Dis: «Mon Dieu, le Seigneur de Mouhammad, absous mes péchés, dissipe la colère de mon cœur et préserve-moi du mal des tentations»* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih et Ibn Jarir[1].***

Un autre hadith dans le même sens a été rapporté par 'Aicha -que Dieu l'grée-. Elle a rapporté aussi que, quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'éveillait la nuit, il disait: *«Il n'y a de Dieu que Toi, gloire à Toi. Je Te demande de me pardonner, d'étendre sur moi Ta miséricorde, d'augmenter ma science, de ne plus détourner mon cœur après m'avoir dirigé. Accorde-moi une miséricorde venant de Toi, Tu es le Suprême Donateur»* ***(Rapporté par Abou Daoud et Nassaï)[2].***

«Seigneur, Tu rassembleras les gens au jour inéluctable» c'est à dire que les fidèles disent dans leur invocation: Seigneur, Tu réuniras les hommes le jour de la résurrection, Tu trancheras leurs différends, Tu rétribueras chacun selon ses œuvres qu'il a accomplies dans le bas monde».

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَن تُغْنِىَ عَنْهُمْ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُم مِّنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ
هُمْ وَقُودُ ٱلنَّارِ (١٠) كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَأَخَذَهُمُ
ٱللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ (١١)

'inna-l-ladîna kafarû lan tugniya 'anhum 'amwâluhum walâ 'awladuhum mina-L-Lâhi šay'an wa 'ulâ'ika hum waqûdu-n-nâr (10) kada'bi 'âli

---

(1) عن أم سلمة، عن أسماء بنت يزيد بن السكن، سمعتها تحدّث أن رسول الله ﷺ كان يكثر من دعائه: «اللهم مقلب القلوب ثبت قلبي على دينك» قالت، قلت: يا رسول الله ﷺ وإن القلب ليتقلب؟ قال: «نعم، ما خلق الله من بني آدم من بشر إلا أن قلبه بين أصبعين من أصابع الله عزّ وجلّ، فإن شاء أقامه وإن شاء أزاغه». قلت: يا رسول الله ألا تعلمني دعوة أدعو بها لنفسي، قال: «بلى، قولي: اللهم رب محمد النبي اغفر لي ذنبي وأذهب غيظ قلبي وأجرني من مضلات الفتن». (رواه ابن مردويه وابن جرير).

(2) عن عائشة رضي الله عنها: أن رسول الله ﷺ كان إذا استيقظ من الليل قال: «لا إله إلا أنت سبحانك أستغفرك لذنبي، وأسألك رحمتك، اللهم زدني علماً، ولا تزغ قلبي بعد إذ هديتني، وهب لي من لدنك رحمة. إنك أنت الوهاب». (رواه أبو داود والنسائي)

fir'awna wa-l-ladîna min qablihim kaddabû bi 'âyâtinâ fa 'ahadahumu-L-Lâhu bidunûbihim wa-L-Lâhu šadîdu-l-'iqâb (11).

Quant aux infidèles, leurs richesses ou leurs enfants ne leur seront d'aucune utilité auprès d'Allah. Ils seront la proie du feu. (10) Comme les gens de Pharaon et ceux qui les ont précédés. Pour avoir traité nos signes de mensonges, Allah ne leur a pas fait grâce de leurs péchés. Et Allah est terrible dans ses châtiments.(11).

Ces versets montrent le sort des incrédules au jour de la résurrection et qu'ils seront l'aliment du Feu, comme le montre également ce verset: «**Le jour où les excuses présentées par les injustes leur seront inutiles. Ils seront alors maudits. La pire des demeures leur est desinée»)** [Coran XL, 52]. Ce que les infidèles avaient amassé comme richesses dans le bas monde et la postérité qu'ils avaient engendrée ne les metteront aucunément au large vis-vis de Dieu, ne les sauveront plus du châtiment du Feu et iis subiront des supplices très douloureux. Leur cas est présenté aussi dans ces deux versets: «**Que leurs richesses et leurs enfants ne t'émerveillent pas; Dieu ne veut par là que les châtier en cette vie et qu'ils meurent incrédules»)** [Coran LX, 55]. et: «**Que l'agitation des incrédules habitants ce pays ne te trouble pas * Piètre jouissance éphémère! La géhenne sera ensuite leur demeure: quel détestable lit de repos»)** [Coran III, 196-197].

Oum Al-Fadl a raconté: «L'envoyé de Dieu -qu'Aliah le bénisse et le salue-, dans une nuit à La Mecque, répéta par trois fois: *«Ai-je transmis le message?»* Omar Ben Al-Khattab, qui était très compatissant, répondit: «Certes oui, je jure par Dieu. Tu l'as fait avec un désir ardent, tu as déployé tes efforts et tu as prodigué de conseils. Sois patient» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: *«La foi l'emportera et l'incrédulité sera repoussée jusqu'à ses sources. Des hommes prendront le large pour répandre l'islam. Il arrivera un jour où les hommes réciteront le Coran et l'enseigneront. Ils diront: Nous avons lu et enseigné, qui donc pourra être mieux que nous? De ceux-là on n'attendra aucun bien» Les fidèles lui demandèrent:* «Qui sont ces gens ô Envoyé de Dieu?» Il rétorqua: *«Ils sont des vôtres. Ceux-là seront l'aliment du feu».* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem et Ibn Mardawih)***[1]

---

(1) عن أم الفضل: أن رسول الله ﷺ قام ليلة بمكة، فقال: «هل بلغت»؟ يقولها ثلاثاً، فقام

L'exemple de ces incrédules est Pharaon et sa cour qui ont traité les signes de Dieu de mensonge et se sont opposés aux Messagers de Dieu. Dieu certes est terrible dans Ses châtiments.

قُل لِّلَّذِينَ كَفَرُوا سَتُغْلَبُونَ وَتُحْشَرُونَ إِلَىٰ جَهَنَّمَ وَبِئْسَ الْمِهَادُ ﴿١٢﴾ قَدْ
كَانَ لَكُمْ ءَايَةٌ فِي فِئَتَيْنِ الْتَقَتَا فِئَةٌ تُقَاتِلُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَأُخْرَىٰ كَافِرَةٌ
يَرَوْنَهُم مِّثْلَيْهِمْ رَأْيَ الْعَيْنِ وَاللَّهُ يُؤَيِّدُ بِنَصْرِهِ مَن يَشَاءُ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ
لَعِبْرَةً لِّأُولِي الْأَبْصَارِ ﴿١٣﴾

qul li-l-laḏîna kafarû satuġlabûna wa tuḥšarûna 'ilâ jahannama wa bi'sa-l-mihâd (12) qad kâna lakum 'âyatun fî fi'atayni-l-taqatâ fi'atun tuqâtilu fî sabîli-L-Lâhi wa 'uḫrâ kâfiratun yarawnahum miṯlayhim ra'ya-l-'ayni wa-L-Lâhu yu'ayyidu binaṣrihi may-yaša'u 'inna fî ḏâlika la 'ibrata-l-li'ulî-l-'absâr (13)

Dis aux infidèles: «Vous serez défaits puis précités en foule dans l'Enfer. Quel triste séjour. (12) Vous avez l'exemple de ces deux armées qui se sont affrontées, l'une en combattant pour la cause d'Allah, l'autre incrédule. Cette dernière paraissait à vos yeux deux fois plus nombreuse que l'autre. Mais Allah donne la victoire à qui Il veut. C'est une leçon pour ceux qui méditent. (13).

Dieu ordonne à Son Prophète: O Mouhammad, dis aux incrédules: Vous serez vaincus, dans le bas monde, et au jour de la résurrection, vous serez rassemblés dans la Géhenne. Quel détestable lit de repos.

Mouhammad Ben Ishaq raconte: «Après sa victoire à Badr sur les polythéistes Qorachites, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- revint à Médine, rassembla les juifs dans le marché de Bani Qanouqa'. Il leur dit: *«Ô peuple juif! Embrassez l'Islam avant que Dieu ne*

عمر بن الخطاب ـ وكان أوَّاهاً ـ فقال: اللهم نعم، وحرصت وجهدت، ونصحت فاصبر؛ فقال النبي ﷺ: «ليظهرن الإيمان حتى يرد الكفر إلى مواطنه، وليخوضن رجال البحار بالإسلام، وليأتين على الناس زمان يقرؤون القرآن فيقرؤونه ويعلمونه، فيقولون قد قرأنا وقد علمنا فمن هذا الذي هو خير منا؟ فما في أولئك من خير». قالوا: يا رسول الله من أولئك؟ قال: «أولئك منكم، أولئك هم وقود النار» (رواه ابن أبي حاتم وابن مردويه).

vous inflige de la défaite qu'ont subie les Qoraïchites» Ils lui répondirent: «O Mouhammad! Que cette bataille où tu as eu le pas sur cette troupe de Qoraïchites ne te trouble pas. Ils n'étaient que des gens inexpérimentés dans les combats. Par Dieu, si tu nous déclares la guerre, tu sauras que nous sommes les vrais guerriers à qui tu n'a pas fait encore face» Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Dis aux infidèles: «Vous serez défaits puis précipités en foule dans l'enfer»** jusqu'à **c'est une leçon pour ceux qui méditent»** ***(Rapporté par Ibn Ishaq)***[1].

C'est pourquoi Dieu avertit les juifs qu'un signe leur a été donné prouvant qu'Il fortifie Sa religion, donne la victoire à Son Prophète sur ses ennemis, afin que Sa Parole soit la plus élevée. Ce signe se manifesta lorsque deux troupes se rencontrèrent pour se battre: les uns combattaient pour la cause de Dieu, et les autres étaient les incrédules parmi les Qoraïchites, et ce combat avait lieu à Badr.

«Cette dernière paraisait à vos yeux deux fois plus nombreuse que l'autre» Ce verset était un sujet de controverse entre les ulémas:

- Les uns ont dit: Les polythéistes voyaient de leurs propres yeux, les musulmans, le jour de Badr, en nombre deux fois supérieur au leur. En d'autres termes, Dieu faisait montrer le nombre de croyants comme étant deux fois supérieur à celui des incrédules afin d'accorder la victoire aux musulmans. Mais en fait, les polythéistes avaient envoyé Omar Ben Sa'd pour guetter les musulmans et évaluer leur nombre avant le combat. Il leur dit qu'ils étaient trois cents et quelques hommesx. En réalité ils étaient 313 hommes mais, lors du combat, Dieu leur avait envoyé un renfort de mille anges.

- Les autres ont dit: «les musulmans, de leurs propres yeux, voy-

---

(1) ذكر محمد بن إسحاق أن رسول الله ﷺ لما أصاب من أهل بدر ما أصاب، ورجع إلى المدينة جمع اليهود في سوق (بني قينقاع) وقال: «يا معشر اليهود أسلموا قبل أن يصيبكم الله بما أصاب قريشاً». فقالوا: يا محمد لا يغرنك من نفسك أن قتلت نفراً من قريش كانوا أغمارا لا يعرفون القتال، إنما والله لو قاتلتنا لعرفت أنا نحن الناس وأنك لم تلق مثلنا، فأنزل الله في ذلك من قولهم: ﴿**قل للذين كفروا ستغلبون وتحشرون إلى جهنم وبئس المهاد**﴾، إلى قوله: ﴿**لعبرة لأولي الأبصار**﴾ (أخرجه محمد بن إسحاق عن عكرمة عن ابن عباس).

aient les polythéistes en nombre deux fois supérieur au leur, et pourtant Dieu leur a accordé la victoire, bien que certains ont rapporté que le nombre des incrédules variait entre neuf cent et mille, ce qui constituait le triple.

Une question se pose: Quel est le point commun entre les deux opinions sus-mentionnées, et ce verset où Dieu avait raconté l'histoire de la bataille de Badr et dit: «**Lorsque vous rencontrâtes vos ennemis, Allah les fit apparaître à vos yeux moins nombreux qu'ils n'étaient, de même s'Il vous fit apparaître à leurs yeux moins nombreux. Allah exécuta ainsi l'ordre qu'Il avait décrété**») [Coran VIII, 444]? On trouve la réponse dans les dires suivants:

- Ibn Mass'oud rapporte: Le jour de Badr, nous regardâmes les polythéistes, pour la première fois, et constatâmes que leur nombre était le double du nôtre. Nous les regardâmes, pour la deuxième fois, nous trouvâmes que leur nombre était équivalent au nôtre. Tel est le sens du verset.

- Ibn Mass'oud rapporte également: «Leur nombre était tellement inférieur au nôtre quand nous les regardâmes, au point que j'ai dit à un fidèle qui se trouvait à mes côtés: Penses-tu que leur nombre dépasse-t-il les 70?» Il me répondit: «Je crois qu'ils sont au nombre de 100». Mais en captivant un des leurs et lui demandant de leur nombre, il nous dit qu'ils étaient 1000 hommes. Ainsi quand les musulmans regardaient les polythéistes, ils les trouvèrent deux fois plus qu'eux afin qu'ils se confient à Dieu et demandent Son secours.

Par contre quand les polythésites regardaient les musulmans, ils les trouvèrent deux fois plus qu'eux pour être pris de panique. Mais quand les deux armées s'affrontèrent et le combat fit rage, Dieu fût diminuer chaque armée aux yeux de l'autre afin que chacune d'elles fonde sur l'autre, et Dieu exécuta ainsi l'ordre qu'Il avait décrété pour distinguer entre la vérité et l'erreur, et afin que Sa Parole soit la plus élevée. Il a voulu rendre les croyants très puissants et humilier les incrédules comme Il a dit: «**Dieu vous a cependant secourus à Badr, alors que vous étiez humiliés**») [Coran III, 123]. Il termina ces versets par: «**Allah donne la victoire à qui Il veut. C'est une leçon pour ceux qui méditent**» qui signifie un enseignement pour ceux qui sont doués de clairvoyance afin qu'ils constatent que Dieu réalise toujours Ses décisions

en accordant le secours aux fidèles dans le bas monde et dans l'au-delà.

زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ ٱلشَّهَوَٰتِ مِنَ ٱلنِّسَآءِ وَٱلْبَنِينَ وَٱلْقَنَٰطِيرِ ٱلْمُقَنطَرَةِ مِنَ
ٱلذَّهَبِ وَٱلْفِضَّةِ وَٱلْخَيْلِ ٱلْمُسَوَّمَةِ وَٱلْأَنْعَٰمِ وَٱلْحَرْثِ ۗ ذَٰلِكَ مَتَٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ
ٱلدُّنْيَا ۖ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ حُسْنُ ٱلْمَـَٔابِ ﴿١٤﴾ ۞ قُلْ أَؤُنَبِّئُكُم بِخَيْرٍ مِّن ذَٰلِكُمْ ۚ لِلَّذِينَ
ٱتَّقَوْا۟ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا وَأَزْوَٰجٌ مُّطَهَّرَةٌ
وَرِضْوَٰنٌ مِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿١٥﴾

zuyyina li-n-nâsi hubbu-š-šahawâti mina-n-nisâ'i wa-l-banîna wa-l-qanâṭîri-l-muqanṭarati mina-d-dahabi wa-l-fidati wa-l-ḫayli-l-musawwamti wa-l-'an'âmi wa-l-ḥarṯi dâlika matâ'u-l-ḥayâti-d-dunyâ wa-L-Lâhu 'indahû husnu-l-ma'âb (14) qul 'a'unnabbi'ukum biḫayrim min dâlikum li-l-ladîna-t-taqaw 'inda rabbihim jannâtun tajri min taḥtiha-l-'anhâru ḫâlidîna fîha wa 'azwâjum-muṭahharatun wa riḍwânum-mina-L-Lâhi wa-L-Lâhu baṣîrum bi-l-'ibâd (15).

Les hommes sont attirés par tout ce qui a de l'attrait, les femmes, les enfants, les amoncellements d'or et d'argent, les chevaux de prix, les troupeaux, les champs de culture... éphémères jouissances dans ce bas monde. Mais le plus beau séjour est auprès d'Allah, (14). Dis-leur: «Désirez-vous connaître quelque chose de préférable à toutes ces jouissances?». Ceux qui craignent Allah trouveront auprès de leur Seigneur des jardins arrosés d'eau vive, où ils deumeureront éternellement, des épouses sans impureté, et les grâces d'Allah. Allah observe Ses serviteurs. (15).

Dieu montre dans ces versets que les homme dans la vie présente sont attirés par ses clinquants et ses jouissances en citant les femmes et les enfants. Il a commencé par les femmes car leur sédition est pire que les autres jouissances. Une réalité qui est confirmée aussi par ces paroles du Prophète: *«je ne laisse après moi une sédition plus funeste à l'homme que les femmes».*

Mais si on cherche la femme pour garder la chasteté et fonder un foyer dans le but d'avoir une postérité, ceci constitue un acte recommandé voire obligatoire. Plusieurs hadiths ont été rapportés à cet

égard dans lesquels l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait déclaré que la meilleure des nations est celle où le nombre des femmes dépasse celui des hommes. Il a dit:

- On m'a fait aimer les femmes et le parfum. Mais la prière est la joie de mes yeux[1].

- Ces bas monde n'est que jouissances éphémères, or la meilleure jouissance est la femme vertueuse qui, si tu la regardes, te plait. Si tu lui ordonnes, elle obéit. Si tu t'absentes d'elle, elle garde sa chasteté et tes biens. ***(Rapporté par Nassaï et Mouslim)***[2].

L'amour des enfants peut être pour la parure dans le bas monde et l'orgueil, et aussi pour la progéniture et la multiplication de la communauté de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- où il y aura des hommes qui n'adoreront que Dieu seul sans rien Lui associer. Il incitait au mariage pour réaliser ce but quand il a dit: *«Epousez les femmes affectueuses et fécondes car je m'enorgueillirai de votre multitude sur les autres nations le jour de la résurrection»*[3].

Quant à l'amour des richesses, tantôt il vise l'orgueil, l'ostentation et l'arrogance sur les pauvres, ce qui est mépris; et tantôt pour dépenser en aumône afin de se rapprocher de Dieu, ou pour les proches parents, les actes de charité, ce qui est loué et recommandé.

L'amour des chevaux est de trois sortes:

- Pour les consacrer au combat dans la voie de Dieu et les mettre au service de ces guerrires quand ils en auront besoin.

- Pour être une charge à leurs propriétaires.

- Pour être une portière à celui qui les possède pour en profiter et ne néglige pas ses devoirs envers Dieu en versant la zakate à leur su-

---

(1) في الحديث الآخر: «حبّب إليّ النساء والطيب، وجعلت قرة عيني في الصلاة».

(2) وقوله ﷺ: «الدنيا متاع وخير متاعها المرأة الصالحة، إن نظر إليها سرّته، وإن أمرها أطاعته، وإن غاب عنها حفظته في نفسها وماله» (أخرجه النسائي وروى بعضه مسلم في صحيحه).

(3) ثبت في الحديث: «تزوجوا الودود الولود فإني مكاثر بكم الأمم يوم القيامة».

jet ou pour la copulation. (Nous en parlerons plus loin en commentant la sourate du Butin).

Entre autres biens convoités figurent les troupeaux du bétail, les terres cultivées. Souwaïd ben Houbaïra a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les meilleurs biens que puisse avoir un homme: une jument poulinière et une palmeraie fécondée».*

Tout cela constitue pour l'homme une jouissance éphémère dans la vie présente, mais le meilleur retour sera auprès de Dieu. On a rapporté qu'après la révélation de ce verset, Omar Ben Al-Khattab s'écria: «Seigneur, serait-ce après nous avoir embelli ce bas monde?» L'autre verset fut aussitôt descendu: **«Dis-leur: «Désirez-vous connaître quelque chose préférable à toutes ces jouissances?»** Dieu ordonne à Mouhammad de dire aux hommes que ceux qui Le craignent trouveront pour toujours auprès de Lui des jardins où coulent les ruisseaux de différentes boissons: du miel, du lait, du vin non enivrant et d'eau pure et limpide, ce qu'un œil n'a vu, oreille n'a entendu et esprit humain n'a imaginé. Ils y demeureront éternellement sans désirer aucun changement.

Ils y trouveront également des épouses toujours pures sans subir ni menstruations ni lochies qu'ont les femmes dans ce bas monde. Et la meilleure de toutes ces jouissances sera sans doute la satisfaction de Dieu, une grâce qui dépassera toute les autres. Dieu, en observant les hommes œuvrer, rétribuera à chacun la récompense qu'il méritera selon ses actions.

ٱلَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَآ إِنَّنَآ ءَامَنَّا فَٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿١٦﴾
ٱلصَّٰبِرِينَ وَٱلصَّٰدِقِينَ وَٱلْقَٰنِتِينَ وَٱلْمُنفِقِينَ وَٱلْمُسْتَغْفِرِينَ بِٱلْأَسْحَارِ ﴿١٧﴾

'al-ladîna yaqûlûna rabbanâ 'innanâ 'âmannâ fagfir lanâ dunûbanâ waqinâ 'adâba-n-nâr (16) 'aṣṣâbirîna waṣ-ṣâdiqîna wa-l-qânitîna wa-l-munfiqîna wa-l-mustagfirîna bi-l-'asḥâr (17).

Ceux qui craignent Allah sont ceux qui disent: «O Seigneur , nous croyons, pardonne-nous nos péchés et préserve-nous du châtiment du feu» (16). Ce sont ceux aussi qui sont sincères, patients, dociles, charitables et implorent le pardon d'Allah au lever de l'aurore. (17).

Dieu promet à Ses serviteurs croyants la plus belle récompense,

ceux qui croient en Lui, en Ses Livres et en Ses Prophètes. Ils implorent Son pardon et l'absolution de leurs péchés, et qui sont:

- Patients: en s'acquittant de leurs obligations et s'abstenant des choses interdites et répréhensibles.

- Sincères: dont leur foi les porte à accomplir leur devoirs avec zèle et assiduité.

- Dociles: pieux et soumis à Dieu.

- Qui dépensent de ce que Dieu leur a accordé: en aumône, pour les proches parents les pauvres et les nécessiteux.

- Qui implorent, dès l'aube, le pardon de Dieu. Ceci montre sans doute le mérite de l'imploration du pardon à ce moment-là».

A ce propos, il a été rapporté que, lorsque Jacob -que Dieu le salue- avait dit à ses enfants: «**je vais, pour vous, demander le pardon de mon Seigneur**») [Coran XII, 98] il avait retardé cette imploration jusqu'au lever de l'aurore. Et dans un hadith authentifié, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Notre Seigneur descend chaque nuit dans le ciel le plus proche, lorsqu'il ne reste qu'un tiers de la nuit et dit: «Qui M'invoque, que Je puisse exaucer sa prière? Qui Me demande quelque chose, que Je puisse la lui donner? Qui implore Mon pardon, que Je le lui accorde?».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]

'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait la prière impaire (witr) au début de la nuit, à son milieu, ou à sa fin et même juste avant le lever le l'aube».

Abdullah Ben Omar priait souvent la nuit et demandait à son domestique: «O Nafe'I L'aube s'est-il levé?» Si la réponse était affirmative, il multipliait ses invocations jusqu'au matin.

Ibrahim Ben Hateb a rapporté d'après son père qu'il a entendu un homme dans un endroit de la mosquée dire: « O Seigneur! Tu m'as ordonné et je T'ai obéi. Puisque c'est le lever de l'aurore, pardonne-

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «ينزل الله تبارك وتعالى في كل ليلة إلى السماء الدنيا حين يبقى ثلث الليل الأخير، فيقول: هل من سائل فأعطيه؟ هل من داع فأستجيب له؟ هل من مستغفر فأغفر له؟».

moi». Il constata que cet homme n'était qu'Ibn Mass'oud -que Dieu l'agrée-

شَهِدَ اللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَالْمَلَائِكَةُ وَأُولُو الْعِلْمِ قَائِمًا بِالْقِسْطِ ۚ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ
الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١٨﴾ إِنَّ الدِّينَ عِندَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ ۗ وَمَا اخْتَلَفَ الَّذِينَ أُوتُوا
الْكِتَابَ إِلَّا مِن بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْعِلْمُ بَغْيًا بَيْنَهُمْ ۗ وَمَن يَكْفُرْ بِآيَاتِ اللَّهِ فَإِنَّ
اللَّهَ سَرِيعُ الْحِسَابِ ﴿١٩﴾ فَإِنْ حَاجُّوكَ فَقُلْ أَسْلَمْتُ وَجْهِيَ لِلَّهِ وَمَنِ اتَّبَعَنِ ۗ وَقُل لِّلَّذِينَ
أُوتُوا الْكِتَابَ وَالْأُمِّيِّينَ أَأَسْلَمْتُمْ ۚ فَإِنْ أَسْلَمُوا فَقَدِ اهْتَدَوا ۖ وَّإِن تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا
عَلَيْكَ الْبَلَاغُ ۗ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِالْعِبَادِ ﴿٢٠﴾

šahida-L-Lâhu 'annahû lâ 'ilâha 'illâ huwa wa-l-malâ'ikatu wa 'ulû-'îlmi qâ'imam bilqisṭi lâ 'ilâha 'illâ huwa-l-'azîzu-l-ḥakîm (18) 'inna-d-dîna 'inda-L-Lâhi-l-'islâmu wamâ ḫtalafa-l-laḏîna 'utû-l-kitâba 'illâ mim ba'di mâ jâ'ahumu-l- 'ilmu baġyam baynahum wa may-yakfur bi'âyâti-L-Lâhi fa'inna-L-Lâha sari'u-l-ḥisâb (19) fa'in ḥâjjûka faqul 'aslamtu wajhiya li-L-Lâhi wa man-ittaba'ani wa qul li-l-laḏîna 'utû-l-kitâba wa-l-'ummiyyina 'a'aslamtum fa'in aslamû faqadi-htadaw-w-wa'in tawallaw fa'innama 'alayka-l-balâġu wa-L-Lâhu baṣîrum bi-l-'ibâd (20).

Allah proclame et avec Lui les anges et les hommes de science, qu'il n'y a d'autre Allah que Lui et qu'Il régne par la justice. Il n'y a d'autre Allah que Lui, le puissant et le juste. (18) La religion d'Allah est l'Islam. Les gens du Livre ne se sont divisés entre eux qu'après avoir reçu la vérité, poussés par la jalousie. Celui qui repousse les enseignements d'Allah, Allah est prompt à régler son cas. (19) A ceux qui contrediront, dis leur: «Moi, je me suis soumis à Allah ainsi que ceux qui me suivent. Demande à ceux qui ont reçu le Livre et aux illettrés: «Vous soumettez-vous?» S'ils se soumettent, ils seront dans la bonne voie. S'ils s'insurgent, rappelle-toi que ton rôle se borne à les avertir. Allah observe Ses serviteurs. (20).

Dieu est le plus sincère et le plus véridique des témoins quand Il atteste et déclare qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, l'Unique, le créateur, et que tous les hommes sont Ses serviteurs qui ont toujours besoin de Lui, mais Lui, se suffit des autres. puis Il joint le témoignage des anges

et des hommes versés et savants au Sien, ce qui montre le mérite de ces hommes.

Il maintient la justice, Il ne lèse personne et réprime l'injustice voire l'interdire, Il est le puissant et le sage. Al-Zoubair Ben AL-'Awam a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, alors qu'il se trouvait à 'Arafa, réciter ce verset et dire à la fin: *«Et moi aussi je témoigne ô mon Seigneur».*

Ghaleb Al-Qattan raconte: «Je vins à Koufa pour faire le commerce et j'habitai tout près de Al-'A'mach. Une nuit, voulant quitter ma demeure, je le vis faire sa prière nocturne et l'entendis réciter ce verset: **«Allah proclame et avec Lui les anges..»** Il dit à la fin: «Et moi aussi je témoigne avec Dieu en lui confiant ce témoignage afin qu'il me soit un dépôt auprès de Lui» Puis il répéta à plusieurs reprises: **«la religion d'Allah est l'Islam»** Je me suis dit: «Il y a là un certain secret que j'aime savoir».

Au matin, voulant lui faire mes adieux, je lui dis: «O Abou Mouhammad, je t'ai entendu répéter ce verset!» Il s'écria: «N'as-tu pas idée de son mérite?» Je lui répondis: «Ça fait un mois que j'habite près de toi et tu m'en as jamais parlé» Il répliqua: «Par Dieu, je ne te le dirai pas avant l'écoulement d'un an». Je passai ainsi un an qu'à sa fin il me dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, on amènera quiconque aura témoigné cela, et Dieu dira: «Mon serviteur que voici s'est engagé vis-à vis de Moi dans le bas monde, et il est de mon devoir de respecter mon engagement vis-à-vis de lui. Faites entrer mon serviteur au Paradis»* ***(Rapporté par Tabarani)***[1].

---

(1) عن غالب القطان قال: أتيت الكوفة في تجارة فنزلت قريباً من الأعمش، فلما كانت ليلة أردت أن أنحدر، قام فتهجد من الليل فمر بهذه الآية: ﴿**شهد الله أنه لا إله إلا هو والملائكة وأولوا العلم قائماً بالقسط لا إله إلا هو العزيز الحكيم، إن الدين عند الله الإسلام**﴾. ثم قال الأعمش: وأنا أشهد بما شهد الله به وأستودع الله هذه الشهادة وهي لي عند الله وديعة ﴿**إن الدين عند الله الإسلام**﴾ قالها مراراً. قلت: لقد سمع فيها شيئاً، فغدوت إليه فودعته ثم قلت: يا أبا محمد إني سمعتك تردد هذه الآية، قال: أو ما بلغك ما فيها؟ قلت: أنا عندك منذ شهر لم تحدثني! قال: والله لا أحدثك بها إلى سنة؛ فأقمت سنة

«la religion d'Allah est l'Islam» On entend par là que, l'Islam qui signifie la soumission à Dieu, aucune autre religion ne sera acceptée auprès de Lui. Cette religion qui consiste à suivre les Messagers et ce qu'ils ont apporté, mais comme Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- fut leur dernier ainsi que son message qui abrogea tous les précédents, quiconque ne suivra pas l'Islam, la religion qu'il aura suivie, ne serait plus acceptée, comme Dieu le confirme dans un autre verset: **«Le culte de celui qui recherce une religion en dehors de l'Islam n'est pas acceptée. Cet homme sera, dans la vie future, au nombre de ceux qui ont tout perdu»** [Coran III, 85].

Quant à ceux auxquels le Livre a été donné, une fois reçu la science, les uns se sont opposés aux autres par jalousie, haine et inimitié, et se sont divisés entre eux. Que ceux qui mécroient sachent que Dieu est prompt dans ses comptes.

Dieu dit à Son Prophète, si ces gens-là argumentent contre toi au sujet de l'unicité, réponds leur: **«Moi, je me suis soumis à Allah ainsi ceux qui me suivent»** ne reconnaissant qu'un seul Seigneur à qui nous vouons un culte pur. Dans le même sens Dieu dit dans un autre verset: **«Dis: «Voici mon chemin, j'en appelle à Dieu, moi, et ceux qui me suivent»** [Coran XII, 108]. Puis Il lui ordonne d'appeler les hommes à se soumettre à Lui et d'embrasser l'Islam, surtout ceux auquels le Livre a été donné et les illettrés parmi les polythéistes, s'ils sont soumis, ils sont bien dirigés, mais s'ils se détournent, ta mission s'arrête là et Dieu règlera leur compte et les jugera car Il observe parfaitement ce qu'ils font, ils seront interrogés.

Le dernier verset sus-mentionné et d'autres qui lui sont pareils qu'on rencontre dans le Coran, montrent que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a été envoyé vers tous les hommes, et cela est confirmé par ce verset: **«Dis: «O vous les hommes, je suis, en vérité, envoyé vers vous tous»**) [Coran VII, 158].

فكنت على بابه، فلما مضت السنة، قلت: يا أبا محمد قد مضت السنة. قال، حدثني أبو وائل عن عبد الله قال، قال رسول الله ﷺ «يجاء بصاحبها يوم القيامة، فيقول الله عزّ وجلّ: عبدي عهد إليّ، وأنا أحق من وفي بالعهد أدخلوا عبدي الجنة» (رواه الطبراني في الكبير).

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par celui qui tient mon âme en Sa main, tout homme qui entend parler de mon message, qu'il soit de cette nation ou un chrétien ou un juif, n'y croit pas et meurt, il sera l'un des damnés de l'Enfer». **(Rapporté par Mouslim)**[1]*.

Il a dit également: *«J'ai été envoyé vers le rouge et le noir»* (une expression qui signifie tous les hommes)». Il a dit aussi: *«Tout Prophète, avant moi, était envoyé vers son peuple. Quant à moi, je suis envoyé vers tout le monde» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[2]*..

Anas Ben Malek raconte qu'un jeune homme juif était au service du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, tomba malade et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alla le visiter alors que son père se trouvait chez lui. Il lui dit: *«O untel! Dis: il n'y a d'autre divinité que Dieu»* Le jeune homme regarda son père mais celui-ci garda le silence. Comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- réitéra sa demande, il regarda à nouveau son père qui lui dit: «Obéis à Aboul-Qassem». Le jeune homme dit alors: «Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, et je témoigne que tu es l'Envoyé de Dieu» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit en disant: *«Louange à Dieu qui l'a sauvé du feu grâce à moi» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[3]*.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْفُرُونَ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ وَيَقْتُلُونَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ بِغَيْرِ حَقٍّ وَيَقْتُلُونَ ٱلَّذِينَ

---

(1) روي عن النبي ﷺ أنه قال: «والذي نفسي بيده لا يسمع بين أحد من هذه الأمة، يهودي ولا نصراني، ومات ولم يؤمن بالذي أرسلت به إلا كان من أهل النار» (رواه مسلم عن أبي هريرة).

(2) قال ﷺ: «كان النبي يبعث إلى قومه خاصة وبعثت إلى الناس عامة». (أخرجاه في الصحيحين).

(3) روى الإمام أحمد، عن أنس رضي الله عنه: أن غلاماً يهودياً كان يضع للنبي ﷺ وضوءه ويناوله نعليه، فمرض فأتاه النبي ﷺ فدخل عليه وأبوه قاعد عند رأسه، فقال له النبي ﷺ: «يا فلان قل لا إله إلا الله»، فنظر إلى أبيه فسكت أبوه. فأعاد عليه النبي ﷺ، فنظر إلى أبيه، فقال أبوه: أطع أبا القاسم، فقال الغلام: أشهد أن لا إله إلا الله وأنك رسول الله، فخرج النبي ﷺ وهو يقول: «الحمد لله الذي أخرجه بي من النار» (أخرجه البخاري وأحمد).

يَأْمُرُونَ بِٱلْقِسْطِ مِنَ ٱلنَّاسِ فَبَشِّرْهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢١﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٢٢﴾

'inna-l-lad̲îna yakfurûna bi'âyâti-L-Lâhi wa yaqtulûna-n-nabiyyina biġayri ḥaqqin wa yaqtulûna-l-lad̲îna ya'murûna bi-l-qisṭi mina-n-nâsi fabašširhum bi 'ad̲âbin 'alîm (21) 'ulâ'ika-l-lad̲îna ḥabiṭat 'a'mâluhum fî-d-dunyâ wa-l-'âḫirati wamâ lahum min nâṣirîn (22).

A ceux qui nient les enseignements d'Allah, mettent à mort ignominieusement les Prophètes et ceux qui prêchent le bien, annonce un châtiment douloureux. (21) Ils perdront le bénéfice de leurs actions dans ce monde et dans l'autre et ne recevront aucun secours (22).

Dieu réprimande les gens du Livre qui ont commis tant de péchés en transgressant les lois de Dieu, niant les signes de Dieu que leurs Prophètes leur ont transmis en les traitant de mensonges, en se montrant rebelles aux enseignements de Dieu, en choisissant autre que le chemin droit tracé par leurs Prophètes, et en tuant une partie d'eux rien que parce qu'ils les appelaient à Dieu, à suivre la Vérité et leur ordonnaient la justice.

Abou Oubaida ben Al-Jarrah -que Dieu l'agrée- rapporte: «Je demandai à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Qui, parmi les hommes, subira le châtiment le plus douloureux au jour de la résurrection?» Il me répondit: *«Un homme qui a tué un Prophète ou un autre qui ordonnait le bien et déconseillait le répréhensible»*. Puis il récita ce verset: **«A ceux qui nient les enseignements d'Allah mettent à mort ignomincieusement les Prophètes et ceux qui prêchent le bien, annonce un châtiment douloureux»**. Ensuite il me dit: *«O Abou Oubaïda! Les fils d'Israël ont tué 43 Prophètes au début de la journée dans une même heure, et 170 hommes parmi eux ont tué aussi à la fin de la journée ceux qui leur ordonnaient le bien et déconseillaient le répréhensible. Ils sont ceux que Dieu les mentionne dans ce verset». **(Rapporté par Ibn Abi Hatem et Ibn Jarir)***[1].

---

(1) عن أبي عبيدة بن الجراح رضي الله عنه قال: قلت: يا رسول الله أي الناس أشد عذاباً يوم القيامة؟ قال: «رجل قتل نبياً، أو من أمر بالمعروف ونهى عن المنكر»، ثم قرأ رسول

Quant à Abdullah Ben Mass'oud, il a rapporté qu'ils ont tué 300 Prophètes. Ces gens-là ne trouveront aucun défenser au jour de la résurrection et leurs actions sont vaines en ce monde et dans l'au-delà.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ يُدْعَوْنَ إِلَىٰ كِتَٰبِ ٱللَّهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ
يَتَوَلَّىٰ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ وَهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٢٣﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَن تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّآ أَيَّامًا
مَّعْدُودَٰتٍ وَغَرَّهُمْ فِى دِينِهِم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٢٤﴾ فَكَيْفَ إِذَا جَمَعْنَٰهُمْ لِيَوْمٍ لَّا
رَيْبَ فِيهِ وَوُفِّيَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٥﴾

'alam tara 'ilâ-l-ladîna 'utû naṣîbam mina-l-kitâbi yud'awna 'ilâ kitâbi-L-Lâhi liyaḥkuma baynahum ṭumma yatawalla farîqum minhum wahum mu'riḍun (23) ḏâlika bi'annahum qâlû lan tamassanâ-n-nâru 'illâ 'ayyâmam ma'dûdâtin wa ġarrahum fî dînihim mâ kânû yaftarûn (24) fakayfa 'iḏâ jama'nâhum liyawmi-l-lâ rayba fîhi wa wuffiyat kullu nafsim mâ kasabat wa hum lâ yuẓlamûn (25).

Ne vois-tu pas ces gens à qui une partie du Livre est parvenue et qui, lorsqu'on les convie à faire arbitrer leurs différends par le Livre, s'y refusent avec dédain? (23). Et cela parce qu'ils croient qu'ils ne subiront la peine du feu que peu de jours. C'est leur fausse compréhension de la religion qui les jette ainsi dans l'erreur. (24) Qu'est-ce qu'il adviendra d'eux le jour inéluctable où nous les réunirons, le jour où toute âme sera rétribuée selon ses œuvres et où personne ne sera lésé.. (25).

Dieu désavoue le comportement des juifs et des chrétiens qui s'attachent fortement à leurs Livres présumés: La Tora et l'Evangile, en les appelant à la soumission à Lui, à prendre le Coran comme un juge et à suivre Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ils s'en détournèrent avec dédain et s'éloignèrent poussés par leur obstination et

---

الله ﷺ: ﴿**إن الذين يكفرون بآيات الله، ويقتلون النبيين بغير حق، ويقتلون الذين يأمرون بالقسط من الناس، فبشرهم بعذاب أليم**﴾ الآية. ثم قال رسول الله ﷺ: «يا أبا عبيدة قتلت بنو إسرائيل ثلاثة وأربعين نبياً من أول النهار في ساعة واحدة، فقام مائة وسبعون رجلاً من بني إسرائيل فأمروا من قتلهم بالمعروف ونهوهم عن المنكر فقتلوهم جميعاً من آخر النهار من ذلك اليوم، فهم الذين ذكر الله عزّ وجلّ» (رواه ابن أبي حاتم وابن جرير).

leur insoumission. Ils prétendirent que le feu ne les touchera que durant un temps limité, disant: «Nous subirons le châtiment du feu un seul jour pour chaque mille ans de la vie présente, ce qui fera en tout et pour tout sept jours (présumant que la durée de ce bas monde est de 7000 ans). Et ceci parce qu'ils se sont laissés égarer dans leur religion par tout ce qu'ils ont inventé. Dieu les a laissés leurrer par leur fausse religion ce à quoi nul pouvoir n'a été concédé.

Dieu les menace en disant: «**Qu'est-ce qu'il adviendra d'eux le jour inéluctable où nous les réunirons**». Comment sera leur sort après avoir nié les enseignements de Dieu, traité leurs Prophètes d'imposteurs en les tuant avec ceux qui prêchaient le bien et déconseillaient le repréhensibles?» Certes Dieu les interrogera sur tout ce qu'ils auront accompli dans le bas monde et chacun d'eux recevra la rétribution de ses actions.

قُلِ ٱللَّهُمَّ مَٰلِكَ ٱلْمُلْكِ تُؤْتِى ٱلْمُلْكَ مَن تَشَآءُ وَتَنزِعُ ٱلْمُلْكَ مِمَّن تَشَآءُ وَتُعِزُّ مَن
تَشَآءُ وَتُذِلُّ مَن تَشَآءُ ۖ بِيَدِكَ ٱلْخَيْرُ ۖ إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٦﴾ تُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ
وَتُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ ۖ وَتُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَتُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ ۖ وَتَرْزُقُ مَن
تَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٢٧﴾

quli-l-Allâhumma mâlika-l-mulki tu'tî-l-mulka man tašâ'u wa tanzi'u-l-mulka mimman tašâ'u wa tu'izzu man tašâ'u wa tudillu man tašâ'u biyadika-l-hayru 'innaka 'alâ kulli šay'in qadîr (26) tûliju-l-layla fî-n-nahâri wa tûliju-n-nahâra fî-l-layli wa tuhriju-l-hayya mina-l-mayyiti wa tuhriju-l-mayyita mina-l-hayyi wa tarzuku man tašâ'u bigayri hisâb (27).

Dis: O mon Allah, Toi le Maître souverain, Toi qui confères et retires le pouvoir à qui Tu veux, qui élèves et rabaisses qui Tu veux, Toi dont tout le bonheur est entre Tes mains, Tu es tout - Puissant. (26). Toi qui fais succéder la nuit au jour et le jour à la nuit, qui tires la vie de la mort et la mort de la vie et qui distribues les richesses comme il Te plaît et sans compter. (27).

Dieu ordonne à Son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- de Le louer, de Le glorifier, de Lui être reconnaissant, de se fier à Lui, et de déclarer: «O Souverain du Royaume!» à qui appartient

tout ce qu'il se trouve dans les cieux et sur la terre. Il est le Donateur par excellence, comme Il peut refuser à qui Il veut».

Il y a dans ce verset une exhortation à reconnaître les faveurs et les grâces de Dieu, surtout quand Il a confié le Message à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et la prophétie à un Qoraïchite arabe après l'avoir enlevée aux fils d'Israël. Il l'a envoyé vers les hommes et les génies en lui accordant des qualités qui ont dépassé celles conférées à d'autres Prophètes auparavant. Il lui a ordonné de professer l'Islam qui fut répandu dans les quatre coins du monde.

Dieu dispose de Ses créatures à Sa guise. Il honore qui Il veut et abaisse qui Il veut. Nul n'a le droit de critiquer les décisions de Dieu vers qui tout fera retour. A ceux qui ont objecté en disant: **«Si seulement on avait fait descendre ce Coran sur un personnage important de l'une de ces deux cités?»** Dieu répondit: **«Sont-ils les dispensateurs de la miséricorde de ton Seigneur?»)** [Coran XLIII, 31-32]. C'est à Lui qu'appartient la Sagesse persurasive et Il accorde la prophétie à qui Il veut, en le confirmant dans ce verset: **«Dieu sait où placer Son message»)** [Coran VI, 124] en préférant les uns aux autres.

Dieu fait pénètrer la nuit dans le jour et le jour dans la nuit, en allongeant l'un et raccourcissant l'autre, ou bien en leur donnant une durée égale, qui sont des phénomènes qu'on remarque dans les quatre saisons durant l'année.

«... qui tires la vie de la mort et la mort de la vie» qui signifie: Il fend le grain pour faire pousser les plantations, comme Il fait produire des grains de ces dernières, ainsi un dattier d'un noyau et un noyau d'un dattier, comme Il peut faire un croyant d'un impie et vice versa, et créer une poule d'un œuf et un œuf d'une poule.

Il accorde largement les richesses à qui Il veut sans compter et donne à d'autres en mesurant ses dons, tout dépend de Sa volonté et de Sa sagesse.

Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le nom Sublime de Dieu se trouve dans ce verset»,* et il récita: **«Dis: O mon Allah, Toi le Maître souverain...»** jusqu'à la fin du verset.

لَا يَتَّخِذِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَلَيْسَ

مِنَ ٱللَّهِ فِي شَيْءٍ إِلَّآ أَن تَتَّقُوا۟ مِنْهُمْ تُقَىٰةً وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفْسَهُۥ وَإِلَى ٱللَّهِ
ٱلْمَصِيرُ ﴿٢٨﴾

lâ yattahidi-l-mu'minûna-l-kâfirîna 'awliyâ'a min dûni-l-mû'ninîna wa man yaf'al dâlika falaysa mina-L-Lâhi fî šay'in 'illâ 'an tattaqû minhum tuqâtan wa yuhaddirikumu-L-Lâhu nafsahû wa 'ilâ-L-Lâhi-l-masîr (28)

Les croyants ne doivent prendre pour alliés que des croyants et non des infidèles. Ceux qui le feraient perdraient tout appui auprès d'Allah à moins que ce ne soit pour parer à un danger. Allah vous met en garde contre sa colère. C'est devant lui que vous devez comparaître. (28).

Dieu à Lui la puissane et la gloire défend à Ses serviteurs croyants de prendre les impies pour alliés et de leur manifester leur amitié en dehors des fidèles, tout en menaçant de désavouer quiconque aura outrepassé Ses ordres et il n'aurait rien à attendre de Dieu. C'est un ordre qui a été aussi confirmé par ce verset: «**O croyants, ne vous alliez pas à mes ennemis et aux vôtres. Vous leur offrez votre amitié...** jusqu'à **Ceux d'entre vous qui s'allient à mes ennemis prennent une mauvaise voie**») [Coran LX, 1]. Il a dit également: «**O vous qui croyez, ne prenez pas les incrédules pour amis, de préférence aux croyants Voudriez-vous donner à Allah une raison certaine de vous condamner?**») [Coran IV, 144] et: «**O vous croyez, ne prenez pas pour amis les juifs et les chrétiens, ils sont amis les uns des autres. Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs**») [Coran V, 51].

«**A moins que ce ne soit pour parer à un danger**» Il y en a donc exception quand ces gens-là constituent un danger pour les croyants, il est donc permis d'éviter leur mal en leur manifestant l'amitié en apparence. Al-Boukhari rapporte à ce propos que Abou Ad-Darda' a dit: «Parfois nous sourions à des gens, mais au fond, nos cœurs les maudissaient».

Cette appréhension, comme a dit Ibn Abbas, ne doit pas être traduite en actes plutôt elle ne s'exprime qu'en paroles ce que Dieu le confirme par ce verset: «**... non pas celui qui subit une contrainte et dont le cœur reste paisible dans la foi**») [Coran XVI, 106].

Dieu enfin met les hommes en garde contre Lui-même, c'est à

dire contre Son courroux, Sa vengeance et Son châtiment que subira quiconque enfreint Ses enseignements, car le retour final sera vers Lui.

قُلْ إِن تُخْفُوا۟ مَا فِى صُدُورِكُمْ أَوْ تُبْدُوهُ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ ۗ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ
وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٩﴾ يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ مِنْ خَيْرٍ مُّحْضَرًا
وَمَا عَمِلَتْ مِن سُوٓءٍ تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُۥٓ أَمَدًۢا بَعِيدًا ۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفْسَهُۥ ۗ وَٱللَّهُ
رَءُوفٌۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿٣٠﴾

qul 'in tuḫfû mâ ṣudûrikum 'aw tubdûhu ya'lamhu-L-Lâhu wa ya'lamu mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qâdir (29) yawma tajidu kullu nafsin mâ 'amilat min ḫayrim muḥḍaran wamâ 'amilat min sû'in tawaddu law 'anna baynahâ wa baynahû 'amdam ba'îdan wa yuḥaḏḏirkumu-L-Lâhu nafsahu wa-L-Lâhu ra'ufum-bi-l-'ibâd (30)

Dis-leur: Que vous cachiez vos pensées ou que vous les divulguiez? Allah le sait. Et Il sait aussi ce qui se passe dans les cieux et sur la terre. Il est tout-puissant. (29) Un jour viendra où toute âme sera mise en présence du bien qu'elle aura fait. Mise en présence du mal qu'elle aura fait, elle souhaitera mettre entre elle et lui un immense espace. Allah vous met en garde contre sa colère. Il est plein de bonté pour les hommes.(30).

Le poids d'un atome n'échappe au Seigneur, ni dans les cieux, ni sur la terre, Il connait ce que les hommes font en apparence et ce que recèlent leurs cœurs, Il connait le visible et l'invisible, Sa science embrasse tout à tout moment et en tout lieu. Il est puissant sur toute chose et réalise ce qu'Il veut. Les hommes doivent donc l'appréhendre afin de ne commettre ce qui suscite son courroux. S'Il accorde un certain délai au pécheur, Il est capable de le saisir quand Il voudra comme peut le faire un puissant, un omnipotent.

C'est pourquoi Il a dit ensuite: «**Un jour viendra où toute âme sera en présence du bien qu'elle aurra fait..**» Il s'agit du jour de la résurrection où l'homme sera informé de tout ce qu'il aura fait: il sera réjoui du bien qu'il aura fait, et regrettera tout mal qu'il aura commis en éprouvant une grande détresse, souhaitant ainsi qu'un long intervalle le sépare de ce jour.

Comme Dieu menace les hommes et qu'Ils doivent redouter Son châtiment Il leur rassure qu'il est clément et indulgent, ils ne doivent pas désespérer de Sa miséricorde qu'Il accordera sans doute à ceux qui auront suivi Ses enseignements.

قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ
﴿٣١﴾ قُلْ أَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ ۖ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٣٢﴾

qul 'in kuntum tuḥibbuna-L-Lâha fat-tabi'ûnî yuḥbibkumu-L-Lâhu wa yaġfir lakum ḏunûbakum wa-L-Lâhu ġafûru-r-raḥîm (31) qul 'aṭî'û-L-Lâha wa-r-rasûla fa'in tawallaw fa'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu-l-kâfirîn (32)

Dis-leur: Si vous aimez Allah, suivez-moi, Il vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Il est miséricordieux et clément. (31) Dis-leur: Obéissez à Allah et au Prophète. S'ils se montrent réfractaires, qu'ils sachent qu'Allah n'aime pas les insoumis (32).

Quiconque présume aimer Dieu sans suivre le chemin tracé par Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, est menteur. Voilà ce qu'on peut déduire de ce verset, car il est tenu tout d'abord de se convertir et croire à tout ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a apporté. Ceci est confirmé par ce hadith prophétique: *«Celui qui introduit dans notre tradition ce qui lui est étranger, verra rejeter (ses innovations)» **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

Dieu dit par la langue de Son Prophèt: «**Si vous aimez Allah, suivez-moi, Il vous aimera**», donc ce qui est recherché est cet amour mutuel de part et d'autre qui est une conséquence normale. Un sage a dit à cet égard: «Ce qui importe le plus c'est d'être aimé et ne plus se contenter d'aimer».

Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La religion est-elle autre que l'amour en vue*

(1) ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «من عمل عملاً ليس عليه أمرنا فهو رد» (رواه البخاري).

de Dieu et la haine en vue de Dieu? Dieu a dit: «Si vous aimez Dieu, suivez-moi» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)[1].***

Quelle sera la récompense qui suit ces enseignements, sinon l'absolution de ses péchés et l'obtention de la miséricorde de Dieu? La soumission et l'obéissance à Dieu puis à Son Mesager sont donc les conditions requises pour obtenir la grâce divine. Quant aux incrédules et rebelles, ils ne seront jamais aimés de Dieu car ils se sont détrounés de Ses enseignements. Nul ne pourrait donc prétendre aimer Dieu s'il ne suit pas Son Messager qui, si les autres Prophètes et Messagers vivaient à son époque, l'auraient suivi.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰٓ ءَادَمَ وَنُوحًا وَءَالَ إِبْرَٰهِيمَ وَءَالَ عِمْرَٰنَ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٣﴾ ذُرِّيَّةًۢ بَعْضُهَا مِنۢ بَعْضٍ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٣٤﴾

'inna-L-Lâha-ṣtafâ 'Âdama wa Nuḥan wa 'âla 'Ibrâhîma wa 'âla 'Imrana 'alâ-l-'âlamîn (33) ḏurriyatam baḍuhâ mim ba'ḍin wa-L-Lâhu sami'un 'alîm (34)

Allah a élu parmi les hommes Adam, Noé, la descendance d'Abraham et celle d'Imran, (33). Ces élus forment une seule et même lignée et Allah entend et sait tout. (34).

Dieu a choisi, de préférence aux mondes:

- **Adam** en le créant de sa main, lui insufflant de Son esprit, demandant aux anges de se prosterner devant lui, lui enseignant les noms de toues les créatures, lui donnant le paradis comme demeure, enfin le faisant descendre sur la terre comme Sa sagesse l'exigeait.

- **Noé** en faisant de lui le premier Messager vers les habitants de la terre, lorsque ceux-ci commençaient à adorer les idoles et les statues, à Lui associer d'autres divinités qui n'avaient aucun pouvoir. Comme Noé avait passé une longue durée avec son peuple les appe-

---

(1) عن عائشة رضي الله عنها قالت، قال رسول الله: «هل الدين إلا الحب في الله والبغض في الله؟ قال الله تعالى: ﴿قل إن كنتم تحبون الله فاتبعوني﴾ (رواه ابن أبي حاتم عن عائشة مرفوعاً وفي سنده ضعف).

lant à un Dieu unique, jour et nuit, en public et en secret, et son appel ne faisait que les éloigner, il invoqua alors Dieu pour qu'il se venge d'eux. Ils furent tous noyés sauf ceux qui avaient suivi Noé et monté sur l'arche avec lui.

- La descendance d'Abraham dont le maître des hommes et le dernier Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- était l'un d'eux.

- La descendance de 'Imran: Cet Imran était le père de Marie la mère de Jésus -que Dieu le salue-. Donc Jésus était de la descendance d'Abraham comme nous allons en parler en interprétant la sourte «Les troupeaux».

إِذْ قَالَتِ ٱمْرَأَتُ عِمْرَٰنَ رَبِّ إِنِّى نَذَرْتُ لَكَ مَا فِى بَطْنِى مُحَرَّرًا فَتَقَبَّلْ مِنِّىٓ ۖ إِنَّكَ أَنتَ
ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٣٥﴾ فَلَمَّا وَضَعَتْهَا قَالَتْ رَبِّ إِنِّى وَضَعْتُهَآ أُنثَىٰ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا وَضَعَتْ
وَلَيْسَ ٱلذَّكَرُ كَٱلْأُنثَىٰ ۖ وَإِنِّى سَمَّيْتُهَا مَرْيَمَ وَإِنِّىٓ أُعِيذُهَا بِكَ وَذُرِّيَّتَهَا مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ
ٱلرَّجِيمِ ﴿٣٦﴾

'iḏ qâlati-mra'atu 'Imrâna rabbi 'innî naḏartu laka mâ fî baṭnî muḥarraran fataqabbal minnî 'innaka 'anta-s-samî'u-l-'alîm (35) falammâ waḍa'athâ qâlat rabbi 'innî waḍa'tuhâ 'unṯâ wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ waḍâ'at wa laysa-ḏ-ḏakaru kal'unṯâ wa 'innî sammaytuhâ maryama wa 'innî 'u'iḏuhâ bika wa ḏurriyataha mina-š-šayṭâni-r-rajîm (36).

La femme d'Imran dit un jour: «Seigneur, je voue à ton culte l'enfant que je porte dans mon sein. Agrée-le, car Tu entends et sais tout. (35). Lorsqu'elle l'eût mis au monde, elle s'écria: Seigneur, j'ai donné le jour à une fille. Et Allah savait ce qu'elle avait enfanté. Il y a de différence entre un garçon et une fille. Je l'ai appelée marie. Je la mets sous ta sauvegarde, elle et sa postérité pour que Tu la défendes contre les maléfices de satan le maudit. (36).

La femme de 'Imran la mère de Marie -que Dieu la salue- s'appelait: Hanna Bent Faqoud. Mouhammad Ben Ishaq rapporte: «Elle était une femme stérile. Un jour, elle vit un oiseau abecquer son petit et eut tellement envie d'avoir un enfant. Elle implora le Seigneur qui l'exauça. La nuit elle eut de rapport avec son époux et tomba enceinte.

Constatant sa grossesse, elle fit un vœu de consacrer cet enfant au service du temple. Elle s'adressa au Seigneur: **«je voue à ton culte l'enfant que je porte dans mon sein. Agrée-le car Tu entends et sais tout»** Elle ne savait pas encore ce qu'elle portait: un garçon ou une fille. Lorsqu'elle le mit au monde et sut qu'elle était une fille, elle s'écria: «J'ai mis au monde une fille». Dieu savait ce qu'elle avait enfanté. je l'ai appelée Marie. Mais un garçon n'est pas semblable à une fille dans sa robustesse et sa capacité pour servir le temple.

De ce fait on peut conclure qu'il est toléré de donner un nom à l'enfant le jour de sa naissance, car une telle règle qui était suivie auparavant, pourrait encore être appliquée chez nous, une chose qui a été confirmée d'après un hadith authentifié dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Cette nuit j'ai eu un garçon et je lui ai donné le nom de mon ancêtre Ibrahim». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].***

Al-Boukhari a cité dans son Sahih qu'un homme informa l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de la naissance d'un garçon et lui demanda quel nom devait-il lui donner? Il lui répondit: *«Donne-lui le nom Abdul-Rahman».*

Samoura Ben Jondob rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«A la naissance de l'enfant et au septième jour, on doit présenter une aqiqa (une bête à sacrifier), en donnant un nom à l'enfant et en lui rasant la tête» **(Rapporté par Ahmed et les auteurs des sunan)[2].***

La mère de Marie pria le Seigneur: **«Je la mets sous Ta sauvegarde, elle et sa postérité, pour que Tu la défendes contre les maléfices de satan le maudit».** Elle mit donc sa fille ainsi que sa postérité, qui ne serait autre que Jésus -que Dieu le salue- sous la protection de Dieu, et Dieu l'exauça. A ce propos, Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Aucun enfant n'a été mis au*

---

(1) ثبت السنّة عن رسول الله ﷺ حيث قال: «ولد لي الليلة ولد سميته باسم أبي إبراهيم» (رواه البخاري ومسلم).

(2) عن سمرة بن جندب: أن رسول الله ﷺ قال: «كل غلام مرتهن بعقيقته يذبح عنه يوم السابع ويسمى ويحلق رأسه» (فقد رواه أحمد وأهل السنن وصححه الترمذي).

monde sans avoir été au moment de sa naissance, touché par le démon, il sort en vagissant à cause de cet attouchement, à l'exception de Marie et de son fils» Et Abou Houraira d'ajouter: «Récitez si vous voulez: **«je la mets sous Ta sauvegarde, elle et sa postérité, pour que Tu la défendes contre les maléfices des Satan le maudit».**

فَتَقَبَّلَهَا رَبُّهَا بِقَبُولٍ حَسَنٍ وَأَنۢبَتَهَا نَبَاتًا حَسَنًا وَكَفَّلَهَا زَكَرِيَّا ۖ كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيْهَا زَكَرِيَّا
ٱلْمِحْرَابَ وَجَدَ عِندَهَا رِزْقًا ۖ قَالَ يَـٰمَرْيَمُ أَنَّىٰ لَكِ هَـٰذَا ۖ قَالَتْ هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ
يَرْزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٣٧﴾

fataqabbalahâ rabbuhâ biqabûlin ḥasanin wa 'ambatahâ nabâtan ḥasanan wa kaffalahâ Zakariyyâ kullamâ daḫala 'alayhâ Zakariyyâ-l-miḥrâba wajada 'indahâ rizqan qâla yâ Maryamu 'annâ laki hâḏâ qâlat huwa min 'indi-L-Lâhi 'inna-L-Lâha yarzuqu may-yašâ'u biġayri ḥisâb (37)

Allah réserva un charmant accueil à cette enfant, lui assura une croissance magnifique et en confia la garde à Zacharie. Toutes les fois que Zacharie allait la voir au Temple, il trouvait des aliments auprès d'elle. Il lui dit un jour: «Marie, d'où te viennent ces aliments?» Elle répondit: «Cela me vient d'Allah, car Allah distribue ses biens à qui Il veut sans compter (37).

Dieu accueillit la petite fille, étant un vœu de sa mère, en lui réservant une belle réception, la fit croître d'une belle croissance en lui accordant un joli visage et une belle forme, et Il la réunit avec les hommes vertueux dans le but d'apprendre le culte et les actes du bien.

Etant une orpheline, comme raconte Ibn Ishaq, on confia sa garde à Zacharie. D'autres ont dit qu'à cette époque, les fils d'Israël avaient subi une année de disette et Zacharie la prit à sa charge. Que ce soit l'une on l'autre des deux raisons, Zacharie s'occupa d'elle par la grâce du Seigneur, afin d'apprendre et de s'instruire. Certains ont prétendu que Zacharie était le mari de sa tante maternelle, comme Ibn Ishaq et Ibn Jarir, mais l'opinion correcte est qu'il était l'époux de sa sœur, et ceci a été confirmé par un hadith cité dans les deux Sahihs (qu'on trouve dans le récit dun voyage nocturne et de l'ascension).... *«où je trouvai les deux cousins maternels Yahia (Jean) et Jésus...»* Ce qu'on doit retenir des deux opinions consiste à savoir que Marie était sous la

garde de la femme de Zacharie, car selon un hadith prophétique: *«La tante tient lieu d'une mère».*

Ce que Zacharie avait vu de son cas exceptionnel l'étonna. Car: **«Toutes les fois que Zacharie allait la voir au temple, il trouvait des aliments auprès d'elle»** Moujahed, Ikrima et As-Souddy ont dit qu'il trouvait chez lui les fruits de l'été pendant la saison d'hiver, et les fruits d'hiver pendant la saison d'été, bien que Moujahed avait ajouté qu'il s'agit de la science. Mais la première opinion est la plus correcte étant donné que Dieu honore Ses élus par Ses grâces. Elle lui répondait toujours que ces aliments lui venaient de Dieu.

A ce propos, Jaber a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait passé des jours sans rien goûter. Eprouvant une faim de loup, il se déplaça entre les appartements de ses femmes pour chercher de la nourriture mais vainement car il n'a rien trouvé. Il alla voir sa fille Fatima: «As-tu quelque chose à manger car j'ai tellement faim?» Non, lui répondit-elle, par Dieu je n'ai rien à te donner.

En sortant de chez Fatima, celle-ci reçut de la part d'une de ses voisines deux pains et un morceau de viande. Elle les mit dans une écuelle en disant: «Par Dieu, je ne les mangerai pas tant que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ait faim» alors qu'ils éprouvaient tous une faime de loup. Elle envoya son fils Al-Hassan- ou Al-Hussein suivant une variante-chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour le convier. A son arrivée cahez elle, elle lui dit: «Père , je viens de recevoir du mets et je l'ai caché pour toi» - Apporte-le, lui dit-il. Fatima apporta l'écuelle et en la découvrant, elle la trouva débordante de la viande et du pain. Elle s'aperçut alors que c'était une bénédiction et une faveur de Dieu. Elle loua Dieu et la présenta à son père qui loua le Seigneur à son tour.

Il lui dit: «O fille, d'où cela te vient-il?» Et Fatima de répondre: «Cela vient de Dieu. Dieu donne, sans compter, sa subsistance à qui Il veut». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: «Louange à Dieu qui a fait de ma fille une dame pareille à l'une des femmes des fils d'Israël qui, quand elle recevait des aliments de la part du Seigneur et en la lui demandant, répondait: «Cela me vient de Dieu. Dieu distribue ses biens à qui Il veut sans compter».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allahj le bénisse et le salue- ses épouses,

sa fille Fatima, son mari Ali et ses enfants en mangèrent à satiété et l'écuelle resta toujours pleine du mets qu'ils distribuèrent aux voisins.

هُنَالِكَ دَعَا زَكَرِيَّا رَبَّهُۥ قَالَ رَبِّ هَبْ لِي مِن لَّدُنكَ ذُرِّيَّةً طَيِّبَةً إِنَّكَ سَمِيعُ ٱلدُّعَآءِ
﴿٣٨﴾ فَنَادَتْهُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَهُوَ قَآئِمٌ يُصَلِّي فِي ٱلْمِحْرَابِ أَنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكَ بِيَحْيَىٰ مُصَدِّقًۢا
بِكَلِمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَسَيِّدًا وَحَصُورًا وَنَبِيًّا مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٣٩﴾ قَالَ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِي
غُلَٰمٌ وَقَدْ بَلَغَنِيَ ٱلْكِبَرُ وَٱمْرَأَتِي عَاقِرٌ قَالَ كَذَٰلِكَ ٱللَّهُ يَفْعَلُ مَا يَشَآءُ ﴿٤٠﴾ قَالَ
رَبِّ ٱجْعَل لِّيٓ ءَايَةً قَالَ ءَايَتُكَ أَلَّا تُكَلِّمَ ٱلنَّاسَ ثَلَٰثَةَ أَيَّامٍ إِلَّا رَمْزًا وَٱذْكُر رَّبَّكَ
كَثِيرًا وَسَبِّحْ بِٱلْعَشِيِّ وَٱلْإِبْكَٰرِ ﴿٤١﴾

hunâklika da'â Zakariyyâ rabbahû qâla rabbi hab lî mil-ladunka durriyatan ṭayyibatan 'innaka samî'u-d-du'â'i (38) fanâdathu-l-malâ'ikatu wahuwa qâ'imun yuṣallî fî-l-miḥrâbi 'anna-L-Lâha yubašširuka bi yaḥya muṣaddiqam bi kalimatim mina-L-Lâhi wa sayyidan wa ḥasûran wa nabayyan mina-ṣ-ṣâliḥîn (39) qâla rabbi 'annâ yakunu lî ġulâmun waqad balaġaniya-l-kibaru wa-mra'atî 'âqirum qâla kadâlika-L-Lâhu yaf'alu mâ yašâ' (40) qâla rabbi-j'al-lî 'âyatan qâla 'âyatuka 'alla tukallima-n-nâsa ṯalâṯata 'ayyâmin 'illâ ramzan wadkur rabbaka kaṯîran wa sabbiḥ bi-l-'ašiyyi wa-l 'ibkâr (41)

A cette occasion, Zacharie adressa à son Seigneur la prière suivante: «Seigneur, donne-moi une belle postérité. Tu entends mes prières» (38) Des anges l'interpellèrent pendant qu'il priait, debout, dans le sanctuaire: «Allah t'annonce la naissance de Jean. Il croira à la parole d'Allah, sera noble, saura dompter ses passions et sera un Prophète d'entre les justes» (39) Il dit: «Ô Seigneur, comment puis-je être le père d'un garçon, moi qu'accablent les ans et dont la femme est stérile?». Les anges lui répondirent: «C'est ainsi. Allah fait ce qu'Il veut. (40). Zacharie dit: «Seigneur , donne-moi un signe» Le Seigneur répondit: «Le signe que je t'envoie est que tu ne pourras parler aux hommes pendant trois jours que par gestes. Répète sans lassitude le nom de ton Seigneur et prie-le, matin et soir» (41).

Zacharie -que Dieu le salue-, voyant toujours les fruits auprès de Marie en dehors de leur saison, souhaita avoir un enfant malgré sa vieillesse, sa décrépitude et sa canitie. Il savait aussi que sa femme

était stérile, mais malgré tout cela, il implora le Seigneur de lui donner un enfant, avec une invocation secrète: «**Seigneur, donne-moi une belle postérité. Tu entends ma prière**» c'est à dire une belle descendance, un enfant qui sera un homme juste et vertueux. Tandis qu'il priait debout dans le Temple, les anges lui crièrent d'une voix audible: «**Allah t'annonce la naissance de Jean (Yahia)**» un garçon de ton sein dont le cœur sera rempli de foi».

«**Il croira à la parole d'Allah**» c'est à dire il croira en Jésus fils de Marie qui est le Verbe de Dieu d'après l'interprétation d'Ibn Abbas. Une opinion qui fut soutenue par Al-Rabi' Ben Anas qui a dit que Jean (Yahia) était le premier à croire en Jésus. Et Ibn Abbas d'ajouter: «Yahia et Jésus étaient deux cousins maternels. la mère de Jean (Yahia) disait à Marie: «Je sens que l'enfant que je porte dans mon ventre se prosterne devant celui que tu portes dans le tien». Voilà comment Jean était le premier à croire en Jésus, le Verbe de Dieu, à savoir que la conception de jean était avant celle de Jésus».

Quant aux termes: «**Sera noble**», Qatada l'a commenté en disant qu'il sera maître grâce à sa science et à sa piété. D'autres ont dit que le mot noble signifie le clément et le pieux, ou le savant ou qui jouit d'un bon caractère.

Les opinions ont été controversées en interprétant le terme «**saura dompter ses passions**»:

- Celui qui s'abstient des femmes, d'après Ibn Mass'oud Ibn Abbas et Moujahed.

- C'est le stérile qui n'éjacule pas, d'après Abou-'Alia et Al-Rabi' Ben Anas.

- Tout homme rencontrera Dieu avec tant de péchés à l'exception de Yahia Ben Zacharie, selon Abdullah Ben Amr Ben Al-'As.

- Sa'id, quant à lui, récita ce verset, prit avec la main quelques grains de sable et dit: sa verge ressemble à ces grains de sable, c'est à dire impuissant sexuellement.

- Le juge 'Ayad a dit dans son livre «Ach-Chifa'»: «Sache que lorsque Dieu a fait l'éloge de Yahia et qu'il était chaste et saura dompter ses passions, il ne faut pas entendre par là qu'il était démuni d'une

verge. Commentateurs et docteurs ont critiqué cette interprétation et ont dit que c'est un défaut qui ne sied pas aux Prophètes. Cela signifie qu'il était préservé de tout péché que peut commettre un mortel.

Bref on peut conclure que l'impuissance sexuelle, étant un défaut, le pouvoir de se dompter au moment où on peut avoir de rapports et de s'en abstenir, constitue un grand faste: fut-ce à la façon de Jésus qui n'a eu de sa vie aucun rapport, ou par la grâce que Dieu avait accordée à Yahia ben Zacharie.

Mais celui qui se marie et a de tels rapports avec les femmes sans que cela le détourne de l'adoration de son Seigneur, bien au contraire il aura accompli ses pratiques cultuelles à la perfection, celui-là aura acquis un degré très élevé, ce degré qu'avait atteint notre maître et Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui, malgré ses nombreuses épouses, n'avait jamais négligé ses obligations envers Dieu. Quant à ses femmes, il les avait bien dirigées, bien traitées et bien entretenues dans la mesure de sa capacité. Il savait parfaitement qu'elles n'étaient du tout son but dans le bas monde à la façon d'autres hommes.

«... et un Prophète d'entre les justes» si la naissance d'un garçon était la première annonce des anges, celui-ci est la deuxième qui est meilleure que l'autre car il s'agit là de la prophétie.

Constatant la réalisation de son souhait, Zacharie s'étonna comment il pouvait avoir un garçon dans un âge tellement avancé? Il s'écria: **«Seigneur, comment puis-je être le père d'un garçon, moi qu'accablent les ans et dont la femme est stérile?»** L'ange lui répondit: «Il en sera ainsi. Dieu fait ce qu'il veut». Zacharie demanda d'avoir un signe par lequel il s'assurera de la naissance d'un garçon, et l'ange de lui transmettre: **«... Tu ne pourras parler aux hommes pendant trois jours que par des gestes»** Puis il lui ordonna d'invoquer le Seigneur souvent et sans lassitude, en le glorifiant au crépuscule et à l'aube.

وَإِذْ قَالَتِ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةُ يَـٰمَرْيَمُ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰكِ وَطَهَّرَكِ وَٱصْطَفَىٰكِ عَلَىٰ نِسَآءِ ٱلْعَـٰلَمِينَ
(٤٢) يَـٰمَرْيَمُ ٱقْنُتِى لِرَبِّكِ وَٱسْجُدِى وَٱرْكَعِى مَعَ ٱلرَّٰكِعِينَ (٤٣) ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ
ٱلْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ ۚ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يُلْقُونَ أَقْلَـٰمَهُمْ أَيُّهُمْ يَكْفُلُ مَرْيَمَ وَمَا

كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٤﴾

wa'iḏ qâlati-l-malâ'ikatu yâ Maryamu 'inna-L-Lâha-ṣtafâki wa ṭhharaki wa ṣṭafâki 'alâ nisâ'i-l-'âlamîn (42) yâ Maryamu-qnutî li rabbiki wa-sjudî wa-rka'î ma'a-r-râki'în (43) ḏâlika min 'ambâ'i-l-ġaybi nûḥîhi 'ilayka wamâ kunta ladayhim 'iḏ yulqûna 'aqlâmahum 'ayyuhum yakfulu Maryama wamâ kunta ladayhim iḏ yaḫtaṣimûn (44).

De même, les anges dirent à Marie: «O Marie, Allah t'a choisie, Il t'a purifiée, Il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers».(42) O Marie, sois dévouée à ton Seigneur, prosterne-toi devant Lui et courbe la tête avec ceux qui la courbent. (43) Ce sont là des choses du temps passé que nous te divulguons. Tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils tiraient du sort avec des flèches pour savoir qui élèverait Marie. Tu n'étais pas non plus parmi eux lorsqu'ils se disputaient. (44).

Dieu fait connaître à Son Prophète ce que les anges avaient dit à Marie -que Dieu la salue- en lui rapportant que Dieu l'a choisie de préférence à cause de son adoration, sa piété, sa chasteté et sa pureté. Il l'a élue encore une fois après une autre pour sa haute considération, à toutes les femmes de l'univers.

l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure des femmes est Marie la fille de 'Imran,et la meilleure d'entre elles est également Khadija Bent Khouailed»*. D'après Al-Boukhari, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Beaucoup d'hommes ont atteint le degré de la perfection. Quant aux femmes, deux seules d'entre elles ont atteint ce degré: Asia la femme de Pharaon et Marie la fille de 'Imran. La supériorité de 'Aicha sur les autres femmes est pareille à la supériorité du «Tharid» sur les autres mets»*[1].

Puis Dieu ordonna à Marie par l'intermédiaire des anges d'être plus fervente dans ses adorations, de multiplier ses inclinaisons et ses prosternations, d'être assidue à ses pratiques cultuelles et de ne cesser d'invoquer Dieu, car elle occupera un rang élevé dans les deux

(1) وفي البخاري: «كمل من الرجال كثير ولم يكمل من النساء إلا آسية امرأة فرعون، ومريم بنت عمران، وإن فضل عائشة على النساء كفضل الثريد على سائر الطعام».

mondes. Elle a été sujet à un des miracles de Dieu en la faisant engendrer un enfant sans être touchée par un homme. Et Marie s'exécuta en obtempérant aux ordres de son Seigneur.

Dieu, en mentionnant le récit de Marie dans ces versets, et dans d'autres, a voulu faire connaître à Son Prophète une partie des évènements concernant le mystère et ce qu'il en ignorait en lui disant qu'il n'était par parmi eux lorsqu'ils se disputaient au sujet de Marie, maintenant il est devenu comme un témoin.

'Ikirma rapporte: «Marie porta sa fille dans sa layette et se rendit chez les Bani Al-Kahen Ben Haroun (Aaron) le frère de Moise -que Dieu les salue- alors qu'ils étaient chargés du Temple, à l'instar de la garde de la Ka'ba, et leur dit: «Voilà l'enfant que j'ai consacrée à Dieu, occupez-vous d'elle car je ne la reprendrai pas et une fille n'entre pas au Temple». Ils s'écrièrent: «C'est la fille de notre imam 'Imran, qui est chargé de l'Eucharistie! à savoir que 'Imran dirigeait leur prière».

Zacharie leur dit: «Confiez-la à moi car ma femme est sa tante maternelle» - Non, lui répondirent-ils, nous ne le ferons pas de notre propre gré». Alors ils firent un tirage au sort et jetèrent leurs roseaux avec quoi ils transcrivaient la Torah. Zacharie l'emporta sur eux et prit Marie à sa charge».

'Ikrima, As-Souddy et Qatada ont ajouté: «Ils sont allés à la rivière de Jourdain et ils se sont convenus d'y jeter leurs roseaux, le propriétaire du roseau qui résisterait au courant d'eau, aurait la garde de Marie. Ce fut fait, le roseau de Zacharie résista même il fendit l'eau en allant contre le sens du courant. Zacharie était, malgré tout, leur maître, leur imam et leur Prophète - que Dieu le salue-

إِذْ قَالَتِ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَٰمَرْيَمُ إِنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكِ بِكَلِمَةٍ مِّنْهُ ٱسْمُهُ ٱلْمَسِيحُ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ
وَجِيهًا فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿٤٥﴾ وَيُكَلِّمُ ٱلنَّاسَ فِى ٱلْمَهْدِ وَكَهْلًا وَمِنَ
ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٤٦﴾ قَالَتْ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِى وَلَدٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِى بَشَرٌ قَالَ كَذَٰلِكِ ٱللَّهُ
يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ إِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٤٧﴾

'id qâlati-l-malâ'ikatu yâ Maryamu 'inna-L-Lâha yubašširuki bikalimatim-minhu-smuhu-l-masîḥu 'Isâ bnu Maryama wajîhan fî-d-dunyâ wa-l-

'âḫirati wa mina-l-muqarrabîn (45) wa yukallimu-n-nâsa fîlmahdi wa kaḫlan wa mina-ṣ-ṣâliḫin (46) qâlat rabbi 'annâ yakûna lî waladun walam yamsasnî bašarun qâla kaḏâlika-L-Lâhu yaḫluqu mâ yašâ'u 'iḏâ qaḍâ 'amran fa 'innama yaqûlu lahû kun fayakûn (47).

Voici que les anges dirent: «O Marie, Allah t'envoie le message suivant: Il se nommera le Messie, Jésus, fils de Marie, sera intercesseur dans ce monde et dans l'autre et un des familiers d'Allah. (45) Dès le berceau, puis adulte, il parlera aux hommes. Il sera parmi ls justes».(46) Marie dit: «O Seigneur, comment pourrais-je avoir un fils, moi qui n'ai jamais eu de contact avec les hommes?» Les anges répondirent: «C'est ainsi, Allah crée comme Il lui plait». Quand Il décide une chose, Il dit: «Qu'elle soit et elle est».(47).

C'est une annonce que portent les anges à Marie qu'elle engendrera un enfant d'une grande importance, la bonne nouvelle d'un verbe émanant du Seigneur qui dit à une chose «Sois» et elle est. Son nom est: le Messie, Jésus, fils de Marie, et sera connu sous ce nom de tous les hommes.

Dieu l'a attribué à sa mère car il est né sans père comme naissent tous les gens. Il est illustre en ce monde, jouit d'une grande considération auprès de Dieu en lui inspirant Ses enseignements, en lui révélant le Livre et en lui accordant d'autres faveur. Dans l'autre monde, il intercèdera en faveur des hommes que Dieu voudrait les gratifier, comme sera le cas d'autres Prophètes qui étaient doués d'une ferme résolution.

Dès le berceau, il parlera aux hommes en les appelant à l'adoration d'un Dieu unique qui n'a pas d'associés, et ce sera un miracle, vu son bas âge, et aussi il leur parlera comme un vieillard dans sa jeunesse grâce à l'inspiration de Dieu. Il sera parmi les justes par ses actes et paroles».

Abou Houraira a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois nourrissons ont parlé dès le berceau. Jésus, un autre du temps de Jouraij et un troisième».*

Entendant la bonne nouvelle transmise par les anges, Marie s'exclama en soi-même: **«O Seigneur, comment pourrais-je avoir un fils moi, qui n'ai jamais eu de contact avec les hommes?»** Elle s'étonna comment

aurait-elle un enfant? Nul homme ne l'a touchée, elle n'avait pas l'intention de se marier et en plus elle n'était pas une femme de mauvaise conduite?. L'ange ne tarda pas à lui répondre: **«C'est ainsi, Allah crée comme Il veut»** Rien ne pourra rendre Dieu à l'impuissance; Il affirme dans ce verset qu'il fera naître un garçon. Quand Il décide une chose, Il exécute sans aucun retard, une chose qui est plus que confirmée dans ce verset: **«Notre ordre est une seule parole, il est prompt comme un clin d'œil»)** [Coran LIV, 50]

وَيُعَلِّمُهُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ ﴿٤٨﴾ وَرَسُولًا إِلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَنِّى قَدْ جِئْتُكُم
بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ أَنِّىٓ أَخْلُقُ لَكُم مِّنَ ٱلطِّينِ كَهَيْـَٔةِ ٱلطَّيْرِ فَأَنفُخُ فِيهِ فَيَكُونُ طَيْرًۢا بِإِذْنِ
ٱللَّهِ وَأُبْرِئُ ٱلْأَكْمَهَ وَٱلْأَبْرَصَ وَأُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَأُنَبِّئُكُم بِمَا تَأْكُلُونَ وَمَا تَدَّخِرُونَ فِى
بُيُوتِكُمْ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٤٩﴾ وَمُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَىَّ مِنَ
ٱلتَّوْرَىٰةِ وَلِأُحِلَّ لَكُم بَعْضَ ٱلَّذِى حُرِّمَ عَلَيْكُمْ وَجِئْتُكُم بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ
وَأَطِيعُونِ ﴿٥٠﴾ إِنَّ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٥١﴾

wa yu'allimuhu-l-kitâba wa-l-hikmata wa-t-tawrâta wa-l-'injîl (48) wa rasulan 'ilâ banî 'isrâ'îla 'annî qad ji'tukum bi'âyatin mir-rabbikum 'annî 'ahluqu lakum mina-ṭ-ṭîni kahay'ati-ṭ-ṭayri fa'anfuhu fîhi fayakûnu ṭayran bi 'idnî-L-Lâhi wa 'ubri'u-l-'akmaha wa-l-'abraṣa wa 'uhyi-l-mawtâ bi 'idni-L-Lâhi wa 'unabbi'ukum bima ta'kulûna wamâ taddahirûna fî buyûtikum 'inna fî dâlika la'âyatal-lakum 'in kuntum mu'minina (49) wa muṣaddiqa-l-limâ bayna yadayya mina-t-tawrâti wa li'uhilla lakum ba'ḍa-l-ladî hurrima 'alaykum wa ji'tukum bi 'âyatin mi-r-rabbikum fattaqû-L-Lâha wa 'aṭi'ûn (50) 'inna-L-Lâha rabbî wa rabbukum fa'budûhu hâdâ ṣirâṭum-mustaqîm (51).

Allah lui enseignera le Livre, la sagesse, le Pentateuque et l'Evangile. (48). Il sera envoyé auprès des fils d'Israël. Il leur dira: «je viens à vous avec des signes de votre Maître. Je façonne avec de l'argile des corps d'oiseaux. Je souffle sur eux et ils s'envolent avec l'autorisation d'Allah. Je guéris les aveugles de naissance et les lépreux. Je ressuscite les morts avec l'aurotisation d'Allah. Je devine ce que vous mangez et ce que vous célez dans vos maisons. Ce sont là autant de signes si vous êtes crédules. (49) Je vous confirme ce que le Pentateuque vous à révélé avant moi. Je lève une

partie des défenses qui vous ont été faites jusqu'ici. Je vous ai apporté des signes de votre Seigneur. Craignez Allah et obéissez-moi». (50) Allah est votre Maître et le mien. Adorez-Le. C'est là la voie droite». (51).

Pour confirmer la bonne nouvelle de la naissance de Jésus -que Dieu le salue- les anges informent Marie que Dieu lui enseignera le Livre- c'est à dire l'écriture- la sagesse, le Pentateuque qui a été révélé à Moïse et l'Evangile qui lui sera révélé. Dieu l'appuyera aussi par de signes et de miracles en l'envoyant en tant que Messager aux fils d'Israël: il crée d'argile comme une forme d'oiseau, souffle en lui et il s'envole; il guérit l'aveugle de naissance et le lépreux, il ressuscite les morts. Tout cela avec la permission de Dieu.

Les ulémas et éxégètes ont commenté ces faits en disant: Dieu a envoyé les Prophètes avec des signes et miracles qui convenaient avec ce qui était répandu à leur époque. Du temps de Moïse, il y avait la magie, Dieu l'a envoyé avec des miracles qui ont rendu impuissants tous les sorciers et les ont obligés à se soumettre et même à croire en Dieu.

Du temps de Jésus, la médecine et la physique étaient à leur apogée. Il leur a apporté des miracles qui les ont rendus stupéfaits malgré leur degré très élevé de la science: comment pouvaint-ils par exemple donner une âme à une chose inerte? ou rendre la vue à un aveugle de naissance? ou guérir un lépreux? ou rappeler à la vie un mort qui ne sera ressuscité qu'au jour du Jugement?

Quant à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, Dieu l'a envoyé vers un peuple à une époque où la poésie et l'éloquence étaient de leur nature innée et avaient atteint le summum. Il leur a présenté de la part du Seigneur à Lui la puissance et la gloire, le Coran qui, si les hommes et les Djinns s'unissaient pour produire quelque chose semblable, ils ne produiraient rien qui lui ressemble, ou dix de ses sourates, et même s'ils s'aidaient mutuellement.

Jésus dit aussi aux fils d'Israël qu'il était capable de les informer ce qu'ils mangent et cachent dans leurs demeures, avec l'inspiration de Dieu sans doute, pour leur montrer la véracité de son message, pour leur rendre licite une partie de ce qui leur était interdit et pour confirmer ce qui existait avant lui de la Torah.

On peut en conclure que Jésus par ce fait avait abrogé une partie du Pentateuque. Mais certains docteurs ont objecté disant qu'il n'a rien abrogé mais il n'a fait que trancher leurs différends. Enfin il les a conviés à croire aux signes qu'il leur a rapportés de la part du Seigneur, de se soumettre à lui et de lui obéir car eux et lui, ne sont que des serviteurs de Dieu qui sont appelés à suivre le chemin droit qu'il leur a tracé.

۞ فَلَمَّآ أَحَسَّ عِيسَىٰ مِنْهُمُ ٱلْكُفْرَ قَالَ مَنْ أَنصَارِىٓ إِلَى ٱللَّهِ قَالَ ٱلْحَوَارِيُّونَ نَحْنُ أَنصَارُ
ٱللَّهِ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَٱشْهَدْ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ ﴿٥٢﴾ رَبَّنَآ ءَامَنَّا بِمَآ أَنزَلْتَ وَٱتَّبَعْنَا ٱلرَّسُولَ
فَٱكْتُبْنَا مَعَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٥٣﴾ وَمَكَرُوا۟ وَمَكَرَ ٱللَّهُ وَٱللَّهُ خَيْرُ ٱلْمَٰكِرِينَ ﴿٥٤﴾

falammâ 'aḥassa 'Isâ minhumu-l-kufra qâla man 'anṣâri 'ilâ-L-Lâhi qâla-l-ḥawâriyyûna naḥnu 'anṣarû-L-Lâhi 'âmannâ bi-L-Lâhi wašhad bi'annâ muslimûn (52) rabbanâ 'âmannâ bimâ 'anzalta wa-t-taba'nâ-r-rasûla fak-tubnâ ma'a-š-šâhidîn (53) wa makarû wa makara-L-Lâhu wa-L-Lâhu ḫayru-l-mâkirîn (54).

Lorsque Jésus s'aperçut de leur infidélité, il dit: «Quels sont ceux qui me suivent dans la voie d'Allah?». «Nous, répondirent les apôtres. Nous croyons en Allah et témoignons que nous sommes soumis». (52). «Seigneur, ajoutèrent-ils, nous croyons à ce que Tu as révélé. Nous suivons Ton Prophète. Inscris-nous parmi ceux qui témoigneront au jour du jugement dernier».(53). Les juifs complotèrent contre Jésus. Allah complota contre eux. Et Allah est plus fort que ceux qui complotent. (54).

Constatant l'incrédulité des juifs et leur obstination, Jésus s'écria: **«Quels sont ceux qui me suivent dans la voie d'Allah?»** c'est à dire qui sont mes auxiliaires et qui m'appuient dans la voie de Dieu, tout comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui demandait aux hommes pendant la saison du pèlerinage: «Qui me donne asile et me protège afin de faire parvenir les paroles de Dieu aux gens car les Qoraïchites m'ont empêché de le faire». Les Médinois (Ansars) répondirent à son appel, l'abritèrent, le secoururent et il émigra vers Médine pour y être en sécurité parmi ses partisans.

Ainsi Jésus a trouvé une foule parmi les fils d'Israël qui l'ont soutenu, cru en lui et suivi la lumière qu'il leur a apportée. C'est pourquoi

Dieu a dit: «**Nous, répondirent les apôtres, nous croyons en Allah et témoignons que nous sommes soumis**» Il a été dit que ces apôtres étaient des blanchisseurs ou des pêcheurs, mais ce qui est le plus correcte, ils étaient des partisans et souteneurs comme le montre ce hadith cité dans le Sahih: «Le jour de la bataille des coalisés, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- convoqua les gens: seul Al-Zoubaïr se présenta. Les convoquant une deuxième fois et seul Al-Zoubaïr se présenta. Il dit alors: *«Chaque Prophète a un apôtre, et mon apôtre est Al-Zoubaïr»(**Rapporté par Boukhari et Mouslim**)*[1].

«**Inscris-nous parmi ceux qui témoigneront au jour du jugement dernier**» Ibn Abbas a commenté cela en disant: «Parmi la communauté de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Quant au comportement des fils d'Israël, Dieu raconte que lorsqu'ils voulurent attaquer Jésus -que Dieu le salue- le torturer et le crucifier, ils médirent de lui auprès d'un des rois à cette époque, disant qu'il y a là un homme qui égare les hommes et les incite à lui être rebelles. Il corrompt les gens, sépare entre le père et son fils et sème la discorde. En plus, il est un bâtard. Le roi, emporté par sa colère, envoya des soldats pour le torturer et le crucifier. En entourant la maison où Jésus était avec ses disciples, ces soldats crurent de l'avoir capturé. Mais Dieu l'éleva vers Lui à travers une lucarne de la maison, jeta sa ressemblance à un autre homme parmi ceux qui se trouvaient avec lui. Comme il faisait nuit, les soldats prirent cet homme, l'humilièrent, mirent sur la tête une couronne d'épines et le crucifièrent. Voilà comment Dieu a comploté contre eux en sauvegardant Son Prophète et les laissant comme aveugles dans les ténèbres de leur égarement. Il jette dans leurs cœurs la dureté et l'obstination contre la vérité, les laissant ainsi humiliés jusqu'au jour du rasemblement.

إِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَىٰٓ إِنِّى مُتَوَفِّيكَ وَرَافِعُكَ إِلَىَّ وَمُطَهِّرُكَ مِنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
وَجَاعِلُ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوكَ فَوْقَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ۖ ثُمَّ إِلَىَّ مَرْجِعُكُمْ

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ لما ندب الناس يوم الأحزاب فانتدب الزبير، ثم ندبهم فانتدب الزبير رضي الله عنه، فقال النبي ﷺ: «لكل نبي حواريّ، وحواريّ الزبير» (رواه البخاري ومسلم).

فَأَحْكُمُ بَيْنَكُمْ فِيمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٥٥﴾ فَأَمَّا الَّذِينَ كَفَرُوا فَأُعَذِّبُهُمْ عَذَابًا
شَدِيدًا فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَمَا لَهُم مِّن نَّاصِرِينَ ﴿٥٦﴾ وَأَمَّا الَّذِينَ آمَنُوا
وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَيُوَفِّيهِمْ أُجُورَهُمْ وَاللَّهُ لَا يُحِبُّ الظَّالِمِينَ ﴿٥٧﴾ ذَٰلِكَ نَتْلُوهُ
عَلَيْكَ مِنَ الْآيَاتِ وَالذِّكْرِ الْحَكِيمِ ﴿٥٨﴾

'id̲ qâla-L-Lâhu ya 'Isâ 'inni mutawaffika wa râfi'uka 'ilayya wa muṭahhiruka min-l-lad̲îna kafarû wa ja'ilu-l-lad̲îna-t-taba'ûka fawqa-l-lad̲îna kafarû 'ilâ yawmi-l-qiyâmati t̲umma 'ilayya marji'ukum fa'aḥkumu baynakum fîmâ kuntum fîhi taḫtalifûn (55) fa 'ammâ-l-lad̲îna kafarû fa'u'ad̲d̲ibuhum 'ad̲âban šadîdan fî-d-dunyâ wa-l-'âḫirati wamâ lahum min nâṣirîn (56) wa 'ammâ-l-lad̲îna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti fayuwaffîhim 'ujurahum wa-L-Lâhu lâ yuḥibbu-ẓ-ẓâlimîn (57) d̲âlika natlûhu 'alayka minal-l-'âyâti wad̲-d̲ikri-l-ḥakîm (58).

Allah dit alors à Jésus: «C'est moi qui mettrai fin à ta mission et te rappellerai à Moi. Je t'arracherai aux infidèles. J'élèverai tes partisans audessus des infidèles jusqu'au jour du jugement dernier. A la fin, vous retournerez tous à Moi et je vous départagerai alors sur ce qui vous divise» (55). J'infligerai aux infidèles un châtiment sévère dans ce monde et dans l'autre. Et ils ne recevront aucun secours. (56). A ceux qui croient et font le bien, Allah réserve une splendide récompense, car Allah n'aime pas les pervers (57). Tels sont les signes que nous faisons se succéder à ton intention et tels sont les sages enseignements. (58).

Il y a eu une divergence dans les opinions en commentant les termes: **«C'est moi que mettrai fin à ta mission et te rappellerai à Moi».**

- D'après Qatada: Je vais t'élever à moi et te faire mourir.

- D'après Ibn Abbas: Je vais te faire périr et t'élever.

- D'après Wahb Ben Mounabbeh: Dieu a fait mourir Jésus trois heures au début de la journée quand Il l'a élevé vers Lui.

- D'après Matar Al-Warraq et Ibn Jarir: Sa mort en ce bas monde n'a pas été une mort réelle mais il s'agit de son ascension au ciel.

Mais la majorité ont jugé que ce n'était pas une mort effective

mais plutôt un genre de sommeil en se basant sur les sens de ces deux versets:

- C'est Lui qui vous rappelle durant la nuit) [Coran VI, 60].

- Dieu accueille les âmes au moment de leur mort: Il reçoit aussi celles qui dorment, sans être mortes) [Coran XXXIX, 42].

Cette opinion est encore confirmée en nous référant à ce hadith prophétique: «Au moment de son réveil, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: *«Louange à Dieu qui nous a rendu la vie après nous avoir péri».*

Dieu dit ensuite: **«je t'arracherai aux infidèles. J'élèverai tes partisans au-dessus des infidèles jusqu'au jour du jugement dernier».** En effet après que Dieu ait élevé Jesus vers Lui, ses compagnons se divisèrent en plusieurs sectes: Il en est ceux qui ont cru en son message et qu'il est le serviteur de Dieu, Son Messager et le fils de Sa servante. Il en est d'autres qui ont été fanatiques en religion et l'ont pris pour le fils de Dieu. D'autres ont dit qu'il est Dieu et enfin ceux qui ont prétendu qu'il était l'un des trinités. Le Coran a raconté beaucoup à leur sujet, car ils persévéraient dans leurs suppositions 300 ans environs.

Un des rois grecs appelé Constantin surgit, et se convertit au christianisme. Sa conversion, comme on a dit: ou bien pour corrompre cette religion, ou parce qu'il était un philosophe, ou par ignorance. Mais ce qu'il a fait plus tard est qu'il a altéré le christianisme en y ajoutant ou ôtant une partie de ses enseignements. Plusieurs lois ont été établies à son sujet mais le grand dépôt devint la pire perfidie. Il leur a rendu licite la consommation de la chair du porc. A cette époque aussi, ils ont prié en se dirigeant vers l'Orient, ils ont orné et embelli les églises et les ermitages; ils ont ajouté un jeûne de dix jours à cause d'un péché qu'il avait commis comme on a prétendu. Le christianisme est devenu «La religion de constantin». De sa part, Constantin leur a bâti plus de 12000 églises et temples et la ville qui a porté son nom: Constantinople (Istanbul actuellement). Une partie des chrétiens l'ont suivi et ont été appelés: Les melchites. Constantin avait agi ainsi pour vaincre et humilier les juifs, et Dieu l'avait secouru contre eux parce qu'il était plus près de la vérité qu'eux, mais les uns et les autres n'étaient que des infidèles.

Lorsque Dieu envoya Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, ceux qui ont cru en son Message, ont cru aussi à Dieu, à ses anges, à Ses Livres et à Ses Prophètes en suivant ainsi le chemin droit et la Vérité. Ils ont été considérés comme les adeptes de tous les Prophètes car ils ont cru en Mouhammad, le Prophète Arabe, illettré, le dernier des Messagers et Prophètes et le maître de tous les homme sans contestation.

Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- les a appelés à croire à la vérité. Ils étaient ainsi plus proches de leur propre Prophète que ceux qui prétendaient le suivre après avoir altéré et falsifiée sa religion. Si cela n'existait pas, Dieu aurait abrogé toutes les religions de Ses Prophètes par le Message qu'Il a confié à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et la vrai religion qui ne sera ni changée ni altérée jusqu'au jour de la résurrection. C'est pourquoi l'Islam demeure la religion dominante grâce à laquelle les musulmans ont pu conquérir les royaumes et les pays tant à l'Orient qu'à l'occident; ils ont pu vaincre, Cosroès et César et pillé leurs richesses et trésors en les dépensant pour la cause de Dieu. Dieu leur avait promis tout cela par la bouche de Son Prophète: **«Dieu a promis à ceux d'entre vous qui croient et qui accomplissent des œuvres bonnes d'en faire ses lieutenants sur la terre, comme il le fit pour ceux qui vécurent avant eux. Il leur a promis aussi d'établir fermement leur religion qu'il lui a plu de leur donner et de changer, ensuite, leur inquiétude en sécurité. Ils m'adoreront et ils ne m'associeront rien»**) [Coran XXIV, 55].

Comme ceux-là étaient vraiment ceux qui avaint cru en Jésus, ils ont pu chasser les chrétiens du pays de Cham et les obliger à se refugier en constantinople, où l'Islam ne cessera d'être la religion dominante jusqu'au jour de la résurrection.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur fit connaître au début de l'ère islamique, qu'ils allaient conquérir Constantinople, s'emparer de tous ses trésors et richesses, commettre un grand carnage en tuant les Byzantins de sorte que les hommes ne verraient plus un carnage pareil dans l'histoire. C'est pourquoi Dieu a dit: **«J'élèverai tes partisans au-dessus des infidèles jusqu'au jour de jugement dernier. A la fin, vous retournerez tous à Moi et Je vous départagerai alors sur ce qui vous**

divise. J'infligerai aux infidèles un châtiment sévère dans ce monde et dans l'autre. Et ils ne recevront aucun secours».

Ainsi Dieu a fait subir un châtiment implacable à ceux parmi les juifs qui ont mécru en Jésus et ceux qui ont dépassé la mesure dans leur croyance en le prenant pour un Dieu ou un fils de Dieu. Ils étaient sujet à un grand massacre, à la captivité, à la privation de leurs richesses et leur éloignement du pouvoir, et dans l'autre monde, ils subiront un supplice plus atroce encore.

«Tels sont les signes que nous faisons se succéder à ton intention et tels sont les sages enseignements» Dieu a raconté à Son Prophète l'histoire de Jésus dès sa naissance et sa vie parmi les hommes, en lui communiquant tout cela par révélation et de ce qui est inscrit dans la Tablette Gardée qu'il ne faut pas mettre en doute. Dieu a aussi montré le cas de Jésus dans la sourate «Marie» où Il dit: **«Celui-ci est Jésus, fils de Marie. Parole de Vérité dont ils doutent encore. Il ne convient pas que Dieu se donne un fils; mais gloire à Lui. Lorsqu'Il a décrété une chose, Il lui dit: «Sois» et elle est)** [Coran XIX, 3-35].

إِنَّ مَثَلَ عِيسَىٰ عِندَ ٱللَّهِ كَمَثَلِ ءَادَمَ خَلَقَهُۥ مِن تُرَابٍ ثُمَّ قَالَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ
(٥٩) ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْمُمْتَرِينَ (٦٠) فَمَنْ حَآجَّكَ فِيهِ مِنۢ بَعْدِ مَا
جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ فَقُلْ تَعَالَوْا۟ نَدْعُ أَبْنَآءَنَا وَأَبْنَآءَكُمْ وَنِسَآءَنَا وَنِسَآءَكُمْ وَأَنفُسَنَا
وَأَنفُسَكُمْ ثُمَّ نَبْتَهِلْ فَنَجْعَل لَّعْنَتَ ٱللَّهِ عَلَى ٱلْكَٰذِبِينَ (٦١) إِنَّ هَٰذَا لَهُوَ
ٱلْقَصَصُ ٱلْحَقُّ ۚ وَمَا مِنْ إِلَٰهٍ إِلَّا ٱللَّهُ ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ (٦٢) فَإِن تَوَلَّوْا۟
فَإِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِٱلْمُفْسِدِينَ (٦٣)

'inna maṯala 'Isâ 'inda-L-Lâhi kamaṯali 'Âdama ḫalaqahû min turâbin ṯumma qâla lahû kun fayakûn (59) 'al-haqqu mir-rabbika falâ takum-mina-l-mumtarîn (60) faman ḥâjjaka fîhi mim ba'di mâ jâ'aka mina-l- 'ilmi faqul ta'âlû nad'u 'abnâ'anâ wa 'abnâ'akum wa nisâ'anâ wa nisâ'akum wa 'anfusanâ wa 'anfusakum ṯumma nabtahil fanaj'al-la'nata-L-Lâhi 'alâ-l-kâḏibîn (61) 'inna hâḏâ lahuwa-l-qaṣaṣu-l-ḥaqqu wamâ min 'ilâhin 'illâ-L-Lâhu wa 'inna-L-Lâha lahuwa-l-'azîzu-l-ḥakîm (62) fa'in tawallaw fa'inna-L-Lâha 'alîmum bi-l-mufsidîn (63).

Pour Dieu, l'origine de Jésus est la même que celle d'Adam. Il l'a créé de l'argile, puis Il lui a dit: «Sois» et il a été. (59) La vérité vient de ton Seigneur. Evite d'être parmi les sceptiques. (60) A ceux qui te contrediront au sujet de Jésus, maintenant que tu es informé, propose leur ceci: «Réunissons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres, joignons-nous à eux, puis adjurons Dieu de maudire ceux d'entre nous qui sont de mauvaise foi» (61) C'est là l'histoire authentique. Il n'y a de Dieu qu'Allah. Et Lui seul est tout puissant et sage (62) S'ils persistent à douter, certes Allah découvre les méchants. (63).

Dieu, exalté soit-il, montre Son pouvoir dans la création, comme Il a créé Adam de terre, sans père ni mère, Il a aussi créé Jésus d'une mère sans père. Donc la création de Jésus lui était plus facile. Si vraiment on avait le droit de considérer Jésus comme étant le fils de Dieu, on aurait plus de droit de considérer Adam comme tel, mais cette présomption est fausse, erronée et rejetée totalement.

Dieu, exalté soit-Il, a voulu montrer Son pouvoir en créant Adam sans père ni mère, Eve également, Jésus d'une femelle sans mâle et tous les hommes des mâles et des femelles. Il a dit de Jésus: «**Nous ferons de lui un signe pour les hommes**») [Coran XIX, 21] et a dit dans cette sourate: «**La vérité vient de ton Seigneur. Evite d'être parmi les sceptiques**» qui signifie que c'est la vérité qu'il faut admettre sans en détourner et après cette vérité il n'y a que l'erreur.

Dieu ordonne ensuite à Son Prophète que, après cette vérité éclatante, si quelqu'un te contredit après ce que tu as reçu en fait de science, réponds-lui: «Venez! Appelons nos fils et vos fils, nos femmes et vos femmes, nous-mêmes et vous mêmes, nous feront alors une exécration réciproque en appelant une malédiction de Dieu sur les menteurs».

La raison pour laquelle ces versets du début de cette sourate jusqu'ici furent révélés, était pour répondre à la députation des chrétiens de Najran. En effet, Ibn Ishaq a raconté le récit suivant:

«Une députation des chrétiens de Najran vint trouver l'Envoyé de Dieu. Elle était formée de soixante cavaliers dont quatorze parmi leurs notables et maîtres. Ils entrèrent chez lui après la prière de l'asr, portant des habits somptueux ayant la beauté des hommes de Bani Al-Ha-

reth Ben Ka'b. Ceux qui les avaient vus disaient: «Nous n'avons jamais rencontré auparavant une députation plus élégante.» Comme le temps de leur prière eut lieu, ils voulurent l'accomplir dans la mosquée de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui s'adressa à ses compagnons: «Laissez-les faire» Ils firent la prière en se dirigeant vers l'orient.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'entretint avec Abou Haritha Ben 'Alqama, Al-'Aqeb Abdul-Massih et Al-Ayham tous des chrétiens selon le rite du roi malgré leurs différends: l'un d'eux dit: Jésus est Dieu; l'autre: le fils de Dieu, et le troisième: l'une des trois hypostases. Que Dieu exalté soit-Il soit élevé au-dessus de ce qu'ils disent.

Mais tous les chrétiens prétendent que Jésus est Dieu disant qu'il donnait la vie et la mort, guérissait le lépreux et l'aveugle, connaissait l'invisible et le mystère, créait de terre une forme d'oiseau, et y soufflait et il s'envolait, en fait tous ces miracles avaient lieu avec la permission de Dieu.

Ceux qui prétendaient qu'il est le fils de Dieu, disaient qu'il n'avait pas un père connu, il parlait dès le berceau, un miracle dont nul parmi les mortels n'avait fait une chose pareille.

Ceux qui prétendaient qu'il était l'une des trois hypostases, lui attribuaient les propos divins tels: nous avons fait, ordonné, créé, décrété, car s'il était un homme semblable à nous, il aurait dit: J'ai fait, ordonné, créé et décrété, mais il n'est que Jésus fils de Marie. Gloire à Dieu, qu'il soit exalté. Il est au-dessus d'un tel blasphème.

Après son entretien avec les deux docteurs, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: «Convertissez-vous» Ils lui répondirent: «Nous nous sommes déjà convertis». - Non, répliqua-t-il, vous ne vous êtes pas convertis. - Mais certes oui, rétorquèrent-il, et même avant toi». Il reprit: «Vous mentez! Ce qui vous empêche d'embrasser l'Islam est votre prétention que Dieu s'est donné un enfant, votre adoration de la croix et la consommation de la chair du porc».

Ils lui demandèrent alors: «Qui est donc son père ô Mouhammad?» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- garda le si-

lence. Dieu alors lui révéla quatre-vingt et quelques versets qui sont les premiers de la sourate «La famille d'Imran».

Et Ibn Ishaq d'ajouter: «Après cette révélation qui a tranché cette question et qui a ordonné à Mouhammad de les appeler à une exécration réciproque s'ils s'obstinent, il les convoqua. Ils lui répondirent: «Ô Abou Al-Qassem! Donne-nous le temps d'y réfléchir et nous viendrons plus tard pour répondre à ton appel».

Ils allèrent joindre Al-'Aqeb, l'un des meilleurs parmi eux et le plus perspicace, qui n'était pas avec eux lors de leur entretien avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- Ils lui demandèrent: «Que penses-tu ô Abdul Massih?» Il leur répondit: «Par Dieu ô chrétiens, vous savez bien que Mouhammad est un Prophète envoyé de Dieu. Il vous a raconté toute la vérité au sujet de Jésus. Vous savez aussi que tout peuple qui a fait une exécration réciproque avec un Prophète, aucun de ses âgés n'a survécu ni un jeune a grandi, et si vous persistez vous ne chercherez que votre perte. Si vous refusez de répondre à son appel pour garder votre propre dogme, faite la paix avec cet homme-là et retournez à votre pays».

Les deux notables chrétiens revinrent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Nous nous sommes décidé à ne plus faire avec toi une telle exécration, nous te laissons prêcher ta religion, quant à nous, nous gardons la nôtre. Demande à l'un de tes compagnons pour retourner avec nous à notre pays afin qu'il tranche nos différends au sujet de nos biens, car nous nous contenterons de ton jugement».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répondit: «Revenez me voir le soir et j'enverrai avec vous un homme digne de confiance» A ce propos, Omar ben Al-Khattab disait: «De toute ma vie je n'ai jamais convoité le commandement qu'en ce jour-là espérant être l'homme qu'il va désigner. En effet, je me rendis tôt à la mosquée pour faire la prière du midi. La prière achevée, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- regarda à droite et à gauche et je tendis le cou afin qu'il me voie. Mais ils ne cessa de regarder les hommes qu'à la fin il aperçut Abou 'Oubaida Ben Al-Jarrah, l'appela et lui dit: «Va avec eux et tranche leurs différends» Omar dit à la fin: «Abou Oubaïda s'exécuta».

Un récit pareil est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Houdzaifa -que Dieu l'agrée-. Quant à Ibn Abbas, il a raconté: «Abou Jahl -que Dieu le maudisse- a dit: «Si je vois Mouhammad prier auprès de la Ka'ba, je piétine son cou» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ayant eu vent des propos d'Abou Jahl répondit: «S'il l'avait fait, les anges l'auraient fait périr devant tous les hommes. Si les juifs avaient demandé la mort, ils auraient péri et vu leurs places à l'Enfer. Enfin si ceux qui voulaient faire une exécration avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ils se seraient retournés chez eux sans trouver ni familles ni biens».

L'arrivée de la députation de Najran à Médine eut lieu en l'an 9 de l'Hégire comme l'a précisé AL-Zouhari. Les habitants de Najran étaient les premiers à payer la capitation à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Le verset concernant cette capitation a été révélé après la conquête de La Mecque, et qui est le suivant: «**Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au jour dernier**») [Coran IX, 29].

Abou Bakr Ben Mardaweih raconte: «Al-'Aqeb et Al-Tayeb vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui les appela à faire une exécration réciproque. Ils lui promirent de le faire le lendemain. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva au rendez-vous amenant avec lui Ali, Fatima, Al-Hassan et Al-Hussein et envoya chercher les deux hommes, mais ils refusèrent de le faire et consentirent à payer le tribut. Il dit alors: *«Par celui qui m'a envoyé avec la vérité, s'ils s'obstinaient, cette vallée leur aurait accablés une pluie de feu»*. C'est à leur sujet que fut révélé ce verset: «**... propose leur ceci: «Réunissons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres...»**. ***(Rapporté par Ibn Mardaweih Al-Hakem et At-Tayalissi)***[1].

---

(1) قال أبو بكر بن مردويه، عن جابر: قدم على النبي ﷺ العاقب والطيب فدعاهما إلى الملاعنة، فواعداه على أن يلاعناه الغداة، قال: فغدا رسول الله ﷺ فأخذ بيد علي وفاطمة والحسن والحسين ثم أرسل إليهما فأبيا أن يجيبا وأقرا له بالخراج، قال. فقال رسول الله ﷺ: «والذي بعثني بالحق لو قالا: لا لأمطر عليهم الوادي ناراً». قال جابر: وفيهم نزلت: ﴿ندع أبناءنا وأبناءكم ونساءنا ونساءكم وأنفسنا وأنفسكم﴾ (رواه ابن مردويه والحاكم).

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ كَلِمَةٍ سَوَآءٍۭ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا ٱللَّهَ وَلَا
نُشْرِكَ بِهِۦ شَيْـًۭٔا وَلَا يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًۭا مِّن دُونِ ٱللَّهِ ۚ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقُولُوا۟
ٱشْهَدُوا۟ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ ﴿٦٤﴾

qul yâ 'ahla-l-kitâbi ta'âlaw 'ilâ kalimatin sawâ'in baynanâ wa baynakum 'allâ na'buda 'illâ-L-Lâha walâ nušrika bihî šay'an walâ yattahida ba'duna ba'dan 'arbâbam min dûni-L-Lâhi fa'in tawallaw faqûlû-šhadû bi 'annâ muslimûn (64).

Dis: «O gens d'Ecriture, adhérez à une formule qui nous soit unique aux uns et aux autres, à savoir, nous n'adorerons qu'Allah, nous ne l'associerons à rien et nous ne nous prendrons point les uns les autres pour maîtres en dehors d'Allah» S'ils s'y refusent, dites-leur: «Prenez témoignage que quant à nous, nous nous soumettons»(64).

Cette demande est adressée à tous les gens du Livre juifs, chrétiens et tous ceux qui se trouvent dans une situation pareille. Cette formule unique est équitable envers tout le monde qui consiste à adorer Dieu sans rien Lui associer, c'est à dire: s'abstenir d'adorer les idoles, la croix, les satues, le Taghout, le feu et autre. D'ailleurs ce qui était le message de tous les prophètes à leurs peuples car Dieu a dit à ce propos: **«Nous n'avons envoyé aucun Prophète avant toi sans lui révéler: «Il n'y a de Dieu que Moi, adorez-Moi»)** [Coran XXI, 25], comme Il a dit aussi: **«Oui, nous avons envoyé un Prophète à chaque communauté: «Adorez Dieu! Fuyez les Taghout»)** [Coran XVI, 36].

Puis Dieu ordonne à Son Prophète de dire à ces gens-là: que nul parmi nous ne se donne de Seigneur en dehors de Dieu. S'ils se détournent, dites-leurs: «Attestez que nous sommes vraiment soumis».

Al-Boukhari a raconté dans son Sahih l'entrevue entre Abou Soufian et Héraclius qui lui avait demandé au sujet de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quant à: sa lignée, ses caractères, son message etc...» Puis on apporta la lettre que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui avait adressée dans laquelle il a été écrit:

Au nom de Dieu le clément le Miséricordieux

De Mouhammad le serviteur de Dieu et Son Envoyé

à

Héraclius le grand chef des Romains

Salut à quiconque suit la bonne voie. Ensuite je t'appelle à la foi musulmane, embrasse donc l'Islam, tu seras sauvé et Dieu t'accordera une part double de la récompense. Si tu te détournes, tu seras responsable des péchés des laboureurs: **«O gens de Livre! Venez à une parole commune entre nous et vous: nous n'adorons que Dieu sans rien Lui associer, nous ne prenons point les uns les autres comme Seigneur en dehors de Dieu. S'ils se détournent, dites-leur: Soyez témoins que nous sommes soumis (des musulmans)».**

يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تُحَآجُّونَ فِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَمَآ أُنزِلَتِ ٱلتَّوْرَىٰةُ وَٱلْإِنجِيلُ إِلَّا مِنۢ
بَعْدِهِۦٓ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٦٥﴾ هَٰٓأَنتُمْ هَٰٓؤُلَآءِ حَٰجَجْتُمْ فِيمَا لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ فَلِمَ تُحَآجُّونَ
فِيمَا لَيْسَ لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٦٦﴾ مَا كَانَ إِبْرَٰهِيمُ يَهُودِيًّا وَلَا
نَصْرَانِيًّا وَلَٰكِن كَانَ حَنِيفًا مُّسْلِمًا وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٦٧﴾ إِنَّ أَوْلَى ٱلنَّاسِ
بِإِبْرَٰهِيمَ لَلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ وَهَٰذَا ٱلنَّبِىُّ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ وَلِىُّ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٨﴾

yâ 'ahla-l-kitâbi lima tuhâjjûna fî 'Ibrahîma wamâ 'unzilati-t-tawrâtu wa-l-'injîlu 'illâ mim ba'dihî 'afalâ ta'qilûn (65) hâ'antum hâ'ûlâ'i hajajtum fimâ lakum bihî 'ilmun falima tuhajjûna fimâ laysa lakum bihî 'ilmun wa-L-Lâhu ya'lamu wa 'antum lâ ta'lamûn (66) mâ kâna 'Ibrâhîmu yahûdiyyan walâ naṣraniyyan walâkin kâna ḥanîfam-musliman wamâ kâna mina-l-mušrikîn (67) 'inna 'awla-n-nâsi bi 'Ibrâhîma li-l-lad̲îna-t-taba'uhu wa hâd̲â-n-nabiyyu wa-l-lad̲îna 'âmanû wa-L-Lâhu waliyyu-l-mu'minîn (68).

O gens d'Ecriture, pourquoi discutez-vous au sujet d'Abraham, puisque le Pentateuque et l'Evangile n'ont été révélés qu'après lui. Etes-vous dépourvus de jugement? (65). Passe encore que vous discutiez sur des choses que vous reconnaissez. Mais pourquoi discutez sur ce que vous ne savez pas. Dieu sait et vous ne savez pas. (66) Abraham n'était ni juif, ni chrétien, mais il était droit et soumis. Ce n'était pas un idolâtre. (67). Les vrais adeptes d'Abraham sont ceux qui l'ont suivi et qui me suivront, moi et mes fidèles. Dieu est le patron des croyants. (68).

Dieu béni soit-il le Très-Haut, blâme les juifs et les chrétiens d'avoir discuté au sujet d'Abraham -que Dieu le salue- prétendant qu'il était des leurs. A ce porpos, Ibn Abbas raconte que les chrétiens de Najran et des docteurs juifs furent réunis chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et se disputèrent au sujet 'd'Abraham. Les juif prétendirent: «Abraham n'était qu'un juif, et les chrétiens de leur répondre: «non il était un chrétien». Dieu à ce moment fit cette révélation: **«O gens d'Ecriture, pourquoi discutez-vous au sujet d'Abraham...»** qui signifie: O juifs comment prétendez-vous qu'Abraham était un juif alors que le Pentateuque ne fut révélé de la part de Dieu qu'à Moïse? Et vous chrétiens sur quoi vous vous êtes basés pour dire qu'il était chrétien et que le christianisme n'a fait apparition que bien lontemps après lui? Dieu les réprimande en leur disant: **«Etes-vous dépourvus de jugement?»** Il les blâme aussi d'avoir discuté sur des choses dont ils n'avaient aucune connaissance. S'ils avaient discuté en se référant à ce qu'ils avaient comme Ecriture concernant leurs propres religions qui leur étaient révélées jusqu'à l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, cela leur aurait été plus bénéfique, mais ils discutaient sur des choses qu'ils ignoraient. il leur ordonne de rendre tout cela à Lui qui connait les choses apparentes et cachées en leur disant: **«Dieu sait et vous ne savez pas».**

Puis Dieu leur affirme qu'Abraham n'était ni juif, ni chrétien mais un vrai croyant soumis à Dieu et jamais un polythéiste. Ce verset est, dans son sens, pareil à l'autre qui est cité dans la sourate «La vache»: **«Ils ont dit: «Soyez juifs, ou soyez chrétiens, vous serez bien dirigés».** Il leur montre ensuite que les plus proches d'Abraham sont vraiment ceux qui l'ont suivi, ainsi que Mouhammad et ceux qui ont eu la foi. Car Dieu est le Maître des croyants.

Donc ceux qui prétendent suivre la religion d'Abraham, doivent suivre également Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et ceux qui l'ont suivi parmi les Ansars, les Mouhajirins et leurs pareils.

Abdullah Ben Mass'oud a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Chaque Prophète avait un patron parmi les autres Prophètes. Quant au mien, il est mon père, le confident de Dieu, Abraham -que Dieu le salue-. Puis il récita:* **«Les vrais adeptes d'Abraham**

sont ceux qui l'ont suivi et qui me suivent» Et Dieu termine ces versets disant qu'Il est le Maître de ceux qui ont cru en Ses Prophètes.

وَدَّت طَّآئِفَةٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَوْ يُضِلُّونَكُمْ وَمَا يُضِلُّونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ وَمَا
يَشْعُرُونَ ﴿٦٩﴾ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَأَنتُمْ تَشْهَدُونَ ﴿٧٠﴾
يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَلْبِسُونَ ٱلْحَقَّ بِٱلْبَٰطِلِ وَتَكْتُمُونَ ٱلْحَقَّ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٧١﴾
وَقَالَت طَّآئِفَةٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ ءَامِنُوا۟ بِٱلَّذِىٓ أُنزِلَ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَجْهَ ٱلنَّهَارِ
وَٱكْفُرُوٓا۟ ءَاخِرَهُۥ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٧٢﴾ وَلَا تُؤْمِنُوٓا۟ إِلَّا لِمَن تَبِعَ دِينَكُمْ قُلْ إِنَّ ٱلْهُدَىٰ
هُدَى ٱللَّهِ أَن يُؤْتَىٰٓ أَحَدٌ مِّثْلَ مَآ أُوتِيتُمْ أَوْ يُحَآجُّوكُمْ عِندَ رَبِّكُمْ قُلْ إِنَّ ٱلْفَضْلَ بِيَدِ
ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَآءُ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٧٣﴾ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِۦ مَن يَشَآءُ وَٱللَّهُ ذُو
ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٧٤﴾

waddat tâ'ifatum-min 'ahli-l-kitâbi law yuḍillunakum wamâ yuḍilluna 'illâ 'anfusahum wamâ yaš'urûn (69) yâ 'ahla-l-kitâbi lima takfurûna bi 'âyâti-L-Lâhi wa 'antum tašhadûn (70) yâ 'ahla-l-kitâbi lima talbisûna-l-ḥaqqa bi-l-bâṭili wa taktumûna-l-ḥaqqa wa 'antum ta'lamûn (71) wa qâlat ṭâ'ifatum-min 'ahli-l-kitâbi 'âminû bi-l-laḏî 'unzila 'alâ-l-laḏîna 'âmanû wajha-n-nahâri wakfurû 'âḫirahû la'allahum yarji'ûn (72) walâ tu'minû 'illâ liman tabi'a dinakum qul 'inna-l-hudâ huda-L-Lâhi 'an yu'tâ 'aḥadum miṯla mâ 'utîtum 'aw yuḥâjjukum 'inda rabbikum qul 'inna-l-faḍla biyadi-L-Lâhi yu'tîhi may-yašâ'u wa-L-Lâhu wâsi'un 'alîm (73) yaḫtassu bi-raḥmatihî may-yašâ'u wa-L-Lâhu ḏû-l-faḍli-l-'aẓîm (74).

Une partie des gens d'Ecriture cherchent à vous égarer. Ils n'égarent qu'eux-mêmes sans s'en rendre compte. (69). O gens d'Ecriture, pourquoi reniez-vous les révélations de Dieu alors que vous en êtes les témoins?. (70) O gens d'Ecriture, pourquoi mêlez-vous le mensonge à la vérité? Pourquoi dissimulez-vous sciemment la vérité? (71) Une partie des gens d'Ecriture dit: «Croyez à ce qui a été révélé aux croyants quand le jour pointe et, le soir, reniez-le. Peut-être les détournerons-nous de leur religion? (72) Ne vous fiez qu'à vos coreligionnaires». Dis-leur: La vraie direction vient de Dieu. Comme Il vous a donné, Il peut donner à d'autres. S'ils vous récusent auprès de Dieu, réponds-leur: «La grâce est entre les mains de Dieu qui en

dispose comme il Lui plait» Dieu est incommensurable et omniscient» (73). Il manifeste Sa clémence à qui Il veut, car il dispose d'une grâce infinie»(74).

Dieu montre dans ces versets la jalousie des juifs et leur intention d'égarer les croyants poussés par leur haine, du moment que leur agissement ne leur rapporte que les conséquences néfastes sans s'en apercevoir. Dieu désavoue leur acte en leur disant: **«O gens d'Ecritures, pourquoi reniez-vous les révélations de Dieu, alors que vous en êtes les témoins?».**

Dieu blâme et réprimande encore les gens du Livre pour avoir dissimulé la vérité sous le mensonge, surtout ce qui se rapporte au Message du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui est mentionné dans leurs Livres. Une partie d'eux dit: «Au début du jour, croyez à ce qui a été révélé aux croyants, à son déclin, retournez infidèles». C'était une machination de leur part pour embrouiller les faibles parmi les hommes. Ils leur proposèrent de manifester leur foi au début du jour en accomplissant la prière de l'aube avec les musulmans, et à sa fin ils pourraient revenir à leur propre religion dans le but que les gens disent: Certes il y en a de défauts dans cette religion et ils la dénigrent. Plusieurs commentaires ont été dits à ce sujet et qui donnent tous le même sens.

Dieu met en garde les fidèles contre les incrédules: **«Ne vous fiez qu'a vos coreligionnaires»** qui signifie ne divulguez rien de votre religion ni de vos secrets et propres affaires qu'à ceux qui suivent votre religion car, une fois cela montré aux musulmans, ils pourraient le prendre comme argument contre vous. Mais Dieu est certes celui qui met les hommes dans la voie droite. Il dirige les fidèles vers ce qui perfectionne leur foi, ce qui a été en effet révélé à son serviteur et Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- comme signes évidents et arguments tranchants, même si, ô peuple juif, vous dissimulez tout ce qui se trouve dans le Pentateuque à son sujet .

La grâce est dans la main de Dieu. Il la donne à qui Il veut. Car Il est celui qui donne et qui refuse, Il accorde la foi, la science et toutes les autre faveurs à qui Il veut, comme Il égare qui Il veut en le rendant sourd et aveugle, et en mettant un sceau sur son cœur et un voile sur ses yeux. Dieu est présent partout et Il sait tout.

۞ وَمِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَـٰبِ مَنْ إِن تَأْمَنْهُ بِقِنطَارٍ يُؤَدِّهِۦٓ إِلَيْكَ وَمِنْهُم مَّنْ إِن تَأْمَنْهُ
بِدِينَارٍ لَّا يُؤَدِّهِۦٓ إِلَيْكَ إِلَّا مَا دُمْتَ عَلَيْهِ قَآئِمًا ۗ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَيْسَ عَلَيْنَا فِى ٱلْأُمِّيِّـۧنَ
سَبِيلٌ وَيَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾ بَلَىٰ مَنْ أَوْفَىٰ بِعَهْدِهِۦ وَٱتَّقَىٰ
فَإِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٧٦﴾

wa min 'ahli-l-kitâbi man 'in ta'manhu biqinṭârin yu'addihî 'ilayka wa minhum man 'in ta'manhu bidinâril-lâ yu'addihî 'ilayka 'illâ mâ dumta 'alayhi qâ'iman ḏâlika bi 'annahum qâlû laysa 'alaynâ fî-l-'umiyyina sabîlun wa yaqûlûna 'alâ-L-Lâhi-l-kaḏiba wa hum ya'lamûn (75) balâ man 'awfâ bi'ahdihî wattaqâ fa'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muttaqîn (76).

Parmi les gens d'Ecriture, il en est qui, quand bien même on leur confierait un talent, le rendaient; il en est d'autres qui, si on leur confiait seulement un dinar, ne le rendraient qu'harcelés et contraints. Et cela parce qu'ils pensent: «Nous n'avons aucun égard à avoir envers les ignorants». Ils prêtent ainsi sciemment un mensonge à Dieu. (75) Loin de là, quiconque est fidèle à ses engagements et craint Dieu, éprouvera que Dieu aime les gens soumis» (76).

Dieu fait connaître aux fidèles que parmi les juifs, il en est ceux qui sont perfides et les met en garde contre eux en leur donnant cet exemple: **«quand bien même on leur confierait un talent (d'or ou d'argent), le rendraient, il en est d'autres qui, si on leur confiait seulement un dinar, ne le rendraient qu'harcelés et contraints»** c'est à dire en usant de tous les moyens de contrainte et d'insistance pour pouvoir récupérer ce droit. Car ils pensent: **«Nous n'avons aucun égard à avoir envers les ignorants»**, c'est à dire ils présument que les infidèles, qui sont pour eux les arabes, n'ont plus le droit de récupérer leurs biens qu'ils sont les leurs pour ainsi renier les droits des autres prétendant aussi que Dieu leur a rendus licites. Ils ne font que proférer des mensonges contre Dieu, alors qu'ils le savent.

Abou Sa'sa'a Ben Yazid a raconté qu'un homme demanda à Ibn Abbas: «Dans nos expéditions, il arrive que nous gagnons les biens des gens qui vivent dans les pays des musulmans et sous leur protection, même le butin pourrait être une poule ou un mouton» Ibn Abbas de lui répliquer: «Que pensez-vous alors de ce butin?» Et l'homme de

rétorquer: «On ne trouve aucun mal à s'en emparer». Ibn Abbas dit alors: «C'est bien ce que les gens du Livre disaient: «**Nous n'avons aucun égard à avoir envers les ignorants**», mais sache que s'ils payent le tribut, vous n'aurez aucun droit à leurs biens à moins qu'ils ne vous les donnent de bon gré».

Sa'id Ben Joubaïr a rapporté: «Lorsque les gens du Livre ont dit que les ignorants - ou les infidèles -, n'ont aucun moyen de nous contraindre, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: *«Ces ennemis de Dieu ont menti. Rien de ce qui a été du temps de la Jahilia sans qu'il ne soit sous mes pieds à l'exception du dépôt qui doit être restitué à son propriétaire qu'il soit pieux ou pervers.* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Dieu dit ensuite que celui qui remplit ses engagements et qui craint Dieu, parmi les gens d'Ecriture, qu'il sache que Dieu aime les soumis qui obtempèrent à Ses ordres et suivent le dernier des Prophète».

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَشْتَرُونَ بِعَهْدِ ٱللَّهِ وَأَيْمَـٰنِهِمْ ثَمَنًا قَلِيلًا أُوْلَـٰٓئِكَ لَا خَلَـٰقَ لَهُمْ فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ ٱللَّهُ وَلَا يَنظُرُ إِلَيْهِمْ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ وَلَا يُزَكِّيهِمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٧﴾

'inna-l-ladîna yaštarûna bi 'ahdi-L-Lâhi wa 'Imânihim tamanan qalîlan 'ulâ'ika lâ halâqa lahum fî-l- 'âhirati walâ yukallimuhum-L-Lâhu walâ yanzuru 'ilayhim yawma-l-qiyâmati walâ yuzakkihim wa lahum 'adâbum 'alîm (77).

Ceux qui vendent à vil prix leurs pactes avec Dieu et leurs serments, ceux-là seront déconsidérés dans l'autre monde. Allah ne leur adressera pas la parole, détournera Ses yeux d'eux et leur refusera Son pardon. Un châtiment douloureux les attend (77).

---

(1) عن سعيد بن جبير قال: لما قال أهل الكتاب ﴿ليس علينا في الأميين سبيل﴾، قال نبي الله ﷺ: «كذب أعداء الله، ما من شيء كان في الجاهلية إلا وهو تحت قدميَّ إلا الأمانة مؤداة إلى البر والفاجر» (أخرجه ابن أبي حاتم).

Ceux qui avaient conclu un pacte avec Dieu parmi ceux qui ont suivi Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et avaient dissimulé ses qualités et son avènement au monde, et qui vendaient leurs serments mensongers à un vil prix en échangeant la vie future contre des biens éphémères de ce monde, ceux-là n'auront aucune part dans la vie de l'au-delà, Dieu ne leur parlera pas, ne les regardera pas au jour de la résurrection, c'est dire Il ne leur accordera aucune élemence et ne les purifiera pas de leurs péchés et de leurs souillures. Ils seront précipités dans l'Enfer.

Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce propos dont nous allons citer quelques-uns:

- Abou Dzarr a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois hommes que Dieu ne leur adressera pas la parole au jour de la résurrection, ne les regardra pas, ne les purifiera pas et ils subiront un châtiment terrible»* Je lui demandai: «Quels sont ces hommes, ô Envoyé de Dieu? Ils sont sans doutes perdants et humiliés» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me répondit à trois reprises: *«Celui qui laisse trainer ses vêtements par ostentation, qui fait écouler sa marchandise par des serments mensongers et qui joint à son aumône de propos désobligeants»* ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim et les auteurs des sunans)***[1].

- 'Ady Ben 'Omayra Al-Kindi raconte: «Un conflit surgit entre un homme de la tribu kinda appelé Oumrou'l Qais Ben Amer et un homme de Hadramout au sujet d'un morceau de terrain. Ils portèrent plainte auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui demanda à l'homme de Hadramout de présenter une évidence et à Oumrou'l Qais de faire un serment. Le premier s'écria alors: «Tu lui as demandé de jurer ô Envoyé de Dieu? Par le Seigneur de la Ka'ba j'ai perdu mon terrain!» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: *«Celui qui fait un faux serment pour s'emparer injustement d'un bien*

---

(1) عن أبي ذر قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة لا يكلمهم الله ولا ينظر إليهم يوم القيامة ولا يزكيهم ولهم عذاب أليم»، قلت: يا رسول الله من هم؟ خسروا وخابوا، قال: وأعاده رسول الله ﷺ ثلاث مرات قال: «المسبل، والمنفق سلعته بالحلف الكاذب، والمنان» (رواه أحمد ومسلم وأصحاب السنن).

d'un autre rencontrera Dieu à Lui la puissance et à la gloire, irrité contre lui». Puis il récita: **«Ceux qui vendent à vil prix leurs pactes avec Allah et leurs serments...»** Oumrou'l Qais lui demanda alors: «Quelle sera la récompense de celui qui ne fait pas un tel serment, ô Envoyé de Dieu?» - *Le Paradis,* lui répondit-il. Il répliqua: «Je te prends à témoin que je lui cède ce terrain!» ***(Rapporté par Ahmed et Nassaï)***[1].

- Mou'adh Ben Anas rapporte d'après son père que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a des serviteurs qui ne leur parlera pas au jour de la résurrection, ne les purifiera pas et ne les regardera pas.»* On lui demanda: «Qui sont-ils ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: *«Celui qui désavoue ses père et mère et se détourne d'eux; celui qui désavoue son propre fils, et un homme qui méconnait les biens que d'autres lui ont accordés et les désavoue».* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

- Abdullah Ben Abi Awfa raconte qu'un homme, voulant écouler une marchandise et la vendre à un autre, jura par Dieu - en mentant- qu'on lui a donné un prix supérieur. Dieu alors fit cette révélation: **«Ceux qui vendent à vil prix...».**

- Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois hommes que Dieu ne les regardera pas au jour de la résurrection, ne les purifiera pas, et ils subiront un châtiment douloureux: un homme, ayant un superflu d'eau, l'interdit à un voyageur; un homme qui prête un serment de fidélité à un imam (gouverneur)*

---

(1) عن عدي بن عميرة الكِندي قال: خاصم رجل من كِنْدة يُقال له امرؤ القيس بن عامر رجلاً من حضرموت إلى رسول الله ﷺ في أرض، فقضى على الحضرمي بالبيّنة فلم يكن له بيّنة، فقضى على امرىء القيس باليمين، فقال الحضرمي: أمكنته من اليمين يا رسول الله؟ ذهبت ورب الكعبة أرضي، فقال النبي ﷺ: «من حلف على يمين كاذبة ليقتطع بها مال أحد لقي الله عزّ وجلّ وهو عليه غضبان»، وتلا رسول الله ﷺ: **﴿إن الذين يشترون بعهد الله وأيمانهم ثمناً قليلاً﴾**، فقال امرؤ القيس: ماذا لمن تركها يا رسول الله؟ فقال: «الجنة»، قال: فاشهد أني قد تركتها له كلها. (رواه أحمد والنسائي).

(2) قال أحمد، عن سهل بن معاذ بن أنس عن أبيه أن رسول الله ﷺ قال: «إن لله تعالى عباداً لا يكلمهم يوم القيامة ولا يزكيهم ولا ينظر إليهم»، قيل: «ومن أولئك يا رسول الله؟ قال: «متبرىء من والديه راغب عنهما، ومتبرىء من ولده، ورجل أنعم عليه قوم فكفر نعمتهم وتبرأ منهم» (رواه أحمد).

ne le faisant que dans le but d'obtenir des biens de ce monde, qui, lorsqu'il les lui donne, sera satisfait, et quand il les lui refuse, sera courroucé contre lui; et un homme qui présente sa marchandise (devant un acheteur) après la prière de l'asr, jure (en mentant) qu'on lui a donné un tel prix, l'acheteur le croit» Puis il récita ce verset: **«Ceux qui vendent à vil prix...».** ***(Rapporté para Ibn Abi Hatem et Boukhari)***[(1)].

وَإِنَّ مِنْهُمْ لَفَرِيقًا يَلْوُۥنَ أَلْسِنَتَهُم بِٱلْكِتَٰبِ لِتَحْسَبُوهُ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَمَا هُوَ
مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَيَقُولُونَ هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَمَا هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَيَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ
ٱلْكَذِبَ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٧٨﴾

wa 'inna minhum lafarîqan yalwûna 'alsinatahum bi-l-kitâbi litaḥsabûhu mina-l-kitâbi wamâ huwa mina-l-kitâbi wa yaqûlûna huwa min 'indi-L-Lâhui wamâ huwa min 'indi-L-Lâhi wa yaqûlûna 'alâ-L-Lâhi-l-kaḏiba wa hum ya'lamûn (78).

Certains d'entre eux dénaturent les paroles du Livre en le lisant pour donner le change sur ce qu'il contient. Mais ce qu'ils lisent n'est pas dans le Livre. Ils disent: «Ceci vient de Dieu». Or, ceci ne vient pas de Dieu. Ils prêtent sciemment à Dieu des mensonges»(78).

Dieu dans ce verset dénonce une partie des juifs qui altèrent le Livre, en roulant leurs langues, en changeant quelque prescription dans le but de détourner les hommes ignorants leur inspirant que cela fait partie du Livre, mais en fait, il lui est étranger. Ils profèrent des mensonges contre Dieu alors qu'ils savent. Ils prétendent que cela vient de Dieu, mais cela ne vient pas de Dieu.

مَا كَانَ لِبَشَرٍ أَن يُؤْتِيَهُ ٱللَّهُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ ثُمَّ يَقُولَ لِلنَّاسِ كُونُوا۟

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة لا يكلمهم الله يوم القيامة ولا ينظر إليهم ولا يزكيهم ولهم عذاب أليم، رجل منع ابن السبيل فضل ماء عنده، ورجل حلف على سلعة ـ بعد العصر ـ يعني كاذباً، ورجل بايع إماماً فإن أعطاه وفي له وإن لم يعطه لم يف له» (رواه أحمد وأبو داود والترمذي).

عِبَادًا لِّي مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِن كُونُوا۟ رَبَّٰنِيِّـۧنَ بِمَا كُنتُمْ تُعَلِّمُونَ ٱلْكِتَٰبَ وَبِمَا
كُنتُمْ تَدْرُسُونَ ﴿٧٩﴾ وَلَا يَأْمُرَكُمْ أَن تَتَّخِذُوا۟ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ أَرْبَابًا ۗ أَيَأْمُرُكُم
بِٱلْكُفْرِ بَعْدَ إِذْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿٨٠﴾

mâ kâna libašarin 'an yu'tiyahu-L-Lâhu-l-kitâba wa-l-ḥukma wa-n-nubuwwata ṯumma yaqûla li-n-nâsi kûnû 'ibâdan lî min dûni-L-Lahi walâkìm kûnû rabbâniyyina bimâ kuntum tu 'allimûna-l-kitâba wabimâ kuntum tadrusûn (79) walâ ya'murakum 'an tattaḫidû-l-malâ'ikata wa-n-nabiyyina 'arbâban 'aya'murukum bi-l-kufri ba'da 'iḏ 'antum muslimûn (80).

Il n'est pas admissible qu'un homme à qui Dieu a donné le Livre, la Sagesse et le don de prophétie, dise à ses semblables: «Adorez-moi à l'exclusion d'Allah». Il devra leur dire au contraire: «Soyez les serviteurs d'Allah, vous qui connaissez le Livre et qui l'enseignez» (79). Il est non moins admissible qu'il leur prescrive de prendre les anges et les Prophètes pour des divinités. Va-t-il vous inciter à redevenir infidèles après avoir été soumis?»(80).

Ibn Abbas a raconté: «Lorsque les docteurs parmi les juifs et les chrétiens de Najran furent réunis chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il les appela à embrasser l'Islam, Abou Rafé Al-Qouradhi lui répondit: «Mouhamed! Veux-tu que nous t'adorons comme les chrétiens adorent Jésus fils de Marie?» Un chrétien de Najran appelé Al-Ra'is (le chef) dit aussi: «C'est bien à quoi tu nous appelles ô Mouhammad?» L'Envoyé de Dieu répondit: *«Que Dieu me protège de n'adorer que Lui, ou d'ordonner à adorer un autre que Lui. Ce n'est plus dans ce but qu'Il m'a envoyé ou m'a ordonné».* Dieu fit cette révélation à cette occasion: **«Il n'est pas admissible qu'un homme à qui Dieu a donné...»** qui signifie qu'il n'appartient pas à un mortel auquel Dieu a donné le Livre, la sagesse et la prophétie de dire ensuite aux gens: «Adorez-moi en dehors de Dieu» c'est à dire avec Dieu. Si cela ne convient plus à un Messager ou à un Prophète, à plus forte raison ne conviendra jamais à un autre.

Al-Hassan Al-Basri a raconté à cet égard que certains juifs adoraient leurs docteurs et leurs moines comme Dieu le montre dans ce

verset: **«Ils ont pris leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie, comme Seigneurs, au lieu de Dieu»** [Coran IX, 31].

Dans le Mousnad, Il a été cité que 'Ady Ben Hatem avait dit: «Ô Envoyé de Dieu! Ils ne les ont pas adorés?» - *Certes oui,* répondit-il, *ils leur ont rendu licite ce qui est interdit et leur ont interdit ce qui est licite. Ils les ont suivi, voilà ce que signifie leur adoration».* A savoir que les ignorants parmi les docteurs, les moines et les chefs de l'égarement rentrent dans cette catégorie et sont sujets à la réprimande et au blâme, à l'inverse des Messagers et leur disciples parmi les ulémas qui enseignent la religion.

Les Messagers - que Dieu les bénisse et les salue- sont les ambassadeurs de Dieu auprès des hommes en tant que porteurs de messages et chargés de missions. Ils ont été tous fidèles et ont transmis les messages et prodigué de bons conseils aux hommes les appelant à la vérité.

«Soyez les serviteurs de Dieu, vous qui connaissez le Livre et qui l'enseignez» Ibn Abbas a commenté ce verset de la façon suivante. «Le Messenger disait aux hommes: «Soyez des sages, docteurs et cléments» De sa part Al-Dahhak a dit que celui qui apprend le Coran doit être un jurisconsulte en matière religieuse.

Dieu dit ensuite: conviendrait-il à un Prophète d'agir autrement après que les hommes aient été soumis? Si c'est le cas, il n'aurait appelé qu'à l'incrédulité. Car les Prophètes ont été tous ordonnés d'appeler à la foi et à l'adoration de Dieu seul sans rien Lui associer comme le confirme ce verset: **«nous n'avons envoyé aucun Prophète avant toi sans lui révéler: «Il n'y a de Dieu que moi, adorez-moi»)** [Coran XXI, 25] et aussi ce verset: **«Interroge ceux de nos prophètes que nous avons envoyés avant toi. Avous-nous établi, à côté du Miséricordieux, une divinité qu'ils devraient adorer?»)** [Coran XLIII, 45]. Au sujet des anges, Il a dit: **«Nous rétribuerions par la Géhenne quiconque d'entre eux dirait: «je suis un dieu en dehors de Lui». C'est ainsi que nous rétribuons les injustes)** [Coran XXI, 29]

وَإِذْ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ لَمَآ ءَاتَيْتُكُم مِّن كِتَٰبٍ وَحِكْمَةٍ ثُمَّ جَآءَكُمْ
رَسُولٌ مُّصَدِّقٌ لِّمَا مَعَكُمْ لَتُؤْمِنُنَّ بِهِۦ وَلَتَنصُرُنَّهُۥ قَالَ ءَأَقْرَرْتُمْ وَأَخَذْتُمْ عَلَىٰ ذَٰلِكُمْ

إِصْرِىۖ قَالُوٓاْ أَقْرَرْنَاۚ قَالَ فَٱشْهَدُواْ وَأَنَا۠ مَعَكُم مِّنَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٨١﴾ فَمَن تَوَلَّىٰ بَعْدَ
ذَٰلِكَ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٨٢﴾

wa'iḏ 'aḫaḏa-L-Lâhu mîṯâqa-n-nabiyyina lamâ 'âtaytukum min kitâbin wa ḥikmatin ṯumma jâ'akum rasûlum muṣaddiqu-l-limâ ma'akum latu'minunna bihî wa latanṣurunnahu qâla 'a'aqartum wa 'aḫadtum 'alâ ḏ âlikum 'iṣri qâlû 'aqrarnâ qâla fašhadû wa'ana ma 'akum mina-š-šâhiâhidîn (81) faman tawallâ ba'da ḏâlika fa'ûla'ika humu-l-fâsiqûn (82).

Dieu reçut des Prophètes l'engagement suivant sous la foi du Livre et de la sagesse qui leur avaient été révélés: «Si un nouveau Prophète apparait et vous confirme ce que vous savez déjà, faites-lui confiance et prêtez-lui votre entier concours». «Acquiescez-vous à cela, insista-t-il? En assumez-vous la responsabilité?» Ils répondirent: «Nous y acquiesçons». Il conclut: «Prenez-en témoignage et moi aussi j'en témoigne» (81) Ils sont perdus ceux qui, après un engagement aussi solennel, ne se soumettraient pas. (82).

Dieu raconte qu'il a reçu un pacte de chaque Prophète, depuis Adam jusqu'à Jésus -que Dieu les salue- en leur accordant quelque chose du Livre ou de la sagesse, que chacun d'eux devait croire à celui qui viendra après lui et le secourir sans que pour autant son Livre ou sa sagesse ne l'empêchent de le faire. Il les a défiés: «Etes-vous résolus et acceptez-vous mon alliance à cette condition?», et eux de répondre: «Nous y consentons.» Après cet engagement les uns furent les témoins contre les autres et Dieu aussi a témoigné avec eux. Quant à celui qui se détourne ensuite il ne sera qu'un pervers.

A ce propos Ali et Ibn Abbas ont dit: «Dieu n'a envoyé un Prophète sans recevoir de lui un engagement. Si Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- vivait du temps de l'un d'eux, ce dernier devrait croire en son message et l'aider. Dieu d'autre part a ordonné à Son Prophète de recevoir un tel engagement de sa communauté».

L'imam Ahmed rapporte que 'Omar vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu! On m'avait conseillé d'aller voir un juif qui m'a écrit quelques enseignements de la Torah. Puis-je te les montrer?» Le visage de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fut contrarié. Abdullah Ben Thabet qui était présent dit: «O Omar, n'as-tu pas vu son visage assombri? Omar

s'écria alors: «Je me contente de prendre Dieu comme Seigneur, l'Islam comme religion et Mouhammad comme Envoyé» l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fut soulagé et dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, si Moïse vivait parmi vous et vous le suiviez en me laissant, vous seriez égarés. Sachez que vous êtes ma communauté et que je suis votre Prophète».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Jaber a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«N'interrogez les gens du Livre sur rien car ils ne vous montrent plus le chemin droit du moment qu'ils sont égarés. Si vous le faisiez, vous auriez cru à l'erreur ou renié une Vérité. Par Dieu, si Moïse vivait à cette époque parmi vous, il devrait me suivre».* ***(Rapporté par Al-Hafedh Abou You'la)***[2].

Il faut donc retenir que Mouhammad, étant le dernier des Prophètes et Envoyés jusqu'au jour de la résurrection et le grand guide, s'il vivait à n'importe quelle époque, il serait d'obligation pour tous les autres Prophètes se le suivre. C'est pourquoi quand il a fait le voyage nocturne à Jérusalem, il a dirigé la prière avec eux. Il est aussi l'intercesseur au jour du rassemblement où Dieu demandera compte aux hommes. Il y occupera le poste glorieux qui ne conviendra qu'à lui dont les Prophètes de ferme résolution en seront écartés jusqu'à ce tous les hommes s'adressent à lui pour intercéder en leur faveur. Que Dieu lui accorde Son salut et Ses bénédictions.

أَفَغَيْرَ دِينِ ٱللَّهِ يَبْغُونَ وَلَهُۥٓ أَسْلَمَ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ طَوْعًا

---

(1) قال الإمام أحمد: جاء عمر إلى النبي ﷺ فقال: يا رسول الله إني أمرت بأخ لي يهودي من قريظة فكتب لي جوامع من التوراة ألا أعرضها عليك؟ قال: فتغير وجه رسول الله ﷺ قال عبد الله بن ثابت قلت له: ألاترى ما بوجه رسول الله ﷺ! فقال عمر: رضيت بالله رباً وبالإسلام ديناً وبمحمد رسولاً، قال: فسُرّي عن النبي ﷺ، وقال: «والذي نفسي بيده لو أصبح فيكم موسى عليه السلام، ثم اتبعتموه وتركتموني لضللتم، إنكم حظي من الأمم، وأنا حظكم من النبيين» (رواه الإمام أحمد).

(2) عن جابر، قال رسول الله ﷺ: «لا تسألوا أهل الكتاب عن شيء فإنهم لن يهدوكم وقد ضلوا، وإنكم إما أن تصدقوا بباطل، وإما أن تكذبوا بحق، وإنه والله لو كان موسى حياً بين أظهركم ما حل له إلا أن يتبعني» (رواه الحافظ أبو يعلى).

وَكَرْهًا وَإِلَيْهِ يُرْجَعُونَ ﴿٨٣﴾ قُلْ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ عَلَيْنَا وَمَآ أُنزِلَ عَلَىٰٓ
إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْمَٰعِيلَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ وَٱلْأَسْبَاطِ وَمَآ أُوتِىَ مُوسَىٰ وَعِيسَىٰ
وَٱلنَّبِيُّونَ مِن رَّبِّهِمْ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّنْهُمْ وَنَحْنُ لَهُۥ مُسْلِمُونَ ﴿٨٤﴾ وَمَن يَبْتَغِ
غَيْرَ ٱلْإِسْلَٰمِ دِينًا فَلَن يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٨٥﴾

'afaġayra dîni-L-Lâhi yabġûna walahû 'aslama man fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi ṭaw'an wa karhan wa 'ilayhi yurja'ûn (83) qul 'âmannâ bi-L-Lâhi wamâ 'unzila 'alaynâ wamâ 'unzila 'alâ 'Ibrahîma wa 'Ismâ'îla wa 'Isḥâqa wa Ya'qûba wa-l-asbâṭi wa mâ 'ûtiya Mûsâ wa 'Isâ wa-n-nabiyyûna mi-r-rabbihim lâ nufarriqu bayna 'aḥadim minhum wa naḥnu lahû muslimûn (84) waman yabtaġi ġayra-l-'islami dinan falay-yuqbala minhu wa huwa fî-l-'âḫirati mina-l-ḫasirîn (85).

Êtes-vous attirés par une autre religion que celle de votre Allah, Lui à qui est soumis de gré ou de force tout l'univers et à qui tout retourne?» (83) Dites: «Nous croyons en Allah, à ce qu'Il nous a révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et sa postérité. Nous croyons à ce que Moïse, Jésus et les Prophètes ont reçu de leur Seigneur. Nous ne faisons aucune différence entre eux et nous nous soumettons à Allah. (84) Celui qui adoptera une autre religion que celle de l'Islam sera désavoué par Allah et il sera au nombre des réprouvés dans l'autre monde.(85).

Dieu désavoue tous ceux qui désirent une autre religion que La Sienne par laquelle Il a révélé les Livres et envoyé les Prophètes, qui consiste à n'adorer que Lui sans Lui reconnaître un égal. C'est à Lui qui se sont soumis ceux qui sont dans les cieux et sur la terre de gré ou de force comme Il l'affirme dans ce verset: **«Ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont sur la terre se prosternent devant Dieu»)** [Coran XIII, 15]et aussi dans ce verset: **«Tout être vivant, dans les cieux et sur la terre, se prosterne devant Dieu ainsi que les anges qui ne s'enorgueillissent pas. Ils craignent leur Seigneur au-dessus d'eux et ils font ce qui leur est ordonné»)** [Coran XVI, 49-50].

Ainsi le croyant est soumis corps et âme au Seigneur de bon gré, tandis que l'incrédule ne l'est que contraint et de force car il ne peut rien contre le pouvoir absolu et irrésistible de Dieu.

Puis ordonne aux hommes de dire: «Nous croyons en Dieu, ce qui nous a été révélé -c.à.d, Le Coran- à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux «Asbats» qui constituent les différentes phratries des tribus juives, ce qui a été donné à Moïse- le Pentateuque- à Jésus - l'Evangile - aux Prophètes de la part de leur Seigneur. Nous n'avons pas de différence pour l'un d'entre eux, nous somme soumis à Dieu» Car les croyants parmi la communauté musulmane croient à tout Prophète envoyé, à tout ce qui lui a été révélé, qui tiennent pour véridique tout ce que Dieu a révélé.

Dieu termine ces versets disant que le culte de celui qui recherche une religion en dehors de l'Islam, qui signifie la soumission totale à Dieu, n'est pas acceptée. Certes cet homme-là sera au nombre de ceux qui ont perdu toutes leurs œuvres dans le bas monde». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit cet égard: *«Celui qui introduit dans notre religion des choses qui lui sont étrangères, elles seront rejetées».* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

كَيْفَ يَهْدِى ٱللَّهُ قَوْمًا كَفَرُوا۟ بَعْدَ إِيمَٰنِهِمْ وَشَهِدُوٓا۟ أَنَّ ٱلرَّسُولَ حَقٌّ وَجَآءَهُمُ
ٱلْبَيِّنَٰتُ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٦﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ جَزَآؤُهُمْ أَنَّ عَلَيْهِمْ لَعْنَةَ ٱللَّهِ
وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿٨٧﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَا لَا يُخَفَّفُ عَنْهُمُ ٱلْعَذَابُ وَلَا هُمْ
يُنظَرُونَ ﴿٨٨﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُوا۟ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٨٩﴾

kayfa yahdî-L-lâhu qawman kafarû ba'da 'imânihim wa šahidû 'anna-r-rasûla ḥaqqun wa jâ'ahumu-l-bayyinâtu wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-ẓ-ẓâlimîn (86) 'ûlâ'ika jazâ'uhum 'anna 'alayhim la'nata-L-Lâhi wa-l-malâ'ikati wa-n-nâsi 'ajma'în (87) ḫâlidîna fîhâ lâ yuḫaffafu 'anhumu-l-'aḏâbu walâ hum yunẓarûn (88) 'illâ-l-laḏîna tâbû mim ba'di ḏâlika wa 'aṣlaḥû fa 'inna-L-Lâha ġafûrur-raḥîm (89).

Comment concevoir qu'Allah ramène dans la bonne voie ceux qui l'ont renié après l'avoir élu, qui ont reconnu l'authenticité du Prophète et ont reçu tant de preuves de sa mission? Allah ne dirige pas dans la bonne voie les

---

(1) قال النبي ﷺ في الحديث الصحيح: «من عمل عملاً ليس عليه أمرنا فهو رد» (رواه البخاري).

pervers. (86) Ceux-là, leur récompense sera la malédiction d'Alalh, des anges et de tous les hommes. (87) C'est pour l'éternité qu'ils seront maudits et leur châtiment n'aura ni adoucissement ni répit. (88). Echapperont à ce sort ceux qui se rachèteront par leur repentir et de bonnes œuvres, car Allah est miséricordieux et clément. (89).

Ibn Abbas a rapporté qu'un homme des Ansars qui s'était couverti, a apostasié puis, regrettant son faire, chargea ses concitoyens de demander à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- si son repentir serait accepté. Dieu à cette occasion fit descendre ces versets: **«Comment concevoir qu'Allah ramène dans la bonne voie ceux qui l'ont renié...** jusqu'à **Allah est miséricordieux et clément»** Ses concitoyens lui transmirent ces propos divins et l'homme redevint musulman.

«... et ont reçu tant de preuves de sa mission» c'est à dire après avoir été témoins de la véracité du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et des preuves irréfutables qui leur sont parvenues. Comment ces gens-là pourraient être dirigés à nouveau après leur apostasie et leur retour aux ténèbres du polythéisme? C'est pourquoi Dieu dit: **«Allah ne dirige pas dans la bonne voie les pervers»** Puis Il montre leur cas et qu'ils auront la malédiction de Dieu, des anges et de tous les hommes, ils demeureront dans l'Enfer immortels et leur châtiment ne sera pas allégé même pas pour une heure. Mais ceux qui s'étaient repentis et faisaient des bonnes œuvres, échapperont à ce sort car Dieu est celui qui pardonne, Il est miséricordieux.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بَعْدَ إِيمَـٰنِهِمْ ثُمَّ ٱزْدَادُوا۟ كُفْرًا لَّن تُقْبَلَ تَوْبَتُهُمْ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ
ٱلضَّآلُّونَ ﴿٩٠﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَن يُقْبَلَ مِنْ أَحَدِهِم مِّلْءُ
ٱلْأَرْضِ ذَهَبًا وَلَوِ ٱفْتَدَىٰ بِهِۦٓ أُو۟لَـٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ وَمَا لَهُم مِّن نَّـٰصِرِينَ ﴿٩١﴾

'inna-l-ladîna kafarû ba'da 'imânihim tumma-z-dâdu kufral-lan tuqbala tawbatuhum wa 'ulâ'ika humu-ḍ-ḍâllûn (90) 'inna-l-ladîna kafarû wamâtû wa hum kuffârun falay-yuqbala min 'aḥadihim mil'u-l-'arḍi ḏahaban walawi-ftadâ bihî 'ûlâ'ika lahum 'adâbum 'alîmun wamâ lahum min nâṣirîn (91).

Ceux qui perdront la foi, après l'avoir eue, et se complairont dans l'impiété, leur repentir ne sera pas accepté et leur égarement n'aura pas de fin.

(90) Ceux qui vivent et meurent en infidèles, tout l'or de la terre ne suffirait pas à les racheter. Un châtiment douloureux leur est réservé et ils ne peuvent compter sur aucune aide.(91).

Dieu menace ceux qui auront été incrédules après avoir cru, et croissent en incrédulité jusqu'à leur mort, et fait connaître que leur repentir ne sera accepté, comme Il le montre dans ce verset: «**Mais il n'y a pas de pardon pour ceux qui font le mal jusqu'au moment où la mort se présentant à l'un d'entre eux, il dit: «Oui, je me repens maintenant»**) [Coran IV, 18]. Ceux-là sont les égarés qui se sont détournés de la voie droite. Ibn Abbas a raconté que ce verset fut révélé au sujet des gens qui s'étaient convertis puis avaient apostasié une fois après l'autre et à maintes reprises. Ayant chargé leurs concitoyens de demander l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de leur repentir, Dieu alors fit cette révélation.

Ces infidèles qui meurent dans leur incrédulité, leur repentir ne sera pas accepté car ils n'étaient que des égarés, s'ils donnaient tout l'or de la terre croyant que cela leur serait un rachat, cela ne leur servirait à rien. A cet égard on rapporte que 'Abdullah Ben Jad'an était un homme qui hébergeait les hôtes, payait les rançons des captifs et donnait à manger aux pauvres. On demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- si ces bonnes œuvres lui seraient utiles? - *Non,* répondit-il *car il n'a jamais dit un jour: «Seigneur pardonne mes péchés au jour du jugement dernier» ainsi s'il avait donné tout l'or de la terre pour se racheter, cela ne serait accepté, comme Dieu l'affirme dans ce verset:* «... **où nulle compensation ne sera admise, où nulle intercession ne sera utile»**) [Coran II, 123] et: «**... avant que vienne le jour où il n'y aura plus ni rachat, ni amitié»**) [Coran XIV, 31].

Anas Ben Malek a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection on dira au damné du Feu: «Que penses-tu si tu possédais tout ce que la terre contient, le dépenserais-tu pour te racheter?» - Certes oui, répondra-t-il. Dieu lui dira alors: «Je t'ai demandé une chose qui est plus simple que cela alors que tu te trouvais dans les reins d'Adam, de ne rien M'associer, mais tu n'as voulu que reconnaître un égal à Moi»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

(1) عن أنس بن مالك، أن النبي ﷺ قال: يقال للرجل من أهل النار يوم القيامة أرأيت لو كان

Anas a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On amènera un bienheureux du Paradis et on lui demandera: «O fils d'Adam! Comment tu as trouvé ta demeure?».*

*- Il n'y a plus de plus belle ô Seigneur, répondra-t-il. On lui dira: «Demande et souhaite» Il répliquera: «Je ne demande ni souhaite que d'être rendu au bas monde pour être tué dix fois pour ta cause ô Seigneur». Cela à cause de ce qu'il verra comme mérites d'être martyrisé dans la voie de Dieu. Par contre, on amènera un des réprouvés de l'Enfer et on lui demandera: «Comment as-tu trouvé ta demeure?» - La pire, ô Seigneur, répondra-t-il. On lui dira alors: «Si tu possédais tout l'or de la terre, le dépenserais-tu pour te racheter? - Certes oui, ô Seigneur, répliquera-t-il. On lui dira: «Tu mens. je t'ai demandé un chose plus simple que cela mais tu ne l'as pas faite» et on le rendra à l'Enfer» **(Rapporté par Ahmed)**[(1)].*

C'est pourquoi Dieu a dit:**«Un châtiment douloureux leur est réservé et ils ne peuvent compter sur aucune aide».**

لَن تَنَالُوا۟ ٱلْبِرَّ حَتَّىٰ تُنفِقُوا۟ مِمَّا تُحِبُّونَ ۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِن شَىْءٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٌ 

lan tanâlû-l-birra hattâ tunfiqû mimma tuḥibbûna wamâ tunfiqû min šay'in fa'inna-L-Lâha bihî 'alîm (92).

On ne peut acquérir la piété qu'en donnant sur ses biens les plus chers. Quelle que charité que vous fassiez Dieu la connaîtra» (92).

لك ما على الأرض من شيء أكنت مفتدياً به؟ قال: فيقول: نعم، فيقول الله: قد أردت منك أهون من ذلك، قد أخذت عليك في ظهر أبيك آدم أن لا تشرك بي شيئاً فأبيت إلا أن تشرك» (رواه البخاري ومسلم).

(1) قال الإمام أحمد، عن أنس قال، قال رسول الله ﷺ: «يؤتى بالرجل من أهعل الجنة فيقول له: يا ابن آدم كيف وجدت منزلك؟ فيقول: أي رب خير منزل، سل وتمن، فيقول: ما أسأل ولا أتمنى إلا أن تردني إلى الدنيا فأقتل في سبيلك عشر مرار، لما يرى من فضل الشهادة، ويؤتى بالرجل من أهل النار فيقول له: يا ابن آدم كيف وجدت منزلك؟ فيقول: يا رب شر منزل، فيقول له: أتفتدي مني بطلاع الأرض ذهباً؟ فيقول: أي رب نعم، كذبت قد سألتك أقل من ذلك وأسر فلم تفعل فيرد إلى النار»، ولهذا قال: ﴿أولئك لهم عذاب أليم وما لهم من ناصرين﴾ أي وما لهم من أحد ينقذهم من عذاب الله ولا يجيرهم من أليم عقابه.

On a dit que cette piété n'est autre que le Paradis.

Anas Ben Malek raconte: «Abou Talha était des Ansars qui jouissait de la plus grande propriété des palmiers. Parmi ces palmeraies qu'il préférait le plus, était celle de «Bairoha» qui se trouvait en face de la mosquée. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-avait l'habitude de venir boire de son eau douce. Quand ce verset du Coran: **«On ne peut acquérir la piété qu'en donnant sur ses biens les plus chers»** fut révélé, Abou Talha se leva et dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- : «O Envoyé de Dieu! Dieu t'a révélé ce verset, et comme cette propriété de Bairoha m'est la plus chère, j'en fais aumône à Dieu, espérant que cela me vaudra un bien, et qu'il me réservera en revanche de Ses faveurs. Emploie-la donc ô Enovyé de Dieu comme Dieu t'indiquera». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'exclama: *«Comme c'est merveilleux! C'est un bien fructueux, j'ai bien entendu ce que tu viens de dire, mais je vois qu'il est préférable de la donner à tes proches»* Abou Talha répliqua: «Puis-je le faire?» Ainsi Abou Talha la partagea entre ses proches et ses cousins» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Il a été cité dans les deux Sahihs que 'Omar a dit: «Ô Envoyé de Dieu, je n'ai jamais possédé dans ma vie des biens meilleur que mon terrain qui se trouve à Khaibar. Que m'ordonnes-tu d'en faire?» Il lui répondit: *«Garde les arbres pour toi et donne leur fruit en aumônes.*

۞ كُلُّ ٱلطَّعَامِ كَانَ حِلًّا لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِلَّا مَا حَرَّمَ إِسْرَٰٓءِيلُ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ مِن
قَبْلِ أَن تُنَزَّلَ ٱلتَّوْرَىٰةُ ۗ قُلْ فَأْتُوا۟ بِٱلتَّوْرَىٰةِ فَٱتْلُوهَآ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٩٣﴾ فَمَنِ

(1) قال الإمام أحمد عن أنس بن مالك: كان أبو طلحة أكثر الأنصار بالمدينة مالاً، وكان أحب أمواله إليه (بير حاء) وكانت مستقبلة المسجد، وكان النبي ﷺ يدخلها ويشرب من ماء فيها طيب. قال أنس: فلما نزلت: ﴿لن تنالوا البر حتى تنفقوا مما تحبون﴾، قال أبو طلحة: يا رسول الله إن الله يقول: ﴿لن تنالوا البر حتى تنفقوا مما تحبون﴾ وإن أحب أموالي إليّ (بير حاء)، وإنها صدقة لله أرجو بها برها وذخرها عند الله تعالى، فضعها يا رسول الله حيث أراك الله، فقال النبي ﷺ: «بخ بخ، ذاك مال رابح، ذاك مال رابح، وقد سمعت، وأنا أرى أن تجعلها في الأقربين»، فقال أبو طلحة: أفعل يا رسول الله. فقسمها أبو طلحة في أقاربه وبني عمه. (رواه البخاري ومسلم).

ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٩٤﴾ قُلْ صَدَقَ ٱللَّهُ
فَٱتَّبِعُوا۟ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٩٥﴾

kullu-ṭ-ṭa'âmi kâna ḥillal-libanî 'isrâ'îla 'illâ mâ ḥarrama 'isra'îlu 'alâ nafsihî min qabli 'an tunazzala-t-tawrâtu qul fa'tû bi-t-tawrâti fatlûhâ 'in kuntum sâdiqîn (93) famani-ftara 'ala-L-Lâhi-l-kaḏiba mim ba'di ḏâlika fa'ûlâ'ika humu-ẓ-ẓâlimûn (94) qul ṣadaqa-L-Lâhu fat-tabi'û millata 'Ibrahîma ḥanîfan wamâ kâna mina-l-mušrikîn (95).

Tous les aliments étaient permis aux fils d'Israël, à l'exception de ceux qu'Israël lui-même s'était interdits, avant que ne fut révélé le Pentateuque. Dis-leur: Apportez le Pentateuque et lisez-le si vous êtes sincères. (93) Quiconque, après cela, mentira à propos d'Allah, sera vraiment coupable. (94) Dis-leur: «Allah est la sincérié même». Suivez-le culte d'Abraham, le modèle de la droiture, qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres. (95).

Certains juifs vinrent auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Parle-nous au sujet des choses que seul un Prophète puisse en donner la réponse» Il leur répondit: *«Demandez-moi ce que vous voulez mais donnez-moi un engagement comme celui que Jacob avait pris de ses fils, dont vous respectez et qui consiste à me suivre si je vous donne les réponses exactes.»* - Soit, dirent-ils, en voici les quatres questions: Quel aliment Israël (Jacob) s'était interdit? Quelles différences y a-t-il entre les spermes de l'homme et ceux de la femme, et pourquoi une fois il y aura un garçon et une autre fois une fille? Informe-nous au sujet de ce Prophète illettré et qui est son patron parmi les anges?

En lui donnant leur engagement de le suivre, il leur répondit: *«Je vous adjure par celui qui a révélé la Tora à Moïse, ne savez-vous pas qu'Israël tomba grièvement malade, et comme sa maladie dura longtemps, il fit un vœu si Dieu le guérit, il s'interdirait des aliments qui les préférait, à savoir qu'ils étaient la viande de chameaux et leur lait?* - Certes oui, répondirent-ils. Il répliqua: *«Mon Dieu sois témoin»*, puis il dit: *«je vous adjure par celui qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, qui a révélé la Tora à Moïse, savez-vous que le sperme de l'homme est épais et blanc, tandis que celui de la femme est jaune et fin, lequel de ces deux spermes domine, donnera la ressemblance à l'enfant: si celui de l'homme domine, un garçon naîtra avec la*

permission de Dieu, et si celui de la femme domine, il y aura une fille avec la permission de Dieu. - C'est vrai, répondirent-ils. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de poursuivre: *«Mon Dieu sois témoin contre eux»,* puis il poursuivit: *«Je vous adjure par celui qui a révélé la Torah à Moïse, savez-vous que les yeux de ce Prophète analphabète dorment tandis que son cœur ne dort pas!* - Seigneur, certes oui, dirent-ils. - *Dieu sois témoin,* répliqua-t-il. *Quant à mon patron, il est Gabriel, et Dieu, n'a envoyé un Prophète sans que Gabriel ne soit son patron»* Ils s'écrièrent alors: «A ce point nous nous séparons de toi, car si tu avais un autre patron que lui, nous t'aurions suivi». Dieu à cette occasion fit cette révélation: «**dis à qui se déclare l'adversaire de Gabriel...** *jusqu'à la fin du verset*») [Coran II, 97] ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Ibn Abbas raconte: Israël (Jacob) - que Dieu le salue- souffrait souvent la nuit du nerf sciatique qui lui causait une douleur et une insomnie, mais le jour il n'éprouvait rien. Il fit un vœu pour Dieu s'il le guérit, il ne mangerait plus de la viande collée aux os, et ses fils firent de même

---

(1) قال ابن عباس: حضرَتْ عصابة من اليهود نبيّ الله ﷺ فقالوا: حدثنا عن خلالٍ نسألك عنه لا يعلمهن إلا نبي، قال: سلوني عما شئتم ولكن اجعلوا لي ذمة الله وما أخذ يعقوب على بنيه، لئن أنا حدثتكم شيئاً فعرفتموه لتتابعني على الإسلام»، قالوا: فذلك لك، أخبرنا عن أربع خلال، أخبرنا أي الطعام حرم إسرائيل على نفسه؟ وكيف ماء المرأة وماء الرجل؟ وكيف يكون الذكر منه والأنثى، وأخبرنا بهذا النبي الأمي في النوم ومن وليه من الملائكة؟ فأخذ عليهم العهد لئن أخبرهم ليتابعنه. فقال: «أنشدكم بالذي أنزل التوراة على موسى، هل تعلمون أن إسرائيل مرض مرضاً شديداً وطال سقمه فنذر لله نذراً لئن شفاه الله من سقمه ليحرمنّ من أحب الطعام والشراب إليه، وكان أحب الطعام إليه لحم الإبل وأحب الشراب إليه ألبانها»؟ فقالوا: اللهم نعم. فقال: «اللهم اشهد عليهم»، وقال: «أنشدكم بالله الذي لا إله إلا هو الذي أنزل التوراة على موسى هلَ تعلمون أن ماء الرجل أبيض غليظ، وماء المرأة أصفر رقيق، فأيهما علا كان له الولد والشبه بإذن الله، إن علا ماء الرجل ماء المرأة كان ذكراً بإذن الله، وإن علا ماء المرأة ماء الرجل كان أنثى بإذن الله» قالوا: نعم. قال: «اللهم اشهد عليهم»، قال: «وأنشدكم بالذي أنزل التوراة على موسى، هل تعلمون أن هذا النبي الأمي تنام عيناه ولا ينام قلبه؟» قالوا: اللهم نعم، قال: «اللهم اشهد». قال: «وإن وليي جبريل ولم يبعث الله نبياً قط إلا وهو وليه»، قالوا: فعند ذلك نفارقك ولو كان وليك غيره لتابعناك، فعند ذلك قال الله تعالى: ﴿قل من كان عدواً لجبريل﴾ الآية (رواه الإمام أحمد).

pour le suivre. C'était avant que la Torah ne fût révélée, c'est à dire que Jacob s'interdisait d'après sa propre décision sans se conformer à un enseignement. Et pour confirmer cela, Dieu demande aux fils d'Israël de lire la Torah -ou le Pentateuque- s'ils étaient sincères.

Dieu les met en garde de forger de tels mensonges sur Lui en leur disant: **«Quiconque, après cela, mentira à propos d'Allah, sera vraiment coupable»** Entre autres mensonges, il y a aussi la question du Sabbat que nous en parlerons plus loin, et leur prétention que Dieu n'a pas envoyé un autre Prophète qui appelle à Dieu fortifié par les arguments et les signes évidents.

Dieu ordonne à Mouhammad de Dire: **«Dis-leur: «Allah est la sincérité même»** en ce qu'il raconte et ce qu'il a fait descendre dans le Coran comme enseignements. **«Suivez le culte d'Abraham le modèle de la droiture, qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres»** car aucun Prophète n'a apporté une religion qui soit claire et parfaite comme la sienne, comme Il l'a dit aussi dans un autre verset: **«Dis: mon Seigneur m'a mis dans la voie droite, m'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres»)** [Coran VI, 161].

إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِي بِبَكَّةَ مُبَارَكًا وَهُدًى لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٦﴾ فِيهِ ءَايَٰتٌۢ بَيِّنَٰتٌ
مَّقَامُ إِبْرَٰهِيمَ ۖ وَمَن دَخَلَهُۥ كَانَ ءَامِنًا ۗ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ
سَبِيلًا ۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٧﴾

'inna 'awwla baytin wuḍi'a li-n-nâsi lallaḏî bibakkata mubârakan wa hudal-lil'âlamîn (96) fîhi 'ayâtum bayyinâtum maqâmu 'Ibrahîma waman daḫalahû kâna 'âminan wa li-L-Lâhi 'ala-n-nâsi ḥijju-l-bayti mani-staṭâ'a 'ilayhi sabîlan waman kafara fa'inna-L-Lâha ġaniyyun 'ani-l-'âlamîn (97).

Le premier temple élevé pour les hommes est celui de Bekka. C'est une bénédiction et une lumière pour l'humanité. (96) Terre de miracles et de signes sacrés, c'est en même temps l'oratoire d'Abraham. Quiconque y pénètre, éprouvera une sécurité parfaite. En faire le pèlerinage est une obligation envers Allah pour quiconque en a la possibilité. Quant aux infidèles, qu'importe? Allah peut se passer de l'univers. (97).

La Ka'ba qui se trouve à Bekka (un des noms de La Mecque) est

en vérité le premier temple qui ait été fondé pour les hommes. Ils y accomplissent la prière, font leurs rites, vers laquelle ils s'orientent en priant et y font la retraire spirituelle. Elle fut bâtie par Abraham dont juifs et chrétiens prétendent suivre sa religion. C'est aussi le lieu de pèlerinage. Ce temple est béni et sert de direction aux hommes.

Abou Dzarr -que Dieu l'agrée a rapporté: «Je demandai: «Ô Envoyé de Dieu, quelle est la première mosquée qui fut élevée sur la terre?» Il me répondit: *«La mosquée Sacrée* - Et après? - *La mosquée Al-Aqsa (Jérusalem)*- Combien d'années se sont écoulées entre les deux? - *Quarante ans. Là où la prière te surviendra fais-la, car où que tu te trouveras sera un lieu de prière* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim)***[1].

Ali, de sa part, a dit que tant de temples existaient avant la Ka'ba mais celle-ci fut établie pour l'adoration de Dieu. Ces dires sont plus corrects que ceux d'Al-Souddy qu'aucun Temple n'existait avant la ka'ba.

«... est celui de Bekka» Bekka est un des noms de La mecque. Mais Ibrahim précise que Bekka est le nom donné à la Ka'ba et à la Mosquée, et Ikrima de dire: Bekka est la Ka'ba et son entourage, en dehors de ces limites c'est La Mecque, une opinion soutenue aussi par Mouqatel Ben Hayyan. A savoir qu'on a donné à La Mecque plusieurs noms tels que: La Maison Antique, La Maison Sacrée, la Cité sûre, la Mère des cités...

«Terre de miracles et de signes sacrés» en effet on y trouve de signes évidents que ce Temple a été bâti par Abraham et Dieu l'a honoré. Or, à l'intérieur on y trouve aussi la station d'Abraham, c'est à dire l'endroit où il se tenait pour achever la construction une fois les murs avaeint atteint une certaine hauteur alors que son fils Ismaël lui donnait les pierres. Cet endroit était attenant au mur du Temple, 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- l'avait retardé pendant son califat, vers l'est, afin de faciliter la circumambulation de sorte que ceux qui la

---

(1) عن أبي ذر رضي الله عنه قال: قلت: يا رسول الله أي مسجد وضع أول؟ قال: «المسجد الحرام» قلت: ثم أي؟ قال: «المسجد الأقصى»، قلت: (كم بينهما؟ قال: «أربعون سنة»، قلت: ثم أي؟ قال: «ثم حيث أدركتك الصلاة فصل فكلها مسجد»(رواه أحمد).

font n'embrouillent pas ceux qui prient, car le Seigneur nous a recommandé de faire une prière tout près de la station d'Abraham: «**Prenez donc la station d'Abraham comme lieu de prière**») [Coran II, 125]. On a dit que les traces des pieds d'Abraham sur la pierre existent toujours.

«**Quiconque y pénètre, éprouvera une sécurité parfaite**» Il s'agit de l'Enceinte de La Mecque où tout homme effrayé y trouve la sécurité. Ainsi était le cas du temps de la Jahilia, l'homme qui commettait un meurtre, entrait dans cette enceinte mettant autour de son cou un morceau de laine, comme a raconté Al-Hassan Al-Basri. Il arrivait que le fils de la victime y rencontrait l'assassin de son père sans pour autant pouvoir se venger qu'en dehors de cette enceinte.

Ibn Abbas a dit: «Quiconque cherche un lieu de protection le trouve à l'intérieur de l'enceinte, mais, s'il est coupable, on l'y laisse demeurer sans lui donner ni à manger ni à boire. En quittant ce lieu, on l'appréhende pour le juger. Dieu a bien montré le caractère de cette enceinte où règne la sécurité dans ce deux versets: «**Ne voient-ils pas que nous avons établi une enceinte sacrée et sûre, alors que tout autour des gens sont enlevés?**») [Coran XXIX, 67] et: «**Qu'ils adorent le Seigneur de cette Maison: Il les a nourris; Il les a préservés de la famine; Il les a délivrés de la peur**») [Coran CVI, 3-4].

Ibn Abbas a rapporté que, le jour où La Mecque fut conquise, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Plus d'émigration (de cette ville) mais plutôt un combat et une intention (d'acquérir le bien). Et si l'on vous invite à combattre, prenez-y part. Ce territoire Dieu l'a rendu sacré le jour où Il a créé les cieux et la terre. Il est donc sacré à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. On ne doit pas y livrer combat après moi; et ce combat ne m'a été autorisé qu'une seule heure, d'une certaine journée, il sera donc interdit à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. On ne doit pas couper les épines, ni poursuivre un gibier, ni ramasser une chose trouvée à moins de la remettre à son propriétaire qui la reconnaitra, ni cueillir ses dattes»* Al-Abbas s'interrogea: «Ô Envoyé de Dieu. à l'exception de «l'izkhir» (plante à odeur aromatique) qu'on emploie dans les maisons et dans certaines industries». Il lui répondit: *«A l'exception de l'Izkhir»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) عن ابن عباس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ يوم فتح مكة: «لا هجرة ولكن جهاد

Abdullah Ben Al-Hamra' Al-Zouhari a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire, alors qu'il se trouvait au marché de La Mecque: *«Par Dieu, tu es le meilleur territoire et le plus préféré à Dieu. Si on ne m'avait pas contraint à te quitter, je ne t'aurais jamais quitté». **(Rapporté pr Ahmed Tirmidzi Nassaï et Ibn Maja)**[1]* A savoir que plusieurs hadiths et versions ont été rapportés à ce propos.

«En faire le pèlerinage est une obligation envers Allah pour quiconque en a la possibilité» D'après l'opinion unanime, c'est le premier verset qui prescrit le pèlerinage, malgré qu'une minorité ont dit que le verset suivant était plutôt le premier: **«Acquittez-vous du pèlerinage et de la visite des Lieux Saints en hommage à Allah»**) [Coran II, 196].

On peut déduire de plusieurs hadiths rapportés à cet égard, que le pèlerinage est l'un des cinq piliers de l'Islam et une obligation qu'on doit s'en acquitter une fois au moins dans la vie en se référant à ce hadith rapporté par Abou Houraira: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous prêcha et dit: *«O gens! Dieu vous a prescrit le pèlerinage, accomplissez-le donc:* «Un homme demanda: «Doit-on le faire chaque année, ô Envoyé de Dieu?» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- garda le silence, mais à la troisième fois il lui répondit: *«Si je dis: oui, cette obligation devra être remplie et vous ne pourrez plus la faire»* Puis il ajouta: *«Laissez-moi tranquille (sans poser torp de questions) tant que je vous laisse tranquille, car ce qui causa la perte de ceux qui vous ont précédés, ce fut l'excès de questions et leurs divergences envers leurs Prophètes. Ce que je vous ordonne de faire, faites-le dans la*

ونية وإذا استنفرتم فانفروا»، وقال يوم فتح مكة: «إن هذا البلد حرمه الله يوم خلق السموات والأرض، فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة، وإنه لم يحل القتال فيه لأحد قبلي، ولم يحل لي إلا فيّ ساعة من نهار، فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة: لا يعضد شوكه، ولا ينفر صيده، ولا يلتقط لقطته إلا من عرفها، ولا يختلي خلاها»، فقال العباس: يا رسول الله إلا الإذخر فإنه لقينهم ولبيوتهم، فقال: «إلا الإذخر». (رواه الشيخان).

(1) عن عبد الله بن الحمراء الزهري، أنه سمع رسول الله ﷺ وهو واقف بالحزورة بسوق مكة يقول: «والله إنك لخير أرض الله، وأحب أرض الله إلى الله، ولولا أني أخرجت منك ما خرجت» (رواه أحمد والترمذي والنسائي وابن ماجة).

mesure de votre capacité, et ce que je vous interdis de faire, laissez-le ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)****»*[1].

L'homme doit accomplir le pèlerinage lui-même, et s'il est incapable de le faire, peut charger quelqu'un de le faire à sa place (en lui assurant les frais).

Ibn 'Omar raconte: «Un homme demanda à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-: «Qui est, à ton avis, le vrai pèlerin?» Il lui répondit: *«Il est l'homme à la tête ébouriffée et au corps puant (à cause du long voyage)».* Un autre se leva et demanda: «Quel est le meilleur pèlerinage?» Il lui répondit: *«C'est celui où l'on prononce la talbia à haute voix et on présente les offrandes».* Un troisième de demander aussi: «En quoi consiste la possibilité?» - *La monture et le viatique,* répliqua-t-il».

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Hâtez-vous à accomplir le pèlerinage prescrit parce que l'un d'entre vous ne saura ce qu'il lui adviendra»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2] .

«Quant aux incrédules, qu'importe? Allah peut se passer de l'univers». Plusieurs interprétations ont été faites à ce sujet:

- D'après Ibn Abbas: quiconque renie l'obligation du pèlerinage, aura mécru et Dieu n'a pas besoin de lui.

- 'Ikrima rapporte: «Quand fut révélé ce verset: **«Celui qui adoptera une autre religion que celle de l'Islam sera désavoué par Allah»** les juifs s'écrièrent: «Mais nous sommes des musulmans» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit alors: «Dieu a prescrit le pèlerinage aux musulmans à qui en a la capacité». Ils répliquèrent: «Il ne nous l'a

---

(1) قال أبي هريرة قال: خطبنا رسول الله ﷺ فقال: أيها الناس قد فرض عليكم الحج فحجوا»، فقال رجل: أكل عام يا رسول الله؟ فسكت حتى قالها ثلاثاً، فقال رسول الله ﷺ: «لو قلت نعم لوجبت ولما استطعتم»، ثم قال: «ذروني ما تركتكم فإنما هلك من كان قبلكم بكثرة سؤالهم واختلافهم على أنبيائهم، وإذا أمرتكم بشيء فأتوا منه ما استطعتم، وإذا نهيتكم عن شيء فدعوه». (رواه أحمد ومسلم).

(2) عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «تعجلوا إلى الحج - يعني الفريضة - فإن أحدكم لا يدري ما يعرض له» (رواه الإمام أحمد).

pas prescrit» et refusèrent toute discussion à ce sujet. Dieu alors fit cette révélation: **«Allah peut se passer de l'univers».**

Ali -que Dieu l'agrée a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque possède la monture et le viatique et ne s'acquitte pas du pèlerinage à la Maison de Dieu, peut lui importe s'il mourra comme un juif ou un chrétien».*

Al-Hassan Al-Basri rapporte ces propos de 'Omar Ben Al-Khattab: «J'ai pensé envoyer des hommes à toutes les régions pour s'enquêter de ceux qui possèdent les moyens et n'accomplissent pas le pèlerinage, pour leur imposer un tribut car ils ne sont pas de vrais musulmans».

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَٱللَّهُ شَهِيدٌ عَلَىٰ مَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٨﴾ قُلْ
يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لِمَ تَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ مَنْ ءَامَنَ تَبْغُونَهَا عِوَجًا وَأَنتُمْ شُهَدَآءُ
وَمَا ٱللَّهُ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٩٩﴾

qul yâ 'ahlal-kitâbi lima takfurûna bi 'âyâti-L-Lâhi wa-L-Lâhu šahîdun 'alâ mâ ta'malûn (98) qul yâ ahlal-kitâbi lima taṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi man 'âman tabġûnahâ 'iwajan wa 'antum šuhadâ'u wamâ-L-Lâhu biġâfilin 'amma ta'malûn (99).

Dis: O gens d'Ecriture, pourquoi repoussez-vous les signes d'Allah alors qu'Il est témoin de toutes vos actions. (98) Dis: O gens d'Ecriture, pourquoi détournez-vous de la voie d'Allah ceux qui ont la foi?. Préférez-vous les voies tortueuses?s vous qui êtes en état de témoigner. Mais Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.(99).

Dieu, par ces versets, réprimande les gens du Livre infidèles qui se sont obstinés en reniant les signes de Dieu et détournant les croyants de la voie de Dieu, qui savent bien la véracité de ce que l'Envoyé de Dieu a apporté. Il les menace en les avertissant qu'Il est témoin de toutes leurs œuvres, car ils ont contredit les enseignements dé leurs Prophètes et maltraité le Messager qui les met en garde contre ce reniement, cette ingratitude et cette obstination. Certes Il les jugera le jour: **«où ni les richesses, ni les enfants ne seront utiles»)** [Coran XXVI, 88].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِن تُطِيعُوا۟ فَرِيقًا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ يَرُدُّوكُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ
كَٰفِرِينَ (١٠٠) وَكَيْفَ تَكْفُرُونَ وَأَنتُمْ تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتُ ٱللَّهِ وَفِيكُمْ رَسُولُهُۥ وَمَن
يَعْتَصِم بِٱللَّهِ فَقَدْ هُدِىَ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ (١٠١)

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'in tuṭi'û fariqam mina-l-ladîna 'utû-l-kitâba yaruddûkum ba'da 'imânikum kâfirîn (100) wa kayfa takfurûna wa 'antum tutlâ 'alaykum 'âyâtu-L-Lâhi wa fîkum rasuluhû wa man ya'taṣim bi-L-Lâhi faqad hudiya 'ilâ ṣirâtim mustaqîm (101).

O croyants, si vous écoutez certains adeptes du Livre, ils vous rendront mécréants après que vous avez eu la foi. (100) Et comment pourriez-vous perdre la foi, alors que vous entendez la lecture du Livre, alors que l'Envoyé d'Allah est parmi vous? Celui qui se réfugie en Allah, celui-là est dans la voie droite.(101).

Dieu met en garde les croyants parmi Ses serviteurs d'obéir à une partie des gens du Livre, qui sont jaloux d'eux à cause des bienfaits que Dieu leur a accordés, et à cause du Prophète qu'Il leur a envoyé, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Beaucoup de gens du Livre, mus pas l'envie, souhaiteraient de vous faire perdre la foi après que vous l'avez eue, après que la vérité s'est manifestée à eux-mêmes»)** [Coran II, 109] et aussi dans ce verset: **«O croyants, si vous écoutez certains adeptes du Livre, ils vous rendront mécréants après que vous avez eu la foi».**

Puis Dieu avertit les croyants en leur disant: **«Et comment pourriez-vous perdre la foi, alors que vous entendez la lecture du Livre (le Coran), alors que l'Envoyé d'Allah est parmi vous?»** c'est à dire vous êtes loin de mécroire du moment que les versets de Dieu descendent nuit et jour sur votre Prophète qui vous les récite en vous communiquant les enseignements. Ce verset est pareil à celui-ci: **«Pourquoi ne croyez-vous pas en Dieu, alors que le Prophète vous appelle à croire en vore Seigneur? Il a vraiment conclu une alliance avec vous, si vous êtes croyants»)** [Coran LVII, 8].

Dans un hadith authentifié, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit un jour à ses compagnons: *«Quels croyants ont la foi la plus parfaite?*. Ils répondirent: «Les anges». Il répliqua: *«Et comment ne pas l'avoir alors que la révélation descend sur eux»* Ils rétorquèrent: «Alors

c'est nous». Et lui de répondre: *«Comment n'êtes-vous pas croyants alors que je suis parmi vous».* Ils lui demandèrent: «Qui a donc la foi la plus parfaite?» Il répondit: *«Ce sont de gens qui viendront après vous, liront les Livres et croiront en leur contenu» Puis il récita:* **«Celui qui se refugie en Allah, celui-là est dans la voie droite»** Cela signifie que s'attacher fortement à Dieu et se fier à Lui, sont à la base de toute bonne direction. Ce qui compte ensuite consiste à s'éloigner de toute aberration, rechercher toujours la voie droite pour arriver au but.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٠٢﴾ وَٱعْتَصِمُوا۟
بِحَبْلِ ٱللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا۟ ۚ وَٱذْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ كُنتُمْ أَعْدَآءً فَأَلَّفَ بَيْنَ
قُلُوبِكُمْ فَأَصْبَحْتُم بِنِعْمَتِهِۦٓ إِخْوَٰنًا وَكُنتُمْ عَلَىٰ شَفَا حُفْرَةٍ مِّنَ ٱلنَّارِ فَأَنقَذَكُم مِّنْهَا ۗ
كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٠٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-t-taqû-L-Lâha ḥaqqa tuqâtihî walâ tamûtunna 'illâ wa 'antum muslimûn (102) Wa'taṣimû biḥabli-L-Lâhi jami'an walâ tafarraqû wadkurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum 'id kuntum 'a'dâ'an fa 'allafa bayna qulûbikum fa'aṣbaḥtum bi ni'matihî 'ihwânan wa kuntum 'alâ šafâ ḥufratim mina-n-nâri fa 'anqadakum minhâ kadâlika yubayyinu-L-Lâhu lakum 'âyâtihî la'allakum tahtadûn (103).

O croyants, craignez Allah en mesrure de Sa puissance et ne mourez que musulmans. (102). Restez tous attachés au lien d'Allah et ne vous divisez pas. Reconnaissez les bienfaits d'Allah pour vous, Lui qui d'ennemis que vous étiez, a fait l'union entre vos cœurs, Lui qui, par Sa grâce, vous a rendus frères, Lui qui, alors que vous étiez au bord du gouffre de l'enfer, vous a mis en lien sûr. C'est ainsi qu'Allah vous montre Ses signes. Peut-être vous maintiendrez-vous dans la voie droite». (103).

Abdullah rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit: *«Craignez Dieu de la crainte qu'Il mérite» consiste à Le mentionner toujours sans L'oublier, se soumettre à Lui sans Lui désobéir et à Lui être reconnaissant sans être ingrat».* D'après Anas, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme ne craint pas Dieu de la crainte qu'Il mérite s'il ne contient pas sa langue».*

Sa'id Ben Joubaïr et Abou 'Alya ont dit que le verset précité a été

abrogé par celui-ci: «**Craignez Dieu autant que vous le pouvez**») [Coran LXIV, 16], mais Ali Ben Abi Talha a rapporté d'après Ibn Abbas que ce verset n'a pas été abrogé mais la crainte de Dieu en mesure de sa puissance, se rapporte au combat pour la cause de Dieu sans craindre le blâme de celui qui blâme, et agir avec équité même s'il est au détriment d'eux-mêmes, de leurs pères et de leurs enfants.

«**Ne mourez que musulmans**» qui signifie: suivez toujours les préceptes de l'Islam lorsque vous vous portez bien, et vivez en sécurité ne mourant qu'en observant la religion, car un généreux et noble n'agit que selon ses bons caractères, et celui qui vit dans le vrai ou l'erreur, mourra croyant ou infidèle. Celui qui meurt croyant ou infidèle sera ressuscité tel qu'il était dans le bas monde.

Moujahed a raconté: «Les hommes faisaient leurs tournées processionnelles au moment où Ibn Abbas était assis portant à la main un bâton à la tête courbe. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«Hommes! Craignez Dieu de la crainte qui Il mérite et ne mourez que soumis musulmans. Sachez que si une goutte du Zaqoum était versée dans ce bas monde, elle aurait gâté toute leur subsistance. Pensez-y, comment sera le cas de celui qui ne se nourrirait que du Zaqoum?»* ***(Rapporté par Tirmidzi, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

Abdullah Ben Amr a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui aime être éloigné de l'Enfer et entrer au Paradis, ne meurt qu'en croyant en Dieu et au Jour Dernier. Qu'il se comporte envers les hommes comme il aime qu'ils se comportent envers lui».*

Dans un hadith authentifié, Jaber rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Que l'un d'entre vous ne meure qu'en formant une bonne idée de Dieu».*

Anas raconte: «Un homme des Ansars était malade. L'Envoyé de

(1) روى الإمام أحمد عن مجاهد: أن الناس كانوا يطوفون وابن عباس جالس معه محجن، فقال، قال رسول الله ﷺ: «يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله حق تقاته ولا تموتن إلا وأنتم مسلمون، ولو أن قطرة من الزقوم قطرت في دار الدنيا لأفسدت على أهل الدنيا معايشهم، فكيف بمن ليس له طعام إلا الزقوم»!؟ (رواه الترمذي والنسائي وابن ماجة).

Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- voulant lui rendre visite, le rencontra au marché. Il le salua et lui demanda au sujet de sa santé. Il lui répondit: «Je me porte bien maintenant ô Envoyé de Dieu, mais j'espère que Dieu me pardonne car j'ai trop péché». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: *«Deux choses ne se réunissent dans le cœur d'un malade sans que Dieu ne lui accorde ce qu'il demande: l'espoir du pardon et la délivrance de la peur»* ***(Rapporté par Al-Bazzar, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

«Restez tous attachés au lien d'Allah» ce lien est l'alliance avec Dieu comme Il le montre dans ce verset: **«L'humiliation les a frappés, là où ils se trouvaient, à l'exception de ceux qui étaient protégés par une alliance de Dieu et une alliance des hommes»)** [Coran III, 112]. D'autres l'ont interprété qu'il s'agit du Coran en se référant à ce hadith concernant le Coran: «Il est le lien solide avec Dieu et la voie droite».

«ne vous divisez pas» est un ordre d'être toujours avec la communauté sans se séparer d'elle, comme on le trouve également dans ce hadith cité dans le Sahih de Mouslim et rapporté par Abou Houraira. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu agrée pour vous trois choses et méprit trois autres. Celles qu'Il agrée: L'adorer seul sans rien Lui associer, de s'attacher fortement au pacte de Dieu sans se diviser et de prodiguer de bons conseils à ceux qui sont au pouvoir. Celles qu'Il méprit: Les commérages, l'excès de questions et le gaspillage des biens»*[2].

«Reconnaissez les bienfaits d'Allah pour vous, Lui qui, d'ennemis que vous étiez, a fait l'union entre vos cœurs, Lui qui, par Sa grâce, vous a rendus frères» jusqu'à la fin du verset. Cette partie du verset fut révélée au sujet des deux tribus: Aws et Khazraj qu'une guerre permanente avait

(1) قال رسول الله ﷺ: «لا يجتمعان في قلب عبد في هذا الموطن إلا أعطاه الله ما يرجو وآمنه مما يخاف» (رواه الحافظ البزار والترمذي والنسائي).

(2) ورد في صحيح مسلم عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله يرضى لكم ثلاثاً، ويسخط لكم ثلاثاً: يرضى لكم أن تعبدوه ولا تشركوا به شيئاً، وأن تعتصموا بحبل الله جميعاً ولا تفرقوا، وأن تناصحوا من ولاّه الله أمركم، ويسخط لكم ثلاثاً: قيل وقال، وكثرة السؤال، وإضاعة المال».

éclaté entre elles du temps de la Jahilia (période pré-islamique). Une animosité, des rancunes et des troubles avaient lieu de part et d'autre à cause de cette guerre. Lorsque l'Islam fit son apparition, une grande partie de ces tribus se convertit et les hommes devinrent comme frères s'aimant en vue de Dieu, liés les uns aux autres en vue de Dieu et s'encourageant mutuellment à la piété et à la crainte révérencielle de Dieu. Dieu dit à leur égard: **«C'est Lui qui t'assiste de son secours et par l'intermédiaire des croyants. Il a uni leurs cœurs par une affection réciproque. Si tu avais dépensé tout ce que la terre contient, tu n'aurais pas uni leurs cœurs par une affection réciproque; mais Dieu a suscité entre eux cette affection»)** [Coran VIII, 62-63].

Les hommes des Aws et Khazraj étaient au bord d'un abîme de feu à cause de leur incrédulité mais Il les a sauvés après les avoir dirigés vers la foi.

Dieu a rappelé aussi Ses bienfaits à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lors de la répartition du butin de Honein. Certains des fidèles manifestaient leur mécontentement du partage qui n'était pas juste à leur regard; mais Dieu l'avait voulu. Alors l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: *«O gens des Ansars! Ne vous ai-je pas trouvés égarés et Dieu vous a dirigés par moi? N'étiez-vous pas divisés et Dieu vous a réunis par mon intermédiaire? N'étiez-vous pas pauvres et Il vous a enrichis grâce à moi?»* Chaque fois qu'il leur rappelait une faveur, ils dirent: «Nous sommes reconnaissants envers Dieu et Son Envoyé».

Mouhammad Ben Ishaq a rapporté d'après Yassar et d'autres, que ce verset fut révélé au sujet des Aws et des Khazraj: Un homme juif passa près d'une foule des Aws et Khazraj et fut très mécontent de les voir reconciliés. Il demanda à un homme qui l'accompagnait d'aller s'asseoir avec eux et de leur rappeler ce qui avait eu lieu entre eux le jour de Bou'ath durant leur ancienne guerre. L'homme s'exécuta et une grande haine fit alors son apparition, le sentiment tribal surgit à nouveau, et les hommes commencèrent à ses soulever les uns contre les autres et ils se donnèrent un rendez-vous à un endroit appelé Al-Harra pour se battre. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- eut vent de leur dispute et vint auprès eux pour les calmer en leur disant: *«Retournez-vous à votre animosité au temps de la Jahilia du moment que je suis parmi vous?»* Et il leur récita le verset déjà mentionné. Les hommes

regrettèrent leur comportement, se reconcilièrent, s'embassèrent et jetèrent leurs armes.

وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى ٱلْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۚ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ
هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٤﴾ وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ تَفَرَّقُوا۟ وَٱخْتَلَفُوا۟ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَهُمُ ٱلْبَيِّنَـٰتُ ۚ
وَأُو۟لَـٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٠٥﴾ يَوْمَ تَبْيَضُّ وُجُوهٌ وَتَسْوَدُّ وُجُوهٌ ۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱسْوَدَّتْ
وُجُوهُهُمْ أَكَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَـٰنِكُمْ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿١٠٦﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ
ٱبْيَضَّتْ وُجُوهُهُمْ فَفِى رَحْمَةِ ٱللَّهِ ۖ هُمْ فِيهَا خَـٰلِدُونَ ﴿١٠٧﴾ تِلْكَ ءَايَـٰتُ ٱللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ
بِٱلْحَقِّ ۗ وَمَا ٱللَّهُ يُرِيدُ ظُلْمًا لِّلْعَـٰلَمِينَ ﴿١٠٨﴾ وَلِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ وَإِلَى
ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿١٠٩﴾

waltakum minkum 'ummatun yad'ûna 'ilâ-l-ḫayri wa ya'marûna bi-l-
ma'rufi wa yanhawna 'ani-l-munkari wa 'ûlâ'ika humu-l-mufliḥûn (104)
walâ takunû ka-l-laḏîna tafarraqû wa-ḫtalafû mim ba'di mâ jâ'ahumu-l-
bayyinâtu wa 'ûlâ'ika lahum 'aḏâbun 'aẓîm (105) yawma tabyaḍḍu wujû-
hun wa taswaddu wujûhun fa'ammâ-l-laḏîna-s-waddat wujûhuhum 'aka-
fartum ba'da 'imânikum faḏûqû-l-'aḏâba bimâ kuntum takfurûn (106) wa
'amma-l-laḏîna-byaḍḍat wujûhuhum fafî raḥmati-L-Lâhi hum fîha
ḫâlidûn (107) tilka 'âyâtu-L-Lâhi natlûhâ 'alayka bi-l-ḥaqqi wama-L-Lâ-
hu yuridu ẓulman lil-'âlamîn (108) wa li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wamâ
fî-l-'arḍi wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûr (109).

Que de vous naisse un peuple qui appelle au bien, qui ne commande que de bonnes actions et qui défende les mauvaises. Ce serait là un peuple de bienheureux. (104) N'imitez pas ceux qui, après avoir reçu les enseignements d'Allah, se sont diviés et ont glissé dans les luttes politiques. Ceux-là subiront un châtiment exemplaire. (105) Un jour viendra où certains visages s'illumineront de blancheur et où d'autres s'assombriront. A ces derniers Allah dira: «Ah! Vous avez versé dans l'incrédulité après avoir cru? Endurez maintenant les supplices qui sont réservés aux incrédules» (106) Quant à ceux dont le visage rayonnera de blancheur, ils seront appelés dans la grâce d'Allah et cela pour l'éternité (107) C'est par amour de la vérité que nous te lisons ces versets d'Allah. Allah ne souhaite aucun mal aux hommes.

(108) Allah n'est - Il pas le Maître, en effet, des cieux et de la terre et n'est-ce pas à Lui que tout fait retour?»(109).

Dieu exhorte les fidèles à former une communauté dont les membres obtempèrent aux ordres divins en appelant au bien, ordonnant les autres à faire de bonnes actions et déconseillant les mauvaises. Ceux-là seront les bienheureux. Abou Ja'far Al-Baqer rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Aliah le bénisse et le salue-, après avoir récité le verset: **«Que de vous naisse un peuple qui appelle au bien»** dit: *«Le bien consiste à suivre les prescriptions du Coran et ma sunna»*.

Le but donc de ce verset est que parmi les fidèles naisse un groupe d'hommes qui n'aura pour mission que d'exécuter ces ordres bien que cela est un devoir pour tout fidèle. Dans un hadith authentifié, Abou Houraira rapporte que l'Envòyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que celui d'entre vous qui voit une chose répréhensible, la change par sa main, s'il ne peut pas que ce soit par sa langue, et s'il ne peut pas encore, que ce soit par son cœur, voilà le minimum de la foi»*. Suivant une variante: *«En dehors de ça il n'y aura plus de la foi fut-ce de la grandeur d'un grain de moutarde» **(Rapporté par Mouslim)**[1]*.

Houdzaifa Ben Al-Yaman rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, vous devez ordonner à faire le bien et interdire le repréhensible, sinon, Dieu vous enverra un châtiment puis vous l'invoquerez mais Il ne vous exaucera pas» **(Rapporté par Ahmed Tirmidzi et Ibn Maja)**[2]*.

Puis Dieu exhorte les fidèles en leur disant: **«N'imitez pas ceux qui, après avoir reçu les enseignements d'Allah, se sont divisés»** pour ne plus être comme ceux qui les ont précédés parmi les autres générations qui

---

(1) ثبت في صحيح مسلم عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «من رأى منكم منكراً فليغيره بيده، فإن لم يستطع فبلسانه، فإن لم يستطع فبقلبه، وذلك أضعف الإيمان»، وفي رواية: «وليس وراء ذلك من الإيمان حبة خردل».

(2) روى الإمام أحمد عن حذيفة بن اليمان أن النبي ﷺ قال: «والذي نفسي بيده لتأمره بالمعروف، ولتنهون عن المنكر، أو ليوشكن الله أن يبعث عليكم عقاباً من عنده، ثم لتدعنه فلا يستجيب لكم» (أخرجه أحمد والترمذي وابن ماجة).

se sont divisés, se sont opposés les uns aux autres, et ceci parce qu'ils ont cessé d'ordonner le bien et de déconseiller le répréhensible.

Abou Amer, Abdullah Ben Yahia, raconte: «Nous avons accompli le pèlerinage en compagnie de Mou'awia Ben Abi Soufian. Arrivés à la Mecque et après avoir terminé la prière du midi, Mou'awia dit: «L'Envoyé de Dieu a -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les gens du Livres se sont diviés, au sujet de leur religion, en soixante-douze sectes. Cette communauté (musulmane) sera divisée en soixante-treize sectes dont une seule échappera au Feu et les autres y seront précipitées à cause de leur divergence dans l'application de la religion. De ma communauté naîtront des hommes dont leurs instincts les domineront comme la rage qui attaque le corps en n'y laissant aucune partie indemne». Ô Arabes! si vous n'assumerez pas la tâche que votre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, vous a confiée en guidant les autres, il vaut mieux à l'un d'entre vous qu'il ne le fasse envers lui-même»* ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud)***[1].

«Un jour viendra où certains visages s'illumineront de blancheur et où d'autres s'assombriront» il s'agit du jour du Jugement Final où les visages des hommes qui avaient suivi la sunna et ne s'étaient pas séparés de la communauté s'éclaireraient et jouiraient de la miséricorde de Dieu. Mais ceux qui avaient suivi d'autres sectes qui avaient introduit des innovations à la religion, auraient les visages noirs. Bien que certains exégètes ont précisé qu'il s'agit des hypocrites, l'étendue du verset s'étale sur tous les impies et polythéistes.

Dieu rappelle enfin aux hommes que tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre Lui appartient et Il en dispose selon sa volonté et c'est vers Lui que tout fera retour.

---

(1) روى الإمام أحمد عن أبي عامر (عبد الله بن يحيى) قال: حججنا مع (معاوية بن أبي سفيان)، فلما قدمنا مكة قام حين صلى صلاة الظهر فقال: إن رسول الله ﷺ قال: «إن أهل الكتابين افترقوا في دينهم عى ثنتين وسبعين ملة، وإن هذه الأمة ستفترق على ثلاث وسبعين ملة - يعني الأهواء - كلها في النار إلا واحدة - وهي الجماعة - وإنه سيخرج في أمتي أقوام تتجارى بهم الأهواء كما يتجارى الكَلب بصاحبه لا يبقى مه عرق ولا مفصل إلا دخله»، والله يا معشر العرب لئن لم تقوموا بما جاء به نبيكم ﷺ لغيركم من الناس أحرى أن لا يقوم به» (رواه أحمد وأبو داود).

كُنتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ
وَتُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ ۗ وَلَوْ ءَامَنَ أَهْلُ ٱلْكِتَٰبِ لَكَانَ خَيْرًا لَّهُم ۚ مِّنْهُمُ ٱلْمُؤْمِنُونَ
وَأَكْثَرُهُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿١١٠﴾ لَن يَضُرُّوكُمْ إِلَّآ أَذًى ۖ وَإِن يُقَٰتِلُوكُمْ يُوَلُّوكُمُ
ٱلْأَدْبَارَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ﴿١١١﴾ ضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ ٱلذِّلَّةُ أَيْنَ مَا ثُقِفُوٓا۟ إِلَّا بِحَبْلٍ مِّنَ
ٱللَّهِ وَحَبْلٍ مِّنَ ٱلنَّاسِ وَبَآءُو بِغَضَبٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ ٱلْمَسْكَنَةُ ۚ ذَٰلِكَ
بِأَنَّهُمْ كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَيَقْتُلُونَ ٱلْأَنۢبِيَآءَ بِغَيْرِ حَقٍّ ۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوا۟
وَّكَانُوا۟ يَعْتَدُونَ ﴿١١٢﴾

Kuntum ḫayra 'ummatin 'uḫrijat li-n-nâsi ta'murûna bi-l-ma'rûfi wa tanhawna 'ani-l-munkari wa tu'minûna bi-L-Lâhi walaw 'âmana 'ahlu-l-kitâbi lakâna ḫayral-lahum minhumu-l-mu'minûna wa 'akṯaruhumu-lfâsiqûn (110) lay-yaḍurrûkum 'illâ 'aḏan wa 'in yuqâtilûkum yuwallukumu-l-'adbara ṯumma lâ yunṣarûn (111) ḍuribat 'alayhimu-ḏ-ḏillatu 'ayna mâ ṯuqifû 'illâ biḥablim mina-L-Lâhi wa ḥablim mina-n-nâsi wa bâ'û biġaḍabim mina-L-Lâhi wa ḍuribat 'alyhimu-l-maskanatu ḏâlika bi 'annahum kânû yakfurûna bi 'âyâti-L-Lâhi wa yaqtulûna-l-'anbiyâ'a biġayri ḥaqqin ḏâlika bimâ 'aṣaw wa kânû ya'tadûn (112).

Je vous ai distingué parmi les peuples comme étant le meilleur. En effet, vous prescrivez le bien, vous défendez le mal et vous croyez en Allah. Si les gens l'Ecriture avaient la foi, il n'en vaudrait que mieux pour eux. S'ils comptent quelques croyants, la majorité est impie. (110). Ils ne peuvent vous causer aucun mal, tout au plus quelques tracasseries. S'ils entrent en lutte avec vous, ils auront tôt fait de lâcher pied. Ils ne seront jamais vainqueurs. (111) L'opprobre les couvrira partout où vous les rencontrerez à moins qu'ils ne se soumettent à la loi d'Allah ou à celle des autres hommes. Ils se sont attiré la colère d'Allah et le mépris les couvre. Et cela parce qu'ils ont nié les signes d'Allah et mis ignominieusement à mort ses Prophètes. Et cela parce qu'ils se sont endurcis dans la désobéissance et dans l'injustice. (112).

La communauté musulmanse est certes la meilleure parmi les autres comme Dieu l'affirme dans le verset sus-mentionné. En quoi consiste cette Supériorité?

Abou Houraira a dit: Parce que les musulmans amènent les autres hommes, les carcans aux cous, afin qu'ils embrassent l'Islam, c'est à dire qu'ils sont les plus utiles aux autres, en ordonnant le bien et défendant le mal.

Quant à l'imam Ahmed, il rapporte qu'un homme demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il se trouvait sur sa chaire: «O Envoyé de Dieu! Quel est le meilleur parmi les hommes?» Il lui répondit: *«Il est celui qui leur donne hospitalité, craint Dieu le plus, ordonne à faire le bien et interdit le repréhensible et qui maintient le mieux le lien de parenté».*

Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de ceux qui ont émigré à Médine avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Mais ce qui est le plus correct est que ce verset concerne tout homme parmi toutes les générations qui observe de tels enseignements, bien que les meilleurs étaient sans doute les compagnons, viendront après eux ceux qui les avaient suivi et les suivront. Car lorsque Dieu a dit: **«Nous avons fait de vous une communauté éloignée des extrêmes»** c'est à dire l'élite **«Pour que vous soyez témoins contre les hommes».**

Dans le Mousnad le l'imam Ahmed, il est cité que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Vous êtes venus après soixante-dix communautés mais vous êtes les plus nobles et les meilleurs auprès de Dieu» Cette communauté n'a été élue ainsi que grâce à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui était le plus noble des autres Prophètes auprès de Dieu. Et ceci parce qu'il l'a envoyé apportant la religion la plus parfaite qu'Il n'a donnée à aucun des autres Prophète et Messagers. Car quelque peu de ses pratiques qu'on fasse, apportera plus de récompenses et de mérites que tant d'autres des autres religions ne les apportent.

Il convient de mentionner à cet égard quelques hadiths que nous avons choisis entre autres:

- Abou Bakr As-Siddiq rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu m'a accordé la faveur de faire entrer au Paradis soixante-dix mille membres de ma communauté sans aucun compte à rendre, leurs visages aussi clairs que la pleine lune, leurs cœurs forment comme un seul cœur. J'ai demandé davantage et Dieu m'a donné avec cha-*

*cun d'eux soixante-dix mille hommes» **(Rapporté par Ahmed).*** Et Abou Bakr de commenter cela en disant: «J'ai vu que cela englobera les habitants de toutes les cités et atteindra ceux qui habitent dans les vallées»[1].

- Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les différentes communautés me furent présentées, et je vis un Prophète ou deux passer accompagnés d'un groupe d'hommes, un Prophète qui n'avait aucun compagnon. Puis une grande multitude m'apparut, je demandai: «Qu'est-ceci? Est-ce ma communauté?» On me répondit: «C'est Moïse et sa communauté. Regarde plutôt à l'horizon» Je vis alors une grande foule. Puis on me dit: «Regarde de l'autre côté de l'horizon, regarde ici et là et à tout l'horizon» Et je vis une foule innombrable. On me dit alors: «C'est ta communauté. Soixante-dix mille d'entre eux entreront au Paradis sans qu'on leur demande compte»* Certains disaient: «Est-ce de nous qu'il s'agit, nous qui avons cru en Dieu, qui avons suivi le messager? Ou s'agit-il de ceux qui sont nés en Islam, tandis que nous sommes nés au temps de la Jahilia (l'ignorance)?» Faisant part de ces propos au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il sortit de chez lui et dit: *«Ce sont ceux qui n'emploient pas la magie, ni l'ornithomancie, n'utilisent pas les pointes du fer, mais placent leur confiance en Dieu».*

Oukhacha Ben Mohsen se leva et dit: «Serai-je l'un de ceux-là? Il lui répondit: «Oui». Puis un autre se leva à son tour et demanda: «Serai-je l'un d'eux? «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répliqua: *«Oukacha t'a devancé» **(Rapporté par Mouslim)***[2].

---

(1) عن أبي بكر الصديق رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «أعطيت سبعين ألفاً يدخلون الجنة بغير حساب وجوههم كالقمر ليلة البدر، قلوبهم على قلب رجل واحد، فاستزدت ربي فزادني مع كل واحد سبعين ألفاً»، فقال أبو بكر رضي الله عنه: فرأيت أن ذلك آت على أهل القرى ومصيب من حافات البوادي (رواه الإمام أحمد).

(2) عن ابن عباس عن النبي ﷺ أنه قال: «عرضت عليّ الأمم فرأيت النبي ومعه الرهيط، والنبي ومعه الرجل والرجلان، والنبي وليس معه أحد، إذ رفع لي سواد عظيم فظننت أنهم أمتي؛ فقيل لي هذا موسى وقومه، ولكن انظر إلى الأفق، فنظرت فإذا سواد عظيم، فقيل لي: انظر إلى الأفق الآخر فإذا سواد عظيم، فقيل لي: هذه أمتك ومعهم سبعون ألفاً يدخلون الجنة بغير حساب ولا عذاب»، ثم نهض فدخل منزله فخاض الناس في أولئك الذي يدخلون

- 'Outba Ben Abdul-Salami a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Mon Seigneur, à Lui la puissance et la gloire, m'a promis de faire entrer au Paradis soixante-dix mille sans leur demander compte, et chacun d'eux intercèdera en faveur de soixante-dix mille. Puis mon Seigneur prendra dans le creux de Ses deux mains à trois reprises d'autres hommes (pour les faire entrer au Paradis)»* Omar alors proclama la grandeur de Dieu et dit: «Les soixante-dix mille premiers intercèdront en faveur de leurs pères, mères, enfants et tribus. J'espère être parmi ceux que Dieu les prendra dans le creux de Ses mains» ***(Rapporté par Tabarani)***[1].

- Anas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Mon Seigneur m'a promis de faire entrer quatre-cent mille de ma communauté»* Abou Bakr s'écria alors: «O Envoyé de Dieu, invoque Dieu afin d'augmenter ce nombre». Il lui répondit: *«C'est bien cela qu'Il m'a promis»* Omar dit alors à Abou Bakr: «Ça te suffit ô Abou Bakr». Celui-ci répliqua: «Laisse-moi, peut t'importe que Dieu nous fasse entrer tous au Paradis». Et Omar de répondre: «Dieu, s'il voudra, pourra faire entrer toutes Ses créatures au Paradis dans une seule poignée» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: «Omar a raison».

Parmi les autre hadiths qui montrent l'honneur de cette communauté, et la haute considération que Dieu lui a réservée, et qu'elle est la meilleure de toutes les autres tant en ce bas monde que dans l'au-

---

الجنة بغير حساب ولا عذاب، فقال بعضهم: فلعلهم الذين صحبوا رسول الله ﷺ، وقال بعضهم: فلعلهم الذين ولدوا في الإسلام ولم يشركوا بالله شيئاً وذكروا أشياء، فخرج عليهم رسول الله ﷺ فقال: «ما الذي تخوضون فيه؟» فأخبروه، فقال: «هم الذين لا يرقون ولا يسترقون ولا يكتوون ولا يتطيرون، وعلى ربهم يتوكلون»، فقام عكاشة بن محصن فقال: ادع الله أن يجعلني منهم، قال: «أنت منهم»، ثم قام رجل آخر فقال: ادع الله أن يجعلني منهم، قال: «سبقك بها عكاشة» (رواه مسلم).

(1) عن عتبة بن عبد السلمي رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن ربي عزّ وجلّ وعدني أن يدخل الجنة من أمتي سبعين ألفاً بغير حساب، ثم يشفع كل ألف لسبعين ألفاً، ثم يحثي ربي عزّ وجلّ بكفيه ثلاث حثيات». فكبر عمر وقال: إن السبعين الأول يشفعهم الله في آبائهم وأبنائهم وعشيرتهم، وأرجو أن يجعلني الله في إحدى الحثيات الأواخر.

tre, il est cité dans les deux Sahihs d'après Abdullah Ben Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: *«Ne seriez-vous pas satisfaits de former le quart des bienheureux du Paradis?»* Comme nous proclamâmes la grandeur de Dieu, il poursuivit: *«Ou bien le tiers?».* en faisant le Takbir, il dit enfin: *«J'espère que vous formiez la moitié des habitants de Paradis»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(1).

Abou Houraira a rapporté: «Après la révélation de ce verset: «**Il y aura une multitude d'élus parmi les premiers arrivés * et une multitude parmi les dernires**») [Coran LVI, 39-0] l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«Vous formerez le quart des élus du Paradis, ou le tiers, ou la moitié, ou plutôt les deux tiers».*

Abou Houraira a rapporté aussi qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Nous, venus les derniers, serons les premiers au jour de la résurrection. Néamoins ils ont reçu le Livre avant nous. Ce jour (le vendredi) que Dieu leur avait prescrit, ils se sont divisés à son sujet, mais Il nous a guidés vers ce jour, et les gens viennent par la suite: les juifs, le lendemain, et les chrétiens le surlendemain»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(2).

Tous ces hadiths et d'autres encore se rapportent à ce verset: «**Je vous ai distingué parmi les peuples comme étant le meilleur. En effet, vous prescrivez le bien, vous défendez le mal et vous croyez en Dieu**» Quiconque agit de même sera l'un d'eux. A cet égard Qatada rapporte qu'Omar Ben AL-Khattab -que Dieu l'agrée- vit dans un de ses pèlerinages des gens appliquer ces préceptes, il récita le verset et dit: «Que

---

(1) ثبت في الصحيحين عن عبد الله بن مسعود قال، قال لنا رسول الله ﷺ: «أما ترضون أن تكونوا ربع أهل الجنة» فكبرنا، ثم قال: «أما ترضون أن تكونوا ثلث أهل الجنة» فكبرنا، ثم قال: «إني لأرجو أن تكونوا شطر أهل الجنة».

(2) عن أبي هريرة رضي الله عنه عن النبي ﷺ قال: «نحن الآخرون الأولون يوم القيامة، نحن أول الناس دخولاً الجنة، بيد أنهم أوتوا الكتاب من قبلنا، وأوتيناه من بعدهم، فهدانا الله لما اختلفوا فيه من الحق، فهذا اليوم الذي اختلفوا فيه، الناس لنا فيه تبع، غداً لليهود، وللنصارى بعد غد» (رواه البخاري ومسلم)

celui qui veut être de cette communauté, observe ces prescriptions divines».

Quant à celui qui est loin de ces préceptes, sera l'un des gens du Livre que Dieu les dénigre dans ce verset: **«Ils ne s'interdisaient pas mutuellement les actions blâmables qu'ils commettaient»)** [Coran V, 79)].

Faisant l'éloge des fidèles et critiquant les gens du Livre, Dieu a dit: **«Si les gens d'Ecriture avaient la foi»** c'est à dire avaient cru en ce qui a été révélé à Mouhammad **«il n'en vaudrait que mieux pour eux. S'ils comptent quelques croyants, la majorité est impie»** qui signifie que peu d'entre eux avaient cru à ce qui vous a été révélé et à ce qui leur a été révélé, mais la plupart demeuraient des égarés, pervers et rebelles.

Pour rassurer les fidèles croyants et leur annonçant la victoire sur le peuple impie, Dieu dit: **«Ils ne peuvent vous causer aucun mal, tout au plus quelques tracasseries. S'ils entrent en lutte avec vous, ils auront tôt fait de lâcher pied. Ils ne seront jamais vainqueurs»** Ainsi était le sort des gens de Livre le jour de Khaibar, et avant eux les juifs de Médine des Bani Qainouqa', An-Nadir et Qouraïdha, les chrétiens du pays Cham où les musulmans l'avaient emporté sur eux dans plusieurs combats et s'emparèrent de leurs royaumes pour toujours. Les musulmans demeureront au pays de Cham (actuellement Syrie) jusqu' la descente de Jésus fils de Marie où il appliquera la religion de l'Islam et la loi que Mouhammad avait apportée, il brisera la croix, tuera le cochon et remettra le tribut. Aucune autre religion que l'Islam ne sera acceptée après cela.

Puis Dieu montre le sort de ces impies dans le verset suivant: **«L'opprobre les couvrira partout où vous les rencontrerez à moins qu'ils ne se soumettent à la loi d'Allah...»** c'est à dire l'humiliation les a frappés là où ils se trouvaient à l'exception de ceux qui étaient protégés par une alliance de Dieu et une allinace des hommes. Ils étaient aussi soumis au tribut et obligés à se conformer à la loi islamique. Ils vivaient sous la protection des musulmans tout comme ceux qui avaient conclu un pacte ou une trêve avec eux fut-ce avec une femme musulmane. Ils ont subi tout cela à cause de leurs méfaits car ils tuaient injustement les Prophètes et ne croyaient pas aux signes de Dieu, poussés par leur jalousie, leur orgueil et leur haine. Une humiliation les ont frappés dans ce bas monde et les frappera aussi dans l'autre.

۞ لَيْسُوا سَوَاءً مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ أُمَّةٌ قَائِمَةٌ يَتْلُونَ آيَاتِ اللَّهِ آنَاءَ اللَّيْلِ وَهُمْ
يَسْجُدُونَ (113) يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ
الْمُنكَرِ وَيُسَارِعُونَ فِي الْخَيْرَاتِ وَأُولَٰئِكَ مِنَ الصَّالِحِينَ (114) وَمَا يَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ
فَلَن يُكْفَرُوهُ وَاللَّهُ عَلِيمٌ بِالْمُتَّقِينَ (115) إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا لَن تُغْنِيَ عَنْهُمْ
أَمْوَالُهُمْ وَلَا أَوْلَادُهُم مِّنَ اللَّهِ شَيْئًا وَأُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ (116)
مَثَلُ مَا يُنفِقُونَ فِي هَٰذِهِ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا كَمَثَلِ رِيحٍ فِيهَا صِرٌّ أَصَابَتْ حَرْثَ قَوْمٍ
ظَلَمُوا أَنفُسَهُمْ فَأَهْلَكَتْهُ وَمَا ظَلَمَهُمُ اللَّهُ وَلَٰكِنْ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ (117)

laysû sawâ'am min 'ahli-l-kitâbi 'ummatun qâ'imatun yatlûna 'âyâti-L-Lâhi 'anâ'a-l-layli wa hum yasjudûn (113) yu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âhiri wa ya'murûna bi-l-ma'rûfi wa yanhawna 'ani-l-munkari wa yusâri'ûna fî-l-hayrâti wa 'ulâ'ika mina-ṣ-ṣâlihîn (114) wamâ yaf'alû min hayrin falan yukfarûhu wa-L-Lâhu 'alîmum bi-l-muttaqîn (115) 'inna-l-ladîna kafarû lan tugniya 'anhum 'amwâluhum walâ 'awladuhum mina-L-Lâhi šay'an wa 'ûlâ'ika 'aṣhâbu-n-nâri hum fîhâ hâlidûn (116) matalu mâ yunfiqûna fî hâdihi-l-hayâti-d-dunyâ kamatali rihin fîhâ ṣirrun 'aṣâbat harta qawmin ẓalamû 'anfusahum fa'ahlakathu wa mâ ẓalamahumu-L-Lâhu walâkin'anfusahum yaẓlimûn (117).

Les gens d'Ecriture ne sont pas tous semblables. Il y en a parmi eux qui ont le cœur ferme, qui passent leurs nuits à lire les versets d'Allah et à se prosterner, (113) Ils croient en Allah et au jour du jugement dernier. Ils prescrivent le bien, réprouvent le mal et s'adonnent avec empressement aux bonnes œuvres. Ils sont au nombre des gens de bien. (114) Quelque bien qu'ils fassent, il leur en sera tenu compte. Allah sait qui le craint. (115). Quant aux infidèles, leurs richesses et leurs enfants n'entreront pas en ligne de compte auprès d'Allah. Ils seront voués au feu éternel.(116) Leurs aumônes en ce bas monde ne leur vaudront aucune récompense, elles sont semblables à ces champs cultivés par des injustes, qui un vent chargé de gel anéantit. Ce n'est pas Allah qui les a maltraités; ce sont eux qui se sont nuis à eux-mêmes. (117).

Ce qui est admis par la plupart des commentateurs, est que ces versets furent révélés au sujet des docteurs des gens de Livre qui ont

embrassé l'Islam tels que: Abdullah Ben Salam, Assad Ben 'Oubaïd, Tha'laba Ben Chou'ba et autres.

Ces versets signifient que tous ceux qui ont été le sujet des versets précédents parmi les incrédules des gens d'Ecriture et ceux-là ne sont pas semblables, étant donné que les uns sont devenus croyants et les autres restés infidèles. C'est pourquoi Dieu a dit qu'il en est parmi eux une communauté droite qui est soumise aux ordres divins, dont les membres récitent, durant la nuit, les versets de Dieu, en faisant la prière nocturne, invoquant Dieu et récitant le Coran dans leurs prières. Ils croient en Dieu, au jour dernier, ordonnent le bien, déconseillent le blâmable et s'empressent de faire le bien, ils sont ainsi au nombre des justes. Ceux-là aussi ont été mentionnés à la fin de cette sourate: **«Parmi les gens d'Ecriture, il en est qui croient en Allah, et à la fois à ce qu'il vous a révélé et à ce qu'il leur a révélé...»)** [Coran III, 199]. Dieu fait connaître que quelque bien que ces gens-là accomplissent, il ne leur sera pas dénié, car toute bonne œuvre sera rétribuée par Dieu qui connait ceux qui Le craignent.

Quant aux polythéistes incrédules, ni leurs biens, ni leurs enfants leur seront utiles contre Dieu. Ils mériteront le châtiment qui leur est réservé pour l'éternité.

Puis Dieu donne l'exemple des aumônes qu'ils font en ce bas monde à un vent chargé de grêle qui est pareil à un vent de feu qui brûle et détruit la récolte sans en rien laisser de ceux qui se sont fait tort à eux-mêmes. Leurs récoltes et fruits ont été anéantis au moment où ces impies en ont besoin. Ainsi toutes les œuvres des incrédules seront vaines et aucune récompense ne leur sera accordée par Dieu. Dieu certes ne les a pas lésés, et ne lèse personne, mais eux, ils se sont nuis à eux-mêmes.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ بِطَانَةً مِّن دُونِكُمْ لَا يَأْلُونَكُمْ خَبَالًا وَدُّوا۟ مَا عَنِتُّمْ
قَدْ بَدَتِ ٱلْبَغْضَآءُ مِنْ أَفْوَٰهِهِمْ وَمَا تُخْفِى صُدُورُهُمْ أَكْبَرُ ۚ قَدْ بَيَّنَّا لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ ۖ إِن
كُنتُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١١٨﴾ هَٰٓأَنتُمْ أُو۟لَآءِ تُحِبُّونَهُمْ وَلَا يُحِبُّونَكُمْ وَتُؤْمِنُونَ بِٱلْكِتَٰبِ كُلِّهِۦ وَإِذَا
لَقُوكُمْ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوْا۟ عَضُّوا۟ عَلَيْكُمُ ٱلْأَنَامِلَ مِنَ ٱلْغَيْظِ ۚ قُلْ مُوتُوا۟ بِغَيْظِكُمْ ۗ إِنَّ

ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١١٩﴾ إِن تَمْسَسْكُمْ حَسَنَةٌ تَسُؤْهُمْ وَإِن تُصِبْكُمْ سَيِّئَةٌ يَفْرَحُوا۟ بِهَا ۖ وَإِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ لَا يَضُرُّكُمْ كَيْدُهُمْ شَيْـًٔا ۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطٌ ﴿١٢٠﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ tattahidû bitânatam min dunikum lâ ya'lûnakum habâlan waddû mâ 'anittum qad badati-l-bagdâ'u min 'afwâhihim wamâ tuhfî sudûruhum 'akbaru qad bayyanna lakumu-l-'âyâti 'in kuntum ta'qilûn (118) hâ 'antum 'ûlâ'i tuhibbunahum walâ yuhibbûnakum wa tu'minûna bi-l-kitâbi kullihî wa 'idâ lakûkum qâlû 'âmannâ wa 'idâ halaw 'addû 'alaykumu-l-'anâmila mina-l-gayzi qul mûtû bigayzikum 'inna-L-Lâha 'alîmum bidâti-s-sudûr (119) 'in tamsaskum hasanatun tasu'hum wa 'in tusibkum sayyi'atun yafrahû bihâ wa 'in tasbirû wa tattaqû lâ yadurrukum kayduhum šay'an 'inna-L-Lâha bimâ ya 'malûna muhit (120).

O croyants, ne choisissez vos hommes de confiance que parmi vous. Les infidèles mettront tout en œuvre pour embrouiller vos affaires. Rien ne les enchante plus que de vous savoir dans la peine. La haine s'échappe de leurs bouches et ce que leur cœur dérobe est pire encore. Vous voilà avertis, si vous savez comprendre. (118) Où en êtes-vous avec ces gens-là? Vous les aimez et ils ne vous aiment pas. Vous croyez à tous les Livres révélés. Lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent: Nous croyons. Mais dès qu'ils sont seuls, ils se mordent les doigts de rage. Dis-leur: Mourez de rage. Car Allah connaît le tréfonds de vos cœurs. (119). Le moindre de vos succès les atterre. Si vous éprouvez un revers, ils se réjouissent. Soyez fermes et craignez Allah et leur hostilité restera vaine. Allah sait tout ce qu'ils font.(120).

Dieu interdit à Ses serviteurs croyants d'établir des liens d'amitié avec les hypocrites en leur révélant tous leurs secrets et dévoilant leurs propres affaires. Ces hypocrites ne manquent pas de faire tort aux croyants à tout moment et de leur nuire en usant de la tromperie et des machinations. Pour cela, Il met en garde les fidèles contre eux et leur ordonne de n'avoir comme conseillers et amis autres que leurs coreligionnaires. A cet égard Abou Sa'id Al-Khouddri rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu n'a envoyé un Prophète ni institué après lui un sucesseur sans que chacun d'eux n'ait deux*

genres de conseillers: les premiers leur ordonnent à faire du bien et les incitent à le faire, et les deuxièmes leur ordonnent à faire le mal et les incitent à le faire. Seuls seront préservés (de l'égarement) ceux que Dieu aura préservés» ***(Rapporté par Boukhari et Nassaï)***[1].

Ibn Abi Hatem rapporte qu'on a dit à Omar Ben Al-Khattab qu'un jeune homme de Hira qui est digne de confiance et un scribe se trouve là, si tu le prends pour un sécrétaire? Il répondit: «J'aurais donc par ce faire un conseiller en dehors des croyants» Cela sans doute montre qu'il n'est pas parmis de prendre de tels hommes qui ne sont pas musulmans mais qui vivent parmi eux, comme sécrétaires et conseillers car ils pourraient connaître tous les secrets des mmusulmans, se mêler à leurs affaires personnelles et les communiquer à leurs ennemis.

Dieu les démasque en disant: **«La haine s'échappe de leurs bouches et ce que leur cœur dérobe est pire encore»** et cela en avertissant les fidèles de les prendre pour amis, en leur montrant Ses signes peut-être réfléchiront-ils avant d'établir des liens d'amitié avec eux. Il leur dit: **«Vous les aimez et ils ne vous aiment pas»** même s'ils manifestent leur affection car les cœurs des infidèles ne recèlent que le mal aux musulmans. Vous, croyants, croyez aux Livres célestes, les leurs et le vôtre, mais eux mécroient en votre Livre et c'est vous qui devez leur garder rancune.

«Ils se mordent les doigts de rage» cela montre sans doute le degré maximal de leur haine et leur jalousie. Mais Il ordonne aux fidèles de leur dire: **«Mourez de rage»** car quelque soit leur rage, Dieu ne cessera plus de parachever Ses bienfaits et grâces sur Ses serviteurs croyants en faisant triompher Sa religion, Il connaît parfaitement le contenu des cœurs. Il réserve la belle récompense aux fidèles et infligera le plus douloureux châtiment aux incrédules.

Pour mettre au clair la grande hostilité que les infidèles gardent aux croyants, et leur haine, Il a dit: **«Le moindre de vos succès les at-**

(1) قد روى البخاري والنسائي عن أبي سعيد الخدري أن رسول الله ﷺ قال: «ما بعث الله من نبي ولا استخلف مه خليفة إلا كانت له بطانتان: بطانة تأمره بالخير وتحضُّه عليه، وبطانة تأمره بالسوء وتحضه عليه، والمعصوم من عصمه الله».

terre» qui signifie que si un bien arrive aux fidèles les impies s'en affligent car ils ne souhaitent plus un bien pour les croyants. Mais: «**Si vous éprouvez un revers, ils se réjouissent**» voilà comment ils se comportent envers les fidèles comme ce qui était arrivé aux musulmans à la bataille de Ouhod, la défaite qui réjouissait les hypocrites.

Dieu enfin exhorte les croyants et les dirige: «**Soyez fermes et craignez Allah et leur hostilité restera vaine**» c'est à dire pour repousser leur mal, soyez patients, craignez Dieu et mettez votre confiance en Lui, Lui qui cerne les impies et les ennemis de toute part, car il n'y a ni force ni puissance qu'en Lui, et sachez que rien n'arrive en dehors de ce qu'Il a décrété et prédestiné.

وَإِذْ غَدَوْتَ مِنْ أَهْلِكَ تُبَوِّئُ الْمُؤْمِنِينَ مَقَاعِدَ لِلْقِتَالِ ۗ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ (١٢١) إِذْ
هَمَّت طَّائِفَتَانِ مِنكُمْ أَن تَفْشَلَا وَاللَّهُ وَلِيُّهُمَا ۗ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ (١٢٢)
وَلَقَدْ نَصَرَكُمُ اللَّهُ بِبَدْرٍ وَأَنتُمْ أَذِلَّةٌ ۖ فَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ (١٢٣)

wa'id̲ ġadawta min 'ahlika tubawwi'u-l-mu'minîna maqâ'ida li-l-qitâ-li wa-L-Lâhu samî'un 'alîm (121) 'id̲ hammat ṭâ'ifatâni minkum 'an tafšalâ wa-L-lâhu waliyyuhumâ wa 'ala-L-lâhi falyatawakkali-l mu'minûn (122) walaqad naṣarakumu-L-Lâhu bi badrin wa 'antum 'ad̲illatun fattaqû-L-Lâha la 'allakum taškurûn (123).

Souviens-toi du matin où tu quittas les tiens pour ranger tes fidèles en ordre de bataille? Allah entendait et savait tout.(121) Deux groupes de soldats étaient sur le point de faire défection. Mais Allah raffermit leur courage. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance. (122). Allah vous a accordé la victoire à Bedr, malgré votre infériorité. Observez les enseignements d'Allah si vous voulez qu'Il vous traite en hommes reconnaissants (123).

Il s'agit de la bataille de Ouhod d'après l'unanimité sauf Al-Hassan Al-Basri qui a précisé que c'était la bataille des coalisés.

La bataille de Ouhod eut lieu le samedi au troisième jour du mois Chawal en l'an 3 de l'Hégire, bien que d'autres ont donné une date différente.

La raison pour laquelle cette bataille déclencha, est que les poly-

thésites voulurent se venger après la défaite qu'ils avaient subie le jour de Badr où un bon nombre de leurs notables furent tués, et où les musulmans s'emparèrent de la caravane à la tête de laquelle se trouvait Abou Soufian. Les fils de ces hommes tués ainsi que les chefs des Qoraïchites qui restaient en vie dirent à Abou Soufian: «Prends tout cet argent et dépense-le pour la lutte contre Mouhammad» En effet ils purent préparer une armée formée de 3000 combattants et marchèrent pour camper près du mont Ouhod en face de Médine.

A Médine, après la prière du vendredi, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- consulta les fidèles: Devait-il sortir pour affronter l'ennemi ou rester à Médine? Abdullah Ben Oubay lui répondit qu'il vaut mieux rester à Médine, si les polythéistes restaient où ils étaient, ils nous épargneraient leur mal, mais s'ils voulaient entrer à Médine, les hommes les battraient et les jeunes et les femmes leur jetteraient une envolée de pierres. Enfin s'il retournaient, ils se seraient déçus.

Les fidèles qui n'avaient pas pris part au combat le jour de Badr lui proposèrent de sortir à leur rencontre. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entra chez lui, puis sortit en portant l'heaume sur la tête. Quelques-uns des fidèles regrettèrent d'avoir proposé la guerre et lui dirent: «Peut-être nous t'avons contraint au combat? Ô Envoyé de Dieu, si tu veux nous restons à Médine» Il leur répondit: *«Il ne sied plus à un Prophète qui a porté son armure de reculer jusqu'à ce que Dieu lui donne un gain de cause.»*

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quitta Médine à la tête d'une armée formée de mille combattants. Arrivés à Al-Chawt, Abdullah Ben Oubay rebroussa chemin avec le tiers de cette armée irrité parce qu'on n'a pas adopté sa propostion. Lui et ses compagnons disent: «Si nous savions combattre nous vous aurions suivi mais nous croyons que vous n'êtes pas dans la mesure de combattre» Quant à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et les autres fidèles, ils poursuivirent leur marche jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au versant de la vallée où ils campèrent de sorte que le mont Ouhod les protège de derrière. Il dit aux fidèles: «Ne commencez pas le combat avant que je vous l'ordonne».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se prépara pour le combat, ordonna aux archers qui étaient au nombre de cinquante

sous le commandement de Abdullah Ben Joubaïr, le frère de Bani Amr ben Awf de garder le sommet du mont et leur dit: «Repoussez par vos flèches les cavaliers de l'ennemi car nous n'allons pas être devant vous, surtout, ne bougez pas même si la victoire serait la nôtre ou la leur. Ne quittez jamais vos places même si nous subirons la défaite». Il mit à la tête d'une partie de l'armée Mouss'ab Ben 'Oumayr en lui confiant l'étendard, et autorisa en ce jour-là aux jeunes de prendre part au combat.

Dans le camp adverse, l'armée était composée de 3000 fantassins et de cent cavaliers dont leur moitié se trouvait à droite sous le commandement de Khaled ben Al-Walid, et l'autre était à gauche et à la tête était Ikrima Ben Abou Jahl. Ils confièrent le commandement et l'étendard à Bani Abd Eddar. Nous détaillerons plus loin le déroulement du combat (voir le verset n: 151).

«Deux groupes de soldats étaient sur le point de faire défection» il s'agit, selon les dires de Jaber Ben Abdullah, de deux tribus: Banou Haritha et banou Salama.

Dieu ensuite rappelle aux fidèles la victoire qu'Il leur avait accordée à Badr: **«Alalh vous a accordé la victoire à Bedr malgré votre infériorité»** Cette bataille eut lieu le vendredi au dix-septième jour du mois de Ramadan en l'an 2 de l'Hégire. Ce jour du discernement entre la Vérité et l'erreur où Dieu a rendu sa religion puissante, dénigré le polythéisme et vaincu les impies alors que les fidèles ne comptaient pas plus que 313 hommes y compris deux cavaliers et un seul chameau, et les autres étaient mal équipés, qui avaient affronté une armée de 1000 guerriers bien équipés et qui avaient à leur disposition un grand nombre de montures et de richesses. Et ceci afin que les croyants sachent que la victoire ne vient que de Dieu en leur donnant un autre exemple et leur rappelant le jour de la bataille de Honein **«quand vous êtes fiers de votre grand nombre, celui-ci ne vous a servi à rien»**.

Dans son Mousnad, l'imam Ahmed a rapporté que Simak a entendu 'Iyad Al-Ach'ari raconter: «J'ai participé au combat Al-Yarmouk où il y avait à la tête de notre armée cinq commandants. Omar nous dit alors: «Si le combat est inévitable prenez pour commandant Abou 'Oubayda». On lui envoya une lettre afin qu'il nous secoure par un renfort, vu que notre situation était très difficile. il nous répondit: «J'ai reçu vo-

tre lettre et je viens par le présente vous désigner un chef qui est plus puissant et dont l'armée est la meilleure. Il est Dieu à Lui la puissance et la gloire, implorez Son secours, car Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, a été rendu victorieux le jour de Badr à la tête d'une armée qui était très inférieure à la vôtre. Lorsque vous recevez ma lettre-ci, combattez l'ennemi sans jamais me consulter.» En effet nous avons battu l'ennemi, chassé à une distance de quatre parasanges et acquis un grand butin».

A savoir que Badr est un endroit situé entre La Mecque et Médine où il y a un puits qui a été creusé par Badr Ben An-Narayne.

إِذْ تَقُولُ لِلْمُؤْمِنِينَ أَلَن يَكْفِيَكُمْ أَن يُمِدَّكُمْ رَبُّكُم بِثَلَٰثَةِ ءَالَٰفٍ مِّنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ مُنزَلِينَ
﴿١٢٤﴾ بَلَىٰٓ إِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ وَيَأْتُوكُم مِّن فَوْرِهِمْ هَٰذَا يُمْدِدْكُمْ رَبُّكُم بِخَمْسَةِ ءَالَٰفٍ
مِّنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ مُسَوِّمِينَ ﴿١٢٥﴾ وَمَا جَعَلَهُ ٱللَّهُ إِلَّا بُشْرَىٰ لَكُمْ وَلِتَطْمَئِنَّ قُلُوبُكُم بِهِۦ ۗ وَمَا
ٱلنَّصْرُ إِلَّا مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَكِيمِ ﴿١٢٦﴾ لِيَقْطَعَ طَرَفًا مِّنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَوْ
يَكْبِتَهُمْ فَيَنقَلِبُوا۟ خَآئِبِينَ ﴿١٢٧﴾ لَيْسَ لَكَ مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ يُعَذِّبَهُمْ
فَإِنَّهُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿١٢٨﴾ وَلِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ يَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ
مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٩﴾

'iḏ taqûlu li-l-mu'minîna 'alan yakfiyakum 'an yumiddakum rabbukum bi ṯalâṯati 'âlâfim mina-l-malâ'ikati munzalîn (124) balâ 'in taṣbirû wa tattaqû wa ya'tukum min fawrihim hâḏâ yumididkum rabbukum bihamsati 'âlâfim mina-l-malâ'ikati musawwamîn (125) wamâ ja'alahu-L-Lâhu 'illâ bušrâ lakum walitaṭma'inna qulûbukum bihî wamâ-n-n-naṣru 'illâ min 'indi-L-Lâhi-l-'azîzi-l-ḥakîm (126) liyaqṭa'a ṭarafam mina-l-ladîna kafarû 'aw yakbitahum fayanqalibû ḫâ'ibîn (127) laysa laka mina-l-'amri šay'un 'aw yatûba 'alayhim 'aw yu'aḏḏibahum fa 'innahum ẓâlimûn (128) wa li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwati wamâ fî-l-'arḍi yaġfiru li-may-yašâ'u wa yu'aḏḏibu may-yašâ'u wa-L-Lâhu ġafûru-r-raḥîm (129).

Tu disais aux fidèles pendant le combat: «N'est-ce pas assez que votre Seigneur relève vos courages par trois mille anges descendus du ciel?» (124) Bien mieux. Si vous êtes fermes dans votre foi et si vous craignez Allah, vos ennemis peuvent fondre soudainement sur vous, Allah vous donnera le

concours de cinq mille anges d'élite. (125) Allah n'a agi ainsi que pour vous donner confiance et affermir vos cœurs. Il n'y a qu'Allah, tout-puissant et sage, qui puisse donner la victoire. (126) Soit qu'Il provoque une scission dans le camp des infidèles, soit qu'Il les mette en déroute. Ceux-ci s'en retourneront, défaits. (127) Cela ne te concerne pas. Bien que coupables, c'est à Allah seul qu'il appartient de leur pardonner ou de leur faire expier leurs fautes. (128) Allah est le Maître des cieux et de la terre. Il absout qui Il veut et châtie qui Il veut. En vérité, Allah est miséricordieux et clément. (129).

Cette promesse de Dieu, était-elle le jour de Badr on celui de Ouhod? Deux opinions ont été données à ce sujet:

La première:

Ibn Jarir a dit que le verset: «**Tu disais aux fidèles pendant le combat...**» se rapporte à celui qui le précède: «**Allah nous a accordé la victoire à Bedr**». Cette opinion a été soutenue par Al-Hassan et Al-Rabi' Ben Anas qui a ajouté: «Le jour de Badr Dieu a aidé les croyants avec mille anges puis avec d'autres dont le nombre a atteint à la fin cinq mille». Si l'on objecte et dit quelle relation existe entre ce verset et un autre cité dans la sourate du butin où Dieu parle de la bataille de Badr et dit: «**Votre Seigneur ne resta pas insensible à vos prières: «Je vous donne l'appui, dit-Il, de mille anges en file ininterrompue...»**) [Coran VIII, 9]? La réponse est la suivante: Le nombre mille cité dans ce verset ne contredit pas le nombre trois mille cité dans le verset n: 124 cité dans cette sourate. Car il faut entendre par: mille en file ininterrompue, un mille à la suite d'un autre.

On peut en déduire que ce renfort de ces anges se rapporte à la bataille de Badr où ils ont combattu à côté des musulmans.

La deuxième:

Quant à Moujahed, Ikrima et Ad-Dahak, ils ont jugé qu'il s'agit de la bataille de Ouhod lorsque Dieu rappelle à Son Prophète Son secours en lui disant: «**Souviens-toi du matin où tu quittas les tiens pour ranger tes fidèles en ordre de bataille...**». Ce renfort n'a pas été complété par les cinq mille anges car, dans ce combat, les musulmanms avaient pris la fuite.

Bien que la première, s'avère plus correte, Dieu est le plus savant.

«Si vous êtes fermes dans votre foi et si vous craignez Allah...» qui signifie: Si vous être patients dans le combat des incrédules et vous craignez Dieu en obtempérant à Ses ordres, **«Allah vous donnera le concours de cinq mille anges d'élite»** ou suivant une autre interprétation: «cinq mille anges marqueurs» c'est dire qui se donnent des marques distinctives au moyen de touffes de laine blanche sur leurs turbans et sur les toupets de leur cheveux comme a précisé Ali Ben Abi Taleb.

En commentant cela Ibn Abbas a dit: «Le jour de Badr, les anges portaient des turbans blancs en laissant la bande flotter sur leurs dos, et le jour de Honain, leurs turbans étaient rouges. Mais en fait, les anges n'ont pris part au combat et battu les impies qu'à Badr.

«Dieu n'a agi ainsi que pour donner confiance et affermir vos cœurs» c'est à dire que Dieu n'a promis aux fidèles de leur envoyer des anges que pour leur annoncer une heureuse nouvelle et tranquilliser leurs cœurs par la victoire qu'Il allait leur accorder, et qui en est seul capable. En d'autres termes, Il pourra seul triompher sur Ses ennemis sans le concours des fidèles, mais Il l'a fait pour les pousser à combattre dans sa voie comme il l'affirme dans un autre verset: **«Il en est ainsi: si Dieu l'avait voulu, il se serait débarrassé d'eux, mais Il a voulu vous éprouver les uns par les autres»)** [Coran XLVII, 4].

Donc Dieu ordonne aux croyants de combattre, et par leur intermédiaire: **«Soit qu'Il provoque une scission dans le camp des infidèles, soit qu'Il les mette en déroute»** c'est à dire afin de tailler en pièces ou de culbuter une partie des incrédules et qu'ils repartent vaincus sans pouvoir réaliser leur projet.

Il fait connaître ensuite à Son Prophète que tout revient à Dieu qui est maître de Ses décisions. Il lui dit: **«Cela ne te concerne pas»** tout comme Il lui a dit dans d'autres versets pour affirmer cela: **«Seule t'incombe la communication du message prophétique, le compte final nous appartient»)** [Coran XIII, 40] et: **«Il ne t'incombe pas de diriger les incrédules. Dieu dirige qui Il veut»)** [Coran II, 272] et aussi: **«Tu ne diriges pas celui que tu aimes, mais Dieu dirige qui Il veut»)** [Coran XXVIII, 56].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'avait pas le droit de

juger les incrédules, car, comme le montre le verset, Dieu pourra: ou bien revenir vers eux en les dirigeant après leur égaremnet, ou bien les châtier dans les deux mondes parce qu'ils sont injustes.

Al-Boukhari rapporté qu'IBn Omar a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessait d'appeler la malédiction de Dieu sur les impies en citant leurs noms jusqu'à ce que ce verset fût révélé: **«Cela ne te concerne pas»**. Il a rapporté aussi d'après Abou Houraira, que lorsque l'Envoyé de Diue -qu'Allah le bénisse et le salue- voulait invoquer Dieu en faveur de quelqu'un ou maudire quelqu'un, il le faisait dans son qounoute en se relevant de l'inclinaison, après avoir dit: «Dieu écoute ceux qui le louent, notre Seigneur à Toi la. louange Mon Dieu, sauve Al-Walid Ben Al-Walid, Salama Ben Hicham, 'Ayach Ben Abi Rabi'a et les faibles parmi les croyants. Mon Dieu, agis avec violence contre la tribu de Moudar et accable-la par la disette comme les années de Joseph» Il faisait cela à haute voix et disait parfois dans la prière de l'aube: «Mon Dieu, maudis un tel, et un tel», en les désignant par leurs noms ainsi quelques tribus des arabres jusqu'à ce que Dieu lui révélât: **«Cela ne te concerne pas»**.

L'imam Ahmed a rapporté d'après Anas que le jour de la bataille de Ouhod, une incisive du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut cassée et son sourcil blessé, et le sang coula sur son visage. Il dit: *«Comment un peuple peut-il réussir en maltraitant son Prophète de la sorte alors qu'il l'appelle à Dieu?»* Dieu alors lui révéla: Cela ne te concerne pas». Un hadith pareil a été rapporté par Qatada.

Dieu rappelle aux hommes **«qu'Il est le Maître des cieux et de la terre»** et ce qu'ils contiennent et leurs habitants ne sont que Ses esclaves. **«Il absout qui Il veut et châtie qui Il veut»** Car il dispose de tout, personne ne s'oppose à Son jugement, Il interroge les hommes et Il n'est jamais interrogé

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَأْكُلُوا۟ ٱلرِّبَوٰٓا۟ أَضْعَٰفًا مُّضَٰعَفَةً ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ
(١٣٠) وَٱتَّقُوا۟ ٱلنَّارَ ٱلَّتِىٓ أُعِدَّتْ لِلْكَٰفِرِينَ (١٣١) وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ
تُرْحَمُونَ (١٣٢) ۞ وَسَارِعُوٓا۟ إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا ٱلسَّمَٰوَٰتُ
وَٱلْأَرْضُ أُعِدَّتْ لِلْمُتَّقِينَ (١٣٣) ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ فِى ٱلسَّرَّآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَٱلْكَٰظِمِينَ ٱلْغَيْظَ

وَٱلْعَافِينَ عَنِ ٱلنَّاسِۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٣٤﴾ وَٱلَّذِينَ إِذَا فَعَلُوا۟ فَـٰحِشَةً أَوْ
ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ ذَكَرُوا۟ ٱللَّهَ فَٱسْتَغْفَرُوا۟ لِذُنُوبِهِمْ وَمَن يَغْفِرُ ٱلذُّنُوبَ إِلَّا ٱللَّهُ وَلَمْ
يُصِرُّوا۟ عَلَىٰ مَا فَعَلُوا۟ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٣٥﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ جَزَآؤُهُم مَّغْفِرَةٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَجَنَّـٰتٌ
تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَـٰرُ خَـٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَنِعْمَ أَجْرُ ٱلْعَـٰمِلِينَ ﴿١٣٦﴾

yâ 'ayyuha-l-ladîna 'âmanû lâ ta'kulû-r-ribâ 'aḍ'âfam muḍâ'afatan wa-t-taqû-L-Lâha la'allakum tufliḥûn (130) w-attaqû-n-nâra-l-latî 'u'iddat lil-kâfirîn (131) wa 'aṭî'û-L-Lâha wa-r-rasûla la'allakum turḥamûn (132) wa sâri'û 'ilâ maġfiratim mir-rabbikum wa jannatin 'arḍuhâ-s-samâwâtu wa-l-'arḍu 'u'iddat li-l-muttaqîn (133) 'al-ladîna yunfiqûna fî-s-sarrâ'i wa-ḍ-ḍarrâ'i wa-l-kaẓimîna-l-ġayẓa wa-l-'âfîna 'ani-n-nâsi w-AL-Lâhu yuḥibbu-l-muḥsinîn (134) w-al-ladîna 'idâ fa'alû fâḥišatan 'aw ẓalamû 'anfusahum dakarû-L-Lâha fas-taġfarû lidunûbihim wa may-yaġfiru-d-dunûba 'illâ-l-Lâhu walam yuṣirrû 'alâ mâ fa'alû wahum ya'lamûn (135) 'ûlâ'ika ja-zâ'ûhum maġfiratun mir-rabbihim wa jannâtun tajrî min taḥtihâ-l-'anhâ-ru ḫâlidîna fîhâ wa ni'ma 'ajru-l-'âmilîn (136).

O croyants, ne pratiquez pas l'usure en mutlipliant démesurément votre capital. Craignez Allah, si vous voulez vivre heureux. (130) Redoutez le supplice du feu réservé aux insoumis. (131) Soumettez-vous à Allah et au Prophète. Peut-être obtiendrez-vous la miséricorde d'Allah (132) Hâtez-vous de gagner l'indulgence de votre Seigneur et le paradis, aussi vaste que *les cieux* et la *terre*, qu'Allah réserve aux vertueux. (133) Les vertueux qui distribuent leurs biens, qu'ils soient à l'aise ou dans la gêne, qui vainquent leur colère et qui pardonnent à autrui. Allah aime les cœurs généreux. (134) Les vertueux qui, lorsqu'ils commettent une mauvaise action ou se nuisent à eux-mêmes, appellent Allah et implorent Son pardon pour leurs péchés. Car qui peut effacer les péchés des hommes si ce n'est Allah? Les vertueux qui, de propos délibéré, ne persévèrent pas dans le mal. (135). Ceux-là auront pour récompense le pardon d'Allah et pour séjour éternel des jardins arrosés d'eau vive. Quelle belle récompense pour les hommes de bien. (136).

Dieu le Très haut interdit à Ses serviteurs croyants de pratiquer l'usure en produisant plusieurs fois leur capital. A l'ère préislamique -la Jahiliah- et à l'échéance des dettes, le créancier disait à son débiteur: ou tu payes out tu augmentes le montant de la dette. Si le débiteur ne

pouvait s'en acquitter, le créancier lui accordait un délai supplémentaire et ajoutait les intérêts. Ainsi au fil des jours, capital et intérêts pouvaient atteindre les multiples du montant de la dette. Dieu ordonne à Ses serviteurs de le craindre, peut-être seront-ils heureux dans la vie présente et dans l'au-delà.

Puis Il les menace du feu afin de l'éviter en leur disant: **«Redoutez le supplice du feu réservé aux insoumis»** en les exhortant à Lui obéir ainsi à Son Prophète leur promettant sa miséricorde. Il les porte à s'empresser de faire toutes les œuvres pies et de se rapprocher de Lui pour obtenir comme récompense un paradis large comme les cieux et la terre préparé pour ceux qui le Craignent.

On a dit que ce Paradis se trouve sous la voûte du Trône dont sa largeur est égale à sa longueur. Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque vous implorez Dieu, demandez-Lui de vous accorder le Firdaws qui est la partie supérieure du Paradis dont son plafond est le Trône du Miséricordieux, et d'où prennent source les fleuves du Paradis»*[1].

Dans son Mousnad, l'imam Ahmed rapporte que Héraclius avait demandé par écrit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Tu m'appelles à un Paradis large comme les cieux et la terre, où se situe donc l'Enfer?» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit: *«Gloire à Dieu! Lorsqu'il fait jour où va la nuit?»*.

Cette réponse comporte deux aspects:

1 - Le sens ne nous implique pas de renier l'existence de la nuit dans un certain endroit si on ne la voit pas quand il fait jour, même si on l'ignore. Ainsi l'Enfer est là où Dieu à Lui la puissance et la gloire veuille qu'elle soit. Ce qui est très logique.

2 - Il se peut, dans un autre sens, que si le jour enveloppe une moitié du globe terrestre, la nuit se trouve dans l'autre moitié. Ainsi le Paradis pourra être au ciel le plus élevé sous le Trône et dont sa lar-

---

(1) ثبت في الصحيح: «إذا سألتم الجنة فاسألوه الفردوس فإنه أعلى الجنة وأوسط الجنة، ومنه تفجر أنهار الجنة، وسقفها عرش الرحمٰن».

geur, comme Dieu le décrit, comme les cieux et la terre, et l'Enfer se trouve dans l'abîme.

Il n'y a là aucune contradiction entre la largeur du Paradis et l'existence de l'Enfer. Et Dieu est le plus savant.

A qui ce Paradis est réservé:

- **«Aux vertueux qui distribuent leurs biens, qu'ils soient à l'aise ou dans la gêne»** C'est dire qui dépensent leurs richesses en aumône qu'ils soient aisés ou pauvres, à l'état de la maladie ou d'une bonne santé, dans l'activité et dans la paresse, bref en toute circonstance comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ceux qui dépensent leurs biens, la nuit et le jour, en secret et en public»)** [Coran II, 27] c'est à dire qu'aucune autre préoccupation ne les empêche d'obéir aux ordres de Dieu, de dépenser pour obtenir Sa satisfaction, de faire la charité aux autres etc....

-**«(A ceux) qui vainquent leur colère et qui pardonnent à autrui»** c'est à dire au moment de leur colère, ils se comportent avec clémence sans répondre au mal par le mal, envers ceux qui leur nuisent. Il a été cité dans une Tradition que Dieu a dit: «O fils d'Adam! Souviens-toi de Moi quand tu t'irrites, Je me souviendrai de toi quand Je m'irrite contre toi et pour t'épargner ma vengeance».

Plusuieurs hadiths ont été rapportés à ce propos dont nous citons quelques-uns:

- Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme fort n'est pas celui qui bat les gens, mais il est celui qui se maitrise quand il est en colère». **(Rapporté par Ahmed)***[1]

- Abdullah a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lequel d'entre vous préfère à ses propres biens les biens qu'il laissera à ses sucesseurs?»* On lui répondit: «O Envoyé de Dieu! Il n'en est pas un parmi nous pour préférer à ses propres biens les biens qu'il laissera à ses successeurs. Il répliqua: *«Sachez que les biens d'un*

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه، عن النبي ﷺ قال: «ليس الشديد بالصُرَعة ولكن الشديد الذي يملك نفسه عند الغضب» (أخرجه الإمام أحمد).

homme sont ceux qu'il a dépensés en aumône, et les biens de ses successeurs sont ceux qu'il a conservés» ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

- Anas a rapporté d'après son père que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui se maitrise au moment où il peut agir, Dieu l'appellera devant tout le monde pour lui accorder la faveur de choisir la houri qu'il voudra»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

- En commentant ce verset **«Qui vainquent leur colère»** Abou Houraira a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui se maitrise au moment où il peut se venger, Dieu remplit son cœur de foi et de sécurité».*

- **«(A ceux) qui pardonnent à autrui»** c'est à dire ceux qui, ayant maitrisé leur colère sans se venger, pardonnent à ceux qui leur causent un certain préjudice, sans garder aucune rancune contre eux, et tel est le sommet de la clémence. **«Allah aime les cœurs généreux»** et ceux qui font le bien.

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois choses, j'en jure par Dieu, qu'elles seront réalisées: Toute aumône ne saura diminuer les biens de l'homme, tout homme qui pardonne aux autres, Dieu le rendra plus puissant, et tout homme qui fait preuve de sa modestie, Dieu l'élèvera de degrés auprès de Lui»*[3].

- Oubay Ben Ka'b rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui aime occuper la plus haute demeure*

---

(1) قال الإمام أحمد، عن عبد الله بن مسعود رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «أيكم مال وارثه أحب إليه من ماله»، قالوا: يا رسول الله ما منا أحد إلا ماله أحب إليه من مال وارثه، قال: «اعلموا أنه ليس منكم أحد إلا مال وارثه أحب إليه من ماله، مالَكَ من مالِكَ إلا ما قدمت، وما لوارثك إلا ما أخرت».

(2) قال الإمام أحمد، عن سهل بن معاذ بن أنس عن أبيه أن رسول الله ﷺ قال: «من كظم غيظاً وهو قادر على أن ينفذه دعاه الله على رؤوس الخلائق حتى يخيره من أي الحور شاء».

(3) في الحديث: «ثلاث أقسم عليهن، ما نقص مال من صدقة، وما زاد الله عبداً بعفو إلا عزاً، ومن تواضع لله رفعه الله».

*(au jour de la résurretion) et les plus hauts degrés, qu'il pardonne à celui qui l'a opprimé, qu'il donne à celui qui l'a privé et qu'il maintienne le lien avec celui qui l'a rompu» **(Rapporté par Al-Hakem)**[1].*

- (A ceux qui) lorsqu'ils commettent une mauvaise action ou se nuisent à eux-mêmes, appelent Allah et implorent Son pardon pour leurs péchés» c'est à dire une fois qu'ils commettent un péché, ils reviennent à Dieu repentants et implorent Son pardon.

A ce propos, Abou Houraira a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit, en attribuant ces paroles au Seigneur: *«Un homme a commis un péché et a invoqué Dieu: «Grand Dieu! Pardonne-moi mon péché» Dieu le Béni et le Très Haut répond: «Mon serviteur a commis un péché et a su qu'il a un Seigneur qui absout le péché ou châtie celui qui l'a commis». Puis le même homme a commis un autre péché et dit: «O Seigneur, pardonne mon péché» Dieu le Très Haut répond: «Mon serviteur a commis un péché et a su qu'il a un Seigneur qui absout les péchés et châtie celui qui les commet». Puis pour la troisième fois, le même homme commet un péché et dit: «Seigneur, j'ai commis un péché, pardonne-moi» Dieu le Béni et le Très-Haut lui répond: «Mon Serviteur a commis un péché et a su qu'il a un Seigneur qui absout les péchés et châtie qui les commet. J'ai pardonné à Mon serviteur, qu'il fasse ce qu'il veut» **(Rapporté par Ahmed)**[2].*

Ali -que Dieu l'agrée- rapporte: «Chaque fois que j'entendais un

---

(1) روى الحاكم في مستدركه، عن أُبيّ بن كعب، أن رسول الله ﷺ قال: «من سره أن يشرف له البنيان وترفع له الدرجات، فليعف عمن ظلمه، ويعطِ من حرمه، ويصلْ من قطعه».

(2) قال الإمام أحمد، عن أبي هريرة رضي الله عنه، عن النبي ﷺ قال: «إن رجلاً أذنب ذنباً فقال: رب إني أذنبت ذنباً فاغفره لي، فقال الله عزّ وجلّ: عبدي عمل ذنباً فعلم أن له رباً يغفر الذنب ويأخذ به قد غفرت لعبدي، ثم عمل ذنباً آخر فقال: رب إني عملت ذنباً فاغفره، فقال تبارك وتعالى: علم عبدي أن له رباً يغفر الذنب ويأخذ به قد غفرت لعبدي، ثم عمل ذنباً آخر فقال: رب إني عملت ذنباً فاغفر لي، فقال عزّ وجلّ: علم عبدي أن له رباً يغفر الذنب ويأخذ به قد غفرت لعبدي، ثم عمل ذنباً آخر فقال: رب إني عملت ذنباً فاغفره فقال الله عزّ وجلّ عبد ي علم أن له رباً يغفر الذنب ويأخذ به أشهدكم أني قد غفرت لعبدي فليعمل ما شاء».

hadith de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, j'en tirais un bon parti. Si je l'entendais d'un autre que lui, j'adjurais son rapporteur de son authenticité afin que je l'admette. Une fois Abou Houraira m'a raconté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Tout homme qui commet un péché puis fait ses ablutions, prie deux rak'ats et implore le pardon de Dieu, Dieu lui pardonne.»* ***(Rapporté par Ahmed, Ibn Hibban et les auteurs des Sunans)***(1)
Ce qui confirme ce hadith est un autre cité dans le Sahih de Mousiim rapporté par le prince des croyants Omar Ben Al Khattab dans lequel il raconte qu'il a entendu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Pas un fidèle ne fait des ablutions intégres puis dit: «J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, l'Unique, Il n'a pas d'associés, et j'atteste que Mouhammad est Son serviteur et Son Envoyé, sans que les portes du Paradis ne soient ouvertes devant lui pour y entrer par laquelle il voudra».* ***(Rapporté par Mouslim)***(2).

Abou Bakr -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne cessez jamais de prononcer la profession de la foi et d'implorer le pardon car Ibliss a déclaré: «J'ai fait périr les gens en leur suggérant les péchés et ils m'ont fait périr par l'attestation qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et l'imploration du pardon. Lorsque je les ai vus agir ainsi, je les ai fait périr par leurs passions croyant qu'ils sont dans la voie droite»* ***(Rapporté par Abou You'la)***(3).

---

(1) عن علي رضي الله عنه قال: كنت إذا سمعت من رسول الله ﷺ حديثاً نفعني الله بما شاء منه. وإذا حدثني عنه غيره استحلفته، فإذا حلف لي صدقته؛ وإن أبا بكر رضي الله عنه حدثني، وصدق أبو بكر، أنه سمع رسول الله ﷺ قال: «ما من رجل يذنب ذنباً فيتوضأ ويحسن الوضوء ثم يصلي ركعتين فيستغفر الله عزّ وجلّ، إلا غفر له» (رواه أحمد وأهل السنن وابن حبان).

(2) روى مسلم في صحيحه عن أمير المؤمنين عمر ابن الخطاب رضي الله عنه، عن النبي ﷺ قال: «ما منكم من أحد يتوضأ فيبلغ ـ أو فيسبغ ـ الوضوء، ثم يقول: أشهد أن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، وأشهد أن محمداً عبده ورسوله، إلا فتحت له أبواب الجنة الثمانية يدخل من أيها شاء».

(3) عن أبي بكر رضي الله عنه عن النبي ﷺ قال: «عليكم بلا إله إلا الله والاستغفار، فأكثروا منهما فإن إبليس قال: أهلكت الناس بالذنوب، وأهلكوني بلا إله إلا الله والاستغفار، فلما رأيت ذلك أهلكتهم بالأهواء، فهم يحسبون أنهم مهتدون» (رواه الحافظ أبو يعلى).

Abou Sa'id rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Iblis dit: «Seigneur, je jure par Ta puissance, je ne cesse de tenter les fils d'Adam tant qu'ils sont en vie». Le Seigneur lui répondit: «Je jure par Ma Majesté et Ma Puissance, je ne cesserai de leur pardonner tant qu'ils implorent Mon pardon».*

Certes Dieu est celui qui absout les péchés tant que les hommes ne persévèrent pas dans le mal en s'entêtant alors qu'ils savent. Ils doivent donc revenir à Dieu en se repentant afin qu'ils obtiennent l'absolution de leurs péchés comme Dieu l'affirme dans plusieurs versets, notamment ceux-là:

- **«ne savent-ils pas que Dieu accueille le repentir de Ses serviteurs»)** [Coran IX, 104].

- **«Quiconque fait le mal ou se fait tort à lui-même et demande ensuite pardon à Dieu, toruvera Dieu clément et Miséricordieux»)** [Coran IV, 110].

Ceux-là obtiendront leur récompense: un pardon de leur Seigneur; des jardins où coulent les ruisseaux où ils demeureront pour l'éternité. Telle est la belle récompense que Dieu a réservée à ceux qui font le bien».

قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُمْ سُنَنٌ فَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ
(١٣٧) هَٰذَا بَيَانٌ لِّلنَّاسِ وَهُدًى وَمَوْعِظَةٌ لِّلْمُتَّقِينَ (١٣٨) وَلَا تَهِنُوا۟ وَلَا تَحْزَنُوا۟
وَأَنتُمُ ٱلْأَعْلَوْنَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ (١٣٩) إِن يَمْسَسْكُمْ قَرْحٌ فَقَدْ مَسَّ ٱلْقَوْمَ
قَرْحٌ مِّثْلُهُۥ وَتِلْكَ ٱلْأَيَّامُ نُدَاوِلُهَا بَيْنَ ٱلنَّاسِ وَلِيَعْلَمَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَيَتَّخِذَ مِنكُمْ شُهَدَآءَ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلظَّٰلِمِينَ (١٤٠) وَلِيُمَحِّصَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَيَمْحَقَ ٱلْكَٰفِرِينَ (١٤١) أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تَدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ
جَٰهَدُوا۟ مِنكُمْ وَيَعْلَمَ ٱلصَّٰبِرِينَ (١٤٢) وَلَقَدْ كُنتُمْ تَمَنَّوْنَ ٱلْمَوْتَ مِن قَبْلِ أَن تَلْقَوْهُ
فَقَدْ رَأَيْتُمُوهُ وَأَنتُمْ تَنظُرُونَ (١٤٣)

qad ḫalat min qablikum sunanun fasîrû fî-l-'arḍi fa-n-ẓurû kayfa kâna 'âqibatu-l-mukaḏḏibîn (137) hâḏâ bayânun li-n-nâsi wa hudan wa

maw'izzatul-lilmuttaqîn (138) walâ tahinû walâ tahzanû wa 'antumu-l-'a'lawna 'in kuntum mu'minîn (139) 'in yamsaskum qarhun faqad massa-l-qawma qarhum mitluhû wa tilka-l-'ayyâmu nudâwiluhâ bayna-n-nâsi wa liya'lama-L-Lâhu-l-ladîna 'âmanû wa yattahida minkum šuhâdâ'a w-AL-Lâhu lâ yuhibbu-z-zâlimîn (140) wa liyumahhisa-L-Lâhu-l-ladîna 'âmanû wa yamhaqa-l-kâfirîn (141) 'am hasibtum 'an tadhulû-l-ljannata wa lammâ ya'lami-L-Lâhu-l-ladîna jâhadû minkum wa ya'lama-s-sabirîn (142) wa laqad kuntum tamannawna-l-mawta min qabli 'an talqawhu faqad ra'aytumuhu wa 'antum tanzurûn (143).

Que d'expériences humaines ont été réalisées avant vous. Courez le monde. Rendez-vous compte des châtiments qu'ont éprouvés les incrédules. (137) C'est un avertissement pour les hommes. C'est un avis et une leçon pour ceux qui craignent. (138) Ne vous laissez pas abattre, ne vous lamentez pas, et vous aurez le dessus si vous avez la foi (139) Si un revers vous atteint, dites-vous que d'autres en ont subi aussi. C'est la loi commune, fortune et infortune se succèdent parmi les hommes. C'est un moyen pour Allah de reconnaître les croyants et de faire sortir d'entre vous des témoins. Allah n'aime pas les injustes (140) C'est un moyen pour Allah de distinguer ceux qui ont la foi et d'anéantir les incrédules. (11) Avez-vous caressé l'illusion d'entrer au Paradis sans qu'Allah distingue entre ceux qui Le servent et presistent dans Sa voie (142) Vous souhaitiez la mort avant de la voir face à face. Maintenant vous l'avez vue. Vous l'avez bien vue. (143).

Après les tristes évènements qui eurent lieu à la bataille de Ouhod et le meurtre de soixante-dix musulmans, Dieu s'adresse aux fidèles que de telles épreuves avaient subies des peuples avant vous qui, d'ailleurs, avaient suivi honnêtement leurs Prophètes, mais à la fin ils avaient emporté la victoire sur les incrédules qui traitaient les signes de Dieu de mensonge.

«C'est un avertissement pour les hommes» il s'agit du Coran qui contient les enseignements clairs, la bonne Direction et des exhortations pour ceux qui ont la foi et appliquent la loi divine.

Puis, pour réconforter les fidèles après cette défaite, Dieu leur dit: **«Ne vous laissez pas abattre»** ne perdez pas courage **«ne vous lamentez pas, et vous aurez le dessus si vous avez la foi»** vous serez certes victorieux à la fin si vous êtes des croyants.

«Si un revers vous atteint, dites-vous que d'autres en ont subi aussi» car que des blessures et des meurtres avaient accablés vos ennemis non loin de vous dans d'autres combats: **«C'est la loi commune, fortune et infortune se succèdent parmi les hommes»** c'est à dire que la guerre a des alternatives et cela dépend toujours de la sagesse de Dieu afin qu'Il reconnaisse ceux qui croient, qui sont constants, et qui se font martyrs dans Sa voie rien que pour obtenir Sa satisfaction, car Il n'aime pas les injustes.

«... et d'anéantir les incrédules» qui, une fois victorieux, ne tarderont pas à opprimer et semer la corruption, un pareil agir ne provoquera que leur perte et leur anéantissement.

Puis Dieu fait connaître aux hommes par Sa sagesse qu'il les mettra à l'épreuve pour distinguer ceux qui sont fidèles et constants: **«Avez-vous caressé l'illusion d'entrer au Paradis sans qu'Allah distingue entre ceux qui Le servent et persistent dans Sa voie?»** Il affirme cela dans d'autres versets quand Il a dit: **«Espérez-vous entrer au Paradis sans passer par les épreuves qu'ont subies vos prédécesseurs? La privation et les maladies ne les épargnèrent pas. Et ils furent ébranlés...»**) [Coran II, 214] et: **«Les hommes pensent-ils qu'on les laissera dire: «Nous croyons» sans les éprouver?»**) [Coran XXIX, 2].

Il rappelle aux fidèles leurs souhaits: **«Vous souhaitiez la mort avant de la voir face à face. Maintenant vous l'avez vue. Vous l'avez bien vue»** c'est à dire avant ce jour-là -le jour de Ouhod-vous souhaitiez rencontrer l'ennemi avec empressement désirant l'affronter afin de manifefster votre constance, voilà maintenant ce que vous aviez tant souhaité, allez-y et combattez. nt

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith authentifié: *«Ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi, plutôt demandez à Dieu de vous accorder le pardon et la bonne santé. Mais si vous le rencontrerez, soyez constants et sachez que le Paradis est sous l'ombre des sabres». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1]*

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «لا تتمنوا لقاء العدو، وسلوا الله العافية، فإذا لقيتموهم فاصبروا واعلموا أن الجنة تحت ظلال السيوف».

«Maintenant vous l'avez vue» c'est à dire voilà la mort dont vous souhaitiez, vous la voyez de vos propres yeux dans la mêlée et l'affrontement de l'ennemi. Car un guerrier attend la mort en combattant comme il souhaite sortir victorieux.

وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ أَفَإِيْن مَّاتَ أَوْ قُتِلَ ٱنقَلَبْتُمْ عَلَىٰٓ
أَعْقَٰبِكُمْ وَمَن يَنقَلِبْ عَلَىٰ عَقِبَيْهِ فَلَن يَضُرَّ ٱللَّهَ شَيْـًٔا وَسَيَجْزِى ٱللَّهُ ٱلشَّٰكِرِينَ
﴿١٤٤﴾ وَمَا كَانَ لِنَفْسٍ أَن تَمُوتَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ كِتَٰبًا مُّؤَجَّلًا وَمَن يُرِدْ
ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِۦ مِنْهَا وَمَن يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْءَاخِرَةِ نُؤْتِهِۦ مِنْهَا وَسَنَجْزِى ٱلشَّٰكِرِينَ
﴿١٤٥﴾ وَكَأَيِّن مِّن نَّبِىٍّ قَٰتَلَ مَعَهُۥ رِبِّيُّونَ كَثِيرٌ فَمَا وَهَنُوا۟ لِمَآ أَصَابَهُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ
وَمَا ضَعُفُوا۟ وَمَا ٱسْتَكَانُوا۟ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿١٤٦﴾ وَمَا كَانَ قَوْلَهُمْ إِلَّآ أَن قَالُوا۟
رَبَّنَا ٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَإِسْرَافَنَا فِىٓ أَمْرِنَا وَثَبِّتْ أَقْدَامَنَا وَٱنصُرْنَا عَلَى ٱلْقَوْمِ
ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٤٧﴾ فَـَٔاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا وَحُسْنَ ثَوَابِ ٱلْءَاخِرَةِ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ
﴿١٤٨﴾

wamâ Muhḥmmadun 'ilâ rasûlun qad ḫalat min qablihi-r-rusulu 'afa'în mâta 'aw qutila-n-qalabtum 'alá 'a'qâbikum wamay-yanqalib 'alâ 'aqibayhi falay-yaḍurra-L-Lâha šay'an wa sayajzi-L-Lâhu-š-šâkirîn (144) wamâ kâna linafsin 'an tamûta 'ilâ bi 'iḏni-L-Lâhi kitâbam-mu'ajjalan wa may-yurid tawâba-d-dunyâ nu'tihî minhâ wa may-yrid tawâba -l-'âḫirati nu'tihî minhâ wa sanajzî-š-šâkirîn (145) wa ka'ayyin-min nabiyyin qâtala ma'ahû ribbiyyûna kaṯîrun famâ wahanû limâ 'aṣâbahum fî sabîli-L-Lâhi wamâ ḍa'ufû wamâ-s-takânû w-AL-Lâhu yuḥibbu ṣ-ṣabirîn (146) wamâ kâna qawlahum 'illâ 'an qâlû rabbana-ġfir lanâ ḏunûbanâ wa 'isrâfanâ fî 'amrinâ wa ṯabbit 'aqdâmanâ wa-n-ṣurnâ 'ala-l-qawmi-l-kâfirîn (147) fa'âtâhumu-L-Lâhu ṯawâba-d-dunyâ wa husna ṯawâbi-l-'âḫirati w-AL-Lâhu yuḥibbu-l-muḥsinîn (148).

Mouhammad n'est qu'un Prophète comme il y en a eu bien d'autres avant lui. S'il venait à mourir ou à être tué, est-ce que vous déserteriez? Ceux qui désertent ne causent aucun tort à Allah et Allah récompense les reconnaissants. (144) Aucune âme ne quitte cette terre sans l'assentiment

d'Allah et sans que sa fin ait été écrite et fixée. Celui qui recherche les profits de ce monde, Je le satisferai et Je satisferai aussi celui qui recherche les profits de l'autre monde. Je récompenserai les reconnaissants. (145) Combien de Prophètes ont été tués au milieu de leurs compagnons! Ceux-ci ne sont pas laissés abattre par l'épreuve subie dans la voie d'Allah. Ils n'ont pas faibli et ils n'ont pas capitulé. Allah aime ceux qui sont endurants. (146) Ils ne savaient que répéter: «Seigneur, pardonne-nous nos péchés et nos excès. Affermis nos pas et accorde-nous la victoire sur les infidèles. (147) Allah leur accorda les biens de ce monde et la récompense suprême de l'autre monde. Allah aime ceux qui font le bien. (148).

Lorsque les musulmans subirent la défaite à la bataille de Ouhod et quelques-uns d'entre eux furent tués, le démon proclama: Mouhammad a été tué. Ibn Qami'a retourna au camp des polythéistes et leur dit: «Je viens de tuer Mouhammad» Or cet infidèle ne l'avait pas tué mais il le frappait en lui causant une blessuere à la tête. Cette rumeur circula parmi les fidèles et crurent qu'il a été tué, ce qui engendra une certaine faiblesse dans leurs cœurs et les découragea. Ce verset fut alors descendu: **«Mouhammad n'est qu'un Prophète comme il y en a eu bien d'autres avant lui»** c'est à dire son sort ne fut pas étrange car bien d'autres Prophètes avant lui ont subi une fin pareille.

Abou Najih rapporte qu'un homme des Ansars passa par un autre qui roulait par terre dans son sang. Il lui demanda: «O une tel, penses-tu que Mouhammad a été vraiment tué?» Cet Ansarien lui répondit: «S'il venait à être tué, il avait certes transmis le message. Défendez donc votre religion».

Puis Dieu blâme ceux qui se sont affaiblis et devenus désespérés: **«S'il venait à mourir ou a être tué, est-ce que vous déserteriez?»** c'est à dire: retournereiz-vous sur vos pas en battant en retraite. **«Ceux qui désertent ne causent aucun tort à Allah et Allah récompense les reconnaissants»** les vaillants ceux qui ont observé Ses enseignements, en obtempérant à Ses ordres, luttant pour Sa cause et qui ont suivi le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- mort et vivant. On rapporte qu'à la mort de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, Abou Bakr As-Siddiq sortit pour annoncer cela et récita ce verset.

Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que, lors de la mort du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, Abou Bakr que Dieu l'agrée- arriva de

sa demeure à Sanh monté sur un cheval. Il entra directement dans la mosquée sans parler à personne, puis se rendit chez elle voulant voir l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- convert d'un vêtement. Il découvrit son visage, l'embrassa et commença à pleurer, puis il lui dit: «Que je ne sacrifie pour toi père et mère! Par Dieu, Dieu ne te fait pas mourir deux fois. La mort qui t'a été inscrite la voilà réalisée».

Ibn Abbas ajouta: «Abou Bakr sortit de chez le Prophète et trouva Omar s'entretenir avec les hommes, il lui dit: «Assieds-toi ô Omar. Puis s'adressant aux hommes, Abou Bakr dit: «Celui qui adorait Mouhammad, Mouhammad est mort. Celui qui aodre Dieu qu'il sache que Dieu est Vivant et ne mourra jamais. Dieu le Très Haut a dit: **«Mouhammad n'est qu'un Prophète comme il y en a eu bien d'autres avant lui...** jusqu à la fin du verset. Par Dieu, poursuivit Ibn Abbas, c'est comme si les hommes ignoraient que Dieu à révélé ce verset que lorsque Abou Bakr le récita, et les hommes ne cessèrent de le réciter.

Ibn Abbas raconte qu'Ali disait, du vivant de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en récitant le verset: «Par Dieu, nous ne retournerons plus sur nos pas après avoir été dirigés par Dieu. Par Dieu, s'il mourait ou s'il était tué, je combattrais pour les mêmes principes qu'il prêchait jusqu'à ce que je meure à mon tour. Par Dieu, je suis son frère, son ami, son cousin paternel et son successeur. Qui donc a de droit de lui plus que moi?».

Ces dires de Dieu: **«Aucune âme ne quitte cette terre sans l'assentiment d'Allah et sans que sa fin ait été écrite et fixée»** signifient qu'aucune personne ne meurt avant que son terme ne survienne qui lui a été fixé dès sa naissance. Ils sont pareils à ce verset: **«La vie d'aucun être n'est prolongée ni abrégée sans que son destin ne soit inscrit dans un Livre»)** [Coran XXXV, II] et ce verset: **«C'est Lui qui vous a créés d'argile, puis Il a décrété un terme pour chacun de vous, un terme fixé par Lui»)** [Coran VI, 2].

Dans ce verset il y a une exhortation au combat sans être lâche ni hésiter à en prendre part, car combattre ou déserter ceci ne changera pas le terme de la vie.

Quant aux biens de ce monde et à ceux de l'autre, Dieu les répartit à tous Ses serviteurs comme Il le précise dans le verset: **«Celui qui recherche les profits de ce monde, Je le satisferai et Je satisferai aussi celui**

qui recherche les profits de l'autre monde» En d'autres termes, celui qui œuvre pour acquérir les biens de ce monde, en aura sa part et sera privé dans l'autre monde. Mais celui qui n'œuvre que pour l'au-delà, Dieu lui réservera la plus belle récompense dans l'autre monde et lui donnera égalemnet sa part des biens de la vie présente, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Nous croissons le champ de celui qui désire le champ de la vie future. Nous accordons quelques profits à celui qui désire le champ de la vie de ce monde, mais il n'aura aucune part dans la vie future»)** [Coran XLIi, 20] et dans celui-ci: **«A quiconque désire ce qui passe promptement, nous nous hâtons de donner ce que nous voulons, à qui nous voulons. Puis, nous le destinons à la Géhenne où il brûlera méprisé et réprouvé. Les croyants qui désirent la vie future et qui font tous leurs efforts pour y tendre: voilà ceux dont le zèle sera reconnu»)** [Coran XVII, 19].

Pour soulager et reconforter les croyants après leur défaites à Ouhod, Dieu leur montre le cas de leurs prédécesseurs en disant: **«Que de Prophètes ont été tués au milieu de leurs compagnons»** Ibn Jarir a commenté cela et dit qu'il s'agit bien de la bataille de Ouhod quand les musulmans subirent la défaite et laissèrent tout combat en entendant les rumeurs que Mouhammad venait à être tué. Dieu les blâma à cause de leur comportement et leur dit: **«S'il venait à mourir ou a être tué, est-ce que vous déserteriez?»**

Mais Ibn Ishaq, dans la Biographie du Prophète, a commenté ce verset d'une façon différente en disant: «Combien de Prophètes ont combattu et ont été tués. Les troupes qui se trouvaient avec eux ne se sont pas laissées abattre par ces épreuves, n'ont pas faibli devant leurs adversaires, et n'ont pas cédé en combattant dans la voie de Dieu, plutôt ils ont fait preuve d'endurance. Ils ont poursuivi le combat sans que la mort de leurs Prophètes ne les arrête. Leur seule parole était: «Notre Seigneur, pardonne-nous nos péchés et notre excès dans notre conduite, affermis nos pas et accorde-nous la victoire sur le peuple incrédule. Ceux-là méritent sans doute la récompense dans la vie présente, qui est la victoire, ainsi que la meilleure récompense dans l'au-delà, c'est à dire en leur réunissant la belle rétribution dans les deux mondes, car Dieu aime les gens qui font le bien».

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِن تُطِيعُوا الَّذِينَ كَفَرُوا يَرُدُّوكُمْ عَلَىٰ أَعْقَابِكُمْ فَتَنقَلِبُوا

خَٰسِرِينَ ﴿١٤٩﴾ بَلِ ٱللَّهُ مَوْلَىٰكُمْ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلنَّٰصِرِينَ ﴿١٥٠﴾ سَنُلْقِى فِى قُلُوبِ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ ٱلرُّعْبَ بِمَآ أَشْرَكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا ۖ وَمَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ ۚ وَبِئْسَ
مَثْوَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٥١﴾ وَلَقَدْ صَدَقَكُمُ ٱللَّهُ وَعْدَهُۥٓ إِذْ تَحُسُّونَهُم بِإِذْنِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا
فَشِلْتُمْ وَتَنَٰزَعْتُمْ فِى ٱلْأَمْرِ وَعَصَيْتُم مِّنۢ بَعْدِ مَآ أَرَىٰكُم مَّا تُحِبُّونَ ۚ مِنكُم مَّن
يُرِيدُ ٱلدُّنْيَا وَمِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۚ ثُمَّ صَرَفَكُمْ عَنْهُمْ لِيَبْتَلِيَكُمْ ۖ وَلَقَدْ عَفَا
عَنكُمْ ۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٥٢﴾ ۞ إِذْ تُصْعِدُونَ وَلَا تَلْوُۥنَ عَلَىٰٓ أَحَدٍ
وَٱلرَّسُولُ يَدْعُوكُمْ فِىٓ أُخْرَىٰكُمْ فَأَثَٰبَكُمْ غَمًّۢا بِغَمٍّ لِّكَيْلَا تَحْزَنُوا۟ عَلَىٰ مَا
فَاتَكُمْ وَلَا مَآ أَصَٰبَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٥٣﴾

yâ 'ayyhua-l-ladîna 'âmanû 'in tuṭi'û-l-ladîna kafarû yaruddûkum 'alâ 'a'qâbikum fatanqalibu ḫasirîn (149) bali-L-Lâhu mawlâkum wahuwa ḫayru-n-nâsirîn (150) sanulqî fi qulûbi-l-ladîna kafarû-r-ru'ba bimâ 'ašra-bi-L-Lâhi mâ lam yunazzil bihî ṣulṭânan wa ma 'wâhumu-n-nâru wa bi'sa maṯwa-ẓ-ẓâlimîn (151) walaqad ṣadaqakumu-L-Lâhu wa'dahû 'iḏ taḥussûnahum bi 'iḏnihî ḥattâ 'iḏâ fašiltum wa tanâza'tum fi-l-'amri wa 'aṣaytum mim ba'di mâ 'arâkum mâ tuḥibbûna minkum man yurîdu-d-dunyâ wa minkum man yurîdu-l-'âḫirata ṯumma ṣarfakum 'anhum liyab-taliyakum walaqad 'afâ 'ankum wa-L-Lâhu ḏû faḍlin 'ala-l-mu'mi-nîn (152) 'iḏ tuṣ'idûna walâ talwûna 'alâ 'aḥadin wa-r-rasûlu yad'ûkum fî 'uḫrâkum fa'aṯâbakum ġammam bi-ġammi-l-lakaylâ taḥzanû 'alâ mâ fâ-takum walâ mâ 'aṣâbakum w-AL-Lâhu ḫabîrum bimâ ta'malûn (153).

O croyants, n'écoutez pas les infidèles si vous ne voulez pas retomber dans vos erreurs. Vous seriez perdus alors. (149) Allah, vous le savez, est votre Maître. C'est l'allié le plus sûr. (150) Nous jetterons l'effroi dans le cœur des infidèles pour les punir d'associer à Allah des divinités que ne prouve aucune révélation. L'enfer sera leur séjour. Et quel triste séjour que celui des réprouvés (151) Allah a tenu sa promesse en vous permettant d'anéantir vos ennemis jusau'au moment où vous avez fléchi, où vous vous êtes contrecarrés dans la conduite de la bataille et où vous avez désobéi après qu'Il vous eût fait entrevoir ce que vous désiriez. Parmi vous, certains recherchaient les biens de ce monde, d'autres les biens futurs. Puis Allah a brisé votre élan pour vous éprouver. Maintenant Allah vous a pardonnés,

car Il est plein de sollicitude pour les croyants. (152) Vous fuyiez alors sans vous soucier les uns des autres, tandis que le Prophète, sur vos derrières, tentait de vous ramener au combat. Allah vous envoya déception sur déception pour vous empêcher de sentir à la fois ce que vous perdiez, et les coups que vous receviez. Car Allah sait tout ce que vous faites. (153).

Dieu met en garde les croyants de prendre pour maîtres les incrédules et de leur obéir, car cette soumission n'engendre que la perte dans les deux mondes. Il leur ordonne de n'obéir et de ne se soumettre qu'à Lui, de demander Son secours et de mettre en Lui leur confiance, en leur disant: «**Allah, vous le savez, est votre Maître. C'est l'allié le plus sûr**».

Puis pour les rassurer, Il leur annonce qu'Il va jeter l'épouvante dans les cœurs des impies et les frapper d'humiliation pour prix de leurs incrédulité et polythéisme. Et dans la vie future leur demeure sera la Géhenne, l'affreux séjour qui leur est réservé, et Il leur infligera un grand supplice.

Dans un hadith authentifié cité dans les deux Sahihs, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«O m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre Prophète n'avait reçues avant moi: La victoire (sur mon ennemi) à une distance d'un mois de marche (en lui inspirant) la terreur; toute la terre m'a été faite comme un lieu pour la prière et son sable un moyen de purification, quiconque de ma communauté peut prier là où il sera le moment de la prière. Les butins sont devenus comme des biens licites pour moi, alors qu'ils ne l'étaient plus à aucun avant moi. On m'a accordé le droit d'intercession. Dieu envoyait chaque Prophète à son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Dans un autre hadith semblable, on trouve cet ajout: *«J'ai épargné mon intercession à quiconque meurt sans rien associer à Dieu».*

---

(1) ثبت في الصحيحين عن جابر بن عبد الله أن رسول الله ﷺ قال: «أعطيت خمساً لم يعطهن أحد من الأنبياء قبلي: نصرت بالرعب مسيرة شهر، وجعلت لي الأرض مسجداً وطهوراً، وأحلت لي الغنائم، وأعطيت الشفاعة، وكان النبي يبعث إلى قومه خاصة وبعثت إلى الناس عامة».

En commentant cette partie du verset: **«Nous jetterons l'effroi dans les cœurs des infidèles»** Ibn Abbas raconte que Dieu jeta l'épouvante dans les cœurs d'Abou Soufian qui dut retourner à La mecque. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: «Abou Soufian a eu une idée de votre force et s'est retourné chez les siens le cœur plein d'épouvante».

«Allah a tenu Sa promesse en vous permettant d'anéantir vos ennemis» Cette promesse est la victoire d'après Ibn Abbas en accordant la supériorité et le dessus sur les polythéistes pour les anéantir. Mais ceci, malheureusement, ne dura pas longtemps car, lorsque les musulmans ont fléchi et ont soulevé des contestations au sujet de cette affaire **«et où vous avez désobéi»**, il s'agit des archers qui ont enfreint les ordres du Prophète en laissant leur poste sur le sommet de la montagne.

«Parmi vous, certains recherchaient les biens de ce monde, d'autres les biens futurs» car les fidèles, ayant vu les incrédules prendre la fuite au début du combat, une partie d'eux avait cessé de combattre et allait à la recherche du butin, et une autre était sur le qui-vive, celle qui désirait les biens de l'autre monde. Et malgré la mauvaise conduite de certains, Dieu leur a pardonné sans les anéantir, d'après l'interprétation d'Ibn Jouraīj.

Ibn Mass'oud raconte: «Le jour de Ouhod, les femmes étaient derrière les fidèles pour achever les blessés parmi les polythéistes. Je jure qu'aucun d'entre nous ne recherchait les biens de ce monde jusqu'à ce que Dieu eût révélé ce verset: **«Parmi vous, certains recherchaient les biens de ce monde, d'autres les biens futurs»** Après qu'une partie de nous ait désobéi au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il demeura acculé avec sept hommes des Ansars (Médinois), et deux Qoraïchites (Mecquois). Quand leur situation s'aggrava, il dit à ces hommes: *«Puisse Dieu faire miséricorde à quiconque les repousse»* Un homme des Ansars se leva, battit jusqu'à ce qu'il fut tué. Puis le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- réitéra sa demande qu'à la fin les sept Ansariens furent tués, il dit aux deux autres: *«Nous n'avons pas agi équitablement envers nos compagnons»*.

Abou Soufian arriva et leur dit: «Proclamez la grandeur de Houbal (une idole). L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ses deux compagnons: «Répondez-lui: Dieu est plus Haut et plus Puis-

sant». Ils s'exécutèrent. Abou Soufian reprit: «Nous avons (l'idole) Al-'Ouzza et vous n'avez pas une idole pareille» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ses deux compagnons: «Répondez: «Dieu est notre Maître, et les incrédules n'ont pas un protecteur». Abou Soufian rétorqua: «Ainsi est la guerre: une fois pour et une fois contre» (faisant allusion à la bataille de Badr). Mais l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- riposta: *«Non, elle n'est plus ainsi nos morts sont vivants, ils sont pourvus de biens auprès de leur Seigneur. Quant aux vôtres, ils subissent le supplice du Feu».*

Abou Soufian de poursuivre: «En ce jour-là, il y a eu des choses abominables: des défigurations. je ne les ai ni ordonnées ni interdites, je ne les ai pas aimées comme je ne les ai pas répugnées. C'est une conduite qui ne m'a ni réjoui ni peiné.

A ces mots, les hommes regardèrent et trouvèrent Hamza le ventre creuvé, Hind avait enlevé le foie pour le manger mais elle devait le rejeter». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de demander: «A-t-elle mangé quelque chose?» - Non, fut la réponse. Il reprit: «Dieu n'a pas permis qu'une partie de son corps soit dans le feu (c'est à dire Si Hind l'avait avalée).

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, plus tard, ordonna qu'on place le cadavre de Hamza devant lui ainsi que celui d'un Ansarien, fit la prière funéraire sur eux. On retira le cadavre de l'Ansarien et on apporta celui d'un autre, et ainsi de suite. Il fit en ce jour-là la prière funéraire soixante-dix fois, et toujours le cadavre de Hamza devant lui.

D'après Al-Boukhari, Al-Bara' a raconté: «Le jour de Ouhod, faisant face aux polytéhistes, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna aux archers, à la tête desquels se trouvait Abdullah Ben Joubaïr de prendre leur position sur le sommet de la montagne et leur dit: «Si vous nous voyez prendre le dessus, ou si les polythésites l'auraient sur nous, ne quittez plus votre position pour nous secourir».

Lorsque nous affrontâmes l'ennemi et les vainquîmes, ils prirent la fuite. Je vis même les femmes se réfugier auprès de la montagne courant et retroussant leurs vêtements de sorte que les bracelets qu'elles portaient aux chevilles apparurent. Les archers s'écrièrent: «Au butin! Au butin!» Abdullah ben Joubaïr leur dit: «Le Prophète -qu'Allah le bé-

nisse et le salue- m'a ordonné de ne plus quitter nos postes», mais ils lui désobéirent. Les polythéistes purent alors tuer soixante-dix fidèles.

Abou Soufian arriva et s'adressa aux musulmans: «Mouhammad est-il parmi vous?» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit signe aux fidèles de garder le silence. Abou Soufian réitéra la question pour savoir si Ibn Abi Qouhafa (Abou Bakr) ou Omar Ben AL-Khattab s'y trouvaient, mais il ne reçut aucune réponse. Il dit à la fin: «Si ces hommes-là étaient encore vivants, ils auraient répondu». Omar, ne pouvant se maitriser, lui répondit: «Tu mens ô ennemi de Dieu. Dieu a laissé en vie ceux qui te causent de la peine». Abou Soufian répliqua: «Proclamez donc la grandeur de Houbal» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux fidèles: «Répondez-lui» - Qu'est ce que nous devons dire?, lui demandèrent-ils-Dites, répliqua-t-il: «Dieu est plus haut et plus puissant». Abou Soufian de dire: «Nous avons Ouzza et vous n'avez rien (des idoles) - Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux musulmans: «Répondez-lui» - Qu'est ce que nous devons dire? - Dites: Dieu est notre Maître, mais vous autres, n'avez pas un protecteur». Abou Soufian de répliquer: «La guerre certes a ses alternatives: vous l'avez gagnée le jour de Badr, mais aujourd'hui nous avons le dessus. Vous allez trouver quelques uns de vos compagnons défigurés, une chose que je n'ai pas ordonnée, mais quand même elle ne m'a causé aucun chagrin».

Al-Zoubayr Ben Al-'Awam raconte: «J'ai vu les domestiques de Hind et ses amies en fuite, retroussant les pans de leurs vêtements ne se souciant de rien. Les archers quittèrent leur poste sur la montagne nous laissant ainsi sans défense. A ce moment les cavaliers de l'ennemi nous attaqua par le derrière, et un homme cria: «Mouhammad est mort». Nous battîmes en retraite et les polythéistes à notre poursuite, après avoir tué ceux qui portaient les étendards».

Abdullah Ben Mass'oud de commenter cet évènement a dit: «Je ne pensais guère qu'un des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- désirait les biens de ce monde jusqu' ce que Dieu révèlât: «**Parmi vous, certains recherchaient les biens de ce monde...** jusqu'à la fin du verset.

«**Puis Allah a brisé votre élan pour vous éprouver**» Ibn Ishaq raconte: «Anas Ben An-Nadar, l'oncle d'Anas Ben Malek, vint trouver Omar Ben

sonne ne les a vus ni avant cette bataille ni après elle. Il s'agit des deux anges Gabriel et Michel -que Dieu les salue-.

Quant à Omar Ben Al-Zoubaïr, il a raconté: «Oubay Ben Khalaf, le frère de Bani Joumah, avait juré à La Mecque qu'il allait tuer l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ayant eu vent de ce serment, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «C'est moi qui le tuerai avec la permission de Dieu» Le jour de Ouhod, Oubay arriva au champ de bataille portant toute son armure en disant: «Puisse Dieu me fait périr si je laisserais Mouhammad en vie». En s'approchant du Prophète voulant le tuer, Mouss'ab ben 'Oumayr, le fils de Bani Abd-Eddar se plaça en face de lui protégeant ainsi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-; mais il fut tué. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- remarquant alors un espace découvert entre la clavicule d'Oubay et son heaume, lui y assigna un coup de lance. Oubay tomba de son cheval sans qu'une goutte de sang ne fût coulée. Les amis d'Oubay le transportèrent alors qu'il mugissait comme un taureau. Ils lui dirent: «Ne t'en fais pas, ce n'est qu'une égratignure» Il leur raconta alors les dires du Prophète -qu'Allah le benisse et le salue-: «C'est moi qui tuerai Oubay». Puis il dit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, si les habitants de Dzil-Majaz avaient subi cette blessure, ils auraient tous trouvé la mort». Il mourut ainsi en incrédule dont le Feu est son sort. «**Que les hôtes du Brasier soient donc exterminés**».

Il est cité dans les deux Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- a dit: *«Dieu se courrouce vivement contre des gens qui ont maltraité Son Prophète»*. Disant cela, il montra une canine qui a été cassée. *«Dieu se courrouce vivement contre un homme que l'Envoyé de Dieu* -qu'Allah le benisse et le salue- *a tué en combattant dans le chemin de Dieu»*.

Aicha, la mère des croyants -que Dieu l'agrée- a dit: «Chaque fois qu'Abou Bakr évoquait le jour de Ouhod, disait: «Ce jour-là était comme consacré à Talha». Puis il raconta: «J'étais le premier qui revenais à Ouhod et je vis un homme qui battait en défendant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-. Je dis: «Sois Talha» car je n'avais pas assisté à sa bravoure auparavant. Puis je me dis: «S'il était un des mes concitoyens, il me serait préférable alors qu'un

Al-Khattab et Talha Ben Abdullah qui étaient avec une foule des Mouhajirins et des Ansars après avoir jeté les armes. Il leur dit: «Pourquoi avez-vous cessé de combattre?» On lui répondit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- est tué!» Il leur répliqua: «A quoi bon la vie après lui? Allez combattre et mourez comme il est mort en prêchant l'Islam». Puis il s'élança sur les polythéistes et combattit jusqu' ce qu'il fut tué.

Anas Ben Malek raconte que son oncle Anas Ben An-Nadar a dit: «Je n'ai pas pris part à la bataille de Badr avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, mais si Dieu me permettra de battre à ses côtés, Il vous fera voir ce dont j'en suis capable.» Le jour de Ouhod, voyant les fidèles prendre la fuite, il s'écria: «Mon Dieu, je désavoue auprès de Toi ce que les polythéistes ont perpétré» Il s'avança le sabre à la main et rencontra Sa'd Ben Mou'adh et lui dit: «O Sa'd, je sens l'odeur du Paradis à Ouhod». Il poursuivit son chemin et combattit jusqu'à ce qu'il fut tué. Seule sa sœur put reconnaître son corps grâce à un grain de beauté ou une certaine marque sur le doigt. On compta sur son corps quatre-vingt et quelques coups de sabre et de flèches».

«Vous fuiez alors sans vous soucier les uns des autres» En fuyant, les fidèles remontèrent sur la montagne sans retourner sur personne à cause de leur fureur. A ce moment le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- les appelait pour reprendre la bataille et résister devant l'ennemi. As-souddy raconte: «Lorsque les polythéistes foncèrent sur les fidèles, ceux-ci prirent la fuite: Certains parmi eux retournèrent à Médine et les autres remontèrent à la montagne et se tinrent sur un grand rocher. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les appela: «A moi ô serviteurs de Dieu! A moi ô serviteurs de Dieu!» C'est à quoi Dieu a fait allusion dans ce verset: **«Vous fuiez alors sans vous soucier les uns des autres, tandis que le Prophète, sur vos derrières, tentait de vous ramener au combat».**

Plusieurs récits ont été racontés au sujet de la bataille de Ouhod qui donnent presque tous le sens, cependant il y a dans quelques uns certains détails. A ce propos, Sa'd Ben Abi Waqas rapporte qu'il a vu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- combattre et deux hommes vêtus en blanc étaient à sa droite et à sa gauche et dont per-

homme inconnu ne soit entre les polythéistes et moi et que je sois plus proche de lui de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-. Cet homme, qui dérobait ses pas, n'était qu'Abou Oubayda Ben Al-Jarrah.

J'arrivai chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- et constatai qu'une de ses incisives fut cassée, une blessure au visage et deux anneaux de son heaume y sont enfoncés. Il nous dit: «Allez voir votre compagnon» sous-entendant Talha. Je ne prêtai pas attention à ses paroles et je m'approchai de lui pour lui enlever les deux anneaux quand Abou Oubayda s'écria: «Je t'adjure de me laisser faire». Comme il répugna de les enlever avec sa main pour ne pas lui faire du mal, il tint l'un des anneaux avec ses dents, et, en l'enlevant, causa la cassure de son incisive. Je le priai de me laisser enlever l'autre anneau, mais il refusa et fit comme la première fois et causa la cassure de l'autre incisive.

Après avoir soigné l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, nous nous dirigeâmes vers Talha et comptâmes sur son cadavre soixante-dix et quelques coups de sabre et de flèches. Un de ses doigts fut coupé.

Ibn Wahb raconte: «Le jour de Ouhod, quand le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- fut blessé, le père de Abou Sa'id Al-Khoudri suça la blessure afin de la nettoyer. On lui dit: «Rejette ce que tu viens de sucer» - Non, répondit-il, par Dieu je ne le rejetterai plus» Lorsque le père d'Abou Sad s'en alla, le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- dit à ses compagnons: *«Celui d'entre vous qui aime voir un des bienheureux du Paradis, qu'il regarde cet homme qui tomba en martyr».*

On demanda à Sahl Ben Sa'd à propos de la blessure de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, il répondit: «Son visage fut blessé, ses incisives cassées et son heaume brisé. Fatima lui lavait la blessure et 'Ali versait de l'eau contenue dans son bouclier. Lorsque Fatima constata que l'eau ne faisait que couler le sang davantage, elle prit un morceau de natte qu'elle brûla et appliqua la cendre sur la blessure, et ainsi le sang cessa.

«Allah vous envoya déception sur déception» c'est à dire une tristesse sur une tristesse. Car la première, comme l'a expliquée Ibn Abbas, était quand la rumeur fut répandue que le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- a été tué, et la deuxième lorsque les cavaliers des

polythéistes dominèrent les musulmans après que leurs archers aient quitté leur poste malgré les ordres du Prophète -qu'Allah le benisse et le salue-.

D'autres ont interprété cette partie de verset disant que la première était la perte du butin et la deuxième la défaite; une explication qui fut confirmée par la suite du verset: **«Pour vous empêcher de sentir à la fois ce que vous perdiez, et les coups que vous receviez»** Dieu est bien informé de ce que les hommes font.

ثُمَّ أَنزَلَ عَلَيْكُم مِّنۢ بَعْدِ ٱلْغَمِّ أَمَنَةً نُّعَاسًا يَغْشَىٰ طَآئِفَةً مِّنكُمْ ۖ وَطَآئِفَةٌ قَدْ
أَهَمَّتْهُمْ أَنفُسُهُمْ يَظُنُّونَ بِٱللَّهِ غَيْرَ ٱلْحَقِّ ظَنَّ ٱلْجَٰهِلِيَّةِ ۖ يَقُولُونَ هَل لَّنَا مِنَ
ٱلْأَمْرِ مِن شَىْءٍ ۗ قُلْ إِنَّ ٱلْأَمْرَ كُلَّهُۥ لِلَّهِ ۗ يُخْفُونَ فِىٓ أَنفُسِهِم مَّا لَا يُبْدُونَ لَكَ ۖ يَقُولُونَ
لَوْ كَانَ لَنَا مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ مَّا قُتِلْنَا هَٰهُنَا ۗ قُل لَّوْ كُنتُمْ فِى بُيُوتِكُمْ لَبَرَزَ ٱلَّذِينَ كُتِبَ
عَلَيْهِمُ ٱلْقَتْلُ إِلَىٰ مَضَاجِعِهِمْ ۖ وَلِيَبْتَلِىَ ٱللَّهُ مَا فِى صُدُورِكُمْ وَلِيُمَحِّصَ مَا فِى قُلُوبِكُمْ ۗ
وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١٥٤﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَلَّوْا۟ مِنكُمْ يَوْمَ ٱلْتَقَى ٱلْجَمْعَانِ إِنَّمَا
ٱسْتَزَلَّهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ بِبَعْضِ مَا كَسَبُوا۟ ۖ وَلَقَدْ عَفَا ٱللَّهُ عَنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ حَلِيمٌ
﴿١٥٥﴾

ṯumma 'anzala 'alaykum mim ba'di-l-ġammi 'amanatan-nu'âsan yaġšâ ṭâ'ifatam minkum wa ṭâ'ifatun qad 'ahammathum 'anfusuhum yaẓunnûna bi-L-Lâhi ġayra-l-ḥaqqi ẓanna-l-jâhiliyyati yaqûlûna hal lanâ mina-l-'amri min šay'in qul 'inna-l'amra kullahû li-L-Lâhi yuḫfûna fî 'anfusihim mâ lâ yubdûna laka yaqûlûna law kâna lanâ mina-l'amri šay'um-mâ qutilnâ hâhuna qul law kuntum fî buyûtikum labarza-l-laḏîna kutiba 'alayhimu-l-qatlu 'ilâ maḍâji'ihim wa liyabtaliya-L-Lâhu mâ fî ṣûdûrikum wa liyumaḥḥisa ma fî qulûbikum w-AL-Lâhi 'alîmum bi ḏâti-ṣ-ṣudûr (154) 'inna-l-ladîna tawallaw minkum yawma-l-taqâ-l-jam'âni 'in-namâ-s-tazallahumu-š-šayṭanu bi ba'ḍi mâ kasabû walaqad 'afâ-L-Lâhu 'anhum 'inna-L-Lâha 'ġafûrun ḥalîm (155).

Puis, après ces mécomptes, Allah plongea dans le sommeil une partie d'entre vous pour les reposer. Les autres, uniquement occupés d'eux-mêmes, imputaient à Allah toute autre chose que du bien, comme l'auraient fait des

idolâtres et disaient: «Nous est-il interdit d'intervenir dans cette affaire?» Dis-leur: «Toute cette affaire est aux mains d'Allah». Ils cachaient au fond de leur cœur bien des choses qu'ils n'osaient te divulguer. Ils pensaient notamment: «Si on nous avait laissé exprimer notre avis dans cette affaire, nous ne serions pas venus nous faire massacrer ici». Dis-leur: «Même si vous étiez restés dans vos demeures, ceux d'entre vous dont la mort a été décrétée seraient sortis pour aller tomber là où la mort les attendait». Et tout ceci pour permettre à Allah de découvrir ce qu'enferment vos poitrines, de démêler ce que cachent vos cœurs. Allah pénètre le fond de vos pensées» (154). Si certains d'entre vous ont trahi le jour de la rencontre des deux armées, c'est qu'ils ont été subornés par Satan, déjà prédisposés par leur péchés. Néanmoins Allah leur a pardonné, car Il est plein de miséricorde et d'indulgence. (155).

Dieu rappelle à Ses serviteurs croyants qu'après l'affliction, Il leur a accordé la sécurité en forme de sommeil alors qu'ils étaient armés et ceci pour les rassurer. A ce propos Ibn Abbas a dit: «Dans le combat, le sommeil provient de Dieu, mais dans la prière, il est suscité par le démon».

Abou Talha, d'après Al-Boukhari, raconte: «J'étais au nombre de ceux qui ont été enveloppés par le sommeil, mon sabre tombait de ma main et je le reprenais à maintes reprises».

L'autre partie désignée dans le verset était les polythéistes et les hypocrites qui étaient inquiets et ne se souciaient que d'eux-mêmes: lis formaient de Dieu des opinions qui n'étaient pas conformes à la vérité, bien que leurs suppositions n'émanaient que de leur ignorance. Quant aux fidèles, ceux qui ont la foi et mettent leur confiance en Dieu, ils étaient sûrs, en fin de compte, que Dieu allait tenir Sa promesse et accorder la victoire à Son Prophète.

Donc, après cette victoire précaire, les polytéhistes croyaient qu'ils avaient eu le dessus à jamais sur les fidèles et que, à partir de ce jour-là, l'Islam est vaincu ainsi que les musulmans comme Dieu le montre dans un autre verset: **«Vous pensiez que jamais le Prophète et les croyants ne retourneraient parmi les leurs. Cette méprise s'est imposée à vos cœurs sous des apparences trompeuses»** [Coran XLVIII, 12]. Ce ne sont que des illusions et qui, d'ailleurs, ne se trouvent que chez les

gens dominés par leur doute et leur suspicion une fois qu'une chose pareille leur arrive.

Les croyants, de leur part, disaient: «Y a-t-il quoi que ce soit qui nous concerne en cette affaire?» Ce qu'ils dissimulaient au fond de leur cœur, Dieu le révèle en s'adressant à Son Prophète: «Dis-leur que l'affaire appartient à Dieu» Al-Zoubaïr raconte à ce propos: «Lorsque nous fûmes pris d'effroi en nous trouvant dans cette situation difficile en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, le sommeil nous gagna. Par Dieu, et comme je me trouvais dans un rêve, j'entendis Mout'ab Ben Qouchaïr dire comme il se blâmait: «Nous est-il interdit d'intervenir dans cette affaire?» des propos que je retins de lui. Dieu ne tarda pas à faire cette révélation et leur dit ensuite: **«Même si vous étiez restés dans vos demeures, ceux d'entre vous dont la mort a été décrétée seraient sortis pour aller tomber là où la mort les attendait»** Il leur fit savoir que nul ne pourra échapper à ce qu'il lui avait prédestiné

«Et tout ceci pour permettre à Allah de découvrir ce qu'enferment vos poitrines, de démêler ce que cachent vos cœurs» c'est à dire Dieu veut vous mettre à l'épreuve pour qu'Il sépare le mauvais du bon et distinguer le croyant de l'incrédule en actes et paroles, Car Il connait le contenu des cœurs. Il leur déclare ensuite que ceux qui se sont détournés lors de la mêlée, Satan les a fait trébucher à cause de ce qu'ils ont accompli. On a dit à ce propos: «La bonne action n'apporte qu'une bonne action et la mauvaise n'apporte qu'une mauvaise». Malgré leur agir, Dieu les a pardonné car Il est plein de mansuétude et de clémence.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَقَالُواْ لِإِخۡوَٰنِهِمۡ إِذَا ضَرَبُواْ فِي ٱلۡأَرۡضِ أَوۡ
كَانُواْ غُزّٗى لَّوۡ كَانُواْ عِندَنَا مَا مَاتُواْ وَمَا قُتِلُواْ لِيَجۡعَلَ ٱللَّهُ ذَٰلِكَ حَسۡرَةٗ فِي قُلُوبِهِمۡۗ وَٱللَّهُ
يُحۡيِۦ وَيُمِيتُۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ ١٥٦ وَلَئِن قُتِلۡتُمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ أَوۡ مُتُّمۡ
لَمَغۡفِرَةٞ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَحۡمَةٌ خَيۡرٞ مِّمَّا يَجۡمَعُونَ ١٥٧ وَلَئِن مُّتُّمۡ أَوۡ قُتِلۡتُمۡ لَإِلَى ٱللَّهِ
تُحۡشَرُونَ ١٥٨

yâ 'ayyuha-l-ladîna 'âmanû lâ takûnû ka-l-ladîna kafarû waqaylû li

'ihwânihim 'idâ darabû fî-l-'ardi 'aw kânû guzzal-law kanû 'indanâ mâ mâtû wamâ qutilû liyaj'ala-L-Lâhu dâlika hasratan fî qulubihim w-AL-Lâhu yuhyi wa yumîtu w-AL-Lâhu bimâ ta'malûna basîr (156) wa la'in qutiltum fî sabîli-L-Lâhi 'aw muttum lamagfiratum-mina-L-Lâhi wa rahmatun hayrum mimma yajma'ûn (157) wa la'in muttum 'aw qutiltum la'ila-L-Lâhi tuhšarûn (158).

O croyants, n'imitez pas les infidèles qui pensent, lorsque leurs frères partent en voyavge ou au combat: «S'ils étaient restés avec nous, ils ne seraient pas morts et n'auraient pas été tués». Cette pensée, Allah l'a déposée dans leurs cœurs comme un germe de chagrin. Allah ne donne-t-il pas la vie et la mort? Et ne voit-Il pas toutes vos actions? (156) Au surplus, si vous êtes tués ou si vous mourez au service d'Allah, la rémission de vos péchés et la miséricorde d'Allah ne sont-elles pas des biens plus précieux que ceux que vous amassez? (157) Que vous mouriez ou que vous soyez tués, ne devez-vous pas faire retour à Allah? (158).

Dieu interdit aux fidèles d'être comme les incrédules dans leur comportement et d'avoir les mêmes pensées, qui disaient aux leurs qui parcouraient la terre pour un commerce ou un voyage d'agrément ou qui combattaient, ils n'auraient pas trouvé la mort s'ils étaient restés avec eux sans quitter le pays. Cette croyance, Dieu **«l'a déposée dans leurs cœurs comme un germe de chagrin»** afin d'augmenter leur angoisse sur leurs morts. Puis, pour répondre à leur croyance erronée, Il leur dit: **«Allah ne donne-t-il pas la vie et la mort?»** C'est Lui donc qui crée, fait vivre et ôte la vie, car nul ne vit ni meurt sans Sa volonté et Sa prédestination. Que la vie soit courte ou longe, nul ne saurait la rendre ainsi si ce n'est Dieu seul. Il leur rappelle toujours qu'Il connait parfaitement ce qu'ils font pour leur rétribuer et rien de leurs actions ne Lui sera caché.

Il fait connaître aux hommes que s'ils meurent ou sont tués dans la voie de Dieu, leur mort est un moyen pour obtenir la miséricorde de Dieu et Sa satisfaction, et qui sera meilleure pour eux que de survivre dans ce monde et ses biens éphémères. Tous les hommes feront certainement retour à Dieu qui leur demandera compte de leurs actions.

فَبِمَا رَحْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ لِنتَ لَهُمْ وَلَوْ كُنتَ فَظًّا غَلِيظَ ٱلْقَلْبِ لَٱنفَضُّوا۟ مِنْ حَوْلِكَ فَٱعْفُ

عَنْهُمْ وَاسْتَغْفِرْ لَهُمْ وَشَاوِرْهُمْ فِي الْأَمْرِ فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ
الْمُتَوَكِّلِينَ ﴿١٥٩﴾ إِن يَنصُرْكُمُ اللَّهُ فَلَا غَالِبَ لَكُمْ وَإِن يَخْذُلْكُمْ فَمَن ذَا الَّذِي
يَنصُرُكُم مِّن بَعْدِهِ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١٦٠﴾ وَمَا كَانَ لِنَبِيٍّ أَن يَغُلَّ وَمَن
يَغْلُلْ يَأْتِ بِمَا غَلَّ يَوْمَ الْقِيَامَةِ ثُمَّ تُوَفَّى كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ
﴿١٦١﴾ أَفَمَنِ اتَّبَعَ رِضْوَانَ اللَّهِ كَمَن بَاءَ بِسَخَطٍ مِّنَ اللَّهِ وَمَأْوَاهُ جَهَنَّمُ وَبِئْسَ الْمَصِيرُ
﴿١٦٢﴾ هُمْ دَرَجَاتٌ عِندَ اللَّهِ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿١٦٣﴾ لَقَدْ مَنَّ اللَّهُ عَلَى
الْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ يَتْلُو عَلَيْهِمْ آيَاتِهِ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ
الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا مِن قَبْلُ لَفِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ ﴿١٦٤﴾

fabimâ rahhmatim mina-L-Lâhi linta lahum walaw kunta fazzan ġalîzza-l-qalbi lanfaddû min hawlika fa'fu 'anhum wastaġfir lahum wa šâwirhum fi-l-'amri fa'idâ 'azamta fatawakkal 'ala-L-lâhi 'inna-L-Lâhâ yuhibbu-l-mutawakkilîn (159) 'in yansurukum-L-Lâhu falâ ġâliba lakum wa'in yahd ulkum faman dâ-l-ladî yansurukum mim ba'dihî wa 'ala-L-Lâhi falyatawakkali-l-mu'minûn (160) wamâ kâna li nabiyyin 'an yaġulla wa may-yaġlul ya'ti bimâ ġalla yawma-l-qiyâmati tumma tuwaffâ kulla nafsim mâ kasabat wahum lâ yuzlamûn (161) 'afamani-t-taba'a ridwâna-L-Lâhi kamam bâ'a bi sahatin mina-L-Lâhi wa ma'wâhu jahannamu wa bi'sa-l-masîr (162) hum darajâtun 'inda-Lâhi w-AL-lâhu basîrum bimâ ya'malûn (163) laqad manna-L-Lâhu 'alâ -l-mu'minîna 'id ba'ata fihim rasûlam min 'anfusihim yatlû 'alayhim 'âyatihî wa yuzakkihim wa yu'allimuhumu-l-kitâba wa-l-hikmata wa'in kanû min qablu lafî dalâlim mubîn (164).

C'est par la grâce d'Allah que tu es si doux envers les hommes. Si tu avais été brutal, que tu n'aies montré qu'un cœur endurci, ils se seraient détachés de toi. Pardonne-leur, implore le pardon d'Allah pour eux et consulte-les dans les moments difficiles. Mais, une fois ta résolution prise, confie-toi à Allah, car Allah aime ceux qui se fient à Lui. (159). Si Allah vous prête appui, personne ne pourra vous vaincre. Mais s'Il vous abandonne, qui pourra vous rendre victorieux? C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance. (160) C'est indécent qu'un Prophète fraude sur le butin. Celui qui l'aura fraudé, rapportera la part du butin qu'il aura

dissimulée au jour du jugement dernier. Ce jour-là, toute âme sera rétribuée suivant ses œuvres. Il n'y aura pas d'injustice. (161) Celui qui cherche la grâce d'Allah peut-il être comparé à celui qui a encouru la colère d'Allah et qui aura l'enfer pour séjour? Et quel affreux séjour. (162) Allah les mettra à un rang très différent. Car Allah voit toutes les actions des hommes. (163). Allah a marqué une bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète pour leur divulguer ses enseignements, les rendre meilleurs et leur apprendre le Livre et la sagesse, eux qui étaient naguère dans un égarement complet. (164).

Dieu rappelle à Son Messager ainsi qu'aux croyants d'avoir, par une miséricorde de Lui, rendu son cœur si doux à leur égard. Al-Hassan Al-Basri a dit à ce propos: «Tel fut le caractère de Mouhammad par lequel Dieu l'a envoyé» Ce verset est semblable à un autre verset dans lequel Dieu a dit: «**Un Prophète, pris parmi vous, est venu à vous. Le mal que vous faites lui pèse; il est avide de votre bien. Il est bon et miséricordieux envers les croyants**» Coran IX, 128].

Puis Dieu lui dit: «**Si tu étais brutal, que tu n'aies montré qu'un cœur endurci, ils se seraient détachés de toi**» c'est à dire si le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- tenait des propos inconvenables et sévères, et si son cœur était dur envers les hommes, ils se seraient séparés de lui, mais Dieu, en lui accordant un doux caractère, les avaient réunis autour de lui pour rallier leur cœur.

Abdullah Ben Amr a dit: «J'ai lu dans les Livres précédents les qualités du Prophète -qu'Allah le benisse et le salue-: Il n'était pas grossier, n'avait pas un cœur dur, ne vociférait pas dans les marchés et ne répondait pas au mal par le mal, était indulgent et pardonnait aux autres». C'est pourquoi Dieu lui dit: «**Pardonne-leur, implore le pardon d'Allah pour eux et consultez-les dans les moments difficiles**». En obtempérant aux ordres divins, il ne manquait pas à demander leurs opinions pour calmer leurs esprits afin qu'ils aient plus de zèle et de sincérité dans tout ce qu'il leur importait, par exemple quand il demandait leur avis avant d'entamer l'expédition de Badr, et quand ils lui répondaient: «Si tu nous demandais de traverser la mer, nous l'aurions fait avec toi. Si tu nous amenais vers les «Bourak Al-Ghimad», nous t'aurions suivi. Nous ne te dirons plus comme le peuple de Moïse lui a dit: «Mets-toi en marche, toi est ton Seigneur; combattez tous deux, quant à nous,

nous restons ici» Mais plutôt nous te disons: «Mets-toi en marche, nous combattons avec toi, devant toi, à ta droite, à ta gauche» A savoir aussi que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- a consulté ses compagnons le jour de Ouhod s'il devait rester à Médine ou sortir pour affronter l'ennemi, et comme la pluaprt lui avait conseillé de sortir, il sortit avec eux. Ainsi le jour des coalisés (la bataille du fossé) quand il a conclu un pacte avec les coalisés suivant lequel il devait leur céder le tiers de la récolte des palmiers de Médine, mais comme Sa'd Ben Mouadh et Sa'd Ben 'Oubada le lui ont déconseillé, il a passé outre de ce pacte. Enfin il les a consultés le jour de Houdaybya s'il devait attaquer les enfants et les femmes des polythéistes, mais ABou Bakr lui dit: «Nous ne sommes venus pour mener une guerre mais pour accomplir la visite pieuse» et il a respecté cette opinion.

ibn Abbas a dit que cette partie du verset: **«Consulte-les»** a été révélée au sujet de Abou Bakr et de Omar qui étaient les deux apôtres de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, ses deux ministres et les pères des musulmans. A ce propos Abdul Rahman Ben Ghanam a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- a dit à Abou Bkar et à Omar: *«Si vous vous mettez d'accord sur une affaire je ne vous saurais contredire».*

Ali Ben Abi Talab rapporte qu'on demanda l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le benisse et le salue-, au sujet de la résolution? Il répondit: *«Elle consiste à demander l'opinion des hommes avisés puis suivre leur conseil».*

«Mais, une fois ta résolution prise, confie-toi à Allah» c'est à dire qu'une fois tu les as consultés, et tu as pris une décision, place ta confiance en Dieu, car Dieu aime ceux qui se fient à Lui, Il secourt ses fidèles serviteurs et ne les abandonne plus, et nul ne pourrait secourir en dehors de Lui».

«C'est indécent qu'un Prophète fraude sur le butin» En commentant ce verset, Ibn Abbas raconte qu'au jour de Badr une pièce de velours avait été dérobée. Certains dirent: «Peut-être l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- l'avait prise?», et comme ils persistèrent dans leurs suppositions, Dieu fit descendre ce verset. Il ne convient pas à un Prophète, ni à un autre, de fraudeur sur le butin ni s'emparer

injustement d'un bien quelconque car ce fraudeur viendra avec son péché le jour de la résurrection.

A ce propos, plusieurs hadiths ont été rapportés, et nous allons nous contenter de citer ces quelques-uns:

- Abou Malek Al-Achja'i a rapporté que le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- a dit: *«La pire des fraudes aux regards de Dieu est une coudée d'un terrain prise injustement. Tu vois deux hommes voisins dont l'un d'eux s'empare injustement soit d'un morceau de terrain, soit d'une partie d'un parvis d'une habitation. Celui-là se verra entouré de sept terres au jour de la résurrection». **(Rapporté par Ahmed)**[1].*

- L'imam Ahmed raconte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- employa un homme de la tribu Al-Azad appelé Ibn Al-Lotbya pour collecter les aumônes. Lorsqu'il revint, après avoir accompli sa mission, il dit: «Ceci me revient car je l'ai reçu comme cadeau, et cela est pour vous». Alors l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- monta sur la chaire, loua Dieu, le glorifia et dit: *«Je charge l'homme d'entre vous pour accomplir une tâche que Dieu n'avait confiée. Lorsqu'il revient, il présume: «Voici ce qui vous revient et ceci m'appartient car je l'ai reçu comme cadeau». Pourquoi ne reste-t-il pas dans la maison paternelle pour qu'on lui remette ce cadeau s'il est vraiment sincère? Par Dieu, qu'aucun parmi vous ne prenne pas une chose illicite sans qu'il ne rencontre Dieu, au jour de la résurrection, en la portant. Je ne reconnaitrai aucun de vous, lorsqu'il rencontrera Dieu, s'il porte un chameau qui blatère, ou une vache qui beugle, ou un mouton qui bêle».* Puis il leva les bras, et l'on put voir le blanc de ses aisselles, et dit: *«Grand Dieu! Ai-je rempli ma mission»* et il répéta cela par trois fois». Suivant une variante, on trouve cet ajout: *«Cet homme-là m'appellera: «Ô Mouhammad: Ô Mouhammad!» Je lui répondrai: «Je ne puis rien pour toi». **(Rapporté par Ahmed)**[2].*

---

(1) قال الإمام أحمد عن أبي مالك الأشجعي، عن النبي ﷺ قال: «أعظم الغلول عند الله ذراع في الأرض، تجدون الرجلين جارين في الأرض ـ أو في الدار ـ فيقطع أحدهما من حظ صاحبه ذراعاً فإذا قطعه طوقه من سبع أرضين يوم القيامة» (رواه أحمد).

(2) قال الإمام أحمد: استعمل رسول الله ﷺ رجلاً من الأزد يقال له ابن اللتبية على الصدقة،

- D'après AL-Tirmidhi, Mouadh Ben Jabal raconte: «Lorsque l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- me chargea d'aller au Yemen, et avant de partir il me manda et me dit: «Sais-tu pourquoi je t'ai convoqué? Eh bien ne prends rien quoique ce soit sans ma permission car ce serait une fraude et: **«Celui qui l'aura fraudé, rapportera la part du butin qu'il aura dissimulée au jour du jugement dernier»**. Retiens-ceci et va accomplir ta mission». 1-

«Celui qui cherche la grâce d'Allah peut-il être comparé à celui qui a encouru la colère d'Allah et qui aura l'enfer pour séjour? Et quel affreux séjour?» c'est à dire iis ne sont pas pareils celui qui suit les enseignements de Dieu pour obtenir Sa satisfaction et sa meilleure récompense, et celui qui a courroucé Dieu contre lui, qui ne mérite -par sa mauvaise conduite- que la colère de Dieu et qui aura au jour du compte final la Géhenne comme rétribution -quelle détestable fin. Ce verset a ses pareils dans le Coran, on cite à titre d'exemple celui-ci: **«Celui qui sait que la révélation que ton Seigneur a fait descendre sur toi est la vérité, serait-il semblable à l'aveugle?»** [Coran Xili, 19] et celui-là: **«Celui à qui nous avons fait une belle promesse dont il verra l'accomplissement serait-il comparable à celui à qui nous avons accordé les brèves jouissances de la vie de ce monde...»** [Coran XXVIii, 61].

«Allah les mettra à un rang trés différent» qui signifie que tant aux gens de bien qu'aux gens du mai, ils constituent une hiérarchie auprès de Dieu, qu'ils soient au Paradis ou qu'ils soient à l'Enfer, chacun d'eux occupera la place qu'il méritera. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite: **«Car Allah voit toutes les actions des hommes»** Il accorde à chacun d'eux la récompense qu'il mérite sans ie léser ni l'opprimer.

«Allah a marqué une extrême bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète» afin qu'ils puissent s'entretenir avec lui, lui poser de questions, lui tenir compagnie et tirer un bon parti de ses ensei-

---

فجاء فقال: هذا لكم وهذا أهدي لي، فقام رسول الله ﷺ على المنبر، فقال: «ما بال العامل نبعثه على عمل فيقول: هذا لكم وهذا أهدي لي، أفلا جلس في بيت أبيه وأمه فينظر أيهدى إليه أم لا؟ والذي نفس محمد بيده لا يأتي أحدكم منها بشيء إلا جاء به يوم القيامة على رقبته، إن كان بعيراً له رغاء، أو بقرة لها خوار، أو شاة تيعر»، ثم رفع يديه حتى رأيناه عفرة إبطية، ثم قال: «اللهم هل بلغت»؟ ثلاثالا (رواه أحمد).

gnements. Dieu a dit aussi dans un autre verset pour confirmer la nature des Prophètes: «**Dis: «Je ne suis qu'un mortel semblable à vous. Il m'est révélé que votre Dieu est un Dieu unique**» [Coran XVIII, 110], comme Il a dit également: «**Nous n'avons envoyé avant toi que des Prophètes qui se nourrissaient de mets et qui circulaient dans les marchés**» [Coran XXV, 20] et: «**Nous n'avions envoyé avant toi que des hommes résidant dans les cités, et que nous inspirions**» [Coran XII, 109] et encore: «**O assemblées des djinns et des hommes résidant dans les cités, et que nous inspirions**» [Coran XII, 109] et aussi: «**O assemblées des djinns et des hommes! Des Prophètes choisis parmi vous ne sont-ils pas venus à vous?**» [Coran VI, 130].

Donc c'est une grâce infinie qu'un Prophète soit choisi parmi les hommes pour leur réciter les versets de Dieu, les purifier en leur enjoignant d'ordonner le bien et de déconseiller le reprehénsible, et par ce faire leurs âmes seront purifiées et débarrassées de toutes les souillures et infamies qu'ils perpétraient au temps de leur polythéisme et de leur ignorance. Il leur enseigne également le Livre et la sagesse même s'ils avaient été auparavant dans une erreur manifeste.

أَوَلَمَّا أَصَابَتْكُم مُّصِيبَةٌ قَدْ أَصَبْتُم مِّثْلَيْهَا قُلْتُمْ أَنَّىٰ هَٰذَا ۖ قُلْ هُوَ مِنْ عِندِ
أَنفُسِكُمْ ۗ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٦٥﴾ وَمَا أَصَابَكُمْ يَوْمَ الْتَقَى الْجَمْعَانِ
فَبِإِذْنِ اللَّهِ وَلِيَعْلَمَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٦٦﴾ وَلِيَعْلَمَ الَّذِينَ نَافَقُوا ۚ وَقِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا قَاتِلُوا فِي
سَبِيلِ اللَّهِ أَوِ ادْفَعُوا ۖ قَالُوا لَوْ نَعْلَمُ قِتَالًا لَّاتَّبَعْنَاكُمْ ۗ هُمْ لِلْكُفْرِ يَوْمَئِذٍ
أَقْرَبُ مِنْهُمْ لِلْإِيمَانِ ۚ يَقُولُونَ بِأَفْوَاهِهِم مَّا لَيْسَ فِي قُلُوبِهِمْ ۗ وَاللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا
يَكْتُمُونَ ﴿١٦٧﴾ الَّذِينَ قَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ وَقَعَدُوا لَوْ أَطَاعُونَا مَا قُتِلُوا ۗ قُلْ فَادْرَءُوا عَنْ
أَنفُسِكُمُ الْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَادِقِينَ ﴿١٦٨﴾

'wa lammâ 'aṣâbtkum musîbatun qad 'aṣabtum miṯlayhâ qultum 'annâ haḏâ qul huwa min 'indi 'anfusikum 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîr (165) wamâ 'asâbakum yawma-l-taqa-l-jam'âni fa bi'iḏni-L-Lâhi wa liya'lamâ-l-mu'minîna (166) wa liya'lama-l-laḏîna nâfaqû wa qîla lahum ta'âlu qâtilû fî sabîli-L-Lâhi 'awi-d-fa'û qâlû law na'lamu qitâlan la-t-taba'nâkum hum li-l-kufri yawma 'iḏin 'aqrabu minhum lil'imâni yaqûlûna

bi 'afawâhihim ma laysa fi qulûbihim wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ yaktumûn (167) al-ladîna qâlû li 'ihwânihim wa qa'adû law 'aṭâ'ûnâ mâ qutilû qul fadra'û 'an 'anfusikumu-l-mawta 'in kuntum ṣâdiqîn (168).

Au moment de votre premier revers alors que vous aviez déjà infligé plusieurs défaites à vos ennemis, vous vous écriâtes: «D'où nous vient cette infortune?» Réponds-leur: «De vous-mêmes» Car Allah est tout-puisant. (165). La défaite que vous avez essuyée le jour de la rencontre des deux armées à été voulue par Allah pour reconnaître les infidèles d'avec les hypocrites. (166) A l'appel qui leur fut lancé de venir combattre au service d'Allah ou bien d'aider ses armées, ils répondirent: «Volontiers, si vous savions combattre». Ces propos montraient qu'ils étaient plus près de l'infidélité que de la foi. Car leurs lèvres exprimaient des sentiments qui n'étaient pas dans leurs cœurs. Mais Allah savait mieux que personne ce qu'ils dissimulaient. (167) Ceux qui étaient restés dans leurs foyers disaient à propos de leurs frères: «S'ils nous avaient écoutés, ils n'auraient pas été tués». Dis-leur: «Repoussez la mort quand elle se présentera à vous, si vous êtes véridiques» (168).

Le jour de Ouhod les fidèles avaient perdu 70 hommes, par contre lors de la bataille de Badr, ils avaient tué 70 polythéistes et capturé 70 autres. Ils se demandèrent, après la bataille de Ouhod: **«D'ou nous vient cette inforture?»** Dieu imspira alors à Son Prophète de leur répondre: **«De vous mêmes?»**.

A cet égard Omar Ben Al-Khattab a dit: «Les fidèles ont été punis lors de la bataille de Ouhod en perdant 70 hommes, et en fuyant le combat, laissant ainsi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- dont une de ses incisives fut cassée, sous le heaume brisé sur sa tête en lui causant une blessure. Cette punition leur fut infligée car l'année d'avant, lors de la bataille de Badr, ils avaient accepté le rachat des captifs qu'ils tenaient. Dieu, le jour de Ouhod, leur rappelle cet événement en disant: **«Au moment de votre premier revers alors que vous aviez déjà infligé plusieurs défaites à vos ennemis, vous vous écriâtes: «D'ou nous vient cette inforture?. Réponds-leur: «De vous-mêmes»**. Al-Hassan Al-Basri a dit: A cause de votre désobéissance à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- après qu'il a ordonné aux archers de garder leur poste à la montagne. Dieu est toute puissance, Il fait ce qu'Il veut.

Il est vrai que les musulmans ont essuyé une défaite le jour de

Ouhod comme nous l'avons raconté, mais c'était une chose qui s'est produite avec la permission de Dieu et selon Sa décision et Sa prédestination pour reconnaître ceux qui ont fui mûs par leur foi précaire et leur hypocrisie, et ceux qui ont la foi solide et ferme, qui ont résisté et enduré.

Parmi le premier groupe - les hypocrites - figuraient Abdullah Ben Oubay Ibn Saloul et ses compagnons qui étaient revenus sur leur pas laissant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- et les fidèles pousuivre leur marche. On leur a dit: «Avancez! Combattez dans la voie de Dieu» Ils s'excusèrent en disant: **«Volontiers, si nous savions combattre»** nous vous suivrions certainement.

On a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- quitta Médine à la tête d'une armée qui comptait mille hommes. Arrivés à «Al-Chawt» un endroit entre Ouhod et Médine, Abdullah Ben Oubay Ibn Saloul, en se détachant de l'armée, avec le tiers des hommes, dit: «Il a obéi aux autres et m'a désobéi. (c'est à dire l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-) en consultant, ses compagnons, certains lui proposaient de sortir pour combattre, et d'autres lui suggéraient de rester à Médine». Par Dieu, poursuivit Abdullah, pourquoi ô hommes risquerons-nous nos vies?» Il revint sur ses pas accompagné des hypocrites et de ceux dont la foi était à l'épreuve. Puis Abdullah Ben Amr Ben Haram, le frère de Bani Salam, les appela en leur disant: «Hommes! Je vous rappelle que vous vous êtes engagés vis-à-vis de Dieu de ne plus faire défaut à votre Prophète qui va au combat de votre ennemi!» Ils lui répondirent: «Si nous savions que vous allez vraiment combattre, nous ne t'aurions pas laissés seuls en face de l'ennemi, mais nous sommes sûrs qu'il n'y aurait plus un combat». Lorsqu'ils persévérèrent dans leur obstination et leur refus, il répliqua: «Puisse Dieu vous éloigner de nous ô ennemis de Dieu». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le benisse et le salue- et les fidèles continuèrent à marcher pour affronter les impies. Dieu alors dit à propos de ces hypocrites: **«Ils étaient plus près de l'infidélité que de la foi»**.

Ces gens-là disent avec leurs bouches ce qui n'est pas dans leurs cœurs, par exemple quand ils ont répondu: **«Si nous savions combattre»** nous t'aurions suivi. Ils ont dit cela en constatant, dans leur for intérieur, que des polythéistes étaient venus de pays lointains brûlés de dé-

sir de combattre les musulmans pour venger leurs morts qui ont été tués à Badr. Mais d'autre part, ils savaient qu'un tel combat aura lieu certainement, et Dieu dévoile ce qu'ils dissimulèrent quand Il dit: «**Mais Allah savait mieux que personne ce qu'ils dissimulaient**».

Puis Dieu mentionne ceux qui, après la défaite des fidèles et la tuerie de quelques-uns, blâmaient ceux-là et les autres en disant: «S'ils nous avaient obéi, entendu notre opinion et étaient restés tranquilles dans leurs foyers, ils n'auraient pas été tués». Dieu leur répond en défiant: «**Repoussez la mort quand elle se présentera à vous, si vous êtes véridiques**» Ils croyaient que si on reste chez soi sans aller combattre, on aura la vie sauve, mais ils ignoraient que la mort, tôt ou tard et au moment fixé, les emporterait même s'ils se trouvaient dans des forteresses inexpugnables.

وَلَا تَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ قُتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أَمْوَٰتًۢا ۚ بَلْ أَحْيَآءٌ عِندَ رَبِّهِمْ يُرْزَقُونَ ﴿١٦٩﴾ فَرِحِينَ
بِمَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ وَيَسْتَبْشِرُونَ بِٱلَّذِينَ لَمْ يَلْحَقُوا۟ بِهِم مِّنْ خَلْفِهِمْ أَلَّا خَوْفٌ
عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿١٧٠﴾ ۞ يَسْتَبْشِرُونَ بِنِعْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَضْلٍ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا
يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٧١﴾ ٱلَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا۟ لِلَّهِ وَٱلرَّسُولِ مِنۢ بَعْدِ مَآ أَصَابَهُمُ ٱلْقَرْحُ ۚ
لِلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ مِنْهُمْ وَٱتَّقَوْا۟ أَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿١٧٢﴾ ٱلَّذِينَ قَالَ لَهُمُ ٱلنَّاسُ إِنَّ ٱلنَّاسَ قَدْ
جَمَعُوا۟ لَكُمْ فَٱخْشَوْهُمْ فَزَادَهُمْ إِيمَٰنًا وَقَالُوا۟ حَسْبُنَا ٱللَّهُ وَنِعْمَ ٱلْوَكِيلُ ﴿١٧٣﴾
فَٱنقَلَبُوا۟ بِنِعْمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَضْلٍ لَّمْ يَمْسَسْهُمْ سُوٓءٌ وَٱتَّبَعُوا۟ رِضْوَٰنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضْلٍ
عَظِيمٍ ﴿١٧٤﴾ إِنَّمَا ذَٰلِكُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ يُخَوِّفُ أَوْلِيَآءَهُۥ فَلَا تَخَافُوهُمْ وَخَافُونِ إِن كُنتُم
مُّؤْمِنِينَ ﴿١٧٥﴾

walâ tahsabanna-la-ladîna qutilû fî sabîli-L-Lâhi 'amwâtam-bal 'aḥyâ'un
'inda rabbihim yurzaqûn (169) fariḥîna bimâ 'âtâhumu-L-Lâhu min fadli-
hî wa yastabširûna bi-l-ladîna lam yalḥaqû bihim min ḫalfihim 'allâ
ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûn (170) yastabširûna bini 'matim-ni-
na-L-Lâhi wa fadlin wa 'anna-L-Lâha lâ yuḍî'u 'ajra-l-mu'minîn (171) 'al-
ladîna-s-tajâbu li-L-Lâhi wa-r-rasûli mim ba'di mâ 'aṣâbahumu-l-qarḥu
li-l-ladîna 'aḥsanû minhum wa-t-taqû 'ajrun 'aẓîm (172) 'al-ladîna qâla la-

humu-n-nâsu 'inna-n-nâsa qad jama'û lakum fahšawhum fazâdahum 'imânan wa qâlû hasbuna-L-Lâhu wa ni'ma-l-lwakîl (173) fan-qalabû bi-ni'matim mina-L-Lâhi wa fadlil lam yamsashum sû'un wa-t-taba'u ridwâna-L-Lâhi wa-L-Lâhu dû fadlin 'azîm (174) 'innamâ dâlikumu-š-šaytânu yuhawwifu 'awliyâ'ahû falâ tahâfuhum wa hâfuni 'in kuntum mu'minîn (175).

Ne croyez pas que ceux qui ont été tués au service d'Allah soient morts. Non, ils sont vivants. Ils sont auprès d'Allah qui pourvoit à tous leurs besoins. (169) Heureux des bienfaits qu'Allah leur a distribués, sachant déjà le sort enviable réservé aux combattants qui ne les ont pas encore rejoints, auquels toute crainte et toute peine seront épargnées. (170) Ils se réjouissent des bienfaits et de la grâce d'Allah et de ce qu'Allah ne laisse rien perdre aux fidèles de leurs récompenses. (171) Les fidèles qui ont répondu à l'appel d'Allah et du Prophète, bien que l'adversité les ait frappés. A ceux d'entre-eux dont la conduite et la foi auront été exemplaires, une récompense magnifique est réservée. (172) Les fidèles qui, lorsqu'on est venu leur dire: «Vos adversaires s'arment contre vous, prenez-garde», ont vu leur foi se décupler et ont dit: «Allah nous suffit, c'est le meilleur des protecteurs». (173) Ceux-là sont rentrés dans leurs foyers, comblés des bienfaits et de la grâce d'Allah. Aucun mal ne les a atteints. Ils ont suivi les commandements d'Allah, Allah dont la grâce est infinie. (174) Ces mauvaises nouvelles, c'est l'œuvre de Satan, qui toujours fait entrevoir des dangers à ses adeptes. Ne vous laissez pas ébranler. Craignez-moi si vous êtes croyants»(175).

Dieu fait connaître aux hommes que les martyrs, s'ils ont été tués dans ce monde, leurs âmes sont vivantes dans la demeure de la stabilité.

Au sujet des hommes que le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- avait envoyés aux habitants de «Bir-Ma'ouna» Anas Ben Malek raconte: «Je ne connais pas si leur nombre était quarante ou soixante-dix, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- les a envoyés au «Bir-Maouna» (un certain puits) qui appartenait à Amer Ben Toufaïl Al-Ja'far. Ces gens-là, qui étaient des compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, campèrent dans une grotte qui surplombe le puits. Certains dirent aux autres: «Qui de vous est prêt pour communiquer le message du Prophète -qu'Allah le benisse et le salue-

aux habitants de cet endroit?» Abou Milhan Al-Ansari se leva et dit: «Moi».

Il sortit de la grotte et se dirigea vers les demeures et, arrivé tout près d'elles, il s'écria: «O habitants de Bir Maouna, je suis l'émissaire de l'Envoyé de Dieu, j'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est Son serviteur et Son Envoyé. Croyez en Dieu et en Son Prophète» Un homme apparut du côté d'une maison et lui jeta une lance qui perça son flanc et sortit de l'autre. Abou Milhan dit alors: «J'ai réussi, je jure par le Seigneur de la Ka'ba». Les habitants de ce lieu suivirent les traces d'Abou Milhan jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la grotte et Amer Ben Al-Toufaïl tua les compagnons d'Abou Milhan.

Au sujet de ces fidèles qui ont été massacrés Anas Ben Malek a dit que des versets du Coran furent descendus, dont le sens est le suivant: «Faites connaître à nos concitoyens que nous avons rencontré notre Seigneur, Il est satisfait de nous et nous sommes satisfaits de Lui». Les fidèles avaient lu et récité longtemps ce verset, puis il fut abrogé et substitué par celui-ci: «**Ne croyez pas que ceux qui ont été tués au service d'Allah soient morts. Non, ils sont vivants. Ils sont auprès d'Allah qui pourvoit à tous leurs besoins**».

Mouslim a mentionné dans son Sahih que Masrouq demanda à Abdullah de lui interpréter ce verset: «**Ne croyez pas que ceux qui ont été tués au service d'Allah...**», il lui répondit: «Nous avons déjà posé la même question à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- et il nous dit: *«Leurs âmes sont dans les gésiers d'oiseaux verts qui ont des abris comme des lanternes supendues au Trône. Ils parcourent le Paradis à leur gré puis reviennent le soir pour s'abriter dans ces lanternes. Dieu les observe et leur demande: «Désirez-vous quelque chose?» Ils lui répondent: «O Seigneur, quelle chose désirons-nous encore alors que nous parcourons dans tous les coins du Paradis?». Mais, voyant que Dieu ne les laisse pas sans Lui demander quelque chose, ils Lui disent: «O Seigneur, nous désirons être ramenés à la vie et retournés au bas monde afin d'être tué de nouveau dans Ta voie». Lorsque Dieu constate qu'ils n'ont besoin de rien, Il les laisse tranquilles»*[1].

---

(1) قال مسلم في صحيحه، عن مسروق قال: سألنا عبد الله عن هذه الآية: ﴿ولا تحسبن الذين

Jaber raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- me dit: «Sais-tu que Dieu a ramené ton père à la vie et lui dit: «Demande-moi ce que tu veux» Il Lui répondit: «Rends-moi à la vie pour que je sois tué encore une fois dans Ton chemin» Dieu lui répondit: «J'ai décrété que-les martyrs- ne reviendront plus au bas monde».

Jaber raconte aussi: «Lorsque mon père fut tué, je le pleurai en découvrant son visage. Les compagnons m'interdisaient mais le Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- ne le faisait pas, il me dit: «Ne le pleure pas car les anges ne cessèrent de l'envelopper de leurs ailes jusqu'à ce que son âme fut élevée au ciel».

Les rapporteurs des hadiths ont relaté plusieurs versions concernant le père de Jaber et les autres martyrs et qui, d'ailleurs, ne diffèrent l'un de l'autre que dans les petits détails. Ce qu'il faut retenir consiste à savoir que Dieu honore le martyr et lui accorde un grand mérite. Son âme parcourt le Paradis, se délecte à cueillir de ses fruits, jouit de la plus haute considération divine et voit ce que Dieu a préparé aux croyants. Selon un hadith: «L'âme du croyant prendra la forme d'un oiseau au Paradis. Quant aux âmes des martyrs, elles sont dans des gésiers d'oiseaux verts, et la différence entre les deux, est que ces dernières s'envolent et parcourent là où elles voudront.

«Heureux des bienfaits qu'Allah leur a distribués...» jusqu'à la fin du verset: signifie que les martyrs qui sont tués en combattant dans le sentier de Dieu seront pourvus de toutes sortes de bienfaits et de la grâce magnifilque du Seigneur, vivront dans un grand bonheur, se réjouiront parce qu'ils constatent que ceux qui viendront après eux n'éprouveront aucune crainte ni chagrin, et ils ne regretteront rien de ce qu'ils ont laissé dans le bas monde.

قتلوا في سبيل الله أمواتاً بل أحياء عن ربهم يرزقون﴾ فقال: أما إنا قد سألنا عن ذلك رسول الله ﷺ فقال: «أرواحهم في جوف طير خضر لها قناديل معلقة بالعرش، تسرح من الجنة حيث شاءت ثم تأوي إلى تلك القناديل، فاطلع عليهم ربهم اطلاعة فقال: هي تشتهون شيئاً؟ فقالوا: أي شيء نشتهي ونحن نسرح من الجنة حيث شئنا؟ ففعل ذلك بهم ثلاث مرات، فلما رأوا أنهم لن يتركوا من أن يسألوا قالوا: يا رب نريد أن تردّ أرواحنا في أجسادنا حتى نقتل في سبيلك مرة أخرى، فلما رأى أن ليس لهم حاجوا تركوا».

«Les fidèles qui ont répondu à l'appel d'Allah et du Prophète, bien que l'adversité les a frappés» Ce verset fut révélé à la suite de la bataille de «Hamra Al-Assad», car en ce jour-là, après que les polythéistes aient accablés les fidèles de quelques pertes, ils retournèrent vers leur pays mais, chemin faisant ils regrettèrent de n'avoir pas conquis Médine pour mettre fin à la propagation de l'Islam. Ayant eu vent de cet évènement, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- demanda aux musulmans de s'élancer à leur pousuite pour les effrayer et leur montrer qu'ils sont encore très forts. Parmi les fidèles qui ont pris part à la bataille de Ouhod, seul Jaber Ben Abduliah était autorisé à être avec les hommes qui poursuivaient les polythéistes, comme nous allons le relater plus loin.

Ikrima, de sa part, raconte «Après la bataille de Ouhod et le retour des polythéistes à leur pays, leurs concitoyens leur dirent: «Vous avez mal agi car vous n'avez pas tué Mouhammad ni avez fait des captives parmi les musulmanes. Retournez» Ayant eu vent de ces propos, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, envoya les fidèles à la poursuite des polythéistes. Arrivés à Hamra Al-Assad, ils ne trouvèrent personne car les infidèles avaient dit: «Nous reviendrons l'année prochaine pour attaquer les musulmans». A la suite de cet événement qui a été compté en tant qu'expédition, Dieu révéla ce verset: **«Les fidèles qui ont répondu à l'appel d'Allah et du Prophète...»**.

Ibn Ishaq rapporte que Abou As-Saëb l'affranchi de 'Aicha Bent Othman a raconté: «Parmi ceux qui ont pris part à la bataille de Ouhod avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue- un homme a dit: «Mon frère et moi prîmes part à la bataille de Ouhod et fûmes tout deux blessés. Entendant l'appel du Prophète -qu'Allah le benisse et le salue- pour aller à la poursuite des impies, je dis à mon frère: «Allons-nous rater une expédition que nous devions l'accomplir en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le benisse et le salue-, non par Dieu,» à savoir que nous n'avions aucune monture pour la monter; et chacun de nous éprouvait la douleur de ses blessures. Comme les miennes étaient moins graves, je dus porter mon frère sur mon dos à chaque fois que je pouvais le faire jusqu'à notre arrivée à l'endroit désigné».

La bataille de Ouhod eut lieu au mois de Chawal. Les commerçants venaient à Médine au mois Dzoul-Qo'da et avant leur arrivée, ils

campaient auprès du petit puits de Badr (Badr Al-Soughra). En cette année ils y arrivèrent après la bataille de Ouhod alors que les fidèles avaient été atteints par cette infortune, et ils s'en étaient plaint auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui appela les fidèles à sortir avec lui à la poursuite des polythéistes. Arrivé à Hamra Al Assad, il dit aux fidèles: «Ils lèvent le camp maintenant mais l'année prochaine, quand ils viendront pour faire le pèlerinage, ils seraient incapables de l'emporter» Satan inspira alors à ses adpetes: **«Vos adversaires s'arment contre vous, prenez-garde»**.

Al-Hassan Al-Basri, en commentant ce verset: **«Les fidèles qui ont répondu à l'appel d'Allah et de Son Prophète»** a dit: «Après qu'Abou Soufian et ses compagnons aient infligé les musulmans de certaines pertes et rotournèrent à leur pays, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux fidèles: «Abou Soufian s'est retourné et Dieu a jeté la frayeur dans son cœur. Qui se porte volontiers pour l'attaquer?» Lui, Abou Bakr, Omar, Othman, Ali et une foule des compganons se mirent alors à la poursuite d'Abou Soufian. Etant informé de cette contre attaque, Abou Soufian rencontra une caravane et dit aux commerçants: «Repoussez Mouhammad et vous recevrez telle et telle chose, dites-lui que j'ai préparé une grande armée et j'irai à leur rencontre». Les commerçants transmirent le message à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui leur répondit: **«Allah nous suffit, c'est le meilleur protecteur»** et c'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

Ibn Abbas a dit que lorsqu'Abraham fut jeté au feu, il s'écria: «Allah nous suffit, c'est le meilleur protecteur», ainsi Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a déclaré quand on lui dit que les gens ont sûrement réuni leurs forces contre vous, craignez-les» Alors la foi des croyants augmentait et ils ne mettaient leur confiance qu'en Dieu.

Il a été rapporté dans un hadith: «Lorsque vous vous trouvez dans une situation difficile et dans la gêne, dites: *«Allah nous suffit, c'est le meilleur protecteur»*.

«Ceux-là sont rentrés dans leurs foyers, comblés des bienfaits et de la grâce d'Allah. Aucun mal ne les a atteints» cela signifie que lorsque les fidèles se sont fiés à Dieu, Il combla leur besoin et les défendit contre le mal de leurs adversaires, ainsi ils purent retourner chez eux en tranquillité. Quant aux bienfaits cités dans le verset, Ibn Abbas raconte

qu'une caravane de marchandises passa, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les acheta et en fit un grand bénéfice qui les partaga entre ses comapaons.

«Ces mauvaises nouvelles, c'est l'œuvre de Satan, qui toujours fait entrevoir ses dangers à ses adeptes» c'est à dire que le démon effraye les gens par ses suppôts et qu'il sont si puissants et peuvent leur nuire mais Dieu dit aux croyants, en répondant aux agissements de satan: **«Ne vous laissez pas ébranler. Craignez-moi si vous êtes croyants».** Donc les fidèles ne doivent que se fier à Dieu et ne rechercher un refuge qu'auprès de Lui car c'est Lui qui leur suffit et leur accorde la victoire, comme Il le montre dans un autre verset: **«Dieu ne suffit-Il pas à Son serviteur, alors que les gens te font peur»** [Coran XXXIX, 36]. Dieu rassure Ses serviteurs croyants et les exhorte à ne prendre aucun protecteur en dehors de Lui, en mettant toute leur confiance en Lui, Il leur accordera la réussite et la victoire. Plusieurs versets affirment cela dont nous citons à titre d'exemples ces quelques-uns:

- **«Combattez les partisans de Satan. la cause de Satan est fragile»** [Coran IV, 76].

- **«Tels sont les partisans du Démon, Les partisans de Démons ne sont-ils pas perdus?»** [Coran LVIII, 19].

- **«Oui Dieu sauvera ceux qui l'assistent. Dieu est, en vérité, fort et puissant»** [Coran XXII, 40].

- **O vous qui croyez, si vous aidez Dieu, Il vous secourra»)** [Coran XLVII, 7].

- **Nous secourrons nos Prophètes et ceux qui auront cru durant leur vie en ce monde, comme le jour où les témoins se dresseront»)** [Coran XL, 51].

- **Dieu a écrit: «Moi et Mes Prophètes, nous vaincrons sûrement» Dieu est fort et puissant»)** [Coran LVIII, 21].

وَلَا يَحْزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْكُفْرِ ۚ إِنَّهُمْ لَن يَضُرُّوا۟ ٱللَّهَ شَيْـًٔا ۗ يُرِيدُ ٱللَّهُ أَلَّا يَجْعَلَ
لَهُمْ حَظًّا فِى ٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٧٦﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱشْتَرَوُا۟ ٱلْكُفْرَ بِٱلْإِيمَٰنِ لَن
يَضُرُّوا۟ ٱللَّهَ شَيْـًٔا وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧٧﴾ وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّمَا نُمْلِى لَهُمْ

خَيْرٌ لِّأَنفُسِهِمْۚ إِنَّمَا نُمْلِي لَهُمْ لِيَزْدَادُوٓاْ إِثْمًاۚ وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٧٨﴾ مَّا كَانَ ٱللَّهُ
لِيَذَرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ عَلَىٰ مَآ أَنتُمْ عَلَيْهِ حَتَّىٰ يَمِيزَ ٱلْخَبِيثَ مِنَ ٱلطَّيِّبِۗ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُطْلِعَكُمْ
عَلَى ٱلْغَيْبِ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَجْتَبِي مِن رُّسُلِهِۦ مَن يَشَآءُۖ فَـَٔامِنُواْ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦۚ وَإِن تُؤْمِنُواْ
وَتَتَّقُواْ فَلَكُمْ أَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿١٧٩﴾ وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ يَبْخَلُونَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن
فَضْلِهِۦ هُوَ خَيْرًا لَّهُمۖ بَلْ هُوَ شَرٌّ لَّهُمْۖ سَيُطَوَّقُونَ مَا بَخِلُواْ بِهِۦ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِۗ وَلِلَّهِ
مِيرَٰثُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١٨٠﴾

walâ yaḥzunka-l-laḏîna yusâri'ûna fî-l-kufri 'innahum lay-yaḍurrû-L-Lâha šay'an yurîdu-L-Lâhu 'alla yaj'ala lahum ḥazzan fil-'âẖirati wa lahum 'aḏ âbun 'aẓîm (176) 'inna-l-laḏîna-štarawu-l-kufra bil 'imâni lay-yaḍurru-L-Lâha šay'an wa lahum 'aḏâbum 'alîm (177) walâ yaḥsabanna-l-laḏîna kafarû 'annamâ numlî lahum ẖayrul-li 'anfusihim 'innamâ numlî lahum liyazdâdû 'iṯman walahum 'aḏâbum muhîn (178) ma kâna-L-Lâhu liyaḏ ara-l-mu'minîna 'alâ mâ 'antum 'alayhi ḥattâ yamîza-l-ẖabîṯa mina-ṭ-ṭayyibi wamâ kâna-L-Lâhu liyuṭli'akum 'ala-l-ġaybi wa lakinna-L-Lâha yajtabî mir-rusulihî may-yašâ'u fa 'âminû bi-L-Lâhi wa rusulihî wa 'in tu'minû wa tattaqû falakum 'ajrun 'aẓîm (179) walâ yaḥsabanna-l-laḏîna yabẖalûna bimâ 'âtâhumu-L-Lâhu min faḍlihî huwa ẖayrl-lahum bal huwa šarrul-lahum sayuṭawwaquna mâ baẖilû bihî yawma-l-qiyâmati wa li-L-lâhi mirâṯ u-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna ẖabîr (180).

Ne te laisse pas attrister par ceux qui se jettent dans l'impiété. Ils ne sauraient entamer la cause d'Allah. Allah les privera de toute part dans la vie future. Et ils encourront un châtiment terrible. (167) Ceux qui perdent leur foi pour devenir infidèles ne font pas de tort à la cause d'Allah. Ils encourront un châtiment douloureux. (177) Que les infidèles ne croient pas que si nous les comblons de biens, ce soit pour leur être agréable. Nous ne les comblons de biens que pour qu'ils fassent eux-mêmes plus de mal. Ils encourront un châtiment ignominieux. (178) Allah ne saurait laisser les fidèles dans l'état où ils sont, sans distinguer entre les mauvais et les bons. Il ne saurait, non plus, vous divulguer ses secrets. En vérité, Il choisit ses Prophètes, comme Il veut. Croyez en Allah et en ses Prophètes. Si vous croyez et si vous craignez, Il vous donnera une récompense magnifique. (179) Que

ceux qui thésaurisent les biens qu'ils tiennent de la générosité d'Allah ne croient pas qu'ils fassent ainsi une action avantageuse. Loin de là, c'est un malheur pour eux. Au jour du jugement dernier, ils porteront, enroulés à leur cou, les biens qu'ils auront amassés. Allah est l'héritier des cieux et de la terre. Il est informé de toutes vos actions. (180).

Comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- éprouvait un certain chagrin de voir les polythéistes se détourner de ses enseignements en les appelant à Dieu et de se montrer rebelles et obstinés, Dieu le rassure qu'ils ne le nuisent en rien. Par sa sagesse, Il ne veut leur réserver aucune part dans l'autre monde, et en plus, ils subiront un châtiment douloureux. Car ils ont troqué la foi contre l'infidélité. Ces gens-là qui persistent dans leur incrédulité ne doivent pas penser que le délai que Dieu leur accorde soit un bien pour eux, au contraire, Il les laisse ainsi pour augmenter leurs péchés et ils ne subiront dans l'au-delà que le supplice le plus atroce. On trouve dans le Coran plusieurs versets qui confirment ce fait, lorsque Dieu dit par exemple: **«Pensent-ils qu'en leur accordant des biens et des enfants, nous stimulons leur zèle pour le bien? Au contraire, ils n'en ont pas conscience»** [Coran XXIII, 55 - 56] Et aussi ce verset: **«Laisse-moi donc avec ceux qui traitent de mensonge ce discours; nous allons les conduire par étapes par où ils ne savent pas.»** [Coran LXVIII, 44] et cet autre: **«Ne te laisse pas séduire par leurs richesses et par leurs enfants. Ces richesses et ces enfants, Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir au cours de cette vie périssable. Finalement, ils rendent l'âme, qu'ils sont encore infidèles»** [Coran IX, 55].

Pour discerner les mauvais hommes des bons, il n'y a autre moyen que de les éprouver par une certaine infortune où fidèles et infidèles seront dévoilés et connus: les croyants patients et les incrédules pervers. Il s'agit de la bataille de Ouhod qui était cette épreuve pour les uns et les autres et où les hypocrites furent démasqués en trahissant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et en refusant de reprendre le combat et la poursuite des polythéistes.

As-Souddy raconte à ce propos que certains dirent en ce jour-là: «Si Mouhammad est vraiment sincère et véridique, qu'il nous informe donc qui est le croyant et qui est l'infidèle parmi nous?» Dieu alors fit descendre ce verset: **«Allah ne saurait, non plus, vous divulguer ses secrets»** C'est à dire que Dieu seul tient et connait tout le mystère dont la

discrimination entre fidèles et incrédules. Il choisit aussi qui Il veut parmi Ses Prophètes, tout comme Il dit dans un autre verset: «**Il connaît parfaitement le mystère, mais Il ne montre à personne le secret de son mystère, sauf à celui qu'Il agrée comme Prophète**») [Coran LXXII, 26-27]. Ensuite Il ordonne à Ses serviteurs de croire en Lui et en ses Messagers en leur obéissant et suivant les lois qu'ils apportent, ce qui sera très bénéfique pour eux.

Puis Il critique les avares: «**ceux qui thésaurisent les biens qu'ils tiennent de la générosité d'Allah**» sans les dépenser dans Son chemin et à Son service croyant que ce qu'ils amassent leur sera utile, bien au contraire, il sera un mal car, au jour du jugement dernier, ils porteront autour du cou tous les biens qu'ils auront amassés.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: *«Celui à qui Dieu a accordé une richesse et n'a pas payé la zakat (l'aumône légale) à son sujet, cette richesse lui apparaîtra au jour de la résurrection sous la forme d'une couleuvre à la tête chauve munie de deux points (au-dessus de ses yeux) qui s'enroulera autour de cou de cet homme, le prendra dans ses mâchoires et elle lui dira: «Je suis ta richesse, je suis ton trésor» Puis il récita:* «**Que ceux qui thésaurisent les biens....** jusqu'à la fin du verset». ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

Bien qu'Ibn Abbas a dit que ce verset a été révélé au sujet des gens d'Ecriture qui ne montraient pas clairement les Livres qu'ils tenaient de Dieu, la première interprétation s'avère plus correcte. Puis Dieu rappelle aux hommes que l'héritage des cieux et de la terre Lui appartient, qu'ils dépensent donc et donnent en aumône ce dont Il leur a fait les dispensateurs, car en fin de compte, tout reviendra à Dieu qui connaît parfaitement ce que les hommes font.

لَّقَدْ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوْلَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ فَقِيرٌ وَنَحْنُ أَغْنِيَآءُ سَنَكْتُبُ مَا قَالُوا۟ وَقَتْلَهُمُ
ٱلْأَنۢبِيَآءَ بِغَيْرِ حَقٍّ وَنَقُولُ ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿١٨١﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيكُمْ وَأَنَّ

(1) عن عبد الله بن مسعود عن النبي ﷺ: «ما من عبد لا يؤدي زكاة ماله إلا جعل له شجاع أقرع يتبعه يفر منه فيتبعه فيقول: أنا كنزك»، ثم قرأ عبد الله مصداقه من كتاب الله: ﴿سيوطوقون ما بخلوا به يوم القيامة﴾ (رواه أحمد والترمذي والنسائي وابن ماجة).

ٱللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّامٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿١٨٢﴾ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ عَهِدَ إِلَيْنَآ أَلَّا نُؤْمِنَ
لِرَسُولٍ حَتَّىٰ يَأْتِيَنَا بِقُرْبَانٍ تَأْكُلُهُ ٱلنَّارُ ۗ قُلْ قَدْ جَآءَكُمْ رُسُلٌ مِّن قَبْلِى بِٱلْبَيِّنَٰتِ
وَبِٱلَّذِى قُلْتُمْ فَلِمَ قَتَلْتُمُوهُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٨٣﴾ فَإِن كَذَّبُوكَ فَقَدْ كُذِّبَ
رُسُلٌ مِّن قَبْلِكَ جَآءُو بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ وَٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُنِيرِ ﴿١٨٤﴾

laqad sami'a-L-Lâhu qawla-l-laḏîna qalû 'inna-L-Lâha faqîrun wa naḥnu 'aġniyâ'u sanaktubu mâ qâlû wa qatlahumu-l-'ambiyâ'a biġayri ḥaqqin wa naqûlu ḏûqû 'aḏâba-l-ḥarîq (181) ḏâlika bimâ qaddamat 'aydkikum wa 'anna-L-Lâha laysa biẓallâmin lil-'abîd (182) 'al-laḏîna qâlû 'inna-L-Lâha 'ahida 'ilaynâ 'alla nu'mina li rasûlin ḥatta ya'tiyanâ bi qurbânin ta'kuluhu-n-nâru qul qad jâ'akum rasulum min qablî bi-l-bayyinâti wa bi-l-laḏî qultum falima qataltumûhum 'in kuntum ṣâdiqîn (183) fa'in kaḏ ḏabuka faqad kuḏḏiba rusulum min qablika jâ'û bi-l-bayyinâti wa-z-zuburi wa-l-kitâbi-l-munîr (184).

Allah a entendu ceux qui disent: «Allah est pauvre et nous sommes riches». Il prend note de leurs déclarations et de la mort ignominieuse qu'ils ont infligée aux Prophètes et Il leur dira: «Eprouvez le supplice du feu» (181) Et cela en châtiment de ce que vos mains ont perpétré. Allah ne punit jamais à tort les hommes. (182) A ceux qui disent: «Allah nous a recommandé de n'accepter pour Prophète que celui qui viendrait avec une offrande que le feu du ciel consumerait aussitôt», réponds: «Bien des Prophètes m'ont précédé qui ont fait des miracles et même celui dont vous parlez». Pourquoi les avez-vous mis à mort si vous êtes de bonne foi?» (183) S'ils te traitent de menteur, dis-toi que les Prophètes qui t'ont précédé ont subi le même sort, et pourtant ils ont opéré des miracles, apporté des Psaumes et des livres divins (184).

Ibn Abbas raconte que lorsque ce verset: **«Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Allah de lui rend au centuple»** [Coran II, 245] fut révélé, les juifs demandèrent: «O Mouhammad, ton Seigneur est-il devenu si pauvre qu'il demande aux hommes de lui prêter?» Dieu alors leur répondit par cette révélation: **«Allah a entendu ceux qui disent: «Allah est pauvre...».**

Ibn Abbas raconte aussi: «Entrant dans la maison d'un ensei-

gnant, Abou Bakr As-Siddiq trouva une foule des juifs qui entouraient un homme des leurs appelé Finhas, un de leurs docteurs en compagnie d'un autre appelé Achia'. Abou Bakr dit à Finhas: «Malheur à toi ô Finhas, crains Dieu et convertis-toi. Par Dieu, tu connais bien que Mouhammad est un Prophète envoyé par Dieu et venu à vous apportant la vérité. Vous le trouvez cité chez vous dans la Torah et dans l'Evangile». Finhas répondit: «Par Dieu ô Abou Bakr, nous ne sommes plus des pauvres afin de recourir à Dieu, mais Lui, a besoin de nous. Nous ne L'implorons pas comme Il nous implore, nous nous sommes suffis de Lui. Si vraiment Il était riche, Il ne nous aurait pas demandé de Lui prêter comme votre Prophète prétend. Il nous interdit de pratiquer l'usure, mais par contre Il nous accorde largement. S'il était riche, Il ne nous aurait pas autorisé l'usure».

Abou Bakr, irrité, frappa violemment Finhas au visage et lui dit: «Par celui qui tient mon âme en Sa main, s'il n'y avait ce pacte entre nous, je t'aurais tranché la tête. O enenmi de Dieu, traitez-nous de menteurs si vous pouvez le faire et si vous êtes véridiques».

Finhas alla trouver ensuite l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Ô Mouhammad, regarde ce que ton compagnon a fait de moi» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à Abou Bakr la cause de son agissement, il lui répondit: «Ô Envoyé de Dieu, cet ennemi de Dieu a proféré des paroles menstrueuses. Il prétend que Dieu est pauvre et eux sont riches. Entendant cela, la colère s'empara de moi en vue de Dieu et je le frappai au visage». Mais Finhas renia d'avoir dit de choses pareilles. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«Allah a entendu ceux qui disent: «Allah est pauvre et nous sommes riches».**

Mais Dieu les menace et les avertit qu'il va consigner ces propos par écrit et Il leur demandera compte parce qu'ils ont tué Ses Prophètes injustement dans le but d'aggraver leurs péchés, qui seront rétribués par un feu ardent pour prix de leurs mauvaises actions et de ce que leurs mains ont perpétré. Dieu certes, juge Ses serviteurs équitablement et ne lèse personne.

«Ceux qui disent: «Allah nous a recommandé de n'accepter pour Prophète que celui qui viendrait avec une offrande que le feu du ciel consumerait» Dieu par ce verset démentit les propos de ceux qui ont prétendu

qu'Il a conclu avec eux une alliance suivant laquelle ils ne croient en aucun Prophète tant qu'il ne leur a pas apporté une offrande que le feu consume. En d'autres termes qu'un des miracles de ce Prophète soit un feu qui descend du ciel et consume l'aumône faite par l'un des leurs. Mais Dieu charge Son Prophète de leur répondre: **«Bien des Prophètes m'ont précédé qui ont fait des miracles»** c'est à dire qu'ils leur ont présenté des signes et des arguments évidents **«et même celui dont vos parlez? Pourquoi les avez-vous mis à mort»** en les traitant de menteurs, en les contredisant et en vous montrant rebelles contre eux: **«Si vous êtes de bonne foi?»** et vous présumez que vous suiviez les enseignements et la vérité qu'ils ont prêchés.

Puis Dieu a voulu réconforter Son Prophète et apaiser son cœur, Il lui dit: **«S'ils te traitent de menteur, dis-toi que les Prophètes qui t'ont précédé ont subi le même sort, et pourtant ils ont opéré des miracles, apporté des Psaumes et des livres divins»** c'est à dire les preuves évidentes, les feuillets et toutes les autres Ecritures venant du ciel.

كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ وَإِنَّمَا تُوَفَّوْنَ أُجُورَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فَمَن زُحْزِحَ عَنِ ٱلنَّارِ
وَأُدْخِلَ ٱلْجَنَّةَ فَقَدْ فَازَ وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ إِلَّا مَتَٰعُ ٱلْغُرُورِ ﴿١٨٥﴾ لَتُبْلَوُنَّ فِىٓ
أَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ وَلَتَسْمَعُنَّ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكُمْ وَمِنَ ٱلَّذِينَ
أَشْرَكُوٓا۟ أَذًى كَثِيرًا وَإِن تَصْبِرُوا۟ وَتَتَّقُوا۟ فَإِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ عَزْمِ ٱلْأُمُورِ ﴿١٨٦﴾

kullu nafsin d̲â'iqatu-l-mawti wa 'innamâ tuwaffawna 'ujûrakum yawma-l-qiyâmati faman zuḥzid̲a 'ani-n-nâri wa 'udh̲ila-l-jannata faqad fâza wa-mâ-l-ḥayâti-d-dunyâ 'illâ matâ'u-l-ġurûr (185) latublawunna fî 'amwâlikum wa 'anfusikum wa latasma'unna mina-l-lad̲îna 'ûtû-l-kitâba min qablikum wa mina-l-lad̲îna 'ašrakû 'ad̲an kat̲îran wa 'in taṣbirû wa tattaqû fa'inna d̲âlika min 'azmi-l-'umûr (186).

Chaque âme passera par les affres de la mort. Ce qui importe, c'est que vous receviez nos récompenses au jour de la résurrection. Celui qui échappera à l'enfer et entrera au paradis, sera le vrai vainqueur. La vie en ce bas monde n'est faite que de plaisirs éphémères. (185) Vous serez éprouvés dans vos biens et dans vos personnes. Vous entendrez les gens d'Ecri-

ture et les idolâtres tenir bien des propos désagréables sur votre compte. Mais prenez patience et pliez-vous à Allah. C'est là, la seule attitude recommandable (186).

Aucune créature ne restera certainement pas en vie car tout périra et: **«La face de ton Seigneur subsiste, pleine de majesté et de munificence».** Hommes, génies, anges et même les porteurs du Trône mourront, Dieu seul le Dominateur Suprême ne mourra pas. Comme rien n'existait avec Lui, ainsi rien ne subsistera à l'exception de Lui. Dans ce verset il y a une consolation pour les hommes qu'aucun d'eux ne sera éternel mais une fois son terme échu, il mourra comme toutes les autres créatures. Au jour de la résurrection, ils seront rassemblés, jugés et rétribués selon leurs œuvres, et Dieu ne lèsera personne.

Ali Ben Abi Taleb raconte que quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- mourut, un personnage arriva, on entendait sa voix sans le voir, et leur dit: «Que la paix soit sur vous ô habitants de cette demeure, ainsi que la miséricorde de Dieu est Ses bénédictions». Il récita: «Tout homme goûtera la mort: vous recevrez sûrement votre rétribution le jour de la résurrection» Puis il dit: «En Dieu vous trouvez une consolation de toute chose perdue. Fiez-vous à Dieu et espérez Sa miséricorde. Car le vrai affligé est celui qui sera privé de la récompense. Que la paix de Dieu soit sur vous ainsi que sa miséricorde et Ses bénédictions». Ja'far Ben Mouhammad a rapporté que Son père lui a dit en commentant ce récit: «Ali Ben Abi Taleb demanda alors à ceux qui étaient avec lui: «Connaissez-vous ce personnage? C'est Al-Khadir - que Dieu le salue-».

Au jour du jugement dernier, quiconque sera préservé du feu et entré au Paradis, aura trouvé la plus belle récompense et le bonheur. A cet égard Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La grandeur de la place qu'occupe un fouet au Paradis est meilleur de ce bas monde et ce qu'il contient. Récitez si vous voulez:* **«Celui qui échappera à l'enfer et entrera au Paradis sera la vrai vainqueur».** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem dont l'orogine se trouve dans les deux Sahih)***[1].

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «موضع سوط في الجنة خير من الدنيا وما فيها

Pour minimiser l'importance de ce bas monde et montrer qu'il n'est qu'une jouissance éphémère et trompeuse, Dieu dit: «**La vie en ce bas monde n'est faite que de plaisirs éphémères**» comme Il le montre dans d'autres versets: «**Tout ce qui vous a été donné n'est que jouissance éphémère de la vie de ce monde**» [Coran XLII, 36] et: «**Vous préférez la vie de ce monde alors que la vie dernière est meilleure et qu'elle durera plus longtemps**» [Coran LXXXVII, 16 - 17].

Dans un hadith, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par Dieu, ce bas monde par rapport à la vie future, est comparable à ce qu'un doigt puisse apporter lorsque l'un de vous le plonge dans la mer».*

«**Vous serez éprouvés dans vos biens et dans vos personnes**» un verset qui est pareil à celui-ci «**Il n'est que trop vrai que nous vous exposerons de temps à autre à la peur et à la faim, que nous vous éprouverons dans vos biens...**» [Coran II, 155]. Cela signifie que tant que le croyant est en vie, il sera éprouvé par la perte d'une partie de ses biens, d'un de ses enfants ou de ses proches parents, et cela ne sera que pour apprécier la fermeté de sa foi et son endurance».

Dieu aussi dans le but de réconforter les fidèles qui ont émigré vers Médine en laissant biens et familles, et avant la bataille de Badr, leur dit: «**Vous entendrez les gens d'Ecriture et les idolâtres tenir bien des propos désagréables sur votre compte**». Mais en même temps Il les exhorte à supporter leurs méfaits, être cléments et à pardonner jusqu'à ce qu'il leur accorde une issue car la patience et la crainte révérencielle de Dieu «**Sont la seule attitude recommandable**».

A cet égard, Oussama Ben Zaïd raconte le récit suivant: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- monta sur un âne dont le bât était fait en velours fabriqué à Fadk, il prit en croupe Oussama Ben Zaïd (le rapporteur du hadith) pour aller visiter Sa'd Ben Oubada qui était malade et habitait chez Bani Al-Hareth Ibn Al-Khazraj, et ceci était avant la bataille de Badr.

Passant par une assemblée qui renfermait Abdullah Ben Oubay

اقرأوا إن شئتم: ﴿فمن زحزح عن النار وأدخل الجنة فقد فاز﴾» (رواه ابن أبي حاتم وأصله في الصحيحين).

Ibn Saoul avant sa conversion à l'Islam, et d'autres hommes musulmans, des polythéistes les adorateurs des idoles et des juifs. Il y avait également Abdullah Ben Rawaha. Quand la monture passa près de l'assemblée et il y eut de la poussière, Abdullah Ben Oubay couvrit son nez par le pan de son vêtement et dit: «Ne nous couvrez pas de la poussière» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les salua, s'arrêla près d'eux, descendit de sa monture et les invita à croire en Dieu en leur récitant un peu du Coran.

Abdullah Ben Oubay Ben Saloul lui dit: «Homme! Ce que tu viens de dire est merveilleux. Si c'est vrai, ne nous nuis pas dans nos assemblées et retourne chez toi. Celui qui ira te voir, raconte - lui cela». Mais Abdullah Ben Rawaha objecta et dit: «Si, ô Envoyé de Dieu, viens nous rejoindre dans nos réunions car nous aimons cela».

Les musulmans, les idolâtres et les juifs se révoltèrent, s'injurièrent et furent sur le point d'en venir aux mains. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessa de les calmer jusqu'à ce qu'ils deviennent tranquilles. Puis il remonta sur son âne et continua son chemin jusqu'à ce qu'ils arriva chez Sa'd Ben Oubada et il lui dit: «Ô Sa'd! N'as-tu pas entendu ce qu'a dit Abou Houbab- il voulait dire Abdullah Ben Oubay? Il a dit telle et telle chose.» Sa'd Ben Oubada répondit: «Ô Envoyé de Dieu ! Pardonne-lui et sois indulgent. Par celui qui t'a révélé le Livre, Dieu a apporté la vérité par cette révélation, car les habitants de cette petite ville (Médine) avaient décidé de le couronner et de le prendre comme chef. Mais Dieu leur ayant refusé cela à la suite de la vérité qu'Il t'a révélée, il a manqué ce couronnement et il a agi comme tu l'as vu».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pardonna à Ibn Oubay car les musulmans et l'Envoyé de Dieu pardonnaient aux polytéhistes et aux gens de Livre comme Dieu leur a ordonné, et ils se montraient patients en supportant ce qu'ils subissaient de leur part jusqu'à ce qu'ils reçurent l'ordre de Dieu pour les combattre.

Dieu exhorte les fidèles à être patients et pardonner à ceux qui leur nuisent, en montrant la raison quand Il dit: **«Beaucoup de gens du Livre, mûs par l'envie, souhaiteraient de vous perdre la foi après que vous l'avez eue, après que la vérité s'est manifestée à eux-mêmes. Excusez-les et**

pardonnez-leur jusqu'à ce qu'Allah fasse connaître Sa volonté car Il est tout-Puissant» [Coran II, 109].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se demandait comment il pardonnait aux gens en obtempérant aux ordres divins jusqu'à ce que Dieu le lui autorisât. Après l'expédition de Badr où les notables et vaillants parmi les Qoraïchites furent tués, Abdullah Ben Oubay Ben Saloul ainsi que des polythéistes et des idolâtres dirent (au sujet de ce pardon): «C'est un ordre qui fut adressé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Prêtez-lui donc un serment d'allégeance sur l'Islam. Les hommes alors se convertirent et firent ce serment. Il était normal que quiconque agissait équitablement envers les autres, ordonnait de faire le bien et interdisait le repréhensible, fût assujetti à un mal ou à une nuisance, et qui devait par la suite patienter, endurer, demander l'aide de Dieu et revenir à Lui.

وَإِذْ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ لَتُبَيِّنُنَّهُۥ لِلنَّاسِ وَلَا تَكْتُمُونَهُۥ فَنَبَذُوهُ
وَرَآءَ ظُهُورِهِمْ وَٱشْتَرَوْا۟ بِهِۦ ثَمَنًا قَلِيلًا ۖ فَبِئْسَ مَا يَشْتَرُونَ ﴿١٨٧﴾ لَا تَحْسَبَنَّ
ٱلَّذِينَ يَفْرَحُونَ بِمَآ أَتَوا۟ وَّيُحِبُّونَ أَن يُحْمَدُوا۟ بِمَا لَمْ يَفْعَلُوا۟ فَلَا تَحْسَبَنَّهُم بِمَفَازَةٍ
مِّنَ ٱلْعَذَابِ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٨٨﴾ وَلِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ
كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٨٩﴾

wa 'id 'ahada-L-Lâhu mîtâqa-l-ladîna 'ûtû-l-kitâba latubayyinunnahu li-n-nâsi walâ taktumûnahû fanabadûhu warâ'a zuhûrihim wa-štaraw bihî t amanan qalîlan fa-bi'sa mâ yaštarûn (187) lâ tahsabanna-l-ladîna yafrahûna bimâ 'ataw wa yuhibbûna 'ayyuhmadû bimâ lam yaf'alû falâ tahsabannahum bimafâzatim mina-l-'adâbi wa lahum 'adâbun 'alîm (188) wa li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wa-l-'ardi wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîr (189).

Allah a reçu des gens d'Ecriture la promesse qu'ils divulgueraient leur Livre et ne le tiendraient pas caché. Ils l'ont jeté par-dessus leurs épaules et l'ont échangé contre n'importe quoi. Quel honteux marché! (187) Que ceux qui s'extasient sur leurs actes et qui cherchent à être loués, même pour ce qu'ils n'ont pas fait, ne croient pas échapper au châtiment. Ils subiront un

châtiment douloureux. (188) Allah est Maître des cieux et de la terre, et Il est tout-Puissant. (189).

Dans ces versets on trouve un blâme et une menace adressés aux gens du Livre desquels Dieu a pris un engagement, par la bouche des Prophètes, de croire en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et d'annoncer son avènement afin que les hommes soient prêts pour recevoir son message, et au moment de son apparition, ils le suivront. Mais au lieu de faire une chose pareille ils se sont contentés d'acquérir un bien insignifiant et vil en dissimulant cette vérité et jetant cet engagement par-dessus leurs épaules. Quel détestable troc qu'ils ont conclu et quelle mauvaise allégeance. C'est un avertissement adressé aux ulémas, théologiens et savants d'agir de la sorte. Ils doivent divulguer leur science sans en rien cacher et montrer le bon chemin aux gens afin qu'ils en profitent.

Dans un hadith authentifié le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui à qui on pose une question relative à une science et la dissimule, on mettra sur sa bouche une bride en feu au jour de la résurrection».* Et dans un autre hadith rapporté par Boukhari et Mouslim, il a dit: *«Celui qui se vante posséder des choses qu'en réalité elles ne lui appartiennent pas, est comparable à celui qui porte de faux habits»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

On a rapporté que Marwan a dit à son domestique: «Ô Rafe', va chez Ibn Abbas et dis-lui: «Si chacun de nous se réjouit de ce qu'il a fait et aime à être loué pour ce qu'il n'a pas fait, et sera châtié dans la vie future, alors nous subirons tous ce châtiment» (en faisant allusion au verset précité) Ibn Abbas répondit: «Ce verset ne vous concerne pas, car il a été révélé au sujet des gens du Livre, Puis il récita: «**Allah a reçu des gens la promesse...** jusqu'à la fin du verset. Ibn Abbas ajouta: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait demandé aux juifs une chose et ils la lui cachèrent en lui parlant d'autre chose. Ils croyaient qu'ils devaient être loués pour ce renseignement et ils furent réjouis de ce qu'ils avaient dissimulé en lui cachant la réponse».

(1) في الصحيحين أيضاً: «المتشبع بما لم يعط كلابس ثوب زور».

Mais d'après Abou Sa'id Al-Khoudri, l'interprétation de ce verset était la suivante: «Du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il y avait des hypocrites qui, lorsqu'il partait pour faire une expédition, restaient chez eux sans y prendre part en se réjouissant. Après son retour, ils lui présentaient leur excuses et aimaient à être loués pour ce qu'ils n'ont pas fait. Dieu à cette occasion fit cette révélatoin.

Mouhammad Ben Thabet Al-Ansari rapporte que son père demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, je crains d'être perdu» - Pourquoi, lui répondit-il. - Dieu a interdit à l'homme, répliqua mon père, d'aimer à être loué pour ce qu'il n'a pas fait, quant à moi, j'aime à être loué. Il a interdit également la tartuferie, et j'aime la beauté. Il a interdit aussi d'élever nos voix au-dessus de la tienne, mais j'ai une voix forte.» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit alors: «Serais-tu content à être loué, tué en martyr et entrer au Paradis?» - Certes oui, ô Envoyé de Dieu. Ainsi mon père vécut loué et fut tué en martyr le jour du meurtre de Moussailama l'imposteur».

Ces gens-là, concernés par les verset, ne croient pas qu'ils échapperont au supplice du feu, bien au contraire, un châtiment très douloureux les attendra.

Dieu enfin rappelle aux hommes qu'Il est le Maître des cieux et de la terre, puissant sur toute chose, qu'ils Le craignent et Le redoutent.

إِنَّ فِي خَلْقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱخْتِلَٰفِ ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ لَءَايَٰتٍ لِّأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ
(١٩٠) ٱلَّذِينَ يَذْكُرُونَ ٱللَّهَ قِيَٰمًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمْ وَيَتَفَكَّرُونَ فِى خَلْقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِ رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَٰذَا بَٰطِلًا سُبْحَٰنَكَ فَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ (١٩١) رَبَّنَآ إِنَّكَ مَن
تُدْخِلِ ٱلنَّارَ فَقَدْ أَخْزَيْتَهُۥ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ أَنصَارٍ (١٩٢) رَّبَّنَآ إِنَّنَا سَمِعْنَا مُنَادِيًا
يُنَادِى لِلْإِيمَٰنِ أَنْ ءَامِنُوا۟ بِرَبِّكُمْ فَـَٔامَنَّا رَبَّنَا فَٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَكَفِّرْ عَنَّا
سَيِّـَٔاتِنَا وَتَوَفَّنَا مَعَ ٱلْأَبْرَارِ (١٩٣) رَبَّنَا وَءَاتِنَا مَا وَعَدتَّنَا عَلَىٰ رُسُلِكَ وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ ٱلْمِيعَادَ (١٩٤)

'inna fî ḫalqi-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa-ḫtilâfi-l-layli wa-n-nahâri la'âyâtil-li'ulî-l-'albâb (190) 'al-laḏîna yaḏkurûna-L-Lâha qiyâman wa qu'ûdan wa 'alâ junûbihim wa yatafakkaruna fî ḫalqi-s-samâwâti wal-l'arḍî rabbanâ mâ ḫalaqta hâḏâ bâṭilan subḥânaka faqina 'aḏâba-n-nâr (191) rabbanâ 'innaka man tudḫili-n-nâra faqad 'aḫzaytahû wamâ li-ẓ-ẓâlimîna min 'ansâr (192) rabbanâ 'innanâ sami'nâ munâdiyan yunâdî li-l-'îmâni 'an 'âminû bi rabbikum fa'âmannâ rabbanâ faġfir lanâ ḏunûbanâ wa kaffir 'annâ sayyi'âtinâ wa tawaffanâ ma'a-l-'abrâr (193) rabbanâ wa 'âtinâ mâ wa'attanâ 'alâ rusulika walâ tuḫzinâ yawma-l-qiyâmati 'innaka lâ tuhlifu-l-mi'âd (194).

La création des cieux et de la terre, la succession des nuits et des jours sont des preuves pour les gens qui méditent. (190) Les gens qui prient Allah, debout, assis ou couchés et pour qui la création des cieux et de la terre est un sujet de méditation, les gens qui disent: »«O Seigneur, Tu n'as pas créé tout cela en vain. Gloire à Toi. Préserve-nous de l'enfer? (191) Seigneur, celui que Tu précipites à l'enfer tombe dans l'ignominie. Les pervers ne pourront compter sur aucun secours. (192) Seigneur, nous avons entendu une voix qui nous conviait à croire en Toi. Nous avons cru. Pardonne-nous nos péchés, réponds pour nous des torts que nous avons causés aux autres et fais-nous mourir innocents. (193) Seigneur, donne-nous ce que Tu nous a promis par l'entremise de Tes apôtres. Fais que nous ne soyons pas humiliés au jour de la résurrection. Toi qui ne manques jamais à Tes promesses (194).

La création des cieux et de la terre signifie l'immensité et la hauteur des premiers, le baissement et l'épaisseur de l'autre. On y trouve des choses formidables: des planètes, des astres, des mers, des montagnes, des déserts, des arbres, des plantations diverses, des animaux, des minerais qui sont tous au service de l'homme.

«La succession des nuits et des jours» c'est à dire les uns se succèdent aux autres, ils s'allongent et s'écourtent suivant les saisons ou ils ont une durée égale, tel est le décret du Tout-Puissant, l'Omniscient.

Ce sont là des signes pour ceux qui sont doués d'intelligence, qui méditent, pensent et constatent la réalité des choses, non comme les sourds et les muets qui sont démunis de toute raison et dont Dieu les décrit dans ce verset: **«Que de signes contiennent les cieux et la terre. Les hommes passent auprès d'eux et s'en détournent»** [Coran XII, 105].

Puis Dieu décrit les gens qui méditent: **«qui prient Allah, debout, assis ou couchés»** c'est à dire en toute posture selon leur capacité physique. Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à 'Imran ben Houssayn: *«Prie debout, si tu ne peux pas, prie assis et si tu es aussi incapable de le faire, prie couché»* Donc ces gens-là ne cessent d'exercer leurs pratiques religieuses, en toute circonstance, soit en public, soit en leur for intérieur. Ils méditent sur la création des cieux et de la terre en s'apercevant de la sagesse du créateur, Son pouvoir. Sa science et Sa miséricorde. Al-Darani a dit à cet égard: «Je ne quitte ma maison sans que ma vue ne tombe sur une chose dont j'en profite et j'en trouve une leçon». Quant Al-Hassan Al-Basri, il a dit: «Une heure de méditation vaut mieux qu'une nuit à prier durant».

Jésus -que Dieu le salue- a dit: «Le bonheur est accordé à celui dont ses paroles sont une mention de Dieu, son silence une réflexion et sa vue pour en tirer une leçon».

Jésus -que Dieu le salue- a dit aussi: «Ô fils d'Adam, le faible, crains Dieu où que tu sois, sois faible en ce monde, fais que tes demeures soient les mosquées et les oratoires, entraine tes yeux à pleurer, ton corps à endurer, ton cœur à réfléchir, et ne te préoccupe plus de ce que tu vas acquérir le lendemain».

Le prince des croyants Omar Ben Abdul Aziz, se trouvant parmi ses compagnons, commença à pleurer. En lui demandant la cause, il répondit: «J'ai médité ce bas monde, ses délices et ses bonheurs et j'en ai tiré plusieurs leçons: A peine ses délices cessent, sa détresse commence. S'il n'y avait pas de morale pour ceux qui réfléchissent, il y aurait certainement des avertissements pour ceux qui s'en rappellent».

A l'inverse de ceux qui ne prêtent pas attention aux signes qui se trouvent dans les cieux et sur la terre, ceux qui prient Dieu en Le mentionnent à tout moment, méditent sur la création des cieux et de la terre et déclarent: **«O Seigneur. Tu n'as pas créé tout cela en vain»** c'est à dire: Tu n'as pas créé toutes ces créatures sans un but, mais au contraire, pour une raison logique: pour rétribuer ceux qui font le bien d'après leurs actes, et pour rétribuer ceux qui font le mal. Puis ces croyants-là chantent Sa pureté et s'écrient: **«Gloire à Toi-Préserve-nous nous de l'enfer»** Lui, qui a créé tout par la vérité et avec équité, qui est

loin de tout défaut et vice, qu'Il nous préserve du châtiment du feu, qu'Il nous dirige vers les bonnes actions qui mènent au Paradis et nous éloignent de l'Enfer car: «**Seigneur, celui que Tu précipites à l'enfer tombe dans l'ignominie. Les pervers ne pourront compter sur aucun secours**».

Les fidèles disent aussi: «Seigneur, nous avons entendu un crieur qui nous appelle à la foi, qui n'est que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, nous avons cru en lui, en son message et nous l'avons suivi, Seigneur, pardonne-nous nos péchés, dissiumule-les, efface nos fautes et mauvaises actions et rappelle-nous à Toi avec les bons et les justes. Seigneur, accorde-nous ce dont Tu nous a promis par l'intermédiaire de Tes Prophètes et ne nous humilie pas au jour de la résurrection devant tout le monde, car, en vérité, Tu ne manques jamais à Tes promesses.

Il a été affirmé que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait les dix derniers versets de la sourate «La famille d'Imran» quand il se levait la nuit pour faire la prière nocturne. Ibn Abbas raconte: «Je passai une nuit chez ma tante maternelle Maimouna. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- (son époux) s'entretint avec elle durant une heure puis se coucha. Au troisième tiers de la nuit, il se leva, regarda le ciel et récita: **La création des cieux et de la terre...** jusqu'à la fin du verset. Puis il fit ses ablutions, se cura les dents et pria onze rak'ats. Bilal appela à la prière de l'aurore, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit de chez lui à la mosquée pour faire la prière avec les fidèles.

Dans un autre hadith rapporté par Ibn Abbas, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quitta son appartement vers la fin de la nuit, regarda le ciel et récita: «**La création des cieux et de la terre...** jusqu'à la fin de la sourate, puis invoqua Dieu par ces mots: *«Grand Dieu, mets de la lumière dans mon cœur, de la lumière dans ma vue, de la lumière dans mon ouïe, de la lumière à ma droite et à ma gauche, de la lumière devant moi et derrière moi, de la lumière au-dessus de moi et au-dessous de moi et assigne-moi de la lumière au jour de la résurrection».* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih)***[1].

---

(1) عن ابن عباس أن رسول الله ﷺ خرج ذات ليلة بعدما مضى ليل فنظر إلى السماء، وتلا

'Ata raconte: «Nous nous rendîmes Ibn Omar, Oubayd Ben Oumayr et moi chez Aicha -que Dieu l'agrée- et nous entrâmes chez elle alors qu'un voile nous séparait. Elle dit à Oubayd: «Ça fait longtemps qu'on ne t'a pas vu.» Il lui répondit: «C'est vrai. Plus que l'absence dure, l'envie de la rencontre sera plus intense». Ibn Omar dit alors: «Laissons cela. Raconte-nous ô Aicha la chose la plus étonnante que tu as vue de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-» Elle pleura et répondit: «Oh, toute sa vie était étonnante: Je me rappelle qu'une nuit -qui m'était consacrée - il entra chez moi et nous nous enlaçames puis il me dit: «Laisse-moi cette nuit adorer Dieu». Je lui répondis: «Par Dieu, j'aime être tout près de toi comme j'aime que tu adores ton Seigneur».

Il se leva, prit un peu d'eau contenu dans une outre et fit ses ablutions, puis il pria et pleura si longtemps que ses larmes mouillèrent sa barbe. Il se prosterna ensuite en pleurant et ses larmes coulèrent sur le sol. Enfin, la prière terminée, il s'étendit sur son flanc et pleura jusqu' ce que Bilal arriva pour l'avertir que c'est le moment de la prière de l'aurore. Bilal demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Pourquoi pleurs-tu et Dieu t'a pardonné tes fautes antérieures et futures?» Il lui répondit: *«Malheur à toi ô Bilal: Pourquoi ne pleuré-je pas alors que cette nuit J'ai reçu cette révélation:* **«La création des cieux et de la terre, la succession des nuits et des jours sont des preuves pour les gens qui méditent»**. Puis il dit: *«Malheur à celui qui récite ce verset sans méditer sur sa profonde signification».*

فَٱسْتَجَابَ لَهُمْ رَبُّهُمْ أَنِّى لَآ أُضِيعُ عَمَلَ عَٰمِلٍ مِّنكُم مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ ۖ بَعْضُكُم مِّنۢ
بَعْضٍ ۖ فَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ وَأُخْرِجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِمْ وَأُوذُوا۟ فِى سَبِيلِى وَقَٰتَلُوا۟ وَقُتِلُوا۟
لَأُكَفِّرَنَّ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ وَلَأُدْخِلَنَّهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ثَوَابًا مِّنْ عِندِ

هذه الآية: ﴿إن في خلق السموات والأرض واختلاف الليل والنهار لآيات لأولي الألباب﴾ إلى آخر السورة، ثم قال: «اللهم اجعل في قلبي نوراً، وفي سمعي نوراً، وفي بصري نوراً، وعن يميني نوراً، وعن شمالي نوراً، ومن بين يدي نوراً، ومن خلفي نوراً، ومن فوقي نوراً، ومن تحتي نوراً وأعظم لي نوراً يوم القيامة» (رواه ابن مردويه عن ابن عباس).

ٱللَّهِ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ حُسۡنُ ٱلثَّوَابِ ﴿١٩٥﴾

fastajâba lahum rabbuhum 'annî lâ 'uḍi'u 'amala 'âmilim minkum min d̲akarin 'aw 'unt̲â ba'ḍukum mim-ba'ḍin fa-l-lad̲îna hâjarû wa 'uḫrijû min diyârihim wa 'ûd̲û fî sabîlî wa qâtalû wa qutilû la 'ukaffiranna 'anhum sayyi'âtihim wa la'udḫilannahum jannâtin tajrî min taḥtiha-l-'anhâru t̲awâbam min 'indi-L-Lâhi wa-L-Lâhu 'indahû husnu-t̲-t̲awâb (195).

Allah a exaucé leurs prières et leur a dit: «Je ne ferai perdre à aucun d'entre vous, hommes ou femmes, le bénéfice de ses actions. Vous êtes issus les uns des autres. Ceux qui auront souffert pour ma cause, qui auront combattu ou auront été tués à Mon service, ceux-là, J'absoudrai toutes leurs fautes. Je les recevrai dans des jardins où courent des eaux vives, en marque de récompense de leur Seigneur. C'est Allah qui décerne les meilleures récompenses. (195).

Oum Salama rapporte: «Je demandai à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Je ne trouve pas dans le Coran jusqu'à présent un verset qui fait allusion aux femmes qui ont fait l'hégire (l'émigration)?» Dieu alors fit descendre ce verset: **«Je ne ferai perdre à aucun d'entre vous, hommes ou femmes, le bénéfice de ses actions»**. En effet Oum Salama, selon les dires des Médinois, était la première femme parmi les émigrés (Mouhagirins).

Le verset siginifie qu'après la prière des fidèles et leurs invocations, Dieu leur informe qu'il les a exaucés car Il n'est pas loin d'eux comme le montre ce verset: **«Si mes serviteurs te questionnent sur moi, dis-leur que je suis près d'eux»** [Coran II, 186]. Il ne laisse pas perdre l'action d'un homme ou d'une femme, mais Il rétribue à chacun la récompense qu'il mérite selon ses œuvres, ils sont tous égaux à Ses regards. Il a réservé le Paradis, la plus belle récomepense à:

- **«Ceux qui auront émigré»** en laissant les demeures des polythéistes pour se diriger vers la demeure de la foi, et en délaissant familles, biens et proches...

- **«qui auront souffert pour ma cause»** c'est à dire leur seul péché était la foi en Dieu seul, une profession qui n'a pas plu aux impies dont leur comportement vis-à-vis d'eux était maléfique. Dieu a dit à ce propos: **«Ils expulsent le Prophète et vous-mêmes, parce que vous croyez en**

Dieu, votre Seigneur» [Coran LX, 1] et: **«Ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Dieu le Tout-Puissant, celui qui est digne de louanges»** [Coran LXXXV, 8].

- **«qui auront combattu ou auront été tués à mon service»** c'est là le plus grand sacrifice qu'un fidèle puisse accomplir dans la voie de Dieu. Selon un hadith authentifié cité dans les deux Sahihs: «Un homme demanda: «O Envoyé de Dieu, si je mourais en combattant dans le chemin de Dieu, mes péchés me seront-ils pardonnés?» - Oui, lui répondit-il, *si tu meurs dans le chemin de Dieu tout en étant constant et espérant avec foi la récompense, et en état d'attaque et non plus de fuite».* Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'interrogea: «Répète la question?» L'homme lui répéta la question, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de lui dire: *«Oui (toutes les fautes seront effacées) à l'exception de la dette, car c'est Gabriel qui vient de me le dire»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dieu promet à ces gens-là de leur pardonner leurs péchés, de les faire entrer au Paradis où coulent des ruisseaux dont l'eau est incorruptible, des ruisseaux de lait au goût inaltérable, des ruisseaux de vin, délices pour ceux qui en boivent et des ruisseaux de miel purifié. Ils y trouveront ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu et esprit humain n'a imaginé. Telle est leur récompense de la part de Dieu qui a les plus belles récompenses pour Ses fidèles.

لَا يَغُرَّنَّكَ تَقَلُّبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى ٱلْبِلَٰدِ (١٩٦) مَتَٰعٌ قَلِيلٌ ثُمَّ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ
وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ (١٩٧) لَٰكِنِ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ رَبَّهُمْ لَهُمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ
خَٰلِدِينَ فِيهَا نُزُلًا مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ لِّلْأَبْرَارِ (١٩٨)

lâ yaġurrannaka taqalluba-l-laḏîna kafarû fî-l-bilâd (196). matâ'un qalilun ṯumma ma'mawhum jahannama wa bi'sa-l-mihâd (197) lâkini-l-laḏîna-t-taqaw rabbahum lahum jannâtun tajrî min taḥtiha -l-'anhâru

(1) ثبت في الصحيحين أن رجلاً قال: يا رسول الله! أرأيت إن قتلت في سبيل الله صابراً محتسباً مقبلاً غير مدبر، أيكفر الله عني خطاياي؟ قال: «نعم»، ثم قال: «كيف قلت» فأعاد عليه ما قال، فقال: «نعم، إلا الدين قاله لي جبريل آنفاً» (رواه البخاري ومسلم).

ḫalidîna fîhâ nuzulam min 'indi-L-Lâhi wamâ 'inda-L-Lâhi ḫayru-l-lil'abrar (198).

Ne Sois pas impressionné de voir les infidèles parcourir à leur aise dans le pays. (196) Leur bien-être est éphémère. Ils sont voués à l'enfer. Et quel triste séjour. (197) Par contre, ceux qui craignent leur Seigneur, auront pour séjour des jardins arrosés d'eau vive, séjour éternel et aménagé des mains mêmes d'Allah. Ce qui émane d'Allah est sans prix pour les justes.(198).

Cela signifie: ne te trompe pas à ce que les impies parcourent le pays à leur aise, délectent de ses fruits et vivent dans l'aisance et le bien-être. Toutes ces délices ne tarderaient pas à disparaître car elles ne constituent qu'une jouissance éphémère. Bientôt ils auront la Géhenne comme détestable demeure éternelle. Dieu a montré le cas des incrédules dans plusieurs versets du Coran dont on tire ces quelques-uns:

- **«Seuls les incrédules discutent les signes de Dieu. Que leur agitation dans ce pays ne te trouble pas»** [Coran XL, 4].

- **«Ephémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété»** [Coran X, 70].

- **«Nous les laisserons jouir peu de temps de la vie de ce monde, nous leur ferons endurer, ensuite, un terrible châtiment»** [Coran XXXI, 24].

- **«Accorde donc un délai aux incrédules; accorde-leur un court délai»** [Coran LXXXVI, 17].

Mais les croyants à qui Dieu a fait la belle promesse, verront l'accomplissement car ils trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur, un Paradis où coulent les ruisseaux, quelle manifique demeure pour l'éternité à ceux qui sont pieux et bons.

Abou Ad-Darda' disait souvent: «La mort ne sera que du bien tant au croyant qu'à l'infidèle. Quiconque ne me croit pas, Dieu dit: **«Ce qui émane d'Allah est sans prix pour les justes»** comme Il dit aussi: **«Que les infidèles ne croient pas que si nous les comblons de biens, ce soit pour leur être agréable. Nous ne les comblons de biens que pour qu'ils fassent eux-mêmes plus de mal. Ils encourront un châtiment ignominieux»**) [Coran III, 178].

وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَمَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِمْ خَٰشِعِينَ
لِلَّهِ لَا يَشْتَرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ
إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٩٩﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱصْبِرُوا۟ وَصَابِرُوا۟
وَرَابِطُوا۟ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٢٠٠﴾

wa 'inna min 'ahli-l-kitâbi lamay-yu'minu bi-L-Lâhi wamâ 'unzila 'ilaykum wamâ 'unzila 'ilayhim ẖâšiʿîna li-L-lâhi lâ yaštarûna bi 'âyâti-L-lâhi ṯamanan qalîlan 'ulâ'ika lahum 'ajruhum ʿinda rabbihim 'inna-L-Lâha sarîʿu-l-ḥisâb (199) yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû-ṣbirû wa ṣâbirû wa râbiṭû wattaqû-L-Lâha laʿallakum tufliḥûn (200).

Parmi les gens d'Ecriture, il en est qui croient en Allah, et à la fois à ce qu'Il vous a révélé et ce qu'Il leur a révélé. Entièrement soumis à Allah, ils ne trafiquent pas de ses enseignements pour un misérable profit. Ils trouveront leurs récompenses auprès de leur Seigneur qui régle rapidement ses comptes. (199) Croyants, soyez patients; rivalisez de patience, soyez sur le qui-vive et craignez Allah, si vous voulez être heureux»(200).

Parmi les gens du Livre, il y a des hommes qui ont cru en Dieu, à ce qu'il a été révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et à ce qu'il leur a été révélé dans leurs propres Livres, ils se sont soumis à Dieu, ont suivi Ses enseignements, obtempéré à Ses ordres, ne font pas un troc misérable en échangeant la foi contre un bien éphémère de ce monde, et surtout ils ne cachent pas ce qui a été mentionné dans leurs Livres quant à l'avènement de Mouhammd -qu'Allah le bénisse et le salue-, ses qualités, sa description, son message et sa communauté. Ces gens-là sont l'élite qu'ils soient juifs ou chrétiens. A leur sujet le Seigneur a révélé plusieurs versets dont on cite à titre d'exemple ces quelques uns:

- **«Ceux auxquels nous avions donné le Livre avant lui, croient en celui-ci»** [Coran XXVIII, 52].

- **«Ceux à qui nous avons donné le Livre et qui le récitent avec la foi qu'il convient, ce sont-là les vrais adeptes du Livre»** [Coran II, 121].

- **«Il existe, chez le peuple de Moïse, une communauté dont les mem-**

bres se dirigent selon la vérité grâce à laquelle ils observent la justice» [Coran VII, 159].

- **«Les gens d'Ecriture ne sont pas tous semblables. Il y en a parmi eux qui ont le cœur ferme, qui passent leurs nuits à lire les versets d'Allah et à se prosterner»** [Coran III, 113].

- **«Oui, ceux qui ont déjà reçu la science tombent prosternés sur leurs faces lorsqu'on leur lit le Coran. Ils disent: «Gloire à notre Seigneur! La promesse de notre Seigneur s'est accomplie»** [Coran XVII, 107-108].

Tout cela s'applique à une minorité des juifs dont Abdullah Ben Salam et ses semblables parmi les docteurs mais, de toute façon, leur nombre n'a pa dépassé les dix.

Quant aux chrétiens, il en est plusieurs qui ont été bien dirigés vers la vérité comme Dieu le montre dans ce verset: **«Tu constateras que les hommes les plus hostiles aux croyants sont les juifs et les polythéistes. Tu constateras que les hommes les plus proches des croyants par l'amitié sont ceux qui disent: «Oui, nous sommes Chrétiens»** [Coran V, 82] Ceux-là, Dieu leur accordera des jardins où coulent les ruisseaux où ils demeureront éternellement.

Dans un hadith authentifié, il a été rapporté que Ja'far Ben Abi Taleb, lors de son émigration en Abyssinie avec ses compagnons, récita la sourate de Marie devant Négus en présence de ses patriarches et moines, et ceux-ci commencèrent à pleurer en entendant la récitation. A savoir aussi que lorsque Négus mourut, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- annonça sa mort à ses compagnons et leur dit: «Un de vos compagnons en Abyssinie vient à mourir. Priez pour lui». Il sortit dans le désert, rangea les fidèles et firent ensemble la prière funéraire sur Négus.

Abbad Ben Mansour rapporte qu'il demanda à Al-Hassan Al-Basri de lui interpréter ce verset: **«Parmi les gens d'Ecriture, il en est qui croient en Allah etc...»**, il lui répondit: Ils sont les gens du Livre qui vivaient avant Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et pourtant, ils avaient cru en lui et connaissaient l'Islam. Dieu leur accorda une double récompense: pour leur foi et pour avoir suivi Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- avant son message.

Il est cité dans les deux sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le

bénisse et le salue- a dit que trois hommes recevront une récompense double, parmi eux: *«Un homme des gens du Livre qui a cru en son Prophète et en moi»*[1].

«Ils ne trafiquent pas de ses enseignements pour un misérable profit» il s'agit de quelques-uns, à l'inverse de l'autre majorité maudite, qui n'ont rien dissimulé de ce qu'il a été révélé dans leur Livre, mais ils l'ont promulgué et divulgué. Ceux-là trouveront leurs récompenses auprès de leur Seigneur, car Dieu est prompt dans ses comptes.

«Croyants, soyez patients, rivalisez de patience, soyez sur le qui-vive» Al-Hassan Al-Basri a dit: «Dieu exhorte les fidèles à être patients en accomplissant leurs obligations religieuses dictées par l'Islam que Dieu a agréé comme étant leur religion. Ils ne doivent plus s'en détourner ni dans une gêne ni dans une aisance, ni lors d'une affliction ni d'un bonheur, ils ne meurent qu'en tant que musulmans soumis à Dieu. D'autre part, ils sont tenus de s'encourager mutuellement à la patience pour affronter leurs ennemis sans dissimuler leur foi.

Quant au terme arabe رابطوا qui dérive du mot المرابطة ou الرباط , il a deux significations dont chacune fut adoptée par une partie des ulémas et soutenue par plusieurs hadiths. Nous allons ci-après parler de chacune d'elles:

Première signification: c'est la persévérance dans les pratiques cultuelles et la fermeté de la foi. Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Vous dirai-je quelles sont les actions par lesquelles Dieu efface les péchés et élève de degrés! Elles sont: «Les ablutions intègres malgré les circonstances difficiles, l'accomplissement des prières dans les mosquées et l'attente d'une prière suivante après l'acquittement de sa précédente. Voilà la fermeté (de la foi)»*, et il répèta cette dernière phrases trois fois». ***(Rapporté par Mouslim et Nassaï)***[2].

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي موسى قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة يؤتون أجرهم مرتين» فذكر منهم رجلاً من أهل الكتاب آمن بنبيّه وآمن بي.

(2) ويشهد له حديث: «ألا أخبركم بما يمحو الله به الخطايا ويرفع به الدرجات!! إسباغ الوضوء على المكاره، وكثرة الخطا إلى المساجد، وانتظار الصلاة بعد الصلاة، فذلكم الرباط، فذلكم الرباط، فذلكم الرباط» (رواه مسلم والنسائي).

Abou Salama Ben Abdul Rahman raconte: «Un jour Abou Houraira vint me voir et me dit: «O fils de mon frère! Sais-tu la raison pour laquelle fut révélé ce verset: **«Croyants, soyez patients, rivalisez de patience, soyez sur le qui-vive?»** Répondant par la négative, il reprit: «Du temps du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- les fidèles n'allaient pas à la conquête des pays étrangers. Il fut révélé au sujet des hommes qui fréquentent les mosquées, s'acquittent des prières à leurs moments déterminés et mentionnent et invoquent Dieu. **«Soyez patients»** en accomplissant les cinq prières, **«rivalisez de patience»** en domptant vos passions et instincts. **«Soyez sur le qui-vive»** en demeurant dans les mosquées, **«et craignez Allah»** en remplissant tous vos devoirs, si vous voulez être heureux».

Un autre hadith a été rapporté par Jaber Ben Abdullah d'où on peut déduire qu'il s'agit des ablutions et des prières.

Deuxième signification: il s'agit de la garde des postes et des lieux, et d'être en face de l'ennemi pour l'empêcher d'entrer aux pays musulmans.

- Salman rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«La garde d'un jour et d'une nuit (en combattant dans la voie de Dieu) vaut mieux que le jeûne d'un mois en y priant toutes ses nuits. Si celui qui la fait meurt, les bonnes œuvres qu'il avait coutume de les faire seront cumulées, il recevra les bienfaits (dans le Paradis) et sera en sécurité dans sa tombe (lorsque les deux anges viendront lui poser les questions».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Ouqba Ben Amer a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les œuvres de chaque mort seront scellées sauf celles de celui qui aura combattu dans la voie de Dieu, car ses œuvres seront accrues jusqu'au jour de la résurrection, et il sera préservé contre le tourment de la tombe».* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

---

(1) روى مسلم عن سلمان الفارسي عن رسول الله ﷺ أنه قال: «رباط يوم وليلة خير من صيام شهر وقيامه، وإن مات جرى عليه عمله الذي كان يعمله وأجرى عليه رزقه وأمن الفتان».

(2) قال ﷺ: «كل ميت يختم له على عمله إلا المرابط في سبيل الله يجري عليه عمله حتى يبعث ويأمن الفتان» (رواه الإمام أحمد عن عقبة بن عامر).

Sahl Ben AL-Handhala raconte que le jour de la bataille de Hounaïn, les fidèles partirent en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Le soir, voulant faire la prière, un cavalier arriva et lui dit: «O Envoyé de Dieu, je vous ai devancé et suis monté sur telle et telle montagne où j'ai vu toute la tribu de Hawazen avec leurs biens, leurs troupeaux et leurs familles». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sourit et répliqua «Tel est le butin que les musulmans auront demain si Dieu le veut» Puis Il dit: «Qui va nous garder cette nuit?» - Moi, Ô Envoyé de Dieu, s'écria Anas Ben Abi Mirthad. - Monte alors, lui dit-il, en lui désignant un cheval. Anas le monta et s'approcha du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui dit: «Sois en face de ce défilé de la montagne jusqu'à ce que tu les domines mais ne pense guère à aucune attaque».

Le lendemain matin, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se dirigea vers son oratoire, pria deux rak'ats et dit aux hommes: «Votre cavalier est-il revenu?» - Non, fut la réponse. Il retourna à son oratoire pour faire d'autre prière surérogatoire tout en regardant vers le défilé. La prière terminée, il dit aux hommes: «Réjouissez-vous, votre cavalier est arrivé». Nous regardâmdes à travers les arbres et vîmes en effet le cavalier qui fut de retour. Lorsqu'il fut devant le Prophète; il lui dit: «Je suis parti et monté sur la hauteur du défilé là où tu m'as ordonné de guetter l'ennemi. Mais le matin, je suis monté même sur le deuxième défilé de la montagne sans observer personne» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: «As-tu descendu la nuit?» - Non, répondit-il, sauf pour faire la prière ou satisfaire un besoin» Il lui dit: «Ça y est pour cette fois car tu as mal agi mais ne la recommence pas».

Abou Raihana a rapporté: «Nous étions dans une expédition avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Passant la nuit sur une place élevée, nous fûmes atteints d'un vent glacial de sorte que certains creusèrent dans le sol pour s'abriter en se couvrant de leurs boucliers. Remarquant tout cela, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda: «Qui se porte volontiers pour nous garder cette nuit afin que je lui invoque Dieu et qu'il obtienne le mérite de mon invocation?» Un Ansarien (Médinois) répondit: «Moi ô Envoyé de Dieu» - Approche-toi, lui ordonne-t-il. Lorsque l'homme fut tout près du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, celui-ci lui demanda: «Qui est-

tu?» En lui donnant son nom, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit en sa faveur une longue et merveilleuse invocation.

Et Abou Raihana de poursuivre: «Entendant cette invocation, je lui dis: «Et moi aussi je me porte volontiers pour monter la garde» - Approche-toi, me dit-il. Je m'exécutai. - Qui est-tu? me demanda-t-il. Je m'appelle Abou Raihana, répondis-je. Il m'invoqua Dieu mais d'une façon moins importante que la première. Puis il dit: *«Il est interdit au feu de toucher des yeux qui pleurent par crainte de Dieu et d'autres qui gardent pour la cause de Dieu». **(Rapporté par Ahmed et Nassaï)**[1]*.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que le malheur tombe sur celui qui se fait le serviteur du dinar, du dirham et du vêtement. Quand on lui donne il est content et quand on lui refuse, il s'irrite et devient abattu. Si une épine transperce sa peau, il ne peut plus l'arracher.*

*«Que le bonheur soit accordé à un serviteur qui tient son cheval par la bride (pour le combat) dans la voie de Dieu, ayant les cheveux hirsutes et les pieds couverts de poussière. S'il est en garde, il est aux avant-postes, et s'il est à l'arrière-garde, il est à l'arrière-garde. S'il demande on ne l'écoute pas, et s'il intercède, on n'accepte pas son intercession». **(Rapporté par Boukhari)**[2]*.

On termine enfin par montrer le mérite du combat dans la voie de Dieu, en citant ce hadith rapporté par Abou Houraira: «Un homme vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Montre-moi une œuvre (dont le mérite) équivaut au combat dans la

---

(1) قال رسول الله: «حرمت النار على عين دمعت ـ أو بكت ـ من خشية الله، وحرمت النار على عين سهرت في سبيل الله» (رواه أحمد والنسائي).

(2) روى البخاري في صحيحه عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «تعس عبد الدينار وعبد الدرهم وعبد الخميصة، إن أعطي رضي، وإن لم يعط سخط، تعس وانتكس، وإذا شيك فلا انتقش، طوبى لعبد أخذ بعنان فرسه في سبيل الله، أشعث رأسه، مغبرة قدماه، إن كان في الحراسة كان في الحراسة، وإن كان في الساقة كان في الساقة، إن استأذن لم يؤذن له، وإن شفع لم يشفع».

voie de Dieu». Il lui répondit: *«Je ne trouve aucune»*, puis il lui ajouta: *«Serais-tu capable quand le guerrier est parti pour combattre d'entrer à la mosquée pour y prier sans se lasser, et jeûner sans rompre le jeûne?»* O Envoyé de Dieu, répliqua l'homme, qui le pourrait?» Et l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- de poursuivre: *«Par celui qui tient mon âme en sa main, même si tu en étais capable, tu ne saurais atteindre le degré réservé aux combattants pour la cause de Dieu»*. ***(Rapporté par Boukhari)***[1]

INDEX

(1) عن أبي هريرة أن رجلاً قال: يا رسول الله علّمني عملاً أنال به ثواب المجاهدين في سبيل الله، فقال: «هل تستطيع أن تصلي فلا تفتر، وتصوم فلا تفطر؟» فقال: يا رسول الله أنا أضعف من أن أستطيع ذلك، ثم قال النبي ﷺ: «فوالذي نفسي بيده لو طُوقت ذلك ما بلغت المجاهدين في سبيل الله» (رواه البخاري).

4 - Sourate des Femmes

176 versets

Révélée à Médine après la sourate de l'Epreuve

A propos de la sourate des Femmes, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Dans la sourate des Femmes, il y a cinq versets que je n'échangerai plus contre ce que tout le bas monde contient. Ils sont:

- Allah ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome (40).

- Si vous évitez de commettre des péchés graves (31).

- Allah ne pardonne point qu'on lui associe d'autres divinités (48).

- Si ces gens, qui ont été volontairement iniques, reviennent à toi (64).

- Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux. (110).



بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ
مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَآءَلُونَ بِهِۦ وَٱلْأَرْحَامَ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ
عَلَيْكُمْ رَقِيبًا (1)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu -t-taqû rabbakumu-l-laḏî ḫalaqakum min nafsin wâḥidatin wa ḫalaqa minhâ zawjahâ wa baṯṯa minhuma rijâlan kaṯîran wa nisâ'an wa-t-taqû-L-Lâha-l-laḏî tasâ'alûna bihî wa-l-'arḥâma 'inna-L-Lâha kâna 'alaykum raqîban (1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

O hommes, craignez Allah qui vous a créés d'un seul être, puis de cet être tira sa compagne et de ce couple tira l'humanité toute entière. Craignez Allah au nom de qui vous vous demandez mutullement appui. Respectez les liens du sang. Allah a l'œil sur vous. (1).

Dieu ordonne aux gens de Le craindre, en n'adorant que Lui, seul sans Lui reconnaître des rivaux. C'est Lui qui les a créés d'un seul être qui est Adam -que Dieu le salue-, puis de celui-ci, Il a créé son épouse qui est Eve. Elle fut créée d'une de ses côtes gauches de par

son derrière alors qu'il s'endormait. A sa vue, elle lui plut et il la prit pour compagne.

Abbu Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Soyez bienveillants à l'égard des femmes, car la femme a été créée d'une côte. Or la partie supérieure est la plus courbe. Si tu cherches à la redresser, tu la briseras, et si tu la laisses, elle restera courbe».* Suivant une variante on trouve cet ajout: *«si tu veux qu'elle te satisfasse, elle le fera bien qu'elle garde sa courbure»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«et de ce couple tira l'humanité toute entière» c'est à dire à partir d'Adam et d'Eve un grand nombre d'hommes et des femmes fut répandu dans tout le monde malgré leurs espèces, races, qualités, couleurs et langues. Mais, au jour du rassemblement ils feront tous retour à Dieu.

«Craignez Allah au nom de qui vous vous demandez mutullement appui» qui signifie: grâce à votre soumission à Dieu, vous pouvez Lui demander le maintien du lien de parenté sans le rompre.

«Allah à l'œil sur vous» Dieu observe toutes Ses créatures et voit ce qu'elles font, Il est témoin de toutes les œuvres et rien ne Lui est caché. Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Adore Dieu c'est comme tu Le vois, si tu ne Le vois pas Lui, certes te voit»*[2].

Le secret qui réside dans la naissance de toute l'humanité toute entière d'un seul couple, est la compassion que doivent les uns à l'égard des autres et l'incitation à aider les faibles et les pauvres.

Jarir Ben Abdullah Al-Bajli raconte qu'un petit groupe des hommes de la tribu Moudar vinrent trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ne portant que des haillons à cause de leur pauvreté. Après la prière du midi, il monta sur la chaire et commença son discours par la récitation de ce verset: **«O hommes, craignez Allah qui vous**

---

(1) في الحديث الصحيح: «إن المرأة خلقت من ضلع، وإن أعوج شيء في الضلع أعلاه، فإن ذهبت تقيمه كسرته، وإن استمتعت بها استمتعت بها وفيها عوج» (رواه بخاري ومسلم).

(2) في الحديث الصحيح: «اعبد الله كأنك تراه، فإن لم تكن تراه فإنه يراك».

a créés d'un seul être...». Puis il récita à la suite ce verset: **«O vous qui croyez, craignez Dieu. Que chacun considère ce qu'il a préparé pour demain»** [Coran LIX, 18] et exhorta les hommes à faire l'aumône. Chacun des fidèles s'exécuta en donnant à ces pauvres de ce qu'il possédait comme argent, froment, dattes, ou autre».

وَءَاتُوا۟ ٱلْيَتَٰمَىٰٓ أَمْوَٰلَهُمْ ۖ وَلَا تَتَبَدَّلُوا۟ ٱلْخَبِيثَ بِٱلطَّيِّبِ ۖ وَلَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَهُمْ إِلَىٰٓ أَمْوَٰلِكُمْ ۚ إِنَّهُۥ
كَانَ حُوبًا كَبِيرًا ﴿٢﴾ وَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تُقْسِطُوا۟ فِى ٱلْيَتَٰمَىٰ فَٱنكِحُوا۟ مَا طَابَ لَكُم مِّنَ
ٱلنِّسَآءِ مَثْنَىٰ وَثُلَٰثَ وَرُبَٰعَ ۖ فَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تَعْدِلُوا۟ فَوَٰحِدَةً أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُمْ ۚ ذَٰلِكَ
أَدْنَىٰٓ أَلَّا تَعُولُوا۟ ﴿٣﴾ وَءَاتُوا۟ ٱلنِّسَآءَ صَدُقَٰتِهِنَّ نِحْلَةً ۚ فَإِن طِبْنَ لَكُمْ عَن شَىْءٍ مِّنْهُ
نَفْسًا فَكُلُوهُ هَنِيٓـًٔا مَّرِيٓـًٔا ﴿٤﴾

wa 'âtû-l-yatâmâ 'amwâlahum walâ tatabaddalû-l-ḫabîṯa bi-ṭ-ṭayyibi walâ ta'kulû 'amwâlahum 'ilâ 'amwâlikum 'innahû kâna hûban kabîran (2) wa 'in ḫiftum 'allâ tuqsiṭû fî-l-yatâmâ fa-nkiḥû mâ ṭâba lakum mina-n-nisâ'i maṯnâ wa ṯulâṯa wa rubâ'a fa 'in ḫiftum 'allâ ta'dilû fawâḥidatan 'aw mâ malakat 'aymânukum ḏâlika 'adnâ 'allâ ta'ûlû (3) wa'âtû-n-nisâ'a ṣaduqâtihinna niḥlatan fa'in ṭibna lakum 'an šay'im minhu nafsan fukulûhu hanî'am marî'an (4).

Rendez leurs biens aux orphelins. Ne substituez pas ce qu'ils possèdent de bon à ce que vous possédez de mauvais. Ne subtilisez pas leurs biens en les confondant avec les vôtres. Ce serait un méfait odieux. (2). Si vous craignez de n'être pas équitables envers les orphelines, épousez deux ou trois ou quatre femmes, à votre convenance, parmi les autres. Si vous craignez de ne pas les traiter avec égalité, n'en épousez qu'une ou une captive. C'est pour vous le moyen d'être le plus juste possible. (3). Remettez à vos femmes leurs dots en toute propriété. S'il leur plaît de vous en abandonner une partie, profitez-en en toute tranquillité et le mieux possible. (4).

Une fois que les orphelines aient atteint l'âge de puberté, dont vous êtes les tuteurs, donnez-leur les biens qu'ils leur appartiennent en entier. Tel est l'ordre de Dieu qui interdit aussi de substituer ce qui est mauvais à ce qui est bon. En commentant cela, les dires des ulémas étaient un peu différents les uns des autres:

- Soufian AL-Thawri a dit: «Ne hâtez-vous pas de manger les biens qui vous sont illicites avant d'acquérir les biens licites qui vous sont destinés.

- Saïd Ben Joubaïr a dit: «Ne mangez pas leurs biens illicitement afin d'épargner vos biens licites.

- Quant à Al-Souddy, il raconte que l'homme prenait le mouton gras des biens de l'orphelin et le remplaçait par un autre maigre de son troupeau en disant: «Un mouton à la place d'un mouton». Il prenait un dirham authentique et mettait à sa place un autre faux en disant un dirham contre un autre.

«Ne substilisez pas leur biens en les confondant avec les vôtres» qui signifie, d'après Moujahed et Sa'id Ben Joubaïr, ne mélangez pas vos biens avec les leurs pour les manger en même temps car cela consitue un grand péché qu'il faut éviter.

«Si vous craignez de n'être pas équitables envers les orphelines, épousez deux ou trois...» Cela signifie que si l'un d'entre vous est le tuteur d'une orpheline et pense à l'épouser mais se trouve incapable de lui payer une dot qui lui convient, qu'il cherche alors une autre fille parmi celles que Dieu a mises à sa disposition.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que 'Aicha a rapporté qu'un homme avait épousé une orpheline qui était chez lui. Elle possédait une palmeraie mais cet homme gardait toute la récolte sans rien en donner à cette orpheline. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

Et toujours d'après Al-Boukhari Aicha rapporte que 'Ourwa lui a demandé au sujet de ce verset: **«Si vous craignez de n'être pas équitables envers les orphelines»**, elle lui répondit: «O fils de ma sœur! il s'agit d'une orpheline qui est sous la tutelle d'un homme et elle lui associe de ses biens. Ce tuteur, épris de la fortune et de la beauté de cette orpheline, voulant l'épouser sans lui donner la dot qu'elle méritait, mais en lui donnant une dotqu'unautre homme devait lui donner. Alors on interdit aux tuteurs d'épouser des pareilles orphelines à moins qu'ils ne leur donnent la dot la plus convenable en la leur accordont plus que la coutume l'assignait à leur égard. Ils furent ordonnés d'épouser des femmes hormis ces orphelines, comme il leur plaira. Aicha ajouta:

«Les hommes consultant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui demandant des explications de ce verset, Dieu à Lui la puissance et la gloire lui fit cette révélation: **«Ils te demandent une décision au sujet des femmes»**) [Coran IV, 127]. Aicha reprit: «Quant aux paroles divines contenues dans le verset précédent **«et que vous ayez l'intention de les épouser»**, elles s'appliquent au désir de l'un d'entre vous quand il veut épouser sa pupille lorsqu'elle jouit d'une fortune modeste et de peu de beauté». Elle ajouta: «Les hommes furent interdits de demander en mariage ces orphelines quand elles jouissent d'une grande fortune et d'une grande beauté à mois qu'ils ne leur réservent une dot équitable, parce que ce désir ne se manifesterait pas si elles avaient peu de fortune et peu de beauté».

«épousez deux ou trois ou quatre femmes» Dieu permet, dans ce verset, aux hommes d'avoir jusqu'à quatre femmes, et ceci de Sa part, constitue une tolérance et une grâce à condition de ne pas dépasser ce nombre selon l'avis de la majorité des ulémas, bien que des ulémas Chi'ites permettent à l'homme d'épouser neuf femmes, et d'autres qui ont toléré plus que ça. Quelques uns se réfèrent au fait que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait neuf femmes.

Parmi les hadiths qui limitent le nombre à quatre, on cite celui-là: «Salem a rapporté, d'après son père, que Ghilan Ben Salama Al-Thaqafi se convertit à l'islam alors qu'il avait dix femmes. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «Choisis-en quatre». Du temps de 'Omar, Ghilan répudia toutes ses femmes et partagea ses biens entre ses enfants. 'Omar, informé de l'acte de Ghilan, s'écria: «Je crois que le démon, qui parvient parfois subrepticement à écouter, avait entendu parler de ta mort et avait jeté cette nouvelle dans ton cœur, et que tu ne survivrais que pour un court laps de temps. Par Dieu, tu dois reprendre tes femmes et récupères tes biens, sinon je donnerai l'ordre de leur donner leurs parts de la succession et de lapider ton tombeau comme on a lapidé le tombeau de Abou Righal».

Ce qui prouve que si l'homme a le droit d'avoir plus que quatre femmes, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, aurait toléré à Ghilan de garder les dix qui s'étaient converties.

Chafé'i rapporte que Nawfal Ad-Dili a dit: «Je me suis converti à l'Islam alors que j'avais cinq femmes. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bé-

nisse et le salue- m'a dit: «Garde quatre d'entre elles et répudie la cinquième» J'ai répudié la plus ancienne, qui était stérile, avec qui j'ai passé soixante ans de mariage».

Si le fait d'avoir quatre femmes est un droit accordé à l'homme, il est conditionné par l'équité qu'il doit établir entre elles, car Dieu a dit: **«Si vous craignez de ne pas les traiter avec égalité, n'en épousez qu'une ou une captive».** Donc celui qui craint de n'être pas équitable, doit se contenter d'une seule femme, quant aux cpatives, il peut avoir autant qu'il voudra car il n'est pas tenu d'être équitable entre elles, par exemple de consacrer à chacune d'elles des jours comme aux autres, bien que cette égalité est recommandée et sa dérogation ne constitue pas une faute.

Le but de la limitation du nombre des femmes à une, à part l'égalité, vise à épargner l'homme de la difficulté qu'il trouve pour pouvoir subvenir aux besoins d'une famille nombreuse.

«Remettez à vos femmes leurs dots en toute propriété» L'homme donc est tenu de donner à sa femme son douaire de bon gré. Si, après avoir fixé la valeur, la femme veut en abandonner une part, l'homme a le droit d'en profiter avec toute tranquillité et paix.

Hachim rapporte que, avant cette révélation, le père s'emparait de la dot de sa fille qu'il donnait en mariage sans en lui rien donner. C'est pourquoi Dieu a montré que cette dot est le droit de la femme.

وَلَا تُؤْتُوا۟ ٱلسُّفَهَآءَ أَمْوَٰلَكُمُ ٱلَّتِى جَعَلَ ٱللَّهُ لَكُمْ قِيَٰمًا وَٱرْزُقُوهُمْ فِيهَا وَٱكْسُوهُمْ وَقُولُوا۟
لَهُمْ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ﴿٥﴾ وَٱبْتَلُوا۟ ٱلْيَتَٰمَىٰ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغُوا۟ ٱلنِّكَاحَ فَإِنْ ءَانَسْتُم مِّنْهُمْ رُشْدًا
فَٱدْفَعُوٓا۟ إِلَيْهِمْ أَمْوَٰلَهُمْ ۖ وَلَا تَأْكُلُوهَآ إِسْرَافًا وَبِدَارًا أَن يَكْبَرُوا۟ ۚ وَمَن كَانَ غَنِيًّا
فَلْيَسْتَعْفِفْ ۖ وَمَن كَانَ فَقِيرًا فَلْيَأْكُلْ بِٱلْمَعْرُوفِ ۚ فَإِذَا دَفَعْتُمْ إِلَيْهِمْ أَمْوَٰلَهُمْ فَأَشْهِدُوا۟
عَلَيْهِمْ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ حَسِيبًا ﴿٦﴾

walâ tu'tû -s-sufahâ'a 'amwâlakumu-l-latî ja'ala-L-Lâhu lakum qiyâman **wa-r-zuqûhum** fihâ wa-ksûhum wa qûlû lahum qawlam- ma'rûfan (5). **wabtalû**-l-yatâmâ ḥattâ 'iḏâ balaġû-n-nikâḥa fa'in 'ânastum minhum **rušdan** fadfa'û 'ilayhim 'amwâlahum walâ ta'kulûhâ 'israfan wa bidâran

'ay yakbarû wa man kâna ġaniyyan falyasta'fif wa man kâna faqîran fa-lya'kul bi-l-ma'rûfi fa'iḏâ dafa'tum 'ilayhim 'amwâlahum fa 'ašhidû 'alayhim wa kafâ bi-L-Lâhi ḥasîban (6).

Ne confiez pas aux incapables les biens qu'Allah a donnés comme base à votre activité. Prélevez sur ces biens de quoi les nourrir et les habiller et tenez-leur toujours un langage poli (5). Eprouvez la capacité des orphelins à partir du moment où ils approchent de la puberté. S'ils donnent des signes de capacité confiez-leur la gestion de leurs biens. Ne vous hâtez pas de les dilapider avant qu'ils ne deviennent majeurs. Si le tuteur est riche, il doit s'abstenir de prélever quoi que ce soit sur la fortune de ses pupilles, s'il est pauvre, il ne peut en disposer que modérément. Lorsque vous leur rendez leurs biens, faites-en prendre témoignage. Quoique, pour recevoir des comptes, Allah suffise»(6).

Dieu interdit aux tuteurs de mettre à la disposition des insensés et incapables leurs biens que Dieu a accordés et qui sont les sources de leur subsistance. L'interdiction judiciaire (en matière de droit) découle de ce verset, qui comporte plusieurs sortes:

- L'interdiction en raison de la minorité; car tout mineur est incapable de s'exprimer.

- L'interdiction en raison de la folie.

- L'interdiction à cause d'une incapacité mentale.

- L'interdiction à raison de la faillite si l'endetté se trouve incapable de s'acquitter de ses dettes et que les créanciers présentent une requête au juge pour mettre sous séquestre les biens de l'endelté.

Au point de vue religieux, les ulémas ont dit qu'il s'agit des femmes et des enfants. A cet égard, Abou Oumama a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Toutes les femmes sont incapables et insensées sauf celles qui obéissent à leurs maris».

«Prélevez sur ces biens de quoi les nourrir et les habiller et tenez-leur toujours un langage poli» Ibn Abbas a commenté cela en disant: «Ce que Dieu t'a accordé comme biens pour ta subsistance ne les donne pas à ta femme ou à ta fille puis tu regardes ce qu'elles veulent en faire et comment les dépenser, mais retiens ton argent et fais-en un

bon placement et c'est toi qui dois dépenser pour elles pour les nourrir et les habiller».

Ibn Jarir rapporte qu'Abou Moussa a dit: «Les invocations de ces trois hommes ne seront pas exaucées: un homme qui ne répudie pas sa femme à cause de ses mauvais caractères; un homme qui donne son argent à un insensé car Dieu a dit: **«Ne confiez pas aux incapables les biens qu'Allah a accordés»** et un homme qui avance un prêt à un autre sans en prendre de témoins».

«et tenez-leur toujours un langage poli», il s'agit, d'après Moujahed, de la piété filiale et du lien de parenté.

Ce verset exhorte à être charitable envers la famille tant à la nourriture qu'à l'habillement en adressant des paroles convenables.

«Eprouvez la capacité des orphelins à partir du moment où ils approchent de la puberté» La puberté, selon l'opinion des ulémas, est l'âge où le jeune commence à être pollué à la suite d'un rêve érotique, ou lorsqu'il atteint quinze ans. Ceci est confirmé par un hadith rapporté par 'Aicha et d'autres, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Sont déchargés de toute responsabilité: le jeune jusqu'à la puberté ou l'âge de quinze ans; l'homme endormi jusqu'à ce qu'il se réveille, et le fou jusqu'à ce qu'il récupère sa raison».

Les ulémas se sont référé aussi à un hadith rapporté par Ibn Omar dans lequel il raconte: «Lors de la bataille de Ouhod alors que j'avais quatorze ans, j'ai demandé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le permis de prendre part au combat, mais il a refusé. Ayant atteint quinze ans le jour du «Fossé» - Le combat contre les coalisés -, il m'a autorisé».

Lorsque le jeune donne des signes de capacité, c'est à dire lorsqu'on découvre en lui un jugement sain, l'interdiction sera levée et le tuteur pourra lui confier ses biens pour les gérer. Mais Dieu interdit au tuteur de dévorer injustement les biens de sa pupille avant la puberté et exhorte les riches à s'abstenir d'en profiter. Quant au tuteur pauvre, il lui est permis d'en user modérément mais jamais avec prodigalité et dissipation.

Aicha - que Dieu l'agrée- a commenté ce verset: **«s'il est pauvre, il ne peut en disposer que modérément»** et dit qu'il a été révélé au sujet du

pauvre, il

tuteur qui ne doit disposer des biens de sa pupille que dans la mesure convenable en lui assurant sa subsistance, son habillement et les frais indispensables.

La question qu'ont posé les ulémas est la suivante: «Si le tuteur pauvre devient riche, devra-t-il rendre à sa pupille ce qu'il avait dépensé pour sa subsistance?» Deux opinions ont été données à ce sujet:

La première: Il ne sera pas tenu de le rendre car il n'a disposé que de la somme qui lui était dûe en tant que salaire en échange de sa mission. Tel était l'avis de Cahféi'i. A cet égard on a rapporté qu'un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «J'ai à ma charge un orphelin qui a une fortune, quant à moi, je ne possède rien. Ai-je le droit de profiter de sa fortune?» Il lui répondit: *«Oui, profites - en modérément et sans gaspillage»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem, Abou Daoud et Nassaï)***[1].

Ibn Jarir rapporte qu'un homme vint demander à Ibn Abbas: «J'ai à ma charge des orphelins qui possèdent des chamelles et j'ai les miennes. Je donne du lait de mes chamelles aux pauvres. M'est-il permis d'user du lait de celles des orphelins?» Ibn Abbas de répondre: «Si tu dois chercher la chamelle égarée des leurs, enduire de goudron la galeuse parmi elles, entretenir le bassin pour les abreuver et, bref, t'occuper d'elles, use de leur lait sans en priver les chamelons et sans gaspillage».

La deuxième: consiste à rendre tout ce qu'il en a dépensé, car les biens des orphelins sont interdits au tuteur, et ce qui lui a été toléré, en cas de nécessité, il devra le rendre une fois devenu riche. A cet égard Ibn Abi Ad-Dunia raconte que 'Omar a dit: «En tant que tuteur, je dois protéger les biens de l'orphelin, si je suis riche, je m'abstiens, si j'en ai besoin, j'en prends en tant que prêt, et une fois devenu riche, je dois m'en acquitter».

---

(1) روي أن رجلاً جاء إلى النبي ﷺ فقال: «إن عندي يتيماً عنده مال وليس لي مال، آكل من ماله؟ قال: «كل بالمعروف غير مسرف» (رواه ابن أبي حاتم وأبو داود والنسائي).

Quant à 'Amer Al-Cha'bi, il a dit: «Le cas du tuteur besogneux est pareil à l'affamé qui est contraint à manger la viande d'une bête morte.

«Lorsque vous leur rendez leurs biens, faites-en prendre témoignage». C'est un ordre adressé du Seigneur aux tuteurs qui, une fois que les pupilles seraient en mesure de gérer leurs biens, doivent assurer la présence de témoins lorsqu'ils remettent ces biens aux orphelins, bien que Dieu suffit pour tenir compte de tout.

لِّلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ وَلِلنِّسَآءِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ
وَٱلْأَقْرَبُونَ مِمَّا قَلَّ مِنْهُ أَوْ كَثُرَ نَصِيبًا مَّفْرُوضًا ﴿٧﴾ وَإِذَا حَضَرَ ٱلْقِسْمَةَ أُو۟لُوا۟
ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينُ فَٱرْزُقُوهُم مِّنْهُ وَقُولُوا۟ لَهُمْ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ﴿٨﴾
وَلْيَخْشَ ٱلَّذِينَ لَوْ تَرَكُوا۟ مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعَٰفًا خَافُوا۟ عَلَيْهِمْ فَلْيَتَّقُوا۟ ٱللَّهَ
وَلْيَقُولُوا۟ قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٩﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَأْكُلُونَ أَمْوَٰلَ ٱلْيَتَٰمَىٰ ظُلْمًا إِنَّمَا
يَأْكُلُونَ فِى بُطُونِهِمْ نَارًا وَسَيَصْلَوْنَ سَعِيرًا ﴿١٠﴾

li-r-rijâli nasîbum-mimmâ taraka-l-wâlidâni wa-l-'aqrabûna wa-li-n-nisâ'i nasîbun mimma taraka-l-wâlidâni wa-l-'aqrabûna mimma qalla minhu 'aw katura nasîbam mafrudan (7) wa 'idâ hadara-l-qismata 'ulû-l-qurbâ wa-l-yatâmâ wa-l-masâkînu farzuqûhum minhu wa qûlû lahum qawlam ma'rûfan (8) wlyahša-l-ladîna law taraqû min halfihim durriyyatan di'âfan hâfû 'alayhim falyattaqû-L-Lâha wa-l-yaqûlû qawlan sadîdan (9) 'inna-l-ladîna ya'kulûna 'amwâla-l-yatâmâ zulman 'innamâ ya'kulûna fî butunihim nâran wa sayaslawna sa'îran (10).

Il revient aux hommes une part sur ce que laissent leurs parents ou leurs proches. De même, il revient aux femmes une part sur ce que laissent leurs parents ou leurs proches. Que les biens laissés soient importants ou non, une part leur est assignée. (7). Lorsque des proches ou des orphelins ou des pauvres assistent au partage, donnez-leur quelque chose et tenez-leur un langage aimable.(8) Ceux qui redoutent de laisser après eux des enfants en bas âge et sont inquiets, qu'ils craignent Allah et tiennent un langage de droiture. (9) Ceux qui gaspillent injustement les biens des orphelins, c'est comme s'ils nourrissaient leurs entrailles de feu. Ils sont voués à l'enfer.(10).

Sa'id Ben Joubayr et Qatada ont dit que les polythéistes réservaient leurs biens aux mâles adultes sans en rien donner aux femmes ou aux mineurs. Dieu fit cette révélation: «**Il revient aux hommes une part...**» en leur montrant que tous les réservataires ont droit à la sucession sans distinction même si leurs parts varient selon le sexe ou le degré de parenté ou le degré de patronage qui implique un droit tout comme le lien de parenté.

Quant à Jaber, il a raconté que Oum Kouhha vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu, mon mari est mort en laissant deux filles sans leur rien laisser». Dieu à cette occasion fit cette révélation.

Lorsque des proches -qui ne sont pas des réservataires- ou des orphelins ou des pauvres assistent au partage de la succession, ça sera un acte de charité de leur en attribuer une part, à savoir que cela constituait une obligation au début de l'ère islamique. Cette obligation a-t-elle été abrogée ou non? Deux opinions ont été dites: d'après Ibn Abbas: la première rapportée par Al-Boukhari que ce verset est fondamental et n'a pas été abrogé; la deuxième rapportée par Ikrima, et toujours d'après Ibn Abbas, que ce verset à été abrogé par le verset qui le suit concernant les successions et dans lequel la part de chaque successeur a été déterminée.

Mais on peut quand même déduire de ce verset qu'il est recommandé d'attribuer une part minime qu'elle soit aux pauvres et aux orphelins s'il s'agit d'une grande succession afin de soulager et réconforter ces misérables qui auront le cœur serré quand ils voient les réservataires prendre leurs parts. Dieu le compatissant et le miséricordieux exhorte les hommes à attribuer une part à ces gens-là comme un acte de charité ou une aumône tout comme Il le montre dans un autre verset: «**Mangez de leurs fruits quand ils en produisent, payez-en les droits le jour de la récolte**») [Coran VI, 141] Dieu, d'autre part, critique ceux qui portent leurs biens en cachette de peur que les miséreux le sachent et le convoitent. leur cas sera pareil à celui des propriétaires d'un jardin qui, pour éviter de donner de ses fruits aux pauvres: «**s'étaient promis de récolter leurs fruits de bon matin**» et à cette fin «**Ils partirent en chuchotant «Nous ne laisserons entrer aucun pauvre» affirmaient-ils**» [Coran LXVIII,17 et 21-22]. Et pour les punir: «**Dieu**

les a exterminés. La même fin est réservée aux incrédules») [Coran XLVII, 10].

Il arrive qu'un moribond fait un testament en faveur de l'un de ses enfants causant ainsi un préjudice aux autres, poussé par la crainte de laisser une postérité sans ressources, Dieu l'ordonne d'être équitable et raisonnable. Il a dit: **«Ceux qui redoutent de laisser après eux des enfants en bas âge et sont inquiets, qu'ils craignent Allah et tiennent un langage de droiture»** D'après Ibn Abbas et d'autres, il incombe à celui qui entend le moribond faire un tel testament, de l'interdire et le diriger vers la bonne voie et de traiter ses successeurs comme il se doit.

Il a été rapporté dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- vint rendre visite à Sa'd Ben Abi Waqas qui était malade. Ce dernier lui dit: «O Envoyé de Dieu, je suis un homme fortuné et n'ai qu'une fille héritière. Peux-je faire une aumône des deux tiers de mes richesses? - Non, fut la réponse. - La moitié? - Non plus. - Alors le tiers? Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: *«Oui le tiers, même ce tiers est beaucoup. Vaut mieux laisser tes héritiers riches que de les laisser quémander les gens»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Les théologiens ont déduit du hadith précité que l'homme a le droit de disposer du tiers de sa fortune pour en faire un legs, mais au cas où elle n'est pas grande, il est recommandé de réduire cette aumône pour être inférieur au tiers qui n'est pas une stricte obligation.

Il en est des ulémas qui ont traité le verset autremnet, et ont précisé qu'il s'agit des biens des orphelins en se référant au verset précédent: **«Ne vous hâtez pas de les dilapider avant qu'ils ne deviennent majeurs»** selon les dires d'Ibn Abbas. A mon avis, ajoute l'auteur de cet ouvrage, cette interprétation est la meilleure, car Dieu menace ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins. En d'autres termes, c'est une exhortation à l'homme de traiter les orphelins qui sont à sa

(1) ثبت في الصحيحين: أن رسول الله ﷺ لما دخل على سعد بن أبي وقاص يعوده، قال: يا رسول الله إني ذو مال ولا يرثني إلا ابنة، أفأتصدق بثلثي مالي، قال: لا، قال: فالشطر؟ قال: لا، قال: فالثلث قال: «الثلث، والثلث كثير». ثم قال رسول الله ﷺ: «إنك أن تذر ورثتك أغنياء خير من أن تذرهم عالة يتكففون الناس».

charge de la même façon dont ses enfants devraient être traités après lui. C'est pourquoi Dieu a ajouté: **«Ceux qui gaspillent injustement les biens des orphelins c'est comme s'ils nourrissaient leurs entrailles du feu. Ils sont voués à l'enfer».**

D'après les deux Sahih, Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Evitez le sept périls»*. On lui demanda: «Quels sont-ils?» Il répondit: *«Le polythéisme, la magie, le meurtre d'une âme que Dieu a interdit de tuer sauf pour une juste raison, l'usure, de dévorer injustement les biens de l'orphelin, la fuite du combat (dans la voie de Dieu) et de calomnier les femmes mariées croyantes et insouciantes»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Abou Barza a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, des hommes seront ressuscités de leurs tombeaux et un feu jaillira de leurs bouches» On lui demanda: «Quels sont-il, ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: «Ne voyez-vous pas que Dieu a dit: **«Ceux qui gaspillent injustement les biens de l'orphelin».**

يُوصِيكُمُ ٱللَّهُ فِىٓ أَوْلَٰدِكُمْ ۖ لِلذَّكَرِ مِثْلُ حَظِّ ٱلْأُنثَيَيْنِ ۚ فَإِن كُنَّ نِسَآءً فَوْقَ
ٱثْنَتَيْنِ فَلَهُنَّ ثُلُثَا مَا تَرَكَ ۖ وَإِن كَانَتْ وَٰحِدَةً فَلَهَا ٱلنِّصْفُ ۚ وَلِأَبَوَيْهِ لِكُلِّ
وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا ٱلسُّدُسُ مِمَّا تَرَكَ إِن كَانَ لَهُۥ وَلَدٌ ۚ فَإِن لَّمْ يَكُن لَّهُۥ وَلَدٌ وَوَرِثَهُۥٓ
أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ ٱلثُّلُثُ ۚ فَإِن كَانَ لَهُۥٓ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ ٱلسُّدُسُ ۚ مِنۢ بَعْدِ وَصِيَّةٍ يُوصِى
بِهَآ أَوْ دَيْنٍ ۗ ءَابَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ نَفْعًا ۚ فَرِيضَةً مِّنَ
ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١١﴾

yuṣîkumu-L-Lâhu fî 'awlâdikum liḏḏakari mitlu ḥazzi-l-'untayayni fa'in kunna nisâ'an fawqa-tnatayni falahunna tulutâ mâ taraka wa'in kânat

(١) في الصحيحين عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «اجتنبوا السبع الموبقات» قيل: يا رسول الله وما هن؟ الشرك بالله، والسحر، وقتل النفس التي حرم الله إلا بالحق، وأكل الربا، وأكل مال اليتيم، والتولي يوم الزحف، وقذف المحصنات الغافلات المؤمنات».

wâḥidatan falahâ-n-niṣfu wa li 'abawayhi likulli wâḥidim-minhumâ-s-sudusu mimma taraka 'in kâna lahû waladun fa'il-lam yaku-l-lahu waladun wa wariṯahû 'abawâhû fali'ummihi-ṯ-ṯuluṯu fa'in kâna lahû 'iḫwatun fali'ummihi-s-sudusu mim ba'di waṣiyyatin yusî bihâ 'aw daynin 'abâ'ukum wa 'abnâ'ukum lâ tadrûna 'ayyuhum 'aqrabu lakum naf'an farîḍatam-mina-L-Lâhi 'inna-L-Lâha kâna 'Alîman Ḥakîman (11).

Quand il s'agit de vos enfants, Allah vous recommande d'attribuer au garçon la part de deux filles. S'il n'y a que des filles et qu'elles soient plus de deux, elles prendront les deux tiers de ce que laisse le défunt. S'il n'y en a qu'une, elle prendra la moitié. Les père et mère du défunt prendront chacun le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un fils. S'il n'a pas de fils et que ses père et mère soient seuls héritiers, la mère aura un tiers. S'il laisse des frères et sœurs, la mère aura un sixième. Et cela après que le legs et les dettes du défunt auront été aquittés. Vous n'êtes pas juges du degré d'affection et d'utilité de vos ascendants et de vos descendants. Toute règlementation en cette matière vient d'Allah. Allah est savant et sage. (11).

Ce verset, les versets suivants et le dernier cité à la fin de cette sourate constituent la base de la succession dont leurs développements et explications sont déduits des hadiths prophétiques et des interprétations des théologiens. Nous allons détailler grosso modo cette branche très importante de la loi islamique sans débattre les points qui sont le sujet de divergence entre les ulémas suivant les écoles.

L'apprentissage des règles de la succession est un des sciences qu'on doit en avoir connaissance, car, selon un hadith rapporté par Abdullah Ben Omar, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La science en matière religieuse, comporte trois branches essentielles et tout ce qui se trouve en dehors d'elles, est un surcroît: un verset fondamental, une tradition (sunna) pratiquée et une prescription juste». **(Rapporté par Abou Daoud et Ibn Maja)**[1]*.

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Apprenez tout ce qui est relatif à la succession car elle*

---

(1) روى أبو داود وابن ماجة عن عبد الله بن عمرو مرفوعاً: «العلم ثلاثة وما سوى ذلك فهو فضل: آية محكمة، أو سنّة قائمة، أو فريضة عادلة».

*constitue la moitié du savoir, elle pourra être oubliée comme elle pourra être la première science ôtée aux membres de ma communauté». **(Rapporté pr Ibn Maja)**[1].*

D'après Al-Boukhari, Jaber Ben Abdullah a rapporté «Etant malade, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et Abou Badr se rendirent chez moi à pied pour me visiter. Comme le Prophète me trouva inconscient, il demanda de l'eau, fit ses ablutions puis prit de cette eau pour m'asperger le visage. Recouvrant ma raison, je lui demandai: «Comment je dois disposer de mes biens?» C'est alors que Dieu fit cette révélation: **«Quand il s'agit de vos enfants, Allah vous recommande d'attribuer au garçon la part de deux filles...».**

Jaber a rapporté un autre hadith qui est le suivant: «La femme de Sa'd Ben Al-Rabi' vint chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu, voilà les deux filles de Sa'd Ben Al-Rabi' qui a été tué à la bataille de Ouhod en martyr, leur oncle paternel s'empara de toute la succession sans leur en rien laisser, et tu sais qu'une fille ne sera demandée en mariage si elle est démunie». Il lui répondit: *«Dieu, certes, me fera communiqeur Son jugement»* Aussitôt le verset relatif aux successions fut révélé, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- manda l'oncle et lui dit: *«Donne les deux tiers de la succession aux filles de Sa'd, le huitième à leur mère et garde le reste».* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja)***[2].

Comme les hommes au temps de l'ignorance (Jahiliah), ne donnaient rien de la succession aux femelles, Dieu ordonne aux hommes d'être équitables envers leurs enfants aussi bien aux femelles qu'aux

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «تعلموا الفرائض وعلموه الناس فإنه نصف العلم، وهو ينسى، وهو أول شيء ينزع من أمتي». (رواه ابن ماجة وفي إسناده ضعيف)

(2) عن جابر قال: جاءت امرأة سعد بن الربيع إلي رسول الله ﷺ فقالت: يا رسول الله هاتان ابنتا سعد بن الربيع قتل أبوهما معك في يوم أحد شهيداً وإن عمهما أخذ مالهما فلم يدع لهما مالاً ولا ينكحان إلا ولهما مال، فقال: «يقضي الله في ذلك» فنزلت آية الميراث، فأرسل رسول الله إلى عملها فقال: «أعط ابنتي سعد الثلثين، وأمهما الثمن، وما بقي فهو لك» (رواه أحمد وأبو داود والترمذي وابن ماجة).

mâles. La raison pour laquelle la part du garçon est égale à celle de deux filles, revient aux charges que l'homme doit assumer, aux dépenses d'entretien, au commerce et aux efforts qu'il déploye.

Certains ulémas ont tiré de ce verset une vérité que, par cette recommandation, Dieu est plus clément envers Ses créatures qu'une mère l'en est envers son enfant.

D'après Boukhari, Ibn Abbas a dit: «Dans le temps, l'héritage était du droit des enfants et le legs en faveur des père et mère. Dieu a abrogé cela en imposant une part au garçon égale à celle de deux filles, un sixième à chacun des père et mère ou le tiers, à la femme le huitième ou le quart et au mari la moitié ou le quart (des cas qui dépendent de la présence des enfants)».

Ibn Abbas a dit également: «Lorsque le verset des successions fut révélé, les gens éprouvèrent un certain embarras, se demandant comment peut-on attribuer une part à la femme, à la fille et au mineur alors qu'aucun d'eux ne participe à une guerre, ni emporte un butin? Puis les uns d'entre eux dirent aux autres: «ne discutez pas de cela, peut-être l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'oublie ou le change». Mais plus tard on lui dit: «O Envoyé de Dieu, comment peut-on donner la moitié de la succession à une fille qui ne monte jamais un cheval et ne combat pas, et attribuer une part au mineur qui n'est bon à rien?» A savoir qu'au temps de la Jahilia on ne réservait une part de l'héritage qu'à celui qui combattait en préfèrant l'aîné aux autres. Mais ce verset fut révélé afin que chacun reçoive ce qu'il a de droit.

Quant aux parts réservées au filles, on entend par le terme: «**et qu'elles soient plus de deux**» que les deux tiers de l'héritage reviennent aux filles quand elles sont au nombre de deux et plus s'il n'y a pas des garçons héritiers. La preuve en est le hadith déjà mentionné plus haut concernant les deux filles de Sa'd Ben Al-Rabi'».

Si le défunt laisse une seule fille, elle a droit à la moitié. Quant aux parts des père et mère, plusieurs cas sont à envisager:

1 - En cas de présence des enfants, mâles et femelles, chacun d'eux reçoit le sixième. S'il n'y a qu'une seule fille, elle a droit à la moitié, et la deuxième moitié sera repartie entre la mère qui a droit à son

tiers, c'est à dire le sixième, et les deux autres tiers reviennent au père: un tiers en tant que père et un tiers en tant que «Aceb» (un agnat héritier).

2 - Si les père et mère sont les seuls héritiers, la mère obtient le tiers et les deux tiers reviennent au père. En cas de présence d'une femme ou d'un mari, la première reçoit le quart, le second la moitié, quant au reste un tiers est réservé à la mère et les deux autres au père.

Le cas de la mère a suscité une divergence entre les ulémas et trois opinions ont été données à son sujet:

A - Si les père et mère sont les seuls héritiers, ou s'il y a un mari ou une femme, la mère reçoit respectivement le tiers de l'héritage ou le tiers du reste, quant aux deux tiers, ils reviennent au père car Dieu a fixé la part de la femelle à la moitié de celle du mâle. Telle était l'opinion de la majorité des ulémas.

B - Mais selon Ibn Abbas, dans les deux cas précédents, la mère a le droit au tiers de tout l'héritage en se basant sur le verset «**S'il n'a pas de fils et que ses père et mère soient seuls héritiers, la mère aura un tiers**» car ce verset a une portée générale abstraction faite de la présence d'une femme ou d'un mari. Mais cette opinion parait faible.

C- Lorsque le défunt laisse une femme, la succession sera répartie en douze parts: 3 pour la femme, 4 pour la mère et 5 pour le père. Lorsque le mari hérite de sa femme défunte: la mère a le droit au tiers du reste car si elle reçoit le tiers de l'héritage, la mère aura pris une part supérieure à celle du père. Dans ce cas: le mari a le droit à la moitié c'est à dire 3 parts, la mère une part et le père deux parts. Telle était l'opinion d'Ibn Isrine qui est aussi faible» La première de ces trois opinions est la plus correcte et c'est Dieu qui est le plus savant.

3 - Il s'agit de la présence des père et mère avec les frères et sœurs qu'ils soient germains ou consanguins ou utérins. Ceux-là n'éliminent pas le père mais ils réduisent la part de la mère du tiers au sixième. S'il n'y a pas d'autres héritiers, et dans ce cas on donne à la mère le sixième de la succession et le reste revient au père.

Cette partie du verset: «**S'il laisse des frères et sœurs, la mère aura un sixième**» concerne le paragraphe précédent, car comme on l'a mon-

tré, ces frères et sœurs réduisent la part de la mère sans qu'ils soient des héritiers. A savoir que s'il s'agit d'un seul frère, la mère aura une part intégrale, mais s'ils sont nombreux, alors sa part est fixée au sixième. Les ulémas ont justifié cela en disant que c'est le père qui devra leur assurer leurs dépenses et ce dont ils auront besoin.

«Et cela après que les legs et les dettes du défunt auront été acquittés» Selon l'avis unamime des ulémas, anciens et contemporains, les dettes passent avant les legs et par la suite elles doivent être acquittées avant l'application des legs. A cet égard Ahmed et Tirmidhi ont rapporté que 'Ali Ben Abi Taleb a dit: «Vous récitez souvent ce verset: **«Et cela après que les legs et les dettes du défunt auront été acquittés»** mais sachez que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a ordonné d'acquitter les dettes avant d'appliquer les legs, et que les frères et frères et sœurs germains héritent les uns des autres en excluant ceux qui sont consanguins, et que l'homme hérite de son frère germain en excluant son frère consangrin».

«Vous n'êtes pas juges du degré d'affection et d'utilité de vos ascendants et de vos descendants» Dieu, par ce verset, rappelle aux hommes qu'Il n'a laissé ni ascendant ni descendant sans qu'il n'obtienne une part de la succession en contredisant ce qu'il a été suivi au temps de l'ignorance. L'homme ne sait plus lequel sera utile dans la vie présente et dans l'autre, son père ou son fils?.

«Toute réglementation en cette matière vient d'Allah» c'est à dire que les règles à suivre pour le partage de la succession comme il a été détaillé là-haut, sont une obligation imposée par Dieu, car Il est Sage et Juste, et connait bien l'intérêt de Ses créatures.

۞ وَلَكُمْ نِصْفُ مَا تَرَكَ أَزْوَاجُكُمْ إِن لَّمْ يَكُن لَّهُنَّ وَلَدٌ فَإِن كَانَ لَهُنَّ
وَلَدٌ فَلَكُمُ ٱلرُّبُعُ مِمَّا تَرَكْنَ مِنۢ بَعْدِ وَصِيَّةٍ يُوصِينَ بِهَآ أَوْ دَيْنٍ
وَلَهُنَّ ٱلرُّبُعُ مِمَّا تَرَكْتُمْ إِن لَّمْ يَكُن لَّكُمْ وَلَدٌ فَإِن كَانَ لَكُمْ وَلَدٌ
فَلَهُنَّ ٱلثُّمُنُ مِمَّا تَرَكْتُم مِّنۢ بَعْدِ وَصِيَّةٍ تُوصُونَ بِهَآ أَوْ دَيْنٍ وَإِن
كَانَ رَجُلٌ يُورَثُ كَلَٰلَةً أَوِ ٱمْرَأَةٌ وَلَهُۥٓ أَخٌ أَوْ أُخْتٌ فَلِكُلِّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا

ٱلسُّدُسُۚ فَإِن كَانُوٓاْ أَكۡثَرَ مِن ذَٰلِكَ فَهُمۡ شُرَكَآءُ فِي ٱلثُّلُثِۚ مِنۢ بَعۡدِ
وَصِيَّةٖ يُوصَىٰ بِهَآ أَوۡ دَيۡنٍ غَيۡرَ مُضَآرّٖۚ وَصِيَّةٗ مِّنَ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَلِيمٞ ﴿١٢﴾

walakum nisfu mâ taraka 'azwâjukum 'il-lam yaku-l-lahunna waladun fa'in kâna lahunna waladun falakumu-r-rubu'u mimma tarakna mim-ba'di wasiyyatin yusîna bihâ 'aw daynin wa lahunna-r-rubu'u mimma ta-raktum 'ila-lam yaku-l-lakum waladun f'in kâna lakum waladun falahun-na-t-tumunu mimma taraktum mim ba'di wasiyyatin tûsûna bihâ 'aw daynin wa 'in kâna rajulun yûratu kalâlatan 'awi-m-ra'atun wa lahû 'ahun 'aw 'uhtun fali kulli wâhidim-minhumâ-s-sudusu fa'in kânû 'akt ara min tâlika fahum šurakâ'u fî-t-tulutu mim-ba'di wasiyyatin yûsâ bi-hâ 'aw daynin ġayra mudâ rrin wasiyyatam-mina-L-Lâhi wa-L-Lâhu 'Alîmun Halîmun (12).

Sur ce que laissent vos épouses, la moitié vous revient, si elles ne laissent pas d'enfants. Si elles laissent des enfants, vous n'avez droit qu'au quart. Et ce, sous réserve que les legs et dettes grevant leur succession aient été acquittés. Aux femmes revient le quart de ce que laissent leurs époux quand ils n'ont pas d'enfants. Quand ils laissent des enfants, elles ont droit au huitième. Et ce, sous réserve que les legs et dettes grevant leur succession aient été acquittés. Quand un homme ou une femme meurent sans laisser d'enfants, ou d'héritiers aceb, à la survivance d'un frère ou d'une sœur, ces derniers ont droit chacun à un sixième. S'ils sont plusieurs, ils auront droit indivisément au tiers de la succession. Et ce, après acquittement des legs et dettes de la succession, étant excepté l'hypothèse où les legs porteraient préjudice aux héritiers. Cette réglementation vient d'Allah. Allah qui sait tout et qui est clément. (12).

Dieu fait connaître aux époux qu'ils ont droit à la moitié de ce que laissent leurs femmes si elles n'ont pas d'enfants, ou au quart si elles ont d'enfants, après l'acquittement des dettes et des legs car toute succession ne peut être répartie si elle est grevée de ces deux derniers dont leur acquittement doit devancer tout. D'autre part les petits-fils jouissent de mêmes droits que les fils en l'absence de ceux-ci.

Quant aux femmes, elles ont droit au quart de l'héritage s'il n'y a pas d'enfants, ou au huitième en présence de ces derniers. Si le défunt laisse plus d'une femme, elles auront droit au quart ou au huitième

quel que soit leur nombre, et toujours après l'acquittement des dettes et legs.

La question des cognats, c'est à dire qui ne sont ni les ascendants ni les descendants du défunt, est très délicate et revêt une certaine importance car elle n'est pas claire dans le Livre de Dieu. A cet égard on a demandé Abou Bakr au sujet des cognats, il a répondu: «Je vous donne ma propre opinion, si elle s'avère juste, ce sera par la grâce de Dieu. Mais si elle est autrement, ce sera une erreur de ma part et du démon; Dieu et Son Envoyé la désavouent. Le cognat est la personne qui ne fait partie ni d'une ascendance ni d'une descendance du défunt».

Comme du Califat de 'Omar on lui a posé la même question, il s'écria: «J'ai honte de contredire Abou Bakr».

«.. à la survivance d'un frère ou d'une sœur» il s'agit d'un frère ou d'une sœur utérins comme l'a interprété Abou Bakr As-Siddiq **«ces derniers ont droit chacun au sixième.» S'ils sont plusieurs, ils auront droit indivisément au tiers de la succession»** Le cas des frères et sœurs utérins est différent des autres cas dans les points suivants:

1 - Ils partagent la succession avec les proches de la mère.

2 - Ils ont une part égale sans distinction entre mâle et femelle.

3 - Ils n'ont aucune part en présence - par rapport au défunt - d'un père ou un grand-père, ou un fils ou un petit-fils.

4 - Ils n'ont droit qu'au tiers quel que soit leur nombre: mâles et femelles.

Mais les opinions des ulémas ont été divergées au sujet de ce qu'on appelle «le cas commun» et qui est le suivant: une femme meurt en laissant: un époux, une mère ou une grand mère, deux fils et filles utérins et un ou plus des fils et filles germains. Selon l'opinion de la majorité des ulémas, la succession sera partagée de la façon suivante:

- La moitié à l'époux.

- Le sixième à la mère ou la grand mère.

- Le tiers aux frères et sœurs utérins et germains car ils sont tous des partenaires.

Ce cas eut lieu du temps de 'Omar Ben Al-Khattab qui appliqua la règle sus-mentionnée mais en privant les frères et sœurs germains qui vinrent lui dire: «Suppose que notre père était un âne, ne sommes-nous pas nés d'une même mère?» 'Omar alors revient sur sa décision et donna le tiers à tous les frères et sœurs utérins et germains.

«Et ce, après acquittement des legs et dettes de la succession, étant excepté l'hypothèse où les legs porteraient préjudice aux héritiers» On comprend par cette partie du verset que celui qui veut faire un legs ne doit pas causer un préjudice à quiconque. En d'autres termes ce legs ne devra pas diminuer la part d'un réservataire ni l'en priver en outre-passant les ordres de Dieu. Quiconque agit de la sorte aura contredit Dieu. C'est pourquoi le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith rapporté par Ibn Abbas: *«C'est un grand péché qu'un legs fasse préjudice aux héritiers».*

Une divergence a éclaté entre les ulémas: A-t-on le droit de faire un legs à un réservataire?

Ceci n'est pas permis en se basant sur ce hadith: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a donné à chacun ce qu'il a de droit, donc aucun legs ne devra être fait en faveur d'un héritier».*(1)) Telle était aussi l'opinion de Malek, Ibn Hanbal, Abou Hanifa et Chafe'i, mais ce dernier l'a toléré plus tard.

Certains ont jugé qu'il ne faut pas léguer à un héritier pour que les autres n'en conjecturent pas, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Evitez de conjecturer sur autrui, car de telle conjecture est la plus mensongère des paroles».* Dieu a dit: **«Dieu vous ordonne de restituer les dépôts»)** [Coran IV, 58] Sans qu'Il favorise personne parmi les héritiers».

Il n'y a pas de mal, dans certains cas, à léguer une chose à un héritier avec le consentement des autres, mais si ce legs est un moyen de distinction entre les héritiers en diminuant une part ou en l'augmentant, ceci est interdit.

---

(1) ثبت في الحديث الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله قد أعطى كل ذي حق حقه فلا وصية لوارث».

تِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ ۚ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ يُدْخِلْهُ جَنَّـٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَـٰرُ خَـٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٣﴾ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ
وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُۥ يُدْخِلْهُ نَارًا خَـٰلِدًا فِيهَا وَلَهُۥ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿١٤﴾

tilka ḥudûdu-L-Lâhi wa man yuṭi'i-L-Lâha wa rasûlahû yudḫilhu jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru ḫâlidîna fîhâ wa ḏâlika-l-fawzu-l-'aẓîmu (13) wa man ya'ṣi-L-Lâha wa rasûlahû wa yata'adda hudûdahû yudḫilhu nâran ḫalidan fîhâ walahû 'aḏâbum-muhînun (14).

Tels sont les commandements d'Allah. Ceux qui se soumettent à Allah et à Son Prophète, nous les accueillerons dans les jardins arrosés d'eau vive où ils demeureront éternellement. C'est la félicité la plus enviable(13) Celui qui désobéit à Allah et à Son Prophète et qui transgresse Ses commandements, nous le précipiterons dans l'enfer pour l'éternité. Son châtiment le couvrira d'ignominie. (14).

Ce que Dieu a montré dans les versets précités, constitue une loi successorale tant aux héritiers qu'à leurs parts, et personne n'est toléré à la transgresser. Par contre, Dieu introduira dans le Paradis quiconque Lui aura obéi ainsi à Son Prophète, en observant strictement Sa prescription. Quant aux désobéissants, ceux qui cherchent à enfreindre cette loi, qu'ils soient prêts à être précipités dans la Géhenne, ca ils auraient par leur faire, contredit les commandements divins. A ce propos, Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme passe soixante-dix années à faire des actes de bien, mais en faisant son legs, il se montre injuste. Il termine ainsi sa vie par un péché et entrera à l'enfer. Par contre, l'homme passe soixante-dix années à faire le mal mais il observe la justice dans son legs vers la fin de la vie la terminant ainsi par un acte de bien et sera introduit au Paradis»*[1]. Et Abou Houraira d'ajouter: «Récitez si vous voulez: «**Tels sont les commandements d'Allah...** jusqu'à la fin du verset»

---

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «إن الرجل ليعمل بعمل أهل الخير سبعين سنة، فإذا أوصى وحاف في وصيته فيختم له بشر عمله فيدخل النار، وإن الرجل ليعمل بعمل أهل الشر سبعين سنة فيعدل في وصيته فيختم له بخير عمله فيدخل الجنة».

وَٱلَّٰتِي يَأۡتِينَ ٱلۡفَٰحِشَةَ مِن نِّسَآئِكُمۡ فَٱسۡتَشۡهِدُواْ عَلَيۡهِنَّ أَرۡبَعَةٗ مِّنكُمۡۖ فَإِن
شَهِدُواْ فَأَمۡسِكُوهُنَّ فِي ٱلۡبُيُوتِ حَتَّىٰ يَتَوَفَّىٰهُنَّ ٱلۡمَوۡتُ أَوۡ يَجۡعَلَ ٱللَّهُ لَهُنَّ سَبِيلٗا
(١٥) وَٱلَّذَانِ يَأۡتِيَٰنِهَا مِنكُمۡ فَـَٔاذُوهُمَاۖ فَإِن تَابَا وَأَصۡلَحَا فَأَعۡرِضُواْ
عَنۡهُمَآۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ تَوَّابٗا رَّحِيمًا (١٦)

wa-l-lâti ya'tîna-l-fâḥišata min nisâ'ikum fastašhidû 'alyhinna 'arba'atam-minkum fa'in šahidû fa'amsikuhunna fî-l-buyûti ḥattâ yatawaffâhunna-l-mawtu 'aw yaj'ala-L-Lâhu lahunna sabîlan (15) wa-l-laḏâni ya'tiyânihâ minkum fa 'âḏûhumâ fa'in tâbâ wa 'aṣlaḥâ fa 'a'riḍû 'anhumâ 'inna-L-Lâha kâna Tawwâba-r-Raḥîman (16).

Celles de vos femmes qui forniqueront, faites-en prendre témoignage par quatre d'entre vous. Si ce témoignage est rapporté, enfermez-les dans vos maisons jusqu'à ce que la mort vienne les y prendre ou qu'Allah modifie leur destin. (15) Sévissez contre les hommes et les femmes qui se livrent à la débauche. S'ils se repentent et s'ils s'amendent, laissez-les en paix, car Allah est miséricordieux et clément. (16).

Au début de l'ère islamique, une fois qu'une femme ait commis l'adultère confirmée par des preuves évidentes, on la retenait chez elle jusqu'à sa mort. Ces preuves consistent à appeler quatre témoins qui certifient cette action infâme. La retention de la femme chez elle était donc la peine appliquée jusqu'à la mort ou, comme Dieu le montre dans le verset, qu'Il modifie son destin c'est à dire un moyen de salut. Ce moyen, selon Ibn Abbas, fut plus tard, la flagellation ou la lapidation citées dans la sourate (La lumière.) [Coran XXIV].

A ce propos Oubada Ben As-Samet rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Retenez ceci! Retenez ceci! Dieu m'a montré le sort de la femme adultère: Hommes et femmes non mariés subiront cent coups de fouet et un exil d'un an. Hommes et femmes mariés subiront cent coups de fouet et une lapidation* (jusqu'à la mort)» ***(Rapporté par Mouslim et les auteurs des Sunan)***[1].

---

(1) روى مسلم وأصحاب السنن عن عبادة بن الصامت عن النبي ﷺ قال: «خذوا عني خذوا

L'imam Ahmed qui rapporte ce hadith a affirmé que cette peine double: flagellaiton et lapidation, est appliquée à la personne mariée, mais la plupart des ulémas ont jugé qu'il faut appliquer la peine capitale seule qui est la lapidation jusqu'à la mort, tirant argument du faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il a ordonné de lapider Ma'ez, Al-Ghamidiah et les deux juifs -qui avaient commis l'adultère- sans les flageller.

«Sévissez contre les hommes et les femmes qui se livrent à la débauche» et ceci en les injuriant, les réprimandant et les frappant par les chaussures, comme a dit Ibn Abbas mais plus tard Dieu imposa la peine prescrite: la flagellation ou la lapidation.

Moujahed a dit que ce verset fut révélé au sujet des hommes qui pratiquent l'homosexuatlité, ce qui a été soutenu par Ibn Abbas en rapportant que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tuez ceux qui pratiquent la sodomisation* (litt. les actes du peuple de Loth)».

Mais **«s'ils se repentent et s'amendent»** en laissant cette débauche sans y revenir **«laissez-les en paix»** sans les blâmer ni les invectiver, car celui qui se repent sincèrement et cesse de commettre un péché, c'est comme il n'a pas péché. Dieu revient sans cesse vers le pécheur repentant. Il est miséricordieux.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsqu'une de vos esclaves commet l'adultère, qu'il lui applique la peine prescrite sans l'invectiver».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. On entend par cela que la peine était pour elle une expiation de son péché.

إِنَّمَا ٱلتَّوْبَةُ عَلَى ٱللَّهِ لِلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلسُّوٓءَ بِجَهَٰلَةٍ ثُمَّ يَتُوبُونَ مِن قَرِيبٍ
فَأُوْلَٰٓئِكَ يَتُوبُ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا (١٧) وَلَيْسَتِ ٱلتَّوْبَةُ

عني؛ قد جعل الله لهن سبيلا؛ البكر بالبكر جلد مائة وتغريب عام؛ والثيب بالثيب جلد مائة والرجم».

(١) قد ثبت في الصحيحين «إذا زنت أمة أحدكم فليجلدها الحد ولا يثرب عليها».

لِلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ حَتَّىٰٓ إِذَا حَضَرَ أَحَدَهُمُ ٱلْمَوْتُ قَالَ إِنِّى تُبْتُ
ٱلْـَٔـٰنَ وَلَا ٱلَّذِينَ يَمُوتُونَ وَهُمْ كُفَّارٌ أُو۟لَـٰٓئِكَ أَعْتَدْنَا لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٨﴾

'innamâ-t-tawabatu 'alâ-L-Lâhi li-l-laḏîna ya'malûna-s-sû'a bijahâlatin ṯumma yatûbûna min qarîbin fa'ûlâ'ika yatûbu-L-Lâhu 'alayhim wa kâ-na-L-Lâhu 'Alîman Ḥakîman (17) wa laysati-t-tawbatu li-l-laḏîna ya'malûna-s-sayyi'âti ḥattâ 'iḏâ ḥaḍara 'aḥadahumu-l-mawtu qâla 'innî tubtu-l-'âna walâ-l-laḏîna yamûtûna wa hum kuffarun 'ûlâ'ika 'a'tadnâ lahum 'aḏâban 'alîman (18).

Allah pardonne à ceux qui péchent par ignorance et qui se repentent aussitôt. Ceux-là, Allah leur pardonne. Allah est omniscient et sage. (17) Pas de pardon à ceux qui ne cessent de faire le mal jusqu'au jour où la mort les appréhende et où ils disent: «Nous nous repentons maintenant». Pas de pardon, non plus, à ceux qui meurent infidèles. Nous avons préparé à leur intention un châtiment douloureux. (18).

Il s'agit de ceux qui commettent les fautes et les péchés par ignorance, puis se repentent avant que la mort ne leur survienne. Dieu accepte leur repentir s'ils cessent d'y revenir.

La question qui a suscité beaucoup d'opinions provient de l'interprétation du mot «aussitôt». Certains ont dit qu'il s'agit d'un mois, d'autres. juste avant la mort en se référant à ce hadith prophétique rapporté par Abou Houraira: *«Dieu accepte le repentir du pécheur tant que celui-ci n'a pas rendu l'âme»*(1).

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا يَحِلُّ لَكُمْ أَن تَرِثُوا۟ ٱلنِّسَآءَ كَرْهًا وَلَا تَعْضُلُوهُنَّ
لِتَذْهَبُوا۟ بِبَعْضِ مَآ ءَاتَيْتُمُوهُنَّ إِلَّآ أَن يَأْتِينَ بِفَـٰحِشَةٍ مُّبَيِّنَةٍ وَعَاشِرُوهُنَّ
بِٱلْمَعْرُوفِ فَإِن كَرِهْتُمُوهُنَّ فَعَسَىٰٓ أَن تَكْرَهُوا۟ شَيْـًٔا وَيَجْعَلَ ٱللَّهُ فِيهِ خَيْرًا
كَثِيرًا ﴿١٩﴾ وَإِنْ أَرَدتُّمُ ٱسْتِبْدَالَ زَوْجٍ مَّكَانَ زَوْجٍ وَءَاتَيْتُمْ إِحْدَىٰهُنَّ
قِنطَارًا فَلَا تَأْخُذُوا۟ مِنْهُ شَيْـًٔا ۚ أَتَأْخُذُونَهُۥ بُهْتَـٰنًا وَإِثْمًا مُّبِينًا ﴿٢٠﴾ وَكَيْفَ

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «إن الله يقبل توبة عبده ما لم يغرغر».

تَأْخُذُونَهُۥ وَقَدْ أَفْضَىٰ بَعْضُكُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ وَأَخَذْنَ مِنكُم مِّيثَٰقًا غَلِيظًا
﴿٢١﴾ وَلَا تَنكِحُوا۟ مَا نَكَحَ ءَابَآؤُكُم مِّنَ ٱلنِّسَآءِ إِلَّا مَا قَدْ سَلَفَ ۚ إِنَّهُۥ
كَانَ فَٰحِشَةً وَمَقْتًا وَسَآءَ سَبِيلًا ﴿٢٢﴾

ya'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû lâ yahillu lakum 'an taritu-n-nisâ'a karhan walâ ta'dulûhunna litadhabû bi ba'di mâ 'â taytumûhunna 'illâ 'ay-ya'tîna bifâhišatim-mubayyinatin wa 'âširûhunna bi-l-ma'rûfi fa'in karihtumûhunna fa'asâ 'an takrahû šay'an wa yaj'ala-L-Lâhu fîhi hayran katîran (19) wa 'in 'aradtumu-s-tibdâla zawjim-makâna zawjin wa 'âtaytum 'ihdâhunna qintâran falâ ta'hudû minhu šay'an 'ata'hudunahû buhtânan wa 'itmam-mubînan (20) wa kayfa ta'hudûnahû waqad 'afdâ ba'dukum 'ilâ ba'din wa 'ahadna minkum mitâqan galîzan (21) walâ tankihû mâ nakaha 'abâ'ukum mina-n-nisâ'i 'illâ mâ qad salafa 'innahû kâna fahišatan wa maqtan wa sâ'a sabîlan (22).

O croyants, il vous est interdit de vous attribuer des femmes par voie d'héritage contre leur gré ou de les empêcher de se remarier dans le but de leur reprendre une partie de leur dot, à moins qu'il ne soit avéré qu'elles sont coupables de fornication. Montrez-vous convenables envers elles durant la vie commune. Vous prouvez avoir de l'antipathie pour elles, mais ce pourquoi vous avez de l'antipathie, il se peut que ce soit une source de bonheur pour vous. (19) Désirez-vous prendre une femme à la place d'une autre? Et avez-vous donné un quintal d'or à celle que vous renvoyez? Sur ce don, ne prélevez rien. Un tel prélèvement serait entaché d'injustice et d'une iniquité manifeste. (20) Comment oseriez-vous leur reprendre quelque chose, après que l'union la plus intime vous a associés et que vous avez échangé de solennelles promesses. (21) Ne prenez pas pour épouses les femmes qui ont été unies à vos pères. Cette défense ne s'applique pas au passé. De pareilles pratiques sont d'une inconvenance et d'une immoralité flagrantes.(22).

D'après Al-Boukhari, Ibn Abbas a commenté le premier verset en disant: «Dans le temps, lorsqu'un homme mourait, ses proches prétendaient qu'ils avaient plus de droit à sa femme que les autres, ils l'épousaient ou la mariaient à un autre ou ils la retenaient sans la laisser se remarier. Dieu fit alors cette révélation: **«O croyants, il vous est interdit de vous attribuer des femmes par voie d'héritage contre leur gré».**

Dans une autre version, Ibn Abbas a dit que, du temps de l'ignorance, lorsque le mari mourait et qu'un homme venait de mettre un vêtement sur la veuve, il avait plus de droit à l'épouser que tout autre homme, et c'est pourquoi Dieu a fait cette révélation.

Quant au commentaire de Zaid Ben Aslam, il est le suivant: «Du temps de l'ignorance, lorsqu'un homme de Yathrib mourait, son héritier gardait la veuve comme étant une succession. Il l'empêchait de se remarier jusqu'à ce qu'elle lui cède sa part de la succession ou qu'elle accepte l'homme qu'il lui présentait. Quant aux habitants de Touhama, l'homme maltraitait sa femme et la répudiait en stipulant de ne la laisser plus se remarier jusqu'à ce qu'elle se rachète par une partie des biens qu'il lui avait donnés». Dieu a interdit aux hommes un tel comportement.

Ibn Jouraïj a rapporté que ce verset fut révélé au sujet de Kabicha la fille de Ma'n Ben 'Assem Ben Al-Aws. Comme son mari Abou Qaïs Ben AL-Aslat mourut, son fils la contraignit. Elle vint se plaindre auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Ô Envoyé de Dieu, je n'ai rien hérité de mon mari et son fils ne me laisse pas me remarier». Dieu fit alors descendre ce verset.

En général on peut retenir de ce verset une chose essentielle qui consiste à ne plus maltraiter la femme si la vie conjugale devient incompatible, ou la contraindre à se racheter d'une partie, ou de tout ce que l'homme lui avait donné, ou de lui céder la dot pour la répudier, ou la laisser se remarier. Mais ceci est soumis à une condition qu'on trouve dans la suite du verset: **«à moins qu'il ne soit avéré qu'elles sont coupables de fornication»** Dans ce cas, d'après Ibn Abbas et Ibn Mass'oud, il est permis à l'homme de reprendre la dot et tout ce qu'elle lui offre pour la répudier, ce genre de répudiation on l'appelle «Khol'» où la femme se rachète. Un tel agissement est toléré car Dieu l'a permis quand Il a dit: **«Il vous est interdit de reprendre à vos femmes quoique ce soit de ce que vous leur avez donné, à moins que tous deux ne craigniez d'outrepasser les lois d'Allah en vivant ensemble»)** [Coran II, 229].

Il s'avère de toutes ces explications que cela se passait du temps de l'ère préislamique -la Jahilia- A cet égard Abdul Rahman Ben Zaid a dit: «Un Qoraïchite à La Mecque épousait une femme d'une noble li-

gnée. Comme il trouvait plus tard que la vie avec elle est difficile, il la répudiait à condition de ne plus se remarier qu'avec sa permission. A ces fins, il appelait les témoins et mettait ça par écrit. Lorsqu'un homme venait la demander en mariage, l'ex-mari lui accordait son autorisation à condition qu'elle se rachète en le rendant satisfait, sinon, il l'empêchait de se remarier.

«Montrez-vous convenables envers elles durant la vie commune» c'est une exhortation à avoir un bon comportement envers les femmes en leur tenant un langage aimable, les traitant avec douceur et se présenter devant elles avec un aspect convenable. Bref traitez-les de la façon dont vous désirez être traités, en d'autres termes conformez-vous aux dires de Dieu:**«Les femmes ont autant de droits que de devoirs dans le mariage suivant une juste mesure»**) [Coran II, 228].

A cet égard l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le meilleur d'entre vous est celui qui est bon envers sa femme. Je suis le meilleur d'entre vous envers mes femmes»*(1). En effet il traitait ses femmes de la plus belle façon: il les câlinait, plaisantait avec elles et dépensait pour elles dans la mesure de sa capacité.

On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour se montrer aimable avec Aicha la mère des croyants, faisait la course avec elle. Elle raconte: «Etant tout jeune et très mince j'ai emporté la course. Mais plus tard, après avoir gagné un certain poids, il l'a emporté. Il m'a dit: «Maintenant nous sommes quittes».

Il réunissait toutes ses femmes dans l'appartement de celle à laquelle il consacrait la nuit pour prendre le diner ensemble. Ensuite chacune d'elle s'enfermait dans son propre appartement et il passait la nuit avec la femme chez qui il se trouvait et la cohabitait en se comportant comme un époux affectueux. Et nous avons dans le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- un bel exemple.

«Vous pouvez avoir de l'antipathie pour elles, mais ce pour quoi vous avez de l'antipathie, il se peut que ce soit une source de bonheur pour vous» c'est à dire peut-être vous éprouvez de l'aversion pour vos femmes en se montrant patients par le fait de les garder chez vous malgré cette

---

(1) وقال رسول الله ﷺ: «خيركم خيركم لأهله؛ وأنا خيركم لأهلي».

aversion en laquelle Dieu a placé un bien pour vous dans la vie présente et dans l'au-delà. Ibn Abbas a commenté ceci de cette façon: L'homme étant compatissant envers sa femme, il se peut qu'elle lui engendre un enfant qui sera pour lui une source de biens et de bonheur.

Dans un hadith rapporté par Abou Houraira, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un croyant ne doit pas haïr sa femme croyante. S'il trouve en elle un caractère qui lui déplait, sûrement un autre caractère pourra le satisfaire»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

«Désirez-vous prendre une femme à la place d'une autre? Et avez-vous donné un quintal d'or à celle que vous renvoyez? Sur ce don, ne prélevez rien. Un tel prélèvement serait entaché d'injustice et d'une iniquité manifestes» C'est une recommandation à ceux parmi les hommes qui veulent répudier leurs femmes pour se marier d'avec d'autres, de rien reprendre quoique ce soit de ce qu'ils leur avaient donné en tant que dot ou dons. Car ce faire constitue une infâmie et un péché évident.

On peut déduire de ce verset qu'il est toléré d'accorder à la femme une dot d'une certaine valeur selon la capacité et les circonstances. A savoir que 'Omar Ben Al-Khattab interdisait aux hommes de présenter une grande dot aux femmes, mais plus tard, il revenait sur ses paroles. D'après l'imam Ahmed, 'Omar a dit: «N'exagérez pas dans la dot que vous donnez à la femme: Car si une telle dot constituait une considération pour la femme dans la vie présente ou une crainte réverencielle de Dieu, votre Prophète l'aurait faite. Sachez que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a donné à une de ses femmes, et n'a demandé pour ses filles, une dot qui a dépassé les douze onces d'argent».

Masrouq a rapporté cette anecdote: «Un jour, Omar Ben Al-Khattab monta sur la chaire de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et dit aux hommes: «Pourquoi montrez-vous très généreux dans les dots des femmes! L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons ont fixé la dot à quatre cent dirhams et même moins. Si cette dot exagérée émanait de la crainte révérencielle de Dieu ou une haute considération pour les femmes, ils vous auraient de-

---

(1) في الحديث الصحيح: «لا يفرك مؤمن مؤمنة إن سخط منها خلقاً رضي منها آخر».

vancés. Donc nul d'entre vous n'est tenu de donner plus de quatre cent dirhams». En descendant de la chaire une femme Qoraïchite lui barra le chemin et lui dit: «Tu viens d'interdire aux hommes de donner plus que quatre cent dirhams comme dot?» - Oui, répondit-il. Et la femme d'ajouter: «N'as-tu pas entendu ce que Dieu a révélé dans Son Livre?» - Qu'est-ce qu'Il a dit? - N'as tu pas entendu Dieu dire: «**Et avez-vous donné un quintal d'or à celle...**» Omar s'écria alors: «Grand Dieu, je Te demande pardon. Tout le monde est plus instruit que 'Omar». Il remonta sur la chaire et s'adressa aux gens: «Hommes! Je vous ai interdit de donner plus que quatre cent dirhams comme une dot aux femmes. Que celui qui veut donner plus, le fasse».

C'est pourquoi Dieu désavoue les actes de certains hommes en disant: «**Comment oseriez-vous leur reprendre quelque chose après que l'union la plus intime vous a associés..**» Il s'agit, comme a dit Ibn Abbas, de rapports sexuels.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit à un homme et une femme qui étaient venus chez lui pour faire de serments d'anathème «Dieu sait bien que l'un de vous est menteur, voudrait-il se repentir?» Il le répéta à trois reprises. L'homme s'écria: «O Envoyé de Dieu, que dis-tu de l'argent que je lui ai donné (c.à.,d la dot). Il lui répondit: «Tu n'as droit à rien. Si tu as dit la vérité, l'argent que tu lui as donné est le prix de votre cohabitation (le rapport charnel) mais si tu as menti, elle a le droit à s'en approprier».

«**Et que vous avez échangé de solennelles promesses**» il s'agit du contrat du mariage. Mais soufian AL-Thawri l'a commenté en disant: «C'est la reprise d'une manière convenable ou le renvoi décemment».

Il est cité dans le Sahih, d'après Jaber, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans le discours du pèlerinage de l'adieu: *«Graignez Dieu en vos femmes, car vous les avez prises selon un pacte que vous avez conclu avec Dieu, et ce n'est qu'avec la permission de Dieu que vous cohabitez avec elles».* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

---

(1) في صحيح مسلم عن جابر في خطبة حجة الوداع: أن النبي ﷺ قال فيها: «واستوصوا بالنساء خيراً فإنكم أخذتموهن بأمانة الله، واستحللتم فروجهن بكلمة الله».

«ne prenez pas pour épouses les femmes qui ont été unies à vos pères» C'est une interdiction catégorique aux hommes d'épouser les femmes que leurs pères ont eue pour épouses et ceci par égards aux pères en leur gardant le respect convenable. 'Ady Ben Thabet a raconté que Abou Qaïs, qui était l'un des meilleurs Ansariens, mourut. Son fils Qaïs proposa à la veuve de l'épouser, elle lui répondit: «Je te prends pour un de mes enfants et tu es un homme vertueux. Laisse-moi aller voir l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demander son opinion. En racontant le fait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- il lui répondit de retourner chez elle (sans lui donner son avis). Dieu à cette occasion fit descendre ce verset».

Comme ce genre de mariage était pratiqué du temps de la Jahilia, d'après al-Souhaïli, c'est pourquoi Dieu a ajouté» **«Cette défense ne s'applique pas au passé»** comme Il a dit aussi en ce qui concerne deux sœurs: **«et d'avoir pour épouses en même temps deux sœurs»**. Ce qui affirme ce genre de mariage l'histoire de Kinan ben Khouzaima qui avait épousé la femme de son père mort, qui lui engendrait An-Nadar Ben Kinan. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit à ce propos: *«Il est né d'un mariage légal et non d'une fornication»*.

Ibn Abbas a dit que les hommes du temps de l'ignorance s'interdisaient des femmes que Dieu a rendues illicites sauf la femme du père et les deux sœurs ensemble. Dieu décrit ce mariage comme étant: **«Une inconvenance et une immoralité flagrantes»** Certes ceci est un acte haïssable car quiconque épouse la femme d'un autre déteste l'ex-mari, ainsi le fils sera poussé à détester son père. Et pour la même raison Dieu a interdit de se marier d'avec les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- après lui, étant donné qu'elles sont en tant que mère des croyants et le Prophète en tant qu'un père des musulmans.

Donc épouser la femme du père est un acte abominable et un chemin détestable, quiconque l'emprunte après cet avertissment aura apostasié, sera exécuté et ses biens iront au trésor publique. A cet égard Al-Bara' Ben Azeb rapporte: «Mon oncle paternel Al-Hareth Ben Oumaïr passa près de moi portant un étendard que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui a confié. Je lui demandai: «Vers qui le Prophète t'a envoyé?» Il me répondit: «Il m'a envoyé vers quelqu'un qui a épousé la femme de son père pour le tuer».

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ أُمَّهَٰتُكُمْ وَبَنَاتُكُمْ وَأَخَوَٰتُكُمْ وَعَمَّٰتُكُمْ وَخَٰلَٰتُكُمْ وَبَنَاتُ
ٱلْأَخِ وَبَنَاتُ ٱلْأُخْتِ وَأُمَّهَٰتُكُمُ ٱلَّٰتِىٓ أَرْضَعْنَكُمْ وَأَخَوَٰتُكُم مِّنَ ٱلرَّضَٰعَةِ
وَأُمَّهَٰتُ نِسَآئِكُمْ وَرَبَٰٓئِبُكُمُ ٱلَّٰتِى فِى حُجُورِكُم مِّن نِّسَآئِكُمُ ٱلَّٰتِى
دَخَلْتُم بِهِنَّ فَإِن لَّمْ تَكُونُوا۟ دَخَلْتُم بِهِنَّ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ
وَحَلَٰٓئِلُ أَبْنَآئِكُمُ ٱلَّذِينَ مِنْ أَصْلَٰبِكُمْ وَأَن تَجْمَعُوا۟ بَيْنَ ٱلْأُخْتَيْنِ إِلَّا
مَا قَدْ سَلَفَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٢٣﴾ ۞ وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ
ٱلنِّسَآءِ إِلَّا مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُمْ ۖ كِتَٰبَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ ۚ وَأُحِلَّ لَكُم مَّا وَرَآءَ ذَٰلِكُمْ
أَن تَبْتَغُوا۟ بِأَمْوَٰلِكُم مُّحْصِنِينَ غَيْرَ مُسَٰفِحِينَ ۚ فَمَا ٱسْتَمْتَعْتُم بِهِۦ مِنْهُنَّ فَـَٔاتُوهُنَّ
أُجُورَهُنَّ فَرِيضَةً ۚ وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ فِيمَا تَرَٰضَيْتُم بِهِۦ مِنۢ بَعْدِ ٱلْفَرِيضَةِ ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٢٤﴾

ḥurrimat 'alaykum 'ummahâtukum wa banâtukum wa 'aḫawâtukum wa 'ammâtukum wa ḫâlâtukum wa banâtu-l-'aḫi wa banâtu-l-'uḫti wa 'ummahâtukumu-l-lâtî 'arḍa'nakum wa 'aḫawâtukum mina-r-raḍâ'ati wa 'ummahâtu nisâ''ikum wa rabâ'ibikumu-l-lâtî fî ḥujûrikum min nisâ''ikumu-l-lâtî daḫaltum bihinna fa'il-lam takûnû daḫaltum bihinna falâ junâḥa 'alaykum wa ḥalâ'ilu 'abnâ''ikumu-l-laḏîna min 'aṣlâbikum wa 'an tajma'û bayna-l-'uḫtayni 'illâ mâ qad salafa 'inna-L-Lâha kâna Gafûrar-Raḥîman (23) wa-l-muḥṣanâtu mina-n-nisâ''i 'illâ mâ malakat 'aymânukum kitâba-L-Lâhi 'alaykum wa 'uḥilla lakum mâ warâ''a ḏâlikum 'an tabtaġû bi 'amwâlikum muḥṣinîna ġayra musâfiḥîna famâ-s-tamta'tum bihî minhunna fa'âtûhunna 'ujûrahunna farîḍatan walâ junâḥa 'alykum fîmâ tarâḍaytum bihî mim ba'di-l-farîḍati 'inna-L-Lâha kâna 'Alîman Ḥakîman (24).

Il vous est interdit d'épouser vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles et maternelles, vos nièces des deux branches, vos mères et vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, les filles des femmes avec qui vous avez consommé le mariage et qui sont sous votre garde. Pour ces dernières, il n'y a pas interdiction si le mariage n'a pas été consommé. Il vous est également interdit d'épouser les femmes de vos fils et d'avoir pour épouses en même temps deux sœurs. Pour qui est du passé Allah est miséricordieux et clément. (23) Il vous est interdit d'épouser les femmes déjà engagées dans le

mariage, à moins que ce soient des captives. C'est ce qu'Allah vous commande. Hormis ces interdictions, il vous est loisible d'employer vos biens à vous établir par mariage mais non à vivre en concubinage. A toute femme avec qui vous aurez consommé le mariage, donnez la dot convenue. Il ne vous est pas défendu de modifier par la suite le montant de cette dot. Allah est omniscient et sage. (24).

Ce verset renferme les interdictions imposées par le lien de parenté, l'allaitement et la descendance. Les ulémas ont ajouté aux femelles citées dans le verset l'adultérine qui est considérée parmi les filles du fornicateur. Telle était l'opinion de Malek, Abou Hanifa et Ahmed Ben Hanbal. Quant à Chafé'i il ne l'a pas considérée en tant que telle car elle est illégale, et n'hérite pas de la succession.

«Vos mères et vos sœurs de lait» Comme la mère qui a engendré l'homme lui est interdite, celle qui l'a allaité lui est également. A cet égard, il est cité dans le Sahih de Mouslim et de Boukhari que 'Aicha - la mère des croyants, a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'allaitement impose les mêmes interdictions que l'enfantement»*[1].

Les opinions se sont divergées au sujet du nombre de repas donnés au nourrisson pour appliquer cette interdiction:

- Malek et Ibn Omar l'ont précisé à une fois.

- D'autres l'ont fixé à trois repas en se référant à un hadith rapporté par Aicha, cité dans le Sahih de Mouslim, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un repas ou deux (à un nourrisson) ne constituent pas une interdiction»*. [1]Telle était aussi l'opinion de Ahmed.

- D'autres ont déclaré que le nombre doit être cinq au moins, en tirant argument du hadith cité dans le Sahih de Mouslim et rapporté par Aicha: «Alors que le Coran descendait, il prescrivait que dix repas cré-

(1) ثبت في الصحيحين عن عائشة أم المؤمنين أن رسول الله ﷺ قال: «إن الرضاعة تحرم ما تحرم الولادة».

(2) ثبت في صحي مسلم عن عائشة أن رسول الله ﷺ قال: «لا تحرم المصة ولا المصتان».

ent une interdiction, puis ils furent réduits à cinq. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- mourut et les hommes se conformaient à ses prescriptions qui considéraient que cinq repas complets constituent une interdiction». Chafé'i et ses disciples ont adopté ce nombre.

De toute façon cet allaitement doit être donné en bas âge c'est à dire le nourrisson doit avoir moins que deux ans comme nous en avons parlé auparavant en commentant le verset: «**Les femmes répudiées sont tenues à allaiter leurs enfants pendant deux ans**») [Coran II, 233].

«**Les mères de vos femmes, les filles des femmes avec qui vous avez consommé le mariage**». Selon l'unanimité, la mère de l'épouse sera interdite dès que l'homme conclut le contrat du mariage avec sa fille que le mariage ait été consommé ou non. Quant aux filles des femmes avec qui on a conclu le contrat du mariage elles ne sont interdites tant que le mariage n'est pas consommé. Si l'homme répudie cette femme avant la consommation du mariage, il a le droit d'épouser sa fille selon les dires de Dieu: «**il n'y a pas interdiction si le mariage n'a pas été consommé**» Par conséquent, Ibn Abbas disait: «Si l'homme répudie la femme avant la consommation du mariage, ou si elle meurt, sa mère est interdite à cet homme. Telle fut l'opinion de la majorité des ulémas et les chefs des quatres écoles de la loi islamique. «**et qui sont sous votre garde**» Selon l'unanimité, ces belles filles qui sont nées des femmes qu'elles soient placées sous la tutelle des hommes ou non, sont interdites.

A cet égard Oum Habiba Ben Abou Soufian a rapporté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entra chez moi, et je lui dis: «Désires-tu ma sœur la fille d'Abou Soufian?» Il me répondit: «Pour quelle raison?» Je répliquai: «Pour la prendre comme femme?» Il dit: «Veux-tu que je le fasse?» - Oui, dis-je, car j'ai d'autres co-épouses et j'aime que ma sœur prenne part du bien (de ta compagnie)». Il rétorqua: «Il ne m'est pas permis de l'épouser» - On me fait savoir, dis-je, que tu veux te fiancer à Dourra Bent Abou Salama». Il dit: *«La fille d'Oum Salama?* - Oui, répondis-je. Il riposta: *Elle m'est interdite pour deux raisons: d'abod parce qu'elle est la belle-fille placée sous ma tutelle née de ma femme, et parce qu'elle est la fille de mon frère de lait, car*

*Thouwaibia m'a allaité ainsi que son père. Ne me propose donc pas tes filles et tes sœurs» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Ceux qui prétendent que la belle-fille n'est interdite que si elle se trouve sous la garde du mari de sa mère, leur opinion parait extravagante car elle contredit la majorité.

Une autre question a été soulevée: cette interdiction est-elle applicable sur les captives! Malek a répondu en rapportant qu'on a demandé Omar Ben Al-Khattab: Peut-on avoir de rapports sexuels avec une femme puis avec sa fille qui sont des captives de guerre? Il a répondu: «je n'approuve pas cela».

Abdul Rahman Ben Qais a posé la même question à Ibn Abbas qui lui a répondu: Uu verset l'a toléré mais un autre l'a interdit. Quant à moi, je ne le recommande pas. On peut donc conclure qu'il est interdit d'épouser la belle fille alors qu'on est le mari de sa mère qu'elle soit libre de condition ou esclave ou captive, en se conformant au verset précité.

«Il vous est également interdit d'épouser les femmes de vos fils» il s'agit des fils issus de vos reins pour les distinguer des autres adoptifs, une coutume qui était en vigueur du temps de l'ignorance (la Jahilia). A cet égard Ibn Jouraïj rapporte: «J'ai demandé 'Ata au sujet de ce verset, il m'a répondu: «Nous débattions et c'est Dieu qui est le plus savant- du mariage du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'avec la femme de Zaid qui l'a répudiée. Les polytéhistes à La Mecque disaient qu'il s'est marié d'avec la femme de son fils (adoptif). Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Il vous est également interdit d'épouser les femmes de vos fils»** qui a été suivi par celle-ci: **«ni que vos enfants adoptifs soient comme vos propres enfants»**) [Coran XXXIII, 4] et

(1) في الصحيحين أن أم حبيبة قالت: يا رسول الله أنكح أختي بنت أبي سفيان، وفي لفظ لمسلم (عزة بنت أبي سفيان) قال: «أو تحبين ذلك»؟ قالت: نعم لست بك بمخلية، وأحب من شاركني في خير أختي، قال: «فإن ذلك لا يحل لي». قالت: فإنا نحدث أنك تريد أن تنكح بنت أبي سلمة قال: «بنت أم سلمة» قالت: نعم قال: «إنها لو لم تكن ربيبتي في حجري ما حلت لي، إنها لبنت أخي من الرضاعة، أرضعتني وأبا سلمة ثويبة، فلا تعرضن عليّ بناتكن ولا أخواتكن».

celle-ci: «**Mohammed n'est le père d'aucun homme parmi vous**») [Coran XXXIII, 40].

«**Et d'avoir pour épouses en même temps deux sœurs**» il est aussi interdit d'épouser deux sœurs qui vivent ensemble chez le même homme ni de les avoir en tant que captives, exception faite pour le passé, car Dieu a pardonné aux hommes qui pratiquaient ceci du temps de la Jahilia.

Par conséquent les ulémas ont jugé, après cette révélation, que celui qui a deux sœurs comme épouses doit absolument retenir l'une d'elles et répudier l'autre, et agir également à l'égard des deux captives qui sont deux sœurs.

A ce propos Iyas Ben Amer raconte: «J'ai demandé à Ali Ben Abi Taleb: «J'ai deux captives de guerre sœurs. J'ai eu de rapports avec l'une d'elles et m'a engendré des enfants, mais en même temps je désire l'autre. Que dois-je faire?» Il m'a répondu: «Tu affranchis la mère des enfants puis tu cohabites avec l'autre» J'ai répliqué: «Des hommes m'ont recommandé d'épouser la première (comme femme) et d'avoir de rapports avec l'autre (comme captive)-?. Ali a rétorqué: «Si cette esclave était la femme d'un autre, s'il l'a repudiée ou meurt, n'as-tu pas le droit de l'épouser? Vaut mieux donc l'affranchir» Puis Ali me prit par la main et me dit: «Parmi les captives il t'est interdit ce que Dieu a révélé dans Son Livre concernant les femmes libres de condition exception faite du nombre, c'est à dire quatre, il t'est interdit aussi à cause de l'allaitement ce qu'il a révélé dans Son Livre concernant la descendance et le lien de parenté.» Et Iyas de conclure: «Si un homme s'était déplacé entre l'orient et l'occident en quête de savoir, venait à La Mecque et ne retenait que ce hadith, son voyage n'aurait jamais été vain».

«**Il vous est interdit d'épouser les femmes déjà engagées dans le mariage, à moins que ce ne soient des captives**» C'est à dire les femmes mariées de bonne condition sont aussi interdites à moins qu'elles ne soient des captives de guerre, car il est permis d'avoir de rapports avec ses dernières à condition de s'assurer de leur vacuité (c.à.d non enceintes).

A ce propos Abou Sa'id Al-Khoudri a rapporté: «Dans une de nos expéditions nous avons eu, parmi le butin, des femmes de Awtas qui

avaient des époux. Comme nous répugnions de les cohabiter, nous demandâmes l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à leur sujet. Dieu alors fit descendre ce verset: **«Il vous est interdit d'épouser les femmes déjà engagées dans le mariage, à moins que ce ne soient des captives»** Et par la suite nous eûmes de rapports avec elles.

Quelques-uns des ulémas (parmi les ancêtres) ont déduit du verset précité qu'il est toléré de vendre ces captives, car leur vente constitue une répudiation de leurs maris. Et Ibn Mass'oud de dire aussi: Lorsqu'une captive, qui a un mari, est vendue, son nouveau maître a le plein droit d'avoir de rapports avec elle».

Telle était l'opinion des anciens théologiens, mais la majorité des ulémas l'ont contredit et ont affirmé que la vente d'une esclave ne constitue pas un divorce, car dans ce cas l'acheteur a remplacé le vendeur, et ce dernier avait cédé son droit à cette utilité malgré lui. En outre, ils ont tiré argument de l'histoire de Barira citée dans les deux Sahih, qui est la suivante: «Aicha, la mère des croyants, avait acheté Barira et l'avait affranchie. Son mariage d'avec Moughith n'a pas été annulé, et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui a donné le choix entre l'annulation du mariage ou de rester. Elle a opté pour le premier» Si la vente constituait une répudiation, comme on a prétendu, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne lui aurait pas donné le choix qui maintient toujours la validité du mariage.

Une autre interprétation a été donnée à ce verset concernant «ces femmes» en disant qu'il s'agit des femmes chastes qui sont interdites aux hommes s'ils ne se marient d'avec elles en concluant un acte de mariage en présence de témoins, du tuteur et en leur offrant la dot. Telle était l'opinion de Taous, d'Abou Al-'Alya et d'autres.

D'autres aussi ont dit qu'il s'agit d'épouser plus que quatre femmes, qui est une interdiction, à moins qu'elles ne soient des captives de guerre.

«C'est ce qu'Allah vous commande» c'est à dire: Telle est la prescription de Dieu qui limite le nombre des femmes à quatre et qu'il est interdit de le dépasser.

«Hormis ces interdictions, il vous est loisible d'employer vos biens à vous établir par mariage mais non à vivre en concubinage». Cela signifie

que hormis les interdictions citées dans le verset, il est permis aux hommes d'utiliser leurs biens pour satisfaire leur désir, honnêtement, sans se livrer à la débauche.

«A toute femme avec qui vous aurez consommé le mariage, donnez la dot convenue» c'est à dire en échange de cette jouissance, donnez le douaire aux femmes, une chose confimée par ce verset dont nous avons parlé auparavant: **«Remettez à vos femmes leurs dots en toute propriété»)** [Coran IV, 4] et par ce verset également:**«Il vous est interdit de reprendre à vos femmes quoique ce soit de ce que vous leur avez donné»)** [Coran II, 229].

Sans doute ceci prouve que le mariage de jouissance ou temporaire -était toléré au début de l'ère islamique, mais, plus tard, il fut abrogé. D'après Chafé'i et d'autres ulémas, ce mariage était toléré et aborgé deux fois, l'une après l'autre. Mais l'imam Ahmed le trouve permis dans certaines circonstances et en cas de nécessité. Ce qui est plus correct, c'est qu'il est abrogé pour de bon d'après ce hadith cité dans les deux Sahihs et rapporté par Ali Ben Abi Taleb: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a interdit le jour de Khaibar le mariage de jouissance et la consommation de la viande des ânes domestiques».

On trouve également dans le Sahih de Mouslim ce hadith rapporté par le père de Ma'bad Al-Jouhani, qui a participé à la conquête de La Mecque, où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Hommes! Je vous ai toléré de conclure un mariage de jouissance avec les femmes, mais sachez que Dieu l'a interdit jusqu'au jour de la résurrection. Quiconque a de telles femmes, qu'il les libère et qu'il ne reprenne rien de ce qu'il leur avait donné»*[1].

«Il ne vous est pas défendu de modifier par la suite le montant de cette dot.» c'est à dire si vous fixez à la femme une dot et elle vous en dé-

(1) في صحيح مسلم عن الربيع بن سبرة بن معبد. الجهني عن أبيه أنه غزا مع رسول الله ﷺ يوم فتح مكة فقال: «يا أيها الناس إني كنت أذنت لكم في الاستمتاع من النساء وإن الله قد حرم ذلك إلى يوم القيامة، فمن كان عنده منهن شيء فليخل سبيله ولا تأخذوا مما آتيتموهن شيئاً».

charge plus tard, vous ne commettez pas une faute en vous décidant d'un accord pareil.

Ibn Jarir rapporte que des hommes fixiaient le montant de la dot, mais ils se trouvaient par la suite dans la gêne. Il leur était permis de l'amender selon un accord commun après avoir observé ce qui leur était ordonné.

Mais Ibn Abbas l'a commenté d'une autre façon disant que cet accord consiste à verser la dot à la femme puis à lui laisser le choix de poursuivre la voie conjugale ou d'être répudiée.

Et c'est Dieu qui est l'omniscient et le juste.

وَمَن لَّمْ يَسْتَطِعْ مِنكُمْ طَوْلًا أَن يَنكِحَ ٱلْمُحْصَنَٰتِ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ فَمِن مَّا
مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُم مِّن فَتَيَٰتِكُمُ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ ۚ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِإِيمَٰنِكُم ۚ بَعْضُكُم مِّنۢ
بَعْضٍ ۚ فَٱنكِحُوهُنَّ بِإِذْنِ أَهْلِهِنَّ وَءَاتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ بِٱلْمَعْرُوفِ مُحْصَنَٰتٍ غَيْرَ
مُسَٰفِحَٰتٍ وَلَا مُتَّخِذَٰتِ أَخْدَانٍ ۚ فَإِذَآ أُحْصِنَّ فَإِنْ أَتَيْنَ بِفَٰحِشَةٍ فَعَلَيْهِنَّ
نِصْفُ مَا عَلَى ٱلْمُحْصَنَٰتِ مِنَ ٱلْعَذَابِ ۚ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَشِىَ ٱلْعَنَتَ مِنكُمْ ۚ
وَأَن تَصْبِرُوا۟ خَيْرٌ لَّكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٥﴾

wa ma-l-lam yastaṭi' minkum ṭawlan 'an yankiḥa-l-muḥṣanâti-l-mu'minâti famim-m-mâ malakat 'aymânukum min fatayâtikumu-l-mu'minâti wa-L-Lâhu 'a'lamu bi 'imânikum ba'ḍukum mim-ba'ḍin fankiḥûhunna bi'iḏni 'ahlihinna wa 'âtûhunna 'ujûrahunna bi-l-ma'rûfi muḥṣanâtin ġayra musâfiḥâtin walâ muttaḫiḏâti 'aḫdânin fa 'iḏâ 'uḥṣinna fa'in 'atayna bifâḥišatin fa'alyhinna niṣfu mâ 'alâ-l-muḥṣanâti mina-l-'aḏâbi ḏâlika liman ḫašiya-l-'anata minkum wa 'an taṣbirû ḫayru-l-lakum wa-L-Lâhu Ġafûru-r-Raḥîmun (25).

Celui qui n'aura pas les moyens d'épouser des femmes de bonne condition, cherchera parmi les esclaves jeunes et fidèles. Allah connaît mieux que quiconque la qualité de votre foi. Vous descendez tous les uns des autres. Ne les épousez qu'avec l'autorisation de leurs maîtres. Donnez-leur une dot convenable. Assurez-vous qu'elles soient vertueuses, qu'elles ne se soient pas livrées à la débauche et qu'elles n'aient pas de liaisons clandestines. Si,

après le mariage, elles commettent l'adultère, la peine à leur appliquer doit être moitié moindre que celle prévue pour les femmes de condition libre. De telles unions sont tolérées pour ceux qui craignent d'avoir des rapports illicites. Si vous pouvez supporter l'abstinence du célibat, c'est préférable. Allah est miséricordieux et clément.(25).

A celui qui est incapable d'épouser une femme de bonne condition et de lui aussurer une vie conjugale à cause de la pénurie de ses moyens, Dieu ordonne de prendre une parmi les captives de guerre croyantes après l'autorisation de son maître. Dans ce cas, l'homme n'est pas tenu de juger la véracité de la foi de ces esclaves d'une façon catégorique, mais il n'a qu'à juger l'apparence et le comportement de cette femme et c'est Dieu seul qui est apte à scruter le tréfonds du cœur.

Donc l'autorisation du maître est absolument nécessaire d'après ces deux hadiths:

- *«Tout esclave se marie sans la permission de son maître est un fornicateur».*

- *«Une femme ne peut pas donner une autre en mariage, ni une femme ne peut s'en donner sans représentant. Car toute femme qui se donne en mariage est fornicatrice».*

«Donnez-leur une dot convenable» c'est à dire de bon gré sans les léser étant des esclaves, mais à condition qu'elles soient chastes et pudiques, sans être des prostituées ou bien qu'elles s'adonnent à la débauche ou d'avoir des relations clandestines avec certains hommes.

Au cas où ces esclaves, ayant accédé à une bonne condition, commettent l'adultère: **«La peine à leur appliquer doit être moitié moindre que celle prévue pour les femmes de condition libre»**. Mais il y a eu une divergence dans les opinions en ce qui concerne la peine appliquée à une captive de guerre qui a commis l'adultère, en voilà les deux principales:

La première: Le terme «Ayant accédé à une bonne condition» (en arabe أحصن) Ibn Omar et Ibn Mass'oud ont dit qu'il s'agit de sa conversion à l'Islam. Mais Ibn Abbas, Moujahed, Al-Hassan et d'autres ont dit: quand elle s'engage dans le mariage. Il s'avère, et c'est Dieu

qui est le plus savant, de la suite du verset que c'est le mariage et non la conversion.

Que cette esclave soit musulmane, une impie, mariée ou non, on lui applique cinquante coups de fouet si elle commet l'adultère, comme l'a commenté Ibn Abbas, bien que, selon le verset, cette peine n'est appliquée qu'aux mariées. Le vrai est que cette peine est d'obligation en tirant argument de ce hadith rapporté, dans le Sahih de Mouslim, par Ali Ben Abi Taleb qui a dit: «Hommes! Appliquez la peine prescrite à vos esclaves en cas d'adultère, qu'elle soient mariées ou non. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'avait ordonné de flageller une esclave qui a forniqué. Mais comme elle avait ses lochies, j'avais peur de la tuer si je lui appliquais les cinquante coups de fouet. Mettant le Prophète au courant de cela, il me répondit: «Laisse-là jusqu'à ce qu'elle se rétablisse».

A ce propos Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quand une esclave commet l'adultère et que sa fornication soit mise en évidence, fustigiez-la sans trop la réprimander. Si elle récidive, fustigiez-la sans la trop réprimander. Si elle commet l'adultère pour la troisième fois, vendez-la même pour une corde en poils».*

«**La deuxième:** Ibn Abbas et d'autres théologiens ont jugé que si une esclave commet l'adultère sans qu'elle soit mariée, elle est exempte de toute peine mais on la frappe pour la corriger. Ils ont tiré argument du hadith rapporté par Abou Houraira et Zaid ben Khaled qu'on a demandé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de l'esclave qui commet l'adultère sans être demandée au mariage, il répondit: *«Si elle fornique, fustigiez-la, puis si elle fornique fustigiez-la, en fin si elle fornique fustigiez-la et vendez-la fût-ce pour une corde en poils.» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1]*. Ibn Chéhab, un des rapporteurs du hadith, a dit: «Je ne me rappelle plus s'il a dit après la troisième ou la quatrième fois».

---

(1) عن أبي هريرة وزيد بن خالد أن رسول الله ﷺ سئل عن الأمة إذا زنت ولم تحصن؟ قال: «إن زنت فحدوها، ثم إن زنت فاجلدوها. ثم بيعوها ولو بضفير. قال ابن شهاب: لا أدري بعد الثالثة أو الرابعة. أخرجاه في الصحيحين.

On peut déduire du hadith précité que, pour l'esclave, il n'a pas précisé le nombre de fornication. Quant à la femme de bonne condition la peine est appliquée, à la première fois. Al-Chafé'i, de sa part, a dit: «Les ulémas s'accordent pour l'exemption de l'application de la lapidation sur un - ou une - esclave fornicateurs, car le verset montre que l'esclave subit la moitié de la peine d'une personne libre. Donc la peine qu'on peut réduire à la moitié est la flagellation et non la lapidation (jusqu'à la mort).

«De telles unions sont tolérées pour ceux qui craignent d'avoir des rapports illicites». Comme on l'a montré auparavant le mariage d'avec une esclave est soumis à certaines conditions pour celui qui redoute la débauche et que le célibat lui pèse. Mais s'il s'abstient et se montre patient, cela lui vaudra mieux car un tel mariage n'engendre que des enfants esclaves et appartiendront au maître de cette esclave. C'est pourquoi Dieu a dit: **«Si vous pouvez supporter l'abstinence du célibat, c'est préférable».**

La majorité ont conclu qu'il est toléré d'épouser les esclaves à ceux qui ne peuvent pas assurer le ménage en se mariant d'avec les femmes de bonne condition, et pour éviter la débauche. Un tel mariage est répugné à cause de l'esclavage des enfants et la bassesse de cet homme en se détournant des femmes libres. Mais Abou Hanifa et ses adeptes l'ont contredit en ce qui concerne ces deux conditions. Ils ont déclaré: Il est permis à un homme marié d'avec une femme de bonne condition d'épouser une esclave croyante ou parmi les gens d'Ecriture, s'il est capable ou non, redoute la débauche ou non. Ils se basent sur ce verset: **«et avec les femmes de bonne condition faisant partie du peuple auquel le Livre a été donné avant vous»)** [Coran V, 5] c'est à dire les chastes qui englobent les femmes de bonne condition et les esclaves.

يُرِيدُ اللَّهُ لِيُبَيِّنَ لَكُمْ وَيَهْدِيَكُمْ سُنَنَ الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ وَيَتُوبَ عَلَيْكُمْ
وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٢٦﴾ وَاللَّهُ يُرِيدُ أَن يَتُوبَ عَلَيْكُمْ وَيُرِيدُ الَّذِينَ
يَتَّبِعُونَ الشَّهَوَاتِ أَن تَمِيلُوا مَيْلًا عَظِيمًا ﴿٢٧﴾ يُرِيدُ اللَّهُ أَن يُخَفِّفَ عَنكُمْ
وَخُلِقَ الْإِنسَانُ ضَعِيفًا ﴿٢٨﴾

yurîdu-L-Lâhu liyubayyina lakum wa yahdiyakum sunana-l-ladîna min qablikum wa yatûba 'alaykum wa-L-Lâhu 'Alîmun Hakîmun (26) wa-L-Lâhu yurîdu 'an yatûba 'alaykun wa yurîdu-l-ladîna yattabi'ûna-š-šahawâti 'an tamîlû maylan 'azîman (27) yurîdu-L-Lâhu 'an yuhaffifa 'ankum wa huliqa-l-'insânu da'îfan (28)

Allah aspire à vous guider et à vous inculquer les traditions de ceux qui vous ont précédés. Il aspire à vous rendre digne de Lui. Il est omniscient et sage. (26) Allah aspire à vous rendre digne de Lui, tandis que ceux qui s'abandonnent à leurs passions souhaitent de vous entrainer dans les excès. (27). Allah aspire à vous rendre léger le fardeau de la vie. Car l'homme, Il le sait, est né faible» (28).

Le Seigneur, par ces versets et d'autres, veut montrer aux croyants le licite et l'illicite, en leur faisant connaître les traditions des générations passées et agréées par Lui. Il veut également les diriger comme Il veut leur pardonner, car Il connait parfaitement les actions des hommes et Il est juste.

«Tandis que ceux qui s'abandonnent à leurs passions souhaitent de vous entrainer dans les excès» il s'agit des adeptes du Démon parmi les juifs, les chrétiens et les fornicateurs qui veulent faire détourner les croyants de la Vérité pour suivre l'erreur, et les entrainer sur une pente dangereuse.

Dieu connait bien que l'homme est né faible et ne peut observer strictement les lois et prescritpions divines. Pour cela Il lui a permis d'épouser les esclaves dans les conditions qu'on a montrées. Telle est l'opinion de Moujahed et d'autres. L'homme est toujours faible envers les femmes comme ont précisé Taous et Waki'.

Lors de l'ascension Moïse -que Dieu le salue- demanda à notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Qu'a prescrit le Seigneur à ta communauté?» - Cinquante prières le jour et la nuit, lui répondit-il - Retourne chez ton Seigneur, répliqua Moïse, et demande-Lui l'allègement car ta communauté sera incapable de les accomplir. J'ai tenté les gens avant toi en leur prescrivant une chose moindre que ça mais ils se montraient incapables. Ta communauté aussi est plus faible en ouïe, en vue et en foi» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne

cessa de faire le parcours entre le Seigneur et Moïse qu'à la fin les prières furent réduites à cinq.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَأْكُلُوٓا۟ أَمْوَٰلَكُم بَيْنَكُم بِٱلْبَٰطِلِ إِلَّآ أَن
تَكُونَ تِجَٰرَةً عَن تَرَاضٍ مِّنكُمْ ۚ وَلَا تَقْتُلُوٓا۟ أَنفُسَكُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِكُمْ
رَحِيمًا ﴿٢٩﴾ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ عُدْوَٰنًا وَظُلْمًا فَسَوْفَ نُصْلِيهِ نَارًا ۚ وَكَانَ
ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿٣٠﴾ إِن تَجْتَنِبُوا۟ كَبَآئِرَ مَا تُنْهَوْنَ عَنْهُ نُكَفِّرْ
عَنكُمْ سَيِّـَٔاتِكُمْ وَنُدْخِلْكُم مُّدْخَلًا كَرِيمًا ﴿٣١﴾

ya 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ ta'kulû̃ 'amwâlakum baynakum bi-l-bâṭili 'illẫ 'an takûna tijâratan 'an tarâḍim-minkum walâ taqtulû̃ 'anfusakum 'inna-L-Lâha kâna bikum Raḥîman (29) wa may-yaf'al ḏâlika 'udwânan wa ẓulman fasawfa nuṣlîhi nâran wa kâna ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîran (30) 'in tajtanibû kabẫ'ira mâ tunhawna 'anhu nukaffir 'ankum sayyi'atikum wa nudḫilkum mudḫalan karîman (31).

O croyants, ne vous appropriez pas vos biens les uns les autres, sans cause. A la base de vos échanges, qu'il y ait une opération honnête librement consentie par vous. Ne vous tuez pas les uns les autres. Allah est plein d'indulgence pour vous.(29) Quiconque tuera par iniquité, sans motif légitime, sera précipité en enfer. C'est un châtiment qu'il est facile à Allah d'infliger. (30) Si vous évitez de commettre des péchés graves, nous vous pardonnerons vos péchés véniels et nous vous ferons accéder à nous par une voie facile. (31).

Dieu qu'il soit béni et exalté interdit les hommes de manger leurs biens par des moyens illicites comme l'usure, et le jeu de hasard et autres, même si on leur donne la forme légitime qui est au regard de Dieu une ruse pour pratiquer l'usure. A ce propos Ibn Abbas donne l'exemple d'un homme qui achète un vêtement en disant au vendeur:? «S'il me convient, je le garde, sinon je te le rends en te payant un dirham en plus. Voilà le sens de ce verset:

«O croyants, ne vous appropriez pas vos biens les uns les autres sans cause» Et 'Alqama de dire: «C'est un verset qui est fondamental et ne sera jamais abrogé jusqu'au jour de la résurrection.

Ibn Abbas rapporte: «Quand ce verset fut révélé, les musulmans s'écrièrent: Dieu nous a interdit de manger nos biens inutilement entre nous, or la nourriture est la meilleure de nos biens. Et l'un de nous est défendu de manger chez un autre, quelle sera donc l'attitude des hommes?» Dieu fit révéler après cela ce verset: **«Il n'y a pas de faute à reprocher à l'aveugle...»** [Coran XXIV, 61] Ce verset précise qu'il n'y a pas de faute ni à l'aveugle ni au boiteux ni au malade de manger dans sa maison ou dans d'autres maisons...».

Mais Dieu a fait exception dans la suite du verset en disant: **«A la base de vos échanges, qu'il y ait une opération honnête librement consentie par vous.** C'est à dire sauf quand il s'agit d'un négoce par consentement mutuel où vous gagnez honnêtement vos biens sans léser personne.

D'après les différents dires des ulémas, on peut affirmer que le consentement des deux parties: acheteur et vendeur, est à la base de tout négoce honnête. A ce porpos l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La vente se fait par consentement puis les deux contractants sont libres. Il est interdit à un musulman de tricher un autre musulman». **(Rapporté par Ibn Jarir)**[1]*.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'acheteur et le vendeur ont le droit d'option tant qu'ils ne se sont pas séparés». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[2]*.

«Ne vous tuez pas les uns les autres» Deux interprétations ont été données à ce verset:

1 -L'interdiction de commettre les péchés soit en s'exposant à la perdition en excerçant différentes actions, soit en dévorant les biens à tort, car Dieu est miséricordieux envers les hommes quand ils observent Ses ordres.

---

(١) قال رسول الله ﷺ: «البيع عن تراض، والخيار بعد الصفقة، ولا يحل لمسلم أن يغش مسلماً» (أخرجه ابن جرير وهو حديث مرسل).

(2) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «البيعان بالخيار ما لم يتفرقا» (رواه بخاري ومسلم).

Amr Ben Al-'As rapporte: «Dans l'expédition de Zat-Assalassil l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me chargea d'une mission. Je me réveillai un matin tout pollué à la suite d'un rêve érotique. Comme il fut très froid, j'eus peur de m'exposer à une maladie si je devais faire une lotion. Je me contentai de faire une lustration pulvérale et je fis la prière du matin avec mes compagnons. Retournant chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- on lui fit part de mon faire. Il me demanda: «Ô Amr! As-tu accompli la prière en état d'impureté majeure?» - O Envoyé de Dieu, répondis-je, un matin je me trouvais pollué et j'avais peur d'atteindre une maladie si je me lavais à cause du froid glacial. Comme je me rappelai des dires de Dieu: «**Ne vous tuez pas les uns les autres**» je fis une lustration pulvérale et j'accomplis la prière» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se mit à rire sans dire un mot».

2 - Le suicide: Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui se tue avec un morceau du fer, viendra au jour de la résurrection ce fer à la main où il se frappera le ventre et sera précipité en enfer pour l'éternité. Celui qui se tue en avalant du poison, en boira toujours au jour de la résurrection où il entrera à l'enfer pour y demeurer éternellement». **(Rapporté par Ibn Mardaweih)**[1].*

Joundob Ben Abdullah Al-Bajli a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un homme avait une blessure à la main. Ne pouvant supporter la douleur, il prit un couteau et se coupa les artères et le sang coula à flots sans s'arrêter jusqu'à ce que l'homme mourut. Dieu à Lui la puissance et la gloire a dit: «Mon serviteur a voulu hâter sa destinée, je lui interdirai le Paradis.» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[2].*

---

(1) أورد ابن مردويه عند هذه الآية الكريمة عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ «من قتل نفسه بحديدة فحديدته في يده يجأ بها بطنه يوم القيامة في نار جهنم خالداً مخلداً فيها أبداً، ومن قتل نفسه بسم فسمه في يده يتحساه في نار جهنم خالداً مخلداً فيها أبداً».

(2) في الصحيحين: «من قتل نفسه بشيء عذب به يوم القيامة. وفي الصحيحين أيضاً عن جندب بن عبد الله البجلي قال، قال رسول الله ﷺ: «كان رجل ممن كان قبلكم وكان به جرح فأخذ سكيناً نحر بها يده فما رقأ الدم حتى مات، قال الله عزّ وجلّ: عبدي بادرني

Dieu met les hommes en garde d'outrepasser Ses ordres et interdictions et de commettre les péchés sciemment, car ils seront voués à l'enfer pour l'éternité.

«Si vous évitez de commettre des péchés graves, nous vous pardonnerons vos péchés véniels» Plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet de ce verset, concernant les péchés capitaux, nous allons nous contenter de citer quelques uns qui nous donnent une explication suffisante.

Abou Houraira et Abou Sa'id ont rapporté: «Un jour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous sermonna et dit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main». Il répéta cel trois fois puis abaissa la tête. Nous fîmes de même et commençâmes à pleurer sans savoir la raison et pourquoi il jura trois fois et garda le silence. Enfin il releva la tête, réjouissant, et son aspect nous parut aussi préféré que de posséder de chameaux roux. Il reprit: ***«Pas un homme qui s'acquitte des cinq prières, jeûne le mois de Ramadan, verse la zakat de ses biens et évite de commettre les sept grands péchés, sans que les portes du Paradis ne s'ouvrent devant lui et on lui dira: «Entres-y en paix».(Rapporté par Nassaï, Al-Hakem et Ibn Hibban)***[1].

Les sept péchés capitaux.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Evitez les sept périls* (ou les grands péchés)». On lui demanda: «Quels sont ces péchés ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: *«Ils sont le polythéisme, la magie, le meurtre d'une âme que Dieu a interdit de tuer sauf pour une juste raison, l'usure, de dévorer injustement les biens de l'orphelin, la fuite au jour du combat et de calomnier*

بنفسه حرمت عليه الجنة».

(1) عن أبي هريرة وأبي سعيد: خطبنا رسول الله ﷺ يوماً فقال: «والذى نفسى بيده» ثلاث مرات ثم أكب فأكب كل رجل منا يبكي لا ندري ماذا حلف عليه، ثم رفع رأسه وفي وجهه البشرى فكان أحب إلينا من حمر النعم فقال: «ما من عبد يصلي الصلوات الخمس، ويصوم رمضان، ويخرج الزكاة، ويجتنب الكبائر السبع إلا فتحت له أبواب الجنة ثم قل له ادخل بسلام» (رواه النسائي والحاكم وابن حبان).

les femmes mariées croyantes et insouciantes» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].

Tels sont les sept péchés capitaux cités dans le hadith, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont les seuls comme nous allons le montrer plus loin.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya une lettre aux habitants de Yémen avec Amr Ben Hizam, dans laquelle il leur montra les prescriptions, les traditions et le prix du sang. La lettre renfermait: «Les plus grands péchés au regard de Dieu au jour de la résurrection sont: le polythéisme, le meurtre d'une âme croyante sans motif légitime, la fuite au jour du combat dans la voie de Dieu, la désobéissance aux père et mère, la calomnie d'une femme mariée, l'apprentissage de la magie, l'usure et de dévorer injustement les biens de l'orphelin.»

Le faux témoignage.

Anas rapporte qu'on a demandé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet des grands péchés, il répondit: «Ils sont le polythéisme, le meurtre (sans une juste raison) et la désobéissance aux père et mère».

Puis il dit à ses compagnons: «Vous dirai-je quels sont les péchés capitaux?» et il répéta cela trois fois. On lui répondit: «Certes oui, ô Envoyé de Dieu» Il répliqua: *«Ils sont: Le polythéisme, la désobéissance aux père et mère»*, puis étant accoudé, il s'assit et reprit: *«et le faux témoignage». Il ne cessa de répéter cela qu'à la fin nous dîmes: «S'il s'arrêtait de les répéter».*

Le meurtre de l'enfant.

Abdullah Ben Mass'oud rapporte: «Je dis: ô Envoyé de Dieu, quel est le plus grand péché au regard de Dieu?» Il répondit: *«De Lui reconnaître un égal car c'est Lui qui t'a créé».* Je répliquai: «C'est un péché très grave, et ensuite?» Il dit: *«C'est de tuer ton enfant de peur qu'il*

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «اجتنبوا السبع الموبقات) قيل: يا رسول الله وما هن؟ قال: «الشرك بالله، وقتل النفس التي حرم الله إلا بالحق، والسحر، وأكل الربا، وأكل مال اليتيم، والتولي يوم الزحف، وقذف المحصنات الغافلات المؤمنات».

mange avec toi», Ensuite, repris-je?. Il ajouta: *«De forniquer avec la femme de ton voisin».* Puis il récita: «**Ceux qui n'invoquent pas une autre divinité avec Dieu...** jusqu'à. **mais non celui qui se repent»**) [Coran XXV, 68-70]. ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(1).

Le faux serment (ghamous).

Abdullah Ben Oumays Al-Jouhani a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les plus grands péchés sont: le polythéisme, la désobéissance à ses père et mère et le serment «Ghamous». Un homme ne fait un serment par Dieu en y introduisant une insincérité fut-ce de la grandeur de l'aile d'un moustique sans que cela ne soit dans son cœur comme une tache jusqu'au jour de la résurrection».*

N.B. On entend par le serment ghamous, le faux serment par lequel on porte préjudice à un autre.

D'autres péchés capitaux.

Abdullah Ben Amr a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«C'est le plus grave des péchés qu'un homme insulte ses père et mère»* On lui demanda: «Ô Envoyé de Dieu, comment un homme pourrait-il insulter ses parents?» Il répondit: *«En insultant le père et la mère d'une tierce personne qui, à son tour, insultera son père et sa mère».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(2).

Il est cité dans le Sahih de Mouslim que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Insulter un musulman est une perversité, le combattre est une incrédulité»*(3).

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال. قلت: يا رسول الله أي الذنب أعظم؟ وفي رواية أكبر؟ قال: «أن تجعل لله نداً وهو خلقك»، قلت: ثم أي؟ قال: «أن تقتل ولدك خشية أن يطعم معك» قلت: ثم أي؟ قال: «أن تزاني حليلة جارك»، ثم قرأ: ﴿والذين لا يدعون مع الله إلهاً آخر ــ إلى قوله ــ إلا من تاب﴾(الحديث في الصحيحين).

(2) عن عبد الله بن عمرو قال، قال رسول الله ﷺ: «من أكبر الكبائر أن يلعن الرجل والديه». قالوا: وكيف يلعن الرجل والديه؟ قال: «يسب الرجل أبا الرجل فيسب أباه، ويسب أمه فيسب أمه» (رواه البخاري ومسلم).

(3) ثبت في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «سباب المسلم فسوق، وقتاله كفر». (رواه مسلم).

Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il est un grave péché qu'un homme porte préjudice à un autre dans son testament».*

Abou Oumama rapporte que des hommes mentionnaient les grands péchés alors que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-se trouvait accoudé parmi eux. Ils dirent: «Ils sont: le polythéisme, de dévorer injustement les biens del'orphelin, la fuite au jour du combat; la diffamation des femmes mariées, la désobéissance aux père et mère, le faux témoignage, le fraude, la magie et l'usure». Il s'assit et demanda: «Que dites-vous de ceux **«qui vendent à vil prix leurs pactes avec Allah et leurs serments?».**

Des dires des ancêtres au sujet des péchés capitaux.

Ibn Jarir a rapporté d'après Al-Hassan que des hommes demandèrent à Abdullah Ben Amr qui était gouverneur en Egypte: «Nous trouvons dans le Livre de Dieu à lui la puissance et la gloire des prescriptions que les gens ne mettent pas en pratique. Nous désirons rencontrer le prince des croyants à ce sujet.» Abdullah Ben Amr vint trouver Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- accompagné de ces hommes. Omar lui demanda: «Depuis quand tu es venu?» - Depuis tels jours lui répondit Abdullah. Et Omar de s'enquêter: «As-tu reçu l'autorisation de venir?» Le rapporteur ajouta: «Je ne me rappelle plus ce qu'était la réponse de 'Abdullah. Mais il répondit à Omar: «O prince des croyants, des hommes me demandèrent en Egypte qu'ils trouvent dans le Livre de Dieu des prescriptions qu'ils ne mettent pas en pratique. Ils voulurent te voir à ce sujet» - Réunissez-les, dit Omar. Abdullah s'exécuta.

Ibn 'Aoun -un de ces hommes- rapporte: «Une fois ces hommes réunis dans un grand hall, Omar demanda à l'un d'eux qui était le plus proche de lui: «Je t'adjure par Dieu et par le droit de l'Islam, as-tu lu tout le Coran? - Oui, répondit l'homme. - L'as-tu retenu? - Par Dieu que non. Le rapporteur dit: «S'il lui avait répondu par l'affirmative, il se serait soulevé contre lui.»

Et Omar de poursuivre: «L'as-tu retenu par tes yeux? L'as-tu retenu par ta lecture? L'as-tu retenu par tes pratiques?

Omar posa la même question à tous ces hommes l'un après l'au-

tre et dit à la fin: «Que la mère de 'Omar le perde! Voulez-vous qu'il (Abdullah Ben Amr) applique les prescriptions du Livre de Dieu sur les gens? Dieu connait certes que nous allions commettre des mauvaises actions» Puis il récita: «**Si vous évitiez de commettre des péchés graves, nous vous pardonnerons vos péchés véniels..** jusqu'à la fin du verset. Ensuite Omar demanda à Abdullah: «Les gens de Médine sont - ils au courant de votre arrivée? - Non. - Quelqu'un des Médinois eut-il vent de la raison pour laquelle vous êtes venus? - Non. Et Omar de répliquer: «Si les Médinois étaient au courant de tout cela, je les aurais sermonné».

Des dires d'Ibn Abbas.

Taous rapporte qu'un homme vint trouver Ibn Abbas et lui dit: «Que penses-tu des sept grands péchés que Dieu a mentionnés? Et quels sont-ils?» Il lui répondit: «Plutôt ils sont plus près de soixante-dix que de sept!» Selon une variante Ibn Abbas aurait ajouté: «Plus du pardon pour un péché capital et aucun péché n'est considéré comme véniel si on y récidive».

En commentant le verset précité «**Si vous évitiez...**» Ibn Abbas a dit: «Tout péché est considéré comme grave si Dieu châtie son auteur par l'enfer, par un courroux, par une malédiction ou par un supplice».

Les opinions des ulémas sont divergées quand à la peine appliquée à la suite d'un péché capital. Certains disent: «Il est en tant que tel s'il est soumis à une peine prescrite selon la loi» D'autres: il est en tant que tel s'il est sujet d'une menace révélée dans le Livre de Dieu ou d'après la sunna.

Abdul Karim Al-Rafi'i rapporte qu'il y a eu une controverse des opinions parmi les compagnons dans la définition des péchés graves et véniels et dans la différence entre eux. Ils ont dit:

- Le grand péché est toute désobéissance soumise à une peine prescrite.

- Qui est sujet à une menace citée dans le Coran ou d'après une sunna.

- Il est toute dérogation qui montre l'indifférence de son auteur à l'égard de la loi religieuse et qui cause une injustice.

- Il est toute action interdite par le Coran et sanctionnée par une peine comme le meurtre ou autre.

Le juge Al-Rouyani a dit: «Ibn Abbas a énuméré ces péchés graves qui sont: Le meurtre d'une âme sans motif légitime, la fornication, l'homosexualité, le vin, le vol, l'usurpation des biens, la diffamation. Puis il leur a ajouté: le faux témoginage, l'usure, la rupture du jeûne durant Ramadan sans excuse valable, le faux serment, la rupture du lien de parenté, la désobéissance à ses père et mère, la fuite au jour du combat, dévorer injustement les biens de l'orphelin, le fraude dans le poids et la mesure, l'accomplissement de la prière avant son heure déterminée, le retard de la prière sans excuse valable, l'agression contre un musulman sans une juste raison, forger délibérément des mensonges sur l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, insulter les compagnons du Prophète, la dissimulation d'un témoignage sans une excuse valable, le pot de vin, le proxénétisme, l'intercession auprès du sultan, le refus de payer la zakat, la négligence d'ordonner à faire le bien et de déconseiller le repréhensible alors qu'on est capable de le faire, l'oubli du Coran après son apprentissage, torturer un animal avec le feu. le refus d'une femme d'avoir des rapports avec son mari sans excuse, le désespoir de la miséricorde de Dieu, le sentiment d'être à l'abri du stratagème de Dieu, la médisance des savants et connaisseurs du Coran. Ils sont aussi considérés en tant que péchés graves: De dire à sa femme: sois pour moi comme le dos de ma mère (Al-Dhihar), la viande du porc et de la bête morte.

Ibn Abbas de dire à la fin; il est un péché grave tout ce que Dieu le châtie par le feu.

وَلَا تَتَمَنَّوْا مَا فَضَّلَ اللَّهُ بِهِ بَعْضَكُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ لِّلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا
اكْتَسَبُوا وَلِلنِّسَاءِ نَصِيبٌ مِّمَّا اكْتَسَبْنَ وَسْئَلُوا اللَّهَ مِن فَضْلِهِ إِنَّ اللَّهَ
كَانَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا ﴿٣٢﴾

walâ tatamannaw mâ faḍḍala-L-Lâhu bihî ba'ḍakum 'alâ ba'ḍin lirrijâli naṣîbum mimma-ktasabû wa li-n-nisâ'i naṣîbum mimma-ktaṣabna was'alû-L-Lâha min faḍlihî 'inna-L-Lâha kâna bikulli šay'in 'Alîman (32).

N'enviez pas les bienfaits par lesquels Allah vous a élevés les uns au-dessus des autres. Une part de leurs œuvres restera aux hommes; une part de leurs œuvres restera aux femmes. Demandez à Allah ses bienfaits. Il connait tous vos besoins. (32).

Moujahed rapporte qu'Oum Salama demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, les hommes font les expéditions et nous, les femmes, ne les faisons pas et la part d'une femme de la succession est la moitié de celle de l'homme?» C'est à cette occasion que le verset sus-mentionné fut révélé.

Mais Ibn Abbas raconte qu'une femme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu, la part du garçon, de l'héritage, est égale à celle des deux filles, le témoignage des deux femmes contre celui d'un seul homme. Ainsi quand nous œuvrons la femme qui fait une bonne action on lui inscrit la moitié» Dieu alors fit cette révélation: **«N'enviez pas les bienfaits...»**

Selon une autre version Ibn Abbas a commenté le verset et dit: «Qu'un homme ne dise pas: «Ah, si je possédais les richesses d'un tel et j'avais une femme comme la sienne». Dieu a interdit aux hommes ce genre d'envie et qu'ils Lui demandent de leur accorder de Ses faveurs».

Ces dires ne doivent pas contredire le hadith dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On n'a droit d'envier que deux personnes: un homme à qui Dieu a accordé des biens et qui ne manque pas de les dépenser pour la cause de la vérité...»* et qu'un homme ne dise: Si j'avais les biens d'un tel j'aurais agi comme lui» car les deux auront la même récompense. Car ce hadith n'a aucun rapport avec ce que ce verset interdit, étant donné que le hadith autorise à l'homme de souhaiter avoir des biens comme l'autre tandis que le verset interdit de souhaiter avoir les mêmes richesses.

Puis Dieu a dit: **«Une part de leurs œuvres restera aux hommes; une part de leurs œuvres restera aux femmes»** qui signifie que chacun sera rétribué selon ses œuvres qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Mais Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de la succession. Le Seigneur montre aux hommes comment ils doivent agir pour amender leur état en leur disant: **«Demandez à Allah ses bienfaits»** En d'autres termes, ne convoitez

pas les faveurs dont Dieu a gratifiés certains hommes car c'est une chose déjà décidée, et ce souhait ne mènera à rien, mais plutôt demandez à Dieu qu'il vous accorde Sa grâce car Il est généreux et le dispensateur suprême.

Abdullah Ben Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Demandez à Dieu de vous accorder de ses bienfaits car Il aime être demandé, et sachez que la meilleure adoration consiste à attendre la délivrance».* ***(Rapporté par Tirmidzi)***[1].

Dieu termine le verset en rappelant aux hommes qu'Il connait toute chose: ceux qui méritent d'avoir des biens de ce monde, ceux qui méritent d'être appauvris, ceux qui convoitent la vie future en leur facilitant les œuvres qui les feront arriver à leur but et ceux qui méritent d'être humiliés en les empêchant de faire de bonnes œuvres

وَلِكُلٍّ جَعَلْنَا مَوَالِيَ مِمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ ۚ وَٱلَّذِينَ عَقَدَتْ
أَيْمَٰنُكُمْ فَـَٔاتُوهُمْ نَصِيبَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدًا ﴿٣٣﴾

wa likullin ja'alna mawâliya mimma taraka-l-wâlidâni wal-l-'aqrabûna wa-l-ladīna 'aqadat 'aymânukum fa'âtuhum naṣîbahum 'inna-L-lâha kâna 'alâ kulli šay'in šahîdan (33).

Nous avons désigné des héritiers pour recueillir ce que laisse chacun d'entre vous. Ce sont les père et mère, les proches et ceux qui ont conclu avec le défunt des pactes d'assistance. Car Allah est témoin de toutes vos actions. (33).

Pour toute personne décédée, Dieu a désigné des héritiers, qu'elle soit un des père et mère ou un proche. Parmi ces héritiers figurent aussi ceux qui ont été liés par un pacte, et ceci était au début de l'ère islamique. Car Ibn Abbas rapporte à cet égard que les Mecquois qui ont émigré à Médine, héritaient des Médinois sans qu'il y ait entre eux

(1) روى الترمذي عن عبد الله بن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «سلوا الله من فضله فإن الله يحب أن يسأل، وإن أفضل العبادة انتظار الفرج» (أخرجه الترمذي من حديث ابن مسعود).

un lien de parenté, mais c'était à cause de la fraternité que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait établie entre eux. Après la révélation de ce verset, ce droit d'héritage fut annulé. A propos de ces derniers Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Plus de pacte dans l'Islam. Tout pacte conclu du temps de l'ignorance, l'Islam ne fait que le consolider et je ne l'échange jamais contre un troupeau de chameaux roux. De ma part j'ai dénoncé le pacte conclu à Dar El-Nadwa* (sorte de parlement au temps préislamique).» ***(Rapporté par Ibn Jarir)***[1].

Daoud ben Al-Hossain raconte: «En récitant ce verset «**...et ceux qui ont conclu avec le défunt des pactes d'assistance**» devant Oum Sa'd Ben Al-Rabi' en présence de son petit-fils Moussa ben Sa'd, elle me dit: «Ce verset a été révélé au sujet d'Abou Bakr et de son fils Abdul Rahman avant que ce dernier n'embrasse l'Islam. Abou Bakr jura de le priver de l'héritage. Mais après sa conversion et sa participation à plusieurs expéditions Dieu fit cette révélation. Mais la première inteprétation s'avère être plus correcte, car au début de l'ère islamique les hommes héritaient les uns des autres selon un pacte. Le droit de la succession fut aboli mais les termes du pacte persistèrent.

D'après un hadith authentifié rapporté par Ibn Abbas, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Donnez aux réservataires leurs parts de la succession et ce qui reste ira au mâle le plus proche».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Il s'agit donc de partager la succession entre les héritiers suivant le verset révélé à ce sujet, et s'il en reste quelque chose elle sera du droit des acebs. Quant à ceux avec qui il y avait un pacte, donnez-leur aussi leur part mais à partir d'aujourd'hui tout pacte n'aura aucun effet. On a dit aussi que ce verset a aboli tout droit à l'héritage dû au pacte conclu au passé ou dans l'avenir.

---

(1) عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «لا حلف في الإسلام، وكل حلف كان في الجاهلية فلم يزده الإسلام إلا شدة وما يسرني أن لي حمر النعم، وأني نقضت الحلف الذي كان في دار الندوة»(رواه ابن جرير).

(2) ثبت في الصحيحين عن ابن عباس، أن رسول الله ﷺ قال: «ألحقوا الفرائض بأهلها فما بقي فلأولى رجل ذكر».

Quant à Ibn Abbas, il a commenté le terme «Donnez-leur part» en disant qu'il s'agit du secours, de la nourriture et du conseil, bien que Sa'id Ben Joubaïr affirme la part de l'héritage.

De toute façon ce verset exhorte les hommes à respecter leurs pactes et engagements concernant le secours et le conseil, et sur ce, il est un verset fondamental qui n'a pas été abrogé mais ceci est un sujet discutable, car Ibn Abbas a répondu en disant: Le Mouhager (émigré) héritait effectivement du Médinois sans qu'un lien de parenté les relie et ceci a été abrogé. Comment prétend-on que ce verset est fondamental? Et c'est Dieu qui est le plus savant.

ٱلرِّجَالُ قَوَّٰمُونَ عَلَى ٱلنِّسَآءِ بِمَا فَضَّلَ ٱللَّهُ بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ وَبِمَآ
أَنفَقُوا۟ مِنْ أَمْوَٰلِهِمْ ۚ فَٱلصَّٰلِحَٰتُ قَٰنِتَٰتٌ حَٰفِظَٰتٌ لِّلْغَيْبِ بِمَا حَفِظَ ٱللَّهُ ۚ
وَٱلَّٰتِى تَخَافُونَ نُشُوزَهُنَّ فَعِظُوهُنَّ وَٱهْجُرُوهُنَّ فِى ٱلْمَضَاجِعِ وَٱضْرِبُوهُنَّ ۖ فَإِنْ
أَطَعْنَكُمْ فَلَا تَبْغُوا۟ عَلَيْهِنَّ سَبِيلًا ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيًّا كَبِيرًا ﴿٣٤﴾

'ar-rijâlu qawwâmûna 'alâ-n-nisâ'i bimâ faḍḍala-L-Lâhu ba'ḍahum 'alâ ba'ḍin wa bimâ 'anfaqû min 'amwâlihim faṣṣâliḥâtu qânitâtun ḥâfiẓâtun li-l-ġaybi bimâ ḥafiẓa-L-Lâhu wa-l-lâtî taḫâfûna nušuzahunna fa'iẓuhunna wa-h-jurûhunna fî-l-maḍâji'i wa-ḍaribûhunna fa'in 'aṭa'nakum falâ tabġû 'alayhinna sabîlan 'inna-L-Lâha kâna 'Aliyyan Kabîran (34).

Les hommes ont le pas sur les femmes. Par les dons qu'il leur a octroyés, Allah les a élevés au-dessus des femmes. C'est à eux qu'Il a imputé les charges de famille. Les femmes dignes et vertueuses demeurent dévouées à l'homme pendant son absence et conservent ce qu'Allah leur a prescrit de conserver. Celles qui sont insubordonnées, réprimandez-les, puis défendez-leur de partager votre couche, et enfin corrigez-les. Mais dès qu'elles redeviennent soumises, ne leur cherchez plus querelle. Allah est le souverain maître.(34).

De par sa création et en vertu de la préférence que Dieu lui a accordée, l'homme a l'autorité sur la femme, il est son maître qui la gouverne et la corrige quand il le faut. Jouissant de cette suprématie, la

prophétie a été toujours le privilège des hommes à qui aussi ont été confiées les rênes du pouvoir. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: *«Un peuple ne saurait prospérer s'il est gouverné par une femme».*

Il y a aussi d'autres raisons pour cette autorité qui consistent aux IX
dépenses d'entretien dont ils sont chargés, la dot et autre: Les hommes donc ont une prééminence sur les femmes, elles doivent leur être soumises comme Dieu les a ordonnées, et cette soumission se traduit par être bonnes à l'égard des parents du mari et la garde de ses biens.

Al-Hassan Al-Basri raconte qu'une femme vint se plaindre auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- accusant son époux de l'avoir frappée. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «La loi du talion». Mais Dieu à ce moment fit cette révélation: **«Les hommes ont le pas sur les femmes...»** et la femme devait retourner chez elle sans appliquer aucune peine à son mari.

Quant à Ali Ben Abi Taleb, il raconte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna d'amener l'époux d'une femme qui venait se plaindre en lui disant: «Il m'a frappée et voilà les traces de sa brutabilé sur mon visage». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «Il n'a pas le droit de le faire» Dieu à cette occasion fit descendre ce verset, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de s'écrier: «J'ai décidé une chose mais la décision de Dieu est différente».

Puis Dieu montre que les femmes vertueuses sont pieuses, soumises à leurs époux et préservent dans le secret ce que Dieu préserve. A cet égard Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure des femmes est celle qui te plait lorsque tu la regardes, obéit à tes ordres, et lorsque tu t'absentes d'elle, elle garde tes biens et sa chasteté».* Puis il récita ce verset: **«Les hommes ont le pas sur les femmes...** jusqu'à la fin du verset». ***(Rapporté par Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem)***[1].

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «خير النساء امرأة إذا نظرت إليها سرتك، وإذا أمرتها أطاعتك، وإذا غبت عنها حفظتك في نفسها ومالك»، قال: ثم قرأ رسول الله ﷺ هذه الآية: ﴿الرجال قوامون على النساء﴾ إلى آخرها (رواه ابن جرير وابن أبي حاتم).

Abdul Rahman Ben 'Awf rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La femme qui s'acquitte des cinq prières, jeûne le mois de Ramadan, garde sa chasteté, et obéit à son mari, on lui dira: entre au Paradis par la porte que tu voudras». **(Rapporté par Ahmed)**[1].*

Comment un homme doit traiter sa femme insubordonnée, quand elle lui désobéit et le méprise?

1 - La réprimander et lui rappeler le châtiment de Dieu et le droit du mari en vertu de sa dépense pour elle et ses bienfaits. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si j'avais le droit d'ordonner à une personne de se prosterner devant une autre, j'aurais demandé à la femme de se prosterner devant son mari». **(Rapporté par tirmidzi)**[2].*

En outre Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsqu'un homme invite sa femme à son lit pour le coït, qu'elle refuse et qu'il passe la nuit irrité contre elle, les anges la maudissent jusqu'à ce qu'elle sera au matin». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[3].*

2 - La défendre de partager sa couche: c'est à dire, d'après Ibn Abbas s'abstenir d'avoir de rapports charnels avec elle en la réléguant dans la chambre ou de lui tourner le dos étant dans un même fit, et sans lui adresser la parole tant qu'il se trouve avec elle dans le foyer conjugal.

Mou'awia Ben Haïda rapporte qu'il a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu! Quel droit a-t-elle une épouse sur l'un de nous?» - Ses droits, répondit-il, *sont: lui assurer*

---

(1) قال الإمام أحمد عن عبد الرحمٰن بن عوف قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا صلت المرأة خمسها، وصامت شهرها، وحفظت فرجها، وأطاعت زوجها قيل لها ادخلي الجنة من أي الأبواب شئت».

(2) قال رسول الله ﷺ: «لو كنت آمراً أحداً أن يسجد لأحد، لأمرت المرأة أن تسجد لزوجها من عظم حقه عليها»(أخرجه الترمذي من حديث أبي هريرة).

(3) روى البخاري عن أبي هريرة رضي الله عنه، قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا دعا الرجل امرأته إلى فراشه فأبت عليه لعنتها الملائكة حتى تصبح». (رواه بخاري ومسلم).

la nourriture, l'habillement, éviter de lui frapper le visage, ne pas l'insulter et de ne la fuir que dans le lit».

3 - La frapper: après avoir usé de tous les moyens pour la corriger en lui prodiguant de conseils et en la fuyant... et ceci sans être brutal. Mouslim rapporte dans son Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans son discours lors du pèlerinage de l'adieu: *«Craignez Dieu en vos femmes car elles sont comme des captives chez vous. Entre autres droits que vous avez sur elles, elles ne doivent plus recevoir chez elles de personnes qui vous déplaisent. Si elles font cela, frappez-les sans les brutaliser. Par contre vous devez leur assurer la nourriture et l'habillement selon la coutume»*[1].

Si jamais un homme veut frapper sa femme pour la corriger, il doit éviter de lui causer une fracture ou de laisser les traces sur son corps. A ce propos, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit: *«Ne frappez pas les servantes de Dieu»*. 'Omar vint lui dire, plus tard: «O Envoyé de Dieu, les femmes se sont révoltées contre leurs maris» Alors, il autorisa aux hommes de les frapper. Par la suite, plusieurs femmes vinrent trouver les épouses du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour se plaindre du mauvais comportement de leurs maris, il s'écria: *«Certaines femmes sont venues porter plainte contre leurs maris, or que ces derniers sachent qu'ils ne sont plus meilleurs qu'elles».*

Dieu exhorte les hommes en leur disant: **«Mais dès qu'elles redeviennent soumises, ne leur cherchez plus querelle»** qui signifie qu'une fois la femme devenue soumise et obéissante, l'homme ne doit pas la maltraiter en la fuyant ou en la frappant. Dieu certes est plus élevé et plus grand que les hommes, Il les jugera et se vengera d'eux.

وَإِنْ خِفْتُمْ شِقَاقَ بَيْنِهِمَا فَٱبْعَثُوا۟ حَكَمًا مِّنْ أَهْلِهِۦ وَحَكَمًا مِّنْ أَهْلِهَآ إِن
يُرِيدَآ إِصْلَٰحًا يُوَفِّقِ ٱللَّهُ بَيْنَهُمَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا خَبِيرًا ﴿٣٥﴾

(1) ثبت في صحيح مسلم عن جابر عن النبي ﷺ أنه قال في حجة الوداع: «واتقوا الله في النساء فإنهن عندكم عوان، ولكم عليهن أن لا يوطئن فرشكم أحداً تكرهونه، فإن فعلن فاضربوهن ضرباً غير مبرح، ولهن رزقهن وكسوتهن بالمعروف».

wa 'in hiftum šiqâqa baynihimâ fab'atû hakamam-min 'ahlihî wa hakamam-min 'ahlihâ 'in yurîdâ 'islâhan yuwaffiqi-L-Lâhu baynahumâ 'inna-L-Lâha kâna 'Alîman Habîran (35).

Craignez-vous que les époux ne rompent leur lien? déléguez-leur un arbitre pris dans la famille du mari et un arbitre pris dans la famille de la femme. S'ils désirent sincèrement se reconcilier, Allah les y aidera. Car Allah est savant et informé de toute chose. (35).

On remarque que Dieu a montré dans le verset qui a précédé celui-là le cas de l'insubordination de la femme. Dans le verset sus-mentionné, il s'agit de la mésentente entre les deux conjoints. Les ulémas ont déclaré: dans ce cas, celui qui est au pouvoir les confie à une personne probe et avisée afin d'étudier la cause de leur désaccord et d'empêcher l'un d'entre eux d'être injuste à l'égard de l'autre. Mais si leur mésentente persiste, le gouverneur -ou similaire- suscite un arbitre de la famille de l'époux et un autre de la famille de la femme pour discuter leur cas et trouver une solution qui soit bénéfique pour les deux conjoints. Si l'homme et la femme veulent se réconcilier, Dieu rétablira la concorde entre eux.

Ibn Abbas a dit à cet égard: S'il s'avère, aux deux arbitres, que l'homme est fautif, ils séparent la femme de lui en obligeant le mari à assurer sa dépense. Si c'est le contraire, ils font éloigner l'homme et priver la femme du droit de la dépense. Après quoi ces deux arbitres ont le droit de les reconcilier ou de les divorcer. S'ils décident de les réunir à nouveau mais l'un des deux conjoints refuse, puis l'un d'eux meurt, celui qui avait consenti la reconciliation hériterait de celui qui avait refusé, et ce dernier n'hériterait plus du premier.

Ibn Abbas raconte: «'Aqil Ben Abi Taleb avait épousé Fatima la fille de 'Outba Ben Rabi'a. Elle dit à son mari: «Tu dois me supporter et je dépenserai pour toi». Chaque fois qu'il entrait chez elle, elle lui demandait: Quel a été le sort de 'Outba Ben Rabi'a et Chaiba Ben Rabi'a?» Il lui répondait: «Tu les trouveras dans l'enfer, à gauche quand tu y entreras» (Comme cette réponse déplaisait à Fatima) elle alla trouver 'Othman pour se plaindre. 'Othman rit et m'envoya, avec Mou'wia comme arbitres. Je (Ibn Abbas) dis: «Je séparerai l'un de l'autre», mais Mou'awia riposta: «Jamais je ne séparerai deux personnes de Bani Abd Manaf». Ibn Abbas et Mou'awia se rendirent chez les deux

conjoints et trouvèrent qu'ils avaient fermé la porte derrière eux (c.à.d ils se sont reconciliés), et devaient rebrousser chemin.

Oubaïda rapporte: «J'étais chez Ali quand un homme et une femme vinrent le trouver et chacun d'eux escorté par une foule des siens. Ali choisit un arbitre de chaque foule et leur dit: «Savez-vous quelle est votre tâche? Si vous trouvez un moyen pour les réconcilier, réconciliez-les», et la femme de dire: «J'accepterai le jugement d'après le livre de Dieu». Mais le mari s'écria: «Jamais je ne me séparerai d'elle». Ali lui dit alors: «Tu mens. Par Dieu, tu ne quittes cet endroit avant que tu n'acceptes le jugement d'après le Livre de Dieu».

Les ulémas s'accordent à ce que les deux arbitres ont le droit de séparer les deux conjoints ou de les reconcilier. Au sujet de la séparation, Ibrahim Als-Nakh'i déclare qu'ils peuvent aussi faire une répudiation par une, deux ou trois fois. Ce qui n'est pas l'avis de Al-Hassan Al-Basri qui limite la charge de ces deux arbitres à la reconciliation et non à la répudiation; ainsi c'était l'opinion de Qatada et Zaïd Ben Aslam en commentant les paroles de Dieu dans ce sens: **«S'ils désirent sincèrement se reconcilier, Allah les y aidera»** ainsi il n'est plus question de divorce. Mais s'ils représentent l'homme et la femme, alors leur jugement doit être exécuté s'agit-il d'une séparation ou d'une reconciliation.

Mais les opinions des savants divergent quant à la désignation de ces deux arbitres: sont-ils nommés d'après une décision du gouverneur de sorte que leur jugement serait irréfutable que les deux conjoints s'y soumettent ou non? ou bien ils sont tout simplement des représentants de deux conjoints? Deux opinions ont été dites à ce sujet:

La première consiste à confier la tâche de leur désignation au gouverneur car, selon le verset, Dieu commande de nommer deux arbitres et il est naturel qu'un jugement prononcé par un arbitre ne soit pas en faveur d'une des parties. Ceci était l'opinion du Chafé'i, Abou Hanifa et leurs adeptes.

La deuxième on la tire d'après la réponse de 'Ali à l'homme quand il lui a dit: ou ce serait la séparation. Mais comme il proteste, Ali répliqua: tu dois te soumettre au jugement d'après le Livre de Dieu, ce que

ta femme a demandé. Si vraiment le jugement s'avère décisif, il ne serait pas conditionné par le consentement du mari.

۞ وَٱعْبُدُوا ٱللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِۦ شَيْـًٔا ۖ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَـٰنًا وَبِذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَـٰمَىٰ وَٱلْمَسَـٰكِينِ وَٱلْجَارِ ذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْجَارِ ٱلْجُنُبِ وَٱلصَّاحِبِ بِٱلْجَنۢبِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ وَمَا مَلَكَتْ أَيْمَـٰنُكُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن كَانَ مُخْتَالًا فَخُورًا ﴿٣٦﴾

wa'budû-L-Lâha walâ tušrikû bihî šay'an wa bil-wâlidayni 'iḥsânan wa biḏi-l-qurbâ wa-l-yatâmâ wa-l-masâkîni wa-l-jâri ḏî-l-qurbâ wa-l-jâri-l-junubi wa-ṣ-ṣâḥibi bi-l-jambi wa-bni-sabîli wamâ malakat 'aymânukum 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu man kâna muḫtâlan faḫûran (36).

Adorez Allah et ne L'associez à rien. Soyez bons envers vos parents, vos proches, les orphelins, les pauvres, vos voisins immédiats ou non, vos intimes, les voyageurs et vos esclaves. Allah n'aime pas les vaniteux et les fanfarons. (36).

Dieu, qu'il soit béni et exalté, ordonne de n'adorer que Lui sans rien Lui associer, car Il est le créateur, le dispensateur par excellence, qui pourvoit seul aux besoins de Ses créatures. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait demandé à Mou'adh Ben Jabal: *Connais-tu quels sont les droits de Dieu sur ses serviteurs?»* Il lui répondit: «Dieu et Son Envoyé sont les plus savants». Et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: *Ils consistent à L'adorer seul sans rien Lui associer. Si les hommes font cela, connais-tu quels sont leurs droits vis-à-vis de Dieu? C'est de ne pas les châtier». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Puis Il recommande d'être bon à l'égard des père et mère car c'est grâce à eux que l'homme a vu le jour. Dans plus d'un verset on trouve que Dieu a joint Son adoration à la bonté envers les parents. Il a dit: **«Sois reconnaissant envers Moi et envers tes parents»**) [Coran XXXI,

(1) قال النبي ﷺ لمعاذ بن جبل: «أتدري ما حق الله على العباد؟» قال الله ورسوله أعلم، قال: «أن يعبدوه ولا يشركوا به شيئاً»، ثم قال: «أتدري ما حق العباد على الله إذا فعلوا ذلك؟ أن لا يعذبهم».

14] et: «**Ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui. Il a prescrit la bonté à l'égard de vos père et mère**») [Coran XVII, 23] Puis Il a recommandé la bonté envers les proches. Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«L'aumône faite à un pauvre est comptée comme telle, mais si elle est faite à un proche, elle est à la fois une aumône et un maintien du lien de parenté». **(Rapporté par Nassaï)**[(1)].*

Puis envers «**les orphelins**» ceux qui ont perdu la personne qui s'occupe et se charge d'eux, puis «**les pauvres**» qui ne peuvent combler leur propre besoin et attendent l'aide des autres. Dieu ordonne de pourvoir à leur nécessité et les tirer de leur indigence. Nous allons parler de ces gens-là en commentant la sourate (le repentir) du Coran. Ensuite on doit user de bonté à l'égard des: «**Voisins immédiats ou non**». Ibn Abbas a dit que le premier jouit du droit du lien de parenté, ce qui n'est pas le cas du deuxième. Bien que d'autres comme Nawf Al-Bakali, ont dit que le voisin immédiat est le musulman tandis que l'autre est un des gens du Livre. Parmi les hadiths se rapportant au voisin, on se contente de citer ces quelques-uns:

1 - Abdullah Ben 'Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Gabriel n'a cessé de me recommander d'être bon à l'égard du voisin qu'à la fin j'ai cru qu'il allait en faire un de mes héritiers» **(Boukhari et Mouslim)**[(2)].*

2 - Abdullah Ben Amr Ben Al-'As rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le meilleur ami auprès de Dieu est celui qui est bon à l'égard de son ami, et le meilleur voisin qui est bon envers son voisin» **(Tirmidhi et Ahmed)**[(3)].*

3 - Al-Miqdad Ben Aswad rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah

---

(1) جاء في الحديث: «الصدقة على المسكين صدقة، وعلى ذي الرحم صدقة وصلة» (أخرجه النسائي حديث سلمان بن عامر).

(2) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمر أن رسول الله ﷺ قال: «ما زال جبريل يوصيني بالجار حتى ظننت أنه سيورثه» (أخرجاه في الصحيحين).

(3) عن عبد الله بن عمرو بن العاص عن النبي ﷺ أنه قال: «خير الأصحاب عند الله خيرهم لصاحبه وخير الجيران عند الله خيرهم لجاره» (رواه أحمد والترمذي)

le bénisse et le salue- demanda à ses compagnons: *«Comment jugez-vous l'adultère?»* Ils lui répondirent: «Il est interdit. Dieu et Son Envoyé l'ont interdit jusqu'au jour de la résurrection. Et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: *«Le péché que commet un homme en forniquant avec dix femmes est moins grave que celui qui le commet en forniquant avec la femme de son voisin»*. Puis il leur demanda: *«Que dites-vous du vol?»* - Il est interdit répondirent-ils; Dieu et Son Envoyé l'ont ineterdit jusqu'au jour de la résurrection. Et lui de répliquer: *«Le péché que commet un homme en volant de dix maisons est moins graver que celui en volant celle de son voisin»* ***(Rapporté par Par Ahmed)***[(1)].

4 - Jaber Ben Abdullah rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les voisins sont de trois sortes: Un voisin qui a un seul droit, un autre qui a deux et un troisième qui a trois et qui est le plus gratifié. Le premier est un polythéiste qui ne jouit que du droit de voisinage. Le deuxième est un musulman qui jouit du droit de l'Islam et du droit de voisinage. Le troisième est un musulman proche qui jouit de trois droits: du voisinage, de l'Islam et du lien de sang»*[(2)].

5 - Aicha que Dieu l'agrée- a rapporté qu'il a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Ayant deux voisins, à qui dois-je faire un don le premier? Il lui répondit: *«A celui dont la porte est la plus proche que la tienne» (Rapporté Ahmad et Boukhari)*[(3)].

---

(1) قال الإمام أحمد عن المقداد بن الأسود قال، قال رسول الله ﷺ لأصحابه: «ما تقولون في الزنا»؟ قالوا: حرام حرمه الله ورسوله وهو حرام إلى يوم القيامة، فقال رسول الله ﷺ: «لأن يزني الرجل بعشر نسوة أيسر عليه من أن يزني بحليلة جاره»، قال: ما تقولون في السرقة»؟ قالوا: حرمها الله ورسوله فهي حرام إلى يوم القيامة، قال: «لأن يسرق الرجل من عشرة أبيات أيسر عليه من أن يسرق من جاره» (تفرد به أحمد وله شاهد في الصحيحين).

(2) قال أبو بكر البزار عن جابر بن عبد الله قال، قال رسول ﷺ: «الجيران ثلاثة، جار له حق واحد، وهو أدنى الجيران حقاً. وجار له حقان، وجار له ثلاثة حقوق وهو أفضل الجيران حقاً، فأما الجار الذي له حق واحد فجار مشرك لا رحم له، له حق الجوار، وأما الجار الذي له حقان فجار مسلم له حق الإسلام، وحق الجوار، وأما الذي له ثلاثة حقوق فجار مسلم ذو رحم له حق الجوار، وحق الإسلام، وحق الرحم».

(3) روى الإمام أحمد عن عائشة: أنها سألت رسول الله ﷺ فقال: إن لي جارين فإلى أيهما أهدي؟ قال: «إلى أقربهما منك باباً» (ورواه البخاري من حديث شعبة به).

«Vos intimes» il s'agit de l'épouse comme disaient Ali et Ibn Mass'oud. Mais Ibn Abbas et Moujahed ont riposté qu'il est le compagnon du voyage. Selon d'autres: il est l'homme qui vous tient compagnie soit en voyage, soit dans une assemblée.

«Les voyageurs» qui sont les hôtes, d'après Ibn Abbas. Selon Moujahed, Ad-Dahak et Mouqatel, il s'agit du tout voyageur qui passe en traversant un pays pour un autre. Cette dernière interprétation s'avère être la plus correcte.

«Vos esclaves» étant donné que ceux-là sont démunis et ont besoin de toute aide et protection, et qui sont considérés comme des captifs.

Il est rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, durant la maladie qui causa sa mort, ne cessa de recommander aux fidèles: «Observez les prières et soyez bons envers vos esclaves».

Al-Miqdam Ben Yathreb rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il te sera compté en tant qu'aumône lorsque tu te nourris, ou tu donnes à manger à ton enfant, ta femme et ton domestique» **(Nassa'i)**[1].*

Abdullah Ben Amr demanda à un majordome: «As-tu donné aux esclaves leur repas?» - Non, pas encore, répondit-il - Va et donne-leur leur repas car j'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Il suffit à un homme de commettre un péché en retenant la nourriture à ceux qui sont à sa charge».**(Rapporté par Mouslim)**[2].*

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout esclave a le droit à la nourriture et à l'habillement. On ne doit plus le charger d'un travail dont il n'en est plus capable»*

---

(1) قال الإمام أحمد عن المقدام بن معد يكرب قال، قال رسول الله ﷺ: «ما أطعمت نفسك فهو لك صدقة، وما أطعمت ولدك فهو لك صدقة، وما أطعمت زوجتك فهو لك صدقة، وما أطعمت خادمك فهو لك صدقة»(ورواه النسائي وإسناده صحيح).

(2) عن عبد الله بن عمرو أنه قال لقهرمان له: هل أعطيت الرقيق قوتهم؟ قال: لا. قال: فانطلق فأعطهم فإن رسول الله ﷺ قال: «كفى بالمرء إثماً أن يحبس عمن يملك قوتهم» (رواه مسلم).

Dans un autre hadith, il aurait dit: *«Lorsque l'esclave de l'un d'entre vous lui apporte le repas, qu'il le fasse asseoir à table avec lui, sinon, qu'il lui en donne une bouchée ou deux, car c'est bien lui qui l'a préparé». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[(1)].*

Abou Dzarr a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, parlant des esclaves, a dit: *«Ils sont vos frères que Dieu les a mis à votre service. Celui qui a à sa charge un de ces frères, qu'il le nourrisse de ce qu'il mange, l'habille de ce qu'il porte, et qu'il ne lui confie pas un travail dont il en est incapable de l'accomplir seul. Si c'est le cas, qu'il lui vienne en aide» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[(2)].*

«Allah n'aime pas les vaniteux et les fanfarons» c'est à dire ceux qui sont pleins de fatuité et de gloriole, croyant qu'ils sont supérieurs aux autres alors qu'ils sont misérables auprès de Dieu et qui renient Ses bienfaits. Abou Raja Al-Harawi a dit: «Pas un homme qui a de mauvais caractères sans qu'il ne soit un insolent ou un infatué. Puis il a récité: **«et vos esclaves»**. Il n'est méconnaissant et désobéissant sans qu'il ne soit un violent et un malheureux. Puis il a récité: **«... et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent, ni malheureux»)** [Coran XIX, 32].

Moutraf raconte: «On m'a rapporté un hadith que Abou Dzarr répétait souvent, et j'avais tant envie de le rencontrer. Un jour je lui dis: «O Abou Dzarr! Tu racontes que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu aime trois hommes et déteste trois autres?» - C'est vrai, répondit-il - Dis moi alors, répliquai-je, quels sont ces trois hommes que Dieu déteste?». Il rétorqua: «L'un d'eux est le vaniteux et le fanfaron. Ne le trouves-tu pas mentionné dans le Livre de Dieu? Puis il récita: **«Allah n'aime pas les vaniteux et les fanfarons»**. Je (Abou Dzarr) demandai à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-:

---

(1) عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «للمملوك طعامه وكسوته ولا يكلف من العمل ما لا يطيق» وعنه أيضاً عن النبي ﷺ قال: «إذا أتى أحدكم خادمه بطعامه فإن لم يجلسه معه فليناوله لقمة أو لقمتين أو أكلة أو أكلتين فإنه ولي حره وعلاجه» (رواه بخاري ومسلم).

(2) عن أبي ذر رضي الله عنه، عن النبي ﷺ قال: «هم إخوانكم خولكم جعلهم الله تحت أيديكم، فمن كان أخوه تحت يده فليطعمه مما يأكل، وليلبسه مما يلبس، ولا تكلفوهم ما يغلبهم، فإن كلفتموهم فأعينوهم» (رواه بخاري ومسلم).

«Donne-moi conseil, ô Envoyé de Dieu» Il me fit cette recommandation: *«Ne laisse pas trainer ton izar, car ceci est de l'ostentation. Dieu n'aime pas cet acte ostentatoire»*

ٱلَّذِينَ يَبْخَلُونَ وَيَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبُخْلِ وَيَكْتُمُونَ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن
فَضْلِهِۦ ۗ وَأَعْتَدْنَا لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿٣٧﴾ وَٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ
رِئَآءَ ٱلنَّاسِ وَلَا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَلَا بِٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۗ وَمَن يَكُنِ ٱلشَّيْطَٰنُ لَهُۥ قَرِينًا
فَسَآءَ قَرِينًا ﴿٣٨﴾ وَمَاذَا عَلَيْهِمْ لَوْ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَأَنفَقُوا۟ مِمَّا رَزَقَهُمُ
ٱللَّهُ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ بِهِمْ عَلِيمًا ﴿٣٩﴾

'Al-ladîna yabhalûna waya'murûna-n-nâsa bi-l-buhli wa yaktumûna mâ 'âtâhumu-L-Lâhu min fadlihî wa 'a'tadnâ li-l-kâfirîna 'adâbam muhînan (37) wa-l-ladîna yunfiqûna 'amwâlahum ri'â'a-n-nâsi walâ yu'minûna bi-L-Lâhi walâ bi-l-yawmi-l-'âhiri wa ma-y-yakuni-š-šaytânu lahû qarînan fasâ'a qarînan (38) wa mâdâ 'alayhim law 'âmanû bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âhiri wa 'anfaqû mimmâ razaqahumu-L-Lâhu wa kâna-L-Lâhu bihim 'Alîman (39).

Allah n'aime pas les avares et ceux qui préconisent l'avarice. Il n'aime pas ceux qui dissimulent les bienfaits dont Il les gratifie. Il prépare un châtiment ignominieux pour les infidèles. (37) Il n'aime pas ceux qui distribuent leurs biens avec ostentation et qui ne croient ni en Allah ni au jugement dernier. Qui a Satan pour compagnon a un bien triste compagnon.(38) Que perdraient-ils à croire en Allah et au jour du jugement dernier et à remettre en circulation ce qu'Allah leur a donné, alors qu'Allah est instruit de tout ce qu'ils font. (39).

Dieu méprise les avares qui ne dépensent pas de ce qu'Il leur a donné de Ses bienfaits pour les parents, les proches, les orphelins, les pauvres, les voisins immédiats ou non, les intimes, les voyageurs et les esclaves, et ceux qui ne s'acquittent pas de leur droit envers Dieu et ordonnent l'avarice aux autres.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Méfiez-vous de l'avarice qui a causé la perte des générations qui vous ont précédés. Cette avarice les avait incités à la rupture du lien de parenté, et ils l'ont*

rompu. Elle les a portés à la perversité et ils n'ont pas manqué à la pratiquer»[1].

«Ceux qui dissimulent les bienfaits dont Il les gratifie» car l'avare est méconnaissant envers le Seigneur et n'apparait jamais sur lui la trace de la grâce divine, ni dans sa nourriture, ni dans son habillement, ni dans ses actes de charité, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Oui, l'homme est ingrat envers son Seigneur, il est témoin de tout cela mais son amour des richesses est plus fort»** [Coran C, 6-8].

Comme ces gens-là dissimulent ce que Dieu leur a donné de sa grâce, Il les menace d'un châtiment douloureux. A ce propos, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu accorde Ses bienfaits à un de Ses serviteurs, Il aime que ses traces apparaissent sur lui»*. Dans ses invocations il disait: *«Grand Dieu, fais que nous soyons reconnaissante envers Toi pour Tes grâces dont Tu nous a comblés, les accepter en Te louant et parachève-les sur nous»*. Cette avarice, bien qu'elle se rapporte dans le verset précité aux biens, elle concerne aussi la science. C'est pourquoi Dieu a menacé les juifs du châtiment pour avoir dissimulé la science aux hommes, surtout l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Après les avares, Dieu mentionne: **«Ceux qui distribuent leurs biens avec ostentation»** prenant le démon comme compagnon, qui ne dépensent pas en vue de Dieu et de Sa satisfaction, mais pour qu'on dise d'eux: des généreux. Dieu les méprise comme Il mérpise les avares. Dans un hadith authentifié, l'Envoyé a dit: «Les trois premiers qui seront l'aliment de l'Enfer sont: le savant, le conquérant et celui qui dépense ceux-là accomplissent leurs œuvres pour être vus des hommes. Celui qui possédait les richeses dira (au jour de la résurrection et lors du compte final): «Mon Dieu, je n'ai laissé un moyen pour dépenser en vue de Ton agrément sans le manquer» Dieu lui répondra: «Tu mens, car tu as voulu qu'on dise de toi un généreux, et on l'a déjà dit».

En d'autres termes quiconque avait agi de la sorte dans la vie présente aurait reçu sa récompense. On demanda à l'Envoyé de Dieu -

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «إياكم والشح فإنه أهلك من كان قبلكم، أمرهم بالقطيعة فقطعوا، وأمرهم بالفجور ففجروا».

qu’Allah le bénisse et le salue- sur le sort de ‘Abdullah ben Jad‘an: «Ses dépenses et ses affranchissements lui seraient-ils utiles?» - Non, répondit-il, car il n’a jamais dit un jour: «Seigneur, pardonne-moi mes péchés le jour du jugement».

Ceux-là, étant dirigés par satan qu’ils avaient pris pour compagnon: **«ne croient ni en Allah ni au jugement dernier»** Puis Dieu les blâme en disant: **«Que perdraient-ils à croire en Allah et au jour du jugement Dernier et à remettre en circulation ce qu’Allah leur a donné?»**. Quel dommage auraient-ils donc subi s’ils avaient suivi le droit chemin, se montraient sincères en se détourmant de l’hypocrisie, avaient cru en Dieu ambitionnant la demeure éternelle en récompense de leurs bonnes actions en dépensant comme Dieu leur a ordonné? Ne savaient-ils pas que Dieu connait parfaitement leurs intentions et tout ce qu’ils font? Celui qui mérite d’être bien dirigé, Dieu lui montre le chemin droit et lui accorde le succès, en lui préparant toute bonne action qui sera agréée de Lui. Quant à celui qui mérite l’humiliation et la perdition, il ne blâme que lui-même et Dieu l’éloigne du droit chemin et de sa miséricorde.

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَظْلِمُ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ وَإِن تَكُ حَسَنَةً يُضَٰعِفْهَا وَيُؤْتِ مِن لَّدُنْهُ أَجْرًا
عَظِيمًا (٤٠) فَكَيْفَ إِذَا جِئْنَا مِن كُلِّ أُمَّةٍ بِشَهِيدٍ وَجِئْنَا بِكَ عَلَىٰ هَٰٓؤُلَآءِ
شَهِيدًا (٤١) يَوْمَئِذٍ يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَعَصَوُا۟ ٱلرَّسُولَ لَوْ تُسَوَّىٰ بِهِمُ ٱلْأَرْضُ
وَلَا يَكْتُمُونَ ٱللَّهَ حَدِيثًا (٤٢)

’inna-L-Lâha lâ yaẓlimu mit̲qâla d̲arratin wa ’in taku ḥasanatan yuḍâ‘ifhâ wa yu’ti mi-l-ladunhu ’ajran ‘aẓîman (40) fakayfa ’id̲â ji’nâ min kulli ’ummatim bi šahîdin wa ji’nâ bika ‘alâ hâ’ulâ’i šahîdan (41) yawma’id̲în yawaddu-l-lad̲îna kafarû wa ‘aṣû-r-rasûla law tusawwâ bihimu-l-’arḍu walâ yaktumûna-L-Lâha hadît̲an (42).

Allah ne lèsera personne, pas même du poids d’un atome. Il rémunèrera au centuple les bonnes actions et leur assurera une récompense magnifique. (40) Qu’adviendra-t-il d’eux lorsque de chaque peuple sortira un témoin. Lorsque, toi-même, tu te dresseras contre eux comme témoin. (41)

Ce jour-là, les infidèles et les adversaires du Prophète préféreront être sous terre, plutôt que d'avoir quelque chose à cacher à Allah (42).

Dieu fait connaître à Ses serviteurs qu'Il leur accordera leur récompense et les comblera de Sa grâce sans faire tort à personne du poids d'un atome. S'il s'agit d'une bonne action Il la lui rendra au centuple et chacun recevra la rétribution qu'il mérite. Il a dit dans d'autres verset: «**Nous poserons les balances exactes le jour de la résurrection)** [Coran XXI, 47], et par la bouche de Loqman qui exhortait son fils, Il a dit: «**O mon fils! Même si c'était l'équivalant du poids d'un grain de moutarde et que cela fût caché dans un rocher ou dans les cieux, ou sur la terre, Dieu les présentera en pleine lumière»** [Coran XXXI,16].

Il a dit aussi: «**Celui qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra * celui qui aura fait le poids d'un atome de mal, le verra»)** [Coran XCIX, 7-8].

Dans les deux Sahihs, et d'après Abou Sa'id Al-Khoudri, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, dans un long hadith se rapportant à l'intercession, a dit: *«Dieu à Lui la puissance et la gloire dira: Retournez et faites sotir du feu quiconque aura dans le cœur le poids d'un grain de moutarde de foi» Ils feront sortir un grand nombre de personnes.* Puis Abou Sa'id dit: «Récitez si vous voulez: «**Allah ne lèsera personne, pas même dû poids d'un atome».** ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]

Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Au jour de la résurrection, on amènera l'homme ou la femme, et un crieur criera en faisant entendre les premiers et les derniers: «C'est un tel fils d'un tel, quiconque a un droit sur lui qu'il vienne le récupérer». Alors la femme se réjouira de pouvoir récupérer ses droits que lui devaient son père, sa mère, son frère ou son mari» Puis il récita «**Il ne sera plus question, pour eux, de généalogies, et ils ne s'interrogeront plus»)** [Coran XXIII, 101]. Dieu alors dégagera qui Il veut de ses propres droits mais jamais des droits de ses créatures. En jugeant les gens, Dieu leur dira: «Acquittez-vos des

---

(1) في الصحيحين عن أبي سعيد الخدري عن رسول الله ﷺ في حديث الشفاعة الطويل، وفيه: «فيقول الله عزَّ وجلَّ ارجعوا فمن وجدتم في قلبه مثقال حبة خردل من إيمان فأخرجوه من النار».

droits des autres». Chacun répondra: «Seigneur, le bas monde est complètement anéanti. D'où pourrai-je leur donner pour m'acquitter?» Dieu dira alors (aux anges). «Prenez de ses bonnes actions pour satisfaire les ayant-droits» S'il était fidèle à Dieu et il lui en restera le poids d'un atome de ses bonnes actions, Dieu le lui doublera pour le faire entrer au Paradis. Puis Ibn Mass'oud récita: **«Allah ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome. Il rémunèrera au centuple les bonnes actions»** Mais si cet individu était un malheureux, l'ange dira à Dieu: «Seigneur, ses bonnes actions sont épuisées et il en reste tant de demandeurs». Il lui ordonnera: «Prenez des mauvaises actions de ces demandeurs et ajoutez-les à celles de cet homme, puis précipitez-le dans l'Enfer».

Quant au polythéiste, d'après Sa'id Ben Joubair, on lui allègera le châtiment le jour de la résurrection sans pour autant pouvoir sortir du Feu où il demeurera éternellement. Ce qui confirme tout cela, est le hadith authentifié dans lequel Ibn Abbas aurait demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, ton oncle Abou Taleb t'a entouré de sa protection et de ses soins, et t'a secouru. As-tu pu lui être utile en quelque chose?» - *Oui,* répondit-il, *il est dans l'endroit le moins pénible de l'Enfer, et sans mon intercession il serait dans le plus profond abîme».*

Il se peut que cela soit réservé seulement à Abou Taleb, la preuve en est ce hadith qu'on trouve dans le Sahih de Mouslim où Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, aurait dit: *«Dieu ne fera pas tort à un croyant pour une bonne action qu'il a commise. Il lui donnera des biens de ce bas monde et le rétribuera dans la vie future. Quant à l'incrédule, Il lui accordera des biens pour ses bonnes actions qu'il a commises en vue de Dieu dans le bas monde, de sorte que dans la vie future, il n'aura aucune bonne action pour en être rétribué»*[1].

Abou 'Othman raconte: «J'ai demandé à Abou Houraira: «J'ai entendu mes frères dire que tu as entendu le Prophète -qu'Allah le bé-

---

(1) روى أنس أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله لا يظلم المؤمن حسنة يثاب عليها الرزق في الدنيا، ويجزي بها في الآخرة، وأما الكافر فيطعم بها في الدنيا، فإذا كان يوم القيامة لم يكن له حسنة» (أخرجه مسلم من حديث أنس).

nisse et le salue- dire: «Dieu rémunérera à mille mille bonnes actions chaque bonne action?» Il me répondit: «Par Dieu, je l'ai entendu dire qu'elles seront de deux mille mille bonnes actions». Puis il récita: **«Qu'est-ce donc la jouissance éphémère de cette vie comparée à la vie future, sinon peu de chose»)** [Coran LX, 38].

Pour montrer la grande terreur du jour de la résurrection, Dieu dit: **«Qu'adviendra-t-il d'eux lorsque de chaque peuple sortira un témoin. Lorsque, toi-même, tu te dresseras contre eux comme témoin?»** Qui signifie que chaque Prophète sera le témoin contre son peuple comme on le trouve dans ces deux versets: **«La terre brillera de la lumière de son Seigneur. Le Livre sera posé en évidence. Les Prophètes et les témoins viendront»)** [Coran XXXIX, 69] et: **«Comme le Jour où nous enverrons à chaque communauté un témoin contre eux»)** [Coran XVI, 89].

D'après Al-Boukhari, Abdullah Ben Mass'oud raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a demandé de lui réciter du Coran. Je lui dis: «Ô Envoyé de Dieu, te réciterai-je le Coran alors que c'est à toi qu'il a été révélé?» - *Oui,* répondit-il, *car j'aime l'entendre récité par un autre que moi».* Je lui récitai la sourate des femmes, et arrivé à ce verset: **«Qu'adviendra-t-il d'eux lorsque de chaque peuple sortia un témoin. Lorsque, toi-même, tu te dresseras contre eux comme témoin?»** il s'écria: *«Assez»* et je vis ses yeux fondre en larmes»[1].

«Ce jour-là, les infidèles et les adversaires du Prophète préfèreront être sous terre, plutôt que d'avoir quelque chose à cacher à Allah» Certes il est le jour de la grande frayeur où les incrédules souhaiteront être engloutis par la terre en s'attendant à la honte, à l'humiliation et à la réprimande pour prix de leurs œuvres. Ils ne pourront rien cacher à Dieu et avoueront tout ce qu'ils auront commis.

A ce propos Sa'id ben Joubaïr raconte qu'un homme vint trouver Ibn Abbas et lui dit: «J'ai entendu Dieu à Lui la puissance et la gloire

---

(1) روى البخاري عن عبد الله بن مسعود قال: قال لي رسول الله ﷺ «اقرأ عليَّ»، فقلت: يا رسول الله آقرأ عليكم وعليك أنزل؟ «قال: نعم، إني أحب أن أسمعه من غيري». فقرأت سورة النساء حتى أتيت إلى هذه الآية: **﴿فكيف إذا جئنا من كل أمة بشهيد وجئنا بك على هؤلاء شهيداً﴾**؟ فقال: «حسبك الآن» فإذا عيناه تذرفان.

répéter les paroles des polythéistes au jour de la résurrection: «**Par Dieu, notre Seigneur! Nous n'étions pas polythéistes**» et dire dans un autre verset: «**d'avoir quelque chose à cacher à Allah**»?. Ibn Abbas répondit: «En constatant que nul n'entrerait au Paradis s'il n'était pas un musulman soumis,les polythésites se disent: «Pourquoi ne nions-nous pas?» et ils déclarent: «**Par Dieu, notre Seigneur! Nous n'étions pas polythéistes**» Dieu alors met un sceau sur leurs bouches et leurs mains et pieds témoignent de ce qu'ils ont accompli. Voilà le sens de ce verset: «**d'avoir quelque chose à cacher à Allah**».

Dans une autre version, un homme vint auprès d'Ibn Abbas et lui dit: «Je trouve dans le Coran des versets qui se contredisent» Ibn Abbas s'écria: «Lesquels? Tu en doutes?» - Non, répliqua l'homme, il n'est plus question de doute mais des contradictions». - Donne-moi un exemple, lui proposa Ibn Abbas -Et l'homme de dire: «J'entends Dieu dire: «**Dans leur égarement, ils ne pourront alors que dire: «Par Dieu, notre Seigneur! Nous n'étions pas polythéistes»**) [Coran VI, 23] puis Il dit: «**d'avoir quelque chose à cacher à Dieu**» Ibn Abbas lui répondit: «Le premier verset signifie que lorsque ces polythéistes auront constaté au jour de la résurrection que Dieu n'absoudra que les musulmans et leur pardonnera leurs péchés quels qu'ils soient graves mais jamais quand il s'agit du polythéisme, ils se diront: «Pourquoi ne nions-nous pas» et déclareront: «Par Dieu, notre Seigneur! Nous n'étions pas polythéistes» espérant obtenir le pardon. Mais Dieu mettra un sceau sur leurs bouches, et leurs mains et pieds témoigneront de ce qu'ils ont accompli». Et alors: «**des infidèles et les adversaires du Prophète préfèreront être sous terre, plutôt que d'avoir quelque chose à cacher à Allah**».

Une troisième variante rapportée par Ad-Dahak, et qui est pareille aux deux premières, précise que l'homme qui a eu cette discussion avec Ibn Abbas, était Nafé' Ben Al-Azraq.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَقْرَبُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنتُمْ سُكَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَعْلَمُوا۟ مَا تَقُولُونَ
وَلَا جُنُبًا إِلَّا عَابِرِى سَبِيلٍ حَتَّىٰ تَغْتَسِلُوا۟ ۚ وَإِن كُنتُم مَّرْضَىٰٓ أَوْ عَلَىٰ سَفَرٍ أَوْ
جَآءَ أَحَدٌ مِّنكُم مِّنَ ٱلْغَآئِطِ أَوْ لَٰمَسْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَلَمْ تَجِدُوا۟ مَآءً فَتَيَمَّمُوا۟
صَعِيدًا طَيِّبًا فَٱمْسَحُوا۟ بِوُجُوهِكُمْ وَأَيْدِيكُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَفُوًّا غَفُورًا ﴿٤٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ taqrabû-ṣ-ṣalâta wa 'antum sukârâ ḥattâ ta'lamû mâ taqûlûna walâ junuban 'illâ 'âbiri sabîlin ḥattâ taġtasilû wa 'in kuntum marḍâ 'aw 'alâ safarin 'aw jâ'a 'aḥadum-minkum mina-l-gâ'iṭi 'aw lâmastumu-n-nisâ'a falam tajidû mâ'an fatayammamû ṣa'îdan ṭayyiban famsaḥu biwujuhikum wa 'aydikum 'inna-L-Lâha kâna 'Afuwwan Ġafûran (43).

O croyants, ne priez que lorsque vous êtes lucides. Attendez de comprendre ce que vous dites. Si vous êtes impurs, lavez-vous, à moins que vous ne soyez en voyage. Si vous êtes malades ou en voyage, si vous venez de satisfaire un besoin ou d'avoir approché une femme, et que vous ne trouviez pas d'eau, avisez de la terre propre et frottez-vous- en le visage et les mains. Allah est indulgent et miséricordieux» (43).

Dieu qu'il soit béni et exalté, interdit à Ss serviteurs croyants de prier en cas d'ivresse, car l'homme n'y sera conscient de ce qu'il dira. Comme Il interdit à l'impur de fréquenter la mosquée et y demeurer, à moins qu'il ne soit un passant (et c'était avant la construction des mosquées). Cela se passait avant l'interdiction catégorique du vin, comme on l'a déjà montré en commentant le verset 219 de la sourate «la vache». Dieu a dit: **«Ils t'interrogent sur le vin et le jeu»** et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le récita à Omar. Celui-ci demanda: «Seigneur, montre-nous un ordre décisif concernant le vin». Les hommes à cette époque, et après cette révélation ne buvaient pas tant qu'ils priaient. Mais à la fin Dieu fit descendre ce verset qui constitue une interdiction formelle du vin **«O vous croyez, le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées et les flèches divinatoires sont une abomination et une œuvre du démon. Evitez-les..** jusqu'à **«Ne vous abstiendrez-vous pas?»)** [Coran V, 90-91]. Entendant cela 'Omar s'écria: «Nous nous sommes abstenus».

En voilà un autre récit relatif à l'interdiction du vin. Ali Ben Abi Taleb racotne: «Abdul Rahman Ben Aouf nous prépara un repas et nous présenta du vin. Les hommes en burent et devinrent ivres. Au moment de la prière, l'un d'entre nous la présida et commit des erreurs en récitant la sourate des incrédules. Il dit: «Dis: O vous les incrédules, je n'adore pas ce que vous adorez, et nous adorons ce que vous adorez...» Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«O croyants, ne priez que lorsque vous êtes lucides. Attendez de comprendre ce que vous dites».**

On peut déduire de ce qui précède que cette interdictior était progressive:

- Le premier verset consiste en une interrogation sur le vin.
- Le deuxième défend l'homme de prier à l'état d'ivresse.
- Le troisième renferme un ordre catégorique de l'abstention.

«Si vous êtes impurs, lavez-vous, à moins que vous ne soyez en voyage». On doit d'abord montrer qu'au début de l'ère islamique et avant la construction des mosquées, on réservait un morceau de la terre pour y faire la prière en plein air. Certaines portes des demeures donnaient directement sur ce terrain et l'on était contraint à le traverser pour passer d'un côté à l'autre, dans le but d'aller puiser de l'eau pour se purifier quand les hommes se trouvaient en état d'impureté majeure. Il leur était interdit de s'asseoir dans cet endroit consacré à la prière, mais il leur était toléré d'y passer s'il n'y avait pas d'autre accès. Ce qui confirme ce fait est le hadith authentifié rapporté par Boukhari dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait ordonné de fermer toutes les portes accèdant à la mosquée sauf celle d'Abou Bakr.

Ainsi cette règle s'applique à la femme qui est à ses menstrues ou lochies. Car il est cité dans le Sahih de Mouslim que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait demandé à Aicha de lui apporter la natte qui se trouvait dans la mosquée. Elle lui répondit: «J'ai mes règles» Il rétorqua: «C'est une chose qui ne dépend pas de toi».

Mais 'Ali a interprété ce verset d'une manière différente.Il a dit qu'il est permis au voyageur d'y faire la prière quand il est en état d'impureté et ne trouve pas de l'eau pour se purifier. Ceci corrobore le hadith rapporté par Abou Dzarr dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le sable pur est une purification pour tout musulman s'il ne trouve de l'eau qu'à une distance de tels jours de marche. Mais une fois cette eau est disponible, lave-toi car ce sera mieux pour toi».* ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des sunans)***[1].

---

(1) روى أحمد وأهل السنن عن أبي ذر قال، قال رسول الله ﷺ: «الصعيد الطيب طهور المسلم، وإن لم تجد الماء عشر حجج فإذا وجدت الماء فأمسه بشرتك فإن ذلك خير لك»(رواه أحمد وأهل السنن من حديث أبى ذر).

Pour donner à ce verset une explication claire, on peut déduire que l'homme ne doit prier tant qu'il est ivre jusqu'à ce qu'il soit en état de lucidité pour comprendre ce qu'il dit. Ainsi il ne faut pas rester dans la mosquée en état d'impureté rituelle et prier à moins qu'il ne soit un voyageur.

En ce qui concerne la lotion, les trois imams Abou Hanifa, Malek et Chafé'i ont jugé qu'elle est une obligation pour tout homme se trouvant en état d'impureté majeure qui demeure dans la mosquée, ou à la rigueur, il doit faire une lustration pulvérale (tayammoum) s'il ne trouve pas de l'eau pour se purifier. Quant a l'imam Ahmed, il a jugé que les ablutions sont suffisantes, tirant argument d'un hadith rapporté par Mouslim d'après 'Ata Ben Yassar qu'il a vu quelques uns des compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- assis dans la mosquée alors qu'ils étaient impurs rituellement. se contentant des ablutions».

«Si vous êtes malades ou en voyage, si vous venez de satisfaire un besoin ou d'avoir approché une femme, et que vous ne trouviez pas d'eau, avisez de la terre propre». La maladie dont il est question dans le verset est celle qui attarde la guérison une fois on a utilisé l'eau pour faire une lotion ou des ablutions, bien qu'une foule des théologiens tolèrent une lustration pulvérale sans faire une distinction entre les différentes sortes de maladies.

Moujahed rapporte que ce verset fut révélé au sujet d'un Médinois qui, étant malade, n'a pas pu quitter sa place pour faire ses ablutions et n'avait pas un domestique pour le servir. La satisfaction d'un besoin naturel signifie l'impureté mineure.

Quant à **«d'approche des femmes»** il y a eu une divergence dans son interprétation:

- Les uns ont dit qu'il s'agit de rapports charnels d'après Ibn Abbas surtout, en donnant le même sens aux deux verbes (en arabe) massa et lamassa qui signifie avoir de rapports charnels avec une femme. Le verbe «lamassa» est cité dans le verset précité. Quant au verbe «massa», il est cité dans ces deux versets: **«... avec qui vous n'aurez pas consommé le mariage»**) [Coran II, 236] et: **«... quand vous les répudiez ensuite sans les avoir touchées»**) [Coran XXXIII, 49].

- Les autres ripostent disant qu'il s'agit d'un simple toucher avec un membre ou une partie du corps, comme par exemple toucher la femme avec la main ou l'embrasser, et cela exige des ablutions. Telle était l'opinion de Ibn Mass'oud, Abdullah Ben 'Omar et autres.

Mais suivant d'autres versions, Aicha a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- embrassait sa femme et faisait la prière sans renouveler ses ablutions, ainsi il faisait cela à l'état de jeûne sans le rompre.

Bien que Malek, Chafé'i et ibn Hanbal exigent de l'homme de faire ses ablutions s'il touche la femme, la première opinion qui contredit cela s'avère être plus correcte, d'après les dires de 'Aicha, et c'est Dieu qui est le plus savant.

«et que vous ne trouviez pas d'eau avisez de la terre propre» Plusieurs ulémas ont déduit de ce verset que la lustration pulvérale (tayammoum) n'est valable qu'en cas de pénurie d'eau. A cet égard Imran Ben Hossain rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vit un homme qui s'isolait des autres au moment de la prière. Il lui demanda: *«Ô un tel! Qu'est ce qui t'empêche de prier avec les autres? N'es-tu pas musulman?»* - Certes oui, répondit-il, mais je suis pollué et je n'ai pas trouvé de l'eau pour me purifier» Et le Prophète de répliquer: *«Recours-toi à du bon sable, il te suffit».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

La terre propre, ou le bon sable, signifie d'après Malek: la terre, le sable, les arbres et les plantations. Selon Abou Hanifa: elle est toute substance qui est de par sa nature ressemble à la terre comme le sable, l'arsenic, le calcaire. Mais Ibn Hanbal et Chafé'i précisent qu'il s'agit du bon sable.

D'après Mouslim, Houdzaifa Ben Al-Yaman a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous avons été préférés aux autres par ces trois faveurs: (Dans la prière) nos rangs sont*

---

(1) رأى رسول الله ﷺ رجلاً معتزلاً لم يصلّ مع القوم، فقال: «يا فلان ما منعك أن تصلي مع القوم، ألست برجل مسلم»؟ قال: بلى يا رسول الله ولكن أصابتني جنابة ولا ماء، قال: «عليك بالصعيد فإنه يكفيك» (رواه الإمام أحمد من حديث عمران بن حصين).

pareils aux rangs des anges, toute la terre nous est un lieu de prière et son sable purificateur si nous ne trouvons pas d'eau»[1].

«... et frottez-en le visage et les mains» Ce qui différencie la lustration pulvérale des ablutions, est que la première est restreinte au frottement du visage et des mains. Cependant la manière de la pratiquer était sujet à de différentes opinions:

- La première consiste à frapper le sol deux fois par les paumes des mains pour se frotter le visage et les bras jusqu'aux coudes, selon Ibn 'Omar et Chafé'i.

- La deuxième consiste à frapper le sol deux fois pour se frotter le visage et les mains. Ce qui était l'ancien avis de Chafé'i.

- La troisième se limite à frapper le sol une seule fois. A cet égard on rapporte qu'un homme vint trouver 'Omar et lui dit: «je suis pollué et n'ai pas trouvé d'eau pour me purifier». Il lui répondit: «Ne prie pas». Mais Ammar qui était présent dit à 'Omar: «O prince des croyants! Te rappelles-tu quand nous étions dans une expédition, toi et moi, en état d'impureté majeure, toi tu n'as pas prié, quant à moi je me suis roulé dans le sable et j'ai prié. En racontant ce fait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il me dit: «Il te suffirait de faire cela» et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- frappa le sol de ses deux mains, souffla dessus et se frotta le visage et les mains».

Dans une autre version on trouve cet ajout: «Abdullah dit à Abou Moussa, tout deux étant présents: «Sans doute Omar ne paraissait pas convaincu». Abou Moussa lui répondit: «Comment ne devait-il pas l'être alors que c'est une chose claire d'après ce verset: **«et que vous ne trouviez pas d'eau, avisez de la terre propre»** Abdullah ne savait pas par quoi répliquer et se contenta de dire: «Si l'on était autorisé à faire le tayammoum, l'un d'entre nous aurait abusé de cette autorisation en pratiquant la lustration pulévrale à chaque fois trouvant l'eau très froide».

---

(1) ثبت في صحيح مسلم عن حذيفة بن اليمان قال، قال رسول الله ﷺ: «فضلنا على الناس بثلاث: جعلت صفوفنا كصفوف الملائكة، وجعلت لنا الأرض كلها مسجداً، وجعلت تربتها لنا طهوراً إذا لم نجد الماء».

Dans la sourate de la table, Dieu a dit: «**et frottez-vous-en le visage et les mains**») [Coran V, 6]. Chafé'i en déduit que, pour faire le tayammoum il faut se servir de la terre propre dont sa poussière se colle au visage et aux mains.

Dieu a dit aussi dans la sourate de la table:«**Allah ne désire pas vous causer de la gêne. Il aspire à ce que vous soyez propres**» Cela signifie que Dieu, par cette loi, ne veut pas vous imposer de charge supplémentaire en vous autorisant à vous contenter de la lustration pulvérale pour vous purifier en cas de pénurie d'eau. C'est une de Ses grâces dont Il vous comble afin d'être reconnaissants envers Lui, et ceci n'a jamais été octroyé à une autre communauté.

Dans un hadith authentifié cité dans les deux Sahihs, Jaber Ben Abdullah rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On m'a accordé cinq faveurs qu'aucun autre Prophète n'avait reçues avant moi: La victoire (sur l'ennemi) à une distance d'un mois de marche (en lui inspirant) la terreur; toute la terre m'a été faite comme un lieu pour la prière, et son sable est un moyen de purificationl; quiconque de ma communauté peut prier là où il sera le moment de la prière; les butins sont devenus commes des biens licites pour moi alors qu'ils ne l'étaient plus à aucun avant moi; on m'a accordé le droit d'intercession; Dieu envoyait chaque Prophète à son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Et le verset se termine par: «**Allah est indulgent et miséricordieux**» car dans les cas que nous avons déjà mentionnés, s'agit-il d'une ivresse ou d'une maladie ou d'une impureté rituelle majeure, si on ne trouve pas de l'eau pour se purifier, Il nous autorise à se servir du sable propre afin qu'on accomplisse la prière d'une façon parfaite qui exige une pureté et des abutions dont le tayammoum peut les remplacer.

---

(1) ثبت في الصحيحن عن جابر بن عبد الله رضي الله عنهما قال، قال رسول الله ﷺ: «أعطيت خمساً لم يعطهن أحد قبلي، نصرت بالرعب مسيرة شهر، وجعلت لي الأرض مسجداً وطهوراً، فأيما رجل من أمتي أدركته الصلاة فليصل»، وفي لفظ: «فعنده مسجده وطهوره، وأحلت لي الغنائم ولم تحل لأحد قبلي، وأعطيت الشفاعة وكان يبعث النبي إلى قومه وبعثت إلى الناس كافة».

La légitimité du Tayammoum.

En principe nous devions mentionner les causes du tayammoum et la circonstance de la révélation en commentant la sourate de la table mais nous allons les citer ci-après pour les raisons suivantes:

1 - Le verset relatif au tayammoum cité dans la sourate des femmes a été révélé avant le verset cité dans la sourate de la table.

2 - Ce verset fut descendu avant l'interdiction catégorique du vin qu'on trouve dans la sourate de la table; et c'était peu après la bataille de «Ouhod» en assiégeant les juifs de Bani An-Nadir.

3 - La sourate de la table était parmi les dernières qui furent révélées à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que 'Aicha -que Dieu l'agrée a raconté: «Nous étions partis en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans une de ses expéditions. Arrivés à «Al-Bayda» ou «Zat-el-Jaich», je perdis mon collier. L'Envoyé de Dieu s'arrêta pour le rechercher et tout le monde fit halte dans un lieu où il n'y eut plus d'eau. Les hommes vinrent trouver Abou Bakr -que Dieu l'agrée- et lui dirent: «Ne vois-tu pas ce qu'a fait 'Aicha? Elle a obligé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de s'arrêter et les gens n'ont plus d'eau et ils ne se trouvent point dans un lieu où il y a de l'eau».

Abou Bakr (mon père) se dirigea où je me trouvais et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était endormi en posant la tête sur ma cuisse. Il me dit: «Tu as retenu l'Envoyé de Dieu et les gens n'ont plus d'eau et ne se trouvant pas dans un lieu où il y a de l'eau» Il se mit à m'adresser des reproches et dire ce qu'il plut à Dieu de laisser dire; et me donna de coups de poing à la hanche sans agir de ma part à raison de la place qu'occupait l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sur ma cuisse. Le lendemain matin quand l'Envoyé de Dieu s'aperçut qu'il n'y eut plus d'eau, Dieu lui a révélé le verset concernant le tayammoum, et tout le monde se mit à le pratiquer. Oussaid Ben Houdaïr dit alors: «Ce n'est pas la première grâce que vous receviez de Dieu ô famille d'Abou Bakr» Et Aicha de poursuivre:

«Quand nous poussâmes le chameau que je montais à se relever nous trouvâmes le collier sous lui»[1].

Al-Asla' Ben Charik raconte: «J'ai été chargé de bâter la chamelle de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Dans une nuit très froide je fus pollué, et le matin, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me dit de lui préparer sa monture. Comme je répugnai à la bâter à l'état d'impureté et j'eus peur de mourir ou de subir une certaine maladie en me servant de l'eau froide pour me purifier, je demandai à un Ansarien de bâter la chamelle à ma place. Puis j'arrangeai quelques pierres pour en faire un petit foyer où je mis le feu pour chauffer l'eau et je fis une lotion. En rejoignant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il me demanda: *«Ô Asla', pourquoi as-tu changé la façon de bâter la chamelle?»* Je lui répondis: «Ô Envoyé de Dieu, un Ansarien l'a fait à ma place - *Pourquoi,* dit-il. Je répliquai: «Je subis une impureté rituelle et eus peur de mourir ou de tomber malade en me purifiant à l'eau froide» Et je lui racontai ce que j'avais fait. Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«O croyants, ne priez pas que lorsque vous êtes lucides...** jusqu'à **Allah est indulgent et miséricordieux»**[2]

---

(1) قال البخاري عن عائشة قالت: خرجنا مع رسول الله ﷺ في بعض أسفاره، حتى إذا كنا بالبيداء أو بذات الجيش انقطع عقد لي، فأقام رسول الله ﷺ على التماسه، وأقام الناس معه وليسوا على ماء وليس معهم ماء، فأتى الناس إلى أبي بكر فقالوا: ألا ترى ما صنعت عائشة؟ أقامت برسول الله ﷺ وبالناس وليسوا على ماء وليس معهم ماء، فجاء أبو بكر ورسول الله ﷺ واضع رأسه على فخذي قد نام، فقال: حبستِ رسول الله ﷺ والناس وليسوا على ماء وليس معهم ماء!! قالت عائشة: فعاتبني أبو بكر وقال ما شاء الله أن يقول وجعل يطعن بيده في خاصرتي، ولا يمنعني من التحرك إلا مكان رأس رسول الله ﷺ على فخذي، فقام رسول الله ﷺ على غير ماء حين أصبح، فأنزل الله آية التيمم فتيمموا، فقال أسيد بن الحضير: ما هو بأول بركتكم يا آل أبي بكر، قالت: فبعثنا البعير الذي كنت عليه فوجدنا العقد تحته.

(2) قال الحافظ بن مردويه عن الأسلع بن شريك، قال: كنت أرحل ناقة رسول الله ﷺ فأصابتني جنابة في ليلة باردة، وأراد رسول الله ﷺ الرحلة، فكرهت أن أرحل ناقة رسول الله ﷺ وأنا جنب، وخشيت أن أغتسل بالماء البارد فأموت أو أمرض، فأمرت رجلاً من الأنصار فرحلها، ثم رضفت أحجاراً فأسخنت بها ماء واغتسلت، ثم لحقت رسول الله ﷺ

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ يَشْتَرُونَ ٱلضَّلَٰلَةَ وَيُرِيدُونَ أَن تَضِلُّوا۟
ٱلسَّبِيلَ (٤٤) وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِأَعْدَآئِكُمْ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَلِيًّا وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ نَصِيرًا (٤٥) مِّنَ
ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ عَن مَّوَاضِعِهِۦ وَيَقُولُونَ سَمِعْنَا وَعَصَيْنَا وَٱسْمَعْ
غَيْرَ مُسْمَعٍ وَرَٰعِنَا لَيًّۢا بِأَلْسِنَتِهِمْ وَطَعْنًا فِى ٱلدِّينِ ۚ وَلَوْ أَنَّهُمْ قَالُوا۟ سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا
وَٱسْمَعْ وَٱنظُرْنَا لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ وَأَقْوَمَ وَلَٰكِن لَّعَنَهُمُ ٱللَّهُ بِكُفْرِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُونَ إِلَّا
قَلِيلًا (٤٦)

'alam tara 'ilâ-l-ladīna 'ûtû nasîbam-mina-l-kitâbi yaštarûna-ḍ-ḍalâlata wa yurîdûna 'an taḍillû-s-sabîla (44) wa-L-Lâhu 'a'lamu bi 'a'dâ'ikum wa kafâ bi-L-Lâhi waliyyan wa kafâ bi-L-Lâhi naṣîran (45) mina-l-ladīna hâdû yuḥarrifuna-l-kalima 'am-mawâḍi'ihî wa yaquluna sami'nâ wa 'aṣaynâ wa-sma' ġayra musma'in wa râ'inâ layyam-bi 'alsinatihim wa ṭa'nan fî-d-dîni walaw 'annahum qâlû sami'nâ wa 'aṭa'nâ wasma' wanẓurnâ lakâna ḫayra-l-lahum wa 'aqwama wa lâki-l-la 'anahumu-L-Lâhu bikufrihim falâ yu'minûna 'illâ qalîlan (46).

Considère ceux qui ont reçu une partie du Livre! Ils courent après l'erreur et souhaitent de vous y précipiter à votre tour. (44) Allah connait mieux que quiconque vos adversaires. Allah vous suffit pour maître et vous suffit pour allié. (45). Parmi les juifs, il y en a qui falsifient l'origine des mots et qui se permettent de dire au Prophète: «Nous entendons et nous désobéissons. Que tu entendes ou que tu n'entendes pas, ça nous est égal. Aie de la considération pour nous». Et cela, en tordant leur langue avec mépris et dans un esprit de dénigrement pour la religion. Que ne disent-ils plutôt: «Nous entendons et nous obéissons» Ecoute-nous et regarde-nous» Un tel langage eut été préférable et aurait été plus loyal. Mais que faire?

وأصحابه فقال: «يا أسلع مالي أرى رحلتك قد تغيرت»، قلت يا رسول الله: لم أرحلها، رحلها رجل من الأنصار، قال: «ولم؟» قلت: إني أصابتني جنابة فخشيت القر على نفسي، فأمرته أن يرحلها ورضفت أحجاراً فأسخنت بها ماء فاغتسلت به، فأنزل الله تعالى: ﴿**لا تقربوا الصلاة وأنتم سكارى حتى تعلموا ما تقولون**﴾ إلى قوله ﴿**إن الله كان عفواً غفوراً**﴾ وقد روي من وجه آخر عنه.

Allah les a maudits pour leur impiété. Ils n'ont en effet que peu de foi» (46).

Il s'agit des juifs, que Dieu les maudisse jusqu'au jour du jugement dernier, qui ont troqué l'erreur contre la voie droite, se sont détournés de ce que Dieu a révélé à Mouhammad, ont négligé et dissimulé parfois la science reçue des anciens Prophètes au sujet de l'avènement de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ont échangé tout cela contre un vil prix pour obtenir quelques biens éphémères de ce bas monde. En plus, ils veulent que vous égariez du droit chemin et que vous deveniez incrédules ô croyants en laissant la voie droite et la science utile.

«Allah connait mieux que quiconque vos adversaires» en vous mettant en garde contre eux, et vous demandant à mettre votre confiance en Lui car Il est le meilleur protecteur et le meilleur défenseur.

Ces juifs-là altèrent le sens des paroles révélées délibérément et disent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Nous avons entendu ce que tu viens de dire ô Mouhammad, mais quand même nous te désobéissons. Entends, sans que personne te fasse entendre et regarde-nous». Ils veulent le tourner en dérision, que Dieu les maudisse, en tordant la langue avec mépris pour attaquer la religion qu'il prêche. Ils lui déclarent autre que ce qu'ils dissimulent. Mais Dieu fait connaître à Son Envoyé leur réalité en lui disant: **«Que ne disent-ils plutôt: «Nous entendons et nous obéissons»** c'est été certainement meilleur pour eux et plus droit: **«Mais que faire? Allah les a maudits pour leur impiété. Ils n'ont en effet que peu de foi»** on suivant une autre interprétation: ils ne croient pas à l'exception d'un petit nombre d'entre eux. Nous avons déjà parlé de leur attitude hostile envers le Prophète en commentant le verset n: 104 de la sourate «La vache»

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ ءَامِنُوا۟ بِمَا نَزَّلْنَا مُصَدِّقًا لِّمَا مَعَكُم مِّن قَبْلِ أَن
نَّطْمِسَ وُجُوهًا فَنَرُدَّهَا عَلَىٰٓ أَدْبَارِهَآ أَوْ نَلْعَنَهُمْ كَمَا لَعَنَّآ أَصْحَٰبَ ٱلسَّبْتِ ۚ وَكَانَ
أَمْرُ ٱللَّهِ مَفْعُولًا (٤٧) إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن
يَشَآءُ ۚ وَمَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدِ ٱفْتَرَىٰٓ إِثْمًا عَظِيمًا (٤٨)

yâ 'ayyuhâ-l-ladînâ 'ûtû-l-kitâba 'âminû bimâ nazzalnâ muṣaddiqa-l-limâ ma'akum min qabli 'an-naṭmisa wujûhan fanaruddahâ 'alâ 'adbârihâ 'aw nal'anahum kamâ la'annâ 'aṣḥâba-s-sabti wa kâna 'amru-L-Lâhi maf'ûlan (47) 'inna-L-Lâha la yaġfiru ' ay-yušraka bihî wayaġfiru mâ dûna ḏâlika limay-yašâ'u wa may-yušrik bi-L-Lâhi faqad iftarâ 'iṯman 'aẓîman (48).

O gens d'Ecriture, croyez à ce que nous révélons et qui confirme ce que vous savez déjà, avant que nous vous défigurions et tournions sens dessus dessous vos visages ou que nous vous maudissions, comme nous avons maudit les profanateurs du Sabbat. Allah est prompt à exécuter ses menaces. (47). Allah ne pardonne point qu'on Lui associe d'autres divinités. Hormis cela, Il pardonne à qui Il veut. Celui qui donne des associés à Allah commet un horrible forfait. (48).

Dieu ordonne aux gens du Livre de croire à ce qu'Il a révélé à Son Envoyé -qu'Allah le bénisse et le salue- et qui corrobore ce qu'Ils possèdent comme Ecriture en les menaçant d'un châtiment exemplaire: **«avant que nous défigurions et tournions sens dessus dessous vos visages»**. Certains ont expliqué cela en disant que Dieu efface leurs visages en les privant des yeux, des oreilles et de nez. Mais Ibn Abbas l'a commenté autrement en disant que Dieu les défigure de sorte que le visage soit tourné vers l'arrière et ils marchent à reculons. Cela constitue un châtiment ignominieux pour prix de leur impiété et de leur détournement du droit chemin.

D'autres comparent cette défiguration à ces paroles divines: **«Oui nous mettrons des carcans à leur cous, jusqu'à leurs mentons; leurs têtes seront maintenues droites et immobiles. Nous placerons une barrière devant eux..»** [Coran XXXVI, 8-9].

Selon d'autres, Dieu efface leurs visages afin de ne plus voir la voie droite et de rester dans l'égarement. Ou bien Il les fait retourner à l'état d'incrédulité et les transforme en singes. On a rapporté que Ka'b Al-Ahbar, entendant ce verset, se convertit à l'Islam.

'Issa Ben Al-Moughira raconte: «Etant chez Ibrahim, nous parlions de la conversion de Ka'b. Il dit: «Ka'b embrassa l'Islam du temps de 'Omar. Voulant partir à Jérusalem, Ka'b passa à Médine. En le voyant 'Omar s'écria: «O Ka'b! Convertis-toi» Ka'b lui répondit: «Ne récitez-

vous pas ce verset: **«Ceux qui était chargés de la Tora et qui, ensuite, ne l'ont plus acceptée, ressemblent à l'âne chargé de livres?»)** [Coran LXII, 5]; eh bien moi, je suis chargé de la Tora». Omar le laissa et Ka'b poursuivit son chemin. Arrivé à Homs, il entendit un des habitants attristé réciter: **«O gens d'Ecriture, croyez à ce que nous révélons et qui confirme ce que vous savez déjà, avant que nous vous défigurions sens dessus dessous vos visages»** Ka'b s'écria alors: «Seigneur, je me suis converti»; de peur qu'il ne subisse ce châtiment. Puis Ka'b retourna à sa famille à Yemen qui se convertit à son tour et il l'amena à Médine en tant que musulmans.

«ou que nous vous maudissions, comme nous avons maudit les profanateurs du Sabbat» il s'agit de ceux qui avaient transgressé le sabbat par une certaine ruse en tendant les filets pour recueillir les poissons, Dieu, pour les punir, les avait transformés en singes et porcs.

Puis Dieu rappelle aux hommes qu'Il exécute toujours ses menaces et nul ne pourrait le rendre à l'impuissance. Il leur rappelle aussi qu'Il ne pardonne jamais à quiconque Lui reconnait de rivaux, mais pour les autres péchés, Il pardonnera à qui Il voudra. A ce propos on se contente de citer ces quelques hadiths:

1 - Anas Ben Malek rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il existe trois sortes d'injustice: une injustice que Dieu ne pardonne jamais; une deuxième qu'Il pardonne, et une troisième qu'Il efface totalement. La première est le polythéisme que Dieu ne pardonne point».* Puis il récita: **«Le polythéisme est une injustice»)** [Coran XXXI, 13]. *Quant à la deuxième que Dieu pardonne, elle est celle que les hommes commettent à l'égard de leur Seigneur. La troisième commise entre les hommes eux-mêmes de sorte que Dieu venge l'un de l'autre». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

---

(1) عن أنس بن مالك عن النبي ﷺ قال: «الظلم ثلاثة، فظلم لا يغفره الله، وظلم يغفره الله، وظلم لا يترك الله منه شيئاً. فأما الظلم الذي لا يغفره الله فالشرك، وقال: ﴿إن الشرك لظلم عظيم﴾، وأما الظلم الذي يغفره الله فظلم العباد لأنفسهم فيما بينهم وبين ربهم، وأما الظلم الذي لا يتركه فظلم العباد بعضهم بعضاً حتى يدين لبعضهم من بعض» (رواه الشيخان).

2 - Abou Idriss rapporte que Mou'awia a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Peut-être Dieu pardonne tous les péchés à l'exception de ces deux: Lorsque l'homme meurt incrédule, et lorsque l'homme tue un croyant de propos délibéré»*[1].

3 - Abou Dzarr rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout homme qui atteste: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu» et qui mourra aussitôt après, entrera au paradis».* Je lui demandai: «S'il a forniqué ou volé?» - *Même s'il a forniqué ou volé, répondit-il.* - *Même s'il a volé* ou s'il a forniqué? demandai-je de nouveau. - *Même s'il a forniqué et s'il a volé,* affirma-t-il. A la quatrième fois, il ajouta: *«Malgré Abou Dzarr».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Abou Dzarr raconte aussi: «Un soir, marchant avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans le Harra de Médine (un endroit couvert de pierres volcaniques) les yeux fixés sur le mont Ohod, il me dit: *«O Abou Dzarr! que je voudrais que Ohod fût en or et m'appartînt, que trois jours passassent ayant encore en ma possession un seul dinar si ce ne serait pour payer une dette, mais uniquement pour dire aux serviteurs de Dieu: voici! voici! voici!»* en faisant de sa main un geste comme pour en prendre quelque chose et la donner à droite et à gauche. Puis il poursuivit: *«O Abou Dzarr! les hommes les plus aisés, (dans ce bas monde) seront les plus pauvres au jour de la résurrection à moins qu'ils ne donnent en aumônes».* Nous continuâmes notre marche et soudain il me dit: *«O Abou Dzarr ne bouge pas et reste jusqu'à ce que je sois de retour».* Il me quitta, s'éloigna et disparut à mes yeux. Entendant un certain bruit, je me suis dit: «Peut-être une chose fut arrivée à l'Envoyé de Dieu» et voulant aller le rechercher quand je me souvins de ses paroles «Ne bouge pas». Je l'attendis et une fois de retour je l'informai du bruit que j'avais entendu. Il me répondit: *«C'est Gabriel qui est venu me*

---

(1) عن أبي إدريس قال، سمعت معاوية يقول: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «كل ذنب عسى الله أن يغفره إلا الرجل يموت كافراً أو الرجل يقتل مؤمناً متعمداً».

(2) عن أبي ذر أن رسول الله ﷺ قال: «ما من عبد قال لا إله إلا الله ثم مات على ذلك إلا دخل الجنة. قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق. قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق - ثلاثاً، ثم قال في الرابعة: على رغم أنف أبي ذر» (رواه بخاري ومسلم).

voir et me dire: «Tout homme de ta communauté meurt sans rien associer à Dieu, entrera au Paradis» Je lui demandai: «Et s'il a commis l'adultère et s'il a volé?» Il me répondit: *«Même s'il a commis l'adultère et s'il a volé». **(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)**[1].*

4 - Damdam Ben Jaouch Al-Yamani raconte: «Abou Houraira m'a dit: «Ô Yamami, ne dis jamais à une personne que Dieu ne lui pardonne pas ou qu'il ne le fera pas entrer au Paradis. - O Abou Houraira, demandai-je, ce sont de propos qu'on dise souvent lorsque l'un de nous est irrité contre un autre» Il répliqua: «Ne dis ça jamais à personne, car j'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- raconter ceci: *«Deux hommes de Bani Israël étaient fraternisés. L'un d'eux commettait des péchés tandis que l'autre s'adonnait à l'adoration. Ce dernier, en s'apercevant que son frère persistait dans les péchés, lui dit: «Cesse». L'autre de répondre: «Laisse-moi et laisse mon Seigneur. A-t-on envoyé pour me surveiller?». Le premier répliqua: «Je jure par Dieu qu'Il ne te pardonnera point, et tu n'entreras pas au Paradis». Après leur mort, ils se sont réunis devant le Seigneur des mondes. Dieu dit à l'homme vertueux: «Savais-tu d'avance ma décision? Pouvais-tu faire ce que Je le pourrai Moi-même?» Puis Dieu dit au coupable: «Entre au Paradis par Ma miséricorde» et à l'autre: «Entre à l'Enfer».* Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'ajouter: *«Par celui qui tient l'âme d'Aboul-Qassem dans Sa main, cet homme-là a proféré un mot qui a anéanti sa vie dans le bas monde et dans l'autre». **(Rapporté par Ahmed)**[2].*

---

(1) عن أبي ذر قال: كنت أمشي مع النبي ﷺ في حرة المدينة عشاء ونحن ننظر إلى أحد، فقال: «يا أبا ذر! قلت: لبيك يا رسول الله، قال: «ما أحب أن لي أحداً ذاك عندي ذهباً أمسي ثالثة وعندي منه دينار إلا ديناراً أرصده، يعني لدين، إلا أن أقول به في عباد الله هكذا وهكذا» فحثا عن يمينه وعن يساره وبين يديه، قال ثم مشينا فقال: «يا أبا ذر إن الأكثرين هم الأقلين يوم القيامة إلا من قال هكذا وهكذا»، فحثا عن يمينه ومن بين يديه وعن يساره، قال: ثم مشينا فقال: «يا أبا ذر كما أنت حتى آتيك»، قال: فانطلق حتى توارى عني، قال: فسمعت لغطاً، فقلت: لعل رسول الله ﷺ عرض له، قال: فهممت، أن أتبعه، قال: فذكرت قوله لا تبرح حتى آتيك، فانتظرته حتى جاء، فذكرت له الذي سمعت، فقال: «ذاك جبريل أتاني، فقال: من مات من أمتك لايشرك بالله شيئاً دخل الجنة». قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: «وإن زنى وإن سرق» (رواه أحمد والشيخان).

(2) قال الإمام أحمد، عن ضمضم بن جوش اليمامي قال، قال لي أبو هريرة: يا يمامي! لا

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ يُزَكُّونَ أَنفُسَهُم ۚ بَلِ ٱللَّهُ يُزَكِّى مَن يَشَآءُ وَلَا يُظْلَمُونَ فَتِيلًا
(٤٩) ٱنظُرْ كَيْفَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ ۖ وَكَفَىٰ بِهِۦٓ إِثْمًا مُّبِينًا (٥٠) أَلَمْ تَرَ
إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ يُؤْمِنُونَ بِٱلْجِبْتِ وَٱلطَّٰغُوتِ وَيَقُولُونَ
لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ هَٰٓؤُلَآءِ أَهْدَىٰ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ سَبِيلًا (٥١) أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَعَنَهُمُ
ٱللَّهُ ۖ وَمَن يَلْعَنِ ٱللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُۥ نَصِيرًا (٥٢)

'alam tara 'ilâ-l-laḏîna yuzakkûna 'anfusahum bali-L-Lâhu yuzakkî may-yšâ'u walâ yuẓlamûna fatîlan (49) 'unẓur kayfa yaftarûna 'alâ-L-Lâhi-l-kaḏîba wa kafâ bihî 'iṯmam-mubînan (50) 'alam tara 'ilâ-l-laḏîna 'ûtû naṣîban mina-l-Kitâbi yu'minûna bi-l-jabti wa-ṭ-ṭâġûti wa yaqûlûna li-l-laḏîna kafarû hâ'ûlâ'i 'ahdâ mina-l-laḏîna 'âmanû sabîlan (51) 'ûlâ'ika-l-laḏîna la'anahumu-L-Lâhu wa may-yal'ani-L-Lâhu falan tajida lahû naṣîran (52).

N'as-tu pas remarqué ces gens qui proclament leurs propres vertus? Ignorent-ils que c'est Allah qui confère la vertu? Allah qui ne lèse personne, même d'un brin de fibre. (49) N'a-s-tu pas remarqué comme ils débitent des mensonges sur le compte d'Allah! N'est-ce pas là un péché caractérisé.(50) N'as-tu pas remarqué ces gens qui ont reçu une partie des Ecritures et qui croient cependant aux sorciers et à Taghout et qui disent des infidèles qu'ils suivent une voie meilleure que celle des croyants. (51) Ces gens-là sont maudits d'Allah. Et celui qu'Allah maudit ne trouve pas de protecteur. (52).

تقولن لرجل لا يغفر الله لك، أو لا يدخلك الجنة أبداً، فقلت: يا أبا هريرة إن هذه كلمة يقولها أحدنا لأخيه وصاحبه إذا غضب، قال: لا تقلها فإني سمعت رسول الله ﷺ يقول: «كان في بني إسرائيل رجلان أحدهما مجتهد في العبادة، وكان الآخر مسرفاً على نفسه، وكانا متآخيين، وكان المجتهد. لا يزال يرى الآخر على الذنب فيقول: يا هذا أقصر، فيقول: خلّني وربي، أبعثت عليّ رقيباً؟ إلى أن رآه يوماً على ذنب استعظمه، فقال له: ويحك أقصر، قال: خلّني وربي، أبعثت عليّ رقيباً؟ فقال: والله لا يغفر الله لك أو لا يدخلك الجنة أبداً، قال: فبعث الله إليهما ملكاً فقبض أرواحهما واجتمعا عنده، فقال للمذنب: اذهب فادخل الجنة برحمتي، وقال للآخر: أكنت عالماً، أكنت على ما في يدي قادراً؟ اذهبوا به إلى النار. قال: والذي نفس أبي القاسم بيده إنه لتكلم بكلمة أوبقت دنياه وآخرته».

Al-Hassan et Qatada ont commenté le premier verset en disant qu'il fut révélé au sujet des juifs et des chrétiens qui prétendaient qu'ils sont les fils de Dieu et Ses bien-aimés, et qui disaient aux fidèles: «**N'entreront au Paradis que les juifs et les chrétiens**») [Coran II, III].

Moujahed a dit d'eux: «En priant, juifs et chrétiens, plaçaient les enfants devant eux prétendant que ces derniers sont purs de tout péché.»

Quant à Ibn Abbas, il a dit que les juifs proclamaient: «Nos enfants morts nous seront un moyen de rapprochement de Dieu, d'intercession et de purification» Dieu alors fit descendre ce verset.

On a dit encore qu'il a été révélé afin que les hommes cessent de louer l'un l'autre et de se purifier. A cet égard Mouslim rapporte que Al-Miqdad Ben Aswad a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a ordonné de jeter le sable sur le visage de ceux qui adressent des éloges. Et dans les deux Sahihs on trouve ce hadith rapporté par Abou Bakra: «Un homme évoqua le nom d'un autre devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et fit son éloge. Le Prophète s'écria alors: *«Malheur à toi, tu as coupé le cou à ton compagnon»* L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répétait souvent: *«Si quelqu'un veut absolument faire l'éloge d'un autre qu'il dise: «Je pense de lui telle et telle chose» si ceci lui semble vrai, car Dieu lui en demandera compte, et nul ne pourrait témoigner de bons caractères d'un autre hormis Dieu». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Ibn Mardaweih rapporte que 'Omar a dit: «Ce que je redoute pour vous sont la fatuité et la présomption. Celui qui prétend être un croyant, est un incrédule. Celui qui prétend être un savant, est ignorant. Celui qui compte entrer au Paradis, ira certainement à l'Enfer».

Ma'bad Al-Jouhani a dit que Mou'awia rapportait rarement les paroles de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, mais le jour de vendredi, étant sur la chaire, il répétait souvent ce hadith d'après le

(1) في الصحيحين عن عبد الله بن أبي بكرة عن أبيه أن رسول الله ﷺ سمع رجلاً يثني على رجل فقال: «ويحك قطعت عنق صاحبك» ثم قال: «إن كان أحدكم مادحاً صاحبه لا محالة فليقل أحسبه كذا ولا يزكي على الله أحداً».

Prophète: *«Celui à qui Dieu veut le bien, Il l'instruit dans la religion. Les biens certes sont bons et plaisants. Quiconque, les acquiert d'une source licite, Dieu les bénit. Méfiez-vous de l'éloge qui ne fait que perdre le loué».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Abdullah Ben Mass'oud a dit: «L'homme part du bon matin plein de foi mais il se peut qu'il retourne le soir ayant perdu sa foi. Il rencontre un homme qui est incapable de nuire ou d'être utile et lui dit: «Tu es capable de faire telle et telle chose (en le flattant). Il se peut que cet homme n'acquiert rien alors qu'il a encouru la colère de Dieu. Puis Abdullah a récité: **«N'a-tu pas remarqué ces gens qui proclament leurs propores vertus?»** C'est pourquoi Dieu a dit: **«Mais Dieu purifie qui Il veut»)** [Coran XXIV, 21]. Car il connait parfaitement les choses cachées et apparentes et ne lèse personne.

«N'as-tu pas remarqué comme ils débitent des mensonges sur le compte d'Allah» ceux qui prétendent être les fils de Dieu et Ses bien-aimés, qui disent que les juifs et les chrétiens seuls entreront au Paradis, ou bien: **«Le feu ne nous touchera que durant un temps limité»**, ou bien encore ils se fient aux bonnes œuvres de leurs pères, alors que Dieu avait tranché cela en disant: **«Cette génération a disparu, emportant avec elle le mérite de ses actions. Vous-mêmes ne recueillerez que le mérite de vos actions»)** [Coran II, 13] Il les met en garde contre leurs fausses présomptions.

Puis Dieu attire l'attention des hommes sur ceux auquels une partie du Livre a été donnée qui croient aux sorciers (le Jibt) et à Taghout qui signifie le démon. Ces gens-là ne manquent pas à dire aussi, en parlant des incrédules: «Ils sont mieux dirigés que les croyants». Ils préférent les impies aux musulmans par ingorance et par manque de foi en mécroyant au contenu des Ecritures qu'ils possèdent.

A cet égard 'Ikrima raconte: «Houyay Ben Akhtab et Ka'b Ben Al-

---

(1) قال الإمام أحمد عن معبد الجهني قال: كان معاوية قلما كان يحدث عن النبي ﷺ قال: وكان قلماً يكاد يدع يوم الجمعة هؤلاء الكلمات أن يحدث بهن عن النبي ﷺ يقول: «من يرد الله به خيراً يفقهه في الدين، وإن هذا المال حلو خضر، فمن يأخذه بحقه يبارك فيه، وإياكم والتمادح فإنه الذبح».

Achraf vinrent à La Mecque et ses habitants leur dirent: «Vous êtes des gens l'Ecriture et de science, que pensez-vous de Mouhammad et de nous?» Ils leur demandèrent: «De quoi s'agit-il entre vous et Mouhammad?» Les Mecquois répondirent: «Nous maintenons le lien de parenté, égorgeons le troupeau, donnons à boire aussi bien le lait que l'eau, délivrons les captifs et abreuvons les pèlerins. Tandis que Mouhammad est un homme qui est privé de postérité qui nous a séparés les uns des autres, et les détrousseurs des pèlerins de la tribu de Ghafar l'on suivit. Lequel de nous est meilleur? «Les deux hommes ripostèrent: «Vous êtes sans doute les meilleurs car vous êtes sur la voie droite» Dieu à cette occasion fit descendre ce veset: «**N'as-tu pas remarqué ces gens qui ont reçu une partie des Ecritures...**» Mais d'autres ont raconté qu'à cette occasion un autre verset aussi fut révélé et qui est le suivant: «**Celui qui te hait: voilà celui qui n'aura pas de postérité**») [Coran CVIII, 3].

Mais Dieu les a maudits, ils ne trouveront ni protecteur ni défenseur aussi bien dans la vie future que celle présente, car ils sont allés demander le secours des polytéhistes. Ils avaient mené ensemble la bataille contre les fidèles le jour du Khandaq (fossé). Dieu en ce jour-là accorda la victoire aux musulmans en les épargnant des méfaits et de l'hostilité des polythéistes comme Il le montre dans ce verset: «**Dieu a renvoyé les incrédules avec leur rage; ils n'acquerront jamais aucun bien. Dieu a épargné aux croyants le combat; Dieu est fort et puissant**») [Coran XXXIII, 25]

أَمْ لَهُمْ نَصِيبٌ مِّنَ ٱلْمُلْكِ فَإِذًا لَّا يُؤْتُونَ ٱلنَّاسَ نَقِيرًا ﴿٥٣﴾ أَمْ يَحْسُدُونَ
ٱلنَّاسَ عَلَىٰ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۖ فَقَدْ ءَاتَيْنَآ ءَالَ إِبْرَٰهِيمَ ٱلْكِتَٰبَ
وَٱلْحِكْمَةَ وَءَاتَيْنَٰهُم مُّلْكًا عَظِيمًا ﴿٥٤﴾ فَمِنْهُم مَّنْ ءَامَنَ بِهِۦ وَمِنْهُم مَّن صَدَّ
عَنْهُ ۚ وَكَفَىٰ بِجَهَنَّمَ سَعِيرًا ﴿٥٥﴾

'am lahum naṣîbum-mina-l-mulki fa'iḏa-l-lâ yu'tûna-n-nâsa naqîran (53) 'am yaḥsudûna-n-nâsa 'alâ mâ 'âtâhumu-L-Lâhu min faḍlihî faqad 'âtaynâ 'âla 'Ibrahîma-l-kitâba wa-l-ḥikmata wa 'âtaynâhum mulkan

'azîman (54) faminhum man 'â mana bihî wa minhum man ṣadda 'anhu wa kafâ bijahannama sa'îran (55).

Viendraient-ils à acquérir un peu de pouvoir qu'ils ne donneraient même pas une pelure de datte (53) Pourquoi jalousent-ils les gens qu'Allah a honorés de Sa grâce? N'avons-nous pas déjà donné à la descendance d'Abraham le Livre et la sagesse en même temps qu'un vaste empire. (54) Parmi eux certains ont cru à cette mission, d'autres l'ont dédaignée. L'enfer sera pour eux une peine suffisante. (55).

Ces gens-là ne recevront aucune part du pouvoir qu'ils cherchent, plutôt ils sont des avares qui ne donnent aux autres même pas une pellicule de datte. En d'autres termes, s'ils disposaient d'une part de pauvreté, ils n'auraient rien donné aux autres quoi que ce soit et surtout à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, car ils ne possédaient rien fut-ce une pellicule de datte; et malgré cela ils ne seraient que des avares. Dieu les décrit dans un autre verset quand Il dit: «**Dis: «Si vous étiez maîtres des trésors de la miséricorde de mon Seigneur, vous le conserveriez de peur de les dépenser...»**) [Coran XVII, 100».

Puis Dieu dit: «**Pourquoi jalousent-ils les gens qu'Allah a honorés de Sa grâce?**» c'est à dire ils jalousent Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- que Dieu a honoré de la prophétie, en incitant les autres à ne plus croire en son message étant donné qu'il est un Arabe et n'est pas des fils d'Israël. Puis Il rappelle aux juifs Ses grâces en leur disant: «**N'avons-nous pas donné à la descendance d'Abraham le Livre et la sagesse en même temps qu'un vaste empire**». Dieu en effet a donné aux descendants des fils d'Israël dont Abraham est leur ancêtre, la prophétie, le Livre et la sagesse, en faisant d'eux des rois. Malgré cela, certains ont cru en lui en reconnaissant ces grâces, tandis d'autres s'en sont écartés et ont empêché les autres d'y croire. Il les menace et leur fait connaître qu'ils auront la Géhenne pour prix de leur incrédulité et leur obstination.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا سَوْفَ نُصْلِيهِمْ نَارًا كُلَّمَا نَضِجَتْ جُلُودُهُم بَدَّلْنَٰهُمْ جُلُودًا
غَيْرَهَا لِيَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿٥٦﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟
ٱلصَّٰلِحَٰتِ سَنُدْخِلُهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا لَّهُمْ فِيهَآ
أَزْوَٰجٌ مُّطَهَّرَةٌ وَنُدْخِلُهُمْ ظِلًّا ظَلِيلًا ﴿٥٧﴾

’inna-l-ladîna kafarû bi ’âyâtina sawfa nuṣlîhim naran kullamâ naḍijat julûduhum baddalnâhum julûdan ġayrahâ liyadûqû-l-‘adâba ’inna-L-Lâha kâna ‘Azîzan Ḥakîman (56) wa-l-ladîna ’â̂manû wa ‘amilû-ṣ-ṣâliḥâti sanudhiluhum jannâtin tajrî min taḥtiha-l-’anhâru ḫâlidîna fîhâ ’abada-l-lahum fîhâ ’azwâjum-muṭahharatun wa nudhiluhum ẓillan ẓalîlan (57).

Ceux qui auront repoussé nos signes, nous les précipiterons en enfer. Dès que leurs peaux se détacheront en lambeaux, nous leur en substituerons d’autres, pour qu’ils consomment toute l’horreur de leur supplice, car Allah est puissant et sage. (56). Ceux qui croient et qui font les bonnes œuvres, nous leur donnerons pour séjour des jardins arrosés d’eaux vives. Séjour qui sera éternel. Ils y trouveront des épouses immaculées et de frais ombrages. (57).

Leur supplice en enfer sera si grave et douloureux au point que lorsque leurs peaux seront consumées, on leur donnera d'autres maintes fois dans un jour ou dans une heure selon une autre interprétation.

A ce propos Ibn Omar raconte qu’un homme, se trouvant chez Omar, lui récitait ce verset: «**Dès que leurs peaux se détacheront en lambeaux, nous leur en substituerons d’autres**». Omar lui demanda de répéter ce verset. Mou‘adz ben Jabal, qui était présent, lui dit: «Je l’explique de la façon suivante: Leurs peaux seront substituées cent fois en une heure» Omar s’écria alors: «C’est bien ce que j’ai entendu dire de l’Envoyé de Dieu -qu’Allah le bénisse et le salue-».

D'après la Tradition le supplice des incrédules en enfer sera aussi plus terrible car Ibn Omar rapporte que le Prophète -qu’Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Les damnés de l’enfer auront la stature tellement considérable de sorte que l’espace qui sépare le lobe de l’oreille de l’un d’entre eux de son épaule sera égal à une distance de sept cent ans de marche, l’épaisseur de sa peau sera de soixante-dix coudées et sa dent autant que le mont Ohod*». ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عمر عن النبي ﷺ قال: «يعظم أهل النار في النار حتى إن بين شحمة أذن أحدهم إلى عاتقه مسيرة سبعمائة عام، وإن غلظ جلده سبعون ذراعاً، وإن ضرسه مثل أحد».

Par contre: **«Ceux qui croient et qui font de bonnes œuvres, nous leur donnerons pour séjour des jardins arrosés d'eaux vives. Séjour qui sera éternel»** Tel sera le sort des fidèles qui ont cru et fait le bien. Ils entreront dans des jardins où coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement, manger de ses fruits à discrétion, se déplacer là où ils voudront, sans demander quoi que ce soit en échange. Ils y trouveront également des épouses pures de toutes menstruations ou lochies, aux bons caractères, affables et gentilles. D'épais ombrages leur seront réservés, frais et confortables. A ce propos Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au paradis il y a un arbre - l'abre de l'éternité -où un cavalier marche sous son ombre cent ans sans toutefois la dépasser». **(Rapporté par Ibn Jarir, Boukharie et Mouslim)**[1].*

۞ إِنَّ ٱللَّهَ يَأۡمُرُكُمۡ أَن تُؤَدُّواْ ٱلۡأَمَٰنَٰتِ إِلَىٰٓ أَهۡلِهَا وَإِذَا حَكَمۡتُم بَيۡنَ ٱلنَّاسِ أَن
تَحۡكُمُواْ بِٱلۡعَدۡلِۚ إِنَّ ٱللَّهَ نِعِمَّا يَعِظُكُم بِهِۦٓۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ سَمِيعَۢا بَصِيرٗا ﴿٥٨﴾

'inna-L-Lâha ya'murukum 'an tu'addû-l-'amânâti 'ilâ 'ahlihâ wa 'iḏâ ḥakamtum bayna-n-nâsi 'an taḥkumû bi-l-'adli 'inna-L-Lâha ni'imma ya'izukum bihî 'inna-L-Lâ ha kâna Samî'an Baṣiran (58).

Allah vous commande de restituer les dépôts à leurs maîtres et d'êtres justes si vous êtes appelés à juger vos semblables. Ya-t-il meilleur conseil que celui qui émane d'Allah? Allah entend et voit tout. (58).

La restitution des dépôts est donc une obligation pour tout le monde. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: *«Restitue le dépôt à qui te l'a confié et ne trahis pas qui t'a trahi».*

En quoi consistent ces dépôts? Ils sont d'abord les obligations envers Dieu telles que: la prière, la zakat, le jeûne, les expiations et les vœux etc... dont chacun est tenu de les remplir et dont les gens n'y sont pas au courant. Ainsi les droits des hommes les uns envers les

---

(1) عن أبي هريرة. عن النبي ﷺ قال: «إن في الجنة لشجرة يسير الراكب في ظلها مائة عام لا يقطعها ـ شجرة الخلد» (رواه ابن جرير وأخرجه الشيخان بنحوه).

autres tels que les objets que déposent et les confient sans qu'ils soient les sujets d'une quittance ou des témoins. Quiconque aura trahi ces dépôts, Dieu se vengera de lui au jour de la résurrection.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith authentifié: *«Au jour de la résurrection vous vous acquitterez à ceux que vous deviez, même une brebis dépourvue de cornes pourra se vengera d'une qui est cornue» (Rapporté par Boukhari)*[1].

Abdullah Ben Mass'oud rqpporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La profession de foi pourra expier les péchés à l'exception des dépôts. Au jour de la résurrection on amènera l'homme même s'il s'était martyrisé pour la cause de Dieu et l'on lui dira: «Acquitte-toi». Il répondra: «Comment devrai-je m'en acquitter alors que tout le bas monde est anéanti?» On lui présentera alors le dépôt sous une certaine forme, dans le fond de la Géhenne, il y descendra et, essayant de le porter, il tombera de ses épaules, quant à lui il retombera dans l'abîme pour l'éternité». **(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[2].

D'autres ont interprété le dépôt comme étant les prescriptions et les interdictions selon Abou Al-'Alia, ou la chasteté de la femme selon Oubay Ben Ka'b, ou tout ce qu'on doit envers les autres selon Al-Rabi' Ben Anas.

Mais la plupart des commentateurs ont précisé que le verset précité fut révélé au sujet de 'Othman Ben Talha le gardien de la Ka'ba vénérée, qui est le cousin paternel de Chaïba Ben 'Othman Ben Abi Talha à qui on a confié la garde ainsi qu'à sa postérité jusqu'aujourd'hui. Othman s'était converti ainsi que Khaled Ben Al-Walid et Amr Ben Al-'As lors de la trêve résultant du traité de Houdaybia.

Après la conquête de La Mecque les hommes éprouvèrent une sé-

---

(1) ثبت في الحديث الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «لتؤدن الحقوق إلى أهلها حتى يقتص للشاة الجماء من القرناء».

(2) قال ابن أبي حاتم عن عبد الله بن مسعود قال: إن الشهادة تكفر كل ذنب إلا الأمانة، يؤتي بالرجل يوم القيامة وإن كان قد قتل في سبيل الله فيقال: أد أمانتك، فيقول: فأنّي أؤديها وقد ذهبت الدنيا؟ فتمثل له الأمانة في قعر جهنم فيهوي إليها فيحملها على عاتقه فتنزل عن عاتقه فيهوي على أثرها أبد الآبدين.(رواه أحمد وأصحاب السنن).

curité totale. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se dirigea vers la Maison, fit la tournée processionnelle sept fois à dos de sa monture et tenant à la main un bâton avec lequel il toucha la Pierre Noire au début de chaque tournée. La circumambulation terminée, il demanda à 'Othman Ben Talha de lui remettre la clé de la Ka'ba. Il y entra et trouva un pigeon fait en petits bâtons. Il le brisa et le jeta dehors. Puis il se tint auprès de la porte de la Ka'ba alors que les hommes se trouvaient dans l'oratoire attendant sa sortie. Il leur dit: *«Il n'y a d'autre divinité que Dieu, l'unique, Il n'a pas d'associés. Il a tenu Sa promesse, a accordé la victoire à Son serviteur et a mis seul les coalisés en déroute. Or toute vengeance, dignité ou biens sont maintenant sous mes deux pieds que voilà, à l'exception de la garde de la Maison et la charge d'abreuver les pèlerins....*

Le discours terminé, il s'assit dans la mosquée. Ali Ben Abi Taleb, la clé de la Ka'b en main, lui dit: «O Envoyé de Dieu, confie-nous la charge de la garde et de l'abreuvement» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda de lui amener 'Othman Ben Talha. Lorsqu'il fut en sa présence, il lui dit: *«Tiens, voilà la clé ô 'Othman. Aujourd'hui, c'est le jour de la fidélité et de la charité». (Rapporté par Mouhammad Ben Ishaq)*[1].

Ibn Jarir a rapporté une version pareille en ajoutant que, à sa sor-

---

(1) وسبب نزولها فيه لما أخذ منه رسول الله ﷺ مفتاح الكعبة يوم الفتح ثم رده عليه، وقال محمد بن إسحاق: إن رسول الله ﷺ لما نزل بمكة واطمأن الناس خرج حتى جاء إلى البيت فطاف به سبعاً على راحلته يستلم الركن بمحجن في يده، فلما قضى طوافه دعا (عثمان بن طلحة) فأخذ منه مفتاح الكعبة ففتحت له فدخلها، فوجب فيها حمامة من عيدان فكسرها بيده ثم طرحها، ثم وقف على باب الكعبة وقد استكن له الناس في المسجد فقال: «لا إله إلا الله وحده لا شريك له، صدق وعده ونصر عبده وهزم الأحزاب وحده، ألا كل مأثرة أو دم أو مال يدعى فهو تحت قدميّ هاتين، إلا سدانة البيت وسقاية الحاج» وذكر بقية الحديث في خطبة النبي ﷺ يومئذ إلى أن قال: ثم جلس رسول الله ﷺ في المسجد، فقام إليه (علي بن أبي طالب) ومفتاح الكعبة في يده فقال: يا رسول الله اجمع لنا الحجابة مع السقاية صلى الله عليك، فقال رسول الله ﷺ: «أين عثمان بن طلحة؟» فدعي له، فقال له: «هاك مفتاحك يا عثمان، اليوم يوم وفاء وبر».

tie de la Ka'ba, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait: **«Allah vous commande de restituer les dépôts à leurs maîtres».**

Que ce verset soit révélé à cette occasion ou en d'autres, sa portée est générale. C'est pourquoi Ibn Abbas et Mouhammed Ben AL-Hanafya ont dit: «Cela concerne le pieux et le pervers».

«et d'être justes si vous êtes appelés à juger vos semblables» C'est un ordre d'être juste en jugeant entre les hommes. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu est toujours avec le gouverneur tant qu'il est juste et probe, mais une fois devenu injuste, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même».* Et dans un autre hadith, il a dit: *«Une justice établie en un seul jour équivant à quarante ans d'adoration»*[1].

«Y a-t-il meilleur conseil que celui qui émane d'Allah! Allah entend et voit tout» ce à quoi Dieu vous exhorte: à restituer les dépôts, à juger selon la justice entre les hommes et mettre Ses ordres et prescriptions en pratique. Car Dieu entend les paroles et voit les actions.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَأُوْلِي ٱلۡأَمۡرِ مِنكُمۡۖ فَإِن تَنَٰزَعۡتُمۡ فِي شَيۡءٖ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ إِن كُنتُمۡ تُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلۡيَوۡمِ ٱلۡأٓخِرِۚ ذَٰلِكَ خَيۡرٞ وَأَحۡسَنُ تَأۡوِيلًا ﴿٥٩﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'aṭi'û-L-Lâha wa 'aṭî'û-r-rasûla wa'ûli-l-'amri minkum fa'in tanâza'tum fî šay'in faruddûhu 'ilâ-L-Lâhi wa-r-rasûli 'in kuntum tu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri ḏâlika ḫayrun wa 'aḥsanu ta'wîlan (59).

O croyants, obéissez à Allah, obéissez au Prophète et aux chefs que vous vous serez donnés. En cas de désaccord, remettez-vous-en à Allah et à Son Prophète, si vous croyez en Lui et au jour du jugement dernier. C'est la démarche la plus sage et celle qui vous conduira à la meilleure solution. (59).

D'après Boukhari, Ibn Abbas raconte que ce verset fut révélé au

---

(1) في الأثر: «عدل يوم كعبادة أربعين سنة».

sujet de Abdullah ben Houdzafa Ben Qaïs Ben 'Ady que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait placé à la tête d'un régiment. Mais l'imam Ahmed a rapporté d'après 'Ali le récit suivant: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait envoyé un régiment en plaçant à la tête un Ansarien. Un jour, étant irrité contre eux, cet Ansarien dit à ses hommes: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne vous a-t-il pas enjoint de m'obéir?» - Certes oui, répondirent-ils. Et l'Ansarien de répliquer: «Eh bien je vous demande d'amasser du bois». Une fois ce tas de bois fut préparé, il leur ordonna d'y mettre le feu et d'y entrer. Un des hommes s'écria: «Vous avez suivi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour échapper à l'enfer. N'exécutez pas l'ordre avant de rencontrer l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. S'il vous ordonne d'y entrer, entrez».

Les hommes retournèrent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et le mirent au courant. Il leur répondit: *«Si vous y étiez entrés, vous n'en seriez jamais sortis. L'obéissance n'est due que lorsqu'il s'agit d'un acte convenable».*

Abdullah Ben 'Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Entendre et obéir constituent une obligation pour tout musulman bon gré mal gré à moins qu'il ne s'agit d'une désobéissance aux prescriptions divines. S'il en est ainsi, on ne doit ni entendre ni obéir». **(Rapporté par Abou Daoud)**[1].*

Oubada Ben As-Samet rapporte: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous invita à lui prêter serment d'allégeance. Il stipula que ce serment devra nous porter à écouter et à obéir étant capables de le faire ou incapables, dans l'aisance et dans la gêne, même si nous serons lésés de nos droits, de ne plus discuter les ordres de nos chefs à moins que ces ordres ne soient une infraction manifeste aux instructions reçues de Dieu à ce sujet.»

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Après mon départ vous serez gouvernés par des hom-*

---

(1) عن عبد الله بن عمر عن رسول الله ﷺ قال: «السمع والطاعة على المرء المسلم فيما أحب وكره، ما لم يؤمر بمعصية، فإذا أمر بمعصية فلا سمع ولا طاعة» (رواه أبو داود).

mes pieux et pervers. Entendez et obéissez à tout ce qui est conforme à la vérité, faites la prière derrière eux. S'ils pratiquent le bien, vous aurez vos parts, mais s'ils ordonnent l'inconvenable vous partagerez la responsabilité avec eux»[1].

Abdul Rahman Ben 'Abd Rab -Al-Ka'ba raconte: «J'entrai dans la mosquée et trouvai Amr Ben Al-'As assis sous l'ombre de la Ka'ba entouré par les hommes, et je pris part à leur réunion alors qu'il racontait le récit suivant: «Nous étions dans une expédition en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et nous fîmes halte dans un certain endroit. Parmi nous, il y avait ceux qui dressaient leurs tentes, ceux qui s'entretenaient du tir à l'arc et ceux qui s'occupaient de leurs montures. Le héraut de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écira: «Le moment de la prière est venu» Nous nous réunîmes autour de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui nous dit: *«Chacun des Prophètes qui m'ont précédé, devait montrer à son peuple ce qu'il savait être un bien pour lui, et le prévenait de ce qu'il savait être un mal. Or votre communauté, à son début, a été purifiée et préservée, mais à sa fin, elle sera éprouvée par des évènements et des malheurs que vous éprouverez. Il y aura aussi des troubles de sorte que chacun d'eux sera pire que l'autre. Le croyant dira en sentant la gravité de ce trouble: «Voilà ce qui entrainera ma destruction», et quand ce trouble passera, sans qu'il le détruise, et viendra un autre, il s'écriera: «Non, c'est celui-ci». Celui qui voudrait être préservé du feu et entrerait au Paradis, que son trépas lui survienne tout en croyant en Dieu et au jour dernier, qu'il traite les gens comme il aime être traité. Celui qui fait un pacte avec un imam scellé par la poignée de main et de lui ouvrir le cœur, qu'il lui obéisse, et au cas où un autre viendra contester (l'autre imam), tuez-le».*

Je m'approchai de Amr Ben Al-'As et lui dis: «Je te conjure par Dieu, as-tu entendu cela de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-?» Il mit ses mains sur ses oreilles puis sur son cœur et répondit: «Voilà ton cousin Mou'awia qui nous ordonne de

---

(1) روى ابن جرير عن أبي هريرة أن النبي ﷺ قال: «سيليكم ولاة بعدي فيليكم البر ببره، والفاجر بفجوره، فاسمعوا لهم وأطيعوا في كل ما وافق الحق، وصلّوا وراءهم، فإن أحسنوا فلكم ولهم، وإن أساءوا فلكم وعليهم».

nous approprier nos biens les uns les autres sans cause et de nous entretuer, bien que Dieu avait révélé:: «**O croyants, ne vous appropriez pas vos biens les uns les autres sans cause. A la base de vos échanges, qu'il y ait une opération honnête librement consentie par vous. Ne vous tuez pas les uns les autres. Allah est plein d'indulgence pour vous**») [Coran IV, 29].

Amr Ben Al-'As garda le silence pour un certain temps, puis il me dit: *«Obéis à lui quand il s'agit d'un devoir que Dieu a prescrit, et désobéis dans tout autre cas». **(Rapporté par Mouslim)***[1].

Quels sont ces chefs à qui on doit obéir?

Ibn Abbas répond: Ils sont les ulémas et les hommes qui sont instruits dans la religion: Moujahed et 'Ata ripostent: ils sont les ulémas seuls.

Mais il s'avère -et c'est Dieu qui est le plus savant- que ce terme s'applique aux ulémas et aux chefs. Les premiers sont cités dans ces deux versets:

---

(1) روى مسلم أيضاً عن عبد الرحمٰن بن عبد رب الكعبة قال: دخلت المسجد فإذا عبد الله بن عمرو بن العاص جالس في ظل الكعبة والناس حوله مجتمعون عليه، فأتيتهم فجلست إليه فقال: كنا مع رسول الله ﷺ في سفر فنزلنا منزلاً فمنا من يصلح خباءه، ومنا من ينتضل، ومنا من هو في جشره إذ نادى منادي رسول الله ﷺ: الصلاة جامعة! فاجتمعنا إلى رسول الله ﷺ فقال: إنه لم يكن نبي من قبلي إلا كان حقاً عليه أن يدل أمته على خير ما يعلمه لهم، وينذرهم شر ما يعلمه لهم، وإن هذه الأمة جعلت عافيتها في أولها، وسيصيب آخرها بلاء، وأمور ينكرونها، وتجيء فتن يُرَقِّقُ بعضها بعضاً، وتجيء الفتنة فيقول المؤمن: هذه مهلكتي، ثم تنكشف وتجيء الفتنة فيقول المؤمن: هذه هذه، فمن أحب أن يزحزح عن النار ويدخل الجنة فلتأته منيته وهو يؤمن بالله واليوم الآخر، وليأت إلى الناس الذي يحب أن يؤتى إليه، ومن بايع إماماً فأعطاه صفقة يده وثمرة فؤاده فليعطه إن استطاع، فإن جاء آخر ينازعه فاضربوا عنق الآخر. قال فدنوت منه فقلت: أنشدك بالله أنك سمعت هذا من رسول الله ﷺ؟ فأهوى إلى أذنيه وقلبه بيده وقال: سمعته أذناي ووعاه قلبي، فقلت له: هذا ابن عمك معاوية يأمرنا أن نأكل أموالنا بيننا بالباطل، ويقتل بعضاً بعضاً، والله تعالى يقول: **﴿يا أيها الذين آمنوا لا تأكلوا أموالكم بينكم بالباطل إلا أن تكون تجارة عن تراض منكم ولا تقتلوا أنفسكم إن الله كان بكم رحيما﴾** قال فسكت ساعة ثم قال: أطعه في طاعة الله، واعصه في معصية الله.

- **«Pourquoi leufs maîtres et leur docteurs ne leur interdisent-ils pas de pécher en paroles et de manger des gains illicites»)** [Coran V, 63].

- **«Interrogez les gens auxquels le Rappel a été adressé si vous ne savez pas»)** [Coran XXI, 7].

Quant aux deuxièmes, ils sont ceux qui sont au pouvoir d'après ce hadith authentifié cité dans le Sahih et rapporté par Abou Houraira où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque m'obéit, obéit à Dieu, et quiconque me désobéit, désobéit à Dieu. Quiconque obéit au gouveneur, m'obéit, et quiconque désobéit au gouverneur, me désobéit». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[(1)].*

Dieu ordonne à Ses serviteurs de Lui obéir en appliquant Ses enseignements contenus dans le Coran, d'obéir à Son Prophète et suivre sa sunna et d'obéir à ceux qui détiennent le pouvoir à moins que leurs ordres ne constituent une désobéissance à Dieu.

«En cas de désaccord, remettez-vous-en à Allah et à Son Prophète» Donc tout différend doit être tranché en se référant aux enseignements de Dieu contenus dans Son Livre - Le Coran - et à la sunna de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. On doit puiser dans ces deux sources comme Dieu ordonne quand Il dit: **«Quel que soit le sujet de votre désaccord, le jugement appartient à Dieu»)** [Coran XLII, 10] si vraiment les hommes croient en Dieu et au jour dernier. Voilà comment ils doivent se comporter car ce conseil émane de Dieu et constitue le meilleur arrangement.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ ءَامَنُوا۟ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَآ أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ
يُرِيدُونَ أَن يَتَحَاكَمُوٓا۟ إِلَى ٱلطَّٰغُوتِ وَقَدْ أُمِرُوٓا۟ أَن يَكْفُرُوا۟ بِهِۦ وَيُرِيدُ
ٱلشَّيْطَٰنُ أَن يُضِلَّهُمْ ضَلَٰلًۢا بَعِيدًا ﴿٦٠﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ مَآ أَنزَلَ
ٱللَّهُ وَإِلَى ٱلرَّسُولِ رَأَيْتَ ٱلْمُنَٰفِقِينَ يَصُدُّونَ عَنكَ صُدُودًا ﴿٦١﴾ فَكَيْفَ

(1) في الحديث الصحيح المتفق على صحته عن أبي هريرة عن رسول الله ﷺ أنه قال: «من أطاعني فقد أطاع الله، ومن عصاني فقد عصا الله، ومن أطاع أميري فقد أطاعني ومن عصا أميري فقد عصاني».

إِذَآ أَصَـٰبَتْهُم مُّصِيبَةٌۢ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ثُمَّ جَآءُوكَ يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ إِنْ
أَرَدْنَآ إِلَّآ إِحْسَـٰنًا وَتَوْفِيقًا ﴿٦٢﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَعْلَمُ ٱللَّهُ مَا فِى
قُلُوبِهِمْ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ وَعِظْهُمْ وَقُل لَّهُمْ فِىٓ أَنفُسِهِمْ قَوْلًۢا بَلِيغًا ﴿٦٣﴾

'alam tara 'ilâ-l-ladîna yaz'amuna 'annahum 'â manû bimâ 'unzila 'ilayka wamâ 'unzila min qablika yurîduna 'ay-yataḥâkamû 'ilâ-ṭ-ṭagûti waqad 'umirû 'ay-yakfurû bihî wa yurîdu-š-šayṭânu 'ay-yuḍillahum ḍalâlam-ba'îdan (60) wa 'idâ qîla lahum ta'âlû 'ilâ mâ 'anzala-L-Lâhu 'wa 'ilâ-r-rasûli ra'ayta-l-munâfiqîna yaṣuddûna 'anka ṣudûdan (61) fakayfa 'idâ 'aṣâbathum-muṣîbatum-bimâ qaddamat 'aydihim ṯumma jâ'ûka yaḥlifûna bi-L-Lâhi 'in 'ardnâ 'illâ 'iḥsânan wa tawfîqan (62) 'ûlâ'ika-l-ladîna ya'lamu-L-Lâhu mâfî qulûbihim fa'a'riḍ 'anhum wa 'iẓhum wa qul lahum fî 'anfusihim qawlam-balîgan (63).

N'es-tu pas étonné de voir ces gens, qui prétendent croire à tes révélations et à celles qui les ont précédées, recourir à la justice de Taghout, alors qu'il leur a été commandé de le renier? Satan cherche ainsi à les pousser le plus loin possible dans la voie de l'égarement. (60) Lorsqu'on les convie à se rallier aux révélations d'Allah à Son Prophète, on les voit, ces hypocrites, se détourner de toi. (61) Bien plus. si un malheur les frappe, qu'ils ont eux-mêmes provoqué, ils accourent à toi et jurant: «Par Allah, nous ne désirons que le bien et la concorde. (62) Ces gens-là, Allah sait ce qu'il y a dans leur cœur. Ne leur tiens pas rigueur. Avertis-les et adresse-leur des remontrances qui les touchent. (63).

Dieu désavoue ceux qui prétendent avoir la foi, croire en ce qui a été révélé à Son Prophète et aux autres qui l'ont précédé, et pourtant ils ne portent pas leurs différends devant autre que Dieu et Son Prophète, mais ils s'en rapportent au Taghout.

Ce verset a été révélé au sujet d'un Ansarien et d'un juif qu'un litige avait surgi entre eux. Le juif dit: «Que Mouhammad tranche notre différend» et l'Ansarien de répondre: «Plutôt que Ka'b Ben Al-Achraf le tranche». D'autres ont dit que c'était au sujet de certains hypocrites qui avaient manifesté leur islamisme. Mais en fait, il peut être appliqué à tous ceux qui se détournent des enseignements de Dieu et se semettent à un autre que Lui, en s'éloignant ainsi de Lui et de Son Prophète.

Leur cas est pareil à ceux dont Dieu parle dans ce verset: **«Si on leur dit: «Suivez ce que Dieu a révélé» ils répondent: «Mais non!... Nous suivrons plutôt les coutumes que nous avons apprises de nos ancêtres »** [Coran XXXI, 21].

Puis Dieu dénigre les hypocrites qui, une fois atteints par une calamité pour prix des œuvres que leur mains ont accomplies, **«Ils accourent à toi et jurant: «Par Allah, nous ne désirons que le bien et la concorde»** Ils s'excusent auprès de toi qu'ils n'ont recouru à un autre que toi pour te prendre comme juge, rien que pour chercher le bien et la concorde, mais en fait ils ne déclarent tels propos que par adulation et fourberie. Dieu a dit à leur propos: **«Tu vois ceux dont les cœurs sont malades se précipiter vers eux»)** [Coran V, 52].

Ibn Abbas rapporte que Abou Barza Al-Aslami était un moine qui tranchait les différends entre les juifs. Comme les polythéistes allaient le voir souvent pour le même but, Dieu fit descendre le verset précité: **«N'es-tu pas étonné...»**.

Dieu certes connait le contenu des cœurs de ces hypocrites et leur demandera compte, car rien ne Lui est caché. Pour cela il demande à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- de juger leur apparence, lui demande de s'écarter d'eux sans les réprimander mais de leur adresser des paroles convaincantes.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا لِيُطَاعَ بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَلَوْ أَنَّهُمْ إِذ ظَّلَمُوٓا۟
أَنفُسَهُمْ جَآءُوكَ فَٱسْتَغْفَرُوا۟ ٱللَّهَ وَٱسْتَغْفَرَ لَهُمُ ٱلرَّسُولُ لَوَجَدُوا۟ ٱللَّهَ تَوَّابًا
رَّحِيمًا ﴿٦٤﴾ فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ
لَا يَجِدُوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا۟ تَسْلِيمًا ﴿٦٥﴾

wamâ 'arsalnâ mi-r-rasûlin 'illâ liyuṭâ'a bi'iḏni-L-Lâhi walaw 'annahum 'iḏ ẓalamû 'anfusahum jâ'ûka fastaġfarû-L-Lâha wa-staġfara lahumu-r-rasûlu lawajadû-L-Lâha Tawwâba-r-Raḥîman (64) falâ wa-rabbaka lâ yu'minûna ḥattâ yuḥakkimûka fîmâ šajara baynahum ṯumma lâ yajidû fî 'anfusihim ḥarajam mimma qaḍayta wa yusallimû taslîman (65).

Si nous envoyons des Prophètes, c'est pour qu'on leur obéisse avec

l'aide d'Allah. Si ces gens, qui ont été volontairement iniques reviennent à toi et implorent le pardon d'Allah, en recourant à ton intercession, ils trouveront en Allah clémence et miséricorde. (64). Non, par ton maître, ces gens-là ne pourront se dire croyants que lorsqu'ils t'auront fait juge de leurs différends et auront accepté sans ressentiement tes sentences, et s'y seront entièrement soumis. (65).

Dieu n'a envoyé un Prophète que pour qu'il soit obéi avec Sa permission, c'est à dire comme Moujahed le commete: Ceux qui lui obéissent sont ceux à qui Dieu a voulu le bien et avec Sa permission. Puis Il exhorte ceux qui se sont fait tort à eux-même, qui se sont montrés en rebelles, de venir à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en implorant le pardon de Dieu et de lui demander pardon pour eux. S'ils s'exécutent, Dieu revient vers eux, leur fait miséricorde et leur pardonne.

Le cheikh Abou Mansour as-Sabbagh rapporte dans son livre: «Al-Chamel» cette anecdote concernant Al-'Outbi qui a raconté ceci: «Etant assis tout près de la tombe du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, un bédouin arriva et dit: «Que la paix soit sur toi ô Envoyé de Dieu. J'ai entendu le Seigneur dire: **«Si ces gens, qui ont été volontairement iniques, reviennent à toi et implorent le pardon d'Allah, en recourant à ton intercession, ils trouveront en Allah clémence et miséricorde»** Quant à moi je viens à toi implorant le pardon pour mes péchés et te demandant d'intercéder en ma faveur aurpès de mon Seigneur. Puis il récita ces vers:

O toi le meilleur parmi les hommes dont ses os se trouvent au fond de cette tombe.

Dont leur odeur agréable a été dégagée sur les monts et les profondeurs.

Que je donne ma vie comme rançon à une tombe où tu gîs.

Car on n'y trouve que la chasteté, la générosité et la largesse.

Après le départ du bédouin le sommeil me gagna. Je vis en rêve le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- me dire: «Ô 'Outbi! va après ce bédouin et annonce-lui que Dieu lui a pardonné».

Puis le Seigneur jure par Son être sanctifié, que nul ne prétend

être un vrai croyant tant qu'il n'a pas fait de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- juge de toutes les affaires, litiges et différends. Ses sentences et jugements sont irréfutables et on doit s'y conformer et s'y soumettre, soit en apparence soit par conviction, et c'est pourquoi Dieu dit: **«Et auront accepté sans ressentiment tes sentences, et s'y seront entièrement soumis»** C'est à dire ils ne trouveront plus, une fois la sentence prononcée, en eux-mêmes la possibilité d'échapper à ce que tu auras décidé. Un hadith corrobore ce fait quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, nul d'entre vous n'est un vrai croyant tant que ses passions ne soient conformes à ce que j'ai apporté.»*

Al-Boukhari rapporte d'après Ourwa le récit suivant: «Az-Zoubaïr et un Ansarien portèrent plainte auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, au sujet d'une fente d'irrigation qu'ils utilisaient tous les deux pour arroser leurs jardins. Il dit à Az-Zoubaïr: *«Arrose ton jardin puis laisse l'eau couler afin que ton voisin arrose le sien.»* L'Ansarien s'écria: «Ô Envoyé de Dieu, tu as jugé ainsi parce que Az-Zoubaïr est ton cousin?» Le visage de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fut contrarié et dit: *«Ô Az-Zoubaïr! Arrose et retiens l'eau de sorte qui lorsqu'elle aura atteint le mur de ton jardin laisse-la»*. Ainsi il donna à Az-Zoubair tout son droit et cela contrairement à son premier jugement qui était plus profitable à 'Ansarien.

Az-Zoubair de dire: «C'est à cette occasion que le verset fut révélé: **«Non, par ton Maître, ces gens-là ne pourront se dire croyants que lorsqu'ils t'auront fait juge...»** ***(Rapporté par Boukhari).***[1]

وَلَوْ أَنَّا كَتَبْنَا عَلَيْهِمْ أَنِ اقْتُلُوٓا أَنفُسَكُمْ أَوِ اخْرُجُوا مِن دِيَٰرِكُم مَّا فَعَلُوهُ إِلَّا

---

(1) قال البخاري عن عروة، قال: خاصم الزبير رجلاً في شراج الحرة، فقال النبي ﷺ «اسق يا زبير ثم أرسل الماء إلى جارك» فقال الأنصاري: يا رسول الله أن كان ابن عمتك؟ فتلوّن وجه رسول الله ﷺ، ثم قال: «اسق يا زبير ثم احبس الماء حتى يرجع إلى الجَدْر ثم أرسل الماء إلى جارك» فاستوفى النبي ﷺ للزبير حقه في صريح الحكم حين أحفظه الأنصاري، وكان أشار عليهما ﷺ بأمر لهما فيه سعة، قال الزبير: فما أحسب هذه الآية إلا نزلت في ذلك ﴿فلا وربك لا يؤمنون حتى يحكموك فيما شجر بينهم﴾ الآية.

قَلِيلٌ مِّنْهُمْ وَلَوْ أَنَّهُمْ فَعَلُوا مَا يُوعَظُونَ بِهِ لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ وَأَشَدَّ تَثْبِيتًا ﴿٦٦﴾
وَإِذًا لَّآتَيْنَاهُم مِّن لَّدُنَّا أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٦٧﴾ وَلَهَدَيْنَاهُمْ صِرَاطًا مُّسْتَقِيمًا ﴿٦٨﴾
وَمَن يُطِعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُولَٰئِكَ مَعَ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِم مِّنَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ
وَالشُّهَدَاءِ وَالصَّالِحِينَ ۚ وَحَسُنَ أُولَٰئِكَ رَفِيقًا ﴿٦٩﴾ ذَٰلِكَ الْفَضْلُ مِنَ اللَّهِ ۚ
وَكَفَىٰ بِاللَّهِ عَلِيمًا ﴿٧٠﴾

walaw 'ânnâ katabnâ 'alayhim 'ani-qtulû 'anfusakum 'awi-ḫrujû min diyârikum mâ fa'alûhu 'illâ qalîlum minhum walaw 'annahum fa'alû mâ yu'aẓûna bihî lakâna ḫayra-l-lahum wa 'ašadda taṯbîtan (66) wa'iḏa-l-la'ataynâhum mi-l-ladunnâ 'ajran 'aẓîman (67) walahadaynâhum ṣiraṭam-mustaqîman (68) wa may-yuṭi'i-L-Lâha wa-r-rasûla fa 'ûlâ'ika ma'a-l-laḏîna 'an'ama-L-Lâhu 'alayhim mina-n-nabiyyîna wa-ṣ-ṣaddiqîna wa-š-šuhadâ'i wa-ṣ-ṣâliḥîna wa ḥasuna 'ûlâ'ika rafîqan (69) ḏâlika-l-faḍlu mina-L-Lâhi wakafâ bi-L-Lâhi 'Alîman (70).

Si nous leur avions commandé de mourir pour notre cause ou de s'expatrier, bien peu d'entre eux l'auraient accepté. Et pourtant s'ils avaient suivi nos prescriptions, c'eut été préférable pour eux. Leur foi en eût été raffermie. (66) Nous les en aurions récompensé largement.(67) Et nous les aurions mis dans la voie droite. (68) Ceux qui obéiront à Allah et au Prophète, ceux-là Allah leur donnera pour compagnons les élus de sa grâce, les Prophètes, les justes, les martyrs et les vertueux. Il n'y a pas de plus belle société. (69) C'est là une des faveurs d'Allah. Sa science suffit à tout. (70).

Dieu fait connaître la nature et les caractères de certaines de ses créatures qui, si on leur avait ordonné de commettre des actes que Dieu avait interdits, ils ne se seraient plus abstenus car, de par leur nature, ils sont enclins à contredire les ordres. Ceci sans doute émane de la science de Dieu. C'est pourquoi Il dit: «**Si nous leur avions commandé de mourir pour notre cause**». Ibn Jarir a raconté à ce propos qu'un homme entendant ce verset, s'écria: «Si on nous avait ordonné de faire une chose pareille, on se serait exécuté mais louange à Dieu qui nous en a épargné» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, mis au courant de cela, a dit: *«D'entre les hommes de ma communauté, il*

y en a ceux dont la foi est plus raffermie dans le cœur que les montagnes élevées».

-As-Souddy rapporte que Thabet ben Qaïs Ben CHammas et un juif tiraient vanité de leur origine. Le juif dit: «Par Dieu, Dieu nous a ordonné de nous entretuer et nous nous sommes exécutés». Thabet lui répondit: «Par Dieu, si Dieu nous avait prescrit de nous entretuer, nous nous serions exécutés.» C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

Mais Dieu dénonce ces gens-là en disant qu'il serait meilleur pour eux s'ils avaient suivi les exhortations reçues et s'ils s'abstenaient des interdictions, et ce serait plus efficace pour leur affermissement; ils auraient reçu une récompenses sans limites qui n'est autre que le Paradis, et auraient été dirigés vers un chemin droit dans la vie présente et dans l'au-delà.

Par ailleurs, les soumis et les vrais croyants, seront dans la vie future avec la meilleure assemblée formée des Prophètes, des justes, des martyrs et des vertueux. Ils seront installés dans la demeure de la stabilité et de la haute considération pour l'éternité. Et quel honneur peut-on acquérir en dehors de cette belle société?. A cet égard Aicha rapporte qu'elle a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Pas un Prophète qui ne tombe malade sans qu'on lui laisse le choix d'opter pour le bas monde et la vie future».* Durant sa maladie qui causa sa mort, sa voix fut enrouée, et je l'entendis réciter: **«des élus de sa grâce, les Prophètes, les justes, les martyrs et les vertueux»** Je me constatai alors qu'on lui demandait de choisir. Selon une variante, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait déclaré: *«Avec le plus haut compagnon».*

Les causes de la révélation de ce verset.

Nous allons ci-après citer les circonstances de la révélation de ce verset, selon plusieurs rapporteurs:

- Sa'id Ben Joubair raconte: «Un Ansarien à l'air chagriné vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, qui lui demanda: «Pourquoi as-tu l'air triste?» Il répondit: «Ô Prophète de Dieu! Une chose qui me tourmente?» - De quoi s'agit-il?- Et l'homme de déclarer: «Aujourd'hui nous te fréquentons matin et soir pour te tenir compagnie

et te regarder. Demain tu seras élevé vers les autres Prophètes et nous serons privés de ta rencontre.» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- garda le silence, mais Gabriel lui communiqua cette révélation **«Ceux qui obéiront à Allah et à Son Prophète...».**

- Aicha -que Dieu l'agrée- raconte: «Un homme vint auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O envoyé de Dieu! J'ai pour toi une affection plus que je l'en ai pour moi-même, ma femme et mes enfants. Il m'arrive souvent de te mentionner et j'éprouve une certaine impatience qui me porte à venir pour te voir. Lorsque je constate que chacun de nous va mourir et que tu seras au Paradis avec les autres Prophètes, je crains que je ne pourrai plus te voir.» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- garda le silence jusqu'à ce que ce verset fut révélé.

- Dans le Sahih de Mouslim, Rabi'a Ben Ka'b Al-Aslam raconte: «je passais la nuit souvent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Un jour, en lui apportant de l'eau pour ses ablutions et dont il était besoin, il me dit: *«Demande-moi ce que tu veux»* Je lui répondis: «Je te demande de t'accompagner au Paradis» - *Autre chose?* répliqua le Prophète - Non, rien que ça. Il me dit à la fin: *«Alors aide-moi sur toi-même en multipliant les prosternations.»*(1)

- L'imam Ahmed raconte d'après Amr Ben Mourra Al-Jouhani qu'un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Ô Envoyé de Dieu! J'ai témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, que tu es l'Envoyé de Dieu, je me suis acquitté des cinq prières, ai versé la zakat et jeûné le mois de Ramadan» Il lui répondit: *«Quiconque aura accompli toutes ces obligations et meurt, sera avec les Prophètes, les justes, et les martyrs au jour de la résurrection»* Puis il dressa son doigt et poursuivit: *«A moins qu'il n'ait désobéi à ses père et mère». **(Rapporté par Ahmed)**(2).*

---

(1) ثبت في صحيح مسلم عن ربيعة بن كعب الأسلمي أنه قال: كنت أبيت عند النبي ﷺ فأتيته بوضوئه وحاجته، فقال لي: سل. فقلت: يا رسول الله ﷺ أسألك مرافقتك في الجنة، فقال: «أو غير ذلك؟» قلت: هو ذاك، قال: «فأعني على نفسك بكثرة السجود».

(2) قال الإمام أحمد عن عمرو بن مرة الجهني قال: جاء رجل إلى النبي ﷺ فقال: يا رسول الله شهدت أن لا إله إلا الله، وأنك رسول الله؛ وصليت الخمس، وأديت زكاة مالي،

- Quelques uns des compagnons demandèrent l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- à propos de l'homme qui aime d'autres personnes sans toutefois être capable de les rejoindre. Il répondit: *«L'homme sera avec ceux qui aime».*

- Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les bienheureux du Paradis apercevront les demeures de ceux qui seront au-dessus d'eux, comme vous voyez l'étoile la plus brillante qui luit en faisant le parcours au ciel entre l'orient et l'occident, tant sera large la distance qui les sépare».* On lui dit: «O Envoyé de Dieu! Ce sont les demeures des Prophètes que nul autre ne pourrait y parvenir» Il répliqua: *«Certes oui. Par celui dont mon âme est en sa main, ils seront des hommes qui ont cru en Dieu et déclaré véridiques les paroles des Envoyés».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ خُذُوا۟ حِذْرَكُمْ فَٱنفِرُوا۟ ثُبَاتٍ أَوِ ٱنفِرُوا۟ جَمِيعًا ﴿٧١﴾ وَإِنَّ
مِنكُمْ لَمَن لَّيُبَطِّئَنَّ فَإِنْ أَصَٰبَتْكُم مُّصِيبَةٌ قَالَ قَدْ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَىَّ إِذْ لَمْ أَكُن مَّعَهُمْ
شَهِيدًا ﴿٧٢﴾ وَلَئِنْ أَصَٰبَكُمْ فَضْلٌ مِّنَ ٱللَّهِ لَيَقُولَنَّ كَأَن لَّمْ تَكُنۢ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُۥ
مَوَدَّةٌ يَٰلَيْتَنِى كُنتُ مَعَهُمْ فَأَفُوزَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٧٣﴾ ۞ فَلْيُقَٰتِلْ فِى سَبِيلِ
ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ يَشْرُونَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا بِٱلْءَاخِرَةِ ۚ وَمَن يُقَٰتِلْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ
فَيُقْتَلْ أَوْ يَغْلِبْ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٧٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû hudû hidrakum fa-nfirû tubâtin 'awi-nfurû jamî'an (71) wa 'inna minkum lamal-layubatti'anna fa'in 'aṣâbatkum muṣîbatun qâla qad 'an 'ama-L-Lâhu 'alayya 'id lam 'aku-m-ma'ahum

---

وصمت شهر رمضان، فقال رسول الله ﷺ: «من مات على ذلك كان مع النبيين والصديقين والشهداء يوم القيامة هكذا ـ ونصب أصبعيه ـ ما لم يعقّ والديه».

(1) عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ: «إن أهل الجنة ليتراءون أهل الغرف من فوقهم كما تراءون الكوكب الدري الغابر في الأفق من المشرق أو المغرب لتفاضل ما بينهم»، قالوا: يا رسول الله تلك منازل الأنبياء لا يبلغها غيرهم، قال: «بلى، والذي نفسي بيده رجال آمنوا بالله وصدّقوا المرسلين» (أخرجه البخاري ومسلم واللفظ لمسلم).

šahîdan (72) wala'in'aṣâbakum faḍlum-mina-L-Lâhi layaqulanna ka'al-lam takum-baynakum wa baynahû mawaddatun yâ laytanî kuntu ma'ahum fa'afûza fawzan 'aẓîman (73) falyuqâtil fî sabîli-L-Lâhi-l-laḏîna yašruna-l-ḥayâta-d-dunya bi-l-'âḫirati wa may-yuqâtil fî sabîli-L-Lâhi fayuqtal 'aw yaġlib fasawfa nu'tîhi 'ajran 'aẓîman (74).

O croyants, soyez toujours prêts au combat, volez à la bataille en groupe ou en masse. (71) Parmi vous, il y aura les retardataires. Si un revers vous frappe, ils diront: «C'est une grâce d'Allah que nous n'ayons pas pris part à cet engagement. (72) Si, au contraire, la fortune vous sourit, vous les entendrez dire, comme si aucun bien ne vous unissait les uns les autres: «Plût à Allah que nous ayons assisté au combat! Nous aurions gagné un riche butin. (73) Qu'ils combattent dans la voie d'Allah ceux qui sont décidés à échanger la vie présente contre la vie future. A qui combat dans la voie d'Allah qu'il périsse ou qu'il triomphe, J'accorderai une belle récompense. (74).

Dieu ordonne à Ses serviteurs fidèles de prendre garde contre leur ennemi et ceci en s'apprêtant au combat, assurant l'équipement militaire et recrutant les hommes, préparant ainsi tout une armée qui sera capable d'affronter l'ennemi. Les fidèles doivent s'élancer en masse ou par groupes, c'est à dire régiment après régiment.

«Parmi vous il y aura des retardataires» qui font défection et ne vont plus au combat, ou bien, comme faisait Abdullah ben Oubay Ben Abi Saloul, qui dissusadait les autrs de n'y pas prendre part. C'est pourquoi Dieu dénonce ces hypocrites qui, quand un malheur atteint les croyants, s'agit-il d'une mort, d'un martyre ou d'une défaite, disent: «Dieu nous a comblés de Sa grâce et nous n'étions pas avec eux pour porter témoignage» Ils comptent leur salut en tant qu'un bienfait de Dieu sans s'apercevoir qu'ils ont manqué le mérite du martyre et de la constance.

Par contre, si Dieu favorise les fidèles en leur accordant la victoire et le butin, ils s'écrient: «Ah si nous étions avec eux, nous aurions acquis un gain considérable» comme si nulle affection n'existait entre eux et les fidèles, et comme s'ils professaient une autre religion.

Puis Dieu exhorte les croyants à combattre pour sa cause et dans Sa voie, comme preuve de leur foi, ceux qui troquent la vie présente

contre la vie future; ceux qui vendent leur foi contre un bien éphémère de ce bas monde manifestant ainsi leur incrédulité et leur obstination.

Il annonce ensuite la bonne nouvelle aux fidèles combattants: **«A qui combat dans la voie d'Allah, qu'il périsse ou qu'il triomphe, J'accorderai un belle récompense».** A ce propos il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Houraira, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu s'est porté garant du sort de celui qui part pour combattre dans le chemin de Dieu, n'ayant d'autre but que le combat dans Son chemin, croyant en Lui et en Ses Envoyés, qu'Il lui garantira de le faire entrera au Paradis où de le rendre à sa demeure qu'il a quittée avec ce qu'il a obtenu comme récompense céleste ou un butin de guerre». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].* «A

وَمَا لَكُمْ لَا تُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ
يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَٰذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلُهَا وَاجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا
وَاجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ نَصِيرًا (٧٥) الَّذِينَ آمَنُوا يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالَّذِينَ
كَفَرُوا يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ الطَّاغُوتِ فَقَاتِلُوا أَوْلِيَاءَ الشَّيْطَانِ إِنَّ كَيْدَ الشَّيْطَانِ كَانَ
ضَعِيفًا (٧٦)

wamâlakum lâ tuqâtilûna fî sabîli-L-Lâhi wa-l-mustaḍ'afîna mina-r-rijâli wa-nisâ'i wa-l-wildâni-l-laḏîna yaqûlûna rabbanâ 'aḫrijnâ min hâḏihi-l-qaryati-ẓ-ẓâlimi 'ahluhâ waj'al lanâ mi-l-ladunka waliyyan waj'al lanâ mi-l-ladunka naṣîran (75) 'Al-laḏîna 'âmanû yuqâtilûna fî sabîli-L-Lâhi wa-l-laḏîna kafarû yuqâtilûna fî sabîli-ṭ-ṭâġûti fqâtilû 'awliyâ'a-š-šayṭâni 'inna kayda-š-šayṭani kâna ḍa'îfan (76).

Pourquoi ne combattriez-vous pas dans la voie d'Allah pour défendre les faibles, hommes, femmes et enfants, qui implorent Allah de la sorte: «Pourquoi, Seigneur, ne pas nous arracher à cette ville dont la populace est cruelle, purquoi ne pas nous envoyer un chef, pourquoi ne pas nous envoyer

---

(1) ثبت في الصحيحين: «وتكفل الله للمجاهد في سبيله إن توفاه أن يدخله الجنة أو يرجعه إلى مسكنه الذي خرج منه بما نال من أجر أو غنيمة».

un protecteur?» (75) Les croyants servent la cause d'Allah tandis que les impies servent la cause de Taghout. Combattez les partisans de Satan. La cause de Satan est fragile»(76).

Dieu incite les fidèles à combattre dans Sa voie pour sauver les faibles qui vivaient à La Mecque, hommes, femmes et enfants, qui s'écriaient: «Seigneur, fais-nous sortir de cette cité dont les habitants sont injsutes» et L'imploraient de leur accorder un protecteur et un défenseur. A ce propos Abdullah raconte qu'il a entendu Ibn Abbas dire: «Ma mère et moi étions parmi ces faibles».

Puis Dieu exhorte aussi les fidèles à combattre, pour Sa cause, les suppôts de Satan, et les pièges de Satan sont vraiment faibles.

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ قِيلَ لَهُمْ كُفُّوٓا۟ أَيْدِيَكُمْ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ فَلَمَّا كُتِبَ
عَلَيْهِمُ ٱلْقِتَالُ إِذَا فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَخْشَوْنَ ٱلنَّاسَ كَخَشْيَةِ ٱللَّهِ أَوْ أَشَدَّ خَشْيَةً ۚ وَقَالُوا۟
رَبَّنَا لِمَ كَتَبْتَ عَلَيْنَا ٱلْقِتَالَ لَوْلَآ أَخَّرْتَنَآ إِلَىٰٓ أَجَلٍ قَرِيبٍ ۗ قُلْ مَتَٰعُ ٱلدُّنْيَا قَلِيلٌ
وَٱلْءَاخِرَةُ خَيْرٌ لِّمَنِ ٱتَّقَىٰ وَلَا تُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٧٧﴾ أَيْنَمَا تَكُونُوا۟ يُدْرِككُّمُ ٱلْمَوْتُ
وَلَوْ كُنتُمْ فِى بُرُوجٍ مُّشَيَّدَةٍ ۗ وَإِن تُصِبْهُمْ حَسَنَةٌ يَقُولُوا۟ هَٰذِهِۦ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ۖ وَإِن
تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ يَقُولُوا۟ هَٰذِهِۦ مِنْ عِندِكَ ۚ قُلْ كُلٌّ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ ۖ فَمَالِ هَٰٓؤُلَآءِ ٱلْقَوْمِ لَا
يَكَادُونَ يَفْقَهُونَ حَدِيثًا ﴿٧٨﴾ مَّآ أَصَابَكَ مِنْ حَسَنَةٍ فَمِنَ ٱللَّهِ ۖ وَمَآ أَصَابَكَ مِن سَيِّئَةٍ
فَمِن نَّفْسِكَ ۚ وَأَرْسَلْنَٰكَ لِلنَّاسِ رَسُولًا ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًا ﴿٧٩﴾

'alam tara 'ilâ-l-laḏîna qîla lahum kuffû 'aydiyakum wa 'aqîmû-ṣ-ṣalâta wa 'âtû-z-zakâta falamma kutiba 'alayhimu-l-qitâlu 'iḏâ farîqum minhum yaḫšawna-n-nâsa kaḫašyati-L-Lâhi 'aw 'ašadda ḫašyatan wa qâlû rabbanâ lima katabta 'alaynâ-l-qitâla lawlâ 'aḫḫartanâ 'ilâ 'ajalin qarîbin qul matâ'u-d-dunyâ qalîlun wa-l-'âḫiratu ḫayrul-limani-t-taqâ walâ tuẓlamûna fatîlan (77)'ayanamâ takûnû yudrikkumu-l-mawtu walaw kuntum fî burûjim-mušayyadatin wa'in tuṣibhum ḥasanatun yaqûlû hâḏihî min 'indi-L-Lâhi wa 'in tuṣibhum sayyi'atun yaqûlû hâḏihî min

'indika qul kullum-min 'indi-L-Lâhi famâli hâ'ûlâ'i-l-qawmi lâ yakâdûna yafqahûna ḥadîṯan (78) mâ 'aṣâbaka min ḥasanatin famina-L-Lâhi wamâ 'aṣâbaka min sayyi'atin famin nafsika wa 'arsalnâka li-n-nâsi rasûlan wa kafâ bi-L-Lâhi šahîdan (79).

N'as-tu pas remarqué ces gens à qui on a dit: «Abstenez-vous de toute mauvaise action, priez et faites l'aumône». Lorsque la guerre fut déclarée, un certain nombre d'entre eux montrèrent en face de l'ennemi autant de crainte qu'ils en avaient pour Allah lui-même, sinon plus. Ils s'écrièrent: «Seigneur, pourquoi nous imposes-tu de combattre aujourd'hui? Que n'as-tu remis à plus tard cette obligation» Dis-leur: «La vie de ce monde est éphémère. C'est la vie future qu'ambitionnent les vrais croyants. La plus petite injustice vous y sera épargnée» (77) Où que vous soyez, la mort vous prendra. Fussiez-vous terrés dans des forteresses inexpugnables, elle vous prendra. S'il leur arrive quelque évènement heureux, ils disent: «Cela nous vient d'Allah». S'il leur arrive un évènement malheureux, ils disent: «Cela nous vient de toi» Réponds-leur: «Bonheur et malheur viennent d'Allah». Que ces gens sont durs à comprendre. (78) Le bonheur qui t'arrive vient d'Allah. Le malheur qui te frappe vient de toi. Nous t'avons envoyé aux hommes comme Prophète. Le témoignage d'Allah suffit. (79).

Au début de l'ère islamique, les fidèles qui se trouvaient à La Mecque, étaient ordonnés de faire la prière, la zakat, de soulager les pauvres d'entre eux, de pardonner aux polythéistes et d'endurer leurs méfaits. Ils brûlaient de désir à recevoir l'ordre du combat pour se venger de leurs ennemis. Mais la situation était inconvenante pour plusieurs raisons: leur nombre inférieur par rapport à celui des impies, leur présence dans leur ville qui est sacrée et la plus honorée de toutes les autres cités du monde. Cet ordre ne leur fut donné que lorsqu'ils émigrèrent à Médine qui devint pour eux un lieu sûr et une demeure de protection, se trouvent parmi des partisans.

Une fois reçu l'ordre de combattre, ils éprouvèrent une certaine crainte de faire face à l'ennemi et déclarèrent: **«Seigneur, pourquoi nous imposes-tu de combattre aujourd'hui? Que n'as-Tu remis au plus tard cette obligation»**. Ils demandèrent donc à Dieu de reporter à plus tard le combat dont le résultat ne sera que le meurtre et rendra les enfants orphelins et les femmes veuves. Ce verset est pareil à celui-ci: **«Et ceux qui croient disent: «Pourquoi ne fait-on pas descendre une sourate? Puis**

quand on fait descendre une sourate renforcée et qu'on y fait mention de combat...) [Coran XLVII, 20].

Ibn Abbas rapporte que Abdul Rahman et certains de ses compagnons vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à La Mecque et lui dirent: «O Prophète de Dieu, nous étions très puissants du temps de notre polythéisme, et nous voilà faibles et humiliés quand nous sommes devenus croyants.» Il leur répondit: «J'ai été ordonné de pardonner, ne cherchez pas querelle aux impies» Après son émigration à Médine, l'ordre du combat fut prescrit mais les hommes posèrent les armes. Dieu alors dit descendre ce verset: **«N'as-tu pas remarqué ces gens à qui on a dit: «Abstenez-vous de toute mauvaise action»**. As-Souddy a dit: «On ne leur avait prescrit que la prière et la zakat. Mais ils demandèrent à Dieu de leur permettre de combattre, et une fois cet ordre fut donné, ils éprouvèrent une crainte de faire face à l'ennemi en redoutant la mort. Mais le Seigneur leur rappelle que la jouissance de la vie présente est précaire, et ils ne seront lésés même d'une pellicule de datte.»

«Où que vous soyez, la mort vous prendra. Fussiez-vous terrés dans des forteresses» C'est à dire: «La mort que vous fuyez vous atteindra, tout comme Dieu le montre dans ce verset: **«Chaque âme passera par les affres de la mort»)** [Coran III, 185]. La mort est donc la fin inévitable et nul ne s'en échappera, qu'il combatte ou non; qu'il soit dans un endroit quelconque ou dans un tour fortifié.

«Le bonheur qui t'arrive vient d'Allah» c'st à dire toute sorte de biens: fruits, récolte, enfants ou autre. Mais **«le malheur qui te frappe»** s'agit-il d'une sécheresse, une disette ou un manque de récolte ou la mort d'un enfant ou autre **«vient de toi»** voulant dire à cause de toi parce nous t'avons suivi et adhéré à ta religion. Leur cas est pareil à celui du peuple de Pharaon qu'on trouve dans ce verset: **«Ils disaient, lorsqu'un bonheur leur arrivait: «Ceci est pour nous». Mais quand un malheur les frappait, ils rendaient Moïse et ses compagnons responsables de leur sort»)** [Coran VII, 131]. Ainsi c'était le cas des hypocrites qui ont embrassé l'Islam en apparence alors qu'ils le répugnaient. Lorsqu'un malheur les frappait ils prétendaient que c'était parce qu'ils avaient suivi le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Par contre s'il leur arrivait un bien ils disaient que cela leur venait de Dieu.

Dieu ordonne à Son Prophète de leur répondre: «**Bonheur et malheur viennent d'Allah**», ils n'ont lieu que selon la prédestination de Dieu et atteignent toute créature sans distinction entre un pieux et un pervers, un croyant et un incrédule. Mais ces gens-làs semblent être ignorants et ne comprennent aucun discours.

Puis Dieu explicite cela clairement, bien que Ses paroles sont adressées aux fils d'Adam: «**Le bonheur qui t'arrive vient d'Allah**» par Sa grâce, Sa générosité et sa miséricorde. «**Le malheur qui te frappe vient de toi**» pour prix de tes mauvaises actions et tes péchés comme Dieu le confirme dans un autre verset: «**Quel que soit le malheur qui vous atteint, il est la conséquence de ce que vous avez fait; mais Dieu efface un grand nombre de vos péchés**») [Coran XLII, 30].

A ce propos il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tous les maux qui affligent le musulman, s'agit-il d'une fatigue, d'une maladie, de soucis, de tristesse, de préjudices, même d'une épine, lui valent de la part de Dieu une rémission de ses péchés». (Rapporté par Boukhari)*[1].

«**Nous t'avons envoyé aux hommes comme Prophète**» pour leur communiquer la loi et les enseignements de Dieu, et pour leur montrer ce que Dieu agrée et ce qu'Il refuse, mais en fin de compte «**le témoignage d'Allah suffit**» pour juger les hommes car il connait bien que tu leur as transmis le message et ce qu'ils t'ont répondu et qu'ils se sont montrés incrédules et obstinés.

مَّن يُطِعِ ٱلرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ ٱللَّهَ وَمَن تَوَلَّىٰ فَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ عَلَيْهِمْ حَفِيظًا
(٨٠) وَيَقُولُونَ طَاعَةٌ فَإِذَا بَرَزُوا۟ مِنْ عِندِكَ بَيَّتَ طَآئِفَةٌ مِّنْهُمْ غَيْرَ ٱلَّذِى
تَقُولُ وَٱللَّهُ يَكْتُبُ مَا يُبَيِّتُونَ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ
وَكِيلًا (٨١)

(1) في الصحيح: «والذي نفسي بيده لا يصيب المؤمن هم ولا حزن، ولا نصب حتى الشوكة يشاكها إلا كفر الله عنه بها من خطاياه».

may-yuṭi'i-r-rasûla faqad 'aṭâ'a-L-Lâha wa man tawallâ famâ 'arsalnâka 'alayhim ḥafîẓan (80) wa yaqûlûna ṭâ'atun fa'iḏâ barazû min 'indika bayyata ṭâ'ifatum-minhum ġayra-l-laḏî taqûlu wa-L-Lâhu yaktubu mâ yubayyitûna fa'a'riḍ 'anhum wa tawakkal 'alâ-L-Lâhi wa kafâ bi-L-Lâhi Wakîlan (81).

Celui qui obéit au Prophète obéit à Allah. Ta mission ne te rend pas responsable de ceux qui s'écartent d'Allah. (80) Ils disent: «Obéissance». A peine t'ont-ils quitté qu'ils complotent des actes contraires à leurs paroles! Allah écrit ce qu'ils complotent. Détourne-toi d'eux. Fie-toi à Allah. La protection d'Allah est suffisante. (81).

Dieu informe les hommes que quiconque obéit à Dieu, obéit à Son Prophète, et quiconque désobéit à Dieu, désobéit à Son Prophète, car ce dernier: «**ne parle pas non plus d'impulsion: ce n'est là que révélation révélée**») [Coran LIII, 3-]. Puis pour rassurer le Messager, Il lui dit: «**Ta mission ne te rend pas responsable de ceux qui s'écartent d'Allah.**» En d'autres termes, ta mission se borne à leur communiquer le message, quant à ceux qui s'en détournent, ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes car tu n'es pas envoyé vers eux comme gardien. Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«Quiconque obéit à Dieu et à Son Prophète, aura suivi la voie droite, et quiconque désobéit à Dieu et à Son Prophète, ne fera tort qu'à lui-même».*

Quant aux hypocrites, une fois en présence du Prophète, ils déclarent: «Nous obéissons». Mais aussitôt qu'ils le quittent certains d'eux tiennent de nuit des propos étrangers à ce qu'il dit, et ils ne manquent pas à contredire leur déclaration. Dieu est aux aguets car Il «**écrit ce qu'ils complotent**» et ceci en ordonnant aux anges scribes d'écrire tout ce que les hypocrites déclarent et font, car Il connait parfaitement ce qu'ils couvent en eux-mêmes et ce qu'ils trament la nuit, et Il leur en demandera compte de leur désobéissance et de leur rebellion.

Puis Dieu exhorte Son Prophète à leur pardonner, être clément et indulgent à leur égard et s'écarter d'eux sans dénoncer leurs secrets devant les hommes, enfin Il le rassure et qu'il ne doit pas les redouter, plutôt il doit se confier en Lui car Il lui suffit comme protecteur.

أَفَلَا يَتَدَبَّرُونَ ٱلْقُرْءَانَ وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُوا فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا ﴿٨٢﴾

وَإِذَا جَآءَهُمْ أَمْرٌ مِّنَ ٱلْأَمْنِ أَوِ ٱلْخَوْفِ أَذَاعُوا۟ بِهِۦ ۖ وَلَوْ رَدُّوهُ إِلَى ٱلرَّسُولِ
وَإِلَىٰٓ أُو۟لِى ٱلْأَمْرِ مِنْهُمْ لَعَلِمَهُ ٱلَّذِينَ يَسْتَنۢبِطُونَهُۥ مِنْهُمْ ۗ وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ
وَرَحْمَتُهُۥ لَٱتَّبَعْتُمُ ٱلشَّيْطَٰنَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٨٣﴾

'afalâ yatadabbarûna-l-Qur'âna walaw kâna min 'indi ġayri-L-Lâhi lawajadû fîhi-ḫtilâfan kaṯîran (82) wa 'iḏâ jâ'ahum 'amrum-mina-l-'amni 'awi-l-ḫawfi 'aḏâ'û bihî walaw raddûhu 'ilâ-r-rasûli wa 'ilâ 'ûli-l-'amri minhum la 'alimahu-l-laḏîna yastambiṭunahû minhum walawla faḍlu-L-Lâhi 'alaykum wa raḥmatuhû lataba'tumu-š-šayṭâna 'illâ qalîlan (83).

N'ont-ils jamais médité sur le Coran? Si ce Livre venait d'un autre que d'Allah, ils y auraient relevé des nombreuses contradictions (82) Apprennent-ils une nouvelle? Qu'elle les rassure ou qu'elle les alarme, ils la propagent. S'ils la rapportaient au Prophète et à leur chefs, ce serait le plus qualifié de ces derniers qui l'utiliseraient. N'eût-ce été la grâce d'Allah et Sa miséricorde, Satan eût entrainé la plupart d'entre vous. (83).

Pourquoi ces gens-là ne méditent-ils pas sur le Coran au lieu de s'en détourner, et qu'ils comprennent le sens de ses versets, ses sentences et ses paroles disertes. Sûrement ils n'y trouveront ni contradiction, ni perturbation ni divergence, car il est une révélation d'un Seigneur sage et digne de Louanges. Telle est l'altitude des polythéistes et des hypocrites à l'égard du Coran. Quant aux hommes versés et instruits dans la religion, ils déclarent: **«Nous croyons dans ce Livre, tout ce qu'il renferme vient de notre Seigneur»)** [Coran III, 7] c'est à dire aux versets aussi bien les fondamentaux que les figuratifs qui constituent une vérité. En ramenant le figuratif au fondamental, ils ont suivi la bonne direction. Quant à ceux dont les cœurs penchent vers l'erreur, ils se sont égarés et écartés de la vérité.

Amr Ben Chou'aib raconte d'après Son grand père que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rencontra un jour des hommes qui discutaient au sujet du destin. S'apercevant qu'ils tiraient argument du Coran d'une façon qui ne lui plaisait pas, il fut irrité et s'écria: *«Pourquoi cherchez-vous à contredire les versets les uns les autres, c'est bien cela qui causa la perdition du générations qui vous ont précédés».*

«Apprennent-ils une nouvelle? Qu'elle les rassure ou qu'elle les alarme,

ils la propagent» ceci constitue un avertissement à celui qui, une fois ayant entendu une nouvelle, accourt à la propager avant qu'il ne s'assure de sa véracité du moment qu'elle ne peut être qu'une simple rumeur sans fondement.

A cet égard, d'après le Sahih de Mouslim, Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il est parfois un péché quand un homme raconte tout ce qu'il a entendu». **(Rapporté par Mouslim)**[1]**.*

Il est cité dans le Sahih de Mouslim aussi que 'Omar Ben Al-Khattab, entrant dans la mosquée, entendit les hommes dire que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait répudié ses femmes. Il demanda l'autorisation d'entrer chez le Prophète. Permission accordée, il lui demanda: «As-tu vraiment répudié tes femmes? - Non, répondit-il. 'Omar retourna à la mosquée et s'écria: «L'Envoyé de Dieu n'a pas répudié ses femmes». C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

Il incombe donc à l'homme, et surtout quand il s'agit d'une affaire concernant sa foi et sa religion, de s'assurer de la véracité des nouvelles qu'il entend afin d'éviter son égarement. Et si jamais une telle affaire est susceptible d'être contestée qu'il la rapporte aux enseignements du Prophète ou qu'il se réfère aux opinions des hommes versés. C'est une grâce de Dieu sans laquelle un grand nombre de gens auraient suivi Satan.

فَقَٰتِلْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ لَا تُكَلَّفُ إِلَّا نَفْسَكَ ۚ وَحَرِّضِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَكُفَّ
بَأْسَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ وَٱللَّهُ أَشَدُّ بَأْسًا وَأَشَدُّ تَنكِيلًا ﴿٨٤﴾ مَّن يَشْفَعْ شَفَٰعَةً
حَسَنَةً يَكُن لَّهُۥ نَصِيبٌ مِّنْهَا ۖ وَمَن يَشْفَعْ شَفَٰعَةً سَيِّئَةً يَكُن لَّهُۥ كِفْلٌ مِّنْهَا ۗ وَكَانَ
ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ مُّقِيتًا ﴿٨٥﴾ وَإِذَا حُيِّيتُم بِتَحِيَّةٍ فَحَيُّوا۟ بِأَحْسَنَ مِنْهَآ أَوْ
رُدُّوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ حَسِيبًا ﴿٨٦﴾ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۚ لَيَجْمَعَنَّكُمْ

---

(1) قال مسلم في مقدمة صحيحه عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «كفى بالمرء كذباً أن يحدث بكل ما سمع».

إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ لَا رَيْبَ فِيهِ ۗ وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ حَدِيثًا ﴿٨٧﴾

faqâtil fî sabîli-L-Lâhi lâ tukallafu 'illâ nafsaka wa ḥarriḍi-l-mu'minîna 'asâ-L-Lâhu 'an yakuffa ba'sa-l-laḏîna kafarû wa-L-Lâhu 'ašaddu ba'san wa 'ašaddu tanqîlan (84) may-yašfa' šafâ'atan ḥasanatan yaku-l-lahu naṣîbum-minhâ wa may-yašfa' šâfa'atan sayyi'atan yaku-l-lahû kuflum-minhâ wa kâna-L-Lâhu 'alâ kulli šay'im-muqîtan (85) wa 'iḏâ ḥuyyiytum bitaḥiyyatin faḥayyû bi 'aḥsani-minhâ 'aw ruddûhâ 'inna-L-Lâha kâna 'alâ kulli šay'in ḥasîban (86) 'AL-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ huwa layajma'annakum 'ilâ yawmi-l-qiyâmati lâ rayba fîhi wa man 'aṣdaqu mina-L-Lâhi ḥadîṯan (87).

Combats au service d'Allah. Tu n'es responsable que de toi-même. Encourage les fidèles au combat. Il est possible qu'Allah ruine la puissance des infidèles. Il est plus fort qu'eux et autrement sévère dans la répression. (84) Celui qui intercèdera dans une bonne intention participera à son résultat; celui qui intercèdera dans une mauvaise intention en partagera les conséquences. Allah pourvoit à tout. (85) Si quelqu'un vous salue, rendez-lui un salut plus poli encore. En tout cas, rendez-le lui. Allah vous demandera compte de tout. (86). Allah, il n'y a d'Allah que Lui, vous rassemblera infailliblement au jour de la résurrection. Il n'y a pas de doute. Qui mieux qu'Allah voit ses propos réalisés?» (87).

Dieu ordonne à Son Prophète de combattre dans Son chemin et de se passer de quiconque fait défection. C'est pourquoi Il lui dit: **«Tu n'es responable que de toi-même».**

Il lui ordonne également **«d'encourager les fidèles au combat»** vu le mérite du combat dans la voie de Dieu et la récompense qui attend tout combattant. Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce sujet, nous nous contentons de citer celui-ci rapporté par Abou Houraira et cité dans le Sahih de Boukhari. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui croit en Dieu et en son Envoyé, s'acquitte des prières, et jeûne Ramadan, il incombe à Dieu de le faire entrer au Paradis, qu'il ait combattu dans la voie de Dieu ou qu'il n'ait jamais quitté le pays où il est né».* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu! N'allons-nous pas annoncer cette bonne nouvelle aux hommes?» Il répondit: *«Au Paradis il y a cent degrés que Dieu a préparés à ceux qui combattent dans Sa voie,*

entre deux degrés, il existe un espace équivalent à la distance qui sépare le ciel de la terre. Lorsque vous demandez à Dieu de vous rétribuer le Paradis, que ce soit le Firdaws car il est le meilleur et le plus élevé degré du Paradis, au-dessus duquel se trouve le Trône du Miséricordieux, d'où prennent source les fleuves du Paradis.»[1]

«Il est possible qu'Allah ruine la puissance des infidèles» et ceci se réalise en poussant les hommes au combat qui s'élancent contre les mécréants et font arrêter leur violence en défendant l'Islam et les musulmans. Dieu est certes plus redoutable dans sa violence que les incrédules et plus sévère qu'eux dans Son châtiment.

«Celui qui intercèdera dans une bonne intention participera à son résultat» qui signifie, en d'autres termes, celui qui intercède d'une bonne intercession qui ne vise que le bien, en obtiendra une part. C'est pourquoi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Intercédez et vous serez récompensés. Dieu, par la bouche de Son Prophète, décide ce qu'Il veut».*

Par contre **«Celui qui intercèdera dans une mauvaise intention en partagera les conséquences»** il en sera pleinement responsable et supportera les conéquences en tenant compte de son intention. Moujahed Ben Jabr a dit que ce verset fut révélé à propos des hommes dont les uns intercèdent en faveur des autres tant au bien qu'au mal. Mais Dieu demeure vigilant sur toute chose.

«Si quelqu'un vous salue, rendez-lui un salut plus poli encore. En tout cas, rendez-le lui» c'est à dire lorsqu'on vous salue, répondez par une formule plus courtoise et plus polie, ce qui est recommandé, sinon, et ce qui est d'obligation, rendez simplement le salut qui vous a été adressé.

---

(1) روى البخاري عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «من آمن بالله ورسوله، وأقام الصلاة وآتى الزكاة، وصام رمضان، كان حقاً على الله أن يدخله الجنة، هاجر في سبيل الله أو جلس في أرضه التي ولد فيها». قالوا: يا رسول الله أفلا نبشر الناس بذلك؟ فقال: «إن في الجنة مائة درجة أعدها الله للمجاهدين في سبيل الله بين كل درجتين كما بين السماء والأرض؛ فإذا سألتم الله فاسألوه الفردوس فإنه وسط الجنة، وأعلى الجنة، وفوقه عرش الرحمٰن، ومنه تفجر أنهار الجنة».

Salman Al-Farissi raconte qu'un homme vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Que la paix soit sur toi ô Envoyé de Dieu» Il lui répondit: *«Que la paix soit sur toi ainsi que la miséricorde de Dieu»*. Un autre vint et salua: «Que la paix soit sur toi ô Envoyé de Dieu ainsi que la miséricorde de Dieu». Et le Prophète de lui répondre: *«Que la paix soit sur toi ainsi que la miséricorde et les bénédictions de Dieu»*. Un troisième arriva et dit: «Que la paix soit sur toi ô Envoyé de Dieu ainsi que la miséricorde et les bénédictions de Dieu» Il lui répondit: *«Et sur toi»*. L'homme s'exclama: «Que je te donne pour rançons mes père et mère ô Prophète de Dieu, tu as répondu le salut à un tel et un tel en y ajoutant quelque chose plus que tu l'as fait pour moi?» Il lui répliqua: *«Tu ne m'en as rien laissé à ajouter, et Dieu le Très Haut a dit:* «**Si quelqu'un vous salue, rendez-lui un salut plus poli encore. En tout cas, rendez-le lui**» *et me voilà te rendre le salut». **(Rapporté par Ibn Jarir)**[1]*.

Il s'avère du hadith précité qu'aucun ajout ne doit être donné à cette formule du salut, car s'il était autrement, le Prophète l'aurait fait.

Ibn Abbas a dit: «Lorsqu'un homme t'adresse un salut rends-le lui même s'il est un Mage car Dieu nous ordonne de saluer d'une façon encore plus polie ou bien rendre le salut.»

Quant à ceux qui vivent dans les pays des musulmans et sous leur protection, il leur incombe de saluer le premier. A cet égard, il est cité dans le Sahih de Mouslim qu'Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne soyez pas les premiers qui saluent les juifs et les chrétiens. Lorsque vous les rencontrez,*

---

(1) قال ابن جرير عن سلمان الفارسي، قال: جاء رجل إلى النبي ﷺ فقال: السلام عليك يا رسول الله، فقال: «وعليك السلام ورحمة الله» ثم جاء آخر فقال: السلام عليك يا رسول الله ورحمة الله؛ فقال له رسول الله ﷺ: «وعليك السلام ورحمة الله وبركاته»، ثم جاء آخر فقال: السلام عليك يا رسول الله ورحمة الله وبركاته، فقال له: «وعليك» فقال له الرجل: يا نبي الله بأبي أنت وأمي: أتاك فلان وفلان فسلما عليك فرددت عليهما أكثر مما رددت علي؟ فقال: «إنك لم تدع لنا شيئاً، قال الله تعالى: ﴿وإذا حييتم بتحية فحيوا بأحسن منها أو ردوها﴾ فرددناها عليك».

ou bien lorsque vous rencontrez l'un d'eux, obligez-le à s'écarter de votre chemin (au cas où il y a de la cohue)»[1].

Al-Hassan Al-Basri précise que le salut est un acte bénévole mais le rendre constitue une obligation, et cette obligation était l'avis unanime des ulémas. Par conséquent quiconque ne rend pas le salut aura péché car par ce faire il aura désobéi à Dieu qui ordonne, selon le verset, de rendre ce salut en tout cas.

Abou Houraira rapporte qu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous ne croyez pas, et vous ne serez pas croyants tant que vous ne vous entraimiez pas. Vous indiquerai-je une chose si vous la faites vous vous entraimez? Eh bien énoncez le salut entre vous à haute voix». **(Rapporté par abou Daoud)**[2].*

«Allah, il n'y a d'Allah que Lui» est un rappel aux hommes qu'Il est le seul Dieu, le Créateur de toute chose, qui les réunira au jour de la résurrection sans aucun doute possible sur un seul tertre et les rétribuera selon leurs actions. Et quand Dieu parle, nul n'est plus véridique que Lui.

۞ فَمَا لَكُمْ فِي الْمُنَافِقِينَ فِئَتَيْنِ وَاللَّهُ أَرْكَسَهُم بِمَا كَسَبُوا أَتُرِيدُونَ أَن
تَهْدُوا مَنْ أَضَلَّ اللَّهُ وَمَن يُضْلِلِ اللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُ سَبِيلًا (88) وَدُّوا لَوْ
تَكْفُرُونَ كَمَا كَفَرُوا فَتَكُونُونَ سَوَاءً فَلَا تَتَّخِذُوا مِنْهُمْ أَوْلِيَاءَ حَتَّىٰ يُهَاجِرُوا فِي
سَبِيلِ اللَّهِ فَإِن تَوَلَّوْا فَخُذُوهُمْ وَاقْتُلُوهُمْ حَيْثُ وَجَدتُّمُوهُمْ وَلَا تَتَّخِذُوا مِنْهُمْ
وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا (89) إِلَّا الَّذِينَ يَصِلُونَ إِلَىٰ قَوْمٍ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَاقٌ أَوْ
جَاءُوكُمْ حَصِرَتْ صُدُورُهُمْ أَن يُقَاتِلُوكُمْ أَوْ يُقَاتِلُوا قَوْمَهُمْ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ

---

(1) في صحيح مسلم عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «لا تبدأوا اليهود والنصارى بالسلام، وإذا لقيتموهم في طريق فاضطروهم إلى أضيقه».

(2) جاء في الحديث الذي رواه أبو داود بسنده إلى أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «والذي نفسي بيده لا تدخلوا الجنة حتى تؤمنوا، ولا تؤمنوا حتى تحابوا، أفلا أدلكم على أمر إذا فعلتم تحاببتم؟ أفشوا السلام بينكم».

لَسَلَّطَهُمْ عَلَيْكُمْ فَلَقَٰتَلُوكُمْ ۚ فَإِنِ ٱعْتَزَلُوكُمْ فَلَمْ يُقَٰتِلُوكُمْ وَأَلْقَوْا۟ إِلَيْكُمُ ٱلسَّلَمَ فَمَا
جَعَلَ ٱللَّهُ لَكُمْ عَلَيْهِمْ سَبِيلًا ﴿٩٠﴾ سَتَجِدُونَ ءَاخَرِينَ يُرِيدُونَ أَن يَأْمَنُوكُمْ
وَيَأْمَنُوا۟ قَوْمَهُمْ كُلَّ مَا رُدُّوٓا۟ إِلَى ٱلْفِتْنَةِ أُرْكِسُوا۟ فِيهَا ۚ فَإِن لَّمْ يَعْتَزِلُوكُمْ وَيُلْقُوٓا۟
إِلَيْكُمُ ٱلسَّلَمَ وَيَكُفُّوٓا۟ أَيْدِيَهُمْ فَخُذُوهُمْ وَٱقْتُلُوهُمْ حَيْثُ ثَقِفْتُمُوهُمْ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكُمْ
جَعَلْنَا لَكُمْ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنًا مُّبِينًا ﴿٩١﴾

famâ lakum fî-l-munâfiqîna fi'atayni wa-L-Lâhu 'arksahum bimâ kasabû 'aturîdûna 'an tahdû man 'aḍalla-L-Lâhu waman yuḍlili-L-Lâhu falan tajida lahû sabîlan (88) waddû law takfurûna kamâ kafarû fatakûnûna sawa'an falâ tattaḫiḏû minhum 'awliyâ'a ḥattâ yuhâjirû fî sabîli-L-Lâhi fa'in tawallaw faḫuḏûhum waqtulûhum ḥayṯu wajattumûhum walâ tataḫiḏû minhum waliyyan walâ naṣîran (89) 'illa-l-laḏîna yaṣilûna 'ilâ qawmim-baynakum wa baynahum mîṯâqun 'aw jâ''ûkum ḥaṣirat ṣudûruhum 'an yuqâtilûkum 'aw yuqâtilû qawmahum walaw šâ''a-L-Lâhu lasallaṭahum 'alaykum falaqâtalûkum fa'ini-'tazalukum falam yuqâtilukum wa'alqaw 'ilaykumu-s-salama famâ ja'ala-L-Lâhu lakum 'alayhim sabîlan (90) satajidûna 'âḫarîna yurîdûna 'ay-ya'manûkum wa ya'manû qawmahum kulla mâ ruddû, ila-l-fitnati 'urkisû fihâ fa'il-lam ya'tazilûkum wa yulqû 'ilaykumu-s-salama wa yakuffû 'aydiyahum faḫuḏûhum waqtulûhum ḥayṯu ṯaqiftumûhum wa 'ûlâ'ikum ja'alnâ lakum 'alayhim sulṭânam-mubînan (91).

Pourquoi vous divisez-vous en deux groupes au sujet des hypocrites? Alors que leur conduite les a fait rejeter par Allah dans l'impiété. Voulez-vous mettre dans la bonne voie ceux qu'Allah a abandonnés? Toutes les voies sont fermées à celui qu'Allah abandonne (88) Ils souhaitent que vous perdiez la foi comme ils l'ont eux-mêmes perdue pour que vous deveniez égaux. Ne nouez de rapports confiants avec eux, qu'ils ne se soient expatriés pour la cause d'Allah. S'ils refusent, combattez-les et mettez-les à mort où que vous les trouviez. Gardez-vous de prendre des hommes de confiance ou des alliés parmi eux. (89) Exceptez ceux qui auraient rejoint un groupe allié. Exceptez égalemnt ceux dont les cœurs se serreraient à l'idée de vous combattre ou de combattre les leurs. Si Allah avait voulu, Il les aurait poussés contre vous et qu'ils vous auraient combattu. S'ils restent neutres sans vous attaquer et s'ils vous donnent toute sécurité, Allah ne

vous laissera aucun moyen de les inquiéter. (90) Il en est d'autres qui chercheront à capter à la fois votre confiance et celle de leurs frères. Chaque fois qu'ils ont l'occasion de reprendre la lutte, ils succombent à leur passion. S'ils ne déposent pas les armes, ne vous assurent pas la paix, et ne s'abstiennent pas de tout acte hostile, combattez-les et mettez-les à mort où que vous les trouviez. Nous vous laissons toute latitude à leur égard. (91).

Dieu désspprouve l'attitude prise par les fidèles à l'égard des hypocrites. Pourquoi les opinions furent-elles divergées?

L'imam Ahmed rapporte d'après Zaid Ben Thabet que quand l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, se rendit à 'Ohod pour affronter les polythéistes, un nombre d'hommes rebroussèrent chemin, les compagnons du Prophète se divisèrent en deux groupes pour juger leur comportement: les premiers proposèrent de tuer ces hypocrites, tandis que les autres refusèrent et ces derniers formaient les vrais croyants, Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«Pourquoi vous divisez-vous en deux groupes au sujet des hypocrites?»** L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: *«C'est Tiba (c.à.d Médine) qui expulse les mauvais comme le soufflet du forgeron qui débarrasse le fer des scories».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Mouhammad Ben Ishaq rapporte qu'il s'agit d'Abdullah Ben Oubay Ben Saloul qui, le jour de Ohod, retourna à Médine avec le tiers de l'armée et les sept cent de l'effectif continuèrent leur chemin avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

«Alors que leur conduite les a fait rejeter par Allah dans l'impiété» c'est à dire à cause de leur agissement, Dieu les a refoulés et les a égarés parce qu'ils ont désobéi à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et préféré être dans l'erreur.

Puis Dieu s'adresse aux fidèles en leur disant qu'il est inutile de diriger ceux qu'Il égare, ces hypocrites ne trouveront jamais le chemin

---

(1) قال الإمام أحمد عن زيد بن ثابت: أن رسول الله ﷺ خرج إلى أحد فرجع ناس خرجوا معه، فكان أصحاب رسول الله ﷺ فيهم فرقتين، فرقة تقول: نقتلهم، وفرقة تقول: لا، هم المؤمنون فأنزل الله: ﴿فما لكم في المنافقين فئتين﴾، فقال رسول الله ﷺ: «إنها طيبة وإنها تنفي الخبث كما ينفي الكير خبث الحديد» (رواه الشيخان).

de la vérité car «**ils souhaitent que vous perdiez la foi comme ils l'ont eux-mêmes perdue pour que vous deveniez égaux**». Tel est leur souhait de vous voir incrédules semblables à eux, mus par leur hostilité et leur haine.

Puis Il ordonne aux fidèles de ne prendre aucun ami ni protecteur parmi eux tant: «**qu'ils ne se soient expatriés pour la cause d'Allah**» qui signifie d'après Ibn Ababs, qu'ils ont refusé à émigrer dans le chemin de Dieu. Quant à As-souddy, il a dit parce qu'ils ont manifesté leur mécroyance.«**Combattez-les et mettez-les à mort où que vous les trouviez**» ceci devra être leur sort. En plus, il est interdit aux fidèles de prendre des alliés parmi eux pour combattre les ennemis de Dieu. A l'exception de ceux avec lesquels ils ont conclu un pacte, et qui doivent être traités sur un même pied d'égalité tout comme les musulmans, d'après les dires d'Ibn Jarir et As-souddy.

A ce propos Al-Hassan raconte que Souraqa ben Malek Al-Midleji a dit: «Après la victoire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le jour de Badr et le jour d'Ohod et la conversion de plusieurs personnes, je fus mis au courant qu'il allait envoyer Khaled Ben Al-Walid chez ma tribu Bani Midlej. Je me rendis chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dis: «Je t'adjure par la grâce de Dieu» Mais les hommes me demandèrent de me taire. Il leur dit: «Laissez-le», puis il m'adressa la parole: «Que veux-tu?» - On m'a fait savoir, dis-je, que tu vas envoyer Khaled chez mes concitoyens, et je suis venu te prier de conclure un pacte de paix avec eux. S'ils se convertissent, ils seront ainsi de vrais musulmans, sinon, je te supplie de ne plus les traiter avec sévérité». l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- prit Khaled Ben Al-Walid et lui dit: «Va avec lui et réponds à sa demande». Khaled conclut un pacte de paix avec eux en stipulant qu'ils n'aideront plus personne contre l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et si les Qoraïchites embrassent l'Islam, ils devront faire le même. Dieu à cette occasion fit cette révélation. Mais Ibn Abbas a déclaré, plus tard, que ce verset fut abrogé par celui-ci: «**Après que les mois sacrés se seront écoulés, tuez les polythésites partout où vous les trouverez**») [Coran IX, 5].

«**Exceptez également ceux dont les cœurs se serreraient l'idée de vous combattre ou de combattre les leurs**» il s'agit d'un autre peuple qu'on ne

doit pas les combattre. Ceux-là viennent aux fidèles le cœur serré d'avoir combattu contre eux, et en même temps ils ne souhaitent plus de combattre à côté des fidèles contre leur propore peuple; c'est à dire dans le cas pareil ils préfèrent être impartiaux. Et c'est une des grâces de Dieu car s'Il avait voulu, Il leur aurait donné pouvoir sur les fidèles et ils les auraient alors combattus.

Donc tant que ces gens-là se tiennent à l'écart, ne combattent pas contre les musulmans et leur offrent la paix, **«Allah ne vous laissera aucun moyen de les inquiéter»** c'est à dire de lutter contre eux. Le cas de ceux - là est pareil à celui des Hachémites qui étaient sortis, le jour de Badr, avec les polythésites et qui avaient assisté au combat alors qu'ils ne le désiraient pas, comme Al-Abbas et autres. A savoir que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait ordonné en ce jour-là aux fidèles de ne plus tuer Al-Abbas et d'en faire prisonnier.

«Il en est d'autres qui chercheront à capter à la fois votre confiance et celle de leurs frères» Bien, qu'en apparence, ceux-là se ressemblent aux premiers, mais leur intention n'est pas la même, car ils ne sont que des hypocrites. Ils manifestent devant le Prophète et ses compagnons leur islamisme rien que pour sauver leur âme, leurs biens et leur postérité. Mais au fond ils ont la même foi que les incrédules, pratiquent le même culte que le leur et ne cherchent la paix qu'auprès d'eux. Dieu les avait déjà décrits dans ce verset:**«Mais dès qu'ils ont rejoint leurs tentateurs, ils affirment: «Nous sommes avec vous»**) [Coran II, 14].

«Chaque fois qu'ils ont l'occasion de reprendre la lutte, ils succombent à leur passion» Moujahed a commenté ce verset et dit qu'il fut révélé au sujet de certains Mecquois qui venaient déclarer leur islamisme devant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- par hypocrisie, puis ils retournaient chez les Qoraïchites polythéistes et adoraient leurs idoles, voulant ainsi faire la paix avec les uns et les autres. Dieu ordonne de les exterminer s'ils ne se retirent pas loin des fidèles et ne leur offrent pas la paix. Mais par contre, s'ils persistent dans leur lutte contre les musulmans, saisissez-les comme prisonniers et mettez-les à mort où que vous les trouviez car Dieu donne aux fidèles tout pouvoir contre eux.

وَدِيَةٌ مُّسَلَّمَةٌ إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦٓ إِلَّآ أَن يَصَّدَّقُوا۟ ۚ فَإِن كَانَ مِن قَوْمٍ عَدُوٍّ لَّكُمْ وَهُوَ مُؤْمِنٌ
فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُّؤْمِنَةٍ ۖ وَإِن كَانَ مِن قَوْمٍۭ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَٰقٌ فَدِيَةٌ مُّسَلَّمَةٌ
إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦ وَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُّؤْمِنَةٍ ۖ فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ شَهْرَيْنِ مُتَتَابِعَيْنِ تَوْبَةً مِّنَ
ٱللَّهِ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا (٩٢) وَمَن يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُّتَعَمِّدًا فَجَزَآؤُهُۥ
جَهَنَّمُ خَٰلِدًا فِيهَا وَغَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُۥ وَأَعَدَّ لَهُۥ عَذَابًا عَظِيمًا (٩٣)

wamâ kâna limu'minin 'ay-yaqtula mu'minan 'illâ hata'an wa man qatala mu'minan hata'an fatahrîru raqabatim-mu'imnatin wa diyatum-musallamatun 'ilâ 'ahlihî 'illâ 'ay-yassaddaqû fa'in kâna min qawmin 'aduwwi-l-lakum wahuwa mûminun fatahrîru raqabatim-mu'minatin wa 'in kâna min qawmim-baynakum wa baynahum mîtâqun fidyatum-musallamatun 'ilâ 'ahlihî wa tahrîru raqabatim-mu'minatin fama-l-lam yajid fasiyâmu šahrayni mutatabi'ayni tawbatam-mina-L-lâhi wa kâna-L-Lâhu 'Alîman Hakîman (92) wa may-yaqtul mu'minam-muta'ammidan fajaza'ûhû jahannamu hâlidan fîhâ wa gatiba-L-Lâhu 'alayhi wa la'anahû wa 'a'adda lahû 'adâban 'azîman (93).

Il est inconvenable qu'un musulman en tue un autre si ce n'est involontairement. Celui qui en aura tué un autre involontairement devra affranchir un esclave de même confession et payer le prix du sang aux parents de la victime, à moins que ceux-ci ne lui en fassent remise. Si le meurtrier est d'un clan qui vous est hostile, mais qu'il soit musulman, il devra seulement affranchir un esclave de même confession. Si le meurtrier appartient à un clan qui aura pactisé avec vous, il devra payer le prix du sang aux parents de la victime et affranchir un esclave musulman. Celui qui en sera empêché devra jeûner deux mois consécutifs. Telle est la pénitence fixée par Allah. Allah est omniscient et sage. (92) Celui qui tue volontairement un musulman aura l'enfer pour séjour éternel. Il encourt la colère d'Allah, sa malédiction et un châtiment terrible. (93).

Il n'appartient pas donc à un croyant de tuer un autre en aucun cas, comme il a été aussi confirmé par ce hadith cité dans les deux Sahihs où L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'est plus permis de tuer un musulman qui atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, saut ces trois: un meurtrier, une personne mariée qui*

commet l'adultère et l'homme apostasié». ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. Dans ce trois cas, il n'est plus permis à quiconque d'exécuter le coupable, mais la décision revient à l'imam -le gouverneur- ou son auxiliaire. L'exception faite concerne l'homme qui tue par erreur.

Les opinions se divergent quant à la cause de cette révélation: Moujahed raconte que ce verset fut révélé au sujet de 'Ayach Ben Abi Rabi'a qui a tué Al-Hareth Ben Yazid Al-Ghamidi qui l'avait torturé avec son frère pour avoir embrassé l'Islam. Mais Al-Hareth, plus tard, se convertit et fit l'émigration sans que 'Ayach fût mis au courant de sa conversion. Quand il l'a aperçu le jour de la conquête de La Mecque, et croyant qu'il était toujours polythéiste, il le tua. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset.

Quant à Ibn Aslam, il précise qu'il fut révélé à propos de Abou Ad-Darda' qui avait tué un homme après avoir prononcé la profession de foi. Lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui reprocha son crime, Abou Ad-Darda' répondit: «Il n'a fait cette attestation que parce qu'il était menacé de mort» Et le Prophète de lui répliquer: *«As-tu fendu son cœur pour t'assurer de ses paroles?».*

«Celui qui en aura tué un autre involontairement devra affranchir un esclave de même confession et payer le prix du sang aux parents de la victime» Il y en a là donc deux obligations».

1 - L'expiation de son crime involontaire en affanchissant un esclave croyant, quant à l'eslcave incrédule -ou d'une autre confession- cela n'est plus accepté. A ce propos il a été cité dans le Mouwatta' de Malek et le Mousnad de Chafé'i que lorsqu'on a amené l'esclave négresse devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il lui demanda: «Où est Dieu?» - Au ciel, répondit-elle.

- Qui suis-je? fut la deuxième question. - Tu es l'Envoyé de Dieu, rétorqua-t-elle. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire à Mou'awia: «Affranchis-la car elle est croyante».

(1) ثبت في الصحيحين عن ابن مسعود أن رسول الله ﷺ قال: «لا يحل دم امرىء مسلم يشهد أن لا إله إلا الله، وأني رسول الله، إلا بإحدى ثلاث: النفس بالنفس، والثيب بالزاني، والتارك لدينه المفارق للجماعة».

2 - Le prix du sang pour indemniser les parents de la victime. A ce ce propos, et d'après Ibn Mass'oud l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fixé ce prix de la façon suivante, quand il s'agit d'un meurtre commis par erreur:

- Vingt chamelles d'un an révolu.
- Vingt chamelets d'un an révolu.
- Vingt chamelles de deux ans révolus.
- Vingt chamelles de trois ans révolus.
- Vingt chamelles de quatre ans révolus.

Ce qui fait en tout cent têtes que doivent donner «Al-'Aqila» - les proches parents du coupable- et l'on ne doit pas les surélever sur ses biens. Mais Chafé'i a déclaré: «Je ne veux pas m'opposer à une telle disposition, mais je ne trouve pas que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait imposé ce prix à Al-Aqila. En revenant aux deux Sahih, nous y trouvons ce hadith rapporté par Abou Houraira: «Deux femmes de la tribu Houzail se querellèrent. L'une d'elle frappa l'autre, qui était enceinte- et la tua avec son foetus. On porta plainte auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui prononça un jugement consistant à affranchir un ou une esclave comme prix du sang du foetus, et une composition légale -dyia- que devait payer la 'Aqila de la femme coupable».

Cette sentence concerne un crime qu'on commet sans viser le meurtre qui est assimilé à un meurtre involontaire. Mais s'il s'avère qu'il y a un doute, le prix du sang sera ainsi:

- Trente chamelles de 3 ans révolus.
- Trente chamelles de 4 ans révolus.
- Quarante chamelles pleines.

D'après le Sahih de Boukhari, Abdullah Ben Omar raconte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya Khaled Ben Al-Walid vers Beni Joudzaïma pour les appeler à l'Islam. Au lieu de lui déclarer leur islamisme d'une façon claire, ils lui répondirent: «Nous avons changé notre religion». Khaled se mit alors à les tuer. L'Envoyé de Dieu, ayant eu vent du faire de Khaled, leva les mains au ciel et

s'écria: «Mon Dieu, je désavoue ce qu'a fait Khaled» Puis il chargea Ali de leur payer le prix de sang et l'indemnité de leurs biens détruits même le vase dans lequel lapait un chien. Cela prouve que tout dommage causé par un gouverneur, ou par son assistant, doit être indemnisé de la trésorie.

«A moins que ceux-ci ne lui en fassent remise» ou selon une autre interprétation: «A moins qu'ils ne le donnent en aumône» Dans ce cas la dyia - ou le prix du sang- ne sera plus d'obligation.

«Si le meurtrier est d'un clan qui vous est hostile, mais qu'il soit musulman, il devra seulement affranchir un esclave de même confession» En d'autres termes, si la victime est un croyant alors qu'il appartenait à un groupe ennemi, ses proches n'ont droit à aucun prix du sang, quant au meurtrier, il doit affranchir un esclave croyant.

«Si le meurtrier apapartient à un clan qui aura pactisé avec vous...» c'est à dire si la victime appartient à un groupe non-musulman, ou un groupe auquel un pacte vous lie, le meurtrier doit payer le prix du sang, d'après une foule d'ulémas.

Quel sera le prix du sang si la victime est incrédule? Une partie d'ulémas jugent que le meurtrier doit le payer complet comme s'il s'agit d'un fidèle. Une autre dit que ce prix est fixé à la moitié. Enfin d'autres disent qu'il est le tiers.

Le meurtrier doit en plus affranchir un esclave croyant; s'il **«en sera empêché, devra jeûner deux mois consécutifs»** c'est à dire sans interruption (en dehors du mois de Ramadan). En cas où il interrompt le jeûne sans une excuse valable telle qu'une maladie, des menstrues ou des lochies, il devra reprendre son jeûne pendant deux moix. S'il voyage, pourra-t-il interrompre le jeûne? Deux opinions ont été dites ce sujet:

«Telle est la pénitence fixée par Allah. Allah est omniscient et sage» c'est à dire: le jeûne de deux mois est le signe du repentir imposé par Dieu pour un meurtre commis involontairement.

Si le coupable est incapable de jeûner deux mois? Devra-til nourrir soixante pauvres comme elle est l'expiaton du «Dhihar» (lorsque l'homme utilise cette formule de répudiation en disant à sa femme: «Sois pour moi comme le dos de ma mère») Il y en a là deux opinions.

- La première l'approuve mais ceci n'est pas cité dans ce verset pour être plus sévère avec le meurtrier en le menaçant, l'avertissant et le mettant en garde contre un péché pareil, et il n'est plus convenable d'en faire allusion à cette tolérance dans le verset.

- La deuxième ne tolère plus cette compensation, car si c'était ainsi, le merurtrier aurait abusé de ce droit et reporté la nourriture des soixante pauvres jusqu'au jour où il en serait capable et aisé.

Après que Dieu ait montré les sentences relatives au meurtre involontaire, Il parle de celui commis de propos délibéré:

«Celui qui tue volontairement un musulman...» On trouve dans ce verset une grande menace à celui qui commet un tel crime qui est, à cause de sa gravité, joint à l'association d'un autre à Dieu comme le montre ce verset: **«Ceux qui n'invoquent pas une autre divinité avec Dieu; ceux qui ne tuent pas quelqu'un que Dieu a interdit de tuer sauf pour une juste raison»)** [Coran XXV, 68].

Plusieurs hadiths ont été rapportés à propos du meurtre et de son interdiction dont nous allons nous contenter de ces quelques-uns:

- *«Le premier jugement qui sera rendu entre les gens au jour de la résurrection sera celui relatif aux effusions du sang.*

- *«La disparition totale du bas monde aux regards de Dieu serait moins grave que le meurtre volontaire d'un musulman».*

- *«Si tous les habitants des cieux et de la terre se réunissent pour tuer un musulman, Dieu les précipitera tous dans l'enfer».*

- *«Quiconque aura aidé à tuer un musulman fut-ce par une demi-parole, viendra au jour de la réssurection dont ces mots seront inscrits sur son front: «Un désespéré de la miséricorde de Dieu».*

- D'après Al-Boukhari, Al-Moughira Ben An-Nou'man raconte qu'il a entendu Ibn Joubaïr dire: «Un différend avait éclaté entre les habitants de Koufa au sujet du repentir d'un meurtrier volontaire. Je me rendis alors chez Ibn Abbas pour lui demander son opinion. Il me répondit: «Ce verset: **«Celui qui tue volontairement un musulman aura l'enfer pour séjour éternel»** figure parmi les derniers versets révélés et aucun autre ne l'a abrogé. Quant à ce verset: **«Ceux qui n'invoquent pas une autre divinité avec Dieu; ceux qui ne tuent pas quelqu'un que Dieu a in-**

terdit de tuer sauf pour une juste raison» il ne concerne que les polythéistes» A savoir qu'Ibn Abbas avait jugé que le repentir d'un meurtrier volontaire n'est plus accepté.

- Salem Ben Abi Al-Ja'd raconte: «Etant chez Ibn Abbas qui fut atteint par une cécité vers la fin de sa vie, un homme arriva et lui dit: «Ô Abdullah Ben Abbas! Que penses-tu de celui qui tue volontairement un croyant?» Il lui répondit: «Il aura la Géhenne pour demeure éternelle, Dieu exercera son courroux contre lui, le maudira et lui préparera un châtiment douloureux.» Et l'homme de lui demander aussi: «Et si cet homme se repent, fait de bonnes œuvres et se trouve dans le droit chemin?» Ibn Abbas répliqua: «Que sa mère le perde! Comment pourrait-il se repentir et être dans la voie droite? Par celui qui tient mon âme dans sa main, j'ai entendu votre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Que sa mère perde celui qui tue volontairement un croyant. Au jour de la résurrection, la victime, aux jugulaires saignant, viendra tenant la tête par une main et son assassin par l'autre, pour être tout près du Trône du Miséricordieux et s'écriera: «Seigneur, demande à celui-là pourquoi il m'a tué?»* Par celui dont l'âme de Abdullah est dans Sa main, ce verset qui fut révélé n'a pas été abrogé jusqu'à la mort de votre Prophète.»

- D'après l'imam Ahmed, Mou'awia raconte qu'il a entendu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Dieu absoudrait peut-être tous les péchés sauf à celui qui meurt incrédule ou l'homme qui tue volontairement un croyant»*[1].

D'après l'unanimité des ulémas, le repentir du meurtrier sera une question entre lui et son Seigneur qui pourra lui pardonner ou le châtier. S'il se repent et revient à Dieu, s'humilie, se soumet aux ordres divins et fait de bonnes actions, Dieu lui changera ses mauvaises actions en œuvres bonnes, dédommagera la victime contre l'injustice qu'il a subie et le rendra satisfait. Quant aux paroles divines: **«Ceux qui n'invoquent pas une autre divinité avec Dieu...** jusqu'à **mais non celui qui se**

---

(1) قال الإمام أحمد عن أبي إدريس، قال: سمعت معاوية رضي الله عنه يقول، سمعت النبيّ ﷺ يقول: «كل ذنب عسى الله أن يغفره إلا الرجل يموت كافراً، أو الرجل يقتل مؤمناً متعمداً».

repent, qui croit et qui fait le bien») [Coran XXV, 68-70] on ne doit pas les considérer comme étant abrogées par un autre verset par manque de preuves, et par la suite, on ne doit pas les limiter aux polythéistes et l'autre verset aux croyants.

Par ailleurs, Dieu a dit: **«Dis: «O mes serviteurs! Vous qui avez commis des excès à votre propos détriment ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu. Dieu pardonne tous les péchés»)** [Coran XXXIX, 53].

C'est un verset dont le contenu s'applique à tous les péchés s'agit-il d'une incrédulité, un polythéisme, un doute, une hypocrisie, un meurtre, une perversité ou autre. D'autre part, Il a dit: **«Allah ne pardonne point qu'on Lui associe d'autres divinités. Hormis cela, Il pardonne à qui Il veut»)** [Coran IV, 48] Ceci s'applique à tous les péchés sauf le polythéisme, dont le but est de semer l'espérance dans les cœurs des fidèles. La preuve en est l'histoire de l'israélite, cité dans les deux Sahihs, qui a tué cent personnes puis il s'est rendu chez un savant pour lui demander s'il pourrait se repentir. Et l'autre de lui répondre: «Qu'est-ce qu'il t'empêche de te repentir?» Puis il lui indiqua un certain pays pour y aller. En route, il succomba et les anges de la miséricorde recueillirent son âme, tenant compte de l'intention de l'homme et de son espérance en Dieu.

Si c'était le cas d'un israëlité à qui on avait annoncé l'acceptation du repentir, notre communauté aurait plus de droit de cette grâce divine car Il a ôté les liens et les carcans qui pesaient sur elle et agrée pour elle cette religion droite et simple à pratiquer.

Quant au sort de celui qui tue volontairement un croyant et qu'il aura l'Enfer pour demeure éternelle, il sera ainsi si Dieu voudrait le châtier, comme ont dit Abou Houraira et une foule des anciens ulémas. Ainsi chaque péché sera jugé de la sorte prenant en considération les bonnes actions qu'aurait commises le pécheur et qui pourraient lui alléger le châtiment ou lui procureraient le pardon. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

En ce qui concerne la précipitation du meurtrier dans l'Enfer pour l'éternité et qu'aucune autre bonne œuvre ne l'y délivrerait, selon les dires d'Ibn Abbas, ceci n'est plus admis en principe, car plusieurs hadiths les contredisent. A ce propos l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bé-

nisse et le salue- a dit: *«Il sortira de l'Enfer quiconque aura dans son cœur le poids d'un atome de foi».*

D'après les versets précités, celui qui meurt incrédule, Dieu ne lui pardonnera plus. Quant à la revendication de la victime au jour de la résurrection pour récupérer ses droits, elle est un droit personnel dont le repentir ne le compensera pas. Aucune distinction ne sera faite entre un tué, un diffamé ou à qui on lui a dérobé ses biens. Ainsi il sera d'obligation de restituer aux victimes leurs droits afin de rendre le repentir susceptible d'être agréé, sinon, la revendication sera de droit le jour de la résurrection. Mais cette revendication n'implique pas nécessairement le châtiment car il se peut que l'auteur aura de bonnes actions dont une partie ou l'ensemble passera à l'actif de la victime. S'il en reste une partie au coupable, il se pourra que Dieu le fera entrer au Paradis grâce à elle, sinon, Il accordera plus de Ses faveurs à la victime.

Le meurtre volonaitre est soumis à des lois dans la vie présente et dans l'autre. Dans le bas monde, on lui applique la décision prise par les parents de la victime comme le montre ce verset: «**Lorsqu'un homme est tué injustement nous donnons à son proche parent le pouvoir de le venger**») [Coran XVII, 33]. Ce pouvoir de vengeance pourra être traduit à une exécution, un pardon, ou un prix du sang plus précieux, à savoir:

- Trente chamelles de trois ans révolus.
- Trente chamelles de quatre ans révolus.
- Quarante chamelles pleines.

Quant à l'autre expiation, c'est à dire: l'affranchissement d'un esclave, ou le jeûne de deux mois consécutifs ou la nourriture de soixante pauvres, les opinions se sont divergées:

- Chafé'i, ses adeptes et une partie d'ulémas ont jugé qu'elle est d'obligation, car si une telle expiation est imposée à un homme qui tue par erreur, elle doit à plus forte raison être appliquée à qui tue volontairement, ainsi au serment mensonger.

- L'imam Ahmed et d'autres ont dit: «Le meurtre volontaire est plus grave d'être expié, donc aucune expiation n'est acceptée ainsi que le serment mensonger».

Ceux qui ont adopté l'opinion qui exige une expiation, ont tiré argument de ce que Ahmed a rapporté d'après Wathila ben AL-Asqa' qu'un groupe de Beni Soulaim vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, et lui dit: «Un des nôtres a commis un meurtre soumis à l'expiation» Il leur répondit: «Qu'il affranchisse un eslave et Dieu lui préservera chaque membre du Feu correspondant à chaque membre de l'autre».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا ضَرَبْتُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَتَبَيَّنُواْ وَلَا تَقُولُواْ لِمَنْ أَلْقَىٰٓ
إِلَيْكُمُ ٱلسَّلَٰمَ لَسْتَ مُؤْمِنًا تَبْتَغُونَ عَرَضَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا فَعِندَ
ٱللَّهِ مَغَانِمُ كَثِيرَةٌ ۚ كَذَٰلِكَ كُنتُم مِّن قَبْلُ فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْكُمْ
فَتَبَيَّنُوٓاْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿٩٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'idâ ṭarabtum fî sabîli-L-Lâhi fatabayyanû walâ taqûlû liman 'alqâ 'ilaykumu-s-salâma lasta mu'minan tabtaġûna 'araḍa-l-ḥayâti-d-dunya fa'inda-L-Lâhi maġânimu katîratun kadâlika kuntum min qablu famanna-L-Lâhu 'alaykum fatabayyanû 'inna-L-Lâha kâna bimâ ta'malûna ḥabîran (94).

O croyants, lorsque vous êtes en campagne n'intervenez pas à la légère. Ne vous hâtez pas de repousser celui qui vient à vous, la main tendue, en lui disant: «Tu n'es pas un musulman» mû secrètement par l'appât des biens terrestres. Allah dispose d'énormes richesses. Et vous aussi, vous n'avez pas été toujours musulmans. Mais Allah vous a reçus dans Sa grâce. Agissez donc avec discernement car Allah sait tout ce que vous faites. (94).

Ibn Abbas raconte: «Un homme de Bani Soulaim qui menait son troupeau au pâturage, passa par quelques-uns des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les salua. Ils se dirent: «Il n'a salué que pour assurer sa sécurité.» Ils se précipitèrent sur lui, le tuèrent et amenèrent le troupeau chez le Prophète. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

D'après Al-Boukhari, Ibn Abbas raconte aussi suivant une autre version qu'un homme, menant devant lui sa petite brebis, passa auprès d'un groupe des musulmans. Ils les salua en disant: «Que la paix

soit sur vous». Ils le tuèrent et s'emparèrent de la brebis. Dieu alors fit cette révélation: **«Ne vous hâtez pas de repousser celui qui vient à vous, la main tendue, en lui disant: «Tu n'es pas un musulman?».**

En voilà aussi une troisième version racontée par Ibn Abbas: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya un régiment dans une des expéditions à la tête duquel il plaça Al-Miqdad Ben Al-Aswad. L'ennemi se dispersa à la vue des musulmans mais un homme d'entre eux qui possédait de richesses garda son endroit et déclara: «Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu». Mais Al-Miqdad le tua. Un homme lui demanda: «As-tu tué un homme qui a témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu?» Par Dieu, je mettrai l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au courant de ton faire». Lorsqu'ils furent de retour, ils lui racontèrent ce qui s'était passé. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- manda Al-Miqdad, et quand il fut en sa présence, il lui dit: *«Ô Miqdad! Comment oses-tu tuer un homme qui a témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu? Par quoi te défenderas- tu- au jour du jugement- contre ce témoignage de la profession de foi?»* Dieu alors fit descendre ce verset. Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à Al-Miqdad: *«Il devait être un croyant qui vivait parmi des impies. Et quand il déclara sa croyance tu l'as tué. As-tu oublié que, vivant à la Mecque il y a peu de temps, tu dissimulais ta foi?». **(Rapporté par Al-Hafedh Al-Bazzar)**[1].*

---

(1) عن ابن عباس قال: بعث رسول الله ﷺ سرية فيها (المقداد بن الأسود) فلما أتوا القوم وجدوهم قد تفرقوا وبقي رجل له مال كثير لم يبرح فقال أشهد أن لا إله إلا الله وأهوى إليه المقداد فقتله فقال له رجل من أصحابه: أقتلت رجلاً شهد أن لا إله إلا الله؟ والله لأذكرن ذلك للنبي ﷺ، فلما قدموا على رسول الله ﷺ قالوا يا رسول الله: إن رجلاً شهد أن لا إله ابلا الله فقتله المقداد فقال: «ادعوا لي المقداد، يا مقداد أقتلت رجلاً يقول لا إله إلا الله؟ فكيف لك بلا إله إلا الله غداً؟» قال: فأنزل الله: ﴿**يا أيها الذين آمنوا إذا ضربتم في سبيل الله فتبينوا ولا تقولوا لمن ألقى إليكم السلام لست مؤمناً تبتغون عرض الحياة الدنيا فعند الله مغانم كثيرة كذلك كنتم من قبل فمن الله عليكم فتبينوا**﴾، فقال رسول الله ﷺ للمقداد: «كان رجل مؤمن يخفي إيمانه مع قوم كفار فأظهر إيمانه فقتلته، وكذلك كنت تخفي إيمانك بمكة قبل» (أخرجه الحافظ البزار من حديث ابن عباس).

«Allah dispose d'énormes richesses». c'est à dire: si vous cherchez le butin, vous le retrouvez certes auprès de Dieu en abondance et ça sera meilleur que ce butin insignifiant que vous recevez en tuant un homme qui vous offre la paix, en manifestant sa foi dont vous vous êtes passés sans en donner aucune importance. Et par contre vous l'avez accusé de l'adulation et d'appréhension afin d'acquérir un bien éphémère de ce bas monde oubliant qu'auprès de Dieu vous trouvez les biens licites et inépuisables.

«Et vous aussi, vous n'avez pas été toujours musulmans. Mais Allah vous a reçus dans Sa grâce» qui signifie que vous aussi vous comportiez comme cet homme-là en dissimulant votre foi avant la déclarer devant votre peuple. Dieu leur rappelle cette situation en disant dans un autre verset: **«Souvenez-vous! Lorsque, sur la terre, vous étiez peu nombreux et faibles»**) [Coran VIII, 26].

Oussama qui avait tué un homme dans une circonstance semblable et après les reproches que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui avait adressés, a juré, en entendant aussi ce verset, de ne plus tuer quiconque aura prononcé la profession de foi.

Dieu met en garde les homme et les menace en leur disant: **«Soyez lucides»** avant d'agir de la sorte car Il connait parfaitement ce que vous faites.

لَّا يَسْتَوِي الْقَاعِدُونَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ غَيْرُ أُولِي الضَّرَرِ وَالْمُجَاهِدُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ بِأَمْوَالِهِمْ
وَأَنفُسِهِمْ ۚ فَضَّلَ اللَّهُ الْمُجَاهِدِينَ بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ عَلَى الْقَاعِدِينَ دَرَجَةً ۚ وَكُلًّا وَعَدَ اللَّهُ
الْحُسْنَىٰ ۚ وَفَضَّلَ اللَّهُ الْمُجَاهِدِينَ عَلَى الْقَاعِدِينَ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٩٥﴾ دَرَجَاتٍ مِّنْهُ وَمَغْفِرَةً
وَرَحْمَةً ۚ وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٩٦﴾

lâ yastawî-l-qâ'idûna mina-l-mu'minîna ġayru 'ûli-ḍ-ḍarari wa-l-mujâhidûna fî sabîli-L-Lâhi bi-'amwâlihim wa 'anfusihim faḍḍala-L-Lâhu-l-mujâhidîna bi'amwâlihim wa 'anfusihim 'alâ-l-qâ'idîna darajatan wa kullan wa-'ada-L-Lâhu-l-ḥusnâ wa faḍḍala-L-Lâhu-l-mujâhidîna 'alâ-l-qâ'idîna 'ajran 'aẓîman (95) darajâtim minhu wa maġfiratan wa raḥmatan wa kâna-L-Lâhu Ġafûra-r- Raḥîman (96).

Allah ne saurait traiter d'une même façon les croyants qui sont restés attachés à leurs occupations, les malades exceptés, et ceux qui, en temps de guerre, mettent à Son service leurs personnes et leurs biens. Allah tient dans une plus grande estime ceux qui Lui sacrifient personnes et biens. Quoique les promesses d'Allah s'étendent aux uns et aux autres, Allah accordera aux combattants une récompense plus belles qu'à Ses autres serviteurs. (95). Honneur, indulgence, miséricorde, en toutes ces choses les combattants seront avantagés. Allah est clément et miséricordieux. (96).

Al-Boukhari rapporte qu'Al-Bara' a dit: «Lorsque l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- reçut cette révélation, il chargea Zaid pour l'écrire. **«Allah ne saurait traiter d'une même façon les croyants qui sont restés attachés à leurs occupations»** Entendant ce verset, Ibn Oum Maktoum (qui était aveugle) se présenta au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui plaignant de sa cécité. Dieu alors fit révéler: **«les malades exceptés»**.

Al-Boukhari rapporte un autre récit d'après Sahl Ben Sa'd As-Sa'idi qui a dit: «Apercevant Marwan ben Al-Hakam dans la mosquée, j'y entrai pour lui tenir compagnie. Il nous raconta que Zaid Ben Thabet lui a informé que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a chargé d'écrire ce verset: **«Allah ne saurait traiter d'une même façon les croyants...»** Au moment où il le transcrivait, Ibn Oum Maktoum arriva et s'écria: «Ô Envoyé de Dieu! Par Dieu, si je pouvais combattre dans la voie de Dieu, je l'aurais fait» à savoir qu'il était aveugle. Dieu alors fit descendre: **«des malades exceptés»** alors que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- posait sa cuisse sur la mienne de sorte que je craignisse qu'elle ne subisse une contusion, à savoir qu'il recevait à ce moment la révélation.

Ibn Abbas a dit que ce verset fut révélé au sujet des fidèles qui sont sortis le jour de Badr pour combattre et ceux qui sont restés chez eux. Abdullah Ben Jahch et Ibn Oum Maktoum, qui était aveugles, vinrent demander à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Etant aveugles ô Envoyé de Dieu, sommes nous exempts?» Dieu aussitôt fit cette révélation.

Dieu, promettant à tous ses serviteurs d'excellentes choses, a préféré ceux qui combattent aux non combattants qui ne sont pas excusés pour une difformité quelconque.

Pour montrer les mérites des combattants plus que les autres, exceptés les malades, Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a à Médine des hommes, vous ne parcourez une distance ou traversez une vallée sans qu'ils ne soient avec vous».* Les fidèles s'exclamèrent: «Comment peuvent-ils être avec nous ô Envoyé de Dieu?» Il répliqua: *«La maladie seule les retient».* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

«Quoique les promesses d'Allah s'étendent aux uns et aux autres» il s'agit du Paradis et de la plus belle récompense. Ainsi ce verset prouve que le combat dans la voie de Dieu n'est pas une obligation pour chaque personne, il suffit qu'une partie le fasse pour en exempter les autres. Mais Dieu n'octroie pas la même rétribution aux uns et aux autres car **«Il accordera aux combattants une récompense plus belle qu'à Ses autres serviteurs»** en les élevant auprès de Lui de plusieurs degrés, dans les demeures supérieures au Paradis, en leur accordant une absolution de leurs péchés, un honneur et une miséricorde.

Dans un hadith cité dans les deux Sahih, Abou Sa'id Al-Khoudri a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: *«Au Paradis il y a cent degrés que Dieu a préparés pour ceux qui combattent dans Sa voie, la distance qui sépare un degré d'un autre est équivalente à celle qui existe entre le ciel et la terre».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ قَالُوا۟ فِيمَ كُنتُمْ قَالُوا۟ كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِى
ٱلْأَرْضِ قَالُوٓا۟ أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةً فَتُهَاجِرُوا۟ فِيهَا فَأُو۟لَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ وَسَآءَتْ
مَصِيرًا (٩٧) إِلَّا ٱلْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ ٱلرِّجَالِ وَٱلنِّسَآءِ وَٱلْوِلْدَٰنِ لَا يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلَا

(1) ثبت في صحيح البخاري عن أنس أن رسول الله ﷺ قال: «إن بالمدينة أقواماً ما سرتم من مسير ولا قطعتم من واد إلا وهم معكم فيه قالوا: وهم بالمدينة يا رسول الله؟ قال: نعم حبسهم العذر».

(2) قد ثبت في الصحيحين عن أبي سعيد الخدري أن رسول الله ﷺ قال: «إن في الجنة مائة درجة أعدها الله للمجاهدين في سبيله، ما بين كل درجتين كما بين السماء والأرض».

يَهْتَدُونَ سَبِيلًا ﴿٩٨﴾ فَأُوْلَٰٓئِكَ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَكَانَ ٱللَّهُ عَفُوًّا غَفُورًا
﴿٩٩﴾ ۞ وَمَن يُهَاجِرْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ يَجِدْ فِى ٱلْأَرْضِ مُرَٰغَمًا كَثِيرًا وَسَعَةً وَمَن يَخْرُجْ
مِنۢ بَيْتِهِۦ مُهَاجِرًا إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ثُمَّ يُدْرِكْهُ ٱلْمَوْتُ فَقَدْ وَقَعَ أَجْرُهُۥ عَلَى ٱللَّهِ وَكَانَ
ٱللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٠٠﴾

'innâ-l-laḏîna tawaffathumu-l-malâ'ikatu ẓâlimî 'anfusihim qâlû fîma kuntum qâlû kunnâ mustaḍ'afîna fî-l-'arḍi qâlû 'alam takun 'arḍu-L-Lâhi wâsi'atan fatuhâjirû fîhâ fa'ûlâ'ika ma'wâhum jahannamu wa sâ'at maṣîran (97) 'illâ-l-mustaḍ'afîna mina-r-rijâli wa-n-nisâ'i wa-l-wildâni lâ yastaṭi'ûna ḥîlatan walâ yahtadûna sabîlan (98) fa'ûlâ'ika 'asâ-L-Lâhu 'an ya'fuwa 'anhum wa kâna-L-Lâhu 'Afuwwan Ġafûran (99) wa may-yuhâjir fî sabîli-L-Lâhi yajid fî-l-'arḍi murâġaman kaṯîran wa sa'atan wa may-yaḫruj mim-baytihi muhâjiran 'ilâ-L-Lâhi wa rasûlihî ṯumma yudrikhu-l-mawtu faqad waqa'a 'ajruhû 'alâ-L-Lâhi wakâna-L-Lâhu Ġafûra-r-Raḥîman (100).

Venant ravir la vie à des croyants indignes, les anges les questionnèrent: «Où étiez-vous?» Ils répondirent: «Nous étions parmi les opprimés sur terre» Les anges répliquèrent: «La terre d'Allah n'est-elle pas assez vaste que vous n'ayez pas pu vous expatrier». Ces gens auront l'enfer pour séjour. Quelle triste fin. (97) Les impotents, les femmes, les enfants qui sont dans l'incapacité absolue de s'expatrier ou même de se diriger, sont exceptés. (98). Ceux-là peuvent obtenir le pardon d'Allah. Allah est clément et miséricordieux. (99) Celui qui s'expatrie pour la cause d'Allah est sûr de retrouver facilement une patrie où s'installer. Celui qui s'exile au service d'Allah et de son Prophète et qui la mort surprend, la récompense d'Allah lui est acquise. Allah est miséricordieux et clément. (100).

Ibn Abbas rapporte que du temps de l'Envoyé de Dieu il y avait des musulmans qui s'étaient alliés aux polythéistes rendant ainsi leur armée nombreuse. Pendant le combat une flèche atteignait l'un d'eux ou il recevait un coup de sabre qui lui était fatal. C'est à leur sujet que le verset fut révélé: **«Venant ravir la vie à des croyants indignes...».**

Dans une autre version, Ibn Abbas a dit: *«Il y avait à La Mecque*

des hommes qui avaient embrassé l'Islam mais leur foi était précaire. Le jour de la bataille de Badr, les polythéistes amenèrent avec eux ces gens-là dont quelques-uns d'entre eux trouvèrent la mort. Les musulmans fidèles dirent alors: «Ceux-là étaient nos coreligionnaires mais ils étaient contraints à sortir de chez eux pour subir un tel sort,» et ils leur implorèrent Dieu pour leur pardonner. Après la révélation de ce verset: **«Venant ravir la vie à des croyants indignes...»** ceux qui survécurent me demandèrent par écrit le sens de ce verset et je leur répondis qu'ils n'ont aucune excuse de rester ainsi» En quittant leurs demeures pour s'expatrier, les polythéistes les rencontrèrent et ils durent leur accorder la «Taqia», à cette occasion un autre verset fut révélé: **«Certains hommes disent: «Nous croyons en Dieu».**

N.B. La taqia est le fait de manifester un certain sentiment envers quelqu'un ou une croyance alors qu'en son for intérieur on croit ou on garde un autre sentiment rien que pour être à l'abri d'une certaine nuisance ou une agressivité.

Quant à Al-Dahak, il a dit: «Ce verset fut révélé au sujet de certains hypocrites qui furent restés derrière l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à La Mecque mais, au jour de Badr, ils sortirent avec les polythéistes pour attaquer les musulmans, il y eut parmi eux des morts et blessés. Mais en fait, conclut Al-Dahak, ce verset concerne tous les musulmans qui restèrent à La Mecque avec les polytéhistes alors qu'ils pouvaient la quitter pour émigrer, du moment que, là où ils se trouvaient, ils étaient incapables d'établir la religion et la pratiquer».

On peut donc déduire de ce verset que ceux qui, étant capables, n'ont pas fait la hégire se sont fait tort à eux-mêmes, et Dieu leur reproche leur agissement malgré leur excuse d'être opprimés,en disant: **«La terre d'Allah n'est-elle assez vaste que vous n'ayez pas pu vous expatrier?»** A cet égard l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui préfère vivre parmi les polythéistes, il leur est semblable».

Mais Dieu fait exception de ceux qui sont incapables tels que les malades ou autres dont leur délivrance des polythéistes s'avère impossible, et qui ne trouvent pas une autre voie pour l'emprunter.**«Ceux-là**

peuvent obtenir le pardon d'Allah» en laissant l'hégire, car Il est clément et miséricordieux.

A ce propos Abou Houraira raconte: «En accomplissant la prière du soir ('Icha') le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se releva de l'inclinaison et dit: «Dieu écoute ceux qui le louent», et avant de se prosterner, il invoqua Dieu par ces mots: *«Grand Dieu, délivre Al-Walid ben Al-Walid; délivre Salama Ben Hicham; délivre Ayach Ben Abi Rabi'a. Grand Dieu, délivre les faibles parmi les croyants. Excerce Ta pression contre la tribu Moudar. Rends leurs années comme celles des années de Joseph* (c.à.d des années de disette)». ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Ibn Abbas a dit: «Ma mère et moi étions parmi les faibles que Dieu a excusés».

Puis Dieu montre le sort de ceux qui émigrent dans Sa voie et dit: **«Celui qui s'expatrie pour la cause d'Allah, est sûr de retrouver facilement une patrie où s'installer»** qui est une exhortation à s'expatrier et faire l'émigration en se séparant des polythéistes, car le croyant où qu'il se dirige, trouvera indubitablement un refuge qui le protégera et une terre où il pourra s'installer pour recommencer une autre vie et jouir des bienfaits de Dieu.

«Celui qui s'exile au service d'Allah et de Son Prophète, et que la mort surprend, la récompense d'Allah lui est acquise» car tout dépend de l'intention et cela est confirmé aussi par ce hadith rapporté par Omar Ben Al-Khattab dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les actes ne valent que par les intentions, et à chacun selon son dessein. Celui qui aura émigré pour acquérir des biens du bas monde ou une femme à épouser, son émigration ne sera comptée que pour ce dont il a émigré».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2]. Donc ceci est commun à l'émigration et à toutes les autres actions.

---

(1) قال البخاري عن أبي هريرة قال: بينا رسول الله ﷺ يصلي العشاء إذ قال: سمع الله لمن حمده؛ ثم قال قبل أن يسجد: «اللهم أنج عياش بن أبي ربيعة، اللهم أنج سلمة بن هشام، اللهم أنج الوليد بن الوليد اللهم أنج المستضعفين من المؤمنين، اللهم اشدد وطأتك على مضر، اللهم اجعلها سنين كسني يوسف».

(2) ثبت في الصحيحين عن عمر بن الخطاب قال، قال رسول الله ﷺ: «إنما الأعمال بالنيات

A ce propos aussi Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté: *«Parmi les générations qui vous ont précédés, se trouvait un homme qui avait tué 99 personnes. Il demanda voir l'homme le plus instruit sur la terre, on lui indiqua un ermite auprès duquel il se rendit et lui dit: «J'ai tué 99 personnes. Dieu acceptera-t-Il mon repentir?» - Non, répondit l'ermite. Alors l'homme le tua en complètant ainsi la centaine. Il s'enquiert de nouveau de l'homme le plus instruit sur la terre on lui indiqua un savant qui, en lui posant la même question, répondit à l'homme: «Certainement; qu'est-ce qui t'émpêcherait de te repentir? Va dans tel pays où tu trouveras des gens qui adorent Dieu, adore-le avec eux et ne reviens jamais dans ton pays, car c'est un lieu de perdition».*

*L'homme partit, et arrivant à mi-chemin, il mourut. Aussitôt les anges de la miséricorde et les anges du châtiment se disputèrent à son sujet. - Il est venu, dirent les anges de la miséricorde, repentant et dont le cœur est tourné vers Dieu. - Il n'a jamais fait du bien, objectèrent les anges du châtiment. Alors un ange, sous la forme humaine, se présenta devant eux, ils l'ont pris pour arbitre. Il leur dit: «Mesurez la distance entre les deux pays, celui dont il sera le plus près deviendra le sien.» Ils mesurèrent et trouvèrent qu'il est plus proche du pays vers lequel il avait émigré!. Les anges de la miséricorde recueillirent alors son âme». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[(1)].*

Abdullah Ben 'Atik a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Quiconque quitte sa demeure pour*

وإنما لكل امرىء ما نوى، فمن كانت هجرته إلى الله ورسوله فهجرته إلى الله ورسوله، ومن كانت هجرته إلى دنيا يصيبها، أو امرأة يتزوجها فهجرته إلى ما هاجر إليه».

(1) الحديث الثابت في الصحيحين في الرجل الذي قتل تسعة وتسعين نفساً، ثم أكمل بذلك العابد المائة ثم سأل عالماً هل له من توبة، فقال له: ومن يحول بينك وبين التوبة؟ ثم أرشده إلى أن يتحول من بلده إلى بلد أخرى يعبد الله فيه، فلما ارتحل من بلده مهاجراً إلى البلد الآخرى أدركه الموت في أثناء الطريق فاختصمت فيه ملائكة الرحمة وملائكة العذاب، فقال هؤلاء: إنه جاء تائباً، وقال هؤلاء: إنه لم يصل بعد، فأمروا أن يقيسوا ما بين الأرضين فإلى أيهما كان أقرب فهو منها، فأمر الله هذه أن تقترب من هذه، وهذه أن تبعد فوجدوه أقرب إلى الأرض التي هاجر إليها بشبر، فقبضته ملائكة الرحمة.

aller combattre dans le sentier de Dieu, s'il tombe de sa monture et meurt, ou un animal le pique et cause sa mort ou meurt tout simplement, sa récompense incombera à Dieu».

On a rapporté que Damra Ben Joundob qui, s'exilant pour rejoindre l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, mourut en route. C'est à son sujet que ce verset fut révélé.

Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui sort de chez lui pour accomplir un pèlerinage ou une visite pieuse et meurt en route, la récompense accordée à un pèlerin lui sera attribuée jusqu'au jour de la résurrection. Celui qui sort pour combattre dans la voie de Dieu et meurt en route, acquérra la récompense d'un combattant jusqu'au jour de la résurrection»*[1].

وَإِذَا ضَرَبْتُمْ فِي ٱلْأَرْضِ فَلَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَقْصُرُوا۟ مِنَ ٱلصَّلَوٰةِ إِنْ خِفْتُمْ أَن يَفْتِنَكُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱلْكَٰفِرِينَ كَانُوا۟ لَكُمْ عَدُوًّا مُّبِينًا ﴿١٠١﴾

wa'idâ darabtum fî-l-'ardi falaysa 'alaykum junâhun 'an taqsurû mina-s-salâti 'in hiftum 'ay-yaftinakumu-l-ladîna kafarû 'inna-l-kâfirîna kânû lakum 'aduwwam-mubinan (101).

Quand vous êtes en déplacement, il vous est permis d'abréger la prière si vous craignez d'être inquiétés par les infidèles. Les infidèles sont vos ennemis jurés». (101).

Il y a dans ce verset une tolérance pour ceux qui se déplacent d'abréger la prière, c'est à dire réduire celle qui est faite normalement de quatre rak'ats à deux. Mais les ulémas stipulent que ce déplacement doit être fait pour accomplir une œuvre selon les enseignements de Dieu, c'est à dire: un combat dans la voie de Dieu, un pèlerinage, une visite pieuse, à la recherche d'une science, une visite ou autre.

Quant aux autres sortes de voyage, il faut absolument qu'ils soient

---

(1) قال الحافظ أبو يعلى عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «من خرج حاجاً فمات كتب له أجر الحاج إلى يوم القيامة، ومن خرج معتمراً فمات كتب له أجر المعتمر إلى يوم القيامة، ومن خرج غازياً في سبيل الله فمات كتب له أجر الغازي إلى يوم القيامة».

de permis et ne comportent aucune dérogation aux lois divines, tout comme lorsque Dieu accorde la tolérance de manger la viande d'une bête morte quand on est contraint, en disant: «**Celui qui contreviendra à ce qui précède par nécessité, en cas de disette, et à condition qu'il n'ait pas l'intention de mal faire...**») [Coran V, 3] surtout quand on est en voyage sans une désobéissance à Dieu. Telle était l'opinion des chefs des écoles de la loi islamique, à l'exception d'Abou Hanifa.

Mais d'autres ont jugé qu'il s'agit de n'importe quelle sorte de voyage, qu'il soit toléré ou non, même si l'homme qui compte faire un certain voyage et constate que la route est devenue périlleuse, d'après Abou Hanifa, Al-Thawri, Daoud et autre.

«**Si vous craignez d'être inquiétés par les infidèles**» car après l'émigration (hégire) les musulmans ne se déplaçaient que pour faire une expédition ou des attaques contre leurs ennemis. Donc cette tolérance ne leur a été accordée qu'en cas où ils redoutaient les incrédules en l'affrontant.

A cet égard You'la Ben Oumaya rapporte: «J'ai demandé Omar Ben Al-Khattab au sujet de ce verset en ajoutant que les hommes se trouvent actuellement en étant de sécurité. Il me répondit: «J'ai été en effet étonné comme toi en méditant sur les sens de ce verset, mais en posant la question à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il m'a répondu: *«Considérez ceci en tant qu'une aumône que Dieu vous octroie, acceptez don Son aumône»*.

Abou Al-Wadak rapporte qu'il a demandé Ibn Omar au sujet de la réduction de la prière à deux rak'ats quand on voyage, il m'a répondu: «C'est une tolérance descendue du ciel, vous pouvez en passer outre, si vous voulez».

A propos de l'abrègement de la prière on cite ces quelques hadiths:

- Anas rapporte: «Nous partîmes de Médine à La Mecque en compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il faisait la prière de deux rak'ats jusqu'à notre retour à Médine». On demanda à Anas: «Combien vous êtes restés à La Mecque?» Il répondit: «Nous sommes restés dix jours».

- Ibn Omar rapporte: «Je fis une prière de deux raka'ats en

compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à Mina ainsi avec Abou Bakr, Omar et Othman durant la première période de son califat, ce dernier l'a complétée ensuite à quatre».

- Haritha Ben Wahb rapporte: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit une prière de deux raka'ats à Mina bien qu'il n'y avait aucun danger».

- Ibn Mass'oud a rapporté qu'on lui demanda qu'Othman a fait une prière de quatre rak'ats à Mina. Il s'écria alors: «Nous appartenons à Dieu et c'est vers Lui que nous nous retournerons» Puis il dit: «J'ai fait une prière de deux rak'ats avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à Mina, ainsi avec Abou Bakr et 'Omar -J'aurais bien aimé prier quatre rak'ats au lieu de deux et que ces deux rak'ats seraient acceptées de Dieu».

Ces différents hadiths prouvent d'une façon claire que l'abrègement de la prière ne dépend pas de la crainte ou du cas de danger. Pour cela certains ulémas ont déclaré que cet abrègement ne porte pas sur le nombre de rak'ats mais plutôt sur la manière de s'acquitter de la prière, selon Moujahed, Ad-Dahak et As-Souddy, tirant argument de ce hadith rapporté par Malek d'après 'Aicha: «D'abord la prière fut imposée de deux rak'ats qu'on soit résident ou en voyage. La prière du voyage resta telle quelle, et celle de la résidence fut complétée à quatre».

Si d'après ce hadith la prière en cas de voyage est fixée à deux rak'ats, comment prétend -on que cet abrègement porte sur la façon de s'en acquitter et non pas du nombre des rak'ats? En plus, on cite ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après Ibn Omar: «La prière en cas de voyage est formée de deux rak'ats ainsi que celles des deux fêtes -Fitr et Adha- et du vendredi par la bouche du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et chacune de ces prières est considérée en tant que complète». Mouslim et Nassaï ont cité le même hadith avec cet ajout d'après Ibn Abbas: «A savoir quatre rak'ats quand on est résident, deux en voyage et une en cas du danger, sans négliger les prières surérogatoires aussi bien en résidant qu'en voyageant».

Ceci ne contredit pas ce que 'Aicha a déclaré que la prière était à l'origine formée de deux rak'ats en lui ajoutant deux autres quand on

réside. Et ce qui est de convenu, c'est que la prière du voyage est limitée à deux rak'ats.

Si c'est ainsi, on peut conclure qu'il s'agit de la façon d'accomplir la prière en commentant ce verset: **«il vous est permis d'abréger la prière»** comme en cas de danger et c'est pourquoi Dieu dit ensuite: **«Si vous craignez d'être inquiétés par les infidèles»** et encore: **«Lorsque tu seras au milieu de tes troupes et que tu les appelleras à la prière»** (le verset suivant que nous allons commenter) qui confirme que cet abrègement porte sur la façon de s'acquitter de la prière.

Quant à Moujahed, il a commenté ce verset: **«il vous est permis d'abréger la prière»** et dit: «Le jour où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait à Osfan avec les fidèles, et les polythéistes à Dajnan, il fit la prière du midi de quatre rak'ats en accomplissant à la perfection ses inclinaisons et ses prosternations, au moment où les polythéistes voulaient saisir l'occasion pour les attaquer et s'emparer de leurs effets et matériels de guerre.

Oumaya Ben Abdullah Ben Khaled Ben Oussayd rapporte qu'il a demandé à Abdullah Ben Omar: «On trouve dans le Coran le verset relatif à l'abrègement de la prière en cas de danger, mais le verset concernant la prière en voyage n'y existe pas?» Il répondit: «Nous avons trouvé notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pratiquer cette prière et nous l'avons imité». Abdullah Ben Omar tira argument du faire du Prophète et non plus du Livre de Dieu.

En voilà aussi un autre argument: Samak Al-Hanafi a dit: «J'ai demandé Ibn Omar à propos de la prière en cas de voyage, il me répondit: «Elle est formée de deux rak'ats sans être considérée comme étant incomplète ou abrégée à l'opposé de celle de la crainte». Je répliquai: «Comment on doit faire la prière en cas de danger?» Il dit: «L'imam fait d'abord une seule rak'at avec une partie de fidèles qui, en la terminant, quittent l'endroit de la prière pour les céder à l'autre partie, et l'imam fait avec eux une autre rak'at. De cette façon chaque partie aura prié une seule rak'at et l'imam deux».

وَإِذَا كُنتَ فِيهِمْ فَأَقَمْتَ لَهُمُ الصَّلَوٰةَ فَلْتَقُمْ طَآئِفَةٌ مِّنْهُم مَّعَكَ وَلْيَأْخُذُوٓا

أَسْلِحَتَهُمْ فَإِذَا سَجَدُوا فَلْيَكُونُوا مِن وَرَآئِكُمْ وَلْتَأْتِ طَآئِفَةٌ أُخْرَىٰ لَمْ
يُصَلُّوا فَلْيُصَلُّوا مَعَكَ وَلْيَأْخُذُوا حِذْرَهُمْ وَأَسْلِحَتَهُمْ وَدَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا لَوْ
تَغْفُلُونَ عَنْ أَسْلِحَتِكُمْ وَأَمْتِعَتِكُمْ فَيَمِيلُونَ عَلَيْكُم مَّيْلَةً وَاحِدَةً وَلَا جُنَاحَ
عَلَيْكُمْ إِن كَانَ بِكُمْ أَذًى مِّن مَّطَرٍ أَوْ كُنتُم مَّرْضَىٰٓ أَن تَضَعُوٓا
أَسْلِحَتَكُمْ وَخُذُوا حِذْرَكُمْ إِنَّ ٱللَّهَ أَعَدَّ لِلْكَـٰفِرِينَ عَذَابًا مُّهِينًا ﴿١٠٢﴾

wa 'idâ kunta fîhim fa'aqamta lahumu-ṣ-ṣalâta faltaqum ṭâ'ifatum-minhum ma'aka wa-l-ya'ḫudû 'asliḥatahum fa'idâ sajadû falyakûnû min warâ'ikum walta'ti ṭâ'ifatun 'uḫrâ lam yuṣâllû falyuṣallû ma'aka wa-l-ya'ḫudû ḥidrahum wa 'asliḥatahum wadda-l-ladîna kafarû law taġfalûna 'an 'aslihatikum wa 'amti'atikum fayamîlûna 'alaykum maylatan wâḥidatan walâ junâḥa 'alaykum 'in kâna bikum 'adan mim-maṭarin 'aw kuntum marḍâ'an taḍa'û 'asliḥatakum wa ḫudû ḥidrakum 'inna-L-Lâha 'a'adda-lil-kâfirîna 'adâbam-muhînan (102).

Lorsque tu seras au milieu de tes troupes et que tu les appelleras à la prière, qu'une partie prie avec toi en gardant ses armes. Son oraison terminée, qu'elle se retire et cède la place à l'autre partie. Que celle-ci entre alors en prière avec toi mais qu'elle reste sur le qui-vive et garde aussi ses armes. Les infidèles attendent que vous vous débarrassiez de vos armes et de vos munitions pour tomber sur vous de toute leur masse. Il vous est permis lorsque la pluie vous incommode ou, si vous êtes malades, de déposer les armes. Restez quand même sur le quoi-vive. Allah a préparé pour les infidèles un châtiment ignominieux. (102).

Il y a plusieurs sortes de prière en cas de danger et autant de façons pour les accomplir: il se peut que l'ennemi soit en face de la direction de la qibla ou non. La prière qu'on doit s'en acquitter peut être de quatre rak'ats comme celle du midi, de l'asr ou du soir, ou de trois telle la prière du coucher du Soleil, ou enfin de deux telle la prière de l'aurore. Tantôt on l'effectue en commun et tantôt individuellement lors de la mêlée, en se dirigeant ou non vers la qibla, marchant à pied ou montant. En cas où on doit l'accomplir en marchant, on doit observer les actes successifs de la prière. Les ulémas ont dit: Dans ce cas on fait la prière d'une seule rak'at en tirant argument du hadith sus-men-

tionné d'après Ibn Abbas, comme on peut aussi la faire avec des gestes quand on se bat, sinon on se contente d'une seule prosternation car il y en a là un rappel de Dieu.

D'autre part, les ulémas ont toléré de retarder la prière lors de la mêlée tout comme le faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le jour de la bataille des coalisés qui s'est acquitté des prières du midi et de l'asr après le coucher du soleil; puis il a fait celle du coucher du soleil et ensuite celle du soir.

Ainsi c'était le cas lorsque les fidèles voulurent attaquer les Bani Qouraidha, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: «Que l'un d'entre vous ne fasse la prière de l'asr qu'une fois arrivé tout près de Bani Qouraidha». En cours de route certains la firent en disant: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a pas voulu qu'on retarde la prière mais de hâter le pas afin d'y arriver le polutôt possible.» D'autres la retardèrent jusqu'à leur arrivée tout près de Bani Qouraidha après le coucher du soleil. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a adressé de reproches ni aux uns ni aux autres. Mais la majorité des ulémas ont jugé que tout cela a été abrogé par le verset relatif à la prière en cas de danger qui n'a pas été encore révélé.

«Lorsque tu seras au milieu de tes troupes et que tu les appelleras à la prière» c'est un cas qui diffère du premier, se rapporte à la prière en cas de danger et qui est composé d'une seule rak'at, qu'on l'accomplisse en commun derrière un imam ou seul, à pieds ou en montant, se dirigeant vers la qibla ou non.

Le mérite de cette prière est inconstestable comme ont jugé les ulémas en se basant sur ce verset en rapportant qu'il renferme un grand pardon aux priants.

Quant à ceux qui ont prétendu que la prière en cas de danger a été abrogée après la mort du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en commentant ce verset à la lettre: **«Lorsque tu seras au milieu de tes troupes»** leur argument est très faible. Pour leur répondre on cite l'attitude de ceux qui avaient refusé de verser la zakat de leurs biens après la mort du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en tirant argument de ce verset: **«Prélève une aumône sur leurs biens pour les purifier et les rendre sans taches. Prie pour eux: tes prières sont un apaisement pour eux»** [Coran IX, 103]. Ils disaient: «Après le Prophète nous ne

payons la zakat à personne, mais nous la prèlevons sur nos biens et donnons à qui nous voulons. Nous ne la donnons qu'à celui dont ses prières - c.à.d invocations - nous seront un apaisement.» Cependant les compagnons refutèrent leurs dires, les obligèrent à payer la zakat et combattirent les rebelles.

Avant de montrer la façon de cette prière, nous allons citer la circonstance de la révélation de ce verset. Ali -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Des hommes de Bani Najjar demandèrent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, nous voyageons souvent, comment devrons-nous faire la prière?». A cette occasion Dieu fit descendre ce verset: **«Quand vous êtes en déplacement, il vous est permis d'abréger la prière»** Puis la révélation fut interrompue pendant une année entière. Puis dans une de ses expéditions le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- fit la prière du midi avec les fidèles. Les voyant ainsi, les polythéistes dirent les uns aux autres: «Mouhammed et ses compagnons vous ont laissé l'occasion pour les attaquer, élançons-nous donc contre eux». Un homme d'entre eux leur dit: «Attendons, car ils vont faire aussi une prière après celle-ci». Dieu à Lui la puissance et la gloire fit alors cette révélation: **«Si vous craignez d'être inquiétés par les infidèles»** et par la suite la prière de la crainte fut établie».

Abou 'Ayach Al-Zourqi rapporte: «Etant avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à 'Osfan en face des polythéistes, dont Khaled Ben Al-Walid était leur commandant, qui étaient dans la direction de notre qibla, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit la prière du midi alors que les polythéistes disaient les uns aux autres: «Si nous les avions attaqués au moment de la prière nous aurions pu avoir le dessus». Certains d'entre eux répondirent: «Ils feront bientôt une prière qu'ils préfèrent à eux-mêmes et à leurs enfants». Gabriel descendit avec ce verset entre midi et l'asr. **«Lorsque tu seras au milieu de tes troupes et que tu les appelleras à la prière»**. Au moment de la prière de l'asr, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous ordonna de porter nos armes, nous mit en deux rangées derrière lui. Il s'inclina et nous fîmes de même, puis il se releva et nous nous relevâmes également. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se prosterna et ceux qui se trouvaient au premier rang se prosternèrent tandis que ceux du deuxième rang les gardèrent.

En se relevant de la prosternation, les premiers échangèrent leur place avec les autres, pour les garder, et ceux-ci se prosternèrent à leur tour puis se relevèrent avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, s'inclinèrent avec lui et quand il se prosterna, les hommes qui se trouvaient derrière lui se prosternèrent alors que les autres montèrent la garde. Quand ils s'assirent, les premiers firent de même, à la fin le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fit la salutation finale. Ainsi la prière fut terminée. A savoir que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fait cette prière deux fois: la première à 'Osfan et la deuxième dans le territoire de Bani Soulaim».

Selon une troisième version Jaber Ben Abdullah raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mena une capmagne contre la tribu Khasfa. Un homme parmi ces derniers appelé Ghawrath Ben Al-Hareth, se trouvant tête à tête avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, brandit son sabre et lui dit: «Qui te protège de moi?» - Dieu, lui répondit-il. Le sabre tomba aussitôt de la main de l'homme, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le prit et lui posa la même question: «Qui te protège de moi?» Et l'homme de répliquer: «Sois clément!». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «Attestes-tu qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que je suis le Messager de Dieu? - Non, riposta-t-il, mais je te donne ma parole que je ne te combattrai pas et ne serai plus à côtés d'autres qui te combattront.

L'homme, mis en liberté, regagna ses concitoyens et leur dit: «Je viens de chez un homme qui est le meilleur du monde».

Le moment de la prière survint, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit la prière de la crainte en divisant les fidèles en deux groupes: le premier monta la garde et l'autre fit une prière de deux rak'ats avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et prit la place du deuxième groupe qui fit aussi une prière de deux raka'ats avec le Prophète. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit une prière de quatre rak'ats et les fidèles une prière de deux.

Il s'avère de ce qui précède que le port d'arme au moment de la prière en cas de danger est recommandé ce qui explique, d'après Al-Chafé'i, ce verset: **«Il vous est permis, lorsque la pluie vous incommode ou, si vous êtes malades, de déposer les armes. Restez quand même sur le**

qui-vive» qui signifie qu'on peut porter l'arme en priant et que l'on prenne garde si on la dépose, et dans les deux cas l'on doit être toujours prêt à affronter l'ennemi pour qui Dieu a préparé un châtiment ignominieux.

فَإِذَا قَضَيْتُمُ الصَّلَوٰةَ فَاذْكُرُوا اللَّهَ قِيَٰمًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِكُمْ ۚ فَإِذَا
اطْمَأْنَنتُمْ فَأَقِيمُوا الصَّلَوٰةَ ۚ إِنَّ الصَّلَوٰةَ كَانَتْ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ كِتَٰبًا مَّوْقُوتًا
﴿١٠٣﴾ وَلَا تَهِنُوا فِي ابْتِغَاءِ الْقَوْمِ ۖ إِن تَكُونُوا تَأْلَمُونَ فَإِنَّهُمْ يَأْلَمُونَ كَمَا
تَأْلَمُونَ ۖ وَتَرْجُونَ مِنَ اللَّهِ مَا لَا يَرْجُونَ ۗ وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿١٠٤﴾

fa'iḏâ qaḍaytumu-ṣ-ṣalâta faḏkurû-L-Lâha qiyâman wa qu'ûdan wa'alâ junûbikum fa'iḏâ-ṭ-ma'nantum fa'aqimû-ṣ-ṣalâta 'inna-ṣ-ṣalâta kânat 'alâ-l-mu'minîna kitâban mawqûtan (103) walâ tahinû fî-btiġâ'i-l-qawmi 'in takûnû ta'lamûna fa 'innahum ya'lamûna kamâ ta'lamûna wa tarjûna mina-L-Lâhi mâ lâ yarjûna wa kâna-L-Lâhu 'Alîman Ḥakîman (104).

La prière terminée, mentionnez le nom de Dieu, debout, assis ou couché. Quand vous êtes en sécurité, récitez normalement vos prières. La prière est une obligation pour les musulmans. Elle doit avoir lieu aux moments fixés (103) Ne cessez pas de harceler vos adversaires. Si vous souffrez, eux aussi souffrent. Mais vous attendez d'Allah une récompense qu'ils ne sauraient espérer. Allah est omniscient et sage. (104).

La mention et les invocations de Dieu étant recommandées après chaque prière, après celle de la crainte elles doivent être plus intenses. Pour cela Il ordonne à Ses serviteurs de penser à Lui toujours en toute situation et posture: assis, debout ou même couchés. Puis Dieu leur dit: **«Quand vous êtes en sécurité, récitez normalement vos prières»** c'est à dire accomplissez la prière comme il se doit en faisant ses inclinaisons, prosternations et relèvements à la perfection avec recueillement, car la prière est prescrite aux croyants à des moments déterminés.

«Ne cessez pas de harceler vos adversaires» un ordre adressé aux fidèles de ne plus faiblir dans la poursuite de leurs ennemis, d'être aux aguets et de les combattre avec acharnement. Car tout malheur qui pourrait arriver aux croyants comme mort ou blessures, il atteindrait

aussi les adversaires, toutes les deux parties en seraient assujetties; une chose qu'on trouve dans un autre verset: **«Si un revers vous atteint, dites-vous que d'autres en ont subi aussi»)** [Coran III, 140].

Pour rassurer les fidèles qui, en combattant, s'exposent aux mêmes calamités, Il leur promet de leur accorder ce qu'ils espèrent de Sa part: la récompense, la victoire et le secours, ce que les autres n'en espèrent point. C'est bien une promesse véridique citée dans le Livre de Dieu et annoncée par la bouche du Prophète. Pour cela les croyants sont plus dignes du combat dans la voie de Dieu afin que Sa parole soit la plus élevée. Dieu certes est celui qui sait tout et Il est juste.

إِنَّا أَنزَلْنَا إِلَيْكَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ لِتَحْكُمَ بَيْنَ النَّاسِ بِمَا أَرَاكَ اللَّهُ وَلَا تَكُن
لِّلْخَائِنِينَ خَصِيمًا (١٠٥) وَاسْتَغْفِرِ اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا (١٠٦)
وَلَا تُجَادِلْ عَنِ الَّذِينَ يَخْتَانُونَ أَنفُسَهُمْ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ مَن كَانَ خَوَّانًا
أَثِيمًا (١٠٧) يَسْتَخْفُونَ مِنَ النَّاسِ وَلَا يَسْتَخْفُونَ مِنَ اللَّهِ وَهُوَ مَعَهُمْ إِذْ يُبَيِّتُونَ
مَا لَا يَرْضَىٰ مِنَ الْقَوْلِ وَكَانَ اللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطًا (١٠٨) هَا أَنتُمْ هَٰؤُلَاءِ
جَادَلْتُمْ عَنْهُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا فَمَن يُجَادِلُ اللَّهَ عَنْهُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَم مَّن
يَكُونُ عَلَيْهِمْ وَكِيلًا (١٠٩)

'innâ 'anzalnâ 'ilayka-l-kitâba bi-l-ḥaqqi litaḥkuma bayna-n-nâsi bimâ 'arâka-L-Lâhu walâ takun li-l-ḫâ'inîna ḫâṣiman (105) wa-stagfiri-L-Lâha 'inna-L-Lâha kâna Gafûra-r-Raḥîman (106) walâ tujâdil 'ani-l-ladīna yaḫtânûna 'anfusahum 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu man kâna ḫawwânan 'aṯîman (107) yastaḫfûna mina-n-nâsi walâ yastaḫfûna mina-L-Lâhi wa huwa ma'ahum 'iḏ yubayyitûna mâ lâ yarḍâ mina-l-qawli wakâna-L-Lâhu bimâ ya'malûna muḥîṭan (108) hâ 'antum hâ'ûlâ'i jâdaltum 'anhum fî-l-ḥayâti-d-dunyâ fama-y-yujâdilu-L-Lâha 'anhum yawma-l-qiyâmati 'am-man yakûnu 'alyhim wakîlan (109).

Nous t'avons révélé le Livre, expression de droit, pour que tu juges entre les hommes selon les indications d'Allah. Ne défends jamais la cause des plaideurs malhonnêtes. (105) Appelle sur toi le pardon d'Allah. Allah est

miséricordieux et clément. (106) N'assiste pas ceux qui ne sont pas en paix avec leur conscience. Le perfide et le méchant déplaisent à Allah. (107). Ils se cachent des hommes et ils ne se cachent pas d'Allah, alors qu'Allah est présent lorsqu'ils tiennent secrètement leurs conciliabules qui Lui déplaisent. Allah sait tout ce qu'ils font. (108) Ces gens-là, c'est entendu, vous plaidez leur cause dans ce monde. Mais qui les défendra auprès d'Allah au jour de la résurrection? Qui consentira à être leur avocat?» (109).

Dieu s'adresse à Son Messager et lui dit qu'Il lui a révélé le Coran avec la vérité afin qu'il juge entre les hommes selon ses prescriptions et d'après ce qu'Il lui fait voir.

Certains ulémas ont tiré argument de ce verset que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait le droit de trancher les différends selon ses propores lumières, ainsi qu'un hadith rapporté par Oum Salama corrobore ce fait. Elle raconte: «Entendant une dispute auprès de sa porte, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit et dit aux deux hommes qui se disputèrent: *«Je ne suis qu'un être humain. Je reçois l'un des adversaires qui pourra être plus éloquent en exposant son argument qu'un autre, croyant qu'il a raison, je prononce une sentence en sa faveur. En fait je procure une place à l'enfer à qui je donne raison contre un autre musulman, qu'il la prenne ou qu'il la laisse de côté». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Selon une autre version, il s'agit des deux médinois qui se disputaient une succession et chacun d'eux n'avait aucune évidence. Entendant les propos du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et craignant une injustice, ils se mirent à pleurer et chacun d'eux s'écria: «Je suis prêt à céder mon droit à mon frère». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, leur dit: *«Allez, partagez cette succession entre vous. Que chacun d'entre vous recherche la vérité et son droit, et faites un tirage au sort, puis que chacun d'entre vous déclare licite ce qu'il donne à son frère».*

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أم سلمة أن رسول الله ﷺ سمع جلبة خصم بباب حجرته فخرج إليهم فقال: «ألا إنما أنا بشر وإنما أقضي بنحو مما أسمع ولعل أحدكم أن يكون ألحن بحجته من بعض فأقضي له، فمن قضيت له بحق مسلم فإنما هي قطعة من النار فليحملها أو ليذرها».

Quant à la circonstance de la révélation de ce verset: «**Nous t'avons révélé le Livre...**» Ibn Abbas raconte le récit suivant: «Un groupe des Ansariens -Médinois- firent une expédition avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Le bouclier de l'un d'eux fut volé, il accusa un Ansarien du vol et alla dire à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Tou'ma Ben Oubayreq a volé mon bouclier». Le voleur, mis au courant, prit le bouclier et le mit dans la maison d'un homme innocent, et vint dire à ses concitoyens: «J'ai caché le bouclier dans la maison d'un tel, si vous voulez le rechercher, vous l'y trouverez».

Les Ansariens vinrent trouver la nuit le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Notre concitoyen est innocent (c.à.d Tou'ma) et le bouclier se trouve dans la maison d'un tel, c'est bien ce qu'on nous fait savoir. Déclare donc l'innocence de notre ami devant tout le monde, car si tu ne déclares pas son honnêteté, il serait perdu». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'innocenta devant tout le monde, et le verset lui fut révélé: «**Nous t'avons révélé le Livre, expression du droit, pour que tu juges entre les hommes selon les indications d'Allah. Ne défends jamais la cause des plaideurs malhonnêtes**».

Ensuite Dieu dénonce les comploteurs et dit: «**N'assiste pas ceux qui ne sont pas en paix avec leur conscience. Le perfide et le méchant déplaisent à Allah**» il s'agit naturellement de ceux qui sont venus chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour innocenter leur compagnon le coupable. Puis Dieu, dans les versets qui s'ensuivent, met en garde les perfides, et dit: «**Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même...**» une allusion à ceux qui avaient menti à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour innocenter leur ami, et poursuivit: «**Celui qui commet une mauvaise action volontairement ou involontairement, puis s'en décharge sur un innocent, se rend coupable d'une félonie et d'un infâme péché**» il s'agit du voleur et de ceux qui ont plaidé sa cause.

Qatada Ben An-Nou'man a raconté à son tour cette histoire:

«Dans une famille des nôtres appelées Bani Oubayreq il y avait trois hommes dont les noms sont Bichr, Bachir et Moubachir. Bachir était un hypocrite qui satirisait les compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et attribuait ses poèmes des poètes Arabes. Il

prétendait: Un tel a dit, un autre a dit... Entendant ces poèmes», les compagnons déclaraient: «Par Dieu nul autre que cet homme méchant ne compose de tels poèmes» et affirmaient que c'était le fils de Oubayreq. Cette famille se plaignait toujours de la pauvreté et de l'indigence du temps de la Jahilia et après l'Islam. Les gens, à cette époque-là, ne se nourrissaient que de l'orge et de dattes. Si l'un d'eux possédait une petite somme d'argent, et que des marchands ambulants venaient du Cham portant de la farine du froment, ils s'achetaient une petite quantité pour lui-même sans en donner aux membres de sa famille qui ne prenaient que les dattes et du pain d'orge.

Un jour ces marchands arrivèrent du Cham et mon oncle paternel Rifa'a ben Zaid acheta de la farine du froment et la garda dans une armoire où il avait mis aussi un sabre et un bouclier. Un voleur réussit à pratiquer une brèche au-dessous de l'armoire et prit la farine et les armes. Le lendemain matin mon oncle vint me trouver et me mit au courant de ce vol.

Nous fîmes une enquête et quelques uns de nos voisins nous informèrent qu'ils ont vu les Bani Oubayreq allumer un four pour faire du pain avec la farine dérobée. En demandant à la famille de Bani Oubayreq, ils répondirent: «Le voleur n'est autre que Labide Ben Sahl» alors que nous savions qu'il était un pieux et un bon musulman.

Labide, entendant cette accusation, dégaina son sabre et s'écria: «M'accusent-ils du vol? Par Dieu je vais leur trancher la tête s'ils ne donnent pas le nom du voleur». Les hommes le calmèrent en témoignant de son innocence, sans innocenter les Bani Oubayreq. Mon oncle me demanda alors d'aller voir l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui faire part de cet évènement.

Qatada poursuivit son récit: «Je vins trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dis: «Des hommes qui nous haissent ont volé mon oncle en pratiquant une brèche sous l'amoire et se sont emparé de la farine et des armes. Qu'ils nous rendent les armes, quand à la fairne, nous n'en avons plus besoin». Il me rassura et dit: «Je vais leur ordonner de le faire».

Les Bani Oubayreq, mis au courant de cela, allèrent voir un des leurs appelé Oussayd Ben 'Orwa qui, avec d'autres personnes, se rendirent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent:

«Ô Envoyé de Dieu, Qatada Ben An-Nou'man et son oncle nous accusent de ce vol sans présenter ni une évidence ni amener des témoins alors que nous sommes des gens vertueux et de bons musulmans».

Je retournai de chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- regrettant ma plainte et j'aurais aimé bien sacrifier une partie de mon argent que de raconter ce fait à l'Envoyé de Dieu. Mon oncle vint chez moi pour savoir quel était le résultat de mes entretiens avec le Prophète. En lui racontant ce qu'il s'est arrivé, il s'écria: C'est de Dieu que j'implore le secours». Ce verset fut alors révélé: **«Nous t'avons révélé le Livre, expression du droit, pour que tu juges entre les hommes selon les indications d'Allah. Ne défends jamais la cause des plaideurs malhonnêtes»** c'est à dire les Bani Oubayreq **«Appelle sur toi le pardon d'Allah»** pour avoir refuté l'accusation présentée par Qatada **«Allah est miséricordieux et clément. N'assiste pas ceux qui ne sont pas en paix avec leur conscience...»**. Si ces gens-là avaient imploré le pardon de Dieu, ils L'auraient trouvé clément et miséricordieux. **«Celui qui commet une mauvaise action se mit lui-même** jusqu'à **et d'un infâme péché»** il s'agit de Labide **«Sans la grâce d'Allah....** jusqu'à **Grande a été la sollicitude d'Allah sur toi»**.

Après cette révélation on apporta les armes à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui les rendit à son tour à Rifa'a.

Et Qatada de continuer son récit: «En remettant les armes à mon oncle, alors qu'il était un vieillard qui avait subi une cécité du temps de la Jahilia et je doutais de son islamisme, il me dit: «J'offre mes armes pour la cause de Dieu», et c'est à ce moment que je constatai qu'il était un vrai musulman».

Quant à Bachir, après la révélation des versets précités, il se rendit chez Soulafa la fille de Sa'd Ben Samya pour rejoindre les polythéistes. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«Celui qui reniera le Prophète, après que la bonne voie lui ait apparue, et qui suivra une autre direction que celle des fidèles, celui-là nous l'abandonnerons au destin qu'il a choisi et nous le précipiterons dans l'enfer. Triste fin. Allah ne pardonne pas qu'on lui reconnaisse un associé. Hormis cette injure, Il pardonne à qui Il veut. Celui qui associe quelqu'un à Allah commet une erreur sans nom»**) [Coran IV, 115-116]. Après cette révélation, Soulafa, que Hassan Ben Thabet l'avait satirisée, porta alors les effets de Ba-

chir pour les jeter à Al-Abtah en lui disant: «Tu ne m'apportes aucun bien, et voilà Hassan qui me satirise».

«Ils se cachent des hommes et ils ne se cachent pas d'Allah» il s'agit des hypocrites qui veulent se cacher des hommes à cause de leurs actions abominables pour ne plus les leur reprocher du moment qu'ils en font parade devant le Seigneur, Lui qui connait parfaitement ce qu'ils cachent même dans leur for intérieur, c'est pourquoi Il dit: **«Allah est présent lorsqu'ils tiennent secrètement des conciliabules qui Lui déplaisent. Allah sait tout ce qu'ils font»** des paroles qui constituent une menace et un avertissement.

Puis Il dit: **«Ces gens-là, c'est entendu, vous plaidez leur cause dans ce monde»** qui signifie en d'autres termes: A supposer que ces gens-là sont soutenus dans ce bas monde en vertu de leurs actions apparentes, quel sera leur sort en se tenant devant Dieu au jour de la résurrection qui connait aussi bien l'invisible que le visible? Qui pourrait être leur défenseur en ce jour-là? Sûrement personne ne leur portera secours.

وَمَن يَعْمَلْ سُوٓءًا أَوْ يَظْلِمْ نَفْسَهُۥ ثُمَّ يَسْتَغْفِرِ ٱللَّهَ يَجِدِ ٱللَّهَ غَفُورًا رَّحِيمًا
(١١٠) وَمَن يَكْسِبْ إِثْمًا فَإِنَّمَا يَكْسِبُهُۥ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا
(١١١) وَمَن يَكْسِبْ خَطِيٓـَٔةً أَوْ إِثْمًا ثُمَّ يَرْمِ بِهِۦ بَرِيٓـًٔا فَقَدِ ٱحْتَمَلَ بُهْتَٰنًا وَإِثْمًا
مُّبِينًا (١١٢) وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكَ وَرَحْمَتُهُۥ لَهَمَّت طَّآئِفَةٌ مِّنْهُمْ أَن
يُضِلُّوكَ وَمَا يُضِلُّونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمْ ۖ وَمَا يَضُرُّونَكَ مِن شَىْءٍ ۚ وَأَنزَلَ ٱللَّهُ
عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَعَلَّمَكَ مَا لَمْ تَكُن تَعْلَمُ ۚ وَكَانَ فَضْلُ ٱللَّهِ
عَلَيْكَ عَظِيمًا (١١٣)

wa ma-y-ya'mal sû'an 'aw yaẓlim nafsahû ṯumma yastaġfiri-L-Lâha yajidi-L-Lâha Ġafûra-r-Raḥîman (110) wa may-yaksib 'iṯman fa'innamâ yaksibuhû 'alâ nafsihî wa kâna-L-Lâhu 'Alîman Ḥakîman (111) wa may-yaksib ḫaṭî'atan 'aw 'iṯman ṯumma yarmi bihî barî'an faqadi-ḥtamala buhtânan wa 'iṯmam-mubînan (112) walawlâ faḍlu-L-Lâhi 'alayka wa raḥmatuhû lahammat ṭâ'ifatum-minhum 'an yuḍilluka wamâ yuḍillûna

'illâ 'anfusahum wamâ yaḍurrûnaka min šay'in wa 'anzala-L-Lâhu 'alayka-l-kitâba wa-l-ḥikmata wa 'allamaka mâ lam takun ta'lamu wa kâna faḍlu-L-Lâhi 'alayka 'aẑîman (113).

Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux et indulgent, s'il l'implore. (110) Celui qui commet une mauvaise action se nuit à lui-même, car Allah est savant et juste.(111). Celui qui commet une mauvaise action volontairement ou involontairement, puis s'en décharge sur un innocent, se rend coupable d'une félonie et d'un infâme péché. (112) Sans la grâce d'Alalh et sa sollicitude pour toi, une partie d'entre eux auraient tenté de t'égarer. Ils n'égareront qu'eux-mêmes. Et ils ne pourront te causer aucun tort. Allah t'a révélé le Livre et la sagesse et Il t'a enseigné ce que tu ne savais. Grande a été la sollicitude d'Allah pour toi (113).

Pour montrer Sa générosité et Son indulgence, Dieu fait connaitre aux hommes que celui qui revient à Lui repentant après avoir commis un péché ou une faute vénielle, ou il s'est fait tort à lui-même, trouvera Dieu clément et miséricordieux.

Ibn Jarir rapporte que Abdullah a dit: «Lorsqu'un homme des fils d'Israël commettait un péché, il trouvait le matin le moyen de son expiation écrit sur sa porte. S'il avait souillé ses vêtements en urinant, il coupait la partie souillée avec des ciseaux. Un homme s'écria: «Dieu a accordé de Ses biens aux fils d'Israël» Et Abdullah -que Dieu l'agrée-de riposter: Ce que Dieu vous a donné est meilleur en vous permettant de nettoyer la partie souillée avec de l'eau et le contenu de ce verset: **«Les vertueux qui, lorsqu'ils commettent une mauvaise action ou se nuisent à eux-mêmes, appellent Allah et implorent Son pardon pour leurs péchés»)** [Coran III, 135] et aussi ce verset: **«Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux et indulgent s'il L'implore».**

Ali -que Dieu l'agrée- a dit: «A chaque fois que j'entendais de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- une chose qui m'était utile, je demandais à Dieu de m'en accorder. Abou Bakr, le véridique, m'a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout musulman qui commet un péché, fait ses ablutions, prie deux rak'ats et implore le pardon de Dieu, Dieu l'absoudra»* Puis il récita ces deux versets: **«Quiconque aura commis une mauvaise**

action...» et **«Les vertueux qui, lorsqu'ils commettent une mauvaise action...».**

Ces dires de Dieu: **«Celui qui commet une mauvaise action se nuit à lui-même»** sont pareils à ceux ci: **«Nul ne prendra à charge les péchés d'un autre»)** [Coran XVII, 15] c'est à dire que chacun sera responsabe de ses propres actions, car Dieu est sage, juste et miséricordieux.

«Celui qui commet une mauvaise action volontairement ou involontairement, puis s'en décharge sur un innocent» ceci concerne, par exemple, les Bani Oubayreq que nous avons déjà raconté leur histoire et qui, par leur félonie, avaient accusé du vol un homme vertueux comme Labide Ben Sahl, ou bien le juif Zaid Ben As-Samine selon les dires des autres rapporteurs, et qui était un homme innocent dont les prévaricateurs l'avaient accusé injustement, mais Dieu avait montré la vérité à Son Envoyé. Donc ce blâme et cette réprimande concernent en général toute personne qui commettra de telle félonie.

«Sans la grâce d'Allah et Sa sollicitude pour toi, une partie d'entre eux auraient tenté de t'égarer. Ils n'égareront qu'eux-mêmes».

L'imam Ahmed, comme on l'a montré auparavant, raconte le récit de Qatada Ben An-Nou'man et son histoire avec Bani Oubayreq qui essayèrent d'accuser Oussayed Ben Ourwa du vol, et de leurs amis qui firent l'éloge de Bani Oubayreq et blamèrent Qatada pour son agissement. Par la suite il s'avère que la vérité n'était pas telle qu'ils l'avaient racontée à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Pour cela, et pour trancher cette question et mettre la vérité au clair, Dieu lui fit descendre les versets sus-mentionnés, en lui rappelant son secours pour le préserver de toute injustice, et le Livre qu'Il lui a révélé, le Coran, et la sagesse qui est en principe la sunna. **«Il t'a enseigné ce que tu ne savais»** c'est à dire avant la révélation, et ceci est pareil à ces dires de Dieu: **«Nous t'avons ainsi révélé un Esprit qui provient de notre commandement. Tu ne connaissais ni le Livre, ni la foi»)** [Coran XLII, 52] et à ceux-ci: **«Tu n'espérais pas que le Livre te serait envoyé, cela ne se fit que par une miséricorde de ton Seigneur»)** [Coran XXVIII, 86]. C'est pourquoi Dieu termine ce verset par: **«Grande a été la sollicitude d'Allah sur toi».**

۞ لَّا خَيْرَ فِي كَثِيرٍ مِّن نَّجْوَىٰهُمْ إِلَّا مَنْ أَمَرَ بِصَدَقَةٍ أَوْ مَعْرُوفٍ أَوْ
إِصْلَٰحٍ بَيْنَ ٱلنَّاسِ ۚ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ ٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِ ٱللَّهِ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ
أَجْرًا عَظِيمًا ﴿١١٤﴾ وَمَن يُشَاقِقِ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ ٱلْهُدَىٰ وَيَتَّبِعْ غَيْرَ
سَبِيلِ ٱلْمُؤْمِنِينَ نُوَلِّهِۦ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصْلِهِۦ جَهَنَّمَ ۖ وَسَآءَتْ مَصِيرًا ﴿١١٥﴾

lâ ḥayra fî kaṯîrim-min najŵahum 'illâ man 'amara biṣadaqatin 'aw ma'rûfin 'aw 'iṣlâḥin bayna-n-nâsi wa may-yaf'al ḏâlika-btiġâ'a marḍâti-L-Lâhi fasawfa nu'tîhi 'ajran 'aẓîman (114) wa may-yušaqiqi-r-rasûla mim-ba'di mâ tabayyna lahu-l-hudâ wa yattabi' ġayra sabîli-l-mu'minîna nuwallihî mâ tawallâ wa nuṣlihî jahannama wa sâ'at maṣîran (115).

On ne trouve rien d'édifiant dans la plupart de leurs propos. Mais celui qui recommande la charité, le bien, l'union entre les hommes et cela dans le but de plaire à Allah, celui-là nous lui donnerons une récompense magnifique. (114) Celui qui reniera le Prophète, après que la bonne voie lui ait apparu, et qui suivra une autre direction que celle des fidèles, celui-là nous l'abandonnerons au destin qu'il a choisi et nous le précipiterons dans l'enfer. Triste fin. (115).

La plupart des paroles et entretiens des gens ne comportent rien de bon exceptés les paroles de ceux qui ordonnent une aumône ou un bien notoire ou une reconciliation entre les hommes, et à part cela, tous les propos sont comme futilités. A cet égard Oum Habiba rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On demandera compte du fils d'Adam de tout qu'il profère sauf quand il mentionne Dieu à Lui la puissance et la gloire, ou ordonne à faire un bien ou déconseille un répréhensible».* ***(Rapporté par Mardaweih)***[1].

Et dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'est pas considéré comme menteur celui qui (crée des mensonges) afin de reconcilier entre les hommes, en disant du*

(1) جاء في الحديث الذي رواه ابن مردويه عن أم حبيبة قالت: قال رسول الله ﷺ: «كلام ابن آدم كله عليه لا له إلا ذكر الله عزّ وجلّ؛ أو أمر بمعروف؛ أو نهى عن منكر».

bien et en colportant de bonnes paroles» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: *«Vous dirai-je quel est l'acte qui est plus méritoire que le jeûne, la prière et l'aumône?* - Certes oui, répondirent-ils. Il poursuivit: *«C'est la reconciliation entre les gens». Donc quiconque pratique ces actes en ordonnant une aumône ou un bien ou reconcilie entre les hommes avec sincérité et espérant la récompense divine, aura une récompense sans limites.*

«Celui qui reniera le Prophète, après que la bonne voie lui ait apparu» il s'agit de celui qui se sépare du Prophète après avoir connu d'une façon très claire la vraie direction en suivant un chemin différent. Ainsi c'est le cas de celui qui se sépare de la communauté qui s'accorde sur une affaire quelconque et la contredit sans aucun prétexte valable. Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce propos, et l'imam Chafé'i de considérer que toute dérogation à un avis unanime est interdite en se basant sur le verset sus-mentionné. C'est pourquoi Dieu met en garde et menace toute personne qui commet un tel acte en disant: **«Celui-là nous l'abandonnerons au destin qu'il a choisi et nous le précipiterons dans l'enfer. Triste fin»** C'est à dire s'il emprunte un autre chemin (qui n'est pas droit) Dieu le laisse agir à sa guise en le lui embellissant pour le conduire par étapes vers son mauvais destin, comme Il le montre dans ce verset: **«Laisse-moi donc avec ceux qui traitent de mensonge ce discours.; nous allons les conduire par étapes par où ils ne savant pas»**) [Coran LXVIII, 44].

Dieu aussi, dans d'autres versets, montre le cas de ceux qui se détournent de la voie tracée, et dit: **«Lorsqu'ils dévièrent, Dieu fit dévier leurs cœurs»** [Coran LXI, 5] et: **«Nous les laisserons marcher aveuglément dans leur rebellion»** [Coran VI, 110]. Leur sort sera sans aucun doute la Géhenne pour avoir suivi un autre chemin que celui de la vérité, et ne trouveront aucune issue comme Dieu a dit: **«Les criminels verront le Feu; ils penseront y tomber et ils ne trouveront aucun moyen d'y échapper».**

في الحديث: «ليس الكذاب الذي يصلح بين الناس فينمي خيراً أو يقول خيراً». (١)

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُ ۚ وَمَن يُشْرِكْ
بِٱللَّهِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَٰلًۢا بَعِيدًا ﴿١١٦﴾ إِن يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦٓ إِلَّآ إِنَٰثًا وَإِن
يَدْعُونَ إِلَّا شَيْطَٰنًا مَّرِيدًا ﴿١١٧﴾ لَّعَنَهُ ٱللَّهُ ۘ وَقَالَ لَأَتَّخِذَنَّ مِنْ عِبَادِكَ
نَصِيبًا مَّفْرُوضًا ﴿١١٨﴾ وَلَأُضِلَّنَّهُمْ وَلَأُمَنِّيَنَّهُمْ وَلَءَامُرَنَّهُمْ فَلَيُبَتِّكُنَّ ءَاذَانَ
ٱلْأَنْعَٰمِ وَلَءَامُرَنَّهُمْ فَلَيُغَيِّرُنَّ خَلْقَ ٱللَّهِ ۚ وَمَن يَتَّخِذِ ٱلشَّيْطَٰنَ وَلِيًّا مِّن
دُونِ ٱللَّهِ فَقَدْ خَسِرَ خُسْرَانًا مُّبِينًا ﴿١١٩﴾ يَعِدُهُمْ وَيُمَنِّيهِمْ ۖ وَمَا
يَعِدُهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ إِلَّا غُرُورًا ﴿١٢٠﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ وَلَا يَجِدُونَ عَنْهَا
مَحِيصًا ﴿١٢١﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ سَنُدْخِلُهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن
تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقًّا ۚ وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ قِيلًا ﴿١٢٢﴾

'inna-L-Lâha lâ yaġfiru 'ay-yušraka bihî wa yaġfiru mâ dûna ḏâlika
limay-yašâ'u wa may-yušrik bi-L-Lâhi faqad ḍalla ḍalâlan ba'îdan (116)
'in yad'ûna min dûnihî 'illâ 'inâṯan wa 'in yad'ûna 'illâ šayṭânam-
murîdan (117) la'anahu-L-Lâhu waqâla la 'attaḫiḏanna min 'ibâdika
naṣîbam-mafrûḍan (118) wa lâ'uḍillannahum wa la'umanniyannahum wa
la'âmurannahum falayubattikunna 'âḏâna-l-'an'âmi wa la 'âmurannahum
falayugayyirunna ḫalqa-L-Lâhi wa may-yattaḫiḏi-š-šaytâna waliyyam-
min dûni-L-Lâhi faqad ḫasira ḫusrânam-mubînan (119) ya'iduhum wa
yumannihim wamâ ya'iduhumu-š-šayṭânu 'illâ ġurûran (120) 'ûlâ'ika
ma'wâhum jahannamu walâ yajidûna 'anhâ maḥîṣan (121) wa-l-laḏîna
'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti sanudḫiluhum jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-
'anhâru ḫalidîna fîhâ 'abadan wa'da-L-Lâhi ḥaqqan waman 'aṣdaqu
mina-L-Lâhi qîlan (122).

Allah ne pardonne pas qu'on Lui reconnaisse un associé. Hormis cette injure, Il pardonne à qui Il veut. Celui qui associe quelqu'un à Allah commet une erreur sans nom. (116). A part Allah, ils n'adorent que des symboles féminins, ils n'adorent que Satan, le rebelle. (117) Qui pour avoir été maudit par Allah a dit: «Je t'enlèverai une partie de tes fidèles. (118) «Je les égarerai, j'exacerberai leurs ambitions, je les inciterai à couper les oreilles des animaux, je les persuaderai de dénaturer les lois de la création. Celui qui prendra Satan pour maître plutôt qu'Allah, celui-là court à une

perte certaine» (119) Il leur fait des promesses, il stimule leurs désirs. Les promesses de Satan sont trompeuses. (120) Ceux-là auront l'enfer pour séjour. Ils ne sauraient y échapper. (121) Ceux qui croient et pratiquent le bien séjourneront éternellement dans des jardins arrosés d'eau vive. C'est là une promesse d'Allah et qui sera tenue. Qui est plus sincère qu'Allah. (122).

Nous avons déjà commenté le premier verset et rapporté quelques hadiths à ce propos. Ali à cet égard a dit: Aucun verset de Coran ne m'est préféré que celui-ci **«Allah ne pardonne pas qu'on lui reconnaisse un associé».**

«Celui qui associe quelqu'un à Allah commet une erreur sans nom» et ceci en suivant un autre chemin que la voie de la vérité en se déviant de la bonne direction, exposant ainsi son âme à la perdition dans les deux mondes et il aura manqué le bonheur réservé aux fidèles.

«A part Allah, ils n'adorent que des symboles féminins» c'est à dire des statues d'après Aicha. Mais Ad-Dahak a commenté ce verset de la façon suivante: «Les polythéistes déclarent: les anges sont les filles de Dieu, nous allons les adorer afin qu'elles nous rapprochent de Dieu». Ils les ont prises en tant que maîtres en les peignant comme des filles et en précisant qu'elles ressemblent aux filles de Dieu. Dieu mentionne aussi leur agissement dans ces versets: **«Avez-vous considéré al Lat et al 'Uzza»** [Coran LIII, 19] et: **«Ils considèrent les anges, serviteurs du Miséricordieux, comme des femelles»** [Coran XLIII, 19] Quant à Ibn Abbas et Al-Hassan, ils ont assimilé ces symboles féminins à des choses inertes sans vie.

«Ils n'adorent que Satan le rebelle» car c'est bien lui qui leur ordonne d'agir ainsi en leur embellissant leur faire, mais en fait, ceux-là n'adorent que le démon comme Dieu le montre dans ce verset: **«O fils d'Adam! ne vous-ai je pas engagés à ne pas adorer le démon»** [Coran XXXVI, 60]. Les anges, quant à eux, désavoueront les polythéistes, au jour de la résurrection, qui les avaient adorés dans le bas monde et diront: **«Ils adoraient, au contraire, des djinns, auxquels la plupart d'entre eux croyaient»** [Coran XXXIV, 41].

Dieu maudit satan en le chassant et le privant de sa miséricorde, mais il répondit au Seigneur: **«Je t'enlèverai une partie de tes fidèles»**

c'est à dire un nombre déterminé qui sera, d'après Qatada, 999 sur mille qui iront à l'enfer et un seul entrera au Paradis. **«Je les égarerai»** en les détournant de la vérité **«J'exacerberai leurs ambitions»** en leur inspsirant de vains désirs, leur empêchant de se repentir, leur promettant tant de choses **«je les inciterai à couper les oreilles des animaux»** il s'agit, d'après Qatada, de fendre les oreilles des animaux comme un signe pour distinguer parmi eux les: Bahira, Sa'iba et Wassila. **«je les persuaderai de dénaturer les lois de la création»** qui consiste, selon Ibn Abbas, à castrer les étalons. Mais Al-Hassan Al-Basri a précisé qu'il s'agit du tatouage, comme le montre ce hadith rapporté par Ibn Mass'oud et cité dans le Sahih. L'Envoyé de Dieu -qu'Allahj le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a maudit, celle qui tatoue et celle qui se fait tatouer, celle qui épile et celle qui le fait, celle qui lime ses dents afin de paraître belle en changeant la création de Dieu»**(Rapporté par Mouslim)***[1]. ***«Puis Ibn Abbas ajouta:*** «Et moi aussi je maudis celles que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a maudites, et pourquoi ne pas le faire tant que je trouve cela dans ce verset: **«Prenez ce que le Prophète vous donne et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit»** [Coran LIX, 7].

Suivant une autre version d'après Ibn Abbas, Moujahed et Ad-Dahak, les lois de la création signifient la religion de Dieu comme on le trouve dans ce verset: **«Acquitte-toi des obligations de la Religion en vrai croyant et selon la nature que Dieu a donnée aux hommes en les créant. Il n'y a pas de changement dans la création de Dieu»** [Coran XXX, 31] Cela signifie: Laissez les gens tels que Dieu les a créés. Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout enfant est né sur l'Islamisme (Al-Fitra) et ses parents font de lui un juif, un chrétien ou un Mage (adorateur du feu). De même, toute femelle parmi les animaux engendre un animal complet, en avez-vous jamais vu naître quelqu'un dépourvu d'un de ses membres».**(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) في الصحيح عن ابن مسعود أنه قال: لعن الله الواشمات والمستوشمات، والنامصات والمتنمصات، والمتفلجات للحسن المغيرات خلق الله عزّ وجلّ.

(2) ثبت في الصحيحن عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «كل مولود يولد على الفطرة فأبواه يهودانه، أو ينصرانه، أو يمجسانه كما تولد البهيمة بهيمة جمعاء هل تجدون بها من جدعاء»؟.

Dans le Sahih de Mouslim on trouve également ce hadith rapporté par 'Aydad Ben Hammad dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit en attribuant ces propos au Seigneur: «Dieu à Lui la puissance et la gloire a dit: *«J'ai créé tous mes serviteurs comme de vrais croyants mais les démons les ont détournés de leur religion, en leur rendant illicite ce que Je leur ai permis»*[1].

Ensuite Dieu avertit les hommes de prendre les démons pour patrons pour qu'ils ne perdent les deux mondes en disant: **«Celui qui prendra Satan pour maître plutôt qu'Allah, celui-là court une perte certaine»**. Car Satan ne fait que des promesses en stimulant leurs désirs, mais ces promesses ne sont que des mensonges, comme Dieu le montre dans le verset en parlant de Satan au jour du Rassemblement: **«Lorsque le décret aura été décidé, le Démon dira: «Dieu vous a certainement fait une promesse vraie, tandis que je vous ai fait fait une promesse que je n'ai pas tenue...»** [Coran XIV, 22]. Ceux qui auront obéi au démon et cru en ses promesses, auront la Géhenne pour demeure et ne trouveront aucun moyen d'y échapper.

Par contre les hommes vertueux **«Ceux qui croient et pratiquent le bien»** avec sincérité, dont leurs actions traduisent leur foi **«séjourneront éternellement dans des jardins arrosés d'eau vive»**. Telle est, en toute vérité, la promesse de Dieu sans aucun doute possible, car qui est donc plus véridique que Dieu quand Il parle. A cet égard l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans ses sermons disait: *«Les paroles les plus véridiques sont celles de Dieu; la bonne direction est celle de Mohammad. Tandis que les pires des choses sont les innovations (en matière religieuse) car toute innovation est un égarement et chaque égarement conduit au Feu»*[2].

---

(1) في صحيح مسلم عن عياض بن حماد قال، قال رسول الله ﷺ: «قال الله عزّ وجلّ: إني خلقت عبادي حنفاء فجاءتهم الشياطين فاجتالتهم عن دينهم، وحرمت عليهم ما أحللت لهم».

(2) كان رسول الله ﷺ يقول في خطبته: «إن أصدق الحديث كلام الله، وخير الهدي هديُ محمد ﷺ، وشر الأمور محدثاتها وكل محدثة بدعة، وكل بدعة ضلالة، وكل ضلالة في النار».

لَّيْسَ بِأَمَانِيِّكُمْ وَلَآ أَمَانِيِّ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ ۗ مَن يَعْمَلْ سُوٓءًا يُجْزَ بِهِۦ وَلَا
يَجِدْ لَهُۥ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٢٣﴾ وَمَن يَعْمَلْ مِنَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ
مِن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ وَلَا يُظْلَمُونَ نَقِيرًا
﴿١٢٤﴾ وَمَنْ أَحْسَنُ دِينًا مِّمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ وَٱتَّبَعَ مِلَّةَ
إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۗ وَٱتَّخَذَ ٱللَّهُ إِبْرَٰهِيمَ خَلِيلًا ﴿١٢٥﴾ وَلِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى
ٱلْأَرْضِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ مُّحِيطًا ﴿١٢٦﴾

laysa bi’amâniyyikum walâ ’amâniyyi ’ahli-l-kitâbi may-ya‘mal sû’an
yujza bihî walâ yajid lahû min duni-L-Lâhi waliyyan walâ nasîran (123)
wa may ya‘mal mina-ṣ-ṣâliḥâti min ḏakarin ’aw ’unṯâ wahuwa
mu’minun fa’ulâ’ika yadḫulûna-l-jannata walâ yuẓlamûna naqîran (124)
waman ’aḥsasnu dînan mimman ’aslama wajhahû li-L-Lâhi wa huwa
nuḥsinun wa-t-taba‘a millata ’Ibrâhîma ḥanîfan wa-t-taḫaḏa-L-Lâhu
Ibrâhîma ḫalîlan (125) wa li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-’arḍî wa
âna-L-Lâhu bi kulli šay’im-muḥîṭan (126).

Fi de vos caprices, fi des caprices des gens d’Ecriture! Celui qui fait du mal en répondra. Et il ne trouvera personne autre qu’Allah pour patron ou pour protecteur. (123) Homme ou femme, quiconque fera le bien et en même temps sera croyant, entrera au Paradis et le dommage le plus infime lui sera épargné. (124) Quelle plus belle religion que celle où on se soumet à Allah, où on fait le bien et où on suit le culte d’Abraham ce modèle de droiture? Allah a pris Abraham pour ami (125) Allah est le maître des cieux et de la terre. Sa science s’étend à toute chose. (126).

Qatada raconte que les musulmans et les gens du Livre se glorirent de leur religion. Les gens du Livre déclarèrent: «Notre Prophète t venu avant le vôtre ainsi que notre Livre fut révélé avant le vôtre. ıus sommes donc plus proches de Dieu que vous». Les musulmans ostèrent: «Nous sommes plus rapprochés de Dieu que vous et notre ophète est le dernier des Prophètes. Quant à notre Livre, il abroge ıs les autres Livres révélés» Dieu à cette occasion fit descendre ce rset: **«Fi de vos caprices, fi des caprices des gens d’Ecritures...»** et celui- **«Quelle plus belle religion de celle où** on se soumet à Allah...» Ainsi

Dieu donna aux musulmans le dessus sur les autres parmi ceux qui se disputaient avec eux au sujet de la religion.

Quant à la version d'Ibn Abbas, elle est la suivante: «Les gens du pentateuque se vantèrent: «Notre Livre est le meilleur des Livres et notre Prophète est le meilleur des Prophètes.» Les gens de l'Evangile tinrent les mêmes propos. Les musulmans répondirent aux uns et aux autres: «Il n'y a de religion que l'Islam, notre Livre a abrogé tous les autres Livres, notre Prophète est le sceau des autres Prophètes. Nous sommes ordonnés comme vous l'étiez de croire en votre Livre mais de suivre le nôtre». Dieu alors fit cette révélation pour trancher la question et fit connaître aux hommes **«Quelle plus belle religion que celle où on se soumet à Allah...»**.

Moujahed a dit: «Les Arabes disaient qu'ils ne seraient ni ressuscités ni châtiés. Quant aux juifs et chrétiens, ils prétendaient: **«N'entreront au Paradis que les juifs ou les chrétiens»** [Coran II,111] et disaient aussi: **«L'épreuve du feu, si nous devons la subir, sera de courte durée»** [Coran II, 80].

Ce qu'on peut déduire de ces versets consiste à considérer que la vraie religion n'est pas de simples souhaits à formuler, plutôt elle est la foi qui demeure dans le cœur et les actions qui la confirment. Celui qui ambitionne une chose ne l'acquérra pas par de simples souhaits, et quiconque prétend être dans la voie droite est demandé à présenter des preuves de la part de Dieu. C'est pourquoi Dieu répondit aux uns et aux autres: **«Fi de vos caprices, fi des caprices des gens d'Ecriture...»** qui signifie qu'on ne pourrait à jamais assurer le salut en le convoitant tout simplement, plutôt il faudrait faire preuve de soumission à Dieu en suivant les enseignements des Prophètes et Messagers, et quiconque fait le mal sera rétribué en conséquence, comme Dieu le montre dans un autre verset: **«Celui qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra; celui qu aura fait le poids d'un atome de mal le verra»** [Coran XCIX, 7-8].

On a rapporté qu'à la suite de la révélation de ce verset: **«Fi de vos caprices etc...»** les compagnons éprouvèrent une certaine inquiétude. L'imam Ahmed raconte qu'Abou Bakr s'écria: «Ô Envoyé de Dieu! Après la révélation de ce verset comment pourrons-nous nous sauver du moment que nous serons rétribués en conséquence de chaque mauvaise action que nous avons commise?» Il lui répondit:

«Que Dieu te pardonne ô Abou Bakr! Ne tombes-tu pas malade? N'éprouves-tu pas de la fatigue? ne subis-tu pas parfois de calamités?» - Certes oui, répliqua Abou Bakr. Et le Prophète de rétorquer: *«En voilà les maux dont vous en serez rétribués en conséquence».*

Selon une autre version Abou Bakr raconte: «Etant chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il reçut cette révélation: «**Celui qui fait du mal en répondra**» Il me dit: «O Abou Bakr, ne te réciterai-je un verset qui me fut révélé en ce moment?» - Certes oui, ô Envoyé de Dieu, dis-je» Il me le récita et j'éprouvai une certaine douleur au dos et dus m'étirer. Il me demanda: «Qu'as-tu ô Abou Bakr?» - Que je te donne pour rançon mes père et mère ô Envoyé de Dieu, répondis-je, qui d'entre nous n'a pas commis de mal? Serions-nous en rétribués en conséquence» Il répliqua: «Quant à toi ô Abou Bakr et à tes compagnons les croyants, vous en serez rétribués dans ce bas monde jusqu'à ce que vous recontriez Dieu absous de tout péché. Mais les autres, leurs mauvaises actions leur seront cumulées pour en être châtiés au jour de la résurrection».

Plusieurs hadiths ont été rapportés à propos de ce verset dont nous allons citer quelques uns:

- Abou Houraira raconte: Après la révélation de ce verset: «**Celui qui fait du mal en répondra**» les musulmans éprouvèrent un certain embarras. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: *«Recherchez la perfection dans vos œuvres et soyez modérés en les appliquant, car tout mal qui afflige un musulman même une épine qui le pique lui vaut de la part de Dieu une rémission de ses péchés».* ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Jarir)***[1].

- Ibn Abbas rapporte qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: Celui d'entre nous qui aurai fait un mal sera-t-il rétribué en conséquence?» Il répondit: *«Oui, et celui qui fait une*

(1) أن أبا هريرة رضي الله عنه قال لما نزلت ﴿من يعمل سوءاً يجز به﴾ شق ذلك على المسلمين فقال لهم رسول الله ﷺ: «سددوا وقاربوا فإن في كل ما يصاب به المسلم كفارة حتى الشوكة يشاكها والنكبة ينكبها» (وهكذا رواه أحمد ورواه ابن جرير).

bonne action elle lui sera décuplée. Quiconque dont sa mauvaise action l'emportera sur ses dix bonnes actions sera perdu».

- Ibn Jarir a rapporté d'après Al-Hassan que le verset précité concerne l'incrédule en se référant à ce verset: **«Rétribuerions-nous ainsi un homme qui ne serait pas incrédule?»** [Coran XXXIV, 17].

«Et il ne trouvera personne autre qu'Allah pour patron ou pour protecteur» Ibn Abbas l'a commenté en disant à moins qu'il ne se repente et Dieu accepte son repentir. Mais ce qui est plus correct, comme a dit Ibn Abi Hatem, ceci est commun à toutes les œuvres comme les hadithes précités le confirment.

«Homme ou femme, quiconque fera le bien et en même temps sera croyant» on commente cette partie du verset de la façon suivante: Après que Dieu ait montré que chacun sera châtié selon ses mauvaises actions qu'il aura commises soit dans ce bas monde, et ce sera un bien pour lui, soit dans la vie future dont les conséquences seront pires, Il fait connaître aux gens croyants, hommes et femmes, qu'Il les fera entrer au Paradis pour prix de leurs bonnes actions sans les léser.

Puis Dieu affirme que la plus belle religion consiste à se soumettre à Lui, être sincère avec Lui en accomplissant ses œuvres avec foi et espoir de la récompense **«où on fait le bien»** c'est à dire en suivant les enseignements que Dieu a révélés à son Messager. Bref toute bonne action est soumise à deux conditions: La sincérité envers Dieu et la conformité à la loi divine. En l'absence d'une de ces deux conditions, toute œuvre sera de l'hypocrisie et n'est accomplie que pour plaire aux autres. Une fois le serviteur réunit les deux conditions sera parmi: **«Ceux dont nous acceptons les meilleures actions sans tenir compte de leurs méfaits»** [Coran XLVI, 16]. C'est pourquoi Dieu le Très Haut a dit: **«et où on suit le culte d'Abraham ce modèle de droiture»**. Ceux qui le suivent sont certes Mouhammad et ses adeptes jusqu'au jour de la résurrection et Dieu les mentionne dans ce verset: **«Les hommes les plus proches d'Abraham sont vraiment ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète»** [Coran III, 68] et Il a dit aussi: **«Les hommes les plus proches d'Abraham sont vraiment ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète»** [Coran III, 68] et Il a dit encore: **«Nous t'avons révélé: «Suis la religion d'Abraham, un vrai croyant». Il n'était pas au nombre des polythéistes»** [Coran XVI, 123].

Pour exhorter les hommes à suivre le culte d'Abraham et de le

prendre comme modèle de droiture Dieu a dit: «**Allah a pris Abraham pour ami**» car, en vérité, Abraham n'a atteint ce stade de la haute considération qu'en se soumettant à Dieu en appliquant à la perfection tous Ses ordres au point que Dieu a dit de lui «**Abraham qui fut très fidèle**» [Coran LIII, 27]. Les ulémas ont dit qu'Abraham n'a laissé aucune pratique cultuelle sans s'en acquitter avec sincérité quel qu'était son degré d'importance. Par ailleurs Dieu a mentionné dans son Livre Abraham en disant:

- **Après qu'Allah eût envoyé des commandements à Abraham comme épreuve et qu'il les eût exécutés**» [Coran II, 124].

- **Abraham représente vraiment tout un peuple: docile envers Dieu, c'était un vrai croyant; il ne fut pas au nombre des polythéistes**» [Coran XVI, 120].

Al-Boukhari raconte d'après Amr ben Maymoun que Mou'adz, en arrivant du Yémen, fit la prière de l'aurore avec ses habitants et récita: «**Allah a pris Abraham pour ami**» Un homme s'écria alors: «La mère d'Abraham devait être très réjouie».

Abraham a été appelé l'ami de Dieu à lui la puissance et la gloire - ou Son confident - à cause de son amour pour Lui en persévérant dans tout acte qui rend le Seigneur satisfait de lui. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- à son tour, comme il est cité dans les deux sahihs, après qu'il ait sermonné les gens, leur dit à la fin: *«Hommes! Si j'avais le droit de prendre pour ami un des habitants de la terre, j'aurais choisi Abou Bakr ben Abi Qouhafa, mais votre compagnon - Abraham - était l'ami de Dieu».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Ibn Abbas raconte: «Quelques uns des compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'attendaient. Lorsqu'il fut tout près d'eux, il les entendit dire: «C'est étonnant de savoir que Dieu a pris parmi ses créatures un ami qui est Abraham» Un homme riposta: «N'est-il pas encore étonnant qu'il est certain que Dieu a parlé à

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ لما خطبهم في آخر خطبة خطبها قال: «أما بعد أيها الناس فلو كنت متخذاً من أهل الأرض خليلاً لاتخذت أبا بكر بن أبي قحافة خليلاً ولكن صاحبكم خليل الله».

Moïse?» Un autre de répliquer: «Jésus n'est-il pas l'Esprit de Dieu et son verbe?» Puis un quatrième de dire: «Dieu n'a-t-Il pas choisi Adam de préférence?» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les salua et leur dit: *«Je viens d'entendre vos propos et votre étonnement qu'Abraham soit l'ami de Dieu, Moïse Son interlocuteur, Jésus Son Esprit et Son verbe et enfin Adam comme son favori. Sûrement il en est ainsi. Mais sachez aussi que je suis aussi le bien-aimé de Dieu sans orgueil. Je serai le premier intercesseur écouté sans orgueil. Je serai le plus honoré parmi les premiers et les derniers sans orgueil».* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih)***[1].

Ishaq Ben Yassar a dit: Après que Dieu eût pris Abraham pour ami, Il jeta la crainte dans son cœur au point où l'on entendait le battement de son cœur de loin comme on entend le battement des ailes d'oiseaux. Quant à l'Envoyé Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'on entendait jaillir de sa poitrine un bruit pareil au bouillonnement d'une marmite à cause de ses pleurs.

Enfin Dieu rappelle aux hommes qu'Il est le Maître des cieux et de la terre, tous les hommes sont Ses serviteurs, Il dispose de tout, rien ne repousse Sa décision, et nul ne l'interroge sur ce qu'Il fait en vertu de Sa grandeur, Son pouvoir, Sa justice, Sa sagesse, Sa clémence et Sa miséricorde.

«**Sa science s'étend à toute chose**» Il est l'omniscient et rien ne lui est caché des œuvres de Ses serviteurs et le poids d'un atome ne lui échappe ni sur la terre ni dans les cieux».

---

(1) روى أبو بكر بن مردويه عن عكرمة عن ابن عباس قال: جلس ناس من أصحاب رسول الله ﷺ ينتظرونه فخرج حتى إذا دنا منهم سمعهم يتذاكرون فسمع حديثهم وإذا بعضهم يقول: عجب إن الله اتخذ من خلقه خليلاً فإبراهيم خليله، وقال آخر: ماذا بأعجب من أن الله كلم موسى تكليماً، وقال آخر: فعيسى روح الله وكلمته، وقال آخر: آدم اصطفاه الله، فخرج عليهم فسلم وقال: «قد سمعت كلامكم وتعجبكم إن إبراهيم خليل الله وهو كذلك، وموسى كليمه، وعيسى روحه وكلمته، وآدم اصطفاه الله، وهو كذلك، وكذلك محمد ﷺ قال: ألا وإني حبيب الله ولا فخر، وأنا أولى شافع وأول مشفع ولا فخر، وأنا أول من يحرك حلقة الجنة فيفتح الله ويدخلنيها، ومعي فقراء المؤمنين ولا فخر، وأنا أكرم الأولين والآخرين يوم القيامة ولا فخر».

وَيَسْتَفْتُونَكَ فِي ٱلنِّسَآءِۖ قُلِ ٱللَّهُ يُفْتِيكُمْ فِيهِنَّ وَمَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فِي ٱلْكِتَٰبِ
فِي يَتَٰمَى ٱلنِّسَآءِ ٱلَّٰتِي لَا تُؤْتُونَهُنَّ مَا كُتِبَ لَهُنَّ وَتَرْغَبُونَ أَن تَنكِحُوهُنَّ
وَٱلْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ ٱلْوِلْدَٰنِ وَأَن تَقُومُوا۟ لِلْيَتَٰمَىٰ بِٱلْقِسْطِۚ وَمَا تَفْعَلُوا۟ مِنْ خَيْرٍ
فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِهِۦ عَلِيمًا ﴿١٢٧﴾

wa yastaftunaka fî-n-nisâ'i quli-L-Lâhu yuftikum fîhinna wamâ yutlâ 'alaykum fî-l-Kitâbi fî yatâmma-n-nisâ'i-l-lâtî lâ tu'tûnahunna mâ kutiba lahunna wa targabûna 'an tankiḥûhunna wa-l-mustaḍ'afîna mina-l-wildâni wa 'an taqûmû lilyatâmâ bi-l-qisṭi wamâ taf'alû min ḫayrin fa'inna-L-Lâha kâna bihî 'Alîman (127).

On te consulte au sujet des femmes? Réponds: «Allah vous instruira sur elles. Ce que le Livre divulguera à ce sujet s'appliquera aux orphelines auxquelles vous ne remettrez pas la dot prescrite, bien que vous désiriez les épouser. Et il s'appliquera aussi aux mineurs sans défense qu'il prescrira de traiter avec justice. Il n'est pas une bonne action de vous qui ne soit connue d'Allah (127).

Al-Boukhari rapporte que 'Aicha - que Dieu l'agrée - en commentant ces paroles de Dieu: «**On te consulte au sujet des femmes?... jusqu'à vous désiriez les épouser**» a dit: «Il s'agit de l'homme qu'une orpheline se trouve à sa charge et dont il est son tuteur et son successeur, et leurs biens sont communs. Il désire l'épouser lui-même et répugne qu'il la donne en mariage à un autre pour que ce dernier ne devienne un associé de ces biens, à ces fins il refuse de la donner en mariage à qui que ce soit. Ce verset fut révélé à ce sujet».

Selon une autre version Aicha rapporte que Ourwa lui a demandé au sujet de ce verset: «**Si vous craignez de n'être pas équitables envers les orphelines**» [Coran IV, 3] elle lui répondit: «Ô le fils de ma sœur, il s'agit d'une orpheline qui est sous la tutelle d'un homme et elle lui associe de ses biens. Ce tuteur, épris de la fortune et de la beauté de cette orpheline, voulant l'épouser sans lui donner la dot qu'elle méritait, mais en lui donnant une dot qu'un autre homme devait lui donner. Alors on interdit aux tuteurs d'épouser des pareilles orphelines à moins qu'ils ne leur donnent la dot la plus convenable en la leur accordant

plus que la coutume l'assignait à leur égard. Ils furent ordonnés d'épouser des femmes hormis ces orphelines comme il leur plaira. Aicha ajouta: «Les hommes consultant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui demandant des explications de ce verset, Dieu à Lui la puissance et la gloire lui fit cette révélation: **«On te consulte au sujet des femmes?»**.

Aicha reprit: «Quant aux paroles divines contenues dans le même verset précédent: **«bien que vous désiriez les épouser»** elles s'appliquent au désir de l'un de vous quand il veut épouser sa pupille lorsqu'elle jouit d'une fortune modeste et de peu de beauté. Les hommes furent interdits de demander en mariage ces orphelines quand elles jouissent d'une grande fortune et d'une grande beauté à moins qu'ils ne leur réservent une dot équitable, parce que ce désir ne se manifesterait pas si elles avaient peu de fortune et peu de beauté».

Bref on peut conclure que lorsqu'un homme a une pupille et veut l'épouser, il doit lui donner une dot convenable. Si cette pupille ne lui plait pas et qu'elle jouisse d'une fortune, il ne lui est plus permis de l'empêcher de se marier de peur que ce mari ne lui associe de ses biens.

«Et il s'appliquera aussi aux mineurs sans défense» Ibn Abbas a dit que, du temps de l'ignorance, les mineurs et les filles n'avaient pas droit à la succession. Dieu les interdit d'agir ainsi et leur montra que le mâle a le droit à une part égale à celles des deux femelles, qu'il soit mineur ou majeur.

Que les hommes agissent donc selon les enseignements de Dieu et soient équitables envers les orphelines car Il sait ce qu'ils font.

وَإِنِ امْرَأَةٌ خَافَتْ مِن بَعْلِهَا نُشُوزًا أَوْ إِعْرَاضًا فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِمَا أَن يُصْلِحَا
بَيْنَهُمَا صُلْحًا وَالصُّلْحُ خَيْرٌ وَأُحْضِرَتِ الْأَنفُسُ الشُّحَّ وَإِن تُحْسِنُوا وَتَتَّقُوا
فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿١٢٨﴾ وَلَن تَسْتَطِيعُوا أَن تَعْدِلُوا بَيْنَ
النِّسَاءِ وَلَوْ حَرَصْتُمْ فَلَا تَمِيلُوا كُلَّ الْمَيْلِ فَتَذَرُوهَا كَالْمُعَلَّقَةِ وَإِن
تُصْلِحُوا وَتَتَّقُوا فَإِنَّ اللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٢٩﴾ وَإِن يَتَفَرَّقَا يُغْنِ اللَّهُ

كُلًّا مِّن سَعَتِهِۦ وَكَانَ ٱللَّهُ وَٰسِعًا حَكِيمًا ﴿١٣٠﴾

wa 'ini-mra'atun ḫâfat mim-ba'lihâ nušûzan 'aw 'i'râḍan falâ junâḥâ 'alayhimâ 'an yuṣliḥâ baynahumâ ṣulḥan waṣ-ṣulḥu ḫayrun wa 'uḥḍirati-l-'anfusu-š-šuḥḥu wa 'in tuḥsinû wa tattaqû fa 'inna-L-Lâha kâna bimâ ta'malûna ḫabîran (128) wa lan tastaṭî'û 'an ta'dilû bayna-n-nisâ'i walaw ḥaraṣtum falâ tamîlû kulla-l-mayli ftaḏarûhâ kalmu'allaqati wa'in tuṣliḥû wa tattaqû fa 'inna-L-Lâha kâna Ġafûr-r-Raḥîman (129) wa 'iy-yatafarraqâ yuġni-L-Lâhu kullan min sa'atihî wa kâna-L-Lâhu Wâsi'an Ḥakîman (130).

Quand une femme appréhende de mauvais traitements ou constate de la lassitude de la part de son mari, ce n'est pas un péché pour les époux de se séparer amiablement, quoiqu'une reconciliation soit préférable. L'égoïsne guette toujours les âmes en de pareilles circonstances. Si vous vous montrez généreux et si vous appréhendez Allah, ça ne Lui échappera pas. (128). Vous ne parviendrez jamais à faire régner la concorde entre vos femmes, quelle que soit votre bonne volonté. Toutefois ne vous laissez pas emporter par vos penchants au point d'en délaisser une complètement. Si vous maintenez l'entente dans vos ménages et si vous craignez Allah, la clémence et la miséricorde d'Allah vous seront acquises. (129) Si les deux époux se séparent, Allah est assez puissant pour assurer à chacun d'eux un autre destin. Allah est omnipotent et sage. (130).

D'après ces versets, trois cas sont à envisager concernant les relations entre les deux époux: quand la femme redoute l'abandon ou l'indifférence de son mari; quand il y a entente; et quand la séparation devient la solution inévitable.

Le premier cas.

Quand la femme constate une certaine aversion de la part de son mari ou une lassitude, peut, pour rémédier à cette situation, désister de son droit, ou d'une partie, aux dépenses d'entretien tel que l'habillement par exemple, ou à la cohabitation ou autre. Quant à lui, il a le droit del'accepter ou de le refuser sans commettre un péché. Pour cela Dieu a dit que nul péché ne leur sera imputé s'ils se reconcilient car la réconciliation est préférable à la séparation, même si cela entraîne l'avarice pour maintenir toujours la cordialité et l'entente.

On rapporte à cet égard que Sawda Bent Zam'a ayant atteint un certain âge, craignit d'être répudiée par le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, elle lui proposa de concéder le jour qui lui est consacré à Aicha. Il accepta son offre et la retint. Et Ibn Abbas de dire que ce verset fut révélé aussitôt: **«Quand une femme appréhende de mauvais traitements**... jusqu'à **soit préférable»** Aicha a dit: «Il s'agit de la femme qui n'a pas d'enfant dont son mari a avec elle des rapports conjugaux très limités mais leur compagnie fut assez longue, elle lui dit: «Ne me répudie pas et tu ne dois rien à mon égard» Selon une autre version, et toujours d'après Aicha: «Il s'agit de l'homme qui a deux femmes dont l'une d'elles est laide, âgée et il la cohabite rarement, elle lui dit: «Ne me répudie pas et je te concède tous mes droits». D'autres versions ont été rapportées d'après Omar Ben Al-Khattab et Ali Ben Abi Taleb et qui donnent presque le même sens.

Sa'id Ben Al-Moussaiab et Souleiman Ben Yasser ont dit: «En se conformant au verset précité et pour appliquer la tradition suivie, on donne l'exemple d'un homme qui éprouve une certaine lassitude et une aversion envers sa femme. Il a le droit de lui proposer le divorce ou bien de la retenir à condition de se désister de ses droits aux dépenses et à la cohabitation».

Quant à la reconciliation que Dieu a mentionnée dans le verset, Sa'id Ben Al-Moussaiab et Souleiman ont raconté que Rafe' Ben Khadij l'Ansarien avait une femme devenue âgée. Après avoir épousé une jeune, elle lui demanda de la répudier, et il le fit une seule fois. Après l'écoulement de la période d'attente il la reprit et comme Rafe' préférait toujours la jeune, en la négligeant, l'autre la femme demanda une deuxième fois de la répudier. Il lui répondit: «Si je te répudie cette fois-ci, il ne nous reste qu'une répudiation. Si tu veux rester chez moi, libre à toi, alors que tu as constaté sans doute mon penchant vers ta jeune co-épouse, et si tu insistes, je te répudie» Elle répliqua: «Plutôt je demeure chez toi malgré tout». Il la garda selon ces conditions, et telle était leur reconciliation.

Le deuxième cas:

«Quoiqu'une réconciliation soit préférable» qui signifie d'après Ibn Abbas le libre arbitre, et cela consiste en ce que le mari donne la liberté à sa femme de rester dans le foyer conjugal en consacrant ses

droits, surtout de la cohabitation, ou la séparation finale qui sera la pire des solutions, tout comme le faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, quand il avait retenu Sawda Bent Zam'a en cédant son jour à Aicha. Ce comportement était une leçon aux hommes afin de l'imiter car il est cité dans un hadith que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le divorce est la chose licite que Dieu haït le plus».*

«Si vous vous montrez généreux et si vous appréhendez Allah, ça ne Lui échappera pas» on trouve dans ce verset une exhortation aux hommes d'endurer ce qu'ils répugnent de la part des femmes et de respecter leurs droits à la cohabitation en premier lieu, et de les traiter comme les autres épouses, car c'est un bien qu'ils font et Dieu en saura gré.

«Vous ne parviendrez jamais à faire régner la concorde entre vos femmes, quelle que soit votre bonne volonté» c'est une réalité tangible, et quel que soit le désir des hommes, ils ne pourront être équitables à l'égard de chacune de leurs femmes. Même si un homme consacre un jour et une nuit à chacune d'elles il y aura certainement une diférence de traitement et de sentiment quant à l'amour et au désir. A cet égard, Abdullah Ben Yazid rapporte que 'Aicha a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- partageait ses jours entre ses femmes équitablement et disait: *«Mon Dieu, c'est mon partage de ce que je possède, ne me blâme pas pour une chose que Tu possèdes et que je ne possède pas»*, il s'agit du cœur.***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)***[1].

«Toutefois ne vous laissez pas emporter par vos penchants au point d'en laisser une complètement» c'est à dire en cas où vous penchez vers l'une d'elles ne laissez pas l'autre comme en suspens: ni mariée ni répudiée en la négligeant complètement, voilà pourquoi le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit d'après Abou Houraira: *«Celui qui a deux femmes et aura penché vers l'une plus que l'autre, viendra au jour*

---

(1) جاء في الحديث الذي رواه الإمام أحمد وأهل السنن عن عبد الله بن يزيد عن عائشة، قالت: كان رسول الله ﷺ يقسم بين نسائه فيعدل، ثم يقول: «اللهم هذا قسمي فيما أملك فلا تلمني فيما تملك ولا أملك».

*de la résurrection ayant un côté de son corps tombé». **(Rapporté par Ahmed et les auteurs des sunans)**[1].*

«Si vous maintenez l'entente dans vos ménages et si vous craignez Allah, la clémence et la miséricorde d'Allah vous seront acquises» Ceci constitue une autre exhortation aux hommes pour établir la concorde entre les femmes, de les traiter sur un même pied d'égalité et de craindre Dieu en toute circonstance, Il leur pardonne ce qu'il a été de leur penchant.

Le troisième cas.

Il n'est que le contenu de ce verset: **«Si les deux époux se séparent, Allah est assez puissant pour assurer à chacun d'eux un autre destin. Allah est omnipotent et sage»** qui signifie que la séparation finale des deux conjoints est devenue inévitable. Dieu suffira chacun d'eux de l'autre, l'enrichira et lui donnera en compensation de ce qu'il aura perdu, s'agit-il d'un autre conjoint ou autre chose, car la grâce de Dieu est incommensurable, Il est juste dans Ses décisions et connait parfaitement les actions de Ses serviteurs.

وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِۗ وَلَقَدْ وَصَّيْنَا ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن
قَبْلِكُمْ وَإِيَّاكُمْ أَنِ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَۚ وَإِن تَكْفُرُوا۟ فَإِنَّ لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي
ٱلْأَرْضِۚ وَكَانَ ٱللَّهُ غَنِيًّا حَمِيدًا ﴿١٣١﴾ وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِۚ وَكَفَىٰ
بِٱللَّهِ وَكِيلًا ﴿١٣٢﴾ إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ أَيُّهَا ٱلنَّاسُ وَيَأْتِ بِـَٔاخَرِينَۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
عَلَىٰ ذَٰلِكَ قَدِيرًا ﴿١٣٣﴾ مَّن كَانَ يُرِيدُ ثَوَابَ ٱلدُّنْيَا فَعِندَ ٱللَّهِ ثَوَابُ ٱلدُّنْيَا
وَٱلْءَاخِرَةِۚ وَكَانَ ٱللَّهُ سَمِيعًۢا بَصِيرًا ﴿١٣٤﴾

wa-li-L-Lâhi mâfî-s-samâwâti wa mâfî-l-'arḍi walaqad waṣṣaynâ-l-ladîna 'ûtu-l-kitâba min qablikum wa 'iyyâkum 'ani-t-tâqû-L-Lâha wa'in takfurû fa'inna li-L-Lâhi mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍî wa kâna-L-

(1) عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «من كانت له امرأتان فمال إلى إحداهما جاء يوم القيامة وأحد شقيه ساقط» (رواه أحمد وأصحاب السنن).

Lâhu Ġaniyyan Ḥamîdan (131)wa-li-L-Lâhi mâfi-s-samâwâti wamâ fi-l-'arḍi wa kafâ bi-L-Lâhi wakîlan (132) 'iy-yaša' yuḏhibkum 'ayyuhâ-n-nâsu wa ya'ti bi 'âḫarîna wa kâna-L-Lâhu 'alâ ḏâlika qadîran (133) man kâna yurîdu ṯawâba-d-dunyâ fa'inda-L-Lâhi ṯawâbu-d-dunyâ wa-l-'âḫirati wa kâna-L-Lâhu Samî'am-Baṣîran (134).

Allah est Maître des cieux et de la terre. Nous avons recommandé à ceux qui ont reçu les Ecritures avant vous et à vous-mêmes, de craindre Allah. Si vous refusez, qu'importe! Allah est le Maître des cieux et de la terre. Il est couvert de richesses et de gloire. (131) Allah est le Maître des cieux et de la terre. Allah suffit comme protecteur. (132) Il ne tient qu'à Allah, s'Il le veut, de vous anéantir et de vous remplacer par d'autres hommes. Il est assez puissant pour le faire. (133) Celui qui recherche la récompense de ce monde, qu'il sache que cette récompense et celle du monde futur sont entre les mains d'Allah. Allah sait et entend tout. (134).

Etant le Roi suprême des cieux et de la terre, et tout ce qu'il s'y trouve Lui appartient, Dieu recommande aux hommes, comme Il l'a fait aux gens du Livre, de Le craindre et de n'adorer que Lui sans rien Lui associer. Si les hommes refusent: «**Qu'importe! Allah est le Maître des cieux et de la terre**».

Dieu dans un autre verset raconte que Moïse avait dit à son peuple: «**Si vous êtes ingrats, vous et tous ceux qui sont sur la terre, sachez que Dieu se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louanges**» [Coran XIV, 8] Mais «**ils furent incrédules et ils se détournèrent. Dieu s'est retiré d'eux. Dieu se suffit à Lui-même. Il est digne de louanges**» [Coran LXIV, 6].

Il rappelle aussi aux hommes qu'il est le Maître des cieux et de la terre et Il suffit comme protecteur, qui observe Ses serviteurs et ce qu'ils font. Il peut les anéantir, s'Il le veut, et mettra d'autres à leur place s'ils se montrent rebelles et insoumis, comme Il le montre dans un autre verset: «**Si vous tournez le dos, Il mettra un autre peuple à votre place et ces gens ne vous ressembleront pas**» [Coran XLVII, 38]. Et les ulémas de commenter cela en disant: «Comme Il est facile à Dieu d'anéantir Ses serviteurs s'ils n'observent pas Ses ordres» et ils ont mentionné ce verset: «**Il vous ferait disparaitre, s'Il le voulait et Il ferait surgir une nouvelle création. Cela n'est pas difficile à Dieu**» [Coran XXXV, 16-17].

Pour ceux qui ne souhaitent que la récompense de ce monde, qu'ils sachent: **«que cette récompense et celle du monde future sont entre les mains d'Allah»** Il pourvoit aux besoins de tous les hommes aussi bien à l'incrédule qu'au croyant, car Il est le dispensateur par excellence. Ceux qui recherchent le bien de ce monde, Dieu les a mentionnés dans plusieurs versets dont voici quelques-uns:

- Il y a des gens qui disent: «Seigneur, comble-nous en ce bas monde, insoucieux des biens de l'autre monde» [Coran II, 200].

- Nous accroissons le champ de celui qui désire le champ de la vie future. Nous accordons quelques profits à celui qui désire le champ de la vie de ce monde, mais il n'aura aucune part dans la vie future» [Coran XLII, 20].

- Que ceux qui recherchent la vie de ce monde sachent que nous en accordons les plaisirs à qui nous voulons» [Coran XVII, 18].

Mais que ces gens-là sachent que la récompense de ce monde et celle de la vie future dépendent de Dieu. Donc, il incombe à l'homme de ne plus déployer ses efforts à la recherche des plaisirs de la vie présente en oubliant ceux de l'au-delà. Qu'il œuvre pour la vie future comme il le fait pour ce bas monde et ainsi il pourrait réunir les biens et les récompenses des deux mondes. Qu'il sache également que tout dépend de Dieu qui partage le bonheur et le malheur entre Ses serviteurs dans la vie présente et dans l'autre en établissant Sa justice et Son équité d'après Sa sagesse, car Il sait et entend tout.

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُونُوا۟ قَوَّٰمِينَ بِٱلْقِسْطِ شُهَدَآءَ لِلَّهِ وَلَوْ عَلَىٰٓ أَنفُسِكُمْ أَوِ
ٱلْوَٰلِدَيْنِ وَٱلْأَقْرَبِينَ ۚ إِن يَكُنْ غَنِيًّا أَوْ فَقِيرًا فَٱللَّهُ أَوْلَىٰ بِهِمَا ۖ فَلَا تَتَّبِعُوا۟ ٱلْهَوَىٰٓ
أَن تَعْدِلُوا۟ ۚ وَإِن تَلْوُۥٓا۟ أَوْ تُعْرِضُوا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿١٣٥﴾

yâ 'ayyhuâ-l-ladîna 'â manû kûnû qawwâmîna bi-l-qasṭi šuhadâ'a li-L-Lâhi walaw 'alâ 'anfusikum 'awi-l-wâlidayni wa-l-'aqrbîna 'in yakun ġaniyyan 'aw faqîran fa-L-Lâhu 'awlâ bihimâ falâ tattabi'u-l-hawâ 'an ta'dilû wa 'in talwû 'aw tu'riḍû fa'inna-L-Lâha kâna bimâ ta'malûna ḫabîran (135).

O croyants, soyez respectueux de la vérité quand vous témoignez de-

vant Allah, votre témoignage dût-il vous nuire à vous, vos parents et vos proches. Que votre témoignage concerne un pauvre ou un riche, l'un et l'autre dépendent d'Allah plus que de vous-mêmes. Ne vous fiez pas à vos impulsions de crainte de vous tromper. Ne soyez pas tortueux. Ne refusez pas votre témoignage. Allah connait toutes vos actions. (135).

Dieu ordonne à ses serviteurs croyants de pratiquer avec constance la justice sans dévier et sans craindre le blâme de celui qui blâme, d'être fidèles envers Lui en témoignant et que leur témoignage soit juste sans être altéré, ni falsifié, ni changé même s'il serait à leur détriment en leur causant un certain préjudice car Dieu leur accordera une issue favorable à leurs affaires s'ils se soumettent à Ses ordres.

Ainsi sera le cas quand le témoigange concerne «**vos parents et vos proches**» qui doit être juste. Quand il s'agit d'un: «**Pauvre ou un riche**» l'homme, en témoignant, ne doit pas aduler le riche ni éprouver une compassion envers le pauvre car Dieu a la priorité sur les deux dont l'un et l'autre dépendent de lui.

«**Ne vous fiez pas à vos impulsions de crainte de vous tromper**» qui est une exhortation à ne plus suivre les passions personnelles au détriment de l'équité en désobéissant aux ordres divins, comme Dieu le montre dans un autre verset: «**Que la haine ne vous rende pas injustes! Soyez justes. Vous vous rapprocherez ainsi de la vertu**» [Coran V, 8].

A cet égard on raconte l'histoire de Abdullah Ben Rawaha lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait envoyé à Khaibar pour évaluer la récolte de leurs dattiers. Ses habitants voulurent le soudoyer mais il refusa en leur disant: «Par Dieu, je viens de la part de celui que je chérisse le plus parmi les créatures de Dieu. Tandis que vous, vous m'êtes les plus odieux parmi ceux que Dieu avait transformés en singes et porcs. Mon amour pour celui qui m'a envoyé et ma haine contre vous me portent à être équitable et juste» Ils lui répondirent: «C'est par l'équité que les cieux et la terre furent établis».

Mais si les hommes louvoyent en changeant et altèrent leur témoigange, ou s'ils s'en détournent en le dissimulant, Dieu connait toutes leurs actions et Il les met en garde contre le refus du témoignage en leur disant: «**ne refusez pas votre témoignage. Quiconque le refuse commettra un péché**» [Coran II, 283[.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: *«Le meilleur des témoins est celui qui présente son témoignage avant qu'on le lui demande»*

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ ءَامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَٱلْكِتَـٰبِ ٱلَّذِى نَزَّلَ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ
وَٱلْكِتَـٰبِ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِن قَبْلُ ۚ وَمَن يَكْفُرْ بِٱللَّهِ وَمَلَـٰٓئِكَتِهِۦ وَكُتُبِهِۦ وَرُسُلِهِۦ
وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَـٰلًۢا بَعِيدًا ﴿١٣٦﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'â minû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa-l-kitâbi-l-ladî nazzala 'alâ rasûlihi wa-l-kitâbi-l-ladî 'anzala min qablu wa may-yakfur bi-L-Lâhi wa malâ'ikatihî wa kutubihî wa rusulihî wa-l-yawmi-l-'âhiri faqad dalla dalâlan ba'îdan (136).

O croyants, croyez en Allah, à Son Prophète, au Livre qu'Il lui a révélé et aux Saintes Ecritures qui l'ont précédé. Celui qui renie Allah, Ses anges, Ses Livres, Ses Prophètes et le jour de la résurrection, s'écarte à jamais de la vérité. (136).

Dieu ordonne à Ses serviteurs fidèles de croire à toutes les religions qu'il a révélées à Ses Prophètes et Messagers, à leurs lois comprenant les piliers et les branches, et ceci dans le but que leur foi soit perfectionnée, tout comme le croyant lorsqu'il prie et dit: «**Dirige-nous dans le chemin droit**» qui signifie augmente notre lumière et affermis notre foi.

Il leur ordonne également de croire en Lui, en Son Prophète et au Livre qui n'est autre que le Coran. A savoir que le Coran fut révélé versets après versets et sourate après sourate selon les circonstances et le besoin des hommes aux lois et règlements. Tandis que les autres Livres célestes ont été révélés en une seule fois.

Quant à ceux qui ne croient ni en Dieu, ni en Ses anges, ni en Ses Livres, ni en Ses Prophètes se trouvent dans un profond égarement.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ثُمَّ كَفَرُوا۟ ثُمَّ ءَامَنُوا۟ ثُمَّ كَفَرُوا۟ ثُمَّ ٱزْدَادُوا۟ كُفْرًا لَّمْ يَكُنِ

ٱللَّهُ لِيَغۡفِرَ لَهُمۡ وَلَا لِيَهۡدِيَهُمۡ سَبِيلَۢا ﴿١٣٧﴾ بَشِّرِ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ بِأَنَّ لَهُمۡ عَذَابًا أَلِيمًا
﴿١٣٨﴾ ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ أَيَبۡتَغُونَ عِندَهُمُ
ٱلۡعِزَّةَ فَإِنَّ ٱلۡعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعٗا ﴿١٣٩﴾ وَقَدۡ نَزَّلَ عَلَيۡكُمۡ فِي ٱلۡكِتَٰبِ أَنۡ إِذَا سَمِعۡتُمۡ
ءَايَٰتِ ٱللَّهِ يُكۡفَرُ بِهَا وَيُسۡتَهۡزَأُ بِهَا فَلَا تَقۡعُدُواْ مَعَهُمۡ حَتَّىٰ يَخُوضُواْ فِي حَدِيثٍ
غَيۡرِهِۦٓۚ إِنَّكُمۡ إِذٗا مِّثۡلُهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ جَامِعُ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ وَٱلۡكَٰفِرِينَ فِي جَهَنَّمَ جَمِيعًا
﴿١٤٠﴾

'inna-l-laḏîna 'â manû ṯumma kafarû ṯumma ' âmanû ṯumma kafarû ṯumma-z-dâdû kufra-l-lam yakuni-L-Lâhu liyaġfira lahum walâ liyahdiyahum sabîlan (137) bašširi-l-munâfiqîna bi'anna lahum 'aḏâban 'alîman (138) 'al-laḏîna yattaḫiḏûna-l-kâfirîna 'awliyâ'a min duni-l-mu'minîna 'ayabtaġûna 'indahumu-l-'izzata fa'inna-l-'izzata li-L-Lâhi jamî'an (139) wa qad nazzala 'alykum fî-l-kitâbi 'an 'iḏâ sami'tum 'â yâti-L-Lâhi yukfaru bihâ wa yustahza'u bihâ falâ taq'udû ma'ahum ḥattâ yaḫuḍû fî ḥadîṯin ġayrihî 'innakum 'iḏan miṯluhum 'inna-L-Lâha jâmi'u-l-munâfiqîna wa-l-kâfirîna fî jahannama jamî'an (140).

Ceux qui croient, puis nient, puis croient, puis nient encore et s'ancrent dans l'impiété, il n'y aura pas de pardon pour eux et Allah ne les remettra jamais dans la bonne voie. (137) Annonce aux hypocrites un châtiment douloureux. (138) Aux hypocrites qui choisissent leurs modèles chez les infidèles plutôt que chez les croyants. Recherchent-ils l'honneur auprès d'eux? L'honneur n'est qu'à Allah. (139) Le livre vous a déjà enseigné ceci que vous devez éviter ceux qui traitent de mensonge les versets d'Allah et les tournent en raillerie à moins qu'ils ne changent de conversation. En les écoutant, vous devenez leurs complices. Allah rassemblera en enfer sans en omettre un les hypocrites et les infidèles. (140).

On trouve dans ces versets le sort de ceux qui avaient cru et qui sont ensuite devenus incrédules, puis, de nouveau, croyants, puis incrédules, et qui n'ont fait que s'entêter dans l'incrédulité. Ceux-là leur repentir ne sera plus agréé, Dieu ne leur pardonnera plus, Il ne leur accordera aucun moyen de salut et ne les mettra pas dans la bonne di-

rection. A ce propos Ali -que Dieu l'agrée- a dit: «On accorde un délai de trois jours à l'apostat pour qu'il revienne».

«Annonce aux hypocrites un châtiment douloureux» il s'agit de ceux désignés par le verset précédent qui, comme surcroit de leur impiété, prennent les infidèles pour amis de préférence aux croyants, alors qu'en apparence ils manifestent à ces derniers leur amitié. Mais une fois se trouvant parmi les infidèles, ils leur déclarent: **«Nous sommes avec vous, le reste est plaisanterie»** [Coran II, 14].

Puis Dieu dénonce et dénigre leur comportement en disant: **«Recherchent-ils l'honneur auprès d'eux?»** Mais ils ignorent que l'honneur et la puissance appartiennent à Dieu seul qui peut les conférer à Ses serviteurs croyants comme le montre ce verset: **«La puissance appartient à Dieu, à Son Prophète et aux croyants, mais les hypocrites ne savent pas»** [Coran LXIII, 8]. Le but de cette exhortation consiste à ne plus rechercher l'honneur et la puissance qu'auprès le Seigneur, en se soumettant à Lui, à Ses ordres et en L'adorant, car les fidèles seuls seront secourus dans les deux mondes.

«Le Livre vous a déjà enseigné ceci que vous devez éviter ceux qui traitent de mensonge les versets d'Allah et les tournent en raillerie à moins qu'ils ne changent de conversation. En les écoutant, vous devenez leurs complices». En d'autres termes: après avoir reçu les enseignements contenus dans le Coran, lorsque vous vous trouvez en compagnie des hommes qui n'y croient pas et s'en moquent, vous devez vous séparer d'eux sinon vous deviendriez semblables à eux, c'est à dire des pécheurs. Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier ne doit pas se mettre à table où on consomme le vin».*

On trouve dans le Coran un autre verset qui corrobore celui-là et qui est le suivant: **«Quand tu vois des gens plongés dans la discussion au sujet de nos Signes, écarte-toi d'eux»»** [Coran VI, 68].

Et Mouqatel de conclure que ce dernier verset abroge le premier surtout le terme **«vous devenez leurs complices»** en se basant sur ce verset qui parle du sort réservé aux polythéistes et hypocrites: **«Allah rassemblera en enfer sans en omettre un les hypocrites et les infidèles»**. Car ces gens-là comme ils se sont réunis aux incrédules dans ce bas monde en leur tenant compagnie, ainsi ils seront rassemblés avec eux

en enfer dans l'autre monde où ils subiront les châtiments les plus douloureux.

ٱلَّذِينَ يَتَرَبَّصُونَ بِكُمْ فَإِن كَانَ لَكُمْ فَتْحٌ مِّنَ ٱللَّهِ قَالُوٓا۟ أَلَمْ نَكُن مَّعَكُمْ وَإِن
كَانَ لِلْكَٰفِرِينَ نَصِيبٌ قَالُوٓا۟ أَلَمْ نَسْتَحْوِذْ عَلَيْكُمْ وَنَمْنَعْكُم مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ فَٱللَّهُ
يَحْكُمُ بَيْنَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وَلَن يَجْعَلَ ٱللَّهُ لِلْكَٰفِرِينَ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ سَبِيلًا



'al-ladîna yatarabbaṣûna bikum fa'in kâna lakum fatḥum mina-L-Lâhi qâlû 'alam nakum-ma'akum wa 'in kâna li-l-kâfirîna naṣîbun qâlû 'alam nastaḥwid 'alaykum wa namna'akum mina-l-mu'minîna fal-L-Lâhu yahkumu baynakum yawma-l-qiyâmati wa lay-yaj'ala-L-Lâhu li-l-kâfirîna 'alâ-l-mu'minîna sabîlan (141).

Ces gens-là vous épient. Remportez-vous un succès? Ils disent: «Ne sommes-nous pas des vôtres?» Si, au contraire, la fortune sourit aux infidèles, ils disent: «Ne vous couvrions-nous pas et ne vous protégions-nous pas contre les croyants?» Allah vous départagera au jour dernier. Allah ne donnera jamais le pas aux infidèles sur les croyants» (141).

Il s'agit des hypocrites qui guettent le revers des fidèles en leur souhaitant la défaite et le mal. Si Dieu accorde la victoire aux croyants, les hypocrites s'empressent de leur manifester leur amitié et leur cordialité disant: **«ne sommes-nous pas des vôtres?»**. Mais, au contraire, si les infidèles obtiennent un avantage, comme c'était le cas le jour de la bataille de Ouhod, ils leur disent: **«Ne vous couvrions-nous pas et ne vous protégions-nous pas contre les croyants?»** Ce comportement des hypocrites n'est qu'une adulation à la recherche de certains profits, mûs par la fragilité de leur foi. Dieu jugera entre les hommes au jour de la résurrection, dénoncera les hypocrites dont leur agissement dans le bas monde ne leur servira à rien plutôt il entrainera leur perte.

«Allah ne donnera jamais le pas aux infidèles sur les croyants» On a rapporté qu'un homme demanda à Ali Ben Abi Taleb de lui interpréter ce verset, il lui répondit: «Approche-toi! Approche-toi! Dieu jugera entre

vous, le jour de la résurrection. Dieu ne permettra pas aux infidèles de l'emporter sur les fidèles. Ceci aura lieu au jour du jugement dernier».

D'autre interprétation a été donnée à ce verset: Dieu ne permettra pas aux infidèles d'anéantir les croyants dans le bas monde. S'ils ont le pas sur eux, parfois, dans la vie présente, le meilleur sort aussi bien dans ce bas monde que dans la vie de l'au-delà est réservé toujours aux fidèles, comme Dieu le montre dans ce verset: «**Nous secourrons nos Prophètes et ceux qui auront cru durant leur vie en ce monde**» [Coran XL, 51] qui peut être une réponse aux hypocrites qui espèrent autre chose en s'approchant par leur adulation des infidèles. Dieu les a décrits aussi dans ce verset: «**Tu verras des gens à la foi chancelante rechercher l'appui des infidèles... jusqu'à ils regretteront leurs pensées secrètes**» [Coran V, 52].

En se basant sur ces versets précités, nombre des *ulémas* ont interdit la vente d'un esclave musulman à un impie de peur de le traiter d'une façon inconvenable...

إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ يُخَٰدِعُونَ ٱللَّهَ وَهُوَ خَٰدِعُهُمْ وَإِذَا قَامُوٓاْ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ قَامُواْ كُسَالَىٰ
يُرَآءُونَ ٱلنَّاسَ وَلَا يَذْكُرُونَ ٱللَّهَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٤٢﴾ مُّذَبْذَبِينَ بَيْنَ ذَٰلِكَ لَآ إِلَىٰ
هَٰٓؤُلَآءِ وَلَآ إِلَىٰ هَٰٓؤُلَآءِ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُۥ سَبِيلًا ﴿١٤٣﴾

'inna-l-munâfiqîna yuḫâdi'ûna-L-Lâha wa huwa ḫâdi'uhum wa 'iḏâ qâmû 'ilâ-ṣ-ṣalâti qâmû kusâlâ yurâ'ûna-n-nâsa walâ yaḏkurûna-L-Lâha 'illâ qalîlan (142) mudabdabîna bayna ḏâlika lâ'ilâ hâ'ulâ'i walâ 'ilâ hâ'ûlâ'i wa may-yuḍlili-L-Lâhu falan tajida lahû sabîlan (143).

Les hypocrites cherchent à tromper Allah; c'est Lui qui les trompera. Quand ils se lèvent pour prier, ils se meuvent paresseusement, cherchent à ce qu'on les remarque. Mais ils ne prient Allah que du bout des lèvres. (142) Oscillant de l'un à l'autre ils ne prennent parti ni pour ceux-ci ni pour ceux-là. Celui qu'Allah égare, toutes les voies lui sont fermées. (143).

Nous avons déjà parlé de la tromperie des hypocrites au début de la sourate de la vache (voir le verset n:9).

Les hypocrites, par ignorance et un manque de raison, se compor-

tent à leur guise croyant que leurs secrets et intention ne seraient plus dévoilés. Bien au contraire, car Dieu les dénoncera, le jour de la résurrection maglré leur serment trompeux espérant qu'ils seraient sauvés, et Il a dit à leur égard: **«Le jour où Dieu les ressuscitera tous, ils lui feront des serments comme ils faisaient des serments»»** [Coran LVIII, 18]. Dieu les trompera en les conduisant par des chemins détournés les laissant dans leur égarement semblables à des aveugles, les empêchant d'arriver à la vérité tant dans la vie présente que celle de l'au-delà. Il a dit à leur propos: **«Le jour où les hommes et les femmes hypocrites diront aux croyants: «Attendez-nous afin que nous prenions de votre lumière...»** [Coran LVII,13[.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui diffame, Dieu le diffamera, et celui qui est hypocrite Dieu le dénoncera»* Il a dit dans un autre hadith: *«Un homme sera comparu devant le Seigneur au jour de la résurrection, les gens croiront qu'Il le fera entrer au Paradis, mais Il ne tardera pas à le précipiter dans l'Enfer.* (il s'agit sans doute de l'hypocrite).

«Quand ils se lèvent pour prier, ils se meuvent paresseusement» C'est une des caractéristiques des hypocrites en accomplissant l'œuvre la plus méritoire qui est la prière. Ils la font sans aucune intention, insouciants, sans foi ni recueillement. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Il est répugnant qu'un homme se lève paresseusement pour faire la prière, il doit plutôt avoir le visage radieux, soucieux de l'accomplir avec un grand désir car il sera en tête à tête avec son Seigneur qui le trouvera devant lui pour lui pardonner et l'exaucer».

Puis Dieu dévoile leur for intérieur en disant: **«ils cherchent à ce qu'on les remarque»** sans aucune sincérité mais simplement pour être vus des hommes sans penser à Dieu surtout quand il s'agit des prières du soir et de l'aurore comme le montre ce hadith cité dans les deux Sahihs. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les plus pénibles des prières pour les hypocrites sont celle du soir et celle de l'aube. S'ils savaient ce qu'il y a de mérites dans ces deux prières, ils s'y seraient rendus (à la mosquée) même en trainant à quatre pattes. Je pense parfois à ordonner d'appeler à la prière, à un des fidèles de la diriger, à partir en compagnie d'autres portant du bois chez ceux qui ne viennent pas*

à la mosquée pour les accomplir, et les brûler dans leurs maisons». ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Abdullah rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque aura fait la prière à la perfection là où les gens le voient, mais il l'aura faite à la légère quand il est seul, cela constitue un signe de mépris à l'égard de Dieu, et Dieu le méprisera».*

«Mais ils ne prient Allah que du bout des lèvres» c'est à dire ils font la prière sans recueillement, n'y pensent plus à Dieu sans méditer sur ce qu'ils récitent, plutôt ils sont insouciants le cœur occupé par d'autres affaires. Anas Ben Malek rapportre que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«C'est la prière de l'hypocrite (trois fois): il s'assied en contemplant le soleil qui commence à disparaître, puis il se lève pour faire quatre rak'ats à la hâte sans y penser à Dieu que rarement».* ***(Rapporté par Malek)***[2].

«Oscillant de l'un à l'autre ils ne prennent parti ni pour ceux-ci ni pour ceux-là» c'est à dire ces hypocrites sont indécis, ils ne suivent ni les fidèles ni les incrédules, ils sont, en apparence, avec les croyants mais leurs cœurs sont avec les infidèles, et certains parmi eux doutent de leur foi, c'est pourquoi ils penchent tantôt vers ceux-ci tantôt vers ceux-là **«A la moindre lueur, ils avancent, mais dès que le ciel s'obscurcit, ils s'arrêtent»** [Coran II, 20] oscillant des uns qui sont les compagnons de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- aux autres les juifs.

Quant à Ibn Jarir, il a rapporté d'après Qatada qu'il a dit en commentant le verset précité: ils ne sont ni des vrais croyants ni des polythéistes, puis il a ajouté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous donnait l'exemple du croyant, de l'hypocrite et de l'incré-

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «أثقل الصلاة على المنافقين صلاة العشاء وصلاة الفجر، ولو يعلمون ما فيهما لأتوهما ولو حبواً، ولقد هممت أن آمر بالصلاة فتقام ثم آمر رجلاً فيصلي بالناس، ثم انطلق معي برجال ومعهم حزم من حطب إلى قوم لا يشهدون الصلاة فأحرق عليهم بيوتهم بالنار».

(2) روى الإمام مالك عن أنس بن مالك قال، قال رسول الله ﷺ، «تلكَ صلاة المنافق، تلك صلاة المنافق، تلك صلاة المنافق: يجلس يرقب الشمس حتى إذا كانت بين قرني الشيطان قام فنقر أربعاً لا يذكر الله فيها إلا قليلاً».

dule de la façon suivante: ils sont pareils à trois individus qui sont tombés dans une rivière: Le croyant a pu la franchir. L'hypocrite, arrivé tout près du croyant, l'incrédule l'appelle: «Viens à moi car j'ai peur pour toi, mais le croyant l'interpelle: «Plutôt viens à moi car j'ai pour toi telle et telle chose. L'hypocrite ne cesse de tergiverser qu'à la fin il se noie».

En voilà un autre exemple que donnait le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- «L'hypocrite ressemble à une brebis qui se trouve entre deux troupeaux de moutons sur deux places élevées: elle va au premier et en le flairant constate qu'elle n'en fait pas partie. Elle se dirige vers l'autre et fait la même chose sans en tirer aucun résultat. C'est pourquoi Dieu a dit: **«Toutes les voies sont fermées à celui qu'Allah abandonne»** [Coran IV, 88] et: **«Celui qu'Il égare ne saurait plus trouver ni conseil ni protection»** [Coran XVIII, 17]. Ainsi sont les hypocrites que Dieu a égarés, ils ne trouveront personne pour les mettre dans la voie droite.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۚ أَتُرِيدُونَ أَن
تَجْعَلُواْ لِلَّهِ عَلَيْكُمْ سُلْطَٰنًا مُّبِينًا ﴿١٤٤﴾ إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ فِى ٱلدَّرْكِ ٱلْأَسْفَلِ مِنَ
ٱلنَّارِ وَلَن تَجِدَ لَهُمْ نَصِيرًا ﴿١٤٥﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُواْ وَأَصْلَحُواْ وَٱعْتَصَمُواْ بِٱللَّهِ
وَأَخْلَصُواْ دِينَهُمْ لِلَّهِ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَعَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ وَسَوْفَ يُؤْتِ ٱللَّهُ ٱلْمُؤْمِنِينَ أَجْرًا
عَظِيمًا ﴿١٤٦﴾ مَّا يَفْعَلُ ٱللَّهُ بِعَذَابِكُمْ إِن شَكَرْتُمْ وَءَامَنتُمْ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
شَاكِرًا عَلِيمًا ﴿١٤٧﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ tattahidû -l-kâfirîna 'awliyâ'a min dûni-l-mu'minîna 'aturîdûna 'an taj'alû li-L-Lâhi 'alaykum sultânan mubînan (144) 'inna-l-munâfiqîna fî-d-daraki-l-'asfali mina-n-nâri wa lan tajida lahum nasîran (145) 'illâ-l-ladîna tâbû wa'aslahû wa'tasamû bi-L-Lâhi wa 'ahlasû dinahum li-L-Lâhi fa'ûlâ'ika ma'a-l-mu'minîna wa sawfa yu'ti-L-Lâhu-l- mu'minîna 'ajran 'azîman (146) mâ yaf'alu-L-Lâhu bi'adâbikum 'in šakartum wa 'âmantum wa kâna-L-Lâhu šakiran 'Alîman (147).

O croyants, ne prenez pas vos modèles parmi les infidèles faisant fi

des croyants. Voulez-vous fournir à Allah un légitime prétexte contre vous?(144) Les hypocrites seront au dernier cercle de l'enfer. Et ils ne pourront espérer aucun secours. (145) Ceux qui se repentent et se rachètent par de bonnes actions, ceux qui se fient uniquement à Allah et Lui vouent une foi exclusive, ceux-là se confondent avec les croyants. Allah réserve aux croyants une récompense magnifique. (146) Allah n'a que faire de châtier si vous êtes reconnaissants et si vous croyez. Allah est reconnaissant et sait tout. (147).

Dieu interdit à ses serviteurs croyants de prendre les infidèles pour amis en leur tenant compagnie, en leur prodiguant de conseils et d'amitié et en leur fournissant des informations au sujet des croyants. Car par ce faire ils donnent à Dieu une raison pour les condamner.

Puis il informe les croyants que: **«les hypocrites seront au dernier cercle de l'enfer»** c'est à dire au fond de l'abîme du Feu au jour de la résurrection à cause de leur infidélité, ou selon les dires de Abdullah Ben Mass'oud: ils seront dans des linceuls en feu hermétiquement clos. Nul ne serait capable de les sauver et les en fera sortir.

Mais ceux qui se repentent et reviennent à Dieu avec un repentir sincère, ceux qui s'amendent et se fient à Dieu en Lui demandant Sa protection, ceux-là auront échangé la sincérité contre l'hypocrisie dont leurs bonnes actions lui seront bénéfiques. Ils seront rassemblés avec les croyants et jouiront avec eux d'une récompense sans limites.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Aie une foi sincère et le peu des œuvres pies te suffit».*

Enfin Dieu fait connaître à Ses serviteurs: Pourquoi leur inflige-t-Il un châtiment s'ils sont de vrais croyants et reconnaissants? Quiconque est reconnaissant, cela lui sera bénéfique. Celui qui aura la foi sincère, en sera rétribué par la plus belle récompense.

۞ لَّا يُحِبُّ ٱللَّهُ ٱلْجَهْرَ بِٱلسُّوٓءِ مِنَ ٱلْقَوْلِ إِلَّا مَن ظُلِمَۚ وَكَانَ ٱللَّهُ سَمِيعًا عَلِيمًا
﴿١٤٨﴾ إِن تُبْدُوا۟ خَيْرًا أَوْ تُخْفُوهُ أَوْ تَعْفُوا۟ عَن سُوٓءٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَفُوًّا قَدِيرًا
﴿١٤٩﴾

la yuḥibbu-L-Lâhu-l-jahra bi-s-sû'i mina-l-qawli 'illâ man ẓulima wa kâna-L-Lâhu Sami'an 'Alîman (148) 'in tubdû ḫayran 'aw tuḫfûhu 'aw ta'fû 'an sû'in fa'inna-L-Lâha kâna 'Afuwwan Qadîran (149).

Allah déteste les propos grossiers. Il ne les tolère que chez ceux qui sont provoqués. Allah entend et sait tout.(148) Que vous fassiez le bien publiquement ou secrètement ou que vous pardonniez le mal, Allah est indulgent et puissant. (149).

En commentant ces versets Ibn Abbas a dit: «Dieu n'aime pas qu'un homme L'invoque contre un autre à moins qu'il ne soit opprimé, car dans ce cas Il le tolère. S'il endure cette injustice, ça sera encore plus bénéfique pour lui».

Quant à Abdul Karim Al-Jazri, il a dit: «Il s'agit d'un homme qui t'insulte et tu lui réponds son insulte. Mais s'il forge de mensonges sur toi ne fais pas de même en te conformant aux dires de Dieu: **«Quant à ceux qui, après avoir subi un tort, se font justice à eux-mêmes: voilà ceux contre lesquels aucun secours n'est possible»** [Coran XLII, 41].

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Deux hommes qui s'injurient, il incombe à celui qui a commencé (de supporter la faute de son injure) à moins que l'injurié ne lui réponde par des injures pareilles ou plus».* ***(Rapporté par Abou Daoud)***[1].

Quant à Moujahed, il a dit que ce verset concerne l'homme, étant l'hôte d'un autre qui ne le traite pas selon la coutume, le quitte disant qu'il a été mal hospitalisé.

A cet égard Ouqba Ben Amer rapporte:«Nous dîmes: «Ô Envoyé de Dieu, tu nous charges parfois d'une mission et nous descendons chez des gens qui ne nous donnent pas hospitalité, que penses-tu de leur agissement?» Il nous répondit: *«Lorsque vous descendez chez de gens, demandez-leur l'hospitalité qui sied à un hôte et acceptez-le. S'ils refusent de vous accorder le droit de l'hôte, prenez-le comme il est de cou-*

---

(1) قال أبو داود عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ: «المستبان ما قالا فعلى البادىء منهما ما لم يعتد المظلوم».

tume» Et dans un autre hadith, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout musulman qui descend chez des gens qui ne lui offrent pas le droit de l'hote, il incombe à tout musulman de le secourir afin de recevoir ce droit soit des biens de l'hospitalier soit de sa récolte».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Abou Houraira rapporte qu'un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Mon voisin me nuit» Il lui répondit: «Prends tes effets et mets-les sur la chaussée» L'homme s'exécuta-. Les hommes, passant près de lui, lui demandèrent: «Qu'as-tu?» Il leur répliqua: «Mon voisin me nuit» Et eux de s'écrier «Grand Dieu, maudis-le et humilie-le» Le voisin pria alors l'homme de retourner chez lui en lui disant: «Par Dieu, je t'épargnerai mes méfaits».

«Que vous fassiez le bien publiquement ou secrètement ou que vous pardonniez le mal, Allah est indulgent et puissant» qui signifie: si vous divulguez le bien ou si vous le cachez, ou si vous pardonnez aux hommes leur mal, cela vous fait rapprocher de Dieu qui vous accordera une récompense sans limite. Car parmi les qualités de Dieu figure le pardon qu'Il accorde à Ses serviteurs alors qu'Il est capable de les châtier. Pour cela Il a dit: **«Allah est indulgent et puissant»**.

On a rapporté dans la tradition que les anges porteurs du Trône glorifient le Seigneur: les uns disent: «Gloire à Toi, comme Tu es clément envers Tes serviteurs en observant leurs actions» et les autres dirent: «Gloire à Toi, comme Tu es indulgent du moment que Tu es capable de les châtier». Dans le Sahih de Mouslim, on trouve ce hadith: *«Jamais une aumône n'a diminué le capital de son auteur. Dieu n'a jamais accordé au serviteur qui pardonne aux autres qu'une grande considération. Nul ne s'humilie devant Dieu sans qu'Il ne l'élève».* ***(Rapporté par Mouslim Malek, et tirmidzi)***[2].

---

(1) عن النبي ﷺ أنه قال: «أيما مسلم ضاف قوماً فأصبح الضيف محروماً فإن حقاً على كل مسلم نصره حتى يأخذ بقرى ليلته من زرعه وماله» (تفرد به أحمد).

(2) في الحديث الصحيح: «ما نقص مال من صدقة، ولا زاد الله عبداً بعفو إلا عزاً، ومن تواضع لله رفعه»(الحديث رواه مسلم ومالك والترمذي).

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكۡفُرُونَ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَيُرِيدُونَ أَن يُفَرِّقُواْ بَيۡنَ ٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ
وَيَقُولُونَ نُؤۡمِنُ بِبَعۡضٖ وَنَكۡفُرُ بِبَعۡضٖ وَيُرِيدُونَ أَن يَتَّخِذُواْ بَيۡنَ ذَٰلِكَ
سَبِيلًا (150) أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡكَٰفِرُونَ حَقّٗاۚ وَأَعۡتَدۡنَا لِلۡكَٰفِرِينَ عَذَابٗا مُّهِينٗا (151)
وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ وَلَمۡ يُفَرِّقُواْ بَيۡنَ أَحَدٖ مِّنۡهُمۡ أُوْلَٰٓئِكَ سَوۡفَ يُؤۡتِيهِمۡ
أُجُورَهُمۡۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورٗا رَّحِيمٗا (152)

'inna-l-ladîna yakfurûna bi-L-Lâhi wa rusulihî wa yurîdûna 'an yufarriqû bayna-L-Lâhi wa rusulihî wa yaqûlûna nu'minu biba'din wa nakfuru bi ba'din wa yurîdûna 'an yattahidû bayna dâlika sabîlan (150) 'ûlâ'ika humu-l-kâfirûna haqqan wa 'a'tadnâ li-l-kâfirîna 'adâbam muhînan (151) wa-l-ladîna 'âmanû bi-L-Lâhi wa rusulihî wa lam yufarriqû bayna 'ahadim minhum 'ûlâ'ika sawfa yu'tihim 'ujûrahum wakâna-L-Lâhu Gafûra-r-Rahîman (152).

Ceux qui nient Allah et ses Prophètes ou qui tentent de les opposer entre eux ou encore qui croient à une partie des révélations et en rejettent l'autre, cherchent à louvoyer entre les deux parties. (150) Ceux-là sont les vrais infidèles. Nous avons préparé à l'intention des infidèles un châtiment ignominieux. (151) Ceux qui croient en Allah et à Ses Prophètes sans faire de distinction entre eux, ceux-là nous leur réservons une récompense. Allah est clément et miséricordieux. (152).

Dieu menace d'un terrible châtiment ceux qui ne croient pas en Lui, font distinction, dans la foi, entre Lui et Ses Prophètes en croyant à certains d'entre eux et niant les autres tels les juifs par exemple qui renient la prophétie de Jésus et de Mouhammad, ou bien les chrétiens qui ne croient pas en Mouhammad, mûs par leur fanatisme et leurs passions.

Il incombe à tout individu de croire à tous les Prophètes de Dieu et aux Livres qui leur ont été révélés sans aucune distinction ni suivre un chemin qui le mène à l'incrédulité et à l'égarement. Ceux qui agissent autrement sont les vrais mécréants qui méritent le châtiment promis. Il y en a parmi eux qui ne cherchent que les biens éphémères de ce bas monde en se détournant des ordres et enseignements divins. On donne à titre d'exemple les juifs qui ont jalousé Mouhammad -

qu'Allah le bénisse et le salue-, l'ont contredit, l'ont traité de menteur et l'ont combattu. Dieu, pour les punir, les a frappés par l'humiliation dans les deux mondes «**et ils encoururent la colère d'Allah pour s'être détournés de Ses signes et avoir mis injustement à mort Ses Prophètes**».

Quant aux vrais croyants, ils croient à tout Livre révélé et à tout Prophète envoyé comme Dieu a dit: «**Le Prophète et les fidèles croient à ce que leur Seigneur a révélé. Ils croient à Allah, à ses anges, à Ses Livres et à Ses Prophètes**» Ceux-là, Dieu leur réserve la plus belle récompense et pardonne leurs péchés.

يَسْأَلُكَ أَهْلُ الْكِتَابِ أَن تُنَزِّلَ عَلَيْهِمْ كِتَابًا مِّنَ السَّمَاءِ ۚ فَقَدْ سَأَلُوا مُوسَىٰ
أَكْبَرَ مِن ذَٰلِكَ فَقَالُوا أَرِنَا اللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْهُمُ الصَّاعِقَةُ بِظُلْمِهِمْ ۚ ثُمَّ اتَّخَذُوا
الْعِجْلَ مِن بَعْدِ مَا جَاءَتْهُمُ الْبَيِّنَاتُ فَعَفَوْنَا عَن ذَٰلِكَ ۚ وَآتَيْنَا مُوسَىٰ سُلْطَانًا مُّبِينًا
(١٥٣) وَرَفَعْنَا فَوْقَهُمُ الطُّورَ بِمِيثَاقِهِمْ وَقُلْنَا لَهُمُ ادْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا وَقُلْنَا لَهُمْ لَا
تَعْدُوا فِي السَّبْتِ وَأَخَذْنَا مِنْهُم مِّيثَاقًا غَلِيظًا (١٥٤)

yas'aluka 'ahlu-l-kitâbi 'an tunzzila ‘alayhim kitâbam mina-s-samâ'i faqad sa'alû Mûsâ 'akbara min dâlika faqâlû 'arinâ-L-Lâha jahratan fa'ahadathumu-s-sâ‘iqatu bizulmihim tumma-t-tahadu-l-‘ijla mim-ba‘di mâ jâ''athumu-l-bayyinâtu fa‘afawnâ ‘an dâlika wa 'âtaynâ Mûsâ sultânam-mubînan (153) wa rafa‘nâ fawqahumu-t-tûra bimitâqihim wa qulnâ lahumu-d-hulû-l-bâba sujjadan wa qulnâ lahum lâ ta‘dû fî-s-sabti wa 'ahadnâ minhum mîtâqan galîzan (154).

Les gens d'Ecriture te pressent de faire descendre un Livre du ciel. Ils avaient demandé bien plus encore à Moïse. Ils lui avaient dit: «Fais-nous voir Allah en substance» La foudre tomba sur eux pour punir leur audace. Puis ils se mirent à adorer le veau, bien qu'ayant reçu des preuves évidentes. Nous leur pardonnâmes et nous donnâmes à Moïse des arguments irréfutables. (153). Nous avons fait surgir au-dessus d'eux le mont Thor pour qu'ils tiennent leurs promesses. Nous leur avons dit: «Franchissez la porte de la ville en vous prosternant». Nous leur avons dit: «Ne transgressez pas la loi du Samedi». Nous avons reçu d'eux un engagement solennel. (154).

As-Souddy et Qatada ont rapporté que les juifs avaient demandé

à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de faire descendre du ciel un Livre écrit comme la Tora qui a été révélée à Moïse. Ibn Jouraïj, a dit qu'ils lui avaient demandé de faire descendre du ciel des livres -ou des lettres- adressés à un tel et à un tel pour croire en sa prophétie. Ils n'avaient exigé tout cela que pour montrer leur opiniâtreté, leur rebellion et leur incrédulité, tout comme les Qoraïchites qui avaient dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: **«Nous ne croirons pas en toi tant que tu n'auras pas fait jaillir pour nous une source de la terre»** [Coran XVII, 90]. Pour cela Dieu a dit: **«Ils avaient demandé bien plus encore à Moïse. Ils lui avaient dit: «Fais-nous voir Alalh en substance». La foudre tomba sur eux pour punir leur audace»**. Un verset pareil à celui-ci a été cité dans la sourate de la vache: **«Lorsque vous dîtes: «O Moïse, nous ne croirons à ta mission que le jour où nous verrons Allah face à face» vous vîtes la foudre fondre sur vous et vous terrasser»** [Coran II, 55].

Après avoir vu et constaté les preuves décisives et les signes évidents de la part de Moïse en les faisant sortir de l'Egypte, **«ils se mirent à adorer le veau»**. Car les fils d'Israël, ayant passé par des gens qui adoraient des statues, dirent à Moïse: **«Donne-nous un Allah comme en ont ces gens-là»** [Coran VII, 138].

L'histoire du veau qu'ils ont pris pour un dieu est mentionnée en détail dans les deux sourates «Al-'Araf» et «Ta.Ha.» Après son retour de son entretien avec le Seigneur au mont Sinaï, Moïse trouva les fils d'Israël adorer un veau en or. En suivant les commandements de Dieu, et pour accepter leur repentir, ceux qui n'avaient pas adoré le veau devaient exécuter ceux qui l'avaient adoré, puis Dieu ressuscita les morts **«Nous leur pardonnâmes et nous donnâmes à Moïse des arguments irréfutables»**.

Puis Dieu dit: **«Nous avons fait surgir au-dessus d'eux le mont Thor pour qu'ils tiennent leurs promesses»** ce fut quand ils ont refusé de se conformer aux enseignements de la Tora et se sont montrés rebelles à Moïse. Peu après ils obtempérèrent et se prosternèrent en regardant d'un œil le mont élevé au-dessus d'eux de peur qu'il ne tombe sur eux comme Dieu le montre dans ce verset: **«Nous avons dressé une montage qui les oppressait de tout son poids, au point qu'ils craignaient qu'elle ne**

s'écroule sur eux. Recevez en toute humilité nos enseignements, leur dîmes-nous» [Coran VII, 171].

Ensuite on leur dit: «**Franchissez la porte de la ville en vous prosternant**» en refusant de nouveau de se soumettre aux ordres en actes et paroles, ils furent ordonnés d'entrer à Jérusalem en se prosternant et en demandant la rémission de leurs péchés. Car ils avaient refusé de combattre dans la voie de Dieu, et par conséquent ils avaient erré dans le désert de Sinaï pendant quarante ans. Ils entrèrent ensuite à Jérusalem en se trainant sur leurs derrières.

Dieu leur ordonna: «**Ne transgressez pas la loi du Samedi**» c'est à dire «le Sabbat» en s'abstenant de toute activité par respect pour ce jour en se conformant aux enseignements. A ce propos: «**Nous avons reçu d'eux un engagement solennel**» mais ils le trahirent, usèrent d'expédients pour commettre ce que Dieu leur avait interdit.

Nous allons raconter leur histoire complète en commentant la sourate «Al-'Araf» [Coran VII].

فَبِمَا نَقْضِهِم مِّيثَٰقَهُمْ وَكُفْرِهِم بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَقَتْلِهِمُ ٱلْأَنۢبِيَآءَ بِغَيْرِ حَقٍّ وَقَوْلِهِمْ
قُلُوبُنَا غُلْفٌۢ ۚ بَلْ طَبَعَ ٱللَّهُ عَلَيْهَا بِكُفْرِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٥٥﴾ وَبِكُفْرِهِمْ
وَقَوْلِهِمْ عَلَىٰ مَرْيَمَ بُهْتَٰنًا عَظِيمًا ﴿١٥٦﴾ وَقَوْلِهِمْ إِنَّا قَتَلْنَا ٱلْمَسِيحَ عِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ
رَسُولَ ٱللَّهِ وَمَا قَتَلُوهُ وَمَا صَلَبُوهُ وَلَٰكِن شُبِّهَ لَهُمْ ۚ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ لَفِى شَكٍّ
مِّنْهُ ۚ مَا لَهُم بِهِۦ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا ٱتِّبَاعَ ٱلظَّنِّ ۚ وَمَا قَتَلُوهُ يَقِينًۢا ﴿١٥٧﴾ بَل رَّفَعَهُ ٱللَّهُ إِلَيْهِ ۚ
وَكَانَ ٱللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿١٥٨﴾ وَإِن مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ إِلَّا لَيُؤْمِنَنَّ بِهِۦ قَبْلَ مَوْتِهِۦ ۖ
وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يَكُونُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا ﴿١٥٩﴾

fabimâ naqḍihim miṯâqahum wa kufrihim bi'âyâti-L-Lâhi wa qatlihimu-l-'ambiyâ'a biġayri ḥaqqin wa qawlihim qulûbunâ ġulfum bal ṭaba'a-L-Lâhu 'alyhâ bikufrihim falâ yu'minûna 'illâ qalîlan (155) wa bikufrihim wa qawlihim 'alâ Maryama buhtânan 'aẓîman (156) wa qawlihim 'inna qatalnâ-l-masîḥa 'Isâ bna Maryama rasûla-L-Lâhi wamâ qatalûhu wamâ ṣalabûhu walakin šubbiha lahum wa 'inna-l-laḏîna-ḫtalafû fîhi lafî

šakkim-minhu mâ lahum bihî min 'ilmin 'illâ-t-tibâ'a-z-zanni wamâ qatalûhu yaqînan (157) bal rafa'ahu-L-Lâhu 'ilayhi wa kâna-L-Lâhu 'Azîzan Ḥakîman (158) wa'in min 'ahli-l-kitâbi 'illâ layu'minanna bihî qabla mawtihî wa yawma-l-qiyâmati yakûnu 'alayhim šahîdan (159).

Ils n'ont pas tenu leurs promesses, ils ont nié les signes d'Allah, ils ont mis ignominieusement à mort les Prophètes et ils ont dit: «Nous avons l'esprit trop lourd». Non certes, si Allah a mis un sceau sur leur esprit, c'est en punition de leur infidélité. Leur foi est bien tiède. (155) Oui, c'est en punition de leur infidélité et à cause de la calomnie abominable qu'ils ont portée sur Marie (156) C'est ainsi pour les punir d'avoir dit: «Nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, Prophète d'Allah» Non, ils ne l'ont pas tué, non, ils ne l'ont pas crucifié. Mais quelqu'un lui ressemblant l'a été à sa place. Et ceux qui ont discuté sur ce point eux-mêmes étaient dans le doute. ils n'avaient que des hypothèses. En vérité, ils ne l'ont pas tué. (157). Allah l'a élevé à Lui. Et Allah est puissant et sage. (158) Il n'est pas un homme d'Ecriture qui ne croira à Jésus avant de mourir. Et, au jour de la résurrection, Jésus se dressera en témoin contre eux. (159).

Parmi les péchés qu'ils avaient commis et qui devaient les éloigner de la voie droite, était la rupture de leur alliance et en plus le reniement des Signes de Dieu et des miracles qu'ils avaient vus se produire de la part de leurs Prophètes. Mais ce qui était pire encore **«ils ont mis ignominieusement à mort les Prophètes»** en s'enhardissant à eux, les traitant de menteurs et en exécutant un grand nombre parmi eux injustement, ils déclarèrent: **«Nous avons l'esprit trop lourd»** qui signifie en d'autre termes «Nos cœurs sont incirconcis» à la façon des dires des polythéistes: **«Nos cœurs sont enveloppés d'un voile épais qui nous cache ce vers quoi tu nous appelles»** [Coran XLI, 5].

Quant aux dires de Dieu: **«Allah a mis un sceau sur leurs esprit»** on les a interprétés comme suit: C'est comme ils s'excusent disant que leurs cœurs ne conçoivent pas les enseignements car ils sont comme enveloppés d'un voile, mais certes ils répondirent ainsi parce qu'ils étaient mécréants. Suivant une autre inteprétation, parce qu'ils se sont montrés toujours rebelles en se persévérant dans leur incrédulité» **«Oui, c'est en punition de leur infidélité et à cause de la calomnie abominable qu'ils ont portée sur Marie»** en l'accusant d'adultère, comme a précisé Ibn Abbas et As-Souddy. Dieu les a punis aussi à cause de

leurs dires: **«Nous avons tués le Messie, Jésus, fils de Marie, Prophète d'Allah».**

L'histoire des juifs avec Jésus, nous allons la présenter en résumé d'après le Coran et la tradition:

«Lorsque Dieu a envoyé Jésus fils de Marie apportant la voie droite et appuyé par les preuves et les signes évidents, les juifs le jalousèrent à cause de sa prophétie et des miracles qu'il présentait. Il guérissait l'aveugle et le lépreux, ressuscitait les morts et créait d'argile comme une forme d'oiseau, soufflait en lui et devenait un oiseau, tout cela avec la permission de Dieu. Malgré ces miracles les juifs le contredirent, le traitèrent de menteur et lui nuirent. Pour cela, Jésus et sa mère cherchaient à être loin d'eux parcourant la terre. A cette époque il y avait à Damas un roi plolythéiste qui adorait les astres dont ses sujets étaient des Grecs. Les juifs allèrent le trouver et lui racontèrent qu'à Jérusalem il y a un homme qui séduit les gens, les égare et les incite contre lui. Ce roi, irrité, ordonna par écrit à son préfet à Jérusalem de capturer Jésus, le crucifier en mettant sur sa tête une couronne d'épines pour mettre fin à ses séditions. Le préfet s'exécuta. Il se dirigea avec un groupe de juifs vers la maison où se trouvait Jésus -que Dieu le salue- avec ses douze apôtres (On a dit aussi qu'ils étaient au nombre de treize ou dix-sept). C'était un jour de vendredi au moment de l'asr. En les entourant de toutes parts, Jésus constata qu'il n'y a aucun moyen pour s'évader. Il dit à ses compagnons: «Qui donc parmi vous accepte de prendre mes traits (pour qu'il soit à sa place) et sera avec moi au Paradis?». Un homme se leva et se porta volontaire. Comme cet homme était encore jeune, Jésus réitéra sa question deux ou trois fois et nul autre que ce jeune homme ne se portât volontaire. Il lui dit à la fin: «Soit». Dieu alors donna à cet homme les traits de Jésus de sorte qu'on disait que c'est le Christ lui-même. Dans le toit de la maison une lucarne fut ouverte d'où Dieu éleva Jésus vers Lui à l'état de l'assoupissement, comme Il le montre dans ce verset: **«Allah dit alors à Jésus: «C'est Moi qui mettrai fin à ta mission et te rappellerai à Moi..»** [Coran III, 55].

Jésus fut alors élevé au ciel et ses compagnons sortirent de la maison. Les hommes qui entouraient la maison, voyant le ressemblant de Jésus, le prirent la nuit, le crucifièrent et mirent sur sa tête une cou-

ronne d'épines. Les juifs, après cet évènement prétendirent que c'étaient eux qui ont participé à sa crucification et une partie des chrétiens à l'esprit faible les crurent sauf ceux qui étaient avec lui à l'intérieur de la maison furent les témoins de leurs mensonge. Et ainsi tous les chrétiens, par la suite, furent convaincus que Jésus a été crucifié. On a rapporté aussi que Marie s'était assise devant l'homme crucifié, le pleurait, et qu'il lui a parlé.

Ce qui a été récité dans le Coran au sujet de Jésus, reste le plus corect et c'était un des miracles de Dieu qui émane de Sa Sagesse pour éprouver Ses serviteurs. Il a affirmé: «**Non, ils ne l'ont pas tué, non, ils ne l'ont pas crucifié. Mais quelqu'un lui ressemblant l'a été à sa place**» Et pour plus de confirmation. Il a dit: «**Et ceux qui ont discuté sur ce point, eux-mêmes étaient dans le doute. Ils n'avaient que des hypothèses**» C'est à dire ceux qui ont prétendu qu'on l'a tué après sa livraison n'avaient aucune connaissance certaine, ils ne suivaient qu'une conjecture «**En vérité ils ne l'ont pas tué**» Car ils croyaient que l'homme qu'ils avaient crucifié était Jésus et leur croyance n'était pas fondée. «**Allah l'a élevé à Lui. Et Allah est puisant et sage**».

Ibn Abbas a raconté à ce propos: «Lorsque Dieu voulut élever Jésus à Lui, celui-ci entra dans la maison la tête dégouttant encore de l'eau pour trouver les douze apôtres. Il leur dit: «Il en est parmi vous quelques uns qui me renieront douze fois après avoir cru en moi». Puis il poursuivit: «Qui donc d'entre vous se porte volontaire pour avoir mes traits, être tué à ma place et sera avec moi au ciel?» Un jeune homme se leva en répondant à sa demande. Il lui dit: «Assieds-toi». Après la troisième fois, Jésus lui dit: «C'est toi alors l'homme volontaire» On donna à ce jeune homme la ressemblance de Jésus, et ce dernier fut élevé au ciel par une lucarne. Les juifs prirent le ressemblant de Jésus, le tuèrent puis le crucifièrent. Certains, après avoir cru en lui, le renièrent douze fois et ils se divisèrent en trois groupes:

- Les premiers, qui sont les Jacobins, déclarèrent: «Dieu était parmi nous le temps qu'Il voulut puis monta au ciel.»

- Les deuxièmes, qui sont les Nestoriens, dirent: «Le fils de Dieu vécut parmi nous le temps que Dieu voulut, puis Il l'éleva à Lui».

- Les troisièmes, qui formaient les soumis (musulmans) affirmè-

rent: «Le serviteur de Dieu et Son Prophète était resté parmi nous le temps que Dieu voulut puis Dieu l'éléva à Lui».

A la suite les deux premiers groupes se coalisèrent et tuèrent le troisième groupe. Ainsi l'Islam demeura latent jusqu'à l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Quant à Ibn Ishaq, il a rapporté: «Un chrétien qui avait embrassé l'Islam m'a raconté que lorsque Jésus reçut une révélation du ciel que Dieu va l'élever à Lui, il dit: «Ô apôtres! Qui donc d'entre vous désire être mon compagnon au Paradis et prend ma ressemblance pour être tué à ma place?» Un homme appelé Sergus (ou Serge) se leva et dit: «Moi, ô Esprit de Dieu». Jésus lui demanda alors de s'asseoir à sa place et fut aussitôt élevé au ciel. Les juifs entrèrent, prirent le ressemblant de Jésus et le crucifièrent. Ils connaissaient déjà le nombre des apôtres, en les comptant, ils constatèrent qu'un homme manquait. Voilà ce qui était le sujet de leur discussion. Comme ils ne connaissaient pas Jésus personnellement, ils proposèrent à Judas Iscariote trente deniers pour le leur indiquer. Il leur répondit: «Lorsque vous entrerez je l'embrasserai». Comme Judas n'était pas au courant de ce qui s'est passé entre Jésus et les apôtres, il embrassa Sergus le prenant pour Jésus sans en douter. Alors les juifs prirent le ressemblant et le crucifièrent. Judas, plus tard, pris de remords, se pendit. Tous les chrétiens le maudissent, car il a été considéré parmi les apôtres. A savoir que parmi les chrétiens il y a ceux qui prétendent que Judas était l'homme qui avait pris les traits de Jésus, les juifs le crucifièrent malgré ses cris: «Je ne suis pas Jésus! Je suis l'homme qui vous l'ai indiqué». C'est Dieu qui est le plus savant.

«Il n'est pas un homme d'Ecriture qui ne croira à Jésus avant de mourir. Et au jour de la résurrection, Jésus se dressera en témoin contre eux»
Ibn Jarir rapporte que les opinions sont divergées en commentant ce verset:

- Les uns disent: Tous les gens du Livre croiront à Jésus avant sa mort quand il descendra du ciel pour tuer l'Antéchrist, et à cette époque toutes les religions seront une seule qui est l'Islam.

- D'après Ibn Abbas: ils croiront à Jésus avant sa mort.

- Abou Malek a dit: Avant la mort de Jésus et après sa descente du ciel tous les gens du Livre croiront en lui.

- Quant à Al-Hassan, il a précisé que Jésus est vivant auprès de Dieu, quand il descendra du ciel, et avant sa mort, tous les hommes croiront en lui.

- D'après Moujahed: tous les gens du Livre croiront en Jésus avant leur mort.

Suivant une autre interprétation d'Ibn Abbas: Pas un juif ne mourra avant de croire en Jésus. On lui demanda: «Que penses-tu s'il tombe du toit de sa maison?» Il répondit: «Il pensera à Jésus en tombant». - Et si l'on tranche la tête de l'un des juifs? demanda-t-on encore. Il répliqua: «Sa langue prononcera son nom».

Il en est également parmi les ulémas ceux qui ont dit que pas un juif ou chrétien ne mourra avant de croire en Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Et Ibn Jarir de conclure: Après la descente de Jésus tous les gens de Livre croiront en lui. Cette opinion s'avère être la plus correcte. Car ceci refute les présomptions des juifs qui disent qu'ils ont tué Jésus et l'ont crucifié, et aussi les dires des ignorants parmi les chrétiens qui ont admis cela.

Dieu, dans ce verset, leur répond qu'il n'était pas ainsi, ils ne l'ont ni tué ni crucifié, mais quelqu'un lui ressemblant l'a été à sa place, sans s'en apercevoir. Dieu l'a élevé à Lui, il est vivant toujours et il descendra avant le jour de la résurrection, comme l'affirment plusieurs hadiths prophétiques, pour tuer l'Antéchrist, briser la croix, tuer le porc et remettre le tribut dont nul parmi les gens du Livre ne sera tenu de le payer.

Quant à l'interprétation qui précise que chacun des gens du Livre ne mourra avant de croire à Jésus et à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- s'avère correcte, car tout moribond verra clairement ce qu'il ignorait et croira, bien que sa croyance à ce moment-là ne lui sera pas utile, en apercevant devant lui l'ange de la mort. C'est une réalité qu'on ne peut contester et qui est pareille au contenu de ce verset: **«Pas de pardon à ceux qui ne cessent de faire le mal jusqu'au jour où la mort les appréhende et où ils disent: «Nous nous repentons maintenant»**

[Coran IV, 18] et aussi à ce verset: «**Lorsqu'ils virent ensuite notre violence, ils dirent: «Nous croyons en Dieu l'Unique Nous ne croyons pas à ceux que nous Lui avons associés. Mais leur foi ne leur a servi à rien, après qu'ils eurent constaté notre rigueur»** [Coran XL, 84 - 85].

Des hadiths relatifs à la descente de Jésus à la fin des temps

- D'après Al-Boukhari, Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par celui qui tient mon âme en Sa main, le fils de Marie (Jésus) ne tardera à descendre parmi vous en tant qu'un juge équitable, il brisera la croix, tuera le porc, remettra le tribut et l'argent sera tellement abondant qu'aucun ne l'acceptera, et une prosternation faite par l'un d'entre vous lui sera meilleure que ce bas monde et ce qu'il contient.»* Puis Abou Houraira ajouta: «Récitez si vous voulez: «**Il n'est pas un homme d'Ecriture qui ne croira à Jésus avant de mourir. Et, au jour de la résurrection, Jésus se dressera en témoin contre eux**».*(Rapporté par Boukhari et Mouslim)*[1].

- D'après l'imam Ahmed, Abou Houraira a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les Prophètes sont des frères malgré qu'ils ont nés des mères différentes, leur religion est une. Je suis le plus proche de Jésus fils de Marie car aucun Prophète n'existe entre lui et moi. Il descendra du ciel. Lorsque vous le verrez, reconnaissez-le de ceci: sa taille est moyenne, sa teinte est blanche rougeâtre, portera deux vêtements rouges, et sa tête dégouttera de l'eau. Il brisera la croix, tuera le porc, remettra le tribut et appellera les gens à l'Islam. Dieu fera disparaitre toutes les religions sauf l'Islam. Dieu, à cette époque, fera périr l'Antéchrist et les gens vivront en paix de sorte que les lions vivront avec les chameaux, les tigres avec les vaches, les loups avec les moutons et les garçons joueront avec les serpents sans rien craindre. Il demeurera quarante ans*

---

(1) قال البخاري رحمه الله في (كتاب ذكر الأنبياء) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «والذي نفسي بيده ليوشكن أن ينزل فيكم ابن مريم حكماً عدلاً، فيكسر الصليب، ويقتل الخنزير، ويضع الجزية، ويفيض المال حتى لا يقبله أحد، وحتى تكون السجدة خيراً له من الدنيا وما فيها»، ثم يقول أبو هريرة: اقرأوا إن شئتم: **﴿وإن من أهل الكتاب إلا ليؤمنن به قبل موته ويوم القيامة يكون عليهم شهيدا﴾** (أخرجه الشيخان واللفظ للبخاري).

*puis mourra et les musulmans feront sur lui la prière funéraire».(**Rapporté par Ahmed**)*[1].

- D'après Mouslim, Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'Heure ne se dressera avant que les Romains n'occupent «Al-A'maq» ou «Dahaq» (deux localités situées auprès d'Alep en Syrie). Alors une armée formée de meilleurs hommes de la terre sortira de Médine pour les affronter. Quand les deux armées se trouveraient face à face, les Romains diront: «Laissez-nous combattre ceux qui nous ont injuriés» Les musulmans leur répondront: «Non par Dieu, nous ne vous laisserons pas le faire car ils ne sont que nos frères». Les deux armées alors livreront bataille: un tiers de l'armée quittera le lieu du combat et Dieu ne reviendra pas vers lui, un tiers sera tué et il formera les meilleurs martyrs auprès de Dieu, quant au tiers restant, il subira une dure épreuve et fera la conquête de constantinople. Pendant qu'ils seraient en train de partager le butin, après avoir accroché leurs sabres aux oliviers, le démon s'écriera: «Jésus vous a remplacé auprès de vos familles». Les hommes sortiront (bien que ce serait une fausse alerte) et arrivant en Syrie, ils ne le retrouveraient pas. Pendant qu'ils s'apprêteraient au combat, on appellera à la prière. Jésus le fils de Marie -qu'Allah le bénisse et le salue- descendra et présidera la prière. Si l'ennemi de Dieu (l'Antéchrist) l'avait vu, il serait fondu comme fond le sel dans l'eau, et (si Dieu) le laissait, il serait fondu de la même manière, mais Dieu le tuera de Sa propre main et fera voir les musulmans, son sang sur le bout du sabre»*[2].

---

(1) قال الإمام أحمد عن أبي هريرة أن النبي ﷺ قال: «الأنبياء إخوة لعلات أمهاتهم شتى ودينهم واحد وإني أولى الناس بعيسى بن مريم لأنه لم يكن نبي بيني وبينه وإنه نازل، فإذا رأيتموه فاعرفوه، رجل مربوع إلى الحمرة والبياض عليه ثوبان ممصّران كأن رأسه يقطر وإن لم يصبه بلل، فيدق الصليب ويقتل الخنزير ويضع الجزية، ويدعو الناس إلى الإسلام، ويهلك الله في زمانه الملل كلها إلا الإسلام، ويهلك الله في زمانه المسيح الدجال، ثم تقع الأمنة على الأرض حتى ترتع الأسود مع الإبل، والنمار مع البقر، والذئاب مع الغنم، ويلعب الصبيان بالحيات لا تضرهم فيمكث أربعين سنة، ثم يتوفى ويصلي عليه المسلمون».

(2) روى مسلم في صحيحه عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «لا تقوم الساعة حتى تنزل الروم بالأعماق أو بدابق، فيخرج إليهم جيش من المدينة من خيار أهل الأرض يومئذ، فإذا تصافوا قالت الروم: خلوا بيننا وبين الذين سبوا منا نقاتلهم، فيقول المسلمون: لا والله لا نخلي بينكم وبين إخواننا، فيقاتلونهم فيهزم ثلث لا يتوب الله عليهم أبداً ويقتل ثلث هم

- Ibn Maja a cité dans «Ses Sunans» que Abou Oumama Al-Bahili a raconté: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit un discours dont la plupart était au sujet de l'Antéchrist, et il nous mit en garde contre lui. Il dit: *«Depuis le jour où Dieu a créé la terre aucune sédition ne serait pire que celle de l'Antéchrist. Dieu n'a envoyé sur la terre un Prophète sans mettre en garde son peuple contre l'Antéchrist. Comme je suis le dernier des Prophètes et vous la dernière des communautés, il apparaîtra sans doute parmi vous. S'il apparait et que je me trouve parmi vous, je m'attaquerai à lui. Mais s'il apparaitra après mon départ que chacun de vous se défende et Dieu assistera chaque musulman. L'Antéchrist est un homme aux cheveux très frisés, son œil sort de son orbite. Il sortira d'un croisement de deux chemins dont l'un mène à la Syrie et l'autre à l'Irak. Il usera de violence à droite et à gauche en dépravant les gens. O adorateurs de Dieu, soyez fermes. Je vais vous le décrire: Il est borgne et votre Seigneur ne l'est pas. Il sera écrit sur son front le mot: «INCREDULE» et chaque croyant pourra le lire qu'il soit lettré ou illettré.*

«Il apportera avec lui comme un paradis et un Enfer, dont son Paradis sera un enfer, et son enfer un Paradis. Quiconque sera éprouvé par son enfer qu'il demande la protection auprès de Dieu, et qu'il récite les premiers versets de la sourate «La caverne» [Coran XVIII], et son feu lui sera une froideur et une paix comme il l'était sur Ibrahim.

«Entre autres de ses séditions, il dira au bédouin: «Que penses-tu si je ressuscite pour toi tes père et mère, attesteras-tu que je suis ton Seigneur? Répondant par l'affirmative, alors un démon se présentera devant le bédouin comme étant ses parents qui lui diront: «Suis-le il est ton Seigneur».

«Il amènera un homme et le coupera en deux parties avec une scie et dira: «Regardez et malgré cela il prétend avoir un Seigneur autre que moi». Dieu le ressuscitera en ce moment et l'Antéchrist lui demandera:

أفضل الشهداء عند الله، ويفتح الثلث لا يفتنون أبداً فيفتحون (قسطنطينية) فبينما هم يقسمون الغنائم قد علقوا سيوفهم بالزيتون إذ صاح فيهم الشيطان: إن المسيح قد خلفكم في أهليكم فيخرجون، وذلك باطل، فإذا جاءوا الشام خرج، فبينما هم يعدون للقتال يسوون الصفوف، إذ أقيمت الصلاة فينزل عيسى بن مريم فيؤمهم، فإذا رآه عدو الله ذاب كما يذوب الملح في الماء، فلو تركه لذاب حتى يهلك، ولكن يقتله الله بيده فيريهم دمه في حربته».

«Qui est ton Seigneur?» Et l'homme de répondre: «Mon Seigneur est Allah; et toi tu es l'ennemi de Dieu. Par Dieu je n'ai jamais été plus perspicace dans ma vie que ce jour-ci».

«De ses séditions également, il ordonnera au ciel qu'il fasse tomber de la pluie et la terre pour faire pousser les plantations. Les troupeaux iront paître le matin et reviendront le soir ayant les bosses plus hautes, les seins produisant une abondance de lait et leurs ventres plus gros.

«L'Antéchrist pénètrera dant tous les pays à l'exception de la Mecque et Médine. A chaque ouverture de cette dernière ville, il y aura des anges placés en rang qui la garderont. Ensuite, Médine subira trois tremblements de terre. Dieu fera sortir de la ville tout incrédule et tout hypocrite comme le soufflet du forgeron qui débarrasse le fer de ses impuretés. On donnera à ce jour le nom «Le jour de la délivrance».

«Oum Charik Bent Abi Al-'Akar demanda: «O Envoyé de Dieu, où seront les Arabes en ce jour-là?» Il lui répondit: *«Ils seront peu nombreux mais la majeure partie se trouvera à Jérusalem où leur imam sera un homme très vertueux. Alors que cet imam dirigera la prière des fidèles à l'aube, Jésus fils de Marie descendra et l'imam lui cèdera la place mais Jésus mettra sa main entre ses épaules et lui dira: «Non continue la prière car tu la dirigeais». La prière terminée, les fidèles sortiront et Jésus s'écriera: «Ouvrez la porte». En ouvrant la porte, on trouvera l'Antéchrist suivi de 70.000 juifs dont chacun porterea un sabre incrusté d'or et de pierres précieuses. En voyant Jésus, l'Antéchirst fondra comme fond le sel et prendra la fuite et Jésus lui dira: «Je vais t'asséner un seul coup et j'aurai le dessus» Il le suivra pour l'atteindre à «la porte orientale du Loudd» et le tuera. Les juifs subiront une grande défaite et chaque chose que Dieu a créée soit-elle une pierre, un arbre, un mur, ou une bête à l'exception de l'arbre «Al-Gharqada», parlera en ce jour-là et dira: «O musulman serviteur de Dieu! un juif est caché derrière moi, viens le tuer.»*

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- poursuivit: *«L'Antécrhist demeurera quarante jours sur la terre: un jour équivaut à un an, un jour équivaut à un mois, un jour équivaut à une semaine, et les autres jours sont comme des éclairs de sorte que l'un d'entre vous ne sera à la porte de la ville le matin sans qu'il ne s'aperçoive qu'il est au soir en franchissant l'autre porte»* On lui demanda: «Comment sera donc notre

prière en ces jours-là?» Il répondit: *«Vous donnerez à chaque prière sa juste mesure comme vous la faites aujourd'hui, puis priez».*

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de poursuivre: *«Jésus le fils de Marie sera parmi ma communauté un juge équitable et un imam juste. Il brisera la croix, tuera le porc, remettra le tribut et laissera les aumônes. Il n'y aura aucune animosité entre les créatures, ni haine ni hostilité, même un nourrisson jouera avec le serpent sans le piquer, le nouveau-né des troupeaux tiendra compagnie au lion sans l'attaquer, le loup gardera le troupeau comme le chien, le bas monde sera rempli de paix comme vous remplissez le verre de l'eau. On n'adorera que Dieu seul, la guerre cessera, Qoraïch sera dépourvue de sa royauté, une lumière argentée couvrira la terre, les plantations seront comme du temps d'Adam où les hommes cueilliront une grappe de raisin qui leur suffira ainsi qu'une grenade. On achètera le veau à tel et tel prix et le cheval à quelques dirhams».*

On lui demanda: «A quoi servira alors le cheval? et pourquoi le veau aura un prix élevé?» Il répondit: *«Le cheval ne sera plus monté pour faire la guerre et on se servira du veau pour le labour. Trois ans avant l'avènement de l'Antéchrist, il y aura une sécheresse où les gens éprouveront une grande faim. Dieu ordonnera au ciel de retenir le tiers de la pluie durant la première année, et à la terre de rentenir également le tiers de ses fruits. Dans la deuxième année, Dieu ordonnera au ciel de retenir les deux tiers de la pluie et à la terre les deux tiers de sa récolte. A la troisième année aucune goutte de pluie ne tombera du ciel et la terre ne donnera aucun fruit. Tous les troupeaux périront»* On lui demanda: «Comment les gens survivront alors?». Il répondit: «Le témoignage de l'unicité de Dieu, la proclamation de Sa grandeur, les glorifications et les louanges tiendront lieu des aliments».

Dans d'autres versions on trouve cet ajout: *«Dieu révélera à Jésus: «J'ai fait sortir certains de Mes serviteurs dont personne n'était capable de les battre, protège-les, ramène-les à la montagne». Dieu enverra ensuite Yajouj et Majouj (Gog et Magog) qui se précipiteront de tout côté, les premiers passeront auprès du la Tibériade (Tabaraya), boiront toute son eau de sorte que les derniers y passeront, ne trouvant aucune goutte d'eau, diront: «Il y avait dans le temps de l'eau dans ce lac». Jésus et ses fidèles compagnons auront un serrement du cœur au point que l'un d'eux souhaiterait avoir une tête de bœuf qui lui vaudrait mieux que cent dinars que pos-*

sède actuellement l'un de vous. Ils auront un désir ardent envers Dieu le Très Haut qui leur enverra des vers qui les attaqueront aux cous et ils mourront comme une seule âme. Jésus et ses compagnons descendront ensuite à la terre, et ne trouveront pas une place de la grandeur d'un empan sans que Dieu ne l'ait remplie de leur graisse et de leur pourriture. Les désirs de Jésus et de Ses compagnons se porteront ardemment au Dieu qui leur enverra des oiseaux dont les cous ressembleront aux cous de chameaux, ils les porteront et les jetteront là où Dieu voudra, ensuite Dieu fera descendre de la pluie qui emportera toutes les autres tentes et les maisons construites en terre dure, et lavera la terre au point qu'elle la laisse lisse comme un miroir. Puis on dira à la terre: «fais pousser tes fruits et tes plantations, rends aux hommes les biens abondants». Une foule d'homme mangeront d'une seule genade à satiété et se protègeront sous son écorce. Les mamelles seront tellement bénies que la traite d'une seule chamelle suffira à un peuple, la traite d'une vache suffira à une tribu et la traite d'une brebis suffira à plusieurs familles. Etant dans cet état, Dieu à Lui la puissance et la gloire enverra un bon vent qui les prendra par leurs aisselles, et recueillira l'âme de tout croyant et tout musulman, et il ne restera en vie que les méchants de la terre qui s'y accoupleront sans pudeur à la façon des ânes. C'est sur eux que se dressera l'Heure Suprême.»

Dans une autre version on trouve également ce rajout: *«Il ne restera sur la terre que les pires des hommes qui, à la vitesse d'un vol d'oiseau et par la cruauté des bêtes fauves, ne feront aucun acte de bien, ne réprouveront aucun acte repréhensible, et le diable se présentera devant eux en leur demandant: «Pourquoi ne répondez-vous pas à mon appel?» Ils lui diront: «Qu'est-ce que tu nous ordonnes de faire?» Il leur ordonnera alors d'adorer les idoles, et eux, dans le cas présent, jouiront de tous les biens et mèneront une vie heureuse.*

Puis on soufflera dans la trompette et nul n'entendra le son sans qu'il ne tourne sa tête à droite et à gauche. Le premier qui l'entendra sera un homme qui sera en train d'enduire de boue le bassin des chameaux, il sera foudroyé ainsi que tous les autres hommes. Ensuite Dieu enverra de la pluie qui ressemblera à une rosée ou à une ombre d'où les coprs des hommes seront ressuscités. Puis on soufflera une autre fois dans la trompette et voici tous les hommes se dresseront et regarderont. On leur dira: «Hommes! Répondez à l'appel de votre Seigneur! Arrêtez-vous! Ils vont être interrogés.» Ensuite on dira: «Faites sortir parmi ces hommes ceux qui sont destinés à

l'Enfer!». Quelle sera sa proportion? Demandera-t-on - Sur chaque mille, répliquera-t-on, neuf-cent-quatre-vingt dix- neuf». Ce jour-là, les enfants deviendront comme des vieillards et les jambes seront mises à nu, la vérité sera bien claire».

- D'après Mouslim, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'Heure Suprême ne se dressera avant que vous ne voyez dix signes précurseurs: la fumée, l'Antéchrist, la bête (qui parlera aux hommes), le lever du soleil de son coucher, la descente de Jésus fils de Marie, Yajouj et Majouj, trois éclipses: le premier à l'orient, le deuxième à l'occident et le troisème à la presqu'île Arabique, et le dernier signe sera un feu qui jailira à Yemen et qui conduira les gens au lieu du rassemblement».* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1].

«Et, au jour de la résurrection, Jésus se dressera en témoin contre eux» en affirmant qu'il a transmis le message et appelé les hommes à adorer Dieu seul.

فَبِظُلْمٍ مِّنَ الَّذِينَ هَادُوا حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَاتٍ أُحِلَّتْ لَهُمْ وَبِصَدِّهِمْ عَن سَبِيلِ
اللَّهِ كَثِيرًا ﴿١٦٠﴾ وَأَخْذِهِمُ الرِّبَا وَقَدْ نُهُوا عَنْهُ وَأَكْلِهِمْ أَمْوَالَ النَّاسِ بِالْبَاطِلِ
وَأَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ مِنْهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٦١﴾ لَّٰكِنِ الرَّاسِخُونَ فِي الْعِلْمِ مِنْهُمْ
وَالْمُؤْمِنُونَ يُؤْمِنُونَ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ وَالْمُقِيمِينَ الصَّلَاةَ
وَالْمُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَالْمُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ أُولَٰئِكَ سَنُؤْتِيهِمْ أَجْرًا عَظِيمًا
﴿١٦٢﴾

fabizulmim-mina-l-ladîna hâdû harramnâ 'alyhim tayyibâtin 'uhillat lahum wa bisaddihim 'an sabîli-L-Lâhi katîran (160) wa 'ahdihimu-r-ribâ

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «لا تقوم الساعة حتى تروا عشر آيات: طلوع الشمس من مغربها، والدخان، والدابة، وخروج يأجوج ومأجوج، ونزول عيسى بن مريم، والدجال، وثلاثة خسوف: خسف بالمشرق، وخسف بالمغرب، وخسف بجزيرة العرب، ونار تخرج من قعر عدن تسوق - أو تحشر - الناس، تبيت معهم حيث باتوا، وتقيل معهم حيث قالوا» (رواه أحمد ومسلم وأصحاب السنن).

waqad nuhû 'anhu wa 'aklihim 'amwâla-n-nâsi bi-l-bâṭili wa'a'tadnâ li-l-kâfirîna minhum 'aḏâban 'alîman (161) lâkini-r-râsiḫûna fî-l-'ilmi minhum wa-l-mu'minûna yu'minûna bimâ 'unzila 'ilayka wamâ 'unzila min qablika wa-l-muqîmîna-ṣ-ṣalâta wa-l-mu'tûna-z-zakâta wa-l-mu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-âḫiri 'ulâ'ika sanu'tihim 'ajran 'azîman (162).

C'est pour les punir de leur iniquité que nous avons interdit l'usage d'aliments autrefois autorisés. Pour les punir aussi de l'acharnement qu'ils ont montré à écarter de la voie d'Allah. (160) C'est pour les punir d'avoir pratiqué l'usure, malgré l'interdiction prise. Pour les punir d'avoir injustement accaparé les biens des gens. Nous préparons pour ceux d'entre eux qui sont restés infidèles un châtiment douloureux. (161) Mais les docteurs, ceux qui croient à tes révélatoins et à celles qui les ont précédées, ceux qui observent la prière et pratiquent l'aumône, ceux, enfin, qui croient en Allah et au jour dernier, à tous ceux-là nous donnerons une belle récompense. (162).

A cause des différents péchés captitaux que les juifs avaient commis, Dieu leur avait interdit d'excellentes nourritures. Cette interdiction peut être issue de leur propre volonté et Dieu leur a facilitée parce qu'ils avaient mal interprété les enseignements de la Tora ou altéré en s'interdisant des choses qui leur étaient permises, ou bien légale c'est à dire que leur Livre renfermait des interdictions d'une façon claire et précise, tout comme le montre ce verset: «**Tous les aliments étaient permis aux fils d'Israël, à l'exception de ceux qu'Israël lui-même s'était interdits avant que ne fut révélé le Pentateuque**» [Coran III, 93]. Il s'agit, comme on l'a commenté auparavant, de la viande des chameaux et leur lait, à savoir que Dieu leur a interdit tant des choses dans la Tora comme il est cité dans la sourate du Bétail: «**Aux juifs, nous avons interdit tous les animaux qui ont des griffes. Nous leurs avons aussi interdit la graisse des bœufs et des moutons, excepté celle du dos et des boyaux et celle qui entoure les os. Ceci pour les châtier de leur insoumission. Nous sommes justes**» [Coran VI, 146] Car une telle interdiction, ils la méritaient à cause de leur injustice, leur contradiction de leur Prophète et leur écartement du chemin de Dieu. Ils empêchaient aux hommes de suivre la voie droite, une chose qu'ils pratiquaient depuis longtemps et même de nos jours; comme ils avaient tué aussi les Prophètes et déclaré leur hostilité à Jésus et Mouhammed en reniant leurs messages.

Par ailleurs, Dieu les avait interdit de pratiquer l’usure mais ils ont désobéi en cherchant plusieurs moyens pour en profiter et manger les biens de gens injustement. Il leur a préparé un châtiment douloureux.

Mais il y avait parmi eux des hommes enracinés dans la science et des croyants qui ont cru à ce qui a été révélé à Mouhammad -qu’Allah le bénisse et le salue-. Ibn Abbas a dit que ce verset fut révélé au sujet de Abdullah Ben Salam, Tha’laba Ben Sa'ia, Assad Ben Sa'ia et Assad ben Oubaïd qui ont embrassé l'Islam et cru en Mouhammad -qu’Allah le bénisse et le salue-.

Dieu réserve une récompense sans limites à ceux qui font les prières à leurs heures fixées, qui s’acquittent de la zakat de leurs bien et qui croient en Dieu et au jour dernier, c’est à dire au jour de la résurrection après la mort et du compte final.

۞ إِنَّآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ كَمَآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَىٰ نُوحٖ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ مِنۢ بَعۡدِهِۦۚ وَأَوۡحَيۡنَآ إِلَىٰٓ
إِبۡرَٰهِيمَ وَإِسۡمَٰعِيلَ وَإِسۡحَٰقَ وَيَعۡقُوبَ وَٱلۡأَسۡبَاطِ وَعِيسَىٰ وَأَيُّوبَ وَيُونُسَ
وَهَٰرُونَ وَسُلَيۡمَٰنَۚ وَءَاتَيۡنَا دَاوُۥدَ زَبُورٗا ١٦٣ وَرُسُلٗا قَدۡ قَصَصۡنَٰهُمۡ عَلَيۡكَ مِن
قَبۡلُ وَرُسُلٗا لَّمۡ نَقۡصُصۡهُمۡ عَلَيۡكَۚ وَكَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَىٰ تَكۡلِيمٗا ١٦٤ رُّسُلٗا
مُّبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى ٱللَّهِ حُجَّةُۢ بَعۡدَ ٱلرُّسُلِۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
عَزِيزًا حَكِيمٗا ١٦٥

’innâ ’awḥaynâ ’ilayka kamâ ’awḥaynâ ’ilâ Nûḥin wa-n-nabiyyina mimba‘dihî wa ’awḥaynâ ’ilâ ’Ibrahîma wa ’Ismâ‘îla wa ’Isḥâqa wa Ya‘quba wa-l-’Asbâṭi wa ‘Isâ wa ‘Ayyûba wa Yunusa wa Harûna wa Sulaymâna wa ’âtaynâ Dawûda Zabûran (163) wa rusulan qad qaṣaṣnâhum ‘alayka min qablu wa rusulan lam naqṣuṣhum ‘alayka wa kallama-L-Lâhu Mûsâ taklîman (164) rusulam-mubašširîna wa munḏirîna li’alla yakûna li-n-nâsi ‘alâ-L-Lâhi ḥujjatum ba‘da-r-rusuli wa kâna-L-Lâhu ‘Azîzan Ḥakîman (165).

Nous t’avons envoyé des révélations, comme nous en avons envoyé, à Noé et aux Prophètes venus après lui, comme nous en avons envoyé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, aux apôtres des douze tribus, à Jésus, Job,

Jonas, Aaron, Salomon. A David nous avons donné les psaumes. (163) Il y a des Prophètes dont nous t'avons conté l'histoire, d'autres sur lesquels nous ne t'avons rien dit. Il est certain qu'Allah a parlé à Moïse. (164). Tous ces Prophètes ont annoncé la nouvelle foi et ont averti pour ôter aux hommes toute espèce d'argument contre Allah. Allah est puissant et sage. (165).

Ibn Abbas a dit: «Sakan et 'Ady Ben Zaïd demandèrent à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammad! Nous ne croyons pas que Dieu a envoyé une révélation à un mortel après Moïse» C'est à cette occasion que ce verset fut révélé: **«Nous t'avons envoyé des révélations...»** en dénonçant leurs mauvaises coutumes, mensonges et vices, comment les juifs étaient du temps de leur Prophète et à quoi ils sont réduits aujourd'hui. Puis Dieu affirme qu'Il a inspiré Mouhammad comme Il a inspiré les autres Prophètes qui lui ont précédé en leur révélant les Livres. Quant à David, Il a donné les Psaumes dont nous allons en parler en commentant la sourate des Prophètes [Coran XXI].

«Il y a des Prophètes dont nous t'avons conté l'histoire....» On ne trouve leurs noms que dans les sourates qui ont été révélées à La Mecque. Ils sont: Adam, Idris, Noé, Houd, Saleh, Ibrahim, Loth, Ismaël, Isaac, Jacob, Joseph, Job (Ayoub), Chou'aïb, Moïse, Haroun (Aaron), Jonas (Younos), David, Solomon, Elie, Elisée, Zacharie, Yahia (Jean), Jésus et Zoul-Kifl comme il a été rapporté par les exégètes, et leur maître est Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

«d'autres sur lesquels nous ne t'avons rien dit.» Le nombre de ces Prophètes et Messagers était un sujet de controverse entre les ulémas. Mais pour le préciser, nous n'avons d'après la tradition que le hadith rapporté par Abou Dzarr qui a dit: «J'ai demandé: «Ô Envoyé de Dieu, quel était le nombre des Prophètes?» Il me répondit: *«Cent-vingt-quatre mille»*. - Et le nombre des Messagers? répliquai-je. - *Trois cent treize*, rétorqua-t-il, *un grand nombre»*. Je lui demandai de nouveau: «O Envoyé de Dieu, qui a été le premier?» - *Adam*. - Etait-il un Prophète envoyé vers les hommes? - *Oui. Dieu l'a créé de Sa main, lui a insufflé de son esprit puis il fut un homme».* ***(Rapporté par Ibn Mardaweih)***[1].

---

(1) والمشهور في ذلك حديث أبي ذر الطويل، وذلك فيما رواه ابن مردويه رحمه الله في

«Il est certain qu'Allah a parlé à Moïse».

C'est une grande considération que Dieu avait accordée à Moïse d'en faire Son interlocuteur. On a rapporté qu'un homme récita ce verset devant Abou Bakr Ben 'Ayach en commettant une faute de grammaire dans la récitation qui a donné le sens suivant: «Moïse a parlé à Dieu». Abou Bakr fut irrité et s'écria: «Seul un incrédule lit le Coran de cette façon». Ceci était l'opinion des Mou'tazila qui avaient renié que Dieu avait adressé la parole à Moïse ou à un autre Prophète plutôt c'était Moïse qui l'avait fait. On raconte qu'un de ces Mou'tazila a lu devant un des ulémas: «Il est certain que Moïse a parlé à Allah». Et l'uléma de lui dire: «O le fils de la puante! Comment interprètes-tu ces paroles de Dieu: **«Lorsque Moïse arriva au rendez-vous, Allah lui parla»?** [Coran VII, 143]. Ibn Mass'oud raconte: «Le jour où le Seigneur lui a parlé, Moïse portait un manteau, une chemise et des pantalons en laine. Ses sandales étaient en cuir d'âne».

«Tous ces Prophètes ont annoncé la foi et ont averti» c'est à dire ils ont annoncé la bonne nouvelle aux croyants qui ont cru en Dieu, se sont soumis à Lui en cherchant Sa satisfaction, et ont averti ceux qui se sont montrés rebelles et insoumis qu'ils subiront le châtiment le plus terrible **«Pour ôter aux hommes toute espèce d'argument contre Allah. Allah est puissant et sage»**. Donc nul n'aura un argument à opposer à Dieu après qu'Il ait envoyé les Prophètes aux hommes pour leur communiquer Ses enseignements, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Si nous les avions fait périr dans un châtiment antérieur à sa venue, ils auraient certainement dit: «Notre Seigneur, pourquoi ne nous as-tu pas envoyé un Prophète? Nous aurions alors suivi Tes signes, avant d'être humiliés et confondus»** [Coran XX, 134].

Dans les deux Sahihs il est cité d'après Ibn Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nul n'est plus jaloux que Dieu, pour cela Il a interdit les péchés abominables apparents et*

تفسيره عن أبي ذر قال، قلت: يا رسول الله كم الأنبياء؟ قال: «مائة ألف وأربعة وعشرون ألفاً» قلت: يا رسول الله كم الرسل منهم؟ قال: «ثلاثمائة وثلاثة عشر، جم غفير» قلت: يا رسول الله من كان أولهم؟ قال: «آدم»، قلت: يا رسول الله نبي مرسل؟ قال: «نعم خلقه الله بيده ثم نفخ فيه من روحه ثم سواه قبيلاً».

*cachés. Nul n'aime les louanges plus que Dieu, pour cela Il s'est loué Lui-même. Nul n'accepte les excuses plus que Dieu, pour cela, Il a fait descendre le Livre et envoyé les Prophète comme annonciateurs et avertisseurs»(**Rapporté par Boukhari et Mouslim**)*[1].

لَٰكِنِ ٱللَّهُ يَشْهَدُ بِمَآ أَنزَلَ إِلَيْكَ أَنزَلَهُۥ بِعِلْمِهِۦ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَشْهَدُونَ
وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًا ﴿١٦٦﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ قَدْ ضَلُّوا۟
ضَلَٰلًۢا بَعِيدًا ﴿١٦٧﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَظَلَمُوا۟ لَمْ يَكُنِ ٱللَّهُ لِيَغْفِرَ لَهُمْ وَلَا
لِيَهْدِيَهُمْ طَرِيقًا ﴿١٦٨﴾ إِلَّا طَرِيقَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ
يَسِيرًا ﴿١٦٩﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَكُمُ ٱلرَّسُولُ بِٱلْحَقِّ مِن رَّبِّكُمْ فَـَٔامِنُوا۟ خَيْرًا
لَّكُمْ وَإِن تَكْفُرُوا۟ فَإِنَّ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا
﴿١٧٠﴾

lâkini-L-Lâhu yašhadu bimâ 'anzala 'ilayka 'anzalahû bi 'ilmihî wa-l-malâ'ikatu yašhadûna wa kafâ bi-L-Lâhi šahîdan (166) 'inna-l-ladîna kafarû wa ṣaddû 'an sabîli-l-Lâhi qad ḍallû ḍalâlam ba'îdan (167) 'inna-l-ladîna kafarû wa ẓalamû lam yakuni-L-Lâhu liyaǧfira lahum walâ liyahdiyahum ṭarîqan (168) 'illâ ṭarîqa jahannama ḫalidîna fîhâ 'abadan wa kâna ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîran (169) yâ'ayyuhâ-n-nâsu qad jâ'akumu-r-rasûlu bi-l-ḥaqqi mir-rabbikum fa'âminû ḫayral-lakum wa'in takfurû fa'inna li-L-Lâhi mâ fi-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa kâna-L-Lâhu 'Alîman Ḥakîman (170).

Allah est témoin lui-même de ce qu'Il t'a révélé. Il te l'a révélé avec intention. Et les anges en témoignent. Le témoigange d'Allah n'est-il pas suffisant?. (166) Ceux qui ne croient pas et écartent les autres de la voie d'Allah sont plongés dans une erreur profonde. (167) Ceux qui ne croient

---

(1) ثبت في الصحيحين عن ابن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «لا أحد أغير من الله، من أجل ذلك حرم الفواحش ما ظهر منها وما بطن، ولا أحد أحب إليه المدح من الله عزّ وجلّ، من أجل ذلك مدح نفسه، ولا أحد أحب إليه العذر من الله، من أجل ذلك بعث النبيين مبشرين ومنذرين»، وفي لفظ آخر: «من أجل ذلك أرسل رسله وأنزل كتبه».

pas et se montrent iniques, Allah ne leur pardonnera pas et les laissera sans direction. (168) Si ce n'est la direction de l'Enfer où ils séjourneront éternellement. Ce qui est facile pour Allah (169) O hommes, le Prophète vous a apporté la vérité de la part de votre Seigneur. Croyez-y. Cela sera plus profitable pour vous. Si vous la rejetez, qu'importe! Allah n'est-Il pas le maître des cieux et de la terre? Allah n'est-Il pas omniscient et sage? (170).

Dans les versets précédents Dieu affrime la Prophétie de Mouhammad et qu'Il lui a révélé le Livre pour répondre à ceux qui ont nié l'un et l'autre parmi les polythéistes et les gens du Livre. Dieu dit: «**Allah est témoin Lui-même de ce qu'Il t'a révélé**» malgré le reniement et l'impiété des hommes, et c'est bien Lui qui t'a révélé le Livre qui est le glorieux Coran dont: «**l'erreur ne s'y glisse de nulle part. C'est une Révélation d'un Seigneur sage et digne de Louanges**» [Coran XLI, 42].

Dieu témoigne que c'est par sa connaissance qu'Il a fait descendre le Coran afin que les hommes y trouvent les signes de la voie droite, ce que Dieu aime et ce qu'il déteste, ce qu'Il agrée et ce qu'Il refute, ce qui est cité du passé et de l'avenir et les attributs sacrés de Dieu que nul ne les saurait trouver même les Prophètes les plus rapprochés sans Sa permission.

'Ata Ben As-Saëb a rapporté: «A chaque fois qu'un homme récitait le Coran - ou le lisait - devant Abou Abdul Rahman As-Salami, il lui disait: «Tu as acquis déjà une partie de la science de Dieu. Nul n'est meilleur que toi aujourd'hui autre qu'un homme qui fait de bonnes actions» Puis Abou Abdul Rahman récita: «**Il te l'a révélé avec intention. Et les anges en témoignent. Le témoignage d'Allah n'est-il pas suffisant**» A cet égard Ibn Abbas raconte qu'un groupe de juifs entrèrent chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il leur dit: «Je sais bien que vous connaissez que je suis l'Envoyé de Dieu». Ils lui répondirent: «Non, nous ignorons cela». Dieu alors fit descendre ce verset».

«**Ceux qui ne croient pas et se montrent iniques, Allah ne leur pardonnera pas et les laissera dans une erreur profonde**» Il s'agit des incrédules qui n'ont pas la foi et qui écartent les hommes du chemin de Dieu. Ils ont emprunté un autre chemin que la voie droite et se sont égarés pour toujours. Ceux-là ne sauraient trouver le chemin droit, n'auraient plus le pardon de Dieu et leur destin serait la Géhenne pour l'éternité.

Enfin Dieu exhorte les hommes à croire au Prophète Mouhammad

qui est venu vers eux avec la vérité émanant du Seigneur pour les mettre sur le chemin droit et le suivre. Quant à ceux qui n'en croient pas, qu'ils ne blâment qu'eux-mêmes car Dieu se suffit à Lui-même et tout ce qu'il se trouve dans les cieux et sur la terre Lui appartient. Il connaît bien ceux qui méritent d'être guidés et les dirige vers la bonne direction car Il est sage et omniscient.

يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ لَا تَغۡلُواْ فِي دِينِكُمۡ وَلَا تَقُولُواْ عَلَى ٱللَّهِ إِلَّا ٱلۡحَقَّۚ إِنَّمَا
ٱلۡمَسِيحُ عِيسَى ٱبۡنُ مَرۡيَمَ رَسُولُ ٱللَّهِ وَكَلِمَتُهُۥٓ أَلۡقَىٰهَآ إِلَىٰ مَرۡيَمَ وَرُوحٞ مِّنۡهُۖ
فَـَٔامِنُواْ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦۖ وَلَا تَقُولُواْ ثَلَٰثَةٌۚ ٱنتَهُواْ خَيۡرٗا لَّكُمۡۚ إِنَّمَا ٱللَّهُ إِلَٰهٞ وَٰحِدٞۖ
سُبۡحَٰنَهُۥٓ أَن يَكُونَ لَهُۥ وَلَدٞۘ لَّهُۥ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلۡأَرۡضِۗ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ
وَكِيلٗا ﴿١٧١﴾

yâ 'ahla-l-kitâbi lâ taġlû fî dînikum walâ taqûlû 'alâ-L-Lâhi 'illa-l-ḥaqqa 'innamâ-l-masîḥu 'Isâ bnu Maryama rasûlu-L-Lâhi wa kalimatuhû 'alqâhâ 'ilâ Maryama wa rûḥum minhu fa'âminû bi-L-Lâhi wa rusulihî walâ taqûlû ṯalâṯatun-i-ntahû ḫayra-l-lakum 'innamâ-L-Lâhu 'ilâhun wâḥidun subḥânahû 'an yakûna lahû waladu-l-lahû mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wa kafâ bi-L-Lâhi wakîlan (171).

O gens d'Ecriture, n'exagérez pas dans votre religion. Ne dites que la vérité à propos d'Allah. La vérité, c'est que le Messie, Jésus fils de Marie, a été le Prophète d'Allah et Son verbe, qui a été déposé dans Marie. C'est une âme venue d'Allah directement. Croyez donc à Allah et à Ses Prophètes. Ne dites pas: «Ils sont trois» Cessez de pareils propos, il vaut mieux. Non, il n'y a qu'un seul Allah. Il est trop glorieux pour avoir un fils. N'est-Il pas le Maître des cieux et de la terre? N'est-Il pas un protecteur suffisant? (171).

Dieu interdit aux chrétiens de dépasser la mesure dans leur religion, en faisant l'éloge du Messie, Jésus fils de Marie, de sorte qu'ils l'ont déifié et adoré. Même ceux qui leur ont enseigné la religion, ils les ont considérés comme des hommes préservés de tout vice, les ont suivis et se sont soumis à leurs ordres sans les discuter même s'ils comportent des erreurs et égarement. Dieu les blâme dans leur comportement en disant: **«Ils ont pris leurs docteurs et leurs moines ainsi**

que le Messie, fils de Marie, comme seigneurs, au lieu de Dieu» [Coran IX, 31].

A ce propos Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aux fidèles: *«N'exagérez pas dans mon éloge comme ont fait les chrétiens à l'égard de Jésus fils de Marie. Je ne suis qu'un sujet de Dieu. Dites de moi: Son serviteur et son Messager».* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Anas Ben Malek raconte qu'un homme a dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammad, notre maître, le fils de notre maître, notre meilleur et le fils de notre meilleur». Il répondit: *«Hommes! Choisissez bien vos propos! Que le démon ne vous tente pas. Je suis Mouhammad Ben Abdullah, le serviteur de Dieu et Son Messager. Par Dieu, je n'aime pas que vous me placiez au-dessus du rang où le Seigneur à Lui la puissance et la gloire m'a accordé».* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

«Ne dites que la vérité à propos d'Allah» c'est à dire ne forgez pas de mensonges au sujet de Dieu disant qu'il a une compagne et s'est donné un fils. Que Dieu soit élevé au-dessus de ce qu'ils décrivent. Qu'Il soit exalté dans Sa gloire et Sa grandeur, loin de ce qu'ils lui imputent. Il n'y a nul Seigneur et nul Dieu hormis Lui. C'est pourquoi Il dit à ces gens-là, les gens d'Ecriture: **«Le Messie, Jésus fils de Marie, a été le Prophète d'Allah et Son verbe qui a déposé dans Marie»** En d'autres termes, il n'a été qu'un des serviteurs de Dieu, une de Ses créatures, Il lui a dit: «Sois» et il a été. Il n'a été qu'un de Ses Messagers et Sa parole qu'Il a jetée en Marie. Il l'a créé par la parole qu'on a confiée à Gabriel pour la jeter en Marie et en lui insufflant de Son Esprit. Ce souffle qui a pénétré dans l'intérieur de Marie pour arriver à son utérus était comme une semence des père et mère. Pour cela on a donné a Jésus le surmon: «Le verbe de Dieu et l'Esprit émanant de Lui».

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس عن عمر، أن رسول الله ﷺ قال: «لا تطروني كما أطرت النصارى عيسى بن مريم، فإنما أنا عبد، فقولوا عبد الله ورسوله».

(2) قال الإمام أحمد عن أنس بن مالك: أن رجلاً قال: يا محمد، يا سيدنا، وابن سيدنا، وخيرنا، وابن خيرنا، فقال رسول الله ﷺ: «أيها الناس عليكم بقولكم، ولا يستهوينكم الشيطان: أنا محمد بن عبد الله، عبد الله ورسوله، والله ما أحب أن ترفعوني فوق منزلتي التي أنزلني الله عزَّ وجلَّ».

En confirmation du verset sus-mentionné et dans le but de démontrer la nature de Jésus, on cite à titre d'exemple ces versets:

- **Qu'est-ce que le Messie, fils de Marie, sinon un Prophète, comme tant d'autres qui l'ont précédé? Sa mère était une femme sincère. Tous deux se nourrissaient d'aliment.** [Coran V, 75].

- **Pour Allah, l'origine de Jésus est la même que celle d'Adam. Il l'a créé de l'argile, puis Il lui a dit: «Sois et il a été»** [Coran III, 59].

- **Lui n'était qu'un serviteur auquel nous avions accordé notre grâce et nous l'avons proposé en exemple aux fils d'israël»** [Coran XLIII, 59].

Donc Jésus était né à la suite du verbe que Gabriel a déposé en Marie puis il lui a insufflé l'Esprit. Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Oubada Ben As-Samet que l'Envoyé de Dieu le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque atteste qu'il n'y a d'autre divnitié que Dieu, l'Unique, Il n'a pas d'associé, que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager, que Jésus est le serviteur de Dieu et son Messager et la parole qu'Il a jetée en Marie, que le Paradis est une vérité et que l'Enfer est une vérité, celui-là entrera au paradis quelle qu'étaient ses œuvres.»*(1)

Quant au terme «Esprit» il ne faut pas l'interpréter comme étant une «partie» de Dieu comme prétendent les chrétiens, plutôt c'est une «âme» créée comme d'autres puis on l'a adjoint à Dieu en disant «Un Esprit émanant de Dieu» pour le combler de respect et de haute considération.

Puis Dieu ordonne aux gens du Livre de croire à Lui et à Ses Prophètes et de cesser de dire que Jésus est Dieu ou le fils de Dieu, car le Seigneur n'a pas une compagne et n'a pas engendré. En plus ne dites pas: «**Ils sont trois**» en associant à Lui Jésus et sa mère, car c'est une incrédulité de proférer de tels propos, comme on va le voir dans la sourate de la Table où Dieu a dit: «**Ce ne sont que des infidèles ceux qui disent qu'Allah est le Messie, fils de Marie**» [Coran V, 72]. Les chrétiens

---

(1) قال البخاري عن عبادة بن الصامت عن النبي ﷺ قال: «من شهد أن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، وأن محمداً عبده ورسوله، وأن عيسى عبد الله ورسوله وكلمته ألقاها إلى مريم وروح منه، وأن الجنة حق والنار حق، أدخله الله الجنة على ما كان من العمل».

sont dans un égarement manifeste en considérant Jésus comme étant un Dieu, ou le fils de Dieu ou Son associé. Leur divergence était manifeste à ce sujet. Un des ulémas a dit: «Si dix hommes chrétiens s'étaient réunis pour discuter, ils se seraient séparés sur onze opinions».

لَّن يَسْتَنكِفَ ٱلْمَسِيحُ أَن يَكُونَ عَبْدًا لِّلَّهِ وَلَا ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ٱلْمُقَرَّبُونَ ۚ وَمَن
يَسْتَنكِفْ عَنْ عِبَادَتِهِۦ وَيَسْتَكْبِرْ فَسَيَحْشُرُهُمْ إِلَيْهِ جَمِيعًا ﴿١٧٢﴾ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَيُوَفِّيهِمْ أُجُورَهُمْ وَيَزِيدُهُم مِّن فَضْلِهِۦ ۖ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ
ٱسْتَنكَفُوا۟ وَٱسْتَكْبَرُوا۟ فَيُعَذِّبُهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا وَلَا يَجِدُونَ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ
وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿١٧٣﴾

lay-yastankifa-l-masîḥu 'ay-yakûna 'abdan li-L-Lâhi walâ-l-malâ'ikatu-l-muqarrabûna wa may-yastankif 'an 'ibâdatihî wa yastakbir fasayaḥsûrhum 'ilayhi jamî'an (172) fa'ammâ-l-lad̲îna 'â̂manû wa 'amilû̂-ṣ-ṣâliḥâti fayuwaffîhim 'ujûrahum wa yazîduhum min faḍlihî wa 'ammâ-l-lad̲îna-s-tankafû wa-stakbarû fayu'ad̲d̲ibuhum 'ad̲âban 'alîman walâ yajidûna lahum min dûni-L-Lâhi waliyyan walâ naṣîran (173).

Le Messie ne rougit pas d'être le serviteur d'Allah, pas plus que les anges qui l'approchent. Ceux qui rougissent de servir Allah et s'enflent d'orgueil, Allah les fera tous comparaître devant Lui. (172) Ceux qui auront cru et auront pratiqué les bonnes œuvres, Allah leur accordera une large récompense et y ajoutera le surcroît de sa grâce. Ceux que leur morgue et leur orgueil auront détournés d'Allah, un châtiment douloureux leur sera infligé et *ils* ne trouveront *ni* appui *ni* protection contre Allah. (173).

Dieu affirme que ni les anges rapprochés de Lui ni Jésus ne dédaignent d'être ses serviteurs, car parmi les hommes il y avait ceux qui avaient adoré les anges tout comme les chrétiens qui adorent Jésus après sa déification. Tant aux anges qu'a Jésus, étant des serviteurs de Dieu, seront rassemblés bientôt devant Lui.

Ceux qui ont la foi et font les bonnes actions, jouiront d'une récompense sans limites et même d'un surcroit de la grâce divine, une promesse qu'on trouve souvent dans le Coran.

Quant à ceux qui refusent de L'adorer et ceux qui s'enorgueillissent, Dieu les jugera équitablement en leur montrant leurs mauvaises actions qu'ils avaient commises et ne trouvant ni défenseur ni protecteur en dehors de Lui, ils subiront le châtiment douloureux.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَكُم بُرْهَٰنٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكُمْ نُورًا مُّبِينًا ﴿١٧٤﴾ فَأَمَّا
ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَٱعْتَصَمُوا۟ بِهِۦ فَسَيُدْخِلُهُمْ فِى رَحْمَةٍ مِّنْهُ وَفَضْلٍ وَيَهْدِيهِمْ
إِلَيْهِ صِرَٰطًا مُّسْتَقِيمًا ﴿١٧٥﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu qad jâ'akum burhânun mi-r-rabbikum wa 'anzalnâ 'ilaykum nûram-mubînan (174) fa'ammâ-l-ladîna 'âmanû bi-L-Lâhi wa-'taṣamû bihî fasayudhiluhum fî raḥmatim minhu wa faḍlin wa yahdihim 'ilayhi ṣirâṭam-mustaqîman (175).

O hommes, une preuve irrécusable vous a été envoyée par votre Seigneur. Nous avons fait descendre pour vous une lumière éblouissante (174) Ceux qui croient en Allah et se fient à Lui, Allah les admettra dans le sein de Sa miséricorde et de Sa grâce et les guidera dans la voie droite. (175).

Dieu s'adresse à tous les hommes sans distinction qu'une preuve décisive leur est parvenue de Sa part, en leur envoyant également une lumière éclatante qui est le Coran d'après les dires d'Ibn Jouraïj et d'autres. Puis en joignant l'adoration à la confiance en lui, Il leur ordonne de croire en Lui et se fier à Lui. Ceux qui auront obtempéré à ses ordres seront sous Sa protection, entreront au Paradis, obtiendront la belle récompense et seront élevés de degrés auprès de Lui.

Donc les vrais croyants sont ceux qui sont sur le chemin droit dans la vie présente en traduisant leur foi en actes et paroles, en se conformant aux enseignements, et dans la vie future ils seront aussi sur la voie droite qui les mènera au Paradis. Ali Ben Abi Taleb a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le Coran est le chemin droit de Dieu et Sa corde solide».*

يَسْتَفْتُونَكَ قُلِ ٱللَّهُ يُفْتِيكُمْ فِى ٱلْكَلَٰلَةِ ۚ إِنِ ٱمْرُؤٌا۟ هَلَكَ لَيْسَ لَهُۥ وَلَدٌ وَلَهُۥٓ أُخْتٌ
فَلَهَا نِصْفُ مَا تَرَكَ ۚ وَهُوَ يَرِثُهَآ إِن لَّمْ يَكُن لَّهَا وَلَدٌ ۚ فَإِن كَانَتَا ٱثْنَتَيْنِ فَلَهُمَا

ٱلثُّلُثَانِ مِمَّا تَرَكَۚ وَإِن كَانُوٓاْ إِخۡوَةٗ رِّجَالٗا وَنِسَآءٗ فَلِلذَّكَرِ مِثۡلُ حَظِّ ٱلۡأُنثَيَيۡنِۗ يُبَيِّنُ
ٱللَّهُ لَكُمۡ أَن تَضِلُّواْۗ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَيۡءٍ عَلِيمُۢ ١٧٦

yastaftunaka quli-L-Lâhu yuftikum fî-l-kalâlati 'ini-mru'un halaka laysa lahû waladun walahû 'uhtun falahâ nisfu mâ taraka wahuwa yaritụhâ 'il-lam yaku-l-lahâ waladun fa'in kanatâ-tnatayni falahumâ-t-tulutâni mimmâ taraka wa 'in kânû 'ihwatan rijâlan wa nisâ'an faliddakari mitlu hazzi-l-'untayayni yubayyinu-L-Lâhu lakum 'an tadillû wa-L-Lâhu bikulli šay'in 'Alîm (176).

On t'interroge. Dis-leur: «Voici la règle d'Allah sur les collatéraux. Si un homme décède sans postérité, ne laissant qu'une sœur, celle-ci a droit à la moitié de ce qu'il laisse. Si c'est elle qui décède sans postérité, lui a droit à tout ce qu'elle laisse. S'il laisse des frères et sœurs, les frères auront une part double de celle des sœurs. Allah vous l'explique pour ne pas vous exposer à des erreurs. Allah sait tout. (176).

D'après Al-Boukhari, Abou Ishaq rapporte qu'il a entendu Al-Bara' dire: «La dernière sourate du Coran qui fut descendue est «Le Repentir» [Coran IX] et le dernier verset qui se trouve à la fin de la sourate des Femmes».

Jaber Ben Abduilah raconte: «Etant malade et ayant perdu toute connaissance, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint me rendre visite. Il fit ses ablutions et versa l'eau -de ses ablutions- sur moi. Je m'éveillai et lui dis: «Que dois-je faire de ma succession alors qu'il n'y a que des cognats qui héritent de moi?» Dieu à cette occasion fit descendre ce verset.

Il s'agit d'un homme qui meurt sans laisser ni enfants ni parents, comment partager les biens qu'il laisse?

Il est cité dans les deux Sahihs que cette affaire posa un problème pour Omar Ben Al-Khattab qui a dit: «Comme j'aurais aimé que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous avait montré clairement les sentences relatives à ces trois sujets: la part de la succession dûe au grand père, la part des collatéraux et les différentes sortes de l'usure» (faisant allusion au verset 130 de la sourate de la famille d'Imran)».

Suivant une variante, Omar rapporte qu'il a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet des collatéraux, il lui répondit: *«Il te suffit d'appliquer le verset qui fut révélé pendant l'été»* (c.à.d le dernier verset de la sourate des femmes). Et Omar de déclarer plus tard: «Si j'avais demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'explication de ce verset, ça m'aurait été meilleur que de posséder un troupeau de chameaux roux». C'est pourquoi ce verset lui était confus.

Quant à Qatada, il a raconté: «Abou Bakr As-Siddiq nous a dit dans un de ses discours: «Or le premier verset mentionné au début de la sourate des femmes au sujet de la succession, concerne les enfants et les parents, le deuxième fut au sujet des: mari, épouse et frères et sœurs utérins, et le verset par lequel Il a terminé cette sourate concerne les frères et sœurs germains. Quant au verset qui se trouve à la fin de la sourate du Butin **«Mais ceux qui sont unis par les liens du sang sont plus solidaires les uns des autres»** concerne les «Açaba» (c'est à dire les proches parents parmi les mâles).

En méditant sur le sens du verset qui montre le cas d'un homme qui décède sans laisser des enfants, on en déduit aussi qu'il n'a pas un père vivant, autrement, la sœur, comme il est mentionné dans le verset, n'aura droit à aucune part de la succession en présence du père.

Ahmed rapporte qu'on a demandé Zaid Ben Thabet au sujet de l'homme qui décède en laissant: une épouse et une sœur germaine, comment l'héritage sera-t-il réparti?. Il lui dit: «Chacune d'elle reçoit la moitié». En s'étonnant de cette réponse il répondit: «J'ai été témoin quand l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a donné la même sentence».

Quant à Ibn Abbas et Ibn Az-Zoubayr, en leur demandant leur opinion à propos d'un mort qui a laissé une fille et une sœur, ils répondirent: «La sœur n'a droit à aucune part» en se basant sur ce verset: **«Si un homme décède sans postérité, ne laissant qu'une sœur...»** Ils ont jugé que cette fille est sa postérité. Mais la majorité des ulémas l'ont contredit et précisé que la moitié sera la part de la fille et l'autre moitié ira à la sœur étant une des proches parents (Açaba), sans tenir compte de ce verset, mais d'après un jugement pris par Mou'adz Ben

Jabal du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en répartissant l'héritage en deux parties égales entre la fille et la sœur.

Dans le Sahih de Boukhari il est cité qu'on a demandé Abou Moussa Al-Ach'ari au sujet de la part de chacune d'une fille, d'une fille du fils et d'une sœur de la succession. Il a répondu: «La fille a le droit à la moitié, et l'autre moitié à la sœur. Allez voir Ibn Mass'oud qui sera de mon avis». En posant la même question et le mettant au courant de la réponse d'Abou Moussa, Ibn Mass'oud répondit: «Si je donnais un autre jugement différent de celui du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, je serais égaré et jamais de ceux qui sont dirigés. Il a donné la moitié à la fille, le sixième à la fille du fils pour compléter les deux tiers, quant au reste qui est le tiers, il l'a donné à la sœur». En revenant chez Abou Moussa pour lui faire part de la réponse d'Ibn Mass'oud, il s'écria: «Ne me posez aucune question tant que ce docte vit parmi vous».

«Si c'est elle qui décède sans postérité, lui a droit à tout ce qu'elle laisse» c'est à dire le frère hérite seul si la décédée n'a laissé ni enfants ni père, car si elle a un père le frère n'a droit à aucune part. Car si la défunte a laissé un mari ou un frère utérin, le frère aura droit au reste après avoir donné aux personnes désignées ce qui leur revient. Et ceci en se référant à un hadith prophétique cité dans les deux Sahihs *«Donnez aux réservataires leur parts de la succession»*.

«S'il laisse deux sœurs, elles ont droit aux deux tiers de sa succession» on entend par cela que même si le nombre des sœurs dépasse les deux, elles n'ont droit qu'aux deux tiers de la succession en les assimilant ainsi aux filles comme il est montré dans ce verset: **«S'il n'y a que des filles et qu'elles soient plus de deux, elles prendront les deux tiers de ce que laisse le défunt»** [Coran IV, II].

«S'il laisse des frères et sœurs, les frères auront une part double de celle des sœurs» d'ailleurs ce qui est appliqué aux enfants mâles et femelles.

Dieu donne par ceci une explication claire aux hommes pour qu'ils ne s'égarent pas, après avoir précisé à chacun sa part de la successin, car Dieu connait toute chose.

Sa'id Ben Al-Moussaib rapporte qu'Omar Ben Al-Khattab, voulant donner des consignes par écrit concernant le grand père et les collatéraux, demeura un certain temps en faisant la prière de la consultation du sort en disant: «Mon Dieu, si Tu sais que ceci est vrai inspire -moi à le mettre en exécution» En préparant cet écrit, il attendait que quelqu'un lui indiquât une erreur pour qu'il l'efface sans qu'il s'aperçoive. Enfin il dit aux hommes: «J'avais mis par écrit les consignes concernant le grand père et les collatéraux, et j'avais demandé plusieurs fois à Dieu de me le guider, qu'à la fin je me suis décidé à passer outre de cet écrit et à vous laisser agir comme vous le faites actuellement.»

On a rapporté aussi, d'après Ibn Jarir, que 'Omar Ben Al-Khattab disait: «J'ai honte de contredire Abou Bakr» A savoir qu'Abou Bakr considérait comme collatéraux tous les proches en dehors des enfants et des pères. Et c'est bien qu'appliquent la majorité des ulémas et les chefs des quatre écoles de la loi religieuse (les quatre imams). Par ailleurs c'est bien ce qui a été mentionné dans le Coran, et ce à quoi Dieu fait allusion en disant: **«Allah vous l'explique pour ne pas vous exposer à des erreurs. Allah sait tout».**

5 -SOURATE DE LA TABLE

120 versets

Révélée à Médine après la sourate de la victoire, sauf le quatrième verset révélé à Arafat à l'occasion du pèlerinage d'adieu

- L'imam Ahmed rapporte que Asma' Bent Yazid a dit: «En tenant la bride de «Al-'Adba'» - la chamelle de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- la sourate de la Table lui fut révélée tout entière. Elle a été si lourde qu'elle faillit abattre la chamelle».

- At-Trimidhi rapporte qu'Abdullah Ben Amr a dit: «Les deux dernières sourates qui furent révélées sont: la Table et la victoire».

- Joubaïr Ben Noufaïr raconte: «Mon pèlerinage accompli, j'entrai chez Aicha qui me demanda: «Ô Joubaïr, lis-tu souvent la sourate de la Table?» En répondant par l'affirmative, elle répliqua: «Elle est la dernière sourate à être révélée. Ce que vous y trouvez des choses licites, faites-les et abstenez-vous de l'illicite qui y est mentionné» ***(Rapporté par Al-Hakem)***[1].

(1) عن جبير بن نفير، قال: حججت، فدخلت على عائشة، فقالت لي: يا جبير تقرأ المائدة؟ فقلت: نعم، فقالت: أما إنها آخر سورة نزلت، فما وجدتم فيها من حلال فاستحلوه، وما وجدتم فيها من حرام فحرموه (رواه الحاكم).

ترتيبها ٥ — سُورَةُ المَائِدَة — آياتها ١٢٠

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَوْفُواْ بِٱلْعُقُودِ ۚ أُحِلَّتْ لَكُم بَهِيمَةُ ٱلْأَنْعَٰمِ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ
عَلَيْكُمْ غَيْرَ مُحِلِّى ٱلصَّيْدِ وَأَنتُمْ حُرُمٌ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ مَا يُرِيدُ ﴿١﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُواْ لَا تُحِلُّواْ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ وَلَا ٱلشَّهْرَ ٱلْحَرَامَ وَلَا ٱلْهَدْىَ وَلَا ٱلْقَلَٰٓئِدَ وَلَآ
ءَآمِّينَ ٱلْبَيْتَ ٱلْحَرَامَ يَبْتَغُونَ فَضْلًا مِّن رَّبِّهِمْ وَرِضْوَٰنًا ۚ وَإِذَا حَلَلْتُمْ فَٱصْطَادُواْ ۚ وَلَا
يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ أَن صَدُّوكُمْ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ أَن تَعْتَدُواْ ۘ
وَتَعَاوَنُواْ عَلَى ٱلْبِرِّ وَٱلتَّقْوَىٰ ۖ وَلَا تَعَاوَنُواْ عَلَى ٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ ۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ
شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٢﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ'yyuhâ-l-ladînâ 'â̂manû 'û̂fû bi-l-'uqûdi 'uḥillat lakum bahîmatu-l-
'an'âmi 'illa mâ yutlâ 'alaykum ġayra muḥilli-ṣ-ṣaydi wa 'antum
ḥurumun 'inna-L-Lâha yaḥkumu mâ yurîdu (1) yâ yyuhâ-l-ladīna
'âmanû lâ tuḥillû šа'â'ira-L-Lâhi walâ-š-šahra-l- ḥarâma walâ-l-hadya
walâ-l-qalâ̂'ida walâ 'â̂mmîna-l-bayta-l-ḥarâma yabtaġûna faḍlam-mir-
rabbihim wa riḍwânan wa 'idâ ḥalaltum faṣṭâdû walâ yajrimannakum
šana'ânu qawmin 'an ṣaddukum 'ani-l-masjidi-l-ḥarâmi 'an ta'tadû wa

ta'âwanû 'alâ-l birri wa-t-taqwâ walâ ta'âwanû 'alâ-l-'iṯmi wa-l-'udwâni wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (2).

Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

O croyants, respectez vos engagements. Il vous est permis de vous nourrir de la chair de votre bétail à l'exception de ce qui vous sera dit plus loin. Il vous est interdit de chasser sur le territoire sacré, car Allah commande ce qui lui plait. (1) Croyants, ne profanez pas ce qu'Allah a rendu sacré, le mois saint, les offrandes, les ornements suspendus au cou des victimes, les pèlerins à la recherche de la grâce et des faveurs d'Allah. Quand vous aurez quitté le territoire sacré, vous pourrez chasser. Que la haine que vous éprouvez pour ceux qui vous ont empêché l'abord de l'oratoire sacré ne vous rende pas criminels. Aidez-vous les uns les autres pour accéder à la vertu et à la crainte d'Allah et non pour commettre le mal et l'injustice. Craignez Allah, son châtiment est terrible. (2).

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Ma'n et 'Aouf -ou l'un deux- qu'un homme vint trouver Abdullah Ben Mass'oud et lui dit: «Quel engagement puis-je te donner?» Il lui répondit: «Lorsque tu entends ces mots: «**O croyants**» écoute les attentivement car ils seront suivis ou par un acte de bien à accomplir ou par un mal à s'en abstenir».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait chargé Amr Ben Hazm de se diriger à Yemen afin d'apprendre à ses habitants la religion islamique, la sunna, et de collecter les biens de la zakat. Puis il lui envoya une lettre qui contenait ce qui suit:

Au nom de Dieu le Misécorideux le Très Miséricodieux.

C'est une lettre adressée de Dieu et de Son Envoyé: «**O croyants, respectez vos engagements**» *C'est un engagement de Mouhammad l'Envoyé de Dieu à Amr Ben Hazm. crains Dieu en remplissant ta mission car Dieu est avec ceux qui Le craignent et qui font le bien»* (Rapporté par Ibn Abi Hatem)[1].

---

(1) كتب رسول الله ﷺ كتاباً لعمرو ابن حزم، حين بعثه إلى اليمن يفقه أهلها ويعلمهم السنّة، ويأخذ صدقاتهم، فكتب له كتاباً وعهداً، وأمره فيه بأمره، فكتب: «بسم الله الرحمن الرحيم هذا كتاب من الله ورسوله ﴿يا أيها الذين آمنوا أوفوا بالعقود﴾ عهد من محمد. رسول الله ﷺ لعمرو بن حزم حين بعثه إلى اليمن، أمره بتقوى الله في أمره كله، فإن الله مع

Ibn Abbas a interprété le mot «engagements» et dit qu'il s'agit des pactes que concluaient les hommes entre eux. Et suivant une autre interprétation; ils sont le licite, l'illicite et toutes les peines prescrites citées dans le Coran, dont les hommes sont tenus de respecter sans les trahir. Car Dieu, dans un autre verset a aggravé la peine à ceux qui trahissent les engagements en disant: **«Ceux qui trangressent les promesses qu'ils ont faites à Allah, qui brisent les liens noués par Allah, qui commettent le mal sur la terre, à ceux-là la malédiction et la souffrance pour l'éternité»** [Coran XIII, 25].

D'après Ad-Dahak, les engagements sont tout ce que Dieu a permis et interdit, le pacte que les hommes avaient conclu avec Dieu de croire au Prophète, au Livre, et d'observer toutes les prescriptions imposées.

Quant à Zaid Ben Aslam, il a dit que les engagements sont au nombre de six: les promesses faites à Dieu, le pacte de l'alliance, le contrat de société, le contrat de la vente, le contrat de mariage et le serment.

Certains des ulémas ont jugé que lorsqu'une vente est conclue entre un vendeur qui livre la marchandise à un acheteur qui paye le prix comptant, il n'y a plus besoin d'un contrat de vente, ce qui n'implique pas l'application de ce verset: **«Respectez vos engagements»**. Telle était l'opinion de Malek et Abou Hanifa, à l'inverse de celle de Chafé'i, Ahmed et la majorité des ulémas qui se sont référés au hadith rapporté par Ibn Omar dans lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: ***«L'acheteur et le vendeur ont le droit de l'option tant qu'ils ne se sont pas séparés». (Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. D'après eux ceci n'exempte pas la vente du contrat mais plutôt il constitue légalement l'un de ses principes.

«Il vous est permis de vous nourrir de la chair de votre bétail».

Ce bétail, d'après les dires de Qatada, Ibn Jarir et autre englobe les chameaux, les bovins et les ovins. Quant à Ibn Omar et Ibn Abbas,

---

الذين اتقوا والذين هو محسنون» (رواه ابن أبي حاتم).

(1) ثبت في الصحيحن عن ابن عمر قال: قال رسول الله ﷺ: «البيّعان بالخيار ما لم يتفرقا».

ils ont jugé que le petit qui se trouve dans le ventre de sa mère égorgée est licite même s'il est mort. Cette opinion est appuyée par ce hadith rapporté par Abou Sa'id qui a dit: «Nous dîmes: «O Envoyé de Dieu, on égorge parfois une chamelle, une vache ou une brebis et on trouve le petit dans son ventre, devrons-nous le jeter ou le manger?» Il répondit: *«Mangez-le si vous voulez car l'égorgement de sa mère tient lieu de son égorgement»*[1].

«à l'exception de ce qui vous sera dit plus loin» il s'agit, d'après Ibn Abbas, de la chair de la bête morte, du sang et de la viande du porc. Quant à Qatada, il a dit ce sont la bête morte et tout animal égorgé sans mentionner le nom de Dieu, en tirant argument de ce verset: **«Il vous est interdit de consommer les bêtes mortes, le sang, la viande du porc, les bêtes égorgées autrement qu'au nom d'Allah, les bêtes étranglées, assommées, mortes des suites d'une chute ou d'un coup de corne, les bêtes mises en pièces par un carnassier à moins qu'elles n'aient été saignées à temps, enfin les bêtes immolées sur les autels des idolâtres»** [Coran V, 3] car ces bêtes, même si elles sont des troupeaux, elles sont interdites suivant les circonstances de leur mort. C'est pourquoi Dieu a dit: **«à moins qu'elles n'aient été saignées à temps»** qui signifie en d'autres termes: si vous n'avez pas eu le temps de les égorger. Nous allons le détailler plus loin en commentant le troisième verset de cette sourate.

Le bétail renferme toutes les races domestiques parmi les camelines, bovins et ovins, et ce qui leur est similaire parmi les bêtes non domestiques telles que les gazelles par exemple. Il n'a été fait exception que des bêtes domestiques mortes dans les circonstances citées auparavant, et des autres non domestiques chassées à l'état de sacralisation.

Suivant une autre interprétation, on a dit que toutes les bêtes des troupeaux sont permises sauf celles qui sont chassées à l'état de sacralisation en se référant à ce verset: **«Mais pour quiconque serait contraint d'en manger sans pour cela être rebelle ni transgresseur, Dieu est celui qui pardonne, Il est miséricordieux»** [Coran XVI, 115].

---

(1) عن أبي سعيد قال: قلنا يا رسول الله ننحر الناقة ونذبح البقرة أو الشاة، في بطنها الجنين، أنلقيه أم نأكله؟ فقال: «كلوه إن شئتم فإن ذكاته ذكاة أمه».

Cela signifie que comme on a permis au contraint de consommer la chair de ces bêtes, par nécessité et non par esprit de rebellion et de malveillance, ainsi nous avons permis la chair des bêtes des troupeaux en toutes circonstances sauf à l'état de sacralisation. Ceci émane des décisions de Dieu qui ordonne ce qu'il veut.

«Croyants, ne profanez pas ce qu'Allah a rendu sacré» Ces choses sacrées d'après Ibn Abbas sont les rites du pèrlerinage, et selon Qatada: As-Safa, Al-Marwa et les offrandes. Comme on a dit aussi qu'elles sont Ses interdictions, et c'est pourquoi Il dit ensuite: **«le mois saint»** en respectant son caractère sacré et s'abstenant de s'y combattre comme le montre ce verset: **«Ils t'interrogent sur le mois sacré, je veux dire sur la guerre au cours d'un mois pareil. Dis leur: «La guerre dans ce mois est un sacrilège»** [Coran II, 217] Car Dieu a dit: **«Allah a divisé l'année en douze mois»** [Coran IX, 36]. Et dans le Sahih Boukhari il est cité qu'Abou Bakra a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit lors du pèlerinage de l'adieu: *«Le temps a accompli un cycle complet comme au jour où Dieu a créé les cieux et la terre. L'année comporte douze mois, quatre d'entre eux sont sacrés dont trois succèdent et qui sont Zoul-Ka'da, Zoul-Hijja et Mouharram, et Rajab de Moudar qui se situe entre Joumada et Cha'ban»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1]. Ceci montre que ces mois revêtent toujours le caractère sacré jusqu'à la fin des temps.

Pour ce qui est du combat dans le mois sacré, nombre des ulémas ont jugé que cette interdiction fut abrogée, tirant argument de ce verset: **«A l'expiration des quatre mois sacrés, combattez les idolâtres partout où vous les trouverez»** [Coran IX, 5] sans qu'il y ait une distinction entre les mois, d'ailleurs, ce qui a porté l'imam Abou Ja'far à dire qu'il y a une unanimité que Dieu a permis le combat des polvthéistes à n'importe quel mois de l'année.

«des offrandes, les ornements suspendus au cou des victimes» c'est à dire ne négligez pas les offrandes qu'on doit amener pour être immo-

---

(1) في صحيح البخاري: عن أبي بكرة أن رسول الله ﷺ قال في حجة الوداع: «إن الزمان قد استدار كهيئته يوم خلق الله السماوات والأرض. السنة اثنا عشر شهراً منها أربعة حرم، ثلاث متواليات: ذو القعدة وذو الحجة والمحرم، ورجب مضر الذي بين جمادى وشعبان».

lées dans le lieu qui leur est destiné et ceci en respectant les choses sacrées de Dieu. Ainsi n'oubliez pas de marquer ces offrandes en mettant les guirlandes au cou pour être destinguées des autres bêtes du troupeau, afin que personne ne leur cause du mal. En d'autre part, ces bêtes marquées et distinées à être immolées pour l'amour de Dieu pourraient iniciter d'autres hommes à faire de même car il a été dit, d'après la tradition: «Celui qui invite les autres à suivre une voie droite aura une récompense autant que ceux qui la suivront sans que leur contingent diminue».

On a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a fait le pèlerinage, il passa la nuit à Zoul-Houlaifa. Au matin, il fréquenta ses neuf épouses, fit une lotion, se parfuma et fit une prière surérogatoire de deux rak'ats. Puis il marqua ses offrandes, mit les guirlandes autour du cou et fit la talbia pour un pèlerinage et une visite pieuse réunis. Ses offrandes étaient formées de plus de soixantes chameaux de la meilleure qualité, en se conformant aux paroles divines: **«Quiconque respecte les choses sacrées de Dieu sait que leur observance procède de la crainte révérencielle de Dieu»** [Coran XXII, 32]. A ces fins, on choisissait les meilleures parmi les bêtes et les plus grasses; et Ali Ben Abi Taleb d'ajouter: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a ordonné de choisir minutieusement ces bêtes en examinant les oreilles et les yeux».

Quant aux ornements, Mouqatel Ben Hayan rapporte que du temps de la Jahilia, les hommes en quittant le pays, portaient des vêtements faits en laine et poil pour être distingués. Mais les polythéistes à La Mecque prenaient de l'écorce des arbres qui se trouvaient à l'intérieur de l'enceinte sacrée en signe de sécurité et de protection.

«... les pèlerins à la recherche de la grâce et des faveurs d'Allah» Une expression qui signifie: Abstenez-vous de combattre ceux qui se dirigent vers la Maison sacrée recherchant la grâce de Dieu et Sa satisfaction, car quiconque y entrera sera en sécurité. Moujahed et 'Ata' ont dit que «la grâce de Dieu», signifie le commerce.

'Ikrima, As-Souddy et Ibn Jarir ont rapporté que ce verset fut révélé au sujet de «Al-Hatim Ben Hind Al-Bakri» qui avait fait une incursion contre Médine et s'emparait de troupeaux. L'année suivante il y revint pour faire la visite pieuse. Certains des compagnons de l'Envoyé

de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, voulant l'intercepter, Dieu à cette occasion fit descendre ce verset[1].

D'après Ibn Jarir et l'opinion unanime des ulémas, il est permis d'exécuter le polythéiste là où s'il trouve, s'il ne jouit pas de la protection de quelqu'un, même s'il se dirige vers la Maison Sacrée ou le Temple de Jérusalem, et par la suite le verset précité ne l'exempte pas de l'exécution. Quant à celui qui veut profaner la Maison Sacrée par perversité et y exercer le culte des polythéistes, celui-là on doit l'empêcher d'y accéder, car Dieu a dit à ce propos: «**O Croyants, les idolâtres sont impurs. L'accès de l'Oratoire sacré leur sera interdit à l'expiration de cette année**» [Coran IX, 28].

En l'an neuf de l'Hégire, Abou Bakr demanda à Ali d'être à la tête des pèlerins, et de réciter aux idolâtres la sourate du Repentir (Coran IX) à la place de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, de leur faire connaître que, après cette année, aucun polythésite ne sera permis de faire le pèlerinage ni de faire la circumambulation à l'état de nudité.

Ibn Abbas a dit: «Les croyants et les idolâtres faisaient le pèlerinage ensemble. Dieu, d'abord, interdit aux croyants d'empêcher un fidèle ou un impie de l'accomplir. Puis Il fit descendre ce verset: «**O croyants, les idolâtres sont impurs. L'accès à l'oratoire sacré leur sera interdit à l'expiration de cette année**». Puis il dit: «**Il n'appartient pas aux infidèles d'entretenir le culte d'Allah**» c'est à dire de pénétrer dans les mosquées de Dieu, car: «**l'entretien du culte ne saurait être assuré que par ceux qui croient à Allah et au jour dernier**» [Coran IX, 17-18]. Donc les idolâtres doivent être à jamais éloignés de la Maison Sacrée.

---

(1) Ibn Jarir raconte qu'Al-Hatim vint à Médine à la tête d'une caravane qui apportait de la nourriture. Après sa vente, il entre chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, lui prêta un serment d'allégeance et se convertit. En revenant à son pays Yamama, il apostasia. Il voulut ensuite aller à la Meque à la tète d'une caravane, mais quelques uns parmi les Mouhagériens et le Ansariens s'apprêtèrent pour l'empêcher d'accéder à la Meque. Dieu à cette occasion fit cette révélation.

«Quand vous aurez quitté le territoire sacré, vous pourrez chasser» en d'autres termes, lorsque vous revenez à l'état profane, en se désacralisant, la chasse vous sera permise.

«Que la haine que vous éprouvez pour ceux qui vous ont empêché l'abord de l'oratoire sacré ne vous rende pas criminels» il s'agit de l'an de Houdaybya quand les polythéistes avaient empêché l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons d'accomplir la visite pieuse. Dieu ordonne aux fidèles de ne plus être rancuniers et de ne plus se venger en commettant une injustice à l'égard des idolâtres, plutôt ils devaient appliquer la justice. Un ordre que nous allons voir dans le verset 8 de cette sourate où Dieu a dit: **«Que la haine ne vous rende pas injustes. Soyez justes. Vous vous approcherez ainsi de la vertu»**.

A ce propos aussi, Zaid Ben Aslam raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était encore à Houdaybya avec ses compagnons lorsque les polythéistes les avaient empêchés de visiter la Maison. A ce moment un groupe d'idolâtres venait du côté de l'orient pour faire la visite pieuse. Les fidèles éprouvèrent alors une certaine haine et se dirent les uns aux autres: «Nous devons les empêcher comme leurs coreligionnaires nous avaient empêchés. Dieu fit descendre ce verset.

«Aidez-vous les uns les autres pour accéder à la vertu et à la crainte d'Allah et non pour commettre le mal et l'injustice» Ceci constitue un ordre de s'encourager mutuellement à faire le bien qui est la vertu et de s'abstenir à commettre tout acte répréhensible en craignant Dieu. Ibn Jarir a considéré que le mal est le fait de ne plus accomplir ce que Dieu a ordonné de faire, et l'injustice quand il y a une transgression aux lois divines concernant soit la religion, soit la personne elle-même, soit une tierce personne.

Yahia Ben Wathab, un des compagnons, a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le croyant qui fréquente les hommes et endure leur nuisance sera plus récompensé que celui qui s'isole pour éviter le méfait d'autrui»*.

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il faut secourir ton frère qu'il soit injuste ou qu'il soit opprimé»* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, on apporte aide à l'opprimé, comment doit-on le secourir s'il est injuste?» Il répondit: *«Tu*

*l'empêches d'exercer l'injustice. Voilà son secours» **(Rapporté par Boukhari et Ahmed d'après Anas Ben Malek)**[1].*

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aussi: *«Celui qui invite les autres à suivre une voie droite, aura une récompense autant de celles de ceux qui la suivront jusqu'au jour de la résurrection, sans que leur contingent soit diminué. Celui qui appelle à un égarement aura autant de péchés de ceux qui le suivront jusqu'au jour de la résurrection sans que leur contingent soit diminué» **(Rapporté apr Mouslim)**[2]*

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةُ وَٱلدَّمُ وَلَحْمُ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦ وَٱلْمُنْخَنِقَةُ وَٱلْمَوْقُوذَةُ وَٱلْمُتَرَدِّيَةُ وَٱلنَّطِيحَةُ وَمَآ أَكَلَ ٱلسَّبُعُ إِلَّا مَا ذَكَّيْتُمْ وَمَا ذُبِحَ عَلَى ٱلنُّصُبِ وَأَن تَسْتَقْسِمُوا۟ بِٱلْأَزْلَٰمِ ۚ ذَٰلِكُمْ فِسْقٌ ۗ ٱلْيَوْمَ يَئِسَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن دِينِكُمْ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَٱخْشَوْنِ ۚ ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِى وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَٰمَ دِينًا ۚ فَمَنِ ٱضْطُرَّ فِى مَخْمَصَةٍ غَيْرَ مُتَجَانِفٍ لِّإِثْمٍ ۙ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣﴾

ḫurrimat 'alaykumu-l-maytatu wa-d-damu wa laḥmu-l-ḫinzîri wamâ 'uhilla liġayri-L-Lâhi bihî wa-l-munḫaniqatu wa-l-mawqûḏatu wa-l-mutaradiyyatu wa-n-naṭîḥatu wamâ 'akala-s-sabu'u 'illâ mâ ḏâkkaytum wamâ ḏubiḥa 'alâ-n-nuṣubi wa'an tastaqsimû bi-l-'azlâmi ḏâlikum fisquni-lyawma ya'isa-l-laḏîna kafarû min dînikum falâ taḫšawhum waḫšawni-l-yawma 'akmaltu lakum dînakum wa 'atmamtu 'alaykum ni'matî wa raḍîtu lakumu-l-'islâma dînan famani-ṭ-ṭurra fî maḫmaṣatin ġayra mutajânifi-l-li'iṯmin fa'inna-L-Lâha Ġafûru-r-Raḥîmun (3).

(1) قال رسول الله ﷺ: «انصر أخاك ظالماً أو مظلوماً»، قيل: يا رسول الله هذا نصرته مظلوماً، فكيف أنصره إذا كان ظالماً؟ قال: «تحجزه وتمنعه من الظلم فذاك نصره» (رواه البخاري وأحمد وأنس بن مالك).

(2) في الصحيح: «من دعا إلى هدى كان له من الأجر مثل أجور من اتبعه إلى يوم القيامة لا ينقص ذلك من أجورهم شيئاً، ومن دعا إلى ضلالة كان عليه من الإثم مثل آثام من اتبعه إلى يوم القيامة لا ينقص ذلك من آثامهم شيئاً» (رواه مسلم).

Il vous est interdit de consommer les bêtes mortes, le sang, la viande du porc, les bêtes égorgées autrement qu'au nom d'Allah, les bêtes étranglées, assommées, mortes des suites d'une chute ou d'un coup de corne, les bêtes mises en pièces par un carnassier à moins qu'elles n'aient été saignées à temps, enfin les bêtes immolées sur les autels des idolâtres. N'essayez pas d'induire l'avenir du jeu des flèches. C'est là une turpitude. Les infidèles ont désormais perdu tout espoir d'ébranler votre religion. Ne les craignez plus, mais craignez-Moi. J'ai mis maintenant votre religion complètement au point. Je vous ai comblé de Ma grâce. J'ai élu l'Islam pour votre religion. Celui qui contreviendra à ce qui précède par nécessité, en cas de disette, et à condition qu'il n'ait pas l'intention de mal faire, sera absous. Allah est miséricordieux et clément. (3).

On peut déduire du verset précité que ces bêtes interdites sont celles qui ont péri, suivant les différentes causes, qui n'ont été ni égorgées ni chassées, et qui gardent toujours leur sang, exception faite pour les poissons (ou les fruits de mer en général) d'après ce hadith prophétique rapporté par Abou Houraira: «On demanda l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de l'eau de la mer? Il répondit: ***«Son eau et purificatrice et ses animaux morts sont licites» (Rapporté par Malek, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

Cette interdiction découle du fait que le sang en lui-mêm, étant une souillure, n'a pas été répandu. La consommation du sang est interdite, comme nous allons en parler en commentant la sourate dus Bétail [Coran VI], cependant il y a une exception concernant la rate et le foie car, d'après Aicha, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: ***«Deux animaux morts et deux sangs nous sont licites: les deux animaux sont les poissons et les sauterelles, quant aux deux sangs, ils sont la rate et le foie»(Rapporté par Ahmed, Ibn Maja et Baïhaqi)***[2].

---

(1) روى مالك والترمذي والنسائي عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ سئل عن ماء البحر؟ فقال: «هو الطهور ماؤه، الحل ميتته».

(2) عن عائشة قالت: إنما نهي عن الدم السافح، وقد قال رسول الله ﷺ: «أحل لنا ميتتان ودمان، فأما الميتتان فالسمك والجراد، وأما الدمان فالكبد والطحال» (رواه أحمد وابن ماجة والبيهقي).

Abou Oumama (Sady Ben 'Ajlan) raconte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a envoyé chez ma tribu pour les appeler à croire en Dieu et en Son Messager, et de leur expliquer les lois de l'Islam. Je m'exécutai. Un jour étant assis dans une réunion, on apporta une écuelle pleine de sang et les hommes en mangèrent. ils m'invitèrent à en manger, mais je leur répondis: «Malheur à vous! Je viens de la part de celui qui vous interdit de consommer le sang. Obéissez-lui donc!» Ils objectèrent: «Où peut-on trouver cet enseignement?» Je leur récitai alors le verset: **«Il vous est interdit de consommer les bêtes mortes, le sang..»** jusqu'à la fin.

«La viande de porc» qu'il soit domestique ou non comme le sanglier, toutes ses parties même la graisse sont interdites, car le verset l'a décrit comme une souillure. Comme une preuve de sa nature souillée on cite ce hadith du Sahih Mouslim d'après Bourayda Ben Al-Khassib Al-Aslami que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui joue au tric-trac est comparable à celui qui souille sa main avec la chair du porc et son sang»*(1).

Si le simple toucher de la viande du porc et de son sang est dégoûtant comment sera donc sa consommation qui comporte un péché. On trouve dans les deux Sahihs ce hadith: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a interdit la vente de vin (les boissons alcooliques), les bêtes mortes, le porc et les idoles»* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, que penses-tu de la graisse des bêtes mortes pour enduire les navires, à graisser les peaux et comme aliment pour les lampes?». Il répondit: *«Non, ceci est prohibé»*(2).

«les bêtes égorgées autrement qu'au nom d'Allah» il s'agit de toute bête immolée à un autre que Dieu, car il ordonne que tout animal égorgé doit être fait en prononçant Son nom et jamais le nom d'une idole, d'une statue out toute autre créature.

---

(1) في صحيح مسلم عن بريدة بن الخصيب الأسلمي رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «من لعب بالنردشير فكأنما صبغ يده في لحم الخنزير ودمه».

(2) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله حرم بيع الخمر والميتة والخنزير والأصنام»، فقيل: يا رسول الله أرأيت شحوم الميتة فإنها تطلى بها السفن وتدهن بها الجلود ويستصبح بها الناس؟ فقال: «لا، هو حرام».

«les bêtes étranglées» que leur mort soit accidentellement ou volontairement, comme par exemple, une bête dont son licol s'enroule autour du coup et l'étrangle.

«assommées» à la suite d'un coup d'un bâton ou autre qui cause sa mort. Qatada rapporte à ce propos que du temps de l'ignorance les hommes frappaient la bête avec les bâtons jusqu'à ce qu'elle meure puis ils la mangeaient.

Il est cité dans le Sahih qu'Ady Ben Hatem a rapporté: «J'ai demandé: «O Envoyé de Dieu, je me sers parfois du «Mi'rad»(1) pour la chasse, qu'en penses-tu?» Il me répondit: *«Si, en chassant, tu atteints avec sa pointe un animal et tu le tues, mange-le. Si tu l'atteints avec la manche et tu le tues, ne le mange pas car cet animal est considéré comme mort à la suite d'un coup»(2)* ***(Rapporté par Boukhari)(2)***. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a distingué l'animal qui meurt s'il est atteint par la pointe et son sang coule à la suite, de celui qui meurt sous l'effet de la manche car il est considéré comme assommé.

Une question se pose et qui est la suivante: «Si un animal qu'on utilise pour la chasse heurte une bête et la tue sans la blesser, sa chair est-elle licite?» A cet égard, Chafé'i a répondu, la première fois, qu'elle est prohibée car la bête par ce fait est considérée comme assommée. Puis, une autre fois, il l'a tolérée en donnant l'exemple du chien dressé qui cause la mort d'un animal en le heurtant de son corps. Si l'animal n'a pas saigné, sa chair est-elle licite?

La réponse est la suivante: «Le fait qu'un chien tue un animal en le heurtant de son corps est un cas très rare. En général il le tue par ses canines et ses griffes. Voilà pourquoi la réponse de l'imam Chafé'i était différente à la deuxième fois.

---

(1) Le mir'ad est un gros baton muni d'une pointe de fer pour la chasse aux animaux.

(2) في الصحيح أن عدي بن حاتم قال، قلت: يا رسول الله إني أرمي بالمعراض الصيد فأصيب، قال: «إذا رميت بالمعراض فخرق، فكله، وإن أصاب بعرضه فإنما هو وقيذ فلا تأكله» (رواه البخاري).

Quant à la flèche ou au mi'rad, le chasseur peut manquer le gibier comme il peut l'atteindre.

Un autre cas à envisager, si le chien mange du gibier sa chair est-elle licite?

Dans un hadith cité dans les deux Sahihs, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«S'il en mange, tu ne dois pas en manger car je crains qu'il l'a saisi pour lui-même»*[1]. Telle fut aussi l'opinion d'Abou Hanifa, Ibn Hanbal et Chafé'i.

Mais Ibn Jarir dans son «interprétation du Coran» a dit qu'Ibn Omar et Ibn Abbas ont toléré de manger de cette chair. Même Said, Salman, Abou Houraira et autres se sont allés plus loin en disant: «et même s'il n'en reste qu'un petit morceau». Telle était aussi l'opinion de Malek et de Chafé'i (une autre fois). Ce qui renforce cette opinion est le hadith rapporté par Abou Daoud d'après Abou Tha'laba Al-Khochni qu'en demandant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de la chasse au chien, il répondit: *«Si tu lances ton chien dressé à la suite du gibier en prononçant le nom de Dieu , et qu'il en mange, mange à ton tour ce que ta main puisse en récupérer»*[2].

Quant aux oiseaux de proie, ils sont pareils aux chiens dressés d'après Chafé'i. Une partie des ulémas ont toléré de manger du gibier même si l'oiseau en a mangé, une autre l'interdit. Al-Mouzni, Abou Hanifa et Ahmed ont jugé qu'il n'est pas prohibé de consommer la viande du gibier d'où l'oiseau de proie en a mangé déjà et ceci est dû à la difficulté d'apprendre à cet oiseau comme on le fait au chien dressé. En outre le verset mentionné dans le Coran concerne le chien seul.

Les bêtes **«mortes des suites d'une chute»** sont celles qui tombent d'une place élevée et meurent, ou bien d'après Qatada, celles qui tombent dans un puits.

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «إن أكل فلا تأكل، فإني أخاف أن يكون أمسك على نفسه»، وهذا صحيح ثابت في الصحيحين.

(2) روى أبو داود بأسناد جيد قوي عن أبي ثعلبة الخشني عن رسول الله ﷺ أنه قال في صيد الكلب: «إذا أرسلت كلبك وذكرت اسم الله فكل وإن أكل منه، وكل ما ردت عليك يدك».

Les bêtes mortes des suites **«d'un coup de corne»** sont illicites même si le coup de corne fait couler son sang.

«Les bêtes mises en pièces par un carnassier» il s'agit de la bête qu'un fauve a dévorée et causé sa mort, qui est interdite d'après l'unanimité même s'il y a effusion du sang. A savoir que du temps de l'ignorance les hommes mangeaient de telles bêtes, mais cela fut interdit aux croyants.

«à moins qu'elles n'aient été saignées à temps» c'est à dire si vous avez eu le temps d'égorger la bête qu'elle vivait encore et fait partie de celles qu'on vient d'énumérer avant de mourir dans les circonstances déjà mentionnées. A ce propos Ibn Jarir rapporte qu'Ali a dit: «Si vous parvenez à égorger une de ces bêtes alors qu'elle fait bouger un pied; mangez-la».

Achhab rapporte qu'on a demandé Malek à propos du mouton qu'un fauve l'attaque et l'abatte, peut-on l'égorger avant sa mort et le manger?». Il répondit: «Si ce fauve a atteint les poumons, ce mouton est à rejeter, mais s'il n'a attaqué que les membres, il n'y a aucun mal à le manger» Et à une autre question Malek a répondu: «Si un loup attaque un mouton et perce son ventre, on ne peut ni l'égorger ni le manger» Telle était l'opinion de Malek au sujet des bêtes attaquées par un fauve. Ce qu'on peut en conclure, et aussi d'après les opinions d'autres ulémas, consiste à considérer comme illicite toute bête attaquée par un carnassier et dont on n'arrive pas à l'égorger avant qu'elle meure».

Dans le Sahih de Boukhari et Mouslim il est cité que Rafé Ben Khadij a rapporté: «Je dis: «O Envoyé de Dieu, demain nous allons affronter l'ennemi et nous n'avons pas de couteaux pour égorger les bêtes, pouvons-nous utiliser les roseaux? - Il répondit: *«Tout animal, dont on a fait couler le sang et sur lequel on a invoqué le nom de Dieu, mangez-en. Que l'égorgement ne soit fait ni avec une dent ni un ongle et je vais vous dire pourquoi: une dent ce n'est qu'un os, quant à l'ongle, il sert de couteau aux Abyssins»*[1].

---

(1) في الصحيحين عن رافع بن خديج أنه قال، قلت: يا رسول الله إنا لاقو العدو غداً وليس معنا مُدَى أفنذبح بالقصب؟ فقال: «ما أنهر الدم وذكر اسم الله عليه فكلوه ليس السن والظفر. وسأحدثكم عن ذلك: أما السن فعظم، وأما الظفر فمدى الحبشة».

D'après l'imam Ahmed, Abou Al-'Achra' Ad-Darimi rapporte d'après son père qu'il a demandé: «O Envoyé de Dieu, l'égorgement doit-il être absolument pratiqué à la gorge?» Il répondit: *«Non, si tu le pratiques à la cuisse, cela est suffisant»* ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)***[1]. Bien que ce hadith est authentifié, on ne peut appliquer sa règle que si on est incapable de couper la gorge.

«enfin les bêtes immolées sur les autels des idolâtres» Les idoles qui entouraient la Ka'ba du temps de l'igorance, étaient au nombre de 360 comme a précisé Ibn Jouraïj. Les hommes immolaient les bêtes devant elles, aspergeaient les idoles du sang de ces victimes puis découpaient la viande et l'étalaient sur elles. Dieu interdit aux croyants de les imiter ainsi que la consommation de cette viande étant donné que ces bêtes ont été immolées au nom d'un autre que Dieu, et ce faire n'est que du polythéisme.

«N'essayez pas d'induire l'avenir au jeu des flèches» Ces flèches étaient un moyen de consulter le sort. Mouhammad Ben Ishaq raconte à cet égard: «La plus grande idole appelée Houbal était dressée à l'intérieur de la ka'ba devant un puits où on gardait les dons et les trésors de la Ka'ba. Sept flèches se trouvaient devant l'idole sur lesquelles on avait inscrit des sentences différentes relatives à tout ce qu'il pouvait leur créer un problème. En tirant une flèche, ils se conformaient à ce qu'elle contenait comme solution sans jamais la contredire.

Dans un hadith authentifié cité dans les deux Sahihs, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entra à l'intérieur de la Ka'ba -après la conquête de La Mecque- et trouva deux portraits d'Ibrahim et d'ismaël portant des flèches divinatoires. Il s'écria: *«Que Dieu maudisse les polythéistes, ils savaient bien que l'un ou l'autre ne s'était jamais servi d'une de ces flèches»*[2].

A propos de l'utilisation de ces flèches aussi, Souraqa ben Malek

---

(1) في الحديث الذي رواه أحمد وأهل السنن عن أبي العشراء الدارمي عن أبيه قال، قلت: يا رسول الله أما تكون الذكاة إلا من اللبة والحلق؟ فقال: «لو طعنت في فخذها لأجزأ عنك».

(2) ثبت في الصحيحين أن النبي ﷺ لما دخل الكعبة وجد إبراهيم وإسماعيل مصورين فيها، وفيها أيديهما الأزلام فقال: «قاتلهم الله، لقد علموا أنهم لم يستقسما بها أبداً».

Ben Ja'cham, le jour où il voulait poursuivre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et Abou Bakr lors de leur émigration vers Médine, raconte: «A trois reprises j'ai fait le tirage au sort avec ces flèches et celle sur laquelle était inscrite le terme: «Tu ne saurais les nuire» était tirée. Et ce fut bien le résultat de ma poursuite.» Après cet évènement Souraqa embrassa l'Islam.

«C'est là une turpitude» commise par celui qui se fie aux flèches pour prendre une certaine décision. Son acte est un égarement et un polythéisme. Pour de telles affaires, Dieu ordonne aux croyants de L'adorer et de faire une consultation du sort au moyen de la prière.

A ce propos Jaber Ben Abdullah rapporte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous enseignait les invocations pour la consultation du sort tout comme il nous enseignait la sourate du Coran. Il nous dit: *«Lorsque l'un d'entre vous médite de faire une chose, qu'il fasse une prière de deux rak'ats en dehors de la prière prescrite et qu'il dise: «Grand Dieu! Je Te demande de m'inspirer par Ta science, je Te demande de m'accorder un pouvoir de Ton pouvoir, je Te demande de Ta grâce incommensurable, car Tu peux tout et je ne puis rien. Tu connais toute chose cachée et je ne sais rien car Tu es celui qui connait les mystères incommunicables. Mon Dieu, si Tu connais que cette affaire (et il la désigne) m'apportera du bien dans ma religion, ma subsistance et ma vie future - ou suivant une variante: dans mon promt avenir - décide- la en ma faveur et bénis- la pour moi. Et si Tu sais qu'il me proviendra du mal de cette affaire dans ma religion, ma subsistance et ma vie future- ou suivant une variante: dans mon prompt destin- détourne- la de moi et détourne-moi d'elle, et décide-moi le bien où qu'il soit, puis rends-moi satisfait à ce sujet» **(Rapporté par Ahmed et Boukhari)**[1].*

---

(1) روى الإمام أحمد والبخاري عن جابر بن عبد الله قال: كان رسول الله ﷺ يعلمنا الاستخارة في الأمور كما يعلمنا السورة من القرآن، ويقول: «إذا همّ أحدكم بالأمر فليركع ركعتين من غير الفريضة، ثم ليقل: اللهم إني أستخيرك بعلمك، وأستقدرك بقدرتك، وأسألك من فضلك العظيم، فإنك تقدر ولا أقدر، وتعلم ولا أعلم، وأنت علام الغيوب، اللهم إن كنت تعلم أن هذا الأمر - ويسميه باسمه - خير لي في ديني ودنياي ومعاشي وعاقبة أمري - أو قال: عاجل أمري وآجله - فاقدره لي، ويسره لي، ثم بارك لي فيه، اللهم!

«Les infidèles ont désormais perdu tout espoir d'ébranler votre religion», qui signifie d'après 'Ata' et Mouqatel que les mécréants ont désespéré de votre religion, ou bien selon une autre interprétation: les incrédules désespèrent de vous éloigner de votre religion, qui est corroborée par ce hadith mentionné dans le Sahih: *«Le Démon n'a aucun espoir d'être adoré par les hommes à la presqu'île Arabique, mais il a commencé à semer la discorde entre eux»*(1).

Selon une troisième interprétation: les polythésites ont désespéré d'être vos pareils en pratiquant et suivant leur propre religion, pour cela Dieu a dit: **«Ne les craignez pas, mais craignez-moi»** car c'est bien le Seigneur qui accorde les secours et la victoire aux fidèles sur les mécréants et de les placer au-dessus d'eux dans les deux mondes.

«J'ai mis maintenant votre religion complètement au point. Je vous ai comblé de Ma grâce. J'ai élu l'Islam pour votre religion» C'est la plus grande grâce que Dieu avait accordée à la communauté musulmane en leur rendant leur religion parfaite et en leur envoyant Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue- le dernier des Prophètes et Messagers. Ce Prophète qui est envoyé comme une miséricorde pour tous les hommes, à toute l'humanité sans aucune distinction ainsi qu'aux génies (djinns). Il leur a montré le licite et l'illicite, ainsi que cette religion juste, il leur a communiqué également toute la vérité et les a dirigés vers la voie droite sans aucune contestation, comme Dieu le confirme dans ce verset: **«Les paroles de ton Seigneur s'identifient avec la vérité et la justice»** [Coran VI, 115].

Dieu ordonne à Ses serviteurs d'agréer l'Islam comme leur religion qu'Il a parachevée, rendue parfaite, sujet du Message et de plus noble de ses Livres qui est le Coran. Quiconque aura suivi cette religion n'aura besoin d'aucune autre, sa foi sera parfaite en se conformant à ses préceptes, ses enseignements, ses prescriptions et ses interdictions.

وإن كنت تعلم أنه شر لي في ديني ودنياي ومعاشي وعاقبة أمري فاصرفني عنه، واصرفه عني، واقدر لي الخير حيث كان، ثم رضني به».

(1) في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «إن الشيطان قد يئس أن يعبده المصلون في جزيرة العرب، ولكن بالتحريش بينهم».

As-Souddy rapporte que ce verset fut révélé le jour de 'Arafa et aucun autre enseignement concernant le licite et l'illicite ne fut descendu après. Après cette révélation, comme a précisé Ibn Jarir, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- survécut 81 jours.

On a rapporté que le jour de la révélation de ce verset, à l'occasion du grand pèlerinage, 'Omar pleura. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: «Qu'est-ce qu'il te fait pleurer ô Omar?». Il lui répondit: «Nous attendions toujours à plus d'enseignements concernant notre religion, mais maintenant qu'elle est devenue parfaite, aucune chose n'est devenue complète sans qu'elle ne commence à diminuer». - Tu dis vrai, répliqua-t-il. Ce qui confirme cette réalité est ce hadith: *«L'Islam a commencé à apparaître comme une religion étrangère et il le sera également (vers la fin du temps). Que le bonheur soit accordé aux étrangers».*

L'imam Ahmed rapporte: «Un juif vint chez Omar Ben Al-Khattab et lui dit: «O prince des croyants! Vous lisez dans votre Livre un verset s'il nous était révélé, nous les juifs, nous aurions considéré le jour de sa révélation comme une fête». - Quel verset? demanda Omar. - Il est celui-là, répondit le juif: **«J'ai mis complètement votre religion complètement au point. Je vous ai comblé de Ma grâce»** Et Omar de répliquer: «Par Dieu, je sais le jour et même l'heure de sa révélation à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. C'était à Arafa, un vendredi et j'y étais présent». Mais Soufian doute qu'il était un jour de vendredi. Dans une autre version ou trouve cet ajout: «Omar a dit à ce juif (qui était Ka'b): En effet, c'était un vendredi et le jour de 'Arafa et tant ce jour que cette occasion, sont pour nous une fête».

«Celui qui contreviendra à ce qui précède par nécessité, en cas de disette, et à condition qu'il n'ait pas l'intention de mal faire, sera absous. Allah est miséricordieux et clément» Cela signifie que celui qui est contraint, selon les circonstances, de prendre de ces aliments interdits, Dieu lui pardonnera son faire car Il connait bien les raisons et les circonstances de cette dérogation.

Dans le Mousnad de l'imam Ahmad on trouve ce hadith rapporté par Ibn Omar qu'il remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le sa-

lue-: *«Dieu aime qu'on se profite de Ses tolérances comme Il déteste qu'on Lui désobéit»*[1].

A propos de la consommation de la bête morte, elle peut être, d'aprè les dires les ulémas, une obligation si on craint la mort ne trouvant que la viande de cette bête, ou recommandée ou même tolérée selon les circonstances.

Quelle est la quantité qu'on peut en prendre? Est-elle une portion pour se maintenir en vie? ou manger à satiété ou manger et même en faire provision? On trouve les réponses dans les ouvrages qui traitent de ces sujets.

Certains ont précisé qu'une durée de trois jours devra passer sans trouver aucune autre nourriture. Mais cela n'est qu'illusions car on a le droit d'en manger lorsqu'on est obligé. A ce propos Abou Waqed Al-laithi rapporte qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu , nous vivons dans une région où la disette la frappe souvent, quand est-ce que nous pourrons manger de la bête morte?». Il répondit: *«Si vous ne prenez pas le lait au matin ou au soir ou si vous ne trouvez pas de légumes qui vous suffisent durant toute la journée»* ***(L'origine de ce hadith se trouve dans les Sahihs de Boukhari et Mouslim)***[2].

Quelques théologiens ont tiré argument de ce hadith qu'on peut manger de ces aliments interdits, comme la bête morte, à satiété sans se contenter de prendre ce qu'on nous laisse en vie. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Abou Daoud raconte, d'après Jaber Ben Samoura qu'un homme campa à l'extrémité de la ville avec sa femme et ses enfants. Un autre le rencontra et lui dit: «J'ai perdu ma chamelle si tu le trouves, retiens-la». L'homme, en recherchant cette chamelle, la trouva et la retint at-

---

(1) وفي المسند عن ابن عمر مرفوعاً قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله يحب أن تؤتى رخصته كما يكره أن تؤتى معصيته».

(2) قال الإمام أحمد، عن أبي واقد الليثي، أنهم قالوا: يا رسول الله إنا بأرض تصيبنا بها المخمصة فمتى تحل لنا بها الميتة؟ فقال: «إذا لم تصطحبوا، ولم تغتبقوا، ولم تحتفئوا بها بقلاف فشأنكم بها»، وهو إسناد صحيح على شرط الصحيحين.

tendant le retour de son propriétaire. Comme cette chamelle tomba malade, la femme demanda à son mari de l'égorger mais il refusa. Elle mourut et la femme demanda à l'homme de l'écorcher afin de faire sécher sa viande et sa graisse, mais il refusa et répondit qu'il va demander l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à ce sujet.

Arrivé chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il lui répondit: «Possèdes-tu quelques provisions qui te suffisent pour en passer outre?» Comme la réponse fut négative, il lui dit: «Dans ce cas mangez-la» Le propriétaire venu s'enquêter de sa chamelle, mis au courant du son sort, s'adressa à l'homme: «Pourquoi ne l'as-tu pas égorgée?» Il lui répondit: «J'ai eu honte de toi» Ce hadith aussi fut un argument pour celui qui a jugé qu'on peut manger à satiété et en faire provisions tant qu'on en est besoin».

«à condition qu'il n'ait pas l'intention de mal faire» c'est à dire sans avoir l'intention de commettre un péché une fois Dieu l'a toléré de déroger aux enseignements. On remarque que ce verset fait allusion au transgresseur par nécessité seule, du moment que Dieu a dit dans un autre: **«Celui qui tansgresserait cette défense par nécessité, non par désinvolture et insoumission»** [Coran II,173]. Ceci pour montrer que quiconque effectue un voyage par insoumission, rien ne lui est toléré de ces interdictions, car on ne récompense jamais une désobéissance par une tolérance.

يَسْـَٔلُونَكَ مَاذَآ أُحِلَّ لَهُمْ ۖ قُلْ أُحِلَّ لَكُمُ ٱلطَّيِّبَٰتُ ۙ وَمَا عَلَّمْتُم مِّنَ ٱلْجَوَارِحِ مُكَلِّبِينَ
تُعَلِّمُونَهُنَّ مِمَّا عَلَّمَكُمُ ٱللَّهُ ۖ فَكُلُوا۟ مِمَّآ أَمْسَكْنَ عَلَيْكُمْ وَٱذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَيْهِ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٤﴾

yas'alûnaka mâḏâ 'uḥilla lahum qul 'uḥilla lakumu-ṭ-ṭayyibâtu wamâ 'allamtum mina-l-jawâriḥi mukallibîna tu'allimûnahunna mimmâ 'allamakumu-L-Lâhu fakulû mimmâ 'amsakna 'alaykum wa-ḏkurû-sma-L-Lâhi 'alayhi wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha sarî'u-l-ḥîsâbi (4).

Ils t'interrogent sur ce qui leur est permis. Dis: tous les bons aliments. Vous pouvez vous nourrir des animaux que capturent les carnassiers que vous avez dressés en leur apprenant ce qu'Allah lui-même vous a appris.

Mangez donc ce que ces carnassiers vous rapportent en invoquant le nom d'Allah. Craignez Allah, car Il est prompt à faire rendre compte. (4).

Après que Dieu ait montré aux hommes les aliments nuisibles et interdits sauf dans des cas précisés et par nécessité comme Il a dit: **«... maintenant qu'Il vous a énuméré les nourritures qui vous sont interdites, sauf le cas de la force majeure»** [Coran VI, 119], Il présente sous forme de question les aliments permis et ceci pour faire apparaître la qualité de Son Messager qui est le maître, porteur du message, et qui définit le licite et l'illicite.

Ibn Abi Hatem rapporte que 'Ady Ben Hatem et Zaid Ben Al-Mouhalhal de la tribu Tay avaient demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, Dieu nous a interdit de consommer la viande de la bête morte, quels sont les aliments qui nous sont permis?» Dieu à cette occasion fit cette révélation. Les bons aliments, d'après Sa'id, sont les bêtes égorgées suivant les enseignements. Mais Mouqatel a précisé qu'ils renferment toute nourriture acquise licitement.

«que capturent les carnassiers que vous avez dressés en leur apprenant...» il s'agit des proies et gibiers saisis par les animaux dressés tels que: le chien, le guépard, le faucon, l'épervier, et qui leur sont semblables, à condition qu'ils soient dressés. Selon une opinion unanime: ce que chassent les oiseaux est pareil à ce que chassent les chiens car les uns et les autres sont entrainés à capturer les proies et gibiers.

Ibn Abi Hatem rapporte que Rafé l'affranchi de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue, ayant ordonné de tuer les chiens, les hommes lui demandèrent: «O Envoyé de Dieu, quel genre des chiens pouvons-nous garder?» Il garda le silence puis ce verset fut descendu: **«Ils t'interrogent...»** Il dit à la suite: *«Lorsque l'homme lance son chien dressé en invoquant le nom de Dieu et saisit la proie, mangez-la si ce chien ne le saisit pas pour lui-même»*[1].

---

(1) وقد ذكر في سبب نزول هذه الآية الشريفة الحديث الذي رواه ابن أبي حاتم عن أبي رافع

Le dressage de ce carnassier consiste à lui apprendre comment saisir la proie soit par les griffes soit par les serres, mais s'il le tue en le heurtant de son corps ou en le saisissant par les griffes ou les serres, la proie sera illicite comme ont jugé une partie des ulémas dont chaféi, la première fois. L'apprentissage donc se limite à entrainer le carnassier à rechercher le gibier, à le poursuivre et le saisir jusqu'à ce que l'homme vienne le prendre et l'égorger. C'est pour cela que Dieu a dit: **«Mangez donc ce que ces carnassiers vous rapportent en invoquant le nom d'Allah».**

Dans les deux Sahihs il est cité que 'Ady Ben Hatem a dit: «Je demandai: «Ô Envoyé de Dieu, que penses-tu lorsque je lance mes chiens dressés en invoquant le nom de Dieu?» Il me répondit: *«Lorsque tu lances ton chein dressé pour chasser le gibier en invoquant le nom de Dieu, mange ce qu'il saisit.»* - Et s'il le tue, répliquai-je. Il rétorqua: *«Même s'il le tue et si un autre chien ne l'a pas saisi, car tu as prononcé le nom de Dieu sur ton chien et non pas sur l'autre»* Je lui demandai de nouveau: «Et si je chasse à l'aide du mi'rad et tue le gibier?» Il répondit: *«Si tu réussis à l'attaquer en lui perçant le corps, manges-en, mais si tu le tues avec la hampe, n'en mange pas car il est considéré comme assommé»* Suivant une autre version on trouve cet ajout: *«Si tu parviens à libérer le gibier encore vivant, égorge-le, mais si tu trouves qu'il est déjà mort sans que le chien l'ait touché, manges-en car le faire du chien est considéré comme un égorgement» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

مولى رسول الله ﷺ أن رسول الله ﷺ أمر بقتل الكلاب، فقلت، فجاء الناس فقالوا: يا رسول الله ما يحل لنا من هذه الأمة التي أمرت بقتلها؟ فسكت، فأنزل الله: ﴿**يسألونك ماذا أحل لهم قل أحل لكم الطيبات وما علمتم من الجوارح مكلبين**﴾ الآية، فقال النبي ﷺ: إذا أرسل الرجل كلبه وسمى فأمسك عليه فليأكل ما لم يأكل».

(1) ثبت في الصحيحين عن عدي بن حاتم قال: قلت يا رسول إني أرسل الكلاب المعلمة وأذكر اسم الله، فقال: «إذا أرسلت كلبك المعلم وذكرت اسم الله فكل ما أمسك عليك». قلت: وإن قتلن؟ قال: «وإن قتلن، ما لم يشركها كلب ليس منها، فإنك إنما سميت على كلبك ولم تسم على غيره». قلت له: فإني أرمي بالمعراض الصيد فأصيب؟ فقال: «إذا رميت بالمعراض فخزق فكله، وإن أصابه بعرض فإنه وقيذ فلا تأكله»، وفي لفظ لهما «إذا أرسلت كلبك فاذكر اسم الله فإن أمسك عليك فأدركته حياً فاذبحه، وإن أدركته قد قتل ولم يأكل منه فكله فإن أخذ الكلب ذكاته».

Ce qu'il faut retenir de ces hadiths consiste à prononcer le nom de Dieu soit en lançant un chien dressé soit en tirant une flèche. Mais si on oublie de prononcer le nom de Dieu? Et Ibn Abbas de répondre: «Il n'y a aucun mal» car on a dit aussi: de toute façon on doit prononcer le nom de Dieu avant de manger.»

Dans les deux Sahihs on a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à sa pupille Omar Ben Abi Salama: *«En te mettant à table, invoque le nom de Dieu, mange de la main droite et prends de ce qui se trouve devant toi»*[1].

Aicha rapporte: «On a dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Des gens nous apportent de la viande et nous ne savons pas s'ils ont mentionné le nom de Dieu en égorgeant ou non?» Il répondit: *«Mentionnez le nom de Dieu et mangez-en»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

Aicha dans un autre hadith raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- prenait le repas avec six de ses compagnons. Un bédouin survint et consomma le contenu du plat en deux bouchées. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: *«S'il avait mentionné le nom de Dieu avant de manger, le mets vous aurait suffi à tous . Lorsque l'un d'entre vous se met à table qu'il mentionne le nom de Dieu. S'il oublie de le faire au début du repas qu'il le fasse quand il se rappelle et dise: Au nom de Dieu au début et à la fin»* ***(Rapporté par Ahmed)***[3].

L'imam Ahmad raconte d'après Houdzaifa le récit suivant: «Lorsque nous prenions le repas en compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous ne commencions jamais avant lui. Une

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ علّم ربيبه عمر بن أبي سلمة فقال: «سم الله وكل بيمينك وكل مما يليك».

(2) في صحيح البخاري عن عائشة أنهم قالوا: يا رسول الله إن قوماً يأتوننا حديث عهدهم بكفر بلحمان لا ندري أذكر اسم الله عليها أم لا؟ فقال: «سموا الله أنتم وكلوا».

(3) وقال الإمام أحمد عن عائشة: أن رسول الله ﷺ كان يأكل الطعام في ستة نفر من أصحابه، فجاء أعرابي فأكله بلقمتين، فقال النبي ﷺ: «أما إنه لو كان ذكر اسم الله لكفاكم، فإذا أكل أحدكم طعاماً فليذكر اسم الله، فإن نسي أن يذكر اسم الله في أوله فليقل باسم الله أوله وآخره».

fois, tandis que nous étions avec lui (et avant de commencer à manger) une jeune fille survint en hâte, et voulant manger en portant la main dans le plat, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'empêcha en retenant sa main. Puis un bédouin survint aussi précipitamment voulant faire de même. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'empêcha et dit: *«Le démon trouve licite tout repas commencé sans y prononcer le nom de Dieu. Il a envoyé cette jeune fille pour légitimer ce repas, je la saisis par la main (afin de l'empêcher), puis il a envoyé ce bédouin pour la même raison et je l'ai empêché. Par celui qui tient mon âme entre Ses mains, (j'ai senti) la main (du démon) au même moment où je saisisais la main de ces deux-là»* ***(Rapporté par Mouslim Abou Daoud et Nassaï)***[1].

Jaber rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quand l'homme entre chez lui et invoque le nom de Dieu, dès qu'il entre et quand il s'apprête à prendre son repas, le démon dit à sa cohorte: «Cette nuit vous ne trouverez ni gîte ni repas.» Et quand il entre sans invoquer le nom de Dieu, le démon dit alors: «Vous trouverez un gîte pour cette nuit». S'il ne prononce pas le nom de Dieu en prenant son repas, le diable dit à ses suppôts: «Vous avez trouvé le gîte et le repas»* ***(Rapporté par Mouslim et autres)***[2].

---

(1) قال الإمام أحمد عن حذيفة، قال: كنا إذا حضرنا مع النبي على طعام لم نضع أيدينا حتى يبدأ رسول الله، فيضع يده، وإنا حضرنا معه طعاماً فجاءت جارية كأنما تدفع، فذهبت تضع يدها في الطعام، فأخذ رسول الله ﷺ بيدها، وجاء أعرابي كأنما يدفع فذهب يضع يده في الطعام فأخذ رسول الله بيده، فقال رسول الله ﷺ: «إن الشيطان يستحل الطعام إذا لم يذكر اسم الله عليه، وإنه جاء بهذه الجارية ليستحل بها فأخذت بيدها، وجاء بهذا الأعرابي ليستحل به فأخذت بيده، والذي نفسي بيده إن يده في يدي مع يديهما».

(2) عن جابر بن عبد الله عن النبي ﷺ قال: «إذا دخل الرجل بيته فذكر اسم الله عند دخوله وعند طعامه، قال الشيطان: لا مبيت لكم ولا عشاء، وإذا دخل ولم يذكر اسم الله عند دخوله قال الشيطان: أدركتم المبيت، فإذا لم يذكر اسم الله عند طعامه قال: أدركتم المبيت والعشاء».

قال الإمام أحمد عن وحشي بن حرب عن أبيه عن جده أن رجلاً قال للنبي ﷺ: إنا نأكل وما نشبع، قال: «فلعلكم تأكلون متفرقين، اجتمعوا على طعامكم، واذكروا اسم الله يبارك لكم فيه».

Enfin ce hadith rapporté d'après Wahchi Ben Harb qui a dit: «Les compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demandèrent: «Ô Envoyé de Dieu, il arrive que nous mangeons sans nous rassasier?» - *Peut-être, répondit-il vous mangez séparément?* - Oui, dirent-ils. Il leur répliqua: *«Mangez ensemble, invoquez le nom de Dieu et votre repas sera béni»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja).***

ٱلْيَوْمَ أُحِلَّ لَكُمُ ٱلطَّيِّبَٰتُ ۖ وَطَعَامُ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ حِلٌّ لَّكُمْ وَطَعَامُكُمْ حِلٌّ لَّهُمْ ۖ
وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ وَٱلْمُحْصَنَٰتُ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكُمْ إِذَآ
ءَاتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ مُحْصِنِينَ غَيْرَ مُسَٰفِحِينَ وَلَا مُتَّخِذِىٓ أَخْدَانٍ ۗ وَمَن يَكْفُرْ
بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُۥ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٥﴾

'alyawma 'uḥilla lakumu-ṭṭayyibâtu wa ṭa'âmu-l-laḏîna 'ûtû-l-kitâb ḥillu-l-lakum wa ṭa'âmukum ḥillu-l-lahum wa-l-muḥṣanâtu mina-l-mu'minâti wa-l-muḥṣanâtu mina-l-laḏîna 'ûtû-l-kitâba min qablikum 'iḏâ 'âtaytumûhunna 'ujûrahunna muḥṣinîna ġayra musâfiḥîna walâ mutthiḏî 'aḫdânin wa man yakfur bil-l'imâni faqad ḥabiṭa 'amaluhû wa huwa fî-l-'âḫirati mina-l-ḫâsirîna (5).

Tous les bons aliments vous sont permis. La nourriture des gens d'Ecriture vous est permise. Il vous est permis d'épouser les femmes vertueuses de votre croyance et les femmes vertueuses des gens d'Ecriture, à condition de les doter. Vivez honnêtement avec elles, en évitant la luxure. N'ayez pas de concubines. Celui qui nie les commandements de la foi perd le bénéfice de sa bonne conduite et sera parmi les réprouvés, au jour du jugement dernier. (5).

Dieu a permis aux fidèles les bons aliments et les bêtes égorgées par le juifs et les chrétiens car, d'après Ibn Abbas et l'unanimité des ulémas, ils n'égorgent pas au nom d'un autre que Dieu. A cet égard Abdullah Ben Moughafal raconte: «Le jour de Khaibar on m'a offert une outre pleine de la graisse. Je la portai de mes deux mains disant: «Aujourd'hui je n'en donne à personne». En regardant devant moi, je trouvai le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sourire (en entendant mes propos).

Dans le Sahih il est cité que les juifs de Khaibar offrirent à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- un mouton rôti en empoisonnant l'épaule. En le prenant entre ses dents pour saisir un morceau, l'épaule lui déclara qu'elle est empoisonnée. Le poison eut son effet sur ses incisives et son aorte. Bichr Ben Al-Bara' Ben Ma'rour en mangea et décéda. La femme juive du nom Zainab, qui avait empoisonné le mouton fut exécutée.

En commentant ce verset de la sourate du Bétail: «**Ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé**» [Coran VI, 121] Makhoul a dit qu'il fut abrogé par ce verset: «**La nourriture des gens d'Ecriture vous est permise comme la vôtre leur est permise**» par une grâce du Seigneur à Lui la puissance et la gloire et par une miséricorde envers les fidèles. Mais les dires de Makhoul sont sujet à discussion car si Dieu avait permis aux musulmans la nourriture des gens du Livre cela ne veut dire qu'll a toléré de manger des aliments sur lesquels on n'a pas invoqué Son nom, mais parce que ceux-ci, en égorgeant leurs bêtes et leurs offrandes, prononcent le nom de Dieu à l'inverse des polythéistes et leurs semblables qui consomment aussi les bêtes mortes.

Les dires de Dieu «**la vôtre leur est permise**» signifient qu'il vous est permis d'offrir de vos bêtes égorgées aux gens du Livre sans tenir compte de ce qu'ils en pensent car il se peut que, d'après leur jugement, cela pourra leur être interdit. Mais ce jugement déclaré par certains ulémas s'avère faible et ce qui est plus correct consiste en ce que les bêtes égorgées des deux parties sont permises aux uns et aux autres. Ceci peut être aussi considéré comme un acte de reconnaissance car à la mort de Abdullah Ben Oubay Ben Saloul, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui donna son vêtement comme linceul, tout comme Abdullah Ben Saloul avait offert son manteau à Al-Abbas quand il arriva à Médine. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-vouiut lui rendre la pareille.

Quant au hadith: *«Ne tiens compagnie qu'au croyant et qu'un homme vertueux mange chez toi»* n'est pas une règle mais plutôt une recommandation.

«**Il vous est permis d'épouser les femmes vertueuses de votre croyance**» il s'agit d'épouser d'abord les femmes musulmanes de bonne condi-

tion, pour que Dieu dise après: «**et les femmes vertueuses des gens d'Ecriture à la condition de les doter**» sans penser aux captives et aux esclaves, comme ont précisé Ibn Jarir et Moujahed. Mais de toute façon, comme a ajouté Moujahed, il faut qu'elles soient vertueuses et de bonne condition, en contractant avec elles une union régulière et non comme des débauchés ou des amateurs de courtisanes.

Mais Abdullah Ben Omar était contre le mariage d'avec une chrétienne en disant; «Quel polythéisme aussi grave qu'une femme déclare: «mon Seigneur est Jésus» alors que Dieu ordonne: «**N'épousez pas les femmes idolâtres tant qu'elles n'ont pas acquis la foi**» [Coran II, 221]. Les hommes cessèrent alors de se marier d'avec les femmes chrétiennes jusqu'à cette révélation: «**... et les femmes vertueuses des gens d'Ecriture**». Même quelques-uns des compagnons avaient épousé des chrétiennes sans trouver aucun inconvénient. A ceux qui ont rattaché le mariage à la condition de la conversion, on répond que Dieu, dans plusieurs versets du Coran, a distingué entre les polythéistes et les gens du Livre comme le montre ce verset qu'on présente à titre d'exemple: «**Les incrédules parmi les gens du Livre et les polythéistes ne changeront pas tant que la preuve dicisive ne leur sera pas parvenue**» [Coran XCVIII, 1].

«**... à la condition de les doter**» c'est à dire il faut leur remettre leur douaire car elles sont des vertueuses et de bonne condition. Partant de ce principe et se conformant aux enseignements contenus dans ce verset, Jaber Ben Abdullah, Ibrahim Al-Nak'i et Al-Hassan Al-Basri ont jugé que lorsqu'un homme conclut un contrat de mariage avec une femme et qu'elle commet l'adultère avant la consommation du mariage, on les sépare et elle doit lui rendre la dot qu'il lui a donnée».

«**Vivez honnêtement avec elles en évitant la luxure. N'ayez pas de concubines**» Comme la vertu est une condition pour épouser les femmes, il incombe aussi aux hommes d'être vertueux sans vivre comme des débauchés ou de prendre de courtisanes.

A cet égard l'imam Ahmed Ben Hanbal a jugé qu'il ne faut pas épouser une prostituée avant qu'elle ne se repente et cesse de forniquer, sinon son mariage d'avec un homme vertueux n'est plus admis. D'une autre part, il ne faut pas donner en mariage une femme vertueuse à un débauché tant qu'il n'ait pas mis fin à sa perversité.

Al-Hassan rapporte que Omar Ben Al-Khattab a dit: «J'ai pensé empêcher tout homme musulman qui vit dans la perversité de se marier d'avec une femme vertueuse». Oubay Ben Ka'b lui dit: «O prince des croyants! Le polythéisme n'est-il pas plus grave que tout cela, et cependant lorsqu'un polythéiste se repent on accepte son repentir» Nous allons en parler plus loin en commentant la sourate de la Lumière.

Enfin Dieu rappelle aux hommes que toutes les actions de quiconque rejette la foi sont vaines et dans la vie de l'au-delà, il sera au nombre des perdants.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا قُمۡتُمۡ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ فَٱغۡسِلُواْ وُجُوهَكُمۡ وَأَيۡدِيَكُمۡ إِلَى ٱلۡمَرَافِقِ وَٱمۡسَحُواْ بِرُءُوسِكُمۡ وَأَرۡجُلَكُمۡ إِلَى ٱلۡكَعۡبَيۡنِۚ وَإِن كُنتُمۡ جُنُبٗا فَٱطَّهَّرُواْۚ وَإِن كُنتُم مَّرۡضَىٰٓ أَوۡ عَلَىٰ سَفَرٍ أَوۡ جَآءَ أَحَدٞ مِّنكُم مِّنَ ٱلۡغَآئِطِ أَوۡ لَٰمَسۡتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَلَمۡ تَجِدُواْ مَآءٗ فَتَيَمَّمُواْ صَعِيدٗا طَيِّبٗا فَٱمۡسَحُواْ بِوُجُوهِكُمۡ وَأَيۡدِيكُم مِّنۡهُۚ مَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيَجۡعَلَ عَلَيۡكُم مِّنۡ حَرَجٖ وَلَٰكِن يُرِيدُ لِيُطَهِّرَكُمۡ وَلِيُتِمَّ نِعۡمَتَهُۥ عَلَيۡكُمۡ لَعَلَّكُمۡ تَشۡكُرُونَ ٦

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'idâ qumtum 'ilâ-ṣ-ṣalâti fa-ġsilû wujûhakum wa 'aydiyakum 'ilâ-l-marâfiqi wa-msaḥû biru'ûsikum wa 'arjulakum 'ilâ-l-ka'bayni wa 'in kuntum junban faṭ-ṭahharû wa 'in kuntm marḍâ 'aw 'alâ safarin 'aw jâ'a 'aḥadum-minkum mina-l-ġâ'iṭi 'aw lâmastumu-n-nisâ'a falam tajidû mâ'an fatayammamû ṣa'îdan ṭayyiban famsaḥû biwujuhikum wa 'aydîkum minhu mâ yurîdu-L-Lâhu liyaj'ala 'alaykum min ḥarajin walâkin yurîdu liyuṭahhirakum wa liyutimma ni'matahû 'alaykum la'allkum taškurûna (6).

O croyants, quand vous vous préparez à la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'au coude, essuyez vos têtes, lavez vos pieds jusqu'aux chevilles. Quand vous avez fait œuvre de chair, lavez-vous le corps. Si vous êtes malades ou en voyage, si vous venez de satisfaire un besoin ou si vous avez eu des rapports avec une femme, et que vous manquiez d'eau, cherchez de la terre propre et frottez-vous-en le visage et les mains. Allah ne désire pas vous causer de la gêne. Il aspire à ce que vous soyez propres et à ce

que vous soyez en état de recevoir Sa grâce. Peut-être lui en serez-vous reconnaissants. (6).

Certains des anciens ulémas ont déclaré que ce verset concerne les hommes à l'état d'impureté quand ils se disposent à la prière, et d'autres ont dit qu'il s'agit de ceux qui réveillent de leur sommeil pour faire la prière. Mais on peut affirmer que ce verset a une portée générale qui impose les ablutions à ceux qui sont impurs (impureté mineure) et recommande à les refaire à ceux qui sont encore purs. A savoir que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait ses ablutions pour chaque prière, mais le jour de la conquête de La Mecque, il fit ses ablutions, frotta sur les bottines et accomplit toutes les prières. Omar lui demanda: «O Envoyé de Dieu, aujourd'hui tu viens de faire une chose que tu ne l'as pas faite auparavant?» Il lui répondit: ***«J'ai fait cela exprès ô Omar» (Rapporté par Mouslim et les auteurs des Sunans)***[1].

Al-Fadl Ben Al-Moubachir rapporte: «J'ai vu Jaber Ben Abdullah accomplir toutes les prières avec une seule ablution. Mais s'il urina ou devint impur, il refit ses ablutions et frotta sur ses bottines en plongeant ses mains dans le reste de l'eau de ses ablutions. Je lui dis: «Ô Abou Abdullah, je t'ai vu faire une chose inhabituelle?» Il me répondit: «J'ai vu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- agir de même et j'aime l'imiter.

Dans le faire d'Ibn Omar qui faisait ses ablutions avant chaque prière, il y a un acte recommandé et non plus obligatoire. Ali, de sa part, faisait aussi de même en récitant le verset: «**O croyants, quand vous vous préparez à la prière...**».

Anas rapporte qu'Omar Ben Al-Khattab a fait des ablutions qui ne sont pas intègres et dit: «Ce sont les ablutions de celui qui est encore à l'état de pureté». La tradition affirme la légitimité de ce faire comme étant un acte recommandé. A cet égard Anas Ben Malek a dit aux

---

(1) وكان النبي ﷺ يتوضأ عند كل صلاة، فلما كان يوم الفتح توضأ ومسح على خفيه وصلى الصلوات بوضوء واحد، فقال له عمر: يا رسول الله إنك فعلت شيئاً لم تكن تفعله، قال: «إني عمداً فعلته يا عمر» (رواه مسلم وأهل السنن).

hommes: Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait ses ablutions avant chaque prière, montrez-moi comment vous vous disposez?» Ils répondirent: «Nous accomplissons toutes les prières avec une seule ablution à moins qu'une impureté mineure ne survienne».

Ibn Omar a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque refait ses ablutions à l'état de pureté, on lui inscrira dix bonnes actions»*(1).

Ibn Jarir à dit que certains des ulémas ont jugé que les ablutions ne sont obligatoires que pour faire les prières en dehors des autres travaux. A savoir que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'abstenait de toute activité jusqu'à ce qu'il faisait ses ablutions.

Quant à Abdullah Ben 'Alqama Ben Waqas, il a rapporté d'après son père qu'il a dit; «Il nous arrivait parfois de saluer le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ou de lui parler au moment où il urinait, mais il ne nous répondait pas. Et cela durait jusqu'à la révlélation de ce verset. Ceci a été affirmé par ce hadith rapporté par Abdullah Ben Abbas où il a dit: «En revenant du lieu où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a satisfait son besoin naturel, on lui présenta le repas en lui disant: «Veux-tu qu'on t'apporte de l'eau pour les ablutions?» Il répondit: «J'ai été ordonné de ne faire les ablutions qu'avant les prières».

«Lavez vos visages» Le lavage du visage est le premier acte obligatoire des ablutions mais il est conditionné par la formule de l'intention, car tout acte cultuel doit être précédé par l'intention. A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu a dit: *«Les actes ne valent que par les intentions et à chacun selon son dessein»*(2).

Donc il incombe à quiconque veut se laver le visage pour faire ses ablutions de formuler l'intention comme il est recommandé d'invoquer le nom de Dieu. D'après la tradition le Prophète -qu'Allah le bénisse et

---

(1) قال ابن جرير عن ابن عمر قال، قال رسول الله ﷺ: «من توضأ على طهر كتب له عشر حسنات».

(2) ثبت في الصحيحين حديث: «الأعمال بالنيات وإنما لكل امرىء ما نوى».

le salue- a dit: *«Toute ablution faite sans y invoquer le nom de Dieu n'est plus valable».*

Avant de procéder au lavage du visage, il est recommandé de plonger les deux mains dans le vase contenant de l'eau (ou sous le robinet) et ceci après le réveil car d'après Abou Houraira, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous s'éveille le matin, qu'il ne plonge pas sa main dans le vase contenant de l'eau (pour les ablutions) avant qu'il ne la lave trois fois, car il ne sait pas où il a mis sa main durant son sommeil»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(1).

Selon les ulémas, les limites du visage sont comprises entre l'endroit où poussent les cheveux, sans tenir compte du cas du chauve, jusqu'à l'extrémité du menton et des mâchoires; et d'une oreille à une autre, comme il est recommandé de passer la main humide à travers la barbe si elle est épaisse. A ce propos Anas Ben Malek rapporte que, lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- voulait faire les ablutions, il prenait de l'eau dans le creux de sa main et la passait au dessous de ses machoires et à travers sa barbe. Il a dit: «Je me conforme aux ordres de mon Seigneur».

Quant au rinçage de la bouche et l'arpiration de l'eau par le nez, il y a eu une divergence dans les opinions, sont-ils des actes obligatoires ou non? Ahmed Ben Hanbal précise qu'ils sont d'obligation, tandis que Malek et Chafé'i jugent qu'ils sont recommandés, ou bien ils sont obligatoires quand on fait une lotion en dehors des ablutions selon l'avis d'Abou Hanifa. A savoir que Ahmed a dit aussi que l'aspiration de l'eau par le nez est obligatoire en dehors du rinçage de la bouche en tirant argument de ce hadith: *«Celui qui fait ses ablutions qu'il aspire de l'eau par ses narines et la rejette»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(2).

L'imam Ahmed rapporte qu'Ibn Abbas a fait les ablutions de la façon suivante: Il s'est lavé le visage, a pris dans le creux de la main de

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «إذا استيقظ أحدكم من نومه فلا يدخل يده في الإناء قبل أن يغسلها ثلاثاً، فإن أحدكم لا يدري أين باتت يده».

(2) عن الإمام أحمد، لما ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «من توضأ فليستنشق».

l'eau et s'est rincé la bouche, une deuxième fois pour aspirer par les narines; puis il a puisé de l'eau dans le creux d'une main et l'a versée dans l'autre main et s'est lavé le visage, puis il prit de l'eau pour laver la main droite, ensuite une autre fois pour laver la main gauche, il a frotté la tête avec ses mains humides, ensuite il a puisé de l'eau dans le creux de sa main et s'est lavé le pied droit enfin il en puise aussi pour se laver le pied gauche. Il a dit à la fin: «C'est de cette façon que j'ai vu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire ses ablutions».

«et vos mains jusqu'au coude» c'est à dire y compris le coude et tout le bras. Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les gens de ma communauté seront appelés au jour de la résurrection ayant des marques brillantes qui sont les traces de leurs ablutions. Quiconque d'entre vous voudrait avoir ces marques plus grandes, qu'il le fasse»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(1)].

«essuyez vos têtes» les opinions ont été divergées quant à l'essuyage de la tête, dont nous allons montrer en citant les différents hadiths qui y sont relatifs:

- Yahia Al-Mazini a rapporté qu'un homme demanda à Abdullah Ben Zaid Ben Assem -qui est le grand père de Amr Ben Yahia un des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Peux-tu me montrer comment l'Envoyé de Dieu faisait ses ablutions?» Abdullah Ben Zaïd lui répondit: «Certes oui»: Il demanda de lui apporter de l'eau. Il en puisa et se lava les mains deux fois, se rinça la bouche, aspira de l'eau par ses narines et la rejeta trois fois, se lava le visage trois fois, se lava les mains jusqu'aux coudes, essuya la tête avec les mains humides en les passant du front jusqu'à l'occiput et vice versa, puis se lava les pieds». On peut déduire de ce hadith que l'essuyage de toute la tête est obligatoire, et telle était l'opinion de Malek et Ahmed Ben Hanbal, en se conformant au sens strict du verset «essuyez vos têtes».

Mais les Hanafites précisent qu'il sera suffisant d'essuyer le toupet

---

(1) روى البخاري ومسلم عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «إن أمتي يدعون يوم القيامة غراً محجلين من آثار الوضوء، فمن استطاع منكم أن يطيل غرته فليفعل».

qui forme le quart de la tête. D'autres ulémas sont allés plus loin encore et ont dit qu'on peut se contenter d'essuyer un seul poil en se référant à ce hadith rapporté par Al-Moughira Ben Chou'ba et qui est le suivant: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- resta derrière ses compagnons et je l'accompagnai. Après qu'il eût satisfait son besoin naturel, il me demanda: «As-tu de l'eau?» Je lui apportai un vase plein d'eau, il se lava les mains et le visage, et voulant se laver les bras, les manches étaient très étroites, il fit sortir alors ses bras en dehors du manteau qu'il jeta sur ses épaules, puis il se leva les bras, passa sa main humide sur son toupet, sur son turban et enfin sur ses bottines...»

Une autre question: Doit-on essuyer la tête trois fois comme le recommande l'imam Chafé'i, ou bien une seule fois comme a précisé Ahmed Ben Hanbal en présentant comme argument ce que Homran ben Aban a rapporté. Il a dit: «Othman Ben Affan ordonna qu'on lui apporte de l'eau pour faire ses ablutions. Il les fit de la manière suivante: il se lava les mains trois fois, se rinça la bouche, fit entrer l'eau dans ses narines et la rejeta, se lava le visage trois fois, se lava le bras droit jusqu'au coude trois fois ainsi que son bras gauche, puis il essuya la tête, enfin il se lava le pied droit jusqu'à la cheville ainsi que son pied gauche, et dit à la fin: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui fait des ablutions comme les miennes, se leva pour faire deux raka'ats sans penser à autre chose hormis la prière, ses fautes antérieures seront effacées».

Dans une autre version Homran Ben Aban l'affranchi de 'Othman aurait dit que ce dernier avait essuyé la tête trois fois. Mais il s'est avéré plus tard de différents hadiths que 'Othman avait essuyé la tête une seule fois.

«lavez vos pieds jusqu'aux chevilles» Le lavage des pieds était un sujet de controverse entre les ulémas même de différentes sectes, sur les points suivants:

1 -Est-il le dernier acte des ablutions en observant l'arrangement comme il a été déjà montré? La majorité des ulémas l'ont jugé ainsi tandis qu'Abou Hanifa a dit que cela n'est pas obligatoire et on peut par exemple se laver les pieds avant l'essuyage de la tête.

2 - Peut-on se contenter d'un simple essuyage comme les chi'ites

préconisent, tout comme le frottement sur les bottines, ou doit-on faire un lavage?

Les Chi'ites ont tiré argument du faire de 'Ali Ben Abi Taleb qui, un jour se trouvant à Koufa, et au moment de la prière de l'asr, il ordonna qu'on lui apporte de l'eau. Il en puisa un peu dans le creux de la main, essuya le visage, les mains, la tête et les pieds, puis il en but du reste contenu dans le vase en se tenant debout. Il dit à la fin: «il en est des gens qui répugnent à boire debout. Or j'ai vu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire des ablutions et boire comme je viens de le faire. Telles sont les ablutions de l'homme qui se trouve encore à l'état de pureté».

Mais ce qui s'avère être plus correct consiste à se laver les pieds en les frottant pour les débarasser des impuretés, comme la boue ou le sable par exemple, étant assujettis à ces saletés.

De différents hadiths relatifs au lavage des pieds.

- D'après les deux Sahihs, Abdullah ben Amr rapporte: «En retournant de la Mecque à Médine en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, des hommes se hâtèrent pour fiare la prière de l'asr, en faisant leurs ablutions aussi vite que possible. Lorsque nous arrivâmes près d'eux leurs chevilles apparurent sans que l'eau les ait touchées. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: *«Malheur aux talons, qu'ils redoutent le feu. Faites les ablutions intègres»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

- Abou Oumama raconte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, voyant des hommes faire la prière, remarqua sur le talon de l'un d'eux un espace de la grandeur d'un dirham ou d'un ongle que l'eau n'a pas touché, il s'écria alors: «Malheur aux talons, qu'ils redoutent le feu». Plus tard et après cette remarque chaque fidèle examina sont talon et s'il trouva un endroit où l'eau n'a pas touché, il refit ses ablutions entières. Ce hadith sans doute affirme que si l'essuyage des pieds était permis, cette menace lancée par le Prophète -qu'Allah le

---

(1) في الصحيحين عن عبد الله بن عمرو قال: تخلف عنا رسول الله ﷺ في سفرة سافرناها فأدركنا، وقد أرهقتنا الصلاة: صلاة العصر، ونحن نتوضأ، فجعلنا نمسح على أرجلنا، فنادى بأعلى صوته: «أسبغوا الوضوء ويل للأعقاب من النار».

bénisse et le salue- n'aurait pas été nécessaire, car le fait d'essuyer les pieds tout comme le frottement sur les bottines ne s'étend pas sur tout le pied.

- Khaled Ben Ma'dan rapporte d'après l'une des femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- que ce dernier vit un homme prier et remarqua sur la plante de son pied un espace de la grandeur d'un dirham que l'eau n'a pas touché. Il lui enjoignit de refaire ses ablutions. Suivant une version rapportée par Abou Daoud on trouve cet ajout: «et de refaire la prière».

- Abou Oumama a rapporté que Amr Ben Absa a dit: «J'ai demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Parle-moi (des mérites) des ablutions» Il me répondit: *«Lorsque l'un d'entre vous commence à faire ses ablutions en se rinçant la bouche, aspirant de l'eau et en la rejetant, ses péchés sortent de sa bouche et de son nez en rejetant l'eau., lorsqu'il se lave le visage comme Dieu lui a ordonné, ses péchés tombent de sa barbe avec l'eau, lorsqu'il se lave les bras jusqu'aux coudes, ses péchés sortent à travers ses doigts, lorsqu'ils essuye la tête, ses péchés tombent avec l'eau des extrémités de ses cheveux, puis lorsqu'il se lave les pieds comme Dieu lui a ordonné jusqu'aux chevilles, ses péchés sortent avec l'eau du bout de ses orteils. Enfin s'il se lève, loue Dieu et L'exalte comme il se doit, puis fait une prière surérogatoire de deux rak'ats, sera abous de tous ses péchés comme le jour où sa mère l'a mis au monde». **(Rapporté par Ahmed)[1].***

Abou Oumama lui répliqua: «O Amr! pense bien à ce que tu racontes. As-tu entendu cela de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah

---

(1) قال الإمام أحمد، قال أبو أمامة: حدثنا عمرو بن عبسة، قال، قلت: يا رسول الله أخبرني عن الوضوء؟ قال: «ما منكم من أحد يقرب وضوءه ثم يتمضمض ويستنشق وينتثر، إة خرت خطاياه من فمه وخياشيمه مع الماء حين ينتثر، ثم يغسل وجهه كما أمره الله إلا خرت خطايا وجهه من أطراف لحيته مع الماء، ثم يغسل يديه إلى المرفقين إلا خرت خطايا يديه من أطراف أنامله، ثم يمسح رأسه إلا خرت خطايا رأسه من أطراف شعره مع الماء، ثم يغسل قدميه إلى الكعبين كما أمره الله إلا خرت خطايا قدميه من أطراف أصابعه مع الماء ثم يقوم فيحمد الله ويثني عليه بالذي هو له أهل، ثم يركع ركعتين إلا خرج من ذنوبه كيوم ولدته أمه».

le bénisse et le salue- et que l'homme bénéficie de tous ces mérites?» Et Amr de riposter: «O Abou Oumama! J'ai déjà vieilli, mes os devenus fragiles et mon terme est proche. Je n'ai aucun intérêt à forger des mensonges sur l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- si je n'ai pas entendu cela de sa bouche, même j'ai entendu cela sept fois et plus encore».

Suivant une version citée dans le Sahih de Mouslim on trouve cet ajout: «Et il se lave les pieds comme Dieu lui a ordonné» affirme que les enseignements du Coran imposent le lavage des pieds. Ainsi c'étaient les dires de Ali Ben Abi Taleb: «Lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles comme on vous a ordonné».

Quant à Abou Daoud, il a rapporté que Aws Ben Abi Aws a dit: «J'ai vu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- , uriner dans un des dépotoirs, puis il fit ses ablutions et frotta sur ses sandales et ses pieds» Le même hadith à été rapporté également d'après Chou'ba, et Ibn Jarir l'a commenté en disant: «Il est très probable que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fait des ablutions de la même façon (c.à.d en essuyant les pieds sans les laver) alors qu'il était à l'état de pureté car il n'est plus logique que les prescriptions de Dieu et les sunans de Son Prophète se contredisent. Mais ce qui est certain c'est que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a ordoné de se laver les pieds dans les ablutions quand l'eau est disponible et que l'homme n'a pas une excuse valable de ne pas le faire.

En d'autre part, comme le lavage des pieds est imposé selon le verset précité, certains ont jugé qu'il aborge le frottement sur les bottines, ce qui n'est plus admis, car il est certain, d'après la tradition, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a frotté sur les bottines après la révélation de ce verset. Ce qui corrobore ce fait sont les dires de Jarir Ben Abdullah Al-Bajli: «J'ai embrassé l'Islam après la révélation de la sourate de la Table et j'ai vu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- frotter sur les bottines.

Par ailleurs il est rapporté dans les deux Sahihs que Hammam a dit: «Après avoir uriné, Jarir fit ses ablutions et frotta sur les bottines. On lui demanda: «Est-il permis de faire cela?» Il répondit: «Oui car j'ai vu l'Envoyé de Dieu uriner, puis il a fait ses ablutions et frotté sur les

bottines». Ce hadith a beaucoup plu aux hommes car ils savaient que Jarir s'était converti après la révélation de la sourate de la Table.

Il est aussi cité dans le Sahih de Mouslim que 'Ali Ben Abi Taleb avait rapporté des hadiths analogues, mais les «Rawafed» ne font que contredire ce fait malgré tout mûs par leur ignorance et leur égarement tout comme le mariage de la jouissance (le mariage temporaire) que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a aboli mais eux, ils ne cessent de le pratiquer.

On peut donc conclure après tout que le lavage des pieds est obligatoire.

«Si vous êtes malades ou en voyage, si vous venez de satisfaire un besoin ou si vous avez eu des rapports avec une femme, et que vous ne trouviez pas d'eau, cherchez de la terre propre et frotttez-vous-en le visage et les mains».

Nous avons déjà détaillé ce sujet en commentant le verset n: 43 de la sourate des femmes.

«Il aspire à ce que vous soyez propres et à ce que vous soyez en état de recevoir Sa grâce. Peut-être Lui en serez-vous reconnaissants» Dieu par Ses grâce, générosité et compassion a rendu la tâche de la pureté facile aux hommes pour leur épargner la gêne. D'après les traditions il est recommandé de faire des invocations appropriées aux ablutions une fois terminées.

L'imam Ahmed, Mouslim et les auteurs des Sunans ont rapporté que Ouqba Ben Amer a dit: «Nous étions chargés de garder les chameaux. Comme c'était mon tour, je fis rentrer le troupeau le soir à l'étable et je parvins à entendre l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire aux hommes dans un de ses sermons: *«Tout musulman qui fait ses ablutions à la perfection puis prie à deux rak'ats en les accomplissant avec corps et âme, le Paradis lui sera du»*. Je m'écriai: «Comme c'est merveilleux!» Un homme qui se trouvait devant moi me répondit: «Ce qu'il a dit avant était aussi meilleur». Je regardai cet homme et trouvai Omar Ben Al-Khattab qui poursuivit: «Je t'ai vu arriver en retard. Il a dit: *«L'un d'entre vous ne fait des ablutions intègres puis dit: «J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad*

et son serviteur et son Envoyé,» sans que les huit portes du Paradis ne s'ouvrent devant lui pour y entrer par la porte qu'il voudra»(1).

D'après Mouslim, Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque le serviteur musulman-ou le croyant- fait ses ablutions et lave son visage, tout péché commis par ses yeux sortira avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau. Lorsqu'il lave ses mains tout péché que ses mains sont commis-en frappant-sortira avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau. Lorsqu'il lave ses pieds, tout péché commis avec ses pieds sortira avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau, jusqu'à ce qu'il soit purifié de tous les péchés.»*(2)

Ibn Jarir rapporte d'après Abou Oumama que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui fait ses ablutions à la perfection et se lève pour prier, sera abous de tous les péchés commis par sa vue, son ouie, ses mains et ses pieds»* ***(Rapporté par Mouslim)***(3).

Mouslim rapporte dans son Sahih d'après Abou Malek Al-Acha'ri que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La pureté rituelle est la moitié de la foi, «louange à Dieu» remplit la balance; «gloire et louagne à Dieu» remeplissent l'espace compris entre les cieux et la terre;*

---

(1) روى الإمام أحمد ومسلم وأهل السنن عن عقبة بن عامر قال: كانت علينا رعاية الإبل فجاءت نوبتي فروحتها بعشي، فأدركت رسول الله ﷺ قائماً يحدث الناس، فأدركت من قوله: «ما من مسلم يتوضأ فيحسن وضوءه ثم يقوم فيصلي ركعتين مقبلاً عليهما بقلبه ووجهه إلا وجبت له الجنة» قال، قلت: ما أجود هذه! فإذا قائل بين يدي يقول: التي قبلها أجود منها، فنظرت، فإذا عمر رضي الله عنه فقال: إني قد رأيتك جئت آنفاً، قال: «ما منكم من أحد يتوضأ فيبلغ أو فيسبغ الوضوء يقول أشهد أن لا إله إلا الله، وأن محمداً عبده ورسوله، إلا فتحت له أبواب الجنة الثمانية يدخل من أيها شاء» (لفظ مسلم).

(2) روي عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «إذا توضأ العبد المسلم أو المؤمن فغسل وجهه خرج من وجهه كل خطيئة نظر إليها بعينيه مع الماء أو مع آخر قطر الماء، فإذا غسل يديه خرج من يديه كل خطيئة بطشتها يداه مع الماء، أو مع آخر قطر الماء، فإذا غسل رجليه خرجت كل خطيئة مشتها رجلاه مع الماء أو مع آخر قطر الماء حتى يخرج نقياً من الذنوب» (رواه مسلم).

(3) روى ابن جرير عن أبي أمامة قال، قال رسول الله ﷺ: من توضأ فأحسن الوضوء، ثم قام إلى الصلاة خرجت ذنوبه من سمعه وبصره ويديه ورجليه».

le jeûne est protection; la prière est lumière; l'aumône est preuve évidente; la résignation est clarté et le Coran est arugment pour ou contre toi. Tout homme au début de la journée fait commerce de sa vie, la sauvant ou la faisant périr»(1).

Il est cité dans le Sahih de Mouslim que Ibn Omar a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu n'accepte point une aumône dérobée au butin et une prière faite sans ablutions»*

وَٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمِيثَٰقَهُ ٱلَّذِى وَاثَقَكُم بِهِۦٓ إِذْ قُلْتُمْ سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا
وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٧﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُونُوا۟ قَوَّٰمِينَ
لِلَّهِ شُهَدَآءَ بِٱلْقِسْطِ ۖ وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ عَلَىٰٓ أَلَّا تَعْدِلُوا۟ ۚ ٱعْدِلُوا۟ هُوَ
أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿٨﴾ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ ۙ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿٩﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿١٠﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ هَمَّ قَوْمٌ أَن يَبْسُطُوٓا۟ إِلَيْكُمْ أَيْدِيَهُمْ فَكَفَّ
أَيْدِيَهُمْ عَنكُمْ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١١﴾

wa-d̲ kurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum wa mît̲âqahu-l-lad̲î wât̲aqakum
bihî 'id̲ qultum sami'nâ wa 'aṭa'nâ wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha
'alîmun **bid̲**âti-ṣ-ṣudûri (7) yâ 'ayyuhâ-l-lad̲îna 'â manû kûnû qawwâmîna
li-L-Lâhi **šuhadâ**'a bi-l-qisṭi walâ yajrimannakum šana'ânu qawmin 'alâ
'allâ ta'dilû-'dilû huwa 'aqrabu lit-taqwâ wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha
h̲abîrum-bimâ ta'malûna (8) wa'ada-L-Lâhu-l-lad̲îna 'â manû wa 'amilû-
ṣ-ṣâliḥâti lahum maġfiratun wa 'ajrun 'aẓîmun (9) wa-l-lad̲îna kafarû wa
kad̲d̲abû bi 'â yâtinâ 'ûlâ'ika 'aṣḥâbul-jaḥîmi (10) yâ 'ayyuhâ-l-lad̲îna

(1) روى مسلم في صحيحه عن أبي مالك الأشعري أن رسول الله ﷺ قال: «الطهور شطر الإيمان، والحمد لله تملأ الميزان، وسبحان الله والله أكبر تملأ ما بين السماء والأرض، والصوم جنة، والصبر ضياء، والصدقة برهان، والقرآن حجة لك أو عليك، كل الناس يغدو فبائع نفسه فمعتقها أو موبقها».

'â'âmanû-d̲kurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum 'id̲ hamma qawmun 'ay-yabsuṭû 'ilaykum 'aydiyahum fakaffa 'aydiyahum 'ankum wa-t-taqû-L-Lâha wa 'alâ-L-Lâhi falyatawakkali-l-mu'minûna (11).

Proclamez les bienfaits d'Allah. N'oubliez pas le pacte que vous avez conclu avec Lui lorsque vous avez dit: «Nous avons entendu et nous obéissons». Craignez Allah. Il sait ce qu'il y a au fond de vos cœurs. (7) O croyants soyez impartiaux quand vous témoignez devant Allah, que la haine ne vous rende pas injustes. Soyez justes. Vous vous rapprocherez ainsi de la vertu. Allah est informé de toutes vos actions. (8) Allah promet à ceux qui croient et pratiquent le bien une belle récompense et son pardon. (9) Ceux qui auront nié et rejeté nos prueves, ceux-là seront voués à l'enfer (10) O croyants, souvenez-vous de la sollicitude qu'Allah vous a manifestée lorsqu'un groupe d'ennemis conçut le dessein de vous attaquer. Il repoussa leur tentative. Craignez Allah. C'est en Allah que les croyants mettent tous leurs espoirs. (11).

Dieu rappelle à Ses serviteurs croyants Ses bienfaits en leur agréant cette glorieuse religion et en leur envoyant ce noble Prophète. Il leur rappelle également le pacte et l'alliance qu'ils ont conclus en promettant de lui prêter serment d'allégeance, de le suivre, de le secourir, d'observer les lois de sa religion, de la divulgner et de leur agrément, en entendant et en se soumettant. L'allégeance que faisaient les hommes à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lors de leur conversion donnait le même sens et était la suivante comme on l'a rapportée: «Nous avons prêté un serment d'allégeance à l'Envoyé de Dieu d'écouter et d'obéir, dans l'aisance et dans la gêne, même si nous sommes lésés dans nos droits et de ne plus disputer le pouvoir avec ceux qui le détiennent».

Suivant une autre interprétation, les versets précités constituent un rappel aux juifs des pactes et des alliances qu'ils avaient conclus avec Dieu de croire en Mouhammad et en son message quand Il leur dit: **«Pourquoi ne croyez-vous pas en Allah alors que le Prophète vous appelle à croire en votre Seigneur? Il a vraiment conclu une alliance avec vous, si vous êtes croyants»** [Coran LVII, 8].

Mais Moujahed a précisé, suivant une troisième interprétation, qu'il s'agit de l'engagement pris de la postérité d'Adam quand Dieu a tiré

les hommes de ses reins en les faisant avouer: **«Ne suis-Je pas votre Seigneur? dit-Il. Ils répondirent: «Oui nous l'attestons»** [Coran VII, 172].

De toutes ces commentaires, il s'avère que le premier est le plus correct, et qui sont les dires d'Ibn Abbas, As-Souddy et Ibn Jarir.

«Craignez Allah» une exhortation à suivre toujours le chemin de la piété en toute circonstance car: **«Allah sait ce qu'il y a au fond de vos cœurs».**

Puis Dieu exhorte les croyants à être fermes comme témoins devant Lui et à pratiquer la justice. A cet égard il est cité dans les deux Sahihs que An-Nou'man ben Bachir a raconté: «Mon père, m'ayant fais une donation, ma mère Amra Bent Rawaha lui dit: «Je n'accepte pas tant que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'aura pas été pris à témoin.» Mon père se rendit à cette fin chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui demanda: *«As-tu donné la même chose à chacun de tes enfants?»* - Non, répondit mon père. Et le Prophète de répliquer: *«Craignez Dieu et soyez équitables envers vos enfants»*. Puis il reprit: *«Je ne serai témoin d'une injustice» Mon père revint et reprit la donation»*. ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***(1).

«Que la haine ne vous rende pas injustes» c'est à dire si vous éprouvez une certaine haine envers un peuple qu'il soit ami ou ennemi, soyez équitables dans vos jugements et ne commettez jamais des injustices, car la jutice est proche de la piété et de la crainte révérencielle de Dieu. Car Dieu connait parfaitement vos actions et vous en rétribuera la récompense: si elles sont bonnes vous n'obtiendrez que le bien, mais si elles sont mauvaises le châtiment vous attendra. Puis Dieu rappelle aux hommes Sa promesse pour les inciter à faire le bien: **«Allah promet à ceux qui croient et pratiquent le bien une belle récompense et son pardon»** Et quelle sera cette belle récompense sinon le Paradis

---

(1) وقد ثبت في الصحيحين عن النعمان بن بشير أنه قال: نحلني أبي نحلاً، فقالت أمي عمرة بنت رواحة: لا أرضى حتى تشهد عليه رسول الله ﷺ، فجاءه ليشهده على صدقتي فقال: «أكلّ ولدك نحلتَ مثله؟» قال: لا، فقال: «اتقوا الله واعدلوا في أولادكم»، وقال: «إني لا أشهد على جور» قال فرجع أبي فرد تلك الصدقة.

que les hommes l'auraient comme telle par la grâce et la miséricorde de Dieu et non pas seulement pas leurs actions.

Quant à **«ceux qui auront nié et rejeté nos preuves, ceux-là seront voués à l'enfer»**, ils seront jugés équitablement car Dieu est sage et juste et eux n'obtiendront que le fruit de leurs œuvres.

«O croyants, souvenez-vous de la sollicitude qu'Allah vous a manifestée lorsqu'un groupe d'ennemis conçut le dessein de vous attaquer. Il repoussa leur tentative» Il est rapporté dans le Sahih le récit suivant: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- campa dans un endroit et les hommes se dispersèrent à la recherche de l'ombre sous des arbustes épineux. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- suspendit son sabre à un des arbustes. Un bédouin survint, prit le sabre et se mit devant le Prophète en lui disant: «Qui te préserve de moi?» - Dieu, répondit-il. Le bédouin répéta sa question deux on trois fois, puis il mit le sabre dans son fourreau.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- appela alors ses compagnons et leur raconta l'histoire avec le bédouin qui était assis tout près de lui qu'il laissa partir sans le punir[1, 2].

Ibn Abbas, de sa part, a dit que ce verset fut révélé au sujet de certains juifs qui ont préparé au Prophète et à ses compagnons de la

---

(1) روي أن النبي ﷺ نزل منزلاً وتفرق الناس في العضاه يستظلون تحتها، وعلق النبي ﷺ سلاحه بشجرة، فجاء أعرابي إلى سيف رسول الله ﷺ فأخذه فسله، ثم أقبل على النبي ﷺ فقال: من يمنعك مني؟ قال: «الله عزّ وجلّ» قال الأعرابي مرتين أو ثلاثاً: من يمنعك مني؟ والنبي ﷺ يقول: «الله»، قال فَشَامَ الأعرابي السيف، فدعا النبي ﷺ أصحابه، فأخبرهم خبر الأعرابي وهو جالس إلى جنبه ولم يعاقبه.

(2) Ibn Jarir a dit que le dernier verset sus-mentionné concerne les juifs, mais As-Souhaili précise qu'il s'agit de Ghawrath Ben Al-Hareth Al-Ghatfani qui trouva le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- endormi sous un arbuste auquel il suspendit son sabre. Voulant le tuer, Dieu lui retint la main et le sabre tomba par terre. Le récit est détaillé dans le hadith précité. On a dit aussi que ce bédouin n'était que Amr Ben Jahach le juif comme a déclaré Ibn Ishaq. Mais il s'avère qu'il s'agit bien de Ghawrath.

nourriture - empoisonnée- pour les tuer, mais Dieu fit connaître à Son Prophète le dessein des juifs.

Quant à Abou Malek, il a précisé qu'il s'agit de Ka'b Ben Al-Achraf et ses concitoyens qui ont voulu tuer le Prophète et ses compagnons alors qu'ils se trouvaient dans la demeure de Ka'b Ben Al Achraf.

Le commentaire de Mouhammad Ben Ishaq Ben Yassar est le suivant: Ce verset fut révélé à propos de Bani An-Nadir quand ils voulurent jeter un meule sur la tête de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il est allé chez eux leur demandant la dyia (le prix du sang) de la femme Amrite. Ils avaient chargé Amr Ben Jahach de le faire après avoir prié l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de s'asseoir à côté d'un mur où le meule était placé juste au-dessus de lui. Dieu à ce moment révéla à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur machination. Il revint aussitôt à Médine et ses compagnons l'y rejoignirent. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

«C'est en Allah que les croyants mettent tous leurs espoirs» Que les croyants se confient en Dieu et Il leur suffit et les préserve du mal des hommes.

۞ وَلَقَدْ أَخَذَ اللَّهُ مِيثَاقَ بَنِي إِسْرَائِيلَ وَبَعَثْنَا مِنْهُمُ اثْنَيْ عَشَرَ نَقِيبًا ۖ وَقَالَ
اللَّهُ إِنِّي مَعَكُمْ ۖ لَئِنْ أَقَمْتُمُ الصَّلَاةَ وَآتَيْتُمُ الزَّكَاةَ وَآمَنْتُمْ بِرُسُلِي وَعَزَّرْتُمُوهُمْ
وَأَقْرَضْتُمُ اللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا لَأُكَفِّرَنَّ عَنْكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ وَلَأُدْخِلَنَّكُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ
تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ۚ فَمَنْ كَفَرَ بَعْدَ ذَٰلِكَ مِنْكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَاءَ السَّبِيلِ (١٢)
فَبِمَا نَقْضِهِمْ مِيثَاقَهُمْ لَعَنَّاهُمْ وَجَعَلْنَا قُلُوبَهُمْ قَاسِيَةً ۖ يُحَرِّفُونَ الْكَلِمَ عَنْ
مَوَاضِعِهِ ۙ وَنَسُوا حَظًّا مِمَّا ذُكِّرُوا بِهِ ۚ وَلَا تَزَالُ تَطَّلِعُ عَلَىٰ خَائِنَةٍ مِنْهُمْ إِلَّا قَلِيلًا مِنْهُمْ ۖ
فَاعْفُ عَنْهُمْ وَاصْفَحْ ۚ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُحْسِنِينَ (١٣) وَمِنَ الَّذِينَ قَالُوا إِنَّا نَصَارَىٰ
أَخَذْنَا مِيثَاقَهُمْ فَنَسُوا حَظًّا مِمَّا ذُكِّرُوا بِهِ فَأَغْرَيْنَا بَيْنَهُمُ الْعَدَاوَةَ وَالْبَغْضَاءَ إِلَىٰ
يَوْمِ الْقِيَامَةِ ۚ وَسَوْفَ يُنَبِّئُهُمُ اللَّهُ بِمَا كَانُوا يَصْنَعُونَ (١٤)

walaqad 'ahada-L-Lâhu mitâqa banî 'isrâ'îla wa ba'atnâ mihumu-tnay 'ašara naqîban wa qâla-L-Lâhu 'innî ma'akum la'in 'aqamtumu-s-salâta wa 'â taytumu-z-zakâta wa 'âmanatum bi rusulî wa 'azzartumuhum wa 'aqradtumu-L-Lâha qardan hsanan-l-la'ukaffirnna 'ankum sayyi'âtikum wa la'udhilannakum jannâtin tajrî min tahtihâ-l-'anhâru faman kafara ba'da dâlika minkum faqad dalla sawâ'a-s-sabîli (12) fabimâ naqdihim mitâqahum la'annâhum wa ja'alnâ qulûbahum qâsiyatan yuharrifûna-l-kalima 'am-mawâdi'ihî wa nasû hazzam-mimma dukkirû bihî walâ tazâlu tattali'u 'alâ hâ'inatim-minhum 'illâ qalîlam-minhum fa'fu anhum wasfah 'inna-L-Lâha yuhibbu-l-muhsinîna (13) wa mina-l-ladîna qâlû 'innâ nasârâ 'ahadnâ mîtâqahum fanasû hazzam-mimmâ dukkirû bihî fa'agraynâ baynahumu-l-'adâwata wa-l-bagdâ'a 'ilâ yawmi-l-qiyâmati wa sawfa yunabbi'uhumu-L-Lâhu bimâ kânû yasna'ûna (14).

Allah reçut l'engagement des fils d'Israël. Il choisit parmi eux douze chefs. Il leur dit: «Je suis avec vous. Observez la prière, faites l'aumône, croyez à mes Prophètes, aidez-les, mettez vos richesses au service d'Allah, et Je vous pardonnerai vos offenses et Je vous donnerai pour séjour des jardins arrosés d'eau vive. Celui d'entre vous qui violera cet engagement, celui-là quittera la bonne voie. (12) Pour avoir violé leur engagement, nous les avons maudits et nous avons endurci leurs cœurs. Depuis, ils falsifient l'origine des mots et négligent une partie des avertissements qui leur ont été donnés. Tu iras de traitrise en traitrise avec eux, à l'exception de quelques-uns. Pardonne-leur et ne leur tiens pas rigueur, car Allah aime les cœurs généreux (13) Nous avons accepté l'engagement de ceux qui ont dit: «Nous sommes chrétiens» Ils ont négligé une partie des avertissements qui leur ont été donnés. Nous les avons emmêlés dans la haine et la rancune jusqu'au jour de la résurrection. Et Allah leur fera comprendre le sens de leurs actions. (14).

Dieu avait certainement pris l'engagement des fils d'Israël et suscité douze chefs parmi eux qui représentaient les différentes tribus, qui consistait à écouter et à obéir à Son Prophète et Son Livre. Ibn Abbas a dit que cela eut lieu le jour où Moïse -que Dieu le salue- se dirigeait pour battre les tyrans.

Ce nombre était pareil à celui que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait désigné parmi les Ansariens la veille de Al-

'Aqaba quand ils lui avaient prêté un serment d'allégeance. Ces douze chef furent les suivants:

- Trois de la Tribu Aous qui sont: Oussayd Ben Al-Houdayl, Sa'd Ben Khaithama et Abou Al-Haïtham Ben At-Tyhan.

- Neuf de la tribu Khazraj qui sont: Abou Oumama As'ad Ben Zurara, Sa'd Ben Al-Rabi' Abdullah Ben Rawaha, Rafe' ben Malek Ben Al-'Ajlan, Al-Bara' Ben Ma'rour, 'Oubada Ben As-Samet, Sa'd Ben 'Oubada, Abdullah Ben Amr ben Haran, et Al-Moundzer Ben Omar Ben Khounais -que Dieu les agrée tous. Ka'b Ben Malek les a cités dans uns de ses poèmes et Ibn Ishaq. Ces chefs-là repésentaient leurs concitoyens et avaient donné l'engagement à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui prétant un serment 'd'allégeance.

L'imam Ahmed rapporte que Masrouq a dit: «Nous étions assis chez Abdullah Ben Mass'oud alors qu'il nous récitait du Coran. Un homme lui dit: «Ô Abou Abdul Rahman, avez-vous demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quel sera le nombre des califes qui gouverneront cette communauté?» Il lui répondit: «Personne avant toi ne m'a posé une question pareille depuis mon retour de l'Iraq. Nous avons demandé déjà l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à ce sujet et il nous répondit: «Douze califes, le même nombre des chefs des tribus des fils d'Israël».

L'origine de ce hadith on le trouve cité dans les deux Sahihs d'après Jaber Ben Samoura qui a dit: «J'ai entendu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Les hommes ne cesseront d'être dans la voie droite tant qu'ils seront gouvernés par douze hommes»*. Puis il a débité des mots que je n'ai pas retenus. Je demandai: «Qu'est-ce qu'il a dit?» On me répondit: *«Tous ces califes seront des Qoraïchites»*[1].

Ce hadith signifie que la nation sera gouvernée par douze califes équitables et qui appliqueront la justice. Il n'est plus nécessaire que l'un succèderait à l'autre directement qui fut le cas de ces quatre:

(1) أصل هذا الحديث ثابت في الصحيحين من حديث جابر بن سمرة قال: سمعت النبي ﷺ يقول: لا يزال أمر الناس ماضياً ما وليهم اثنا عشر رجلاً، ثم تكلم النبي ﷺ بكلمة خفيت عليّ، فسألت، أي ماذا قال النبي ﷺ: قال: «كلهم من قريش».

Abou Bakr, Omar, Othman et Ali -que Dieu les agrée - à savoir que les imams considèrent Omar Ben Abdul Aziz comme étant l'un d'eux (c.a.d des califes bien dirigés Rachidines). Un nombre de ces califes figure parmi les Abbasites. L'Heure Suprême ne se dressera avant que ne vienne le douzième calife pour gouverner...

Puis Dieu dit aux fils d'Israël: **«Je suis avec vous. Observez la prière, faites l'aumône, croyez à mes Prophètes»** et en ce qu'ils ont apporté comme messages et révélation **«aidez-les»** en leur secourant pour établir la justice **«mettez vos richesses au service d'Allah»** en dépensant pour Sa cause pour obtenir Sa satisfaction. **«je vous pardonnerai vos offenses»** en effaçant vos péchés sans en tenir compte **«et je vous donnerai pour séjour des jardins arrosés d'eau vive».**

Quant à celui qui, après cela, serait incrédule et: **«Violera cet engagement, celui-là quittera la bonne voie»** et aura choisi le chemin de l'égarement.

Qu'est-ce qu'il adviendra de ces derniers? **«nous les avons maudits»** à cause de leur violation de leur engagement et nous les avons privé de la miséricorde et: **«nous avons endurci leurs cœurs»**. Ce qu'ils font après **«ils falsifient l'origine des mots»** en altérant les sens des paroles divines, en forgeant des mensonges à leur sujet et en mal interprétant les versets. Et par ce faire ils **«négligent une partie des avertissements qui leur ont été donnés»**. Et Al-Hassan de commenter cela: en négligeant délibérément les prescriptions divines et abandonnant l'anse solide de leur religion.

«Tu iras en traitrise en traitrise avec eux» en tramant leurs ruses et machinations contre le Prophète et les hommes, et on n'excepte qu'un petit nombre d'entre eux.

«Pardonne-leur et ne leur tiens pas rigueur» et voilà que tu l'emporteras sur eux. Peut-être cela les portera à retourner à la voie droite car **«Allah aime les cœurs généreux».**

«Nous avons accepté l'engagement de ceux qui ont dit: «Nous sommes chrétiens» il s'agit de ceux qui prétendent être les adeptes de Jésus fils de Marie, mais en vérité ils ne sont plus comme tels. Car cet engagement consiste à suivre l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à le secourir et à lui venir en aide en appliquant la religion qu'il

prêche, et en croyant à tout Prophète envoyé par Dieu vers les habitants de la terre. Mais hélas! ils se sont comportés comme les juifs en violant l'engagement et trahissant l'alliance. **«Ils ont négligé une partie des avertissements qui leur ont été donnés»** et pour les punir **«nous les avons emmêlés dans la haine et la rancune jusqu'au jour de la résurrectin».** Dieu a suscité entre eux l'hostilité et la haine jusqu'au jour du jugement final. Ils ne cesseront de rester ainsi et chaque secte d'entre eux maudit l'autre et lui garde rancune: les Jacobins, Nestoriens et les partisans d'Arius et les autres sectes, chacune d'elles considère les autres comme non croyants. Et au jour de la résurrection **«Allah leur fera comprendre le sens de leurs actions».** Ceux-là qui ont forgé des mensonges sur Dieu et sur Son Prophète, imputé à Dieu un enfant et une compagne, que Son nom soit sanctifié.

يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ قَدۡ جَآءَكُمۡ رَسُولُنَا يُبَيِّنُ لَكُمۡ كَثِيرٗا مِّمَّا
كُنتُمۡ تُخۡفُونَ مِنَ ٱلۡكِتَٰبِ وَيَعۡفُواْ عَن كَثِيرٖۚ قَدۡ جَآءَكُم مِّنَ ٱللَّهِ
نُورٞ وَكِتَٰبٞ مُّبِينٞ ﴿١٥﴾ يَهۡدِي بِهِ ٱللَّهُ مَنِ ٱتَّبَعَ رِضۡوَٰنَهُۥ سُبُلَ ٱلسَّلَٰمِ
وَيُخۡرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذۡنِهِۦ وَيَهۡدِيهِمۡ إِلَىٰ صِرَٰطٖ مُّسۡتَقِيمٖ ﴿١٦﴾

ya 'ahla-l-kitâbi qad jâ'akum rasûlunâ yubayyinu lakum kaṯiram-mimmâ kuntum tuḫfûna mina-l-kitâbi wa ya'fû 'an kaṯîrin qad jâ'akum mina-L-Lâhi nûrun wa kitâbum-mubînun (15) yahdî bihi-L-Lâhu man-i-tabba'a riḍwânahû subula-s-salâmi wa yuḫrijuhum mina-ẓ-ẓulumâti 'ilâ-n-nûri bi 'iḏnihî wa yahdihim 'ilâ ṣiraṭim-mustaqîmin (16).

O gens d'Ecriture, notre Prophète vous a divulgué de nombreux passages du Livre que vous teniez cachés. Il vous pardonnera bien des fautes. Vous avez reçu d'Allah la lumière et un Livre plein de substance (15) . Par ce Livre, Allah mettra dans la voie du salut ceux qui recherchent Sa grâce. Par Sa volonté, Il les arrachera des ténèbres pour les mettre en pleine lumière et Il les dirigera dans la voie droite (16).

Dieu, par Sa générosité et Sa grâce, a envoyé Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- avec la Direction et la Religion vraie vers tous les habitants de la terre: arabes et non arabes, lettrés et illettrés, et avec les preuves évidentes qui distinguent la vérité de l'erreur.

Il a dit: «**Ô gens d'Ecriture, notre Prophète vous a divulgué de nombreux passages du Livre que vous teniez cachés. Il vous pardonnera bien des fautes**» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- exposera et expliquera bien des choses que les gens du Livre tiennent cachées ou altérées ou falsifiées et passera sur bien d'autres.

A ce propos Ibn Abbas a dit: «Quiconque aura nié la peine de la lapidation aura nié le Coran sans en tenir compte. Car Dieu a dit: «**Notre Prophète vous a divulgué de nombreux passages du Livre que vous teniez cachés**» La lapidation était parmi des passages qu'ils ont cachés.[1].

Puis Dieu fait connaître aux hommes la véracité du Noble Coran et dit: «**Par ce Livre, Allah mettra dans la voie du salut ceux qui recherchent Sa grâce. Par Sa volonté, Il les arrachera des ténèbres pour les mettre en pleine lumière et Il les dirigera dans la voie droite**» Car le Coran est une lumière venue de Dieu pour mettre les hommes dans le chemin du salut en les faisant sortir des ténèbres de l'égarement et de l'erreur.

لَقَدْ كَفَرَ الَّذِينَ قَالُوا إِنَّ اللَّهَ هُوَ الْمَسِيحُ ابْنُ مَرْيَمَ ۚ قُلْ فَمَن يَمْلِكُ
مِنَ اللَّهِ شَيْئًا إِنْ أَرَادَ أَن يُهْلِكَ الْمَسِيحَ ابْنَ مَرْيَمَ وَأُمَّهُ وَمَن فِي
الْأَرْضِ جَمِيعًا ۗ وَلِلَّهِ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ ۚ

---

(1) Ibn Jarir rapporte que les juifs vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demandèrent au sujet de la lapidation. Il leur dit: "Lequel d'entre vous est le plus savant?" En lui désignant Ibn Soriam, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: "Je t'adjure au nom de celui qui a révélé la Tora à Moïse, soulevé le Tor et recu les engagements (de dire la vérité). Il lui répondit; "Comme la fornication s'est multipliée parmi nous, nous avons appliqué la peine prescrite de cent coups de fouet et le rasage de la tête" Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur demanda d'appliquer aussi la lapidation (qu'Ibn Soria a lue) et Dieu fit alors cette révélation pardonne à qui Il veut et punit qui Il veut. A lui l'empire des cieux et de la terre et des espaces qui les séparent, à Lui tout fait retour.

وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ (١٧) وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ وَٱلنَّصَـٰرَىٰ نَحْنُ أَبْنَـٰٓؤُا۟ ٱللَّهِ وَأَحِبَّـٰٓؤُهُۥ
قُلْ فَلِمَ يُعَذِّبُكُم بِذُنُوبِكُم ۖ بَلْ أَنتُم بَشَرٌ مِّمَّنْ خَلَقَ ۚ يَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن
يَشَآءُ ۚ وَلِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۖ وَإِلَيْهِ ٱلْمَصِيرُ (١٨)

laqad kafara-l-ladîna qâlû 'inna-L-Lâha huwa-l-masîḥu bnu Maryam qul faman yamliku mina-L-Lâhi šay'an 'in 'arâda 'an yuhlika-l-masîḥa bna Maryama wa 'ummahû wa man fî-l-'arḍi jamî'an wa li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi wama baynahumâ yaḫluqu mâ yašâ'u wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (17) wa qâlati-l-yahûdu wa-n-naṣârâ naḥnu 'abnâ'u-L-Lâhi wa 'aḥibbâ'uhû qul falima yu'addibukum bidunûbikum bal 'antum bašarum mimman ḫalaqa yagfiru limay-yašâ'u wa yu 'add ibu may-yašâ''u wa-li-L-Lâhi mulku-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ baynahumâ wa 'ilayhi-l-maṣîru (18).

Ce ne sont que des infidèles ceux qui disent qu'Allah est le Messie, fils de Marie, demande-leur: Qui aurait pu empêcher Allah s'il avait voulu anéantir le Messie, fils de Marie, sa mère, et l'humanité toute entière? N'est-ce pas à Allah qui appartient l'empire des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare. Il crée ce qu'Il veut et Sa puissance s'étend à l'univers. (17) Les juifs et les chrétiens disent: «Nous sommes les fils d'Allah et ses intimes. Réponds-leur: «Pourquoi vous châtie-t-Il pour vos péchés?» C'est que vous êtes des hommes comme les autres. Il Pardonne à qui Il veut et punit qui Il veut. A Lui l'empire des cieux et de la terre et des espaces qui les séparent, à Lui tout fait retour. (18)

Dieu montre l'incrédulité des chrétiens qui prétendent que le Messie fils de Marie est Dieu alors qu'il n'est, en vérité, qu'un de ses serviteurs et une de Ses créatures. Que Dieu soit élevé au-dessus de leurs dires. Il est capable sur toute chose, et le Dominant Suprême et les hommes ne sont que Ses sujets «**qui aurait pu empêcher Allah s'il avait voulu anéantir le Messie, fils de Marie, sa mère et l'humanité toute entière?**» Certes nul ne pourrait s'opposer à Dieu s'Il voulait faire une chose pareille. Puis Il rappelle aux hommes: «**N'est-ce pas à Allah qui appartient l'empire des cieux et de la terre et l'espace qui les sépare**» Il dispose de tout étant le seul créateur et nul ne peut disputer son pouvoir. Ce fut une réponse aux chrétiens qui ont déifié le Messie.

Pour répondre aussi aux juifs et chrétiens et réfuter leurs mensonges et présomptions: «**Les juifs et les chrétiens disent: «Nous sommes les fils d'Allah et ses intimes**» en s'appartenant aux Prophètes qui sont - selon leur présomption - les fils de Dieu. D'après leur Livre, Dieu aurait dit à Son serviteur Israël «Tu es mon fils aîné», alors eux se considèrent comme étant aussi les fils de Dieu en mal intepretant l'Ecriture. il en est parmi eux qui s'étaient convertis à l'Islam qui leur ont répondu: C'est un terme d'honneur et de considération.

Quant aux chrétiens ils prétendent aussi être les fils de Dieu, car d'après leur Livre; Jésus leur a dit: « Je m'en vais chez mon père et votre père» voulant dire mon Seigneur et le vôtre. A savoir que les chrétiens n'ont pas prétendu être les fils de Dieu à l'instar des juifs en prétendant que seul le Messie est le fils de Dieu, mais ils ont voulu montrer leur rang distingué et qui sont plus considérés que les autres.

Dieu leur répond par la bouche de Son Prophète: «**Pourquoi vous châtie-t-Il pour vos péchés?**» si vous êtes Ses fils et intimes comme vous le prétendez?.

On raconte qu'un soufi demanda à un théologien: «Où trouves-tu dans le Coran un verset qui affirme que l'amant ne châtie pas son bien-aimé?» Comme le théologien garda le silence le soufi lui récita ce verset: «**Pourquoi vous châtie-t-Il pour vos péchés**».

«**C'est que vous êtes des hommes comme les autres**» rien ne vous distingue des autres et vous êtes touts les fils d'Adam. Et Dieu rappelle aussi aux hommes qu'il pardonne à qui Il veut ou châtie qui Il veut, Il est prompt dans son compte et personne ne s'oppose à Son jugement. Le retour final se sera vers Lui.

Mouhammad Ben Ishaq rapporte d'après Ibn Abbas que Nou'man Ben Assa, Bachir ben Amr et Chas Ben 'Ady vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et s'entretinrent avec lui. Il les appela à Dieu et les menaça de Sa vengeance. Ils lui répondirent: «Par quoi nous menaces-tu ô Mouhammad, nous sommes les fils de Dieu et ses intimes» juste comme les chrétiens prétendaient. Dieu fit alors descendre ce verset: «**Les juifs et les chrétiens disent....** jusqu'à la fin du verset.

يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ قَدْ جَآءَكُمْ رَسُولُنَا يُبَيِّنُ لَكُمْ عَلَىٰ فَتْرَةٍ مِّنَ ٱلرُّسُلِ أَن تَقُولُوا۟ مَا
جَآءَنَا مِنۢ بَشِيرٍ وَلَا نَذِيرٍ ۖ فَقَدْ جَآءَكُم بَشِيرٌ وَنَذِيرٌ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ



yâ 'ahla-l-kitâbi qad jâ'akum rasûlunâ yubayyinu lakum 'alâ fatratim mina-rusuli 'an taqûlû mâ jâ'anâ mim bašîrin walâ naḏîrin faqad jâ'akum bašîrun wa naḏîrun wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (19).

O gens d'Ecriture, notre Prophète est venu vous instruire après un long intervalle resté sans Prophète afin que vous ne puissiez dire: «Nous avons manqué d'annonciateur et de guide» Vous l'avez maintenant cet avertisseur et ce guide. Allah est tout puissant. (19).

Après un long intervalle du temps et une interruption de la prophétie, Dieu envoya Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- vers toute l'humanité comme annonciateur et avertisseur. Parmi les différents dires contradictoires à propos de cet intervalle, on a adopté ceux de Qatada et de Salman Al-Farissi qui l'ont fixé à 560 ans qui se sont écoulés entre Jésus le dernier Prophète envoyé aux fils d'Israël et Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- le dernier des Prophètes.

D'après un hadith cité dans le Sahih de Boukhari Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je suis le plus proche parmi les hommes du fils de Marie et aucun Prophète ne me sépare de lui»*[1]. Et ceci en répondant à ceux qui ont prétendu que Dieu avait envoyé après Jésus un Prophète appelé Khaled Ben Sinan.

Lorsque Dieu avait envoyé Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, les gens avaient suivi différentes religions, adoré les idoles, le feu et la croix. Il fallait donc mettre fin à leur corruption et leur égarement car une minorité des hommes s'attachait au culte de Dieu parmi les juifs, chrétiens et Sabéens.

L'imam Ahmed a rapporté d'après 'Yiad Ben Hammad Al-Moucha-

---

(1) ثبت في صحيح البخاري عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «أنا أولى الناس بابن مريم لأنه ليس بيني وبينه نبي».

ji'i que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sermonna les hommes et leur dit: *«Mon Seigneur m'a ordonné de vous apprendre ce que vous ignorez de ce qu'Il m'a enseigné aujourd'hui: «Tout bien que je donne à un serviteur est licite. J'ai créé Mes adorateurs des soumis (musulmans). Les démons viennent emporter leur religion, leur interdisent ce que Je leur ai rendu licite et leur ordonnent de M'associer ce à quoi je n'ai confié aucun pouvoir. Dieu a regardé les habitants de la terre et les a méprisés: arabes et étrangers à l'exception d'un reste des fils d'Israël. Il a dit aussi: «Je t'ai envoyé pour t'éprouver et éprouver les autres par toi. Je t'ai révélé un Livre que l'eau ne le lave pas, tu le lis en état de sommeil et d'éveil». Dieu m'a ordonné de brûler Qoraïch. Je lui ai dit: «Ô Seigneur! alors ils casseront ma tête et la laisseront comme une croûte de pain» - Chasse-les, répondit-Il, comme ils t'ont chassé; envahis-les on te secourra; dépense on dépense pour toi; envoie une armée on enverra cinq armées autant; combats ceux qui te désobéissent par ceux qui t'ont obéi. Les habitants du Paradis sont au nombre de trois: un homme de pouvoir juste, qui fait l'aumône et il est secouru; et un homme clément dont le cœur est tendre pour tout proche parent et tout musulman; et un homme vertueux et continent qui a une famille à sa charge. Les habitants de l'Enfer sont au nombre de cinq: le faible insensé qui n'a pas la foi, ceux qui vous suivent ne cherchant ni parents ni fortune; l'homme perfide que son désir ardent apparaisse quelqu'il soit minime; un homme qui, nuit et jour, ne cesse de te tromper par ta femme ou tes biens. Puis il a mentionné l'avarice ou le mesonge et l'homme qui a un mauvais caractère»*[1].

---

(1) قال الإمام أحمد: حدث يحيى بن سعيد عن عياض بن حماد المجاشعي أن النبي ﷺ خطب ذات يوم فقال في خطبته: «وإن ربي أمرني أن أعلمكم ما جهلتم مما علمني في يومي هذا: كل مال نحلته عبادي حلال، وإني خلقت عبادي حنفاء كلهم، وإن الشياطين أتتهم فأضلتهم عن دينهم وحرمت عليهم ما أحللت لهم. وأمرتهم أن يشركوا بي ما لم أنزل به سلطاناً، ثم إن الله عزّ وجلّ نظر إلى أهل الأرض، فمقتهم عربهم وعجمهم، إلا بقايا من بني إسرائيل. وقال: إنما بعثتك لأبتليك وأبتلي بك، وأنزلت عليك كتاباً لا يغسله الماء تقرأه نائماً ويقظان. ثم إن الله أمرني أن أحرق قريشاً فقلت: يا رب إذن يثلغوا رأسي فيدعوه خبزة، فقال: استخرجهم كما استخرجوك، واغزهم نغزك، وأنفق عليهم فسننفق عليك، وابعث جيشاً نبعث خمسة أمثاله، وقاتل بمن أطاعك من عصاك. وأهل الجنة ثلاثة: ذو سلطان مقسط موفق متصدق، ورجل رحيم رقيق القلب بكل ذي قربى ومسلم، ورجل

Remarquant que les habitants de la terre se sont plongés dans les ténèbres de l'impiété à l'exception d'un reste des fils d'Israël -dans la version de Mouslim à l'exception d'un reste des gens du Livre - et la religion leur est devenue confuse, Dieu les a méprisés, et pour les remettre sur la voie droite, Il leur a envoyé Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- pour les faire sortir à la lumière de la vérité. Après son avènement, il n'y aura aucune excuse pour les hommes et de dire: **«Nous avons manqué d'annonciateur et de guide».** Le voilà l'annonciateur et l'avertisseur, vous n'aurez donc aucun prétexte ô hommes et sachez que: **«Allah est tout puissant»** qui châtiera ceux qui Lui auront désobéi et recompensé ceux qui se seraient soumis.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ جَعَلَ فِيكُمْ أَنۢبِيَآءَ
وَجَعَلَكُم مُّلُوكًا وَءَاتَىٰكُم مَّا لَمْ يُؤْتِ أَحَدًا مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٠﴾ يَٰقَوْمِ ٱدْخُلُوا۟
ٱلْأَرْضَ ٱلْمُقَدَّسَةَ ٱلَّتِى كَتَبَ ٱللَّهُ لَكُمْ وَلَا تَرْتَدُّوا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَارِكُمْ فَتَنقَلِبُوا۟ خَٰسِرِينَ
﴿٢١﴾ قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّ فِيهَا قَوْمًا جَبَّارِينَ وَإِنَّا لَن نَّدْخُلَهَا حَتَّىٰ يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا
فَإِن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا فَإِنَّا دَٰخِلُونَ ﴿٢٢﴾ قَالَ رَجُلَانِ مِنَ ٱلَّذِينَ يَخَافُونَ أَنْعَمَ
ٱللَّهُ عَلَيْهِمَا ٱدْخُلُوا۟ عَلَيْهِمُ ٱلْبَابَ فَإِذَا دَخَلْتُمُوهُ فَإِنَّكُمْ غَٰلِبُونَ وَعَلَى ٱللَّهِ
فَتَوَكَّلُوٓا۟ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٢٣﴾ قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّا لَن نَّدْخُلَهَآ أَبَدًا مَّا دَامُوا۟
فِيهَا فَٱذْهَبْ أَنتَ وَرَبُّكَ فَقَٰتِلَآ إِنَّا هَٰهُنَا قَٰعِدُونَ ﴿٢٤﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّى لَآ
أَمْلِكُ إِلَّا نَفْسِى وَأَخِى فَٱفْرُقْ بَيْنَنَا وَبَيْنَ ٱلْقَوْمِ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٥﴾ قَالَ فَإِنَّهَا
مُحَرَّمَةٌ عَلَيْهِمْ أَرْبَعِينَ سَنَةً يَتِيهُونَ فِى ٱلْأَرْضِ فَلَا تَأْسَ عَلَى ٱلْقَوْمِ
ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٦﴾

عفيف فقير ذو عيال. وأهل النار خمسة: الضعيف الذي لا دين له، والذين هم فيكم تبع أو تبعاً ـ شك يحيى ـ لا يبتغون أهلاً ولا مالاً، والخائن الذي لا يخفى له طمع وإن دق إلا خانه، ورجل لا يصبح ولا يمسي إلا وهو يخادعك عن أهلك ومالك، وذكر البخل أو الكذب، والشنظير: الفاحش».

wa 'id qâla Mûsâ liqawmihî yâ qawmi-dkurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum 'id ja'ala fîkum 'ambiyâ'a wa ja'allakum mulûkan wa 'âtâkum mâ lam yu'ti 'ahadam mina-l-'âlamîma (20) yâ qawmi-dhulû-l-'arda-l-muqaddasata-l-latî kataba-L-Lâhu lakum walâ tartaddû 'alâ 'adbârikum fatanqalibû hasirîna (21) qâlû yâ Mûsâ 'inna fîhâ qawman jabbârîna wa 'innâ lan nadhulahâ hattâ yuhrujû minhâ fa'iy-yahrujû minhâ fa'inna dâhilûna (22) qâla rajulâni mina-l-ladîna yahafûna 'an'ama-L-Lâhu 'alayhimâ-d-hulû 'alayhimu-l-bâba fa'idâ dahaltumûhu fa'innakum gâlibûna wa 'alâ-L-Lâhi fatawakkalû 'in kuntum mu'minîna (23) qâlû yâ Mûsâ 'innâ lan nadhulahâ 'abadam mâ dâmû fîhâ fadhab 'anta wa rabbuka faqâtilâ 'innâ hâhunâ qâ'idûna (24) qâla rabbi 'inni lâ 'amliku 'illa nafsî wa 'ahî fafruq baynanâ wa bayna-l-qawmi-l-fâsiqîna (25) qâla fa'innhâ muharramatun 'alayhim 'arba'îna sanatan yatîhûna fî-l-'ardi falâ ta'sa 'alâ-l-qawmi-l-fâsiqîna (26).

Moïse dit à son peuple: «O mon peuple, reconnais tous les bienfaits qu'Allah a eus pour toi. Il a tiré de ton sein des Prophètes et des rois. Il t'a manifesté une bienveillance qu'Il n'a eue pour aucun autre». (20) O mon peuple rentre en terre sainte, cette terre qu'Allah t'a fixée pour séjour. Ne reviens pas sur tes pas. Ce serait ta perte. (21) Cette terre, répondirent les Iraëlites, est occupée par un peuple puissant. Nous n'y rentrerons que lorsqu'elle aura été évacuée. Une fois évacuée, nous y rentrerons. (22) Forcez la porte, dirent ceux d'entre eux qui craignaient Allah et qui étaient animés de Sa grâce. Si vous la forcez, vous serez vainqueurs. Vous devez avoir confiance en Allah si vous êtes des croyants sincères. (23) Ils répliquèrent: «O Moïse, nous n'y rentrerons jamais tant qu'ils y seront. Allez-y, toi et ton Seigneur. Combattez. Nous vous attendons. (24) Moïse dit: «Seigneur, je ne dispose que de moi-même et de mon frère. Départage-nous d'avec ce peuple infâme. (25) Allah dit: Cette terre leur sera interdite pendant quarante ans. Ils erreront de par le monde. Cesse d'être en souci pour un peuple aussi pervers. (26).

Dieu demande à Son serviteur, Prophète et interlocuteur Moïse Ben 'Imran de rappeler à son peuple les fils d'Israël les bienfaits et les grâces dont Dieu les a comblés dans ce bas monde et même dans la vie future s'ils avaient suivi la voie droite. **«Il a tiré de ton sein des Prophètes»** Car à la mort de chaque Prophète Il leur envoyait un autre depuis leur père Ibrahim. Ces Prophètes ne cessaient de les appeler à

Dieu en les menaçant de Son châtiment jusqu'à la venue de Jésus, fils de Marie -que Dieu le salue. Et à la fin Il a envoyé Mouhammad Ben Abdullah -qu'Allah le bénisse et le salue- de la descendance d'Ismaël fils d'Ibrahim, et qui fut le plus honoré et considéré.

«**et des rois**» Ibn Abbas a commenté cela et dit: «On donnait l'épithète «roi» à tout homme qui possédait une femme, un esclave et une demeure. Pour justifier cette appellation, on rapporte qu'un homme avait dit à Abdullah Ben Amr Ben Al-'As: «Ne sommes-nous pas les pauvres Mohagériens?» Abdullah de lui demander: «As-tu une femme avec qui tu cohabites?» - Oui, dit-l'homme. -As-tu un logis pour y demeurer?» -Oui. - Tu es donc un riche conclut Abdullah. Et l'homme d'ajouter: «J'ai aussi un domestique» - Alors tu es un roi, s'écria Abdullah.

Quant à Al-Hassan AL-Basri, il a dit: «un roi est-il autre qu'un homme qui possède une monture, un domestique et une maison?».

Il a été dit dans un hadith: *«Celui d'entre vous qui, le matin, jouit d'une bonne santé, se trouve en sécurité parmi les siens, possède la nourriture de sa journée, c'est comme il possède le bas monde tout entier».*[1]

«**Il t'a manifesté une bienveillance qu'Il n'a eue pour aucun autre**» à l'époque où ils vivaient car ils étaient plus nobles et considérés que les Grecs, les Coptes et tous les autre peuples comme Dieu le montre dans ce verset: «**Nous les avions élevés au-dessus des mondes**» [Coran XLV, 16] Et dans un autre verset. Moïse aurait dit à son peuple: «**Vous choisirai-je un autre maître qu'Allah, Lui qui vous a élus parmi tous les peuples**» [Coran VII, 140]. C'était donc du temps de Moïse, car la communmauté musulmane est pour toujours la plus noble, la plus préférée à Dieu, qui possède la Charia' (les lois religieuses) la plus parfaite, la voie la plus droite, son Prophète le plus noble, ses rois les meilleurs, ses bienfaits les plus abondants, ses familles les plus nombreuses, son royaume le plus vaste et sa puissance la plus durable, Dieu a dit d'elle: «**Nous avons fait de vous une nation centrale pour que vous serviez de témoins à tous les peuples**» [Coran II, 143]. Nous avons

---

(1) قد ورد في الحديث: «من أصبح منكم معافى في جسده، آمناً في سربه، عنده قوت يومه، فكأنما حيزت له الدنيا بحذافيرها».

déjà parlé des mérites de la communauté musulmane en commentant le verset n:110 de la sourate de la famille d'Imran.

On peut interpréter aussi le verset: «**Il t'a manifesté une bienveillance qu'Il n'a eue pour aucun autre**» en énumérant les grâces dont Dieu a comblé les fils d'Israël en faisant descendre sur eux la manne et les cailles, en faisant planer sur eux la nuée lors de leur errement dans le désert de Sinaï et autres choses qui constituaient des miracles divins.

Puis Moïse -que Dieu le salue- incita les fils d'Israël au combat pour entrer à Jérusalem qui était leur pays du temps de leur père Jacob à l'époque où il l'avait quitté avec ses femmes et enfants pour rejoindre Joseph -que Dieu le salue- en Egypte. Ils vivaient là une longue période et ne la quittaient qu'avec Moïse qui les avait sauvés de Pharaon.

A cette époque, il y avait à Jérusalem un peuple très fort et puissant -les 'Amaliq-. Il leur ordonna donc d'y entrer en combattant ce peuple en leur annonçant la victoire. Mais ils refusèrent, désobéirent à Moïse et se détournèrent de lui. Dieu alors les punit en les envoyant au désert (de Sinaï) errant sans but, égarés ne sachant vers quel côté ils devaient se diriger, et ils y restèrent quarante ans.

«**O mon peuple, rentre en terre sainte qu'Allah t'a fixée pour séjour**» Cette terre, d'après Ibn Abbas et Moujahed est le mont Tor et son entourage. En réalité, elle est le Temple de Jérusalem et la région qui l'entoure. On lui donne aussi le nom Ilia' qui signifie: la maison de Dieu. Cette terre est celle que Dieu leur a promise par la bouche d'Israël (Jacob) en héritage pour ceux qui croient d'entre eux.

Moïse dit à son peuple: «**Ne reviens pas sur tes pas**» en s'abstenant de combattre car «**Ce serait ta perte**». Mais les fils d'Israël répondirent à Moïse que cette terre «**est occupée par un peuple puissant. Nous n'y rentrerons que lorsqu'elle aura été évacuée. Une fois évacuée, nous y rentrerons**». Donc sous prétexte que dans cette terre réside un peuple très fort de grande stature comme des géants et puissant, ils s'abstinrent de combattre ne pouvant faire face à ce peuple, et refusèrent d'y entrer.

Mais deux hommes des fils d'Israël qui craignaient Dieu et auxquels Il avait accordé Sa faveur les incitèrent au combat. Ces deux

hommes, selon Ibn Abbas, Moujahed, Ikrima et autre, étaient Youcha' Ben Noun et Kaleb Ben Youfana. Ils leur dirent: «**Forcez la porte**» pour entrer, et «**Si vous la forcez, vous serez vainqueurs. Vous devez avoir confiance en Allah si vous êtes des croyants sincères**».

Si vous mettez votre confiance en Dieu, obtempérez à Son ordre et suivez Son Prophète, Dieu vous accordera la victoire, vous secourra et ainsi vous entrerez dans la terre qu'il vous a destinée.

Ceci n'eut aucun effet sur les fils d'Israël qui persévérèrent dans leur obstination et répondirent à Moïse: «**Nous n'y rentrerons jamais tant qu'ils y seront. Allez-y toi et ton Seigneur. Combattez. Nous vous attendons**». On rapporte que les fils d'Israël, après leur réplique à Moïse, décidèrent de retourner en Egypte. Moïse et Haroun (Aaron) - que Dieu les salue - se prosternèrent en présence des notables des fils d'Israël en signe de reniement de leur décision erronée, Youcha' Ben Noun et Kaleb Ben Youfana déchirèrent leurs habits, et tous blâmèrent et réprimandèrent les fils d'Israël. On a dit aussi qu'ils les avaient lapidés.

A comparer avec la réponse des fils d'Israël à leur Prophète, qu'elle en fut merveilleuse la réponse des compagnons à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le jour de Badr quand il leur demanda leur opinion à propos de cette bataille. Abou Bakr prit la parole le premier et ses paroles émerveillèrent tout le monde, puis un homme parmi les Mohagériens parla à son tour, mais l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessa de leur répéter: «Donnez-moi votre avis ô musulmans» voulant recevoir la réponse des Ansars car ils formaient la majorité à cette époque.

Sa'd Ben Mou'adz se leva et dit: «Peut-être nous désignes-tu ô Envoyé de Dieu! Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous demandes de prendre le large avec toi nous le ferons tous avec toi et nul parmi nous ne te fera défection. Nous ne redoutons plus d'affronter l'ennemi demain car, dans la guerre, nous sommes sincères et endurants. Peut-être Dieu te fera voir ce dont nous en sommes capables et tu en seras satisfait. Conduis-nous avec les bénédictions de Dieu» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fut très réjoui des propos de Sa'd qui lui causèrent tant d'enthousiasme.

Abdullah Ben Mass'oud, qui était présent, rapporte: «En ce jour-là, j'étais présent quand Al-Miqdad Ben Amr Al-Kindi venait faire une dé-

claration et j'aurais aimé être son auteur que de posséder les biens de ce monde. Il est venu trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en appelant les malédictions sur les polythéistes de Qoraïch, et il lui dit: «Ô Envoyé de Dieu! Nous n'allons pas te dire comme le peuple de Moïse lui disait: «Mets-toi en marche et ton Seigneur, combattez tous deux» mais nous battrons l'ennemi à ta droite, à ta gauche devant toi et derrière toi». Je vis alors le visage du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'illuminer en éprouvant une grande joie».

Malgré son appel et ses efforts, les fils d'Israël ne firent que persévérer dans leur opiniâtreté, alors, irrité, Moïse s'écria: **«Seigneur, je ne dispose que de moi-même et de mon frère. Départage-nous d'avec ce peuple infâme».**

Dieu exauça Moïse et répondit à son appel, et pour punir les autres Il dit: **«Cette terre leur sera interdite pendant quarante ans. Ils erreront de par le monde».** Ainsi ils demeurèrent quarante ans dans le désert ne trouvant aucune issue pour en sortir. Et durant cette période plusieurs miracles furent produits: la manne, les cailles, la nuée qui les ombrageait, le jaillissement de l'eau d'un rocher qu'ils portaient sur une monture dans leur déplacement, et d'où jaillirent douze sources dont chacune fut réservée à chacun de leurs douze chefs. A cette époque la Tora fut révélée à Moïse et qui renfermait toutes les lois religieuses et les enseignements.

Pendant cette période Haroun décéda puis Moïse trois ans après. Dieu instaura parmi eux Youcha' Ben Noun comme Prophète et successeur de Moïse. On rapporte aussi qu'un bon nombre d'Israëlites âgés trépassèrent, comme on a dit. Suivant les dires des historiens- il n'en resta que Youcha' et Kaleb.

Après l'écoulement de quarante ans, ceux qui survivaient sortirent du désert et à leur tête Youcha' Ben Noun, ils formaient la deuxième génération. Ils se dirigèrent vers Jérusalem et l'assiégèrent. Ils la conquirent un vendredi après l'asr. Comme le soleil était sur le point de disparaître et craignant que la veille du Sabat ne commence, avant la conquête finale de la ville, Youcha' s'adressa au Soleil: «Tu es ordonné et je le suis», puis priant Dieu: «Seigneur arrête-le» le Soleil resta immobile jusqu'à ce que Youcha' pût conquérir complètement Jérusalem. Dieu à ce moment ordonna à Youcha' de demander aux fils

d'Israël d'y entrer en se prosternant et implorant Dieu de leur faire rémission de leur péchés. Mais au lieu de se prosterner, ils y entrèrent en trainant sur leurs derrières. (Voir le détail dans l'interprétation du verset 58 de la sourate «La vache»).

En commentant ce verset: **«Cette terre leur sera interdite pendant quarante ans...** jusqu'à la fin, Ibn Abbas a dit: «Pendant cette période Moïse, Haroun et tous ceux qui avaient plus de quarante ans moururent. Youcha' Ben Noun devint leur chef, fit la conquête de Jérusalem et y trouva un grand trésor. Voulant le brûler, mais le feu ne put le consommer, alors il s'écria: «Il y a parmi vous un homme qui a fraudé le butin». Il manda les douze chefs pour lui prêter un serment d'allégeance. La main de l'un d'eux se colla à la main de Youcha' qui lui dit: «C'est toi le fraudeur». Il lui apporta la chose dérobée au butin et qui était une tête de vache en or. Youcha' la prit et la mit avec l'offrande, le feu aussitôt la dévora.

«Cesse d'être en souci pour un peuple aussi pervers» Dieu veut par ces paroles réconforter Moïse -que Dieu le salue- et de ne plus se tourmenter pour ce peuple pervers car une telle punition est le prix de leur comportement.

L'histoire précitée renferme une réprimande des fils d'Israël et démontre sans doute leur rebellion et leur désobéissance au Prophète de Dieu et Son interlocuteur; en refusant de combattre et d'affronter leur ennemi alors que Moïse les incitait et leur promettait une victoire venue de Dieu. Cette promesse qui était véridique étant donné qu'eux-mêmes étaient témoins lorsque Dieu a noyé Pharaon et son armée sous leurs regards il y a peu de temps.

Pourquoi ne pas combattre les habitants de cette ville qui ne formaient même pas le un centième de l'armée Egyptienne. Leurs méfaits et insoumission apparurent au grand jour, mûs par leur ignorance et leur opinâtreté, et malgré cela ils ne cessèrent de déclarer: «Nous sommes les fils de Dieu et Ses intimes». Mais le Seigneur ne manqua pas de les punir en les transformant en singes et porcs, et Il leur a réservé un grand supplice au jour de la résurrection où ils seront voués au feu éternel.

۞ وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱبْنَيْ ءَادَمَ بِٱلْحَقِّ إِذْ قَرَّبَا قُرْبَانًا فَتُقُبِّلَ مِنْ أَحَدِهِمَا وَلَمْ يُتَقَبَّلْ مِنَ ٱلْـَٔاخَرِ قَالَ لَأَقْتُلَنَّكَ قَالَ إِنَّمَا يَتَقَبَّلُ ٱللَّهُ مِنَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٢٧﴾ لَئِنۢ بَسَطتَ إِلَىَّ يَدَكَ لِتَقْتُلَنِى مَآ أَنَا۠ بِبَاسِطٍ يَدِىَ إِلَيْكَ لِأَقْتُلَكَ إِنِّىٓ أَخَافُ ٱللَّهَ رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٨﴾ إِنِّىٓ أُرِيدُ أَن تَبُوٓأَ بِإِثْمِى وَإِثْمِكَ فَتَكُونَ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ وَذَٰلِكَ جَزَٰٓؤُا۟ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٩﴾ فَطَوَّعَتْ لَهُۥ نَفْسُهُۥ قَتْلَ أَخِيهِ فَقَتَلَهُۥ فَأَصْبَحَ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٣٠﴾ فَبَعَثَ ٱللَّهُ غُرَابًا يَبْحَثُ فِى ٱلْأَرْضِ لِيُرِيَهُۥ كَيْفَ يُوَٰرِى سَوْءَةَ أَخِيهِ قَالَ يَٰوَيْلَتَىٰٓ أَعَجَزْتُ أَنْ أَكُونَ مِثْلَ هَٰذَا ٱلْغُرَابِ فَأُوَٰرِىَ سَوْءَةَ أَخِى فَأَصْبَحَ مِنَ ٱلنَّٰدِمِينَ ﴿٣١﴾

wa-tlu 'alayhim naba'a bnay 'Âdama bi-l-ḥaqqi 'iḏ qarrabâ qurbânan fatuqubbila min 'aḥadihimâ walam yutaqabbal mina-l-'âḫari qâla la'aqtulannaka qâla 'innamâ yatqabbalu-L-Lâhu mina-l-muttaqîna (27) la'im-basatta 'ilayya yadaka litaqtulanî mâ 'ana bibâsiṭin yadiya 'ilayka li-'aqtulaka 'innî 'aḫâfu-L-lâha rabba-l-'âlamîna (28) 'innî 'urîdu 'an tabû'a bi'iṯmî wa 'iṯmika fatakûna min 'aṣḥâbi-n-nâri wa ḏâlika jazâ'u-ẓ-ẓâlimîna (29) faṭawwa'at lahû nafsuhû qatla 'aḫîhi faqatalahû fa'aṣbaḥa mina-l-ḫasirîna (30) faba'ṯa-L-Lâhu ġurâban yabḥaṯu fî-l-'arḍi liyuriyahu kayfa yuwârî saw'ata 'aḫihi qâla yâ waylatâ a'ajaztu 'an 'akuna miṯla hâḏâ-l-ġûrabai fa'uwâriya saw'ata 'aḫî fa 'aṣbaḥa mina-n-nâdimîna (31).

Raconte-leur l'histoire authentique des deux fils d'Adam. Tous deux firent des offrandes. L'offrande de l'un fut acceptée, celle de l'autre non. «Je te tuerai» dit ce dernier. «Que veux-tu, répondit son frère. Allah n'accepte d'offrandes que de ceux qui Le craignent» (27) «Si tu lèves la main sur moi pour me tuer, je ne lèverai pas la mienne sur toi pour te tuer, car je crains Allah, le maître de l'univers» (28) «Je préfère que tu te charges de mes péchés et des tiens. Tu finiras dans la Géhenne. C'est la récompense des criminels». (29) Sa conscience ne le retint pas de tuer son frère. Il le tua. Depuis lors, il est du nombre des réprouvés. (30) Un corbeau, envoyé par Allah, gratta la terre pour lui montrer comment cacher les parties indécentes de son frère. Il dit: «Malheureux que je suis! Suis-je donc moins pi-

toyable que ce corbeau pour avoir omis d'enterrer mon frère?» Il était déjà du nombre des repentants. (31).

L'histoire des deux fils d'Adam demeure toujours le symbole de la jalousie et de l'injustice. Elle nous montre comment Caïn avait agressé son frère Abel et le tua parce que Dieu avait acceptée l'offrande offerte par le deuxième et refusé celle de l'autre.

Dieu ordonne à Son Envoyé de raconter cette histoire à ces injustes et jaloux, les juifs frères des porcs et de singes et leurs semblables, en toute vérité sans y rien ajouter ni diminuer et sans changement ni confusion.

L'histoire comme elle a été rapportée par les théologiens et les exégètes est la suivante:

«Par nécessité, Dieu avait permis à Adam -que Dieu le Salue - de marier ses garçons avec ses filles de sorte, comme ils l'ont précisé, que le fils épouse la jumelle de son frère. Ils ont ajouté que dans chaque conception il y avait deux jumeaux: un garçon et une fille. Comme la sœur jumelle d'Abel était très laide et celle de caïn très belle, ce dernier décida de se marier d'avec sa sœur jumelle. Adam refusa et demanda à chacun de ses fils Abel et Caïn de présenter une oblation, celui dont son oblation aura été acceptée, aura le droit de se marier d'avec la belle fille, la sœur de Caïn». Le Coran, comme on l'a vu, a mentionné l'histoire.

As-Souddy a ajouté, d'après Ibn Abbas et Ibn Mass'oud, que Caïn possédait de terrains cultivés et Abel de troupeaux. Abel présenta une femelle de son troupeau qui était bien grasse. Quant à Caïn, il offrit une gerbe de blé, comme il en trouvait un épi plein, il l'égraina et le mangea. Un feu descendit, dévora l'oblation d'Abel et laissa intact celle de Caïn. Celui-ci irrité, s'écria: «Je te tuerai pour t'empêcher de te marier d'avec ma sœur». Et Abel de lui répondre: **«Allah n'accepte d'offrandes que de ceux qui Le craignent».**

Abdullah Ben Amr, en racontant le même récit, a dit qu'Abel était plus robuste que son frère mais il s'abstint de lui faire du mal.

Ibn Abbas, dans une autre version, a précisé que l'oblation pré-

sentée par Abel fut, plus tard, le rachat du fils d'Ibrahim. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Le frère vertueux répondit avec toute quiétude: «**Si tu lèves la main sur moi pour me tuer, je ne lèverai pas la mienne sur toi pour te tuer**» et je veux que tu prennes sur toi mes péchés et les tiens «**Car je crains Allah le maître de l'univers**» Plutôt je m'endure avec foi en espérant la récompene divine.

A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quand deux hommes se rencontrent, l'épée à la main, pour se combattre, le meurtrier et la victime iront à l'Enfer».* On lui dit: «O Envoyé de Dieu , c'est bien le sort du meurtrier, mais pour la victime?». Il répondit: *«L'homme victime cherchait aussi à tuer l'autre».***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].

L'imam Ahmed rapporte d'après Bichr Ben Sa'id que Sa'd Ben Abi Waqas, lors des événements qui eurent lieu à l'époque où Othman fut tué, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit: *«Il y aura des troubles, celui qui sera assis vaudra mieux que celui qui sera debout, celui qui restera debout vaudra mieux que celui qui marchera, et celui qui marchera vaudra mieux qui ira en vitesse»* On demanda: «Et si quelqu'un entrera dans ma maison pour me tuer?» Il répondit: *«Sois donc comme le fils d'Adam»*[2].

Et Ayoub As-Sikhtiani de commenter l'attitude de 'Othman: «Il était le premier à se conformer à ce verset: «**Si tu lèves la main sur moi...**»

«**Je préfère que tu te charges de mes péchés et des tiens. Tu finiras dans la Géhenne. C'est la récompemse des cirminels**». C'est à dire, selon

---

(1) ثبت في الصحيحين عن النبي ﷺ أنه قال: «إذا تواجه المسلمان بسيفيهما فالقاتل والمقتول في النار» قالوا: يا رسول الله هذا القاتل فما بال المقتول؟ قال: «إنه كان حريصاً على قتل صاحبه».

(2) قال الإمام أحمد عن بشر بن سعيد أن سعد بن أبي وقاص قال، عند فتنة عثمان: أشهد أن رسول الله ﷺ قال: «إنها ستكون فتنة، القاعد فيها خير من القائم، والقائم خير من الماشي، والماشي خير من الساعي» قال: أفرأيت إن دخل على بيتي فبسط يده إليّ ليقتلني؟ فقال: «كن كابن آدم».

les dires de Moujahed et Ibn Abbas: le péché de mon meurtre et les péchés que tu as commis auparavant.

Le hadith qu'on a rapporté d'après Aicha où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Etre tué et endurer sans réagir fera effacer tous les péchés» n'est pas authentifié et on ne saurait l'admettre comme tel car s'il est ainsi, cela veut dire que Dieu absoudra tous les péchés de la victime pour avoir été tuée de la sorte et en chargera le meurtrier ce qui n'est pas logique. Mais ceci pourrait être appliqué à certains individus, car selon le hadith, la victime réclamera ses droits de son meurtrier au jour du Jugement: on prendra alors des bonnes actions du meurtrier autant que son crime pour les passer à l'actif de la victime. Au cas où ses bonnes actions ne seront plus suffisantes pour indemniser la victime, on prendra des mauvaises actions de cette dernière pour les passer à l'actif du premier. En appliquant cette règle, il se pourra que la victime soit déchargée complètement de ses péchés pour en charger le meurtrier. Ce qu'il faut retenir de ce hadith consiste à savoir que le meurtre est le plus grave des péchés.

Peut-être on se demande: Comment Abel voulait que son frère Caïn porte à sa charge le crime de son meurtre? La réponse est la suivante: Abel avait déclaré à Caïn que s'il voulait le battre, il ne porterait jamais sa main sur lui et lui laisserait la liberté d'agir. Les propos d'Abel aurait été pour Caïn une belle exhortation et un rabrouement si ce dernier les avait prêtés attention.

«Sa conscience ne le retint pas de tuer son frère. Il le tua» Malgré l'avertissement de son frère, il le tua poussé par sa passion, et ce fut avec un morceau de fer qu'il tenait en main. Mais on a dit aussi, comme précise As-Souddy, que Caïn se mit à la recherche d'Abel partout dans les vallées et sur les cîmes des montagnes. Il le trouva un jour endormi auprès de son troupeau, prit une pierre et le frappa sur la tête jusqu'à ce qu'il mourût, puis il le laissa un cadavre en plein air.

Quant à Ibn Jarir, il a raconté, d'après les gens de Livre, qu'il l'avait mordu et étranglé à la façon des bêtes fauves. Suivant une autre version, il lui tordit le coup essayant de l'étouffer mais Iblis en ce moment se présenta devant lui, tint une bête par la tête, prit une pierre et l'en frappa pour lui apprendre comment il devait le tuer.

Le récit d'Abdullah Ben Wahb était presque le même mais il a

jouté: Iblis accourut vers Eve et lui dit que Caïn a tué Abel. Et elle de s'interroger: Qu'est-ce qu'un meurtre? Il lui répondit: il ne pourra ni boire, ni manger, ni bouger. - C'est donc la mort? s'écria Eve. Elle commença à pleurer et se lamenter. Adam arriva et, en s'enquêtant, elle ne lui répondit pas. Il lui dit après: «Vas-y te lamenter, toi et tes filles, quant à moi et mes fils, nous désavouons ton comportement.»

«Depuis lors, il est du nombre des réprouvés» dans le bas monde et l'au-delà. C'est un des perdants. A cet égard Abdullah Ben Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Aucune âme n'est tuée injustement sans qu'une part de ce crime ne tombe sur le fils d'Adam (Caïn) qui a décrété le meurtre»* ***(Rapporté par plusieurs)***[1].

«Un corbeau, envoyé par Allah, gratta la terre pour lui montrer comment cacher les parties indécentes de son frère».

As-Souddy dit: Comme il laissa son frère mort en plein air sans l'enterrer, Dieu à ce moment envoya deux corbeaux qui se mirent à s'entretuer. Le meurtrier se mit à gratter la terre, et creusa un fossé, puis il y jeta le cadavre et le couvrit du sable.

Caïn ~~Abel~~, à la vue de ce corbeau, s'écria: **«Malheureux que je suis! Suis-je donc moins pitoyable que ce corbeau pour avoir omis d'enterrer mon frère?»** Ibn Abbas a dit: «Abel portait le cadavre de son frère dans une outre sur son dos pendant une année entière, qu'à la fin Dieu envoya le corbeau pour lui montrer comment cacher le cadavre.

Les gens de la Tora racontent ce dialogue entre le Seigneur et Caïn: «Et Yahweh dit à Caïn: «Où est Abel, ton frère?» Il dit: «Je ne sais pas; suis-je le gardien de mon frère?» Yahweh dit: «Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie vers moi du sol» Maintenant tu es maudit du sol, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Si tu cultives le sol, il ne donnera plus ses fruits, tu seras errant et fugitif sur la terre» (Génèse 4).

«il est du nombre des réprouvés» Dieu le fit au nombre de ceux qui

---

(1) قال عبد الله بن مسعود قال رسول الله ﷺ «لا تقتل نفس ظلماً إلا كان على ابن آدم الأول كفل من دمها لأنه كان أول من سن القتل»، وقد أخرجه الجماعة سوى أبي داود.

se repentent, comme a dit Al-Hassan Al-Basri, mais après avoir tout perdu.

Tel fut le récit concernant les deux fils d'Adam d'après les exégètes et tous s'accordent qu'ils étaient issus des reins d'Adam. En le commentant, Moujahed et Ibn Joubaïr ajoutent: Aussitôt Caïn fut puni, sa jambe fut accrochée à sa cuisse le jour où il a commis son crime, et Dieu avait fixé le visage de Caïn vers le soleil de sorte qu'il tournait toujours de son côté.

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les péchés qui méritent le prompt châtiment dans la vie présente, en leur réservant celui de l'au-delà, sont la rupture du lien de parenté et l'injustice»*[1] Le faire de Caïn réunit les deux péchés.

مِنْ أَجْلِ ذَٰلِكَ كَتَبْنَا عَلَىٰ بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَنَّهُۥ مَن قَتَلَ نَفْسًۢا بِغَيْرِ نَفْسٍ أَوْ فَسَادٍ
فِى ٱلْأَرْضِ فَكَأَنَّمَا قَتَلَ ٱلنَّاسَ جَمِيعًا وَمَنْ أَحْيَاهَا فَكَأَنَّمَآ أَحْيَا ٱلنَّاسَ
جَمِيعًا ۚ وَلَقَدْ جَآءَتْهُمْ رُسُلُنَا بِٱلْبَيِّنَٰتِ ثُمَّ إِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم بَعْدَ ذَٰلِكَ فِى
ٱلْأَرْضِ لَمُسْرِفُونَ ﴿٣٢﴾ إِنَّمَا جَزَٰٓؤُا۟ ٱلَّذِينَ يُحَارِبُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَسْعَوْنَ فِى ٱلْأَرْضِ
فَسَادًا أَن يُقَتَّلُوٓا۟ أَوْ يُصَلَّبُوٓا۟ أَوْ تُقَطَّعَ أَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلُهُم مِّنْ خِلَٰفٍ أَوْ يُنفَوْا۟
مِنَ ٱلْأَرْضِ ۚ ذَٰلِكَ لَهُمْ خِزْىٌ فِى ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٣٣﴾
إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُوا۟ مِن قَبْلِ أَن تَقْدِرُوا۟ عَلَيْهِمْ ۖ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٤﴾

min ajli ḏâlika katabnâ 'alâ banî 'isrâ'îla 'annahû man qatala nafsam biġayri nafsiin 'aw fasâdin fî-l-'arḍi faka'annamâ qatala-n-nâsa jamî'an wa man 'aḥyâhâ faka'annamâ 'aḥyâ-n-nâsa jamî'an walaqad jâ'athum rusulunâ bi-l-bayyinâti ṯumma 'inna kaṯîram-minhum ba'da ḏâlika fî-l-'arḍi lamusrifûna (32) 'innamâ jazâ'u-l-laḏîna yuḥâribûna-L-Lâha wa rasûlahû wa yas'awna fî-l-'arḍi fasâdan 'ay-yuqatalû 'aw yuṣallabû 'aw tuqaṭṭa'a 'aydîhim wa 'arjuluhum min ḫilâfin 'aw yunfaw mina-l-'arḍi

(1) ورد في الحديث أن النبي ﷺ قال: «ما من ذنب أجدر أن يعجل الله عقوبته في الدنيا مع ما يدخر لصاحبه في الآخرة من البغي وقطيعة الرحم».

d̲âlika lahum ḫizyun fî-d-dunya wa lahum fî-l-'âḫirati 'ad̲âbun 'az̲îmun (33) 'illâ-l-lad̲îna tâbû min qabli 'an taqdirû 'alayhim fa'lamû 'anna-L-Lâha Ġafûru-r-Raḥîmun (34).

C'est pour cela que nous avons imposé cette loi aux enfants d'Israël: «Quiconque aura tué un autre homme qui ne sera lui-même ni un meurtrier, ni un séditieux, sera considéré comme le meurtrier de l'humanité toute entière. Quiconque sauvera une vie sera considéré comme ayant sauvé la vie de l'humanité toute entière» Prophètes et preuves leur ont été envoyés et, même après cela, la plupart d'entre eux continuent à commettre des excès. (32). Ceux qui sont en lutte ouverte contre Allah et Son Prophète et qui, sur terre, jettent la discorde, méritent d'être mis à mort ou d'être crucifiés, ou d'avoir une main et un pied coupés en sens inverse, ou encore d'être bannis. Ils subiront cette dégradation en ce monde et un châtiment sévère dans l'autre. (33). Exceptez cependant ceux qui se repentent avant d'être pris. Rappelez-vous qu'Allah est clément et miséricordieux».

Pour prix de ce crime abominable commis injustement, et pour enseigner les fils d'Israël, Dieu leur a prescrit comme loi et enseignement, que celui, qui, sans motif légitime, tue un homme, est considéré comme s'il avait tué tous les hommes sans aucune distinction car son faire est injuste. Par contre, celui qui sauve un seul homme est considéré comme s"il avait sauvé tous les hommes.

Abou Houraira raconte: «A l'époque où il y a eu une rebellion contre 'Othman, j'entrai chez lui en s'écriant: «Ô prince des croyants, je suis venu pour te secourir et la lutte parait inévitable». Il me répondit: «Ô Abou Houraira, serais-tu content de tuer tous les hommes et moi avec eux?» - Non, dis-je. Il répliqua: «Si tu tues un seul homme c'est comme tu a tué tous les hommes». Quitte-moi et tu en seras récompensé sans être responsable d'aucun péché» Je partis et m'abstins de battre».

Souleiman Al-Rab'i rapporte: «j'ai demandé Al-Hassan Al-Basri au sujet de ce verset: «Ô Abou Sa'id, ce verset concernait-il exclusivement les fils d'Israël? Il me répondit: «Par celui qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, s'il a été adressé aux fils d'Israël auparavant sache que notre sang est plus honorable auprès de Dieu que le leur».

L'imam Ahmed raconte: «Hamza Ben Abdul Mouttaleb vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Ô Envoyé

de Dieu, prodigue-moi un principe dont je suivrai toute ma vie». Il lui demanda: *«Quel sera préférable à toi: une âme que tu fais vivre ou une autre à faire périr?»* - Plutôt une âme que je laisse vivre, répondit-il. - *Alors,* répliqa le Prophète, *occupe-toi de toi-même»*(1).

«Prophètes et preuves leur ont été envoyés» un grand nombre de Prophètes furent envoyés aux fils d'Israël avec des preuves irréfutables, et même après cela **«la plupart d'entre eux continuent à commettre des excès»** des paroles qui renferment des réprimandes pour avoir persisté dans leurs méfaits et péchés sciemment. On donne l'exemple des deux tribus juives Banou Qouraidha et An-Nadir qui, une fois la guerre déclarée entre les Aws et Khazraj du temps de la Jahilia, ne manquaient pas à y prendre part pour la susciter. Lorsque la guerre cessait, les juifs rachetaient les captifs et payaient le prix du sang des morts. Dieu a désavoué leur agissement comme nous l'avons vu en commentant le verset n: 85 de la sourate «la vache» quand Il a dit: **«Quoi qu'ainsi engagés, vous vous entretuez, vous vous bannissez réciproquement, employant pour cela l'injustice et l'oppression...»**

Pour ceux qui font la guerre contre Dieu et contre Son Prophète, Dieu montre leur sort et leur rétribution en disant: **«Ceux qui sont en lutte ouverte contre Allah et Son Prophète et qui, sur terre, jettent la discorde, méritent d'être mis à mort ou d'être crucifiés, ou d'avoir une main et un pied coupés en sens inverse ou encore d'être bannis»**. Cette lutte consiste à mécroire, à détrousser les voyageurs, à semer la panique entre les gens qui empruntent un chemin, à exercer la violence sur la terre et à y semer la discorde et la corruption. Même quelques uns des ulémas dont Sa'id Ben Al-Moussaiab, ont considéré que le fait d'imposer une taxe illégale ou accepter un pot de vin est aussi une corruption. Dieu a dit d'eux dans un autre verset: **«A peine t'ont-ils quitté qu'ils mettent la terre au pillage, y sèment le désordre, sans respect pour les biens ni pour les personnes. Or Allah n'aime pas le désordre»** [Coran II, 205].

Al-Hassan Al-Bari et Ikrima ont dit que le verset précité fut révélé

---

(1) قال الإمام أحمد: جاء حمزة بن عبد المطلب إلى رسول الله ﷺ: فقال: يا رسول الله اجعلني على شيء أعيش به، فقال رسول الله ﷺ: «يا حمزة نفس تحييها أحب إليك أم نفس تميتها» قال: بل نفس أحييها، قال: «عليك بنفسك».

à propos des polythéistes. Mais la sanction qui y est mentionnée s'applique aussi au musulman s'il commet un crime ou jette la discorde ou lutte contre Dieu et Son Prophète qu'à la fin il rejoint les polythéistes pour être l'un des leurs. Par contre, ceux qui se repentent avant d'être pris, c'est à dire tombés sous votre domination, sont exceptés et exemptés de la punition.

En commentant le verstet, Ibn Abbas a raconté que des gens du Livre avaient trahi le pacte et l'engagement conclus avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- et semé la corruption sur la terre. Dieu a laissé le choix à Son Messager: les tuer ou leur couper une main et un pied en sens inverse (par exemple une main droite et un pied gauche ou vice versa).

Al-Boukhari et Moslim ont rapporté d'après Anas Ben Malek le récit suivant: «Huit hommes de 'Okal vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à Médine et prononcèrent la profession de l'Islam. Comme ils furent éprouvés par le climat de cette ville, ils se plaignirent auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui leur répondit: *«Partez avec notre berger et buvez du lait et des urines des chamelles». Ils s'exécutèrent et furent guéris, puis ils tuèrent le berger et emmenèrent les chamelles. Dès qu'il apprit la nouvelle, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- envoya à leur poursuite. Quand ils furent capturés, il ordonna de leur couper pieds et mains, de leur creuver les yeux et de les abandonner sous la chaleur du soleil et moururent en cet état»*[1].

Dans une autre version, Anas ajouta: «Je vis un homme d'entre eux mâcher le sable sous l'effet de la soif jusqu'à mourir. Et à cette occasion ce verset fut révélé: **«Ceux qui sont en lutte ouverte contre Allah et son Prophète....»**

---

(1) روى البخاري ومسلم عن أنس بن مالك: أن نفراً من عكل ثمانية قدموا على رسول الله ﷺ فبايعوه على الإسلام فاستوخموا المدينة، وسقمت أجسامهم، فشكوا إلى رسول الله ﷺ ذلك، فقال: «ألا تخرجون مع راعينا في إبله فتصيبوا من أبوالها وألبانها» فقالوا: بلى، فخرجوا فشربوا من أبوالها وألبانها، فصحوا، فقتلوا الراعي وطردوا الإبل، فبلغ ذلك رسول الله ﷺ فبعث في آثارهم فأدركوا فجيء بهم، فأمر بهم فقطعت أيديهم وأرجلهم، وسمرت أعينهم، ثم نبذوا في الشمس حتى ماتوا.

D'autres versions ont été racontées qui donnent tous le même sens. Mais on peut en déduire que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait tué des hommes d'entre eux, les a crucifiés et leur a crevés les yeux. Depuis cet évènement il a cessé toute défiguration même il l'a interdite.

Les opinions des ulémas se sont divergées sur ce point: cette sentence prise contre ces hommes-là est-elle toujours valable ou bien elle a été abrogée?. Les uns disent qu'elle fut abrogée par le verset susmentionné qui renferme même, selon leurs dires, un reproche au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. D'autres précisent que cette abrogation découle de l'interdiction de la défiguration, mais cette opinion est sujet à discussion. D'autres encore jugent que cette décision a été prise avant la révélation relative aux peines prescrites...

Les ulémas ont tiré argument du verset que la lutte contre ces agresseurs peut avoir lieu dans les endroits habités comme sur les routes. Tel fut l'avis de Chafé'i, Ahmed Ben Hanbal et Malek. Même ce dernier a ajouté que si quelqu'un trompe un autre, l'emmène chez lui, le tue et s'empare de son argent, son acte est aussi considéré comme un genre de lutte, et dans ce cas c'est au gouverneur- ou au trésor publique- que revient le prix du sang et non pas aux proches parents de la victime; son exemption de ce prix du sang ne disculpe pas le meurtrier du crime.

Quant à Abou Hanifa et ses adeptes, ils ont jugé qu'une lutte est considérée comme telle si elle se fit sur les routes mais jamais dans les endroits peuplés, car on peut y secourir l'agressé et le sauver.

Au sujet de la mise à mort, ou la crucifixion, ou la coupure des mains et pieds ou du banissement, Ibn Abbas a dit: «Celui qui porte les armes contre les musulmlans ou effraye les voyageurs et qu'on réussit à l'appréhender, l'imam aura le choix de lui appliquer la peine qu'il juge convenable». Car la conjonction «ou» confère à l'imam le droit d'opter pour une de ces peines, ce qui est similaire à l'expiation des serments qu'on trouve dans ce verset: **«... de nourrir dix pauvres de votre nourriture ordinaire ou de les vêtir ou d'affranchir un esclave»** [Coran V, 89].

Et toujours d'après Ibn Abbas, il a dit au sujet des détrousseurs de la route:

- S'ils tuent et volent l'argent: ils seront tués et crucifés.

- S'ils tuent sans voler, ils seront tués sans crucifixion.

- S'ils volent l'argent sans tuer: on leur coupera les mains et pieds en sens inverse.

- S'ils effrayent les passagers sans voler: on les bannira.

Quant à la crucifixion les opinions sont controversées: Le coupable sera-t-il crucifié vivant et laissé jusqu'à ce qu'il meure de faim et de soif? Ou on le tuera à l'aide d'une lance ou d'une arme similaire? Ou bien on le tuera et on le crucifiera après afin qu'il servira comme une leçon aux autres?

«ou encore d'être bannis» En commentant cette partie du verset, les opinions sont divergées:

- Ibn Abbas a dit: on cherche le coupable et une fois pris on lui applique la peine, ou bien il pourra quitter le pays dominé par les musulmans pour d'autre étranger.

- 'Ata 'Al-Khourassani a dit: on l'expulse de son propre pays à un autre pays musulman pour une période déterminée sans jamais quitter les contrées musulmanes. Telle était l'opinion de Sa'id ben Joubaïr et Mouqatel.

- Enfin Abou Hanifa, ses adeptes et Ibn Jarir ont précisé que l'expulsion signifie son emprisonnement dans un pays autre que le sien.

«Ils subiront cette dégradation en ce monde et un châtiment sévère dans l'autre» Cette dégradation signifie la peine appliquée au coupable qui sera couvert de honte devant les hommes et un terrible châtiment l'attendra dans la vie future. Ceci affirme que le verset fut révélé au sujet des polythéistes.

Quant au musulman, Mouslim rapporte qu'Oubada Ben As-samet a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a pris notre engagement, comme il l'a pris des femmes: *à ne plus reconnaître un égal à Dieu, à ne plus voler, à ne plus commettre l'adultère, à ne plus tuer nos enfants et à ne plus diffamer l'un l'autre. Quiconque aura tenu son engagement, il incombera à Dieu de le récompenser. Quiconque aura commis une transgression et aura été puni, la peine lui sera une expiation. Enfin ce-*

lui que Dieu aura caché sa transgression, Dieu décidera de son sort: Il pourra le châtier comme Il pourra lui pardonner»[1].

Ali rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui aura commis un péché dans le bas monde et subi la peine prescrite, Dieu est très juste et n'infligera pas un autre châtiment à Son serviteur. Celui qui aura commis un péché dans le bas monde et Dieu lui aura recelé, Il est plus généreux revenir sur un péché qu'Il aura pardonné»* ***(Rapporté par Ahmad Tirmidzi et Ibn Maja)***[2].

Sont exceptés de cette dégradation et de ce châtiment, ceux qui réussissent à se repentir avant d'être tombés sous le pouvoir comme Dieu a dit: **«Exceptez cependant ceux qui se repentent avant d'être pris. Rappelez-vous qu'Allah est clément et miséricordieux»** Cette exemption concerne les impies selon le sens du verset.

Quant aux rebelles musulmans, s'ils n'ont pas étré appréhendés et se sont repentis on ne leur applique ni la mort ni la crucifixion ni la coupure de pieds. Mais la coupure de la main était le sujet de deux opinions différentes, la plus correcte consiste à les exempter d'après le verset, et c'est d'ailleurs à quoi les compagnons s'étaient conformés.

A cet égard Amer AL-Cha'bi raconte: «Du temps du califat de 'Othman -que Dieu l'agrée- un homme de Mourad vint trouver Abou Moussa alors qu'il était gouverneur de Koufa; et lors de la visite, était en train de prier. La prière terminée, l'homme lui dit: «C'est auprès de toi que je suis venu te demander refuge. Je suis un tel le fils d'un tel de Mourad. J'ai fait la guerre contre Dieu et contre Son Prophète et je me suis efforcé au désordre sur la terre. Je me suis repenti avant que vous m'appréhendiez».

---

(1) ففي صحيح مسلم عن عبادة بن الصامت رضي الله عنه قال: أخذ علينا رسول الله ﷺ كما أخذ على النساء إلا نشرك بالله شيئاً ولا نسرق ولا نزني ولا نقتل أولادنا ولا يَعْضَهُ بعضنا بعضاً، فمن وفى منكم فأجره على الله تعالى، ومن أصاب من ذلك شيئاً فعوقب فهو كفارة له، ومن ستره الله فأمره إلى الله إن شاء عذبه وإن شاء عفا عنه.

(2) قال علي: قال رسول الله ﷺ: «من أذنب ذنباً في الدنيا فعوقب به فالله أعدل من أن يثني عقوبته على عبده، ومن أذنب ذنباً في الدنيا فستره الله عليه وعفا عنه، فالله أكرم من أن يعود عليه في شيء قد عفا عنه» (رواه أحمد والترمذي وابن ماجة).

«Abou Moussa déclara alors aux hommes: «C'est un tel le fils d'un tel qui a lutté contre Dieu Son Prophète et s'est repenti avant d'être sous notre domination. Quiconque le rencontre ne doit lui faire que du bien. S'il est sincère, il suivra le chemin des sincères et s'il est menteur ses péchés l'accableront».

«L'homme demeura ainsi le temps que Dieu voulut. En sortant du pays, Dieu le fit périr en tant que pécheur».

Ibn Jarir raconte que 'Ali Al-Assadi était en lutte ouverte contre les musulmans, effrayait les voyageurs, tuait et volait. Les gens, imams et gouverneurs le recherchèrent partout mais ne purent l'appréhender. Entendant quelqu'un réciter ce verset: **«Dis: «O mes serviteurs! Vous qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Allah pardonne tous les péchés. Oui, Il est celui qui pardonne, Il est miséricordieux»** [Coran XXXIX, 53]. Il lui demanda de le lui réciter encore une fois. Il remit le sabre dans le fourreau, entra à Médine à la pointe de jour, repentant, fit une lotion et se dirigea vers la mosquée de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, fit la prière de l'aube, puis vint s'asseoir à côté d'Abou Houraira qui était entouré de ses sompagnons. Quand il fit jour, les hommes le reconnurent. Voulant le prendre, il s'écria: «Vous n'avez aucun droit de m'appréhender car je suis venu repentant avant d'être pris». Abou Houraira dit aux hommes: «Il dit la vérité», puis il l'emmena chez Marwan Ben Al-Hakam qui était le gouverneur de Médine du temps de Mou'awia, et lui dit: «Cet homme-là est venu repentant, vous n'avez aucun droit sur lui». Ali fut libéré. Un jour, il prit le large avec les autres pour combattre dans la voie de Dieu. Lorsque son navire fut à proximité de l'un de la flotte Byzantine, il y bondit et les ennemis durent fuir devant lui pour aller à l'autre côté du navire qui chavira et coula. Il trouva ainsi la mort avec l'ennemi.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَابْتَغُوا إِلَيْهِ الْوَسِيلَةَ وَجَاهِدُوا فِي سَبِيلِهِ
لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٣٥﴾ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا لَوْ أَنَّ لَهُم مَّا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا
وَمِثْلَهُ مَعَهُ لِيَفْتَدُوا بِهِ مِنْ عَذَابِ يَوْمِ الْقِيَامَةِ مَا تُقُبِّلَ مِنْهُمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ
﴿٣٦﴾ يُرِيدُونَ أَن يَخْرُجُوا مِنَ النَّارِ وَمَا هُم بِخَارِجِينَ مِنْهَا وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٣٧﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-t-taqû-L-Lâha wa-btaġû 'ilayhi-l-wasîlata wa jâhidû fî sabîlihî la'allakum tufliḥûna (35) 'inna-l-ladîna kafarû law 'anna lahum mâ fî-l-'arḍî jamî'an wa mitlahû ma'ahû liyaftadû bihî min 'adâbi yawmi-l-qiyâmati mâ tuqubbila minhum wa lahum 'adâbun 'alîmun (36) yurîdûna 'ay-yaḥrujû mina-n-nâri wa mâ hum biḥârijîna minhâ walahum 'adâbum-muqîmun (37).

O croyants, craignez Allah, accomplissez les actions qui peuvent vous rapprocher de Lui, combattez à Son service, si vous voulez faire votre salut. (35). Quand bien même les infidèles possèderaient toutes les richesses du monde et même deux fois ces richesses et les offriraient pour éviter leur châtiment au jour de la résurrection, leurs offres ne seraient plus reçues. Et ils subiront un supplice douloureux. (36). Ils chercheront à sortir de l'enfer, mais ils ne le pourront pas, leur supplice sera éternel. (37).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de Le craindre et de lui obéir, et ceci en s'abstenant des interdictions. Puis Il les exhorte à se rapprocher de Lui en accomplissant les bonnes œuvres afin d'obtenir Sa satisfaction.

«Combattez à Son service, si vous voulez faire votre salut» Dieu ordonne de combattre pour Sa cause les incrédules, les polythéistes et ceux qui se sont détournés de la voie droite, en promettant à Ses serviteurs qui exécutent Ses ordres la réussite et le bonheur permanent dans la vie future qui ne sera ni changé ni interrompu, dans une demeure de stabilité entourée de beaux paysages, dans un jardin où coulent de ruisseaux, pour l'éternité.

Par contre Il fait connaître le sort de Ses ennemis les impies. Car si les incrédules possédaient tout ce qui se trouve sur la terre comme richesses et même deux fois autant, et s'ils offraient tout cela en rançon pour racheter leur salut au jour de la résurrection et éviter le châtiment, on ne l'accepterait pas de leur part.

«Ils cherheront à sortir de l'enfer, mais ils ne le pourront pas» Dieu affirme cela dans un autre verset où Il dit: **«Chaque fois, poussés par la souffrance, ils voudront sortir de là, ils y seront ramenés»** [Coran XXII, 22] Ils ne trouveront aucune issue pour en sortir. Lorsque les flammes les porteront vers la cratère de la Géhenne, les anges les frapperont avec de fouets en fer pour les rendre à l'abîme. **«Leur supplice sera éternel»**.

Mouslim et An-nassaï ont rapporté d'après Anas Ben Malek, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On emmènera la damné de l'enfer et on lui dira: «O fils d'Adam! Comment as-tu trouvé ton logis?» - Le pire, répondra-t-il. On répliquera: «Si tu possédais tout l'or de la terre, l'offrirais-tu pour te racheter? - Certes oui, ô Seigneur, dira-t-il. Dieu alors ripostera «Tu mens, car Je t'ai demandé une chose plus simple que cela mais tu ne l'as pas fait.» Et il sera précipité au Feu»*[(1)].

Talq Ben Habib raconte: «J'étais de ceux qui niaient totalement l'intercession au jour de la résurrection jusqu'à ce que je rencontrasse Jaber Ben Abdullah. Je lui récitai tous les versets dont j'en fus capable où Dieu mentionne le séjour éternel des damnés à l'Enfer. Il me dit: «Ô Talq, penses-tu que tu connais le Livre de Dieu et la sunna de Son Messager mieux que moi? Tout ce que tu viens de réciter concerne les polythéistes qui seront voués à l'Enfer pour l'éternité. Mais ce verset se rapporte à des gens qui avaient commis des péchés, ils y seront châtiés puis ils en sortiront». Ensuite Jaber mit les mains sur ses oreilles et s'écria: «Que Dieu m'inflige la surdité si ce ne sont pas les paroles que j'ai entendues de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Après leur entrée à l'enfer, ils en sortiront». Pourtant nous lisons comme tu lis. (Rapporté par Ibn Mardaweih).

وَالسَّارِقُ وَالسَّارِقَةُ فَاقْطَعُوا أَيْدِيَهُمَا جَزَاءً بِمَا كَسَبَا نَكَالًا مِنَ اللَّهِ ۗ وَاللَّهُ
عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٣٨﴾ فَمَنْ تَابَ مِنْ بَعْدِ ظُلْمِهِ وَأَصْلَحَ فَإِنَّ اللَّهَ يَتُوبُ عَلَيْهِ ۗ إِنَّ
اللَّهَ غَفُورٌ رَحِيمٌ ﴿٣٩﴾ أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ يُعَذِّبُ
مَنْ يَشَاءُ وَيَغْفِرُ لِمَنْ يَشَاءُ ۗ وَاللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٤٠﴾

wa-s-sâriqu wa-s-sâriqu faqṭa‘û 'aydiyahumâ jazâ''am-bimâ kasabâ nakâlam-mina-L-Lâhi wa-L-Lâhu ‘Azîzun Ḥakîmun (38) faman tâba

(1) قال رسول الله ﷺ: «يؤتى بالرجل من أهل النار فيقال له يا ابن آدم كيف وجدت مضجعك؟ فيقول شر مضجع، فيفال هل تفتدي بقراب الأرض ذهباً؟ قال فيقول: نعم يا رب، فيقول الله تعالى: كذبت قد سألتك أقل من ذلك فلم تفعل فيؤمر به إلى النار».(رواه مسلم والنسائي)

mim ba'di ẓulmihî wa 'aṣlaḥâ fa'inna-L-Lâha yatûbu 'alayhi 'inna-L-Lâha Ġafûru-r-Raḥîmun (39) 'alam ta'lam 'anna-L-Lâha lahû mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi yu'aḏḏibu may-yašâ'u wa yaġfiru limay-yašâ'u wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (40).

Le voleur ou la voleuse auront la main coupée en punition de leur méfait. Telle est la peine édictée par Allah. Allah est puissant et sage. (38). Allah pardonne celui qui regrette ses fautes et les rachète par une meilleure conduite. Car Allah est clément et miséricordieux. (39) Ne sais-tu pas qu'Allah est le maître des cieux et de la terre, qu'Il châtie qui veut et absout qui veut et qu'Il est tout-Puissant. (40).

Dieu prescrit comme punition de trancher la main du voleur et de la voleuse. Cette peine était pratiquée du temps de l'ignorance (la Jahiliah). Du temps de l'Islam elle a été raffermie en modifiant les causes qui imposent une telle peine comme nous allons le détailler plus loin. A savoir que d'autres pratiques étaient encore suivies telles que: la Qaçama (serment collectif), la dyia (composition légale) et le Qirad (société en commandite), et admises dans l'Islam après de modifications pour les adapter à l'intérêt des hommes.

Certains des théologiens ont jugé qu'il faut absolument procéder à la coupure de la main quelle que soit la valeur de l'objet volé en se conformant au verset: **«Le voleur et la voleuse auront la main coupée»** sans tenir compte en considération quant aux circonstances ou à la valeur. Ils ont tiré argument de ce hadith rapporté par Abou Houraira dand lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que Dieu maudisse le voleur qui vole un casque en fer et on lui coupe la main, il vole une corde et on lui coupe aussi la main»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Quant à la majorité des ulémas, ils ont déterminé une valeur minimale de l'objet volé pour appliquer cette peine, bien que cette valeur fut le sujet d'une divergence dans les opinions comme nous allons le voir:

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «لعن الله السارق، يسرق البيضة فتقطع يده، ويسرق الحبل فتقطع يده».

- L'imam Malek stipule que cette valeur soit au moins équivalente à trois dirhams frappés et authentiques, en tirant argument d'un hadith cité dans les deux Sahihs et rapporté par Ibn Omar où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait ordonné de trancher la main à un homme qui avait volé un bouclier dont la valeur était de trois dirhams.

- Al-Chafé'i précise que la valeur de l'objet volé soit un quart du dinar au moins en se basant sur un hadith rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Aicha -que Dieu l'agrée- où l'Envoyé de Dieu a dit: *«On tranche la main au voleur si l'objet volé vaut au moins un quart de dinar»*[1].

Les ulémas ont jugé que ce hadith tranche tout différend en considérant le quart du dinar comme valeur minimale, ce qui ne contredit pas les dires de l'imam Malek car, à cette époque, le dinar équivalait à 12 dirhams.

L'imam Ahmed Ben Hanbal a considéré que le quart du dinar est la valeur minimale, d'ailleurs comme ont jugé Malek et Al-Chafé'i.

- Quant à l'imam Abou Hanifa, Zoufar, et Soufian AL-Thawri ont déterminé la valeur à dix dirhmas frappés et authentiques. Ils ont ajouté que le prix du bouclier, du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, valait dix dirhams en tirant argument des dires d'Ibn Abbas qui confirmaient ce prix.

On peut donc conclure que la valeur de l'objet fut le sujet de controverse. On raconte aussi que certains des anciens ulémas ont précisé qu'on ne coupe la main si la valeur de l'objet volé ne dépasse pas les cinq dinars, soit cinquante dirhams. Quant au hadith cité auparavant qu'on tranche la main à l'homme qui vole un casque du fer ou une corde, dont la valeur de l'un et de l'autre diffère énormément, est justifié par le fait que celui qui vole une corde peut aussi voler un casque et sa persévérance dans le vol le portera à voler quelque chose de plus précieuse. Et c'est pourquoi on lui tranchait la main du

---

(1) أخرج البخاري ومسلم عن عائشة رضي الله عنها أن رسول الله ﷺ قال: «تقطع يد السارق في ربع دينار فصاعداً».

temps de la Jahilia afin que cela soit un empêchement et une leçon pour les autres.

«**Telle est la peine édictée par Allah**» qu'on doit appliquer aux voleurs. Mais ceux qui se repentent et s'amendent, Dieu reviendra vers eux et pardonnera leurs fautes, car Il est celui qui pardonne et Il est miséricordieux.

Quant aux objets volés, certains ont jugé qu'il faut les restituer ou payer leur valeur. Mais Abou Hanifa avait une opinion différente et dit: une fois la main coupée, on ne sera plus tenu de rendre l'objet volé ou payer sa valeur.

L'imam Ahmed raconte d'après Abdullah Ben Amr: «Une femme a volé du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Les propriétaires de l'objet volé l'emmenèrent chez lui en l'accusant du vol. Les parents de la femmes dirent à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: Nous la rachetons . Il ordonna qu'on lui coupe la main. Les parents proposèrent une somme de cinq cent dinars mais l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- insista qu'on lui tranche la main. La femme, une fois la main droite coupée, demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Si je reviens à Dieu, mon repentir sera-t-il agréé?» - *Certes oui,* répondit-il, *et tu es aujourd'hui purifiée de ton péché comme le jour où ta mère t'a mise au monde.* Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: «**Allah pardonne celui qui regrette ses fautes et les rachète par une meilleure conduite. Car Allah est clément et miséricordieux**»[1].

Puis Dieu rappelle aux hommes qu'Il est le Maître de tout l'univers, Il pardonne comme Il châtie et personne ne s'oppose à Son jugement.

---

(1) روى الإمام أحمد عن عبد الله بن عمرو: أن امرأة سرقت على عهد الرسول ﷺ، فجاء بها الذين سرقتهم، فقالوا: يا رسول الله إن هذه المرأة سرقتنا، قال قومها: فنحن نفديها، فقال رسول الله ﷺ: «اقطعوا يدها»، فقالوا: نحن نفديها بخمسمائة دينار، فقال: «اقطعوا يدها»، فقطعت يدها اليمنى، فقالت المرأة: هل لي من توبة يا رسول الله؟ قال: «نعم أنت اليوم من خطيئتك كيوم ولدتك أمك»، فأنزل الله في سورة المائدة: ﴿**فمن تاب من بعد ظلمه وأصلح فإن الله يتوب عليه إن الله غفور رحيم**﴾.

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ لَا يَحْزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْكُفْرِ مِنَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟
ءَامَنَّا بِأَفْوَٰهِهِمْ وَلَمْ تُؤْمِن قُلُوبُهُمْ ۛ وَمِنَ ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ ۛ سَمَّٰعُونَ لِلْكَذِبِ
سَمَّٰعُونَ لِقَوْمٍ ءَاخَرِينَ لَمْ يَأْتُوكَ ۖ يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ مِنۢ بَعْدِ مَوَاضِعِهِۦ ۖ يَقُولُونَ إِنْ
أُوتِيتُمْ هَٰذَا فَخُذُوهُ وَإِن لَّمْ تُؤْتَوْهُ فَٱحْذَرُوا۟ ۚ وَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ فِتْنَتَهُۥ فَلَن تَمْلِكَ
لَهُۥ مِنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَمْ يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يُطَهِّرَ قُلُوبَهُمْ ۚ لَهُمْ فِى
ٱلدُّنْيَا خِزْىٌ ۖ وَلَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابٌ عَظِيمٌ (٤١) سَمَّٰعُونَ لِلْكَذِبِ
أَكَّٰلُونَ لِلسُّحْتِ ۚ فَإِن جَآءُوكَ فَٱحْكُم بَيْنَهُمْ أَوْ أَعْرِضْ عَنْهُمْ ۖ وَإِن تُعْرِضْ عَنْهُمْ
فَلَن يَضُرُّوكَ شَيْـًٔا ۖ وَإِنْ حَكَمْتَ فَٱحْكُم بَيْنَهُم بِٱلْقِسْطِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ
(٤٢) وَكَيْفَ يُحَكِّمُونَكَ وَعِندَهُمُ ٱلتَّوْرَىٰةُ فِيهَا حُكْمُ ٱللَّهِ ثُمَّ يَتَوَلَّوْنَ مِنۢ بَعْدِ
ذَٰلِكَ ۚ وَمَآ أُو۟لَٰٓئِكَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ (٤٣) إِنَّآ أَنزَلْنَا ٱلتَّوْرَىٰةَ فِيهَا هُدًى وَنُورٌ ۚ يَحْكُمُ بِهَا
ٱلنَّبِيُّونَ ٱلَّذِينَ أَسْلَمُوا۟ لِلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلرَّبَّٰنِيُّونَ وَٱلْأَحْبَارُ بِمَا ٱسْتُحْفِظُوا۟ مِن
كِتَٰبِ ٱللَّهِ وَكَانُوا۟ عَلَيْهِ شُهَدَآءَ ۚ فَلَا تَخْشَوُا۟ ٱلنَّاسَ وَٱخْشَوْنِ وَلَا تَشْتَرُوا۟
بِـَٔايَٰتِى ثَمَنًا قَلِيلًا ۚ وَمَن لَّمْ يَحْكُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَٰفِرُونَ (٤٤)

**yâ a'yyuhâ-r-rasûlu lâ yaḥzunka-l-laḏîna yusâri'ûna fî-l-kufri mina-l-laḏ-
îna qâlû 'â manna bi 'afwâhihim wa lam tu'min qulûbuhum wa mina-l-
laḏîna hâdû sammâ'ûna li-l-kaḏibi samma'ûna liqawmin 'âḫarîna lam
ya'tûka yuḥarrifûna-l-kalima mim-ba'di mawâḍi'ihî yaqûlûna 'in 'utîtum
hâḏâ faḫuḏûhu wa 'il-lam tu'tawhu faḥdarû wa may-yuridi-l-Lâhu
fitnatahû falan tamlika lahû mina-L-Lâhi šay'an 'ûl'ika-l-laḏîna lam
yuridi-L-lâhu 'ay-yuṭahhira qulûbahum lahum fî-d-dunya ḫizyun
walahum fî-l-'aḫirati 'aḏâbun 'azîmun (41) samma'ûna li-l-kaḏibi
'akkâlûna li-s-suḥti fa'in jâ'ûka faḥkum baynahum 'aw 'a'riḍ 'anhum wa
'in tu'riḍ 'anhum falay-yaḍurrûka šay'an wa 'in ḥakamta faḥkum
baynahum bi-l-qisṭi 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muqsiṭîna (42) wa kayfa
yuḥakkimûnaka wa 'indahumu-t-tawrâtu fîhâ ḥukmu-L-Lâhi ṯumma
yatawallawna mim ba'di ḏâlika wamâ 'ûlâ'ika bi-l-mu'minîna (43) 'innâ
'anzalnâ-t-tawrâta fîhâ hudan wa nûrun yaḥkumu bihâ-n-nabiyyûna-l-**

ladīna 'aslamû-li-l-ladīna hâdû wa-r-rabbaniyyûna wa-l-'ahbâru bimâstuhfizû min kitâbi-L-Lâhi wa kânû 'alayhi šuhadâ' falâ tahšawu-n-nâsa wa hšawni walâ taštarû bi 'âyâtî tamanan qalîlan wa mal-lam yahkum bimâ 'anzala-L-Lâhu fa'ûlâ'ika humu-l-kâfirûna (44).

O Prophète, que la vue de ceux qui tombent inconsidérablement dans l'incrédulité ne t'attriste pas. Ne t'attriste pas de les entendre dire avec leurs lèvres: «Nous croyons» alors que leurs cœurs ne croient pas. Ne t'attriste pas à la vue des juifs qui prêtent une oreille complaisante au mensonge, qui espionnent pour le compte d'adversaires restés à l'écart et qui altèrent le sens des mots. Ils disent aux leurs: «Si on vous présente ces mots avec le sens que nous leur donnons, acceptez-les. Sinon, méfiez-vous.» Tu ne pourras rien pour ceux qui Allah veut perdre, pour ceux dont Allah ne veut pas innocenter les cœurs. A eux l'opprobre dans ce monde et dans l'autre un châtiment terrible. (41) Ils prêtent l'oreille au mensonge. Ils vivent des trafics les plus louches. S'ils font appel à toi, juge-les ou bien abstiens-toi. Si tu t'abstiens, ils ne te pourront aucun mal. Si tu les juges, sois équitable. Allah aime les juges équitables. (42) Pourquoi te prennent-ils pour juge, quand ils ont le Pentateuque où sont réunies les sentences d'Allah? C'est qu'ils se sont écartés de leur Livre. Ils ne sont pas croyants. (43). Nous avons révélé le Pentateuque, qui est à a fois un guide et une lumière. Il a servi aux Prophètes, modèles de sousmission, à juger les juifs. De même qu'il sert aux prêtres de ces derniers et à leurs docteurs, dépositaires du Livre d'Allah et témoins de ses dispositions. Ne craignez pas les hommes, mais craignez-moi, ne trafiquez pas à vil prix de mes enseignements. Ceux qui ne jugent pas conformément aux révélations d'Allah, voilà les vrais infidèles. (44).

Ces versets furent révélés à propos de ceux qui se précipitent vers l'incrédulité en désobéissant aux ordres de Dieu et de Son Prophète, ceux qui préfèrent réaliser leurs propres passions aux enseignements divins, ceux qui disent: **«avec leurs livres: «Nous croyons» alors que leurs cœurs ne croient pas»**. Parmi eux figurent les hypocrites qui déclarent par leurs bouches autre que ce qu'ils recèlent dans leurs cœurs **«et les juifs»** qui sont les ennemis jurés de l'Islam. Tous ces gens-là **«prêtent une oreille complaisante au mensonge»** en l'écoutant et le suivant habituellement, et en plus ils **«espionnent pour le compte d'adversaires restés à l'écart»** qui ne sont pas venus à toi ô Mouhammad pour

te tenir compagnie. Suivant une autre interprétation: Ils écoutent tes conversations avec tes compagnons pour les colporter à tes adversaires.

«qui altèrent le sens des mots» c'est à dire ils altèrent et changent les paroles de Dieu sciemment après les avoir entendues. **«Ils disent aux leurs: «Si on vous présente ces mots avec le sens que nous leur donnons, acceptez-les. Sinon, méfiez-vous»** On a dit que ce verset fut révélé à propos des juifs qui ont tué un homme. ils se dirent: «Prenons Mouhammad comme juge, si son verdict sera le prix du sang, acceptez-le, s'il imposera la peine prescrite, ne l'écoutez pas.» Mais ce qui est plus correct c'est qu'il fut révélé au sujet de deux juifs qui ont commis l'adultère.

Malek raconte d'après Nafé' que Abdullah Ben Omar a rapporté le récit suivant: «On amena devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- un juif et une juive qui ont commis l'adultère. Il partit pour rencontrer (les doctes) juifs et leur dit: *«Que trouvez-vous dans le Pentateuque au sujet de la fornication?»* Ils lui répondirent: «Nous noircissons les visages des fornicateurs, les portant sur le dos d'un âne de sorte que leurs visages soient tournés en sens contraire et nous les faisons circuler dans les rues» Il répliqua: *«Apportez donc le Pentateuque si vous êtes véridiques»*. On apporta le Pentateuque et on le lit, mais le jeune homme qui le lisait, mit la main sur le passage de la lapidation et lit ce qui le précédait et ce qui le suivait. Abdullah Ben Salam qui se trouvait en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ce dernier: «Ordonne-lui d'ôter sa main» Comme le jeune juif ôta sa main, ou trouva le passage relatif à la lapidation. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- donna ses ordres afin de lapider les deux juifs fornicateurs» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

---

(1) روى مسلم أن رسول الله ﷺ أتي بيهودي ويهودية قد زنيا، فانطلق رسول الله ﷺ حتى جاء يهود فقال: «ما تجدون في التوراة على من زنى؟» قالوا: نسود وجوههما ونحممهما ونحملهما، ونخالف بين وجوههما ويطاف بهما قال: ﴿**فأتوا بالتوراة فاتلوها إن كنتم صادقين**﴾ قال فجاءوا بها فقرأوها، حتى إذا مر بآية الرجم وضع الفتى الذي يقرأ يده على آية الرجم، وقرأ ما بين يديها وما وراءها. فقال له عبد الله بن سلام وهو مع رسول الله ﷺ:

Abdullah ben Omar ajouta: «J'ai été parmi ceux qui les ont lapidés, et j'ai vu l'homme protéger la femme contre les pierres».

Une version pareille a été rapportée par Boukhari.

Al-Bara Ben Azeb raconte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- passa par un juif fustigié et au visage noirci. Il manda les juifs et leur demanda: *«Est-ce la peine du fornicateur qui se trouve dans votre Livre?»* - Oui, répondirent-ils. Il convoqua un de leurs docteurs et lui dit: *«Je t'adjure par celui qui a révélé la Tora à Moïse, est-ce la peine du fornicateur qui se trouve dans votre Livre?»* - Non par Dieu, répondit-il, si tu ne m'avais pas adjuré par Dieu, je ne t'aurais pas répondu. La peine prescrite que nous trouvons dans notre Livre est la suivante: La lapidation (jusqu'à la mort). Mais comme l'adultère s'est multiplié chez nos notables, nous laissions le notable si nous le prenions en flagrant délit, mais par contre, nous appliquions la peine au faible d'entre nous. Puis nous nous dîmes: «Venons à une peine commune à appliquer aux puissants et aux faibles. Nous décidâmes alors à noircir le visage du fornicateur et le fustigier» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: *«Mon Dieu, je serai le premier à faire revivre Ton ordre qu'ils l'ont fait périr»* Ensuite il donna l'ordre pour lapider cet homme. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«O Prophète, que la vue de ceux qui tombent inconsidérablement dans l'incrédulité...** jusqu'a il disent: **«Si on vous présente ces mots avec le sens que nous leur donnons, acceptes-les»** c'est à dire: allez voir Mouhammad, si son jugement sera la flagellation et le noircissement, acceptez-le sinon, prenez garde» Quant aux dires de Dieu qui s'ensuivent: **«Ceux qui ne jugent pas conformément aux révélations d'Allah, voilà les vrais infidèles»** et: **«Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, voilà les injustes»** se rapportent aux juifs. Ses dires **«Ceux qui ne jugent pas selon les Ecritures, voilà les rebelles»** concernent en général tous les incrédules» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Ces hadiths montrent que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et

---

مره فليرفع يده، فرفع يده فإذا تحتها آية الرجم، فأمر بهما رسول الله ﷺ فرجما. قال عبد الله بن عمر: كنت فيمن رجمهما، فلقد رأيته يقيها من الحجارة بنفسه.

(١) عن البراء بن عازب قال: مر على رسول الله ﷺ بيهودي محمما مجلودا فدعاهم فقال

le salue- a donné son jugement selon les lois du Pentateuque, et ce ne fut pas par considération pour eux comme ils ont prétendu, car ils ont été ordonnés de suivre la Chari'a de Mouhammad, mais c'était plutôt par une inspiration divine afin d'affermir les enseignements qui leur ont été donnés, qu'ils avaient dissimulés voire niés, sans les mettre en application depuis bien des siècles. Une fois qu'ils ont reconnu tout cela et appliqué le contraire, leur égarement, leur opinâtreté, leur reniement des enseignements contenus même dans leur Livre, puis leur renonciation à l'arbitrage du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- tout cela n'était que pour suivre leurs propres passions et réaliser leur désirs et non pas croire à la justesse de ses jugements. C'est pourquoi ils ont dit: si cela vous a été donné, c'est à dire la flagellation et le noircissement, recevez-le, sinon, prenez garde.

Puis Dieu fait connaître à Son Prophète qu'il ne peut rien faire pour protéger ceux que Dieu veut perdre en les excitant à la révolte, car Il ne veut pas purifier leurs cœurs. Ils subiront l'opprobre dans le bas monde et un terrible châtiment dans l'au-delà.

«Ils prêtent l'oreille au mensonge» en l'écoutant habituellement **«Ils vivent des trafics les plus louches»** c'est à dire ils se nourrissent de tout ce qui est illicite. Un tel individu qui possède ces caractères, comment Dieu purifiera-t-Il son cœur?

Puis Dieu dit à Son Prophète: **«S'ils font appel à toi»** juge entre eux **«ou bien abstiens-toi»** détourne-toi d'eux car **«ils ne te pourront aucun mal»** et ne te nuiront en rien étant donné qu'ils ne te prennent pour

---

«أهكذا تجدون حد الزاني في كتابكم؟» فقالوا: نعم، فدعا رجلاً من علمائهم، فقال: «أنشدك بالذي أنزل التوراة على موسى! أهكذا تجدون حد الزاني في كتابكم؟» فقال: لا والله، ولولا أنك نشدتني بهذا لم أخبرك، نجد حد الزاني في كتابنا الرجم، ولكنه كثر في أشرافنا فكنا إذا أخذنا الشريف تركناه وإذا أخذنا الضعيف أقمنا عليه الحد، فقلنا: تعالوا حتى نجعل شيئاً نقيمه على الشريف والوضيع فاجتمعنا على التحميم والجلد، فقال النبي ﷺ: «اللهم إني أول من أحيا أمرك إذ أماتوه»، قال: فأمر به فرجم، قال: فأنزل الله عزّ وجلّ: ﴿**يا أيها الرسول لا يحزنك الذين يسارعون في الكفر**﴾ إلى قوله ﴿**يقولون إن أوتيتم هذا فخذوه**﴾ أي يقولون: ائتوا محمداً فإن أفتاكم بالتحميم والجلد فخذوه، وإن أفتاكم بالرجم فاحذروا.

juge que pour prononcer des sentences qui conviennent à leurs passions et jamais pour recevoir des jugements justes. Mais «**si tu les juges, sois équitable**» même s'ils sont injustes et loin du chemin de la justice, car «**Allah aime les juges équitables**».

Ensuite Dieu critique et désavoue les idées erronées des juifs en négligeant les enseignements contenus dans leur Livre et prétendant qu'ils sont obligés à s'en conformer, pour suivre ce qu'ils croient être nul et qu'ils peuvent s'en passer. «**Pourquoi te prennent-ils pour juge, quand ils ont le Pentateuque où sont réunies les sentences d'Allah? C'est qu'ils se sont écartés de leur Livre. Ils ne sont pas croyants**».

Dieu, par la suite, met en évidence la Tora qu'Il a révélée à Son serviteur et Messager Moïse Ben 'Imran en disant d'elle:

«**Nous avons révélé le Pentateuque, qui est à la fois un guide et une lumière. Il a servi aux Prophètes, modèles de soumission, à juger les juifs**» Il s'agit des Prophètes qui ont été envoyés vers les fils d'Israël, et qui ont mis en application toutes les lois de ce Livre sans le falsifier ni l'altérer, ainsi des maîtres et docteurs qui ont rendu la justice en s'y conformant et dont sa garde leur était confiée et dont ils étaient les témoins. Il les ordonne à Le Craindre seul en dehors des hommes et «**ne trafiquez pas à vil prix mes enseignements. Ceux qui ne jugent pas conformément aux révélations d'Allah, voilà les vrais infidèles**».

Autres raisons de cette révélation

Ibn Abbas a dit: «Le verset: «**Juge-les ou abstiens-toi**» jusqu'à la fin» fut révélé au sujet de Bani An-Nadir et Bani Qoraïdha pour la raison suivante: «Les Bani An-Nadir étaient plus distingués que les autres de sorte que si l'un des leurs est tué le prix du sang de la victime doit être versé complètement. Pour les Bani Qoraïdha on leur paye la moitié. En portant leur différend devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il leur enjoignit d'appliquer la justice et de traiter les tués sur un même pied d'égalité.

Suivant une autre version, toujours d'après Ibn Abbas: «Lorsqu'un homme de Bani Qoraidha tue un autre de Bani An-Nadir, le coupable doit être exécuté. Mais si le tué est un des Bani Qoraïdha, son meurtrier de Bani An-Nadir doit payer une diya formée de cent wisqs de dattes. Après l'avènement de l'Islam un homme de Bani An-Nadir tua un

autre de Bani Qoraïdha. Les parents de la victime réclamèrent la tête du coupable. Les deux tribus s'accordèrent enfin à prendre l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour juge, et ce verset fut alors révélé: **«Si tu les juges, sois équitable».**

D'après les différents hadiths déjà cités, ils se peut que les causes de la révélation soient communes à la fornication et au meurtre car le verset qui s'ensuivit l'affrime: **«Nous avons écrit dans le Pentateuque à l'usage de Israëlites: âme pour âme...».**

Comme les dires de Dieu: **«Ceux qui ne jugent pas conformément aux révélations d'Allah, voilà les vrais infidèles»** sont précisément adressés aux gens du Livre, nombre des ulémas ont déclaré qu'ils concernent aussi la communauté musulmane qui doit s'en conformer. Car quiconque renie la révélation aura commis un acte d'incrédulité, d'injustice et de perversité.

وَكَتَبْنَا عَلَيْهِمْ فِيهَآ أَنَّ ٱلنَّفْسَ بِٱلنَّفْسِ وَٱلْعَيْنَ بِٱلْعَيْنِ وَٱلْأَنفَ بِٱلْأَنفِ
وَٱلْأُذُنَ بِٱلْأُذُنِ وَٱلسِّنَّ بِٱلسِّنِّ وَٱلْجُرُوحَ قِصَاصٌ فَمَن تَصَدَّقَ بِهِۦ فَهُوَ
كَفَّارَةٌ لَّهُۥ وَمَن لَّمْ يَحْكُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٤٥﴾

wa katabnâ ‘alayhim fîhâ ’anna-n-nafsa bi-n-nafsi wa-l-‘ayna bi-l-‘ayni wa-l-’anfa bil ’anfi wa-l-’ud̲una bi-l-ud̲uni wa-s-sinna bi-s-sinni wa-l-jurûḥa qiṣâsun faman taṣaddaqa bihî fahuwa kaffâratun lahû wa ma-l-lam yaḥkum bimâ ’anzala-L-Lâhu fa ’ûlâ’ika humu-ẓ-ẓâlimûna (45).

Nous avons écrit dans le Pentateuque à l'usage des Israëlites: âme pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent, et le talion encore pour les blessures. La victime qui pardonne, Allah lui pardonnera ses péchés. Ceux qui ne jugent pas conformément à ce qu'Allah a révélé, voilà les injustes. (45).

Cette règle que les fils d'Israël avaient contredite et négligée par obstination et délibérément était aussi la cause de leur réprimande et leur reproche: en n'appliquant pas la même loi concernant le meurtre tant au Qoraïchite qu'au Nadirite, ni la lapidation du fornicateur. On remarque que le verset fut terminé par le mot «injustes» et dans l'autre par «infidèles» et ceci parce que le premier verset nous montre la re-

bellion des fils d'Israël et leur refus d'appliquer une peine prescrite par Dieu. Quant au deuxième, il s'agit d'une justice qu'il faut faire à l'opprimé.

Les ulémas s'accordent sur un point essentiel qui consiste à considérer que toute loi se rapportant à une autre communauté et révélée par Dieu est aussi une loi pour les musulmans, en commentant le verset précité. Par ailleurs, ils ont jugé qu'un homme doit être exécuté si sa victime est une femme, et ont tiré argument d'un hadith rapporté par An-Nassaï que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait enjoint par écrit à Amr Ben Hazm: *«L'homme doit être exécuté s'il tue une femme».*

Mais le prince des croyants Ali Ben Abi Taleb a déclaré: «On ne tue pas un homme pour une femme mais les parents du coupable doivent payer la moitié de la dyia (prix du sang) aux parents de la victime».

Quant à Abou Hanifa, en se basant sur ce verset, il a déclaré qu'on tue un musulman pour un impie et un homme libre pour un esclave. Mais les ulémas l'ont contredit en se référant à ce hadith prophétique cité dans les deux Sahihs: *«On ne tue pas un musulman pour un impie».*

Dans un hadith authentifié, Anas Ben Malek raconte: «Ar-Rabi' - la tante paternelle d'Anas - avait cassé la dent d'une esclave. Les parents d'Ar-Rabi' demandèrent à ceux de l'esclave de lui pardonner mais ils refusèrent. Les deux partis vinrent trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- qui s'écria: *«Le talion»*. Anas Ben An-Nadar, le frère de Rabi'a protesta: «O Envoyé de Dieu, veux-tu qu'on lui casse la dent?». *O Anas,* répondit-il, *le Livre de Dieu est le talion»* Et Anas de répliquer: «Non, par celui qui t'a envoyé par la vérité, on ne cassera jamais la dent d'une telle». Les parents de la victime pardonnèrent sans réclamer l'application du talion».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: *«Il y a parmi les serviteurs de Dieu des gens qui, s'ils jurent par Dieu Il les désengage» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) الحديث الثابت عن أنس بن مالك، أن الربيع عمة أنس كسرت ثنية جارية، فطلبوا إلى القوم

En commentant cette partie du verset «**le talion encore pour les blessures**» Ibn Abbas a dit: «On tue un homme pour un autre tué, on crève un œil pour un œil crevé, on coupe le nez pour un nez coupé, on arrache la dent pour une dent arrachée, et les blessures tombent sous la loi du talion. Les musulmans libres sont sur un pied d'égalité: hommes et femmes, s'agit-il d'un meurtre ou d'autre de propos délibéré, et les esclaves, entre eux, sont traités de même».

Une règle importante.

Il en est de blesssures qui causent l'amputation d'un membre tel qu'une main, un bras, un pied etc... qui sont soumises au talion selon l'unanimité. Si elles causent une fracture d'un os, elles y sont encore soumises sauf, selon Malek, quand il s'agit d'un fémur, car elle sera une blessure très grave. Mais Abou Hanifa et les deux autres imams le contredisent et jugent qu'il ne faut appliquer le talion que s'il y a une fracture aux dents, et même Chafé'i a exempté toutes les fractures des os du talion, une opinion qui était soutenue par Omar Ben Al-Khattab et Ibn Abbas. A savoir qu'Abou Hanifa a tiré argument du hadith d'Ar-Rabi' cité plus haut. Ce hadith, en réalité, ne doit pas être considéré comme un précédent car il se peut que la dent de l'esclave eût été tombée sans qu'elle soit brisée, et dans ce cas le talion doit être appliqué. Ils ont pris comme preuve le hadith rapporté par Ibn Maja d'après Jaria Ben Zafar Al-Hanafi qu'un homme avait frappé un autre de son sabre en lui coupant l'avant bras loin de l'articulation (le coude). En portant plainte devant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- il ordonna de payer la composition légale (dyia), mais l'agressé protesta en réclamant l'application du talion. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: *«Prends la dyia, que Dieu te la bénisse»* sans appliquer le talion».

Les ulémas ont précisé que, quand il s'agit d'une blessure, il ne faut appliquer le talion qu'une fois elle aura été cicatrisée. Si le talion

---

العفو، فأبوا فأتوا رسول الله ﷺ فقال: «القصاص»، فقال أخوها أنس بن النضر: يا رسول الله تكسر ثنية فلانة؟ فقال رسول الله ﷺ: «يا أنس كتاب الله القصاص» قال، فقال: لا والذي بعثك بالحق لا تكسر ثنية فلانة، قال: فرضي القوم، فعفوا، وتركوا القصاص. فقال رسول الله ﷺ: «إن من عباد الله من لو أقسم على الله لأبره» (أخرجاه في الصحيحين).

avait été appliqué avant cela, et que la blessure avait subi de complications, rien n'incomberait au coupable. La preuve en est ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après le grand père de 'Amr Ben Chou'aib qu'un homme avait poignardé le genou d'un autre à l'aide d'une corne. La victime porta plainte devant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui disant: «Fixe-moi la dyia» Il lui répondit: «Attends la guérison» L'homme vint une autre fois demandant la fixation de la dyia, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la lui fixa. Plus tard ce même homme vint lui dire: «O Envoyé de Dieu, je suis devenu boiteux» Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: «Je t'ai conseillé d'attendre mais tu m'as désobéi en insistant». Dès lors, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- interdit aux hommes de fixer la dyia avant la cicatrisation de la blessure».

Un cas qui peut se présenter et qui est le suivant: «Qu'adviendra-t-il si, en appliquant le talion, le coupable meurt?» D'après Malek, Chafé'i, Ahmed Ben Hanbal et la majorité des ulémas rien n'incombe à l'homme qui a demandé l'application du talion. Mais Abou Hanifa a jugé autrement en réclamant le prix du sang de ce dernier. 'Ata a appuyé Abou Hanifa en réclamant la dyia de la «'Aqila» de l'homme (c'est à dire les proches parents). Ibn Mass'oud et Al-Nakh'i ont dit qu'il faut retrancher de cette dyia la valeur de la blessure causée par le coupable à la victime.

«La victime qui pardonne, Allah lui pardonnera ses péchés» C'est à dire, d'après Ibn Abbas, celui qui abandonne généreusement son droit, ça sera une expiation du crime et une récompense pour la victime, une opinion soutenue aussi par Soufian Thawri.

Selon une autre interprétation d'après Jaber Ben Abdullah et Ibn Mass'oud: une partie des péchés de la victime sera effacée en tant que la valeur de la dyia. A ce propos l'imam Ahmed rapporte d'après Abou As-Safar qu'un Qoraïchite avait cassé une dent à un Médinois, et ce dernier vint se plaindre auprès de Mou'awia qui lui répondit: «Nous allons te rendre satisfait» Comme le Médinois insista, Mou'awia ordonna de lui amener le coupable. Mais Abou Ad-Darda' qui était présent dit: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Tout musulman qui a subi une blessure au corps et abandonne*

généreusement son droit, Dieu l'élève de degrés et lui pardonne un péché». Le Médinois, s'écria alors: «J'ai pardonné» *(Rapporté par Tirmidhi)*[1].

وَقَفَّيْنَا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم بِعِيسَى ٱبْنِ مَرْيَمَ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ ٱلتَّوْرَىٰةِ ۖ وَءَاتَيْنَٰهُ ٱلْإِنجِيلَ فِيهِ هُدًى وَنُورٌ وَمُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ ٱلتَّوْرَىٰةِ وَهُدًى وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٦﴾ وَلْيَحْكُمْ أَهْلُ ٱلْإِنجِيلِ بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فِيهِ ۚ وَمَن لَّمْ يَحْكُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٤٧﴾

wa qaffaynâ 'alâ 'âṯârihim bi 'Isâ bni Maryama muṣaddiqal-limâ bayna yadayhi mina-t-tawrâti wa 'âtaynâhu-l-'injîla fîhi hudan wa nûrun wa muṣaddiqal-limâ bayna yadayhi mina-t-tawrâti wa hudan wa maw'izata-l-li-l-muttaqîna (46) wa-l-yaḥkum 'ahlu-l-'Injîla bimâ 'anzala-L-Lâhu fîhi wa ma-l-lam yaḥkum bimâ 'anzala-L-Lâhu fa 'ûlâ''ika humu-l-fâsiqûna (47).

Nous avons fait suivre les Prophètes de Jésus, fils de Marie, pour confirmer le Pentateuque. Nous lui avons remis l'Evangile qui est à la fois un guide et une lumière et qui corrobore le Pentateuque. Oui, ce guide est un avertissement pour ceux qui craignent Allah. (46) Que les gens d'Evangile jugent selon les commandements de l'Evangile. Ceux qui ne jugent pas selon les Ecritures, voilà les rebelles. (47).

A la suite des Prophètes que Dieu a envoyés vers les fils d'Israël Il leur a envoyé Jésus en lui donnant l'Evangile qui est une direction et une lumière afin de trancher les différends et écarter les doutes. L'Evangile fut certes une confirmation de la Tora révélée à Moïse et ne diffère d'elle qu'en quelques détails qui étaient sujets de discussion entre les fils d'Israël, par exemple lorsque Dieu dit par la bouche de Jésus aux Israélites: **«Je lève une partie des défenses qui vous ont été faites jusqu'ici»** [Coran III, 50] C'est pourquoi nombre d'ulémas ont déclaré que l'Evangile a abrogé quelques enseignements de la Tora.

Comme Dieu a fait de l'Evangile **«Un guide»** qui dirige les hommes

---

(1) قال أبو الدرداء: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «ما من مسلم يصاب بشيء من جسده فيتصدق به إلا رفعه الله به درجة وحط به عنه خطيئة، فقال الأنصاري: فإني قد عفوت، رواه الترمذي.

et **«un avertissement»** afin de s'abstendir des interdictions, pour ceux qui craignent Dieu et redoutent Ses menaces et châtiments, Il les incite à se conformer à ses enseignements: **«Que les gens d'Evangile jugent selon les commandements de l'Evangile».** Donc les gens à cette époque devaient juger d'après ce que Dieu a révélé dans ce Livre qui renfermait l'annonce de la venue de Mouhamed et l'obligation à le suivre, une chose que l'on trouve confirmée par ce verset: **«Dis: «O gens d'Ecriture, vous manquerez de toute base tant que vous ne vous appuierez pas sur le Pentateuque, l'Evangile et ce qui vous a été révélé par votre Seigneur»** [Coran V, 68] et ce verset: **«A ceux qui suivent l'Envoyé - l'apôtre inculte - annoncé par le Pentateuque et les Evangiles»** [Coran VII, 157]. C'est pourquoi Dieu a terminé ce verset par: **«Ceux qui ne jugent pas selon les Ecritures, voilà les rebelles»** c'est à dire ceux qui désobéissent aux ordres divins, penchent vers l'erreur et laissent le chemin de la vérité. Il s'agit bien des chrétiens comme le verset le confirme.

وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ بِٱلْحَقِّ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَمُهَيْمِنًا
عَلَيْهِ فَٱحْكُم بَيْنَهُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَهُمْ عَمَّا جَآءَكَ مِنَ ٱلْحَقِّ
لِكُلٍّ جَعَلْنَا مِنكُمْ شِرْعَةً وَمِنْهَاجًا وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَلَٰكِن
لِّيَبْلُوَكُمْ فِى مَآ ءَاتَىٰكُمْ فَٱسْتَبِقُوا۟ ٱلْخَيْرَٰتِ إِلَى ٱللَّهِ مَرْجِعُكُمْ جَمِيعًا فَيُنَبِّئُكُم بِمَا
كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٤٨﴾ وَأَنِ ٱحْكُم بَيْنَهُم بِمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَهُمْ
وَٱحْذَرْهُمْ أَن يَفْتِنُوكَ عَنۢ بَعْضِ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ إِلَيْكَ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَٱعْلَمْ أَنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ
أَن يُصِيبَهُم بِبَعْضِ ذُنُوبِهِمْ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ لَفَٰسِقُونَ ﴿٤٩﴾ أَفَحُكْمَ ٱلْجَٰهِلِيَّةِ
يَبْغُونَ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ ٱللَّهِ حُكْمًا لِّقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿٥٠﴾

wa'anzalnâ 'ilayka-l-kitâba bi-l-ḥaqqi muṣaddiqa-l-limâ bayna yadayhi mina-l-kitâbi wa muhayminan 'alayhi faḥkum baynahum bimâ 'anzala-L-lâhu walâ tattabi' 'ahwâ'ahum 'amma jâ'aka mina-l-ḥaqqi likullin ja'alnâ minkum šir'atan wa minhâjan wa law šâ'a-L-Lâhu laja'alakum 'ummatan wâḥidatan walâki-l-liyabluwakum fî mâ 'âtâkum fastabiqû-l-ḫayrâta 'ilâ-L-Lâhi marji'ukum jamî'an fayunabbi'ukum bimâ kuntum fîhi taḫtalifûna (48) wa 'ani-ḥkum baynahum bimâ 'anzala-L-Lâhu walâ

tattbi' 'ahwâ'ahum wa-ḥḏarhum 'ay-yaftinûka 'am-ba'ḍi mâ 'anzala-L-Lâhu 'ilayka fa'in tawallaw fa'lam 'annamâ yurîdu-L-Lâhu 'ay-yuṣîbahum bi ba'ḍi ḏunûbihim wa 'inna kaṯîram-mina-n-nâsi lafâsiqûna (49) 'afaḥukma-l-jâhiliyyati yabġûna wa man 'aḥsanu mina-L-Lâhi ḥukma-l-liqawmin yuqinûna (50).

Nous t'avons révélé le Livre, expression de la vérité pour confirmer les Livres qui l'ont précédé et assurer leur permanence. Juge entre eux d'après le Livre, ne suis pas leurs penchants pour négliger la vérité que tu as reçue. A chaque peuple nous avons donné une loi et une voie. Si Allah vait voulu, Il vous aurait groupés en un seul peuple. Mais il a voulu voir l'usage que chaque peuple ferait de ce qu'Il leur a donné. Rivalisez d'efforts pour le bien. Vous retournerez tous à Allah. Il vous éclairera sur le sens de vos désaccords. (48) Juge entre eux d'après le Livre, ne suis pas leurs penchants, prends garde que leur influence ne t'écarte de certains des commandements qui t'ont été révélés. S'ils t'abandonnent, c'est le signe, sache-le, qu'Allah veut leur faire expier certains de leurs péchés. Nombreux sont les pervers. (49) Est-ce qu'ils regrettent les sentences rendues au temps de l'Ignorance? Quel meilleur juge qu'Allah pour les croyants. (50).

Après que Dieu ait mis en évidence les enseignements de la Tora qu'Il a révélée à Son Interlocuteur Moïse en ordonnant à les suivre à cette époque, et l'Evangile révélé à Jésus, Il mentionne le Glorieux Coran révélé à Mouhammad, Son Noble Messager, qui constitue toute la vérité venue de Lui et qui confirme ce qui existait dans les autres Ecritures, en les préservant de toute altération. Ceux qui avaient suivi ces Ecritures, grâce à leur perspicacité, ont cru au Coran, obtempéré aux ordres de Dieu, suivi Ses lois et cru à tous les Prophètes comme Il le montre dans ce verset: **«Les gens d'Ecriture se prosternent, la face contre terre, quand on le leur récite * Gloire à Allah, s'écrient-ils. Voici que les prédictions de notre Seigneur sont réalisées»** [Coran XVIII, 107-108].

Ceci signifie que tout ce que Dieu nous a prédit par la bouche de ceux qui ont précédé Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- sera réalisé sans aucun doute.

«et assurer leur permanence» c'est à dire, d'après Ibn Abbas, que le Coran préserve les Livres qui ont été révélés avant lui, de toute altération. Telle était aussi l'opinion d'Ibn Jouraïj en ajoutant: Tous les ensei-

gnements contenus dans les Ecritures qui s'accordent avec ceux du Coran sont la vérité et tout ce qui en diffère c'est l'erreur même. Donc puisque le Coran est le dernier Livre révélé, il est le plus complet, le plus parfait et le plus authentique de sorte qu'il a renfermé les enseignements déjà révélés avec d'autres qu'on ne trouve ni dans la Tora ni dans l'Evangile. Dieu s'est porté garant de le conserver et de le préserver de toute modification et altération comme Il a dit: **«Nous avons fait descendre le Rappel, nous en sommes les gardiens»** [Coran XV, 9]. Ce Rappel est certes le Coran.

«Juge entre eux d'après le Livre» qui est un ordre à Mouhammad de juger entre les hommes d'après ce que Dieu lui a révélé dans le Coran, et ce qu'Il a révélé aux Prophètes qui l'ont précédé et qu'Il n'a pas abrogé, et **«ne suis pas leurs penchants»** sans se conformer aux désirs des gens du Livre qui avaient délaissé les lois qui leur ont été révélées par l'intermédiaire de leurs Prophètes.

«A chaque peuple nous avons donné une loi et une voie» Dieu avait montré à chaque peuple le chemin droit et l'obligation de s'y maintenir sans s'en dévier, car en réalité ces lois divines ne diffèrent pas l'une de l'autre étant donné qu'elles appellent toutes à l'unicité de Dieu. A cet égard il est cité dans le Sahih de Boukhari que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous les Prophètes sommes des frères nés de différentes mères mais notre religion est unique»*[1].

Car tout Prophète que Dieu a envoyé et tout Livre révélé ordonnent aux hommes de n'adorer que le Dieu unique comme Il le confirme dans ce verset: **«Nous n'avons envoyé aucun Prophète avant toi sans lui révéler: «Il n'y a de Dieu que Moi, adorez-moi»** [Coran XXI, 25].

Dieu a dit aussi dans un autre verset: **«Oui, nous avons envoyé un Prophète à chaque communauté: «Adorez Dieu. Fuyez le Taghout»** [Coran XVI, 36]. Comme les lois diffèrent les unes des autres quant aux ordres et interdictions, il arrive que l'une d'elle rend licite ce que l'autre a interdit et vice versa, ou bien des restrictions seront moins rigoureuses, car Dieu permet ce qu'il veut et défend ce qu'il veut pour savoir ceux

(1) ثبت في صحيح البخاري أن رسول الله ﷺ قال: «نحن معاشر الأنبياء إخوة لعلات ديننا واحد».

qui Lui obéissent et ceux qui Lui désobéissent. Quant à l'essence de toute religion elle n'est que l'unicité de Dieu et la sincérité envers Lui en suivant ce que les Prophètes ont apporté.

«Si Allah avait voulu, Il vous aurait groupés en un seul peuple» Dieu fait connaître à tous les peuples et communautés Son omnipotence et qu'Il pourrait, s'Il l'avait voulu, faire de tous les peuples une seule communauté en leur imposant une seule religion et une seule voie, donc aucune religion n'aura abrogé une autre, mais Il a établi à chaque Prophète une loi à part, puis Il l'a abrogée soit totalement, soit partiellement par une autre en envoyant un autre Prophète, qu'à la fin Il a abrogé toutes ces lois par le message dont il a été chargé Son serviteur et Son Messager Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a été envoyé à l'humanité toute entière, étant le dernier de tous les Prophètes. C'est pourquoi Il a dit: **«Mais Il a voulu voir l'usage que chaque peuple ferait de ce qu'Il leur a donné»** En établissant les différentes lois, Dieu a voulu mettre les gens à l'épreuve et voir comment ils vont œuvrer pour les rétribuer selon leurs actions.

En d'autre part, Il les exhorte à surpasser les uns les autres dans les bonnes actions et les œuvres pies en leur disant: **«Rivalisez d'efforts pour le bien»** une fois les lois sont devenues claires devant eux et contenues dans le dernier des Livres révélés qui est le Coran. Vers Dieu se fera le retour final de tous les hommes et c'est Lui alors qui leur éclairera au sujet de leurs différends.

Une fois de plus Dieu ordonne à Son Prophète: **«Juge entre eux d'après le Livre, ne suis par leurs penchants»** et le met en garde contre leur sédition **«Prends garde que leur influence ne t'écarte des commandements qui t'ont été révélés»**. Il s'agit sans doute des juifs qui, par leurs machinations et astuces, essayent de le détourner de la vérité. **«S'ils t'abandonnent»** sans prendre en considération et appliquer tes jugements et sentences, **«Sache-le qu'Allah veut leur faire expier certains de leurs péchés»** Car tout dépend de Sa volonté et de Sa sagesse, et Il veut châtier certains à cause de leurs péchés en les égarant de la voie droite pour prix de leurs mauvaises actions. **«Nombreux sont les pervers»** qui se rebellent contre les lois divines et se détournent des enseignements comme Il le confirme dans ce verset: **«La plupart des hommes ne sont pas croyants, malgré ton désir ardent»** [Coran XII, 103] Et dans un autre: **«Si tu te fies aux hommes, ils te détourneront de la voie d'Allah»**.

Ibn Abbas rapporte que Ka'b Ben Assad, Abdullah ben Sorya et Chas Ben Qaïs se dirent l'un à l'autre: «Partons chez Mouhammad peut-être nous réussirons à le détourner de sa religion». Ils vinrent lui dire: «O Mouhammad, tu connais bien que nous sommes les docteurs des juifs, leurs notables et leurs chefs. Si nous te suivrons, nul parmi les juifs ne saurait nous contredire. Comme une certaine inimitié existe entre eux et nous, nous allons te prendre pour juge pour que tu tranches nos différends. Si tu jugeras en notre faveur, nous croirons en toi et te suivrons» mais il refusa. Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Juge entre eux d'après le Livre, ne suis pas leurs penchants...»** jusqu'à la fin du verset.

«Est-ce qu'ils regrettent les sentences rendues au temps de L'ignorance? Quel meilleur juge qu'Allah pour les croyants!» Dieu blâme ceux qui, ayant reçu les enseignements et les lois, s'en détournent pour suivre et appliquer les jugements qui remontent à l'ère préislamique qui ne sont basés que sur des erreurs et des penchants. Ceux-là méritent d'être combattus jusqu'à ce qu'ils reviennent à Dieu et suivent ses lois et enseignements.

Puis Il complimente ceux qui Le prennent pour juge en se conformant à tout ce qu'il a révélé des lois et directives, car Il est le plus juste des juges. Il est plus clément envers Ses créatures qu'une mère envers son enfant, et ne veut que le bien pour les hommes ceux qui suivent Ses enseignements. Il n'a légiféré que la justice qui doit être appliquée.

On a rapporté que, à chaque fois qu'on demandait Taous au sujet des dons et si on peut préférer un enfant à un autre, il répondait toujours en récitant le verset précité.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari qu'Ibn Abbas a rapporté ces dires de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Il y a trois hommes que Dieu haït le plus: Celui qui transgresse la loi islamique dans le territoire sacré, celui qui veut appliquer dans l'Islam les pratiques remontant à la période antéislamique, et celui qui réclame indûment le sang d'un autre rien que pour répandre son sang»*[1].

---

(1) قال ابن عباس، قال رسول الله ﷺ: «أبغض الناس إلى الله عزّ وجل من يبتغي في الإسلام سنة الجاهلية، وطالب دم امرىء بغير حق ليريق دمه» (رواه البخاري).

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ ٱلْيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوْلِيَآءَ ۘ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَمَن
يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥١﴾ فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِى
قُلُوبِهِم مَّرَضٌ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمْ يَقُولُونَ نَخْشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٌ ۚ فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأْتِىَ
بِٱلْفَتْحِ أَوْ أَمْرٍ مِّنْ عِندِهِۦ فَيُصْبِحُوا۟ عَلَىٰ مَآ أَسَرُّوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِمْ نَٰدِمِينَ ﴿٥٢﴾ وَيَقُولُ
ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ ۙ إِنَّهُمْ لَمَعَكُمْ ۚ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ
فَأَصْبَحُوا۟ خَٰسِرِينَ ﴿٥٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû lâ tattahidû-l-yahûda wa-n-nasârâ 'awliyâ'a ba'duhum 'awliyâ'u ba'din wa may-yatawallahum minkum fa'innahû minhum 'inna-L-Lâha lâ yahdî-l-qawma-z-zâlimîna (51) fatarâ-l-ladîna fî qulûbihim maradun yusâri'unâ fihim yaqûlûna nahšâ 'an tusîbanâ dâ'iratun fa'asâ-L-Lâhu 'ay-ya'tiya bi-l-fathi 'aw 'amrim-min 'indihî fayusbihu'alâ mâ 'asarrû fî 'anfusihim nâdimîna (52) wa yaqûlu-l-ladîna 'â manu 'ahâ'ulâ'i-l-ladîna 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim 'innahum lama'akum habitat 'a'mâluhum fa'asbahu hâsirîna (53).

O Croyants, ne vous alliez pas aux juifs et aux chrétiens. Les uns et les autres s'allient entre eux. Celui qui les prend pour alliés se confond avec eux. Allah ne guide pas les traitres. (51). Tu verras des gens à la foi chancelante rechercher l'appui des infidèles, en disant: «Nous craignons qu'un malheur nous frappe». Et cependant il est possible qu'Allah leur donne la victoire ou modifie de Lui-même la situation présente. Du coup, ils regretteront leurs pensées secrètes. (52) Les croyants s'exclameront alors: «Et dire que ce sont ces gens qui affirmaient par des serments solennels être des nôtres». Ils auront perdu le bénéfice de leurs bonnes œuvre . Ils se retrouveront au nombre des réprouvés. (53).

Dieu interdit aux fidèles de prendre les juifs et les chrétiens pour amis qui sont hostiles envers l'Islam, car les uns sont les amis des autres. Il met les croyants en garde contre eux en disant: **«Celui qui les prend pour alliés se confond avec eux».**

A ce propos 'Iyad rapporte que Omar avait ordonné à Abou Moussa Al-Ach'ari de lui faire un compte rendu de tout ce qu'il a pris et donné. Abou Moussa avait un commis chrétien qui lui a fait le relevé.

Omar, n'étant pas au courant de la religion du commis, s'étonna de l'exactitude de ce compte rendu et s'écria: «Il est très sincère» et s'adressa au commis: «Pourrais-tu nous lire dans la mosquée une lettre qui nous est envoyée du Châm?» Abou Moussa répondit: «Non, il ne pourrait plus le faire».

- Est-il impur? demanda Omar - Non, répliqua Abou Moussa, il est chrétien» Omar alors me blâma, me frappa sur la cuisse et s'écria: «Fais-le sortir», Puis il récita ce verset:

«O croyants ne vous alliez pas aux juifs et aux chrétiens...».

«Tu verras des gens à la foi chancelante» qui ont la foi précaire, les douteux, ils se précipitent vers les juifs et les chrétiens pour en faire des amis et alliés au fond et en apparence (il s'agit de Abdullah Ben Oubay Ben Saloul), en disant: **«Nous craignons qu'un malheur nous frappe».** Ils craignirent un coup du sort et qu'un revers n'atteigne les musulmans et les infidèles auront le dessus, dans ce cas ils auront une importance et une influence auprès d'eux. Mais Dieu critique leur comportement et dit: **«Et cependant il est possible qu'Allah leur donne la victoire»** c'est à dire Il accordera la victoire aux fidèles (il s'agit de la conquête de La Mecque) ou bien Il **«modifie de Lui-même la situation présente»** en imposant le tribut aux juifs et chrétiens, selon les dires de As-Souddy, et alors ces hypocrites **«regrettent leurs pensées secrètes»** Ils seront dénoncés et leur agissement ne leur servira à rien. Les fidèles, de leur part, s'étonneront comment ces gens-là leur déclaraient l'amitié croyant qu'ils étaient sincères, alors que dans le tréfonds de leurs cœurs étaient des hypocrites et menteurs, du moment qu'ils leurs juraient qu'ils sont fidèles.

«Les croyants s'exclameront alors: «Et dire que ce sont ces gens qui affirmaient par des serments solennels être des nôtres» leur sort sera désastreux et lamentable car **«ils auront perdu le bénéfice de leurs bonnes œuvres»** ils perdront tout et **«se retrouveront au nombre des réprouvés».**

Quant aux circonstances de cette révélation les récits sont divergés:

- As-Souddy a dit: «Elle fut descendue à propos des deux hommes dont l'un a déclaré à son ami après la bataille d'Ouhod: «Je m'en vais chez un tel le juif pour demander sa protection et pratiquer avec

lui le culte juif, peut-être il me sera utile si jamais un revers nous atteint» Quant à l'autre, il a dit: «Et moi j'irai chez un tel le chrétien qui se trouve au châm pour le même but» Dieu alors fit cette révélation.

- 'Ikrima a dit: «Ce verset fut descendu au sujet d'Abou Loubaba Ben Abdul Mounzer lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait envoyé vers Bani Qoraïdha qui lui demandèrent: «Que va-t-il faire de nous?» Il leur fit un geste qui signifie la mort.

- Ibn Jarir raconte que 'Oubada Ben As-Samet de Bani Al-Hareth Ben Al-Khazraj vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai tant d'amis et alliés parmi les juifs mais je me désengage devant Dieu et Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de toute alliance avec eux, et je ne prends pour alliés que Dieu et Son Messager». Abdullah Ben Oubay Ben Saloul -qui était présent s'écria: Je suis un homme qui craint les vicissitudes du sort et je ne me désengage plus de l'alliance d'avec mes amis». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à Abdullah: «Ô Abou Al-Habab, toute alliance que les juifs n'ont accordée à Oubada sera à toi seul». - Je l'accepte volontiers, répondit Abdullah. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

- L'imam Ahmed rapporte que Oussama Ben Zaid a dit: «J'entrai avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- chez Abdullah Ben Oubay - qui était malade - pour le visiter. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: ***«Je t'ai souvent défendu de prendre les juifs pour amis»*** Il lui répondit: «Ass'ad Ben Zourara a trouvé la mort parce qu'il les a mépris» ***(Rapporté par Abou Daoud)***[1].

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَن يَرْتَدَّ مِنكُمْ عَن دِينِهِۦ فَسَوْفَ يَأْتِى ٱللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ
وَيُحِبُّونَهُۥٓ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى ٱلْكَـٰفِرِينَ يُجَـٰهِدُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا
يَخَافُونَ لَوْمَةَ لَآئِمٍ ۚ ذَٰلِكَ فَضْلُ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٥٤﴾

(1) قال الإمام أحمد عن أسامة بن زيد قال: دخلت مع رسول الله ﷺ على عبد الله بن أبي نعوده، فقال له النبي ﷺ: «قد كنت أنهاك عن حبّ يهود» فقال عبد الله: فقد أبغضهم أسعد بن زرارة فمات، (وكذا رواه أبو داود).

إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ
وَهُمْ رَٰكِعُونَ ﴿٥٥﴾ وَمَن يَتَوَلَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فَإِنَّ حِزْبَ ٱللَّهِ هُمُ
ٱلْغَٰلِبُونَ ﴿٥٦﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladīna 'â manû man yartadda minkum 'an dînihî fasawfa ya'tî-L-Lâhu biqawmin yuḥibbuhum wa yuḥibbunahû adillatin 'alâ-l-mu'minîna 'a'izzatin 'alâ-l-kâfirîna yujâhidûna fî sabîli-L-Lâhi walâ yaḥâfûna lawmata lâ'imin dâlika faḍlu-L-Lâhi yu'tîhi ma-y-yašâ'u wa-L-Lâhu Wâsi'un 'Alîmun (54) 'innamâ waliyyukumu-L-Lâhu wa rasûluhû wa-l-ladīna 'â manû-l-ladīna yuqîmûna-ṣ-ṣalâta wayu'tuna-z-zakâta wa hum râki'ûna (55) wa may-yatawalla-L-Lâha wa rasûlahû wa-l-ladīna 'â manû fa'inna ḥizba-L-Lâhi humu-l-ġalibûna (56).

O croyants, si vous apostasiez, Allah fera surgir d'autres hommes, qu'Il aimera et qui L'aimeront. Bons envers les croyants, durs envers les infidèles, ils combattront au service d'Allah, indifférents à l'opinion de quiconque. Ce sera là une grâce d'Allah qui accorde Ses faveurs à qui Il veut. Allah embrasse l'univers et Il est omniscient. (54) Vos véritables alliés sont Allah, son Prophète et les croyants qui observent la prière, font la charité et se prosterment. (55) Ceux qui prennent pour alliés Allah, Son Prophète et les croyants forment le parti d'Allah. Ils triompheront. (56).

Dieu l'omnipotent fait connaître à ceux qui Lui tournent le dos, se passent de faire triompher Sa religion et négligent l'établissement de Ses lois, Il les fera remplacer par d'autres qui se soumettront à Lui et suivront Ses enseignements comme Il le montre dans un autre verset: **«Si vous tournez le dos, Il mettra un autre peuple à votre place et ces gens ne vous ressembleront pas»** [Coran XLVII, 38], et dans ce verset: **«Il ne tient qu'à Allah s'Il le veut, de vous anéantir et de vous remplacer par d'autres hommes»** [Coran IV, 133] et aussi dans celui-ci: **«S'Il le voulait, Il vous anéantirait et vous remplacerait par un autre peuple. Et ce ne serait qu'un jeu pour Lui»** [Coran XIV, 19-20].

«O croyants, si vous apostasiez» en rejetant la vérité pour suivre l'erreur **«Allah fera surgir d'autres hommes qu'Il aimera et qui L'aimeront»** qui sont Abou Bakr et ses compagnons comme a déclaré Al-Hassan, mais Abou Moussa a dit: «Ils sont le peuple de celui-ci» (voulant dire

Abou Bakr). Ces gens-là jouissent des caractères suivants: **«Bons envers les croyants, durs envers les infidèles»** Donc chacun d'eux est compatissant envers son coreligionnaire le traitant avec clémence, mais il est en même temps fier et dur à l'égard des incrédules. Dieu les a décrits aussi dans ce verset: **«Mouhammad est le Prophète de Dieu. Ses compagnons sont violents envers les impies, bons et compatissants entre eux»** [Coran XLVIII, 29]. Tel fut aussi le caractère du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: bon envers ses alliés et compagnons et dur et violent envers ses ennemis.

Ces gens-là **«combattront au serivce d'Allah, indifférents à l'opinion publique»** en d'autres termes: ils combattront pour la cause de Dieu et ne craindront plus le blâme de quiconque. Ils sont soumis totalement à Dieu, observent les prescriptions, ordonnent le bien et déconseillent le répréhensible ne redoutant personne en s'acquittant de leurs devoirs et obligations.

L'imam Ahmad rapporte d'après Abdullah Ben As-Samet qu'Abou Dzarr a dit: «Mon ami (le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-) m'a ordonné d'observer sept choses: aimer les pauvres et être proche d'eux, regarder qui m'est inférieur, ne plus regarder qui m'est supérieur, maintenir le lien du sang même si mes proches me fuient, ne rien demander à quiconque, dire la vérité même si elle est amère, ne redoute pour Dieu le blâme de celui qui blâme, répéter souvent: «Il n'y a ni puissance ni force qu'en Dieu» Car ces termes prennent leur source d'un trésor qui se trouve au-dessous du Trône».

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abou Saïd Al-Khoudri que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que la redoute des gens n'empêche l'un d'entre vous de dire la vérité quand il la connait ou qu'il en soit témoin, car il ne hâte pas le terme de la vie ni repousse les biens de dire la vérité ou de témoigner contre une personnalité remarquable»*(1).

L'imam Ahmed rapporte également d'après Abou Sa'id Al-Khoudri

---

(1) قال الإمام أحمد أيضاً عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ «ألا لا يمنعن أحدكم رهبة الناس أن يقول بحق إذا رآه أو شهده، فإنه لا يقرّب من أجل، ولا يباعد من رزق أن يقول بحق أو يُذكر بعظيم».

que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que l'un d'entre vous ne mésestime pas soi-même, quand il voit une dérogation aux ordres divins, de la désavouer, car on lui demandera au jour de la résurrection: «Qui t'a empêché de désavouer telle chose en tel jour?» - La crainte des gens, répondra-t-il. Dieu répliquera: «Tu devais Me craindre plus que les hommes»*(1).

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-a dit: *«Il ne convient plus au croyant de s'avilir»*. On lui demanda: «Comment peut-on s'avilir ô Envoyé de Dieu?. Il répondit: *«En supportant des épreuves plus qu'on en est capable»*(2).

«Ce sera là une grâce d'Allah qui accorde Ses faveurs à qui Il veut» c'est à dire quiconque jouira de tels caractères, cela lui provient de Dieu qui les accorde à ceux qui sont dignes parmi Ses serviteurs comme Il peut en priver d'autres qui sont autrement.

«Vos véritables alliés sont Allah, Son Prophète et les croyants» qui ne sont donc ni les juifs ni les autres. Les croyants sont ceux qui s'acquittent de la prière et font l'aumône, car la première est l'un des piliers de l'Islam et qui est le droit de Dieu, et l'autre des droits des pauvres et misérables qui la méritent.

«et se prosternent» nombre de gens ont cru que la meilleure aumône est celle faite en état d'inclinaison étant humilié devant Dieu. Mais en fait elle n'est pas ainsi. As-Souddy rapporte que ce verset fut révélé au sujet du prince des croyants Ali Ben Abi Taleb qui était en état d'inclinaison dans sa prière lorsqu'un pauvre passa près de lui et demanda de l'aumône, il lui donna sa bague.

Comme on l'a montré auparavant, ces versets furent descendus à propos de Oubada Ben As-Samet quand il a dénoué son alliance avec les juifs. Et c'est pour cela Dieu a dit: **«Ceux qui prennent pour alliés Al-**

---

(1) قال أحمد عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ: «لا يحقرن أحدكم نفسه أن يرى أمراً لله فيه مقال فلا يقول فيه، فيقال له يوم القيامة: ما منعك أن تكون قلت في كذا وكذا؟ فيقول: مخافة الناس: فيقول: إياي أحق أن تخاف».

(2) ثبت في الصحيح: «ما ينبغي للمؤمن أن يذل نفسه» قالوا: وكيف يذل نفسه يا رسول الله؟ قال: «يتحمل من البلاء ما لا يطيق».

lah, Son Prophète et les croyants forment le parti d'Allah. Ils triompheront». Dieu confirme cela en disant dans un autre verset: **«Dieu a écrit: «Moi et Mes Prophètes, nous vaincrons sûrement» Dieu est fort et puissant. Tu ne trouveras pas de gens, croyant en Dieu et au Jour dernier, et témoignant de l'affection à ceux qui s'opposent à Dieu et à Son Prophète; seraient-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou appartiendraient-ils à leur clan. Dieu a inscrit la foi dans leurs cœurs..»** [Coran LVIII, 21-22].

Donc quiconque s'allie à Dieu, à Son Prophète et aux croyants, aura trouvé le secours et la victoire dans les deux mondes car le parti de Dieu est toujours vainqueur.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ دِينَكُمْ هُزُوًا وَلَعِبًا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ
مِن قَبْلِكُمْ وَٱلْكُفَّارَ أَوْلِيَآءَ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٥٧﴾ وَإِذَا نَادَيْتُمْ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ
ٱتَّخَذُوهَا هُزُوًا وَلَعِبًا ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَعْقِلُونَ ﴿٥٨﴾

yâ 'ayyuha-l-laḏîna 'âmanû lâ tattaḫiḏû-l-laḏîna-t-taḫaḏû dînakum huzuwan wa la'iban mina-l-laḏîna 'ûtû-l-kitâba min qablikum wa-l-kuffâra 'awliyâ'a wa-t-taqû-L-Lâha 'in kuntum mu'minîna (57) wa 'iḏâ nâdaytum 'ilâ-ṣ-ṣalâti-t-ḫaḏûhâ huzuwan wa la'iban ḏâlika bi 'annahum qawmu-l-lâ ya'qilûna (58).

O croyants, ne prenez pas pour alliés, parmi les gens d'ecriture et les idolâtres, ceux qui raillent votre religion et la tournent en plaisanterie. Craignez Allah si vous êtes croyants. (57) Quand ils entendent votre appel à la prière, ils le tournent en dérision et en badinage. C'est l'indice qu'ils manquent de raison. (58).

On trouve dans ces versets une exhortation, voire un ordre, de fuir les ennemis de l'Islam qui prennent cette religion avec tous ses lois et enseignements idéaux un sujet de raillerie, en la dénigrant et la mésestimant à cause de leur fausse croyance et leur manque de perspicacité. Dieu a bien désigné ces gens-là en disant: **«Parmi les gens d'Ecriture et les idolâtres».** Il demande aux fidèles de le craindre, faire preuve de leur foi et de s'abstenir de prendre ces impies pour maitres et alliés qui raillent leur religion, comme Il le montre dans un autre ver-

set: **«Les croyants ne doivent prendre pour alliés que des croyants et non des infidèles»** [Coran III, 28].

«Quand ils entendent votre appel à la prière, ils le tournent en dérision et en badinage» La prière étant la meilleure des actions, les impies ne conçoivent pas sa valeur et son importance, qui, en entendant l'appel (l'adzâne) le considèrent comme un sujet de jeu et de raillerie **«C'est l'indice qu'ils manquent de raison»** et ne comprennent pas le mérite de la prière. Ces gens-là sont les adeptes du démon.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quand on appelle à la prière, le démon s'en va. Une fois l'appel terminé, il revient. Quand le deuxième appel est fait (l'iqama) il tourne le dos. Puis il revient au moment où le fidèle commence la prière, vient se placer entre lui et son esprit en lui disant: «Songe à ceci, songe à cela» en lui évoquant des choses auxquelles le fidèle ne pensait pas, de sorte que celui-ci ne sache pas à la fin combien de rak'ats a accomplies. Lorsque l'un d'entre vous sera sujet à de telles suggestions, qu'il fasse deux prosternations avant la salutation finale».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

As-Souddy, en commentant ce verset, rapporte qu'un homme chrétien qui vivait à Médine, entendant l'appel à la prière et arrivé à ce terme: «J'atteste que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu» il s'écria: «Que ce menteur soit brûlé». Une nuit la servante entra dans la maison en apportant du feu (des braises) alors que cet homme et sa famille étaient en plein sommeil. Une étincelle jaillit de ce feu et brûla la maison et ses habitants.

Mouhammad Ben Ishaq a raconté dans la «Biographie du Prophète» que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, l'an de la conquête de La Mecque, entra dans la Ka'ba accompagné de Bilal. Il lui ordonna d'appeler à la prière alors qu'Abou Soufian Ben Harb,

---

(1) وهذه صفات أتباع الشيطان الذي إذا سمع الأذان أدبر، فإذا قضى التأذين أقبل، فإذا ثوّب للصلاة أدبر، فإذا قضى التثويب أقبل، حتى يخطر بين المرء وقلبه، فيقول: اذكر كذا، اذكر كذا، لما لم يكن يذكر، حتى يظل الرجل لا يدري كم صلى، فإذا وجد أحدكم ذلك فليسجد سجدتين قبل السلام. كما هو في الصحيحين.

Itab Ben Oussayd et Al-Hareth Ben Hicham étaient assis dans le parvis de la Ka'ba. Itab a dit: «Dieu a honoré Oussayd en ne le faisant plus entendre ce qui l'irritait». Al-Hareth s'écria: «Par Dieu, si je savais qu'il est véridique, je l'aurais suivi». Abou Soufian de répliquer: «Quant à moi je ne dis mot car si j'avais proféré quoi que ce soit, ces cailloux auraient rapporté tous mes propos» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit de la Ka'ba et leur dit: *«Je suis au courant de tout ce que vous avez dit»* puis il leur répéta les propos de chacun d'eux. Al-Hareth et Itab de s'écrier: «Nous attestons que tu es un Prophète car nul n'était avec nous pour te transmettre nos propos»[1].

L'imam Ahmed rapporte que Abdullah ben Mouhayriz qui était sous la tutelle de Abou Mahdzoura a raconté: «Un jour je dis à Abou Mahdzoura: «O oncle, je pars au Châm et je ne m'en doute pas qu'ils vont m'interroger au sujet de ton appel à la prière et quelle était son histoire?» Il me répondit: «Je vais te la raconter. Un jour j'étais en voyage en compagnie de quelques uns. Sur la route de Hounaïn nous rencontrâmes l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui venait de quitter cet endroit. Le muezzin du Prophète appela à la prière, nous l'écoutâmes alors que nous lui tournions le dos. Nous répétâmes ses paroles en les tournant en dérision.

«L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entendant notre raillerie, nous manda. Lorsque nous fûmes devant lui, il demanda: *«Lequel d'entre vous avait la voix plus élevée que les autres?»* On me désigna et ils avaient raison. Il libéra mes compagnons, me retint seul et me dit: *«Lève-toi et appelle à la prière»*. Je me levai, rien ne m'était plus méprisable que le Prophète et ce qu'il m'avait ordonné de faire. Il me dicta lui-même les termes de l'appel en m'ordonnant: *«Dis: «Allah Ak-*

---

(1) ذكر محمد بن إسحاق في السيرة أن رسول الله ﷺ دخل الكعبة عام الفتح ومعه بلال، فأمره أن يؤذن وأبو سفيان بن حرب وعتاب بن أسيد والحارث بن هشام جلوس بفناء الكعبة، فقال عتاب بن أسيد: لقد أكرم الله أسيداً أن لا يكون سمع هذا فيسمع منه ما يغيظه، وقال الحارث بن هشام: أما والله لو أعلم أنه محق لاتبعته، فقال أبو سفيان لا أقول شيئاً لو تكلمت لأخبرت عني هذه الحصى، فخرج عليه النبي ﷺ فقال: «قد علمت الذي قلتم»، ثم ذكر ذلك لهم فقال الحارث وعتاب: نشهد أنك رسول، ما اطلع على هذا أحد كان معنا لنقول أخبرك.

bar, Allah Akbar, j'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu (deux fois), j'atteste que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu (2 fois), venez à la prière (2 fois) accourez à la réussite (2 fois), Allah Akbar, Allah Akbar, il n'y a d'autre divinité que Dieu».

Une fois l'appel à la prière terminé, il m'appela, me donna un sac contenant de l'argent, mit sa main sur mon toupet, sur mon visage, sur ma poitrine jusqu'à mon ventre, puis me dit: *«Que Dieu te bénisse ainsi que ce que tu as».* Je lui demandai: «O Envoyé de Dieu, ordonne-moi pour appeler à la prière à La Mecque». Il me l'autorisa, et ainsi tout ce que j'éprouvais de haine à son égard fut dissipé et fut transformé en affection. Arrivé à la Mecque, je vins trouver Itab Ben Oussayd qui était chargé des affaires de cette ville et j'y appelai à la prière comme l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'avait ordonné» ***(Rapporté par Ahmad, Mouslim et les auteurs des Sunans)***[1]

---

(29) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن محيريز وكان يتيماً في حرج أبي محذورة قال: قلت لأبي محذورة، يا عم إني خارج إلى الشام، وأخشى أن أسأل عن تأذينك، فأخبرني أن أبا محذورة قال له: نعم، خرجت في نفر وكنا في بعض طريق حنين، مقفل رسول الله ﷺ من حنين، فلقينا رسول الله ﷺ ببعض الطريق، فأذن مؤذن رسول الله ﷺ عند رسول الله ﷺ فسمعنا صوت المؤذن ونحن متنكبون، فصرخنا نحكيه ونستهزىء به، فسمع رسول الله ﷺ فأرسل إلينا إلى أن وقفنا بين يديه، فقال رسول الله ﷺ: «أيكم الذي سمعت صوته قد ارتفع»؟ فأشار القوم كلهم فأرسل إلينا إلى أن وقفنا بين يديه، فقال رسول الله ﷺ: «أيكم الذي سمعت صوته قد ارتفع»؟ فأشار القوم كلهم إلي، وصدقوا، فأرسل كلهم وحبسني، وقال: «قم فأذن». فقمت ولا شيء أكره إلي من رسول الله ﷺ، ولا مما يأمرني به، فقمت بين يدي رسول الله ﷺ، فألقى عليّ رسول الله ﷺ التأذين هو بنفسه، قال: «قل: الله أكبر، الله أكبر، أشهد أن لا إله إلا الله، أشهد أن لا إله إلا الله، أشهد أن محمداً رسول الله أشهد أن محمداً رسول الله، حي على الصلاة حي على الصلاة. حي على الفلاح، حي على الفلاح، الله أكبر، الله أكبر، لا إله إلا الله». ثم دعاني حين قضيت التأذين، فأعطاني صرة فيها شيء من فضة، ثم وضع يده عى ناصية أبي محذورة، ثم أمرها على وجهه. ثم بين ثدييه، ثم على كبده حتى بلغت يد رسول الله ﷺ سرة أبي محذورة ثم قال رسول الله ﷺ: «بارك الله فيك وبارك عليك»، فقلت: يا رسول الله مرني بالتأذين بمكة، فقال: «قد أمرتك به»، وذهب كل شيء كان لرسول الله ﷺ من كراهة، وعاد ذلك كله محبة لرسول الله ﷺ، فقدمت على عتاب بن أسيد عامل رسول الله ﷺ فأذنت معه بالصلاة عن أمر رسول الله ﷺ. (رواه أحمد ومسلم وأصحاب السنن).

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ هَلْ تَنقِمُونَ مِنَّآ إِلَّآ أَنْ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْنَا وَمَآ أُنزِلَ مِن
قَبْلُ وَأَنَّ أَكْثَرَكُمْ فَٰسِقُونَ ﴿٥٩﴾ قُلْ هَلْ أُنَبِّئُكُم بِشَرٍّ مِّن ذَٰلِكَ مَثُوبَةً عِندَ ٱللَّهِ مَن
لَّعَنَهُ ٱللَّهُ وَغَضِبَ عَلَيْهِ وَجَعَلَ مِنْهُمُ ٱلْقِرَدَةَ وَٱلْخَنَازِيرَ وَعَبَدَ ٱلطَّٰغُوتَ أُو۟لَٰٓئِكَ شَرٌّ
مَّكَانًا وَأَضَلُّ عَن سَوَآءِ ٱلسَّبِيلِ ﴿٦٠﴾ وَإِذَا جَآءُوكُمْ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَقَد دَّخَلُوا۟ بِٱلْكُفْرِ
وَهُمْ قَدْ خَرَجُوا۟ بِهِۦ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا كَانُوا۟ يَكْتُمُونَ ﴿٦١﴾ وَتَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يُسَٰرِعُونَ
فِى ٱلْإِثْمِ وَٱلْعُدْوَٰنِ وَأَكْلِهِمُ ٱلسُّحْتَ لَبِئْسَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٦٢﴾ لَوْلَا يَنْهَىٰهُمُ
ٱلرَّبَّٰنِيُّونَ وَٱلْأَحْبَارُ عَن قَوْلِهِمُ ٱلْإِثْمَ وَأَكْلِهِمُ ٱلسُّحْتَ لَبِئْسَ مَا كَانُوا۟ يَصْنَعُونَ
﴿٦٣﴾

qul yâ'ahla-l-kitâbi hal tanqimûna minnâ 'illâ 'an 'âmannâ bi-L-Lâhi wamâ 'unzila 'ilaynâ wamâ 'unzila min qablu wa 'anna 'akṯarakum fâsiqûna (59) qul hal 'unabbi'ukum bišarrim-min ḏâlika maṯûbatan 'inda-L-Lâhi ma-l-la'anahu-L-Lâhu wa ġaḍiba 'alayhi wa ja'ala minhumu-l-qiradata wa-l-ḫanazîra wa 'abada-ṭ-ṭâġûta 'ulâ'ika šarrum makânan wa 'aḍallu 'an sawâ'i-s-sabîli (60) wa 'iḏâ jâ'ukum qâlû 'âmannâ waqad daḫalû bi-l-kufri wahum qad ḫarajû bihî wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ kânû yaktumûna (61) wa tarâ kaṯîram-minhum yûsâri'ûna fî-l-'iṯmi wa-l-'udwâni wa 'aklihimu-s-suḥta labi'sa mâ kânû ya'malûna (62) lawlâ yanhâhumu-r-rabbaniyyûna wa-l-'aḥbâru 'an qawlihimu-l-'iṯma wa 'aklihimu -s-suḥta labi'sa mâ kânû yaṣna'ûna (63).

Dis: «O gens d'Ecriture, qu'avez-vous à nous reprocher sinon de croire en Allah et à Ses révélations présentes et passées, alors que la plupart d'entre vous sont des mécréants» (59) Dis: «Voulez-vous que je vous indique ceux qui auront un sort vraiment misérable au jour de leur comparution devant Allah? Ceux qui Allah a maudits, ceux qui ont encouru Sa colère, ceux qu'Il a transformés en singes, en porcs et en adorateurs de Taghout. Ceux-là auront le plus misérable des destins et nul n'est plus loin qu'eux du droit chemin» (60). En se présentant à vous, ils disent: «Nous croyons». Et cependant ils sont entrés chez vous infidèles et ils en sortent infidèles. Allah sait mieux que quiconque ce qu'Il voulait tenir secret. (61) Tu en vois un grand nombre s'empresser à mal faire, à être injuste et à se repaître de

gains illicites. Combien est répugnante leur conduite. (62) Pourquoi leurs prêtres et leurs docteurs ne les empêchent-ils pas de tenir des propos grossiers et de vivre de spéculations interdites? Quelle vilaine chose que leur inaction!. (63).

Dieu ordonne à Mouhammad de dire à ceux qui considèrent la religion comme un sujet de raillerie et de jeu: **«qu'avez-vous à nous reprocher sinon de croire en Allah et à Ses révélations présentes et passés»** et avez-vous autre chose de quoi nous accuser? sinon de notre foi, et ceci n'est ni un défaut ni un dénigrement alors que nous croyons que la plupart d'entre vous sont pervers.

Il lui ordonne de leur dire aussi: **«Voulez-vous que je vous indique ceux qui auront un sort vraiment misérable»** auprès de Dieu et une rétribution pire que cela au jour de la résurrection? Votre sort sera pareil à celui que Dieu a maudits et les a éloignés de Sa miséricorde, contre lesquels Il s'est courroucé sans rien espérer de Sa satisfaction, les a transformés en singes et en porcs, comme nous en avons parlé en commentant la sourate de «la vache».

A ce propos Ibn Mass'oud rapporte qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Les singes et procs font-ils partie de ceux que Dieu avait tranformés?» Il répondit: *«Dieu n'a pas châtié un peuple - ou suivante une variante: n'a pas tranformé un peuple - en lui accordant une descendance et une postérité. Quant aux singes et porcs, ils existaient déjà» (Rapporté par Mouslim)*[1].

Un autre hadith qui lui est analogue a été rapporté par Abou Daoud Tayalissi.

«et en adorateurs de Taghout» ses serviteurs et ses disciples. On peut résumer le sens de ce verset de la façon suivante: Ô vous les gens du Livre qui attaquez notre religion qui appelle à l'unicité de Dieu et à son adoration seul, comment osez-vous tenir de tels propos alors

(1) عن ابن مسعود قال: سئل رسول الله ﷺ عن القردة والخنازير أهي مما مسخ الله؟ فقال: إن الله لم يهلك قوماً - أو قال لم يمسخ قوماً - فيجعل لهم نسلاً ولا عقباً، وإن القردة والخنازير كانت قبل ذلك» (رواه مسلم).

que vous aviez subi tout le châtiment déjà mentionné? Dieu termine le verset par leur montrer leur sort: **«Ceux-là auront le plus misérable des destins et nul n'est plus loin qu'eux du droit chemin»** et qui seront le plus profondément égarés.

«En se présentant à vous, ils disent: «Nous croyons». Et cependent ils sont entrés chez vous infidèles et ils en sortent infidèles» Ceci représente une des qualités des hypocrites qui flagornent les fidèles et cherchent à apparaître en tant que croyants du moment que leurs cœurs couvent l'incrédulité. Ces gens-là entrèrent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en déclarant leur foi mais en fait ils mécrurent et sortirent comme tels sans tirer aucun parti de ce qu'ils entendaient comme enseignements. Dieu seul connait parfaitement ce qu'ils cachent dans le tréfonds de leurs cœurs et ils en seront rétribués.

«Tu en vois un grand nombre s'empresser à mal faire, à être injuste et à se repaître de gains illicites». Ils ne tardent pas à se précipiter vers le péché et l'injustice en pratiquant les interdictions, agressant les gens et mangeant des gains illicites sans aucune barrière morale. Que leurs actions sont donc exécrables.

«Pourquoi leurs prêtres et leurs docteurs ne les empêchent-ils pas de tenir des propos grossiers et de vivre de spéculations interdites?» Ibn Abbas a dit: «On ne trouve pas dans le Coran un verset qui réprimande ces gens-là plus que celui-ci».

Yahia Ben Ya'mour rapporte: «Dans un de ses discours, Ali Ben Abi Taleb, après avoir loué Dieu, a dit: «O hommes! Ceux qui vous ont précédés ont été anéantis à cause de leurs péchés. Ni leurs maîtres ni leur docteurs ne les en empêchaient pas. Comme ils persévérèrent dans leurs péchés, ils ne tardèrent pas à être infligés par les châtiments. Ordonnez donc le bien et déconseillez le repréhensible avant que vous ne subissiez le même sort. Sachez que l'ordre à faire le bien et à défendre tout ce qui est blâmable ne puisse priver d'un bien ou hâter le terme de la vie».

Abou Daoud a rapporté que Jarir a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Tout homme qui, vivant parmi les gens, commet de péchés du moment qu'ils sont capables de l'empêcher mais*

ils ne le défendent pas sans qu'un châtiment venu de Dieu ne les atteigne avant de mourir»[1].

وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ يَدُ ٱللَّهِ مَغْلُولَةٌ ۚ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا۟ بِمَا قَالُوا۟ ۘ بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ يُنفِقُ كَيْفَ يَشَآءُ ۚ وَلَيَزِيدَنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم مَّآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ طُغْيَٰنًا وَكُفْرًا ۚ وَأَلْقَيْنَا بَيْنَهُمُ ٱلْعَدَٰوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ كُلَّمَآ أَوْقَدُوا۟ نَارًا لِّلْحَرْبِ أَطْفَأَهَا ٱللَّهُ ۚ وَيَسْعَوْنَ فِى ٱلْأَرْضِ فَسَادًا ۚ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٦٤﴾ وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَكَفَّرْنَا عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ وَلَأَدْخَلْنَٰهُمْ جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٦٥﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ أَقَامُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِم مِّن رَّبِّهِمْ لَأَكَلُوا۟ مِن فَوْقِهِمْ وَمِن تَحْتِ أَرْجُلِهِم ۚ مِّنْهُمْ أُمَّةٌ مُّقْتَصِدَةٌ ۖ وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ سَآءَ مَا يَعْمَلُونَ ﴿٦٦﴾

wa qâlati-l-yahudu yadu-L-Lâhi maġlûlatun ġullat 'aydihim wa lu'inû bimâ qâlû bal yadâhu mabsûṭatâni yunfiqu kayfa yašâ'u walayazidanna kaṯîram minhum mâ 'unzila 'ilayka mi-r-rabbika ṭuġyânan wa kufran wa 'alqaynâ baynahumu-l-'adâwata wa-l-baġḍâ'a 'ilâ yawmi-l-qiyâmati kullamâ 'awqadû nâran li-l-ḥarbi 'aṭf'ahâ-L-Lâhu wa yas'awna fî-l-'arḍi fasâdan wa-L-Lâhu lâ yuḥibbu-l-mufsidîna (64) walaw 'anna 'ahla-l-kitâbi 'âmanû wa-t-taqû lakaffarnâ 'anhum sayyi'atihim wa la'adḫalnâhum jannâti-n-na'îmi (65) walaw 'annahum 'aqâmû-T-Tawrâta wa-l-'Injîla wamâ 'unzila 'ilayhim mi-r-rabbihim la'akalû min fawqihim wa min taḥti 'arjulihim minhum 'ummatum-muqtaṣidatun wa kaṯîrum-minhum sâ'a mâ ya'malûna (66).

Les juifs disent: «La main d'Allah est fermée». Que leurs mains à eux soient fermées et qu'ils soient maudits pour ce propos. Non, au contraire, les mains d'Allah sont largement ouvertes. Il distribue Ses biens comme Il

---

(1) روى أبو داود عن جرير قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «ما من رجل يكون في قوم يعمل فيهم بالمعاصي يقدرون أن يغيروا عليه فلا يغيرون إلاّ أصابهم الله بعقاب قبل أن يموتوا».

veut. Les révélations que ton Seigneur t'a envoyées ne feront qu'augmenter leur dépit et leur impiété. Nous avons suscité en eux la haine et la rancune jusqu'au jour du jugement dernier. Chaque fois qu'ils allument le feu d'une guerre, Allah l'éteint. Ils fomentent le désordre sur terre. Allah n'aime pas les séditieux. (64) Si les gens d'Ecriture avaient la foi et craignaient Allah, nous pardonnerions leurs péchés et nous les ferions entrer dans les jardins de félicité. (65) S'ils observaient le Pentateuque, l'Evangile, et les révélations que leur Seigneur leur a envoyées, ils nageraient dans l'opulence. Il en est parmi eux qui sont loyaux, mais le plus grand nombre, oh! que leur conduite est détestable. (66).

Les juifs -que Dieu les maudisse- accusent le Seigneur de l'avarice disant que Ses mains sont fermées et eux sont plus riches. Ibn Abbas a dit qu'ils voulaient dire qu'Il tient tant de richesses dans ses mains sans les déspenser. Qu'Il soit élevé au-dessus de ce qu'ils décrivent!

Ikrima a dit que ce verset fut révélé au sujet du juif appelé Finhas qui a dit: «**Allah est pauvre et nous sommes riches**» [Coran III, 181] et Abou Bakr, entendant ces propos, le frappa. Quant à Ibn Abbas, il a rapporté qu'il fut révélé à propos d'un juif appelé Chas Ben Qaïs qui a dit au Prophète: «Ton Seigneur est avare et ne dépense pas». Dieu fit alors descendre ce verset». Mais Dieu à Lui la puissance et la gloire répondit à leur mensonge et leur calomnie en disant: «**Que leurs mains à eux soient fermées et qu'ils soient maudits pour ce propos**». Car ils sont un peuple jaloux, haineux et peureux. Il a dit d'eux: «**Pourquoi jalousent-ils les gens qu'Allah a honorés de Sa grâce?**» [Coran IV, 54] et: «**L'opprobre les couvrira partout où vous les rencontrerez**» [Coran III, 112]. Il leur répondit: «**Les mains d'Allah sont largement ouvertes. Il distribue Ses biens comme Il veut**» Il est donc le Dispensateur par excellence et il n'y a rien dont les trésors ne soient pas auprès de Lui. Il a dit dans un autre verset: «**Il a mis à votre disposition tout ce dont vous aurez besoin. Le voudriez-vous? Vous ne pourriez pas énumérer les bienfaits d'Allah. L'homme est profondément injuste et ingrat**» [Coran XIV, 34].

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La main de Dieu est pleine, aucune dépense durât-elle nuit et jour, ne saurait l'épuiser. Voyez ce que Dieu a dépensé depuis qu'Il a créé les cieux et la terre, et cependant ce qu'Il a dans Sa main ne s'est*

pas épuisé» Puis il dit: «Son Trône était sur l'eau, et dans l'autre main était la mort, Il élève et Il abaisse» Ensuite il dit: *«Dépense et je dépenserai pour toi» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

«Les révélations que ton Seigneur t'a envoyées ne feront qu'augmenter leur dépit et leur impiété» c'est à dire: Ce que Dieu t'a accordé Ô Mouhammad est une indignation de tes ennemis parmi les juifs et leurs semblables. Comme les croyants leur foi augmente et leurs bonnes actions accroissent, ainsi la haine et la racune des impies augmentent contre les fidèles en traitant de mensonge le Coran révélé à Mouhammad, mais en fait il est autrement comme Dieu a dit: **«Il est direction et guérison pour les croyants: «Les incrédules sont atteints de surdité et frappés d'aveuglement, comme si on les appelait de très loin»** [Coran XLI, 44] et: **«Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles. Il ne fera qu'accentuer la ruine des méchants»** [Coran XVII].

Pour prix de leur rebellion et leur impiété **«Nous avons suscité en eux la haine et la rancune jusqu'au jour du jour du jugement dernier»** Leurs cœurs ne se rallieront pas et une animosité les séparera en différentes sectes jusqu'au jour de la résurrection.

«Chaque fois qu'ils allument le feu d'une geurre, Allah l'éteint» C'est à dire: chaque fois qu'ils préparent une ruse contre le Prophète et trament une machination, Dieu déjoue leurs méfaits et la ruse méchante n'enveloppe que ses auteurs.

«Ils fomentent le désordre sur terre. Allah n'aime pas les séditieux» De par leur nature et leurs mauvais caractères, ils s'efforcent à corrompre la terre, mais Dieu est toujours à leurs aguets car Il n'aime pas la corruption.

Pour montrer Sa générosité et sa clémence Il a affirmé que: **«Si les gens d'Ecriture avaient la foi et craignaient Allah»** s'ils avaient cru en Allah et en Son Prophète, et cessaient de commettre les péchés et les

---

(1) قال أبو هريرة قال رسول الله ﷺ: «إن يمين الله ملأى لا يغيضها نفقة سحاء الليل والنهار، أرأيتم ما أنفق منذ خلق السموات والأرض، فإنه لم يغض ما في يمينه ـ قال ـ وعرشه على الماء وفي يده الأخرى الفيض ـ أو القبض ـ يرفع ويخفض، وقال: يقول الله تعالى: «أنفق أنفق عليك» أخرجاه في الصحيحين.

interdictions **«nous pardonnerions leurs péchés et nous les ferions entrer dans des jardins de félicité»** Et en plus: **«S'ils observaient le Pentateuque, l'Evangile et les révélations que leur Seigneur leur a envoyées»** Ces révélations qui ne sont que le Coran selon les dires d'Ibn Abbas **«ils nageraient dans l'opulence».** En d'autres termes s'ils avaient agi selon les enseignements contenus dans leurs Livres sans les altérer ni les modifier, ils auraient trouvé le chemin de la vérité et le salut et cru en Mohammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et en son message car leurs Livres affirment son avènement et leur ordonnent de le suivre. S'ils s'étaient conformés à tout cela, ils auraient joui des biens du ciel et de ceux de la terre: les pluies et tout ce qui pousse dans la terre, comme Dieu a dit: **«Si les habitants de ces cités avaient cru et craint Allah, nous aurions répandu sur eux les bénédictions du ciel et de la terre»** [Coran VII, 96]. Suivant une autre interprétation: ils auraient joui de tous les biens sans déployer aucun effort.

Ibn Abi Hatem rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La science ne tardera pas à être ôtée»* Ziad Ben Labida lui demanda: «Comment la science sera ôtée alors que nous avons appris le Coran et l'avons enseigné à nos enfants» Il lui répondit: *«Que ta mère te perde ô Ibn Labide! Je te prenais pour le plus versé parmi les habitants de Médine! Tant à la Tora qu'à l'Evangile n'étaient-ils pas entre les mains des juifs et des chrétiens, à quoi leur serviraient-ils en négligeant leurs enseignements?»* Puis il récita: **«S'ils observaient le Pentateuque et l'Evangile»**[1].

«Il en est parmi eux qui sont loyaux, mais le plus grand nombre, oh! que leur conduite est détestable» Ces dires de Dieu sont pareils à ceux-ci: **«Il y a parmi le peuple de Moïse des gens qui sont amis de la vérité et jugent avec conscience»** [Coran VII, 159]. Il s'agit de la modération qui est un stade très loué et élevé, Dieu l'a accordée à la communauté musulmane. Ce stade est sans doute meilleur que celui des généra-

(1) ذكر ابن أبي حاتم أن رسول الله ﷺ قال: «يوشك أن يرفع العلم»، فقال زياد بن لبيد يا رسول الله وكيف يرفع العلم وقد قرأنا القرآن وعلمناه أبناءنا فقال: «ثكلتك أمك يا ابن لبيد إن كنت لأراك من أفقه أهل المدينة، أو ليست التوراة والإنجيل بأيدي اليهود والنصارى فما أغنى عنهم حين تركوا أمر الله»، ثم قرأ: ﴿**ولو أنهم أقاموا التوراة والإنجيل**﴾.

tions passées comme Dieu le montre dans ce verset: «**Nous avons ensuite donné le Livre en héritage à ceux de nos serviteurs que nous avons choisi: il en est parmi eux qui se font tort à eux-même; il en est parmi eux qui se tiennent sur une voie moyenne; il en est parmi eux qui, avec la permission de Dieu devancent les autres par leurs bonnes actions: voilà une grande grâce! Ils pénétreront dans les jardins d'Eden**» [Coran XXXV, 32 - 33]. Ce qui est vrai est que ces trois catégories de notre communauté entreront au Paradis.

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلرَّسُولُ بَلِّغۡ مَآ أُنزِلَ إِلَيۡكَ مِن رَّبِّكَۖ وَإِن لَّمۡ تَفۡعَلۡ فَمَا بَلَّغۡتَ رِسَالَتَهُۥۚ وَٱللَّهُ يَعۡصِمُكَ مِنَ ٱلنَّاسِۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلۡكَٰفِرِينَ ٦٧ ﴾

yâ 'ayyuhâ-r-rasûlu balliġ mâ 'unzila 'ilayka mi-r-rabbika wa-'il-lam taf'al famâ ballaġta risâlatahû wa-L-Lâhu ya'ṣimuka mina-n-nâsi 'inna-L-Lâha lâ yahdî-l-qawma-l-kâfirîna (67).

O Prophète, divulgue ce que ton Seigneur t'a révélé. Si tu y manques, tu ne te seras pas acquitté de ta mission. Allah te protègera contre les hommes. Il ne guide pas les réfractaires. (67).

Dieu ordonne à Son Prophète de faire connaître aux hommes ce qui lui a été révélé, il obtempéra et le divulgua sans en rien omettre. Al-Boukhari rapporte d'après Aicha qu'elle aurait dit: «Quiconque prétend que Mouhammad avait dissimulé quoi que ce soit de la révélation, aurait menti, car l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessait de répéter: «**O Prophète, divulgue ce que ton Seigneur t'a révélé**».

Dans un hadith cité dans les deux Sahih, Aicha a dit: «Si Mouhammad avait caché une partie du Coran, il aurait dissimulé ce verset: «**... tu cachais en toi-même, par crainte des hommes, ce que Dieu allait rendre public; mais Dieu est plus redoutable qu'eux**» [Coran XXXIII, 27][1].

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que Wahb Ben Abdullah As-Sawaï a rapporté: «J'ai demandé à Ali Ben Abi Taleb -que Dieu

(1) في الصحيحين عن عائشة أنها قالت: لو كان محمد ﷺ كاتماً شيئاً من القرآن لكتم هذه الآية: ﴿وتخفي في نفسك ما الله مبديه وتخشى الناس والله أحق أن تخشاه﴾.

l'agrée: «Retenez-vous quelques choses de la révélation qui ne sont pas mentionnées dans le Coran?» Il répondit: «Non par celui qui fend le grain et crée l'âme (l'homme) à part qu'une bonne compréhension du Coran que Dieu accorde à un homme, et ce qui se trouve inscrit dans ce feuillet» - Que contient ce feuillet, répliquai-je. Il rétorqua: «Le prix du sang, le rachat du captif et qu'un musulman ne devra pas être tué pour un impie»[1].

Al-Boukhari rapporte que Al-Zouhari a dit: «Le Message vient de Dieu, le Messager doit le divulguer et nous devons nous en conformer. La communauté musulmane témoigne que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a communiqué le message et s'est acquitté de sa mission. Lors du pèlerinage de l'adieu, dans une grande assemblée qui renfermait plus de quarante mille personnes, durant dans son discours qu'il a prononcé, il les a faits avouer qu'il leur a transmis le message».

Dans ce discours, comme le rapporte Mouslim d'après Jaber Ben Abdullah, il a dit: *«Hommes! Vous serez interrogés à mon sujet, que direz-vous?»* Il lui répondirent: «Nous témoignerons que tu as transmis (le message), t'es acquitté (de la mission) et as prodigué de conseils!» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- relevait son doigt vers le ciel, le rabaissait vers eux en disant: *«Mon Dieu, ai-je transmis (le message)?»*[2].

«Si tu y manques, tu ne te seras pas acquitté de ta mission» c'est à dire: Si tu as dissimulé quoi que ce soit du message, c'est comme tu ne l'as pas divulgué, comme l'a expliqué Ibn Abbas. Quant à Moujahed, il a dit: «A la suite de la révélation de ce verset le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «Seigneur, comment puis-je le

---

(1) في صحيح البخاري عن وهب بن عبد الله السوائي قال: قلت لعلي بن أبي طالب رضي الله عنه: هل عندكم شيء من الوحي مما ليس في القرآن؟ فقال: لا، والذي فلق الحبة وبرأ النسمة إلا فهماً يعطيه الله رجلاً في القرآن، وما في هذه الصحيفة. قلت: وما في هذه الصحيفة؟ قال: العقل، وفكاك الأسير، وأن لا يقتل مسلم بكافر.

(1) ثبت في صحيح مسلم عن جابر بن عبد الله أن رسول الله ﷺ قال في خطبة حجة الوداع: «أيها الناس إنكم مسؤولون عني، فما أنتم قائلون؟» قالوا: نشهد أنك قد بلغت وأديت ونصحت، فجعل يرفع إصبعه إلى السماء وينكسها إليهم، ويقول: «اللهم هل بلغت؟»!.

faire alors que (les impies) m'entourent de toutes parts?» Ce verset fut suivi par: **«Allah te protègera contre les hommes»** Cela signifie: Acquitte-toi de la mission et Je protégerai, te secourrai et te donnerai la victoire sur eux. N'éprouve ni crainte et ne t'attriste pas car nul ne pourra te nuire.

Avant la révélation de ce verset, il y avait toujours des hommes qui gardaient l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. A cet égard l'imam Ahmed rapporte que Aicha -que Dieu l'agrée- a raconté: «Une nuit l'Envoyé de Dieu avait une insomnie. Il dit: «Plut à Dieu si un homme vertueux de mes compagnons vient me garder». Elle poursuivit: «Disant cela, on entendit un cliquetis des armes - Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda: «Qui est là?» - Sa'd Ben Malek, répondit l'homme. - Que viens-tu faire? - Pour te garder ô Envoyé de Dieu. Ensuite je pus entendre le ronflement de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dans une autre version, Aicha aurait dit: «Deux ans après notre mariage alors qu'on se trouvait à Médine, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était toujours gardé, jusqu'à ce que ce verset fut révélé: *«Allah te protègera contre les hommes»*. Alors le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fit sortir sa tête de la tente et dit: «Hommes, vous pouvez nous quitter car Dieu à Lui la puissance et la gloire nous a protégés».

Dieu sans doute avait protégé Son Envoyé contre les hommes les plus redoutables parmi les Mecquois, au début du Message, du moment qu'ils lui couvaient et manifestaient une grande hostilité, et qui n'avaient laissé une occasion sans l'affronter et le battre. De par Sa sagesse et Son pouvoir, Il lui avait donné comme protecteur, son oncle paternel Abou Taleb en mettant dans le cœur de ce dernier une grande affection pour son neveu malgré son polythéisme. Car Si Abou

---

(1) قال الإمام أحمد عن عائشة رضي الله عنها كانت تحدث أن رسول الله ﷺ سهر ذات ليلة وهي إلى جنبه قالت، فقلت: ما شأنك يا رسول الله؟ قال: «ليت رجلاً صالحاً من أصحابي يحرسني الليلة»، قالت: فبينا أنا على ذلك إذ سمعت صوت السلاح، فقال: «من هذا»؟ فقال: أنا سعد بن مالك، فقال: «ما جاء بك»؟ قال: جئت لأحرسك يا رسول الله، قالت: فسمعت غطيط رسول الله ﷺ في نومه، (أخرجاه في الصحيحين).

Taleb avait embrassé l'Islam au début du message les impies de Qoraïch se seraient enhardi à lui et l'auraient combattu, mais comme ils lui réservaient un grand respect et hommage, ils le redoutaient et le vénéraient.

A la mort d'Abou Taleb, les polythéistes de La Mecuqe ont pu causer au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- du mal, puis Dieu lui destina les Ansars (Médinois) qui lui prêtèrent un serment d'allégeance après leur conversion et lui demandèrent de se déplacer à Médine pour être à l'abri de toute nuisance. Mais ceci n'a empêché les gens du Livre, surtout les juifs, de tramer leurs complots et machinations contre lui, à savoir: leur ensorcellement que Dieu a neurtralisé son effet par la révélation des deux sourates talismaniques et l'épaule du mouton empoisonnée qui lui a été offerte à Khaibar dans un repas, mais Dieu fit connaître cela à Son Prophète ....

«Il ne guide pas les réfractaires» Il incombait donc à l'Envoyé de Dieu de transmettre le message, et à Dieu de guider qui Il veut et égare qui Il veut, tout comme le montre ce verset: **«Tu n'as pas pour mission, ô Prophète, de convertir les hommes. C'est à Allah que cette mission incombe»** [Coran II, 272] et cet autre: **«Seule t'incombe la communication du message prophétique, le compte final nous appartient»** [Coran XIII, 40]

قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ لَسْتُمْ عَلَىٰ شَيْءٍ حَتَّىٰ تُقِيمُوا التَّوْرَاةَ وَالْإِنجِيلَ وَمَا أُنزِلَ
إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ ۗ وَلَيَزِيدَنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم مَّا أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ طُغْيَانًا وَكُفْرًا ۖ
فَلَا تَأْسَ عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ (٦٨) إِنَّ الَّذِينَ آمَنُوا وَالَّذِينَ هَادُوا وَالصَّابِئُونَ
وَالنَّصَارَىٰ مَنْ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَعَمِلَ صَالِحًا فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا
هُمْ يَحْزَنُونَ (٦٩)

qul yâ 'ahla-l-kitâbi lastum 'alâ šay'in ḥattâ tuqîmû-T-Tawrata wa-l-'Injîla wamâ 'unzila 'ilaykum mi-r-rabbikum wa layazidanna katîram minhum mâ 'unzila 'ilayka mi-r-rabbika ṭuġyânan wa kufran falâ ta'sa 'alâ-l-qawmi-l-kâfirîna (68) 'inna-l-ladîna 'âmanû wa-l-ladîna hâdû wa-ṣ-

ṣâbi'ûna wa-n-naṣârâ man 'âmana bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri wa 'amila ṣâliḥan falâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûna (69).

Dis: «O gens d'Ecriture, vous manquerez de toute base tant que vous ne vous appuierez pas sur le Pentateuque, l'Evangile et ce qui vous à été révélé par votre Seigneur. Les révélations que tu as reçues de ton Seigneur ne feront qu'augmenter le dépit et l'impiété de la plupart d'entre eux. Cesse d'être en souci pour un peuple aussi pervers. (68) Les fidèles, les juifs, les sabéens, les chrétiens, en un mot tous ceux qui croiront en Allah et au jour dernier et feront le bien, seront préservés de toute crainte et de tout chagrin. (69).

Dieu s'adresse à Mouhammad de dire aux gens du Livre qu'ils ne s'appuient sur rien tant qu'ils n'observent pas les enseignements contenus dans leurs Livres: La Tora et l'Evangile et ce que leur Seigneur leur a révélé, et tant qu'ils ne croient pas en Mouhammad, et ceci en le suivant et appliquant Sa chari'a.

Mais hélas, ce qui a été révélé par le Seigneur, c'est à dire le Coran comme a précisé Moujahed, accroit la rebellion et l'impiété des gens d'Ecriture. Donc ô Mouhammad ne t'afflige pas au sujet des infidèles[1].

«**Les fidèles**» qui sont les musulmans, «**des juifs**» qui suivent le pentateuque «**les Sabéens**» qui sont une secte de chrétiens et de Mages d'après Moujahed, ou de juifs et de Mages, ou selon Qatada: ils sont des gens qui adorent les anges ne s'orientent pas vers la Ka'ba en priant et lisent les Psaumes «**des chrétiens**» les gens de l'Evangile. Tous ces gens-là croient en Dieu, au jour dernier au rassemblement, au

---

(1) Ibn Jarir rapporte: "Rafe' et Salam Ben Michkam et Malek Ben As-Sayf ont dit au Prophète: "O Mouhammad! N'as-tu pas dit que tu suis le religion d'Ibrahim et ses lois, et tu crois en nos Livres?" - Certes oui, répondit-il, mais vous avez nié les enseignements qui s'y trouvent et caché ce dont vous deviez communiquer aux hommes. Ils répliquèrent: "Nous appliquons les lois de nos Livres et sommes dans le droit chemin et la vérité" Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: "O gens d'Ecriture, vous manquerez de toute base tant que vous ne vous appuierez pas sur le Pentateuque, l'Evangile...".

compte final et à la rétribution. Mais ils ne sont considérés comme croyants tant qu'ils ne croient pas en Mouhammad et ne suivent son message, et qui a été envoyé vers les hommes et les génies. Une fois qu'ils ont cru, ils n'éprouveront plus aucune crainte de ce qu'il leur attend, ni de ce qu'ils ont laissé derrière eux et ne seront plus affligés.

لَقَدْ أَخَذْنَا مِيثَاقَ بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ وَأَرْسَلْنَآ إِلَيْهِمْ رُسُلًا ۖ كُلَّمَا جَآءَهُمْ
رَسُولٌۢ بِمَا لَا تَهْوَىٰٓ أَنفُسُهُمْ فَرِيقًا كَذَّبُوا۟ وَفَرِيقًا يَقْتُلُونَ ﴿٧٠﴾ وَحَسِبُوٓا۟ أَلَّا
تَكُونَ فِتْنَةٌ فَعَمُوا۟ وَصَمُّوا۟ ثُمَّ تَابَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ ثُمَّ عَمُوا۟ وَصَمُّوا۟ كَثِيرٌ
مِّنْهُمْ ۚ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٧١﴾

laqad 'aḫadnâ mîṯâqa banî 'isrâ'îla wa 'arsalnâ 'ilayhim rusulan kullamâ jâ'ahum rasûlum bimâ lâ tahwâ 'anfusuhum farîqan kaḏḏabû wa farîqan yaqtulûna (70) wa ḥasibû 'allâ takûna fitnatun fa 'amû wa ṣammû ṯumma tâba-L-Lâhu 'alayhim ṯumma 'amû wa ṣammû kaṯîrum-minhum wa-L-Lâhu baṣîrum-bimâ ya'malûna (71).

Nous avons reçu l'engagement des enfants d'Israël et nous leur avons envoyé des Prophètes. Chaque fois que les Prophètes apportaient des révélations contraires à leurs penchants, tantôt ils les traitaient d'imposteurs, tantôt ils les mettaient à mort. (70) Ils ont cru qu'il n'y aurait aucune sanction. Ils ont fait les aveugles et les sourds. Allah est témoins de leurs actes. (71).

Dieu raconte qu'Il a pris les engagements et conclu l'alliance avec les fils d'Israël d'entendre et d'obéir à son messager, mais ils ont rompu les uns et les autres en suivant leurs propres penchants en les préférant aux lois et enseignements. Ils ont accepté de ces lois ce qui correspondait à leurs désirs et passions et rejeté ce qui ne convenait pas. C'est pourquoi, comme Dieu le dit: **«Chaque fois que les Prophètes apportaient des révélations contraires à leurs penchants, tantôt ils les traitaient d'imposteurs, tantôt ils les mettaient à mort. Ils ont cru qu'il n'y aurait aucune sanction»** c'est à dire qu'il n'en résulterait de leur comportement aucun dommage. Mais en fait il en serait ainsi car ils étaient aveugles pour voir le chemin droit et sourds pour entendre la vérité. Malgré cela, Dieu est revenu vers eux, et eux de redevenir

aveugles et sourds dans la plupart. Dieu, certes, voit parfaitement ce qu'ils font.

لَقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ ۖ وَقَالَ ٱلْمَسِيحُ يَٰبَنِىٓ
إِسْرَٰٓءِيلَ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبَّكُمْ ۖ إِنَّهُۥ مَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ ٱلْجَنَّةَ
وَمَأْوَىٰهُ ٱلنَّارُ ۖ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ أَنصَارٍ ﴿٧٢﴾ لَّقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ
ثَالِثُ ثَلَٰثَةٍ ۘ وَمَا مِنْ إِلَٰهٍ إِلَّآ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۚ وَإِن لَّمْ يَنتَهُوا۟ عَمَّا يَقُولُونَ لَيَمَسَّنَّ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٣﴾ أَفَلَا يَتُوبُونَ إِلَى ٱللَّهِ وَيَسْتَغْفِرُونَهُۥ ۚ وَٱللَّهُ
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٧٤﴾ مَّا ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ
ٱلرُّسُلُ وَأُمُّهُۥ صِدِّيقَةٌ ۖ كَانَا يَأْكُلَانِ ٱلطَّعَامَ ۗ ٱنظُرْ كَيْفَ نُبَيِّنُ لَهُمُ
ٱلْءَايَٰتِ ثُمَّ ٱنظُرْ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٧٥﴾

laqad kafara-l-ladîna qâlû 'inna-L-Lâha huwa-l-masîḥu bnu Maryama wa qâla-l-masîḥu yâ banî 'isrâ'ila''budû-L-Lâha rabbî wa rabbakum 'innahû may-yušrik bi-L-Lâhi faqad ḥarrama-L-Lâhu 'alayhi-l-jannata wa ma'wâhu-n-nâru wamâ-li-ẓ-ẓâlimîna min 'anṣarin (72) laqad kafara-l-ladîna qâlû 'inna-L-Lâha ṯâliṯu ṯalâṯatin wamâ min 'ilâhim 'illâ 'ilâhun wâḥidun wa 'il-lam yantahû 'ammâ yaqûlûna layamassanna-l-ladîna kafarû minhum 'adâbun 'alîmun (73) 'afalâ yatûbûna 'ilâ-L-Lâhi wa yastaġfirunahû wa-L-Lâhu Ġafûr-r-Raḥîmun (74) mâ-l-masîḥu bnu Maryama 'illâ rasûlun qad ḫalat min qablihi-r-rusulu wa 'ummuhû ṣiddiqatun kânâ ya'kulâni-ṭ-ṭa'ama-n-ẓur kayfa nubayyinu lahumu-l-'âyâti ṯumma-nẓur 'annâ yu'fakûna (75).

Ce ne sont que des infidèles ceux qui disent qu'Allah est le Messie, fils de Marie! Le Messie n'a t-il pas dit lui-même: «Ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon maître et le vôtre. Celui qui reconnait des associés à Allah, Allah lui interdit l'accès du Paradis. Il aura l'enfer pour séjour. Point d'alliés pour les injustes. (72) Ce sont des infidèles ceux qui disent qu'Allah est la troisième personne de la Trinité. Non, il n'y a qu'un seul Allah. S'ils ne renoncent pas à tel langage, un châtiment douloureux les atteindra. (73) Pourquoi ne viennent-ils pas à Allah et n'implorent-ils pas

Son pardon? Allah, le clément et le miséricordieux. (74) Qu'est-ce que le Messie, fils de Marie, sinon un Prophète, comme tant d'autres qui l'ont précédé? Sa mère était une femme sincère. Tous deux se nourrissaient d'aliments. Voyez comment nous nous y prenons pour expliquer les signes et voyez comment ils demeurent infidèles. (75).

Ceux parmi les chrétiens qui disent que Dieu est le Messie, sont des impies. Tel est le jugement de Dieu qu'il soit exalté et très élevé de ce qu'ils prétendent. Or, Jésus, dès le berceau, n'a-t-il pas dit: «Je suis le serviteur de Dieu»? Il n'a jamais déclaré qu'il est Dieu ou le fils de Dieu. Il a dit: **«Je suis, en vérité, le serviteur de Dieu. Il m'a donné le livre; Il a fait de moi un Prophète»** [Coran XIX, 30] Ainsi il a ordonné aux hommes, durant son âge mûr, de n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer. Dieu a montré cette vérité en disant: **«Le Messie n'a-t-il pas dit lui-même: «Ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon maître et le vôtre. Celui qui reconnait des associés à Allah»** en les adorant **«Allah lui interdit l'accès du Paradis. Il aura l'enfer pour séjour»**. Donc toute reconnaissance d'un égal à Dieu est une incrédulité et un acte impardonnable comme Il l'affirme dans ce verset: **«Allah ne pardonne point qu'on Lui associe d'autres divinités - Hormis cela, Il pardonne à qui Il veut»** [Coran IV, 48].

Il est cité dans le Sahih que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a envoyé quelqu'un annoncer aux hommes: *«N'entrera au Paradis qu'une âme musulmane. - ou croyante»*[1]. Et c'est pour cela que Dieu a dit: **«Point d'alliés pour les injustes»** Nul ne défendra ou secourra l'injuste, l'incrédule, et ne pourra plus le sauver du châtiment.

«Ce sont des infidèles ceux qui disent qu'Allah est la troisième personne de la Trinité» Il s'agit des chrétiens en général selon les dires d'un bon nombre des ulémas, puis ils ont précisé que ceci concerne ceux qui déclarent qu'il existe trois hypostases: celle du Père, celle du Fils et celle du verbe. Et Ibn Jarir de dire: «Ce sont les Melchites, les Jacobins et les Nestoriens qui adoptent cette croyance, alors que les différentes sectes chrétiennes sont en désaccord à ce sujet dont cha-

---

(1) في الصحيح أن النبي ﷺ بعث منادياً ينادي في الناس: «إن الجنة لا يدخلها إلا نفس مسلمة» وفي لفظ «مؤمنة».

cune d'elles accuse l'autre de l'incrédulité. Mais en réalité, elles sont toutes des impies.

Quant à As-Souddy, il a dit: Ce verset fut révélé à propos de ceux qui ont considéré que Jésus et sa mère Marie sont tous deux des divinités avec Dieu qui est la troisième personne de la Trinité. Tel est le sens de ce verset qui affirme cela: **«Allah dit: «O Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes. «Prenez-nous pour Allah moi et ma mère, à côté d'Allah?» Gloire à Toi, répondit Jésus»** [Coran V, 116] Cette opinion d'As-Souddy s'avère plus correcte.

«Non, il n'y a qu'un seul Allah» il n'existe point plusieurs Dieux, plutôt Il est l'unique et n'a pas d'associés, le Seigneur de toutes les créatures. Puis Il les menace en disant: **«S'ils ne renoncent pas à tel langage»** qui est mensonge et calomnie **«un châtiment douloureux les atteindra»** dans la vie future où Dieu leur a préparé des chaines, des carcans et un brasier.

Dieu par Sa générosité et Sa clémence se demande: **«Pourqoi ne viennent-ils pas à Allah et n'implorent-ils pas Son pardon? Allah, le clément le miséricordieux»** Il est donc prêt à pardonner leurs péchés, mensonges et calmonies malgré tout, s'ils sont sincères et reviennent à Lui repentants.

Quant au Messie, fils de Marie, il n'est q'un **«Prophète, comme tant d'autres qui l'ont précédé»** c'est à dire un Envoyé et un des serviteurs de Dieu comme Il le confirme dans ce verset: **«Lui n'étant qu'un serviteur auquel nous avions accordé notre grâce et nous l'avons proposé en exemple aux fils d'Israël»** [Coran XLIII, 59].

«Sa mère était une femme sincère» et parfaitement juste, et elle a cru en lui. Telle était sa qualité sublime, et elle n'était jamais, comme a déclaré Ibn Hazm, une prophétesse, ni elle ni Sarah (la mère d'Isaac) ni la mère de Moïse, comme on peut le déduire des bonnes nouvelles annoncées par les anges à Sarah et Marie, ainsi de ce verset **«Nous avons inspiré à la mère de Moïse: allaite-le..»** [Coran XXVIII, 7].

Tel est le sens de la prophétie. Tous les ulémas s'accordent sur une réalité que Dieu n'a envoyé des Prophètes que parmi les hommes, confirmée par ce verset: **«Avant toi, nous n'avons toujours envoyé que des hommes choisis parmi les habitants des villes»** [Coran XII, 109].

«Tous deux se nourrisaient d'aliments» comme les autres humains et avaient besoin d'aller ensuite à la selle. Ils étaient donc des mortels et jamais de dieux comme ont prétendu certains chrétiens.

Dieu dit ensuite: **«Voyez comment nous nous y prenons pour expliquer les signes»** et malgré cela **«voyez comme ils demeurent indifférents»** et s'ent détournent pour persister dans leurs égarement!

قُلْ أَتَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًا ۚ وَٱللَّهُ هُوَ ٱلسَّمِيعُ
ٱلْعَلِيمُ ﴿٧٦﴾ قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ لَا تَغْلُوا۟ فِى دِينِكُمْ غَيْرَ ٱلْحَقِّ وَلَا تَتَّبِعُوٓا۟ أَهْوَآءَ
قَوْمٍ قَدْ ضَلُّوا۟ مِن قَبْلُ وَأَضَلُّوا۟ كَثِيرًا وَضَلُّوا۟ عَن سَوَآءِ ٱلسَّبِيلِ ﴿٧٧﴾

qul 'ata'budûna min dûni-L-Lâhi mâ lâ yamliku lakum ḍarran walâ naf'an wa-L-Lâhu huwa-S-Samî'u-l-'Alîmu (76) qul yâ 'ahla-l-kitâbi la taġlû fî dînikum ġayra-l-ḥaqqi walâ tattabi'û 'ahwâ'a qawmin qad ḍallû min qablu wa 'aḍallû katîran wa ḍallû 'an sawâ'i-s-sabîli (77).

Dis-leur: Adorez-vous en plus d'Allah, quelqu'un qui ne peut ni vous nuire ni vous être utile, alors qu'Allah sait et entend tout. (76). Dis: «O gens d'Ecriture, ne soyez pas excessifs dans votre foi et respectez la vérité. Ne suivez pas les suggestions d'un peuple qui s'est abusé avant vous, qui a entrainé dans l'erreur un grand nombre d'autres peuples et qui a perdu la bonne direction»(77).

Dieu désavoue les actes de ceux qui adorent les idoles, les pierres dressées et le statues en leur montrant que cette adoration ne leur rapporte ni bien ni récompense. Cette catégorie des hommes renferme tous ceux qui vouent leur culte à un autre que Dieu, car hormis Lui, nulle divinité ne peut ni nuire ni être utile. Dieu entend parfaitement les paroles de Ses serviteurs et connait leurs actes. Il reproche aux gens du Livre leur éloignement de la vérité: **«O gens d'Ecriture, ne soyez pas excessifs dans votre foi»** en outrepassant les limites de la vérité, prenant pour dieu celui dont vous êtes ordonnés de respecter et de suivre. Vous avez déifié un homme qui n'est qu'un Prophète, et dans votre égarement vous ne faites que suivre vos ancêtres qui se sont écartés de la voie droite et qui n'étaient qu'un **«Peuple qui s'est abusé avant**

vous, qui a entrainé dans l'erreur un grand nombre d'autres peuples et qui a perdu la bonne direction»

لُعِنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ مِنۢ بَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ عَلَىٰ لِسَانِ دَاوُۥدَ وَعِيسَى ٱبۡنِ
مَرۡيَمَۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَواْ وَّكَانُواْ يَعۡتَدُونَ ﴿٧٨﴾ كَانُواْ لَا يَتَنَاهَوۡنَ عَن
مُّنكَرٖ فَعَلُوهُۚ لَبِئۡسَ مَا كَانُواْ يَفۡعَلُونَ ﴿٧٩﴾ تَرَىٰ كَثِيرٗا مِّنۡهُمۡ
يَتَوَلَّوۡنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْۚ لَبِئۡسَ مَا قَدَّمَتۡ لَهُمۡ أَنفُسُهُمۡ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيۡهِمۡ
وَفِي ٱلۡعَذَابِ هُمۡ خَٰلِدُونَ ﴿٨٠﴾ وَلَوۡ كَانُواْ يُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِيِّ وَمَآ
أُنزِلَ إِلَيۡهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمۡ أَوۡلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرٗا مِّنۡهُمۡ فَٰسِقُونَ ﴿٨١﴾

lu'ina-l-lad̲îna kafarû mim-banîî 'isrâ'îla 'alâ lisâni Dawûda wa 'Isa bni Maryama d̲âlika bimâ 'aṣaw wa kânû ya'tadûna (78) kânû lâ yatanâhawna 'an munkarin fa'alûhu labi'sa mâ kânû yaf'alûna (79) tarâ kat̲îram-minhum yatawallawna-l-lad̲îna kafarû labi'sa mâ qaddamat lahum 'anfusuhum 'an saḫiṭa-L-Lâhu 'alayhim wafî-l-'ad̲âbi hum ḫâlidûna (80) wa law kânû yu'minûna bi-L-Lâhi wa-N-Nabiyyi wamâ unzila 'ilayhi ma-t-tḫad̲ûhum 'awliyâ'a walâkinna kat̲îram-minhum fâsiqûna (81).

Les rénégats d'entre les fils d'Israël ont été maudits par la bouche de David et de Jésus, fils de Marie, pour les punir de leur désobéissance et de leurs méfaits. (78) Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le mal. Combien est repréhensible leur conduite. (79) Tu en vois un grand nombre s'allier à des infidèles. Quelle funeste décision leur a inspiré leur conscience! Elle leur a valu le courroux d'Allah et un supplice éternel. (80) S'ils avaient cru en Allah, à Son Prophète et à ce qui lui a été révélé, ils ne se seraient pas alliés aux infidèles. Mais la plupart d'entre eux sont des intrigants. (81).

A cause de leur insoumission et leur rebellion, Dieu depuis longtemps a maudit les fils d'Israël par la bouche de David et par celle de Jésus, fils de Marie. Ibn Abbas a dit: «Ils ont été maudits dans la Tora, l'Evangile, les Psaumes et le Coran, pour la raison que montre le verset: **«Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le mal. Combien est répréhensible leur conduite».**

A ce propos l'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque les fils d'Israël avaient commis tant de péchés, leurs docteurs les avaient interdit mais ils y persistèrent. Après cela (les docteurs) leur tinrent compagnie et se mirent à table avec eux. Pour les punir, Dieu les a frappés par l'animosité les uns aux autres et les a maudits par la bouche de David et par celle de Jésus fils de Marie* **«pour les punir de leur désobéissance et de leurs méfaits»**. Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- étant accoudé, s'assit et poursuivit: *«Non par celui qui tient mon âme dans Sa main jusqu'à ce que vous les excitiez à suivre la vérité»*(1).

Abou Daoud rapporte d'après Abdullah Ben Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La première pénurie qui a frappé les fils d'Israël était à cause (de leur conduite) car lorsque l'un d'eux rencontrait un autre (qui commettait des péchés), il lui disait: «Ô un tel, crains Dieu et laisse ce que tu fais car ceci n'est plus permis.» Le lendemain, il lui tenait compagnie et se mettait à table avec lui. A cause de ces agissements Dieu les a frappés par l'inimitié les uns envers les autres».* Puis il récita: **«Les rénégats d'entre les fils d'Israël eont été maudits...** jusqu'à la fin du verset, et dit: *«Non par Dieu, vous devez ordonner à faire le bien, à déconseiller le repréhensible, à repousser l'injuste en l'excitant à le mettre sur le droit chemin ou en l'obligeant à appliquer la justice»*(2).

---

(1) قال الإمام أحمد عن عبد الله قال، قال رسول الله ﷺ: «لما وقعت بنو إسرائيل في المعاصي نهتهم علماؤهم فلم ينتهوا، فجالسوهم في مجالسهم، وواكلوهم وشاربوهم، فضرب الله قلوب بعضهم ببعض، ولعنهم على لسان داود وعيسى بن مريم، **﴿ذلك بما عصوا وكانوا يعتدون﴾** وكان رسول الله ﷺ متكئاً فجلس فقال: «لا والذي نفسي بيده حتى تأطروهم على الحق أطراً».

(2) قال أبو داود عن عبد الله بن مسعود قال قال رسول الله ﷺ: «إن أول ما دخل النقص على بني إسرائيل كان الرجل يلقى الرجل فيقول: يا هذا اتق الله ودع ما تصنع، فإنه لا يحل لك، ثم يلقاه من الغد فلا يمنعه ذلك أن يكون أكيله وشريبه وقعيده، فلما فعلوا ذلك ضرب الله قلوب بعضهم ببعض، ثم قال: **﴿لعن الذين كفروا من بني إسرائيل على لسان داود وعيسى ابن مريم﴾** إلى قوله: **﴿فاسقون﴾**، ثم قال: كلا والله لتأمرن بالمعروف ولتنهون عن المنكر، ولتأخذن على يد الظالم ولتأطرنه على الحق أطراً، أو تقصرنه على الحق قصراً».

Plusieurs sont les hadiths relatifs à ordonner le bien et à déconseiller le répréhensible, et nous nous limitons à cite quelques uns:

- Houdzaifa Ben AL-Yaman a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Vous devez ordonner le bien et interdire le répréhensible sinon il arrivera un jou où Dieu vous enverra un châtiment et vous l'implorez mais Il ne vous exaucera pas»* ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi)***[1].

- Abou Sa'id Al-Khoudri à rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que celui d'entre vous qui voit un répréhensible le change par sa main, s'il ne peut pas que ce soit par sa langue, et s'il ne peut pas encore, que ce soit par son cœur et cela est le minimum de la foi»* ***(Rapport Par Mouslim)***[2].

- Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsqu'un péché est commis sur la terre, celui qui le voit et le réprouve sera pareil à celui qui ne l'a pas vu, et celui qui le voit et l'agrée, sera pareil à celui qui l'a vu (sans le réprouver)»* ***(Rapporté par Abou Daoud)***[3].

- L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le meilleur Jihad est une parole sincère et véridique qu'on adresse à un souverain injuste»* ***(Rapporté par Abou Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja)***[4].

- Anas Ben Malek rapporte qu'on demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quand est-ce que l'ordre de faire le bien et de déconseiller le répréhensible ne sera plus observé?» Il ré-

---

(1) عن حذيفة ابن اليمان أن النبي ﷺ قال: «والذي نفسي بيده لتأمرن بالمعروف ولتنهون عن المنكر أو ليوشكن الله أن يبعث عليكم عقاباً منع نده ثم لتدعنه فلا يستجيب لكم» (رواه أحمد والترمذي).

(2) في الصحيح عن أبي سعيد الخدري قال: قال رسول الله ﷺ: «من رأى منكم منكراً فليغيره بيده فإن لم يستطع فبلسانه، فإن لم يستطع فبقلبه، وذلك أضعف الإيمان. (رواه مسلم).

(3) عن النبي ﷺ قال: «إذا عملت الخطيئة في الأرض كان من شهدها فكرهها، كان كمن غاب عنها، ومن غاب عنها فرضيها، كان كمن شهدها» (رواه أبو داود).

(4) في الحديث قال رسول الله ﷺ: «أفضل الجهاد كلمة حق عند سلطان جائر» (رواه أبو داود والترمذي وابن ماجة).

pondit: *«Lorsque des choses apparaitront parmi vous comme elles sont apparues chez les générations qui vous ont précédés»* - Quelles sont ces choses qui se sont apparues chez ces générations? répliqua-t-on. Il rétorqua: *«La royauté des faibles, la débauche des puissants et la science chez les pervers»* ***(Rapporté par Ibn Maja)***[1].

«Tu en vois un grand nombre s'allier à des infidèles» C'est à dire les hypocrites selon les dires de Moujahed **«Quelle funeste décision leur a inspiré leur conscience»** en s'alliant aux incrédules et laissant les fidèles, ce qui leur a valu une hypocrisie dans leurs cœurs et un courroux de Dieu qui durera jusqu'au jour du rassemblement où ils subiront **«un supplice éternel»**.

«S'ils avaient cru en Allah, à son Prophète et à ce qui lui a été révélé, ils ne se seraient pas alliés aux infidèles» car leur foi sincère les aurait empêchés d'être du côté des impies et hostiles à Dieu et à Son Prophète en mécroyant à la révélation: **«Mais la plupart d'entre eux sont des intrigants»** en désobéissant à Dieu et à son Prophète.

۞ لَتَجِدَنَّ أَشَدَّ ٱلنَّاسِ عَدَٰوَةً لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱلْيَهُودَ وَٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ۖ
وَلَتَجِدَنَّ أَقْرَبَهُم مَّوَدَّةً لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّا نَصَٰرَىٰۚ ذَٰلِكَ
بِأَنَّ مِنْهُمْ قِسِّيسِينَ وَرُهْبَانًا وَأَنَّهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ﴿٨٢﴾ وَإِذَا سَمِعُوا۟ مَآ أُنزِلَ
إِلَى ٱلرَّسُولِ تَرَىٰٓ أَعْيُنَهُمْ تَفِيضُ مِنَ ٱلدَّمْعِ مِمَّا عَرَفُوا۟ مِنَ ٱلْحَقِّۖ يَقُولُونَ رَبَّنَآ
ءَامَنَّا فَٱكْتُبْنَا مَعَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٨٣﴾ وَمَا لَنَا لَا نُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَمَا جَآءَنَا مِنَ ٱلْحَقِّ
وَنَطْمَعُ أَن يُدْخِلَنَا رَبُّنَا مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٨٤﴾ فَأَثَٰبَهُمُ ٱللَّهُ بِمَا قَالُوا۟ جَنَّٰتٍ
تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَاۚ وَذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٨٥﴾ وَٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿٨٦﴾

---

(1) عن أنس بن مالك قال: قيل: يا رسول الله متى يترك الأمر بالمعروف والنهي عن المنكر؟ قال؛ «إذا ظهر فيكم ما ظهر في الأمم قبلكم»، قلنا يا رسول الله وما ظهر في الأمم قبلنا؟ قال: «الملك في صغاركم، والفاحشة في كباركم، والعلم في رذالكم».

latajidanna 'ašadda-n-nâsi 'adâwatan li-l-ladîna 'â manû-l-yahûda wa-l-ladîna 'ašrakû wa latajidanna 'aqrabahum mawaddatan li-l-ladîna 'â manû-l-ladîna qâlû 'innâ nasârâ dâlika bi'anna minhum qissîsîna wa ruhbânan wa 'annahum lâ yastakbirûna (82) wa'idâ sami'û mâ 'unzila 'ila-r-rasûli tarâ 'a'yunahum tafîdu mina-d-dam'i mimma 'arafû mina-l-haqqi yaqûlûna rabbanâ 'âmannâ faktubnâ ma'a-š-šâhidîna (83) wa mâ lanâ lâ nu'minu bi-L-Lâhi wamâ jâ 'anâ mina-l-haqqi wa natma'u 'ay-yudhilanâ rabbunâ ma'al-l-qawmi-s-sâlihîna (84) fa'atâbahumu-L-Lâhu bimâ qâlû jannâtin tajrî min tahtihâ-l-'anhâru hâlidîna fîhâ wa dâlika jazâ'u-l-muhsinîna (85) wa-l-ladîna kafarû wa kaddabû bi'âyâtinâ 'ûlâ'ika 'ashâbu-l-jahîmi (86).

Tu remarqueras que ceux qui sont le plus hostiles aux croyants sont les juifs et les idolâtres, et ceux dont l'*amitié* va le plus facilement aux croyants sont ceux qui se disent chrétiens. C'est que ces derniers ont des prêtres et des moines et qu'ils sont humbles. (82) Lorsqu'ils entendent les révélations faites au Prophète, leurs yeux s'emplissent de larmes car ils reconnaissent la voix de la vérité. Ils disent: Seigneur, nous croyons. Inscris-nous au nombre de ceux qui témoignent pour Toi. (83) Pourquoi ne croirions-nous pas en Allah et à la vérité qui nous a été envoyée? Ainsi nous mériterions que notre Seigneur nous donne place parmi les justes. (84) En récompense de leurs paroles, Allah leur a donné pour séjour des jardins arrosés d'eaux vives. Séjour qui sera éternel. C'est la récompense des justes. (85) Ceux qui nient et traitent nos révélations de mensonges sont voués à l'enfer. (86).

Ibn Abbas a dit que ces versets furent révélés au sujet de Négus et ses compagnons lorsque Ja'far Ben Abi Taleb, étant en Ethiopie, leur a récité du Coran. Ils pleurèrent et les larmes mouillèrent leurs barbes. Mais ces dires consituent un sujet de discussion, car les versets furent révélés à Médine et l'émigration de Ja'far en Ehiopies avait lieu avant l'Hégire.

Quant à Sa'id Ben Joubayr, As-Souddy et autres, ils ont dit qu'ils furent révélés lorsque Négus avait envoyé quelques-uns de ses compagnons chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour écouter ses paroles et s'assurer de ses qualités. Quand ils furent en sa présence, et après avoir entendu ses paroles, ils se convertirent et

pleurèrent. A leur retour en Ehiopie, ils mirent Négus au courant de leur visite.

Qatada, de sa part, a dit qu'il s'agit des hommes qui suivaient la religion de Jésus fils de Marie. Quand ils ont vu les musulmans et écouté le Coran, ils embrassèrent l'Islam sans aucune hésitation.

«Tu remarqueras que ceux qui sont le plus hostiles aux croyants sont les juifs et les idolâtres» car l'impiété des juifs n'était dûe qu'à leur opiniâtreté, leur reniement de la vérité, leur ingratitude, leur injustice envers les hommes, leurs dénigrement des savants. C'est pourquoi ils ont tué un grand nombre de Prophètes et même ils ont essayé de tuer l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- plus d'une fois, ont empoisonné son repas et l'ont ensorcelé. Ils ont ausi excité les hommes contre lui parmi les polythéistes, que Dieu les maudisse jusqu'au jour de la résurrection. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Pas un juif qui se trouve seul avec un musulman sans qu'il ne pense à le tuer»* ***(Rapporté par Al-Hafedh Ben Mardaweih)***[1].

«et ceux dont l'amitié va le plus facilement aux croyants sont ceux qui se disent chrétiens» En général ils sont ceux qui ont suivi Jésus et les enseignements de l'Evangile, qui sont proches des musulmans, car en suivant leur propre religion, on trouve dans leurs cœurs de la clémence et de la compassion, comme Dieu le confirme dans ce verset: **«Nous avons établi dans les cœurs de ceux qui le suivent la mansuétude, la compassion et la vie monastique»** [Coran LVII, 27]. Il est cité dans leur Livre: «Quiconque te frappe sur la joue droite tourne-lui la gauche» étant donné que, selon leur religion, le combat n'est pas légitimé, et c'est pour cela que Dieu a dit: **«C'est que ces derniers ont des prêtres et des moines et qu'ils sont humbles».**

Jathima Ben Ri'ab rapporte qu'il a entendu Salman répondre à une question concernant ce verset: «Les moines sont ceux qui vivent dans les ermitages et les couvents, laissez-les là où ils se trouvent».

«Lorsqu'ils entendent les révélations faites au Prophète, leurs yeux s'emplissent de larmes car ils reconnaissent la voix de la vérité» Etant des

(1) قال رسول الله ﷺ: «ما خلا يهودي بمسلم قط إلا هم بقتله» (رواه الحافظ ابن مردويه).

gens soumis à Dieu, ne suivant que Ses enseignements, croyant à l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, une fois entendant la révélation qui n'est autre que le Coran, leurs yeux débordent des larmes car ils y reconnaissent que c'est la vérité même. Ils implorent le Seigneur: **«Inscris-nous au nombre de ceux qui témoignent pour toi».**

An-Nassaï a rapporté que Abdullah Ben Az-Zoubayr a dit qu'il s'agit de Négus et ses compagnons. Mais As-Souhayli précise que ces gens-là formaient la députation de Najrane qui sont venus à La Mecque, et qui était formée de vingt hommes. Quand ils entendirent le Coran, ils y crurent et pleurèrent. Mais ceux qui sont venus à Médine -après l'émigration- formaient une autre députation qui gardaient leur propre religion en acceptant de payer le tribut après avoir refusé de faire des exécrations réciproques avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Ibn Abbas, en commentant cette partie du verset **«Inscris-nous au nombre de ceux qui témoignent»** dit: il s'agit des laboureurs qui sont venus de l'Ehiopie avec Ja'far Ben Abi Taleb pour rencontrer le Prophète -qu'Allah *le bénisse et le salue-* à Médine. Entendant le Coran, ils s'écrièrent: **«Pourquoi ne croirions-nous pas en Allah et à la vérité qui nous a été envoyée? Ainsi nous mériterions que notre Seigneur nous donne place parmi les justes».** Ces chrétiens qui ont cru et se sont convertis sont les concernés par ce verset: **«Parmi les gens d'Ecriture, il en est qui croient en Allah, et à la fois à ce qu'Il vous à révélé et à ce qu'Il leur a révélé. *Entièrement soumis*»** *[Coran III, 199] ainsi par ce verset:* **«Ils disent, quand on le leur lit: «Nous croyons en lui, il est la vérité émanant de notre Seigneur, nous étions déjà soumis avant sa venue»** [Coran XXVIII, 53].

Pour les récompenser, grâce à leur foi, Dieu a dit: **«En récompense de leurs paroles, Allah leur a donné pour séjour des jardins arrosés d'eau vive»** Telle est la récompense de ceux qui ont cru, suivi le chemin de la vérité et se sont soumis, un Paradis où coulent les ruisseaux pour l'éternité. Par contre, ceux qui ont mécru et sont restés impies **«qui nient et traitent nos révélations de mensonges sont voués à l'enfer».**

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تُحَرِّمُواْ طَيِّبَٰتِ مَآ أَحَلَّ ٱللَّهُ لَكُمْ وَلَا تَعْتَدُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ

لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٨٧﴾ وَكُلُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ حَلَـٰلًا طَيِّبًا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِىٓ أَنتُم بِهِۦ مُؤْمِنُونَ ﴿٨٨﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladīna 'âmanû lâ tuḥarrimû ṭayyibâti mâ 'aḥalla-L-Lâhu lakum walâ ta'tadû 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu-l-mu'tadîna (87) wa kulû mimmâ razaqakumu-L-Lâhu ḥalâlan ṭayyiban wa-t-taqû-L-Lâha-l-ladī 'antum bihî mu'minûna (88).

O croyants, goûtez aux jouissances permises par Allah mais évitez les excès. Allah n'aime pas ceux qui manquent de modération. (87). Nourrissez-vous des aliments qu'Allah a créés quand ils sont comestibles et licites. Craignez Allah en qui vous avez mis votre croyance» (88).

Ibn Abbas a précisé que ce verset fut révélé au sujet de quelques-uns des compagnons qui ont dit: «Nous nous coupons les membres virils, délaissons les désirs de ce bas monde et nous nous livrerons aux exercices de piété comme font les moines.» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ayant eu vent de leurs propos les manda et leur dit: *«Quant à moi je jeûne et je romps le jeûne, je prie et je m'endors, et j'épouse les femmes. Quiconque exerce mes pratiques sera des miens, et quiconque s'en détourne il ne sera plus des miens»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Dans les deux Sahihs, il est cité que Aicha a rapporté qu'un petit groupe des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- étaient venus chez l'une de ses femmes pour s'enquêter des pratiques du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il se trouve chez lui. L'un d'eux déclara: «Je ne mange plus de la viande.» Un autre dit: «Je n'épouse plus les femmes» Le troisième dit: «Je ne m'endors plus sur un matelas» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- mis au courant de leurs déclarations, s'écria: *«Qu'ont-ils ces gens qui ont dit telle et telle chose. Quant à moi je jeûne et je romps le jeûne, je m'endors et je fais de prières nocturnes; je mange de la viande et j'épouse les fem-*

(1) قال النبي ﷺ: «لكني أصوم وأفطر، وأصلي وأنام، وأنكح النساء، فمن أخذ بسنتي فهو مني ومن لم يأخذ بسنتي فليس مني» (رواه ابن أبي حاتم).

*mes. Quiconque se détourne de ma sunna ne sera plus des miens». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Ibn Abbas rapporte qu'un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu, si je mange de la viande, je ne pourrais plus m'abstenir des femmes. Pour cela je me suis interdit la viande» A cette occasion ce verset fut révélé: **«O croyants, goûtez aux jouissances...».**

Abdullah Ben Mass'oud raconte: «Nous prenions part aux expéditions avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sans être accompagnés de femmes. Nous nous dîmes un jour: «Vaut mieux que nous nous castrions» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous interdit, et nous premit d'épouser les femmes pour une période limitée ne leur offrant comme dots que leur habillement». Puis Ibn Mass'oud récita ce verset. Ceci eut lieu avant l'interdiction du mariage temporaire -dit de jouissance.

Masrouq rapporte: «Nous étions chez Abdullah ben Mass'oud quand on lui apporta un repas composé de viande. Un homme s'éloignant de la table, Abdullah lui demanda: «Approche-toi» - Non car j'ai fait un serment de ne plus manger de la viande, répondit-il. Abdullah de répliquer: «Approche-toi, manges-en et expie ton serment» puis il récita ce verset: **«O croyants, goûtez aux jouisances....** jusqu'à la fin du verset.

A cet égard nombre d'ulémas dont Chafé'i ont déclaré que celui qui s'interdit d'un mets ou d'un habillement, hormis les femmes, n'est pas tenu d'expier son serment, en s'appuyant sur le verset précité, et tirant argument que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a pas demandé à l'homme qui s'interdisait la viande d'expier son serment. Mais Ahmed Ben Hanbal et d'autres ont jugé que l'expiation est obligatoire quelle que soit l'interdiction car il s'est lié par un serment.

---

(1) في الصحيحن عن عائشة رضي الله عنها أن ناساً من أصحاب رسول الله ﷺ سألوا أزواج النبي ﷺ عن عمله في السر، فقال بعضهم: لا آكل اللحم، وقال بعضهم: لا أتزوج النساء، وقال بعضهم: لا أنام على فراش، فبلغ ذلك النبي ﷺ فقال: «ما بال أقوام يقول أحدهم كذا وكذا، لكني أصوم وأفطر، وأنام وأقوم وآكل اللحم وأتزوج النساء، فمن رغب عن سنتي فليس مني».

Ibn Abbas, qui était de cet avis, a ajouté: Tel est aussi le sens de ces versets: **«O Prophète, pourquoi interdis-tu ce que Dieu a rendu licite lorsque tu recherches la satisfaction de tes épouses? Dieu est celui qui pardonne, Il est miséricordieux»**. Puis Dieu impose l'expiation des serments et dit: **«Dieu vous impose de vous libérer de vos serments»** [Coran LXVI, 1-2]. On peut donc conclure que le serment se rapporte à tout tant à la nourriture qu'aux habillements.

Ibn Jouraij rapporte qu'Ikrima a dit: «Un groupe d'hommes dont Othman Ben Madh'oun, Ali ben Abi Taleb, Ibn Mass'oud, Al-Miqdad Ben Al-Aswad et Salem l'affranchi de Houdzaifa, voulurent se consacrer au culte de Dieu. A ces fins, ils gardèrent la maison, s'abstinrent des femmes, portèrent des habits de tissus grossiers et s'interdirent de manger ou de porter de ce que les ascètes parmi les fils d'Israël mangent et portent, et même ils pensèrent à la castration et passèrent les nuits et les jours à prier. Dieu alors fit descendre le verset sus-mentionné en les exhortant à ne plus suivre que les traditions des musulmans qui leur permettent de manger, porter et prier tout comme les autres sans jamais penser à se castrer. Après la révélation de ce verset, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- les convoqua et leur dit: «Vos âmes et vos yeux ont des droits sur vous: jeûnez et rompez le jeûne, priez la nuit et dormez. Il n'est plus des nôtres quiconque se détourne de nos pratiques». Ils lui répondirent alors: «Nous sommes soumis et nous nous conformerons à la révélation».

«Mais évitez les excès» c'est à dire ne vous causez pas de peine en vous interdisant des choses licites et permises. Ou selon une autre interprétation: prenez de ce qui est licite et permis ce dont vous avez besoin sans outrepasser la mesure, comme on trouve cela dans ces deux verets: **«Mangez et buvez, mais gardez-vous de tout excès»** [Coran VII, 31] et: **«Ceux qui, pour leurs dépenses, ne sont ni prodigues, ni avares, car la juste mesure se trouve entre les deux»** [Coran XXV, 67].

Puis Dieu pousse les hommes à se nourrir de tout ce qui est bon et licite, à Le craindre si vraiment ils croient en Lui.

لَا يُؤَاخِذُكُمُ ٱللَّهُ بِٱللَّغْوِ فِىٓ أَيْمَٰنِكُمْ وَلَٰكِن يُؤَاخِذُكُم بِمَا عَقَّدتُّمُ ٱلْأَيْمَٰنَ
فَكَفَّٰرَتُهُۥٓ إِطْعَامُ عَشَرَةِ مَسَٰكِينَ مِنْ أَوْسَطِ مَا تُطْعِمُونَ أَهْلِيكُمْ أَوْ كِسْوَتُهُمْ

أَوْ تَحْرِيرُ رَقَبَةٍۖ فَمَن لَّمْ يَجِدْ فَصِيَامُ ثَلَٰثَةِ أَيَّامٍۚ ذَٰلِكَ كَفَّٰرَةُ أَيْمَٰنِكُمْ إِذَا حَلَفْتُمْۚ وَٱحْفَظُوٓا۟ أَيْمَٰنَكُمْۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٨٩﴾

lâ yu'âhidukumu-L-Lâhu bi-l-lagwi fî 'aymânikum walâkin yu'âhidukum bimâ 'aqqattumu-l-'aymâna fakaffâratuhû 'it'âmu 'ašarati masâkîna min 'awsati mâ tut'imûna 'ahlîkum 'aw kiswatuhum 'aw tahrîru raqabatin fama-l-lam yajid fasiyâmu talâtati 'ayyâmin dâlika kaffâratu 'aymânikum 'idâ halaftum wa-hfazû 'aymânakum kadâlika yubayyinu-L-Lâhu lakum 'âyâtihi la 'allakum taškurûna (89).

Allah excusera les serments que vous aurez prêtés à la légère mais pas ceux que vous aurez prêtés de propos délibéré. Si vous violez ces derniers, vous ne pourrez vous racheter qu'à la condition de nourrir dix pauvres de votre nourriture ordiniare ou de les vêtir ou d'affranchir un esclave. Celui qui ne sera pas en état de se racheter devra jeûner trois jours. Telles sont les peines attachées à la violation de vos serments. Respectez vos serments. Voilà les enseignements d'Allah en cette matière. Peut-être serez-vous rconnaissants. (89).

Nous avons déjà parlé du serment fait à la légère en commentant le verset n: 225 de la sourate «La vache» quand on dit par exemple «Non par Dieu» ou «Oui par Dieu» ou bien en plaisantant ou autre. Bref on peut affirmer qu'il s'agit d'un serment proféré sans le vouloir ou sans intention, la preuve en est la suite du verset: **«mais pas ceux que vous aurez prêtés de propos délibéré».**

Pour expier un tel serment plusieurs moyens sont indiqués en cas de violation: **«nourrir dix pauvres de votre nourriture ordinaire»** c'est à dire d'un repas normal qui peut être composé du pain et d'huile, du pain et de lait, du pain et de dattes, ou bien d'un repas meilleur comme le pain et la viande ou autre, selon les dires des ulémas.

Quant à la quantité, Ali a précisé qu'il s'agit d'un déjeuner et d'un diner. Mais Al-Hassan et Mouhammad Ben Sirine ont dit: un seul repas composé du pain et de viande sinon, du pain, de graisse et du lait, ou bien encore du pain, du vinaigre et d'huile, à condition que ces pauvres mangent à satiété.

D'autres ont dit qu'on peut substituer ce repas par un demi Sa' de

grain ou de dattes à chaque pauvre, d'après Omar, Ali, Aicha, Moujahed et autres. Mais Abou Hanifa a jugé qu'il faut donner à chacun de ces dix pauvres un demi Sa' de froment ou un Sa' d'autres aliments, une opinion qui a été soutenue par les dires d'Ibn Abbas selon lesquels l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a fixé l'expiation de ce serment violé à un Sa' de dattes ou un demi Sa' de froment.

Quant à Chafé'i, il précise que l'expiation doit être un moudd -selon le moudd du Prophète- de grain sans parler du mets en tirant argument d'une décision qui fut prise par le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et imposée à l'homme qui avait de rapports charnels au mois de Ramadan à l'état de jeûne, et qui était composée de quinze Sa's à chacun des soixante pauvres.

«Ou de les vêtir» Ce vêtement, d'après Chafé'i, peut être un manteau, des pantalons, un izar ou un turban. Quant à Malek et Ahmed Ben Hanbàl, ils ont dit qu'il s'agit de vêtements que doit porter à l'état de prière un homme ou une femme.

«Ou d'affranchir un esclave» sans distinction entre un impie ou un fidèle d'après Abou Hanifa, mais selon Chafé'i et autres, il faut absolument qu'il soit un croyant, en tirant argument du hadith rapporté par Mou'awia Ben Hakam As-Salami qui devait affranchir un - ou une - esclave. Il vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- accompagné d'une esclave noire. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à l'esclave: *«Où se trouve Dieu?* - Au ciel, répondit-elle. - *Qui suis-je,* répliqua-t-il. - L'Envoyé de Dieu, réptorqua-t-elle. Et le Prophète de dire à Mou'awia: *«Affranchis-la car elle est croyante»* ***(Rapporté par Malek et Mouslim).***[1].

L'homme qui a violé son serment peut donc l'expier par l'un de ces trois moyens qui lui sera le plus facile: la nourriture, ou l'habillement, ou l'affranchissement selon sa capacité. Et s'il serait incapable de faire l'un ou l'autre, il **«devra jeûner trois jours»** D'après Sa'id Ben

---

(1) من حديث معاوية بن الحكم السلمي أنه ذكر أن عليه عتق رقبة وجاء معه بجارية سوداء، فقال لها رسول الله ﷺ: «أين الله؟» قالت: في السماء، قال: «من أنا» قالت: رسول الله، قال: «أعتقها فإنها مؤمنة» (رواه مسلم ومالك).

Joubayr et Al-Hassan Al-Basri: quiconque possède trois dirhmas doit se racheter par une nourriture sinon, il jeûne.

Ce jeûne devra-il être de trois jours consécutifs ou séparés? Les opinions se divergent sur ce point: Selon Chafé'i et Malek les deux façons sont acceptées en se basant sur les dires de Dieu concernant l'acquittement du jeûne: **«.... aura manqué des jours de jeûne, devra les remplacer»** [Coran II, 185] Sans montrer s'ils devront être consécutifs ou séparés. Mais Chafé'i avait une autre opinion qui consiste à les jeûner à la suite, qui fut soutenue aussi par les Hanbalites et les Hanafites. A ce propos on a rapporté qu'Abou Ka'b et autres lisaient ce verset de la façon suivante: «Devra jeûner trois jours consécutifs». Si ce n'était pas vraiment du Coran, il devait être une interprétation de la part des compagnons en le remontant au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

«Telles sont les peines attachées à la violation de vos serments» c'est à dire son expiation expliquée de cette façon afin que les hommes tiennent leurs serments et soient reconnaissants envers Dieu.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّمَا ٱلۡخَمۡرُ وَٱلۡمَيۡسِرُ وَٱلۡأَنصَابُ وَٱلۡأَزۡلَٰمُ رِجۡسٞ مِّنۡ عَمَلِ ٱلشَّيۡطَٰنِ
فَٱجۡتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمۡ تُفۡلِحُونَ (٩٠) إِنَّمَا يُرِيدُ ٱلشَّيۡطَٰنُ أَن يُوقِعَ بَيۡنَكُمُ ٱلۡعَدَٰوَةَ
وَٱلۡبَغۡضَآءَ فِي ٱلۡخَمۡرِ وَٱلۡمَيۡسِرِ وَيَصُدَّكُمۡ عَن ذِكۡرِ ٱللَّهِ وَعَنِ ٱلصَّلَوٰةِۖ فَهَلۡ أَنتُم مُّنتَهُونَ
(٩١) وَأَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَٱحۡذَرُواْۚ فَإِن تَوَلَّيۡتُمۡ فَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّمَا عَلَىٰ رَسُولِنَا
ٱلۡبَلَٰغُ ٱلۡمُبِينُ (٩٢) لَيۡسَ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جُنَاحٞ فِيمَا طَعِمُوٓاْ
إِذَا مَا ٱتَّقَواْ وَّءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ ثُمَّ ٱتَّقَواْ وَّءَامَنُواْ ثُمَّ ٱتَّقَواْ وَّأَحۡسَنُواْۚ وَٱللَّهُ يُحِبُّ
ٱلۡمُحۡسِنِينَ (٩٣)

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'innamâ-l-ḫamru wa-l-maysiru wa-l-'anṣâbu wa-l-'azlâmu rijsum-min 'amali-š-šaytâni fajtanibûhu la'allakum tuflihûna (90) 'innamâ yurîdu-š-šayṭânu 'ay-yuqi'a baynakumu-l-'adâwata wa-l-baġḍâ'a fi-l-ḫamri wa-l-maysiri wa yaṣuddakum 'an ḏikri-L-Lâhi wa 'ani-ṣalâti fahal 'antum muntahûna (91) wa'aṭî'u-L-Lâha wa 'aṭî'u-r-rasûla wa-ḥḏarû fa'in tawallaytum fa'lamû 'annamâ 'alâ rasûlina-l-

balâgu-l-mubînu (92) laysa 'alâ-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati junâḥun fîma ṭa'imû 'idâ ma-t-taqaw wa 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti ṯumma-t-taqaw wa 'âmanû ṯumma-t-taqaw wa 'aḥsanû wa-L-Lâhu yuḥibbu-l-muḥsinîna (93).

O croyants, le vin, les jeux de hasard, les idoles, les flèches divinatoires sont d'exécrables inventions de Satan. Evitez-les si vous voulez faire votre salut. (90) Satan se sert du vin et des jeux de hasard pour semer la discorde et l'inimitié parmi vous et vous distraie de vos devoirs envers Allah. Allez-vous cesser ces pratiques? (91) Obéissez à Allah. Obéissez au Prophète, soyez sur le qui-vive. Si vous fléchissez, sachez que notre Prophète n'a d'autre mission que de vous donner un avertissement dicisif. (92) Ceux qui se convertissent et pratiquent le bien n'auront pas à se justifier pour ce qu'ils auront consommé, à la condition qu'ils craignent Allah, que leur conviction soit sincère et qu'ils s'adonnent aux bonnes œuvres. A la condition qu'ils ne cessent jamais de craindre Allah et de proclamer leur foi et encore de craindre Allah et de se perfectionner. Allah aime ceux qui se perfectionnent dans leur foi. (93).

Dieu interdit à Ses serviteurs croyants de consommer les boissons alcooliques et de pratiquer les jeux de hasard dont le jeu d'échecs en fait partire d'après Ali Ben Abi Taleb. On peut conclure de différents dires des ulémas que tout gain provenant du jeu est interdit, qu'il soit fait à l'aide des dés, des cailloux, des noix etc... Et Malek d'ajouter qu'au temps de l'ignorance on vendait la viande d'un mouton contre deux moutons vivants.

Quant au tric-trac il est aussi considéré comme un jeu de hasard en se référant à un hadith rapporté par Mouslim où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«Celui qui joure au trictrac (nardachire) est comparable à celui qui souille sa main avec la chair du porc et son sang»*[1].

Le jeu d'échecs est pire encore que le trictrac selon les dires d'Ibn

(1) في صحيح مسلم. قال رسول الله ﷺ: «من لعب بالنردشير فكأنما صبغ يده في لحم خنزير ودمه» (رواه مسلم).

Omar, dont Malek, Abou Hanifa et Ahmed avaient interdit. Mais Chafé'i l'a répugné.

Les idoles sont, d'après Ibn Abbas et Moujahed, des pierres dressées devant lesquelles on sacrifiait les offrandes.

Les flèches divinatoires ont été utilisées pour consulter le sort. Toutes ces choses-là sont une abomination et une œuvre du démon, dont les hommes sont tenus de les éviter pour faire leur salut et être heureux. Car le démon suscite l'hostilité et la haine parmi les hommes au moyen de ces choses-là, les détourne du souvenir de Dieu et de la prière.

Des hadiths concernant le vin

Au sujet de l'interdiction du vin, l'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira qu'il a dit: «Le vin (ou les boissons envirantes) a été interdit par trois fois: L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva à médine alors que les hommes buvaient du vin et se nourrissaient du profit provenant des jeux de hasard. Dieu lui fit cette première révélation: «**Ils t'interrogent sur le vin et le jeu. Dis-leur: L'un et l'autre comporte des dangers et des agréments....** jusqu'à la fin du verset. Les hommes s'écrièrent alors: Ils ne nous sont pas interdits, puisque Dieu a dit: «**L'un et l'autre comportent des dangers et des agréments**» et ils continuaient à en boire, jusqu'à un jour où un Mohagérien présida la prière du coucher du soleil et commit des erreurs en récitant le Coran. Dieu alors fit descendre un deuxième verset dont la teneur était plus rigoureuse: «**O croyants, ne priez que lorsque vous êtes lucides. Attendez de comprendre ce que vous dites**» [Coran IV, 43].

Mais les hommes persévéraient dans la consommation du vin de sorte que l'un d'entre eux venait le soir pour prier à l'état d'enivrement. Le verset le plus rigoureux qui interdit catégoriquement le vin fut descendu: «**O croyants, le vin, les jeux de hasard,les idoles...** jusqu'à la fin du verset» Les hommes s'écrièrent alors: «Nous nous abstenons ô Seigneur». Ils demandèrent: «Ô Envoyé de Dieu, que dis-tu des hommes qui sont tués en combattant dans la voie de Dieu après avoir commis des péchés, bu du vin, mangé du profit des jeux de hasard, du moment que Dieu a considéré que tout cela est une abomniation du Satan?» Dieu alors fit cette révélation: «**Ceux qui se convertissent et pratiquent le bien n'auront pas à se justifier pour ce qu'ils auront**

consommé» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répondit: *«Si cela leur était interdit, ils s'en seraient abstenus»*[1].

L'imam Ahmed rapporte: «Au début de l'interdiction du vin, Omar Ben Al-Khattab demanda à Dieu: «Seigneur, montre-nous une sentence claire concernant le vin». Le verset mentionné dans la sourate «La vache» fut révélé: **«Ils t'interrogent sur le vin...»** On convoqua Omar et on lui récita ce verset, mais il réitéra sa demande: «Seigneur, montre-nous une sentence assez claire concernant le vin» Le deuxième verset cité dans la sourate des femmes fut révélé: **«O croyants, ne priez que lorsque vous êtes lucides...»**.

Après cela, le héraut désigné par l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand le muezzin disait: «Accourez à la prière» s'écriait: «Qu'un homme ivre ne s'approche plus de la prière» Omar pour la troisième fois, réitéra sa demande: «Seigneur; montre-nous une sentence plus claire concernant le vin» Ce verset **«O croyants, le vin, le jeux de hasard...»** fut descendu, et Omar de déclarer: «Nous y renonçons. Nous y renonçons».

Il est cité dans les deux Sahihs que 'Omar Ben Al-Khattab, étant sur la chaire de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un de ses discours: «Hommes! Le vin est interdit: On le fabrique de ces substances: le raisin, les dattes, le miel, le froment et l'orge. Or le vin est toute liqueur qui trouble l'esprit».

Abdul Rahman Ben Wa'la rapporte: «J'ai demandé Ibn Abbas au sujet de la vente du vin, il me répondit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait un ami de Thaqif ou Daous. Le jour de la conquête de La Mecque, cet homme rencontra l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui présenta une outre contenant du vin. Il lui dit: *«O un tel, n'es-tu pas au courant que Dieu a interdit le vin?»* L'homme alors dit à son domestique: «Va le vendre» Mais l'Envoyé de

---

(1) قال الناس: يا رسول الله ناس قتلوا في سبيل الله وماتوا على سرفهم، كانوا يشربون الخمر ويأكلون الميسر، وقد جعله الله رجساً من عمل الشيطان فأنزل الله تعالى: ﴿**ليس على الذين آمنوا وعملوا الصالحات جناح فيما طعموا**﴾ إلى آخر الآية، فقال النبي ﷺ: «لو حرم عليهم لتركوه كما تركتم» (رواه الإمام أحمد).

Dieu lui répliqua: *«O un tel, qu'est-ce que tu as ordonné à ton domestique de faire?»* De le vendre répondit l'homme. Et le Prophète de riposter: *«Celui qui a interdit sa consommation a interdit également sa vente»*. Et l'outre contenant le vin fut versée sur le sable. ***(Rapporté par Mouslim et Nassaï)***[1].

Al-Hafedh Abou You'la Al-Moussali raconte que Tamim Ad-Dari avait l'habitude d'offrir chaque année une outre contenant du vin à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Après son interdiction, il lui apporta une outre, à sa vue, l'Envoyé de Dieu rit et lui dit: *«Le vin est désormais prohibé»* - Envoyé de Dieu, demanda Tamim, puis-je la vendre et profiter de son prix?» - L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: *«Que Dieu maudisse les juifs. La graisse des vaches et des moutons leur fut interdite, mais ils l'ont fondue, vendue et mangé son prix. Dieu a interdit également le vin et sa vente»*[2].

Anas raconte: «le jour où le vin fut prohibé, j'étais l'échanson dans la maison d'Abou Talha, leurs boissons fermentées étaient faites du raisin et de dattes. Entendant une voix dans la rue, je sortis pour voir de quoi s'agit-il, et l'homme de crier: «Le vin est prohibé». Abou Talha me demanda alors de verser le vin dans les rues de Médine, et ce fut fait. Les hommes se dirent ensuite: «Qu'en est-il de nos compagnons qui sont tués tout en le buvant?» Dieu alors fit cette révélation: **«Ceux qui se convertissent et pratiquent le bien n'auront pas à se justifier pour ce qu'ils auront consommé».**

Suivant une autre version Anas raconte: «J'offrais les coupes de

---

(1) عن عبد الرحمن بن وعلة قال: سألت ابن عباس عن بيع الخمر؟ فقال: كان لرسول الله ﷺ صديق من ثقيف أو من دوس، فلقيه يوم الفتح براوية خمر يهديها إليه، فقال رسول الله ﷺ: «يا فلان أما علمت أن الله حرمها»، فأقبل الرجل على غلامه، فقال: اذهب فبعها، فقال رسول الله ﷺ: «يا فلان بماذا أمرته»؟ فقال: أمرته أن يبيعها. قال: «إن الذي حرم شربها حرم بيعها»، فأمر بها فأفرغت في البطحاء. (رواه أحمد وأخرجه مسلم والنسائي).

(2) قال الحافظ أبو يعلى الموصلي عن تميم الداري: أنه كان يهدى لرسول الله ﷺ كل عام راوية من خمر فلما أنزل الله تحريم الخمر جاء بها، فلما رآها رسول الله ﷺ ضحك وقال: «إنها قد حرمت بعدك» قال: يا رسول الله فأبيعها وأنتفع بثمنها؟ فقال رسول الله ﷺ: «لعن الله اليهود حرمت عليهم شحوم البقر والغنم فأذابوه وباعوه والله حرم الخمر وثمنها».

vin à Abou Talha, Abou Oubayda Ben Al-Jarrah, Abou Dajana, Mou'adz Ben Jabal et Souhaïi Ben Baïda' qui étaient à l'état d'ivresse sous l'effet de ce vin fait de dattes. A ce moment j'entendis quelqu'un crier: «Or le vin est désormais prohibé». Personne n'entra chez nous et aucun d'entre nous ne quitta le maison avant qu'on ait versé tout le vin et brisé les jarres. Certains d'entre nous firent leurs ablutions, d'autres une lotion et nous nous parfumâmes, puis nous nous rendîmes à la mosquée où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait ce verset: **«O Croyants, le vin, les jeux de hasard...** jusqu'à la fin. Un homme demanda: «O Envoyé de Dieu, qu'en est-il de celui qui a mouru en le buvant?» Dieu alors fit descendre ce verset: **«Ceux qui se convertissent et pratiquent le bien n'auront pas à se justifier pour ce qu'ils auront consommé...**jusqu'à la fin. Un autre demanda à Qatada: «As-tu entendu ce récit de la bouche d'Anas Ben Malek?» - Oui, répondit-il. Un homme demanda à son tour à Anas Ben Malek: «As-tu entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- réciter ces versets?» - Certes oui, répliqua Anas, nous ne mentions pas et ne savions plus ce qu'est le mensonge.» (Rapporté par Ibn Jarir)[1].

Abou Tou'ma rapporte qu'il a entendu Ibn Omar dire: «Voulant nous diriger vers l'aire où on séchait les dattes (ou vers le parc aux chameaux) j'accompagnai l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et je marchai à sa droite. Comme Abou Bakr vint nous accompagner, je me tardai pour laisser Abou Bakr être à sa droite et je pris le côté gauche. Puis Omar nous rejoignit et je le laissai être à gau-

---

(1) قال أنس: بينما أنا أدير الكأس على أبي طلحة وأبي عبيدة بن الجراح وأبي دجانة ومعاذ بن جبل وسهيل بن بيضاء حتى مالت رؤسهم من خليط بسر وتمر، فسمعت منادياً ينادي: ألا إن الخمر قد حرمت، قال: فما دخل علينا داخل ولا خرج منا خارج حتى أهرقنا الشراب، وكسرنا القلال، وتوضأ بعضنا واغتسل بعضنا، وأصبنا من طيب أم سليم، ثم خرجنا إلى المسجد، فإذا رسول الله ﷺ يقرأ: ﴿**يا أيها الذين آمنوا إنما الخمر والميسر والأنصاب والأزلام رجس من عمل الشيطان فاجتنبوه**﴾، إلى قوله: ﴿**فهل أنتم منتهون**﴾ فقال رجل: يا رسول الله فما ترى فيمن مات وهو يشربها؟ فأنزل الله تعالى: ﴿**ليس على الذين آمنوا وعملوا الصالحات جناح فيما طعموا**﴾ الآية، فقال رجل لقتادة: أنت سمعته من أنس بن مالك؟ قال: نعم، وقال رجل لأنس بن مالك أنت سمعته من رسول الله ﷺ؟ قال: نعم. ما كنا نكذب ولا ندري ما الكذب (أخرجه ابن جرير).

che du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Arrivé à cet endroit, il vit une outre plein du vin. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me demanda de lui apporter un couteau dont j'ignorais son usage, il le prit et fendit l'outre en disant. *«Le vin est maudit ainsi que son buveur, son échanson, son vendeur, son acheteur, son porteur, son destinataire, son presseur, à qui il est pressé et qui mange son prix»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Ibn Abbas raconte: «L'interdiction du vin fut révélée au sujet des deux tribus parmi les Ansariens qui, ayant bu du vin, les uns badinèrent les autres en venant aux mains. Une fois qu'ils eurent recouvert leur raison, chacun d'eux remarqua les traces de l'agression sur son visage, sa tête et sa barbe en disant: «C'est bien ce que mon frère m'a fait» alors qu'aucune rancune n'existait dans leurs cœurs. L'homme d'entre eux dit: «Par Dieu, si mon frère avait dans le cœur de la pitié et de la clémence il ne m'aurait jamais fait de telles choses. Leurs cœurs par la suite furent remplis de haine, Dieu alors fit cette révélation. «.. **Le vin, les jeux de hasard...** jusqu'à la fin du verset». Certains parmi les maniérés dirent: «Le vin est une abomination qui se trouve encore dans le ventre d'un tel qui fut tué le jour de Ouhod» Dieu fit descendre ce verset: **«Ceux qui se convertissent et pratiquent le bien n'auront pas à se justifier pour ce qu'ils auront consommé»** ***(Rapporté par Baïhaqi et Nassaï)***[2].

---

(1) عن أبي طعمة سمعت ابن عمر يقول: خرج رسول الله ﷺ إلى المربد، فخرجت معه فكنت عن يمينه، وأقبل أبو بكر فتأخرت عنه فكان عن يمينه، وكنت عن يساره، ثم أقبل عمر فتنحيت له فكان عن يساره، فأتى رسول الله ﷺ المربد، فإذا بزقاق على المربد فيها خمر، قال ابن عمر: فدعاني رسول الله ﷺ بالمدية، قال ابن عمر: وما عرفت المدية إلا يومئذ، فأمر بالزقاق فشقت، ثم قال: «لعنت الخمر وشاربها وساقيها وبائعها ومبتاعها وحاملها والمحمولة إليه وعاصرها ومعتصرها وآكل ثمنها» (رواه أحمد).

(2) عن ابن عباس قال: إنما نزل تحريم الخمر في قبيلتين من قبائل الأنصار شربوا، فلما أن ثمل القوم عبث بعضهم ببعض، فلما أن صحوا جعل الرجل يرى الأثر بوجهه ورأسه ولحيته، فيقول: صنع بي هذا أخي فلان، وكانوا إخوة ليس في قلوبهم ضغائن، فيقول: والله لو كان بي رؤوفاً رحيماً ما صنع بي هذا، حتى وقعت الضغائن في قلوبهم، فأنزل الله تعالى هذه الآية: ﴿يا أيها الذين آمنوا إنما الخمر والميسر والأنصاب والأزلام رجس من

- Nafé a rapporté d'apès Ibn Omar que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute boisson enivrante est illicite. Tout buveur du vin invétéré qui ne s'en abstient pas avant sa mort ne le goûtera plus dans la vie future»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

- As-Zouhari rapporte qu'Othman Ben Affan a dit: «Evitez le vin car il est la mère des turpitudes. Un homme d'une génération passée vivait loin des hommes et s'adonnait à l'adoration de Dieu. Une femme séduisante lui envoya sa servante pour l'appeler à un témoignage. Il répondit à son appel et accompagna la servante qui l'amena chez sa maitresse. Après avoir dépassé plusieurs portes qu'on fermait derrière lui, il trouva une femme d'une beauté remarquable et un domestique auprès d'elle tenait à la main un vase plein du vin. La femme lui dit: «Par Dieu, je ne t'ai pas convoqué pour un témoignage mais pour avoir de rapports charnels avec moi, sinon tu dois ou tuer ce domestique ou boire ce vase de vin. Il but un verre et demanda davantage qu'à la fin il la cohabita et tua le domestique. Evitez donc le vin car il ne se réunit plus avec la foi chez l'homme et chacun d'eux ne cesse de chasser l'autre».

Pour confirmer les dires de 'Othman on rapporte ce hadith cité dans les deux Sahihs où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le fornicateur ne commet pas l'adultère quand il est croyant; le voleur ne vole pas quand il est croyant; le buveur du vin ne le boit pas quand il est croyant».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

L'Imam Ahmed rapporte que Asma' Bent Yazid a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Celui qui boit le vin, Dieu ne sera plus satisfait de lui pendant quarante nuits, et s'il meurt,*

عمل الشيطان﴾ إلى قوله تعالى: **﴿فهل أنتم منتهون﴾** فقال أناس من المتكلفين، هي رجس وهي في بطن فلان، وقد قتل يوم أحد، فأنزل الله تعالى: **﴿ليس على الذين آمنوا وعملوا الصالحات جناح فيما طعموا﴾**(رواه البيهقي والنسائي).

(1) عن نافع عن ابن عمر قال، قال رسول الله ﷺ: «كل مسكر حرام، ومن شرب الخمر فمات وهو يدمنها ولم يتب منها لم يشربها في الآخرة» (رواه مسلم).

(2) في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «لا يزني الزاني حين يزني وهو مؤمن، ولا يسرق سرقة حين يسرقها وهو مؤمن، ولا يشرب الخمر حين يشربها وهو مؤمن».

il mourra incrédule. S'il cesse et revient à Dieu, Dieu acceptera son repentir, mais s'il récidive, il sera de droit de Dieu de lui donner à boire du jus des réprouvés du d'Enfer»[1].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَيَبۡلُوَنَّكُمُ ٱللَّهُ بِشَيۡءٖ مِّنَ ٱلصَّيۡدِ تَنَالُهُۥٓ أَيۡدِيكُمۡ وَرِمَاحُكُمۡ لِيَعۡلَمَ ٱللَّهُ مَن
يَخَافُهُۥ بِٱلۡغَيۡبِۚ فَمَنِ ٱعۡتَدَىٰ بَعۡدَ ذَٰلِكَ فَلَهُۥ عَذَابٌ أَلِيمٞ (٩٤) يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَقۡتُلُواْ
ٱلصَّيۡدَ وَأَنتُمۡ حُرُمٞۚ وَمَن قَتَلَهُۥ مِنكُم مُّتَعَمِّدٗا فَجَزَآءٞ مِّثۡلُ مَا قَتَلَ مِنَ ٱلنَّعَمِ يَحۡكُمُ بِهِۦ ذَوَا
عَدۡلٖ مِّنكُمۡ هَدۡيَۢا بَٰلِغَ ٱلۡكَعۡبَةِ أَوۡ كَفَّٰرَةٞ طَعَامُ مَسَٰكِينَ أَوۡ عَدۡلُ ذَٰلِكَ صِيَامٗا لِّيَذُوقَ
وَبَالَ أَمۡرِهِۦۗ عَفَا ٱللَّهُ عَمَّا سَلَفَۚ وَمَنۡ عَادَ فَيَنتَقِمُ ٱللَّهُ مِنۡهُۚ وَٱللَّهُ عَزِيزٞ ذُو ٱنتِقَامٍ (٩٥)

yâ a'yyuhâ-l-ladîna 'â manû layabluwannakumu-L-Lâhu bi šay'im-mina-ṣ-ṣaydi tanâluhû 'aydikum wa rimâḥukum liya'lama-L-Lâhu man yaḥâfuhû bi-l-ġaybi faman-i'tadâ ba'da dâlika falahû 'adâbun 'alîmun (94) yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû lâ taqtulû-ṣ-ṣayda wa 'antum ḥurumun wa man qatalahû minkum muta'ammidan fajazâ'um-mitlu mâ qatala mina-n-ni'ami yaḥkumu bihî dawâ 'adlim-minkum hadyam-bâliġa-l-ka'bati 'aw kaffârtun ṭa'amu masâkîna 'aw 'adlu dâlika ṣiyâma-l-liyadûqa wabâla 'amrihî 'afâ-L-Lâhu 'ammâ salafa wa man 'âda fayantaqimu-L-Lâhu minhu wa-L-Lâhu 'Azîzun dû-n-tiqâmin (95).

O croyants, pour vous éprouver, Allah mettra à portée de vos mains et de vos lances du gibier. Il découvrira ainsi ceux qui le craignent dans leur for intérieur. Celui qui succombera à cette épreuve subira un châtiment douloureux. (94) O croyants, ne tuez pas de gibiers quand vous êtes en pèlerinage. Quiconque en aura tué volontairement devra rapporter l'équivalent en viande d'animaux comestibles. Son cas sera arbitré par deux hommes d'entre les justes et la viande envoyée en offrande à la Ka'ba. Le coupable pourra se racheter aussi en nourrissant des pauvres ou en jeûnant pour qu'il

---

(1) قال الإمام أحمد عن أسماء بنت يزيد أنها سمعت النبي ﷺ يقول: «من شرب الخمر لم يرض الله عنه أربعين ليلة إن مات؛ مات كافراً، وإن تاب تاب الله عليه، وإن عاد كان حقاً على الله أن يسقيه من طينة الخبال»، قالت، قلت: يا رسول الله! وما طينة الخبال؟ قال: «صديد أهل النار».

éprouve la funeste conséquence de son acte. Allah pardonne les fautes passées. Celui qui récidive, Allah le châtiera. Allah est tout-Puissant et implacable. (95).

Ibn Abbas a commenté le premier verset précité et dit: Dieu éprouve les hommes qui se trouvent en état de sacralisation en mettant à portée de leurs mains et de leurs lances les petits et les faibles parmi les gibiers, et en même temps Il les défend de s'en procurer. Moujahed précise que les mains peuvent atteindre les petits des gibiers et les lances les grands.

Quant à Mouqatel Ben Hayan, il a dit que ce verset fut révélé lors de la visite pieuse ('Oumra) de Houdaybya où animaux et oiseaux existaient en grande quantité de sorte qu'ils se trouvaient à portée des mains, mais Dieu leur interdit de s'en procurer à l'état de sacralisation pour les éprouver et découvrir **«Ceux qui le Craignent dans leur for intérieur»** en obtempérant à ses ordres en public et en secret comme Il le mentionne dans un autre verset: **«Ceux qui auront redouté leur Seigneur dans son mystère impénétrable obtiendront un pardon et une grande récompense»** [Coran LXVII, 12].

Mais ceux qui transgressent Ses enseignements après cet avertissement et Lui auront désobéi, subiront un châtiment très douloureux.

«O croyants, ne tuez pas de gibiers quand vous êtes en pèlerinage» c'est à dire à l'état de sacralisation pour faire un pèlerinage ou une visite pieuse. Il s'agit de tout gibier comestible. Quant aux bêtes sauvages, il est toléré de les tuer selon les dires de Chafé'i mais la plupart des ulémas l'interdisent, à l'exception de ces animaux cités dans un hadith rapporté par Aicha - que Dieu l'agrée - la mère des croyants, où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il en est cinq animaux qu'on peut tuer à l'état de sacralisation et autre: le corbeau, l'épervier, le scropion, la souris et le chien enragé»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Suivant une autre version rapportée par Nafe' d'après Ibn Omar,

---

(1) ثبت في الصحيحين عن عائشة أم المؤمنين أن رسول الله ﷺ قال: «خمس فواسق يقتلن في الحل والحرم: الغراب والحدأة والعقرب والفأرة والكلب العقور».

Ayoub aurait demandé à Nafe': «Et le serpent?» Il lui répondit: «Les ulémas à l'unanimité ont permis de le tuer» Certains comme Malek et Ahmed ont assimilié le loup, le lion et la bête fauve au chien enragé, qui sont encore plus dangeureux.

«Quiconque en aura tué volontairement devra rapporter l'équivalent en viande d'animaux comestibles» La majorité des ulémas ont déclaré que cette sentence est appliquée tant à l'auteur volontaire qu'à celui qui le commet par oubli et le rachat est d'obligation, mais à une seule condition: le deuxième n'est pas considéré comme pécheur, quant au premier il l'est et c'est pourquoi Dieu a dit: **«Pour qu'il éprouve la funeste conséquence de son acte»**. L'offrande compensatoire doit être un animal du troupeau et équivalent au gibier tué, mais Abou Hanifa a toléré le payement en espèce du prix du gibier tué.

«Son cas sera arbitré par deux hommes d'entre les justes» Pour désigner l'offrande compensatoire s'agit-il d'un animal de son troupeau ou un équivalent au gibier tué, il faut que deux hommes probes et musulmans pour arbitrer. Mais la question qui se pose est la suivante: l'auteur pourrait-il être l'un de ces deux hommes? Deux opinions ont été dites à ce sujet:

- La première ne lui permet pas d'après Malek, car il se peut qu'il prononce une sentence qui sera en sa faveur.

- La deuxième l'autorise d'après le sens du verset, selon Chafé'i et Ahmed. A cet égard Ibn Abi Hatem rapporte d'après Maymoun Ben Mihran qu'un bédouin vint dire à Abou Bakr: «J'ai tué un gibier à l'état de sacralisation, par quoi je pourrai me racheter?» Abou Bakr -que Dieu l'agrée- dit à Oubay Ben Ka'b qui se trouvait chez lui: «Qu'en penses-tu?» Et le bédouin de s'écrier: «Je viens te demander alors que tu es le calife de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et tu demandes à un autre?» Il lui répondit: «Qu'en trouves-tu d'étrange? Dieu a dit: **«Son cas sera arbitré par deux hommes d'entre les justes»** et j'ai demandé l'avis de mon compagnon. Si nos opinions s'accordent nous te l'imposons». Abou Bakr as-Siddiq, par sa clémence a fait connaître au bédouin ce qui il ignorait, car on remède à l'ignorance par les enseignements.

Une fois le jugement pronocné, celui qui est au pouvoir peut-il l'interjeter même s'il y a précédent d'après les compagnons du Prophète,

et charger deux hommes intègres d'arbitrer le cas présent? Il y a eu deux opinions:

- Chafé'i et Ahmed ont dit qu'on peut s'appuyer sur une sentence prise par les compagnons qu'on considère en tant qu'un jugement immuable et une loi. Mais si ce cas n'avait pas un précédent, alors on demande l'arbitrage des deux hommes probes.

- Malek et Abou Hanifa ont contredit la première opinion et déclaré qu'il faut arbitrer chaque cas à part même s'il y a un précédent, en se conformant aux dires de Dieu.

«... et la viande envoyée en offrande à la ka'ba» c'est à dire que l'animal de son troupeau ou l'équivalent du gibier doit être immolé auprès de la Ka'ba où la viande sera distribuée aux pauvres.

«le coupable pourra se racheter aussi en nourrissant des pauvres ou en jeûnant» Si le coupable ne trouve pas l'offrande compensatoire il pourra, selon les dires des quatre imams, donner à manger aux pauvres ou jeûner. Mais Malek et Abou Hanifa avaient aussi une autre opinion qui consiste à respecter l'ordre de la réparation mentionné dans le verset, et dans ce cas on estime le prix du gibier tué. Al-Chafé'i, de sa part, approuve cet avis et par le prix, le coupable peut acheter de la nourriture pour la distribuer aux pauvres.

De toute façon l'homme aura l'option pour réparer son acte, il pourra, s'il ne trouve pas le prix, jeûner un jour contre la nourriture de chaque pauvre. Quant au lieu où il devra donner à manger, il est l'enceinte selon les dires de Chafé'i et 'Ata', ou l'endroit où il a tué le gibier ou l'endroit le plus proche d'après Malek, ou enfin là où il voudra d'après Abou Hanifa.

Cette réparation est imposée afin que l'homme fautif goûte la conséquence de sa transgression et elle lui sera en tant qu'expiation. **«Allah pardonne les fautes passées»** ce qui a eu lieu du temps de l'ignorance, concernant les hommes qui se sont convertis et soumis aux ordres divins. Mais **«Celui qui récidive, Allah le châtiera»** une fois cet acte est devenu interdit et les hommes en ont pris connaissance, Allah le châtiera en tirant vengeance de lui en lui imposant l'expiation, car Il est tout-Puissant, nul ne pourra s'opposer à Ses décrets ou échappera à Sa vengeance ou à Son châtiment.

أُحِلَّ لَكُمْ صَيْدُ ٱلْبَحْرِ وَطَعَامُهُۥ مَتَٰعًا لَّكُمْ وَلِلسَّيَّارَةِ ۖ وَحُرِّمَ عَلَيْكُمْ صَيْدُ ٱلْبَرِّ مَا
دُمْتُمْ حُرُمًا ۗ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِىٓ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٩٦﴾ ۞ جَعَلَ ٱللَّهُ ٱلْكَعْبَةَ
ٱلْبَيْتَ ٱلْحَرَامَ قِيَٰمًا لِّلنَّاسِ وَٱلشَّهْرَ ٱلْحَرَامَ وَٱلْهَدْىَ وَٱلْقَلَٰٓئِدَ ۚ ذَٰلِكَ لِتَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ
يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَأَنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٩٧﴾ ٱعْلَمُوٓا۟
أَنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ وَأَنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩٨﴾ مَّا عَلَى ٱلرَّسُولِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ۗ
وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تُبْدُونَ وَمَا تَكْتُمُونَ ﴿٩٩﴾

'uḥilla lakum ṣaydu-l-baḥri wa ṭa'âmuhû matâ'a-l-lakum wa lissayyârati wa hurrima 'alaykum ṣaydu-l-barri mâ dumtum ḥuruman wa-t-taqû-L-Lâha-l-laḏî 'ilayhi tuḥšarûna (96) ja'ala-L-Lâhu-l-ka'bata-l-bayta-l-ḥarâma qiyâma-l-li-n-nâsi wa-š-šahr-l-ḥarâma wa-l-hadya wa-l-qalâ'ida ḏâlika lita'lamû 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ fî-s-samâwâti wa mâ fî-l-'arḍi wa 'anna-L-Lâha bi kulli šay'in 'alîmun (97) 'i'lamû 'anna-L-lâha šadîdu-l-'iqâbi wa 'anna-L-Lâha Ġafûr-r-Raḥîmun (98) mâ 'alâ-r-rasûli 'illâ-l-balâġu wa-L-lâhu ya'lamu mâ tubdûna wamâ taktumûna (99).

Il vous est permis de pêcher et de vous nourrir du produit de votre pêche, que vous soyez à demeure ou en voyage. La chasse vous est interdite quand vous êtes en territoire sacré. Craignez Allah, devant qui vous comparaîtrez un jour. (96) Allah a érigé la Ka'ba en symbole de paix pour les hommes, ainsi que les mois sacrés et les offrandes non ornées et ornées. Allah, ne l'oubliez pas, sait ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre. Allah est omniscient. (97) Sachez qu'Allah est implacable dans la répression et qu'Il est aussi clément et miséricordieux. (98) Avertir les hommes, c'est la seule tâche du Prophète. Allah sait ce que vous divulguez et ce que vous tenez caché. (99).

Les ulémas s'accordent que le gibier de la mer est licite soit qu'on le pêche vivant soit que la mer jette sur le littoral. On a rapporté que Abdul Rahman le fils d'Abou Houraira a demandé à Ibn Omar: «La mer a jeté sur la plage tant de poissons morts, peut-on les manger?» - Non, lui répondit-il. En rentrant chez lui, Abdullah Ibn Omar lit la sourate de la Table, et arrivé à ce verset: **«Il vous est permis de pêcher et de vous nourrir du produit de votre pêche...»** il envoya quelqu'un dire à Abdul Rahman: «Qu'il les mange car ils sont licites».

«Que vous soyez à demeure ou en voyage» c'est à dire qu'on réside sur le littoral ou qu'on soit voyageur, tout ce qu'on pêche est licite. La majorité des ulémas ont jugé ainsi en s'appuyant sur le verset et en se référant à ce hadith rapporté par l'imam Malek d'après Jaber Abdullah qui a raconté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a envoyé un régiment vers le littoral composé de trois cent hommes commandé par Abou Oubayda Ben Al-Jarrah et je fus l'un d'eux. En route les provisions furent épuisées. Abou Oubayda ordonna qu'on lui apporte tout ce qui restait des provisions et j'avais à ce moment une outre contenant de dattes. Il donna à chacun d'entre nous une datte par jour et après une certaine période nous fûmes privés de toute provision. Arrivés sur le littoral, nous trouvâmes un cachalot pareil à un monticule. Toute l'armée en mangea pendant dix huit jours. Puis Abou Oubayda ordonna qu'on lui apporte deux côtes de ce cahalot, les dressa en forme d'arc et y fit passer un chameau sans le toucher. (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

Dans le Sahih de Mouslim on trouve cet ajout: «Arrivés sur le littoral, nous touvâmes un cachalot mort pareil à un monticule. Abou Oubaida s'écria: «Mort! Non, nous sommes les messagers de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- , mais puisque nous sommes obligés, mangez-en» Nous restâmes un mois à consommer la chair de ce cachalot, à savoir que nous étions trois cent hommes et nous finîmes par s'engraisser. Je me revois en train de puiser de la graisse de son œil avec des cruchons, et de couper de sa chair de morceaux en tant qu'un bœuf. Abou Oubayda prit treize hommes et les fils asseoir dans l'orbite de son œil, et d'autre part, il prit une côte qu'il dressa (comme un arc) et fit passer dessous le plus grand chameau que nous avions. Enfin nous prîmes de sa viande des morceaux à sécher. Lorsque nous retournâmes à Médine, nous mîmes l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au courant de l'événement, et il nous répondit: *«C'est une nourriture que Dieu vous a accordée. Avez-vous encore de cette viande pour nous donner à manger?» Nous lui en apportâmes et il mangea»*[1].

---

(1) روى الإمام مالك عن جابر بن عبد الله قال: بعث رسول الله ﷺ بعثاً قِبَل الساحل، فأمر عليهم أبا عبيدة بن الجراح، وهم ثلثمائة، وأنا فيهم، قال: فخرجنا حتى إذا كنا ببعض

Malek rapporte qu'un homme demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- «Nous sommes des gens qui naviguent souvent et nous ne portons avec nous qu'une petite quantité d'eau, si nous en prenons pour nos ablutions nous craignons la soif. Pouvons-nous nous servir de l'eau de la mer pour nos ablutions? - *Oui,* répondit-il, *l'eau de la mer est purificatrice et sa pêche est licite»* ***(Rapporté par plusieurs)***[(1)].

Tirant argument du verset sus-mentionné, les ulémas ont jugé que tous les animaux de la mer sont licites et comestibles bien que d'entre eux ont fait exception des grenouilles. D'après Abdullah Ben Amr, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit de tuer les grenouilles disant que leur coassement est une glorification du Seigneur.

Les gibiers de la mer, à part les grenouilles, sont-ils tous licites? Les opinions furent controversées. D'après Chafé'i: tout animal qui a un pareil sur la terre est licite, sinon il est illicite. Mais selon Abou Hanifa: l'animal péché mort est illicite tout comme l'animal de la terre, en se référant au verset qui interdit la bête morte. A cet égard Ibn Mardo-

---

الطريق فني الزاد، فأمر أبو عبيدة بأزواد ذلك الجيش، فجمع ذلك كله، فكان مزودي تمر، قال: فكان يقوتنا كل يوم قليلاً قليلاً حتى فني، فلم يكن يصيبنا إلا تمرة تمرة، فقال: فقد وجدنا فقدها حين فنيت، قال: ثم انتهينا إلى البحر، فإذا حوت مثل الظَّرِب، فأكل منه ذلك الجيش ثماني عشرة لية، ثم أمر أبو عبيدة بضلعين من أضلاعه فنصبا، ثم أمر براحلة، فرحلت ومرت تحتهما فلم تصبهما. (وهذا الحديث مخرج في الصحيحين).

وفي صحيح مسلم عن جابر: فإذا على ساحل البحر مثل الكثيب الضخم، فأتيناه فإذا بدابة يقال لها العنبر، قال، قال أبو عبيدة: ميتة، ثم قال: لا، نحن رسل رسول الله ﷺ وقد اضطررتم فكلوا، قال: فأقمن عليه شهراً ونحن ثلثمائة حتى سمنا، ولقد رأيتنا نغترف من وقب عينيه بالقلال الدهن، ويقتطع منه القدر كالثور، قال: ولقد أخذ منا أبو عبيدة ثلاثة عشر رجلاً، فأقعدهم في وقب عينيه، وأخذ ضلعاً من أضلاعه فأقامها، ثم رحّل أعظم بعير معنا فمر من تحته، وتزودنا من لحمه وشائق، فلما قدمنا المدينة أتينا رسول الله ﷺ فذكرنا ذلك له، فقال: «هو رزق أخرجه الله لكم، هل معكم من لحمه شيء فتطعمونا؟». قال: فأرسلنا إلى رسول الله ﷺ منه فأكله.

(1) قال مالك سأل رجل رسول الله فقال: يا رسول الله إنا نركب البحر، ونحمل معنا القليل من الماء، فإن توضأنا منه عطشنا، أفنتوضأ بماء البحر؟ فقال رسول الله ﷺ: «هو الطهور ماؤه الحلي ميتته»(رواه مالك).

waih rapporte d'après Jaber que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ce que vous pêchez vivant, mangez-le et tout ce que la mer jette comme des animaux morts, ne les mangez pas»*[1].

Mais les ulémas ont rejeté le hadith précédent qui contredit le hadith raconté par Jaber concernant la cachalot. Ce qui corrobore cette opinion est ce hadith rapporté par Ibn Omar où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Deux bêtes mortes et deux (organes) contenant du sang nous sont rendus licites: les bêtes sont: les poissons et les sauterelles. Quant aux organes saignants, ils sont: le foie et la rate»* ***(Rapporté par Ahmed Ibn Maja, Darqoutni et Bayhaqi)***[2].

«La chasse vous est interdite quand vous êtes en territoire sacré» c'est à dire à l'état de sacralisation. Quiconque commet un tel acte volontairement aura péché et devra le réparer. Quant à celui qui le commet par erreur devra faire une réparation et ce qu'il aura chassé lui sera interdit car dans ce cas il est considéré comme la bête morte. Cela s'applique aussi bien à l'homme sacralisé que le désacralisé d'après Malek et Chafé'i selon une de ses opinions. Si l'homme avait mangé tout le gibier ou une partie, serait-il soumis à une autre sanction?. Une partie des ulémas ont répondu par l'affirmative, d'autres ont dit, tel que Malek Ben Anas, qu'il en sera exempté. Quant à Abou Hanifa il a jugé qu'il devrait faire une réparation équivalente à la quantité qu'il avait mangée.

Un cas se pose: qu'adviendra-t-il à un homme qui, à l'état de désacralisation, chasse un gibier et l'offre à un sacralisé? La majorité des ulémas autorisent un tel acte sans aucun inconvenient et sans distinction s'il l'avait chassé pour lui-même ou pour un autre. A cet égard Ibn Jarir rapporte qu'on a demandé Abou Houraira au sujet d'un gibier chassé par un homme désacralisé, peût-il être consommé par un autre sacralisé? - Oui, répondit-il. Puis Abou Houraira rencontra Omar Ben

---

(1) قال ابن مردويه عن جابر قال: قال رسول الله ﷺ: «ما صدتموه وهو حي فمات فكلوه وما ألقى البحر ميتاً طافياً فلا تأكلوه».

(2) روى الإمام الشافعي عن ابن عمر قال، قال رسول الله ﷺ «أحلت لنا ميتتان ودمان، فأما الميتتان فالحوت والجراد، وأما الدمان فالكبد والطحال» (رواه أحمد).

Al-Khattab et le mit au courant de sa jurisprudence. - Si tu avais répondu autrement, dit Omar, je t'aurais frappé sur la tête.

Mais une partie des ulémas ont jugé qu'il est absolument interdit à l'homme à l'état de saraclisation de manger du gibier chassé par lui ou par un autre. Ibn Abbas a soutenu cette opinion en disant que ce verset: **«La chasse vous est interdite quand vous êtes en territoire sacrée»** n'est pas tellement clair. Ibn Omar et Ali Ben Abi Taleb ont répugné qu'un homme sacralisé mange de ce gibier quoi que ce soit.

Malek, Chafé'i, Ahmed et une majorité des ulémas ont interdit à l'homme en état de sacralisation de manger du gibier chassé à son intention par un homme désacralisé, en tirant argument du hadith rapporté par As-Sa'b Ben Jouthana qui a offert au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la viande d'un onagre qu'il avait chassé alors qu'il se trouvait à Al-Abwa' ou Waddan. Le Prophète refusa d'en manger, mais remarquant que son geste avait causé un mécontentement à A-Sa'b, il poursuivit: «Je ne refuse cette viande que par ce que je suis en état de sacralisation». Ils ont commenté cela en disant: «que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait cru que l'homme l'avait chassé exprès pour lui. Mais s'il était autrement, il en aurait mangé en se basant sur ce hadith rapporté par Abou Qatada qui, étant désacralisé, avait chassé un onagre alors que ses compagnons étaient en état de saralisation. Refusant d'abord d'en manger, ils demandèrent à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'il leur est permis. Il leur répondit: *«L'un d'entre vous lui a-t-il demandé de le chasser ou l'a-t-il aidé?»* Comme la réponse fut négative, il leur dit: *«Mangez-en»* et il en mangea également. Cette histoire est citée dans les deux Sahihs suivant des versions différentes» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

قُل لَّا يَسْتَوِى ٱلْخَبِيثُ وَٱلطَّيِّبُ وَلَوْ أَعْجَبَكَ كَثْرَةُ ٱلْخَبِيثِ ۚ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ يَـٰٓأُو۟لِى

(1) حديث أبي قتادة حين صادر حمار وحش وكان حلالاً لم يحرم وكان أصحابه محرمين، فتوقفوا في أكله، ثم سألوا رسول الله ﷺ فقال: «هل كان منكم أحد أشار إليها أو أعان في قتلها»؟ قالوا: لا، قال: «فكلوا»، وأكل منها رسول الله ﷺ، وهذه القصة ثابتة أيضاً في الصحيحين بألفاظ كثيرة.

ٱلْأَلْبَٰبِ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٠٠﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَسْـَٔلُوا۟ عَنْ أَشْيَآءَ
إِن تُبْدَ لَكُمْ تَسُؤْكُمْ وَإِن تَسْـَٔلُوا۟ عَنْهَا حِينَ يُنَزَّلُ ٱلْقُرْءَانُ تُبْدَ لَكُمْ عَفَا ٱللَّهُ عَنْهَا
وَٱللَّهُ غَفُورٌ حَلِيمٌ ﴿١٠١﴾ قَدْ سَأَلَهَا قَوْمٌ مِّن قَبْلِكُمْ ثُمَّ أَصْبَحُوا۟ بِهَا
كَٰفِرِينَ ﴿١٠٢﴾

qul-lâ yastawî-l-ẖabîṯu wa-ṭ-ṭayyibu walaw 'a'jabaka kaṯratu-l-ẖabîṯi fa-t-taqû-L-Lâha yâ 'ulî-l-'albâbi la 'allakum tufliḥûna (100) yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'ā manû lâ tas'alû 'an 'ašyâ'a 'in tubda lakum tasu'kum wa 'in tas'alû 'anhâ ḥîna yunazzalu-l-Qur'ânu tubda lakum 'afâ-L-Lâhu 'anhâ wa-L-Lâhu Ġafurun Ḥalîmun (101) qad sa'alahâ qawmum-min qablikum ṯumma 'aṣbaḥû bihâ kâfirîna (102).

Dis-leur: «Ne confondez pas le bon et le mauvais et ne vous laissez pas séduire par l'exubérance du mauvais. N'interrogez pas sur des choses dont le sens, s'il vous était divulgué, pourrait vous causer de la peine. Si vous interrogez sur ces mêmes choses au moment de la révélation, elles vous seront expliquées. Allah le permet. Il est indulgent et miséricordieux (101) Avant vous, d'autres peuples ont interrogé sur ces mêmes choses. Leur divulgation les a jetés dans l'impiété. (102).

Dieu ordonne au Prophète: Dis aux hommes que ce qui est mauvais n'est pas semblable à ce qui est excellent et bon même si l'abondance du mauvais vous surprend(1). Cela signifie que le peu licite et utile vaut mieux que l'abondance du mauvais et nuisible.

Abou Qassem Al-Baghawi a rapporté d'après Abou Oumama qu'Ibn Tha'laba Ben Hateb l'Ansarien dit: «O Envoyé de Dieu, invoque Dieu pour moi afin qu'il m'accorde de Ses biens» Il lui répondit: *«Le*

---

(1) Al-Wahidi rapporte: Après que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ait communiqué aux hommes que le vin est Prophibé, un nomade vint lui dire: "Je suis un homme dont le vin était mon principal commerce. Grace à son profit, j'ai pu affranchi tant d'esclaves. Si cet argent sera consacré à cette fin, ma pratique sera-t-elle agréée de Dieu?" Il lui répondit: "Dieu n'accepte que le bon" Dieu à cette occasion fit cette révélation: "Ne confondez pas le bon et le mauvais...".

peu que tu puisses t'en acquitter de son obligation vaut mieux qu'une grande richesse dont tu seras incapable de t'en acquitter de son droit qu'avec peine».

«Craignez Allah si vous voulez faire votre salut» c'est à dire: O vous les hommes sensés, évitez tout ce qui est illicite et contentez-vous du licite, cela vous assurera votre bonheur dans les deux mondes..

O croyants, n'interrogez pas sur des choses dont le sens, s'il vous était divulgué, pourrait vous causer de la peine» Dieu, dans ce verset, exhorte Ses serviteurs croyants à ne plus poser des questions qui ne leur serviraient à rien et qui pourraient leur nuire aussi en entendant la réponse.

Al-Boukhari rapporte que Anas a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit un prône sans pareil. Il nous dit: *«Si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et pleureriez beaucoup».* Les hommes couvrirent leur visage en gémissant. Alors un homme lui demanda: «Qui est mon père?» Il lui répondit: *«Ton père est un tel».* Ce verset fut révélé à cette occasion.

Abou Houraira rapporte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit irrité au visage empourpré et s'asssit sur la chaire. Un homme se leva et lui demanda: «Où est mon père? - Au Feu, répondit-il. Un autre lui demanda: «Qui est mon père? - Houdzafa répliquat-t-il. Omar Ben Al-Khattab se leva et s'écria: «Nous nous contentons de prendre Allah comme Seigneur, l'Islam comme religion, Mouhammad comme Prophète et le Coran comme guide. O Envoyé de Dieu, nous sommes des gens qui venons de quitter l'ignorance et le polythéisme et Dieu connait qui sont nos pères» La colère du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'apaisa, et ce verset fut descendu» **«O croyants, n'interrogez pas sur des choses dont le sens, s'ils vous était divulgué, pourrait vous causer de la peine»** (Rapporté par plusieurs dont As-Souddy)[1].

---

(1) عن أبي هريرة قال: خرج رسول الله ﷺ وهو غضبان محمار وجهه، حتى جلس عل المنبر فقام إليه رجل، فقال: أين أبي؟ قال: «في النار»، فقام آخر فقال: من أبي؟ فقال: «أبوك حذافة»، فقام عمر بن الخطاب فقال: رضينا بالله رباً، وبالإسلام ديناً، وبمحمد ﷺ نبياً،

Al-Boukhari rapporte qu'Ibn Abbas a raconté: «Il y avait des hommes qui, par raillerie, posaient des questions à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. L'un d'eux lui demandait; «Qui est mon père?», un autre dont sa chamelle était égarée lui disait: «Où est ma chamelle?» Dieu fit cette révélation à cette occasion. Ce verset porte l'homme à ne plus poser de questions sur des choses qui pourraient lui nuire si elles lui étaient montrées. Il valait donc mieux d'y renoncer. Comme il est très signifiant ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après Abdullah Ben Mass'oud où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que l'un d'entre vous ne me transmette de propos dits par un autre, car j'aime vous rencontrer ayant le cœur pur»*[1].

«Si vous interrogez sur ces mêmes choses au moment de la révélation, elles vous seront expliquées» C'est à dire: n'insistez pas d'interroger sur des choses car il se peut qu'une révélation puisse descendre à leur sujet comportant de restrictions et de rigueur dont nous ne saurez supporter. Mais si vous laissez ces questions au moment de la révélation du Coran elles vous seront expliquées et vous y trouverez les réponses et les enseignements.

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: *«Laissez-moi (tranquille) tant que je vous laisse (tranquilles) Car ce qui a entrainé la perte de ceux qui vous ont précédés, était bien leurs questions excessives et leurs divergences envers leurs Prophètes»* ***(Boukhari et Mouslim)***[2].

On trouve également ce hadith authentifié: *«Dieu le très Haut a prescrit des devoirs, ne les négligez pas. Il a institué des limites, ne les ou-*

وبالقرآن إماماً، إنّا يا رسول الله حديثو عهد بجاهلية وشرك. والله أعلم من آباؤنا. قال: فسكن غضبه ونزلت هذه الآية: ﴿**يا أيها الذين آمنوا لا تسألوا عن أشياء إن تبد لكم تسؤكم**﴾ الآية، إسناده جيد، وقد ذكر هذه القصة مرسلة غير واحد من السلف منهم السدي.

(1) روى الإمام أحمد عن عبد الله بن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ لأصحابه؛ «لا يبلغني أحد عن أحد شيئاً فإني أحب أن أخرج إليكم وأنا سليم الصدر».

(2) في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ذروني ما تركتكم، فإنما أهلك من كان قبلكم كثرة سؤالهم، واختلافهم على أنبيائهم».

*trepassez pas. Il a prohibé certaines choses, ne les transgressez pas. Il s'est tû au sujet de certaines choses par miséricorde, non par oubli, ne cherchez pas à les connaitre» **(Rapporté par Darqoutni)**[1].*

«Avant vous, d'autres peuples ont interrogé sur ces mêmes choses. Leur divulgation les a jetés dans l'impiété» Ces mêmes choses dont on vous a défendu de poser des questions à leur sujet, des hommes avant vous les avaient posées par moquerie et opinâtreté et non pas pour être guidés, mais ils n'en ont tiré aucun profit.

Al-'Oufi rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait annoncé aux hommes: *«Hommes! Dieu vous a prescrit le pèlerinage»* Un homme de Bani Assad lui demanda: «En chaque année?» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fut très irrité et répondit: *«Par celui qui tient mon âme dans sa main, si j'avais dit: «Oui» il vous serait d'obligation, et s'il vous était obligatoire, vous ne le sauriez accomplir, et vous seriez devenus incrédules. Laissez-moi tranquille (sans poser trop de questions) tant que je vous laisse tranquilles. Lorsque je vous ordonne de faire une chose, faites-la, et lorsque je vous interdis une chose, ne la faites pas.» Dieu alors fit descendre ce verset*[2].

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- interdit aux hommes de lui poser de questions à la façon des chrétiens qui avaient demandé à Jésus de leur faire descendre une table du ciel qu'ensuite ils devinrent incrédules. Il les exhorta à attendre les révélations où ils pourraient trouver de réponses à ce qu'ils voulaient demander.

'Ikrima a dit: «Le but de cette interdiction consiste à ne plus demander des miracles ou des Signes, comme les Qoraïchites qui

---

(1) في الحديث الصحيح أيضاً: «إن الله تعالى فرض فرائض فلا تضيّعوها، وحدّ حدوداً فلا تعتدوها، وحرم أشياء فلا تنتهكوها، وسكت عن أشياء رحمة بكم غير نسيان فلا تسألوا عنها» (رواه الدارقطني).

(2) قال العوفي عن ابن عباس في الآية: إن رسول الله ﷺ أذّن في الناس فقال: «يا قوم كتب عليكم الحج» فقام رجل من بني أسد فقال: يا رسول الله أفي كل عام؟ فأغضب رسول الله ﷺ غضباً شديداً فقال: «والذي نفسي بيده لو قلت: نعم، لوجبت، ولو وجبت ما استطعتم، وإذاً لكفرتم فاتركوني ما تركتكم، وإذا أمرتكم بشيء فافعلوا، وإذا نهيتكم عن شيء فانتهوا عنه»، فأنزل الله هذه الآية.

avaient demandé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de faire jaillir de ruisseaux de la terre ou de transformer le mont As-Safa en or. Ou comme les juifs qui avaient demandé la descente d'un Livre venant du ciel. Dieu leur répondit par ce verset: **«Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru»** [Coran XVII,59], et celui-ci encore: **«Ils ont juré de toute la force de leurs serments que si un miracle leur était envoyé ils croiraient. Réponds-leur: «Les miracles dépendent de la volonté d'Allah. Qui vous dit que si un miracle leur était envoyé, ils croiraient»** [Coran VI, 109].

مَا جَعَلَ ٱللَّهُ مِنۢ بَحِيرَةٍ وَلَا سَآئِبَةٍ وَلَا وَصِيلَةٍ وَلَا حَامٍ وَلَٰكِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ ۖ وَأَكْثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٠٣﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ مَآ
أَنزَلَ ٱللَّهُ وَإِلَى ٱلرَّسُولِ قَالُوا۟ حَسْبُنَا مَا وَجَدْنَا عَلَيْهِ ءَابَآءَنَآ ۚ أَوَلَوْ كَانَ ءَابَآؤُهُمْ لَا
يَعْلَمُونَ شَيْـًٔا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٠٤﴾

mâ ja'ala-L-Lâhu mim baḥîratin walâ sâ'ibatin walâ waṣîlatin walâ ḥâmin walâkinna-l-ladîna kafrû yaftarûna 'alâ-L-Lâhi-l-kadiba wa 'aktaruhum la ya'qilûna (103) wa'idâ qîla lahum ta'alû 'ilâ mâ 'anzala-L-Lâhu wa 'ila-r-rasûli qâlû ḥasbunâ mâ wajadnâ 'alayhi 'abâ'anâ 'awalaw kâna 'âbâ'uhum lâ ya'lamûna šay'an walâ yahtadûna (104).

Ce n'est pas Allah qui a institué la Bahira, la Saïba, la Ouassila et le Ham. Ce sont les idolâtres qui ont forgé des mensonges sur Allah. La plupart d'entre eux sont insensés. (103) Lorsqu'on leur dit: «Conformez-vous à ce qu'Allah a révélé et à Son Prophète» ils répliquent: «La manière de vivre de nos ancêtres nous suffit». Ont-ils conscience que leurs pères ne savaient rien et n'avaient pas de principes?»(104).

La Bahira:

- D'après Sa'id Ben Al-Moussaïab: elle est la charmelle dont le lait était réservé aux idoles, personne ne devait la traire.

- D'après Ibn Abbas: elle est la chamelle qui engendre cinq petits, si le cinquième est un mâle, ils l'égorgèrent et le donnèrent à manger à leurs mâles sans les femelles. Mais s'il est une femelle, ils lui fendirent les oreilles disant: c'est une Bahira.

La Saïba

- D'après Sa'id Ben Al-Moussaïab: elle est la chamelle consacrée aux dieux; elle ne devait plus rien porter.

- D'après Moujahed: elle est la brebis qui a engendré six femelles. Si le septième est un mâle, ou deux mâles jumeaux, ils l'égorgèrent et le donnèrent à manger à leurs mâles sans les femelles.

- D'après Mouhammad Ben Ishaq: elle est la chamelle qui a engendré dix femelles à la suite sans qu'un mâle n'existe entre elles». On la laisse libre sans être montée, sans la tondre et son lait n'est offert qu'à l'hôte.

- D'après Abou Rawq: elle est la chamelle dont son propriétaire la laisse libre une fois qu'un de ses besoins est comblé, et il la consacre aux idoles.

- D'après As-Souddy: elle est la chamelle laissée libre par son propriétaire si un de ses besoins est comblé, ou s'il est guéri après une longue maladie, ou si ses biens ont proliféré. Il la consacre aux idoles présumant que si quelqu'un essaye de l'utiliser, il subira un châtiment dans le bas monde.

A cet égard, Abdul Razzaq Ben Aslam rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«je connais le premier homme qui a instauré la Saïba et changé la religion d'Ibrahim -que Dieu le salue-»* Qui est-il ô Envoyé de Dieu? lui demanda-t-on» Il répondit: *«Il est Omar Ben Lahy le frère de Bani Ka'b. Je l'ai vu trainer ses entrailles en Enfer, et dont son odeur nuit aux réprouvés du Feu. Je connais également le premier qui a fendu les oreilles de la Bahira.* - Qui est-il ô Envoyé de Dieu? demanda-t-on. - *C'etait un homme de Bani Medlej, répliqua-t-il. Il avait deux chamelles, leur a fendu les oreilles, interdit leur lait, mais plus tard, il a bu de leur lait. Je l'ai vu en Enfer alors que ces deux chamelles le mordaient et le foulaient sous leurs pieds»*[1].

---

(1) قال عبد الرزاق عن زيد بن أسلم قال، قال رسول الله ﷺ «إني لأعرف أول من سيّب السوائب، وأول من غيَّر دين إبراهيم عليه السلام» قالوا: ومن هو يا رسول الله؟ قال: «عمرو بن لحي أخو بني كعب، لقد رأيته يجر قصبه في النار تؤذي رائحته أهل النار، وإني

Amr est le fils de Lahy Ben Qam'a, un des chefs de la tribu Khouza'a qui était chargée de la garde de la Maison après la tribu Jourhom. Il fut le premier à changer la religion d'Ibrahim, à introduire les idoles au Hijaz, à appeler la lie du peuple à les adorer et à leur faire des lois concernant ces animaux du temps de l'ignorance et autres, comme Dieu le montre dans ce verset: «**Sur les produits de la terre et du bétail ils réservent une part à Allah en disant: «Ceci est à Allah...** jusqu'à la fin des versets [Coran VI, 136].

La Ouassila:

- D'après Ibn Abbas: elle est la brebis qui a engendré sept fois, si le septième est un mâle né mort, ils le mangèrent hommes et femmes. Si c'était une femelle, ils la laissèrent vivre. Si elle donne un jumeau mâle et femelle, ils les laissèrent vivre en disant: le mâle est lié par sa sœur qui nous l'a rendu illicite.

- D'après Mouhammad Ben Ishaq: elle est la brebis qui engendre cinq jumelles à la suite, et ils la laissèrent libre. Si après ces cinq engendrements elle donne un mâle ou une femelle vivant on donnait ce nouveau-né à manger aux hommes sans les femmes, mais s'il est né mort, ils le mangeaient tous.

Le Ham:

- D'après Ibn Abbas: il est l'étalon qui a fait dix copulations, on interdisait de le monter et on le laissait libre.

- Quant à Qatada, il a donné la même interprétation que celle d'Ibn Abbas, puis dans une autre il a dit: il est l'étalon parmi les chameaux qui a eu un petit-fils. On défendait de le monter, de le tondre, ou de le charger. On le laissait paître là où il voulait même dans les enclos privés, et boire de n'importe quel bassin même des bassins qui n'appartenaient pas à son propriétaire.

Ibn Wahb rapporte qu'il a entendu Malek dire: Le ham est l'étalon

---

لأعرف أول من بحر البحائر»، قالوا: ومن هو يا رسول الله؟ قال: «رجل من بني مدلج، كانت له ناقتان، فجدع آذانهما، وحرم ألبانهما، ثم شرب ألبانهما، بعد ذلك، فلقد رأيته في النار وهما يعضانه بأفواههما ويطآنه بأخفافهما».

parmi les chameaux qui est devenu inapte à la copulation, on l'ornait des plumes du paon et le laissait libre.

Telles étaient les coutumes païennes marquant d'un tabou les bêtes du cheptel en raison de leur fécondité. Les polythésites par leurs faires croyaient qu'ils s'approchaient de Dieu du moment qu'ils forgaient des mensonges sur Lui comme Il a dit: **«Ce sont des idolâtres qui ont forgé des mensonges sur Allah».**

«Ces gens-là: «lorsqu'on leur dit: «Conformez-vous à ce Allah a révélé et à Son Prophète» c'est à dire à suivre la religion et Ses lois en observant le licite et l'illicite, ils répliquent: **«La manière de vivre de nos ancêtres nous suffit»** en les prenant pour exemple et pratiquant leurs coutumes. **«Ont-ils conscience que leurs pères ne savaient rien et n'avaient pas de principes?»** Comment s'obstinaient-ils et refusaient-ils de ne suivre que leurs pères du moment que ceux-ci étaient aussi plus ignorants qu'eux et vivaient dans un égarement.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ عَلَيْكُمْ أَنفُسَكُمْ لَا يَضُرُّكُم مَّن ضَلَّ إِذَا ٱهْتَدَيْتُمْ إِلَى ٱللَّهِ
مَرْجِعُكُمْ جَمِيعًا فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٠٥﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'alaykum 'anfusakum lâ yadurrakum man dalla 'idâ-htadaytum 'ilâ-L-Lâhi marji'ukum jamî'an fayunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (105).

O croyants, ne vous occupez que de vous-mêmes. L'erreur d'autrui ne saurait vous nuire si vous êtes dans la bonne voie. A Allah tous vous ferez retour. Il vous expliquera le sens de vos actions. (105).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants de s'amender, faire le bien dans la mesure de leur capacité, en leur assurant que la corruption des autres soient-ils proches ou non ne saurait leur nuire. Ibn Abbas a commenté ce verset et dit: «Dieu dit: Si Mon serviteur M'obéit en observant le licite et s'interdisant de l'illicite, il sera épargné des méfaits de l'égarement des autres. Ainsi fut le commentaire de Mouqatel Ben Hayan.

«A Allah, tous vous ferez retour» pour être rétribués selon vos actions qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Mais ça ne veut pas dire

de renoncer à ordonner aux autres de faire le bien et de s'abstenir du répréhensible si cela s'avère nécessaire et possible. Un jour, Abou Bakr fit un discours. Après avoir loué et glorifié Dieu, il dit: Hommes! Vous lisez ce verset: **«O croyants, ne vous occupez que de vous-mêmes. L'erreur d'autrui ne saurait vous nuire»** en le mal interprétant car j'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Lorsque les hommes voient le repréhensible et ne le changent pas, peu s'en faut que Dieu à Lui la puissance et la gloire ne les châtie tous.»* ***(Rapporté par Ahmed, Ibn Maja et autres)***[1].

Tirmidzi rapporte que Abou Oumaya Al-Cha'bani a dit: «Je vins auprès de Abou Tha'laba AL-Khouchani et lui dis: «Comment tu interprètes ce verset?» - Lequel? me demanda-t-il - Celui-ci, répliquai-je: **«O croyants, ne vous occupez que de vous-mêms. L'erreur d'autrui ne saurait vous nuire»** Il rétorqua: «Par Dieu, j'ai posé la même question à l'homme le plus savant, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui m'a rpondu: *«Encouragez-vous mutuellement au bien et interdisez-vous du répréhensible. Lorsque tu constates que les gens suivent une avarice et des passions, préfèrent le bas monde et prétendent être tous des savants, occupe-toi de toi-même et écarte-toi du commun du peuple car il arrivera une période où celui qui fera montre de patience sera pareil à celui qui tient une braise dans sa main. Quiconque pratiquera de bonnes œuvres recevra une récompense équivalente à celle de cinquante d'entre vous»*[2].

---

(1) قام أبو بكر الصديق رضي الله عنه فحمد الله وأثنى عليه، ثم قال: أيها الناس إنكم تقرأون هذه الآية: **﴿يا أيها الذين آمنوا عليكم أنفسكم لا يضركم من ضل إذا اهتديتم﴾**، وإنكم تضعونها على غير موضعها، وإني سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن الناس إذا رأوا المنكر ولا يغيرونه يوشك الله عزّ وجلّ أن يعمهم بعقابه». (رواه أحمد وأصحاب السنن وابن ماجة).

(2) قال الترمذي عن أبي أمية الشعباني قال: أتيت أبا ثعلبة الخشني، فقلت له: كيف تصنع في هذه الآية؟ قال: أية آية؟ قلت: قول الله تعالى: **﴿يا أيها الذين آمنوا عليكم أنفسكم لا يضركم من ضل إذا اهتديتم﴾** قال: أما والله لقد سألت عنها خبيراً، سألت عنها رسول الله ﷺ فقال: «بل ائتمروا بالمعروف وتناهوا عن المنكر، حتى إذا رأيت شحاً مطاعاً وهوى متبعاً ودنيا مؤثرة وإعجاب كل ذي رأي برأيه، فعليك بخاصة نفسك، ودع العوام، فإن من ورائكم أياماً، الصابر فيهن مثل القابض على الجمر، للعامل فيهن أجر خمسين رجلاً يعملون كعملكم».

Ar-Razi rapporte qu'Abou Al-'Alia a dit: «Nous étions assis chez Abdullah Ben Mass'oud, il y avait parmi nous deux hommes dont un malentendu, comme il est de coutume entre les gens, les dressait l'un contre l'autre. Chacun d'eux voulait s'attaquer à l'autre lorsqu'un homme se leva et dit à Ibn Mass'oud: «Puis-je leur ordonner à faire le bien et s'abstenir du repréhensible?» Un autre, qui se trouvait à ses côtés, lui conseilla: «Tu n'es responsable que de toi-même, car Dieu a dit: «**Ne vous occupez que de vous-mêmes**». Ibn Mass'oud, entendant les propos de ce dernier, s'écria: «Doucement! On n'a pas encore reçu l'interprétation de ce verset. Ce Coran où il fut révélé, renferme de versets dont leur réalisation fut constatée avant leur révélation, d'autres qui furent réalisés de temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, d'autres qui furent encore réalisés peu après son départ, d'autres qui seront réalisés plus tard, d'autres qui auront lieu lorsque l'Heure Suprême se dressera, enfin d'autres qui seront réalisés le jour du compte final comme nous avons eu déjà connaissance de ce qu'il y aura lieu, et ceci tant que vos cœurs s'accordent, vos passions soient les mêmes sans que vous voyez jetés dans la confusion des sectes et que certains d'entre vous goûtent la violence des autres. Mais si les cœurs se divergent ainsi que les tendances et certains d'entre vous usent de la violence contre les autres, alors que chacun s'occupe de soi-même, et ainsi ce verset sera réalisé».

Ibn Jarir rapporte qu'Al-Hassan, en lisant ce verset, a dit: «Louange à Dieu qui nous a accordé ce verset. Aucun croyant n'a existé ou n'existe sans qu'il y ait un hypocrite à ses côtés qui méprit ses œuvres».

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا شَهَادَةُ بَيْنِكُمْ إِذَا حَضَرَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ حِينَ الْوَصِيَّةِ اثْنَانِ
ذَوَا عَدْلٍ مِّنكُمْ أَوْ آخَرَانِ مِنْ غَيْرِكُمْ إِنْ أَنتُمْ ضَرَبْتُمْ فِي الْأَرْضِ فَأَصَابَتْكُم
مُّصِيبَةُ الْمَوْتِ تَحْبِسُونَهُمَا مِن بَعْدِ الصَّلَاةِ فَيُقْسِمَانِ بِاللَّهِ إِنِ ارْتَبْتُمْ لَا
نَشْتَرِي بِهِ ثَمَنًا وَلَوْ كَانَ ذَا قُرْبَىٰ وَلَا نَكْتُمُ شَهَادَةَ اللَّهِ إِنَّا إِذًا لَّمِنَ الْآثِمِينَ
(١٠٦) فَإِنْ عُثِرَ عَلَىٰ أَنَّهُمَا اسْتَحَقَّا إِثْمًا فَآخَرَانِ يَقُومَانِ مَقَامَهُمَا مِنَ الَّذِينَ
اسْتَحَقَّ عَلَيْهِمُ الْأَوْلَيَانِ فَيُقْسِمَانِ بِاللَّهِ لَشَهَادَتُنَا أَحَقُّ مِن شَهَادَتِهِمَا وَمَا

ٱعْتَدَيْنَآ إِنَّآ إِذًا لَّمِنَ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿١٠٧﴾ ذَٰلِكَ أَدْنَىٰٓ أَن يَأْتُوا۟ بِٱلشَّهَـٰدَةِ عَلَىٰ وَجْهِهَآ
أَوْ يَخَافُوٓا۟ أَن تُرَدَّ أَيْمَـٰنٌۢ بَعْدَ أَيْمَـٰنِهِمْ ۗ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَٱسْمَعُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ
ٱلْفَـٰسِقِينَ ﴿١٠٨﴾

yâ ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû šahâdatu baynikum 'iḏâ ḥaḍara 'aḥadakumu-l-mawtu ḥîna-l-waṣiyyati-ṯnâni ḏawa 'adlim-minkum 'aw 'âḫarâni min ġayrikum 'in 'antum ḍarabtum fî-l-'arḍi fa'aṣâbatkum muṣîbatu-l-mawti taḥbisunahumâ mim ba'di-ṣ-ṣalâti fayuqsimâni bi-L-Lâhi 'ini-rtabtum lâ naštarî bihî ṯamanan walaw kâna ḏâ qurbâ walâ naktumu šahâdata-L-Lâhi 'innâ 'iḏa-l-lamina-l-'âṯimîna (106) fa'in 'uṯira 'alâ 'annahumâ-staḥaqqâ 'iṯman fa'âḫarâni yaqûmâni maqâmahumâ mina-l-laḏîna-staḥaqqa 'alayhimu-l-'awlayâni fayuqsimâni bi-L-Lâhi lašahâdatunâ 'aḥaqqu min šahâdatihimâ wama-'tadaynâ 'innâ 'iḏa-l-lamina-ẓ-ẓâlimîna (107) ḏâlika 'adnâ 'ay-ya'tû bi-š-šahâdati 'alâ wajhihâ 'aw yaḫâfû 'an turadda 'aymânum-ba'da 'aymânihim wa-t-taqû-L-Lâha wa-sma'û wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-l-fâsiqîna (108).

O croyants, lorsque vous sentirez venir la mort et que vous voudrez *tester, avisez deux témoins honorables de votre confession ou de toute autre* confession, si la détresse de la mort vous surprend en voyage. Retenez-les après la prière. Si vous doutez d'eux, faites-leur prêter ce serment: «Nous ne trafiquerons jamais de notre témoignage, même si nos parents sont en cause., nous ne dissimulerons rien de la vérité, sinon nous serions criminels» (106) S'il se révèle que ces deux témoins ont forfait à l'honneur, deux autres témoins seront substitués aux deux premiers dont l'indignité aura été reconnue. Ils prêteront serment devant Allah en ces termes: «Nous jurons que notre témoignage est plus sincère que celui des deux premiers témoins et que nous ne disons que la vérité, sous peine d'être du nombre des injustes»(107) C'est là le meilleur moyen pour obtenir des témoignages sincères. Car il suscite chez les témoins la crainte qu'on recourt à d'autres serments après les leurs. Craignez Allah et écoutez-le. Allah ne guide point les pervers. (108).

On a dit que ce verset qui renferme une sentence très importante fut abrogé, mais d'autres ont riposté qu'il est fondamental et Ibn Jarir

d'ajouter: «Quiconque prétend que ce verset fut abrogé qu'il présente la preuve.»

Selon ce verset, et pour valider le testament il faut le témoignage de deux hommes intègres choisis parmi les musulmans d'après Ibn Abbas et la majorité des ulémas. Mais d'autres ont dit qu'ils doivent être des parents du testateur.

«ou de toute autre confession» c'est à dire des gens du Livre selon les dires d'Ibn Abbas, bien que d'autres ont précisé que ces deux témoins peuvent être choisis en dehors des parents de l'homme.

«Si la détresse de la mort vous surprend en voyage». Donc afin qu'un testament soit valide, deux conditions doivent être remplies: être en voyage pour valider le témoignage des deux hommes des gens du Livre faute de la présence des musulmans, et que ce soit un testament. Ibn Jarir a rapporté que Chouraïh a dit: «le témoignage des juifs et des chrétiens ne saurait être accepté qu'en ce qui concerne un testament au moment du voyage. L'imam Ahmed a soutenu cette opinion, quant aux autres chefs de l'école de la loi islamique, ils l'ont contredit affirmant que le témoignage des gens du Livre n'est pas accepté contre les musulmans, et Abou Hanifa d'ajouter: ils peuvent témoigner les uns contre les autres.

Ibn Jarir a rapporté que Al-Zouhari a dit: «La tradition suivie consiste à ne plus accepter le témoignage de l'incrédule ni à l'état de résidence ni en voyage, mais seul le témoignage d'un musulman est agréé». Ibn Zaïd de dire: Ce verset fût révélé au sujet d'un homme qui mourut alors qu'aucun musulman ne se trouvait près de lui, et ce fut au début de l'ère islamique où on se livrait bataille et la plupart des hommes étaient encore incrédules. Ils héritaient les uns des autres par testament. Puis le testament fut abrogé après la révélation du verset qui établit la loi successorale et les hommes durent l'appliquer. Ceci fut un sujet de discussion et c'est Dieu qui est le plus informé.

Une divergence dans les opinions fut constatée en commentant ce verset: **«Lorsque vous sentirez venir la mort et que vous voudrez tester, avisez deux témoins honorables de votre confession ou de toute autre confession»** S'agit-il de leur confier ce testament ou de les prendre à témoins seulement?

- La première opinion soutient le premier point de vue. A ce propos Ibn Mass'oud a dit: C'est le cas d'un homme qui entame un voyage portant sur lui une somme d'argent et sentant la mort se présenter à lui. S'il trouve deux hommes musulmans, il leur confie son argent et appelle comme témoins deux autres intègres.

- La deuxième consiste à les prendre comme témoins selon le sens du verset. S'il ne trouve pas un troisième auquel il lui confie le testament ces deux hommes assument la charge du testament et du témoignage, comme nous allons en parler en racontant l'histoire de Tamim Ad-Dari et 'Ady Ben Bida'.

«Retenez-les après la prière» c'est à dire après la prière de l'asr selon les dires d'Ibn Abbas, ou n'importe quelle prière faite en commun d'après Al-Zouhari. On peut en conclure qu'il s'agit d'une prière faite en commun que, une fois terminée, on fait appel à ces deux témoins en présence des fidèles. Ces deux hommes jurent par Dieu, si on n'est pas sûr d'eux, et disent: **«Nous ne trafiquerons jamais de notre témoignage»** quoi que ce soit le prix **«même si nos parents sont en cause»** sans montrer la partialité envers eux et **«nous ne dissimulerons rien de la vérité»** une fois témoigné devant Dieu pour montrer l'importance de leur témoignage. **«Sinon nous serions criminels»** au cas de la modification, ou de l'altération, ou du changement ou de la dissimulation totale de ce témoignage.

«S'il se révèle que ces deux témoins ont forfait à l'honneur» c'est à dire si l'on découvre la trahison de ces deux hommes en modifiant le témoignage ou en dérobant une partie de l'argent **«deux autres témoins seront substitués aux deux premiers dont l'indignité aura été reconnue»**. Donc une fois la trahison des deux premiers découverte, deux autres parmi les héritiers auxquels le tort a été fait **«prêteront serment devant Allah en ces termes: «Nous jurons que notre témoignage est plus sincère que celui des deux premiers»** prendront leur place après avoir présenté des évidences **«et que nous ne disons que la vérité, sous peine d'être du nombre des injustes»** Ce serment prêté par ces deux héritiers est pareil à celui des proches d'un homme tué lorsque l'argument de la culpabilité du meurtrier s'avère faible, et dans ce cas les proches héritiers font un serment collectif «Al-Qassama» afin que le coupable leur soit livré.

Ibn Abbas raconte qu'un homme de la tribu Bani Sahm était sorti

en voyage avec Tamim Ad-Dari et 'Ady Ben Bida'. Cet homme mourut dans un pays où aucun musulman n'y vivait. Après le retour de Tamim et 'Ady emportant avec eux les biens que possédait le mort, les proches parents de ce dernier constatèrent l'absence d'une coupe en or et argent, et portèrent plainte devant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui demanda à Tamim et 'Ady de prêter serment qu'ils ne l'ont pas volé. Plus tard on découvrit cette coupe à La Mecque et son possesseur avoua qu'il l'a achetée de Tami et 'Ady. Deux hommes proches du mort de la tribu Bani Sahm jurèrent que leur témoignage est plus sincère de celui de Tamim et d'Ady et cette coupe appartenait au mort. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé: **«O croyants, lorsque vous sentirez venir la mort et que vous voudrez tester»** (Rapporté par Tirmidzi et Abou Daoud)[1].

Ce qui corrobore l'authenticité de ce récit est l'histoire racontée par Abou Ja'far Bin Jarir d'après Al-Cha'bi et qui est la suivante: «La mort se présenta à un musulman qui se trouvait à Daqouqa sans trouver un musulman qui puisse être le témoin de son testament. Il dut prendre comme témoins deux hommes des gens du Livre qui arrivèrent à Koufa et se rendirent chez Abou Moussa Al-Ach'ari, apportant avec eux les biens laissés par le mort, et lui firent part de l'évènement. Abou Moussa s'écria: C'est un évènement qui n'a pas eu un pareil depuis celui qui a eu lieu du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Je vais les faire jurer par Dieu après la prière de l'asr, qu'ils n'ont ni trahi, ni menti, ni changé, ni caché, ni modifié le testament du mort et que les biens qu'ils ont apportés sont les siens laissés après sa mort. Une fois juré, j'appliquerai le contenu de leur témoignage».

L'évènement cité dans le récit précédent n'est autre que l'histoire

(1) قد روي عن ابن عباس قال: خرج رجل من بني سهم مع تميم الداري، وعدي بن بداء، فمات السهمي بأرض ليس بها مسلم، فلما قدما بتركته، فقدوا جاما من فضة مخوصاً بالذهب، فأحلفهما رسول الله ﷺ ووجدوا الجام بمكة، فقيل: اشتريناه من تميم وعدي، فقام رجلان من أولياء السهمي، فحلفا بالله لشهادتنا أحق من شهادتهما، وإن الجام لصاحبهم، وفيهم نزلت: ﴿يا أيها الذين آمنوا شهادة بينكم﴾. (أخرجه الترمذي وأبو داود).

de Tamim et 'Ady. On a rapporté que la conversion de Tamim Ben Aous Ad-Dari eut lieu en l'an neuf de l'hégire.

A propos de l'histoire de deux hommes des gens du Livre avec Abou Moussa, Ibn Abbas raconte: «Il me semble voir encore ces deux hommes qui furent présentés devant Abou Moussa dans sa demeure. Il ouvrit le feuillet (le testament du mort) et le montra aux proches du mort qui le renièrent et menacèrent les deux témoins. Voulant les faire jurer après la prière de l'asr, je dis à Abou Moussa: «Ils se soucient peu de cette prière, plutôt que ce soit après leur propre prière selon leur religion». Ils jureront par Dieu qu'ils ne vendront - leur témoignage- à aucun prix même s'il s'agit d'un proche, et ne cacheront point le témoignage de Dieu, alors ils seront certes du nombre des pécheurs. Ils devront déclarer que c'est bien le testament du mort et ces biens sont ce qu'il a laissé à sa mort. L'imam devra leur dire, avant de jurer: «Si vous dissimulez quoi que ce soit du témoignage ou le trahissez, je vous punirai et vous déhonorerai devant vos concitoyens, et aucun témoignage de votre part ne serait accepté à l'avenir». De tels propos sont **«le meilleur moyen pour obtenir des témoignages sincères».**

S'il s'avère que ces deux témoins sont coupables de péchés et ont forgé de mensonges, deux autres plus probes choisis parmi les proches du mort prendront leur place et jureront par Dieu que le témoignage de ces deux hommes est faux et nous ne sommes pas transgresseurs» Dans ce cas on refute le témoignage des impies et prend en considération le second témoignage des proches du mort. Ce commentaire est rapporté par Ibn Jarir d'après Ibn Abbas.

«Car il suscite chez les témoins la crainte qu'on recourt à d'autres serments après les leurs» Craignant de voir recuser leurs serments, d'être démasqués devant les gens, et que les proches parents du mort les remplacent et auront ce qu'ils voudront une fois juré devant Dieu en contestant leur témoignage, les deux premiers témoins redouteront tout cela et éprouveront une crainte du Seigneur. C'est pourquoi Dieu exhorte les hommes à le Craindre dans leur conduite car Il ne dirige pas les pervers.

۞ يَوْمَ يَجْمَعُ ٱللَّهُ ٱلرُّسُلَ فَيَقُولُ مَاذَآ أُجِبْتُمْ قَالُوا۟ لَا عِلْمَ لَنَآ إِنَّكَ أَنتَ عَلَّٰمُ

ٱلْغُيُوبِ (١٠٩)

yawma yajma'u-L-Lâhu-r-rusula fayaqûlu mâḏâ 'ujibtum qâlû lâ 'ilma lanâ 'innaka 'anta 'allâmu-l-ġuyûbi (109).

Le jour où Allah rassemblera les Prophètes, Il les interrogera: «Combien avez-vous fait d'adeptes?» Ils répondront: «Nous n'en savons rien. Toi seul perces les mystères»(109).

C'est la question que posera Dieu aux Prophètes au jour de la résurrection et qu'elle était la réponse de leurs peuples vers qui ils ont été envoyés. Ce verset est pareil à ces deux autres où Dieu a dit: **«Nous interrogerons à la fois les peuples à qui nous avons envoyé des Prophètes et les Prophètes eux-mêmes»** [Coran VII, 6] et: **«J'en jure par ton Allah, nous les interrogerons tous, sur leurs actions»** [Coran XV, 91-92].

Quant à la réponse des Prophètes: **«Nous n'en savons rien»** elle sera ainsi à cause de la grande frayeur en ce jour, comme l'ont commenté Moujahed, Al-Hassan Al-Basri et As-Souddy. Leur réponse sera négative en rendant toute la science à Dieu qui connait parfaitement les mystères incommunicables.

إِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ٱذْكُرْ نِعْمَتِى عَلَيْكَ وَعَلَىٰ وَٰلِدَتِكَ إِذْ أَيَّدتُّكَ
بِرُوحِ ٱلْقُدُسِ تُكَلِّمُ ٱلنَّاسَ فِى ٱلْمَهْدِ وَكَهْلًا ۖ وَإِذْ عَلَّمْتُكَ ٱلْكِتَٰبَ
وَٱلْحِكْمَةَ وَٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ ۖ وَإِذْ تَخْلُقُ مِنَ ٱلطِّينِ كَهَيْـَٔةِ ٱلطَّيْرِ بِإِذْنِى فَتَنفُخُ
فِيهَا فَتَكُونُ طَيْرًۢا بِإِذْنِى ۖ وَتُبْرِئُ ٱلْأَكْمَهَ وَٱلْأَبْرَصَ بِإِذْنِى ۖ وَإِذْ تُخْرِجُ ٱلْمَوْتَىٰ
بِإِذْنِى ۖ وَإِذْ كَفَفْتُ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ عَنكَ إِذْ جِئْتَهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَقَالَ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ (١١٠) وَإِذْ أَوْحَيْتُ إِلَى ٱلْحَوَارِيِّـۧنَ أَنْ
ءَامِنُوا۟ بِى وَبِرَسُولِى قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا وَٱشْهَدْ بِأَنَّنَا مُسْلِمُونَ (١١١)

'iḏ qâla-L-Lâhu ya 'Isâ bna Maryama ḏkur ni'mati 'alayka wa 'alâ wâlidatika 'iḏ 'ayyattuka bi rûḥi-l-qudusi tukallimu-n-nâsa fî-l-mahdi wa kahlan wa 'iḏ 'allamtuka-l-kitâba wa-l-ḥikmata wa-T-Tawrâta wa-l-'Injîla wa'iḏ taḫluqu mina-ṭ-ṭîni kahay'ati-ṭ-ṭayri bi'iḏnî fatanfuḫu fîhâ

fatakûnu ṭayram-bi-'iḏnî wa tubri'u-l-'akmaha wa-l-'abraṣa bi 'iḏnî wa 'iḏ tuḫriju-l-mawtâ bi'iḏnî wa'iḏ kafaftu banî 'isrâ'îla 'anka 'iḏ ji'tahum bi-l-bayyinâti faqâla-l-laḏîna kafarû minhum 'in hâḏâ 'illâ siḥrum-mubînun (110) wa'iḏ 'awḥaytu 'ilâ-l-ḥawâriyyîna 'an 'âminû bî wa birasûlî qâlû 'âmannâ wašhad bi'annanâ muslimûna (111).

Allah dit à Jésus, fils de Marie: «Reconnais les bienfaits que J'ai répandus sur toi et ta mère. Ne t'ai-Je pas animé de l'esprit de sianteté et ne t'ai-Je pas donné le don de parler aux hommes dès le berceau et ensuite quand tu fus un homme? Ne t'ai-Je pas enseigné le Livre, la sagess, le Pentateuque et l'Evangile? Ne t'ai-Je pas conféré le don de façonner des corps d'oiseaux avec de l'argile, de souffler sur eux et de les transformer en oiseaux? ne t'ai-Je pas confié le don de guérir les aveugles de naissance et les lépreux et de ressusicter les morts? Ne t'ai-Je pas défendre contre les fils d'Israël? Lorsque tu vins à eux avec les marques de ta mission, des incrédules dirent: Ceci est de la sorcellerie manifeste. (110). Lorsque J'ai sollicité les apôtres: Croyez en Moi et en Mon Prophète, ils répondirent: Nous avons la foi. Et sois témoin que nous te sommes soumis. (111).

Dieu rappele à Son serviteur et Prophète Jésus, fils de Marie -que Dieu le salue- les miracles et signes prodigieux qu'il a présentés aux hommes. Il lui dit: **«Reconnais les bienfaits que J'ai répandus sur toi»** en te créant sans père et faisant de toi un signe évident de Mon omnipotence **«et ta mère»** en faisant d'elle une preuve éclatante de son innocence de ce que les ignorants et injustes lui ont attribuée de débauche.

«Ne t'ai-Je pas animé de l'esprit de sainteté» qui est l'ange Gabriel -que Dieu le salue- en t'envoyant comme Prophète appelant à Dieu dans ton bas âge et ta jeunesse. Je t'ai fait parler dès le berceau afin que tu déclares l'innonence de ta mère de toute accusation honteuse, avoues être mon serviteur, divulgues Mon Message et appelles les hommes à Mon adoration comme Il a dit: **«ne t'ai-Je pas donné le don de parler aux hommes dès le berceau et quand tu fus un homme».**

«Ne t'ai-je pas enseigné le Livre et la sagesse» c'est à dire la compréhension et l'écriture **«le Pentateuque»** révélé à Moïse son interlocuteur **«ne t'ai-Je pas conféré le don de façonner des corps d'oiseaux avec de l'argile de souffler sur eux et de les transformer en oiseaux»** c'est à dire de

créer de terre une forme d'oiseau en t'accordant Ma permission, de soufller sur elle et elle est un oiseau avec Ma permission.

«Ne t'ai-je pas conféré le don de guérir les aveugles de naissance et les lépreux» avec ma permission. Nous en avons déjà parlé en commentant la sourate de la famille d'Imran (voir le verset n:49). **«et de ressusciter les morts»** en les appelant de sortir de leurs tombes et leur rendant la vie avec Ma permission, Mon pouvoir et Ma volonté.

«Ne t'ai-je pas défendu contre les fils d'Israël? Lorsque tu vins à eux avec les marques de ta mission, des incrèdules dirent: Ceci est de la sorcellerie manifeste». Rappelle-toi aussi mes bienfaits lorsque Je t'ai éloigné des fils d'Israël et quand tu es venu vers eux avec des preuves irréfutables affirmant ta prophétie et ton message émanant de Moi. Mais ils t'on traité de menteur, accusé de la sorcellerie, cherché à te tuer et crucifier. Je t'ai sauvé, élevé à Moi, purifié de leur souillure et épargné leurs méfaits.

Cette gralitude envers Dieu devait-elle être après son ascension au ciel ou serait-elle au jour de la résurrection en la mentionnant au passé mais qui devrait avoir lieu dans l'avenir? C'est un des mystères que Dieu a révélé exclusivement à Son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-.

«Lorsque J'ai sollicité les apôtres. Croyez en Moi et en Mon Prophète» Cela constitue un bienfait lorsque Dieu a révélé aux apôtres d'être les compagnons et les partisans de Jésus -que Dieu le salue-. lis ont reçu cette révélation, cru en Dieu et en Son Prophète et ils se sont soumis.

إِذْ قَالَ ٱلْحَوَارِيُّونَ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ هَلْ يَسْتَطِيعُ رَبُّكَ أَن يُنَزِّلَ عَلَيْنَا
مَآئِدَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ قَالَ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١١٢﴾ قَالُوا۟ نُرِيدُ أَن
نَّأْكُلَ مِنْهَا وَتَطْمَئِنَّ قُلُوبُنَا وَنَعْلَمَ أَن قَدْ صَدَقْتَنَا وَنَكُونَ عَلَيْهَا مِنَ
ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿١١٣﴾ قَالَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ ٱللَّهُمَّ رَبَّنَآ أَنزِلْ عَلَيْنَا مَآئِدَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ
تَكُونُ لَنَا عِيدًا لِّأَوَّلِنَا وَءَاخِرِنَا وَءَايَةً مِّنكَ وَٱرْزُقْنَا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰزِقِينَ ﴿١١٤﴾

قَالَ ٱللَّهُ إِنِّي مُنَزِّلُهَا عَلَيْكُمْ فَمَن يَكْفُرْ بَعْدُ مِنكُمْ فَإِنِّيٓ أُعَذِّبُهُۥ عَذَابًا لَّآ أُعَذِّبُهُۥٓ أَحَدًا مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١١٥﴾

'iḏ qâla-l-ḥawâriyyûna yâ 'Isâ bna Maryama hal yastaṭi'u rabbuka 'ay-yunzzila 'alaynâ mâ'idtam-mina-s-samâ'i qâla-t-taqû-L-Lâha 'in kuntum mu'minîna (112) qâlû nurîdu 'an na'kula minhâ wa taṭma'inna qulûbunâ wa na'lama 'an qad ṣadaqtanâ wa nakûna 'alayhâ mina-š-šâhidîna (113) qâla 'Isâ bnu Maryama-L-Lâhumma rabbanâ 'anzil 'alaynâ mâ'idatam-mina-s-samâ'i takûnu lanâ 'îda-l-li 'awwalinâ wa 'âḫirinâ wa 'âyatan minka wa-rzuqnâ wa 'anta ḫayru-r-râziqîna (114) qâla-L-Lâhu 'innî munazziluhâ 'alaykum famay-yakfur ba'du minkum fa'innî 'u'aḏḏibuhû 'aḏâba-l-lâ 'u'aḏḏibuhû 'aḥadam-mina-l-'âlamîna (115).

Les apôtres demandèrent à Jésus, fils de Marie: «Ton Seigneur peut-il faire descendre du ciel une table garnie d'aliments?» Il répondit: «Craignez Allah, si vous êtes croyants». (112) Nous désirons, dirent-ils, manger à cette table. Notre conviction en sera affermie. Nous serons sûrs de ta sincérité et nous témoignerons de l'évènement.(113) Jésus, fils de Marie, s'écria: «O Allah, notre Maître, fais descendre une table du ciel. Qu'elle nous serve de festin, du premier au dernier, et qu'elle apparaisse comme un de Tes signes. Répands sur nous Tes bienfaits, car Tu es le plus puissant des bienfaiteurs»(114) Allah dit: «La voilà, Je la fais descendre. Celui d'entre vous qui me reniera après cela, Je lui ferai subir le supplice le plus affreux qu'on puisse infliger à une créature»(115).

La table servie fut aussi un des grands bienfaits que Dieu a octroyé à Son serviteur et Prophète Jésus après qu'il L'ait sollicité de la faire descendre. Elle fut un signe évident et une preuve irréfutable.

«Les apôtres» qui étaient les adeptes de Jésus -que Dieu le salue- **«demandèrent à Jésus, fils de Marie: «Ton Seigneur peut-il faire descendre du ciel une table garnie d'aliments?»** Certains exégètes ont dit qu'ils étaient des gens pauvres et avaient besoin de se nourrir et que cette table leur soit descendue chaque jour afin qu'ils puissent persévérer dans l'adoration de Dieu. Jésus leur répondit: **«Craignez Allah si vous êtes croyants»** voulant par sa réponse les exhorter à se confier à Dieu en Lui demandant de leur assurer leur subsistance. **«Nous désirons, dirent-ils, manger à cette table»** car nous sommes des affamés **«Notre**

conviction en sera affermie» une fois que nous voyons cette table qui nous sera un bienfait venant du ciel **«Nous serons sûrs de ta sincérité»** et notre foi augmente en toi et en ton message **«et nous témoignerons de l'évènement»** en la considérant en tant qu'un signe et une preuve évidente de ta prophétie.

«Jésus, fils de Marie, s'écria: «O Allah, notre Maître, fais descendre une table du ciel. Qu'elle nous serve de festin, du premier au dernier» As-Souddy a commenté cela en disant: Nous considérerons ce jour une fête que nous respecterons, nous et ceux qui viendront après nous. Soufian Al-Thawri, a dit: Un jour où nous y multiplierons nos prières. Quant à Salman Al-Farissi, il dit: Ce sera un enseignement pour nous et pour notre postérité. **«Et qu'elle apparaisse comme un de Tes signes»** C'est à dire un signe de Ton pouvoir et un exaucement de ma prière afin qu'ils me croient plus tard en leur communiquant Tes révélations. **«Répands sur nous Tes bienfaits»** qui nous soient octroyés sans aucun effort de notre part.

«Car tu es le plus puissant des bienfaiteurs. Allah dit: «La voilà Je la fais descendre. Celui d'entre vous qui me reniera après cela» et la traitera de mensonge parmi de ta communauté ô Jésus **«Je lui ferai subir le supplice le plus affreux qu'on puisse infliger à une créature»** d'entre ceux qui vivent à cette époque, comme Dieu a dit: **«Et l'on dira, le jour où se dressera l'Heure: «Introduisez les gens de Pharaon au sein du châtiment le plus dur»** [Coran XL,40] et: **«Les hypocrites seront au dernier cercle de l'enfer»** [Coran IV, 145]. A cet égard Ibn Jarir rapporte que Abdullah Ben Amr a dit: «Trois catégories des hommes subiront le châtiment le plus douloureux au jour de la résurrection: les hypocrites, les incrédules parmi ceux qui étaient témoins de la descente de la table et les gens de Pharaon.

Le récit de la descente de la Table aux apôtres.

Ibn Abbas raconte: «Jésus dit aux fils d'Israël: «Seriez-vous capables de jeûner trente jours pour Dieu qu'après cette période vous L'invoquerez et Il vous exaucera, car le salaire de l'ouvrier incombe à celui qu'on a travaillé pour son compte». Ils jeûnèrent puis dirent à Jésus: «Ô maître du bien, tu nous as dit que le salaire de l'ouvrier incombe à celui qui l'a chargé de travailler; tu nous as ordonné de jeûner trente jours et nous avons jeûné. Or nous ne travaillions pour quelqu'un sans

qu'il nous donnât à manger une fois le travail achevé. Ton Seigneur, peut-il, du ciel, faire desendre sur nos une table servie?» Jésus leur répondit: «Craignez Dieu si vous êtes croyants». Ils dirent: «Nous voulons en manger et que nos cœurs soient rassurés; nous voulons être sûrs que tu nous a dit la vérité, et nous trouver parmi ies témoins». Il invoqua Dieu: «O Dieu, notre Seigneur, du ciel fais descendre sur nous une table servie. Ce sera pour nous une fête, pour le premier et le dernier d'entre nous, et un signe venu de Toi. Pourvois-nous des choses nécessaires à la vie. Tu le meilleur des dispensateurs de tous les biens». Dieu répondit: «Je la fais descendre sur vous, et Moi, en vérité, Je châtierai d'un châtiment dont Je n'ai encore châtié personne dans l'univers celui d'entre vous qui restera incrédule après cela».

Les anges descendirent du ciel en volant, portant une table garnie de sept poissons et sept morceaux de pain et la posèrent devant eux. Du premier d'entre les gens jusqu'au dernier en mangèrent et la table demeura toujours garnie comme lors de sa descente».

Ammar Ben Yasser rapporte d'après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il a dit: «La table étaient composée de la viande et du pain. Les hommes étaient ordonnés de ne plus trahir et de rien en faire comme provision pour le lendemain. Mais ils ont trahi et en fait provision. Ils furent alors tranformés en singes et porcs».

Toutes les traditions démontrent que la table fut descendue sur les fils d'Israël du temps de Jésus, fils de Marie, comme exaucement de son invocation. Voilà ce qu'on part.

D'autres tels que Qatada, ont dit que la table ne fut pas descendue. Par ailleurs Al-Hassan racontait: «Lorsque Dieu, par la bouche de Jésus, leur dit: **«Celui d'entre vous qui me reniera après cela, Je lui ferai subir le supplice le plus affreux qu'on puisse infliger à une créature»** les hommes s'écièrent: «Nous n'en avons plus besoin» et la table ne fut plus descendue. Mais la majorité des ulémas affirment qu'elle fut descendue comme le verset le confirme car la promesse de Dieu est toujours une vérité qui se réalise.

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas: Les Qoraïchites demandèrent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Invoque-nous ton Seigneur pour nous transformer le mont As-Safa en or et nous croirons en toi» - Croirez-vous, leur demanda-t-il. Certes oui, ré-

pondirent-ils. Alors le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- invoqua Dieu. Mais Gabriel vint lui dire: «Ton Seigneur te salue et te dit: «Si tu le veux bien, Je transformerai As-Safa en or. Après quoi, quiconque d'entre eux mécroira, Je le châtierai d'un châtiment dont je ne châtierai personne de par les mondes. Ou bien, si tu le veux, Je leur ouvrirai la porte du repentir et de la miséricorde» - Plutôt la porte du repentir et de la miséricorde, répliqua-t-il»[1].

وَإِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ ءَأَنتَ قُلْتَ لِلنَّاسِ ٱتَّخِذُونِى وَأُمِّىَ إِلَٰهَيْنِ مِن
دُونِ ٱللَّهِ قَالَ سُبْحَٰنَكَ مَا يَكُونُ لِىٓ أَنْ أَقُولَ مَا لَيْسَ لِى بِحَقٍّ إِن كُنتُ قُلْتُهُۥ
فَقَدْ عَلِمْتَهُۥ تَعْلَمُ مَا فِى نَفْسِى وَلَآ أَعْلَمُ مَا فِى نَفْسِكَ إِنَّكَ أَنتَ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ
(١١٦) مَا قُلْتُ لَهُمْ إِلَّا مَآ أَمَرْتَنِى بِهِۦٓ أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبَّكُمْ وَكُنتُ عَلَيْهِمْ
شَهِيدًا مَّا دُمْتُ فِيهِمْ فَلَمَّا تَوَفَّيْتَنِى كُنتَ أَنتَ ٱلرَّقِيبَ عَلَيْهِمْ وَأَنتَ عَلَىٰ كُلِّ
شَىْءٍ شَهِيدٌ (١١٧) إِن تُعَذِّبْهُمْ فَإِنَّهُمْ عِبَادُكَ وَإِن تَغْفِرْ لَهُمْ فَإِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ
ٱلْحَكِيمُ (١١٨)

wa'id̲ qâla-L-Lâhu yâ 'Isâ bna Maryama 'a'anta qulta li-n-nâsi-t-tahid̲ûnî wa 'ummî 'ilâhayni min dûni-L-Lâhi qâla subḥânaka mâ yakûnu lî 'an 'aqûla mâ laysa lî biḥaqqin 'in kuntu qultuhû faqad 'alimtahû ta'lamu mâ fî nafsî walâ 'a'lamû mâ fî nafsika 'innaka 'anta 'allâmu-l-ġuyûbi (116) mâ qultu lahum 'illâ mâ 'amartanî bihî 'ani'budû-L-Lâha rabbî wa rabbakum wa kuntu 'alayhim šahîdam-mâ dumtu fîhim falammâ tawaffaytanî kunta 'anta-r-raqîba 'alayhim wa 'anta 'alâ kulli šay'in šahîdun (117) 'in tu'ad̲d̲ibhum fa'innahum 'ibâduka wa'in taġfir lahum fa'innaka 'anta-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (118).

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس قال: قالت قريش للنبي ﷺ «ادع لنا ربك أن يجعل لنا الصفا ذهباً ونؤمن بك، قال: «وتفعلون» قالوا: نعم، قال: فدعا، فأتاه جبريل، فقال: إن ربك يقرأ عليك السلام ويقول لك: إن شئت أصبح لهم الصفا ذهباً، فمن كفر منهم بعد ذلك عذبته عذاباً لا أعذبه أحداً من العالمين، وإن شئت فتحت لهم باب التوبة والرحمة. قال: بل باب التوبة والرحمة».

Allah dit: «O Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes: «Prenez-moi pour Allah moi et ma mère, à côté d'Allah?» Gloire à Toi, répondit Jésus, comment aurai-je pu dire une chose que je n'ai pas qualité pour dire? Si je l'avais dite, Tu le saurais. Car tu sais ce que je pense et je ne sais pas ce que Tu penses. Il n'y a pas des secrets pour toi. (116). Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as ordonné de leur dire: «Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre». Je leur ai servi de témoin tant que j'ai vécu parmi eux. Après que Tu m'as rappelé à Toi, c'est Toi qui as veillé sur eux. Tu es le témoin de l'univers» (117) SI Tu les châties, ce sont Tes sujets. Si tu leur pardonnes, Tu es auguste et sage. (118).

Ceci est encore une des questions que Dieu posera à Son serviteur et Prophète Jésus -que Dieu le salue- au jour de la résurrection en présence de tous ceux qui l'ont pris et sa mère pour dieu. On peut dire que ce verset renferme un blâme et une réprimande qui seront adressés aux chrétiens devant toutes les créatures, comme l'a interprété Qatada en se basant sur ce verset: **«Voici venu le jour où les sincères recueilleront le fruit de leur sincérité».**

Dans son commentaire, As-Souddy a dit que cette question et cette réponse avaient eu lieu dans le bas monde, mais Ibn Jarir l'a précisé en ajoutant qu'ils ont eu lieu le jour où Dieu a élevé Jésus vers Lui. Si la phrase a été construite au passé composé et les verbes: **«Châties»** et **«Pardonnes»** cités dans le verset qui s'ensuivit sont au présent, nombre des événements se rapportant au jour de la résurrection ont été mentionnés au temps passé mais ils arriveront sûrement en ce jour-là.

«Si Tu les châties, ce sont Tes sujets» Jésus désavoue les actes des chrétiens et remet tout à la volonté de Dieu; même si sa requête a été conditionnelle ça n'empêche que Dieu ne les châtiera pas, un fait qu'on remarque dans tant de versets, comme Qatada et d'autres l'ont affirmé.

Al-Hafedh Ibn Assaker a rapporté d'après Abou Moussa Al-Ach'ari que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, Prophètes et peuples seront appelés. Une fois le tour de Jésus venu on le fera avouer des bienfaits qu'il avait reçus et il les reconnaitra. Dieu lui dira:* **«Reconnais les bienfaits que J'ai répandus sur toi et ta mère...** jusqu'à la fin du verset. Puis Il lui demandera: **«Est-ce toi qui as**

dit aux hommes: «Prenez-nous pour Allah moi et ma mère à coté d'Allah» *et il reniera. On appellera alors les chrétiens et on leur posera la même question, ils répondront: «Certes oui, il nous l'a ordonné». Alors les cheveux et les poils du corps de Jésus s'allongeront, chacun des anges en prendre un, Jésus et chrétiens se prosterneront devant Dieu à Lui la puissance et la gloire et demeureront ainsi pendant mille ans. Puis on leur montrera la preuve irréfutable en dressant la croix devant eux et on les conduira à l'Enfer»*[1].

«Gloire à Toi, répondit Jésus, comment aurai-je pu dire une chose que je n'ai pas qualité pour dire?» Une réponse qui est pleine de politesse comme a déclaré Ibn Abi Hatem en rapportant d'après Taous qu'Abou Bakr a dit: «Jésus présentera son argument et, pour répondre au Seigneur, Il l'inspirera de dire: **«Gloire à Toi...».**

«Si je l'avais dit, Tu le saurais» c'est à dire si j'avais tenu de tel propos, Tu l'aurais deviné ô Seigneur car rien ne T'est caché. Je n'avais jamais proféré de telles paroles n'y même pensé ou conçu dans mon esprit. Pour cela il a dit ensuite: **«Car Tu sais ce que je pense et je ne sais pas ce que Tu penses. Il n'y a pas de secrets pour Toi. Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as ordonné de leur dire»** et de leur communiquer ce dont Tu m'a chargé comme message en leur disant: **«Adorez Allah, mon Seigneur et le vôtre»** sans y rien ajouter. J'ai été contre eux et contre leurs actes un témoin aussi longtemps que je suis resté avec eux, **«Après que Tu m'as rappelé à Toi, c'est Toi qui as veillé sur eux. Tu est le témoin de l'univers».**

Abou Daoud At-Tayalissi rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit le discours suivant: *«O gens!*

(1) روى الحافظ ابن عساكر عن أبي موسى الأشعري قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا كان يوم القيامة دعي بالأنبياء وأممهم، ثم يدعى بعيسى فيذكره الله نعمته عليه فيقر بها، فيقول ﴿**يا عيسى ابن مريم اذكر نعمتي عليك وعلى والدتك**﴾ الآية، ثم يقول: ﴿**أأنت قلت للناس اتخذوني وأمي إلهين من دون الله**﴾ فينكر أن يكون قال ذلك، فيؤتى بالنصارى فيسألون فيقولون: نعم، هو أمرنا بذلك، قال: فيطول شعر عيسى عليه السلام فيأخذ كل ملك من الملائكة بشعرة من شعر رأسه وجسده، فيجاثيهم بين يدي الله عزّ وجلّ مقدار ألف عام حتى ترفع عليهم الحجة، ويرفع لهم الصليب، وينطلق بهم إلى النار».

Vous serez rassemblés auprès de Dieu à Lui la puissance et la gloire les pieds et les corps nus et non circoncis». Puis il récita: **«De même que nous avons procédé à la première création, nous la recommencerons»** [Coran XXI, 104]. *Le premier parmi les hommes qui sera revêtu d'un habit au jour de la résurrection sera Ibrahim. Eh bien, on amènera des hommes de ma communauté, on les mettra du côté gauche et alors je m'écrierai: «Ce sont mes compagnons!» On me répondra: «Tu ne sais donc pas ce qu'ils ont fait après ton départ» Je dirai alors ce que disait le serviteur vertueux (Jésus):* **«Je leur ai servi de témoin tant que j'ai vécu parmi eux. Après que Tu m'a rappelé à Toi, c'est Toi qui as veillé sur eux. Tu es le témoin de l'univers. Si Tu les châties, ce sont Tes sujets. Si Tu leur pardonnes, Tu es auguste et sage».** *On me dira: «Ces gens-là n'ont pas cessé de revenir en arrière depuis que tu les as quittés» (Rapporté par Al-Boukhari)*[1].

Ce verset: **«Si Tu les châties...»** nous fait rappeler que tout dépendra de la volonté de Dieu qui fait ce qu'Il veut, Il interrogera tous les hommes sans être interrogé. Il renferme également un désavouement des actes des chrétiens qui ont menti sur Dieu et Son Messager, en lui donnant un égal, une compagne et un fils, gloire à Lui, Il est relevé à une grande hauteur au-dessus de ce qu'ils disent comme nous allons le montrer.

L'imam Ahmed a rapporté d'après Abou Dzarr - que Dieu l'agrée- que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fit une nuit une prière nocturne, récita sans cesse ce verset: **«Si Tu les châties, ce sont Tes sujets. Si tu leur pardonnes, Tu es auguste et sage»** jusqu'à la pointe du jour. Au matin je lui dis: «O Envoyé de Dieu, tu n'as cessé de répéter ce verset dans tes inclinaisons et prosternations». Il me répondit: *«J'ai sollicité mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire de m'accorder l'inter-*

---

(1) قال أبو داود الطيالسي عن ابن عباس قال: قام فينا رسول الله ﷺ بموعظة فقال: «أيها الناس إنكم محشورون إلى الله عزَّ وجلَّ حفاة عراة غرلا ﴿كما بدأنا أول خلق نعيده﴾ وإن أول الخلائق يكسى يوم القيامة إبراهيم، ألا وإنه يجاء برجال من أمتي فيأخذ بهم ذات الشمال فأقول: أصحابي، فيقال: إنك لا تدري ما أحدثوا بعدك، فأقول كما قال العبد الصالح **﴿وكنت عليهم شهيداً ما دمت فيهم فلما توفيتني كنت أنت الرقيب عليهم وأنت على كل شيء شهيد • إن تعذبهم فإنهم عبادك وإن تغفر لهم فإنك أنت العزيز الحكيم﴾** فيقال: إن هؤلاء لم يزالوا مرتدين على أعقابهم منذ فارقتهم»(رواه البخاري).

cession en faveur de ma communauté, et Il m'a exaucé. Elle atteindra, si Dieu le veut, celui qui n'aura rien associé à Dieu».[1]

L'imam Ahmed rapporte que Houdzaifa Ben Al-Yaman a dit: «Un jour l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'absenta de nous et nous crûmes qu'il ne sortira pas de son appartement vers nous. Mais il sortit et fit une prosternation si longue au point où nous dîmes: «Peut-être il a rendu l'âme».

«Quand il releva la tête il nous dit: *«Mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire m'a consulté qu'est-ce qu'Il va en faire de ma communauté?. Je lui répondis: «Ce que Tu voudras ô Seigneur, ce sont Tes créatures et Tes serviteurs». Il me consulta une deuxième fois et je répétai ma réponse. Il me dit enfin: «Je ne vais pas te couvrir de honte pour ta communauté». Il m'annonça que je serai le premier qui entrera au Paradis accompagné de soixante-dix mille hommes de ma communauté sans aucun compte à rendre. Puis Il envoya quelqu'un me dire: «Invoque et on t'exauce, demande et on te donne». Je demandai au Messager: «Mon Seigneur m'exaucera-t-Il?» - Il ne m'a envoyé, répondit-il, que pour qu'Il t'exauce».*

«Mon Seigneur m'a donné sans orgueil- et m'a pardonné mes fautes antérieures et postérieures. Me voilà marcher vivant et sain. Il m'a assuré que ma communauté ne sera plus affamée ni vaincue. Il m'a accordé le «Khawthar» qui est un ruisseau qui coule dans mon bassin au Paradis, ainsi que la puissance, la victoire et la frayeur que ma communauté (inspirera à son ennemi à une distance) d'un mois (de marche). Il m'a gratifié d'être le premier Prophète qui entrera au Paradis; Il a rendu le butin licite à moi et à ma communauté. Il a levé l'interdiction sur tant de choses déjà imposées à ceux qui nous ont précédés sans nous ac-

(1) قال الإمام أحمد عن أبي ذر رضي الله عنه قال: صلى النبي ﷺ ذات ليلة، فقرأ بآية حتى أصبح يركع بها ويسجد بها ﴿إن تعذبهم فإنه عبادك وإن تغفر لهم فإنك أنت العزيز الحكيم﴾ فلما أصبح، قلت: يا رسول الله ما زلت تقرأ هذه الآية حتى أصبحت تركع بها وتسجد بها؟ قال: «إني سألت ربي عزّ وجلّ الشفاعة لأمتي فأعطانيها وهي نائلة إن شاء الله لمن لا يشرك بالله شيئاً».

cabler de charges supplémentaires dans notre religion. (1)[1].

قَالَ ٱللَّهُ هَٰذَا يَوْمُ يَنفَعُ ٱلصَّٰدِقِينَ صِدْقُهُمْ ۚ لَهُمْ جَنَّٰتٌ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ
فِيهَآ أَبَدًا ۚ رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١١٩﴾ لِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِ وَمَا فِيهِنَّ ۚ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌۢ ﴿١٢٠﴾

qâla-L-Lâhu hâḏâ yawmu-y-yanfa'u-ṣ-ṣâdiqîna ṣidquhum lahum jannâtun tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru ḫâlidîna fîhâ 'abadan raḍiya-L-Lâhu 'anhum wa raḍû 'anhu ḏâlika-l-fawzu-l-'azîmu (119) li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ fîhinna wahuwa 'alâ kulli šay'in qadîr (120).

Allah dit alors: «Voici venu le jour où les sincères recueilleront le fruit de leur sincérité. Ils auront pour séjour éternel des jardins arrosés d'eau vive. Allah est content d'eux. Eux, se réjouissent d'Allah. Le bonheur es à son comble»(119). Allah cet le maître des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils renferment. Il est tout-Puissant(120).

Dieu rassure Son serviteur et Prophète Jésus -que Dieu le salue- une fois qu'il a désavoué les actes des incrédules parmi les chrétiens

---

(1) قال الإمام أحمد عن حذيفة بن اليمان قال غاب عنا رسول الله ﷺ يوماً فلم يخرج، حتى ظننا أن لن يخرج، فلما خرج سجد سجدة، ظننا أن نفسه قد قبضت فيها، فلما رفع رأسه قال: «إن ربي عزّ وجلّ استشارني في أمتي ماذا أفعل بهم؟ فقلت: ما شئت أي رب هم خلقك وعبادك، فاستشارني الثانية فقلت له: كذلك، فقال لي: لا أخزيك في أمتك يا محمد، وبشرني أن أول من يدخل الجنة من أمتي معي سبعون ألفاً مع كل ألف سبعون ألفاً ليس عليهم حساب، ثم أرسل إليّ فقال: ادع تجب وسل تعط، فقلت لرسوله: أو معطي ربي سؤلي؟ فقال: ما أرسلني إليك إلا ليعطيك، ولقد أعطاني ربي -ولا فخر- وغفر لي ما تقدم من ذنبي وما تأخر. وأنا أمشي حياً صحيحاً، وأعطاني أن لا تجوع أمتي ولا تغلب، وأعطاني الكوثر وهو نهر في الجنة يسيل في حوضي، وأعطاني العز، والنصر، والرعب يسعى بين يدي أمتي شهراً، وأعطاني أني أول الأنبياء يدخل الجنة، وطيب لي ولأمتي الغنيمة، وأحل لنا كثيراً مما شدد على من قبلنا، ولم يجعل علينا في الدين من حرج.

qui ont forgé de mensonges sur Dieu, et qu'il a remis leur sort à Sa volonté, et dit: «**Voici venu le jour où les sincères recueilleront le fruit de leur sincérité**» c'est à dire ceux qui ont cru en l'unicité du Seigneur selon les dires d'Ibn Abbas, «**Ils auront pour séjour éternel des jardins arrosés d'eau vive**» où ils ne demanderont rien en échange car Dieu est satisfait d'eux et ils sont satisfait de Lui.

Ibn Abi Hatem rapporte ce hadith d'après Anas qu'il le remonte à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans lequel il dit: *«Le Seigneur -que Sa Majesté soit glorifiée- leur apparaitra et leur dira: «Demandez, demandez et Je vous donne». Ils ne lui demanderont que Sa satisfaction. Il leur répliquera: «Ma satisfaction consiste à vous accorder, la demeure (que Je vous ai réservée) et Ma haute considération, demandez encore». Mais ils ne demanderont que la satisfaction. Il leur dira: «Je vous prends à témoins que Je vous ai accordé Ma satisfaction»*[1].

«**Le bonheur est à son comble**» et quel bonheur sera-t-il meilleur?

«**Allah est le Maître des cieux et de la terre et de tout ce qu'ils renferment. Il est tout-puissant**» Certes Dieu est le créateur de toute chose, tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre Lui appartient et à Sa disposition. Il est le Dominateur Suprême, n'a ni rival, ni ministre, ni égal, ni père, ni fils et ni compagne. Aucun autre Seigneur n'existe en dehors de Lui.

Ibn Wahb a dit: «La sourate de la Table est la dernière qui a été révélée».

---

(1) روى ابن أبي حاتم عن أنس مرفوعاً قال: قال رسول الله ﷺ فيه: «ثم يتجلى لهم الرب جل جلاله فيقول: سلوني سلوني أعطكم - قال - فيسألونه الرضا فيقول: رضاي أحلكم داري، وأنالكم كرامتي، فسلوني أعطكم فيسألونه الرضا - قال فيشهدهم أنه قد رضي عنهم.

6 - SOURATE DU BETAIL

165 versets

Révélée à la Mecque après la sourate des Appartements, sauf les versets 21, 24, 93, 115, 142, 152, 153, et 154 révélés à Médine



بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَجَعَلَ ٱلظُّلُمَٰتِ وَٱلنُّورَ ثُمَّ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ يَعْدِلُونَ ﴿١﴾ هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن طِينٍ ثُمَّ قَضَىٰٓ أَجَلًا وَأَجَلٌ
مُّسَمًّى عِندَهُۥ ثُمَّ أَنتُمْ تَمْتَرُونَ ﴿٢﴾ وَهُوَ ٱللَّهُ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَفِى ٱلْأَرْضِ يَعْلَمُ
سِرَّكُمْ وَجَهْرَكُمْ وَيَعْلَمُ مَا تَكْسِبُونَ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'Alḥamdu li-L-Lâhi-l-laḏî ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa wa ja'ala-ẓ-ẓulumâti wa-n-nûra ṯumma-l-laḏîna kafarû bi rabbihim ya'dilûna (1) huwa-l-laḏî ḫalaqakum min ṭînin ṯumma qaḍâ̂ 'ajalan wa 'ajalum-musamman 'indahû ṯumma 'antum tamtarûna (2) wa huwa-L-lâhu fî-s-samâwâti wafî-l-'arḍi ya'lamu sirrakum wa jahrakum ya ya'lamu mâ taksibûna (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre et qui a engendré les ténèbres et la lumière. Cependant, il y a des infidèles pour adjoindre des égaux à leur Seigneur(1) C'est Lui qui vous a tirés de l'argile et a arrêté le terme de votre vie. Il y a un autre terme connu de Lui, celui où vous ressusciterez. Cependant vous doutez encore. (2) Il règne dans le cieux et sur la

terre. Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez. Et Il sait tout ce que vous faites. (3).

Dieu le Très Haut se loue d'être le créateur des cieux et de la terre, de faire de cette dernière un lieu de séjour pour ses sujets, de rendre les ténèbres et la lumière des moments utiles où les hommes peuvent en profiter. Il a cité les ténèbres au pluriel et la lumière au singulier à cause de son mérite et sa supériorité, comme Il a estimé Sa voie droite (au singulier) plus que les autres sentiers en disant: «**Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent**» [Coran VI, 153].

«**Cependant, il y a des infidèles pour adjoindre des égaux à leur Seigneur**» c'est à dire malgré ces qualités divines il y a parmi Ses serviteurs des incrédules qui ne croient pas à Son unicité et ils Lui reconnaissent des égaux, un fils et une compagne, qu'Il soit exalté.

«**C'est Lui qui vous a tirés de l'argile**» il s'agit d'Adam le père de toute l'humanité, les hommes sont sortis de ses reins et ont rempli, par leur descendance, l'orient et l'occident.

«**et a arrêté le terme de votre vie**» D'après les dires des exégètes tels qu'Ibn Abbas et Al-Hassan, on distingue deux termes de vie: le premier concernant la vie de chaque créature depuis sa naissance jusqu'à sa mort; et le deuxième qui se rapporte à la durée de la vie terreste depuis sa création jusqu'au jour de la résurrection. Mais la plupart des gens restent dans le doute.

«**Il règne dans les cieux et sur la terre. Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez. Et Il sait tout ce que vous faites**» Ce verset fut un sujet de controverse dans les opinions des exégètes, mais ils s'accordent sur le reniement des dires des «Jahamiah» qui ont prétendu que Dieu existe en tout lieu. La plus correcte de ces opinions consiste à affirmer que tant les habitants des cieux que ceux de la terre reconnaissent Sa déité, L'adorent, L'appellent Allah et L'invoquent par crainte et par désir, Sauf les incrédules parmi les humains et les génies. Ce verset est pareil à celui-ci: «**Dieu est celui qui est Allah dans le ciel et qui est Allah sur la terre**» [Coran XLIII, 84] qui signifie qu'il est le Dieu de ceux qui sont dans les cieux et de ceux qui sont sur la terre, ainsi sera interpré-

tée la suite du verset: **«Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez»**.

La deuxième opinion comporte le sens suivant: Il est le Dieu qui connait ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre, Il connait également le visible et l'invisible, ou ce qui est caché et ce qui est divulgué et ce que les hommes font.

La troisième opinion consiste à considérer les dires de Dieu: **«Il régne dans les cieux»** comme une phrase indépendante, et la suite: **«et sur la terre Il sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez»** en tant qu'une phrase déclarative, selon les dires d'Ibn Jarir.

وَمَا تَأْتِيهِم مِّنْ ءَايَةٍ مِّنْ ءَايَٰتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا۟ عَنْهَا مُعْرِضِينَ ﴿٤﴾ فَقَدْ كَذَّبُوا۟
بِٱلْحَقِّ لَمَّا جَآءَهُمْ فَسَوْفَ يَأْتِيهِمْ أَنۢبَٰٓؤُا۟ مَا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٥﴾ أَلَمْ يَرَوْا۟ كَمْ
أَهْلَكْنَا مِن قَبْلِهِم مِّن قَرْنٍ مَّكَّنَّٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مَا لَمْ نُمَكِّن لَّكُمْ وَأَرْسَلْنَا
ٱلسَّمَآءَ عَلَيْهِم مِّدْرَارًا وَجَعَلْنَا ٱلْأَنْهَٰرَ تَجْرِى مِن تَحْتِهِمْ فَأَهْلَكْنَٰهُم بِذُنُوبِهِمْ وَأَنشَأْنَا
مِنۢ بَعْدِهِمْ قَرْنًا ءَاخَرِينَ ﴿٦﴾

wamâ ta'tîhim min 'â yatim min 'â yâti rabbihim 'illâ kânû 'anhâ mu'ridîna (4) faqad kaḏḏabû bi-l-ḥaqqi lammâ jâ'ahum fasawfa ya'tîhim 'anbâ'u mâ kânû bihî yastahzi'ûna (5) 'alam yaraw kam 'ahlaknâ min qablihim min qarni-m-makkannahum fî-l-'arḍi mâ lam numakki-l-lakum wa 'arsalnâ-s-samâ''a 'alayhim midrâran wa ja'alnâ-l-'anhâra tajrî min taḥtihim fa'ahlaknâhum biḏunûbihim wa 'anša'nâ mim ba'dihim qarnan 'âḫarîna (6).

Chaque fois qu'un signe de leur Seigneur leur est apparu, ils s'en sont détournés. (4) Lorsqu'ils ont connu la vérité, ils l'ont traitée de mensonge. Ils comprendront plus tard le sens de ce qu'ils ont raillé. (5) Ne voient-ils pas combien nous avons anéanti avant eux de générations que nous avions installées sur terre beaucoup plus solidement qu'eux? Nous leurs avions envoyé des pluies abondantes, nous avions fait surgir sous leurs pas des cours

d'eaux à profusion. Nous les avons fait périr en punition de leurs péchés. Nous avons appelé à la vie après elles une nouvelle génération. (6).

Lorsqu'un signe parmi d'autres du Seigneur parvenait aux polythéistes obstinés, ou une preuve qui démontrait l'unicité de Dieu, ils les traitaient de mensonges et s'en détournaient sans leur prêter aucune importance. Dieu les menace en disant: «**Ils comprendront plus tard le sens de ce qu'ils ont raillé**» Puis Dieu les exhorte et leur conseille d'éviter le châtiment qui attend les impies, Il leur mentionne le sort funeste qu'avaient subi ceux qui avaient mécru parmi les générations passées après s'être établies sur la terre et avoir reçu des biens, eu de postérité, joui d'une grande puissance. Dieu leur a envoyé du ciel une pluie abondante et a créé les fleuves coulant à leurs pieds. Pour prix de leur impiété «**Nous les avons fait périr en punition de leurs péchés**» que leurs mains ont perpétrés.

Après leur départ «**nous avons appelé à la vie après elles une nouvelle génération**» pour la mettre à l'épreuve, mais hélas elle n'a fait qu'imiter la génération précédente et elle a subi le même sort. Donc prenez garde ô hommes, vous n'êtes ni plus puissants qu'eux ni plus considérés qu'eux aux regards de Dieu, et sachez que votre Prophète est plus honoré que les leurs, évitez donc le châtiment qui pourrait vous toucher sans la clémence et la miséricorde de Dieu.

وَلَوْ نَزَّلْنَا عَلَيْكَ كِتَٰبًا فِى قِرْطَاسٍ فَلَمَسُوهُ بِأَيْدِيهِمْ لَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا
سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧﴾ وَقَالُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ مَلَكٌ ۖ وَلَوْ أَنزَلْنَا مَلَكًا لَّقُضِىَ ٱلْأَمْرُ ثُمَّ لَا
يُنظَرُونَ ﴿٨﴾ وَلَوْ جَعَلْنَٰهُ مَلَكًا لَّجَعَلْنَٰهُ رَجُلًا وَلَلَبَسْنَا عَلَيْهِم مَّا يَلْبِسُونَ
﴿٩﴾ وَلَقَدِ ٱسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَحَاقَ بِٱلَّذِينَ سَخِرُوا۟ مِنْهُم مَّا
كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿١٠﴾ قُلْ سِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ ثُمَّ ٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ
عَٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿١١﴾

walaw nazzalnâ 'alayka kitâban fî qirṭâsin falamasûhu bi 'aydihim laqâla-l-laḏîna kafarû 'in hâḏâ 'illâ siḥrum-mubînun (7) waqâlû lawlâ unzila 'alayhi malakun walaw 'anzalnâ malaka-l-laquḍiya-l-'amru ṯumma

lâ yunẓarûna (8) walaw ja'alnâhu malaka-l-laja'alnâhu rajulan wa lalabasnâ 'alayhim mâ yalbisûna (9) walaqadi-stuhzi'a birusulim min qablika faḥâqa bi-l-laḏîna saḫiru minhum mâ kânû bihî yastahzi'ûna (10) qul sîrû fî-l-'arḍi ṯumma-nẓurû kayfa kâna 'âqibatu-l-mukaḏḏibîna (11).

Nous aurions beau d'envoyer du ciel un véritable Livre que chacun pourrait palper de ses mains, que les infidèles crieraient encore à la sorcellerie. (7) Ils disent: «Ne pourrait-on pas lui adjoindre un ange?» Si nous le lui avions adjoint, c'eût été leur fin. Et ils n'auraient plus un moment de répit. (8) A supposer que nous leur ayons envoyé un ange, nous lui aurions donné la forme d'un homme et nous les aurions jetés dans la confusion qu'ils auraient voulu eux-mêmes créer. (9) D'autres Prophètes avant toi ont été détournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence (10) Dis: «Courez le monde et voyez ce qui est advenu à ceux qui ont traité nos Prophètes d'imposteurs»(11).

Les polythésites mûs toujours par leur impertinence et leur obstination ont mécru à toutes les révélations. Dieu montre leur cas en disant que même si un Livre leur était descendu du ciel, écrit sur un parchemin et qu'ils le touchent de leurs mains, cela ne les aurait plus détournés de leur égarement pour suivre la voie droite et **«ils auraient dit: «Cela est évidemment de la pure magie».**

Même les preuves concrètes et palpables ne pourraient les dissuader comme Dieu les avait décrits dans ces versets: **«Nous aurions beau leur ouvrir les portes du ciel et leur en permettre l'ascension. Qu'ils diraient: nos yeux nous ont abusés, nous sommes ensorcelés»** [Coran XV, 14-15] et: **«S'ils voyaient un pan du ciel s'écrouler, ils diraient: «Ce sont des nuages amoncelés»** [Coran LII, 44]. Ce ne sont donc que des paroles qu'ils ont proférées rien que pour démontrer leur opiniâtreté.

«Ils disent: «Ne pourrait-on pas lui adjoindre un ange?» afin qu'il soit avec lui comme un avertisseur. Dieu leur répond: **«Si nous le lui avions adjoint, c'eût été leur fin. Et ils n'auraient plus un moment de répit»** En d'autres termes: si on leur faisait descendre vers eux des anges alors qu'ils se trouvent toujours dans leur état d'impiété, un châtiment venant de Dieu les aurait touchés, comme Dieu le confirme dans ces versets: **«Le jour où les coupables verront les anges, ce ne sera pas, pour eux, une bonne nouvelle ce jour-là»** [Coran XXV, 22] et: **«Les anges ne descendent**

que si Allah le juge utile. Et alors le sort des infidèles est vite réglé» [Coran XV, 8].

Puis Dieu affirme Ses dires: **«A supposer que nous leur ayons envoyé un ange, nous lui aurions donné la forme d'un homme et nous les aurions jetés dans la confusion qu'ils auraient voulu eux-mêmes créer»** c'est à dire si Dieu a envoyé un ange, Il lui aurait donné l'apparence humaine afin qu'ils puissent discuter avec lui et en profiter des enseignements, alors ils auraient été perplexes et il aurait déguisé pour eux de la façon dont ils déguisent. Dieu l'affirme dans un autre verset quand Il a dit: **«Si la terre était peuplée de tendres séraphins, c'est un séraphin que J'y aurais envoyé comme Prophète»** [Coran XVII, 95]. Dieu, de par Sa miséricorde, a envoyé à chaque espèce de Ses créatures, un Prophète choisi parmi elles afin qu'elles puissent s'entretenir et tirer un bon parti de leur entretien comme il est affirmé dans ce verset: **«Allah a marqué une extrême bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète pour leur divulguer ses enseignements, les rendre meilleurs...** jusqu'à la fin du verset. [Coran III, 164].

En commentant ce verset, Ad-Dahak rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «Si un ange était venu vers eux en d'autre forme humaine, ils ne pourraient plus le regarder à cause de sa nature très lumineuse et ils auraient été jetés dans une confusion qu'ils auraient eux-mêmes cherchée».

D'autres Prophètes avant toi ont été tournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence». Dieu a voulu par ce verset réconforter son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- dont son peuple a moqué de lui comme les autres peuples avaient raillé leurs propres Prophètes. Il lui a promis ainsi qu'aux fidèles la victoire, le secours et la fin heureuse dans les deux mondes.

Puis Dieu s'adresse aux infidèles: **«Courez le monde et voyez ce qui est advenu à ceux qui ont traité nos Prophètes d'imposteurs»** C'est à dire réfléchissez bien et souvenez-vous de ce que Dieu avait fait des générations passées qui s'étaient révoltées contre leurs Prophètes et les avaient traités de menteurs. Il leur avait infligés un châtiment dans le bas monde, sauvegardé Ses Prophètes et ceux qui en avaient cru, et Il réserve aux infidèles un autre supplice dans la vie future.

قُل لِّمَن مَّا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِۖ قُل لِّلَّهِۚ كَتَبَ عَلَىٰ نَفۡسِهِ ٱلرَّحۡمَةَۚ لَيَجۡمَعَنَّكُمۡ
إِلَىٰ يَوۡمِ ٱلۡقِيَٰمَةِ لَا رَيۡبَ فِيهِۚ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓاْ أَنفُسَهُمۡ فَهُمۡ لَا يُؤۡمِنُونَ
(١٢) ۞ وَلَهُۥ مَا سَكَنَ فِي ٱلَّيۡلِ وَٱلنَّهَارِۚ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ (١٣) قُلۡ أَغَيۡرَ ٱللَّهِ
أَتَّخِذُ وَلِيّٗا فَاطِرِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ وَهُوَ يُطۡعِمُ وَلَا يُطۡعَمُۗ قُلۡ إِنِّيٓ أُمِرۡتُ أَنۡ
أَكُونَ أَوَّلَ مَنۡ أَسۡلَمَۖ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلۡمُشۡرِكِينَ (١٤) قُلۡ إِنِّيٓ أَخَافُ إِنۡ
عَصَيۡتُ رَبِّي عَذَابَ يَوۡمٍ عَظِيمٖ (١٥) مَّن يُصۡرَفۡ عَنۡهُ يَوۡمَئِذٖ فَقَدۡ رَحِمَهُۥۚ
وَذَٰلِكَ ٱلۡفَوۡزُ ٱلۡمُبِينُ (١٦)

qul limam-mâ fi-s-samâwâti wa-l-'arḍi qul li-L-Lâhi kataba 'alâ nafsihi-r-raḥmata layajma'annakum 'ilâ yawmi-l-qiyâmati lâ rayba fîhi-l-laḏîna ḫasirû 'anfusahum fahum lâ yu'minûna (12) walahû mâ sakana fî-l-layli wa-n-nahâri wa huwa-S-Samî'u-l-'Alîmu (13) qul 'aġayra-L-Lâhi 'attaḫiḏu waliyyan fâṭiri-s-samâwâti wa-l-'arḍi wahuwa yuṭ'imu walâ yuṭ'amu qul 'innî 'umirtu 'an 'akûnâ 'awwala man 'aslama walâ takûnanna mina-l-mušrikîna (14) qul 'innî 'aḫâfu 'in 'aṣaytu rabbî 'aḏâba yawmin 'aẓîmin (15) may-yuṣraf 'anhu yawma 'iḏin faqad raḥimahû wa ḏâlika-l-fawzu-l-mubînu (16).

Dis: «Quel est le maître des cieux et de la terre?» réponds: «Allah. Il s'est imposé à Lui-même la clémence». Il vous rassemblera au jour du jugement dernier sans aucun doute. Auront perdu leur âme ceux qui n'auront pas cru. (12) . Tout ce qui se situe dans la nuit et le jour lui appartient. Il entend et sait tout. (13). Dis: «Prendrais-je pour maître un autre qu'Allah, le créateur des cieux et de la terre. Lui qui nourrit et qui n'est pas nourri? Dis: «J'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre et de ne pas me joindre à ceux qui reconnaissent des associés à Allah». (14) Dis: «je crains en désobéissant à Allah d'encourir un châtiment au jour dernier» (15). Celui qui l'évitera, en pareil jour, c'est qu'il aura bénéficié de la clémence d'Allah. Le voilà, le vrai bonheur»(16).

Dieu certes est le Souverain du Royaume, Il s'est prescrit à Lui-même la miséricorde. Il est cité dans les deux Sahihs d'après Abou

Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu créa les créatures, Il fit un serment qu'Il écrivit dans le livre qu'Il garde auprès du Trône: «Ma clémence prévaut sur Ma colère». (**Rapporté par Boukhari et Mouslim**)*[1].

«Il vous rassemblera au jour du jugement dernier sans aucun doute» qui est le jour de la résurrection dont les croyants n'en doutent plus. Quant aux infidèles et menteurs, ils ne cessent à en mécroire. Ibn Abbas rapporte: «On demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de la comparution devant le Seigneur des mondes, y aura-t-il (en ce jour-là-) de l'eau? Il répondit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, certes il y aura de l'eau. Les amis de Dieu viendront aux bassins des Prophètes pour s'y désaltérer. Dieu enverra soixante-dix mille anges tenant aux mains de bâtons en fer pour en repousser les incrédules»* (Ce hadith est jugé étrange)[2].

«Auront perdu leur âme» au jour de la résurrection **«ceux qui n'auront pas cru»** et n'auront pas redouté le mal de ce jour.

«Tout ce qui se situe dans la nuit et le jour Lui appartient» c'est à dire toutes les créatures soient-elles dans les cieux ou sur la terre, sont Ses serviteurs, sous Sa domination et à sa disposition. Puis Il ordonne à Son serviteur et Messager Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il a envoyé pour appeler les hommes à l'unicité de Dieu en leur apportant le religion droite et les guidant vers le chemin droit de leur dire: **«Prendrais-je pour maître un autre qu'Allah, le créateur des cieux et de la terre»** qui est pareil à ce verset: **«Dis: «O vous les ignorants! allez-vous m'ordonner d'adorer un autre qu'Allah?»** [Coran XXXIX, 64]. Cela signifie: Je ne prendrai plus un autre Seigneur que Dieu, l'Unique, qui n'a pas d'associé, le créateur des cieux et de la terre en les façonnant sans un exemple préalable.

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه قال. قال النبي ﷺ: «إن الله لما خلق الخلق كتب كتاباً عنده فوق العرش: إن رحمتي تغلب غضبي».

(2) عن ابن عباس قال: سئل رسول الله ﷺ عن الوقوف بين يدي رب العالمين هل فيه ماء؟ قال: «والذي نفسي بيده إن فيه لماء، إن أولياء الله ليردون حياض الأنبياء، ويبعث الله تعالى سبعين ألف ملك في أيديهم عصي من نار يذودون الكفار عن حياض الأنبياء» هذا حديث غريب.

«Lui qui nourrit et qui n'est pas nourri» Il est le dispensateur par excellence qui pourvoit aux besoins de ses créatures et se suffit d'elles.

Abou Houraira- que Dieu l'agrée- a rapporté: «Un Ansarien des habitants de Qouba' invita le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à un repas, et nous partîmes avec lui. Le repas terminé, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se lava les mains et dit: *«Louange à Dieu qui nourrit les êtres et n'a pas besoin qu'on le nourrisse, Il nous a accordé de ses grâces en nous guidant, nourrissant, abreuvant, nous habillant pour cacher notre nudité, et nous éprouvant au moyen d'une belle épreuve. Louange à Dieu en nous persévérant à L'adorer, qui se montre généreux sans cesse envers nous, nous Lui sommes toujours reconnaissants et nous ne pouvons plus nous passer de Lui. Louange à Dieu qui nous a nourris, abreuvés, habillés, sauvés de l'égarement, donné la vue sans nous rendre aveugles et nous a donné la préférence sur beaucoup de ceux qu'Il a créés. Louange à Dieu, Seigneur des mondes»*[1].

Dis: «J'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre» parmi cette communauté **«et de ne pas me joindre à ceux qui reconnaissent des associés à Allah» Dis: «Je crains en désobéissant à Alalh d'encourir un châtiment au jour dernier»** le jour où tous les hommes seront rassemblés pour être jugés. **«Celui qui l'évitera»** c'est à dire ce supplice **«C'est qu'il aura bénéficié de la clémence d'Allah»** et de Sa miséricorde **«Le voilà le vrai bonheur»**. Ce verset est pareil à celui-ci **«Celui qui échappera à l'enfer et entrera au Paradis sera le vrai vainqueur»** [Coran III, 185]. Ce sera certes le bonheur évident.

وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ إِلَّا هُوَ ۖ وَإِن يَمْسَسْكَ بِخَيْرٍ فَهُوَ عَلَىٰ

(1) في الحديث عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: دعا رجل من الأنصار من أهل قباء النبي ﷺ على طعام، فانطلقنا معه فلما طعم النبي ﷺ وغسل يديه قال: «الحمد لله الذي يطعم ولا يطعم، ومنّ علينا فهدانا وأطعمنا وسقانا من الشراب، وكسانا من العري، وكل بلاء حسن أبلانا، الحمد لله غير مودع ربي ولا مكفي ولا مكفور ولا مستغنى عنه، الحمد لله الذي أطعمنا من الطعام وسقانا من الشراب، وكسانا من العري، وهدانا من الضلال، وبصرنا من العمى، وفضلنا على كثير ممن خلق تفضيلا، الحمد لله رب العالمين».

كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٧﴾ وَهُوَ الْقَاهِرُ فَوْقَ عِبَادِهِ وَهُوَ الْحَكِيمُ الْخَبِيرُ ﴿١٨﴾ قُلْ أَيُّ
شَيْءٍ أَكْبَرُ شَهَادَةً قُلِ اللَّهُ شَهِيدٌ بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ وَأُوحِيَ إِلَيَّ هَٰذَا الْقُرْآنُ لِأُنذِرَكُم بِهِ وَمَن
بَلَغَ أَئِنَّكُمْ لَتَشْهَدُونَ أَنَّ مَعَ اللَّهِ آلِهَةً أُخْرَىٰ قُل لَّا أَشْهَدُ قُلْ إِنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ
وَإِنَّنِي بَرِيءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿١٩﴾ الَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَعْرِفُونَهُ كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَاءَهُمُ
الَّذِينَ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠﴾ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَىٰ عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ
كَذَّبَ بِآيَاتِهِ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الظَّالِمُونَ ﴿٢١﴾

wa 'in yamsaska-L-Lâhu biḍurrin falâ kâšifa lahû 'illâ huwa wa'in yamsaska bi ḫayrin fahuwa 'alâ kulli šay'in qadîrun (17) wa huwa-l-qâhiru fawqa 'ibâdihi wahuwa-l-Ḥakîmu-l-Ḫabîru (18) qul 'ayyu šay'in 'akbaru šahâdatan qul-i-L-Lâhu šahîdum-baynî wa baynakum wa 'uḥiya 'ilayya hâḏa-l-qur'ânu li 'unḏirakum bihî wa mam-balaġa 'a'innakum latašhadûna 'anna ma'a-L-Lâhi 'âlihatan 'uḫrâ qul- lâ 'ašhadu qul 'innamâ huwa 'ilâhum wâḥidun wa 'innanî barî'um-mimmâ tušrikûna (19) 'al-laḏîna 'âtaynâhumu-l-kitâba ya'rifûnahû kamâ ya'rifûna 'abnâ'ahumu-l-laḏîna ḫasirû 'anfusahum fahum la yu'minûna (20) wa man 'aẓlamu mimmani-ftrâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiban 'aw kaḏḏaba bi 'âyâtihî 'innahu lâ yufliḥu-ẓ-ẓâlimûna (21).

Si Allah t'envoie une peine, Lui seul pourra la faire cesser. S'Il t'envoie un bienfait, sache qu'Il est tout-Puissant. (17) Il est le souverain maître de ses sujets. Il est plein de sagesse et de science. (18) Dis: «Quel est celui dont le témoignage est le moins discutable?» Réponds: «Allah, Lui que je prends pour témoin contre vous et moi». Ce coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera «Allez-vous témoigner qu'il y a d'autres dieux qu'Allah» réponds: «Je ne témoignerai pas ainsi». Dis: «Non, Il est le seul Allah et je désavoue les associés que vous Lui donnez» (19) Ceux à qui nous avons révélé le Livre le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Ils predent leurs âmes ceux qui ne croient pas. (20) Qui est plus pervers que celui qui forge des mensonges et les impute à Allah ou qui traite nos signes d'invention? Les pervers s'exposent à leur perte. (21).

Parmi les épithètes de Dieu figurent ces deux-là: le pernicieux et

l'utile. Il peut disposer de tout ce qu'Il a créé à Sa guise, personne ne peut s'opposer à Son jugement ni le repousser. S'Il frappe quelqu'un d'un malheur, nul, en dehors de Lui, ne pourra l'en délivrer. S'Il lui accorde un bienfait, Il est puissant sur toute chose, tout comme Il le montre dans ce verset: **«Nul ne retient ce que Dieu accorde aux hommes de Sa miséricorde, et nul, après Lui, ne peut donner ce qu'Il retient»** [Coran XXXV, 2].

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait (après chaque prière): *«Mon Dieu, nul ne repousse ce que Tu donnes, et nul ne donne ce que Tu empêches. Les richesses de quelqu'un ne lui serviront à rien, c'est Toi qui accorde les richesses». **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

Pour cela Il a dit: **«Il est le souverain maître de Ses sujets»** à qui se soumettent tous les hommes, les visages s'humilient en Sa présence, les tyrans Lui obéissent. Toutes les créatures se rabaissent devant la grandeur de sa Majesté, Son orgueil et Sa magnificence. **«Il est plein de sagesse»** dans tous Ses actes **«et de science»** car Il connait parfaitement ce qu'Il fait en donnant ou en refusant, au méritant et au non méritant.

«Dis: Quel est celui dont le témoignage est le moins discutable» c'est à dire: Quelle preuve plus certaine pourrait-on apporter comme témoignage. **«Réponds: Allah, Lui que je prends pour témoin entre vous et moi»** Il est bien informé du Message que je (le Prophète) vous apporte et de ce que vous allez répondre. **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera»** ceux auxquels il est parvenu dont leur sort, s'ils en mécroient, sera le suivant: **«Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer»** [Coran XI, 17].

Abdul Razzaq rapporte d'après Qatada que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-, en expliquant ce verset: **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera»** a dit: *«faites parvenir aux hommes les versets de Dieu. Quiconque dont un*

(1) في الصحيح أن رسول الله ﷺ كان يقول: «اللهم لا مانع لما أعطيت، ولا معطي لما منعت، ولا ينفع ذا الجد منك الجد».

seul verset du Livre de Dieu lui parvient, c'est comme il a reçu l'ordre de Dieu»[1].

Al-Rabi' Ben Anas a dit: «Il incombe à celui qui a suivi l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'appeler à quoi il appelait et d'avertir de quoi il avertissait».

«Allez-vous témoigner» ô polythéistes **«qu'il y a d'autres dieux qu'Allah?»** Dieu a dit à Son Prophète dans un autre verset: **«Au cas où ils l'attesteraient, ne te joins pas à eux»** [Coran VI, 150] Il lui ordonne de leur répondre: **«Non, Il est le seul Allah et je désavoue les associés que vous Lui donnez».**

Puis Dieu fait connaître à Son Prophète que les gens du Livre connaissent bien, ce que tu les as apporté comme ils connaissent leurs porpres enfants, car ils trouvent dans leurs Livres les nouvelles de tous les Prophètes et Messagers qui t'ont précédé. Ceux-ci avaient tous annoncé à leurs peuples l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- en connaissant bien ses qualités, son pays, son émigration et les qualités de sa communauté. C'est pourquoi Il a dit ensuite: **«Ils perdent leurs âmes ceux qui ne croient pas»** à cet évènement auquel ont fait allusion jadis tous les Prophètes.

«Qui est plus pervers que celui qui forge des mensonges et les impute à Allah ou qui traite nos signes d'invention?» Qui est plus inique que celui qui prétend être envoyé par Dieu et en fait il ne fait que forger de mensonges contre Allah qui ne l'a pas envoyé, ou qui traite les signes de Dieu de mensonges. Ces gens-là **«s'exposent à leur perte»** c'est à dire le calomniateur et le menteur.

وَيَوْمَ نَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ نَقُولُ لِلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟ أَيْنَ شُرَكَآؤُكُمُ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تَزْعُمُونَ
(٢٢) ثُمَّ لَمْ تَكُن فِتْنَتُهُمْ إِلَّآ أَن قَالُوا۟ وَٱللَّهِ رَبِّنَا مَا كُنَّا مُشْرِكِينَ (٢٣) ٱنظُرْ
كَيْفَ كَذَبُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ ۚ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ (٢٤) وَمِنْهُم مَّن يَسْتَمِعُ

---

(1) قال عبد الرزاق عن قتادة في قوله تعالى: ﴿لأنذركم به ومن بلغ﴾ إن رسول الله ﷺ قال: «بلغوا عن الله فمن بلغته آية من كتاب الله فقد بلغه أمر الله».

إِلَيْكَ وَجَعَلْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِي ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا وَإِن يَرَوْا كُلَّ ءَايَةٍ
لَّا يُؤْمِنُوا بِهَا حَتَّىٰ إِذَا جَاءُوكَ يُجَادِلُونَكَ يَقُولُ الَّذِينَ كَفَرُوا إِنْ هَٰذَا إِلَّا أَسَاطِيرُ
الْأَوَّلِينَ (٢٥) وَهُمْ يَنْهَوْنَ عَنْهُ وَيَنْأَوْنَ عَنْهُ وَإِن يُهْلِكُونَ إِلَّا أَنفُسَهُمْ وَمَا
يَشْعُرُونَ (٢٦)

wa yawma naḥšuruhum jamî'an ṯumma naqûlu li-l-laḏîna 'ašrakû 'ayna šurakâ'ukumu-l-laḏîna kuntum taz'amûna (22) ṯumma lam takun fitnatuhum 'illâ 'an qâlû wa-L-Lâhi rabbinâ mâ kunnâ mušrikîna (23) 'unẓur kayfa kaḏabû 'alâ 'anfusihim wa ḍalla 'anhum mâ kânu yaftarûna (24) wa minhum may-yastami'u 'ilayka wa ja'alnâ 'alâ qulûbihim 'akinnatan 'ay-yafqahûhu wa fî 'âḏânihim waqaran wa 'iy-yaraw kulla 'âyati-l-lâ y'minû bihâ ḥattâ 'iḏâ jâ'ûka yujâdilûnaka yaqûlu-l-laḏîna kafarû 'in hâḏâ 'illâ 'asâṭîru-l-'awwalîna (25) wa hum yanhawna 'anhu wa yan'awna 'anhu wa 'in yuhlikûna 'illâ 'anfusahum wamâ yaš'urûna (26).

Le jour où nous les rassemblerons tous, nous dirons à ceux qui donnent des associés à Allah: où sont les associés que vous attribuiez à Allah? (22) Ils n'auront d'autre système de défense que de dire: «Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah. (23) Vois comment ils se renient eux-mêmes et comment les abandonnent les dieux qu'ils ont inventés. (24) Parmi eux, il y en a qui t'écoutent mais nous avons mis comme un voile sur leur intelligence pour qu'ils ne comprennent pas et nous avons endurci leur ouïe. Ils verraient n'importe quel signe, qu'ils n'y croiraient pas. Et s'ils viennent à discuter avec toi, les infidèles, ils disent: «ce ne sont là que de vieux contes. (25) Il détournent les autres du Coran et s'en éloignent eux-mêmes. Ils ne nuisent ainsi qu'à eux-mêmes sans s'en douter. (26).

Au jour de la résurrection où les polythéistes seront rassemblés, Dieu leur demandera au sujet des idoles et statues qu'ils adoraient en dehors de Lui en leur disant: **«Où sont les associés que vous attribuiez à Allah?»** comme il est cité dans un autre verset: **«Dieu leur dira, le jour où Il les appellera: «Où sont mes prétendus associés?»** [Coran XXVIII, 62]. Leur prétexte ne sera alors que dire: **«Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah.**

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Sa'id Ben Joubaïr qu'un homme demanda à Ibn Abbas: «O Ibn Abbas, j'ai entendu ces dires de Dieu: **«Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah»**, comment tu les interprètes?» Il lui répondit: «Lorsqu'ils se sont aperçus que nul n'entrera au Paradis s'il ne s'acquitte pas de la prière, ils disent les uns aux autres: «Renions tout» et ils le renient. Dieu alors mettra un sceau sur leurs bouches, leurs mains et pieds parleront et ne pourront rien cacher à Dieu. Eprouves-tu quelque chose de cela dans ton for intérieur? Rien n'a été révélé dans le Coran sans qu'il ne soit pour une cause déterminée, mais vous ne connaissez pas son interprétation. C'est pourquoi Dieu a dit l'égard de ces gens-là: **«Vois comment ils se renient eux-mêmes et comment les abandonnent les dieux qu'ils ont inventés»**. Ces dires de Dieu sont pareils à ceux-ci: **«On leur dira: «Où sont donc ceux que vous avez associés à Dieu?». Ils répondront: «Ils se sont écartés de nous»** [Coran XL, 73-74].

«Parmi eux, il y en a qui t'écoutent mais nous avons mis comme un voile sur leur intelligence pour qu'ils ne comprennent pas et nous avons endurci leur ouïe. Ils verraient n'importe quel signe, qu'ils n'y croiraient pas» certains de ces gens-là viennent vers toi pour t'écouter réciter du Coran, mais cela ne leur servit à rien car Dieu a placé un voile épais sur leurs cœurs et leurs oreilles sont frappés de surdité, en vérité ils n'entendent rien, ne comprennent rien de ce qui leur est récité, et ils sont pareils à ces incrédules cités dans ce verset: **«Celui qui prêche les infidèles ressemble à quelqu'un qui crie à un homme qui ne perçoit que de sons et du bruit»** [Coran II,171].

Quoiqu'ils voient comme signes évidents irréfutables, ils n'y croient plus et n'y comprennent rien car: **«Si Allah leur avait reconnu quelque aptitude, Il se serait employé à les convaincre»** [Coran VIII, 23].

Ces gens-là, lorsqu'ils viennent discuter avec toi, étant infidèles, disent: **«ce ne sont là que de vieux contes»** et prétendent que tout ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur apporte est tiré des histoires racontées par les anciens[1].

---

(1) Malgrée que la chaine de transmission de ce hadith est faible, on trouve que les hadiths relatifs à l'intercession le corroborent,

«Ils détournent les autres du Coran et s'en éloignent eux-mêmes» On a donné à ce verset deux interpétations:

La première:

Ils interdisent aux hommes de suivre le chemin de la vérité, de croire au Prophète et de se soumettre aux prescriptions du Coran. Ils commettent ainsi un double acte abominable: ils n'en profitent pas et ne laissent pas les autres en profiter. Ibn Abbas a dit aussi: «Ils font écarter les gens de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- pour ne pas croire en lui». Mouhammad ben Al-Hanafia a soutenu cette opinion, qui s'avère plus correcte, et a raconté que les polythéistes de Qoraich empêchaient les hommes de se rendre chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

La deuxième:

Ce verset fut révélé à propos d'Abou Taleb, selon les dires d'Ibn Abbas rapportés par Soufian Al-Thawri, qui protégeait son neveu des méfaits des impies. Quant à Sa'id Ben Abi Hilal, il a dit: «Ce verset fut descendu au sujet des oncles paternels du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui étaient au nombre de dix et qui déclaraient être à ses côtés en public, mais au fond, ils lui couvaient la plus grande hostilité.

«Ils ne nuisent ainsi qu'à eux-mêmes sans s'en douter» car leur agissement ne leur procure que la perdition sans en avoir connaissance.

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ وُقِفُوا۟ عَلَى ٱلنَّارِ فَقَالُوا۟ يَـٰلَيْتَنَا نُرَدُّ وَلَا نُكَذِّبَ بِـَٔايَـٰتِ رَبِّنَا وَنَكُونَ مِنَ
ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٧﴾ بَلْ بَدَا لَهُم مَّا كَانُوا۟ يُخْفُونَ مِن قَبْلُ ۖ وَلَوْ رُدُّوا۟ لَعَادُوا۟ لِمَا نُهُوا۟ عَنْهُ
وَإِنَّهُمْ لَكَـٰذِبُونَ ﴿٢٨﴾ وَقَالُوٓا۟ إِنْ هِىَ إِلَّا حَيَاتُنَا ٱلدُّنْيَا وَمَا نَحْنُ بِمَبْعُوثِينَ ﴿٢٩﴾
وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ وُقِفُوا۟ عَلَىٰ رَبِّهِمْ ۚ قَالَ أَلَيْسَ هَـٰذَا بِٱلْحَقِّ ۚ قَالُوا۟ بَلَىٰ وَرَبِّنَا ۚ قَالَ فَذُوقُوا۟
ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ ﴿٣٠﴾

walaw tarâ 'id wuqifû 'alâ-n-nâri faqâlû yalaytanâ nuraddu walâ nukaddibu bi 'âyâti rabbina wa nakûna mina-l-mu'minîna (27) bal badâ lahum mâ kânû yuhfûna min qablu walaw ruddû la 'adû limâ nuhû 'anhu wa

'innahum lakâḏibûna (28) wa qâlû 'in hiya 'illâ ḥayâtunâ-d-dunya wamâ naḥnu bimab'ûṯîna (29) walaw tarâ 'iḏ wuqifû 'alâ rabbihim qâla 'alaysa hâḏâ bi-l-ḥaqqi qâlû balâ wa rabbinâ qâla faḏûqû-l-'aḏâba bimâ kuntum takfurûna (30).

Si tu te trouves là le jour où ils seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire : «Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants» (27). Certes, ce qu'ils cachaient sera étalé au grand jour. S'ils y revenaient sur terre? Ils referaient ce qui leur a été défendu. En vérité, ce sont des menteurs. (28) Ils disaient: notre vie, ce n'est que celle de ce monde et nous ne serons pas ressuscités. (29) Si tu les voyais le jour où ils comparaîtront devant leur Seigneur! Eh bien, leur dira-t-Il, n'est-ce pas là ce que je vous avais annoncé? Oui, par notre Seigneur. Il ajoutera: «Goûtez le châtiment que vous vaut votre impiété. (30).

Dieu décrit la situation des incrédules au jour de la résurrection où ils verront les chaînes, les carcans et la frayeur de ce jour solennel. Ils diront alors: **«Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants»** Ils souhaiteraient revenir au bas monde pour faire les bonnes actions, croire aux signes du Seigneur et être crédules.

«Certes, ce qu'ils cachaient sera étalé au grand jour» voilà ce qui apparaitra en ce jour-là ce qu'ils dissimulaient auparavant d'incrédulité, d'obstination et de mensonge, même s'ils avaient renié tout cela dans le bas monde.

Une autre interprétation est aussi probable et qui est la suivante: Ce verset concerne les hypocrites qui déclaraient aux gens leur foi mais ils n'étaient qu'infidèles en couvant leur impiété, et ce sera leur cas au jour du jugement dernier où tout sera étalé au grand jour. Même si cette sourate était révélée cela ne contredirait pas l'attitude de certains habitants de Médine et des bédouins qui étaient autour d'elle, à savoir que Dieu a parlé de l'hypocrisie dans la sourate de l'Araignée révélée à La Mecque quand Il a dit: **«Dieu connait parfaitement les croyants et Il connait parfaitement les hypocrites»** [Coran XXIX, II]. Ce sera alors les paroles de ces hypocrites lorsqu'ils verront le supplice et constateront que ce qu'ils dissimulaient d'impiété et d'hypocrisie leur sera étalé.

Le souhait qu'ils formuleraient au jour de la résurrection d'être revenus sur terre, ne sera pas issu de leur désir d'être croyants et d'avoir la foi, ce sera plutôt à cause de leur grande frayeur du châtiment qu'ils voudraient éviter. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite: **«ils referaient ce qui leur a été défendu. En vérité ce sont des menteurs»** car Il connait parfaitement le tréfonds de leurs cœurs en disant: **«Ils disaient: notre vie, ce n'est que celle de ce monde et nous ne serons pas ressuscités».** Ils reniaient qu'il y aura une résurrection et un compte à rendre.

«Si tu les voyais le jour où ils comparaîtront devant leur Seigneur! Eh bien leur dira-t-Il, n'est-ce pas là ce que je vous avais annoncé?» c'est à dire: ce jour du rassemblement n'est-il pas une vérité et non une erreur comme vous y pensiez? «Oui, par notre Seigneur» ils avoueraient sans pouvoir renier. On leur dira: **«Goûtez le châtiment que vous vaut votre impiété»** et pour prix de votre incrédulité

قَدْ خَسِرَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِلِقَآءِ ٱللَّهِ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَتْهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً قَالُوا۟ يَٰحَسْرَتَنَا
عَلَىٰ مَا فَرَّطْنَا فِيهَا وَهُمْ يَحْمِلُونَ أَوْزَارَهُمْ عَلَىٰ ظُهُورِهِمْ ۚ أَلَا سَآءَ مَا يَزِرُونَ ﴿٣١﴾
وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ إِلَّا لَعِبٌ وَلَهْوٌ ۖ وَلَلدَّارُ ٱلْءَاخِرَةُ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَ ۗ أَفَلَا
تَعْقِلُونَ ﴿٣٢﴾

qad ḫasira-l-laḏîna kaḏḏabû biliqâ'i-L-Lâhi ḥattâ 'iḏâ jâ''athumu-s-sâ'atu baġtatan qâlû yâ ḥasratanâ 'alâ mâ farraṭnâ fîhâ wa hum yaḥmilûna 'awzârahum 'alâ ẓuhûrihim 'alâ sâ''a mâ yazirûna (31) wama-l-ḥayâtu-d-dunya 'illâ la'ibun wa lahwun wa laddâru-l-'âḫiratu ḫayru-l-lil-laḏîna yattaqûna 'afalâ ta'qilûna (32).

Quelle mésaventure pour ceux qui ont nié le retour à Allah lorsque l'heure fatale les suprendra! Ils diront: Malheureux que nous sommes d'avoir négligé cette éventualité! Leur dos pliera sous le poids de leurs péchés. Quel pénible fardeau. (31). La vie de ce monde n'est que jeu et futilité. La vie future est le plus grand bien pour ceux qui craignent. Allez-vous réfléchir?(32).

Seront perdus sûrement ceux qui traitent de mensonge la rencontre de Dieu lorsque l'Heure viendra soudainement à eux et regretteront

les mauvaises actions qui ils avaient commises. «**Ils diront: Malheureux que nous sommes d'avoir négligé cette éventualité» Leur dos pliera sous le poids de leurs péchés. Quel pénible fardeau**».

Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Marzouq a dit: «Lors de sa résurrection de la tombe, le pervers ou l'infidèle, rencontrera une personne la plus laide qu'il avait jamais vue dans son vivant et la plus puante. Il lui demandera: «Qui es-tu?».

- Ne me reconnais-tu pas? répondit-elle. - Non par Dieu, répliquera l'infidèle, or Dieu a enlaidi ton visage et empuanté ton odeur. Et la personne de riposter: «Je suis tes mauvaises actions qui étaient les plus abominables et les plus infectes dans le bas monde. Tu m'as tant enfourchée, viens maintenant que et je te monte» C'est le sens des dires de Dieu: «**Leur dos pliera sous le poids de leurs péchés**».

La vie du bas monde, qu'ils avaient préférée à l'autre, n'est que jeu et divertissement. Quant à la vie de l'au-delà elle est: «**le plus grand bien pour ceux qui craignent**».

قَدْ نَعْلَمُ إِنَّهُۥ لَيَحْزُنُكَ ٱلَّذِى يَقُولُونَ ۖ فَإِنَّهُمْ لَا يُكَذِّبُونَكَ وَلَٰكِنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ
يَجْحَدُونَ ﴿٣٣﴾ وَلَقَدْ كُذِّبَتْ رُسُلٌ مِّن قَبْلِكَ فَصَبَرُوا۟ عَلَىٰ مَا كُذِّبُوا۟ وَأُوذُوا۟ حَتَّىٰٓ
أَتَىٰهُمْ نَصْرُنَا ۚ وَلَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِ ٱللَّهِ ۚ وَلَقَدْ جَآءَكَ مِن نَّبَإِى۟ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٣٤﴾ وَإِن
كَانَ كَبُرَ عَلَيْكَ إِعْرَاضُهُمْ فَإِنِ ٱسْتَطَعْتَ أَن تَبْتَغِىَ نَفَقًا فِى ٱلْأَرْضِ أَوْ سُلَّمًا فِى
ٱلسَّمَآءِ فَتَأْتِيَهُم بِـَٔايَةٍ ۚ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَمَعَهُمْ عَلَى ٱلْهُدَىٰ ۚ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ
ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٣٥﴾ ۞ إِنَّمَا يَسْتَجِيبُ ٱلَّذِينَ يَسْمَعُونَ ۘ وَٱلْمَوْتَىٰ يَبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ ثُمَّ إِلَيْهِ
يُرْجَعُونَ ﴿٣٦﴾

qad na'lamu 'innahû layaḥzunuka-l-laḏî yaqûlûna fa'innahum lâ yukaḏḏ-ibûnaka walâkinna-ẓ-ẓâlimîna bi 'â yâti-L-Lâhi yajḥadûna (33) walaqad kuḏḏibat rusulum-min qablika faṣabarû 'alâ mâ kuḏḏibû wa 'ûḏû ḥattâ 'atâhum naṣrunâ walâ mubaddila li kalimati-L-Lâhi walaqad jâ''aka min naba'î-l-mursalîna (34) wa'in kâna kabura 'alyka 'i'râḍuhum fa'ini-staṭa'ta 'an tabtaġiya nafaqan fî-l-'arḍi 'aw sullaman fî-s-samâ''i

fata'tiyahum bi 'âyatin walaw šâ'a-L-Lâhu lajama'ahum 'alâ-l-hudâ falâ takûnanna mina-l-jâhilîna (35) 'innamâ yastajîbu-l-ladîna yasma'una wa-l-mawtâ yab'atuhumu-L-Lâhu tumma 'ilayhi yurja'ûna (36).

Nous savons que leurs propos t'affligent. Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur. Mais ces misérables suspectent les signes d'Allah. (33) Des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés jusqu'au jour où nous leur donnâmes assistance. Les principes d'Allah sont immuables. Tu connais maintenant la vie des Prophètes. (34) Leur opposition te pèse. Et si ça ne dépendait que de toi, tu creuserais une galerie sous terre ou tu hisserais une échelle au ciel pour leur apporter un miracle. Mais si Allah voulait, Il réunirait tous les hommes dans la bonne voie! Ne pense pas comme un ignorant. (35). Seuls répondront à ton appel ceux qui t'écoutent. Les infidèles, Allah les ressuscitera et ils comparaîtront devant lui. (36).

Comme les impies se sont opposés au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, l'ont contredit et l'ont traité de menteur, Dieu veut le réconforter en lui faisant connaitre qu'il est au courant de leurs méfaits et l'exhorte à ne plus se lamenter sur leur sort. Il lui dit dans d'autres versets: «**Que ton âme ne se répande pas en regrets sur eux**» [Coran XXXV, 8] et: «**Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants**» [Coran XXVI, 2] et: «**Iras-tu jusqu'à mourir de chagrin qu'ils refusent de croire**» [Coran XVIII, 6].

Pour rassurer son cœur en le consolant toujours Il lui dit «**Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur**» en leur communiquant le message «**mais ces misérables suspectent les signes d'Allah**» car ils y mécroient et les repoussent.

A ce propos Al-Hakem rapporte qu'Abou Jahl aurait dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Nous ne te traitons pas de menteur mais nous renions ce que tu nous apportes» Dieu à cette occasion fit révéler ce verset».

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Abou Yazid Al-Madani que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rencontra un jour Abou Jahl et lui serra la main. Un homme dit à Abou Jahl: «Pourquoi serres-tu la main à cet apostat?» Il lui répondit: «Par Dieu, je connais bien qu'il est un Prophète. Mais depuis quand étions-nous les suivants de Bani Abd

Manaf?» Et Abou Yazid de réciter ce verset: **«Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur. Mais ces misérables suspectent les signes d'Allah».**

Mouhammad Ben Ishaq raconte d'après Az-Zouhari cette histoire: «Une nuit chacun d'Abou Jahl, Abou Soufian et Al-Akhnas Ben Chouraïq vint à part auprès de la demeure du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour écouter la récitation du Coran, et nul parmi eux ne fut au courant de la présence des autres. Ils y demeurèrent jusqu'à la pointe du jour, quand ils se dispersèrent ils se rencontrèrent et chacun d'eux demanda à ses deux compagnons: «Qu'est-ce que vous y êtes venus faire?» S'apercevant qu'ils sont venus pour le même but, ils s'engagèrent à ne plus y revenir de peur que les Qoraïchites ne le sachent et viennent à leur tour et soient épris par la récitation.

La nuit suivante chacun d'eux revint croyant que ses deux compagnons n'y viennent pas en respectant l'engagement. Mais le matin ils se rencontrèrent, se blâmèrent et s'engagèrent de nouveau à ne plus y revenir.

La troisième nuit l'évènement se répéta. Al-Akhnas ben Chouraïq prit sa canne et se dirigea vers la demeure d'Abou Soufian. Il lui dit: «O Abou Handhala, que penses-tu de ce que tu as entendu de la récitation de Mouhammad?» Abou Soufian de répondre: «Ô Abou Thalaba, par Dieu, j'ai entendu tant de versets dont je saisis bien le sens et d'autres dont j'ignore pourquoi ils ont été révélés». Al-Akhnas répliqua: «Et moi aussi j'éprouve les mêmes sentiments» puis il partit chez Abou Jahl, entra chez lui et lui dit: «Ô Abou Al Hakam! Que penses-tu de ce que tu as entendu réciter par Mouhammad?» Abou Jahl répondit: «Ce que j'ai entendu? Eh bien, nous nous sommes disputé l'honneur avec les Banou Abd Manaf: ils ont donné à manger et nous en avons donné, ils ont supporté des charges et nous l'avons fait à notre tour; ils ont fait la charité et nous l'avons faite aussi, qu'à la fin nous fûmes également excellents en tout. Ils nous dirent: «Il y a un Prophète des nôtres qui reçoit les révélations quand est-ce que vous aurez le vôtre?» Quant à nous, nous ne croirons plus en lui et nous ne déclarerons point qu'il est véridique». Al-Akhnas le quitta alors et s'en alla.

Ibn Jarir rapporte qu'en commentant ce verset: «**Nous savons que leurs propos t'affligent...** jusqu'à la fin; As-Souddy a dit: «Le jour de Badr, Al-Akhnsa dit à Bani Zouhra: «Ô Bani Zouhra! Mouhammad est

le fils de votre sœur. Vous avez plus le droit de le défendre: S'il était un Prophète vous ne le combattriez pas aujourd'hui, et s'il était menteur vous l'auriez défendu comme on défend le fils de la sœur. Cessez tout jusqu'à ce que je rencontre Abou Al-Hakam. Si Mouhammad aura le dessus, vous rentrerez chez vous sains et saufs. Mais s'il sera vaincu, les hommes de votre tribu ne vous nuiront pas». Al-Akhnas partit, eut un tête-à-tête avec Abou Jahl et lui dit: «Ô ABou Al-Hakam, dis-moi: Mouhammad est-il sincère ou menteur? Personne de Qoraïch ne se trouve avec nous pour écouter notre conversation» Abou Jahl répondit: «Malheur à toi! Mouhammad est sincère et n'a jamais menti. Si les Banou Qassy s'empareront de l'étendard (le pouvoir) la Siqaya (la charge d'abreuver les pèlerins) la Hijaba (la garde de la Ka'ba) et la prophétie, qu'en restera-t-il alors aux Qoraîchites?» Voilà le sens des dires de Dieu: **«Ce n'est pas toi qu'ils traitent d'imposteur. Mais ces misérables suspectent les signes d'Allah»** Les signes d'Allah ne sont que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et son message.

«Des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés jusqu'au jour où nous leur donnâmes assistance» Ces paroles divines sont un réconfort et une consolation au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a subi les méfaits de son peuple, un ordre d'être patient comme ont été patients ceux des Prophètes qui étaient doués d'une ferme résolution, une promesse du secours comme ils ont été secourus et la victoire comme elle leur a été accordée après ce qu'ils avaient enduré de leurs peuples, cette victoire promise dans les deux mondes. Voilà le sens des dires de Dieu. **«Les principes d'Allah sont immuables»** qui ne seront jamais modifiés, comme Dieu l'affirme dans ces versets: **«Notre Parole a déjà été adressée à nos serviteurs, les Prophètes. Ce sont eux qui seront secourus, et notre armée sera victorieuse»** [Coran XXXVII, 171-173]. et: **«Dieu a écrit: «Moi et mes Prophètes, nous vaincrons sûrement» Dieu est fort et puissant»** [Coran LVIII, 21].

Dieu rappelle à Son Prophète: **«Tu connais maintenant la vie des Prophètes»** comment ils ont été secourus et ont eu le dessus sur ceux qui les avaient traités de menteurs et, ô Prophète, tu auras la même chose même si **«leur opposition te pèse»** en s'éloignant de toi. **«Et si ça ne dépendait que de toi, tu creuserais une galerie sous terre ou tu hisserais une échelle au ciel»** pour leur en rapporter un Signe meilleur de ce que

tu leur as apporté, fais-le si tu en es capable. **«Mais si Allah voulait, Il réunirait tous les hommes dans la bonne voie! Ne pense pas comme un ignorant»** comme Dieu a dit dans un autre verset: **«Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé sa foi»** [Coran X, 99]. Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- désirait ardemment que les gens crussent en lui en suivant le chemin droit qu'il avait tracé. Mais Dieu l'informa que ceux que Dieu avait voulu leur accorder le bonheur le suivraient. Il lui dit: **«Seuls répondront à ton appel ceux qui t'écoutent»** qui comprennent ses paroles et qui sont avertis au moyen du Rappel qui est le Coran. Quant aux infidèles qui possèdent des cœurs morts **«Allah les ressuscitera et ils comparaitront devant Lui»** Dieu les a désignés ainsi en se moquant d'eux et les méprisant.

وَقَالُوا۟ لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۚ قُلْ إِنَّ ٱللَّهَ قَادِرٌ عَلَىٰٓ أَن يُنَزِّلَ ءَايَةً وَلَـٰكِنَّ
أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٧﴾ وَمَا مِن دَآبَّةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا طَـٰٓئِرٍ يَطِيرُ بِجَنَاحَيْهِ إِلَّآ
أُمَمٌ أَمْثَالُكُم ۚ مَّا فَرَّطْنَا فِى ٱلْكِتَـٰبِ مِن شَىْءٍ ۚ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِمْ يُحْشَرُونَ ﴿٣٨﴾ وَٱلَّذِينَ
كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا صُمٌّ وَبُكْمٌ فِى ٱلظُّلُمَـٰتِ ۗ مَن يَشَإِ ٱللَّهُ يُضْلِلْهُ وَمَن يَشَأْ يَجْعَلْهُ
عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٣٩﴾

waqâlû lawla nuzzila 'alayhi 'â yatum-mir-rabbihî qul 'inna-L-Lâha qâdirun 'alâ 'ay-yunazzila 'â yatan walâkinna 'akṯrahum lâ ya'lamûna (37) wamâ min dâ bbatin fî-l-'arḍi walâ ṭâ'irin yaṭîru bijanâḥayhi 'illâ 'umamun 'amṯâlukum mâ farraṭnâ fî-l-kitâbi min šay'in ṯumma 'ilâ rabbihim yuḥšarûna (38) wa-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'â yâtinâ ṣummun wa bukmun fî-ẓ-ẓulumâti may-yaša'i-L-Lâhu yaḍlilhu wa may-yaša' yaj'alahu 'alâ ṣirâṭim-mustaqîmin (39).

Ils disent: «Pourquoi son Seigneur ne lui permet-Il pas de faire un miracle? Réponds-leur: «Faire un miracle est dans le pouvoir d'Allah, mais la plupart ne le savent pas. (37). Il n'y a pas de bêtes sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne vivent en société comme vous. Nous n'avons rien omis dans le Livre de la création. Comme tous les autres êtres, ils retourneront à leur Seigneur. (38) Ceux qui traitent nos signes de mensonge sont comme des sourds-muets titubant dans les ténèbres. Allah égare qui Il veut, comme Il met qui Il veut dans la voie droite (39).

Les polythéistes, mûs toujours par leur obstination, disaient: «Pourquoi un signe qui soit un miracle de son Seigneur n'est-il pas descendu sur le Prophète», rien que pour se montrer opiniâtres, comme quand ils lui ont dit: **«Nous ne t'accorderons notre confiance que le jour où tu feras jaillir du sol une source»** [Coran XVII, 90]. Il lui ordonne de leur répondre: **«Faire un miracle est dans le pouvoir d'Allah, mais la plupart ne le savent pas»** c'est à dire: Dieu à tout moment est capable de faire descendre un miracle mais sa sagesse le retarde au temps opportun. Car s'il l'avait descendu et que les gens n'y croyaient pas, Il aurait hâté leur châtiment comme Il l'avait infligé aux générations précédentes comme Il le montre dans ce verset: **«Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru. A quoi a servi que nous ayons envoyé aux Thémoudites une véritable chamelle? Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs erreurs. Nous n'envoyons des miracles que pour avertir»** [Coran XVII, 59] et aussi dans ce verset: **«Si nous le voulions, nous ferions descendre du ciel un signe sur eux; leurs nuques se courberaient alors devant lui»** [Coran XXVI, 4].

«Il n'y a de bêtes sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne vivent en société comme vous» Ces sociétés, comme a dit Moujahed, sont des espèces classifiées dont chacune porte un nom particulier. Mais Qatada précise que hommes, bêtes, oiseaux et génies forment des communautés différentes. Enfin As-Souddy a dit que bêtes et oiseaux forment des sociétés commes les humains.

«Nous n'avons rien omis dans le Livre du Coran» c'est à dire que Dieu connait parfaitement ce qu'Il a créé sans en rien oublier, comme Il pourvoit à leurs besoins soient-elles de bêtes terrestres ou aquatiques, comme Il a dit: **«Il n'y a pas de créature sur terre qui n'attende d'Allah sa nourriture, dont Allah ne connaisse à la fois la demeure et le lieu de sa mort.»**

«Tout est écrit dans le Livre authentique» [Coran XI, 6] C'est à dire Il connait aussi bien leurs noms que leurs nombres et leurs mouvements sur terre. Il a dit aussi: **«Combien d'animaux sont incapables d'assurer leur propre subsistance! C'est Allah qui pourvoit à leur nourriture et à la vôtre»** [Coran XXIX, 60].

Toutes ces créatures retourneront à leur Seigneur même les ani-

maux selon ce verset: «**Lorsque les bêtes sauvages seront rassemblées**» [Coran LXXXI, 5].

Abou Dzarr raconte: «Etant assis auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- deux chèvres se cognèrent à coups de cornes. Il nous dit: *«Savez-vous pourquoi ces deux chèvres se cognent?* - Non, répondîmes-nous. Il répliqua: *«Dieu certes le connait et Il jugera entre elles»* Nous quittâmes l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- après qu'il nous ait parlé de chaque oiseau qui vole de ses ailes dans le ciel. ***(Rapporté par Ahmed, Ibn Jarir et Abdul Razzaq)***[1].

En commentant ce verset: «**Il n'y a pas de bêtes ou d'oiseaux...** jusqu'à **ils retourneront à leur Seigneur**» Abdul Razzaq rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toutes les créatures seront rassemblées au jour de la résurrection: hommes, bêtes, animaux et oiseaux. Dieu les jugera équitablement au point où on donnera à une bête non cornue ses droits d'une autre cornue. Puis on dira à ces animaux: «Soyez de la terre» C'est pourquoi l'infidèle s'écriera - en ce jour- là:* «**Si seulement je pouvais être poussière**» [Coran LXXVIII, 40][1].

«**Ceux qui traitent nos signes de mensonge sont comme des sourds-muets titubant dans les ténèbres**» Les infidèles sont pareils, dans leur ignorance et leur égarement, à des gens sourds qui n'entendent rien, à des muets qui ne peuvent proférer aucune parole, qui vivent dans les ténèbres. Comment pourraient-ils en sortir pour trouver la voie droite? Dieu les a décrits aussi dans d'autres versets en disant: «**Sourds, muets**

---

(1) عن أبي ذر قال: بينما نحن عند رسول الله ﷺ إذا انتطحت عنزان، فقال رسول الله ﷺ: «أتدرون فيم انتطحتا؟» قالوا: لا ندري، قال: «لكن الله يدري وسيقضي بينهما»، قال أبو ذر: ولقد تركنا رسول الله ﷺ وما يقلب طائر جناحيه في السماء إلا ذكر لنا منه علماً. (رواه ابن جرير وأحمد وعبد الرزاق).

(2) وفي الحديث: «إن الجمعاء لتقتص من القرناء يوم القيامة». وقال عبد الرزاق عن أبي هريرة في قوله: **﴿إلا أمم أمثالكم ما فرطنا في الكتاب من شيء ثم إلى ربهم يحشرون﴾** قال: يحشر الخلق كلهم يوم القيامة، البهائم والدواب والطير وكل شيء، فيبلغ من عدل الله يومئذ أن يأخذ للجماء من القرناء، ثم يقول: كوني تراباً، فلذلك يقول الكافر: **﴿يا ليتني كنت تراباً﴾**. (رواه أحمد).

et aveugles, ils ne peuvent plus retrouver la bonne voie» [Coran II, 18] et: **«Elles sont encore semblables à des ténèbres sur une mer profonde: une vague la recouvre, sur laquelle monte une autre vague; des nuages sont au-dessus. Ce sont des ténèbres amoncelées les unes sur les autres. Si quelqu'un étend sa main, il peut à peine la voir. Celui à qui Dieu ne donne pas de lumière, n'a pas de lumière»** [Coran XXIV, 40] Tout dépend de la volonté de Dieu qui égare qui Il veut, comme Il place qui Il veut sur un chemin droit.

قُلۡ أَرَءَيۡتَكُمۡ إِنۡ أَتَىٰكُمۡ عَذَابُ ٱللَّهِ أَوۡ أَتَتۡكُمُ ٱلسَّاعَةُ أَغَيۡرَ ٱللَّهِ تَدۡعُونَ إِن
كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ ﴿٤٠﴾ بَلۡ إِيَّاهُ تَدۡعُونَ فَيَكۡشِفُ مَا تَدۡعُونَ إِلَيۡهِ إِن شَآءَ وَتَنسَوۡنَ
مَا تُشۡرِكُونَ ﴿٤١﴾ وَلَقَدۡ أَرۡسَلۡنَآ إِلَىٰٓ أُمَمٖ مِّن قَبۡلِكَ فَأَخَذۡنَٰهُم بِٱلۡبَأۡسَآءِ وَٱلضَّرَّآءِ لَعَلَّهُمۡ
يَتَضَرَّعُونَ ﴿٤٢﴾ فَلَوۡلَآ إِذۡ جَآءَهُم بَأۡسُنَا تَضَرَّعُواْ وَلَٰكِن قَسَتۡ قُلُوبُهُمۡ وَزَيَّنَ لَهُمُ
ٱلشَّيۡطَٰنُ مَا كَانُواْ يَعۡمَلُونَ ﴿٤٣﴾ فَلَمَّا نَسُواْ مَا ذُكِّرُواْ بِهِۦ فَتَحۡنَا
عَلَيۡهِمۡ أَبۡوَٰبَ كُلِّ شَيۡءٍ حَتَّىٰٓ إِذَا فَرِحُواْ بِمَآ أُوتُوٓاْ أَخَذۡنَٰهُم بَغۡتَةٗ فَإِذَا هُم
مُّبۡلِسُونَ ﴿٤٤﴾ فَقُطِعَ دَابِرُ ٱلۡقَوۡمِ ٱلَّذِينَ ظَلَمُواْۚ وَٱلۡحَمۡدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿٤٥﴾

qul 'ara'aytakum 'in 'atâ̂kum 'aḏâbu-L-Lâhi 'aw 'atâtkumu-s-sâ'atu 'aġayra-L-Lâhi tad'ûna 'in kuntum ṣâdiqîna (40) bal 'iyyâhu tad'ûna fayakšifu mâ tad'ûna 'ilayhi 'in šâ̂'a wa tansawna mâ tušrikûna (41) walaqad 'arsalnâ̂ 'ilâ 'umamim-min qablika fa'aḫaḏnâhum bi-l-ba'sâ̂'i wa-ḍ-ḍarrâ̂'i la'allahum yataḍarra'ûna (42) falawlâ̂ 'iḏ jâ̂'ahum ba'sunâ taḍarra'u walâkin qasat qulûbuhum wa zayyana lahumu-š-šayṭânu mâ kânû ya'malûna (43) falammâ nasû mâ ḏukkirû bihî fataḥnâ 'alayhim 'abwâba kulli šay'in ḥattâ 'iḏâ fariḥu bimâ̂ 'ûtû 'aḫaḏnâhum baġtatan fa'iḏâ hum mublisûna (44) faquṭi'a dâbiru-l-qawmi-l-laḏîna ẓalamû wa-l-ḥamdu li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (45).

Dis: Si une calamité vous frappait ou que la mort vous surprenne, invoqueriez-vous quelqu'un d'autre qu'Allah? A supposer que vous soyez sincères. (40) A n'en pas douter, c'est Lui que vous invoqueriez. S'Il voulait, Il pourrait écarter les malheurs que vous craignez. Vous oublieriez alors tous les dieux que vous Lui associez. (41) Nous avons envoyé des Prophètes aux

générations qui t'ont précédé. Nous leur avons infligé des fléaux et des épidémies pour qu'elles se soumettent. (42) Que ne se sont-elles soumises quand nous leur avons montré notre force? Au contraire, leurs cœurs se sont endurcis et Satan les abusa sur leurs actions en les faisant paraître plus belles. (43) Lorsqu'elles eurent oublié nos enseignements, nous ouvrîmes toutes grandes devant elles les portes de la félicité. Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir, puis les surprîmes à l'improviste les jetant dans la consternation. (44) Ainsi a été anéantie chaque génération d'infidèles. Gloire à Allah, le maître de l'univers. (45).

Etant le créateur de tout l'univers, Dieu fait ce qu'il veut, nul ne s'oppose à son jugement, dispose de tout ce qu'il a créé, nul ne peut repousser ce qu'Il décide, n'a pas d'associés, et donne à quiconque Lui demande. Dieu dit aux hommes: **«Si une calamité vous frappait ou que la mort vous surprenne, invoqueriez-vous quelqu'un d'autre qu'Allah?» A supposer que vous soyez sincères?»** Une question dont la réponse est déjà connue par les hommes que nul autre que Dieu ne puisse être invoqué. Puis Il l'affirme dans le verset qui s'ensuit: **«A n'en pas douter, c'est Lui que vous invoqueriez. S'Il voulait, Il pourrait écarter les malheurs que vous craignez. Vous oublieriez alors tous les dieux que vous Lui associez»** c'est à dire en cas de nécessité vous n'invoquerez que Lui et vous vous passerez des idoles et statues, comme Il le montre également dans ce verset: **«Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah»** [Coran XVII, 67].

«Nous avons envoyé des Prophètes aux générations qui t'ont précédé. Nous leurs avons infligé des fléaux» tels que la gêne, la pauvreté et l'indigence **«et des épidémies»** les maladies diverses **«pour qu'elles se soumettent»** en invoquant Dieu, L'implorant et s'humiliant devant Lui.

«Que ne sont-elles soumises quand nous leur avons montré notre force?» Si seulement, une fois ces générations affligées, imploraient leur Seigneur: **«Au contraire, leurs cœurs se sont endurcis et Satan les abusa sur leurs actions en les faisant paraître plus belles»** qui comportaient du polythéisme, de l'obstination et de mauvais actes. Lorsque ces générations eurent oublié ce qui leur avait été rappelé **«nous ouvrîmes toutes grandes devant elles les portes de la félicité»** en leur accordant tout genre de bienfaits, les ménageant et leur donnant un répit. **«Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir»** en jouissant des biens et des enfants **«Puis les**

surprîmes à l'improviste» brusquement sans s'en apercevoir «**les jetant dans la consternation**» et elles se trouvèrent désespérées.

Qatada a commenté cela en disant: Lorsque l'ordre de Dieu surprend un peuple, Il le prend lors de son ivresse et sa délectation. Donc il ne faut pas se croire qu'on est à l'abri du stratagème de Dieu, car seuls les pervers se font berner par ce stratagème.

L'imam Ahmed a rapporté d'après 'Ouqba Ben Amer que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque tu vois Dieu accorder à l'infidèle de Ses bienfaits, Il ne fait que le ménager»* Puis il récita ce verset: «**Lorsqu'elles eurent oublié nos enseignements...**jusqu'à la fin». ***(Rappoté par Ahmed, Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem)***[1].

Oubada Ben As-Samet a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: *«Lorsque Dieu veut donner la longévité et la prospérité à un peuple, Il lui accorde la chasteté et la modération. Par contre lorsqu'Il veut les déraciner, Il leur ouvre une porte de perfidie,* **«Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir, puis les supprîmes à l'improviste les jetant dans la consternation»**. comme Il a dit: **«Ainsi a été anéantie chaque génération d'infidèles. Gloire à Allah, le maître de l'univers»** ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Abi Hatem)***[2].

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَخَذَ ٱللَّهُ سَمْعَكُمْ وَأَبْصَـٰرَكُمْ وَخَتَمَ عَلَىٰ قُلُوبِكُم مَّنْ إِلَـٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ
يَأْتِيكُم بِهِ ۗ ٱنظُرْ كَيْفَ نُصَرِّفُ ٱلْـَٔايَـٰتِ ثُمَّ هُمْ يَصْدِفُونَ ﴿٤٦﴾ قُلْ
أَرَءَيْتَكُمْ إِنْ أَتَىٰكُمْ عَذَابُ ٱللَّهِ بَغْتَةً أَوْ جَهْرَةً هَلْ يُهْلَكُ إِلَّا ٱلْقَوْمُ

(1) قال الإمام أحمد عن عقبة بن عامر، عن النبي ﷺ قال: «إذا رأيت الله يعطي العبد من الدنيا على معاصيه ما يحب فإنما هو استدراج»، ثم تلا رسول الله ﷺ: ﴿**فلما نسوا ما ذكروا به فتحنا عليهم أبواب كل شيء حتى إذا فرحوا بما أوتوا أخذناهم بغتة فإذا هم مبلسون**﴾. (رواه أحمد وابن جرير وابن أبي حاتم).

(2) عن عبادة بن الصامت أن رسول الله ﷺ كان يقول: إذا أراد الله بقوم بقاء أو نماء رزقهم القصد والعفاف وإذا أراد الله بقوم اقتطاعاً فتح لهم ـ أو فتح عليهم ـ باب خيانة ﴿**حتى إذا فرحوا بما أوتوا أخذناهم بغتة فإذا هم مبلسون**﴾ كما قال: ﴿**فقطع دابر القوم الذين ظلموا والحمد لله رب العالمين**﴾ (رواه أحمد وابن أبي حاتم).

ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٤٧﴾ وَمَا نُرْسِلُ ٱلْمُرْسَلِينَ إِلَّا مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ فَمَنْ ءَامَنَ وَأَصْلَحَ
فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٤٨﴾ وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَمَسُّهُمُ ٱلْعَذَابُ
بِمَا كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿٤٩﴾

qul 'ara'aytum 'in 'aḫaḏâ-L-Lâhu sam'akum wa 'abṣârakum wa ḫatama 'alâ qulûbikum man 'ilâhun ġayru-L-Lâhi ya'tikum bihi-n-ẓur kayfa nuṣarrifu-l-'â yâti ṯumma hum yaṣdifûna (46) qul 'ara'aytakum 'in 'atâkum 'aḏâbu-L-Lâhi baġtatan 'aw jahratan hal yuhlaku 'illâ-l-qawmu-ẓ-ẓâlimûna (47) wama nursilu-l-mursalîna 'illâ mubašširîna wa munḏirîna faman 'â mana wa 'aṣlaḥa falâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûna (84) wa-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'â yâtina yamassuhumu-l-'aḏâbu bimâ kânû yafsuqûna (49).

Dis: Que deviendriez-vous si Allah vous privait de l'ouïe et de la vue et s'Il étouffait votre sensibilité? Quel autre que Lui pourrait vous les rendre? Considérez la variété de formes que revêtent nos enseignements et, malgré cela, ils ne se laissent pas convaincre. (46) Dis: Que diriez-vous si Allah vous frappait à l'improviste ou au grand jour? Que seuls les insoumis sont anéantis. (47) Nos Prophètes n'ont d'autre mission que d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir. Ceux qui croient et s'amendent ne connaîtront ni crainte ni tristesse. (48) Ceux qui traitent nos signes de mensonge subiront un châtiment qui sera calculé d'après leur faute. (49).

Dieu ordonne à Son Prophète de dire à ces menteurs rebelles **«Que deviendriez-vous si Allah vous privait de l'ouïe et de la vue»** comme Il vous leur a accordées lors de votre création, comme Il l'affirme dans ce verset: **«C'est Lui qui vous a fait naître; Il vous a donné l'ouïe, la vue...»** [Coran LXVII,23]. Ou bien selon une autre interpétation: Il ne les laisse pas profiter de ce qu'ils voient ou entendent. C'est pourquoi Il a dit ensuite **«et s'Il étouffait votre sensibilité»** en mettant un sceau sur leurs cœurs, comme Il a dit dans d'autres versets: **«Dieu se place entre l'homme et son cœur»** [Coran VIII, 24] et: **«Qui est le maître de l'ouïe et de la vue»** [Coran X, 31].

«Quel autre que Lui pourrait vous les rendre?» s'Il voulait les enlever aux hommes, y a-t-il d'autres divinités qui puissent les leur rendre?». C'est pourquoi Il dit après: **«Considérez la variété de formes que revêtent**

nos enseignements» c'est à dire comment Dieu utilise les signes clairs et évidents pour démontrer qu'il n'y a d'autres divinités hormis Lui et que les autres qu'adorent les infidèles sont erreur et futilité. Puis malgré cela ils s'en détournent, repoussent les gens et les empêchent de suivre la vérité.

«Dis: Que diriez-vous si Allah vous frappait à l'improviste ou au grand jour?» en vous infligeant son châtiment sans que vous l'attendiez? **«Que seuls les insoumis sont anéantis»** car les impies sont pris par leur polythéisme tandis que Dieu sauve ceux qui n'adorent que Lui sans rien Lui associer, et ils n'éprouvent ni crainte ni tristesse.

«Nos Prophètes n'ont d'autre mission que d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir» car la bonne nouvelle de la grâce de Dieu n'est adressée qu'aux fidèles, et l'avertissement du châtiment et de la vengeance de Dieu n'est lancé qu'aux impies.**«Ceux qui croient et s'amendent»** ayant la foi ferme et ne pratiquant que les bonnes œuvres, ceux-là **«ne connaîtront ni crainte)** de ce qu'il leur attend dans l'au-delà **«ni tristesse»** de ce qu'ils ont laissé du clinquant du bas monde et de ses plaisirs. Dieu est leur maître et leur donnera en échange.

«Ceux qui traitent nos signes de mensonge subiront un châtiment qui sera calculé d'après leur faute» ceux qui ont renié ce que leurs Prophètes leur ont apporté, en se rebellant contre Dieu, commettant les péchés et désobéissant à Ses ordres.

قُل لَّآ أَقُولُ لَكُمۡ عِندِي خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعۡلَمُ ٱلۡغَيۡبَ وَلَآ أَقُولُ لَكُمۡ إِنِّي مَلَكٌۖ
إِنۡ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَيَّۚ قُلۡ هَلۡ يَسۡتَوِي ٱلۡأَعۡمَىٰ وَٱلۡبَصِيرُۚ أَفَلَا تَتَفَكَّرُونَ
﴿٥٠﴾ وَأَنذِرۡ بِهِ ٱلَّذِينَ يَخَافُونَ أَن يُحۡشَرُوٓاْ إِلَىٰ رَبِّهِمۡ لَيۡسَ لَهُم مِّن دُونِهِۦ وَلِيٌّ
وَلَا شَفِيعٌ لَّعَلَّهُمۡ يَتَّقُونَ ﴿٥١﴾ وَلَا تَطۡرُدِ ٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ رَبَّهُم بِٱلۡغَدَوٰةِ وَٱلۡعَشِيِّ
يُرِيدُونَ وَجۡهَهُۥۖ مَا عَلَيۡكَ مِنۡ حِسَابِهِم مِّن شَيۡءٖ وَمَا مِنۡ حِسَابِكَ عَلَيۡهِم مِّن
شَيۡءٖ فَتَطۡرُدَهُمۡ فَتَكُونَ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٢﴾ وَكَذَٰلِكَ فَتَنَّا بَعۡضَهُم بِبَعۡضٖ
لِّيَقُولُوٓاْ أَهَٰٓؤُلَآءِ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيۡهِم مِّنۢ بَيۡنِنَآۗ أَلَيۡسَ ٱللَّهُ بِأَعۡلَمَ بِٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٥٣﴾

وَإِذَا جَآءَكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَـٰتِنَا فَقُلْ سَلَـٰمٌ عَلَيْكُمْ كَتَبَ رَبُّكُمْ عَلَىٰ نَفْسِهِ
ٱلرَّحْمَةَ أَنَّهُۥ مَنْ عَمِلَ مِنكُمْ سُوٓءًۢا بِجَهَـٰلَةٍ ثُمَّ تَابَ مِنۢ بَعْدِهِۦ وَأَصْلَحَ فَأَنَّهُۥ
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥٤﴾

qul-lâ 'aqûlu lakum 'indî ḫazâ'inu-L-Lâhi walâ 'a'lamu-l-ġayba walâ 'aqûlu lakum 'innî malakun 'in 'attbi'u 'illâ mâ yûhâ 'ilayya qul hal yastawi-l-'a'mâ wa-l-baṣîru 'afalâ tatafakkarûna (50) wa 'anḏir bihi-l-laḏîna yaḫâfûna 'ay-yuḥšarû 'ilâ rabbihim laysa lahum min dûnihî waliyyun walâ šafî'un-l-la'allhum yattaqûna (51) walâ taṭrudi-l-laḏîna yad'ûna rabbahum bi-l-ġadâti wa-l-'ašiyyi yurîdûna wajhahû mâ 'alayka min ḥisâbihim min šay'in wamâ min ḥisâbika 'alayhim min šay'in fataṭrudahum fatakûna mina-ẓ-ẓâlimîna (52) wa kaḏâlika fatannâ ba'ḍahum biba'di-l-liyaqûlû 'ahâ'ulâ'i manna-L-Lâhu 'alayhim mim bayninâ 'alaysa-L-Lâhu 'a'lamu bi-š-šâkirîna (53) wa'iḏâ jâ'aka-l-laḏîna yu'minûna bi'âyâtina faqul salâmun 'alaykum kataba rabbukum 'alâ nafsihi-r-raḥmata 'annahû man 'amila minkum sû'am-bi-jahâlatin ṯumma tâba mim ba'dihî wa 'aṣlaḥa fa'innahu Ġafûru-r-Raḥîmun (54).

Dis: «Je ne prétends pas posséder les trésors d'Allah, ni connaître ses secrets; je ne prétends pas non plus être un ange, je me borne à suivre ce qui m'a été révélé. Dis: «L'homme qui voit et l'aveugle peuvent-ils être assimilés? Finirez-vous par réfléchir. (50) Avertis ceux qui ne redoutent de comparaître devant Allah et qui savent qu'ils n'auront en face de lui ni maître, ni intercesseur. Peut-être Le craindront-ils? (51) Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur, matin et soir, souhaitant d'entrevoir Son visage. Ils n'ont pas de comptes à te rendre, pas plus que tu en as à leur rendre. En les repoussant tu agis en injuste. (52) C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin que nous réservons aux uns et aux autres au point où qu'ils disent: «Comment, c'est à ces gens-là qu'Allah accorde des faveurs?» Allah ne connait-Il pas mieux que quiconque ceux qui sont reconnaissants. (53). Si ceux qui croient à nos signes viennent à toi, dis-leur: Soyez les bienvenus. Votre Seigneur a inscrit au nombre de ses devoirs la clémence. Il s'ensuit qu'Il accorde son pardon à ceux d'entre vous qui pèchent par ignorance et ensuite, en signe de repentir, s'adonnent aux bonnes œuvres. (54).

Dieu ordonne à Son Messager de dire aux infidèles **«Je ne prétends pas posséder d'Allah»** ni d'en disposer **«ni connaître ses secrets»** car Dieu seul connait le mystère incommunicable et je ne n'en connais que ce qu'il m'est révélé: **«Je ne prétends pas non plus être nn ange»** je ne suis qu'un mortel et Il m'a distingué et honoré par les révélations qu'il m'accorde. **«Je me borne à suivre ce qui m'a été révélé»** sans m'en détourner. **«Dis: L'homme qui voit et l'aveugle peuvent-ils être assimilés?»** C'est à dire celui qui suit la vérité et se trouve dans le chemin droit n'est plus pareil à celui qui est égaré sans pouvoir retrouver ce chemin. **«Finirez-vous par réfléchir?»** tout comme lorsque Dieu dit: **«Celui qui sait que la révélation que ton Seigneur a fait descendre sur toi est la vérité, serait-il semblable à l'aveugle?»** [Coran XIII, 19].

Puis Dieu lui dit: «O Mouhammad **«Avertis»** par le Coran **«ceux qui redoutent de comparaître devant Allah, et qui savent qu'ils n'auront en face de Lui ni maître, ni intercesseur.»** ces gens-là qui sont pénétrés de la crainte de leur Seigneur, et qui craignent que leur compte ne soit très mauvais au jour de la résurrection où seul Dieu sera le juge qui sauvera ceux qui ont fait de bonnes œuvres dans le bas monde et multipliera leur récompense.

«Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur, matin et soir, souhaitant d'entrevoir Son visage» Ces gens-là qui font de telles pratiques sont les plus dignes, ô Mouhammad, d'être tes amis et compagnons. On trouve la même recommandation dans un autre verset qui lui est pareil: **«Mêle-toi à ceux quoi invoquent le Seigneur, matin et soir, pour attirer ses regards. Ne te sépare pas d'eux pour courir après les plaisirs du siècle. Ne t'associe pas à ceux que nous avons rendu insouciants de notre souvenir, à ceux qui ne suivent que leurs penchants et dont toute la vie est une futilité»** [Coran XVIII, 28].

L'invocation de Dieu signifie, d'après Sa'id Ben Al-Moussaiab, Moujahed, Al-Hassan et Qatada, la prière prescrite. Dieu a dit aux hommes: **«Invoquez-moi et Je vous exauce»** [Coran XL, 60] qui signifie: J'accepte et J'agrée votre culte.

«Souhaitant d'entrevoir son visage» et recherchant sa satisfaction par leurs pratiques religieuses en Lui rendant un culte pur.

«Ils n'ont pas de compte à te rendre, pas plus que tu en as à leur rendre» Ce verset est pareil à la réponse de Noé lorsque son peuple lui a

dit: **«Croirons-nous en toi alors que ce sont les hommes les plus misérables qui te suivent?»** Il leur répondit: **«J'ignore ce qu'ils faisaient; il n'appartient qu'à mon Seigneur de les juger. Si seulement vous en aviez consience»** [Coran XXVI, 111-113] C'est Dieu qui réglera les comptes de tous les hommes au jour de la résurrection. Il ne faut pas repousser ces gens-là, autrement tu serais au nombre des injustes.

Ibn Jarir a rapporté qu'Ibn Mass'oud a dit: «Un groupe de Qoraïchites passèrent par l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que Souhaïb, Bilal, Ammar, Khabbab et d'autres parmi les faibles musulmans se trouvaient auprès de lui. Les Qoraïchites lui dirent: «Contentes-tu de prendre ces gens-là pour compagnons? Est-ce là ceux d'entre nous sur lesquels Dieu a répandu Ses bienfaits? Serions-nous leurs suivants? Chasse-les pour qu'on te suive» C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.

«C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin... jusqu'à la fin du verset» Ibn Abi Hatem rapporte d'après Khabbab: «Al-'Aqra' Ben Habes Al-Tamimi et 'Oyayna Ben Hisn Al-Fazari se rendirent chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et trouvèrent chez lui Souhaïb, Ammar, Khabbab et d'autres parmi les faibles croyants. A leur vue, ils leur adressèrent de propos humiliants. Ils prirent l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à part et lui dirent: «Nous désirons bien te tenir compagnie dans une assemblée afin que les Arabes constatent que tu nous réserves un certain privilège. Car ces Arabes viennent souvent chez toi et nous éprouvons une honte d'être réunis à ces esclaves. Lorsque nous venons chez toi, chasse-les, et lorsque nous te quittons, tiens-leur comapagnie si tu veux». En leur répondant par l'affirmative, ils demandèrent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur mettre cette promesse par écrit. Il demanda de lui apporter une feuille et manda Ali pour écrire cet engagement, alors que nous nous trouvions dans un coin. A ce moment-là Gabriel lui fit descendre ce verset: **«Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur...»**. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- jeta alors la feuille et nous appela pour lui tenir compagnie»[1].

---

(1) قال ابن أبي حاتم عن خباب في قول الله عزّ وجلّ: ﴿ولا تطرد الذين يدعون ربهم

«C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin que nous réservon aux uns et aux autres» c'est à dire: nous avons éprouvé les uns par les autres **«Au point qu'ils disent: «Comment, c'est à ces gens-là qu'Allah accorde des faveurs?»** Car, au début du message, les faibles parmi les hommes, les femmes, les esclaves étaient les premiers à y répondre, et une petite minorité des notables avaient fait de même. A ce propos on rapporte, dans un long hadith, que Héraclius le roi des Romains, en posant différentes questions à Abou Soufian au sujet du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, lui demanda: «Sont-ils les notables ou les faibles qui le suivent?» Ils sont les faibles, répondit Abou Soufian. Et Héraclius de répliquer: «Ils étaient toujours eux qui suivaient les Prophètes».

Les polythéistes Qoraïchites se moquaient des premiers convertis parmi les faibles, torturaient ceux qui étaient sous leur pouvoir, et disaient: «Est-ce là ceux d'entre nous sur lesquels Dieu a répandu Ses faveurs?» Si ceci était un bien, ce n'est pas eux, c'est nous qui aurions cru les premiers». Des propos qui sont pareils à leurs dires: **«Lorsque nos versets leur sont lus, comme autant de preuves évidentes, les incrédules disent aux croyants: «Quel est donc celui des deux groupes qui jouit du meilleur séjour et de la meilleure compagnie»** [Coran XIX, 73] Mais Dieu ne tarde pas à leur répondre: **«Combien avons nous anéanti avant eux de générations qui les surpassaient en richesses et en beauté»** [Coran XIX, 74] Comme Il a répondu aux Qoraïchites: **«Allah ne connait-Il pas mieux que**

بالغداة والعشي﴾ قال: جاء الأقرع بن حابس التميمي وعيينة بن حصن الفزاري فوجدوا رسول الله ﷺ مع صهيب وبلال وعمار وخباب قاعداً في ناس من الضعفاء من المؤمنين، فلما رأوهم حول النبي ﷺ حقّروهم في نفر في أصحابه فأتوه فخلوا به، وقالوا: إنا نريد أن تجعل لنا منك مجلساً تعرف لنا به العرب فضلنا: فإن وفود العرب تأتيك فنستحيي أن ترانا العرب مع هذه الأعبد، فإذا نحن جئناك فأقمهم عنا، فإذا نحن فرغنا فاقعد معهم إن شئت. قال: «نعم» قالوا: فاكتب لنا عليك كتاباً، قال: فدعا بصحيفة ودعا علياً ليكتب ونحن قعود في ناحية، فنزل جبريل فقال: **﴿ولا تطرد الذين يدعون ربهم﴾** الآية، فرمى رسول الله ﷺ بالصحيفة من يده، ثم دعانا فأتيناه. وقال سعد نزلت هذه الآية في ستة من أصحاب النبي ﷺ منهم ابن مسعود قال: كنا نستبق إلى رسول الله ﷺ وندنو منه، فقال قريش: تدني هؤلاء دوننا، فنزلت: **﴿ولا تطرد الذين يدعون ربهم بالغداة والعشي﴾. (أخرجه ابن أبي حاتم ورواه ابن جرير).**

quiconque ceux qui sont reconnaissants» Il connait certes ceux qui Le soutiennent en actes, paroles, et intentions, Il les dirige vers la voie droite, le chemin du salut, les fait sortir des ténèbres vers la lumière avec Sa permission et les met sur la voie de la vérité, comme Il l'affirme dans ce verset: **«Nous dirigerons sur nos chemins ceux qui auront combattu pour nous. Allah est avec ceux qui font le bien»** [Coran XXIX, 69].

Il a été rapporté dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«Dieu ne regarde ni vos formes ni vos couleurs, mais Il regarde vos cœurs et vos actions»* ***(Rapporté par Mouslim en citant le mot: «Corps» au lieu de «couleurs»***[1].

«Si ceux qui croient à nos signes viennent à toi, dis-leur: Soyez les bienvenus» c'est à dire: honore-les en répondant à leur salut et annonce-leur qu'ils jouiront de l'ample miséricorde de Dieu. C'est pouquoi Il a dit ensuite: **«Votre Seigneur inscrit au nombre de Ses devoirs la clémence»** Il s'est prescrit à Lui-même la miséricorde de par Sa générosité et Sa reconnaissance. Et la suite du verset n'est qu'une confirmation **«Il s'ensuit qu'Il accorde son pardon à ceux d'entre vous qui péchent par ignorance et ensuite, en signe de repentir, s'adonnent aux bonnes œuvres»** en cessant de commettre les péchés et se décidant de ne plus y revenir. Ils ne feront ensuite que les bonnes œuvres. Dieu est celui qui pardonne et Il est miséricordieux.

A ce propos l'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu a créé la création, Il a écrit dans Son Livre qui se trouve chez lui au-dessus du Trône: «Ma miséricorde l'emporte sur Ma colère»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

وَكَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ وَلِتَسْتَبِينَ سَبِيلُ ٱلْمُجْرِمِينَ (55) قُلْ إِنِّى نُهِيتُ أَنْ أَعْبُدَ

---

(1) في الحديث الصحيح: «إن الله لا ينظر إلى صوركم ولا إلى ألوانكم ولكن ينظر إلى قلوبكم وأعمالكم» (أخرجه مسلم).

(2) قال الإمام أحمد عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «لما قضى الله على الخلق كتب في كتاب فهو عنده فوق العرش إن رحمتي غلبت غضبي» (أخرجاه في الصحيحين).

ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۚ قُل لَّآ أَتَّبِعُ أَهْوَآءَكُمْ ۙ قَدْ ضَلَلْتُ إِذًا وَمَآ أَنَا۠
مِنَ ٱلْمُهْتَدِينَ ﴿٥٦﴾ قُلْ إِنِّى عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّى وَكَذَّبْتُم بِهِۦ ۚ مَا عِندِى مَا
تَسْتَعْجِلُونَ بِهِۦٓ ۚ إِنِ ٱلْحُكْمُ إِلَّا لِلَّهِ ۖ يَقُصُّ ٱلْحَقَّ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْفَٰصِلِينَ ﴿٥٧﴾ قُل لَّوْ
أَنَّ عِندِى مَا تَسْتَعْجِلُونَ بِهِۦ لَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ
بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٨﴾ ۞ وَعِندَهُۥ مَفَاتِحُ ٱلْغَيْبِ لَا يَعْلَمُهَآ إِلَّا هُوَ ۚ وَيَعْلَمُ مَا فِى
ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۚ وَمَا تَسْقُطُ مِن وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا وَلَا حَبَّةٍ فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْأَرْضِ
وَلَا رَطْبٍ وَلَا يَابِسٍ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ﴿٥٩﴾

wa kaḏâlika nufaṣṣilu-l-'âyâti wa litastabîna sabîlu-l-mujrimîna (55) qul 'innî nuhîtu 'an 'a'buda-l-laḏina tad'ûna min dûni-L-Lâhi qul lâ 'attabi'u 'ahwâ'akum qad ḍalaltu 'iḏan wamâ 'ana-mina-l-muhtadîna (56) qul 'innî 'alâ bayyinatim-mi-r-rabbî wa kaḏḏabtum bihî mâ 'indî mâ tasta'jilûn bihî 'inî-l-ḥukmu 'illâ li-L-Lâhi yaquṣṣu-l-ḥaqqa wa huwa ḫayru-l-faṣilîna (57) qul-law 'anna 'indî mâ tasta'jilûna bihî liquḍiya-l-'amru baynî wa baynakum wa-L-Lâhu 'a'lamu bi-ẓ-ẓâlîmîna (58) wa 'indahû mafâtiḥu-l-ġaybi lâ ya'lamuhâ 'illâ huwa wa ya'lamu mâ fi-l-barri wa-l-baḥri wamâ tasquṭu min waraqatin 'illâ ya'lamuhâ walâ ḥabbatin fî ẓulumâti-l-'arḍi walâ raṭbin walâ yâbisin 'illâ fî kitâbim mubînin (59).

C'est ainsi que nous détaillons nos enseignements pour mettre en évidence les procédés du crime. (55) Dis: Il m'a été interdit d'adorer ceux que vous implorez à la place d'Allah. Dis: Je ne suivrai pas vos entrainements. Sinon je me perdrais et je serais retranché au nombre de ceux qui sont dans la bonne voie. (56) Dis: Je me confonds avec la vérité de mon Seigneur. Et pourtant vous la traitez d'erreur. Je ne saurais réaliser vos revendications impatientes. Allah seul le peut. Il divulgue la vérité et il n'y a pas de meilleur arbitre. (57) Si j'avais pu relever vos impatients défis, la chose eût vite été réglée entre vous et moi. Allah connait mieux que quiconque les vrais coupables. (58) Il détient les clefs de l'inconnu, qu'Il est le seul à connaître. Il sait ce que récèlent le sein de la terre et l'abîme des mers. Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création.(59).

Dieu a montré dans les versets précédents la voie droite pour que les hommes la suivent et a méprisé en même temps les discussions stériles qui n'aboutissent qu'à l'égarement. Tout est maintenant mis au clair afin que le chemin des coupables soit connu, ceux qui ont mécru et se sont rebellés contre les Prophètes. Il ne reste au Messager de Dieu que de dire à ces gens-là: Je m'en tiens à une preuve indubitable de mon Seigneur, mais vous ô infidèles, l'avez traitée de mensonge **«Je ne saurais réaliser vos revendications impatientes»** et ce que vous cherchez avec ardeur qui est le châtiment, selon une interprétation, car tout dépend de Dieu qui peut le hâter comme Il peut le retarder, Il divulgue la vérité et il n'y a pas de meilleur arbitre. Le jugement Lui appartient, et Il est le meilleur arbitre qui tranche les différends entre Ses serviteurs.

Donc s'il revenait au Prophète de juger les actions des hommes, il aurait infligé aux impies le châtiment qui le méritaient. A ce propos il est cité dans les deux Sahih que 'Aicha a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, as-tu jamais un jour éprouvé de peine plus que le jour de la bataille de «Ouhod»? Il répondit: *«Certes oui, j'ai eu bien à souffrir de tes concitoyens, mais ce qui me chagrina le plus de leur part, ce fut l'affaire de «Al-'Aqaba», car en exposant ma situation à Ibn Abd Yalil, il me répondit par un refus catégorique. Je partis alors peiné, marchant sans but et je ne pris connaissance que lors de mon arrivée à «Qarn Al-Tha'aleb». En relevant la tête, j'aperçus qu'un certain nuage me couvrait, et je vis que Gabriel s'y trouvait. Il m'appela et me dit: «Dieu a bien entendu les propos des hommes de ta communauté et ce qu'étaient leurs réponses. Dieu t'envoie l'ange des montagnes afin que tu l'ordonnes ce que tu voudras».*

«L'ange de montagnes m'appela à son tour, après m'avoir salué, il me dit: «O mouhammad! Je ferai ce que tu désires. Si tu veux, je peux replier sur eux les «Al-Akchabaines» (deux montagnes situées près de La Mecque». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit: *«Je désire plutôt que Dieu fasse sortir des reins de mes compatriotes des hommes qui n'adoreront que Dieu seul sans rien Lui associer»*[1].

---

(1) ثبت في الصحيحين عن عائشة أنها قالت لرسول الله ﷺ: يا رسول الله هل أتى عليك يوم

Dieu avait proposé à Son Prophète, par l'intermédiaire de l'ange, de châtier les infidèles et de les exterminer, mais il demanda de leur accorder un répit dans l'espoir que quelques-uns de leur postérité seraient de vrais croyants et n'adoreraient que Dieu seul.

Peut-être on peut se demander: Qu'y a-t-il de commun entre le hadith de 'Aicha et le verset: **«Si j'avais pu relever vos impatiens défis, la chose eût vite été réglée entre vous et moi. Allah connait mieux que quiconque les vrais coupables»**? La réponse en est la suivante: Si le châtiment des impies était confié au Prophète, il n'aurait pas tardé à le leur infliger, étant donné qu'ils le lui avaient demandé en le défiant. Cette demande n'est pas mentionnée dans le hadith où on ne trouve qu'une proposition faite par l'ange de montagnes. Mais le Prophète de par sa clémence a imploré le Seigneur pour leur accorder un répit.

«Il détient les clefs de l'inconnu, qu'Il est le seul à connaître» A cet égard Al-Boukhari rapporte d'après Salem Ben Abdullah, d'après le père de ce dernier, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les clés du mystères sont au nombre de cinq et Dieu seul les connait.* Puis Il récita ce verset qui les renferme: **«La science de l'Heure est auprès d'Allah. Il fait descendre l'ondée. Il sait ce que contient le sein des mères. Nul homme ne sait ce qu'il acquerra demain; nul homme ne sait en quelle terre il mourra. Allah est, en vérité, celui qui sait; Il est parfaitement informé»** [Coran XXXI, 34][1].

كان أشد من يوم أُحد؟ فقال: «لقد لقيت من قومك وكان أشد ما لقيت منه يوم العقبة، إذ عرضت نفسي على (ابن عبد ياليل بن عبد كلال) فلم يجبني إلى ما أردت، فانطلقت وأنا مهموم على وجهي، فلم أستفق إلا بقرن الثعالب، فرفعت رأسي فإذا أنا بسحابة قد ظللتني، فنظرت فإذا فيها جبريل عليه السلام، فناداني، فقال: إن الله قد سمع قول قومك لك وما ردوا عليك، وقد بعث إليك ملك الجبال لتأمره بما شئت فيهم، قال: فناداني ملك الجبال وسلم عليّ، ثم قال: يا محمد إن الله قد سمع قول قومك لك، وقد بعثني ربك إليك لتأمرني بأمرك فيما شئت، إن شئت أطبقت عليهم الأخشبين، فقال رسول الله ﷺ: «بل أرجو أن يخرج الله من أصلابهم من يعبد الله لايشرك به شيئاً».

(1) قال البخاري عن سالم بن عبد الله عن أبيه أن رسول الله ﷺ قال: «مفاتح الغيب خمس لا يعلمهن إلا الله» ثم قرأ: ﴿إن الله عنده علم الساعة، وينزل الغيث، ويعلم ما في الأرحام، وما تدري نفس ماذا تكسب غداً، وما تدري نفس بأي أرض تموت، إن الله عليم خبير﴾.

«Il sait ce que recèlent le sein de la terre et l'abîme de la mer» une expression qui signifie que tout ce qui existe dans les mers, sur la terre et dans n'importe quel autre endroit, Dieu le connait parfaitement et rien ne Lui est caché fut-ce une molécule.

«Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache» c'est à dire qu'Il connait mêmes les mouvements des choses inanimées. Si c'est le cas, comment ne connaitrait-Il pas les actions de Ses créatures humains et génies comme Il le confirme dans ce verset: **«Allah connaît la perfidie des regards et ce qui est caché dans les cœurs»** [Coran XL, 19]. A ce propos Ibn Abbas a dit: «Toute plantation et toute mer sont confiées à des anges qui inscrivent tout ce qui y passe» C'est aussi le sens de ses paroles: **«Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création»**

وَهُوَ ٱلَّذِى يَتَوَفَّىٰكُم بِٱلَّيْلِ وَيَعْلَمُ مَا جَرَحْتُم بِٱلنَّهَارِ ثُمَّ يَبْعَثُكُمْ فِيهِ لِيُقْضَىٰٓ
أَجَلٌ مُّسَمًّى ثُمَّ إِلَيْهِ مَرْجِعُكُمْ ثُمَّ يُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٦٠﴾ وَهُوَ ٱلْقَاهِرُ
فَوْقَ عِبَادِهِۦ وَيُرْسِلُ عَلَيْكُمْ حَفَظَةً حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَحَدَكُمُ ٱلْمَوْتُ تَوَفَّتْهُ رُسُلُنَا
وَهُمْ لَا يُفَرِّطُونَ ﴿٦١﴾ ثُمَّ رُدُّوٓاْ إِلَى ٱللَّهِ مَوْلَىٰهُمُ ٱلْحَقِّ ۚ أَلَا لَهُ ٱلْحُكْمُ وَهُوَ أَسْرَعُ
ٱلْحَٰسِبِينَ ﴿٦٢﴾

wa huwa-l-lad̲î yatawaffâkum bi-l-layli wa ya'lamu mâ jaraḥtum bi-n-nahâri t̲umma yab'at̲ukum fîhi liyuqḍâ 'ajalum-musamman t̲umma 'ilayhi marji'ukum t̲umma yunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (60) wahuwa-l-qâhiru fawqa 'ibâdihî wa yursilu 'alykum ḥafaẓatan ḥattâ 'id̲â jâ^'a 'aḥadakumu-l-mawtu tawaffathu rusulunâ wahum lâ yufarriṭûna (61) t̲umma ruddû 'ilâ-L-Lâhi mawlâhumu-l-ḥaqqi 'alâ lahu-l-ḥukmu wahuwa 'asra'u-l-ḥâsibîna (62).

Il communique avec vous pendant la nuit et connait toutes vos actions de la journée. Le lendemain, Il vous replonge encore dans la vie et ainsi de suite jusqu'à ce que vous touchiez au terme fatal. Vous retournerez à Lui et alors Il repassera avec vous toutes vos actions. (60). Il est le souverain maître de Ses sujets. Il délègue auprès de vous des anges qui vous gardent jus-

qu'au jour de votre mort. Puis des messagers recueillent votre âme sans que jamais ils manquent à leur tâche. (61) Puis, vous retournerez à Allah, votre Maître véritable. N'est-ce pas à Lui que toute décision appartient? N'est-Il pas le plus préoccupé à régler vos comptes?.(62).

Dieu rappelle Ses serviteurs durant la nuit, et on a donné à ce fait la «petite mort» comme Il le confirme dans ce verset: **Allah accueille les âmes au moment de leur mort: Il reçoit aussi celles qui dorment, sans être mortes»** [Coran XXXIX, 42] en y mentionnant les «deux» morts pour qu'Il prouve qu'Il connait les actes des hommes dans leurs sommeils et durant toute la journée comme il est cité également dans ce verset: **«Egaux sont devant Lui: celui qui, parmi vous, tient secrète sa parole et celui qui la divulgue; celui qui se cache la nuit et qui se montre au grand jour»** [Coran XIII, 10] et ces versets: **«Nous avons fait de la nuit un voile. Nous avons fait du jour le moment de la vie»** [Coran LXXVIII, 10-11].

Comme Il rappelle les hommes durant la nuit Il connait parfaitement ce qu'ils accomplissent le jour. Puis Il dit: **«Le lendemain, Il vous replonge ensuite dans la vie.** A ce propos Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Chaque personne est accompagnée d'un ange qui retient son âme quand il dort et la lui rendra (en se réveillant). Si Dieu veut recueillir cette âme, elle sera recueillie, sinon elle sera rendre à cette personne». Tel est le sens du verset:* **«Il communique avec vous pendant la nuit»**[1].

La vie de l'homme alnsi continue **«jusqu'à ce que vous touchiez au terme fatal»** pour que le temps fixé soit accompli. **«Vous retournerez à Lui»** au jour de la résurrection et alors **«Il repassera avec vous toutes vos actions»** et vous en serez rétribués.

«Ils est le souverain maître de Ses sujets» qui Lui sont soumis et dominés par la grandeur de Sa majesté et Sa gloire. **«Il délègue auprès de vous des anges qui vous gardent»** Comme il l'affirme aussi dans ce verset: **«Des anges sont attachés aux pas de l'homme: devant lui et derrière lui: ils le protègent, sur l'ordre de Dieu»** [Coran XIII, II] en dénombrant et

---

(1) عن ابن عباس عن النبي ﷺ: قال: «مع كل إنسان ملك إذا نام أخذ نفسه ويرد إليه، فإن أذن الله في قبض روحه قبضه وإلا رد إليه» فذلك قوله: ﴿وهو الذي يتوفاكم بالليل﴾.

inscrivant toutes ses actions et paroles, car l'homme ne profère une parole ou fait un acte sans qu'un ange ne l'observe pour tout inscrire. **«Jusqu'au jour de votre mort»** le moment où l'homme devra rendre l'âme **«Puis des messagers recueillent votre âme»** à savoir que l'ange de la mort a plusieurs auxiliaires qui font sortir l'âme du corps et la lui recueille une fois arrivée au gosier **«sans que jamais ils manquent à leur tâche»** et ne négligent par leur devoir. Ils gardent les âmes pour les déposer là où Dieu veut: Si l'homme était bon son âme sera plongée dans les délices. S'il était autrement et libertin son âme sera pécipitée dans la fournaise.

«Puis vous retournerez à Allah votre maître véritable» Il nous suffit pour commenter ce verset de citer ce hadith rapporté par Abou Houraira où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les anges se présentent devant le mort. S'il est bon, les anges disent: «Ô l'âme bonne, sors de ce corps bon. Sors louée et réjouis-toi, tu trouveras le repos et les parfums et rencontreras un Seigneur satisfait de toi. Elle restera ainsi jusqu'à ce qu'on l'élèvera au ciel et on demandera de lui ouvrir la porte. -Qui est-ce?, dira-t-on. On répondra: «Un tel!» On lui ouvrira et dira: «Sois la bienvenue ô âme qui demeurait dans un corps bon. Entre louée et réjouis-toi car tu trouveras le repos et les parfums et tu rencontreras un Seigneur satisfait de toi». On ne cesse de lui répéter ces propos jusqu'à ce qu'elle arrivera au ciel où se trouve Dieu à Lui la puissance et la gloire.*

Si l'homme est mauvais, les anges disent: «Sors donc ô âme méchante qui vivait dans un corps mauvais. Sors méprisée et sache que tu goûteras une eau bouillante et une boisson fétide et d'autres tourments de même espèce. Elle ne cessera d'entendre ces propos jusqu'à ce qu'elle sorte du corps. Alors on l'élèvera au ciel et on demandera de lui ouvrir. - Qui est-ce? dira-t-on? - Un tel, répondra-t-on». On répliquera: «Pas de bienvenue pour cette âme méchante qui vivait dans un corps mauvais. Retourne méprisée, les portes du ciel ne s'ouvriront plus pour toi. On la fera descendre du ciel pour demeurer dans la tombe.

*Dans la tombe, l'homme soit - il bon ou mauvais, sera assis et on dira respectivement à chacun d'eux comme on vient de dire à leur âme (**Rapporté par Ahmed**)*[1].

---

(1) روى الإمام أحمد عن أبي هريرة رضي الله عنه عن النبي ﷺ أنه قال: «إن الميت تحضره

قُلْ مَن يُنَجِّيكُم مِّن ظُلُمَٰتِ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ تَدْعُونَهُۥ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً لَّئِنْ أَنجَىٰنَا مِنْ هَٰذِهِۦ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٦٣﴾ قُلِ ٱللَّهُ يُنَجِّيكُم مِّنْهَا وَمِن كُلِّ كَرْبٍ ثُمَّ أَنتُمْ تُشْرِكُونَ ﴿٦٤﴾ قُلْ هُوَ ٱلْقَادِرُ عَلَىٰٓ أَن يَبْعَثَ عَلَيْكُمْ عَذَابًا مِّن فَوْقِكُمْ أَوْ مِن تَحْتِ أَرْجُلِكُمْ أَوْ يَلْبِسَكُمْ شِيَعًا وَيُذِيقَ بَعْضَكُم بَأْسَ بَعْضٍ ٱنظُرْ كَيْفَ نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّهُمْ يَفْقَهُونَ ﴿٦٥﴾

qul may-yunjîkum min ẓulumâti-l-barri wa-l-baḥri tad'ûnahû taḍarru'an wa ḫufyata-l-la'in 'anjânâ min hâḏihî lanakûnanna mina-š-šakirîna (63) quli-L-Lâhu yunajjikum minhâ wa min kulli karbin ṯumma 'antum tušrikûna (64) qul huwa-l-qâdiru 'alâ 'ay-yab'aṯa 'alaykum 'aḏâban min fawqikum 'aw min taḥti 'arjulikum 'aw yalbisakum šiya'an wa yuḏîqa ba'ḍakum ba'sa ba'ḍin-i-nẓur kayfa nuṣarrifu-l-'â yâti la'allahum yafqahûna (65).

Dis: Qui est-ce qui vous protège contre les périls de la terre et de la mer quand vous invoquez Allah et secrètement L'implorez, disant: «Si tu nous sauves, nous te rendrons grâce?» (63) Réponds: C'est Allah qui vous sauve de ces périls et de tout autre danger. Ce qui ne vous empêche pas de Lui attribuer des associés. (64) Réponds: C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes ou sous vos pas, emmêler les peuples

---

الملائكة، فإذا كان الرجل الصالح قالوا: اخرجي أيتها النفس الطيبة كانت في الجسد الطيب، اخرجي حميدة وأبشري بروح وريحان ورب غير غضبان، فلا تزال يقال لها ذلك حتى تخرج ثم يعرج بها إلى السماء، فيستفتح لها فيقال: من هذا؟ فيقال: فلان، فيقال: مرحباً بالنفس الطيبة كانت في الجسد الطيب، ادخلي حميدة وأبشري بروح وريحان ورب غير غضبان، فلا تزال يقال لا ذلك حتى ينتهي بها إلى السماء التي فيها الله عزّ وجلّ، وإذا كان الرجل السوء قالوا: اخرجي أيتها النفس الخبيثة كانت في الجسد الخبيث، اخرجي ذميمة، وأبشري بحميم وغساق وآخر من شكله أزواج، فلا تزال يقال لها ذلك حتى تخرج، ثم يعرج بها إلى السماء فيستفتح لها فيقال: من هذا؟ فيقال: فلان، فيقال: لا مرحباً بالنفس الخبيثة كانت في الجسد الخبيث ارجعي ذميمة فإنه لا يفتح لك أبواب السماء، فترسل من السماء، ثم تصير إلى القبر، فيجلس الرجل الصالح فيقال له: مثل ما قيل في الحديث الأول، ويجلس الرجل السوء فيقال له: مثل ما قيل في الحديث الثاني».

dans un chaos inextricable et les livrer an despotisme les uns des autres. Vois comme nous varions nos enseignements. Peut-être finiront-ils pas comprendre?. (65).

Dieu rapelle à Ses serviteurs qu'il est le seul capable de les délivrer des ténèbres de la terre et de la mer, quand ils se trouvent dans les déserts ne sachant où s'orienter ou bien dans la mer lorsqu'un vent impétueux se lève et les vagues surgissent de tous côtés. Alors les hommes n'auront qu'invoquer le Seigneur seul pour les délivrer, comme Il a dit: **«Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah»** [Coran XVII, 67] et aussi: **«C'est grâce à Lui que les hommes peuvent aller sur terre et sur mer. La barque sur laquelle ils sont montés est-elle poussée par un vent favorable? ils se réjouissent. Mais un vent contraire se déchaine-t-il et des vagues se lèvent-elles qui l'assaillent de tous côtés et la mettent en péril? Les voilà qui implorent Allah de toute l'ardeur de leur foi et s'écrient: «Si tu nous arraches à ce péril, nous t'en garderons une vive reconnaissane»** [Coran X, 22]. Comme Il a dit encore: **«N'est-ce pas lui qui dirige dans les ténèbres de la terre et de la mer? Lui qui déchaîne les vents comme une annonce de sa miséricorde? Ou bien existe-t-il une divinité à côté d'Allah? Allah est très élevé au-dessus de ce qu'on Lui associe»** [Coran XXVII, 63].

Dieu démontre par ces versets la nature des hommes et la méconnaissance d'une partie d'eux envers Lui, qui, ne pouvant trouver leur chemin sur la terre ou être délivrés des tempêtes et des ténèbres de la mer, invoquent Dieu seul. Une fois ayant trouvé le chemin du salut, ils renviendront de nouveau à leur polythéisme déclarant ainsi leur ingratitude envers celui qui est capable de leur envoyer un châtiment de tous les côtés.

En voilà quelques hadiths se rapportant à ce verset:

- Jaber Ben Abdullah rapporte: «Quand ce verset fut révélé **«Réponds: C'est Lui qui peut faire éclarter une catastrophe au-dessus de vos têtes»** L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: *«Je me réfugie auprès de Ta Face»*, puis en continuant: **«ou sous vos pas»** il s'écria de nouveau: *«Je me réfugie auprès de Ta Face»*, enfin: **«emmêler les peuples dans un chaos inextricable et les livrer au despotisme les uns**

des autres» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«C'est plus facile ou moins douloureux»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

- L'imam Ahmed rapporte que Sa'd Ben Abi Waqas a dit: «Nous arrivâmes en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- tout près de la mosquée de Bani Oumaya, il entra pour prier deux raka'ts et nous fîmes de même. Puis il s'adonna longuement à implorer le Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Il nous dit ensuite: *«J'ai demandé à mon Seigneur trois faveurs: De ne pas faire périr ma communauté par le naufrage, Il me l'a accordée; de ne plus la ruiner par la disette, Il me l'a accordée; et je Lui ai demandé que mon peuple ne s'entre-tue pas Il me l'a refusée.* ***(Rapporté par Mouslim)***[2].

- L'imam Ahmed rapporte que Khabab Ben Al-Arath, l'esclave affranchi de Banou Zouhra et qui avait participé à la bataille de Badr, a dit: «Une nuit je vins chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le trouvai en train de prier. Il passa toute la nuit en priant et fit la salutation finale à la pointe du jour. Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, je t'ai vu faire cette nuit une prière que tu n'as pas faite auparavant. Il me répondit: *«Justement, c'était une prière de désir et de crainte. J'ai demandé à mon Seigneur de m'accorder trois faveurs, Il m'a donné deux et refusé la troisième. J'ai demandé à mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire de ne plus nous faire périr par quoi Il a fait périr les peuples qui nous ont précédés, Il me l'a accordé. Je Lui ai demandé de ne point accorder la victoire sur nous à un ennemi étranger, et Il m'a exaucé. Je lui ai demandé de ne pas nous jeter dans la confusion des sectes, mais Il a refusé»* ***(Rapporté par Ahmed Nassaï, Ibn Hibban et Tirmidzi)***[3].

---

(1) قال جابر بن عبد الله: لما نزلت هذه الآية: ﴿**قل هو القادر على أن يبعث عليكم عذاباً من فوقكم**﴾ قال رسول الله ﷺ: «أعوذ بوجهك»، ﴿**أو من تحت أرجلكم**﴾ قال: «أعوذ بوجهك»، ﴿**أو يلبسكم شيعاً ويذيق بعضكم بأس بعض**﴾ قال رسول الله ﷺ: «هذه أهون ـ أو ـ أيسر». (رواه البخاري).

(2) قال الإمام أحمد عن سعد بن أبي وقاص قال: أقبلنا مع رسول الله ﷺ حتى مررنا على مسجد بني معاوية، فدخل فصلى ركعتين، فصلينا معه، فناجى ربه عزَّ وجلَّ طويلاً ثم قال: «سألت ربي ثلاثاً، سألته: أن لا يهلك أمتي بالغرق فأعطانيها، وسألته: أن لا يهلك أمتي بالسنة فأعطانيها، وسألته: أن لا يجعل بأسهم بينهم فمنعنيها» (رواه مسلم).

(3) قال الإمام أحمد عن خباب بن الأرت مولى بني زهرة وكان قد شهد بدراً مع رسول

- Chaddad Ben Aws rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu m'a plié la terre de sorte que j'ai pu apercevoir ses orients et ses occidents, le royaume de ma communauté serait la partie pliée. On m'a donné les deux trésors blanc et rouge (l'or et l'argent). J'ai demandé à mon Seigneur de ne plus périr ma communauté par la disette, de ne plus donner le pouvoir à un ennemi sur elle, de ne plus les affubler de sectes et de ne plus faire goûter aux uns la violence des autres. Il m'a répondu: «O Mouhammad! Lorsque je décide d'une chose, rien en repousserait Ma décision. Je t'accorde la faveur de ne plus faire périr ta communauté par la disette, de ne plus donner le pouvoir sur elle à un ennemi en dehors d'elle pour qu'il ne vous extermine pas de sorte qu'une partie tue l'autre et que les uns fassent prisonniers des autres. Puis il ajouta: «Ce que je redoute pour ma communauté les imams qui égarent. Car une fois elle est prise par l'épée elle le sera jusqu'au jour de la résurrection.* (L'auteur de cet ouvrage dit que ce hadith ne figure pas dans les livres de la tradition mais sa chaine de transmission est forte)[1].

On a rapporté que 'Abdullah Ben Mass'oud, quand il se trouvait dans la mosquée ou sur la chaire, s'écriait: «Hommes! Or le châtiment

---

الله ﷺ أنه قال: وافيت رسول الله ﷺ في ليلة صلاها كلها حتى كان مع الفجر فسلم رسول الله ﷺ من صلاته، فقلت: يا رسول الله لقد صليت الليلة صلاة ما رأيتك صليت مثلها؟ فقال رسول الله ﷺ: «أجل إنها صلاة رغب ورهب، سألت ربي عزَّ وجلَّ فيها ثلاث خصال فأعطاني اثنتين ومنعني واحدة، سألت ربي عزَّ وجلَّ أن لا يهلكنا بما أهلك به الأمم قبلنا فأعطانيها، وسألت ربي عزَّ وجلَّ أن لا يظهر علينا عدواً من غيرنا فأعطانيها، وسألت ربي عزَّ وجلَّ أن لا يلبسنا شيعاً فمنعنيها» (رواه أحمد والنسائي وابن حبان والترمذي).

(1) عن شداد بن أوس أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله زوى لي الأرض حتى رأيت مشارقها ومغاربها، وإن ملك أمتي سيبلغ ما زوي لي منها، وإني أعطيت الكنزين الأبيض والأحمر، وإني سألت ربي عزَّ وجلَّ أن لا يهلك أمتي بسنة عامة، وأن لا يسلط عليهم عدواً فيهلكهم بعامة، وأن لا يلبسهم شيعاً، وأن لا يذيق بعضهم بأس بعض، فقال: يا محمد إني إذا قضيت قضاء فإنه لا يرد، وإني قد أعطيتك لأمتك أن لا أهلكهم بسنة عامة، وأن لا أسلط عليهم عدواً ممن سواهم فيهلكهم بعامة حتى يكون بعضهم يهلك بعضاً وبعضهم يقتل بعضاً وبعضهم يسبي بعضاً». قال: وقال رسول الله ﷺ: «إني لا أخاف على أمتي إلا الأئمة المضلين، فإذا وضع السيف في أمتي لم يرفع عنهم إلى يوم القيامة» (قال ابن كثير: الحديث ليس في شيء من الكتب الستة وإسناده جيد قوي).

de Dieu risque de vous atteindre. Dieu dit «**C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes**» s'il vous en avait atteint nul parmi vous ne survivrait «**ou sous vos pas**» en vous faisant tous engloutir par la terre, «**emmêler les peuples dans un chaos inextricable**» A vrai dire vous avez subi les trois genres du châtiment».

En interprétant aussi ce verset, on a rapporté qu'Ibn Abbas aurait dit: «**au-dessus de vos têtes**» signifie les gouverneurs, et Jarir de commenter cela en disant: «Si cette dernière interprétation s'avère vraie, la première est plus correcte car elle est confirmée par ces paroles divines: «**Etes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne vous fera pas engloutir par la terre? voici qu'elle tremble. Etes-vous sûrs que celui qui est au ciel ne déchaînera pas contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez alors quel est mon avertissement**» [Coran LXVII, 16 - 17].

Il est dit dans un hadith: «Cette communauté subira une diffamation, un tremblement de terre et une tranformation» On trouve de propos qui leur sont pareils dans le hadith relatif aux signes précurseurs de l'Heure Suprême avant le jour de la résurrection dont nous allons en parler plus loin si Dieu le veut.

Cette partie du verset: «**Emmêler les peuples dans un chaos inextricable**» signifie d'après Ibn Abbas qu'il y aura plusieurs sectes dont chacun contredira l'autre selon ses passions, et cette opinion est soutenue aussi par Moujahed. Il est cité dans un hadith prophétique: *«Cette communauté sera divisée en 73 sectes qui seront précipitées dans l'Enfer à l'exception d'une seule qui entrera au Paradis».*

«**Vois comment nous varions nos enseignements**» en les utilisant comme signes «**Peut-être finiront-ils par comprendre**» en les appréhendant et en méditant sur les signes de Dieu et Ses preuves incontestables.

Zaid Ben Aslam rapporte «Quand ce verset fut révélé «**Réponds: C'est Lui qui peut faire éclater une catastrophe au-dessus de vos têtes.**»L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux hommes: *«Après mon départ ne retournez pas à l'idolâtrie où certains d'entre vous trancheront la tête aux autres par l'épée»* On lui dit: «(Ceci pourrait-il arriver) alors que nous attestons qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que tu es l'Envoyé de Dieu?» - *Oui,* répondit-il. Quelques un dirent: «Cela n'arrivera jamais et que nous nous entretuerons du moment que

nous sommes des musulmans!» Alors Dieu fit descendre ce verset: **«Vois comme nous varions nos enseignements. Peut-être finiront-ils par comprendre. Ton peuple traite le Coran d'invention alors qu'il est la vérité. Dis: «Je n'ai pas à répondre de vous»** ***(Rapporté para Ibn Abi Hatem et Ibn Jarir)***[(1)].

وَكَذَّبَ بِهِۦ قَوْمُكَ وَهُوَ ٱلْحَقُّ ۚ قُل لَّسْتُ عَلَيْكُم بِوَكِيلٍ ﴿٦٦﴾ لِّكُلِّ نَبَإٍ مُّسْتَقَرٌّ ۚ
وَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٦٧﴾ وَإِذَا رَأَيْتَ ٱلَّذِينَ يَخُوضُونَ فِىٓ ءَايَٰتِنَا فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ حَتَّىٰ يَخُوضُوا۟
فِى حَدِيثٍ غَيْرِهِۦ ۚ وَإِمَّا يُنسِيَنَّكَ ٱلشَّيْطَٰنُ فَلَا تَقْعُدْ بَعْدَ ٱلذِّكْرَىٰ مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ
﴿٦٨﴾ وَمَا عَلَى ٱلَّذِينَ يَتَّقُونَ مِنْ حِسَابِهِم مِّن شَىْءٍ وَلَٰكِن ذِكْرَىٰ
لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿٦٩﴾

wa kaḏḏâba bihî qawmuka wa huwa-l-ḥaqqu qul lastu ʻalaykum bi wakîlin (66) likulli naba'in mustaqarrun wa sawfa taʻlamûna (67) wa 'iḏâ ra'ayta-l-laḏîna yaḫuḍûna fî 'â yâtinâ fa'aʻriḍ ʻanhum ḥattâ yaḫuḍû fî ḥadîṯin ġayrihî wa 'immâ yunsiyannaka-š-šayṭânu falâ taqʻud baʻda-ḏ-ḏikrâ mâʻa-l-qawmi-ẓ-ẓâlimîna (68) wamâ ʻalâ -l-laḏîna yattaqûna min ḥisâbihim min šay'in walâkin ḏikrâ laʻallahum yattaqûna (69).

Ton peuple traite le Coran d'invention alors qu'il est la vérité. Dis: Je n'ai pas à répondre de vous. (66) Chaque avertissement sera réalisé. Vous vous en rendrez compte. (67) Lorsque tu rencontres ceux qui critiquent nos preuves, fuis-les à moins qu'ils ne changent de conversation. Si satan te fait oublier cette recommandation, ne reste pas avec les séditieux dès qu'elle te reviendra à l'esprit. (68) Ceux qui craignent Allah ne sont pas responsables

---

(1) قال زيد ابن أسلم: لما نزلت: ﴿**قل هو القادر على أن يبعث عليكم عذاباً من فوقكم**﴾ **الآية**، قال رسول الله ﷺ: «لا ترجعوا بعدي كفاراً يضرب بعضكم رقاب بعض بالسيف» قالوا: ونحن نشهد. أن لا إله إلا الله وأنك رسول الله؟ قال: «نعم»، فقال بعضهم: لا يكون هذا أبداً أن يقتل بعضنا بعضاً ونحن مسلمون، فنزلت: ﴿**انظر كيف نصرف الآيات لعلهم يفقهون • وكذب به قومك وهو الحق قل لست عليكم بوكيل لكل نبأ مستقر وسوف تعلمون**﴾ (رواه ابن أبي حاتم وابن جرير).

de la conduite des séditieux. Mais c'est une leçon qu'ils leur donnent et qui peut les amener à se rallier d'Allah. (69).

Les Qoraïchites polythéistes ont renié le Coran que le Prophète leur a apporté comme une vérité et l'ont traité de mensonge sans y croire. Dieu lui ordonne de leur répondre qu'il n'est pas leur protecteur tout comme il a dit dans un autre verset: **«Je ne suis pas votre gardien»** [Coran VI, 104]. Il a été ordonné de leur avertir: **«La vérité émane de votre Seigneur. Croira qui voudra et niera qui voudra»** [Coran XVIII, 29], Il n'avait pour mission que divulguer le message en laissant la liberté aux hommes d'y croire ou non. Celui qui l'aura suivi sera parmi les bienheureux dans les deux mondes. Quant à l'incrédule, il sera parmi les malheureux et les perdants. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite: **«Chaque avertissement sera réalisé»** qui est confirmé par ce verset: **«Vous en aurez sûrement des nouvelles dans quelques temps»** [Coran XXXVIII, 88] qui constitue une manace et une promesse certaine.

«Lorsque tu rencontres ceux qui critiquent nos preuves, fuis-les à moins qu'ils ne changent de conversation» c'est à dire: «écarte-toi de ces gens qui discutent au sujet de Dieu jusqu'à ce qu'ils discutent d'autre chose. **«Si satan te fait oublier cette recommandation»** ceci est une exhortation à tout individu à ne plus tenir compagnie aux mécréants qui altèrent le sens des paroles révélées. Si le démon te fait oublier cette prescription **«ne reste pas avec les séditieux dès qu'elle te reviendra à l'esprit»**.

A cet égard, il est cité dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu m'a accordé qu'Il fera preuve de mansuétude à l'égard de ma commuanuté lorsqu'elle pèche par erreur, oubli, ou contrainte»* ***(Rapporté par Ibn Maja)***[1].

Ce verset est pareil à celui-ci où Dieu dit: **«Le Livre vous a déjà enseigné ceci que vous devrez éviter ceux qui traitent de mensonge les versets d'Allah et les tournent en raillerie à moins qu'ils ne changent de conversation. En les écoutant, vous devenez leurs complices»** [Coran IV, 140]. Chaque croyant est donc tenu de ne plus rester avec ds gens qui se

(1) ورد في الحديث: «رفع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكرهوا عليه» (أخرجه ابن ماجة).

moquent du Coran tant qu'ils ne discuteront pas sur un autre sujet. S'il ne les quitte pas il deviendra semblable à eux.

«Ceux qui craignent Allah ne sont pas responsables de la conduite des séditieux» à condition de ne leur tenir compagnie en cas où ils persistent à s'en moquer, et alors, en les évitant, ils auraient gardé leur foi et seraient déchargés de toute responsabilité vis-à-vis de leur conduite. Certains tels que Moujahed, As-Souddy, Ibn Journaïj et autres ont déclaré que ce verset est abrogé par le verset n: 140 de la sourate des femmes, cité auparavant, où Dieu dit **«Vous devenez leurs complices»**. Admettant cette opinion, on peut dire que le reste du verset **«Mais c'est une leçon qu'ils leur donnent et qui peut les amener à se rallier Allah»** constitue un ordre aux croyants afin de se détourner des infidèles peut-être, par un tel agissement, ils cesseraient toute raillerie et reviendraient à Dieu repentants.

وَذَرِ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَهُمْ لَعِبًا وَلَهْوًا وَغَرَّتْهُمُ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا ۚ وَذَكِّرْ بِهِۦٓ
أَن تُبْسَلَ نَفْسٌۢ بِمَا كَسَبَتْ لَيْسَ لَهَا مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلِىٌّ وَلَا شَفِيعٌ وَإِن
تَعْدِلْ كُلَّ عَدْلٍ لَّا يُؤْخَذْ مِنْهَآ ۗ أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ أُبْسِلُواْ بِمَا كَسَبُواْ ۖ لَهُمْ شَرَابٌ
مِّنْ حَمِيمٍ وَعَذَابٌ أَلِيمٌۢ بِمَا كَانُواْ يَكْفُرُونَ ﴿٧٠﴾

wa ḏari-l-laḏîna-t-taḫaḏû dînahum la'iban wa lahwan wa ġarrathumu-l-ḥayâtu-d-dunyâ wa ḏakkir bihî' 'an tubsala nafsum-bimâ kasabat laysa lahâ min dûni-L-Lâhi waliyyun walâ šafî'un wa 'in ta'dil kulla 'adli-l-lâ yu'ḫaḏu minhâ 'ulâ'ika-l-laḏîna 'ubsilû bimâ kasabû lahum šarâbum-min ḥamîmin wa 'aḏâbun 'alîmum bimâ kânû yakfurûna (70).

Evite ceux qui pratiquent leur religion comme un jeu ou un divertissement ou que la vie du siècle les a dépravés. Avertis-les qu'il arrive un moment où leurs fautes les perdent irrémédiablement, où leur âme ne trouve ni protecteur ni intercesseur auprès d'Allah, où toutes les compensations qu'ils peuvent offrir sont refusées. Voilà dépeints ceux que leurs fautes ont irrémédiablement perdus. Ils auront pour boisson de l'eau bouillante et ils paieront d'un châtiment exemplaire leur impiété (70).

Dieu ordonne à Son Prophète de se détourner des gens qui consi-

dèrent leur religion comme un jeu et un dévertissement, trompés par le clinquant de la vie présente, car un châtiment implacable les attend. Rappelle-leur les prescriptions du Coran et les enseignements divins, et avertis-les de la vengeance de Dieu et Son supplice au jour de la résurrection, de peur qu'ils ne soient entraînés à leur perte à cause de leurs mauvaises actions.

En ce jour-là **«leur âme ne trouve plus ni protecteur ni intercesseur auprès d'Allah»** et personne ne les défendra comme on le trouve dans ce verset: **«avant que ne vienne le jour où il n'y aura plus ni transaction, ni amitié, ni intercession, et où les infidèles feront figure de coupables»** [Coran II, 254]. Si les injustes essayent de s'amender, et de se racheter, qu'ils sachent que **«toutes les compensations qu'ils peuvent offrir sont refusées»** comme Dieu le confirme également dans ce verset: **«Ceux qui vivent et meurent en infidèles, tout l'or de la terre ne suffirait pas à les racheter»** [Coran III, 91]. Pour prix de leurs œuvres **«ils auront pour boisson de l'eau bouillante et ils paieront d'un châtiment exemplaire leur impiété».**

قُلْ أَنَدْعُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُنَا وَلَا يَضُرُّنَا وَنُرَدُّ عَلَىٰٓ أَعْقَابِنَا بَعْدَ إِذْ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ
كَٱلَّذِى ٱسْتَهْوَتْهُ ٱلشَّيَٰطِينُ فِى ٱلْأَرْضِ حَيْرَانَ لَهُۥٓ أَصْحَٰبٌ يَدْعُونَهُۥٓ إِلَى ٱلْهُدَى ٱئْتِنَا ۗ
قُلْ إِنَّ هُدَى ٱللَّهِ هُوَ ٱلْهُدَىٰ ۖ وَأُمِرْنَا لِنُسْلِمَ لِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧١﴾ وَأَنْ أَقِيمُوا۟
ٱلصَّلَوٰةَ وَٱتَّقُوهُ ۚ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٧٢﴾ وَهُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ ۖ وَيَوْمَ يَقُولُ كُن فَيَكُونُ ۚ قَوْلُهُ ٱلْحَقُّ ۚ وَلَهُ ٱلْمُلْكُ يَوْمَ يُنفَخُ فِى
ٱلصُّورِ ۚ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ۚ وَهُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ﴿٧٣﴾

qul 'anad'u min duni-L-Lâhi mâ lâ yanfa'unâ wa lâ yaḍurrunâ wa nuraddu 'alâ 'a'qâbinâ ba'da 'iḏ haḏâna-L-Lâhu ka-l-laḏî-s-thwathu-š-šayâtînu fî-l-'arḍi ḥayrâna lahû 'aṣḥâbun yad'unahû 'ilâ-l-hudâ-'tinâ qul 'inna-hudâ-L-Lâhi huwa-l-hudâ wa 'umirnâ linuslima lirabbi-l-'âlamîna (71) wa 'an 'aqîmu-ṣ-ṣalâta wa-t-taqûhu wahuwa -l-laḏî 'ilayhi tuḥšarûna (72) wa huwa-l-laḏî ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi wa yawma yaqûlu kun fayakûnu qawluhu-l-ḥaqqu wa lahu-l-mulku

yawma yunfaḫu fî-ṣ-ṣûri ‘âlimu-l-ġaybi wa-š-šahâdati wa huwa-l-Ḥakîmu-l-Ḫabîru (73).

Dis: Invoquerons-nous, en plus d'Allah, ceux qui ne peuvent ni nous être utiles ni nous nuire? Retournerons-nous sur nos pas après qu'Allah nous a mis sur la bonne voie, pareils à celui que les démons ont fasciné et qui erre, décérébré, de par le monde. Ses compagnons l'appellent pour le remettre sur la bonne voie: «Viens avec vous». Dis: La voie d'Allah, voilà la bonne voie. Nous avons reçu l'ordre de nous soumettre au maître de l'univers. (71) Nous avons reçu l'ordre d'être exacts dans nos prières et de craindre Allah, à qui tout fait retour. (72) C'est avec intention qu'Il a créé les cieux et la terre. Un jour viendra où Il dira: «Que cela soit et ce sera. Sa parole n'exprime que la vérité. Il n'y aura plus d'autre empire que le sien le jour où sonnera la trompette. Il démêle l'invisible et le visible. Il est sage et omniscient. (73).

As-Souddy rapporte: «Les polythéistes ont dit aux musulmans: «Suivez notre chemin et laissez la religion de Mouhammed», Dieu fit descendre alors ce verset «**Dis: Invoquerons-nous, en plus d'Allah, ceux qui ne peuvent ni nous être utiles ni nous nuire? Retournerons-nous sur nos pas**» en revenant à l'idolâtrie «**après qu'Allah nous a mis sur la bonne voie**» Notre exemple sera alors pareil à celui que les démons ont rendu fou et qu'ils ont égaré sur la terre.

En d'autres termes, si vous reniez votre foi, vous ressemblez à un homme qui se trouve sur un chemin avec d'autres. Perdant la bonne direction, les démons le rendent perplexe: suivra-t-il l'avis des démons ou rejoindre ses compagnons? Les démons ne cessent de lui dire: Viens à nous, nous sommes sur la voie droite, mais il refuse de répondre à leur appel. Voilà la parabole de celui qui écoute les conseils des démons après avoir suivi Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui appelle à la voie droite qui est l'Islam» Telle fut l'interprétation d'Ibn Jarir.

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «C'est l'exemple d'un homme qui a perdu le chemin: Un homme l'appelle: «Ô un tel fils d'un tel, suis ce chemin», alors que ses compagnons le poussent à les rejoindre. S'il répond à l'appel du premier, il le conduira vers la perte. Mais s'il écoute les autres, il aura trouvé le chemin du salut. Ainsi celui qui

adore des divinités en dehors de Dieu, la mort lui surviendra et le jettera dans la perdition et il regrettera.

En commentant cette partie du verset: **«pareils à celui que les démons ont fasciné et qui erre»** Ibn Jarir a dit: «Les démons sont les ogres qui appellent cet homme par son nom et ceux de ses père et grand-père. Il croit qu'il a trouvé une issue mais, en les suivant, ils le jettent dans un précipice ou le dévorent, ou le mènent vers une terre aride où il meurt de soif. Tel est l'exemple et le sort de quiconque adore une divinité autre que Dieu».

Ibn Jarir, d'autre part rapporte qu'Ibn Abbas a dit: Cet homme-là ne répond pas à Dieu, obéit au démon, commet de mauvaises actions sur terre et se détourne du chemin de la vérité. Il a des compagnons qui l'appellent à suivre un chemin présumé être le chemin droit mais en vérité il ne l'est pas. Car Dieu dit aux croyants parmi les hommes: **«La voie d'Allah, voilà la bonne voie»** et ce à quoi appellent les démons est un égarement, comme Il a dit aussi:**«Tu t'efforces de les mettre dans la voie droite? Mais sache que nul ne saurait guider ceux qui Allah a voués à l'erreur. Ceux-là ne trouveront aucune assistance»** [Coran XVI, 37].

«Nous avons reçu l'ordre de nous soumettre au maître de l'univers» en lui rendant un culte pur et n'adorant que Lui sans rien Lui associer.**«Nous avons reçu l'ordre d'être exacts dans nos prières et de craindre Allah»** en toute circonstance car c'est à Lui tout fera retour.

«C'est avec intention qu'Il a créé les cieux et la terre» Il est donc leur créateur, leur possesseur et leur organisateur qui les gère. Quant au jour de la résurrection Il lui dira: **«Que cela soit et ce sera»** car l'ordre concernant ce jour-là sera un clin d'œil ou plus bref encore.

«Le jour où on sonnera la trompette» Ibn Jarir rapporte, d'après ceux qui ont transmis les propos de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il a dit: *«Israfel a mis la trompette sur ses lèvres en inclinant la tête et attendant l'ordre pour y souffler»* ***(Rapporte par Mouslim)***[1].

---

(1) عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن إسرافيل قد التقم الصور وحنى جبهته حتى يؤمر فينفخ» (رواه مسلم في صحيحه).

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben Amr qu'un bédouin demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Qu'est-ce qu'une trompette?» - *C'est un cor où on y souffle,* répondit-il[1].

۞ وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِيمُ لِأَبِيهِ ءَازَرَ أَتَتَّخِذُ أَصْنَامًا ءَالِهَةً إِنِّىٓ أَرَىٰكَ وَقَوْمَكَ فِى
ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٧٤﴾ وَكَذَٰلِكَ نُرِىٓ إِبْرَٰهِيمَ مَلَكُوتَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلِيَكُونَ مِنَ
ٱلْمُوقِنِينَ ﴿٧٥﴾ فَلَمَّا جَنَّ عَلَيْهِ ٱلَّيْلُ رَءَا كَوْكَبًا قَالَ هَٰذَا رَبِّى فَلَمَّآ أَفَلَ قَالَ لَآ
أُحِبُّ ٱلْءَافِلِينَ ﴿٧٦﴾ فَلَمَّا رَءَا ٱلْقَمَرَ بَازِغًا قَالَ هَٰذَا رَبِّى فَلَمَّآ أَفَلَ قَالَ لَئِن لَّمْ
يَهْدِنِى رَبِّى لَأَكُونَنَّ مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلضَّآلِّينَ ﴿٧٧﴾ فَلَمَّا رَءَا ٱلشَّمْسَ بَازِغَةً قَالَ
هَٰذَا رَبِّى هَٰذَآ أَكْبَرُ فَلَمَّآ أَفَلَتْ قَالَ يَٰقَوْمِ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿٧٨﴾ إِنِّى
وَجَّهْتُ وَجْهِىَ لِلَّذِى فَطَرَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ حَنِيفًا وَمَآ أَنَا۠ مِنَ
ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٧٩﴾

wa 'iḏ qâla 'Ibrahîmu li 'abîhi 'âzar 'atattaḫiḏu 'aṣnâman 'âlihatan 'innî 'arâka wa qawmaka fî ḍalâlim-mubînin (74) wa kaḏâlika nurî 'Ibrâhîma malakûta-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa liyakûna mina-l-mûqinîna (75) falammâ janna 'alayhi-l-laylu ra'â kawkaban qâla hâḏâ rabbî falammâ 'afala qâla lâ 'uḥibbu-l-'âfilîna (76) falammâ r'â-l-qamara baziġan qâla hâḏâ rabbî falammâ 'afala qâla la'i-l-lam yahdinî rabbî la'akûnanna mina-l-qawmi-ḍ-ḍâllîna (77) falammâ r'â-š-šamsa bâ'ziġatan qâla hâḏâ rabbî hâḏâ 'akbaru falammâ 'aflat qâla yâ qawmi 'innî barî'um mimmâ tušrikûna (78) 'innî wajjahtu wajhî li-l-laḏî faṭar-s-samâwâti wa-l-'arḍa ḥanîfan wamâ 'ana-mina-l-mušrikîna (79).

Abraham dit à son père Azar: «Pourquoi prends-tu les idoles pour dieux? Vous êtes, toi et ton peuple, dans un égarement manifeste» (74) C'est ainsi que nous montrâmes à Abraham le mécanisme des cieux et de la terre pour le persuader (75) A la tombée de la nuit, Abraham vit une étoile.

---

(1) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمرو قال، قال أعرابي: يا رسول الله ما الصور؟ قال: «قرن ينفخ فيه».

Il s'écria: «Voilà mon Allah». Lorsque l'étoile disparut, il dit: «Je ne saurais m'attacher à une chose qui disparait» (76) Voyant poindre la lune, il s'écria: «Voilà mon Allah» Lorsqu'elle disparaît, il dit: «Si mon Allah ne me montre pas la bonne voie, je serai parmi les égarés»(77) Voyant le soleil se lever, il s'écria: «Voilà mon Allah. C'est le plus grand». Lorsqu'il disparait, il dit: «O mon peuple, je désavoue les associés que tu prêtes à Allah» (78) Je ne tourne ma face que vers le créateur des cieux et de la terre. Je n'ai rien de commun avec ceux qui Lui donnent des associés»(79).

Ad-Dahak rapporte qu'Ibn Abbas a dit que le père d'Abraham ne s'appelait pas Azar, mais son nom était Tarekh. Et Moujahed et As-Souddy d'ajouter: Azar était le nom d'une idole. L'auteur de cet ouvrage a dit: «Il se peut qu'on l'appelait ainsi parce qu'il était toujours au service de cette idole».

Mais Ibn Jarir a précisé que Azar était bien le nom du père d'Abraham car, comme de coutume, on donnait à la personne deux noms, ou un nom et un surnom. Cette opinion est très logique et c'est Dieu qui est le plus savant.

Le verset montre qu'Abraham avait exhorté son père à ne plus adorer une divinité en dehors d'Allah et même il l'avait réprimandé, mais le père ne s'interdisait pas.

«Abraham dit à son père Azar: «Pourquoi prends-tu les idoles pour dieux?» en les adorant en dehors d'Allah **«Vous êtes, toi et ton peuple»** ceux qui font de même **«dans un égarement manifeste»** c'est à dire plongés dans l'ignorance alors que tout est clair devant vous et vous ne suivez que le chemin de la perdition.

En d'autres versets Dieu mentionne les propos qu'Abraham avait adressés à son père pour le dissuader: **«Mentionne Abraham dans le Livre. Il était sincère et Prophète. Il dit à son père: O mon père, pourquoi adores-tu des divinités qui ne voient ni n'entendent et dont tu ne peux rien tirer». O mon père, j'ai des lumières que tu n'as pas. Suis-moi, je te mettrai sur le bon chemin»** [Coran XIX, 41-43].

On a rapporté qu'Abraham implorait le pardon pour son père durant toute sa vie. Mais quand le père mourut en polythéiste, Abraham cessa ses implorations et désavoua la conduite de son père. Dieu a dit à cet égard: **«Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son**

père, c'est qu'il le lui avait promis. Lorsqu'il se rendit compte que son père était l'ennemi d'Allah, il le désavoue. Et pourtant Abraham était compatissant et bon» [Coran IX, 114].

Il est cité dans le Sahih qu'au jour de la résurrecion, Abraham rencontrera son père qui lui dira: *«O fils, aujourd'hui je ne te désobéis pas» Abraham s'adressera alors au Seigneur: «Mon Dieu, ne m'as-Tu pas promis de ne plus me couvrir de honte le jour où les hommes seront ressuscités? Quelle honte pourrait être plus grande pour moi que de voir mon père le plus éloigné (de Dieu)?» On lui dira: «O Abraham, regarde derrière toi». Abraham regardera et verra une hyène maculée de sang et d'excrément, on prendra cet animal et on le jettera dans le Feu» (Rapporté par Boukhari)*[1].

«C'est ainsi que nous montrâmes à Abraham le mécanisme des cieux et de la terre pour le persuader» c'est à dire, en montrant à Abraham le royaume des cieux et de la terre, nous lui donnâmes la preuve qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui puisse les créer et qu'il n'y a nul Seigneur en dehors de Lui. En commentant le verset précité Ibn Abi Hatem rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «Dieu a élucidé tout à Abraham: Ce qui est caché et ce qui est apparent, et ainsi il a pu voir les actions des créatures». Peut-être Dieu avait montré cela effectivement à Abraham et il les regarda de ses propres yeux, ou bien Il a empreinté cela dans son esprit pour le constater et s'assurer de la sagesse divine et des preuves irréfutables.

A ce propos l'imam Ahmed et Tirmidzi ont rapporté d'après Mou'dz Ben Jabal que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je vis mon Seigneur sous la plus belle forme. Il me dit: «A quel sujet les anges se disputent?» Je répondis: «Je ne sais pas ô Seigneur» Il mit Sa main entre mes épaules de sorte que je sentis sa froideur entre mes*

(1) ثبت في الصحيح أن إبراهيم يلقى أباه آزر يوم القيامة، فيقول له آزر: يا بني اليوم لا أعصيك، فيقول إبراهيم أي رب ألم تعدني أنك لا تُخزني يوم يبعثون، وأي خزي أخزى من أبي الأبعد؟ فيقال يا إبراهيم انظر ما وراءك، فإذا هو بذبح متلطخ فيؤخذ بقوائمه فيلقى في النار» (رواه البخاري).

seins et alors toute chose me parut au grand jour»... jusqu'à la fin du hadith[1].

«A la tombée de la nuit» c'est à dire lorsque la nuit l'enveloppa **«Abraham vit une étoile»** qui était Venus ou Jupiter selon les dires de Tabari, car son peuple adorait les astres **«Il s'écria: Voilà mon Allah» Lorsque l'étoile disparut, il dit: «Je ne saurais m'attacher à une chose qui disparait»** sachant que son Seigneur ne disparait jamais. **«Voyant poindre la lune, il s'écria: «Voilà mon Allah».** A sa disparition il dit: Si mon Seigneur ne me dirige pas, je serai au nombre des égarés. **«Voyant le soleil se lever, il s'écria: «Voilà mon Allah; c'est le plus grand»** qui lui parut plus grand que tous les autres astres et dont la lumière est plus intense. **«Lorsqu'il disparut, il dit: «O mon peuple, je désavoue les associés que tu prêtes à Allah» Je ne tourne ma face que vers le créateur des cieux et de la terre. Je n'ai rien de commun avec ceux qui lui donnent des associés»** Je ne rends un culte pur et n'adore que celui qui a créé les cieux et la terre sans qu'il y ait un modèle à imiter, comme un vrai croyant et je ne suis pas au nombre des polythéistes.

Ces paroles d'Abraham émanaient-elles d'une simple reflexion et méditation, ou bien un sujet de polémique entre lui et son peuple?

Ibn Jarir soutient l'opinion d'Ibn Abbas que c'était une simple méditation et la preuve en est cette partie du verset: **«Si mon Allah ne me montre pas la bonne voie».** Quant à Ibn Ishaq, il a raconté: «Abraham a proféré ces paroles lorsqu'il s'est écarté du milieu où sa mère l'a mis au monde car elle avait peur que Nemrod ne le tue après que ses magiciens l'aient informé qu'un enfant allait naître et causait la ruine de son royaume. Nemrod alors donna l'ordre de tuer tous les nouveaux-nés mâles en cette année. Lorsque la mère d'Abraham l'a conçu et, sentant que ce fut le moment de l'accouchement, elle l'engendra dans un endroit loin du village. Et Ibn Ishaq a cité aussi des miracles et des choses extraordinaires.

---

(1) روى الإمام أحمد والترمذي عن معاذ بن جبل في حديث المنام: «أتاني ربي في أحسن صورة فقال: يا محمد فيم يختصم الملأ الأعلى؟ فقلت: لا أدري يا رب، فوضع يده بين كتفي حتى وجدت برد أنامله بين ثديي فتجلى لي كل شيء وعرفت ذلك».

Mais il s'avère qu'il s'agit d'une polémique entre Abraham et son peuple. Il leur montra la fausseté de leur culte qui consistait à adorer les idoles et les astres. Il prouva en premier lieu, leur erreur en adorant des statues terrestres en leur donnant les figures des anges célestes afin que ces statues intercèdent en leur faveur auprès du Seigneur alors que ces gens-là sont les plus méprisés à Son regard, et ils L'implorent par l'adoration des anges afin qu'Il pourvoie à leurs besoins. Les astres qu'ils adoraient sont: la lune, Mercure, vénus, le soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Les plus lumineuses pour eux, étaient le soleil, la lune, puis Vénus.

Abraham, dans sa discussion, affirma que Vénus ne peut être considérée en tant que Dieu parce qu'elle est dirigée et suit un trajet qu'elle ne saurait le changer. Elle n'est donc qu'un corps créé parmi d'autres et Dieu l'a rendue lumineuse pour un but qui émane de Sa sagesse. Elle se lève de l'orient, suit son orbite puis disparait à l'occident. La nuit suivante elle effectue le même trajectoire sans s'en écarter. Donc elle n'est plus digne d'être prise en tant que divinité. Ainsi c'est le cas de la lune et du soleil, qu'à la fin Abraham s'écria: «**Je désavoue les associés que tu prêtes à Allah**» c'est à dire je ne les prends pas pour divinités et je ne les adore jamais «**je ne tourne ma face que vers le créateur des cieux et de la terre. Je n'ai rien de commun avec ceux qui Lui donnent des associés**» Je n'adore que le créateur de ces astres qui les dirige et les organise, qui tient en main le royaume des cieux et de la terre, le créateur et le Seigneur de toute chose, car: «**Votre véritable Seigneur c'est Allah, celui qui a créé les cieux et la terre en six jours et proclamé Sa souveraineté du haut de Son Trône. C'est lui qui a engendré l'alternance rapide du jour et de la nuit. C'est Lui qui a soumis à Ses lois de soleil, la lune et les étoiles. N'est-ce pas à Lui seul qu'appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah, le maître de l'univers**» [Coran VII, 54].

Comment donc Abraham s'est contenté de contempler et méditer tout simplement du moment que Dieu a dit de lui: «**Nous avions accordé auparavant sa Direction droite à Abraham; nous le connaissions. Il dit à son père et son peuple: «Que sont ces statues devant lesquelles vous vous tenez?»** [Coran XXI, 51-52] et: «**Abraham fut un patriarche dévoué à Allah, inaccessible à toute compromission avec les idolâtres. Il sut reconnaître les**

bienfaits d'Allah. Pour l'en récompenser, Celui-ci le prit sous sa protection et le dirigea dans la bonne voie» [Coran XVI, 120-121].

Il est cité dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout enfant est né sur l'islamisme...»*[1].

'Iyad Ben Hammad rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a dit: «J'ai créé tous Mes serviteurs musulmans (soumis)» **(Rapporté par Mouslim)***[2].

Pour confirmer Son unicité et Sa déité, Dieu a dit: **«Allah tira du dos des fils d'Adam leurs descendants et requit ainsi leurs témoignages: Ne suis-Je pas votre Seigneur?» dit-Il. Ils répondirent: «Oui, nous l'attestons»** [Coran VII, 172. Si ceci constitue un devoir qui incombe à tout humain, comment devrait donc être la situation d'Abraham vis-à-vis de Dieu qui a fait de lui tout un peuple docile envers Lui et un vrai croyant? Peut-on dire qu'Abraham s'est contenté de la contemplation et la méditation? Par ailleurs les versets qui s'ensuivent montrent sans aucun doute qu'Abraham menait une discussion avec son peuple.

وَحَآجَّهُۥ قَوْمُهُۥ ۚ قَالَ أَتُحَٰٓجُّوٓنِّى فِى ٱللَّهِ وَقَدْ هَدَىٰنِ ۚ وَلَآ أَخَافُ مَا تُشْرِكُونَ بِهِۦٓ إِلَّآ أَن يَشَآءَ
رَبِّى شَيْـًٔا ۗ وَسِعَ رَبِّى كُلَّ شَىْءٍ عِلْمًا ۗ أَفَلَا تَتَذَكَّرُونَ ﴿٨٠﴾ وَكَيْفَ أَخَافُ مَآ
أَشْرَكْتُمْ وَلَا تَخَافُونَ أَنَّكُمْ أَشْرَكْتُم بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ عَلَيْكُمْ سُلْطَٰنًا ۚ
فَأَىُّ ٱلْفَرِيقَيْنِ أَحَقُّ بِٱلْأَمْنِ ۖ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨١﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَلَمْ يَلْبِسُوٓا۟
إِيمَٰنَهُم بِظُلْمٍ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱلْأَمْنُ وَهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٨٢﴾ وَتِلْكَ حُجَّتُنَآ ءَاتَيْنَٰهَآ
إِبْرَٰهِيمَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ ۚ نَرْفَعُ دَرَجَٰتٍ مَّن نَّشَآءُ ۗ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٨٣﴾

wa ḥầjjahû qawmuhû qâla 'atuḥâjjû̂nnî fî-L-Lâhi waqad hadâni walâ̂

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة عن رسول الله ﷺ أنه قال: «كل مولود يولد على الفطرة».

(2) وفي صحيح مسلم عن عياض بن حماد أن رسول الله ﷺ قال: «قال الله إني خلقت عبادي حنفاء».

'aḫâfu mâ tušrikûna bihî 'illâ 'ay-yašâ'a rabbî šay'an wasi'a rabbî kulla šay'in 'ilman 'afalâ tataḏakkarûna (80) wa kayfa 'aḫâfu mâ 'ašraktum walâ taḫâfûna 'annakum 'ašraktum bi-L-Lâhi mâ lam yunazzil bihî 'alaykum sulṭânan fa'ayyu-l-farîqayni 'aḥaqqu bi-l-'amni 'in kuntum ta'lamûna (81) 'Al-Laḏîna 'â manû walam yalbisû 'imânahum biẓulmin 'ûlâ'ika lahumu-l-'amnu wa hum muhtadûna (82) wa tilka ḥujjatunâ 'âtaynâhâ 'Ibrâhîma 'alâ qawmihi narfa'u darajâtin man našâ'u 'inna rabbaka Ḥakîmun 'Alîmun (83).

Son peuple entre alors en discussion avec lui. Il dit: «Allez-vous discuter avec moi sur Allah, moi que lui-même inspire?» Je ne redoute pas ceux que vous Lui associez, à moins que mon Allah ne veuille m'éprouver, car Sa science embrasse toutes choses. Parviendrai-je à vous persuader?»(80) Comment craindrais-je ceux que vous lui associez, alors que vous ne craignez pas de Lui associer des êtres qu'aucune révélation n'a accrédités auprès de vous? Qui de vous, ou de moi est le plus en sécurité? Dites-le si vous le savez. (81) Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché, voilà ceux qui peuvent se dire en sécurité. Et voilà ceux qui sont dans la bonne voie. (82) Telles sont les preuves que nous avons fournies à Abraham contre son peuple. Nous élevons le rang de qui nous voulons. Ton Seigneur est sage et omniscient. (83).

Lorsqu'Abraham discuta avec son peuple au sujet d'Allah et de Son unicité, ils lui avancèrent des arguments non-fondés, il s'écria alors: **«Allez-vous discuter avec moi sur Allah, moi que lui-même inspire?»** c'est à dire: disputez-vous avec moi alors que je m'en tiens à une preuve indubitable de Lui et qu'il n'y a d'autre divinité que Lui, Il m'a guidé vers la vérité et m'a mis sur la voie droite? Comment pourrai-je après tout cela m'en tenir à vos présomptions futiles?» **«Je ne redoute pas ceux que vous Lui associez, à moins que mon Allah ne veuille m'éprouver»** La preuve en est la fausseté de votre coyance et vos dires que ces divinités que vous adorez n'ont aucune influence dont je ne redoute plus. Si vous connaissez un stratagème utilisez-le contre moi et ne m'accordez aucun répit. **«car sa science embrasse toute choses»** rien ne lui est caché, Il connait le visible comme Il connait l'invisible.**«Parviendrai-je à vous persuader?»** ne cesserez-vous d'adorer ces fausses divinités? Cet argument est pareil à celui que le peuple de Houd lui présenta en disant: **«O Houd, tu ne nous apportes aucune pre-**

uve. Nous n'abandonnerons pas nos divinités sur tes simples dires. Nous ne te croyons pas. A n'en pas douter, une de nos dinvinité t'a troublé l'esprit: «Je prends Allah à témoin, dit-il, et témoignez vous - mêmes que je ne crois pas aux divinités que vous associez à Allah». Mettez tout en œuvre contre moi et ne m'accordez aucun répit, Je me confie à Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'est pas une seule créature qui ne soit à la merci d'Allah» [Coran XI, 53-56].

Il leur dit ensuite: **«Comment craindrai-je ceux que vous Lui associez»** ces idoles que vous adorez en dehors d'Allah **«alors que vous ne craignez pas de Lui associer des êtres qu'aucune révélation n'a accrédités auprès de vous?»** Cette révélation signifie un pouvoir d'après Ibn Abbas comme Dieu le confirme dans ce verset: **«Ce ne sont vraiment que des noms que vous et vos pères leur avez attribués. Allah ne leur a donné aucun pouvoir»** [Coran LIII, 23].

Après tous ces arguments: **«Qui de vous ou de moi est le plus en sécurité? Dites - le si vous le savez».** En d'autres termes: Quel est celui des deux partis qui est le plus sûr: Celui qui adore qui détient le bien et le mal ou celui qui adore qui n'est ni utile ni pernicieux faute de preuve? Qui sera le plus sûr au jour de la résurrection: le croyant ou l'impie?

«Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché, voilà ceux qui peuvent se dire en sécurité. Et voilà ceux qui sont dans la bonne voie» Donc ceux qui rendent un culte pur au Seigneur se trouveront en sécurité au jour du jugement dernier car ils étaient les biens dirigés dans le bas monde.

A ce propos Abdullah Ban Mass'oud raconte: «Lorsque ce verset fut révélé: **«Ceux qui croient et dont la foi est pur de tout péché»** il causa une peine aux hommes. Ils dirent: «O Envoyé de Dieu, quel est celui d'entre nous qui n'a pas revêtu sa foi de prévarications?» Il leur répondit: *«Il ne s'agit pas de cela. Ne vous souvenez pas des paroles que le serviteur vertueux (Loqman) adressa (à son fils):* **«Ô mon fils, n'associe rien à Allah. Le polythéisme est une grande injustice»** [Coran XXXI, 13] *Il est donc le polythéisme». **(Rapporté par Ahmed, Ibn Abij Hatem et Boukhari)***[1].

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال: لما نزلت هذه الآية: ﴿الذين آمنوا ولم يلبسوا إيمانهم

L'imam Ahmed rapporte, d'après Jarir Ben Abdullah,. le récit suivant: «Nous sortîmes de Médine en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lorsque nous fûmes en dehors de la ville, un cavalier se dirigea vers nous. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous dit: *«Il parait que ce cavalier est venu pour nous voir»*. En effet l'homme arriva et nous salua. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: *«D'où viens-tu?»* De la part de ma femme, mes enfants et ma tribu, répondit-il. - *Où vas-tu?* répliqua-t-il. Et l'homme de répondre: «Je viens chercher l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- - *Me voilà*, lui dit-il - O Envoyé de Dieu, rétorqua l'homme, enseigne-moi la foi. Il lui répondit: *«La foi consiste à témoigner qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, à t'acquitter des prières, à verser la zakat, à jeûner Ramadan et à accomplir le pèleringe vers la Maison»*. - J'y consens, rétorqua l'homme. Le chameau de l'homme, ayant entré sa patte dans le trou d'un rat, tomba par terre et l'homme se cassa le cou. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: *«Amenez-moi cet homme»* Ammar Ben yasser et Houdzaifa Ben Al-Yaman se dirigèrent vers lui, et en le faisant asseoir, constatèrent qu'il est mort. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se détourna d'eux et leur dit: *«Ne me voyez-vous pas que je me suis écarté de lui? J'ai vu deux anges lui remplir la bouche de fruits du Paradis et j'ai su qu'il est mort affamé»* Puis il ajouta: *«Cet homme-là est au nombre de ceux concernés par ce verset:* **«Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché»** Il leur dit ensuite: *«Allez chercher votre frère»*. Jarir poursuivit: «Nous emportâmes l'homme, le lavâmes avec de l'eau l'embeaumâmes, l'ensevelîmes et le portâmes à la tombe. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se tint au bord de la tombe et dit: *«Couvrez la tombe par une pierre plate (Lahd) et ne la comblez pas de terre car c'est la façon des autres peuples d'enterrer leurs morts»*. Suivant une variante il aurait ajouté: *«Cet homme fait*

بظلم﴾ شق ذلك على الناس، فقالوا: يا رسول الله أينا لا يظلم نفسه؟ قال: «إنه ليس الذي تعنون، ألم تسمعوا ما قال العبد الصالح: **﴿يا بني لا تشرك بالله إن الشرك لظلم عظيم﴾** إنما هو الشرك» (رواه أحمد وابن أبي حاتم، وأخرجه البخاري).

*partie de ceux qui ont peu œuvré mais sont trop récompensés». **(Rapporté par Ahmed)***[1].

Ibn Mardawayh rapporte d'après Abdullah Ben Sakhabara que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui se montre reconnaissant quand on lui donne, patiente quand on lui refuse, implore le pardon quand il commet une injustice et pardonne quand on l'opprime»* puis il garda le silence. On lui demanda: «Qu'a-t-il cet homme-là?» Il répondit: **«Voilà ceux qui peuvent se dire en sécurité. Et voilà ceux qui sont dans la bonne voie»**[2,3].

---

(1) حدثنا إسحاق بن يوسف، حدثنا أبو جناب عن زاذان وقال الإمام أحمد، عن جرير بن عبد الله قال: خرجنا مع رسول الله ﷺ، فلما برزنا من المدينة إذا راكب يوضع نحونا، فقال رسول الله ﷺ: «كأن هذا الراكب إياكم يريد» فانتهى إلينا الرجل، فسلم فرددنا عليه، فقال له النبي ﷺ: «من أين أقبلت؟» قال: من أهلي وولدي وعشيرتي قال: «فأين تريد؟» قال؛ أريد رسول الله ﷺ قال: «فقد أصبته» قال: يا رسول الله علمني ما الإيمان؟ قال: «أن تشهد أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله، وتقيم الصلاة، وتؤتي الزكاة، وتصوم رمضان، وتحج البيت» قال: قد أقررت، قال: ثم إن بعيره دخلت يده في جحر جرذان فهوى بعيره، وهوى الرجل فوقع على هامته فمات، فقال رسول الله ﷺ: «عليَّ بالرجل»، فوثب إليه عمار بن ياسر وحذيفة بن اليمان فأقعداه، فقالا: يا رسول الله قبض الرجل، قال: فأعرض عنهما رسول الله ﷺ، ثم قال لهما رسول الله ﷺ «أما رأيتما إعراضي عن الرجل، فإني رأيت ملكين يدسان في فيه من ثمار الجنة، فعلمت أنه مات جائعاً» ثم قال رسول الله ﷺ: «هذا من الذين قال الله عزَّ وجلَّ فيهم: ﴿الذين آمنوا ولم يلبسوا إيمانهم بظلم﴾ الآية. ثم قال: «دونكم أخاكم» فاحتملناه إلى الماء فغسلناه وحنطناه وكفناه وحملناه إلى القبر، فجاء رسول الله ﷺ حتى جلس على شفير القبر، فقال: «ألحدوا ولا تشقوا فإن اللحد لنا والشق لغيرنا»، وفي بعض الروايات هذا ممن عمل قليلاً وأجر كثيراً. (رواه أحمد).

(2) Al-Souhayli raconte: "Al-Nadar ben Al-Hareth Ben Kilda avait visité la Perse et appris les nouvelles de sindyaz Roustom Al-Chiz et autre. Chaque fois qu'on lui récitait du Coran, il disait: "Je peux vous raconter des choses plus intéressantes que celles-ci apportées par Mouhammad afin de détourner les gens. C'est à son sujet que fut révélé ce verset: "Je peux envoyer des révélations semblables à celles qu'Allah envoie" [Coran, VI, 93].

Ibn Abi Hatem raconte dans "Les Loubab" le récit suivant: "Un

«Telles sont les preuves que nous avons fournies à Abraham contre son peuple» c'est à dire l'argument décisif donné à Abraham, et Moujahed de commenter cela en disant: Il s'agit du verset précédent: **«Comment craindrais-je ceux que vous Lui associez...** jusqu'à la fin. Dieu lui a tenu Sa promesse et lui a accordé la sécurité et la bonne voie en disant: **«Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché...»**

Dieu élève le rang de qui il veut, car Il est justice et sait tout..

وَوَهَبْنَا لَهُۥٓ إِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۚ كُلًّا هَدَيْنَا ۚ وَنُوحًا هَدَيْنَا مِن قَبْلُ ۖ وَمِن
ذُرِّيَّتِهِۦ دَاوُۥدَ وَسُلَيْمَٰنَ وَأَيُّوبَ وَيُوسُفَ وَمُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٨٤﴾ وَزَكَرِيَّا وَيَحْيَىٰ وَعِيسَىٰ وَإِلْيَاسَ ۖ كُلٌّ مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ
﴿٨٥﴾ وَإِسْمَٰعِيلَ وَٱلْيَسَعَ وَيُونُسَ وَلُوطًا ۚ وَكُلًّا فَضَّلْنَا عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٨٦﴾ وَمِنْ
ءَابَآئِهِمْ وَذُرِّيَّٰتِهِمْ وَإِخْوَٰنِهِمْ ۖ وَٱجْتَبَيْنَٰهُمْ وَهَدَيْنَٰهُمْ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٨٧﴾ ذَٰلِكَ
هُدَى ٱللَّهِ يَهْدِى بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۚ وَلَوْ أَشْرَكُوا۟ لَحَبِطَ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟
يَعْمَلُونَ ﴿٨٨﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ ۚ فَإِن يَكْفُرْ بِهَا هَٰٓؤُلَآءِ
فَقَدْ وَكَّلْنَا بِهَا قَوْمًا لَّيْسُوا۟ بِهَا بِكَٰفِرِينَ ﴿٨٩﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ هَدَى ٱللَّهُ ۖ فَبِهُدَىٰهُمُ
ٱقْتَدِهْ ۗ قُل لَّآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ أَجْرًا ۖ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرَىٰ لِلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٠﴾

---

homme ennemi attaqua les musulmans, tua quelques uns et demanda à la fin: "Si j'embrasse l'Islam, me procura-t-il du bien?" L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit: "Certes oui" L'homme alors tua son cheval et s'élanca contre ses amis dont il faisait partie et tua plusieurs hommes l'un à l'autre jusqu'à ce qu'il fut tué. On a dit que c'est à son sujet que ce verset fut révélé: "Ceux qui croient et dont la foi est pure... .

(3) روى ابن مردويه عن عبد الله بن سخبرة قال، قال رسول الله ﷺ: «من أعطى فشكر ومنع فصبر وظلم فاستغفر وظلم فغفر»، وسكت قال: فقالوا: يا رسول الله ما له؟ قال: ﴿أولئك لهم الأمن وهم مهتدون﴾.

wa wahabnâ lahû 'Ishâqa wa Ya'qûba kullan hadaynâ wa Nuhan hadaynâ min qablu wa min durriyyatihî Dawûda wa Sulaymâna wa Ayyûba wa Yûsuf wa Mûsâ wa Hârûna wa kadâlika najzî-l-muhsinîna (84) wa Zakariyya wa Yahya wa 'Isâ wa 'Ilyâsa kullun mina-s-sâlihîna (85) wa 'Ismâ'îla wa-L-Yasa'a wa Yunusa wa Luta wa kullan faddalnâ 'alâ-l-'âlamîna (86) wa min 'âbâ'ihim wa durriyyâtihim wa 'ihwânihim wa-jtabaynâhum wa hadaynâhum 'ilâ sirâtim mustaqîm (87) dâlika hudâ-L-Lâhi yahdî bihî may-yašâ'u min 'ibâdihî walaw 'ašrakû lahabita 'anhum mâ kânû ya'malûna (88) 'ulâ'ika-l-ladîna 'âtynâhumu-l-kitâba wa-l-hukma wa-n-nubuwwata fa'iy-yakfur bihâ hâ'ulâ'il faqad wakkalnâ bihâ qawma-l-laysu bihâ bikâfirîna (89) 'ûlâ'ika-l-ladîna hadâ-L-Lâhu fabihudâhumu-qtadih qul lâ 'as'alukum 'alayhi 'ajran 'in huwa 'illâ dikrâ li-l-'âlamîna (90).

Nous lui avons donné comme enfants Isaac et Jacob, que nous avons maintenus tous deux dans la bonne voie, comme nous l'avions fait avant pour Noé. Comme descendance, nous lui avons donné David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. C'est ainsi que nous récompensons les bons. (84) Nous lui avons donné aussi: Zacharie, Jean, Jésus et Elie, tous connus par leur vertu. (85) Nous lui avons donné Ismaël, Elisée, Jonas et Loth, que nos faveurs ont élevés au-dessus du genre humain. (86) Nous avons également favorisé leurs pères, leurs enfants et leurs frères et nous les avons guidés dans la voie droite. (87) C'est là la voie d'Allah. Il en fait profiter qui Il veut. Qui prête des associés à Allah perd le bénéfice de ses bonnes œuvres. (88) Ce sont ceux-là auxquels nous avons donné le Livre, la sagesse, et le don Prophétique. Si ces gens que voici (les gens qui entourent le Prophète et l'écoutent) renient toutes ces choses, qu'importe! nous les avons confiées à des gens qui ne les renieront pas. (89) Ce sont ceux-là qu'Allah a mis dans la bonne voie. Modèle ta conduite sur la leur. Dis à ces gens (ceux qui l'entourent): Je ne vous demande aucune rétribution pour mes révélations. Elles constituent un avertissement pour le monde (90).

Dieu mentionne qu'Il a donné Isaac à Abraham malgré son âge avancé et après avoir désespéré, lui et sa femme Sarah d'avoir des enfants. Les anges, qui étaient chargés d'une mission auprès du peuple de Loth, annoncèrent à Abraham la naissance d'Isaac. Sa femme s'étonna et s'écria: «**O stupeur, s'exclama-t-elle, comment pourrais- je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari est un vieillard! C'est là une**

chose vraiment étrange» [Coran XI, 72]. Ils leur annoncèrent donc la bonne nouvelle qu'avec sa qualité de Prophète, aura une descendance comme Dieu a dit: **«Nous lui avons annoncé une bonne nouvelle: la naissance d'Isaac, un Prophète parmi les justes»** [Coran XXXVII, 112] ainsi la bonne nouvelle fut réalisée et le bienfait parachevé. Dieu a dit aussi: **«Nous lui annonçames qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait lui-même un fils, Jacob»** [Coran XI, 71] dans le vivant d'Abraham et sa femme afin qu'ils se réjouissent de la naissance du fils et du petit fils, car la naissance du petit-fils procure une joie plus grande que celle du fils en s'assurant ainsi de la postérité.

Abraham et sa femme, tous deux dans un âge avancé, croyaient qu'ils n'auraient plus de descendance, mais Dieu la leur accorda pour récompenser son Prophète qui avait quitté son peuple et émigré vers d'autre pays pour adorer son Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Il lui donna, en compensation de son peuple, une descendance née de ses reins, qui suivrait sa religion, comme Dieu l'indique dans ce verset: **«Pour avoir abandonné son père et ceux qui invoquaient de fausses divinités, nous lui donnâmes Isaac et Jacob, que nous élevâmes tous deux au rang de Prophètes»** [Coran XIX, 49].

Comme Dieu avait dirigé Noé vers la voie droite, Il a aussi dirigé Abraham et lui a donné une descendance. Chacun d'eux avait reçu une faveur particulière. Lorsque Dieu noya les impies parmi les habitants de la terre et sauva Noé et ceux qui avaient cru en lui et en son message dans l'arche, Il a fait de ces derniers comme sa descendance. Quant à Abraham le confident de Dieu, Dieu à Lui la puissance et la gloire n'a envoyé un Prophète que de sa postérité comme Il l'affirme dans ce verset: **«Puis nous avons établi dans sa descendance la prophétie et le Livre»** [Coran XXIX, 27].

Peut-être on se demande: Puisque Dieu a précisé dans les versets précités qu'Il a donné à Abraham la prophétie ainsi qu'à sa descendance, pourquoi a-t-Il mentionné Loth qui n'en fait pas partie? La réponse en est la suivante: Loth était le fils de son frère Haran le fils d'Azar. Dieu l'a cité pour donner plus de solidité à cette descendance, tout comme Il a dit dans un autre verset: **«Etiez-vous présents aux derniers moments de Jacob lorsqu'il interpella ainsi ses enfants: «Qui adorez-vous après moi?» Ils répondirent: «Nous adorerons ton Seigneur, le Sei-**

gneur de tes pères: Abraham, Ismaël et Isaac, le Allah unique, et nous nous soumettons à Lui» [Coran II, 133] à savoir qu'Ismaël était l'oncle paternel de Jacob.

Tel fut aussi le cas de Jésus considéré comme faisant partie de la postérité d'Abraham - ou de Noé selon une autre interprétation - qui constitue une preuve que les enfants de la fille en font partie. Jésus, dans ce cas, appartient à Abraham par la ligne de sa mère Marie parce qu'il est né sans père.

A cet égard on rapporte qu'Al-Hajjaj envoya dire à Yahia Ben Ya'man: «On m'a fait savoir que tu as dit qu'Al-Hassan et Al-Hussein font partie de la descendance du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dont je ne trouve pas cela cité dans le Livre de Dieu que j'ai lu tout entier?» Il lui répondit: «N'as-tu pas lu ce verset de la sourate du Bétail: **«Comme descendnace, nous lui avons donné David Salomon... jusqu'à Jean et Jésus?»** - Certes oui, répondit-il - Alors, répliqua Yahia, Jésus - selon ce verset - n'est-il pas condsidéré comme faisant partie de la postérité d'Abraham du moment qu'il n'a pas un père?» - Tu dis vrai, fut la réplique d'Al-Hajjaj.

Les ulémas de conclure: «Lorsqu'un homme lègue par testament une partie de sa succession à sa descendance, les enfants des filles auront leur part à moins que cet homme ne précise que ce legs revienne exclusivement aux enfants de ses fils sans les filles.

Mais d'autres leur répondent: Les enfants des filles auront leur part de toute façon en se référant à ce hadith cité dans les deux Sahihs suivant lequel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit d'Al-Hassan Ben Ali *«Mon fils que voici est un maître. Il se peut que Dieu grâce à lui, rétablisse la concorde entre deux grands partis des musulmans»*[1]. **«Nous avons également favorisé leurs pères, leurs enfants et leurs frères»** en citant ainsi l'ascendance et la descendance afin que la bonne direction soit à portée de tous ceux-ci.

«C'est là la voie d'Allah. Il en fait profiter qui Il veut» grâce à Sa

---

(1) ثبت في صحيح البخاري أن رسول الله ﷺ قال للحسن بن علي: «إني ابني هذا سيد، ولعل الله أن يصلح به بين فئتين عظيمتين من المسلمين».

sagesse et Sa clémence. **«Qui prête des associés à Allah perd le bénéfice de ses bonnes œuvres»** en mettant les hommes en garde contre le polythéisme qui anéantit toutes les bonnes actions, tout comme Il le montre dans d'autres versets tels que celui-ci: **«Si tu es polythéiste tes actions sont vaines, tu seras certainement perdant»** [Coran XXXIX, 63]. Cette condition ne stipule pas la survenance du fait comme on le trouve dans ce verset par exemple: **«Dis: Si le Miséricordieux avait un fils je serais le premier à l'adorer»** [Coran XLIII, 81] ou ce verset: **«Si Allah avait voulu avoir un fils, Il aurait choisi qui Il aurait voulu au sein de ce qu'Il a créé Gloire à Lui! Il est l'Unique, le Dominateur suprême»** [Coran XXXIX, 4]. Donc c'est une condition qui ne saurait du tout être réalisable.

«Ce sont ceux-là auquels nous avons donné le Livre, la sagesse et le don prophétique» ces dons ne sont octroyés que pour être miséricordieux envers les serviteurs et par compassion.

«Si ces gens que voici (les gens qui entourent le Prophète et l'écoutent) renient toutes ces choses» c'est à dire si les habitants de La Mecque selon les dires d'Ibn Abbas, Ad-Dahak, Qatada et As-Souddy, **«qu'importe! nous les avons confiées à des gens qui ne les renieront pas»** Si les Mecquois et d'autres parmi les habitants de la terre: Arabes et non-Arabes, les gens du Livre ont renié ces choses-là, Dieu les a confiées à d'autres: les Mohagériens, les Ansariens et leurs suivants qui en seraient reconnaissants jusqu'au jour de la résurrection. Ils croiraient à la lettre aux révélations, aux versets fondamentaux et figuratifs sans en rien renier.

«Ce sont ceux-là» c'est à dire les Prophètes déjà mentionnés dans le verset ainsi que leurs descendances **«qu'Allah a mis dans la bonne voie. Modèle ta conduite sur la leur»** Dirige-toi donc ô Mouhammad d'après leur direction.

Al-Boukhari rapporte d'après Souleiman Al-Ahwal que Moujahed a demandé à Ibn Abbas, en mentionnant le verset précité: Y a-t-il dans la sourate «Sad» un verset qui exige une prosternation?» Il lui répondit: «Certes oui» Puis il lui récita le verset: **«Nous lui avons donné comme enfants Isaac et Jacob...** jusqu'à: **«modèle ta conduite sur la leur»** et il ajouta: «Notre Prophète est l'un des leurs».

«Je ne vous demande aucune rétribution» c'est à dire en vous

communiquant et récitant le Coran, je ne vous demande aucun salaire ou autre chose car il constitue «**un avertissement pour le monde**» que les gens donc s'en rappellent et mettent ses prescriptions en application afin de pouvoir distinguer entre l'égarement et la bonne direction, l'incrédulité et la foi.

وَمَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِۦٓ إِذْ قَالُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ بَشَرٍ مِّن شَىْءٍ قُلْ مَنْ أَنزَلَ
ٱلْكِتَٰبَ ٱلَّذِى جَآءَ بِهِۦ مُوسَىٰ نُورًا وَهُدًى لِّلنَّاسِ تَجْعَلُونَهُۥ قَرَاطِيسَ تُبْدُونَهَا
وَتُخْفُونَ كَثِيرًا وَعُلِّمْتُم مَّا لَمْ تَعْلَمُوٓا۟ أَنتُمْ وَلَآ ءَابَآؤُكُمْ قُلِ ٱللَّهُ ثُمَّ ذَرْهُمْ فِى
خَوْضِهِمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩١﴾ وَهَٰذَا كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ مُبَارَكٌ مُّصَدِّقُ ٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ وَلِتُنذِرَ
أُمَّ ٱلْقُرَىٰ وَمَنْ حَوْلَهَا وَٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ وَهُمْ عَلَىٰ صَلَاتِهِمْ
يُحَافِظُونَ ﴿٩٢﴾

wama qadarû-L-Lâha ḥaqqa qadrihî 'iḏ qâlû mâ 'anzala-L-Lâhu 'alâ bašarim min šay'in qul man 'anzala-l-kitâba-l-laḏî jâ'a bihî Mûsâ nûran wa huda-l-li-n-nâsi taj'alûnahû qarâṭîsa tubdûnahâ wa tuḥfûna kaṯîran wa 'ullimtum mâ lam ta'lamû 'antum walâ 'âbâ'ukum quli-L-Lâhu ṯumma ḏarhum fî ḥawḍihim yal'abûna (91) wa hâḏâ kitâbun 'anzlnâhu mubârkum-muṣaddiqu-l-laḏî bayna yadayhi wa litundira 'umma-l-qurâ wa man ḥawlahâ wa-l-laḏîna yu'minûna bi-l-'âḫirati yu'minûna bihî wa hum 'alâ ṣalâtihim yuḥâfizûna (92).

Ils n'estiment pas Allah à Sa juste puissance quand ils disent: «Allah n'a jamais rien révélé à l'homme. Réponds-leur: Qui donc a révélé le Livre que Moïse a apporté aux hommes comme lumière et comme guide? Vous l'avez écrit sur des feuilles. vous en avez divulgué une partie mais vous en avez dissimulé la plus grande. Qui vous a enseigné ce que par vous-mêmes vous n'auriez jamais découvert, pas plus que vos pères? Réponds: Allah, abandonne-les à leurs intrigues et à leurs jeux. (91) Et voici un Livre, béni qui confirme les précédentes Ecritures, et que nous te révélons pour que tu avertisses la ville métropole et ses environs. Ceux qui croient au jour dernier croient à ce Livre et seront assidus à la prière. (92).

Ce verset, selon les dires d'Ibn Abbas, Moujahed et Ibn Jarir, fut

révélé au sujet des Qoraïchites qui n'ont pas apprécié Dieu à Sa juste mesure et traité Ses Prophèts de menteurs. On a dit aussi que ce fut à propos des juifs et précisément Malek Ben Saïf [1]. Mais il s'avère que la première opinion est la plus correcte car ce verset fut révélé à La Mecque alors que les juifs ne niaient pas la révélation des Ecritures. Mais les Qoraïchites, quant à eux, reniaient Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- en tant que Messager prétendant qu'il est un être humain comme Dieu le montre dans un autre verset: «**Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables**» [Coran X, 2] et dans celui-ci: «**C'est là ce qui a empêché les hommes de croire quand la bonne voie leur a été indiquée. Est-ce convenable, ont-ils dit, qu'Allah ait envoyé un homme pour le représenter?**» [Coran XVII, 94].

Ces gens-là qui ont dit que Dieu n'a jamais rien fait descendre sur un mortel, Dieu dit à Son Prophète de leur répondre: «**Qui donc a révélé le Livre que Moïse a apporté aux hommes comme lumière et comme guide?**» dont chacun d'entre vous connait que Dieu a révélé la Torah à Moïse Ben 'Imran comme une lumière et comme une Direction afin que les hommes s'en servent pour sortir des ténèbres de la suspicion. Ce même Livre «**Vous l'avez écrit sur des feuilles. Vous en avez divulgué une partie mais vous en avez dissimulé la plus grande**». C'est à dire vous transcrivez les différentes parties du Livre sur des parchemins, vous altérez ou modifiez, à votre guise, ce que vous voulez disant aux autres que ceci fait partie du Livre venant de Dieu du moment qu'il n'est pas ainsi, et en plus vous cachez une grande partie de son contenu.

«**Qui vous a enseigné ce que par vous-mêmes vous n'auriez jamais découvert, pas plus que vos pères?**» En d'autres termes: qui a révélé le Coran qui vous relate l'histoire de ceux qui vous ont précédés, et les

(1) Dans le "Loubab" Ibn Abi Hatem rapporte que le juif Malek Ben Saif entra en discussion avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Le Prophète lui dit: "Je t'adjure par celui qui a révélé le Pentateuque à Moïse, trouves-tu dans ce Livre que Dieu haït le doctuer corpulent" Malek, qui était ainsi s'irrita et répondit: "Dieu n'a rien révélé à un mortel" Dieu alors fit descendre ce verset: "Ils n'estiment pas Allah à Sa juste puissance".

évènements qui surviendront plus tard, ce dont vous ignorez vous et vos ancêtres?

A cette question Dieu dit à Son Prophète: **«Réponds-Allah»** c'est bien lui qui a révélé le Livre, puis **«abandonne-les à leurs intrigues et à leurs jeux»** et laisse-les s'amuser à discuter, plonger dans leur égarement et erreur, jusqu'à ce que la certitude leur parvienne et alors ils sauront à qui est réservée la bonne fin à eux ou à ceux qui craignent Dieu?

«Et voici un Livre» qui est le Coran **«béni, qui confirme les précédentes Ecritures, et que nous te révélons pour que tu avertisses la ville métropole»** La Mecque **«et ses environs»** d'autres bourgs et régions où vivent les différentes nations et communautés issues des reins d'Adam, car Dieu a ordonné à Mouhammad de dire à tous les hommes: **«Je suis envoyé par Allah à vous tous»** [Coran VII, 158], et de leur dire aussi: **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera»** [Coran VI,19]. Quiconque, parmi les hommes, est incrédule à son égard aura le feu comme lieu de rencontre. Dieu a dit aussi au sujet du Coran: **«Béni soit celui qui a révélé la Loi à Son serviteur afin qu'il devienne un avertisseur pour les mondes»** [Coran XXV, 1].

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: ***«On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre (Prophète) n'avait reçues» et parmi ces faveurs: «Dieu envoyait chaque Prophète à son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier». (Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

C'est pourquoi Il a dit enfin: **«Ceux qui croient au jour dernier croiront à ce Livre et seront assidus à la prière»** donc quiconque croit en Dieu et à la vie future, croit aussi au Coran qui a été révélé à Mouhammad et s'acquitte des prières prescrites.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ قَالَ أُوحِىَ إِلَىَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَىْءٌ وَمَن

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «أعطيت خمساً لم يعطهن أحد من الأنبياء قبلي» وذكر منهن: «وكان النبي يبعث إلى قومه خاصة وبعثت إلى الناس عامة».

قَالَ سَأُنزِلُ مِثْلَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ ۗ وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذِ ٱلظَّـٰلِمُونَ فِى غَمَرَٰتِ ٱلْمَوْتِ وَٱلْمَلَـٰٓئِكَةُ
بَاسِطُوٓا۟ أَيْدِيهِمْ أَخْرِجُوٓا۟ أَنفُسَكُمُ ۖ ٱلْيَوْمَ تُجْزَوْنَ عَذَابَ ٱلْهُونِ بِمَا كُنتُمْ
تَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ غَيْرَ ٱلْحَقِّ وَكُنتُمْ عَنْ ءَايَـٰتِهِۦ تَسْتَكْبِرُونَ ﴿٩٣﴾ وَلَقَدْ جِئْتُمُونَا
فُرَٰدَىٰ كَمَا خَلَقْنَـٰكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَتَرَكْتُم مَّا خَوَّلْنَـٰكُمْ وَرَآءَ ظُهُورِكُمْ ۖ وَمَا نَرَىٰ مَعَكُمْ
شُفَعَآءَكُمُ ٱلَّذِينَ زَعَمْتُمْ أَنَّهُمْ فِيكُمْ شُرَكَـٰٓؤُا۟ ۚ لَقَد تَّقَطَّعَ بَيْنَكُمْ وَضَلَّ عَنكُم مَّا
كُنتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٩٤﴾

wa man 'aẓlamu mimmani-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiban 'aw qâla 'ûḥiya 'ilayya walam yuḥa 'ilayhi šay'un wa man qâla sa'unzilu miṯla mâ̂ 'anzala-L-Lâhu walaw trâ̂ 'iḏi-z-ẓâlimûna fî ġamarâ̂ti-l-mawti wa-l-malâ̂'ikatu bâsiṭû 'aydihim 'aḫrijû̂ 'anfusakumu-l-yawma tujzawna'aḏ-âba-l-hawni bimâ kuntum taqûlûna 'alâ-L-Lâhi ġayra-l-ḥaqqi wa kuntum 'an 'â̂yâtihî tastakbirûna (93) walaqad ji'tumunâ furâdâ kamâ ḫalaqnâkum 'awwala marratin wa taraktum mâ ḫawwlnakum warâ̂'a ẓuhûrikum wamâ narâ ma'akum šuf'â̂'akumu-l-laḏîna za'amtum 'annahum fîkum šurakâ̂'u laqad taqaṭṭa'a baynakum wa ḍalla 'ankum mâ kuntum taz'amûna (94).

Qui est plus coupable que celui qui rapporte des mensonges sur Allah et qui dit: «Il m'a été révélé ceci alors que rien ne lui a été révélé», ou bien qui dit: «Je peux envoyer des révélations semblables à celles qu'Allah envoie?» Ah! Si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les affres de la mort et que les anges, tendant leurs mains vers eux, les pressent de rendre leurs âmes! Voici venu le jour, leur disent-ils, où vous allez subir un infâme supplice pour n'avoir pas dit la vérité sur Allah et avoir accueilli ses révélations avec dédain. (93) Vous voilà revenus, chacun séparément tels que vous étiez au jour de votre naissance. Vous avez laissé sur terre tous les biens que vous aviez amassés. Vous n'êtes accompagné d'aucun des intercesseurs que vous prétendiez avoir pour associés. Toutes vos attaches terrestres sont coupées et tout ce sur quoi vous faisiez fond vous abandonne. (94).

Qui peut donc être plus inique que celui qui forge des mensonges sur Dieu en Lui associant d'autres divinités, ou en lui attribuant un en-

fant ou en prétendant qu'il a reçu une révélation alors que rien ne lui à été révélé. A ce propos, Ikrima et Qatada ont dit que ce verset fut descendu du sujet de Moussailama l'imposteur[1].

«Ou bien qui dit: «Je peux envoyer des révélations semblables à celles qu'Allah envoie?» c'est à dire celui qu prétend faire descendre des choses semblables à ce que Dieu a fait descendre alors qu'il est menteur[2]. Ce verset est pareil à celui-ci: **«Quand on leur récita nos versets, ils disent: «Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant»** [Coran VIII, 31].

Puis Dieu décrit la situation des injustes lors de la mort: **«Ah! Si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les affres de la mort»** en éprouvant ses affres et ses douleurs **«et que les anges, tendant leurs mains vers eux»** en les frappant comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ah! Si vous pouviez voir comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos»** [Coran VIII, 50] Donc ils les frappent pour qu'ils se dépouillent d'eux-mêmes car, on a dit à cet égard que l'incrédule, lorsque la mort se présente à lui, les anges lui annoncent le châtiment, les carcans, les chaines, l'abîme du feu, l'eau bouillante et la colère du Miséricordieux. Alors son âme se disperse dans les diffé-

---

(1) Moussailama est: Abou Thoumam, Ibn Habib de Bani Athal qui est Hanifa, connus par leur mère la fille de Kahel Ben Asad Ben Khouzaima. Mousailama prétendait que Gabriel lui communiquait la révélation. Il s'est donné le nom de: Miséricordieux (Arrahman). Il y avait encore un autre qui lui était semblable appelé Al-Aswad Ben Ka'b connu sous le nom de 'Ayhalal; et un deuxième du nom Dzil-Khimar qui prétendait que deux anges lui parlaient, l'un s'appelait Sahiq et l'autre Chariq.

(2) Dans le "Loubab" Ibn Jarir a dit que ce verset fut révélé au sujet de Abdullah ben Sa'd qui était le scribe du Prophète -qu'Allah le bénsse et le salue-et qui changeait parfois ce qu'ils lui dictait. D'après As-Souddy, Abdullah Ben Sa'd disait; Si Mouhammad recevait des révélations, j'en recevais également, et si Dieu a fait descendre quelque chose, j'ai fait autant. Par exemple: Mouhammad récitait: Dieu entend et sait tout. Et moi je disais Dieu connait tout et Il est sage.

rentes parties de son corps, s'y attache et refuse d'en sortir. Les anges frappent les corps des impies jusqu'à ce qu'ils rendent l'âme en leur disant: **«Voici venu le jour, leur disent-ils, où vous allez subir un infâme supplice pour n'avoir pas dit la vérité sur Allah»** Aujourd'hui vous serez rétribués par le châtiment de l'humiliation pour avoir forgé des mensonges sur Dieu; pour vous être, par orgueil, détournés de ses signes et pour avoir refusé de suivre Ses Prophètes. D'après la tradition, plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet de l'état d'agonie soit du croyant soit de l'impie dont nous allons en parler en commentant ce verset: **«Allah soutient les croyants dans ce monde et dans l'autre par de fermes propos»** [Coran XIV, 27].

Au jour du rassemblement on vous dira: **«Vous voilà revenus, chacun séparément, tels que vous étiez au jour de votre naissance»** Comme il a dit dans un autre verset: **«Ils se présenteront devant ton Seigneur, alignés sur un seul rang. Vous voilà revenus devant Moi, tels que Je vous ai créés une première fois»** [Coran XVIII, 48] C'est à dire comme nous vous avons créés une première fois, vous voilà venus à nous, vous reniez ce retour et n'y pensiez plus disant que c'est incroyable. **«Vous avez laissé sur terre tous les biens que vous aviez amassés»** ce dont Dieu vous a accordé dans le bas monde.

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le serviteur dit: «Mes biens ! Mes biens!» Or ce qui te revient de tes biens sont ces trois choses: ce que tu as mangé et consommé; ce que tu as porté et usé; et ce que tu as donné en aumône pour ta vie future. A part cela, tout ce que tu possèdes reivendra à tes successeurs après ta mort»* ***(Rapporté Par Mouslim)***[1].

Al-Hassan AL-Basri a dit; «Au jour de la résurrection, on amènera le fils d'Adam qui sera pareil à une hampe d'une lance et le Seigneur à Lui la puissane et la gloire lui dira: «Où sont tes biens que tu as amassés?» Il répondra: «Seigneur je les ai amassés et rendus plus grands de ce qu'ils étaient». Il répliquera: «O fils d'Adam! Qu'est-ce que tu as

---

(1) ثبت في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «يقول ابن آدم: مالي مالي! وهل لك من مالك إلا ما أكلت فأفنيت، أو لبست فأبليت، أو تصدقت فأبقيت؟ وما سوى ذلك فذاهب وتاركه للناس».

devancé pour toi-même?» Et le fils d'Adam de regarder autour de lui sans en rien trouver. Puis il récita ce verset: **«Vous voilà revenus, chacun séparément, tels que vous étiez au jour de votre naissance. Vous avez laissé sur terre tous les biens que vous aviez amassés».**

Et Dieu de poursuivre: **«Vous n'êtes accompagné d'aucun des intercesseurs que vous prétendiez avoir pour associés»** en les réprimandant d'avoir adoré, dans le bas monde, des statues et des idoles en les associant à Dieu croyant qu'elles leur seront utiles dans la vie future. Une fois jugés, ils constateront qu'ils étaient dans un égarement et ce qu'ils avaient inventé les ont abandonnés. Le Seigneur à Lui la puissance et la gloire leur appellera devant toutes les créatures: **«Où sont mes prétendus associés?»** [Coran XXVIII, 74] et **«Où sont donc ceux que vous adoriez en dehors d'Allah» Vous portent-ils secours ou se portent-ils secours mutuellement»** [Coran XXVI, 92-93].

En ce jour-là **«Toutes vos attaches terrestres»** avec ceux que vous adoriez dans le bas monde **«sont coupées, et tout ce sur quoi vous faisiez fond vous abandonne»** et vous voilà n'espérant rien de leur part car ils ont disparu loin de vous. En d'autre part, Dieu a mentionné tant de versets se rapportant à la situation des polythéistes et impies au jour du jugement dernier, et nous nous limitons à citer ces quelques-uns.

- **«Ce jour-là, à la vue du châtiment, les chefs désavoueront ceux qui les ont suivis et perdront tous leurs moyens»** [Coran II, 166].

- **Quand on soufflera dans la trompette, ce jour-là, il ne sera plus question, pour eux, de généalogies et ils ne s'interrogeront plus»** [Coran XXIII, 101].

- **«Puis, au jour de la résurrection, vous vous renierez les uns les autres, tandis que votre refuge sera le Feu et que vous n'aurez pas de protecteur»** [Coran XXIX, 25].

۞ إِنَّ ٱللَّهَ فَالِقُ ٱلْحَبِّ وَٱلنَّوَىٰ ۖ يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَمُخْرِجُ ٱلْمَيِّتِ مِنَ
ٱلْحَىِّ ۚ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ ۖ فَأَنَّىٰ تُؤْفَكُونَ ﴿٩٥﴾ فَالِقُ ٱلْإِصْبَاحِ وَجَعَلَ ٱلَّيْلَ سَكَنًا وَٱلشَّمْسَ

وَٱلْقَمَرَ حُسْبَانًا ذَٰلِكَ تَقْدِيرُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ ﴿٩٦﴾ وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلنُّجُومَ
لِتَهْتَدُوا۟ بِهَا فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۗ قَدْ فَصَّلْنَا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٩٧﴾

'inna-L-Lâha fâliqu-l-ḥabbi wa-n-nawâ yuḫriju-l-ḥayya mina-l-mayyiti wa muḫriju-l-mayyiti mina-l-ḥayyi ḏâlikumu-L-Lâhu fa'annâ tu'fakûna (95) fâliqu-l-'iṣbâḥi wa ja'ala-l-layla sakanan waš-šamsa wa-l-qamara ḥusbânan ḏâlika taqdîru-l-'Azîzi-L-'Alîmi (96) wahuwa-l-laḏî ja'ala lakumu-n-nujûma li-tahtadû bihâ fî ẓulumâti-l-barri wa-l-baḥri qad faṣṣalnâ-l-'âyâti liqawmin ya'lamûna (97).

C'est Allah qui fend le grain et le noyau, qui tire la vie de la mort et la mort de la vie, cet Allah. Pourquoi vous retirez-vous?. (95) Il fait luire les matins; Il a institué la nuit pour le repos, le soleil et la lune comme mesures du temps. Tel est l'ordre conçu par le Tout-Puissant et le docte. (96) Il a créé les étoiles pour vous guider dans les ténèbres du continent et de la mer. Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent. (97).

Dieu fend le grain et le noyau dans la terre. Différents arbres et plantations y poussent et donnent une variété de fruis d'espèces diverses tant aux couleurs et formes qu'aux saveurs. **«qui tire la vie de la mort et la mort de la vie»** c'est à dire Il fait pousser des plantes vivantes des noyaux et graines considérés en tant que substances inertes, tout comme Il le montre dans ce verset: **«Voici, pour eux, un signe: La terre morte que nous faisons revivre et dont nous faisons sortir des grains qu'ils mangent»** [Coran XXXVI, 33].

Certains ont dit: Il fait naître la poule de l'œuf et vice versa. D'autres disent: Il fait naître l'enfant vertueux d'un père pervers et vice versa... etc.

«Le voilà cet Allah» l'auteur de toutes ces créations, l'Unique et qui n'a pas d'associés. **«Pourquoi vous retirez-vous?»** Comment, après tous ces signes, détournez-vous de la vérité vers l'erreur et adorez une autre divinité que Lui?

«Il fait luire les matins. Il a institué la nuit pour le repos» Il a créé aussi la clarté et l'obscurité, en dissipant l'obscurité de la nuit par la clarté du jour afin que les hommes vaquent à leurs occupations et à la nuit tombante, ils se reposent. On trouve dans le Coran plusieurs ver-

sets relatifs à ces phénomènes et même Dieu a juré par la clarté du jour et l'obscurité de la nuit. On a rapporté que la femme de Souhayb l'a blâmé à cause de ses veilles, il lui répondit: «Dieu a fait de la nuit un moment de repos sauf à Souhayb», car lorsque Souhayb évoque le Paradis son désir s'y porte avec ardeur, mais une fois évoqué l'Enfer, il n'éprouve que l'insomnie».

«Le soleil et la lune comme mesures de temps» ils font leurs trajets respectifs qui ne sauraient être ni changés, ni perturbés mais influencés par le changement des saisons qui font tantôt allonger la nuit tantôt la raccourcir, ainsi que le jour comme Il le montre dans ce verset: **«C'est Lui qui a créé le soleil qui brille et la lune qui éclaire. C'est Lui qui a fixé les phases de celle-ci»** [Coran X, 5]. Donc aussi bien le soleil que la lune sont soumis à Ses ordres **«Tel est l'ordre conçu par le Tout-Puissant et le docte»** Cet ordre qui ne saurait être contrarié ni refusé, étant issu du Tout-Puissant. Il est l'omniscient que rien ne lui est caché fut-ce une molécule se trouvant dans les cieux ou sur la terre. On remarque que, dans les versets où sont cités le jour et la nuit, ils sont terminés par la mention de Sa puissance et Sa connaissance, comme par exemple: **«Voici pour eux un signe: la nuit dont nous dépouillons le jour; ils sont alors dans les ténèbres, le soleil qui chemine vers son lieu de séjour habituel: tel est le décret du Tout-Puissantt, de celui qui sait»** [Coran XXXVI, 37-38].

«Il a créé les étoiles pour vous guider dans les ténèbres du continent et de la mer» Certains de nos ancêtres ont dit: «Quiconque croit que les étoiles ont d'autres utilités que ces trois, se sera trompé et aura menti sur Dieu: Dieu a créé les étoiles comme ornements du ciel, de quoi lapider les démons et afin que les hommes se dirigent d'après elles dans les ténèbres de la terre et de la mer».

«Ce sont là autant de signes» clairs et évidents **«pour ceux qui comprennent»** et qui savent pour suivre la vérité et éviter l'erreur.

وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ فَمُسْتَقَرٌّ وَمُسْتَوْدَعٌ قَدْ فَصَّلْنَا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ
يَفْقَهُونَ ﴿٩٨﴾ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجْنَا بِهِۦ نَبَاتَ كُلِّ شَىْءٍ
فَأَخْرَجْنَا مِنْهُ خَضِرًا نُّخْرِجُ مِنْهُ حَبًّا مُّتَرَاكِبًا وَمِنَ ٱلنَّخْلِ مِن طَلْعِهَا قِنْوَانٌ

دَانِيَةٌ وَجَنَّٰتٍ مِّنْ أَعْنَابٍ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلرُّمَّانَ مُشْتَبِهًا وَغَيْرَ مُتَشَٰبِهٍ ٱنظُرُوٓا۟ إِلَىٰ
ثَمَرِهِۦٓ إِذَآ أَثْمَرَ وَيَنْعِهِۦٓ إِنَّ فِى ذَٰلِكُمْ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٩٩﴾

wahuwa-l-ladî 'anša'akum min nafsin wâhidatin famustaqarrun wa mustawda'un qad fassalnâ-l-'âyâti liqawmin yafqahûna (98) wahuwa-l-ladî 'anzla mina-s-samâ'i mâ'an fa 'ahrajnâ bihî nabâta kulli šay'in fa 'ahrajnâ minhu hadiran nuhriju minhu habbam mutarâkiban wa mina-n-nahli min tal'ihâ qinwânun dâniyatun wa jannâtim min 'a'nâbin wa-z-zaytûna wa-r-rummâna muštabihan wa gayra mutašâbihin-in-zurû 'ilâ tamarihî 'idâ 'atmara wa yan'ihî 'inna fî dâlikum la'âyâti-l-li-qawmin yu'minûna (99).

Il vous a tirés d'un seul et même souffle de vie. Le germe se trouve dans l'homme et le don de féconder dans la femme. Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent. (98). C'est Lui qui fait tomber la pluie des cieux. Avec elle, nous fécondons toutes les plantes, nous engendrons les cultures d'où sortent les grains sous forme d'épis. De la spathe des palmiers nous faisons surgir de lourds régimes de fruits. Cette eau nous sert encore à créer des champs de vigne, d'oliviers et de grenadiers de même espèce et d'espèce différente. Observez leurs fruits, comment ils germent et comment ils mûrissent. Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent. (99).

Dieu a créé toute l'humanité d'un seul être qui est Adam comme Il l'a confirmé dans ce verset: **«O hommes, craignez Allah qui vous a créés d'un seul être, puis de cet être tira sa compagne et de ce couple tira l'humanité toute entière»** [Coran IV, 1].

«Le germe se trouve dans l'homme et le don de féconder dans la femme» Ce verset fut le sujet de plusieurs interprétations: Selon les dires d'Ibn Mass'oud, il s'agit de l'utérus de la femme et les reins de l'homme, qui furent aussi l'avis d'autres ulémas. D'après Ibn Mass'oud aussi: une durée dans le bas monde et un dépôt là où l'homme meurt. Selon les dires d'Ibn Joubaïr: un réceptacle dans les utérus et sur la terre et un dépôt où ils meurent. La première s'avère être la plus correcte.

«Ce sont là autant de signes pour ceux qui comprennent» et saisissent les paroles divines et le but des signes exposés. **«C'est Lui qui**

fait tomber la pluie des cieux» grâce à laquelle Il fait pousser des fruits pour la subsistance des hommes, et qui est une miséricorde. Avec cette eau, Il fait croître la végétation de toute plante, surgir la verdure d'où Il fait sortir les grains groupés en épis, et de la spathe du palmier, des régimes de dattes à portée de la main. Bref Il a créé à partir de l'eau toute chose vivante. Dieu a mentionné dans ce verset en particulier, comme dans d'autres versets, les palmiers et la vigne car ils consitutent pour les habitants du Hijaz les meilleurs arbres fruitiers. Ils extrayaient à partir de dattes et du raisin des boissons enivrantes, et ce fut avant l'interdiction du vin.

Puis comme Signes étonnants, Il a mentionné les oliviers et les grenadiers qui sont de différentes espèces quant à la couleur et au goût bien que les feuilles et la forme sont semblables.

«Observez leurs fruits, comment ils germent et comment ils mûrissent» C'est à dire, d'après Ibn Abbas, Ad-Dahak et d'autres: considéréz et contemplez le pouvoir du Créateur qui a fait de ces plantes des arbres fruitiers après qu'ils eussent été comme du bois, en accordant à chacun d'eux une couleur, une forme, une odeur et un goût différents, comme Il le montre dans ce verset: **«La même eau les arrose. Il y a des fruits plus savoureux les uns que les autres»** [Coran XIII, 4]. Voilà des signes pour des hommes qui croient en Dieu, à Son pouvoir et à Sa sagesse, et suivent les Prophètes.

وَجَعَلُوا لِلَّهِ شُرَكَاءَ الْجِنَّ وَخَلَقَهُمْ وَخَرَقُوا لَهُ بَنِينَ وَبَنَاتٍ بِغَيْرِ عِلْمٍ سُبْحَانَهُ
وَتَعَالَىٰ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٠٠﴾

wa ja'alû li-L-Lâhi šurakâ'a-l-jinni wa ḫalaqahum wa ḫaraqû lahû banîna wa banatim-biġayri 'ilmin subḥânahû wa ta'âlâ 'ammâ yaṣifûna (100).

Qui donnent-ils comme associés à Allah? Des démons, alors que c'est Allah qui les a créés. Dans leur ignorance, ils Lui attribuent des garçons et des filles. Gloire à Lui! Il est très au-dessus de ces inventions misérables. (100).

Les polythéistes ne se contentaient pas d'adorer les idoles et les

statues en dehors de Dieu, mais ils Lui ont attribué aussi les djinns comme associés alors qu'Il est le créateur de ces djinns-mêmes.

Peut-être on se demande: Comment ils ont adoré les djinns, et ils n'adoraient que les idoles? La réponse en est la suivante: Ils n'ont adoré les idoles que selon l'ordre des djinns qui sont les démons. On constate ceci clairement dans ces versets: **«A part Allah, ils n'adorent que des symboles féminins, ils n'adorent que Satan, le rebelle. Qui pour avoir été maudit par Allah a dit: «Je t'enlèverai une partie de tes fidèles». Je les égarerai, j'exacerberai leurs ambitions, je les inciterai à couper les oreilles des animaux,.»** [Coran IV, 117-119]. Ou comme les dires d'Abraham à son Père: **«O mon père! N'adore pas le démon; le démon est rebelle envers le Miséricordieux»** [Coran XIX, 44] et aussi ce verset: **«O fils d'Adam! ne vous ai-je pas engagés à ne pas adorer le démon, il est votre ennemi déclaré»** [Coran XXXVI, 60].

Le Seigneur se demande: Comment ces gens-là Lui attribuent-ils des démons comme associés et les adorent en dehors de Lui alors que c'est Lui, le seul créateur, qui a créé les hommes les djinns et les démons? Et en plus **«dans leurs ignorance, ils lui attribuent des garçons et des filles»**. Qu'Il soit très élevé au-dessus de ce qu'ils imaginent. Il fait allusion dans ce verset aux dires des juifs que 'Ouzaïr est son fils, ou à ceux des chrétiens que Jésus est son fils, ou encore à ceux des polythéistes arabes qui prétendaient que les anges sont les filles de Dieu. Ils ignoraient tous la grandeur et la magnificence du Seigneur. Il ne convenait du tout à un tel créateur d'avoir des fils, garçons et compagne. Que Sa sainteté soit magnifiée.

بَدِيعُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ أَنَّىٰ يَكُونُ لَهُۥ وَلَدٌ وَلَمْ تَكُن لَّهُۥ صَٰحِبَةٌ ۖ وَخَلَقَ كُلَّ شَىْءٍ ۖ
وَهُوَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٠١﴾

badi'u-s-samâwâti wa-l-'ardi 'annâ yakûnu lahû waladun walam taku-l-lahû ṣâḥibatun wa ḫalaqa kulla šay'in wa huwa bikulli šay'in 'alîmun (101).

Alors qu'Il a créé sans modèles les cieux et la terre, comment admettre qu'Il a eu un fils. Lui qui n'a pas eu de compagne. Lui le créateur de l'Univers, Lui qui sait tout?(101).

On peut dire que ce verset est une réponse au verset précédent. Lui qui a créé les cieux et la terre sans qu'il y ait eu un modèle à imiter, et qui pourra encore créer des choses qu'on ne peut imaginer et ne viennent plus à l'esprit. On sait bien que toute créature est née de deux êtres semblables comme un enfant qui est né d'un mâle et d'une femelle. Comment le Seigneur peut avoir un fils ou une compagne alors que rien ne Lui est semblable? Comme Il l'affirme dans ce verset: **«Ils ont dit: «Le Miséricordieux s'est donné un fils!» Vous avancez là une chose abominable»** [Coran XIX, 88-89] et ce verset: **«Lui le créateur de l'Univers, Lui qui sait tout»** Gloire à Dieu, le seul créateur, et qu'il soit très élevé au-dessus de ce que ces gens-là imaginent.

ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ خَٰلِقُ كُلِّ شَيْءٍ فَٱعْبُدُوهُ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴿١٠٢﴾ لَّا تُدْرِكُهُ ٱلْأَبْصَٰرُ وَهُوَ يُدْرِكُ ٱلْأَبْصَٰرَ وَهُوَ ٱللَّطِيفُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١٠٣﴾

d̲âlikumu-L-Lâhu rabbukum lâ̂ 'ilâha 'illâ huwa ḫâliqu kulli šay'in fa'buduhu wahuwa 'alâ kulli šay'in wakîlun (102) lâ tudrikuhu-l-'abṣâru wahuwa yudriku-l-'abṣâra wahuwa-L-Laṭifu-L-Ḫabîru (103).

Le voilà votre Seigneur. Il n'y a d'Allah que Lui. Il a créé l'Univers. Adorez-Le. Il surveille la création toute entière. (102) Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappe pas. Il est subtil et sagace. (103).

Le Seigneur, étant le seul créateur qui n'a ni fils ni compagne, les hommes ne doivent adorer que Lui et croire à Son unicité. **«Il surveille la création toute entière»** Il organise et gère tout l'univers et pourvoit aux besoins de Ses créatures nuit et jour.

«Il échappe à la vue des hommes» Ce verset fut le sujet de plusieurs commentaires:

- Certains ont dit: Les regards des hommes ne l'atteignent pas dans le bas monde mais ils Le verront dans l'autre. A ce propos Masrouq rapporte que 'Aicha a dit: «Quiconque prétend que Mouhammad a vu son Seigneur, aura menti sur Dieu, car Il a dit: **«Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappe pas»** Mais Ibn Abbas l'a contredit

et déclaré: Il l'a vu, par son cœur à deux reprises. Nous allons commenter ceci en interprétant la sourate de l'Etoile.[Coran LIII].

- Les Mou'tazila quant à eux, d'après leur interprétation de ce verset, affirment que les hommes ne Le verront plus dans les deux mondes. Mais la majorité des ulémas dits «Sunnites» refutent leurs dires et critiquent leur ignorance et leur présomption en se basant sur ce verset: **«Ce jour-là, il y aura des visages brillants, qui tourneront leurs regards vers le Seigneur»** [Coran LXXV, 32-23]. Il s'agit sans doute des croyants, quant aux impies **«Certes, ce jour-là, ils ne recevront aucun regard de leur Seigneur»** [Coran LXXXIII, 15]. De sa part, l'imam Chafé'i d'ajouter: Ceci dénote que les croyants verront le Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Par ailleurs, d'après les différents hadiths de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les croyants verront Dieu au jour de la résurrection au Paradis, la demeure de félécité.

- D'autres ont dit: Il n'y a pas une incompatibilité entre l'affirmation de la vision et la dénégation de la perception car la perception est plus particulière que la vision mais la dénégation de cette particularité n'entraine pas la dénégation de la généralité.

Puis les opinions ont divergé sur la nature de cette perception négative? On a dit que c'est l'appréhension de la réalité qui demeure inconnue sauf de Dieu seul même si les croyants Le verront, tout comme quelqu'un qui voit la lune et n'a aucune idée à propos de sa nature et sa composition. Donc il est tout à fait normal qu'on traite la vision en partant de ce principe.

D'autres ont dit que la perception est la conviction de l'existence, et par la suite la dénégation de la vision ne doit pas impliquer le reniement de l'existence tout comme l'ignorance d'une science ne doit entrainer son inexistence.

'Ikrima, entendant Ibn Abbas dire: Mouhammad a vu son Seigneur à Lui la puissance et la gloire, lui demanda: «Dieu n'a-t-Il pas dit: **«Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappe pas?»** Il lui répondit: «Que tu perdes ta mère! Ce n'était que Sa lumière que, une fois cette lumière apparait, rien ne pourrait Le percevoir».

Il est cité dans les deux Sahihs un hadith que rapporte Abou Moussa Al-Ach'ari et le remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le

salue- qui a dit: *«Dieu ne dort pas et il ne Lui convient pas de dormir. Il abaisse la balance et la relève. On lui remonte les actions (des hommes) accomplies le jour avant la tombée de la nuit, et les actions de la nuit avec la pointe du jour. Son voile est la lumière - ou le feu. S'il l'ôte, la magnificence de Sa Face aurait brûlé tout ce qu'elle atteint de Ses créatures». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Il est cité dans certains ouvrages que lorsque Moïse demanda au Seigneur de se montrer à lui pour qu'il Le voie, Il lui répondit: «O Moïse! Nul parmi les créatures vivantes ne Me voit sans qu'elle ne meure, ou inerte sans qu'elle ne bouge. Dieu a dit: **«Lorsqu'Allah se montra à la montagne, elle disparut. Moïse tomba évanoui, la face contre terre. Lorsqu'il reprit ses sens, il s'écria: «Gloire à Toi, je m'excuse, je suis le premier de Tes serviteurs»** [Coran VII, 143]. L'imperceptibilité n'exclue pas Sa vue au jour de la résurrection où Il se montrera à Ses serviteurs croyants comme Il lui plaira. Quant à Sa Majesté et Sa Magnificence, les regards ne l'atteignent pas, pour cela Aicha, la mère, des croyants, affirmait la vue du Seigneur au jour de la résurrection et l'excluait dans le bas monde en se basant sur ce verset: **«Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne Lui échappent pas»**. Donc Sa perception matérielle n'est plus possible tant aux anges qu'aux humains.

قَدْ جَآءَكُم بَصَآئِرُ مِن رَّبِّكُمْ فَمَنْ أَبْصَرَ فَلِنَفْسِهِۦ وَمَنْ عَمِىَ فَعَلَيْهَا وَمَآ أَنَا۠
عَلَيْكُم بِحَفِيظٍ ﴿١٠٤﴾ وَكَذَٰلِكَ نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ وَلِيَقُولُوا۟ دَرَسْتَ وَلِنُبَيِّنَهُۥ لِقَوْمٍ
يَعْلَمُونَ ﴿١٠٥﴾

qad jâ'akum basâ'iru mir-rabbikum faman 'absara falinafsihî wa man 'amiya fa'alayhâ wamâ 'ana 'alaykum bihafizin (104) wa kadâlika nusarrifu-l- 'âyâti wa liyaqûlû darasta wa linubayyinahû liqawmin ya'lamûna (105).

---

(1) ثبت في الصحيحين من حديث أبي موسى الأشعري رضي الله عنه مرفوعاً: «إن الله لا ينام ولا ينبغي له أن ينام، يخفض القسط ويرفعه، يرفع إليه عمل النهار قبل الليل، وعمل الليل قبل النهار، حجابه النور ـ أو النار ـ لو كشفه لأحرقت سبحات وجهه ما انتهى إليه بصره من خلقه».

Votre Seigneur vous a apporté l'évidence même. Qui ouvre les yeux, tant mieux pour lui, qui les ferme, tant pis pour lui. Je ne suis pas votre gardien. (104) C'est ainsi que nous varions nos signes pour qu'ils connaissent que tu as enseigné et que les explications n'ont pas manqué à ceux qui veulent s'instruire. (105).

Les évidences et les preuves constituent les clairvoyances contenues dans le Coran et ce que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a apporté: Les paroles divines. «**Qui ouvre les yeux, tant mieux pour lui**» sont pareilles à celles-ci: «**Qui suit le bon chemin le suit à son profit. Qui s'en écarte s'en écarte à son détriment**» [Coran XVII, 15] Donc qui est aveuglé et n'observe pas ces clairvoyances, qu'il ne blâme que soi-même, car Dieu a dit à cet égard: «**Ce ne sont pas leurs yeux qui sont aveugles mais ce sont leurs cœurs qui sont aveugles dans leurs poitrines**» [Coran XXII,46] L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après avoir communiqué le message et averti les hommes, n'est ni leur protecteur ni leur gardien et que chacun choisisse le chemin droit ou l'égarement.

«**C'est ainsi que nous varions nos signes**» ou suivant une autre interprétation: nous avons expliqué les versets contenus dans cette sourate pour démontrer qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu afin qu'ils soient clairs aux yeux des ignorants et impies. Quant aux polythéistes et mécréants, qu'importe, qu'ils disent: «O Mouhammad tu as étudié cela dans les Livres précédents et tu as tout appris d'eux». Tels furent les dires de Moujahed, Ibn Abbas, Sa'id Ben Joubaïr et Ad-Dahak à ce sujet.

'Amr Ben Kaysan rapporte qu'il a entendu Ibn Abbas dire en commentant ce verset: «**Pour qu'ils reconnaissent que tu as enseigné**»: «tu as récité, tu as discuté et tu t'es disputé. Car Dieu montre dans ce verset le reniement des impies et leur opiniâtreté lorsqu'ils lui répondirent: «**Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir**» [Coran XXV, 5]. D'autre part, Dieu montre l'attitude du chef de ces impies quand Il dit: «**Ah! il suppute et ourdit des complots. Eh bien, qu'il soit pris à ses propos pièges. Oui, qu'il soit pris à ses propos pièges**» [Coran LXXIV, 18-20].

«**Et que les explications n'ont pas manqué à ceux qui veulent s'instruire**» car, une fois ces versets et signes exposés clairment, ceux qui

savent suivent le chemin de la vérité et s'écartent de l'erreur. Dieu, quant à Lui, de par Sa sagesse, met sur la voie droite qui Il veut et égare les autres comme Il a dit: «**Par de tels exemples, nombreux sont ceux qu'Il égare et nombreux sont ceux qu'Il guide**» [Coran II, 26] et: «**Si Dieu tolère les manœuvres de Satan, c'est pour éprouver les cœurs incertains ou endurcis...** jusqu'à .. **Dieu met sur la voie droite ceux qui croient à Lui**» [Coran XXII, 53-54].

Par ailleurs, pour démontrer ce que le Coran contient comme versets et signes évidents, Dieu a dit: «**Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles. Il ne fera qu'accentuer la ruine des méchants**» [Coran XVII, 82] et: «**Réponds: Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants. Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules**» [Coran XLI, 44]. On trouve dans le Coran tant de versets se rapportant à ce sujet.

ٱتَّبِعْ مَآ أُوحِىَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٦﴾ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَآ أَشْرَكُوا۟ ۗ وَمَا جَعَلْنَٰكَ عَلَيْهِمْ حَفِيظًا ۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيْهِم بِوَكِيلٍ ﴿١٠٧﴾

'ttabi' mâ 'uḥiya 'ilayka mir-rabbika lâ 'ilâha 'illâ huwa wa 'a'riḍ 'ani-l-mušrikîna (106) walaw šâ''a-L-Lâhu mâ 'ašrakû wamâ ja'alnâka 'alayhim ḥafîẓan wamâ 'anta 'alayhim biwakîlin (107).

Tiens-t'en à ce que t'a révélé ton Seigneur. Il n'y a d'Allah que Lui. Evite ceux qui Lui donnent des associés. (106) Si Allah souhaitait, Il ne permettrait pas qu'on Lui donne des associés. Nous ne t'avons pas commis pour être leur gardien ni pour être leur défenseur. (107).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et à ceux qui le suivent de se conformer aux révélations et de les mettre en exécution, car elles sont la vérité émanant du Seigneur sans aucun doute, et consistent à croire qu'il n'y a d'autre divinité que Lui. Il lui ordonne également de s'éloigner des polythéistes, de leur pardonner leurs méfaits, d'endurer leur nuisance jusqu'à ce qu'Il lui accorde la victoire sur eux. Dieu a certes un but d'égarer les impies car s'Il le voulait, Il aurait montré la voie droite à tous les hommes et «**Si Allah**

voulait, Il ne permettrait pas qu'on Lui donne des associés». De par Sa sagesse et Son vouloir Il dirige qui Il veut et égare qui Il veut, Il interrogera tous Ses serviteurs sans être interrogé.

«Nous ne t'avons pas commis pour être leur gardien» de garder leurs actes et paroles **«ni pour être leur défenseur»** chargé de leurs biens et leurs affaires. Tu n'as pas mission que leur communiquer les enseignements, et le compte final nous appartient. Il lui dit dans un autre verset: **«Prêche. Car tu n'es qu'un missionnaire: Tu es sans autorité sur les hommes»** [Coran LXXXVIII, 21-22].

وَلَا تَسُبُّوا۟ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ فَيَسُبُّوا۟ ٱللَّهَ عَدْوًۢا بِغَيْرِ عِلْمٍ
كَذَٰلِكَ زَيَّنَّا لِكُلِّ أُمَّةٍ عَمَلَهُمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّهِم مَّرْجِعُهُمْ فَيُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُوا۟
يَعْمَلُونَ ﴿١٠٨﴾

walâ tasubbû-l-laḏîna yad'ûna min dûni-L-Lâhi fayasubbû-L-Lâha 'adwam-biġayri 'ilmin kaḏâlika zayyanâ likulli 'ummatim 'amalahum ṯumma 'ilâ rabbihim marji'uhum fayunabbi'uhum bimâ kânû ya'malûna (108).

N'insultez pas ceux qui invoquent d'autres divinités qu'Allah. Ceux-là, dans leur ignorance, pourraient insulter Allah par dépit. Nous avons décidé de laisser chaque peuple agir à sa guise. Ils retournneront tous à leur Seigneur qui leur redira ce qu'ils ont fait. (108).

Dieu interdit à Son Messager et aux croyants d'insulter les divinités des polythésites même s'il y en a là un certain intérêt de le faire, car il pourrait y arriver une certaine cause de corruption et porter les polythéistes à insulter le Seigneur des croyants.

A cet égard Ibn Abbas raconte que les idolâtres auraient dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Ô Mouhammad, cesse d'insulter nos dieux sinon nous satirisons ton Seigneur» Dieu, dans ce verset, interdit à insulter leurs idoles.

Ibn Jarir rapporte qu'As-Souddy a dit: «Lorsque la mort se présenta à Abou Taleb, les Qoraïchites dirent les uns aux autres: «Allons rendre visite à cet homme et de lui demander d'ordonner à son neveu de

ne plus nous attaquer, car nous aurons honte de le tuer après sa mort, et alors les Arabes diront: «Dans son vivant, il le défendait mais, une fois mort, ils l'ont tué». Abou Soufian, Abou Jahl, An-nadar Ben Al-Hareth, Oumaya et Oubay les deux fils de Khalaf, 'Ouqba Ben Abi Mou'it, Amr Ben Al-'As et Al-Aswad Ben Al-Boukhtouri envoyèrent un homme appelé Al-Mouttaleb pour leur demander l'autorisatoin d'entrer chez Abou Taleb.

L'homme se rendit chez Abou Taleb et lui dit: «Les notables de Qoraïch demandent l'autorisation de te rendre visite». L'autorisation accordée, ils entrèrent chez lui et dirent: «Ô Abou Taleb, tu es notre chef et maître, Mouhammad nous a nui et blasphémé nos divinités. Nous désirons que tu envoies le chercher et de l'interdire de dire du mal de nos divinités».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva chez son oncle qui lui dit: «Ces hommes-là ne sont que tes concitoyens et tes cousins» - Que voulez-vous? demanda le Prophète. Ils lui répondirent: «Nous désirons que tu nous laisses avec nos divinités pour qu'on te laisse avec ton Dieu». Il leur répliqua: «Que pensez-vous si je réponds à votre demande, me donnerez-vous la parole d'accepter une chose si vous l'agréez vous auriez dominé tous les non - Arabes et ils vous auraient payé la capitation?» Abou Jahl lui demanda: «Je jure par ton père nous te donnerons la parole et dix fois autant. De quoi s'agit-il?» Il rétorqua: «Dites: Il n'y a d'autre divinité que Dieu» Mais ils refusèrent et manifestèrent leur répugnance. Abou Taleb dit alors: «O mon neveu, demande-leur autre chose car ils redoutent cette attestation». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de riposter: «O Oncle! Je ne leur demande que cette chose-là, même s'ils mettent le soleil dans ma main je ne leur demanderai pas autre chose que cette attestation». Il voulut certes les désespérer. Ils refusèrent et lui dirent: «Cesse alors d'insulter nos divnités sinon nous t'insultons ainsi que celui qui t'ordonne». C'est pourquoi Dieu fit descendre ce verset: **«Ceux-là, dans leur ignorance, pourraient insulter Allah par dépit»**.

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Maudit est celui qui insulte ses parents»* On lui demanda: «Ô Envoyé de Dieu, comment un homme peut insulter ses pa-

rents?» Il répondit: *«L'homme insutle le père d'un autre, celui-ci insulte son père et sa mère»* (Rapporté par Boukhari)[1].

«Nous avons décidé de laisser chaque peuple agir à sa guise» c'est à dire nous avons embelli aux yeux de chaque peuple ses propres actions en le laissant dans son égarement. **«Ils retourneront tous à leur Seigneur qui leur redira ce qu'ils ont fait»** *pour qu'Il leur rétribue* ce qu'ils méritent pour prix de leurs œuvres.

وأقسموا بالله جهد أيمٰنهم لئن جاءتهم ءاية ليؤمنن بها قل إنما الأيٰت عند
الله وما يشعركم أنها إذا جاءت لا يؤمنون (١٠٩) ونقلب أفئدتهم وأبصرهم
كما لم يؤمنوا به أول مرة ونذرهم في طغيٰنهم يعمهون (١١٠)

wa 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim la'in jâ̂'athum 'â̂yatu-l-la yu'minunna bihâ qul 'innamâ-l-'â̂yâtu 'inda-L-Lâhi wamâ yuš'irukum 'annahâ̂ 'idâ jâ̂'at lâ yu'minûna (109) wa nuqallibu 'af'idatahum wa 'abṣârahum kamâ lam yu'minû bihî̂ 'awwala marratin wa naḏaruhum fi ṭuġyânihim ya'mahûna (110).

Ils sont juré de toute la force de leur serment que si un miracle leur était envoyé ils croiraient. Réponds-leur: «les miracles dépendent de la volonté d'Allah. Qui vous dit que si un miracle leur était envoyé, ils croiraient?» (109) S'il leur était envoyé, nous retournerions leurs raisons et leurs yeux pour n'avoir pas cru dès le début et nous les laisserions se débattre dans l'obscurité de leur esprit. (110).

Dieu parle des polythéistes qui font des serments solennels que si un signe ou un miracle leur parvient de Sa part, ils y croiraient. Il ordonne à Son Prophète de leur répondre: «O Mouhammad, dis à ces gens-là qui ne te demandent un miracle que par obstination et opiniâtreté et jamais pour y croire et être dirigés, que ces miracles ne se trouvent qu'auprès de Dieu qui, s'Il veut, vous l'envoie, ou Il s'abstient.

---

(1) جاء في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «ملعون من سب والديه»، قالوا: يا رسول الله وكيف يسب الرجل والديه؟ قال: «يسب أبا الرجل فيسب أباه ويسب أمه فيسب أمه» (رواه البخاري).

Ibn Jarir rapporte d'après Mouhammad Ben Ka'b Al-Qoradhi, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'entretint avec les Qoraïchites. Ils lui dirent: «O Mouhammad, tu nous as raconté que Moïse avait un bâton par lequel il a frappé le rocher et douze sources d'eau y jaillirent. Jésus, quant à lui , ressuscitait les morts. Tu nous as raconté aussi que Dieu a envoyé une chamelle aux Thamoudites en tant que signe, apporte-nous donc un miracle pour te croire». Il leur répondit: *«Si je vous présente un tel miracle, me croirez-vous?»* - Oui, répliquèrent-ils, par Dieu si tu nous l'apportes nous te suivrions tous sans exception».

Sur ce, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoqua Dieu, Gabriel -que Dieu le salue- vint vers lui et dit: «Tu auras ce que tu demandes. Si tu veux, le mont Safa sera transformé en une masse d'or. Mais si tu leur apportes un miracle et ils ne te croiront pas, Dieu les châtiera. Si tu veux, laisse - les afin que chacun d'entre eux revienne à Dieu». Il lui répondit: «Plutôt je préfère que chacun d'entre eux revienne à Dieu». Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Ils ont juré de toute la force de leur serment...»** (Ibn Kathir a dit: Ce hadith n'a pas de chaines mais d'autres hadiths le confirment)[1].

«Qui vous dit que si un miracle leur était envoyé, ils croiraient?» Une question qu'on trouve sa réponse dans ce verset: **«Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru»** [Coran XVII, 59].

Certains ont dit que ce verset est adressé aux polythésites tandis

---

(1) قال ابن جرير عن محمد بن كعب القرظي قال: كلم رسول الله ﷺ قريش فقالوا: يا محمد تخبرنا أن موسى كان معه عصا يضرب بها الحجر فانفجرت منه اثنتا عشرة عيناً، وتخبرنا أن عيسى كان يحيي الموتى، وتخبرنا أن ثمود كانت لهم ناقة، فأتنا من الآيات حتى نصدقك، فقال رسول الله ﷺ: «أي شيء تحبون أن آتيكم به؟» قالوا: تجعل لنا الصفا ذهباً، فقال لهم: «فإن فعلت تصدقوني»؟ قالوا: نعم والله لئن فعلت لنتبعك أجمعون، فقام رسول الله ﷺ يدعو فجاءه جبريل عليه السلام، فقال له: ما شئت، إن شئت أصبح الصفا ذهباً، ولئن أرسل آية فلم يصدقوا عند ذلك ليعذبهم، وإن شئت فاتركهم حتى يتوب تائبهم، فقال رسول الله ﷺ: «بل يتوب تائبهم»، فأنزل الله تعالى: ﴿**وأقسموا بالله جهد أيمانهم**﴾ إلى قوله تعالى: ﴿**ولكن أكثرهم يجهلون**﴾.

que d'autres ont répondu qu'il s'agit des croyants en leur disant: Mais qui donc, ô croyants, vous fait ressentir qu'ils ne croiraient pas lorsqu'un miracle leur parviendrait?

«S'il leur était envoyé, nous retournerions leurs raisons et leurs yeux» c'est à dire: Si un tel miracle leur était envoyé nous nous placerions entre eux et leur foi comme nous l'avions fait la 'première fois.

Ibn Abi Talha rapporte qu'Ibn Abbas en commentant le verset précité a dit: «Dieu a fait connaitre à Son Prophète ce que les hommes diront avant qu'ils ne profèrent un mot, et ce qu'ils feront avant qu'ils ne l'accomplissent. Car Il a dit: **«Tu ne saurais être mieux renseigné que par Celui qui sait tout»** [Coran XXV, 14] qu'Il soit exalté, et Il a dit aussi: **«Evitez d'exprimer ce regret: «Quel malheur d'avoir négligé la cause d'Allah et de m'être montré si frivole...**jusqu'à **Ah! si je pouvais retourner sur terre, comme je m'y comporterais bien»** [Coran XXXIX, 56-58].

Donc Dieu savait que s'ils étaient retournés sur terre, ils ne sauraient être sur la voie droite comme Il l'affirme dans ce verset: **«S'ils y revenaient sur terre? Ils referaient ce qui leur a été défendu. En vérité, ce sont des menteurs»** [Coran VI, 28]. Dieu les abandonne **«se débattre dans l'obscurité de leur esprit»** c'est à dire leur incrédulité.

۞ وَلَوْ أَنَّنَا نَزَّلْنَآ إِلَيْهِمُ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةَ وَكَلَّمَهُمُ ٱلْمَوْتَىٰ وَحَشَرْنَا عَلَيْهِمْ كُلَّ شَىْءٍ قُبُلًا
مَّا كَانُوا۟ لِيُؤْمِنُوٓا۟ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ وَلَـٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ يَجْهَلُونَ ﴿١١١﴾

wa law 'annanâ nazzalnâ 'ilayhimu-l-malâ'ikata wa kallamahumu-l-mawtâ wa ḥašarnâ 'alayhim kulla šay'in qubulam-mâ kânu liyu'minû 'illâ 'ay-yašâ'a-L-lâhu walâkinna 'akṯarahum yajhalûna (111).

Quand bien même nous leur enverrions des anges, quand bien même les morts leurs parleraient, quand bien même nous ferions défiler devant eux toute la création, ils ne croiraient pas, si telle est la volonté d'Allah. La plupart d'entre eux sont ignorants(111).

Si Dieu répond à ceux qui ont fait des serments solennels que si un miracle leur parvenait ils y croiraient comme par exemple de leur envoyer les anges pour leur communiquer le message et affirmer la mission des Prophètes, tout comme ils avaient demandé auparavant à

l'Envoyé de Dieu **«ou que tu pourras monter à tes côtés Allah et les anges»** [Coran XVII, 92] et **«Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe à celui que reçoivent les Prophètes d'Allah»** [Coran VI, 124] et aussi: **«Ceux qui désespèrent de la vie future disent: «Que Dieu ne nous envoie-t-Il des anges ou ne se montre-t-Il Lui-même à nous?» Vraiment, c'est là de l'impudence et un monstrueux orgueil»** [Coran XXV, 21].

«Quand bien même les morts leur parleraient» afin qu'ils lui disent la vérité et affirment les enseignements des Prophètes. **«Quand bien même nous ferions défiler devant eux toute la création»** c'est à dire, d'après Moujahed, nous rassemblerions devant eux une génération après une autre pour approuver les enseignements des Prophètes: **«Ils ne croiraient pas, si telle est la volonté d'Allah»** car c'est bien Lui qui dirige qui Il veut et égare qui Il veut. Tout dépend de Sa volonté. Tout cela est confirmé par ces versets: **«Ceux qui ont encouru la colère de ton maître ne croiront. Quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment»** [Coran X, 96-97].

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا لِكُلِّ نَبِيٍّ عَدُوًّا شَيَٰطِينَ ٱلْإِنسِ وَٱلْجِنِّ يُوحِي بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ
زُخْرُفَ ٱلْقَوْلِ غُرُورًا وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ مَا فَعَلُوهُ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١١٢﴾
وَلِتَصْغَىٰٓ إِلَيْهِ أَفْـِٔدَةُ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْـَٔاخِرَةِ وَلِيَرْضَوْهُ وَلِيَقْتَرِفُوا۟ مَا هُم
مُّقْتَرِفُونَ ﴿١١٣﴾

wa kadâlika ja'alnâ likulli nabiyyin 'aduwwan šayâṭîna-l-'insi wa-l-jinni yûḥî ba'ḍuhum 'ilâ ba'ḍin zuḫrufa-l-qawli ġurûran wa law šâ'a rabbuka mâ fa'alûhu fadarhum wamâ yaftarûna (112) walitaṣġâ 'ilayhi 'af'idatu-l-ladîna lâ yu'minûna bil-l 'âḫirati wa liyarḍawhu wa liyaqtarifû mâ hum muqtarifûna (113).

C'est ainsi que nous avons suscité à chaque Prophète pour ennemis des démons pris parmi les hommes ou parmi les génies. Ils s'influencent les uns les autres en embellissant leurs discours et en usant d'artifices. Si Allah le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte. Abandonne-les à leurs turpitudes. (112) Laisse se griser de ces discours ceux qui ne croient pas au jugement dernier. Laisse-les s'y complaire. Laisse-les s'endurcir dans leurs viles pratiques.(113).

Dieu dit à Son Prophète: «Ô Mouhammad, comme nous t'avons suscité des ennemis pour te contredire, être hostiles envers toi et s'opposer à toi, ainsi nous avons fait de même pour chaque Prophète avant toi, ne t'attriste donc pas, car: **«des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés..»** [Coran VI, 34]. En plus **«On te répète seulement ce qui a déjà été annoncé aux Prophètes venus avant toi»** [Coran XLI, 43].

Après la révélation de ce verset: **«C'est ainsi que nous avons suscité à chaque Prophète pour ennemis des démons pris parmi les hommes»**, Waraqa Ben Nawfal dit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Aucun des hommes n'a apporté ce que tu apportes sans qu'ils ne le prennent en ennemi» (Une partie d'un long hadith rapporté par Boukhari».

Qatada raconte: «On m'a fait savoir qu'un jour Abou Dzar priait quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: *«O Abou Dzarr, demande à Dieu de te protéger contre les démons parmi les hommes et les génies»* Il lui demanda: «Y a-t-il des démons parmi les hommes?» Et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: *«Certes, oui»*(1).

Ibn Jarir rapporte qu'Abou Dzarr a dit: «Je vins trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il se trouvait dans une assemblée. Comme cette situation dura un temps assez long, il me dit: *«O Abou Dzarr, as-tu prié?»* - Non, répondis-je, ô Envoyé de Dieu. - *Lève-toi,* répliqua-t-il, *et fais deux raka'ats. (surérogatoires).* Je m'exécutai et revins lui tenir compagnie. Il me dit: *O Abou Dzarr, as-tu demandé à Dieu de te protéger contre les démons d'entre les hommes et les djinns?»* - O Envoyé de Dieu, répondis-je, existe-t-il des démons d'entre les hommes?» - *Certes oui,* répliqua-t-il, *et ils sont pires que les démons des djinns» **(Rapporté par Ahmed et Ibn Mardaweih bien que la chaîne est interrompue)***(2).

---

(1) قال ورقة بن نوفل لرسول الله ﷺ: إنه لم يأت أحد بمثل ما جئت به إلاَّ عودي» (هذ جزء من حديث طويل أخرجه البخاري في صحيحه في باب بدء الوحي).

(2) قال ابن جرير عن أبي ذر قال: أتيت رسول الله ﷺ في مجلس قد أطال فيه الجلوس قال،

En commentant ce verset: **«Ils s'influencent les uns les autres en embellissant leurs discours et en usant d'artifices»** Ikrima a dit: «Les démons d'entre les hommes et ceux des djinns se rencontrent et suggèrent les uns aux autres des paroles *trompeuses*».

Quant à Ibn Abbas, il a dit: Les djinns ont des démons qui les égarent tout comme les démons qui égarent les hommes. En se rencontrant l'un dit à l'autre: «Va tenter et égarer un tel par de tels propos». En mettant Abdullah Ben Omar au courant que Al-Moukhtar (Ibn Oubaïd) prétend recevoir des révélations, il répondit: «Il est sincère car Dieu a dit: **«Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures»** [Coran VI, 121].

«Si Allah le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte» car tout ce que ceux-ci font est soumis à la volonté de Dieu et Sa prédestination qu'un Prophète ait un ennemi d'entre les hommes démoniaques: **«Abandonne-les à leurs turpitudes»** et à leurs mensonges, ne prête pas attention à leur méchanceté et confie-toi à Dieu.

«Laisse se griser de ces discours ceux qui ne croient pas au jugement dernier» les incrédules qui renient le compte final **«Laisse-les s'y complaire»** et être attirés vers tout cela, ceux qui ne croient pas à la vie future, comme Dieu a dit: **«Vous et vos idoles, ne gagnerez à votre cause, que les hommes attirés, par l'enfer»** [Coran XXXVII, 161-163]. Après cet avertissement **«laisse-les s'endurcir dans leurs viles pratiques»** pourqu'ils supportent les conséquences de leurs œuvres.

أَفَغَيْرَ ٱللَّهِ أَبْتَغِى حَكَمًا وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ إِلَيْكُمُ ٱلْكِتَٰبَ مُفَصَّلًا ۚ
وَٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَعْلَمُونَ أَنَّهُۥ مُنَزَّلٌ مِّن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ ۖ فَلَا تَكُونَنَّ
مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿١١٤﴾ وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا ۚ لَّا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِهِۦ ۚ
وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿١١٥﴾

قال فقال: «يا أبا ذر هل صليت؟ قلت: لا، يا رسول الله. قال: «قم فاركع ركعتين» قال: ثم جئت فجلست إليه، فقال: «يا أبا ذر هل تعوذت بالله من شياطين الجن والإنس»؟ قال، قلت: لا يا رسول الله وهل للإنس من شياطين؟ قال: «نعم هم شر من شياطين الجن» (وهذا أيضاً فيه انقطاع وروي متصلاً عن أحمد وابن مردويه بمثله).

’afaġayra-L-Lâhi ’abtaġî ḥakaman wa huwa-l-laḏî ’anzala ’ilaykumu-l-kitâba mufaṣṣalan wa-l-laḏîna ’âtaynâhumu-l-kitâba ya‘lamûna ’annahû munazzalum-mi-r-rabbika bi-l-ḥaqqi falâ takûnanna mina-l-mumtarîna (114) wa tammat kalimatu rabbika ṣidqan wa ‘adla-l-lâ mubaddila likalimâtihi wahuwa-S-Sami‘u-L-‘Alîmu (115).

Souhaiterai-je un autre juge qu’Allah, Lui qui vous a révélé un Livre d’une si belle ordonnance? Ceux à qui nous avons donné les Ecritures savent que ce Livre émane véritablement de ton Seigneur. Ne sois pas parmi ceux qui doutent. (114) Les paroles de ton Seigneur s’identifient avec la vérité et la justice. Elles sont immuables» Il entend et sait tout. (115).

Dieu demande à Son Prophète -qu’Allah le bénisse et le salue- de dire aux polythéistes qui adorent les idoles: «**Souhaiterai-je un autre juge qu’Allah**» pour trancher entre nous «**Lui qui vous a révélé un Livre d’une si belle ordonnance?**» et exposé intelligiblement. «**Ceux à qui nous avons donné les Ecritures**» les juifs et les chrétiens qui savent qu’il a été révélé par ton Seigneur en toute vérité en se basant sur des nouvelles reçues de leurs Prophètes. «**Ne sois pas parmi ceux qui doutent**» comme Il lui dit dans un autre verset; «**Si tu as quelque doute sur ce que nous t’avons révélé, interroge ceux qui ont lu le Livre avant toi. C’est la vérité que t’a révélée ton Seigneur. Ne te laisse pas gagner par ceux qui doutent**» [Coran X, 94] On trouve là une condition dont on n’attend plus d’être réalisée, car on a rapporté que l’Envoyé de Dieu -qu’Allah le bénisse et le salue- disait: «Je n’en doute pas et je n’interroge pas».

«**Les paroles de ton Seigneur s’identifient avec la vérité et la justice**» c’est à dire, comme a dit Qatada, il ne dit que la vérité et ne juge que par équité. Tout ce qu’Il a révélé et raconté est la vérité même sans aucun doute, tout ce qu’Il ordonne est la justice même, et tout ce qu’il interdit est l’erreur car Il n’interdit que les choses corruptibles, comme Il le dit dans ce verset: «**Qui commande le bien et interdit le mal**» [Coran VII, 157]. «**Elles sont immuables**» car nul ne pourrait s’opposer à Ses décisions et jugements ni dans le bas monde ni dans l’autre. «**Il entend**» toutes les paroles de Ses serviteurs «**et sait tout**» ce qu’ils font pour les rétribuer.

وَإِن تُطِعْ أَكْثَرَ مَن فِي ٱلْأَرْضِ يُضِلُّوكَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا

ٱلظَّنَّ وَإِنۡ هُمۡ إِلَّا يَخۡرُصُونَ ﴿١١٦﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعۡلَمُ مَن يَضِلُّ عَن سَبِيلِهِۦۖ
وَهُوَ أَعۡلَمُ بِٱلۡمُهۡتَدِينَ ﴿١١٧﴾

wa 'in tuṭi' akṯara man fî-l-'arḍi yuḍillûka 'an sabîli-L-Lâhi 'in yattabi'una 'illâ-z-ẓanna wa 'in hum 'illâ yaḫruṣûna (116) 'inna rabbaka huwa 'a'lamu may-yaḍillu 'an sabîlihî wa huwa 'a'lamu bi-l-muhtadîna (117).

Si tu te fies aux hommes, ils te détourneront de la voie d'Allah, car ils n'écoutent que leurs impulsions. Ils manquent de discernement. (116) Ton Seigneur connait mieux que quiconque ceux qui s'écartent de Sa voie et ceux qui s'y maintiennent. (117).

Dieu veut montrer par ces versets que la plupart des habitants de la terre sont dans l'erreur comme Il l'a confirmé dans un autre: «**La plupart des anciens furent, avant eux, dans l'erreur**» [Coran XXXVII, 71] et dans celui-ci: «**Quoique tu fasses, peu d'hommes se convertiront**» [Coran XII, 103]. Ces hommes, dans leur ignorance et leur égarement, ne sont pas certains de leur situation dogmatique plutôt ils sont plongés dans le doute sans pouvoir retrouver le chemin du salut, car: «**ils n'écoutent que leurs impulsions. Ils manquent de discernement**» ne suivant que des suppositions et se contentant des suppositions. Mais tout cela dépend de la volonté du Seigneur qui connait parfaitement ceux qui sont dans l'erreur et ceux qui sont sur la voie droite. Toute chose a été rendue facile en vue du but pour lequel elle a été créée.

فَكُلُوا۟ مِمَّا ذُكِرَ ٱسۡمُ ٱللَّهِ عَلَيۡهِ إِن كُنتُم بِـَٔايَٰتِهِۦ مُؤۡمِنِينَ ﴿١١٨﴾ وَمَا لَكُمۡ أَلَّا
تَأۡكُلُوا۟ مِمَّا ذُكِرَ ٱسۡمُ ٱللَّهِ عَلَيۡهِ وَقَدۡ فَصَّلَ لَكُم مَّا حَرَّمَ عَلَيۡكُمۡ إِلَّا مَا
ٱضۡطُرِرۡتُمۡ إِلَيۡهِۗ وَإِنَّ كَثِيرًا لَّيُضِلُّونَ بِأَهۡوَآئِهِم بِغَيۡرِ عِلۡمٍۗ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعۡلَمُ
بِٱلۡمُعۡتَدِينَ ﴿١١٩﴾

fakulû mimmâ ḏukira-smu-L-Lâhi 'alayhi 'in kuntum bi'âyâtihî mu'minîna (118) wamâlakum 'allâ ta'kulû mimmâ ḏukira-smu-L-Lâhi 'alayhi waqad faṣṣala lakum mâ ḥarrama 'alaykum 'illâ ma-ṭṭurirtum

'ilayhi wa 'inna kaṯîra-l-layuḍilluna bi'ahwâ'ihim biġayri 'ilmin 'inna rabbaka huwa 'a'lamu bi-l-mu'tadîna (119).

Nourrissez-vous des aliments sur lesquels le nom d'Allah a été prononcé, si vous croyez à Ses signes. (118) Pourquoi ne mangeriez-vous pas les aliments sur lesquels le nom d'Allah a été prononcé maintenant qu'Il vous a énuméré les nourritures qui vous sont interdites, sauf le cas de force majeure? La plupart des hommes suivent obscurément leurs penchants. Ton Seigneur connait mieux que quiconque ceux qui trangressent les lois. (119).

Dieu autroise à Se serviteurs croyants de manger les bêtes égorgées sur lesquelles on a prononcé Son nom, autrement elles seront interdites pour les empêcher à suivre les polythéistes qui mangeaient la viande des bêtes mortes et celles immolées sur les pierres dressées et les idoles. Puis Il tolère de manger ce sur quoi Son nom a été invoqué **«maintenant qu'Il vous a énuméré les nourritures qui vous sont interdites, sauf les cas de force majeure»** où les hommes y sont contraints.

Puis Il mentionne l'ignorance des polythéistes et leurs habitudes erronées en se permettant les bêtes mortes et sur quoi Son nom n'a pas été prononcé. Il a dit d'eux: **«La plupart des hommes suivent obscurément leurs penchants. Ton Seigneur connait mieux que quiconque ceux qui transgressent les lois»** comme Il connait leur mauvaise intention et leurs actes abominables.

وَذَرُوا ظَاهِرَ الْإِثْمِ وَبَاطِنَهُ إِنَّ الَّذِينَ يَكْسِبُونَ الْإِثْمَ سَيُجْزَوْنَ بِمَا كَانُوا
يَقْتَرِفُونَ ﴿١٢٠﴾

wa ḏarû ẓâhira-l-'iṯmi wa bâṭinahû 'inna-l-laḏîna yaksibûna-l-'iṯma sayujzawna bimâ kânû yaqtarifûna (120).

Evitez le mal apparent ou caché. Ceux qui commettent le mal recevront la rétribution qui s'attache au mal»(120).

Selon les dires des ulémas, il s'agit des péchés intérieurs et extérieurs, et d'autres ont précisé que ce verset se rapporte à la fornication: comme extérieure: la fornication avec les femmes prostituées qui hissaient un étendard spécial sur les portes de leurs demeures, et intérieure: la fornication avec les intimes et les courtisanes. D'ailleurs

Dieu a interdit tout cela en disant: **«Dis: Mon Seigneur interdit de commettre les mauvaises actions apparentes et cachées»** [Coran VII, 33].

Il met les hommes en garde contre toutes ces turpitudes en les menaçant: **«Ceux qui commettent le mal recevront la rétribution qui s'attache au mal»** que ces turpitudes soient cachées ou apprentes. A ce propos An-Nawas Ben Sem'an rapporte: «J'ai demandé l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet du péché, il me répondit: *«Le péché est ce qui trouble ton for intérieur et dont tu répugnes à ce que les gens le sachent»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

وَلَا تَأْكُلُوا مِمَّا لَمْ يُذْكَرِ اسْمُ اللَّهِ عَلَيْهِ وَإِنَّهُ لَفِسْقٌ وَإِنَّ الشَّيَاطِينَ لَيُوحُونَ إِلَىٰ
أَوْلِيَائِهِمْ لِيُجَادِلُوكُمْ وَإِنْ أَطَعْتُمُوهُمْ إِنَّكُمْ لَمُشْرِكُونَ ﴿١٢١﴾

walâ ta'kulû mimm lam yuḏkari-smû-L-Lâhi 'alayhi wa 'innahû lafisqun wa 'inna-š-šayâṭîna layuḥûna 'ilâ 'awliyâ'ihim liyujâdilûkum wa 'in 'aṭa'tumûhum 'innakum lamušrikûna (121).

Ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé. C'est une désobéissance. Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures à vous entrainer dans toute espèce de discussion. Si vous les suivez, vous deviendrez idolâtres(121).

Certains ont pris comme argument ce verset pour empêcher la consommation de la bête immolée sur laquelle on n'a pas invoqué le nom de Dieu même si celui qui l'a immolée est un musulman. Mais ce sujet a suscité une divergence dans les opinions: Une partie des ulémas ont interdit une telle bête soit que l'on oublie la prononciation du nom de Dieu ou l'on fait de propos délibéré, comme ont déclaré l'imam Ahmed, Malek, Abou Thawr et Abou Daoud, en tirant argument de ce verset: **«Mangez donc ce que ces carnassiers vous rapportent en invoquant le nom de Dieu»** [Coran V, 4] Et Dieu a affirmé que l'autre acte n'est plus toléré car: **«C'est une désobéissance».**

---

(1) عن النواس بن سمعان قال: سألت رسول الله ﷺ عن الإثم فقال: «الإثم ما حاك في صدرك وكرهت أن يطّلع الناس عليه» (رواه ابن أبي حاتم عن النواس بن سمعان).

Plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet de l'invocation du nom de Dieu sur les gibiers et les bêtes immolées. Il est cité dans les deux Sahihs d'après Ady ben Hatem que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si tu lances ton chien dressé pour chasser, prononce le nom de Dieu et mange de ce gibier»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dans les deux Sahihs également d'après Rafe' Ben Khadij il est rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Mangez de toute bête dont le sang a coulé et sur laquelle on a invoqué le nom de Dieu»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté que des gens ont demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Envoyé de Dieu, parfois des gens nous apportent de la viande sans savoir s'ils ont prononcé le nom de Dieu (en égorgeant ces animaux) ou non?» Il leur répondit: *«Prononcez-y le nom de Dieu et mangez-en»* Et Aicha d'ajouter: «Ils étaient des gens récemment convertis» ***(Rapporté par Boukhari)***[3].

D'autres ont déclaré que la prononciation du nom de Dieu n'est pas obligatoire, plutôt recommandée et il n'y a aucun mal à manger de cette viande soit par oubli soit volontairement. Telle fut l'opinion de Chafé'i et ses adeptes. Quant à leur interprétation de ce verset: **«Ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé. C'est une désobéissance»**, ils ont précisé qu'il s'agit des bêtes immolées à un autre que Dieu comme le montre ce verset: **«De même que c'est une infamie de manger des animaux consacrés à une autre divinité qu'Allah»** [Coran VI, 145].

---

(1) حديث عدي بن حاتم: «إذا أرسلت كلبك المعلم وذكرت اسم الله عليه فكل ما أمسك عليك» (وهو في الصحيحين).

(2) حديث رافع بن خديج: «ما أنهر الدم وذكر اسم الله عليه فكلوه» (وهو في الصحيحين أيضاً).

(3) عن عائشة رضي الله عنها أن ناساً قالوا: يا رسول الله إن قوماً يأتوننا باللحم لا ندري أذكر اسم الله عليه أم لا؟ قال: «سموا عليه أنتم وكلوا» قالت: وكانوا حديثي عهد بالكفر (رواه البخاري).

Ce qui appuie l'opinion de Chafé'i est ce hadith rapporté par Abou Daoud où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Toute bête égorgée par un musulman est licite qu'il y prononce le nom du Dieu ou non»* Et Ibn Abbas de la soutenir en disant: «Lorsque le musulman égorge une bête sans y invoquer le nom de Dieu, qu'il en mange car dans le terme «musulman» il y a un des épithètes de Dieu». Enfin, Al-Bayhaqi a tiré argument du hadith cité auparavant d'après Aicha et dit: Si la prononciation du nom de Dieu était obligatoire, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'aurait pas toléré la consommation de cette viande en y invoquant le nom de Dieu.

- En voilà une troisième opinion dite à ce sujet: Celle de Malek, Ahmed, Abou Hanifa et d'autres. Ils ont déclaré que si l'on oublie de prononcer le nom de Dieu, il n'y a aucun mal à manger de ces bêtes, mais si cela a été fait de propos délibéré, cette bête devient illicite. Et Ibn Jarir de conclure: «Celui qui juge illicite une bête égorgée sans y invoquer le nom de Dieu par oubli aura manqué tout argument et contredit l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-».

Donc l'oubli constitue pour certains une répugnance et une interdiction pour d'autres à savoir que les ancêtres considéraient que tout ce qui est répugnant est interdit, et c'est Dieu qui est le plus informé.

Notons enfin que cette opinion est appuyée également par le hadith rapporté par Ibn Maja où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu ne demanderait pas compte à ma communauté de ce qu'elle avait péché par oubli, erreur ou contrainte»*[1].

Au sujet de ce verset: «**Les mauvaiss conseillers inciteront leurs créatures à vous entraîner dans toute espèce de discussion**» Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Zamil a dit: «J'étais assis chez Ibn Abbas quand il refutait les dires de Al-Moukhtar Ben Abi Oubaid. Un homme vint lui dire: «O Ibn Abbas, Abou Ishaq prétend qu'il a reçu cette nuit une révélation?» - Il a dit vrai, répondit Ibn Abbas. Comme je manifestai mon dégoût de la réponse d'Ibn Abbas, il me dit: «Elles sont deux révélations: *la première provient de Dieu et l'autre du démon.* Celle de Dieu est accordée à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et celle

(1) ذكر ابن ماجه عن النبي ﷺ: «إن الله وضع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكرهوا عليه».

du démon à ses suppôts» Puis ils récita: «**Les mauvais conseillers inciteront leurs créatures**».

Quant à cette «**espèce de discussion**» Sa'id Ben Joubaïr rapporte: «Les juifs se disputèrent avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Nous mangeons ce que nous tuons et nous ne mangeons pas ce que Dieu a tué!» Dieu fit descendre ce verset: «**ne mangez pas des aliments sur lesquels le nom d'Allah n'a pas été prononcé. C'est une désobéissance**».

En commentant le verset précité As-Souddy a dit: «Les polythéistes disaient aux musulmans: «Comment prétendez-vous rechercher la satisfaction de Dieu et vous ne mangez pas de ce que Dieu a tué tandis que vous mangez ce que vous tuez vous-mêmes?». Dieu alors fit cette révélation:«**Si vous les suivez**» en mangeant de la bête morte «**vous deviendrez idolâtres**». Ainsi était le commentaire de Moujahed, Ad-Dahak et d'autres en ajoutant; «Si vous les écoutez -ces polythéistes- en appliquant leurs coutumes et les préférant aux lois divines, vous deviendriez alors des polythéistes tout comme Dieu le montre dans ce verset lorsqu'on suit un autre que Lui: «**Ils ont délaissé Allah pour défier leurs docteurs et leurs moines...**» [Coran IX, 31].

At-Tirmidzi de sa part, et au sujet du verset sus-mentionné, rapporte qu'Ady Ben Hatem a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- «En fait ils ne les ont pas adoré (c'est à dire les moines et les docteurs)?» Il répondit: *«Certes oui, car ils lui ont rendu licite ce qui est illicite et lui ont interdit le licite. Ils les ont suivi et ce fut leur mode d'adoration»*[1]

أَوَ مَن كَانَ مَيْتًا فَأَحْيَيْنَٰهُ وَجَعَلْنَا لَهُۥ نُورًا يَمْشِى بِهِۦ فِى ٱلنَّاسِ كَمَن مَّثَلُهُۥ فِى
ٱلظُّلُمَٰتِ لَيْسَ بِخَارِجٍ مِّنْهَا ۚ كَذَٰلِكَ زُيِّنَ لِلْكَٰفِرِينَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢٢﴾

'awa man kâna maytan fa'aḥyaynâhu wa ja'alnâ lahû nûran yamšî bihî

---

(1) روى الترمذي في تفسيرها عن عدي بن حاتم أنه قال: يا رسول الله ما عبدوهم، فقال: «بلى إنهم أحلوا لهم الحرام، وحرموا عليهم الحلال، فاتبعوهم فذلك عبادتهم إياهم».

fî-n-nâsi kama-m-maṯaluhû fî-ẓ-ẓulumâti laysa biḫârijim-minhâ kaḏâlika zuyyina li-l-kâfirîna mâ kânû ya‘malûna (122).

Le mort que nous appelons à la vie et auquel nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes, comment peut-on le comparer à celui qui est plongé sans issue dans les ténèbres? C'est ainsi que les infidèles se figurent que leurs actions sont belles(122).

C'est un exemple que présente Dieu du croyant qui était mort c'est à dire plongé dans les ténèbres de l'égarement et la perplexité qui entraineraient sûrement sa perte, Il le ressuscite en remplissant son cœur de la foi et le dirige en le faisant suivre Ses Prophètes. En plus «**auquel nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes**» et afin de se comporter convenablement et d'être sur la voie droite, cette lumière qui est le Coran d'après Ibn Abbas, ou l'Islam selon les dires d'As-Souddy. Cet homme-là est-il comparable «**à celui qui est plongé sans issue dans les ténèbres**» c'est à dire l'ignorance, l'égarement et les passions?

Ahmed rapporte dans son Mousnad que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu créa toutes ses créatures dans l'obscurité puis Il les aspergea de Sa lumière. Celui dont cette lumière l'a atteint aura trouvé la bonne direction, quant à celui qu'elle l'a manqué sera égaré»*[1].

D'ailleurs plusieurs versets du Coran montrent le cas du croyant dirigé et celui de l'impie égaré, et nous nous limitons à citer ces quelques-uns:

- «**Allah est le patron ds croyants, qu'Il tire des ténèbres vers la lumière. Les infidèles ont pour patron Taghout, qui les arrache de la lumière pour les jeter dans les ténèbres. Ils auront l'enfer pour demeure éternelle**» [Coran II, 257].

- «**Incrédules et croyants sont comparables à l'aveugle et au sourd et à**

(1) في الحديث عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن الله خلق خلقه في ظلمة، ثم رش عليهم نوره، فمن أصابه ذلك النور اهتدى، ومن أخطأه ضل». (رواه أحمد في المسند).

celui qui voit et entend. Ces deux sortes de personnes peuvent-elles être confondues? Finirez-vous par comprendre?» [Coran XI, 24].

- **«L'aveugle ne saurait être assimilé à celui qui voit, pas plus que les ténèbres à la lumière, pas plus que l'ombre à la chaleur. Les vivants ne sauraient être assimilés aux morts. Dieu se fait entendre de qui Il veut; toi, tu ne saurais te faire entendre des gens qui dorment au fond des tombeaux. Tu n'as mission que d'avertir»** [Coran XXXV, 19-23].

Les ulémas dans leur majorité ont déclaré que ce verset s'applique en général à tout croyant et à tout incrédule sans distinction. Omar Ben Al Khattab quant à lui, précise qu'il s'agit de deux hommes: le premier est Ammar Ben Yasser qui était croyant, et le deuxième Abou Jahl (Amr Ben Hicham). Mais il s'avère que la première opinion est plus correcte.

«C'est ainsi que les infidèles se figurent que leurs actions sont belles» et revêtues d'apparences trompeuses. Tout ceci dépend de la volonté qui agit de par Sa sagesse étant le seul Dieu et nul ne s'oppose à Ses décrets.

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا فِي كُلِّ قَرْيَةٍ أَكَٰبِرَ مُجْرِمِيهَا لِيَمْكُرُوا۟ فِيهَا ۖ وَمَا يَمْكُرُونَ
إِلَّا بِأَنفُسِهِمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿١٢٣﴾ وَإِذَا جَآءَتْهُمْ ءَايَةٌ قَالُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ حَتَّىٰ نُؤْتَىٰ
مِثْلَ مَآ أُوتِىَ رُسُلُ ٱللَّهِ ۘ ٱللَّهُ أَعْلَمُ حَيْثُ يَجْعَلُ رِسَالَتَهُۥ ۗ سَيُصِيبُ ٱلَّذِينَ
أَجْرَمُوا۟ صَغَارٌ عِندَ ٱللَّهِ وَعَذَابٌ شَدِيدٌۢ بِمَا كَانُوا۟ يَمْكُرُونَ ﴿١٢٤﴾

wa kaḏâlika ja'alnâ fî kulli qaryatin 'akâbira mujrimîhâ liyamkurû fîhâ wamâ yamkurûna 'illâ bi 'anfusihim wamâ yaš'urûna (123) wa 'iḏâ jâ'athum 'âyatun qâlû lan nu'mina ḥattâ nu'tâ miṯla mâ 'utiya rusulu-L-Lâhi 'AL-Lâhu 'a'lamu ḥayṯu yaj'alu risâlatahû sayuṣîbu-l-laḏîna 'ajramû ṣaġârun 'inda-L-Lâhi wa 'aḏâbun šadîdum-bimâ kânû yamkurûna (124).

C'est ainsi que nous laissons subsister dans chaque cité les pires criminels pour y perpétuer le mal. Mais, sans s'en douter, ils ne font du mal qu'à eux-mêmes.(123) Lorsqu'un signe leur apparaît, ils disent: «Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe semblable à celui que reçoivent les Prophètes» Allah sait mieux que quiconque à qui il convient de

donner la mission de Prophète. Allah avilira les rebelles et leurs infligera un châtiment exemplaire pour les punir de leurs méfaits.(124).

Dieu rassure Son Prophète en lui disant: «O Mouhammad, comme nous avons placé dans ta cité -La Mecque- les grands pécheurs, les chefs polythéistes et ceux qui appellent à l'impiété et l'éloignement du chemin de Dieu, en te montrant leur hostilité et s'opposant à ton message, ainsi les Prophètes qui t'ont précédé éprouvaient les mêmes méfaits mais la bonne fin leur était toujours réservée.

En commentant le terme: «**les pires criminels**» Ibn Abbas a dit: «Nous donnons le pouvoir aux pires des méchants pour qu'ils se rebellent et alors nous les faisons périr par un châtiment exemplaire» Quant à Moujahed et Qatada, ils ont dit qu'il s'agit de leurs chefs, maîtres et riches.

L'auteur de cet ouvrage a dit: «Qu'ils soient les uns ou les autres, Dieu les a décrits dans ces versets et montré leur sort: «**Nous n'avons pas envoyé de Prophète à une cité que les riches ne l'aient repoussé par ces mots: Nous ne croyons pas à ta mission**» [Coran XXXIV, 34]. et: «**Il en a toujours été ainsi. Chaque fois que nous avons envoyé un Prophète dans une cité, les notables l'ont accueilli par ces mots: «Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces**» [Coran XLIII, 23].

Le mal cité dans le verset précité désigne l'appel des gens à un égarement en leur embellissant les actes et les paroles.

«**Lorsqu'un signe leur apparaît, ils disent: «Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe semblable à celui que reçoivent les Prophètes**» Ils demandent donc qu'un signe clair ou une preuve évidente leur parvient, ou bien que les anges leurs communiquent un message semblable à celui qui a été accordé aux Prophètes pour devenir des croyants tout comme ils ont dit: «**Que Dieu ne nous envoie-t-Il des anges ou ne se montre-t-Il Lui-même**» [Coran XXV, 21].

«**Allah sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission de Prophète**» Dieu certes connait où placer Son message et l'homme digne de le porter et le communiquer. Car les idolâtres avaient dit: «**Que ce Coran n'a-t-il été révélé à quelque personnage important des deux villes?» Prétendent-ils distribuer les grâces de ton Seigneur?**» [Coran XLIII, 31-32] c'est à dire une personnalité remarquable choisie parmi les habitants des deux villes La Mecque et Taëf, car ils méprisaient l'Envoyé

de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- poussés par leur jalousie et leur orgueil, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Lorsque les infidèles t'aperçoivent, ils te tournent en dérision. Voilà l'homme, disent-ils, qui discrédite vos divnités. La seule évocation du Miséricordieux les jette hors d'eux»** [Coran XXI, 46] et celui-ci: **«Quand ils te voient, ils te tournent en dérision: «Est-ce là, disent-ils, celui que Dieu a envoyé comme Prophète?»** [Coran XXV, 41].

Mais Dieu pour le rassurer, lui dit: **«D'autres Prophètes avant toi ont été tournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence»** [Coran VI, 10]. Mais malgré leur raillerie et leur mépris, ils reconnurent ses fastes, son honneur, sa lignée, sa bonne éducation et sa souche au point qu'ils l'ont surnommé «le fidèle». Même Abou Soufian le chef des incrédules n'a pu dire que la vérité quand Héraclius lui a demandé au sujet du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

- Quel rang occupe sa famille parmi vous?

- Elle jouit d'une grande considération, répondit Abou Soufian.

- L'accusez-vous de menteur avant qu'il ait transmis ses nouveaux discours?

- Non.

Ce paragraphe fait partie d'un long hadith rapporté par Boukhari, et Héraclius, le roi des Byzantins, a pu déduire de son dialogue avec Abou Soufian la sincérité et les bonnes qualités du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

L'imam Ahmed rapporte d'après Wathila Ben Al-Asqa' que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a choisi de préférence Ismaël parmi les fils d'Abraham, Bani Kinana de la descendance d'Ismaël, la tribu Qoraïch de Bani Kinan, Bani Hachem de Qoraïch et m'a choisi enfin de Bani Hachem»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

---

(1) قال الإمام أحمد عن واثلة بن الأسقع رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله اصطفى من ولد إبراهيم إسماعيل، واصطفى من بني إسماعيل بني كنانة، واصطفى من بني كنانة قريشاً، واصطفى من قريش بني هاشم، واصطفاني من بني هاشم».

L'imam Ahmed rapporte que Al-Abbas a dit: «On a transmis à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les propos des gens qui touchaient à sa personne. Il monta sur la chaire et dit: *«Qui suis-je?»* Et les hommes de répondre: «Tu es l'Envoyé de Dieu» Il répliqua: *«Je suis Mouhammad Ben Abdullah Ben Abdul-Mouttaleb. Lorsque Dieu créa les créatures, Il m'a placé parmi les meilleurs d'entre elles. Il les a séparées en deux groupes et m'a mis parmi les meilleurs. Il créa les tribus et m'a fait naître d'entre la meilleure. Il les divisa en familles et je fus un membre de leur meilleur. Donc ma famille est la meilleure et je suis le meilleur homme»*[1].

Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Gabriel m'a dit: «J'ai remué la terre de l'Est à l'Ouest et je n'ai pas trouvé un homme meilleur que Mouhammad. J'ai remué la terre de l'Est à l'Ouest et je n'ai pas trouvé des parents meilleurs que Banou Hachem»* ***(Rapport par Al-Hakem et Baihaqi)***[2].

L'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Dieu a regardé dans les cœurs de Ses serviteurs et trouvé que celui de Mouhammad est le plus pur et le meilleur, alors Il l'a choisi de préférence pour Lui-même et l'a chargé du Message. Puis Il a regardé dans les cœurs de Ses serviteurs et constaté que ceux de ses compagnons étaient les meilleurs, Il les a placés derrière leur Prophète pour défendre sa religion. Ce que les musulmans trouvent comme bon, il sera aussi en tant que tel au regard de Dieu, et ce qu'ils jugent comme mal, il sera aussi en tant que tel au regard de Dieu».

«Allah avilira les rebelles et leurs infligera un châtiment exemplaire pour les punir des leurs méfaits» Ceci constitue une menace pour qui-

---

(1) قال الإمام أحمد قال العباس: بلغه ﷺ بعض ما يقول الناس فصعد المنبر فقال: «من أنا؟» قالوا أنت رسول الله، فقال: «أنا محمد بن عبد الله بن عبد المطلب، إن الله خلق الخلق فجعلني في خير خلقه، وجعلهم فريقين فجعلني في خير فرقة، وخلق القبائل فجعلني في خير قبيلة، وجعلهم بيوتاً فجعلني في خيرهم بيتاً، فأنا خيركم بيتاً وخيركم نفساً».

(2) عن عائشة رضي الله عنها قالت، قال رسول الله ﷺ: «قال لي جبريل قلبت الأرض مشارقها ومغاربها فلم أجد رجلاً أفضل من محمد، وقلبت الأرض مشارقها ومغاربها فلم أجد بني أب أفضل من بني هاشم» (رواه الحاكم والبيهقي).

conque s'enorgueillit et ne suit pas les Prophètes en croyant à ce qu'ils ont apporté comme messages. Au jour de la résurrection, ces rebelles enflés d'orgueil éprouveront une humilation et le terrible châtiment comme Dieu l'affirme dans ce verset: «**Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en enfer**» [Coran XL, 60].

Ces infidèles qui ont usé de stratagèmes et à cause de leurs méfaits, subiront le châtiment implacable au jour du jugement dernier. En ce jour-là, Dieu n'opprimera personne et tous les secrets seront dévoilés. A cet égard il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«Au jour de la résurrection, on hissera un étendard derrière chaque perfide et on dira: «C'est la perfidie d'un tel fils d'un tel». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Comme la trahison des gens se fait en cachette dans le bas monde, Dieu l'étalera en plublic au jour de la résurrection afin que les autres la sachent. Voilà la sagesse qui découle de cet acte.

فَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يَهْدِيَهُۥ يَشْرَحْ صَدْرَهُۥ لِلْإِسْلَٰمِ ۖ وَمَن يُرِدْ أَن يُضِلَّهُۥ يَجْعَلْ
صَدْرَهُۥ ضَيِّقًا حَرَجًا كَأَنَّمَا يَصَّعَّدُ فِى ٱلسَّمَآءِ ۚ كَذَٰلِكَ يَجْعَلُ ٱللَّهُ
ٱلرِّجْسَ عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٢٥﴾

fama-y-yuridi-L-Lâhu 'ay-yahdiyahû yašraḥ ṣadrahû-li-l'islami wa may-yurid 'ay-yuḍillahû yaj'al ṣadrahû ḍayyiqan ḥarajan ka'annamâ yaṣṣa'adu fî-s-samâ'i kaḏâlika yaj'alu-L-Lâhu-r-r-rijsa 'alâ-l-laḏîna lâ yu'minûna (125).

Allah dilate le cœur de celui qu'Il veut gagner à sa cause. Celui qu'Il en veut écarter, Il l'essouffle et l'oppresse comme quelqu'un qui tente une ascension. C'est ainsi qu'Allah fait avorter les tentatives des incrédules. (125).

Quiconque Dieu veut diriger, Il lui ouvre la poitrine à la soumission, et ceci constitue un signe du bien comme Il le montre dans ce

---

(1) جاء في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ينصب لكل غادر لواء عند استه يوم القيامة فيقال هذه غدرة فلان بن فلان».

verset: **«Quel plus grand bien que d'avoir le cœur ouvert à la foi et que d'être guidé par la lumière de son Seigneur»** [Coran XXXIX, 22] et dans celui-ci: **«Mais Dieu vous a fait aimer la foi, qu'Il a embellie dans vos âmes»** [Coran XLIX, 7].

A cet égard on a rapporté qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- «Quel est le plus sagace parmi les croyants?» Il répondit: *«Il est celui qui évoque souvent la mort et se prépare pour la vie future»*[1].

On demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le sens de ce verset: **«Allah dilate le cœur de celui qu'Il veut gagner à sa cause»** comment Dieu peut-Il lui dialter le cœur ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: *«C'est une lumière qu'Il lui jette dans la cœur en l'ouvrant (pour l'accueillir)»* -Y-a-t-il un signe pour la savoir? répliqua-t-on» - *Revenir repentant (à Dieu) en recherchant la vie future,* dit-il, *s'arrachant à la demeure trompeuse (le bas monde), et de s'apprêter à la mort avant sa survenance» **(Rapporté par Abdul-Razzaq, Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem)***[2].

«Celui qu'Il en veut écarter, Il l'essouffle et l'oppresse» en lui resserrant le cœur afin de ne contenir ni la bonne direction ni la foi. Omar Ben Al-Khattab demanda à un bédouin qui vit dans le désert: «Quel est le Haraja (un arbre délaissé dans un bois)?» Il lui répondit: «C'est un arbre qui existe parmi d'autres auquel ne parvient ni un animal du troupeau, ni une bête fauve ni rien» Et Omar de répliquer; «Ainsi le cœur de l'hypocrite où aucun bien n'y parvient».

Ibn Abbas a commenté le verset précité et dit: «Dieu lui rend le cœur trop étroit pour pouvoir recevoir l'Islam (ou la soumission) alors que cette religion est trop vaste. Tel est le sens de ce verset: **«Sa reli-**

---

(1) سئل رسول الله ﷺ: أي المؤمنين أكيس؟ قال: «أكثرهم ذكراً للموت وأكثرهم لما بعده استعداداً».

(2) وسئل عن هذه الآية: **﴿فمن يرد الله أن يهديه يشرح صدره للإسلام﴾** قالوا: كيف يشرح صدره يا رسول الله؟ قال: «نور يقذف فيه فينشرح له وينفسح»، قالوا: فهل لذلك من أمارة يعرف بها؟ قال: «الإنابة إلى دار الخلود، والتجافي عن دار الغرور، والاستعداد للموت قبل لقاء الموت»(رواه عبد الرزاق، وابن جرير نبحوه وأخرجه ابن أبي حاتم).

gion ne comporte aucune obligation pénible» [Coran XXII, 78] qui signifie que Dieu n'a imposé aucune gêne dans la religion».

«comme quelqu'un qui tente une ascension» tel est l'exemple de quelqu'un qui fait un grand effort pour monter jusqu'au ciel. Et Ibn Abbas de dire: «Comme le fils d'Adam est incapable de monter jusqu'au ciel, ainsi l'unicité de Dieu et la foi n'entrent plus dans son cœur à moins que Dieu ne le veuille. Quant à Ibn Jarir, il a dit: «C'est une parabole que Dieu présente pour montrer l'étroitesse du cœur de l'incrédule où la foi ne pourrait y entrer. Son refus d'accepter la foi est pareil à l'impossibilité et l'incapacité de monter jusqu'au ciel.

«C'est ainsi qu'Allah fait avorter les tentatives des incrédules» C'est à dire: Quiconque Dieu veut égarer en lui resserrant le cœur, Il donne le pouvoir du démon sur lui et ses semblables parmi ceux qui refusent de croire en Lui et en Son Prophète, en l'éloignant de Son chemin.

وَهَٰذَا صِرَٰطُ رَبِّكَ مُسْتَقِيمًا قَدْ فَصَّلْنَا ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٢٦﴾ ۞ لَهُمْ دَارُ
ٱلسَّلَٰمِ عِندَ رَبِّهِمْ وَهُوَ وَلِيُّهُم بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢٧﴾

wa hâḏâ ṣirâṭu rabbika mustaqîman qad faṣṣalnâ-l-'â yâti liqawmi-y-yaḏḏakarûna (126) lahum dâru-s-salâmi 'inda rabbihim wa huwa waliyyuhum bimâ kânû ya'malûna (127).

Le voilà dans toute sa droiture le chemin de ton Seigneur. Nous avons assez varié nos leçons pour ceux que leur salut préoccupe. (126) Un paisible séjour est assuré auprès de leur Seigneur. Il deviendra leur maître en récompense de leur attitude(127).

Après avoir montré le chemin des égarés qui éloignent les autres de Son chemin, Dieu attire l'attention sur l'honneur du message qu'il a confié à Son Prophète qui comporte la bonne direction et la religion de la vérité en disant: **«Le voilà dans toute sa droiture le chemin de ton Seigneur»**.

«Nous avons assez varié nos leçons» en exposant les signes d'une façon très claire **«pour ceux que leur salut préoccupe»** et qui ont bien conçu les enseignements rapportés par le Prophète. **«un paisible séjour leur est assuré»** qui est le Paradis **«auprès de leurs Seigneur»** au jour de

la résurrection. Dieu, dans ce verset, a donné le nom «le paisible séjour» car les élus y trouveront le salut et la paix qu'ils recherchaient en se tenant sur le chemin droit et suivant les Prophètes.

«Il deviendra leur maître» leur protecteur, secoureur et partisan **«en récompense de leur attitude»** en rétribution de leurs bonnes actions de par Sa générosité et Sa grâce.

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا يَٰمَعْشَرَ ٱلْجِنِّ قَدِ ٱسْتَكْثَرْتُم مِّنَ ٱلْإِنسِ ۖ وَقَالَ أَوْلِيَآؤُهُم
مِّنَ ٱلْإِنسِ رَبَّنَا ٱسْتَمْتَعَ بَعْضُنَا بِبَعْضٍ وَبَلَغْنَآ أَجَلَنَا ٱلَّذِىٓ أَجَّلْتَ لَنَا ۚ قَالَ ٱلنَّارُ
مَثْوَىٰكُمْ خَٰلِدِينَ فِيهَآ إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُ ۗ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿١٢٨﴾

wa yawma yaḥšuruhum jamî'an yâ ma'šara-l-jinni qad-i-stakṯartum mina-l-'insi waqâla 'awliyâ'uhum mina-l-'insi rabbanâ-s-tamta'a ba'ḍunâ biba'ḍin wa balaġnâ 'ajalanâ-l-laḏî 'ajjalta lanâ qâla-n-nâru maṯwâkum ḫâlidîna fîhâ 'illâ mâ šâ''a-L-Lâhu 'inna rabbaka Ḥakîmun 'Alîmun (128).

Le jour où nous rassemblerons le monde, nous interpellerons ainsi les génies: «O race de génies, vous avez abusé des hommes». «Seigneur, répondront leurs adeptes, nous nous sommes adoucis la vie mutuellement et maintenant nous voilà parvenus au terme que Tu nous a fixé». Il répliquera: «L'enfer sera votre séjour éternel à moins qu'Allah en décide autrement». Allah est sage et savant. (128).

O Mouhammad, lui dit Dieu, avertis ces gens là par les enseignements qu'ils seront rassemblés: les génies et ceux parami les humains qui les adoraient dans le bas monde leur obéissaient en suggérant les uns aux autres le clinquant des paroles trompeuses: **«O race des génies, vous avez abusé des hommes»** en les trompant et les égarant, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ne vous ai-je pas recommandé, ô fils d'Adam, de ne pas adorer Satan! ne vous ai-je pas dit qu'il était votre ennemi déclaré?» Ne vous ai-je pas dit de m'adorer, que c'était le chemin du salut?»** [Coran XXXVI, 60-61].

Les suppôts parmi les hommes répondront: **«nous nous sommes adoucis la vie mutuellement»** Cet adoucissement mutuel signifie, d'après Al-Hassan Al-Basri, que les génies ordonnaient et les hommes s'exé-

cutaient. Ibn jarir rapporte: «Du temps de l'ignorance, quand l'homme descendait dans une vallée, il disait: «Je me réfugie auprès du maître de cette vallée» (c.à.d. le génie). C'était la façon dont ils s'étaient rendu service mutuellement, et sera leur excuse au jour de la résurrection. Quant à l'abus des génies des hommes, on a dit qu'il réside dans le secours que ces derniers demandaient aux premiers croyants qu'ils étaient les seuls à leurs venir en aide, et les génies s'écrièrent alors: «Nous avons eu le pouvoir sur les génies et les hommes» **et maintenant nous voilà parvenus au terme que tu nous a fixé»** c'est à dire la mort. Alors Dieu leur répondra: «**L'enfer sera votre séjour éternel**» pour vous tous éternellement «**à moins qu'Allah ne décide autrement**» il s'agit de l'isthme comme certains l'ont interprété. Et Ibn Abbas de commenter cela pour répondre aux différents dires: «Il ne convient à personne d'anticiper le jugement de Dieu concernant Ses créatures ni de leur promettre le Paradis ou l'Enfer».

وَكَذَٰلِكَ نُوَلِّي بَعْضَ ٱلظَّٰلِمِينَ بَعْضًۢا بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٢٩﴾

wa kaḏâlika nuwallî ba'ḍa-ẓ-ẓâlimîna ba'ḍa-m-bimâ kânû yaksibûna (129).

C'est ainsi que nous suscitons aux méchants des chefs qui s'opposent les uns aux autres en punition de leurs œuvres. (129).

Qatada a interprété ce verset de la façon suivante: «Dieu confie les affaires des hommes les uns aux autres. Le croyant est le protecteur du croyant où qu'il soit, l'incrédule est le protecteur de l'incrédule où qu'il soit. On n'acquiert la foi ni par le souhait ni par la parure».

Malek Ben Dinar, quant-à lui, rapporte: «J'ai lu dans les Psaumes ce passage»: «Je me venge des hypocrites par les hypocrites, puis Je me venge de tous les hypocrites». On trouve cela dans le Livre de Dieu où Il dit: «**C'est ainsi que nous suscitons aux méchants des chefs qui s'opposent les uns aux autres**».

Ibn Aslam a dit: «Il s'agit des injustes parmi les génies et les hommes» puis récita: «**Celui qui reste sourd aux appels du Miséricordieux, nous lui imposerons comme compagnon un démon**» [Coran XLIII, 36] c'est

à dire Dieu donne le pouvoir aux injustes parmi les génies sur ceux des hommes.

Ibn Mass'oud rapporte ce hadith qu'il remonte à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Quiconque aide un injuste, Dieu donne un pouvoir à ce dernier sur le premier»* ***(Rapporte par Ibn Assaker)***[1].

Le sens du verset sus-mentionné est le suivant: «Comme nous avons donné l'autorité à ce groupe des génies sur les perdants parmi les hommes en les trompant, ainsi nous ferons des injustes en accordant l'autorité à une partie sur une autre, puis nous les ferons périr tous et nous nous vengerons de certains d'entre eux en punition de leur injustice

يَٰمَعۡشَرَ ٱلۡجِنِّ وَٱلۡإِنسِ أَلَمۡ يَأۡتِكُمۡ رُسُلٞ مِّنكُمۡ يَقُصُّونَ عَلَيۡكُمۡ ءَايَٰتِي
وَيُنذِرُونَكُمۡ لِقَآءَ يَوۡمِكُمۡ هَٰذَاۚ قَالُواْ شَهِدۡنَا عَلَىٰٓ أَنفُسِنَاۖ وَغَرَّتۡهُمُ ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَا
وَشَهِدُواْ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمۡ أَنَّهُمۡ كَانُواْ كَٰفِرِينَ ﴿١٣٠﴾

yâ ma'šara-l-jinni wa-l-'insi 'alam ya'tikum rusulum-minkum yaquṣṣûna 'alaykum 'â yâtî wa yunḏirûnakum liqâ'a yawmikum hâḏâ qâlû šahidnâ 'alâ 'anfusinâ wa ġarrathumu-l-ḥayâtu-d-dunyâ wa šahidû 'alâ 'anfusihim 'annahum kânû kâfirîna (130).

O race des génies et des hommes, ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes pris parmi vous-mêmes pour vous divulguer nos enseignements et vous avertir que vous aurez à comparaître un jour devant Allah? Nous en témoignons contre nous-mêmes» sera leur réponse. La vie du siècle les a séduits et ils avoueront qu'ils se sont conduits en infidèles. (130).

C'est ainsi par ces propos que Dieu réprimandera les impies parmi les génies et les hommes au jour de la résurrection leur demandant, bien qu'Il le sache: «Mes Prophètes vous ont-il communiqué Mes messages?» Une question pour tirer leur aveu: **«O race des génies et des hommes, ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes parmi vous-mêmes?»** à savoir que les Prophètes ne sont pris que parmi les hommes, comme

---

(1) عن ابن مسعود مرفوعاً: «من أعان ظالماً سلطه الله عليه» (رواه ابن عساكر).

l'ont affirmé un groupe des ulémas. Mais Ad-Dahak prétend qu'il y en a aussi des Prophètes pris parmi les génies en se basant sur ce verset, une question qui est discutable car elle est probable mais ambigue. Dieu est le plus savant, car Il a dit: **«Il a séparé l'eau douce et l'eau salée primitivement confondues. Il a établi entre elles une barrière qui les départage** ...jusqu'à... **On tire de l'une et de l'autre des perles et du corail»** [Coran LV, 19-22] à savoir qu'on ne tire ces deux pierres précieuses que de l'eau salée, et ce n'est qu'une assimilation afin de mieux comprendre les paroles de Dieu.

Ibn Jarir soutient l'opinion qui précise que les Prophètes ne sont pris que parmi les hommes en prenant comme citation ces deux versets: **«Nous t'avons envoyé des révélations, comme nous en avions envoyé à Noé et aux Prophètes venus après lui»** [Coran IV, 163] et: **«Nous fîmes de sa descendance (c.à.d d'Abraham) la dépositaire de la prophétie et du Livre»** [Coran XXIX, 27] Donc la prophétie a été exclusivement limitée dans la descendance, et nul n'a dit qu'elle a été donnée aux génies avant Abraham.

par ailleurs, Dieu confirme cela en diant: **«Tous les Prophètes qui t'ont précédé se nourrissaient des mêmes aliments que les autres hommes et, comme eux, s'approvisionnaient sur les marchés»** [Coran XXV,20] et **«Avant toi, nous n'avons toujours envoyé que des hommes, choisis parmi les habitants des villes»** [Coran XII, 109] comme il est connu que les génies font la suite des hommes, Il a dit d'eux: **«Nous dirigeâmes vers toi un groupe de génies pour qu'ils entendent le Coran. Une fois en ta présence, ils dirent: «Ecoutons». A la fin de la lecture, ils s'en retournèrent auprès des leurs pour les convertir. «O notre peuple, disent-ils, nous avons entendu un Livre révélé depuis Moïse et qui confirme les Ecritures passées. Il enseigne la vérité et montre le droit chemin»** [Coran XLVI, 29-30].

Dans le verset: **« O race des génies et des hommes...»** hommes et génies témoignent contre eux-mêmes qu'ils ont reçu les enseignements par l'intermédiaire des Prophètes qui les ont avertis de la rencontre du Seigneur en ce jour sans aucun doute possible. Mais **«la vie du siècle les a séduits»** et ils se sont mal comportés dans le bas monde en traitant les Prophètes de menteurs et en reniant tous les signes. Ils étaient épris par le clinquant de la vie mondaine et soumis à leurs pen-

chants et passions. En ce jour-là ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient des infidèles.

ذَٰلِكَ أَن لَّمْ يَكُن رَّبُّكَ مُهْلِكَ ٱلْقُرَىٰ بِظُلْمٍ وَأَهْلُهَا غَٰفِلُونَ ﴿١٣١﴾ وَلِكُلٍّ
دَرَجَٰتٌ مِّمَّا عَمِلُوا۟ ۚ وَمَا رَبُّكَ بِغَٰفِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٣٢﴾

ḏâlika 'a-l-lam yakur-rabbuka muhlika-l-qûra biẓulmin wa 'ahluhâ ġâfilûna (131) wa likullin darajâtum-mimmâ 'amilû wamâ rabbuka biġâfilin 'ammâ ya'malûna (132).

Ceci, parce qu'il n'est pas dans les usages de ton Seigneur d'anéantir les cités coupable sans les avoir averties. (131) Chacun sera classé selon ses œuvres. Ton Seigneur suit attentivement les actes de chaque homme. (132).

Il ne convient pas que le Seigneur châtie ou applique une punition à des gens qui n'ont pas été avertis en envoyant vers eux les Prophètes pour leur communiquer Ses enseignements. Plusieurs versets qui confirment cette réalité sont cités dans le Coran, on donne à titre d'exemple ces quelques-uns:

- **«il n'y a pas de peuple qui n'ait eu son Prophète»** [Coran XXXV, 24].

- **«Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète»** [Coran XVII, 15].

- **«Chaque fois qu'une nouvelle fournée de damnés y pénètre, les gardiens les interrogent: «N'avez-vous pas été avertis?» Ils répondront: «Oui, nous avons eu un Prophète, mais nous l'avons traité d'imposteur»** [Coran LXVII, 8-9].

Ibn Jarir a dit: «Ce verset comporte deux interprétations: La première: Les habitants d'une certaine cité étant prévaricateurs, insouciants et polythésites, Dieu ne hâte jamais son châtiment avant de leur envoyer un Prophète qui leur communique les enseignements de Dieu, les avertit de la rencontre du Seigneur au jour de la résurrection en les menaçant de Son supplice afin qu'ils ne disent: **«Nous n'avons reçu aucun Prophète».**

La deuxième: Dieu n'opprime pas un peuple en lui envoyant les

Prophètes, les enseignements et les signes, car Il ne traite jamais ses sujets avec injustice.

Mais il s'avère que la première l'emporte sur la deuxième.

«Chacun sera classé selon ses œuvres»Après le jugement dernier, chacque homme acquérra le degré en rapport avec ses œuvres s'il s'était comporté dans le bas monde en se soumettant à Dieu et faisant de bonnes actions, ou en rebelle.

L'auteur de cet ouvrage dit: **«Chacun sera classé selon ses œuvres»** ce verset concerne les incrédules parmi les génies et les hommes qui occuperont les différents degrés en enfer comme Dieu le montre dans ce verset: **«Nous leur infligerons supplice sur supplice en punitions de leurs crimes»** [Coran XVI, 88] et celui-ci **«Le supplice sera double pour tous»** [Coran VII, 38].

En commentant la suite du verset: **«Ton Seigneur suit attentivement les actes de chaque homme»** Ibn Jarir a dit: «Leur rétribution, ô Mouhammad, dépendra de leurs œuvres qui sont déonombrées et inscrites auprès de ton Seigneur.

وَرَبُّكَ ٱلْغَنِيُّ ذُو ٱلرَّحْمَةِۚ إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ وَيَسْتَخْلِفْ مِنۢ بَعْدِكُم مَّا
يَشَآءُ كَمَآ أَنشَأَكُم مِّن ذُرِّيَّةِ قَوْمٍ ءَاخَرِينَ ﴿١٣٣﴾ إِنَّ مَا تُوعَدُونَ
لَءَاتٍۖ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿١٣٤﴾ قُلْ يَٰقَوْمِ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنِّى عَامِلٌۖ
فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ مَن تَكُونُ لَهُۥ عَٰقِبَةُ ٱلدَّارِۗ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿١٣٥﴾

wa rabbuka-l-Ġaniyyu ḏû-r-rahmati 'iy-yaša' yuḏhibkum wa yastaḫlif mim ba'dikum mâ yâšâ''u kamâ 'anša'kum min ḏurriyyati qawmin 'âḫarîna (133) 'inna mâ tu'adûna la 'âtin wamâ 'antum bimu'jizîna (134) qul yâ qawm-i-'malû 'alâ makânatikum 'innî 'âmilun fasawfa ta'lamûna man takûnu lahû 'âqibatu-d-dâri 'innahû lâ yufliḥu-ẓ-ẓâlimûna (135).

Ton Seigneur est toute puissance et toute miséricorde. S'Il le voulait, Il vous anéantirait et vous remplacerait par tel peuple qu'Il lui plairait, de même façon qu'Il vous a tirés des générations passées. (133). Les prédictions d'Allah s'accompliront. Vous serez impuissants à en arrêter le cours. (134). Dis: Ô mon peuple, agis à ta guise et moi j'agirai à la mienne. Tu

sauras, un jour, qui aura un meilleur sort dans l'autre monde. Les injustes ne triomphent pas. (135).

Dieu se suffit à Lui-même tandis que les hommes sont les pauvres devant Lui et ont besoin de Lui en toute circonstance. Malgré cela Il est miséricordieux envers toutes Ses créatures comme Il l'affirme dans ce verset: **«Dieu est plein de bonté et de pitié pour les hommes»** [Coran XXII, 65]. O hommes, si vous enfreignez Ses ordres et prescriptions, s'il le voulait: *«Il vous anéantirait et vous remplacerait par tel peuple»* qui suivraient Ses enseignements et se soumettraient à Lui **«de même façon qu'Il vous a tirés des générations passées»**. Donc la substitution d'une génération ou d'un peuple par un autre est une chose qui Lui est très facile comme Il le montre dans ce verset: **«Il ne tient qu'à Allah, s'Il le veut, de vous anéantir et de vous remplacer par d'autres hommes. Il est assez puissant pour le faire»** [Coran IV, 133] et cet autre: **«S'Il le voulait, Il pourrait vous faire disparaitre et créer un nouveau monde. Cela serait facile à Dieu»** [Coran XXV, 16-17]. Puis, pour avertir les hommes et les mettre en garde contre Sa désobéissance, Il leur dit: **«Si vous hésitez, Il appellera un autre peuple que vous et qui ne vous ressemblera pas»** [Coran XLVII, 38].

«Les prédictions d'Allah s'accompliront. Vous serez impuissants à en arrêter le cours» Il s'agit du jour de rassemblement qui aura lieu sans aucun doute, et les hommes ne pourront en aucun cas rendre Dieu à l'impuissance. Même s'ils sont, après leur mort, réduits en poussière et ossements, ils seront ressuscités et leur création de nouveau est une chose très facile à Dieu.

A ce propos, Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«O fils d'Adam, si vous êtes sensés, comptez-vous parmi les morts. Par celui qui tient mon âme dans Sa main, ce qui vous a été promis viendra sûrement, vous ne réduirez pas Dieu à l'impuissance»*[1].

«Dis: ô mon peuple, agis à ta guise et moi j'agirai à la mienne. Tu

---

(1) عن أبي سعيد الخدري عن النبي ﷺ أنه قال: «يا بني آدم إن كنتم تعقلون فعدوا أنفسكم من الموتى، والذي نفسي بيده إنما توعدون لآت وما أنتم بمعجزين».

sauras un jour...» Ce verset renferme une menace et un avertissement aux hommes. Qu'ils persévèrent dans leur agissement selon leur situation s'ils se croient être sur la voie droite, et le Prophète agira à sa guise en suivant le chemin qui lui est tracé, comme le montre ce verset: **«Dis à ceux qui ne croient pas: «Continuez à agir suivant votre conscience. Nous, à agir suivant la nôtre. Et l'un et l'autre attendons la fin»** [Coran XI, 121-122].

Quant à la bonne fin **«Tu sauras, un jour, qui aura un meilleur sort dans l'autre monde. les injustes ne triomphent jamais»** D'après l'histoire, Dieu a tenu Sa promesse à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en le rendant puissant et maître de son peuple et d'autres, lui accordant la conquête de La Mecque, lui donnant l'autorité sur ceux qui lui ont montré leur hostilité et traité d'imposteur. Il a pu dominé toute la presqu'île arabique de son vivant, et ses successeurs ont pu conquis d'autres pays. Dieu affirme Sa puissance et celle de Ses Prophètes quand Il dit: **«Dieu a écrit: «Moi et mes Prophètes vaincrons. Dieu est fort et tout-Puissant»** [Coran LVIII, 21]. Dieu le montre également dans ce verset: **«Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier. Le jour où les excuses des méchants ne seront pas admises, le jour où eux-mêmes seront maudits et rélégués dans un affreux séjour»** [Coran XL, 51-52]. Il l'affirme aussi dans ce verset: **«Nous avons dit dans les Ecritures Saintes, et nous l'avons répété dans le Coran, que la terre serait l'héritage de nos bons serviteurs»** [Coran XXI, 105].

Quant à la bonne fin de Ses Prophètes, Dieu dit: **«Allah révéla alors ceci aux Prophètes: «J'anéantirai les impies, et Je vous établirai dans le pays après qu'ils ont disparu. Ce sera la récompense de ceux qui respectent ma puissance et craignent mes menaces»** [Coran XIV, 13-14]. Le sort des fidèles sera le suivant: **«Dieu affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien, comme Il a affermi les prédécesseurs»** [Coran XXIV, 55], comme Il l'a fait pour la communauté de Mouhammad après son départ. Louange à Lui et qu'Il soit exalté.

بِزَعْمِهِمْ وَهَٰذَا لِشُرَكَآئِنَا ۖ فَمَا كَانَ لِشُرَكَآئِهِمْ فَلَا يَصِلُ إِلَى ٱللَّهِ ۖ
وَمَا كَانَ لِلَّهِ فَهُوَ يَصِلُ إِلَىٰ شُرَكَآئِهِمْ ۗ سَآءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿١٣٦﴾

waja'alû li-L-lâhi mimmâ ḏara'a mina-l-ḥarṯi wa-l-'an'âmi naṣiban faqâlû hâḏâ li-L-Lâhi biza'mihim wa hâḏâ lišurakâ'inâ famâ kâna lišurkâ'ihim falâ yaṣilu 'ilâ-L-Lâhi wamâ kâna li-L-Lâhi fahuwa yaṣilu 'ilâ šurakâ'ihim sâ'a mâ yaḥkumûna (136).

Sur les produits de la terre et du bétail ils réservent une part à Allah en disant: «Ceci est à Allah», mais sans conviction, et «ceci est à nos idoles». Sur la part des idoles rien n'est jamais distrait au profit d'Allah, alors que la part réservée à Allah est attribuée quelquefois aux idoles. Quelle erreur de jugement. (136).

On trouve dans ce verset une remontrance et une réprimande aux polythésites qui pratiquaient une innovation erronée en reconnaissant des égaux à Dieu, Lui le créateur de toute chose, qu'Il soit exalté. Ils destinent à Dieu une part de la récolte et des troupeaux en disant: **«Ceci est à Allah»** Mais en fait ce qui est destiné à leurs dieux ne parvient pas à Dieu, tandis que ce qui est desinté à Dieu une part parvient à leurs dieux. Quelle prétention!

Ibn Abbas a dit à ce propos: «Les ennemis de Dieu, une fois qu'ils récoltaient de fruits, réservaient une part à Dieu et une autre à leurs idoles. Ce qui revenait à ces derniers, ils le gardaient et comptaient.Tout ce qui tombait comme fruit réservé en principe à Dieu, ils le donnaient aux idoles.

Si ce fruit, réservé à Dieu, tombait et se mélangeait aux fruits réservés aux idoles, ils le donnaient à ces derniers disant: Celles-là sont pauvres. Ils interdisaient aussi les animaux dits: «Bahira, Sa'iba, Wassila et Ham pour les offrir aux idoles prétendant que c'est un moyen pour se rapprocher de Dieu» Voilà le sens du verset: **«Sur les produits de la terre et du bétail ils réservent une part à Allah».**

Ibn Aslam, quant à lui, a dit: Ils immolaient les animaux et n'en mangeaient qu'après y avoir prononcé le nom de leurs idoles. Mais ce qui est consacré à leurs idoles, iis n'y invoquaient plus le nom de Dieu. Puis il récita le verset jusqu'à: **«Quelle erreur de jugement».**

Leur agissement comporte deux péchés: d'abord ce partage qui n'a aucun sens car Dieu le Très Haut est le créateur, maître et possesseur de toute chose créée. Il en dispose à Sa guise selon sa volonté. Puis dans ce partage corruptible, ils ne respectaient pas ses principes, plutôt ils se montraient injustes, tout comme lorsqu': **«ils attribuent des filles à Allah. Qu'Il soit exalté. Et ils s'attribuent à eux le sexe qu'ils préfèrent»** [Coran XVI, 57]. Dieu a parlé aussi de leur comportement quand Il dit: **«Ils considèrent certains de ses serviteurs comme une partie de Lui-même. L'homme est manifestement ingrat»** [Coran XLIII, 15] et: **«Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles? Injuste répartition que celle-ci»** [Coran LIII, 21-22].

وَكَذَٰلِكَ زَيَّنَ لِكَثِيرٍ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ قَتْلَ أَوْلَٰدِهِمْ شُرَكَآؤُهُمْ لِيُرْدُوهُمْ
وَلِيَلْبِسُوا۟ عَلَيْهِمْ دِينَهُمْ ۖ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا فَعَلُوهُ ۖ فَذَرْهُمْ وَمَا يَفْتَرُونَ ﴿١٣٧﴾

wa kaḏâlika zayyana likaṯîrim-mina-l-mušrikîna qatla 'awlâdihim šurakâ'uhum liyurduhum wa liyalbisû 'alayhim dînahum walaw šâ'a-L-Lâhu mâ fa'alûhu faḏarhum wamâ yaftarûna (137).

De même, sur la foi de leurs dieux, un grand nombre d'idolâtres croient méritoire d'immoler leurs enfants. Loin de là, ils ne font que s'abîmer dans l'erreur et dénaturer la véritable religion. Si Allah le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte. Laisse-les se livrer à leurs détestables fantaisies. (137).

Comme les idoles des polythésites, dans le verset précédent, leur ont fait croire qu'il était bon de réserver une part de la récole et du bétail à Dieu, ils leur font croire qu'il est **«méritoire d'immoler leurs enfants»** par peur de la pauvreté et par crainte de la honte que leurs filles leurs apporteraient une fois restées vivantes.

As-Souddy a dit: «Leurs dieux leur ont ordonné de tuer leurs filles: ou de les faire périr eux-mêmes, ou de travestir à leurs yeux leur religion. Quant à Aslam et Qatada, ils ont dit: «Ceci est pareil aux dires de Dieu. **«Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit et il suffoque de couleur»** [Coran XVI, 58] et: **«Qu'on demandera à la fille enterrée vivante, pour quel crime elle a été mise à mort?»** [Coran LXXXI, 8-9].

Mais tout dépend de la volonté de Dieu **«S'Il le voulait, ils n'agiraient pas de la sorte. Laisse-les se livrer à leurs détestables fantaisies»** et c'est Dieu qui tranchera entre vous.

وَقَالُوا۟ هَٰذِهِۦٓ أَنْعَٰمٌ وَحَرْثٌ حِجْرٌ لَّا يَطْعَمُهَآ إِلَّا مَن نَّشَآءُ بِزَعْمِهِمْ وَأَنْعَٰمٌ حُرِّمَتْ ظُهُورُهَا وَأَنْعَٰمٌ لَّا يَذْكُرُونَ ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَيْهَا ٱفْتِرَآءً عَلَيْهِ سَيَجْزِيهِم بِمَا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿١٣٨﴾

wa qâlû hâḏihî 'an'âmun wa ḥarṯum ḥijru-l-lâ yaṭ'amuhâ 'illâ man-našâ'u biza'mihim wa 'an 'âmun ḥurrimat ẓuhûruhâ wa 'an'âmu-l-lâ yaḏkurûna-sma-L-Lâhi 'alayhâ-ftirâ'an 'alayhi sayajzihim bimâ kânu yaftarûna (138).

Ils disent: Ce bétail et ces récoltes sont réservés. Ne pourront s'en nourrir que ceux que nous aurons désignés. Ce bétail-ci est exempté de porter des fardeaux. Ce bétail-là, il est interdit de prononcer sur lui le nom d'Allah. Tout cela n'est qu'inventions. Allah récompensera comme il convient de pareilles fantaisies.(138).

Les animaux et les récoltes qu'ils ont déclarés sacrés et s'en sont interdits, étaient une invention des polythésites et Dieu n'a jamais imposé une telle réservation. Leurs dires: **«Ne pourront s'en nourrir que ceux que nous aurons désignés»** sont pareils à ceux-ci: **«Dis: Des biens qu'Allah vous prodigue, vous déclarez les uns illicites et les autres licites. Dis: Est-ce Allah qui vous a autorisés à faire cette distinction? Ou bien la lui attribuez-vous mensongèrement?»** [Coran X, 59] et à ceux-là: **«Ce n'est pas Allah qui a institué la Bahira, la Saïba, la Ouassila et le Ham»** [Coran V, 103]. Ces animaux qui sont cités dans ce dernier verset, selon l'opinion d'As-Souddy, sont les animaux dont on ne doit pas se servir comme bêtes de somme.

Moujahed, quant à lui, dit: Il en était de leurs chameaux une partie sur laquelle ils n'invoquaient pas le nom de Dieu: Soit en la trayant, la chargeant de fardeaux ou la copulant, soit en la laissant faire n'importe quoi **«tout cela n'est qu'inventions»** en mentant sur Dieu disant qu'ils agissaient de la sorte selon Ses Lois, alors que Dieu ne l'a ni autorisé ni agréé. **«Allah récompensera comme il convient de pareilles fantaisies»** en les Lui attribuant.

وَقَالُوا مَا فِي بُطُونِ هَٰذِهِ الْأَنْعَامِ خَالِصَةٌ لِّذُكُورِنَا وَمُحَرَّمٌ عَلَىٰ أَزْوَاجِنَا ۖ وَإِن
يَكُن مَّيْتَةً فَهُمْ فِيهِ شُرَكَاءُ ۚ سَيَجْزِيهِمْ وَصْفَهُمْ ۚ إِنَّهُ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿١٣٩﴾

waqâlû mâ fî buṭûni hâḏihi-l-'an'ami ḫaliṣatu-l-liḏukûrinâ wa muḥarramun 'alâ 'azwâjinâ wa 'iy-yakun-maytatan fahum fîhi šurakâ'u sayajzihim waṣfahum 'innahû Ḥakîmun 'Alîmun (139).

Ils disent: La portée de tels animaux est réservée à nos enfants mâles et interdite à nos femmes. Si ces animaux avortent, ils partagent le fœtus entre les enfants et les femmes. Allah récompensera comme il convient cette distinctoin. Il est savant et sage.(139).

En commentant ce verset Ibn Abbas a dit: Le lait trait de ces animaux, les polythéistes le donnaient à boire à leurs enfants mâles et l'interdisaient aux femelles. La femelle de ces animaux si elle mettait bas un mâle, ils l'égorgeaient et le donnaient à manger à leurs mâles et l'interdisaient aux femelles. Mais si le petit était une femelle ils laissaient vivre. Au cas où c'était un avorton, ils le distribuaient à tous sans distinction. Dieu leur a interdit cet agissement.

Ach-Cha'bi, quant à lui, a dit: Seuls les mâles étaient autorisés à prendre le lait de la Bahira, mais hommes et femmes mangeaient du foetus mort.

Dieu les rétribuera pour leurs distinctions et agissement prétendant que ce sont les ordres de Dieu comme Il le montre dans ce verset: **«Ne dites pas arbitrairment: Ceci est licite ou illicite en tenant compte seulement de vos goûts. Vous imputeriez ainsi un mensonge à Allah»** [Coran XVI, 116].

Dieu est juste dans Ses actes, paroles et lois, et sait ce que les hommes font.

قَدْ خَسِرَ الَّذِينَ قَتَلُوا أَوْلَادَهُمْ سَفَهًا بِغَيْرِ عِلْمٍ وَحَرَّمُوا مَا رَزَقَهُمُ اللَّهُ
افْتِرَاءً عَلَى اللَّهِ ۚ قَدْ ضَلُّوا وَمَا كَانُوا مُهْتَدِينَ ﴿١٤٠﴾

qad ḫasira-l-laḏina qatalû 'awlâdahum safaham-bigayri 'ilmin wa ḥarramû mâ razaqahumu-L-Lâhu-ftirâ'an 'alâ-L-Lâhi qad ḍallû wamâ kânû muhtadîna (140).

Ils sont perdus ceux qui tuent leurs enfants par sottise et par ignorance, ceux qui, en interprétant mal la volonté d'Allah, condamment des choses qu'Il leur a Lui-même dispensées. Insensés, ils ne sont pas dans la bonne voie. (140).

Ces gens-là sont les perdants dans les deux mondes: Dans le bas monde, ils ont tué leurs enfants, les ont privés de tant de choses licites en inventant des restrictions d'eux-mêmes. Dans l'au-delà, ils occuperont le pire séjour en punition de leurs mensonges sur Dieu. Le Seigneur a parlé d'eux aussi dans ce verset: «**Ceux qui imputent des mensonges à Allah seront réprouvés. Ephémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété.** [Coran X, 69-70].

A propos de ce verset: «**Ils sont perdu ceux...**» Ibn Abbas a dit: «Si tu veux avoir une idée de l'ignorance des Arabes, lis les versets qui suivent le n:130 de la sourate du Bétail».

۞ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَ جَنَّٰتٍ مَّعْرُوشَٰتٍ وَغَيْرَ مَعْرُوشَٰتٍ وَٱلنَّخْلَ وَٱلزَّرْعَ مُخْتَلِفًا
أُكُلُهُۥ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلرُّمَّانَ مُتَشَٰبِهًا وَغَيْرَ مُتَشَٰبِهٍ ۚ كُلُوا۟ مِن ثَمَرِهِۦٓ إِذَآ
أَثْمَرَ وَءَاتُوا۟ حَقَّهُۥ يَوْمَ حَصَادِهِۦ ۖ وَلَا تُسْرِفُوٓا۟ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿١٤١﴾
وَمِنَ ٱلْأَنْعَٰمِ حَمُولَةً وَفَرْشًا ۚ كُلُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ وَلَا تَتَّبِعُوا۟
خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿١٤٢﴾

wa huwa-l-laḏî 'anša'a jannâtim-ma'rûšâtin wa ġayra ma'rûšâtin wa-n-naḫla wa-z-zar'a muḫtalifan 'ukuluhû wa-z-zaytûna wa-r-rummâna mutašâbihan wa ġayra mutašâbihin kulû min ṯamarihî 'iḏâ 'aṯmara wa 'âtû ḥaqqahû yawma ḥaṣâdihî walâ tusrifû 'innahû la yuḥibbu-l-musrifîna (141) wa mina-l-'an'âmi ḥamûlatan wa faršan kulû mimmâ razaqakumu-L-Lâhu walâ tattabi'û ḫuṭuwâti-š-šayṭâni 'innahû lakum 'aduwwum-mubînun (142).

C'est Allah qui a créé les plantes grimpantes et celles qui ne le sont pas, les palmiers et les céréales de saveur si variée, les oliviers et les grenadiers de même espèce et d'espèce différente. Nourrissez-vous de leurs fruits. Acquittez la dîme le jour de la récolte. Pas de gaspillage. Allah n'aime pas

ceux qui gaspillent (141) C'est Allah qui a créé les animaux, ceux de trait et ceux de boucherie. Nourrissez-vous de ce qu'Allah a produit pour vous. Ne suivez pas les traces de Satan. C'est votre ennemi manifeste (142).

Dieu fait connaître qu'Il est le créateur des fruits, céréales et troupeaux dont les polythéistes en disposent à leur guise, et les répartant en licite et illicite.

Il a créé les plantes gimpantes telles que les vignes ou non comme les plantes qui poussent dans les terres friches, les arbres fruitiers tels que les oliviers et les grenadiers qui sont semblables par leur aspect mais dissemblables par la saveur. Une fois ces fruits devenus mûrs, mangez-y et **«acquittez la dîme le jour de la récolte»** c'est à dire la zakat prescrite le jour où ces fruits seront récoltés et pesés; selon les dires d'Ibn Abbas qui a ajouté: Le jour où l'homme récoltait ce qu'il avait semé, il ne prélevait rien sur sa récolte pour le donner en aumône. Dieu ordonne dans ce verset d'en payer les droits le jour de la récolte où celle-ci sera connue en poids et espèce. Ces droits sont fixés au dixième. A cet égard Jaber rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait imposé à chaque personne qui récoltait dix «wisqs» de dattes d'apporter un régime et le suspendre dans la mosquée afin que les pauvres en prennent.

En commentant ce verset: **«Acquittez la dîme le jour de la récolte»** Nafé rapporte d'après Ibn Omar qu'on donnait sur la récolte une aumône autre que la zakat prescrite. A ce propos Moujahed, a dit: «Lors des semailles donnez aux pauvres une poignée de ce que vous semez, une autre lors de la récolte et laissez-les ramasser la glanure.

D'autres ont dit que le fait de donner une poignée de grain aux pauvres pour leur subsistance et une botte de fourrage pour leurs monture constituait dans le temps un devoir, puis Dieu l'a abrogé en prescrivant comme zakat le dixième de la récolte ou la moitié du dixième (qui d'épend du moyen d'irrigation). Dieu a mépris ceux qui récoltent et ne donnent pas en aumône, quand Il a raconté l'histoire des propriétaires d'un jardin dans la sourate de la plume. **«Leurs richesses et leurs enfants sont une preuve, comme celle que nous avons jadis infligée aux propriétaires d'un jardin qui s'étaient promis de récolter leurs fruits de bon matin, sans faire la part de pauvres. Un fléau anéantit le jardin pendant qu'ils dormaient. Au matin, il était sens dessus dessous»** [Coran LXVIII, 17-

20] ou selon une autre interprétation, il fut comme si tout avait été rasé et brûlé.

«**Pas de gaspillage. Allah n'aime pas ceux qui gaspillent**» C'est à dire ne commettez pas d'excès en donnant plus qu'il le faut. Ibn Jouraïj rapporte que ce verset fut révélé au sujet de Thabet Benb Qaïs Ben Chammas qui avait fait la récolte de sa palmeraie et dit: «Aujourd'hui nul ne vient me demander de lui en donner sans que je le fasse». Le soir Thabet ayant donné tout ce qu'il a récolté n'en trouva même pas une seule datte pour manger.

Quant au terme «gaspillage» plusieurs interprétations lui ont été données: 'Ata' et Iyas Ben Mou'awiah ont dit qu'il s'agit de tout excès en toute chose. As-Souddy a dit: Cela signifie: ne donnez pas (en aumône) votre argent (ou bien) en causant votre pauvreté. Mais Sa'id Ben Al-Moussaiab, quant à lui, a dit: N'interdisez pas l'aumône en commettant ainsi une désobéissance à Dieu.

On peut admettre toutes ces interprétations, mais il s'avère du verset que le mot «gaspillage» se rapporte au fait de manger sans excès, et son sens devient: «Nourrisez-vous de leurs fruits sans gaspillage ou excès» car cet excès provoque des maladies mentales et corporelles. Dieu, dans un autre verset a déconseillé cet excès en disant: «**Mangez et buvez, mais gardez-vous de tout excès**» [Coran, 31]. A cet égard il est cité dans le Sahih de Boukhari que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Mangez, buvez et habillez-vous sans prodigalité ni ostentation»*[1].

«**C'est Allah qui a créé les animaux de trait et ceux de boucherie**» On doit s'arrêter avec les différentes interprétations présentées par les exégètes concernant les deux mots arabes cités dans le verset: حمولة (houmoula) et فرش (farch):

- D'après Ibn Abbas, appuyé par Ibn Jarir: il s'agit des bêtes de somme ou montures telles que: les chameaux, les chevaux, les mulets et les ânes (houmoula) et les moutons (farch).

- As-Souddy a dit: les premiers sont les chameaux et les autres sont les chamelets, les veaux et les moutons.

---

(1) في صحيح البخاري تعليقاً: «كلوا واشربوا والبسوا من غير إسراف ولا مخيلة».

- Ibn Aslam a donné une explication qui s'avère être la plus correcte. Il a dit: la première catégorie renferme toutes les bêtes de somme ou pour être montées. La deuxième concerne les animaux de boucherie et de trait, comme par exemple une brebis ne peut être montée mais on s'en sert pour boire de son lait et fabriquer de sa laine des matelas et couvertures. Ce qui corrobore ces dires sont les deux versets suivants: **«Ne voient-ils pas que dans la création sortie de nos mains figurent les animaux, dont ils se servent. Nous les leur avons assujettis: les uns leur servent de monture, les autre d'aliments»** [Coran XXXVI, 71-72]. et: **«Les animaux aussi s'offrent à vos méditations. Dans leurs entrailles s'élaborent les excréments, le sang et le lait, cette boisson exquise, que nous vous faisons boire.** ...jusqu'à... **Avec la laine, le poil et les crins du bétail, vous fabriquez des objets et des ustensiles»** [Coran XVI, 66 et 80].

Puis Dieu ordonne à Ses serviteurs de se nourrir de tout ce qu'Il a créé à leur intention: fruits, grains et bétail **«Nourrissez-vous de ce qu'Allah a produit pour vous. Ne suivez pas les traces de Satan»** comme ont fait les polythéistes en s'interdisant des choses licites. **«C'est votre ennemi manifeste»** comme Il le confirme dans plusieurs versets, on donne à titre d'exemple ces quelques-uns:

- **«Satan est votre ennemi. Considiréz-le comme tel»** [Coran XXXV, 6].

- **«O fils d'Adam, ne vous laissez duper par Satan comme vos père et mère, qu'il a fait chasser du Paradis»** [Coran VII, 27].

- **«Allez-vous le choisir comme protecteur lui et sa descendance plutôt que Moi?»** [Coran XVIII, 50]

ثَمَٰنِيَةَ أَزْوَٰجٍ مِّنَ ٱلضَّأْنِ ٱثْنَيْنِ وَمِنَ ٱلْمَعْزِ ٱثْنَيْنِ قُلْ ءَآلذَّكَرَيْنِ حَرَّمَ أَمِ
ٱلْأُنثَيَيْنِ أَمَّا ٱشْتَمَلَتْ عَلَيْهِ أَرْحَامُ ٱلْأُنثَيَيْنِ نَبِّـُٔونِى بِعِلْمٍ إِن كُنتُمْ
صَٰدِقِينَ ﴿١٤٣﴾ وَمِنَ ٱلْإِبِلِ ٱثْنَيْنِ وَمِنَ ٱلْبَقَرِ ٱثْنَيْنِ قُلْ ءَآلذَّكَرَيْنِ حَرَّمَ أَمِ
ٱلْأُنثَيَيْنِ أَمَّا ٱشْتَمَلَتْ عَلَيْهِ أَرْحَامُ ٱلْأُنثَيَيْنِ أَمْ كُنتُمْ شُهَدَآءَ إِذْ
وَصَّىٰكُمُ ٱللَّهُ بِهَٰذَا فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا لِّيُضِلَّ ٱلنَّاسَ
بِغَيْرِ عِلْمٍ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٤٤﴾

ṯamâniyata 'azwâjin mina-ḍ-ḍa'ni-ṯ-nayni wa mina-l-ma'zi-ṯnayni qul 'â-ḏ-ḏakarayni ḥarrama 'ami-l-'unṯayayni 'am-mâ-š-tamalat 'alayhi 'arḥâmu-l-'unṯayayni nabbi'unî bi-'ilmin 'in kuntum ṣâdiqîna (143) wa mina-l-'ibili-ṯnayni wa mina-l-baqari-ṯnayni qul 'â-ḏ-ḏakarayni ḥarrama 'ami-l-'unṯayayni 'am-mâ-štamalat 'alyhi 'arḥâmu-l-'unṯayayni 'am kuntum šuhadâ'a 'iḏ waṣṣâkumu-L-Lâhu bihâḏâ faman 'aẓlamu mimman-i-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiba-l-liyuḍilla-n-nâsa biġayri 'ilmin 'inna-L-Lâha lâ yahdi-l-qawma-ẓ-ẓâlimîna (144).

Il existe huit têtes de bétail accouplées par sexes: deux de l'espèce ovine et deux de l'espèce caprine. Demandez-leur: Allah a-t-Il interdit les mâles ou bien les femmes ou bien ce que portent les matrices des femelles? Répondez-moi sérieusement si vous êtes sincères. (143) Deux de l'espèce cameline et deux de l'espèce bovine. Dis: Allah a-t-Il interdit les mâles ou bien les femelles ou bien ce que portent les matrices des femelles? Etiez-vous présents au moment où Allah vous a recommandé cela. Qui est plus coupable que celui qui prête des mensonges à Allah pour égarer les ignorants. Allah ne dirige pas les méchants. (144).

En voilà une autre preuve de l'ignorance des Arabes du temps de la Jahilia en répartant les animaux du troupeau en des catégories licites et illicites ainsi que les produits de la terre. Dieu montre qu'Il a créé des jardins en treillis ou non en treillis, les bestiaux pour la nourriture et pour porter les fardeaux, puis les espèces du bétail sans interdire aucune ni même ce que portent les femelles. Tout cela est créé pour les hommes pour s'en servir.

Lorsque les polythésites ont dit: «**La portée de tels animaux est réservée à nos enfants mâles et interdite à nos femmes**» Il leur demande: «**ou bien ce que portent les matrices des femelles?**» faites-le-moi savoir exactement si vous êtes véridiques? Sur quoi vous vous êtes appuyés pour imposer une telle interdiction alors que Je vous ai rendu tout cela licite.

Dieu leur demande aussi: «**Etiez-vous présents au moment où Allah vous a recommandé cela?**» Il les raille en leur posant une telle question car ils se sont prescrit des choses en forgeant des mensonges sur Lui. Qui donc est plus injuste que celui qui prête des mensonges à Alalh sinon pour égarer les hommes par ignorance. On a dit qu'Amr Ben Lahy Ben Qam'a rentre dans cette catégorie des injustes car il a été le pre-

mier qui a changé la religion de Dieu et interdit les bêtes: Saiba, Ouassila et autres.

قُل لَّآ أَجِدُ فِي مَآ أُوحِيَ إِلَيَّ مُحَرَّمًا عَلَىٰ طَاعِمٍ يَطْعَمُهُۥٓ إِلَّآ أَن يَكُونَ مَيْتَةً
أَوْ دَمًا مَّسْفُوحًا أَوْ لَحْمَ خِنزِيرٍ فَإِنَّهُۥ رِجْسٌ أَوْ فِسْقًا أُهِلَّ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦۚ
فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَإِنَّ رَبَّكَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٤٥﴾

qul-lâ 'ajidu fî mâ 'uḥiya 'ilayya muḥarraman 'alâ ṭâ'imin yaṭ'amuhû 'illâ 'ay-yakûna maytatan 'aw damam-masfuḥan 'aw laḥma ḫinzîrin fa 'innahû rijsun 'aw fisqan 'uhilla liġayri-L-Lâhi bihî faman-i-ṭṭurra ġayra bâġin walâ 'âdin fa'inna rabbaka Gafûru-r-Raḥîmun (145).

Dis: Je ne trouve dans ce qui m'a été révélé d'autre interdiction touchant les aliments comestibles que celle qui frappe les animaux morts, le sang liquide et la viande du porc. S'en nourrir est une turpitude. De même que c'est une infamie de manger des animaux consacrés à une autre divinité qu'Allah, à moins qu'une nécessité absolue et à condition que ce ne soit pas par esprit d'insoumission. Ton Seigneur est plein de miséricorde et de clémence.(145).

Dieu charge Son Prophète de répondre à ceux qui ont créé ces interdictions: «je ne trouve pas d'illicite au sujet de la nourriture dans les révélations que j'ai reçues sauf «**les animaux morts, le sang liquide et la viande de porc**» 'Ikrima de commenter cela a dit: Si le sang liquide n'était pas interdit les hommes auraient recherché tout ce qui coule dans les veines comme faisaient les juifs.

Qatada, quant à lui, a dit: «Il n'y a aucun mal à manger de la viande saignante. Car, d'après 'Aicha, il est permis de consommer de la viande ayant encore l'aspect rouge qui dénote l'existence du sang.

Amr Ben Dinar raconte: «J'ai demandé à Jaber Ben Abdullah: Les hommes prétendent que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit la viande des ânes domestiques le jour de Khaibar?. Il me répondit: Al-Hakam Ben Amr disait cela d'après l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mais le docte (Ibn Abbas) a refuté ces dires et récité: «**Dis: je ne trouve dans ce qui m'a été révélé d'autre interdiction touchant les aliments comestibles...**».

Ibn Abbas a dit au sujet du verst précité: Du temps de l'ignorance, les hommes se nourrissaient de certains aliments et laissaient d'autres par dégoût. Dieu a envoyé Son Prophète et lui a révélé le Livre. Tout ce qu'il a permis est licite, et ce qu'Il a interdit est illicite. Quant aux aliments qu'il s'est tû à leur sujet ils sont une grâce de Sa part.

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas: Une brebis appartenant à Sawda Bent Zam'a mourut. Elle dit: «O Envoyé de Dieu, la brebis est morte» Il lui répondit: *«Pourquoi ne servez-vous de sa peau?»* - La peau d'un animal mort? demanda-t-elle. Il lui répliqua: *«Dieu a dit:* **«Dis: je ne trouve dans ce qui m'a été révélé d'autre interdiction touchant les aliments comestibles que celle qui frappe les animaux morts, le sang liquide et la viande de porc»**. *Vous n'allez pas manger cette peau mais s'en servir après son tannage»*. ALors Sawda envoya quelqu'un pour dépouiller la brebis; elle la tanna et l'utilisa comme outre jusqu'à sa détérioration» ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Nassaï)***(1).

Sa'id Ben Mansour rapporte que Noumayla Al-Fazari a dit: «J'étais chez Ibn Omar lorsqu'un homme lui demanda au sujet de la consommation de l'hérisson? Il récita ce verst: **«Je ne trouve dans ce qui m'a été révélé...»** Un veillard qui était présent lui dit: «J'ai entendu Abou Houraira dire qu'on a posé la même question au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- qui répondit: *«C'est très mauvais»* (c.à.d interdit). Et Ibn Omar de dire: «Si le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait jugé ainsi, alors il est comme tel» ***(Rapporté par Abou Daoud)***(2).

---

(1) روى الإمام أحمد عن ابن عباس قال: ماتت شاة لسودة بنت زمعة، فقالت يا رسول الله ماتت فلانة تعني الشاة، قال: «فلم لا أخذتم مسكها» قالت نأخذ مسك شاة قد ماتت؟ فقال لها رسول الله ﷺ: «إنما قال الله: ﴿**قل لا أجد فيما أوحي إلي محرماً على طاعم يطعمه إلا أن يكون ميتة أو دماً مسفوحاً أو لحم خنزير**﴾ وإنكم لا تطعمونه، أن تدبغوه فتنتفعوا به»، فأرسلت فسلخت مسكها، فدبغته فاتخذت منه قربة حتى تخرقت عندها. (أخرجه أحمد ورواه البخاري والنسائي).

(2) قال سعيد بن منصور عن نميلة الفزاري قال: كنت عند ابن عمر، فسأله رجل عن أكل القنفذ فقرأ عليه: ﴿**قل لا أجد فيما أوحي إلي محرماً على طاعم يطعمه**﴾ الآية، فقال شيخ عنده: سمعت أبا هريرة يقول: ذكر عند النبي ﷺ فقال: «خبيث من الخبائث»، فقال ابن عمر: إن كان النبي ﷺ قاله فهو كما قال.(رواه أبوا داود).

«A moins d'une nécessité absolue et à condition que ce ne soit par esprit d'insoumission» c'est à dire: celui qui est contraint d'en user par nécessité **«Ton Seigneur est plein de miséricorde et de clémence»** Nous en avons déjà parlé en commentant le verset n: 173 de la sourate de la vache.

On peut conclure qu'on ne doit s'interdire que de tout ce que Dieu a rendu illicite. Les ulémas y ont ajouté ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a déclaré comme tel, en particulier la viande des ânes domestiques, les bêtes fauves (surtout les carnassiers) et les oiseaux munis de serres.

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا كُلَّ ذِى ظُفُرٍ ۖ وَمِنَ ٱلْبَقَرِ وَٱلْغَنَمِ حَرَّمْنَا
عَلَيْهِمْ شُحُومَهُمَآ إِلَّا مَا حَمَلَتْ ظُهُورُهُمَآ أَوِ ٱلْحَوَايَآ أَوْ مَا ٱخْتَلَطَ بِعَظْمٍ ۚ
ذَٰلِكَ جَزَيْنَٰهُم بِبَغْيِهِمْ ۖ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿١٤٦﴾

wa 'alâ-l-ladîna hâdû ḥarramnâ kulla dî ẓufurin wa mina-l-baqari wa-l-Ġanami ḥarramnâ 'alayhim šuḥûmahumâ 'illâ mâ ḥamalat ẓuhûruhumâ 'awi-l-ḥawâyâ 'aw mâ-ḫ-talaṭa bi'aẓmin dâlika jazaynâhum bibaġyihim wa 'innâ laṣâdiqûna (146).

Aux juifs, nous avons interdit tous les animaux qui ont des griffes. Nous leur avons aussi interdit la graisse des bœufs et des moutons, excepté celle du dos et des boyaux et celle qui entoure les os. Ceci pour les châtier de leur insoumission. Nous sommes justes. (146).

Dieu a interdit à ceux qui se sont judaisés toute bête à ongles à moins qu'elle n'ait les pattes fendues tels que: les chameaux, les autruches, les dindes et les canes.

Moujahed a dit: «Les animaux à ongles sont le chameaux et l'autruche dont les pattes sont fendues». En demandant à Al-Qassem Ben Abi Bazza sur le sens des pattes fendues, il répondit: «Qui ne peuvent pas s'espacer et se séparer». Les juifs mangent les animaux et les oiseaux dont les pattes peuvent s'espacer et s'interdisent des autres tels que: le chameau, l'oie et l'autruche ainsi que l'onagre.

«Nous leur avons aussi interdit la graisse des bœufs et des moutons»

qui signifie d'après As-Souddy: la graisse, les reins, l'estomac et les intestins. Les juifs disaient: «Tout ce qu'Israël (Jacob) s'était interdit, nous les interdirons à notre tour» **«Excepté celle du dos et de boyaux et celle qui entoure les os».**

«Ceci pour les châtier de leur insoumission» Dieu leur a causé ce genre de peine pour prix de leur rebellion en leur défendant ces nourritures, comme Il le montre dans ce verset: **«C'est pour les punir de leur iniquité que nous avons interdit l'usage d'aliments autrefois autorisé»** [Coran IV, 160] Dieu est certes juste en appliquant les peines sans opprimer personne. Mais suivant une autre interprétaiton, Ibn Jarir a dit: «Dieu veut dire à Mouhammad: Nous sommes véridiques en te racontant cette interdiction aux juifs parce qu'ils ont prétendu que Jacob (Israël) s'est interdit ces choses-là sans les lui imposer.

On a rapporté qu'on a fait connaître à Omar Ben Al-Khattab que Samoura avait fait un commerce du vin. Il s'écria: «Que Dieu maudisse Samoura! N'a-t-il pas su que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a maudit les juifs qui, en leur interdisant la consommation de la graisse, l'ont fondue et vendue».

Jaber Ben Abdullah rapporte: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire le jour de la conquête de la Mecque: *«Dieu et Son Messager ont interdit la vente du vin, des animaux morts, du porc et des idoles»*. On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, que penses-tu de la graisse des bêtes mortes pour enduire les navires, à graisser les peaux et comme aliments pour les lampes?» Il répondit: *«Non, ceci est prohibé»* Puis il poursuivit: *«Que Dieu maudisse les juifs qui, une fois que Dieu leur a prohibé la graisse, ils l'ont fondue, l'ont vendue et ils ont mangé son prix»* ***(Rapporté par Plusieurs)***[1].

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était assis dans la mosquée le visage

(1) عن جابر بن عبد الله قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول عام الفتح: «إن الله ورسوله حرم بيع الخمر والميتة والخنزير والأصنام»، فقيل: يا رسول أرأيت شحوم الميتة فإنها يدهن بها الجلود وتطلى بها السفن ويستصبح بها الناس؟ فقال: «لا، هو حرام». ثم قال رسول الله ﷺ عند ذلك: «قاتل الله اليهود إن الله لما حرم عليهم شحومها جملوه ثم باعوه وأكلوا ثمنه» (أخرجه الجماعة من طرق عديدة).

tourné vers le Hijr (le fond de la Ka'ba). Il regarda le ciel, rit et dit: *«Que Dieu maudisse les juifs qui ont vendu la graisse qui leur était interdite et mangé son prix. Or, lorsque Dieu interdit une chose à un peuple, Il leur intredit aussi son prix»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

فَإِن كَذَّبُوكَ فَقُل رَّبُّكُمْ ذُو رَحْمَةٍ وَٰسِعَةٍ وَلَا يُرَدُّ بَأْسُهُۥ عَنِ ٱلْقَوْمِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿١٤٧﴾

fa'in kaḏḏabûka faqul rabbukum ḏû raḥmatin wâsi'atin walâ yuraddu ba'suhû 'ani-l-qawmi-l-mujrimîna (147).

S'ils t'accusent de mensonge, dis: votre Seigneur est toute miséricorde. Mais nul ne saurait arracher les coupables à son châtiment»(147).

O Mouhammad, lui dit Dieu, réponds aux polythéistes, juifs et autres impies que le Seigneur détient une miséricorde incommensurable. Et ceci pour les inciter à suivre le Prophète et espérer la clémence et la miséricorde de Dieu malgré leur rebellion. Mais, en d'autre part, Il leur fait connaître que **«nul ne saurait arracher les coupables à son châtiment»** si l'on persévère dans l'impiété et la rebellion. On trouve dans le Coran plusieurs versets qui renferment une clémence et une menace jointe l'une à l'autre, en voilà quelques-uns:

- **«Votre Seigneur est rapide dans la répression mais Il est bon et miséricordieux»** [Coran VI, 165].

- **«Mais ton Allah est un Allah de miséricorde, malgré la perversité des hommes. Il est également terrible dans la répression»** [Coran XIII, 6].

- **«Qui absout les péchés, accepte le repentir et réprime sans faiblesse»** [Coran XL, 3].

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس قال: كان رسول الله ﷺ قاعداً في المسجد مستقبلاً الحجر، فنظر إلى السماء فضحك فقال: «لعن الله اليهود حرمت عليهم الشحوم فباعوها وأكلوا أثمانها، وإن الله إذا حرم على قوم أكل شيء حرم عليهم ثمنه» (أخرجه الإمام أحمد في المسند).

سَيَقُولُ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ لَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَآ أَشْرَكْنَا وَلَآ ءَابَآؤُنَا وَلَا حَرَّمْنَا مِن شَىْءٍ
كَذَٰلِكَ كَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ حَتَّىٰ ذَاقُوا۟ بَأْسَنَا ۗ قُلْ هَلْ عِندَكُم مِّنْ عِلْمٍ
فَتُخْرِجُوهُ لَنَآ ۖ إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَإِنْ أَنتُمْ إِلَّا تَخْرُصُونَ ﴿١٤٨﴾ قُلْ فَلِلَّهِ ٱلْحُجَّةُ
ٱلْبَٰلِغَةُ ۖ فَلَوْ شَآءَ لَهَدَىٰكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿١٤٩﴾ قُلْ هَلُمَّ شُهَدَآءَكُمُ ٱلَّذِينَ يَشْهَدُونَ أَنَّ
ٱللَّهَ حَرَّمَ هَٰذَا ۖ فَإِن شَهِدُوا۟ فَلَا تَشْهَدْ مَعَهُمْ ۚ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَ ٱلَّذِينَ
كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ وَهُم بِرَبِّهِمْ يَعْدِلُونَ ﴿١٥٠﴾

sayaqûlu-l-laḏîna 'ašrakû law šâ'a-L-Lâhu mâ 'ašraknâ walâ 'âbâ'ûna walâ ḥarramnâ min šay'in kaḏâlika kaḏḏaba-l-laḏîna min qablihim ḥattâ ḏâqû ba'sanâ qul hal 'indakum min 'ilmin fatuḫrijûhu lanâ 'in tattabi'ûna 'illâ-ẓ-ẓanna wa 'in 'antum 'illâ taḫruṣûna (148) qul fa-li-L-Lâhi-l-ḥujjatu-l-bâliġatu falaw šâ'a lahadâkum 'ajma'îna (149) qul halumma šhadâ'akumu-l-laḏîna yašhadûna 'anna-L-Lâha ḥarrama hâḏâ fa'in šahidû falâ tašhad ma'ahum walâ tattabi' 'ahwâ'a-l-laḏîna kaḏḏabû bi'âyâtinâ wa-l-laḏîna lâ yu'minûna bi-l-'âḫirati wahum bi rabbihim ya'dilûna (150).

Les idolâtres diront: «Si Allah avait voulu, ni nous, ni nos ancêtres n'aurions été idolâtres, ni ne nous serions soumis à des interdictions profanes» C'est là l'excuse mensongère déjà invoquée par leurs prédécesseurs et qui leur a fait encourir notre courroux. Dis: Avez-vous un argument? Produisez-le. Vous ne vous aidez que des suppositions. Vous manquez de discernement. (148) Dis: Le dernier mot est à Allah. S'il avait voulu, Il vous aurait tous mis dans la bonne voie. (149) Dis: Produisez les témoins qui attestent qu'Allah a prononcé ces interdictions? Au cas où ils l'attesteraient, ne te joins pas à eux et ne te laisse pas entrainer par ceux qui traitent nos signes de mensonge, qui ne croient pas au jour dernier et qui reconnaissent des égaux à leur Seigneur(150).

C'est un genre de polémique que Dieu mentionne dans ces versets et ceux qui les ont précédés, et une présomption à laquelle s'attachaient les idolâtres en s'interdisant des choses licites. Dieu sans doute connaît bien leur agissement. Certes Il est capable, quand Il le veut d'inspirer la foi aux hommes et les éloigner de l'incrédulité. Mais Il

n'a pas voulu se comporter ainsi avec ces polythéistes pour montrer Sa puissance, Sa volonté et Son vouloir. Il a dit par la bouche de ces idolâtres: **«Si Allah avait voulu, ni nous, ni nos ancêtres n'aurions été idolâtres»** comme Il a dit dans un autre verset: **«Ils disent: «Si le Miséricordieux ne l'avait voulu, nous n'aurions pas adoré nos idoles»** [Coran XLIII, 20].

Mais Il a voulu montrer le faux argument de ces polythéistes qui s'attachaient fortement aux coutumes de leurs ancêtres, car si vraiment cet argument s'avérait valable et cette excuse acceptable, Il ne les aurait pas anéantis après leur envoyer Ses Prophètes pour les diriger. Il leur demande: **«Avez-vous un argument?** que Dieu puisse l'agréer, si c'est ainsi: **«Produisez-le»** montrez-le si vous en êtes capables. Mais sachez que: **«Vous ne vous aidez que de suppositions»** en forgeant les mensonges.

«Dis: Le dernier mot est à Allah» S'Il avait voulu, Il vous aurait tous mis dans la bonne voie» O Mouhammad, dis à ces idolâtres que l'argument décisif appartient à Dieu qui dirige qui Il veut et égare qui Il veut. Tout dépend de Sa volonté et de Sa sagesse. Il agrée les croyants et méprit les incrédules. S'il l'avait voulu: **«l'univers entier aurait embrassé Sa foi»** [Coran X, 99] ou **«Il aurait fait de vous un seul peuple»** [Coran XVI, 93].

Puis Il défie ces idolâtres en leur demandant de produire les témoins qui puissent attester **«Qu'Allah a prononcé ces interdictions»** Puis Il s'adresse à Son Prophète: **«Au cas où ils l'attesteraient, ne te joins pas à eux»** car ils ne présenteraient que de mensonges **«et ne te laisse pas entrainer par ceux qui traitent nos signes de mensonge»** Car ceux-là ne croient pas à la vie future et en plus ils reconnaissent des égaux à leur Seigneur.

۞ قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ مَا حَرَّمَ رَبُّكُمْ عَلَيْكُمْ أَلَّا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا
وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَلَا تَقْتُلُوا أَوْلَادَكُم مِّنْ إِمْلَاقٍ نَّحْنُ نَرْزُقُكُمْ وَإِيَّاهُمْ
وَلَا تَقْرَبُوا الْفَوَاحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَلَا تَقْتُلُوا النَّفْسَ الَّتِي
حَرَّمَ اللَّهُ إِلَّا بِالْحَقِّ ذَٰلِكُمْ وَصَّاكُم بِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١٥١﴾

qul ta'âlû 'atlu mâ ḥarrama rabbukum 'alaykum 'allâ tušrikû bihî šay'an wa bi-l-wâlidayni 'iḥsânan walâ taqtulû 'awlâdakum min 'imlâqin naḥnu narzuqukum wa 'iyyâhum walâ taqrabû-l-fawâḥiša mâ ẓahara minhâ wamâ baṭana walâ taqtulû-n-nafsa-l-latî ḥarrama-L-Lâhu 'illâ bi-l-ḥaqqi ḏâlikum waṣṣâkum bihî la'allakum ta'qilûna (151).

Dis: Venez que je vous énumère ce qui est sacré pour Allah: ne Lui associez aucun être; traitez vos parents avec déférence; ne tuez pas vos enfants par peur de la misère car nous vous donnerons de quoi vous nourrir vous et eux; évitez les turpitudes apparentes et cachées; ne tuez pas votre prochain, comme Allah vous l'a défendu, sauf si la justice l'exige. Voilà ce qu'Allah vous recommande. Finirez-vous par comprendre?»(151).

Au sujet de ces versets, et de ceux qui s'ensuivent, Ibn Mass'oud a dit: «Quiconque veut observer les recommandations de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour s'assurer une fin heureuse, qu'il lise ces versets. (du n: 151 jusqu'à 153 de cette sourate).

Oubada Ben As-Samett rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Qui d'entre vous me prête serment d'allégeance de (s'abstenir) de ces trois choses?»* Puis il récita: **«Dis: Venez que je vous énumère ce qui est sacré pour Allah...»** *Quiconque s'y conforme complètement, Dieu le récompensera, quant à celui qui enfreint l'une d'elles et Dieu le châtie en punition de ce qu'il a trangressé, aura reçu sa punition dans ce bas monde. Quiconque dont sa punition sera retardée jusqu'au jour dernier, son cas dépendra de Dieu, Il pourra le châtier comme Il pourra lui pardonner»* ***(Rapporté par Al-Hakem)***[1].

Dieu dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammad, dis à ces idolâtres qui ont adoré un autre que Dieu, se sont interdit de ce qu'il leur a accordé et ont tué leurs enfants en obéissant aux démons: **«Venez que je vous énumère ce qui est sacré pour Allah»** c'est à dire ce qu'll a interdit, sans présomption ni supposition, plutôt

---

(1) عن عبادة بن الصامت قال، قال رسول الله ﷺ: «أيكم يبايعني على ثلاث» ثم تلا رسول الله ﷺ: **«قل تعالوا أتل ما حرم ربكم عليكم»** حتى فرغ من الآيات.. «فمن وفى فأجره على الله ومن انتقص منهن شيئاً فأدركه الله به في الدنيا كانت عقوبته، ومن أخر إلى الآخرة فأمره إلى الله إن شاء عذبه وإن شاء عفا عنه»(رواه الحاكم).

d'après une révélation venant de Lui «ne Lui associez aucun être.. jusqu'à la fin du verset.

Il est cité dans les deux Sahihs qu'Abou Dzarr a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Gabriel vint me trouver et m'annonça la bonne nouvelle que quiconque de ma communauté meurt sans rien associer à Dieu, entrera au paradis».* Je lui demandai: «Même s'il avait volé ou forniqué» Comme je lui répétai ma question, il me répondit à la troisième fois: *«Même s'il avait volé, forniqué et bu du vin»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[(1)].

Suivant une variante Abou Dzarr aurait ajouté: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Malgré Abou Dzarr».

D'après les Sunans et autres ouvrages de Traditions, il est cité qu'Abou Dzarr rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut dit: «O fils d'Adam! Tant que tu M'invoques et tu Me pries, Je te pardonne ce que tu as commis et Je ne m'en sourcie pas. Si tu viens à Moi avec de péchés autant que la terre puisse contenir et si tes péchés atteignent les nuées (par leur gravité) sans rien M'associer, et que tu Me demandes le pardon, je te pardonnerai»*[(2)].

Ce dernier hadith est confirmé par ce verset: «**Allah ne pardonne point qu'on Lui associe d'autres divinités. Hormis cela, Il pardonne à qui Il veut**» [Coran IV, 48].

«**Traitez vos parents avec déférence**» C'est d'être bon et bienveillant à l'égard des père et mère, bref il s'agit de la piété filiale comme Dieu le recommande dans ce verset: «**Sois reconnaissant envers Moi et envers**

---

(1) في الصحيحين من حديث أبي ذر رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «أتاني جبريل فبشرني أنه من مات لا يشرك بالله شيئاً من أمتك دخل الجنة، قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق، قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال: وإن زنى وإن سرق قلت: وإن زنى وإن سرق؟ قال وإن زنى وإن سرق، وإن شرب الخمر».

(2) في بعض المسانيد والسنن عن أبي ذر قال، قال رسول الله ﷺ يقول تعالى: (يا ابن آدم إنك ما دعوتني ورجوتني فإني أغفر لك على ما كان منك ولا أبالي، ولو أتيتني بقراب الأرض خطيئة أتيتك بقرابها مغفرة ما لم تشرك بي شيئاً، وإن أخطأت جتى تبلغ خطاياك عنان السماء ثم استغفرتني غفرت لك).

tes parents. Tout revient à Moi» [Coran XXXI, 14]. Cette piété filiale est obligatoire même si les père et mère sont polythésites.

Il est cité dans les deux Sahihs qu'Ibn Massoud a rapporté: «J'ai demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quelle est l'œuvre la plus méritoire?» Il me répondit: *«La prière à son moment fixé»* - Et après, redemandai-je. *La pitié filiale,* répliqua-t-il. - Et après? - *Le combat dans la voie de Dieu.* Et Ibn Mass'oud d'ajouter: «l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a dit cela, et si je lui avais demandé de m'en dire davantage, il l'aurait fait» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Ne tuez pas vos enfants par peur de la misère car nous vous donnerons de quoi nourrir vous et eux» Après que Dieu ait rcommandé la piété filiale, Il parle de la bonté et la bienveillance à l'égard des enfants et des petits-enfants. Car du temps de l'ignorance les hommes tuaient leurs enfants chaque fois que leurs dieux leur ont fait croire qu'il était bon de le faire par crainte de la pauvreté ou les filles par peur de la honte.

A cet égard, il est cité dans les deux Sahihs que Abdullah Ben Mass'oud a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quel est le péché le plus grave?» Il répondit: *«De reconnaître un égal à Dieu sachant que c'est Lui qu t'a créé».* Je lui dis: «Et ensuite? - *De tuer ton enfant, répliqua-t-il, de peur qu'il mange avec toi.*- Et ensuite?- *De forniquer avec la femme de ton voisin»* Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita: **«Ceux qui n'invoquent pas d'autres divinité qu'Allah, ceux qui ne tuent pas leur prochain, qu'Allah a rendu sacré, à moins d'un motif légitime, ceux qui ne commettent pas l'adultère»** [Coran XXV, 68] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) في الصحيحين عن ابن مسعود رضي الله عنه أنه قال: سألت رسول الله ﷺ أي العمل أفضل؟ قال: «الصلاة على وقتها» قلت: ثم أيّ؟ قال: «بر الوالدين» قلت: ثم أيّ؟ قال: «الجهاد في سبيل الله»، قال ابن مسعود: حدثني بهن رسول الله ﷺ ولو استزدته لزادني.

(2) ورد في الصحيحين من حديث عبد الله بن مسعود رضي الله عنه أنه سأل رسول الله ﷺ: أي الذنب أعظم؟ قال: «أن تجعل لله ندّاً وهو خلقك» قلت: ثم أي؟ قال؛ «أن تقتل ولدك خشية أن يطعم معك»، قلت: ثم أي؟ قال: «أن تزاني حليلة جارك» ثم تلا رسول

Dieu, en interdisant aux hommes de tuer leurs enfants par crainte de la pauvreté, les rassure qu'Il lui incombe de les nourrir et de leur accorder leur subsistance.

«Evitez les turpitudes apparentes et cachées» ce verset est pareil à celui-ci: **«Evitez le mal apparent ou caché»** que nous avons commenté (voir le verset n:120 de cette sourate).

Il est rapporté dans les deux Sahihs qu'Ibn Mass'oud a raconté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Personne n'est plus jaloux que Dieu, et c'est pour cela qu'Il a interdit les turpitudes qu'elles soient manifestes ou dissimulées»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Sa'd Ben Oubada disait: «Si je trouvais un homme avec ma femme, je le frapperais avec le fil de mon sabre et non avec le plat de la lame. En rapportant ces propos à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- il dit: *«Etes-vous surpris de la jalousie de Sa'd? Par Dieu je suis plus jaloux que lui et Dieu est encore plus jaloux que moi. C'est pour cela que Dieu a interdit les turpitudes apparentes ou cachées»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

«Ne tuez pas votre prochain, comme Allah l'a défendu» Ce crime abominable fait partie des turpitudes. A ce propos, il est cité dans les deux Sahihs, d'après Ibn Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'est plus permis de tuer un musulman qui atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que je suis l'Envoyé de Dieu que dans trois cas: le mari fornicateur, pour un meurtre injuste, et l'apostat*

الله ﷺ: **﴿والذين لا يدعون مع الله إلهاً آخر ولا يقتلون النفس التي حرم الله إلا بالحق ولا يزنون﴾**

(1) في الصحيحين عن ابن مسعود رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «لا أحد أغير من الله من أجل ذلك حرم الفواحش ما ظهر منها وما بطن».

(2) قال سعد بن عبادة لو رأيت مع امرأتي رجلاً لضربته بالسيف غير مصفح، فبلغ ذلك رسول الله ﷺ فقال: «أتعجبون من غيرة سعد؟ فوالله لأنا أغير من سعد، والله أغير مني، من أجل ذلك حرم الفواحش ما ظهر منها وما بطن».

*qui renie sa foi et se sépare de la communauté (musulmane). **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Suivant une autre version rapporté par Aicha: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'est pas permis de tuer un musulman sauf dans ces trois cas: une personne mariée qui fornique, un homme qui tue un autre volontairement et un homme qui apostasie en reniant sa foi et déclare la guerre contre Dieu et son Message; ce dernier sera tué ou crucifié ou expulsé du pays»**(Raporté par Abou Daoud et Nassaï)**[2].*

Le prince des croyants Othman Ben Affan -que Dieu l'agrée- a dit lors de son assiègement: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Il n'est pas permis de tuer un musulman sauf dans ces trois cas: un homme qui commet l'adultère une fois marié, un homme qui apostasie après son islamisation et un homme qui tue un autre (injustement)*. Par Dieu, je n'ai forniqué ni du temps de l'ignoracne ni de l'Islam, je n'ai jamais souhaité substituer ma religion par une autre et je n'ai tué personne. Pourquoi donc vous voulez me tuer?».

Parmi ceux que Dieu a interdit de tuer figure un homme qui est lié par un pacte et vivant dans un pays sous la protection des musulmans. Al-Boukhari rapporte d'après Abdullah Ben Amr ce hadith qu'il remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans lequel il dit: *«Celui qui tue un homme auquel il est lié par un pacte ne sentira pas l'odeur du Paradis bien que cette odeur se fera sentir à la distance de quarante années de marche».*

Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui tue un homme qui jouit de la protection de Dieu et de Son Messager aura trahi cette protection et ne sentira pas l'odeur du*

---

(1) جاء في الصحيحين عن ابن مسعود رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «لا يحل دم امرىء مسلم يشهد أن لا إله إلا الله وأني رسول الله إلا بإحدى ثلاث: الثيب الزاني، والنفس بالنفس، والتارك لدينه المفارق للجماعة».

(2) روى أبو داود والنسائي عن عائشة رضي الله عنها أن رسول الله ﷺ قال: «لا يحل دم امرىء مسلم إلا بإحدى ثلاث خصال زان محصن يرجم، ورجل قتل متعمداً فيقتل، ورجل يخرج من الإسلام وحارب الله ورسوله فيقتل أو يصلب أو ينفى من الأرض».

*Paradis bien que son odeur se fasse sentir à la distance de soixante-dix années de marche» **(Rapporté par Ibn Maja et Tirmidzi)**[1].*

«Finirez-vous par comprendre?» ces recommandations en s'y conformant.

وَلَا تَقْرَبُوا۟ مَالَ ٱلْيَتِيمِ إِلَّا بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُۥ ۖ وَأَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ
وَٱلْمِيزَانَ بِٱلْقِسْطِ ۖ لَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۖ وَإِذَا قُلْتُمْ فَٱعْدِلُوا۟ وَلَوْ كَانَ
ذَا قُرْبَىٰ ۖ وَبِعَهْدِ ٱللَّهِ أَوْفُوا۟ ۚ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿١٥٢﴾

walâ taqrabû mâla-l-yatîmi 'illâ bi-l-latî hiya 'aḥsanu ḥattâ yabluġa 'ašuddahû wa 'awfu-l-kayla wa-l-mîzâna bil-qisṭi lâ nukallifu nafsan 'illâ wus'ahâ wa 'iḏâ qultum fa'dilû walaw kâna ḏâ qurbâ wa bi'ahdi-L-Lâhi 'awfû ḏâlikum waṣṣakum bihî la'allakum taḏakkarûna (152).

Ne donnez vos soins aux biens de l'orphelin qu'autant qu'ils lui seront profitables et seulement jusqu'à ce qu'il devienne capable de les gérer lui-même. Donnez à chacun une juste mesure et un juste poids. Nous n'imposons à chaque âme que les charges qu'elle peut supporter. Soyez équitables dans vos propos, même s'ils doivent déplaire à vos proches. Soyez fidèles à Allah. Voilà ce qu'Il vous recommande, si vous voulez vous améliorer. (152).

Ibn Abbas rapporte: «Après la révélation de ces deux versets: **«Ne donnez vos soins aux biens de l'orphelin qu'autant qu'ils lui seront profitables»** et **«Ceux qui gaspillent injustement les biens des orphelins...»** [Coran IV, 10] chaque homme qui avait à sa charge un orphelin commence à isoler sa nourriture et sa boisson de celles de cet orphelin en les lui réservant sans les toucher jusqu'à ce que l'orphelin les consomme ou elles pourrissent. Comme cet agissement leur causa de la peine, ils allèrent s'en plaindre auprès de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Ils t'interogent sur**

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه عن النبي ﷺ: «من قتل معاهداً له ذمة الله وذمة رسوله فقد أخفر بذمة الله فلا يرح رائحة الجنة وإن ريحها ليوجد من مسيرة سبعين خريفاً». (رواه ابن ماجة والترمذي).

les orphelins. Dis-leur: «Gérez au mieux leurs intérêts. S'il vous arrive de devenir leurs associés, traitez-les en frères» [Coran II, 220]. Alors ils retournèrent chez eux et mélangèrent leur nourriture et leur boisson à celles des orphelins.

«Jusqu'à ce qu'il devienne capable de les gérer lui-même» c'est à dire jusqu'à ce qu'il devienne pubère selon les dires de Malek et Ach-Cha'bi, ou jusqu'à trente ans selon As-Souddy ou quarante selon les dires des autres.

«Donnez à chacun une juste mesure et un juste poids» Dieu ordonne de donner, ou de prendre, le poids et la mesure exacts comme Il menace ceux qui trangressent cette règle en disant: **«Malheur aux fraudeurs, qui, lorsqu'ils reçoivent, exigent pleine mesure, et, qui, lorsqu'ils mesurent ou pèsent pour les autres, les font perdre»** [Coran LXXXIII, 1-3]. Dieu avait anéanti tout un peuple qui fraudait la mesure et le poids (le peuple de Chou'aib d'après le Coran).

Dans son ouvrage «Al-Jamé» Abou Issa At-Tirmidzi rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ceux qui mesurent et pèsent: *«Vous êtes chargés d'une affaire qui a causé la perte des générations qui vous ont précédés (en les fraudant)[1]»*.

«Nous n'imposons à chaque âme que les charges qu'elle peut supporter» en s'acquittant de ce qu'elle doit et réclamant ses droits ainsi en accomplissant ses obligations cultuelles dans la mesure de sa capacité. Il n'y a aucun mal si, une fois les efforts déployés, on n'arrive pas à s'en acquitter totalement.

«Soyez équitables dans vos propos, même s'ils doivent déplaire à vos proches» ce verset est pareil à celui-ci: **«O croyants, soyez respectueux de la vérité quand vous témoignez devant Allah»** [Coran IV, 135] Dieu ordonne d'être équitable et juste en actes, propos et émoignages même si l'affaire concerne un proche parent, à tout moment et en tout lieu.

---

(1) في كتاب الجامع لأبي عيسى الترمذي عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ لأصحاب الكيل والميزان: «إنكم وليتم أمراً هلكت فيه الأمم السالفة قبلكم» (رواه أبو داود عن ابن عباس).

«Soyez fidèles à Allah» C'est à dire, d'après Ibn Jarir, observez le pacte que vous avez conclu avec Dieu, en se conformant à Ses ordres et les appliquant avec sincérité, en s'abstenant de tout ce qu'il a interdit et en suivant les prescriptions du Livre de Dieu et de la sunna du Prophète.

«Voilà ce qu'Il vous recommande» tels sont les ordres de Dieu qu'on doit observer et respecter **«si vous voulez vous améliorer»** en tirant bon parti de ces recommandations.

وَأَنَّ هَٰذَا صِرَٰطِي مُسْتَقِيمًا فَٱتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ ٱلسُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن
سَبِيلِهِۦ ذَٰلِكُمْ وَصَّىٰكُم بِهِۦ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٥٣﴾

wa 'anna hâḏâ ṣirâṭi mustaqîman fat-tabi'ûhu walâ tattabi'u-s-subula fatafarraqa bikum 'an sabîlihî ḏâlikum waṣṣâkum bihî la'allakum tattaqûna (153).

Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent, car ils vous éloigneraient d'elle. C'est là une recommandation qu'Il vous adresse. Peut-être le craindrez-vous»(153).

En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: Dieu ordonne aux croyants d'être unis et solidaires et d'éviter la discorde et l'inamitié, car plusieurs générations passées ont trouvé leur perte en se disputant au sujet de la religion de Dieu.

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben Mass'oud que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- traça avec sa main une ligne et dit: *«Tel est en toute droiture le chemin de Dieu»* Puis il traça une ligne à droite et une autre à gauche et poursuivit: *«Sur chacune de ces deux lignes se trouve un démon qui appelle les gens à le suivre».* Il récita ensuite: **«Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent, cara ils vous éloigneraient d'elle»** ***(Rapporté par Ahmed, Al-Hakem et Nassaï)***[2].

---

(1) قال الإمام أحمد بن حنبل عن عبد الله بن مسعود رضي الله عنه قال: خط رسول الله ﷺ خطاً بيده ثم قال: «هذا سبيل الله مستقيماً»، وخط عن يمينه وشماله ثم قال: «هذه السبل ليس منها سبيل إلا عليه شيطان يدعو إليه»، ثم قرأ: ﴿وأن هذا صراطي مستقيماً فاتبعوه ولا تتبعوا السبل فتفرق بكم عن سبيله﴾ (رواه أحمد والحاكم والنسائي).

Ibn Jarir rapporte d'après Aban Ben Othman qu'un homme demanda à Ibn Mass'oud: **«Quelle est la voie droite?» Il lui** répondit: «Elle est celle où Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a laissés dans sa partie inférieure et la partie supérieure se trouve au Paradis. A gauche de cette voie il y a un cheval et un autre à droite et des gens qui y appellent ceux qui passent près d'eux. Celui qui monte le cheval d'à-gauche finira en enfer. Celui qui monte celui d'à-droite arrivera au Paradis». Puis Il récita: **«voilà la voie droite. Suivez-la...».**

An-Nawas Ben Sem'an rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a dressé un chemin droit et l'a clôturé de deux murs munis de plusieurs portes ouvertes mais couvertes par de rideaux abaissés. Sur ce chemin un homme appelle: «Ô hommes! Venez tous emprunter ce chemoin droit et ne vous en éloignez-vous pas», et un autre homme au-dessus du chemin les appelle également. Lorsqu'un homme veut ouvrir l'une des portes on s'écrie: «Malheur à toi, ne l'ouvre pas, car une fois ouverte tu y entrerais». Ce chemin droit est l'Islam, les deux murs sont les lois de Dieu et les portes ouvertes sont Ses interdictions. Le crieur qui se trouve au début du chemin est le Livre de Dieu et l'autre d'en-dessus est le prédicateur qui se trouve dans le cœur de chaque musulman»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassai)***[1].

«Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent» car la voie de Dieu est unique qui est la vérité même et la lumière dont ce verset le confirme **«Allah est le patron des croyants, qu'Il tire des ténèbres vers la lumière. Les infidèles ont pour patron Taghout, qui les arrache de la lumière pour les jeter dans les ténèbres. Ils auront l'enfer pour demeure éternelle»** [Coran II, 257].

---

(1) عن النواس بن سمعان عن رسول الله ﷺ قال: «ضرب الله مثلاً صراطاً مستقيماً، وعن جنبتي الصراط سوران فيهما أبواب مفتحة، وعلى الأبواب ستور مرخاة، وعلى باب الصراط داع يقول: يا أيها الناس هلم أدخلوا الصراط المستقيم جميعاً، ولا تفرقوا وداع يدعو من فوق الصراط، فإذا أراد الإنسان أن يفتح شيئاً من تلك الأبواب قال: ويحك لا تفتحه، فإنك إن فتحته تلجه، فالصراط الإسلام، والسوران حدود الله، والأبواب المفتحة محارم الله، وذلك الداعي على رأس الصراط كتاب الله، والداعي من فوق الصراط واعظ الله في قلب كل مسلم» (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

ثم ءاتينا موسى الكتب تماما على الذى أحسن وتفصيلا لكل شىء
وهدى ورحمة لعلهم بلقاء ربهم يؤمنون ﴿١٥٤﴾ وهذا كتب أنزلنه مبارك
فاتبعوه واتقوا لعلكم ترحمون ﴿١٥٥﴾

ṯumma 'â taynâ Mûsâ-l-kitâba tamâman 'alâ-l-laḏî 'aḥsana wa tafṣîla-l-likulli šay'in wa hudan wa raḥmata-l-la'allahum biliqâ''i rabbihim yu'minûna (154) wa hâḏâ kitâbun 'anzalnâhu mubârakun fat-tabi'uhu wa-t-taqû la'allakum turḥamûna (155).

Ensuite, nous avons donné le Livre à Moïse en insigne récompense de sa conduite exemplaire. Ce Livre pourvoit à tout, il est à la fois un guide et une bénédiction. Peut-être persuadera-t-il les juifs qu'ils doivent comparaître devant leur Seigneur. (154) Et ce Livre-ci que nous révélons est béni. Suivez-le. Craignez Allah. Peut-être obtiendrez-vous sa bénédiction. (155).

On rencontre dans le Coran plusieurs versets où Dieu joint le Pentateuque (la Torah) au Coran pour mettre en valeur tous les deux comme Il a dit: «**Avant ce Livre, il y a eu celui de Moïse qui a été tout à la fois un guide et une bénédiction. Ce Coran confirme en langue Arabe le Livre de Moïse**» [Coran XLVI, 12].

Pour montrer l'obstination des idolâtres Dieu a dit: «**Lorsque nous leurs révélâmes la vérité, ils dirent: «Pourquoi ce Prophète n'est-il pas pourvu des mêmes preuves que Moïse?»** [Coran XXVIII, 48]. Et en parlant des génies, Il a dit: «**O notre peuple, dirent-ils, nous avons entendu un Livre révélé depuis Moïse et qui confirme les Ecritures passées. Il enseigne la vérité**» [Coran XLVI, 30].

«**En insigne récompense de sa conduite exemplaire. Ce Livre pourvoit à tout**» ou suivant une autre ineterprétation: «Nous avons ensuite donné le Livre à Moïse, il est parfait pour celui qui l'observe de son mieux; c'est une explication de toute chose» c'est à dire que ce Livre renferme toutes les lois nécessaires pour appliquer la religion comme Il le montre dans ce verset: «**Nous avons écrit à son intention, sur les tables, des avertissements et des enseignements détaillés**» [Coran VII, 145] pour le récompenser de sa conduite exemplaire en observant les ordres de Dieu et se soumettant à Lui; car: «**La récompense du bien saurait-elle être autre chose que du bien?**» [Coran LV, 60]. Ainsi les croyants

seront récompensés s'ils suivent le chemin droit et observent les enseignements de Dieu.

«Et ce Livre-ci que nous vous avons révélons est béni. Suivez-le. Craignez Allah. Peut-être obtiendrez-vous Sa bénédiction.» c'est une incitation à suivre les prescriptions du Coran, méditer sur le sens de ses versets et se conformer à ses enseignements. Il l'a considéré en tant qu'une bénédiction car quiconque l'aura suivi bénéficiera de la miséricorde de Dieu dans les deux mondes.

أَن تَقُولُوٓا۟ إِنَّمَآ أُنزِلَ ٱلْكِتَـٰبُ عَلَىٰ طَآئِفَتَيْنِ مِن قَبْلِنَا وَإِن كُنَّا عَن دِرَاسَتِهِمْ لَغَـٰفِلِينَ ﴿١٥٦﴾ أَوْ تَقُولُوا۟ لَوْ أَنَّآ أُنزِلَ عَلَيْنَا ٱلْكِتَـٰبُ لَكُنَّآ أَهْدَىٰ مِنْهُمْ ۚ فَقَدْ جَآءَكُم بَيِّنَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ ۚ فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن كَذَّبَ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ وَصَدَفَ عَنْهَا ۗ سَنَجْزِى ٱلَّذِينَ يَصْدِفُونَ عَنْ ءَايَـٰتِنَا سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ بِمَا كَانُوا۟ يَصْدِفُونَ ﴿١٥٧﴾

'an taqûlâ 'innamâ 'unzila-l-kitâbu 'alâ ṭâ'ifatayni min qablinâ wa 'in kunnâ 'an dirâsatihim laġâfilîna (156) 'aw taqûlû law 'annâ 'unzila 'alaynâ-l-kitâbu lakunnâ 'ahdâ minhum faqad jâ'akum bayyinatu-m-mir-rabbikum wa hudan wa raḥmatun faman 'aẓlamu mimman kaḏḏaba bi 'âyâti-L-Lâhi wa ṣadafa 'anhâ sanajzî-l-laḏîna yaṣdifûna 'an 'âyâtinâ sû'a-l-'aḏâbi bimâ kânû yaṣdifûna (157).

Nous vous le révélons pour que vous ne disiez pas: «Il n'a été envoyé de Livre qu'aux deux peuples qui nous ont précédés et nous n'en avons jamais entrepris l'étude»(156) Pour que vous ne disiez plus: «Si un Livre nous avait été révélé, nous en aurions mieux profité qu'eux». Maintenant voici que votre Seigneur vous envoie une preuve, une direction et une bénédiction. Qui est plus coupable que celui qui traite les signes d'Allah de mensonge et en écarte les autres. Nous infligerons à ceux qui écartent leurs prochains de nos signes un châtiment atroce. (157).

Ibn Jarir a dit: Cela signifie: voilà un Livre que nous avons fait descendre **«pour que vous ne disiez plus: «Il n'a été envoyé de Livre qu'aux**

deux peuples qui nous ont précédés» en présentant une excuse sans valeur. Ces paroles divines sont pareilles à celles-ci: «**Un malheur les frappe-t-il en punition de leus péchés? Les voilà disant: «Seigneur, si Tu nous avais envoyé un Prophète, nous aurions suivi Tes avertissements et nous serions convertis»** [Coran XXVIII, 47].

Les deux peuples désignés dans le verset sont les chrétiens et les juifs, d'après Ibn Abbas.

«Et nous n'en avons jamais entrepris l'étude» c'est à dire: Les révélations précédentes furent en d'autre langue que la nôtre dont nous ignorons et en plus nous étions préoccupés par d'autres affaires.

«Pour que vous ne disiez plus: «Si un Livre nous avait été révélé, nous en aurions mieux profité qu'eux» C'est une réponse à leur excuse afin de ne leur laisser un prétexte de dire, si un Livre nous a été envoyé nous aurions été mieux dirigés que les deux peuples qui nous ont précédés, comme ils avaient fait auparavant et **«juraient de toute la force de leurs convictions que, si un Prophète leur venait, ils deviendraient le plus soumis des peuples»** [Coran XXXV, 42]. Dieu leur répond et dit: **«Maintenant voici que votre Seigneur vous envoie une preuve, une direction et une bénédiction»** par la bouche de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- le Prophète Arabe qui vous récite le Noble Coran dans lequel vous trouvez le licite et l'illicite et la voie droite qui est une miséricorde du Seigneur envers Ses serviteurs qui le suivent et se conforment à ses prescriptions.

«Qui est plus coupable que celui qui traite les signes d'Allah de mensonge et en écarte les autres» qui ne tire aucun parti de ce livre, ne suit pas le Prophète et abandonne les idoles. Plutôt il s'en détourne et en écarte les autres. Cet homme injuste et ses pareils subiront le châtiment le plus ignominieux et le plus dur comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«Ceux qui n'auront pas cru et auront détourné les autres de la foi, nous leur infligerons supplice sur supplice en punition de leurs crimes»** [Coran XVI, 88].

Ibn Abbas, Moujahed et Qatada ont donné une autre interpérétation à ce verset en disant: il s'agit de celui qui n'a pas cru aux signes d'Allah et Ses enseignements et ne les a pas mis en pratique comme

Dieu a dit de lui: «**Jusqu'alors, il n'avait fait ni l'aumône, ni prié. Bien plus, il traitait le Livre de mensonge et le repoussait**» [Coran LXXV, 31-32]. Mais il s'avère que la première est la plus correcte.

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ يَأْتِيَ رَبُّكَ أَوْ يَأْتِيَ بَعْضُ ءَايَٰتِ رَبِّكَ يَوْمَ
يَأْتِي بَعْضُ ءَايَٰتِ رَبِّكَ لَا يَنفَعُ نَفْسًا إِيمَٰنُهَا لَمْ تَكُنْ ءَامَنَتْ مِن قَبْلُ أَوْ كَسَبَتْ فِيٓ
إِيمَٰنِهَا خَيْرًا قُلِ ٱنتَظِرُوٓا۟ إِنَّا مُنتَظِرُونَ ﴿١٥٨﴾

hal yanẓurûna 'illâ 'an ta'tiyahumu-l-malâ'ikatu 'aw ya'tiya rabbuka 'aw ya'tiya ba'ḍu 'âyâti rabbika yawma ya'tî ba'ḍu 'âyâti rabbika lâ yanfa'u nafsan 'imânuhâ lam takun 'âmanat min qablu 'aw kasabat fî 'imânihâ ḫayran quli-n-taẓirû 'inna muntaẓirûna (158).

Qu'attendent-ils? que des anges se manifestent à eux, ou bien ton Seigneur, ou bien un signe de ton Seigneur. Le jour où un signe de ton Seigneur se manifestera, la foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant ou que sa foi ne soit accompagnée de bonnes œuvres. Dis: Vous voulez attendre! Eh bien! attendons. (158).

Dieu menace les incrédules, ceux qui se rebellent contre Ses Prophètes, qui traitent Ses signes de mensonge et écartent les hommes de Sa voie, en disant: «**Qu'attendent-ils? que des anges se manifestent à eux, ou bien ton Seigneur**»ce qui arrivera au jour de la résurrection «**ou bien un signe de ton Seigneur. Le jour où un signe de ton Seigneur se manifestera**» avant le jour de la résurrection où les signes de l'Heure Suprême se manifesteront. A cet égard Boukhari rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'Heure ne se dressera avant que le soleil ne se lève de son coucher, alors ceux qui seront en vie seront tous des croyants»*[1] Voilà le sens de ce

(1) قال البخاري في تفسير هذه الآية عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ:

verset: **«la foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant».**

Suivant un autre hadith rapporté par Abou Houraiura, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque ces trois signes apparaitront, alors la profession de foi ne sera d'aucune utilité à quiconque, avant cela, ne croyait pas: Le lever du soleil de son coucher, l'Antéchrist et la bête de la terre»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Abou Dzarr Al-Ghifari rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: *«Sais-tu où va le soleil quand il se couche?»* - Non, répondis-je. - *Il s'en va,* répliqua-t-il, *pour se prosterner au-dessus du Trône. En se relevant, ô Abou Dzarr, peu s'en faut qu'on lui dise: «Retourne d'où tu es venu» Et alors:* **«la foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant»** ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Houdzaifa Ben Oussayd Al-Ghifari raconte: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- vint auprès de nous alors que nous évoquions l'Heure Suprême. Il nous dit: *«L'Heure ne se dressera avant de voir dix signes précurseurs: Le lever du soleil de son coucher, la fumée, la bête, la sortie de Gog et Magog (Yajouj et Majouj), la descente de Jésus fils de Marie, l'Antéchrist, trois éclipses: le premier à l'Orient, le deuxième à l'Occident et le troisième à la presqu'île arabique, un feu qui jaillira à Yémen qui conduira les gens à leur Rasssemblement et passera la*

«لا تقوم الساعة حتى تطلع الشمس من مغربها فإذا رآها الناس آمن من عليها»، فذلك حين **﴿لا ينفع نفساً إيمانها لـم تكن آمنت من قبل﴾**.

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاث إذا خرجن لا ينفع نفساً إيمانها لم تكن آمنت من قبل أو كسبت في إيمانها خيراً: طلوع الشمس من مغربها والدجال ودابة الأرض» (رواه البخاري).

(2) عن أبي ذر الغفاري قال، قال رسول الله ﷺ: «أتدري أين تذهب الشمس إذا غربت؟» قلت لا أدري، قال: «إنها تنتهي دون العرش فتخر ساجدة ثم تقوم حتى يقال لها ارجعي فيوشك يا أبا ذر أن يقال لها ارجعي من حيث جئت، وذلك حين **﴿لا ينفع نفساً إيمانها لـم تكن آمنت من قبل﴾**(أخرجه الشيخان عن أبي ذر الغفاري).

*nuit là où ils la passeront et fera la sieste là où ils la feront» **(Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)**[1]*.

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben Amr Ben Al-'As, Abdul Rahman Ben Aouf et Mou'aweah Ben Abou Soufian qu'Ibn As-Sa'di a dit: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'hégire (l'émigration) ne cesse tant que l'ennemi combatte»* Mou'awia, Abdul Rahman et Abdullah répliquèrent: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'hégire comporte deux sortes: la première consiste à s'interdire de commettre les mauvaises actions, et la deuxième à émigrer vers Dieu et son Messager, et cette dernière ne cesse tant qu'il y aura un repentir, et le repentir sera toujours accepté tant que le soleil ne se lèvera de son coucher. Lorsqu'il se lèvera de l'occident un sceau sera mis sur le cœur de chacun pour garder ce qu'il contient et les gens cesseront alors d'œuvrer» **(Rapporté par Ahmed)**[2]*.

«La foi d'aucune âme ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait cru avant» cela signifie: A ce moment si l'incrédule désire être croyant sa foi ne sera pas acceptée. Mais celui qui avait la foi avant cela, si ses œuvres étaient bonnes, une grande récompense l'attendra, mais si elles étaient autrement et il revient à Dieu repentant, son repentir ne sera plus accepté comme le montrent les hadiths précités.

---

(1) عن حذيفة بن أسيد الغفاري قال أشرف علينا رسول الله ﷺ من غرفة ونحن نتذاكر الساعة، فقال رسول الله ﷺ: لا تقوم الساعة حتى تروا عشر آيات: طلوع الشمس من مغربها، والدخان والدابة، وخروج يأجوج مأجوج، وخروج عيسى بن مريم، وخروج الدجال، وثلاثة خسوف: خسف بالمشرق، وخسف بالمغرب، وخسف بجزيرة العرب، ونار تخرج من قعر عدن تسوق، أو تحشر الناس، تبيت معهم حيث باتوا وتقيل معهم حيث قالوا». (أخرجه أحمد وأصحاب السنن).

(2) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمرو بن العاص وعبد الرحمٰن بن عوف ومعاوية بن أبي سفيان رضي الله عنهم أجمعين عن ابن السعدي أن رسول الله ﷺ قال: «لا تنقطع الهجرة ما دام العدو يقاتل» فقال معاوية وعبد الرحمٰن بن عوف وعبد الله بن عمرو بن العاص، إن رسول الله ﷺ قال: «إن الهجرة خصلتان إحداهما تهجر السيئات، والأخرى تهاجر إلى الله ورسوله، ولا تنقطع ما تقبلت التوبة، ولا تزال التوبة تقبل حتى تطلع الشمس من مغربها فإذا طلعت طبع على كل قلب بما فيه، وكفي الناس العمل». (رواه أحمد).

«Dis: Vous voulez attendre! Eh bien! attendez» c'est une grande menace adressée à l'impie qui retarde sa foi et son repentir jusqu'au moment où tout cela ne lui servira à rien. Ce moment est fixé au lever du soleil de son coucher qui est un des prodromes de l'Heure Suprême. Dieu en parle dans un autre verset et dit: **«Qu'attendent-ils? que l'Heure fatale les surprenne à l'improviste! comme si elle ne s'était déjà manifestée par des signes. Mais une fois l'Heure venue comment pourront-ils se convertir»** [Coran XLVII, 18]. Il a dit également: **«A l'approche de notre châtiment ils s'écrierent: Nous croyons en Dieu seul et désavouons les idoles que nous Lui avons associés. Mais la foi acquise en présence du châtiment ne profite pas»**

إِنَّ ٱلَّذِينَ فَرَّقُواْ دِينَهُمْ وَكَانُواْ شِيَعًا لَّسْتَ مِنْهُمْ فِي شَيْءٍ إِنَّمَآ أَمْرُهُمْ إِلَى ٱللَّهِ ثُمَّ
يُنَبِّئُهُم بِمَا كَانُواْ يَفْعَلُونَ (١٥٩)

'inna-l-lad̲îna farraqû dînahum wakânû šiya'a-l-lasta minhum fî šay'in 'innamâ 'amruhum 'ilâ-L-Lâhi t̲umma yunabbi'uhum bimâ kânû yaf'alûna (159).

Ceux qui émiettent leur religion et se divisient en sectes, leur cas te dépasse et ne regarde qu'Allah qui leur expliquera leurs actions. (159).

Ce verset fut révélé au sujet des chrétiens et des juifs. A ce propos Ibn Abbas a dit qu'ils s'étaient disputés entre eux avant le message de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et se dispersèrent. Lorsque Dieu envoie Son Prophète, Il lui fit cette révélation.

Ces sectes désignent, d'après les dires de certains ulémas, les «Khawarej» et pour d'autres, ils sont ceux qui introduisent dans la religion des choses qui lui sont étrangères et qu'on appelle des innovations.

Mais l'opinion la plus correcte dénote que ce terme concerne celui qui néglige la religion de Dieu et s'en éloigne en le contredisant. Car Dieu a envoyé Son Prophète avec la Direction, la religion vraie pour la placer au-dessus de toute autre religion, dont les lois sont uniques où

on n'y trouve aucune contradiction. Il l'a disculpé également de la dissidence de ces sectes.

La religion de Dieu, certes, est une depuis Adam et Noé comme Dieu l'affirme dans ce verset: «**Il vous a donné la même religion que celle qu'Il avait déjà recommandée à Noé...**» [Coran XLII, 13] Dans un hadith, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait dit: *«Nous les Prophètes nés de plusieurs mères mais notre religion est la même»*[1].

Telle est la voie droite que les Prophètes avaient apportée et qui consiste à n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer, et surtout à s'attacher à celle du dernier des Prophètes. Toute autre qui la contredit n'est qu'erreur, égarement et passions que les Prophètes la désavouent. Au jour de la résurrection Dieu distinguera entre les uns et les autres.

مَن جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُۥ عَشْرُ أَمْثَالِهَا ۖ وَمَن جَآءَ بِٱلسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَىٰٓ إِلَّا مِثْلَهَا وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١٦٠﴾

man jâ'a bi-l-ḥasanati falahû 'ašru 'amṯâlihâ wa man jâ'a bi-s-sayyi'ati falâ yujzâ 'illâ miṯlahâ wa hum lâ yuẓlamûna (160).

Celui qui se présentera à Allah avec une bonne action en sera récompensé au décuple; celui qui se présentera avec une mauvaise action ne sera puni que pour une mauvaise action. Ils ne subiront aucune injustice. (160).

Pour interpréter ce verset, nous nous limitons à citer ces quelques hadiths qui l'expliquent clairement:

- L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- inspiré par le Seigneur qu'Il soit Béni et Exalté a dit: *«Votre Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - est très*

---

(1) في الحديث: «نحن معاشر الأنبياء أولاد علات ديننا واحد».

miséricordieux. Quiconque se propose de faire une bonne action et ne l'accomplit pas, on lui inscrira une bonne action, mais s'il l'accomplit, on passera à son actif dix bonnes actions qui peuvent aller jusqu'à sept cent multiples et même plus. Quiconque a dessein de faire une mauvaise action et ne l'exécute pas, on lui inscrira une bonne action, mais s'il l'exécute, on la passera à son actif comme telle ou Dieu - à Lui la puissance et la gloire -la lui efface. Ne sera perdant que celui que Dieu veut qu'il le soit» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Nassaï)***[1].

- L'imam Ahmed rappporte d'après Abou Dzarr -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dit: «Celui qui fait une bonne action elle lui sera décuplée et même plus. Celui qui fait une mauvaise action elle lui sera inscrite comme telle, ou Je lui pardonnerai. Quiconque a commis de péchés autant que la terre puisse contenir et me rencontrera sans rien M'associer Je lui accorderai autant de pardon. Celui qui s'approche de Moi d'un empan, Je m'approcherai de lui d'une coudée; celui qui s'approche de Moi d'une coudée, Je m'approcherai de lui d'une brasse. Celui qui vient à moi à pas, J'irai à lui à pas accéléré»* ***(Rapporté par Mouslim et Ibn Maja)***[2].

Ceux qui n'accomplissent pas la mauvaise action méditée sont de trois catégories: Ceux qui la laissent pour l'amour de Dieu, leur acte comporte une intention et un acte, et c'est pourquoi on la leur susbstituera par une bonne action qui passera à leur actif, comme il est cité

---

(1) قال الإمام أحمد بن حنبل عن ابن عباس رضي الله عنهما أن رسول الله ﷺ قال فيما يروي عن ربه تبارك وتعالى: «إن ربكم عزَّ وجلَّ رحيم، من هم بحسنة فلم يعملها كتبت له حسنة، فإن عملها كتبت له عشراً إلى سبعمائة إلى أضعاف كثيرة، ومن هم بسيئة فلم يعملها كتبت له حسنة فإن عملها كتبت له واحدة أو يمحوها الله عزَّ وجلَّ، ولا يهلك على الله إلا هالك» (رواه البخاري ومسلم والنسائي).

(2) قال أحمد أيضاً عن أبي ذر رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «يقول الله عزَّ وجلَّ من عمل حسنة فله عشر أمثالها وأزيد، ومن عمل سيئة فجزاؤه مثلها أو أغفر، ومن عمل قراب الأرض خطيئة ثم لقيني لا يشرك بي شيئاً جعلت له مثلها مغفرة، ومن اقترب إليَّ شبراً اقتربت إليه ذراعاً، ومن اقترب إلي ذراعاً اقتربت إليه باعاً ومن أتاني يمشي أتيته هرولة» (رواه مسلم وابن ماجة).

dans une autre version du hadith précité. «Il l'a laissée à cause de Moi». Puis ceux qui ne l'exécutent pas par oubli ou distraction; ceux-là rien ne leur sera écrit car dans leur faire il n'y avait ni acte ni intention. Enfin ceux qui ne l'accomplissent pas par paresse et impuissance après qu'ils aient eu l'intention mais les moyens leur manquaient. Leur cas est pareil à celui de deux hommes mentionnés dans ce hadith authentifié où l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«Lorsque deux musulmans se rencontrent brandant leurs sabres pour s'entretuer, le tueur et la vicitme iront à l'Enfer»* On lui demanda: «C'est bien le sort du meurtirer, mais pour la victime?» Il répondit: *«L'homme victime cherchait aussi à tuer l'autre»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Khouraïm Ben Fatek Al-Assadi rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les hommes sont divisés en quatre parties et les actes en six. Parmi les hommes il y a: L'aisé dans le bas monde et l'autre; l'aisé dans le bas monde mais il vivra dans la gêne dans l'au-delà; l'indigent dans la vie présente mais sera aisé dans l'autre, enfin le misérable dans les deux mondes. Quant aux actes: deux qui constituent une cause déterminate, deux qui rapportent leur équivalence, un décuplé et un qui équivaut à sept cent multiples.*

Les deux premiers émanent de ce principe: Quiconque meurt en musulman croyant sans rien associer à Dieu, le Paradis lui sera dû.. Quiconque meurt en impie, ira à l'Enfer.

Ceux qui rapportent leur équivalence, sont: Celui qui se propose de faire une bonne action sans l'accomplir mais Dieu sait qu'il a eu l'intention et le désir de la faire, une bonne action passera à sont actif. Celui qui a dessein à faire une mauvaise action elle ne lui sera pas inscrite, mais s'il l'accomplit, elle lui sera inscrite comme telle.

---

(1) جاء في الحديث الصحيح عن النبي ﷺ أنه قال: «إذا التقى المسلمان بسيفيهما فالقاتل والمقتول في النار» قالوا: يا رسول الله هذا القاتل فما بال المقتول؟ قال: «إنه كان حريصاً على قتل صاحبه» (رواه البخاري ومسلم).

*Les deux derniers sont: Celui qui fait une bonne action elle lui sera décuplée. Enfin celui qui dépense dans la voie de Dieu à Lui la puissance et la gloire elle lui sera comptée à sept cent multiples. **(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï)**[(1)].*

Ibn Abi Hatem rapporte d'après son grand père que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois genres d'hommes (qui viennent à la mosquée) pour accomplir la prière du vendredi: Le premier y assiste en prononçant de futilités qui seraient sa part de cette prière. Le deuxième y assiste pour invoquer Dieu qu'Il pourrait l'exaucer ou non. Le troisième qui vient y participer avec attention et silence sans gêner les prieurs ni faire un mal à personne; celui-là sa prière sera une expiation des péchés qui aurait commis juqu'au vendredi suivant et trois jours en plus, car Dieu -à Lui la puissance et la gloire dit:* **«Celui qui se présentera à Allah avec une bonne action en sera récompeensé au décuple»** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[(2)].

قُلْ إِنَّنِي هَدَىٰنِي رَبِّيٓ إِلَىٰ صِرَٰطٖ مُّسۡتَقِيمٖ دِينٗا قِيَمٗا مِّلَّةَ إِبۡرَٰهِيمَ حَنِيفٗاۚ وَمَا كَانَ مِنَ

---

(1) عن خريم بن فاتك الأسدي أن النبي ﷺ قال: «إن الناس أربعة والأعمال ستة، فالناس موسع له في الدنيا والآخرة، وموسع له في الدنيا مقتور عليه في الآخرة، ومقتور عليه في الدنيا موسع له في الآخرة، وشقي في الدنيا والآخرة، والأعمال موجبتان، ومثل بمثل، وعشرة أضعاف وسبعمائة ضعف، فالموجبتان من مات مسلماً مؤمناً لا يشرك بالله شيئاً وجبت له الجنة، ومن مات كافراً وجبت له النار، ومن هم بحسنة فلم يعملها فعلم الله أنه قد أشعرها قلبه وحرص عليها كتبت له حسنة، ومن هم بسيئة لم تكتب عليه ومن عملها كتبت واحدة ولم تضاعف عليه، ومن عمل حسنة كانت عليه بعشر أمثالها، ومن أنفق نفقة في سبيل الله عزَّ وجلَّ كانت بسبعمائة ضعف» (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

(2) قال ابن أبي حاتم عن عمرو بن شعيب عن أبيه عن جده عن النبي ﷺ قال: «يحضر الجمعة ثلاثة نفر: رجل حضرها بلغو فهو حظه منها، ورجل حضرها بدعاء فهو رجل دعا الله فإن شاء أعطاه وإن شاء منعه، ورجل حضرها بإنصات وسكوت ولم يتخط رقبة مسلم ولم يؤذ أحداً فهي كفارة له إلى الجمعة التي تليها وزيادة ثلاثة أيام، وذلك لأن الله عزَّ وجلَّ يقول: ﴿من جاء بالحسنة فله عشر أمثالها﴾. (أخرجه ابن أبي حاتم).

ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٦١﴾ قُلْ إِنَّ صَلَاتِى وَنُسُكِى وَمَحْيَاىَ وَمَمَاتِى لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦٢﴾
لَا شَرِيكَ لَهُۥ وَبِذَٰلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا۠ أَوَّلُ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿١٦٣﴾

qul 'innanî hadânî rabbî 'ilâ ṣirâṭim-mustaqîmin dînan qiyamam-millata 'Ibrâhîma ḥanîfan wamâ kâna mina-l-mušrikîna (161) qul 'inna ṣalâtî wa nusukî wa maḥyâya wa mamâti li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (162) lâ šarîka lahû wa biḏâlika 'umirtu wa 'ana 'awwalu-l-muslimîna (163).

Dis: Mon Seigneur m'a mis dans la voie droite, m'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres. (161) Dis: Ma prière, mes sacrifices, ma vie et mon trépas, je les offre à Allah, maître de l'univers. (162) Allah n'a point d'associé. C'est le principe qui m'a été imposé. Je suis le premier à m'y soumettre. (163).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le maître des Envoyés de raconter ce qu'il lui a accordé comme Direction et chemin droit où il n'y a ni courbure ni déviation, plutôt une **«voie droite»** en toute droiture **«le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres»** La religion d'Abraham était la religion immuable dont Dieu en a mentionnée dans plusieurs versets, on cite à titre d'exemple ces deux:

- Et qui peut se désintéresser de la religion d'Abraham sinon celui qui n'a pas le sentiment de dignité» [Coran II, 130].

- Abraham fut un partiarche dévoué à Allah, inaccessible à toute compromission avec les idolâtres. Il sut reconnaître les bienfaits d'Allah. Pour l'en récompenser, celui-ci le prit sous Sa protection et le dirigea dans la bonne voie» [Coran XVI, 120-121].

Si le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- était ordonné de suivre le culte d'Abraham cela ne veut pas dire que la religion d'Abraham était plus parfaite que la sienne, l'inverse s'avère plus convenable et plus logique car Dieu l'a favorisé par: rendre sa religion parfaite en parachevant Sa grâce sur lui, être le dernier des Prophètes et Messa-

gers, être le maître absolu des fils d'Adam (tous les mortels), et le renvoyer - au jour de la résurrection - au poste le plus glorieux dont tous les Prophètes le souhaiteront y compromis Abraham le confident de Dieu.

On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait le matin: *«Nous suivons la religion de l'Islam le dogme pur la religion de notre Prophète Mouhammad, le culte de notre père Abraham, un vrai croyant, il n'était pas au nombre des polythéistes»*[1].

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas qu'on demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: Quelle est la rligion que Dieu aime le plus?» Il répondit: *«La religion droite (Hanifia) et simple»* ***(Rapporté par l'imam Ahmed dans son Mousnad)***[2].

«Ma prière, mes sacrifices, ma vie et mon trépas, je les offre à Allah» voilà ce que Dieu a ordonné à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre aux idolâtres qui adoraient un autre que Lui, et sacrifiaient pour un autre que Lui. Donc ses prières et ses sacrifices -ou ses pratiques cultuelles- appartienent à Dieu seul qui n'a pas d'associé, tout comme Il lui a ordonné en disant: **«Prie ton Seigneur et fais-Lui un sacrifice»** [Coran CVIII, 2] qui signifie: consacre tes prières et sacrifices à Dieu.

Ces sacrifices, selon les exégètes, sont les offrandes immolées le jour du Sacrifice. A cet égard Jaber Ben Abdullah raconte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- immola deux moutons le jour du sacrifice et dit: *«Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des idolâtres. Ma prière, mes sacrifices, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu le Seigneur des mondes. Il n'a pas d'associé. Voilà ce qui m'a été ordonné, je*

---

(1) كان رسول الله ﷺ إذا أصبح قال: «أصبحنا على ملة الإسلام وكلمة الإخلاص ودين نبينا محمد وملة أبينا إبراهيم حنيفاً وما كان من المشركين».

(2) قال الإمام أحمد عن ابن عباس رضي الله عنهما أنه قال: قيل لرسول الله ﷺ أي الأديان أحب إلى الله تعالى؟ قال: «الحنيفية السمحة»(أخرجه الإمام أحمد في المسند).

*suis le premier de ceux qui se soumettent» **(Rapporté par Ibn Abi Hatem)**[1].*

Je suis le premier à m'y soumettre» ceci signifie, d'après Qatada, le premier de cette communauté, comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait déclaré que tous les Prophètes et Messagers, avant lui, prêchaient l'Islam -ou la soumission à Dieu- qui consiste à adorer Dieu seul sans Lui reconnaître des égaux. Dieu raconte, dans le Coran, que Noé aurait dit à son peuple: **«Si vous me désavouez, je ne vous en demanderai pas compte. Mon compte, c'est Allah qui me le réglera. J'ai reçu l'ordre d'être parmi les soumis»** [Coran X, 72]. Et Il a dit par la bouche d'Abraham et Jacob en recommandant à leurs enfants: **«O mes enfants, Allah vous a choisi une religion. Ne mourez pas que vous n'y soyez soumis»** [Coran II, 132]. Ainsi Joseph s'est adressé au Seigneur par ces mots: **«Seigneur, Tu m'as donné la puissance et Tu m'as appris à interpréter les évènements. Créateur de cieux et de la terre, Tu es mon soutien dans ce monde et dans l'autre. Fais que je meure en état de grâce et que je rejoigne les bienheureux»** [Coran XII, 101]. L'était de grâce signifie la soumission. Enfin Moïse a dit à son peuple: **«Si vous croyez en Allah, mettez votre confiance en Lui, comme il sied à des gens soumis»** [Coran X, 84].

Plusieurs versets du Coran dénotent que Dieu a envoyé vers l'humanité des Prophètes et Messagers pour appeler les hommes à embrasser l'Islam qui signifie la soumission à Dieu, malgré que la façon de le pratiquer diffère d'une religion à une autre et dont chacune a abrogé celle qui l'a précédée qu'à la fin, et avec l'avènement de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- l'Islam fut imposée comme étant la religion dernière que Dieu a agréée pour toute l'humanité. Il ne sera donc ni abrogé ni modifié car notre Prophète est le dernier Envoyé vers les hommes.

(1) عن جابر بن عبد الله قال: ضحّى رسول الله ﷺ في يوم عيد النحر بكبشين، وقال حين ذبحهما: «وجهت وجهي للذي فطر السموات والأرض حنيفاً وما أنا من المشركين، إن صلاتي ونسكي ومحياي ومماتي لله رب العالمين لا شريك له وبذلك أمرت وأنا أول المسلمين» (رواه ابن أبي حاتم عن جابر بن عبد الله).

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, comme on a cité auparavant, a dit: *«Nous les Prophètes issus de plusieurs mères, mais notre religion est la même»*. L'imam Ahmed rapporte d'après Ali que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après le premier tekbir pour entamer la prière formulait cette invocation: *«Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des idolâtres. Ma prière, mes sacrifices, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu le Seigneur des mondes... Jusqu'à la fin du verset. «Mon Dieu, Tu es le Souverain, il n'y a de Dieu que Toi. Tu es mon Seigneur et je suis ton serviteur. je me suis fait tort à moi-même, j'avoue mes péchés, pardonne-moi tous mes péchés car nul autre que Toi n'absout les péchés. Dirige-moi vers la meilleure morale car nul autre que Toi n'y dirige. Ecarte-moi des mauvais caractères car nul autre que Toi n'en écarte. Que Tu sois béni et élevé. J'implore Ton pardon et reviens à Toi» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

قُلْ أَغَيْرَ ٱللَّهِ أَبْغِى رَبًّا وَهُوَ رَبُّ كُلِّ شَىْءٍ ۚ وَلَا تَكْسِبُ كُلُّ نَفْسٍ إِلَّا عَلَيْهَا ۚ وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ۚ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُم مَّرْجِعُكُمْ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿١٦٤﴾

qul 'aġayra-L-Lâhi 'abġî rabban wa huwa rabbu kulli šay'in walâ taksibu kullu nafsin 'illâ 'alayhâ walâ taziru wâziratun wizr 'uḫrâ ṯumma 'ilâ rabbikum marj'ukum fayunabbi'ukum bimâ kuntum fîhi taḫtalifûna (164).

(1) قال الإمام أحمد عن علي رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ كان إذا كبر استفتح ثم قال: «وجهت وجهي للذي فطر السموات والأرض حنيفاً وما أنا من المشركين، إن صلاتي ونسكي ومحياي ومماتي لله رب العالمين» إلى آخر الآية: «اللهم أنت الملك لا إله إلا أنت، أنت ربي وأنا عبدك، ظلمت نفسي واعترفت بذنبي فاغفر لي ذنوبي جميعاً لا يغفر الذنوب إلا أنت، واهدني لأحسن الأخلاق لا يهدي لأحسنها إلا أنت، واصرف عني سيئها لا يصرف عني سيئها إلا أنت، تباركت وتعاليت، أستغفرك وأتوب إليك»(رواه مسلم).

Dis: Voudrais-je pour maître un autre qu'Allah, le maître de l'univers? Toute âme n'est responsable que d'elle-même. Aucune ne supportera les péchés d'une autre. Vous retournerez à votre Seigneur qui expliquera ce sur quoi vous étiez divisés. (164).

Pour répondre toujours aux polythéistes, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut ordonné de leur déclarer qu'il n'adore que Dieu seul sans rien Lui associer, de Lui vouer un culte pur, de se fier à Lui et de ne demander secours que de Lui. La foi et la confiance en Dieu sont souvent joints l'une à l'autre dans plusieurs versets du Coran. On cite ces quelques-uns à titre d'exemple:

- **C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons secours** [Coran I, 5].

- **Adore-Le, mets ta confiance en Lui** [Coran XI, 123].

- **Dis: «Il est miséricordieux, nous croyons en Lui et nous nous fions à Lui»** [Coran LXVII, 29].

- **Il est le maître de l'Orient et de l'occident. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Prends-Le pour Souverain»** [Coran LXXIII, 9].

Le jour de la résurrection où tout compte sera rendu **«Toute âme n'est responsable que d'elle-même. Aucune ne supportera les péchés d'une autre»**. Chaque individu sera jugé équitablement sans être opprimé, et rétribué selon ses œuvres bonnes ou mauvaises. Nul ne portera le fardeau d'un autre et la justice sera établie. **«Si une âme demande à une autre, fût-elle une de ses proches, de la soulager de son fardeau, ce sera en vain»** [Coran XXXV, 18]. En ce jour-là les hommes **«n'auront à craindre ni injustice ni arbitraire»** [Coran XX, 112].

Toute âme sera le gage de ses œuvres à l'exception des hommes de la droite dont la bénédiction de leurs bonnes œuvres pourrait être, si Dieu le voudra, répartie sur leurs descendances et proches, ce qui est confirmé par ce verset: **«Nous réserverons le même sort qu'aux croyants, à leurs descendants qui auront suivi leur foi. Nous ne leur ferons rien perdre du mérite de leurs actions»** [Coran LII, 21].

Cela signifie que les descendants seront avec leurs pères au Paradis grâce à leur foi même si leurs œuvres ne leur rapporteraient pas ce grand mérite. Tout cela sera réalisé grâce à la miséricorde et la générosité du Seigneur.

«Vous retournerez à votre Seigneur qui expliquera ce sur quoi vous étiez divisés» qui signifie, sous-entendant: Agissez selon votre condition, quant à nous, nous agissons selon la notre, vous et nous comparaîtrons devant Lui et Il nous montrera alors ce sur quoi nous n'étions pas d'accord dans le bas monde. Tout cela, nous le trouvons bien exposé dans ce verset: **«Dis: «Vous n'aurez pas à répondre de nos actes, ni nous des vôtres». Dis: Notre Maître nous rassemblera et se prononcera entre nous en toute justice. Il est le juge par excellence et le savant»** [Coran XXXIV, 25-26].

وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَكُمْ خَلَـٰٓئِفَ ٱلْأَرْضِ وَرَفَعَ بَعْضَكُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَـٰتٍ لِّيَبْلُوَكُمْ
فِى مَآ ءَاتَىٰكُمْ ۗ إِنَّ رَبَّكَ سَرِيعُ ٱلْعِقَابِ وَإِنَّهُۥ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌۢ ﴿١٦٥﴾

wa huwa-l-ladî ja'alakum halâ'if-l-'ardi wa rafa'a ba'dakum fawqa ba'din darajâti-l-liyabluwakum fî mâ 'â tâkum 'inna rabbka sarî'u-l-'iqâbi wa 'innahû la-Gafûr-r-Rahîm (165).

C'est Lui qui vous a appelés à prendre sur terre la place des générations passées et qui a établi entre vous des hiérarchies pour vous éprouver dans vos tâches respectives. Votre Seigneur est rapide dans la répression mais Il est bon et miséricordieux(165).

Dieu, certes, est celui qui a peuplé la terre par des générations qui se succédèrent les unes aux autres, siècle après siècle, depuis le jour où Il créa Adam et le fit descendfre sur terre en disant aux anges qu'Il voulait avoir sur terre un représentant, puis des peuples pour voir comment ils s'y comporteront.

«Et qui a établi entre vous des hiérarchies» ou suivant une autre interprétation: Il a élevé certains d'entre vous de plusieurs degrés audessus des autres. Cette distinction pourrait être: soit dans les biens,

soit dans les caractères, soit dans les couleurs etc... mais elle émane toujours de Sa sagesse. Dieu a dit à cet égard; **«C'est nous qui distribuons leur nourriture en ce monde et qui déterminons leur condition pour permettre aux uns d'avoir les autres pour serviteurs»** [Coran XL III, 32]. Comme Il a dit aussi: **«Considère comment nous avantageons les uns par rapport aux autres. Il y aura des différences plus marquées encore dans la vie future»** [Coran XVII, 21].

Quel est ce but? si ce n'est que: **«pour vous éprouver dans vos tâches respectives»**. Il éprouve les aisés pour voir s'ils seraient reconnaissants et les pauvres s'ils endureraient leur indigence et se montreraient patients.

Mouslim rapporte dans son Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le bas monde est verdoyant et désirable, Dieu vous y a faits des succeseurs pour voir comment vous œuvrez. Redoutez le bas monde et les femmes qui étaient la première tentation qui avaient subie les fils d'Israël»*[1].

«Votre Seigneur est rapide dans la répression mais Il est bon et miséricordieux» Ce verset contient la redoute du châtiment céleste et l'incitation à espérer la clémence de Dieu. Mais en fin de compte tout dépendra du comportement de l'individu. Dieu a souvent joint dans Son Livre le châtiment à la miséricorde: Tantôt Il incite Ses serviteurs à L'adorer et désirer le Paradis grâce à leurs bonnes actions, et tantôt Il leur montre ce qu'il y aura comme supplice dans l'Enfer en leur citant la grande frayeur du jour du jugement.

L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si le croyant savait ce que Dieu a réservé comme châtiment, personne n'aurait ambitionné Son Paradis. Par contre, si l'incrédule savait ce que Dieu a réservé comme miséricorde, personne n'aurait désespéré de Son Paradis. Dieu a fait de la*

---

(1) في صحيح مسلم قال رسول الله ﷺ: إن الدنيا حلوة خضرة، وإن الله مستخلفكم فيها فناظر ماذا تعملون، فاتقوا الدنيا واتقوا النساء، فإن أول فتنة بني إسرائيل كانت في النساء».

miséricorde cent parties. Il en a fait (descendre sur terre) une seule grâce à laquelle les créatures se montrent clémentes les unes envers les autres, et Il en réserve auprès de Lui quatre-vingt-dix - neuf parties»[1].

Pour résumer tout cela, il suffit de citer ce verset exhaustif: **«Avertis les hommes que Je suis indulgent et miséricordieux, et que Mon châtiment est impitoyable»** [Coran XV, 49-50].

---

(1) قد روى الإمام أحمد عن أبي هريرة مرفوعاً أن رسول الله ﷺ قال؛ «لو يعلم المؤمن ما عند الله من العقوبة ما طمع بجنته أحد، ولو يعلم الكافر ما عند الله من الرحمة ما قنط أحد من الجنة. خلق الله مائة رحمة فوضع واحدة بين خلقه، يتراحمون بها وعند الله تسعة وتسعون».



7 - SOURATE DE L’A’RAF

206 Versets

Révélée partie à La Mecque et partie à Médine après la sourate de Çad

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓصٓ ﴿١﴾ كِتَٰبٌ أُنزِلَ إِلَيْكَ فَلَا يَكُن فِى صَدْرِكَ حَرَجٌ مِّنْهُ لِتُنذِرَ بِهِۦ وَذِكْرَىٰ
لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢﴾ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ وَلَا تَتَّبِعُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ قَلِيلًا
مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٣﴾

Bismi -L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’Alaf-Lâm-mîm-ṣâd (1) Kitâbun ’unzila ’ilayka falâ yakun fî ṣadrika ḥarajum-minhu litundira bihî wa dikrâ li-l-mu’minîna (2) ’t-tabi‘u mâ ’-unzila ’ilaykum mi-r-rabbikum walâ tattabi‘û min dûbihî ’awliyâ’a qalîlam-mâ tadakkarûn (3).

Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Alif, Lam, Mim, Sad (1) C’est un livre qui t’est révélé. Ton cœur ne doit ressentir aucune gêne à le divulguer. Il est une source de conseils pour les croyants (2) Suivez les révélations qu’il vous apporte de la part de votre Seigneur et n’ayez pas d’autre maître qu’Allah. Que vous êtes longs à comprendre (3).

Nous avons déjà parlé de ces lettres qui se trouvent au début de

certaines sourates du Coran en commentant la sourate de la vache, et qui ont suscité tant de questions parmi les hommes.

Ce coran est «**un Livre qui t'est révélé**» de ton Seigneur. «**Ton cœur ne doit ressentir aucune gêne à le divulguer**» ni éprouver aucune inquiétude, plutôt tu dois, ô Mouhammad, être patient comme ont été patients ceux des Prophètes qui étaient doués d'une ferme résolution. Ce Livre est un avertissement aux hommes et «**une source de conseils**» pour eux.

Puis le Seigneur s'adresse à Ses sujets: «**Suivez les révélations qu'il vous apporte de la part de votre Seigneur**» C'est à dire: suivez le Prophète illettré qui vous apporte un tel Livre «**et n'ayez pas d'autre maître qu'Allah**» en prenant comme maîtres les autres divinités en dehors de lui. «**Que vous êtes longs à comprendre**» car les hommes manquent de réflexion pour saisir le sens des révélations et devenir des croyants comme Dieu l'affirme dans ces versets:

- «**Si tu te fies aux hommes, ils te détourneront de la voie d'Allah**» [Coran XVI, 116].

- «**Quoi que tu fasses, peu d'hommes se convertiront**» [Coran XII, 103].

- «**La plupart ne croient en Allah qu'en Lui adjoignant des associés**» [Coran XII, 106]

وَكَم مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَاهَا فَجَاءَهَا بَأْسُنَا بَيَاتًا أَوْ هُمْ قَائِلُونَ ﴿٤﴾ فَمَا كَانَ دَعْوَاهُمْ
إِذْ جَاءَهُم بَأْسُنَا إِلَّا أَن قَالُوا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ ﴿٥﴾ فَلَنَسْأَلَنَّ الَّذِينَ أُرْسِلَ
إِلَيْهِمْ وَلَنَسْأَلَنَّ الْمُرْسَلِينَ ﴿٦﴾ فَلَنَقُصَّنَّ عَلَيْهِم بِعِلْمٍ وَمَا كُنَّا غَائِبِينَ ﴿٧﴾

wa kam min qaryatin 'ahlaknâhâ fajâ'ahâ ba'sunâ bayâtan 'aw hum qâ'ilûna (4) famâ kâna da'wâhum 'id jâ'ahum ba'sunâ 'illâ 'an qâlû 'innâ kunnâ ẓâlimîna (5) falanas'allana-l-ladîna 'ursila 'ilayhim wa lanas'alanna-l-mursalîna (6) falanaquṣṣanna 'alayhim bi'ilmin wamâ kunnâ gâ'ibîna (7).

Que de cités nous avons anéanties, les unes la nuit, les autres en plein

jour (4) Ils n'eurent d'autre réaction, au moment où notre colère les frappa, que de dire: «Oui, nous sommes coupables» (5) Nous interrogerons à la fois les peuples à qui nous avons envoyé des Prophètes et les Prophètes eux-mêmes (6). Nous leur raconterons leurs faits et gestes sans une défaillance, car nous n'avons pas cessé de les suivre (7).

Ceux qui ont contredit les Prophètes, se sont détournés d'eux et l'ont traités de menteurs, ont subi une ignominie dans le bas monde et une autre les attend dans l'autre dont en parlent ces versets: **«D'autres Prophètes avant toi ont été tournés en dérision. Ceux qui ont raillé leurs avertissements en ont éprouvé la pertinence» [Coran VI, 10]** et: **«Que de cités avons-nous détruites en punition de leurs péchés! elles gisent solitaires au milieu de leurs ruines, leurs puits sont comblés et leurs magnifiques palais abattus»** [Coran XXII, 45] et: **Combien de cités n'avons-nous pas anéanties pour avoir méconnu nos bienfaits? Voyez leurs demeures. Presque toutes ont été abandonnées. C'est nous qui en sommes devenus les héritiers»** [Coran XXVIII, 58].

Certaines de ces cités furent détruites la nuit durant le sommeil et d'autres durant la sieste de la journée, tant le sommeil que le repos, sont tous deux de moments d'inattention comme il est montré dans ces versets: **«Les habitants des villes soint-ils sûrs que notre châtiment ne les surprendra pas, la nuit, pendant leur sommeil? Les habitants des villes, sont-ils sûrs que notre châtiment ne les surprendra pas, en plen jour, au beau milieu de leurs plaisirs?»** [Coran VII, 97 - 98]: **«Ceux qui recourent à des procédés malhonnêtes ne craignent-ils pas qu'Allah ne dérobe la terre sous leurs pieds ou qu'une calamité inattendue ne les frappe, ou ne les atteigne dans leurs biens, sans qu'ils puissent se défendre»»** [Coran XVI, 45-46].

Lorsque le châtiment les abattit **«ils n'eurent d'autre réaction au moment où notre colère les frappa, que de dire: «Oui, nous sommes coupables»** en avouant leurs péchés. A ce propos, Ibn Jarir a dit: «Ce verset est corroboré aussi par les dires du Prophète: «Un peuple ne fut anéanti qu'après avoir avoué les péchés qu'il a commis».

«Nous interrogerons à la fois les peuples à qui nous avons envoyé des Prophètes et les Prophète eux-mêmes» Car au jour du jugement dernier, Dieu interrogera les hommes sur leur attitude à l'égard des Prophètes

et qu'elles étaient leurs réponses à leur appel, et les Prophètes s'ils avaient transmis le message. Dieu a dit dans d'autres versets: «**Un jour, Allah les appellera et leur demandera: «Qu'avez-vous répondu aux Prophètes?»** [Coran XXVIII, 65] et: «**Le jour où Allah rassemblera les Prophètes, Il les interrogera: «Combien avez-vous fait d'adeptes?» Ils répondront: «Nous n'en savons rien. Toi seul perces les mystères»** [Coran V, 109].

Ibn Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Chacun de vous est pâtre, et chaque pâtre est responsable de sons troupeau» l'imam sera interrogé sur son peuple, l'homme sur sa femme, la femme sur le foyer de son mari et le domestique sur les biens de son maître. Puis il récita:* **«Nous interrogerons à la fois les peuples à qui nous avons envoyé des Prophètes et les Prophètes eux-mêmes** ***(Rapporté par Ibn Mardaweih)***[1].

En commentant ce verset: «**Nous leur raconterons leurs faits et gestes sans une défaillance, car nous n'avons pas cessé de les suivre**» Ibn Abbas a dit: Le Livre (où les œuvres des hommes sont inscrits) sera étalé devant eux et racontera toutes leurs actions.

Au jour de la résurrection, Dieu présentera aux hommes leurs actes et paroles, même les plus minimes, car Il en était témoin et rien ne Lui était caché, et Il connait la perfidie des regards et ce qui est caché das les cœurs, comme Il l'affirme dans ce verset: «**Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création**» [Coran VI, 59].

وَٱلْوَزْنُ يَوْمَئِذٍ ٱلْحَقُّ فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٨﴾ وَمَنْ
خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُم بِمَا كَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَظْلِمُونَ ﴿٩﴾

---

(1) عن ابن عمر قال، قال رسول الله ﷺ: «كلكم راع وكلكم مسؤول عن رعيته فالإمام يسأل عن رعيته والرجل يسأل عن أهله والمرأة تسأل عن بيت زوجها والعبد يسأل عن مال سيده»، ثم قرأ: ﴿فلنسئلن الذين أرسل إليهم ولنسئلن المرسلين﴾ [رواه ابن مردويه].

wa-l-waznu yawma'idin-i-l haqqu faman taqulat mawâzînuhû fa 'ûlâ'ika humu-l-muflihûn (8) wa man haffat mawâzînuhû fa'ûlâ'ika-l-ladîna hasirû 'anfusahum bimâ kânû bi 'âyatinâ yazlimûna (9).

Ce jour-là, la pesée sera rigoureuse. Ceux dont le plateau penchera seront parmi les bienheureux (8) Ceux dont le plateau remontera, ceux-là, leurs âmes seront perdues pour avoir méconnu nos signes (9).

La pesée des actions se fera au jour du jugement dernier avec équité où personne ne sera lésée comme ce verset l'affirme également: «**Nous dresserons des balances d'une sensibilité inégalable au jour du jugement dernier. Aucune âme ne subira le moindre préjudice. Le poids même d'un grain de moutarde entrera en compte. Nos comptes sont infaillibles**» [Coran XXI, 47]. Dieu a dit aussi: «**Allah ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome. Il rémunérera au centuple les bonnes actions et leur assurera une récompense magnifique**» [Coran IV, 40] et: «**Celui dont les œuvres feront pencher le plateau de la balance, connaîtra une douce félicité**» [Coran CI, 6 - 7] et aussi: «**Ceux en faveur de qui la balance penchera triompheront. Ceux-là seront perdus qui auront peu de bonnes œuvres dans leur balance. Ils auront l'enfer pour séjour éternel**» [Coran XXIII, 102-103].

Qu'est-ce qu'on mettra dans le plateau au jour de la résurrection? Et Ibn Abbas de répondre: Toutes les actions même les choses imperceptibles qui seront transformées en des corps, comme il est rapporté dans un hadith cité dans les deux Sahihs que les deux sourates de la «Vache» et «La famille d'Imran» qui seront comme deux nuages ou deux ombres ou une bande d'oiseaux».

On a dit que ce sera le livre d'actions de chaque individu en se référant à un hadith dont le sens est le suivant: On mettra dans un plateau quatre-vingt-dix-neuf-registres (des actions) étalés à perte de vue, et dans l'autre une petite carte où il est écrit: «Il n'y d'autre divinité que Dieu» (qui représente la foi) et elle penchera la balance.

Suivant une troisième interprétation l'homme même sera pesé comme il est cité dans ce hadith: «On amènera au jour de la résurrection l'homme le plus corpulent qui, en le pesant, ne pèsera auprès de Dieu, plus que l'aile d'un moustique». Puis le Prophète - qu'Allah le bé-

nisse et le salue - récita: **«Elles ne pèseront d'aucun poids au jour du jugement dernier»** [Coran XVIII, 105]. Et dans un autre hadith concernant Abdullah Ben Mass'oud et ses fastes, il a dit: «Etonnez-vous de la finesse de ses jambes? Par celui qui tient mon âme dans Sa main, elles seront plus grosses que le mont Ouhod»

وَلَقَدْ مَكَّنَّٰكُمْ فِي ٱلْأَرْضِ وَجَعَلْنَا لَكُمْ فِيهَا مَعَٰيِشَ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿١٠﴾

walaqad makkannakum fî-l-'arḍi wa ja'alnâ lakum fîhâ ma'ayiša qalîlammâ taškurûna (10).

Nous vous avons installés sur terre et nous avons pourvu à votre nourriture. Et pourtant vous nous en êtes bien peu reconnaissants» (10).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'il leur a établi la terre un lieu de séjour, y a fait jaillir les sources et les rivières, des demeures et des maisons, en y mettant à leur service ce dont ils ont besoin, les nuages porteurs de pluie afin de permettre à la terre de faire sortir les plantations pour leur nourriture, et tout ce qu'il faut pour leur assurer la subsistance. Et pourtant les hommes sont peu reconnaissants, car comme Dieu a dit: **«Vous ne pourriez pas énumérer les bienfaits d'Allah. L'homme est profondément injuste et ingrat»** [Coran XIV, 34].

وَلَقَدْ خَلَقْنَٰكُمْ ثُمَّ صَوَّرْنَٰكُمْ ثُمَّ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ
إِبْلِيسَ لَمْ يَكُن مِّنَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿١١﴾

walaqad ḫalqnâkum ṯumma ṣawwarnâkum ṯumma qulnâ li-l-malâ 'ikatisjudû li'Âdama fasajadû 'illâ 'Iblîsa lam yakum mina-s-sâjidîna (11).

Nous vous avons créés, puis façonnés et nous avons dit aux anges: «Prosternez-vous devant Adam» Ils se prosternèrent, excepté Iblis qui ne se prosterna pas (11).

En montrant la haute considération qu'il réserve à Adam, Dieu met en garde Ses serviteurs contre Iblis (Satan), son inimitié et sa jalousie afin d'éviter ses sédititions et tentations.

«Nous vous avons créés, puis façonnés et nous avons dit aux anges: «Prosternez-vous devant Adam» Le Seigneur a dit aussi dans un autre verset en mentionnant la création d'Adam: **«S'adressant aux anges, Allah leur dit: «Je vais créer l'homme avec du limon, avec de l'argile malléable. Quand Je l'aurai façonné et que Je lui aurai insufflé de ma vie, prosternez-vous devant lui»** [Coran XV, 28-29]. Lors de la création d'Adam - le salut sur lui - Dieu le créa d'argile endurcie, lui donna la forme d'un homme et y insuffla de son Esprit et il devint un être vivant. Puis il ordonna aux anges de se prosterner devant lui en signe de la proclamation de la grandeur du Seigneur et de Son pouvoir. Les anges se soumirent et se prosternèrent sauf Iblis qui refusa de le faire.

En commentant le verset précité, Ibn Abbas a dit que Dieu a créé les humains dans les reins des hommes et les a façonnés dans les matrices des femmes. Quant à Ibn Jarir, il a déclaré qu'il s'agit de la progéniture; en d'autres termes Dieu à créé Adam puis Il a façonné sa descendance, des dires qui sont sujets à discussion, car Il a dit ensuite: **«Et nous avons dit aux anges: «Prosternez-vous devant Adam»** il s'agit donc d'Adam et non pas de sa descendance. Un autre verset confirme cela quand Dieu a dit: **«Nous avons extrait l'homme de l'essence de la terre»** [Coran XXIII, 12] qui signifie qu'Adam fut créé de la terre et sa descendance d'une goutte de sperme.

قَالَ مَا مَنَعَكَ أَلَّا تَسْجُدَ إِذْ أَمَرْتُكَ قَالَ أَنَا۠ خَيْرٌ مِّنْهُ خَلَقْتَنِي مِن نَّارٍ وَخَلَقْتَهُۥ مِن طِينٍ ﴿١٢﴾

qâla mâ mana'aka 'allâ tasjuda 'id 'amartuka qâla 'ana hayrum-minhu halaqtanî min nârin wa halaqtahû min tînin (12).

Pourquoi ne t'es-tu pas prosterné comme Je te l'ai ordonné? Il répondit: «Je m'estime plus que lui. Tu m'as tiré du feu alors que Tu l'as tiré du limon» (12).

La réponse d'Iblis **«Je m'estime plus que lui»** constitue, selon les exégètes, une excuse qui est plus grave qu'un péché, car il ne convient jamais à un être à qui on a fait une grâce de désobéir à celui qui la lui a faite. Il répondit: «Comment m'ordonnes-Tu de me proster-

ner devant lui au moment que je suis meilleur que lui?» Voilà la rebellion même, croyant qu'étant créé du feu, le feu est meilleur que le limon. Donc, il a tiré argument de la substance - ou l'essence - de sa création sans tenir en considération l'acte honorable du Seigneur en créant Adam de Sa propre main et lui insufflant de Son esprit».

Les anges obtempérèrent aux ordres de Dieu et se prosternèrent, quant à lui, il refusa donnant comme prétexte la supériorité du feu sur la terre oubliant ainsi que les caractéristiques de la terre sont: la sagesse, la clémence, la patience et la solidité. Quant à celles du feu, elles sont: Le ravage, la vitesse et l'étourderie. L'essence d'Iblis lui fut néfaste et celui d'Adam lui procura la sérénité, la confiance en Dieu, la soumission à Ses ordres, la reconnaissance de Ses bienfaits, le repentir, le pardon et le retour à lui.

Il est cité dans le Sahih de Mouslim, d'après Aicha -que Dieu soit satisfait d'elle- que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les anges sont de lumière, les génies (ou les démons) d'une flamme de feu, et Dieu a créé Adam comme on vous l'a décrit»*[1].

Ibn Sirine a dit: «Iblis était le premier à utiliser le syllogisme, et le soleil et la lune ne furent adorés que par le fait du syllogisme.

قَالَ فَٱهۡبِطۡ مِنۡهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَن تَتَكَبَّرَ فِيهَا فَٱخۡرُجۡ إِنَّكَ مِنَ ٱلصَّٰغِرِينَ
﴿١٣﴾ قَالَ أَنظِرۡنِيٓ إِلَىٰ يَوۡمِ يُبۡعَثُونَ ﴿١٤﴾ قَالَ إِنَّكَ مِنَ ٱلۡمُنظَرِينَ ﴿١٥﴾

qâla fahbiṭ minhâ famâ yakûnu laka 'an tatakabbara fîhâ faẖruj 'innaka mina-ṣ-ṣâgirîna (13) qâla 'anẓirnî 'ilâ yawmi yub'atûna (14) qâla 'innaka mina-l-munẓarîna (15).

Il dit: «Quitte ces lieux. Tu es mal venu à t'enorgueillir. Va-t-en, misé-

---

(1) في صحيح مسلم عن عائشة رضي الله عنها قالت قال رسول الله ﷺ: «خلقت الملائكة من نور وخلق إبليس من مارج من نار وخلق آدم مما وصف لكم».

rable que tu es» (13) Il répondit: «Laisse-moi vivre jusqu'au jour de la résurrection» (14) «Je te laisse vivre» reprit le Seigneur (15).

En punition de sa rebellion, son insoumission et son enorgueillissement, Dieu ordonna à Iblis: **«Quitte ces lieux»** Ces lieux peuvent désigner le Paradis, selon les dires de la plupart des exégètes, ou le rang élevé qu'occupait Iblis dans le Haut Royaume, selon d'autres. **«Tu es mal venu à t'enorgueillir»** et tu es au nombre de ceux qui sont méprisés et humiliés à cause de ton mauvais comportement. Mais Iblis le maudit prévut sa future destinée et demanda au Seigneur: **«Laisse - moi vivre jusqu'au jour de la résurrection»** Dieu, par Sa sagesse et Son vouloir lui répondit: «Je te laisse vivre» Telle fut la décision de Dieu et nul ne pourrait s'opposer à Son jugement et Il est prompt dans Ses comptes.

قَالَ فَبِمَآ أَغْوَيْتَنِي لَأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَٰطَكَ ٱلْمُسْتَقِيمَ (١٦) ثُمَّ لَءَاتِيَنَّهُم مِّنۢ بَيْنِ
أَيْدِيهِمْ وَمِنْ خَلْفِهِمْ وَعَنْ أَيْمَٰنِهِمْ وَعَن شَمَآئِلِهِمْ ۖ وَلَا تَجِدُ أَكْثَرَهُمْ شَٰكِرِينَ (١٧)

qâla fabimâ 'aġwaytanî la 'aq'udanna lahum ṣirâṭka-l-mustaqîma (16) ṯumma la'âtiyannahum min bayni 'aydihim wa min ḫalfihim wa 'an 'aymânihim wa 'an šamâ'ilihim walâ tajidu 'akṯarahum šâkirîna (17).

Il dit: «Du moment que Tu m'as perdu, je serai posté sur la voie droite, guettant Tes serviteurs» (16) Je les accosterai par-devant et par-derrière, à droite et à gauche, et Tu n'en trouveras que bien peu pour reconnaître Tes bienfaits» (17).

Une fois exaucé, Iblis le maudit persévéra dans sa rebellion et son obstination et, à cause de l'aberration que Dieu a mise en lui, il Lui répondra: **«je serai posté sur la voie droite, guettant Tes serviteurs»** Je les éloignerai de cette voie, les égarerai afin de ne plus T'adorer ni proclamer Ton unicité, pour me venger.

L'imam Ahmed rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit: *«Le démon guetta le fils d'Adam sur toutes les voies qu'il emprunta. Il l'intercepta sur la voie de l'Islam et lui dit: «Embrasses-tu l'Islam et tu laisses ta propre re-*

ligion et celle de tes pères?» Mais l'homme lui désobéit et se convertit. Il l'intercepta sur la voie de l'émigration et lui dit: «Emigres-tu en quittant ton pays et ton ciel, or l'émigré n'est que comme un cheval attaché par un lien» Mais l'homme lui désobéit et acheva son émigration. Enfin il l'intercepta sur la voie du militantisme c'est à dire le sacrifice de l'âme et des biens, en lui disant: «Combats-tu pour que tu sois tué, et ta femme se remariera et tes biens seront partagés?» Mais l'homme lui désobéit et continua à combattre. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - poursuivit: *«Quiconque aura accompli ce que cet homme a fait, il sera du devoir de Dieu de le faire entrer au Paradis. Et celui qui sera tué, il sera aussi du devoir de Dieu de le faire entrer au Paradis» S'il sera noyé, il sera du devoir de Dieu de la faire entrer au Paradis. Enfin si sa monture lui aura cassé le cou, il sera du devoir de Dieu de le faire entrer au Paradis»*(1).

«Je les accosterai par-devant et par-derrière» Cette expression signifie, d'après Ibn Abbas, je les ferai douter qu'il y aura une autre vie dans l'au-delà, les ferai convoiter le bas monde. **«à droite»** en dénaturant leur véritable religion **«et à gauche»** en les plongeant dans les péchés.

Quant à Qatada, il a dit: «Cela signifie: je me placerai devant eux pour les dissuader qu'il n'y aura ni résurrection, ni paradis, ni enfer; derrière eux pour leur embellir le bas monde; à leur droite pour les empêcher de faire les bonnes actions; et à leur gauche pour les pousser à commettre les mauvaises actions en les embellissant à leurs yeux. O fils d'Adam! le démon te cernera de tous côtés mais jamais ne viendra au-dessus de toi car il sera incapable de s'interposer entre toi et la miséricorde de Dieu.

---

(1) روى الإمام أحمد عن رسول الله ﷺ قال: «إن الشيطان قعد لابن آدم بطرقه، فقعد له بطريق الإسلام فقال: أتسلم وتذر دينك ودين آبائك قال فعصاه وأسلم». قال: «وقعد له بطريق الهجرة فقال: أتهاجر وتدع أرضك وسماءك وإنما مثل المهاجر كالفرس في الطول، فعصاه وهاجر، ثم قعد له بطريق الجهاد وهو جهاد النفس والمال، فقال تقاتل فتقتل فتنكح المرأة ويقسم المال، قال فعصاه وجاهد»، قال رسول الله ﷺ: «فمن فعل ذلك منهم فمات كان حقاً على الله أن يدخله الجنة، وإن قتل كان حقاً على الله أن يدخله الجنة، وإن غرق كان حقاً على الله أن يدخله الجنة، أو وقصته دابة كان حقاً على الله أن يدخله الجنة».

En commentant cette partie du verset: «**tu n'en trouveras que bien peu pour reconnaître Tes bienfaits**» Ibn Abbas a dit: «Une minorité des hommes sera monothéiste, mais les dires d'Iblis ne furent que suppositions et illusions, et ceci est confirmé par les paroles divines: «**Le jugement de Satan sur les hommes se trouva confirmé. Tous le suivirent, quelques croyants exceptés**» [Coran XXXIV, 20]. Pour cela il faut toujours se réfugier auprès de Dieu contre le démon.

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - formulait souvent cette invocation: *«Mon Dieu, je Te demande de m'accorder le pardon et la force dans ma religion, ma vie mondaine, ma famille et mes biens. Mon Dieu, cache mes défauts, rassure-moi contre ma crainte, garde-moi contre le mal qui se trouve devant moi, derrière moi, à ma droite, à ma gauche, et au-dessus de moi. Je recherche Ta protection afin que la terre ne m'engloutisse pas»* ***(Rapporté par Al-Bazzar)***(1).

قَالَ اخْرُجْ مِنْهَا مَذْءُومًا مَّدْحُورًا ۖ لَّمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنكُمْ أَجْمَعِينَ



qâla-ḥruj minhâ maḏ'ûmam-madḥura-l-laman tabi'aka minhum la'am la'anna jahannama minkum 'ajma'îna (18).

Sors d'ici, lui dit Allah, couvert d'opprobre et honni de tous, ceux qui te suivront et toi-même, Je vous précipiterai tous dans l'enfer (18).

Telle fut la sanction de Dieu en répondant à Iblis: La malédiction, le bannissement et l'éloignement de son poste qu'il occupait parmi les anges et de Sa miséricorde. Ceux qui le suivront subiront le même sort et seront précipités dans l'Enfer comme le confirme ce verset:

---

(1) عن ابن عباس قال: كان رسول الله ﷺ يدعو: «اللهم إني أسألك العفو والعافية في ديني ودنياي وأهلي ومالي، اللهم استر عوراتي، وآمن روعاتي، واحفظني من بين يديّ ومن خلفي، وعن يميني وعن شمالي، ومن فوقي، وأعوذ بك اللهم أن أغتال من تحتي» أخرجه الحافظ البزار من حديث ابن عباس مرفوعاً.

«Fuis. Toi et ceux qui pactiseront avec toi, aurez l'enfer pour récompense. Ample récompense» [Coran XVII, 63].

وَيَٰٓـَٔادَمُ ٱسۡكُنۡ أَنتَ وَزَوۡجُكَ ٱلۡجَنَّةَ فَكُلَا مِنۡ حَيۡثُ شِئۡتُمَا وَلَا تَقۡرَبَا هَٰذِهِ
ٱلشَّجَرَةَ فَتَكُونَا مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٩﴾ فَوَسۡوَسَ لَهُمَا ٱلشَّيۡطَٰنُ لِيُبۡدِيَ لَهُمَا مَا وُۥرِيَ
عَنۡهُمَا مِن سَوۡءَٰتِهِمَا وَقَالَ مَا نَهَىٰكُمَا رَبُّكُمَا عَنۡ هَٰذِهِ ٱلشَّجَرَةِ إِلَّآ أَن تَكُونَا مَلَكَيۡنِ أَوۡ
تَكُونَا مِنَ ٱلۡخَٰلِدِينَ ﴿٢٠﴾ وَقَاسَمَهُمَآ إِنِّي لَكُمَا لَمِنَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٢١﴾

wa yâ 'Âdamu-skun 'anta wa zawjuka-l-jannata fakulâ min ḥayṯu ši'tu-i'tumâ walâ taqrabâ hâḏihi-š-šajarata fatakûna mina-ẓ-ẓâlimîna (19) fa-waswasa lahumâ-š-šayṭânu liyubdiya lahumâ mâ wûriya 'anhumâ min saw'âtihimâ wa qâla mâ mahâkumâ rabbukumâ 'an hâḏihi-š-šajarati 'il-lâ 'an takûnâ malakayni 'aw takûnâ mina-l-ḫâlidîna (20) wa qâsamahu-mâ 'innî lakumâ lamina-n-nâṣiḥîna (21).

Quant à toi Adam, le paradis sera ta demeure et celle de ton épouse. Mangez-y ce qui vous plaira. Mais n'approchez pas de cet arbre si vous ne voulez pas commettre un péché. (19) Satan les circonvint de telle sorte qu'il découvrit à leurs yeux les parties de leur corps tenues cachées jusqu'alors. Il leur dit: «Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges ou des immortels» (20) Il leur jura que ses conseils étaient sincères (21).

Dieu toléra à Adam et à Sa compagne de se nourrir de tous les fruits du Paradis sans s'approcher d'un arbre qu'il leur a désigné. Nous avons parlé auparavant de cela en commentant la sourate de la vache (voir verset n:35). Satan les jalousa et commença à tramer ses machinations afin de les priver de ce bien-être. Il leur dit: **«Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges ou des immortels»** en ajoutant: Si vous en aviez mangé vous vivriez éternellement, tout comme il a dit à Adam: **«O Adam, lui dit-il, veux-tu que je te montre l'arbre de l'immortalité et un royaume impérisable»** [Coran XX, 120].

Il leur jura qu'il est pour eux un conseiller à qui ils devaient avoir confiance, mais son but était leur tromperie comme il allait agir vis-à-vis des hommes même les croyants parmi eux. D'après Qatada il aurait dit: «Je jure par Dieu que je fus né avant vous et je suis plus avisé que vous, suivez-moi pour vous montrer le chemin droit.

فَدَلَّىٰهُمَا بِغُرُورٍ فَلَمَّا ذَاقَا ٱلشَّجَرَةَ بَدَتْ لَهُمَا سَوْءَٰتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا مِن
وَرَقِ ٱلْجَنَّةِ وَنَادَىٰهُمَا رَبُّهُمَآ أَلَمْ أَنْهَكُمَا عَن تِلْكُمَا ٱلشَّجَرَةِ وَأَقُل لَّكُمَآ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ
لَكُمَا عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٢٢﴾ قَالَا رَبَّنَا ظَلَمْنَآ أَنفُسَنَا وَإِن لَّمْ تَغْفِرْ لَنَا وَتَرْحَمْنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ
ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٢٣﴾

fadallâhumâ bi ġurûrin falammâ ḏâqâ-š-šajarata badat lahumâ saw'âtuhumâ wa ṭafiqâ yaḫṣifâni 'alayhimâ min waraqi-l-jannati wa nadâhumâ rabbuhumâ 'alam 'anhakumâ 'an tilkumâ-š-šajarati wa 'aqul lakumâ 'inna-š-šayṭâna lakumâ 'aduwwum mubînun (22) qâlâ rabbanâ ẓalamnâ 'anfusanâ wa 'il-lam taġfir lanâ wa tarḥamnâ lanakunanna mina-l-ḫasirîna (23).

Il capta leur confiance par des supercheries. Pendant qu'ils goûtaient aux fruits de l'arbre leur nudité apparut. Ils s'empressèrent de les couvrir avec les feuilles du paradis. Le Seigneur les interpella alors: «Ne vous ai-Je pas interdit cet arbre? Ne vous ai-Je pas dit que Satan était votre ennemi irréductible?» (22). Ils répondirent: «Seigneur, nous nous sommes trompés nous-mêmes. Et si tu ne nous pardonnes ni ne nous prends en pitié, nous sommes perdus» (23).

Ibn Abbas a dit: L'arbre interdit était l'épi. Quand ils en ont mangé, leur nudité leur apparut qui était jusqu'a alors cachée par leurs ongles. Ils disposèrent alors sur eux les feuilles du figuier en collant les unes aux autres. Adam erra dans le Paradis et un de ses arbres se colla à sa tête. Le Seigneur l'interpella alors: «O Adam! Me fuis-tu?» - Non, répondit-il, mais j'ai honte de Toi ô Seigneur. Dieu répliqua: «Tout ce que Je t'ai donné et accordé comme biens dans le Paradis ne te suffisait-il pas pour enfreindre mon ordre?.... Certes oui, Seigneur, rétorqua Adam. Je jure par Ta puissance ô Seigneur, je n'imaginerai plus que

quelqu'un puisse jurer par Toi en mentant. Il fit allusion à ce verset: **«Il leur jura que ses conseils étaient sincères».** Dieu riposta: «Par Ma puissance, Je te ferai descendre sur terre où tu ne trouveras de quoi subsister sans peine. Quitte le Paradis».

Et Ibn Abbas de poursuivre: «Adam et son époux se nourrissaient au Paradis à discrétion alors, que sur terre, ce fut autrement. Il lui apprit comment se servir du fer et lui ordonna de labourer et semer. Adam laboura la terre, la sema et l'irrigua. La saison de la récolte arrivée, il moissonna le blé, le battit, le moulut, pétrit le pain, le passa au four et le mangea. Ainsi Adam ne put obtenir ce pain qu'après avoir accompli tous ces travaux en déployant toutes ses forces».

Les feuilles du Paradis, étant celles du figuier d'après Ibn Abbas, Wahb Ben Mounabbeh déclare, en commentant ce verset: **«C'est lui qui en les dépouillant de leurs vêtements, a fait apparaître leur nudité»** [Verset 27]: «Les vêtements d'Adam et son épouse étaient de lumière qui cachaient leurs parties génitales de sorte que chacun d'eux ne voyait pas la partie génitale de l'autre. Quand ils mangèrent de l'arbre interdit la lumière se dissipa».

Quatada a dit: «Adam demanda à Dieu: «Seigneur, si je me repentis et implore Ton pardon, quel sera mon sort?» Il lui répondit: «Je te ferai entrer au Paradis.» Quant à Iblis il demanda de le laisser vivre jusqu'au jour de la résurrection sans implorer Son pardon ou se repentir. Dieu alors donna à chacun ce qu'il avait demandé.

Le récit rapporté par Ibn Abbas, d'après Ibn Jarir, est le suivant: «Quand Adam mangea de l'arbre interdit, Dieu lui demanda: «Pourquoi as-tu mangé de cet arbre??» Et Adam de répondre: «C'est Eve qui m'a ordonné d'en manger» Dieu répliqua: «Je la punis de sorte qu'elle ne portera qu'avec peine et n'enfantera qu'avec peine». Entendant cela, Eve gémit on lui dit: «Vous gémirez, toi et tes enfants».

«Ils répondirent: Seigneur, nous nous sommes trompés nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes ni ne nous prends en pitié, nous sommes perdus» Tels furent les propos qu'Adam a reçues du Seigneur pour revenir vers lui et accepter son repentir comme Ad-Dahak les a interprétés.

قَالَ ٱهْبِطُوا۟ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ ۖ وَلَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٢٤﴾
قَالَ فِيهَا تَحْيَوْنَ وَفِيهَا تَمُوتُونَ وَمِنْهَا تُخْرَجُونَ ﴿٢٥﴾

qâla-hbiṭû ba'ḍukum liba'ḍin 'aduwwun wa lakum fî-l-'arḍi mustaqarrun wa matâ'un 'ilâ ḥînin (24) qâla fîhâ taḥyawna wa fîha tamûtûna wa min-hâ tuḥrajûna (25).

«Quittez ces lieux, répliqua le Seigneur, ennemis les uns des autres. Vous trouverez sur terre un asile et un séjour temporaires» (24). Il ajouta: «Vous vous y reproduirez, vous y mourrez et vous en sortirez» (25).

L'ordre fut donné alors à Adam, Eve et Iblis de descendre sur terre en ennemis les uns des autres. Quant aux lieux de leur descente, nombre d'exégètes les ont précisés, mais leurs dires n'étaient basés que sur des sources Israëlites qui sont non-fondées; et Dieu seul est le plus savant. S'il y avait un intérêt quelconque à les savoir et à en tirer profit dans les deux mondes, Dieu aurait montré cela dans Son Livre et Son Prophète en aurait parlé.

«Un asile et un séjour temporaires» C'est à dire un séjour et une jouissance de la vie terrestre pour un temps limité, car tout ce que Dieu a prédestiné, est inscrit dans un Sommier qui ne sera nullement changé.

«Vous vous y reproduirez, vous y mourrez et vous en sortirez» un verset qui est pareil à ces dires divins: **«C'est de la terre que nous vous avons tirés et c'est à elle que vous retournerez. Nous vous en ferons sortir une deuxième fois»** [Coran XX, 55]. Donc la terre est une demeure temporaire pour les fils d'Adam où ils vivront, y mourront et en sortiront pour le jour du rassemblement où les premiers et les derniers seront réunis pour comparaître devant le Seigneur qui réglera leur compte et les récompensera.

يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ قَدْ أَنزَلْنَا عَلَيْكُمْ لِبَاسًا يُوَٰرِى سَوْءَٰتِكُمْ وَرِيشًا ۖ وَلِبَاسُ ٱلتَّقْوَىٰ ذَٰلِكَ خَيْرٌ ۚ
ذَٰلِكَ مِنْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿٢٦﴾

yâ banî 'Âdama qad 'anzalnâ 'alaykum libâsan yuwârî saw 'âtikum wa rišan wa libâsu-t-taqwâ d̲âlika ẖayrun d̲âlika min 'âyâti-L-Lâhi la 'allahum yad̲d̲akkarûna (26).

O fils d'Adam, nous vous avons appris à couvrir votre nudité avec des vêtements. Nous vous avons donné des commodités. Mais le meilleur des vêtements est celui de la vertu. Telles sont les marques de faveur qu'Allah vous donne. Peut-être vous rallierez-vous à Lui» (26).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'Il leur a accordé des vêtements pour cacher leurs parties intimes et des parures pour s'embellir. A ce propos, Abou Oumama rapporte qu'il a entendu Omar Ben Al-Khattab dire: *«L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Celui qui porte un habit neuf et, une fois arrivé à son cou, dit: «Louange à Dieu qui m'a donné par quoi je cache ma nudité et je m'embellis dans ma vie» puis fait aumône de son vêtement râpé, sera sous la protection de Dieu et Son égide vivant et mort»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Ibn Maja)***[(1)].

On a donné plusieurs interprétations à cette partie du verset: **(Mais le meilleur des vêtements est celui de la vertu».**

- Ikrima a dit: C'est le vêtement que porteront les hommes pieux au jour de la résurrection.

- Qatada et Ibn Jouraij: c'est la foi.

- Ibn Abbas: Ce sont les œuvres bonnes.

- Ourwa Ben Az-Zoubayr: C'est la crainte révérencielle de Dieu.

Ibn Jarir rapporte qu'Al-Hassan a dit: «J'ai vu 'Othman Ben 'Affan sur la chaire de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - , portant une chemise à encolure déboutonnée. Il ordonnait de tuer les chiens et de ne plus se servir des pigeons pour jouer. Puis il dit: «Hommes! Craignez Dieu dans les secrets, car j'ai entendu l'Envoyé

---

(1) قال أبو أمامة: سمعت عمر بن الخطاب يقول: قال رسول الله ﷺ: «من استجد ثوباً فلبسه فقال حين يبلغ ترقوته: الحمد لله الذي كساني ما أواري به عورتي وأتجمل به في حياتي، ثم عمد إلى الثوب الخلق فتصدق به، كان في ذمة الله وفي جوار الله وفي كنف الله حياً وميتاً» رواه أحمد والترمذي وابن ماجة.

de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, l'un d'entre vous ne dévoile un secret sans que Dieu ne lui fasse porter le voile (du secret) en public, s'il était un bien, il serait du bien, et si c'était un mal il serait.ainsi»* ***(Rapporté par Ibn Jarir, et Ibn Kathir à ajouter: c'est un hadith faible)[1].***

يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ لَا يَفۡتِنَنَّكُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ كَمَآ أَخۡرَجَ أَبَوَيۡكُم مِّنَ ٱلۡجَنَّةِ يَنزِعُ عَنۡهُمَا لِبَاسَهُمَا لِيُرِيَهُمَا سَوۡءَٰتِهِمَآۚ إِنَّهُۥ يَرَىٰكُمۡ هُوَ وَقَبِيلُهُۥ مِنۡ حَيۡثُ لَا تَرَوۡنَهُمۡۗ إِنَّا جَعَلۡنَا ٱلشَّيَٰطِينَ أَوۡلِيَآءَ لِلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ ﴿٢٧﴾

yâ banî 'Âdama lâ yaftinannakumu-š-šayṭanu kamâ 'aḫraja 'abawaykum mina-l-jannati yanzi'u 'anhumâ libâsahumâ liyuriyahumâ saw 'âtihimâ 'innahû yarâkum huwa wa qabiluhû min ḥayṯu lâ tarawnahum 'innâ ja'alnâ-š-šayâṭîna 'awliyâ'a li-l-laḏîna la yu'minûna (27).

O fils d'Adam, ne vous laissez pas duper par Satan comme vos père et mère, qu'il a fait chasser du Paradis. C'est lui qui, en les dépouillant de leurs vêtements, a fait apparaître leur nudité. Lui et sa coterie vous voient et vous, vous ne les voyez pas. Nous avons donné les démons pour alliés à ceux qui ne croient pas (27).

Dieu met en garde les fils d'Adam contre Iblis et ses suppôts, qui, par son ancienne animosité a fait sortir le père de l'humanité - que Dieu le salue - du Paradis qui est la demeure de la félicité, à la demeure de la peine et la fatigue. Il était la cause aussi du dévoilement de ses parties intimes qui étaient jusqu'alors cachées, rien que pour assouvir sa jalousie et son inlmitié. Dieu aussi a affirmé cela par ce

---

(1) روى ابن جرير عن الحسن قال: رايت عثمان بن عفان رضي الله عنه على منبر رسول الله ﷺ عليه قميص فوهي محلول الزر، وسمعته يأمر بقتل الكلاب، وينهى عن اللعب بالحمام، ثم قال: يا أيها الناس اتقوا الله في هذه السرائر، فإني سمعت رسول الله ﷺ يقول: «والذي نفس محمد بيده ما أسر أحد سريرة إلا ألبسه الله رداءها علانية إن خيراً فخير وإن شراً فشر».

verset: «**Allez-vous le (Iblis) choisir comme protecteur lui et sa descendance, plutôt que Moi? Alors qu'ils sont vos ennemis déclarés?» Quel détestable échange les méchants font là**» [Coran XVIII, 50].

وَإِذَا فَعَلُوا۟ فَٰحِشَةً قَالُوا۟ وَجَدْنَا عَلَيْهَآ ءَابَآءَنَا وَٱللَّهُ أَمَرَنَا بِهَا ۗ قُلْ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَأْمُرُ
بِٱلْفَحْشَآءِ ۖ أَتَقُولُونَ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٢٨﴾ قُلْ أَمَرَ رَبِّى بِٱلْقِسْطِ ۖ وَأَقِيمُوا۟
وُجُوهَكُمْ عِندَ كُلِّ مَسْجِدٍ وَٱدْعُوهُ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ ۚ كَمَا بَدَأَكُمْ تَعُودُونَ
﴿٢٩﴾ فَرِيقًا هَدَىٰ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَٰلَةُ ۗ إِنَّهُمُ ٱتَّخَذُوا۟ ٱلشَّيَٰطِينَ أَوْلِيَآءَ مِن
دُونِ ٱللَّهِ وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٣٠﴾

wa'iḏâ fa'alû faḥišatan qâlû wajdnâ ‘alayhâ ’â bâ ’anâ wa-L-Lâhu ’amaranâ bihâ qul ’inna-L-Lâha lâ ya’muru bi-l-faḥšâ’i ’ataqûlûna ‘alâ-L-Lâhi mâ lâ ta‘lamûna (28) qul ’amara rabbî bi-l-qisṭi wa ’aqîmû wujûhakum ‘inda kulli masjidin wa-d-‘ûhu muḫliṣîna lahu-d-dîna kamâ bada’akum tu‘ûdûna (29) farîqan hadâ wa farîqan ḥaqqa ‘alayhimu-ḍ-ḍalâlatu ’innahumu-t-taḫaḏû-š-šayaṭîna ’awliyâ’a min dûni-L-Lâhi wa yaḥsabûna ’annahum muhtadûna (30).

Quand ils commettent une mauvase actions, ils disent: «C'est ainsi qu'agissaient nos pères et Allah nous commande d'agir de même». Réponds: «Non, Allah n'ordonne jamais de mauvaises actions». Allez-vous attribuer à Allah des choses dont le sens vous échappe? (28) Dis: «Mon Seigneur a recommandé la droiture. Relevez vos fronts au moment de chaque prière, invoquez-Le d'une foi pure. De même qu'Il vous a créé, Il vous ressuscitera (29). Il a mis les uns dans la bonne voie; les autres ont mérité d'être égarés. Ils ont pris Satan pour maître à la place d'Allah et croient être dans la bonne voie. (30).

Du temps de l'ignorance, les Arabes, exceptés les Qoraïchites, ne faisaient pas la circumambulation autour de la Maison en portant les mêmes vêtements, croyant qu'ils ne devaient pas faire un tel rite dans les mêmes vêtements qu'ils portaient en commettant des méfaits à l'égard de Dieu» Ceci à l'inverse des Qoraïchites - appelés les Homs - qui faisaient les circuits en portant les mêmes vêtements. Si l'un de

ces Qoraïchites prêtait un Arabe un habit, il faisait la cirumambulation en le portant. Ainsi quand il possédait un habit neuf; puis il le jetait à la fin du rite sans que personne le prît après. Si l'Arabe ne trouvait pas quelqu'un des Homs à lui pêter un vêtement, ou ne possédait pas un habit neuf, il faisait les circuits autour de la Maison à l'état de nudité. Il arrivait aussi que la femme cachait son sexe par n'importe quoi en chantant:

Aujourd'hui que tout mon sexe apparaisse ou une partie de lui.

Ce qui apparaîtra, je ne tolèrerai à quiconque de le toucher.

La Majorité des femmes faisaient la tournée autour de la Maison la nuit en nudité totale. C'était une coutume que les polythyéistes avaient inventée en imitant ainsi leurs pères croyant que c'était un ordre venant de Dieu. Dieu désavoue leur comportement et dit: **«Quand ils commettent une mauvaise action, ils disent: «C'est ainsi qu'agissaient nos pères et Allah nous commande d'agir de même»**. Il ordonne à Son Prophète de leur répondre: **«Non, Allah n'ordonne jamais de mauvaises actions»** ce que vous faites est une abomination et Dieu la réprouve. **«Allez-vous attribuer à Allah des choses dont le sens vous échappe»** Direz-vous sur Dieu des choses que vous ne savez pas? Plutôt **«mon Seigneur a recommandé la droiture»** et la justice. **«Relevez vos fronts au moment de chaque prière, invoquez-Le d'une foi pure»** Il vous ordonne d'être droits et justes dans vos prières et vos pratiques religieuses en suivant les Prophètes qui vous ont apporté les miracles et les signes pour confirmer leurs messages et les lois afin que vous soyez sincères envers Lui en Lui vouant un culte pur. Dieu, certes, n'accepte que les actions qui remplissent ces deux conditions: être conformes à la Loi et consacrées à Lui seul.

Pour ce qui est de ces dires **«De même qu'Il vous a créé, Il vous ressuscitera»** il y a eu des interprétations différentes:

- D'après Moujahed. Il vous ressuscitera après la mort.

- D'après Al-Hassan Al-Basri: Comme Il vous a donné la vie en vous créant ainsi vous serez en vie au jour de la résurrection.

- D'après Aslam: De même qu'il vous a créés, vous retournerez à lui.

Cette dernière fut adoptée par Abou Ja'far Ben Jarir en s'appuyant sur les dires d'Ibn Abbas qui a rapporté: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - nous sermonna et dit: *«Hommes! Vous serez rassemblés devant Dieu nu-pieds, sans vêtements et incirconcis. De même que nous avons procédé à la première création, nous la recommencerons. C'est une promesse qui nous concerne; oui, nous l'accomplirons»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Quant à Mouhammad Ben Ka'b Al-Qouradhi, il a dit: «Ce verset signifie: Celui qui, au début de sa création, agit en incrédule et méchant, terminera sa vie en tant que tel même s'il a fait de bonnes actions durant. Celui qui, au début de sa création, fut né pour le bonheur et agit en fidèle, terminera sa vie en tant que tel même s'il a fait de mauvaises actions, tout comme les sorciers qui ont commencé leur vie en pratiquant la magie et la termineront ainsi.

Le commentaire d'As-Souddy fut le suivant: Certains nés dirigés et d'autres égarés, ainsi les uns et les autres seront ressuscités.

Ali Ben Abi Talha, quant à lui, a rapporté ces dires d'Ibn Abbas: Dieu a créé les fils d'Adam en faisant d'eux des fidèles et des impies comme Il le montre dans ce verset: **«C'est lui qui vous a créés. Certains d'entre vous ont la foi; d'autres, non»** [Coran LXIV, 2]. Au jour du rassemblement, ils seront ressuscités comme tels: croyants et incrédules.

Et l'auteur de cet ouvrage d'ajouter: Les dires d'Ibn Abbas sont appuyés par ce hadith cité dans le Sahih de Boukhari d'après Ibn Mass'oud dans lequel l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - aurait dit: *«Par celui qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, l'un d'entre vous accomplira les œuvres des élus du Paradis au point de n'en être plus séparé que d'une seule coudée -ou une brasse- mais ce qui lui a été destiné surviendra et il accomplira les œuvres des réprouvés de l'Enfer et il y entrera. Par contre l'un d'entre vous accomplira les œuvres des réprouvés de*

---

(1) عن ابن عباس قال: قام فينا رسول الله ﷺ بموعظة فقال: يا أيها الناس إنكم تحشرون إلى الله حفاة عراة غرلاً، كما بدأنا أول خلق نعيده وعداً علينا إنا كنا فاعلين» الحديث من رواية الصحيحين.

l'Enfer au point de n'en être plus séparé que d'une seule coudée -ou une brasse, il fera les œuvres de élus du Paradis et y entrera»[1].

Sahl Ben Sa'd rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'homme accomplit un acte que les gens estiment devoir le faire entrer au Paradis et cependant il est destiné à l'enfer. De même que celui qui accomplit un acte que les gens estiment devoir le faire entrer en Enfer et cependant il est destiné au Paradis. Or les actes se jugent d'après le dernier»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

Il faut donc qu'il y ait une certaine liaison entre ces différents dires et ce verset: **«Suis fermement ta religion dans toute sa rigueur. C'est une obligation inhérente à la nature de l'homme»** [Coran XXX 30] d'une part, et en d'autre part ce hadith cité dans les deux Sahihs où Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tout enfant est né sur l'Islamisme, et ses parents font de lui un juif, un chrétien ou un mage»*[3]. Ce qu'il y a de commun entre eux consiste à croire que Dieu a créé les hommes pour qu'il y aura entre eux, plus tard, des croyants et des incrédules, même s'il les avait créés tous en leur apprenant Sa connaissance, Son unicité et qu'il n'y a de Dieu que Lui, tout comme Il a pris leur engagement d'y croire en inculquant ceci dans leur création et leurs instincts. Et pourtant, il'y aura parmi eux les bienheureux et les malheureux, une réalité qui est confirmée par ce verset: **«C'est Lui qui vous a créés. Certains d'entre vous ont la foi, d'autres non»** [Coran LXIV, 2].

---

(1) حديث ابن مسعود في صحيح البخاري: «فوالذي لا إله غيره إن أحدكم ليعمل بعمل أهل الجنة حتى ما يكون بينه وبينها إلا باع أو ذراع، فيعمل بعمل أهل النار فيدخلها، وإن أحدكم ليعمل بعمل أهل النار حتى ما يكون بينه وبينها إلا باع أو ذراع، فيسبق عليه الكتاب، فيعمل بعمل أهل الجنة، فيدخل الجنة».

(2) عن سهل بن سعد قال، قال رسول الله ﷺ: «إن العبد ليعمل فيما يرى الناس بعمل أهل الجنة وإنه من أهل النار، وإنه ليعمل بما يرى الناس بعمل أهل النار، وإنه من أهل الجنة، وإنما الأعمال بالخواتيم..

(3) جاء في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «كل مولود يولد على الفطرة فأبواه يهودانه أو ينصرانه أو يمجسانه».

Dans un hadith, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tout homme débute sa journée trafiquant de son âme: il l'affranchit ou la conduit à sa perte»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

C'est Lui qui fixe les destins et qui dirige, et Il est aussi celui qui a donné à chaque chose sa forme et qui l'a ensuite dirigée. Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Aux heureux, on rendra faciles les œuvres des élus, et aux misérables, on rendra faciles les œuvres des réprouvés»*[2].

Voilà comment on doit comprendre les dires de Dieu: «**Il a mis les uns dans la bonne voie; les autres ont mérité d'être égarés**» et Il a justifié cela par: «**ils ont pris Satan pour maître à la place d'Allah**».

۞ يَٰبَنِيٓ ءَادَمَ خُذُواْ زِينَتَكُمۡ عِندَ كُلِّ مَسۡجِدٖ وَكُلُواْ وَٱشۡرَبُواْ وَلَا تُسۡرِفُوٓاْۚ إِنَّهُۥ لَا
يُحِبُّ ٱلۡمُسۡرِفِينَ ﴿٣١﴾

yâ banîi 'Âdama hudû zînatakum 'inda kulli masjidin wa kulû wa-šrabû walâ tusrifû 'innahû la yuhibbu-l-musrifîna (31).

O fils d'Adam, revêtez vos plus beaux habits, au moment de chaque prière. Mangez et buvez, mais gardez-vous de tout excès. Allah n'aime pas les excès (31).

On trouve dans ce verset une réponse aux polythéistes qui faisaient la circumambulation autour de la Maison à l'état de nudité. Pour cela Dieu ordonne aux fidèles: «**revêtez vos plus beaux habits au moment de chaque prière**» Partant de ce verset, il est recommandé aux fidèles de porter des habits convenables pour faire les prières quotidiennes, et les plus beaux pour le jour de vendredi et les fêtes, et en plus de se parfumer et de se frotter les dents avec le «miswak». Quant à la couleur préférée, elle est la blanche. A cet égard l'imam Amed rapporte

---

(1) في الحديث: «كل الناس يغدو فبائع نفسه فمعتقها أو موبقها» (رواه مسلم).

(2) وفي الصحيحين: «فأما من كان منكم من أهل السعادة فسييسر لعمل أهل السعادة، وأما من كان من أهل الشقاوة فسييسر لعمل أهل الشقاوة».

d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Portez des vêtements blancs car ils sont les meilleurs, ensevelissez vos morts dans de tissus de couleur blanche, le meilleur kohôl est l'antimoine car il éclaircit la vue et fait pousser les cheveux (les cils)»*[1]

«Mangez et buvez mais gardez-vous de tout excès» c'est un verset qui, selon les dires de quelques exégètes, résume presque toute la médecine.

Il est dit dans un hadith: *«Mangez, buvez, habillez-vous et faites l'aumône sans ostentation ni prodigalité. Dieu aime voir les traces de Ses bienfaits sur son serviteur»* ***(Rapporté par Ahmed, Nassaï et Ibn Maja»***[2].

Dans un autre hadith rapporté par l'imam Ahmed, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le fils d'Adam ne remplit un récipient pire que son estomac. S'il devait absolument le faire, qu'il y laisse un tiers (de son estomac) pour le manger, un tiers pour le boire et un tiers pour sa respiration»* ***(Rapporté par Nassaï et Tirmidzi)***[3].

Pour Abdul Rahman Ben Zaid Ben Aslam cet excès signifie les biens illicites. Mais Ibn Jarir déclare que les dires de Dieu: (**Allah n'aime pas les excès»** sont pareils à ceux-là: **«Allah n'aime pas les transgresseurs»** et cette transgression consiste à rendre licite ce qui est illicite et vice versa. Il aime que l'homme considère le licite comme tel et l'illicite comme tel, voilà l'équite qu'Il a ordonnée.

قُلْ مَنْ حَرَّمَ زِينَةَ ٱللَّهِ ٱلَّتِىٓ أَخْرَجَ لِعِبَادِهِۦ وَٱلطَّيِّبَٰتِ مِنَ ٱلرِّزْقِ ۚ قُلْ هِىَ لِلَّذِينَ

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس مرفوعاً قال، قال رسول الله ﷺ: «البسوا من ثيابكم البياض فإنها من خير ثيابكم، وكفنوا فيها موتاكم، وإن خير أكحالكم الإثمد فإنه يجلو البصر، وينبت الشعر».

(2) وفي الحديث: «كلوا واشربوا والبسوا وتصدقوا من غير مخيلة ولا سرف، فإن الله يحب أن يرى نعمته على عبده» رواه أحمد والنسائي وابن ماجة.

(3) قال الإمام أحمد قال رسول الله ﷺ: «ما ملأ ابن آدم وعاء شراً من بطنه، حسب ابن آدم أكلات يقمن صلبه، فإن كان فاعلاً لا محالة، فثلث لطعامه، وثلث لشرابه، وثلث لنفسه» رواه النسائي والترمذي.

ءَامَنُوا۟ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا خَالِصَةً يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ ۗ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْـَٔايَـٰتِ لِقَوْمٍ
يَعْلَمُونَ ﴿٣٢﴾

qul man ḥarrama zînata-L-Lâhi-l-latî 'aḫraja li'ibâdihî wa-ṭ-ṭayyibâti mi-na-r-rizqi qul hiya lil-laḏîna 'âmanû fî-l-ḥayâti-d-dunyâ ḫaliṣatan yaw-ma-l-qiyâmati kaḏâlika nufaṣṣilu-l-'âyâti liqawmin ya'lamûna (32).

Dis: Qui peut bien interdire les parures et les mets succulents qu'Allah a conçus à l'intention des hommes? Réponds: Ils sont autorisés dans ce monde pour ceux qui ont la foi et ils seront leur apanage dans l'autre. C'est ainsi que nous expliquons nos enseignements à ceux qui comprennent (32).

Dieu ordonne à Son Prophète de demander aux polythéistes qui a le droit de déclarer qu'une chose est licite ou illicite sinon d'après une loi divine. Si Dieu avait produit cette parure pour tous les hommes, croyants et impies, pour s'en servir dans le bas monde, elle serait au service des croyants seuls au jour de la résurrection tout comme le Paradis qui sera interdit aux infidèles.

On peut dire aussi que ce verset constitue une réponse aux idolâtres qui s'interdisaient de vêtements en faisant les tournées autour de la Maison, ces vêtements étant de parures pour les hommes.

قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّىَ ٱلْفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلْإِثْمَ وَٱلْبَغْىَ بِغَيْرِ
ٱلْحَقِّ وَأَن تُشْرِكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَـٰنًا وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٣٣﴾

qul 'innamâ harrama rabbi-l-fawaḥiša mâ ẓahara minhâ wamâ baṭana wa-l-'iṯma wa-l-baġya biġayri-l-ḥaqqi wa 'an tušrikû bi-L-Lâhi mâ lam yunazzil bihî sulṭânan wa 'an taqûlû 'alâ-L-Lâhi mâ lâ ta'lamûn (33).

Dis: Mon Seigneur interdit de commettre les mauvaises actions, apparentes ou cachées. Il interdit le mal et toute violence injuste. Il interdit

qu'on Lui associe des divinités qu'Il n'a pas Lui-même accréditées. Il interdit qu'on parle de Lui sans connaissances (33).

Abdullah Ben Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nul n'est plus jaloux que Dieu, et c'est pour cela qu'Il a interdit les turpitudes qu'elles soient manifestes ou dissimulées. Rien n'est plus agréable à Dieu que l'éloge»* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim).***

Nous avons parlé auparavant des turpitudes en commentant la sourate du Bétail. Quant aux dires de Dieu: «**le mal et toute violence injuste**» As-Souddy a dit: Le mal est tout péché, et la violence consiste à traiter les gens avec inéquité.

«Dieu interdit aussi de Lui associer d'autres divinités qui n'ont reçu de lui aucun pouvoir, et «**qu'on parle de Lui sans connaisance**» c'est à dire de forger des mensonges à Son sujet en disant par exemple qu'Il s'est donné un fils

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ فَإِذَا جَاءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٣٤﴾ يَا بَنِي
آدَمَ إِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ رُسُلٌ مِنْكُمْ يَقُصُّونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِي فَمَنِ اتَّقَىٰ وَأَصْلَحَ فَلَا خَوْفٌ
عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٣٥﴾ وَالَّذِينَ كَذَّبُوا بِآيَاتِنَا وَاسْتَكْبَرُوا عَنْهَا أُولَٰئِكَ
أَصْحَابُ النَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿٣٦﴾

wa likulli 'ummatin 'aJalun fa'iḏâ jâ'a 'ajaluhum lâ yasta'ḫirûna sâ'atan walâ yastaqdimûna (34) yâ banî 'Âdama 'immâ ya'tiyannakum rusulumminkum yaquṣṣûna 'alaykum 'â yâtî faman-i-t-taqâ wa 'aṣlaḥa falâ ḫawfun 'alayhim walâ hum yaḥzanûna (35) wa-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'â âtinâ wa-s-takbarû 'anhâ 'ûlâ'ika 'aṣḥabu-n-nâri hum fîhâ ḫalidûna (36).

Chaque peuple a un délai. Quand ce délai expire, personne ne peut ni le retarder ni l'avancer d'une heure (34) O fils d'Adam, des Prophètes sortiront de vos rangs, qui vous rappelleront mes enseignements. Quiconque craindra Allah et fera le bien ne connaîtra ni peur ni tristesse (35) Qui-

conque traitera mes signes de mensonge et les méprisera aura l'enfer pour séjour éternel (36).

Toute génération a une fin et un terme que Dieu lui a fixé, elle ne peut le reculer ni l'avancer fût-ce d'une heure. Il fait connaître à chaque peuple que des Prophètes qui seront envoyés pour exposer Ses signes et le mettre en garde que: «**Quiconque craindra Allah et fera le bien**» c'est à dire observera les prescriptions et s'abstiendra des interdictions «**ne connaîtra ni peur ni tristesse**» Quant à celui qui «**traitera mes signes de mensonge**» et qui, par orgueil, s'en détournera «**aura l'enfer pour séjour éternel**» et n'en sortira plus.

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِـَٔايَٰتِهِۦٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يَنَالُهُمْ نَصِيبُهُم مِّنَ
ٱلْكِتَٰبِ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَتْهُمْ رُسُلُنَا يَتَوَفَّوْنَهُمْ قَالُوٓا۟ أَيْنَ مَا كُنتُمْ تَدْعُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ ۖ قَالُوا۟ ضَلُّوا۟ عَنَّا وَشَهِدُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَنَّهُمْ كَانُوا۟ كَٰفِرِينَ ﴿٣٧﴾

faman 'azlamu mimman-i-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kadiban 'aw kaddaba bi 'â yâtihî 'ulâ''ika yanâluhum naṣîbuhum mina-l-kitâbi ḥattâ 'idâ jâ'athum rusulunâ yatawffawnahum qâlû 'ayna mâ kuntum tad'ûna min dûni-L-Lâhi qâlû ḍallû 'annâ wa šahidû 'alâ 'anfusihim 'annahum kânû kâfirîna (37).

Qui est plus coupable que celui qui colporte des calomnies sur le compte d'Allah et met en doute nos signes? ces gens auront la part de bonheur que leur a fixé le Livre jusqu'au jour où les anges de la mort les rappelleront à nous. Les anges leur diront: «Où sont ceux que vous invoquiez à la place d'Allah?» Ils répondront: «Ils nous ont abandonnés». Et ils avoueront ainsi eux-mêmes qu'ils ont vécu en infidèles» (37).

Dieu se demande: Qui est plus inique que celui qui forge de mensonges contre Lui et traite Ses signes de mensonge? Ceux-là «**auront la part de bonheur que leur a fixé le Livre**» A ce propos les opinions se divergent. Ibn Abbas a dit: chacun recevra la récompense de ses actions, bonnes soient-elles ou mauvaises-Tout est inscrit sur un sommier comme un Livre.

Mouhammed Al-Qouradhi, quant à lui, dit: Il s'agit de ses œuvres, ses biens et son terme de vie. Cette opinion s'avère être plus logique car le verset qui s'ensuit le confirme «**jusqu'au jour où les anges de la mort les rappelleront à nous**» Or ceci est pareil aux dires de Dieu: «**Ceux qui imputent des mensonges à Allah seront reprouvés. Ephémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété**» [Coran X, 69-70].

Lorsque les anges de la mort se présentent aux idolâtres pour recueillir leur âme, ils leur inspirent une grande frayeur, et ils leur demandent: **(Où sont ceux que vous invoquiez à la place d'Allah**» et les adoriez, appelez-les pour qu'ils vous sauvent et vous tirent de ce mauvais sort. Et les idolâtres de répondre: «**Ils nous ont abandonnés**» et nous n'espérons rien de leur part. Alors: «**ils avoueront ainsi eux-mêmes qu'ils ont vécu en infidèles**» et qu'ils étaient des mécréants

قَالَ ٱدْخُلُوا۟ فِىٓ أُمَمٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُم مِّنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ فِى ٱلنَّارِ ۖ كُلَّمَا دَخَلَتْ أُمَّةٌ لَّعَنَتْ أُخْتَهَا ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا ٱدَّارَكُوا۟ فِيهَا جَمِيعًا قَالَتْ أُخْرَىٰهُمْ لِأُولَىٰهُمْ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ أَضَلُّونَا فَـَٔاتِهِمْ عَذَابًا ضِعْفًا مِّنَ ٱلنَّارِ ۖ قَالَ لِكُلٍّ ضِعْفٌ وَلَٰكِن لَّا تَعْلَمُونَ ﴿٣٨﴾ وَقَالَتْ أُولَىٰهُمْ لِأُخْرَىٰهُمْ فَمَا كَانَ لَكُمْ عَلَيْنَا مِن فَضْلٍ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ تَكْسِبُونَ ﴿٣٩﴾

qâla-d-ḫulû fî 'umamin qad ḫalat min qablikum mina-l-jinni wa-l-'insi fî-n-nâri kullamâ daḫalat 'ummatu-l-la'anat 'uḫtahâ ḥattâ 'iḏâ-d-dârakû fîhâ jamî'an qâlat 'uḫrâhum li 'ulâhum rabbanâ hâ'ûlâ'i 'aḍallûnâ fa'â tihim 'aḏâban ḍi'fam-mina-n-nâri qâla likullin ḍi'fun walâki-l-lâ ta'lamûna (38) wa qâlat 'ulâhum li 'urâhum famâ kâna lakum 'alaynâ min faḍlin faḏûqû-l- 'aḏâba bimâ kuntm taksibûna (39).

Allah dira: «Allez rejoindre en enfer les générations d'hommes et des génies qui vous ont précédés». Chaque fois qu'une génération y entre, elle maudit sa sœur. Quand elles s'y seront toutes rejointes, la dernière, montrant la précédente, dira: «Seigneur, voilà les gens qui nous ont égarés.

Double-leur le supplice du feu». Allah répondra: Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend» (38) Et la première dira à la dernière: «Vous n'avez pas été plus avisés que vous. Goûtez, vous aussi, le supplice que vous valent vos œuvres» (39).

A ces idolâtres et blasphémateurs Dieu dira au jour de la réssurection: **«Allez rejoindre en enfer les générations d'hommes et de génies qui vous ont précédés»** et qui étaient incrédules comme vous. **«Chaque fois qu'une génération y entre, elle maudit sa sœur»** Comme Il a dit par la bouche d'Abraham -que Dieu le salue-: **«Au jour de la résurrection, vous vous renierez et vous vous maudirez»** [Coran XXIX, 25]. Dieu a dit également à leur propos: **«Ce jour-là, à la vue du châtiment, les chefs désavoueront ceux qui les ont suivis et perdront tous leurs moyens»** [Coran II, 166].

Une fois ces générations d'incrédules réunies en enfer, la dernière arrivée dira de la première: **«Double-leur le supplice du feu»** Car elle était plus coupable étant donné que la dernière avait suivi la première qui l'avait égarée. Ils s'excuseront ainsi: **«O Seigneur, nous avons obéi à nos princes et à nos dignitaires et ce sont eux qui nous ont détournés de la bonne direction. Seigneur, double-leur leur châtiment»** [Coran XXXIII, 67-68]. Et le Seigneur de répondre: **«Le supplice sera double pour tous»** et le châtiment sera en fonction des œuvres de chacun d'entre vous, car ceux qui écartent les hommes du chemin de Dieu, nous leur infligerons châtiment sur châtiment.

«Et la première dira à la dernière: «Vous n'avez pas été plus avisés que nous» et vous n'avez aucun avantage sur nous, nous étions tous des égarés. **«Goûtez, vous, aussi, le supplice que vous valent vos œuvres».** Dieu montre leur attitude et leur sort au jour de la résurrection quand Il dit: **«Ah si tu pouvais assister à la comparution des méchants devant leur Seigneur quand ils se rejetteront les uns sur les autres la responsabilité. Les faibles diront aux puissants: «Sans vous, nous aurions cru»** [Coran XXXIV, 31].

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا وَٱسْتَكْبَرُوا۟ عَنْهَا لَا تُفَتَّحُ لَهُمْ أَبْوَٰبُ ٱلسَّمَآءِ وَلَا
يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ حَتَّىٰ يَلِجَ ٱلْجَمَلُ فِى سَمِّ ٱلْخِيَاطِ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى

ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٤٠﴾ لَهُم مِّن جَهَنَّمَ مِهَادٌ وَمِن فَوْقِهِمْ غَوَاشٍ ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤١﴾

'inna-l-ladîna kaddabû bi 'âyâtina wa-s-takbarû 'anhâ lâ tufattahu lahum 'abwâbu-s-samâ'i walâ yadhulûna-l-jannata hattâ yalija-l-jamalu fî sammi-l-hiyâti wa kadâlika najzî-l-mujrimîna (40) **lahum min jahannama mihâdun wa min fawqihim ġawâšin wa kadâlika najzî-z-zâlimîna** (41).

Ceux qui traitent nos révélations d'impostures et les méprisent, les portes du ciel leur resteront fermées. Ils n'entreront au paradis que quand un chameau passera par le trou d'une aiguille. Voilà le sort qui attend les criminels. (40) Le brasier de l'enfer sera leur lit et les flammes les envelopperont. C'est ainsi que nous traitons les criminels (41).

L'expression: «**des portes du ciel lui seront fermées**» signifie pour certains: aucune invocation ou une œuvre pie ne montera au ciel, et pour d'autres: les portes du ciel seront fermées devant leurs âmes pour n'y plus accéder. Ce qui corrobore la deuxième opinion est ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après Al-Bara' Ben 'Azeb où il raconte: *«Nous sortîmes avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour suivre le convoi funèbre d'un Ansarien. Arrivés tout près de la tombe qu'on n'avait pas encore fermée par le «lahd», il s'assit auprès d'elle et nous fîmes de même immobiles et silencieux. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - leva la tête et dit: Demandez le refuge auprès de Dieu contre le tourment de la tombe, et il le répéta deux ou trois fois-puis il poursuivit: «Lorsque l'homme croyant veut quitter ce bas monde pour l'autre, des anges descendent du ciel aux visages rayonnants comme le soleil apportant avec eux un des linceuls du Paradis et un de Ses aromates, et s'asseyent autour du mort à perte de vue. Puis l'ange de la mort arrive, s'installe auprès de sa tête et dit: «Ô âme croyante et paisible, sors pour rencontrer le pardon et la satisfaction de Dieu». L'âme sort du corps dégouttante comme une goutte d'eau d'une outre, et l'ange de la mort la recueillit et ne la laisse dans sa main pas plus qu'un clin d'œil, et les anges la prennent pour l'ensevelir et l'embaumer, alors une odeur très agréable en émane et remplit l'espace. Les anges la portent et montent au ciel, et*

chaque fois qu'ils passent par d'autres anges, ceux-ci s'écrient: «Quelle est cette âme embaumée?».

- C'est un tel le fils d'un tel, répondent-ils, en l'appelant par ses plus beaux noms qu'on lui attribuait dans le bas monde.

Arrivés au ciel inférieur, les anges demandent qu'on leur ouvre, et une fois entrés, les anges de ciel l'escortent jusqu'au ciel qui le suit pour arriver au septième ciel. Dieu - à Lui la puissance et la gloire - leur dit: «Inscrivez Mon serviteur que voici parmi les habitants du ciel supérieur, puis rendez-le à la terre, car de la terre Je les ai créés, en elle Je les ramène et d'elle Je les ferai sortir une fois encore».

On ramène l'âme à la terre. Dans la tombe deux anges font asseoir le mort et lui demandent: «Qui est ton Seigneur?».

- Dieu est mon Seigneur, répond-il. Ils poursuivent: «Quelle est ta religion?» - L'Islam, réplique-t-il - Que dis - tu de cet homme qui t'a été envoyé? - Il est le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Quelle était ton œuvre? - J'ai lu le Livre de Dieu, j'en ai cru et tenu pour véridique. Alors une voix du ciel se fait entendre: «Mon serviteur a dit la vérité, préparez-lui un lit de repos au Paradis, habillez-le de ses vêtements et ouvrez-lui une de ses portes. Un parfum du Paradis se dégage vers lui et sa tombe s'élargit à perte de vue. Alors un homme d'un beau visage, portant de beaux habits, parfumé vient lui dire: «Réjouis-toi de ce qui te rendra heureux, c'est le jour qui t'a été promis» Et le mort de demander: «Qui es-tu? ton visage radieux ne m'apporte que du bien». - Je suis, répond l'homme, tes bonnes œuvres. Le mort s'écrie alors: «Seigneur, fais dresser l'Heure! Seigneur, fais dresser l'heure, afin que je retourne chez mes siens et mes biens».

Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de poursuivre: «Quant à l'incrédule, au moment où il va quitter le bas monde pour l'autre, des anges aux visages noirs, apportant du tissu rugueux, s'asseyent devant lui à perte de vue. Puis l'ange de la mort arrive, s'assoit près de sa tête et dit: «Ô âme méchante, sors pour rencontrer la colère et le courroux de Dieu». Alors l'âme tremble dans le corps et refuse de le quitter. L'ange de la mort la retire comme on retire une tige en fer d'un flocon de laine, et il ne la laisse dans sa main pas plus long qu'un clin d'œil. Les anges l'enveloppent par le tissu rugueux et une odeur de la plus désagréable des odeurs de la

terre s'en dégage, puis ils montent au ciel, et ces anges ne passent par d'autres sans que ces derniers ne disent: «Quelle est cette mauvaise âme?» Les anges répondent: «C'est un tel le fils d'un tel», en l'appelant par le plus mauvais nom qu'on lui attribuait dans le bas monde. Arrivés au ciel le plus inférieur, les anges demandent de leur ouvrir, mais les portes restent fermées. Puis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - récita: **«Les portes du ciel leur resteront fermées. Ils n'entreront au paradis que quand un chameau passera par le trou d'une aiguille»** *Dieu - à Lui la puissance et la gloire - dit alors: «Inscrivez-lui son livre dans Sijjin, dans l'abîme de la terre». Puis on jeta l'âme négligemment. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - récita:* **«Celui qui donne des associés à Allah est comme quelqu'un qui est précipité des nues. Les oiseaux de proie se le disputent à coups de griffes ou bien le vent l'emporte dans des contrées perdues»** [Coran XXII, 31].

On rend l'âme au corps, deux anges font asseoir le mort et lui demandent: «Qui est ton Seigneur?» Et l'homme de répondre: «Ha! Ha! Je ne sais pas» - Quelle est ta religion, poursuivent les deux anges. - Ha! Ha! je ne sais pas, réplique-t-il. - Que dis-tu de cet homme qui t'a été envoyé? - Ha! Ha! Je ne sais pas. Alors une voix se fait entendre du ciel: «Mon serviteur a menti. Préparez-lui un lit à l'enfer, et ouvrez-lui une de ses portes. Un souffle brûlant se dégage, sa tombe se rétrécit de sorte qu'elle fasse écraser ses côtes. Alors un homme au visage hideux, portant de mauvais habits vient le trouver et lui dit: «Reçois cette mauvaise nouvelle qui te rend malheureux. c'est le jour qui t'a été promis. Et le mort de s'écrier: «Qui est-tu? Ta vue hideuse ne rapporte que le mal. - Je suis, répond l'homme, tes mauvaises œuvres. - Seigneur, s'exclame le mort, ne fais pas dresser l'Heure»[1].

---

(1) رواه الإمام أحمد عن البراء بن عازب قال: خرجنا مع رسول الله ﷺ في جنازة رجل من الأنصار، فانتهينا إلى القبر ولما يلحد، فجلس رسول الله ﷺ، وجلسنا حوله كأن على رؤوسنا الطير، وفي يده عود ينكت به في الأرض، فرفع رأسه فقال: «استعيذوا بالله من عذاب القبر - مرتين أو ثلاثاً - ثم قال: إن العبد المؤمن إذا كان في انقطاع من الدنيا وإقبال إلى الآخرة نزل إليه ملائكة من السماء بيض الوجوه، كأن وجوههم الشمس معهم كفن من أكفان الجنة، وحنوط من حنوط الجنة، حتى يجلسوا منه مد البصر، ثم يجيء

....

ملك الموت حتى يجلس عند رأسه، فيقول: أيتها النفس المطمئنة اخرجي إلى مغفرةٍ من الله ورضوان ـ قال: فتخرج تسيل كما يسيل القطر في السقاء، فيأخذها فإذا أخذها لم يدعوها في يده طرفة عين حتى يأخذوها، فيصعدون بها فلا يمرون بها على ملأ من الملائكة إلا قالوا: ما هذه الروح الطيبة؟ فيقولون: فلان بن فلان بأحسن أسمائه التي كانوا يسمونه بها في الدنيا، حتى ينتهوا به إلى السماء الدنيا، فيستفتحون له فيفتح له، فيشيعه من كل سماء مقربوها إلى السماء التي تليها حتى ينتهى بها إلى السماء السابعة، فيقول الله عزَّ وجلَّ: اكتبوا كتاب عبدي في عليين، وأعيدوه إلى الأرض، فإني منها خلقتهم وفيها أعيدهم ومنها أخرجهم تارة أخرى، قال: فتعاد روحه، فيأتيه ملكان فيجلسانه فيقولان له: من ربك؟ فيقول: ربي الله، فيقولان له: ما دينك؟ فيقول: ديني الإسلام، فيقولان له: ما هذا الرجل الذي بعث فيكم؟ فيقول: هو رسول الله ﷺ، فيقولان له: وما عملك؟ فيقول: قرأت كتاب الله فآمنت به وصدقت، فينادي مناد من السماء: أن صدق عبدي، فأفرشوه من الجنة وألبسوه من الجنة، وافتحوا له باباً إلى الجنة، فيأتيه من روحها وطيبها، ويفسح له قبره مد البصر ـ قال: ويأتيه رجل حسن الوجه حسن الثياب طيب الريح، فيقول: أبشر بالذي يسرك، هذا يومك الذي كنت توعد، فيقول له: من أنت فوجهك الوجه يجيء بالخير؟ فيقول: أنا عملك الصالح، فيقول: رب أقم الساعة، رب أقم الساعة حتى أرجع إلى أهلي ومالي.

قال: وإن العبد الكافر إذا كان في انقطاع من الدنيا وإقبال إلى الآخرة، نزل إليه من السماء ملائكة سود الوجوه معهم المسوح، فيجلسون منه مد البصر ثم يجيء ملك الموت حتى يجلس عند رأسه فيقول: أيتها النفس الخبيثة اخرجي إلى سخط من الله وغضب، قال: فتفرق في جسده فينتزعها كما ينتزع السفود من الصوف المبلول، فيأخذها، فإذا أخذها لم يدعوها في يده طرفة عين، حتى يجعلوها في تلك المسوح، ويخرج منها كأنتن ريح جيفة وجدت على وجه الأرض، فيصعدون بها، فلا يمرون بها على ملأ من الملائكة إلا قالوا: ما هذه الروح الخبيثة؟ فيقولون: فلان بن فلان، بأقبح أسمائه التي كان يسمى بها في الدنيا، حتى ينتهي بها إلى السماء الدنيا، فيستفتح فلا يفتح له ـ ثم قرأ رسول الله ﷺ: ﴿لا تفتح لهم أبواب السماء ولا يدخلون الجنة حتى يلج الجمل في سم الخياط﴾ فيقول الله عزَّ وجلَّ: اكتبوا كتابه في سجين في الأرض السفلى، فتطرح روحه طرحاً ـ ثم قرأ: ﴿ومن يشرك بالله فكأنما خر من السماء فتخطفه الطير أو تهوي به الريح في مكان سحيق﴾ فتعاد روحه في جسده، ويأتيه ملكان فيجلسانه، فيقولان له: من ربك؟ فيقول: هاه هاه لا أدري، فيقولان: ما دينك؟ فيقول: هاه هاه لا أدري، فيقولان: ما هذا الرجل الذي بعث فيكم، فيقول هاه هاه لا أدري، فينادي مناد من السماء أن كذب عبدي،

Un hadith semblable moins détaillé que le précédent a été rapporté par Abou Houraira.

Ces infidèles auront la Géhenne pour récompense en punition de leur injustice.

وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَآ أُو۟لَٰٓئِكَ
أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٤٢﴾ وَنَزَعْنَا مَا فِى صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ تَجْرِى مِن
تَحْتِهِمُ ٱلْأَنْهَٰرُ ۖ وَقَالُوا۟ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى هَدَىٰنَا لِهَٰذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِىَ لَوْلَآ أَنْ هَدَىٰنَا
ٱللَّهُ ۖ لَقَدْ جَآءَتْ رُسُلُ رَبِّنَا بِٱلْحَقِّ ۖ وَنُودُوٓا۟ أَن تِلْكُمُ ٱلْجَنَّةُ أُورِثْتُمُوهَا بِمَا كُنتُمْ
تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾

wa-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti lâ nukallifu nafsan 'illâ wus'ahâ 'ûlâ''ika 'aṣḥâbu-l-jannati hum fîhâ ḫalidûna (42) wa naza'nâ mâ fî ṣudûrihim min ġillin tajrî min taḥtihimu-l-'anhâru wa qâlû-l-ḥamdu-li-L-Lâhi-l-ladî hadânâ li hâḏâ wamâ kunnâ linahtadiya lawlâ 'an hadâna-L-Lâhu laqad jâ'at rusulu rabbinâ bi-l-ḥaqqi wa nûdû 'an tilkumu-l-jannatu 'urittumûhâ bimâ kuntum ta'malûna (43).

A ceux qui croient et pratiquent le bien, nous n'imposerons de devoirs que dans la mesure de leurs forces. Ceux-là auront le paradis pour séjour éternel (42) Nous extirperons la haine de leurs cœurs. Des cours d'eau murmureront sous leurs pas. Ils s'écrieront alors: «Louange à Allah qui nous a conduits en ce lieu. Si Allah ne nous avait pas conduits dans la bonne voie, nous ne l'aurions pas trouvée de nous-mêmes. Tout ce qui nous a été annoncé par les envoyés d'Allah est vrai». Une voix proclamera: «Voilà le paradis. C'est l'héritage que vous rapportent vos bonnes œuvres» (43).

A l'inverse du sort des infidèles, les croyants dont le cœur est rempli d'une foi ferme et qui font le bien et les bonnes œuvres, trouve-

---

فأفرشوه من النار، وافتحوا له باباً إلى النار، فيأتيه من حرها وسمومها ويضيق عليه قبره حتى تختلف فيه أضلاعه، ويأتيه رجل قبيح الوجه، قبيح الثياب، منتن الريح فيقول: أبشر بالذي يسوؤك، هذا يومك الذي كنت توعد، فيقول: من أنت فوجهك الوجه يجيء بالشر؟ فيقول: أنا عملك الخبيث، فيقول: رب لا تقم الساعة.

ront le bonheur et la félicité **«nous n'imposerons de devoirs que dans la mesure de leurs forces. Ceux-là auront le paradis pour séjour éternel. Nous extirperons la haine de leurs cœurs»** ainsi que la jalousie.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Abou Sa'id Al-Khoudri que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque les croyants seront délivrés de l'Enfer, ils seront retenus sous une arcade entre le Paradis et l'Enfer où ils subiront la punition à cause des actes injustes qu'ils avaient commis les uns envers les autres dans le bas monde. Une foi purifiés, on leur accordera l'accès au Paradis. Par celui qui tient mon âme dans main, chacun de vous trouvera sa demeure au Paradis plus facilement qu'il ne reconnaisse la sienne dans le bas monde»*[1].

En commentant le sus-dit verset, As-Souddy a dit: «Lorsque les croyants seront conduits au Paradis, ils trouveront à sa porte un arbre dont deux sources d'eau couleront de son tronc. Une fois qu'ils auraient bu de cette eau, toute haine serait arrachée de leurs cœurs. Voilà la boisson très pure promise. Ils feront une lotion de l'autre source et leurs visages recevront l'éclat de la félicité. Après tout, ils n'auront ni la tête ébouriffée ni le visage pâle».

Quant à Ali -que Dieu l'agrée, il a dit: «J'espère que je serai avec Othman, Talha et Az-Zoubayr ceux que Dieu les a désignés dans ce verset: **«Nous extirperons la haine de leurs cœurs».**

An-Nassai et Ibn Mardaweih ont rapporté d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Chacun des élus du Paradis verra sa place qui lui était réservée à l'Enfer et dira: «Si Dieu ne m'avait pas dirigé (je l'aurais occupée). Et ceci sera une reconnaissance de sa part. Par contre, chacun des réprouvés verra sa place qui lui était réservée au Paradis, et dira: «Si Dieu m'avait dirigé (je l'au-*

---

(1) جاء في صحيح البخاري عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ إذا خلص المؤمنون من النار حبسوا على قنطرة بين الجنة والنار، فاقتص لهم مظالم كانت بينهم في الدنيا، حتى إذا هذبوا ونقوا، أذن لهم في دخول الجنة فوالذي نفسي بيده إن أحدهم بمنزله في الجنة أدل منه بمسكنه كان في الدنيا».

rais occupée). Et ceci lui sera une angoisse»[1].

C'est pourquoi lorsque les fidèles auront hérité au Paradis les places qui étaient - en principe- destinées aux réprouvés, on leur criera: Voilà le Jardin dont vous héritez en récompense de vos œuvres et vous avez acquis la miséricorde du Seigneur. C'est de cette façon qu'on doit commenter ce fait et dont ce hadith cité dans les deux Sahihs le corrobore, où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Sachez que les œuvres de l'un d'entre vous ne le feront pas entrer au Paradis»* On lui demanda: «Même pas toi ô Envoyé de Dieu?» *«Même pas moi, répondit-il, à moins que Dieu ne m'enveloppe de Sa miséricorde et Sa grâce» **[Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[2]*.

وَنَادَىٰٓ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ أَصْحَٰبَ ٱلنَّارِ أَن قَدْ وَجَدْنَا مَا وَعَدَنَا رَبُّنَا حَقًّا فَهَلْ وَجَدتُّم مَّا وَعَدَ
رَبُّكُمْ حَقًّا ۖ قَالُوا۟ نَعَمْ ۚ فَأَذَّنَ مُؤَذِّنٌۢ بَيْنَهُمْ أَن لَّعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾ ٱلَّذِينَ
يَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبْغُونَهَا عِوَجًا وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ كَٰفِرُونَ ﴿٤٥﴾

wa nâdâ 'aṣḥâbu-l-jannati 'aṣḥâba-n-nâri 'an qad wajadnâ mâ wa 'adanâ rabbunâ ḥaqqan fahal wajattum mâ wa'ada rabbukum ḥaqqan qâlû na'am fa'ad̲d̲ana mu'ad̲d̲inum baynahum 'al-la'natu-L-Lâhi 'alâ-ẓ-ẓâlimîna (44) 'Al-lad̲îna yaṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi wa yabġûnahâ 'iwajan wa hum bi-l-'âẖirati kâfirûna (45).

Les habitants du ciel diront à ceux de l'enfer: «Voici que se réalisent les promesses de notre Seigneur. Et celles qu'il vous a faites se réalisent-

---

(1) روى النسائي وابن مردويه عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «كل أهل الجنة يرى مقعده من النار فيقول: لولا أن الله هداني فيكون له شكراً، وكل أهل النار يرى مقعده من الجنة فيقول: لو أن الله هداني فيكون له حسرة» أخرجه ابن مردويه والنسائي عن أبي هريرة مرفوعاً.

(2) ثبت في الصحيحين عنه ﷺ: «واعلموا أن أحدكم لن يدخله عمله الجنة»، قالوا: ولا أنت يا رسول الله؟ قال: «ولا أنا إلى أن يتغمدني الله برحمة منه وفضل» رواه البخاري ومسلم.

elles pour vous!» Ils répondront: oui. Un crieur annoncera, «Malédiction d'Allah sur les coupables» (44) Malédiction sur ceux qui détournaient leurs prochains de la voie d'Allah, qui souhaitaient cette voie tortueuse et qui ne croyaient pas au jour dernier (45).

Une fois les bienheureux du Paradis installés, demanderont aux réprouvés: Nous avons trouvé vrai ce que notre Seigneur nous a promis, trouvez-vous vrai ce que votre Seigneur vous a promis?. Une question qui contient une réprimande et une remontrance, tout comme celui qui avait un compagnon parmi les infidèles et dont Dieu l'a désigné dans ces versets: **«Il s'avancera, puis montrant son compagnon au fond de l'enfer, il dira: «Par Allah, tu as failli me perdre»** [Coran XXXVII, 55 - 56]. Il lui reproche ses paroles et actes quand il se trouvait dans le bas monde et les désavoue. Ainsi les anges blâmeront les damnés en leur disant: **«Voici le feu que vous avez traité de mensonge, leur dira-t-on. Est-ce de la magie? Comme vous le prétendiez ou bien ne voyez-vous pas?»** [Coran LII, 14-15].

C'est de cette façon que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait réprimandé les victimes de la bataille de Badr, à «Qalibe» en les appelant: *«O Abou Jahl Ben Hicham, ô 'Outba Ben Rabi'a, ô Chaïba Ben Rabi'a -qui étaient les chefs des idolâtres: Avez-vous trouvé vrai ce que Dieu vous a promis? Quant à moi j'ai trouvé vrai ce que mon Seigneur m'a promis». Omar lui demanda: «Adresses-tu la parole à des gens qui sont devenus des cadavres?»* Il lui répondit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, ils entendent mes paroles mieux que toi mais ils ne peuvent pas me répondre»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Un crieur annoncera: «Malédiction d'Allah sur les coupables» et qu'elle abatte sur eux sans merci **«Ceux qui détournaient leurs prochains**

---

(1) كذلك قرع رسول الله ﷺ قتلى القليب يوم بدر فنادى: «يا أبا جهل بن هشام، ويا عتبة بن ربيعة، ويا شيبة بن ربيعة - وسمى رؤوسهم - هل وجدتم ما وعد ربكم حقاً؟ فإني وجدت ما وعدني ربي حقاً. وقال عمر: يا رسول الله تخاطب قوماً قد جيّفوا؟ فقال: «والذي نفسي بيده ما أنتم بأسمع لما أقول منهم، ولكن لا يستطيعون أن يجيبوا» الحديث مروي في الصحيحين.

de la voie d'Allah, qui souhaitaient cette voie tortueuse» qui égaraient les gens et les empêchaient de suivre la voie droite et ce que les Prophètes leur apportaient comme enseignements **«et qui ne croyaient pas au jour dernier»** en reniant la rencontre du Seigneur au jour de la résurrection. Ils persévéraient dans leur désobéissance sans redouter ni compte, ni supplice, et étaient les pires des hommes.

وَبَيْنَهُمَا حِجَابٌ ۚ وَعَلَى ٱلْأَعْرَافِ رِجَالٌ يَعْرِفُونَ كُلًّا بِسِيمَٰهُمْ ۚ وَنَادَوْا۟ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ أَن سَلَٰمٌ
عَلَيْكُمْ ۚ لَمْ يَدْخُلُوهَا وَهُمْ يَطْمَعُونَ ﴿٤٦﴾ ۞ وَإِذَا صُرِفَتْ أَبْصَٰرُهُمْ تِلْقَآءَ أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ
قَالُوا۟ رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا مَعَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾

wa baynahumâ ḥijâbun wa 'alâ-l-'arâfi rijâlun ya'rifûna kullan bi-sîmâhum wa nâdû 'aṣḥâba-l-jannati 'an salâmun 'alaykum lam yadẖulûha wa hum yaṭma'ûna (46) wa 'iḏâ ṣurifat 'abṣâruhum tilqâ'a 'aṣḥâbi-n-nâri qâlû rabbanâ lâ taj'alnâ ma'a-l-qawmi-z-ẓâlimîna (47).

Entre habitants du ciel et de l'enfer un mur se dresse. Le sommet en est opposé par des hommes qui reconnaissent l'identité de chacun. Ils disent aux habitants du ciel: «Que la paix d'Allah soit sur vous! Les habitants de l'enfer n'entreront pas, malgré leur désir (46). Quand ils tournent leurs regards du côté des habitants de l'enfer, ils s'écrient: «Seigneur, ne nous réunis pas aux réprouvés» (47).

Dieu fait connaître aux hommes qu'un écran épais est placé entre le Paradis et la Géhenne, qui est un mur selon les dires d'Ibn Jarir en se référant à ce verset: **«A ce moment, un rempart, percé d'une porte, s'élèvera entre eux»** [Coran LVII, 13]. Ce rempart est «l'Araf» (le limbe) qui sera occupé par des hommes». Mais quels sont ces hommes? Ils sont, d'après différentes interprétations, des gens dont leurs bonnes actions équivalent à leurs mauvaises. A cet égard Al-Hafedh Ben Mardaweih a rapporté d'après Jaber Ben Abdullah qu'on a demandé l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet de celui dont ses bonnes actions équivalent aux mauvaises? Il répondit: ***«Ce sont les hommes de l'A'raf dont leurs bonnes actions ne leur permettront pas d'accé-***

der au Paradis et leurs mauvaises ne le laisseront pas d'être précipités dans l'Enfer. Ils attendront sur le limbe le jugement final de Dieu»[1].

A ce propos Ibn Mass'oud a dit: Les gens seront jugés au jour de la résurrection, celui dont ses bonnes actions dépassent ses mauvaises fut-ce par un seul grain, entrera au Paradis. Et celui dont ses mauvaises actions dépassent ses bonnes fut-ce par un grain entrera à l'Enfer. Puis il récita: **«Ceux en faveur de qui la balance penchera trimpheront»** [Coran XXIII, 102]. Donc la balance sera élevée ou baissée par le poids d'un grain de bonnes ou de mauvaises actions. Mais si les deux plateaux seront au même niveau, l'individu sera parmi les gens de l'A'raf qui seront retenus sur le limbe (le sirat) et qui reconnaitront les habitants du Paradis et ceux de l'Enfer. Quand ils regarderont les premiers, ils diront: **«Que la paix d'Allah soit sur vous»**, en regardant les autres, ils s'écrieront: **«Seigneur, ne nous réunis pas aux réprouvés»**.

Et Ibn Mass'oud de poursuivre: «On donnera à ceux qui avaient fait les bonnes actions une lumière grâce à laquelle ils marcheront en avant et à droite. Or on donnera à chaque individu et peuple une lumière, et une fois arrivés sur le sirat, Dieu ôtera la lumière des hypocrites. Lorsque les habitants du Paradis verront cela, ils s'écrieront: **«O notre maître, fais briller d'un pur éclat notre lumière»** [Coran LXVI, 8]. Quant aux gens de l'A'raf, leur lumière ne serait plus ôtée, Dieu a dit d'eux: **«Ils n'entreront pas, malgré leur désir»**.

On a rapporté qu'on demanda l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à propos des gens de l'A'raf? Il répondit: *«Ils seront les derniers que Dieu jugera de leur cas. Lorsque le Seigneur des mondes aura jugé tous les hommes. Il leur dira: «Vous êtes des gens dont leurs bonnes actions ont délivrés du Feu sans que pour autant vous puissiez entrer au Paradis. Allez, vous êtes Mes affranchis, vivez au Paradis où vous voudrez»*

---

(1) جاء في حديث مرفوع رواه الحافظ ابن مردويه عن جابر بن عبد الله قال: سئل رسول الله ﷺ عمن استوت حسناته وسيئاته، فقال: «أولئك أصحاب الأعراف لم يدخلوها وهم يطمعون» وقال ابن جرير عن حذيفة أنه سئل عن أصحاب الأعراف، قال فقال: هم قوم استوت حسناتهم وسيئاتهم، فقعدت بهم سيئاتهم عن الجنة، وخلفت بهم حسناتهم عن النار. قال: فوقفوا هناك على السور حتى يقضي الله فيهم.

(Ibn Kathir a dit que ce hadith est jugé bon malgré qu'il est moursal)[1].

Al-Qourtoubi a cité (dans son interprétation du coran) douze opinions à leur sujet.

Quant à cette partie du verset: **«qui reconnaissent l'identité de chacun»** ou suivant une autre interprétation: **«se connaissant les uns et les autres d'après leur traits distinctifs»**, elle a été commentée de la façon suivante:

- Ibn Abbas a dit: Les habitants du Paradis seront reconnus grâce à la blancheur de leurs visages et ceux de l'Enfer par la noirceur.

- D'après un autre commentaire, il a dit: Dieu les placera dans cet endroit afin qu'ils reconnaissent les habitants du Paradis et ceux de l'Enfer. Ces derniers auront les visages noircis. Les gens de l'A'raf demanderont le refuge auprès de Dieu et de ne plus être avec les injustes. Et pourtant ils salueront les élus du Paradis, bien qu'ils seront encore en dehors, mais ils désireront y accéder et ils seront exaucés grâce à la volonté de Dieu.

- Al-Hassan, quant à lui, récita: **«n'entreront pas, malgré leur désir»** et dit: Par Dieu, ils n'éprouveront un tel désir que grâce à la considération que Dieu voudra leur accorder.

- Quatada a dit: Dieu vous a informé de ce désir dont ils pressentiront.

«Quand ils tournent leurs regards du côté des habitants de l'enfer, ils s'écrient: «Seigneur, ne nous réunis pas aux réprouvés» Ceci signifie, d'après Ibn Abbas: Lorsque les regards des gens de l'A'raf se porteront sur les hôtes de l'Enfer et ils les reconnaîtront, ils diront: «Notre Seigneur, ne nous mets pas avec le peuple injuste». Ikrima l'a commenté en disant: Ces regards seront dirigés vers les réprouvés de

---

(1) وسئل رسول الله ﷺ عن أصحاب الأعراف: قال: «هم آخر من يفصل بينهم من العباد، فإذا فرغ رب العالمين من الفصل بين العباد، قال: أنتم قوم أخرجتكم حسناتكم من النار، ولم تدخلوا الجنة، فأنتم عتقائي، فارعوا من الجنة حيث شئتم» قال ابن كثير: هذا مرسل حسن.

l'Enfer, mais une fois qu'ils verront les élus du Paradis, ils ne penseront plus aux premiers.

وَنَادَىٰٓ أَصْحَٰبُ ٱلْأَعْرَافِ رِجَالًا يَعْرِفُونَهُم بِسِيمَٰهُمْ قَالُوا۟ مَآ أَغْنَىٰ عَنكُمْ جَمْعُكُمْ وَمَا كُنتُمْ تَسْتَكْبِرُونَ ﴿٤٨﴾ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمْتُمْ لَا يَنَالُهُمُ ٱللَّهُ بِرَحْمَةٍ ۚ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ لَا خَوْفٌ عَلَيْكُمْ وَلَآ أَنتُمْ تَحْزَنُونَ ﴿٤٩﴾

wa nâdâ 'ashâbu-l-'a'râfi rijâlan ya'rifûnahum bisîmâhum qâlû mâ 'agnâ 'ankum jam'ukum wamâ kuntum tastakbirûna (48) 'ahâ'ulâ'i-l-ladîna 'aqsamtum lâ yanâluhumu-L-Lâhu birhmatin-i-dhulû-l-jannata lâ hawfun 'alaykum walâ 'antum tahzanûna (49).

Du sommet du mur, les occupants, reconnaissant d'autres hommes, leur disent: «A quoi vous a servi de vous grouper? Et à quoi vous a servi votre superbe?» (43) Ce sont ces gens qui, à vous en croire, n'obtiendraient jamais la grâce d'Allah! Eh bien! les voilà au ciel! où ils ne connaitront ni crainte ni tristesse (49).

Les gens de l'A'raf, reconnaissant les chefs des idolâtres et leurs notables, leur diront: «**A quoi vous a servi de vous grouper?**» c'est à dire votre grand nombre «**et à quoi vous a servi votre superbe?**» et ce qui faisait votre orgueil, car vous voilà laissés à votre sort funeste et soumis au supplice».

Les gens retenus aux limbes dont les polythéistes croyaient qu'ils n'obtiendraient pas la miséricorde de Dieu, on leur dira après: «Entrez au Paradis où vous n'aurez plus rien à craindre et vous n'éprouverez aucun affliction».

وَنَادَىٰٓ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ أَنْ أَفِيضُوا۟ عَلَيْنَا مِنَ ٱلْمَآءِ أَوْ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ ۚ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ حَرَّمَهُمَا عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٥٠﴾ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ دِينَهُمْ لَهْوًا وَلَعِبًا وَغَرَّتْهُمُ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا ۚ فَٱلْيَوْمَ نَنسَىٰهُمْ كَمَا نَسُوا۟ لِقَآءَ يَوْمِهِمْ هَٰذَا وَمَا كَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَجْحَدُونَ ﴿٥١﴾

wanâdâ 'ashâbu-n-nâri 'ashaba-l-jannati 'an 'afîdû 'alaynâ mina-l-mâ'i 'aw mimmâ razaqakumu-L-Lâhu qâlû 'inna-L-Lâha harramahumâ 'alâ-l-kâfirîna (50) l-ladîna-t-tahadû dînahum lahwan wa la'iban wa ġarrathumu-l-hayâtu-d-dunyâ fa-l-yawma nansâhum kamâ nasû liqâ'a yawmihim hâdâ wamâ kânû bi 'âyâtina yajhadûna (51).

Les habitants de l'enfer crient à ceux du ciel: «Déversez sur nous un peu d'eau ou un peu de joies qu'Allah vous a prodiguées». Ils répondront Allah interdit l'une et l'autre aux infidèles» (50) Aux infidèles qui ont traité leur religion comme un jeu ou un divertissement et qui se sont laissés abuser par la vie du siècle. Aujourd'hui, nous les oublions comme ils ont oublié ce jour où ils devaient comparaître et pour les punir d'avoir méconnu nos signes» (51).

Les réprouvés de l'Enfer, vivant dans la misère et l'humiliation, demanderont aux élus du Paradis, de leur répandre de l'eau ou de leur donner de leur nourriture et leur boisson, mais ils ne leur répondront pas. Sa'id Ibn Joubaïr a dit: L'homme appellera son père ou son frère et lui dira: «Je brûle, déverse sur moi un peu d'eau». On ordonnera aux élus de leur répondre: **«Allah interdit l'un et l'autre aux infidèles».**

On demanda à Ibn Abbas: «Quelle est la meilleure aumône?» Il répondit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«La meilleure aumône est l'eau. N'as-tu pas entendu les réprouvés de l'Enfer en suppliant les élus du Paradis pour se soulager: «Répandez de l'eau sur nous, ou quelque chose des biens que Dieu vous a accordés?»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Puis Dieu décrit la vie des incrédules qui avaient considéré leur religion comme un jeu et un divertissemet, joie des clinquants du bas monde et négligé ce qu'ils devaient s'approvisionner pour leur vie future.

«Aujourd'hui, nous les oublions comme ils ont oublié ce jour où ils de-

---

(1) وسئل ابن عباس أي الصدقة أفضل؟ فقال: قال رسول الله ﷺ: «أفضل الصدقة الماء، ألم تسمع إلى أهل النار لما استغاثوا بأهل الجنة، قالوا: أفيضوا علينا من الماء أو مما رزقكم الله» رواه ابن أبي حاتم.

vaient comparaître» c'est nous qui les traitons comme il se devait car rien n'échappe de leurs méfaits au Seigneur qui **«ni ne se trompe ni l'oublie»** [Coran XX, 52]. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Dieu oublie de leur accorder du bien mais Il n'oublie pas de leur infliger le mal. Il les néglige comme ils ont négligé le jour de cette rencontre.

Il est cité dans le Sahih que Dieu le Très Haut dira à Son serviteur au jour de la résurrection: *«Ne t'ai-Je pas donné une épouse? Ne t'ai-Je pas honoré? Ne t'ai-Je pas mis à ton service les chevaux et les chameaux, et ne t'ai-Je pas laissé dominer et mener une vie aisée?» L'homme répondra: «Certes oui.» Et le Seigneur de poursuivre: «Ne croyais-tu pas que tu Me rencontreras?» - Non, dit-il. - Aujourd'hui Je t'oublie comme tu M'as oublié, répliqua Dieu.* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

وَلَقَدْ جِئْنَاهُم بِكِتَابٍ فَصَّلْنَاهُ عَلَىٰ عِلْمٍ هُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾ هَلْ
يَنظُرُونَ إِلَّا تَأْوِيلَهُ يَوْمَ يَأْتِي تَأْوِيلُهُ يَقُولُ الَّذِينَ نَسُوهُ مِن قَبْلُ قَدْ جَاءَتْ رُسُلُ
رَبِّنَا بِالْحَقِّ فَهَل لَّنَا مِن شُفَعَاءَ فَيَشْفَعُوا لَنَا أَوْ نُرَدُّ فَنَعْمَلَ غَيْرَ الَّذِي كُنَّا
نَعْمَلُ قَدْ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿٥٣﴾

walaqad ji'nâhum bikitâbin faṣṣalnâhu 'alâ 'ilmin hudan wa raḥmatan li-qawmin yu'minûna (52) hal yanẓurûna 'illâ ta'wîlahû yawma ya'tî ta'wîluhû yaqûlu-l-laḏîna nasûhu min qablu qad jâ'at rusulu rabbinâ bi-l-ḥaqqi fahal lanâ min šufa'â'a fayašfa'û lanâ aw nuraddu fana'mala ġayra-l-laḏî kunnâ na'malu qad ḫasirû 'anfusahum wa ḍalla 'anhum mâ kânû yaftarûna (53).

Et cependant nous leur avions apporté un Livre où nous avions tout réglé en détail, et qui était un guide et une bénédiction pour les croyants (52) Attendent-ils que les prédictions du Livre se réalisent? Le jour où elles se réaliseront, ceux qui n'en avaient pas fait cas s'exclameront: «Les Prophè-

---

(1) في الصحيح أن الله تعالى يقول للعبد يوم القيامة: ألم أزوجك؟ ألم أكرمك؟ ألم أسخر لك الخيل والإبل وأذرك ترأس وتربع؟ فيقول: بلى، فيقول: أظننت أنك ملاقيّ؟ فيقول: لا، فيقول الله تعالى: فاليوم أنساك كما نسيتني» (رواه مسلم).

tes de notre Seigneur nous avaient bien prédit la vérité. Mais pouvons-nous maintenant trouver des intercesseurs pour obtenir notre pardon ou retourner sur terre? Nous nous comporterions autrement que nous ne l'avons fait.» Ils auront perdu leur âme, et leurs soutiens imaginaires leur manqueront (53).

Dieu n'a laissé aucune excuse aux idolâtres en leur envoyant les Prophètes et les livres renfermant les enseignements, et surtout le Coran le dernier des Ecritures, dont les versets sont clairement exposés ou comme le Seigneur a dit: «**Un Livre où nous avions tout réglé en détail**» Une fois que ces incrédules seraient les perdants dans l'autre monde, ils n'auraient aucun prétexte car Dieu a dit: «**Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète**» [Coran XVII, 15].

C'est pour cela qu'Il a dit: «**Attendent-ils que les prédictions du Livre se réalisent?**» C'est à dire ce dont ils ont été promis du châtiment, du Paradis et de l'Enfer. Al-Rabi' a dit à ce propos: Les prédictions s'accompliront au fur et à mesure jusqu'au jour du compte final, et où les élus seront au Paradis et les réprouvés à l'Enfer.

«**Le jour où elles se réaliseront**» le jour de la résurrection «**ceux qui n'en avaient pas fait cas**» et qui n'avaient pas mis ses prescriptions à exécution en les négligeant «**s'exclameront: «Les Prophètes de notre Seigneur nous avaient bien prédit la vérité**» cette vérité qui leur assurerait leur salut dans l'au-delà. Ils demanderont: «**Pouvons-nous maintenant... retourner sur terre? Nous nous comporterions autrement que nous ne l'avons fait?** tout comme ils ont déclaré dans un autre verset: «**Si tu te trouves là le jour où ils seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire: Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterons plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants. Certes, ce qu'ils cachaient sera étalé au grand jour. S'ils y revenaient sur terre? ils referaient ce qui leur a été défendu**» [Coran VI, 27-28]. Mais ils se sont eux-mêmes pedus en entrant en enfer pour l'éternité, et ce qu'ils ont inventé comme divinités les ont abandonnés sans pouvoir leur être comme intercesseurs ou secoureurs.

إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى

ٱلْعَرْشِ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ يَطْلُبُهُۥ حَثِيثًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ وَٱلنُّجُومَ مُسَخَّرَٰتٍۭ
بِأَمْرِهِۦٓ ۗ أَلَا لَهُ ٱلْخَلْقُ وَٱلْأَمْرُ ۗ تَبَارَكَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٥٤﴾

'inna rabbakumu-L-Lâhu-l-ladî halaqa-s-samawâti wa-l-'arda fî sittati 'ayyâmin tumma-stawâ 'alâ-l-'arši yugšî-l-layla-n-nahâra yatlubuhû hatît an wa-š-šamsa wa-l-qamara wa-n-nujûma musahharâtim- bi 'amrihî 'alâ lahu-l-halqu wa-l-'amru tabâraka-L-Lâhu rabbu-l-'âlamîna (45).

Votre véritable Seigneur c'est Allah, celui qui a créé les cieux et la terre en six jours et proclamé Sa souveraineté du haut de Son Trône. C'est lui qui a engendré l'alternance rapide du jour et de la nuit. C'est Lui qui a soumis à ses lois le soleil, la lune et les étoiles. N'est-ce pas à Lui seul qu'appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah, le maître de l'Univers» (54).

Dieu créa l'univers en six jours comme Il l'affirme dans d'autres versets. Mais la question qui vient à l'esprit: Ce jour était-il comme l'un de nos jours? ou bien il équivalait à mille années selon les dires de Moujahed et l'imam Ahmed?.

Quant au jour de Samedi, Dieu n'y a rien créé, étant le septième jour de la semaine, un jour de repos.

Les dires de Dieu «**et proclamé Sa souveraineté du haut de son Trône**» ou suivant une autre interprétation: «puis Il s'est assis en majesté sur le Trône», ont été le sujet de plusieurs commentaires, et il est inutile de les mentionner ou de les discuter, mais nous allons les concevoir tels quels comme ont fait les hommes vertueux qui nous ont précédés, sans que leur croyance était sujette à une qualification ou un anthropomorphisme ou un athéisme. Ce qui remontait à l'esprit des anthopomorphistes était loin de toute logique car rien n'est semblable au Seigneur comme Il le confirme Lui-même. «**Rien ne Lui ressemble. Il entend et voit tou**» [Coran XL II, 11].

A cet égard, Na'im Ben Hammad Al-Khouza'i - le maître de Boukhari- a dit: Quiconque donne un semblable à Dieu parmi Ses créatures, aura mécru. Celui qui renie les qualités que Dieu s'en est attribuées Lui-même, aura mécru. Par les mots que Dieu s'est décrit

Lui-même, ou comme Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - l'a décrit, il n'y a lieu à aucun anthropomorphisme. Mais quiconque atteste les qualités divines qui siéent à Sa Majesté telles comme elles sont mentionnés dans les versets du Coran et citées dans la Tradition, et en plus renie tout défaut attribué à Dieu, aura suivi la bonne direction.

«C'est Lui qui a engendré l'alternance rapide du jour et de la nuit» C'est à dire Il fait dissiper la clarté du jour par l'obscurité de la nuit, et l'obscurité de la nuit par la clarté du jour, chacun de ces deux phénomènes s'accomplissent sur le champ sans aucun retard. Dieu en a parlé dans d'autres versets, par exemple quand Il a dit: **«N'est-ce pas un signe de notre puissance que la nuit succédant au jour et plongeant les hommes dans les ténèbres»** [Coran XXXVI, 37] et: **«Le soleil ne saurait pas plus atteindre la lune que la nuit dépasser le jour. Chaque élément évolue dans sa sphère»** [Coran XXXVI, 40]. L'expression: «que la nuit dépasser le jour» signifie que chacun d'eux vient directement à la suite de l'autre sans délai ni retard.

«C'est Lui qui a soumis à ses lois le soleil, la lune et les étoiles» ils sont tous soumis à Son ordre et sous Sa dominance. Il dispose de tout selon Sa volonté car tant la création qu'à l'ordre Lui appartiennent. Il est le Maître des mondes, qu'il soit béni.

Il est cité dans un hadith prophétique: *«Celui qui ne loue pas Dieu pour une bonne œuvre qu'il a accomplie et se contents de se louer, aura mécru et ses œuvres seront vaines. Et quiconque présume que Dieu a conféré à l'un de Ses serviteurs un de Ses ordres, aura mécru à ce que Dieu a révélé à Ses Prophètes.* Et ceci est conformément à ses dires: **«N'est-ce pas à Lui seul qui appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah, le maître de l'univers»** *(Rapporté par Ibn Jarir)*[1].

---

(1) في الحديث: «من لم يحمد الله على ما عمل من عمل صالح وحمد نفسه، فقد كفر وحبط عمله، ومن زعم أن الله جعل للعباد من الأمر شيئاً فقد كفر بما أنزل الله على أنبيائه» لقوله: ﴿ألا له الخلق والأمر تبارك الله رب العالمين﴾ رواه ابن جرير.

ٱدْعُوا۟ رَبَّكُمْ تَضَرُّعًا وَخُفْيَةً ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٥٥﴾ وَلَا تُفْسِدُوا۟ فِى
ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَٰحِهَا وَٱدْعُوهُ خَوْفًا وَطَمَعًا ۚ إِنَّ رَحْمَتَ ٱللَّهِ قَرِيبٌ مِّنَ
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٦﴾

’d‘û rabbakum taḍarru‘an wa ḫufyatan ’innahû lâ yuḥibbu-l-mu‘tadîna (55) walâ tufsidû fî-l-’arḍi ba‘da ’iṣlâḥihâ wa-d‘ûhu ḫawfan wa ṭama‘an ’inna raḥmata-L-Lâhi qarîbum-mina-l-muḥsinîna (56).

Implorez humblement et sans bruit votre Seigneur. Il n’aime pas les insoumis. (55) Ne jetez pas la perturbation sur la terre après qu’elle a été mise en ordre. Invoquez Allah, le cœur envahi de crainte et d’espoir. La miséricorde d’Allah est attirée par les gens de bien. (56).

Dieu le Très-Haut et Béni montre à Ses serviteurs comment l’invoquer en leur disant: «**Implorez humblement et sans bruit votre Seigneur**» C’est à dire en se montrant humiliés, en secret et avec crainte, comme Il dit dans un autre verset: «**Invoque en toi-même ton Seigneur**» [Coran VII, 205].

A ce propos il est cité dans les deux Sahihs qu’Abou Moussa Al-Ach’ari a rapporté: «Les hommes élevèrent leur voix en invoquant Dieu. L’Envoyé de Dieu - qu’Allah le bénisse et le salue - leur dit: *«Hommes! Ayez pitié de vous-mêmes, celui qui vous invoquez n’est ni sourd ni absent; Il est proche et entend..»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

L’expression «**Sans bruit**» signifie en secret, par le cœur, avec certitude de Son unicité et sa déité. Al-Hassan Al-Basri, en commentant ce fait, a dit: Il arrivait à un homme de retenir tout le Coran par cœur sans que personne s’en aperçoive; il arrivait aussi à un homme de s’instruire dans la religion à la perfection et personne ne le savait pas.

---

(1) في الصحيحين عن أبي موسى الأشعري قال: رفع الناس أصواتهم بالدعاء، فقال رسول الله ﷺ: «أيها الناس أربعوا على أنفسكم فإنكم لا تدعون أصم ولا غائباً، إن الذي تدعون سميع قريب» رواه بخاري ومسلم.

Enfin il arrivait à un homme de faire une longue prière alors que des hôtes se trouvaient chez lui, et pourtant, nul d'entre eux s'en apercevait. Nous avons eu le temps de vivre avec des gens qui ne faisaient jamais une œuvre (pie) en public s'ils pouvaient l'accomplir en secret. Les musulmans persévéraient dans leurs invocations sans que personne entendît leurs voix, plutôt ils les faisaient en secret, car Dieu a dit: **«Implorez humblement et sans bruit votre Seigneur»** tout comme Il a mentionné un de Ses saints serviteurs disant de lui: **«Zacharie adressa une prière secrète à son Allah»** [Coran XIX, 3].

D'après Ibn Jouraïj: il est répugnant d'élever la voix, de crier pendant les invocations, et il est recommandé de les faire paisiblement et en secret. **«Il n'aime pas les insoumis»** soit dans leur comportement soit dans leurs prières en L'invoquant.

L'imam Ahmed rapporte que Sa'd entendit un de ses fils dire: «Mon Dieu, je Te demande de m'accorder le Paradis, sa félicité et ses soieries. Je me refugie auprès de Toi contre l'Enfer, ses chaînes et ses carcans» Il lui dit: «Tu as demandé à Dieu de t'accorder tant de biens et tu t'es refugié auprès de lui contre tant de maux. J'ai entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: «Il arrivera un jour où les hommes commettront des transgressions même dans leurs invocations» Puis il récita: **«Implorez humblement et sans bruit votre Seigneur»**. Fils! Sache il te suffit de dire: «Mon Dieu, je Te demande le Paradis et ce qui me fait rapprocher de lui comme actes et paroles. Je me refugie auprès de Toi contre l'enfer et ce qui me fait rapprocher de lui comme actes et paroles.

Abdullah Ben Moughafal entendit son fils dire: «Grand Dieu, je Te demande le château blanc qui se trouve à la droite du Paradis et refugie auprès de Toi contre l'Enfer. Car j'ai entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Il y aura des gens qui commettront des transgressions dans leurs invocations et ablutions»* ***(Rapporté par Ahmed, Ibn Maja et Abou Daoud)***[1].

---

(1) سمع عبد الله بن مغفل ابنه يقول: اللهم إني أسألك القصر الأبيض عن يمين الجنة إذا دخلتها، فقال: يا بني سل الله الجنة وعُذ من النار، فإني سمعت رسول الله ﷺ يقول: «يكون قوم يعتدون في الدعاء والطهور» رواه أحمد وابن ماجه وأبو داود.

N.B La transgression dans les ablutions consiste à se laver certains membres plus de trois fois ou l'usage abondant de l'eau.

«Ne jetez pas la perturbation sur la terre après qu'elle a été mise en ordre» Dieu interdit par ces mots de semer le scandale et la perversité sur la terre une fois que celle-ci est réformée et les gens suivent le chemin droit. Aucun mal n'y sera plus pire que ces choses-là au lieu de s'adonner à l'adoration et à l'invocation ayant **«Le cœur envahi de crainte et d'espoir»**. La crainte de Son châtiment et l'espoir de ce qu'Il réserve comme récompense incommensurable. Les hommes doivent savoir que **«la miséricorde d'Allah est attirée par les gens de bien»** qui observent Ses lois et enseignements et s'abstiennent de Ses interdictions, comme Il le confirme: **«Ma clémence est infinie. Elle est acquise à ceux qui croient»** [Coran VII, 156]

وَهُوَ ٱلَّذِى يُرْسِلُ ٱلرِّيَٰحَ بُشْرًۢا بَيْنَ يَدَىْ رَحْمَتِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَقَلَّتْ سَحَابًا
ثِقَالًا سُقْنَٰهُ لِبَلَدٍ مَّيِّتٍ فَأَنزَلْنَا بِهِ ٱلْمَآءَ فَأَخْرَجْنَا بِهِۦ مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ ۚ كَذَٰلِكَ
نُخْرِجُ ٱلْمَوْتَىٰ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٥٧﴾ وَٱلْبَلَدُ ٱلطَّيِّبُ يَخْرُجُ نَبَاتُهُۥ بِإِذْنِ رَبِّهِۦ ۖ
وَٱلَّذِى خَبُثَ لَا يَخْرُجُ إِلَّا نَكِدًا ۚ كَذَٰلِكَ نُصَرِّفُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَشْكُرُونَ ﴿٥٨﴾

wa huwa-l-laḏî yursilu-r-riyâḥa bušram-bayna yaday raḥmatihî ḥattâ 'iḏâ 'aqallat saḥâban ṯiqâlan suqnâhu libaladim mayyitin fa 'anzalnâ bihi-l-mâ'a fa'aḫrajnâ bihî min kulli-ṯ-ṯamarâti kaḏâlika nuḫriju-l-mawtâ la'allakum taḏâkkarûna (57) wa-l-baladu-ṭ-ṭayyibu yaḫruju nabâtuhû bi 'iḏni rabbihî wa-l-laḏî ḫabuṯa lâ yaḫruju 'illâ nakidan kaḏalika nuṣarrifu-l-'âyâti liqawmin yaškurûna (58).

C'est Allah qui déchaîne les vents, annonciateurs de l'orage. Quand ils ont assemblé les nuages chargés de pluie, nous les poussons au-dessus des territoires stériles et nous en déversons l'eau. Avec celle-ci nous faisons germer toutes les plantes. C'est ainsi que nous ressusciterons les morts. Peut-être *me comprendrez-vous?»* (57) La bonne terre produit une abondante végétation avec l'aide d'Allah, alors que la mauvaise terre ne produit qu'une végétation rabougrie. C'est ainsi que nous varions nos enseignements pour ceux qui les apprécient (58).

Le Seigneur, étant le créateur des cieux et de la terre, qui dispose de tout l'univers et le gère, dirige Ses serviteurs vers l'invocation car Il est puissant sur toute chose, pourvoit aux besoins des créatures et ressuscitera les morts le jour du rassemblement.

«C'est Allah qui déchaîne les vents, annonciateurs de l'orage» comme une annonce d'une de Ses miséricordes quand Il envoie la pluie, comme Il a dit: **«C'est lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les hommes désespèrent. Il étend sur eux Sa miséricorde. Il est le Protecteur et le Magnanime»** [Coran XLII, 28]. Et comme signe de Sa puissance, Il a dit aussi: **«Admire les effets de la grâce d'Allah. Vois comment Il vivifie la terre morte. De la même façon, Il ressuscitera les morts. Car Il est tout-puissant»** [Coran XXX, 50].

Une fois ces vents **«ont assemblé les nuages chargés de pluie, nous les poussons au-dessus des territoires stériles»** Ces nuages alourdis par l'eau, la déversent sur une terre morte, et celle-ci fait pousser les plantes. C'est une parabole que Dieu propose aux hommes afin qu'ils sachent comment Il fera ressusciter les morts devenus ossements et poussière pour leur rassemblement. En ce jour-là, comme il a été rapporté, Dieu fera decendre de la pluie pendant quarante jours, puis les hommes sortiront de la terre comme un grain qui y pousse.

«La bonne terre produit une abondante végétation» qui pousse à profusion **«avec l'aide d'Allah»** avec Sa permission **«alors que la mauvaise terre ne produit qu'une végétation rabougrie»** ou comme des plantes clairsemées dans une terre marécageuse. Tels sont les deux exemples du croyant et de l'infidèle, selon les dires d'Ibn Abbas.

Al-Boukhari rapporte d'après Abou Moussa Al-Ach'ari que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«La bonne voie et la science que Dieu m'a envoyé pour les communiquer aux hommes, sont comparables à une pluie abondante qui arrose une terre. Certain terrain fertile a absorbé l'eau, et par la suite il y a eu du pâturage et des herbes en abondance. Certain autre était aride qui a retenu l'eau, et Dieu l'a fait servir aux hommes afin qu'ils boivent, abreuvent leur troupeau et arrosent la plantation. Quant aux autres endroits, la terre était plate, elle ne retenait plus l'eau et l'herbe n'a pas poussé. De même, il y a différentes catégories d'hommes: ceux qui sont instruits dans la religion de Dieu et ont tiré profit*

de ce que Dieu m'a envoyé de le répandre, ils ont appris et enseigné leur science. D'autres qui n'ont pas daigné lever la tête et n'ont point accepté la voie d'Allah qui m'a chargé de la montrer»[1].

لَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦ فَقَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ إِنِّىٓ
أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٥٩﴾ قَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِهِۦٓ إِنَّا لَنَرَىٰكَ فِى
ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٦٠﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ لَيْسَ بِى ضَلَٰلَةٌ وَلَٰكِنِّى رَسُولٌ مِّن رَّبِّ
ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٦١﴾ أُبَلِّغُكُمْ رِسَٰلَٰتِ رَبِّى وَأَنصَحُ لَكُمْ وَأَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٦٢﴾

laqad 'arsalnâ Nûḥan 'ilâ qawmihî faqâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha mâ lakum min 'ilâhin ġayruhû 'innî 'aḫâfu 'alaykum 'aḏâba yawmin 'aẓîmin (59) qâla-l-mala'u min qawmihî 'innâ lanarâka fî ḍalâlim-mubînin (60) qâla ya qawmi laysa bi ḍalâlatun wa lâkinnî rasûlum mi-r-rabbi-l-'âlamîna (61) 'uballiġukum risâlâti rabbî wa 'anṣaḥu lakum wa 'a'lamu mina-L-Lâhi mâ lâ ta'lamûna (62).

Nous avons envoyé Noé à son peuple. Il lui dit: O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Je crains que vous ne soyez punis un jour» (59) Les puisssants lui répondirent: «Nous te voyons dans une aberratoin manifeste» (60). «O mon peuple, répliqua-t-il, je ne suis pas atteint d'aberration. Je suis l'envoyé du Maître de l'Univer» (61) Je vous apporte les messages de mon Seigneur, et, croyez-moi, je suis sincère. Je tiens d'Allah des choses que vous ignorez (62).

Au début de cette sourate, Dieu a mentionné Adam, puis

---

(1) قال البخاري عن أبي موسى الأشعري قال، قال رسول الله ﷺ: «مثل ما بعثني الله به من العلم والهدى كمثل الغيث الكثير أصاب أرضاً، فكانت منها نقية قبلت الماء فأنبتت الكلأ والعشب الكثير، وكانت منها أجادب أمسكت الماء فنفع الله بها الناس فشربوا وسقوا وزرعوا، وأصاب منها طائفة أخرى، إنما هي قيعان لا تمسك ماء ولا تنبت كلأ، فذلك مثل من فقه في دين الله ونفعه ما بعثني الله به فعلم وعلم، ومثل من لم يرفع بذلك رأساً ولم يقبل هدى الله الذي أرسلت به».

commence à mentionner les autres Prophètes débutant par Noé qui fut le premier Prophète envoyé aux habitants de la terre après Adam -que Dieu Salue tous les deux-.

Mouhammad Ben Ishaq rapporte que nul Prophète n'a subi des méfaits de son peuple plus que Noé.

Yazid Al-Rouqachi a dit qu'il a été appelé Noé (d'après le sens du mot arabe) par ce qu'il s'est tant lamenté. Dix siècles s'écoulèrent entre Adam et Noé -que Dieu les salue- où régnait l'islamisme, c'est à dire la soumission à Dieu.

Selon les dires d'Ibn Abbas et d'autres, l'adoration des idoles avait pour origine le fait suivant: Des hommes vertueux moururent, leurs concitoyens, pour se rappeler leurs actes, moyens d'adoration et pratiques religieuses, bâtirent sur leurs tombes des oratoires et firent des statues afin de les imiter dans leurs actions. Au fil des jours, ils adorèrent ces statues en leur donnant les noms des hommes vertueux tels que: Woud, Soua', Yaghouth, Ya'ouq et Nesr. Lorsque le cas empira, Dieu- à Lui la puissance et la gloire- leur envoya Noé en leur ordonnant de ne vouer un culte qu'au Seigneur seul sans lui donner d'associés. Il leur dit: **«Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez d'autre Allah que Lui. Je crains que vous ne soyez punis un jour»** Quel fut la réponse? **«Les puissants lui répondirent: Nous te voyons dans une aberration manifeste»** en nous appelant à laisser l'adoration de ces statues que nos ancêtres adoraient. Telle était toujours la situation des pervers égarés vis-à-vis des fidèles les croyant être dans une aberration comme Dieu le montre dans ce verset: **«Les apercevaient -ils? qu'ils les traitaient d'ignares»** [Coran LXXX III, 32] tout comme les idolâtres de Qoraïch qui mécrurent au Coran, et **«comme ils ne s'y conforment pas, ils le traitent de vieux mensonge»** [Coran XLVI, 11]. On trouve tant de versets relatifs à ce sujet.

La réponse de Noé fut claire et catégorique: **«Je ne suis pas atteint d'aberration. Je suis l'envoyé du Maître de l'Univers»** Je ne suis pas égaré mais l'envoyé du Seigneur de toutes choses. **«Je vous apporte les messages de mon Seigneur et, croyez-moi, je suis sincère. Je tiens d'Allah des choses que vous ignorez»**. Tel était toujours le caractère de chaque Prophète envoyé: éloquent, imposant, conseiller et tenant de Dieu des

choses que les autres ne peuvent s'en apercevoir. A ce propos, il est cité dans le Sahih de Mouslim que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit aux hommes le jour où il se trouvait à 'Arafa: *«Hommes! vous serez interrogés à mon sujet. Qu'en direz-vous?* Ils lui répondirent: «Nous attesterons que tu as transmis le message, accompli ta mission et conseillé» Il remua son doigt tantôt vers le ciel tantôt d'en-bas en disant: *«Mon Dieu, sois témoin. Mon Dieu sois témoin»*[1].

أَوَ عَجِبْتُمْ أَن جَآءَكُمْ ذِكْرٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَلَىٰ رَجُلٍ مِّنكُمْ لِيُنذِرَكُمْ وَلِتَتَّقُوا۟ وَلَعَلَّكُمْ
تُرْحَمُونَ ﴿٦٣﴾ فَكَذَّبُوهُ فَأَنجَيْنَٰهُ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥ فِى ٱلْفُلْكِ وَأَغْرَقْنَا ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟
بِـَٔايَٰتِنَآ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا عَمِينَ ﴿٦٤﴾

'awa 'ajibtum 'an jâ'akum ḏikrum mi-r-rabbikum 'alâ rajulim-minkum liyunḏirakum wa litattaqû wa la'allakum turḥamûn (63) fakaḏḏabûhu fa 'anjaynâhu wa-l-laḏîna ma'ahû fî-l-fulki wa 'aġraqnâ-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'âyâtinâ 'innahum kânû qawman 'amîna (64).

Trouvez-vous étrange qu'un message vous parvienne de votre Seigneur par l'entremise d'un mortel comme vous, pour vous avertir et vous exhorter à la crainte d'Allah en vue d'obtenir Sa clémence? (63). Son peuple le traita d'imposteur. Nous le sauvâmes lui et ceux qui l'avaient suivi sur l'arche. Nous noyâmes ceux qui avaient traité nos signes de mensonge. C'était un peuple aveugle (64).

A toutes les questions et interrogations de son peuple, Noé répondit: «Etes-vous étonnés d'un mortel issu de vous que, par son intermédiaire, un message de Dieu vous est parvenu? Ne considérez-vous pas cela comme une bonté et une miséricorde divines pour vous avertir, et vous mettre en garde contre votre idolâtrie? Mais «**Son peuple le traîta d'imposteur**» et ceux qui ont cru en son message étaient peu nombreux.

---

(1) جاء في صحيح مسلم أن رسول الله ﷺ قال لأصحابه يوم عرفة: «أيها الناس إنكم مسؤولون عني، فما أنتم قائلون؟» قالوا: نشهد أنك قد بلغت وأديت ونصحت، فجعل يرفع أصبعه إلى السماء وينكسها عليهم ويقول: «اللهم أشهد، اللهم أشهد».

«Nous le sauvâmes lui et ceux qui l'avaient suivi sur l'arche» qui étaient avec lui dans le vaisseau, **«Nous noyâmes ceux qui avaient traité nos signes de mensonge»** comme on trouve aussi ce fait cité dans un autre verset: **«Pour avoir péché, ils ont été noyés et précipités dans le Feu. Ils ne trouvèrent aucun secours en dehors d'Allah»** [Coran LXXI, 25].

«C'était un peuple aveugle» qui n'ont ni vu ni suivi le chemin de la vérité. Dieu s'est vengé de Ses ennemis, a sauvé Son Messager et les fidèles et a fait périr les mécréants. Telle est la conduite du Seigneur envers Ses sujets dans les deux mondes, et la bonne fin n'est réservée qu'aux croyants.

En commentant cet événement Ibn Aslam a dit: «Dieu n'a châtié le peuple qu'une fois la terre en était pleine d'eux, de sorte que chacun en possédait une partie d'elle. Ibn Abbas, quant à lui, a dit que le nombre des hommes qui furent sauvés était quatre-vingt dont l'un s'appelait Jourhom et parlait la langue Arabe.

۞ وإلى عاد أخاهم هودا قال يقوم اعبدوا الله ما لكم من إله غيره أفلا تتقون
(٦٥) قال الملأ الذين كفروا من قومه إنا لنرىك في سفاهة وإنا
لنظنك من الكذبين (٦٦) قال يقوم ليس بي سفاهة ولكني رسول من
رب العلمين (٦٧) أبلغكم رسلت ربي وأنا لكم ناصح أمين (٦٨) أو عجبتم
أن جاءكم ذكر من ربكم على رجل منكم لينذركم واذكروا إذ جعلكم
خلفاء من بعد قوم نوح وزادكم في الخلق بصطة فاذكروا ءالاء الله لعلكم
تفلحون (٦٩)

wa 'ilâ 'Âdin 'aḫâhum Hûdan qâla ya qawmi-'budû-L-Lâha ma lakum min 'ilâhin ġayruhû 'afalâ tattaqûna (65) qâla-l-mala'u-l-laḏîna kafarû min qawmihî 'innâ lanarâka fî safâhatin wa 'innâ lanaẓunnaka min-l-kâḏibîna (66) qâla yâ qawmi laysa bî safâhatun wa lâkinnî rasûlum-mir-rabbi-l-'âlamîna (67) 'uballiġukum risâlâti rabbî wa 'ana lakun nâṣiḥun 'amînun (68) 'awa 'ajibtum 'an jâ'akum ḏikrum-mir-rabbikum 'alâ rajulim minkum liyunḏirakum waḏkurû 'iḏ ja'alakum ḫulafâ'a mim ba'di

qawmi Nuḥin wa zâdakum fî-l-ḫalqi basṭatin faḏkurû 'âlâ'a-L-Lâhi la 'allakum tufliḥûna (69).

Aux gens d'Ad, nous envoyâmes leur frère Houd. Il leur dit: «O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez d'autre Allah que Lui. Finirez-vous par Le craindre? (65) Les puissants, qui étaient incrédules, lui dirent: «Tu déraisonnes. Et, à n'en pas douter, tu mens» (66) Il répondit: «Non, je ne suis pas insensé. Je suis l'envoyé du Maître de l'Univers. (67) Je vous transmets les messages de mon Seigneur. Je suis pour vous un conseiller sincère (68) Trouvez-vous étrange qu'un message vous vienne de votre Seigneur par l'entremise d'un mortel comme vous pour vous avertir? Souvenez-vous que votre Seigneur vous a appelés à la succession du peuple de Noé? Souvenez-vous qu'Il a affermi votre puissance parmi tous les autres peuples? Reconnaissez-vous les bienfaits d'Allah si vous voulez être heureux» (69).

Comme Dieu envoya Noé à son peuple, Il a envoyé Houd à son peuple 'Ad. Il s'agit du premier peuple 'Ad que Dieu a mentionné et qui formait les fils d'Imran qui vivaient dans une cité de colonnades. Ils furent cités dans ces versets: **«Ne sais-tu pas comment ton Maître s'est comporté à l'égard des 'Adites?. Les habitants d'Irem, la ville des colonnades? Qui n'avait d'égale dans aucun pays?»** [Coran LXXXIX, 6 - 8]. Ils étaient si forts et puissants. Dieu a dit d'eux: **«Le peuple d'Ad s'enflait d'orgueil sur terre sans raison. Il disait: «Quel peuple est plus fort que nous en ce monde!»** [Coran XLI, 15] Ils vivaient dans les «Ahqaf» au Yémen où Houd fut enterré. Il était issu de la plus noble lignée parmi eux, car Dieu n'a choisi ses Prophètes que parmi les nobles. Comme ils étaient très atroces dans leur comportement et tyrans, Dieu a endurci leurs cœurs car ils reniaient catégoriquement la vérité. Pour cela Houd - que Dieu le Salue - les appela à l'unicité de Dieu, à son adoration sans Lui reconnaître des égaux et à être soumis et pieux.

«Les puissants, qui étaient incrédules, lui dirent: «Tu déraisonnes. Et, à n'en pas douter, tu mens». Etant dans un égarement total, ils furent étonnés d'être appelés à l'adoration d'un seul Dieu, tout comme les idolâtres de Qoraïch, en répondant à l'appel de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - s'exclamèrent: **«Comment, il prétend réuni toutes les divinités en une seule? C'est vraiment là quelque chose d'extravagant?»** [Coran XXXVIII, 5].

Houd répondit: «**Non, je ne suis pas insensé**» comme vous présumez «**Je suis l'envoyé du Maître de l'Univers**» et je vous apporte la vérité de la part de Dieu qui a tout créé et le Seigneur des mondes. «**Je vous transmets les messages de mon Seigneur. Je suis pour vous un conseiller sincère**» Ces qualités doivent être de la nature de chaque Prophète: la transmission du message, être bon conseiller et la sincérité.

Et Houd de poursuivre: «**Trouvez-vous étrange qu'un message vous vienne de votre Seigneur par l'entremise d'un mortel comme vous pour vous avertir?**» N'étonnez-vous de cela et qu'un homme issu de vous vienne vous avertir que vous rencontrerez le Seigneur dans l'au-delà, plutôt vous devez le louer. «**Souvenez-vous que votre Seigneur vous a appelés à la succession du peuple de Noé**» En d'autres termes: Soyez reconnaissants envers Dieu qui vous a accordé ces bienfaits en faisant de vous des héritiers du peuple de Noé après avoir anéanti et noyé ceux qui le traitaient d'imposteur. Et en plus: «**Souvenez-vous qu'Il a affermi votre puissance**» en vous accordant une grande stature, comme il en est de l'histoire de Saül (Talout) en le favorisant en intelligence et en force physique. «**Reconnaissez les bienfaits d'Allah si vous voulez être heureux**»

قَالُوٓاْ أَجِئۡتَنَا لِنَعۡبُدَ ٱللَّهَ وَحۡدَهُۥ وَنَذَرَ مَا كَانَ يَعۡبُدُ ءَابَآؤُنَا فَأۡتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ
إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٧٠﴾ قَالَ قَدۡ وَقَعَ عَلَيۡكُم مِّن رَّبِّكُمۡ رِجۡسٞ
وَغَضَبٌۖ أَتُجَٰدِلُونَنِي فِيٓ أَسۡمَآءٖ سَمَّيۡتُمُوهَآ أَنتُمۡ وَءَابَآؤُكُم مَّا نَزَّلَ ٱللَّهُ بِهَا
مِن سُلۡطَٰنٖۚ فَٱنتَظِرُوٓاْ إِنِّي مَعَكُم مِّنَ ٱلۡمُنتَظِرِينَ ﴿٧١﴾ فَأَنجَيۡنَٰهُ وَٱلَّذِينَ
مَعَهُۥ بِرَحۡمَةٖ مِّنَّا وَقَطَعۡنَا دَابِرَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُواْ بِـَٔايَٰتِنَاۖ وَمَا كَانُواْ مُؤۡمِنِينَ ﴿٧٢﴾

qâlû 'aji'tanâ lina'buda-L-Lâha wahdahû wa nadara mâ kâna ya'budu 'âbâ'unâ fa'tina bimâ ta'idunâ 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (70) qâla qad waqa'a 'alaykum mi-r-rabbikum rijsun wa gadabun 'atujadilûnanî fî 'asmâ'in sammaytumûhâ 'antum wa 'âbâ'ukum mâ nazzala-L-Lâhu bihâ min sulṭânin fa-n-taẓirû 'innî ma'akum mina-l-muntaẓirîna (71) fa'anjaynâhu wa-l-ladîna ma'ahû bi rahmatim-minnâ wa qaṭa'nâ dabira-l-ladîna kaddabû bi 'âyâtinâ wamâ kânû mu'minîna (72).

Ils dirent: «N'es-tu venu parmi nous que pour nous faire adorer un Allah unique et renier les dieux qu'adoraient nos pères? Réalise donc tes menaces, si tu es sincère. (70) Il dit: «Il n'est que trois certain que vous êtes proie à la colère et à la malédiction d'Allah. Allez-vous m'entraîner dans une polémique au sujet de divinités que vous avez baptisées vous-mêmes, et qu'aucune révélation d'Allah n'a accréditées? Patience. Moi aussi je suis patient (71) Nous sauvâmes Houd et ses fidèles par l'effet de notre miséricorde. Nous exterminâmes jusqu'au dernier ceux qui avaient traité nos signes de mensonge et n'avaient pas la foi (72).

Dieu montre dans ces versets la rebellion, l'obstination et le reniement du peuple de Houd -que Dieu le salue- Ils lui dirent: **«N'es-tu venu parmi nous que pour nous faire adorer un Allah unique»** De même les idolâtres de Qoraïch avaient dit au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»** [Coran VIII, 32].

Mouhammad Ben Ishaq rapporte qu'ils avaient une idôle appelée Samad, une autre Samoud et une troisième Al-Hiba.

Et Houd de leur répondre: **«Vous êtes en proie à la colère et à la malédiction d'Allah»** vous méritez donc ces punitions. **«Allez-vous m'entraîner dans une polémique au sujet de divinités que vous avez baptisées vous-mêmes»**. Houd leur demanda: Allez-vous discuter avec moi au sujet de ces idoles auxquelles vous avez donné de noms, alors qu'elles ne peuvent ni nuire ni être utiles, et en plus Dieu ne vous a accordé aucune preuve sur leur déité et ne leur a donné aucun pouvoir? **«Patience. Moi aussi, je suis patient»** Il leur lança ensuite un avertissement et une menace.

Quel en fut le résultat? **«Nous sauvâmes Houd et ses fidèles par l'effet de notre miséricorde. Nous exterminâmes jusqu'au dernier ceux qui avaient traité nos signes de mensonge et n'avaient pas la foi»** Le Seigneur a montré dans le Coran la façon de son périssement, et ce fut par un veut impétueux qui les a emportés. Il a dit: **«Enseignement que l'histoire des 'Adites lorsque nous déchaînâmes contre eux un ouragan dévastateur. Sur son passage, tout était réduit en poussière»** [Coran LI, 41-42] et: **«Un vent glacé et d'une impétuosité inouïe a décimé le peuple d'Ad»** [Coran

LXIX, 6]. En punition de leur rebellion et incrédulité, Dieu enchaina contre eux un vent si impétueux qu'il portait l'un d'entre eux dans l'air et le jetait tête contre terre de sorte qu'il écrasait sa tête et la séparait de son corps. Et quelle en fut signifiante leur comparaison quand Dieu a dit: «**Les gens étaient renversés sur le sol comme des troncs de palmier creux**» [Coran LXIX, 7].

Mouhammad Ben Ishaq raconte: Les 'Adites habitaient au Yemen entre 'Oman et Hadramout. Ils subjuguèrent le peuple qui s'y trouvait grâce à la puissance que Dieu leur a accordée. Ils adoraient les idoles en dehors de Dieu qui leur envoya Houd -que Dieu le salue- qui était issu d'une lignée intemédiaire mais jouissait d'un rang remarquable. Il leur ordonna d'adorer Dieu seul sans Lui reconnaître des égaux, de cesser d'être injustes à l'égard d'autres peuples. Mais ils refusèrent en le traitant de menteur et lui disant: «Y a-t-il un autre peuple qui soit plus puissant que nous?» Peu nombreux étaient ceux qui l'avaient suivi et cru en son message en dissimulant leur foi. Ils désobéirent au Seigneur, traitèrent Son Prophète d'imposteur, semèrent la corruption sur la terre, s'enorgueillirent et bâtirent sur chaque colline un monument pour se divertir. Houd leur blâma pour leur comportement en leur disant: «**Construirez-vous sur chaque colline un belvédère de plaisance? Edifierez-vous des monuments en vue d'un usage étenel? Quand vous sévissez, vous sévissez sans mesure**» [Coran XXVI, 128-130].

Et Ibn Ishaq de poursuivre: «S'attachant fermement à leur incrédulité, Dieu, pour les punir, ne leur envoya de la pluie durant trois années et les gens furent trop peinés. A cette époque quand un peuple éprouvait une telle calamité, et voulant demander à Dieu la délivrance et la grâce, il l'implorait par l'honneur accordé à Son Prophète et à Sa Maison qui était reconnue comme telle à cette époque et près de laquelle habitaient les 'Amaliques.

Les 'Adites envoyèrent une députation formée de 70 hommes vers la Maison pour leur apporter de l'eau. Arrivés à la Maison, ils adressèrent leur prière à Dieu. L'un d'entre eux fut chargé de faire des invocations, et Dieu à ce moment envoya trois nuages: l'un blanc, l'autre noir et le troisième rouge, puis un crieur du ciel lui dit: «Choisis l'un de ces nuages pour toi ou pour ton peuple».

- J'ai choisi le noir, répondit-il, car il est plus chargé de pluie. Et le t le crieur de répliquer: «Tu as choisi un nuage chargé de cendre qui ne laissera survivant personne des 'Adites, ni père ni fils sans qu'il ne le rende un cadavre».

Dieu dirigea ce nuage noir chargé de Sa vengeance vers les 'Adites afin qu'il leur apparaisse comme sortant d'une vallée appelée Al-Moghith. En le voyant, ils se réjouirent, et s'écrièrent: «Le nuage nous apporte de la pluie». Mais Dieu leur répondit: **«Erreur, c'est le châtiment que vous avez hâté, c'est un vent qui vous apporte un épouvantable fléau, un vent qui, sur l'ordre du Seigneur, détruira tout»** [Coran XLVI, 24-25]. Dieu a utilisé ce vent contre le peuple de 'Ad pour tout dévaster durant sept nuits et huit jours sans rien laisser. Quant aux fidèles, Dieu montre leur sort dans ce verset: **«Lorsque notre décret arriva à exécution, nous sauvâmes Houd et ceux qui croyaient avec lui par un effet de notre miséricorde et nous les arrachâmes à un supplice effroyable»** [Coran XI, 58].

وَإِلَىٰ ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَٰلِحًا ۗ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ ۖ قَدْ
جَآءَتْكُم بَيِّنَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ ۖ هَٰذِهِۦ نَاقَةُ ٱللَّهِ لَكُمْ ءَايَةً ۖ فَذَرُوهَا تَأْكُلْ فِىٓ أَرْضِ
ٱللَّهِ ۖ وَلَا تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٍ فَيَأْخُذَكُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٣﴾ وَٱذْكُرُوٓا۟ إِذْ جَعَلَكُمْ خُلَفَآءَ مِنۢ
بَعْدِ عَادٍ وَبَوَّأَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ تَتَّخِذُونَ مِن سُهُولِهَا قُصُورًا وَتَنْحِتُونَ
ٱلْجِبَالَ بُيُوتًا ۖ فَٱذْكُرُوٓا۟ ءَالَآءَ ٱللَّهِ وَلَا تَعْثَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٧٤﴾ قَالَ
ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ لِلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِمَنْ ءَامَنَ مِنْهُمْ
أَتَعْلَمُونَ أَنَّ صَٰلِحًا مُّرْسَلٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۚ قَالُوٓا۟ إِنَّا بِمَآ أُرْسِلَ بِهِۦ مُؤْمِنُونَ
﴿٧٥﴾ قَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوٓا۟ إِنَّا بِٱلَّذِىٓ ءَامَنتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ ﴿٧٦﴾ فَعَقَرُوا۟
ٱلنَّاقَةَ وَعَتَوْا۟ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِمْ وَقَالُوا۟ يَٰصَٰلِحُ ٱئْتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ
ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٧٧﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ فَأَصْبَحُوا۟ فِى دَارِهِمْ جَٰثِمِينَ ﴿٧٨﴾

wa 'ilâ Ṯamûda 'aḫâhum Ṣâliḥan qâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha mâ la-

kum min 'ilâhin ġayruhû qad jâ'atkum bayyinatum-mi-r-rabbikum hâḏihî nâqatu-L-Lâhi lakum 'âyatan faḏarûhâ ta'kulu fî 'arḍi-L-Lâhi walâ tamassûhâ bi sû'in faya'ḫuḏakum 'aḏâbun 'alîmun (73) wa-ḏkurû 'iḏ ja'alakum ḫulafâ'a mim ba'di 'Âdin wa bawwa'akum fî-l-'arḍi tattaḫiḏûna min suhûlihâ quṣûran wa tanḥitûna-l-jibâla buyûtan faḏkurû 'âlâ'a-L-Lâhi walâ ta'ṯaw fî-l-'arḍi mufsidîna (74) qâla-l-mala'u-l-laḏîna-stakbarû min qawmihî li-l-laḏîna-stuḍ'ifû liman 'âmana minhum 'ata'lamûna 'anna Ṣâliḥam-mursalum-mi-r-rabbihî qâlû 'innâ bimâ 'ursila bihî mu'minûna (75) qâla-l-laḏîna-s-stakbarû 'innâ bi-l-laḏî 'âmantum bihî kâfirûna (76) fa'aqarû-n-nâqata wa 'ataw 'an 'amri rabbihim wa qâlû yâ Ṣâliḥu 'tinâ bimâ ta'idunâ 'in kunta mina-l-mursalîna (77) fa'aḫaḏathumu-r-rajfatu fa'aṣbaḥû fî dârihim jâṯimîna (78).

Aux gens de Thémoud, nous envoyâmes leur frère, Saleh. Il leur dit: O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Votre Seigneur vous envoie un signe irrécusable. Ce signe, c'est la chamelle que voici. Elle est vouée à Allah. Laissez-la paître sur la terre d'Allah. Ne lui faites aucun mal, si vous voulez éviter un châtiment impitoyable (73) Souvenez-vous qu'Allah vous a appelés à succéder au peuple d'Ad qu'Il a facilité votre extension sur terre. C'est par sa grâce que vous avez fait surgir des palais au milieu des plaines et des édifices sur le flanc des rochers. Proclamez les bienfaits d'Allah et ne répandez pas le mal sur la terre (74). Les puissants parmi les gens de Thémoud, disent aux faibles qui s'étaient convertis: «Êtes-vous bien sûrs que Saleh soit un envoyé d'Allah?» Ils répondirent: «Nous croyons à ce qu'il a eu mission de nous révéler?» (75). Les puissants répliquèrent: «Nous n'accordons aucun crédit à ce en quoi vous avez foi» (76) Passant outre aux ordres d'Allah, ils égorgèrent la chamelle. Puis ils dirent à Saleh: «Exécute maintenant tes menaces si tu es vraiment un envoyé d'Allah» (77) Ils furent pris de tremblements inextinguibles. On trouva le sol de leurs demeures jonché de cadavres. (78).

Les exégètes et les généalogistes ont précisé que Thémoud est le fils Ben 'Ather Ben Irem Ben Sam Ben Noé. Les Thémoudites formaient une tribu des Arabes anciens avant l'avènement d'Ibrahim le confident de Dieu - que Dieu le salue - Après les 'Adites, ils occupaient la région comprise entre le Hijaz et le pays de Châm, et précisément à Wadi Al-Qoura et ses environs. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse

et le salue - qui se dirigeait dans son expédition à Tabouk en l'an 9 de l'Hégire passa par cette région.

L'imam Ahmed rapporte qu'Ibn Omar a raconté: «Dans son expédition de Tabouk, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit halte avec les hommes à Al-Hijr près des demeures des Thémoudites. Les hommes puisèrent l'eau des puits d'où buvaient les thémoudites, pétrirent la farine et s'apprêtèrent à préparer la nourriture. Il les empêcha de se servir de cette eau, et les hommes versèrent le contenu des marmites, donnèrent la pâte aux chameaux. Il ordonna de lever le camp et ils continuèrent leur chemin vers le puits d'où buvait la chamelle, et leur empêcha d'entrer dans les demeures de ceux qui ont été châtiés, en leur disant: *«Je redoute qu'il ne vous atteigne le mal qu'ils on subi, n'y entrez plus».*

Suivant une variante rapportée aussi par l'imam Ahmed d'après Ibn Omar, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - aurait dit aux hommes alors qu'ils se trouvaient à Al-Hijr: *«N'entrez pas dans les demeures de ceux qui ont été châtiés à moins que vous ne soyez en pleurs, si vous n'êtes pas en pleurs, n'entrez pas de peur qu'il ne vous arrive le malheur qui leur est arrivé»* ***(On trouve l'origine de ce hadith chez Boukhari et Mouslim)***[1].

Dieu envoya à la tribu Thémoud leur frère Saleh qui leur dit: **«O mon peuple, Adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui»**. D'ailleurs ce à quoi tous les Prophètes envoyés appelèrent leurs peuples selon les dires de Dieu: **«Il n'est pas de Prophètes qui t'aient précédé à**

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عمر قال: لما نزل رسول الله ﷺ بالناس على تبوك، نزل بهم الحجر عند بيوت ثمود فاستقى الناس من الآبار التي كانت تشرب منها ثمود، فعجنوا منها، ونصبوا لها القدور، فأمرهم النبي ﷺ فأهراقوا القدور، وعلفوا العجين الإبل، ثم ارتحل بهم حتى نزل بهم على البئر التي كانت تشرب منها الناقة، ونهاهم أن يدخلوا على القوم الذين عذبوا، وقال: «إني أخشى أن يصيبكم مثل ما أصابهم فلا تدخلوا عليهم». وقال أحمد أيضاً عن عبد الله بن عمر قال، قال رسول الله ﷺ وهو بالحجر: «لا تدخلوا على هؤلاء المعذبين إلا أن تكونوا باكين، فإن لم تكونوا باكين فلا تدخلوا عليهم أن يصيبكم مثل ما أصابهم» أصل هذا الحديث مخرج في الصحيحين.

qui nous n'ayons révélé qu'il n'y a d'autre Allah que Moi. Adorez-Moi» [Coran XXI, 25].

Comme un Signe de Dieu et une preuve de son message, Saleh leur ajouta: **«Votre Seigneur vous envoie un signe irrécusable. Ce signe, c'est la chamelle que voici»** car c'étaient eux qui lui demandaient de leur prodiguer un signe en insistant qu'il soit surgi d'un rocher et sous leurs regards. Ce rocher se trouvait du côté d'Al-Hijr appelé «Al-Katiba». Et en plus, ils lui précisèrent qu'elle soit près de mettre bas. Saleh prit alors leur engagement, qu'une fois cette demande réalisée, ils croiraient en lui et le suivraient.

Saleh -que Dieu le salue- fit sa prière et demanda à Dieu - à Lui la puissance et la gloire - d'envoyer ce signe qui remplirait les conditions imposées par son peuple- Le rocher alors se fendit, et une chamelle en sortit, pleine et dont son fœtus agitait dans son ventre. Le chef de la tribu appelé Jouda' Ben Amr déclara sa foi avec ceux qui s'accordaient avec lui. Après avoir mis bas, la chamelle et son petit vécurent parmi eux un laps de temps pendant lequel elle et son petit buvaient d'un puits un jour, et le jour suivant le peuple de Saleh en buvaient, le jour qui était consacré à la chamelle, ils la trayaient, buvaient son lait abondant et en remplissaient leurs récipients. Dieu dit à ce propos: **«Avertis-les que l'eau sera partagée entre eux et elle, chacun étant appelé à boire à son tour»** [Coran LIV, 28] et: **«Comme preuve, je vous apporte cette chamelle. Elle aura sa portion d'eau et vous la vôtre, à jour fixe»** [Coran XXVI, 155].

Cette chamelle parcourait les vallées et les plaines, elle paraissait d'une gorge d'une montagne pour disparaitre dans une autre. Elle était si grande qu'elle faisait effaroucher tous les troupeaux. Comme son séjour parmi eux dura longtemps, et eux persistèrent dans leur incrédulité et insoumission en traitant toujours Saleh de menteur, ils décidèrent de la tuer pour s'approprier l'eau partagée.

A cet égard Qutada raconte: On m'a rapporté que l'homme qui l'a tuée avait fait le tour de tous les hommes, des femmes dans leur gynécée et même des enfants, de sorte que tout le monde s'accordait pour la tuer. C'est bien le fait qu'on peut tirer son sens de ce verset: **«Ils le (Saleh) le traitèrent d'imposteur et égorgèrent la chamelle. Ce péché attira**

sur eux le courroux de leur Maître, qui les anéantit» [Coran XCI, 14]. Donc tous avaient agréé ce péché, et le coupable l'égorgea.

Ibn Jarir et d'autres parmi les exégètes ont rapporté: «Une vieille femme appelée 'Ounaiza -surnommée Oum 'Othman- était incrédule et la plus hostile à Saleh -que Dieu le salue- Elle avait de jolies filles et vivait dans l'aisance. Son mari Dzou'ab Ben Amr était l'un des chefs des Thamoudites. Une autre femme appelée Sadaqa était issue d'une bonne lignée et possédait une beauté et fortune et qui avait divorcé d'avec un musulman Thamoudite. Toutes deux consacraient une somme d'argent à quiconque pourrait égorger cette chamelle.

«Sadaqa manda un homme appelé Al-Habba et lui proposa de cohabiter avec elle s'il oserait égorger la chamelle. Comme il refusa, elle appela son cousin parternel Mousda' Ben Al-Mahya qui accepta son offre.

«Quant à 'Ounaiza Ben Ghanan, elle convoqua Qidar Ben Salet qui était un homme d'une teinte rougeâtre et aux yeux bleus. On disait de lui qu'il était un bâtard. Elle lui dit: «Si tu réussis à égorger la chamelle je te donnerai en mariage une de mes filles à ton choix».

«Qidar Ben Salet et Mousla' Ben Al-Mahia partirent pour exécuter leur mission et réussirent à séduire sept hommes de Thamoud pour les aider. Ils formèrent un groupe de neuf hommes dont Dieu a parlé d'eux dans ce verset: **«Il y avait dans la cité neuf individus qui semaient le désordre et n'étaiet propres à rien»** [Coran XXVII, 48]. Etant des hommes puissants, ils réussirent à amadouer toute la tribu qui se mit de leur côté et les aida dans leur mission.

«Ils guettèrent la chamelle, Qidar Ben Salef se posta derrière une extrémité d'un grand rocher et Mousda' dans l'autre. Une fois que la chamelle eut quitté le puits, et passant tout près de Mousda', il lui lança une flèche qui atteignit sa jambe. A ce moment 'Ounaiza Ben Ghanan apparut parmi la foule et ordonna à sa fille, qui était la plus belle fille à cette époque, de se dévoiler devant Qidar et son groupe. Quant à Qidar, il attaqua la chamelle de son sabre et lui coupa le jarret. La chamelle blatéra une seule fois et tomba raide mort, en avertissant son petit. Qidar réussit enfin à l'égorger, quant à son petit, il se dirigea vers

un endroit inexpugnable sur le sommet de la montgne et commença à blatérer.

«La mission accomplie, Saleh -que Dieu le salue- eut vent du méfait de ses concitoyens et vint vers eux alors qu'ils étaient encore réunis. A la vue de la chamelle abattue, il pleura et leur dit: **«Continuez à vous prélasser dans vos demeures pendant trois jours»** [Coran XI, 65]. Cet évènement eut lieu un mercredi, et le soir les neuf individus décidèrent de tuer Saleh en disant: «S'il était sincère, on l'aurait tué avant qu'il ne nous nuise. Et s'il était menteur, on l'aurait rejoint à la chamelle» **«Ils se concertèrent de la sorte: «Jurons par Dieu de tuer Saleh et les siens pendant la nuit. Nous dirons à ceux tenus de le venger: «Nous n'avons pas assisté au meurtre de Saleh et de sa famille. Vous pouvez nous croire»** [Coran XXVII, 49].

«La nuit, voulant exécuter leur complot et arrivés tout près de la demeure de Saleh, Dieu à Lui la puissance et la gloire, leur envoya du ciel des pierres qui les abattirent avant leurs concitoyens. Jeudi matin le premier jour du délai, les Thamoudites s'éveillèrent le visage jauni comme saleh leur avait prédit. Vendredi matin, ils eurent le visage rougeâtre, et le Samedi le visage noirci. Dimanche matin, ils s'assirent, comme des embaumés, attendant la vengeance de Dieu et Son châtiment ne sachant quoi faire, ni comment ils seraient torturés. Avec le lever du Soleil, ils reçurent un cri du ciel et éprouvèrent un ébranlement au-dessous d'eux et furent exterminés en une heure: **«Ils furent pris de tremblements inextinguibles. On trouve le sol de leurs demeures jonché de cadavres»** [Coran VII, 78]. Nul n'en put échapper mâle soit-il ou femelle, petit ou grand. Saleh -que Dieu le Salue- et ceux qui les ont suivi survécurent, et un Thamoudite appelé Abou Righal qui était dans l'enceinte sacrée. Mais à sa sortie, une pierre tomba du ciel et l'abattit».

فَتَوَلَّىٰ عَنْهُمْ وَقَالَ يَٰقَوْمِ لَقَدْ أَبْلَغْتُكُمْ رِسَالَةَ رَبِّي وَنَصَحْتُ لَكُمْ وَلَٰكِن لَّا
تُحِبُّونَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٧٩﴾

fatawallâ ‘anhum wa qala yâ qawmi laqad ’ablaġtukum risâlata rabbî wa **na**sahtu lakum wa lâki-l-lâ tuḥibbûna-n-nâṣiḥîna (79).

Saleh se retira en disant: «O mon peuple, je vous ai transmis le message de mon Maître. Je vous ai conseillé de mon mieux. Mais vous n'avez que faire des bons conseils» (79).

Ce fut une remontrance de Saleh à son peuple quand ils subirent le châtiment du Seigneur après s'être détourné de la voie droite, et eux l'entendaient sans répondre. Ce fait est pareil à celui qui a été cité dans les deux Sahih. Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se tint au bord du puits de Badr et appela les idolâtres tués: *«O Abou Jahl Ben Hicham, ô 'Outba Ben Rabi'a, ô Chaiba Ben Rabi'a, ô un tel, ô un tel' Avez-vous trouvé vrai ce que votre Seigneur a promis? Quant à moi, j'ai trouvé vrai ce qu'Il m'a promis» Omar lui dit: «O Envoyé de Dieu, adresses-tu la parole à des cadavres sans âmes?» Il lui répondit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, vous etendez moins que ceux avec qui je viens de parler mais ils ne peuvent pas répondre»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Telle fut la réponse à ses concitoyens. **«Je vous ai transmis le message de mon Maître. Je vous ai conseillé de mon mieux». Mais vous n'en avez tiré aucun profit car vous n'aimez pas la vérité et ne suivez pas un conseiller».** certains exégètes ont rapporté que tout Prophète dont son peuple subissait un châtiment dans le bas monde, s'en allait pour prendre comme demeure l'enceinte de La Mecque. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas que, lors de son pèlerinage et en passant par la vallée 'Osfane, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda à Abou Bakr: *«Quelle est cette vallée?» - Elle est la vallée de 'Osfane, répondit-il. Et le Prophète de poursuivre: «C'est par cette vallée qu'avaient passé Houd et Saleh -que Dieu les salue- en montant sur des chamelons dont leur licol était en fibre végétable, portant de vêtements en tissu rayé et des izars, et en prononçant le Tekbir*

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ وقف على القليب ـ قليب بدر ـ فجعل يقول: «يا أبا جهل بن هشام، يا عتبة بن ربيعة، يا شيبة ابن ربيعة، ويا فلان بن فلان، هل وجدتم ما وعد ربكم حقاً؟ فإني وجدت ما وعدني ربي حقاً» فقال له عمر: يا رسول الله ما تكلم من أقوام قد جيفوا! فقال: «والذي نفسي بيده ما أنتم بأسمع لما أقول منهم، ولكن لا يجيبون».

*pour aller faire le pèlerinage vers la Maison Antique» (**Tapporté par Ahmed**)*[32].

وَلُوطًا إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ أَتَأْتُونَ ٱلْفَٰحِشَةَ مَا سَبَقَكُم بِهَا مِنْ أَحَدٍ مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ
٨٠ إِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلرِّجَالَ شَهْوَةً مِّن دُونِ ٱلنِّسَآءِ ۚ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ
مُّسْرِفُونَ ٨١

wa Luṭan 'iḏ qâla liqawmihî 'ata'tûna-l-fâḥišata mâ sabaqakum bihâ min 'aḥadim-mina-l-'âlmîna (80) 'innakum lata'tûna-r-rijâla šahwatam-min dûni-n-nisâ'i bal 'antum qawmum-musrifûna (81).

Nous envoyâmes Loth à son peuple. Il dit: «Est-ce possible que vous pratiquiez un vice qu'aucun peuple n'a pratiqué avant vous? (80) Vous assouvissez vos passions charnelles sur les hommes et non sur les femmes. Vous êtes un peuple de pervertis» (81).

Loth est le fils de Haran, fils de 'Azer. Il est donc le neveu d'Abraham le confident de Dieu - que Dieu les salue -. Il avait cru en Abraham et fait l'émigration au pays de Châm avec lui. Dieu lui envoya, comme Prophète, aux habitants de Sodom (Sadoum) et des cités environnantes, pour les appeler à Dieu -à Lui la puissance et la gloire- en leur exhortant à faire le bien et s'abstenir de ce qu'ils pratiquaient comme péchés, turpitudes et actions abomimanbles qu'ils avaient inventés, et nul, parmi les hommes, n'avait commis avant eux. Il s'agit de la sodomisation, en assouvissant les passions sur les hommes au lieu des femmes. Un acte ignominieux qu'aucun parmi les fils d'Adam n'avait pratiqué auparavant.

De commenter leur faire, Al-Walid Ben Abdul-Malek a dit: «Si Dieu -à Lui la puissance et la gloire- ne nous avait pas raconté l'histoire du

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس قال: لما مر رسول الله ﷺ بوادي عسفان حين حج قال: «يا أبا بكر أي واد هذا؟» قال هذا وادي عسفان. قال: «لقد مر به هود وصالح عليهما السلام على بكرات خطمهن الليف، أزرهم العباء، وأرديتهم النمار، يلبون يحجون البيت العتيق» أخرجه الإمام أحمد.

peuple de Loth, je n'aurais jamais cru qu'un homme aurait de rapports charnels avec un autre homme. C'est pourquoi Loth -que Dieu le Salue- s'exclama: **«Est-ce possible que vous pratiquiez un vice qu'aucun peuple n'a pratiqué avant vous? Vous assouvissez vos passions charnelles sur les hommes et non sur les femmes»** en vous détournant des femmes que Dieu a créées à votre intention. C'est vraiment un excès et une ignorance en plaçant une chose en dehors de sa place habituelle. Et c'est pour la même raison il leur a dit dans un autre verset: **«Si c'est pour assouvir vos sens que vous êtes venus, reprit Loth, voici mes filles»** [Coran XV, 71].

En leur montrant les êtres qui leur conviennent, ils s'excusèrent qu'ils n'ont plus du désir envers les femmes **«Tu sais bien, répondirent-ils, que nous n'avons que faire de tes filles. Et tu n'es pas sans connaître ce que nous désirons»** [Coran XI, 79]. Nombre des éxègetes ont rapporté que les femmes aussi pratiquiaient l'homosexualité à cette époque tout comme les hommes.

وَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوٓا۟ أَخْرِجُوهُم مِّن قَرْيَتِكُمْ ۖ إِنَّهُمْ أُنَاسٌ يَتَطَهَّرُونَ ﴿٨٢﴾

wamâ kâna jawâbu qawmihî 'illâ 'an qâlû 'aḫrijûhum min qaryatikum 'innahum 'unâsun yataṭahharûna (82).

Pour toute réponse, ses compatriotes se dirent entre eux: Chassons-le, lui et les siens, de notre cité. Nous n'avons que faire de ces puritains» (82).

Les Thamoudites incrédules ne pensaient qu'à chasser Loth et ceux qui ont cru en lui du pays, mais Dieu les fit sortir sains et saufs et fit périr les impies humiliés et honnis.

Le terme «Puritains» signifie, d'après Moujahed et Ibn Abbas que les croyants évitaient tout contact d'avec les hommes et les femmes par leur derrière.

فَأَنجَيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥٓ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ كَانَتْ مِنَ ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٨٣﴾ وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِم مَّطَرًا ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٨٤﴾

fa'anjaynâhu wa 'ahlahû 'illâ-m-ra'atahû kânat mina-l-ĝâbirîna (83) wa 'amṭarnâ 'alayhim maṭaran fa-n-ẓur kayfa kâna 'âqibatu-l-mujrimîna (84).

Nous les sauvâmes lui et les siens à l'exception de sa femme qui périt avec les exterminés (83). Nous fîmes tomber sur eux une pluie de feu. Considère comment finissent les coupables (84).

Nul n'a cru en Loth que les membres de sa famille, comme il est confirmé dans ces versets: «**Nous décidâmes de faire évacuer la ville à tous les croyants. Nous ne trouvâmes dans toute la ville qu'une famille ayant la foi**» [Coran LI, 35-36] à l'exception de sa femme qui gardait la religion de ses compatriotes et leur faisait connaître l'arrivée des étrangers en utilisant des signes particuliers.

Lorsque Dieu ordonna à Loth -que Dieu le salue- de quitter la ville pendant la nuit avec les siens, Il lui demanda de ne plus informer sa femme afin qu'elle ne sorte avec lui. Mais certains éxégètes déclarent qu'elle l'a suivi et lors de la descente du châtiment céleste, elle tourna le visage et en fut atteinte. La première opinion s'avère être la plus correcte, et elle est confirmée par la suite du verset: «**à l'exception de sa femme qui périt avec les exterminés**».

L'expression: «**Nous fîmes tomber sur eux une pluie de feu**» est confirmée par un autre verset où Dieu a dit: «**Et une pluie de pierres brûlantes s'abattit sur elle, pluie dure, prédestinée par ton Seigneur, et toute prête à s'abattre sur les méchants**» [Coran XI, 82-83]. Puis Dieu, pour montrer à Son Prophète et aux fidèles, le sort réservé aux mécréants et ceux qui osent transgresser les ordres et enseignemets divins, dit: «**Considère comment finissent les coupables**».

L'imam Abou Hanifa a jugé que tout homosexuel doit être puni en le jetant d'une place très élevée et le lapidant avec de pierre comme fut le châtiment du peuple de Loth. Quant aux autres imams, tel que Chafé'i, ils ont dit qu'il doit être lapidé qu'il soit marié ou non. La preuve en est ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après Ibn Abbas où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque vous*

trouvez des hommes qui pratiquent l'acte du peuple de Loth, tuez tous les deux» (Rapporté par Abou Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja)[1].

D'autre ulémas ont déclaré que l'homosexuel est pareil au fornicateur: s'il est marié, il sera lapidé jusqu'à la mort, s'il ne l'est pas, il devra être puni par cent flagellations. Quant au rapport charnel d'avec une femme par la partie postérieure, cela est considéré comme étant une «petite sodomisation» qui est interdite par l'unanimité à part quelques opinions différentes.

وَإِلَىٰ مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًاۚ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ
غَيْرُهُۥۖ قَدْ جَآءَتْكُم بَيِّنَةٌ مِّن رَّبِّكُمْۖ فَأَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ وَٱلْمِيزَانَ وَلَا
تَبْخَسُوا۟ ٱلنَّاسَ أَشْيَآءَهُمْ وَلَا تُفْسِدُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَٰحِهَاۚ
ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٨٥﴾

wa'ilâ madyana 'aḫâhum Šu'ayban qâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha mâ lakum min 'ilâhin ġayruhû qad jâ''atkum bayyinatum mi-r-rabbikum fa'awfû-l-kayla wa-l-mizâna walâ tabḫasû-n-nâsa 'ašyâ''ahum walâ tufsidû fî-l-'arḍi ba'da 'iṣlâḥihâ ḏâlikum ḫayru-l-lakum 'in kuntum mu'minîna (85).

Nous envoyâmes aux Madianites leur frère, Choaïb. Il leur dit: O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Votre Seigneur vous envoie un signe irrécusable. Donnez à chacun une juste mesure et un juste poids. Ne causez aucun dommage aux biens d'autrui. Ne jetez pas la perturbation sur la terre après qu'elle a été mise en ordre. Cela vous sera profitable si vous avez le foi. (85).

Madian est un nom qu'on donne à la tribu aussi bien à la cité qui se situe près de Ma'an sur la route de Hijaz. Dieu l'a mentionnée encore dans un autre verset quand Il a dit (en parlant de Moïse): **«Ayant**

---

(1) روى الإمام أحمد عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «من وجدتموه يعمل عمل قوم لوط فاقتلوا الفاعل والمفعول به» رواه أبو داود والترمذي وابن ماجه.

atteint la source de Madian, il y trouva un groupe de gens qui puisaient de l'eau» [Coran XXVIII, 23] qui étaient les gens de Laïka dont nous allons en parler si Dieu le veut.

Choaïb dit à son peuple: **«Adorez Allah. Vous n'avez d'autre Allah que Lui»** d'ailleurs c'est à quoi tous les autres Prophètes appelaient leurs peuples. **«Votre Seigneur vous envoie un signe irrécusable»** qui est une preuve évidente de la véracité de mon message. Puis il les exhorta à traiter les gens équitablement en leur donnant la mesure et le poids exacts sans leur causer du tort dans leurs biens, et sans commettre aucune fraude tant à la vente qu'à l'achat, Dieu a dit: **«Malheur aux fraudeurs»** [Coran LXXXIII, 1] Un verset qui constitue un avertissement et une menace.

On a donné à Choaïb le Surnom «Orateur des Prophètes» à cause de son éloquence

وَلَا تَقْعُدُوا بِكُلِّ صِرَاطٍ تُوعِدُونَ وَتَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ اللَّهِ مَنْ آمَنَ بِهِ
وَتَبْغُونَهَا عِوَجًا وَاذْكُرُوا إِذْ كُنتُمْ قَلِيلًا فَكَثَّرَكُمْ وَانظُرُوا كَيْفَ
كَانَ عَاقِبَةُ الْمُفْسِدِينَ (٨٦) وَإِن كَانَ طَائِفَةٌ مِّنكُمْ آمَنُوا بِالَّذِي
أُرْسِلْتُ بِهِ وَطَائِفَةٌ لَّمْ يُؤْمِنُوا فَاصْبِرُوا حَتَّىٰ يَحْكُمَ اللَّهُ بَيْنَنَا وَهُوَ خَيْرُ
الْحَاكِمِينَ (٨٧)

walâ taq'udû bikulli ṣiraṭin tu 'idûna wa taṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi man 'ã mana bihî wa tabġûnahâ 'iwajan wa-ḏ-kurû 'iḏ kuntum qalîlan fakaṯṯarakum wa-n-ẓurû kayfa kâna 'âqibatu-l-mufsidîna (86) wa'in kâna ṭã 'ifatum-minkum 'ã manû bi-l-laḏî 'ursiltu bihî wa ṭã 'ifatu-l-lam yu'minû fa-ṣ-birû ḥattâ yaḥkuma-L-Lâhu baynanâ wahuwa ḫayru-l-ḥâkimîna (87).

Ne vous portez pas sur les chemins pour terroriser et détourner de la voie d'Allah eux qui ont la foi. La foi que vous souhaitez est une voie tortueuse. N'oubliez pas que du petit peuple que vous étiez, Il a fait un grand peuple. Considérez quelle a été la fin de tous les rebelles. (86) Si une partie d'entre vous croit à ma mission alors qu'une autre partie la révoque en doute, patientez jusqu'à ce qu'Allah nous départage. C'est le meilleur arbitre (87).

Il interdit son peuple de barrer la route aux hommes, la route qu'ils empruntent et la voie de la foi, en les menaçant s'ils ne leur donnent pas leur argent. As-souddy a dit qu'ils étaient des hommes qui percevaient de chaque marchand le dixième de ses biens. Quant à Ibn Abbas et Moujahed, ils ont interprété cela en disant: Ne menacez pas ceux qui viennent à Choaïb pour croire en son message. Mais les dires d'As-Souddy sont plus corrects, quant à cette partie du verset: «**Ne vous portez pas sur les chemins**» c'est à dire tous les chemins. Et les autres dires concernent l'autre partie du verset «**La voie que vous souhaitez est une voie tortueuse**» Car la voie de Dieu est droite.

Souvenez-vous «**que de petit peuple que vous étiez, Il a fait un grand peuple**» car le petit peuple est toujours faible, mais une fois devenu très nombreux, il devient puissant, et c'est un bienfait provenant du Seigneur .

«**Considérez quelle a été la fin de tous les rebelles**» parmi les générations qui vous ont précédés, et qui ont subi le châtiment de Dieu à cause de leur corruption et leur impiété en traitant leurs Prophètes de menteurs.

Et Choaïb de poursuivre: «**Si une partie d'entre vous croit à ma mission alors qu'une autre partie la révoque en doute**» en vous discutant à mon message «**Patientez jusqu'à ce qu'Allah nous départage**» et juge entre nous «**C'est le meilleur arbitre**» qui accordera la bonne fin aux croyants et le sort néfaste aux impies

۞ قال الملأ الذين استكبروا من قومه لنخرجنك يا شعيب والذين آمنوا
معك من قريتنا أو لتعودن في ملتنا قال أولو كنا كارهين (88) قد
افترينا على الله كذبا إن عدنا في ملتكم بعد إذ نجانا الله منها وما يكون لنا أن
نعود فيها إلا أن يشاء الله ربنا وسع ربنا كل شيء علما على الله توكلنا ربنا
افتح بيننا وبين قومنا بالحق وأنت خير الفاتحين (89)

qâla-l-mala'u-l-ladîna-stakbarû min qawmihî lanuhrijannaka yâ Šu'aybu wa-l-ladîna 'â manû ma'aka min qaryatinâ 'aw lata'udanna fî millatinâ qâla 'awalaw kunna kârihîna (88) qad-i-ftaraynâ 'alâ-L-Lâhi kadiban 'in 'udnâ fî millatikum ba'da 'id najjânâ-L-Lâhu minhâ wamâ yakûnu lanâ 'an na'ûda fîhâ 'illâ 'an yašâ'a-L-Lâhu rabbunâ wasi'a rabbunâ kulla šay'in 'ilman 'alâ-L-Lâhi tawakkalnâ rabbanâ-ftah baynanâ wa bayna qawminâ bi-l-haqqi wa 'anta hayru-l-fâtihîna (89).

Les puissants d'entre eux lui dirent: «O Chouaïb, nous te chasserons de notre cité toi et ceux qui partagent ta foi, à moins que vous ne reveniez à nos croyances». Il interrompit: «Même si nous avons de l'aversion pour elles?» (88) Ce serait de notre part une véritable félonie vis-à-vis d'Allah que de retomber dans vos croyances après qu'Il nous en a tirés. Loin de nous l'idée de revenir à ces croyances à moins que notre Maître, dont la science embrasse tout n'en décide autrement C'est à Allah que nous nous fions. Seigneur tranche entre nous et notre peuple. Tu es le meilleur des arbitres (89).

Telle fut la situation des impies à l'égard de Chouaïb et ceux qui ont cru en lui: une menace d'expulsion du pays ou revenir à leur religion après avoir embrassé la religion de Dieu. Et Chouaïb de leur demander: **«Même si nous avons de l'aversion pour elles?»** Car, si une fois nous reviendrons à vos croyances et abandonnerons la nôtre, nous aurions commis un grand péché en reconnaissant des égaux et associés à Dieu! Une question qui traduit une répulsion de la part de Chouaïb **«Ce serait de notre part une véritable félonie vis-à-vis d'Allah que de retomber dans vos croyances après qu'Il nous en a tirés»** Chouaïb rendit tout à la science de Dieu qui embrasse tout, et leur répondit raisonnablement. **«C'est à Allah que nous nous fions»** en Lui remettant toutes nos affaires. Et Chouaïb d'invoquer Dieu: **«Seigneur, tranche entre nous et notre peuple»** juge entre nous et accorde-nous la victoire sur eux car **«Tu es le meilleur des arbitres»** et équitable, et tu ne lèses personne ni l'opprimes.

وَقَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ لَئِنِ ٱتَّبَعْتُمْ شُعَيْبًا إِنَّكُمْ إِذًا

لَخَٰسِرُونَ ﴿٩٠﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ فَأَصْبَحُوا۟ فِى دَارِهِمْ جَٰثِمِينَ ﴿٩١﴾ ٱلَّذِينَ
كَذَّبُوا۟ شُعَيْبًا كَأَن لَّمْ يَغْنَوْا۟ فِيهَا ۚ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ شُعَيْبًا كَانُوا۟ هُمُ ٱلْخَٰسِرِينَ
﴿٩٢﴾

waqâla-l-mala'u-l-laḏîna kafarû min qawmihî la'in-i-t-taba'tum Šu'ayban 'innakum 'iḏa-l-la-ḫâsirûna (90) fa'âḫaḏathumu-r-rajfatu fa'aṣbaḥû fî dârihim jâṯimîna (91) l-laḏîna kaḏḏabû Šu'ayban ka'a-l-lam yuǧnû fîhâ-l-laḏîna kaḏḏabû Šu'ayban kânû humu-l-ḫâsirîna (92).

Les incrédules parmi les puissants dirent au peuple: «Si vous écoutez Chouaïb, vous êtes perdus» (91) Ceux qui avaient traité Chouaïb d'imposteur furent mis en pièces. Et ainsi la perte de ceux qui avaient traité Chouaïb d'imposteur se trouva consommée (92).

Sous l'effet de leur impiété, leur rebellion et leur obstination, et mûs par le reniement de la vérité, les puissants incrédules dirent aux autres: **«Si vous écoutez Chouaïb, vous êtes perdus»**. En les menaçant par de tels propos, eux à leur tour et comme punition **«ils furent pris de tremblements inextinguibles. On trouva le sol de leurs demeures jonché de cadavres»**. Un cataclysme fondit sur eux les rendant de corps inertes pour prix de leur menace à Chouaïb et aux croyants. Dieu raconte encore leur histoire dans la sourate de Houd où Il dit: **«Lorsque notre ordre fut lancé, nous sauvâmes Choaïb et ceux qui partageaient sa foi par un effet de notre miséricorde. Un cataclysme anéantit les méchants. On les trouva étendus morts dans leurs demeures»** [Coran XI, 94]. Ils avaient auparavant dit à Choaïb: **«Est-ce sous l'influence de tes prières que tu nous ordonnes de renier ce qu'adoraient nos pères»** [Coran XI, 87] voulant ainsi le railler, mais ils ne tardèrent pas à succomber.

Dieu raconte aussi leur histoire dans la sourate des poètes quand Il dit: **«Ils traitèrent Chouaïb d'imposteur. Un épais nuage les asphyxia. Ce fut un châtiment terrible»** [Coran XXVI, 189] Les exégètes racontent qu'en ce jour-là un nuage épais chargé du feu et d'une lueur éblouissante les surplomba, puis un cri leur parvint du ciel et un tremblement agita la terre sous leurs pieds. Ils trépassèrent et gisèrent dans leurs

demeures comme s'ils n'y avaient jamais habité. Car ils voulaient en chasser Chouaïb et ceux qui ont cru en lui. Ils furent vraiment les perdants.

فَتَوَلَّىٰ عَنۡهُمۡ وَقَالَ يَٰقَوۡمِ لَقَدۡ أَبۡلَغۡتُكُمۡ رِسَٰلَٰتِ رَبِّي وَنَصَحۡتُ لَكُمۡۖ فَكَيۡفَ
ءَاسَىٰ عَلَىٰ قَوۡمٖ كَٰفِرِينَ ﴿٩٣﴾

fatawallâ 'anhum wa qâla yâ qawmi laqad 'ablagtukum risâlâti rabbî wa naṣaḥtu lakum fakayfa 'âsâ 'alâ qawmin kâfirîna (93).

Chouaïb se retira en disant: «O mon peuple, je vous ai transmis les messages de mon Maître. Je vous ai conseillé de mon mieux. Après tout, qu'ai-je à me lamenter sur le sort d'un peuple d'infidèles» (93).

A leur vue, Chouaïb -que Dieu le salue- se détourna d'eux en apercevant le châtiment qu'ils on subi. Et malgré qu'ils étaient devenus cadavres, il les réprimanda en leur disant: **«Je vous ai transmis les messages de mon Maître. Je vous ai conseillé de mon mieux»** Donc je n'éprouve aucune peine au sujet d'un peuple incrédule

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا فِي قَرۡيَةٖ مِّن نَّبِيٍّ إِلَّآ أَخَذۡنَآ أَهۡلَهَا بِٱلۡبَأۡسَآءِ وَٱلضَّرَّآءِ
لَعَلَّهُمۡ يَضَّرَّعُونَ ﴿٩٤﴾ ثُمَّ بَدَّلۡنَا مَكَانَ ٱلسَّيِّئَةِ ٱلۡحَسَنَةَ حَتَّىٰ عَفَواْ وَّقَالُواْ قَدۡ
مَسَّ ءَابَآءَنَا ٱلضَّرَّآءُ وَٱلسَّرَّآءُ فَأَخَذۡنَٰهُم بَغۡتَةٗ وَهُمۡ لَا يَشۡعُرُونَ ﴿٩٥﴾

wamâ 'arsalnâ fî qaryatim-min nabiyyin 'illâ 'aḫadnâ 'ahlahâ bi-l-ba'sâ'i wa-ḍ-ḍarrâ'i la 'allahum yaḍḍarra'ûna (94) ṯumma baddalnâ makâna-s-sayyi'ati-l-ḥasanata ḥattâ 'afaw wa qâlû qad massa 'âbâ'anâ-ḍ-ḍarrâ'u wa-s-sarrâ'u fa-'aḫadnâhum bagtatan wa hum lâ yaš'urûna (95).

Chaque fois que nous avons envoyé un Prophète à une cité, nous avons accablé ses habitants de malheurs et de calamités pour qu'ils s'amen-

dent (94) Ensuite nous avons substitué le bonheur à l'adversité. Une fois et en pleine prospérité, ils dirent: «Le bonheur et le malheur ont indistinctement visité nos père». Puis, soudain, nous les châtiâmes au moment où ils ne s'y attendaient pas (95).

Les générations passées avaient été éprouvées également par les malheurs tels que les maladies corporelles, et les calamités telles que la pauvreté, la gêne etc.... peut-être se seraient-elles humiliées en invoquant le Seigneur et L'implorant afin qu'il dissipe leurs malheurs. On peut dire que le but de cela était pour les porter à s'humilier devant Dieu et l'implorer, mais ils n'ont rien fait de tout cela. Puis Dieu changea leur malheur en bonheur aussi pour les éprouver, leur maladie en santé parfaite, leur gêne en aisance et leur pauvreté en richesse pour être reconnaissants. Et pourtant ils n'ont rien fait, ils n'étaient que des ingrats malgré leur descendance et leurs richesses proliférées. Ils se sont bornés à dire: «**Le bonheur et le malheur ont indistinctement visité nos pères**» voulant par là affirmer que tous ces changements ne sont soumis qu'à l'effet du temps et ne sont que des choses normales et habituelles, sans que pour autant s'apercevoir que tout cela dépend de la volonté de Dieu. Ils ont agi à l'inverse des croyants qui se montrent reconnaissants lors du bonheur et patientent en cas de malheur. A ce propos, il est cité dans le deux Sahih que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Je m'étonne du cas du croyant où toute décision divine ne lui rapporte que le bien: si un malheur le frappe, il patiente et ceci est un bien pour lui. Si un bonheur le touche, il se montre reconnaissant et ceci est encore un bien pour lui»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Le croyant donc réfléchit tant au bonheur qu'au malheur une fois lorsqu'il en est éprouvé, car il est dit dans un hadith: «Le malheur ne cesse de frapper le croyant qu'à la fin il en sortira purifié de tous ses péchés».

(1) ثبت في الصحيحين: «عجباً للمؤمن لا يقضي الله له قضاء إلا كان خيراً له، إن أصابته ضراء صبر فكان خيراً له، وإن أصابته سراء شكر فكان خيراً له».

Quant à l'hypocrite, il est pareil à un âne qui ignore pourquoi son propriétaire l'attache et vers où il le conduit.

A la suite, Dieu montre leur sort: «**Puis, soudain, nous les châtiâmes au moment où ils ne s'y attendaient pas**» Il les emporta brusquement et à l'improviste.

وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْقُرَىٰٓ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَفَتَحْنَا عَلَيْهِم بَرَكَٰتٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ
وَلَٰكِن كَذَّبُوا۟ فَأَخَذْنَٰهُم بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٩٦﴾ أَفَأَمِنَ أَهْلُ ٱلْقُرَىٰٓ أَن
يَأْتِيَهُم بَأْسُنَا بَيَٰتًا وَهُمْ نَآئِمُونَ ﴿٩٧﴾ أَوَأَمِنَ أَهْلُ ٱلْقُرَىٰٓ أَن يَأْتِيَهُم بَأْسُنَا
ضُحًى وَهُمْ يَلْعَبُونَ ﴿٩٨﴾ أَفَأَمِنُوا۟ مَكْرَ ٱللَّهِ ۚ فَلَا يَأْمَنُ مَكْرَ ٱللَّهِ إِلَّا
ٱلْقَوْمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٩٩﴾

walaw 'anna 'ahla-l-qurâ 'âmanû wa-t-taqû lafataḥnâ 'alayhim barakâtim-mina-s-samâ'i wa-l-'arḍi walâkin kaḏḏabû fa 'aḫaḏnâhum bimâ kâmî yaksibûna (96) 'afa'amina 'ahlu-l-qurâ 'ay-ya'tiyahum ba'sunâ bayâtan wahum nâ'imûna (97) 'awa 'amina 'ahlu-l-qurâ 'ay-ya'tiyahum ba'sunâ ḍuḥan wahum yal'abûna (98)'afa 'aminû makra-L-Lâhi falâ ya'manu makra-L-Lâhi 'illâ-l-qawmu-l-ḫâsirûna (99).,

Si les habitants de ces cités avaient cru et craint Allah, nous aurions répandu sur eux les bénédictions du ciel et de la terre, mais ils nous ont renié. Nous avons sévi contre eux pour les punir de leurs péchés (96) Les habitants des villes sont-ils sûrs que notre châtiment ne les surprendra pas, la nuit, pendant leur sommeil? (97) Les habitants des villes sont-ils sûrs que notre châtiment ne les surprendra pas, en plein jour, au beau milieu de leurs plaisirs? (98) Se sentent-ils à l'abri de la répression divine? Seuls se croient à l'abri d'une pareille répression ceux qui ont abandonné tout souci de leur salut (99).

La plupart des villes que Dieu a envoyé vers leurs habitants Ses

Prophètes n'ont pas cru en eux et en leurs messages, et la majorité demeura incrédule comme était le peuple de Younos (Jonas) qu'on présente à titre d'exemple. Dieu a dit: «**Que n'ont-elles cru les cités d'autrefois? La foi leur eût été profitable. Seul, le peuple de Jonas s'est converti**» [Coran X, 98]. Il n'y a pas de peuple qui n'ait eu son Prophète.

En racontant l'histoire de ces cités, Dieu veut montrer le sort de ses habitants incrédules et affirme que «**Si les habitants de ces cités avaient cru et craint Allah, nous aurions répandu sur eux les bénédictions du ciel et de la terre**» pour prix de leur foi, soumission, en suivant les Prophètes et observant les enseignements. Mais hélas «**ils nous ont renié. Nous avons sévi contre eux pour les punir de leurs péchés**». Ils ont été emportés à cause de leurs mauvaises actions et en persévérant dans leur rebellion.

Dieu ensuite avertit et menace les hommes à cause de leur insoumission «**Les habitants des villes sont-ils sûrs que notre châtiment ne les surprendra pas, la nuit, pendant leur sommeil?**» Ou bien en plein jour au beau milieu de leurs plaisirs, comme le montre le verset qui s'ensuit. Donc le châtiment de Dieu pourrait atteindre les impies à tout moment, dans leur éveil comme dans leur insouciance, car «**Seuls se croient à l'abri d'une pareille répression ceux qui ont abandonné tout souci de leur salut**» A cet égard, Al-Hassan Al-Basri a dit: «Le croyant, même en observant les ordres divins, est toujours peureux et craintif, tandis que l'impie commet les péchés en toute sécurité».

أَوَلَمْ يَهْدِ لِلَّذِينَ يَرِثُونَ ٱلْأَرْضَ مِنۢ بَعْدِ أَهْلِهَآ أَن لَّوْ نَشَآءُ أَصَبْنَٰهُم
بِذُنُوبِهِمْ ۚ وَنَطْبَعُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَسْمَعُونَ ﴿١٠٠﴾

'awa lam yahdi-li-l-laḏîna yariṯûna-l-'arḍa mim ba'di 'ahlihâ 'a-l-law našâ'u 'aṣabnâhum biḏunûbihim wa naṭba'u 'alâ qulûbihim fahum lâ yasma'ûna (100).

N'est ce pas là la preuve pour ceux qui succèdent sur terre à d'autres peuples que, si nous le voulions, nous les punirions de leurs péchés? Nous pourrions aussi insensibiliser leurs cœurs au point qu'ils seraient fermés à tout enseignement (100).

En commentant ce verset Ibn Abbas a dit: «N'a-t-on pas montré à ces peuples qui ont succédé aux autres que, si nous le voulions, nous leur enverrions un châtiment.pour prix de leurs péchés. Quant à Ibn Jarir, il a dit: Après l'anéantissement des premiers occupants de la terre, ceux qui leur ont succédé ne sont-il pas au courant que, s'ils les avaient imité et œuvré comme eux, nous leur aurions appliqué la même punition; en mettant un sceau sur leurs cœurs afin de ne plus entendre ni concevoir aucun enseignement. Ce châtiment qu'on a infligé aux premiers **«n'est-ce pas un avertissement pour eux que nous ayons anéanti tant de générations passées? Ils foulent le sol où s'élevaient leurs demeures?»** [Coran XX, 128].

Et de confirmer Sa menace Dieu a dit: **«Combien de générations n'avons-nous pas anéanties avant eux? Découvrez-vous la trace d'un seul d'entre eux? Percevez-vous le moindre bruit venant d'eux?»** [Coran XIX, 98]. Il a dit aussi: **«Que de cités avons-nous détruites en punition de leurs péchés! elles gisent solitaires au milieu de leurs ruines, leurs puits sont comblés et leurs mangifiques palais abattus»** [Coran XXII, 45].

On trouve dans le Coran une multitude de versets se rapportant au même sujet qui dénotent le pouvoir de Dieu quand Il veut anéantir un peuple incrédule et rebelle.

تِلْكَ ٱلْقُرَىٰ نَقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآئِهَا ۚ وَلَقَدْ جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَمَا كَانُوا۟
لِيُؤْمِنُوا۟ بِمَا كَذَّبُوا۟ مِن قَبْلُ ۚ كَذَٰلِكَ يَطْبَعُ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِ ٱلْكَٰفِرِينَ
﴿١٠١﴾ وَمَا وَجَدْنَا لِأَكْثَرِهِم مِّنْ عَهْدٍ ۖ وَإِن وَجَدْنَآ أَكْثَرَهُمْ لَفَٰسِقِينَ ﴿١٠٢﴾

tilka-l-qurâ naqussu 'alayka min 'ambâ'ihâ walaqad jâ'athum rusuluhum bi-l-bayyinâti famâ kanû liyu'minû bimâ kaḏḏabû min qablu kaḏâlika yaṭba'u-L-Lâhu 'alâ qulûbi-l-kâfirîna (101) wamâ wajadnâ li'akṯarihim min 'ahdin wa 'in wajadnâ 'akṯarahum lafâsiqîna (102).

Nous t'avons raconté brièvement l'histoire de ces cités. Des Prophètes leur furent envoyés avec des preuves. Mais les habitants ne purent se résigner à accepter ce qu'ils avaient traité de mensonge. C'est ainsi qu'Allah endurcit le cœur des infidèles (101) Nous n'avons trouvé chez la plupart de ces peuples aucune fidélité; mais nous y avons trouvé de la corruption (102).

Après avoir raconté l'histoire des peuples de Noé, Houd, Saleh et Loth et ce qui en est advenu d'eux, en sauvant les fidèles parmi eux, Dieu affirme qu'Il n'a sévi de la sorte contre eux qu'après l'envoi des Prophètes qui leur ont apporté les signes clairs et les preuves évidentes. Sache donc ô Mouhammad que **«nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète»** [Coran XVII, 15]. Parmi ces cités **«il en est qui sont encore debout, d'autres ont été complètement rasées»** [Coran XI, 100] Les habitants ne crurent pas à ce qu'ils avaient auparavant de mensonges en traitant leurs Prophètes d'imposteurs.

«C'est ainsi qu'Allah endurcit le cœur des infidèles. Nous n'avons trouvé chez la plupart de ces peuples aucune fidélité» mais la plupart d'entre eux sont pervers. Ils ont rompu le pacte conclu avec Dieu quand Il les a tirés des reins d'Adam de n'adorer que Lui, se soumettre à Ses enseignements et de suivre Ses Prophètes. Mais à l'inverse, ils ont négligé les enseignements, associé d'autres divinités à Dieu et traité les Prophètes de menteurs, sans aucun prétexte ni preuve ni quoi que ce soit pour justifier leur comportement.

On a commenté cette partie du verset: **«Mais les habitants ne purent se résigner à accepter ce qu'ils avaient traité de mensonge»** de plusieurs façons:

- Oubay Ben Ka'b a dit: Dieu avait prédit ce comportement quand Il a pris leur engagement, et qu'ils ne seraient plus des croyants. Ce commentaire est soutenu par Ibn Jarir.

- As-Souddy a dit: «Le jour où Dieu a pris leur engagement, ils ne l'ont fait que malgré eux.

- Moujahed, quant à lui, a dit: Ils étaient tellement obstinés que **«s'ils y revenaient sur terre? Ils referaient ce qui leur a été défendu»** [Coran VI, 28] car ils n'étaient que menteurs.

ثُمَّ بَعَثْنَا مِنۢ بَعْدِهِم مُّوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَآ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِۦ فَظَلَمُواْ بِهَا ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ
كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿١٠٣﴾

ṯumma ba‘aṯnâ mim ba‘dihim Mûsâ bi-'âyâtinâ 'ilâ Fir‘awna wa ma-la'ihî faẓalamû bihâ fa-n-ẓur kayfa kâna ‘âqibatu-l-mufsidîna (103).

Après ces Prophètes, nous envoyâmes Moïse en mission auprès de Pharaon et de sa cour. Il y fut traité avec iniquité. Considère quelle a été la fin des rebelles!»(103).

Après les Prophètes mentionnés dans les versets précités, Dieu raconte l'histoire de Moïse qu'Il a envoyé à Pharaon et sa cour avec des signes évidentes, mais ils se montrèrent injustes envers lui en reniant les signes par obstination et orgueil **«Bien que convaincus, ils les repoussèrènt par orgueil et par malignité»** [Coran XXVII, 14]. Considère ô Mouhammad quelle a été la fin des corrupteurs: nous les avons noyés du premier jusqu'au dernier, pour les punir, et pour réconforter les cœurs des fidèles qui ont assisté à leur noyade.

وَقَالَ مُوسَىٰ يَٰفِرۡعَوۡنُ إِنِّي رَسُولٞ مِّن رَّبِّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿١٠٤﴾ حَقِيقٌ عَلَىٰٓ
أَن لَّآ أَقُولَ عَلَى ٱللَّهِ إِلَّا ٱلۡحَقَّۚ قَدۡ جِئۡتُكُم بِبَيِّنَةٖ مِّن رَّبِّكُمۡ فَأَرۡسِلۡ
مَعِيَ بَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ ﴿١٠٥﴾ قَالَ إِن كُنتَ جِئۡتَ بِـَٔايَةٖ فَأۡتِ بِهَآ إِن كُنتَ مِنَ
ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١٠٦﴾

waqâla Mûsâ yâ Fir‘awnu 'innî rasûlum mi-r-rabbi-l-‘âlamîna (104) ḥaqîqun ‘alâ 'a-l-lâ 'aqûla ‘alâ-L-Lâhi 'illâ-l-ḥaqqa qad ji'tukum bi bayyinatim-mi-r-rabbikum fa'arsil ma‘iya banî 'isrâ 'îla (105) qâla 'in kunta ji'ta bi 'âyatin fa'ti bihâ 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (106).

«O Pharaon, dit Moïse: «Je suis l'envoyé du Maître de l'Univers. (104) Il est de mon devoir de ne dire que la vérité sur Allah. Je vous apporte une preuve de la part de votre Seigneur. Laisse partir avec moi les fils d'Israël» (105) Pharaon répondit: «Tu prétends apporter une preuve? Eh bien! produis-la, si tu es sincère» (106).

Dieu raconte la polémique qui s'est déroulée entre Son Prophète Moïse et Pharaon, le premier étant soutenu par les signes et les preuves, et prêt à les produire devant Pharaon et ses conseillers.

Il lui dit: «**Je suis l'envoyé du Maître de l'Univers**» le créateur des cieux et de la terre et leur Souverain. «**Il est de mon devoir de ne dire que la vérité sur Allah**» Je ne vous dis que ce qui est sincère et véridique car Je connais la vérité de mon Seigneur et Sa magnificence. «**Je vous apporte une preuve de la part de votre Seigneur**» une preuve manifeste et irréfutable pour montrer la véracité de mon message. Je vous demande de laisser «**partir avec moi les fils d'Israël**». Libère-les, épargne-les de ta tyrannie afin qu'ils adorent leur Seigneur car ils sont la descendance d'un noble Prophète Israël (Jacob) le fils d'Isaac, le fils d'Abraham le confident de Dieu.

Pharaon lui répondit: «**Tu prétends apporter une preuve? Eh bien, produis-la si tu es sincère**» C'est comme il a voulu lui dire: Je ne te crois pas, ne réponds pas à ta demande à moins que tu ne produises cette preuve présumée.

فَأَلْقَىٰ عَصَاهُ فَإِذَا هِىَ ثُعْبَانٌ مُّبِينٌ ﴿١٠٧﴾ وَنَزَعَ يَدَهُۥ فَإِذَا هِىَ بَيْضَآءُ لِلنَّٰظِرِينَ
﴿١٠٨﴾

fa 'alqâ 'aṣâhu fa'iḏâ hiya ṯu'bânum-mubînun (107) wa naza'a yadahû fa'iḏâ hiya bayḍâ'u li-n-nâẓirîna (108).

Moïse jeta son bâton, qui se mua aussitôt en un véritable serpent. (107) Moïse montra sa main, qui apparut d'une blancheur immaculée aux spectateurs (108).

Ibn Abbas a dit: Le bâton fut transformé en un grand serpent, la bouche bée qui se dirigea en vitesse vers Pharaon. Eprouvant une grande frayeur, Pharaon descendit de son lit de repos et demanda à Moïse de le retenir. As-souddy rapporte que Pharaon aurait demandé à Moïse de faire arrêter ce serpent et il serait prêt à l'exaucer. Moïse reprit le serpent qui se retourna à son état primitif: un bâton.

Ensuite «**Moïse montra sa main qui apparut d'une blancheur immaculée aux spectateurs**» Il introduisit sa main dans l'ouverture de sa tunique et la sortit, et la voilà d'une blancheur éclatante sans maladie ni lèpre, comme il est montré dans un autre verset: «**Rentre ta main dans la man-**

che-Elle en sortira blanche sans que ce soit l'effet d'une maladie» [Coran XXVII, 12]. Puis Moïse la rentra de nouveau et en la retirant elle revint à sa couleur normale

قَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِ فِرْعَوْنَ إِنَّ هَٰذَا لَسَٰحِرٌ عَلِيمٌ ﴿١٠٩﴾ يُرِيدُ أَن يُخْرِجَكُم مِّنْ
أَرْضِكُمْ ۖ فَمَاذَا تَأْمُرُونَ ﴿١١٠﴾

qâla-l-mala'u min qawmi Fir'awna 'inna hâḏâ lasâḥirun 'alîmun (109) yurîdu 'ay-yuḫrijakum min 'arḍikum famâḏâ ta'murûna (110).

L'entourage de Pharaon n'eut qu'un cri: «C'est un magicien extraordinaire (109) Il cherche à vous chasser de votre pays. Qu'est-ce que vous décidez?» (110).

Les chefs et notables parmi le peuple de Pharaon, une fois celui-ci apaisé et rassuré, pour le soutenir contre Moïse, s'exclamèrent «**C'est un magicien extraordinaire**» Ils se concertèrent pour trouver une décision à prendre à l'égard de Moïse et comment l'affronter pour l'empêcher de divulguer son message, car ils éprouvèrent une certaine crainte de pouvoir conquérir les cœurs du peuple par sa magie comme ils prétendaient, et ensuite de chasser Pharaon et ses partisans du pays. Mais ce qu'ils redoutaient, ils y tombèrent comme l'affirme ce verset: **«.. et faire subi à Pharaon, à Hamon et à leurs troupes les représailles qu'ils redoutaient de leurs victimes»** [Coran XXVIII, 6]. Enfin la décision fut prise.

قَالُوٓا۟ أَرْجِهْ وَأَخَاهُ وَأَرْسِلْ فِى ٱلْمَدَآئِنِ حَٰشِرِينَ ﴿١١١﴾ يَأْتُوكَ بِكُلِّ سَٰحِرٍ
عَلِيمٍ ﴿١١٢﴾

qâlû 'arjih wa 'aḫâhu wa 'arsil fî-l-madâ'ini ḥâširîna (111). ya'tûka bikulli sâḥirin 'alîmin (112).

Ils répondirent: «Fais-le patienter lui et son frère et envoie dans toutes les villes des émissaires. (111) Quérir tous les bons magiciens qu'ils pourront trouver» (112).

Comme la magie était à cette époque très répandue dans tous les pays, et croyant que la preuve présentée par Moïse n'était que pure magie, ils proposèrent à Pharaon d'envoyer des agents qui rassembleront et amèneront tous les savants magiciens. Ils demandèrent un délai afin qu'ils puissent répondre à la magie de Moïse par une autre. Ils dirent à Moïse: «**Es-tu venu, ô Moïse, dit Pharaon, pour nous chasser de notre pays? Est-ce à cela que tend ta magie? De la magie, nous allons t'en montrer aussi. Convenons d'un rendez-vous. Engageons-nous à n'y manquer ni l'un ni l'autre**» [Coran XX, 57 - 58]. Ce rendez-vous fut fixé.

وَجَآءَ ٱلسَّحَرَةُ فِرْعَوْنَ قَالُوٓا۟ إِنَّ لَنَا لَأَجْرًا إِن كُنَّا نَحْنُ ٱلْغَٰلِبِينَ ﴿١١٣﴾ قَالَ
نَعَمْ وَإِنَّكُمْ لَمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿١١٤﴾

wa jâ'a-s-saḥaratu Fir'awna qâlû 'inna lanâ la'ajran 'in kunnâ naḥnu-l-ġâlibîna (113) qâla na'am wa 'innakum lamina-l-muqarrabîna (114).

Les magiciens se présentèrent à Pharaon et lui dirent: «Evidemment, nous aurons une récompense si nous sortons vainqueurs de l'épreuve» (113) C'est entendu, dit-il mieux que ça, vous ferez partie de ma cour» (114).

Une fois les magiciens réunis, et pour affronter Moïse, ils demandèrent à Pharaon s'ils seraient récompensés en l'emportant sur Moïse. La réponse de Pharaon leur fut très favorable, car en plus de la récompense promise, ils feront partie de son entrourage.

قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِمَّآ أَن تُلْقِىَ وَإِمَّآ أَن نَّكُونَ نَحْنُ ٱلْمُلْقِينَ ﴿١١٥﴾ قَالَ أَلْقُوا۟ فَلَمَّآ
أَلْقَوْا۟ سَحَرُوٓا۟ أَعْيُنَ ٱلنَّاسِ وَٱسْتَرْهَبُوهُمْ وَجَآءُو بِسِحْرٍ عَظِيمٍ ﴿١١٦﴾

qâlû yâ Mûsâ 'immâ 'an tulqiya wa 'immâ 'an nakûna naḥnu-l-mulqîna (115) qâla 'alqû falammâ 'alqaw saḥarû 'a'yuna-n-nâsi wa-starhabûhum wa jâ'u bi siḥrin 'aẓîmin (116).

S'adressant à Moïse, les magiciens dirent: «Veux-tu commencer ou veux-tu que ce soit nous?» (115) Commencez, répondit Moïse. Ils jetèrent leurs sorts, éblouirent les yeux des spectateurs qu'ils remplirent de terreur. Ce fut là un tour de magie extraordinare (116).

Pour effrayer Moïse et le défier, les magiciens lui dirent: «**Veux-tu commencer ou veux-tu que ce soit nous?**». Et Moïse de leur répondre avec toute tranquillité: «**Commencez**».

Quelle sagesse et quel but attendait-on de cette réponse? La réponse en est la suivante, et c'est Dieu qui est le plus savant: Afin que le peuple voie d'abord le faire des magiciens, et une fois qu'ils en sont épris en l'appréciant, ils attendaient sûrement la réplique de Moïse. Et alors elle sera plus éclatante et étonnante car elle provient du Seigneur.

Donc quand «**ils jetèrent leurs sorts, éblouirent les yeux des spectateurs qu'ils remplirent de terreur**» Les gens imaginèrent que ce qu'ils ont présenté était réel, même en apparence. Mais en réalité, ce n'était qu'astuce et artifices car: «**leurs cordes et leurs bâtons parurent brusquement s'agiter sous l'empire de la magie**» [Coran XX, 66]. C'était, d'après Ibn Abbas, de grosses cordes et des longs bâtons. Mouhammad, quant à lui, a dit: «Chacun d'eux jeta ce qu'il portait comme cordes et bâtons, et le tout fut transformé en serpents en tant qu'une montagne et remplirent la vallée de sorte que chacun rampait sur l'autre. As-Souddy a dit: Ils étaient au nombre de trente mille et quelques dont chacun avait ses propres sorts. Ils purent produire ainsi une magie extraordinaire qui ensorcela les yeux des gens.

۞ وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَلْقِ عَصَاكَ ۖ فَإِذَا هِىَ تَلْقَفُ مَا يَأْفِكُونَ ﴿١١٧﴾
فَوَقَعَ ٱلْحَقُّ وَبَطَلَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١١٨﴾ فَغُلِبُوا۟ هُنَالِكَ وَٱنقَلَبُوا۟ صَٰغِرِينَ
﴿١١٩﴾ وَأُلْقِىَ ٱلسَّحَرَةُ سَٰجِدِينَ ﴿١٢٠﴾ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٢١﴾ رَبِّ مُوسَىٰ
وَهَٰرُونَ ﴿١٢٢﴾

wa 'awaynâ 'ilâ Mûsâ 'an 'alqi 'aṣâka fa 'iḏâ talqafu mâ ya'fakûna (117) faqa'a-l-ḥaqqu wa baṭala mâ kânû ya'malûna (118) faġulibû hunâlika wa-nqalabû ṣâġirîna (119) wa 'ulqiya-s-saḥaratu sâjidîna (120) qâlû 'âmannâ bi rabbi-l-'âlamîna (121) rabbi Mûsâ wa Hârûna (122).

Nous fîmes signe à Moïse de jeter son bâton. Aussitôt le bâton se mit à engloutir tout ce que les magiciens avaient imaginé. (117) La vérité s'im-

posa, annihilant les tours des autres magiciens (118) Vaincus, ils se retirèrent humiliés. (119) Les magiciens se prosternèrent la face contre terre (120) Ils dirent: «Nous croyons au Maître de l'Univers. (121) «Au Maître de Moïse et d'Aaron» (122).

Dans cette situation solennelle, et pour séparer la vérité de l'erreur, Dieu inspira à Moïse de jeter le bâton qu'il tenait dans sa main droite **«Aussitôt le bâton se mit à engloutir tout les magiciens avaient imaginé»**. Tout ce que les magiciens ont fabriqué, le bâton de Moïse l'engloutit sans laisser ni corde ni bâton, et alors, les magiciens s'aperçurent que c'est une chose provenant du ciel, ce n'est donc pas de la magie qu'ils exerçaient. Ils se prosternèrent, humiliés et vaincus, et déclarèrent: **«Nous croyons au Maître de l'Univers, au Maître de Moïse et d'Aaron»** car si Moïse était un magicien comme nous, nous l'aurions vaincu. Et de commenter cet évènement, Al-Qassem Ben Abi Bourra a dit: Inspiré par Dieu, Moïse jeta son bâton qui se transforma en un gros serpent qui engloutit leurs cordes et leurs bâtons. Devant ce fait inoui, les magiciens se prosternèrent et dès qu'ils relevèrent la tête, ils aperçurent le Paradis et l'Enfer, et la récompense de leurs habitants.

قَالَ فِرْعَوْنُ ءَامَنتُم بِهِۦ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ إِنَّ هَٰذَا لَمَكْرٌ مَّكَرْتُمُوهُ فِى
ٱلْمَدِينَةِ لِتُخْرِجُوا۟ مِنْهَآ أَهْلَهَا فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿١٢٣﴾ لَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُم
مِّنْ خِلَٰفٍ ثُمَّ لَأُصَلِّبَنَّكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿١٢٤﴾ قَالُوٓا۟ إِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا مُنقَلِبُونَ ﴿١٢٥﴾ وَمَا
تَنقِمُ مِنَّآ إِلَّآ أَنْ ءَامَنَّا بِـَٔايَٰتِ رَبِّنَا لَمَّا جَآءَتْنَا رَبَّنَآ أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَفَّنَا
مُسْلِمِينَ ﴿١٢٦﴾

qâla Fir'awnu 'âmantum bihî qabla 'an 'âdana lakum 'inna hâdâ lamakrum-makartumûhu fî-l-madînati lituhrijû minhâ 'ahlahâ fasawfa ta'lamûna (123) li 'uqatti'anna 'aydiyakum wa 'arjulakum min hilâfin tumma li 'usallibannakum 'ajma'îna (124) qâlû 'innâ 'ilâ rabbinâ munqalibûna (125) wamâ tanqimu minnâ 'illâ 'an 'âmannâ bi'âyâti rabbinâ lammâ jâ'atnâ rabbanâ 'afrig 'alaynâ sabran wa tawaffanâ muslimîna (126).

Pharaon dit: «Comment vous vous convertissez sans que je vous y autorise. C'est là une machination organisée d'avance pour entraîner l'exode des habitants de la ville. Vous allez voir. (123) «Je vous ferai couper la main d'un côté et le pied de l'autre, puis je vous ferai crucifier» (124) Ils répondirent: «Que nous importe puisque nous ferons retour à Allah» (125). Que nous reproches-tu? sinon de croire aux signes de notre Seigneur lorsqu'ils nous sont apparus. Seigneur, donne-nous la résignation et fais que nous mourrions en croyants» (126).

Lorsque les magiciens crurent en Moïse - que Dieu le salue -, Pharaon les menaça de leur infliger une grande torture en les accusant: **«C'est là une machination organisée d'avance pour entrainer l'exode des habitants de la ville»** C'est à dire: Vous vous êtes concertés d'avance pour être vaincus **«Ce doit être votre chef, celui qui vous a enseigné la magie»** [Coran XXVI, 49].

Quiconque entend les propos de Pharaon constate qu'ils sont erreur, car Moïse -que Dieu le salue-, dès son arrivée en Egypte après avoir quitté Madiane, appela Pharaon à Dieu en lui présentant les différents signes et miracles pour approuver son message. Mais Pharaon dans son opiniâtreté et sa rebellion fit l'oreille sourde, envoya chercher dans toutes les villes de son empire les magiciens les plus savants en leur promettant d'une grande récompense. Ils étaient très avides de faire partie de son entourage. Quant à Moïse, il ne connaissait aucun d'entre eux et Pharaon savait déjà cette vérité. Sa réponse à ses magiciens vaincus n'était que pour créer un prétexte pour influencer toujours la gent du peuple. Et pour confirmer cela Dieu a dit de lui: **«Il n'eut pas de peine à rallier son peuple, qui lui obéit»** [Coran XLIII, 54] même ils le crurent quand il leur dit: **«Je suis votre Seigneur tout-puissant»** [Coran LXXIX, 24] Comment un peuple qui a cru en de choses pareilles ne serait-ce un peuple ignorant et égaré?.

«Pour entraîner l'exode des habitants de la ville» par ces mots Pharaon accuse les magiciens d'un complot qui vise à expulser les chefs et notables de la ville -ou du pays- puis ils détiennent le pouvoir et établissent un autre état.**«Vous allez voir»** ce que je vais faire de vous en punition de votre machination. Puis pour les mettre au courant de cette punition, Pharaon poursuit: **«Je vous ferai couper la main d'un côté et le**

pied de l'autre» c'est à dire une main droite et un pied gauche, ou vice versa **«puis je vous ferai crucifier»** sur les troncs des palmiers, comme il est cité dans un autre verset.

Ibn Abbas a dit: Pharaon était le premier à appliquer ce genre de punition.

Quelle fut la réponse des magiciens? **«Que nous importe! Puisque nous ferons retour à Allah».** Ayant constaté le pouvoir de Dieu et qu'ils feront retour à Lui, apercevant que Son châtiment serait aussi plus terrible que celui de Pharaon s'ils ne se repentaient pas et ne revenaient à Lui, ils ne tardèrent pas à répondre qu'ils espèreront le pardon de Dieu pour absoudre leurs péchés et les sortilèges auxquels Pharaon les a contraints». Ils durent donc endurer la sanction dans le bas monde pour échapper à celui de l'autre. Ils implorèrent le Seigneur par ces mots: **«Seigneur, donne-nous la résignation»** pour nous maintenir dans Ta voie et Ta foi **«et fais que nous mourrions en croyants»** en suivant Ton Prophète Moïse. O Pharaon: **«réalise tes menaces. Tes menaces ne dépassent pas ce bas monde»** [Coran XX, 72]. Ibn Abbas commenta leur comportement et dit: Au début de la journée ils étaient des magiciens et à sa fin des martyrs.

وَقَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِ فِرْعَوْنَ أَتَذَرُ مُوسَىٰ وَقَوْمَهُۥ لِيُفْسِدُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَيَذَرَكَ
وَءَالِهَتَكَ ۚ قَالَ سَنُقَتِّلُ أَبْنَآءَهُمْ وَنَسْتَحْىِۦ نِسَآءَهُمْ وَإِنَّا فَوْقَهُمْ قَٰهِرُونَ ﴿١٢٧﴾
قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ ٱسْتَعِينُوا۟ بِٱللَّهِ وَٱصْبِرُوٓا۟ ۖ إِنَّ ٱلْأَرْضَ لِلَّهِ يُورِثُهَا مَن
يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۖ وَٱلْعَٰقِبَةُ لِلْمُتَّقِينَ ﴿١٢٨﴾ قَالُوٓا۟ أُوذِينَا مِن قَبْلِ أَن تَأْتِيَنَا
وَمِنۢ بَعْدِ مَا جِئْتَنَا ۚ قَالَ عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يُهْلِكَ عَدُوَّكُمْ وَيَسْتَخْلِفَكُمْ فِى
ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرَ كَيْفَ تَعْمَلُونَ ﴿١٢٩﴾

wa qâla-l-mala'u min qawmi Fir'awna 'atad̲aru Mûsâ wa qawmahû liyufsidû fi-l-'arḍi wa yad̲araka wa 'â̂lihataka qâla sanuqattilu 'abnâ̂'ahum wa nastaḥyî nisâ̂'ahum wa 'innâ fawqahum qâhirûn (127) qâla Mûsâ liqawmihi-sta'înû bi-L-Lâhi wa-ṣbirû̂ 'inna-l-'arḍa li-L-Lâhi yûrit̲uhâ may-yašâ̂'u min 'ibadihî wa-l-'âqibatu li-l-muttaqîna (128) qâlû̂ 'ûd̲

înâ min qabli 'an ta'tiyanâ wa mim ba'di mâ ji'tanâ qâla 'asâ rabbukum 'ay-yuhlika 'aduwwakum wa yastaḫlifakum fî-l-'arḍi fayanẓura kayfa ta'malûna (129).

L'entourage de Pharaon dit: «Vas-tu laisser Moïse et son peuple jeter le désordre dans le pays et entrainer ta déchéance et celle de tes dieux?». Il répondit: «Je mettrai à mort leurs garçons, je conserverai la vie à leurs filles. Ils sont à notre merci» (127) Moïse dit à son peuple: «Cherchez refuge auprès d'Allah et soyez constants. La terre est à Allah. Il y fait succéder qui Il veut. L'avantage restera aux croyants. (128) Ils lui répondirent: «Nous étions malheureux avant ta venue et nous n'avons pas cessé de l'être après». Peut-être, répliqua Moïse, est-il dans le dessein de votre Seigneur d'abattre vos ennemis et de vous attribuer leur succession pour voir comment vous vous comporterez» (129).

Pharaon et son entourage couvèrent le mal à Moïse et à son peuple. **«Vas-tu laisser Moïse et son peuple jeter le désordre dans le pays»** en changeant ta religion et s'adonnant à l'adoration de leur Seigneur seul **«et entrainer ta déchéance et celle de tes dieux»** en corrompant tes sujets qui délaisseront sûrement tes divinités?

A ce propos Al-Hassan Al-Basri a dit: Pharaon avait un dieu qui lui seul adorait en cachette. Lorsque les hommes de sa cour lui demandèrent de châtier les fils d'Israël, il leur répondit: «Nous tuerons leurs fils et nous laisserons vivre leurs filles». Ce fut là une autre injustice commise à l'égard des fils d'Israël, car auparavant, il a procédé de même en tuant tous les nouveaux-nés avant la naissance de Moïse parce que les devins avaient prédit qu'un enfant sera né parmi les fils d'Israël et qui causerait la ruine du royaume de Pharaon. Celui-ci redoutait toujours Moïse pendant les deux étapes, et voulut enfin appliquer la même injustice qu'auparavant. Il décida de tuer leurs mâles et laissa vivre leurs femelles, mais Dieu l'humilia à la fin et donna la victoire à Moïse sur lui.

Moïse exhorta et encouragea son peuple et dit: **«Cherchez refuge auprès d'Allah et soyez constants»** en leur promettant une fin heureuse: **«La terre est à Allah. Il y fait succéder qui Il veut. L'avantage restera aux croyants»** Quelle fut leur réponse? Ils lui dirent: **«Nous étions malheureux**

avant ta venue et nous n'avons cessé pas de l'être après» Ils ont souffert et été humiliés avant la venue de Moïse et les voilà de nouveau soumis au supplice. Moïse les rassura: **«Est-il dans le dessein de votre Seigneur d'abattre vos ennemis...»** en leur demandant d'être fermes, patients car leur sort serait heureux et ils devraient être reconnaissans envers Dieu.

وَلَقَدْ أَخَذْنَا آلَ فِرْعَوْنَ بِالسِّنِينَ وَنَقْصٍ مِنَ الثَّمَرَاتِ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ (١٣٠)
فَإِذَا جَاءَتْهُمُ الْحَسَنَةُ قَالُوا لَنَا هَٰذِهِ ۖ وَإِنْ تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ يَطَّيَّرُوا بِمُوسَىٰ وَمَنْ
مَعَهُ ۗ أَلَا إِنَّمَا طَائِرُهُمْ عِنْدَ اللَّهِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ (١٣١)

Wa laqad 'ahadnâ 'âla Fir'awna bi-s-sinîna wa naqsin mina-t-tamarâti la 'allahum yaddakkarûna (130) fa'idâ jâ'athumu-l-hasanatu qâlû lanâ hâdihî wa 'in tusibhum sayyi'atun yattayyarû bi Mûsâ wa mam-ma'ahû 'alâ 'innamâ tâ'iruhum 'inda-L-Lâhi wa lâkinna 'aktarahum lâ ya'lamûna (131).

Nous leur infligeâmes des années de sécheresse et de disette en signe d'avertissement. (130) Quand un bienfait arrive, ils disent: «Ça nous revient» Quand un malheur les frappe, ils l'imputent à Moïse et aux siens. Alors que leur sort est entre les mains d'Allah. Mais la plupart d'entre eux l'ignorent. (131).

Dieu éprouva Pharaon et son peuple en les frappant par des années de disette et de pénurie de fruits, comme Raja Ben Haywa a dit: «Le palmier ne portait qu'une seule datte», et ceci dans le but de les laisser réfléchir.

«Quand un bienfait leur arrive» du produit de la terre **«ils disent: «Ça nous revient»** car nous le méritons. **«Quand un malheur les frappe»** comme la disette et la récheresse **«ils l'imputent à Moïse et aux siens»** à cause de leur présence parmi eux. Or **«leur sort est entre les mains d'Allah»** et ne dépend uniquement que de Lui. **«Mais la plupart d'entre eux l'ignorent»** et tout ce qui leur arrive est soumis à la volonté de Dieu.

وَقَالُوا مَهْمَا تَأْتِنَا بِهِ مِنْ آيَةٍ لِتَسْحَرَنَا بِهَا فَمَا نَحْنُ لَكَ بِمُؤْمِنِينَ (١٣٢) فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمُ

ٱلطُّوفَانَ وَٱلْجَرَادَ وَٱلْقُمَّلَ وَٱلضَّفَادِعَ وَٱلدَّمَ ءَايَٰتٍ مُّفَصَّلَٰتٍ فَٱسْتَكْبَرُوا۟ وَكَانُوا۟ قَوْمًا
مُّجْرِمِينَ ﴿١٣٣﴾ وَلَمَّا وَقَعَ عَلَيْهِمُ ٱلرِّجْزُ قَالُوا۟ يَٰمُوسَى ٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ بِمَا عَهِدَ
عِندَكَ لَئِن كَشَفْتَ عَنَّا ٱلرِّجْزَ لَنُؤْمِنَنَّ لَكَ وَلَنُرْسِلَنَّ مَعَكَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ
﴿١٣٤﴾ فَلَمَّا كَشَفْنَا عَنْهُمُ ٱلرِّجْزَ إِلَىٰٓ أَجَلٍ هُم بَٰلِغُوهُ إِذَا هُمْ يَنكُثُونَ ﴿١٣٥﴾

wa qâlû mahmâ ta'tinâ bihî min'ā̂yati-l-litasḥaranâ bihâ famâ naḥnu la-ka bi mu'minîna (132) fa'arsalnâ 'alayhimu-ṭ-ṭûfâna wa-l-jarâda wa-l-qummala wa-ḍ-ḍafâdi'a wa-d-dama 'ā̂yâtim-mufaṣṣalâtin fastakbarû wa kânû qawmam-mujrimîna (133) wa lamma waqa'a 'alayhimu-r-rijzu qâlû yâ Mûsâ-d'u lanâ rabbaka bimâ 'ahida 'indaka la'in kašafta 'annâ-r-rijza lanu'minanna laka wa lanursilanna ma'aka banî̂ 'îsrā̂'îla (134) falammâ kašafnâ 'anhumu-rijza 'ilâ̂ 'ajalin hum bâliğûhu 'iḏâ hum yankiṯ ûna (135).

Ils disent à Moïse «Quelque preuve que tu nous apportes pour nous circonvenir, nous ne croirons jamais à toi» (132) Nous leur envoyâmes successivement le déluge, les sauterelles, la vermine les grenouilles et du sang. Ils s'obstinèrent dans leur superbe, étant de l'engeance des rebelles (133) Quand ils n'en purent plus, ils dirent: «O Moïse, intercède pour nous auprès de ton Seigneur comme tes relations avec Lui te le permettent. Si tu fais cesser notre détresse, nous croirons à toi et nous laisserons partir avec toi les fils d'Israël» (134). Une fois que nous les eûmes arrachés à leur détresse pour le temps que nous avions fixé, ils trahirent leurs engagement (135).

Le peuple de Pharaon s'est rebellé, obstiné et détourné de la voie droite pour plonger dans l'égarement, en répondant à Moïse «**Quelque preuve que tu nous apportes pour nous circonvenir, nous ne croirons jamais à toi**» donc quel que soit le signe que tu nous apportes, et quelle que soit la preuve que tu nous présentes, nous ne croirons pas en toi.

Pour les punir «**nous leur envoyâmes successivement le déluge**» De différentes interprétations de ce mot, nous nous contentons d'adopter les dires d'Ibn Abbas qui sont les plus corrects, et il s'agit bien de la pluie abondante qui a détruit les fruits et les récoltes sans en rien laisser.

Quant aux «**Sauterelles**» elles sont les animaux connus aussi sous le nom de criquets pèlerins que les hommes mangeaient dans le désert. A ce propos Ibn Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Deux animaux morts nous sont permis: le poisson et la sauterelle, ainsi que deux organes saignants qui sont le foie et la rate»* ***(Rapporté par Chafé'i, Ahmed et Ibn Maja)***[1].

Al-Hafedh Abou Al-Faraj Al-Hariri rapporte qu'on a demandé le juge Chouraïh au sujet de la sauterelle, il répondit: Que Dieu enlaidisse la sauterelle qui incarne sept altiers: la tête ressemble à celle d'un cheval, le cou à celui d'un bœuf, la poitrine à celle d'un lion, l'aile à celle d'un aigle, les pattes à celles d'un chameau, la queue à celle d'un serpent et son ventre à celui d'un scorpion.

Ibn Maja rapporte d'après Anas et Jaber qu'en évoquant les sauterelles devant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, il disait: *«Mon Dieu, fais périr les grandes parmi elles, tue leurs petites, pourris leurs œufs, anéantis-les, et éloigne-les de nos nourritures et subsistance. Tu es celui qui exauces les prières». Jaber lui demanda: «Tu maudis et demandes à Dieu d'anéantir des «soldats» parmi ceux de Dieu?» Il lui répondit: «Ce ne sont que le produit d'un éternuement de poissons dans la mer»*[2].

Et Ibn Hicham d'expliquer ce fait d'après Ziad: Lorsque un poisson pond ses œufs sur la plage où l'eau ne l'atteint pas et, en s'exposant au soleil, les œufs se cassent et produisent des sauterellesl.

«**La vermine**» est le ver qui sort du froment, d'après Ibn Abbas. Mais selon Ibn Aslam c'est le pou».

Sa'id Ben Joubaïr rapporte: Lorsque Moïse vint auprès de Pharaon et lui dit: «Renvoie avec moi les fils d'Israël», Dieu envoya un dé-

---

(1) روى الشافعي وأحمد وابن ماجه عن ابن عمر عن النبي ﷺ قال: «أحلت لنا ميتتان ودمان: الحوت والجراد والكبد والطحال».

(2) روى ابن ماجه عن أنس وجابر عن رسول الله ﷺ أنه كان إذا دعا على الجراد قال: «اللهم أهلك كباره، واقتل صغاره، وأفسد بيضه، واقطع دابره، وخذ بأفواهه عن معايشنا وأرزقنا إنك سميع الدعاء» فقال له جابر: يا رسول الله أتدعو على جند من أجناد الله بقطع دابره؟ فقال: «إنما هو نثرة حوت في البحر» أخرجه ابن ماجة في سننه.

luge qui était une pluie abondante. Craignant qu'il ne soit un châtiment, ils dirent à Moïse: «Invoque ton Seigneur pourqu'Il arrête cette pluie, nous croirons à toi et nous laisserons partir avec toi les fils d'Israël». Moïse invoqua le Seigneur , mais ils ne crurent pas et ne libérèrent pas les fils d'Israël. A cette époque la terre donna une récolte prépondérante, de fruits abondants et d'herbes dont ils n'attendaient pas. Ils s'exclamèrent: «C'est bien ce que souhaitions». Comme ils manquèrent à leur promesse, Dieu envoya les sauterelles qui anéantirent tout. Ils redemandèrent à Moïse: «Invoque ton Seigneur pour qu'Il nous débarrasse de ces sauterelles, nous croirons à toi et nous laisserons partir avec toi les fils d'Israël». Moïse s'exécuta, mais ils trahirent leur promesse. Comme ils firent certaines provisions et en furent réjouis, Dieu leur envoya la vermine - ou les vers - de sorte qu'un homme d'entre eux emporta dix outres pleines de blé pour le moudre mais il ne revint qu'avec une quantité insignifiante de la farine. Ils prièrent à nouveau Moïse afin qu'il leur invoque le Seigneur en le promettant toujours de croire à lui et de laisser partir les fils d'Israël, mais ils manquèrent à leur promesse.

Moïse, étant assis chez Pharaon, entendit le coassement d'une grenouille. Il dit à Pharaon: «Qu'attendez-vous, toi et ton peuple de ces grenouilles?» - En quoi pourraient-elles nous nuire? répliqua Pharaon. La nuit, chacun d'eux, voulant s'asseoir, de grenouilles bondirent sur ses genoux. Et quand il voulait ouvrir la bouche pour parler, une grenouille y entra. Pharaon et son peuple demandèrent à Moïse pour leur invoquer le Seigneur pour qu'Il les débarrasse de ces grenouilles, et alors, ils croiront en lui et laisseront partir les fils d'Israël.

Moïse invoqua le Seigneur, mais ils n'exécutèrent pas leur promesse. Alors Dieu leur envoya le sang. Chaque fois qu'ils puisaient de l'eau, ils trouvèrent leurs récipients remplis du sang: Ils se plaignirent auprès de Pharaon en lui disant: «Nous sommes éprouvés par ce sang et ne trouvons plus de l'eau pour boire». Il leur répondit: «Sûrement Moïse vous a ensorcelés» - Comment il nous a ensorcelés, répliquèrent-ils, alors que nous ne trouvions dans nos récipients que du sang au lieu de l'eau?» Ils allèrent voir Moïse pour leur invoquer le Seigneur en le promettant de croire en lui et de libérer les fils d'Israël.

Moïse s'exécuta mais eux, comme d'habitude, manquèrent à leur promesse».

Mouhammad Ben Ishaq Ben Yassar raconte: Après la défaite des magiciens devant Moïse, Pharaon rentra chez lui, frustré et humilié mais il demeura, malgré tout, incrédule et couvant le mal. Dieu lui envoya alors un signe après l'autre, d'abord la disette et la sécheresse, puis le déluge, puis les sauterelles, puis la vermine, puis les grenouilles et enfin le sang. Une fois la terre inondée par la pluie, ils ne purent ni labourer ni semer et éprouvèrent une faim de loup. Ils s'adressèrent à Moïse: **«Intercède pour nous auprès de ton Seigneur comme tes relations avec lui te permettent. Si tu fais cesser notre détresse, nous croirons à toi et nous laisserons partir avec toi les fils d'Israël»** Moïse invoqua Dieu, le châtiment fut reporté mais ils manquèrent à leur promesse. Dieu alors leur envoya les sauterelles qui ravagèrent tout même les tirants des portes et leurs demeures s'afaissèrent sur eux. Ils réitérèrent leur prière et Moïse s'exécuta, mais ils trahirent leur engagement.

Quant aux vermines, Moïse fut ordonné de se diriger vers une dune où il devait la frapper de son bâton, et les vermines en sortirent et se répandirent jusqu'à remplir leurs demeures et leur nourriture en les empêchant même de dormir.

Eprouvés et peinés, ils accoururent vers Moïse pour réitérer leur demande et leur promesse. Ce fut alors le tour des grenouilles que Dieu leur envoya, qui remplirent les maisons, les vases et les nourritures, de sorte que, si l'un d'entre eux voulait découvrir un vase ou enlever un vêtement, il y trouva de grenouilles. Requête fut adressée de nouveau et prière faite sans que pour autant ils remplissent leur engagement. A la fin Dieu transforma leur eau en sang et le peuple de Pharaon ne trouvait plus rien pour se désaltérer.

فَانتَقَمْنَا مِنْهُمْ فَأَغْرَقْنَاهُمْ فِي الْيَمِّ بِأَنَّهُمْ كَذَّبُوا بِآيَاتِنَا وَكَانُوا عَنْهَا غَافِلِينَ
﴿١٣٦﴾ وَأَوْرَثْنَا الْقَوْمَ الَّذِينَ كَانُوا يُسْتَضْعَفُونَ مَشَارِقَ الْأَرْضِ وَمَغَارِبَهَا الَّتِي
بَارَكْنَا فِيهَا وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ الْحُسْنَىٰ عَلَىٰ بَنِي إِسْرَائِيلَ بِمَا صَبَرُوا وَدَمَّرْنَا
مَا كَانَ يَصْنَعُ فِرْعَوْنُ وَقَوْمُهُ وَمَا كَانُوا يَعْرِشُونَ ﴿١٣٧﴾

fa-ntaqamnâ minhum fa'aġraqnâhum fî-l-yammi bi 'annahum kaḏḏabû bi-'â yâtinâ wa kânû 'anhâ ġafilîna (136) wa 'awraṯnâ-l-qawma-l-laḏîna kânû yustaḍ'afûna mašâriqa-l-'arḍi wa maġribahâ-l-latî bâraknâ fîhâ wa tammat kalimatu rabbika-l-ḥusnâ 'alâ banî 'isrâ'îla bimâ ṣabarû wa dammarnâ mâ kâna yaṣna'u Fir'awnu wa qawmuhû wa mâ kânû ya'rišûna (137).

Nous sévîmes contre eux. Nous les engloutîmes dans la mer pour les punir d'avoir douté de nos signes et de les avoir méprisés. (136) Nous avons appelé à leur succéder le peuple hier encore opprimé et, sur la terre couverte de nos bénédictions, nous avons permis qu'il s'étende de l'est à l'ouest. Ainsi s'est trouvé réalisée la belle promesse de ton Seigneur aux fils d'Israël. Pour les récompenser de leur constance, nous avons anéani tous les travaux et les ouvrages réalisés par Pharaon et son peuple (137).

A la suite de ces signes envoyés successivement, et pour les punir à cause de leur rebellion et mécroyance, Dieu se vengea d'eux en les engloutissant dans la mer que Moïse avait fendue de son bâton pour laisser traverser les fils d'Israël. Comme Pharaon et son armée essayèrent de les rattraper, les ondes s'abattirent sur eux et les noyèrent.

Dieu donna en héritage aux gens qui avaient été opprimés, des contrées à l'est à l'ouest qu'Il avait bénies, tout comme Il le mentionne dans un autre verset: «**Nous voulûmes venir en aide aux opprimés de ce pays. Nous voulûmes les désigner comme imam et en faire les héritiers du pays**» [Coran XXVIII, 5]. Et dans un autre verset Dieu a dit: «**Combien de jardins et de sources n'ont-ils pas laissés! Que de plantations et de magnifiques demeures! Que de richesses dont ils jouissaient sans souci! Tel fut leur destin. Nous donnâmes tout cela en héritage à un autre peuple**» [Coran XLIV, 25-28].

Ainsi s'accomplit la promesse de Dieu envers les fils d'Israël pour prix de leur patience, et Il a «**anéanti tous les travaux et les ouvrages réalisés par Pharaon et son peuple**» pour les punir de leur incrédulité et leur rebellion.

وَجَٰوَزْنَا بِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْبَحْرَ فَأَتَوْا۟ عَلَىٰ قَوْمٍ يَعْكُفُونَ عَلَىٰٓ أَصْنَامٍ لَّهُمْ ۚ قَالُوا۟
يَٰمُوسَى ٱجْعَل لَّنَآ إِلَٰهًا كَمَا لَهُمْ ءَالِهَةٌ ۚ قَالَ إِنَّكُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ ﴿١٣٨﴾ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ
مُتَبَّرٌ مَّا هُمْ فِيهِ وَبَٰطِلٌ مَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٣٩﴾

wajâwaznâ bi banî̂ 'isrâ̂'îla-l-baḥra fa'ataw 'alâ qawmin ya'kifûn 'alâ̂ 'aṣnâmi-l-lahum qâlû yâ Mûsâ-j'al lanâ̂ 'ilâhan kamâ lahum 'â̂lihatun qâla 'innakum qawmun tajhalûna (138) 'inna hâ̂'ûlâ̂'i mutabbarum-mâ hum fîhi wa bâṭilum mâ kânû ya'mlûna (139).

Nous fîmes traverser la mer aux enfants d'Israël. Ils rencontrèrent un peuple qui se prosternait devant les idoles. Ils dirent: «Ô Moïse, donne-nous un Allah comme en ont ces gens-là». Il répondit: «vous êtes un peuple d'ignorants. (138) Les pratiques de ces gens sont promises au néant. Leurs œuvres sont illusoires. (139).

Après avoir constaté les signes de Dieu et traversé la mer, les ignorants parmi les fils d'Israël passèrent par un peuple qui était attaché à des idoles. Ce peuple, d'après certains exégètes était des Kan'anites. Mais selon les dires d'Ibn Jarir, c'étaient des gens qui adoraient des idoles en formes de vaches, et c'est pour cela qu'ils avaient demandé à Moïse plus tard: «**Donne-nous un Allah comme en ont ces gens-là» Il répondit: «Vous êtes un peuple d'ignorants**» C'est que vous ignorez totalement la magnificence et la grandeur du Seigneur et qu'il est loin d'avoir un pareil ou un associé. «**Les pratiques de ces gens sont promises à néant**» et leurs œuvres sont vaines et illusoires.

Abou Waqed Al-Laithi rapporte: «Nous sortîmes avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en nous dirigeant vers Hunain. En passant auprès d'un jujubier, je lui dis: «O Prophète de Dieu, (invoque le Seigneur) afin que ce jujubier soit muni de pendants comme les idolâtres qui en avaient un auquel ils suspendaient leurs sabres et devant lequel ils se prosternaient» Ils s'écria: *«Dieu est grand (Allah Akbar). Ce sont des propos qui sont pareils à ceux des fils d'Israël quand ils demandèrent à Moïse: «Fais-nous un dieu semblable à leurs dieux».*

*Vous suivrez ainsi les tradition de ceux qui vous ont précédés» **(Rapporté par Ahmed, Ibn Abi Hatem et Ibn Jarir)**[1].*

قَالَ أَغَيْرَ ٱللَّهِ أَبْغِيكُمْ إِلَٰهًا وَهُوَ فَضَّلَكُمْ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٤٠﴾ وَإِذْ
أَنجَيْنَٰكُم مِّنْ ءَالِ فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ ۖ يُقَتِّلُونَ أَبْنَآءَكُمْ
وَيَسْتَحْيُونَ نِسَآءَكُمْ ۚ وَفِى ذَٰلِكُم بَلَآءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿١٤١﴾

qâla 'aġayra-L-Lâhi 'abġîkum 'ilâhan wa huwa faḍḍalakum 'alâ-l-'âlamîna (140) wa 'iḏ 'anjaynâkum min 'âli Fir'awna yasûmûnakum sû'a-l-'aḏâbi yuqattilûna 'abâ'akum wa yastaḥyûna nisâ'akum wafî ḏâlikum balâ'um mi-r-rabbikum 'aẓîmun (141).

Il dit: «Vous choisirai-je un autre maître qu'Allah, Lui qui vous a élus parmi tous les peuples? (140) Souvenez-vous du jour où nous vous avons délivrés des Pharaons qui vous opprimaient sans merci, égorgeant vos fils, épargnant vos filles. C'était là une dure épreuve de la part de votre Seigneur (141).

Moïse - que Dieu le salue - rappelle aux fils d'Israël de se souvenir des bienfaits que Dieu leur a accordés en les libérant des mains des Pharaons, et les débarrassant de leur faiblesse et leur humiliation, pour devenir puissants en apercevant de leurs propres yeux le sort de Pharaon: son périssement de sa noyade avec son peuple. Un événement dont nous en avons parlé en commentant la sourate de la vache.

۞ وَوَٰعَدْنَا مُوسَىٰ ثَلَٰثِينَ لَيْلَةً وَأَتْمَمْنَٰهَا بِعَشْرٍ فَتَمَّ مِيقَٰتُ رَبِّهِۦٓ أَرْبَعِينَ لَيْلَةً ۚ
وَقَالَ مُوسَىٰ لِأَخِيهِ هَٰرُونَ ٱخْلُفْنِى فِى قَوْمِى وَأَصْلِحْ وَلَا تَتَّبِعْ سَبِيلَ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿١٤٢﴾

(1) عن أبي واقد الليثي قال: «خرجنا مع رسول الله ﷺ قبل حنين فمررنا بسدرة، فقلت: يا نبيّ الله، اجعل لنا هذه ذات أنواط كما للكفار ذات أنواط، وكان الكفار ينوطون سلاحهم بسدرة ويعكفون حولها، فقال النبي ﷺ: «الله أكبر، هذا كما قالت بنو إسرائيل لموسى اجعل لنا إلهاً كما لهم آلهة. إنكم تركبون سنن من قبلكم» رواه أحمد وابن أبي حاتم وأورده ابن جرير.

wa wâ'adnâ Mûsâ ṯalâṯîna laylatan wa 'atmammâhâ bi 'ašrin fatamma mîqâtu rabbihĩ 'arba'îna laylatan wa qâla Mûsâ li 'aḫîhi Hârûna-ḫlufnî fî qawmî wa 'aṣliḥ walâ tattabi' sabîla-l-mufsidîna (142).

Nous donnâmes rendez-vous à Moïse pour après trente nuits, auquelles nous ajoutâmes dix nuits. Ainsi le rendez-vous de son Maître se trouva fixé à quarante nuits. Moïse dit à son frère Aaron: «Prends ma place auprès de mon peuple. Sois juste. Evite la voie des méchants» (147).

Le Seigneur a accordé tant de faveurs aux fils d'Israël, et entre autre grâces qu'Il a octroyées surtout à Moïse -que Dieu le salue-. Il a fait de lui Son interlocuteur, lui a révélé la Tora qui fut une lumière, une bonne direction et on y trouve le jugement de Dieu.

Le verset précité nous indique que Dieu donna un rendez-vous à Moïse pour après trente nuits. Moïse jeûna pendant cette période et après son écoulement, il se servit de l'écorce d'un arbre pour se brosser les dents, le Seigneur lui ordonna alors de compléter cette période à quarante nuits.

En quel mois se situe cette épriode complémentaire? Les exégètes, dans leur majorité ont dit que les trente jours furent le mois de Zoul-Qi'da et les dix jours furent les premiers du mois zoul-Hijja. Donc le dixième jour, d'après Ibn Abbas fut celui du sacrifice. En ce jour-là Dieu entretint avec Moïse et paracheva Sa grâce sur Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - en lui rendant la religion parfaite comme l'affirme ce verset: «**J'ai mis maintenant votre religion complètement au point. Je vous ai comblé de ma grâce. J'ai élu l'Islam pour votre religion**» [Coran V, 3].

Après l'écoulement de cette période, Moïse décida d'aller au mont Tor pour rencontrer le Seigneur. Il demanda à son frère Aaron (Haroun) de le remplacer auprès des fils d'Israël en lui recommandant d'appliquer la justice et d'éviter toute corruption. Ce fut un avertissement et une recommandation de la part de Moïse car Aaron -que Dieu le salue- était un Prophète honnête qui jouissait d'une haute considération divine.

وَلَمَّا جَآءَ مُوسَىٰ لِمِيقَٰتِنَا وَكَلَّمَهُۥ رَبُّهُۥ قَالَ رَبِّ أَرِنِىٓ أَنظُرْ إِلَيْكَ ۚ قَالَ لَن تَرَىٰنِى

وَلَٰكِنِ ٱنظُرْ إِلَى ٱلْجَبَلِ فَإِنِ ٱسْتَقَرَّ مَكَانَهُۥ فَسَوْفَ تَرَىٰنِى ۚ فَلَمَّا تَجَلَّىٰ رَبُّهُۥ
لِلْجَبَلِ جَعَلَهُۥ دَكًّا وَخَرَّ مُوسَىٰ صَعِقًا ۚ فَلَمَّآ أَفَاقَ قَالَ سُبْحَٰنَكَ تُبْتُ
إِلَيْكَ وَأَنَا۠ أَوَّلُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٤٣﴾

wa lammâ jâ'a Mûsâ limiqâtinâ wa kallamahû rabbuhû qâla rabbi 'arinî 'anẓur 'ilayka qâla lan tarânî wa lâkin-i-n-ẓur 'ilâ-l-jabali fa'in-i-staqarra makânahû fasawfa tarânî falamma tajallâ rabbuhû li-l-jabali ja'alahû dakkan wa ḫarra Mûsâ ṣa'iqan falammâ 'afâqa qâla subḥânaka tubtu 'ilayka wa 'ana 'awwalu-l-mu'minîna (143).

Lorsque Moïse arriva au rendez-vous, Allah lui parla. «Seigneur, lui dit Moïse, permets-moi de Te voir». «Non tu ne me verras pas, répliqua le Seigneur. Néanmoins, regarde cette montagne. Si elle reste comme elle est, tu pourras me voir». Lorsqu'Allah se montra à la montagne, elle disparut. Moïse tomba évanoui la face contre terre. Lorsqu'il reprit ses sens, il s'écria: «Gloire à Toi, je m'excuse, je suis le premier de Tes serviteurs» (143).

Lorsque Moïse -que Dieu le salue- vint à la rencontre du Seigneur, il Lui demanda: «**Seigneur, permets-moi de Te voir. Non tu ne Me verras pas**» Cette dénégation de la vue du Seigneur a suscité une discussion car les «Mou'tazila» ont rejeté toute vision dans les deux mondes en s'appuyant sur ce verset, mais leur opinion est très faible, étant donné que les hadiths prophétiques transmis l'affirment et nous allons en parler plus loin.

Les ulémas s'accordèrent que la vision de Dieu dans le bas monde est impossible, mais dans l'au-delà les croyants le verront.

Il est cité dans les anciens ouvrages religieux que Dieu le Très-Haut aurait dit à Moïse: «O Moïse! Aucun être vivant ne me voit sans qu'il ne meure, ou une chose inerte sans qu'elle ne disparaisse» Voilà ce que confirme le verset: «**Lorsqu'Allah se montra à la montagne, elle disparut. Moïse tomba évanoui**» La majorité des exégètes ont commenté ce fait en disant que le Seigneur désigna la montagne et celle-ci fut réduite en miettes. Car, d'après Anas, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, en récitant ce verset, mit son pouce sur la première arti-

culation de l'auriculaire pour montrer comment la montagne fut réduite en poussière.

Al-Thawri a dit: La montagne fut écroulée et la mer l'emporta. Quant à Ourwa Ben Rouwaïm, il a dit: Avant que le Seigneur ne se montrât les montagnes étaient solides et lisses, mais lorsqu'Il se manifesta sur le mont Tor, toutes les montagnes se fendirent en produisant les fissures et les cavernes.

En commentant ce verset: **«Néanmoins, regarde cette montagne. Si elle reste comme elle est, tu pourras me voir»** Moujahed a dit: Le Seigneur voulut attirer l'attention de Moïse que la création de cette montagne est plus difficile que la tienne. Moïse regarda la montagne qui fut anéantie progressivement et Moïse tomba alors évanoui.

Lorsque Moïse se fut ressaisi, il s'écria: **«Gloire à Toi»** pour exprimer sa soumissoin et sa foi et proclamer la Grandeur et la Majesté de Dieu, et en plus pour se convaincre que nulle créature ne Le voit dans le bas monde sans qu'elle ne périsse.

«Je suis le premier de Tes serviteurs» Cette partie du verset fut l'objet de plusieurs commentaires:

- D'après Ibn Abbas et Moujahed: Je suis le premier à croire en Toi parmi les fils d'Israël.

- D'après Ibn Jarir. Je suis le premier parmi les croyants et nul ne Te verra dans le bas monde.

- D'après Abou Al-'Alia: Je suis le premier à croire que nulle parmi Tes créatures ne Te verra jusqu'au jour de la résurrection.

«Moïse tomba évanoui, la face contre terre» En commentant ce fait Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte: «Ayant reçu une gifle, un juif vint porter plainte auprès du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «Un de tes compagnons parmi les Ansariens m'a giflé» Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - manda cet homme, et quand il fut en sa présence il lui demanda: «Pourquoi l'as-tu giflé?» Il lui répondit: «Ô Envoyé de Dieu, je passai par ce juif et l'entendis dire en jurant: «Par celui qui a choisi Moïse de préférence à tous les hommes»

Je lui demandai: «A Mouhammad aussi?» - Même à Mouhammad, répliqua-t-il. Comme sa réponse m'irrita, je le giflai».

Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors: *«Ne me préférez pas aux autres Prophètes car, au jour de la résurrection, les hommes seront foudroyés. Je serai le premier à être ressuscité, à ce moment Moïse sera attaché au Trône. Je ne sais pas s'il a été ressuscité avant moi ou bien il serait tenu compte de son évanouissement le jour du mont Tor»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Abou Daoud)***[1].

Un récit pareil a été raconté apr Abou Houraira.

On peut déduire du hadith précédent que la réponse du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - était dite de par sa modestie et qu'il ne faut pas préférer certains Prophètes aux autres.

Le foudroiement des hommes au jour de la résurrection serait dû à l'une de ces deux causes: ou bien à la suite d'un certain ordre, ou bien lorsque le Seigneur Béni et Exalté se montrera aux hommes pour les juger comme Il s'est montré à Moïse auprès de Tor. C'est pourquoi le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Je ne sais pas si Moïse a été ressuscité avant moi ou il serait tenu compte de son évanouissement le jour du mont Tor».

قَالَ يَـٰمُوسَىٰٓ إِنِّى ٱصْطَفَيْتُكَ عَلَى ٱلنَّاسِ بِرِسَـٰلَـٰتِى وَبِكَلَـٰمِى فَخُذْ مَآ ءَاتَيْتُكَ وَكُن
مِّنَ ٱلشَّـٰكِرِينَ ﴿١٤٤﴾ وَكَتَبْنَا لَهُۥ فِى ٱلْأَلْوَاحِ مِن كُلِّ شَىْءٍ مَّوْعِظَةً
وَتَفْصِيلًا لِّكُلِّ شَىْءٍ فَخُذْهَا بِقُوَّةٍ وَأْمُرْ قَوْمَكَ يَأْخُذُوا۟ بِأَحْسَنِهَا ۚ سَأُو۟رِيكُمْ دَارَ
ٱلْفَـٰسِقِينَ ﴿١٤٥﴾

---

(1) روي عن أبي سعيد الخدري رضي الله عنه أنه قال: جاء رجل من اليهود إلى النبي ﷺ قد لطم وجهه، وقال يا محمد إن رجلاً من أصحابك من الأنصار لطم وجهي قال: «ادعوه»، فدعوه، قال: «لم لطمت وجهه؟» قال: يا رسول الله إني مررت باليهودي فسمعته يقول: والذي اصطفى موسى على البشر، قال: وعلى محمد؟ قال: فقلت: وعلى محمد؟ وأخذتني غضبة فلطمته فقال: «لا تخيروني من بين الأنبياء فإن الناس يصعقون يوم القيامة فأكون أول من يفيق، فإذا أنا بموسى آخذ بقائمة من قوائم العرش فلا أدري أفاق قبلي أم جوزي بصعقة الطور» رواه البخاري ومسلم وأبو داود.

qâla yâ Mûsâ 'innî-ṣtafaytuka 'alâ-n-nâsi bi risâlâtî wa bikalâmî fahuḏ mâ 'âtaytuka wa kum mina-š-šâkirîna (144) wa katabnâ lahû fî-l-'alwâḥi min kulli šay'im maw'izatan wa tafṣîla-l-likulli šay'in fahuḏhâ biquwwatin wa 'mur qawmaka ya 'ḫuḏû bi 'aḥsanihâ sa 'ûrîkum dâra-l-fâsiqîna (145).

Allah lui dit: «O Moïse, Je t'ai préféré aux autres hommes pour porter Mes messages et tu es le premier à entendre Mes paroles. Prends ce que Je te donne et montre-toi reconnaissant» (144) Nous avons écrit à son intention, sur des tables, des avertissements et des enseignements détaillés sur toutes choses. Observe-les avec fermeté et ordonne à ton peuple d'en observer l'essentiel. Je vous montrerai la demeure des méchants» (145).

Dieu a choisi de préférence Moïse à tous les hommes à cette époque pour qu'il transmette les messages et la paroles divins. Mais Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - demeure sans aucun doute le maître des fils d'Adam du premier au dernier. Pour cela Dieu a fait de lui le dernier des Prophètes et Messagers et sa communauté la meilleure et la plus distinguée. Viendront après Abraham-le confident de Dieu et Moïse l'interlocuteur de Dieu - que Dieu salue tous les deux.

Il lui ordonne: **«Prends ce que Je te donne»** comme Parole et enseignements **«et montre-toi reconnaissant»** pour avoir reçu de telle révélation et ne demande pas ce dont tu seras incapable de l'observer.

Sur de Tables, Dieu à écrit à Moïse des exhortations sur tous les sujets et une explication, en y montrant le licite et l'illicite. On a dit que ces Tables renfermaient tout le Pentateuque, mais certains ont répondu qu'elles ont été données à Moïse avant le Pentateuque.

«Observe-les avec fermeté et ordonne à ton peuple d'en observer l'essentiel» D'après les dires d'Ibn Abbas Moïse fut ordonné de prendre avec fermeté la plus excessive des obligations qui les a transmises à son peuple.

Comme avertissement et menace, Dieu met en garde les hommes contre Sa désobéissance et l'insoumission à Ses ordres, et montre le sort des perdants: **«Je vous montrerai la demeure des méchants»** C'est à dire la triste fin des insoumis et rebelles, comme on a dit que cette de-

meure n'était autre que celle de Pharaon et son peuple. Mais la première interprétation s'avère plus correcte car ces paroles divines furent adressées aux fils d'Israël après leur fuite de l'Egypte et avant leur errement dans le désert.

سَأَصْرِفُ عَنْ ءَايَٰتِيَ ٱلَّذِينَ يَتَكَبَّرُونَ فِي ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَإِن يَرَوْا۟ كُلَّ
ءَايَةٍ لَّا يُؤْمِنُوا۟ بِهَا وَإِن يَرَوْا۟ سَبِيلَ ٱلرُّشْدِ لَا يَتَّخِذُوهُ سَبِيلًا وَإِن يَرَوْا۟
سَبِيلَ ٱلْغَيِّ يَتَّخِذُوهُ سَبِيلًا ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَكَانُوا۟ عَنْهَا غَٰفِلِينَ
(١٤٦) وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَلِقَآءِ ٱلْءَاخِرَةِ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ هَلْ
يُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ (١٤٧)

sa'aṣrifu 'an 'âyâti-l-laḏîna yatakabbarûna fî-l-'arḍi biġayri-l-ḥaqqi wa 'in yaraw kulla 'âyati-l-lâ yu'minû bihâ wa 'iy-yaraw sabîla-r-rušdi lâ yattaḫiḏu sabîlan wa 'iy-yaraw sabîla-l-ġayyi yattaḫḏuhu sabîlan ḏalika bi 'annahum kaḏḏabû bi 'âyatinâ wa kânû 'anhâ ġâfilîna (146) wa-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'âyâtinâ wa liqâ'i-l-'âḫirati ḥabiṭat 'a'mâluhum hal yujzawna 'illâ mâ kânû ya'malûna (147).

Je priverai de mes enseignements ceux qui sans cause se montrent pleins de suffisance et refusent de croire en dépit de n'importe quelle preuve. Aperçoivent-ils la voie de la droiture? ils s'en écartent. Aperçoivent-ils au contraire la voie de l'improbité? ils s'y engagent. Je les en priverai pour les punir d'avoir traité mes signes de mensonge et de les avoir méprisés. (146) Ceux qui révoquent en doute nos signes et ne croient pas à la vie future perdront le bénéfice de leurs œuvres. Méritent-ils d'être traités autrement que d'après leurs œuvres? (147).

Ceux qui se montrent rebelles contre Dieu, les insoumis et qui s'enorgueillissent sans raison, ceux-là Dieu ne leur facilite plus la compréhension de ses Signes et enseignements. Contre leur orgueil sans raison, Dieu les a humiliés par cette ignorance comme Il a dit: **«Nous retournerions leurs raisons et leurs yeux pour n'avoir pas cru dès le début»** [Coran VI, 110] et aussi: **«Quand ils trahirent, Dieu corrompit leurs cœurs»** [Coran LXI, 5].

A cet égard on a dit: «L'orgueilleux et le timide n'acquerront jamais la science». On a dit aussi: «Celui qui n'endure pas l'humiliation fut-ce une heure pour apprendre, passera toute sa vie dans l'humiliation de l'ignorance».

«**... et refusent de croire en dépit de n'importe quelle preuve**» Ceci est pareil à ce verset: «**Ceux qui ont encouru la colère de ton Maître ne croiront, quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment**» [Coran X, 96 - 97]. Ces gens-là quand ils voient le chemin de la rectitude, ne le prennent pas, mais s'ils voient le chemin de l'erreur, ils le prennent. Pourquoi agissent-ils de la sorte? C'est pour «**les punir d'avoir traité mes signes de mensonge et de les avoir méprisés**» sans s'en soucier et sans les observer. Ceux qui empruntent le chemin de l'égarement, renient la rencontre avec le Seigneur au jour du jugement dernier, leurs œuvres seront vaines, et alors seront-ils rétribués pour autre chose que ce qu'ils ont fait?

وَاتَّخَذَ قَوْمُ مُوسَىٰ مِنْ بَعْدِهِ مِنْ حُلِيِّهِمْ عِجْلًا جَسَدًا لَهُ خُوَارٌ أَلَمْ يَرَوْا أَنَّهُ لَا
يُكَلِّمُهُمْ وَلَا يَهْدِيهِمْ سَبِيلًا اتَّخَذُوهُ وَكَانُوا ظَالِمِينَ (١٤٨) وَلَمَّا سُقِطَ
فِي أَيْدِيهِمْ وَرَأَوْا أَنَّهُمْ قَدْ ضَلُّوا قَالُوا لَئِنْ لَمْ يَرْحَمْنَا رَبُّنَا وَيَغْفِرْ لَنَا
لَنَكُونَنَّ مِنَ الْخَاسِرِينَ (١٤٩)

wa-t-tahada qawmu Mûsâ mim ba'dihî min huliyyihim 'ijlan jasada-l-lahu huwârun 'alam yaraw 'annahû lâ yukallimuhum walâ yahdîhim sabîlan-i-t-tahadûhu wa kânû zâlimîna (148) wa lammâ suqita fî 'aydîhim wa ra'aw 'annahum qad dallû qâlû la'il-lam yarhamnâ rabbunâ wa yagfir lanâ lanakûnanna mina-l-hâsirîna (149).

Le peuple de Moïse, pendant son absence, façonna avec des bijoux un veau qui mugissait. Ne voyaient-ils pas qu'il ne pouvait ni leur parler ni leur être utile en quoi que ce soit. Ils le prirent cependant pour Allah, pervers qu'ils étaient. (148) Quand ils comprirent leur erreur et se rendirent compte de leur égarement, ils dirent: «Si notre Seigneur n'a pas pitié de nous et ne nous pardonne pas, nous sommes perdus» (149).

Après que Moïse ait quitté son peuple pour aller rencontrer son Seigneur au rendez-vous fixé, ceux parmi les égarés des fils d'Israël donnèrent au Samiri (Samaritain) les bijoux que les femmes avaient empruntés des Coptes la veille de leur départ de l'Egypte. Ce Samiri leur fit sortir, de ces bijoux, un veau au corps mugissant en y lançant une poignée de poussière laissée par le cheval de Gabriel. Au moment de la rencontre Dieu fait connaître à Moïse «**Nous avons éprouvé ton peuple en ton absence, ô Moïse. Le Samaritain vient de l'égarer**» [Coran XX, 85].

Certains des éxègètes ont dit que ce veau fut un vrai animal vivant en chair et os, d'autres ont répondu qu'il était on or et demeura ainsi, le vent pénétra d'un côté à son intérieur et sortit de l'autre en produisant un son comme un mugissement. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

On a rapporté que, entendant ce mugissement, les fils d'Israël furent éprouvés et commencèrent à danser autour de ce veau, en disant l'un à l'autre: «**Le voilà votre Dieu et celui de Moïse. Mais Moïse l'a oublié**» [Coran XX, 88].

Pour critiquer leur faire, Dieu a dit: «**Ne voyaient-ils pas qu'il ne pouvait ni leur parler ni leur être utile en quoi que ce soit**» et ce verset dans la sourate de Ta.Ha qui le corrobore: «**N'ont-ils pas compris que ce veau était incapable d'articuler une seule parole? Pas plus qu'il n'était capable de leur être utile ou nuisible**» [Coran XX, 89].

Dieu désavoue le comportement des fils d'Israël égarés en adorant ce veau et oubliant le créateur des cieux et de la terre, le Seigneur de toute chose. Comment se permettaient-ils d'adorer un veau qui mugit mais ne pouvait ni leur nuire ni leur être utile? L'égarement et l'ignorance avaient-ils voilé leurs yeux? A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à Abou Ad-Darda: «*L'amour d'une chose te rend aveugle et sourd*»(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud)[1].

---

(1) عن أبي الدرداء قال، قال رسول الله ﷺ: «حبك الشيء يعمي ويصم» أخرجه الإمام أحمد وأبو داود.

«Quand ils comprirent leur erreur» et éprouvèrent un grand regret, **«et se rendirent compte de leur égarement, ils disent: «Si notre Seigneur n'a pas pitié de nous et ne nous pardonne pas, nous sommes perdus»** C'est un aveu clair de leur péché et une demande de refuge auprès de Dieu à Lui la puissance et la gloire.

وَلَمَّا رَجَعَ مُوسَىٰٓ إِلَىٰ قَوۡمِهِۦ غَضۡبَٰنَ أَسِفٗا قَالَ بِئۡسَمَا خَلَفۡتُمُونِي مِنۢ بَعۡدِيٓۖ أَعَجِلۡتُمۡ
أَمۡرَ رَبِّكُمۡۖ وَأَلۡقَى ٱلۡأَلۡوَاحَ وَأَخَذَ بِرَأۡسِ أَخِيهِ يَجُرُّهُۥٓ إِلَيۡهِۚ قَالَ ٱبۡنَ أُمَّ إِنَّ ٱلۡقَوۡمَ
ٱسۡتَضۡعَفُونِي وَكَادُواْ يَقۡتُلُونَنِي فَلَا تُشۡمِتۡ بِيَ ٱلۡأَعۡدَآءَ وَلَا تَجۡعَلۡنِي مَعَ ٱلۡقَوۡمِ
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٥٠﴾ قَالَ رَبِّ ٱغۡفِرۡ لِي وَلِأَخِي وَأَدۡخِلۡنَا فِي رَحۡمَتِكَۖ وَأَنتَ أَرۡحَمُ
ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١٥١﴾

wa lammâ rja'a Mûsâ 'ilâ qawmihî gadbâna 'asifan qâla bi'samâ halaftumunî mim-ba'dî 'a'ajiltum 'amra rabbikum wa 'alqâ-l-'alwâha wa 'ahada bira'si 'ahîhi yajurruhû 'ilayhi qâla-bna 'umma 'inna-l-qawma-stad'afûnî wa kadû yaqtulûnanî falâ tušmit biya-l-'a'dâ'a walâ taj'alnî ma'a-l-qawmi-z-zâlimîna (150) qâla rabbi-gfir lî wa li 'ahî wa 'adhilnâ fî rahmatika wa 'anta 'arhamu-r-râhimîna (151).

Moïse revint au milieu de son peuple, plein de courroux et d'amertume. Il leur dit: «Quelle vilaine conduite à été la vôtre pendant mon absence. Avez-vous trouvé trop long le délai fixé par votre Seigneur?». Il posa les Tables, saisit son frère par la tête et le tira vivement à lui. «O fils de ma mère, dit Aaron, notre peuple m'a traité en faible. Peu s'en est fallu qu'il me tuât! Ne réjouis pas nos adversaires en me molestant devant eux. Ne me traite pas en coupable» (150). «Seigneur, répondit Moïse, pardonne-nous, mon frère et moi, et reçois-nous dans le sein de Ta miséricorde. Tu es toute miséricorde»(151).

Après son entretien tête à tête avec le Seigneur, Moïse retourna chez son peuple, courroucé et affligé en voyant comment son peuple s'est comporté en son absence: **«Quelle vilaine conduite a été la vôtre pendant mon absence»** en adorant le veau en dehors de Dieu. **«Avez-**

vous trouvé trop long le délai fixé par votre Seigneur?» et mon absence a trop duré alors que c'est une affaire qui était entre les mains de Dieu?

Moïse irrité «**Posa les Tables, saisit son frère par la tête et le tira vivement à lui»** Sous l'effet de sa colère il jeta les Tables qui étaient, comme on a dit, en rubis et émeraude. Il saisit son frère Aaron par la tête en l'attirant à lui croyant qu'il a manqué à son devoir en interdisant les fils d'Israël de se comporter de la sorte. Dieu a aussi mentionné ce fait dans un autre verset: **«O fils de ma mère, dit Aaron, ne t'en prends ni à ma barbe ni à ma tête. J'ai craint que tu ne m'accuses d'avoir désuni les fils d'Israël et de n'avoir pas suivi tes recommandations»** [Coran XX, 94]. Aaron présenta ses excuses à son frère, que le peuple l'a humilié et a failli le tuer. **«Ne réjouis pas nos adversaires en me molestant devant eux».**

On remarque que dans les deux versets précités, Aaron s'est adressé à Moïse par: «O fils de ma mère» une expression qui suscite la compassion et la pitié. Moïse, de sa part, constatant l'innocence de son frère et sa faiblesse devant les fils d'Israël, pria le Seigneur: **«Seigneur, pardonne-nous, mon frère et moi, et reçois-nous dans le sein de Ta miséricorde. Tu es toute miséricorde».** A ce propos, Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Que Dieu fasse miséricorde à Moïse! Le témoin d'un évènement n'est pas pareil à qui en a eu vent. Son Seigneur à Lui la Puissance et la gloire l'a informé que son peuple fut éprouvé après son départ. Il n'a pas jeté les Tables en entendant cela, mais lorsqu'il a vu cela de ses propos yeux, il les a jetées»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ ٱلْعِجْلَ سَيَنَالُهُمْ غَضَبٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَذِلَّةٌ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ
وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُفْتَرِينَ ﴿١٥٢﴾ وَٱلَّذِينَ عَمِلُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ ثُمَّ تَابُوا۟ مِنۢ بَعْدِهَا

(1) عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «يرحم الله موسى ليس المعاين كالمخبر، أخبره ربه عزّ وجلّ أن قومه فتنوا بعده فلم يلق الألواح، فلما رآهم وعاينهم ألقى الألواح» أخرجه ابن أبي حاتم عن ابن عباس مرفوعاً.

وَءَامَنُوٓاْ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعۡدِهَا لَغَفُورٞ رَّحِيمٞ ﴿١٥٣﴾

'inna-l-laḏîna-t-taḫaḏû-l-'ijla sayanâluhum ġaḏabun mi-r-rabbihim wa ḏillatun fi-l-ḥayâti-d-dunya wa kaḏâlika najzî-l-muftarîna (152) wa-l-laḏîna 'amilû-s-sayyi'ati ṯumma tâbû mim ba'dihâ wa 'âmanû 'inna rabbaka mim-ba'diha la ġafûru-r-Raḥîm (153).

Ceux qui on pris le veau pour divinité encourront la colère de leur Maître et le mépris dans ce monde. C'est ainsi que nous traitons les menteurs. (152) Ceux qui font le mal, puis se repentent et reviennent à Allah, ton Seigneur est pour eux indulgent miséricordieux (153).

La colère de Dieu n'a atteint les fils d'Israël qu'à cause de l'adoration du veau, et Il n'a accepté leur repentir qu'après les uns aient tué les autres. Cette colère fut suivie par un mépris et une humiliation dans ce bas monde. **«C'est ainsi que nous traitons les menteurs»** et ceux qui inventent des innovations. En récitant ce verset, Abou Qalaba a dit: «Par Dieu ceci s'applique à tous ceux qui forgent des mensonges jusqu'au jour de la résurrection».

Mais le Seigneur ne tarda pas à les guider et leur faire connaître qu'il accepterait le repentir des pécheurs même si leurs péchés comportent une incrédulité, un polythéisme, une hypocrisie ou une séparation de la communauté. C'est pourquoi Il a dit à la suite **«Ceux qui font le mal, puis se repentent et reviennent à Allah, ton Seigneur»** ô Mouhammad le Prophète de la miséricorde **«est pour eux indulgent et miséricordieux».**

On a demandé Abdullah Ben Mass'oud au sujet d'un homme qui fornique avec une femme et puis l'épouse? Il récita ce verset «**Ceux qui font le mal...** jusqu'à la fin, dix fois sans recommander une chose pareille et sans l'interdire.

وَلَمَّا سَكَتَ عَن مُّوسَى ٱلۡغَضَبُ أَخَذَ ٱلۡأَلۡوَاحَۖ وَفِي نُسۡخَتِهَا هُدٗى وَرَحۡمَةٞ لِّلَّذِينَ هُمۡ لِرَبِّهِمۡ يَرۡهَبُونَ ﴿١٥٤﴾

wa lammâ sakata ‘an Mûsâ-l-ḡaḏabu ’aḫaḏa-l-’alwâḥa wa fî-nusḫatihâ hudan wa raḥmtu-l-lil-laḏîna hum li rabbihim yarhabûna (154).

Lorsque la colère de Moïse tomba, il reprit les Tables. Leur texte exprimait une direction et promettait la miséricorde d'Allah à ceux qui Le redoutent (154).

Lorsque la colère de Moïse fut apaisée, il reprit les Tables qu'il avait jetées, et en ramassant leurs pièces et débris, il y trouva que **«leur texte exprimait un direction et promettait la miséricorde d'Allah à ceux qui Le redoutent»**. A ce propos Qatada raconte: «Après avoir ramassé les pièces des Tables, Moïse s'écria: «Seigneur, j'y trouve mentionnée une communauté suscitée pour les hommes, elle ordonne ce qui est convenable et interdit ce qui est blamâble. Seigneur, fais qu'elle soit la mienne». - Non, fut la réponse, elle sera la communauté d'Ahmed. Moïse reprit: «J'y trouve aussi que ceux qui viennent les derniers, seront les premiers» (Sous-entendant: ceux qui seront nés après seront les premiers à entrer au Paradis). - Non, répliqua le Seigneur, c'est la communauté d'Ahmed. Enfin Moïse dit: «Seigneur je trouve dans les Tables qu'il y aura une communauté dont ses membres gardent leur Evangile dans leur cœur, fais qu'elle soit la meinne» - C'est la communauté d'Ahmed, rétorqua Dieu. Et Qatada de conclure: «On nous a rapporté que Moïse - que Dieu le salue - a rejeté les Tables en s'écriant: «Mon Dieu, fais que je sois de la communauté de Mouhammad».

وَٱخۡتَارَ مُوسَىٰ قَوۡمَهُۥ سَبۡعِينَ رَجُلٗا لِّمِيقَٰتِنَاۖ فَلَمَّآ أَخَذَتۡهُمُ ٱلرَّجۡفَةُ قَالَ رَبِّ لَوۡ
شِئۡتَ أَهۡلَكۡتَهُم مِّن قَبۡلُ وَإِيَّٰيَۖ أَتُهۡلِكُنَا بِمَا فَعَلَ ٱلسُّفَهَآءُ مِنَّآۖ إِنۡ هِيَ إِلَّا فِتۡنَتُكَ
تُضِلُّ بِهَا مَن تَشَآءُ وَتَهۡدِي مَن تَشَآءُۖ أَنتَ وَلِيُّنَا فَٱغۡفِرۡ لَنَا وَٱرۡحَمۡنَاۖ وَأَنتَ خَيۡرُ
ٱلۡغَٰفِرِينَ (١٥٥) ۞ وَٱكۡتُبۡ لَنَا فِي هَٰذِهِ ٱلدُّنۡيَا حَسَنَةٗ وَفِي ٱلۡأٓخِرَةِ إِنَّا هُدۡنَآ
إِلَيۡكَۚ قَالَ عَذَابِيٓ أُصِيبُ بِهِۦ مَنۡ أَشَآءُۖ وَرَحۡمَتِي وَسِعَتۡ كُلَّ شَيۡءٖۚ
فَسَأَكۡتُبُهَا لِلَّذِينَ يَتَّقُونَ وَيُؤۡتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱلَّذِينَ هُم بِـَٔايَٰتِنَا يُؤۡمِنُونَ (١٥٦)

wa-ḫtâra Mûsâ qawmahû sab‘îna rajula-l-limâqatinâ falammaâ ’aḫaḏ

athumu-r-rajfatu qâla rabbi law ši'ta 'ahlaktahum min qablu wa 'iyyâya 'utuhlikunâ bimâ fa'ala-s-sufahâ'u minnâ 'in hiya 'illâ fitnatuka tuḍillu bihâ man tašâ'u wa tahdî man tašâ'u 'anta waliyyunâ faġfir lanâ wa-r-ḥamnâ wa'anta ḫayru-l-ġâfirîna (155) wa-ktub lanâ fî hâḏihi-d-dunya ḥasanatan wa fî-l-'âḫirati 'innâ hudnâ 'ilayka qâla 'aḏâbî 'usîbu bihî man 'ašâ'u wa raḥmatî wasi'at kulla šay'in fasa'aktubuhâ-li-laḏîna yattaqûna wa yu'tuna-z-zakâta wa-l-laḏîna hum bi 'âyâtinâ yu'minûna (156).

Moïse avait choisi soixante-dix hommes pour l'accompagner au rendez-vous. Ils furent pris d'un violent tremblement. Moïse s'écria: «Seigneur, si Tu l'avais voulu, Tu les aurais anéantis, auparavant, eux et moi. Vas-Tu maintenant nous faire périr à cause du crime de quelques insoumis? Il est vrai que ce n'est là qu'une de ces éprouves par lesquelles Tu égares ou diriges qui Tu veux. Tu es notre Maître. Pardonne-nous, reçois-nous dans le sein de Ta miséricorde. Tu es toute miséricorde (155) Réserve-nous une bonne part dans ce monde et dans l'autre. Nous sommes ralliés entièrement à Ta cause. Il dit: Je châtie qui je veux. Et, d'autre part, ma clémence est infinie. Elle est acquise à ceux qui croient, font l'aumône et se rallient à nos signes. (156).

As-Souddy raconte: «Dieu ordonna à Moïse de choisir 70 hommes parmi les fils d'Israël et de venir avec lui à un rendez-vous qu'Il lui a fixé, pour s'excuser de l'adoration du veau. «**Moïse avait choisi soixante-dix hommes pour l'accompagner au rendez-vous**». Arrivés à l'endroit fixé, ils dirent à Moïse «**O Moïse, nous ne croirons à ta mission que le jour où nous verrons Allah face à face**» [Coran II, 55]. Puisque tu t'es entretenu avec Lui, laisse-nous Le voir. Alors «**ils furent pris d'un violent tremblement**» Moïse commença à pleurer et pria le Seigneur: «Mon Dieu, que pourrai-je dire aux fils d'Israël lorsque je serai de retour alors que Tu viens de périr ce groupe de leurs meilleurs? «**Seigneur, si Tu l'avais voulu, Tu les aurais anéantis, auparavant, eux et moi**».

A cet égard Mouhammad Ben Ishaq raconte: «Moïse choisit soixante-dix hommes parmi les meilleurs des fils d'Israël et les plus vertueux en lui disant: «Allez à la rencontre de Dieu repentants, regrettant le faire des injustes parmi les fils d'Israël, revenez à Lui et demandez-Lui de pardonner à ceux qui vous avez laissés derrière vous de votre peuple. Jeûnez, purifiez-vous, et lavez vos habits».

Moïse partit avec les hommes choisis vers le mont Sinaï à la rencontre du Seigneur. A savoir que Moïse n'allait point à cet endroit que lorsque Dieu lui ait donné un rendez-vous. Les hommes demandèrent à Moïse: «Demande à ton Seigneur de nous faire entendre Sa voix». - Je le ferai, répondit-il. Quand Moïse fut tout près du mont Sinaï, une colonne de nuées tomba du ciel et couvrit tout le mont. Moïse y entra et dit à ses hommes: «Approchez-vous».

Auparavant, lorsque Dieu s'entretenait avec Moïse, une certaine lueur se traçait sur son front de sorte que nul parmi les fils d'Adam n'y pouvait regarder à cause de son éclat, c'est pourquoi un voile fut interposé. Les hommes entrèrent dans ce nuage et se prosternèrent en écoutant le Seigneur qui dit à Moïse «Faites ceci, ne faites pas cela» en lui ordonnant et interdisant.

Une fois l'entretien terminé et la brume dissipée, Moïse vint pour retrouver les hommes qui lui dirent: **«Nous ne croirons pas en toi tant que nous ne verrons pas Allah clairement»** Une foudre alors les emporta et ils moururent. Moïse se mit ensuite à implorer et prier le Seigneur par ces mots: «Seigneur, si Tu l'avais voulu, Tu les aurais anéantis, auparavant, eux et moi» pour les mauvaises actions commises par quelques insensés parmi les fils d'Israël. Veux-Tu, Seigneur exterminer mon peuple?».

Ibn Abbas et Qatada ont dit: «Ces hommes-là furent foudroyés parce qu'ils n'ont ni adoré le veau avec les autres ni les ont interdit.

Puis Moïse rend tout à Dieu: **«Il est vrai que ce n'est là qu'une de ces épreuves par lesquelles Tu égares ou diriges qui Tu veux»** Tout dépend de Ta volonté. Celui que Tu égares nul ne saura le diriger, et celui que Tu diriges nul ne pourra l'égarer. Nul ne refuse ce que Tu donnes, et nul ne pourra donner ce que Tu refuses. Tout T'appartient. **«Tu es notre Maître. Pardonne-nous, reçois-nous dans le sein de Ta miséricorde. Tu es toute miséricorde».**

Ainsi la miséricorde jointe au pardon constituent un moyen pour cesser de commettre de péchés dans l'avenir, et Dieu est le meilleur de ceux qui pardonnent.

«Réserve-nous une bonne part dans ce monde et dans l'autre» Si le

verset précédent est une invocation pour éviter ce qui est répréhensible, ce verset indique le but qui sera une acquisition des bonnes actions, et voilà bien ce qu'on recherche de ce bas monde pour être une provision à l'au-delà.

Lorsque Moïse déclara: **«Ce n'est là qu'une de ces épreuves»** Dieu lui répondit: **«Je châtie qui Je veux. Et, d'autre part, Ma clémence est infinie»**. Dieu fait ce qu'Il veut et décide ce qu'Il veut, nul ne peut s'opposer à Ses décisions. Gloire à Lui, il n'y a d'autre Dieu que Lui. S'Il châtie le coupable, Sa miséricorde s'étend à toute chose. Les anges porteurs du Trône disent toujours: **«Seigneur, Ta miséricorde et Ta science s'étendent à toute chose»** [Coran XL, 7].

Joundob Ben Abdullah Al-Bajli a raconté: «Un bédouin arriva, fit agenouiller sa monture, l'attacha et pria derrière l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. La prière terminée, il détacha le licou de la monture, la monta et dit: «Mon Dieu, fais miséricorde à moi et à Mouhammad et n'en accorde aucune part à qui que ce soit».

Entendant ces propos, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda aux hommes *«Que pensez-vous de ce bédouin, est-il moins égaré que sa monture? N'avez-vous pas entendu ce qu'il a dit?»* - Certes oui, répondirent-ils. Et le Prophète de pousuivre: *«Il a voulu restreindre une miséricorde qui est amplement vaste. Dieu à Lui la puissance et la gloire a créé cent miséricordes, fait descendre sur la terre une seule grâce à laquelle toutes les créatures: génies, humains bêtes se montrent cléments les unes envers les autres. N'est-il pas plus égaré que Sa monture?»* ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud)***[1].

L'imam Ahmed a rapporté aussi d'après Salman que le Prophète

---

(1) عن جندب بن عبد الله البجلي قال: جاء أعرابي فأناخ راحلته، ثم عقلها ثم صلى خلف رسول الله ﷺ فلما صلى رسول الله ﷺ أتى راحلته، فأطلق عقالها، ثم ركبها، ثم نادى: اللهم ارحمني ومحمداً ولا تشرك في رحمتنا أحداً، فقال رسول الله ﷺ: «أتقولون هذا أضل أم بعيره، ألم تسمعوا ما قال؟» قالوا: بلى قال: «لقد حظرت رحمة واسعة، إن الله عزَّ وجلَّ خلق مائة رحمة، فأنزل رحمة يتعاطف بها الخلق جنها وإنسها وبهائمها، وأخَّر عنده تسعاً وتسعين رحمة، أتقولون هو أضل أم بعيره»؟ رواه أحمد وأبو داود.

- qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu à Lui la puissance et la gloire a cent miséricordes dont une grâce à laquelle les créatures font miséricorde les unes aux autres et les bêtes fauves s'apitoient sur leurs petits. Il a retardé les quatre-vingt-dix-neuf jusqu'au jour de la résurrection»*[1].

«Elle est acquise à ceux qui croient» c'est à dire que cette miséricorde sera la part de ceux qui craignent Dieu qui est une grâce et une faveur. Ceux qui craignent Dieu comme il se doit, sont certes les membres de la communauté de Mouhammad qui s'acquittent de leurs devoirs prescrits: qui évitent de commettre le péché le plus grave qui est le polythéisme, qui font l'aumône et payent la zakat de leurs biens, - ou bien suivant une autre interprétation: ils purifient leur âme - et qui croient fermement aux Signes de Dieu.

ٱلَّذِينَ يَتَّبِعُونَ ٱلرَّسُولَ ٱلنَّبِيَّ ٱلْأُمِّيَّ ٱلَّذِى يَجِدُونَهُۥ مَكْتُوبًا عِندَهُمْ فِى
ٱلتَّوْرَىٰةِ وَٱلْإِنجِيلِ يَأْمُرُهُم بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَىٰهُمْ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَيُحِلُّ لَهُمُ
ٱلطَّيِّبَٰتِ وَيُحَرِّمُ عَلَيْهِمُ ٱلْخَبَٰٓئِثَ وَيَضَعُ عَنْهُمْ إِصْرَهُمْ وَٱلْأَغْلَٰلَ ٱلَّتِى
كَانَتْ عَلَيْهِمْ ۚ فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِهِۦ وَعَزَّرُوهُ وَنَصَرُوهُ وَٱتَّبَعُوا۟ ٱلنُّورَ ٱلَّذِىٓ
أُنزِلَ مَعَهُۥٓ ۙ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٥٧﴾

'al-ladîna yattabi'una-r-rasûla-n-nabiyya-l-'umiyya-l-ladî yajidunahû maktûban 'indahum fi-t-tawrâti wa-l-'Injîli ya'muruhum bi-l-ma'rûfi wa yanhâhum 'ani-l-munkari wa yuḥillu lahumu-ṭ-ṭayyibâti wa yuḥarrimu 'alayhimu-l-ḫabâ'iṯa wa yaḍa'u 'anhum 'iṣrahum wa-l-'aġlâla-l-latî kânat 'alayhim fa-l-ladîna 'âmanû bihî wa 'azzarâhu wa naṣarûhu wa-t-taba'u-n-nûra-l-ladî 'unzila ma'ahû 'ûlâ'ika humu-l-mufliḥuna (157).

A ceux qui suivent l'Envoyé -l'apôtre inculte- annoncé par le Pentateuque et les Evangiles, qui commande le bien et interdit le mal, qui auto-

(1) قال الإمام أحمد أيضاً عن سلمان عن النبي ﷺ قال: «إن الله عزّ وجلّ مائة رحمة، فمنها رحمة يتراحم بها الخلق، وبها تعطف الوحوش على أولادها، وأخّر تسعة وتسعين إلى يوم القيامة».

rise l'usage des bons aliments et défend les mauvais, qui soulage les peines et délivre des chaînes. Ceux qui croient en lui, qui le vénèrent, qui l'assistent et qui prennent pour guide la lumière descendue du ciel, ceux-là sont promis au bonheur. (157).

«A ceux qui suivent l'Envoyé - l'apôtre inculte - annoncé par le Pentateuque et les Evangiles» il s'agit de Mouhammd - qu'Allah le bénisse et le salue - qui est mentionné dans les Ecritures révélées à d'autres Prophètes, et ceux-ci avaient annoncé à leurs peuples son avènement et leur avaient ordonné de le suivre. Les qualités de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - existent dans leurs Livres et dont leurs savants et docteurs les connaissent très bien.

L'imam Ahmed rapporte qu'un bédouin a raconté: «Du vivant de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - je vins à Médine en amenant une vache où je vendis son lait. La vente achevée je me suis dit: «Pourquoi ne pas rencontrer cet homme et entendre ses paroles!» Il m'accueillit alors qu'il marchait entre Abou Bakr et Omar. Je les suivis jusqu'à ce que nous arrivâmes chez un juif qui étalait la Tora et y lisait pour se consoler car son fils, l'un des plus beaux jeunes hommes, était à l'article de la mort.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda à l'homme: *«Je t'adjure par celui qui a révélé la Tora ne trouves-tu pas dans ce Livre ma description et mon avènement?»* Le juif hocha la tête en signe de négation. Mais son fils, le moribond, s'écria: «Certes oui, par celui qui a révélé la Tora, nous trouvons dans notre Livre ta description et ton avènement. J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et j'atteste que tu es l'Envoyé de Dieu». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors: *«Ecartez ce juif de votre frère coreligionnaire»*. Puis il se chargea de son ensevelissement et de la prière funéraire sur lui» ***(Rapporté par Ahmed)***(1).

---

(1) روى الإمام أحمد عن رجل من الأعراب، قال: جلبت حلوبة إلى المدينة في حياة رسول الله ﷺ، فلما فرغت من بيعي قلت: لألقين هذا الرجل، فلأسمعن منه قال: فتلقاني بين أبي بكر وعمر يمشون، فتبعتهم حتى أتوا على رجل من اليهود، ناشر التوراة يقرؤها يعزي بها نفسه عن ابن له في الموت كأجمل الفتيان وأحسنها، فقال رسول الله ﷺ: «أنشدك

Ata Ben Yassar rapporte: «J'ai rencontré Abdullah Ben Amr et lui dit: «Fais-moi la description de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - telle qu'elle est mentionnée dans la Tora.» Il me répondit: «Par Dieu, oui, il est mentionné dans la Torah comme il l'est dans le Coran: **«O toi, le Prophète, nous t'avons envoyé comme témoin comme annonciateur de bonnes nouvelles, comme avertisseur»** [Coran XXX III, 45] et comme une refuge pour les illettrés. Tu es Mon serviteur et Mon Messager. Je t'ai nommé Al-Moutawakel (celui qui se fie à Dieu), tu n'es ni rude ni grossier. Dieu ne te rappelle pas à Lui qu'apèrs avoir redressé une religion qui n'est pas droite et jusqu'à ce que les hommes témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Grâce à lui, Dieu fera ouvrir des cœurs clos, des oreilles sourdes et des yeux fermés». On trouve dans le Sahih de Boukhari: «Il ne vociférait pas dans le marché, ne répondait pas au mal par un autre, mais il pardonnait».

«Qui commande le bien et interdit le mal». Telle est l'une des qualités du Prophète mentionné dans les Ecritures, et ainsi était le privilège après son avènement car Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - ordonnait ce qui est convenable et bon et interdisait le mal et ce qui est repréhensible. A ce égard Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Lorsque tu entends le Seigneur dire: **«O vous les croyants»** prête ton attention à la suite car il y aura un ordre à faire le bien ou un mal à défendre et éviter».

Ce qui est aussi de plus important de tout cela, est le but sublime de son Message qui consiste à appeler les hommes à adorer Dieu seul sans Lui reconnaître des associés.

Ali Ben Abi Taleb a dit: «Lorsque vous entendez un hadith rapporté d'après l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - croyez-y qu'il est le mieux car il est le meilleur qui dirige, qui assure le bonheur et la piété».

بالذي أنزل التوراة هل تجد في كتابك هذا صفتي ومخرجي» فقال برأسه هكذا أي لا، فقال ابنه: أي والذي أنزل التوراة إنا لنجد في كتابنا صفتك ومخرجك، وإني أشهد أن لا إله إلا الله وأشهد أنك رسول الله، فقال: «أقيموا اليهودي عن أخيكم»، ثم تولى كفنه والصلاة عليه» أخرجه أحمد عن الجريري عن أبي صخر العقيلي.

«qui autorise l'usage des bons aliments et défend les mauvais» en leur rendant licite ce qu'ils s'interdisaient injustement comme la: Bahira, *Oussila*, *Sa'iba et Ham*, et *autres aliments*; et *leur* interdisant tout ce qui est blâmable tel que la viande du porc, l'usure, et ce qu'ils se permettaient et dont Dieu interdisait. Les ulémas ont dit à cet égard: Tout ce que Dieu a permis est bon pour le corps et ne comporte aucun péché, et ce qui a interdit est mauvais pour le corps et constitue une désobéissance.

«qui soulage les peines et délivre des chaînes» c'est à dire que le Prophète n'apporte que tout ce qui est aisé et ne pèse pas sur les hommes, comme il a dit dans un hadith authentifié: *«On m'a envoyé apportant la religion droite et facile à pratiquer.»*

En envoyant Mou'adz et Abou Moussa Al-Ach'ari dans une mission au Yémen, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur dit: *«Annoncez de bonnes nouvelles, ne laissez pas les hommes fuir, rendez les choses faciles, ne créez pas de difficultés, aidez-vous mutuellement et ne vous divisez pas»*[1].

Les peuples qui nous ont précédés se sentaient trop à l'étroit dans la pratique de leur culte, Dieu, de par Sa grâce a rendu notre religion facile. Pour cela le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu fera preuve de mansuétude à l'égard de ma communauté à cause des suggestions de leurs cœurs tant que celles-ci ne soient traduites en actes ou paroles»* ***(Rapporté Boukhari)***[2].

Dans un autre hadith, il a dit: *«Dieu pardonne à ma communauté lorsqu'elle péche par erreur, oubli, ou contrainte»* ***(Rapporté par Ibn Maja et Baihaqi)***[3].

---

(1) قال ﷺ لأميريه (معاذ) و(أبي موسى الأشعري) لما بعثهما إلى اليمن: «بشرا ولا تنفرا ويسرا ولا تعسرا وتطاوعا ولا تختلفا».

(2) قال رسول الله ﷺ: «إن الله تجاوز لأمتي ما حدثت به أنفسها ما لم تقل أو تعمل» رواه البخاري.

(3) قال: «رفع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكرهوا عليه» رواه ابن ماجة والبيهقي.

A ces fins, Dieu a inspiré notre communauté de dire souvent: **«Notre Seigneur, ne nous punis pas pour des fautes commises par oubli ou par erreur»** [Coran II, 286].

«Ceux qui croient en lui, qui le vénèrent, qui l'assistent» en le soutenant et le secourant **«et qui prenent pour guide la lumière descendue du ciel»** qui n'est autre le Coran dont il a été chargé de le communiquer aux hommes. **«ceux-là sont promis au bonheur»** dans la vie présente et dans l'au-delà.

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ٱلَّذِى لَهُۥ مُلْكُ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ ۖ فَـَٔامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِ ٱلنَّبِىِّ
ٱلْأُمِّىِّ ٱلَّذِى يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَكَلِمَٰتِهِۦ وَٱتَّبِعُوهُ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥٨﴾

qul yâ 'ayyuha-n-nâsu 'innî rasulu-L-Lâhi 'ilaykum jamî'an-i-l-lad̲î lahû mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi lâ 'ilâha 'illâ huwa yuḥyi wa yumîtu fa'âminû bi-L-Lâhi wa rasûlihi-nabiyyi-l-'ummiyyi-l-lad̲î yu'minu bi-L-Lâhi wa kalimâtihî wa-t-tabi'ûhu la'allakum tahtadûna (158).

Proclame: O hommes, je suis envoyé par Allah à vous tous. Allah le Maître des cieux et de la terre. Il n'y a pas d'autre Allah que Lui. Il donne la vie et la mort. Croyez en Allah et à Son Prophète, l'apôtre inculte, celui qui lui-même croit en Allah et à Sa parole. Suivez-le, si vous voulez faire votre salut (158).

Dieu demande à Son Prophète de dire aux gens: **«Je suis, en vérité, envoyé vers vous tous»** et ceci constitue un grand honneur d'être le dernier des Prophètes et d'être envoyé vers toute l'humanité avec le Coran pour le divulguer, comme Dieu a dit: **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera»** [Coran VI, 19] une fois ce message communiqué **«Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer»** [Coran XI, 17]. Si les hommes se soumettent, ils sont bien dirigés, mais «S'ils s'insurgent, rappelle-toi que ton rôle se borne à les avertir» [Coran III, 20].

Au sujet du verset précité, Al-Boukhari raconte le récit suivant d'après Abou Ad-Darda: «Un dialogue eut lieu entre Aou Bakr et Omar

-que Dieu les agrée- et Omar quitta son compagnon irrité contre lui. Abou Bakr le suivit en lui demandant de lui pardonner mais Omar refusa et lui ferma la porte au nez.

Abou Ad-Darda' poursuivit: «Abou Bakr vint alors trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que j'étais chez lui. Le Prophète dit: «Votre ami que voici a eu une vive discussion». Omar regretta son faire et son comportement, il vint à son tour, salua, s'assit auprès du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui conta l'incident. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'irrita et Abou Bakr s'écria alors: «Par Dieu, Ô Envoyé de Dieu, c'est moi qui suis le plus coupable». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - répliqua: *«N'allez-vous pas me laisser mon ami? Quand je vous ai dit que je suis l'Envoyé de Dieu vers vous tous, vous m'avez traité de menteur, mais Abou Bakr seul répondait: «Tu dis la vérité»*[1].

L'imam Ahmed rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun Prophète n'a reçues avant moi et je ne dis pas cela par orgueil: J'ai été envoyé vers tous les hommes; on m'a accordé la victoire (sur l'ennemi en lui inspirant) la terreur à une distance d'un mois de marche; les butins m'ont été rendus licites tandis qu'ils ne l'étaient pas pour les autres; toute la terre m'était bonne comme oratoire et son sable purificateur; enfin on m'a accordé le (droit) d'intercession que j'ai retardé en faveur de ma communauté jusqu'au jour de la résurrection pour quiconque n'aura rien as-*

---

(1) قال البخاري في تفسير هذه الآية، عن أبي الدرداء رضي الله عنه قال: كانت بين أبي بكر وعمر رضي الله عنهما محاورة فأغضب، أبو بكر عمر، فانصرف عنه عمر مغضباً فاتبعه أبو بكر يسأله أن يستغفر له، فلم يفعل حتى أغلق بابه في وجهه، فأقبل أبو بكر إلى رسول الله ﷺ، فقال أبو الدرداء ونحن عنده، فقال رسول الله ﷺ: «أما صاحبكم هذا فقد غامر» أي غاضب وحاقد، قال: وندم عمر على ما كان منه، فأقبل حتى سلم وجلس إلى النبي ﷺ وقص على رسول الله ﷺ الخبر، قال أبو الدرداء: فغضب رسول الله ﷺ، وجعل أبو بكر يقول: والله يا رسول الله لأنا كنت أظلم، فقال رسول الله ﷺ «هل أنتم تاركو لي صاحبي؟ إني قلت يا أيها الناس إني رسول الله إليكم جميعاً، فقلت: كذبت، وقال أبو بكر: صدقت».

socié à Dieu» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans sa main, un homme de cette communauté qu'il soit juif ou chrétien n'entend parler de moi et mourra sans croire en ce par quoi j'ai été envoyé, sans qu'il ne soit un damné de l'Enfer» **(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[2].

«Allah le Maître des cieux et de la terre. Il n'y a pas d'autre Allah que Lui. Il donne la vie et la mort» qui sont des attributs de Dieu, le Créateur de toute chose, le Seigneur de l'Univers qui fait vivre et qui fait mourir, c'est bien Lui qui a envoyé Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - apportant la vérité pour la transmettre aux hommes. C'est lui le Prophète illettré qui est mentionné dans les Ecritures où son avènement était confirmé. **«Il croit en Allah et à Sa parole»** et ce qui lui a été révélé et dont ses actes confirment ses paroles. **«Suivez-le»** et ne cherchez point un autre chemin que le sien **«si vous voulez faire votre salut»** et être bien dirigés.

وَمِن قَوْمِ مُوسَىٰٓ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِٱلْحَقِّ وَبِهِۦ يَعْدِلُونَ ﴿١٥٩﴾

wa min qawmi Mûsâˆ 'ummatu yahdûna bi-l-ḥaqqi wa bihî ya'dilûna (159).

Il y a parmi le peuple de Moïse des gens qui sont amis de la vérité et jugent avec conscience» (159).

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس أن رسول الله ﷺ قال: «أعطيت خمساً لم يعطهن نبي قبلي ولا أقوله فخراً: «بعثت إلى الناس كافة الأحمر والأسود، ونصرت بالرعب مسيرة شهر، وأحلت لي الغنائم ولم تحل لأحد قبلي، وجعلت لي الأرض مسجداً وطهوراً، وأعطيت الشفاعة فأخرتها لأمتي يوم القيامة، فهي لمن لا يشرك بالله شيئاً».

(2) قال الإمام أحمد عن أبي هريرة عن رسول الله ﷺ أنه قال: «والذي نفسي بيده لا يسمع بي أحد من هذه الأمة يهودي أو نصراني ثم يموت ولا يؤمن بالذي أرسلت به إلا كان من أصحاب النار» رواه أحمد في المسند ومسلم في صحيحه واللفظ لأحمد.

Les fils d'Israël n'étaient pas tous des égarés et des rebelles, mais il y avait parmi eux une partie qui ne cesse de suivre la vérité et grâce à laquelle elle observe la justice, ce qui est confirmé dans ces versets: **«Il y en a parmi eux qui ont le cœur ferme, qui passent les nuits à lire les versets d'Allah et à se prosterner»** [Coran III, 113] et: **«Parmi les gens d'Ecriture, il en est qui croient en Allah, et à la fois à ce qu'il vous a révélé et à ce qu'il leur a révélé. Entièrement soumis à Allah»** [Coran III, 199] et encore: **«Ceux à qui nous avons donné le Livre et qui le récitent avec la foi qu'il convient, ce sont ceux-là les vrais adeptes du Livre»** [Coran II, 121].

وَقَطَّعْنَـٰهُمُ ٱثْنَتَىْ عَشْرَةَ أَسْبَاطًا أُمَمًا ۚ وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ إِذِ ٱسْتَسْقَىٰهُ قَوْمُهُۥٓ
أَنِ ٱضْرِب بِّعَصَاكَ ٱلْحَجَرَ ۖ فَٱنۢبَجَسَتْ مِنْهُ ٱثْنَتَا عَشْرَةَ عَيْنًا ۖ قَدْ عَلِمَ
كُلُّ أُنَاسٍ مَّشْرَبَهُمْ ۚ وَظَلَّلْنَا عَلَيْهِمُ ٱلْغَمَـٰمَ وَأَنزَلْنَا عَلَيْهِمُ ٱلْمَنَّ وَٱلسَّلْوَىٰ ۖ
كُلُوا۟ مِن طَيِّبَـٰتِ مَا رَزَقْنَـٰكُمْ ۚ وَمَا ظَلَمُونَا وَلَـٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ
يَظْلِمُونَ ﴿١٦٠﴾ وَإِذْ قِيلَ لَهُمُ ٱسْكُنُوا۟ هَـٰذِهِ ٱلْقَرْيَةَ وَكُلُوا۟ مِنْهَا حَيْثُ
شِئْتُمْ وَقُولُوا۟ حِطَّةٌ وَٱدْخُلُوا۟ ٱلْبَابَ سُجَّدًا نَّغْفِرْ لَكُمْ خَطِيٓـَٔـٰتِكُمْ ۚ
سَنَزِيدُ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٦١﴾ فَبَدَّلَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مِنْهُمْ قَوْلًا غَيْرَ ٱلَّذِى قِيلَ
لَهُمْ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ رِجْزًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ بِمَا كَانُوا۟ يَظْلِمُونَ ﴿١٦٢﴾

wa qatta'nâhumu-tnatay 'ašrata 'asbâtan 'umaman wa 'awhaynâ 'ilâ Mûsâ 'id-i-stasqâhu qawmuhû 'an-i-drib bi 'asâka-l-hajara fa-n-bajasat minhu-tnatâ 'ašrata 'aynan qad 'alima kullu 'unâsin mašrabahum wa zal-lalnâ 'alayhimu-lgamâma wa 'anzalnâ 'alayhimu-l-manna wa-s-salwa kulû min tayyibâti mâ razaqnâkum wamâ zalamûnâ walâkin kânû 'anfusahum yazlimûna (162).

Nous avons divisé les Israëlites en douze tribus. Nous avons suggéré à Moïse, quand son peuple lui demanda à boire, de frapper le rocher avec son bâton. Aussitôt douze sources jaillirent et chacune des douze tribus devina l'emplacement où elle devait boire. Nous les avons mis à l'ombre d'un nuage et nous leur avons envoyé des cailles et de la manne. Mangez les

biens qu'Allah vous envoie. Ce n'est pas à nous qu'ils ont nui mais à eux-mêmes. (160) Lorsque nous leur dîmes «Installez-vous dans cette ville, mangez-y où il vous plaira. En y pénétrant, prosternez-vous et demandez la rémission de vos péchés. Vos fautes vous seront pardonnées et des récompenses spéciales seront accordées aux meilleurs d'entre vous. (161) A ces paroles, les pervers en substituèrent d'autres. Pour les punir de leur fourberie, nous leur envoyâmes du ciel un châtiment avilissant. (162).

Nous avons déjà traité ce sujet en commentant la sourate de la vache, (les versets: 57-60).

وَسْـَٔلْهُمْ عَنِ ٱلْقَرْيَةِ ٱلَّتِى كَانَتْ حَاضِرَةَ ٱلْبَحْرِ إِذْ يَعْدُونَ فِى
ٱلسَّبْتِ إِذْ تَأْتِيهِمْ حِيتَانُهُمْ يَوْمَ سَبْتِهِمْ شُرَّعًا وَيَوْمَ لَا يَسْبِتُونَ لَا
تَأْتِيهِمْ كَذَٰلِكَ نَبْلُوهُم بِمَا كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿١٦٣﴾

wa-s-'alhum 'ani-l-qaryati-l-latî kânat ḥâḍirata-l-baḥri 'iṯ ya'dûna fî-s-sabti 'iḏ ta'tihim ḥîtânhum yawma sabtihim šurra'an wa yawma la yasbitûna lâ ta'tîhim kaḏâlika nabluhum bimâ kânû yafsuqûna (163).

Interroge-les sur cette cité marine dont les habitants n'observaient pas le repos du Samedi. Car, ce jour-là, les poissons s'y pressaient par bandes, alors qu'ils disparaissaient les autres jours. Nous leur avons envoyé cette tentation pour les punir de leur corruption (163).

Dieu ordonne à Son Prophète de demander les juifs qui sont venus le trouver au sujet de leurs coreligionnaires qui ont enfreint le Sabat et comment Il s'est vengé d'eux pour les punir de leur désobésissance et leur ruse, et d'avertir ceux qui sont en sa présence de dissimuler ses qualités et sa venue qu'ils trouvent dans leur Livre, sinon ils subiront le même sort que leur ancêtres.

Cette cité mentionnée dans le verset est Ayla sur la mer Rouge, et se situe, selon les dires d'Ibn Abbas entre Madiane et le mont Tor.

«**... les habitants n'observaient pas le repos du Samedi**» car ils étaient ordonnés de respecter le sabbat et s'y abstenir de toute activité, mais ils ont enfreint les ordres divins. Comme en ce jour-là les poissons se

présentaient à eux à la surface de l'eau «**Alors qu'ils disparaissaient les autres jours**» ceci constituait une épreuve pour eux dans le but de savoir le degré de leur foi mais, hélas, ils n'étaient que des pervers qui méritaient la punition. Ils avaient usé de ruses pour capturer ces poissons en désobéissant aux ordres divins. A cet égard Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ne commettez pas les mêmes péchés des juifs en rendant licite ce que Dieu a prohibé, par de vils moyens»*[1].

وَإِذْ قَالَتْ أُمَّةٌ مِّنْهُمْ لِمَ تَعِظُونَ قَوْمًا ٱللَّهُ مُهْلِكُهُمْ أَوْ مُعَذِّبُهُمْ عَذَابًا
شَدِيدًا قَالُوا۟ مَعْذِرَةً إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿١٦٤﴾ فَلَمَّا نَسُوا۟ مَا ذُكِّرُوا۟
بِهِۦٓ أَنجَيْنَا ٱلَّذِينَ يَنْهَوْنَ عَنِ ٱلسُّوٓءِ وَأَخَذْنَا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ بِعَذَابٍۭ بَـِٔيسٍۭ بِمَا
كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ ﴿١٦٥﴾ فَلَمَّا عَتَوْا۟ عَن مَّا نُهُوا۟ عَنْهُ قُلْنَا لَهُمْ كُونُوا۟ قِرَدَةً خَـٰسِـِٔينَ
﴿١٦٦﴾

wa 'id qâlat 'ummatum- minhum lima ta'izûna qawman 'i-L-Lâhu muhlikuhum 'aw mu'ad̠d̠ibuhum 'ad̠âban šadîdan qâlû ma'd̠iratan 'ilâ rabbikum wa la'allahum yattaqûna (164) falammâ nasaw mâ d̠ukkirû bihî 'anjaynâ-l-lad̠îna yanhawna 'an-i-s-sû'i wa 'ahad̠nâ-l-lad̠îna zalamû bi 'ad̠âbim-ba'îsim bimâ kânû yafsuqûna (165) falammâ 'ataw 'am-mâ nuhû 'anhu qulnâ lahum kûnû qiradatan hâsi'îna (166).

Une partie d'entre eux dirent aux autres: «Pourquoi tentez-vous de moraliser des gens dont Allah cherche la perte ou qu'Il veut châtier sévèrement?» Ils répondirent: «C'est pour dégager notre responsabilité vis-à-vis d'Allah. Et peut-être aussi s'amenderont-ils?» (164). Ils restèrent sourds à ces exhortations. Nous sauvâmes alors ceux qui avaient pris parti contre les méchants et nous infligeâmes à ceux-ci un châtiment exemplaire pour les punir de leur désobéissance. (165) Quand ils se montrèrent insolents dans

(1) عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «لا ترتكبوا ما ارتكبت اليهود فتستحلوا محارم الله بأدنى الحيل» قال ابن كثير: إسناده جيد ورجاله مشهورون ثقات.

leur désobéissance, nous leur dîmes: «Soyez changés en singes abjects» (166).

Dans les versets précités, Dieu nous fait savoir que les habitants de cette cité formaient trois groupes: le premier qui avait enfreint les ordres de Dieu en usant de stratagème pour capturer les poissons profanant ainsi le Sabat; un deuxième qui avait interdit le premier puis il s'écartait de lui; un troisième qui n'avait pas agi, il s'était tû et avait dit au deuxième groupe: **«Pourquoi tentez-vous des moraliser des gens dont Allah cherche la perte ou qu'Il veut châtier sévèrement»** Des propos qui signifient: pourquoi interdisez-vous ces gens-là de commettre un tel acte de désobéissance alors que vous savez indubitablement que Dieu va les détruire, donc vos exhortations sont vaines: Et le deuxième groupe de répondre: **«C'est pour dégager notre responsabilité vis-à-vis d'Allah»** car Il a eu notre engagement d'ordonner à faire le bien et à déconseiller le blâmable. Une fois avertis et exhortés **«Peut-être aussi s'amenderont-ils»** en cessant d'enfreindre les enseignements et de revenir à Dieu repentants, et alors, il se peut que le Seigneur revienne vers eux par sa miséricorde.

Comme ces coupables **«restèrent sourds à ces exhortations»** et persévérèrent dans leur obstination, **«nous sauvâmes alors ceux qui n'avaient pas pris parti contre les méchants et nous infligeâmes à ceux-ci un châtiment exemplaire pour les punir de leur désobéissance»** Donc le sort de chaque groupe est maintenant mis au clair: l'anéantissement du premier, le salut du troisième, reste le deuxième qui fut un sujet de discussion entre les exégètes car aucune mention de son sort ne fut citée.

Toute récompense dépend des œuvres et de leur nature, et ces derniers n'avaient pas agi et leur inaction fut la cause des opinions controversées: Ce groupe était-il sauvé ou anéanti?.

En voilà la première réponse d'après Ibn Abbas:

Ayla est une cité située entre l'Egypte et Médine sur la mer rouge. Dieu a interdit à ses habitants de pêcher les poissons les jours de Samedi. En ces jours-là les poissons se présentaient à eux par bandes, mais les jours suivants, ils n'en pouvaient rien pêcher. Cela dura le

temps que Dieu voulut jusqu'à ce qu'une partie des habitants pêchèrent les poissons les samedis en outrepassant les ordres divins. Mais une autre partie les empêchèrent en leur rappelant les enseignements sans que pour autant pouvoir les dissuader, bien au contraire ils persistèrent dans leur désobéissance. Une autre partie intervint et dit à cette partie de soumis: puisque vous savez que leur châtiment est inéluctable: **«Pourquoi tentez-vous de moraliser des gens dont Allah cherche la perte»**. Ceux-ci étaient plus irrités que les autres pour la cause de Dieu. Les autres de leur répondre: **«C'est pour dégager notre responsabilité vis-à-vis d'Allah. Et peut-être aussi s'amenderont-ils»**. Quand la colère de Dieu s'abattit sur les coupables, ils furent transformés en singes, et les deux autres parties furent sauvées.

Ikrima rapporte: «Un jour je me rendis chez Ibn Abbas et le trouvai pleurer en posant le Coran sur ses genoux. J'hésitai d'abord de m'approcher de lui et je ne cessai d'éprouver une certaine perplexité qu'à la fin je m'avançai et lui dis: «Que je me sacrifie pour toi ô Ibn Abbas, qu'est-ce qu'il te fait pleurer?» - Ces feuillets, répondit-il. En les regardant je sus qu'il lisait la sourate «Al-A'raf». Il me demanda: «Connais-tu où se trouve Ayla?» - Oui, répondis-je. Il répliqua: «Il y avait une tribu de juifs dont une grande bande de poissons se pérsentait à eux un samedi puis elle s'enfonça dans l'abîme et eux, ne pouvant les pêcher facilement, devaient se plonger avec tant d'efforts pour en avoir une partie» Ils demeurèrent ainsi une certaine période puis le démon vint leur suggérer: Il vous est interdit de manger de ces poissons le jour du samedi, puisque ils viennent par bandes vers vous en ce jour-là, vous pouvez les pêcher et les consommer un autre jour.

Une partie de ces habitants s'y consentirent, mais l'autre de riposter fermement: il vous est interdit de les manger et les pêcher le samedi. A la fin de la semaine qui s'ensuivit, une foule composée d'hommes, de femmes et d'enfants vinrent pêcher, une autre, les compagnons de la droite, se séparèrent d'eux, et une troisième se mit à gauche et se tut.

Ceux de la droite s'écrièrent: «Malheur à vous, nous vous interdisons d'enfreindre les enseignements pour que vous ne soyez pas assujettis au châtiment de Dieu». Ceux de la gauche d'intervenir:

«Pourquoi tentez-vous de moraliser des gens dont Allah cherche la perte ou qu'Il veut châtier sévèrement?» Et ceux de la droite ripostèrent: «C'est pour dégager notre responsabilité vis-à-vis d'Allah. Et peut-être S'amendront-ils». Nous voudrons bien aimer qu'ils s'interdisent et craindre Dieu afin d'éviter Son châtiment».

Comme les coupables firent la sourde oreille sans tenir compte des exhortations, ceux de la droite de leur blâmer: «O ennemis de Dieu! vous avez réalisé votre méfait. Par Dieu, nous viendrons vous voir cette nuit. Par Dieu, vous ne seriez pas au matin sans que Dieu ne nous inflige le châtiment soit un engloutissement par la terre, soit un ouragan de pierres, soit un autre supplice».

En effet ils vinrent le matin frapper à leur porte et les appelèrent mais ils ne reçurent aucune réponse. Ils se servirent d'une échelle, pour escalader la muraille et constatèrent qu'ils furent transformés en singes abjets munis de queues. Enfin ils lui ouvrirent les portes, ceux qui furent transformés en singes connurent leurs proches parmi les humains et leur tinrent compagnie mais ceux-ci ne les reconnurent pas. Ces singes commencèrent à flairer les habits de leurs proches en pleurant, et ces derniers de leur reprocher: «Ne vous avions-nous pas interdit de commettre cette désobéissance?» Les singes hochèrent la tête en signe d'affirmation.

Puis Ibn Abbas récita: **«Ils restèrent sourds à ces exhortations. Nous sauvâmes alors ceux qui avaient pris partie contre les méchants et nous infligeâmes à ceux-ci un châtiment exemplaire»** et dit: «J'y trouve que ceux qui les avaient interdit sont sauvés, mais ceux qui se sont mis à l'écart sans intervenir, leur sort me parait absurde. Quant à nous, nous voyons le répréhensible, le désavouons mais sans agir». Je lui dis: «Que je me sacrifie pour toi, ne vois-tu pas qu'ils ont désavoué leur acte, les ont contredit et dit: **«Pourquoi tentez-vous de moraliser des gens dont Allah cherche la perte ou qu'Il veut châtier sévèrement?»**.

Entendant ma réponse, Ibn Abbas m'offrit deux vêtements.

La deuxième opinion affirme que ceux qu'ils ont tu, ont été perdus. Mouhammad Ben Ishaq rapporte qu'Ibn Abbas aussi a dit: «Ils ont inventé (le repos) le jour de Samedi et en furent éprouvés. Les poissons leur furent interdits en ce jour-là où les poissons venaient à eux faisant

surface, ils les regardèrent ainsi sans les pêcher. Une fois le sabat écoulé, les poissons passaient en eau profonde jusqu'au samedi suivant. Un samedi l'un d'eux pêcha un grand poisson qu'il attacha à un pal enfoncé sur le rivage afin qu'il reste dans l'eau jusqu'au jour suivant. Le lendemain, il vint le retirer de l'eau, le cuit et le mangea. Ils le regardèrent faire sans désavouer son acte ni l'interdire à l'exception d'un petit groupe qui l'exhortaient à cesser cette transgression. A la fin cet acte fut connu de tout le monde.

Une partie d'eux disent à ceux qui avaient interdit cet acte: **«Pourquoi tentez-vous de moraliser des gens dont Allah cherche la perte ou qu'Il veut châtier sévèrement».** Ils leur répondirent: **«C'est pour dégager notre responsabilité vis-à-vis d'Allah»** Nous réprouvons leur acte et **«Peut-être aussi s'amenderont-ils»** Mais les coupables **«restèrent sourds à ces exhortations...».**

Ibn Abbas a dit: «Ils furent départagés en trois groupes: le premier formé de ceux qui réprouvaient, le deuxième de ceux qui disaient: **«Pourquoi tentez-vous de moraliser des gens dont Allah cherche la perte»** et le troisième les pécheurs. Seuls qui interdisaient cet acte furent sauvés, et les autres péris.

«Nous infligeâmes à ceux-ci un châtiment exemplaire pour les punir de leur désobéissance» De cette partie du verset on peut déduire que seuls les coupables furent punis et les autres sauvés.

وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكَ لَيَبْعَثَنَّ عَلَيْهِمْ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَـٰمَةِ مَن يَسُومُهُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ ۗ
إِنَّ رَبَّكَ لَسَرِيعُ ٱلْعِقَابِ ۖ وَإِنَّهُۥ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٦٧﴾

wa'iḏ ta'aḏḏana rabbuka layab'aṯanna 'alayhim 'ilâ yawmi-l-qiyâmati man yasûmuhum sû'a-l-'aḏâbi 'inna rabbaka lasarî'u-l-'iqâbi wa 'innahû la-ġafûr-r-Raḥîm (167).

Ton Seigneur résolut alors de leur susciter jusqu'au jour dernier des adversaires qui leur feront subir des maux terribles. Car ton Seigneur est prompt dans la répression, bien que miséricordieux et clément. (167).

Pour prix de leur désobéissance aux ordres divins, leur rebellion et

leur ruse, Dieu a proclamé qu'Il enverrait contre les juifs des gens qui leur feront subir de durs châtiments et maux jusqu'au jour de la résurrection. A cet égard on a rapporté que Moïse leur imposait le tribut durant sept années, ou treize selon d'autres dires. Il fut le premier à imposer un tel tribut. Puis les juifs furent dominés par les Grecs, les Chaldéens ensuite les chrétiens qui les traitèrent sévèrement et les humilièrent en leur obligeant à payer la capitation. Enfin Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - les vainquit et vécurent sous l'autorité des musulmans en payant les tributs et les autres impôts.

En commentant ce verset Ibn Abbas a dit: «Ceux qui leur feront subir des maux terribles, les humilierent jusqu'au jour de la résurrection sont Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et sa communauté» Cette opinion fut soutenue par Ibn Joubaïr, Ibn Jouraïj, As-Souddy et Qatada. A la fin des temps, les juifs feront apparition en tant que partisans de l'Antéchrist, mais les musulmans avec Jésus fils de Marie les tueront.

Dieu est certes prompt dans Son châtiment qu'il inflige à ceux qui se rebellent contre Lui et transgressent Ses ordres. Mais, d'autre part, Il est miséricordieux et clément envers ceux qui reviennent à Lui repentants. Il a joint la miséricorde au châtiment afin que les hommes ne désespèrent pas; et que les âmes éprouvent l'espoir aussi bien que la crainte.

وَقَطَّعْنَاهُمْ فِي الْأَرْضِ أُمَمًا ۖ مِّنْهُمُ الصَّالِحُونَ وَمِنْهُمْ دُونَ ذَٰلِكَ ۖ وَبَلَوْنَاهُم
بِالْحَسَنَاتِ وَالسَّيِّئَاتِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿١٦٨﴾ فَخَلَفَ مِن بَعْدِهِمْ خَلْفٌ وَرِثُوا
الْكِتَابَ يَأْخُذُونَ عَرَضَ هَٰذَا الْأَدْنَىٰ وَيَقُولُونَ سَيُغْفَرُ لَنَا وَإِن يَأْتِهِمْ عَرَضٌ مِّثْلُهُ يَأْخُذُوهُ ۚ
أَلَمْ يُؤْخَذْ عَلَيْهِم مِّيثَاقُ الْكِتَابِ أَن لَّا يَقُولُوا عَلَى اللَّهِ إِلَّا الْحَقَّ وَدَرَسُوا مَا فِيهِ ۗ
وَالدَّارُ الْآخِرَةُ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يَتَّقُونَ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٦٩﴾ وَالَّذِينَ يُمَسِّكُونَ
بِالْكِتَابِ وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ إِنَّا لَا نُضِيعُ أَجْرَ الْمُصْلِحِينَ ﴿١٧٠﴾

wa qaṭṭa'nâhum fî-l-'arḍi 'umamam minhumu-ṣ-ṣâliḥûna wa minhum dûna ḏâlika wa balawnâhum bi-l-ḥasanâti wa-s-sayyi 'âti la'allahum yar-

ji'ûna (168) faḫalafa mim ba'dihim ḫalfun wariṯû-l-kitâba ya 'ḫuḏûna 'araḍa hâḏâ-l-'adnâ wa yaqûlûna sayuġfaru lanâ wa 'in ya'tihim 'araḍum-miṯluhû ya'ḫuḏûhu 'alam yu'ḫaḏ 'alayhim mîṯâqu-l-kitâbi 'a-l-lâ yaqûlû 'alâ-L-Lâhi 'illâ-l-ḥaqqa wa darasû mâ fîhi wa-d-dâru-l-'âḫiratu ḫayru-l-li-laḏîna yattaqûna afalâ ta'qilûna (169) wa-l-laḏîna yu-massikûna bi-l-kitâbi wa 'aqâmû-ṣ-ṣalâta 'innâ lâ nuḍî'u 'ajra-l-muṣliḥîma (170).

Nous les avons disloqués à travers le monde en plusieurs communautés. Les uns étaient vertueux, les autres ne l'étaient pas. Nous avons attiré sur eux alternativement le bonheur et l'adversité. Peut-être retourneront-ils à Allah. (168). Une génération succéda à celle-ci. Elle hérita du Livre. Ses représentants firent argent de tout, se disant: «Ça nous sera pardonné». N'empêche que si de nouvelles compromissions s'offraient à eux, ils les acceptaient. Et cependant d'avoir hérité du Livre, cela aurait dû les inciter à ne dire sur Allah que la vérité. Au surplus, le Livre ne leur a-t-il pas été enseigné? La vie future doit être le bien le plus précieux pour ceux qui craignent Allah. Le comprendrez-vous? (169) Ceux qui font du Livre leur régle et sont assidus à la prière, nous ne les laisserons pas sans récompense (170).

Dieu les a divisés, sur la terre, en plusieurs communautés, il y a parmi eux des justes et d'autres qui ne le sont pas. Il les a éprouvés par des biens et par des maux, c'est à dire par l'aisance et l'indigence, la crainte et le désir, la bonne santé et la maladie... **«Peut-être retourneront-ils à Allah»**.

Mais les successeurs qui sont venus après eux, leurs vertueux et leurs méchants, héritèrent du Livre qui est le Pentateuque et les étudièrent. Bien que Moujahed a déclaré que ces successeurs sont les chrétiens, il s'avère que le verset a une portée plus générale. **«Ses représentants firent argent de tout, se disant: «Ça nous sera pardonné»**. Au lieu de divulguer et suivre la vérité, ils s'emparèrent des biens de ce monde et se patientèrent de revenir à Dieu repentants. A chaque fois qu'un bien comme le premier se présenta à eux, ils y succombèrent. Que ce soit un bien licite ou illicite, comme a dit Moujahed, ils le prirent sans éprouver aucun scrupule en se disant comme toujours: **«Ça nous sera pardonné»**.

As-Souddy a dit: «Les fils d'Israël n'ont institué un juge sans qu'il n'accepte un pot de vin. On lui disait: «Pourquoi acceptes-tu d'être soudoyé?» Il répondait: «On me pardonnera». Alors les intéressés parmi les fils d'Israël recusaient ses verdicts. A la mort de ce juge ou à la suite de sa destitution, on confiait ce poste à un autre qui ne tardait pas à agir de même en confirmation du verset: **«N'empêche que si de nouvelles compromissions s'offraient à eux, ils les acceptaient».**

L'alliance du Livre n'a-t-elle pas été contractée, et cela n'aurait-il pas **«dû les inciter à ne dire sur Allah que la vérité?»** Dieu désavoue leur comportement d'avoir dissimulé la vérité sans la divulguer aux autres, comme Il le montre dans ce verset: **«Allah a reçu des gens d'Ecriture la promesse qu'ils divulgueraient leur Livre et ne le tiendraient pas caché»** [Coran III, 187].

Ibn Abbas a dit que ces gens-là espéraient toujours le pardon de Dieu du moment qu'ils revenaient toujours à leur désobéissance sans se repentir.

«La vie future doit être le bien le plus précieux pour ceux qui craignent Allah. Le comprendrez-vous?» Dieu, malgré tout, les exhorte à revenir sur leur péché espérant d'acquérir Son pardon, et en même temps Il les avertit contre Son terrible châtiment. Il se demande: il n'est pas temps de comprendre ces enseignements? Ne faut-il pas s'abstenir de tout ce que Dieu a interdit et de cesser de rechercher avidement les plaisirs du siècle et ses jouissances éphémères?

Puis Dieu loue ceux qui s'attachent sincèrement à Son Livre et à suivre Son Prophète où ils l'y trouvent mentionné. Par ailleurs, ils **«font du Livre leur règle et sont assidus à la prière»** Dieu ne laissera pas certainement perdre la récompense de ceux qui font le bien et s'amendent.

۞ وَإِذْ نَتَقْنَا ٱلْجَبَلَ فَوْقَهُمْ كَأَنَّهُۥ ظُلَّةٌ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُۥ وَاقِعٌۢ بِهِمْ خُذُوا۟ مَآ ءَاتَيْنَٰكُم بِقُوَّةٍ وَٱذْكُرُوا۟ مَا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٧١﴾

wa 'iḏ nataqnâ-l-jabala fawqahum ka'annahû ẓullatun wa ẓannû 'annahû wâqi'um bihim ḫuḏû mâ 'âtaynâkum biquwwatin wa-ḏkurû mâ fîhi la 'allakum tattaqûna (171).

Nous avons dressé une montagne qui les oppressait de tout son poids, au point qu'ils craignaient qu'elle ne s'écroule sur eux. Recevez en toute humilité nos enseignements, leur dîmes-nous. Méditez sur ce qu'ils contiennent. Peut-être deviendrez-vous meilleurs?» (171).

Ibn Abbas a dit: «En vertu de l'alliance contractée avec eux, Dieu a élevé la montagne au-dessus d'eux en la confiant aux anges. Moïse les dirigea vers la terre sainte où il reçut les tablettes une fois sa colère apaisée, en leur ordonnant de se conformer à leur contenu et à observer les ordres divins. Mais comme ils constatèrent que cette tâche leur parut pénible, ils passèrent outre, Dieu alors dressa la **«montagne qui les oppressait de tout son poids»** soutenue par les anges.

En commentant ce fait Abou Bakr Ben Abdullah a dit: «On leur dit: «En voilà un Livre dont vous devez vous prescrire à son contenu car il renferme le licite et l'illicite». Ils objectèrent et dirent: «Mets en clair tout ci qu'il renferme, si ses prescriptions et obligations nous seront faciles à pratiquer, nous nous conformerons». Moïse de répliquer: «Non, vous devez les accepter telles quelles» - Non, rétorquèrent-ils, à moins que tu nous les montres clairement et en détait».

A ce moment-là Dieu ordonna à la montagne qui fut déracinée de s'élever au ciel au-dessus de leurs têtes, et Moïse de s'écrier: «Ne comprenez-vous pas les paroles de mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire? Si vous ne prenez pas la Tora telle quelle, Il vous écrasera par cette montagne».

«Al Hassan Al-Basri m'a raconté: «Quand ils virent la montagne au-dessus de leurs têtes, chacun des fils d'Israël se prosterna en posant son sourcil gauche sur le sol et regardant la montagne de son œil droit redoutant qu'elle ne tombe sur lui. A cause de cet évènement tout juif qui se prosterne de nos jours le fit de la sorte. Ils prétendent que grâce à cette prosternation le châtiment fut remis.

Et Abou Bakr de poursuivre: «Lorsque Moïse étala les tables où se trouve le Livre que Dieu a écrit de Sa propre main, toute montagne, tout arbre et toute pierre s'ébranlèrent. Tout juif à qui on récite la tora de nos jours s'agite en l'entendant et secoue la tête»

وَإِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنۢ بَنِىٓ ءَادَمَ مِن ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَىٰٓ
أَنفُسِهِمْ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ ۖ قَالُوا۟ بَلَىٰ ۛ شَهِدْنَآ ۛ أَن تَقُولُوا۟ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ إِنَّا
كُنَّا عَنْ هَـٰذَا غَـٰفِلِينَ ﴿١٧٢﴾ أَوْ تَقُولُوٓا۟ إِنَّمَآ أَشْرَكَ ءَابَآؤُنَا مِن قَبْلُ وَكُنَّا
ذُرِّيَّةً مِّنۢ بَعْدِهِمْ ۖ أَفَتُهْلِكُنَا بِمَا فَعَلَ ٱلْمُبْطِلُونَ ﴿١٧٣﴾ وَكَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْـَٔايَـٰتِ وَلَعَلَّهُمْ
يَرْجِعُونَ ﴿١٧٤﴾

wa 'iḏ 'aḫaḏa rabbuka mim-banî 'Âdama min ẓuhûrihim ḏurriyyatahum wa 'ašhadahum 'alâ 'anfusihim 'alastu bi rabbikum qâlû balâ šahidnâ 'an taqûlu yawma-l-qiyâmati 'innâ kunna 'an hâḏâ ġâfilîna (172) 'aw taqûlû 'innamâ 'ašraka 'â bâ'unâ min qablu wa kunnâ ḏurriyatan mim-ba'dihim 'afatuhlikunâ bimâ fa'ala-l-mubṭilûna (173) wa kaḏâlika nufaṣṣilu-l-'â yâti wa la'allahum yarji'ûna (174).

Allah tira du dos des fils d'Adam leurs descendants et requit ainsi leurs témoignages: «Ne suis-je pas votre Seigneur?» dit-il. Ils répondirent: «Oui, nous l'attestons». Après cet aveu, vous ne pourrez pas dire, au jour de la résurrection: «Nous ignorions cela» (172) Vous ne pourriez pas dire non plus: «Avant nous, nos pères associaient d'autres divinités à Allah et nous n'avons fait que leur succéder. Nous feras-tu expier les erreurs des injustes?» (173) C'est ainsi que nous mutliplions les enseignements. Peut-être reviendrez-vous à Allah (174).

Dieu tira la descendance des fils d'Adam de leurs reins en les faisant témoigner contre eux-mêmes qu'Il est leur Seigneur et leur Souverain, et qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui selon la nature qu'Il leur a donnée en disant: **«Suis fermement ta religion dans toute sa rigueur. C'est une obligation inhérente à la nautre de l'homme. L'ordre établi par Allah ne saurait être modifié»** [Coran XXX, 30].

A ce propos il est cité dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: ***«Tout nouveau-né est né sur l'islamisme (Al-Fitra)» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ «كل مولود يولد على الفطرة».

Al-Aswad ben Sourai' de Bani Sa'd rapporte: «J'ai participé à quatre expéditions en compagnie de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Dans l'une d'elles, après que les musulmans aient exterminé les ennemis, ils commencèrent à tuer leur descendance. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ayant eu vent de cet évènement, s'irrita et s'écria: «Qu'est-t-il arrivé à ces hommes-là qui tuent les petits?» Un homme lui répondit: «O Envoyé de Dieu, ne sont-ils pas les enfants des polytéhistes?» Il lui répliqua: *«Toute âme naît, est née sur l'islamisme et elle ne cesse de rester ainsi jusqu'à ce qu'elle devienne capable d'exprimer. Ses parents font d'elle une juive ou une chrétienne».*

Plusieurs hadihts ont été rapportés se rapportant à la postérité d'Adam -que Dieu le salue-, il y aura parmi elle les compagnons de la droite et ceux de la gauche et tous témoignent contre eux-mêmes que Dieu est leur Seigneur.

L'imam Ahmed raporte d'après Anas Ben Malek que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Au jour de la résurrection on dira au damné de l'Enfer: «Si tu possédais ce que la terre renfermait (comme richesses) t'en rachèterais-tu?» - Certes oui, répondit-il. Dieu lui répliqua: «Je t'ai demandé une chose qui est plus simple que cela alors que tu te trouvais dans le dos d'Adam, de ne rien m'associer, mais tu n'as voulu que reconnaître un égal à Moi»* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim)***[1].

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Ibn Abbas que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu fait alliance avec les fils d'Adam -que Dieu le salue- le jour de 'Arafa en les tirant tous de son dos et les étalant devant Lui. Il leur dit:* **«Ne suis-je pas votre Seigneur? dit-Il. Ils répondirent: «Oui nous l'attestons». Après cet aveu, vous ne pourrez pas dire, au jour de la résurrection: «Nous ignorions cela».** ***(Rapporté par Ah-***

---

(1) قال الإمام أحمد عن أنس بن مالك عن النبي ﷺ قال: «يقال للرجل من أهل النار يوم القيامة: أرأيت لو كان لك ما على الأرض من شيء أكنت مفتدياً به؟ قال، فيقول: نعم، فيقول قد أردت منك أهون من ذلك، قد أخذت عليك في ظهر آدم أن لا تشرك بي شيئاً فأبيت إلا أن تشرك بي» رواه أحمد والشيخان.

med, Nassaï, Ibn Abi Hatem et Al-Hakem)[1].

Ibn Mass'oud raconte qu'Ibn Jarir a dit: «Ayant perdu son enfant âgé de six jours, Al-Dahak Ben Mouzahem dit à Jaber: «O Jaber, lorsque tu mets mon enfant dans sa tombe, dénoue l'extrémité du linceul et fais apparaître son visage car il sera assis et interrogé». Je m'exécutai, dit Jaber, puis je demandai à Al-Dahak: «Que Dieu te fasse miséricorde, sur quoi sera-t-il interrogé?... qui lui posera la question?» Il me répondit: «Il sera demandé sur l'alliance qui l'a conclu alors qu'ils se trouvait encore dans les reins d'Adam» - O Aboul-Qassem, répliquai-je, en quoi consiste cette alliance?. Il rétorqua: «Ibn Abbas m'a raconté: «Dieu a passé Sa main sur le dos d'Adam et a tiré toute sa descedance qui devait naître jusqu'au jour de la résurrection. Il a pris leur engagement de n'adorer que Lui sans rien Lui associer. De Sa part, Il s'est porté garant de leur assurer leur subsistance, puis Il les a rendus au dos d'Adam. L'heure Suprême ne se dressera avant que ne naissent tous ceux qui avaient donné cet engagement. Tout homme qui aura respecté le premier engagement, tirera bon parti du deuxième engagement. Mais celui qui aura trahi le premier, le deuxième ne lui servira à rien. Enfin celui qui mourra tout jeune sans parvenir à donner le deuxième engagement, mourra sur l'islamisme et sur son premier engagement.

L'imam Ahmed rapporte d'après Mouslim Ben Yassar Al-Jouhani qu'on demanda à Omar Ben Al-Khattab le sens de ce verset: «**Allah tira du dos des fils d'Adam leurs descendants et requit leurs témoignages: «Ne suis-je pas votre Seigneur?»**, il répondit: «J'ai entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - répondre à la même question et dit: *«Dieu créa Adam -que Dieu le salue-, passa Sa main droite sur son dos, fit tirer une postérité et dit: «J'ai créé ceux-ci pour le Paradis et ils feront les œuvres des bienheureux. Puis Il passa Sa main encore une fois, tira*

---

(1) قال الإمام أحمد عن ابن عباس عن النبي ﷺ قال: «إن الله أخذ الميثاق من ظهر آدم عليه السلام بنعمان يوم عرفة، فأخرج من صلبه كل ذرية ذرأها فنثرها بين يديه ثم كلمهم قبلاً قال: ﴿ألست بربكم؟ قالوا: بل شهدنا أن تقولوا يوم القيامة إنا كنا عن هذا غافلين أو تقولوا - إلى قوله - المبطلون﴾ رواه أحمد والنسائي وابن أبي حاتم والحاكم في المستدرك.

une autre descendance et dit: «J'ai créé ceux-là pour l'Enfer, et ils feront les œuvres des damnés».

Un homme se leva et demanda: «O Envoyé de Dieu, comment donc devrons-nous agir?» Il lui répondit: *«Lorsque Dieu crée un homme pour le Paradis, Il le fera accomplir les œuvres de ses habitants et il mourra en faisant de telles œuvres et grâce à elles il entrera au Paradis. Par contre, lorsqu'Il crée un autre pour l'Enfer, Il le fera accomplir les œuvres des réprouvés, et il mourra en faisant de telles œuvres, et grâce à elles il entrera à l'Enfer»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Nassaï et Tirmidzi)***[1].

Abou Houraïra a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque Dieu créa Adam, Il caressa son dos et tout homme qui sera créé jusqu'au jour de la résurrection tomba. Dieu créa une certaine lueur entre les yeux de chacun d'eux, puis Il les présenta à Adam qui demanda: «Seigneur, qui sont ceux-là?» - C'est ta postérité, répondit-Il. Adam fut fasciné par la lueur de l'un d'eux, et demanda: «Seigneur, qui est celui-lè?» Et Dieu de répondre: «C'est un homme qui naîtra parmi les dernières nations de ta postérité, il s'appelle David. - Quelle sera la durée de sa vie, répliqua Adam.- Soixante ans. - Seigneur , rétorqua Adam, je lui donne quarante ans de ma vie.*

Lorsque l'ange de la mort se présenta à Adam, celui-ci lui dit: «Ne me reste-t-il pas encore quarante ans à vivre?» L'ange lui répondit: «Ne les as-

---

(1) قال الإمام أحمد عن مسلم بن يسار الجهني أن عمر بن الخطاب سئل عن هذه الآية: ﴿وإذا أخذ ربك من بني آدم من ظهورهم ذرياتهم وأشهدهم على أنفسهم ألست بربكم قالوا بلى﴾ الآية، فقال عمر بن الخطاب: سمعت رسول الله ﷺ سئل عنها، فقال: إن الله خلق آدم عليه السلام ثم مسح ظهره بيمينه، فاستخرج منه ذرية، قال: خلقت هؤلاء للجنة وبعمل أهل الجنة يعملون، ثم مسح ظهره فاستخرج منه ذرية، قال: خلقت هؤلاء للنار، وبعمل أهل النار يعملون، فقال رجل: يا رسول الله ففيم العمل؟ قال رسول الله ﷺ: إذا خلق الله العبد للجنة استعمله بأعمال أهل الجنة حتى يموت على عمل من أعمال الجنة فيدخله به الجنة، وإذا خلق العبد للنار استعمله بأعمال أهل النار حتى يموت على عمل من أعمال أهل النار فيدخله به النار» رواه أحمد وأبو داود والنسائي والترمذي وقال: حديث حسن.

tu pas donnés à ton fils David?» Adam renia et sa postérité reniera après lui, il oublia et elle oubliera, il pécha et elle péchera» ***(Rapporté par Tirmidzi)***[1].

Ces différents hadiths dénotent que Dieu à Lui la puissance et la gloire tira des reins d'Adam sa postérité en les départageant entre bienheureux du Paradis et damnés de l'Enfer en les faisant témoigner contre eux-même qu'il est leur Seigneur. Ce témoignage, d'après les ulémas anciens et contemporains, signifie leur création sur l'islamisme et l'unicité de Dieu.

Les fils d'Adam se succèdent les uns aux autres, génération après génération pour peupler la terre, et témoignent toujours contre eux-mêmes soit en parole en disant: **«Nous en témoignons contre nous-mêmes»** [Coran VI, 130] soit en acte selon ce verset: **«Il n'appartient pas aux infidèles d'entretenir le culte d'Allah, alors qu'ils sont les propres témoins de leur impiété»** [Coran IX, 17].

Donc ce témoignage sera un argument contre les impies qu'ils étaient polythéistes. Si c'était le cas comme on dit, tout homme serait tenu de s'en rappeler afin qu'il soit un argument contre lui. En d'autre part, si on dit que la confirmation de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - n'est-il pas suffisant? La réponse est la suivante: Les rénégats parmi les polythéistes traitent de mensonge tout ce que les Prophètes leur avaient apporté. Et ceci seul constitue un argument contre eux, et montre aussi qu'elle était leur propre nature et leur attitude à l'égard de l'unicité de Dieu. C'est pourquoi, il a dit: **«Après cet**

---

(1) قال الترمذي عند تفسيره هذه الآية عن أبي هريرة، قال، قال رسول الله ﷺ: «لما خلق الله آدم مسح ظهره، فسقط من ظهره كل نسمة هو خالقها من ذريته إلى يوم القيامة، وجعل بين عيني كل إنسان منهم وبيصاً من نور، ثم عرضهم على آدم، فقال أي رب من هؤلاء؟ قال: هذا رجل من آخر الأمم من ذريتك يقال له داود، قال: رب وكم جعلت عمره؟ قال: ستين سنة، قال: أي رب قد وهبت له من عمري أربعين سنة، فلما انقضى عمر آدم جاءه ملك الموت قال: أو لم يبق من عمري أربعون سنة؟ قال: أو لم تعطها ابنك داود؟ قال: فجحد آدم، فجحدت ذريته، ونسي آدم فنسيت ذريته، وخطىء آدم فخطئت ذريته» رواه الترمذي وقال: هذا حديث حسن صحيح.

aveu, vous ne pourrez pas dire, au jour de la résurrection: «Nous ignorions cela» c'est à dire: «nous avons été pris au dépourvu et on ne nous a pas demandé de témoigner de cette unicité. Et **«vous ne pourriez pas dire non plus: «Avant nous, nos pères associaient d'autres divinités à Allah...»**

وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱلَّذِىٓ ءَاتَيْنَٰهُ ءَايَٰتِنَا فَٱنسَلَخَ مِنْهَا فَأَتْبَعَهُ ٱلشَّيْطَٰنُ فَكَانَ
مِنَ ٱلْغَاوِينَ ﴿١٧٥﴾ وَلَوْ شِئْنَا لَرَفَعْنَٰهُ بِهَا وَلَٰكِنَّهُۥٓ أَخْلَدَ إِلَى ٱلْأَرْضِ وَٱتَّبَعَ
هَوَىٰهُ فَمَثَلُهُۥ كَمَثَلِ ٱلْكَلْبِ إِن تَحْمِلْ عَلَيْهِ يَلْهَثْ أَوْ تَتْرُكْهُ يَلْهَث
ذَّٰلِكَ مَثَلُ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَٱقْصُصِ ٱلْقَصَصَ لَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ
﴿١٧٦﴾ سَآءَ مَثَلًا ٱلْقَوْمُ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَأَنفُسَهُمْ كَانُوا۟ يَظْلِمُونَ ﴿١٧٧﴾

wa-tlu 'alayhim naba'a-l-ladî 'âtaynâhu 'ayâtinâ fa-nsalaha minhâ fa'atba'ahu-š-šayṭânu fakâna mina-l-ġâwîna (175) wa law ši'nâ larafa'nâhu bihâ wa lâkinnahû 'ahlada 'ila-l-'arḍi wa-t-taba'a hawâhu famataluhû kamatali-l-kalbi 'in taḥmil 'alyhi yalhat 'aw tatrukhu yalhat dâlika matalu-l-qawmi-l-ladîna kaddabû bi 'ayâtinâ faqṣusi-l-qaṣaṣa la 'allahum yatafakkaruna (176) sâ'a matalan-i-l-qawmu-l-ladîna kaddabû bi 'ayâtinâ wa 'anfusahum kânû yaẓlimûna (177).

Raconte-leur l'histoire de celui à qui nous avons enseigné le Livre. Il n'en fit pas cas. Satan l'attira et l'entraina dans le cercle des réprouvés. (175) Si nous l'avions voulu, nos enseignemets auraient sauvé son âme. Mais il s'est enlisé dans les boues de ce monde, tiré par le poids de ses passions. Il halète, semblable au chien qui toujours halète, qu'on le poursuive ou qu'on le laisse en paix. Voilà à quoi ressemblent ceux qui renient nos signes. Rappelle-leur cette histoire. Peut-ête les fera-t-elle réfléchir? (176) Quel détestable exemple donnent ceux qui nient nos signes! En réalité, ils ne se nuisent qu'à eux-mêmes. (177).

La personne concernée est un homme des fils d'Israël appelé Bal'am Ben Ba'oura d'après Ibn Abbas, qui habitait à Yemen à qui Dieu a accordé une science de l'invisible mais il l'a négligée. Mais se-

lon Ka'b, ile est un homme de Balka' qui connaissait le nom suprême de Dieu et habitait Jérusalem avec le peuple tyran.

Pour Malek Ben Dinar, il s'agit d'un des docteurs des fils d'Israël dont son invocatoin était toujours exaucée et ils recouraient à lui souvent dans les moments de la gêne.

En récitant le verset: «**Raconte-leur l'histoire de celui à qui nous avons enseigné le Livre**» Abdullah Ben 'Amr a déclaré qu'il est Oumaya Ben Abi As-Salt, ainsi furent les dires de quelques exégètes, mais, à ce qu'il parait, il a voulu dire que cet homme-là ressemble à Oumaya Ben Abi As-Salt, qui connaissait bien les lois religieuses précédentes, mais il n'en avait jamais tiré profit. Il vécut du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dont ses qualités et ses miracles lui parvinrent ainsi à tous ceux qui étaient dotés de clairvoyance. Mais malgré cela et sa rencontre avec lui, il ne l'a pas suivi et déclaré son adhésion aux polythéistes qu'il faisait souvent leur éloge; et en plus, après la bataille de Badr, il a fait l'élégie des victimes dans un poème très émouvant, que Dieu le maudisse.

Mais il s'avère que ce verset fut révélé au sujet d'un des fils d'Israël d'une génération passée, selon les dires d'Ibn Mass'oud, qui connaissait le nom sublime de Dieu grâce auquel ses invocations étaient toujours exaucées.

Ali Ben Abi Talha rapporte d'après Ibn Abbas: «Lorsque Moïse attaqua le peuple tyran, les cousins de Bal'am vinrent trouver ce dernier et lui dirent: «Moïse est un homme d'une ferme résolution accompagné d'une armée nombreuse, s'il réussit à nous battre et avoir le pas, nous serons tous perdus. Invoque Dieu afin qu'Il repousse de nous Moïse et son armée». Il leur répondit: «Si je fais une telle invocation je perdrai ma vie présente et ma vie future». Mais ils insistèrent qu'à la fin Bal'am formula son invocation. Dieu alors le débarassa de ses signes et de son pouvoir de prédiction. Tel est le sens du verset: «**Il n'en fit pas cas. Satan l'attira...**».

Quant à As-Souddy, il raconte: «Après l'écoulement de la période de quarante ans pendant laquelle le pays était interdit aux fils d'Israël, Dieu leur envoya Youcha' Ben Noun qui les appela en tant que Prophète et que Dieu lui ordonna de combattre les tyrans. Ils lui prêtèrent

serment d'allégeance et le suivirent. Un homme des fils d'Israël appelé Bal'am, un des docteurs, qui connaissait le nom sublime de Dieu, apostasia et alla trouver les tyrans pour les avertir: «Ne redoutez pas les fils d'Israël, car si vous sortez pour les combattre j'invoquerai Dieu pour qu'Il les fasse périr».

«Satan l'attira et l'entraina dans le cercle des réprouvés» Cet homme-là - Bal'am- le démon le poursuivit et le soumit à son pouvoir diabolique, et il fut au nombre de ceux qui s'égarent. A ce propos Houdzaifa Ben Al-Yaman rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ce que je redoute pour vous un homme qui récite le Coran, et une fois l'effet bénéfique de cette récitation apparait sur lui alors qu'il s'attachait fortement à l'Islam (litt. son manteau était l'Islam), subit un mal que Dieu a voulu, il s'en débarrassa, le jeta de par derrière son dos, et s'éclança contre son voisin en brandissant son sabre et l'accusant du polythéisme». Je lui demandai: «O Prophète de Dieu, lequel des deux est le vrai polythéiste: l'accusateur ou l'acceusé?». Il répondit: «Il est l'accusateur»* ***(Rapporté par Al-Hafedh Abou You'la Moussalli)***[1].

«Si nous l'avions voulu, nos enseignements auraient sauvé son âme» pour ne plus barboter **«dans les boues de ce monde»** et s'adonner à ses plaisirs et clinquants comme bien d'autres qui en furent séduits.

Mouhammad Ben Ishaq Ben Yassar rappporte d'après Salem, d'après Abou An-Nadar qu'on lui a raconté: «Lorsque Moïse -que Dieu le salue- fit halte dans le territoire de Bani Kana'an au pays de Cham, les concitoyens de Bal'am vinrent le trouver et lui dirent: «Voilà Moïse Ben 'Imran qui est venu avec les fils d'Israël pour nous faire sortir de notre pays, nous exterminer et y établir les fils d'Israël. Nous sommes tes concitoyens et n'avons aucune autre demeure. Puisque tu es un homme toujours exaucé sors et invoque-nous Dieu contre eux». Il leur

(1) قال حذيفة بن اليمان رضي الله عنه قال رسول الله ﷺ: «إن مما أتخوف عليكم رجل قرأ القرآن حتى إذا رؤيت بهجته عليه وكان رداؤه الإسلام، اعتراه إلى ما شاء الله، انسلخ منه ونبذه وراء ظهره، وسعى على جاره بالسيف، ورماه بالشرك» قال: قلت يا نبيّ الله أيهما أولى بالشرك المرمي أو الرامي؟ قال: «بل الرامي» أخرجه الحافظ أبو يعلى الموصلي قال ابن كثير: إسناده جيد.

répondit: «Malheur à vous! Le Prophète de Dieu est accompagné des anges et des croyants! Comment irai-je invoquer Dieu contre lui du moment que je tiens de mon Seigneur une certaine science qu'Il m'a accordée?» - Mais nous n'avons aucune autre demeure, ripostèrent-ils. Ils ne cessèrent de le prier et le supplier jusqu'à ce qu'ils pussent le séduire. Il enfourcha son ânesse et se dirigea vers la montagne Housbane où il pourrait voir l'armée des fils d'Israël. A peine son ânesse parcourut une certaine distance, elle se blottit. Il quitta son dos et la frappa si durement qu'à la fin elle se releva. Il la monta de nouveau et parcourut une courte distance et voilà qu'elle se blottit encore une fois. Après qu'il l'eût frappée, elle lui dit: «Malheur à toi ô Bal'am, où vastu? N'as-tu pas remarqué que les anges me repoussaient pour ne plus pouvoir parvenir à notre distination? Tu comptes y aller pour invoquer Dieu contre Son Prophète et les croyants?. Mais Bal'am s'obstina, frappa l'ânesse qu'à la fin Dieu la fasse arriver à la montagne Housban où il put voir Moïse et son armée.

Il commença alors à invoquer Dieu contre eux, mais à chaque fois qu'il leur voulait du mal, Dieu l'infligea à la tribu de Bal'am, et si c'était un bien, Il l'accorda aux fils d'Israël, et ceci en perturbant sa langue. Ses concitoyens s'écrièrent: «O Bal'am! N'as-tu pas conscience de ce que tu fais? Tu invoques Dieu en leur faveur et contre nous!» - C'est un chose qui ne dépend plus de moi, répondit-il, plutôt elle est la décision de Dieu. Sa langue sortit alors de sa bouche et pendit sur sa poitrine en disant: «J'ai perdu les deux mondes, il ne m'en reste que la ruse et le stratagème et je vais m'y recourir. Que vos femmes fassant leur parure, donnez-leur différentes marchandises et envoyez-les les vendre dans l'autre camp. Ordonnez-leur de ne plus se refuser si quelqu'un voudrait faire l'amour avec l'une d'elles car, si un seul homme d'entre les fils d'Israël commet l'adultère, Dieu vous suffirait contre eux».

Ils s'exécutèrent. Une fois les femmes dans le camp des fils d'Israël, l'une d'elles passa tout près de l'un des plus grands chefs appelé Zamri Ben Chalom, le chef de la tribu de Cham'oun Ben Ya'coub. En la voyant, elle lui plut. Il se leva, prit la main de la femme, se dirigea avec elle vers Moïse et lui dit: «Je crois que tu vas me dire: «Elle t'est interdite, ne la touche pas» - Mais sûrement elle t'est illicite, répondit

Moïse. L'homme de répliquer: «Par Dieu, je ne t'obéis pas quant à cette affaire». Il entra dans sa tente, eut de rapports avec la femme. Dieu à lui la puissance et la gloire envoya alors la peste aux fils d'Israël.

Finhas, le grand commandant de Moïse, était absent au moment de la discussion entre Moïse et Zamri Ben Chalom. Comme la peste commeça à attaquer les fils d'Israël, une fois Finhas mis au courant de l'affaire, il entra dans la tente de Zamri et le trouva avec la femme. Il enforça sa lance dans les deux corps et sortit de la tente en les portant et s'écriant: «Mon Dieu, c'est comme ça qu'on sévit contre ceux qui Te désobéissent». La peste cessa alors d'attaqeur les fils d'Israël après qu'un grand nombre des fils d'Israël eût trouvé la mort. Selon les statistiques, à partir du moment où Zamri a forniqué avec la femme et leur assassinat, on a compté soixante-dix mille morts, à raison de vingt-mille par heure. C'est au sujet de Bal'am Ben Ba'oura' que ce verset fut révélé: «**Raconte-leur l'histoire de celui qui nous avons enseigné le Livre....** jusqu'à la fin».

Les dires de Dieu: «**Il halète, semblable au chien qui toujours halète, qu'on le poursuive ou qu'on le laisse en paix**» on leur a donné plusieurs interprétations:

D'après Abou An-Nadar qui a raconté le récit précédent, la langue de Bal'am pendit sur sa poitrine et devint pareil à un chien qui halète toujours qu'on l'attaque ou qu'on le laisse.

D'autres ont pris cela au sens figuré et dit que Bal'am dans son égarement et son abus de la faveur d'exaucement que Dieu lui a accordée, fut semblable au chien qui grogne et halète toujours. Ainsi toute exhortation et toute invitation à suivre la foi et la vérité ne lui serviraient à rien, «**C'est tout un que tu les avertisses ou non, car ils ne croiront jamais**» [Coran II, 6].

Puis Dieu dit à son Prophète: «Ô Mouhammad, «**Rappelle-leur cette histoire. Peut-être les fera-t-elle refléchir?**» Rappelle aux fils d'Israël - les juifs - l'histoire de Bal'am et ce qui lui fut arrivé en abusant de sa science et sa connaissance du nom sublime de Dieu grâce auquel Il exauce les invocations, il s'en servit pour désobéir à Dieu et invoquer Dieu contre Son Prophète Moïse et les croyants alors que Moïse, à

cette époque, était l'interlocuteur du Seigneur. Peut-être ces juifs en tireront une leçon après que Dieu leur ait accordé la science pour les distinguer des bédouins illettrés et incultes qui vivaient avec eux et qui étaient plongés dans l'ignorance.

Puisque les juifs, d'après leur Livre, connaissaient bien l'avènement de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses qualités et description, ils devraient croire en lui comme leurs Prophètes leur avaient aussi recommandé, de le secourir et de le suivre. C'est pourquoi tout homme qui connait une science qu'il a apprise dans son Livre révélé, la dissimule sans la divulguer aux autres, sera humilié dans la vie présente et l'opprobre s'abattra sur lui dans l'autre.

Y a-t-il une humiliation qui soit plus avilissante que d'être comparé au chien: «**Quel détestable exemple donnent ceux qui nient nos signes**» Ce chien qui n'a d'autre but que de manger et d'avoir de rapports avec une chienne. Donc tout homme qui néglige la science et les enseignements, s'adonne à ses passions et plaisirs, sera comparable à ce chien et pire encore. Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nul parmi nous est le mauvais exemple. Celui qui revient sur son don est comparable au chien qui revient sur son vomissement»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Ces gens-là, Dieu ne les a pas opprimés, bien, au contraire «**ils ne se nuisent qu'à eux-mêmes**» en s'abstenant de suivre la voie droite et de se soumettre à Dieu.

مَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِى ۖ وَمَن يُضْلِلْ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿١٧٨﴾

may-yahdi-L-Lâhu fahuwa-l-muhtadî wa may-yuḍlil fa'ûlâ'ika humu-l-ḫasirûna (178).

Seul est dans la bonne voie celui qu'Allah dirige. Et ceux-là sont réprouvés ceux qu'Allah abandonne» (178).

---

(1) ثبت في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «ليس منا مثل السوء، العائد في هبته كالكلب يعود في قيئه» هو في الصحيحين من حديث ابن عباس.

Certes celui que Dieu dirige est bien dirigé et nul ne pourra l'égarer, quant à celui que Dieu égare, il sera perdant et égaré. Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: (dans un long hadith): *«Les louanges sont à Dieu. Nous Le louons, lui demandons le secours, la bonne direction et le pardon. Nous nous réfugions auprès de Dieu contre le mal de nous-mêmes et nos mauvaises actions. Celui que Dieu dirige nul ne l'égarera, et celui qu'Il égare nul ne le dirigera. J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, l'Unique, n'a pa d'associé, et j'atteste que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager»* ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des sunans)***[1].

وَلَقَدْ ذَرَأْنَا لِجَهَنَّمَ كَثِيرًا مِّنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ لَهُمْ قُلُوبٌ لَّا يَفْقَهُونَ بِهَا وَلَهُمْ أَعْيُنٌ لَّا يُبْصِرُونَ بِهَا وَلَهُمْ ءَاذَانٌ لَّا يَسْمَعُونَ بِهَآ أُوْلَٰٓئِكَ كَٱلْأَنْعَٰمِ بَلْ هُمْ أَضَلُّ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْغَٰفِلُونَ ﴿١٧٩﴾

Walaqad d̠ara'nâ lijahannama kat̠îram-mina-l-jinni wa–'insi lahum qulûbu-l-lâ yafqahûna bihâ walahum 'a'yunu-l-lâ yubṣirûna bihâ wa lahum 'â̂d̠ânu-l-lâ yasma'ûna bihâ̂ 'ulâ̂'ika ka-l-'an 'âmi bal hum 'aḍallu 'ûlâ̂'ika humu-l-ġafilûna (179).

Beaucoup de génies et d'hommes sont voués à l'enfer. Ils ont de l'intelligence et ils n'en usent pas. Ils ont des yeux et ils ne voient pas. Ils ont des oreilles et ils n'entendent pas. Ils sont ni plus ni moins que des bêtes. Que dis-je, ils sont plus égarés encore que des bêtes! Tels sont les insouciants (179).

Dieu a destiné à la Géhenne un grand nombre de génies et d'hommes qui ne cesseraient d'accomplir les œuvres des réprouvés. Car Dieu, en créant les hommes et les génies, savait les œuvres de

(1) جاء في حديث ابن مسعود: «إن الحمد لله نحمده ونستعينه ونستهديه ونستغفره، ونعوذ بالله من شرور أنفسنا ومن سيئات أعمالنا، من يهد الله فلا مضل له، ومن يضلل الله فلا هادي له، وأشهد أن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، وأشهد أن محمداً عبده ورسوله» الحديث بتمامه رواه الإمام أحمد وأهل السنن.

chacun et avait tout inscrit dans un sommier qu'il garde auprès du Trône avant qu'Il n'ait créé les cieux et la terre de cinquante mille ans, comme il est mentionné dans le Sahih de Mouslim d'après Abdullah Ben Amr.

Il est cité également dans le Sahih de Mouslim que Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fut appelé à suivre le convoi funèbre d'un garçon des Ansariens. Je lui dis: «Comme il est magnifique ce bonheur qui lui est destiné ô Envoyé de Dieu! Il est l'un des oiseaux du Paradis. Il n'a jamais fait du mal et ne l'a pas connu». Il me répondit: *«C'est tout ce que tu as à dire ô Aicha? Et bien sache que lorsque Dieu a créé le Paradis, Il a créé en même temps ses habitants alors qu'ils sont encore dans les reins de leurs pères. Il a créé aussi l'Enfer et, en même temps, Il a créé ses habitants alors qu'ils sont dans les reins de leurs pères»* ***(Rapporté par Mouslim)*****œ**[1].

Dans un autre hadith cité dans les deux Sahihs de Boukhari et Mouslim, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, en parlant de la création de l'homme, a dit: *«Puis Dieu envoie un ange qui est ordonné d'inscrire quatre choses: sa part du bas monde, son terme, ses œuvres et sa destination heureuse ou malheureuse»*[2].

Nous avons déjà parlé auparavant que Dieu, en tirant la postérité d'Adam de son dos, a dit: «Ceux-ci sont les gens de la droite et entreront au Paradis. Ceux-là sont les gens de la gauche et seront voués à l'Enfer».

«Ils ont de l'intelligence et ils n'en usent pas. Ils ont des yeux et ils ne voient pas. Ils ont des oreilles et ils n'entendents pas».

Des expressions qui signifient que tels hommes ne se servent plus

---

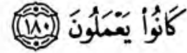
(1) في صحيح مسلم أيضاً عن عائشة أم المؤمنين رضي الله عنها أنها قالت: دعي النبي ﷺ إلى جنازة صبي من الأنصار، فقلت: يا رسول الله طوبى له، عصفور من عصافير الجنة لم يعمل السوء ولم يدركه، فقال رسول الله ﷺ: «أو غير ذلك يا عائشة، إن الله خلق الجنة وخلق لها أهلاً وهم في أصلاب آبائهم، وخلق النار وخلق لها أهلاً وهم في أصلاب آبائهم».

(2) في الصحيحين من حديث ابن مسعود: «ثم يبعث الله إليه الملك، فيؤمر بأربع كلمات، فيكتب رزقه وأجله وعمله وشقي أم سعيد».

de ces organes dont Dieu a rendus comme moyens pour la bonne direction. Dieu le confirme aussi quand Il a dit: **«Nous les avions bien pourvus sous le rapport de l'ouïe, de la vue et de l'intelligence. Mais ouïe, vue et intelligence ne leur furent d'aucune utilité parce qu'ils nièrent les signes d'Allah»** [Coran XLVI, 26]. En parlant des hypocrites, Dieu a dit: **«Sourds, muets et aveugles, ils ne peuvent plus retrouver la bonne voie»** [Coran II, 18]. Et au sujet des incrédules Il a dit: **«Sourds, muets, aveugles, les infidèles ne comprennent rien»** [Coran II, 171]. Ces gens-là, hypocrites et infidèles, ne sont en tant que tels que par rapport à la bonne direction, car: **«Si Allah leur avait reconnu quelque aptitude, Il se serait employé à les convaincre. Même s'Il s'était fait entendre d'eux, ils se seraient éloignés de Lui, murés dans leur indifférence»** [Coran VIII, 23]. Et pour montrer leur vraie attitude Il a dit aussi: **«Ce ne sont pas leurs yeux qui ne voient pas. Ce sont leurs esprits qui, faute de s'extérioriser, ne voient pas»** [Coran XXII, 46].

Ces gens-là **«sont ni plus ni moins que des bêtes»** qui n'entendent pas la voix de la vérité, ne la conçoivent pas et ne voient pas la bonne voie. Ils sont comme des bêtes du troupeau qui ne cherchent, par leur organes, que ce qui leur assure leur subsistance. A leur sujet, Il a donné un autre exemple: **«Celui qui prêche les infidèles ressemble à quelqu'un qui crie à un homme qui ne perçoit que des sons et du bruit»** [Coran II, 171].

Même ils sont pires encore que les bêtes et plus égarés, car il se peut que les bêtes répondent parfois au cri de leur berger bien qu'elles ne comprennent rien de ses propos. Ces bêtes sont créées pour répondre à l'appel du berger de par leur nature à l'inverse de l'incrédule qui n'est créé que pour adorer Dieu seul sans rien lui associer, mais il apostasie et Lui reconnaît des égaux. C'est pourquoi que les soumis parmi les humains sont plus nobles que ceux qui leur sont semblables parmi les anges à la fin du monde. Quant à l'impie parmi les hommes, les bêtes sont meilleures que lui, voilà le sens des paroles divines: **«Que dis-je, ils sont plus égarés encore que des bêtes! Tel sont les insouciants».**



wa-li-L-Lâhi-l-'asmâ'u-l-ḥusnâ fad'uhu bihâ wa d̲arû-l-lad̲îna yulḥidûna fî 'asmâ'ihî sayujzawna mâ kânû ya'malûna (180).

C'est à Allah que reviennent les plus belles épithètes! Appliquez-les Lui. Ecartez-vous de ceux qui les bafouent. Ils seront rétribués par Allah en conséquence (180).

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu a quatre-vingt-dix-neuf noms, cent moins un. Celui qui les dénombre entrera au Paradis. Dieu est impair et aime l'impair»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

En d'autre part, il faut savoir que les épithètes de Dieu ne sont pas limitées à ces 99 noms, la preuve en est ce hadith que rapporte l'imam Ahmed dans son mousnad d'après Abdullah Ben Mass'oud où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tout homme atteint par un chagrin ou une angoisse dit: «Grand Dieu, je suis ton esclave et le fils de Ton esclave et de Ta servante. Je suis sous Ton autorité et soumis à Ton pouvoir. Ton jugement s'exécute sur moi et Ta prédestination est juste pour moi. Je Te demande par tous les noms qui T'appartiennent, soit par ceux dont Tu T'es nommé Toi-même, soit par ceux que Tu as révélé dans Ton Livre, soit par ceux que Tu as enseignés à l'une de Tes créatures, soit par ceux que Tu as gardé pour Toi-même dans la science de l'invisible chez Toi, de faire le Coran le printemps de mon cœur, la lumière de ma poitrine, la dissipation de ma tristesse et la disparition de mon angoisse». Dieu fait dissiper le chagrin et la tristesse de cet homme et les substitue par une joie».* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, nous devons donc les apprendre!» Il répondit: *«Plutôt il incombe à celui qui a entendu ces paroles de les apprendre»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن لله تسعاً وتسعين اسماً مائة إلا واحداً من أحصاها دخل الجنة، وهو وتر يحب الوتر» أخرجه الشيخان وابن ماجة.

(2) روى الإمام أحمد في مسنده عن عبد الله بن مسعود رضي الله عنه عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ما أصاب أحداً قط هم ولا حزن فقال: اللهم إني عبدك ابن عبدك، ابن أمتك،

Ibn Al-Arabi, l'un des adeptes de Malek rapporte dans son ouvrage (Al-Ahwadzi) que certains ulémas ont pu déduire du Coran et de la sunna mille noms se rapportant à Dieu. Et c'est Dieu qui est l'omniscient.

En commentant ce verset: **«Ecartez-vous de ceux qui les bafouent»** Ibn Abbas a dit: «Les athées ont profané ces noms en appelant Al-Lat (une des idoles) par l'un d'eux».

وَمِمَّنْ خَلَقْنَآ أُمَّةٌ يَهْدُونَ بِٱلْحَقِّ وَبِهِۦ يَعْدِلُونَ ﴿١٨١﴾

wa mimman ẖalaqnâ^ 'ummatu-y-yahdûna bi-l-ḥaqqi wa bihî ya'dilûna (*181*).

Parmi les gens que nous avons créés, il y en a qui respectent la vérité et qui jugent avec conscience. (181).

Ce verset concerne la communauté musulmane selon les dires des ulémas, dont ses membres se dirigent selon la vérité et observent la justice grâce à elle. A ce propos Qatada rapporte: «On m'a fait savoir que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, en récitant ce verset, disait: «Cela vous concerne et il y avait parmi les générations précédentes une d'elles qui avait reçu la même faveur: **«Il y a parmi le peuple de Moïse des gens qui sont amis de la vérité et jugent avec conscience»** [Coran VII, 159].

Il est cité dans les deux Sahihs d'après Mou'awia Ben Abi Soufian que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Une fraction de ma communauté ne cessera de combattre pour défendre le droit, et elle triomphera bien que d'autres leur feront défection et les contrediront, jusqu'au jour de la résurrection»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

ناصيتي بيدك، ماضٍ فيَّ حكمك، عدل فيَّ قضاؤك، أسألك بكل اسم هو لك سميت به نفسك، أو أنزلته في كتابك، أو علّمته أحداً من خلقك، أو استأثرت به في علم الغيب عندك، أن تجعل القرآن العظيم ربيع قلبي، ونور صدري، وجلاء حزني، وذهاب همي، إلا أذهب الله حزنه وهمه، وأبدل مكانه فرحاً». فقيل: يا رسول الله أفلا نتعلمها؟ فقال: بلى ينبغي لكل من سمعها أن يتعلمها».

(1) في الصحيحين عن معاوية بن أبي سفيان قال، قال رسول الله ﷺ: «لا تزال طائفة من أمتي

وَالَّذِينَ كَذَّبُوا بِآيَاتِنَا سَنَسْتَدْرِجُهُم مِّنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ (١٨٢) وَأُمْلِي لَهُمْ إِنَّ
كَيْدِي مَتِينٌ (١٨٣)

wa-l-ladīna kaddabû bi 'â yâtinâ sanastadrijuhum min ḥaytu lâ ya'lamûna (182) wa 'umlî lahum 'inna kaydî matînun (183).

Ceux qui traitent nos signes de mensonge, nous causerons leur perte insensiblement sans qu'ils s'en doutent. (182) Je ne les brusquerai pas car mes moyens sont infaillibles (183).

A ceux qui se détournent de la vérité et du chemin droit, et qui traitent les signes de Dieu de mensonge, Dieu leur ouvre les portes des bienfaits et leur assure les différents moyens de la subsistance et une fois leurrés par les jouissances éphémères du bas monde croyant qu'ils sont bien favorisés et «**eurent oublié nos enseignements, nous ouvrîmes toutes grandes devant elles les portes de la félicité. Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir, puis les suprîmes à l'improviste les jetant dans la consternation**» [Coran VI, 44». Dieu leur accordera un délai car son stratagème est sûr.

أَوَلَمْ يَتَفَكَّرُوا مَا بِصَاحِبِهِم مِّن جِنَّةٍ إِنْ هُوَ إِلَّا نَذِيرٌ مُّبِينٌ (١٨٤)

'awa lam yatafakkarû mâ biṣâḥibihim min jinnatin 'in huwa 'illâ nadīrum-mubînun (184).

Ne finiront-ils pas par comprendre que leur compagnon n'est pas un possédé mais qu'il est un Prophète authentique (184).

Dieu blâme les impies qui traitent ses signes de mensonge et se demande: Pourquoi ne réfléchissent-ils pas et se persuadent-ils que leur compagnon c.à.d Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - n'est pas un homme possédé mais il est un Envoyé de Dieu qui appelle à la vérité et en même temps un avertisseur explicite à ceux qui sont doués de raison et de cœur. Il leur dit dans un autre verset: «**... et**

ظاهرين على الحق لا يضرهم من خذلهم ولا من خالفهم حتى تقوم الساعة».

dites si vous croyez que votre compagnon est possédé ou non. Non, c'est un Prophète chargé de vous mettre en garde contre un terrible supplice» [Coran XXXIV, 46].

Si vraiment vous réfléchissez, vous constaterez qu'il n'est du tout un possédé mais chargé d'un message qu'il doit divulguer. Il est donc un Prophète authentique. Qatada rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, étant sur le mont As-Safa, appela à Dieu les Qoraïchites tribu par tribu, et phratrie par phratrie. Il leur mit en garde contre la vengeance et le pouvoir de Dieu. Un homme parmi la foule s'écria: «Votre compagnon-là est un possédé, il devra rester comme ça jusqu'au matin». Dieu alors fit descendre ce verset.

أَوَلَمْ يَنظُرُوا۟ فِى مَلَكُوتِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا خَلَقَ ٱللَّهُ مِن شَىْءٍ وَأَنْ عَسَىٰٓ أَن
يَكُونَ قَدِ ٱقْتَرَبَ أَجَلُهُمْ ۖ فَبِأَىِّ حَدِيثٍۭ بَعْدَهُۥ يُؤْمِنُونَ ﴿١٨٥﴾

'awa lam yanẓurû fî malakûti-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ ḫalaqa-L-Lâhu min šay'in wa'in 'asâ 'ay-yakûna qad-i-qtaraba 'ajaluhum fabi'ayyi ḥadîṯim-ba'dahû yu'minûna (185).

Que ne méditent-ils sur le mécanisme des cieux et de la terre et de la création toute entière? Que ne considèrent-ils que leur fin est peut-être proche après cela, quel langage faut-il leur tenir pour les amener à croire? (185).

Si ces gens-là méditent sur le royaume de Dieu et son pouvoir dans les cieux et sur la terre, sur tout ce qu'il y a créé, ils finiront sûrement par croire en Dieu, traiter son Envoyé de véridique et sincère, revenir soumis à Dieu, renier leurs idoles et statues, redouter leur terme fatal alors qu'ils sont toujours incrédules et mourir en impies pour subir le supplice de Dieu et son châtiment douloureux **«Après cela, quel langage faut-il leur tenir pour les amener à croire?»** Quel discours, quel avertissement et quelle menace faut-il leur adresser afin qu'ils croient que tout ce qu'il leur rapporte vient de Dieu à Lui la puissane et la gloire.

مَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَلَا هَادِىَ لَهُۥ ۚ وَيَذَرُهُمْ فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١٨٦﴾

ma-y-yuḍlili-L-Lâhu falâ hâdiya lahû wa yaḏaruhum fî ṭuġyânihim ya'mahûna (186).

Il ne reste plus de guide à celui qu'Allah égare. Nous le laisserons se débattre dans l'obscurité (186).

Par ce verset, d'ailleurs comme par bien d'autres, Dieu affirme que celui qu'il veut égarer nul ne pourra le diriger hormis Lui. S'il médite sur son cas, il ne pourra en acquérir aucun bien car «**Tu ne pourras rien pour ceux qu'Allah veut perdre**» [Coran V, 41]. Il a dit aussi: «**Dis: Réfléchissez à tout ce que contiennent les cieux et la terre. Mais de quelle utilité peuvent être nos signes et nos avertissements pour ceux qui ne croient pas**» [Coran X, 101].

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلسَّاعَةِ أَيَّانَ مُرْسَىٰهَا ۖ قُلْ إِنَّمَا عِلْمُهَا عِندَ رَبِّى ۖ لَا يُجَلِّيهَا لِوَقْتِهَآ إِلَّا هُوَ ۚ
ثَقُلَتْ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ لَا تَأْتِيكُمْ إِلَّا بَغْتَةً ۗ يَسْـَٔلُونَكَ كَأَنَّكَ حَفِىٌّ عَنْهَا ۖ قُلْ إِنَّمَا
عِلْمُهَا عِندَ ٱللَّهِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٨٧﴾

yas'alûnaka 'an-i-s-sâ'ati 'ayyâna mursâhâ qul 'innamâ 'ilmuhâ 'inda rabbi lâ yujallîhâ liwaqtihâ 'illâ huwa ṯaqulat fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi lâ ta'tîkum 'illâ baġtatan yas'alûnaka k'annaka ḥafiyyun 'anhâ qul 'innamâ 'ilmuhâ 'inda-L-Lâhi wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lamûna (187).

Ils te demandent de leur dire quand sonnera l'heure de la fin du monde? Réponds-leur: «Mon Maître seul le sait. Lui seul la fera surgir au moment venu. Elle bouleversera les cieux et la terre et arrivera brusquement». Ils te posent cette question comme si une pareille heure dépendait de toi. Réponds-leur: «Elle ne dépend que d'Allah. Mais la plupart des hommes ne veulent pas le comprendre» (187).

Les Qoraïchites posaient souvent la question concernant l'Heure Suprême et son avènement parce qu'ils n'en croyaient pas, ce qui est pareil à leurs dires: «**Quand s'accomplira cette menace? dites-le, si vous êtes sincères**» [Coran XLII, 18].

Les polythéistes demandaient souvent au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Ô Mouhammad, quand viendra-t-elle?». Dieu lui

ordonne de leur répondre: «La connaissance de l'Heure n'appartient qu'à mon Seigneur, et nul autre que Lui ne la fera paraître en son temps».

«Elle bouleversera les cieux et la terre» Une expression qui signifie, d'après Qatada, que sa science est trop pesante pour les habitants des cieux et la terre. Ibn Abbas a dit: Au jour de la résurrection, quand l'Heure surviendra, elle atteindra, par ses malheurs, toutes les créatures. Quant à Ibn Jouraïj son commentaire est le suivant: Lorsque l'Heure arrivera, le ciel sera fendu, le soleil décroché, les étoiles dispersés, les montagnes se mettront en marche, et ce que Dieu à Lui la puissance et la gloire avait prédit sera réalisé. Voilà le sens de son bouleversement.

«... et arrivera brusquement» qui signifie qu'elle surprendra les créatures à l'improviste. Sa survenance ne la connait ni un ange proche du Seigneur ni un Prophète envoyé. C'est pourquoi le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - disait: «L'Heure bouleversera les hommes au moment où l'un d'entre eux réparera le bassin, un autre abreuvera son troupeau, un troisième étalera sa marchandise dans le marché, un quatrième pèsera...».

Al-Boukhari rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'Heure ne se dressera pas jusqu'à ce que le soleil se lève de son coucher. Quand il se lèvera ainsi les hommes qui le verront seront tous croyants. Alors la foi ne profitera pas à celui qui n'aura pas cru auparavant ou qui aura acquis de bonnes œuvres dans sa foi. Certes, l'Heure ne se lèvera avant que deux hommes ayant étendu des étoffes entre eux aient le temps de faire une transaction ou de replier ces étoffes. Elle se dressera sûrement avant que l'homme ayant trait sa chamelle ait le temps de consommer ce lait. Certes l'Heure se lèvera avant que l'homme qui est en train d'enduire son bassin de boue ait le temps de s'y abreuver son troupeau. Certes l'Heure se dressera avant que celui qui porte une bouchée de nourriture à sa bouche ait le temps de la manger»*[1].

---

(1) قال البخاري عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «لا تقوم الساعة حتى تطلع الشمس

«Ils te posent cette question comme si une pareille heure dépendait de toi» Ibn Abbas a dit: Lorsque les hommes interrogèrent le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet de l'Heure, c'est comme ils posèrent une question à un homme qui en était averti. Dieu l'inspira de leur répondre que Dieu seul connait sa survenance et nul ange proche ou Messager n'en a connaissance.

D'autres exégètes avaient de différents avis mais ils donnent presque tous le même sens. C'est pour cela que Dieu a dit ensuite: **«Réponds-leur: «Elle ne dépend que d'Allah. Mais la plupart des hommes ne veulent pas le comprendre».**

On a rapporté que lorsque Gabriel, sous la forme d'un bédouin, vint enseigner les hommes leur religion, il s'assit devant le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à la façon d'un homme qui vient demander quelque chose et lui interrogea au sujet de l'Islam, puis de la foi, puis de la charité (Ihsan) enfin il lui demanda: «Quand est-ce que l'Heure se lèvera?» Il lui répondit: «Celui qui est interrogé ne sait pas plus que celui qui interroge». Puis, à la fin de l'entrevue, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - récita: **«Dieu seul connait l'Heure fatale....»** [Coran XXXI, 34].

Suivant une autre version, Gabriel aurait demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Quels sont les signes précurseurs de l'Heure?». Il lui répondit, et après le départ de l'ange, il dit à ses compagnons: «C'est Gabriel qui est venu pour vous enseigner votre religion.

Dans un autre hadith, un bédouin appela le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à haute voix: «O Mouhammad!» Il lui répondit sur le même ton: «Me voilà». - Quand est-ce que l'Heure se dressera?, lui

---

من مغربها، فإذا طلعت ورآها الناس آمنوا أجمعون، فذلك حين لا ينفع نفساً إيمانها لم تكن آمنت من قبل أو كسبت في إيمانها خيراً، ولتقومن الساعة، وقد نشر الرجلان ثوبهما فلا يتبايعانه ولا يطويانه، ولتقومن الساعة وقد انصرف الرجل بلبن لقحته فلا يطعمه، ولتقومن الساعة وهو يليط حوضه فلا يسقي فيه، ولتقومن الساعة والرجل قد رفع أكلته إلى فيه فلا يطعمها».

demanda-t-il. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répliqua: *«Malheur à toi, l'Heure approche, qu'est-ce que tu lui en as préparé?»* Et le bédouin de rétorquer: «Un peu de prière et de jeûne, mais j'aime Dieu et Son Envoyé. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dit alors: *«L'homme sera avec ceux qu'il aime»*. Cette réponse causa tant de joie aux fidèles.

L'imam Ahmed rapporte d'après Houdzaifa qu'on a demandé l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet de l'Heure, il répondit: *«La connaissance de l'Heure n'appartient qu'à Dieu à Lui la puissance et la gloire, nul autre que Lui ne la fera paraître en son temps. Mais je vais vous parler de ses signes précurseurs et des évènements qui auront lieu avant sa survenance: il y aura des séditions et de carnage. L'antagonisme appraîtra entre les hommes de sorte que chacun ne reconnaîtra pas les autres»* ***(Rappoté par Ahmed)***[1].

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - cet illettré est le maître des Prophètes et leur dernier. Il est le Prophète de la miséricorde, du repentir et de la bataille. Aucun Prophète ne viendra après lui, et les hommes seront rassemblés à ses pieds.

Dans un hadith authentifié, et d'après Anas et Sahl Ben Sa'd l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«J'ai été envoyé moi et l'Heure comme ces deux-ci»* - En joignant l'index au médius. ***(Rapporte par Boukhari et Mouslim)***[2]. Et malgré cela, Dieu lui ordonna de Lui rendre sa connaissance en lui disant: *«Réponds-leur: «Elle ne dépend que d'Allah. Mais la plupart des hommes ne veulent pas le comprendre»*.

---

(1) قال الإمام أحمد عن حذيفة قال: سئل رسول الله ﷺ عن الساعة، فقال: «علمها عند ربي عزّ وجلّ لا يجلّيها لوقتها إلا هو، ولكن سأخبركم بمشارطها وما يكون بين يديها: إن بين يديها فتنة وهرجاً» قالوا: يا رسول الله الفتنة قد عرفناها، فما الهرج؟ قال: بلسان الحبشة: القتل»، قال: «ويلقى بين الناس التناكر فلا يكاد أحد يعرف أحداً» رواه أحمد.

(2) ثبت عنه في الصحيح من حديث أنس وسهل بن سعد رضي الله عنهما: «بعثت أنا والساعة كهاتين» وقرن بين أصبعيه السبابة والتي تليها» رواه بخاري ومسلم.

قُل لَّآ أَمْلِكُ لِنَفْسِى نَفْعًا وَلَا ضَرًّا إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُ ۚ وَلَوْ كُنتُ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ
لَٱسْتَكْثَرْتُ مِنَ ٱلْخَيْرِ وَمَا مَسَّنِىَ ٱلسُّوٓءُ ۚ إِنْ أَنَا۠ إِلَّا نَذِيرٌ وَبَشِيرٌ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ



qul lã 'amliku linafsî naf'an walâ ḍarran 'illâ mâ šã'a-L-Lâhu walaw kuntu 'a'lamu-l-ġayba la-stakṯartu mina-l-ḫayri wa mâ massaniya-s-sû'u 'in 'ana-'illâ naḏîrun wa bašîru-l-liqawmi-y-yu'minûna (188).

Dis: «Je ne puis me causer à moi-même ni bien ni mal, Allah seul le peut. Si je pouvais connaître l'avenir, je ne me ferais que du bien et aucun évènement fâcheux ne pourrait m'atteindre. Je ne suis qu'un Prophète chargé d'amener un peuple à la foi» (188).

Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fut tenu de se fier à Dieu dans toutes ses affaires et de répondre aux hommes qu'il ne connaît de l'invisible que ce que Dieu veut qu'il connaisse. Car Dieu seul **«connait les secrets et Il ne les dévoile à personne»** [Coran LXXII, 26].

Sa réponse aux hommes fut la suivante: **«Si je pouvais connaître l'avenir, je ne me ferais que du bien»** Plusieurs interprétations ont été données à ce verset:

- D'après Moujahed: Si je connaissais mon terme fatal, je ne ferais que des bonnes œuvres.

- Selon Ibn Abbas: Si je pouvais connaître l'avenir, je ne ferais que des transactions bénéfiques qui me rapporteraient tous de bénéfices, et je ne serais plus dans la gêne.

- Selon d'autres: si je pouvais connaître le mystère, j'aurais fait une bonne provision d'une année prospère pour affronter une autre de disette, ou bien je tirerais un grand profit du changement des prix.

- Abdul Rahman Ben Zaid Ben Aslam, quant à lui, a dit que ce verset **«et aucun évènement fâcheux ne pourrait m'atteindre»** signifie: Je prendrais garde de tout malheur avant sa survenance et je l'éviterais.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - n'était en réalité qu'un annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur, apportant le

message à tous les hommes, et pour divulguer le Coran: «**Il est une bonne nouvelle pour ceux qui craignent et un avertisseur pour les fortes têtes**» [Coran XIX, 97].

۞ هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ وَجَعَلَ مِنْهَا زَوْجَهَا لِيَسْكُنَ إِلَيْهَا
فَلَمَّا تَغَشَّىٰهَا حَمَلَتْ حَمْلًا خَفِيفًا فَمَرَّتْ بِهِۦ فَلَمَّآ أَثْقَلَت دَّعَوَا ٱللَّهَ رَبَّهُمَا لَئِنْ
ءَاتَيْتَنَا صَٰلِحًا لَّنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿١٨٩﴾ فَلَمَّآ ءَاتَىٰهُمَا صَٰلِحًا جَعَلَا لَهُۥ شُرَكَآءَ
فِيمَآ ءَاتَىٰهُمَا فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿١٩٠﴾

huwa-l-laḏî ḫalaqakum min nafsin wâḥidatin wa ja'ala minhâ zawjahâ yaskuna 'ilayhâ falammâ taġššahâ ḥamalat ḥamlan ḫafîfan famarrat bihî falammâ 'aṯqala-d-da'awa-L-Lâha rabbahumâ la 'in 'â taytanâ ṣâliḥa-l-lanakunanna mina-š-šakirîna (189) falammâ 'â tâhumâ ṣâliḥan ja'alâ lahû šurakâ'a fîmâ 'â tâhumâ fata'alâ-L-Lâhu 'amma yušrikûna (190).

C'est Allah qui vous a créé d'un seul être, puis de cet être tira sa compagne pour égayer sa vie. Après qu'ils se furent accouplés, elle sentit un léger poids qui ne l'empêchait pas de marcher. Lorsqu'elle devint plus lourde, ils adressèrent cette prière à Allah, leur Maître: «Si tu nous envoies un enfant vertueux nous t'en serons reconnaissants» (189). Allah leur donna un enfant vertueux. Ils prétendirent alors que des associés s'étaient joints à Allah pour leur donner cet enfant. Allah est trop puissant pour avoir des associés (190).

Dieu rappelle aux hommes qu'il les a créés d'un seul être qui est Adam -que Dieu le Salue- et de l'une de ses côtes, Il a tiré son épouse, puis de ce couple Il a créé toute l'humanité, comme Il a dit: «**O hommes, craignez Allah qui vous a créés d'un seul être, puis de cet être tira sa compagne et de ce couple tira l'humanité toute entière**» [Coran IV, 1].

Donc la création de la compagne tirée d'Adam fut un des signes de Dieu, afin qu'il repose auprès d'elle, et telle est la coutume sempiternelle où tout homme trouve son repos auprès de sa femme et par la suite une certaine bonté et un amour seront établis entre eux. Y a-t-il une cordialité qui soit meilleure et sublime plus que celle qui existe entre les deux conjoints?

Après que l'homme eût cohabité avec sa femme, **«elle sentit un léger poids»** car le fœtus n'est encore qu'une goutte de sperme, puis comme un petit morceau de chair. Le fardeau est très léger et à peine la femme sent qu'elle porte quelque chose. **«Lorsqu'elle devint plus lourde»** à cause de la croissance du fœtus **«ils adressèrent cette prière à Allah: «Si tu nous envoies un enfant vertueux»** d'abord un enfant d'une nature parfaite sans aucune difformité, puis qu'il soit vertueux: **«Allah leur donna un enfant vertueux. Ils prétendirent alors que des associés s'étaient joints à Allah pour leur donner cet enfant. Allah est trop puissant pour avoir des associés».** Ce verset fut le sujet de plusieurs commentaires dont nous allons nous limiter à quelques uns.

L'imam Ahmed rapporte dans son Mousnad, d'après Samoura que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque Eve mit au monde son enfant, Iblis lui apparut en songe et lui dit: «Appelle-le Abdul Hareth» A savoir qu'aucun des enfants d'Eve ne survivait pas longtemps. Elle donna donc le nom Abdul Hareth et survécut. C'était sans doute une suggestion du démon»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Al-Hakem)***[1].

En commentant ce verset: **«Ils prétendirent alors que des associés s'étaient joints à Allah pour leur donner cet enfant»** Al-Hassan a dit: «Ils sont les juifs et les chrétiens qui, lorsque Dieu leur accordait des enfants, ils faisaient d'eux des juifs ou chrétiens.

Le commentaire d'Ibn Abbas est le suivant: «Eve donnait à Adam des enfants qui leur donnait des noms dont le sens signifiait l'asservissement au Seigneur tel que: Abdullah, le serviteur de Dieu, Oubaidallah: le petit serviteur de Dieu etc... Mais la mort les prenait. Iblis vint dire à Adam et Eve: Si vous donniez d'autres noms à vos enfants ils auraient survécu. Après cela Eve enfanta un garçon qui fut nommé Abdul Hareth. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé: **«C'est Allah qui vous a créés d'un seul être...** jusqu'a.. **Ils prétendirent alors que des associés s'étaient joints à Allah pour leur donner cet enfant».**

---

(1) قال الإمام أحمد في مسنده عن الحسن عن سمرة عن النبي ﷺ قال: «لما ولدت حواء طاف بها إبليس، وكان لا يعيش لها ولد، فقال: سميه (عبد الحارث) فإنه يعيش، فسمته عبد الحارث فعاش، وكان ذلك من وحي الشيطان وأمره» رواه أحمد والترمذي والحاكم.

Plusieurs commentaires ont été dits à ce sujet dont la plupart donne le même sens. Mais il s'avère qu'ils ont été inspirés par les récits de gens d'Ecriture dont on doute l'authenticité. Quand à nous, ajoute l'auteur de cet ouvrage, nous adoptons le principe d'Al-Hassan Al-Basri qui montre qu'il ne s'agit pas d'Adam et d'Eve, plutôt il concerne les polythéistes de la postérité d'Adam qui reconnaissaient des égaux à Dieu, car Il dit ensuite: **«Allah est trop puissant pour avoir des associés»**. Si Adam et Eve étaient mentionnés d'abord ce n'est que pour montrer qu'ils représentent chaque couple: homme et femme.

N.B. Al-Hareth était l'un des noms d'Ibliss, c'est pourquoi il suggérait à Eve d'appeler son fils Abdul-Hareth qui signifie le serviteur du démon.

أَيُشْرِكُونَ مَا لَا يَخْلُقُ شَيْئًا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿١٩١﴾ وَلَا يَسْتَطِيعُونَ لَهُمْ نَصْرًا وَلَآ أَنفُسَهُمْ
يَنصُرُونَ ﴿١٩٢﴾ وَإِن تَدْعُوهُمْ إِلَى ٱلْهُدَىٰ لَا يَتَّبِعُوكُمْ سَوَآءٌ عَلَيْكُمْ أَدَعَوْتُمُوهُمْ أَمْ
أَنتُمْ صَٰمِتُونَ ﴿١٩٣﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ عِبَادٌ أَمْثَالُكُمْ
فَٱدْعُوهُمْ فَلْيَسْتَجِيبُوا۟ لَكُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٩٤﴾ أَلَهُمْ أَرْجُلٌ يَمْشُونَ بِهَآ
أَمْ لَهُمْ أَيْدٍ يَبْطِشُونَ بِهَآ أَمْ لَهُمْ أَعْيُنٌ يُبْصِرُونَ بِهَآ أَمْ لَهُمْ ءَاذَانٌ يَسْمَعُونَ
بِهَا قُلِ ٱدْعُوا۟ شُرَكَآءَكُمْ ثُمَّ كِيدُونِ فَلَا تُنظِرُونِ ﴿١٩٥﴾ إِنَّ وَلِـِّۧىَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى نَزَّلَ
ٱلْكِتَٰبَ وَهُوَ يَتَوَلَّى ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٩٦﴾ وَٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَسْتَطِيعُونَ
نَصْرَكُمْ وَلَآ أَنفُسَهُمْ يَنصُرُونَ ﴿١٩٧﴾ وَإِن تَدْعُوهُمْ إِلَى ٱلْهُدَىٰ لَا يَسْمَعُوا۟
وَتَرَىٰهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ وَهُمْ لَا يُبْصِرُونَ ﴿١٩٨﴾

'ayušrikûna mâ lâ yaḫluqu šay'an wahum yuḫlaqûna (191) walâ yastaṭî'ûn lahum naṣran walâ 'anfusahum yanṣurûna (192) wa'in tad'ûhum 'ilâ-l-hudâ lâ yattabi'ukum sawâ'un 'alaykum 'ada 'awtumûhum 'am 'antum ṣâmitûna (193) 'inna-l-laḏîna tad'ûna min dûni-L-Lâhi 'ibâdun 'amṯâlukum fad'ûhum falyastajîbû lakum 'in kuntum ṣâdiqîna (194) 'alahum 'arjulun yamšûna bihâ 'am lahum 'aydin yabṭišûna bihâ 'am lahum 'a'yunun yubṣirûna bihâ 'am lahum 'âḏânun yasma'ûna bihâ qul-i-d'û šurakâ''akum ṯumma kîdûni falâ

tunzirûni (195) 'inna waliyya-L-Lâhu-l-ladî nazzala-l-kitâba wa huwa yatawallâ-s-sâlihîna (196) wa-l-ladîna tad'ûna min dûnihî lâ yastatî'ûna nasrakum walâ 'anfusahum yansurûna (197) wa 'in tad'ûhum 'ila-l-hudâ lâ yasma'û wa tarâhum yanzurûna 'ilayka wa hum lâ yubsirûna (198).

Conçoit-on des associés qui n'ont pas le pouvoir de créer et qui sont eux-mêmes créés? (191) Des associés qui ne peuvent pas porter aide et qui ont eux-mêmes besoin d'aide? (192). Si vous leur recommandez la bonne voie, ils ne vous suivent pas. Que vous les exhortiez ou que vous vous taisiez, c'est tout comme (193) Tous ceux que vous implorez en dehors d'Allah ne sont que des créatures comme vous. Priez-les et voyez s'ils vous exaucent si vous êtes sincères (194) Ces associés ont-ils des pieds pour marcher? Ont-ils des mains pour appréhender? Ont-ils des yeux pour voir? Ont-ils des oreilles pour entendre? Dis-leur! Convoquez-les. Faites-moi tout le mal que vous pourrez et ne m'accordez aucun répit. (195) Car j'ai pour maître Allah, le révélateur du Livre et le soutien des justes (196) Ceux que vous implorez en dehors d'Allah ne peuvent être pour vous d'aucune aide et ont besoin eux-mêmes d'aide (197) Si tu leur prônes la bonne voie, ils ne t'écoutent pas. Tu t'aperçois alors qu'ils te regardent mais qu'ils ne te voient pas (198).

Dieu désavoue le comportement des polythéistes qui adorent un autre que Lui en Lui reconnaisant des associés comme les idoles et les statues qui sont fabriquées et créées et incapables d'être utiles ou de nuire. Elles ne voient pas, ni entendent, ni portent aucuneaide, et eux, dans leur ignorance, sont meilleurs qu'elles. Dieu les blâme en disant: «**Conçoit-on des associés qui n'ont pas le pouvoir de créer et qui sont eux-mêmes crées?**» Ce verset est corroboré par celui-ci: «**Les divinités que vous priez en dehors d'Allah sont incapables de créer une insecte, même en unissant leurs efforts. Mieux. S'il plait aux insectes de leur disputer quelque chose, elles sont impuissantes à leur tenir tête. Disputants et disputés sont aussi impuissants les tque les autres**» [Coran XX II, 73]. Si une mouche leur enlevait quoi que ce soit de leur nourriture ils ne pourraient plus le lui reprendre, ni eux ni leurs divinités. comment donc se permettent-ils de prendre pour maîtres des choses créées, inanimées et sans pouvoir, et qui sont incapables d'être utiles ou qui portent d'aide?. Ces divinités ne peuvent ni les secourir ni se sauver ellesmêmes!.

Comme nous allons en parler plus loin, Abraham le confident de Dieu brisait les idoles et les humiliait, en les mettant en pièces à l'exception de la plus grande des idoles autour de laquelle il accrochait la hâche.

On a rapporté que Mou'adz Ben 'Amr Ben Al-Jamouh et Mou'adz Ben Jabal, deux jeunes hommes qui s'étaient convertis lors de l'émigration du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - vers Médine. A la Mecque ils fondaient la nuit sur les idoles des polythéistes, les détruisaient et les prenaient parfois comme combustibles pour les donner aux veuves afin que leur agissement soit une leçon aux autres. 'Amr Ben Al Jamouh qui était le chef de sa tribu, avait une idole qui la parfumait et l'adorait. La nuit, les deux Mou'adz venaient la renverser sens dessus dessous et la souillaient. 'Amr venait le matin pour la redresser, la laver et la parfumer. Une fois il accrocha un sabre tout près d'elle en lui disant: «Défends-toi». Ainsi cette histoire se répéta qu'à la fin les deux Mou'adz prirent l'idole, l'attachèrent à un chien mort et les pendirent dans un puits. A la vue de ce spectacle, 'Amr constata que la religion qu'il suivait n'était qu'erreur et futilité, il embrassa l'Islam, devint un musulman fervent, participa à la bataille de Ouhod et fut tué en martyr. Que Dieu l'agrée et lui accorde le Paradis comme demeure éternelle.

«Si vous leur recommandez la bonne voie, ils ne vous suivent pas.» c'est à dire: Ces idoles que vous adorez et invoquez n'entendent pas ceux qui les invoquent ou qui les écrasent. Abraham avait adressé la même question à son père quand il lui dit: **«O mon père, pourquoi adores-tu des divinités qui ne voient ni n'entendent et dont tu ne peux rien tirer?»** [Coran XIX, 42]. Ces idolâtres sont, en vérité, meilleurs que leurs divinités, car, au moins, ils voient et entendent, quand à elles, elles ne peuvent rien faire.

«convoquez-les» une expression qui signifie: appelez vos divinités et demandez-leur de vous secourir contre moi sans épargner aucun effort et ne me faites pas attendre. Mais sachez que: **«j'ai pour maître Allah, le révélateur du Livre et le soutien des justes»**. Il me suffit, me secourt, c'est à Lui que je me fie, Il est mon maître dans les deux mondes et le maître des saints serviteurs. Tout comme Houd a dit en répondant aux idolâtres: **«Je me confie à Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'est pas une seule créature qui ne soit à la merci d'Allah. Mon Seigneur est dans le bon**

chemin» [Coran XI, 56] Et aussi Abraham quand il a dit à son père et son peuple: «**Je réprouve ce que vous adorez. Je n'adore que celui qui m'a créé. Il me mettra dans le bon chemin»** [Coran XCIII, 26 - 27].

«**Si tu leur prônes la bonne voie, ils ne t'écoutent pas»** Et comment ils peuvent entendre du moment qu'ils sont des matières inertes, et en plus, tu les vois tourner leurs regards vers toi, mais, ayant les yeux comme figés, ne te voient pas.

خُذِ ٱلْعَفْوَ وَأْمُرْ بِٱلْعُرْفِ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْجَٰهِلِينَ (١٩٩) وَإِمَّا يَنزَغَنَّكَ مِنَ
ٱلشَّيْطَٰنِ نَزْغٌ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ إِنَّهُۥ سَمِيعٌ عَلِيمٌ (٢٠٠)

ḫuḏi-l-‘afwa wa ’mur bi-l-‘urfi wa ’a‘riḍ ‘ani-l-jâhilîna (199) wa ’immâ yanzaġannaka mina-š-šayṭâni nazġun fas-ta‘iḏ bi-L-Lâhi ’innahû Samû‘un ‘Alîmun (200).

Montre-toi facile, recommande le bien et ne perds pas ton temps avec les ignorants (199) Si tu te sens sollicité par Satan, réfugie-toi en Allah, car Il entend et sait tout. (200).

On a donné plusieurs interprétations à l'expression: «Montre-toi facile». Ibn Abbas a dit: «Cela signifie: prends ce qu'ils te donnent du superflu de leurs richesses et ceci fut avant avant la révélation du verset concernant la zakat et les autres aumônes. Quant à Abdul Rahman Ben Aslam, il a dit: Dieu lui ordonne d'être clément envers les polythéistes pendant dix ans et de leur pardonner. Après cette période, il devait se montrer très dur à leur égard. Mais Abdullah Ben Az-Zoubaïr a déclaré qu'il s'agit du meilleur des caractères des hommes. Cette opinion s'avère être la plus logique. Car Oubay rapporte: «Après la révélation de ce verset: «**Montre-toi facile, recommande le bien et ne perds pas ton temps avec les ignorants»** L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda à Gabriel: *«C'est quoi ô Gabriel?» Il lui répondit: «Dieu t'ordonne de pardonner à celui qui t'a opprimé, de donner à celui qui t'a privé et de nouer avec celui qui t'a fui»* ***(Rapporté par Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem.***

L'imam Ahmed rapporte que 'Ouqba Ben Amer a dit: «J'ai rencontré une fois l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui ai salué le premier. Je l'ai pris par la main et lui ai dit: «O Envoyé de Dieu, dis-moi quelles sont les meilleures œuvres?» Il me répondit: *«O 'Ouqba, renoue avec celui qui t'a fui, donne à celui qui t'a privé et écarte-toi des ignorants».*

Ibn Abbas raconte le récit suivant: «'Ouyayna Ben Hisn Ben Houdzaifa vint visiter son neveu Al-Hourr Ben Qais qui était parmi les hommes les plus proches de 'Omar. Les récitateurs du Coran, jeunes et vieillards formaient les assemblées de 'Omar. 'Ouyayna dit à son neveu: «O fils de mon frère, puisque tu es l'un des favorisés du prince des croyants, demande-lui l'autorisation d'entrer chez-lui». Ce fut fait.

En entrant chez 'Omar, Ouyayna lui dit: «O le fils de Al-Khattab, tu ne nous donnes pas de quoi nous suffire et tu ne juges pas entre nous équitablement». 'Omar fut très irrité et voulant le saisir, Al-Hourr lui dit: «O prince des croyants, Dieu le Très Haut dit à son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - **«Montre-toi facile, recommande le bien et ne perds pas ton temps avec les ignorants»**; et celui-là est un des ignorants». Omar qui se conformait au livre de Dieu et appliquait strictement ses prescriptions fut apaisé et pardonna à 'Ouyayna.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Abdullah Ben Nafé que Salem Ben Abdullah Ben 'Omar passa par une caravane appartenant à des habitants du Cham dont l'une des montures portait un grelot au cou. Il s'écria: «Ceci est interdit!» Les hommes de la caravane de lui répondre: «Nous en sommes plus instruits que toi. ce qui a été interdit est la grande cloche». Salem garda le silence et récita: **«ne perds pas ton temps avec les ignorants».**

Ibn Jarir a commenté le verset précité et dit: «Dieu a demandé à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - d'ordonner le bien qui renferme toute les branches des pratiques cultuelles, et de s'écarter des ignorants. Si cet ordre est adressé au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dans le Livre, mais il a une portée générale qui s'applique à tous les hommes qui sont tenus aussi à leur tour de supporter l'injustice de ceux qui les ont oprrimés, mais jamais à s'écarter

de celui qui néglige l'un des droits de Dieu, ni de celui qui renie Dieu et Son unicité. Ramener ceux-là à la foi et à la justice constitue un combat pour la cause de Dieu.

A ce sujet certains des ulémas ont déclaré que les hommes forment deux catégories: un homme vertueux et charitable, prends ce qu'il te donne sans le charger d'une chose qui dépasse sa capcaité ni l'embarrasser. Un autre injuste, ordonne-lui le bien, mais s'il persévère dans son égarement et son ignorance et se montre rebelle, écarte-toi de lui car cela pourrait repousser sa ruse. Dieu a dit à cet égard: **«Rends le bien pour le mal. Nous savons mieux que personne ce qu'ils complotent»** [Coran XXIII, 96] et: **«Le bien et le mal ne sauraient être confondus-Réponds au mal par le bien. Ton ennemi deviendrait bien vite ton meilleur soutien»** [Coran XLI, 34]. Ces deux versets sus-mentionnés et ce troisième cité dans cette sourate: **«Si tu te sens sollicité par Satan, réfugie-toi en Allah, car Il entend et sait tout»** dont on ne trouve pas de pareils dans le Coran, constituent le moyen dont on doit traiter le rebelle parmi les génies et les hommes. Ils sont assez suffisants afin qu'ils cesse toute rebellion avec la permission de Dieu. C'est pourquoi Il a dit: **«Ton ennemi deviendrait bien vite ton meilleur soutien».**

Dieu ensuite montre à Ses serviteurs comment ils doivent se réfugier auprès de lui contre le démon des génies, car se montrer bon à son égard s'avère être un moyen inefficace étant donné que ce démon vise toujours à anéantir l'homme, comme il était l'ennemi manifeste du père de l'humanité.

En commentant ce verset, Ibn Jarir a dit: «Si le démon te met en colère au point de te repousser à t'écarter des ignorants et de les punir **«réfugie-toi en Allah»** contre sa tentation, car **«Il entend et sait tout»** c'est à dire Il entend les propos des ignorants et ta demande de refuge contre les tentations, car rien ne Lui est caché des paroles et actes de Ses créatures.

Nous avons déjà parlé du sens de la demande du refuge au début de cet ouvrage et avant l'interprétation de la sourate «La Fatiha».

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْاْ إِذَا مَسَّهُمْ طَٰٓئِفٌ مِّنَ ٱلشَّيْطَٰنِ تَذَكَّرُواْ فَإِذَا هُم مُّبْصِرُونَ ﴿٢٠١﴾ وَإِخْوَٰنُهُمْ يَمُدُّونَهُمْ فِى ٱلْغَىِّ ثُمَّ لَا يُقْصِرُونَ ﴿٢٠٢﴾

'inna-l-ladîna-t-taqaw 'idâ massahm tâ'ifum mina-š-šaytâni tadakkarû fa'idâ hum mubṣirûna (201) wa 'iḫwânuhum yamuddûnahum fî-l-ġayyi tumma lâ yuqṣirûna (202).

Ceux qui croient à Allah, lorsqu'ils se sentent effleurés par le souffle de Satan, l'évoquent. Et voilà leurs yeux dessillés. (201) Leurs propres frères les entretiennent dans l'erreur sans jamais penser (202).

Les vertueux parmi les serviteurs de Dieu qui le craignent et se conforment à Ses enseignements «**lorsqu'ils sentent effleurés par le souffle de Satan, l'évoquent**» Certains ont dit que ce «souffle» signifie la colère, ou bien la prise, ou bien l'intention de commettre un péché ou le péché même. Ceux-là évoquent Dieu et se rappellent de Sa menace, de Son avertissement, de Son châtiment ainsi de Sa récompense. Ils reviennent à Lui et demandent refuge auprès de Lui et voilà qu'ils deviennent clairvoyants et se maintiennent sur la voie droite.

Abou Houraira rapporte: «Une femme épileptique vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «O Envoyé de Dieu, je suis une proie à des crises d'épilepsie qui me poussent à me dénuder. Invoque-moi Dieu afin qu'il me guérisse». Il lui répondit: *«Si tu le désires, je t'invoquerai Dieu afin qu'Il te guérisse, et si par contre tu prends ton mal en patience, tu entreras au Paradis»*. Elle répliqua: «Je me résigne et j'entrerai au Paradis. Quant à ma dénudation, invoque-moi Dieu afin que je la cesse» Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'exécuta» ***(Rapporté par Ibn Mardaweih, Al Hakem et Mouslim)***[1].

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: «جاءت امرأة إلى النبي ﷺ وبها طيف، فقالت: يا رسول الله إني أصرع، وأتكشف، فادع الله أن يشفيني، فقال: «إن شئت دعوت الله أن يشفيك، وإن شئت صبرت ولك الجنة»، فقالت: بل أصبر ولي الجنة، ولكن ادع الله أن لا أتكشف، فدعا لها فكانت لا تتكشف» رواه ابن مردويه وغير واحد من أهل السنن وأخرجه الحاكم وقال: صحيح على شرط مسلم.

On a rapporté aussi ce récit: «Un homme vertueux qui ne quittait que rarement la mosquée fut tenté par une femme éprise de lui. Elle ne cessa de le dissuader qu'à la fin il accepta d'aller chez elle. Chemin faisant et en se rappelant de ce verset: **«Ceux qui croient à Allah, lorsqu'ils se sentent effleurés par le souffle de Satan, l'évoquent. Et voilà leurs yeux dessillés»** il tomba évanoui. En reprenant ses sens et se rappelant du verset, retomba évanoui et mourut. 'Omar vint présenter ses condoléances à son père, puis, comme le jeune homme fut enterré la nuit, il se rendit au cimetière pour lui faire la prière funéraire avec d'autres compagnons. Ensuite Omar interpella le mort: «O jeune homme! **«Ceux qui se seront inclinés devant la noblesse de leur Seigneur auront deux jardins»** [Coran LV, 46]. Et le jeune homme de lui répondre du fond de sa tombe: «O Omar, mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire me les a accordés».

«Leurs propres frères les entretiennent» c'est à dire leurs frères parmi les démons des humains comme Dieu le montre dans ce verset: **«Les prodignes sont les frères de Satan»** [Coran XVII, 27]. Ces démons leur ouvrent la voie devant les péchés et les leur embellissent afin qu'ils se persévèrent dans leur erreur. **«Sans jamais penser»** et sans ỷ renoncer plus. Ou bien, d'après les dires d'Ibn Abbas: «Les génies inspirent à leurs adeptes parmi les humains ce qu'ils devont faire, sans se lasser à les pousser» Cette interprétation est conforme avec les dires de Dieu: **«Ne vois-tu pas que nous envoyons des démons auprès des infidèles pour attiser leur révolte?»** [Coran XIX, 83[en les portant toujours à pécher.

وَإِذَا لَمْ تَأْتِهِم بِآيَةٍ قَالُوا لَوْلَا اجْتَبَيْتَهَا ۚ قُلْ إِنَّمَا أَتَّبِعُ مَا يُوحَىٰ إِلَيَّ مِن رَّبِّي ۚ
هَٰذَا بَصَائِرُ مِن رَّبِّكُمْ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠٣﴾

wa'iḏâ lam ta'tihim bi 'âyatin qâlû lawlâ-jtabaytahâ qul 'innamâ 'attabi'u mâ yûḥâ 'ilayya mi-r-rabbî hâḏâ baṣâ'iru mi-r-rabbikum wa hudan wa raḥmatu-l-liqawmi-y-yu'minûna (203).

Lorsque tu ne leur apportes aucun signe, ils disent: «Que ne suscites-tu un signe?» Réponds-leur: «Je me borne à exécuter ce que mon Seigneur me

révèle. Voilà des vérités de votre Seigneur, une voie et une bénédiction pour ceux qui croient (203).

Les impies demandaient souvent au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de leur apporter de miracles. Quand il ne le faisait pas, ils lui demandèrent: «Quoi? N'as-tu pas choisi d'agir ainsi? Pourquoi ne l'apportes-tu pas toi-même du ciel?» Dieu leur répondit: **«Si nous l'avions voulu, nous aurions fait descendre du ciel un signe devant lequel ils se seraient unanimement inclinés»** [Coran XXVI, 4].

Ils insistèrent dans leur demande de leur procurer un signe-miracle prétendant qu'une fois ce miracle réalisé, ils croiraient. Mais Dieu lui ordonne de leur répondre: **«Je me borne à exécuter ce que mon Seigneur me révèle»**. Donc ce qu'il me révèle, je vous le présente, à part cela, je ne Lui demanderai de m'envoyer que ce qu'Il voudra à moins qu'Il ne m'accorde la permission de la demander en prenant ainsi l'initiative.

Puis le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - leur rappelle que le Coran qui lui est révélé constitue le plus grand miracle et le signe irréfutable car il est **«une voie et une bénédiction pour ceux qui croient»**.

وَإِذَا قُرِئَ ٱلْقُرْءَانُ فَٱسْتَمِعُوا۟ لَهُۥ وَأَنصِتُوا۟ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٢٠٤﴾

wa 'iḏâ quri'a-l-Qur'ânu fastami'û lahû wa 'anṣitû la 'allakum turḥamûna (204).

Quand on récite le Coran, écoutez-le attentivement, si vous voulez obtenir la bénédiction d'Allah (204).

Après que Dieu ait montré que le Coran est une voie, bénédiction et des appels à la clairvoyance, Il ordonne de se taire en le récitant par vénération et respect et non pas à la façon des impies Qoraïchites qui disaient quand il leur fut récité: **«N'écoutez pas ce Coran. Dénigrez-le»** [Coran XLI, 26].

Le fait de l'écouter attentivement est constaté surtout quand on fait la prière derrière un imam qui exige une récitation à haute voix où chaque fidèle est tenu de garder le silence.

A ce propos Abou Moussa Al-Ach'ari rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'imam n'a été investi (dans la prière) que pour être imité; lorsqu'il proclame la grandeur de Dieu (dire Allah Akbar) proclamez-la à votre tour, et quand il récite le Coran, écoutez-le»* ***(Rapporté par Mouslim et les auteurs des Sunans)***[1].

Selon différents hadiths rapportés par plusieurs, les fidèles avaient l'habitude de bavarder avant qu'ils entament la prière, mais après la révélation de ce verset ils s'enfermaient dans le silence. L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, en terminant une des prières prescrites où il devait réciter à haute voix, demanda aux fidèles: *«L'un d'entre vous a-t-il récité le Coran avec moi?»* Un homme lui répondit par l'affirmative, et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: *«car j'ai constaté qu'il y avait quelqu'un qui disputait le Coran avec moi»*. Désormais les hommes s'abstenaient à réciter le Coran avec l'Envoyé de Dieu quand ils accomplissaient une prière où la récitation devait être faite à haute voix» ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)***[2].

A cet égard Abdullah Ben Al-Moubarak a dit: «Lorsqu'on fait une prière en commun derrière un imam où il doit réciter à haute voix, sa récitation tient lieu de celle des fidèles même (étant trop nombreux) s'ils n'entendent pas sa récitation. Mais dans les prières où on récite à voix basse, chacun est tenu de réciter pour lui seul à voix basse. Telle est la façon de réciter derrière un imam selon la majorité des ulémas.

Mais Abou Hanifa et Ahmed Ben Hanbal contredisent la règle susmentionnée et stipulent que l'homme qui accomplit une prière en

---

(1) روي عن أبي موسى الأشعري قال، قال رسول الله ٢ﷺ «إنما جعل الإمام ليؤتم به فإذا كبر فكبروا وإذا قرأ فأنصتوا» أخرجه مسلم في صحيحه ورواه أهل السنن.

(2) روى الإمام أحمد عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ انصرف من صلاة جهر فيها بالقراءة فقال: «هل قرأ أحد منكم معي آنفاً؟» قال رجل: نعم يا رسول الله، قال: «إني أقول ما لي أنازع القرآن»، قال فانتهى الناس عن القراءة مع رسول الله ﷺ فيما جهر فيه بالقراءة من الصلاة حين سمعوا ذلك من رسول الله ﷺ» رواه أحمد وأهل السنن.

commun avec un imam ne doit pas réciter le Coran que ce soit à haute voix ou à voix basse, en tirant argument de ce hadith: «Celui qui prie derrière un imam, la récitation de celui-ci tient lieu de la sienne». Cette opinion s'avère être la plus correcte.

Cette restriction s'applique seulement dans la prière, car, d'après Ibn Abbas, il n'y a aucun mal à causer avec quelqu'un quand on lit dans le Coran. Certains ulémas ont déclaré aussi qu'il faut absolument observer le silence lors de la récitation du Coran dans la prière et lorsque l'imam monte sur la chaire le jour du vendredi ou les jours des deux fêtes, pour prononcer son prône (Khoutba). A ce propos Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Quiconque écoute attentivement réciter un verset du Livre de Dieu, recevra une double récompense, et quiconque le lit, il lui sera une lumière au jour de la résurrection»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

وَٱذْكُر رَّبَّكَ فِى نَفْسِكَ تَضَرُّعًا وَخِيفَةً وَدُونَ ٱلْجَهْرِ مِنَ ٱلْقَوْلِ بِٱلْغُدُوِّ
وَٱلْـَٔاصَالِ وَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْغَٰفِلِينَ ﴿٢٠٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ عِندَ رَبِّكَ لَا يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ
عِبَادَتِهِۦ وَيُسَبِّحُونَهُۥ وَلَهُۥ يَسْجُدُونَ ۩ ﴿٢٠٦﴾

wa-d̲kur rabbaka fî nafsika tad̲arru‘an wa ḫifatan wa dûna-l-jahri mina-l-qawli bi-l-ġuduwwi wa-l-’aṣâli walâ takun mina-l-ġâfilîna (205) ’inna-l-lad̲îna ‘inda rabbika lâ yastakbirûna ‘an ‘ibâdatihî wa yusabbiḥunahû walahû yasjudûn (206).

Invoque en toi-même ton Seigneur avec humilité et crainte. Invoque-Le à voix basse, matin et soir. Ne sois pas négligent (205). Ceux qui sont au ciel ne dédaignent pas d'adorer ton Seigneur. Il le glorifient et se prosternent à Ses pieds (206).

Dieu ordonne qu'on L'invoque souvent et surtout en ces deux mo-

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «من استمع إلى آية من كتاب الله كتبت له حسنة مضاعفة، ومن تلاها كانت له نوراً يوم القيامة» رواه الإمام أحمد في المسند.

ments: le matin et le soir, comme Il le dit dans un autre verset: «**Glorifie ton Maître avant le lever et le coucher du soleil**» [Coran L, 39]. Cette glorification était ordonnée avant la prescription des cinq prières quotidiennes lors de l'ascension et le voyage nocturne.

Il faut donc invoquer le Seigneur et se rappeler de Lui «**avec humilité et crainte**» en soi-même, à mi-voix sans la hausser, avec crainte et désir. On a rapporté qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Notre Seigneur est-Il tout près de nous afin de nous entretenir avec Lui ou loin pour que nous l'appelons à haute voix?» Dieu alors fit cette révélation: «**Si Mes, serviteurs te questionnent sur Moi, dis-leur que Je suis près d'eux. Je réponds à l'appel de ceux qui M'implorent**» [Coran II, 186].

Il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Moussa Al-Ach'ari que dans une des expéditions, entendant les voix s'élever en invoquant Dieu, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écria: *«O hommes! ne vous fatiguez pas ainsi, celui que vous invoquez n'est ni sourd ni absent. Il est plus proche de l'un d'entre vous que le cou de sa monture» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

D'autres ulémas ont assimilé le verset précité à celui-là: «**Que le ton de ta prière ne soit ni trop élevé ni trop bas. Qu'il se tient dans un juste milieu**» [Coran XVII, 110] et ont dit: En entendant réciter du Coran, les polythéistes insultaient le Coran et celui qui l'a apporté. Dieu ordonna alors à Son Prophète de ne plus le réciter à haute voix pour éviter les insultes des impies, et de ne plus trop baisser la voix afin que les fidèles puissent entendre la récitation. Il devait donc chercher un mode intermédiaire.

Mais le but consiste à invoquer souvent Dieu à tout moment et surtout en ces deux moments préférés: le matin et le soir sans être au nombre de ceux qui sont négligents. Il donne comme exemple les anges qui ne cessent jamais de le glorifier sans se lasser. Ils le glorifient

(1) وفي الصحيحين عن أبي موسى الأشعري رضي الله عنه قال: رفع الناس أصواتهم بالدعاء في بعض الأسفار فقال لهم النبي ﷺ: «يا أيها الناس اربعوا على أنفسكم فإنكم لا تدعون أصم ولا غائباً، إن الذي تدعونه سميع قريب أقرب إلى أحدكم من عنق راحلته».

et se prosternent devant Lui pour donner une leçon aux hommes. A ce propos il est cité dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Pourquoi ne vous mettez-vous pas en rang comme font les anges devant leur Seigneur, en complétant les rangs et en les serrant».*

Le dernier verset de cette sourate exige une prosternation et il est le premier dans le Coran. Le fidèle qui récite ce verset, ou un autre qui exige une prosternation, doit se prosterner ainsi ceux qui l'écoutent s'il est récité à haute voix. Cette obligation est connue sous le nom de «Sajda».



8 - SOURATE DU BUTIN

75 versets

Révélée à Médine, à l'exception des versets 30, 31, 32, 33, 34, 35, et 36 révélés à la Mecque

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْأَنفَالِ ۖ قُلِ ٱلْأَنفَالُ لِلَّهِ وَٱلرَّسُولِ ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَصْلِحُوا۟ ذَاتَ
بَيْنِكُمْ ۖ وَأَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١﴾

Bismi -L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yas'alûnaka 'ani-l-'anfâli quli-l-'anfâlu li-L-Lâhi wa-r-rasûli fa-t-taqû-L-Lâha wa 'aṣliḥû ḏâta baynikum wa 'aṭî'û-L-Lâha wa rasûlahû 'in kuntum mu'minîna (1).

Au nom d'Allah, le Miséricordieux, le Très Miséricordieux

«Ils t'interrogent sur le butin. Dis-leur: «Le butin est à Allah et à Son Prophète. Craignez Allah. Maintenez la concorde parmi vous. Obséissez à Allah et à Son Prophète si vous êtes croyants» (1).

Le butin, en principe, est tout ce qu'on prend à l'ennemi pendant la guerre après la victoire. Ibn Abbas l'a interprété comme étant la part exceptionnelle dont l'imam - ou le gouverneur - favorise une personne après le partage des dépouilles. Moujahed, quant à lui, a dit que ce verset fut révélé après la question du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sur le sort du cinquième après le partage.

'Ata Ben Abi Rabah, en commentant le verset, a dit: «Le butin est tout ce que revient au Prophète, dont il en dispose à sa guise, de la part des polythéistes comme montures, esclaves (mâles et femelles), armes et dépouilles sans qu'il y ait un combat».

D'aures ont précisé qu'il s'agit de la part exceptionnelle comme on l'a déjà montré, et ont tiré argument de l'histoire de Sa'd Ben Abi Waqas qui a raconté: «Le jour de Badr mon frère Oumayr fut tué, et je tuai à mon tour Sa'id Ben Al-'As et pris son sabre qu'on appelait «Zoul-Koutaifa». Comme je le montrai au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, il me dit: «Va et mets ce sabre avec le butin». Je m'exécutai le cœur serré et Dieu seul connaissait mon état d'âme après la mort de mon frère et ma privation de ce sabre. A peine je fis quelques pas, la sourate du butin fut révélée et l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'interpella et me dit: «Va et recupére tes dépouilles».

Au sujet de la circonstance de la révélation de cette sourate, l'imam Ahmed rapporte que 'Oubada Ben As-Samet a raconté: «Le jour de Badr, nous sortîmes avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour combattre l'ennemi. Les deux armées se rencontrèrent et Dieu accorda la victoire aux fidèles, l'ennemi prit la fuite et les musulmans se divisèrent en trois groupes: le premier s'élança à la poursuite des impies, un autre ramassa les dépouilles et un troisième garda le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de peur que l'ennemi ne l'attaque à l'improviste.

La nuit, les fidèles se rassemblèrent. Ceux qui avaient amassé le butin dirent: «Nul autre que nous n'a droit à ces dépouilles». Ceux qui avaient poursuivi l'ennemi répondirent: «Vous n'en êtes plus de droits plus que nous, c'est nous qui avons empêché l'ennemi de faire une contre-attaque». Quant à ceux qui avaient gardé l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, s'écrièrent: «Nous nous chargeâmes de garder le Prophète pour ne plus être attaqué à l'improviste». Dieu à ce moment fit descendre cette révélation: **«Ils t'interrogent sur le butin. Dis-leur: «Le butin est à Allah et à Son Prophète. Craignez Allah. Maintenez la concorde parmi vous»**. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - partagea alors le butin entre les fidèles.

Abou Daoud, Nassaï et Ibn Mardaweih ont rapporté d'après 'Ikrima qu'Ibn Abbas a dit: «Avant la bataille de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit aux hommes: «Celui qui fera telle et telle chose, aura droit à telle et telle» (sous-entendant: celui qui tue un

impie aura droit à ses dépouilles). Les jeunes s'élancèrent contre les ennemis, les poursuivirent, les tuèrent et s'emparèrent de leurs dépouilles. Quant aux hommes âgés, ils restèrent sous l'étendard gardant leur position. Quand ce fut le tour du partage du butin, les jeunes vinrent réclamer ce qui leur était promis, mais les vieillards leur dirent: «Ne soyez pas égoïstes en nous laissant sans aucune part, car nous étions pour vous comme un soutien et une protection, et si vous aviez été attaqués, vous auriez du retourner vers nous pour vous défendre. Comme ils disputèrent cette affaire, Dieu fit alors cette révélation.

Al-Qassem Ben Salam rapporte dans son ouvrage intitulé «Al-Amwal AL-Char'iya» ce qui suit: «Le butin consistait en tout ce que les musulmans prenaient à l'ennemi pendant la guerre et les dépouilles. Il appartenait en principe au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en se basant sur le verset: **«Ils t'interrogent sur le butin. Dis-leur: «Le butin est à Allah et à Son Prophète».** Le jour de Badr, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - partagea le butin comme Dieu le lui avait montré sans le répartir en cinq lots. Puis le verset concernant le quint fut révélé et abrogea le premier».

Mais Ibn Zaid s'oppose et déclare: «Ce verset n'a pas été abrogé, plutôt il est fondamental: Le butin est tout ce que les musulmans prennent aux ennemis pendant la guerre, et son cinquième est consacré aux ayant-droits selon le Livre et la Sunna».

Les butins qui étaient interdits aux générations et peuples passés sont devenus un gain licite aux musulmans comme il a été rapporté dans un hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le butin m'est rendu licite alors qu'il n'était pas ainsi à un autre avant moi».*

«Craignez Allah. Maintenez la concorde parmi vous» C'est une exhortation aux fidèles à craindre Dieu, à maintenir la concorde sans jamais se quereller ou se disputer ou opprimer les uns les autres. Ce que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur apporte est toujours meilleur de ce qu'ils se disputent à son sujet: **«Obéissez à Allah et à Son Prophète»** et acceptez le partage que fait l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - car il ne fait que se conformer aux ordres divins et à établir la justice.

A ce propos on rapporte ce hadith cité dans le Mousnad de Al-Hareth Abou You'la Moussali d'après Anas: «Etant assis parmi ses compagnons, nous vîmes l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - rire à pleine gorge. Omar lui demanda: «Que je te donne pour rançon mes père et mère, qu'est-ce qu'il te fait rire ô Envoyé de Dieu?» Il lui répondit: *«Deux hommes de ma communauté furent agenouillés devant le Seigneur de la puissance qu'Il soit béni et très élevé. L'un d'eux dit: «Seigneur, rends-moi justice du préjudice que m'a causé mon frère» Dieu le Très Haut ordonna à l'autre de satisfaire son frère. Il lui répondit: «Seigneur, il ne me reste plus rien de mes bonnes actions?» L'autre de répliquer: «Seigneur, qu'il prenne à sa charge donc une partie de mes mauvaises actions» Les yeux de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fondirent en larmes et dit: «Ce sera un jour solennel où chacun aura besoin d'un autre pour supporter la charge de ses mauvaises actions».*

Dieu dit ensuite au demandeur: «Lève ta tête et promène tes regards dans le Paradis». L'homme s'exécuta et s'écria: «Seigneur, je vois des cités en argent et des châteaux en or ornés de perles, à quel Prophète appartiennent-ils? à quel juste? à quel martyr?» Et Dieu de lui répondre: «Ils sont à ceux qui auront payé le prix» - Et qui possède leur prix, répliqua l'homme-Toi, réposta Dieu. L'homme alors de s'écrier: «Comment ô Seigneur?» Il lui répondit: «En pardonnant à ton frère!» - Seigneur, rétorqua le demandeur, je lui ai pardonné. Dieu le Très-Haut lui dit alors: «Prends ton frère par la main et entrez au Paradis». Puis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - poursuivit: «Craignez Dieu, maintenez la concorde entre vous, car Dieu reconciliera entre les fidèles au jour de la résurrection» ***(Rapporté par Al-Hafedh Abou You'la Moussalli)***[1]

---

(1) أورد الحافظ أبو يعلى الموصلي رحمه الله في مسنده عن أنس رضي الله عنه قال: بينا رسول الله ﷺ جالس إذ رأيناه ضحك حتى بدت ثناياه، فقال عمر: ما أضحكك يا رسول الله بأبي أنت وأمي؟ فقال: «رجلان من أمتي جثيا بين يدي رب العزة تبارك وتعالى، فقال أحدهما: يا رب خذ لي مظلمتي من أخي، قال الله تعالى: أعط أخاك مظلمته، قال: يا رب لم يبق من حسناتي شيء، قال: رب فليحمل عني من أوزاري»، قال: ففاضت عينا رسول الله ﷺ بالبكاء، ثم قال: «إن ذلك ليوم عظيم، يوم يحتاج الناس إلى من يتحمل عنهم من أوزارهم، فقال الله تعالى للطالب: ارفع بصرك وانظر في الجنان فرفع رأسه فقال: يا رب

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُهُۥ
زَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٢﴾ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا
رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣﴾ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُؤْمِنُونَ حَقًّا ۚ لَّهُمْ دَرَجَٰتٌ عِندَ رَبِّهِمْ
وَمَغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٤﴾

’innamâ-l-mu’minûna-l-lad̲îna ’id̲â d̲ukira-L-Lâhu wajilat qulûbuhum wa’id̲â tuliyat ‘alayhim ’âyâtuhû zâdathum ’îmânan wa ‘alâ rabbihim yatawakkalûna (2) ’al-lad̲îna yuqîmûna-ṣ-ṣalâta wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûna (3) ’ûlâ’ika humu-l-mu’minûna ḥaqqa-l-lahum darajâtun ‘inda rabbihim wa maġfiratun wa rizqun karîmun (4).

Les vrais croyants sont eux dont les cœurs frissonnent lorsqu’on prononce le nom d’Allah. Ce sont ceux dont la foi augmente quand ils entendent réciter le Livre. Ce sont ceux qui ne se fient qu’à leur Seigneur (2) Ce sont ceux qui sont assidus à la prière et qui distribuent une partie des biens que nous leur accordons. (3) Les voilà les vrais croyants! Une place enviable leur est réservée auprès de leur Seigneur. Ils y trouveront un accueil indulgent et un bien-être ineffable (4).

Seuls sont vraiment croyants, ceux dont les cœurs frémissent à la mention de Dieu, et par la suite ils s’acquittent de ce qu’Il a prescrit et s’abstiennent de ce qu’il a prohibé. Dieu les décrit aussi quand Il dit: **«Les vertueux qui, lorsqu’ils commettent une mauvaise action ou se nuisent à eux-mêmes, appellent Allah et implorent son pardon pour leurs péchés»** [Coran III, 135] et: **«ceux qui auront respecté leurs péchés»** [Coran III, 135] et: **«ceux qui auront respecté leur Seigneur et vaincu leurs passions, auront le Paradis pour séjour»** [Coran LXXIX, 40-41].

أرى مدائن من فضة وقصوراً من ذهب مكللة باللؤلؤ، لأي نبي هذا؟ لأي صديق هذا؟ لأي شهيد هذا؟ قال: هذا لمن أعطى ثمنه؟ قال رب ومن يملك ثمنه؟ قال: أنت تملكه، قال: ماذا يا رب؟ قال تعفو عن أخيك، قال؛ يا رب فإني قد عفوت عنه. قال الله تعالى: خذ بيد أخيك فادخلا الجنة». ثم قال رسول الله ﷺ: «فاتقوا الله وأصلحوا ذات بينكم، فإن الله تعالى يصلح بين المؤمنين يوم القيامة» أخرجه الحافظ أبو يعلى الموصلي.

Quant à As-Souddy, il a dit: «il s'agit de l'homme qui veut commettre une injustice ou bien se propose de faire un péché, on lui dit: «Crains Dieu», son cœur alors se frémit».

Oum Ad-Darda' a dit: «La crainte du cœur ressemble au bruit d'une branche de palmier qui brûle. Ne sens-tu pas un certain frisson en l'entendant? Donc, lorsque tu éprouves une sensation pareille, mentionne Dieu et invoque-le et tout sera dissipé».

«Ce sont ceux dont la foi augmente quand ils entendent réciter le Livre» ceci est pareil aux dires de Dieu: **«Elle a augmenté la foi de tous les vrais croyants, qui s'en réjouissent»** [Coran IX, 124]. En se basant sur le verset précité et sur d'autres qui lui sont semblables, Boukhari et d'autres ulémas ont affirmé que le degré de la foi varie d'un cœur à l'autre, et qu'elle est plus affermie chez certains plus que chez d'autres. Tel fut aussi l'avis de plusieurs exégètes et chefs d'écoles islamiques tel que Chafé'i et Ahmed Ben Hanbal.

Ces croyants fervents **«ne se fient qu'à leur Seigneur»** ne s'adressent qu'à Lui dans leur requête, ne trouvent un asile qu'auprès du Lui, ne réclament leur besoin que de Lui, ne désirent que lui, et savent fermement qu'il est le Souverain qui dispose de Son Royaume, n'a pas d'associés, nul ne s'oppose à Ses jugements et Il est prompt dans Son compte. Pour cela Sa'id Ben Joubaïr a dit: «La confiance en Dieu symbolise la foi».

«Ce sont ceux qui sont assidus à la prière et qui distribuent une partie des biens que nous leur accordons». Après que Dieu ait montré la solidité de leur foi, Il fait connaître dans ce verset que ceux-là tranduisent leur foi en actes qui englobent presque toutes les voies du bien en s'aquittant d'abord de la prière qui est le droit de Dieu. D'après Qatada, il s'agit de tout ce qui est relatif à la prière comme: ablutions, accomplissement aux moments fixés, perfectionnement des inclinaisons et prosternations. Et Mouqatel d'ajouter à cela: la récitation du Coran, la demande du salut et de la bénédiction au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, la dépense eu vue de Dieu, le versement de la zakat et les actes de charité...

«Les voilà, les vrais croyants» qui jouissent des qualités sus-mentionnées. A cet égard Al-Hareth Ben Malek Ansari rapporte qu'en pas-

sant près du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - il lui demanda: «Comment vas-tu ô Hareth?» Il lui répondit: «Je suis devenu un croyant». - Pense bien à ce que tu dis, répliqua le Prophète, car toute chose a une réalité. Quelle est celle de ta foi?» Al-Hareth de répondre: «J'ai tourné le dos à ce bas monde et à ses plaisirs. Je passe la nuit en priant, le jour en jeûnant. Il me semble voir devant moi le Trône de mon Seigneur, et les habitants du Paradis qui échangent des visites. Il me semble voir aussi les réprouvés de l'Enfer dont leur voix s'élève». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dit alors par trois fois: *«Tu as bien connu la réalité de la foi, garde-la donc»* ***(Rapporté par Al-Hafedh, Tabarani)***[1].

«Une place enviable leurs est réservée auprès de leur Seigneur» Ces croyants-là occuperont des degrés élevés auprès de leur Seigneur dans les jardins du Paradis comme Dieu le montre dans ce verset: **«Allah les mettra à un rang très différent. Car Allah voit toutes les actions des hommes»** [Coran III, 163]. En plus ils jouiront du pardon et d'une récompense incommensurable.

A ce propos il est cité dans les deux Sahih, que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ceux qui seront placés aux confins du ciel seront vus par ceux qui seront au-dessous d'eux comme vous voyez l'étoile filante qui disparait dans l'horizon»* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, ce seront les demeures des Prophètes que nul hormis eux n'y parvienne». - *Certes oui,* répondit-il, *par celui qui tient mon âme dans Sa main, ils seront les hommes qui ont cru en Dieu et déclaré que les Envoyés étaient véridiques»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) عن الحارث ابن مالك الأنصاري: أنَه مر برسول الله ﷺ فقال له: «كيف أصبحت يا حارث؟» قال؛ أصبحت مؤمناً حقاً، قال: «انظر ما تقول فإن لكل شيء حقيقة فما حقيقة إيمانك؟» فقال: عزفتْ نفسي عن الدنيا، فأسهرتُ ليلي، وأظمأتُ نهاري، وكأني أنظر إلى عرش ربي بارزاً، وكأني أنظر إلى أهل الجنة يتزاورون فيها، وكأني أنظر إلى أهل النار يتضاغون فيها، فقال: «يا حارث عرفت فالزم» ثلاثاً أخرجه الحافظ الطبراني عن الحارث بن مالك الأنصاري.

(2) جاء في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «إن أهل عليين ليراهم من أسفل منهم كما ترون الكوكب الغائر في أفق من آفاق السماء» قالوا: يا رسول الله تلك منازل الأنبياء لا

كَمَآ أَخْرَجَكَ رَبُّكَ مِنۢ بَيْتِكَ بِٱلْحَقِّ وَإِنَّ فَرِيقًا مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ لَكَٰرِهُونَ ﴿٥﴾
يُجَٰدِلُونَكَ فِى ٱلْحَقِّ بَعْدَمَا تَبَيَّنَ كَأَنَّمَا يُسَاقُونَ إِلَى ٱلْمَوْتِ وَهُمْ يَنظُرُونَ ﴿٦﴾
وَإِذْ يَعِدُكُمُ ٱللَّهُ إِحْدَى ٱلطَّآئِفَتَيْنِ أَنَّهَا لَكُمْ وَتَوَدُّونَ أَنَّ غَيْرَ ذَاتِ ٱلشَّوْكَةِ
تَكُونُ لَكُمْ وَيُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُحِقَّ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦ وَيَقْطَعَ دَابِرَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٧﴾
لِيُحِقَّ ٱلْحَقَّ وَيُبْطِلَ ٱلْبَٰطِلَ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٨﴾

kamâ 'aḫrajaka rabbuka mim-baytika bi-l-ḥaqqi wa 'inna farîqam-mina-l-mu'minîna lakarihûna (5) yujâdilûnaka fî-l-ḥaqqi ba'damâ tabbayna ka'annamâ yusâqûna 'ilâ-l-mawti wa hum yanzurûna (6) wa 'iḏ ya'idukumu-L-Lâhu 'iḥdâ-ṭ-ṭâ'ifatayni 'annahâ lakum wa tawadduna 'anna ġayra ḏâti-š-šawkati takûnu lakum wa yurîdu-L-Lâhu 'ay-yuḥiqqa-l-ḥaqqa bikalimâtihî wa yaqta'a dâbira-l-kâfirîna (7) liyuḥiqqa-l-ḥaqqa wa yubṭila-l-bâṭila walaw kariha-l-mujrimûna (8).

Au moment où ton Seigneur te contraignit à sortir de ta demeure pour annoncer la vérité, souviens-toi qu'en cette circonstance aussi une partie des croyants se montra mécontente. (5) Ils s'obstinèrent à discuter avec toi sur la vérité après que tu la leur aies rendue évidente. Ils avaient l'attitude de gens qu'on mène à la mort et qui en sont conscients. (6) Allah vous avait promis que vous triompheriez de l'une des deux troupes. Vous auriez préféré avoir à combattre celle qui était désarmée. Mais Allah voulut faire triompher la vérité dans tout son éclat et briser à jamais la résistance des infidèles (7) Oui, Il voulut faire triompher la vérité et abolir l'erreur, sans égard au ressentiment des rebelles (8).

Les opinions sont controversées au sujet du sens de cette partie du verset: «**Au moment où ton Seigneur te contraignit à sortir**»:

At-Tabari a dit: Cette expressoin signifie que: comme vous vous êtes disputés au sujet du butin et vous en êtes montrés égoïstes et par la suite Dieu vous en a privés, cette privation qui a été un grand profit pour vous, ainsi fut le cas quand vous avez répugné à sortir pour

---

ينالها غيرهم؟ فقال: «بلى، والذي نفسي بيده رجال آمنوا بالله وصدقوا المرسلين».

la rencontre de votre ennemi qui renfermait un groupe d'hommes venus pour récupérer leur caravane. Cette répugnance au combat Dieu vous l'a changée en une intention de les affronter sans que vous en aviez pensé, et ce fut pour vous une bonne direction, une victoire et un triomphe, tout comme Dieu le confirme dans ce verset: «**Il vous est prescrit de combattre et c'est une obligation qui vous pèse. C'est ainsi qu'il vous arrive de détester ce qui vous convient**» [Coran II, 216].

- D'autres ont dit: cela signifique: comme ceux parmi les croyants qui ne voulaient pas combattre furent contraints à sortir, ainsi ils contestaient la vérité bien qu'on la leur avait montrée clairement.

- D'autre aussi l'ont interprété de la façon suivante: Ils t'interrogent, ô Mouhammad, sur le butin rien que pour disputer comme ils avaient entré en discussion avec toi le jour de Badr, en disant: «Tu nous a appelés à sortir et s'emparer de la caravane sans que tu nous dises qu'il y aurait un combat afin de faire nos préparatifs». A savoir qu'en ce jour-là l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - sortit de Médine avec ses compagnons pour prendre possession de la caravane d'Abou Soufian qui venait du Châm apportant une grande quantité de biens et marchandises appartenant aux commerçants de Qoraïch. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - aiguillonna alors les musulmans et sortit avec un groupe formé de trois cent et quelques hommes, et il y a eu un affrontement entre fidèles et impies sans que personne y eût songé. Car Dieu voulut donner le pas aux musulmans sur les infidèles, leur accorder la victoire et séparer entre la vérité et l'erreur. Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - eut vent de la sortie de quelques Qoreïchites pour sauvegarder la caravane, Dieu lui révéla qu'il aura ou la caravane ou à faire face aux guerriers, bien qu'une grande partie des musulmans comptaient s'emparer de la caravane sans combattre, comme Dieu le montre dans ce verset: «**Vous auriez préféré avoir à combattre celle qui était désarmée**».

Ibn Abi hatem a rapporté: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se dirigea vers Badr avec les fidèles. Arrivé à Al-Rawha', il fit un discours puis leur demanda: «Que pensez-vous?» Abou Bakr lui répondit: «O Envoyé de Dieu, on nous a informé que (les impies) se

trouvent à tel endroit». Puis il posa la question une deuxième fois et Omar de lui répéter la même réponse d'Abou Bakr. A la troisième fois Sa'd Ben Mou'adz lui dit: «C'est notre avis que tu veux savoir? Par celui qui t'a honoré et t'a révélé le Livre, je n'ai jamais emprunté un tel chemin et n'en sais rien à son propos. Si tu nous conduis vers Bourak Al-Ghimad du côté de Yemen nous te suivrons et ne serons plus comme ceux qui avaient dit à Moïse: **«Allez-y, toi et ton Seigneur. Combattez. Nous vous attendons»** [Coran V, 24], plutôt nous te disons: «Allez-y, combattez avec ton Seigneur, nous combattrons avec vous. Il se peut que tu sois sorti pour une affaire et Dieu t'a dirigé vers une autre. Pense à ce que Dieu t'a ordonné et exécute-le, renoue avec qui tu veux, fuis qui tu veux, déclare la guerre à qui tu veux, conclue la paix avec qui tu veux, prélève sur nos biens ce que tu veux». Dieu alors fit descendre ce verset: **«Au moment où ton Seigneur te contraignit à sotir de ta demeure pour annoncer la vérité, souviens-toi qu'en cette circonstance aussi une partie des croyants se montra mécontente».**

Ibn Abbas a dit: «Le jour de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - consulta ses compagnons s'il devait combattre les polythéistes. Ayant reçu la réponse affirmative de Sa'd Ben Oubada, il demanda aux fidèles de s'apprêter pour le combat en leur ordonnant d'attaquer la partie armée, mais ceci pesa sur ceux qui avaient la foi. Dieu alors fit cette révélation.

Suivant une autre interprétation d'Ibn Abbas, lorsque la bataille de Badr prit fin, on dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Allons attaquer la caravane car elle n'est plus gardée». Mais Al-Abbas Ben Abdul-Muttaleb, qui était encore polythéiste et pris comme prisonnier, s'écria: «Cela ne te convient plus» - Pourquoi, lui demanda-t-il - Parce que Dieu, répliqua Al-Abbas t'a promis l'une des deux troupes».

«Vous auriez préféré avoir à combattre celle qui était désarmée» il s'agit de la caravane qu'ils voulaient s'en emparer sans combat. **«Mais Allah voulut faire triompher la vérité dans tout son éclat»** en opposant les fidèles aux polythéistes, donnant la victoire aux premiers, faisant triompher Sa religion, faisant élever la parole de l'Islam sur toutes les autres religions. Car Il connait les conséquences et dirige les fidèles, d'après Sa sagesse, vers ce qu'ils répugnaient peut-être...

Mouhammad Ben Ishaq raconte: «On fit connaître à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le retour de la caravane d'Abou Soufian apportant des marchandises du pays de Châm. Il dit aux musulmans: «Voilà une caravane qui rentre à la Mecque apportant les biens des Qoraïchites. Allez à sa rencontre, peut-être Dieu vous la rendra comme butin de guerre». Une partie de fidèles fit les préparatifs tandis que l'autre tarda à le faire croyant que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ne rencontrerait aucune résistance.

Etant proche de Hijaz, Abou Soufian fit une reconnaissance, demanda les nouvelles des musulmans à tous ceux qui les rencontrait, et sut enfin que Mouhammad s'apprêta à l'attaquer. Il loua les services de Damdam Ben Amr Al-Ghifari en l'envoyant à La Mecque et raconter aux Qoraïchites que Mouhammad avait attaqué la caravane et qu'ils devaient venir en aide afin de récupérer leurs biens.

Quant à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et Ses compagnons, lorsqu'ils traversèrent la vallée appelée Dzoufrane, on vint lui dire que les Qoraïchites sont venus pour défendre la caravane et leurs biens. Il demanda l'avis de ses compagnons au sujet de l'affrontement avec les Qoraïchites. Abou Bakr prit la parole et fit un discours favorable, 'Omar fit de même, puis Al-Miqdad Ben Amr se leva et dit: «O Envoyé de Dieu! Fais ce que Dieu t'a ordonné de faire. Nous sommes avec toi. Par Dieu nous te dirons plus ce que les fils d'Israël avaient dit à Moïse: **«Allez-y, toi et ton Seigneur combattez. Nous vous attendons».** Mets-toi en marche, toi et ton Seigneur, nous combattrons avec vous. Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous conduis vers Bourak Al-Ghimad - c'est à dire le pays d'Ethiopie - nous endurerons ce trajet avec toi pour y arriver».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui fut gré et lui souhaita le bien. Puis il s'adressa aux fidèles: «O hommes! donnez-moi votre avis». Il voulut par là entendre et connaître la réponse des Ansariens, car ils étaient parmi ceux qui sont sortis avec lui et qui, en lui prêtant serment d'allégeance à Aqaba, lui avaient dit: «O Envoyé de Dieu, nous ne sommes plus responsables de toi jusqu'à ce que tu arrives à Médine, et une fois là, tu seras sous notre protection et nous te défendrons ce par quoi nous défendons nos fils et nos femmes». Il re-

doutait le refus de Ansariens de lui venir en aide s'il se trouve en dehors de Médine et ils ne sont plus tenus de le défendre en les conduisant pour combattre en dehors de leur ville.

A ce moment-là Sa'd Ben Mou'adz se leva et dit: «Nous désignes-tu ô Envoyé de Dieu?» - Oui, répondit-il. Et Sa'd de poursuivre: «Nous avons cru en toi, attesté que ce que tu as apporté est la vérité, et nous nous sommes enagés vis-à-vis de toi d'entendre et d'obéir. Exécute ce que Dieu t'a ordonné de faire. Par celui qui t'a envoyé apportant la vérité, si tu nous ordonnes de prendre le large, nous le prendrons avec toi et nul parmi nous ne fera défection. Nous ne craignons plus notre ennemi en le rencontrant demain. Nous endurons la guerre, combattons sincèrement. Il se peut que Dieu te fasse voir demain ce qu'il te rendra satisfait. Conduis-nous avec la bénédiction de Dieu».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fut très réjoui d'entendre ces propos de Sa'd et dit aux fidèles: *«Mettez-vous en marche avec la bénédiction de Dieu, et je vous annonce que Dieu m'a promis l'une des deux troupes. Il me semble de voir maintenant les endroits où les polythéistes seront tués».*

إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ أَنِّي مُمِدُّكُم بِأَلْفٍ مِّنَ الْمَلَٰٓئِكَةِ
مُرْدِفِينَ ﴿٩﴾ وَمَا جَعَلَهُ اللَّهُ إِلَّا بُشْرَىٰ وَلِتَطْمَئِنَّ بِهِۦ قُلُوبُكُمْ وَمَا النَّصْرُ
إِلَّا مِنْ عِندِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾

'iḏ tastaġiṯûna rabbakum fastajâba lakum 'annî mumiddukum bi 'alfin-mina-l-malâ'ikata murdafîna (9) wamâ ja'alahu-L-Lâhu 'illâ bušrâ wa litaṭma'inna bihî qulûbukum wamâ-n-naṣru 'illâ min 'indi-L-Lâhi 'inna-L-Lâha 'Azîzun Ḥakîmun (10).

Votre Seigneur ne resta insensible à vos prières. «Je vous donne l'appui, dit-Il, de mille anges en file ininterrrompue» (9) Ce n'était là, de la part d'Allah, qu'un acte d'encouragement destiné à affermir vos cœurs. En réalité, la victoire n'appartient qu'à Allah. Et Allah est puissant et sage. (10).

Le jour de la bataille de Badr, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - regarda ses compagnons dont le nombre ne dépassait pas les trois cent et quelques hommes. Quant aux idolâtres, ils étaient plus que mille. Portant son manteau et son izar, il se dirigea vers la qibla et fit cette prière: «Mon Dieu, exécute ce que Tu m'as promis. SI cette troupe des musulmans sera vaincue, Tu ne seras plus adoré sur la terre». Il ne cessa d'invoquer Dieu jusqu'à ce que son izar tombât de ses épaules. Abou Bakr le prit, le lui remit sur les épaules, se tint derrière lui et dit: «O Prophète de Dieu, assez d'invoquer Dieu. Il exécutera sûrement ce qu'Il t'a promis». Dieu à ce moment fit descendre ce verset: **«Votre Seigneur ne resta pas insensible à vos prières. «Je vous donne l'appui, dit-Il, de mille anges en file interrompue».**

Après la mêlée, Dieu vainquit les polythéistes: soixante-dix parmi eux furent tués et un nombre égal pris comme prisonniers de guerre. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda l'avis d'Abou Bakr, Omar et Ali au sujet des derniers. Abou Bakr lui dit: «O Envoyé de Dieu, ils ne sont que tes cousins et des hommes de ta tribu. Je te propose de les rançonner car cela nous donnera une force contre les idolâtres. Peut-être Dieu les dirigera demain pour devenir notre appui».

Il s'adressa par la suite à Omar: «O Ibn Al-Khattab, que pensestu?» Et Omar de répondre: «Par Dieu, je ne suis pas du même avis d'Abou Bakr. Je te demande de me livrer un tel- un des proches d'Omar- pour lui trancher la tête, et tu livres aussi un tel à Ali, un tel à Hamza pour les tuer afin que Dieu sache que dans nos cœurs il n'y a plus de pitié envers les polythéistes que voici car ils sont les notables de Qoraïch, les chefs et les vaillants».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - parut être du côté d'Abou Bakr, et accepta les rançons des captifs. Et Omar de raconter: «Le lendemain matin je me rendis chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et le trouvai pleurer avec Abou Bakr. Je lui demandai: «Qu'est-ce qu'il te fait pleurer ô Envoyé de Dieu toi et ton compagnon? Peut-être je pleurerai avec vous s'il y a une raison quelconque ou au moins je ferai semblant de pleurer» Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: «C'est à cause de la rançon

que tes compagnons m'ont proposée. On me fit montrer le châtiment des hommes qui est plus proche que cet arbre- et il désigna un arbre qui était tout près de lui -. Dieu à ce moment fit cette révélation: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers si ce n'est au cours d'un combat....** jusqu'à **il vous est permis de disposer du butin en toute quiétude**» [Coran VIII, 67 - 69]

Dieu rendit le butin un bien licite à son Prophète. Mais les musulmans devaient subir un revers l'année suivante à la suite de la bataille de Ouhod à cause de la rançon qu'ils avaient acceptée le jour de Badr. En ce jour-là, le jour de Ouhod, soixante-dix fidèles furent tués, ils fuirent leur Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui devait avoir une incisive cassée, un heaume brisé et le sang qui coulait sur son visage. Dieu les blâma en leur disant: «**Au moment de votre premier revers alors que vous aviez déjà infligé plusieurs défaites à vos ennemis, vous vous écriâtes: «D'où nous vient cette infortune?» Réponds-leur: «De vous-mêmes». Car Allah est tout-puissant**» [Coran III, 165].

Plusieurs versions ont été rapportées concernant le même évènement, mais elles donnent presque toutes le même sens.

«**... mille anges en file interrompue**» c'est à dire les uns à la suite des autres. Mais Ibn Jarir a précisé en disant: Gabriel descendit à la tête de mille anges pour se mettre à la droite du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - où se trouvait Abou Bakr, et Mickaël à la tête de mille autres à sa gauche. Cette interprétation stipule que le nombre des anges dépassait les mille. Le commentaire le plus correct fut celui d'Ibn Abbas où il dit que cinq cent anges étaient d'un côté commandés par Gabriel et cinq cent autres d'un autre côté commandés par Mickaël.

A cet égard Ibn Abbas rapporte aussi: «En poursuivant un polythéiste, un musulman entendit le son d'un fouet au-dessus de lui et la voix d'un cavalier: «Avance Haïzoum» Il vit ensuite le polythéiste qu'il poursuivait tomber mort raide devant lui. En le regardant de près il remarqua que le coup de fouet lui avait fendu la tête en deux. Il raconta ce fait, plus tard, à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui lui répondit: «Ce que tu racontes est vrai car cet appui nous pro-

vient du troisième ciel». A la fin de la bataille les musulmans avaient tué soixante-dix idolâtres et capturé soixante-dix autres.

Ceux qui avaient participé à la bataille de Badr ont joui d'un grand mérite et un privilège remarquable. Car on a raconté que Gabriel vint demander au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Comment estimez-vous les hommes de Badr?» Il lui répondit: «Les meilleurs parmi les musulmans» Suivant une variante il aurait ajouté: «ainsi que les anges qui y avaient pris part». A ne pas oublier aussi l'histoire de Hateb Ben Abi Balta'a qui fut appréhendé à cause d'une lettre qu'il avait envoyée avec une femme et fut saisie, dans laquelle il avait averti les Qoraïchites de l'expédition que préparait le Prophète contre eux. Omar proposa à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Laisse-moi tuer ce perfide». Il lui répondit: «Non, il a participé à la bataille de Badr. Que sais-tu, peut-être Dieu a bien accueilli les hommes de Badr en leur disant: «Faites ce que vous voudrez car Je vous ai pardonné».

«Ce n'était là, de la part d'Allah, qu'un acte d'encouragement destiné à affermir vos cœurs». Dieu n'a envoyé les anges pour combattre à côté des musulmans que pour leur apporter la bonne nouvelle qu'ils seront vainqueurs, Il est capable, de toute façon, de leur accorder la victoire car, en réalité, il n'y a pas de victoire si ce n'est de la part de Dieu. En confirmation de cette réalité, Il a dit: **«Si Dieu voulait, Il sévirait Lui-même contre les infidèles mais Il tient à vous éprouver les uns par les autres»** [Coran XLVII, 4] et aussi: **«C'est la loi commune, fortune et infortune se succèdent parmi les hommes»** [Coran III, 140]. Telle est la loi de Dieu qui émane de Sa sagesse pour que les fidèles combattent eux-mêmes les impies, et afin qu'Il reconnaisse ceux qui croient.

Avant cela, Dieu châtiait les peuples qui traitaient les Prophètes de menteurs par les malheurs et les calamités, par exemple lorsqu'il a fait périr le peuple de Noé par le déluge, le peuple de 'Ad par un vent impétueux, les Thamoudites par la foudre, le peuple de Loth par l'effondrement du sol et les pierres d'argiles, et le peuple de Chou'aib par le Jour de l'ombre. Lorsqu'Il envoya Moïse, Il fit anéantir son ennemi et lui révéla le Pentateuque, Il y prescrit le combat contre les mécrétans, qui demeura ainsi une loi permanente après lui. A cet égard Dieu a dit:

«Nous avons donné le Pentateuque à Moïse après avoir anéanti les peuples passés. Notre but était d'instruire les hommes» [Coran XXVIII, 43].

Le meurtre des infidèles par les mains des croyants est plus humiliant pour les premiers et une guérison pour les cœurs des derniers, comme Dieu a dit: **«Combattez-les. Allah les châtira par vos mains. Il les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants»** [Coran IX, 14]. Voilà pourquoi l'exécution des chefs Qoraïchites pris en captivité était plus apaisante pour les cœurs des musulmans, par exemple le fait de tuer Abou Jahl dans un combat serait pour lui plus humiliant que sa mort sur un lit.

Dieu est tout-puissant et accorde également la puissance à Ses serviteurs croyants dans les deux mondes, et aussi Sage en prescrivant aux fidèles le combat contre les incrédules bien qu'Il est capable de toute façon à les anéantir seul.

إِذْ يُغَشِّيكُمُ ٱلنُّعَاسَ أَمَنَةً مِّنْهُ وَيُنَزِّلُ عَلَيْكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً لِّيُطَهِّرَكُم بِهِۦ
وَيُذْهِبَ عَنكُمْ رِجْزَ ٱلشَّيْطَٰنِ وَلِيَرْبِطَ عَلَىٰ قُلُوبِكُمْ وَيُثَبِّتَ بِهِ ٱلْأَقْدَامَ ﴿١١﴾
إِذْ يُوحِى رَبُّكَ إِلَى ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ أَنِّى مَعَكُمْ فَثَبِّتُوا۟ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ سَأُلْقِى فِى قُلُوبِ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلرُّعْبَ فَٱضْرِبُوا۟ فَوْقَ ٱلْأَعْنَاقِ وَٱضْرِبُوا۟ مِنْهُمْ كُلَّ بَنَانٍ
﴿١٢﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ شَآقُّوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ ۚ وَمَن يُشَاقِقِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَإِنَّ ٱللَّهَ
شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿١٣﴾ ذَٰلِكُمْ فَذُوقُوهُ وَأَنَّ لِلْكَٰفِرِينَ عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿١٤﴾

'iḏ yuġaššikumu-n-nu'âsa 'amanatam-minhu wa yunazzilu 'alaykum mina-s-samâ'i mâ'a-l-liyuṭahhirakum bihî wa yuḏhiba 'ankum rijza-š-šayṭâni wa liyarbiṭa 'alâ qulûbikum wa yuṯabbita bihi-l-'aqdâma (11) 'iḏ yuḥi rabbuka 'ilâ-l-malâ'ikati 'annî ma'akum faṯabbitû-l-laḏîna 'âmanû sa'ulqî fî qulubi-l-laḏîna kafarû-r-ru'ba faḍribû fawqa-l-'a'nâqi wa-ḍribû minhum kulla banânin (12) ḏâlka bi'annahum šâqqû-L-Lâha wa rasûlahû wa may-yušâqiqi-L-Lâha wa rasûlahû fa'inna-L-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (13) dâlikum faḏuqûhu wa 'anna li-l-kâfirîna 'aḏâbu-n-nâri (14).

Mais voici qu'Allah, vous prenant sous sa garde, vous endormit d'un

sommeil profond et déclencha un orage pour vous permettre de vous laver, de secouer la lassitude insinuée en vous par satan, de relever vos courages et d'affermir vos pas (11) Allah dit aux anges: «Je suis avec vous. Rassurez les croyants. Je jetterai l'épouvante dans le cœur des infidèles. Frappez vos ennemis à la nuque et aux doigts (12) Tout ceci, c'est pour punir ceux qui sont entrés en lutte contre Allah et Son Prophète. Car quiconque entre en lutte contre Allah et son Prophète, Allah lui inflige un châtiment exemplaire (13) Subissez ce châtiment. Et n'oubliez pas que le supplice du feu est réservé aux infidèles (14).

Dieu rappelle aux fidèles quand Il leur a enveloppés de sommeil comme d'une sécurité venant de Lui à la suite de la peur qu'ils éprouvaient due à leur nombre inférieur par rapport à leurs ennemis, une chose qui eut lieu aussi le jour de Ouhod. A ce propos Abou Talha rapporte: J'étais parmi ceux qui se sont endormis d'un sommeil profond. Maintes fois le sabre tombait et je le reprenais et je regardais les fidèles endormis en couvrant la tête de leurs boucliers».

Quant à Ali, il a rapporté: «Le jour de Badr, le seul cavalier parmi nous était Al-Miqdad. Nous fûmes tous plongés dans un profond sommeil, seul l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était éveillé, il priait sous un arbre en pleurant jusqu'au matin».

Au sujet de ce sommeil, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Le sommeil dans un combat est une sécurité venant de Dieu. Mais pendant la prière, il provient du démon». Il était donc une faveur divine pour rassurer le cœur des fidèles et une annonce de la victoire sur leurs ennemis grâce à la miséricorde de Dieu.

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, étant le jour de Badr sous une tonnelle avec Abou Bakr en invoquant Dieu, fut gagné par un sommeil, puis il s'éveilla en souriant et dit: «Réjouis-toi ô Abou Bakr, voilà Gabriel qui s'avance en produisant de la poussière derrière lui». Puis il sortit de la tonnelle en récitant: **«Votre nombre ne tardera pas à ployer et à être mis en déroute»** [Coran LIV, 45] Il s'agit bien sûr des infidèles.

En commentant cette partie du verset: **«et déclencha un orage pour vous permettre de vous laver»** Ibn Abbas a dit: «Quand les polythéistes sortirent pour défendre la caravane et la sauvegarder, ils descendirent

près de la source de Badr en devançant les fidèles. Les musulmans éprouvèrent une grand soif, à cause de la pénurie d'eau, et durent faire leur prière à l'état d'impureté, une chose qui les préoccupa. Dieu à ce moment fit descendre une pluie qui remplit la vallée, les croyants purent alors se désaltérer, remplirent leurs outres, abreuvèrent les montures et se purifièrent. Dieu, par ce fait, leur accorda un moyen de purification et affermit leur pas, car il y avait entre les deux partis un endroit couvert de Sable et Dieu y fit descendre de la pluie.

Il est rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en se rendant à Badr, fit halte auprès de la première source qu'il rencontra. Al-Habab Ben Moundzer lui dit: «O Envoyé de Dieu, cet endroit que tu as choisi, est-ce Dieu te l'a indiqué pour ne plus objecter, ou bien tu l'as choisi toi-même pour te préparer à la guerre?» Il lui répondit qu'il l'a choisi en le considérant comme un point stratégique. Al-Habab de poursuivre: «O Envoyé de Dieu, ce n'est la place convenable, mettons-nous en marche pour atteindre la source d'eau la plus basse, et là nous comblerons tous les puits et laisserons un seul pour construire un bassin pour nous. De cette façon nous aurons de l'eau et eux en seront privés».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'éxécuta. Dieu fit descendre la pluie avant d'envelopper les hommes du sommeil. La pluie fit dissiper la poussière et endurcir le sol. Les âmes des fidèles furent apaisées et leurs pas affermis.

«Pour vous permettre de vous laver» et de vous purifier soit de l'impureté mineure, soit de l'impureté majeure, et: **«de secouer la lassitude insinuée en vous par Satan»** en vous éloignant de toute suggestion du démon, et cela signifie pour vous une purification interne. Puis **«de relever vos courages»** c'est à dire en fortifiant vos cœurs afin de pouvoir faire face à l'ennemi et d'endurer ses agressions **«et d'affermir vos pas».**

En voilà aussi une autre grâce de Dieu quand Il dit aux anges: **«Je suis avec vous. Rassurez les croyants»** afin que les fidèles Lui soient reconnaissants. En envoyant Ses anges pour secourir Son Prophète et établir Sa religion. Dieu leur inspira d'affermir ceux qui croient en Lui. Quant aux mécroyants, Dieu jettera l'effroi dans leurs cœurs et les hu-

miliera à cause de leur désobéissance et leur rebellion contre Son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il ordonna aux anges: **«Frappez vos ennemis à la nuque et aux doigts»** c'est à dire coupez-leur les membres: mains et pieds, et frappez-les à la nuque en leur tranchant la tête, comme Il a donné aussi le même ordre aux croyants en leur disant: **«Quand vous êtes en guerre avec les infidèles, passez-les au fil de l'épée»** [Coran XLVII, 4].

Al-Qassem rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Je n'ai pas été envoyé pour punir avec le châtiment de Dieu (c.à.d le feu) mais de frapper sur les cous et de lier les captifs fortement».

En commentnt ce fait, Al-Rabi' Ben Anas a dit: «Le jour de Badr les hommes distinguaient ceux qui ont été abattus par les anges par les traces de coups sur les cous et les jointures qui ressemblaient à des brûlures».

Ibn Abbas a dit: «Dieu inspira aux anges: «Je suis avec vous, affermissez donc ceux qui croient». A la fin de la bataille Abou Jahl fut la soixante-neuvième victime et 'Ouqba Ben Abi Mou'ait la soixante-dixième, car tous ceux qui ont été tués parmi les polythéistes: **«sont entrés en lutte contre Allah et Son Prophète»** en leur désobéissant, se séparant d'eux, reniant la foi et négligeant les enseignements. **«Car quiconque entre en lutte contre Allah et Son Prophète, Allah lui inflige un châtiment exemplaire»**. un châtiment qui est toujours réservé à ceux qui font shisme d'avec Dieu et Son Envoyé.

Puis Dieu s'adresse aux impies: **«Subissez ce châtiment. Et n'oubliez pas que le supplice du feu est réservé aux infidèles»** dans la vie future.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا لَقِيتُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ زَحۡفٗا فَلَا تُوَلُّوهُمُ ٱلۡأَدۡبَارَ ﴿١٥﴾
وَمَن يُوَلِّهِمۡ يَوۡمَئِذٖ دُبُرَهُۥٓ إِلَّا مُتَحَرِّفٗا لِّقِتَالٍ أَوۡ مُتَحَيِّزًا إِلَىٰ فِئَةٖ فَقَدۡ بَآءَ
بِغَضَبٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَمَأۡوَىٰهُ جَهَنَّمُۖ وَبِئۡسَ ٱلۡمَصِيرُ ﴿١٦﴾

yâ 'ayyuha-l-ladina 'âmanû 'idâ laqîtumu-l-ladîna kafarû zahfan falâ tu-wallûhumu-l-'adbâra (15) wa may-yuwallihim yawma 'idin duburahû 'illâ

mutaḥarrifa-l-liqitâlin 'aw mutaḥayyizan 'ilâ fi'atin faqad bâ̂'a biġaḍabim-mina-L-Lâhi wa ma'wâhu jahannamu wa bi'sa-l-maṣîru (16).

O croyants, lorsque vous rencontrez l'armée ennemie, ne tournez pas le dos. (15) Celui qui tourne le dos en pareille circonstance, à moins que ce ne soit pour prendre une meilleure position ou rallier un autre groupe, celui-là encourt la colère d'Allah. Il finira dans la géhenne. Quel triste sort! (16).

Dieu menace ceux qui s'abstiennent à combattre dans Sa voie de leur châtier par le feu. il leur ordonne: «**Lorsque vous rencontrez l'armée ennemie**» et que vous soyez tout près d'eux et face à face «**ne tournez pas le dos**» en fuyant et laissant les autres fidèles battre seuls. Mais «**celui qui tourne le dos en pareille circonstance, à moins que ce ne soit pour prendre une meilleure position**» c'est à dire en usant un stratagème par exemple en fuyant devant l'ennemi le faisant croire qu'il a peur de lui, et ce dernier le suit pour le battre, mais le fidèle, en saisisant cette occasion d'être seul, retourne vers lui et le tue. «**Ou rallier un autre groupe**» en se déplaçant d'un côté à l'autre pour venir en aide à ceux qui en ont besoin d'être secourus, ou de joindre un chef.

A ce propos l'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben Omar -que Dieu les agrée- a raconté: «Faisant partie d'un régiment envoyé par le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, les hommes prirent la fuite et je fus parmi eux. Puis nous nous dîmes: «Que faire après avoir fui l'ennemi et encouru la colère de Dieu? Si nous rentrons à Médine, y passons la nuit, puis nous nous présentons devant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - peut-être notre repentir sera accepté?» En effet nous nous rendîmes chez lui avant la prière de l'aurore, il sortit nous demander: *«Qui êtes-vous?»* - Les fuyards, répondîmes-nous. Il répliqua: *«Non, vous êtes les vaillants qui attaquent avec impétuosité. Je fais partie de vous et des musulmans»*. Nous embrassâmes sa main et il nous récita ce verset: «**à moins que ce ne soit pour prendre une meilleure position**» (Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja)[1].

---

(1) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن عمر رضي الله عنهما قال: كنت في سرية من سرايا رسول الله ﷺ، فحاص الناس حيصة، فكنت فيمن حاص، فقلنا: كيف نصنع وقد فررنا من الزحف وبؤنا بالغضب؟ ثم قلنا: لو دخلنا المدينة ثم بتنا، ثم قلنا: لو عرضنا أنفسنا على

En commentant cette partie du verset: «**ou rallier un autre groupe**» AL-Dahak a dit: «il s'agit de celui qui fuit pour se rallier au Prophète et à ses compagnons, ainsi de celui qui le fait pour se rallier à son chef. Mais si la fuite est faite pour une autre cause, elle sera considérée comme un péché capital car, d'après Boukhari et Mouslim, Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Evitez les sept périls». - O Envoyé de Dieu, demanda-t-on, quels sont ces périls?» Il répondit: «Ils sont: le polythéisme, la magie, le meurtre d'une âme que Dieu a interdit à moins qu'il ne se soit pour une juste raison, de dévorer les biens d'un orphelin, la fuite au jour du combat dans le chemin de Dieu, et la diffamation des femmes mariées insouciantes et croyantes»*[1].

Donc celui qui fuit du combat, sauf pour les raisons sus-mentionnées, encourra la colère de Dieu et son refuge sera la Géhenne. Quelle triste fin!.

L'imam Ahmed rapporte que Bachir Ben Ma'bad a raconté: «Je me rendis chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour lui prêter serment d'allégeance. Il me stipula d'attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est son serviteur et Envoyé, de s'acquitter des prières, de verser la zakat, de faire le pèlerinage à la Maison Sacrée, de jeûner le mois de Ramadan et de combattre dans la voie de Dieu. Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, il en est deux obligations dont je suis incapable de m'en acquitter: Le combat dans la voie de Dieu car on a dit que quiconque tourne le dos à l'ennemi encourra la colère de Dieu. J'ai peur, si une fois que j'y participe, que mon âme

---

رسول الله ﷺ فإذا كانت لنا توبة وإلا ذهبنا، فأتيناه قبل صلاة الغداة، فخرج فقال: «مَنْ القوم؟» فقلنا: نحن الفرارون، فقال: «لا، بل أنتم العكّارون أنا فئتكم وأنا فئة المسلمين» قال: فأتيناه حتى قبّلنا يده. وقرأ رسول الله ﷺ هذه الآية: ﴿أو متحيزاً إلى فئة﴾ رواه أحمد وأبو داود والترمذي وابن ماجه.

(1) رواى البخاري ومسلم عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «اجتنبوا السبع الموبقات» قيل يا رسول الله وما هن؟ قال: «الشرك بالله، والسحر، وقتل النفس التي حرم الله إلا بالحق، وأكل الربا، وأكل مال اليتيم، والتولي يوم الزحف، وقذف المحصنات الغافلات المؤمنات» أخرجه الشيخان عن أبي هريرة.

ne s'humilie et redoute la mort. Quant à la zakat -ou l'aumône- par Dieu je ne possède que dix chamelles qui sont les biens de ma famille et leurs montures». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ferma sa main puis l'agita et dit: «S'il n'y aura ni combat dans la voie de Dieu ni aumône par quoi donc comptes-tu entrer au Paradis?» Je lui répondis: «Je te prête donc serment d'allégeance en me conformant à tout cela».

Il en est parmi les ulémas ceux qui ont précisé que la fuite au jour du combat était interdite aux compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - étant donné que ce combat était une obligation personnelle pour chacun d'eux. Comme on a dit aussi que c'était du devoir de Ansariens -les Médinois- qui lui avaient prêté serment d'allégeance de lui obéir en toute circonstance, ou bien encore cela ne concernait que ceux qui avaient participé à la bataille de Badr. Ils présentent comme argument que ceux-là n'avaient d'autre groupe auquel ils devaient se rallier qu'eux-mêmes, et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit en s'adressant à Dieu en ce jour-là: *«Mon Dieu si ce groupe sera vaincu, Tu ne seras jamais adoré sur la terre».*

Al-Hassan et Yazid Ben Habib ont soutenu cette opinion et ce dernier ajouta: «Le jour de Badr, Dieu menaça par le châtiment du feu tout fuyard à moins que ce ne soit de se détacher pour un autre combat ou de se rallier à une autre troupe. Le preuve en est que, le jour de la bataille de Ouhod, Dieu a dit aux fidèles: **«Si certains d'entre vous ont trahi le jour de la rencontre des deux armées, c'est qu'ils ont été subornés par Satan, déjà prédisposés par leurs péchés. Néanmoins Allah leur a pardonné, car Il est plein de miséricorde et d'inlugence»** [Coran IX, 25-27].

Mais Abou Sa'id a déclaré: «Quand bien même le verset précité ne concernait que les hommes de Badr et que leur fuite était interdite, il ne faut pas prétendre que cela se borne à eux seuls, alors que nous avons dans le hadith rapporté par Abou Houraira la preuve, car en tout temps la fuite du combat dans le chemin de Dieu demeure l'un des grands péchés.

فَلَمْ تَقْتُلُوهُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ قَتَلَهُمْ ۚ وَمَا رَمَيْتَ إِذْ رَمَيْتَ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ رَمَىٰ

وَلِيُبْلِيَ ٱلْمُؤْمِنِينَ مِنْهُ بَلَآءً حَسَنًا إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٧﴾ ذَٰلِكُمْ
وَأَنَّ ٱللَّهَ مُوهِنُ كَيْدِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٨﴾

falam taqtulûhum walâkinna-L-Lâha qatalahum wamâ ramayta 'id ramayta wa lâkinna-L-Lâha ramâ waliyubliya-l-mu'minîna minhu balâ'an ḥasanan 'inna-L-Lâha Samî'un 'Alîmun (17) dâlikum wa 'anna-L-Lâha mahinu kydi-l-kâfirîna (18).

Vos adversaires, ce n'est pas vous que les avez tués. C'est Allah. Vos coups ce n'est pas vous qui les avez portés. C'est Allah. Allah qui se manifeste aux croyants par cette démonstration éclatante. Allah entend et sait tout (17) Et si Allah a agi de la sorte, c'est qu'Il veut ruiner la cause des infidèles (18).

Dieu affirme qu'Il est le créateur des actions des hommes qu'ils doivent le louer pour les bonnes oeuvres qu'ils ont commises, car c'est bien Lui qui les aidés et dirigés. C'est pourquoi Il a dit: «**Vos adversaires, ce n'est pas vous qui les avez tués, c'est Allah**» c'est à dire: malgré leur multitude et votre petit nombre ce n'est pas grâce à votre puissance et votre force que vous avez tué vos ennemis. Il l'affirme bien dans ce verset quand il dit: «**Allah vous a accordé la victoire à Badr malgré votre infériorité**» [Coran III, 123], et aussi: «**Allah vous a donné la victoire en maintes circonstances, notamment à Hounein. Ce jour-là, vous vous êtes fiés à votre nombre. Mais le nombre ne fit rien**» [Coran IX, 25]. Donc ni le petit nombre ni le grand ne pourront assurer la victoire en dehors de Dieu qui l'accorde à qui Il veut et quand Il veut, car Il a dit: «**Combien de fois n'a-t-on pas vu une petite troupe disperser une grande avec la permission d'Allah**» [Coran II, 249]. Il est toujours avec les persévérants et les patients.

Puis Dieu rappelle à Son Prophète quand, le jour de Badr, il a pris une poignée de sable et l'a lancée sur les impies, en lui disant: «**vos coups, ce n'est pas vous qui les avez portés. C'est Allah**». A cet égard Ibn Abbas raconte: «Le jour de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leva les mains vers le ciel et dit: «Seigneur! Si ce groupe (de croyants) sera vaincu. Tu ne seras jamais adoré sur la terre» Gabriel lui dit alors: «Prends une poignée de sable et lance-la

aux visages des incrédules». Il s'exécuta, et chacun des polythéistes reçut du sable soit dans ses yeux, soit dans ses marines, soit dans la bouche, et par la suite ils prirent tous la fuite. Certains rapporteurs ont dit que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en lançant le sable aurait dit: «Que les visages soient enlaidis».

Une fois le sable lancé, les fidèles fondirent sur les impies les tuant et les capturant. Leur défaite était dûe à cette poignée de sable. Dieu voulut éprouver les croyants au moyen d'une belle épreuve venue de Lui et savoir ceux qui sont reconnaissants. Car Dieu entend et exauce les invocations, et sait à qui Il donne la victoire. S'Il a agi de la sorte **«c'est qu'Il veut ruiner la cause des infidèles»** en anéantissant leur ruse et leur puissance.

إِن تَسْتَفْتِحُوا فَقَدْ جَاءَكُمُ الْفَتْحُ وَإِن تَنتَهُوا فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ وَإِن تَعُودُوا نَعُدْ وَلَن تُغْنِيَ عَنكُمْ فِئَتُكُمْ شَيْئًا وَلَوْ كَثُرَتْ وَأَنَّ اللَّهَ مَعَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٩﴾

'in tastaftiḥû faqad jâ'akumu-l-fatḥu wa 'in tatahû fahuwa ḫayru-l-lakum wa 'in ta'ûdû na'ud walan tuġniya 'ankum fi'atukum šay'an walaw kaṯurat wa 'anna-L-Lâha ma'a-l-mu'minîna (19).

Vous avez imploré l'arbitrage d'Allah. Vous connaissez maintenant la sentence d'Allah. Cessez toute hostilité, cela vaudra mieux pour vous. Mais si vous reprenez la lutte, nous la reprendrons aussi. Votre troupe ne vous sera d'aucun secours, quel qu'en soit le nombre, car Allah est avec les croyants (19).

Dieu s'adresse aux incrédules: «Si vous cherchiez la victoire, demandiez Son jugement pour trancher entre vous et vos ennemis les croyants, vous avez obtenu tout cela, à cause des propos d'Abou Jahl quand il a dit en rencontrant les fidèles: «Mon Dieu, c'est lui (Mouhammad) qui a rompu le lien de parenté, nous a apporté ce dont nous ignorons, fais qu'il soit vaincu demain». C'était lui qui avait imploré la victoire.

As-Souddy -a dit: «En quittant la Mecque pour se rendre à Badr, les polythéistes s'accrochèrent aux voiles de la Ka'ba et formulèrent cette invocation: «Seigneur, donne la victoire aux meilleurs guerriers,

les plus nobles des deux partis et les meilleures tribus». Dieu leur répondit: «J'ai exaucé votre prière et donné la victoire au meilleur parmi vous que vous avez désigné, à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -».

«Cessez toute hostilité» en reniant la foi et traitant le Prophète de menteur **«cela vaudra mieux pour vous»** dans les deux mondes **«Mais si vous reprenez la lutte nous la reprendrons aussi».** C'est à dire: Si vous revenez à votre incrédulité et votre égarement, nous allons vous préparer une bataille pareille à celle-ci. Ou bien, d'après l'interprétation d'As-Souddy: si vous cherchez la victoire, nous l'accorderons à notre Prophète Mouhmmad - qu'Allah le bénisse et le salue -. La première interprétation s'avère être la plus logique.

«Votre troupe ne vous sera d'aucun secours, quel qu'en soit le nombre». Même si vous réussirez à former la plus grande armée, ceux qui sont avec Dieu et se fient à Lui, nul ne pourra les vaincre car **«Allah est avec les croyants»** qui forment le parti du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَا تَوَلَّوْا۟ عَنْهُ وَأَنتُمْ تَسْمَعُونَ ﴿٢٠﴾
وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ قَالُوا۟ سَمِعْنَا وَهُمْ لَا يَسْمَعُونَ ﴿٢١﴾ ۞ إِنَّ شَرَّ
ٱلدَّوَآبِّ عِندَ ٱللَّهِ ٱلصُّمُّ ٱلْبُكْمُ ٱلَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴿٢٢﴾ وَلَوْ عَلِمَ ٱللَّهُ فِيهِمْ خَيْرًا
لَّأَسْمَعَهُمْ ۖ وَلَوْ أَسْمَعَهُمْ لَتَوَلَّوا۟ وَّهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٢٣﴾

ya 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'aṭî'û-l-Lâha wa rasûlahû walâ tawallû 'anhu wa 'antum tasma'una (20) walâ takûnû ka-l-ladîna qâlu sami'na wa hum lâ yasma'ûna (21) 'inna šarra-d-dawâbbi 'inda-L-Lâhi-ṣ-ṣummu-l-bukmu-l-ladîna lâ ya'qilûna (22) walaw 'alima-L-Lâhu fîhim ḫayra-l-la'asma'ahum walaw 'asma'ahum latawallaw wa hum mu'riḍûna (23).

O croyants, obéissez à Allah et à Son Prophète. Ne l'abandonnez pas, maintenant que vous êtes renseignés (20) N'imitez pas ceux qui disent: «Nous avons entendu alors qu'ils n'ont pas écouté (21) Les plus viles créatures au regard d'Allah sont celles qui n'écoutent ni ne parlent, sont celles qui sont dépourvues d'entendement (22) Si Allah leur avait reconnu quelque ap-

titude, Il se serait employé à les convaincre. Même s'Il était fait entendre d'eux, ils se seraient éloignés de Lui, murés dans leur indifférence (23).

Dieu exhorte les fidèles à obéir à Lui et à Son Prophète, en les défendant d'imiter les incrédules dans leur rebeilion. Il leur dit: «**ne l'abandonnez pas**» et n'écartez-vous par de Dieu en lui désobéissant: «**maintenant que vous êtes renseignés**» et ce à quoi vous êtes appelés: «**N'imitez pas ceux qui disent: «Nous avons entendu alors qu'ils n'ont pas écouté**» qui sont les idolâtres d'après Ibn Jarir, ou les hypocrites selon Ibn Ishaq qui font semblant d'écouter mais en fait ils n'entendent rien.

Puis Dieu donne l'exemple des pires des bêtes à son regard: «**Les plus viles créatures au regard d'Allah sont celles qui n'entendent**» pas la voix de la vérité «**ni ne parlent**» c'est à dire les muets qui ne la comprennent pas. Car Dieu a créé toutes les créatures pour L'adorer et Lui obéir, et ceux-là ont été créés pour le même but mais ils s'en sont détournés et sont devenus semblables aux bestiaux, ou plus égarés encore. Voilà ceux qui sont insouciants.

Ceux-là ne jouissent ni d'une raison saine ni d'un but droit. Si Dieu avait recoconnu quelque bien en eux, Il aurait fait en sorte qu'ils entendent. Et pour montrer leur état déséspéré, Il a dit: «**Même s'Il était fait entendre, d'eux, ils se seraient éloignés de Lui, murés par leur indifférence**» et mus par leur obstination pour persévérer dans leur égarement.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱسۡتَجِيبُواْ لِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمۡ لِمَا يُحۡيِيكُمۡۖ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ يَحُولُ بَيۡنَ ٱلۡمَرۡءِ وَقَلۡبِهِۦ وَأَنَّهُۥٓ إِلَيۡهِ تُحۡشَرُونَ ﴿٢٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'â manû-stajîbû li-L-Lâhi wa li-r-rasûli 'iḏâ da'âkum limâ yuḥyîkum wa 'lamû 'anna-L-Lâha yaḥulu bayna-l-mar'i wa qalbihî wa 'annahû 'ilayhi tuḥšaruna (24).

O croyants, répondez à Allah et à Son Prophète quand ils vous convient à faire votre salut. Sachez qu'Allah peut troubler l'entendement de l'homme. Et sachez aussi que vous lui ferez retour (24).

Abou Sa'id Al-Mou'alla rapporte: «Tandis que je priais, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - passa près de moi et m'appela, mais

je ne me rendis pas à son appel. La prière terminée, j'allai le voir et il me dit: *«Qu'est-ce qui t'a empêché de répondre à mon appel? Dieu n'a-t-Il pas dit:* **«O Croyants, répondez à Allah et à Son Prophète quand ils vous convient à faire votre salut»** Puis il poursuivit: *«Avant de sortir, je t'enseignerai la plus grandiose sourate du Coran».* Quittant la mosquée je lui rappelai ce qu'il m'a promis, il me répliqua: **«Louange à Allah, le Seigneur des mondes»** *«Telle est la sourate qu'on répète toujours (dans la prière)»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

L'expression «**à faire votre salut**» signifie le Coran où on trouve le salut, la survie et la vie-même, mais As-souddy précise que c'est l'Islam qui fait revivre les hommes qui semblent être morts en persévérant dans leur incrédulité.

«Sachez qu'Allah peut troubler l'entendement de l'homme» Ibn Abbas a dit que Dieu s'interpose entre le fidèle et la mécroyance, ou entre l'incrédule et la foi. Moujahed a soutenu cette interprétation en ajoutant à la dernière phrase concernant l'incrédule: «en le laissant rien concevoir».

A ce propos, et entre autres hadiths prophétiques, on cite celui-ci qui est rapporté par l'imam Ahmed d'après Anas Ben Malek où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - disait souvent: *«O Toi quoi tournes les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion»* On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, nous avons cru en toi et en ton message. Redoutes-tu pour nous quelque chose?» Il répondit: *«Oui, car les cœurs sont tous entre deux doigts de Dieu le Très-Haut qui les tourne comme Il veut»*[2].

---

(1) عن أبي سعيد بن المعلى رضي الله عنه قال: كنت أصلي فمر بي النبي ﷺ فدعاني، فلم آته حتى صليت، ثم أتيته فقال: «ما منعك أن تأتيني؟ ألم يقل الله: ﴿يا أيها الذين آمنوا استجيبوا لله وللرسول إذا دعاكم لما يحييكم﴾، ثم قال: لأعلمنك أعظم سورة في القرآن قبل أن أخرج»، فذهب رسول الله ﷺ ليخرج فذكرت له. فقال: ﴿الحمد لله رب العالمين﴾ هي السبع المثاني» رواه البخاري.

(2) قال الإمام أحمد عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال: كان النبي ﷺ يكثر أن يقول: «يا مقلب القلوب ثبت قلبي على دينك» قال: فقلنا يا رسول الله آمنا بك وبما جئت به فهل تخاف علينا؟ قال: «نعم إن القلوب بين إصبعين من أصابع الله تعالى يقلبها».

L'imam Ahmed rapporte d'après Oum Salama: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - invoquait souvent Dieu par ces mots: *«Mon Dieu, Toi qui fais tourner les cœurs affermis le mien sur Ta religion»* Je lui demandai: «O Envoyé de Dieu, les cœurs seront-ils tournés?» - *Oui,* répondit-il, *Dieu n'a créé un humain parmi les fils d'Adam sans que son cœur ne soit entre deux doigts de Dieu à Lui la puissance et la gloire. S'Il veut, Il le maintient sur la voie droite, et s'Il veut, Il le dévie. Nous demandons à notre Seigneur de ne plus dévier nos cœurs après nous avoir dirigés, et de nous accorder une miséricorde venant de Lui, car Il est le Suprême Donateur»* Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, ne m'enseignes-tu pas une invocation à formuler pour moi-même?» Il répliqua: *«Dis: «Mon Dieu, le Seigneur du Prophète Mouhammad, pardonne-moi mes péchés, dissipe la colère de mon cœur et préserve-moi contre l'égarement des tentatoins tant que Tu me laisses vivre»*[1].

وَاتَّقُوا فِتْنَةً لَا تُصِيبَنَّ الَّذِينَ ظَلَمُوا مِنكُمْ خَاصَّةً وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ
شَدِيدُ الْعِقَابِ (٢٥)

wa-t-taqû fitnata-l-lâ tuṣibanna-l-laḏîna ẓalamû minkum ḫâṣṣatan wa 'lamû 'anna-L-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (25).

Redoutez une guerre civile qui n'atteindrait pas uniquement que les séditieux. Et n'oubliez pas qu'Allah est implacable dans la répression (25).

Dieu met en garde Ses serviteurs croyants contre une épreuve qui pourrait atteindre aussi bien les pécheurs que les autres sans qu'elle soit restreinte à ceux qui commettent les péchés ou à ceux qui se pro-

(1) قال الإمام أحمد عن أم سلمة أن رسول الله ﷺ كان يكثر في دعائه يقول: «اللهم مقلب القلوب ثبت قلبي على دينك» قالت، فقلت: يا رسول الله أو إن القلوب لتقلب؟ قال: «نعم ما خلق الله من بشر من بني آدم إلا أن قلبه بين أصبعين من أصابع الله عزَّ وجلَّ، فإن شاء أقامه، وإن شاء أزاغه. فنسأل الله ربنا أن لا يزيغ قلوبنا بعد إذ هدانا، ونسأله أن يهب لنا من دنه رحمة إنه هو الوهاب» قالت، فقلت: يا رسول الله ألا تعلمني دعوة أدعو بها لنفسي، قال: «بلى، قولي اللهم رب النبي محمد اغفر لي ذنبي، وأذهب غيظ قلبي، وأجرني من مضلات الفتن ما أحييتني».

posent de les commettre, et nul ne serait capable de la repousser. A ce propos l'imam Ahmed rapporte que Moutraf a dit: «Nous demandâmes à Az-Zoubayr: «Qu'est-ce que vous êtes venus faire après avoir perdu le calife qui fut assassiné. Serait-il pour crier vengeance?» Il répondit: «Du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, Abou Bakr, Omar et 'Othman, nous lisions souvent ce verset: **«Redoutez une guerre civile qui n'atteindrait pas uniquement que les séditieux»** Nous ne comptions pas qu'un jour nous serions les auteurs jusqu'à son avènement».

Quant à As-Souddy, il a déclaré que les concernés par ce verset étaient uniquement les hommes de Badr qui se sont combattus le jour du «Jamal» (Yaoum Al-Jamal).

D'après Ibn Abbas: «Dieu ordonne aux croyants de réprouver tout ce qui est blâmable sinon ils seront touchés par le châtiment divin».

Ouday Ben Oumayra rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Dieu à la puissance et la gloire ne châtie tous les hommes à cause des mauvaises actions de quelques uns que lorsqu'ils voient des choses blâmables se produire devant eux sans les réprouver alors qu'ils sont capables de le faire. S'ils ne le font pas, Dieu châtie le tout sans exception»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

L'imam Amed rapporte d'après Houdzaifa Ben Al-Yamane que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par celui qui tient mon âme en Sa main, vous devez ordonner à faire le bien et d'interdire le repréhensible sans quoi Dieu sera sur le point de vous infliger un châtiment qu'à la suite vous l'invoquerez mais vous resterez inexaucés»* ***(Rapporté par Tirmidzi et Ahmed)***[2].

---

(1) عن عدي بن عميرة قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن الله عزَّ وجلَّ لا يعذب العامة بعمل الخاصة حتى يروا المنكر بين ظهرانيهم وهم قادرون على أن ينكروه فلا ينكروه، فإذا فعلوا ذلك عذَّب الله الخاصة والعامة» رواه أحمد.

(2) قال الإمام أحمد عن حذيفة بن اليمان أن رسول الله ﷺ قال: «والذي نفسي بيده لتأمرن بالمعروف ولتنهن عن المنكر أو ليوشكن الله أن يبعث عليكم عقاباً من عنده، ثم لتدعنه فلا يستجيب لكم» رواه الترمذي وأحمد.

L'imam Ahmed rapporte d'après An-Nou'man Ben Bachir que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui observe strictement les prescriptions de Dieu et celui qui les transgresse sont comparables à des gens qui se trouvent sur un navire et, (après un tirage au sort) les uns occupent le pont et les autres la partie inférieure. Ceux qui se trouvent au bas du navire, lorsqu'ils ont besoin de s'abreuver d'eau, sont obligés de monter sur le pont et de croiser ceux qui y logent. Ils se dirent: «Si nous faisions un trou dans notre part de façon à ne pas gêner ceux qui se trouvent sur le pont», mais ces derniers s'ils les laissent faire, tous les hommes périront, au contraire, s'ils les empêchent ils seront tous sauvés» (Rapporté par Ahmed, Boukhari et Tirmidzi)*[1].

Oum Salama -que Dieu l'agrée- la femme du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a rapporté qu'elle l'a entendu dire: *«Si les péchés de ma communauté se produiront au grand jour, Dieu leur infligera un châtiment venant de Lui.»* Je lui demandai: «O Envoyé de Dieu, n'y aura-t-il pas parmi eux des hommes vertueux? - Oui, répondit-il - Que feront-ils alors?» Il répliqua: *«Ils seront touchés par ce châtiment puis ils jouiront du pardon de Dieu et de Sa Satisfaction»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

وَٱذْكُرُوٓاْ إِذْ أَنتُمْ قَلِيلٌ مُّسْتَضْعَفُونَ فِى ٱلْأَرْضِ تَخَافُونَ أَن يَتَخَطَّفَكُمُ ٱلنَّاسُ
فَـَٔاوَىٰكُمْ وَأَيَّدَكُم بِنَصْرِهِۦ وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٢٦﴾

wa-ḏkurû 'iḏ 'antum qalîlum mustaḍ'afûna fî-l-'arḍi taḫâfûna 'ay-

---

(1) قال الإمام أحمد أيضاً عن النعمان بن بشير أن النبي ﷺ قال: «مثل القائم على حدود الله والواقع فيها والمدهن فيها كمثل قوم ركبوا سفينة فأصاب بعضهم أسفلها وأوعرها وشرها، وأصاب بعضهم أعلاها، فكان الذين في أسفلها إذا استقوا الماء على من فوقهم فآذوهم، فقالوا: لو خرقنا في نصيبنا خرقاً فاستقينا منه ولم نؤذ من فوقنا! فإن تركوهم وأمرهم هلكوا جميعاً، وإن أخذو على أيديهم نجوا جميعاً» أخرجه البخاري والترمذي أيضاً.

(2) عن أم سلمة زوج النبي ﷺ قالت: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إذا ظهرت المعاصي في أمتي عمهم الله بعذاب من عنده» فقلت؟ يا رسول الله أما فيهم أناس صالحون؟ قال: «بلى» قالت: فكيف يصنع أولئك؟ قال: «يصيبهم ما أصاب الناس ثم يصيرون إلى مغفرة من الله ورضوان» رواه الإمام أحمد.

yataḫaṭṭafakumu-n-nâsu fa 'âwâkum wa 'ayyadakum binaṣrihî wa razaqakum mina-ṭ-ṭayyibâti la'allakum taškurûna (26).

Souvenez-vous qu'au-début vous étiez sur terre peu nombreux et débiles, en proie à la crainte d'être exterminés par vos voisins. Allah vous a alors pris sous sa protection, vous a donné son assistance et a pourvu à vos besoins. Peut-être Lui en saurez-vous gré?. (26).

Dieu rappelle aux fidèles Ses bienfaits et Sa bonté envers eux. Ils étaient peu nombreux, faibles et peureux, Il les a rendus plus nombreux, les a secourus et fortifiés, et enfin Il leur a accordé de Ses multiples grâces et bienfaits. Tel était aussi le cas des premiers croyants à la Mecque: Peu nombreux, contraints et persécutés, avaient peur que les gens ne les enlevassent de partout le pays à cause de leur faiblesse. Ils restèrent ainsi jusqu'à leur émigration à Médine où ils trouvèrent un asile, des partisans et des frères très hospitaliers qui ne tardèrent pas à les accueillir en leur prodiguant biens et amitié.

A cet égard Qatada raconte: Cette tribu parmi les autres Arabes était la plus humiliée, indigente, nue, égarée. Celui parmi ses hommes qui vivait, passait sa vie en misérable, et celui qui mourait, avait le Feu. Par Dieu nous ne reconnaissions plus d'autres qui soient pires ou plus misérables qu'eux. Avec l'avènement de l'Islam qui envahit les pays, ils devinrent, plus aisés, plus puisants et subjuguèrent les autres. Grâce à l'Islam, vous avez bien constaté ce que Dieu a accordé, soyez donc reconnaissants envers votre Seigneur qui aime les reconnaissants ceux auxquels Il comblera leur besoin.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَخُونُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ وَتَخُونُوٓا۟ أَمَٰنَٰتِكُمْ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ
﴿٢٧﴾ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَآ أَمْوَٰلُكُمْ وَأَوْلَٰدُكُمْ فِتْنَةٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥٓ أَجْرٌ عَظِيمٌ
﴿٢٨﴾

yâ 'ayyuha-l-laḏîna 'âmanû lâ taḫûnu-L-Lâha wa-r-rasûla wa taḫûnû 'amânâtikum wa 'antum ta'lamûn (27) wa 'lamû 'annamâ 'amwâlukum wa 'awlâdukum fitnatun wa 'anna-L-Lâha 'indahû 'ajrun 'aẓîmun (28).

O Croyants, en trompant Allah et le Prophète, vous vous trompez

vous-mêmes. Et vous le savez (27) Sachez que vos biens et vos enfants ne servent qu'à vous éprouver et qu'Allah dispose de récompenses magnifiques (28).

Le premier verset fut révélé au sujet de Abou Loubaba Ben Abdul Mundzer lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'envoya à Bani Qoraïdha pour accepter le jugement du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. En le consultant pour savoir leur sort, Abou Loubaba porta sa main à son cou, un geste qui signifiait la mort. Puis, comme il devina que par son geste il a trahi Dieu et Son Envoyé, il fit serment de ne plus manger jusqu'à ce qu'il trépasse ou que Dieu accepte son repentir. A ces fins, il se rendit à la mosquée de Médine où il attacha lui-même à une de ses colonnes, et resta ainsi neuf jours qu'à la fin il tomba évanoui. Dieu ensuite fit descendre son repentir à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et les hommes accoururent vers Abou Loubaba pour lui annoncer la nouvelle. Voulant le détacher de la colonne, il leur fit serment que seul le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - puisse le faire. Lorsque ce dernier arriva pour le libérer de ses liens, il lui dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai fait un vœu de donner une partie de mes biens en aumône» Il lui répondit: «Il te suffit de consacrer le tiers».

Dans les deux Sahihs, ou trouve l'histoire de Hateb Ben Balta'a qu'on avait mandé à la suite de la découverte d'une lettre qu'avait envoyée aux idolâtres de la Mecque, en leur avertissant que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se prépare pour la conquête de cette ville. En interrogeant Hateb, il avoua sa trahison, 'Omar Ben Al-Khattab se leva alors en disant: «O Envoyé de Dieu, permets-moi de trancher la tête à ce perfide qui a trahi Dieu, son Messager et les fidèles» - Laisse-le, lui répondit-il, il a participé à l'expédition de Badr. Qui sait, peut être Dieu a des égards pour ceux qui ont assisté à Badr en leur disant: «Faites ce que vous voudrez, je vous pardonne».

Mais il s'avère que ce verset a une portée générale malgré qu'il a été révélé dans une circontsnce particulière, étant donné que la trahison concerne tous les péchés véniels soient-ils ou capitaux.

Quant à l'expression **«vous vous trompez vous-mêmes»** Ibn Abbas a dit qu'il s'agit des devoirs prescrits que Dieu a confiés aux hommes qui

doivent les observer sans les négliger. Et suivant une variante: Ne trahissez pas Dieu et le Messager en négligeant la sunna et commettant les péchés.

Selon d'autres interprétations: Ne divulguez pas tout ce que vous aurez entendu dire du Prophète pour qu'il ne parvienne aux impies. Ou: Ne trompez pas Dieu et le Prophète à la façon des hypocrites.

«Sachez que vos biens et vos enfants ne servent qu'à vous éprouver» Les biens et les enfants qu'accorde Dieu aux hommes constituent, en fait, une épreuve et une tentation pour savoir s'ils sont Lui reconnaissants et s'ils s'en servent pour Lui obéir ou bien ils seront un moyen pour se détourner de lui comme Il les exhorte dans ce verset: **«O Croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah»** [Coran LX III,9].

«Allah dispose de récompenses magnifiques» une expression qui signifie que Dieu réserve aux croyants une récompense meilleure que les enfants et les richesses, qui est le Paradis, car il se peut qu'ils soient comme des ennemis pour eux s'ils les distraient du souvenir de Dieu et, par la suite, ils ne pourraient rien pour eux auprès de Lui. Dieu est celui qui dispose de tout ce qu'Il a créé et qui donnera la plus belle récompense le jour de la résurrection aux fidèles.

Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Quiconque possède ces trois choses goûtera la douceur de la foi: d'aimer Dieu et Son Envoyé plus qu'aucun autre; de n'aimer qu'en vue de Dieu et de répugner de retourner à l'idolâterie comme de répugner d'être précipité dans le Feu après que Dieu l'en ait sauvé»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Donc aimer l'Envoyé de Dieu passe avant l'amour des enfants et des richesses et cela constitue un signe de foi.

(1) في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ثلاث من كن فيه وجد حلاوة الإيمان: من كان الله ورسوله أحب إليه مما سواهما، ومن كان يحب المرء لا يحبه إلا الله، ومن كان أن يلقى في النار أحب إليه من أن يرجع إلى الكفر بعد إذ أنقذه الله منه» أخرجه الشيخان.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تَتَّقُواْ ٱللَّهَ يَجۡعَل لَّكُمۡ فُرۡقَانٗا وَيُكَفِّرۡ عَنكُمۡ
سَيِّـَٔاتِكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡۗ وَٱللَّهُ ذُو ٱلۡفَضۡلِ ٱلۡعَظِيمِ ٢٩

yâ 'ayyuha-l-ladîna 'âmanû 'in tattaqû-L-Lâhu yaj'al lakum furqânan wa yukaffir 'ankum sayyi'atikum wa yaġfir lakum wa-L-Lâhu dû-l-fadli-l-'azîmi (29).

O croyants, si vous craignez Allah, Il vous distinguera des autres, Il absoudra vos péchés et vous recevra dans le sein de Sa miosécorde. Allah est détenteur de l'énorme grâce. (29).

Cette distinction a été interprétée de plusieurs façons. La plus correcte signifie la possibilité qu'accorde Dieu à ceux qui le craignent de distinguer entre la vérité et l'erreur. Cela ne sera acquis que grâce à la soumission aux ordres divins et l'abstention de commettre tout ce qu'Il a interdit, on arrivera alors à réaliser cette distinction et à assurer une issue d'où on pourra accéder au bonheur dans l'au-delà. Dieu absoudra les péchés dans la vie future et les dissimulera dans la vie présente. Ceci est un moyen pour obtenir une récompense incommensurable selon cette promesse de Dieu: «**O croyants, craignez Allah, et soumettez-vous à Son Prophète. Il vous donnera deux parts de Sa miséricorde. Il vous donnera une lumière pour vous guider. Il vous pardonnera, car Alalh est indulgent et miséricordieux**» [Coran LVII, 28].

وَإِذۡ يَمۡكُرُ بِكَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لِيُثۡبِتُوكَ أَوۡ يَقۡتُلُوكَ أَوۡ يُخۡرِجُوكَۚ وَيَمۡكُرُونَ وَيَمۡكُرُ
ٱللَّهُۖ وَٱللَّهُ خَيۡرُ ٱلۡمَٰكِرِينَ ٣٠

wa 'id yamkuru bika-l-ladîna kafarû liyutbitûka 'aw yaqtulûka 'aw yuhrijûka wa yamkurûna wa yamkuru-L-Lâhu wa-L-Lâhu hayru-l-mâkirîna (30).

Les infidèles trament un complot contre toi pour te faire prisonnier, te tuer ou te bannir. Ils trament un complot contre toi, mais Allah trame un complot contre eux. Et Allah est le plus redoutable des conspirateurs. (30).

Oubaïd Ben Oumaïr rapporte: «Lorsque les polythéistes usèrent de stratagèmes contre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -

pour s'emparer de lui, pour le tuer ou pour l'expulser du pays, son oncle paternel Abou Taleb lui dit: «Es-tu au courant de leur complot?» Certes oui répondit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, ils veulent me faire prisonnier, me tuer ou me bannir». Et l'oncle de demander: «Qui t'a appris cela? - Mon Seigneur, répliqua-t-il. Abou Taleb rétorqua: «Quel magnifique Seigneur! Sois donc bon à son égard». - Que je sois bon à son égard? riposta le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -; c'est plutôt Lui qui devra l'être». A cette occasion le verset précité fut révélé.

L'auteur de cet ouvrage trouve que ce hadith est étrange car le verset fut descendru à Médine alors que les polythéistes et Abou Taleb vivaient à La Mecque. Leur complot fut tramé la nuit de l'émigration.

Ce qui corrobore ce commentaire est le récit que raconte Mouhammad Ben Ishaq d'après Ibn Abbas et qui est le suivant: «Un groupe des notables Qoraïchites décidèrent de se réunir à Dar-An-Nadwa (leur parlement) pour tenter de trouver une issue au problème du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Le démon, prenant les traits d'un vieil homme, les rencontra. Ils lui demandèrent: «Qui es-tu?» - Un vieillard de Najd, répondit-il, je sais que vous avez un problème et je suis venu pour écouter vos paroles et vous aider peut-être de mes conseils.

Il fut admis à la réunion. Un des conspirateurs dit: «Pensez bien à cet homme (le Prophète), on ne peut plus s'assurer qu'il ne nous attaquera un jour avec ses partisans».

Un autre suggéra: «Enfernez-le dans un geôle et laissez-le y mourir à l'instar des autres poètes Zouhaïr et An-Nabigha.

C'est alors que l'ennemi de Dieu (le démon) s'écria: «Je ne suis pas de votre avis. Si vous l'emprisonnez comme vous dites, ses compagnons le sauront et vous attaqueront pour le libérer. Leur nombre augmentera grâce à lui et ils vous vaincront. Non, cherchez une autre solution».

- Ce vieillard a raison, dirent-ils. Pensez à une autre solution.

Un autre homme proposa: «Exilez-le du pays. S'il quitte nos terres, peu nous importe où il ira».

Le vieillard de Najd objecta: «Non, ce n'est pas une bonne idée. N'avez-vous pas noté ses paroles mielleuses avec lesquelles il ensorcelle les hommes. Par Dieu si vous le laissez partir, il pourra rassembler tous les autres Arabes contre vous et viendront tuer les chefs parmi vous et vous expulser de votre propre pays». Ils répondirent tous: «Ce vieillard a raison, cherchons une autre solution».

Abou Jahl -que la malédiction de Dieu soit sur lui- suggéra: «Je crois que j'ai trouvé la meilleure des solutions. Vous choisissez un jeune homme honnête de chaque tribu, lui donnez un sabre afin que le groupe aille tuer cet homme. Son sang sera dispersé dans toutes les tribus, et je ne pense pas que cette phratrie de Bani Hachem puisse affronter les autres tribus. Nous pourrons leur payer le prix du sang et serons en sécurité ensuite contre tout méfait».

Le vieillard de Najd s'exclama: «Par Dieu, c'est la meilleure des solutions, et je ne trouve pas d'autre».

Sur ces entrefaites, ils se dispersèrent, et Gabriel vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour le mettre au courant de ce complot. Il ne devait pas donc passer cette nuit chez lui, et Dieu lui permit alors de quitter La Mecque pour émigrer vers Médine. Après son arrivée à cette ville, Il lui révéla la sourate du Butin pour lui rappeler Ses bienfaits. Il lui dit: «**Les infidèles trament un complot contre toi pour te faire prisonnier, te tuer ou te bannir. Ils trament un complot contre toi, mais Allah trame un complot contre eux. Et Allah est le plus redoutable des conspirateurs**». Et au sujet de l'idée de l'emprisonner à l'instar des autres poètes, Il lui dit: «**Disent-ils: «C'est un poète, attendons que le sort tourne contre lui?**» [Coran LII, 30].

Et Ibn Ishaq de poursuivre le récit: «Gabriel ordonna donc au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de ne plus passer la nuit à l'endroit habituel. Ce dernier convoqua alors Ali Ben Abi Taleb et lui demanda de se coucher sur son lit et de s'envelopper de sa couverture verte. Ali s'exécuta et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sortit de sa demeure et trouva les jeunes hommes dont Dieu les avait rendus aveulges pour qu'ils ne voient rien. Il prit une poignée de Sable et la jeta sur leurs têtes en récitant: «**Ya. Sin. Par le Livre de la**

sagesse... jusqu'à Nous avons bouché l'ouverture sur leurs têtes. Ils ne voient plus rien» [Coran XXXVI, 1-9].

Ibn Hibban et Al-Hakem ont rapporté d'après Ibn Abbas que Fatima entra en pleurant chez son père l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il lui demanda: «Pourquoi pleures-tu, ma fille?» - Comment ne pas pleurer, répondit-elle alors que ces gens-là parmi les chefs Qoraichites se sont engagés au sein de la Ka'ba et ont juré par Al-lat, Al-Ouzza et Manat qu'ils vont te tuer quand ils te rencontrent. Chacun d'eux aura dispersé une part de ton sang». Il lui répliqua: «Apporte-moi de l'eau pour mes ablutions.

Les ablutions terminées, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quitta sa demeure pour se rendre à la Mosquée. En le voyant, ils s'écrièrent: «Le voilà!» Ils baissèrent leurs têtes et ne purent plus le voir. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - prit une poignée de sable et la jeta contre leurs visages en disant: «Que les visages soient enlaidis». Tout homme dont le sable l'atteignit en ce jour-là fut tué le jour de Badr en incrédule».

Le reste du récit est le suivant: «Ali -que Dieu l'agrée- passa la nuit sur le lit du Prophète qui quitta sa demeure pour se diriger vers la grotte. Les polythéistes, quant à eux, passèrent la nuit en guettant Ali qui le prenaient pour le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Le lendemain matin, ils s'élancèrent contre lui, et ainsi Dieu déjoua leur complot. Ils lui demandèrent: «Où est ton compagnon?» - Je ne sais pas, leur répondit-il, suivez ses traces.

Arrivés à la montagne, ils perdirent tout signe. Ils l'escaladèrent, passèrent par la grotte et, voyant sur son entrée une toile d'araignée, se dirent: «S'il était entré dans cette grotte, il ne devait pas y avoir une toile d'araignée». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - devait y passer par la suite trois nuits avec son compagnon Abou Bakr.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا قَالُوا۟ قَدْ سَمِعْنَا لَوْ نَشَآءُ لَقُلْنَا مِثْلَ هَٰذَآ ۙ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ
أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذْ قَالُوا۟ ٱللَّهُمَّ إِن كَانَ هَٰذَا هُوَ ٱلْحَقَّ مِنْ عِندِكَ

فَأَمْطِرْ عَلَيْنَا حِجَارَةً مِّنَ ٱلسَّمَآءِ أَوِ ٱئْتِنَا بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣٢﴾ وَمَا كَانَ
ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنتَ فِيهِمْ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ مُعَذِّبَهُمْ وَهُمْ يَسْتَغْفِرُونَ ﴿٣٣﴾

wa 'iḏâ tutlâ 'alayhim 'âyâtunâ qâlû qad sami'nâ law nasâ'u laqulnâ miṯla hâḏâ 'in hâḏâ 'illâ 'asâṭaṭîru-l-'awwalîna (31) wa 'iḏ qâlû-L-Lâhumma 'in kâna hâḏâ huwa-l-ḥaqqa min 'indika fa'amṭir 'alaynâ ḥijaratam-mina-s-samâ'i 'aw-i'tinâ bi 'aḏâbin 'alîmin (32) wamâ kâna-L-Lâhu liyu'aḏḏibahum wa 'anta fîhim wamâ kâna-L-Lâhu mu'aḏḏibahum wa hum yastaġfirûna (33).

Quand on leur récite nos versets, ils disent: «Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant. Ce ne sont là que de vieilles histoires» (31). Ils disent: «Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable» (32) Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux. De même qu'Il ne saurait les punir dans le temps qu'ils implorent Son pardon (33).

En entendant réciter les versets du Coran, les polythéistes dans leur opiniâtreté, rebellion et égarement, disaient: **«Nous les avons déjà entendus. Au reste, il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant»** et ce ne fut de leur part que présomption car ils furent défiés plus d'une fois de produire une seule sourate pareille à celle du Coran. On a dit que An-Nadar Ben Al-Hareth était l'auteur de ces paroles, à savoir qu'il a passé un bon moment en perse où il a retenu tant de choses de leurs rois Roustom et Asfandiarde. En retournant à La Mecque, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était alors chargé de communiquer le message et d'appeler à Dieu, en récitant du Coran aux hommes.

Chaque fois que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quittait une assemblée, An-Nadar Ben Al-Hareth prenait sa place pour raconter aux hommes les histoires des ancêtres en leur demandant à la fin: «Qui de nous est le meilleur rapporteur: moi ou Mouhammad?» Pour cela il facilita la tâche aux fidèles de le capturer le jour de Badr, et l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ordonna ensuite de le ligoter et lui trancher la tête devant lui, et les hommes

s'exécutèrent. On a dit aussi que Al-Miqdad Ben Al-Aswad le captura selon le récit d'Ibn Jarir.

«Ce ne sont là que de vieilles histoires» c'est à dire des légendes racontées par les Anciens. Ces propos ne sont que de purs menonges car les impies, entendant cela, disaient: **«Ce ne sont que vieux contes recueillies par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir» Réponds: «Ce Coran émane de celui qui connait les secrets des cieux et de la terre, de celui qui est enclin au pardon et à la miséricorde»** [Coran XXV, 5-6].

Et Dieu n'est indulgence et miséricorde qu'envers ceux qui se repentent et reviennent à Lui pour obtenir Son pardon.

Poussés par leur obstination et leur ignorance, les polythéistes dirent: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nolus un châtiment épouvantable»** Voilà ce qu'on leur reprocha: «il leur valait mieux de demander au Seigneur: «Grand Dieu, si cela est la vérité venant de Toi, dirige-nous vers elle et fais qu'on la suive». Mais ils implorèrent Dieu de hâter leur châtiment, comme Il montre leur attitude dans un autre verset: **«Ils te demandent de hâter leur supplice. Ils ignorent qu'un terme fixe l'heure de leur châtiment»** [Coran XXIX, 53] et: **«Ils disent: «Seigneur, avance notre châtiment sans attendre le jour de la résurrection»** [Coran XXXVIII, 16].

Ainsi fut la demande des ignorants parmi le peuple de Chou'aib quand ils lui dirent: **«Fais tomber sur nous un pan de ciel, si tu dis la vérité»** [Coran XXVI, 187].

Anas Ben Malek rapporte qu'Abou Jahl Ben Hicham s'écria: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»**. Dieu fit descendre à cette occasion: **«Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux. De même qu'Il ne saurait les punir dans le temps qu'ils implorent son pardon»**.

Au sujet du dernier verset Ibn Abbas rapporte: «Les idolâtres faisaient la circumambulation autour de la Maison Sacrée et disaient: «Grand Dieu, nous voilà répondre à ton appel; nous voilà répondre à ton appel. Tu n'as pas d'associés, sauf seul qui appartient à Toi et ce

qu'il possède. Nous implorons Ton pardon. Nous implorons Ton pardon». C'est à leur sujet que ce verset fut révélé: **«Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux»**. Dans leur ancienne attitude ils jouissaient de deux facteurs qui leur assuraient la sécurité: La présence du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - parmi eux et le pardon. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - mourut et il ne leur resta que la demande du pardon».

Une interprétation semblable a été faite par Ad-Dahak. A ce propos l'imam Ahmad rapporte d'après Abou Sa'id que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le démon a dit: «O Seigneur, je jure par Ta puissance, je ne cesserai de tenter Tes serviteurs tant qu'ils sont en vie». Et le Seigneur de lui répondre: «Par Ma puissance et Ma majesté, Je ne cesserai de leur accorder Mon pardon tant qu'ils l'implorent» (Rapporté par Ahmed et Al-Hakem)*[1].

وَمَا لَهُمْ أَلَّا يُعَذِّبَهُمُ ٱللَّهُ وَهُمْ يَصُدُّونَ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَمَا كَانُوٓا۟
أَوْلِيَآءَهُۥٓ ۚ إِنْ أَوْلِيَآؤُهُۥٓ إِلَّا ٱلْمُتَّقُونَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٤﴾ وَمَا كَانَ
صَلَاتُهُمْ عِندَ ٱلْبَيْتِ إِلَّا مُكَآءً وَتَصْدِيَةً ۚ فَذُوقُوا۟ ٱلْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ
تَكْفُرُونَ ﴿٣٥﴾

wamâ lahum 'alla yu'ad̲d̲ibahumu-L-Lâhu wa hum yaṣuddûna 'ani-l-masjidi-l-ḥarâmi wamâ kânû 'awliâ'ahû 'in 'awliyâ 'uhû 'illâ-l-muttaqûna walâkinna 'akṯarahum lâ ya'lamûna (34) wamâ kâna ṣalâtuhum 'inda-l-bayti 'illâ mukâ'an wa taṣdiyatan fad̲ûqû-l-'ad̲âba bimâ kuntum takfurûna (35).

Pourquoi Allah ne les punirait-Il pas alors qu'ils détournent les fidèles du temple sacré; quoique n'en étant pas les gardiens? C'est à ceux qui craignent Allah qui appartient cette garde. Mais la plupart d'entre eux ne le comprennent pas! (34). Leur prière dans le Temple n'était que clameurs et applaudissements. Subissez maintenant la peine que vous vaut votre impiété (35).

(1) روى الإمام أحمد عن أبي سعيد أن رسول الله ﷺ قال: «إن الشيطان قال: وعزتك يا رب لا أبرح أغوي عبادك ما دامت أرواحهم في أجسادهم، فقال الرب وعزتي وجلالي، لا أزال أغفر لهم ما استغفروني» أخرجه أحمد والحاكم.

Dieu n'avait pas châtié les idolâtres de La Mecque à cause de la bénédiction du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui vivait parmi eux. Quand il leur quitta en le forçant à émigrer vers Médine, Dieu leur fit goûter Sa puissance en faisant tuer une partie et capturant une autre parmi leurs chefs et notables. Puis Il leur dirigea vers les moyens d'effacer leurs péchés et fautes en implorant Son pardon. Mais Qatada et As-Souddy ont déclaré qu'ils n'avaient jamais demandé au Seigneur de leur pardonner, autrement Il ne les aurait pas châtiés.

Quant à Al-Hassan Al-Basri et Ikrima, ils ont précisé que ce verset: «**Allah ne saurait punir les hommes....**» fut abrogé par le verset suivant: «**Pourquoi Allah ne les punirait-Il pas....**» et c'est pourquoi ils ont combattu à La Mecque et éprouvé la faim et les calamités.

Ces polythéistes, pourquoi Dieu ne les punirait-Il pas alors qu'ils écartent les fidèles de la Maison Sacrée qui se trouve à La Mecque, ces derniers sont vraiment les amis de cette mosquée et les plus dignes d'y faire la circumambulation tout autour: Ceux qui craignent Dieu et les compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Dieu montre cela aussi d'une façon plus précise quand Il dit: «**Il n'appartient pas aux infidèles d'entretenir le culte d'Allah, alors qu'ils sont les propres témoins de leur impiété. Leurs œuvres sont vaines et ils auront l'enfer pour séjour éternel. L'entretien du culte ne saurait être assuré que par ceux qui croient à Allah et au jour dernier, qui observent la prière et acquittent la dîme et qui ne craignent qu'Allah. Ceux-là ont des chances de faire leur salut**» [Coran IX, 17-18] et aussi dans ce verset: «**Mais éloinger les gens de la voie d'Allah, renier Allah, détourner les fidèles de l'oratoire sacré et en chasser les habitants, quel sacrilège encore plus grave au regard d'Allah**» [Coran II, 217].

Al-Hafedh Ben Mardaweih rapporte d'après Anas Ben Malek qu'on demanda à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Qui sont tes amis?» Il répondit: «Ils sont ceux qui craignent Dieu», puis il récita le verset.

Puis Dieu raconte ce qui était le comportement des idolâtres au sein du Temple sacré: «**Leur prière dans le Temple n'était que clameurs et applaudissements**», ils y sifflaient et battaient les mains. D'autant plus,

comme raconte Ibn Abbas, les idolâtres de Qoraïch faisaient les tournées autour de la Maison à l'état de nudité totale.

Quant à Ibn Omar, il a commenté leur geste en disant qu'ils agissaient ainsi pour brouiller la prière du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, ou selon les dires d'Az-Zouhari, ils tournaient les croyants en dérision. Et pour répondre à leurs méfaits, Dieu leur dit: **«Subissez maintenant la peine que vous vaut votre impiété».**

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُنفِقُونَ أَمْوَٰلَهُمْ لِيَصُدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ فَسَيُنفِقُونَهَا ثُمَّ
تَكُونُ عَلَيْهِمْ حَسْرَةً ثُمَّ يُغْلَبُونَ ۗ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِلَىٰ جَهَنَّمَ يُحْشَرُونَ
﴿٣٦﴾ لِيَمِيزَ ٱللَّهُ ٱلْخَبِيثَ مِنَ ٱلطَّيِّبِ وَيَجْعَلَ ٱلْخَبِيثَ بَعْضَهُۥ عَلَىٰ بَعْضٍ
فَيَرْكُمَهُۥ جَمِيعًا فَيَجْعَلَهُۥ فِى جَهَنَّمَ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٣٧﴾

'inna-l-ladîna kafarû yunfiqûna 'amwâlahum liyaṣuddû 'an sabîli-L-Lâhi fasayunfiqûnahâ ṯumma takûnu 'alayhim ḥasratan ṯumma yuġlabûna wa-l-ladîna kafarû 'ilâ jahannama yuḥšrûna (36) liyamîza-L-Lâhu-l-ḫabîṯa mina-ṭ-ṭayyibi wa yaj'ala-l-ḫabîṯa ba'ḍuhû 'alâ ba'ḍin fayarkumahû jamî'an fayaj'alahû fî jahannama 'ûlâ'ika humu-l-ḫasirûna (37).

Les infidèles emploient leurs biens à détourner de la voie d'Allah. Ils perdront leurs biens, non sans en éprouver du regret. Puis en fin de compte, ils perdront la partie. L'enfer est réservé aux infidèles. (36) Allah distingue les mauvais des bons. Les mauvais, Ils les entasse les uns sur les autres pour n'en faire qu'un monceau, qu'Il précipite en enfer. Ce sont là les réprouvés. (37).

Mouhammd Ben Ishaq raconte: «Après la défaite des polythéistes à Badr et le retour à La Mecque, Abou Soufian put récupérer toute la caravane. Abdullah Ben Abi Rabi'a, Ikrima Ben Abou Jahl et Safwan Bwn Oumaya se rendirent chez lui à la tête d'un groupe des Qoraïchites qui avait perdu des pères, fils et frères. A Abou Soufian et à ceux qui avaient une part des biens dans la caravane, ils s'adressèrent: «O Qoraïchites! Mouhammad a massacré votre élite et vous a laissés sans père, ni fils ni frère! Donnez-nous les biens de cette caravane, peut-être on arriverait à nous venger de lui». Les Qoraïchites ne tardè-

rent pas à leur en donner. C'est à cette occasion que fut révélé ce verset: «**Les infidèles enploient leurs biens....** jusqu'à: «**Ce sont là les reprouvés**».

Ad-Dahak a dit: «Bien que ce verset fut descendu à propos d'un groupe de Qoraïchites, mais son application est générale, car Dieu, par cela, voulut montrer que tous ceux qui dépensent leurs richesses pour écarter les hommes de la vérité, ils ne font que les gaspiller puis ils déploreront de l'avoir fait. Ceux-ci veulent éteindre, de leurs bouches, la lumiere de Dieu et la proclamation de la parole de la vérité. Mais Dieu parachèvera Sa lumière en dépit des mécroyants. Voilà l'opprobre qu'ils subiront dans le bas monde et un châtiment très douloureux leur sera réservé dans l'autre. Qui vivra verra de ses propres yeux et entendra de ses propres oreilles qui lui causera tant de peines». Voilà le sens de ces paroles divines: «**Ils perdront leurs biens, non sans en éprouver du regret. Puis, en fin de compte, ils perdront la partie. L'enfer est réservé aux infidèles**».

Quant aux dires de Dieu: «**Allah distingue les mauvais des bons**» Ibn Abbas a dit que cela signifie la distinction entre les heureux et les malheureux, et selon As-Souddy, entre les fidèles et les impies. Ce qui est probable, c'est que cette distinction sera faite dans la vie future d'après les dires de Dieu: «**et nous disons à ceux qui nous ont associé d'autres divinités. «Mettez-vous ensemble vous et les divinités que vous nous avez associées». Puis nous les séparerons**» [Coran X, 28] ou ce verset: «**Quand l'Heure sonnera, les hommes seront séparés**» [Coran XXX, 14].

Il se peut aussi que cette distinction soit faite dans la vie présente en exposant les œuvres des croyants d'après le verset «**Allah distingue les mauvais des bons**» en séparant ceux qui veulent combattre dans la voie de Dieu contre les incrédules de ceux qui s'abstiennent de le faire, comme le Seigneur le montre dans ce verset: «**La défaite que vous avez essuyée le jour de la rencontre des deux armées a été voulue par Allah pour reconnaître les infidèles d'avec les hypocrites**» [Coran III, 166] et dans cet autre: «**Allah ne saurait laisser les fidèles dans l'état où ils sont, sans distinguer entre les mauvais et les bons**» [Coran III, 179].

On peut interpréter donc le verset (n: 37) de la façon suivante: Dieu a éprouvé les fidèles par les impies pour les combattre en desti-

nant aux derniers de dépenser leurs richesses, pour qu'il sépare le mauvais du bon. Il entasse les mauvais les uns sur les autres, les amoncelle tous ensemble, et les précipite en enfer. Voilà le sort des perdants dans les deux mondes.

قُل لِّلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِن يَنتَهُوا۟ يُغْفَرْ لَهُم مَّا قَدْ سَلَفَ وَإِن يَعُودُوا۟ فَقَدْ
مَضَتْ سُنَّتُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣٨﴾ وَقَٰتِلُوهُمْ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ
ٱلدِّينُ كُلُّهُۥ لِلَّهِ ۚ فَإِنِ ٱنتَهَوْا۟ فَإِنَّ ٱللَّهَ بِمَا يَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٣٩﴾ وَإِن
تَوَلَّوْا۟ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ مَوْلَىٰكُمْ ۚ نِعْمَ ٱلْمَوْلَىٰ وَنِعْمَ ٱلنَّصِيرُ ﴿٤٠﴾

qul-li-l-ladîna kafarû 'in yantahû yugfar lahum mâ qad salafa wa 'in ya'ûdû faqad madat sunnatu-l-'awwalîna (38) waqâtilûhum hattâ lâ takûna fitnatun wa yakûna-d-dînu kulluhû-li-L-Lâhi fa'ini-n-tahaw fa'inna-L-Lâha bimâ ya'malûna basîrun (39) wa 'in tawallaw fa'lamû 'anna-L-Lâha mawlâkum ni'ma-l-mawlâ wa ni'ma-n-nasîru (40).

Avertis les infidèles que s'ils se convertissent, leur passé sera effacé. S'ils s'obstinent, que ne méditent-ils l'exemple des peuples qui les ont précédés? (38) Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah! S'ils désarment, qu'ils soient sans inquiétude! Allah voit tout. (39) S'ils s'obstinent, souvenez-vous qu'Allah est votre Maître, le meilleur des maîtres, le plus ferme des protecteurs (40).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire aux incrédules que s'ils cessent toute obstination et impiété, et s'ils se convertissent, reviennent à Lui repentants, tous leurs péchés commis auparavant à cause de leur incrédulité lui seront absous, comme il est dit dans un hadith authentifié: *«Quiconque devient un bon musulman ne sera plus interrogé sur ce qu'il a fait dans le temps de l'ignorance (Jahiliah). Mais s'il nuit à l'Islam après sa conversion, on lui demandera compte de ce qu'il aura commis de péchés avant et après sa conversion.* Et dans un autre hadith, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'Islam abroge toutes les religions précédentes, et le repentir efface tous les péchés commis».*

Contre cette promesse, il y a cette menace: «**S'ils s'obstinent**» et persévèrent dans leur incrédulité, ou bien recommencent leurs méfaits, qu'ils se rappellent alors l'exemple des peuples qui les ont précédés, ils avaient traité les Prophètes de menteurs et persistaient dans leur égarement, nous avons sévi contre eux et les avons châtiés.

«**Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah**». Al-Boukhari rapporte d'après Ibn Omar qu'un homme vint lui dire: «O Abou Abdul Rahman, n'entends-tu pas ce que Dieu a dit dans Son Livre: «**Lorsque deux groupes de croyants se combattent, conciliez-les...** jusqu'à la fin du verset [Coran XLIX, 9], qui donc t'empêche de combattre comme Dieu a prescrit dans ce verset?» Il lui répondit: «O fils de mon frère, qu'on me reproche pour n'avoir pas combattu m'est plus préféré de me reprocher, si je combats, grâce à ce verset: «**Celui qui tue volontairement un musulman...** jusqu'à la fin du verset. [Coran IV, 93]. Et l'homme de répliquer: «Mais Dieu a dit: «**Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile**» Ibn Omar rétorqua: «Nous nous sommes déjà conformés à cet ordre du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que les musulmans étaient peu nombreux. On éprouvait l'un d'eux dans sa religion et le résultat ou bien on le tuait, ou on faisait de lui un prisonnier. Mais toute tentation avait cessé lorsque les musulmans sont devenus plus nombreux.

Cet homme, constatant qu'il n'a pas obtenu le résultat qu'il voulait, redemanda à Ibn Omar: «Que penses-tu alors de 'Othman et de 'Ali?» Et Ibn Omar de répondre: «Dieu avait pardonné à 'Othman, mais vous avez répugné cette grâce de Dieu. Quant à 'Ali, il est le cousin et le beau-fils de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, et voilà sa fille là où vous la voyez».

L'expression «guerre civile» citée dans le verset signifie, d'après Ibn Abbas «Le polythéisme» ou «l'épreuve dans la religion» selon Ourwa Ben Az-Zoubayr.

«**Et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah**» cette religion qui est basée sur l'unicité de Dieu d'après Ibn Abbas, ou l'attestation qu'il n'y a de divinité que Dieu sans qu'il y ait du polythéisme et de renier toute autre divinité, selon Al-Hassan et Qatada. Ce qui renforce cette opinion est ce hadith cité dans les deux Sahihs où l'Envoyé de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu. S'ils font cela, leur sang et leurs biens seront préservés à moins qu'ils ne soient coupables, et Dieu règlera leur compte»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«S'ils désarment» c'est à dire: s'ils cessent le combat, ou bien selon une autre interprétation: s'ils renoncent à leur incrédulité, et comme vous ne pouvez plus scruter leur for intérieur **«Allah voit tout»**. Ceci est pareil aux dires de Dieu: **«S'ils se soumettent, s'ils observent la prière et paient la dîme, laissez-les en paix»** [Coran IX, 5]. Et dans un autre verset Il a dit à leur sujet: **«... ce sont vos frères en religion»** [Coran IX, 11] et aussi: **S'ils cessent le combat, abstenez-vous de toutes représailles si ce n'est contre les méchants»** [Coran II, 193].

Dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fut mis au courant que Oussama (Ben Zaid) a tué un polythéiste de son sabre après avoir attesté qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Il dit à Oussama: *«L'as-tu tué après avoir témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu? Quel argument auras-tu au jour de la résurrection contre cette profession de foi?»* Il lui répondit: «O Envoyé de Dieu, il ne l'a prononcée que pour se sauver!» Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: *«As-tu fendu son cœur?*, et il ne cessa de lui reprocher son faux agissement à tel point, ajouta Oussama, que j'aurais souhaité ne pas être musulman avant ce jour-là» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) ثبت في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «أمرت أن أقاتل الناس حتى يقولوا لا إله إلا الله، فإذا قالوها عصموا مني دماءهم وأموالهم إلا بحقها وحسابهم على الله عزَّ وجلَّ».

(2) وفي الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال لأسامة لما علا ذلك الرجل بالسيف، فقال لا إله إلا الله فضربه فقتله، فذكر ذلك لرسول الله ﷺ، فقال لأسامة: «أقتلته بعدما قال لا إله إلا الله؟ وكيف تصنع بلا إله إلا الله يوم القيامة»؟ فقال: يا رسول الله إنما قالها تعوذاً. قال: «هلاّ شققت عن قلبه»، وجعل يقول ويكرر عليه: «من لك بلا إله إلا الله يوم القيامة»؟ قال أسامة: حتى تمنيت أني لم أكن أسلمت إلا يومئذ». رواه بخاري ومسلم.

«S'ils s'obstinent» en persévérant dans leur hostilité contre vous, **«souvenez-vous qu'Allah est votre Maître»** qui vous secourra contre vos ennemis car Il est **«le plus ferme des protecteurs».**

۞ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَا غَنِمْتُم مِّن شَىْءٍ فَأَنَّ لِلَّهِ خُمُسَهُۥ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِى ٱلْقُرْبَىٰ
وَٱلْيَتَـٰمَىٰ وَٱلْمَسَـٰكِينِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ إِن كُنتُمْ ءَامَنتُم بِٱللَّهِ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَىٰ
عَبْدِنَا يَوْمَ ٱلْفُرْقَانِ يَوْمَ ٱلْتَقَى ٱلْجَمْعَانِ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٤١﴾

wa 'lamû 'annamâ ġanimtum min šay'in fa'anna li-L-Lâhi ḫumusuhû wa li-r-rasûli wa lidî-l-qurbâ wa-l-yatâmâ wa-l-masâkîni wa-bni-sabîli 'in kuntum 'âmantum bi-L-Lâhi wa mâ 'anzalnâ 'alâ 'abdinâ yawma-l-furqâni yawma-l-taqâ-l-jam'âni wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (41).

Sachez que sur le butin le cinquième revient à Allah, son Prophète, ses prohes, les orphelins, les pauvres et les voyageurs, si vous croyez en Allah et à ce que nous avons révélé à notre serviteur le jour où l'on discerna la vérité de l'erreur, le jour où les deux partis s'étaient rencontrés. Allah est puissant sur toute chose (41).

Parmi les faveurs que Dieu a octroyées à la communauté de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - figure le butin qui leur a rendu licite. Ce butin constitue tout les biens pris aux ennemis pendant les guerres en utilisant chevaux, montures et combattants, c'est à dire par la force. Il y a aussi les prises à la suite des transactions, sans faire la guerre, qui comprennent les tributs, les impôts fonciers et les biens laissés par un mort sans qu'il y ait des héritiers. Parmi les ulémas, il en est ceux qui ne distinguent pas entre ces deux sources et considèrent que tout cela constitue un butin.

«Sachez que sur le butin le cinquième revient à Allah» C'est une obligation légitime de prélever le cinquième sur le butin acquis pour être dépensé comme il est montré dans le verset, quelle que soit la valeur de ce butin.

Cependant, il y a eu différentes opinions concernant la part «ré-

servée à Dieu». Certains ont dit qu'on la dépense pour la Ka'ba. D'autres ont trouvé que le nom de Dieu a été cité dans le verset pour acquérir la bénédiction.

Quant à la part du cinquième qui revient à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, Ibn Abbas a dit: «Tout butin acquis par un régiment envoyé par le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, était partagé en cinq parts. Ce qui était destiné à Dieu et à Son Envoyé ne formait qu'un cinquième de tout le butin». Cette opinion fut soutenue par Al-Baihaqi qui a rapporté d'après Abdullah Ben Chaqiq qu'un homme vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à wadi Al-Qoura en exposant un cheval. Il lui dit: «O Envoyé de Dieu, comment doit-on partager un butin?» Il répondit: «Un cinquième revient à Dieu et les quatre autres à l'armée» Et l'homme de répliquer: «Y aura-t-il une distinction entre un combattant et un autre?» - Non, rétorqua-t-il même pour la flèche que tu donnes de tes propres biens, tu n'en auras plus de droit que les autres».

'Ata a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - peut disposer de ce cinquième qui lui est réservé comme il veut, et même il pourra le rendre à sa communauté de la façon qui lui conviendra. A cet égard l'imam Ahmed rapporte que Al-Miqdam Ben Ma'd Yakreb Al-Kindi tint compagnie à Oubada Ben As-Samet, Abou Ad-Darda' et Al-Hareth Ben Mou'awiah Al-Kindi, et ils se rappelèrent un hadith particulier. Abou Ad-Darda' dit à Oubada: «O Oubada, te souviens-tu des propos de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet des cinq parties du butin dans telle et telle expéditions?» Oubada répondit: «Je me rappelle que dans une des expéditions, après avoir accompli une prière en commun avec les fidèles, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - prit un poil entre deux doigts et dit: *«Ce poil fait aussi partie de vos prises, dont le cinquième me revient, et même ce cinquième sera de votre droit. Présentez donc (tout ce que vous gagnez) soit-il le fil ou le tissu, qu'il soit plus valeureux ou moins valeureux et ne fraudez jamais le butin, car la fraude ne procurera à son auteur que la honte dans le bas monde et l'enfer dans l'autre. Appliquez les prescriptions de Dieu soit que vous voyagez, soit que vous êtes résidents. Combattez pour*

la cause de Dieu car ce combat est une grande porte pour y accéder au Paradis et Dieu en délivre de la peine et de l'angoisse»[1].

On a rapporté que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - choisissait pour lui-même parfois un esclave, une esclave, un cheval, un sabre ou autre chose qu'on appelle la part du chef (qui ne fait pas partie du cinquième), tel que le sabre qu'il avait choisi en partageant le butin acquis le jour de Badr, d'après Ibn Abbas, ce sabre qu'on appelait: «Zoul-Fiqar». A savoir aussi que Safia, son épouse, était sa part du butin selon les dires de 'Aicha.

Yazid Ben Abdullah raconte: «Nous étions dans un endroit appelé Al-Mirbad quand un homme vint vers nous portant à la main un morceau de cuir où fut écrit ce qui suit: *«De Mouhammad l'Envoyé de Dieu à Bani Zouhayr Ben Aqich. Si vous attestez qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, observez la prière, acquittez la zakat et versez le cinquième du butin ainsi que la part qui revient au Prophète et la part du chef, vous jouirez de la sécurité de Dieu et de Son Envoyé». On demanda à l'homme: «Qui a écrit cela?» - L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - répondit-il. (c.àd. selon ses ordres).* ***(Rapporté par Abou Daoud et Nassaï)***[2].

---

(1) روى الإمام أحمد عن المقدام بن معد يكرب الكندي: أنه جلس مع عبادة بن الصامت وأبي الدرداء والحارث بن معاوية الكندي رضي الله عنهم، فتذاكروا حديث رسول الله ﷺ، فقال أبو الدرداء لعبادة: يا عبادة كلمات رسول الله ﷺ في غزوة كذا وكذا في شأن الأخماس، فقال عبادة: إن رسول الله ﷺ صلى بهم في غزوة إلى بعير من المغنم، فلما سلم قام رسول الله ﷺ فتناول وبرة بين أنملتيه فقال: «إن هذه من غنائمكم، وإنه ليس لي فيها إلا نصيبي معكم الخمس، والخمس مردود عليكم، فأدوا الخيط والمخيط، وأكبر من ذلك وأصغر، ولا تغلوا، فإن الغلول عار ونار على أصحابه في الدنيا والآخرة، وجاهدوا الناس في الله القريب والبعيد، ولا تبالوا في الله لومة لائم، وأقيموا حدود الله في السفر والحضر، وجاهدوا في الله، فإن الجهاد باب من أبواب الجنة عظيم ينجي الله به من الهم والغم».

(2) عن يزيد بن عبد الله قال: كنا بالمربد إذ دخل رجل معه قطعة أديم فقرأتاها فإذا فيها: «من محمد رسول الله إلى بني زهير بن أقيش، إنكم إن شهدتم أن لا إله إلا الله وأن محمداً

On peut conclure que l'imam -ou le gouverneur- pourra disposer des biens du butin selon les mêmes enseignements et des autres biens qui forment la capitation et l'impôt foncier.

La question qui se pose est la suivante: «Que sera le sort du cinquième qui était réservé au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - après sa mort?».

Une opinion dit qu'il sera de droit de son successeur (c.à.d. les califes).

Une autre dit qu'ils sera consacré aux intérêts des musulmans.

Une troisième stipule qu'il sera dépensé en faveur de ceux qui sont cités dans le verset: Les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs.

Une quatrième précise que la part du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et celle des proches reviendront aux orphelins, pauvres et voyageurs.

Enfin une cinquième qui donne tout le cinquième aux proches.

Une autre question découle de la première: que faire de ces deux parts?

Certains ont dit: La part du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sera du droit de son calife. Selon d'autres: elle reviendra aux proches du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - ou à ceux du calife. Puis ils se sont mis d'accord à consacrer ces deux parts pour l'équipement de l'armée en montures et armes, ce qui fut appliqué du temps des deux califats Abou Bakr et 'Omar -que Dieu les agrée-, selon les dires de Al-A'mach d'après Ibrahim. Al-'A'mach demanda à Ibrahim: «Quel était l'avis de 'Alî a ce propos?» Il répondit: «Il l'appuyait avec force».

Quant à la part de ses proches, elle est de droit de Bani Hachem et Bani Al-Muttaleb car ces derniers ont secouru les premiers du

---

رسول الله، وأقمتم الصلاة، وآتيتم الزكاة، وأديتم الخمس من المغنم، وسهم النبي ﷺ، وسهم الصفي، أنتم آمنون بأمان الله ورسوله»، فقلنا: من كتب لك هذا؟ فقال: رسول الله ﷺ» رواه أبو داود والنسائي.

temps de l'ignorace (Jahilia) et au début de l'ère islamique, puis ils furent renfermés avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dans un des quartiers de La Mecque pour manifester leur consentement contre les Qoraïchites idolâtres lors du blocus, et pour le défendre. Parmi eux il y avait des musulmans qui obtempérèrent à Dieu et à Son Prophète, et des idolâtres poussés par le sentiment tribal, orgueil et soumission aux ordres d'Abi Taleb l'oncle paternel du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -

Quant à Bani Abd Chams et Bani Nawfal, bien qu'ils étaient leurs cousins, ils n'approuvèrent point leur agissement, même ils leur déclarèrent la guerre et incitèrent les autres tribus à combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -

Selon les différents dires des chroniqueurs et ulémas on peut conclure que les Bani Hachem et les Bani Al-Muttaleb formaient une seule partie. Et d'après Moujahed, il leur était indigne d'accepter les aumônes, étant les proches du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et comme il y avait parmi eux les pauvres et les misérables, on leur a consacré le cinquième du butin qui tenait lieu des aumônes, et qui gardait leur dignité car, selon les dires de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: *«Ces aumônes sont la lavure des gens»* (On a assimilé cette aumône qui purifie les biens de l'homme à la lavure de son corps ou sa lessive).

«Les orphelins» sont certes ceux des musulmans. Deux opinions ont été données à leur sujet: La première ne distingue pas entre les riches et les pauvres. La deuxième concerne les indigents qui ne trouvent pas de quoi subsister ou combler leur besoin.

«Les voyageurs» il s'agit de ceux qui se déplacent de leur propre pays pour différents buts et se trouvent à un moment donné dans un état de besoin pour rentrer, ce que nous allons le détailler dans la sourate «Le repentir».

«Si vous croyez en Allah et à ce que nous avons révélé à notre serviteur» une expression qui signifie: Appliquez les ordres divins en ce qui concerne le cinquième du butin si vraiment vous croyez à Dieu, au jour dernier et ce qui a été révélé à l'Envoyé de Dieu.

A cet égard il est cité dans les deux Sahihs d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à la députation de Abd Al-Qais: *«... Et je vous ordonne de faire quatre choses et de vous abstenir de quatre. Je vous ordonne de: Croire en Dieu, s'acquitter des prières, payer la zakat et verser le cinquième du butin...»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Le jour où l'on discerna la vérité de l'erreur, le jour où les deux partis s'étaient rencontrés» En ce jour-là Dieu a octroyé aux hommes une grande faveur en leur montrant clairement la vérité et l'erreur et les dirigeant vers la première et où Dieu a élevé la parole de la foi. C'était le jour de Badr d'après les dires d'Ibn Abbas et Ourwa Ben Az-Zoubayr.

Le jour de Badr fut le premier combat auquel participa l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à la tête de trois cent et quelques fidèles alors que les polythéistes comptaient entre mille et neuf cent dirigés par Outba Ben Rabi'a. Dieu, en ce jour-là, mit les idolâtres en déroute dont soixante-dix parmi eux furent tués et un nombre égal de prisonniers. C'était un vendredi le 17 de Ramadan.

إِذْ أَنتُم بِالْعُدْوَةِ الدُّنْيَا وَهُم بِالْعُدْوَةِ الْقُصْوَىٰ وَالرَّكْبُ أَسْفَلَ مِنكُمْ ۚ وَلَوْ
تَوَاعَدتُّمْ لَاخْتَلَفْتُمْ فِي الْمِيعَادِ ۙ وَلَٰكِن لِّيَقْضِيَ اللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا لِّيَهْلِكَ
مَنْ هَلَكَ عَن بَيِّنَةٍ وَيَحْيَىٰ مَنْ حَيَّ عَن بَيِّنَةٍ ۗ وَإِنَّ اللَّهَ لَسَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٤٢﴾

'iḏ 'antum bi-l-'udwati-d-dunyâ wahum bi-l- 'udwati-l-quṣwâ wa-r-rakbu 'asfala minkum walaw tawa'attum laḫtalaftum fî-l-mi'âdi wa lâki-l-liyaqḍiya-L-Lâhu 'amran kâna maf'ula-l-liyahlika man halaka 'am-bayyinatin wa yaḥya man ḥayya 'am-bayyinatin wa 'inna-L-Lâha la-Sami'un 'Alîmun (42).

---

(1) جاء في الصحيحين من حديث عبد الله بن عباس في وفد عبد القيس أن رسول الله ﷺ قال لهم: «وآمركم بأربع وأنهاكم عن أربع: آمركم بالإيمان بالله، ثم قال هل تدرون ما الإيمان بالله؟ شهادة أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله، وإقام الصلاة وإيتاء الزكاة، وأن تؤدوا الخمس من المغنم».

Vous étiez sur le versant le plus proche, vos ennemis sur le versant le plus éloingé. La caravane se trouvait en contrebas. En auriez-vous convenu que cette rencontre eût été moins précise? Mais Allah veillait à l'accomplissement de l'ordre qu'Il avait décrété. Désormais ceux qui périront, périront avertis et ceux qui vivront, vivront avertis. Allah entend et sait tout. (42).

Le jour de la rencontre des deux parties, les fidèles se trouvaient sur le versant proche de Médine, les idolâtres sur le verset éloingé (de Médine) vers La Mecque, et la caravane d'Abou Soufian plus bas que les musulmans du côté du littoral. Si musulmans et idolâtres s'étaient fixé les conditions du combat, ils n'auraient pas été d'accord. Car d'après Ibn Ishaq, le nombre de combattants n'était pas équivalent «**mais Allah veillait à l'accomplissement de l'ordre qu'Il avait décrété**» et une décision qui devait être exécutée en rendant puissants ceux qui avaient cru, et humiliant les impies. C'était donc dû à la Sagesse de Dieu. A savoir que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et les fidèles ne sont sortis, en principe, que pour s'emparer de la caravane d'Abou Soufian, mais Dieu avait réuni les deux partis sans qu'ils aient l'intention d'affronter l'un l'autre.

Ibn Jarir raconte: «Abou Soufian revenait de Châm à la tête de la caravane et Abou Jahl devait sortir de la Mecque avec les Qoraïchites pour les défendre contre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses compagnons. Les deux partis se rencontrèrent à Badr sans qu'aucun d'eux n'eût vent de la présence de l'autre, mais ceux qui étaient venus pour puiser de l'eau les avaient mis au courant.

Ibn Ishaq rapporte: «Abou Soufian envoya quelqu'un annoncer aux Qoraïchites que Dieu a sauvegardé la caravane: hommes, montures et biens, retournez chez vous». Mais Abou Jahl déclara: «Non par Dieu, nous ne retournons pas avant de nous rendre à Badr -qui était une des foires des Arabes- y demeurer trois jours pour donner à manger en égorgeant les chameaux, à boire du vin, demander aux esclaves de chanter afin que tous les Arabes aient constaté qui sommes nous, et par la suite ils auront peur de notre puissance.

«L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors aux fidèles: «Voilà La Mecque qui vous envoie les meilleurs de ses hommes». Sa'd Ben Mou'adz dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et

le salue -: «Nous allons te construire une tonnelle où tu t'installes en mettant à ton service de montures pour que nous allions affronter notre ennemi. Si Dieu nous accorde la victoire et nous rend plus puissants, ce sera un bien ce que nous cherchons. Si un revers quelconque nous arrive tu pourras alors te servir de ces montures afin de rejoindre ceux que nous avons laissés derrière nous à Médine. Car il en est de gens qui nous ont fait défection, mais par Dieu ils te gardent un amour aussi intense que le nôtre. S'ils savaient qu'il y aura un combat, ils ne se seraient plus restés chez eux sans venir à ton aide». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le remercia et lui souhaita le bien.

On fit constuire la tonnelle où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et Abou Bakr seuls s'y installèrent. Quant aux Qoraïchites, ils arrivèrent au lieu de combat. A Leur vue, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écira: «Mon Dieu! Voilà les Qoraïchites qui sont venus pleins de défi et de gloriole et en traitant Ton Messager de menteur. Mon Dieu, mets-les en déroute demain matin».

«Désormais ceux qui périront, périront avertis, et ceux qui vivront, vivront avertis» Ceci signifie en d'autres termes: que celui qui veut mécroire après ces preuves irréfutables, le fasse, et que celui qui veut croire, le fasse pour la même raison. Dieu veut montrer aux hommes qu'il les a réunis, fidèles et impies, sans un rendez-vous fixé à l'avance afin d'accorder la victoire aux fidèles, de mettre au clair la vérité et l'erreur, la preuve irréfutable, et pour ne pas laisser un argument à quiconque. Alors pour que celui qui devait mourir, périsse pour une raison évidente, et pour que celui qui demeurerait en vie, survive comme témoin d'une preuve irréfutable, car la foi est la vie du cœur.

Enfin Dieu affirme qu'il entend les invocations et les implorations des fidèles et sait qu'il va leur accorder la victoire sur les rebelles et les idolâtres.

إِذْ يُرِيكَهُمُ ٱللَّهُ فِي مَنَامِكَ قَلِيلًا ۖ وَلَوْ أَرَىٰكَهُمْ كَثِيرًا لَّفَشِلْتُمْ
وَلَتَنَٰزَعْتُمْ فِي ٱلْأَمْرِ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ سَلَّمَ ۗ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٤٣﴾

وَإِذْ يُرِيكُمُوهُمْ إِذِ ٱلْتَقَيْتُمْ فِىٓ أَعْيُنِكُمْ قَلِيلًا وَيُقَلِّلُكُمْ فِىٓ أَعْيُنِهِمْ لِيَقْضِىَ
ٱللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا ۗ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٤٤﴾

'id yurikahumu-L-Lâhu fî manâmika qalîlan wa law 'arâkahum katîra-l-lafašiltum wa latanaza'tum fî-l-'amri walâkinna-L-Lâha sallama 'innahû 'Alîmum-b-dâti-s-sudûri (43) wa 'id yurîkumûhum 'idi-ltaqaytum fî 'a'yunikum qalîlan wa yuqallilukum fî 'a'yunihim liyaqdiya-L-Lâhu 'amran kâna maf'ûlan wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûru (44).

Allah te montra en songe l'armée ennemie peu nombreuse. S'il te l'avait montrée plus forte, vous vous seriez démoralisés et la discorde se serait mise dans vos rangs. Allah vous a épargné cette infortune. Il sait ce que recèlent vos cœurs (43) Lorsque vous rencontrâtes vos ennemis, Allah les fit apparaître à vos yeux moins nombreux qu'ils n'étaient; de même qu'Il vous fit apparaître à leurs yeux moins nombreux. Allah exécuta ainsi l'ordre qu'Il avait décrété C'est à Allah que toutes choses font retour (44).

Moujahed a dit: «Dieu fit voir en songe à Son Prophète ses ennemis peu nombreux qui, de sa part, le fit connaître aux fidèles pour les affermir. **«S'Il te l'avait montrée plus forte,vous vous seriez démoralisés»** en éprouvant une certaine frayeur et vous divisant au sujet de leur combat. Mais Dieu a préservé les fidèles d'une telle discorde car Il connaît le contenu des cœurs **«Il surprend les regards et les secrets des cœurs»** [Coran XL, 19].

Ainsi en montrant l'ennemi peu nombreux aux yeux des musulmans, ce fut pour les encourager. Ibn Mass'oud a dit à cet égard: «Le jour de Badr les idolâtres m'apparurent si peu nombreux au point que je dis à un homme qui se trouvait à mes côtés: «Crois-tu que leur nombre dépasse les 70?» - Non, me répondit-il, ils forment une centaine». En faisant l'un d'eux comme captif, il nous dit qu'ils étaient mille combattants.

«Allah exécuta ainsi l'ordre qu'Il avait décrété» tel était le but qui consistait à se venger des impies et à parachever Ses grâces sur ceux qui ont cru en Lui. Il fit apparaître chaque parti peu nombreux aux yeux de l'autre afin que, en l'affrontant, ait le sentiment de le vaincre facilement. Mais lors de la mêlée, Il fortifia et appuya les fidèles par

mille anges en file ininterrompue, et de cette façon les idolâtres crurent que leur nombre était la moitié de l'autre; comme Dieu le montre dans ce verset: «**Vous avez l'exemple de ces deux armées qui se sont affrontées, l'une en combattant pour la cause d'Allah, l'autre incrédule. Cette dernière paraissait à vos yeux deux fois plus nombreuse que l'autre**» [Coran III, 13]. Voilà ce qui est commun entre ce verset et l'autre sus-mentionné, et chacun des deux est une vérité.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا لَقِيتُمْ فِئَةً فَٱثْبُتُواْ وَٱذْكُرُواْ ٱللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ
تُفْلِحُونَ ﴿٤٥﴾ وَأَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَا تَنَٰزَعُواْ فَتَفْشَلُواْ وَتَذْهَبَ رِيحُكُمْ
وَٱصْبِرُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٤٦﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'idâ laqîtum fi'atan fatbutû wa-dkurû-L-Lâha katîran-l-la'allakum tuflihûna (45) wa'atî'u-L-Lâha wa rasûlahû walâ tanâza'û fatafšalû wa tadhaba rîhukum wa-ṣbirû 'inna-L-Lâha ma'a-ṣ-ṣâbirîna(46).

O croyants, lorsque vous rencontrez une armée ennemie, soyez fermes et invoquez sans cesse le nom d'Allah. Votre succès est à ce prix(45) Obéissez à Allah et à Son Prophète en évitant toute discussion. Des discussions compromettraient votre union et entraineraient votre courage. Soyez patients. Allah pactise avec les patients (46).

Ceci constitue une exhortation de Dieu à Ses croyants serviteurs d'être fermes lors de la rencontre de l'ennemi et qui est en même temps une des règles du combat. A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Hommes! ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi, demandez plutôt à Dieu le salut. Mais lorsque vous rencontrez l'ennemi, soyez patients et sachez que le Paradis est à l'ombre de l'épée».* Puis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salut - se leva et invoqua Dieu: *«Mon Dieu, Toi qui a révélé le Livre, qui a fait ciculer les nuages, qui a mis les factions en déroute, combats-les et donne-nous la victoire sur eux»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) في الصحيحين: «يا أيها الناس لا تتمنوا لقاء العدو واسألوا الله العافية، فإذا لقيتموهم

Dans un autre hadith, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu aime qu'on garde le silence dans ces trois cas: lors de la récitation du Coran, lors du combat et en suivant le convoi funèbre».*

Ka'b Al-Ahbar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Rien n'est préféré à Dieu plus que la récitation du Coran et Sa mention, car si c'était autrement Il n'aurait pas ordonné aux hommes de prier et de combattre. Ne voyez-vous pas que, lors de la mêlée, Il leur a ordonné de Le mentionner en leur disant: **«O croyants, lorsque vous rencontrez une armée ennemie, soyez fermes et invoquez sans cesse le nom d'Allah. Votre succès est à ce prix».**

Cet ordre consiste donc à être ferme en affrontant l'ennemi, à endurer leur rencontre, sans fuir, ni retourner sur leur pas, ni éprouver aucune crainte, et à mentionner et invoquer Dieu en de telle circonstance sans L'oublier, mais ils doivent implorer son secours, se fier à Lui, Lui demander de leur accorder la victoire et sans s'opposer les uns aux autres pour ne pas lâcher pied et perdre toute puissance.

Les compagnons, après le départ du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, firent montre de courage et de consultation selon ses ordres, ce qui n'était pas le cas des peuples qui les ont précédés et ne sera nullement celui des autres à l'avenir, ce par quoi ils ont pu conquérir les pays tant à l'est qu'à l'ouest malgré la multitude des armées ennemies. Ainsi la parole de Dieu fut élevée, Sa religion victorieuse et l'Islam répandu dans les quatre coins du monde.

وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ خَرَجُوا۟ مِن دِيَـٰرِهِم بَطَرًا وَرِئَآءَ ٱلنَّاسِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ
وَٱللَّهُ بِمَا يَعْمَلُونَ مُحِيطٌ ﴿٤٧﴾ وَإِذْ زَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَـٰنُ أَعْمَـٰلَهُمْ وَقَالَ لَا غَالِبَ
لَكُمُ ٱلْيَوْمَ مِنَ ٱلنَّاسِ وَإِنِّى جَارٌ لَّكُمْ ۖ فَلَمَّا تَرَآءَتِ ٱلْفِئَتَانِ نَكَصَ
عَلَىٰ عَقِبَيْهِ وَقَالَ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّنكُمْ إِنِّىٓ أَرَىٰ مَا لَا تَرَوْنَ إِنِّىٓ أَخَافُ ٱللَّهَ ۚ

فاصبروا، واعلموا أن الجنة تحت ظلال السيوف»، ثم قام النبي ﷺ وقال: «اللهم منزل الكتاب، ومجري السحاب، وهازم الأحزاب، اهزمهم وانصرنا عليهم» أخرجه الشيخان عن عبد اله بن أبي أوفى مرفوعاً.

وَٱللَّهُ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٤٨﴾ إِذْ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ
غَرَّ هَٰٓؤُلَآءِ دِينُهُمْ ۗ وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٤٩﴾

walâ takûnû ka-l-ladîna harajû min diyârihim bataran wa ri'â'a-n-nâsi wa yasuddûn 'an sabîli-L-Lâhi wa-L-Lâhu bimâ ya'malûna muhitun (47) wa 'id zayyana lahumu-š-šaytânu 'a'mâlahum wa qâla lâ gâliba lakumu-l-yawma mina-n-nâsi wa 'innî jâru-l-lakum falammâ tarâ' 'ati-l-fi'atâni nakasa 'alâ 'aqibayhi waqâla 'innî barî'um minkum 'innî' 'arâ mâ lâ tarawna 'innî' 'ahâfu-L-Lâha wa-L-Lâhu šadîdu-l-'iqâbi (48) 'id yaqlu-l-munâfiqûna wa-l-ladîna fî qulûbihim maradun garra hâ''ulâ''i dînuhum wa may-yatawakkal 'alâ-L-Lâhi fa 'inna-L-Lâha 'Azîzun Hakîmun (49).

N'imitez pas ces gens qui quittèrent leurs foyers, pleins de morgue et de gloriole, pour détourner leurs emblables de la voie d'Allah. Aucun de leurs gestes n'a échappé à Allah. (47) Satan les avait circonvenus sur leur propre valeur et leur avait dit: «Aujourd'hui, vous êtes invincibles. Du reste, je suis là pour vous soutenir». Lorsque les deux troupes furent en présence, il tourna sur ses talons en disant: «Je me désolidarise de vous. Je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Allah. Il est terrible dans la répression» (48) Les hypocrites et ceux qui avaient un cœur débile disaient: «Leur religion est aveugle». Mais seuls ceux qui se confient à Allah en éprouvent la puissance et la sagesse (49).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de combattre dans son chemin avec sincérité et dévouement sans être semblables à ceux qui sortirent de leurs demeures avec insolence et pour être vus des autres «**Pour détourner leurs semblables de la voie d'Allah**» à la façon d'Abou Jahl quand il a dit: «Non par Dieu, nous ne retournerons pas à nos foyers avant d'atteindre la source d'eau de Badr, d'égorger les chameaux, de boire le vin et de demander à nos esclaves de chanter». Il n'a rencontré, après cette obstination et cette gloriole, que la mort et la fin dans un puits où il fut enterré et subira un châtiment pour l'éternité.

«**Aucun de leurs gestes n'a échappé à Allah**» Car Sa science s'étend à tout ce que les hommes font comme il en fut des idolâtres qui sont sortis pour combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à Badr. A ce propos Mouhammad Ben Ka'b raconte qu'en ce

jour-là les Qoraïchites hommes et femmes quittèrent La Mecque avec leurs esclaves chanteuses en jouant du tambour, voilà le sens du verset: «**N'imitez pas Les gens qui quittèrent leurs foyers pleins de morgue et de gloriole**» Le démon, en ce jour-là, embellit aux yeux de ces idolâtres leurs propres actions en leur disant: «**Aujourd'hui, vous êtes invincibles. Du reste, je suis là pour vous soutenir**». Il les a incités à de tel agissement en les encourageant. Mais les homme oublient que Satan «**leur fait de promesses, il stimule leurs désirs. Les promesses de Satan sont trompeuses**» [Coran IV, 120].

Le jour de Badr, comme raconte Ibn Abbas, Satan sortit à la tête de sa cohorte avec les polythéistes en leur suggérant que personne au monde ne pourrait les vaincre. Mais voyant les anges devant lui venus secourir les fidèles «**il tourna sur ses talons en disant: «Je me désolidarise de vous. Je vois ce que vous ne voyez pas**».

Dans un autre commentaire Ibn Abbas aurait raconté: «Le jour de Badr le démon Iblis arriva en hissant son étendard à la tête de ses suppôts sous la forme humaine en prenant les traits d'un homme de Bani Medlej appelé Souraqa Ben Malek Ben Medlej. Il dit aux polythéistes: «Aujourd'hui vous êtes invincibles. Du reste, je suis là pour vous secourir».

«Quand les hommes, de part et d'autre, se mirent en rangs de combat, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - prit une poignée de sable et la jeta dans la direction des idolâtres qui prirent la fuite. A ce moment Gabriel se dirigea vers Iblis, et celui-ci, en le voyant alors que sa main était dans la main d'un polythéiste, tira subitement sa main et prit la fuite avec sa cohorte. Le polythéiste s'écria: «O Souraqa! Tu as prétendu que tu vas nous soutenir?» Il lui répondit: «Je vois ce que vous ne voyez pas. Je redoute Dieu qui est terrible dans Son châtiment». Ce fut alors à la vue de Gabriel et les anges. La réponse de Satan est pareille à ces dires: «**Ils rappellent Satan disant à l'homme: «Ne crois pas», puis s'écriant quand l'homme a perdu la foi: «Je ne suis pas responsable de ton incrédulité. Quant à moi, je crains Allah le maître de l'univers**» [Coran LIX, 16] et aussi à ces dires: «**Une fois le destin accompli, Satan dira: «En vérité, Allah vous avait fait de sûres promesses. Moi aussi je vous ai fait des promesses, mais je ne les ai pas tenues**» [Coran XIV, 22].

En se préparant au combat, et quand les deux partis: fidèles et impies furent tout près les uns des autres, selon les dires d'Ibn Abbas, Dieu à ce moment fit apparaître chaque partie peu nombreuse aux yeux de l'autre, «**Les hypocrites et ceux qui avaient un cœur débile disaient: «Leur religion est aveugle»** croyant qu'ils allaient les vaincre. Mais ceux qui ont la foi et se fient à Dieu savent que Dieu est puissant et juste.

De plusieurs commentaires concernant ces hypocrites, on se contente de citer celui-ci qui s'avère être le plus logique d'après Moujahed et Mouhammad Ben Ishaq Ben Yassar: «Ces hypocrites formaient une partie de Qoraïchites qui étaient sceptiques et furent obsédés par leur scepticisme car, en voyant le petit nombre des musulmans, s'écrièrent: «Ceux-là se sont trompés dans leur religion». A la fin ils subirent la même défaite des idolâtres».

Dieu certes rend puissants et sages ceux qui se confient à Lui.

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ يَتَوَفَّى ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَضْرِبُونَ وُجُوهَهُمْ وَأَدْبَٰرَهُمْ
وَذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٥٠﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيكُمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ
بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿٥١﴾

walaw tarâ 'id yatawaffâ-l-ladîna kafarû-l-malâ'ikatu yadribûna wujûhahum wa 'adbârahum wa dûqû 'adâba-l-harîqi (50) dâlika bimâ qaddamat 'aydîkum wa 'anna-L-Lâha laysa bi zallâmin li-l-'abîdi (51).

Ah! Si vous pouviez voir comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos. «Goûtez la peine du feu» leur crient-ils (50) Ce châtiment, c'est vous qui l'avez préparé de vos propres mains! Allah ne lèse jamais ses créatures (51).

Dieu s'adresse à Son Prophète: «O Mouhammad! si tu voyais les anges emporter les infidèles, tu aurais assisté à un spectacle très affreux «**comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos». Goûtez la peine du feu; leur crient-ils.**» Et Ibn Abbas de commenter cela en disant: «Lorsque les infidèles faisaient face aux croyants, ceux-ci les frappèrent au visage, et en les fuyant les anges les frappèrent au dos. Dieu a montré encore leur situation quand Il a

dit: **«Ah! si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les affres de la mort et que les anges, tendant leurs mains vers eux, les pressent de rendre leurs âmes»** [Coran VI, 93]. Car l'âme de l'incrédule ne sort pas facilement redoutant son destin qui ne sera que le feu de la Géhenne. A ce propos Al-Bara' rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le benisse et le salue - a dit: *«Lorsque l'ange de la mort se présente, sous son aspect le plus hideux à l'incrédule pour recueillir son âme, il dit: «O âme méchante, sors à un souffle brûlant, à une eau bouillante et à une ombre de fumée chaude». Alors son âme se disperse dans le corps et les anges la retirent comme une tige en fer qui sort après son entrée dans une masse de laine mouillée, les nerfs et les veines en sortent également du corps»*(1).

Les anges, en recueillant l'âme et en obéissant aux ordres divins, disent aux incrédules: **«Goûtez la peine du feu». Ce châtiment, c'est vous qui l'avez préparé de vos propres mains»** Voilà la récompense pour prix de vos mauvaises actions dans la bas monde. **«Allah ne lèse jamais Ses créatures»** et n'est plus injuste envers les hommes. A cet égard, il est cité dans un hadith divin (Qoudoussi) que Dieu a dit: *«O Mes serviteurs! je me suis interdit l'injustice et Je vous l'interdis, ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres. O Mes serviteurs! Ce sont vos œuvres seulement dont Je tiendrais compte. Donc celui qui trouve du bien qu'il loue Dieu, et celui qui trouve autre chose qu'il ne se prenne qu'à lui-même»* ***(Rapporté par Mouslim, Nassaï et Ibn Maja)***(2).

كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ
بِذُنُوبِهِمْ إِنَّ ٱللَّهَ قَوِىٌّ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٥٢﴾

---

(1) جاء في حديث البراء: «أن ملك الموت إذا جاء الكافر عند احتضاره في تلك الصورة المنكرة يقول: اخرجي أيتها النفس الخبيثة إلى سموم وحميم وظل من يحموم، فتتفرق في بدنه، فيستخرجونها من جسده كما يخرج السفود من الصفوف المبلول، فتخرج معها العروق والعصب».

(2) جاء في الحديث القدسي الصحيح: «يا عبادي إني حرمت الظلم على نفسي وجعلته بينكم محرماً فلا تظالموا، يا عبادي إنما هي أعمالكم أحصيها لكم، فمن وجد خيراً فليحمد الله، ومن وجد غير ذلك فلا يلومن إلا نفسه» (رواه مسلم والنسائي وابن ماجة).

kada'bi 'ãli Fir'awna wa-l-ladîna min qablihim kafarû bi 'ãyâti-L-Lâhi fa'ahadâhumu-L-Lâhu bidunûbihim 'inna-L-Lâha qawwiyyun šadîdu-l-'iqâbi (52).

Il en est de vous comme de ces gens de Pharaon et de leurs prédécesseurs qui avaient nié les signes d'Allah. En punition, Allah les anéantit. Allah est implacable dans la répression. (52).

Ceux qu ont traité le message de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - de mensonge ont agi à la façon des peuples précédents, Dieu les a châtiés comme Il a puni les gens de Pharaon en les faisant périr à cause de leurs péchés. Dieu est terrible dans Son châtiment et nul pourra s'esquiver de Son jugement.

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ لَمْ يَكُ مُغَيِّرًا نِّعْمَةً أَنْعَمَهَا عَلَىٰ قَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا۟ مَا بِأَنفُسِهِمْ ۙ وَأَنَّ
ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٥٣﴾ كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ ۙ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِ
رَبِّهِمْ فَأَهْلَكْنَٰهُم بِذُنُوبِهِمْ وَأَغْرَقْنَآ ءَالَ فِرْعَوْنَ ۚ وَكُلٌّ كَانُوا۟ ظَٰلِمِينَ ﴿٥٤﴾

dâlika bi'anna-L-Lâha lam yaku mugayyiran ni'matan 'an'amahâ 'alâ qawmin hatta yugayyirû mâ bi 'anfusihim wa 'anna-L-Lâha Samî'un 'Alîmun (53) kada'bi 'ãli Fir'awna wa-l-ladîna min qablihim kaddabû bi 'ãyâti rabbihim fa'ahlaknâhum bidunûbihim wa 'agraqnâ 'ãla Fir'awna wa kullun kânû zâlimîna (54).

C'est l'habitude d'Allah de n'enlever à un peuple les grâces dont Il l'a comblé qu'autant qu'en déméritant, ce peuple se les enlève à lui-même. Allah entend et sait tout. (53) Il est de vous comme de ces gens de Pharaon et de leurs prédécesseurs qui avaient nié les signes de leur Seigneur. En punition, nous les avons fait périr. Nous avons englouti dans les eaux les gens de Pharaon. Tous étaient coupables (54).

Dieu montre encore une fois le sort des gens de Pharaon qui furent englouti dans les eaux, en affirmant qu'Il ne prendrait personne que pour les péchés qu'il avait commises. Aussi Il ne modifie pas un bienfait dont Il a gratifié un peuple avant que ce peuple ne commette un péché, à savoir que: **«Allah ne modifie l'état d'un peuple en bien ou en mal qu'autant que ses sujets se sont transformés eux-mêmes»** [Coran XIII,

12]. Il donne comme exemple le peuple de Pharaon qui les a privés, en les faisant périr, de jardins, de sources et de délices au sein desquels ils se réjouissaient. Ils n'ont pas lésé Dieu mais ils se sont fait tort à eux-mêmes.

إِنَّ شَرَّ ٱلدَّوَآبِّ عِندَ ٱللَّهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٥٥﴾ ٱلَّذِينَ عَٰهَدتَّ مِنْهُمْ ثُمَّ يَنقُضُونَ عَهْدَهُمْ فِى كُلِّ مَرَّةٍ وَهُمْ لَا يَتَّقُونَ ﴿٥٦﴾ فَإِمَّا تَثْقَفَنَّهُمْ فِى ٱلْحَرْبِ فَشَرِّدْ بِهِم مَّنْ خَلْفَهُمْ لَعَلَّهُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿٥٧﴾

'inna šarra-d-dawâbi 'inda-L-Lâhi-l-ladîna kafarû fahum lâ yu'minûna (55) l-ladîna 'âhatta minhum tumma yanqudûna 'ahdahum fî kulli marratin wa hum lâ yattaqûna (56) fa'immâ tatqafannahum fî-l-harbi fa šarrid bihim man halfahum la 'allahum yaddakkarûna (57).

Les plus viles créatures aux yeux d'Allah sont les incrédules qui se montrent réfactaires à la foi. (55) Les incrédules avec qui tu pactises, qui dénoncent leurs pactes à tout instant et qui manquent de scrupule. (56) Si tu les captures au cours d'un combat, inflige-leur un châtiment qui serve d'exemple à leurs partisans. Peut-être ceux-ci réfléchiront-ils (57).

Les pires des êtres aux yeux de Dieu sur la terre sont les impies qui ne croient pas, qui trahissent tout engagement et tout pacte conclu et qui, s'ils le confirment par un serment, le violent. Ils ne craignent pas Dieu en commettant leurs péchés. **«Si tu les captures au cours d'un combat»** en triomphant sur eux **«inflige-leur un châtiment qui serve d'exemple à leurs partisans»,** tue-les afin que ceux qui se trouvent derrière eux et les autres arabes prennent ceci comme exemple, peut-être ils s'en rappelleront et réfléchiront avant d'oser de se rebeller.

وَإِمَّا تَخَافَنَّ مِن قَوْمٍ خِيَانَةً فَٱنۢبِذْ إِلَيْهِمْ عَلَىٰ سَوَآءٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلْخَآئِنِينَ ﴿٥٨﴾

wa'immâ tahâfanna min qawmin hiyânatan fa-mbid 'ilayhim 'alâ sawâ'in 'inna-L-Lâha lâ yuhibbu-l-hâ'inîna (58).

Si tu crains une trahison de la part d'un peuple, dénonce par représailles le pacte qui te lie à lui. Car Allah n'aime pas les félons (58).

Dieu met en garde Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - contre ceux qui trahissent leur pacte et leur engagement en lui disant: «Si tu crains une telle trahison rejette à ce peuple son alliance pour pouvoir lui rendre la pareille, et fais-lui connaître qu'il n'y aura plus de pacte entre vous et qu'il n'y aura que la guerre. «**Car Allah n'aime pas les félons**» même s'il s'agit des incrédules.

Salem Ben Amer raconte: «Mou'awiah se trouvait sur le territoire des Byzantins avec qui un certain pacte les liait. Comme le terme de ce pacte était sur le point d'expirer, il voulut les conquérir avant la date échue. Un vieillard qui était sur sa monture déclara: «Dieu est grand! Dieu est grand! Il faut être fidèle (au pacte) et jamais un traitre. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qu'un pacte le lie à des gens ne doit ni le dénouer ni le presser, plutôt il devra attendre jusqu'à ce qu'il arrive à son terme, ou le rejeter pour pouvoir rendre la pareille». En transmettant ces paroles à Mou'awiah, il rebroussa chemin et constata que l'auteur n'était autre que 'Amr Ben 'Anboussa»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi, Nassaï et Ibn Hibban)***[1].

L'imam Ahmed rapporte que Salman Al-Farissi, se trouvant devant une ville ou une forteresse, dit à ses compagnons: «Laissez-moi les appeler comme j'ai vu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le faire. Car j'étais un de ceux qu'il avait appelés, et Dieu à lui la puissance et la gloire m'a dirigé vers l'Islam. Je dois leur dire: «Si vous vous convertissez, vous devez vous acquitter des mêmes obligations qui nous sont imposées et jouir de mêmes droits que les nôtres. Si vous refusez, vous aurez à payer le tribut humiliés. Et encore si vous

(1) عن سليم بن عامر قال: كان معاوية يسير في أرض الروم، وكان بينه وبينهم أمد فأراد أن يدنو منهم، فإذا انقضى الأمد غزاهم، فإذا شيخ على دابة يقول: الله أكبر، الله أكبر، وفاء لا غدر، إن رسول الله ﷺ قال: «ومن كان بينه وبين قوم عهد فلا يحلن عقدة ولا يشدها، حتى ينقضي أمدها، أو ينبذ إليهم على سواء»، قال فبلغ ذلك معاوية، فرجع فإذا الشيخ عمرو بن عنبسة رضي الله عنه» رواه أحمد وأبو داود والترمذي والنسائي وابن حبان.

refusez cela, nous rejetons toute alliance conclue car Dieu n'aime pas les félons» En effet Salman les appela à cela pendant trois jours et au quatrième les hommes purent conquérir la ville -ou la forteresse- avec le secours de Dieu.

وَلَا يَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ سَبَقُوٓا۟ ۚ إِنَّهُمْ لَا يُعْجِزُونَ ﴿٥٩﴾ وَأَعِدُّوا۟ لَهُم مَّا
ٱسْتَطَعْتُم مِّن قُوَّةٍ وَمِن رِّبَاطِ ٱلْخَيْلِ تُرْهِبُونَ بِهِۦ عَدُوَّ ٱللَّهِ وَعَدُوَّكُمْ
وَءَاخَرِينَ مِن دُونِهِمْ لَا تَعْلَمُونَهُمُ ٱللَّهُ يَعْلَمُهُمْ ۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِن شَىْءٍ فِى سَبِيلِ
ٱللَّهِ يُوَفَّ إِلَيْكُمْ وَأَنتُمْ لَا تُظْلَمُونَ ﴿٦٠﴾

walâ yaḥsabanna-l-ladina kafarû sabaqû 'innahum lâ yu'jizûna (59) wa 'a'iddû lahum mastaṭa'tum min quwwatin wa mi-r-ribâṭi-l-ḫayli turhibûna bihî 'aduwwa-L-Lâhi wa 'aduwwakum wa 'â harîna min dûnihim lâ ta'lamûnahumu-L-Lâhu ya'lamuhum wamâ tunfiqû min šay'in fî sabîli-L-Lâhi yuwaffa 'ilaykum wa 'antum lâ tuẓlamûna (60).

Ne crois pas que les infidèles l'emporteront. Ils ne sauraient mettre Allah en échec (55) Equipez toutes les troupes et toute la cavalerie que vous pourrez pour tenir en respect les ennemis d'Allah et les vôtres et d'autres encore que vous ne connaissez pas et qu'Allah connait. Tous les sacrifices que vous aurez consentis à la cause d'Allah vous seront largement rétribués. Vous ne subirez pas le moindre préjudice (60).

Dieu dit à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad «**ne crois pas que les infidèles l'emporteront**», non, ils sont toujours en notre possession et sous notre pouvoir. Ils ne sauraient jamais nous rendre à l'impuissance. Il a dit d'eux dans un autre verset: «**Les méchants croient-ils échapper à notre châtiment? Ils se trompent**» [Coran XXIX, 4] et dans un autre aussi: «**Ne croyez pas que les infidèles puissent tenir Allah en échec sur terre, eux qui auront l'enfer pour séjour. Affreux destin**» [Coran XXIV, 57] et dans un quatrième: «**Ne sois pas impressionné de voir les infidèles parcourir à leur aise le pays. Leur bien-être est éphémère. Ils sont voués à l'enfer. Et quel triste séjour**» [Coran III, 196-197]

Puis Dieu ordonne aux croyants de préparer la machine de la

guerre afin de pouvoir affronter les ennemis selon leur capacité en leur disant: **«Equipez toutes les troupes et toute la cavalerie que vous pourrez»** Oqba Ben Amer rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire sur chaire *«Préparez, pour lutter contre eux, tout ce que vous trouverez de force. Or la force est dans le tir! Or la force est dans le tir».*

L'imam Ahmed et les auteurs des sunans rapportent que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tirez et montez. Bien tirer vaut mieux que de monter»*[1].

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les chevaux sont de trois catégories: la première est une récompense, la deuxième est une portière et la troisième est un fardeau. Le cheval qui est une récompense, son propriétaire l'a consacré pour s'en servir dans le combat dans le chemin de Dieu. Il lui allonge le licol pour brouter de l'herbe dans un verger ou un jardin. Cet animal ne mange de ces herbes sans que Dieu n'inscrive à son propriétaire des bonnes actions. Ces chevaux ne se détacheront pas de leur licol (à cause de leur longueur) et ne parcouront pas une colline ou plus, sans que Dieu n'inscrive à leur propriétaire de bonnes actions équivalentes au nombre de leurs traces et leurs crottins. Leur propriétaire ne passera pas par un fleuve et que ces chevaux y boiront au moment où il ne voulait pas, sans que Dieu ne lui inscrive de bonnes actions autant que l'eau qu'ils auraient bue. Voilà comment il acquérra la récompense.*

«Le cheval qui est une portière, son propriétaire l'a attaché par suffisance et réserve sans négliger le droit de Dieu en versant la zakat à son sujet ou pour la copulation, cela lui constituera une portière.

«Enfin l'homme qui attache le cheval par vanité et tartuferie, ou pour nuire aux autres, il lui sera comme fardeau».

On interrogea l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet des ânes domestiques? il répondit: «Dieu ne m'a rien révélé à leur

---

(1) روى الإمام أحمد وأهل السنن عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «ارموا واركبوا وأن ترموا خير من أن تركبوا».

égard sauf ce verset qui, pris au sens large, le concerne: **«Celui qui aura fait le plus petit atome de bien le verra. Celui qui aura fait le plus petit atome de mal le verra»** [Coran XCIX, 7-8] ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Malek)***[1].

La majorité des ulémas ont jugé que le tir est meilleur que l'équitation, bien que l'opinion de Malek était l'inverse.

Il a été dit dans un hadith: *«Le bien est attaché aux toupets des chevaux jusqu'au jour de la résurrection s'agit-il de la récompense ou du butin»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

Grâce à la multitude de la cavalerie et des troupes, les fidèles pourront effrayer les ennemis de Dieu et les leurs qui sont les impies de Qoraïch et autres. Quant à l'expression **«et d'autres encore que vous ne connaissez pas et qu'Allah connait»** Moujahed a dit qu'il s'agit de Bani Qouraïdha (les juifs) ou les Perses selon As-Souddy, ou encore les hypocrites d'après Mouqatel, et cette dernière interprétation s'avère être la plus correcte en se référant à ce verset: **«Il y a parmi les paysans qui vous entourent des hypocrites. Il y en a aussi dans la ville et qui le sont encore plus. Tu ne les connais pas, mais, nous, nous les connaissons»** [Coran IX, 101].

Enfin pour inciter les hommes à dépenser pour Sa cause, Dieu promet aux fidèles: **«Tous les sacrifices que vous aurez consentis à la**

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «الخيل لثلاثة: لرجل أجر، ولرجل ستر، وعلى رجل وزر. فأما الذي له أجر فرجل ربطها في سبيل الله فأطال لها في مرج أو روضة، فما أصابت في طيلها ذلك من المرج أو الروضة كانت له حسنات، ولو أنها قطعت طيلها فاستنت شرفاً أو شرفين كانت آثارها وأرواثها حسنات له، ولو أنها مرت بنهر فشربت منه ولم يرد أن يسقى به كان ذلك حسنات له، فهي لذلك الرجل أجر، ورجل ربطها تغنياً وتعففاً ولم ينس حق الله في رقابها ولا ظهورها فهي له ستر، ورجل ربطها فخراً ورياء ونواء فهي على ذلك وزر». وسئل رسول الله ﷺ عن الحمر؟ فقال: «ما أنزل الله عليّ فيها شيئاً إلا هذه الآية الجامعة الفاذة: ﴿فمن يعمل مثقال ذرة خيراً يره، ومن يعمل مثقال ذرة شراً يره﴾ أخرجه البخاري واللفظ له ومسلم ومالك.

(2) في صحيح البخاري قال رسول الله ﷺ: «الخيل معقود في نواصيها الخير إلى يوم القيامة الأجر والمغنم».

cause d'Allah vous seront largement rétribués. Vous ne subirez pas le moindre préjudice» A ce propos Abou Daoud a dit que le dirham dépensé dans la voie de Dieu sera rendu sept cent dirhams comme le montre ce verset: **«Ceux qui distribuent leurs biens dans la voie d'Allah sont comparables à un grain de blé qui engendre sept épis et dont chaque épi porte cent grains. Allah multiplie les biens de qui lui plait. Car Allah est incommensurable et omniscient»** [Coran II, 261].

۞ وَإِن جَنَحُوا۟ لِلسَّلْمِ فَٱجْنَحْ لَهَا وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٦١﴾
وَإِن يُرِيدُوٓا۟ أَن يَخْدَعُوكَ فَإِنَّ حَسْبَكَ ٱللَّهُ ۚ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَيَّدَكَ بِنَصْرِهِۦ وَبِٱلْمُؤْمِنِينَ
﴿٦٢﴾ وَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِهِمْ ۚ لَوْ أَنفَقْتَ مَا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا مَّآ أَلَّفْتَ بَيْنَ
قُلُوبِهِمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ أَلَّفَ بَيْنَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٦٣﴾

wa 'in janaḥû li-s-salmi fajnaḥ lahâ wa tawakkal 'alâ-L-Lâhi 'innahû huwa-S-Samî'u-l- 'Alîmu (61) wa 'in yurîdû 'an yaḫda'uka fa 'inna ḥasbaka-L-Lâhu huwa-l-laḏî 'ayyadaka binaṣrihî wa bi-l-mu'minîna (62) wa 'allafa bayna qulubihim law 'anfaqta mâfî-l-'arḍi jamî'an-mâ 'allafta bayna qulûbihim walâkinna-L-Lâha 'allafa baynahum 'innahû 'Azîzun Ḥakîmun (63).

S'ils te proposent la paix, accepte-la. Confie-toi à Allah. Il entend et sait tout. (61) S'ils méditent une trahsion, Allah te suffit. C'est déjà Lui qui t'a donné son assistance et celle des fidèles (62) Allah a réalisé l'union de tous les fidèles. Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union. Allah seul peut unir les cœurs. Il est puissant et sage (63).

Dieu avait ordonné Son Prophète à combattre les incrédules tant qu'ils lui sont hostiles, mais **«s'ils te proposent la paix»** en s'inclinant au pacifisme, à la conciliation et à la trêve **«accepte-la»**.

On rapporte à cet égard que pendant l'an de Houdaybya lorsque les idolâtres demandèrent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - la conciliation et de mettre fin à la guerre entre eux pour une période de neuf ans, ils accpeta leur proposition et conclut une trêve soumise à plusieurs conditions.

Quant à Ibn Abbas et Moujahed, ils ont précisé que ce verset fut abrogé par celui de l'ordre du combat: **«Combattez ceux qui ne croient ni à Allah ni au jour dernier»** [Coran IX, 29] Mais cette opinion est sujet à discussion car l'ordre de combattre n'est pas catégorique car on peut, en cas où l'ennemi possède une grande armée, conclure une trêve comme l'affirme le verset précité et comme s'est comporté le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le jour de Houdaybya. Donc il n'y a ni abrogation, ni contradiction et c'est Dieu qui est le plus savant.

«Confie-toi à Allah» est une exhortation à se fier à Dieu à tout moment et une acceptation de la paix même si les idolâtres, dans leur proposition voulaient le tromper en se donnant le temps nécessaire afin qu'ils puissent préparer une armée plus puissante, et la demande de la paix n'est qu'une ruse. Dieu rassure Son Prophète en lui disant: **«Allah te suffit».**

Puis il lui rappelle les bienfaits qu'il lui a accordé en mettant à sa disposition les croyants parmi les Mouhagériens et les Ansariens **«C'est Lui qui t'a donné son assistance et celle des fidèles».**

Quant aux dires de Dieu: **«Quand bien même tu aurais dépensé toute les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union»**, Il a voulu lui montrer que, dans le temps de l'ignorance, il y avait entre eux tant de guerres surtout entre les deux tribus Aws et Khazraj qui habitaient à Médine. Mais un fois convertis, Dieu mit fin à cette guerre grâce à la lumière de la foi. qui les a rendus frères comme le montre ce verset: **«Reconnaissez les bienfaits d'Allah pour vous, Lui qui d'ennemis qui vous étiez, a fait l'union entre vos cœurs, Lui qui par Sa grâce, vous a rendus frères»** [Coran II, 103].

Il est cité dans les deux Sahih que lorsque le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - partagea le butin acquis pendant l'expédition de Hounaïn, et comme les Ansariens étaient mécontents, il leur sermonna: *«O Ansariens! Ne vous ai-je pas trouvés égarés et Dieu ne vous a-t-Il pas dirigés grâce à moi? Vous étiez pauvres et Dieu vous a enrichis grâce à moi? Vous étiez divisés et Dieu vous a unis grâce à moi?»* Après chaque parole les Ansariens s'écriaient: «Dieu et Son Envoyé nous ont

comblés de faveurs» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Donc Dieu a suscité entre eux cette affection car Il est Sage dans ses agissements et décrets. Ibn Abbas a dit: «Le lien du sang pourra être rompu, les bienfaits méconnus, mais lorsque Dieu unit les cœurs aucun force ne pourrait les désunir. Puis il récita: «**Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union»**.

Quant à Moujahed, il a dit: «Lorsque deux personnes qui s'aiment en Dieu se rencontrent, et que l'une d'elles prenne la main de l'autre en lui souriant, leurs péchés seront effacés commes les feuilles sèches qui tombent d'un arbre. Entendant ces paroles, Abda lui dit: «C'est une chose très facile à faire». Et Moujahed de répondre: «Ne dis pas cela et souviens-toi que Dieu a dit: «**Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réussi une pareille union»**. Abad de déclarer ensuite: «J'ai conclu alors qu'il est plus avisé que moi».

Salman Al-Farissi rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque le musulman rencontre son frère le musulman et le prend par la main -ou le secourt- leurs péchés seront effacés telles que les feuilles séches tombent d'un arbre dans un jour où un vent impétueux y souffle, ou sans que Dieu ne leur pardonne même si leurs péchés étaient autant que l'écume de la mer»*[2].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ حَسْبُكَ ٱللَّهُ وَمَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٦٤﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ حَرِّضِ
ٱلْمُؤْمِنِينَ عَلَى ٱلْقِتَالِ ۚ إِن يَكُن مِّنكُمْ عِشْرُونَ صَٰبِرُونَ يَغْلِبُوا۟ مِا۟ئَتَيْنِ ۚ وَإِن يَكُن
مِّنكُم مِّا۟ئَةٌ يَغْلِبُوٓا۟ أَلْفًا مِّنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿٦٥﴾

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ لما خطب الأنصار في شأن غنائم حنين قال لهم: «يا معشر الأنصار ألم أجدكم ضلالاً فهداكم الله بي، وعالة فأغناكم الله بي، وكنتم متفرقين فألفكم الله بي» كلما قال شيئاً قالوا: الله ورسوله أمنّ.

(2) عن سلمان الفارسي أن رسول الله ﷺ قال: «إن المسلم إذا لقي أخاه المسلم فأخذه بيده تحاتت عنهما ذنوبهما كما تحات الورق عن الشجرة اليابسة في يوم ريح عاصف، وإلا غفر لهما ذنوبهما ولو كانت مثل زبد البحار».

ٱلْـَٔـٰنَ خَفَّفَ ٱللَّهُ عَنكُمْ وَعَلِمَ أَنَّ فِيكُمْ ضَعْفًا فَإِن يَكُن مِّنكُم مِّائَةٌ صَابِرَةٌ
يَغْلِبُوا۟ مِا۟ئَتَيْنِ وَإِن يَكُن مِّنكُمْ أَلْفٌ يَغْلِبُوٓا۟ أَلْفَيْنِ بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّـٰبِرِينَ ﴿٦٦﴾

yâ 'ayyuhâ-N-Nabiyyu ḥasbuka-L-Lâhu wa man-i-ttaba'aka mina-l-mu'minîna (64) yâ 'ayyuhâ-N-Nabiyyu ḥarriḍi-l-mu'minîna 'alâ-l-qitâli 'iy-yakun minkum 'išrûna ṣâbirûna yaġlibû mi'atayni wa 'iy-yakum-minkum mi'atun yaġlibû 'alfam-min-l-laḏîna kafarû bi 'annahum qawmu-l-lâ yafqahûn (65) 'al 'â na ḫaffafa-L-Lâhu 'ankum wa 'alima 'anna fîkum ḍa'fan fa'iy-yakum-minkum 'alfun yaġlibû 'alfayni bi 'iḏni-L-Lâhi wa-L-Lâhu ma'a-ṣ-ṣâbirîna (66).

O Prophète, Allah et les croyants qui te sont attachés te suffisent. (64) O Prophète, excite les croyants au combat. Vingt d'entre vous, s'ils sont fermes, doivent avoir raison de deux cents infidèles. Et cent doivent avoir raison de mille. Parce que ce sont des gens qui manquent d'initiation. (65) Maintenant Allah allège votre tâche, car Il a reconnu votre faiblesse. Ceux d'entre vous, s'ils sont fermes doivent avoir raison de deux cents et mille de deux milles avec l'aide d'Allah. Allah soutient les fermes (66).

Dieu encourage Son Prophète et les fidèles à combattre leurs ennemis en leur rassurant qu'Il est leur soutien contre eux quelque soit leur multitude ou leur puissance, même si le nombre des croyants leur est inférieur. Il dit à Son Prophète «**O Prophète, Allah et les croyants qui te sont attachés te suffisent**» Donc il ne te reste que d'exciter les croyants au combat. C'est pourquoi l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - encourageait les fidèles à combattre leurs ennemis une fois se trouvant face à face, comme il l'a fait le jour de Badr lorsque les polythéistes se sont avancés vers eux pour les combattre. Il dit à ses compagnons: *«Préparez-vous pour obtenir (comme récompense) un Paradis dont sa largeur est équivalente à celle des cieux et de la terre».* Oumayr Ben Al-Hamam lui demanda: «Sa largeur est équivalente à celle des cieux et de la terre? *-Oui, répondit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. -Comme c'est merveilleux! Comme c'est merveilleux!». répliqua-t-il. Il lui dit: «Qu'est-ce qui te porte à dire «C'est merveilleux»?* - J'espère être l'un de ses habitants» *- En effet tu es l'un d'eux».*

'Oumayr alors brisa le fourreau de son sabre, prit des dattes dans sa main, mangea quelques unes, jeta le reste et dit: «Ce sera une longue vie pour en finir avec ces dattes». Puis il s'élança contre les incrédules et combattit jusqu'à ce qu'il fut tué»[1].

Puis Dieu annonce la bonne nouvelle aux fidèles en leur ordonnant: **«Vingt d'entre vous, s'ils sont fermes, doivent avoir raison de deux cents infidèles. Et cent doivent avoir raison de mille».** Donc un fidèle devait affronter dix impies. Mais ceci fut abrogé plus tard et la bonne annonce existe toujours.

Ibn Abbas rapporte que quand ce verset fut révélé et que chacun des croyants devait combattre dix incrédules sans penser jamais à les fuir, les fidèles éprouvèrent une grande peine. Puis la tâche fut allégée en mettant cent croyants contre deux cents infidèles en imposant la même condition d'être fermes sans s'esquiver si leur nombre est la moitié de celui des ennemis. Mais s'il est inférieur à la moitié, ils ont le droit aux manœuvres pour éviter l'affrontement.

مَا كَانَ لِنَبِيٍّ أَن يَكُونَ لَهُۥٓ أَسْرَىٰ حَتَّىٰ يُثْخِنَ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ تُرِيدُونَ عَرَضَ
ٱلدُّنْيَا وَٱللَّهُ يُرِيدُ ٱلْءَاخِرَةَ ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٦٧﴾ لَّوْلَا كِتَٰبٌ مِّنَ ٱللَّهِ سَبَقَ
لَمَسَّكُمْ فِيمَآ أَخَذْتُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿٦٨﴾ فَكُلُوا۟ مِمَّا غَنِمْتُمْ حَلَٰلًا طَيِّبًا ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٩﴾

mâ kâna linabiyyin 'ay-yakûna lahû 'asrâ ḥattâ yuṯḫina fî-l-'arḍi turîdûna 'araḍa-d-dunyâ wa-L-Lâhu yurîdu-l-'âḫirata wa-L-Lâhu 'Azîzun

(1) كان رسول الله ﷺ يحرض على القتال عند صفهم ومواجهة العدو، كما قال لأصحابه يوم بدر حين أقبل المشركون في عَدَهم وعُددهم: «قوموا إلى جنة عرضها السموات والأرض» فقال (عمير بن الحمام) عرضها السموات والأرض؟ فقال رسول الله ﷺ «نعم»، فقال: بخ بخ، فقال: «ما يحملك على قولك بخ بخ»؟ قال: رجاء أن أكون من أهلها، قال: «فإنك من أهلها» فتقدم الرجل فكسر جفن سيفه، وأخرج تمرات فجعل يأكل منهن، ثم ألقى بقيتهن من يده، وقال: لئن أنا حييت حتى آكلهن إنها لحياة طويلة، ثم تقدم فقاتل حتى قتل رضي الله عنه.

Ḥakîmun (67) lawla kitâbum-mina-L-Lâhi sabaqa la massakum fîmâ 'aḫadtum 'adâbun 'azîmun (68) fakulû mimmâ ġanimtum ḥalâlan ṭayyiban wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha ġafûr-r-Raḥîmun (69).

Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers si ce n'est au cours d'un combat. Vous aspirez aux biens de ce monde alors qu'Allah s'attache à l'autre. Allah est puissant et sage(67) N'était-ce une prescription intervenue d'Allah, un douloureux châtiment vous aurait touchés pour ce que vous avez capturé arbitrairement (68) Il vous est permis de disposer du butin en toute quiétude. Craignez Allah. Il est clément et miséricordieux (69).

Le jour de Badr et après la défaite des polythéistes, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - consulta ses compagnons au sujet des prisonniers. Abou Bakr lui dit: «O Envoyé de Dieu, ils sont tes proches et concitoyens. Ne les exécute pas et demande-leur de se repentir, peut-être Dieu reviendra vers eux» Quant à Omar, il lui dit: «O Envoyé de Dieu, ils t'on traité de menteur et expulsé de ton propre pays. Amène-les et tue-les».

Abdullah Ben Rawaha lui dit: «O Envoyé de Dieu, tu te trouves actuellement dans une vallée pleine de bois. Allumes-y le feu et jette-les dedans». Mais l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - garda le silence sans proférer un mot. Il se leva et entra dans sa tente.

Certains dirent: «Il acceptera l'opinion d'Abou Bakr», d'autres de dire: «Non, il sera du côté de 'Omar» et d'autres encore déclarèrent: «Plutôt il appuyera celle de 'Abdullah Ben Rawaha» Puis il sortit et déclara aux hommes: «Parfois Dieu ramollit les cœurs des hommes au point de les rendre plus mous que le lait. Tantôt Il les endurcit de sorte qu'ils deviennent plus durs que les pierres. Toi Abou Bakr, tu t'es montré clément comme était Abraham -que Dieu le salue- quand il a dit à Dieu. **«Quiconque me suivra sera solidaire de moi. Celui qui me désobéira... Seigneur Tu es clément et miséricordieux»** [Coran XIV, 36]. Tu es aussi pareil à Jésus -que Dieu le salue- quand il a dit: **«Si tu les châties, ce sont Tes sujets. Si Tu leur pardonnes, Tu es auguste et sage»** [Coran V, 118]. Quant à toi ô Omar, tu ressembles à Moïse -que Dieu le salue- en demandant au Seigneur: **«Seigneur, anéantis leurs richesses, endurcis leurs cœurs. Fais qu'ils ne croient qu'en expiant un châtiment**

terrible» [Coran X, 88]. Et toi Abdullah tu proposes ce que Noé avait demandé à Dieu: «**Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle**» [Coran LXXI, 26]. Puisque vous êtes des indigents, que l'un de ces prisonniers ne soit libéré que contre une rançon ou on lui tranche la tête».

Ibn Mass'oud intervint et dit: «O Envoyé de Dieu, à l'exception de Souhayl Ben Baida qui ne cesse de penser à l'Islam» L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors ne dit mot. Et Ibn Mass'oud de déclarer: «En ce jour-là, j'éprouvai une certaine frayeur au point où je redoutai que quelques pierres ne tombassent du ciel sur ma tête» Mais il ne tarda pas à me répliquer: «A l'exception de Souhayl Ben Baida». Dieu à lui la puissance et la gloire fit descendre à cette occasion le verset suivant: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers...** jusqu'à la fin».

Ibn Omar raconte: «A la fin de la bataille, Al-Abbas fut parmi les prisonniers et c'était un Ansarien qui l'avait capturé. Comme les Ansariens pensaient à l'exécuter, on mit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au courant de leur dessein. Il dit à ses compagnons: «Je n'ai pas pu dormir cette nuit à cause de mon oncle paternel Al-Abbas. Les Ansariens ont décidé de le tuer» Omar lui proposa «Puis-je aller les voir?» - Certainement, lui répondit-il. Omar vint auprès des Ansariens et leur dit: «Libérez Al-Abbas!» -Non par Dieu, lui répondirent-ils, nous ne le libérerons pas». Omar leur répliqua: «Si c'était le désir de l'Envoyé de Dieu? - Si c'est ainsi, lui dirent-ils, prends-le.

Al-Abbas une fois libéré, Omar le prit par la main et lui dit: «O Al-Abbas, convertis-toi! Par Dieu, si tu te convertis, cela me causera une joie plus grande que la conversion d'Al-Khattab (mon père). C'est parce que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en sera très content».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda l'avis d'Abou Bakr à propos des prisonniers, il lui répondit: «Ils font partie de ta tribu, libère-les». En demandant à 'Omar, celui-ci dit: «Tue-les». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - accepta leur rachat et Dieu à cette occasion lui fit cette révélation: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers...**».

En commentant ce verset, Ibn Abbas précise qu'il s'agit du butin

acquis le jour de Badr avant que Dieu ne le rende licite. C'est comme Dieu voulut dire aux musulmans: «Comme Je ne châtie pas celui qui me désobéit avant de lui montrer Mes ordres, un châtiment douloureux vous aurait atteints à cause de ce dont vous vous êtes emparés» Ainsi fut l'avis de Moujahed. Mais Al-A'mach a dit: «Cela signifie que Dieu a promis de ne châtier aucune personne qui a participé à la bataille de Badr parmi les croyants».

Ibn Abbas a dit: «**N'était-ce une prescription intervenue d'Allah**» Cela signifie qu'il est cité dans le sommier du premier Livre que le butin et les prisonniers sont pour vous. «**Un douloureux châtiment vous aurait touchées pour ce que vous avez capturé arbitrairement**» ce qui corrobore cette opinion le hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre Prophète n'avait reçues avant moi: La victoire (sur mon ennemi) à une distance d'un mois de marche (en lui inspirant) la terreur; toute la terre m'a été faite comme un lieu pour la prière et son sable est un moyen de purification; les butins sont devenus comme des biens licites pour moi, alors qu'ils ne l'étaient pas à aucun avant moi; ou m' accordé le droit d'intercession; enfin Dieu envoyait chaque Prophète à son peuple, tandis que moi, j'ai été envoyé au monde entier»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

L'imam Abou Daoud rapporte dans ses sunans, d'arpès Ibn Abbas que, après la bataille de Badr, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fixa le montant de la rançon de chaque idolâtre à 400 (dirhams). Selon la majorité des ulémas l'imam -ou le gouverneur- a le choix: il a le droit de tuer les prisonniers comme était le sort de Bani Qouraïdha, ou il accepte la rançon comme celui des prisonniers de Badr, ou bien encore il les libère contre le relâchement des prisonniers musulmans, comme l'agir de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à propos d'une femme captive et sa fille qui étaient la part

---

(1) في الصحيحين: «أعطيت خمساً لم يعطهن أحد من الأنبياء قبلي: نصرتُ بالرعب مسيرة شهر، وجعلت لي الأرض مسجداً وطهوراً، وأحلت لي الغنائم ولم تحل لأحد قبلي، وأعطيت الشفاعة، وكان النبي يبعث إلى قومه وبعثت إلى الناس عامة».

du butin accordée à Salama Ben Al-Akwa'. Il les a rendues aux polythéistes contre des prisonniers musulmans, ou enfin il peut les rendre à l'esclavage. Telle fut l'opinion de Chafé'i, Malek et une foule des ulémas.

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِىُّ قُل لِّمَن فِىٓ أَيْدِيكُم مِّنَ ٱلْأَسْرَىٰٓ إِن يَعْلَمِ ٱللَّهُ فِى قُلُوبِكُمْ خَيْرًا
يُؤْتِكُمْ خَيْرًا مِّمَّآ أُخِذَ مِنكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٧٠﴾ وَإِن يُرِيدُوا۟
خِيَانَتَكَ فَقَدْ خَانُوا۟ ٱللَّهَ مِن قَبْلُ فَأَمْكَنَ مِنْهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٧١﴾

yâ 'ayyuhâ-N-Nabiyyu qul liman fî 'aydîkum mina-l-'asrâ 'iy-ya'lami-L-Lâhu fî qulûbikum ḫayray-yu'tikum ḫayram-mimmâ 'uḫiḏa minkum wa yaġfir lakum wa-L-Lâhu afur-r-Raḥîmun (70) wa 'iy-yurîdû ḫiyânataka faqad ḫânû-L-Lâha min qablu fa'amkana minhum wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (71).

O Prophète, dis aux captifs qui sont entre vos mains: «Si Allah découvre dans vos cœurs de bons sentiments, Il vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris et Il effacera vos péchés. Allah est miséricordieux et clément. (70) S'ils méditent de te trahir, sache qu'ils ont trahi Allah avant toi. Mais Allah a permis leur capture. Allah est savant et sage (71).

Mouhammad Ben Ishaq rapporte d'après Ibn Abbas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit au jour de Badr: «Je sus que quelques uns de Bani Hachem et d'autres ont été contraints de sortir et qui n'ont aucune intention de nous combattre. Lorsque l'un d'entre vous rencontre un des ces hommes, qu'il ne le tue pas. Celui qui rencontre Al-Boukhtouri Ben Hicham, qu'il ne le tue pas. Celui qui rencontre Al-Abbas Ben Abdul Muttaleb, qu'il ne le tue pas, car il a été forcé de quitter son foyer».

Abou Houzaifa Ben 'Outba dit: «Tu veux qu'on tue nos pères, frères, fils et citoyens en épargnant la vie à Al-Abbas? Par Dieu, si je le rencontre je lui enfoncerai le sabre au visage!». Ces propos furent transmis à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui dit à Omar Ben Al-Khattab: «O Abou Hafs! (et 'Omar de déclarer: «c'était la première fois où il m'appela Abou Hafs) Est-il logique que le visage de

l'oncle de l'Envoyé de Dieu subisse un coup de sabre?». Omar lui répondit: «O Envoyé de Dieu, permets-moi de lui trancher la tête à cet hypocrite» Et Abou Houdzaifa de commenter ces propos de 'Omar «Ce que j'ai dit ne m'a procuré aucune sécurité plutôt j'ai éprouvé toujours de la peur espérant que Dieu me fasse expier cela par un martyre». En effet il fut tué en martyr le jour de Yamama.

Mouhammad Ben Ishaq raconte que la rançon la plus élevée était celle d'Al-Abbas Ben Abdul Mouttaleb car il était un homme très aisé et il s'est racheté par cent onces d'or.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Anas Ben Malek que des Ansariens dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Envoyé de Dieu, permets-nous de libérer Abbas, le fils de notre sœur, sans prendre sa rançon. «Il leur répondit: «Non par Dieu, vous devez encaisser le dernier sou». A savoir que les Qoraïchites avaient demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - de racheter leurs prisonniers, il accepta leur proposition en fixant pour chacun d'eux la somme qu'il devait payer de gré à gré.

On a rapporté qu'Al-Abbas dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai été musulman». Il lui répondit: «Dieu seul connait bien ta conversion. Si vraiment tu l'étais, Il te récompensera, et nous autres, nous ne devons juger que ton apparence. Paye ta propre rançon et celles de tes deux neveux Nawfal et 'Aqil, et ton allié 'Outba Ben Amr - Mais je ne possède pas tout cela, répondit Al-Abbas. Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: «Où est donc l'argent que tu as enfoui avec Oum Al-Fadl? Et en plus tu lui as dit: «Si un malheur m'atteindra dans mon voyage cet argent reviendra à mes fils Al-Fadl, Abdullah et Qacham?» Il s'écria: «Par Dieu, ô Envoyé de Dieu, j'atteste que tu es l'Envoyé de Dieu, car personne n'est au courant de cela à part moi et - ma femme - Oum Al-Fadl. Fais donc le compte en prenant en considératoin les vingt onces que je portais sur moi» - Non, répliqua l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, cette somme confisquée est un bien que Dieu nous a accordé». Al-Abbas paya alors sa propre rançon et celles de ses deux neveux et son allié. Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«O Prophète, dis aux captifs qui sont entre vos mains: «Si Allah découvre dans vos cœurs de bons sentiments, Il**

vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris et Il effacera vos péchés. Allah est miséricordieux et clément».

Al-'Abbas déclara, plus tard: «Contre les vingt onces d'or confisquées que je portais sur moi lors de ma conversion, Dieu m'a accordé vingt esclaves dont chacun possédait un capital et travaillait pour mon compte. Tout ce que je demande, est le pardon de Dieu à Lui la puissance et la gloire». Il a ajouté: «C'est à mon sujet que Dieu a fait descendre ce verset: **«Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers....»**. Comme je mis le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au courant de ma conversion en lui demandant de me rendre les vingt onces d'or confisquées, il refusa. Dieu m'accorda en échange vingt esclaves qui pratiquèrent le commerce pour mon compte».

Ibn Abbas a rapporté: «On a dit au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Nous avons cru en ton message et nous attestons que tu es l'Envoyé de Dieu. Nous recommanderons à nos concitoyens de nous imiter» Dieu alors fit cette révélation: «**Si Allah découvre dans vos cœurs de bons sentiments, Il vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris**» en vous multipliant ses bienfaits en échange «**et Il effacera vos péchés**» dont le polythéisme qui est le plus grave. Al-Abbas disait souvent: «Comme ce verset fut révélé à notre sujet, je ne l'échangerai même pas contre les richesses du monde» Il a dit: «**Il vous accordera plus de biens qu'Il ne vous en a été pris**» et j'avaoue qu'Il m'a donné cent multiples, et j'espère aussi qu'il m'a pardonné».

Qatada raconte: «On nous a rapporté que, recevant de Bahraïn une somme de 80.000 dinars, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit ses ablutions pour la prière de midi qui ne l'a pas accomplie avant de distribuer cet argent aux pauvres et demandeurs. Il ordonna à Al-Abbas d'en prendre par le creux de ses deux mains. Il en prit en disant: «Ceci est bien meilleur que ce qu'on m'a enlevé. J'implore le pardon de Dieu». Suivant une variante: «Al-Abbas en prit de cet argent qui était dispersé dans la mosquée et remplit le pan de son vêtement. Comme ce fardeau fut très lourd et personne ne l'aida à le soulever, il s'en débarrassa d'une partie et partit suivi des regards du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui fut étonné de son avidité».

«S'ils méditent de te trahir, sache qu'ils ont trahi Allah avant toi» en te déclarant autre chose, ils ont déjà trahi Allah le jour de Badr en Le reniant. **«Mais Allah a permis leur capture»** en faisant d'eux plusieurs prisonniers car **«Allah est savant et sage».**

Quatada a dit que ce verset fut révélé à propos de 'Abdullah Ben Abi Sarh, le commis qui a apostasié et rejoint les idolâtres. Mais d'autres ont répondu que ce verset peut s'appliquer à tous les hommes.

إِنَّ الَّذِينَ آمَنُوا وَهَاجَرُوا وَجَاهَدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالَّذِينَ
آوَوا وَّنَصَرُوا أُولَٰئِكَ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ ۚ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَلَمْ يُهَاجِرُوا مَا لَكُم مِّن
وَلَايَتِهِم مِّن شَيْءٍ حَتَّىٰ يُهَاجِرُوا ۚ وَإِنِ اسْتَنصَرُوكُمْ فِي الدِّينِ فَعَلَيْكُمُ النَّصْرُ إِلَّا عَلَىٰ
قَوْمٍ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَاقٌ ۗ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٧٢﴾

'inna-l-ladīna 'âmanû wa hâjarû wa jâhadû bi 'amwâlihim wa 'anfusihim fî sabîli-L-Lâhi wa-l-ladîna 'âwaw wa naṣarû 'ûlâ'ika ba'ḍuhum 'awliyâ'u ba'ḍin wa-l-ladîna 'âmanu walam yuhâiru mâlakum min walâyatihim min šay'in ḥattâ yuhâjirû wa 'ini-stanṣarukum fî -d-dîni fa'alaykumu-n-naṣru 'illâ 'alâ qawmim-baynakum wa baynahum mîṯâqun wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna baṣîrun (72).

Ceux qui croient en Allah, qui ont émigré, qui ont mis leurs biens et leurs personnes au service d'Allah, qui ont donné asile au Prophète et l'ont assisté, ceux-là sont solidaires les uns des autres. Ceux qui croient et qui n'ont pas émigré n'acquèreront ces biens de solidarité avec vous que lorsqu'ils auront émigré. S'ils implorent votre aide pour la défense de leur religion, vous devez la leur donner, à moins qu'elle ne vise un peuple qui vous soit lié par un pacte. Allah voit toutes vos actions (72).

Selon ce verset, les croyants furent classés à cette époque en plusieurs catégories:

- Les Mouhagériens (émigrés) qui ont quitté leurs foyers et leurs biens pour secourir l'Envoyé de Dieu et soutenir sa religion en consacrant âmes et biens.

- Les Ansariens (les Médinois) qui ont cru au Prophète Prophète -

qu'Allah le bénisse et le salue -, donné refuge aux Mouhagériens, mis à leur disposition leurs biens, et sont venus en aide à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en combattant à ses côtés. Mouhagériens et Ansariens «**sont solidaires les uns des autres**» Pour cela le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a établi la fraternité entre eux en choisissant un homme d'une catégorie et faisant de lui un frère choisi de l'autre. Ils héritaient les uns des autres avant la révélation du verset qui a imposé les règles de la succession.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Ibn Abbas, que l'Envoyé de Dieu- qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les Mouhagériens et les Ansariens sont amis les uns des autres, ainsi que les hommes libres de Qoraïch et les affranchis de Thaqif, jusqu'au jour de la résurrection»* ***(Rapporté aussi par Ahmed et Al-Hâfedh Ben You'la)***[1].

Dieu a fait aussi l'éloge de ces deux catégories dans plusieurs versets dont celui-ci: «**Les premiers qui accompagnèrent le Prophète, les premiers qui l'accueillirent à Médine et ceux qui se joignirent à eux d'un élan sincère. Allah se félicitera d'eux comme ils se féliciteront de lui**» [Coran IX, 100], et cet autre: «**Allah a pardonné au Prophète, à ceux qui ont émigré avec lui et à ceux qui l'ont accueilli à Médine**» [Coran IX, 117], et aussi ce troisième: «**Une part en revient aux pauvres qui seront exilés et on quitté leurs demeures et leurs biens pour gagner la grâce et l'amour d'Allah et faire triompher Allah et son Prophète. Voilà les hommes sincères. Les gens de Médine, qui n'avaient pas quitté leurs foyers et s'étaient convertis, accueillirent avec effusion les émigrés**» [Coran LIX, 8-9]. Ces derniers, les Médinois, ont préféré les premiers, les émigrés, à eux-mêmes malgré leur pauvreté. «**Ils n'étaient pas envieux de ce que ceux-ci recevaient**» [Coran LIX, 9] c'est à dire des grâces de l'émigration, ce qui affirme que l'émigration vaut mieux que le secours. A ce propos Houdzaifa a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'a laissé la liberté de choisir entre l'émigration et le secours, j'ai opté pour la première».

---

(1) عن ابن عباس، وقال رسول الله ﷺ: «المهاجرون والأنصار بعضهم أولياء بعض، والطلقاء من قريش والعتقاء من ثقيف بعضهم أولياء بعض الى يوم القيامة» أخرجه أيضاً أحمد والحافظ أبو يعلى.

«Ceux qui croient et qui n'ont pas émigré n'acquèreront ces liens de solidarité avec vous que lorsqu'ils auront émigré» Ceux-là forment la troisième catégorie des croyants qui ont la foi, n'ont pas émigré et sont restés dans leurs demeures. Ils n'auront aucune part au butin même pas une partie du cinquième tant qu'ils n'auront pas combattu.

A ce propos Yazid Ben Al-Khasib Al-Aslami a dit: «Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - envoyait une armée ou un régiment, il recommandait aux chefs: *«Faites vos expéditions au nom de Dieu et pour la cause de Dieu. Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu. Lorsque vous rencontrez vos ennemis parmi les polythéistes demandez-leur d'exécuter ces trois choses, et acceptez de leur part laquelle de ces trois qu'auront accomplie et arrêtez toute hostilité envers eux: Appelez-les à embrasser l'Islam, s'ils croiront, acceptez leur conversion et ne leur soyez pas hostiles. Puis demandez-leur de déménager de leurs demeures à celle des émigrés et faites-les savoir que, s'ils s'exécuteront, ils devront s'acquitter des mêmes obligations des Mohagériens et ils jouiront des mêmes droits. En cas où ils refuseront d'y consentir, qu'ils sachent alors qu'ils seront comme les bédouins qui vivent parmi les musulmans et que la décision de Dieu s'applique à eux comme aux croyants. Ils n'auront aucune part du butin et des tributs à moins qu'ils ne combattent à côté des musulmans. S'ils ne consentent pas imposez-leur les tributs, et s'ils répondront à cela, acceptez-les et cessez de les combattre. Enfin s'ils refuseront de payer le tribut, combattez-les en demandant le secours de Dieu»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

---

(1) روي عن يزيد بن الخصيب الأسلمي رضي الله عنه قال: كان رسول الله ﷺ إذا بعث أميراً على سرية أو جيش أوصاه في خاصة نفسه بتقوى الله وبمن معه من المسلمين خيراً، وقال: «اغزوا باسم الله في سبيل الله، قاتلوا من كفر بالله، إذا لقيت عدوك من المشركين فادعهم إلى إحدى ثلاث خصال ـ أو خلال ـ فأيتهن ما أجابوك إليها فاقبل منهم، وكف عنهم، ادعهم إلى الإسلام فإن أجابوك فاقبل منهم وكف عنهم، ثم ادعهم إلى التحول من دارهم إلى دار المهاجرين وأعلمهم إن فعلوا ذلك أن لهم ما للمهاجرين وأن عليهم ما على المهاجرين، فإن أبوا واختاروا دارهم فأعلمهم أنهم يكونون كأعراب المسلمين يجري عليهم حكم الله الذي يجري على المؤمنين ولا يكون لهم في الفيء والغنيمة نصيب إلا أن يجاهدوا مع المسلمين، فإن هم أبوا فادعهم إلى إعطاء الجزية، فإن أجابوا فاقبل منهم وكف عنهم، فإن أبوا فاستعن بالله وقاتلهم» أخرجه مسلم.

Quant à ces paroles divines: «**S'ils implorent votre aide pour la défense de leur religion, vous devez la leur donner**» elles signifient que si ces bédouins qui n'ont pas émigré vous demandent votre aide au nom de la religion pour la défendre, vous devez les secourir car ils sont vos frères coreligionnaires, à moins qu'il ne soit question d'un combat contre un peuple incrédule avec lequel vous avez conclu une alliance jusqu'à un temps déterminé. Dans ce cas vous devez ni violer ce pacte ni trahir votre engagement vis-à-vis de ce peuple.

وَالَّذِينَ كَفَرُوا بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاءُ بَعْضٍ ۚ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِي الْأَرْضِ
وَفَسَادٌ كَبِيرٌ (٧٣)

wa-l-lad̲îna kafarû ba‘ḍuhum 'awliyâ'u ba‘ḍin 'illâ taf‘alûhu takun fitnatun fî-l-'arḍi wa fasâdun kabîrun (73).

Les infidèles sont solidaires les uns des autres. Si vous n'en faites pas autant, le monde sera en proie au désordre et à des troubles profonds (73).

Après que Dieu ait montré que les fidèles sont amis les uns des autres, Il a rompu tout lien entre eux et les incrédules. A ce propos Al-Hakem rapporte d'après Oussama que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «*Les membres de deux communautés différentes n'héritent pas les uns des autres, ainsi qu'un musulman n'hérite pas d'un impie ni un impie d'un musulman*» Puis il récita: «**Si vous n'en faites pas autant, le monde sera en proie au désordre et à des troubles profonds**». Donc si les fidèles n'agissent pas ainsi et se conforment à ces recommandations, il y aura sur terre des rebellions et de la corruption. Ceci aura lieu lorsque les croyants ne s'éloignent pas des incrédules et ne cessent pas toute liaison cordiale avec eux.

وَالَّذِينَ آمَنُوا وَهَاجَرُوا وَجَاهَدُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالَّذِينَ آوَوا وَّنَصَرُوا أُولَٰئِكَ
هُمُ الْمُؤْمِنُونَ حَقًّا ۚ لَّهُم مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ (٧٤) وَالَّذِينَ آمَنُوا مِن بَعْدُ وَهَاجَرُوا
وَجَاهَدُوا مَعَكُمْ فَأُولَٰئِكَ مِنكُمْ ۚ وَأُولُو الْأَرْحَامِ بَعْضُهُمْ أَوْلَىٰ بِبَعْضٍ فِي كِتَابِ اللَّهِ ۗ إِنَّ
اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ (٧٥)

wa-l-laḏina 'ā mnû wa hâjarû wa jâhadû fî sabîli-L-Lâhi wa-l-laḏîna 'āwaw wa naṣarû 'ûlā'ika humu-l-mu'minûna ḥaqqa-l-lahum maġfiratun wa rizqun karîmun (74) wa-l-laḏîna 'āmanû mim-ba'du wa hâjarû wa jâhadû ma'akum fa 'ûlâ'ika minkum wa 'ulû-l-'arḥami ba'ḍuhum 'awlâ bi ba'din fî kitâbi-L-Lâhi 'inna-L-Lâha bikulli šay'in 'alîmun (75).

Ceux qui ont émigré, qui ont combattu au service d'Allah, qui ont donné asile au Prophète et l'ont assisté, voilà les vrais croyants. Ils ont droit au pardon et à des bienfaits sans nombre (74) Ceux qui croient désormais, qui émigreront et qui combattront avec vous, ceux-là vous seront unis par un lien de solidarité. Mais ceux qui sont unis par les liens du sang sont plus solidaires les uns des autres. Ceci est inscrit dans le Livre d'Allah. Allah est omniscient (75).

Telle est la situation des croyants dans le bas monde et les faveurs dont ils jouissent, et la belle récompense qu'ils obtiendront dans l'autre. Leurs péchés seront effacés, ils vivront dans des jardins de délices permanentes, n'éprouveront ni ennui, ni gêne. Ceux qui étaient leurs amis dans la vie présente, seront avec eux dans l'au-delà grâce à leurs bonnes actions, selon les dires de Dieu: **«Quant à ceux qui sont venus les premiers parmi les émigrés et les auxiliaires du Prophète....»** [Coran LX, 100].

A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'homme sera avec ceux qui aime»*, et dans un autre hadith: *«Celui qui aime des gens, il fait partie des leurs»* ou selon une variante: *«sera rassemblé avec eux»*.

«Mais ceux qui sont unis par les liens du sang sont plus solidaires les uns des autres. Ceci est inscrit dans le Livre d'Allah» Ce lien du sang cité dans le verset ne se limite pas, d'après les exégètes, à ceux qui auront droit à la succession, mais il concerne tous les proches quelque soit ce lien.

Ibn Abbas, Moujahed, Ikrima et d'autres ont précisé que ce verset a, en principe, aboli la coutume et la tradition suivant lesquelles les hommes héritaient l'un de l'autre grâce à l'alliance ou à la fraternité. Et c'est Dieu qui est le plus savant.



9 - SOURATE DU REPENTIR

129 verset

Révélée à Médine, à l'exception des deux derniers versets révélés à La Mecque

Révélée à la suite de la sourate de la Table

بَرَآءَةٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦٓ إِلَى ٱلَّذِينَ عَٰهَدتُّم مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١﴾ فَسِيحُوا۟
فِى ٱلْأَرْضِ أَرْبَعَةَ أَشْهُرٍ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّكُمْ غَيْرُ مُعْجِزِى ٱللَّهِ ۙ وَأَنَّ ٱللَّهَ مُخْزِى
ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢﴾

barâ'atum-mina-L-Lâhi wa rasûlihî 'ilâ-l-laḏîna 'âhattum mina-l-mušri-na (1) fasîhû fî-l-'arḍi 'arba'ata 'ašhurin wa-lamû 'annakum ġayru mu'jizî-L-Lâhi wa 'anna-L-Lâha muḫzî-l-kâfirîna (2).

Rupture par Allah et Son Prophète des pactes qui les lient aux idolâtres (1) Pendant quatre mois encore vous pouvez circuler dans le pays. Mais sachez que vous n'aurez jamais raison d'Allah, et qu'Allah Lui, sou-mettra les infidèles (2).

D'après les dires d'Al-Bara Ben Azeb, cette sourate figure parmi les dernières qui furent révélées à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, et le dernier verset est le suivant: **«On t'interroge. Dis-leur: «Voici la règle d'Allah sur les collatéraux...»** [Coran IV, 176].

On remarque qu'elle ne commence pas par l'invocation du Miséricordieux, c'est que les compagnons, en transcrivant le Coran, ne l'ont pas citée en imitant le prince des croyants Othman Ben Affan -que Dieu l'agrée et le rende satisfait-.

Les premiers versets de cette sourate furent descendus au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, lors de son retour de l'expédition de Tabouk où il chargea Abou Bakr de présider à la mission du pèlerinage en cette année, et afin d'apprendre aux hommes les rites de ce devoir, d'avertir les polythéistes qu'il leur sera interdit de faire le pèlerinage après cette année-ci et de réciter aux gens cette sourate: **«Rupture par Allah et Son Prophète....»** Abou Bakr fut suivi par Ali Ben Abi Taleb comme nous allons en parler plus loin.

Cette «rupture» signifie un désaveu de la part de Dieu et de Son Prophète à l'égard des polythéistes avec lesquels ils ont conclu un pacte.

«Pendant quatre mois encore vous pouvez circuler dans le pays». Ce verset fut le sujet d'une controverse dans les opinions entre les exégètes:

On a dit qu'il s'agit de ceux avec qui ont conclu un pacte permanent, ou un pacte dont la durée est inférieure à quatre mois, dans ce cas on lui accorde un temps complémentaire pour les compléter. Quant à ceux dont le pacte expire après un temps limité, en jouiront tant que la date n'a pas échu, en se référant à ce verset: **«Exécutez les engagements que vous avez pris envers eux jusqu'au terme fixé»** [Coran IX, 4]. Enfin quiconque avait conclu un pacte avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, en jouira jusqu'à l'écoulement de ce terme.

Ibn Abbas a commenté cela en disant: «A ceux qui avaient conclu un pacte avec l'Envoyé de Dieu, Dieu leur fixa une période de quatre mois pendant laquelle ils voyageraient librement. Et à ceux qui ne jouissent pas d'un tel pacte, Il octroya une date qui échoira après l'écoulement des mois sacrés. Il ordonna à son Prophète qu'à la date échue, il devra combattre ces derniers jusqu'à ce qu'ils embrassent l'Islam. Quant à ceux qu'un pacte vous lie à eux, après l'écoulement de quatre mois, à partir du jour de sacrifice jusqu'au dixième jour de Rabi' deuxième, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fut ordonné également de combattre ces gens-là tant qu'ils n'auront pas embrassé l'Islam.

Moujahed a précisé que ce verset concerne surtout les tribus

Khouza'a et Medlej et d'autres qui jouissaient d'un pacte. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, en retournant de l'expédition de Tabouk et voulant accomplir le pèlerinage, dit aux hommes: «Puisque les idolâtres font la circumambulation nus autour de la Ka'ba, je n'aime pas être présent à ce spectacle». Il envoya Abou Bakr et Ali -que Dieu les agrée- pour aller dire aux hommes qui se trouvaient en ce moment-là à Zil-Mijaz et en d'autres endroits où ils pratiquaient le commerce surtout dans les foires, que ceux qui bénéficient d'un pacte ne seront en sécurité que pendant quatre mois. Puis à l'expiration de cette période qui commençait au 20 Zoul-Hijja et terminait le 10 de Rabi' deuxième, ils n'auraient aucun droit à la protection tant qu'ils ne se convertissent pas.

وَأَذَٰنٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦٓ إِلَى ٱلنَّاسِ يَوْمَ ٱلْحَجِّ ٱلْأَكْبَرِ أَنَّ ٱللَّهَ بَرِىٓءٌ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ۙ وَرَسُولُهُۥ ۚ فَإِن تُبْتُمْ فَهُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ ۖ وَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّكُمْ غَيْرُ مُعْجِزِى ٱللَّهِ ۗ وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣﴾

wa 'adânum-mina-L-Lâhi wa rasûlihî 'ilâ-n-nâsi yawma-l-hajji-l-'akbari 'anna-L-Lâha barî'um mina-l-mušrikîna wa rasûluhû fa'in tubtum fahuwa hayru-l-lakum wa 'in tawallaytum fa'lamû 'annakum gayru mu'jizî-L-Lâhi wa bašširi-l-ladîna kafarû bi 'adâbin 'alîmin (3).

D'ordre d'Allah et de Son Prophète, il devra être porté à la connaissance des hommes, le jour du pèlerinage solennel, qu'Allah et son Prophète sont déliés de tout pacte avec les idolâtres. S'ils se soumettent, ce ne sera que profit pour eux. S'ils s'obstinent, qu'ils sachent qu'ils n'auront jamais raison d'Allah. Annonce aux infidèles un châtiment rigoureux (3).

Ce fut donc une proclamation de la part de Dieu et de Son Prophète aux gens le jour **«du pèlerinage solennel»** c'est à dire le jour du sacrifice où l'on accomplit le rite le plus méritoire, cette proclamation consistait à faire connaître aux hommes **«qu'Allah et Son Prophète sont déliés de tout pacte avec les idolâtres»**. Mais elle ne s'arrêta pas là, car elle appela ces idolâtres à revenir à Dieu repentants en reniant tout polythéisme et égarement, et cela **«ne sera que profit pour eux»** En cas où ils persévèrent dans leur incrédulité **«qu'ils sachent qu'ils n'auront jamais**

raison d'Allah» en d'autres termes ils ne pourront plus rendre le Seigneur à l'impuissance car Il est capable d'eux à tout moment et ils sont sous Son autorité. **«Annonce aux infidèles un châtiment rigoureux»** qui consiste à l'humiliation et aux malheurs dans le bas monde, les chaines, carcans et massues en fer dans l'autre.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que Abou Houraira a rapporté: «Je fus parmi ceux qu'Abou Bakr avait envoyés à Mina le jour du sacrifice pour annoncer qu'après cette année aucun idolâtre ne pourra faire le pèlerinage, ni un homme en nudité totale de faire les tournées processionnelles. Le jour du pèlerinage solennel -ou le grand pèlerinage- est le jour du sacrifice. En cette année-là, Abou Bakr rejeta toute alliance avec les gens et l'année où L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. fit le pèlerinage de l'adieu, aucun idolâtre n'y participa».

Quant à l'imam Ahmed, il a rapporté que Abou Houraira a dit: «J'accompagnais Ali Ben Abi Taleb quand l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'envoya chez les Mecquois pour leur réciter la sourate du Repentir». On lui demanda: «A quoi appeliez-vous les gens?» Il répondit: «Nous leur annoncions que seule une âme croyante entrerait au Paradis, qu'aucun homme nu ne pourrait faire la circumambulatin autour de la Maison, que celui qu'un pacte le lie à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, la validité de ce pacte ne devrait pas dépasser les quatre mois, et après l'écoulement de cette période Dieu et Son Messager désavoueraient les polythéistes, et enfin aucun idolâtre n'aurait le droit de faire le pèlerinage à la Maison après cette année, Et Abou Houraira d'ajouter: «J'annonçais cela aux hommes à haute voix qu'à la fin ma voix fut éraillée».

Mouhammad Ben Ishaq, de sa part, rapporte: «Après que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ait chargé Abou Bakr de présider au pèlerinage pour enseigner aux hommes ses rites, la sourate du Repentir lui fut révélée. On lui dit: «O Envoyé de Dieu, pourquoi ne charges-tu pas quelqu'un pour avertir Abou Bakr?» - Non, répondit-il, je dois moi-même mettre Abou Bakr au courant de cette sourate, ou un de ma famille». Puis il manda ALi et lui dit: «Retiens ces versets de la sourate du Repentir et, une fois les hommes réunis à

Mina pour sacrifier, annonce-leur que nul incrédule n'entrera au Paradis, aucun idolâtre ne pourra après cette année faire le pèlerinage et aucune personne à l'état de nudité ne fera la circumambulation autour de la Maison. Quiconque avait conclu un pacte avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - il en jouira jusqu'à la date de son expiration».

Ali monta «Al 'Adba'», la chamelle de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et parvint à atteindre Abou Bakr en route. En le voyant, Abou Bakr lui demanda: «Es-tu venu me rejoindre en tant que chef ou subordonné?» - Subordonné, répondit-il. Puis tous les deux poursuivirent leur course -avec les autres fidèles- et arrivés au lieu destiné, ils firent halte là où les hommes avaient l'habitude de faire leur campement du temps de l'ignorance (Jahilia).

Le jour de sacrifice, Ali se leva en orateur et annonça aux gens ce dont il en fut chargé de communiquer. Il leur dit: «Hommes! Un incrédule n'entrera pas au Paradis, après cette année un idolâtre n'aura pas le droit de faire le pèlerinage et un homme nu ne pourra non plus faire les tournées processionnelles autour de la Maison. Celui qu'un pacte le lie à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a le droit d'en jouir jusqu'à la date de son expiration». Tous ces ordres furent exécutés.

Deux interprétations ont été données au terme: «Pèlerinage solennel» ou «grand pèlerinage»:

La **première:** est celle de 'Ata qui a dit qu'il s'agit de la station à Arafa. Elle est aussi adoptée par Abbad Al-Basri qui a rapporté: «J'ai entendu Omar Ben Al-Khattab dire: «Aujourd'hui c'est le jour de 'Arafa. c'est le jour du grand pèlerinage, nul n'a le droit de le jeûner». Plus tard je fis le pèlerinage puis je me rendis à Médine et je demandai voir l'homme le plus avisé parmi ses habitants, on me désigna Sa'id Ben Al-Moussaiab. En le rencontrant je lui dis: «Comme tu es l'homme que je cherche, informe-moi au sujet du jeûne du jour de 'Arafa?» Il me répondit: «Je vais te transmettre l'opinion d'un homme qui était mille fois meilleur que moi, qui est 'Omar -ou suivant une variante: Ibn Omr. Il interdisait aux hommes de jeûner en ce jour leur disant qu'il est le grand pèlerinage.

La **deuxième:** Al-Hareth Al-A'war a rapporté qu'il a demandé Ali à propos du grand pèlerinage et il lui a répondu qu'il est le jour du sacrifice. Telle était aussi l'opinion de 'Abdullah Ben Abi Awfa, et de Al-Moughira Ben Chou'ba. Ce que soutient encore cette opinion, est ce récit raconté par Abdul-Rahman Ben Abi Bakra d'après son père: «En ce jour-là (le jour du sacrifice), l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'assit sur sa monture que les gens la tenaient par le licol. Il leur demanda: *«Quel jour sommes-nous?»* Nous gardâmes le silence croyant qu'il va lui donner un autre nom. Puis il poursuivit: *«N'est-il pas le jour du grand pèleriange?» **(Rapporté par Ibn Jarir)***[1].

إِلَّا ٱلَّذِينَ عَٰهَدتُّم مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ثُمَّ لَمْ يَنقُصُوكُمْ شَيْـًٔا وَلَمْ يُظَٰهِرُوا۟ عَلَيْكُمْ
أَحَدًا فَأَتِمُّوٓا۟ إِلَيْهِمْ عَهْدَهُمْ إِلَىٰ مُدَّتِهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٤﴾

'illâ-l-ladîna 'âhattu mina-l-mušrikîna tumma lam yanquṣukum šay'an wa lam yuẓâhirû 'alaykum 'aḥadan fa'atimmû 'ilayhim 'ahdahum 'ilâ muddatihim 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muttaqîna (4).

Cette mesure ne s'applique pas aux idolâtres avec qui vous avez conclu des pactes et qui les ont fidèlement observés, ni à ceux qui n'ont favorisé aucune entreprise contre vous. Exécutez les engagements que vous avez pris envers eux jusqu'au terme fixé. Allah aime les gens de bonne foi (4).

C'est une mesure exceptionnelle et ne s'applique qu'à ceux qui ont conclu avec les musulmans un pacte permanent. Une période de quatre mois leur est octroyée pour parcourir la terre et chercher un asile où ils trouveront leur salut. Quant à ceux qui jouissent d'un pacte à date limitée, ce pacte sera observé jusqu'au terme fixé. Mais de toute façon les uns et les autres doivent durant la validité du pacte respecter ses clauses sans aider quiconque contre les musulmans. C'est pourquoi Il exhorte les fidèles à respceter leur engagement pris vis-à-

---

(1) عن عبد الرحمن بن أبي بكرة عن أبيه قال: لما كان ذلك اليوم قعد رسول الله ﷺ على بعير له وأخذ الناس بخطامه أو زمامه فقال: «أي يوم هذا؟» قال: فسكتنا حتى ظننا أنه سيسميه سوى اسمه، فقال: «أليس هذا يوم الحج الأكبر؟» رواه ابن جرير.

vis de cette catégorie des polythéistes, **«Allah aime les gens de bonne foi»** ceux qui Le craignent.

فَإِذَا ٱنسَلَخَ ٱلْأَشْهُرُ ٱلْحُرُمُ فَٱقْتُلُوا۟ ٱلْمُشْرِكِينَ حَيْثُ وَجَدتُّمُوهُمْ وَخُذُوهُمْ وَٱحْصُرُوهُمْ
وَٱقْعُدُوا۟ لَهُمْ كُلَّ مَرْصَدٍ ۚ فَإِن تَابُوا۟ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ فَخَلُّوا۟
سَبِيلَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥﴾

fa 'idâ-n-salaha-l-'ašhuru-l-hurumu faqtulû-l-mušrikîna haytu wajattumûhum wa hudûhum wa-hsurûhum waq'udû lahum kulla marṣadin fa'in tâbû wa 'aqâmû-ṣ-ṣalâta wa 'ātû-z-zakâta fahallû sabîlahum 'inna-L-Lâha ġafûr-r-Rahîmun (5).

A l'expiration des quatre mois sacrés, combattez les idolâtres partout où vous les trouverez, capturez-les, cernez-les, coupez-leur toute retraite. S'ils se soumettent, s'ils observent la prière et paient la dîme, laissez-les en paix. Allah est miséricordieux et clément (5).

Quels sont ces mois sacrés? Une question qui a suscité tant d'opinions:

- Ibn Jarir a dit qu'il s'agit des quatre mois cités dans ce verset: **«Quatre de ces mois sont sacrés. Voilà la vérité»** [Coran IX, 36].

- Ibn Jarir a ajouté une autre fois que le dernier de ces mois est Mouharram; ceci est un sujet discutable.

- Ibn Abbas a précisé qu'ils sont la période octroyée aux idolâtres pour circuler dans le pays selon le verset. Puis Dieu a dit: **«A l'expiratoin des quatre mois sacrés»** c'est à dire: après l'écoulement des quatre mois désignés où tout combat est interdit, et pour permettre à ces gens-là de se décider de leur sort durant, partout où vous les trouverez, tuez-les.

Nous allons revenir à cette question plus loin. Après cette période déterminée, l'ordre de combattre les idolâtres fut donné **«combattez les idolâtres partout où vous les trouverez»** sans distinction entre un pays et un autre, toutefois il y a une exception qui est la Maison Sacrée selon ce verset: **«Ne les combattez pas dans l'oratoire sacré à moins qu'ils ne vous y attaquent. S'ils vous y attaquent, tuez-les»** [Coran II, 191].

Il a donné ensuite le choix aux fidèles qui pourront se contenter de capturer les idolâtres, ou de les cerner en les assiégeant et en leur dressant des embuscades: soit dans leurs forteresses, soit dans les routes qu'ils empruntent afin de les contraindre et opter ou bien pour la conversion, ou bien pour la mort.

Une fois ces polythéistes soumis en traduisant cette soumission par des pratiques religieuses imposées: «**S'ils observent la prière et paient la dîme, laissez-les en paix. Allah est miséricordieux et clément**».voilà comment on doit les traiter; une façon qu'a adoptée Abou Bakr après le départ du Prophète, à l'égard de ceux qui ont refusé de payer la zakat en se basant sur ce verset qui interdit leur combat jusqu'à leur conversion et l'acquittement de leurs obligations cultuelles.

Donc ce qu'on doit demander aux idolâtres consiste à les appeler: à la profession de la foi, l'observance de la prière qui est le droit sacré de Dieu à Lui la puissance et la gloire, puis l'acquittement de la zakat qui est le droit des pauvres et misérables qui est aussi considéré comme étant l'œuvre la plus noble à l'égard des créatures. C'est pourquoi on trouve dans le Coran plusieurs versets (qu dépassent les 80) où Dieu a joint la prière à l'aumône -ou la zakat qui est l'aumône légale-.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«J'ai été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, de s'acquitter de la prière, de verser la zakat...»* ***(une partie du hadith rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

En commentant ce hadith, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «vous êtes ordonnés de s'acquitter de la prière et verser la zakat. Quiconque ne paye pas la zakat, ses prières ne seront plus agréées» Et Ibn Aslam de dire également: «Dieu refuse d'accepter toute prière si la zakat n'est pas payée. Que Dieu fasse miséricorde à Abou Bakr comme il était versé dans la religion».

---

(1) قد جاء في الصحيحين: «أمرت أن أقاتل الناس حتى يشهدوا أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله ويقيموا الصلاة ويؤتوا الزكاة».

L'imam Ahmed rapporte d'après Anas que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«J'ai été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu. S'ils se dirigent vers notre qibla (en priant), mangent de nos bêtes égorgées (en suivant les règles) et prient comme nous prions, leur sang et leurs biens seront interdits à moins qu'il n'y ait une transgression à la loi. S'ils font tout cela ils jouiront des mêmes droits que les musulmans et observeront les mêmes obligations»*[1].

Le repentir de ces idolâtres, comme a dit Anas, consiste à renier leurs dieux, à adorer le Seigneur, à faire la prière et à verser la zakat. Dieu a dit à leur propos dans un autre verset: **«S'ils se soumettent, s'ils observent la prière, et s'ils paient la dîme, ce sont vos frères en religion»** [Coran IX, 11].

Le verset cité auparavant, selon les dires de Ad-Dahak, a mis fin à tout pacte conclu entre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et les polythéistes tant au contenu qu'à la durée. On lui a donné l'épithète «Le verset de l'épée». C'est à dire qui stipule le combat contre tout polythéiste. Mais il fut abrogé, plus tard, par ce verset: **«A la fin de la guerre, libérez-les ou échangez-les»** [Coran XLVII, 4] selon les dires de Ad-Dahak et As-Souddy, et selon Qatada il n'était pas abrogé:

وَإِنْ أَحَدٌ مِّنَ الْمُشْرِكِينَ اسْتَجَارَكَ فَأَجِرْهُ حَتَّىٰ يَسْمَعَ كَلَامَ اللَّهِ ثُمَّ أَبْلِغْهُ مَأْمَنَهُ ۚ
ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَعْلَمُونَ ﴿٦﴾

wa 'in 'aḥadum mina-l-mušrikîna-s-tajâraka fa 'ajirhu ḥattâ yasma'a kalâma-L-Lâhi ṯumma 'abliġhu ma'manahu ḏâlika bi 'annahum qawmu-lâ ya'lamûna (6).

Si un idolâtre demande ta protection, accorde-la-lui pour lui permettre

(1) روى الإمام أحمد عن أنس أن رسول الله ﷺ قال: «أمرت أن أقاتل الناس حتى يشهدوا أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله، فإذا شهدوا أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله، واستقبلوا قبلتنا، وأكلوا ذبيحتنا، وصلوا صلاتنا فقد حرمت علينا دماؤهم وأموالهم إلا بحقها، لهم ما للمسلمين وعليهم ما عليهم».

d'entendre la parole d'Allah. Puis, fais-le reconduire en lieu sûr. Cette mesure est justifiée par l'ignorance de ces gens (6).

Si Dieu avait ordonné à Son Prophète de combattre les idolâtres partout où il les trouvera, Il l'exhorte, en d'autre part, à accorder sa protection à quiconque la lui demande, dans le but d'entendre la parole de Dieu, c'est à dire le Coran, et afin que cela constitue un argument contre lui au jour de la résurrection. **«Puis, fais-le reconduire en lieu sûr»** et d'y rester la période nécessaire pour rentrer plus tard chez lui sain et sauf. Car ce sont des gens qui ne savent pas que cette mesure n'a été imposée que pour leur permettre d'avoir une idée de la religion de Dieu, de se convertir, et par la suite ce message sera propagé partout dans les quatre coins du monde.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - accordait sa protection à quiconque venait la lui demander voulant en même temps être dirigé dans la vie présente. Le jour de Houdaybya, les Mecquois idolâtres qui étaient venus conclure avec lui le pacte connu, ont pu constater et voir le grand respect et la vénération que les fidèles réservaient à leur Prophète, des choses qui n'ont pas vues ni dans la cour d'un César ni dans le palais d'un autre roi. En retournant chez les leurs, ils leur racontèrent comment les musulmans étaient à l'égard de leur Prophète, et ce fut une parmi les autres raisons qui les portèrent à se convertir.

On a raconté que, lorsque l'émissaire de Moussailama l'imposteur, vint chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - celui-là lui demanda: «Attestes-tu que Moussailama est l'envoyé de Dieu?» - Oui, répondit-il. Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: «Si on avait le droit d'exécuter les émissaires, je t'aurais tranché la tête».

Le but que vise ce verset consiste à accorder une protection à quiconque vient la demander en se déplaçant d'un pays où une guerre est déclenchée vers un autre où règne l'Islam, soit-il pour un commerce, pour implorer une conciliation, ou autre chose, d'un gouverneur -imam- ou de son assistant tant qu'il tergiverse pour se convertir, jusqu'à son retour à son propre pays.

En commentant ce fait, les ulémas ont jugé qu'il ne faut pas lais-

ser un tel indivdu demeurer, en tant qu'idolâtre, plus que quatre mois dans un pays musulman, bien que certains parmi eux ont fixé la durée maximale à un an».

كَيْفَ يَكُونُ لِلْمُشْرِكِينَ عَهْدٌ عِندَ ٱللَّهِ وَعِندَ رَسُولِهِۦٓ إِلَّا ٱلَّذِينَ عَـٰهَدتُّمْ
عِندَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ۖ فَمَا ٱسْتَقَـٰمُوا۟ لَكُمْ فَٱسْتَقِيمُوا۟ لَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٧﴾

kayfa yakûnu li-l-mušrikîna 'ahdun 'inda-L-Lâhi wa 'inda rasûlihî 'illâ-l-lad̲îna 'âhattum 'inda-l-masjidi-l-ḥarâmi famastaqâmû lakum fastaqîmû lahum 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muttaqîna (7).

Comment concevoir que des idolâtrs puissent pactiser avec Allah et Son Prophète, à moins que ce ne soient ceux de l'oratoire sacré?. Avec ceux-ci, soyez loyaux, tant qu'ils le seront eux-mêmes à votre égard. Allah aime les gens de bonne foi (7).

Dieu montre pourquoi Il a désavoué les polythéistes et leur a accordé les quatre mois pour s'amender, sinon ils seront tués où on les trouvera. Après cela «**comment concevoir que des idolâtres puissent pactiser avec Allah et Son Prophète**» en leur donnant asile et sécurité du moment qu'ils renient Dieu et Son Messager?. Exception faite pour ceux «**de l'oratoire sacré**» qui ont conclu un pacte le jour de Houdaybya. Ceux-là aussi longtemps qu'ils seront sincères avec vous et observeraient le pacte qu'il avaient conclu, sans qu'il y aura une hostilité de part et d'autre, soyez sincères avec eux car Dieu aime ceux qui Le craignent et qui ont la bonne foi.

En effet, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et les musulmans respectèrent cet engagement pris vis-à-vis des idolâtres au mois de Zoul-Qi'da en l'an 6 après l'Hégire. Mais plus tard, les idolâtres trahirent ce pacte et et aidèrent leurs alliés Bani Bakr contre ceux du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - les Banou Khouza'a, même ils les tuèrent à l'intérieur de l'enceinte sacrée. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dut alors leur déclarer la guerre et les attaquer au mois de Ramadan en l'an 8 et Dieu lui accorda la conquête de La Mecque. Il relâcha ceux qui se sont convertis après leur défaite en les appelant les «libérés» qui étaient au nombre de

2000 environ. Quant à ceux qui préféraient rester incrédules durent prendre la fuite. Il leur accorda un délai de quatre mois pour parcourir dans les pays et se décider de leur propre sort. Parmi eux figuraient Safwan Ben Oumaya, Ikrima Ben Abi Jahl et d'autre, puis Dieu les a dirigés vers l'Islam et ils se convertirent.

كَيْفَ وَإِن يَظْهَرُوا عَلَيْكُمْ لَا يَرْقُبُوا فِيكُمْ إِلًّا وَلَا ذِمَّةً ۚ يُرْضُونَكُم
بِأَفْوَاهِهِمْ وَتَأْبَىٰ قُلُوبُهُمْ وَأَكْثَرُهُمْ فَاسِقُونَ ﴿٨﴾

kayfa wa 'iy-yazharû 'alaykum lâ yarqubû fîkum 'illan walâ dimmatan yurdûnakum bi 'afwâhihim wa ta'bâ qulûbuhum wa 'aktaruhum fâsiqûna (8).

Comment le concevoir, alors que, s'ils étaient les plus forts, ils ne tiendraient compte ni de lien du sang ni de la parole donnée? En paroles, ils recherchent votre sympathie alors que leurs cœurs se refusent. Le plus grand nombre manque de scrupules (8).

Dans ce verset, Dieu exhorte les fidèles à être hostiles envers ces idolâtres et les désavouer, en montrant qu'ils ne méritent pas de jouir d'aucun pacte à cause de leur polythéisme et leur reniement du Prophète et de son Message. S'ils l'avaient emporté sur les musulmans, ils n'auraient respecté à leur égard ni alliance ni pacte, étant donné que la plupart d'entre eux sont des pervers.

اشْتَرَوْا بِآيَاتِ اللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا فَصَدُّوا عَن سَبِيلِهِ ۚ إِنَّهُمْ سَاءَ مَا كَانُوا
يَعْمَلُونَ ﴿٩﴾ لَا يَرْقُبُونَ فِي مُؤْمِنٍ إِلًّا وَلَا ذِمَّةً ۚ وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُعْتَدُونَ
﴿١٠﴾ فَإِن تَابُوا وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَآتَوُا الزَّكَاةَ فَإِخْوَانُكُمْ فِي الدِّينِ ۗ وَنُفَصِّلُ
الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿١١﴾

štarw bi 'ẫyâti-L-Lâhi tamanan qalîlan fasaddû 'an sabîlihî 'innahum sẫ'a mâ kânû ya'malûna (9) lâ yarqubûna fî mu'minin 'illan wala dimmatan wa 'ulẫ'ika humu-l-mu'tadûna (10) fa 'in tâbû wa 'aqâmû-ṣ-ṣalâta wa 'ẫtû-z-zakâta fa 'ihwânukum fî-d-dîni wa nufaṣṣilu-l-'ẫyâti liqawmir ya'lamûna (11).

Ils trafiquent à vil prix des enseignements d'Allah et détournent leurs prochains de Sa voie. Quelle détestable attitude (9) S'agit-il d'un croyant, ils ne respectent ni les liens de sang ni la parole donnée? Ils sont intraitables (10) S'ils se soumettent, s'ils observent la prière et s'ils paient la dîme, ce sont vos frères en religion. Nous commentons ainsi nos enseignements à ceux qui peuvent les comprendre (11).

Ces gens-là, au lieu de suivre les enseignements de Dieu, ils s'adonnèrent aux plaisirs éphémères du bas monde et troquèrent à vil prix les Signes du Seigneur. En plus, ils «**Détournent leurs prochains de Sa voie**» en les écartant afin de ne plus suivre le chemin de la vérité. Leurs actes sont très mauvais.

وَإِن نَّكَثُوٓا أَيْمَٰنَهُم مِّنۢ بَعْدِ عَهْدِهِمْ وَطَعَنُوا فِى دِينِكُمْ فَقَٰتِلُوٓا أَئِمَّةَ
ٱلْكُفْرِ ۙ إِنَّهُمْ لَآ أَيْمَٰنَ لَهُمْ لَعَلَّهُمْ يَنتَهُونَ ﴿١٢﴾

wa 'in nakaṯū 'aymânahum min ba'di 'ahdihim wa ṭa'anû fî dînikum fa-qâtilû 'a'immata-l-kufri 'innahum lâ 'aymâna lahum la'allahum yantahu-na (12).

S'ils violent leurs engagements et s'ils attaquent votre religion, combattez ces suppôts de l'impiété. Ils n'ont aucune loyauté. Peut-être cesseront-ils leurs méfaits (12).

Si après le pacte ils violent leurs serments et attaquent votre religion en la dénigrant, combattez-les. On a tiré de ce verset une sentence que celui qui insulte l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et attaque l'Islam, devra être exécuté.

«**Combattez les suppôts de l'impiété**» les chefs de l'infidélité et les meneurs de l'incrédulité tels que Abou Jahl, Chaiba et Oumaya Ben Khalaf, selon Qatada. Mais il s'avère que ce verset concerne tous les polythéistes de Qoraïch.

أَلَا تُقَٰتِلُونَ قَوْمًا نَّكَثُوٓا أَيْمَٰنَهُمْ وَهَمُّوا بِإِخْرَاجِ ٱلرَّسُولِ وَهُم بَدَءُوكُمْ
أَوَّلَ مَرَّةٍ ۚ أَتَخْشَوْنَهُمْ ۚ فَٱللَّهُ أَحَقُّ أَن تَخْشَوْهُ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣﴾ قَٰتِلُوهُمْ

يُعَذِّبْهُمُ ٱللَّهُ بِأَيْدِيكُمْ وَيُخْزِهِمْ وَيَنصُرْكُمْ عَلَيْهِمْ وَيَشْفِ صُدُورَ قَوْمٍ مُّؤْمِنِينَ ﴿١٤﴾ وَيُذْهِبْ غَيْظَ قُلُوبِهِمْ ۗ وَيَتُوبُ ٱللَّهُ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٥﴾

'alâ tuqâlilûna qawman nakatû 'aymânahum wa hammû bi 'ihrâji-r-rasûli wahum bada 'ûkum 'awwala marratin 'atahšawnahum fa-L-Lâhu 'ahaqqu 'an tahšawhu 'in kuntum mu'minîna (13) qâtilûhum yu'addibhûmu-L-Lâhu bi-'aydikum wa yuhzihim wa yansurkum 'alayhim wa yašv > fi sudûra qawmim-mu'minîna (14) wa yudhib gayza qulûbihim wa yatûbu-L-Lâhu 'alâ may-yašâ'u wa-L-Lâhu 'Alîmun Hakîmun (15).

Pourquoi hésitez-vous à combattre un peuple qui a violé ses serments et qui a voulu bannir le Prophète? Pourtant, c'est ce peuple qui a commencé les hostilités. Le craignez-vous? c'est Allah qu'il faut craindre si vous êtes croyants (13). Combattez-les Allah les châtiera par vos mains. Ils les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants (14) Il dissipera leurs rancœurs. Allah agrée qui Il veut. Il est omniscient et sage (15).

Il y en a là aussi une exhortation et une incitation à combattre les idolâtres qui ont cherché à expulser l'Envoyé de Dieu de La Mecque. Comme Dieu le montre aussi dans ce verset: «**Les infidèles trament un complot contre toi pour te faire prisonnier te tuer ou te bannir**» [Coran VIII, 30] et dans celui-ci: «**Par leurs persécutions, ils ont été sur le point de te faire abandonner le pays**» [Coran XVII, 76].

Puis Dieu montre que les idolâtres étaient les premiers à manifester leur hostilité soit le jour de Badr selon les dires de certaines, soit, selon d'autres, quand ils ont violé le pacte et combattu à côté de Bani Bakr contre la tribu Khouza'a l'alliée du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Il se demande ensuite en parlant de ce peuple perfide: «**Le craignez-vous? C'est Allah qu'il faut craindre si vous êtes croyants**» Dieu mérite plus qu'eux d'être redouté. L'ordre du combat fut donné à la suite: «**Combattez-les. Allah les châtiera par vos mains-Il les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants**». Un ordre qui concerne tous ceux qui ont la foi pour combattre les polythéistes. Dieu accueille de qui Il veut le repentir car Il connait parfaitement ce qu'il convient à ses serviteurs, et Il est sage dans ses actes et paroles en les soumettant à ses lois.

أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تُتْرَكُوا۟ وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ جَٰهَدُوا۟ مِنكُمْ وَلَمْ يَتَّخِذُوا۟ مِن
دُونِ ٱللَّهِ وَلَا رَسُولِهِۦ وَلَا ٱلْمُؤْمِنِينَ وَلِيجَةً ۚ وَٱللَّهُ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾

'am hasibtum 'an tutraqû wa lammâ ya'lami-L-Lâhu-l-ladîna jâhadû minkum wa lam yattahidû min dûni-L-Lâhi walâ rasûlihî wala-l-mu'mi-nîna walîjatan wa-L-Lâhu habîrum bimâ ta'malûna (16)

Ne croyez pas qu'Allah va vous laisser comme vous êtes sans distinguer ceux d'entre vous qui combattent pour sa cause et ne nouent d'autres rapports qu'avec Lui, Son Prophète et les croyants? Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites (16).

Les hommes pensent-ils que Dieu leur fera relâche tant qu'Il ne les a pas éprouvés, a connu d'entre eux qui ont combattu pour Sa cause et ceux qui ne l'ont pas fait et a distingué entre ceux qui sont sincères et ceux qui sont menteurs, ainsi pour connaître ceux qui n'auront pas cherché d'alliés en dehors de Lui, de Son Prophète et des croyants?

Cette épreuve est donc inévitable afin de connaître la fermeté de la foi car Il a dit: **«Les hommes croient-ils qu' en se disant croyants, Allah leur évitera toute épreuve?»** [Coran XXIX, 2] et: **«Allah ne saurait laisser les fidèles dans l'état où ils sont»** [Coran III, 179]. Donc lorsque Dieu a imposé le devoir de combattre pour Sa cause, Il a voulu connaître ceux qui se soumettent et ceux qui se rebellent, bien que cela ne lui serait nullement caché.

مَا كَانَ لِلْمُشْرِكِينَ أَن يَعْمُرُوا۟ مَسَٰجِدَ ٱللَّهِ شَٰهِدِينَ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِم بِٱلْكُفْرِ ۚ
أُو۟لَٰٓئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ وَفِى ٱلنَّارِ هُمْ خَٰلِدُونَ ﴿١٧﴾ إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَٰجِدَ
ٱللَّهِ مَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَأَقَامَ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَى ٱلزَّكَوٰةَ وَلَمْ يَخْشَ
إِلَّا ٱللَّهَ ۖ فَعَسَىٰٓ أُو۟لَٰٓئِكَ أَن يَكُونُوا۟ مِنَ ٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٨﴾

mâ kâna li-l-mušrikîna 'ay-ya'murû mašajida-L-Lâhi šâhidîna 'alâ 'anfu-sihim bi-l-kufri 'ûlâ'ika habitat 'a'mâluhum wa fî-n-nâri hum

ḫâlidûna (17) 'innamâ ya'muru masâjida-L-Lâhi man 'â mana bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri wa 'aqâma-ṣ-ṣalâta wa 'â tâ-z-zakâta wa lam yaḫša 'illâ-L-Lâha fa'asâ 'ûlâ'ika 'iy-yakûnû mina-l-muhtadîna (18).

Il n'appartient pas anx infidèles d'entretenir le culte d'Allah, alors qu'ils sont les propres témoins de leur impiété. Leurs œuvres sont vaines et ils auront l'enfer pour séjour éternel (17) L'entretien du culte ne saurait être assuré que par ceux qui croient à Allah et au jour dernier, qui observent la prière et acquittent la dîme et qui ne craignent qu'Allah. Ceux-là ont des chances de faire leur salut (18).

Il n'appartient pas aux idolâtres de fréquenter et peupler les mosquées de Dieu qui ne sont établies que pour proclamer Son unicité, alors qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leur incrédulité en actes et paroles. Voilà ceux dont leurs œuvres s'échouent et ils demeureront immortels dans le Feu.

En vérité, rien d'autres ne fréquentent les mosquées de Dieu que **«ceux qui croient à Allah et au jour dernier»**. A cet égard l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque vous voyez quelqu'un fréquenter souvent les mosquées, soyez témoins de sa foi»*.

Anas, rapporte que l'Envoyé de Diue - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu dit: «Par Ma gloire et Ma puissance, Je pense parfois châtier les habitants de la terre, mais lorsque Je regarde ceux qui peuplent les mosquées, ceux qui s'aiment à cause de Moi et ceux qui implorent, dès l'aube Mon pardon, Je passe outre»* ***(Ibn Assaker a jugé que ce hadith est étrange)***[1].

A ce propos aussi Amr Ben Maïmoun Al-Awdi a dit: «Je vis du temps de quelques uns des compagnons de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - qui disaient: «Les mosquées sont les maisons de Dieu sur terre, et il est du devoir de Dieu d'honorer qui y viennent Lui rendre visite».

---

(1) عن أنس مرفوعاً يقول الله: وعزتي وجلالي إني لأهم بأهل الأرض عذاباً، فإذا نظرت إلى عمار بيوتي، والى المتحابين فيّ، والى المستغفرين بالاسحار، صرفت ذلك عنهم» قال ابن عساكر: حديث غريب.

Ibn Abbas, quant à lui, a déclaré: Celui qui entend l'appel à la prière (adhâne), n'y répond pas et ne se rend pas à la mosquée pour prier, sa prière, plus tard, ne sera plus agréée car par ce faire, il aura désobéi à Dieu et à Son Prophète, et Dieu a dit: **«L'entretien du culte ne saurait être assuré que par ceux qui croient à Allah et au jour dernier».**

La prière est la pratique cultuelle accomplie par le corps, tandis que la zakat est la meilleure œuvre de charité dont son profit atteint les autres créatures. Ceux qui observent la prière et s'acquittent de la zakat ne craignent un autre que Dieu et ils **«ont des chances de faire leur salut»** et ils sont bien dirigés.

۞ أَجَعَلْتُمْ سِقَايَةَ ٱلْحَآجِّ وَعِمَارَةَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ كَمَنْ ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ
وَجَٰهَدَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ لَا يَسْتَوُۥنَ عِندَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ
﴿١٩﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهَاجَرُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ أَعْظَمُ دَرَجَةً
عِندَ ٱللَّهِ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿٢٠﴾ يُبَشِّرُهُمْ رَبُّهُم بِرَحْمَةٍ مِّنْهُ وَرِضْوَٰنٍ
وَجَنَّٰتٍ لَّهُمْ فِيهَا نَعِيمٌ مُّقِيمٌ ﴿٢١﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥٓ أَجْرٌ
عَظِيمٌ ﴿٢٢﴾

'aja'altum siqâyata-l-hâjji wa 'imârata-l-masjidi-l-harâmi kaman 'âmana bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âhiri wa jâhada fî sabîli-L-Lâhi la yastawûna 'inda-L-Lâhi wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-z-zâlimîna (19) 'al-ladîna 'âmanû wa hâjarû wa jâhadû fî sabîli-L-Lâhi bi 'amwâlihim wa 'anfusihim 'a'zamu darajatan 'inda-L-Lâhi wa 'ûlâ'ika humu-l-fâ'izûn (20) yubašširuhum rabbuhum bi rahmatim-minhu wa ridwânin wa jannâti-l-lahum fîhâ ma'îmum-muqîmun (21) hâlidîna fîhâ 'abadan 'inna-L-Lâha 'indahû 'ajrun 'azîmun (22).

Assimilerez-vous ceux qui distribuent l'eau aux pèlerins et entretiennent l'oratoire sacré à ceux qui croient en Allah et au jour dernier et qui combattent au service d'Allah? Non, ils ne sont pas égaux aux yeux d'Allah. Allah abandonne les insensés à leur sort (19) Ceux qui croient, qui ont émigré et mis leurs biens et leurs personnes au service d'Allah, ceux-là occuperont un rang plus élevé auprès d'Allah. Ils seront parmi les bienheu-

reux (20) Leur Seigneur leur promet sa bénédiction et ses grâces et des jardins où ils connaîtront une félicité éternelle (21) Ils s'y délecteront sans fin. Allah dispose de récompenses merveilleuses (22).

Ibn Abbas a dit que le premier verset fut révélé en réponse à Al-Abbas qui a déclaré aux musulmans: «Si vous nous avez précédés dans la foi, l'émigration et le combat pour la cause de Dieu, sachez que nous peuplions la mosquée sacrée, donnions à boire aux pèlerins et libérions les captifs» Dieu fit alors descendre ce verset: **«Assimilerez-vous ceux qui distribuent l'eau pèlerins...** jusqu'à la fin du verset. Il faut entendre par là que Dieu n'accepte aucune œuvre bonne ou de charité au moment où en est idolâtre.

Quant à Al-Nou'man Ben Bachir Al-Ansari, il a raconté: «J'étais devant la chaire de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avec certains de ses compagnons quand l'un a dit: «Je ne me soucierai pas de l'œuvre que je ferai après ma conversion à moins que ce ne soit l'abreuvage des pèlerins». Un autre déclara: «Plutôt le peuplement des mosquées est plus méritoire». Un troisième leur répondit: «Non, c'est le combat dans le sentier de Dieu». En les entendant, Omar Ben Al-Khattab les rabroua en leur disant: «Ne haussez pas vos voix devant la chaire de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, c'est un jour de vendredi». Après la prière j'entrerai chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour lui demander son avis au sujet de votre discussion. Omar accomplit sa mission, et Dieu à Lui la puissance et la gloire fit descendre ce verset: **«Assimilerez-vous ceux qui distribuent l'eau aux pèlerins et entretiennent l'oratore sacré...** jusqu'à la fin du verset.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوٓا۟ ءَابَآءَكُمْ وَإِخْوَٰنَكُمْ أَوْلِيَآءَ إِنِ ٱسْتَحَبُّوا۟ ٱلْكُفْرَ
عَلَى ٱلْإِيمَٰنِ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٢٣﴾ قُلْ إِن كَانَ ءَابَآؤُكُمْ
وَأَبْنَآؤُكُمْ وَإِخْوَٰنُكُمْ وَأَزْوَٰجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَٰلٌ ٱقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَٰرَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا
وَمَسَٰكِنُ تَرْضَوْنَهَآ أَحَبَّ إِلَيْكُم مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَجِهَادٍ فِى سَبِيلِهِۦ
فَتَرَبَّصُوا۟ حَتَّىٰ يَأْتِىَ ٱللَّهُ بِأَمْرِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ tattahidû 'âbâ'akum wa 'ihwânakum 'awliyâ'a 'inistahabbu-l-kufra 'alâ-l-'imâni wa man yatawallahum minkum fa'ûlâ'ika humu z-zâlimûna (23) qul 'in kâna 'âbâ'ukum wa 'abnâ'ukum wa 'ihwânukum wa 'azwâjukum wa 'asîratukum wa 'amwâlumi-qtaraftumuhâ wa tijâratun tahâfûna kasâdahâ wa masâkinu tardawnahâ 'ahabba 'ilaykum mina-L-Lâhi wa rasûlihî wa jihâdin fî sabîlihî fatarabbasû hattâ ya'tiya-L-Lâhu ba'amrihî wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-l-fâsiqîna (24).

O croyants, au cas où vos pères et vos frères préféreraient l'impiété à la foi, ne les prenez pas pour confidents. Ceux qui les prendraient pour confidents commettraient une mauvaise action (23). Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos femmes, vos familles, vos biens, vos commerces dont la marche vous rend anxieux, vos souriantes demeures ont pour vous plus de prix que l'amour d'Allah, de Son Prophète et de Sa cause, redoutez la réaction d'Allah. Car Allah se désintéresse des mécréants (24).

Dieu ordonne aux croyants de s'écarter des incrédules même s'ils sont les pères, les frères et les enfants, et de ne plus prendre nul parmi eux pour ami et confident, car ces gens-là préfèrent l'incrédulité à la croyance. Ils les avertit d'agir contrairement à ses enseignements comme Il a dit: **«Ceux qui croient en Allah et au jour dernier ne sympathiseront jamais avec ceux qui combattent Dieu et Son Prophète, fussent-ils leur père, leur fils, leur frère ou leurs alliés?»** [Coran LVIII, 22].

Il demande ensuite à Son Messager de menacer ceux qui trouvent leurs pères, fils, épouses, clans, un négoce dont ils craignent le déclin et des demeures où ils se plaisent, leur sont plus chers que Dieu, Son Envoyé et le combat pour la cause de Dieu. Que ceux-là attendent donc à ce que vienne l'ordre de Dieu pour leur infliger le châtiment qu'ils méritent, car Dieu ne guide pas les méchants et les pervers.

L'imam Ahmed rapporte d'après Zouhra Ben Ma'bad, que son grand-père a dit: «Nous tenions compagnie à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors qu'il tenait Omar Ben Al-Khattab par la main quand celui-ci lui dit: «O Envoyé de Dieu, par Dieu, tu m'es plus cher que toute chose, mais je ne te préfère pas à moi-même» Il lui répondit: *«Nul d'entre vous n'est un vrai croyant tant qu'il ne m'aime plus que soi-même».* Et Omar de répliquer: «Tu m'es donc plus cher que

moi-même». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - rétorqua: *«C'est maintenant ô Omar* (que tu es un vrai croyant» ***(Rapporté par Abdul-Razzaq, Mouslim, Abou Daoud, Ibn Mardaweih, Ibn Hibban et Ibn Jarir»***[1].

Ibn Omar, quant à lui, a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Si vous pratiquez la vente à terme (Al-'Ina)*[2]*, vous vous adonnez à la culture, vous vous contentez de la récolte en négligeant le combat dans la voie de Dieu, Dieu vous infligera une humiliation qui ne sera enlevée que lorsque vous retournerez à votre religion»* ***(Rapporté par l'imam Ahmed et Abou Daoud)***[3].

لَقَدْ نَصَرَكُمُ ٱللَّهُ فِى مَوَاطِنَ كَثِيرَةٍ وَيَوْمَ حُنَيْنٍ إِذْ أَعْجَبَتْكُمْ كَثْرَتُكُمْ
فَلَمْ تُغْنِ عَنكُمْ شَيْـًٔا وَضَاقَتْ عَلَيْكُمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ ثُمَّ
وَلَّيْتُم مُّدْبِرِينَ ﴿٢٥﴾ ثُمَّ أَنزَلَ ٱللَّهُ سَكِينَتَهُۥ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ وَعَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَأَنزَلَ
جُنُودًا لَّمْ تَرَوْهَا وَعَذَّبَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ وَذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٦﴾ ثُمَّ
يَتُوبُ ٱللَّهُ مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٧﴾

laqad nasarakumu-L-Lâhu fî mawâtina katîratin wa yawma Hunaynin 'id 'a'jabatkum katrtukum falam tugni 'ankum šay'an wa dâqat 'alaykumu-l-'ardu bimâ rahubat tumma wallaytum mudbirîna (25) tumma 'anzala-L-Lâhu sakînatahû 'alâ rasûlihî wa 'alâ-l-mu'minîna wa 'anzala

---

(1) روى الإمام أحمد عن زهرة بن معبد عن جده قال: كنا مع رسول الله ﷺ وهو آخذ بيد عمر بن الخطاب فقال: والله يا رسول الله لأنت أحب إليّ من كل شيء إلا من نفسي، فقال رسول الله ﷺ: «لا يؤمن أحدكم حتى أكون أحب إليه من نفسه»، فقال عمر: فأنت الآن والله أحب إليّ من نفسي، فقال رسول الله ﷺ: «الآن يا عمر» أخرجه عبد الرزاق ورواه مسلم أوبو داود وابن مردويه وابن حبان وابن جرير وهذا لفظه.

(2) Al-'Ina est le fait de vendre une marchandise à un terme puis de la reprendre à prix inférieur.

(3) عن ابن عمر قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إذا تبايعتم بالعينة وأخذتم بأذناب البقر ورضيتم بالزرع وتركتم الجهاد سلط الله عليكم ذلاً لا ينزعه حتى ترجعوا إلى دينكم» رواه الإمام أحمد وأبو داود واللفظ له عن ابن عمر مرفوعاً.

junûda-l-lam tarawhâ wa 'aḏḏaba-l-laḏîna kafarû wa ḏâlika jazâ'u-l-kâfirîna (26) ṯumma yatûbu-L-Lâhu mim ba'di ḏâlika 'alâ may-yašâ'u wa-L-Lâhu Ġafûr-r-r-Raḥîmun (27).

Allah vous a donné la victoire en maintes circonstances, notamment à Hounein. Ce jour-là, vous vous étiez fiés à votre nombre. Mais le nombre n'y fit rien. La terre, toute vaste qu'elle est, se déroba sous vos pieds. Vous prîtes la fuite en désordre (25). Puis Allah rendit confiance à Son Prophète et à Ses partisans. Il envoya à leur secours des troupes invisibles et mit en déroute les infidèles. C'est le châtiment réservé aux infidèles. (26) Ensuite, Allah accepta dans sa religion qui Il voulut. Allah est miséricordieux et clément (27).

Dieu rapelle aux fidèles, entre autres de Ses grâces, la victoire et le secours en plusieurs endroits surtout dans les expéditions en compagnie de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Cela n'était dû ni au nombre ni aux équipements, mais à une aide venue de Dieu. Le jour de Hounein surtout quand les musulmans se sont complus à leur grand nombre, et malgré cela ils prirent la fuite à l'exception d'une minorité d'entre eux qui résista avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - puis Dieu leur accorda la victoire afin qu'ils sachent qu'elle ne vient que de lui et avec Sa permission car **«combien de fois n'a-t-on pas vu une petite troupe disperser une grande avec la permission d'Allah?» Car Alalh est avec les persévérants»** [Coran II, 249].

La bataille eut lieu au mois de Chawal en l'an 8 après l'Hégire et la conquête de La Mecque. Après la prise de cette ville, l'établissement de l'ordre, la libération de ses habitants et la conversion de la majorité, on mit le Prophète au courant que la tribu Hawazen prépara une grande armée pour le combattre. Leur chef Malek Ben Awf An-Nadir était à la tête. Toute la tribu Thaqif y adhéra ainsi que quelques hommes de Bani Amr Ben Amer et Aoun Ben Amer. Tous les hommes accompagnés de leurs femmes, enfants, biens et troupeaux sortirent pour combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - vint à leur rencontre à la tête de son armée formée de mille guerriers qui avaient conquis La Mecque dont le nombre atteignait les dix mille et deux milles parmi les nouveaux convertis appelés «les libérés». Les deux trou-

pes se rencontrèrent dans une vallée où les Hawazinites étaient aux aguets. Lorsque les fidèles furent très proches, ils l'affrontèrent en tirant sur eux une nuée de flèches, brandirent leurs sabres et les attaquèrent comme un seul homme comme était tracée la tactique par leur chef Malek Ben Awf.

Les fidèles durent prendre la fuite, mais l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - monté sur sa mule «Achahba», la dirigeant du côté de l'ennemi alors que son oncle Al-Abbas la tenait par sa bride, s'écria: «Je suis le Prophète sans mentir, je suis le fils d'Abdul-Muttalleb». Une troupe ne dépassant pas la centaine des hommes, résista avec lui. Il demanda à son oncle Al-Abbas, qui possédait une voix très forte, d'annoncer aux fuyards: «O hommes de l'arbre», voulant désigner ceux qui lui ont prêté serment d'allégeance sous l'arbre à Houdaybya de ne plus fuir devant quiconque. Al-Abbas appela tantôt: «O ceux qui (se conforment aux enseignements) de la sourate de la vache».

Entendant ces cris, les hommes s'écrièrent: «Nous voilà à tes ordres». Ils rebroussèrent chemin vers l'endroit où se tenait le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ceux qui dont leurs montures ne leur obéissaient pas, portèrent à nouveau leurs boucliers, laissèrent leurs montures et se joignirent au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Après la formation d'un petit régiment de ces fidèles, il leur ordonna d'être fermes et sincères dans leur combat. Puis il prit une poignée de sable et la jeta du côté des idolâtres, en invoquant Dieu par ces mots: «Mon Dieu, réalise ce que tu m'as promis». Chacun des idolâtres fut atteint par ce sable qui entra dans sa bouche ou ses yeux, et dut pour un certain temps cesser de combattre. Alors les musulmans purent les tuer ou les capturer et ils ne quittèrent le champ de bataille qu'après avoir achevé leur mission en amenant les prisonniers avec eux pour les présenter devant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -

L'imam Ahmed rapporte que Yazid Ben Oussaïd a dit: «J'étais en compagnie de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le jour de l'expédition de Hunaïn où la chaleur était torride, nous dûmes faire la sieste à l'ombre des arbres. Quand le soleil eut quitté le méri-

dien, je portai mon heaume, montai sur mon cheval et partis vers l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui était dans sa tente. -Que la paix de Dieu soit sur toi, ô Envoyé de Dieu, ainsi que Sa Miséricorde et Ses bénédictions, lui dis-je, je crois qu'il est temps de lever le camp» - Certes oui, répondit-il. Puis il appela Bilal qui s'abritait sous un arbre qui lui fournissait un ombrage épais. - Me voilà à ton service. s'écria-t-il, que Dieu t'accorde tout le bonheur et que mon âme soit une rançon pour toi. Il lui ordonna de lui seller le cheval. Le bât était fourré de fibres végétales et ne renfermait aucun signe de richesses ou d'ostentation.

«Durant la veille et la nuit, les hommes furent mis en rangées de bataille. Les cavaliers s'affrontèrent, et les fidèles prirent la fuite comme Dieu le montre: **«Vous prîtes la fuite en désordre»**. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - les appela: «Ô serviteurs de Dieu, je suis le serviteur de Dieu et Son Messager» Puis il ajouta: «O Mouhagériens, je suis le serviteur de Dieu et Son Messager». Puis il descendit de son cheval, prit une poignée de sable. L'homme qui était le plus proche de lui, ajouta le rapporteur, me raconta que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - jeta le sable du côté des idolâtres en s'écriant: «Que ces visages soient enlaidis». Dieu le Très Haut mit alors les idolâtres en déroute.

«You'la Ben 'Ata a dit: «Les fils de ces idolâtres m'ont raconté d'après leurs pères que chacun d'entre eux avait reçu du sable qui lui remplissait la bouche et les yeux. Ils ont entendu ensuite un cliquetis des armes entre le ciel et la terre.

Il est cité dans les deux Sahihs qu'un homme demanda à Al-Bara Ben 'Azeb: «O Abou 'Amara, avez-vous fui l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le jour de Hounaïn?» Il lui répondit: «Oui mais le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - résista. Les hommes de Hawazen étaient de bons archers, en nous élançant contre eux, ils durent se retirer et s'enfuir. Comme les fidèles s'occupèrent à ramasser les butins, les Hawazenites nous surprirent par leurs flèches qui obligèrent les fidèles à prendre la fuite. A ce moment je vis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - sur sa mule blanche et Soufian Ben Al-Hareth la tenait par la bride, il disait: «Je suis le Prophète sans mentir, je suis le fils d'Abdul Muttaleb».

«Puis Allah rendit confiance à Son Prophète et à ses partisans» en les tranquillisant et les affermissant. **«Il envoya à leur secours des troupes invisibles»** c'est à dire les anges, comme a dit Ibn Jarir d'après Abdul Rahman l'affranchi d'Ibn Barthan qui a raconté: «Un homme qui combattait à côté des polythéistes le jour de Hounaïn m'a dit: «Lorsque nous rencontrâmes les partisans de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, ils ne purent résister devant nous fut-ce le temps de traire une brebis. Nous les poursuivîmes jusqu'à ce que nous fûmes devant un homme qui montait une mule blanche et nous sûmes qu'il était l'Envoyé Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. A son approche, des hommes vêtus en blanc aux beaux visages nous dirent: «Que les visages soient enlaidis! Retournez». Ils nous mirent en déroute en montant sur nos épaules.

Chaïba Ben 'Othman rapporte: «Le jour de Hounaïn j'aperçus l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - sans défense et personne ne se trouvait à ses côtés. Je me rappelai à ce moment-là le jour où Hamza et Ali avaient tué mon père et mon oncle. Je me suis dit alors: «Aujourd'hui je les venge». J'allai l'attaquer à droite mais je trouvai Al-Abbas Ben Abdul Muttaleb, portant un bouclier blanc semblable à l'argent et était en train de l'épousseter. - Il est son oncle, me dis-je, et il va sûrement le défendre. Je me dirigeai vers sa gauche lorsque j'aperçus Abou Soufian qui devait aussi le défendre. En lui venant par le derrière et il ne me resta que de brandir le sabre et le frapper, soudain un jet de feu s'interposa entre nous comme un éclair. De peur que ce feu ne m'atteigne, je dus couvrir mon visage de ma main et me retirer à reculons. Alors l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'appela: «Ô Chaiba! Ô Chaiba! approche-toi. Mon Dieu, éloigne le démon de lui».

Je levai mes regards sur lui, et à ce moment je le trouvai plus préférable à moi que mon ouïe et ma vue. Il me dit: «O Chaïba, va combattre les incrédules».

«Ensuite, Allah accepta dans sa religion qui Il voulut. Allah est miséricordieux et clément» En effet Dieu accueillit le repentir des hommes de Hawazen qui survécurent après la bataille de Hounaïn. Ils embrassèrent l'Islam et rejoignirent le Prophète près de Jou'rana en retournant à

La Mecque, après vingt jour de la bataille. Il leur donna le choix de réclamer les captifs ou les biens, ils optèrent pour leurs captifs qui étaient leurs femmes et enfants et qui comptaient 6000 environ. Puis il répartit le butin, en donnant une part aux combattants, une autre aux libérés afin de rallier leurs cœurs, qui s'éleva à 10.000 chameaux sans oublier Malek Ben Awf An-Nadir qui lui consacra une partie et lui confia le poste de chef de sa tribu.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّمَا ٱلۡمُشۡرِكُونَ نَجَسٞ فَلَا يَقۡرَبُواْ ٱلۡمَسۡجِدَ ٱلۡحَرَامَ
بَعۡدَ عَامِهِمۡ هَٰذَاۚ وَإِنۡ خِفۡتُمۡ عَيۡلَةٗ فَسَوۡفَ يُغۡنِيكُمُ ٱللَّهُ مِن فَضۡلِهِۦٓ إِن
شَآءَۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ حَكِيمٞ ٢٨ قَٰتِلُواْ ٱلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَلَا
بِٱلۡيَوۡمِ ٱلۡأٓخِرِ وَلَا يُحَرِّمُونَ مَا حَرَّمَ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَلَا يَدِينُونَ دِينَ ٱلۡحَقِّ مِنَ
ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ حَتَّىٰ يُعۡطُواْ ٱلۡجِزۡيَةَ عَن يَدٖ وَهُمۡ صَٰغِرُونَ ٢٩

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'innamâ-l-mušrikûna najasun falâ yaqrabû-l-masjida-l-ḥarâma ba'da 'âmihim hâdâ wa 'in ḥiftum 'aylatan fasawfa yuġnîkumu-L-Lâhu min faḍlihî 'in šâ''a inna-L-Lâha 'Alîmun Ḥakîmun (28) qâtilû-l-ladîna lâ yu'minûna bi-L-Lâhi walâ bi-l-yawmi-l-'âḫiri walâ yuḥarrimûna mâ ḥarrama-L-Lâhu wa rasûluhû walâ yadînûna dîna-l-ḥaqqi mina-l-ladîna 'ûtu-l-kitâba ḥattâ yu'ṭû-l-jizyata 'an yadin wa hum ṣâġirûna (29).

O croyants, les idolâtres sont impurs. L'accès de l'oratoire sacré leur sera interdit à l'expiration de cette année. Si vous redoutez que vos affaires n'en pâtissent, Allah y pourvoira par l'effet de sa grâce. Il est omniscient et sage. (28). Combattez ceux qui ne croient ni à Allah ni au jour dernier, ceux qui n'admettent pas les prohibitions décrétées par Allah et Son Prophète et ceux qui, parmi les gens d'Ecriture, ne pratiquent pas la vraie religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains, manifestement humiliés (29).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants, purs et qui ne pratiquent qu'un culte pur, de ne plus permettre aux idolâtres impurs de fréquenter la Mosquée Sacrée et même de ne plus l'approcher après la révéla-

tion de ce verset qui eut lieu en l'an 9 de l'Hégire. Et c'est pour cette raison que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - envoya Ali à la suite d'Abou Bakr d'annoncer qu'aucun polythéiste n'aura désormais le droit de faire le pèlerinage après cette année, et il ne sera plus permis à une personne nue de faire la circumambulation autour de la Ka'ba. Ainsi Dieu réalisa ce qu'Il a décrété et destiné.

A cet égard Omar Ben Abdul Aziz ordonna par écrit qu'il faut défendre aux juifs et chrétiens d'entrer aux mosquées, car Dieu a dit: **«les idolâtres sont impurs»**. Ata a précisé que toute l'enceinte sacrée est considérée comme mosquée, et par la suite **«L'accès de l'oratoire sacré leur sera interdit à l'expiration de cette année».**

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Le croyant ne souille pas» à l'inverse de l'idolâtre. Quant à l'impureté du corps, elle n'est plus considérée comme souillure de sa propre personne, la preuve en est que Dieu a permis de manger de la nourriture des gens d'Ecriture. Mais les «Zaharia» ont jugé qu'il ne faut plus serrer la main à un idolâtre, et AL-Hassan d'ajouter: «Quiconque serre la main à un idolâtre doit faire des ablutions».

«Si vous redoutez que vos affaires n'en pâtissent, Allah y pourvoira par l'effet de Sa grâce» Car, selon les dires d'Ibn Ishaq, lorsque les idolâtres ne pouvant désormais accéder à l'enceinte Sacrée, les hommes se plaignirent en redoutant la pénurie. Ibn Abi Hatem a rapporté que les polythéistes faisaient le commerce de la nourriture en l'apportant à la Maison. Lorsque le verset précité leur interdit de s'y approcher, les musulmans s'écrièrent: «D'où pourrons-nous procurer de la nourriture?» Dieu à cette occasion fit révéler la suite du verset.

Dieu pourvoit aux besoins de qui Il veut et l'enrichit par Sa grâce. Si ces idolâtres cessent un tel commerce, le Seigneur montre aux fidèles qu'Il leur a assuré un autre moyen de revenu qui est le tribut imposé à ces idolâtres. **«Combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains, manifestement humiliés»**. Donc cette compensation a dissipé la peur de la pauvreté et du besoin, car Dieu est sage dans Ses décrets et sait ce qu'il convient à Ses sujets.

«Combattez ceux qui ne croient ni à Allah ni au jour dernier». Puisque ces gens-là renient Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le sa-

lue - et son message, leur foi est incomplète voire nulle. Ceux là **«n'admettent pas les prohibitions décrétées par Allah»**, ils ne font que suivre leurs passions et penchants et ce que pratiquaient leurs pères sans se soumettre ni se conformer aux enseignements, car s'ils s'y conformaient, ils auraient suivi Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et appliqué la religion qu'il a apportée puisque tous les Prophètes qui lui ont précédé avaient annoncé à leurs peuples son avènement et leur ont ordonné de le suivre. Et l'ordre de combattre ces gens-là devint une obligation pour les fidèles.

Une fois l'ordre établi dans la presqu'île arabique, les gens entrèrent en masse dans la religion de Dieu et Dieu ordonna aux musulmans de combattre ceux parmi les gens du Livre qui ne pratiquent pas la vraie religion. Pour cela, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - voulant préparer, en l'an 9 de l'Hégire, une armée pour combattre les Byzantins, il appela les fidèles qui habitaient Médine et son entourage et put recruter environ trente mille hommes et seuls les hypocrites firent défection.

Ce fut dans une année de disette et un jour de chaleur torride que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - sortit de Médine à la tête de cette armée en se dirigeant vers le pays du Châm pour combattre les Byzantins. Arrivé à Tabouk, il fit halte et demeura vingt jours dans cette ville, puis fit une consultation du sort en demandant au Seigneur de le guider, et dut par la suite retourner à Médine à cause de la pénurie des ressources et la faiblesse des hommes, comme nous allons le monterr plus loin si Dieu le veut.

«Jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains» S'ils ne se convertissent pas **«manifestement humiliés»**. Les fidèles devaient donc combattre les gens du Livre jusqu'à ce qu'ils payent la capitation contraints et qu'ils se fassent petits. Ceux qui vivaient dans un pays musulman en toute sécurité en jouissant de la protection de fidèles devaient se trouver en cet état: humiliés et soumis à la capitation.

A ce propos Abdul Rahman Ben Ghanam Al-Ach'ari a rapporté que lorsque 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- a accepté de conclure un pacte de conciliation avec les chrétiens du Châm, il s'y conforma aux principes sus-mentionnés, et voici le texte de ce pacte:

«Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Voici une lettre adressée des chrétiens de telle et telle région de Châm au serviteur de Dieu, à 'Omar, le prince des croyants:

«Lorsque vous êtes venus dans notre pays, nous vous avons demandé de nous accorder la sécurité pour nos personnes, descendances, biens et coreligionnaires en contractant un engagement vis-à-vis de vous de: ne plus construire ni couvent, ni église ni ermitage dans notre ville ou ses alentours, de ne plus restaurer ceux qui sont en ruine, de ne plus empêcher un musulman d'y entrer jour ou nuit, d'élargir leurs portes pour les passants et les voyageurs, de donner hospitalité pour trois jours à tout voyageur musulman, de ne plus abriter des espions ni dans nos églises ni chez nous, de ne plus tricher les musulmans, de ne plus enseigner le Coran à nos enfants, de ne plus manifester un acte de polythéisme ou d'y appeler un autrui, de ne plus empêcher quiconque de nos proches s'il veut embrasser l'Islam, de vénérer et respecter les musulmans en leur cédant la place s'ils veulent s'y asseoir, de ne plus les imiter dans leurs habits, calottes, turbans, ou de porter les mêmes sandales ou de peigner les cheveux à leur façon, de ne plus les imiter dans leurs paroles ou de porter leurs surmons, de ne plus monter les chevaux ni ceindre l'épée ni porter une arme quelconque ni graver nos bagues à leur façon, de ne plus vendre le vin, de couper les toupets, de garder notre propre modèle de nos vêtements où que nous soyons, de serrer les ceintures autour de la taille, de ne plus montrer la croix sur nos églises ou sur la route des musulmans ou dans leurs marchés avec nos évangiles, de ne plus sonner la cloche que très légèrement, de ne plus hausser la voix à l'intérieur de nos églises en présence des musulmans, de ne plus célébrer nos fêtes publiquement, de ne plus élever la voix en faisant la prière funéraire sur nos morts ni les enterrer à proxmité des morts musulmans, de ne plus asservir les esclaves appartenant aux musulmans, de montrer la route aux musulmans et de ne plus les guetter à l'intérieur de leurs foyers».

Et Abdul-Rahman d'ajouter: «Quand j'apportai la lettre à 'Omar, il y ajouta: «et de ne plus frapper un musulman».

Nous nous sommes engagés vis-à-vis de vous de nous conformer

au contenu de cette lettre ainsi que nos coreligionnaires pour profiter de la sécurité. Au cas où nous transgressons une de ses clauses, aucune sécrurité ou protection n'empêchera de nous traiter comme des rebelles et ennemis».

وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ عُزَيْرٌ ٱبْنُ ٱللَّهِ وَقَالَتِ ٱلنَّصَٰرَى ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ ٱللَّهِ
ذَٰلِكَ قَوْلُهُم بِأَفْوَٰهِهِمْ يُضَٰهِـُٔونَ قَوْلَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَبْلُ
قَٰتَلَهُمُ ٱللَّهُ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٣٠﴾ ٱتَّخَذُوٓا۟ أَحْبَارَهُمْ وَرُهْبَٰنَهُمْ أَرْبَابًا
مِّن دُونِ ٱللَّهِ وَٱلْمَسِيحَ ٱبْنَ مَرْيَمَ وَمَآ أُمِرُوٓا۟ إِلَّا لِيَعْبُدُوٓا۟ إِلَٰهًا
وَٰحِدًا لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ سُبْحَٰنَهُۥ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٣١﴾

wa qâlati-l-yahûdu 'uzayrun-i-bnu-L-Lâhi wa qâlat-i-n-nasârâ-l-masîḥu bnu-l-lâhi d̲âlika qawluhum bi-'afwâhihim yuḍâhi'ûna qawla-l-lad̲îna kafarû min qablu qâtalahumu-L-Lâhu 'annâ yu'fakûna (30) t-taḫad̲û̃ 'aḥbârhum wa ruhbânahum 'arbâbam-min dûni-L-Lâhi wa-l-masîḥa bna Maryama wamẫ 'umirû̃ 'illâ liya'budû̃ 'ilâhan wâḥidan lẫ 'ilâha 'illâ huwa subḥânahû 'ammâ yušrikûna (31).

Les juifs disent: «Ozaïr est le fils d'Allah». Les chrétiens disent: «Le Messie est le fils d'Allah». Tels sont le propos qui sortent de leurs bouches. Ils ressemblent à ceux que tenaient auparavant les infidèles. Malheur aux auteurs de pareils propos! Ce sont des égarés (30). Ils ont délaissé Allah pour déifier leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie. Et pourtant ils ont reçu l'ordre absolu de n'adorer qu'Allah seul, en dehors duquel il n'y a aucun Allah. Sa gloire le place bien au-dessus de ce qu'on peut lui associer (31).

Comme juifs et chrétiens imputent à Dieu de s'être fait un enfant, ce fut une raison de plus pour que les fidèles les combattent. Qu'Il soit exalté! Il les démentit en disant: **«Ils ressemblent à ceux que tenaient auparavant les infidèles»** en répétant les mêmes propos des générations passées; que Dieu les maudisse! Comment ils préfèrent le chemin de l'égarement à celui de la vérité? **«Ils ont délaissé Allah pour déifier leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie».**

A ce propos l'imam Ahmed et Trimidzi rapportent que, après avoir eu connaissance du message du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, 'Adiy Ben Hatem s'enfuit au pays de Châm, à savoir qu'il s'est converti au christianisme du temps de la Jahilia. Sa sœur et quelques-uns de ses proches furent capturés. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - libéra la sœur et lui fit une donation. Elle se rendit chez son frère en le poussant à embrasser l'Islam et revenir au pays pour rencontrer l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -.

'Adiy, qui était le chef de sa tribu Taiy' et son père illustre Hatem Taiy reconnu pour sa large générosité, revint à Médine et les hommes parlèrent de son retour. Il se rendit chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - portant au cou une croix en argent. Il l'entendit réciter: **«Ils ont délaissé Allah pour déifier leurs docteurs et leurs moines»**. Il s'écria alors: «Non ils ne les ont pas adorés!» Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: «Ils lui ont rendu l'illicite licite et vice versa. Voilà comment ils les ont adorés». Puis il poursuivit: «Ô 'Adiy, que penses-tu si tu proclames la grandeur de Dieu? Connais-tu un autre plus grand que Lui? Trouves-tu un mal d'attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu? Existe-il un Seigneur en dehors de Lui?». Puis il l'appela à embrasser l'Islam et 'Adiy se convertit et prononça la profession de la foi. Le visage du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'illumina de joie et lui dit: «Les juifs sont ceux qui ont encouru la colère de Dieu et les chrétiens sont les égarés».

Telle fut l'interprétation d'autres exégètes concernant l'adoration des docteurs et moines en dehors de Dieu, en suivant leurs ordres relatifs au licite. Ces gens-là: **«ont reçu l'ordre absolu de n'adorer qu'Allah seul»** en mettant ses enseignements à exécution. Gloire à Dieu, à l'exclusion de ce qu'ils Lui associent, Il est loin d'avoir un associé un fils ou un égal...

يُرِيدُونَ أَن يُطْفِـُٔوا نُورَ ٱللَّهِ بِأَفْوَٰهِهِمْ وَيَأْبَى ٱللَّهُ إِلَّآ أَن يُتِمَّ نُورَهُۥ وَلَوْ
كَرِهَ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٣٢﴾ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلْهُدَىٰ وَدِينِ ٱلْحَقِّ
لِيُظْهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُشْرِكُونَ ﴿٣٣﴾

yurîdûna 'an yutfi'u nûra-L-Lâhi bi 'afwâhihim wa ya'bâ-L-Lâhu 'illa 'ay-yutimma nûrahû walaw kariha-l-kâfirûna (32) huwa-l-ladī 'arsala rasûlahû bi-l-hudâ wa dîni-l-ḥaqqi liyuẓhirahû 'alâ-dîni kullihî wa law kariha-l-mušrikûna (33) .

Ils cherchent à ternir la lumière d'Allah avec leurs mensonges. Mais Allah est résolu à maintenir tout l'éclat de Sa lumière, en dépit de l'hostilité des infidèles (32) C'est Lui qui a envoyé Son Prophète avec ses directives pour faire triompher la véritable religion sur toutes les autres, en dépit de l'hostilité des idolâtres (33).

Les incrédules parmi les gens du Livre et les idolâtres veulent, par leurs bouches, éteindre la lumière de Dieu c'est à dire le message qu'apporte Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - qui dirige les hommes vers le chemin droit et la vérité, en créant les discussions et les mensonges. Ils ressemblent à ceux qui veulent éteindre, en soufflant, les rayons solaires ou la lueur de la lune, mais ils échouent certainement parce que tout ce que Dieu veut le communiquer au monde par l'intermédiaire de Ses Prophètes, nul ne pourra s'y opposer. Dieu n'entend que compléter Sa lumière quelque répulsion qu'en aient les infidèles.

«C'est Lui qui a envoyé Son Prophète avec ses directives» qui renferment la foi, la religion vraie et la science utile. La Religion vraie signifie les bonnes œuvres qui n'apportent que le bien dans les deux mondes. Ceci dans le but de **«faire triompher la véritable religion sur toutes les autres»**. A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue a dit dans un hadith authentifié: *«Dieu m'a plié la terre de sorte que j'ai pu apercevoir ses orients et ses occidents, le royaume de ma communauté serait la partie pliée». **(Rapporté par Mouslim)**[(1)]*.

Tamim Ad-Darimi -que Dieu l'agrée- a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: «Ce Message apparaîtra aux hommes comme ils sont la nuit et le jour. Dieu ne laissera ni une maison ni une tente sans qu'Il n'y fasse entrer cette reli-

---

(1) ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن الله زوى لي الأرض مشارقها ومغاربها وبلغ ملك أمتي ما زوي لي منها».

gion pour fortifier tout croyant et humilier tout infidèle en rendant cette religion puissante et toute incrédulité humiliée». Et Tamim d'ajouter: «J'ai constaté cette réalité chez moi en voyant ceux qui se sont convertis jouir du bien, d'honneur et de puissance. Ceux qui sont restés incrédules ont subi une humiliation et dû payer le tribut».

Dans le Mousnad, 'Adiy Ben Hatem a rapporté «En entrant chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - il me dit: «Ô 'Adiy, convertis-toi et tu seras sauvé» «Je lui répondis: «J'ai déjà embrassé une autre religion». Il répliqua: «Je connais ta religion mieux que toi. - Àussi mieux que moi? m'exclamai-je. - Certes oui, dit-il, n'as-tu pas embrassé «la Roukoussia» (c'est-à-dire ni chrétien ni sabéen) et tu t'empares du quart de la récolte de tes concitoyens?»

- Oui, répondis-je. Il ajouta: «D'après les lois de ta religion cela ne t'est plus licite! Je connais bien la raison qui t'empêche de te convertir à l'Islam? Tu vas sans doute répondre que seuls les faibles et les pauvres parmi les hommes ont embrassé cette religion, et les Arabes s'en sont débarrassés. Connais-tu la Hira?». - Non, répliquai-je, je ne l'ai pas visité mais j'en ai entendu parler. Il poursuivit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, Dieu réalisera sa décision. Tu verras la femme en palanquin voyager seule de Hira pour venir faire la circumambulation autour de la Maison sans être gardée par quiconque. Tu t'empareras des trésors de Cosroès» - Cosroès Ben Hormuz? demandai-je. - Oui, continua-t-il, Cosroès Ben Hormuz, de sorte que tu verras l'homme prendre des poignées d'argent cherchant à qui les offrir et ne trouvera personne qui veuille les accepter».

Plus tard 'Adiy Ben Hatem a raconté: «J'ai aperçu des femmes en palanquin venir de Hira faire les tournées processionnelles autour de la Maison sans aucune protection, et j'ai été parmi ceux qui se sont emparés de trésors de Cosroès Ben Hormuz. Par celui qui tient mon âme en Sa main, la troisième prédiction sera sûrement réalisée parce que c'était l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui l'avait annoncée».

Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté qu'elle a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«La nuit et le jour ne prendront fin (c.à.d le jour de la résurrection) avant que Al-Lat et Al-Ouzza ne*

soient adorées de nouveau». Je lui dis: «O Envoyé de Dieu, après la révélation de ce verset: **«C'est Lui qui a envoyé Son Prophète avec ses directives»** j'ai cru que Dieu à Lui la puissance et la gloire fera triompher sa religion pour toujours?» Il répondit: *«Il sera ainsi le temps que Dieu voudra, puis Il enverra un bon vent qui fera périr tout homme dont le cœur contiendra le poids d'un grain de moutarde de foi, et il n'en restera que ceux qui seront bons à rien et reviendront à la religion de leurs ancêtres»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلۡأَحۡبَارِ وَٱلرُّهۡبَانِ لَيَأۡكُلُونَ أَمۡوَٰلَ
ٱلنَّاسِ بِٱلۡبَٰطِلِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِۗ وَٱلَّذِينَ يَكۡنِزُونَ ٱلذَّهَبَ
وَٱلۡفِضَّةَ وَلَا يُنفِقُونَهَا فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ فَبَشِّرۡهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٖ ﴿٣٤﴾ يَوۡمَ
يُحۡمَىٰ عَلَيۡهَا فِي نَارِ جَهَنَّمَ فَتُكۡوَىٰ بِهَا جِبَاهُهُمۡ وَجُنُوبُهُمۡ وَظُهُورُهُمۡۖ هَٰذَا
مَا كَنَزۡتُمۡ لِأَنفُسِكُمۡ فَذُوقُواْ مَا كُنتُمۡ تَكۡنِزُونَ ﴿٣٥﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'inna katîram-mina-l-'ahbâri wa-r-ruhbâni laya'kulûna 'amwâla-n-nâsi bi-l-bâtili wa yasuddûna 'an sabîli-L-Lâhi wa-l-ladîna yaknizûna-d-dahaba wa-l-fiddata walâ yunfiqûnahâ fî sabîli-L-Lâhi fabašširhum bi 'adâbin 'alîmin (34) yawma yuhmâ 'alayhâ fî nâri jahannama fatukwa bihâ jibâhuhum wa junûbuhum wa zuhuruhum hâdâ mâ kanaztum li'anfusikum fadûqû ma kuntum taknizûna (35)

O croyants, un grand nombre de docteurs et de moines dépouillent sans scrupule leurs semblables de leurs richesses et les détournent de la voie d'Allah. Annonce un châtiment exemplaire à ceux qui thésaurisent l'or et l'argent au lieu de les affecter à la cause d'Allah. (34) Un jour viendra où

---

(1) عن عائشة رضي الله عنها قالت: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «لا يذهب الليل والنهار حتى تعبد اللات والعزى» فقلت: يا رسول الله إن كنت لأظن حين أنزل الله عزّ وجلّ: ﴿هو الذي أرسل رسوله بالهدى ودين الحق﴾ الآية، أن ذلك تام، قال: «إنه سيكون من ذلك ما شاء الله عزّ وجلّ، ثم يبعث الله ريحاً طيبة، فيتوفى كل من كان في قلبه مثقال حبة خردل من إيمان، فيبقى من لا خير فيه فيرجعون إلى دين آبائهم» رواه مسلم في صحيحه.

le feu de l'enfer embrasera ces métaux qui seront appliqués, tout brûlants, sur leurs fronts, sur leurs côtes et sur leurs reins. C'est bien le produit de vos thésaurisations, leur dira-t-on. Eh bien! Savourez ce que vous avez thésaurisé (35).

As-Souddy a précisé que les docteurs sont des juifs et les moines des chrétiens. On doit donc se méfier d'eux parce qu'ils ne montrent que le chemin de l'égarement.

Dans un hadith authentifé, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Vous suivrez méticuleusement les traditions de ceux qui vous ont précédés telles les plumes d'une flèche». On lui demanda: «Tu veux dire les juifs et les chrétiens?» Il répondit: «Qui alors?».

L'essentiel consiste à ne plus imiter ces gens-là ni en paroles ni en comportement, car ils **«dépouillent sans scrupule leurs semblables de leurs richesses et les détournent de la voie d'Allah»** en abusant de leur poste et leur situation par rapport aux autres, comme les docteurs juifs qui, du temps de l'ignorance, recevaient les cadeaux et les impôts. Après la venue de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, ils persistèrent dans leur égarement et leur mécroyance en s'attachant fortement à leur poste, mais Dieu le leur a ôté par la lumière de la prophétie, les a exposés à l'humiliation en encourant Sa colère.

Ces gens-là ne se sont pas contentés de manger en pure perte les biens des autres, mais ils les ont détournés de la voie droite en dissimulant la vérité sous le mensonge, faisant croire aux hommes qu'ils les appellent au bien mais en fait c'était autrement. Ils n'ont fait que convier les autres à l'enfer et le jour de la résurrection ils ne seront plus secourus.

«Ceux qui thésaurisent l'or et l'argent au lieu de les affecter à la cause d'Allah» Ceux-ci constituent la troisième catégorie des «patrons» à côté des docteurs et des moines, car les hommes sont une charge aux savants (docteurs), aux moines et aux capitalistes. Une fois la situation de ces «patrons» est corrompue celle des autres hommes le sera aussi.

D'après Ibn 'Omar, tout bien qu'on acquitte sa zakat n'est pas considéré comme une thésaurisation et qui n'est pas en même temps un trésor même s'il est enfoui sous terre. Mais tout bien apparent

qu'on s'abstient de payer la zakat à son sujet est une thésaurisation. Cette zakat, d'après Ibn Omar, Dieu l'a imposée pour la purification des biens, ainsi fut l'avis de 'Omar Ben Abdul Aziz et 'Irak Ben Malek, mais ce verset fut abrogé par celui-ci: **«Prélève sur leurs biens un impôt pour les purifier»** [Coran IX, 103].

L'imam Ahmed rapporte que Thawban a dit: «Après la révélation de ce verset concernant l'or et l'argent, les hommes se demandèrent: «Quel genre de biens peut-on alors thésauriser?» Omar leur répondit: «Je vais aller demander l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à ce propos». Il lui dit: «O Envoyé de Dieu, quel genre de biens peut-on thésauriser?». Il lui répliqua: «Un cœur reconnaissant, une langue qui ne cesse d'invoquer et mentionner Dieu et une femme qui aide l'un d'entre vous pour faire son salut dans la vie future».

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Ibn Abbas: «Lorsque ce verset fut révélé: **«Ceux qui thésaurisent l'or et l'argent»** les hommes éprouvèrent une certaine peine et se dirent: «Désormais il n'est plus permis à l'un d'entre nous de laisser de l'argent à ses enfants» Omar s'écria alors: «Je vais vous tirer de cet embarras». Il partit chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - suivi de Thawban, et lui demanda: «O Prophète de Dieu, ce verset a causé de la peine à tes compagnons». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: *«Dieu n'a imposé cette zakat que pour purifier ce qu'il vous reste de vos richesses. Quant aux biens que vous laissez après votre départ, ils sont soumis aux lois de la succession»*. Omar proclama alors la grandeur de Dieu, et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de poursuivre: *«Te dirai-je quel est le meilleur bien qu'un homme puisse thésauriser? C'est la femme vertueuse qui, s'il la regarde, lui obéit, et s'il s'absente d'elle elle le garde»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Al-Hakem)***[1].

---

(1) روى ابن أبي حاتم عن ابن عباس قال: لما نزلت هذه الآية: ﴿والذين يكنزون الذهب والفضة﴾ الآية، كبر ذلك على المسلمين وقالوا: ما يستطيع أحد منا يدع لولده مالاً يبقى بعده، فقال عمر: أنا أفرّج عنكم، فانطلق عمر واتبعه ثوبان فأتى النبي ﷺ فقال: يا نبي الله إنه قد كبر على أصحابك هذه الآية، فقال رسول الله ﷺ: «إن الله لم يفرض الزكاة إلا ليطيب بها ما بقي من أموالكم، وإنما فرض المواريث من أموال تبقى بعدكم»، قال فكبر

Un jour viendra où ces métaux seront portés à incadescence dans le feu de la Géhenne pour cautériser leurs fronts, côtes et reins, et on leur dira: **«C'est bien là le produit de vos thésaurisations, leur dira-t-on. Eh bien! Savourez ce que vous avez thésaurisé».** De tels propos ne sont que réprimande, blâme et raillerie, c'est comme on leur dira: ceci est contre cela. Et c'est pourquoi qu'on a dit: Quiconque aime une chose et la préfère à l'obéissance de Dieu, il en sera châtié. En d'autres termes, ces métaux précieux qu'ils ont préférés à la satisfaction de Dieu, seront l'outil de leur châtiment dans l'au-delà, ils seront surchauffés sur le feu de la Géhenne pour être appliqués sur leurs fronts, sur leurs flancs et sur leurs dos.

A cet égard, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Par celui qu'il n'y a d'autre divinité que Lui, tout homme qui aura thésaurisé l'or et l'argent ne sera pas cautérisé par les dirhams et les dinars tous à la fois et dans le même endroit mais sa peau sera élargie de sorte que chaque pièce monétaire sera placée à côté d'une autre.

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Il n'y a pas un homme qui thésaurise de l'or ou de l'argent que ces deux métaux ne soient transformés au jour de la résurrection en plaques en feu pour être appliquées sur son flanc, son front et son dos. Cela durera en un jour dont la durée est de cinquante mille ans, jusqu'à ce que les comptes des hommes seraient réglés. Puis ou montrera à cet homme son sort: au Paradis ou à l'Enfer» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

إِنَّ عِدَّةَ ٱلشُّهُورِ عِندَ ٱللَّهِ ٱثْنَا عَشَرَ شَهْرًا فِى كِتَٰبِ ٱللَّهِ يَوْمَ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ

عمر، ثم قال له النبي ﷺ: «ألا أخبرك بخير ما يكنز المرء؟ المرأة الصالحة التي إذا نظر إليها سرته، وإذا أمرها أطاعته، وإذا غاب عنها حفظته» رواه أحمد وأبو داود والحاكم في المستدرك.

(1) في صحيح مسلم عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «ما من رجل لا يؤدي زكاة ماله إلا جعل له يوم القيامة صفائح من نار، فيكوى بها جنبه وجبهته وظهره، في يوم كان مقداره خمسين ألف سنة، حتى يقضي بين العباد ثم يرى سبيله، إما إلى الجنة وإما إلى النار».

وَٱلْأَرْضَ مِنْهَآ أَرْبَعَةٌ حُرُمٌۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُۚ فَلَا تَظْلِمُوا۟ فِيهِنَّ أَنفُسَكُمْۚ وَقَـٰتِلُوا۟
ٱلْمُشْرِكِينَ كَآفَّةً كَمَا يُقَـٰتِلُونَكُمْ كَآفَّةًۚ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٣٦﴾

’inna ‘iddata-š-šuhûri ‘inda-L-Lâhi tnâ‘ašara ṣahran fî kitâbi-L-Lâhi yawma ḥalaqa-s-samâwâti wa-l-’arḍa minhâ ’arba‘atun hurumun ḏâlika-d-dînu-l-qayyimu falâ taẓlimû fîhinna ’anfusakum wa qâtilu-l-mušrikîna kâffatan kamâ yuqâtilunakum kâffatan wa‘lamû ’anna-L-Lâha ma‘a-l-muttaqîna (36).

Allah a divisé l’année en douze mois, ainsi que c’est écrit dans son livre depuis le jour où Il a créé les cieux et la terre. Quatre de ces mois sont sacrés. Voilà la vérité. Evitez toute faute pendant ces mois. Combattez les idolâtres sans merci, comme ils vous combattent sans merci. Sachez qu’Allah est avec ceux qui Le craignent (36).

Abou Bakra rapporte que pendant le pèlerinage de l’adieu l’Envoyé de Dieu - qu’Allah le bénisse et le salue - a dit dans un long discours: *«Le temps a accompli un cycle complet (et notre situation) sera qu’au jour où Dieu créa les cieux et la terre. L’année comporte douze mois dont quatre sont sacrés trois se succèdent qui sont: Zoul-Qa‘da, Zoul-Hijja et Mouharram, puis viendra Rajab de Moudar qui se situe entre Jamada et Cha‘ban»* ***(Rapporté par Ahmed et Boukhari)***[(1)].

Ces dires de l’Envoyé de Dieu - qu’Allah le bénisse et le salue - affirment que, depuis la création des cieux et de la terre, rien ne fut changé ni modifié ni avancé ni retardé et le monde restera ainsi jusqu’à la fin des temps. Ceci fut une réponse aux Arabes qui faisaient le pèlerinage en d’autres mois qui lui sont consacrés.

Quant aux quatre mois sacrés cités dans le verset, les Arabes les considéraient ainsi du temps de l’ignorance. Trois d’entre eux se suc-

---

(1) عن أبي بكرة أن النبي ﷺ خطب في حجته فقال: «ألا إن الزمان قد استدار كهيئته يوم خلق الله السموات والأرض، السنة اثنا عشر شهراً منها أربعة حرم، ثلاثة متواليات ذو القعدة وذو الحجة والمحرم ورجب مضر الذي بين جمادى وشعبان» رواه الإمام أحمد وأخرجه البخاري في التفسير بتمامه.

cèdent qui seront: Zoul-Ka'da, Zoui-Hijja et Mouharram, le quatrième qui est Rajab, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a confirmé les dires de la tribu Moudar qu'il se situe entre les deux mois Joumada et Cha'ban précisément pour refuter les présomptions de la tribu Rabi'a que ce Rajab est situé entre Cha'ban et Chawal qui n'est autre que Ramadan.

Les mois sacrés étaient donc au nombre de quatre: trois qui se succèdent et un isolé, et ceci dans le but de fixer aux hommes les moments du pèlerinage et de la visiste pieuse: «Zoul Qa'da, le mois qui précède celui du grand pèlerinage, était déclaré sacré parce que les hommes n'y combattaient pas. Zoul Hijja est le mois du pèlerinage où les gens s'occupaient des formalités pour accomplir les rites du pèlerinage. Moharram était aussi sacré afin de permettre aux pèlerins de regagner leurs pays. Quant à Rajab qui se situe au milieu de l'année lunaire était consacré à la visite de la Maison pour faire la 'Omra et donner à ceux qui arrivaient des régions lointaines de la presqu'île arabique le temps de faire cette visite en pleine sécurité.

«Voilà la vérité» ou suivant une autre interprétation: voilà la religion immuable ou droite, qui renferme les enseignements à suivre dans le but d'otempérer aux ordres divins en respectant ces quatre mois déclarés sacrés comme ils l'ont étaient dans le passé.

Pendant ces mois: **«Evitez toute faute»** et ne vous faites pas tort à vous-mêmes, plutôt observez le chemin de la vérité car une faute commise dans ce mois est considérée très grave surtout qu'elle est perpétrée dans une enceinte sacrée. Dieu a dit à cet égard: **«A quiconque veut la profaner par perversité, nous ferons goûter un châtiment douloureux»** [Coran XXII, 25]. D'après les différentes opinions des ulémas la peine sera doublée à quiconque commet un péché dans dans ces quatre mois et ce pays sacrés.

Qatada a dit: «Toute injustice commise pendant les mois sacrés est plus grave que celle commise dans les autres, bien que toute injustice constitue un grand péché. Dieu a choisi de préférence certains êtres parmi Ses créatures: des Messagers parmi les anges et les humains, les formules de Sa glorification parmi les paroles, les mosquées sur la terre, les mois sacrés et Ramadan parmi les mois de l'année, le

vendredi parmi les jours de la semaine et la nuit du destin parmi les autres nuits. Respectez donc tout ce que Dieu a déclaré sacré, que ceux qui sont doués de raison et perspicacité observent ces enseignements.

Quant à Mouhammad Ben Ishaq et Ibn Jarir ils ont commenté les dires divins: «**Voilà la vérité**» et dit: «Ne rendez pas le licite illicite et l'illicite licite à la façon des idolâtres».

Enfin Dieu ordonne aux fidèles sans exception «**Combattez les idolâtres**» totalement comme ils vous «**combattent sans merci**» et totalement, et sachez «**qu'Allah est avec ceux qui le craignent**».

L'interdiction de déclarer la guerre et de combattre pendant le mois sacré est-elle abrogée ou catégorique? Deux opinions ont été données à ce propos:

La Première:, qui est la plus logique, affirme que cette interdiction est abrogée en tirant argument de la suite du verset où Dieu a dit: «**Evitez toute faute pendant ces mois**» et a ordonné de combattre les idolâtres et ceci constitue un ordre général. Car si ce combat était interdit pendant les mois sacrés, Il l'aurait limité à l'écoulement de ces mois. En d'autre part, et pour confirmer cela, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait assiégé Taëf au mois de Zoul-Qa'da. Comme il est cité aussi dans les deux Sahihs il sortit au mois de Chawal pour combattre la tribu Hawazen, après la défaite de cette dernière et l'acquisition du butin, un grand nombre d'eux chercha refuge à Taëf. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - les puirsuivit et assiégea cette ville pendant quarante jours sans pouvoir la conquérir. Cet évènement montre que cela eut lieu dans un mois sacré.

La deuxième: Commencer la guerre pendant le mois est un acte interdit tout comme le caractère sacré de ces mois n'a pas été ôté, et Dieu ordonne aux hommes: «**Croyants, ne profanez pas ce qu'Allah a rendu Sacré, le mois saint....**» [Coran V, 2] et dit aussi: «**S'ils respectent votre mois sacré, respectez le leur. Et pour tout ce qui est sacré, appliquez le talion**» [Coran II, 194], ainsi que cette confirmation: «**A l'expiration des quatre mois sacrés, combattez les idolâtres...**» [Coran IX, 5].

Quant aux dires de Dieu: «**Combattez les idolâtres sans merci comme**

ils vous combattent sans merci» il est très probable qu'ils soient pour inciter les fidèles à combattre les polythéistes comme ils les combattent totalement, comme il se peut aussi qu'ils soient une autorisation au combat même dans le mois sacré si les idolâtres commencent l'hostilité, en tirant argument de ce verset: «**Ne les combattez pas dans l'oratoire sacré à moins qu'ils ne vous y attaquent. S'ils vous y attaquent, tuez-les**» [Coran II, 191]. Ainsi s'explique l'agir de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quand il a assiégé Taëf jusqu'à l'avènement du mois sacré, car ce siège faisait partie de la lutte contre la tribu Hawazen qui a commencé la guerre en appelant les hommes au combat contre les musulmans. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ne leur a pas laissé le temps de l'attaquer dans sa propre ville, mais il a amené les fidèles à les combattre à l'intérieur de leur territoire. Les Hawazenites durent alors chercher refuge dans les forteresses qui furent attaquées par les mangonneaux, et l'état de siège dura quarante jours environ qui eut lieu au début du mois sacré. Après l'écoulement de quelques jours de ce mois sacré, l'état de siège fut levé et les fidèles retournèrent à Médine à savoir que, selon le principe connu, on pardonne la continuité de l'hostilité quand on est forcé, mais on ne pardonne pas de la déclencher le premier.

إِنَّمَا ٱلنَّسِيٓءُ زِيَادَةٌ فِى ٱلْكُفْرِ يُضَلُّ بِهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُحِلُّونَهُۥ عَامًا
وَيُحَرِّمُونَهُۥ عَامًا لِّيُوَاطِـُٔوا۟ عِدَّةَ مَا حَرَّمَ ٱللَّهُ فَيُحِلُّوا۟ مَا حَرَّمَ ٱللَّهُ زُيِّنَ لَهُمْ
سُوٓءُ أَعْمَـٰلِهِمْ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَـٰفِرِينَ ﴿٣٧﴾

'innamâ-n-nasî''u ziyâdatun fî-l-kufri yuḍallu bihi-l-lad̲îna kafarû yuḥillunahû 'âman wa yuḥarrimûnahû 'âma-l-liyuwâṭi'û 'iddata mâ ḥarrama-L-Lâhu fayuḥillu mâ ḥarrama-L-Lâhu zuyyina lahum sû'u 'a'mâlihim wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-l-kâfirîna (37).

Reporter la trêve des mois sacrés sur d'autres mois est un excès d'infidélité qui porte à son comble l'égarement des infidèles, une année, les mois sacrés sont respectés et, une autre année, c'est à observer seulement le nombre même fixé par Allah. Et ainsi ils rendent licite ce qui est illicite. Cette

détestable pratique leur paraissait normale. Allah se désintéresse des incrédules (37).

Dieu, dans ce verset déteste la conduite des idolâtres et montre leurs jugements erronés en rendant licite ce qu'Il a interdit et déclarant illicite ce qui Dieu a rendu licite. Ils étaient si fanatiques et si robustes qu'ils trouvaient trop longs ces trois mois sacrés qui les empêchaient de combattre les ennemis. Pour cela, ils avaient introduit une innovation, avant l'ère islamique, en retardant le mois sacré Mouharram à Safar en profanant ainsi le mois sacré et rendant sacré un autre mois rien que pour se mettre d'accord sur le nombre de mois que Dieu a déclarés sacrés.

Ibn Abbas rapporte: «Jinada Al-Kinani, surnommé Abou Thoumama, assistait chaque année à la saison du pèlerinage et disait aux gens: «Or Abou Thoumama est un homme qu'on ne lui reproche rien et on ne s'oppose pas à sa décision. Cette année le mois Safar est non sacré...», et les gens le considèrent ainsi, puis l'année suivante il le déclara sacré. Voilà le sens des dires divins: **«Reporter la trêve des mois sacrés sur d'autres mois est un excès d'infidélité»** Ce fut dans le but de resepecter «le nombre» des mois sacrés sans les respecter en eux-mêmes. Ils faisaient donc une intercalation des mois pour transgresser la loi divine et ne plus respecter la trêve imposée par Dieu. Tantôt ils avançaient Mouharram qui est l'un des trois mois consécutifs, et tantôt ils le retardaient à Safar.

Mouhammad Ben Ishaq, quant à lui, a précisé que le premier qui a intercalé les mois sacrés fut «Al-Qoulmos» puis son fils Abbad et ainsi de suite, et le dernier fut Jinada. Les arabes, après l'accomplissement des rites du pèlerinage entouraient Jinada et l'écoutaient faire son discours. Une fois il rendait sacrés Zoul-Qa'da, Zoul-Hijj et Mouharram, et une autre fois il substituait Mouharram par Safar, afin d'emboîter le pas au nombre des mois que Dieu a fait sacrés.,

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَا لَكُمْ إِذَا قِيلَ لَكُمُ ٱنفِرُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ٱثَّاقَلْتُمْ إِلَى
ٱلْأَرْضِ ۚ أَرَضِيتُم بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا مِنَ ٱلْـَٔاخِرَةِ ۚ فَمَا مَتَـٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا

فِي ٱلْآخِرَةِ إِلَّا قَلِيلٌ (٣٨) إِلَّا تَنفِرُوا۟ يُعَذِّبْكُمْ عَذَابًا أَلِيمًا وَيَسْتَبْدِلْ
قَوْمًا غَيْرَكُمْ وَلَا تَضُرُّوهُ شَيْـًٔا ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ (٣٩)

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'ā manû mâlakum 'idâ qîla lakumu-n-nfurû fî sabîli-L-Lâhi-t-tâqaltum 'ila-l-'ardi 'aradîtum bi-l-hayâti-d-dunyâ mina-l-'āhirati famâ matâ'u-l-hayâti-d-dunyâ fî-l-'āhirati 'illâ qalîlun (38) 'illâ tanfirû yu 'addibkum 'adâban 'alîman wa yastabdil qawman ġayrakum walâ tadurrûhu šay'an wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (39).

O croyants, lorsqu'on vous appelle à combattre pour la cause d'Allah, prouquoi restez-vous cloués au sol? Préférez-vous la vie de ce monde à la vie future? Les plaisirs d'ici-bas sont pourtant peu de chose en comparaison de la vie future!(38) Si vous refusez de combattre, Allah vous infligera un châtiment exemplaire et choisira, pour le servir, un autre peuple. Votre refus ne saurait lui nuire. Car Il est tout-Puissant(39).

C'est le début du reproche adressé à ceux qui ont fait défection lors de l'expédition de Tabouk sans y participer avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ce fut dans un temps où la chaleur était torride, les fruits mûris et l'ombre tant désirée. Dieu leur dit: «**O croyants, lorsqu'on vous appelle à combattre pour la cause d'Allah, pourquoi restez-vous cloués du sol?**» sans vous élancer dans le sentier de Dieu. «**Préférez-vous la vie de ce monde à la vie future?**» Contentez-vous de jouir de la vie présente en vous en délectant sans penser au combat? Qu'est-ce donc la jouissance éphémère de la vie de ce bas monde comparée à celle de l'au-delà? Comme l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à cet égard: *«(La durée et le bonheur) de ce bas monde, par rapport (à la durée et au bonheur) de la vie de l'au-delà, sont comparables à ce que l'un d'entre vous pourrait apporter son doigt quand il le plonge dans le mer. Qu'on considère donc ce qu'il en retire». Puis il montra son index. **(Rapporté par Ahmed et Mouslim)**[1].*

Abdul Aziz Ben Abi Hazem a rapporté que son père a dit: «Quand

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «ما الدنيا في الآخرة إلا كما يجعل أحدكم أصبعه هذه في اليم فلينظر بما ترجع»، وأشار بالسبابة» أخرجه مسلم في صحيحه والإمام أحمد في المسند.

la mort se présenta à Abdul Aziz Ben Marwan, il dit aux siens: «Apportez-moi le linceul dans lequel je serai enseveli pour que je le regarde». En le lui donnant, il s'écria: «Ma part du bas monde ne sera que cette pièce de tissu!! puis il tourna le dos en pluerant et disant: «Fi! quelle vie mondaine! Tout ce que contient le bas monde est peu de chose et ce peu de chose n'est qu'éphémère, quant à nous, nous nous en sommes leurrés».

Puis Dieu menace ceux qui s'abstiennent de lutter pour Sa cause et dit: **«Si vous refusez de combattre, Allah vous infligera un châtiment exemplaire»** Ibn Abbas raconte: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - appela les hommes d'une tribu Arabe pour participer à un combat mais ils se furent appesantés vers la terre, et Dieu pour les punir ne leur envoya plus de la pluie. Dieu choisit: **«Pour le servir un autre peuple»** pour secourir Son Prophète et établir Sa religion, comme Il a dit: **«Si vous hésitez, Il appellera un autre peuple que vous et qui ne vous ressemblera pas»** [Coran XLVII, 38]. Les hommes, par leur abstention du combat ne pourraient nullement nuire à Dieu qui est tout-puissant pour vaincre seul Ses ennemis.

إِلَّا تَنصُرُوهُ فَقَدْ نَصَرَهُ ٱللَّهُ إِذْ أَخْرَجَهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ثَانِىَ ٱثْنَيْنِ إِذْ هُمَا
فِى ٱلْغَارِ إِذْ يَقُولُ لِصَٰحِبِهِۦ لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَنَا ۖ فَأَنزَلَ ٱللَّهُ
سَكِينَتَهُۥ عَلَيْهِ وَأَيَّدَهُۥ بِجُنُودٍ لَّمْ تَرَوْهَا وَجَعَلَ كَلِمَةَ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ ٱلسُّفْلَىٰ ۗ وَكَلِمَةُ ٱللَّهِ هِىَ ٱلْعُلْيَا ۗ وَٱللَّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٤٠﴾

'illâ tanṣurûhu faqad naṣarahu-L-Lâhu 'iḏ 'aḫrajahu-l-laḏîna kafarû ṯânî-ṯnayni 'iḏ humâ fî-l-ġâri 'iḏ yaqûlu liṣâḥibihî la taḥzan 'inna-L-Lâha ma'anâ fa'anzala-L-Lâhu sakînatahû 'alayhi wa 'ayyadahû bijunûdi-l-lam tarawhâ wa ja'ala kalimata-l-laḏîna kafarû-s-suflâ wa kalimata-L-Lâhi hiya-l-'ulyâ wa-L-Lâhu 'Azîzun Ḥakîmun (40) .

Si vous ne soutenez pas votre Prophète, Allah le soutiendra comme à l'époque où les infidèles l'ont chassé de chez lui. Il partit, suivi d'un seul compagnon. A un moment, se trouvant dans une caverne avec lui, il lui dit: «Ne crains rien, Allah est avec nous». Allah lui donna alors Sa protection.

Il envoya à son secours des troupes invisibles. Tandis que la parole des infidèles baissait, celle d'Allah montait. Allah est puissant et sage» (40).

Ce verset se rapporte à l'évènement de l'émigration qu'a accomplie le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de la Mecque à Médine lorsque les idolâtres voulurent le tuer. Il les fuit en quittant la ville accompagné de son ami Abou Bakr pour se réfugier dans la grotte «Thawr» pendant trois jours. Après cette période ceux qui les recherchaient rebroussèrent chemin. A l'intérieur de la grotte, s'apercevant de la présence des polythéistes et de leur danger, Abou Bakr éprouva une grande peur, mais l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le rassura.

L'imam Ahmed rapporte qu'Abou Bakr a raconté à Anas: «Nous trouvant au fond de la grotte je dis au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Si l'un d'eux regarde là où il met ses pieds, il pourra nous apercevoir». Il me répondit: *«O Abou Bakr! Que penses-tu (qu'il advient) à deux hommes dont Dieu est leur troisième (compagnon)* ***(Rapporté aussi par Boukhari et Mouslim)***[1].

C'est pourquoi Dieu a dit: **«Allah lui donna alors Sa protection»** c'est à dire sa tranquillité **«Il envoya à son secours de troupes invisibles»** il s'agit des anges. **«Tandis que la parole des infidèles baissait, celle d'Allah montait»** La parole des incrédules, d'après Ibn Abbas, signifie le polythéisme, et celle de Dieu «Il n'y a d'autre divinité que Dieu». Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui combat pour que la parole de Dieu soit la plus élevée, est celui qui combat dans la voie de Dieu»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

Dieu affirme ensuite qu'il est puissant dans sa vengeance et Sa victoire, secourt quiconque se réfugie auprès de Lui, et Il est en même temps sage dans ses actes et paroles.

---

(1) قال الإمام أحمد عن أنس أن أبا بكر حدثه قال: قلت للنبي ﷺ ونحن في الغار: لو أن أحدهم نظر إلى قدميه لأبصرنا تحت قدميه قال، فقال: «يا أبا بكر ما ظنك باثنين الله ثالثهما» أخرجه الشيخان عن أنس بن مالك رضي الله عنه.

(2) في الصحيحين: «من قاتل لتكون كلمة الله هي العليا فهو في سبيل الله».

ٱنفِرُوا۟ خِفَافًا وَثِقَالًا وَجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ
لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾

n-nfirû ḥifâfan wa ṯiqâlan wa jâhidû bi 'amwâlikum wa 'anfusikum fî sabîli-L-Lâhi ḏâlikum ḫayru-l-lakum 'in kuntum ta'lamûna (41).

Lourds ou légers, courez au combat et mettez vos biens et vos personnes au service d'Allah. C'est là votre intérêt, si vous le comprenez. (41).

Ce verset constitue un ordre adressé aux fidèles de s'élancer au combat avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - contre les incrédules parmi les gens du Livre. Les fidèles devaient participer à ce combat qui eut lieu à Tabouk sans tenir compte de leur état et de leur situation: aisés ou pauvres, forts ou faibles. Il leur dit: «**Lourds ou légers, courez au combat**» cela signifie d'après les dires des ulémas: Que vous soyez jeunes ou vieux.

On a rapporté: «Après avoir lu ce verset: «**Lourds ou légers, courez au combat et mettez vos biens et vos personnes au service d'Allah**» Abou Talha s'écria: «Mes enfants, équipez-moi pour le combat». Ils lui répondirent: «Que Dieu te faisse miséricorde, tu as combattu avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - jusqu'au dernier jour de sa vie, ainsi avec Abou Bakr et Omar. Nous allons combattre à ta place». Abou Talha refusa et prit le large dans une expédition et trouva la mort. Ses compagnons ne trouvèrent une île pour l'y enterrer qu'après neuf jours. Et durant cette période le cadavre ne fut plus décomposé.

D'après les dires des exégètes ce verset signifie: Elancez-vous, que vous voyez riches ou pauvres, vieux ou jeunes, occupés ou non, forts ou faibles... As-Souddy raconte qu'un homme corpulent et gras - qui était Al-Miqdad selon les dires de certains- vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour l'exempter de cette obligation mais il refusa. Ce verset fut révélé à cette occasion. Comme les hommes incapables en éprouvèrent un certain désarroi et une peine, il fut abrogé ou modifié par celui-ci: «**Les faibles, les malades, ceux qui manquent des moyens pour s'équiper sont soustraits à l'obligation de**

combattre, à condition qu'ils se montrent dévoués à la cause d'Allah et de Son Prophète» [Coran IX, 91].

Dans le même sens Ibn Jarir rapporte que Zaïd Ach-Cha'abi a raconté: «Prenant part à un des combats sous le commandement de Safwan Ben Amr qui était gouverneur à Homs, je vis un vieillard dont ses sourcils convraient les yeux arrivant de Damas sur une monture voulant combattre avec nous. Je lui dis: «O oncle, Dieu t'a exempté du combat». Il me regarda et dit: «O fils de mon frère, Dieu nous a ordonné de s'élancer au combat lourds on légers: Or celui qui Dieu aime, Il l'éprouve, le rend sain et sauf et le laisse en vie. Dieu n'éprouve parmi Ses créatures que ceux qui sont reconnaissants, patients, dont leurs langues ne cessent de mentionner Dieu, et qui n'adorent que Lui à Lui la puissance et la gloire».

Puis Dieu exhorte les hommes à dépenser pour Sa cause et à lutter avec leurs personnes mêmes en recherchant Sa satisfaction et celle de Son Messager. Il dit: **«Mettez vos biens et vos personnes au service d'Allah. C'est là votre intérêt, si vous le comprenez»** En d'autres termes, si vous dépensez quoi que ce soit de vos biens dans ce bas monde, le peu que vous dépensez vous sera rendu multiplié en acquérant du butin après le combat, et dans l'au-delà une récompense magnifique et une haute considération vous seront réservées.

A cet égard le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu s'est porté garant du sort de celui qui combat pour Sa cause qu'Il l'entrera au Paradis s'il meurt, ou de le rendre à sa demeure avec ce qu'il aura obtenu comme butin et récompense céleste». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Tel est le sens des dires de Dieu: **«Il vous est prescrit de combattre et c'est une obligation qui vous pèse. C'est ainsi qu'il vous arrive de détester ce qui vous convient»** [Coran II, 216]. Et dans le même sens Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit à

(1) قال النبي ﷺ: «تكفل الله للمجاهد في سبيله إن توفاه أن يدخله الجنة، أو يرده إلى منزله بما نال من أجر أو غنيمة» (رواه بخاري ومسلم).

un homme: Convertis-toi à l'Islam». Il lui répondit: «Ceci me pèse» - Même si cela te pèse, répliqua-t-il, convertis-toi».

لَوْ كَانَ عَرَضًا قَرِيبًا وَسَفَرًا قَاصِدًا لَّاتَّبَعُوكَ وَلَٰكِنۢ بَعُدَتْ عَلَيْهِمُ ٱلشُّقَّةُ ۚ وَسَيَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ لَوِ ٱسْتَطَعْنَا لَخَرَجْنَا مَعَكُمْ يُهْلِكُونَ أَنفُسَهُمْ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٤٢﴾

law kâna 'aradan qarîban wa safaran qâsida-l-lattaba'ûka walâkim-ba'udat 'alayhimu-š-šuqqatu wa sayhlifûna bi-L-Lâhi law-istatâ'nâ laharajnâ ma'akum yuhlikûna 'anfusahum wa-L-Lâhu ya'lamu 'innahum lakâdîbûna (42).

S'il s'était agi d'un profit facile et d'une expédition sans risque, ils te suivraient. Mais l'itinéraire leur paraît trop long. Ainsi ne manquent-ils pas de jurer: «Ah! si nous le pouvions, nous sortirons avec vous». Ils se déconsidèrent eux-mêmes. Allah n'est pas dupe de leurs mensonges (42).

Dieu réprimande ceux qui ont obtenu l'autorisation du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de rester chez eux sans prendre part à l'expédition de Tabouk, en lui présentant différentes excuses non fondées. S'il s'était agi d'une affaire à la portée des hommes, facile et n'exige aucun effort, ou bien d'un court voyage, ils auraient suivi le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, mais la distance est trop longue pour arriver au pays de Châm. Ils se sont mis à jurer: **Ah, si nous le pouvions, nous sortirons avec vous»** en présentant différents prétextes. Mais Dieu les dénonce car Il **«n'est pas dupe de leurs mensonges».**

عَفَا ٱللَّهُ عَنكَ لِمَ أَذِنتَ لَهُمْ حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ لَكَ ٱلَّذِينَ صَدَقُوا۟ وَتَعْلَمَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٤٣﴾ لَا يَسْتَـْٔذِنُكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ أَن يُجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلْمُتَّقِينَ ﴿٤٤﴾ إِنَّمَا يَسْتَـْٔذِنُكَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ وَٱرْتَابَتْ قُلُوبُهُمْ فَهُمْ فِى رَيْبِهِمْ يَتَرَدَّدُونَ ﴿٤٥﴾

'afâ-L-Lâhu 'anka lima 'adinta lahum hatta yatabayyana laka a-l-ladîna

ṣadaqû wa ta'lama-l-kâḏibîna (43) lâ yasta'ḏinuka-l-laḏîna lâ yu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'aẖiri 'ay-yujâhidû bi 'amwâlihim wa 'anfusihim wa-L-Lâhu 'Alîmun bi-l-muttaqîna (44) 'innamâ yasta'ḏinuka-l-laḏîna yu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âẖiri wa-r-tâbat qulûbuhum fahum fî raybihim yataraddadûna (45).

Allah te pardonne. Mais pourquoi leur as-tu permis de rester? Tu aurais dû auparavant distinguer entre ceux dont les excuses étaient sincères et ceux qui mentaient. (43). Certes, ceux qui croient en Allah et au jour dernier ne te demanderont jamais l'autorisation de ne pas se mettre, eux et leurs biens, au service d'Allah! Allah connaît les véritables croyants (44) Ceux qui te demandent une pareille autorisation, ce sont ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier et dont les cœurs sont emplis de doute. Leur doute les rend irrésolus (45).

Aoun a commenté le premier verset et dit: «Avez-vous jamais entendu un reproche meilleur que celui-ci? Il lui promet le pardon avant le reproche! «**Allah te pardonne. Mais pourquoi leur as-tu permis de rester?**» A ce propos Ibn Jarir rapporte: «Deux choses l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait acceptées sans qu'il soit ordonné de le faire: l'autorisation donnée aux hypocrites de rester, et le rachat des captifs».

Mais plus tard, Dieu a octroyé le droit à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, d'après Qatada, d'accorder l'autorisation de rester à qu'il voudra en lui disant: «**S'ils te demandent une autorisation pour une affaire personnelle, accorde-là à qui tu voudras**» [Coran XXIV, 62].

Moujahed, quant à lui, a dit que ce verset fut révélé au sujet des gens auquels on a dit: Allez demander l'autorisation de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, s'il vous l'accorde, restez, et s'il ne vous l'accorde pas, restez quand même. C'est pourquoi Dieu dit à la suite: «**Tu aurais dû auparavant distinguer entre ceux dont les excuses étaient sincères et ceux qui mentaient**».

Dieu voulut dire à Son Prophète: «Pourquoi tu les as dipensés du combat en leur donnant l'autorisation de rester, il fallait examiner leur cas afin que ceux qui sont sincères se manifestent à toi et les menteurs. Les hypocrites pensaient toujours à s'abstenir du combat car: «**Ceux qui croient en Allah et au jour dernier ne te demanderont jamais**

l'autorisations» Par contre, ceux qui croient en Dieu, en Son Prophète et au jour dernier combattent avec leurs biens et leurs personnes parce qu'ils savent bien le mérite du combat et qu'il est un moyen de rapprochement du Seigneur.

Ceux qui ne croient pas en Dieu et au jour dernier n'espèrent et ne recherchent pas la récompense divine dans les deux mondes, ils restent à balancer dans leur doute et leur foi n'est pas ferme quant à ton message. Ils hésitent en avançant un pied et retardant un autre sans prendre aucune résolution.

۞ وَلَوْ أَرَادُوا۟ ٱلْخُرُوجَ لَأَعَدُّوا۟ لَهُۥ عُدَّةً وَلَٰكِن كَرِهَ ٱللَّهُ ٱنۢبِعَاثَهُمْ فَثَبَّطَهُمْ
وَقِيلَ ٱقْعُدُوا۟ مَعَ ٱلْقَٰعِدِينَ ﴿٤٦﴾ لَوْ خَرَجُوا۟ فِيكُم مَّا زَادُوكُمْ إِلَّا خَبَالًا وَلَأَوْضَعُوا۟
خِلَٰلَكُمْ يَبْغُونَكُمُ ٱلْفِتْنَةَ وَفِيكُمْ سَمَّٰعُونَ لَهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٧﴾

wa law 'arâdû-l-ḫurûja la'a'adû lahû 'uddatan walâkin kariha-L-Lâhu-mbi'âṯahum faṯabbaṯahum wa qîla-q'udû ma'a-l- qâ'idîna (46) law ḫarajû fîkum mâ zâdûkum 'illâ ḫabâlan wa la 'awḍa'û ḫilâlakum yabġûnakumu-l-fitnata wa fîkum sammâ'ûna lahum wa-L-Lâhu 'Alîmun bi-ẓ-ẓâlimîna (47).

S'ils avaient vraiment désiré combattre, ils auraient fait leurs préparatifs. Mais Allah les en jugea indignes et les en empêcha. Il leur dit: «Restez avec ceux qui restent» (46). S'ils étaient sortis avec vous, ils auraient jeté la confusion dans vos rangs. Ils se seraient faufilés parmi vous pour y jeter la discorde et pour vous espionner. Allah connait les séditieux (47).

Si ces tergiversés avaient vraiment voulu partir au combat, ils s'y seraient préparés. Mais Dieu a répugné à leur départ en leur disant: **«Restez avec ceux qui restent»**. Puis Il montre la raison de sa répugnance: **«S'ils étaient sortis avec vous, ils auraient jeté la confusion dans vos rangs»** parce qu'ils sont lâches et indignes, et en plus: **«Ils se seraient faufilés parmi vous pour y jeter la discorde»** en colportant la calomnie et la médisance afin de produire un trouble **«et pour vous espionner»** car il y en a parmi vous ceux qui les écoutent et agréent leur paroles et conseils en ignorant leur vraie attitude.

Mouhammad Ben Ishaq a dit: «On m'a rpporté que parmi ceux qui avaient eu l'autorisation de rester, il y avait Abdullah Ben Oubay Ben Saloul et Al-Jad Ben Qais qui étaient les chefs de leurs tribus. Dieu les empêcha de partir avec les fidèles pour ne plus semer la défiance parmi eux, à savoir que d'entre les guerriers, il y avait ceux qui les respectaient et leur obéissaient.

Dieu, connaissant bien les prévaricateurs, met Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au courant de leur attitude s'ils auraient pris part à l'expédition comme Il l'affirme dans ce verset: «**Si nous leur avions commandé de mourir pour notre cause ou de s'expatrier, bien peu d'entre eux l'auraient accepté. Et pourtant s'ils avaient suivi nos prescriptions, c'eut été préférable pour eux. Leur foi en eût été raffermie**» [Coran IV, 66].

لَقَدِ ٱبْتَغَوُا۟ ٱلْفِتْنَةَ مِن قَبْلُ وَقَلَّبُوا۟ لَكَ ٱلْأُمُورَ حَتَّىٰ جَآءَ ٱلْحَقُّ وَظَهَرَ
أَمْرُ ٱللَّهِ وَهُمْ كَٰرِهُونَ ﴿٤٨﴾

laqad-i-btaġawu-l-fitnata min qablu wa qallabû laka-l-'umûra ḥattâ jâ'a-l-ḥaqqu wa ẓahara 'amru-L-Lâhi wa hum kârihûna (48).

Ce n'est pas la première fois qu'ils cherchent à semer la discorde dans vos rangs. Ils ont contrarié les projets jusqu'au jour où la vérité s'est manifestée et où la cause d'Allah a triomphé en dépit d'eux (48).

Dieu excite Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - contre les hypocrites en l'informant qu'ils voulaient auparavant semé le désordre, suscité la révolte, tramé les machinations contre toi et tes compagnons, faire avorter ta religion afin que les hommes l'oublient pour une longue durée.

En effet, lors de l'arrivée du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à Médine en faisant l'émigration, les arabes s'unirent pour le battre, les juifs et les hypocrites de cette ville lui déclarèrent leur hostilié. Après son triomphe à Badr accordé par Dieu afin que Sa parole soit la plus élevée, Abdullah Ben Oubay et ses compagnons dirent: «C'est une affaire qu'on ne peut plus affronter». Ils se convertirent en

apparence, et chaque fois que les musulmans réalisaient une victoire, cela ne faisait qu'accroître leur haine et leur rancune **«jusqu'au jour où la vérité s'est manifestée et où la cause d'Allah a triomphé en dépit d'eux».**

وَمِنْهُم مَّن يَقُولُ ٱئْذَن لِّي وَلَا تَفْتِنِّيٓ أَلَا فِي ٱلْفِتْنَةِ سَقَطُوا۟ وَإِنَّ
جَهَنَّمَ لَمُحِيطَةٌۢ بِٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٤٩﴾

wa minhum may-yaqûlu-'ḏa-l-lî walâ taftinnî 'alâ fî-l-fitnati saqaṭû wa 'inna jahannama lamuḥiṭatum-bi-l-kâfirîna (49).

Il y en a parmi eux qui disent: «Exempte-nous de la guerre. Epargne-nous cette calamité». Mais cette calamité ne sont-ils pas en train de la subir? Les infidèles seront cernés par les flammes de l'enfer (49).

Dieu s'adresse à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad, parmi ces hypocrites il y en a ceux qui te disent: «Dispense-nous du combat et ne nous mets pas en tentation. Permets-nous de rester car, une fois sortis avec toi, nous serons tentés par les femmes des Romains. Mais Dieu l'affrime qu'ils sont dans la tentation.

On a rapporté: «Un jour, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ayant fait ses préparatifs pour la guerre, dit à Al-Jad Ben Qaïs: «Ô Jad, es-tu prêt à battre Bani Asfar (les Byzantins)?» Il lui répondit: «O Envoyé de Dieu! Dispense-moi et ne mets pas en tentation. Par Dieu, mes concitoyens ne connaissent pas un homme qui a un faible pour les femmes plus que moi. J'ai peur qu'en voyant les femmes Byzantines de tomber amoureux et avide d'elles» L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se détourna de lui en disant: «Je te permets de rester». C'est à cette occasion que ce verset fut descendu d'après les dires de Moujahed et Ibn Abbas.

La redoute d'Al-Jad d'être attiré et tenté par les femmes Byzantines, en voilà la tentation dans laquelle il est tombé; car faire défection à l'Envoyé de Dieu et ne chercher que son propre intérêt, cela constitue une tentation plus grave. La Géhenne, dans la vie future, enveloppera les incrédules.

إِن تُصِبْكَ حَسَنَةٌ تَسُؤْهُمْ وَإِن تُصِبْكَ مُصِيبَةٌ يَقُولُوا قَدْ أَخَذْنَا
أَمْرَنَا مِن قَبْلُ وَيَتَوَلَّوا وَّهُمْ فَرِحُونَ (٥٠) قُل لَّن يُصِيبَنَا إِلَّا مَا
كَتَبَ اللَّهُ لَنَا هُوَ مَوْلَانَا وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ (٥١)

'in tuṣibka ḥasanatun tasu'hum wa 'in tuṣibka muṣîbatuy-yaqûlû qad 'aḫadnâ 'amranâ min qablu wa yatawallaw wa hum fariḥûna (50) qul-lan yuṣîbanâ 'illâ mâ kataba-L-Lâhu lanâ huwa mawlânâ wa 'alâ-L-Lâhi falyatawakkali-l-mu'minûna (51).

Si la fortune te sourit, ils éprouvent un dépit. Si tu subis un revers, ils s'écrient: «Nous avons été bien inspirés de ne pas le suivre». Et, tournant le dos, ils se réjouissent (50) Dis: «Il ne nous arrivera que ce qu'Allah voudra. Il est notre maître. C'est en Lui que les croyants mettent leur confiance. (51).

Ces hypocrites-là sont toujours hostiles aux musulmans, surtout quand un bonheur quelconque arrive à ces derniers: soit une conquête, une victoire ou tout autre bien et faveur divins, et ils s'en affligent. Mais **«si tu subis un revers, ils s'écrient: «Nous avons été bien inspirés de ne pas le suivre»** Ils croient qu'ils ont pris d'avance leur précaution, et ils se détournent remplis de joie.

Dieu montre à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - par quoi il devait répondre à leurs suppositions: **«Dis: «Il ne vous arrivera que ce qu'Allah voudra»** Car nous sommes soumis à Sa volonté **«Il est notre Maître»** auprès de Lui nous trouvons notre refuge et Il est notre secoureur. **«C'est en Lui que les croyants mettent leur confiance»** et Il nous suffit comme protecteur.

قُلْ هَلْ تَرَبَّصُونَ بِنَا إِلَّا إِحْدَى الْحُسْنَيَيْنِ وَنَحْنُ نَتَرَبَّصُ بِكُمْ أَن يُصِيبَكُمُ اللَّهُ
بِعَذَابٍ مِّنْ عِندِهِ أَوْ بِأَيْدِينَا فَتَرَبَّصُوا إِنَّا مَعَكُم مُّتَرَبِّصُونَ (٥٢) قُلْ
أَنفِقُوا طَوْعًا أَوْ كَرْهًا لَّن يُتَقَبَّلَ مِنكُمْ إِنَّكُمْ كُنتُمْ قَوْمًا فَاسِقِينَ (٥٣)
وَمَا مَنَعَهُمْ أَن تُقْبَلَ مِنْهُمْ نَفَقَاتُهُمْ إِلَّا أَنَّهُمْ كَفَرُوا بِاللَّهِ وَبِرَسُولِهِ وَلَا

يَأْتُونَ ٱلصَّلَوٰةَ إِلَّا وَهُمْ كُسَالَىٰ وَلَا يُنفِقُونَ إِلَّا وَهُمْ كَٰرِهُونَ ﴿٥٤﴾

qul hal tarabbaṣûna binâ' 'illa 'iḥdâ-l-ḥusnayayni wa naḥnu natarabbaṣu bikum 'ay-yuṣîbakumu-L-Lâhu bi 'aḏâbim-min 'indihî 'aw bi 'aydînâ fatarabbaṣû 'innâ ma'akum mutarabbiṣûna (52) qul 'anfiqû ṭaw'an 'aw karha-l-lan yutaqabbala minkum 'innakum kuntum qawman fâsiqîna (53) wamâ mana'ahum 'an-tuqbala minhum nafaqâtuhum 'illâ' 'annahum kafarû bi-L-Lâhi wa bi rasûlihî walâ ya'tûna-ṣ-ṣalâta 'illâ wa hum kusâlâ walâ yunfiqûna 'illâ wa hum kârihûna (54).

Dis: En ce qui nous touche, vous ne pouvez vous attendre qu'à deux éventualités, toutes deux aussi bonnes l'une que l'autre, la victoire ou le martyre? Tandis que, nous, nous nous attendons à ce qu'Allah vous châtie lui-même ou par notre intermédiaire. Attendons donc tous deux de notre côté! (52) Dis: que vous mettiez vos biens au service d'Allah de bon gré ou de mauvais gré, ils ne seront pas acceptés, car vous êtes des mécréants (53) Ce qui empêche que leurs biens ne soient acceptés, c'est qu'ils ne croient pas en Allah et en Son Prophète, c'est qu'ils ne prient que du bout des lèvres et n'offrent leurs biens qu'à contre-cœur (54).

Dieu ordonne à Mouhammad de leur dire aussi: «Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une de ces deux choses: la victoire ou le martyre, et chacun d'elles est un bien pour nous dans les deux mondes. Quant à nous, nous attendons pour vous que Dieu vous frappe d'un châtiment venu de Lui, ou par notre intermédiaire soit en vous tuant soit en vous prenant comme captifs.

Que vous dépensiez vos richesses pour la cause de Dieu de bon gré ou de mauvais gré, jamais ce ne sera reçu, parce que vous êtes des gens pervers. Leur perversité se manifeste par les faits suivants: ils ne croient ni en Dieu ni en Son Prophète, car la foi est à la base de toute œuvre, ils ne se rendent à la prière que paresseux sans aucune ferveur; ils ne dépensent quoi que ce soit qu'à contre-cœur.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ce propos: *«Dieu ne se lasse de vous rétribuer tant que vous en lassiez de lui demander»* et: *«Dieu est bon et n'accepte que le bon»*. Donc comment

accepterait-Il les œuvres et les dépenses de ceux-là? Sûrement Il ne les accepte que de ceux qui Le craignent.

فَلَا تُعْجِبْكَ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُمْ ۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُم بِهَا فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَتَزْهَقَ أَنفُسُهُمْ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٥٥﴾

falâ tu'jibka 'amwâluhum walâ 'awlâduhum 'innamâ yurîdu-L-Lâhu liyu'addibahum bihâ fî-l-hayâti-d-dunyâ wa tazhaqa 'anfusuhum wa hum kâfirûna (55).

Ne te laisse pas séduire par leurs richesses et par leurs enfants. Ces richesses et ces enfants, Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir au cours de cette vie périssable. Finalement, ils rendent l'âme, qu'ils sont encore infidèles (55).

Ne te laisse pas, ô Mouhammad, séduire par leurs richesses et leurs enfants, comme Il lui dit dans un autre verset: «**Ne porte pas tes yeux sur les biens matériels que nous avons accordés à certains, sur l'éclat des plaisirs du siècle**» [Coran XX, 131].

Dieu veut par là les châtier dans la vie présente. Ce qui signifie, d'après Al-Hassan Al-Basri: en prélevant sur ces richesses la zakat imposée et en leur demandant d'en dépenser pour la cause de Dieu.

Mais Qatada a dit qu'il faut intervertir l'ordre des mots qui sera comme celui-ci: Ne te laisse pas émerveiller par leurs biens et leurs enfants dans le bas monde car Dieu ne les leur accorde que pour les châtier dans la vie future. Mais le commentaire d'Al-Hassan s'avère être plus logique.

En leur accordant ces richesses et ces enfants, Dieu veut par là les châtier dans ce bas monde en les laissant mourir en incrédules afin que leur châtiment dans l'au-delà soit plus atroce.

وَيَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ إِنَّهُمْ لَمِنكُمْ وَمَا هُم مِّنكُمْ وَلَٰكِنَّهُمْ قَوْمٌ يَفْرَقُونَ ﴿٥٦﴾ لَوْ يَجِدُونَ مَلْجَـًٔا أَوْ مَغَٰرَٰتٍ أَوْ مُدَّخَلًا لَّوَلَّوْا۟ إِلَيْهِ وَهُمْ يَجْمَحُونَ ﴿٥٧﴾

wa yaḥlifûna bi-L-Lâhi 'innahum laminkum wamâ hum minkum walâkinnahum qawmuy-yafraqûna (56) law yajidûna malja'an 'aw maġârâtin 'aw muddaḥala-l-lawallû 'ilayhi wahum yajmaḥûna (57).

Ils jurent qu'ils sont de vôtres, alors qu'ils ne le sont pas. C'est la peur qui leur inspire ce propos (56) Trouvent-ils un abri, une caverne ou un souterrain? Ils s'y précipitent, tête baissée(57).

Ces gens-là, mûs par leur peur, leur frayeur, jurent «**qu'ils sont de vôtres**» en l'affirmant par ce serment, mais en réalité «**ils ne le sont pas**» car, par rapport à eux, «**c'est la peur qui leur inspire ce propos**». Et pour fuir, s'ils trouvaient un asile, une caverne ou un souterrain, ils s'y précipiteraient en toute hâte.

وَمِنْهُم مَّن يَلْمِزُكَ فِي الصَّدَقَٰتِ فَإِنْ أُعْطُوا مِنْهَا رَضُوا وَإِن لَّمْ يُعْطَوْا مِنْهَا إِذَا
هُمْ يَسْخَطُونَ ﴿٥٨﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ رَضُوا مَا آتَاهُمُ اللَّهُ وَرَسُولُهُ وَقَالُوا
حَسْبُنَا اللَّهُ سَيُؤْتِينَا اللَّهُ مِن فَضْلِهِ وَرَسُولُهُ إِنَّا إِلَى اللَّهِ رَاغِبُونَ ﴿٥٩﴾

wa minhum may-yalmizuka fî-ṣ-ṣadaqâti fa'in 'u'ṭû minhâ raḍû wa 'il-lam yu'ṭaw minhâ 'iḏâ hum yasḫaṭûna (58) wa law 'annahum raḍû mâ 'â tâhumu-L-Lâhu wa rasûluhû wa qâlû ḥasbunâ-L-Lâhu sayu'tînâ-L-Lâhu min faḍlihî wa rasûluhû 'innâ 'ilâ-L-Lâhi râġibûna (59).

Ils y en a parmi eux qui critiquent la façon dont les subsides sont répartis. Leur en distribue-t-on? ils sont satisfaits. Si on ne leur en distribue pas, ils maudissent le sort (58). Que n'acceptent-ils de bon cœur ce qu'Allah et Son Prophète leur attribuent? Que ne disent-ils: «Allah nos suffit. Nous connaîtrons plus tard les bienfaits d'Allah et de Son Prophète. C'est en Allah que nous mettons tous nos espoirs». (59).

Parmi ces hypocrites il y en a ceux qui te critiquent ô Mouhammad au sujet des aumônes lorsque tu les répartis. S'ils en reçoivent leur part, ils sont satisfaits, mais «**si on ne leur en distribue pas, ils maudissent le sort**» et ils se fâchent. On a rapporté qu'un bédouin vint auprès du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - alors qu'il distribuait de l'or et de l'argent aux hommes. Ayant reçu sa part, ce bédouin s'écria: «Ô Mouhammad, par Dieu tu n'es pas équitable comme Dieu

t'a ordonné d'être» Il lui répondit: «Malheur à toi, qui pourra être, après moi, équitable envers toi?».

Cette histoire est pareille à celle qui est citée dans les deux Sahihs lorsque Zoul-Khouwaissira critiqua l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en départageant le butin de Hounaïn. Il lui dit: «Sois équitable» Et le Prophète de lui répondre: *Je serais déçu et perdu si je n'avais pas été équitable».* Voyant l'homme s'éloigner, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit à ses compagnons: *«De la postérité de cet homme naitront des gens avec lesquels vous répugnerez à prier et jeûner. Ils sortiront de la religion telle une flèche qui perce un gibier. Là où vous les trouverez, tuez-les car ils seront les pires victimes sous le firmament»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Puis Dieu les exhorte en disant que vraiment s'ils s'étaient satisfaits de ce que Dieu et son Prophète donnent ils diraient: «Dieu nous suffit, nous connaîtrons plus tard Ses bienfaits et ceux de Son Prophète. Oui, vers Dieu vont nos désirs».

۞ إِنَّمَا ٱلصَّدَقَٰتُ لِلْفُقَرَآءِ وَٱلْمَسَٰكِينِ وَٱلْعَٰمِلِينَ عَلَيْهَا وَٱلْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبُهُمْ وَفِى ٱلرِّقَابِ وَٱلْغَٰرِمِينَ وَفِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱبْنِ ٱلسَّبِيلِ ۖ فَرِيضَةً مِّنَ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٦٠﴾

'innamâ-ṣ-ṣadaqâtu li-l-fuqara'i wa-t-masâkîni wa-l-'âmilîna 'alayhâ wa-l-mu'allfati qulûbuhum wafî-r-riqâbi wa-l-ġârimîna wafî sabîli-L-Lâhi wa-bni-s-sabîli farîḍatam-mina-L-Lâhi wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (60).

Les aumônes sont affectées aux pauvres, aux nécessiteux, à ceux qui les recouvrent, à ceux dont les cœurs sont à gagner, au rachat des captifs et

---

(1) روى الشيخان عن أبي سعيد في قصة (ذي الخويصرة) لما اعترض على النبي ﷺ حين قسم غنائم حنين، فقال له: اعدل، فإنك لم تعدل، فقال: «لقد خبت وخسرت إن لم أكن أعدل»؛ ثم قال رسول الله ﷺ وقد رآه مقفياً: «إنه يخرج من ضِئْضِيء هذا قوم يحقر أحدكم صلاته مع صلاتهم وصيامه مع صيامهم يمرقون من الدين مروق السهم من الرمية، فأينما لقيتموهم فاقتلوهم، فإنهم شر قتلى تحت أديم السماء».

à l'affranchissement des esclaves, aux endettés, au combat dans la voie d'Allah et aux voyageurs. C'est là une répartition fixée par Allah. Allah est omniscient et sage (60).

Pour répondre aux hypocrites qui ont critiqué la façon qu'utilisait le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour répartir les biens des aumônes, dans ce verset, Il leur dit que c'est bien lui qui l'a imposée en la révélant à son Messager et nul n'a le droit de s'y opposer.

La question qui a été suscitée est la suivante: Faut-il donner ces aumônes à tous les intéressés cités dans le verset ou une partie d'eux?

La première opinion l'exige. Tels sont les dires de Chafé'i et une foule des ulémas.

La deuxième permet de les donner aux uns ou certains d'eux, comme ont déclaré Malek et d'autres ulémas anciens et contemporains.

Ibn Jarir a dit: ce sont les dires des ulémas mais il faut signaler que le pauvre est cité le premier puisqu'il est le plus besogneux parmi les autres. Mais Abou Hanifa répond que le cas du nécessiteux est plus exigeant, ainsi fut l'avis de l'imam Ahmed.

Et pour préciser le cas de chacun d'eux, Ibn Abbas, Moujahed, Al-Hassan, Ibn Jarir, ont dit que le pauvre ne parait pas comme tel à cause de son attitude réservée, tandis que le nécessiteux quémande et demande avec importunité.

Nous allons, en ce qui suit, nous limiter à quelques hadiths concernent ces huit intéressés:

- Ibn Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'aumône est interdite au riche et à tout homme qui possède un force»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Trmidzi)***[1].

- Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse

(١) عن ابن عمر قال، قال رسول الله ﷺ: «لا تحل الصدقة لغني ولا لذي مرة سوي» رواه أحمد وأبو داود والترمذي.

et le salue - a dit: «L'indigent n'est pas celui qui sollicite les gens à lui donner se contentant d'une bouchée ou de deux, ou une datte ou deux».

On lui demanda: «Qui est donc l'indigent ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: «Ils est celui qui ne trouve pas de quoi lui suffire, personne ne se souvient de lui et il ne demande pas aux gens de lui donner» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Quant **«à ceux qui la recouvrent»** ils sont ceux qui sont chargés de les recueillir et auront une part, à condition qu'ils ne soient pas parmi les proches de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. A ce propos on a rapporté que Abdul-Muttaleb Ben AL-hareth et Al-Fadl Ben Al-Abbas se renirent chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui demandant de les charger de collecter les aumônes et la zakat. Il refusa en disant: *«L'aumône n'est permise ni à Mouhammad ni à la famille de Mouhammad, parce qu'elle est la souillure des gens»* (Rapporté par Mouslim)[2].

Ceux **«dont les cœurs sont à gagner»,** forment plusieurs catégories:

- Ceux à qui on donne pour embrasser l'Islam, tel le cas de Safwan Ben Oumayya qui a pris part à la bataille de Hounain alors qu'il était idolâtre. Il a déclaré: «Le jour de Hounaïn, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui était l'homme que je détestais le plus, ne cessa de me donner (du butin) qu'à la fin il est devenu l'homme le plus aimé».

- Ceux dont les cœurs ont besoin d'être raffermis sur la foi afin qu'ils deviennent bons musulmans. Le jour de Hounain également, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - avait donné cent chameaux à chacun des libérés parmi leurs nobles et vaillants en disant: «Parfois

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «ليس المسكين بهذا الطوّاف الذي يطوف على الناس فترده اللقمة واللقمتان، والتمرة والتمرتان» قالوا: فما المسكين يا رسول الله؟ قال: «الذي لا يجد غنى يغنيه، ولا يفطن له فيتصدق عليه ولا يسأل الناس شيئاً».

(2) ثبت عن عبد المطلب بن الحارث أنه انطلق هو والفضل بن العباس يسألان رسول الله ﷺ ليستعملهما على الصدقة، فقال: «إن الصدقة لا تحل لمحمد ولا لآل محمد إنما هي أوساخ الناس» رواه مسلم.

je donne à un homme du moment qu'un autre me soit plus préféré, de peur que Dieu ne le précipite sur sa face dans le feu de la Géhenne».

Il est cité dans les deux Sahihs, d'après Abou Sa'id, que 'Ali avait envoyé une quantité de la poudre d'or au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui l'a distribuée entre ces quatre personnes: Al-Aqra' Ben Habes, Ouyayna Ben Badr, Alqama Ben Ilatha et Zaid AL-Khaïr, en disant: «Je rallie leurs cœurs».

- Aux nouveaux convertis afin que d'autres l'imitent et embrassent l'Islam.

- Enfin à ceux qui collectent les biens des aumônes des autres, ou à ceux qui habitent aux frontières du pays pour défendre les musulmans.

La question qui se pose: ces gens-là dont les cœurs sont à gagner, doit-on leur donner après la mort du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -?» Les opinions se controversent: Omar, Amer, Al-Cha'bi et une partie des ulémas ont jugé que, après la mort du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et l'expansion de l'Islam, cela n'est plus d'obligation. D'autres ont répondu que ces gens-là ont toujours droit à l'aumône en tirant argument du faire de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui leur a donné après la conquête de La Mecque et la défaite de Hawazen. Donc on doit toujours gagner le cœur des autres par les biens de l'aumône.

Quant «**à l'affranchissement des esclaves**» Al-Hassan Al-Basri, Mouqatel, et Sa'id Ben Joubaïr ont précisé qu'il s'agit des affranchis contractuels (Moukateb). Ainsi fut l'avis de Chafé'i et Al-Laïth. Ibn Abbas et Al-Hassan n'ont trouvé aucun inconvénient à affranchir les esclaves en payant leur prix des biens de la zakat, une opinion qui est soutenue par Ahmed et Malek qui consiste à affranchir l'esclave quelque soit sa position: Moukateb ou non.

Il est dit d'après un hadith: «Il incombe à Dieu de venir en aide à ces trois personnes: un homme qui combat pour Sa cause, un esclave moukateb qui veut s'acquitter de la somme qui doit à son maître et un homme qui veut se marier pour garder sa chasteté» ***(Rapporté par Ahmed et les au-***

teurs des sunans sauf Abou Daoud)[1].

Dans son Mousnad, l'imam Ahmed rapporte d'après Al-Bara' Ben Azeb qu'un homme vint auprès de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «O Envoyé de Dieu, indique-moi une œuvre qui me rapproche du Paradis et m'éloigne de l'Enfer» Il lui répondit: *«Affranchis un esclave et rachète un captif»* - Ces deux faires, demanda l'homme, ne sont-ils pas les mêmes?» *Non,* fut la réponse, *affranchir un esclave consiste à payer son prix seul. Quand au rachat, tu peux participer à une partie de la rançon»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

«Aux endettés» qui peuvent être: un homme qui a pris à sa charge une certaine somme pour indemniser quelqu'un et, en la payant, s'est trouvé démuni de toute ressource, ou en s'acquittant d'une dette, ou un autre qui devait une somme quelconque. Ceux-là ont droit à l'aumône. A cet égard Abou Sa'id raconte que, du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - un homme acheta une quantité de dattes sans pouvoir l'écouler. Comme il devint incapable de payer ses dettes, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dit aux hommes: «Faites-lui l'aumône». Les hommes s'éxécutèrent mais ce qu'ils ont payé resta insuffisant. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors aux créanciers: «Contentez-vous de ce que vous avez récupéré de vos dettes car vous n'aurez rien d'autre».

«Au combat dans la voie d'Allah» il s'agit des soldats qui luttent dans le sentier de Dieu et font les expéditions, et qui ne touchent pas leurs salaires du trésor publique. AlHassan a ajouté que le pèlerinage fait partie de la lutte dans la voie d'Allah.

«Aux voyageurs» ceux qui traversent le pays et ne possèdent pas

---

(1) في الحديث: «ثلاثة حق على الله عونهم: الغازي في سبيل الله، والمكاتب الذي يريد الأداء، والناكح الذي يريد العفاف» رواه أحمد وأصحاب السنن إلا أبا داود.

(2) في المسند عن البراء بن عازب قال: جاء رجل فقال: يا رسول الله دلني على عمل يقربني من الجنة ويباعدني من النار، فقال: «أعتق النسمة وفك الرقبة»، فقال: «يا رسول الله أو ليسا واحداً؟ قال: «لا، عتق النسمة أن تفرد بعتقها، وفك الرقبة أن تعين في ثمنها» أخرجه الإمام أحمد في المسند.

ce qu'il leur assure le retour à leur propre pays. Dans ce cas on leur donne la somme suffisante à ces fins. A ce propos Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'aumône n'est permise qu'à un riche qui combat dans la voie de Dieu, aux voyageurs, et à un voisin pauvre qui vous fait un don ou vous invite»* ***(Rapporté par Abou Daoud)***[1].

«C'est là une répartition fixée par Allah» c'est à dire un arrêté de Dieu et un ordre qu'on doit observer car Il est omniscient, connait les intérêts apparents et cachés des hommes et est sage dans ses paroles et actes.

وَمِنْهُمُ ٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱلنَّبِىَّ وَيَقُولُونَ هُوَ أُذُنٌۚ قُلْ أُذُنُ خَيْرٍ لَّكُمْ يُؤْمِنُ
بِٱللَّهِ وَيُؤْمِنُ لِلْمُؤْمِنِينَ وَرَحْمَةٌ لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْۚ وَٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ رَسُولَ ٱللَّهِ لَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦١﴾

wa minhumu-l-lad̲îna yu'd̲ûnâ-N-Nabiyya wa yaqûlûna huwa 'ud̲unun qul huwa 'ud̲unu h̲ayri-l-lakum yu'minu bi-L-Lâhi wa yu'minu- li-l-mu'minîna wa rahmatu-l-lil-lad̲îna 'â manû minkum wa-l-lad̲îna yu'd̲ûna rasûla-L-Lâhi lahum 'ad̲âbun 'alîmun (61)

Il y en a parmi eux qui critiquent le Prophète. Ils disent: «Il écoute tout ce qu'on lui raconte». Réponds: «Une telle complaisance vous sert. Croyant en Allah, le Prophète ne peut pas ne pas croire les croyants. Il est toute mansuétude pour ceux d'entre vous qui ont la foi. Ceux qui critiquent le Prophète subiront un châtiment sévère» (61).

Parmi ces hypocrites, il y en a ceux qui attaquent le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - par leurs paroles en disant qu'il est tout oreilles, une expression qui signifie qu'il croit à tout ce qu'on lui dit et si on lui jure il croit toujours. Mais Dieu leur répond: «Il est toute oreille au bien pour vous» et il connait bien le menteur et le sincère. Il croit en Dieu et il a confiance aux croyants **«Il est toute mansuétude**

---

(1) حديث أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ: «لا تحل الصدقة لغني إلا في سبيل الله، وابن السبيل، أو جار فقير فيهدي لك أو يدعوك» رواه أبو داود.

pour ceux d'entre vous quiont la foi» et un argument contre les incrédules. Ceux qui l'attaquent par leurs paroles subiront un châtiment sévère.

يَحْلِفُونَ بِاللَّهِ لَكُمْ لِيُرْضُوكُمْ وَاللَّهُ وَرَسُولُهُ أَحَقُّ أَن يُرْضُوهُ إِن كَانُوا
مُؤْمِنِينَ (٦٢) أَلَمْ يَعْلَمُوا أَنَّهُ مَن يُحَادِدِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَأَنَّ لَهُ نَارَ
جَهَنَّمَ خَالِدًا فِيهَا ذَٰلِكَ الْخِزْيُ الْعَظِيمُ (٦٣)

yaḥlifûna bi-L-Lâhi lakum liyurḍûkum wa-L-Lâhu wa rasûluhû 'aḥaqqu 'ay-yurḍûhu 'in kânû mu'minîna (62) 'alam ya'lamû 'annahû may-yuḥâdidi-L-Lâha wa rasûlahû fa'anna lahû nâra jahannama ḫâlidan fîhâ ḏâlika-l-ḫizyu-l-'aẓîmu (63).

Ils en appelent à Allah dans leurs serments pour capter votre confiance. Ils seraient mieux avisés de recercher la confiance d'Allah et de Son Prophète s'ils étaient sincères. (62) Ignorent-ils que le feu éternel de l'enfer attend ceux qui sont en rébellion contre Allah et Son Prophète? C'est là un châtiment ignominieux (63).

Qatada raconte qu'un hypocrite dit: «Par Dieu, ceux-là sont les meilleurs et les plus nobles d'entre nous. Si ce que Mouhammad avait dit est vrai ils seraient pires que les ânes». Un musulman, l'ayant entendu, s'écria: «Par Dieu, ce que Mouhammad a dit est vrai, et toi tu es pire qu'un âne». L'homme se rendit chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et le mit au courant. Il manda l'hypocrite et lui demanda: «Qu'est-ce qui t'a porté à tenir de tel propos?» Il renia ses dires en jurant par Dieu. Le musulman dit alors: «Mon Dieu, montre-nous le sincère et le menteur». C'est à cette occasion que fut descendu ce verset.

Ceux qui s'opposent à Dieu et à Son Prophète, subiront le châtiment éternel dans l'Enfer, humiliés et couverts d'opprobre.

يَحْذَرُ الْمُنَافِقُونَ أَن تُنَزَّلَ عَلَيْهِمْ سُورَةٌ تُنَبِّئُهُم بِمَا فِي قُلُوبِهِمْ قُلِ اسْتَهْزِئُوا
إِنَّ اللَّهَ مُخْرِجٌ مَّا تَحْذَرُونَ (٦٤)

yaḥḏaru-l-munâfiqûna ’an tunazzala ‘alayhim sûratun tunabbi’uhum bi-mâ fî qulûbihim quli-stahzi’û ’inna-L-Lâha muḫrijum-mâ taḥḏarû-na (64).

Les incrédules redoutent qu’une sourate ne divulgue ce qui recèlent leurs cœurs. Dis-leur: «Moquez-vous? Allah divulguera ce que vous redoutez» (64).

Moujahed explique: «Ils échangent ces propos entre eux puis disent: «Peut-être Dieu les dissimule afin que les autres ne les sachent pas». Ce verset est pareil aux dires de Dieu: «**Se présentent-ils à toi? ils emploient des formules moins respectueuses qu’Allah quand Il te salue. En eux-mêmes, ils se disent: «Pourquoi Allah laisse-t-Il impunies de pareilles formules?» L’enfer sera leur punition. Ils y seront précipités. Quelle affreuse fin**» [Coran LVIII, 8]. Dieu a dit dans un autre verset: «**Moquez-vous! Allah divulguera ce que vous redoutez**» qui signifie qu’il va révéler à Son Envoyé vos propos pour vous dénoncer, tout comme Il le montre dans ces paroles: «**Ceux dont le cœur cache quelque infirmité, espèrent-ils qu’Allah ni divulguera pas leurs mauvaises pensées**» [Coran XLVII, 29]. Qatada rapporte qu’on donnait à cette sourate le nom: «La scandaleuse» car elle a dénoncé les hypocrites.

وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ لَيَقُولُنَّ إِنَّمَا كُنَّا نَخُوضُ وَنَلْعَبُ قُلْ أَبِاللَّهِ وَءَايَٰتِهِۦ
وَرَسُولِهِۦ كُنتُمْ تَسْتَهْزِءُونَ ﴿٦٥﴾ لَا تَعْتَذِرُوا۟ قَدْ كَفَرْتُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ إِن نَّعْفُ
عَن طَآئِفَةٍ مِّنكُمْ نُعَذِّبْ طَآئِفَةًۢ بِأَنَّهُمْ كَانُوا۟ مُجْرِمِينَ ﴿٦٦﴾

wa la’in sa’altahum layaqûlunna ’innamâ kunnâ naḫûḍu wa mal‘abu qul ’abi-L-Lâhi wa ’âyâtihî wa rasûlihî kuntum tastahzi’ûna (65) lâ ta‘taḏirû qad kafartum ba‘da ’imânikum ’in-na‘fu ‘an ṭâ’ifatim minkum mu‘aḏḏib ṭâ’ifatam-bi ’annahum kânû mujrimîna (66).

Si tu les interroges, ils répondent: «Nous badinions et nous plaisantions». Réplique: «Et d’Allah, de Son Prophète et de Ses signes, vous moquez-vous aussi? (65). Point de vos excuses! Vous êtes devenus infidèles après avoir cru. Si une partie d’entre vous est pardonnée, l’autre subira un châtiment pour s’être montrée rebelle (66).

Un homme des hypocrites a dit: «Je pense que ces lecteurs du

Coran ne sont que des gens qui cherchent à assouvir leur faim, forger de mensonges mais lors de la mêlée ils sont des poltrons». On a transmis ces propos à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ce même hypocrite vint auprès de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors qu'il s'apprêtait au départ et après avoir enfourché sa chamelle. Il lui dit: «O Envoyé de Dieu, nous ne faisions que discuter et jouer!» Il lui répondit en citant les versets: **«Et d'Allah, de Son Prophète et de Ses signes...** jusqu'à: **Pour s'être montrée si rebelle»**. Les pieds de cet homme heurtaient aux pierres, s'accrochant au sabre de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que celui ci montait sa chamelle qui marchait à grande enjambée.

Ibn Ishaq raconta: «Une foule des hypocrites dont wadi'a Ben Thabet, un homme de Achj'a appelé Moukhchi Ben Hamir marchaient à côté de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui, sur sa chamelle, se dirigeait vers Tabouk. Les uns disaient aux autres: «Croyez-vous que l'affrontement du Roi des Romains est pareil au combat des Arabes entre eux? par Dieu nous vous imaginerons demain enchainés afin que vous serviez une leçon pour les fidèles».

«A ce moment là l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit à 'Ammar Ben Yasser: «Va chez ces gens-là qui ont déjà subi le châtiment du feu et demande-leur qu'est-ce qu'ils venaient de dire. S'ils renient, dis-leur que vous avez proféré tel et tel propos». Ammar s'exécuta. Les hypocrites vinrent trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en lui présentant différentes excuses. Wadi'a Ben Thabet lui dit: «Nous badinions et nous plaisantions». Moukhchi Ben Hamir, à son tour, avoua: «O Envoyé de Dieu, par Dieu C'est à cause de mon nom et de celui de mon père que je suis resté sans participer à cette expédition» (A savoir que son nom signifie: le peureux fils des ânes). Il fut le seul à être pardonné et son nom devint Abdul Rahman et il demanda à Dieu de le faire périr en martyr sans que personne sache où il sera tué. En effet il fut tué le jour de Yamama.

Qatada, quant à lui, raconta: «Lors de l'expédition de Tabouk, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - marchait et quelques cavaliers des hypocrites le devançaient. Ils se dirent: «Cet homme-là croit-il

qu'il serait capable de conquérir les forteresses et les palais des Romains? Loin de cela! Loin de cela..»

Dieu fit révéler à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - les propos de ces hypocrites. Il les manda; et quand ils furent en sa présence, il leur dit: «Vous avez dit telle et telle chose». Ils jurèrent et s'excusèrent qu'ils badinaient et jouaient. Mais le verset révélé démentit leurs réponses: **«Foin de vos excuses! Vous êtes devenus infidèles après avoir cru»**. Puis pour déterminer leur sort, Dieu a dit: **«Si une partie d'entre vous est pardonnée, l'autre subira un châtiment pour s'être montrée rebelle»**. Une partie fut pardonnée mais l'autre subira le châtiment du feu parce qu'ils sont coupables en proférant de tels propos indignes.

ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتُ بَعْضُهُم مِّنۢ بَعْضٍ ۚ يَأْمُرُونَ بِٱلْمُنكَرِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ
ٱلْمَعْرُوفِ وَيَقْبِضُونَ أَيْدِيَهُمْ ۚ نَسُوا۟ ٱللَّهَ فَنَسِيَهُمْ ۗ إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ هُمُ
ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿٦٧﴾ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتِ وَٱلْكُفَّارَ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ
فِيهَا ۚ هِىَ حَسْبُهُمْ ۚ وَلَعَنَهُمُ ٱللَّهُ ۖ وَلَهُمْ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٦٨﴾

'almunâfiqûna wa-l-munâfiqâtu ba'ḍuhum mim ba'ḍiy-ya'murûna bi-l-munkari wa yanhawna 'ani-l-ma'rûfi wa yaqbiḍûna 'aydiyahum nasû-L-Lâha fanasiyahum 'inna-l-munâfiqîna humu-l-fâsiqûna (67) wa 'ada-L-Lâhu-l-munâfiqîna wa-l-munâfiqâti wa-l-kuffâra nâra jahannama ḫalidîna fîhâ hiya ḥasbuhum wa la'anahumu-L-Lâhu walahum 'aḏâbum-muqîmûn (68).

Les hypocrites, hommes et femmes, encouragent mutuellement au mal et déconseillent le bien. Leurs mains se ferment pour éviter de donner. Ils ont oublié Allah et Allah les a oubliés. Les hypocrites sont les vrais rebelles (67) Allah réserve le feu de l'enfer aux hypocrites, hommes et femmes, et aux infidèles pour l'éternité. Ils ne méritent pas mieux. Allah les a maudits et leur infligera un châtiment sans fin» (68).

Les hypocrites, à l'inverse des fidèles, s'ordonnent mutuellement ce qui est répréhensible et s'interdisent mutuellment le bien et ce qui est convenable. Et en plus, ils ferment leurs mains pour ne pas dépenser pour la cause de Dieu. Ces gens-là ne se rapellent plus de Dieu,

et Dieu à Son tour, les traite de la même façon en les oubliant. Ils ne pensent guère au jour où ils rencontreront Dieu comme il est montré dans ce verset: «**Aujourd'hui, nous les oublions comme ils ont oublié ce jour où ils devaient comparaître**» [Coran VII, 51].

Les hypocrites sont certes les pervers qui se sont détournés de la voie droite pour emprunter le chemin de l'égarement. Pour prix de leur comportement, Dieu leur a promis le feu de la Géhenne, ils y demeureront éternellement. Cela leur suffit comme châtiment parce que Dieu les a éloignés de Sa miséricorde.

كَالَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ كَانُوٓاْ أَشَدَّ مِنكُمْ قُوَّةً وَأَكْثَرَ أَمْوَٰلًا وَأَوْلَٰدًا
فَاسْتَمْتَعُواْ بِخَلَٰقِهِمْ فَاسْتَمْتَعْتُم بِخَلَٰقِكُمْ كَمَا اسْتَمْتَعَ الَّذِينَ مِن قَبْلِكُم
بِخَلَٰقِهِمْ وَخُضْتُمْ كَالَّذِى خَاضُوٓاْ أُوْلَٰٓئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فِى الدُّنْيَا
وَالْآخِرَةِ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ الْخَٰسِرُونَ ﴿٦٩﴾

ka-l-laḏîna min qablikum kânû 'ašadda minkum quwwatan wa 'akṯara 'amwâlan wa 'awlâdan fastamata'û biḫilâqihim fastamta'tum bi ḫilâqikum kamâ-štamta'a-l-laḏîna min qablikum biḫilâqihim wa ḫuttum ka-l-laḏî ḫâḏû 'ûlâ'ika ḥabiṭat 'a'mâluhum fî-d-dunyâ wa-l-'âḫirati wa 'ûlâ'ika humu-l-ḫasirûna (69).

Vous ne valez pas mieux que les peuples qui vous ont précédés. Ils étaient plus puissants et plus riches que vous et ils avaient aussi plus d'enfants que vous. Ils se complaisaient dans le bien-être et, vous aussi, comme eux, vous vous plaisez dans le bien-être. Vous discourez aussi futilement qu'eux. Les actes de ces peuples se sont révélés vains dans ce monde et dans l'autre. La perte de ces peuples est consommée. (69).

Ces gens-là ont subi le même châtiment qu'avaient subi les générations passées qui tenaient les mêmes propos et menaient des discussions comme les leurs n'ayant mené qu'à l'erreur et au mensonge. Leurs œuvres étaient vaines, ils seront certes les perdants qui ne recevront aucune récompense dans l'au-delà.

Et Ibn Abbas de commenter: «Comme ils sont identiques ce peu-

pie et l'autre-les fils d'Israël- dont les premiers étaient sur les traces de ces derniers. A cet égard, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, vous suivrez les traditions de ceux qui vous ont précédés empan par emparn, coudée par coudée et brasse par brasse, de sorte que s'ils entrent dans le trou d'un lézard vous y seriez entrés».* On lui demanda: «Qui sont-ils ô Envoyé de Dieu? sont-ils les gens d'Ecriture?» Il répondit: *«Qui donc?»*[1].

Abou Houraira a interprété le mot: «Khalaq خلاق» et dit qu'il s'agit de la foi, mentionné dans le verset sous l'appelation: bien-être.

A propos du hadith précité, on demanda: «Ô Envoyé de Dieu, c'est à dire comme les perses et les romains avaient agi?» Et le Prophète de répondre: «S'agit-il d'autres peuples?».

أَلَمْ يَأْتِهِمْ نَبَأُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَقَوْمِ إِبْرَاهِيمَ وَأَصْحَابِ مَدْيَنَ وَالْمُؤْتَفِكَاتِ أَتَتْهُمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَاتِ فَمَا كَانَ اللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَٰكِن كَانُوا أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ (٧٠)

'alam ya'tihim naba'u-l-laḏîna min qablihim qawmi Nûḥin wa 'Âdin wa Ṯamûda wa qawmi 'Ibrâhîma wa 'aṣḥâbi Madyana wa-l-mu'tafiqâti 'atathum rusuluhum bi-l-bayyinâti famâ kâna-L-Lâhu liyaẓlimahum wa lakin kânû 'anfusahum yaẓlimûna (70).

Ont-ils ignoré l'histoire de leurs devanciers, de Noé, de 'Ad, de Thémoud. Du peuple d'Abraham, des Madianites et des cités ensevelies? A tous ces peuples, Allah a envoyé des Prophètes avec des signes. Ce n'est pas Allah qui a mal agi envers eux, ce sont eux-mêmes qui ont provoqué leur perte. (70).

Dieu avertit et exhorte ces hypocrites qui traitent les Prophètes de menteurs **«Ont-ils ignoré l'histoire de leurs devanciers»** qui ont agi de la

---

(1) في الحديث: «والذي نفسي بيده لتتبعنّ سنن الذين من قبلكم شبراً بشبر، وذراعاً بذراع، وباعاً بباع، حتى لو دخلوا جحر ضب لدخلتموه»، قالوا: ومن هم يا رسول الله؟ أهل الكتاب؟ قال: «فمن؟».

sorte envers leurs Prophètes. Parmi eux sont cités: le peuple de Noé qui fut noyé à l'exception de ceux qui ont cru en Noé -que Dieu le salue- comme étant un envoyé de Dieu, le peuple de 'Ad qui fut péri par un vent dévastateur après avoir démenti Houd -que Dieu le salue-; le peuple de Thémoud qui fut saisi par le «Cri» ou «le cataclysme» après avoir traité Saleh -que Dieu le salue- de menteur et égorgé la chamelle (le signe de Dieu); le peuple d'Abraham, comment Dieu lui donna le pouvoir sur eux en l'appuyant par les miracles manifestes et fit périr Nemrod -que Dieu le maudisse; le peuple de Madiane, celui de Chou'aib -que Dieu le salue-; ce peuple qui fut péri par le tremblement inextinguible et le châtiment du «Jour de l'ombre»; et enfin le peuple des «cités renversées» c'est à dire le peuple de Loth qui habitait Mada'en, qui à l'instar des autres peuples, a traité Loth -que Dieu le salue- de menteur, et qui a commis une abomination que nul, avant eux parmi les mondes, n'a commis une chose pareille.

A tous ces peuples, Dieu a envoyé de Prophètes apportant des preuves incontestables. «**Ce n'est pas Allah qui a mal agi envers eux**» ou Il a été injuste en les faisant périr par différents moyens de châtiments et avant de les avertir et les mettre en garde «**Ce sont eux-mêmes qui ont provoqué leur perte**» Et pour les punir de leur incrédulité, ils devaient subir ces châtiments.

وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ يَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ
ٱلْمُنكَرِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَيُطِيعُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ أُوْلَٰٓئِكَ
سَيَرْحَمُهُمُ ٱللَّهُ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٧١﴾

wa-l-mu'minûna wa-l-mu'minâtu ba'ḍuhum 'awliyâ'u ba'ḍin ya'murûna bi-l-ma'rûfi wa yanhawna 'ani-l-munkari wa yuqîmuna-ṣ-ṣalâta wa yu'tuna-z-zakâta wa yuṭi'ûna-L-Lâha wa rasûlahû 'ûlâ'ika sayarḥamuhumu-L-Lâhu 'inna-L-Lâha 'Azîzun Ḥakîmun (71).

Les croyants, hommes et femmes, sont solidaires les uns des autres. Ils encouragent au bien et déconseillent le mal. Ils sont assidus à la prière, acquittent la dîme et obéissent à Allah et à Son Prophète. Allah les recevra dans le sein de sa miséricorde. Il est puissant et sage, (71).

Après que Dieu ait montré les caractères odieux des hypocrites, Il parle dans ce verset de ceux des croyants hommes et femmes qui encouragent au bien et interdisent le blâmable. Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé cde Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le croyant doit être pour le croyant comme des pierres d'un édifice qui se renforcent l'une l'autre»* et il entrecroisa ses doigts» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. Il a dit aussi: *«Les croyants dans leur affection, leur miséricorde et leur sympathie les uns à l'égard des autres, sont comparables à un corps humain qui, si un membre est affecté, les autres membres ressentent la douleur et s'enfièvrent»* ***(Rapporté par Boukharirr et Mouslim)***[2].

«Ils encouragent au bien et déconseillent le mal» des dires qui sont pareils à ceux-ci: **«Que de vous naisse un peuple qui appelle au bien, qui ne commande que les bonnes actions et qui défendent les mauvaises»** [Coran III, 104] C'est à dire qui obéissent à Dieu et qui sont charitables envers les hommes, en outre, ils font le bien et s'interdisent de tout ce que Dieu a prohibé. Ces croyants-là, Dieu leur fera miséricorde car Il est puissant et accorde la puissance à ceux qui obtempèrent à ses ordres, et Il est sage en répartissant les bons caractères et qualités entre les fidèles et les mauvais entre hypocrites et incrédules. Tout cela dépend de Sa sagesse.

وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا وَمَسَٰكِنَ طَيِّبَةً فِى جَنَّٰتِ عَدْنٍ ۚ وَرِضْوَٰنٌ مِّنَ ٱللَّهِ أَكْبَرُ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٧٢﴾

wa'ada-L-Lâhu-l-mu'minîna wa-l-mu'minâti jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru ḫalidîna fîhâ wa masâkina ṭayyibatan fî jannâti 'adnin wa riḍwânum-mina-L-Lâhi 'akbaru ḏâlika huwa-l-fawzu-l-'azîmu (72).

Allah réserve des jardins arrosés d'eau vive aux croyants, hommes et

---

(1) جاء في الصحيح: «المؤمن للمؤمن كالبنيان يشد بعضه بعضًا» وشبك بين أصابعه.

(2) في الصحيح أيضاً: «مثل المؤمنين في توادهم وتراحمهم كمثل الجسد الواحد إذا اشتكى منه عضو تداعى له سائر الجسد بالحمى والسهر».

femmes, pour l'éternité. Il leur réserve aussi de riantes demeures dans les jardins de l'Eden. D'avoir été élus par Allah sera pour eux une récompense plus grande encore. Quelle magnifique récompense (72).

Dieu fait savoir à Ses serviteurs croyants ce qu'il leur a préparé comme belle récompense: Des excellentes demeures dans les jardins d'Eden où coulent les ruisseaux qui constituent leur séjour permament.

A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Deux jardins dont leurs vases et ce qu'ils contiennent tous en or, deux autres dont leurs vases et ce qu'ils contiennent tous en argent, seul le voile de la Majesté qui empêche les croyants de regarder leur Seigneur au jardin d'Eden» Et dans un autre hadith il a dit: «Au Paradis il y a cent degrés que Dieu a préparés à ceux qui combattent dans Sa voie, entre deux degrés, il existe en espace équivalent à la distance qui sépare le ciel de la terre. Lorsque vous demandez à Dieu de vous rétribuer le Paradis, que ce soit le Firdaws car il est le meilleur et le plus élevé degré du Paradis au-dessus duquel se trouve le Trône du Miséricorfdieux, d'où prennent source les fleuves du Paradis» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim d'Après Abou Houraira)[1]**.*

Dans un troisième hadith, il a dit: *«Les habitants du Paradis apercevront ceux qui seront dans les salles au-dessus d'eux, comme vous voyez les étoiles dans le ciel».*

On trouve également dans le Mousnad de l'imam Ahmed ce hadith rapporté par Abou Houraira -que Dieu l'agrée- où il raconte: «Nous demandâmes: «O Envoyé de Dieu, parle-nous du Paradis et de ses demeures?» Il répondit: *«Les demeures sont faites de briques en or et en argent enduites de musc. Le sol du Paradis en perles et corindons, son sable de safran. Quiconque y entrera ne connaitra plus le malheur, y demeurera éternellement, ses habits ne s'useront jamais et sa jeunesse est immortelle»[2]*.

---

(1) جاء في الصحيحين: «جنتان من ذهب [نيتهما وما فيهماو وجنتان من فضة آنيتهما وماضيهما، وما بين القوم وبين أن ينظثروا إلى ربهم إلا داء الكبرياء على وجهه في جنة عدن» وقال ﷺ: «إن في الجنة مائة درجة أعدها الله للمجاهدين في سبيله، بين كل درجتين كما بين السماء والأرض، فإذا سألتم الله فاسألوه الفردوس، فإنه أعلى الجنة وأوسط الجنة، ومنه تفجر أنهار الجنة، وفوقه عرش الرحمن» أخرجه الشيخان عن أبي هريرة.

(2) في مسند الإمام أحمد عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: قلنا يا رسول الله حدثنا عن الجنة

Ali, de sa part, rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Au Paradis, il y a des salles qu'on voit leur intérieur de leur extérieur et leur extérieur de leur intérieur»* Un bédouin se leva et demanda: «A qui sont destinées?» Il lui répondit: *«A ceux qui ne profèrent que les paroles douces, qui donnent à manger, qui observent le jeûne et qui font les prières nocturnes alors que les autres dorment»* ***(Rapporté par Tirmidzi)***(1).

«D'avoir été élus par Allah sera pour eux une récompense plus grande encore». En d'autres termes: La satisfaction de Dieu est plus grande encore que tous ces demeures et délices, comme l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le confirme par ce hadith. Il a raconté: *«Dieu le Béni et le Très Haut dira aux gens du Paradis: «O gens du Paradis!» Ils lui répondront: «Nous voici à Tes ordres notre Seigneur». Il leur demandera: «Êtes-vous satisfaits?» Ils répliqueront: «Comment pourrions-nous n'être pas satisfaits alors que Tu nous a donné ce que Tu n'a donné à aucune autre de Tes créatures?». Il poursuivra: «Je vais vous donner mieux que cela encore» Ils diront: «Qu'est-ce qui est mieux que tout cela?» Il leur assurera: «J'étendrai sur vous Ma satisfaction et alors jamais Je ne me courroucerai contre vous»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, et Malek d'aprés Abou Sa'id Al-Khoudry)***(2).

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ جَٰهِدِ ٱلْكُفَّارَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱغْلُظْ عَلَيْهِمْ ۚ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ

ما بناؤها؟ قال؛ «لبنة ذهب ولبنة فضة، وملاطها المسك، وحصباؤها اللؤلؤ والياقوت، وترابها الزعفران، من يدخلها ينعم لا يبأس، ويخلد لا يموت، لا تبلى ثيابه، ولا يفنى شبابه».

(1) وعند الترمذي عن علي رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن في الجنة لغرفاً يرى ظاهرها من باطنها وباطنها من ظاهرها» فقام أعرابي فقال: يا رسول الله لمن هي؟ فقال: «لمن طيّب الكلام، وأطعم الطعام، وأدام الصيام، وصلى بالليل والناس نيام».

(2) قال رسول الله ﷺ «إن الله عزَّ وجلَّ يقول لأهل الجنة: يا أهل الجنة، فيقولون: لبيك ربنا وسعديك والخير في يديك، فيقول: هل رضيتم؟ فيقولون: وما لنا لا نرضى يا رب وقد أعطيتنا ما لم تعط. أحداً من خلقك؟ فيقول ألا أعطيك أفضل من ذلك؟ فيقولون: يا رب وأي شيء أفضل من ذلك؟ فيقول: أحل عليكم رضواني فلا أسخط عليكم بعده أبداً» رواه الشيخان ومالك عن أبي سعيد الخدري.

ٱلْمَصِيرُ ﴿٧٣﴾ يَحْلِفُونَ بِٱللَّهِ مَا قَالُوا۟ وَلَقَدْ قَالُوا۟ كَلِمَةَ ٱلْكُفْرِ وَكَفَرُوا۟ بَعْدَ
إِسْلَٰمِهِمْ وَهَمُّوا۟ بِمَا لَمْ يَنَالُوا۟ وَمَا نَقَمُوٓا۟ إِلَّآ أَنْ أَغْنَىٰهُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ مِن فَضْلِهِۦ
فَإِن يَتُوبُوا۟ يَكُ خَيْرًا لَّهُمْ وَإِن يَتَوَلَّوْا۟ يُعَذِّبْهُمُ ٱللَّهُ عَذَابًا أَلِيمًا فِى ٱلدُّنْيَا
وَٱلْءَاخِرَةِ وَمَا لَهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٧٤﴾

wa 'ayyuhâ-N-Nabiyyu jâhidi-l-kuffâra wa-l-munâfiqîna wa-ġluẓ 'alayhim wa ma'wâhum jahannamu wa bi'sa-l-maṣîru (73) yaḥlifûna bi-L-Lâhi mâ qâlû walaqad qâlû kalimata-l-kufri wa kafarû ba'da 'islâmihim wa hammû bimâ lam yanâlû wamâ naqamû 'illâ 'an 'aġnâhumu-L-Lâhu wa rasûlûhu min faḍlihî fa'iy-yatûbû yaku ḫayra-l-lahum wa 'iy-yatawallaw yu 'aḏḏibhumu-L-Lâhu 'aḏâban 'alîman fî-d-dunyâ wa-l-'âḫirati wamâ lahum fî-l-'arḍi min waliyyin wa lâ naṣîrin (74).

O Prophète, combats les infidèles et les hypocrites; sois sans merci pour eux. Leur demeure dernière sera l'enfer. Quelle affreuse fin. (73) Ils jurent qu'ils n'ont pas critiqué le Prophète. Ce n'est pas vrai. Ils ont proféré des paroles impies et se sont comportés en infidèles après s'être convertis. Ils ont ourdi des machinations qu'ils n'ont pu réaliser. Au surplus, de quoi peuvent-ils se plaindre sinon de ce qu'Allah et Son Prophète les aient comblés de leur grâce? S'ils se rallient, ils en éprouveront du bien, s'ils se persistent dans leur opposition, Allah leur infligera un châtiment impitoyable dans ce monde et dans l'autre. Et tout appui et secours leur seront refusés dans ce monde (74).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de combattre les incrédules et les hypocrites et de les traiter sévèrement, comme Il lui a ordonné d'abaisser l'aile vers les croyants qui le suivent. Il lui informe que leur refuge sera la Géhenne, la détestable fin dans la vie future.

On a rapporté que le prince des croyants 'Ali Ben Abi Taleb a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a décrété quatre ordres de combat: le premier contre les polythéistes: **«A l'expiration des quatre mois sacrés, combattez les idolâtres partout où vous les trouverez»** [Coran IX, 5]; un deuxième contre les infidèles parmi les gens du Livre: **«Combattez ceux qui ne croient ni à Allah ni au jour dernier»** [Coran IX,

29]; un troisième contre les hypocrites: «**combats les infidèles et les hypocrites**» [Coran IX, 73] et un quatrième contre les rebelles: «**Luttez contre celui qui se rebelle jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'Ordre d'Allah**» [Coran XLIX, 9]. Ceci implique à user de force contre ceux qui manifestent leur hypocrisie».

Quant à Ibn Mass'oud, il commenta ce verset de cette façon: «Il faut combattre les infidèles et les hypocrites avec la main, sinon que ce soit avec un visage renfrogné».

Mais Ibn Abbas a dit: «Dieu ordonne de combattre les infidèles par l'épée, les hypocrites par la langue et de ne jamais se montrer clément à leur égard». Bien que d'autres exégètes avaient presque les mêmes avis.

Ce verset: «**Ils jurent qu'ils n'ont pas critiqué le Prophète. Ce n'est pas vrai. Ils ont proféré des paroles impies et se sont comportés en infidèles après s'être convertis**» fut révélé à propos de Abdullah Ben Oubay, selon Qatada: Un Ansarien et un homme de la tribu Jouhayna se sont querellés et le Jouhany l'emporta sur l'Ansarien. Abdullah appela les Ansariens et leur dit: «Ne portez-vous pas aide à votre frère. Par Dieu, notre exemple avec Mouhammad est pareil à ce proverbe: «Elève ton chien et il finira pas te dévorer». Puis il dit: «**Si jamais nous retournons à Médine, les plus forts en chasseront les plus faibles**» [Coran LXIII, 8]. Ces propos furent parvenus par un musulman au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui convoqua Abdullah Ben Oubay qui, en lui répétant ses propos, renia tout. Dieu alors fit descendre ce verset.

Ibn Abbas raconta: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était assis à l'ombre d'un arbre. Il dit à ses compagnons: «Bientôt un homme viendra auprès de vous et vous regardera avec les yeux d'un démon. Ne lui adressez aucune parole». Un homme pâle ne tarda à faire son apparition, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'appela et lui dit: «Pourquoi tu m'as injurié avec tes amis?» L'homme quitta le lieu mais ses amis arrivèrent et jurèrent par Dieu qu'ils n'ont rien dit contre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - jusqu'à ce qu'il leur pardonne. A cette occasion Dieu fit cette révélation: «**Ils jurent qu'ils n'ont pas critiqué le Prophète....**».

«**Ils ont ourdi des machinations qu'ils n'ont pu réaliser**» ce verset fut

révélé au sujet de Al-Jilas Ben Swaïd, selon les dires des exégètes, qui décida de tuer le fils de sa femme quand il lui dit: «Je veux raconter tout à l'Envoyé de Dieu». D'autres ont eu une autre interprétation et ont précisé qu'il s'agit de Abdullah Ben Oubay qui songea à tuer l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - Al-Dahak, quant à lui, a dit que ce verset désigne les hypocrites qui ont comploté à tuer l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il se dirigeait vers Tabouk. Ils étaient dix hommes et quelques et songèrent à le tuer pendant la nuit.

En voilà enfin le récit de Houdzaifa Ben Al-Yamane qui a raconté: «Je tenais la bride de la chamelle de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et Ammar la poussait quand nous arrivâmes à Al-Aqaba. Nous y trouvâmes douze cavaliers qui nous barrèrent la route. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - les réprimanda et les avertit, ils durent prendre la fuite. Il nous dit: «Avez-vous reconnu ces gens-là?» - Non, répondîmes-nom, ô Envoyé de Dieu parce qu'ils voilaient le visage, autrement nous aurions pu les identifier. Il répliqua: «Ce sont les hypocrites jusqu'au jour de la résurrection. Savez-vous ce qu'ils voulaient faire?» - Non, dîmes-nous. Il rétorqua: «Ils ont voulu disputer la place de Al Aqaba avec l'Envoyé de Dieu pour l'en chasser». Nous lui dîmes: «Veux-tu qu'on charge les chefs de leurs tribus pour qu'ils nous envoient leurs têtes?» - Non, protesta-t-il, parce que je répugne à ce que les Arabes diront plus tard que Mouhammad a combattu, et une fois secouru par Dieu et l'ayant emporté sur eux, il les tua».

«Au surplus, de quoi peuvent-ils se plaindre sinon de ce qu'Allah et Son Prophète les aient comblés de leur grâce» Cela signifie qu'ils ne peuvent imputer à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - une faute sinon la faveur que Dieu et Son Prophète ont bien voulu leur accorder. Si cette faveur avait été accomplie, Dieu les auraient dirigés vers la bonne voie et vers ce que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur a apporté, comme il avait dit aux Ansariens, dans une des circonstances: «Ne vous ai-je pas trouvés égarés et Dieu vous a enrichis grâce à moi?» Et les Ansariens, à chaque question, avouaient: «Certes oui, ô Envoyé de Dieu». Ces genres de formules sont tolérés étant donné qu'ils ne comportent aucun péché.

Puis Dieu les appela à se repentir en disant: «**S'ils se rallient, ils en éprouveront du bien, s'ils persistent dans leur opposition, Allah leur infligera un châtiment impitoyable dans ce monde et dans l'autre**». S'ils se détournent et persévèrent dans leur égarement, Dieu les châtie impitoyablement dans ce bas monde, et dans l'autre ils subiront un supplice, une honte et une humiliation. Ces gens-là ne trouveront sur la terre ni ami ni défenseur, aucun appui et aucun secours, ne recevront aucun bien et ne seront plus préservés contre le mal.

۞ وَمِنْهُم مَّنْ عَٰهَدَ ٱللَّهَ لَئِنْ ءَاتَىٰنَا مِن فَضْلِهِۦ لَنَصَّدَّقَنَّ وَلَنَكُونَنَّ مِنَ
ٱلصَّٰلِحِينَ (٧٥) فَلَمَّآ ءَاتَىٰهُم مِّن فَضْلِهِۦ بَخِلُوا۟ بِهِۦ وَتَوَلَّوا۟ وَّهُم مُّعْرِضُونَ
(٧٦) فَأَعْقَبَهُمْ نِفَاقًا فِى قُلُوبِهِمْ إِلَىٰ يَوْمِ يَلْقَوْنَهُۥ بِمَآ أَخْلَفُوا۟ ٱللَّهَ مَا وَعَدُوهُ وَبِمَا
كَانُوا۟ يَكْذِبُونَ (٧٧) أَلَمْ يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ سِرَّهُمْ وَنَجْوَىٰهُمْ
وَأَنَّ ٱللَّهَ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ (٧٨)

wa minhum man 'âhada-L-Lâha la'in 'â^tânâ min faḍlihî lanaṣṣaddaqanna wa la nakûnanna mina-ṣ-ṣâliḥîna (75) falammâ^ 'â^tâhum min faḍlihî baḫilû bihî wa tawallaw wahum mu'riḍûna (76) fa'a'qabahum nifâqan fî qulûbihim 'ilâ yawmi yalqawnahû bimâ 'aḫlafû-L-Lâha mâ wa'adûhu wa bimâ kânû yakḏibûna (77) 'alam ya'lamû^ 'anna-L-Lâha ya'lamu sirrahum wa najwâhum wa 'anna-L-Lâha 'allâmu-l-ġuyûbi (78).

Il en est parmi eux qui avaient promis à Allah, au cas où celui-ci leur accorderait ses grâces, de se montrer généreux et de devenir vertueux (75). Après qu'Allah les eût comblés de sa grâce, ils se montrèrent avares et oublièrent leurs promesses (76) Le résultat, c'est qu'Allah les relégua dans l'hypocrisie jusqu'au jour de leur comparution devant Lui pour les punir d'avoir violé leurs promesses et d'avoir menti (77). Ne savant-ils pas qu'Allah connaît leurs pensées et leurs entretiens les plus secrets et qu'Il perce les mystères (78).

Parmi les hypocrites il en est ceux qui ont fait un pacte avec Dieu promettant que si Dieu leur accorde des faveurs, ils feront sûrement

l'aumône et seront parmi les justes. Mais ils n'ont ni respecté le pacte ni tenu la promesse malgré les faveurs et les biens reçus de Dieu. Ils se sont montrés avares. Dieu a suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs et ils demeureront comme tels jusqu'au jour de la résurrection où ils rencontreront le Seigneur.

Quant à la circonstance de cette révélation, la plupart des exégètes ont dit qu'il s'agit de Tha'laba Ben Hateb le Médinois. Abou Oumama Al-Bahiii raconte que Tha'laba avait dit un jour à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Invoque-moi Dieu afin qu'Il m'accorde de Ses faveurs». Il lui répondit: «Malheur à toi ô Tha'laba! que tu possèdes le peu de biens, que tu t'acquittes de leur droit et que tu t'en sois reconnaissant vaudra mieux que d'une grande richesse dont tu ne sauras être gré envers Dieu».

En réitérant la demande, il lui dit: «Ô Tha'laba! Ne consens-tu pas d'être comme le Prophète de Dieu? Par celui qui tient mon âme dans Sa main, si j'avais demandé que les montagnes soient transformées en or et argent et de m'accompagner, Dieu m'aurait exaucé». Tha'laba d'insister: «O Envoyé de Dieu! Par celui qui t'a envoyé par la vérité, si tu me fais cette invocation et Dieu m'accorde de Ses faveurs, je m'acquitterais de tous les droits». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leva alors ses mains et invoqua le Seigneur: «Grand Dieu, donne à Tha'laba de Tes faveurs».

De quelques brebis qu'il possédait, Tha'laba eut un grand troupeau qui s'est accru à la façon de vers. Comme la ville fut devenue pour lui une place étroite, il la quitta et s'installa dans une de ses vallées. Il s'acquittait seulement des deux prières du midi et de l'asr avec d'autres gens en négligeant les autres prières. Puis son troupeau s'accrut considérablement, ce qui le porta à délaisser toutes les prières sauf celle du vendredi, et il ne tarda pas à nélgiger cette dernière en voyant son troupeau proliférer.

Chaque vendredi il recevait des cavaliers et des caravanes pour demander les nouvelles des gens. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à son tour s'enquêta: «Qu'a fait Tha'laba?» Ils lui informèrent: «O Envoyé de Dieu, Médine est devenue pour lui une place étroite vu la prolifération de son troupeau». En lui faisant un compte

rendu détaillé, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écria alors: «Malheur à Tha'laba' Malheur à Tha'laba!».

A ce moment Dieu fit révéler le verset de la zakat, l'aumône légale: «**Prélève sur leurs biens un impôt pour les purifier**» [Coran LX, 103]. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - chargea alors deux hommes pour collecter cet impôt de tous les musulmans. Il leur consigna par écrit quelles normes devront-ils appliquer pour percevoir cette aumône légale. Il leur dit: «Passez chez Tha'laba et un tel de la tribu Souleïm et apportez leurs aumônes».

Les deux hommes partirent et, arrivés chez Tha'laba, ils lui montrèrent la lettre de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il s'écria: «Ce n'est qu'un impôt qui ne diffère plus du tribut. Je n'ai aucune idée comment m'exécuter! Allez. Acquittez-vous de votre mission puis revenez chez moi». Ils le quittèrent.

L'autre homme de Bani Soulaïm, ayant eu vent du comportement de Thalaba passa en revue son troupeau de chameaux, choisit les meilleures chamelles et les isola à part attendant l'arrivée des deux collecteurs. Ceux-ci, en voyant les chamelles, lui dirent: «Ceci dépasse ce que tu dois comme zakat. Nous ne pouvons plus l'accepter. Mais l'homme insista: «Prenez-les car je vous les donne de bon gré».

Les deux hommes reçurent les chamelles et poursuivirent leur mission en collectant la zakat d'autres personnes, et retournèrent chez Tha'laba qui leur demanda: «Montrez-moi la lettre de l'Envoyé de Dieu». L'ayant lue, pour la deuxième fois, il s'écria: «Ce n'est qu'un impôt qui ne diffère plus du tribut». Partez et laissez-moi réfléchir». Les deux hommes le quittèrent et se rendirent chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui, en les recevant, dit: «Malheur à Tha'laba!» avant qu'il leur adresse la parole. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - demanda à Dieu de bénir les biens de l'homme de Bani Soulaïm. Les deux hommes le mirent au courant du comportement de Tha'laba et de celui de As-Salami. Dieu à cette occasion fit cette révélation: «**Il en est parmi eux qui avaient promis à Allah, au cas où celui-ci leur accorderait ses grâces, de se montrer généreux...**» Tha'laba mourut sous le règne de 'Othman.

Pour avoir violé ce que ces gens-là avaient promis à Dieu, et

comme il était de leur habitude de mentir, Dieu a suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs car Il connait ce qui est caché et ce qui est apparent, et Il pénètre le tréfonds des cœurs.

ٱلَّذِينَ يَلْمِزُونَ ٱلْمُطَّوِّعِينَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ فِى ٱلصَّدَقَٰتِ وَٱلَّذِينَ لَا
يَجِدُونَ إِلَّا جُهْدَهُمْ فَيَسْخَرُونَ مِنْهُمْ سَخِرَ ٱللَّهُ مِنْهُمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٩﴾

'al-lad̲îna yalmizûna-l-muttawwa'îna mina-l-mu'minûna fî-ṣ-ṣadaqâti wa-l-lad̲îna lâ yajidûna 'illâ juhdahum fayasharûna minhum sahira-L-Lâhu minhum walahum 'ad̲âbun 'alîmun (79).

Ceux qui, au moment de la distribution des subsides, dénigrent les combattants bénévoles qui n'ont pour toute arme que leur courage, ceux qui les raillent, Allah les raillera à leur tour. Un châtiment douloureux les attend (79).

Les hypocrites, mus par leur tempérament, ne cessent de critiquer et railler les autres, de sorte que lorsqu'un homme aisé paye l'aumône sur ses richesses comme il se doit, ils s'écrièrent: «C'est de l'ostentation!» Et lorsqu'un autre pauvre apporte le peu de biens pour s'acquitter de la zakat, ces hypocrites s'exclamèrent: «Dieu peut s'en passer». A ce propos Al-Boukhari rapporte d'après Ibn Mass'oud -que Dieu l'agrée-: «Après la révélation du verset qui imposa la zakat, nous portions cette aumône sur nos épaules -ou suivant une autre interpréation: nous chargions quelqu'un contre un salaire pour les porter. - à leur destination. Un homme d'entre nous avait apporté une chose considérable, les hypocrites s'écrièrent: «C'est de l'ostentation». Un autre arriva n'apportant qu'un sa' de grains, ils ne tardèrent à dire: «Dieu peut s'en passer». Dieu fit alors cette révélation: **«Ceux qui, au moment de la distribution des subsides, dénigrent...».**

Suivant d'autres récits racontés par Ibn Abbas, Ibn Ishaq et bien d'autres et qui sont quasi identiques, Abdul Rahman Ben Aouf a fait une aumône de quatre mille dirhams, les hypocrites s'exclamèrent: «C'est de l'ostentation» et dénigrèrent son faire. Puis Assem Ben 'Ady apporta un Sa de dattes, les hypocrites le raillèrent et dirent que Dieu n'a pas besoin de cette aumône.

En voici également ce hadith rapporté par Abou Houraira: «Entendant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: «Faites l'aumône car j'ai l'intention d'envoyer un régiment», Abdul Rahman Ben Aouf vint le trouver et lui dit: «O Envoyé de Dieu, je possède quatre mille dirhams: Je ferai un prêt de deux milles à mon Seigneur, et je garderai les deux milles pour ma famille» Il lui répliqua: «Que Dieu bénisse ce que tu donnes et ce que tu retiens». Un homme des Ansariens, ayant assuré deux sa's de dattes, apporta l'un d'eux et dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai pu acquérir hier deux sa's de dattes dont l'un d'eux j'en ferai prêt à Dieu et je garde l'autre pour ma famille».

Devant le faire de ces deux hommes, les hypocrites imputèrent l'ostentation à Abdul Rahman Ben Aouf, et raillèrent l'Ansarien et dirent: «Dieu, ne pouvait-Il pas s'en passer de son aumône?» Le verset alors fut descendu.

Contre leur raillerie, Dieu se moquera de ces hypocrites, et pour venger les croyants et punir les infidèles, Il leur réserve un châtiment exemplaire dans l'au-delà.

ٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ أَوْ لَا تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ إِن تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ سَبْعِينَ مَرَّةً فَلَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَهُمْ ۚ
ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٨٠﴾

i-stag̊fir lahum 'aw lâ tastag̊fir lahum 'in tastag̊fir lahum sab'îna marratan falay-yag̊fira-L-Lâhu lahum ḏâlika bi 'annahum kafarû bi-L-Lâhi wa raṣûlihî wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-l-fâsiqîna (80).

Que tu implores leur pardon auprès d'Allah ou non, peu importe! Tu aurais beau l'implorer soixante-dix fois qu'Allah ne leur pardonnera pas. Ils ont renié Allah et Son Prophète et Allah n'a cure des renégats (80).

Dieu fait savoir à Son Prophète - qu'Allah le benisse et le salue - que ces hypocrites ne sont pas dignes d'être absous et ne méritent pas le pardon. Même si le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - demande pardon pour eux soixante-dix fois, Dieu ne leur pardonnera plus. Le nombre «soixante-dix», selon les opinions des ulémas, ne constitue pas un chiffre bien précis car les arabes avaient l'habitude de le citer dans leurs propos comme un signe d'exagération. Après la ré-

vélation de ce verset l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Dieu m'a toléré de leur implorer le pardon soixante-dix fois. Par Dieu je le ferai plus que ça peut-être Dieu enfin leur pardonnera».

Al-Cha'bi raconte: «Quand l'état de maladie de Abdullah Ben Oubay devint grave, son fils se rendit chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «Mon père est agonisant. J'aime que tu lui dictes la profession de foi et que tu fasses la prière funéraire sur lui». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - partit chez Abdullah, lui dicta la profession de foi et de témoigner qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, le vêtit de son manteau et, quand il a rendu l'âme, fit la prière sur lui. On lui demanda: «Fais-tu la prière funéraire sur lui?» Il répondit: «Dieu a dit: **«Tu aurais beau l'implorer (le pardon) soixante-dix fois»**. Par Dieu je le leur implorerai soixante-dix fois, soixante-dix et encore soixante-dix».

فَرِحَ ٱلْمُخَلَّفُونَ بِمَقْعَدِهِمْ خِلَٰفَ رَسُولِ ٱللَّهِ وَكَرِهُوٓا۟ أَن يُجَٰهِدُوا۟
بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَقَالُوا۟ لَا تَنفِرُوا۟ فِى ٱلْحَرِّ ۗ قُلْ نَارُ جَهَنَّمَ
أَشَدُّ حَرًّا ۚ لَّوْ كَانُوا۟ يَفْقَهُونَ ﴿٨١﴾ فَلْيَضْحَكُوا۟ قَلِيلًا وَلْيَبْكُوا۟ كَثِيرًا جَزَآءًۢ بِمَا
كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨٢﴾

fariḥa-l-muḫallafûna bimaq'adihim ḫilâfa rasûli-L-Lâhi wa karihû 'ay-yajâhidû bi 'amwâlihim wa 'anfusihim fî sabîli-L-Lâhi wa qâlû lâ tanfirû fî-l-ḥarri qul nâru jahannama 'ašddu ḥarra-l-law kânû yafqahûna (81) falyaḍḥakû qalîlan wa-l-yabkû kaṯîran jazâ'am bimâ kânû yaksibûna (82).

Ceux qui sont restés dans leurs foyers et qui ont répugné à mettre leurs biens et leurs personnes au service d'Allah s'en félicitent. Ils disaient alors: «Ne vous mettez pas en campagne au moment des chaleurs». Réponds-leur: «Le feu de l'enfer est autrement brûlant». Ah s'ils le comprenaient. (81). Qu'ils rient un peu! Un jour viendra où ils pleureront beaucoup en punition de leurs actes (82).

Dieu critique et dénigre ceux qui sont restés en arrière et qui ont fait défection à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et à

ses compagnons lors de l'expédition de Tabouk, et qui se sont réjouis de pouvoir rester chez eux. «**qui ont répugné à mettre leurs biens et leurs personnes au service d'Allah et s'en félicitent**». Comme il faisait une chaleur torride au moment de cette expédition: «**ils disaient alors: «Ne vous mettez pas en campagne au moment des chaleurs»**. Dieu ordonna à Son Envoyé - qu'Allah le bénisse et le salue - de leur répondre: «**Le feu de l'enfer est autrement brûlant**» car il sera votre destination à cause de votre rebellion et votre défection.

A propos de ce feu, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le feu qu'allume les fils d'Adam est une des soixante-dix parties du feu de la Géhenne».* Dans un autre hadith rapporté par Abou Houraira le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ce feu que vous allumez est une des soixante-dix parties du feu de la Géhenne et fut refroidi deux fois par l'eau de la mer, sinon nul n'aurait tiré aucun profit» **(Rapporte par Ahmed)**[1].*

Anas rapporte: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - récita ce verset: «**Le feu qui dévorera hommes et pierres**» [Coran LXVI, 6] puis dit: *«On a attisé le feu mille ans jusqu'à ce qu'il soit devenu blanc, mille autres jusqu'à ce qu'il soit devenu rouge et mille autres jusqu'à ce qu'il soit devenu noir: il est tellment noir comme une nuit où sa flamme ne l'éclaire pas» **(Rapporté par Ibn Mardaweidh)**[2].*

Dieu, dans Son Livre, a bien décrit ce feu, par exemple quand Il a dit: «**Non, ce sera impossible. Car le feu, faisant éclater les crânes**» [Coran LXX, 15-16] et: «**Nous les précipiterons en enfer. Dès que leurs peaux se détacheront en lambeaux, nous leur en substituerons d'autres, pour qu'ils consomment toute l'horreur de leur supplice**» [Coran IV, 56] et aussi: «...

---

(1) عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «إن ناركم هذه جزء من سبعين جزءاً من نار جهنم وضربت في البحر مرتين، ولولا ذلك ما جعل الله فيها منفعة لأحد» أخرجه أحمد قال ابن كثير: إسناده صحيح.

(2) عن أنس قال: تلا رسول الله ﷺ: ﴿ناراً وقودها الناس والحجارة﴾ قال: «أوقد عليها ألف عام حتى أبيضت، وألف عام حتى احمرت، وألف عام حتى اسودت، فهي سوداء كالليل لا يضيء لهبها» أخرجه ابن مردويه عن أنس بن مالك.

de l'eau bouillante sera versée sur leur tête qui mettra à vif leurs entrailles et leur peau. Ils seront bâtonnés avec les massues de fer» [Coran XXII, 19-21].

Dans le verset précité Dieu le termine par: **«Ah! s'ils le comprenaient»** il s'agit bien sûr de ceux qui ont été laissés en arrière sans combattre dans le chemin de Dieu à côté de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à cause de la chaleur. S'ils savaient ce qui leur est destiné, ils se seraient élancés pour combattre pour éviter, dans l'au delà, le feu de la Géhenne.

Pour répondre à leur agissement, Dieu les avertit et dit: **«Qu'ils rient un peu».** Et Ibn Abbas de commenter: «La vie dans ce bas monde est très courte, qu'ils rient donc autant qu'ils voudront. Une fois rassemblés et comparus devant Dieu à Lui la puissance et la gloire, ils pleureront pour toujours».

Anas Ben Malek rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Hommes! Pleurez! Si vous n'arrivez pas à pleurer, faites semblant de le faire. Les damnés de l'Enfer pleureront de sorte que leurs larmes couleront sur leurs visages et formeront comme de ruisseaux, puis leurs larmes seront substituées par du sang qui blessera les yeux de sorte que si des bateaux y étaient placés, ils auraient vogué»* ***(Rapporté par Ibn Maja et Al-Hafedh Al-Moussali)***[1].

فَإِن رَّجَعَكَ ٱللَّهُ إِلَىٰ طَآئِفَةٖ مِّنۡهُمۡ فَٱسۡتَـٔۡذَنُوكَ لِلۡخُرُوجِ فَقُل لَّن تَخۡرُجُواْ
مَعِيَ أَبَدٗا وَلَن تُقَٰتِلُواْ مَعِيَ عَدُوًّاۖ إِنَّكُمۡ رَضِيتُم بِٱلۡقُعُودِ أَوَّلَ مَرَّةٖ
فَٱقۡعُدُواْ مَعَ ٱلۡخَٰلِفِينَ ﴿٨٣﴾

fa 'i-r-raja'aka-L-Lâhu 'ilâ ṭâ'ifatin minhum fasta'ḏanûka li-l-ḫurûji faqul lan taḫrujû ma'iya 'abadan wa lan tuqâtilu ma'iya 'aduwwan 'inna-

(1) عن أنس بن مالك قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «يا أيها الناس ابكوا فإن لم تبكوا فتباكوا، فإن أهل النار يبكون حتى تسيل دموعهم في وجوههم، كأنها جداول حتى تنقطع الدموع فتسيل الدماء فتقرح العيون، فلو أن سفناً أزجيت فيها لجرت» رواه ابن ماجة والحافظ الموصلي.

kum radîtum bi-l-qu'ûdi 'awwala marratin faq'udû ma'a-l-hâlifîna (83).

Allah te ramène au milieu d'un groupe d'entre eux et s'ils te demandent à combattre avec toi, dis-leur: «Vous ne m'accompagnez jamais et nous ne combattrez jamais avec moi. Vous avez préféré rester à vos foyers la première fois. Eh bien! continuez à y rester» (83).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Après ton retour de cette expédition -de Tabouk- et que ces gens-là qui étaient du nombre de douze, comme a précisé Qatada, **«et s'ils te demandent à combattre avec toi»** dans une autre expédition, réponds-leur: **«Vous ne m'accompagnerez jamais et vous ne combattrez jamais avec moi»** pour punition de leur comportement. Puis pour montrer la raison, Il a dit: **«vous avez préféré rester à vos foyers la première fois»** Donc on récompense la bonne action par le bien et la mauvaise par le mal.

Cette partie du verset: **«continuez à y rester»** fut un sujet de controverse. Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de ceux qui sont restés chez eux sans prendre part à l'expédition de Tabouk. Mais Qatada a dit qu'ils sont restés avec les femmes, un avis qu'Ibn Jarir ne l'a pas trouvé logique et adopta l'interprétation d'Ibn Abbas.

وَلَا تُصَلِّ عَلَىٰٓ أَحَدٍ مِّنْهُم مَّاتَ أَبَدًا وَلَا تَقُمْ عَلَىٰ قَبْرِهِۦٓ ۖ إِنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ
وَمَاتُوا۟ وَهُمْ فَٰسِقُونَ ﴿٨٤﴾

walâ tuṣalli 'alâ 'ahadim-minhum mâta 'abadan walâ taqum 'alâ qabrihî 'innahum kafarû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa mâtû wa hum fasiqûna (84).

Si l'un d'entre eux meurt, ne prie jamais pour lui et ne visite jamais sa tombe, car ils ne croient pas en Allah et en Son Prophète et meurent en infidèles (84).

C'est un ordre catégorique de désavouer les hypocrites sans prier pour l'un d'entre eux qui meurt, ou visiter sa tombe, ou lui implorer le pardon de Dieu ou lui invoquer Dieu à cause de leur impiété. Ceci doit être appliqué à tous les hypocrites sans exception, même si ce verset fut révélé au sujet d'Abdullah Ben Oubay Ben Saloul, le chef des hypocrites.

Al-Boukhari rapporte d'après Nafe' les propos d'Ibn Omar: «A la mort de Abdullah Ben Oubay, son fils vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui demanda de lui donner un manteau pour ensevelir son père. Il le lui donna. Puis il lui demanda de faire sur lui la prière funéraire: Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se leva pour faire cette prière, Omar le tint par le pan de son manteau et lui dit: «O Envoyé de Dieu! comptes-tu prier pour lui alors que ton Seigneur te l'a interdit?» Il lui répondit: «Dieu m'a donné le choix: «**Que tu implores leur pardon auprès d'Allah ou non, peu importe! Tu aurais beau l'implorer soixante dix fois qu'Allah ne leur pardonnera pas**» Quant à moi, je le leur implorerai soixante-dix fois encore». - Mais c'est un hypocrite, répliqua Omar! Mais l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit la prière funéraire sur Abdullah, et Dieu lui fit cette révélation: «**Si l'un d'entre eux meurt, ne prie jamais pour lui et ne visite jamais sa tombe**». Désormais, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - ne priait pour aucun des hypocrites.

Le récit de Abdullah Ben Oubay Ben Saloul tel qu'a été cité par l'imam Ahmed d'après Jaber est le suivant: «A la mort de Abdullah, son fils vint chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et le supplia de faire la prière funéraire sur son père en lui disant: «O Envoyé de Dieu, si tu ne viens et tu ne fais cette prière, les hommes nous railleraient pour toujours». A son arrivée, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - trouva qu'ont l'a déjà enterré, il dit: «Pourquoi vous avez hâté son enterrement avant ma venue?». Il le fit sortir de la fosse, crachota de sa salive sur lui: de la tête aux pieds et le couvrit de son manteau».

A partir de cet événement, et selon Qatada quand on appelait l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à faire la prière funéraire sur un mort, il s'enquêtait: si on le louait et disait du bien de lui, il faisait cette prière, et si le mort était autrement il disait aux hommes: «Faites vous-mêmes la prière».

De sa part Omar Ben AL-Khattab, en imitant le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - demandait Houdzaifa Ben Al-Yaman sur le mort car Houdzaifa connaissait presque tous les hypocrites d'après les renseignements de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. On

surnommait Houdzaifa «Le garde du secret» qu'aucun des compagnons n'en était au courant.

L'abstention de la prière funéraire sur les hypocrites après la révélation de ce verset et l'imploration du pardon pour eux, était une faveur que conférait Dieu à Ses serviteurs croyants et un rapprochement de Lui. Quant à cette prière sur les croyants elle a un grand mérite suivant ce hadith cité dans les deux Sahihs où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Quiconque aura suivi un convoi funèbre et fait la prière funéraire recevra un quirat de récompense. Quiconque aura en plus assisté à l'enterrement du mort obtiendra deux quirats».* En lui demandant sur la valeur de ce quirat, il répondit: *«Le moins valeureux sera autant que le mont Ouhod»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[33]**.**

Abou Daoud rapporte d'après Othman -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, une fois le mort enterré, se tenait devant la tombe et disait à ses compagnons: *«Implorez le pardon pour votre frère et demandez (à Dieu de l'inspirer) le témoignage de la profession de foi car (les deux anges) l'interrogent»* ***(Rapporté par Abou Daoud)***[1]**.**

وَلَا تُعْجِبْكَ أَمْوَٰلُهُمْ وَأَوْلَٰدُهُمْ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُعَذِّبَهُم بِهَا فِى ٱلدُّنْيَا وَتَزْهَقَ
أَنفُسُهُمْ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٨٥﴾

walâ tu'jibka 'amwâluhum wa'awlâduhum 'innamâ yurîdu-L-Lâhu 'ayyu'ad̲d̲ibahum bihâ fî-d-dunyâ wa tazhaqa 'anfusuhum wa hum kâfirûna (85).

Ne te laisse pas séduire par leurs richesses et par leurs enfants. Ces richesses et ces enfants, Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir au cours de cette vie périssable. Finalement, ils meurent en infidèles (85).

---

(1) ثبت في الصحاح: «من شهد الجنازة حتى يصلي عليها فله قيراط، ومن شهدها حتى تدفن فله قيراطان» قيل: وما القيراطان؟ قال: «أصغرهما مثل أُحُد» رواه بخاري ومسلم.

(2) عن عثمان رضي الله عنه قال: كان رسول الله ﷺ إذا فرغ من دفن الميت وقف عليه وقال: «استغفروا لأخيكم واسألوا له التثبيت، فإنه الآن يسأل» أخرجه أبو داود في سننه.

Nous avons déjà interprété un verset pareil. (voir le verset n 55 de cette sourate).

وَإِذَآ أُنزِلَتۡ سُورَةٌ أَنۡ ءَامِنُواْ بِٱللَّهِ وَجَٰهِدُواْ مَعَ رَسُولِهِ ٱسۡتَـٔۡذَنَكَ أُوْلُواْ ٱلطَّوۡلِ
مِنۡهُمۡ وَقَالُواْ ذَرۡنَا نَكُن مَّعَ ٱلۡقَٰعِدِينَ ﴿٨٦﴾ رَضُواْ بِأَن يَكُونُواْ مَعَ ٱلۡخَوَالِفِ
وَطُبِعَ عَلَىٰ قُلُوبِهِمۡ فَهُمۡ لَا يَفۡقَهُونَ ﴿٨٧﴾

wa 'idâ 'unzilat sûratun 'an 'âminû bi-L-Lâhi wa jâhidû ma'a rasûlihi-sta'danaka 'ulû-t-tawli minhum wa qâlû darnâ nakum-ma'a-l-qa'idîna (86) radû bi 'ay-yakûnû ma'a-l-hawâlifi wa tubi'a 'alâ qulûbihim fahum la yafqahûna (87).

Si un ordre leur vient du ciel d'avoir à croire en Allah et de combattre avec Son Prophète, les plus riches d'entre eux te demandent à ête exemptés, te disant: «Autorise-nous à rester dans nos foyers» (86) Ils acceptent de rester à l'arrière. Leur cœur est fermé comme avec un sceau et ils ne sont plus sensibles à rien (87).

Dieu continue à réprimander et dénigrer ceux qui se sont abstenus de participer aux expéditions avec Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et prendre part au combat dans Sa voie, surtout les hommes aisés qui, malgré leurs richesses, préféraient rester en arrière avec les femmes qui gardaient leurs foyers. Au temps de la guerre, ils se montraient poltrons et avaient la chair de poule, mais pendant la période de sécurité et de paix, ils avaient la langue acerbe comme Dieu le montre dans ce verset: «**Mais sont-ils eux-mêmes en danger? leurs yeux se font suppliants et se retournent comme ceux d'un agonisant. Quand le danger est passé, ils laissent aller leur mauvaise langue....**» [Coran XXXIII, 19] et dans ce verset: «**Mais qu'une sourate impérative soit révélée dans ce sens et on verra les croyants au cœur fragile t'implorer d'un regard voilé de moribond! Mieux que de tels vœux conviennent aux fidèles**» [Coran XLVII, 20].

A cause de leur abstention «**leur cœur est fermé comme avec un sceau**» et ne comprennent rien du mérite de ce combat pour en tirer bon parti.

لَٰكِنِ ٱلرَّسُولُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ جَٰهَدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ
لَهُمُ ٱلْخَيْرَٰتُ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٨٨﴾ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٨٩﴾

lâkini-r-rasûlu wa-l-lad̲îna 'â̂manû ma'ahû jâhadû bi 'amwâlihim wa 'anfusihim wa 'ûlâ̂'ika lahumu-l-ḫayrâtu wa 'ûlâ̂'ika humu-l-mufliḥûna (88) 'a'adda-L-Lâhu lahum jannâtin tajrî min tahtiha-l-'anhâru ḫâlidîna fîhâ d̲âlika-l-fawzu-l-'azîmu (89).

Par contre, le Prophète et les croyants combattent sans souci de leurs personnes et de leurs biens. A eux les faveurs d'Allah et à eux la félicité dans l'au-delà (88) Allah leur réserve des jardins arrosés d'eau vive pour l'éternité. Quelle douce béatitude (89).

Le Seigneur ne fera jamais perdre les bonnes actions et le sacrifice que font le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et les croyants, qui auront, à l'inverse des autres, des jardins où coulent des ruisseaux et un bonheur sans limites et pour l'éternité.

وَجَآءَ ٱلْمُعَذِّرُونَ مِنَ ٱلْأَعْرَابِ لِيُؤْذَنَ لَهُمْ وَقَعَدَ ٱلَّذِينَ كَذَبُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ ۚ
سَيُصِيبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٩٠﴾

wajâ̂'a-l-mu'ad̲d̲irûna mina-l-'a'râbi liyu'd̲ana lahum wa qa'ada-l-lad̲îna kad̲abû-L-Lâha wa rasûlahû sayuṣîbu-l-lad̲îna kafarû minhum 'ad̲âbun 'alîmun (90).

Les bédouins qui s'excusent se sont dérangés pour demander à ne pas combattre. Tandis que ceux qui manquaient de sincérité envers Allah et Son Prophète se sont contentés de rester. Un châtiment douloureux est réservé à ceux qui n'ont pas de foi. (90).

Les bédouins qui habitaient aux alentours de Médine sont venus chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et ont allégué des excuses pour s'abstenir de combattre avec les fidèles. Ibn Ishaq a précisé qu'il s'agit de la tribu Ghifar dont ses hommes ont demandé d'être dispensés du combat. Etant de menteurs, Dieu les meance d'un châtiment très douloureux dans la vie future.

لَّيْسَ عَلَى ٱلضُّعَفَآءِ وَلَا عَلَى ٱلْمَرْضَىٰ وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ مَا
يُنفِقُونَ حَرَجٌ إِذَا نَصَحُوا۟ لِلَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۚ مَا عَلَى ٱلْمُحْسِنِينَ مِن سَبِيلٍ ۚ وَٱللَّهُ
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩١﴾ وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ إِذَا مَآ أَتَوْكَ لِتَحْمِلَهُمْ قُلْتَ لَآ أَجِدُ
مَآ أَحْمِلُكُمْ عَلَيْهِ تَوَلَّوا۟ وَّأَعْيُنُهُمْ تَفِيضُ مِنَ ٱلدَّمْعِ حَزَنًا أَلَّا يَجِدُوا۟ مَا
يُنفِقُونَ ﴿٩٢﴾ ۞ إِنَّمَا ٱلسَّبِيلُ عَلَى ٱلَّذِينَ يَسْتَـْٔذِنُونَكَ وَهُمْ أَغْنِيَآءُ ۚ
رَضُوا۟ بِأَن يَكُونُوا۟ مَعَ ٱلْخَوَالِفِ وَطَبَعَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٩٣﴾

laysa 'alâ-ḍ-ḍu'afâ'i walâ 'alâ-l-marḍâ walâ 'alâ-l-ladîna lâ yajidûna mâ
yunfiqûna ḥarajun 'idâ naṣaḥu li-L-Lâhi wa rasûlihî mâ 'alâ-l-muḥsinîna
min sabîlin wa-L-Lâhu Ġafû-r-Raḥîmun (91) walâ 'alâ-l-ladîna 'idâ mâ
'atawka litaḥmilahum qulta lâ 'ajidu mâ 'aḥmilukum 'alayhi tawallaw
wa 'a'yunuhum tafîḍu mina-d-dam'i ḥazanan 'allâ yajidû mâ yunfiqû-
na (92) 'innamâ-s-sabîlu 'alâ-l-ladîna yasta'dinunaka wa hum 'aġniyâ'u
raḍû bi'an yakûnû ma'a-l-ḫawâlifi wa ṭaba'a-L-Lâhu 'alâ qulûbihim fa-
hum lâ ya'lamûna (93).

Les faibles, les malades, ceux qui manquent de moyens pour s'équiper sont soutraits à l'obligation de combattre, à condition qu'ils se montrent dévoués à la cause d'Allah et de Son Prophète. On ne peut rien contre ceux qui sont avec Allah. Allah est clément et miséricordieux (91). On ne peut rien non plus contre ceux qui te demandèrent des montures pour combattre et auxquels tu répondis: «Je ne trouve pas de montures à mettre à votre disposition». Ils s'en retournèrent alors, les yeux gonflés de larmes, désolés de n'avoir pas les moyens pour s'en procurer eux-mêmes (92). Mais on peut quelque chose contre ceux qui, quoique riches, demandent à être exemptés et à rester avec les gens de l'arrière. Allah a fermé leurs cœurs comme avec un sceau et ils ne sont plus sensibles à rien (93).

Ce verset montre ceux qui sont exmptés du combat tels que les malades, les aveugles, les boiteux, bref tous ceux dont leur participation s'avère inutile et leur cause un grand mal. Ajoutons à ceux-là les indigents qui sont incapables de s'équiper et de se procurer une monture, auxquels on ne reproche rien s'ils restent chez eux sans décourager les autres ni colporter des mensonges qui sèment la discorde.

Ceux-là s'ils sont sincères envers Dieu et Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - il n'y a pas non plus de raison de s'en prendre et sont considérés parmi ceux qui font le bien.

Qatada rapporte que ce verset fut révélé au sujet de 'Aedz Ibn Amr Al-Mouzni.

Zaïd Ben Thabet, quant lui, raconte: «J'étais le scribe de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, et en écrivant la sourate du Repentir, il méditait sur le sens de ses versets et regardait autour de lui quand un aveugle survint et dit: «O Envoyé de Dieu, je suis un homme aveugle?» A cette occasion ce verset fut révélé: **«Les faibles, les malades...»**.

Ibn Abbas a commenté: Comme l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait incité les hommes en les appelant au combat à ses côtés, un groupe d'hommes dont Abdullah Ben Moughaffal Al-Mounzir, vinrent lui demander: «O Envoyé de Dieu, assure-nous les montures» Il leur répondit: «Par Dieu, je ne trouve aucune monture à vous donner». Les hommes repartirent les yeux débordants de larmes. En éprouvant une certaine angoisse de ne plus combattre faute de montures ou faute d'argent pour s'en procurer. Dieu, constatant leur foi sincère et leur amour pour Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fit cette révélation qui marque leurs excuses».

Moujahed précisa qu'il s'agit bien des hommes de Bani Mouqren de Mouzaïna qui étaient au nombre de sept.

Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il y a des hommes qui sont restés à Médine, et pourtant vous n'avez parcouru une distance, ni traversé une vallée, sans qu'ils n'étaient avec vous»*. On lui demanda: «Et ils sont toujours à Médine?» - *Oui*, répondit-il, *ce sont les excuses qui les ont retenus»* ***(Rapporté Par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) في حديث أنس أن رسول الله ﷺ قال: «إن بالمدينة أقواماً ما قطعتم وادياً ولا سرتم سيراً إلا وهم معكم» قالوا: وهم بالمدينة؟ قال: «نعم حبسهم العذر» أخرجه الشيخان عن أنس بن مالك.

Puis Dieu blâme les hommes aisés et robustes qui viennent s'excuser préférant rester avec les femmes et les hommes infirmes **«Allah a fermé leurs cœurs comme avec un sceau et ils ne sont plus sensibles à rien».**

يَعْتَذِرُونَ إِلَيْكُمْ إِذَا رَجَعْتُمْ إِلَيْهِمْ ۚ قُل لَّا تَعْتَذِرُوا لَن نُّؤْمِنَ لَكُمْ قَدْ نَبَّأَنَا اللَّهُ
مِنْ أَخْبَارِكُمْ ۚ وَسَيَرَى اللَّهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ عَالِمِ الْغَيْبِ
وَالشَّهَادَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ (٩٤) سَيَحْلِفُونَ بِاللَّهِ لَكُمْ إِذَا
انقَلَبْتُمْ إِلَيْهِمْ لِتُعْرِضُوا عَنْهُمْ ۖ فَأَعْرِضُوا عَنْهُمْ ۖ إِنَّهُمْ رِجْسٌ ۖ وَمَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ
جَزَاءً بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ (٩٥) يَحْلِفُونَ لَكُمْ لِتَرْضَوْا عَنْهُمْ ۖ فَإِن
تَرْضَوْا عَنْهُمْ فَإِنَّ اللَّهَ لَا يَرْضَىٰ عَنِ الْقَوْمِ الْفَاسِقِينَ (٩٦)

ya'tadirûna 'ilaykum 'idâ raja'tum 'ilayhim qul lâ ta'tadirû lan nu'mina lakum qad nabba'anâ-L-Lâhu min 'ahbârikum wa sayarâ-L-Lâhu 'amalakum wa rasûluhû tumma turaddûna 'ilâ 'alimi-l-gaybi wa-š-šahâdati fayunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (94) sayahlifûna bi-L-Lâhi lakum 'idâ-nqalabtum 'ilayhim litu'ridû 'anhum fa'a'ridû 'anhum 'innahum rijsun wa ma'wâhum jahannamu jazâ'am bimâ kânû yaksibûna (95) yahlifûna lakum litardaw 'anhum fa'in tardaw 'anhum fa'inna-L-Lâha lâ yardâ 'anil-qawmi-l-fâsiqîna (96).

Ils ne se font pas faute de trouver des excuses, quand vous revenez du champ de bataille. Dis-leur: «Vous êtes sans excuse. Nous ne vous croyons pas. Allah nous a fixés sur votre compte. Allah et Son Prophète sont témoins de vos actes. Vous ferez retour à qui connaît l'invisible et le visible et qui vous expliquera le sens de vos actes (94) Quand vous serez de retour parmi eux, ils prendront Allah à témoin de leur sincérité pour ne pas être inquiétés. Ne leur portez aucun intérêt. Ils sont vils. Ils expieront dans la Géhenne leurs forfaits (95) Ils vous adjureront de leur accorder votre bienveillance. Si vous la leur accordez, Allah n'accordera pas la sienne aux mécréants (96).

Dieu fait savoir à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - que les hypocrites, une fois de retour à Médine, viendront présenter

leurs excuses, «ne les croyez pas» telle fut la recommandation céleste et Dieu a déjà instruit les fidèles sur le compte de ces hypocrites qui, bientôt, Dieu et Son Prophète verront leurs actions et ils en seront rétribués. Lorsque vous les rencontrerez ils feront des serments par Dieu, détournez-vous d'eux sans les réprimander et ce sera pour eux un mépris et un dénigrement. Ne les approchez pas parce qu'ils sont souillures à cause de leur mauvais tréfonds, leur sort sera la Géhenne dans la vie future pour expier leurs forfaits.

Dieu avertit les fidèles de ne plus être satisfaits d'eux même s'ils font des serments plaisants, car «**Allah n'accordera pas la sienne aux mécréants**» donc la satisfaction de Dieu serait loin de ceux qui se sont montrés rebelles contre Dieu et Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

ٱلْأَعْرَابُ أَشَدُّ كُفْرًا وَنِفَاقًا وَأَجْدَرُ أَلَّا يَعْلَمُوا۟ حُدُودَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ
وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٩٧﴾ وَمِنَ ٱلْأَعْرَابِ مَن يَتَّخِذُ مَا يُنفِقُ مَغْرَمًا وَيَتَرَبَّصُ بِكُمُ
ٱلدَّوَآئِرَ ۚ عَلَيْهِمْ دَآئِرَةُ ٱلسَّوْءِ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٩٨﴾ وَمِنَ ٱلْأَعْرَابِ مَن
يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَيَتَّخِذُ مَا يُنفِقُ قُرُبَٰتٍ عِندَ ٱللَّهِ وَصَلَوَٰتِ
ٱلرَّسُولِ ۚ أَلَآ إِنَّهَا قُرْبَةٌ لَّهُمْ ۚ سَيُدْخِلُهُمُ ٱللَّهُ فِى رَحْمَتِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩٩﴾

'al 'a'râbu 'ašaddu kufran wa nifâqan wa 'ajdaru 'allâ ya'lamû ḥudûda mâ 'anzala-L-Lâhu 'alâ rasûlihi wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (97) wa mina-l-'a'râbi may-yattaḫidu mâ yunfiqu maġraman wa yatarabbaṣu bikumu-d-dawâ'ira 'alayhim dâ'iratu-s-saw'i wa-L-Lâhu Samî'un 'Alîmun (98) wa mina-l-'a'râbi may-yu'minu bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri wa yattaḫidu mâ yunfiqu qurabâtin 'inda-L-Lâhi wa ṣalawâti-r-rasûli 'alâ 'innahâ qurbatu-l-lahum sayudḫiluhumu-L-Lâhu fî raḥmatihî 'inna-L-Lâha Ġafûr-r-Raḥîmun (99).

Les bédouins sont les plus obstinés des incrédules, ce sont les pires hypocrites. Ils sont les moins aptes à comprendre les commandements révélés par Allah à Son Prophète. Allah est ominiscient et sage (97) Il y a des bédouins qui regardent leur contribution comme une corvée et qui ne souhai-

tent que votre échec. L'échec, c'est eux qui le subiront. Allah entend et sait tout (98) Il y en a d'autres qui croient en Allah et au jour dernier et qui regardent leur contribution comme un moyen d'approcher Allah et d'obtenir la bénédiction du Prophète. Assurément, c'est un moyen d'approcher Allah. Allah les recevra dans le sein de sa miséricoccorde. Car Allah est clément et miséricordieux (99).

Parmi les bédouins, il y a les croyants, les impies et les hypocrites, mais leur impiété et leur hypocrisie sont plus violentes des autres de sorte qu'ils sont les plus enclins à méconnaître les lois contenues dans le Livre révélé au Prophète de Dieu. A cet égard, et comme preuve, Al-'Amach raconte qu'un bédouin tint compagnie à Zaïd Ben Souhan au moment où il conversait avec ses amis, à savoir que ce dernier avait la main coupée au combat le jour de Nahawand (un village au sud de Hamadzane où avait lieu la guerre entre les musulmans et les Perses). Le bédouin lui dit: «Ta conversation est très plaisante mais ta main suscite en moi le doute!» Et Zaid de répondre: «Pour quelle raison ma main suscite en toi le doute? elle est la gauche! Le bédouin répliqua: «J'ignore quelle main on coupe (en cas du vol) la droite ou la gauche?» Zaïd s'écria alors: «Dieu a certes dit la vérité: «**Les bédouins sont les plus obstinés des incrédules, ce sont les pires hypocrites**».

Comme la rudesse et la grossièreté caractérisent les habitants des déserts, Dieu n'a jamais choisi parmi eux un Prophète, plutôt c'était parmi les habitants des cités qui jouissient de la tendresse et de la clémence.

Aïcha -que Dieu l'agrée- rapporte à cet égard que des bédouins vinrent chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dirent: «Embrassez-vous vos enfants?» - Oui, répondit-il. Ils répliquèrent: «Par Dieu, nous n'avons jamais embrassé nos enfants». *Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écria alors: «Que puis-je pour vous si Dieu a ôté la miséricorde de vos cœurs?»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

---

(1) في صحيح مسلم عن عائشة قالت: قدم ناس من الأعراب على رسول الله ﷺ فقالوا: أتقبلون صبيانكم؟ قالوا: نعم، قالوا: لكنا والله ما نقبل، فقال رسول الله ﷺ: «وأملك إن كان الله نزع منكم الرحمة»؟.

«Allah est omniscient» et connait bien ceux qui sont dignes de la foi et de la science **«et sage»** en repartissant biens et caractères entre Ses créatures.

Puis Dieu montre qu'il y a parmi ces bédouins ceux **«qui regardent leur contribution comme une corvée»** et guettent vos revers attendant que vous seriez infligés par les échecs et le mauvais sort. Qu'ils sachent que **«l'échec c'est eux qui le subiront»** et que le malheur retombe sur eux. Dieu connait bien qui Il écoute et ceux qui méritent d'être secourus pour les rendre victorieux.

A part cette catégorie des bédouins, il y a d'autres **«qui croient en Allah et au jour dernier et qui regardent leur contribution comme un moyen d'approcher Allah et d'obtenir la bénédiction du Prophète»**. Cette catégorie de bédouins est la plus louée parce qu'ils considèrent que tout ce qu'ils dépensent pour le bien est un moyen d'approcher Dieu et une offrande qui leur sera comptée. Il les recevra dans le sein de Sa miséricorde, car Il est celui qui pardonne et Il est miséricordieux.

وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلْأَوَّلُونَ مِنَ ٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ وَٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُم بِإِحْسَٰنٍ رَّضِىَ
ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ وَأَعَدَّ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى تَحْتَهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ
فِيهَآ أَبَدًا ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٠٠﴾

wa-s-sâbiqûna-l-'awwalûna mina-l-muhâjirîna wa-l-'anṣâri wa-l-laḏîna-t-taba'ûhum bi 'iḥsâni-r-raḍiya-L-Lâhu 'anhum wa raḍû 'anhu wa 'a'adda lahum jannâtin tajrî min taḥtîhâ-l-'anhâru ḫalidîna fîhâ 'abadan ḏâlika-l-fawzu-l-'aẓîmu (100).

Les premiers qui accompagnèrent le Prophète, les premiers qui l'acceuillirent à Médine et ceux qui se joignirent à eux d'un élan sincère, Allah se félicitera d'eux comme ils se félicitent de Lui. Il leur réserve des jardins arrosés d'eau vive pour l'éternité. Quelle douce béatitude (100).

Dieu est satisfait des premiers parmi les Mouhagériens et les Ansariens et de ceux qui les ont suivis dans le bien, Il leur a préparé les jardins de délices. Mais qui sont ces premiers? Une question qui a soulevé une controverse dans les opinions:

Al-Cha'bi précise qu'ils sont ceux qui ont prêté serment d'allégeance à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - le jour de Houdaybya. Pour Al-Hassan et Qatada, ils sont les premiers convertis et qui ont fait la prière en se dirigeant tout d'abord vers Jérusalem puis vers la Maison Sacrée.

Que ce soient les uns ou les autres, il incombe à tout fidèle de leur réserver un profond respect surtout à leur premier calife Abou Bakr As-Siddiq le compagnon intime de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et ce dernier n'a cessé de recommander aux musulmans leur disant: «N'injuriez plus mes compagnons».

وَمِمَّنْ حَوْلَكُم مِّنَ ٱلْأَعْرَابِ مُنَٰفِقُونَ ۖ وَمِنْ أَهْلِ ٱلْمَدِينَةِ ۖ مَرَدُوا۟ عَلَى ٱلنِّفَاقِ
لَا تَعْلَمُهُمْ ۖ نَحْنُ نَعْلَمُهُمْ ۚ سَنُعَذِّبُهُم مَّرَّتَيْنِ ثُمَّ يُرَدُّونَ إِلَىٰ عَذَابٍ عَظِيمٍ ﴿١٠١﴾

wa mimman ḥawlakum mina-l'a'râbi munâfiqûna wa min 'ahli-l-Madînati maradû 'alâ-n-nifâqi lâ ta'lamuhum naḥnu na'lamuhum sanu'aḏḏibuhum marratayni ṯumma yuraddûna 'ilâ 'aḏâbin 'aẓîmin (101).

Il y a parmi les paysans qui vous entourent des hypocrites. Il y en a aussi dans la ville et qui le sont encore plus. Tu ne les connais pas, mais, nous, nous les connaissons. Nous les châtierons deux fois. Puis ils seront livrés à un supplice affreux (101).

Aussi bien à Médine que dans ses alentours, il y en a des hypocrites obstinés et rebelles.

«Tu ne les connais pas, mais, nous, nous les connaissons». Ces dires de Dieu ne contredisent pas ce verset: **«Si nous le voulions, nous te les montrerions, ces gens, nous te les ferions connaître en personne»** [Coran XLVII, 30] étant donné que ces hypocrites on peut les reconnaître grâce à leurs caractères et leur comportement.

«Nous les châtierons deux fois» soit en les tuant et en les captivant, selon les dires de Moujahed, soit en les éprouvant par la faim et le tourment de la tombe d'après l'avis des autres. Quand au **«supplice affreux»** il s'agit, d'après Al-Hassan Al-Bassry, du châtiment dans la vie présente et du supplice de la tombe.

Mais Ibn Zaïd a dit: «Le châtiment dans le bas monde porte sur les biens et les enfants» et il récita: «**Ne te laisse pas séduire par leurs richesses et par leurs enfants. Ces richesses et ces enfants. Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir au cours de cette vie périssable**» [Coran IX, 55]. Cette souffrance est une récompense pour les croyants et un châtiment pour les autres, et l'autre châtiment dans l'au-delà sera le Feu.

وَءَاخَرُونَ ٱعْتَرَفُوا۟ بِذُنُوبِهِمْ خَلَطُوا۟ عَمَلًا صَٰلِحًا وَءَاخَرَ سَيِّئًا عَسَى ٱللَّهُ أَن يَتُوبَ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٠٢﴾

wa 'âharûna-'tarafû bidunubihim halatû 'amalan sâlihan wa 'âhara sayyi'an 'asâ-L-Lâhu 'ay-yatûba 'alayhim 'inna-L-Lâha Gafûr-r-Rahîm (102).

D'autres confessent leurs fautes. Ils ont commis de bonnes ou de mauvaises actions. Allah leur laisse espérer son pardon, car Il est plein de mansuétude et de clémence (102).

A côté de ces hypocrites qui ont fait défection lors de l'expédition de Tabouk et qui ont répandu le doute et les mensonges, il y a eu ceux qui n'ont pas pris part par indolence et paresse mais leur cœur témoigne de la foi et de la sincérité. Ils ont confessé leurs fautes et mêlé de bonnes actions à d'autres mauvaises. Ceux-là, leur sort dépendra du pardon de Dieu et sa clémence.

Ce verset, bien qu'il fut révélé à propos des personnes connues, mais sa portée est générale et concerne tous les pécheurs. A cet égard Ibn Abbas rapporte qu'il fut descendu au sujet de Abou Loubaba et d'autres hommes qui étaient restés dans leurs foyers sans prendre part à l'expédition de Tabouk avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - retourna de cette expédition, ces gens-là s'attachèrent aux colonnes de la mosquée jurant que seul l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - aurait le droit de les détacher. A la suite de la révélation de ce verset, il les libéra».

Samoura Ben Jondob rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le

bénisse et le salue - a dit: *«Cette nuit, deux personnes sont venus vers moi, et après m'avoir réveillé, elles m'ont conduit vers une ville construite en briques en or et en argent. Des hommes nous reçurent dont la moitié de leur corps était tout ce qu'on peut voir de plus beau, et l'autre moitié tout ce qu'on peut voir de plus laid. Ces deux personnes dirent à ces hommes: «Allez vous jeter dans cette rivière». Ils allèrent se jeter, en revenant vers nous, la partie laide fut disparue et ils devinrent des hommes d'une beauté remarquable. Mes deux compagnons me dirent: «Voici le Paradis d'Eden et voici ta demeure. Quant à ces hommes qui avaient le corps moitié beau et moitié laid, ils sont ceux qui ont mêlé une bonne action à une autre mauvaise et à qui on a pardonné»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

خُذْ مِنْ أَمْوَٰلِهِمْ صَدَقَةً تُطَهِّرُهُمْ وَتُزَكِّيهِم بِهَا وَصَلِّ عَلَيْهِمْ إِنَّ صَلَوٰتَكَ سَكَنٌ لَّهُمْ
وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٠٣﴾ أَلَمْ يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ هُوَ يَقْبَلُ ٱلتَّوْبَةَ عَنْ عِبَادِهِۦ وَيَأْخُذُ
ٱلصَّدَقَٰتِ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٤﴾

uḏ min 'amwâlihim ṣadaqatan tuṭahhiruhum wa tuzakkihim bihâ wa ṣalli 'alayhim 'inna ṣalâtaka sakanu-l-lahum wa-L-Lâhu Samî'un 'Alîmun (103) 'alam ya'lamû 'anna-L-Lâha huwa yaqbalu-t-tawbata 'an 'ibâdihî wa ya'ḫudu ṣ-ṣadaqâti wa-'anna-L-Lâha huwa-t-tawwabu-r-Raḥîmu (104).

Prélève sur leurs biens un impôt pour les purifier et annoblir leurs âmes. Prie pour eux, car tes prières apaisent leur conscience. Allah entend et sait tout. (103) Ne savent-ils pas que c'est Allah Lui-même qui agrée le repentir de ses serviteurs et qui reçoit leurs dons? Il est toute pitié et indulgence (104).

---

(1) روى البخاري عن سمرة بن جندب قال، قال رسول الله ﷺ لنا: «أتاني الليلة آتيان فابتعثاني فانتهيا بي إلى مدينة مبنية بلبن ذهب ولبن فضة، فتلقانا رجال شطر من خلقهم كأحسن ما أنت راء، وشطر كأقبح ما أنت راء، قالا لهم: اذهبوا فقعوا في ذلك النهر، فوقعوا فيه ثم رجعوا إلينا قد ذهب ذلك السوء عنهم، فصاروا في أحسن صورة، قالا لي هذه جنة عدن وهذا منزلك، قالا: وأما القوم الذين كانوا شطر منهم حسن وشطر منهم قبيح فإنهم خلطوا عملاً صالحاً وآخر سيئاً تجاوز الله عنهم».

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de prélever une aumône sur leurs biens pour les purifier et les rendre sans taches. Cette règle est générale maglré qu'elle concerne, en principe, une catégorie des hommes. (Il s'agit de Abou Loubaba et de ses amis qui se sont attachés aux colonnes de la mosquée et qui ont demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - de les détacher en acceptant de prendre de leurs biens une somme comme aumône pour les purifier et leur implorer le pardon).

En se référant à cet évènement, il en est parmi ceux qui refusent de s'acquitter de la zakat, qui considèrent que cette aumône légale était d'obligation du temps du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Mais, plus tard, Abou Bakr les combattit jusqu'à ce qu'ils eussent payé la zakat de leurs biens.

«prie pour eux» une expression qui signifie: invoque Dieu en leur faveur et implore leur le pardon. Abdullah Ben Abi Awfa a dit: «Toutes les fois qu'on apportait au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - une aumône de la part d'une tribu, il leur invoquait Dieu. Lorsque mon père s'acquitta de ce qu'il devait comme aumône, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: «Dieu prie pour la famille d'Abi Awfa».

«Car tes prières apaisent leur conscience» ou selon Ibn Abbas elles sont une miséricorde pour eux.

«Ne savent-ils pas que c'est Allah Lui-même qui agrée le repentir de Ses serviteurs et qui reçoit leurs dons?» On trouve là une incitation au repentir et à l'aumône car l'un et l'autre ont le mérite d'effacer les fautes et absoudre les péchés. Dieu fait connaître aux hommes que quiconque se serait repenti, Dieu reviendrait vers lui, et quiconque aura fait une aumône de biens licitement acquis, Il l'acceptera, la prendra de Sa main droite et la fera accroître pour son auteur de sorte qu'une datte serait autant que le mont Ouhod. Une chose confirmée par ce hadith authentifié: *«Dieu accepte l'aumône, la prend de Sa main droite et la fera accroître pour son auteur comme l'un d'entre vous qui élève son poulain, de sorte qu'une bouchée serait autant que le mont Ouhod»*[1].

---

(1) جاء في الحديث الصحيح: «إن الله يقبل الصدقة ويأخذها بيمينه، فيربيها لأحدكم كما يربي أحدكم مهره، حتى أن اللقمة لتكون مثل أُحده.

Et Dieu affirme cela en disant: **«Ne savent-ils pas qu'Allah Lui-même qui agrée...»**

وَقُلِ ٱعْمَلُوا۟ فَسَيَرَى ٱللَّهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُۥ وَٱلْمُؤْمِنُونَ ۖ وَسَتُرَدُّونَ إِلَىٰ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ
وَٱلشَّهَٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٠٥﴾

wa qul-i'malû fasayarâ-L-Lâhu 'amalakum wa rasûluhû wa-l-mu'minûna wa saturaddûna 'ilâ 'âlimi-l-ġaybi wa-š-šahâdati fayunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (105).

Dis: «Agissez. Allah verra vos actions, ainsi que Son Prophète et les croyants. Vous ferez retour un jour à Celui qui connaît l'invisible et le visible. Il récapitulera devant vos tous vos actes (105).

Ceci constitue un avertissement adressé à tous ceux qui désobéissent à Dieu que leurs œuvres seront exposées devant Dieu, son Prophète et les croyants, qui aura lieu indubitallement au jour de la résurrection comme le montre ce verset: **«Ce jour-là, vous défilerez devant Allah. Vous ne pourrez cacher aucune de vos pensées, même les plus secrètes»** [Coran LXIX, 18].

D'autre part, Dieu pourra aussi montrer cela aux hommes dans le monde d'ici-bas selon ce hadith rapporté par l'imam Ahmed où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: *«Même si l'un d'entre vous travaille sur un rocher lisse démuni de toute issue ou une cavité, Dieu aurait montré aux autres le travail de cet homme quel qu'il soit».* Il a été rapporté aussi que les œuvres des vivants s'exposeront devant les proches où les hommes seront retenus dans l'isthme. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit pour confirmer cette réalité: *«Vos œuvres seront exposées à vos proches et à vos clans parmi les morts. Si elles étaient bonnes, réjouissez-vous, mais si elles sont autrement, ils s'écrieront: «Dieu, ne les fais pas mourir avant de les voir dirigés comme Tu Nous a dirigés».*

Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Lorsque les œuvres d'un homme te plaisent, dis: **«Agissez, Allah verra vos actions, ainsi que Son Prophète et les croyants»**. Et dans un hadith authentifié, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque Dieu veut accorder le bien à Son serviteur, Il le fera travailler avant sa mort».* On lui demanda: «Et

comment Dieu le fera travailler?». Il répondit: *«Il lui trouvera l'occasion pour faire une bonne action et recueillera son âme à ce moment»* ***(Rapporté par Ahmed d'après Anas Ben Malek)***[1].

وَءَاخَرُونَ مُرْجَوْنَ لِأَمْرِ ٱللَّهِ إِمَّا يُعَذِّبُهُمْ وَإِمَّا يَتُوبُ عَلَيْهِمْ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٠٦﴾

wa 'âharûna murjûna li'amri-L-Lâhi 'immâ yu'addibuhum wa 'immâ yatûbu 'alayhim wa-L-Lâhu 'Alîmun Hakîmun (106).

Certains se remettent à la décision d'Allah, soit qu'Il les punisse, soit qu'Il leur pardonne. Allah est omniscient et sage (106).

Ibn Abbas et Moujahed ont déclaré que ce verset concerne surtout les trois hommes qui sont restés dans leurs foyers sans prendre part à l'expédition de Tabouk à cause de leur paresse. Il s'agit de Mirara Ben Al-Rabi', Ka'b Ben Malek et Hilal Ben Oumayya qui ont fait défection au moment où les fruits avaient mûri et l'ombre était recherchée dans une période très chaleureuse. Ils ne doutaient plus et n'étaient point des hypocrites, mais ils ne s'étaient pas attachés aux colonnes de la mosquée à la façon de Abou Lababa.... Mais le repentir de ces trois individus fut agréé et proclamé avec celui des autres selon ces paroles divines: «**Allah a pardonné au Prophète, à ceux qui ont émigré avec lui...** jusqu'à: «**Allah a également pardonné aux trois individus qui n'ont pas suivi le Prophète...**» Comme nous allons en parler en interprétant les versets 117 et 118 de cette sourate.

«**Soit qu'Il les punisse, soit qu'Il leur pardonne**» La décision donc reviendra à Dieu, mais il ne faut pas oublier que la miséricorde de Dieu, en fin de compte, l'emportera. Il est omniscient et sage.

وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ مَسْجِدًا ضِرَارًا وَكُفْرًا وَتَفْرِيقًۢا بَيْنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ

(1) في الحديث الصحيح: «إذا أراد الله بعبده خيراً استعمله قبل موته»، قالوا: يا رسول الله وكيف يستعمله؟ قال: «يوفقه لعمل صالح ثم يقبضه عليه» أخرجه أحمد عن أنس بن مالك.

وَإِرْصَادًا لِّمَنْ حَارَبَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ مِن قَبْلُ ۚ وَلَيَحْلِفُنَّ إِنْ أَرَدْنَآ إِلَّا
ٱلْحُسْنَىٰ ۖ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿١٠٧﴾ لَا تَقُمْ فِيهِ أَبَدًا ۚ لَّمَسْجِدٌ
أُسِّسَ عَلَى ٱلتَّقْوَىٰ مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ أَحَقُّ أَن تَقُومَ فِيهِ ۚ فِيهِ رِجَالٌ يُحِبُّونَ أَن
يَتَطَهَّرُوا۟ ۚ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُطَّهِّرِينَ ﴿١٠٨﴾

wa-l-lad̲îna-t-tahad̲û masjidan d̲irâran wa kufran wa tafrîqam bayna-l-minîna wa 'irṣâda-l-liman ḥâraba-L-Lâha wa rasûlahû min qablu wa layaḥlifunna 'in 'aradnâ 'illa-l-ḥusnâ wa-L-Lâhu yašhadu 'innahum lakâd̲ibûna (107) lâ taqum fîhi 'abada-l-lamasjidun 'ussisa 'alâ-t-taqwâ min 'awwali yawmin 'aḥaqqu 'an taqûma fîhi fîhi rijâlun yuḥibbûna 'ay-yatataṭahharû wa-L-Lâhu yuḥibbu-l-mutahhirîna (108).

Il en est qui ont élevé une mosquée par malveillance et par impiété et dans le but de diviser les fidèles. Ils en firent le repaire des ennemis d'Allah et de Son Prophète. Ils s'en défendront en jurant: «Nous n'avons voulu que bien faire». Allah est témoin qu'ils mentent (107). N'y entre jamais. Il y a une autre mosquée bâtie dès le premier jour sur la foi, qui est autrement digne d'être fréquentée. C'est le rendez-vous de ceux qui mettent la pureté au-dessus de tout. Allah aime les gens purs (108).

Comme raison de cette révélation on raconte le récit suivant: Avant l'arrivée de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, à Médine en accomplissant l'hégire (émigration de La Mecque), il y avait un homme appelé Abou Amer Al-Raheb qui s'était converti au christiansime du temps de l'ignorance (Jahilia). Il avait étudié les Ecritures et jouissait d'une grande dignité et était respectée par la tribu Al-Khazraj. Lorsque l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - arriva à Médine les musulmans l'entourèrent pour l'accueillir et entendre ses enseignements. L'Islam à cette époque eut atteint un degré d'importance surtout après la victoire des fidèles sur les polythéistes à Badr. Abou Amer manifesta son hostilité aux fidèles, sortit de Médine pour se rejoindre les idolâtres parmi les Qoraïchites à La Mecque et les exciter à combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Les impies de La Mecque ainsi que d'autres tribus répondirent à son appel et firent la guerre contre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le

salue - le jour de Ouhod. En ce jour-là les musulmans furent éprouvés et ébranlés après la défaite qu'ils ont essuyée bien que le résultat avait apporté une grande faveur aux musulmans.

Ce pervers, Abou Amer, avait creusé des fossés entre les deux parties adverses pendant la bataille de Ouhod, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - devait tomber dans l'une d'elles, son visage fut blessé, son incisive cassée. Au début de la bataille, Abou Amer, ce maudit, appelait les Médinois à se joindre à son clan, mais comme ils connaissaient son attitude et son comportement envers les fidèles, ils lui répondirent: «Puisse Dieu te priver de toute joie ô le pervers, l'ennemi de Dieu» Ils réussirent à le prendre comme prisonnier, il s'écria alors: «Malheur à mes concitoyens, ils devront supporter tant de malheurs après moi».

Avant la fuite d'Abou Amer de Médine à La Mecque, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'avait appelé à se couvertir en lui récitant du Coran, mais il se montrait toujours rebelle et obstiné. L'Envoyé de Dieu- qu'Allah le bénisse et le salue - appela la malédiction sur lui et demanda à Dieu de le faire périr en infidèle et loin des siens. L'invocation fut exaucée. Car après Ouhod, et constatant que l'Islam commença à jouir du pouvoir et d'une grande importance, Abou Amer se rendit chez Héraclius le roi des Romains pour lui demander son assistance et combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il l'accueillit aimablement et lui promit de répondre à sa demande. En effet Héraclius envoya des lettres à ses partisans parmi les hypocrites pour combattre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, quant à lui, il alla les rejoindre avec une grande armée qu'il préparait. Il leur ordonna de lui bâtir une sorte de forteresse qui sera sa demeure quand il viendra à leur secours ou la demeure de ses émissaires qui arriveront bientôt portant ses lettres et enseignements, et d'où ils pourraient guetter les musulmans.

En effet, les hypocrites réussirent à construire une mosquée tout près de la mosquée Qouba', avant l'expédition de Tabouk menée par l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Pour camoufler leur faire et leur hypocrisie, ils demandèrent au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - d'y venir et faire une prière comme preuve de son

approbation et dans le but de la «baptiser» comme une mosquée agréée du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ils lui présentèrent comme prétexte que la construction de cette mosquée n'avait pour but que de permettre aux faibles et aux malades d'y prier. Dieu l'inspira de ne plus s'y rendre, il leur répondit: «Nous comptons partir en expédition et dès notre retour, nous y viendrons si Dieu le veut».

Avant son retour à Médine, une fois l'expédition de Tabouk terminée, d'une journée ou d'une fraction de journée, Gabriel descendit du ciel pour l'informer au sujet de cette mosquée qui n'est construite que dans le but de nuire aux musulmans, et de les diviser dont leur mosquée est la mosquée de Qouba' qui fut bâtie dès les premiers jours sur la crainte révérencielle de Dieu. Alors l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, et avant son arrivée à Médine, chargea quelques fidèles pour démolir la mosquée nuisible».

Ces hypocrites, qui ont bâti cette mosquée, jurèrent avec force: **«Nous n'avons voulu que bien faire»** mais Dieu les démentit en disant: **«Allah est témoin qu'ils mentent»** car cette mosquée ne fera que nuire à la mosquée Qouba', et n'est que preuve de leur incrédulité et dans le but de diviser les fidèles.

«N'y entre jamais» tel fut l'ordre catégorique de Dieu, et les musulmans devaient, par la suite, obtempérer à cet ordre et d'aller à la mosquée de Qouba' pour adorer leur Seigneur.

«Il y a une autre mosquée bâtie dès le premier jour sur la foi, qui est autrement digne d'être fréquentée», elle est bâtie sur la crainte révérenceille de Dieu, elle est le lieu de la réunion des fidèles où ils peuvent s'acquitter de leurs obligations cultuelles. Pour montrer l'importance de la mosquée Qouba' l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Une prière faite dans la mosquée de Qouba' équivaut, en mérite, à une visite pieuse»*. On a rapporté également que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'y rendait souvent à pied ou monté.

'Ouwaym Ibn Sa'ida l'Ansarien raconte: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - vint trouver les fidèles dans la mosquée de Qouba' et leur dit: «Dieu très Haut a fait l'éloge de votre purification dans votre mosquée! Quelle est la raison de cette purification?» Ils lui répondirent: «Par Dieu, ô Envoyé de Dieu nous n'en savons rien, mais nous

avions des voisins juifs qui se nettoyaient après avoir satisfait un besoin naturel, et nous les avons imités».

Dans un hadith authentifié il a été rapporté que la mosquée de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui se trouve au centre de Médine est celle qui est bâtie sur la crainte révérencielle de Dieu. Ceci ne contredit pas les dires de Dieu: **«Il y a une autre mosquée bâtie dès le premier jour sur la foi»** c'est à dire la mosquée de Qouba' car si cette dernière était comme telle, alors la mosquée du Prophète le serait à plus forte raison. A cet égard Abou Sa'id Al-Khoudry a rapporté qu'une discussion eut lieu entre deux fidèles sur la mosquée bâtie dès le premier jour sur la foi; le premier dit que c'est la mosquée de Qouba' tandis que l'autre affirma: C'est plutôt la mosquée de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. L'Envoyé de Dieu trancha leur différend et dit: «C'est ma mosquée que voici».

Plusieurs hadiths ont été rapportés portant sur le même sujet par plusieurs mais dont le but est le même. Les dires de Dieu: **«C'est le rendez-vous de ceux qui mettent la pureté au-dessus de tout. Allah aime les gens purs»** sont une preuve qu'il est recommandé de faire souvent la prière dans les anciennes mosquées bâties sur la crainte révérencielle de Dieu, sur la foi et sur l'adoration d'un Dieu unique qui n'a pas d'associés. Comme il est recommandé aussi à y être toujours avec les hommes vertueux et justes qui observent leurs ablutions et leur pureté.

L'imam Ahmed rapporte qu'un des compagnons a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit la prière de l'aube avec les fidèles et récita la sourate «Les Romains» mais il eut la sensation qu'il a commis des erreurs. La prière achevée, il dit aux hommes: «Ce Coran nous parut parfois confus car il y en a d'entre vous des hommes qui prient avec nous sans toutefois faire des ablutions parfaites. Quiconque veut prier avec nous, qu'il fasse ses ablutions en observant ses règles».

Le hadith précité montre sans aucun doute que la pureté parfaite permet à l'homme de s'acquitter des prescriptions religieuses en observant ses lois et règles.

Quant à l'expression: **«Allah aime les gens purs»** Abou Al-'Alya a dit que si le nettoyage avec l'eau est un acte recommandé, la purification

des péchés est le but visé. Al-'A'mach, a déclaré qu'il faut se repentir de péchés et se purifier du polythéisme.

أَفَمَنْ أَسَّسَ بُنْيَانَهُ عَلَىٰ تَقْوَىٰ مِنَ اللَّهِ وَرِضْوَانٍ خَيْرٌ أَمْ مَنْ أَسَّسَ
بُنْيَانَهُ عَلَىٰ شَفَا جُرُفٍ هَارٍ فَانْهَارَ بِهِ فِي نَارِ جَهَنَّمَ ۗ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ
الظَّالِمِينَ (١٠٩) لَا يَزَالُ بُنْيَانُهُمُ الَّذِي بَنَوْا رِيبَةً فِي قُلُوبِهِمْ إِلَّا أَنْ تَقَطَّعَ
قُلُوبُهُمْ ۗ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ (١١٠)

'afaman 'assasa bunyânahû 'alâ taqwâ mina-L-Lâhi wa riḍwânin ḫayrun 'am man 'assasa bunyânahû 'alâ šafâ jurufin hârin fanhâra bihî fî nâri jahannama wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-ẓ-ẓâlimîna (109). lâ yazâlu bunyânahumu-l-laḏî banaw rîbatin fî qulûbihim 'illâ 'an taqaṭṭa'a qulûbuhum wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (110).

Laquelle vaut mieux d'une mosquée bâtie sur le respect et l'amour d'Allah ou d'une mosquée construite sur le bord mouvant d'un précipice et prête à s'écrouler dans le feu de l'enfer? Allah abandonne les infidèles à leur sort. (109) La mosquée qu'ils ont édifiée ne cessera d'être pour eux une source d'angoisse jusqu'au jour où leurs cœurs se briseront. Allah est savant et sage (110).

Dieu dit: «Peut-on traiter sur le même pied d'égalité celui qui a fondé son édifice sur la foi et la crainte révérencielle de Dieu pour obtenir Sa satisfaction et celui qui a fondé son édifice en vue de nuire aux fidèles et de les diviser, sur le bord d'une berge croulante, rongée par une eau, ou sur le bord d'un précipice de la Géhenne? Dieu certes ne dirige pas les prévaricateurs.

Jaber raconte: «Du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - j'ai vu la fumée sortir de la mosquée nuisible» Quant à Ibn Jouraïj, il a dit: «On m'a raconté que des hommes avaient creusé dans cette mosquée et trouvé de la fumée qui en sortait».

A cause de leur agissement et leur manque de foi, la mosquée que les hypocrites ont édifiée «**ne cessera d'être pour eux une source d'angoisse jusqu'au jour où leurs cœurs se briseront**» en éveillant toujours

le doute en leurs cœurs. Dieu connait parfaitement ses créatures et sage en leur rétribuant le prix de leurs actions.

إِنَّ ٱللَّهَ ٱشْتَرَىٰ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ أَنفُسَهُمْ وَأَمْوَٰلَهُم بِأَنَّ لَهُمُ ٱلْجَنَّةَ ۚ
يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَيَقْتُلُونَ وَيُقْتَلُونَ ۖ وَعْدًا عَلَيْهِ حَقًّا فِى ٱلتَّوْرَىٰةِ
وَٱلْإِنجِيلِ وَٱلْقُرْءَانِ ۚ وَمَنْ أَوْفَىٰ بِعَهْدِهِۦ مِنَ ٱللَّهِ ۚ فَٱسْتَبْشِرُوا۟ بِبَيْعِكُمُ ٱلَّذِى
بَايَعْتُم بِهِۦ ۚ وَذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١١١﴾

'inna-L-Lâha-š-štarâ mina-l-mu'minîna 'anfusahum wa 'amwâlahum bi'anna lahumu-l-jannata yuqâtilûna fî sabîli-L-Lâhi fayaqtulûna wa yuqtalûna wa'dan 'alayhi ḥaqqan fî-T-Tawrâti wa-l-'Injîli wa-l-Qur'âni wa man 'awfâ bi'ahdihî mina-L-Lâhi fastabširû bi bay'ikumu-l-lad̲î bâya'tum bihî wa d̲âlika huwa-l-fawzu-l-'aẓîmu(111).

Allah dispose des biens et des âmes des croyants et en compensation Il leur donne le Paradis. Ils doivent combattre pour Lui, tuer et se faire tuer. La promesse d'Allah est indéniable, elle est inscrit dans le Pentateuque, l'Evangile et le Coran. Y a-t-il promesse plus sûre que celle d'Allah? Félicitez-vous de l'échange que vous avez conclu ave Lui. Quel heureux évènement (111).

Le grand sacrifice que présentent les croyants soit en biens soit en personnes pour la cause de Dieu sera compensé par la plus belle rétribution, telle est la promesse de Dieu citée dans tous les Livres célestes car le Seigneur par Sa générosité leur donnera le Paradis comme échange. C'est pourquoi Al-Hassan Al-Basri et Qatada ont dit: «Dieu a conclu un négoce avec ces croyants en estimant leur sacrifice à un prix très élevé».

La veille de la nuit de 'Al-Aqaba, Abdullah Ben Rawaha -que Dieu l'agrée- a dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Stipule pour ton Seigneur et pour toi-même ce que tu voudras». Il lui répondit: «Pour mon Seigneur, je vous demande de L'adorer sans rien lui associer. Pour moi-même, je demande que vous me défendiez de la même façon que vous défendez vos personnes et vos biens». Les fidèles répliquèrent: «Qu'obtiendrons-nous en échange?» Il leur répon-

dit: «Le Paradis». Ils s'exclamèrent alors: «Le négoce a donné son profit! nous ne reviendrons plus sur nos décisions» Dieu alors fit cette révélation: **«Allah dispose des biens et des âmes des croyants...»** Que les croyants donc tuent en combattant dans la voie de Dieu ou qu'ils soient tués, c'est tout un, la récompense est la même.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu s'est porté garant du sort de celui qui part pour combattre dans le chemin de Dieu, n'ayant d'autre but que ce combat, croyant en Lui et en Ses Prophètes de le faire entrer au Paradis (s'il meurt) ou de le rendre à sa demeure qu'il a quittée avec ce qu'il a obtenu comme récompense (céleste) et butin»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«La promesse d'Allah est indéniable; elle est inscrite dans le Pentateuque» qu'Il a révélé à Moïse, **«l'Evangile»** révélé à Jésus, **«et le Coran»** à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -.

Qui donc tient sa promesse mieux que Dieu? Une expression qu'on trouve ses semblables dans le Coran, comme ce verset: **«Qui mieux qu'Allah voit ses propos réalisés»** [Coran IV, 87] et cet autre: **«Qui est plus sincère qu'Allah»** [Coran IV, 122].

Que les croyants -combattants- se réjouissent donc de cet échange qu'ils ont conclu avec le Seigneur, voilà le bonheur sans limites».

ٱلتَّٰٓئِبُونَ ٱلۡعَٰبِدُونَ ٱلۡحَٰمِدُونَ ٱلسَّٰٓئِحُونَ ٱلرَّٰكِعُونَ ٱلسَّٰجِدُونَ ٱلۡأٓمِرُونَ بِٱلۡمَعۡرُوفِ
وَٱلنَّاهُونَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ وَٱلۡحَٰفِظُونَ لِحُدُودِ ٱللَّهِۗ وَبَشِّرِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿١١٢﴾

'at-tâ̂'ibûna-l-'â̂bidûna-l-ḥâmidûna-s-sâ̂'iḥûna-r-râki'ûna-s-sâjidûna-l-'â̂mirûna bi-l-ma'rûfi wa-n-nâhûna 'ani-l-munkari wa-l-ḥâfiẓûna li-hudûdi-L-Lâhi wa bašširi-l-mu'minîna (112).

---

(1) جاء في الصحيحين: «تكفّل الله لمن خرج في سبيله لا يخرجه إلا جهاد في سبيلي وتصديق برسلي بأن توفاه أن يدخله الجنة، أو يرجعه إلى منزله الذي خرج منه نائلاً ما نال من أجر أو غنيمة».

Les croyants, ce sont ceux qui se repentent à Allah, qui l'adorent, qui Le glorifient, répandent Son nom, se courbent devant Lui, se prosternent à Ses pieds, conseillent le bien et déconseillent le mal et observent les commandements d'Allah. Annonce une bonne nouvelle aux croyants (112).

Ces croyants auxquels Dieu a acheté leurs personnes et leurs biens, Il les décrit dans ce verset qui renferme leurs plus beaux épithètes:

– ceux qui se repentent: en abandonnant tous les péchés et s'abstenant de toute turpitude.

– qui L'adorent: en persévérant dans leurs pratiques cultuelles sans manquer à leurs obligations envers Dieu.

– qui Le glorifient: ou suivant une autre interprétation: qui le louent en toute circonstance.

– qui répandent Son nom en se livrant aux exercices de piété dont le jeûne constitue le meilleur.

– qui se courbent devant Lui et se prosternent à ses pieds en accomplissant leurs prières quotidiennes et les autres surérogatoires sans se lasser.

En plus ils ordonnent le bien et ce qui est convenable en dirigeant les autres vers la voie droite et à être obéissants à Dieu. D'autre part, ils interdisent tout ce qui est repréhensible, bref ils incitent les hommes à observer les lois de Dieu et Ses enseignements.

«Annonce une bonne nouvelle aux croyants» car une fois la foi raffermie, elle ne procure au croyant que le bonheur, tout le bonheur dans les deux mondes.

L'expression **«qui répandent Son nom»** qui signifie en d'autre terme: ceux qui se livrent aux exercices de piété, citée dans le verset: «السائحون» (As-Sa'ihoun), ne veut pas dire s'isoler dans les cavernes ou sur les sommets des montagnes ou dans les déserts. Car cette solitude est recommandée pendant les troubles et les séditions. Mais dans un temps normal, il s'agit, comme le montre un hadith prophétique, du combat dans la voie de Dieu.

Quant à la période de trouble, Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que

l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il arrivera un temps où la meilleure fortune de l'homme sera de mener son troupeau paître sur les cîmes des montagnes et dans les endroits arrosés par la pluie, en fuyant ainsi sa religion loin des troubles»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

مَا كَانَ لِلنَّبِيِّ وَالَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَن يَسْتَغْفِرُوا۟ لِلْمُشْرِكِينَ وَلَوْ كَانُوٓا۟ أُو۟لِى قُرْبَىٰ
مِنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمْ أَنَّهُمْ أَصْحَٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿١١٣﴾ وَمَا كَانَ ٱسْتِغْفَارُ
إِبْرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ إِلَّا عَن مَّوْعِدَةٍ وَعَدَهَآ إِيَّاهُ فَلَمَّا تَبَيَّنَ لَهُۥٓ أَنَّهُۥ عَدُوٌّ لِّلَّهِ
تَبَرَّأَ مِنْهُ ۚ إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ لَأَوَّٰهٌ حَلِيمٌ ﴿١١٤﴾

mâ kâna li-N-Nabiyyi wa-l-ladîna 'â manû 'ay-yastagfirû li-l-mušrikîna walaw kânû 'ulî qurbâ mim ba'di mâ tabayyana lahum 'annahum 'asḥâbu-l-jaḥîmi (113) wamâ kâna-stigfâru 'Ibrâhîma li'abîhi 'illâ 'am-maw'idatin wa 'adahâ'iyyâhu falammâ tabayyana lahû 'annahû 'aduw-wu-l-li-L-Lâhi tabbarra'a minhu 'inna 'Ibrahîma la'awwâhum ḥalîmun (114).

Il ne sied pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon d'Allah en faveur des idolâtres, fussent-ils leurs parents, lorsqu'ils les savent voués à l'enfer (113) Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son père, c'est qu'il le lui avait promis. Lorsqu'il se rendit compte que son père était l'ennemi d'Allah, il le désavoua. Et pourtant Abraham était compatissant et bon (114).

On a rapporté que lorsque Abou Taleb fut à l'article de la mort, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - entra chez lui alors qu'il y avait Abou Jahl et Abdullah Ben Oumayya auprès de lui. Il lui dit: «O oncle! Dis: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu,» une attestation dont je

---

(1) ثبت في صحيح البخاري عن أبي سعيد الخدري ان رول الله صلى الله عليه وسلم قال:
«يوشك أن يكون خير مال الرجل غنم يتبع بها شُعب الجبال ومواقع القطر يفرّ بدينه من الفتن».

serai témoin en ta faveur devant Dieu à Lui la puissance et la gloire» Abou Jahl et Abdullah Ben Oumayya lui dirent: «O Abou Taleb! vas-tu éprouver de l'aversion pour la religion de Abdul Mouttaleb?» Il répondit: «En effet je suis la religion de'Abdul Mouttaleb». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dit alors: «Je ne cesserai de t'implorer le pardon de Dieu à moins de recevoir l'ordre de ne plus le faire» Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: «**Il ne sied pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon d'Allah en faveur des idolâtres, fussent-ils leurs parents, lorsqu'ils les savent voués à l'enfer**». Un autre verset fut révélé aussi au sujet de Abou Taleb: «**Tu ne diriges pas qui tu veux. Tandis que Dieu dirige qui Il veut**» [Coran XXVIII, 56].

Ibn Bouraïda rapporte d'après son père le récit suivant: «Etant dans une expédition avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - , notre nombre était presque mille cavaliers, il descendit de sa monture, fit une prière de deux rak'ats, puis il nous regarda les yeux larmoyants. Omar Ben Al-Khattab se leva, lui fit la formule de rançon des père et mère et lui demanda: «Qu'as-tu ô Envoyé de Dieu?» Il lui répondit: *«J'ai imploré le pardon de mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire pour ma mère, mais il ne me l'a pas accordé. Alors mes yeux fondirent en larmes pour la préserver contre l'enfer. Je vous avais interdit de ces trois: de visiter les tombes, mais maintenant visitez-les cas dans leur visite, peut-être il y aura un bien pour vous; de consommer la viande des offrandes après trois jours de leur sacrifice, mangez-en et faites-en provision autant que vous voudrez; enfin de boire dans certains récipients, mais maintenant buvez comme vous voudrez et ne buvez plus de boissons enivrantes» **(Rapporté par l'imam Ahmed)**[1].*

---

(1) قال الإمام أحمد، عن ابن بريدة عن أبيه قال: كنا مع النبي ﷺ ونحن في سفر، فنزل بنا ونحن قريب من ألف راكب، فصلى ركعتين، ثم أقبل علينا بوجهه وعيناه تذرفان، فقام إليه عمر بن الخطاب وفداه بالأب والأم وقال: يا رسول الله ما بالك؟ قال: «إني سألت ربي عزّ وجلّ في الاستغفار لأمي فلم يأذن لي، فدمعت عيناي رحمة لها من النار، وإني كنت نهيتكم عن ثلاث: نهيتكم عن زيارة القبور، فزوروها لتذكركم زيارتها خيراً، ونهيتكم عن لحوم الأضاحي بعد ثلاث، فكلوا وامسكوا ما شئتم، ونهيتكم عن الأشربة في الأوعية فاشربوا في أي وعاء شئتم ولا تشربوا مسكراً».

Abdullah Ben Mass'oud raconte: «Un jour, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se rendit au cimetière et nous le suivîmes. Il s'assit tout près d'une tombe, s'entretint en secret avec son habitant durant un bon moment, puis il commença à pleurer et nous pleurâmes aussi. Omar Ben Al-Khattab se rendit auprès de lui, puis il nous appela et demanda: «Qu'est-ce qu'il vous fait pleurer?» Nous répondîmes: «O Envoyé de Dieu, nous t'avons vu pleurer et nous avons pleuré comme toi» Il répliqua: «La tombe où je fus assis près d'elle est celle de ma mère Amina. Je demandai à Dieu l'autorisation de la visiter souvent et Il me l'a accordée».

Suivant une autre version: «J'ai demandé à mon Seigneur de L'invoquer en sa faveur, mais Il a refusé et m'a fait cette révélation:«**Il ne sied pas au Prophète et aux croyants....**» Je fus pris par le sentiment qui prend le fils envers son père. Or je vous avais interdit de visiter les tombes, mais maintenant visitez-les car elles vous font rappeler l'au-delà».

Ibn Abbas, en commentant cette version, à dit: «Les gens imploraient le pardon en faveur de leurs morts jusqu'à la révélation de ce verset, alors ils cessèrent de le faire mais on ne les a pas interdit de l'implorer pour leurs vivants jusqu'à ce qu'ils meurent. Puis Dieu fit descendre: «**Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son père**». A son sujet Qatada rapporte: «On nous a raconté que certains des compagnons de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dirent: «O Prophète de Dieu! Parmi nos ancêtres il y avait ceux qui observaient le droit de la protection, maintenaient le lien du sang, libéraient les captifs et s'aquittaient de leurs promesses. Ne devrons-nous pas leur implorer le pardon?» - Certes oui, répondit-il. Par Dieu, j'implore le pardon pour mon père comme Abraham l'a fait pour le sien. Dieu alors fit cette révélation».

A propos de ce verset: «**Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son père**» Ibn Abbas raconte: «Un juif mourut et son fils qui s'était converti ne suivit pas le convoi funèbre. En relatant ce fait (à Ibn Abbas) il répondit: «Il lui appartenait de suivre le convoi funèbre de son père et de l'enterrer en lui invoquant le Seigneur tant qu'il est vivant. Quand il meurt, le sort du père dépendra de ses actions».

«... c'est qu'il lui avait promis. Lorsque il se rendit compte que son

père était l'ennemi d'Allah, il le désavoua». Ce comportement fut répété par Ali Ben Abi Taleb qui, à la mort de son père, avait dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Ton oncle le vieillard égaré est mort» Il lui répondit: «Va l'enterrer et ne commets aucun acte anormal avant ton retour chez moi». Puis il relata le hadith.

Abraham, selon Ibn Abbas, ne cessa d'implorer le pardon de Dieu pour son père, mais, après sa mort, quand il s'avéra qu'il était un ennemi de Dieu, Abraham mit fin à son imploration. Abraham de par sa nature était compatissant et bon malgré que son père lui nuisait par actes et paroles. Nous constatons ceci en lisant ces versets: **«Vas-tu maintenant, répliqua son père, faire fi de mes divinités? Cesse tes critiques, ô Abraham, sinon je te ferai lapider. Va, je te bannis pour toujours. Adieu, répondit Abraham, j'intercéderai néanmoins auprès de mon Dieu pour toi. Car, sa bienveillance ne m'a jamais manqué»** [Coran XIX, 46-47]. Abraham était, malgré tout, clément et plein de mansuétude.

وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِلَّ قَوْمًۢا بَعْدَ إِذْ هَدَىٰهُمْ حَتَّىٰ يُبَيِّنَ لَهُم مَّا يَتَّقُونَ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿١١٥﴾ إِنَّ ٱللَّهَ لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ ۚ
وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١١٦﴾

wamâ kâna-L-Lâhu liyuḍilla qawmam-ba'da 'iḏ hadâhum ḥattâ yubayyina lahum mâ yattaqûna 'inna-L-Lâha bikulli šay'in 'Alîmun (115) 'inna-L-Laha lahû mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi yuḥyi wa yumîtu wamâ lakum min dûni-L-Lâhi min waliyyin walâ naṣîrin (116).

Allah n'abandonne jamais un peuple, après l'avoir guidé, sans l'avoir mis en garde contre les dangers qu'il peut courir. Allah est omniscient (115) Allah est maître des cieux et de la terre. Il donne la vie et la mort. Il n'y a ni aide ni soutien en dehors de Lui (116).

Dieu se présente comme étant généreux et équitable. Il n'est pas de Sa nature d'égarer un peuple après l'avoir dirigé en lui envoyant un Prophète et un message afin que cela soit un argument contre lui au jour du compte final.

Et Ibn Jarir de commenter: «Dieu ne vous condamne pas pour

l'imploration de Son pardon en faveur de vos morts idolâtres après vous avoir dirigés vers la foi en Lui et en Son Prophète, mais une fois qu'Il vous interdise cette imploration, cessez-la, et vous ne serez pas responsables de ce que vous avez fait auparavant pour vous juger et considérer comme égarés. Tant l'obéissance qu'à la désobéissance à Dieu ne seraient considérées comme telles s'il n'y avait pas les ordres et les interdictions.

«Allah est le maître des cieux et de la terre. Il donne la vie et la mort. Il n'y a ni aide ni soutien en dehors de Lui» D'après Ibn Jarir, on trouve dans ce verset une exhortation aux serviteurs croyants à combattre les polythéistes et les chefs de l'incrédulité. Les croyants doivent avoir conficence en Dieu qui leur accorde la victoire sans craindre Ses ennemis, Lui, dont la royauté des cieux et de la terre Lui appartient. Ils ne trouvent pas en dehors de Lui ni maître ni défenseur.

Hakim Ibn Hizam rapporta: «Tandis que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se trouvait parmi ses compagnons, il leur demanda: *«Entendez-vous ce que j'entends moi-même?» - Qu'entends-tu, ô Envoyé de Dieu? répondirent-ils. Il répliqua: «J'entends le «gémissement» du ciel et il a droit de le faire. Il n'y a plus l'endroit d'un empan sans qu'il n'v ait un ange prosterné ou debout»* ***(Rapporte par Ibn Abi Hatem)***[1].

لَقَدْ تَابَ ٱللَّهُ عَلَى ٱلنَّبِيِّ وَٱلْمُهَـٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ فِى سَاعَةِ
ٱلْعُسْرَةِ مِنۢ بَعْدِ مَا كَادَ يَزِيغُ قُلُوبُ فَرِيقٍ مِّنْهُمْ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ إِنَّهُۥ
بِهِمْ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٧﴾

laqad tâba-L-Lâhu 'alâ-N-Nabiyyi wa-l-muhâjirîna wa-l-'anṣâri-l-lad̲îna-t-taba'ûhu fî sâ'ati-l-'usrati mim ba'di mâ kâda yazîġu qulûbu farîqim-minhum t̲umma tâba 'alayhim 'innahû bihim Ra'ûfu-r-Raḥîmun (117).

---

(1) قال ابن أبي حاتم، عن حكيم ابن حزام قال: بينا رسول الله ﷺ بين أصحابه إذ قال لهم: «هل تسمعون ما أسمع؟»، قالوا: ما نسمع من شيء، فقال رسول الله ﷺ: «إني لأسمع أطيط السماء، وما تلام أن تئط، وما فيها من موضع شبر إلا وعليه ملك ساجد أو قائم».

Allah a pardonné au Prophète, à ceux qui ont émigré avec lui et à ceux qui l'ont accueilli à Médine. Ne sont-ce pas ceux qui l'ont soutenu aux heures difficiles après avoir été sur le point de faillir à leur devoir? Il leur a pardonné puisqu'Il est pour eux plein de mansuétude et de clémence (117).

Ce verset fut descendu lors de l'expédition de Tabouk. A cette époque-là, une disette envahissait le pays, la chaleur était torride et les hommes ne trouvaient de quoi pour s'approvisionner.

On demanda à Omar Ben Al-Khattab de raconter ce qu'il y a eu lieu pendant l'expédition de Tabouk? Il répondit: «Nous sortîmes avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dans un temps très chaleureux. Nous arrivâmes à un endroit où nous éprouvâmes une soif intense au point où nous sentîmes nos têtes se séparer de nos corps. L'un d'entre nous s'en allait à la recherche de l'eau et revenait bredouille. Un autre égorgeait son chameau et pressait ses entrailles pour se procurer d'un liquide et se désaltérer. Abou Bakr dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Envoyé de Dieu! Dieu à Lui la puissance et la gloire a souvent exaucé tes prières. Invoque-Le en notre faveur» - Est-ce ton désir? lui répondit-il.Et Abou Bakr de s'écrier: «Certes oui». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors tendit les mains vers le ciel et ne les abaissa avant que le ciel ne nous eut envoyé une pluie puis cessa. Les hommes purent alors se désaltérer et remplir des récipients qu'ils possédaient. En regardant de l'autre côté du camp, nous constatâmes qu'il n'y a eu aucune gotte d'eau».

Ibn Jarir commenta le verset précité et dit: **«aux heures dificiles»** cela signifie que les hommes manquaient les montures, les dépenses, les provisions et l'eau. A ce moment les cœurs de plusieurs d'entre eux étaient sur le point de dévier de la vérité et douter de la religion de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, vu les moments difficiles qu'ils vivaient. Mais Dieu est revenu ensuite vers eux en les excusant, car Il est bon et miséricordieux envers les hommes.

وَعَلَى ٱلثَّلَٰثَةِ ٱلَّذِينَ خُلِّفُوا۟ حَتَّىٰٓ إِذَا ضَاقَتْ عَلَيْهِمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ وَضَاقَتْ
عَلَيْهِمْ أَنفُسُهُمْ وَظَنُّوٓا۟ أَن لَّا مَلْجَأَ مِنَ ٱللَّهِ إِلَّآ إِلَيْهِ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ
لِيَتُوبُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١١٨﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ
وَكُونُوا۟ مَعَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١١٩﴾

wa 'alâ-t-talâtati-l-ladîn hullifû hattâ 'idâ dâqat 'alayhimu-l-'ardu bimâ rubat wa dâqat 'alayhim 'anfusuhum wa zannû 'a-l-lâ malja'a mina-L-Lâhi 'illâ 'ilayhi tumma tâba 'alayhim liyatûbû 'inna-L-Lâha huwa-t-Tawwabu-r-Rahîmu (118) yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-t-taqû-L-Lâha wa kûnû ma'a-s-sâdiqîna (119).

Allah a également pardonné aux trois individus qui n'ont pas suivi le Prophète. Longtemps la terre leur parut étroite, toute vaste qu'elle est. Eux-mêmes se sentaient oppressés et éprouvaient qu'ils ne pourraient trouver d'autre appui qu'en Allah. Allah les accueillit dans le sein de Sa miséricorde et les amena ainsi au repentir. Allah est plein de mansuétude et de clémence (118) O croyants, craignez Allah et soyez du côté des justes (119).

L'imam Ahmed rapporte d'après Oubaidallah Ben Ka'b Ben Malek qui dirigeait Ka'b atteint de cécité, que ce dernier a raconté:

«Je n'ai manqué à aucune des expéditions que fit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à l'exception de celle de Tabouk. Toutefois j'ai manqué aussi à prendre part à l'expédition de Badr, mais personne ne m'a adressé un reproche ainsi à ceux qui n'y ont pas participé, parce que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était parti avec les musulmans, ayant l'intention de s'emparer du convoi de Qouraïch, et Dieu les mit en présence de leur ennemi sans y attendre. Mais j'étais présent la nuit de 'Aqaba lorsque nous adoptâmes l'Islam. Et cette nuit-là m'était plus préférée de celle de Badr même si cette dernière était plus célèbre pour les hommes. Quant à moi, jamais je n'avais été plus vigoureux et plus aisé qu'au moment où j'ai manqué à prendre part à cette expédition.

Je jure par Dieu que je n'avais eu deux montures auparavant comme je les avais lors de cette expédition.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - n'avait l'intention de faire une expédition sans qu'il simule une autre jusqu'au moment où cette expédition eut lieu. Il a fait cette expédition en affrontant un long voyage à travers les déserts, accompagné d'un grand nombre. Il fit connaître aux musulmans son intention afin qu'ils fissent leur préparatif nécessaire pour qu'ils soient prêts pour cette expédition. Il leur informa ce qu'il désirait faire. Les fidèles étaient très nombreux au point qu'aucun registre n'en pouvait renfermer la liste. Presque celui qui voulait s'abstenir pensât qu'on n'en apercevait pas à moins que Dieu ne le fit connaître par révélation.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - entreprit cette expédition au moment où les fruits mûrissent et l'ombre fut agréable. Il fit ses préparatifs ainsi que les musulmans et, à mon tour, je m'apprêtai à les imiter mais je remis celà à plus tard en disant en moi-même: «Je pourrais le faire quand je voudrais» Je restai ainsi sans terminer mes préparatifs jusqu'au moment où les musulmans s'activaient fébrilement et étaient devenus prêts avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour se mettre en route.

Je partis de bon matin et je revins sans toutefois avoir achevé mes préparatifs. Je ne cessai d'agir ainsi jusqu'à ce que les hommes hâtèrent le pas et l'expédition était loin. Je songeai à partir pour les rattraper et, plût à Dieu que j'eusse pu le faire mais cela me fut plus possible. Après le départ de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - je m'apprêtai à me mettre en route, mais, à mon vif chagrin, je ne rencontrais qu'un homme soupçonné d'hypocrisie ou un autre que Dieu avait excusé à cause de sa faiblesse.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ne se rappela de moi que lorsqu'il fut à Tabouk au milieu des musulmans et leur demanda: «Qu'avait fait Ka'b?» Un homme de Bénou Salama lui répondit: «O Envoyé de Dieu, ce sont son orgueil et sa vanité qui l'ont retenu».

Alors Mou'adz Ben Jabal s'écria: «C'est bien mal ce que tu dis là! O Envoyé de Dieu, je jure par Dieu, nous ne savons que du bien de lui». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - garda le silence.

Lorsque j'appris que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - était de retour de l'expédition de Tabouk, j'éprouvai un grand chagrin, et je songeai à créer un mensonge en disant à moi-même: «De quoi pourrai-je demain éviter sa malédiction» en demandant l'aide des gens avisés de ma famille. Et quand on m'annonça l'imminente arrivée de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, je renonçai à toute idée de mensonge et m'aperçus que rien ne pourrait me soustraire à son courroux. Je me décidai à lui dire la vérité.

Le lendemain, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - arriva. Il avait l'habitude quand il rentrait d'un voyage, de prier deux rak'ats dans la mosquée et de s'asseoir au milieu des hommes. Aussitôt qu'il eut fait sa prière, ceux qui n'ont pas participé à l'expédition vinrent le trouver pour s'excuser et jurer de leur bonne foi. Ils étaient au nombre de quatre-vingt et quelques hommes. Il accepta leurs excuses ainsi que leur serment d'allégeance, et demanda à Dieu de leur pardonner en confiant aussi à Dieu leurs sentiments cachés.

J'arrivai et le saluai, il me dit, en me souriant d'un sourire d'un homme irrité: «Approche-toi». Je me dirigeai vers lui jusqu'à ce que je fus devant lui» - Qu'est-ce qui t'a retenu? N'avais-tu pas acheté ta monture?» - Certes oui, répondis-je, ô Envoyé de Dieu, si je me trouvais en présencee d'un autre homme que toi en ce bas monde, je ne pourrais me soustraire à son courroux sans une excuse et je donnerais des arguments. Mais par Dieu je sais bien que si je réussis aujourd'hui à te raconter un mensonge pour obtenir ton agrément, demain, Dieu attirera sur moi ta colère. Et si je dis la vérité, j'encourrai ta colère et il se peut que Dieu à Lui la puissance et la gloire me pardonne ce que j'ai fait. Mais par Dieu je n'ai aucune excuse et je n'ai jamais été aussi fort et à mon aise qu'au moment où je suis resté derrière toi sans participer à l'expédition».

- Celui-là, s'écria l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit la vérité» Puis en m'adressant la parole, il dit: «Lève-toi, et Dieu décidera à ton sujet ce qu'il voudra». Des hommes de Bénou Salama me suivirent et dirent: «Par Dieu, nous savons que tu n'as pas commis de péchés avant cela. Or tu as été capable de trouver une excuse auprès de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - ain-

si que l'ont fait ceux qui n'ont pas répondu à son appel. La demande qu'adressa l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à Dieu pour te pardonner aurait suffi à effacer tout péché». Par Dieu, ils ne cessèrent de m'accabler de reproches que j'eus le désir de retourner auprès de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour revenir sur mes paroles. Je leur dis alors: «Y a-t-il d'autres que moi qui se trouvaient dans le même cas?» - Oui, répondirent-ils, deux hommes qui ont tenu les mêmes propos et ont reçu la même réponse. - Et qui sont-ils. demandai-je. Ils répliquèrent: «Mourara Ben Al-Rabi' Al-'Amri et Hilal Ben Oumayya Al-Waqifi. Ces deux personnes étaient des hommes de bien, d'un comportement exemplaire et avaient assisté à la bataille de Badr.

Je rentrai chez moi après que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - eut ordonné aux fidèles de ne plus adresser la parole à aucun de nous, les trois. Les hommes nous évitèrent et changèrent leur attitude vis-à-vis de nous. La terre elle-même changea et je me demandai si la terre où j'étais était la même terre que je connaissais. Cela dura cinquante jours». Puis il relata le reste du récit.

Dieu ensuite fit cette révélation: «**Allah a pardonné au Prophète, à ceux qui ont émigré avec lui et à ceux qui l'ont accueilli à Médine. Ne sont-ce pas ceux qui l'ont soutenu aux heures difficiles après avoir été sur le point de faillir à leur devoir? Il leur a pardonné puisqu'Il est pour eux plein de mansuétude et de clémence. Allah a également pardonné aux trois individus qui n'ont pas suivi le Prophète. Longtemps la terre leur parut étroite, toute vaste qu'elle est. Eux-mêmes se sentaient oppresés et éprouvaient qu'ils ne pourraient trouver d'autre appui qu'en Allah. Allah les accueillit dans le sein de sa miséricorde et les amena ainsi au repentir. Allah est plein de mansuétude et de clémence. O croyants, craignez Allah et soyez du côté des justes**».

Ces trois individus étaient quasiment isolés des autres pendant cinquante jours et nul ne leur adressait la parole. La terre, toute vaste qu'elle fût, leur paraissait exiguë, ils ne savaient quoi faire, comment se comporter, mais malgré tout, ils manifestèrent leur constance et endurèrent ce bycottage, et pour prix de leur sincérité, Dieu accepta leur

repentir. Donc cette période de boycottage était pour eux une punition puis Dieu revint vers eux.

«**Soyez du côté des justes**» un ordre divin qui ne procurera à celui qui l'aura observé que des issues pour toute affaire et toute gêne. Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Aucun profit à tirer du mensonge que ce soit sérieux ou une plaisanterie».

مَا كَانَ لِأَهْلِ ٱلْمَدِينَةِ وَمَنْ حَوْلَهُم مِّنَ ٱلْأَعْرَابِ أَن يَتَخَلَّفُوا۟ عَن رَّسُولِ ٱللَّهِ وَلَا
يَرْغَبُوا۟ بِأَنفُسِهِمْ عَن نَّفْسِهِۦ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ لَا يُصِيبُهُمْ ظَمَأٌ وَلَا نَصَبٌ وَلَا مَخْمَصَةٌ
فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَطَـُٔونَ مَوْطِئًا يَغِيظُ ٱلْكُفَّارَ وَلَا يَنَالُونَ مِنْ عَدُوٍّ نَّيْلًا إِلَّا
كُتِبَ لَهُم بِهِۦ عَمَلٌ صَٰلِحٌ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٢٠﴾

mâ kâna li'ahli-l-Madînati wa man ḥawlahum mina-l-'a'râbi 'ay-yataḫallafû 'an rasûli-L-Lâhi walâ yargabû bi 'anfusihim 'an nafsihî ḏâlika bi 'annahum lâ yuṣîbuhum ẓama'un walâ naṣabun walâ maḫmaṣatun fî sabîli-L-Lâhi walâ yaṭa'ûna mawṭi'an yagîẓu-l-kuffâra wa lâ yanâlûna min 'aduwwin naylan 'illâ 'inna-L-Lâha lâ yuḍî'u 'ajra-l-muḥsinîna (120).

Il est indigne des habitants de Médine et des nomades d'alentour d'abandonner le Prophète ou de préférer leurs personnes à la sienne. En effet, il n'est ni soif, ni fatigue, ni privation qu'ils n'endurent au service d'Allah, de même qu'ils ne fouleront pas un pouce de territoire ennemi ou qu'ils ne remporteront sur l'ennemi aucun succès, sans que cela ne leur soit compté comme une bonne œuvre! Allah ne laisse rien perdre aux gens de bien des leurs œuvres (120).

Dieu blâme les hommes qui étaient restés à l'arrière sans participer à l'expédition de Tabouk, parmi les habitants de Médine et les bédouins qui vivaient autour d'elle et qui préféraient leur propre vie à celle du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, car par ce faire ils se sont privés de la rétribution. S'ils l'avaient suivi et prit par à cette expédition, ils n'éprouveraient ni soit, ni faim, ni fatigue en combattant dans le chemin de Dieu. De même, ils ne fouleront pas un endroit qui puisse être foulé en provoquant la colère des mécréants et ne recevront aucun avantage sur un ennemi, sans que cela ne soit une bonne

action qui passe à leur actif. Dieu comme on le sait, ne laisse pas perdre la bonne rétribution à ceux qui font le bien.

وَلَا يُنفِقُونَ نَفَقَةً صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً وَلَا يَقْطَعُونَ وَادِيًا إِلَّا كُتِبَ
لَهُمْ لِيَجْزِيَهُمُ اللَّهُ أَحْسَنَ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٢١﴾

walâ yunfiqûna nafaqatan ṣaġîratan walâ kabîratan walâ yaqṭa'ûna wâdiyan 'illâ kutiba lahum liyajziyahumu-L-Lâhu 'aḥsana mâ kânû ya'malûna (121).

Ils ne consentiront aucune contribution petite ou grande, en campagne, ils ne franchiront aucune vallée sans que cela ne soit inscrit à leur compte. Allah rétribuera leurs actes de la plus belle récompense qui soit (121).

Ces combattants dans le sentier de Dieu ne feront aucune dépense, petite ou grande, «**ne franchiront aucune vallée**» pour aller à la rencontre de leur ennemi «**sans que cela ne soit inscrit à leur compte**».

On rapporte à ce propos que le prince des croyants Othman Ben Affan -que Dieu l'agrée-, grâce à ce vreset, avait une très belle récompense parce qu'il avait dépensé, pour réaliser cette expédition, des dépenses énormes. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait excité les hommes à dépenser pour cette expéditin qui, comme on l'a montré, avait lieu dans des circonstances très difficiles. Othman s'écria: «Je prends à ma charge cent chameaux tout équipés. Puis à la deuxième exhortation du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -; Othman ajouta encore cent chameaux. Avant de descendre de sa chaire, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - encouragea les hommes à dépenser, et Othman de répondre sans aucune hésitation: «Je suis prêt à donner aussi cent chameaux équipés.» Le rapporteur de cet évènement ajouta: «J'ai vu alors l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - faire un geste de sa main en disant: «Dieu ne demandera pas compte à Othman sur tout ce qu'il aura commis après cela».

Suivant une autre version, Othman vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et versa devant lui mille dinars. Il les prit, les tourna entre ses doigts en disant: «Dieu désormais absoudra à Othman tout péché»; et il le répéta plusieurs fois.

Quant à l'expression: «**ils ne franchiront aucune vallée**» Qatada l'a commentée: «Ces gens-là ne traverseront une vallée en s'éloignant des leurs sans qu'ils ne soient rapprochés de Dieu».

۞ وَمَا كَانَ ٱلْمُؤْمِنُونَ لِيَنفِرُوا۟ كَآفَّةً ۚ فَلَوْلَا نَفَرَ مِن كُلِّ فِرْقَةٍ مِّنْهُمْ طَآئِفَةٌ لِّيَتَفَقَّهُوا۟ فِى ٱلدِّينِ وَلِيُنذِرُوا۟ قَوْمَهُمْ إِذَا رَجَعُوٓا۟ إِلَيْهِمْ لَعَلَّهُمْ يَحْذَرُونَ ﴿١٢٢﴾

kâna-l-mu'minûna liyanfirû kâffatan falawl nafara min kulli firqatim-minhum ṭâ'ifatu-l-liyatafaqqahû fî-d-dîni wa liyunḏirû qawmahum 'iḏâ raja'û 'ilayhim la 'allahum yaḥḏarûna (122)

Il n'est pas souhaitable que tous les fidèles quittent leur pays pour s'instruire. Il suffit qu'un certain nombre d'entre eux viennent apprendre la religion, puis s'en retournent chez eux pour l'enseigner à leurs concitoyens. Peut-être en viendront-ils à craindre Allah (122).

Ibn,Abbas a commnenté ce vereset de cette manière: «Les croyants n'ont pas à sortir tous en campagne en laissant le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - seul. Il convient donc qu'un groupe d'entre eux- c.à.d un régiment- aille en campagne selon l'ordre du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et, à leur retour, ils apprendront des fidèles qui sont restés les enseignements et les révélations descendus durant leur absence, et s'instruiront ainsi dans la religion.

«**Peut-être en viendront-ils à craindre Allah**» ou suivant une autre interprétation: «Peut-être prendraint-ils garde». A ce propos Moujahed a dit: «Ce verset fut révélé au sujet de certains compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui sont sortis dans les déserts pour accomplir leur mission. Ils étaient accueillis aimablement par les autres qui leur ont fait du bien. Ils les ont appelés à Dieu et à suivre la voie droite, et eux de répondre: «Nous trouvons que vous avez quitté vos compatriotes pour vivre entre nous». A cette réponse, les fidèles éprouvèrent un certain embrarras, ils quittèrent le désert et se rendirent chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Dieu à Lui la puissance et la gloire fit alors cette révélation: «**Il suffit qu'un certain nombre d'entre eux**» à la recherche du bien «**viennent apprendre la religion**» pour être au courant des dernières révélations «**puis s'en retournent chez eux pour l'enseigner à leurs concitoyens**».

Al-Dahak, quant à lui, a dit: «Lorsque le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - voulait être à la tête d'une expédition qui comptait entreprendre, il n'était plus permis à tout musulman de rester chez soi sans en prendre part à moins qu'il n'y ait des excuses valables. Quand il envoyait les régiments, ceux-ci ne partaient avant son autorisation. Si une certaine révélation fut descendue durant leur absence, à leur retour ils demandaient à ceux qui étaient restés de la leur apprendre.

Ikrima de sa part a commenté: «Après la révélation de ce verset: **«Si vous refusez de combattre, Allah vous infligera un châtiment exemplaire»** [Coran IX, 39] et ceci: **«Il est indigne des habitants de Médine et des nomades d'alentour...»** [Coran IX, 120] les hypocrites s'écrièrent: «Les nomades et ceux qui ont fait défection à Mouhammad sont perdus» alors qu'un certain nombre des compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - étaient sortis vers les déserts pour instruire leurs concitoyens. Dieu à cette occasion fit descendre: **«Il n'est pas souhaitable que tous les fidèles quittent leur pays».**

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ قَٰتِلُوا۟ ٱلَّذِينَ يَلُونَكُم مِّنَ ٱلْكُفَّارِ وَلْيَجِدُوا۟ فِيكُمْ غِلْظَةً ۚ وَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿١٢٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû qâtilû-l-ladîna yalûnakum mina-l-kuffari wa liyajidû fîkum gilzatan wa'lamû 'anna-L-Lâha ma'a-l-muttaqîna (123).

O croyants, combattez vos voisins infidèles! Qu'ils sentent votre rudesse! Et sachez qu'Allah est avec ceux qui évitent l'injustice (123).

Dieu ordonne aux fidèles de combattre d'abord les impies qui sont près d'eux. C'est pourquoi l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a commencé à combattre les idolâtres qui vivaient dans la presqu'île arabique. Lorsque les gens entrèrent en masse dans la religion de Dieu et embrassèrent l'Islam, à savoir que les principales regions étaient conquises telles que La Mecque, Médine, Taëf et d'autres, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se prépara alors au combat des incrédules parmi les gens du Livre.

En l'an 9 après l'hégire, il fit l'expédition de Tabouk où vivaient les Romains qui étaient des gens d'Ecriture, puis à cause de la disette, la

chaleur torride et les difficultés qu'avaient rencontrées les fidèles, il retourna à Médine.

En l'an 10 de l'hégire, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'occupa du pèlerinage de l'adieu, et après quatre-vingt et un jour de son accomplissement, la mort le surprit. Son successeur au pouvoir le calife Abou Bakr As-Siddiq prit à sa charge la mission de l'expansion de l'Islam,. En effet, il envoya des troupes pour combattre les Romains qui adoraient la croix et les Perses adorateurs du feu. Leurs pays furent conquis, César et Cosroès furent vainus, leurs trésors pillés et emportés aux pays des musulmans pour être dépensés dans le sentier de Dieu.

Après Abou Bakr, Omar fut élu calife et put conquérir les royaumes tant à l'est qu'à l'ouest et triompher sur les impies. A la mort de 'Omar, Othman Ben Affan tint les rênes du pouvoir et put conquérir aussi d'autres régions, la Parole de Dieu fut la plus haute, la religion de l'Islam envahit les pays et ainsi les successeurs du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au pouvoir avaient obtempéré aux ordres divins en se conformant à ce verset: **«O croyants, combattez vos voisins infidèles».**

«Qu'ils sentent votre rudesse» en les combattant, car un croyant fidèle est celui qui est compatissant envers son frère le croyant, et rude envers les incrédules selon les dires de Dieu: **«Bons envers les croyants, durs envers les infidèles»** [Coran V, 54] et: **«Mohammed est le Prophète de Dieu. Autant ses compagnons sont implacables envers les infidèles, autant ils sont compatissants entre eux»** [Coran XLVIII, 29]. Que les croyants sachent que Dieu est toujours avec ceux qui Le craignent, qu'ils se fient donc à Lui et observent Ses enseignements.

وَإِذَا مَآ أُنزِلَتْ سُورَةٌ فَمِنْهُم مَّن يَقُولُ أَيُّكُمْ زَادَتْهُ هَٰذِهِۦٓ إِيمَٰنًا ۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ فَزَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا وَهُمْ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿١٢٤﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ
فَزَادَتْهُمْ رِجْسًا إِلَىٰ رِجْسِهِمْ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿١٢٥﴾

wa 'idâ mâ 'unzilat sûratun faminhum may-yaqûlu 'ayyukum zâdathu

hâḏihî 'îmânan fa 'ammâ-l-laḏîna 'âmanû fazâdathum 'îmânan wahum yastabširûna (124) wa 'amma-l-laḏîna fî qulûbihim maraḍun fazâdathum rijsan 'ilâ rijsihim wa mâtû wahum kâfirûn (125).

Quand une nouvelle sourate est révélée, il en est qui disent: «Duquel d'entre vous, cette sourate a augmenté la foi?» Elle a augmenté la foi de tous les vrais croyants, qui s'en réjouissent (124) Quant aux cœurs infirmes, elle n'a fait qu'augmenter leur acrimonie. Et au moment de la mort, ils sont encore infidèles (125).

Toutes les fois qu'une nouvelle sourate fut révélée, certains parmi les hypocrites dirent les uns aux autres: **«Duquel d'entre vous, cette sourate a augmenté la foi?»** C'est une preuve, comme ont avancé les ulémas, que la foi peut augmenter comme elle peut diminuer.

«Quant aux cœurs infirmes, elle n'a fait qu'augmenter leur acrimonie» c'est à dire elle ajoute souillure à la souillure de ceux qui doutent et dont les cœurs sont malades, comme Dieu le confirme dans ce verset: **«Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants. Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules»** [Coran XLI, 44]. Ceci est encore un signe de leur misère et leur mauvais sort, car même ce Coran qui est une guérison pour les cœurs et une voie droite ne fait qu'aggraver leur égarement à cause de leur incrédulité et leur hypocrisie, tout comme on a dit: «Celui dont son humeur est mauvaise, tout ce qui le nourrit ne fera qu'augmenter son mauvais tempérament».

أَوَلَا يَرَوْنَ أَنَّهُمْ يُفْتَنُونَ فِي كُلِّ عَامٍ مَّرَّةً أَوْ مَرَّتَيْنِ ثُمَّ لَا يَتُوبُونَ وَلَا
هُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٢٦﴾ وَإِذَا مَآ أُنزِلَتْ سُورَةٌ نَّظَرَ بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ هَلْ يَرَىٰكُم
مِّنْ أَحَدٍ ثُمَّ ٱنصَرَفُواْ صَرَفَ ٱللَّهُ قُلُوبَهُم بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿١٢٧﴾

'awalâ yarawna 'annahum yuftanûna fî kulli 'âmim-marratan 'aw marratayni ṯumma lâ yatûbûna walâ hum yaḏḏkkarûna (126) wa'iḏâ mâ 'unzilat sûratun naẓara ba'ḍuhum 'ilâ ba'ḍin hal yarâkum min 'aḥadin ṯumma-n-ṣarafû ṣarafa-L-Lâhu qulûbahum bi 'annahum qawmu-l-la yafqahûna (127).

Ne voient-ils pas qu'Allah les éprouve une ou deux fois l'an? Malgré

cela, ils ne se repentent ni ne s'amendent (126) Chaque fois qu'une sourate est révélée, ils se regardent les uns les autres, disant: «Quelqu'un vous voit?» Puis ils s'esquivent. Allah ferme les cœurs de gens aussi peu compréhensifs (127).

On reproche à ces hypocrites leur obstinatin car, malgré qu'ils sont éprouvés une ou deux fois l'an, ils ne se repentent pas de leurs péchés ni se rappellent de ce qui les attendra dans l'au-delà. Cette épreuve a été interprétée de manières diffèrentes: Moujahed a dit qu'il s'agit de la disette et de la faim. Pour Qatada l'épreuve est la guerre ou la conquête une ou deux fois l'an.

Après la révélation d'une sourate, les hypocrites regardent les uns les autres, et même à droite, à gauche, et partout si quelqu'un les voit, puis ils se détournent sans prêter aucune attention. Tel est leur comportement dans le bas monde, ils tergiversent et n'acceptent aucune vérité ou essayent de la saisir. Dieu montre leur cas quand Il dit dans une autre sourate: **«Pourquoi se désobéissent-ils à nos avertissements? semblables à des ânes effarouchés»** [Coran LXXIV, 49 - 50]. Dieu, de sa part, détourne leurs cœurs car ils sont des gens qui n'essayent pas de concevoir ni de comprendre les enseignements, plutôt ils préfèrent s'en détourner et se préoccuper d'autres affaires.

لَقَدْ جَآءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ
عَلَيْكُم بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٨﴾ فَإِن تَوَلَّوْا فَقُلْ حَسْبِيَ ٱللَّهُ لَآ
إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَهُوَ رَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ ﴿١٢٩﴾

laqad jâ'akum rasûlum-min 'anfusikum 'azîzun 'alayhi mâ 'anittum ḥarîṣun 'alaykum bi-l-mu'minîna ra 'ûfu-r-raḥîm (128) fa 'in tawallaw faqul ḥasbiya-L-Lahu lâ 'ilâha 'illâ huwa 'alayi tawakkaltu wahuwa rabbu-l-'arši-l-'aẓîm (129).

Un Prophète choisi parmi vous est venu, compatissant à vos peines, impatient de vous convaincre. Il est toute bonté et clémence pour les croyants (128) S'ils restent insensibles, dis: «Allah me suffit. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Je me fie à Lui. Il est le détenteur du trône sublime (129).

Dieu rappelle aux croyants qu'Il leur a envoyé un Prophète pris parmi eux, c'est à dire d'une même nature que la sienne et qui parle leur langue, comme le montre également ce verset: **«Allah a marqué une extrême bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète»** [Coran III, 164] et ce qu'Abraham avait demandé à Dieu en disant: **«Seigneur, fais naître parmi eux un envoyé...»** [Coran II, 129].

Ce Prophète qui a été envoyé, le mal que vous faites lui pèse, il ne cherche pas à vous accabler par les pratiques excessives dont vous êtes incapables d'accomplir, plutôt la loi qui l'a apportée est facile à quiconque Dieu la lui rend comme telle. Il est aussi avide de votre bien en vous dirigeant vers la voie droite.

A ce propos Abdullah Ben Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu n'a imposé une interdiction sans qu'Il ne sache que vous allez la transgresser. Or, je vous tiens par la tête de peur que vous ne vous précipitiez dans le feu comme font les mouches et les papillons»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

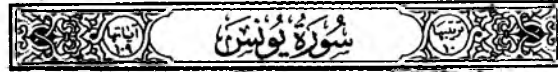
Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a raconté qu'il a vu en rêve deux anges venir à lui. L'un se tint auprès de sa tête et l'autre auprès de ses pieds. Ce dernier dit au premier: «Donne-moi la parabole de cet homme-là et de sa communauté». L'autre répondit: «Ils sont pareils à des gens qui ont entamé un voyage et, arrivés à un désert, constatèrent que leur provision ne leur permettra ni de franchir le désert ni de retourner chez eux». Etant ainsi, un homme portant un joli manteau se présenta à eux et dit: «Si je vous amène dans un verger où vous trouverez la verdure et l'eau, me suivriez-vous?». - Certainement, répondirent-ils. Il les amena vers ce verger où ils ont pu manger et se désaltérer et même ont gagné de poids. Puis il leur dit: «Ne vous ai-je pas trouvé dans un état lamentable et vous m'avez suivi pour vous amener à ce verger?» - Oui, répondirent-ils. - Que pensez-vous si je vous dis qu'il y a aussi devant

(1) عن عبد الله بن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله لم يحرم حرمة إلا وقد علم أنه سيطلعها منكم مطلع، ألا وإني آخذ بحجزكم أن تهافتوا في النار كتهافت الفراش والذباب» أخرجه الإمام أحمد.

vous un jardin qui est aussi meilleur que celui-là, me suivriez-vous?» Une partie s'écria: «Par Dieu, il ne dit que la vérité, suivons-le», mais l'autre riposta: «Nous nous contentons d'y rester car nous y sommes très bien».

«Il est toute bonté et clémnece pour les croyants» tel est le caractère du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à qui Dieu a dit aussi: **«Sois d'un abord facile pour les croyants qui se donnent à toi»** [Coran XXVI, 215]. S'ils se détournent de toi et de la religion grandiose et facile que vous avez apportée, réponds-leur: **«Allah me suffit. Il n'y a d'autre Allah que Lui»**. Il lui dit dans un autre verset: **«Il est le maître de l'Orient et de l'Occident. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Prends-le pour souverain»** [Coran LXXIII, 9]. Il est le Maître du Trône immense, à qui tout appartient. Il est le créateur de tout ce qu'il se trouve dans les cieux et sur la terre, entre eux et sous le Trône. Ils sont soumis à Sa volonté. Sa science embrasse tout. Sa décision se réalise. Il est puissant sur toute chose.

A cet égard Abou Ad-Darda' a dit: «Quiconque aura dit sept fois matin et soir: «Dieu me suffit, il n'y a de Dieu que Lui. Je me fie à Lui. Il est le Seigneur du Trône immense» Cela le délivre de toute gêne».



10 - SOURATE DE JONAS

109 vereset

Révélée à La Mecque, à l'exception des versets 40, 94, 95, et 96 révélés à Médine

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓر تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْحَكِيمِ ﴿١﴾ أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ رَجُلٍ
مِّنْهُمْ أَنْ أَنذِرِ ٱلنَّاسَ وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنَّ لَهُمْ قَدَمَ صِدْقٍ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ قَالَ
ٱلْكَٰفِرُونَ إِنَّ هَٰذَا لَسَٰحِرٌ مُّبِينٌ ﴿٢﴾

Bismi-L-Lahi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'Alif-Lâm-ra tilka 'ayâtu-l-kitâbi-l-ḥakîmi (1) 'akâna-li-n-nâsi 'ajaban 'an 'awḥaynâ 'ilâ rajulim minhum 'an 'anḏiri-n-nâsa wa bašširi-l-laḏîna 'âmanû 'anna lahum qadama ṣidqin 'inda rabbihim qâla-l-kâfirûna 'inna hâḏâ lasâḥirum mubînun (2).

Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Alif. Lam.Ra. Voilà les versets du Livre et de la Sagesse (1) Qu'y-a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables? Annonce à ceux qui croient qu'ils jouiront d'une sécurité idéale auprès de leur Seigneur. Les incrédules traitent cette mission de magie manifeste (2).

Les opinions se sont contreversées sur le sens du «Livre»: Selon Al-Dahak, il s'agit du Coran dont les versets sont renforcés, mais

d'après Al-Hassan: il est le Pentateuque et les Psaumes. Qatada, quant à lui, déclare que ce sont tous les Livres révélés avant le Coran, bien que cette interprétation parait étrange.

«Qu'y a-t-il d'étonnant?» Dieu refute les dires des incrédules qui ont trouvé cela comme étrange qu'un livre céleste soit révélé à un mortel parmi les hommes dont il est chargé de divulguer. On trouve cet étonnement dans d'autres versets où Dieu a parlé des peuples passés, comme par exemple des peuples du Houd et Saleh lorsque ceux-ci leur dirent: **«Trouvez-vous étrange qu'un message vous parvienne de votre Seigneur par l'entremise d'un mortel comme vous»** [Coran VII, 63], et que fut la réponse des impies parmi les Qoraïchites à l'appel de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Comment, il prétend réunir toutes les divinités en une seule? C'est vraiment là quelque chose d'extravagant»** [Coran XXXVIII, 5].

A ce propos Ibn Abbas a dit: «Lorsque Dieu a chargé Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - du message, les arabes le contestèrent et s'écrièrent: Dieu est plus grand d'envoyer un homme comme Mouhammad pour être son Prophète et porteur du message. Dieu leur répond: **«Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons donné mission à l'un d'entre vous...»**.

L'expression **«qu'ils jouiront d'une sécurité idéale auprès de leur Seigneur»** a suscité une controverse dans les opinions:

Ibn Abbas a dit: C'est le bonheur aux croyants d'être déjà mentionnés auprès de Dieu dans plusieurs endroits du Livre.

Al-'Oufi a déclaré: C'est la plus grande récompense grâce à leurs œuvres.

Pour Moujahed, il s'agit des bonnes œuvres telles que les prières, le jeûne, les aumônes... par ailleurs ils bénéficieront de l'intercession du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

Quant aux incrédules, ils disent de Mouhammad: «C'est un sorcier» bien que Dieu l'a choisi d'entre eux pour leur être un annonciateur et un avertisseur.

إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ

يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ ۖ مَا مِن شَفِيعٍ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ إِذْنِهِۦ ۚ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ ۚ
أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٣﴾

'inn rabbakumu-L-Lâhu-l-laḏî ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa fî sittati 'ayyâmin ṯumma-stawâ 'alâ-l-'arši yudabbiru-l-'amra mâ min šafî'in 'illâ mim ba'di 'iḏnihi ḏâlikumu-L-Lâhu rabbukum fa'budûhu 'afalâ taḏakkarûna (3).

Votre maître est Allah qui a créé les cieux et la terre en six jours, qui a proclamé Sa souveraineté du haut du Trône et qui règle la marche de l'univers. Aucune interecession n'est possible auprès de Lui, sans son assentiment. C'est cet Allah qui est votre Seigneur. Adorez-Le. Finirez-vous par comprendre? (3).

Dieu est certes le Seigneur de tout l'univers, a créé les cieux et la terre en six jours dont chaque jour équivaut à mille ans de ce bas monde comme nous allons en parler. Puis Il s'est assis en majesté sur le Trône. Ce Trône qui est la plus magnifique des créations et la suprême, est fait d'un rubis rouge.

«**Qui règle la marche de l'univers**» et dirige tout ce qu'il a créé avec attention «**le poids d'un atome ne Lui échappe ni dans les cieux, ni sur la terre**» [Coran XXXIV, 3] dont une affaire quelconque ne saurait le préoccuper d'une autre, ne se lasse plus d'exaucer Ses serviteurs qui demandent avec insistance, et aucune créature grande ou petite qu'elle soit sur les montagnes, dans les mers ou dans les cités et les déserts ne le distrait d'une autre car «**il n'y a pas de créature sur terre qui n'attende d'Allah sa nourriture**» [Coran XI, 6] et en plus: «**Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création**» [Coran VI, 59].

Les dires de Dieu: «**aucune intercession n'est possible auprès de Lui sans son assentiment**» ont des pareils dans le Coran par exemple ces versets:

-«**Qui donc peut intercéder auprès de Lui sans sa permission**» [Coran II, 255].

- «**Combien d'anges dans les cieux dont l'intercession sera inefficace, à**

moins qu'elle n'ait été autorisée et ratifiée par Allah à son gré?» [Coran LIII, 26].

- **«Il n'admet aucune intervention si ce n'est celle qu'Il autorise»** [Coran XXXIV, 23].

Puis Il exhorte les hommes à L'adorer sans rien Lui associer et réprimande les idolâtres pour avoir reconnu d'autres divinités que Lui en dépit de toutes les preuves évidentes qu'Il est le seul créateur.

إِلَيْهِ مَرْجِعُكُمْ جَمِيعًا وَعْدَ ٱللَّهِ حَقًّا إِنَّهُۥ يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ لِيَجْزِىَ ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ بِٱلْقِسْطِ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَهُمْ شَرَابٌ مِّنْ حَمِيمٍ وَعَذَابٌ
أَلِيمٌۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْفُرُونَ ﴿٤﴾

'ilayhi marji'ukum jamî'an wa'da-L-Lâhi ḥaqqan 'innahû yabda'û-l-ḫalqa ṯumma yu'îduhû liyajziya-l-laḏîna 'â manû wa amilû-ṣ-ṣâliḥâti bi-l-qisṭi wa-l-laḏîna kafarû lahum šarâbum min ḥamîmin wa 'aḏâbun 'alîmum-bimâ kânû yakfurûna (4).

Vous ferez tous retour à Lui, c'est là un arrêt irrévocable d'Allah. C'est lui qui crée les êtres et les ressuscite pour récompenser suivant leurs mérites ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres. Les incrédules auront pour breuvage de l'eau bouillante et ils subiront un châtiment impitoyable pour prix de leur incrédulité (4).

Toutes les créatures feront retour au Seigneur au jour de la résurrection sans aucune exception, car, comme Il les a créées la première fois, Il les fera ressusciter et c'est une affaire qui Lui sera facile. Une fois jugés, chaque individu sera rétribué selon ses œuvres dans le bas monde, avec équité et sans être lésé.

Quant aux incrédules, et à cause de leur impiété, **«auront pour breuvage de l'eau bouillante»** et seront exposés à un souffle brûlant sous une ombre de fumée chaude.

هُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ ٱلشَّمْسَ ضِيَآءً وَٱلْقَمَرَ نُورًا وَقَدَّرَهُۥ مَنَازِلَ لِتَعْلَمُوا۟ عَدَدَ

ٱلسِّنِينَ وَٱلۡحِسَابَۚ مَا خَلَقَ ٱللَّهُ ذَٰلِكَ إِلَّا بِٱلۡحَقِّۚ يُفَصِّلُ ٱلۡأٓيَٰتِ لِقَوۡمٖ يَعۡلَمُونَ ٥ إِنَّ فِي ٱخۡتِلَٰفِ ٱلَّيۡلِ وَٱلنَّهَارِ وَمَا خَلَقَ ٱللَّهُ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ لَأٓيَٰتٖ لِّقَوۡمٖ يَتَّقُونَ ٦

huwa-l-ladî ja'al-š-šamsa diyâ'an wa-l-qamara mûran wa qaddarahû manâzila lita'lamû 'adada-s-sinîna wa-l-ḥisâba mâ ḫalaqa-L-Lâhu ḏâlika 'illâ bi-l-ḥaqqi yufaṣṣilu-l-'â yâti liqawmiy-ya'lamûna (5) 'inna fî-ḫtilâfi-l-layli wa-n-nahâri wamâ ḫalaqa-L-Lâhu fî-s-samâwâti wa-l-'arḍ la 'â yâti-l-liqawmiy-yattaqûna (6).

C'est lui qui a créé le soleil qui brille et la lune qui éclaire. C'est Lui qui a fixé les phases de celle-ci pour vous permettre de calculer les années et de mesurer le temps. Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé tout cela. Nous multiplions nos signes pour ceux qui comprennent (5). Certes, dans la succession du jour et de la nuit et dans tout ce que renferment les cieux et la terre, il y a des signes pour ceux qui craignent Allah (6).

Parmi les signes de Dieu qui montrent Son Omnipotence la clarté que diffuse le soleil pendant le jour, et la lumière de lune pendant la nuit, et l'une et l'autre de ces planètes ne sont pas identiques. Quant à la lune, elle commence à apparaître sous forme d'un croissant puis s'accroit jusqu'à devenir pleine, ensuite elle commence à se décroître pour revenir à l'état primitif un croissant. Ce phénomène est confirmé pas ce verset: **«A la lune, nous avons assigné des phases successives aux termes desquelles elle est évidée comme un régime de dattes dégarni»** [Coran XXXVI, 39]

Donc grâce aux phases lunaires déterminées par Dieu, les gens peuvent connaître les mois et les années, et grâce au soleil on connait les jours **«Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé tout cela»** telle est la vérité indéniable tout comme la création des hommes quand Il dit: **«Peut-être pensiez-vous que vous aviez été créés sans but et que vous ne nous feriez jamais retour?»** [Coran XXIII, 115]. Dieu expose les signes pour ceux qui savent et comprennent.

Quant à la succession du jour et de la nuit, cela signifie qu'aucun intervalle les sépare comme le montre ce verset: **«C'est Lui qui a engen-**

dré l'alternance rapide du jour et de la nuit» [Coran VII, 54]. Le Coran renferme une multitude de versets qui parlent de la création et qui sont des signes pour des gens qui les méditent et en tirent des preuves.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا وَرَضُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَٱطْمَأَنُّوا۟ بِهَا وَٱلَّذِينَ هُمْ عَنْ
ءَايَٰتِنَا غَٰفِلُونَ ﴿٧﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨﴾

'inna-l-lad̲îna lâ yarjûna liqâ'ana wa raḍû bi-l-ḥayâti-d-dunyâ wa-ṭma'annû bihâ wa-l-lad̲îna hum 'an 'âyâtina ġâfilûna (7) 'ûlâ'ika ma'wâhumu-n-nâru bimâ kânû yaksibûna (8).

Ceux qui oublient qu'ils doivent comparaître devant nous, qui s'abandonnent en toute quiétude aux plaisirs du siècle et qui négligent nos signes (7) Ceux-là auront l'enfer pour séjour en punition de leurs œuvres (8).

Dieu parle des malheureux qui ne croient pas à Sa rencontre, qui sont satisfaits de la vie dans le monde d'ici-bas et qui y trouvent leur quiétude en jouissant des plaisirs du siècle sans jamais penser à l'au-delà et qui sont restés indifférents aux Signes de Dieu. Ceux-là subiront le châtiment du Feu pour prix de leur incrédulité et leur indifférence.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ يَهْدِيهِمْ رَبُّهُم بِإِيمَٰنِهِمْ ۖ تَجْرِى مِن
تَحْتِهِمُ ٱلْأَنْهَٰرُ فِى جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٩﴾ دَعْوَىٰهُمْ فِيهَا سُبْحَٰنَكَ ٱللَّهُمَّ وَتَحِيَّتُهُمْ فِيهَا
سَلَٰمٌ ۚ وَءَاخِرُ دَعْوَىٰهُمْ أَنِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠﴾

'inna-l-lad̲îna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti yahdîhim rabbuhum bi'îmânihim tajrî min taḥtihimu-l-'anhâru fî jannâti-n-na'îmi (9) da'wâhum fîhâ subḥânaka-L-Lâhumma wa taḥiyyatuhum fîhâ salâmun wa 'âḫiru da'wâhum 'ani-l-lḥamdu li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (10).

Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres et que dirige leur confiance en Allah auront pour séjour des jardins arrosés d'eau vive, voués à la félicité (9). Ils ne cesseront de s'exclamer: «Gloire à Toi Seigneur». Ils

seront partout accueillis par le mot «Paix» Et leur exclamation finale sera: «Louange à Allah, le Maître des mondes» (10).

A l'inverse des mécréants, ceux qui ont cru en Dieu et en Ses Prophètes, qui ont observé avec sincérité les enseignements, qui ont pratiqué de bonnes œuvres, leur foi les a dirigés vers la bonne fin et le Seigneur les guidera au jour de la résurrection afin de pouvoir franchir le pont qui les mènera au Paradis. Leur foi, d'après Moujahed, leur servira de lumière pour être toujours sur la voie droite.

Ibn Jouraïj a dit: «Les bonnes œuvres seront représentées à leurs auteurs par un être d'une forme et apparence magnifiques. L'homme demandera alors: «Qui es-tu?» La réponse sera: «Je suis tes œuvres»; une lumière lui éclairera la route devant lui afin de pouvoir accéder au Paradis.

Les mauvaises œuvres des impies seront représentées par un être à mauvaise apparence et une odeur puante, qui ne se séparera de l'incrédule qu'après l'avoir précipité dans l'enfer.

L'invocation des croyants au Paradis sera: **«Gloire à Toi Seigneur»** leur salutation sera: **«Paix»** et à la fin de toute invocation ils diront: **«Louange à Allah, le Seigneur des mondes»** et Ibn Jouraïj de commenter: «On m'a rapporté que lorsqu'un oiseau passera par eux et ils le désirent, ils diront: «Gloire à Toi Seigneur» et un ange leur apportera ce qu'ils désirent: Il les saluera et ils lui répondront le salut, voilà le sens de la salutation «Paix». Une fois le repas terminé ils s'écrieront: «Louange à Allah, Seigneur des mondes».

Le mot: «Paix» sera entendu partout dans le Paradis comme le confirment ces quelques versets: **«Le jour de leur comparution devant Allah, ils seront accueillis par le mot: «Paix»** [Coran XXXIII, 44] **«Seulement retentiront les mots: «Paix, paix»** [Coran LVI, 26] et **«Les anges accourront à leur rencontre de tous côtés. «Que le salut soit pour vous»** [Coran XIII, 23-24].

Quant à leur dernière exclamation: **«Louange à Allah, le Maître des mondes»** est une preuve et une exhortation à ne louer que Dieu seul, Lui, qui s'est loué quand il a commencé Sa création, au début de Son Livre et lors de la révélation. Il a dit: **«Béni soit Allah qui a révélé le Li-**

vre à Son Serviteur» [Coran XVIII, 1] et: **«Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre»** [Coran VI, 1] à savoir qu'on rencontre un bon nombre de versets qui renferment des louanges à Dieu.

Il a été rapporté dans un hadith: «Les bienheureux du Paradis seront inspirés par les formuels de louange et de glorification tout comme on leur accorde la respriation». Cela sera dû aux bienfaits et faveurs qu'ils y recevront et, par la suite, ils loueront Dieu et le glorifieront, et cela durera l'éternité car les faveurs divines ne seront jamais interrompues.

۞ وَلَوْ يُعَجِّلُ ٱللَّهُ لِلنَّاسِ ٱلشَّرَّ ٱسْتِعْجَالَهُم بِٱلْخَيْرِ لَقُضِىَ إِلَيْهِمْ أَجَلُهُمْ ۖ فَنَذَرُ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا فِى طُغْيَٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١١﴾

walaw y'ajjilu-L-Lâhu li-n-nâsi-š-šarra-sti'jâlahum bi-l-ḫayri laquḍiya 'ilayhim 'ajaluhum fanaḏaru-l-laḏîna lâ yarjûna liqâ'anâ fî ṭuġyânihim ya'mahûna.

Si Allah prodiguait le mal avec la même facilité qu'Il prodigue le bien, les hommes auraient tôt fait d'arriver à la fin de leurs jours. Nous laisserons se débattre dans l'impiété ceux qui n'espèrent plus se rencontrer avec Allah (11).

Ce verset montre sans doute la mansuétude et la clémence de Dieu envers Ses serviteurs. Il connait l'état d'esprit des parents quand, au moment de la colère appellent la malédiction sur leurs enfants, et c'est pourquoi Il ne les exauce pas, par pitié et par compassion. Mais s'il s'agit d'une invocation en leur faveur pour leur accorder du bien, Il les exauce. Il a dit: **«Si Allah prodiguait le mal avec la même facilité qu'Il prodigue le bien, les hommes auraient tôt fait d'arriver à la fin de leurs jours»**. Cela signifie que si Dieu hâtait l'exaucement, le terme de la vie des hommes aurait été décrété.

A ce propos il ne convient pas d'appeler le mal ou la malédiction, en se conformant à ce hadith rapporté par Jaber où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ne demandez pas le mal pour vous-mêmes ni pour vos enfants, et ne le demandez pas non plus pour vos*

biens de peur que votre invocation ne tombe sur un moment d'exaucement» (Rapporté par Al-Bazzar et Abou Daoud)[1].

Ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«L'homme appelle le mal avec la même facilité que le bien»** [Coran XVII, 11] par exemple lorsque l'un des parents demande à Dieu de maudire son fils, tout comme il L'invoque pour lui accorder de Ses bienfaits.

وَإِذَا مَسَّ ٱلْإِنسَٰنَ ٱلضُّرُّ دَعَانَا لِجَنۢبِهِۦٓ أَوْ قَاعِدًا أَوْ قَآئِمًا فَلَمَّا كَشَفْنَا عَنْهُ ضُرَّهُۥ
مَرَّ كَأَن لَّمْ يَدْعُنَآ إِلَىٰ ضُرٍّ مَّسَّهُۥ كَذَٰلِكَ زُيِّنَ لِلْمُسْرِفِينَ مَا كَانُوا۟
يَعْمَلُونَ ﴿١٢﴾

wa 'iḏâ massa-l-'insâna-ḍ-ḍurru da'anâ lijambihî 'aw qa'idan 'aw qâ'iman falammâ kašafnâ 'anhu ḍurrahû marra ka'a-l-lam yad'umâ 'ilâ ḍurrim-massahû kaḏâlika zuyyina li-l-musrifîna mâkânû ya'malûna (12).

Qu'un malaise surprenne l'homme et le voilà qui nous appelle à son aide, quelle que soit sa position, couché, assis, ou debout. A peine l'en avons-nous délivré, le voilà qui retourne à ses occupations comme si de rien n'était. C'est ainsi que la laideur de leurs actions échappe aux ingrats (12).

Une fois l'homme affligé ou se trouvant dans la gêne il n'a recours qu'aux invocations qu'il adresse à Dieu qu'il soit couché sur le côté, assis ou debout. Lorsque Dieu le délivre de cette fâcheuse situation et le comble de ses bienfaits, le voilà cet homme qui se détourne, s'éloigne de Dieu et passe comme s'il ne Lui a appelé. Voilà un acte d'ingratitude que Dieu méprise, Il réprimande par ailleurs toute personne dont l'un de ses caractères est la méconnaissance en disant: **«C'est ainsi que la laideur de leurs actions échappe aux ingrats»** Seuls les croyants sincères sont exceptés.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Comme*

---

(1) جاء في الحديث الذي رواه جابر قال، قال رسول الله ﷺ: «لا تدعوا على أنفسكم، لا تدعوا على أولادكم، لا تدعوا على أموالكم، لا توافقوا من الله ساعة فيها إجابة فيستجيب لكم» أخرجه البزار وأبو داود عن جابر بن عبد الله.

c'est étonnant le cas du croyant à qui Dieu ne décrète que le bien: S'il est atteint par un malheur il se résigne et ceci est un bien pour lui. S'il éprouve de la joie, il est reconnaissant et ceci est un bien pour lui. Cela n'arrive qu'au croyant» ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

وَلَقَدْ أَهْلَكْنَا ٱلْقُرُونَ مِن قَبْلِكُمْ لَمَّا ظَلَمُوا۟ وَجَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَمَا كَانُوا۟
لِيُؤْمِنُوا۟ كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْقَوْمَ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿١٣﴾ ثُمَّ جَعَلْنَٰكُمْ خَلَٰٓئِفَ فِى ٱلْأَرْضِ
مِنۢ بَعْدِهِمْ لِنَنظُرَ كَيْفَ تَعْمَلُونَ ﴿١٤﴾

walaqd 'ahlaknâ-l-qurûna min qabalikum lammâ ẓalamû wa jâ'athum rusuluhum bi-l-bayyinâti wamâ kânû liyu'minû kaḏâlika najzî-l-qawma-l-mujrimîna (13) ṯumma ja'alnâkum ḫalâ'ifa fî-l-'arḍi min ba'dihim linanẓura kayfa ta'malûna (14).

Nous avons anéanti les générations qui vous ont précédés pour les punir de leur injustice. Nous ne les avons anéantis, en effet, qu'après leur avoir fait parvenir nos signes par l'entremise des Prophètes et avoir désespéré de les convertir. C'est ainsi que nous châtions les coupables, (13). Nous vous avons appelés à prendre leur place sur terre pour voir comment vous vous comporterez (14).

Dieu a anéanti les générations passées pour avoir traité leurs Prophètes des menteurs et sans croire à leurs messages. Puis il les a remplacées par d'autres peuples, leur a envoyé un Prophète pour voir comment ils se comporteront vis-à-vis de lui.

Moslim a cité ce hadith: *«Le bas monde est agréable et verdoyant, Dieu vous y a faits des lieutenants pour voir comment vous vous comporterez. Redoutez le bas monde et redoutez les femmes car les femmes étaient*

(1) في الحديث: «عجباً للمؤمن لا يقضي الله له قضاء إلا كان خيراً له، إن أصابته ضراء فصبر كان خيراً له، وإن أصابته سراء فشكر كان خيراً له؛ وليس ذلك لأحد إلا للمؤمن» رواه أحمد.

*la première sédition qu'ont subie les fils d'Israël» (**Rapporté par Mouslim)**[1].*

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَاتُنَا بَيِّنَٰتٍ قَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا ٱئْتِ بِقُرْءَانٍ غَيْرِ هَٰذَآ أَوْ بَدِّلْهُ قُلْ مَا يَكُونُ لِىٓ أَنْ أُبَدِّلَهُۥ مِن تِلْقَآئِ نَفْسِىٓ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ إِنِّىٓ أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّى عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٥﴾ قُل لَّوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا تَلَوْتُهُۥ عَلَيْكُمْ وَلَآ أَدْرَىٰكُم بِهِۦ فَقَدْ لَبِثْتُ فِيكُمْ عُمُرًا مِّن قَبْلِهِۦٓ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٦﴾

wa 'idâ tutlâ 'alayhim 'âyâtunâ bayyinâtin qâla-l-ladîna lâ yarjûna liqâ'anâ'ti bi qur'ânin gayri hâdâ 'aw baddilhu qul mâ yakûnu lî 'an 'ubaddilahû min tilqâ'i nafsî 'in 'attabi'u 'illâ mâ yuhâ 'ilayya 'innî 'ahâfu 'in 'asaytu rabbi 'adâba yawmin 'azîmin (15) qul law šâ'a-L-Lâhu mâ talawtuhû 'alaykum walâ 'adrâkum bihî faqad labittu fîkum 'umura-m-min qablihî 'afalâ ta'qilûna (16).

Lorsqu'on récite nos versets à ceux qui espèrent ne pas se rencontrer avec nous, ils disent: «Apporte-nous un autre Livre que celui-ci ou bien modifie-le». Réponds: «Je n'ai pas le pouvoir de le modifier moi-même. Je ne fais que suivre ce qui m'a été révélé. Je crains, si je désobéissais, que mon Maître ne me châtie durement» (15) Dis: «Si Allah l'avait voulu, je ne vous aurais pas récité le Livre et Il ne vous l'aurait pas fait connaître. Je suis bien resté parmi vous près de la durée d'une vie sans le faire. Finirez-vous par réfléchir?»(16).

Dieu montre l'obstination des incrédules parmi les idolâtres des Qoraïchites qui Le renient et se détournent de Ses versets. Toute les fois que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur récitait du Coran qui contient les preuves évidentes et les signes irréfutables, ils lui répondaient: «Apporte-nous un autre Coran ou change celui-ci».

---

(1) في صحيح مسلم: «إن الدنيا حلوة خضرة، وإن الله مستخلفكم فيها فناظر كيف تعملون، فاتقوا الدنيا واتقوا النساء، فإن أول فتنة بني إسرائيل كانت من النساء».

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de leur dire: **«Je n'ai pas le pouvoir de le modifier moi-même»** et il ne m'appartient pas de le changer de mon propre chef, je ne suis qu'un serviteur et un envoyé qui ne fait que divulguer le message. **«Je ne fais que suivre ce qui m'a été révélé. Je crains, si je désobéissais, que mon Maître ne me châtie durement».**

Puis pour leur montrer la véracité de son message, il leur dit: **«Si Allah l'avait voulu, je ne vous aurais pas récité le Livre et Il ne vous l'aurait pas fait connaître»** Donc ce que je vous communique émane de la volonté de Dieu. La preuve que je ne l'ai pas inventé ni l'ai forgé, c'est que vous êtes incapables de le contredire ou de l'imiter. Par ailleurs, vous connaissez bien ma sincérité et ma loyauté car durant les années que j'ai passées parmi vous jusqu'au moment où mon Seigneur à Lui la puissance m'a chargé de cette mission vous ne m'avez rien imputé de mensonge. **«Finirez-vous par comprendre?»** Ce qui signifie en d'autre terme: «N'avez pas une raison pour discerner la vérité de l'erreur?.

Dans l'entrevue qui eut lieu entre Héraclius le roi des Romains et Abou Soufian (au pays de châm), Héraclius lui demanda: «Le traitez-vous de menteur avant qu'il ne tienne de tel propos (c.à.d. le message)? - Non, répondit Abou Soufian. A savoir que ce dernier était un du chefs des idolâtres incrédules à Qoraïch, et malgré tout il n'a pu que dire la vérité. Et Héraclius de répliquer: «Car je savais qu'il ne mentait pas aux gens et en même temps à Dieu».

De même, lors de la première émigration des musulmans à l'Ethiopie, Ja'far Ben Abi Taleb a dit à Négus: «Dieu nous a envoyé un Prophète que nous connaissons déjà sa sincérité, sa lignée et sa fidélité» On cite à ce propos que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait passé quarante ans parmi les Qoraïchites avant le message.

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِـَٔايَـٰتِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿١٧﴾

faman 'aẓlamu mimman-i-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiban 'aw kaḏḏaba bi'âyâtihi 'innahû lâ yufliḥu-l-mujrimûna (17).

Qui est plus coupable que celui qui colporte des mensonges sur le compte d'Allah ou qui traite Ses signes d'imposture? Allah n'est pas favorable aux coupables (17).

Qui est plus inique que celui qui forge de mensonges contre Dieu et prétend qu'il est l'envoyé de Dieu alors que Dieu ne l'a pas chargé du message? Il n'y a plus de péché qui soit plus énorme que celui-ci. C'est une réalité qui n'est pas méconnue même des ignorants, comment donc serait-ce s'il s'agit d'un Prophète? Quiconque le traite de menteur, renie son message, doit présenter des preuves pour corroborer ses présomptions, bien que la différence entre la piété et la perversité est aussi claire que le soleil?

A cet égard on cite les dires de Abdullah Ben Salam:

«Lors de l'arrivée de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à Médine, j'étais parmi les gens qui se sont cachés. Mais dès que j'ai scruté son visage je constatai qu'il n'était pas un imposteur. Les premiers propos que j'ai entendus de sa bouche: *«O hommes! Enoncez le salut à haute voix et répandez la paix, donnez à manger aux pauvres, maintenez vos liens de parenté et faites la prière nocturne alors que les gens dorment. Faisant tout cela, vous entrerez au Pardis en paix»*

Dimam Ben Tha'laba vint auprès de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors qu'il se trouvait parmi des hommes de Bani Sa'd Ben Bakr. Entre autres paroles qu'ils ont échangées, Dimam lui demanda: «Qui a élevé le ciel?» - Dieu, répondit-Il - Qui a dressé ces montagnes?» - Dieu. - Qui a aplani cette terre? - Dieu. Et Dimam de conclure: «Par celui qui a élevé le ciel, dressé les montagnes et aplani la terre, est-ce bien Dieu qui t'a envoyé vers tous les hommes? - Par le grand Dieu, oui, répliqua le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -» Puis il lui demanda de lui parler de la prière, du jeûne, de la zakat et du pèlerinage et exigea de jurer par Dieu pour le croire. A toute réponse, Dimam disait: «Tu dis vrai. Par celui qui t'a envoyé par la vérité, je n'ajoute rien à ces pratiques et je n'en diminue rien». Dimam n'a agi ainsi que parce qu'il a constaté la sincérité de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -.

D'autre part, quand Amr Ben Al-'As se rendit chez Mousailama, qui était son ami du temps de l'ignorance (Jahiliah) et avant que 'Amr n'embrasse l'Islam, Moussailama lui dit: «Malheur à toi ô Amr, qu'a reçu comme révélation ton compagnon (l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -) durant cette période?. Il lui répondit: «J'ai entendu ses compagnons réciter une sourate qui est très courte mais qui a un grand mérite» - Quelle est cette sourate? redemanda Moussailama. Amr de répondre: «Elle est celle-ci: **«Je prends le Siècle à témoin que les hommes courent à leur perte»** [Coran CIII]. Moussaïlma garda le silence pour un court laps de temps, puis dit: «Et moi aussi j'ai reçu une révélation pareille» - Quelle est cette révélation? demanda Amr. - Il répliqua: «Elle est la suivante: «O wabar, ô Wabar, tu n'es que poitrine et des oreilles etc...». (une invention de chez lui qui n'a aucun sens). «Comment la trouves-tu ô Amr?» Et 'Amr de s'écrier: «Par Dieu, tu connais bien que je sais que tu mentes».

Si c'était le cas d'un idolâtre (Amr Ben Al-'As) qui a pu discerner l'erreur de la vérité et constater la sincérité de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et d'un autre qui prétendait être un Prophète, comment devront se comporter les hommes sensés et perspicaces? Voilà pourquoi Dieu a dit: **«Qui est plus coupable que celui qui colporte de mensonges sur le compte d'Allah ou qui traite ses signes d'imposture? Allah n'est pas favorable aux coupables»** Ainsi sera le cas de celui qui renie et refute les messages qu'ont apportés les Prophète où nul n'est plus injuste que lui. Il est cité dans un hadith que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le plus coupable aux regards de Dieu serait un homme qui a tué un Prophète ou qu'un Prophète a tué».*

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنفَعُهُمْ وَيَقُولُونَ هَٰٓؤُلَآءِ شُفَعَٰٓؤُنَا
عِندَ ٱللَّهِ ۚ قُلْ أَتُنَبِّـُٔونَ ٱللَّهَ بِمَا لَا يَعْلَمُ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ
وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿١٨﴾ وَمَا كَانَ ٱلنَّاسُ إِلَّآ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَٱخْتَلَفُوا۟
وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ فِيمَا فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٩﴾

wa ya'budûna min dûni-L-Lâhi mâ lâ yaḍurruhum walâ yanfa'uhum wa

yaqûlûna hā' 'ûlā'i šufa'ā' 'unâ 'inda-L-Lâhi qul 'atunabbi'ûna-L-Lâha bimâ lâ ya'lamu fî-s-samâwâti walâ fî-l-'arḍi subḥânahû wa ta'âlâ 'ammâ yušrikûna (18) wamâ kâna-n-nâsu 'illā 'ummatan wâḥidatan faḫtalafû walawlâ kalimatun sabaqat mi-r-rabbika laquḍiya baynahum fîmâ fîhi Yaḫtalifûna (19).

A côté d'Allah, ils adorent des idoles qui ne peuvent les servir ni en bien ni en mal. Ils disent: «Ces idoles, voilà nos intercesseurs auprès d'Allah» Réponds: «Allez-vous apprendre à Allah ce qui se passe dans les cieux et sur la terre? Gloire à Lui, le Très-Haut, qui n'a pas d'associé» (18) A l'origine, les hommes ne formaient qu'un seul peuple. Par la suite, ils se divisèrent. Si ton Seigneur ne s'était pas engagé à différer leur châtiment, Il aurait déjà mis fin à leur division (19).

Dieu désavoue le faire des idolâtres qui adorent en dehors de Lui des idoles croyant que leur intercession serait agréée de Dieu. Ces idoles, comme Il leur dit, ne sont bonnes à rien: elles ne possèdent quoi que ce soit, ne sont pas utiles et ne nuisent pas. Comment donc persévèrent-ils dans leur obstination et leur ignorance?. Il leur blâme: **«Allez-vous apprendre à Allah ce qui se passe dans les cieux et sur la terre?»** Puis Il s'élève au-dessus de ce qu'ils présument: **«Gloire à Lui, le Très-Haut, qui n'a pas d'associé».**

Ce polythéisme que les hommes ont inventé n'existait pas dans le temps, et ils suivaient tous une seule religion qui est l'Islam, qui signifie la soumission à un Dieu unique.

A ce propos Ibn Abbas a dit: «Dix générations séparent entre la mort d'Adam et Noé durant lesquelles elles ne suivaient que l'Islam. Puis les hommes se sont divisés et certains d'entre eux ont adoré les idoles, les staues et les autres objets d'idolâtrie. Dieu envoya alors Ses Prophètes appuyés par les signes clairs et les preuves indéniables. **«Désormais, ceux qui périront, périront avertis et ceux qui vivront, vivront avertis»** [Coran VIII, 42].

«Si ton Seigneur ne s'était pas engagé à différer leur châtiment, Il aurait déjà mis fin à leur division». En d'autres termes, si une Parole du Seigneur n'était pas intervenue auparavant qui n'est autre que l'avertissement, une décision concernant leur division aurait été prise. Mais le terme de chacun est fixé et ne sera jugé qu'après avoir pris connais-

sance des enseignements. Après cela chacun sera rétribué selon ses actions.

وَيَقُولُونَ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ فَقُلْ إِنَّمَا ٱلْغَيْبُ لِلَّهِ فَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنِّى
مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُنتَظِرِينَ ﴿٢٠﴾

wa yaqûlûna lawlâ ’unzila ‘alayhi ’âyatum-mi-r-rabbihî faqul ’innamâ-l-ğaybu li-L-Lâhi fantaẓirû ’innî ma‘akum mina-l-muntaẓirîna (20).

Ils disent: Si seulement son Seigneur l’autorisait à faire un miracle! Réponds: L’inconnu dépend d’Allah. Attendez, et moi aussi j’attendrai avec vous (20).

Ces obstinés rebelles disaient: «Si seulement on avait fait descendre sur Mouhammad un signe de la part de Son Seigneur, tout comme Il a envoyé la chamelle à Thémoud , ou bien qu'Il transforme le mont Safa en une masse d'or, ou encore de déplacer les montagnes qui entourent La Mecque pour les substituer en des jardins où coulent les ruisseaux, bref tout ce qui est dans le pouvoir de Dieu... Qu'ils sachent donc que Dieu est sage dans Ses agissements et ses décisions. Dans un autre verset Dieu avait répondu aux demandes des idolâtres: «**Béni soit Celui qui peut te donner beaucoup plus encore que ce qu’ils réclament pour toi? qui peut te donner des jardins arrosés d’eau vive et des palais**» [Coran XXV, 10]. Et Dieu a deviné que la requête des polythéistes n'a été émanée que de leur rebellion en donnant comme exemple les peuples passés, quand Il a dit: «**Si nous ne faisons plus de miracles c’est que les générations passées n’y ont pas cru**» [Coran XVII, 59].

Dieu précise: Mon comportement envers Mes créatures consiste en ceci: Si Je leur présente ce qu'ils demandent, ils doivent y croire sinon Je les infligerai un châtiment. Voilà pourquoi l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a préféré ne plus demander à son Seigneur de leur produire de miracles afin de leur accorder un délai pour croire, autrement ils auraient subi un châtiment imminent.

Il a inspiré Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de leur répondre: «**L’inconnu dépend de Dieu**» qui connait parfaitement les conséquences. Il leur dit: «**Attendez, et moi aussi j’attendrai avec vous**».

En d'autres termes, si vous ne croyez que lrosque vous voyez les signes et miracles de Dieu, attendez la décision de Dieu qui porte sur vous et moi. En leur répondant par ces propos il savait bien que s'ils avaient réclamé ces miracles dans le but de croire, il se serait adressé à Dieu de l'exaucer, mais il était quasiment sûr de leur rebellion et leur obstination et il les a laissés attendre.

Dieu dans d'autres versets l'a bien montré en disant par exemple: **«Nous aurions beau leur ouvrir les portes du ciel»** [Coran XV, 14] et: **«Verraient-ils un pan du ciel tomber»** [Coran LII, 44] et aussi: **«Nous aurions beau t'envoyer du ciel un véritable Livre que chacun pourrait palper de ses mains, que les infidèles crieraient encore à la sorcellerie»** [Coran VI, 7].

De gens comme ceux-là on n'espère aucun bien à cause de leur perversité et leur corruption, c'est pourquoi il leur dit à la fin: **«Attendez, et moi aussi j'attendrai avec vous».**

وَإِذَآ أَذَقْنَا ٱلنَّاسَ رَحْمَةً مِّنۢ بَعْدِ ضَرَّآءَ مَسَّتْهُمْ إِذَا لَهُم مَّكْرٌ فِىٓ ءَايَاتِنَا ۚ قُلِ ٱللَّهُ أَسْرَعُ
مَكْرًا ۚ إِنَّ رُسُلَنَا يَكْتُبُونَ مَا تَمْكُرُونَ ﴿٢١﴾ هُوَ ٱلَّذِى يُسَيِّرُكُمْ فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۖ حَتَّىٰٓ
إِذَا كُنتُمْ فِى ٱلْفُلْكِ وَجَرَيْنَ بِهِم بِرِيحٍ طَيِّبَةٍ وَفَرِحُوا۟ بِهَا جَآءَتْهَا رِيحٌ عَاصِفٌ
وَجَآءَهُمُ ٱلْمَوْجُ مِن كُلِّ مَكَانٍ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُمْ أُحِيطَ بِهِمْ ۙ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ
لَئِنْ أَنجَيْتَنَا مِنْ هَٰذِهِۦ لَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٢٢﴾ فَلَمَّآ أَنجَىٰهُمْ إِذَا هُمْ يَبْغُونَ
فِى ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ ۗ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّمَا بَغْيُكُمْ عَلَىٰٓ أَنفُسِكُم ۖ مَّتَٰعَ ٱلْحَيَوٰةِ
ٱلدُّنْيَا ۖ ثُمَّ إِلَيْنَا مَرْجِعُكُمْ فَنُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٣﴾

wa 'iḏâ 'aḏaqnâ-n-nâsa raḥmatam-mim- ba'di ḍarrâ'a massathum 'iḏâ lahum makrun fî 'âyâtinâ qul-i-L-Lâhu 'asra'u makran 'inna rusulanâ yaktubûna mâ tamkurûna (21) huwa-l-laḏî yusayyirukum fî-l-barri wa-l-baḥri ḥattâ 'iḏâ kuntum fî-l-fulki wa jarayna bihim birîḥin ṭayyibatin wa fariḥû bihâ jâ'athâ rîḥun 'âṣifun wa jâ'ahumu-l-mawju min kulli makânin wa zannû 'annahum 'uḥîṭa bihim da'û-L-Lâha muẖliṣîna lahu-d-dîna la'in 'anjaytanâ min hâḏihî lanakûnanna mina-š-šâkirîna (22) falam-

mâ 'anjâhum 'idâ hum yabġûna fî-l-'arḍi biġayri-l-ḥaqqi yâ 'ayyuhâ-n-nâsu 'innamâ baġyukum 'alâ 'anfusikum matâ'a-l-ḥayâti-d-dunyâ ṯumma 'ilaynâ marji'ukum fanunabi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (23).

En vain, faisons-nous sentir notre compassion aux hommes lorsqu'un malheur les frappe. A l'instant même, ils nous dénigrent. Dis: Allah est encore plus promt à réprimer ceux qui Le dénigrent. Vos dénigrements sont consignés par nos anges (21). C'est grâce à Lui que les hommes peuvent aller sur terre et sur mer. La barque sur laquelle ils sont montés est-elle poussée par un vent favorable? ils se réjouissent. Mais un vent contraire se déchaîne-t-il et des vagues se lèvent-elles qui l'assaillent de tous côtés et la mettent en péril? Les voilà qui implorent Allah de toutes l'ardeur de leur foi et s'écrient: «Si tu nous arraches à ce péril, nous t'en garderons une vive reconnaissance» (22) Mais à peine les a-t-Il sauvés qu'ils commettent les mêmes injustices? O hommes, vos injustices retomberont sur vous. La vie de ce monde est éphémère. C'est à nous que vous ferez retour. Nous vous rappellerons tout ce que vous avez fait (23).

Lorsque Dieu fait goûter aux hommes une miséricorde après qu'une affliction les a touchés telle qu'une aisance à la suite d'une gêne, une fécondité après une disette ou une pluie après une sécheresse, voilà qu'ils stratégient contre Ses signes, en s'en moquant et reniant, comme a précisé Moujahed.

«Dis: «Allah est encore plus prompt à réprimer ceux qui Le dénigrent» c'est à dire Il leur accorde un certain répit de sorte qu'ils croient qu'ils ne seraient plus châtiés, et dans un moment d'inattention Il les prendra avec force, à savoir qu'entre-temps les anges scribes inscrivaient toutes leurs actions sans omettre aucune afin d'être exposées à Celui qui connait le visible et l'invisible. Ils rendraient compte de toute ce qu'ils avaient commis.

«C'est grâce à Lui que les hommes peuvent aller sur terre et sur mer» en parcourant soit les régions, soit les mers et les océans, les préservant par Sa miséricorde. Lorsque les hommes se trouvent sur une barque qui **«est poussée par un vent favorable»** et qu'ils sentent à l'aise, voilà qu'un **«vent contraire se déchaine-t-il, et des vagues se lèvent-elles»** et surgissent de tous côtés et les hommes se voient encerclés. A ce momet ils lèvent les mains et implorent Dieu pour les sauver en promet-

tant de n'adorer en dehors de Lui ni idole ni statue et de Lui vouer un culte pur, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que nous invoquiez d'autres divinités qu'Allah»** [Coran CVII, 67].

Ils disent: **«Si Tu nous arraches à ce péril, nous T'en garderons une vive reconnaissance»** en n'adorant que Toi comme nous T'avons invoqué seul: **«Mais à peine les a-t-Il sauvés qu'ils commettent les mêmes injustices»** en se montrant insolents comme s'ils n'avaient pas appelé Dieu au moment où le malheur les touchait, et comme si de rien n'était.

Puis Dieu avertit les hommes: **«O hommes, vos injustices retomberont sur vous»** c'est bien vous qui supporterez les conséquences de vos injustices sans causer de préjudice à un autre que vous. A ce propos, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les péchés que commettent les gens et qui méritent le prompt châtiment de Dieu dans ce bas monde et dans la vie future sont:, l'injustice et la rupture du lien de parenté»* ***(Rapporté par Tabarani)***[1].

«La vie de ce monde est éphémère» où les hommes jouissent momentanément puis ils feront retour à Dieu qui leur fera connaître ce qu'ils avaient fait dans la vie d'ici-bas.

إِنَّمَا مَثَلُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا كَمَآءٍ أَنزَلْنَٰهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَٱخْتَلَطَ بِهِۦ نَبَاتُ ٱلْأَرْضِ مِمَّا
يَأْكُلُ ٱلنَّاسُ وَٱلْأَنْعَٰمُ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَخَذَتِ ٱلْأَرْضُ زُخْرُفَهَا وَٱزَّيَّنَتْ وَظَنَّ أَهْلُهَآ
أَنَّهُمْ قَٰدِرُونَ عَلَيْهَآ أَتَىٰهَآ أَمْرُنَا لَيْلًا أَوْ نَهَارًا فَجَعَلْنَٰهَا حَصِيدًا كَأَن لَّمْ تَغْنَ
بِٱلْأَمْسِ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢٤﴾ وَٱللَّهُ يَدْعُوٓا۟ إِلَىٰ دَارِ
ٱلسَّلَٰمِ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢٥﴾

'innamâ naṯalu-l-ḥayâti-d-dunyâ kamâ'in 'anzalnâhu mina-s-samâ'i fahtalaṭa bihî nabâtu-l-'arḍi mimmâ ya'kulu-n-nâsu wa-l-'an'âmu ḥattâ

(1) جاء في الحديث: «ما من ذنب أجدر أن يعجل الله عقوبته في الدنيا مع ما يدخر الله لصاحبه في الآخرة من البغي وقطيعة الرحم» رواه الطبراني.

'iḏâ 'aḫaḏati-l-'arḍu zuḫrufahâ wa-z-zayyanat wa ẓanna 'ahluhâ 'anna-hum qâdirûna 'alayhâ 'atâhâ 'amrunâ laylan 'aw nahâran faja'alnâhâ ḥaṣîdan ka'a-l-lam taġna bi-l-'amsi kaḏâlika nufaṣṣilu-l-'âyâti liqawmi-y-yatafakkarûna (24) wa-L-Lâhu yad'û 'ilâ dâri-s-salâmi wa yahdi may-ya-šâ'u 'ilâ ṣirâṭim-mustaqîmin (25).

La vie de ce monde est comparable à l'eau que nous déversons du haut des cieux. Fécondée par elle, la tere se couvre d'une végétation luxuriante dont se nourrissent les hommes et les animaux. Au moment où, ainsi arrosée, la terre a revêtu sa plus belle parure et où les hommes s'en croient les maîtres inconstestés, notre châtiment se déclenche de jour ou de nuit et les récoltes se trouvent anéanties comme si aucune culture n'avait existé la veille. C'est ainsi que nous réservons nos enseignements à ceux qui réfléchissent (24) Allah convie tous les hommes à la maison de la paix. Il met qui Il veut dans la voie droite (25).

Dieu compare les clinquants de la vie dans le bas monde et sa parure, n'étant que des choses qui ne tardent à disparaître promptement, à la végétation que Dieu a fait pousser de la terre grâce à la pluie tombée du ciel, dont hommes et bêtes s'en nourrissent.

Une fois que «la terre a revêtu sa plus belle parure» en faisant sortir les végétations luxuriantes et les fleurs diverses «**les hommes s'en croient les maîtres incontestés**» c'est à dire qu'ils possèdent un certain pouvoir sur la terre et qu'ils peuvent à tout moment la récolter. Se croyant être comme tels, une tempête et un vent dévastateur ont envahi la terre, ont désséché les feuilles vertes et détérioré les fruits. Tel est le sens des dires de Dieu: «**notre châtiment se déclenche de jour ou de nuit et les récoltes se trouvent anéanties comme si aucune culture n'avait existé la veille**». Tout fut ravagé, comme si la veille la terre n'avait pas été florissante, ainsi sera la fin de toute chose.

Dans le Coran on rencontre plusieurs versets qui parlent de ce fait et qui constituent des leçons aux hommes, on cite à titre d'exemple celui-ci: «**Explique-leur que la vie de ce monde est comparable au spectacle suivant: Sous l'action de l'eau tombée du ciel, les plantes s'entremêlent dans une poussée vigoureuse, puis elles se dessèchent et sont éparpillées par le vent. Allah est tout-puissant**» [Coran XVIII, 45].

Après avoir proposé cette parabole, Dieu appelle les hommes à la

demeure de la paix qui est le Paradis. Cette demeure est appelée ainsi parce qu'elle est exempte de tous les malheurs, afflictions, peines et calamités.

Jaber Ben Abdullah raconte: «Un jour l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - vint auprès de nous et dit: *«J'ai vu en rêve comme si Gabriel se trouvait près de ma tête et Michel près de mes pieds. L'un d'eux dit à l'autre: «Donne-lui un exemple». Il me dit: «Ton cas et celui de ta communauté ressemblent à un roi qui, possédant un enclos, y bâtit une maison. Il prépara un grand festin puis envoya des émissaires conviant les hommes à y prendre part. Il en est ceux qui ont répondu et ceux qui se sont abstenus. Dieu est ce roi, l'enclos est l'Islam, la maison est le Paradis. Quant à toi ô Mouhammad, quiconque répond à ton appel aura embrassé l'Islam, quiconque embrasse l'Islam entrera au Paradis, et quiconque entre au Paradis, se délectera à ses fruits»* ***(Rapporté par Ibn Jarir)***[1].

۞ لِلَّذِينَ أَحْسَنُوا الْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ ۖ وَلَا يَرْهَقُ وُجُوهَهُمْ قَتَرٌ وَلَا ذِلَّةٌ ۚ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿٢٦﴾

li-l-lad̲îna 'aḥsanû-l-ḥusnâ wa ziyâdatun walâ yarhaqu wujûhahum qatarun walâ d̲illatun 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-l-jannati hum fîhâ ẖalidûna (26).

Ceux qui font le bien recevront une belle récompense et même plus. Leurs visages ne trahiront ni tristesse, ni humiliation. Ils auront le Paradis pour séjour éternel. (26).

La plus belle récompense est toujours réservée à quiconque a

---

(1) روي عن جابر بن عبد الله رضي الله عنه، أنه قال: خرج علينا رسول الله ﷺ يوماً فقال: «إني رأيت في المنام كأن جبريل عند رأسي، وميكائيل عند رجلي، يقول أحدهما لصاحبه: اضرب له مثلاً، فقال: إنما مثلك ومثل أمتك كمثل ملك اتخذ داراً، ثم بنى فيها بيتاً ثم جعل فيها مأدبة، ثم بعث رسولاً يدعو الناس إلى طعامه، فمنهم من أجاب الرسول، ومنهم من تركه؛ فالله الملك، والدار الإسلام، والبيت الجنة، وأنت يا محمد الرسول؛ فمن أجابك دخل الإسلام، ومن دخل الإسلام دخل الجنة، ومن دخل الجنة أكل منها» أخرجه ابن جرير عن جابر بن عبد الله.

bien agi et fait de bonnes œuvres dans le bas monde. Il aura même quelque chose davantage car chaque bonne action est décuplée. Ceux qui ont fait le bien auront le Paradis et ce qu'il renferme comme palais, houris à grands yeux, la satisfaction du Seigneur, et ce qu'Il leur réserve en fait de joie comme récompense. On a interprété l'expression **«et même plus»** comme étant le regard à la Face de Dieu qu'aucune récompense ne lui sera pareille.

Souhaïb rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - après avoir récité ce verset: **«Ceux qui font le bien recevront une belle récompense et même plus»** a dit: *«Lorsque les bienheureux entreront au Paradis et les réprouvés à l'Enfer, un crieur criera: «O habitants du Paradis! Dieu vous avait promis une chose et Il va vous l'exécuter» Ils répondront: «N'a-t-Il pas alourdi nos balances? N'a-t-Il pas rendu nos visages clairs? Ne nous a-t-Il pas fait entrer au Paradis?» Le voile sera alors ôté et ils Le regarderont. Par Dieu, Dieu ne leur a donné une chose meilleure que le regarder et qui réjouira leurs yeux»* ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim et d'autres)[1].***

Cela est confirmé aussi par ce hadith où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«La belle récompense est le Paradis et la chose de plus est le regard à Sa Noble Face».*

«Leurs visages ne trahiront ni tristesse ni humiliation» une expression qui signifie que les croyants n'auront pas le visage couvert par la poussière ni par une noirceur au jour du rassemblement, plutôt ils auront le visage rayonnant. Quant aux impies, leurs visages seront couverts de poussière, enveloppés de ténèbres. Par ailleurs les fidèles ne seront plus humiliés comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«Dieu leur épargnera les calamités de ce jour fatal. Il épanouira leurs visages de bonheur et de joie»** [Coran LXXVI, 11].

---

(1) روى الإمام أحمد عن صهيب رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ تلا هذه الآية: ﴿للذين أحسنوا الحسنى وزيادة﴾، وقال: «إذا دخل أهل الجنة الجنة وأهل النار النار، نادى مناد: يا أهل الجنة إنه لكم عند الله موعداً يريد أن ينجزكموه، فيقولون: وما هو ألم يثقل موازيننا؟ ألم يبيض وجوهنا؟ ويدخلنا الجنة ويجرنا من النار؟ - قال: فيكشف لهم الحجاب فينظرون إليه، فوالله ما أعطاهم الله شيئاً أحب إليهم من النظر إليه ولا أقر لأعينهم».

Que Dieu nous fasse au nombre d'eux.

وَٱلَّذِينَ كَسَبُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ جَزَآءُ سَيِّئَةٍۭ بِمِثْلِهَا وَتَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ ۖ مَّا لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِنْ عَاصِمٍ ۖ
كَأَنَّمَآ أُغْشِيَتْ وُجُوهُهُمْ قِطَعًا مِّنَ ٱلَّيْلِ مُظْلِمًا ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ أَصْحَـٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا
خَـٰلِدُونَ ﴿٢٧﴾

wa-l-ladîna kasabû-s-sayyi'âti jazâ'u sayyi'atim-bimitlihâ wa tarhaqu-hum dillatum-mâ lahum mina-L-Lâhi min 'âṣimin ka'annamâ 'uġšiyat wujûhuhum qiṭa'am-mina-l-layli muẓliman 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-n-nâri hum fîhâ ḫalidûna (27).

Ceux qui font le mal subiront le mal. Ils seront couverts de honte et dénués de toute aide auprès d'Allah. Leurs visages seront comme enveloppés par l'épaisseur d'une nuit noire. Ils auront l'enfer pour séjour éternel (27).

A l'inverse des premiers, ceux qui auront accompli les mauvaises actions recevront une rétribution du mal commis; leurs visages seront couverts d'humiliation et d'opprobre à cause de leurs péchés. Dieu les a décrits dans d'autres versets et dit: **«Tu les verras exposés à la Géhenne, confondus d'humiliation»** [Coran XLII, 45] et aussi: **«Où les méchants accourront, les traits défaits...»** [Coran XIV, 43].

«et dénués de toute aide auprès d'Allah» ils ne trouvereont aucun défenseur contre Dieu et ne seront jamais préservés contre le supplice, ceci est pareil aux dires de Dieu» **«Ce jour-là, l'homme s'écriera: «Où fuir?» Mais, il ne trouvera pas de refuge. Ce jour-là, ô homme, tu rejoindras ton Maître pour toujours»** [Coran LXXV, 10-12].

Ce jour-là les incrédules auront les visages: **«comme enveloppés par l'épaisseur d'une nuit noire»** car une fois le compte réglé, le sort de chacun sera répercuté sur son visage **«Un jour viendra où certains visages s'illumineront de blancheur et où d'autres s'assombriront»** [Coran III, 106].

وَيَوْمَ نَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ نَقُولُ لِلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ مَكَانَكُمْ أَنتُمْ وَشُرَكَآؤُكُمْ ۚ فَزَيَّلْنَا بَيْنَهُمْ ۖ
وَقَالَ شُرَكَآؤُهُم مَّا كُنتُمْ إِيَّانَا تَعْبُدُونَ ﴿٢٨﴾ فَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ إِن

كُنَّا عَنْ عِبَادَتِكُمْ لَغَٰفِلِينَ ﴿٢٩﴾ هُنَالِكَ تَبْلُوا۟ كُلُّ نَفْسٍ مَّآ أَسْلَفَتْ ۚ وَرُدُّوٓا۟ إِلَى
ٱللَّهِ مَوْلَىٰهُمُ ٱلْحَقِّ ۖ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٣٠﴾

wa yawma naḥšuruhum jamî'an ṯumma naqûlu li-l-laḏîna 'ašrakû makânakum 'antum wa šurakâ''ukum fazayyalnâ baynahum wa qâla šurakâ''uhum mâ kuntum 'iyyânâ ta'budûna (28) fakafâ bi-L-Lâhi šahîdam-baynanâ wa baynakum 'in kunnâ 'an 'ibâdatikum laġafilîna (29) hunâlika tablû kullu nafsim-mâ 'aslafat wa ruddû 'ilâ-L-Lâhi mawlâhumu-l-ḥaqqi wa ḍalla 'anhum mâ kânû yaftarûna (30).

Un jour, nous réunirons tous les hommes et nous dirons à ceux qui nous ont associé d'autres divinités: «Mettez-vous ensemble vous et les divinités que vous nous avez associées... Puis nous les séparerons. Les divinités s'écrieront alors: «Ce n'est pas nous que vous avez adorées» (28) Allah suffit comme témoin entre nous et vous. Il témoignera que nous avons toujours ignoré votre adoration (29) Ce jour-là, chaque âme apprendra la véritable valeur de ses actes. Tous les hommes seront appelés à Allah, leur véritable maître, et les divinités qu'ils ont inventées seront défaillantes (30).

Au jour de la résurrection, toutes les créatures: hommes, génies, bons et pervers seront rassemblés sans laisser un seule. A ceux qui ont associé d'autres divinités à Dieu, on dira: «Restez à votre place, vous et vos associés» dans le but de les séparer des croyants comme le montre ce verset: **«O vous les coupables, tenez-vous à l'écart»** [Coran XXXVI, 59].

En ce jour-là les divinités renieront toute association à Dieu et désavoueront les actes des polythéistes en prenant Dieu à témoin que cette adoration était faite à leur insu, et reniant qu'elles avaient demandé aux impies de les adorer en dehors de Lui. Cela constitue une réprimande aux polythéistes qui ont adoré ces divinités malgré que Dieu leur a envoyé des Prophètes pour n'adorer que Lui sans rien Lui associer. Il a dit à cet égard en s'adressant à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Il n'est pas de Prophètes qui t'aient précédé à qui nous n'ayons révélé qu'il n'y a d'autre Allah que Moi. Adorez-Moi»** [Coran XXI, 25].

«Ce jour-là, chaque âme apprendra la véritable valeur de ses actes».

Tout homme rendras compte de ses œuvres et éprouvera ainsi les conséquences de ce que ses mains avaient perpétré. On lui présentera le livre de ses œuvres qu'il trouvera ouvert devant lui en lui disant: «Lis ton livre». A la fin, tout dépendra de la volonté de Dieu et de Son jugement: Les bienheureux seront introduits au Paradis et les damnés à l'Enfer.

قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ أَمَّن يَمْلِكُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَمَن يُخْرِجُ
ٱلْحَيَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَيِّ وَمَن يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ فَسَيَقُولُونَ ٱللَّهُ
فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ (٣١) فَذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمُ ٱلْحَقُّ فَمَاذَا بَعْدَ ٱلْحَقِّ إِلَّا ٱلضَّلَٰلُ
فَأَنَّىٰ تُصْرَفُونَ (٣٢) كَذَٰلِكَ حَقَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ عَلَى ٱلَّذِينَ فَسَقُوٓا أَنَّهُمْ لَا
يُؤْمِنُونَ (٣٣)

qul may-yarzuqukum mina-s-samâ'i wa-l-'arḍi 'amman yamliku-s-sam'a wa-l-'abṣâra wa may-yuḫriju-l-ḥayya mina-l-mayyiti wa yuḫriju-l-mayyita mina-l-ḥayyi wa may-yudabbiru-l-'amra fasayaqûlûna-L-Lâhu faqul 'afalâ tattaqûna (31) faḏâlikumu-L-Lâhu rabbukumu-l-ḥaqqu famâḏâ ba'da-l-ḥaqqi 'illâ-ḍ-ḍalâlu fa'annâ tuṣrafûna (32) kaḏâlika ḥaqqat kalimatu rabbika 'alâ-l-laḏîna fasaqû 'annahum lâ yu'minûna (33).

Dis-leur: «Qui est-ce qui vous assure les ressources du ciel et de la terre? Qui est le maître de l'ouïe et de la vue? Qui est-ce qui tire la vie de la mort et la mort de la vie et qui est-ce qui règle la marche de l'univers?» Ils répondront: «C'est Allah» Dis: «Qu'attendez-vous alors pour Le craindre?» (31) Le voilà, Allah votre véritable maître. Cette vérité exceptée, il n'y a qu'erreur. Pourquoi vous laissez-vous détourner?» (32) Ainsi les rebelles se trouveront condamnés sans appel par ton Seigneur parce qu'ils sont inconvertibles (33).

Dieu présente aux polythésites tant de prétextes pour affirmer Son unicité. Il leur dit: **«Qui est-ce qui vous assure les ressources du ciel et de la terre?»** En d'autres termes: qui fait descendre du ciel une pluie, qui fend la terre profondément par Son Omnipotence, qui fait sortir les céréales, les vignes, les légumes, les oliviers, les palmiers, les jardins

touffus, les fruits et les pâturages etc, et malgré cela vous associez un autre à Dieu? Qui pourvoit à vos besoins si Dieu retient Ses bienfaits? Qui vous a accordé la faculté de l'ouïe pour tout entendre, et la vue pour tout apercevoir: **«C'est Lui qui vous a fait naître; Il vous a donné l'ouïe, la vue...»** [Coran LXVII, 23].

D'autant plus, qui **«tire la vie de la mort et la mort de la vie?»** par Sa puissance, et **«qui règle la marche de l'univers»** et dirige toute chose avec attention, qui dispose de tout, qui décide et nul ne s'oppose à Sa décision, qui interrogera les hommes sans être interrogé. Il est le Maître Suprême, et quand on leur demande tout cela ils répondront: **«C'est Allah»** Et Dieu de leur dire par la bouche de Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Qu'attendez-vous alors pour Le craindre?».**

Puisque ils avouent qu'Il est le seul Dieu, pourquoi donc ils lui associent d'autres divinités, qu'y a-t-il en dehors de la vérité sinon l'erreur?. Pourquoi les polythéistes se détournent-ils pour adorer un autre que Dieu? Mais la Parole du Seigneur ne tardera pas à être réalisée contre les mécréants et les pervers qui persévèrent dans leur obstination et leur égarement. Ils seront sans aucune contestation le combustible du Feu où ils demeureront pour l'éternité, ce qui est confirmé par la parole de Dieu: **«Oui, mais le décret condamnant les incrédules sera exécuté»** [Coran XXXIX, 71].

قُلْ هَلْ مِن شُرَكَآئِكُم مَّن يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ ۚ قُلِ ٱللَّهُ يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ ۖ فَأَنَّىٰ
تُؤْفَكُونَ ﴿٣٤﴾ قُلْ هَلْ مِن شُرَكَآئِكُم مَّن يَهْدِىٓ إِلَى ٱلْحَقِّ ۚ قُلِ ٱللَّهُ يَهْدِى لِلْحَقِّ ۗ أَفَمَن
يَهْدِىٓ إِلَى ٱلْحَقِّ أَحَقُّ أَن يُتَّبَعَ أَمَّن لَّا يَهِدِّىٓ إِلَّآ أَن يُهْدَىٰ ۖ فَمَا لَكُمْ كَيْفَ
تَحْكُمُونَ ﴿٣٥﴾ وَمَا يَتَّبِعُ أَكْثَرُهُمْ إِلَّا ظَنًّا ۚ إِنَّ ٱلظَّنَّ لَا يُغْنِى مِنَ ٱلْحَقِّ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾

qul hal min šurakâ'ikum may-yabda'u-l-ḫalqa ṯumma yu'îduhû fa'annâ tu'fakûna (34) qul hal min šurakâ'ikum may-yahdî 'ilâ-l-ḥaqqi qul-i-L-Lâhu yahdî-li-l-ḥaqqi 'afamay-yahdî 'ilâ-l-ḥaqqi 'aḥaqqu 'ay-yuttaba'a

'amma-l-lâ yahiddî 'illâ 'ay-yuhdâ famâlakum kayfa taḥkumûna (35) wa-mâ yattabi'u akṯaruhum 'illâ ẓannan 'inna-ẓ-ẓanna lâ yuġnî mina-l-ḥaqqi šay'an 'inna-L-Lâha 'alîmun-bimâ yaf'alûna (36).

Dis: Lequel de vos associés peut créer les êtres et les ressusciter? Dis: Allah seul peut créer et ressusciter. Comme vous voilà de travers. (34) Dis: Lequel de vos associés peut vous enseigner la vérité? Dis: C'est Allah qui enseigne la vérité. Qui est plus digne d'être suivi? Celui qui dirige ou celui qui ne se dirige qu'autant qu'il est dirigé lui-même? Qui est-ce qui vous incite à juger de la sorte? (35). La plupart d'entre eux n'obéissent qu'à leurs impulsions. Est-ce que les impulsions peuvent tenir lieu de vérité? Allah connait tous leurs actes (36).

Dieu continue à réprimander les polythéistes et refuter leur présomption **«Lequel de vos associés peut créer les êtres et les ressusciter?»** C'est à dire qui a créé les cieux et la terre et toutes les créatures qui y existent, qui a parsemé l'atmosphère céleste par les étoiles et les astres, et à la fin des temps, Il ressuscitera toutes les créatures après leur périssement.

Puis Il les demande: **«Lequel de vos associés peut vous enseigner la vérité?»** du moment qu'ils sachent que Dieu est le seul qui peut diriger les hommes vers la vérité et mettre les égarés sur la voie droite, comme Il peut tourner les cœurs en leur montrant la bonne direction. Il est certes Dieu le Seigneur des mondes.

Qui est donc plus digne d'être suivi: Celui qui dirige vers la vérité ou celui qui ne dirige les hommes que dans la mesure où il est lui-même dirigé? Le serviteur ne doit-il pas suivre celui qui dirige et qui donne la vue après l'aveuglement, au lieu de qui est incapable de diriger à cause de sa cécité et son mutisme, tout comme lorsque Abraham a dit à son père: **«O mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend pas, ce qui ne voit pas, ce qui ne sert à rien?»** [Coran XIX, 42].

«Qui est-ce qui vous incite à juger de la sorte?» Comment pouvez-vous juger ainsi en traitant sur un même pied d'égalité Dieu le créateur et ses créatures, en les considérant comme égaux et en les adorant tous les deux? Pourquoi ne vouez-vous pas un culte pur à Dieu qui est le plus digne d'être adoré?

Par ailleurs Dieu montre que ces polythéistes dans leur pratique religieuse ne se reposent ni sur un signe clair ni sur une preuve évidente, plutôt ce ne sont que des illusions et des conjectures. Tout cela ne leur servira à rien car: «**Alah connaît tous leurs actes**» et Il leur demandera compte pour les rétribuer.

وَمَا كَانَ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانُ أَن يُفْتَرَىٰ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِن تَصْدِيقَ ٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ
وَتَفْصِيلَ ٱلْكِتَٰبِ لَا رَيْبَ فِيهِ مِن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٧﴾ أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ قُلْ فَأْتُوا۟
بِسُورَةٍ مِّثْلِهِۦ وَٱدْعُوا۟ مَنِ ٱسْتَطَعْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٣٨﴾ بَلْ كَذَّبُوا۟
بِمَا لَمْ يُحِيطُوا۟ بِعِلْمِهِۦ وَلَمَّا يَأْتِهِمْ تَأْوِيلُهُۥ كَذَٰلِكَ كَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَٱنظُرْ
كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣٩﴾ وَمِنْهُم مَّن يُؤْمِنُ بِهِۦ وَمِنْهُم مَّن لَّا
يُؤْمِنُ بِهِۦ وَرَبُّكَ أَعْلَمُ بِٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٤٠﴾

wamâ kânâ hâḏâ-l-Qur'ânu 'ay-yuftarâ min dûni-L-Lâhi walâkin taṣdîqa-l-laḏî bayna yadayhi wa tafṣîla-l-kitâbi lâ rayba fîhi mi-r-rabbi-l-'âlamîna (37) 'am yaqûlûna-ftarâhu qul fa'tû bisûrati-m-miṯlihî wa-d-'û man-i-staṭa'tum min dûni-L-Lâhi 'in kuntum ṣâdiqîna (38) bal kaḏḏabû bimâ lam yuḥîṭû bi'limihî walammâ ya'tihim ta'wîluhû kaḏâlika kaḏḏaba-l-ladîna min qablihim fa-nẓur kayfa kâna 'âqibatu-ẓ-ẓâlimîna (39) wa minhum may-yu'minu bihî wa minhum ma-l-lâ yu'minu bihî wa rabbuka 'a'lamu-bi-l-mufsidîna (40).

Ce Coran ne peut pas avoir été conçu à l'insu d'Allah. Il confirme les révélations qui l'ont précédé. La façon dont il est composé ne laisse pas de doute qu'il émane du maîttre de l'univers (37) Ils s'obstinent à dire qu'il est une invention du Prophète. Réponds: Composez une seule sourate semblable. Et, pour cela, recourez à toutes les divinités que vous pourrez en dehors d'Allah, si vous êtes sincères (38) La vérité, c'est qu'ils traitent de mensonge ce qu'ils ne comprennent pas et ce qu'ils ne voient pas réalisé. Ce sont ces mêmes raisons qui ont poussé leurs prédécesseurs à tenir les mêmes propos. Considère quelle a été la fin des impies (39) Parmi eux, il en est qui croient au Livre, d'autres qui n'y croient pas. Ton Seigneur connait les ennemis de sa foi (40).

C'est une affirmation du caractère inimitable du Coran et qu'aucun mortel ne puisse produire un livre pareil, ni dix sourates ni même une seule, car le Coran à cause de l'éloquence qu'on y trouve, de son style disert et doux, et grâce aux enseignements utiles aux hommes dans les deux mondes qu'il renferme, ne peut être révélé que de Dieu ni provenir que de chez Lui. Il n'a nullement un égal dans tous ses caractères, ses particularités, ses paroles et son contenu. Ses propos ne sont pas semblables à ceux des hommes créés. C'est pour cela que Dieu a dit: **«Ce Coran ne peut pas avoir été conçu à l'insu d'Allah»** et il n'est pas inventé par un autre que Dieu étant donné que Ses paroles ne sont pas semblables à celles des humains.

Par ailleurs, ce Coran **«confirme les révélations qui l'ont précédé»** mais il est préservé de toute altération, car les autres Livres célestes ont été modifiés et altérés.

«La façon dont il est composé ne laisse pas de doute qu'il émane du maître de l'univers» en vertu de ce qu'il renferme comme enseignements, jugements, histoire et morale. On y trouve les nouvelles des générations passées et les lois imposées par le Seigneur qui, une fois apliquées, ne procurent que sa satisfaction.

Puis Dieu lance ce défi: **«Composez une seule sourate semblable. Et, pour cela, recourez à toutes les divinités que vous pourrez en dehors d'Allah, si vous êtes sincères».** Si vous prétendez et doutez que le Coran est l'œuvre d'un autre que Dieu et qu'il est inventé par Mouhammad, sachez que Mouhammad est un mortel comme vous et il vous l'a apporté comme affirmation de son message, produisez donc une seule sourate qui lui est semblable et invoquez qui vous pourrez en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques, parmi les humains et les génies. Mais sûrement ils sont incapables de le faire comme Il a dit: **«Les hommes et les génies auraient beau se concerter respectivement pour produire un pareil Coran, qu'ils n'y parviendraient pas. S'associeraient-ils même? qu'ils ne le pourraient pas non plus»** [Coran XVII, 88].

Puis le défi devint plus difficile quand Il leur demande de produire dix sourates en disant: **«Ils s'obstinent à dire que le Coran est une invention du Prophète. Réponds: «Composez seulement dix sourates semblables aux miennes. Et, pour cela, recourez à toutes les divinités que vous pourrez**

en dehors d'Allah, si vous êtes sincères» [Coran XI, 13]. Enfin Il leur défie en leur demandant de composer une seule sourate pour montrer leur incapacité: **«... Réponds: Composez une seule sourate semblable...»** Il affirme à coup sûr qu'ils ne parviennent jamais à réaliser l'une ou l'autre demande pour relever le défi, du moment qu'ils étaient réputés pour être les maîtres de l'éloquence et de la poésie. Mais ce qu'ils avaient de Dieu comme révélation leur paraissait étrange malgré que le style du Coran est simple, éloquent, disert, et pourtant plusieurs parmi eux n'y ont pas cru et sont morts en infidèles.

Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tout Prophète a reçu des versets en quoi les hommes avaient cru. Ce que j'ai reçu était une révélation de Dieu et j'espère être le plus suivi».*

Les polythéistes n'ayant ni compris le Coran ni le bien conçu **«ils traitent de mensonge ce qu'ils ne comprennent pas»** et ce dont l'explication ne leur est pas parvenue. Ils n'ont pas voulu recevoir la bonne direction par obstination, sottise et ignorance. Ceux qui vécurent avant eux criaient au mensonge de la même façon. **«Considère quelle a été la fin des impies»** Ils ont été anéantis, prenez garde donc de subir le même sort si vous persistez dans votre rebellion.

«Parmi eux, il en est qui croient au Livre» et en tout ce que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a apporté et ils l'ont suivi **«d'autres qui n'y croient pas»** ils meurent en infidèles et seront ressuscités infidèles. **«Ton Seigneur connait les ennemis de sa foi»** . En d'autres termes Il connait ceux parmi les hommes qui sont dignes d'être dirigés et Il les dirige, et ceux qui ne méritent que l'égarement et Il les égare. Il est le juste qui traite les gens avec équité sans léser personne.

وَإِن كَذَّبُوكَ فَقُل لِّي عَمَلِي وَلَكُمْ عَمَلُكُمْ أَنتُم بَرِيٓـُٔونَ مِمَّآ أَعْمَلُ وَأَنَا۠
بَرِيٓءٌ مِّمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٤١﴾ وَمِنْهُم مَّن يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ أَفَأَنتَ تُسْمِعُ ٱلصُّمَّ وَلَوْ
كَانُوا۟ لَا يَعْقِلُونَ ﴿٤٢﴾ وَمِنْهُم مَّن يَنظُرُ إِلَيْكَ أَفَأَنتَ تَهْدِى ٱلْعُمْىَ وَلَوْ

كَانُوا۟ لَا يُبْصِرُونَ ﴿٤٣﴾ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَظْلِمُ ٱلنَّاسَ شَيْـًٔا وَلَـٰكِنَّ ٱلنَّاسَ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٤٤﴾

wa 'in kaḏḏabûka faqul-lî 'amalî wa lakum 'amalukum 'antum barî'ûna mimmâ 'a'malu wa 'ana barî'um mimmâ ta'malûna (41) wa minhum may-yastami'ûna 'ilayka 'afa'anta tahdî-l-'umya walaw kanû lâ yubṣirûna (43) 'inna-L-Lâha lâ yaẓlimu-n-nâsa šay'an walâkinna-n-nâsa 'anfusahum yaẓlimûna (44).

S'ils te traitent d'imposteur, dis: «Je suis responsable de mes actes et vous des vôtres. Ce que je fais ne vous regarde pas et ce que vous faites ne me regarde pas» (41) Parmi eux, il en est qui t'écoutent. Mais comment peux-tu te faire écouter par des sourds qui, en plus, ne comprennent rien (42) Parmi eux, il en est qui te regardent. Mais comment peux-tu diriger les aveugles alors qu'ils ne voient pas (43) Allah n'est jamais injuste envers les hommes. Ce sont les hommes qui sont injustes envers eux-mêmes (44).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad, si ces idolâtres te traitent de menteur, désavoue-les et désavoue leurs actes: «**Dis: Je suis responsable de mes actes et vous des vôtres**» comme était la réponse de Abraham aux polythéistes: «**Nous sommes sans attache avec vous et les divinités que vous adorez en dehors d'Allah**» [Coran LX, 4].

L'expression: «**Parmi eux, il est ceux qui t'écoutent**» signifie que plusieurs d'entre eux écoutent tes bons propos et les versets du Coran qui est utile pour leurs âmes et leurs corps, mais, malheureusement, ils n'en tirent aucun profit, c'est comme tu n'as rien dit et ils n'ont rien entendu, ô Mouhammed, serais-tu capable de faire entendre les sourds? ainsi tu ne pourrais diriger ces gens-là que ceux que Dieu a voulu diriger.

«**Parmi eux, il en est qui te regardent**», ils aperçoivent ta personne et tout ce que Dieu t'a donné comme signes de ta prophétie. C'est vrai qu'ils comtemplent tout cela mais si comme ils ne voient rien devant eux, d'autant plus ils te regardent avec mépris et dédain alors que les croyants te regardent avec tout respect et vénération, Dieu cite aussi

leur comportement dans ce verset: «**Quand ils te voient, ils te tournent en dérision**» [Coran XXV, 41].

Puis Dieu affirme qu'Il ne traite jamais quiconque avec injustice, même s'Il a dirigé qui Il veut, a rendu quelques uns comme aveugles pour ne plus voir Ses signes évidents, a ouvert les yeux de certains d'autres, fait entendre Ses versets à certains et a rendu sourds certains d'autres, enfin Il a égaré qui Il a voulu et a dirigé qui Il a voulu, car Il est le Souverain qui dispose à Sa guise de tout ce qu'Il a créé. Tout émane de Sa science et Sa sagesse. Il ne lèse pas les hommes, mais les hommes se font tort à eux-mêmes

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ كَأَن لَّمْ يَلْبَثُوٓا۟ إِلَّا سَاعَةً مِّنَ ٱلنَّهَارِ يَتَعَارَفُونَ بَيْنَهُمْ ۚ قَدْ خَسِرَ ٱلَّذِينَ
كَذَّبُوا۟ بِلِقَآءِ ٱللَّهِ وَمَا كَانُوا۟ مُهْتَدِينَ ﴿٤٥﴾

wa yawma yaḥšuruhum ka-'a-l-lam yalbaṯû 'illâ sâ'atam-mina-n-nahâri yata'ârafûna baynahum qad ḫasira-l-laḏîna kaḏḏabû biliqâ'i-L-Lâhi wamâ kânû muhtadîna (45).

Le jour où nous rassemblerons tous les hommes. Ils auront la sensation de n'être restés sur terre que juste le court instant de se connaître les uns les autres. Ceux qui auront douté de se rencontrer avec Allah, leur perte sera consommée. Ils ont été mal dirigés (45).

Le jour où tous les hommes seront rassemblés devant leur Seigneur après leur résurrection, il leur semblera qu'ils n'avaient passé sur terre qu'un court laps de temps, ou comme Dieu a dit également: «**Le jour où ils la verront (l'Heure), ils auront le sentiment de n'avoir passé sur terre qu'un soir ou un matin**» [Coran LXXIX, 46]. Il a dit aussi: «**Nous comprendrons mieux que personne ce que voudront dire les plus avisés d'entre eux quand ils répliqueront: «Que non pas. Nous n'y sommes restés qu'un jour**» [Coran XX, 104] et: «**Lorsque l'heure sonnera, les coupables jureront qu'ils n'ont séjourné sur terre qu'un heure**» [Coran XXX, 55], et aussi: «**Ils seront interrogés: «Combien d'années êtes-vous restés sur terre?» Ils répondront: «Nous y sommes restés un jour ou moins, peut-être**» [Coran XXIII, 112-113]. Tous ces versets ne font que montrer que les hommes au jour de la résurrection, auront le sentiment qu'ils n'ont

passé sur terre qu'un très court laps de temps d'un jour ou même d'une fraction du jour, juste le moment suffisant de se reconnaître entre eux.

En ce jour-là chacun sera péoccupé de son propre sort où il n'y aura aucune question de parenté, où **«l'ami ne questionnera pas l'ami»** [Coran LXX, 10]. Ceux qui auront traité de mensonge ce moment de rencontre avec Dieu **«leur perte sera consommée. Ils ont été mal dirigés»** Y aura-t-il une perte plus grande que de se séparer de ceux qu'on a aimés! Il n'y aura que de regrets et d'angoisse.

وَإِمَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ فَإِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ ثُمَّ ٱللَّهُ شَهِيدٌ عَلَىٰ مَا
يَفْعَلُونَ ﴿٤٦﴾ وَلِكُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولٌ فَإِذَا جَآءَ رَسُولُهُمْ قُضِىَ بَيْنَهُم بِٱلْقِسْطِ
وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٤٧﴾

wa 'immâ nuriyannaka ba'ḍa-l-laḏî na'iduhum 'aw natawaffayannaka fa 'ilaynâ marji'uhum ṯumma-L-Lâhu šahîdun 'alâ mâ yaf'alûna (46) wa likulli 'ummati-r-rasûlun fa'iḏâ jâ'a rasûluhum quḍiya baynahum bi-l-qisṭi wa hum lâ yuẓlamûna (47).

Soit que nous te montrions une partie des peines que nous réservons aux impies, soit que nous te rappelions à nous, tous les hommes feront retour à Allah, qui est témoin de leurs actes. (46) Tous les peuples ont un Prophète. Allah les jugera chacun à leur tour en présence de leurs prophètes, avec la plus parfaite équité (47).

Dieu s'adresse à Son Messager: **«Soit que nous te montrions une partie des peines que nous réservons aux impies»** c'est à dire que nous vengeons d'eux de ton vivant afin que tu te réjouisses **«soit que nous te rappelions à nous»** et eux reviendront vers nous pour juger leurs actions. Au jour du compte final, chaque Prophète envoyé à son peuple sera présent et tout sera tranché avec équité et personne ne sera lésé. Y seront présents aussi tous les anges scribes qui inscrivaient les bonnes et mauvaises actions des serviteurs.

La communauté musulmane, bien qu'elle est la dernière venue

parmi les autres, sera la première jugée pour être rétribuée, et ce sera grâce à son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٤٨﴾ قُل لَّآ أَمْلِكُ لِنَفْسِى ضَرًّا
وَلَا نَفْعًا إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُ ۗ لِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ ۚ إِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ فَلَا يَسْتَـْٔخِرُونَ سَاعَةً ۖ وَلَا
يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٤٩﴾ قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَتَىٰكُمْ عَذَابُهُۥ بَيَٰتًا أَوْ نَهَارًا مَّاذَا يَسْتَعْجِلُ مِنْهُ
ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٥٠﴾ أَثُمَّ إِذَا مَا وَقَعَ ءَامَنتُم بِهِۦٓ ۚ ءَآلْـَٰٔنَ وَقَدْ كُنتُم بِهِۦ تَسْتَعْجِلُونَ ﴿٥١﴾
ثُمَّ قِيلَ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْخُلْدِ هَلْ تُجْزَوْنَ إِلَّا بِمَا كُنتُمْ تَكْسِبُونَ
﴿٥٢﴾

wa yaqûlûna matâ hâḏâ-l-wa'du 'in kuntum ṣâdiqîna (48) qul-lâ 'amliku linafsî ḍarran walâ naf'an 'illâ mâ šâ'a-L-Lâhu likulli 'ummatin 'ajalun 'iḏâ jâ'a 'ajaluhum falâ yasta' ḫirûna sâ'atan walâ yastaqdimûna (49) qul 'ara'aytum 'in 'atâkum 'aḏâbuhû bayâtan 'aw nahâram-mâḏâ yasta'jilu minhu-l-mujrimûna (50) 'aṯumma 'iḏâ mâ waqa'a 'âmantum bihî 'â l-'âna waqad kuntum bihî tasta'jilûn (51) ṯumma qîla li-l-laḏîna ẓalamû ḏûqû 'aḏâba-l-ḫuldi hal tujzawna 'illâ bimâ kuntum taksibûna (52).

Ils murmurent: «Quand aura lieu cette réunion avec Allah? Dites-le-nous, si vous êtes sincères» (48) Dis: Je ne puis me faire à moi-même ni mal ni bien. Allah seul le peut. La durée des nations est fixée d'avance. Lorsque leur fin est arrivée, elles ne peuvent ni la retarder, ni l'avancer d'un moment (49) Dis: Que feriez-vous si quelque jour où quelque nuit, la colère d'Allah vous surprenait? Êtes-vous si pressés de l'éprouver cette colère (50) Evidemment si cette colère se manifeste, vous croirez. Ah! oui, vous croirez! alors que, la veille encore vous réclamiez avec empressement (51) On dira alors aux impies: «Goûtez maintenant le châtiment éternel. Avez-vous pu croire que vous seriez récompensés autrement que selon vos œuvres? (52).

Les polythéistes demandent: «Quand est-ce que sera réalisé» tout comme le Seigneur montre dans un autre verset en parlant de l'Heure: **«Les incrédules sont impatients de la voir venir; les croyants en redoutent**

la venue, la tenant pour certaine» [Coran XLII, 18]. Cette heure fatale est inéluctable même si les hommes n'ont aucune notion de sa survenue.

Dieu inspire Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à leur répondre: **«Je ne puis me faire à moi-même ni mal ni bien»** et je ne vous dis autre que mon Maître m'a enseigné. Je suis même incapable de détenir pour moi-même quoi que ce soit du mal ou du bien. Je vous préviens que cette Heure se dressera sans aucune contestation dans un moment dont j'ignore complètement.

«La durée des nations est fixée d'avance» donc chaque communauté restera sur terre le temps que Dieu lui a voulu, et une fois leur terme expiré: **«elles ne peuvent ni la retarder, ni l'avancer d'un moment»**. Dieu, dans d'autres versets, prévient les hommes que Son châtiment les surprend sans y attendre de nuit ou de jour. Et pour les réprimander Il leur dit: Quand ce châtiment s'abattra sur vous vous y croirez alors que maintenant vous voudriez le hâter?. Qu'ils sachent que **«la foi acquise en présence du châtiment ne profite pas»** [Coran XL, 85].

A ceux qui se sont montrés incrédules on dira: **«Goûtez le châtiment éternel»** au jour de la résurrection. Ce propos leur sera comme un reproche sévère, comme on leur dira aussi: **«Subissez l'épreuve patiemment ou non, peu importe! Vous récoltez le fruit de vos œuvres»** [Coran LII, 16].

وَيَسْتَنۢبِـُٔونَكَ أَحَقٌّ هُوَ ۖ قُلْ إِى وَرَبِّىٓ إِنَّهُۥ لَحَقٌّ ۖ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٥٣﴾ وَلَوْ
أَنَّ لِكُلِّ نَفْسٍ ظَلَمَتْ مَا فِى ٱلْأَرْضِ لَٱفْتَدَتْ بِهِۦ ۗ وَأَسَرُّوا۟ ٱلنَّدَامَةَ لَمَّا رَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ۖ
وَقُضِىَ بَيْنَهُم بِٱلْقِسْطِ ۚ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٥٤﴾

wa yastambi'ûnaka 'aḥaqqun huwa qul 'iy wa rabbî 'innahû laḥaqqun wamâ 'antum bimu'jizîna (53) walaw 'anna likulli nafsin ẓalamat mâfi-l-'arḍi laftadat bihî wa 'assarrû-n-nadâmata lammâ ra'awu-l-'aḏâba wa quḍiya baynahum bi-l-qisṭi wa hum lâ yuẓlamûna (54).

Ils te demandent: «Ce que tu dis sur ce châtiment, est-ce bien vrai?» Réponds: «Oui, je le jure par mon Seigneur, c'est la vérité. Et vous ne pouvez pas vous soustraire à la puissance d'Allah. (53). Toute âme chargée de

péchés n'hésiterait pas, pour se racheter, à donner toutes les richesses de la terre. Hélas! les pécheurs, en présence du châtiment éprouveront un amer repentir. Ils seront jugés en toute équité sans risque d'être lésés (54).

Les impies s'informent auprès de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -: Ce jour du rassemblement pour être jugés est-ce bien vrai après la réduction des corps en poussière? Réponds-leur: **«Oui, je le jure par mon Seigneur, c'est la vérité»** votre transformation en poussière ne pourrait jamais réduire Dieu à l'impuissance après vous avoir créés du néant: **«Quand Il décide une chose, Il ordonne: «Que cette chose soit et elle est»** [Coran XXXVI, 82].

Ce verset n'a que deux pareils dans tout le Coran où Dieu ordonne à Son Prophète- qu'Allah le bénisse et le salue - de jurer par Lui à tous ceux qui renient qu'il y aura une résurrection. Ils sont:

- Les incrédules soutiennent: «L'Heure ne viendra pas». Réponds: que si, par mon Seigneur, elle arrivera» [Coran XXXIV, 3].

- Les infidèles prétendent qu'ils ne seront pas ressuscités. Dis: Par mon Seigneur, vous serez ressuscités et on vous rappellera toutes vos actions» [Coran LXIV, 7].

Une fois les hommes ressucités, l'incrédule aimera se racheter contre le châtiment de tout l'or de la terre, mais: **«Hélas! les pécheurs, en présence du châtiment, éprouveront un amer repentir. Ils seront jugés en toute équité»** et personne ne sera lésé.

أَلَآ إِنَّ لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ أَلَآ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا
يَعْلَمُونَ ﴿٥٥﴾ هُوَ يُحْيِۦ وَيُمِيتُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٥٦﴾

alâ 'inna li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi 'alâ 'inna wa 'da-L-Lâhi ḥaqqun wa lâkinna 'akṯarahum lâ ya'lamûna (55) huwa yuḥyî wa yumîtu wa 'ilayhi turja'ûna (56).

Allah n'est-Il pas le maître des cieux et de la terre? Les prédictions d'Allah ne sont-elles pas vraies? Hélas! La plupart des hommes ne le comprennent pas! (55) C'est Lui qui donne la vie et la mort et c'est à Lui que vous ferez retour (56).

Dieu rappelle aux hommes que tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient. Sa promesse sera réalisée indubitablement. Il fait vivre et fait mourir. Toutes les créatures feront retour à Lui. Il est l'Omnipotent qui ressuscitera tous les corps même ceux qui ont été dispersés sur la terre et dans les mers et déchiquetés et répandus dans toutes les régions.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَتْكُم مَّوْعِظَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَشِفَآءٌ لِّمَا فِى ٱلصُّدُورِ وَهُدًى
وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٥٧﴾ قُلْ بِفَضْلِ ٱللَّهِ وَبِرَحْمَتِهِۦ فَبِذَٰلِكَ فَلْيَفْرَحُوا۟ هُوَ خَيْرٌ مِّمَّا
يَجْمَعُونَ ﴿٥٨﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu qad jâ'atkum maw'izatum mir-rabbikum wa šifâ'u-l-limâ fî-s-ṣudûri wa hudan wa raḥmatu-l-li-l-mu'minîna (57) qul bifaḍli-L-Lâhi wa bi-raḥmatihî fa biḏâlika falyafraḥû huwa ḫayrum-mimmâ yajma'ûna (58).

O hommes, un appel au bien vous a été lancé par votre Seigneur. C'est un remède contre les mauvaises suggestions, c'est aussi un guide et une bénédiction pour les croyants (57) Dis: La grâce et la bénédiction d'Allah devraient être pour eux des biens plus précieux que toutes les richesses qu'ils peuvent amasser (58).

Dieu rappelle aux hommes ce dont Il leur a envoyé comme meilleurs enseignements contenus dans un Livre Saint et béni: Le Coran **«un appel au bien»** et **«un remède contre les mauvaises suggestions»** en écartant les doutes des poitrines et en purifiant les âmes de toute souillure. En plus **«C'est aussi un guide et une bénédiction pour les croyants»** Il est donc une bonne direction pour ceux qui y ont cru comme Il l'affirme dans ce verset: **«Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles. Il ne fera qu'accentuer la ruine des méchants»** [Coran XVII, 82].

Que les hommes s'en réjouissent, car c'est un bien beaucoup plus précieux **«que toutes les richesses qu'ils peuvent amasser»** Ces richesses, dans le bas monde, ne seront par rapport à l'autre, que des jouissances éphémères.

قُلْ أَرَءَيْتُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ لَكُم مِّن رِّزْقٍ فَجَعَلْتُم مِّنْهُ حَرَامًا وَحَلَٰلًا قُلْ ءَآللَّهُ
أَذِنَ لَكُمْ أَمْ عَلَى ٱللَّهِ تَفْتَرُونَ ﴿٥٩﴾ وَمَا ظَنُّ ٱلَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ
يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ إِنَّ ٱللَّهَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٦٠﴾

qul 'ara'aytum mâ 'anzala-L-Lâhu lakum mi-r-rizqin faja'altum minhu ḥarâman wa ḥalâlan qul 'â l-Lâhu aḏina lakum 'am 'alâ-L-Lâhi taftarûna (59) wamâ ẓannu-l-laḏîna yaftarûna 'ala-L-lâhi-l-kaḏiba yawma-l-qiyâmati 'inna-L-Lâha laḏû faḍlin 'alâ-n-nâsi wa lakinna 'akṯarahum lâ yaškurûna (60).

Dis: Des biens qu'Allah vous prodigue, vous déclarez les uns illicites et les autres licites. Dis: Est-ce Allah qui vous a autorisés à faire cette distinction? Ou bien la lui attribuez-vous mensongèrement? (59) Que diront les gens qui imputent des mensonges à Allah, le jour où ils emparaîtront devant Lui? N'est-il pas vrai qu'Allah est plein de mansuétude pour les hommes? Mais la plupart d'entre eux ne le reconnaissent pas (60).

Ibn Abbas et Moujahed ont commenté: Ce verset fut descendu à propos des idolâtres qui ont rendu certaines bêtes du troupeau interdites pour défférentes raisons qui n'ont aucune relation avec le culte ou la religion. Ces bêtes sont: La bahira, la Sa'iba, la wassila et le ham; lorsque Dieu les dénonce et désavoue leur acte dans ce verset: «**Sur les produits de la terre et du bétail ils réservent une part à Allah en disant: Ceci est à Allah», mais sans conviction et «ceci est à nos idoles»** [Coran VI, 136]. Cette interdiction qui n'est fonction que de leurs passions et instincts, qui n'est basée sur aucune preuve alors que Dieu a rendu licite ce qu'ils se sont interdits. Il les menace en disant: «**Que diront les gens qui imputent des mensonges à Allah, le jour où ils compraîtront devant Lui?**» Que pensent-ils de ce qu'Il les fera d'eux au jour de la résurrection où ils retourneront vers Lui?.

«**N'est-il pas vrai qu'Allah est plein de mansuétude pour les hommes?**» et Ibn Jarir de l'interpréter: «sans les châtier promptement dans le bas monde». Ou cela signifie: Dieu n'a permis aux hommes que ce qui leur est utile et interdit tout ce qui leur nuit. Mais hélas la plupart des hommes sont ingrats sans reconnaître les biens licites accordés par Dieu

en s’en interdisant à leur guise pour se priver de ce qui est bon et licite.

وَمَا تَكُونُ فِي شَأْنٍ وَمَا تَتْلُوا مِنْهُ مِن قُرْءَانٍ وَلَا تَعْمَلُونَ مِنْ عَمَلٍ إِلَّا
كُنَّا عَلَيْكُمْ شُهُودًا إِذْ تُفِيضُونَ فِيهِ وَمَا يَعْزُبُ عَن رَّبِّكَ مِن مِّثْقَالِ
ذَرَّةٍ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَا فِي ٱلسَّمَآءِ وَلَآ أَصْغَرَ مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْبَرَ إِلَّا فِي
كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ﴿٦١﴾

wamâ takûnu fî ša’nin wamâ tatlû minhu min qur’ânin walâ ta‘malûna min ‘amalin ’illâ kunnâ ‘alaykum šuhûdan ’iḏ tufîḍûna fîhi wamâ ya‘zubu ‘an rabbika min miṯqâli ḏarratin fî-l-’arḍi walâ fî-s-samâ’i walâ ’aṣġara min ḏâlika walâ ’akbara ’illâ fî kitâbim-mubînin (61).

O hommes, il n’est pas d’état où vous vous trouviez, de lecture du Coran que vous ne fassiez, d’actes que vous n’accomplissiez, que nous n’en soyons pas témoins au moment même. Il n’est pas un atome sur terre ou dans les cieux qui soit soustrait à la puissance de ton maître. Il n’est pas d’être dans la création, petit ou grand, qui ne soit signalé dans le Livre (61).

A n’importe quel moment de jour ou de nuit, dans toutes les situations, Dieu connait parfaitement l’état de Son Prophète - qu’Allah le bénisse et le salue - de sa communauté et toutes Ses créatures. Rien ne Lui est échappé fut-ce un atome, le plus petit corps qui puisse exister, se trouvant dans les cieux ou sur la terre, ou un autre corps qui soit plus grand. Cette vérité est confirmée aussi par ce verset: «**Il détient les clefs de l’inconnu, qu’Il est le seul à connaître. Il sait ce que recèlent le sein de la terre et l’abîme des mers. Il n’est pas une feuille qui tombe, qu’Il ne le sache. Il n’est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création**» [Coran VI, 59]. Connaissant tous les mouvements des êtres vivants ou inertes, il lui incombe de pourvoir au besoin de tout ce qu’Il a créé.

Si c’est le cas des choses existant dans l’univers, que sera le cas des humains qui sont ordonnés de L’adorer et de leurs mouvements et

de tout geste qu'ils accomplissent? Pour faire connaître cela à Ses serviteurs Il s'adresse à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Qui te voit quand tu te lèves, qui suit tes mouvements dans la foule des adorateurs»** [Coran XXVI, 218-219]. Et en s'adressant à Ses serviteurs Il les avertit: **«... d'actes que vous n'accomplissiez, que nous n'en soyons pas témoins au moment même»**. Lorsque vous entreprenez une chose nous vous voyons faire et entendons vos propos. Citons à cet égard une partie d'un hadith lorsque Gabriel demanda l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet de l'Islam (la perfection ou l'excellence), il lui répondit: *«Elle consiste à adorer Dieu comme si tu Le vois, si tu ne Le vois pas Lui, certes, te voit»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

أَلَآ إِنَّ أَوۡلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوۡفٌ عَلَيۡهِمۡ وَلَا هُمۡ يَحۡزَنُونَ ﴿٦٢﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ
وَكَانُواْ يَتَّقُونَ ﴿٦٣﴾ لَهُمُ ٱلۡبُشۡرَىٰ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَفِي ٱلۡأٓخِرَةِۚ لَا تَبۡدِيلَ
لِكَلِمَٰتِ ٱللَّهِۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلۡفَوۡزُ ٱلۡعَظِيمُ ﴿٦٤﴾

'alâ^ 'innâ 'awliyâ^'a-L-Lahi lâ ḫawfun ʻalayhim walâ hum yaḥzanûna (62) 'al-laḏîna 'â manû wa kânû yattaqûna (63) lahumu-l-bušv>râ fî-l-ḥayâti-d-dunyâ wafî-l-'âḫirati lâ tabdîla likalimâti-L-Lâhi ḏâlika huwa-l-fawzu-l ʻaẓîmu (64).

Les servants d'Allah ne connaîtront ni crainte ni chagrin (62) Ceux qui ont mis leur confiance en Lui et qui Le craignent (63) A ceux-là, annonce une bonne nouvelle dans ce monde et dans l'autre. Les paroles d'Allah sont immuables. C'est là une magnifique récompense (64).

Les servants d'Allah - ou selon une autre interprétation: les amis de Dieu- sont ceux qui le craignent, n'éprouveront plus aucune crainte ni le supplice de la vie future, et ils ne seront plus affligés d'avoir quitté ce bas monde.

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse

---

(1) لهذا قال ﷺ لما سأله جبريل عن الإحسان: «أن تعبد الله كأنك تراه فإن لم تكن تراه فإنه يراك».

et le salue - a dit: *«Parmi les servants de Dieu il en est ceux que les Prophètes et les martyrs envient»* On lui demanda: «Qui sont-ils ô Envoyé de Dieu? peut-être nous l'aimons?» Il répondit: *«Ils sont des gens qui s'aiment en Dieu sans tenir compte ni des richesses ni de lignée. De leurs visages jaillit une lumière, assis sur des chaires en lumière, ne craindront rien lorsque les autres seront proie à la frayeur et ne s'attristeront point que les gens seront affligés»* Puis il récita: «**Les servants d'Allah ne connaitront ni crainte ni chagrin**» ***(Rapporté par Ibn Jarir et Abou Daoud)***[1].

En commentant ce verset: «**A ceux-là, annonce une bonne nouvelle dans ce monde et dans l'autre**» Abou Ad-Darda a dit: «La vision pieuse, le croyant la voit ou on la lui fait voir». En soutenant cette interprétation, Oubada Ben As-Samet rapporte qu'il avait demandé l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet de ce verset, il répondi: *«Tu m'as posé une question que nul avant toi ne m'a pas posée. Il s'agit de la vision pieuse que l'homme voit ou on la lui fait voir».*

Abou Dzarr Al-Ghifari rapporte qu'il a demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Que penses-tu d'un homme qui, en faisant une certaine œuvre, les hommes en font son éloge et le complimentent?» Il lui répondit: *«Telle est la prompte bonne nouvelle annoncée au croyant».*

Commentant toujours le même verset Abdullah Ben Amr rapporte que l'Envoyé de dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: *«La visite pieuse qu'on fait voir au croyant est une des quarante-six parties de la prophétie»* ***(Rapporté par Ibn Jarir)***[2].

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «إن من عباد الله عباداً يغبطهم الأنبياء والشهداء»، قيل: من هم يا رسول الله لعلنا نحبهم؟ قال: «هم قوم تحابوا في الله من غير أموال ولا أنساب، وجوههم نور على منابر من نور، لا يخافون إذا خاف الناس، ولا يحزنون إذا حزن الناس» ثم قرأ: «ألا إن أولياء الله لا خوف عليهم ولا هم يحزنون﴾ أخرجه ابن جرير عن أبي هريرة ورواه أبو داود في سننه».

(2) عن عبد الله بن عمرو عن رسول الله ﷺ أنه قال: «لهم البشرى في الحياة الدنيا﴾ الرؤيا الصالحة يبشرها المؤمن جزء من ستة وأربعين جزءاً من النبوة» أخرجه ابن جرير.

Ibn Jarir rapporte que Oum Kouraïz Al-Ka'bia a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Désormais plus de prophétie mais il y a les «moubachchirates».* Ces moubachirates, d'après les exégètes, ne sont que la bonne nouvelle que les anges annoncent à l'homme croyant lors de son agonie qu'il obtiendra le pardon de Dieu et le Paradis». Ceci est confirmé par ce verset: **«Ceux qui disent: «Notre maître est Allah» et se conduisent avec droiture recevront des anges cette assurance: «Ne craignez rien et ne vous tourmentez pas. Vous irez au Paradis comme on vous l'a promis»** [Coran XLI, 30].

Al-Bara' avait rapporté ce hadith où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque la mort survient au croyant, des anges aux visages blancs et portant des habits blancs viennent lui dire: «O âme vertueuse, sors pour rencontrer le repos, les parfums et un Seigneur content du toi». L'âme sortira alors de sa bouche comme une goutte d'eau qui tombe de la bouche d'une outre».*

Quant à l'annonce de la bonne nouvelle concernant la vie future, Dieu en a parlé et dit: **«L'épouvante du jour dernier ne les accablera pas. Les anges les accueilleront par ces mots: «Le voilà venu votre jour, ce jour qui vous a été promis»** [Coran XXI, 103] et aussi: **«Un jour, tu verras une lumière briller sous les pas des croyants et les croyantes et à leur droite. Ce même jour, on leur annoncera qu'ils vivront éternellement dans des jardins arrosés d'eau-vive»** [Coran LVII, 12].

«Les paroles d'Allah sont immuables» c'est à dire que cette promesse est affermie et ne subira aucun changement et sera tenue sans aucune contestation.

وَلَا يَحْزُنكَ قَوْلُهُمْ إِنَّ ٱلْعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٦٥﴾ أَلَآ إِنَّ
لِلَّهِ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِي ٱلْأَرْضِ وَمَا يَتَّبِعُ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ شُرَكَآءَ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ ﴿٦٦﴾ هُوَ ٱلَّذِى
جَعَلَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ لِتَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَٱلنَّهَارَ مُبْصِرًا إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَأَيَٰتٍ لِّقَوْمٍ
يَسْمَعُونَ ﴿٦٧﴾

walâ yaḥzunka qawluhum 'inna-l-'izzata li-L-Lâhi jamî'an huwa-S-Samî'u-l-'Alîmu (65) 'alâ 'inna-li-L-Lâhi man fî-s-samâwâti waman fî-l-

'arḍî wamâ yattabi'u-l-laḏîna yad'ûna min dûni-L-Lâhi šurakâ'a 'iy-yattabi'ûna 'illâ-ẓ-ẓanna wa 'in hum 'illâ yaḫruṣûna (66) huwa-l-laḏî ja'ala lakumu-l-layla litaskunû fîhi wa-n-nahâra mubṣiran 'inna fî ḏâlika la-'âyâti-l-liqawmiy-yasma'ûna (67).

Ne te laisse pas affliger par leurs propos. Car toute la gloire échoie en définitive à Allah. Il entend et sait tout (65) Tout ce qui peuple les cieux et la terre appartient à Allah. Ceux qui invoquent d'autres divinités en dehors d'Allah ne s'adressent qu'au néant. Ils sont les jouets de leur imagination et s'abusent étrangement (66) C'est Lui qui a conçu la nuit en vue de votre repos et le jour en vue de vos travaux. Il y a en cela des signes pour ceux qui méditent (67).

Que les paroles des polythéistes ne t'attristent pas, demande l'aide de Dieu et fie-toi à Lui. Tel est le commandement de Dieu à qui échoie la puissance ainsi qu'à Son Messager et aux croyants. Il entend les propos de Ses servants et connait toutes leurs situations.

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre appartient à Dieu. Quand aux idolâtres, ils adorent des statues qui ne peuvent leur être utiles ou leur nuire, et par ailleurs, ils n'ont aucune preuve qu'ils leur devaient cette adoration. Ils ne suivent que des conjectures et ne se contentent que de suppositions.

Ces idolâtres ne trouvent-ils pas que Dieu «**a conçu la nuit en vue de votre repos et le jour en vue de vos travaux**» Ces signes et ces phénomènes ne constituent-ils pas des preuves pour ceux qui sont doués d'intelligence et d'une ouïe, afin de croire en Dieu et en Sa magnifique création!

قَالُوا اتَّخَذَ اللَّهُ وَلَدًا ۗ سُبْحَانَهُ ۖ هُوَ الْغَنِيُّ ۖ لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ ۚ
إِنْ عِندَكُم مِّن سُلْطَانٍ بِهَٰذَا ۚ أَتَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ (٦٨) قُلْ إِنَّ
الَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى اللَّهِ الْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ (٦٩) مَتَاعٌ فِي الدُّنْيَا ثُمَّ إِلَيْنَا
مَرْجِعُهُمْ ثُمَّ نُذِيقُهُمُ الْعَذَابَ الشَّدِيدَ بِمَا كَانُوا يَكْفُرُونَ (٧٠)

qâlû-t-taḫaḏa-L-Lâhu waladan subhânahû huwa-l-ġaniyyu lahû mâ fî-s-

samâwâti wamâ fî-l-'arḍi 'in 'indakum min sulṭânim-bi hâḏâ 'ataqûlûna 'alâ-L-Lâhi mâ lâ ta'lamûna (68) qul 'inna-l-laḏîna yaftarûna 'alâ-L-Lâ-hi-l-kaḏiba lâ yufliḥûna (69) matâ'un fî-d-dunyâ ṯumma 'ilaynâ mar-ji'uhum ṯumma nuḏîquhumu-l- 'aḏâba-š-šadîda bimâ kânû yakfurûna (70).

Ils disent: Allah s'est donné un fils. Gloire à Allah, le Tout-Puissant, le maître des cieux et de la terre. Non, vous n'avez pas de preuves pour dire cela. Comment osez-vos tenir des propos aussi inconsidérés sur le compte d'Allah (68) Dis: Ceux qui imputent des mensonges à Allah seront réprouvés (69) Ephémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété (70).

Dieu désavoue les dires de ceux qui prétendent qu'Il s'est donné un fils! Qu'Il soit élevé au-dessus de tout ce qu'ils Lui ont imputé. Etant le créateur des cieux et de la terre et le possesseur de ce qu'ils contiennent comment peut-Il prendre un fils parmi ceux qui Il a créés? Si vous avez quelque autorité pour parler ainsi et une preuve de vos présomptions, présentez-les et sachez que Dieu se suffit de l'unviers. Forgez-vous de mensonges sur Allah alors que vous n'avez aucune connaissance?

Il y en a là une réfutation de ces dires, un avertissement et une menace. Dieu montre la gravité des dires de ces gens-là et dit: «**Ils disent: «Le Miséricordieux s'est donné un enfant». «Vous avez proféré là un blasphème monstrueux». A ces mots, les cieux ont failli s'entrouvrir, la terre se fendre, les montagnes crouler. Oser attribuer un fils au Miséricordieux? Le Miséricordieux ne saurait avoir un fils**» [Coran XXIX, 88-92].

Dieu met en garde ceux qui tiennent de tels propos et forgent ces mensonges sur Son compte qu'ils ne réussiront plus ni dans la vie présente ni dans l'autre. Dans le bas monde, s'il les conduit par étapes et leur accorde un répit, Il leur fera endurer ensuite un terrible châtiment, car dans le monde d'ici-bas ils jouissent des biens éphémères puis «**nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété**» et de leur mensonge qu'ils ont forgé.

۞ وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ نُوحٍ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ إِن كَانَ كَبُرَ عَلَيْكُم مَّقَامِى

وَتَذْكِيرِي بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَعَلَى ٱللَّهِ تَوَكَّلْتُ فَأَجْمِعُوٓاْ أَمْرَكُمْ وَشُرَكَآءَكُمْ ثُمَّ لَا يَكُنْ
أَمْرُكُمْ عَلَيْكُمْ غُمَّةً ثُمَّ ٱقْضُوٓاْ إِلَيَّ وَلَا تُنظِرُونِ ﴿٧١﴾ فَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَمَا سَأَلْتُكُم
مِّنْ أَجْرٍ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٧٢﴾ فَكَذَّبُوهُ
فَنَجَّيْنَٰهُ وَمَن مَّعَهُۥ فِى ٱلْفُلْكِ وَجَعَلْنَٰهُمْ خَلَٰٓئِفَ وَأَغْرَقْنَا ٱلَّذِينَ كَذَّبُواْ بِـَٔايَٰتِنَا
فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُنذَرِينَ ﴿٧٣﴾

wa-tlu ʻalayhim naba'a nuḥin 'iḏ qâla liqawmihî yâ qawmi 'in kâna kabura ʻalaykum maqâmî wa taḏkîrî bi 'âyâti-L-Lâhi fa'alâ-L-Lâhi tawakkaltu fa'ajmi'û 'amrakum wa šurakâ'akum ṯumma lâ yakun 'amrukum ʻalaykum ġummatan ṯumma-qḍû 'ilayya walâ tunẓirûni (71) fa'in tawallaytum famâ sa'altukum min 'ajrin 'in 'ajriya 'illâ ʻalâ-L-Lâhi wa 'umirtu 'an 'akûna mina-l-muslimîna (72) fakaḏḏabûhu fanajjaynâhu wamamma'ahû fî-l-fulki wa ja'alnâkum ḫalâ'ifa wa 'aġraqnâ-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'âyâtinâ fa-nẓur kayfa kâna ʻâqibatu-l-munḏarîna (73).

Raconte-leur l'histoire de Noé lorsqu'il dit à son peuple: O mon peuple, s'il vous est pénible de me sentir parmi vous et de m'entendre vous rappeler les enseignements d'Allah, je m'en remets à Lui. Réunissez à la foi vos efforts et vos partisans, prenez des décisions nettes et finissez-en avec moi et sans tarder (71) Si vous me désavouez, je ne vous en demanderai pas compte. Mon compte, c'est Allah qui me le règlera. J'ai reçu l'ordre d'être parmi les soumis (72) Ils l'ont traité d'imposteur. Nous l'avons sauvé ainsi que ceux qui l'accompanaient sur l'arche. Nous les avons fait succéder aux autres et nous avons noyé ceux qui avaient traité nos signes de mensonge. Considère quelle a été la fin de ceux qui ont été avertis (73).

Dieu ordonne à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - de raconter aux idolâtres de La Mecque l'histoire de Noé, ceux qui te traitent d'imposteur et te contredisent. Rappelle-leur le sort de son peuple qui l'avait traité de la même façon, comment Dieu les a fait péri en les noyant. Que ces impies Qoraïchites redoutent donc la vengeance de Dieu et de subir le même châtiment.

Noé -que la paix soit sur lui- avait dit à son peuple: «**S'il vous est pénible de me sentir parmi vous**» c'est à dire que ma présence vous

pèse lourd **«et de m'entendre vous rappeler les enseignements d'Allah»** ainsi que Ses signes et preuves, **«Réunissez à la fois vos efforts et vos partisans»** les idoles que vous invoquez et adorez en dehors de Dieu **«prenez des décisions nettes et finissez-en avec moi et sans tarder»** c'est à dire: ne vous inquiétez plus de votre affaire, prenez une décision à mon sujet sans me laisser trop attendre. Car si vous croyez avoir raison et que vous êtes sur le chemin droit, agissez! je ne vous redoute plus parce que vous n'êtes pas dans le vrai. Les mêmes propos avait tenu, plus tard, Houd en défiant son peuple: **«Mettez tout en œuvre contre moi et ne m'accordez aucun répit. Je me confie à Allah mon Seigneur et le vôtre»** [Coran XI, 55-56].

Et Noé de poursuivre: **«Si vous me désavouez»** en me tournant le dos sans m'obéir **«je ne vous en demanderai pas compte»** En d'autres termes: je ne vous demande pas un salaire en vous prodiguant de conseils, car **«mon compte, c'est Allah qui me le règlera»** c'est à dire que mon salaire incombe à Dieu seul: **«J'ai reçu l'ordre d'être parmi les soumis»**, je me conforme à tout ce que Dieu m'a ordonné. Cette soumission qui signifie aussi l'Islam, était la religion unique de tous les Prophètes du premier au dernier, même si leurs lois étaient parfois variées et multiples.

Mais le peuple de Noé **«l'on traité d'imposteur. Nous l'avons sauvé ainsi que ceux qui l'accompagnaient sur l'arche»** ceux qui ont cru en son message». **«Nous les avons fait succéder aux autres et nous avons noyé ceux qui avaient traité nos signes de mensonge. Considère quelle a été la fin de ceux qui ont été avertis».**

ثُمَّ بَعَثْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ رُسُلًا إِلَىٰ قَوْمِهِمْ فَجَآءُوهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَمَا كَانُوا۟ لِيُؤْمِنُوا۟ بِمَا
كَذَّبُوا۟ بِهِۦ مِن قَبْلُ ۚ كَذَٰلِكَ نَطْبَعُ عَلَىٰ قُلُوبِ ٱلْمُعْتَدِينَ ﴿٧٤﴾

ṯumma ba'aṯnâ mim ba'dihî rusulan 'ilâ qawmihim fajâ'ûhum bi-l-bayyinâti famâ kânû liyu'minû bimâ kaḏḏabû bihî min qablu kaḏâlika naṭba'u 'alâ qulûbi-l-mu'tadîna (74).

Après lui, nous avons envoyé des Prophètes à chaque peuple, qui leur apportèrent de preuves manifestes. Ils ne purent se résigenr à accepter ce

qu'ils avaient traité jusque-là de mensonge. C'est ainsi qu'Allah endurcit le cœur des injustes (74).

Plusieurs Prophètes succédèrent à Noé dont chacun était appuyé par de preuves évidentes témoins de leurs messages. Mais ces peuples n'étaient pas à même de croire à ce qu'ils avaient précédemment traité de mensonge: «**C'est ainsi qu'Allah endurcit le cœur des injustes**». Ceux qui ne croient pas auront le cœur scellé à cause de leur impiété jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment implacable.

Du temps d'Adam jusqu'à l'avènement de Noé, les hommes étaient sur le chemin droit et pratiquaient l'Islam, la religion de la soumission à Dieu. Noé, comme on l'a dit, était le premier Envoyé de Dieu aux hommes qui, à cette époque, ont commencé à adorer les idoles. Ibn Abbas a dit que dix siècles se sont écoulés entre Adam et Noé pendant lesquels les hommes étaient tous des musulmans.

En avertissant les polythéistes de La Mecque, Dieu a dit: «**Que des générations nous avons anéanties après Noé**» [Coran XVII, 17] afin que ce verset soit une leçon à ces idolâtres qui ont mécru en Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - et en son message, peut-être cela les porte à changer de politique et d'éviter le châtiment qui les attend.

ثُمَّ بَعَثْنَا مِنۢ بَعْدِهِم مُّوسَىٰ وَهَٰرُونَ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِۦ بِـَٔايَٰتِنَا فَٱسْتَكْبَرُوا۟ وَكَانُوا۟
قَوْمًا مُّجْرِمِينَ ﴿٧٥﴾ فَلَمَّا جَآءَهُمُ ٱلْحَقُّ مِنْ عِندِنَا قَالُوٓا۟ إِنَّ هَٰذَا لَسِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧٦﴾
قَالَ مُوسَىٰٓ أَتَقُولُونَ لِلْحَقِّ لَمَّا جَآءَكُمْ أَسِحْرٌ هَٰذَا وَلَا يُفْلِحُ ٱلسَّٰحِرُونَ ﴿٧٧﴾ قَالُوٓا۟
أَجِئْتَنَا لِتَلْفِتَنَا عَمَّا وَجَدْنَا عَلَيْهِ ءَابَآءَنَا وَتَكُونَ لَكُمَا ٱلْكِبْرِيَآءُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا نَحْنُ
لَكُمَا بِمُؤْمِنِينَ ﴿٧٨﴾

ṯumma ba'aṯnâ mim ba'dihim Mûsâ wa Hârûna 'ilâ Fir'awna wa mala'ihî bi 'âyâtinâ fastakbarû wa kânû qawmam mujrimîn (75) falamma jâ'ahumu-l-haqqu min 'indinâ qâlû 'inna hâḏâ lasihrum-mubînun (76) qâla Mûsâ 'ataqûlûna li-l-haqqi lammâ jâ'akum 'asihrun hâḏâ walâ yuflihu-s-sâhirûna (77) qâlû 'aji'tanâ litalfitanâ 'ammâ wajadnâ 'alayhi

'âbâ'anâ wa takûna lakumâ-l-kibriyâ'u fî-l-'ardi wa mâ nahnu lakumâ bi mu'minîna (78).

Puis nous avons envoyé Moïse et Aaron, porteurs de nos signes, à Pharaon et à sa cour. Ils les accueillirent avec morgue, en pervers endurcis qu'ils étaient. (75) Lorsque nous leur divulguâmes la vérité, ils dirent: «C'est là pure magie» (76) Moïse répliqua: «comment osez-vous traiter de magie la vérité qui est divulguée alors que la magie est une chose réprouvée? (77) Ils dirent: «Êtes-vous venus pour nous détourner des traditions de nos pères et pour avoir tous deux la prédominance dans le pays? Non, nous ne vous croyons pas»(78).

Dieu envoya ensuite Moïse et son frère Aaron (Haroun) à Pharaon et à son peuple avec Ses signes et preuves, mais ceux-ci s'enflèrent d'orgueil, refusèrent d'y croire et de les suivre, car c'était un peuple pervers et coupable.

«Lorsque nous leur divulguâmes la vérité, ils dirent: «C'est là pure magie». Ils étaient sûrs que c'est la vérité qui leur venait du Seigneur, mais ils s'obstinèrent et la renièrent avec injustice comme Dieu le montre dans un autre verset: **«Bien que convaincus, ils les repoussèrent par orgueil et par malignité»** [Coran XXVII, 14].

Moïse les blâma et dit: **«Comment osez-vous traiter de magie la vérité qui est divulguée alors que la magie est une chose réprouvée?»** Allez-vous dire, une fois la vérité vous est parvenue, que c'est évidemment de la magie?» **«Ils dirent: «Etes vous venus pour nous détourner des traditions de nos pères»** et nous écarter de la religion qu'ils suivaient **«et pour avoir tous deux la prédominance dans le pays?» Non, nous ne vous croyons pas».**

Dans le Coran, Dieu mentionne dans plusieurs endroits l'histoire de Moïse -que Dieu le salue- avec Pharaon, qui est l'une des étranges histoires, car Pharaon était circonspect avec Moïse bien que le destin le porta être à son service, si on considère les évènements suivants: Moïse fut élevé dans la cour de Pharaon et même dans son propre logis comme un des ses enfants (comme nous allons en parler plus loin). Mais Dieu lui trouva un issue pour quitter la cour définitivement en lui accordant la Prophétie, le message et lui adressant la parole. Les miracles ne cessèrent d'être pratiqués par Moïse l'un après l'autre

successivement au point où il étonna les gens et les rendit perplexes. Chaque fois qu'il leur montrait un signe il était plus grand que son précédent.

Mais Pharaon, Sa cour et son peuple se furent décidé de nier tout signe, de le traiter de mensonge et de magie en s'enflant d'orgueil et par obstination, jusqu'à ce que Dieu les fît périr en les noyant tous dans une certaine matinée **«Ainsi a été anéantie chaque génération d'infidèles. Gloire à Allah le maître de l'univers»** [Coran VI, 45].

وَقَالَ فِرْعَوْنُ ٱئْتُونِى بِكُلِّ سَٰحِرٍ عَلِيمٍ (٧٩) فَلَمَّا جَآءَ ٱلسَّحَرَةُ قَالَ لَهُم مُّوسَىٰٓ
أَلْقُوا۟ مَآ أَنتُم مُّلْقُونَ (٨٠) فَلَمَّآ أَلْقَوْا۟ قَالَ مُوسَىٰ مَا جِئْتُم بِهِ ٱلسِّحْرُ إِنَّ ٱللَّهَ
سَيُبْطِلُهُۥٓ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُصْلِحُ عَمَلَ ٱلْمُفْسِدِينَ (٨١) وَيُحِقُّ ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦ وَلَوْ
كَرِهَ ٱلْمُجْرِمُونَ (٨٢)

wa qâla Fir'awnu 'tûnî bikulli sâḥirin 'alîmin (79) falammâ jâ'a 'a-s-saḥaratu qâla lahum Mûsâ 'alqû mâ 'antum mulqûna (80) falammâ 'alqû qâla Mûsâ mâ ji'tum bihi-s-siḥru 'inna-L-Lâha sayubṭiluhû 'inna-L-Lâha lâ yuṣliḥu 'amala-l-mufsidîna (81) wa yuḥiqqu-L-Lâhu-l-ḥaqqa bi-kalimâtihî walaw kariha-l-mujrimûna (82).

Pharaon dit alors: «Amenez-moi tous les magiciens de renom» (79) Lorsque les magiciens se présentèrent, Moïse leur dit: «Opérez comme vous voudrez» (80) Après qu'ils eurent opéré, Moïse leur dit: «C'est là de la vulgaire magie. Allah en montrera l'inanité. Il déjoue les entreprises des méchants (81) Allah fera apparaître la vérité dans tout son éclat, quel que soit le dépit des méchants» (82).

Dieu raconte l'histoire de Moïse avec les magiciens et ce que Pharaon a voulu, par ses manœuvres, contredire la vérité. Il demanda de lui amener tous les savants magiciens. Une fois présentés à Moïse, celui-ci leur dit: «Jetez ce que vous avez à jeter». Il les défia parce qu'ils s'opposèrent à lui après la promesse de Pharaon de leur donner une magnifique récompense et de les rapprocher de lui. **«O Moïse, proposèrent-ils, est-ce toi qui va entrer en scène le premier ou nous?»** [Coran XX, 65].

Moïse voulut qu'ils fussent les premiers à opérer voulant par là montrer aux gens réunis que leur invention n'est qu'une ruse de magicien. Puis, agissant de sa part il leur fera présenter la vérité pour abolir leur erreur.

Après que les magiciens eurent jeté, ils ensorcelèrent les yeux des gens, les effrayèrent en déployant une puissante magie. A ce moment-là **«Moïse se sentit envahi par une crainte secrète. Sois sans crainte, suggérâmes-nous à Moïse, tu auras le dessus»** [Coran XX, 67-68]. Lorsque les magiciens jetèrent leurs cordes et leurs bâtons, Moïse leur dit: **«C'est là de la vulgaire magie. Allah en montrera l'inanité Il déjoue les entreprises des méchants» Allah fera apparaître la vérité dans tout son éclat, quelque soit le dépit des méchants».**

فَمَآ ءَامَنَ لِمُوسَىٰٓ إِلَّا ذُرِّيَّةٌ مِّن قَوْمِهِۦ عَلَىٰ خَوْفٍ مِّن فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِمْ أَن يَفْتِنَهُمْ ۚ وَإِنَّ فِرْعَوْنَ لَعَالٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَإِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿٨٣﴾

famâ 'âmana li-Mûsâ 'illâ ḏurriyyatum min qawmihi 'alâ ḫawfim min Fir'awna wa mala'ihim 'ay-yaftinahum wa 'inna Fir'awna la'âlin fî-l-'arḍi wa 'innahû lamina-l-musrifîna (83).

Par crainte de représailles de Pharon et de son clan, Moïse fut abandonné de tous, excepté de la jeunesse. Car Pharaon était à la fois puissant et despote (83).

Malgré les signes et miracles qu'avait apportés Moïse -que Dieu le salue- un petit nombre du peuple de Pharon, la jeunesse parmi sa descendance, en ont cru malgré leur crainte d'être mis à l'épreuve et de retourner à l'incrédulité. Car Pharaon était un tyran, despote, rebelle redoutable et très puissant.

Commentant ce fait, Ibn Abbas a dit: «La descendance de Pharaon qui a cru en Moïse ne fait pas partie des fils d'Israël, elle était formée de la femme de Pharaon, un autre croyant, l'intendant de ses dépôts et la femme de ce dernier». Bien que d'autres ont signalé que cette descendance était des fils d'Israël et non pas les personnes qu'a mentionnées Ibn Abbas. Ceci est un sujet de discussion car tous les fils d'Israël ont cru en Moïse parce qu'ils avaient connaissance de son

avènement d'après les anciennes Ecritures et que Dieu allait les délivrer de Pharaon et qu'ils auraient le dessus. Après la venue de Moïse, Pharaon commença à nuire aux fils d'Israël. Ils dirent à Moïse: «**Nous étions malheureux avant ta venue et nous n'avons pas cessé de l'être après**» [Coran VII, 129]. Si c'est ainsi, comment peut-on prétendre que cette descendance était celle des fils d'Israël qui sont le peuple de Moïse et non pas de Pharoan dont le verset le corrobore «**par crainte de représailles de Pharaon et de son clan**» de peur qu'ils ne les détournent de leur foi étant donné que parmi les fils d'Israël il y avait personne qui redoutait d'être détourné en suivant Moïse.

وَقَالَ مُوسَىٰ يَٰقَوْمِ إِن كُنتُمْ ءَامَنتُم بِٱللَّهِ فَعَلَيْهِ تَوَكَّلُوٓاْ إِن كُنتُم مُّسْلِمِينَ ﴿٨٤﴾ فَقَالُواْ
عَلَى ٱللَّهِ تَوَكَّلْنَا رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِّلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٥﴾ وَنَجِّنَا بِرَحْمَتِكَ مِنَ
ٱلْقَوْمِ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٨٦﴾

wa qâla Mûsâ yâ qawmi 'in kuntum 'âmantum bi-L-Lâhi fa 'alayhi tawakkalû 'in kuntum muslimîna (84) faqâlû 'alâ-L-Lâhi tawakkalnâ rabbanâ lâ taj'alnâ fitnatan li-l-qawmi-ẓ-ẓâlimîna (85) wa najjinâ biraḥmatika mina-l-qawmi-l-kâfirîna (86).

Moïse dit à son peuple: «Si vous croyez en Allah, mettez votre confiance en Lui, comme il sied à des gens soumis» (84) Ils répondirent: «Nous mettons notre confiance en Allah. Seigneur, ne nous laisse pas en but aux exactions des méchants» (85) Protège-nous de ta grâce contre ce peuple impie» (86).

Moïse demanda à son peuple de se confier à Dieu si vraiment ils croient et Lui sont soumis. Dans le Coran on trouve dans plusieurs passages où la foi en Dieu est jointe à la confiance en Lui.

Les fils d'Israël obtempérèrent aux ordres de Moïse et déclarèrent: «**Nous mettons notre confiance en Allah. Seigneur, ne nous laisse pas en but aux exactions des méchants**». Ils invoquèrent Dieu pour qu'Il ne donne ni la victoire ni le pouvoir à leur ennemi afin que celui-ci ne songe qu'il est dans le vrai et les fils d'Israël dans l'erreur, leur détournement sera alors facile.

Moujahed a interprété ceci de la façon suivante: Seigneur, ne laisse pas le clan de Pharaon nous torturer ni par un châtiment venant de Toi, alors ils diraient: «Si vraiment les fils d'Israël étaient dans le vrai, ils n'auraient pas été châtiés et nos n'aurions pas eu le pouvoir sur eux» et alors ils nous détourneraient.

Les fils, d'Israël demandèrent alors au Seigneur de les délivrer, par Sa miséricorde, de ceux qui ont mécru.

وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰ وَأَخِيهِ أَن تَبَوَّءَا لِقَوْمِكُمَا بِمِصْرَ بُيُوتًا وَٱجْعَلُوا۟ بُيُوتَكُمْ قِبْلَةً
وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٧﴾

wa 'awḥaynâ 'ilâ Mûsâ wa 'aḫîhi 'an tabawwa'â liqawmikumâ bimiṣra buyûtan waj'alû buyûtakum qiblatan wa 'aqîmû-ṣ-ṣalâta wa bašširi-l-mu'minîna (87).

Nous envoyâmes alors à Moïse et à son frère cette révélation: «Construisez des maisons en Egypte pour votre peuple en les disposant face à face. Observez la prière et rassurez les croyants par la bonne nouvelle» (87).

Dieu montre dans ce verset pourquoi et comment il a délivré les fils d'Israël de Pharaon et son peuple, en inspirant Moïse et son frère Aaron -que Dieu les salue- d'établir pour leur peuple des demeures en les disposant face à face comme pour former un quartier isolé.

Mais une controverse fut signalée en interprétant l'expression arabe dont le sens est: «prenez vos maisons pour direction-qibla». Ibn Abbas a dit: «Les fils d'Israël ont été autorisés à pratiquer les prières chez eux et d'y persévérer, car Dieu a dit aux croyants: «**O croyants, puisez votre force dans la patience et la prière**» [Coran II, 153]. D'autre part, on a rapporté que quand une affaire tracassait l'Envoyé de Dieu, il recourait à la prière.

Dieu ordonne d'observer la prière en annonçant la bonne nouvelle aux croyants qu'ils obtiendront la récompense et une prompte victoire. Ibn Abbas commenta: Les fils d'Israël disaient: «Nous ne pouvons plus faire nos prières devant les Pharaons». Il leur autorisa alors à les faire

chez eux en établissant leurs maison de sorte qu'elles soient dirigées vers la qibla.

وَقَالَ مُوسَىٰ رَبَّنَآ إِنَّكَ ءَاتَيْتَ فِرْعَوْنَ وَمَلَأَهُۥ زِينَةً وَأَمْوَٰلًا فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا
رَبَّنَا لِيُضِلُّوا۟ عَن سَبِيلِكَ رَبَّنَا ٱطْمِسْ عَلَىٰٓ أَمْوَٰلِهِمْ وَٱشْدُدْ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَلَا
يُؤْمِنُوا۟ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٨٨﴾ قَالَ قَدْ أُجِيبَت دَّعْوَتُكُمَا فَٱسْتَقِيمَا وَلَا
تَتَّبِعَآنِّ سَبِيلَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٨٩﴾

wa qâla Mûsâ rabbanâ 'innaka 'âtayta Fir'awna wa mala'ahû zînatan wa 'amwâlan fî-l-ḥayâti-d-dunyâ rabbanâ liyuḍillû 'an sabîlika rabbanâ-ṭmiss 'alâ 'amwâlihim wašdud 'alâ qulûbihim falâ yu'minû ḥattâ yarawu-l-'aḏâba-l-'alîma (88). qâla qad 'ujîba-d-da'watukumâ fastaqîmâ walâ tattabi'ânî sabîla-l-laḏîna la ya'lamûna (89).

Moïse dit: «Seigneur, Tu as donné à Pharaon et à son peuple le faste et l'abondance dans ce monde. Seigneur, anéantis leurs richesses, endurcis leurs cœurs. Fais qu'ils ne croient qu'en expiant un châtiment terrible» (88) J'ai exaucé vos prières, répondit le Seigneur. Soyez fermes. Ne nous laissez pas entraîner par les ignorants (89).

Telle fut l'imprécation de Moïse contre Pharaon et son clan quand ils refusèrent la vérité et s'obstinèrent dans leur égarement portés par l'orgueil, l'injustice et la tyrannie.

Moïse dit au Seigneur: **«Tu as donné à Pharaon et à son peuple le faste et l'abondance dans ce monde»** de la parure et des biens, afin qu'ils s'écartent de Ton chemin et de tenter les autres de sorte que ceux-ci croient, en recevant ces dons, qu'ils les ont eus à cause de Ton affection pour eux. Et de formuler son imprécation Moïse demanda à Dieu: **«anéantis leurs richesses»** et qu'elles soient transformées en pierres comme elles étaient, comme a précisé Ibn Abbas, **«endurcis leurs cœurs»** en les scellant. **«Fais qu'ils ne croient qu'en expiant un châtiment terrible».**

Cette imprécation fut adresée par Moïse contre Pharaon et ses

conseillers dans un moment de colère pour l'amour de Dieu et de Sa religion, car il n'espérait aucun bien de ces gens-là, tout comme Noé quand il appelait la malédictin de Dieu contre les incrédules: «**Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle**» [Coran LXXI, 26].

Dieu exauça Moïse et son frère, par contre «**soyez fermes**» restez droits et ne suivez pas le chemin de ceux qui ne savent pas. Ibn Jouraïj a précisé que Pharaon, après cette imprécation, survécut quarante jours.

۞ وَجَٰوَزْنَا بِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْبَحْرَ فَأَتْبَعَهُمْ فِرْعَوْنُ وَجُنُودُهُۥ بَغْيًا وَعَدْوًا حَتَّىٰٓ إِذَآ
أَدْرَكَهُ ٱلْغَرَقُ قَالَ ءَامَنتُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱلَّذِىٓ ءَامَنَتْ بِهِۦ بَنُوٓا۟ إِسْرَٰٓءِيلَ وَأَنَا۠ مِنَ
ٱلْمُسْلِمِينَ (٩٠) ءَآلْـَٰٔنَ وَقَدْ عَصَيْتَ قَبْلُ وَكُنتَ مِنَ ٱلْمُفْسِدِينَ (٩١) فَٱلْيَوْمَ
نُنَجِّيكَ بِبَدَنِكَ لِتَكُونَ لِمَنْ خَلْفَكَ ءَايَةً ۚ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ عَنْ ءَايَٰتِنَا
لَغَٰفِلُونَ (٩٢)

wa jâwaznâ bi banî 'Isrâ'îla-l-baḥra fa'atba'ahum Fir'awnu wa junûduhû baġyan wa 'adwan ḥattâ 'id̲â 'adrakahu-l-ġaraqu qâla 'âmantu 'annahû lâ 'ilâha 'illâ-l-Lad̲î 'âmanat bihî banû 'Isrâ'îla wa 'ana mina-l-muslimîna (90) 'âl'âna waqad 'aṣayta qablu wa kunta mina-l-mufsidîna (91) falyawma nunajjîka bi badanika litakûna liman ḫalfaka 'âyatan wa 'inna kaṯîram-mina-n-nâsi 'an 'âyâtina laġafilûna (92).

Nous fîmes franchir la mer au peuple d'Israël. Pharaon et ses troupes se lancèrent à leur poursuite, pleins d'ardeur et de haine. Au moment d'être englouti par les flots, Pharaon s'écria: «Je crois qu'il n'y a d'autre Allah que celui qu'adorent les fils d'Israël. Je me soumets» (90) Oui, tu te soumets maintenant, mais, avant, n'étais-tu pas rebelle et ne te solidarisais-tu pas avec les malfaisants? (91) Aujourd'hui, nous épargnerons ta carcasse pour que tu serves d'exemple à tes successeurs. La plupart des hommes ne prêtent psa attention à nos signes (92).

Lorsque les fils d'Israël qui étaient au nombre de six cent mille combattants, à part leurs descendances, sortirent de l'Egypte, Pharaon ressentit une grande haine contre eux. Il envoya dans les régions des

commandants dans le but de recruter les hommes et former une armée très puissante. Lui et son armée avec toute leur puissance et leur splendeur que Dieu a voulu qu'ils sont comme tels, se mirent à la poursuite des fils d'Israël commandés par Moïse et son frère. Ils parvinrent à les rattraper lors du coucher du soleil. **«Lorsque les deux groupes furent en présence, les compagnons de Moïse s'écrièrent: «Nous sommes atteints»** [Coran XXVI, 61] Comment pourrons-nous les fuir et être sauvés?. Moïse leur répondit: **«Qu'importe! répliqua Moïse. Mon Seigneur est avec moi Il me sauvera»** [Coran XXVI, 62].

A ce moment Dieu ordonna à Moïse de frapper les flots avec son bâton. Chacune des parties de la mer devint semblable à une immense montagne. Les fils d'Israël purent alors traverser les flots, et quand ils furent sur l'autre rive, Pharaon et cent mille de son armée étaient sur la rive. Voyant ce spectacle, ils furent effrayés et voulant rebrousser chemin, mais c'était trop tard; ils s'y enfoncèrent. Michel, l'ange, incitait chaque guerrier à y entrer sans aucune crainte. Quand ils furent tous entre les flots et leurs premiers voulant en sortir pour atteindre l'autre rive, Dieu ordonna à la mer que ses flots s'abattent sur eux. En effet les flots s'abattirent sur Pharaon et son armée tantôt en les soulevant au-dessus et tantôt en les abaissant. Pharaon, éprouvant l'ivresse de la mort s'écria: **«Je crois qu'il n'y a d'autre Allah que celui qu'adorent les fils d'Israël. Je me soumets».**

Pharaon y croit enfin, mais hélas, c'était trop tard: **«La foi acquise en présence du châtiment ne profite pas»** [Coran XL, 85]. Dieu, en répondant à Pharaon, dit: **«Oui, tu te soumets maintenant»** alors que tu me désobéissais avant, et tu étais au nombre des corrupteurs et malfaisants! **«Nous les avons mis à la tête des pourvoyeurs de l'enfer. Ils ne trouveront aucune aide au jour de la résurrection»** [Coran XXVIII, 41].

Tel fut le récit concernant Pharaon que Dieu a voulu faire connaître à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et qui fait partie des mystères. A ce propos Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque Pharaon déclara: «Oui, je crois: il n'y a de Dieu que celui en qui les fils d'Israël croient Gabriel m'avoua: «J'aurais bien aimé que tu me voies en prenant de la boue noire de la mer pour remplir sa bouche afin qu'il n'obtienne une partie de la mi-*

*séricorde» (**Rapporté par Ahmed)**[1]*.

«Aujourdh'hui, nous épargnerons ta carcasse pour que tu serves d'exemple à tes successeurs». Ibn Abbas et d'autres exégètes ont commenté: «Une partie des fils d'Israël doutait de la mort de Pharaon. Dieu ordonna alors à la mer de jeter son cadavre sur le littoral pour qu'ils s'assurent de sa mort. Tel est le sens du verset.

Dieu voulut en sauvant le corps de PHaraon qu'il devienne un signe pour ceux qui viendront après lui car **«la plupart des hommes ne prêtent pas attention à nos signes».**

La noyade de Pharaon et de son armée eut lieu le jour de 'Achoura. A ce propos Ibn Abbas raconte: Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - arriva à Médine et trouva les juifs jeûner le jour de Achoura. Il leur demanda: *«Qu'est-ce ce jour que vous jeûnez?» Ils lui répondirent: «C'est le jour où Dieu donna la victoire à Moïse sur Pharaon» Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire à Ses compagnons: «Vous avez plus de devoirs qu'eux envers Moïse. Jeûnez-le» (**Rapporté par Boukhari)**[2]*.

وَلَقَدْ بَوَّأْنَا بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ مُبَوَّأَ صِدْقٍ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ فَمَا ٱخْتَلَفُوا۟ حَتَّىٰ
جَآءَهُمُ ٱلْعِلْمُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِى بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿٩٣﴾

wa laqad bawwa'nâ banî 'Isra'îla mubawwa'a ṣidqin wa razaqnâhum mina-ṭ-ṭayyibâti famâ-ḫtalafû ḥattâ jâ'ahumu-l-'ilmu 'inna rabbaka yaqḍî baynahum yawma-l-qiyâmati fîmâ kânû fîhi yaḫtalifûna (93).

Nous avans installé les enfants d'Israël d'une manière confortable.

---

(1) قال الإمام أحمد بن حنبل، عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «لما قال فرعون آمنت أنه لا إله إلا الذي آمنت به بنو إسرائيل ـ قال، قال لي جبريل: لو رأيتني وقد أخذت من حال البحر فدسسته في فيه مخافة أن تناله الرحمة» رواه الترمذي وابن أبي حاتم.

(2) قال ابن عباس: قدم النبي ﷺ المدينة واليهود تصوم يوم عاشوراء فقال: «ما هذا اليوم الذي تصومونه؟» فقالوا: هذا يوم ظهر فيه موسى على فرعون، فقال النبي ﷺ لأصحابه: «وأنتم أحق بموسى منهم فصوموه» رواه البخاري.

Nous les avons approvisionnés en bons aliments. Ils ne se divisèrent que le jour où ils reçurent la science. Ton Seigneur les départagera au jour dernier sur ce qui les divise (93).

Dieu rappelle aux fils d'Israël Ses bienfaits et ses faveurs concernant les deux mondes. L'expression «d'une manière confortable» on l'a interprétée qu'il s'agit de leur installation dans un pays sûr qui était formé de l'Egypte et une partie de Châm aux alentours de Jérusalem. Après le périssement de Pharaon et de son armée, Moïse régna sur toute l'Egypte en nous référant aux dires de Dieu: «**Nous avons appelé à leur succéder le peuple hier encore opprimé et, sur la terre couverte de nos bénédictions**» [Coran VII, 137].

Les fils d'Israël continuèrent leur chemin avec Moïse -que Dieu le salue- en se dirigeant vers Jérusalem, le pays de Abraham l'ami de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Là ils rencontrèrent les Amaliq (les tyrans et puissants). Refusant de les combattre en désobéissant à Moïse, Dieu les fit errer quarante ans dans le désert de Sinaï là où Aaron mourut puis Moïse -que Dieu les salue-.

Après cette période d'errance, ils en sortirent avec Youcha' Ben Noun et Dieu leur facilita la conquête de Jérusalem. Ils s'y installèrent jusqu'au jour où Bakhtanassar les vainquit en faisant d'eux des prisonniers, et cette ville resta sous son pouvoir une période déterminée. Plus tard, les compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- purent l'arracher aux mains des chrétiens du temps de 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée-.

«**Nous les avons approvisionnés en bons aliments**» tout ce qui est licite et bon. «**Ils ne se divisèrent que le jour où ils reçurent la science**» En d'autres termes: ils n'ont divergé au sujet de leur religion qu'au moment où la science leur est parvenue. A ce propos il est cité dans un hadith rapporté par Al-Hakem que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les juifs se sont divisés en 71 sectes, les chrétiens en 72, et cette communauté (les musulmans) se seront divisés en 73 sectes dont l'une entrera an Paradis et les autres à l'Enfer».* On lui demanda: «Qui sont-ils ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: *«Ils seront ceux qui appliquent mes enseignements et ceux de mes compagnons».* (Il s'agit de ceux qui entreront au Paradis).

Au sujet de leur division Dieu tranchera leurs différends et les jugera au jour de la résurrection.

فَإِن كُنتَ فِي شَكٍّ مِّمَّآ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ فَسْـَٔلِ ٱلَّذِينَ يَقْرَءُونَ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلِكَ
لَقَدْ جَآءَكَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ
ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَتَكُونَ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٩٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ
عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟
ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٩٧﴾

fa'in kunta fî šakkim-mimmâ 'anzalnâ 'ilayka fas'ali-l-ladîna yaqra'ûna-l-kitâba-min qablika laqad jâ'aka-l-ḥaqqu mi-r-rabbika falâ takûnanna mina-l-mumtarîna (94) walâ takûnanna mina-l-ladîna kaddabû bi 'âyâti-L-Lâhi fatakûna mina-l-ḥâsirîna (95) 'inna-l-ladîna ḥaqqat 'alayhim kalimatu rabbika lâ yu'minûna (96) walaw jâ'yathum kullu 'âatin ḥattâ yarawu-l-'adâba-l-'alîma (97).

Si tu as quelque doute sur ce que nous t'avons révélé, interroge ceux qui ont lu le Livre avant toi. C'est la vérité que t'a révélée ton Seigneur. Ne te laisse pas gagner par ceux qui doutent (94). Ne sois pas avec ceux qui traitent nos signes de mensonge. Sans quoi tu seras du nombre des réprouvés. (95) Ceux qui ont encouru la colère de ton maître ne croiront (96) quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment (97).

Qatada a dit: Il nous a été rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit: «Je ne m'en doute pas et je n'interroge pas». Ceci est une preuve évidente que la description du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et sa venue se trouvent mentionnées dans les Ecritures que lisent les gens du Livre, comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«A ceux qui suivent l'Envoyé-l'apôtre inculte-annoncé par le Pentateuque et les Evangiles...»** [Coran VII, 157]. Mais malgré cette connaissance, tout comme ils connaissent leurs propres enfants, ils en doutent, changent et altèrent ces Ecritures sans y croire ne tenant compte d'aucune preuve. Dieu les dénonce dans ce verset quand Il dit:

«Ceux qui ont encouru la colère de ton maître ne croiront quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment» le jour où leur croyance ne leur servira à rien.

فَلَوْلَا كَانَتْ قَرْيَةٌ ءَامَنَتْ فَنَفَعَهَآ إِيمَٰنُهَآ إِلَّا قَوْمَ يُونُسَ لَمَّآ ءَامَنُوا۟ كَشَفْنَا عَنْهُمْ عَذَابَ ٱلْخِزْىِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَتَّعْنَٰهُمْ إِلَىٰ حِينٍ ﴿٩٨﴾

falawla kânat qaryatun 'â manat fanafa'ahâ 'imânuhâ 'illâ qawma Yunusa lammâ 'âmanû kašafnâ 'anhum 'aḏâba-l-ḫizyi fî-l-ḥayâti-d-dunyâ wa matta'nâhum 'ilâ ḥînin (98).

Que n'ont-elles cru les cités d'autrefois? La foie leur eût été profitable. Seul, le peuple de Jonas s'est couverti. En récompense, nous l'avons soustrait à un châtiment ignominieux dans ce monde et nous l'avons laissé jouir de la vie pendant un certain temps (98).

Si seulement il existait une cité parmi les générations passées qui ait cru, la foi leur eût été profitable. Mais avant toi ô Mouhammad nous n'avons envoyé un Prophète sans être traité de menteur par son peuple ou sa majorité. Dieu a dit à cet égard: **«Triste destin des hommes! chaque fois qu'un prophète leur est envoyé, ils le tournent en dérision»** [Coran XXXVI, 30]. Il a dit également: **«Oui, c'est ainsi. Les peuples passés n'ont reçu aucun Prophète qu'ils ne l'aient traité de sorcier et de possédé»** [Coran LI, 52].

Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Les Prophètes me furent présentés, et je vis le Prophète passer accompagné d'un groupe d'hommes, un autre accompagné d'un seul homme, un troisième accompagné de deux hommes, puis un Prophète seul». Puis il mentionna Moïse qui passa escorté par une multitude d'hommes, enfin la communauté qui, en passant, avait rempli les horizons.

Le but de tout cela consiste à croire qu'aucune cité dans le temps n'a cru tout entière à son Prophète que le peuple de Jonas (Younos), les habitants de Ninive. Leur foi n'était dûe qu'à la crainte d'un châtiment qui leur serait infligé s'ils n'avaient pas cru en constatant ses causes. Leur Prophète Jonas sortit parmi eux pour les avertir d'un terrible

châtiment. Alors ils invoquèrent Dieu, le supplièrent et l'implorèrent, mirent leur confiance en Lui en sortant d'emblée: hommes, enfants, bêtes et troupeaux pour demander à Dieu de leur épargner ce châtiment. Dieu leur fit miséricorde et retarda Son châtiment pendant un certain temps comme il est cité dans ce verset: «**Seul le peuple de Jonas s'est converti. En récompense, nous l'avons soustrait à un châtiment ignominieux dans ce monde et nous l'avons laissé jouir de la vie pendant un certain temps**».

Et Qatada de commenter: «Toute cité qui avait mécru sa croyance ne lui serait d'aucun profit en présence du châtiment sauf le peuple de Jonas quand ils avaient perdu leur Prophète et leur châtiment était tout proche d'eux. Dieu à ce moment jeta le repentir dans leurs cœurs. Ils portèrent alors les vêtements rugueux, séparèrent entre les bêtes et leurs petits, et implorèrent Dieu avec ferveur. Lorsque le Seigneur constata la sincérité de leur repentir et le regret d'avoir commis de mauvaises actions, Il écarta d'eux Son châtiment».

وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَآمَنَ مَن فِي ٱلْأَرْضِ كُلُّهُمْ جَمِيعًا أَفَأَنتَ تُكْرِهُ ٱلنَّاسَ حَتَّىٰ
يَكُونُوا۟ مُؤْمِنِينَ ﴿٩٩﴾ وَمَا كَانَ لِنَفْسٍ أَن تُؤْمِنَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ وَيَجْعَلُ
ٱلرِّجْسَ عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٠٠﴾

walaw šâ'a rabbuka la 'âmana man fî-l-'arḍi kullhum jamî'an 'afa'anta tukrihu-n-nâsa ḥattâ yakûnû mu'minîna (99) wamâ kâna linafsin 'an tu'mina 'illâ bi 'iḏni-L-Lâhi wa yaj'alu-r-rijsa 'ala-l-laḏîna lâ ya'qilûna (100).

Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé Sa foi. Vas-tu contraindre les hommes à se convertir? (99) Aucune âme ne peut acquérir la foi sans la grâce d'Allah. Allah accablera de son mépris ceux qui ne le comprennent pas (100).

O Mouhammad! Sache que si ton Seigneur l'avait voulu, tous les habitants de la terre aurait embrassé la foi. Mais Il agit avec sagesse, tout comme Il a dit: «**Si Allah avait voulu, Il vous aurait groupés en un seul peuple**» [Coran V, 48], et: «**Les croyants doutent-ils qu'Allah, S'Il**

***voulait, pourrait ramener* à lui l'Humanité toute entière»** [Coran XIII, 31]. C'est pourquoi Il s'adresse à Son Prophète: **«Vas-tu contraindre les hommes à se convertir?»**. Cette affaire ne dépend pas de toi ô Mouhammad mais c'est Dieu qui le décida, une réalité confirmée dans plusieurs versets du Coran dont voici quelques uns:

- Tu n'as pas pour mission, ô Prophète, de convertir les hommes. C'est à Allah que cette mission incombe» [Coran II, 272].

- Tu ne diriges pas qui tu veux. Tandis qu'Allah dirige qui Il veut [Coran XXVIII, 56].

- Tu n'as pas d'autre attribut que de prêcher et c'est à nous seul qu'il appartient de demander compte [Coran LXXXVIII, 22].

Dieu Donc Très Haut réalise ce qu'Il veut, dirige qui Il veut et égare qui Il veut, tout est régi par Sa science, Sa sagesse et Son équité. **«Aucune âme ne peut acquérir la foi sans la grâce d'Allah. Allah accablera de son mépris ceux qui ne le comprennent pas»** c'est à dire: ne comprennent ni Ses signes ni Ses preuves. Tout ceci dépend de la grâce de sa direciton.

قُلِ ٱنظُرُوا۟ مَاذَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَا تُغْنِى ٱلْءَايَٰتُ وَٱلنُّذُرُ عَن قَوْمٍ لَّا
يُؤْمِنُونَ (١٠١) فَهَلْ يَنتَظِرُونَ إِلَّا مِثْلَ أَيَّامِ ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلِهِمْ ۚ قُلْ
فَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُنتَظِرِينَ (١٠٢) ثُمَّ نُنَجِّى رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ
كَذَٰلِكَ حَقًّا عَلَيْنَا نُنجِ ٱلْمُؤْمِنِينَ (١٠٣)

quli-nẓurû mâḏâ fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ tuġnî-l-'âyâtu wa-n-nuḏuru 'an qawmi-l-la yu'minûna (101) fahal yantaẓirûna 'illâ miṯla 'ayyâmi-l-laḏîna ḫalaw min qablihim qul fantaẓirû 'innî ma 'akum mina-l-muntaẓirîna (102) ṯumma nunajjî rusulanâ wa-l-laḏîna 'âmanû kaḏâlika ḥaqqan 'alaynâ nunji-l-mu'minîna (103).

Dis: Réfléchissez à tout ce que contiennent les cieux et la terre. Mais de quelle utilité peuvent être nos signes et nos avertissements pour ceux qui ne croient pas (101). Attendent-ils de passer par les mêmes épreuves que les générations éteintes! Dis-leur: Attendez. Et moi j'attendrai avec vous (102)

Nous sauverons alors nos émissaires et les croyants. C'est notre devoir de sauver les croyants (103).

Dieu pousse les hommes à méditer Ses signes, ce qu'Il a créé dans les cieux et sur la terre, et à considérer Sa merveilleuse création: La pluie qui descend du ciel pour donner à la terre la vie après sa mort, les différentes récoltes, plantations, fleurs et végétations diverses, les bêtes de différentes natures et utilités, les montagnes, les plaines, les déserts, les mers et ce qu'elles renferment qui, malgré leurs flots, sont au service des hommes. Il n'y a de Dieu que Lui, le Seigneur des mondes. Mais hélas ni les signes, ni les avertissements, ne peuvent être d'utilité à ceux qui persévèrent dans leur mécroyance.

O Mouhammad! ceux qui t'ont traité d'imposteur «**attendent-ils de passer par les mêmes épreuves que les générations éteintes**» qui avaient agi de la sorte avec leurs Prophètes? «**Attendez. Et moi j'attendrai avec vous**» le jour où Dieu se vengera de ces incrédules. Puis «**Nous sauverons alors nos émissaires**» nos Prophètes et messagers «**C'est notre devoir de sauver les croyants**» Un devoir que Dieu s'est imposé, surtout quand Il a dit: «**Votre Seigneur a inscrit au nombre de ses devoirs la clémence**» [Coran VI, 54].

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu a écrit un Livre qui se trouve auprès de Lui au-dessus du Trône, (dans lequel on lit): «Ma clémence a devancé Ma colère»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمْ فِى شَكٍّ مِّن دِينِى فَلَآ أَعْبُدُ ٱلَّذِينَ تَعْبُدُونَ مِن
دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِنْ أَعْبُدُ ٱللَّهَ ٱلَّذِى يَتَوَفَّىٰكُمْ ۖ وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ
﴿١٠٤﴾ وَأَنْ أَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٥﴾ وَلَا
تَدْعُ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُكَ وَلَا يَضُرُّكَ ۖ فَإِن فَعَلْتَ فَإِنَّكَ إِذًا مِّنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠٦﴾

---

(1) جاء في الصحيحين: «إن الله كتب كتاباً فهو عنده فوق العرش، إن رحمتي سبقت غضبي» رواه بخاري ومسلم.

وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ إِلَّا هُوَ ۖ وَإِن يُرِدْكَ بِخَيْرٍ فَلَا رَآدَّ
لِفَضْلِهِۦ ۚ يُصِيبُ بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۚ وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٧﴾

qul yâ 'ayyuhâ-n-nâsu 'in kuntum fî šakkim min dînî falâ 'a'budu-l-ladîna ta'budûna min dûni-L-Lâhi walâkin 'a'budu-L-Lâha-l-ladî yatawaffâkum wa 'umirtu 'an 'akuna mina-l-mu'minîna (104) wa'an 'aqîm wajhaka li-d-dîni hanîfan walâ takûnanna mina-l-mušrikîna (105) walâ tad'u min dûni-L-Lâhi mâlâ yanfa'uka walâ yaurruka fa 'in fa'alta fa 'innaka 'idm-mina-z-zâlimîna (106) wa 'iy-yamsaska-L-Lâhu bidurrin falâ kâšifa lahû 'illâ huwa wa 'iy-yuridka bihayrin falâ râdda lifadlihî yusîbu bihî may-yašâ'u min 'ibâdihî wa huwa-l-Gafûru-r-Rahîmu (107).

Dis: O hommes, peut-être doutez-vous de ma religion? Sachez que, pour ma part, je n'adorerai jamais les divinités que vous avez intronisées auprès d'Allah. Mais j'adore Allah qui tient votre vie entre Ses mains et j'ai l'ordre d'être croyant (104) J'ai l'ordre aussi de ne m'orienter que du côté de la vraie religion et d'éviter ceux qui prêtent des associés à Allah (105) N'invoque pas, à côté d'Allah, ce qui ne peut ni t'aider ni te nuire. Si tu le faisais, tu serais du nombre des injustes (106) Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que Lui ne peut y mettre fin. S'Il te désigne pour une faveur, personne ne saurait en empêcher la réalisation. Il répand sur qui Il veut ses faveurs. Il est clément et miséricordieux (107).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad! Dis aux hommes: «Si vous êtes dans le doute au sujet de ma religion, cette religion droite qui m'a été révélée, je n'adore plus ce que vous adorez en dehors de Lui. Je n'adore que Dieu seul sans lui reconnaître des associés, Lui qui vous fait mourir comme Il vous a créé et sachez que votre retour sera vers Lui. Si vos divinités vous les considérez comme de vrais dieux, invoquez-les alors pour qu'elles me nuisent. Mais elles ne pourront ni nuire ni être utiles, car c'est Dieu seul qui détient en Ses mains le mal et le bien, Il n'a pas d'associés et j'ai reçu l'ordre d'être au nombre de ceux qui croient».

L'expression: «**J'ai l'ordre aussi de ne m'orienter que du côté de la**

vraie religion» signifie: voue un culte pur à Dieu et acquitte-toi des prescriptions cultuelles en vrai croyant».

«Si Allah t'afflige d'un mal...» car tant au bien qu'au mal, tout deux dépendent du vouloir de Dieu seul. Anas Ben Malek a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ne demandez que le bien la vie durant. Exposez-vous aux «souffles» de Dieu, car Dieu envoie des souffles de Sa miséricorde pour atteindre qui Il veut. Demandez-Lui de cacher vos défauts et d'apaiser votre frayeur».*

Dieu, certes, est indulgent, accorde son pardon à qui se repent à Lui en délaissant tout péché même s'il s'agit du polythéisme.

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَكُمُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكُمْ فَمَنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِى
لِنَفْسِهِۦ وَمَن ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا وَمَآ أَنَا۠ عَلَيْكُم بِوَكِيلٍ ﴿١٠٨﴾ وَٱتَّبِعْ مَا
يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَٱصْبِرْ حَتَّىٰ يَحْكُمَ ٱللَّهُ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿١٠٩﴾

qul yâ 'ayyuhâ-n-nâsu qad jâ' 'akumu-l-ḥaqqu mi-r-rabbikum famani-htadâ fa 'innamâ yahtadî linafsihî waman ḍalla fa 'innamâ yaḍillu 'alayhâ wamâ' 'ana 'alaykum biwakîlin (108) wa-t-tabi' mâ yuḥâ' 'ilayka waṣbir ḥattâ yaḥkuma-L-Lâhu wa huwa ḥayru-l-ḥâkimîn (109).

Dis: O hommes, la vérité vous est venue de votre Seigneur. Celui qui aura pris la bonne voie en profitera. Quiconque s'en sera écarté, ce sera à son propre détriment. Je n'ai pas à répondre de vous (108) Conforme-toi aux ordres de ton Seigneur. Attends toujours qu'Allah ait décidé. Il est le meilleur des juges (109).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de faire connaître aux hommes que ce qu'il leur apporte est la vérité venue de Lui sans aucun doute possible. Quiconque l'aura suivi et s'en sera conformé, n'acquérra que le bien. Mais celui qui s'en sera écarté, ne s'égarera qu'à son propre détriment.

«Je n'ai pas à répondre de vous» En d'autres termes: je ne suis pas votre protecteur pour que vous soyez des croyants. Je ne suis qu'un avertisseur et la bonne direction incombe à Dieu.

«Conforme-toi aux ordres de ton Seigneur» Attache-toi aux enseignements que Dieu t'a révélés, endure les méfaits de ceux qui te contredisent jusqu'à ce que Dieu juge et tranche vos différends car **«Il est le meilleur des juges»** qui applique la justice et l'équité.



11 - SOURATE DE HOUD

123 versets

Révélée à la Mecque, à l’exception des versets 12, 17 et 114 révélés à Médine

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ كِتَٰبٌ أُحۡكِمَتۡ ءَايَٰتُهُۥ ثُمَّ فُصِّلَتۡ مِن لَّدُنۡ حَكِيمٍ خَبِيرٍ ﴿١﴾ أَلَّا تَعۡبُدُوٓاْ إِلَّا
ٱللَّهَۚ إِنَّنِي لَكُم مِّنۡهُ نَذِيرٞ وَبَشِيرٞ ﴿٢﴾ وَأَنِ ٱسۡتَغۡفِرُواْ رَبَّكُمۡ ثُمَّ تُوبُوٓاْ إِلَيۡهِ يُمَتِّعۡكُم
مَّتَٰعًا حَسَنًا إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمّٗى وَيُؤۡتِ كُلَّ ذِي فَضۡلٖ فَضۡلَهُۥۖ وَإِن تَوَلَّوۡاْ فَإِنِّيٓ أَخَافُ
عَلَيۡكُمۡ عَذَابَ يَوۡمٖ كَبِيرٍ ﴿٣﴾ إِلَى ٱللَّهِ مَرۡجِعُكُمۡۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٌ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’Alif-Lâm-ra kitâbun ’uḥkimat ’âyâtuhû ṯumma fuṣṣilat mi-l-ladun ḥakîmin ḫabîrin (1) ’allâ ta‘budû ’illâ-L-Lâha ’innanî lakum minhu naḏîrun wa bašîrun (2) wa ’ani-staġfirû rabbakum ṯumma tûbû ’ilayhi yumatti‘kum matâ‘an ḥasanan ’ilâ ’ajalim musamman wa yu’ti kulla ḏî faḍlin faḍlahû wa ’in tawallaw fa’innî ’aḫâfu ‘alaykum ‘aḏâba yawmin kabîrin (3) ’ilâ-L-Lâhi marji‘ukum wahuwa ‘alâ kulli šay’in qadîrun (4).

Au nom d’Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Alif-Lam-Ra. Voici un livre conçu en versets fondamentaux et d’autres qui constituent des développements de la part du Sage et de l’Instruit (1) N’adorez qu’Allah. Je suis chargé de Lui de vous avertir et de vous annoncer la bonne nouvelle (2) Implorez le pardon de votre Maître. Soumettez-vous à Lui. Il vous assurera une vie paisible jusqu’au terme fixé. Il recon-

naîtra à chacun ses mérites. Si vous restez rebelle, je crains pour vous un châtiment qui fasse date (3) C'est à Allah que vous ferez retour. Il est tout-Puissant (4).

Le Coran est un Livre céleste révélé par un Sage et un Informé, dont ses versets sont renforcés et expliqués où on ne trouve aucune ambiguité, qui appelle les hommes à n'adorer qu'un Dieu seul sans Lui reconnaître des associés.

«Je suis chargé par Lui de vous avertir et de vous annoncer la bonne nouvelle» Si vous désobéissez à Dieu vous encourrez Sa colère et subirez Son châtiment, et par contre, si vous Lui obéissz vous serez récompensés.

Dans un hadith authentifié on rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - monta un jour sur le mont As-Safa et appela les phratries des tribus Qoraïchites une par une, les plus proches puis les moins proches. Une fois les hommes réunis, il leur dit: *«O Qoraïchites! «Si je vous dis que l'ennemi va vous attaquer de jour, me croirez-vous?»* Ils lui répondirent: «Certes oui car tu n'a jamais raconté de mensonges». Il répliqua: *«Alors je suis pour vous un avertisseur qui vous met en garde contre un châtiment atroce et proche»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

«Implorez le pardon de votre Maître. Soumettez-vous à Lui» Demandez pardon à votre Seigneur pour absoudre vos péchés précédents et revenez vers Lui en vous soumettant à Lui pour être sauvés de ce qui vous attend, persévérez-y et alors: **«Il vous assurera une vie paisible»** dans ce bas monde **«jusqu'au terme fixé. Il reconnaitra à chacun ses mérites»** dans la vie future. Ce verset, comme a dit Qatada, est pareil à celui-ci: **«Quiconque, mâle ou femelle, fait le bien tandis qu'il est croyant, sûrement nous lui ferons vivre une excellente vie»** [Coran XVI, 97].

---

(1) جاء في الحديث الصحيح أن رسول الله ﷺ صعد الصفا، فدعا بطون قريش الأقرب ثم الأقرب، فاجتمعوا، فقال: «يا معشر قريش أرأيتم لو أخبرتكم أن خيلاً تصبّحكم ألستم مصدقيّ؟» فقالوا: ما جربنا عليك كذباً، قال «فإني نذير لكم بين يدي عذاب شديد» رواه البخاري.

Dans un hadith authentifié l'Envoyé de Dieu - qu'Aliah le bénisse et le salue - a dit à Sa'd: *«Tu ne fais une dépense en vue de Dieu sans que tu ne sois récompensé, même pour la nourriture que tu mets dans la bouche de ta femme»*.

Quant aux dires de Dieu: «**Il reconnaîtra à chacun ses mérites**» Ibn Mass'oud a dit: «Quiconque commet une mauvaise action on la lui inscrira comme telle. Celui qui fait une bonne action, elle lui sera décuplée. S'il a été puni dans le bas monde pour une mauvaise action, les dix bonnes actions resteront dans son actif. Mais s'il n'en a pas été puni, une seule bonne action sera soustraite et il lui restera neuf». Puis il poursuivit: «Sera péri et perdu quiconque ses «unités» l'emporteront sur ses «dizaines».

«**Si vous restez rebelle, je crains pour vous un châtiment qui fasse date**» c'est une menace lancée à quiconque se détourne des enseignements de Dieu, traite Ses Prophètes des menteurs, car un châtiment inéluctable l'attend au jour de la résurrection.

«**C'est à Allah que vous ferez retour. Il est tout-Puissant**» Tous les hommes sans exception retourneront vers Dieu. Comme Il est puissant sur toute chose, Il rétribuera ses saints serviteurs par la plus belle récompense, se vengera de Ses ennemis. Il y en a là donc une exhortation et un avertissement.

أَلَآ إِنَّهُمْ يَثْنُونَ صُدُورَهُمْ لِيَسْتَخْفُوا۟ مِنْهُ ۚ أَلَا حِينَ يَسْتَغْشُونَ ثِيَابَهُمْ يَعْلَمُ مَا
يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ۚ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٥﴾

'alâˆ 'innahum yaṯnûna ṣudurahum liyastaḫfû minhu 'alâ ḥîna yastaġšûna ṯiŷbahum ya'lamu mâ yusirrûna wa mâ yu'limûna 'innahû 'alîmn biḏâti-ṣ-ṣudûri (5).

Ils tournent le torse pour se cacher d'Allah. Oublient-ils qu'à l'instant même où ils s'habillent, Allah sait ce qu'ils pensent et ce qu'ils expriment, l'oublient-ils? Allah voit dans le tréfonds des cœurs (5).

En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit que les hommes, dans

le temps, avaient honte de s'exposer au ciel entièrement nus quand ils commerçaient avec leurs femmes.

Dans une autre interprétation, toujours d'après Ibn Abbas, il a dit: En commettant les mauvaises actions, ou en disant quelque chose, ils se couvraient de leurs vêtements pour se cacher de Dieu ou ils se repliaient sur eux-mêmes. Dieu leur fait connaître **«qu'à l'instant même où ils s'habillent, Allah sait ce qu'ils pensent et ce qu'ils expriment»** c'est à dire même à l'instant où ils se couvrent de leurs vêtements dans les ténèbres de la nuit, Il connait ce qu'ils expriment et font, soit en secret, soit ouvertement car **«Allah voit dans le tréfonds des cœurs»**.

Abdullah Ben Chadad rapporte que lorsque quelqu'un passa par l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - il se repliait sur lui-même et cachait sa tête. Dieu alors fit cette révélation.

وَمَا مِن دَآبَّةٍ فِي ٱلْأَرْضِ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ رِزْقُهَا وَيَعْلَمُ مُسْتَقَرَّهَا وَمُسْتَوْدَعَهَا كُلٌّ فِي
كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ٦

wamâ min dã̂bbatin fî-l-arḍi 'illâ 'alâ-L-Lâhi rizquhâ wa ya'lamu musta-qarrahâ wa mustawda'ahâ kullun fî kitâbim-mubînin (6).

Il n'y a pas de créature sur terre qui n'attende d'Allah sa nourriture, dont Allah ne connaisse à la fois la demeure et le lieu de sa mort. Tout est écrit dans le Livre authentique (6).

Il incombe à Dieu de pourvoir aux besoins de Ses créatures et de leur assurer la subsistance. Que cette créature (litt. bête) soit petite ou grande, Il connaît son gîte et son repaire. Suivant une interprétation de Ibn Abbas: Il connait son gîte et son dépôt c'est à dire le lieu de sa mort. Pour Moujahed: il s'agit de demeure qui est l'utérus et du dépôt qui est les reins. Tout cela est consigné dans un livre évident auprès de Dieu, comme Il a dit: **«Nous n'avons rien omis dans le livre de la création. Comme tous les autres êtres, ils retourneront à leur Seigneur»** [Coran VI, 38]. Il l'affirme également dans ce verset: **«Il sait ce que recèlent le sein de la terre et l'abîme des mers. Il n'est pas une feuille qui tombe, qui Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une**

brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création» [Coran VI, 59]. Donc tout est écrit dans un livre évident.

وَهُوَ ٱلَّذِي خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ وَكَانَ عَرْشُهُۥ عَلَى ٱلْمَآءِ
لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا ۗ وَلَئِن قُلْتَ إِنَّكُم مَّبْعُوثُونَ مِنۢ بَعْدِ ٱلْمَوْتِ
لَيَقُولَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧﴾ وَلَئِنْ أَخَّرْنَا عَنْهُمُ ٱلْعَذَابَ
إِلَىٰٓ أُمَّةٍ مَّعْدُودَةٍ لَّيَقُولُنَّ مَا يَحْبِسُهُۥٓ ۗ أَلَا يَوْمَ يَأْتِيهِمْ لَيْسَ مَصْرُوفًا عَنْهُمْ
وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٨﴾

wa huwa-l-laḏî ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-’arḍa fî sittati ’ayyâmin wa kâna ‘aršuhû ‘alâ-l-mâ’i liyabluwakum ’ayyukum ’aḥsanu ‘amalan wa la ’in qulta ’innakum mab‘ûṯûna mim ba‘di-l-mawti layaqûlanna-l-laḏîna kafarû ’in haḏâ ’illâ siḥrum mubînun (7) wa la’in ’aḫḫarnâ ‘anhumu-l-‘aḏâba ’ilâ ’ummatim ma‘dûdatin liyaqûlunna mâ yaḥbisuhû ’alâ yawma ya’tihim laysa maṣrûfan ‘anhum wa ḥâqa bihim mâ kânû bihî yastahzi’ûna (8).

C’est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours. Son Trône était sur les flots. Il avait pour but de faire apparaître quels étaient les meilleurs d’entre vous. Et quand tu leur dis qu’ils ressusciteront après leur mort, les infidèles ne manquent pas de traiter cette prédiction de pure magie (7) Si nous reculons leur châtiment à une date ultérieure, les voilà qui disent: «Qu’est-ce qui empêche ce châtiment?» Qu’ils le sachent, le jour où il se produira, rien ne pourra les en sauver. Ce qu’ils traitent avec raillerie les accablera (8).

Dieu est certes capable sur toute chose. Il a créé les cieux et la terre en six jours, Son Trône était sur l'eau. L’imam Ahmed rapporte d’après Imran Ben Houssayn que l’Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «O Bani Tamim, ayez cette bonne nouvelle» Ils lui répondirent: «Tu nous l’as déjà annoncée, donne-nous donc». Il poursuivit: «O habitants de Yemen, acceptez cette bonne nouvelle» Ils lui dirent: «Nous l’avons acceptée. Raconte-nous donc au sujet de la création de cet univers». Il répliqua: «Dieu existait avant tout. Son

Trône était sur l'eau. Il a écrit sur la Tablette Gardée tout ce qui existera». A ce moment, reprit Imran, un homme vint me dire que ma chamelle s'est détachée de son licol. Je partis à sa recherche et j'ignore ce que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit après ma sortie».

Abdullah Ben Amr Ben Al-'As rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit: *«Dieu a prédestiné à toutes les créatures leurs termes et leurs biens avant la création des cieux et de la terre de cinquante mille ans. Son Trône était sur l'eau»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Dieu créa les cieux et la terre afin que les hommes en profitent et L'adorent sans rien Lui associer. Aucune chose soit-elle dans les cieux ou sur la terre n'a été créée vainement et sans un but déterminé. Plusieurs versets du Coran en parlent et nous nous limitons à ces deux à titre d'exemple:

- Nous n'avons pas créé sans but le ciel et la terre et ce qui les sépare» [Coran XXXVIII 27].

- Peut-être pensiez-vous que vous aviez été créés sans but et que vous ne nous feriez jamais retour? Qu'Il soit exalté le vrai Souverain» [Coran XXIII, 27].

Lorsque Dieu a mentionné les œuvres, Il n'a pas exigé la «quantité» mais «la qualité» et ceci pour éprouver Ses serviteurs et pour savoir qui d'entre eux accomplissent les meilleures actions **«Il avait pour but de faire apparaître quels étaient les meilleurs d'entre vous».**

Aucune action ne serait agréée de Dieu si elle n'était accomplie en vue de Lui et conforme aux normes qu'a précisées le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Si l'une d'elles n'est pas conforme à une de ces deux actions, elle serait nulle.

«Et quand tu leur dis qu'ils ressusciteront après leur mort» Si, ô Mouhammad, tu avertis les idolâtres qu'ils seront ressuscités après la mort,

---

(1) في صحيح مسلم عن عبد الله بن عمرو بن العاص قال، قال رسول الله ﷺ «إن الله قدر مقادير الخلائق قبل أن يخلق السماوات والأرض بخمسين ألف سنة وكان عرشه على الماء».

et comme ils ont été créés ils seront ramenés à la vie, ils nieront la résurrection et le rassemblement attribuant à Dieu son incapacité de faire une chose pareille, alors que ce sera pour Lui une affaire plus facile que la première création, comme Il l'affirme dans ce verset: **«C'est Lui qui fait naître et renaître la création. Il Lui est encore plus facile de la faire renaître»** [Coran XXX, 27]. Obstinés et rebelles **«les infidèles ne manquent pas de traiter cette prédiction de pure magie»** En plus ils prétendent que ceux qui croient à un tel phénomène ne sont que ceux qui sont ensorcelés par les propos du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

«Si nous reculons leur châtiment à une date ultérieure» En d'autres termes, si nous écartons d'eux le châtiment jusqu'à une date déterminée, où ils seront jugés en leur accordant un répit, ils répondent avec impertinence: **«Qu'est-ce qui empêche ce châtiment?»** parce qu'ils sont enclins au doute et au mensonge, et ils ne trouvent aucun autre prétexte.

وَلَئِنْ أَذَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِنَّا رَحْمَةً ثُمَّ نَزَعْنَٰهَا مِنْهُ إِنَّهُۥ لَيَـُٔوسٌ كَفُورٌ ﴿٩﴾
وَلَئِنْ أَذَقْنَٰهُ نَعْمَآءَ بَعْدَ ضَرَّآءَ مَسَّتْهُ لَيَقُولَنَّ ذَهَبَ ٱلسَّيِّـَٔاتُ عَنِّىٓ ۚ إِنَّهُۥ لَفَرِحٌ
فَخُورٌ ﴿١٠﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ
كَبِيرٌ ﴿١١﴾

wa la'in 'adaqnâ-l-insâna minnâ rahmatan tumma naza'nâha minhu 'innahu laya'ûsun kafûrun (9) wa la'in 'adaqnâhu na'mâ'a ba'da darrâ'a massathu liyaqûlanna dahaba-s-sayyi'âtu 'annî 'innahû lafarihun fahûrun (10) 'illâ-l-ladîna sabarû wa 'amilû-ss-sâlihâti 'ûlâ'ika lahum magfiratun wa 'ajrun kabîrun (11).

Si nous accordons à l'homme notre bénédiction et que nous la lui retirions, le voilà en proie au désespoir et au ressentiment le plus vif. (9) Le faisons-nous bénéficier d'un bienfaît après une période d'adversité, il s'écrie: «Enfin, c'en est fini de mes malheurs» Car, il est inconséquent et prompt à s'enorgueillir. (10) Ceux qui sont constants et pratiquent les bonnes œuvres ceux-là sont pardonnés et recevront une belle récompense (11).

L'homme de par sa nature possède des caractères répugnants, à

l'exception de ceux qui jouissent de la miséricorde de Dieu. Une fois infligé par un malheur quelconque après une période d'aisance, le voilà désespéré et pessimiste ne voyant devant lui qu'un future sombre et, d'autre part, il manifeste son ingratitude c'est comme il n'a jamais connu une période prospère et aisée. Ainsi est son cas quand il goûte un bienfait divin après que le malheur l'a touché, il s'écrie: «Les malheurs se sont éloignés de moi» convaincu qu'il n'en sera plus infligé. Alors il se montre joyeux et fier: joyeux à cause de ce qu'il dispose comme bienfaits, et fier en s'enorgueillissant sur les autres.

Mais il en est des hommes qui sont à l'inverse de la catégorie précédente. Ils sont **«ceux qui sont constants»** en endurant les malheurs sans se plaindre **«et pratiquent les bonnes œuvres»** en état d'aisance et de bonne santé. **«Ceux-là sont pardonnés»** à cause de leurs malheurs qu'ils ont supporté **«et recevront une belle récompense»** pour prix de leurs bonnes actions qu'ils ont accomplies pendant la période d'aisance.

Il est cité dans un hadith que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, tout mal qui atteint le croyant, s'agit-il d'une lassitude, maladie, détresse ou angoisse, même une piqure d'épine, lui vaut de la part de Dieu une rémission de ses péchés»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Et dans les deux Sahihs on trouve également ce hadith: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, Dieu ne décrète une chose pour le croyant sans qu'elle ne soit un bien pour lui. En effet lorsqu'un bonheur l'atteint, il est reconnaissant et ceci est un bien pour lui, et lorsqu'un malheur le frappe, il se montre constant, et cela est encore un bien pour lui. Nul autre que le croyant ne lui adviendra une chose pareille»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) جاء في الحديث: «والذي نفسي بيده لا يصيب المؤمن هم ولا غم ولا نصب ولا وصب ولا حزن حتى الشوكة يشاكها إلا كفر الله عنه بها من خطاياه» رواه بخاري ومسلم.

(2) في الصحيحين: والذي نفسي بيده لا يقضي الله للمؤمن قضاء إلا كان خيراً له إن أصابته سراء فشكر كان خيراً له، وإن أصابته ضراء فصبر كان خيراً له، وليس ذلك لأحد غير المؤمن».

فَلَعَلَّكَ تَارِكٌۢ بَعْضَ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَضَآئِقٌۢ بِهِۦ صَدْرُكَ أَن يَقُولُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ
عَلَيْهِ كَنزٌ أَوْ جَآءَ مَعَهُۥ مَلَكٌ ۚ إِنَّمَآ أَنتَ نَذِيرٌ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ وَكِيلٌ
﴿١٢﴾ أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ فَأْتُوا۟ بِعَشْرِ سُوَرٍ مِّثْلِهِۦ مُفْتَرَيَٰتٍ وَٱدْعُوا۟ مَنِ
ٱسْتَطَعْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٣﴾ فَإِلَّمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَكُمْ فَٱعْلَمُوٓا۟
أَنَّمَآ أُنزِلَ بِعِلْمِ ٱللَّهِ وَأَن لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ فَهَلْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٤﴾

fala'allaka târikum-ba'ḍa mâ yûḥâ 'ilayka wa ḍâ'iqum-bihî ṣadruka 'ay-yaqûlû lawlâ 'unzila 'alayhi kanzun 'aw jâ'a ma'ahû malakun 'innamâ 'anta nadîrun wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in wakîlun (12) 'am yaqûlûna.ft-arâhu qul fa'tû bi'ašri suwarim-mitlihî muftarayâtin wa-d'û mani-staṭa'tum min dûni-L-Lâhi 'in kuntum ṣâdiqîna (13) fa'il-lam yastajîbû lakum fa'lamû 'annamâ 'unzila bi 'ilmi-L-Lâhi wa 'a-l-lâ 'ilâha 'illâ hu-wa fahal 'antum muslimûna (14).

Vas-tu délaisser une partie de ce qui t'a été révélé, laisseras-tu faiblir ton courage quand tu les entendras dire: «Que ne lui envoie-t-on un trésor ou que ne lui adjoigne-t-on un ange?» Rappelle-toi que tu n'es qu'un simple avertisseur et qu'Allah est le représentant de tout l'univers. (12) Ils s'obstinent à dire que le Coran est une invention du Prophète. Réponds: «Composez seulement dix sourates semblables aux miennes. Et, pour cela, recourez à toutes les divinités que vous pourrez en dehors d'Allah, si vous êtes sincères» (13) S'ils s'avèrent incapables, apprenez que ce Coran est révélé par la volonté d'Allah et qu'il n'y a d'autre Allah que Lui. Finirez-vous par croire?» (14).

Dieu, par ces versets, réconforte Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour le laisser oublier ce que les idolâtres lui attribuent, par exemple quand «**les méchants ajoutent: «Vous ne suivez qu'un homme possédé»** [Coran XXV. 8]. Il lui ordonne de ne plus ressentir de l'angoisse à entendre des propos pareils et de persévérer dans l'appel à Dieu de jour et de nuit sans se lasser, comme Il a dit: «**Nous savons que leurs propos oppressent ton cœur**» [Coran XV, 97].

«Vas-tu délaisser une partie de ce qui t'a été révélé, laisseras-tu faiblir ton courage quand tu les entendras dire...» Sache que tu n'es qu'un aver-

tisseur comme les autres prophètes qui t'ont précédé, qui ont été traités d'imposteurs et même on leur a nui, ils ont tout enduré jusqu'au moment où ils ont été secourus par Dieu à Lui la puissance et la gloire.

Puis Dieu montre le caractère inimitable du Coran et que nul ne pourra produire un livre pareil, ou dix sourates qui lui soient semblables ou même une seule sourate.. Car les paroles divines ne sont nullement pareilles à celles de ses créatures, tout comme Ses qualités diffèrent totalement des leurs; ainsi que Sa nature. Qu'Il soit élevé et exalté.

«S'ils s'avèrent incapables» si donc ils ne vous répondent pas, sachez qu'ils ne pourraient plus le faire car le Coran est descendu avec la science de Dieu, renfermant Ses ordres et Ses interdictions. Soumettez-vous donc à Lui et sachez qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui.

مَن كَانَ يُرِيدُ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا وَزِينَتَهَا نُوَفِّ إِلَيْهِمْ أَعْمَٰلَهُمْ فِيهَا وَهُمْ فِيهَا لَا
يُبْخَسُونَ ﴿١٥﴾ أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَيْسَ لَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ إِلَّا ٱلنَّارُ وَحَبِطَ مَا صَنَعُوا۟
فِيهَا وَبَٰطِلٌ مَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾

man kâna yurîdu-l-ḥayâta-d-dunyâ wa zînatahâ nuwaffi 'ilayhim 'a'mâlahum fîhâ wa hum fîhâ lâ yubḫasûna (15) 'ûlâ'ika-l-ladîna laysa lahum fî-l-'âḫirati 'illâ-n-nâru wa ḥabiṭa mâ ṣana'û fîhâ wa baṭilum-mâ kânû ya'malûna (16).

Ceux qui se confinent dans les plaisirs et le luxe du monde, nous rétribuerons leurs œuvres dans ce monde même, sans chercher à les déprécier (15) Mais, dans l'autre monde, ils n'auront que l'enfer pour partage. Leurs œuvres n'auront aucune valeur. Et on infirmera ce qu'ils ont fait sur terre (16).

Ibn Abbas a commenté: On rétribue les bonnes œuvres des hypocrites dans le bas monde et ils ne sont pas lésés d'une pellicule de datte».

Dieu veut dire par ce verset: Quiconque accomplit une bonne œuvre, s'agit-il d'un jeûne ou d'une prière, rien que pour acquérir les

biens de ce monde, Je les lui accorde, mais, dans la vie future, ses œuvres seront vaines et il sera perdant».

Anas et Al-Hassan ont précisé que ce verset fut descendu au sujet des gens d'Ecriture: les juifs et les chrétiens; tandis que Moujahed a trouvé qu'il concerne tous les hypocrites.

Qatada a commenté: «Quiconque dont le bas monde est son but et sa préoccupation, Dieu rétribue ses bonnes œuvres dans le bas monde mais dans l'autre il ne trouvera dans son actif aucune bonne action pour en être rétribué. Quant au croyant il récoltera une double récompense: une dans la vie d'ici-bas et une dans l'au-delà; tout comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«Que ceux qui recherchent la vie de ce monde sachent que nous en accordons les plaisirs à qui nous voulons et dans la mesure que nous voulons. Qu'ils sachent aussi que nous leur réservons l'enfer où ils seront précipités, couverts d'opprobre et rejetés par tous. Celui qui désire la vie future, qui s'efforce de la mériter et qui a la foi, Allah lui en saura gré»** [Coran XVII, 18-19].

Ce qui est aussi confirmé par ce verset: **«Celui qui peine en vue de la vie future, nous estimerons ses efforts au-delà de leur valeur. Celui qui peine en vue de ce monde, nous laisserons aboutir ses efforts. Mais il n'aura aucune part dans l'autre»** [Coran XLII, 20].

أَفَمَن كَانَ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّهِۦ وَيَتْلُوهُ شَاهِدٌ مِّنْهُ وَمِن قَبْلِهِۦ كِتَٰبُ مُوسَىٰٓ إِمَامًا
وَرَحْمَةً ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۚ وَمَن يَكْفُرْ بِهِۦ مِنَ ٱلْأَحْزَابِ فَٱلنَّارُ مَوْعِدُهُۥ ۚ فَلَا تَكُ
فِى مِرْيَةٍ مِّنْهُ ۚ إِنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٧﴾

'afaman kâna 'alâ bayyinatim-mi-r-rabbihî wa yatlûhu šâhidum-minhu wa min qablihî kitâbu Mûsâ 'imâman wa raḥmatan 'ulâ'ika yu'minûna bihî wa may-yakfur bihî mina-l-'aḥzâbi fa-n-nâru maw'iduhû falâ taku fî miryatim minhu 'innahu-l-ḥaqqu mi-r-rabbika wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ yu'minûna (17).

Est-il possible de comparer ces gens-là à ceux qui croient aux révélations de leur Seigneur et au Livre de Moïse, guide et bénédiction du ciel, et qui calquent leur conduite sur leurs croyances? Les voilà, les vrais croyants.

Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer. N'aie aucun doute sur l'authenticité du Livre. C'est la vérité apportée par ton Seigneur. Mais la plupart des hommes sont incrédules (17).

Tel est le cas des croyants ils sont conformes à la nature que Dieu a donnée aux hommes, c'est à dire soumis, ou selon une interprétation nés sur l'islamisme. Dieu ordonne à Son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Suis fermement ta religion dans toute sa rigueur. C'est une obligation inhérente à la nautre de l'homme»** [Coran XXX, 30].

A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tout enfant est né sur la «Fitra» (l'islamisme). Ses parents font de lui un juif, un chrétien ou un mazdéen* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit aussi: *«Dieu Très Haut dit: «J'ai créé tous Mes serviteurs des musulmans-soumis. Les démons viennent emporter leur religion, leur interdisent ce que Je leur ai rendu licite. Ils leur ordonnent de M'associer ce à quoi je n'ai confié aucun pouvoir»* ***(Rapporté par Mouslim)***[2].

«Est-il possible de comparer ces gens-là à ceux qui croient aux révélations de leur Seigneur». Cette partie du verset, qui ne donne pas exactemnt le sens du texte arabe est interprétée de la façon suivante: **«Que dire alors de ceci qui est basé sur une preuve venant de son Seigneur et qu'un témoin de Sa part récite».** On peut dire, et c'est d'ailleurs la vérité, que toutes les lois divines successives révélées aux Prophètes complètent les unes les autres et sont terminées par celle de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - la parfaite qui aborge toutes les autres étant la dernière. Ce témoin de la part du Seigneur n'est autre que le Coran transmis par Gabriel au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et divulgué par celui-ci à sa communauté d'abord mais, en fait, à tous les hommes.

---

(1) في الصحيحين: «كل مولود يولد على الفطرة فأبواه يهودانه أو ينصرانه أو يمجسانه.

(2) في صحيح مسلم: «يقول الله تعالى إني خلقت عبادي حنفاء، فجاءتهم الشياطين، فاجتالتهم عن دينهم، وحرمت عليهم ما أحللت لهم. وأمرتهم أن يشركوا بي ما لم أنزل به سلطاناً».

«et au Livre de Moïse» qui est le Pentateuque (ou la Torah) **«guide et bénédiction du ciel»** que Dieu le fit descendre comme un guide au peuple de Moïse et une miséricorde. Quiconque y croit fermement sera guidé à croire au Coran, voilà le sens des dires de Dieu: **«et qui calquent leur conduite sur leurs croyances? Les voilà les vrais croyants»**.

Puis contre ceux qui traitent le Coran ou une partie de lui de mensonge, Dieu lance cette menace: **«Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer»** parmi les habitants de la terre, les incrédules, les idolâtres, les gens du Livre et tous ceux que le Coran leur est parvenu. D'ailleurs, Dieu à déjà averti tous les hommes en chargeant Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire: **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera»** [Coran VI, 19]. Donc ceux-là sont voués au Feu s'ils n'y croient pas.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, tout homme qui entend parler de mon message qu'il soit juif ou chrétien et n'y croit pas, entrera à l'Enfer» (Rapporté par Mouslim)*[1].

Sa'id Ben Joubaïr a commenté: «Entendant les propos du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - cités dans le hadith précédent, je me demandai: «Quel verset du Coran corrobore les dires du Prophète? A la fin j'ai trouvé celui-là: **«Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer»**.

«N'aie aucun doute sur l'authenticité du Livre. C'est la vérité apportée par ton Seigneur». Il ne faut donc jamais douter de cette révélation, un ordre venant de Dieu qu'on rencontre souvent dans le Coran dont voici un verset à titre d'exemple: **«Voilà le Livre qui ne doit pas être mis en doute»** [Coran II, 2].

Mais la plupart des hommes n'y croient pas malgré les preuves évidentes et l'authenticité de ce Livre.

---

(1) ورد في الصحيح «والذي نفسي بيده لا يسمع بي أحد من هذه الأمة يهودي أو نصراني ثم لا يؤمن بي إلا دخل النار» أخرجه مسلم عن أبي موسى الأشعري.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ يُعْرَضُونَ عَلَىٰ رَبِّهِمْ وَيَقُولُ
ٱلْأَشْهَـٰدُ هَـٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ كَذَبُوا۟ عَلَىٰ رَبِّهِمْ ۚ أَلَا لَعْنَةُ ٱللَّهِ عَلَى ٱلظَّـٰلِمِينَ
﴿١٨﴾ ٱلَّذِينَ يَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبْغُونَهَا عِوَجًا وَهُم بِٱلْـَٔاخِرَةِ هُمْ كَـٰفِرُونَ
﴿١٩﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ لَمْ يَكُونُوا۟ مُعْجِزِينَ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا كَانَ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِنْ أَوْلِيَآءَ
يُضَـٰعَفُ لَهُمُ ٱلْعَذَابُ ۚ مَا كَانُوا۟ يَسْتَطِيعُونَ ٱلسَّمْعَ وَمَا كَانُوا۟ يُبْصِرُونَ ﴿٢٠﴾
أُو۟لَـٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٢١﴾ لَا جَرَمَ
أَنَّهُمْ فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ هُمُ ٱلْأَخْسَرُونَ ﴿٢٢﴾

wa man 'aẓlamu mimmani-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiban 'ûlâ'ika yu'raḍûna 'alâ rabbihim wa yaqûlu-l-'ašhâdu hâ'ulâ'i-l-laḏîna kaḏabû 'alâ rabbihim 'alâ la'natu-L-Lâhi 'alâ-ẓ-ẓâlimîna (18) l-laḏîna yaṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi wa yabġunahâ 'iwajan wa hum bi-l-'âḫirati hum kâfirûna (19) 'ûlâ'ika lam yakûnû mu'jizîna fî-l-'arḍi wamâ kâna lahum min dûni min-L-Lâhi 'awliyâ'a yuḍâ'afu lahumu-l-'aḏâbu mâ kânû yastaṭî'ûna-s-sam'a wamâ kânû yubṣirûna (20) 'ûlâ'ika-l-laḏîna ḫasirû 'anfusahum wa ḍalla 'anhum mâ kânû yaftarûna (21) lâ jarama 'annahum fî-l-'âḫirati humu-l-'aḫsarûna (22).

Y a-t-il plus coupables que ceux qui inventent des mensonges sur le compte d'Allah? Ceux-là seront confrontés avec leur Seigneur et les témoins s'écrieront: «Les voilà, ceux qui ont dit des mensonges sur leur Seigneur». Malédiction d'Allah sur les coupables (18) Les coupables, je veux dire ceux qui détournent leurs prochains de la voie d'Allah, qui cherchent à rendre celle-ci tortueuse et qui ne croient pas à la vie future (19) Ceux-là qu'ils le sachent ne sauraient tenir Allah en échec sur terre ni trouver aucun protecteur contre lui. Leur châtiment sera double. Ne leur répugnait-il pas, en effet, d'entendre ou de voir tout ce qui touchait à la vérité? (20) Ils se seront perdus eux-mêmes et ils invoqueront en vain les divinités qu'ils ont inventées (21) Assurément, ils seront parmi les plus maltraités dans l'autre monde (22).

Les injustes et ceux qui auront forgé des mensonges contre Dieu seront dénoncés devant tout le monde au jour de la résurrection. A ce

propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu rapprochera de Lui le croyant (au jour de la résurrection), Il le prendra à Ses côtés, le dissimulera (des regards des autres) et lui dira: «Reconnais-tu tel péché? Reconnais-tu tel péché?» Il Lui répondra: «Certes oui, Seigneur» Une fois qu'il a reconnu tous ses péchés, et que le croyant aura le sentiment d'être perdu, Dieu lui dira: «Je les ai dissimulés pour toi dans le bas monde et aujourd'hui Je te les pardonne». Puis on lui dônnera le livre de ses bonnes actions. Quant aux incrédules et hypocrites, leurs témoins diront:* **«Les voilà, ceux qui ont dit des mensonges sur leur Seigneur. Malédiction d'Allah sur les coupables»** ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed d'après Ibn Omar)[1].***

«Les coupables, je veux dire ceux qui détournent leurs prochains de la voie d'Allah, qui cherchent à rendre celle-ci tortueuse» Ceux qui repoussent les autres à suivre la voie de la vérité et les empêchant à emprunter le chemin qui les mène à Dieu à Lui la puissance et la gloire, en leur rendant cette voie tortueuse. Ceux-là ne croient pas à la vie future.

«Ceux-là, qu'ils le sachent ne sauraient tenir Allah en échec sur terre ni trouver aucun protecteur» ils ne pourraient plus réduire Dieu à l'impuissance et ils sont toujours sous Son pouvoir et Il est capable de se venger d'eux à tout moment. Mais Il leur a accordé un délai jusqu'au jour où leurs yeux se fixeront d'horreur. A cet égard l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu accorde un répit à l'injuste, mais quand Il le saisira, Il ne le lâchera plus».*

Ceux-là, le châtiment sera doublé pour eux, car Dieu leur avait donné des oreilles, des yeux et des cœurs; mais ni leurs oreilles, ni leurs yeux, ni leurs cœurs ne leur ont servi à quoi que ce soit. Ils étaient comme des sourds qui n'ont pas entendu la voix de la vérité et

---

(1) ورد عن رسول الله ﷺ قال: «إن الله عزّ وجلّ يدني المؤمن، فيضع عليه كنفه ويستره من الناس، ويقرره بذنوبه، ويقول له: أتعرف ذنب كذا؟ أتعرف ذنب كذا؟ أتعرف ذنب كذا؟ حتى إذا قرره بذنوبه، ورأى في نفسه أنه قد هلك، قال: فإني قد سترتها عليك في الدنيا، وإني أغفرها لك اليوم، ثم يعطى كتاب حسناته، وأما الكفار والمنافقون فيقول: ﴿الأشهاد هؤلاء الذين كذبوا على ربهم ألا لعنة الله على الظالمين﴾ أخرجه البخاري ومسلم.

aveugles n'ayant pas vu son chemin. Dieu les décrit clairement dans ce verset: «**Ils diront alors: «Si nous avions écouté et si nous avions été raissonnables, nous ne serions pas parmi les damnés**» [Coran LXVII, 10].

«**Ils se seront perdus eux-mêmes et ils invoqueront en vain les divinités qu'ils ont inventées.** Ceux-là seront au jour du compte final les plus grands perdants où ils goûteront le feu ardent qui ne s'éteindra pas. Ils y invoqueront en vain les idoles et les statues qu'ils adoraient en dehors de Dieu, mais au contaire, ces divinités ne feront qu'à leur nuire davantage, tout comme lorsque Abraham a dit à son peuple: «**Au jour de la résurrection, vous vous renierez et vous vous maudirez les uns les autres. L'enfer sera votre démeure vous n'aurez aucun soutien**» [Coran XXIX, 25].

Les coupables seront les grands perdants au jour de la résurrection parce que, dans le bas monde, ils avaient préféré, à cause de leurs péchés, l'eau bouillante aux délices du Paradis, la nourriture des damnés aux houris aux grands yeux, et l'abime aux palais. Sans doute ils sont les perdants.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَأَخْبَتُوٓا۟ إِلَىٰ رَبِّهِمْ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ
هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٢٣﴾ ۞ مَثَلُ ٱلْفَرِيقَيْنِ كَٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْأَصَمِّ وَٱلْبَصِيرِ
وَٱلسَّمِيعِ ۚ هَلْ يَسْتَوِيَانِ مَثَلًا ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٢٤﴾

'inna-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti wa 'aḫbatû 'ilâ rabbihim 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-l-jannati hum fîhâ ḫâlidûna (23) maṯalu-l-farîqayni ka-l-'a'mâ wa-l-'aṣammi wa-l-baṣîri wa-s-samî'i hal yastawiyâni maṯalan 'afalâ tadakkarûna (24).

Ceux qui croient, pratiquent les bonnes œuvres et s'humilient devant leur Seigneur, ceux-là auront le paradis pour séjour éternel (23) Incrédules et croyants sont comparables à l'aveugle et au sourd et à celui qui voit et entend. Ces deux sortes de personnes peuvent-elles être confondues? Finirez-vous par comprendre? (24).

Après avoir montré le cas et le sort des réprouvés, Dieu parle des bienheureux ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, et qui auront

le Paradis comme récompense. Ils y trouveront les demeures élevées, les fruits à portée de leurs mains, les vierges bonnes et belles, les différents fruits. Ils auront l'occasion de regarder leur Seigneur, le créateur des cieux et de la terre. Ils y demeureront pour l'éternité, resteront toujours jeunes, n'éprouveront aucune maladie, ne cracheront pas et ne moucheront pas. Tous ces déchets ne sortiront que comme un rot et leur sueur sera comme du musc.

Faisant la comparaison entre les deux catégories, Dieu démontre que les damnés et les croyants ressemblent à un aveugle et un sourd et à celui qui voit et entend. L'incrédule est pareil à un aveugle qui ne voit ni connait le chemin du bien, sourd qui n'entend pas les arguments et les exhortations pour en tirer profit. Car si Dieu avait reconnu quelque bien en eux Il aurait fait en sorte qu'ils entendent.

Quant au croyant, il est intelligent et perspicace, capable de distinguer entre la vérité et l'erreur, et par la suite, il suit la premier et délaisse l'autre. Il entend l'argument et les preuves pour en profiter.

«Finirez-vous par comprendre?» que ces deux sortes de personnes ne sont plus semblables comme l'affirme ce verset: **«Les élus du Paradis ne sauraient être comparés aux damnés de l'Enfer. Bienheureux les élus du Paradis»** [Coran XLIX, 20] et celui-ci n'est qu'une autre affirmation: **«L'aveugle ne saurait être assimilé à celui qui voit, pas plus que les ténèbres à la lumière, pas plus que l'ombre à la chaleur. Les vivants ne sauraient être assimilés aux morts»** [Coran XXXV < 19-22].

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦٓ إِنِّى لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٢٥﴾ أَن لَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّا ٱللَّهَ
إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ أَلِيمٍ ﴿٢٦﴾ فَقَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ
مَا نَرَىٰكَ إِلَّا بَشَرًا مِّثْلَنَا وَمَا نَرَىٰكَ ٱتَّبَعَكَ إِلَّا ٱلَّذِينَ هُمْ أَرَاذِلُنَا بَادِىَ
ٱلرَّأْىِ وَمَا نَرَىٰ لَكُمْ عَلَيْنَا مِن فَضْلٍۭ بَلْ نَظُنُّكُمْ كَـٰذِبِينَ ﴿٢٧﴾

walaqad 'arsalnâ Nûḥan 'ilâ qawmihî̂ 'innî lakum nad̲îrum mubînun (25) 'a-l-Î ta'budû̂ 'illâ-L-Lâha 'innî̂ 'aḫâfu 'alaykum 'ad̲âba yawmin 'alîmin (26) faqâla-l-mala'u-l-lad̲îna kafarû min qawmihî mâ narâka 'illâ bašaram-mit̲lanâ wamâ narâka-t-taba'aka 'illâ-l-lad̲îna hum 'arâd̲

ilunâ bâdiya-ra'yi wamâ narâ lakum 'alaynâ min faḍlim bal naẓunnukum kâḏibîna (27).

Nous envoyâmes Noé à son peuple. «Je suis chargé, dit-il, de vous avertir solennellement (25) N'adorez qu'Allah. Sans quoi je crains que vous ne subissiez un châtiment douloureux». (26). Les puissants de son peuple, qui ne croyaient pas, lui tinrent ces propos: «Tu ne nous parais pas fait autrement que nous. Tu n'as pas pour adeptes que la lie du peuple. Aucune grâce particulière ne vous élève au-dessus de nous. Bien plus, nous vous prenons pour des imposteurs» (27).

Noé -que Dieu le salue- fut le premier Prophète envoyé vers les polythéistes, les adorateurs des idoles. Il leur dit: **«Je suis chargé de vous avertir solennellement»** de n'adorer que Dieu seul sinon vous subirez Son châtiment terrible. Si vous persévérez dans votre idolâtrie, je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux.

«Les puissants de son peuple» qui sont les chefs et les élites parmi les mécréants lui répondirent: **«Tu ne nous parais pas fait autrement que nous»**. Tu n'es ni ange ni un autre être mais un mortel comme nous, comment pourrait-il que tu reçoives une révélation en dehors de nous? Bien plus, nous ne te voyons, à première vue suivi que par les plus méprisables d'entre nous, tels que les marchands, les tiscerands et leurs similaires, sans qu'il y ait parmi eux ni chef ni distingué. D'autant plus, ceux qui t'ont suivi, ils ont agi à l'aveuglette. **«Aucune grâce particulière ne vous élève au-dessus de nous»** Donc ni création ni caractère ne vous donnent sur nous aucune supériorité en suivant cette nouvelle religion. **«Bien plus, nous vous prenons pour des imposteurs»** en nous appelant à la piété, l'adoration d'un Dieu unique et au bonheur.

Cette opposition des incrédules à Noé et ses adeptes ne prouve que leur ignorance et leur manque de perspicacité. Que ceux qui suivent la vérité soient des pauvres ou des méprisables cela ne la dénigre pas et ne la conteste jamais, même si, en même temps, les chefs et les avisés la suivent. Ce qui est logique et naturel que les vertueux et les justes suivent la vérité même s'ils sont des pauvres, et les méprisables soient ceux qui la nient même s'ils sont des riches et puissants. L'exemple que nous donne la société est le plus grand témoin quand les chefs, riches et orgueilleux s'opposent à la vérité, la preuve

est les dires de Dieu: «**Mais ils disent: «Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces»** [Coran XLIII, 22].

Dans un long récit rapporté par Abou Soufian, lorsque Héraclius le roi des Romains lui demanda: «Ceux qui suivent Mouhammad sont-ils les puissants ou les faibles?», il lui répondit: «Ce sont plutôt les faibles».

Que les gens croient à la vérité, à première vue, ceci n'est ni un défaut ni une honte, car une fois cette vérité apparue, il n'y aura aucun moyen pour la contester. Les Prophètes et messagers -que Dieu les salue- n'ont apporté que des lois et religions claires.

«Aucune grâce particulière ne vous élève au-dessus de nous» Ces propos tenus par les mécréants ne dénotent que leur aveuglement car ils étaient très loin de la vérité, ils ne l'avaient ni vue ni entendue, dans leur doute ils tergiversaient et dans l'au-delà, seraient les grands perdants.

قَالَ يَٰقَوۡمِ أَرَءَيۡتُمۡ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٖ مِّن رَّبِّي وَءَاتَىٰنِي رَحۡمَةٗ مِّنۡ عِندِهِۦ فَعُمِّيَتۡ
عَلَيۡكُمۡ أَنُلۡزِمُكُمُوهَا وَأَنتُمۡ لَهَا كَٰرِهُونَ ﴿٢٨﴾

qâla yâ qawmi 'ara'aytum 'in kuntu 'alâ bayyinatim mir-r-rabbî wa 'âtânî raḥmatan min 'indihî fa 'ummiyat 'alaykum 'anulzimukumûhâ wa 'antum lahâ kârihûna (28).

Il répondit: «O mon peuple, qu'y puis-je? Délégué vers vous avec des preuves de mon Seigneur et pourvu de Sa grâce, ma mission vous demeure incomprise. Vais-je vous contraindre à y croire, en dépit de votre aversion?».

Et Noé de leur répondre: **«Qu'y puis-je? Délégué vers vous avec des preuves de mon Seigneur?»** Voyez-vous si je m'appuie sur une preuve irréfutable envoyée par mon Seigneur et que je suis un Prophète sincère, et si cela vous reste incompris ou caché sans pouvoir le saisir **«vais-je vous contraindre à y croire»** et vous l'imposer alors que vous y répugnez?

وَيَٰقَوْمِ لَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مَالًا ۖ إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ ۚ وَمَآ أَنَا۠ بِطَارِدِ ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوٓا۟ ۚ إِنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ رَبِّهِمْ وَلَٰكِنِّىٓ أَرَىٰكُمْ قَوْمًا تَجْهَلُونَ ﴿٢٩﴾ وَيَٰقَوْمِ مَن
يَنصُرُنِى مِنَ ٱللَّهِ إِن طَرَدتُّهُمْ ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٣٠﴾

wa yâqawmi lâ 'as'alukum 'alayhi mâlan 'in 'ajrî 'illâ 'alâ-L-Lâhi wamâ 'ana biṭâridi-l-laḏîna 'â manû 'innahum mulâqû rabbihim walâkinnî 'arâkum qawman tajhalûna (29) wayâqawmi may-yansurunî mina-L-Lâhi 'in ṭarattuhum 'afalâ taḏakkarûna (30).

O mon peuple, je ne vous demande aucune rétribution. Je n'attends aucune récompense que d'Allah. Je ne saurais repousser ceux qui croient. Ils ne font qu'entrer en contact avec leur Seigneur. Vous me semblez un peuple d'ignorants (291) O mon peuple, qui me préservera de la colère d'Allah, si je repousse ces gens? Allez-vous comprendre? (30).

Noé répliqua toujours aux incrédules: «Je ne vous demande aucun salaire contre les conseils que je vous prodigue, mon salaire n'incombe qu'à Dieu à Lui la puissance et la gloire. «**Je ne saurais repousser ceux qui croient**» à savoir qu'ils lui avaient demandé de congédier ceux qui avaient cru en lui par pruderie de s'asseoir avec eux, tout comme les polythéistes de La Mecque avaient demandé à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - de repousser les pauvres et les faibles qui lui tenaient compagnie pour qu'ils ne soient avec eux dans une même assemblée. Dieu à ce moment lui fit cette révélation: «**Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur, matin et soir**» [Coran VI, 52].

وَلَآ أَقُولُ لَكُمْ عِندِى خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ وَلَآ أَقُولُ إِنِّى مَلَكٌ وَلَآ أَقُولُ
لِلَّذِينَ تَزْدَرِىٓ أَعْيُنُكُمْ لَن يُؤْتِيَهُمُ ٱللَّهُ خَيْرًا ۖ ٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا فِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ إِنِّىٓ إِذًا
لَّمِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣١﴾

walâ 'aqûlu lakum 'indî ẖazâ'inu-L-Lâhi walâ 'a'lamu-l-ġaybi walâ 'aqûlu 'innî malakun walâ 'aqûlu li-l-laḏîna tazdarî 'a'yunukum lay-yu'tiyahumu-L-Lâhu ẖayran 'Al-Lâhu 'a'lamu bimâ fî 'anfusihim 'innî 'iḏa-l-lamina-ẓ-ẓâlimîna (31).

Je ne prétends pas disposer des trésors d'Allah ni deviner l'avenir. Je ne prétends pas être un ange. Je ne saurais avancer qu'Allah ne gratifiera pas ces gens que vous méprisez. Allah seul sait ce que recèlent leurs cœurs. Si je m'arrogeais ces prérogatives, je ne serais moi-même qu'un réprouvé (31).

Noé n'est qu'un Prophète chargé d'appeler les hommes à adorer Dieu seul, sans leur demander aucune récompense. Pour cela il doit appeler le noble et le pauvre, quiconque aura répondu à son appel aura trouvé son salut. D'autre part il ne peut pas disposer des trésors de Dieu, ni connait le mystère incommunicable sauf ce que Dieu a voulu qu'il le sache. Il n'est plus un ange mais un mortel comme les autres et chargé d'une mission et appuyé par des miracles et signes. Quant à ceux que vous méprisez, je ne vous dis pas qu'ils n'auront pas leur récompense auprès de Dieu car «**Allah seul sait que recèlent leurs cœurs**» Si vraiment ils sont des croyants sincères, alors Dieu ne les lésera pas de leurs récompenses.

قَالُوا۟ يَٰنُوحُ قَدْ جَٰدَلْتَنَا فَأَكْثَرْتَ جِدَٰلَنَا فَأْتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ
ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٣٢﴾ قَالَ إِنَّمَا يَأْتِيكُم بِهِ ٱللَّهُ إِن شَآءَ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٣٣﴾ وَلَا
يَنفَعُكُمْ نُصْحِىٓ إِنْ أَرَدتُّ أَنْ أَنصَحَ لَكُمْ إِن كَانَ ٱللَّهُ يُرِيدُ أَن يُغْوِيَكُمْ هُوَ رَبُّكُمْ
وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٣٤﴾

qâlû yâ Nûḥu qad jâdaltanâ fa 'akṯarta jidâlanâ fa'tinâ bimâ ta 'idunâ 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (32) qâla 'innamâ ya'tîkum bihi-L-Lâhu 'in šâ'a wamâ 'antum bi mu'jizîna (33) walâ yanfa'ukum nusḥû 'in 'aradtu 'an 'anṣaḥa lakum 'in kâna-L-Lâhu yurîdu'ay-yuġwîyakum huwa rabbukum wa 'ilayhi turja'ûna (34).

Ils dirent: «O Noé, assez discuté. Nous n'avons que trop discuté jusqu'ici. Provoque le malheur dont tu nous menaces, si tu es sincère» (32) Allah vous l'enverra, S'Il le veut. Et vous ne saurez l'en empêcher (33) Malgré toute ma bonne volonté, mes conseils ne vous serviront de rien s'il est dans les desseins d'Allah de vous perdre. C'est votre Maître. C'est à Lui que vous ferez retour (34).

Le peuple de Noé demanda de hâter le châtiment et la vengeance de Dieu, il lui dit: «**Nous n'avons que trop discuté jusqu'ici**» nos discussions sont devenues stériles. Invoque ton Seigneur d'abattre sur nous Son supplice comme bon vous semble. «**Provoque le malheur dont tu nous menaces**» Et Noé de répondre: «**Allah vous l'enverra, s'Il le veut. Et vous ne saurez l'en empêcher**». Dieu, qui est capable sur toute chose, vous l'apportera quand Il veut, ceci dépend de Sa volonté.

«**Malgré toute ma bonne volonté, mes conseils ne vous serviront de rien s'il est dans les desseins d'Allah de vous perdre**». Mon conseil ne vous profiterait pas si je vous le donnais et que mon Seigneur veuille vous dérouter et vous égarer. Il est votre Seigneur et vers Lui vous serez ramenés.

أَمْ يَقُولُونَ افْتَرَاهُ ۖ قُلْ إِنِ افْتَرَيْتُهُ فَعَلَيَّ إِجْرَامِي وَأَنَا بَرِيءٌ مِّمَّا تُجْرِمُونَ ﴿٣٥﴾

'am yaqûlûna-ftarâhu qul 'ini-ftaraytuhû fa'alayya 'ijrâmî wa 'ana barî'um-mimmâ tujrimûna (35).

Ils s'obstinent à dire que le Coran est une invention. Réponds: «Si c'est une invention, j'en supporterai la responsabilité mais je vous laisse à celle de vos péchés» (35).

Ce verset est une involution au milieu de l'histoire de Noé et Son peuple. Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répondre à ces impies et ingrats qui t'accusent d'avoir forgé ce Livre: «**Si c'est une invention, j'e supporterai la responsabilité**» et mon crime retombe sur moi, «**mais je vous laisse celle de vos péchés**» je suis innocent de ce que vous commettez. Je connais très bien le châtiment qui attend quiconque aura forgé de mensonges contre Dieu.

وَأُوحِيَ إِلَىٰ نُوحٍ أَنَّهُ لَن يُؤْمِنَ مِن قَوْمِكَ إِلَّا مَن قَدْ آمَنَ فَلَا تَبْتَئِسْ بِمَا
كَانُوا يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾ وَاصْنَعِ الْفُلْكَ بِأَعْيُنِنَا وَوَحْيِنَا وَلَا تُخَاطِبْنِي فِي الَّذِينَ
ظَلَمُوا ۚ إِنَّهُم مُّغْرَقُونَ ﴿٣٧﴾ وَيَصْنَعُ الْفُلْكَ وَكُلَّمَا مَرَّ عَلَيْهِ مَلَأٌ مِّن قَوْمِهِ
سَخِرُوا مِنْهُ ۚ قَالَ إِن تَسْخَرُوا مِنَّا فَإِنَّا نَسْخَرُ مِنكُمْ كَمَا تَسْخَرُونَ ﴿٣٨﴾ فَسَوْفَ
تَعْلَمُونَ مَن يَأْتِيهِ عَذَابٌ يُخْزِيهِ وَيَحِلُّ عَلَيْهِ عَذَابٌ مُّقِيمٌ ﴿٣٩﴾

wa 'uḥiya 'ilâ Nûḥin 'annahû lay-yu'mina min qawmika 'illâ man qad 'âmana falâ tabta'is bimâ kânû yaf'alûna (36) waṣna'i-l-fulka bi 'a'yuninâ wa waḥyinâ walâ tuḫâṭibnî fî-l-ladîna ẓalamû 'innahum muġraqûna (37) wa yaṣna'u-l-fulka wa kullamâ marra 'alayhi mala'um-min qawmihî saḫirû minhu qâl 'in tasḫarû minnâ fa'innâ nasḫaru minkum kamâ tasḫarûna (38) fasawfa ta'lamûna may-ya'tîhi 'adâbun yuḫzîhi wa yaḥillu 'alayhi 'adâbum muqîmun (39).

Allah révéla à Noé que désormais il n'y aurait plus de nouvelles conversions et l'exhorta à ne plus se lamenter sur la conduite de son peuple (36) Construis une arche sous notre surveillance et suivant nos plans, lui prescrivit-il, et cesse de m'apitoyer sur les incrédules. Ils périront noyés (37) Il entreprit de construire l'arche et chaque fois que les grands de son peuple passaient près de lui, ils le tournaient en dérision. Il leur disait: «Vous nous raillez aujourd'hui, mais nous ne tarderons pas à vous railler à notre tour» (38) Vous saurez bientôt pour qui se prépare un châtiment cruel dans ce monde et à qui un supplice éternel est réservé dans l'autre (39).

Pour en finir avec les incrédules et leur obstination, Noé invoqua Dieu par ces mots: **«Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle»** [Coran LXXI, 26] et: **«Je suis à bout, viens à mon secours»** [Coran LIV, 10]. Le Seigneur lui révéla alors: **«Désormais il n'y aurait plus de nouvelles conversions»** Nul de ton peuple vraiment ne croira que celui qui a déjà cru. Donc ne t'attriste pas de ce qu'ils font et que leur sort ne te préoccupe pas. **«Construis une arche sous notre surveillance et suivant nos plans»**. Construis l'arche sous nos yeux et notre révélation **«et cesse de m'apitoyer sur les incrédules. Ils périront noyés».**

Qatada commenta: «L'arche avait une longueur de trois cent coudées et une largeur de cinquante. D'autres ont précisé: six cent en long, trois cent en largeur et trente en hauteur dont trois étages et chacun avait dix coudées de hauteur: l'inférieur était réservé aux bêtes fauves et domestiques, le moyen aux humains et le supérieur aux oiseaux. Sa porte était de côté au milieu de sa largeur et un couvercle fermait hermétiquement l'arche.

Le voyant construire cet arche, les chefs et les notables parmi son peuple se moquaient de lui et niaient le supplice dont il les menaçait. Et lui de répondre: **«Vous nous raillez aujourd'hui, mais nous ne tarderons**

pas à vous railler à notre tour». Un verset qui renferme à la fois un avertissement et une menace sûre. **«Vous saurez bientôt pour qui se prépare un châtiment dans ce monde et à qui un supplice éternel est réservé dans l'autre»** donc un châtiment humiliant dans le bas monde -la noyade- et un autre sans fin dans l'autre.

حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَمْرُنَا وَفَارَ ٱلتَّنُّورُ قُلْنَا ٱحْمِلْ فِيهَا مِن كُلٍّ زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ وَأَهْلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيْهِ ٱلْقَوْلُ وَمَنْ ءَامَنَ وَمَآ ءَامَنَ مَعَهُۥٓ إِلَّا قَلِيلٌ ﴿٤٠﴾

ḥattâ 'iḏâ jâ'a 'amrunâ wa fâra-t-tannûru qulnâ-ḥmil fîha min kullin zawjayni-ṯnayni wa 'ahlaka 'illâ man sabaqa 'alayhi-l-qawlu waman 'âmana wamâ 'âmana ma'ahû 'illâ qalîlun (40).

Cette situation dura jusqu'au jour où notre décret arriva à exécution et où l'eau se mit à bouillonner dans sa source. Nous dîmes alors à Noé: «Embarque dans l'arche un couple de chaque espèce ainsi que les tiens, excepté ceux dont le sort est déjà réglé. Embarque aussi ceux qui croient: «Hélas! ceux-ci n'étaient pas nombreux» (40).

Ce fut une promesse de Dieu à Noé quand viendra Son ordre, d'envoyer une pluie torrentielle et incessante comme il est cité dans ce verset: **«Nous ouvrîmes les portes du ciel. L'eau tomba à torrents. Nous fîmes jaillir des sources de toute la terre. Eau de pluie et de source se confondirent en exécution du décret d'Allah»** [Coran LIV, 11-17].

Ibn Abbas commente ce fait: L'eau jaillit partout même des fours. A ce moment Dieu ordonna à Noé **«Embarque dans l'arche un couple de chaque espèce»** de toutes les créatures vivantes et plantations. Quant à l'expression: **«ainsi que les tiens, excepté dont le sort est déjà réglé»** il s'agit de sa famille et ses proches sauf qui ne partageaient pas la foi de Noé, qui étaient son fils Yam et la femme de Noé qui était incrédule. Ceux qui avaient cru étaient peu nombreux malgré la longue période qu'avait passée parmi son peuple et évaluée à neuf cent cinquante ans. Ibn Abbas a précisé qu'il y avait sur l'arche quatre-vingt personnes, hommes et femmes, mais Ka'b Al-Ahbar a limité le nombre à soixante-douze et d'autres à dix. Dieu seul est le plus savant.

۞ وَقَالَ ٱرْكَبُوا۟ فِيهَا بِسْمِ ٱللَّهِ مَجْر۪ىٰهَا وَمُرْسَىٰهَآ ۚ إِنَّ رَبِّى لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٤١﴾
وَهِىَ تَجْرِى بِهِمْ فِى مَوْجٍ كَٱلْجِبَالِ وَنَادَىٰ نُوحٌ ٱبْنَهُۥ وَكَانَ فِى مَعْزِلٍ يَٰبُنَىَّ
ٱرْكَب مَّعَنَا وَلَا تَكُن مَّعَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٤٢﴾ قَالَ سَـَٔاوِىٓ إِلَىٰ جَبَلٍ يَعْصِمُنِى
مِنَ ٱلْمَآءِ ۚ قَالَ لَا عَاصِمَ ٱلْيَوْمَ مِنْ أَمْرِ ٱللَّهِ إِلَّا مَن رَّحِمَ ۚ وَحَالَ بَيْنَهُمَا ٱلْمَوْجُ
فَكَانَ مِنَ ٱلْمُغْرَقِينَ ﴿٤٣﴾

wa qâla-r-kabû fîhâ bismi-L-Lâhi majrehâ wa mursâhâ ’inna rabbî la Ġafûru-r-Raḥîm (41) wa hiya tajrî bihim fî mawjin kal-jibâli wa nâdâ Nûḥun-bnâhû wa kâna fî ma‘zalin yâ buniyya-rkab ma‘anâ walâ takum-ma‘a-l-kâfirîna (42) qâla sa’âwî ’ilâ jabaliy-ya‘ṣimunî mina-l-mâ’i qâla lâ ‘âṣima-l-yawma min ’amri-L-Lâhi ’illâ man-r-raḥima wa ḥâla baynahu-ma-l-mawju fakâna mina-l-muġraqîna (43).

Noé dit: «Montez dans l'arche. O mon Allah faites qu'elle vogue et qu'elle atterrisse. O vous le clément et le miséricordieux (41) L'arche commença à voguer au milieu d'énormes vagues, hautes comme des montagnes. Noé interpella son fils qui était resté sur le rivage: «O mon fils, monte avec nous. Ne reste pas avec les incrédules» (42). «Je me refugierai sur une montagne pour échapper aux eaux», répondit-il. «Nul n'échappera aujourd'hui au décret d'Allah, répliqua Noé, si ce n'est par un effet de sa clémence». Une vague les sépara. Le fils de Noé fut emporté par les eaux (43).

Noé demanda aux croyants de monter dedans et que l'arche vogue et arrive à destination au nom de Dieu: **«Montez dans l'arche. O mon Allah, faites qu'elle vogue et qu'elle atterrisse. O vous, le clément et le miséricordieux».** Que Dieu garde l'arche par Sa miséricorde de son amerrissage dans sa course et à son mouillage. Dieu, en exauçant Noé, l'exhorta à dire: **«Lorsque toi et les tiens seront installés dans l'arche, dis: «Loué soit Allah pour nous avoir délivrés des méchants»** [Coran XXIII, 28]. C'est une recommandation lorsqu'on monte sur une bête ou sur un vaisseau d'invoquer le nom de Dieu et de se fier à Lui.

A ce propos Ibn Abbas rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il est une assurance à ma communauté contre la*

noyade de dire quand elle monte sur un vaisseau: «Au nom de Dieu, le Souverain **«Les hommes ne donnent pas à Allah le rang qu'Il mérite. Et, pourtant, Il appréhendera toute la terre dans Sa main au jour du jugement dernier et supprimera les cieux d'un geste. Gloire à Allah. Il est au-dessus des associés qu'on Lui donne»** [Coran XXXIX, 67].

L'arche voguait avec les croyants au milieu des vagues semblables à des montagnes, même l'eau à ce moment-là dépassait les cîmes des montagnes à une hauteur de quinze coudées. Le vaisseau flottait sur la surface de l'eau avec la permission de Dieu en toute sécurité gardé par la providence. Dieu mentionne cet évènement dans un autre verset en disant: **«Au moment du déluge, nous vous avons sauvés sur une arche, voulant vous donner ainsi une leçon et toucher les oreilles sensibles»** [Coran LXIX, 11-12].

Avant d'amarrer, Noé interpella son fils Yam[1] et l'invita à monter sur l'arche avec les croyants pour ne plus subir le sort des mécréants. Mais, étant toujours incrédule, il lui répondit: **«Je me refugierai sur une montagne pour échapper aux eaux»** croyant que l'eau ne dépasserait plus les sommets des montagnes, et s'il s'y réfugiait, il serait sauvé. Le père répliqua: **«Nul n'échappera aujourd'hui au décret d'Allah, si ce n'est par un effet de Sa clémence»** Les vagues s'interposèrent entre le père et le fils et ce dernier fut au nombre qui périrent noyés.

وَقِيلَ يَٰٓأَرۡضُ ٱبۡلَعِي مَآءَكِ وَيَٰسَمَآءُ أَقۡلِعِي وَغِيضَ ٱلۡمَآءُ وَقُضِيَ ٱلۡأَمۡرُ وَٱسۡتَوَتۡ
عَلَى ٱلۡجُودِيِّۖ وَقِيلَ بُعۡدٗا لِّلۡقَوۡمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾

wa qîla yâ arḍu-bla'î mâ''aki wa yâ samâ''u 'aqli'î wa ġiḍa-l-mâ''u wa quḍiya-l-'amru wa stawat 'alâ-l-jûdiyyi wa qîla bu'da-l-lil-qawmi-ẓ-ẓâlimîna (44).

«O terre, fut-il dit, absorbe l'eau. O ciel, cesse de pleuvoir». Aussitôt les eaux baissèrent. L'arrêt était accompli. L'arche atterrit à El-Djoudi. «Loin d'ici les méchants, fut-il dit» (44).

(1) On a dit aussi qu'il s'appelait Kan'an. Les fils de Noé qui ont été sauvés avec lui étaient: Sam, Ham et Yafeth.

Tout ce qui existait sur la terre fut englouti sauf ceux qui se trouvaient sur l'arche. L'ordre fut donné à la terre d'absorber l'eau qui en jaillissait, et au ciel de s'arrêter de pleuvoir. L'ordre fut exécuté et l'affaire faite.

Le vaisseau atterrit à El-Djoudi. D'après Moujahed: c'est une montagne dans la presqu'île arabique. (D'après la plupart des exégètes et historiens le Djoudi est l'un des sommets de la chaîne Ararat en Arménie).

Qatada commenta: L'arche fut atterrie sur la montagne pendant un mois et ceux qui l'occupaient purent la quitter. Le vaisseau, Dieu le laissa ainsi pour qu'il serve de leçon et d'exemple. Les premiers musulmans, dans leur voyage, purent l'apercevoir à savoir que d'autres vaisseaux furent noyés et réduits en épaves. Et Qatada de poursuivre: Noé et les croyants montèrent à bord le dixième du mois de Rajab, voguèrent cent cinquante jours et l'arche s'installa enfin sur le Djoudi. Leur sortie de l'arche eut lieu le dixième jour de Mouharram ('Achoura).

«Loin d'ici les méchants» une expression qui signifie que les prévaricateurs furent éloignés de la miséricorde de Dieu, périrent tous du premier au dernier sans laisser aucune trace. A ce propos Ibn Jarir rapporte d'après Aicha -que Dieu l'agrée- que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Si Dieu avait voulu faire miséricorde à l'un des siens de Noé, Il l'aurait faite à la mère de son fils».*

وَنَادَىٰ نُوحٌ رَّبَّهُۥ فَقَالَ رَبِّ إِنَّ ٱبْنِى مِنْ أَهْلِى وَإِنَّ وَعْدَكَ ٱلْحَقُّ وَأَنتَ أَحْكَمُ
ٱلْحَـٰكِمِينَ ﴿٤٥﴾ قَالَ يَـٰنُوحُ إِنَّهُۥ لَيْسَ مِنْ أَهْلِكَ ۖ إِنَّهُۥ عَمَلٌ غَيْرُ صَـٰلِحٍ ۖ فَلَا تَسْـَٔلْنِ مَا
لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ ۖ إِنِّىٓ أَعِظُكَ أَن تَكُونَ مِنَ ٱلْجَـٰهِلِينَ ﴿٤٦﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّىٓ أَعُوذُ
بِكَ أَنْ أَسْـَٔلَكَ مَا لَيْسَ لِى بِهِۦ عِلْمٌ ۖ وَإِلَّا تَغْفِرْ لِى وَتَرْحَمْنِىٓ أَكُن مِّنَ
ٱلْخَـٰسِرِينَ ﴿٤٧﴾

wa nâdâ Nûḥun rabbahû faqâla rabbi 'inna-bnî min 'ahlî wa 'inna wa 'daka-l-ḥaqqu wa 'anta 'aḥkamu-l-ḥâkimîna (45) qâla yâ Nuḥu 'innahû

laysa min 'ahlika 'innahû 'amalun ġayru ṣâliḥin falâ tas'alani mâ laysa laka bihî 'ilmun 'innî 'a'iẓuka 'an takûna mina-l-jahilîna (46) qâla rabbi 'innî 'a'ûḏu bika 'an 'as'alaka mâ laysa lî bihî 'ilmun wa 'illâ taġfir lî wa tarḥamnî 'akum-mina-l-ḫasirîna (47).

Noé adressa cette prière à Son Seigneur: «Seigneur, dit-il, mon fils est des miens, mais Ta volonté est souveraine et Tu es le plus juste des juges». (45) «Non Noé, ton fils n'est pas des tiens, reprit Allah. Ta prière est inconvenante. Ne m'interroge pas sur ce que tu ne dois pas savoir. Je t'en avertis pour ne pas te laisser parmi les ignorants» (46). Seigneur , dit Noé, pardonne-moi si je t'ai interrogé sur ce que je ne dois pas savoir. Si Tu ne me pardonnes pas et si Tu ne m'accordes pas Ta miséricorde, je suis perdu (47).

Noé demanda à son Seigneur: Mon fils appartient à ma famille, Tu m'as promis de nous sauver tous, Ta promesse est sûrement la vérité. Comment il fut noyé et Tu es le plus juste des juges?».

Et Dieu de lui répondre: **«Non Noé, ton fils n'est pas des tiens»** c'est à dire parmi ceux qui ont cru et dont Je t'ai promis de les sauver, car il a commis un acte infâme. Ce fils figure parmi ceux dont leur sort est déjà réglé à cause de leur impiété.

قِيلَ يَٰنُوحُ ٱهْبِطْ بِسَلَٰمٍ مِّنَّا وَبَرَكَٰتٍ عَلَيْكَ وَعَلَىٰٓ أُمَمٍ مِّمَّن مَّعَكَ ۚ وَأُمَمٌ سَنُمَتِّعُهُمْ ثُمَّ يَمَسُّهُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٤٨﴾

qîla yâ Nuḥu-hbiṭ bisalâmim-minnâ wa barakâtin 'alayka wa'alâ 'umamim-mimmam-ma'aka wa 'umamin sanumatti'ahum ṯumma yamassuhum minnâ 'aḏâbun 'alîmun (48).

«O Noé, lui dit-il, descends de l'arche, sain et sauf. Nous bénissons toi et ceux qui t'accompagnaient. Il est des peuples auquels nous accorderons les biens de ce monde et auquels nous infligerons un châtiment douloureux dans l'autre» (48).

Mouhammad Ben Ishaq a dit: «Pour faire arrêter le déluge, Dieu envoya un vent qui balaya la surface de la terre et aussitôt toutes les sources d'eau furent bouchées et les portes du ciel fermées. La terre

commença alors à avaler l'eau. Quant à l'atterrisage sur El-Djoudi les gens de la Torah prétendent que cela eut lieu la dix-septième nuit du sptième mois. Le premier du dixième mois on put voir les sommets des montagnes ainsi que la terre. Noé ôta le couvercle de l'arche et Dieu lui dit: **«Descends de l'arche, sain et sauf. Nous te bénissons toi et ceux qui t'accompagnaient...»**

تِلْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْغَيْبِ نُوحِيهَآ إِلَيْكَ مَا كُنتَ تَعْلَمُهَآ أَنتَ وَلَا قَوْمُكَ مِن قَبْلِ هَٰذَا
فَٱصْبِرْ إِنَّ ٱلْعَٰقِبَةَ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٤٩﴾

tilka min 'ambâ'i-l-ġaybi nûḥîhâ 'ilayka mâ kunta ta'lamuhâ 'anta walâ qawmuka min qabli hâḏâ faṣbir 'inna-l-'âqibata li-l-muttaqîna (49).

Ce sont là des épisodes du temps passé que nous te révélons. Vous les ignoriez toi et ton peuple jusqu'à ce jour. Patiente, l'avantage restera à ceux qui craignent Allah (49).

Tels récits font partie du mystère que Dieu révèle à Son Prophète Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - c'est comme il les voit de ses propres yeux. **«Vous les ignoriez toi et ton peuple jusqu'à ce jour»** Ceci signifie ni toi ni aucun de tes compagnons n'avait connaissance de toutes ces histoires pour que quelqu'un prétende qu'il te l'a racontées. Mais Dieu te révèle ces événements comme ils se sont déroulés et comme il est exactement dans les Livres des Prophètes qui t'ont précédé. Sois patient si ton peuple te traite de menteur et endure leurs méfaits car bientôt nous te secourrons, t'envelopperons de notre miséricorde et nous accorderons la fin heureuse à toi et à tes suivants dans les deux mondes, de la même façon que nous avons agi avec tes prédécesseurs les Prophètes; car **«Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier»** [Coran XL, 51].

وَإِلَىٰ عَادٍ أَخَاهُمْ هُودًا قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ إِنْ أَنتُمْ
إِلَّا مُفْتَرُونَ ﴿٥٠﴾ يَٰقَوْمِ لَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ أَجْرًا إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَى ٱلَّذِى
فَطَرَنِىٓ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٥١﴾ وَيَٰقَوْمِ ٱسْتَغْفِرُوا۟ رَبَّكُمْ ثُمَّ تُوبُوٓا۟ إِلَيْهِ يُرْسِلِ ٱلسَّمَآءَ

مدراراً ويزدكم قوة إلى قوّتكم ولا تتلوا مجرمين (٥٢)

wa 'ilâ 'Âdin 'ahâhum Hûdan qâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha mâ lakum min 'ilâhim ġayruhû 'in 'antum 'illâ muftarûna (50) yâ qawmi lâ 'as'alukum 'alayhi 'ajran 'in 'ajriya 'illâ 'alâ-l-ladî fatarani 'afalâ ta'qilûna (51) wayâqawmi-staġfirû rabbakum tumma tûbû 'ilayhi yursili-s-samâ'a 'alaykum midrâran wa yazidkum quwwatan 'ilâ quwwatikum walâ tatawallaw mujrimîna (52).

Nous envoyâmes au peuple de 'Ad leur frère Houd. O mon peuple, dit-il, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Vous n'êtes que des insensés. (50) O mon peuple, je ne te demande aucune rétribution. Je n'attends ma rétribution que de celui qui m'a créé. Finirez-vous pas comprendre? (51) O mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur, puis soumettez-vous à Lui. Il déversera du ciel des pluies abondantes. A vos forces, Il en ajoutera d'autres. Ne quittez pas cette terre en rebelles (52).

Houd, le Prophète, fut envoyé au peuplee de Ad pour leur ordonner de n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer et leur interdire l'adoration des statues qu'ils ont inventées en leur donnant des noms. Contre ces exhortations, il ne leur demanda aucun salaire car il n'espéra la récompense que de Dieu qui l'a créé.

«Finirez-vous par comprendre?» et concevoir ce qui amende votre situation dans les deux mondes. Puis il leur ordonna d'implorer le pardon de Dieu pour leur absoudre les péchés qu'ils avaient commis et de revenir à Dieu repentants pour assurer leur salut dans la vie future. Quiconque aura suivi ces conseils, Dieu lui facilite l'acquisition des biens et le sauve.

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ce propos: *«Celui qui ne cesse d'implorer le pardon de Dieu, Il lui accorde un réconfort de toute angoisse, une issue de toute gêne et le pourvoira par des moyens sur lesquels il ne comptait pas»*[1].

(1) في الحديث: «من لزم الاستغفار جعل الله له من كل هم فرجاً ومن كل ضيق مخرجاً ورزقه من حيث لا يحتسب».

عَلَيْكُم مِّدْرَارًا وَيَزِدْكُمْ قُوَّةً إِلَىٰ قُوَّتِكُمْ وَلَا تَتَوَلَّوْا مُجْرِمِينَ ﴿٥٢﴾ قَالُوا يَا هُودُ
مَا جِئْتَنَا بِبَيِّنَةٍ وَمَا نَحْنُ بِتَارِكِي آلِهَتِنَا عَن قَوْلِكَ وَمَا نَحْنُ لَكَ بِمُؤْمِنِينَ
﴿٥٣﴾ إِن نَّقُولُ إِلَّا اعْتَرَاكَ بَعْضُ آلِهَتِنَا بِسُوءٍ ۗ قَالَ إِنِّي أُشْهِدُ اللَّهَ وَاشْهَدُوا أَنِّي بَرِيءٌ
مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾ مِن دُونِهِ ۖ فَكِيدُونِي جَمِيعًا ثُمَّ لَا تُنظِرُونِ ﴿٥٥﴾ إِنِّي تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ
رَبِّي وَرَبِّكُم ۚ مَّا مِن دَابَّةٍ إِلَّا هُوَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهَا ۚ إِنَّ رَبِّي عَلَىٰ صِرَاطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٦﴾

qâlû yâ Hûdu mâ ji'tanâ bi bayyinatin wamâ naḥnu bitâriqî 'âlihatanâ 'an qawlika wamâ naḥnu laka bimu'minîna (53) 'in naqûlu 'illâ-'tarâka ba'ḍu 'âlihatanâ bisû'i 'in qâla 'innî 'ušhidu-L-Lâha wašhadû 'annî barî'um mimma tušrikûna (54) min dûnihî fakidûnî jamî'an ṯumma lâ tunẓirûni (55) 'inni tawakkaltu 'alâ-L-Lâhi rabbî wa rabbikum mâ min dâbbatin 'illâ huwa 'âḫidun binâṣiyatihâ 'inna rabbî 'alâ ṣiraṭim-mustaqîmin (56).

Ils dirent: «O Houd, tu ne nous apportes aucune preuve. Nous n'abandonnerons pas nos divinités sur tes simples dires. Nous ne te croyons pas (53) A n'en pas douter, une de nos divinités t'a troublé l'esprit». «Je prends Allah à témoin, dit-il, et témoignez vous-mêmes que je ne crois pas aux divinités que vous associez à Allah (54) Mettez tout en œuvre contre moi et ne m'accordez aucun répit. (55) Je me confie à Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'est pas une seule créature qui ne soit à la merci d'Allah. Mon Seigneur est dans le bon chemin (56).

Le peuple de Houd lui répondit: «Tu n'es pas venu à nous avec une preuve décisive pour affirmer ce que tu prétends, et nous n'en sommes pas à abandonner nos divinités sur ta parole. **«A n'en pas douter, une de nos divinités t'a troublé l'esprit»** Que disons-nous, sinon qu'un de nos dieux t'a puni en te causant une certaine démence parce que tu viens nous empêcher de l'adorer». Mais Houd répliqua: **«Je prends Allah à témoin et témoignez vous-mêmes que je ne crois pas aux divinités que vous associez à Allah».** Je désavoue tout ce que vous adorez en dehors de Dieu. Usez tous des stratagèmes contre moi sans me faire attendre si vous pouvez le faire, et même pas pour un clin d'œil».

«Je me confie à Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'est pas une seule

créature qui ne soit à la merci d'Allah» Il n'y a pas une seule créature qu'Il ne la tienne par le toupet. Une expression qui signifie que toutes les créatures sont sous le pouvoir de Dieu et sa dominance. Il est le juge équitable qui ne lèse personne. Il est sur la voie droite.

On trouve dans la réponse de Houd un argument irréfutable et une preuve décisive qui corrobore son message et refute les présomptions des idolâtres qui prennent les statues et les idoles pour dieux et les adorent, alors que celles-ci ne peuvent ni nuire ni être utiles, plutôt elles sont des matières inertes qui n'entendent pas et ne voient rien, elles ne sont ni hostiles ni alliées. Donc c'est à Dieu seul qu'on doit vouer un culte pur. Il est le Maître des cieux et de la terre et aucun Seigneur n'existe hormis Lui.

فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقَدْ أَبْلَغْتُكُم مَّآ أُرْسِلْتُ بِهِۦٓ إِلَيْكُمْ ۚ وَيَسْتَخْلِفُ رَبِّى قَوْمًا غَيْرَكُمْ
وَلَا تَضُرُّونَهُۥ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ رَبِّى عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ حَفِيظٌ ﴿٥٧﴾ وَلَمَّا جَآءَ أَمْرُنَا
نَجَّيْنَا هُودًا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ بِرَحْمَةٍ مِّنَّا وَنَجَّيْنَـٰهُم مِّنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ ﴿٥٨﴾ وَتِلْكَ
عَادٌ ۖ جَحَدُوا۟ بِـَٔايَـٰتِ رَبِّهِمْ وَعَصَوْا۟ رُسُلَهُۥ وَٱتَّبَعُوٓا۟ أَمْرَ كُلِّ جَبَّارٍ عَنِيدٍ ﴿٥٩﴾
وَأُتْبِعُوا۟ فِى هَـٰذِهِ ٱلدُّنْيَا لَعْنَةً وَيَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ ۗ أَلَآ إِنَّ عَادًا كَفَرُوا۟ رَبَّهُمْ ۗ أَلَا بُعْدًا لِّعَادٍ
قَوْمِ هُودٍ ﴿٦٠﴾

fa 'in tawallaw faqad 'ablagtukum mâ' 'ursiltu bihî 'ilaykum wa yastahlifu rabbî qawman gayrakum walâ tadurrûnahû šay'an 'inna rabbî 'alâ kulli šay'in hafîzun (57) wa lammâ jâ''a 'amrunâ najjaynâ Hûdan wa-l-ladîna 'â'manû ma'ahû bi rahmatim-minnâ wa najjaynâhum min 'adâbin galîzin (58) wa tilka 'Âdun jahadû bi 'ayâti rabbihim wa 'asaw rusulahû wa-t-taba'û 'amra kulli jabbarin 'anîdin (59) wa 'utbi'û fî hâdihi-d-dunyâ la'natan wa yawma-l-qiyâmati 'alâ' 'inna 'Âdan kafarû rabbahum 'alâ bu'da-l-li 'Âdin qawmi Hûdin (60).

Qu'importe que vous vous détourniez de moi! j'ai accompli ma mission. Mon Seigneur appellera un autre peuple à vous succéder. Votre disparition ne diminuera en rien Sa puissance. Mon Seigneur veille sur tout l'univers» (57) Lorsque notre décret arriva à exécution, nous sauvâmes Houd et

ceux qui croyaient avec lui par un effet de notre miséricorde et nous les arrachâmes à un peuple effroyable (58) Telle est l'histoire du peuple de Ad qui a nié les signes du Seigneur, qui a désobéi à ses Prophètes et qui a obéi, au contraire, aux rebelles et aux oppresseurs (59) La malédiction les a suivis dans ce monde et dans l'autre. Ad n'a-t-il pas, en effet, renié son Seigneur? Loin d'ici, Ad, le peuple de Houd (60).

Houd, ayant averti son peuple de n'adorer que Dieu seul, dit à son peuple: Si vous vous détournez, je vous ai transmis le message dont j'étais chargé de vous le communiquer. Ceci est un argument qui sera contre vous si vous ne vous en conformerez pas: «**Mon Seigneur appellera un autre peuple à vous succéder**» qui L'adorera sans Lui reconnaître des associés. Et alors Dieu se souciera peu de vous et vous ne saurez Lui nuire par votre incrédulité. De toute façon vous en supporterez les conséquences. «**Mon Seigneur veille sur tout l'univers**». Il est le Gardien vigilant et voit les œuvres de Ses serviteurs».

«**Lorsque notre décret arriva à exécution**» il s'agit du vent dévastateur qui avait anéanti le peuple de Ad et les avait réduits en cendres du premier au dernier, en sauvant Houd et ses adeptes de ce châtiment, par Sa clémence.

«**Telle est l'histoire du peuple de Ad qui a nié les signes du Seigneur**» et a désobéi à Ses Prophètes, car quiconque désobéit à l'un d'eux aura désobéi à tous les Prophètes. Ce peuple «**qui a obéi, au contraire, aux rebelles et aux oppresseurs**» les tyrans opiniâtres. Pour cela une malédiction les poursuivra en ce monde toutes les fois qu'on les mentionnera, et dans l'autre on les appellera devant toutes les créatures. «**Loin d'ici, Ad, le peuple de Houd**» As-Souddy de commenter: «Tout Prophète qui sera envoyé après Houd, appellera à son tour la malédiction sur Ad».

۞ وَإِلَىٰ ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَٰلِحًا ۚ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ
غَيْرُهُۥ ۖ هُوَ أَنشَأَكُم مِّنَ ٱلْأَرْضِ وَٱسْتَعْمَرَكُمْ فِيهَا فَٱسْتَغْفِرُوهُ ثُمَّ تُوبُوٓا۟ إِلَيْهِ ۚ إِنَّ
رَبِّى قَرِيبٌ مُّجِيبٌ ﴿٦١﴾

wa ’ilâ Ṯamûda ’aḫâhum Ṣâliḥan qâla yâ qawmi-‘budû-L-Lâha mâlakum min ’ilâhin ġayruhû huwa ’anša’akum mina-l-arḍi wa-sta‘marakum fîhâ fastaġfirûhu ṯumma tûbû ’ilayhi ’inna rabbî qarîbum mujîbun (61).

Nous envoyâmes au peuple de Thémoud leur frère Saleh. Il leur dit: «O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. C'est Lui qui vous a tirés de la terre et qui vous y a installés. Implorez-Le et soumettez-vous à Lui. Mon Allah est préoccupé à exaucer les prières» (61).

Les Thémoudites habitaient les cités du Hijr entre Tabouk et Médine et existaient après le peuple de Ad. Dieu leur envoya son Prophète Saleh pour les appeler à adorer Dieu seul. Il leur rappela: **«C'est Lui qui vous a tirés de la terre»** tout comme Il a créé Adam **«et qui vous y a installés»** pour y vivre et exploiter ses biens. Demandez-Lui de vous pardonner vos péchés commis et revenez repentants vers Lui. **«Mon Allah est préoccupé à exaucer les prières»** Car Il est proche et exauce comme le montre aussi ce verset: **«Si mes serviteurs te questionnent sur moi, dis-leur que je suis près d'eux. Je réponds à l'appel de ceux qui m'implorent»** [Coran II, 186].

قَالُوا يَٰصَٰلِحُ قَدْ كُنتَ فِينَا مَرْجُوًّا قَبْلَ هَٰذَآ أَتَنْهَىٰنَآ أَن نَّعْبُدَ مَا يَعْبُدُ ءَابَآؤُنَا وَإِنَّنَا
لَفِي شَكٍّ مِّمَّا تَدْعُونَآ إِلَيْهِ مُرِيبٍ ﴿٦٢﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَءَيْتُمْ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ
مِّن رَّبِّي وَءَاتَىٰنِي مِنْهُ رَحْمَةً فَمَن يَنصُرُنِي مِنَ ٱللَّهِ إِنْ عَصَيْتُهُۥ فَمَا تَزِيدُونَنِي غَيْرَ
تَخْسِيرٍ ﴿٦٣﴾

qâlû yâ Ṣâliḥu qad kunta fînâ marjuwwan qabla hâḏâ ’atanhânâ ’an na‘buda mâ ya‘budu ’âbâ’unâ wa ’innanâ lafî šakkim mimmâ tad‘ûnâ ’ilayhi murîbin (62) qâla yâ qawmi ’ara’aytum ’in kuntu ‘alâ bayyinatim mir-rabbî wa ’âtânî minhu raḥmatan famay-yanṣurunî mina-L-Lâhi ’in ‘aṣaytuhû famâ tazîdûnanî ġayra taḫsîrin (63).

O Saleh, répondirent-ils, jusqu'ici nous avions confiance en toi. Mais vas-tu maintenant nous interdire d'adorer ce qui adoraient nos pèrs? En vérité, nous avons des doutes sérieux sur le culte que tu nous proposes (62) Il répondit: «O mon peuple, qu'y puis-je? délégué vers vous avec des preuves

de mon Seigneur et, pourvu de Sa grâce, qui me protègerait contre Lui si je Lui désobéissais! Vraiment, vous voulez ma perte? (63).

Dieu raconte la polémique qui eut lieu entre Saleh et son peuple qui était égaré et obstiné. Ils lui dirent: **«jusqu'ici nous avions confiance en toi»** et, avant cela, tu étais un espoir pour nous. **«Vas-tu mainteant nous interdire d'adorer ce qu'adoraient nos pères? En vérité, nous avons des doutes sérieux sur le culte que tu nous proposes»**. Cependant, nous voilà dans une profonde incertitude au sujet de vers quoi tu nous appelles.

«O mon peuple» leur répondit Saleh **«qu'y puis-je? Délégué vers vous avec des preuves de mon Seigneur»** Que pensez-vous si je m'appuie sur une preuve évidente de la part de mon Seigneur? qui m'a accordé Sa miséricorde. **«Qui me protégerait contre Lui si je Lui désobéissais»** en manquant à ma mission de vous appeler à suivre la vérité et à adorer Dieu seul? Si je la délaissais vous ne me seriez d'aucune utilité et vous ne feriez qu'ajouter à ma perte.

وَيَٰقَوۡمِ هَٰذِهِۦ نَاقَةُ ٱللَّهِ لَكُمۡ ءَايَةٗ فَذَرُوهَا تَأۡكُلۡ فِيٓ أَرۡضِ ٱللَّهِ وَلَا
تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٖ فَيَأۡخُذَكُمۡ عَذَابٞ قَرِيبٞ ﴿٦٤﴾ فَعَقَرُوهَا فَقَالَ تَمَتَّعُواْ فِي دَارِكُمۡ
ثَلَٰثَةَ أَيَّامٖۖ ذَٰلِكَ وَعۡدٌ غَيۡرُ مَكۡذُوبٖ ﴿٦٥﴾ فَلَمَّا جَآءَ أَمۡرُنَا نَجَّيۡنَا صَٰلِحٗا
وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مَعَهُۥ بِرَحۡمَةٖ مِّنَّا وَمِنۡ خِزۡيِ يَوۡمِئِذٍۚ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ ٱلۡقَوِيُّ
ٱلۡعَزِيزُ ﴿٦٦﴾ وَأَخَذَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُواْ ٱلصَّيۡحَةُ فَأَصۡبَحُواْ فِي دِيَٰرِهِمۡ جَٰثِمِينَ
﴿٦٧﴾ كَأَن لَّمۡ يَغۡنَوۡاْ فِيهَآۗ أَلَآ إِنَّ ثَمُودَاْ كَفَرُواْ رَبَّهُمۡۗ أَلَا بُعۡدٗا لِّثَمُودَ ﴿٦٨﴾

wayâqawmi hâd̲ihî nâqatu-L-lâhi lakum 'â̂yatan fad̲arûhâ ta'kulu fî 'arḍi-L-Lâhi walâ tamassûhâ bi sû̂'in faya'ḫud̲akum 'ad̲âbun qarîbun (64) fa'aqarûhâ faqâla tamatta'û fî dârikum t̲alât̲ata 'ayyâmin d̲âlika wa 'dun ġayru makd̲ûbin (65) falammâ jâ̂'a 'amrunâ najjaynâ Ṣâlihan wa-l-lad̲îna 'âmanû ma'ahu biraḥmatim-minna wa min ḫizyi yawmi'id̲in 'inna rabbaka huwa-l-Qawiyyu-l- 'Azîzu (66) wa 'aḫd̲a-l-lad̲îna ẓalamû-ṣ-ṣayḥatu fa 'aṣbaḥu fî diyârihim jât̲imîna (67) ka 'al-lam yaġnaw fîhâ̂ 'alâ̂ 'inna T̲amûdâ kafarû rabbahum 'alâ bu'da-l-li-T̲amûda (68).

On mon peuple, cette chamelle est pour vous un signe de la part d'Allah. Laissez-la paître en paix et ne lui faites aucun mal. Sinon, votre châtiment ne se fera pas attendre (64) Ils l'égorgèrent. «Continuez, leur dit-il , à vous prélasser dans vos demeures pendant trois jours. Mon avertissement ne sera pas démenti» (65). Lorsque notre décret arriva à exécution, nous sauvâmes, par l'effet de notre miséricorde, Saleh et ceux qui croyaient avec lui. Nous leur évitâmes l'opprobre du châtiment. Ton Seigneur est puissant et vénérable (66) Un cataclysme anéantit les injustes. On trouva leurs demeures jonchées de cadavres (67) Comme si leur existence n'avait jamais égayé ces lieux. Oui, le peuple de Thémoud a renié son Seigneur. Loin d'ici le peuple de Thémoud (68).

Nou avons déjà détaillé l'histoire de Saleh avec son peuple dans la sourate Al-A'raf. (voir coran VII, versets 73-79).

وَلَقَدْ جَاءَتْ رُسُلُنَا إِبْرَاهِيمَ بِالْبُشْرَىٰ قَالُوا سَلَامًا ۖ قَالَ سَلَامٌ ۖ فَمَا لَبِثَ أَن جَاءَ
بِعِجْلٍ حَنِيذٍ ﴿٦٩﴾ فَلَمَّا رَأَىٰ أَيْدِيَهُمْ لَا تَصِلُ إِلَيْهِ نَكِرَهُمْ وَأَوْجَسَ مِنْهُمْ
خِيفَةً ۚ قَالُوا لَا تَخَفْ إِنَّا أُرْسِلْنَا إِلَىٰ قَوْمِ لُوطٍ ﴿٧٠﴾ وَامْرَأَتُهُ قَائِمَةٌ فَضَحِكَتْ
فَبَشَّرْنَاهَا بِإِسْحَاقَ وَمِن وَرَاءِ إِسْحَاقَ يَعْقُوبَ ﴿٧١﴾ قَالَتْ يَا وَيْلَتَىٰ أَأَلِدُ وَأَنَا عَجُوزٌ
وَهَٰذَا بَعْلِي شَيْخًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَيْءٌ عَجِيبٌ ﴿٧٢﴾ قَالُوا أَتَعْجَبِينَ مِنْ أَمْرِ اللَّهِ ۖ
رَحْمَتُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ عَلَيْكُمْ أَهْلَ الْبَيْتِ ۚ إِنَّهُ حَمِيدٌ مَّجِيدٌ ﴿٧٣﴾

walaqad ja'at rusulunâ 'Ibrâhîma bi-l-bušrâ qalû salâman qâla salâmun famâ labiṯa 'an jâ''a bi'ijlin ḥanîḏin (69) falammâ ra'â 'aydiyahum lâ taṣilu 'ilayhi nakirahum wa 'awjasa minhum ḫifatan qâlû lâ taḫaf 'innâ 'ursilnâ 'ilâ qawmi Luṯin (70) wa-m-ra'atuhû qâ'imatun faḍaḥikat fabašv>šarnâhâ bi 'Isḥâqa wa min warâ'i 'Isḥâqa ya'qûba (71) qâlat yâ waylatâ 'a'alidu wa 'ana 'ajûzun wa hâḏâ ba'lî šayḫan 'inna hâḏâ lašay'un 'ajîbun (72) qâlû 'ata'jibîna min 'amri-L-Lahi raḥmatu-L-Lâhi wa barakâtuhû 'alaykum 'ahla-l-bayti 'innahu ḥamîdum-majîdun (73).

Nos émissaires allèrent trouver Abraham pour lui annoncer la bonne nouvelle. Salut, lui dirent-ils. Il les salue aussi. Et il leur offrit aussitôt un veau rôti (69) Lorsqu'il les vit s'abstenir de toucher au plat, il fut troublé et

en conçut une vive frayeur. «Ne crains rien, lui dirent-ils, nous sommes envoyés par Allah au peuple de Loth» (70) L'épouse d'Abraham, qui était à ses côtés, se mit à rire. Nous lui annonçâmes qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait lui-même un fils, Jacob (71) O stupeur! s'exclama-t-elle, comment pourrais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari lui-même est une vieillard! C'est là une chose vraiment étrange! (72) Et les anges de répliquer: «Comment peux-tu t'étonner d'une décision d'Allah? Que la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous, ô habitants de cette maison. A Allah doivent aller les louanges et la glorification» (73).

La bonne nouvelle qu'apportaient les émissaires de Dieu à Abraham fut interprétée de deux façons: La première concerne la naissance d'Isaac, et la deuxième l'anéantissement du peuple de Loth. Mais il s'avère que la première l'emporte en nous référant à ce verset: **«Lorsque la crainte d'Abraham cessa...»** (verset n: 74).

Les émissaires (les anges) saluèrent Abraham et il leur rendit le salut. Abraham s'empressa de leur apporter de quoi manger **«et il leur offrit aussitôt un veau rôti»** sur des pierres chaudes. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«Il se dirigea du côté des siens et rapporta un veau gras. Il le présenta à ses hôtes en leur disant: «N'en mangerez-vous pas?»** [Coran LI, 26-27]. Ce geste accompli d'Abraham démontre les règles de l'hospitalité.

«Lorsqu'il les vit s'abstenir de toucher au plat, il fut troublé et en conçut une vive frayeur» étant donné que les anges ne sentent plus l'appétit et ne mangent pas. Voyant que leurs mains n'en approchaient pas, il les trouva insolites et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux. As-Souddy de commenter: Lorsque Dieu envoya les anges, ceux-ci, en forme humaine, se rendirent chez Abraham et lui demandèrent l'hospitalité. En les voyant en tant qu'hommes vénérables, il eut peur d'eux. Il alla discrètement trouver les siens, égorgea un veau gras qu'il rôtit sur les pierres chaudes, le présenta à ses hôtes et s'assit avec eux. Sarah, la femme d'Abraham, les servait. Il leur présenta le veau rôti, mais apercevant que leurs mains n'en approchaient pas, il s'écria: «N'en mangerez-vous pas?» Ils lui répondirent: «Nous ne mangeons que contre un prix?» Il répliqua: «Ceci a donc un prix!» - Ils lui demandèrent: «Quel est son prix?» et Abraham de rétorquer: «Avant de

commencer à manger vous invoquez le nom de Dieu et, en terminant vous le louez». Gabriel regarda alors Michel et lui dit: «Il est de droit de cet homme que Dieu le prenne pour ami».

Les voyant s'abstenir de toucher au plat, Sarah s'écria «Comme c'est étonnant! Nous servons nous-mêmes nos hôtes et ils ne daignent pas prendre de notre nourriture». Les anges dirent: **«Ne crains rien»** Nous sommes des anges envoyés au peuple de Loth pour les anéantir. Sarah se réjouit alors de l'anéantissement du peuple de Loth à cause de leur perversité, leur obstination et leur incrédulité.

Sarah **«se mit à rire. Nous lui annonçâmes qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait lui-même un fils, Jacob».** On peut déduire de ce verset que le fils d'Abraham qu'il devait immoler était Ismaël car la bonne nouvelle fut adressée à Sarah qu'elle aura un enfant qui, à son tous, aura un fils. La question qui se pose: Combien peut-on ordonner à Abraham de sacrifier son fils (si c'était Isaac) alors qu'il n'était encore qu'un nourrisson? et que son propre fils promis Jacob n'était pas encore né? Dans cet état Abraham n'était pas ordonné de sacrifier Isaac. Il devait donc être Ismaël. Ceci constitue une déduction irréfutable et logique.

Elle s'exclama: **«Comment pourrais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari lui-même est un vieillard?»** Dans un autre verset on trouve ceci: **«Sa femme survint, toute bouleversée, et se frappant le visage: «Est-ce possible, une femme vieille et stérile comme moi? s'exclama-t-elle»** [Coran LI, 29] tout comme les femmes d'autrefois agissaient. Les anges lui répondirent: **«Comment peux-tu t'étonner d'une décision d'Allah?»** Lui qui, s'il veut réaliser une chose, lui dit: «Sois» et elle est. Même si tu es vieille et stérile et ton mari un vieillard, Dieu est capable de tout faire. **«Que la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous, ô habitants de cette maison. A Allah doivent aller les louanges et la glorification».** Il est loué dans Ses actes et paroles et glorifié pour Ses qualités et Sa nature.

فَلَمَّا ذَهَبَ عَنْ إِبْرَٰهِيمَ ٱلرَّوْعُ وَجَآءَتْهُ ٱلْبُشْرَىٰ يُجَٰدِلُنَا فِى قَوْمِ لُوطٍ ﴿٧٤﴾ إِنَّ
إِبْرَٰهِيمَ لَحَلِيمٌ أَوَّٰهٌ مُّنِيبٌ ﴿٧٥﴾ يَٰٓإِبْرَٰهِيمُ أَعْرِضْ عَنْ هَٰذَآ إِنَّهُۥ قَدْ جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ

وَإِنَّهُمْ ءَاتِيهِمْ عَذَابٌ غَيْرُ مَرْدُودٍ ﴿٧٦﴾

falammâ ḏahaba 'an Ibrahîma-r-raw'u wa jâ'athu-l-bušrâ yujâdilunâ fî qawmi Luṭin (74) 'inna 'Ibrahîma laḥalîmun 'awwâhum-munîbun (75) yâ 'Ibrâhîmu 'a'riḍ'an hâḏâ 'innahû qad jâ'a 'amru rabbika wa 'innahum 'âtîhim 'aḏâbun ġayru mardûdin (76).

Lorsque la crainte d'Abraham cessa et qu'il eut reçu la bonne nouvelle, il intervint en faveur du peuple de Loth (74) Abraham était d'un naturel doux, compatissant et dévoué (75) O Abraham, n'insiste pas. La décision de ton Seigneur est prise. Un châtiment inexorable s'abattra sur eux (76).

Une fois Abraham rassuré, ayant ressenti une certaine crainte de ses hôtes qui ne mangeaient pas, et recevant la bonne nouvelle qu'il aura un enfant, entendant les anges parler de l'anéantissement du peuple de Loth, il s'écria: «Allez-vous ruiner une cité où vivent trois cents croyants? - Non, répondirent-ils. Il répliqua: «Et s'il y en a là deux cents?» Comme la réponse fut négative, Abraham diminua le nombre jusqu'au cinq et eux de le rassurer que certainement pas. A la dernière question: «Que pensez-vous si vous ne trouverez qu'un seul croyant et soumis et que cet homme serait Loth?» Les anges le rassurèrent de nouveau. Il leur dit: «**Loth est parmi eux. Ils lui répondirent: «Nous savons mieux que personne ceux qui renferme la ville. Nous le sauverons lui et les siens, à l'exception de sa femme qui sera parmi les victimes»** [Coran XXIX, 32].

Alors Abraham garda le silence et son âme fut apaisée. «**Abraham était d'un naturel doux, compatissant et dévoué**» Dieu en a fait l'éloge d'Abraham qui jouissait de ces qualités.

«**O Abraham, n'insiste pas. La décision de ton Seigneur est prise**» Nul ne s'oppose à un décret pris par Dieu qui sera réalisé, le châtiment du Seigneur ne saurait être écarté d'un peuple incrédule et pervers.

وَلَمَّا جَآءَتْ رُسُلُنَا لُوطًا سِيٓءَ بِهِمْ وَضَاقَ بِهِمْ ذَرْعًا وَقَالَ هَٰذَا يَوْمٌ
عَصِيبٌ ﴿٧٧﴾ وَجَآءَهُۥ قَوْمُهُۥ يُهْرَعُونَ إِلَيْهِ وَمِن قَبْلُ كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ قَالَ

يَٰقَوْمِ هَٰٓؤُلَآءِ بَنَاتِى هُنَّ أَطْهَرُ لَكُمْ ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلَا تُخْزُونِ فِى ضَيْفِىٓ ۖ أَلَيْسَ
مِنكُمْ رَجُلٌ رَّشِيدٌ ﴿٧٨﴾ قَالُوا۟ لَقَدْ عَلِمْتَ مَا لَنَا فِى بَنَاتِكَ مِنْ حَقٍّ وَإِنَّكَ لَتَعْلَمُ مَا
نُرِيدُ ﴿٧٩﴾

wa lammâ jâ'at rusulunâ Luṭan sĩ'a bihim wa ḍâqa biḥim ḏar'an wa qâla hâḏâ yawmun 'aṣîbun (77) wa jâ'ahû qawmuhû yuhra'ûna 'ilayhi wa min qablu kânû ya'malûna-s-sayyi'âti qâla yâqawmi hâ'ûlâ'i banâtî hunna 'aṭharu lakum fa-t-taqû-L-Lâha walâ tuḫzûni fî ḍayfî 'alaysa minkum rajulu-r-rašîdun (78) qâlû laqad 'alimta mâ lanâ fî banâtika min ḥaqqin wa 'innaka ta'lamu mâ nurîdu (79).

Lorsque nos envoyés se présentèrent à Loth, il en éprouva une grande gêne. Il ne sut où donner de la tête. «Qnelles pénibles circonstances» murmura-t-il (77) Il fut assailli, au même moment par des gens de son peuple, qui sortaient à peine de leurs scènes de débauche... «O mon peuple, leur dit-il, voici mes filles. Il serait plus naturel que vous en usiez. Craignez Allah et ne m'offensez pas dans la personne de mes hôtes. N'y a-t-il pas parmi vous un homme sensé?» (78) Tu sais bien, répondirent-ils, que nous n'avons que faire de tes filles. Et tu n'es pas sans connaître ce que nous désirons» (79).

Ayant quitté Abraham, les anges se rendirent chez Loth en jeunes hommes très beaux en apparence pour éprouver son peuple. A leur vue, Loth s'en affliga de peur que son peuple n'ose leur nuire. **«Quelles pénibles circonstances» murmura-t-il»** Car il savait qu'il devait les défendre alors que son bras était trop faible.

Qatada a raconté: «Les anges trouvèrent Loth travailler dans son terrain. En lui demandant de leur accorder l'hospitalité, il eut honte de ne plus répondre et leur demanda de le suivre en se mettant devant eux. Chemin faisant il les insinua par de propos clairs qu'il n'y a plus sur terre un peuple qui soit plus pervers et corrompu que le sien dans le but de les porter à quitter la ville sans y rester fut-ce pour un instant. Il les leur répéta plusieurs fois. Et Qatada de poursuivre: «Les anges étaient ordonnés de faire périr le peuple de Loth au vu et au su de ce dernier.

As-Souddy, quant à lui, relata les faits suivants: «Après leur départ de chez Abraham, les anges se dirigèrent vers la ville de Loth et arrivèrent à midi à Sadoum. Ils y trouvèrent la fille de Loth qui puisait de l'eau. Ils lui demandèrent: «Jeune fille, où peut-on avoir de l'hospitalité?» Elle leur répondit: «Restez ici jusqu'à mon retour». Elle eut peur que ses concitoyens ne viennent leur causer de gêne. Elle vint trouver son père et lui dit: «Père, dépêche-toi et va recevoir de jeunes hommes qui sont les plus beaux que j'ai vus avant que ton peuple ne leur nuisent». A savoir que le peuple de Loth lui avaient interdit de donner hospitalité à quiconque. Sa femme sortit pour mettre les gens au courant de l'arrivée de ces beaux jeunes hommes. **«Il fut assailli, au même moment par des gens de son peuple, qui sortaient à peine de leurs scènes de débauche»** Ils furent très réjouis de voir de telles personnes.

Pour éviter tout méfait, Loth leur dit: **«O mon peuple, voici mes filles. Il serait plus naturel que vous en usiez»** Il leur rappella que les femmes sont plus pures pour eux; car en tant que Prophète, Loth devait leur montrer la voie droite qui leur procurera le bien. Dans d'autres versets, il leur dit: **«Si c'est pour assouvir vos sens que vous êtes venus, reprit Loth, voici mes filles»** [Coran XV, 71] et: **«pourquoi assouvir vos désirs sur les hommes, délaissant les femmes que le Seigneur a créées pour vous servir d'épouses? Vous êtes vraiment un peuple pervers»** [Coran XXVI, 165 - 166].

Moujahed a commenté: Il ne s'agit pas bien sûr des propres filles de Loth car tout Prophète est considéré comme le père de son peuple dont les filles sont comme les siennes.

«Craignez Allah et ne m'offensez pas dans la personne de mes hôtes» Faites comme je vous ordonne et contentez-vous de vos femmes **«N'y a-t-il pas parmi vous un homme sensé?»** qui obtempère à mes ordres?. Mais ils ne tardèrent à lui répondre: **«Tu sais bien que nous n'avons que faire de tes filles!»** En d'autres termes: tu sais bien que nous n'avons aucun droit sur tes filles et n'avons aucun désir d'avoir de rapports avec elles **«et tu n'es pas sans connaître ce que nous désirons»** nous n'assouvissons nos désirs que sur les hommes.

قَالَ لَوْ أَنَّ لِي بِكُمْ قُوَّةً أَوْ ءَاوِيٓ إِلَىٰ رُكْنٖ شَدِيدٖ ﴿٨٠﴾ قَالُواْ يَٰلُوطُ إِنَّا رُسُلُ

رَبِّكَ لَن يَصِلُوٓاْ إِلَيۡكَۖ فَأَسۡرِ بِأَهۡلِكَ بِقِطۡعٖ مِّنَ ٱلَّيۡلِ وَلَا يَلۡتَفِتۡ مِنكُمۡ أَحَدٌ
إِلَّا ٱمۡرَأَتَكَۖ إِنَّهُۥ مُصِيبُهَا مَآ أَصَابَهُمۡۚ إِنَّ مَوۡعِدَهُمُ ٱلصُّبۡحُۚ أَلَيۡسَ ٱلصُّبۡحُ بِقَرِيبٖ



qâla law 'anna lî bikum quwwatan 'aw 'âwî 'ilâ ruknin šadîdin (80) qâlû yâ Lûṭin 'innâ rusulu rabbika lay-yaṣilû 'ilayka fa 'asri bi 'ahlika biqiṭ'im-mina-l-layli walâ yaltafit minkum 'aḥadun 'illâ-m-mra'ataka 'innahû muṣîbuhâ mâ 'aṣâbahum 'inna maw 'idahumu-ṣ-ṣsubḥu 'alaysa-ṣ-ṣubḥu biqarîbin (81).

Que ne suis-je assez fort pour vous résister ou que ne puis-je trouver de l'aide. (80) «O Loth, nous sommes les messagers de ton Seigneur. Ne crains rien. Ils n'arriveront pas jusqu'à toi. Pars, cette nuit, avec les tiens et qu'aucun de vous ne tourne la tête en route! Quant à ta femme, elle sera atteinte par le même fléau qui s'abattra sur les méchants. C'est le matin que la catastrophe se produira et le matin n'est pas loin (81).

Loth menaça son peuple en leur disant: Si seulement je suis assez fort pour m'opposer à vous, j'aurais agi moi-même contre vous. A cet égard, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que Dieu fasse miséricorde à Loth, il ne trouvait comme appui solide que Dieu à Lui la puissance et la gloire. Après lui, Dieu n'a envoyé un Prophète sans être secouru par les siens».*

A ce moment les anges lui firent savoir qu'ils ont les messagers de Dieu et que son peuple ne parviendrait jamais jusqu'à lui. Ils lui ordonnèrent de partir à la fin de la nuit avec sa famille et: **«Qu'aucun de vous ne tourne la tête en route»**. C'est à dire: même si vous entendrez leur cris et leurs gémissements nul d'entre vous ne regarde en arrière. **«Quant à ta femme, elle sera atteinte par le même fléau qui s'abattra sur les méchants»** A ce propos, on a raconté qu'elle sortit avec eux mais, en entendant le grand bruit qui se produisait derrière elle, elle regarda et s'écria: «O mes concitoyens!» Alors une pierre s'abattit sur elle, provenant du ciel, et la tua. Puis les anges annoncèrent à Loth la mort imminente de son peuple qui eut lieu à la première heure du matin. **«C'est le matin que la catastrophe se produira, et le matin n'est pas loin».**

Loth était debout sur le seuil de sa porte et les gens s'affluèrent vers lui de tous les côtés. Il les repoussait et les empêchait de leur acte ignominieux mais ils insistaient en le menaçant. Gabriel sortit de la maison, les frappa de son aile sur le visage et les rendit aveugles sans pouvoir trouver leur chemin, comme ce verset l'indique: «**Les concitoyens de Loth voulurent abuser de ses hôtes. Nous leur ôtâmes la vue.» Goûtez, leur dîmes-nous, notre châtiment et les menaces qui accompagnaient nos avertissements**» [Coran LIV, 37].

فَلَمَّا جَآءَ أَمْرُنَا جَعَلْنَا عَٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهَا حِجَارَةً مِّن سِجِّيلٍ
مَّنضُودٍ ﴿٨٢﴾ مُّسَوَّمَةً عِندَ رَبِّكَ وَمَا هِيَ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ بِبَعِيدٍ ﴿٨٣﴾

falammâ jâ'a 'amrumâ ja'alnâ 'âliyahâ safilahâ wa 'amṭarnâ 'alayhâ ḥijâratan-min sijjilim-manḍûdim- (82) musawwamatan 'inda rabbik wa-mâ hiya mina-ẓ-ẓâlimîna bi ba 'îdin (83).

Lorsque notre ordre fut lancé, la ville se trouva bouleversée sens dessus dessous et une pluie de pierres brûlantes s'abattit sur elle (82) Pluie drue, prédestinée par ton Seigneur, et toute prête à s'abattre sur les méchants (83).

Lorsque vint l'ordre de Dieu, et c'était juste au lever du soleil, la cité - Sodom - fut renversée de fond en comble «**et une pluie de pierres brûlante s'abattit sur elle**» Et les exégètes de commenter: Elles étaient des pierres en terre cuite et endurcie dont les unes furent lancées à la suite des autres, et d'ajouter: chaque pierre portait le nom de la victime sur laquelle elle devait s'abattre. A la suite de ce châtiment céleste nul ne survécut.

Moujahed a raconté: «Gabriel arracha le peuple de Loth à leurs demeures avec leurs effets et troupeaux, les porta tous sur son aile et les souleva dans le ciel de sorte que les habitants des cieux entendirent l'aboiement de leurs chiens, puis les renversa. Qatada a relaté un récit pareil en ajoutant qu'ils étaient au nombre de quatre mille mille (quatre millions). Voilà le sens des dires de Dieu: «**La ville se trouva bouleversée sens dessus dessous et une pluie de pierres brûlantes s'abattit**

sur elle» pour exterminer les survivants. Ce châtiment s'abat sur tous les injustes qui leur sont pareils.

۞ وَإِلَىٰ مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا قَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ وَلَا تَنقُصُوا۟ ٱلْمِكْيَالَ وَٱلْمِيزَانَ إِنِّىٓ أَرَىٰكُم بِخَيْرٍ وَإِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ مُّحِيطٍ ﴿٨٤﴾

wailâ Madyana 'aḫâhum Šu'ayban qâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha mâ lakum min 'ilâhin ġayruhû walâ tanqusû-l-mikyâla wa-l-mizâna 'innî 'arâkum biḫayrin wa 'innî 'aḫâfu 'alaykum 'aḏâba yawmim muḥîṭin (84).

Aux Médianites nous envoyâmes leur frère Choaïb. «O mon peuple, leur dit-il, adorez Allah vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Ne fraudez par sur la mesure et sur le poids. Je vous trouve dans une situation prospère. Mais je crains que vous ne soyez englobés, un jour, dans un châtiment du ciel» (84).

Médian est une région située entre le Hijaz et le Châm près de Ma'an, qu'habitaient des arabes. Dieu leur envoya le Prophète Choaïb issu d'une de leurs nobles tribus, pour les appeler à l'adoration de Dieu seul sans rien Lui associer et de ne plus fausser ni la mesure ni le poids. Il les avertit: «Je vois que vivez dans l'aisance et je crains pour vous d'en être privés et de subir un châtiment de Dieu si vous enfreignez Ses lois, dans la vie future».

وَيَٰقَوْمِ أَوْفُوا۟ ٱلْمِكْيَالَ وَٱلْمِيزَانَ بِٱلْقِسْطِ وَلَا تَبْخَسُوا۟ ٱلنَّاسَ أَشْيَآءَهُمْ وَلَا تَعْثَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٨٥﴾ بَقِيَّتُ ٱللَّهِ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ وَمَآ أَنَا۠ عَلَيْكُم بِحَفِيظٍ ﴿٨٦﴾

wa yâ qawmi 'awfû-l-mikyâla wa-l-mîzâna bi-l-qisṭi walâ tabḫasû-n-nâsa 'ašyâ'ahum walâ ta'ṯaw fî-l-'arḍi mufsidîna (85) baqiyyatu-L-Lâhi ḫayrul-lakum 'in kuntum mu'minîna wamâ 'ana 'alaykum biḥâfîẓin (86).

O mon peuple, donnez juste mesure et juste poids. Ne diminuez pas la valeur du bien d'autrui. Et ne faites pas du mal sur la terre (85) Votre ré-

compense auprès d'Allah sera d'autant plus belle que vous êtes croyants. Je ne suis pas responsable de vos actes (86).

Choaïb leur interdit d'abord de fausser la mesure et le poids puis de commettre les crimes sur la terre en détroussant les voyageurs. Ce qui reste par devers Dieu, leur dit-il, est meilleur pour vous. Et Ibn Jarir de commenter: ce qui vous reste comme profit après les justes mesures et poids est meilleur pour vous que la fraude en lésant les autres de leur droit. Cette interprétation est pareille aux dires de Dieu: **«Dis-leur: «Ne confondez pas le bon et le mauvais et ne vous laissez pas séduire par l'exubérance du mauvais»** [Coran V, 100]. Et enfin, il les mit en garde en disant: **«Je ne suis pas responsable de vos actes»** en d'autres terme: Je ne suis pas un gardien pour vous. Donc faites tout cela en vue de Dieu, si vous êtes des croyants, et non pas pour être vus des hommes.

قَالُوا۟ يَٰشُعَيْبُ أَصَلَوٰتُكَ تَأْمُرُكَ أَن نَّتْرُكَ مَا يَعْبُدُ ءَابَآؤُنَآ أَوْ أَن نَّفْعَلَ فِىٓ
أَمْوَٰلِنَا مَا نَشَٰٓؤُا۟ ۖ إِنَّكَ لَأَنتَ ٱلْحَلِيمُ ٱلرَّشِيدُ ﴿٨٧﴾

qâlû yâ Šu‘aybu ’aṣalâtuka ta’muruka ’an natruka mâ ya‘budu ’âbâ’unâ ’aw ’an naf‘ala fî ’amwâlinâ mâ našâ’u innaka la ’anta-l-ḥalîmu-r-rašî- (87).

O Choaïb, répondirent-ils, est-ce sous l'influence de tes prières que tu nous ordonnes de renier ce qu'adoraient nos pères ou de ne pas disposer de nos biens comme nous l'entendons. Vraiment, tu es chaste et naïf (87).

Ils lui répondirent avec ironie: Est-ce ta religion qui te demande d'abandonner les idoles et les statues qu'adoraient nos ancêtres et de disposer de nos richesses comme bon nous semble, ou bien tu nous l'ordonnes parce que tu es patient et droit?.

قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَءَيْتُمْ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّى وَرَزَقَنِى مِنْهُ رِزْقًا حَسَنًا ۚ وَمَآ أُرِيدُ
أَنْ أُخَالِفَكُمْ إِلَىٰ مَآ أَنْهَىٰكُمْ عَنْهُ ۚ إِنْ أُرِيدُ إِلَّا ٱلْإِصْلَٰحَ مَا ٱسْتَطَعْتُ ۚ وَمَا
تَوْفِيقِىٓ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ ﴿٨٨﴾

qâla yâ qawmi 'ara'aytum 'in kuntu 'alâ bayyinatim mi-r-rabbî wa razaqanî minhu rizqan ḥasanan wamẫ 'urîdu 'an 'uḫâlifakum 'ilâ mẫ 'anhâkum 'anhu 'in 'urîdu 'illâ-l-'iṣlâḥa ma-staṭa'tu wamâ tawfîqî̃ 'illâ bi-L-Lâhi 'alayhi tawakkaltu wa 'ilayhi 'unîbu (88).

O mon peuple, que diriez-vous s'il vous était prouvé que je suis vraiment inspiré par mon Seigneur et qu'Il m'a réellement gratifié d'une grâce insigne? Loin de moi l'intention de faire ce que je vous défends. Je ne cherche qu'à vous rendre meilleurs dans la mesure où je le peux. Ma réussite dépend d'Allah. Je mets ma confiance en Lui et c'est à Lui que je ferai retour (88).

Il leur répliqua: Que penzez-vous si je me tiens sur une preuve évidente de mon Seigneur et je vous exhorte en toute clairvoyance, et si Dieu «**m'a réellement gratifié d'une grâce insigne**» qui signifie la prophétie, d'après les uns, ou les biens licites selon d'autres.

«**Loin de moi l'intention de faire ce que je vous défends**» C'est à dire: je n'ai du tout l'intention de vous interdire de faire une chose alors que moi-même je la fais en cachette. «**Je ne cherche qu'à vous rendre meilleurs dans la mesure où je le peux**». Je ne veux que vous reformer autant que je le puis. Le secours ne me vient que de Dieu. Je me confie à Lui en toute mes affaires et je reviens vers Lui repentant.

L'imam Ahmed rapporte que Rabi'a Ben Abi Abdul Rahman Al-Ansari a entendu Abou Houmaïde et Abou Oussaïd relater ces propos de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Si vous entendez un de mes hadiths que vos cœurs connaissent et votre peau s'adoucisse, et que vous constatiez qu'il est très près de vous, j'en serais plus proche que vous; mais si vous entendez un hadith que vos cœurs renient et votre peau en frissonne et que vous constatiez qu'il est loin de vous, j'en suis encore plus loin que vous»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Abou Salman Al-Dabi a dit: «Des lettres nous parvenaient souvent

---

(1) روى الإمام أحمد عن ربيعة بن أبي عبد الرحمن الأنصاري قال: سمعت أبا حميد أو أبا أسيد يقول عنه ﷺ أنه قال: «إذا سمعتم الحديث عني تعرفه قلوبكم، وتلين له أشعاركم وأبشاركم، وترون أنه منكم بعيد فأنا أبعدكم منه» أخرجه ابن أبي حاتم.

de 'Omar Ben Abdul 'Aziz renfermant des ordres et des interdictions et terminées par ce verset: «**Je mets ma confiance en Lui, et c'est à Lui que je ferai retour**».

وَيَٰقَوْمِ لَا يَجْرِمَنَّكُمْ شِقَاقِيٓ أَن يُصِيبَكُم مِّثْلُ مَآ أَصَابَ قَوْمَ نُوحٍ أَوْ قَوْمَ هُودٍ أَوْ
قَوْمَ صَٰلِحٍۚ وَمَا قَوْمُ لُوطٍ مِّنكُم بِبَعِيدٍ ﴿٨٩﴾ وَٱسْتَغْفِرُوا۟ رَبَّكُمْ ثُمَّ تُوبُوٓا۟
إِلَيْهِۚ إِنَّ رَبِّى رَحِيمٌ وَدُودٌ ﴿٩٠﴾

wa yâ qawmi lâ yajrimannakum šiqâqî 'ay-yuṣîbakum miṯlu mâ 'aṣâba qawma Nuḥin 'aw qawma Hûdin 'aw qawma Ṣâliḥin wamâ qawmu Lûṭin-minkum bi ba'îdin (89) wa-staġfirû rabbakum ṯumma tûbû 'ilayhi 'inna rabbî Raḥîmun wadûdun (90).

O mon peuple, que votre passion à me contredire ne vous entraîne pas à encourir les mêmes châtiments que les peuples de Noé, de Houd et de Saleh. L'exemple du peuple de Loth n'est pas si loin (89) Implorez le pardon de votre Seigneur et revenez à Lui. Mon Seigneur est toute indulgence et toute mansuétude (90).

Choaïb exhorta son peuple en leur disant: «Que votre aversion et votre mépris vis-à-vis de moi et notre séparation ne vous portent à persister dans votre impiété et votre perversité et vous occasionnent de châtiments à ceux qui atteignirent les peuples de Noé, Houd, Saleh et Loth.

On a rapporté que lorsque 'Othman Ben Affan fut assailli par ses ennemis en leur observant de sa demeure, il leur récita: «**O mon peuple, que votre passion à me contredire ne vous entraine pas à encourir les mêmes châtiments que les peuples de Noé, de Houd et de Saleh**». O hommes! Ne me tuez pas! Si vous me tuez vous serez comme ça» et il entrecoisa ses doigts (Voulant dire que vous serez pareils à ces peuples).

«**L'exemple du peuple de Loth n'est pas si loin**» cela signifie que le peuple de Loth fut châtié il'y a un peu de temps. Demandez à Dieu de vous pardonner les péchés que vous avez commis, puis revenez à Lui repentants, Il est miséricordieux et aimant.

قَالُوا۟ يَٰشُعَيْبُ مَا نَفْقَهُ كَثِيرًا مِّمَّا تَقُولُ وَإِنَّا لَنَرَىٰكَ فِينَا ضَعِيفًا ۖ وَلَوْلَا رَهْطُكَ
لَرَجَمْنَٰكَ ۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيْنَا بِعَزِيزٍ ﴿٩١﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَهْطِىٓ أَعَزُّ عَلَيْكُم مِّنَ
ٱللَّهِ وَٱتَّخَذْتُمُوهُ وَرَآءَكُمْ ظِهْرِيًّا ۖ إِنَّ رَبِّى بِمَا تَعْمَلُونَ مُحِيطٌ ﴿٩٢﴾

qâlû yâ Ṣu'aybu mâ nafqahu kaṯîram-mimma taqûlu wa 'innâ lanarâka fînâ ḍa'îfan walawla rahṭuka larajammâka wamâ 'anta 'alaynâ bi 'azîzin (91) qâla yâ qawmi 'arahṭî 'a'azzu 'alaykum mina-L-Lâhi wa-t-taḫaḏtumûhu warâ'akum ẓihriyyan 'inna rabbî bimâ ta'malûna muḥîṭun (92).

O Choaïb, répliquèrent-ils, nous ne comprenons pas grand chose à ce que tu nous dis. N'as-tu pas conscience de ta faiblesse parmi nous. Si ce n'était par égard pour ta famille, nous t'aurions déjà lapidé! Tu n'es pas si précieux que ça pour nous (91). O mon peuple, dit Choaïb, auriez-vous plus de considération pour ma famille que pour Allah, que vous rejetez loin de vous! Mon Seigneur sait tout ce que vous faites (92).

L'expression «**... de ta faiblesse parmi nous**» a eu plusieurs interprétations: Les uns dirent qu'il était aveugle comme ont précisé Al-Thawri et Sa'id Ben Joubaïr, d'autres ont dit parce qu'il était le seul croyant d'après As-Souddy, enfin d'autres ont déclaré qu'il était faible parmi sa tribu car nul ne suivait sa religion. Mais malgré cette faiblesse, ils le redoutèrent de peur que sa tribu ne vienne le secourir. «**Si ce n'était par égard pour ta famille, nous t'aurions lapidé**» Pour nous, tu n'as aucune puissance pour nous opposer.

Choaïb leur répliqua: «Vous me laissez à cause de mon clan et non pour considération de Sa majesté le Seigneur qu'il soit Béni et Très Haut qui vous empêche de me nuire en vous éloignant de Lui et Lui tournant le dos? Et vous n'avez à Son égard ni vénération ni soumission? Sachez donc que mon Seigneur est au courant de tout ce que vous œuvrez.

وَيَٰقَوْمِ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنِّى عَٰمِلٌ ۖ سَوْفَ تَعْلَمُونَ مَن يَأْتِيهِ عَذَابٌ
يُخْزِيهِ وَمَنْ هُوَ كَٰذِبٌ ۖ وَٱرْتَقِبُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُمْ رَقِيبٌ ﴿٩٣﴾ وَلَمَّا جَآءَ

أَمْرُنَا نَجَّيْنَا شُعَيْبًا وَالَّذِينَ آمَنُوا مَعَهُ بِرَحْمَةٍ مِّنَّا وَأَخَذَتِ الَّذِينَ ظَلَمُوا الصَّيْحَةُ
فَأَصْبَحُوا فِي دِيَارِهِمْ جَاثِمِينَ (٩٤) كَأَن لَّمْ يَغْنَوْا فِيهَا أَلَا بُعْدًا لِّمَدْيَنَ كَمَا
بَعِدَتْ ثَمُودُ (٩٥)

wayâ qawmi-'malû 'alâ makânatikum 'innî 'âmilun sawfa ta'lamûna may-ya'tîhi 'ad̲âbun yuḫzîhi wa man huwa kâd̲ibun wa-rtaqibû 'innî ma'akum raqîbun (93) wa lammâ jâ'a 'amrunâ najjaynâ Šu'ayban wa-l-lad̲îna 'âmanû ma'ahû bi raḥmatim-minnâ wa 'aḫad̲ati-l-lad̲îna ẓalamû-ṣ-ṣayḥatu fa 'aṣbaḥu fî diyârihim jât̲imîna (94) ka'al-lam yaġnaw fîhâ 'alâ bu'da-l-li Madyana kamâ ba'idat T̲amûdu (95).

O mon peuple, continuez à agir comme vous l'entendez. J'agirai de même comme je l'entends. Vous ne tarderez pas à savoir qui de nous sera atteint par un châtiment ignominieux et qui de nous est l'imposteur. Attendez. Moi aussi j'attends (93). Lorsque notre ordre fut lancé, nous sauvâmes Choaïb et ceux qui pratageaient sa foi par un effet de notre miséricorde. Un cataclysme anéantit les méchants. On les trouva étendus morts dans leurs maisons. (94) Comme s'ils n'avaient jamais occupé le pays. Loin d'ici les Médianites. Qu'il en soit d'eux comme des Thémoudites (95).

Désespérant de leur conversion, Choaïb dit à son peuple: «**continuez à agir comme vous l'entendez**» Une réponse qui renferme à la fois un avertissement et une menace. «**J'agirai de même comme je l'entends**» et vous saurez bientôt qui sera frappé par un châtiment ignominieux et qui est menteur.

«**Lorsque notre ordre fut lancé**» ainsi pour montrer le sort de deux parties «**nous sauvâmes Choaïb et ceux qui partageaient sa foi par un effet de notre miséricorde. Un cataclysme anéantit les méchants. On les trouva étendus morts dans leurs maisons**» comme s'ils n'y avaient jamais habité: A mort les Médianites! comme moururent les Thémoudites, à savoir que les deux peuples étaient voisins et impies.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِآيَاتِنَا وَسُلْطَانٍ مُّبِينٍ (٩٦) إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَئِهِ فَاتَّبَعُوا
أَمْرَ فِرْعَوْنَ وَمَا أَمْرُ فِرْعَوْنَ بِرَشِيدٍ (٩٧) يَقْدُمُ قَوْمَهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ فَأَوْرَدَهُمُ

ٱلنَّارَ وَبِئْسَ ٱلْوِرْدُ ٱلْمَوْرُودُ ﴿٩٨﴾ وَأُتْبِعُوا۟ فِى هَـٰذِهِۦ لَعْنَةً وَيَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ بِئْسَ
ٱلرِّفْدُ ٱلْمَرْفُودُ ﴿٩٩﴾

walaqad 'arsalnâ Mûsâ bi 'âyâtinâ wa sulṭânim-mubînin (96) 'ila Fir'awna wa mala'hî fat-taba'û 'amra Fir'awna wamâ 'amru Fir'awna bi rašîdin (97) yaqdumu qawmahû yawma-l-qiyâmati fa'awradahumu-n-nâra wa bi'sa-l-wirdu-l-mawrûdu (98) wa 'utbi'û fî hâḏihî la'natan wa yawma-l-qiyâmati bi'sa-r-rifdu-l-marfûdu (99).

Nous envoyâmes Moïse pour transmettre nos enseignements, muni d'un pouvoir authentique (96) Nous l'envoyâmes à Pharaon et à sa cour. La cour prit le parti de Pharaon, bien que celui-ci manquait de Sagesse (97) Pharaon marchera à la tête de son peuple au jour du jugement dernier. Il le conduira à l'enfer. Funeste destin (98) La malédiction d'Allah les suivra dans ce monde et dans l'autre. Triste présent (99).

Dieu parla ensuite de Moïse qu'Il envoya à Pharaon le roi des coptes et à sa cour, avec Ses signes et une autorité manifeste. Sa cour qui comprenait les siens, les conseillers et sa cohorte, qui suivaient Pharaon, appliquaient ses ordres et lui obéissaient dans son égarement, malgré que le commandement de Pharaon n'était pas bien dirigé. Comme il dirigeait son peuple vers l'aberration et l'impiété dans ce monde, ainsi dans l'autre il marchera en tête les menant à l'enfer, «**Funeste destin**» car c'est le sort des suivants qui suivaient leur chef sans perspicacité ni raison comme un pâtre qui conduit son troupeau vers l'abreuvoir. Même ceux-ci subiront un châtiment double, ils auront le Feu comme supplice et une malédiction de Dieu les suivra comme le confirme ce verset: «**Nous les avons frappés de malédiction dans ce monde et ils seront réprouvés dans l'autre**» [Coran XXVIII, 42].

ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْقُرَىٰ نَقُصُّهُۥ عَلَيْكَ ۖ مِنْهَا قَآئِمٌ وَحَصِيدٌ ﴿١٠٠﴾ وَمَا ظَلَمْنَـٰهُمْ
وَلَـٰكِن ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ ۖ فَمَآ أَغْنَتْ عَنْهُمْ ءَالِهَتُهُمُ ٱلَّتِى يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مِن
شَىْءٍ لَّمَّا جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ ۖ وَمَا زَادُوهُمْ غَيْرَ تَتْبِيبٍ ﴿١٠١﴾

ḏâlika min 'ambâ''i-l-qurâ naqussuhû 'alayka minhâ qâ''imun wa

ḥaṣîdun (100) wamâ ẓalammahum walâkin ẓalam 'anfusahum famâ 'agnat 'anhum 'âlihatuhumu-l-latî yad'ûna min dûni-L-Lâhi min šay'i-l-lammâ jâ'a 'amru rabbika wamâ zâdûhum gayra tatbîbin (101).

C'est l'histoire des cités que nous te faisons revivre. Il en est qui sont encore debout, d'autres ont été complètement rasées (100) Ce n'est pas nous qui avons été injustes envers eux. Ils ont été eux-mêmes les artisans de leur malheur. L'aide des divinités qu'ils imploraient en dehors d'Allah leur a manqué, lorsque l'ordre de ton Seigneur fut lancé. Elles n'ont fait qu'accroître leur désarroi (101).

Tels sont les récits que Dieu a voulu raconter à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - concernant les cités et les peuples passés. Certaines de ces cités sont encore debout et d'autres ont été rasées ou moissonées. Dieu n'a été jamais injuste envers elles, mais les peuples se sont fait tort à eux-mêmes à cause de leur incrédulité et leur obstination. Les divinités qu'ils adoraient en dehors de Dieu ne leur ont servi de rien. Bien au contraire **«elles n'ont fait qu'accroitre leur désarroi»** et leur perte.

وَكَذَٰلِكَ أَخْذُ رَبِّكَ إِذَآ أَخَذَ ٱلْقُرَىٰ وَهِىَ ظَٰلِمَةٌ ۚ إِنَّ أَخْذَهُۥٓ أَلِيمٌ شَدِيدٌ (١٠٢)

wa kaḏâlika 'aḫḏu rabbika 'iḏâ 'aḫaḏa-l-qurâ wa hiya ẓâlimatun 'inna 'aḫḏahu 'alîmun šadîdun (102).

Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues. Il leur envoie un châtiment terrible et douloureux (102).

Tel est le châtiment du Seigneur quand Il frappe les cités prévaricatrices qui reniaient Ses signes et traitaient leurs Prophètes de menteurs. Son châtiment est terrible et violent. Abou Moussa rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu accorde un répit à l'injuste, mais quand Il le saisit Il ne le lâchera pas»* Puis il récita: **«Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues...»** ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

(1) في الصحيحين عن أبي موسى رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم يفلته»، ثم قرأ ﷺ: ﴿وكذلك أخذ ربك إذا أخذ القرى وهي ظالمة﴾ الآية.

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَةً لِّمَنْ خَافَ عَذَابَ الْآخِرَةِ ۚ ذَٰلِكَ يَوْمٌ مَّجْمُوعٌ لَّهُ النَّاسُ وَذَٰلِكَ يَوْمٌ مَّشْهُودٌ (١٠٣) وَمَا نُؤَخِّرُهُ إِلَّا لِأَجَلٍ مَّعْدُودٍ (١٠٤) يَوْمَ يَأْتِ لَا تَكَلَّمُ نَفْسٌ إِلَّا بِإِذْنِهِ ۚ فَمِنْهُمْ شَقِيٌّ وَسَعِيدٌ (١٠٥)

'inna fî ḏâlika la 'âyata-l-liman ḫâfa 'aḏâba-l-'âḫirati ḏâlika yawmum-majmu'ul-lahu-n-nâsu wa ḏâlika yawmum mašhûdun (103) wama nu'aḫḫiruhû 'illâ li'ajalim-ma'dûdin (104) yawma ya'ti lâ takallamu nafsun 'illâ bi 'iḏnihî faminhum šaqiyyun wa sa'îdun (105).

C'est là un enseignement pour ceux qui redoutent les supplices de la vie future. Il y aura un jour où tous les hommes seront réunis, un jour qui sera solennel (103) Ce jour est retardé jusqu'à une date fixée (104) Quand ce jour viendra, aucune âme ne pourra parler sans la permission d'Allah. Ce jour-là, il y aura des réprouvés et des bienheureux (105).

Voilà bien là un signe, vraiment pour celui qui craint le châtiment de la vie de l'au-delà. Il faut donc en profiter et en tirer une leçon.

«Un jour qui sera solennel» où tous les hommes seront rassemblés **«Nous rassemblerons les hommes sans en omettre un seul»** [Coran XVIII, 47]. Ce jour-là les anges seront présents, les Prophètes et les hommes seront réunis, humains, génies et même les bêtes et les oiseaux, bref toutes les créatures sans exception. Le Seigneur, le Juge équitable ne lèsera personne fût-ce le poids d'un atome.

«Ce jour est retardé jusqu'à une date fixée» La résurrection n'est retardée que parce qu'une parole de Dieu était intervenue auparavant qu'il y aurait une postérité d'Adam à venir. Une fois le nombre des créatures complété comme Dieu a décidé, alors l'Heure Suprême se dressera. Donc la vie de chacun est bien déterminée et limitée, il n'y aura ni un retardement ni une avance.

«Aucune âme ne pourra parler sans la permission d'Allah» un verset qui est pareil à celui-ci: **«Nul ne pourra dire un mot s'il n'est autorisé par le Miséricordieux et s'il n'est sincère»** [Coran LXXVIII, 38]. Dans les deux Sahihs, il est cité dans le hadith concernant l'intercession, que l'Envoyé de Dieu- qu'Allah le bénisse et le salue - a dirt: *«Ce jour-là les*

*Prophètes prendront la parole et leur invocation sera: «Grand Dieu! La délivrance! La délivrance» **(Rapporté Boukhari et Mouslim)**[1].*

Parmi les hommes, après leur jugement, il y aura les bienheureux destinés au Paradis, et les damnés destinés à l'Enfer.

فَأَمَّا ٱلَّذِينَ شَقُوا۟ فَفِى ٱلنَّارِ لَهُمْ فِيهَا زَفِيرٌ وَشَهِيقٌ ﴿١٠٦﴾ خَـٰلِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ
ٱلسَّمَـٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ إِلَّا مَا شَآءَ رَبُّكَ ۚ إِنَّ رَبَّكَ فَعَّالٌ لِّمَا يُرِيدُ ﴿١٠٧﴾

fa 'ammâ-l-ladîna šaqû fafî-n-nâri lahum fîhâ zafîrun wa šahîqun (106) halidina fîhâ mâ dâmati-s-samâwâtu wa-l-'ardu 'illâ mâ šâ'a rabbuka 'inna rabbaka fa''âlu-l-limâ yurîdu (107).

Les réprouvés seront précipités dans le feu. On entendra leurs cris de douleur et leurs sanglots (106) Ils y resteront autant de temps qu'auront duré les cieux et la terre, à moins que ton Seigneur en décide autrement. Car ton Seigneur est tout-Puissant (107).

Dieu montre le sort des damnés et des bienheureux. Les premiers seront dans le Feu où on entendra leurs sanglots et leurs gémissements, ils y demeureront aussi longtemps que dureront les cieux et la terre. A savoir que, lorsque les arabes voulaient donner la qualité durable d'une chose, ils la comparaient à la durée des cieux et de la terre, ou bien ils disaient: autant qu'il y aura une succession des nuits et des jours. Dieu a voulu dans ce verset utiliser leur propre expression.

L'auteur de cet ouvrage de commenter: Il est probable que cette expresion désigne les cieux et la terre comme «substance» car dans la vie future il y aura aussi des cieux et une terre mis différents de ceux du bas monde en se référant à ce verset: «**Le jour où la terre sera remplacée par une autre terre, où les cieux seront remplacés par d'autres cieux**» [Coran XIV, 48].

Al-Hassan Al-Basri a dit à cet égard: Ils seront des cieux et une

(1) في الصحيحين في حديث الشفاعة: «ولا يتكلم يومئذ إلا الرسل ودعوى الرسل يومئذ اللهم سلّم سلّم».

terre différents des cieux et de la terre de ce bas monde. Et Ibn Abbas de dire également: chaque paradis a un ciel et une terre.

«A moins que ton Seigneur en décide autrement. Car ton Seigneur est tout-Puissant» et fait ce qu'Il veut. Ce verset est pareil à celui-ci: **«L'enfer sera votre séjour éternel à moins qu'Allah en décide autrement. Allah est sage et savant»** [Coran VI, 128]. Les exégétes se sont divisés sur le sens de cette exception, dont l'interprétation la plus logique était celle d'Ibn Jarir qui a dit qu'il s'agit de rebelles parmi les monothéistes qui seront sortis du Feu grâce aux Intercessions des autres; puis la miséricorde de Dieu interviendra et en délivrera ceux qui, dans la vie mondaine, n'ont fait aucun acte de bien mais ont témoigné de l'unicité de Dieu. Il ne restera dans l'enfer pour l'éternité que ceux qui l'ont mérité.

۞ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ سُعِدُواْ فَفِى ٱلْجَنَّةِ خَٰلِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلْأَرْضُ إِلَّا مَا
شَآءَ رَبُّكَ عَطَآءً غَيْرَ مَجْذُوذٍ ﴿١٠٨﴾

wa 'ammâ-l-laḏîna su'idû fafî-l-jannati ḫalidîna fîhâ mâ dâmati-s-samâwâtu wa-l-'arḍu 'illâ mâ šâ'a rabbuka 'aṭâ'an ġayra majḏuḏin (108).

Les bienheureux iront au Paradis. Ils y séjourneront autant qu'auront duré les cieux et la terre, à moins que ton Seigneur en décide autrement. C'est là une récompense immuable (108).

Les bienhereux qui auront suivi les Prophètes, seront au Paradis où ils demeureront immortels, autant qu'auront duré les cieux et la terre. Donc cela dépendra de la volonté de Dieu qui dit à la fin du verset: **«C'est là une récompense immuable»** afin que quelques uns ne doutent de l'interruption de la grâce de Dieu.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«On amènera la mort sous la forme d'un bélier bigarré et on l'égorgera entre le Paradis et l'Enfer. On dira: O élus du Paradis, vous y demeurez éternellement sans mourir. O damnés de l'Enfer, vous y demeurerez éternellement sans mourir»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

(1) قد جاء في الصحيحين: «يؤتى بالموت في صورة كبش أملح فيذبح بين الجنة والنار، ثم

On y trouve également ce hadith: *«Un crieur criera: «Ô élus du Paradis vous resterez sains sans tomber malades, vous survivrez sans mourir, vous demeurerez toujours jeunes sans vieillir et vous goûterez les délices sans connaître l'indigence»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

فَلَا تَكُ فِى مِرْيَةٍ مِّمَّا يَعْبُدُ هَٰٓؤُلَآءِ ۚ مَا يَعْبُدُونَ إِلَّا كَمَا يَعْبُدُ ءَابَآؤُهُم مِّن قَبْلُ ۚ
وَإِنَّا لَمُوَفُّوهُمْ نَصِيبَهُمْ غَيْرَ مَنقُوصٍ ﴿١٠٩﴾ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ فَٱخْتُلِفَ
فِيهِ ۚ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ ۚ وَإِنَّهُمْ لَفِى شَكٍّ مِّنْهُ مُرِيبٍ
﴿١١٠﴾ وَإِنَّ كُلًّا لَّمَّا لَيُوَفِّيَنَّهُمْ رَبُّكَ أَعْمَٰلَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ بِمَا يَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١١١﴾

falâ taku fî miryatim mimmâ ya'budu hâ'ulâ'i mâ ya'budûna 'illâ kamâ ya'budu 'âbâ'uhum min qablu wa 'innâ lamuwaffuhum naṣîbahum ġayra manqûṣin (109) wa laqad 'âtaynâ Mûsâ-l-kitâba faḫtulifa fîhi walawlâ kalimatun sabaqat mi-r-rabbika laquḍiya baynahum wa 'innahum lafî šakkim minhu murîbin (110) wa 'inna kulla-l-lammâ layuwaffiyannahum rabbuka 'a'mâlahum 'innahû bimâ ya'malûna ḫabîrun (111).

N'aie aucune illusion sur ce qu'adorent ces gens. Ils adorent ce qu'adoraient leurs pères avant eux. Nous règlerons leurs comptes sans rien omettre (109) Nous donnâmes le Livre à Moïse et immédiatement il suscita des controverses. Si Allah n'en avait décidé autrement, il y a longtemps que ces gens auraient été jugés. Car eux aussi ont douté de la parole de leur maître (110) Chacun d'eux sera rétribué selon ses œuvres. Et Allah est omniscient (111).

Ne sois donc pas en doute de ce que ces idolâtres adorent car ils ne sont que dans l'erreur et l'égarement et ne font qu'imiter leurs ancêtres sans avoir aucune excuse, Dieu, de Sa part, les rétribuera de

---

يقال يا أهل الجنة خلود فلا موت، ويا أهل النار خلود فلا موت».

(1) في الصحيح أيضاً: «فيقال: يا أهل الجنة إن لكم أن تعيشوا فلا تموتوا أبداً، وإن لكم أن تشبوا فلا تهرموا أبداً، وإن لكم أن تصحوا فلا تسقموا أبداً، وإن لكم أن تنعموا فلا تبأسوا أبداً».

leurs mauvaises actions **«Nous règlerons leurs comptes sans rien omettre».**

Puis Dieu parole du Livre qu'Il a donné à Moïse et qui a été le sujet de leurs discussions. Il y a en ceux qui en ont cru et ceux qui en ont mécru. Donc, ô Mouhammed, considère cet exemple des Prophètes qui t'ont précédé et que le reniement des idolâtres ne te gêne pas en traitant ton message de mensonge.

«Si Allah n'en avait décidé autrement, il y a longtemps que ces gens auraient été jugés» Et Ibn Jarir de commenter: Si Dieu n'avait pas décidé de retarder leur châtiment jusqu'à une date bien déterminée, Il aurait tranché leurs différends. Il se peut aussi que cette décision concernant le châtiment ne soit prise avant le jugement et la confrontation par les évidences qui affirment la culpabilité, et d'autre part, avant l'envoi des Prophètes comme Dieu l'indique dans ce verset: **«Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète»** [Coran XVII, 15].

Ensuite Dieu fait connaître qu'Il rassemblera les premiers et les derniers pour les rétribuer de leurs actions selon Ses dires: **«Chacun d'eux sera rétribué selon ses œuvres. Et Allah est omniscient»** Il connait les œuvres de tous les hommes, les apparentes et les cachées, les grandes et les petites.

فَٱسْتَقِمْ كَمَآ أُمِرْتَ وَمَن تَابَ مَعَكَ وَلَا تَطْغَوْا۟ إِنَّهُۥ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١١٢﴾
وَلَا تَرْكَنُوٓا۟ إِلَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ فَتَمَسَّكُمُ ٱلنَّارُ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِنْ
أَوْلِيَآءَ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ ﴿١١٣﴾

fastaqim kamâ 'umirta wa man tâba ma'aka walâ taṭġaw 'innahû bimâ ta'malûna baṣîrun (112) walâ tarkanû 'ilâ-l-laḏîna ẓalamû fatamassakumu-n-nâru wamâ lakum min duni-L-Lâhi min 'awliyâ'a ṯumma lâ tunṣarûna (113).

Agis avec rectitude, comme il t'a été prescrit ainsi qu'à ceux qui se sont convertis avec toi. Evitez les excès. Car Allah est témoin de tous vos actes. (112) Ne pactisez pas avec les injustes. Sinon vous serez la proie du feu vous ne trouverez ni aide ni protection en dehors d'Allah (113).

Dieu interdit aux croyants de s'appuyer sur les incrédules et les idolâtres, et ne demandez jamais l'aide des injustes car si vous le faites, on dirait que vous agréez leur actes, et alors: **«vous serez la proie du feu. Vous ne trouverez ni aide ni protection en dehors d'Allah».**

Dieu aussi recommande aux croyants d'être droits et d'agir avec rectitude, cela leur sera un grand secours sur les ennemis. Il interdit en outre l'injustice qui causera la perte même si elle est exercée sur un polythéiste. Qu'on sache toujours que Dieu connait parfaitement ce que font les hommes et rien ne Lui sera caché de leurs œuvres.

وَأَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ طَرَفَيِ ٱلنَّهَارِ وَزُلَفًا مِّنَ ٱلَّيْلِ ۚ إِنَّ ٱلْحَسَنَٰتِ يُذْهِبْنَ
ٱلسَّيِّـَٔاتِ ۚ ذَٰلِكَ ذِكْرَىٰ لِلذَّٰكِرِينَ ﴿١١٤﴾ وَٱصْبِرْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ
ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١١٥﴾

wa 'aqimi-ṣ-ṣalâta ṭarafayyi-n-nahâri wa zulfan mina-l-layli 'inna-l-ḥasanâti yuḏhibna-s-sayyi'âti ḏâlika ḏikrâ liḏ-ḏâkirîna (114) wa-ṣbir fa'inna-L-Lâha lâ yuḍî'u 'ajra-l-muḥsinîna (115).

Prie matin et soir et une partie de la nuit. Les bonnes actions chassent les mauvaises. C'est là un avertissement pour ceux qui réfléchissent (114) Patiente. Allah ne laissera pas se perdre la récompense des gens de bien (115).

Les exégètes s'étaient divisés au sujet de ces prières. On a dit qu'il s'agit de la prière du matin et celle du coucher du soleil. Pour Al-Hassan: elles sont celles du matin et de l'asr. Quant à Moujahed, il a précisé: elles sont celle du matin et celles du midi et de l'asr.

Quant à la prière qui devait être accomplie en une partie de la nuit, elle est celle du soir (Icha') selon Ibn Abbas, ou elle renferme celles du coucher du soleil et du soir.

Il est très probable que ce verset fut descendu avant la prescription des cinq prières quotidiennes la nuit du voyage nocturne et l'ascension au ciel. Les prières étaient au nombre de deux obligatoires et une surérogatoire: les deux prescrites sont celles qui devaient être accomplies avant le lever du soleil et avant son coucher.

Quant à la prière nocturne, elle était d'abord d'obligation pour le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et la communauté, mais cette dernière en fut exempte de cette prière et resta obligatoire pour lui, puis elle devint surérogatoire pour tout le monde.

«Les bonnes actions chassent les mauvaises» C'est à dire que tout acte de bien efface les péchés commis. A ce propos il a été rapporté par l'imam Ahmed et les auteurs des Sunans que le prince des croyants Ali Ben Abi Taleb a dit: «Toutes les fois que j'entendais un hadith de la bouche de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui me procurait du bien de la part de Dieu, j'en tirais un profit. En l'entendant d'un autre que lui, je faisais jurer son rapporteur afin d'en être assuré et s'il jurait, je tenais le hadith pour véridique. Une fois j'ai entendu Abou Bakr As-Siddiq relater ces propos de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: *«Tout musulman qui commet une mauvaise action, fait ses ablutions et prie deux rak'ats (surérogatoires) Dieu lui pardonne ce qu'il a commis».*

Dans les deux Sahihs il est cité que le prince des croyants Othman Ben Affan a dit: «Quiconque fait des ablutions comme celles de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - (et il montra comment il les faisait) et fait deux rak'ats sans penser qu'à la prière, ses fautes passées lui seront effacées».

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: *«Les cinq prières quotidiennes, la prière du vendredi jusqu'au vendredi prochain, le jeûne de Ramadan jusqu'au Ramadan prochain, expient les fautes commises entre ces intervalles tant qu'on évite les péchés capitaux»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

D'après Boukhari, Ibn Mass'oud raconte: «Un homme, ayant embrassé une femme, vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui fit part de son faire. Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Prie matin et soir et une partie de la nuit. Les bonnes actions chassent les mauvaises».** Et l'homme de demander: «Ce verset me concerne-

(1) في صحيح مسلم عن أبي هريرة، أن رسول الله ﷺ قال: «الصلوات الخمس والجمعة إلى الجمعة ورمضان إلى رمضان مكفرات لما بينهن ما اجتنبت الكبائر».

t-il personnellement ô Envoyé de Dieu?» Il lui répliqua: *«Oui, et aussi tous les membres de ma communauté»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Ahmed et les auteurs des Sunans sauf Abou Daoud)***[1].

L'imam Ahmed a rapporté d'après Abdullah Ben Mass'oud que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu a réparti les caractères entre vous comme Il a partagé vos biens. Dieu accorde des biens de ce monde à qui en désire mais Il ne donne la foi qu'à celui qu'Il aime et ce dernier est un favori de Dieu. Par celui qui tient mon âme dans Sa main, nul n'est un vrai musulman si son cœur et sa langue ne le sont pas. Nul n'est croyant s'il n'épargne son voisin de ses méfaits».*

On lui demanda: «Quels sont ces méfaits ô Prophète de Dieu?» Il répondit: *«La tricherie et l'injustice. Dieu ne bénit jamais les biens acquis illicitement et que l'homme en dépense, et n'accepte plus une aumône faite avec ces biens. L'homme ne laisse de ces biens après sa mort sans qu'ils ne soient ses provisions pour l'Enfer. Dieu n'efface pas les mauvais actes par les mauvais, plutôt Il efface les mauvaises actions par les bonnes car le mauvais n'efface jamais le mauvais»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

Abou Al-Yousr (Ka'b Ben Amr Al-Ansari) raconte: «Une femme est venue acheter de dattes avec un dirham, je lui dis: «Il y a chez moi de dattes qui sont meilleures» En l'amenant chez moi je l'embrassai. Elle s'écria: «Crains Dieu, dissimule ta faute et ne la renconte à personne». Comme je ne pus la dissimuler, je me rendis chez le Prophète - qu'Al-

---

(1) قال البخاري، عن ابن مسعود، أن رجلاً أصاب من امرأة قبلة، فأتى النبي ﷺ فأخبره، فأنزل الله: ﴿وأقم الصلاة طرفي النهار وزلفاً من الليل إن الحسنات يذهبن السيئات﴾، فقال الرجل: يا رسول الله ألي هذا؟ قال: «لجميع أمتي كلهم» رواه البخاري ومسلم.

(2) روى الإمام أحمد، عن عبد الله بن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله قسم بينكم أخلاقكم كما قسم بينكم أرزاقكم، وإن الله يعطي الدنيا من يحب ومن لا يحب، ولا يعطي الدين إلا من أحب، فمن أعطاه الله الدين فقد أحبه، والذي نفسي بيده لا يسلم عبد حتى يسلم قلبه ولسانه، ولا يؤمن حتى يأمن جاره بوائقة» قال، قلنا وما بوائقه يا نبي الله؟ قال: «غشه وظلمه، ولا يكسب عبد مالاً حراماً فينفق منه فيبارك له فيه، ولا يتصدق فيقبل منه، ولا يتركه خلف ظهره إلا كان زاده إلى النار، إن الله لا يمحو السيء بالسيء، ولكن يمحو السيء بالحسن، إن الخبيث لا يمحو الخبيث».

lah le bénisse et le salue - et lui fis part de mon faire. Il me dit: «Osestu faire cela à une femme dont son époux combat dans la voie de Dieu?». Je resentis alors que je serais l'un des réprouvés de l'Enfer et espérai de n'avoir embrassé l'Islam avant ce moment-là. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se mit à réfléchir pour un certain temps et Gabriel descendit le voir. Puis le Prophète me manda. Arrivé chez lui, il me récita: «**Prie matin et soir et une partie de la nuit. Les bonnes actions chassent les mauvaises. C'est là un avertissement pour ceux qui réfléchissent**». Je lui dis: «Est-ce pour moi que ce verset fut révélé ou bien pour tout le monde?» - Non, pour tout le monde, répondit-il.

Abou Dzarr rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Crains Dieu où que tu sois, fais suivre la mauvaise action par une bonne, elle l'effacera, et comporte-toi avec un bon caractàre à l'égard des autres»* ***(Tapporté par Ahmed)***[1]. Suivant une autre variante Abou Dzarr aurait demandé: «O Envoyé de Dieu, donne-moi un bon conseil?» Il lui répondit: «**Lorsque tu fais une mauvaise action, fais-la suivre d'une autre bonne pour l'effacer**». Je lui dis: «Dire: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu» fait-il partie des bonnes actions?» - *Plutôt c'est la meilleure*, répondit-il.

فَلَوْلَا كَانَ مِنَ ٱلْقُرُونِ مِن قَبْلِكُمْ أُوْلُوا بَقِيَّةٍ يَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْفَسَادِ فِي
ٱلْأَرْضِ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّنْ أَنجَيْنَا مِنْهُمْ ۗ وَٱتَّبَعَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا مَآ أُتْرِفُوا
فِيهِ وَكَانُوا مُجْرِمِينَ ﴿١١٦﴾ وَمَا كَانَ رَبُّكَ لِيُهْلِكَ ٱلْقُرَىٰ بِظُلْمٍ
وَأَهْلُهَا مُصْلِحُونَ ﴿١١٧﴾

falawla kâna mina-l-qurûni min qablikum 'ûlû baqiyyatin yanhawna 'ani-l-fasâdi fî-l-'ardi 'illâ qalîlam mimman 'anjaynâ minhum wat-taba'a-l-ladîna zalamû mâ 'utrifû fîhi wa kânû mujrimîna (116) wamâ kâna rabbuka liyuhlika-l-qurâ bizulmin wa 'ahluhâ muslihûna (117).

Que ne s'est-il trouvé parmi les générations qui vous ont précédés des

---

(1) عن أبي ذر، أن رسول الله ﷺ قال: «اتق الله حيثما كنت وأتبع السيئة الحسنة تمحها، وخالق الناس بخلق حسن» أخرجه الإمام أحمد.

gens pour combattre le mal sur la terre. A l'exception du petit nombre que nous avons sauvés, les autres sont demeurés attachés à leurs aises et se comportèrent en indignes (116) Il n'est pas dans le caractère de ton Seigneur de détruire les cités dont les habitants sont justes (117).

Dieu se demande: Pourquoi donc, parmi les générations passées n'y eut-il pas des hommes de piété qui, sur terre, interdisent la corruption, le désordre et tout ce qui est défendu? **«A l'exception du petit nombre que nous avons sauvés»** car la majorité qui avait encouru la colère de Dieu fut anéantie. Pour cela Dieu ordonne à la communauté musulmane. **«Que de vous naisse un peuple qui appelle au bien, qui ne commande que de bonnes actions et qui défende les mauvaises. Ce serait là un peuple de bienheureux»** [Coran III, 102].

Il est cité dans un hadith prophétique: *«Lorsque les hommes voient se produire les actes répréhensibles et ne les changent pas, peu s'en faut que Dieu ne les frappe d'un châtiment».*

«Les autres sont demeurés attachés à leurs aises et se comportèrent en indignes» Ceux qui étaient plongés dans la corruption se persévèrent dans leur impiété sans tenir compte des exhortations faites par le petit nombre qui désavouèrent leurs actions, qu'à la fin le châtiment leur survint. Puis Dieu fait connaître aux hommes qu'il ne Lui convient pas de détruire sans raisons les cités alors que leurs habitants se réforment. Car **«ton Seigneur n'opprime pas les hommes»** [Coran X, 48].

وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَٰحِدَةً ۖ وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ ﴿١١٨﴾ إِلَّا مَن رَّحِمَ
رَبُّكَ ۚ وَلِذَٰلِكَ خَلَقَهُمْ ۗ وَتَمَّتْ كَلِمَةُ رَبِّكَ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ
أَجْمَعِينَ ﴿١١٩﴾

walaw šâ'a rabbuka laja'ala-n-nâsa 'ummatan wâḥidatan walâ yazâlûna muḫtalifîna (118) 'illâ ma-r-raḥima rabbuka wa liḏâlika ḫalaqahum wa tammat kalimatu rabbika la 'am la'anna jahannama mina-l-jinnati wa-n-nâsi 'ajma'îna (119).

Si ton Seigneur l'avait voulu, Il n'aurait fait des hommes qu'un seul peuple. Mais ils ne cesseront d'être différents. (118) A l'exception de ceux

qu'Il aura touchés de Sa grâce. Il les a créés pour être différents. Et qu'on sache que ton Maître ne reviendra pas sur cette parole: «Je remplirai l'enfer de génies et d'hommes (119).

Dieu est capable de faire de tous les hommes un seul peuple de croyants ou d'infidèles, comme Il l'indique dans ce verset: **«Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé sa foi»** [Coran X, 99]. Mais les hommes ne cessent d'être en désaccord d'entre eux à cause de leurs dogmes, leurs sectes, leurs opinions etc... à l'exception de ceux que Dieu a fait miséricorde, ceux qui ont suivi les Prophètes, se sont attachés aux enseignements de Dieu et se sont persévérés dans leurs bonnes pratiques, jusqu'à l'avènement du dernier des Prophètes, alors ils l'ont suivi, cru en son message et l'ont secouru. Ces gens-là formeront la troupe sauvée et auront acquis le bonheur dans les deux mondes.

«Il les a créés pour être différents» C'est à dire qu'il y aura parmi eux l'heureux et le malheureux, l'infidèle et le croyant, ceux qui seront destinés au Paradis et ceux qui seront voués au Feu. A ce propos Ibn Wahb rapporte: «J'ai demandé Malek au sujet de ce verset: **«Mais ils ne cesseront d'être différents, à l'exception de ceux qu'Il aura touchés de Sa grâce. Il les a créés pour être différents»** Il me répondit: «Une partie d'entre eux sera au Paradis, et une autre dans le Brasier».

«Et qu'on sache que ton Maître ne reviendra pas sur cette parole: «Je remplirai l'enfer de génies et d'hommes» C'est à dire que Dieu par Sa connaissance parfaite des choses, par Sa sagesse, avait prédestiné de créer pour le Paradis ceux qui en seront dignes et pour l'Enfer ceux qui le mériteront.

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le Paradis et l'Enfer furent en procès (devant le Seigneur). Le Paradis dit: «Pourquoi ne reçois-je que les faibles parmi les hommes et les humbles?» Et l'Enfer de dire à son tour: «Pourquoi ne fait-on entrer chez moi que les orgueilleux et les tyrans?» Dieu à Lui la puissance et la gloire de leur répondre: «Toi, le Paradis, tu es Ma Miséricorde que Je fasse à qui Je veux. Et toi, l'Enfer, tu es l'instrument de mon châtiment pour me venger de qui Je veux. Chacun de vous sera rempli» Quant au Paradis, il y aura toujours une place jusqu'à ce que Dieu lui crée d'au-*

tres créatures pour y demeurer, et l'Enfer ne cessera de dire: «Peut-on en ajouter encore?» jusqu'à ce que le Seigneur de la toute-puissance pose Son pied, alors l'Enfer dira: «Par Ta puissance, assez! assez!» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]

وَكُلًّا نَّقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلرُّسُلِ مَا نُثَبِّتُ بِهِۦ فُؤَادَكَ ۚ وَجَآءَكَ فِى هَٰذِهِ ٱلْحَقُّ
وَمَوْعِظَةٌ وَذِكْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٢٠﴾

wa kullan naquṣṣu 'alayka min 'ambâ'i-r-rusuli mâ nuṯabbitu bihî fu'daka wa jâ'aka fî hâḏihi-l-ḥaqqu wa maw 'iẓatun wa ḏikrâ li-l-mu'minîna (120).

En te racontant l'histoire de nos Prophètes, nous n'avons d'autre but que d'affermir ta foi. Cette histoire t'apporte la vérité et un avertissement et elle comporte une leçon pour les croyants (120).

Tous les récits concernant les anciens Prophètes que Dieu a rapportés à Son Messager ne sont destinés qu'à affermir son cœur. Car ces Prophètes ont été traités d'imposteurs, ont eu des polémiques et discussions avec leurs peuples, mais Dieu à la fin les a secourus. Ceci sert comme un exemple au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et un réconfort.

Dans cette sourate qui a renfermé les histoires des Prophètes avec leurs peuples et comment Il les a sauvés, il y a une exhortation, un Rappel aux croyants, et un avertissemnent pour les infidèles qui devait leur sevir comme une leçon afin de changer leur conduite.

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ «اختصمت الجنة والنار، فقالت الجنة: مالي لا يدخلني إلا ضعفاء الناس وسقطهم، وقالت النار: أوثرت بالمتكبرين والمتجبرين، فقال الله عزّ وجلّ للجنة: أنت رحمتي أرحم بك من أشاء، وقال للنار: أنت عذابي أنتقم بك ممن أشاء، ولكل واحدة منكما ملؤها، فأما الجنة فلا يزال فيها فضل حتى ينشئ الله لها خلقاً يسكن فضل الجنة، وأما النار فلا تزال تقول: ﴿هل من مزيد﴾ حتى يضع عليها رب العزة قدمه فتقول: قط قط وعزتك».

وَقُل لِّلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنَّا عَـٰمِلُونَ ﴿١٢١﴾ وَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنَّا مُنتَظِرُونَ ﴿١٢٢﴾

wa qul li-l-ladîna lâ yu'minûna 'malû 'alâ makânatikum 'innâ 'âmilûna (121) wa-ntazirû 'innâ muntazirûna (122).

Dis à ceux qui ne croient pas: «Continuez à agir suivant votre conscience. Nous, à agir suivant la nôtre. (120) Et l'un et l'autre attendons la fin» (122).

C'est une menace que Dieu chargea Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de lancer contre les infidèles en les défiant: **«Continuez à agir suivant votre conscience»** votre situation et votre façon de conduite, et **«nous à agir suivant la nôtre»**. Attendez, nous aussi, nous attendons». En d'autres termes et comme il est montré dans ce verset: **«O mon peuple, agis à ta guise et moi j'agirai à la mienne. Tu sauras, un jour, qui aura un meilleur sort dans l'autre monde. Les injustes ne triomphent jamais»** [Coran VI, 135].

Dieu a réalisé pour Son Prophète Sa promesse. Il l'a secouru et l'a fait triompher sur ses ennemis. Il a élevé Sa Parole et abaissée celle des incrédules.

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَإِلَيْهِ يُرْجَعُ ٱلْأَمْرُ كُلُّهُۥ فَٱعْبُدْهُ وَتَوَكَّلْ عَلَيْهِ وَمَا رَبُّكَ بِغَـٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٢٣﴾

wa li-L-Lâhi gaybu-s-samâwati wa-l-'ardi wa 'ilayhi yurja'u-l- 'amru kulluhû fa'budhu wa tawakkal 'alayhi wa mâ rabuuka bi gâfilin 'ammâ ta'malûn (123).

Allah seul connait les secrets des cieux et de la terre. C'est à Lui que tout aboutit. Adore-Le, mets ta confiance en Lui. Ton Seigneur suit attentivement toutes les actions des hommes (123).

C'est à Dieu qu'appartient le mystère des cieux et de la terre. Tout commandement est ramené vers Lui. Tout homme sera rétribué selon

ses œuvres. Il nous ordonne de L'adorer seul en nous fiant à Lui. Il suffit à quiconque de mettre sa confiance en Lui et revenir repentant.

Que ces hommes qui te traitent d'imposteur, ô Mouhammad, sachent que Dieu n'est pas indifférent à ce qu'ils font et Il les jugera Quant à toi, tu auras le dessus dans les deux mondes.



12 - SOURATE DE JOSEPH

111 Versets

Révélée à la suite de la sourate de Houd

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ تِلۡكَ ءَايَٰتُ ٱلۡكِتَٰبِ ٱلۡمُبِينِ ١ إِنَّآ أَنزَلۡنَٰهُ قُرۡءَٰنًا عَرَبِيّٗا لَّعَلَّكُمۡ تَعۡقِلُونَ
٢ نَحۡنُ نَقُصُّ عَلَيۡكَ أَحۡسَنَ ٱلۡقَصَصِ بِمَآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ هَٰذَا ٱلۡقُرۡءَانَ وَإِن
كُنتَ مِن قَبۡلِهِۦ لَمِنَ ٱلۡغَٰفِلِينَ ٣

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’Alif-lâ m-ra, tilka ’âyâtu-l-kitâbi-l-mubîni (1) ’innâ ’anzalnâhu qur’ânan ‘arabiyyan la ‘allakum ta‘qilûna (2) naḥnu naquṣṣu ‘alayka ’aḥsana-l-qaṣaṣi bimâ ’awḥaynâ ’ilayka hâḏâ-l-qur’âna wa ’in kunta min qablihî lamina-l-ġâfilîna (3).

Au nom d’Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Alif. Lam. Ra. Voilà les versets du Livre de l’Evidence (1) Nous l’avons envoyé du ciel en langue arabe. Peut-être deviendrez-vous meilleurs? (2) Nous allons te narrer une des plus belles histoires que contient le Coran et que tu ne connaissais pas jusqu’alors (3).

Voici les versets d’un Livre clair, le Coran, qui montre et explique les choses ambigues, révélé en langue arabe qui est la plus riche et donne des sens qui auront leur effert sur les âmes.

Donc ce Livre est le plus noble des autres Ecritures, en langue très noble, révélé au plus noble des Prophètes par l’intermédiaire du

plus noble des anges et dans un des plus nobles pays pendant le plus noble des mois lunaires qui est Ramadan. Et l'histoire, sujet de cette sourate, est la plus belle histoire que contient le Coran.

A propos de la révélation de cette sourate, on a rapporté que les compagnons dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Envoyé de Dieu, si tu nous racontes quelques histoires?». ce verset alors fut révélé: **«Nous allons te narrer une des plus belles histoires».**

A propos de ce verset qui renferme un éloge du Coran et qu'il suffit des autres Livres célestes révélés, on rapporte le récit suivant d'après Jaber Ben Abdullah: «Omar Ben Al-Khattab vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - ayant en main une partie des Ecritures des gens du Livre. En lui lisant ce qu'elle contenait, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'irrita et dit: «En êtes vous épris ô Ibn Al-Khattab! Par celui qui tient mon âme dans sa main, je vous ai apporté la religion claire et nette. Vous ne leur (les gens du Livre) demandez une chose et ils vous répondent la vérité sans que vous la traitiez de mensonge. Et ils ne vous racontent que des erreurs, sans que vous les croyiez. Par celui qui tient mon âme en Sa main, si Moïse était vivant il serait obligé de me suivre».

Abdullah Ben Thabet raconte: «Omar vint auprès de l'Envoyé de Deu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «O Envoyé de Dieu, j'ai passé par l'un de mes frères de Bani Qouraidha qui m'a transcrit quelques enseignements du Pentateuque. Puis-je te les exposer?» A ce moment le visage de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'assombrit. Je dis à Omar: «N'as-tu pas remarqué le visage assombir de l'Envoyé de Dieu?» Omar s'écria alors: «Je me contente de prendre Dieu comme Seigneur, l'Islam comme religion et de Mouhammad comme Messager». Le visage de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'éclaira et dit: *«Par celui qui tient l'âme de Mouhammad dans Sa main, si Moïse était encore vivant parmi vous, que vous le suiviez en me laissant, vous vous seriez égarés. Vous êtes ma part des nations et je suis votre part des Prophètes»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

---

(1) روى عبد الله بن ثابت قال: جاء عمر إلى رسول الله ﷺ فقال: يا رسول الله إني مررت

إِذْ قَالَ يُوسُفُ لِأَبِيهِ يَٰٓأَبَتِ إِنِّي رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ رَأَيْتُهُمْ لِي سَٰجِدِينَ ﴿٤﴾

’iḏ qâla Yûsufu li ’abîhi yâ ’abati ’innî ra’aytu ’aḥada ‘ašara kawkaban wa-š-šamsa wa-l-qamara ra’aytuhum lî sâjidîna (4).

Joseph dit un jour à son père: «O mon père, j'ai vu en rêve onze étoiles, le soleil et la lune se prosterner à mes pieds» (4).

Joseph est le fils de Jacob, le fils de Isaac, le fils de Abraham - que Dieu les salue- l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit de lui: «Il est le noble, le fils du noble, le fils du noble, le fils du noble, Joseph Ben Jacob Ben Isaac Ben Abraham».

Abou Houraira rapporte qu'on a demandé l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Quel est le plus noble parmi les hommes?» Il répondit: *«Le plus noble d'entre eux, auprès de Dieu, est le plus pieux d'entre eux».* On répliqua: «Ce n'est pas de cela qu'on te demande» Il rétorqua: *«Joseph est le Prophète de Dieu, le fils d'un Prophète de Dieu, le fils d'un Prophète de Dieu, le fils de l'ami de Dieu».* On dit de nouveau: «Ce n'est pas de cela qu'on te demande». Il riposta: *«Il s'agit donc de la valeur des souches des Arabes. Ceux qui ont été les meilleurs d'entre eux à l'époque antéislamique sont aussi les meilleurs d'entre eux au temps de l'Islamisme s'ils seraient versés (dans la religion)» **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

بأخ لي من قريظة، فكتب لي جوامع من التوراة ألا أعرضها عليك؟ قال: فتغيّر وجه رسول الله ﷺ، قال عبد الله بن ثابت: فقلت له: ألا ترى ما بوجه رسول الله ﷺ؟ فقال عمر: رضينا بالله رباً، وبالإسلام ديناً، وبمحمد رسولاً. قال: فسري عن النبي ﷺ، وقال: «والذي نفس محمد بيده لو أصبح فيكم موسى ثم اتبعتموه وتركتموني لضللتم، إنكم حظي من الأمم وأنا حظكم من النبيين» أخرجه الإمام أحمد عن عبد الله بن ثابت.

(1) عن أبي هريرة قال: سئل رسول الله ﷺ: أي الناس أكرم؟ قال: «أكرمهم عند الله أتقاهم»، قالوا: ليس عن هذا نسألك، قال: «فأكرم الناس يوسف نبي الله ابن نبي الله ابن نبي الله ابن خليل الله»، قالوا: ليس عن هذا نسألك، قال: «فعن معادن العرب تسألوني؟» قالوا: نعم، قال: «فخياركم في الجاهلية خياركم في الإسلام إذا فقهوا» أخرجه البخاري عن أبي هريرة رضي الله عنه.

Ibn Abbas a dit: «La vision des Prophètes est une révélation. Les exégètes ont déjà interpété le rêve de Joseph en disant que les onze étoiles sont ses frères, le soleil et la lune ses père et mère. En racontant ce rêve à son père, celui-ci lui répondit: «C'est une affaire qui causera la dispersion des enfants, mais plus tard, Dieu les réunira».

قَالَ يَٰبُنَيَّ لَا تَقۡصُصۡ رُءۡيَاكَ عَلَىٰٓ إِخۡوَتِكَ فَيَكِيدُواْ لَكَ كَيۡدًاۖ إِنَّ ٱلشَّيۡطَٰنَ لِلۡإِنسَٰنِ عَدُوّٞ مُّبِينٞ ٥

qâla yâ bunayya lâ taqṣuṣ ru'yâka 'alâ 'iḫwatika fayakîdû laka kaydan 'inna-š-šayṭâna li-l-'insâni 'aduwwum mubînun (5).

Mon fils, lui répondit son père, ne divulgue pas ce rêve à tes frères de peur qu'ils ne trament quelque machination contre toi. Car Satan est pour l'homme un ennemi déclaré (5).

Entendant son fils Joseph lui raconter le rêve, Jacob devina que ses frères lui seront soumis au point où ils se prosterneront à ses pieds par respect et vénération. Redoutant qu'un certain malheur n'arrive à Joseph s'il leur raconte ce rêve, il lui conseilla de ne plus le divulguer pour éviter les ruses qu'ils pourront tramer. Il lui dit: «**Ne divulgue pas ce rêve à tes frères de peur qu'ils ne trament quelque machination contre toi**» Une réalité qui ne cesse d'être constatée.

A propos des songes, on a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous fait une vision qu'il aime, qu'il la raconte. S'il fait un mauvais rêve, qu'il s'étende sur l'autre côté, crache trois fois à sa gauche, se réfugie auprès de Dieu contre son mal, et qu'il ne la raconte à personne, alors ce rêve ne lui causera aucune nuisance» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

On déduit de cette recommandation qu'il faut dissimuler tout bien-

(1) ثبتت السنة عن رسول الله ﷺ قال: «إذا رأى أحدكم ما يحب فليحدث به، وإذا رأى ما يكره فليتحول إلى جنبه الآخر وليتفل عن يساره ثلاثاً وليستعذ بالله من شرها، ولا يحدث بها أحداً فإنها لن تضره» رواه بخاري ومسلم.

fait jusqu'à ce qu'il se réalise, comme il est dit dans un hadith: *«Recourez à combler vos besoins par la dissimulation des bienfaits car quiconque recevra un bienfait de Dieu sera jalousé».*

وَكَذَٰلِكَ يَجْتَبِيكَ رَبُّكَ وَيُعَلِّمُكَ مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ وَيُتِمُّ نِعْمَتَهُۥ عَلَيْكَ
وَعَلَىٰٓ ءَالِ يَعْقُوبَ كَمَآ أَتَمَّهَا عَلَىٰٓ أَبَوَيْكَ مِن قَبْلُ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ ۚ إِنَّ رَبَّكَ
عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٦﴾

wa kaḏâlika yajtabîka rabbuka wa yu'allimuka min ta'wîli-l-'aḥâdîṯi wa yutimmu ni'matahû 'alayka wa 'alâ 'âli Ya'qûba kamâ 'atammahâ 'alâ 'abawayka min qablu 'Ibrahîma wa 'Isḥâqa 'inna rabbaka 'Alîmun Ḥakîmun (6).

En t'envoyant ce rêve, ton Seigneur t'a choisi pour t'apprendre le secret des choses. Il complètera ainsi les effets de sa grâce pour toi et pour la famille de Jacob, comme Il l'a fait autrefois pour tes ancêtres, Abraham et Isaac. Ton Seigneur est toute science et toute sagesse (6).

Jacob annonça à son fils: Comme ton Seigneur t'a gratifié par cette vision en te montrant ces astres prosternés devant toi, ainsi Il te choisira pour être Son Prophète et t'enseignera l'interprétation des songes. De même Il parachèvera Sa grâce en toi, en t'envoyant et t'inspirant: **«Comme Il l'a fait autrefois pour tes ancêtres Abraham et Isaac».** Ton Seigneur est omniscient et sage.

۞ لَّقَدْ كَانَ فِى يُوسُفَ وَإِخْوَتِهِۦٓ ءَايَٰتٌ لِّلسَّآئِلِينَ ﴿٧﴾ إِذْ قَالُوا۟ لَيُوسُفُ وَأَخُوهُ
أَحَبُّ إِلَىٰٓ أَبِينَا مِنَّا وَنَحْنُ عُصْبَةٌ إِنَّ أَبَانَا لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٨﴾ ٱقْتُلُوا۟ يُوسُفَ أَوِ
ٱطْرَحُوهُ أَرْضًا يَخْلُ لَكُمْ وَجْهُ أَبِيكُمْ وَتَكُونُوا۟ مِنۢ بَعْدِهِۦ قَوْمًا صَٰلِحِينَ ﴿٩﴾ قَالَ
قَآئِلٌ مِّنْهُمْ لَا تَقْتُلُوا۟ يُوسُفَ وَأَلْقُوهُ فِى غَيَٰبَتِ ٱلْجُبِّ يَلْتَقِطْهُ بَعْضُ ٱلسَّيَّارَةِ إِن
كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿١٠﴾

laqad kâna fî Yûsufa wa 'iḫwatihî 'âyâtun li-s-sâ'ilîna (7) 'iḏ qâlû laYû-

sufu wa 'aḫuhu 'aḥabbu 'ilâ 'abînâ minnâ wa naḥnu 'uṣbatun 'inna 'abânâ lafî ḍalâlim mubînin (8) 'qtulû Yûsufa 'awi-ṭraḥuhu 'arḍan yaḫlu lakum wajhu 'abîkum wa takûnû mim ba'dihi qawman ṣâlihîna (9) qâla qâ''ilum-minhum lâ taqtulû Yûsufa wa 'alqûhu fî ġayâbati-l-jubbi yaltaqiṭhu ba'ḍu-s-sayyârati 'in kuntum fâ 'ilîna (10).

En vérité l'histoire de Joseph et de ses frères est pleine d'enseignements pour ceux qui cherchent à s'instruire. (7) «Joseph et son frère sont plus chers à notre père que nous» dirent, un jour, leurs autres frères. Et pourtant nous sommes plus nombreux qu'eux. C'est là une préférence coupable de sa part (8) Tuons Joseph ou perdons-le quelque part, dirent-ils. Ainsi pourrons-nous recouvrer l'affection de notre père et redevenir des gens heureux (9) L'un d'eux proposa: «Ne tuez pas Joseph, mais jetez-le au fond d'un puits où il sera découvert par quelque voyageur, si votre résolution est bien arrêtée (10).

Pour ceux qui cherchent à apprendre, ils trouvent en Joseph et ses frères des signes et enseignements. Ils dirent un jour: **«Joseph et son frère sont plus chers à notre père que nous»**. Selon leur présomption ils jurèrent par Dieu Joseph et son frère -Benjamin qui était son utérin- sont plus chers que nous à notre père alors que nous sommes toute une bande. Comment agit-il ainsi? il doit se trouver dans un égarement manifeste.

Il en est parmi les exégètes ceux qui se sont allés très loin en prétendant que les frères de Joseph ont été inspirés pour proférer de tels propos comme étant des signes de Prophétie. Leurs dires sont erronés car ils n'ont présenté comme argument que ce verset: **«Dites: Nous croyons en Allah, en ce qu'Il nous a révélé et ce qu'Il a révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, et à sa descendance»** [Coran II, 136]. Cette descendance comprenait les douze tribus (Al-Asbat). Dieu, dans le verset précité montre qu'Il a révélé à ces tribus comme Il a révélé à Jacob. Chaque tribu était la descendance de l'un des frères de Joseph, mais aucun argument n'est présenté prouvant que Dieu leur a fait une certaine révélation. C'est Dieu qui est le plus avant.

«Tuons Joseph ou perdons-le quelque part, dirent-ils. Ainsi pourrons-nous recouvrer l'affection de notre père». Poussés par leur envie et jalousie, et pour retrouver la bienveillance de leur père à leur égard, ils pro-

posèrent d'éloigner Joseph de son père par n'importe quel moyen soit en le tuant, soit en le jetant quelque part loin du père **«et redevenir des gens heureux»** c'est à dire des gens de bien. Ainsi ils avaient l'intention de se repentir avant de commettre leur crime.

«L'un d'eux proposa» dont son nom fut un sujet de controverse: Il est Robin d'après Qatada, ou Judas selon As-Souddy ou Simon (Cham'oun) pour Moujahed. **«Ne tuez pas Joseph»** que votre haine et aversion ne vous portent pas à l'exterminer. Mais, en fait, ils n'avaient aucun moyen pour le tuer, car Dieu avait décidé autrement et voulut réaliser ce qu'il avait prédestiné en le prenant plus tard pour Prophète et lui permettant de gouverner l'Egypte. Donc Dieu les a détournés de ce crime grâce aux propos de Robin et à son idée de le jeter au fond d'un puits, ce puits qui, selon les dires de Qatada, se trouvait à Jérusalem. **«Il sera découvert par quelque voyageur, si votre résolution est bien arrêtée».**

Mouhammed Ibn Ishac a commenté: Il s'avère que leur complot comporta plusieurs péchés: La rupture du lien de parenté, la désobéissance aux parents, la dureté envers le petit qui n'est pas coupable, la séparation entre le fils et le père devenu vieux et faible qui jouissait d'une grâce divine, du moment que ce fils étant tout jeune et faible avait besoin de la bienveillance du père. Que Dieu leur pardonne, ils ont commis un péché grave.

قَالُوا يَا أَبَانَا مَا لَكَ لَا تَأْمَنَّا عَلَى يُوسُفَ وَإِنَّا لَهُ لَنَاصِحُونَ (١١) أَرْسِلْهُ مَعَنَا
غَدًا يَرْتَعْ وَيَلْعَبْ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ (١٢)

qâlû yâ 'abânâ mâlaka lâ ta'mennâ 'alâ Yûsufa wa 'innâ lahû lanâṣiḥûna (11) 'arsilhu ma'anâ ġadan yarta' wa yal'ab wa 'innâ lahû laḥâfiẓûna (12).

Ils dirent à Jacob: «O notre père, pourquoi ne veux-tu pas nous confier Joseph, alors que nous lui voulons tant de bien?» (11) Laisse-le partir demain avec nous pour se divertir et jouer avec nous. Nous veillerons sur lui (12).

Une fois leur machination tramée selon la proposition de Robin, ils

vinrent le soir dire à leur père: «**Pourquoi ne veux-tu nous confier Joseph, alors que nous lui voulons tant de bien**» Ils avancèrent de propos mielleux en dissimulant ce que couvaient leurs cœurs à cause de cette affection paticulière du père à son fils. Ils lui demandèrent de laisser faire une promenade dans la prairie avec eux et jouer cependant qu'ils veilleront sur lui.

قَالَ إِنِّي لَيَحْزُنُنِيٓ أَن تَذْهَبُوا۟ بِهِۦ وَأَخَافُ أَن يَأْكُلَهُ ٱلذِّئْبُ وَأَنتُمْ عَنْهُ غَٰفِلُونَ ﴿١٣﴾ قَالُوا۟ لَئِنْ أَكَلَهُ ٱلذِّئْبُ وَنَحْنُ عُصْبَةٌ إِنَّآ إِذًا لَّخَٰسِرُونَ ﴿١٤﴾

qâla 'innî layaḥzununî 'an taḏhabû bihî wa 'aḫâfu 'ay-ya'kulahu-ḏ-ḏi'bu wa 'antum 'anhu ġâfilûna (13) qâlû la 'in 'akalahu-ḏ-ḏi'bu wa naḥnu 'uṣbatun 'innâ 'iḏan laḫâsirûna (14).

«Je le verrai avec peine vous accompagner, répondit-il. Je crains qu'un loup le dévore alors que vous n'y ferez pas attention (13) «Pour qu'un loup le dévore, alors que nous sommes si nombreux, il faudrait que nous soyons bien lâches» (14).

Telle fut la conversation menée entre le père et les fils. Il éprouva d'avance sa tristesse en le laissant partir avec eux et devenant une proie au loup le perdant ainsi. A vrai dire cette affection particulière était dûe à la croyance d'un futur prospère qui attendait Joseph, à une Prophétie, et à la perfection de sa personnalité et de ses caractères.

«Je crains qu'un loup le dévore alors que vous n'y ferez pas attention». Ce fut une source de crainte et une cause de la perte de Joseph, que les fils avaient prise une raison et une excuse de leur crime, mais pour le rassurer, ils lui répondirent: «**Pour qu'un loup le dévore, alors que nous sommes si nombreux, il faudrait que nous soyons bien lâches**» et perdants.

فَلَمَّا ذَهَبُوا۟ بِهِۦ وَأَجْمَعُوٓا۟ أَن يَجْعَلُوهُ فِى غَيَٰبَتِ ٱلْجُبِّ ۚ وَأَوْحَيْنَآ إِلَيْهِ لَتُنَبِّئَنَّهُم بِأَمْرِهِمْ هَٰذَا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٥﴾

falammâ ḏahbû bihî wa 'ajma'û 'ay-yaj'alûhu fî ġayâbati-l-jubbi wa

'awḥaynâ 'ilayhi latunabbi'annahum bi 'amrihim hâḏâ wa hum lâ yaš'urûna (15).

Ils l'emmenèrent avec eux et s'entendirent pour le jeter au fond d'un puits. Nous révélâmes alors à Joseph ceci: Sans qu'ils s'en doutent, tu seras appelé à leur rappeler cet acte (15).

En emmenant Joseph avec eux, ils se furent mis d'accord pour le jeter dans les profondeurs invsibles du puits. Ils avaient manifesté de la considération envers le père et éprouvé une joie de pouvoir l'égayer.

On a rapporté que lorsque Jacob envoya Joseph avec ses frères, il l'étreignit, l'embrassa et lui invoqua Dieu. As-Souddy et d'autres ont précisé que, une fois se trouvant loin de leur père, ils commencèrent à traduire leur jalousie et inimitié en injures et de coups juqu'à leur arrivée près du puits. Là ils s'entendirent pour le jeter dedans en l'attachant par une corde et le firent descendre. Avant d'atteindre le fond et l'eau de le couvrir, Joseph rencontra un rocher et s'y tint debout et put se sauver de la noyade.

«Nous révélâmes alors à Joseph ceci: Sans qu'ils s'en doutent, tu seras appelé à leur rappeler leur acte». Dieu par Sa clémence et Sa miséricorde, pour réconforter Joseph, lui révéla qu'il sera délivré de cette gêne, de ne plus s'attrister car Il lui retrouvera une issue, le fera triompher sur ses frères, l'élèvera de degrés au-dessus d'eux et leur racontera plus tard leur méfait. Et Ibn Abbas d'ajouter: Tu leur raconteras leur machination sans qu'ils s'aperçoivent.

وَجَآءُوٓ أَبَاهُمْ عِشَآءً يَبْكُونَ ﴿١٦﴾ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَآ إِنَّا ذَهَبْنَا نَسْتَبِقُ وَتَرَكْنَا
يُوسُفَ عِندَ مَتَٰعِنَا فَأَكَلَهُ ٱلذِّئْبُ ۖ وَمَآ أَنتَ بِمُؤْمِنٍ لَّنَا وَلَوْ كُنَّا صَٰدِقِينَ
﴿١٧﴾ وَجَآءُو عَلَىٰ قَمِيصِهِۦ بِدَمٍ كَذِبٍ ۚ قَالَ بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنفُسُكُمْ أَمْرًا ۖ فَصَبْرٌ
جَمِيلٌ ۖ وَٱللَّهُ ٱلْمُسْتَعَانُ عَلَىٰ مَا تَصِفُونَ ﴿١٨﴾

wa jâ'û 'abâhum 'išâ'an yabkûna (16) qâlû yâ 'abânâ 'innâ ḏahabnâ nastabiqu wa taraknâ Yûsufa 'inda matâ'ina fa'akalu-ḏ-ḏi'bu wamâ 'anta bi mu'minin lanâ walaw kunnâ ṣâdiqîn (17) wa jâ'û 'alâ qamîṣihî

bidamin kaḏibin qâla bal sawwalat lakum 'anfusukum 'amran faṣabrun jamîlun wa-L-Lâhu-l-musta'ânu 'alâ mâ taṣifûn (18).

A la nuit, ils s'en retournèrent auprès de leur père en pleurant (16) O notre père, dirent-ils, nous avons joué à la course et nous avons laissé Joseph pour garder nos effets. Un loup l'a dévoré. Malheureusement tu ne nous croiras pas bien que nous soyons sincères (17) Ils lui présentèrent sa chemise faussement tachée de sang. Il répondit: «Non, c'est un coup monté par vous contre Joseph. La résignation est ma seule ressource. J'en appelle à Allah de votre machination (18).

Donc à la nuit tombante ils revinrent chez leur père pleurant, se lamentant, manifestant leur vif regret d'avoir perdu leur frère, s'excusèrent auprès de leur père en disant: **«Nous avons joué à la course et nous avons laissé Joseph pour garder nos effets. Un loup l'a dévoré»** La même raison pour laquelle Jacob avait refusé auparavant d'envoyer Joseph avec eux. **«Malheureusement tu ne nous croiras pas, bien que nous soyons sincères».** Ils furent si doux en lui racontant l'évènement. Tu ne nous croiras pas et, cependant, nous sommes véridiques en te relatant la vérité, ce que tu craignais eut lieu, le loup l'a dévoré. On t'excuse si tu nous traites de menteurs car c'est vraiment une coïncidence étrange.

«Ils lui présentèrent sa chemise faussement tachée de sang» Pour affirmer leurs dires, ils lui apportèrent la chemise de Jospeh après l'avoir tachée du sang d'une chèvre qu'ils ont égorgée mais ils ont oublié de la déchirer afin que cela soit une preuve de leur sincérité, une chose qui n'a pas passé inaperçue de Jacob qui découvrit leur mensonge en se disant: «Si vraiment un loup l'avait dévoré, il aurait du au moins déchirer sa chemise. Il leur affermit alors leurs dires mensongers sans tenir compte de leurs propos, et leur répondit: **«Non, c'est un coup monté par vous contre Joseph. La résignation est ma seule ressource».** Je me résigne à ce malheur que vous m'avez causé jusqu'à ce que Dieu m'en délivrera par Sa clémence et son secours. **«J'en appelle à Allah de votre machination»** C'est à mon Dieu que je demande secours contre ce que vous venez de décrire.

A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fut interrogé au sujet de la résignation de Jacob, il répondit: *«C'était une patience sans plainte».* Et dans le long récit de la calomnie concernant Ai-

cha -que Dieu l'agrée- elle a dit à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Pour nous tous, je ne trouve comme exemple autre que celui du père de Joseph quand il a dit: **«La résignation est ma seule ressource. J'en appelle à Allah de votre machination»**.

Al-Thawri a dit: «Trois choses font partie de la résignation: ne plus parler de ses douleurs, ne pas rappeler souvent un malheur et ne plus se louer».

وَجَآءَتْ سَيَّارَةٌ فَأَرْسَلُوا۟ وَارِدَهُمْ فَأَدْلَىٰ دَلْوَهُۥ ۖ قَالَ يَٰبُشْرَىٰ هَٰذَا غُلَٰمٌ ۚ وَأَسَرُّوهُ بِضَٰعَةً ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾ وَشَرَوْهُ بِثَمَنٍۭ بَخْسٍ دَرَٰهِمَ مَعْدُودَةٍ وَكَانُوا۟ فِيهِ مِنَ ٱلزَّٰهِدِينَ ﴿٢٠﴾

wa jâ'at sayyâratun fa'arsalû wâridahum fa'adlâ dalawahû qâla yâ bušrâ hâḏâ ġulâmun wa 'asarrûhu biḍâ'atan wa-L-Lâhu 'Alîmum-bimâ ya'maluna (19) wa šarûhu biṯamamin b'ahsin darâhima ma'dûdatin wa kânû fîhi mina-z-zâhidîna (20).

Une caravane passa près du puits. Ils envoyèrent un convoyeur pour les ravitailler en eau. Ayant fait descendre son sceau, il s'exclama: «Quelle heureuse trouvaille! C'est un jeune homme». Ils le cachèrent pour le vendre comme marchandise. Allah connaissait leurs intentions (19) Ils le vendirent à vil prix pour quelque menue monnaie car ils ne tenaient pas à lui (20).

Mouhammad Ben Ishaq raconte: Quand les frères de Joseph le jetèrent dans le puits, ils demeurèrent toute la journée autour du puits pour voir comment Jopseh se comportera et que pourra-t-il lui arriver. On a dit aussi que Joseph y demeura trois jours.

Dieu voulut qu'une caravane passe par là et ils chargèrent l'un d'eux pour aller puiser de l'eau. Une fois le seau descendu dans le puits, Joseph s'y accrocha. L'homme le fit sortir et s'écria: «**Quelle heureuse trouvaille**» Il se réjouit d'avoir «pêché» un jeune garçon. Les hommes de la caravane «**le cachèrent pour le vendre comme marchandise**» Les exégètes ont adopté deux interprétations de cette partie du verset:

Moujahed, As-Souddy et Ibn Jarir on déclaré que les hommes de la caravane, ayant pris Joseph comme marchandise, diront: «Nous

l'avons acheté des propriétaires du puits de peur qu'ils ne demandent leur part de son prix s'ils savent la réalité des choses».

Ibn Abbas a précisé: Les frères de Joseph dissimulèrent l'identité de leur frère et lui, de sa part, dissimula la leur de peur qu'ils ne le tuent et préféra d'être vendu. Ses frères déclarèrent à l'homme qui était chargé de la caravane pour aller puiser de l'eau qu'un jeune homme se trouve dans le puits, et cet homme de s'écrier de sa joie «Quelle bonne nouvelle. On pourra alors le vendre». Il l'acheta de ses frères à cette fin.

«Allah connaissait leurs intentions» C'est à dire de celle des frères et celle de ceux qui l'ont acheté. Dieu était certes capable de changer tout mais, ayant un autre but et une sagesse, voulut que les affaires prennent leur cours normal pour réaliser ce qu'il avait prédestiné. **«N'est-ce pas à lui seul qu'appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah le Maître de l'univers»** [Coran VII, 54].

Les frères vendirent Joseph à vil prix pour quelques pièces d'argent car ils ne voulaient pas le garder même ils étaient prêts à le vendre pour rien. Son prix était de vingt dirhams d'après Ibn Mass'oud, ou de quarante selon 'Ikrima. Mais vendeurs et acheteurs ont déprécié Joseph en ignorant le rang qu'il occupe auprès de Dieu.

وَقَالَ ٱلَّذِى ٱشْتَرَىٰهُ مِن مِّصْرَ لِٱمْرَأَتِهِۦٓ أَكْرِمِى مَثْوَىٰهُ عَسَىٰٓ أَن يَنفَعَنَآ أَوْ
نَتَّخِذَهُۥ وَلَدًا ۚ وَكَذَٰلِكَ مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِى ٱلْأَرْضِ وَلِنُعَلِّمَهُۥ مِن تَأْوِيلِ
ٱلْأَحَادِيثِ ۚ وَٱللَّهُ غَالِبٌ عَلَىٰٓ أَمْرِهِۦ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٢١﴾
وَلَمَّا بَلَغَ أَشُدَّهُۥٓ ءَاتَيْنَٰهُ حُكْمًا وَعِلْمًا ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٢٢﴾

wa qâla-l-ladî-štarâhu mim-misra limra'atihî 'akrimî matwâhu 'asâ 'ay-yanfa'anâ 'aw nattahidahû waladan wa kadâlika makkannâ li Yûsufa fî-l-'ardi wa linu 'allimahû min ta'wîli-l-'ahâdîti w-AL-Lâhu gâlibun 'alâ 'amrihî wa-lâkinna 'aktara-n-nâsi lâ ya'lamûna (21) wa lammâ balaga 'ašuddahû 'â taynâhu hukman wa 'ilman w kadâlika najzî-l-muhsinîna (22).

L'Egyptien qui l'acheta recommanda à sa femme: «Traite-le bien. Il peut nous être utile et peut-être serons-nous amenés à le prendre pour enfant». C'est ainsi que nous mîmes Joseph en sécurité sur terre pour l'initier du secret des choses. Allah réalise toujours ses desseins, mais la plupart des hommes l'ignorent (21) Lorsqu'il parvint à l'âge d'homme, nous lui donnâmes la sagesse et la science. C'est ainsi que nous récompensons les bons (22).

Dieu, de par Sa clémence, sema la compassion dans le cœur de l'homme égyptien qui a acheté Joseph pour être bienveillant à son égard et l'honorer, car il vit dans son visage les signes prometteurs de bien. Il dit à sa femme: **«Traite-le bien. Il peut nous être utile et peut-être serons-nous amenés à le prendre pour enfant».**

D'après Ibn Abbas, l'homme qui l'a acheté en Egypte appelé Qatfir, était le ministre du ravitaillement, et le roi à cette époque était Al-Rayan Ben Al Walid, un homme de 'Amaliq. La femme de l'Egyptien portait le nom de Ra'el ou Zoulaikha.

Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Les personnes les plus perspicaces dans l'histoire étaient au nombre de trois: Le ministre Egyptien quand il a dit à sa femme à propos de Joseph: **«Traite-le bien»**; la femme qui a dit à son père en parlant de Moïse: **«O père, prends cet homme à ton service»** [Coran XXVIII, 26]; et Abou Bakr As-Siddiq quand il a demandé aux hommes d'élire Omar Ben Al-Khattab comme successeur au pouvoir».

Dieu poursuivit le récit et dit: «Comme nous avons sauvé Joseph de ses frères» **«ainsi nous mîmes Joseph en sécurité sur terre»** en Egypte **«Pour l'initier au secret des choses»** c'est à dire l'interprétation des songes selon les dires de Moujahed et As-Souddy **«Allah réalise toujours ses desseins»**. Il est souverain de son commandement, nul ne pourra empêcher ses décisions de se réaliser ou s'opposer à Lui, plutôt Il est capable sur toute chose **«mais la plupart des hommes l'ignorent»** et n'ont aucune connaissance de Sa sagesse qui concerne Ses créations, de Sa clémence et Son pouvoir.

«Lorsqu'il parvint à l'âge de l'homme» l'âge viril de sorte que sa croissance et sa raison furent complétées **«nous lui donnâmes la sagesse et la science»** qui ne sont que la Prophétie. **«C'est ainsi que nous récom-**

pensons les bons» ceux qui font le bien en se soumettent à Dieu. Cet âge fut un sujet de controverse: d'après Ibn Abbas, Moujahed et Qatada: 33 ans, d'après Ibn Abbas, dans une autre version: trente et quelques années, d'après Ad-Dahak: 20 ans, enfin selon Al-Hassan: 40 ans.

وَرَٰوَدَتۡهُ ٱلَّتِي هُوَ فِي بَيۡتِهَا عَن نَّفۡسِهِۦ وَغَلَّقَتِ ٱلۡأَبۡوَٰبَ وَقَالَتۡ هَيۡتَ لَكَۚ
قَالَ مَعَاذَ ٱللَّهِۖ إِنَّهُۥ رَبِّيٓ أَحۡسَنَ مَثۡوَايَۖ إِنَّهُۥ لَا يُفۡلِحُ ٱلظَّٰلِمُونَ ٢٣

wa râwadthu-l-latî huwa fî baytihâ 'an nafsihî wa ġallaqati-l-'abwâba wa qâlat hîta laka qâla ma'âḏa-L-Lâhi 'innahû rabbî 'sana maṯwâya 'innahu lâ yuflihu-ẓ-ẓâlimûna (23).

La maîtresse de la maison tenta de le séduire. Elle ferma les portes et lui dit: «Je me donne à toi. «Allah m'en préserve» s'exclama-t-il! Mon maître m'a traité avec générosité. Les méchants sont voués au malheur» (23).

Le ministre égyptien avait commandé à sa femme de bien traiter Joseph et de l'honorer. Mais celle-ci s'éprit de lui et le convia à forniquer avec elle car la beauté de Joseph, sa splendeur et sa personnalité l'éblouirent. Elle fit ses parfaites toilettes, ferma les portes de la maison et l'appela à elle en lui disant: **«Je me donne à toi»**. Il s'abstint avec fermeté et lui répondi: **«Allah m'en préserve» Mon maître m'a traité avec générosité»** Ton mari m'a donné une bonne hospitalité, m'a abrité et a été bienveillant à mon égard. Je ne dois pas donc le trahir en forniquant avec sa femme, car **«les méchants sont voués au malheur»** ils ne sont que des injustes.

وَلَقَدۡ هَمَّتۡ بِهِۦۖ وَهَمَّ بِهَا لَوۡلَآ أَن رَّءَا بُرۡهَٰنَ رَبِّهِۦۚ كَذَٰلِكَ لِنَصۡرِفَ عَنۡهُ
ٱلسُّوٓءَ وَٱلۡفَحۡشَآءَۚ إِنَّهُۥ مِنۡ عِبَادِنَا ٱلۡمُخۡلَصِينَ ٢٤

walaqad hammat bihî wa hamma bihâ lawlâ 'ar-ra'â burhâna rabbihî kaḏâlika linaṣrifa 'anhu-s-sû'a wa-l-faḥšâ'a 'innahû min 'ibâdina-l-muḫlaṣîna (24).

Elle avait pleinement succombé et lui aussi était sur le point de succomber lorsqu'il se rappela les enseignements d'Allah. Ce souvenir l'arracha

au mal et à la turpitude. Nous le lui suscitâmes car il était parmi nos serviteurs fidèles (24).

Cette circonstance suscita une divergence dans les opinions et chaque exégète l'a traitée à sa façon. Mais il s'agit certainement d'une suggestion de l'âme, comme a déclaré Al-Baghawi qui a cité ce hadith rapporté par Abou Houraira où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu le Très Haut a dit: «Lorsque Mon Serviteur médite de faire une bonne action, inscrivez-la lui comme une bonne action, mais s'il l'accomplit, inscrivez-lui dix bonnes actions. S'il médite de faire une mauvaise action et ne l'accomplit pas, passez à sons actif une bonne action, car il n'a laissé qu'à cause de Moi. Mais s'il l'accomplit, inscrivez-la lui comme telle»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

D'après une autre interprétation: Joseph voulut battre la femme.

Suivant une troisième: Il la désira comme une épouse.

Suivant une quatrième: S'il n'avait pas vu la claire manifestation de son Seigneur, il aurait commercé avec elle.

Quelle a été cette claire manifestation?.

- On a dit qu'il a vu la figure de son père Jacob mordant son doigt.

- D'autres ont dit: il a vu la silhouette de son maître.

- Et Ibn Jarir de déclarer d'après Mouhammad Ben Ka'b Al-Qouradhi: Joseph regarda le plafond et lut ce verset: «**Evitez l'adultère. C'est une abomination, c'est une voie pleine d'embûches**» [Coran XVII, 32].

- On a dit aussi qu'il a lu sur les murs de la chambre ces trois versets: «**Sachez-le. Vous êtes surveillés**» [Coran LXXXII, 10] et: «**O hommes, il n'est pas d'état où vous vous trouviez**» [Coran X, 61] et: «**Comment, c'est à celui qui lit dans toutes les âmes...**» [Coran XIII, 33].

Et Ibn Jarir de conclure: La plus correcte des opinions consiste à considérer qu'un des versets de Dieu lui fut présenté pour l'empêcher

---

(1) قال أبو هريرة، قال رسول الله ﷺ: «يقول الله تعالى: إذا همَّ عبدي بحسنة فاكتبوها له حسنة، فإن عملها فاكتبوها له بعشر أمثالها، وإن هم بسيئة فلم يعملها فاكتبوها حسنة، فإنما تركها من جرائي، فإن عملها فاكتبوها بمثلها».

de forniquer, comme il se peut qu'elle soit la figure de son père Jacob, ou la figure d'un ange, ou encore un verset qui lui interdit de commettre l'adultère.... Bref il n'est pas une de ces opinions qui soit décisive, et il suffit de croire qu'une certaine manifestation fut présentée à Joseph pour l'empêcher, et de se contenter de ces paroles divines: «**Ce souvenir l'arracha au mal et à la turpitude**» qui signifient: Comme nous lui avons présenté une claire manifestation ainsi nous le réservons du mal et de l'abomination «**car il était parmi nos serviteurs fidèles**».

وَٱسۡتَبَقَا ٱلۡبَابَ وَقَدَّتۡ قَمِيصَهُۥ مِن دُبُرٖ وَأَلۡفَيَا سَيِّدَهَا لَدَا ٱلۡبَابِۚ قَالَتۡ مَا
جَزَآءُ مَنۡ أَرَادَ بِأَهۡلِكَ سُوٓءًا إِلَّآ أَن يُسۡجَنَ أَوۡ عَذَابٌ أَلِيمٞ (٢٥) قَالَ هِيَ رَٰوَدَتۡنِي
عَن نَّفۡسِيۚ وَشَهِدَ شَاهِدٞ مِّنۡ أَهۡلِهَآ إِن كَانَ قَمِيصُهُۥ قُدَّ مِن قُبُلٖ
فَصَدَقَتۡ وَهُوَ مِنَ ٱلۡكَٰذِبِينَ (٢٦) وَإِن كَانَ قَمِيصُهُۥ قُدَّ مِن دُبُرٖ فَكَذَبَتۡ وَهُوَ
مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ (٢٧) فَلَمَّا رَءَا قَمِيصَهُۥ قُدَّ مِن دُبُرٖ قَالَ إِنَّهُۥ مِن كَيۡدِكُنَّۖ إِنَّ
كَيۡدَكُنَّ عَظِيمٞ (٢٨) يُوسُفُ أَعۡرِضۡ عَنۡ هَٰذَاۚ وَٱسۡتَغۡفِرِي لِذَنۢبِكِۖ إِنَّكِ كُنتِ
مِنَ ٱلۡخَاطِـِٔينَ (٢٩)

wa-stabaqâ-l-bâba waqaddat qamîṣahû min duburin wa 'alfayâ sayyidahâ ladâ-l-bâbi qâlat mâ jazâ'u man 'arâda bi 'ahlika sû'an 'illâ 'ay-yusjana 'aw 'aḏâbun 'alîmun (25) qâla hiya râwadatnî 'an nafsî wa šahida šâhiâhidun-min 'ahlihâ 'in kân qamîsuhû qudda min qubulin faṣadaqat wa huwa mina-l-kâḏibîna (26) wa 'in kâna qamîṣuhû qudda min duburin fakaḏabat wa huwa mina-ṣ-ṣâdiqîna (27) falammâ ra'â qamîṣahû qudda min duburin qâla 'innahû min kaydikunna 'inna kaydakunna 'aẓîmun (28) Yûsufu 'a'riḍ 'an hâḏâ wa-staġfiri li-ḏambiki 'innaki kunti mina-l-ḫâṭi'îna(29).

Tous deux se pécipitèrent sur la porte. Elle lui déchira son manteau par derrière. Ils butèrent sur le maître de la maison. Elle s'écria: «Que mérite celui qui a voulu déshonorer ta famille, sinon d'être jeté en prison ou de subir une peine exemplaire?» (25) Il répliqua: «C'est elle qui m'a incité au mal». Un parent de la femme intervint alors en disant: «Si le manteau est

déchiré par devant, c'est la femme qui doit être crue et Joseph est un menteur» (26) «Si, au contraire, le manteau est déchiré par derrière, la femme a menti et c'est Joseph qui a dit la vérité (27) Lorsque le mari vit que le manteau était déchiré par derrière il dit: «Voilà bien une de vos perfidies! et quoi de plus redoutable que les perfidies des femmes (28) «O Joseph, conclut-il, oublie cet incident. Quant à toi, femme, demande pardon de ta faute, car tu as péché» (29).

Joseph et la femme coururent à la porte: Joseph pour fuir la femme et elle pour le rattraper. Elle le tint par la chemise et fut déchirée. Tous deux trouvèrent alors le maître de la maison à la porte. Pour éluder sa responsabilité et ruser contre Joseph qui refusa de coucher avec elle, elle s'écria devant son mari: **«Que mérite celui qui a voulu déshonorer ta famille, sinon d'être jeté en prison ou de subir une peine exemplaire?»** Joseph -que Dieu le salue- se défendit, désavoua la tentation de la femme et répliqua: **«C'est elle qui m'a incité au mal»**. Il raconta qu'elle le poursuivit et réussit à le rattraper en le tenant par la chemise et la lui déchira.

«Un parent de la femme intervint alors en disant: «Si le manteau de Joseph est déchiré par devant, c'est la femme qui doit être crue» c'est à dire: elle est sincère car cette évidence prouve qu'elle le défendait de s'approcher d'elle en le poussant **«et Joseph est un menteur. Si, au contraire, le manteau est déchiré par derrière, la femme a menti et c'est Joseph qui a dit la vérité»** et ceci en courant derrière lui pour le rattraper avant de fuir.

Qui était ce proche de la femme?

Ibn Abbas a répondu à cette question et dit: «Il était un homme barbu et faisait partie de la suite du roi».

D'après Zaïd Ben Aslam et As-Souddy: C'était son cousin.

Selon Ibn Abbas, dans une autre version, il était un nourrisson. Ainsi fut la réponse de Al-Hassan, Sa'id Ben Joubaïr et Dahak.

Ibn Abbas rapporte un long hadith d'après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- où il a dit: «Il y a quatre personnes qui ont parlé dès le berceau» et il mentionna ce témoin qui se trouvait dans la maison de la femme. Et Ibn Abbas de déclarer dans un autre hadith: «Les

quatre nourrissons sont: le fils de l'habilleuse de la fille de Pharaon, le témoin de Joseph, l'enfant qui a été imputé à l'ermite Jouraïj et Jésus fils de Marie».

«Lorsque le mari vit que le manteau était déchiré par derrière» en constatant le mensonge de sa femme qui a voulu accuser Joseph d'adultère, il dit: **«Voilà bien une de vos perfidies»** une des ruses féminines pour salir la réputation de Joseph et le diffamer, **«et quoi de plus redoutable que les perfidies des femmes».**

Puis le mari demanda à Joseph d'oublier cet incident et ne le raconter à personne et, en s'adressant à sa femme, il poursuivit: **«demande pardon de ta faute, car tu as péché».** Le mari fut vraiment indulgent avec sa femme et, il s'avère, qu'il l'a excusée parce qu'elle n'a pas pu résister devant la beauté de Joseph. Il lui demanda d'implorer le pardon de Dieu pour avoir pensé à un péché pareil.

۞ وَقَالَ نِسْوَةٌ فِي الْمَدِينَةِ امْرَأَتُ الْعَزِيزِ تُرَاوِدُ فَتَاهَا عَن نَّفْسِهِ ۖ قَدْ
شَغَفَهَا حُبًّا ۖ إِنَّا لَنَرَاهَا فِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ ﴿٣٠﴾ فَلَمَّا سَمِعَتْ بِمَكْرِهِنَّ أَرْسَلَتْ
إِلَيْهِنَّ وَأَعْتَدَتْ لَهُنَّ مُتَّكَأً وَآتَتْ كُلَّ وَاحِدَةٍ مِّنْهُنَّ سِكِّينًا وَقَالَتِ اخْرُجْ
عَلَيْهِنَّ ۖ فَلَمَّا رَأَيْنَهُ أَكْبَرْنَهُ وَقَطَّعْنَ أَيْدِيَهُنَّ وَقُلْنَ حَاشَ لِلَّهِ مَا هَٰذَا بَشَرًا إِنْ
هَٰذَا إِلَّا مَلَكٌ كَرِيمٌ ﴿٣١﴾ قَالَتْ فَذَٰلِكُنَّ الَّذِي لُمْتُنَّنِي فِيهِ ۖ وَلَقَدْ رَاوَدتُّهُ عَن
نَّفْسِهِ فَاسْتَعْصَمَ ۖ وَلَئِن لَّمْ يَفْعَلْ مَا آمُرُهُ لَيُسْجَنَنَّ وَلَيَكُونًا مِّنَ الصَّاغِرِينَ ﴿٣٢﴾
قَالَ رَبِّ السِّجْنُ أَحَبُّ إِلَيَّ مِمَّا يَدْعُونَنِي إِلَيْهِ ۖ وَإِلَّا تَصْرِفْ عَنِّي كَيْدَهُنَّ أَصْبُ
إِلَيْهِنَّ وَأَكُن مِّنَ الْجَاهِلِينَ ﴿٣٣﴾ فَاسْتَجَابَ لَهُ رَبُّهُ فَصَرَفَ عَنْهُ كَيْدَهُنَّ ۚ إِنَّهُ هُوَ
السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿٣٤﴾

wa qâla niswatun fî-l-madînati-mra'atu-l-l'azîzi turâwidu fatâhâ 'an nafsihî qad šaġafahâ hubban 'innâ lanarâha fî ḍalâlim-mubînin (30) falammâ sami'at bimakrihinna 'arsalat 'ilayhinna wa 'a'tadat lahunna muttaqa'an wa 'âtat kulla wâḥidatim-minhunna sikkinan wa qâlati-ḫruj 'alayhinna

falammâ ra'aynahû 'akbarnahû wa qaṭṭa'na 'aydiyahunna wa qulna ḥâša li-L-Lâhi mâ hâḏâ bašaran 'in hâḏâ 'illâ malakun karîmun (31) qâlat faḏâlikunna-l-laḏî lumtunnanî fîhi walaqad râwattuhû 'an nafsihî fasta'ṣama wala'i-l-lam yaf'al mâ 'âmuruhû layusjananna wa layakûnan mina-ṣ-ṣâġirîna (32) qâla rabbi-s-sijnu 'aḥabbu 'ilayya mimmâ yad'ûnanî 'ilayhi wa 'illâ taṣrif 'annî kaydahunna 'aṣbu 'ilayhinna wa 'akum-mina-j-jâhilîna (33) fastajaba lahû rabbuhû faṣarafa 'anhu kaydahunna 'innahû huwa-s-Samî'u-l-'Alîmu (34).

Les femmes de la ville commentèrent l'évènement. La femme du Souverain s'est éprise de son domestique. Elle est folle d'amour pour lui. Son aberration est manifeste (30) Lorsque ces échos malveillants parvinrent à la femme du Souverain, elle invita chez elle les femmes de la ville. Elle leur servit une collation et remit à chacun un couteau. Lorsqu'elles l'aperçurent, elles furent éblouis à tel point que dans leur trouble elles se coupèrent les doigts. Elles s'exclamèrent: «Ce n'est pas possible, ce n'est pas un homme, c'est un ange sublime» (31) Voilà l'homme, leur dit-elle, qui m'a valu vos reproches. J'ai voulu me donner à lui mais il m'a repoussée. S'il s'obstine à me résister, je le ferai jeter en prison et il retombera dans le bas-fonds de la société. (32) Seigneur, dit Joseph je préfère la prison aux turpitudes dans lesquelles on veut m'entrainer. Si tu ne me délivres pas de leur tentation, je succomberai et je retomberai dans l'ignorance (33) Allah entendit sa prière. Il le délivra de leurs tentations. Car Il entend et sait tout (34).

L'histoire de Joseph avec la femme de l'Intendant fut répandue dans la ville et les gens la trouvèrent un sujet de divertissement. Les femmes en ville disaient: «**La femme du Souverain s'est éprise de son domestique**» et celles des grands fonctionnaires de l'état désavouèrent l'acte de la femme du Souverain - qui est l'Intendant ou le ministre du ravitaillement - «**Son aberration est manifeste**» et elle se trouve dans un égarement total en cherchant à avoir des rapports avec son domestique.

Entendant leurs propos, la femme décida de se défendre «**et elle invita chez elle les femmes de la ville**» Elle leur prépara un repas de sorte que chacune d'elles devait se servir d'un couteau. «**Elle leur servit une collation et remit à chacune un couteau**». C'est une ruse de sa part afin de savoir comment elles allaient agir. Elle cacha Joseph dans un

endroit puis, une fois les femmes réunies, **«elle ordonna à Joseph de paraître».**

D'autres ont raconté l'histoire de la façon suivante: Lorsque les femmes terminèrent le repas, la femme de l'Intendant présenta à chacun d'elles un cédrat et un couteau pour l'éplucher. Puis elle ordonna à Joseph de paraître devant elles. A sa vue elles furent éblouies de sa beauté, et elles se firent des coupures aux doigts. Sentant la douledur de leurs blessures, elles commencèrent à crier. Elle leur dit alors: Après le premier regard que vous avez jeté à Joseph vous êtes devenues tellement éprises de lui que vous vous êtes coupé les doigts. Que dire alors de moi qui le vois tout le temps? «Elles s'exclamèrent: «Ce n'est pas possible, ce n'est pas un homme, c'est un ange sublime». Elles déclarèrent franchement: Après ce que nous avons vu, nous ne te reprocherons rien, tu avais raison.

«Voilà l'homme, leur dit-elle, qui m'a valu vos reproches» N'avais-je pas raison d'être éprise de lui et même de me donner à lui? Mais elle n'a pas manqué de faire son éloge quant à sa pudeur et sa chasteté malgré sa beauté. Et elle continua à leur dire carrément, ayant toujours l'intention d'avoir de rapports avec lui: **«S'il s'obstine à me résister, je le ferai jeter en prison et il retombera dans les bas-fonds de la société».**

A ce moment Joseph implora le Seigneur de le protéger contre leurs ruses et leurs vengeances. **«Seigneur, dit Joseph, je préfère la prison aux turpitudes dans lesquelles on veut m'entrainer»** Je préfère donc la prison au péché qu'elles m'incitent à commettre. **«Si Tu ne me délivres pas de leur tentation, je succomberai dans l'ignorance»** si tu me confies, Seigneur, à moi-même, je serai incapable de résister. Je ne possède ni mal ni bien que grâce à Ta puissance et à Ta force. C'est de Toi que je demande aide et ne me confie pas à moi-même.

Préférer la prison à la débauche était en vérité un acte de sublimité de la part de Joseph alors qu'il était beau, jeune et un homme parfait dont la femme d'un des puissants de l'Egypte le conviait à l'adultère. N'oublions pas aussi que cette femme était encore belle, riche et puissante.

A cet égard, il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il y a sept personnes que Dieu*

les protègera de Son ombre le jour où il n'y aura d'autre ombre que La sienne» Parmi ces personnes figure un homme qu'une femme qui jouit d'une grande fortune et d'une beauté remarquable l'a convié à forniquer avec elle et qui refuse en disant: «Je crains Dieu» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

ثُمَّ بَدَا لَهُم مِّنۢ بَعْدِ مَا رَأَوُا۟ ٱلْـَٔايَـٰتِ لَيَسْجُنُنَّهُۥ حَتَّىٰ حِينٍ ﴿٣٥﴾

ṯumma badâ lahum mim ba'dimâ ra'awu-l-'âyâti layasjununnahû ḥattâ ḥînin (35).

On jugea bon cependant de l'interner quelque temps, bien que son innocence ait éclaté» (35).

Constatant son innocence, il leur parut bon de l'emprisonner pour un certain temps. Peut-être cet arrangement fut pris pour disculper la femme en accusant Joseph au moins pour tricher le public. Mais nous allons voir plus loin, et toujours en prenant en considération cet arrangement, que lorsque le roi le manda, Joseph refusa de sortir de la prison avant que son innocence n'apparaisse au grand jour, et tout le monde sache qu'il est pur et chaste.

وَدَخَلَ مَعَهُ ٱلسِّجْنَ فَتَيَانِ ۖ قَالَ أَحَدُهُمَآ إِنِّىٓ أَرَىٰنِىٓ أَعْصِرُ خَمْرًا ۖ وَقَالَ ٱلْـَٔاخَرُ إِنِّىٓ أَرَىٰنِىٓ أَحْمِلُ فَوْقَ رَأْسِى خُبْزًا تَأْكُلُ ٱلطَّيْرُ مِنْهُ ۖ نَبِّئْنَا بِتَأْوِيلِهِۦٓ ۖ إِنَّا نَرَىٰكَ مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٣٦﴾

wa daḫala ma'ahu-s-sijna fatayâni qâla 'aḥaduhumâ 'innî 'arânî 'a'ṣiru ḫamran wa qâla-l-'âḫaru 'innî 'arânî 'aḥmilu fawqa ra'sî ḫubzan ta'kulu-ṭ-ṭayru minhu nabbi'nâ bita'wîlihî 'innâ marâka mina-l-muḥsinîna (36).

Deux hommes furent jetés en prison en même temps que lui. L'un

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «سبعة يظلّهم الله في ظله يوم لا ظل إلا ظله»، وعدَّ منها: «ورجل دعته امرأة ذات منصب وجمال فقال إني أخاف الله»، الحديث.

d'eux lui dit: «J'ai rêvé que je pressais du raisin». L'autre confia à son tour: «J'ai rêvé que je portais sur ma tête une charge de pains que les oiseaux venaient manger». Explique-nous ces rêves car nous t'en croyons capable (36).

Qatada a commenté ce verset et dit: «L'un de ces deux hommes était l'échanson du roi et l'autre son boulanger». La cause de leur emprisonnement, comme a précisé As-Souddy, était leur accusation d'avoir préparé un complot pour empoisonner le roi.

Durant son séjour en prison, Joseph donna l'exemple d'un homme généreux, sincère et dévot. Il fit preuve aussi de sa capacité d'interpréter les songes. Lorsque les deux hommes furent emprisonnés, ils l'admirèrent et l'aimèrent. Il leur dit: «Que Dieu bénisse votre amour, mais sachez que toute personne m'a aimé a subi un certain préjudice à cause de cet amour: Ma tante paternelle m'a aimé et m'a nui; mon père m'a aimé et j'ai été maltraité à cause de cet amour; enfin l'amour de cette femme qui m'a conduit à la prison. Et eux de répondre: «Nous ne pouvons que t'aimer».

Ayant fait deux rêves différents, l'un d'eux lui raconta: «**J'ai rêvé que je pressais du raisin**» Et 'Ikrima de commenter. Il lui a dit: J'ai vu en rêve que j'ai planté un grain de raisin qui a donné promptement des grappes. J'ai pressé ces grappes et j'en ai donné à boire au roi» Joseph le lui expliqua: «Tu demeures trois jours en prison, tu sortiras ensuite pour servir le roi».

Le boulanger lui raconta: «**J'ai rêvé que je portais sur ma tête une charge de pains...**» Bien que certains exégètes ont dit que ces deux hommes-là ont fait des rêves, d'autres ont précisé qu'ils n'ont fait aucun rêve mais ils ont voulu, comme a dit Ibn Mass'oud, le mettre à l'épreuve.

قَالَ لَا يَأْتِيكُمَا طَعَامٌ تُرْزَقَانِهِۦٓ إِلَّا نَبَّأْتُكُمَا بِتَأْوِيلِهِۦ قَبْلَ أَن يَأْتِيَكُمَا ذَٰلِكُمَا مِمَّا
عَلَّمَنِى رَبِّىٓ إِنِّى تَرَكْتُ مِلَّةَ قَوْمٍ لَّا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ كَٰفِرُونَ
﴿٣٧﴾ وَٱتَّبَعْتُ مِلَّةَ ءَابَآءِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ مَا كَانَ لَنَآ أَن نُّشْرِكَ

بِٱللَّهِ مِن شَىْءٍۚ ذَٰلِكَ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ عَلَيْنَا وَعَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا
يَشْكُرُونَ ﴿٣٨﴾

qâla lâ ya'tîkumâ ṭa'âmun turzaqânihĩ 'illâ nabba'tukumâ bita'wîlihî qabla 'ay-ya'tiyakumâ ḏâlikumâ mimmâ 'allamî rabbĩ 'innî taraktu millata qawmi-l-lâ yu'minûna bi-L-Lâhi wa hum bi-l-'âḫirati hum kâfirûna (37) wa-t-taba'tu millata 'âbâ'î 'Ibrâhîma wa 'Isḥâqa wa Ya'qûba mâ kâna lanâ 'an nušrika bi-L-Lâhi min šay'in ḏâlika min faḍli-L-Lâhi 'alaynâ wa 'alâ-n-nâsi walâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ yaškurûna (38).

Il leur répondit: «Il n'y a pas de nourriture qu'on ne vous destine dont je ne vous expliquerai l'origine avant même qu'elle ne vous parvienne. C'est là une aptitude que je tiens de mon Allah. Je n'ai jamais voulu pratiquer le culte de ceux qui ne croient pas en Allah et en la vie future» (37) Le culte que je pratique est celui de mes pères Abraham, Isaac et Jacob. Nous nous sommes toujours abstenus d'associer qui que ce soit à Allah c'est là un effet de la grâce qu'Allah nous a dispensée comme à tant d'autres hommes. Mais peu de gens lui en sont reconnaissants (38).

Joseph leur répondit que quel que soit le rêve qu'ils voient il est capable de le leur interpréter, même il peut le leur raconter avant son avènement, voilà le sens de ce verset: **«Il n'y a de nourriture qu'on ne vous destine dont je ne vous expliquerai l'origine avant même qu'elle ne vous parvienne».**

Il leur ajouta: **«C'est là une aptitude que je tiens de mon Allah»** C'est parmi les choses que mon Seigneur m'a enseignées, car je me suis détourné de la religion de ceux qui ne croient ni en Dieu ni en jour dernier, et j'ai suivi celle de mes pères Abraham, Isaac et Jacob. Ainsi sera le cas de ceux qui auront suivi le Prophète, le chemin droit et dévié du chemin des égarés. Dieu dirige les croyants, les enseigne des choses qu'ils ignorent et fait d'eux de modèles à imiter et à suivre.

«Nous nous sommes abstenus d'associer qui que ce soit ô Allah. C'est là un effet de la grâce qu'Allah nous a dispensée» c'est un témoignage clair qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, seul Il n'a pas d'associé **«comme à tant d'autres hommes»** qui ont répondu à notre appel. **«Mais peu de gens lui en sont reconnaissants»** qui n'estiment pas le grand bien-

fait de Dieu en leur envoyant les Prophètes. La plupart des gens «**ont répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah et qui ont causé la perdition de leurs peuples**» [Coran XIV, 28].

يَٰصَٰحِبَيِ ٱلسِّجۡنِ ءَأَرۡبَابٞ مُّتَفَرِّقُونَ خَيۡرٌ أَمِ ٱللَّهُ ٱلۡوَٰحِدُ ٱلۡقَهَّارُ ﴿٣٩﴾ مَا تَعۡبُدُونَ مِن دُونِهِۦٓ إِلَّآ أَسۡمَآءٗ سَمَّيۡتُمُوهَآ أَنتُمۡ وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلۡطَٰنٍۚ إِنِ ٱلۡحُكۡمُ إِلَّا لِلَّهِۚ أَمَرَ أَلَّا تَعۡبُدُوٓاْ إِلَّآ إِيَّاهُۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلۡقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكۡثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعۡلَمُونَ ﴿٤٠﴾

yâ ṣâḥibayi-s-sijni 'a'arbâbum-mutafarriqûna ḫayrun 'ami-L-Lâhu-l-waḥidu-l-Qahhâru (39) mâ ta'budûna min dûnihî 'illâ 'asmâ'an sammaytumuhâ 'antum wa 'âbâ''ukum mâ 'anzala-L-Lâhu bihâ min sulṭânin 'ini-l-ḥukmu 'illâ li-L-Lâhi 'amara 'allâ ta'budû 'illâ 'iyyâhu ḏalika-d-dînu-l-qayyimu wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi la ya'lamûn (40).

«O mes compagnons de captivité, est-ce qu'une poussière de maîtres vaut mieux qu'un Allah unique et puissant!» (39) Vous n'adorez en dehors d'Allah que de vains noms que vous avez inventés, vous et vos pères, et dont l'existence n'a jamais été révélée par Allah. Tout pouvoir émane d'Allah. Il prescrit de n'adorer que Lui. Voilà le vrai culte. Mais peu d'hommes le savent (40).

Puis Joseph appela les deux hommes à l'adoration de Dieu seul et renier toutes les autres divinités. Il leur dit: Quel est meilleur: un éparpillement de Seigneurs ou le Dieu unique et le Dominateur Suprême?. Il leur avertit ensuite que décret, dispositoin, vouloir et royauté appartiennent à Dieu qui a prescrit aux hommes de n'adorer que Lui. «Voilà le vrai culte» auquel je vous appelle et d'être sincères dans Son adoration. Telle est la religion droite qu'il faut exercer et qui est appuyée par les preuves évidentes et les signes clairs. «**Mais peu d'hommes le savent**» et par la suite la plupart d'entre eux sont idolâtres. Ce verset corrobore cette réalité: «**Quoi que tu fasses, peu d'hommes se convertiront**» [Coran XII, 103].

Leur demande d'interpréter les deux songes fut une occasion à Joseph pour appeler les deux hommes à l'Unicté de Dieu et la soumis-

sion à Lui. Joseph avait deviné qu'ils étaient prêts à accepter la bonne direction en écoutant ses propos. Une fois l'exhortation achevée, Joseph leur donna cette interprétation..

يَٰصَٰحِبَيِ ٱلسِّجْنِ أَمَّآ أَحَدُكُمَا فَيَسْقِى رَبَّهُۥ خَمْرًا ۖ وَأَمَّا ٱلْءَاخَرُ فَيُصْلَبُ فَتَأْكُلُ ٱلطَّيْرُ مِن رَّأْسِهِۦ ۚ قُضِىَ ٱلْأَمْرُ ٱلَّذِى فِيهِ تَسْتَفْتِيَانِ ﴿٤١﴾

yâ ṣâḥibayi-l-sijni 'ammâ 'aḥadukumâ fayasqî rabbahû ḫamran wa 'ammâ-l-'âḫaru fayuṣlabu fata'kulu-ṭ-ṭayru min ra'sihî quḍiya-l-'amru-l-laḏî fîhi tastaftiyani (41).

«O mes compagnons de captivité, l'un de vous sera l'échanson de son maître, l'autre sera décapité et les oiseaux déchiqueteront son crâne. Voilà la réponse à la question que vous m'avez posée» (41).

Sans le désigner personnellement afin de ne plus attrister l'autre, il répondit: «**l'un de vous sera l'échanson de son maître**» bien qu'il s'agit de celui qui a vu presser du raisin, et «**l'autre sera décapité et les oiseaux déchiqueteront son crâne**» Celui qui se voyait portant du pain sur sa tête. Entendant cela, ils répliquèrent qu'ils n'ont fait aucun rêve, et Joseph de riposter: «**Voilà la réponse à la question que vous m'avez posée**» que vos rêves soient réels ou une invention de votre part, voilà votre sort.

وَقَالَ لِلَّذِى ظَنَّ أَنَّهُۥ نَاجٍ مِّنْهُمَا ٱذْكُرْنِى عِندَ رَبِّكَ فَأَنسَىٰهُ ٱلشَّيْطَٰنُ ذِكْرَ رَبِّهِۦ فَلَبِثَ فِى ٱلسِّجْنِ بِضْعَ سِنِينَ ﴿٤٢﴾

wa qâla-li-l-laḏî ẓanna 'annahû nâjim-minhumâ-ḏ-kurnî 'inda rabbika fa'ansâhu-š-šayṭânu ḏikra rabbihî falabiṯa fî-s-sijni biḍ'a sinîna (42).

Joseph pria celui qui devait être libéré d'appeler sur lui l'attention de son maître. Mais satan lui fit oublier de prévenir son maître. Et Joseph séjourna quelques années encore en prison (42).

Joseph dit en secret à l'échanson qui, à son avis, devait être libéré: «Souviens-toi de moi auprès de ton maître» voulant dire le roi Mais cet homme oublia et Joseph, proie à une machination du démon, devait rester encore quelques années en prison. Car si l'échanson

avait raconté l'histoire de Joseph devant le roi, le Prophète de Dieu aurait pu retrouver sa liberté aussitôt.

وَقَالَ ٱلْمَلِكُ إِنِّىٓ أَرَىٰ سَبْعَ بَقَرَٰتٍ سِمَانٍ يَأْكُلُهُنَّ سَبْعٌ عِجَافٌ
وَسَبْعَ سُنۢبُلَٰتٍ خُضْرٍ وَأُخَرَ يَابِسَٰتٍ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَأُ أَفْتُونِى فِى رُءْيَٰىَ
إِن كُنتُمْ لِلرُّءْيَا تَعْبُرُونَ ﴿٤٣﴾ قَالُوٓا۟ أَضْغَٰثُ أَحْلَٰمٍ وَمَا نَحْنُ بِتَأْوِيلِ
ٱلْأَحْلَٰمِ بِعَٰلِمِينَ ﴿٤٤﴾ وَقَالَ ٱلَّذِى نَجَا مِنْهُمَا وَٱدَّكَرَ بَعْدَ أُمَّةٍ أَنَا۠ أُنَبِّئُكُم
بِتَأْوِيلِهِۦ فَأَرْسِلُونِ ﴿٤٥﴾ يُوسُفُ أَيُّهَا ٱلصِّدِّيقُ أَفْتِنَا فِى سَبْعِ بَقَرَٰتٍ سِمَانٍ
يَأْكُلُهُنَّ سَبْعٌ عِجَافٌ وَسَبْعِ سُنۢبُلَٰتٍ خُضْرٍ وَأُخَرَ يَابِسَٰتٍ لَّعَلِّىٓ أَرْجِعُ إِلَى
ٱلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿٤٦﴾ قَالَ تَزْرَعُونَ سَبْعَ سِنِينَ دَأَبًا فَمَا حَصَدتُّمْ فَذَرُوهُ فِى
سُنۢبُلِهِۦٓ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّا تَأْكُلُونَ ﴿٤٧﴾ ثُمَّ يَأْتِى مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ يَأْكُلْنَ مَا
قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّا تُحْصِنُونَ ﴿٤٨﴾ ثُمَّ يَأْتِى مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ عَامٌ فِيهِ يُغَاثُ
ٱلنَّاسُ وَفِيهِ يَعْصِرُونَ ﴿٤٩﴾

wa qâla-l-maliku 'innî 'arâ sab'a baqarâtin simânin ya'kuluhunna sab'un 'ijâfun wa sab'a sumbulâtin ḫuḍrin wa 'uḫara yâbisâtin yâ 'ayyuhâ-l-mala'u 'aftûnî fî ru'yâya 'in kuntum li-r-ru'yâ ta'burûna (43) qâlû 'aḍġâṯu 'aḥlâmin wamâ naḥnu bi-ta'wîli-l-'aḥlâmi bi 'âlimîna (44) wa qâlâ-l-laḏî najâ minhumâ wa-d-dakara ba'da 'ummatin 'ana 'unabbi'ukum bita'wîlihî fa'arsilûni (45) Yûsufu 'ayyuhâ-ṣ-ṣiddîqu 'aftinâ fî sab'i baqarâtin simânin ya'kuluhunna sab'un 'ijâfun wa sab'i sumbulâtin ḫuḍrin wa 'uḫara yâbisâti-l-la'allî 'arji'u 'ila-n-nâsi la 'allahum ya'lamûna (46) qâla tazra'ûna sab'a sinîna da'aban famâ ḥaṣattum faḏarûhu fî sumbulihî 'illâ qalîlam-mimmâ ta'kulûna (47) ṯumma ya'tî mim ba'di ḏâlika sab'un šidâdun ya'kulna mâ qaddamtum lahunna 'illâ qalîlam mimma tuḥṣinûna (48) ṯumma ya'tî mim ba'di ḏâlika 'âmun fîhi yuġâṯu-n-nâsu wa fîhi ya'ṣirûna (49).

Le Souverain dit: «J'ai vu en songe sept vaches grasses dévorées par sept vaches maigres et sept épis verts et sept autres secs. Ô vous qui m'en-

tourez, interprétez ce songe si vous en êtes capables» (43) Ce sont de pures divagations. Et nous n'avons pas le don d'interpréter de telles rêveries (44) Un instant après, celui des deux prisonniers qui avait eu la vie sauve se souvint de Joseph. Il dit: *Moi, je me* charge de vous interpréter ces songes, Laissez-moi faire. (45) O Joseph, toi qui sais la vérité, explique-nous ce que signifient sept vaches grasses dévorées par sept vaches maigres et sept épis verts et septs autres secs pour que, quand je serai de retour parmi les miens, je puisse les renseigner (46) Joseph répondit: «Vous sèmerez sept années consécutives. Ce que vous moissonerez, vous le laisserez en gerbes, en prélevant juste de quoi vous nourrir (47) Sept années de distette viendront ensuite, qui absorberont tout ce que vous aurez mis en réserve si ce n'est quelques menus restes (48) Puis viendra une année d'abondance où les pressoirs ne chômeront pas (49).

Le songe qu'a fait le roi de l'Egypte fut la cause de la libération de Joseph -que Dieu le salue- et de sa sortie de la prison. Ce songe effraya le roi, le rendit perplexe ne sachant comment l'interpréter. Il réunit autour de lui les devins, les commandants et les hauts fonctionnairs de l'état, leur raconta son rêve et leur demanda de le lui interpréter. Ne sachant comment l'interpréter, ils lui répondirent: «Ce sont de pures divagations» ou un amas de rêves «**et nous n'avons pas le don d'interpréter de telles rêveries**» s'excusant ainsi de leur incapacité.

L'un des deux prisonniers qui avait été libéré dont le démon le fit oublier de rappeler Joseph au souvenir de son maître, se souvint alors après un certain temps. Il dit au roi. «**Moi je me charge de vous interpréter ces songes**». Pour cela envoyez chercher Joseph le véridique qui se trouve en prison.

Se trouvant devant le roi, celui-ci demanda à Joseph: «**O Joseph, toi qui sais la vérité, explique-nous...**» et il lui raconta son rêve. Joseph, sans avoir adressé à l'homme aucun reproche à cause de son oubli, répondit au roi: «**Vous sèmerez sept années consécutives**» c'est à dire: durant sept années il y aura toujours de la pluie, profitez-en et semez. «**Ce que vous moissonnerez, vous le laisserez en gerbes en prélevant juste de quoi vous nourrir**» Tout ce que vous aurez moissonné laissez-le en épis pour qu'il ne se pourrisse pas et n'en prenez que ce dont vous aurez besoin pour votre subsistance. Ainsi vous en profiterez comme provi-

sions pour les sept années de disettes qui vont suivre car il n'y aura plus de moisson à cause de la sécheresse.

Il raconta ensuite au roi qu'après ces années de disette, la pluie descendra, les moissons seraient à profusion **«où les pressoirs ne chômeront pas»** une expression qui signifie l'abondance de la récolte.

وَقَالَ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِى بِهِۦ ۖ فَلَمَّا جَآءَهُ ٱلرَّسُولُ قَالَ ٱرْجِعْ إِلَىٰ رَبِّكَ فَسْـَٔلْهُ
مَا بَالُ ٱلنِّسْوَةِ ٱلَّٰتِى قَطَّعْنَ أَيْدِيَهُنَّ ۚ إِنَّ رَبِّى بِكَيْدِهِنَّ عَلِيمٌ ﴿٥٠﴾ قَالَ مَا
خَطْبُكُنَّ إِذْ رَٰوَدتُّنَّ يُوسُفَ عَن نَّفْسِهِۦ ۚ قُلْنَ حَٰشَ لِلَّهِ مَا عَلِمْنَا عَلَيْهِ مِن سُوٓءٍ ۚ
قَالَتِ ٱمْرَأَتُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْـَٰٔنَ حَصْحَصَ ٱلْحَقُّ أَنَا۠ رَٰوَدتُّهُۥ عَن نَّفْسِهِۦ وَإِنَّهُۥ لَمِنَ
ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٥١﴾ ذَٰلِكَ لِيَعْلَمَ أَنِّى لَمْ أَخُنْهُ بِٱلْغَيْبِ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى كَيْدَ ٱلْخَآئِنِينَ
﴿٥٢﴾ ۞ وَمَآ أُبَرِّئُ نَفْسِىٓ ۚ إِنَّ ٱلنَّفْسَ لَأَمَّارَةٌۢ بِٱلسُّوٓءِ إِلَّا مَا رَحِمَ رَبِّىٓ ۚ إِنَّ رَبِّى
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥٣﴾

wa qâla-l-maliku 'tûnî bihî falammâ jâ'ahu-r-rasûlu qâla-rji' 'ilâ rabbika fas'alhu mâ bâlu-n-niswati-l-lâti qaṭṭa'na 'aydiyahunna 'inna rabbî bikaydihinna 'Alîmun (50) qâla mâ ḥaṭbukunna 'iḏ râwatunna Yûsufa 'an nafsihî qulna ḥâša li-L-Lâhi mâ 'alimnâ 'alayhi min sû'in qâlati-mra'atu-l-'azîzi-l-'âna ḥaṣḥaṣa-l-ḥaqqu 'ana râwattuhû 'an nafsihî wa 'innahû lamina-ṣ-ṣâdiqîna (51) ḏâlika liya'lama 'annî lam 'aḫunhu bi-l-ġaybi wa'anna-L-Lâha lâ yahdi kayda-l-ḫâ'inîna (52) wa mâ 'ubri'u nafsî 'inna-n-nafsa la 'ammâratum-bi-s-sû'i 'illâ ma-r-raḥima rabbî 'inna rabbî Ġafûrur-Raḥîmun (53).

Le Souverain dit: «Amenez-moi cet homme». Lorsque le messager du Souverain se trouva en présence de Joseph, ce dernier lui dit: «Retourne auprès de ton maître et demande-lui ce qu'il pense des femmes qui se sont coupé les doigts». Mon Seigneur connait leurs machinations (50) Le roi interogea ces femmes: «Pourquoi avez-vous tenté Joseph?» Elles répondirent: «Allah est témoin, Joseph n'a commis aucun mal, que nous sachions» La femme d'El-Aziz confessa alors à son tour: «Maintenant la vérité a éclaté. C'est moi qui l'ai tenté. Lui a dit la vérité» (51) Si je t'ai envoyé près de

ton maître, c'est pour qu'il sache que je ne l'ai pas trompé pendant son absence. Allah n'aide pas les méchants (52). Hélas! j'ai mes passions comme les autres. Et les passions poussent au mal, à moins qu'on ne soit touché par la grâce d'Allah. Allah est clément et miséricordieux (53).

Reconnaissant les mérites de Joseph, sa science et sa perspicatié, le roi ordonna qu'on le fasse sortir de la prison. Mais Joseph -que Dieu le salue- une fois le messager du roi se trouvant devant lui, refusa d'en sortir avant que le roi et sa cour ne sachent sa pureté, sa chasteté et son innocence, et que son emprisonnement n'était qu'un acte d'injustice. Il demanda alors au messager: **«Retourne auprès de ton maître et demande-lui...».**

Pour montrer la dignité et la haute considération de Joseph -que Dieu le salue- on cite ce hadith où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nous avons raison plus qu'Abraham de douter en s'adressant à Dieu:* **«Seigneur, montre-moi comment tu ressuscites les morts?»** [Coran II, 260]. *Que Dieu fasse miséricorde à Loth, il cherchait toujours un appui solide. Et si j'étais resté en prison aussi longtemps que resta Joseph, j'aurais hâté ma sortie (sans tarder à demander mon innocence»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

«Pourquoi avez-vous tenté Joseph?» une question qu'adressa le roi aux femmes qui étaient conviées au repas chez la femme de son ministre El-Aziz et qui se sont coupé les doigts. Elles lui répondirent: **«Allah est témoin, Joseph n'a commis aucun mal que nous sachions».** Bien que la question fut adressée à toutes les femmes, mais la femme d'El-Aziz devina qu'elle est la seule concernée. Elle avoua: **«Maintenant la vérité a éclaté. C'est moi qui l'ai tenté. Lui a dit la vérité»** en m'accusant de cette tentation. Et la femme de poursuivre: **«C'est pour qu'il sache que je ne l'ai pas trompé pendant son absence»** voulant dire: que mon mari sache que je n'ai pas commis l'adultère et ce n'était qu'une simple tentation. Je l'avoue franchement pour montrer mon innocence car

---

(1) في المسند والصحيحين عنه ﷺ: «نحن أحق بالشك من إبراهيم إذ قال: ﴿رب أرني كيف تحيي الموتى﴾، ويرحم الله لوطاً لقد كان يأوي إلى ركن شديد، ولو لبثت في السجن ما لبث يوسف لأجبت الداعي» أخرجه بخاري ومسلم وأحمد عن أبي هريرة.

«Allah n'aide pas les méchants» Je ne cherche pas à me disculper car, comme toute autre femme, j'ai mes propres passions **«et les passions poussent au mal, à moins qu'on soit touché par la grâce d'Allah»**. Donc l'âme suggère et convoite, elle pourra commettre de péchés à moins que le Seigneur ne fasse miséricorde, elle s'abstient alors.

وَقَالَ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِي بِهِۦٓ أَسْتَخْلِصْهُ لِنَفْسِى ۖ فَلَمَّا كَلَّمَهُۥ قَالَ إِنَّكَ ٱلْيَوْمَ لَدَيْنَا مَكِينٌ أَمِينٌ ﴿٥٤﴾ قَالَ ٱجْعَلْنِى عَلَىٰ خَزَآئِنِ ٱلْأَرْضِ ۖ إِنِّى حَفِيظٌ عَلِيمٌ ﴿٥٥﴾

wa qâla-l-maliku 'tûnî bihî 'astahlisuhu linafsî falamma kallamahû qâla 'innaka-l-yawma ladaynâ makînun 'amînun (54) qâla-j-j'alnî 'alâ hazâ'ini-l-'ardi 'innî hafîzun 'alîmun (55).

«Qu'on me l'amène, dit le souverain. Je l'attache à ma personne» Après s'être entretenu avec lui, il lui dit: «Désormais, tu es à demeure auprès de moi et je t'investis de ma confiance» (54). Joseph lui dit: «Fais de moi le régisseur des richesses du pays. J'en serai le gardien vigilant» (55).

Le roi, constantat l'innocence de Joseph, il demanda qu'on le lui amène pour l'attacher à sa personne, et faire de lui son confident et son propre conseiller. Après que Joseph eut parlé, le roi connut sa science, ses mérites et aptitudes et en plus ses bons caractères. Il le rassura: **«Désormais, tu es à demeure auprès de moi et je t'investis de ma confiance»**, te voilà auprès de moi placé à un poste d'autorité et de confiance.

Joseph -que Dieu le salue- dit alors au roi: **«Fais de moi le régisseur des richesses du pays. J'en serai le gardien vigilant»** On a dit que, dans de telles circonstances, lorsqu'on ignore les mérites d'une personne, celle-ci a le droit de se louer en énumérant ses qualtiés, sa science et son aptitude. Donc Joseph demanda au roi de lui confier l'intendance des dépôts du pays vu sa compétence et, en d'autre part, pour assurer aux habitants ce dont ils auront besoin durant les années de la sécheresse.

وَكَذَٰلِكَ مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِى ٱلْأَرْضِ يَتَبَوَّأُ مِنْهَا حَيْثُ يَشَآءُ ۚ نُصِيبُ بِرَحْمَتِنَا مَن

نَشَآءُ وَلَا نُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٦﴾ وَلَأَجْرُ ٱلْءَاخِرَةِ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَكَانُوا۟ يَتَّقُونَ ﴿٥٧﴾

wa kadâlika makkanna li Yûsufa fî-l-'ardi yatabawwa'u minhâ haytu ya-šâ'u nusîbu bi rahmatinâ man našâ'u walâ nudî'u 'ajra-l-muhsinîna (56) wa la 'ajru-l-'âhirati hayru-l-lil-ladîna 'âmanû wa kânû yattaqûna (57).

C'est ainsi que nous affermîmes la situation de Joseph dans le pays. Il pouvait circuler en maître dans toutes les régions. Nous touchons de notre grce qui nous voulons. Toutefois nous ne laissons jamais les bons sans récompense (56) Ceux qui croient et qui craignent Allah auront une plus belle récompense dans la vie future (57).

Joseph -que Dieu le salue- fut libre de se déplacer dans tout le pays, put s'installer là où il voudrait, surtout après les années qu'il a passées en prison. Ce fut par un effet de la miséricorde de Dieu qui ne laisse pas perdre la rétribution de ceux qui font le bien. Joseph avait enduré aussi la nuisance de ses frères et leur jalousie.

Dieu le Très Haut réserva à Son Prophète Joseph -que Dieu le salue- une très belle récompense dans la vie future, et en même temps une autre dans le bas monde en lui permettant un tel poste très important, et grâce à lui, comme a commenté Moujahed, le roi de l'Egypte appelé Al-Rayan Ben Al-Walid se convertit.

وَجَآءَ إِخْوَةُ يُوسُفَ فَدَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَعَرَفَهُمْ وَهُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٥٨﴾ وَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمْ قَالَ ٱئْتُونِى بِأَخٍ لَّكُم مِّنْ أَبِيكُمْ ۚ أَلَا تَرَوْنَ أَنِّىٓ أُوفِى ٱلْكَيْلَ وَأَنَا۠ خَيْرُ ٱلْمُنزِلِينَ ﴿٥٩﴾ فَإِن لَّمْ تَأْتُونِى بِهِۦ فَلَا كَيْلَ لَكُمْ عِندِى وَلَا تَقْرَبُونِ ﴿٦٠﴾ قَالُوا۟ سَنُرَٰوِدُ عَنْهُ أَبَاهُ وَإِنَّا لَفَٰعِلُونَ ﴿٦١﴾ وَقَالَ لِفِتْيَٰنِهِ ٱجْعَلُوا۟ بِضَٰعَتَهُمْ فِى رِحَالِهِمْ لَعَلَّهُمْ يَعْرِفُونَهَآ إِذَا ٱنقَلَبُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمْ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٦٢﴾

wa jâ'a 'ihwatu Yûsufa fadahalû 'alayhi fa'arafahum wa hum lahû mukirûna (58) wa lammâ jahhazahum bijihâzihim qâla'tunî bi 'ahi-l-lakum min 'abîkum 'alâ tarawna 'annî 'ûfî-l-kayla wa 'ana hayru-l-munzilî-

na (59) fa 'i-l-lam ta'tûnî bihî falâ kayla lakum 'indî walâ taqrabûni (60) qâlû sanurâwidu 'anhu 'abâhu wa 'innâ lafâ'ilûna (61) wa qâla lifityâni-hi-j-j'alû biḍâ'atahum fî riḥâlihim la'allahum ya'rifûnahâ 'iḏâ-n-qalabû 'ilâ 'ahlihim la'allahum yarji'ûna (62).

Les frères de Joseph vinrent en Egypte. Ils furent introduits auprès de lui. Lui le reconnut, mais non pas eux (58) Après qu'il les eût approvisionnés, il leur dit: «Amenez-moi votre frère qui est resté avec votre père. Vous voyez que je vous ai donné bonne mesure et que je vous ai réservé le meilleur accueil» (59) Si vous ne me l'amenez pas, je ne vous donnerai plus aucune provision et il est inutile que vous reparaissiez devant moi» (60) Ils répondirent: «Nous nous efforcerons de faire consentir notre père à ta demande. Nous te le promettons (61) Joseph dit à ses employés: «Dissimulez dans leurs bagages le prix qu'ils ont versé. En rentrant, ils s'en apercevront et peut-être cela les incitera-t-il à revenir» (62).

As-Souddy, Mouhammed Ben Ishaq et d'autres exégètes ont dit que le raison pour laquelle les frères de Joseph étaient venus en Egypte après que Joseph fût nommé intendant - ou ministre de ravitaillement - c'est que durant les années de sécheresse qui avaient frappé tout le pays d'Egypte avaient atteint aussi le pays de Kan'an où vivaient Jacob -que Dieu le salue- et sa famille.

A cette époque Joseph avait bien organisé la distribution des vivres, à savoir que des habitants d'autres pays que l'Egypte affluèrent à ce pays pour s'approvisionner. Il ne donnait à l'homme plus que son besoin annuel, Quant à lui il ne mangeait pas à satiété, ni lui, ni le roi ni les troupes. Ils se contentaient d'un seul repas par jour. Et ceci pour pouvoir pourvoir aux besoins des hommes.

Donc parmi les gens qui venaient en Egypte pour ce même but, figuraient les frères de Joseph qui étaient au courant que l'intendant de l'Egypte vendait les grains, soit contre l'argent soit contre autres marchandises.

Les dix frères de Joseph vinrent en Egypte apportant de la marchandise, alors que le onzième frère Benjamin demeura chez son père Jacob qui était son bien-aimé.

En entrant chez Joseph qui était assis comme un roi sur son

trône, il les reconnut «mais non pas eux» car ça fait longtemps qu'ils ne l'ont pas vu du jour où ils l'ont vendu à la caravane sans avoir aucune idée du pays de sa destination. D'autre part, ils ne songèrent guère à voir leur frère occuper ce poste remarquable.

D'après As-Souddy ils avaient tenu la conversation suivante:

- Pourquoi êtes-venus dans ce pays? demanda Joseph.

- O El-Aziz, répondirent-ils, nous sommes venus pour nous approvisionner.

- Peut-être vous êtes des espions?.

- Que Dieu nous en garde, jamais de ça.

- D'où venez-vous?

- Nous venons de Kan'an et notre père est Jacob le Prophète de Dieu.

- A-t-il encore d'autres enfants que vous?

- Oui, nous étions douze frères, le plus jeune parmi nous trouva la mort dans le champ, à savoir qu'il est le plus aimé à notre père, et notre douzième frère est resté auprès de lui pour lui tenir compagnie.

Joseph donna alors l'ordre à ses employés de les accueillir avec amabilité et de les honorer. Après leur avoir remis leurs provisions en leur faisant une bonne mesure, il leur dit: «**Amenez-moi votre frère qui est resté avec votre père**» pour m'assurer que vous avez été sincères en me racontant votre histoire «**Vous voyez que je vous ai donné bonne mesure et que je vous ai réservé le meilleur accueil**» dans le but de les revoir une deuxième fois. Puis il les avertit «**Si vous ne me l'amenez pas, je ne vous donnerai plus aucune provision**». Si vous ne m'amenez pas votre frère vous ne recevrez aucun grain de blé «**et il est inutile que vous reparaissiez devant moi**».

Ils lui répondirent: «**Nous nous efforcerons de faire consentir notre père à ta demande. Nous te promettons**» Nous allons le demander à notre père, nous le ferons certainement en le persuadant de le laisser venir avec nous la prochaine fois.

Joseph dit à ses serviteurs: «**Dissimulez dans leurs bagages le prix qu'ils ont versé**» c'est à dire la marchandise qu'ils ont apportée pour

l’échanger. **«En rentrant, ils s’en apercevront et peut-être cela les incitera-t-il à revenir»** On a dit à cet égard que Joseph avait ordonné de dissimuler cette marchandise dans leurs sacs, car il craignait que, peut-être, la prochaine fois ses frères ne trouveraient plus de quoi échanger.

فَلَمَّا رَجَعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَبِيهِمْ قَالُوا۟ يَـٰٓأَبَانَا مُنِعَ مِنَّا ٱلْكَيْلُ فَأَرْسِلْ مَعَنَآ أَخَانَا
نَكْتَلْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَـٰفِظُونَ ﴿٦٣﴾ قَالَ هَلْ ءَامَنُكُمْ عَلَيْهِ إِلَّا كَمَآ أَمِنتُكُمْ
عَلَىٰٓ أَخِيهِ مِن قَبْلُ فَٱللَّهُ خَيْرٌ حَـٰفِظًا وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٦٤﴾

fallama raja‘û ’ilâ ’abîhim qâlû yâ ’abânâ muni‘a minna-l-kaylu fa ’arsil ma‘anâ ’aẖânâ naktal wa ’innâ lahû laḥâfiẓûna (63) qâla hal ’âmanukum ‘alayhi ’illâ kamâ ’amintukum ‘alâ ’aẖîhi min qablu fa-L-Lâhu ẖayrun ḥâfiẓan wa huwa ’arḥamu-r-râḥimîna (64).

De retour auprès de leur père, ils lui dirent: «O notre père, on refuse de nous approvisionner si notre frère ne nous accompagne. Confie-le nous, nous en prendrons soin» (63) Il leur dit: «Vais-je vous le confier, comme je vous ai confié son frère autrefois? Allah est le plus sûr des gardiens. Et Il est toute clémence» (64).

Revenus chez leur père, ils lui dirent: **«On refuse de nous approvisionner»** c’est à dire la prochaine fois si tu n’envoies pas notre frère Benjamain avec nous. Envoie-le donc et ainsi nous ajouterons le chargement d’un chameau. N’aie pas peur, il reviendra sûrement sain et sauf, tout comme quand ils lui demandèrent d’envoyer Joseph avec eux pour jouer et se divertir.

Se souvenant toujours de Joseph il leur répliqua: **«Vais-je vous le confier comme je vous ai confié son frère autrefois?»** Allez-vous le perdre comme vous avez perdu son frère autrefois? **«Allah est le plus sûr des gardiens. Et Il est toute clémence»** Dieu est le plus miséricordieux des miséricordieux, aura pitié de moi à cause de mon âge avancé, ma faiblesse et mon amour pour mon enfant. J’espère que Dieu me le rende. Il est toute clémence.

وَلَمَّا فَتَحُوا۟ مَتَـٰعَهُمْ وَجَدُوا۟ بِضَـٰعَتَهُمْ رُدَّتْ إِلَيْهِمْ ۖ قَالُوا۟ يَـٰٓأَبَانَا مَا نَبْغِى ۖ
هَـٰذِهِۦ بِضَـٰعَتُنَا رُدَّتْ إِلَيْنَا ۖ وَنَمِيرُ أَهْلَنَا وَنَحْفَظُ أَخَانَا وَنَزْدَادُ كَيْلَ بَعِيرٍ ۖ ذَٰلِكَ
كَيْلٌ يَسِيرٌ ﴿٦٥﴾ قَالَ لَنْ أُرْسِلَهُۥ مَعَكُمْ حَتَّىٰ تُؤْتُونِ مَوْثِقًا مِّنَ ٱللَّهِ لَتَأْتُنَّنِى
بِهِۦٓ إِلَّآ أَن يُحَاطَ بِكُمْ ۖ فَلَمَّآ ءَاتَوْهُ مَوْثِقَهُمْ قَالَ ٱللَّهُ عَلَىٰ مَا نَقُولُ وَكِيلٌ ﴿٦٦﴾

wa lammâ fataḥû matâ'ahum wajadû biḍâ'atahum ruddat 'ilayhim qâlû yâ 'abânâ mâ nabġî hâḏihî biḍâ'atunâ ruddat 'ilaynâ wa namîru 'ahlanâ wa naḥfaẓu 'aḫânâ wa nazdâdu kayla ba'îrin ḏâlika kaylun yasîrun (65) qâla lan 'ursilahu ma'akum ḥattâ tu'tûni mawṯiqam-mina-L-Lâhi la-ta'tunnanî bihî 'illâ 'ay-yuḥâṭa bikum falammâ 'â tawhu mawṯiqahum qâla-L-Lâhu 'alâ mâ naqûlu wakîlun (66).

En déballant leurs bagages, ils s'aperçurent que le prix du blé leur avait été rendu. Ils dirent: «O notre père, que pouvons-nous espérer de plus? Notre prix nous a été rendu. Nous pouvons donc encore approvisionner les nôtres. Nous aurons soin de notre frère et, nous, nous aurons droit à une charge de plus. L'opération est facile» (65). Je ne le laisserai partir avec vous, dit le père, que si vous vous engagez devant Allah à le ramener à moins d'un cas de force majeure. Lorsqu'ils eurent pris cet engagement, il s'écria: «Allah est témoin de ce que nous avons convenu» (66).

En ouvrant leurs sacs, les frères de Joseph trouvèrent leurs marchandises qui leur avaient été rendues sans le vouloir car, comme on a devancé, Joseph avait ordonné à ses employés de le faire. Ils dirent à leur père: **«O notre père, que pouvons-nous espérer de plus? Notre prix nous a été rendu. Nous pouvons donc encore approvisionner les nôtres.»** Si tu laisses la prochaine fois notre frère Benjamain partir avec nous **«nous aurons soin de notre frère et, nous, nous aurons droit à une charge de plus»** car Joseph, comme on l'a mentionné auparavant, donnait à chaque personne comme provision annuelle la charge d'un chameau. **«L'opération est facile».**

La père toujours anxieux du sort de son fils leur dit: **«Je ne le laisserai partir avec vous que si vous vous engagez devant Dieu»** de me le ramener à moins que vous ne soyez cernés qui sera un cas de force majeur et que vous soyez incapables de le sauver. Après qu'ils eurent

donné cet engagement il s'écria: **«Allah est témoin de ce que nous avons convenu»** Il est le seul garant. Ibn Ishaq de commenter: Jacob ne pouvait agir autrement car il devait coûte que coûte les envoyer pour une prochaine provision.

وَقَالَ يَٰبَنِيَّ لَا تَدْخُلُواْ مِنۢ بَابٍ وَٰحِدٍ وَٱدْخُلُواْ مِنْ أَبْوَٰبٍ مُّتَفَرِّقَةٍۖ وَمَآ أُغْنِي عَنكُم
مِّنَ ٱللَّهِ مِن شَيْءٍۖ إِنِ ٱلْحُكْمُ إِلَّا لِلَّهِۖ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُۖ وَعَلَيْهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُتَوَكِّلُونَ
٦٧ وَلَمَّا دَخَلُواْ مِنْ حَيْثُ أَمَرَهُمْ أَبُوهُم مَّا كَانَ يُغْنِي عَنْهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن
شَيْءٍ إِلَّا حَاجَةً فِي نَفْسِ يَعْقُوبَ قَضَىٰهَاۚ وَإِنَّهُۥ لَذُو عِلْمٍ لِّمَا عَلَّمْنَٰهُ وَلَٰكِنَّ
أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ٦٨

wa qâla yâ baniyya lâ tadḫulû mim-bâdin wâḥidin wa-d-ḫulû min 'abwâbim-mutafarriqatin wamâ 'uġnî 'ankum mina-L-Lâhi min šay'in 'ini-l-ḥukmu 'illâ li-L-Lâhi 'alayhi tawakkaltu wa 'alayhi falyatawakkali-l-mutawakkilûna (67) wa lammâ daḫalû min ḥayṯu 'amarahum 'abûhum mâ kâna yuġnî 'anhum mina-L-Lâhi min šay'in 'illâ ḥâjatan fî nafsi Ya'qûba qaḍâha wa 'innahû laḏû 'ilmi-l-limâ 'allamnâhu wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lamûna (68).

Puis il ajouta: «Mes enfants, ne pénétrez pas au Caire par la même porte mais prenez des portes différentes. Bien sûr, je suis impuissant contre les décrets d'Allah, car il n'y a de puissance qu'en Lui. Je me fie à Lui. Et c'est à Lui que se fient ceux qui sont résignés à Sa volonté» (67). Ils entrèrent dans la ville en suivant la recommandation de leur père. Mais cette précaution ne pouvait les prémunir contre les décrets d'Allah. Elle ne faisait que calmer les appréhensions de Jacob. Car ce dernier savait tirer profit de nos enseignements. Ce qui est peu commun chez les hommes (68).

Jacob -que Dieu le salue- recommanda à ses enfants qui s'apprêtaient à aller en Egypte accompagnés cette fois de Benjamin, de n'entrer pas par une seule porte mais par de portes différentes. Plusieurs exégètes ont commenté cela en disant que Jacob craignait pour ses enfants le mauvais œil, parce qu'ils étaient nombreux et beaux, car,

comme on a dit: «Le mauvais œil peut faire tomber un cavalier de son cheval».

«Bien sûr, je suis impuissant contre les décrets d'Allah» en d'autre terme cette précaution ne pourrait nullement repousser ce que Dieu a prédestiné. Le jugement n'appartient qu'à Dieu. **«Je me fie à Lui. Et c'est à Lui que se fient ceux qui sont résignés à Sa volonté».**

Quand ils entrèrent de la façon que leur père avait commandée, cela ne leur aurait servi à rien auprès de Dieu. **«Elle ne faisait que calmer les appréhensions de Jacob».** Celui-ci possédait la science que nous lui avions enseignée. **«Ce qui est peu commun chez les hommes»** étant donné que la plupart des hommes ne savent pas.

وَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيْهِ أَخَاهُ ۖ قَالَ إِنِّىٓ أَنَا۠ أَخُوكَ فَلَا تَبْتَئِسْ
بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٦٩﴾

wa lammâ daḫalû ʻalâ Yûsufa ’âwâ ’ilayhi ’aḫâhu qâla ’innî ’ana aḫûka falâ tabta’is bimâ kânû ya‘malûna (69).

Lorsqu'ils se présentèrent à Joseph, celui-ci vit à part son plus jeune frère et lui dit: «Je suis ton frère. Ne t'attriste pas du crime qu'ils ont commis» (6)

Lorsque les frères pénétrèrent auprès de Joseph, il leur offrit une bonne hospitalité en manifestant sa compassion envers eux et les honorant. Puis il prit à part Benjamin et lui découvrit son identité **«Je suis ton frère. Ne t'attriste pas»** de ce que mes frères ont fait de moi. Il lui ordonna de ne divulguer ce secret à personne. Enfin il lui fit savoir qu'il va jouer un bon tour avec ses frères afin de le garder chez lui honoré et respecté.

فَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمْ جَعَلَ ٱلسِّقَايَةَ فِى رَحْلِ أَخِيهِ ثُمَّ أَذَّنَ مُؤَذِّنٌ أَيَّتُهَا ٱلْعِيرُ
إِنَّكُمْ لَسَٰرِقُونَ ﴿٧٠﴾ قَالُوا۟ وَأَقْبَلُوا۟ عَلَيْهِم مَّاذَا تَفْقِدُونَ ﴿٧١﴾ قَالُوا۟ نَفْقِدُ
صُوَاعَ ٱلْمَلِكِ وَلِمَن جَآءَ بِهِۦ حِمْلُ بَعِيرٍ وَأَنَا۠ بِهِۦ زَعِيمٌ ﴿٧٢﴾

falammâ jahhazahum bijhâzihim ja'ala-s-siqâyata fî raḫli 'aḫihi ṯumma 'aḏḏana mu'aḏḏinun 'ayyatuha-l-'îru 'innakum lasâriqûna (70) qâlû wa 'aqbalû 'alayhim maḏâ tafqidûna (71) qâlû nafqidu ṣuwâ'a-l-maliki wa liman jâ'a bihî ḥimlu ba'îrin wa 'ana bihî zi'îmun (72).

Après qu'il les eût approvisionnés, il glissa une coupe dans les bagages de son plus jeune frère. Des gens coururent après eux en criant: «Oh là, voyageurs, vous êtes des voleurs» (70) Se retournant, les fils de Jacob leur dirent: «Que cherchez-vous?» (71) Ils répondirent: «Nous chercons la coupe du roi. Celui qui la rapportera recevra une charge de grain. Nous nous en portons garants» (72).

Après leur avoir fait remettre leurs provisions, Joseph ordonna à l'un de ses serviteurs de faire consigner une coupe dans les bagages de son frère Benjamin. Cette coupe, selon les dires des exégètes, on l'utilisait pour mesurer les grains. Celui qui la rapportera recevra en récompense la charge qu'un chameau puisse porter.

قَالُوا۟ تَٱللَّهِ لَقَدْ عَلِمْتُم مَّا جِئْنَا لِنُفْسِدَ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا كُنَّا سَٰرِقِينَ ﴿٧٣﴾ قَالُوا۟ فَمَا
جَزَٰٓؤُهُۥٓ إِن كُنتُمْ كَٰذِبِينَ ﴿٧٤﴾ قَالُوا۟ جَزَٰٓؤُهُۥ مَن وُجِدَ فِى رَحْلِهِۦ فَهُوَ جَزَٰٓؤُهُۥ
كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٧٥﴾ فَبَدَأَ بِأَوْعِيَتِهِمْ قَبْلَ وِعَآءِ أَخِيهِ ثُمَّ ٱسْتَخْرَجَهَا
مِن وِعَآءِ أَخِيهِ ۚ كَذَٰلِكَ كِدْنَا لِيُوسُفَ ۖ مَا كَانَ لِيَأْخُذَ أَخَاهُ فِى دِينِ ٱلْمَلِكِ
إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ ۚ نَرْفَعُ دَرَجَٰتٍ مَّن نَّشَآءُ ۗ وَفَوْقَ كُلِّ ذِى عِلْمٍ عَلِيمٌ ﴿٧٦﴾

qâlû ta-L-Lâhi laqad 'alimtum mâ ji'nâ linufsida fî-l-'arḍi wamâ kunnâ sâriqîna (73) qâlû famâ jazâ'uhû 'in kuntum kâḏibîna (74) qâlû jazâ'uhû man wujida fî raḫlihî fahuwa jazâ'uhû kaḏâlika najzi-ẓ-ẓâlimîna (75) fabada'a bi 'aw'iyatihim qabla wi'â'i 'aḫili ṯumma-staḫrajahâ min wi'â'i 'aḫlihi kaḏâlika kidnâ liYûsufa mâ kâna liya'ḫuḏa 'aḫâhu fî dîni-l-maliki 'illâ 'ay-yašâ'a-L-Lâhu narfa'u darajâtim man â'u wa fawqa kulli ḏî 'ilmin 'alîmun (76).

Ils répliquèrent: «Par Allah, vous savez bien que nous ne sommes pas venus avec l'intention de mal faire et que nous ne sommes pas de voleurs» (73). Et si vous mentez, quelle peine vous infligera-t-on? dirent-

ils (74) Ils répondirent: «Nous nous livrerons celui dans les bagages duquel la coupe sera trouvée. C'est ainsi que nous punissons les coupables» (75) Joseph commença à fouiller leurs bagages avant ceux de son frère. Puis il tira la coupe des bagages de son frère. Nous suggérâmes ce moyen à Joseph, car il n'aurait jamais consenti de lui-même à faire de son frère un sujet du roi, à moins qu'Allah ne l'ait voulu. Nous élevons dans la société qui nous voulons. Chaque savant trouve plus savant que soi (76).

En les accusant du vol, les frères de Joseph se défendirent: «**Par Allah, vous savez bien que nous ne sommes pas venus avec l'intention de mal faire et que nous ne sommes pas des voleurs**» Les employés de Joseph leur répondirent: «Quelle sera la peine du voleur si vous mentez en trouvant la coupe dans ses bagages?». Ils répliquèrent: «**Nous vous livrerons celui dans les bagages duquel la coupe sera trouvée. C'est ainsi que nous punissons les coupables**».

C'était bien la loi qu'appliquait Abraham que Dieu le salue- et qui consistait à livrer le voleur à l'homme volé. Et c'est bien ce que Joseph voulut en arriver. C'est pourquoi il a commencé par examiner les sacs de ses frères avant celui de Benjamin pour éviter tout soupçon. Puis il retira la coupe des bagages de Benjamin sous leurs regards afin qu'ils en soient témoins et de respecter la religion qu'ils suivaient.

Dieu a dit ensuite: «**Nous suggérâmes ce moyen à Joseph**» qui était une ruse très simple qui ne suscite aucun doute ou une inimitié, réalisée d'après le consentement de Dieu et Sa satisfaction car il y en à la une sagesse et un intérêt voulu. Car Joseph ne pouvait pas se saisir de son frère selon la religion du roi sans que Dieu l'ait voulu. Voilà pourquoi Dieu a fait son éloge en disant: «**Nous élevons dans la société qui nous voulons. Chaque savant trouve plus savant que soi**» Et Al-Hassan Al-Basri de commenter: «Au-dessus de chaque savant se trouve un plus savant jusqu'à arriver à Dieu à Lui la puissance et la gloire».

A ce propos Sa'id Ben Joubaïr a raconté: «Nous étions chez Ibn Abbas quand il nous a rapporté un hadith étonnant. Un homme s'exclama: «Louange à Dieu. Au-dessus de chaque savant, il y a un grand savant». Et Ibn Abbas de répondre: «C'est mal ce que tu dis là, Dieu est au-dessus de chaque savant, il y a certes un autre qui est plus savant que lui. Mais Dieu est le plus savant de tout le monde».

۞ قَالُوٓا۟ إِن يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَّهُۥ مِن قَبْلُ ۚ فَأَسَرَّهَا يُوسُفُ فِى نَفْسِهِۦ وَلَمْ يُبْدِهَا لَهُمْ ۚ قَالَ أَنتُمْ شَرٌّ مَّكَانًا ۖ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا تَصِفُونَ ﴿٧٧﴾

qâlû 'iy-yasriq faqad saraqa 'aḫu-l-lahû min qablu fa'asarrahâ Yûsufu fî nafsihî wa lam yubdihâ lahum qâla 'antum šarru makânan wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ taṣifûna (77).

Ils dirent: «S'il a volé, son frère a volé avant lui». Joseph garda pour lui cette réflexion et ne laissa apparaître aucun ressentiment. Il leur dit seulement: «Vous êtes plus misérables encore. Et Allah sait mieux que vous ce que vous dites» (77).

En voyant Joseph retirer la coupe des bagages de son frère Benjamin, les frères dirent: **«S'il a volé, son frère a volé avant lui»**. Pour désavouer le faire de leur frère et se montrer plus dignes que lui, ils avouèrent que son frère -qui est Joseph- a volé avant lui. Quatada dit: «Joseph -que Dieu le salue- avait volé, étant encore petit, une statue qui appartenait à son grand père maternel et l'avait brisée.

«Joseph garda pour lui cette réflexion et ne laissa apparaître aucun ressentiment» Mais il dit en soi-même sans les faire entendre: «Vous êtes dans la pire situation».

قَالُوا۟ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْعَزِيزُ إِنَّ لَهُۥٓ أَبًا شَيْخًا كَبِيرًا فَخُذْ أَحَدَنَا مَكَانَهُۥٓ ۖ إِنَّا نَرَىٰكَ مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٧٨﴾ قَالَ مَعَاذَ ٱللَّهِ أَن نَّأْخُذَ إِلَّا مَن وَجَدْنَا مَتَٰعَنَا عِندَهُۥٓ إِنَّآ إِذًا لَّظَٰلِمُونَ ﴿٧٩﴾

qâlû yâ 'ayyuha-l-'azîzu 'inna lahû 'aban šayḫan kabîran faḫuḏ-'aḥadanâ makânahû 'innâ narâka mina-l-muḥsinîna (78) qâla ma'âḏa-L-Lâhi 'an na'ḫuḏa 'illâ man wajadnâ matâ'anâ 'indahû 'innâ 'iḏa-l-laẓâlimûna (79).

Ils répliquèrent: «O Seigneur, ce jeune homme a un père âgé. Retiens l'un de nous à sa place. Tu nous parais si bienveillant» (78) Allah m'en garde! je ne puis retenir que celui sur qui, j'ai trouvé l'objet. Sans quoi, je commettrais une injustice (70.

Une fois la décisoin prise de retenir Benjamin en l'accusant de vol, les frères se mirent alors à supplier Joseph de prendre l'un d'eux en disant: **«Ce jeune homme a un père âgé»** voulant signaler que ce père l'aime tellement et sa présence auprès de lui, lui procure un soulagement après la perte de l'autre enfant - Joseph - **«Retiens l'un de nous à sa place. Tu nous parais si bienveillant»** un homme juste et aime le bien. Et Joseph de répondre: **«Allah m'en garde»** je ne ferai que commettre un acte injuste en substituant le coupable par un autre innocent.

فَلَمَّا ٱسْتَيْـَٔسُوا۟ مِنْهُ خَلَصُوا۟ نَجِيًّا ۖ قَالَ كَبِيرُهُمْ أَلَمْ تَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ أَبَاكُمْ قَدْ
أَخَذَ عَلَيْكُم مَّوْثِقًا مِّنَ ٱللَّهِ وَمِن قَبْلُ مَا فَرَّطتُمْ فِى يُوسُفَ ۖ فَلَنْ أَبْرَحَ ٱلْأَرْضَ
حَتَّىٰ يَأْذَنَ لِىٓ أَبِىٓ أَوْ يَحْكُمَ ٱللَّهُ لِى ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿٨٠﴾ ٱرْجِعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَبِيكُمْ
فَقُولُوا۟ يَٰٓأَبَانَآ إِنَّ ٱبْنَكَ سَرَقَ وَمَا شَهِدْنَآ إِلَّا بِمَا عَلِمْنَا وَمَا كُنَّا لِلْغَيْبِ
حَٰفِظِينَ ﴿٨١﴾ وَسْـَٔلِ ٱلْقَرْيَةَ ٱلَّتِى كُنَّا فِيهَا وَٱلْعِيرَ ٱلَّتِىٓ أَقْبَلْنَا فِيهَا ۖ وَإِنَّا
لَصَٰدِقُونَ ﴿٨٢﴾

falammâ-stay'asû minhu ḫalaṣû najiyyan qâla kabîruhum 'alam ta'lamû 'anna 'abâkum qad 'aḫaḏa 'alaykum mawṯiqam mina-L-Lâhi wa min qablu mâ farraṭṭum fî Yûsufa falan 'abraḥa-l-'arḍa ḥattâ ya'ḏana lî 'abî 'aw yaḥkuma-L-Lâhu lî wa huwa ḫayru-l-ḥâkimîna (80) 'rji'û 'ilâ 'abîkum faqûlû yâ 'abânâ 'inna-bnaka saraqa wamâ šahidnâ 'illâ bimâ 'alimmâ wamâ kunnâ lilġaybi ḥafiẓîna (81) wa-s'ali-l-qaryata-l-latî kunnâ fîhâ wa-l-'îra-l-latî 'aqbalnâ fîhâ wa'innâ laṣâdiqûna (82).

Quand ils virent qu'il était inflexible, ils s'écartèrent pour se concerter. Le plus âgé d'entre eux dit: «Avez-vous oublié l'engagement solennel que nous avons pris envers notre père et l'incurie que nous avons montrée à l'égard de Joseph! Pour ma part, je ne quitterai ce pays qu'avec l'autorisation de mon père. Ou bien alors qu'Allah décide pour moi, car Il est le meilleur des juges» (80) Retournez auprès de votre père et dites-lui que son fils a volé. Nous ne te rapportons que ce que nous savons. Nous ne saurions répondre d'une chose qui nous échappe (81) Renseigne-toi dans la ville où

l'évènement s'est passé et auprès des gens avec qui nous avons fait route et tu verras que nous avons dit la vérité (82).

Lorsque les frères eurent désespéré de Benjamin et furent incapables de fléchir Joseph, ils se rappelèrent de l'engagement qu'ils avaient donné à leur père. Ils s'isolèrent pour s'entretenir et leur aîné leur dit: **«Avez-vous oublié l'engagement solennel que nous avons pris envers notre père»** pour lui ramener Benjamin. Vous voilà incapables de le faire comme vous avez perdu son frère Joseph. **«Je ne quitterai ce pays qu'avec l'autorisation de mon père»** tout en étant satisfait de moi. **«Ou bien alors qu'Allah décide pour moi»** et me facilite la reprise de mon frère **«car Il est le meilleur des juges».**

Puis il leur chargea de raconter à leur père l'évènement tel qu'il s'est produit pour être excusés auprès de lui. Ainsi ils déclinent leur responsabilité en affirmant: **«Nous ne saurions répondre d'une chose qui nous échappe»** et que Benjamin allait voler. Pour s'assurer de leur sincérité, il pourra demander quiconque en ville - Le caire - et la caravane avec laquelle ils sont venus **«et tu verras que nous avons dit la vérité»** notre frère n'a été appréhendé que parce qu'il a volé.

قَالَ بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنفُسُكُمْ أَمْرًا فَصَبْرٌ جَمِيلٌ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَأْتِيَنِي بِهِمْ
جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٨٣﴾ وَتَوَلَّىٰ عَنْهُمْ وَقَالَ يَٰأَسَفَىٰ عَلَىٰ يُوسُفَ
وَٱبْيَضَّتْ عَيْنَاهُ مِنَ ٱلْحُزْنِ فَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٨٤﴾ قَالُوا۟ تَٱللَّهِ تَفْتَؤُا۟ تَذْكُرُ
يُوسُفَ حَتَّىٰ تَكُونَ حَرَضًا أَوْ تَكُونَ مِنَ ٱلْهَٰلِكِينَ ﴿٨٥﴾ قَالَ إِنَّمَآ أَشْكُوا۟
بَثِّى وَحُزْنِىٓ إِلَى ٱللَّهِ وَأَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨٦﴾

qâla bal sawwalat lakum 'anfusukum 'amran faṣabrun jamîlun 'asâ-L-Lâhu 'ay-ya'tiyanî bihim jamî'an 'innahû huwa-l-'Alîmu-l-Hakîmu (83) watawallâ 'anhum wa qâla yâ 'asafâ 'alâ Yûsufa wabyaḍḍat 'aynâhu min-l-ḥuzni fahuwa kaẓîmun (84) qâlû ta-L-Lâhi tafta'u taḏkuru Yûsufa ḥattâ takûna ḥaraḍan 'aw takûna mina-l-hâlikîna (85) qâla 'innamâ 'aškû baṯṯî wa ḥuznî 'ilâ-L-Lâhi wa 'a'lamu mina-L-Lâhi mâ lâ ta'lamûna (86).

Jacob les accueillit par ces mots: «C'est là encore un coup monté par

vous. La résignation est ma seule ressource. Peut-être Allah me les rendra-t-il tous les deux, car Il est savant et sage» (83) Il se retira en soupirant: «Que ma peine est grande pour Joseph!» Ses prunelles étaient pâlies par les larmes et son cœur gonflé de tristesse. (84) Ses fils lui dirent: «Par Allah! à ne cesser d'évoquer le souvenir de Joseph, tu vas compromettre ta santé et tu finiras par mourir» (85) C'est à Allah que j'offre ma douleur et mes regrets, répondit-il, parce que je sais sur Allah des choses que vous ignorez» (86).

Jacob répéta à ses fils en ce jour-là les mêmes propos qu'il leur avait dits le jour où ils avaient perdu Joseph: **«C'est là encore un coup monté par vous. La résignation est ma seule ressource»**. Mais il ne fut jamais désespéré quand il leur répondit: **«Peut-être Allah me les rendra-t-Il tous...»** désignant Joseph, Benjamin et l'aîne Robin qui demeurait en Egypte attendant une décision de Dieu ou la satisfaction de son père pour retourner.

«Il se retira en soupirant: «Que ma peine est grande pour Joseph» Cette peine que ses fils lui ont renouvelée après avoir perdu Joseph la première fois. Sa'id Ben Joubaïr a commenté la plainte de Jacob en disant: Nulle autre que la communauté musulmane n'a été favorisée de la formule du retour à Dieu «Nous sommes à Dieu et c'est vers Lui que sera le retour». Jacob, de sa part, ne se plaignit auprès de personne mais à Dieu seul.

Eprouvant de la compassion et de la pitié envers leur père, ses fils lui dirent: **«Par Allah! à ne cesser d'évoquer le souvenir de Joseph, tu vas compromettre ta santé et tu finiras par mourir»** si tu ne cesses d'évoquer de tels souvenirs et de penser toujours à Joseph jusqu'à en dépérir.

Il leur répondit: **«C'est à Allah que j'offre ma douleur et mes regrets»** je me plains seulement à Lui **«parce que je sais sur Allah des choses que vous ignorez»** et je n'espère du bien que de Lui.

Ibn Abbas a commenté: «Jacob croyait que la vision de Joseph est véridique et qu'un jour Dieu certainement va la réaliser, et il s'agenouillera sûrement devant son fils.

يَٰبَنِيَّ ٱذۡهَبُواْ فَتَحَسَّسُواْ مِن يُوسُفَ وَأَخِيهِ وَلَا تَاْيۡـَٔسُواْ مِن رَّوۡحِ ٱللَّهِۖ إِنَّهُۥ لَا

يَايْـَٔسُ مِن رَّوْحِ اللَّهِ إِلَّا الْقَوْمُ الْكَـٰفِرُونَ (87) فَلَمَّا دَخَلُوا عَلَيْهِ قَالُوا يَـٰٓأَيُّهَا
الْعَزِيزُ مَسَّنَا وَأَهْلَنَا الضُّرُّ وَجِئْنَا بِبِضَـٰعَةٍ مُّزْجَىٰةٍ فَأَوْفِ لَنَا الْكَيْلَ وَتَصَدَّقْ
عَلَيْنَآ إِنَّ اللَّهَ يَجْزِى الْمُتَصَدِّقِينَ (88)

yâ baniyya-d̲-habû fataḥassasû min Yûsufa wa 'aḥîhi walâ tay'asû mi-r-rawḥi-L-Lâhi 'innahû lâ yay'asu mi-r-rawḥi-L-Lâhi 'illâ-l-qawmu-l-kâfirûna (87) falammâ daḥalû 'alayhi qâlû yâ 'ayyuha-l-'azîzu massanâ wa 'ahlana-ḍ-ḍurru wa jiînâ bibiḍâ'atim-muzjâtin fa'awfi lanâ-l-kayla wa taṣaddaq 'alaynâ 'inna-L-Lâha yajzi-l-mutaṣaddiqîna (88).

O mes enfants, allez et enquérez-vous de Joseph et de son frère. Restez confiants dans la grâce d'Allah, car seuls désespèrent de Lui les impies (87) De retour auprès de Joseph, ils lui dirent: «O Seigneur, le malheur s'est abattu sur nous et les nôtres. Nous ne pouvons t'offrir qu'un prix insuffisant. Donne-nous quand même une bonne mesure et sois généreux. Allah récompense les généreux» (88).

Jacob chargea ses fils de s'enquérir du sort de leurs frères Joseph et Bejamin. Il leur recommanda de ne désespérer de la bonté de Dieu et de Sa grâce **«car seuls désespèrent de Lui les impies»**.

Ils se rendirent en Egypte et furent introduits chez Joseph. Ils lui dirent: **«O Seigneur, le malheur s'est abattu sur nous et les nôtres»** voulant dire qu'une disette et qu'une famine ont touché leurs familles **«Nous ne pouvons t'offrir qu'un prix insuffisant»** nous avons apporté une marchandise de peu de valeur pour l'échanger contre le blé que nous aurons besoin pour assurer notre subsistance. **«Donne-nous quand même une bonne mesure»**. c'est à dire la quantité que tu avais l'habitude de nous donner autrefois **«et sois généreux. Allah récompense les généreux»**. Ibn Jouraïj a dit en commentant ce verset: «Approvisionne-nous et rends-nous notre frère aussi». D'autres ont commenté: «Passe outre de la différence entre la valeur de la marchandise que nous avons apportée et celle du blé que tu vas nous donner et que ce soit une aumône de ta part» sans faire allusion à leur frère Benjamin.

قَالَ هَلْ عَلِمْتُم مَّا فَعَلْتُم بِيُوسُفَ وَأَخِيهِ إِذْ أَنتُمْ جَـٰهِلُونَ (89) قَالُوٓا أَءِنَّكَ

لَأَنتَ يُوسُفُ قَالَ أَنَا يُوسُفُ وَهَٰذَآ أَخِى قَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْنَآ إِنَّهُۥ مَن يَتَّقِ
وَيَصْبِرْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٩٠﴾ قَالُوا۟ تَٱللَّهِ لَقَدْ ءَاثَرَكَ
ٱللَّهُ عَلَيْنَا وَإِن كُنَّا لَخَٰطِـِٔينَ ﴿٩١﴾ قَالَ لَا تَثْرِيبَ عَلَيْكُمُ ٱلْيَوْمَ يَغْفِرُ
ٱللَّهُ لَكُمْ وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٩٢﴾

qâla hal ʻalimtum mâ faʻaltum bi Yûsufa wa ʼaḫîli ʼiḏ ʼantum jâhilûna (89) qâlû ʼaʼinnaka la ʼanta Yûsufu qâla ʼana Yûsufu wa hâḏâ ʼaḫî qad manna-L-Lâhu ʻalaynâ ʼinnahû may-yattaqi wa yaṣbir fa ʼinna-L-Lâha lâ yuḍîʻu ʼajra-l-muḥsinîna (90) qâlû ta-L-Lâhi laqad ʼâṯaraka-L-Lâhu ʻalaynâ wa ʼin kunnâ laḫâṭiʼîna (91) qâla lâ taṯrîba ʻalaykumu-l-yawma yaġfiru-L-Lâhu lakum wa huwa ʼarḥamu-r-raḥîma (92).

Vous souvenez-vous, leur dit-il, de ce que vous avez fait à Joseph et à son frère quand vous manquiez d'expérience. (89) Serais-tu Joseph? s'exclamèrent-ils. Oui je suis Joseph et celui-ci est mon frère. Allah nous a pris sous Sa protection. Quiconque craint Allah et se résigne en est récompensé, car Allah ne laisse pas les bons sans récompense (90) Par Allah, dirent-ils, Allah t'a préféré à nous et nous reconnaissons nos torts (91) Je ne vous reproche rien, répondit-il. Qu'Allah vous pardonne. Sa clémence est sans égale (92).

Constatant leur état d'indigence et la gêne qu'ils éprouvèrent à cause de la disette et la pénurie de ressources, Joseph qui mena une vie aisée et prospère fut ému en entendant leurs paroles. Il commença à pleurer par un effet de compassion et de pitié envers ses parents.

En leur demandant à son sujet, ils le reconnurent et s'exclamèrent: **«Serais-tu Joseph»** Une question et un étonnement en même temps car ils s'étonnèrent comment ils l'avaient rencontré deux fois auparavant sans le reconnaître? alors que lui les reconnaissait sans le divulguer. Il leur répondit: **«Oui je suis Joseph et celui-ci est mon frère»** Dieu nous a accordé une grande faveur en nous réunissant après cette longue séparation. **«Quiconque craint Allah et se résigne en est récompensé, car Allah ne laisse pas les bons sans récompense».**

Les frères avouèrent à Joseph leur méfait à son égard, et recon-

nurent sa supériorité sur eux tant aux bons caractères qu'à la vie aisée qu'il mène et sa puissance grâce au poste qu'il occupe. Joseph, de par sa clémence, leur répondit: «**Je ne vous reproche rien**» Je ne vous blâme pas et je ne vous accuse de rien». Même il leur invoqua Dieu qui est le plus miséricordieux des miséricordieux.

ٱذْهَبُوا۟ بِقَمِيصِى هَٰذَا فَأَلْقُوهُ عَلَىٰ وَجْهِ أَبِى يَأْتِ بَصِيرًا وَأْتُونِى بِأَهْلِكُمْ
أَجْمَعِينَ ﴿٩٣﴾ وَلَمَّا فَصَلَتِ ٱلْعِيرُ قَالَ أَبُوهُمْ إِنِّى لَأَجِدُ رِيحَ يُوسُفَ
لَوْلَآ أَن تُفَنِّدُونِ ﴿٩٤﴾ قَالُوا۟ تَٱللَّهِ إِنَّكَ لَفِى ضَلَٰلِكَ ٱلْقَدِيمِ ﴿٩٥﴾

ḏhabû biqamîṣî haḏâ fa'alqûhu 'alâ wajhi 'abî ya'ti baṣîran wa'tunî bi 'ahlikum 'ajma'îna (93) wa lammâ faṣalati-l-'îru qâla 'abûhum 'innî la 'ajidu rîḥa Yûsufa lawlâ 'an tufannidûni (94) qâlû ta-L-Lâhi 'innaka lafî ḍalâlika-l-qadîmi (95).

Emportez mon manteau que voici. Passez-le sur le visage de mon père. Il recouvrera la vue. Et revenez avec tous les vôtres (93) Alors que la caravane était en marche, leur père dit: «Je sens autour de moi la présence de Joseph. Vous allez dire que je divague?» (94) Par Allah, laissèrent-ils tomber, c'est toujours ta vieille idée qui t'obsède (95).

A cause de ses pleurs sur Joseph, Jacob avait perdu la vue. Joseph donna alors son manteau à ses frères en leur disant: «**Passez-le sur le visage de mon père. Il recouvrera la vue et revenez avec tous les vôtres**» c'est à dire Jacob et toute sa descendance.

«**Alors que la caravane était en marche**» et avait quitté le pays d'Egypte, «**leur père dit**» à ses enfants qui étaient restés avec lui «**Je sens autour de moi la présence de Joseph. Vous allez dire que je divague?**» En d'autres termes: Je sens l'odeur de Joseph! à moins que vous ne disiez que je suis un radoteur à cause de mon âge avancé!». Ils lui répondirent: «**Par Allah, c'est toujours ta vieille idée qui t'obsède**» et qui te laisse égarer.

Qatada a commenté: A cause de son amour pour Joseph, ils lui adressèrent de propos inconvenables étant donné qu'il est leur père et un Prophète de Dieu. Cela fut soutenu par As-Souddy et d'autres.

فَلَمَّآ أَن جَآءَ ٱلْبَشِيرُ أَلْقَىٰهُ عَلَىٰ وَجْهِهِۦ فَٱرْتَدَّ بَصِيرًا ۖ قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ إِنِّىٓ أَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٩٦﴾ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا ٱسْتَغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَآ إِنَّا كُنَّا خَٰطِـِٔينَ ﴿٩٧﴾ قَالَ سَوْفَ أَسْتَغْفِرُ لَكُمْ رَبِّىٓ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٩٨﴾

falammâ 'an jâ'a-l-bašîru 'alqâhu 'alâ wajhihî fartadda baṣîran qâla 'alam 'aqul lakum 'innî 'a'lamu mina-L-Lâhi mâlâ ta'lamûna (96) qâlû yâ 'abânâ-stagfir lanâ ḏunûbanâ 'innâ kunnâ ḫaṭi'îna (97) qâla sawfa 'astagfiru lakum rabbî 'innahû huwa-l-Gafûru-r-Raḥîmu (98).

Le messager vint et jeta le manteau sur le visage de Jacob. Celui-ci recouvrit aussitôt la vue. «Je vous avais bien dit, s'exclama-t-il, que je sais sur Allah des choses que vous ignorez» (96) O notre père, lui dirent-ils, demande à Allah de pardonner nos péchés. Car nous sommes vraiment coupables» (97) Soyez sans crainte. J'implorerái votre pardon auprès d'Allah. Il est toute clémence et toute miséricorde (98).

Qui était le messager? Une question à laquelle As-Souddy répondit: Il est Judas le fils de Jacob qui, la première fois, lui avait apporté la tunique de Joseph tachée de sang. Et pour expier sa mauvaise action, il est venu cette fois-ci apportant le manteau de Joseph aussi.

En jetant le manteau sur le visage de Jacob, celui-ci recouvrant la vue, il dit alors à ses enfants: **«Je vous avais bien dit que je sais sur Allah des choses que vous ignorez»** et qu'Il me les ramène. Regrettant leur méfait, les enfants demandèrent à leur père de leur implorer le pardon de leurs péchés. **«Soyez sans crainte. J'implorerai votre pardon auprès d'Allah. Il est toute clémence et toute miséricorde»**. Celui qui se repent, Dieu revient vers lui. Et Ibn Mass'oud de commenter: Il a retardé l'imploration jusqu'à l'aube.

A ce propos Ibn Jarir rapporte: «Omar -que Dieu l'agrée- entra un jour dans la mosquée et entendit un homme dire: «Grand Dieu. Tu m'as appelé et j'ai répondu à Ton appel. Tu m'as ordonné et j'ai obéi. Voici l'aube, pardonne-moi». Ecoutant cette voix qui provenait du dehors, il la reconnut qu'elle provenait de la demeure de Abdullah Ben Mass'oud. En lui demandant au sujet de son invocation, il lui répondit.

«Jacob avait retardé l'imploration du pardon pour ses enfants jusqu'à l'aube en leur disant: **«J'implorerai votre pardon auprès d'Allah»**

فَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيْهِ أَبَوَيْهِ وَقَالَ ٱدْخُلُوا۟ مِصْرَ إِن شَآءَ ٱللَّهُ
ءَامِنِينَ ﴿٩٩﴾ وَرَفَعَ أَبَوَيْهِ عَلَى ٱلْعَرْشِ وَخَرُّوا۟ لَهُۥ سُجَّدًا ۖ وَقَالَ يَـٰٓأَبَتِ هَـٰذَا تَأْوِيلُ
رُءْيَـٰىَ مِن قَبْلُ قَدْ جَعَلَهَا رَبِّى حَقًّا ۖ وَقَدْ أَحْسَنَ بِىٓ إِذْ أَخْرَجَنِى مِنَ ٱلسِّجْنِ وَجَآءَ
بِكُم مِّنَ ٱلْبَدْوِ مِنۢ بَعْدِ أَن نَّزَغَ ٱلشَّيْطَـٰنُ بَيْنِى وَبَيْنَ إِخْوَتِىٓ ۚ إِنَّ رَبِّى لَطِيفٌ لِّمَا
يَشَآءُ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٠٠﴾

falammâ daẖalû 'alâ Yûsufa 'âwâ 'ilayhi 'abawayhi wa qâla-dẖulû Miṣra 'in šâ'a-L-Lâhu 'âminîna (99) wa rafa'a 'abawayhi 'alâ-l-'arši wa ẖarrû lahû sujjadan wa qâla yâ'abati hâḏâ ta'wîlu ru'yâya min qablu qad ja'alaha rabbî ḥaqqan waqad 'aḥsana bî 'iḏ 'aẖrajanî mina-s-sijni wa jâ'a bikum mina-l-badwi mim ba'di 'an nazaġa-š-šayṭânu baynî wa bayna 'iẖwatî 'inna rabbî Laṭîfu-l-limâ yašâ'u 'innahu huwa-l-'Alîmu-l-Ḥakîmu (100).

Lorsqu'ils arrivèrent chez Joseph, celui-ci alla au-devant de ses père et mère et les accueillit par ces mots: «Soyez les bienvenus en Egypte. Sil plait à Allah, vous y serez en sécurité» (99) Il installa ses père et mère sur son propre siège. Toute sa famille se prosterna à ses pieds. O mon père, dit Joseph, voilà l'explication du rêve que je t'ai raconté un jour. Allah vient de le réaliser. Il m'a témoigné une grâce infinie. Il m'a tiré de prison. Il a permis que vous veniez jusqu'à moi à travers les déserts, après que Satan eût jeté la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur sauve qui Il veut. Il est savant et sage» (100).

Dieu raconte la venue de Jacob et de sa famille en Egypte. Comme Joseph -que Dieu le salue- avait demandé à ses frères de lui amener leurs familles, ceux-ci quittèrent alors le pays de Kana'an en se dirigeant vers l'Egypte. Lorsque Joseph eut vent de leur approche, il sortit à leur rencontre à la tête d'un cortège formé, selon les ordres du roi, des notables et des commandants pour recevoir Jacob -que Dieu

le salue- le Prophète de Dieu. Suivant un autre récit: le roi lui-même sortit à sa rencontre.

Joseph **«alla au-devant de ses père et mère»** Et As-Souddy de dire: C'etait plutôt son père et sa tante maternelle car sa mère était morte depuis longtemps. Mais il s'avère, d'après les propos d'Ibn Jarir, qu'ils étaient ses propres père et mère comme le montre le verset précité et aucune preuve n'affirmait que sa mère était morte.

«Il installa ses père et mère sur son propre siège. Toute sa famille se prosterna à ses pieds» c'est à dire ses père, mère et onze frères. **«O mon père, dit Joseph, voilà l'explication du rêve que je t'ai raconté un jour»** On a dit que, d'après leur propre loi, il était permis de se prosterner devant l'homme important ou âgé. Cette habitude était pratiquée du temps d'Adam -que Dieu le salue- jusquà l'avènement de Jésus - que Dieu le salue- qui l'a abolie et a ordonné de ne se prosterner que devant Dieu qu'il soit glorifié et exalté.

A cet égard on rapporte, le hadith suivant: «Se trouvant au pays de Châm, Mou'adz trouva les gens se prosterner devant leurs évêques. En retournant à Médine, il se prosterna devant l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui lui demanda: «Qu'est-ce ceci ô Mou'adz?» Il lui répondit: «J'ai vu les hommes (à l'étranger) se prosterner devant leurs évêques et toi tu en as plus de droit qu'eux qu'on se prosterne devant toi». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répliqua: *«Si j'avais le droit d'ordonner aux hommes de se prosterner devant un autre que Dieu, j'aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son mari en vertu de son droit sur elle».*

On a rapporté que Salman, qui s'était récemment converti à l'Islam, rencontra le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dans un endroit à Médine, et se prosterna devant lui. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dit alors. *«O Salmane, ne te prosterne jamais devant moi, mais prosterne-toi devant l'Eternel qui ne mourra pas».*

Donc Dieu a gratifié Joseph en lui réalisant son rêve, le tirant de prison et en lui ramenant les siens qui vivaient dans le désert pour venir en ville, surtout **«après que Satan eût jeté la discorde»** entre lui et ses frères. Dieu est bienveillant en toutes Ses volontés, celui qui sait tout

ce qui est utile pour Ses serviteurs et sage en toutes ses actes, décisions et prédestination.

Mouhammed Ben Ishaq a dit: On a rapporté que l'absence de Joseph de ses parents était de 18 ans, mais les gens du Livres présument qu'elle était 40 ans. Après l'arrivée de Jacob - que Dieu le salue - en Egypte, il demeura dix sept ans avec son fils Joseph avant de rendre l'âme.

Abdullah Ben Chadad, quant à lui, ajouta: «La famille de Jacob qui s'est réunie à Joseph était formée de 86 personnes: mâles et femmelles, âgés et jeunes. Quand ils quittèrent l'Egypte, ils étaient au nombre de six cent mille et quelques.

۞ رَبِّ قَدْ ءَاتَيْتَنِي مِنَ ٱلْمُلْكِ وَعَلَّمْتَنِي مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ ۚ فَاطِرَ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَنتَ وَلِيِّۦ فِي ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ ۖ تَوَفَّنِي مُسْلِمًا وَأَلْحِقْنِي
بِٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٠١﴾

rabbi qad 'â taytanî mina-l-mulki wa 'allamtanî min ta'wîli-l-'aḥadîṯi fâṭira-s-samâwâti wa-l-'arḍi 'anta waliyyi fî-d-dunyâ wa-l-'âḫirati tawaf-fanî musliman wa 'alḥiqnî bi-ṣ-ṣâliḥîna (101).

Seigneur, Tu m'as donné la puissance et tu m'a appris à interpréter les évènements. Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon soutien dans ce monde et dans l'autre. Fais que je meure en état de grâce et que je rejoigne les bienheureux (101).

Après que Dieu eût parachevé Ses bienfaits pour Joseph en le réunissant à ses père, mère et frères, la Prophétie et la souveraineté, il invoqua Dieu -à Lui la puissance et la gloire -qu'Il le fasse mourir soumis à Lui et de joindre les Prophètes et les Envoyés -que Dieu les salue tous-.

Il se peut aussi que Joseph avait adressé cette invocation quand il fut à l'article de la mort. Il est cité dans les deux Sahihs d'après Aicha -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, dans son agonie, levait son doigt et disait: «Le plus haut compagnon».

On a dit encore que Joseph avait demandé cela à Dieu quand Il voudra recueillir son âme et non à l'état d'agonie, tout comme lorsqu'un homme dit à un autre: «Que Dieu te fasse mourir soumis à Lui», ou selon l'invocation traditionnelle: «Grand Dieu, fais-nous vivre soumis à Toi, mourir soumis à Toi et accorde-nous de rejoindre les justes».

A ce propos Qatada a dit: «Après que Dieu eût joint Joseph à ses parents, l'eût rendu satisfait dans ce bas monde en lui accordant toutes les sources du bonheur et de la puissance, Joseph désira la compagnie des justes qui vivaient avant lui. A ce propos également Ibn Abbas a dit: «Nul Prophète avant Joseph n'a souhaité la mort». Ce souhait n'est plus permis selon notre loi, car il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Que l'un d'entre vous ne souhaite pas la mort quand un malheur quelconque le frappe. S'il faisait le bien, il pourrait faire encore davantage, et s'il faisait le mal, il pourrait se repentir et implorer le pardon de Dieu. Qu'il dise: «Grand Dieu, fais-moi vivre tant que la vie est un bien pour moi, et fais-moi mourir si la mort me fera du bien»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Abou Houraira a rapporté que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Que l'un d'entre vous ne souhaite pas la mort à la suite d'une affliction, et qu'il n'appelle pas la mort avant sa survenue à moins qu'il ne soit totalemnt satisfait de ses œuvres. Car lorsque l'un d'entre vous meurt, ses œuvres cessent. Le croyant ne fait que les œuvres qui lui procureront le bien»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

Cette règle est recommandée à l'état normal, mais quand il y aura de troubles et de séditions, il est alors permis de souhaiter la mort,

---

(1) في الصحيحين: «لا يتمنين أحدكم الموت لضر نزل به إما محسناً فيزداد، وإما مسيئاً فلعله يستعتب، ولكن ليقل: اللهم أحيني ما كانت الحياة خيراً لي، وتوفني إذا كانت الوفاة خيراً لي».

(2) وعن أبي هريرة عن النبي ﷺ أنه قال: «لا يتمنين أحدكم الموت لضر نزل به ولا يدع به من قبل أن يأتيه إلا أن يكون قد وثق بعمله، فإنه إذا مات أحدكم انقطع عنه عمله وإنه لا يزيد المؤمن عمله إلاّ خيراً» رواه الإمام أحمد.

tout comme les magiciens, du temps de Moïse, quand Pharaon les menaça et les empêcha d'apostasier, demandèrent à Dieu: **«Seigneur, donne-nous la résignation et fais que nous mourrions en croyants»** [Coran VII,126] et quand Marie- que Dieu le salue- dit: **«Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que je fusse morte avant et que l'oubli se soit fait sur moi»** [Coran XIX, 23] quand elle pensa que les gens la diffameraient en l'accusant d'adultère parce qu'elle n'avait pas un mari.

Donc il est permis dans certaines circonstances de souhaiter la mort surtout, comme on a dit auparavant, quand il s'agit des troubles et des séditions qui pourraient détourner les gens de leur religion. Ce qui est confirmé par un hadith rapporté par Ahmed et Tirmidzi d'après Mou'adz où le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «... Et si Tu veux tenter un peuple, rappelle-moi à Toi sans être tenté». Et dans un autre hadith rapporté par Boukhari on trouve ce paragraphe: «Du temps de l'Antéchrist, l'homme passera par une tombe et dira: «Comme j'aurais aimé être à ta place» à cause des séditions, de troubles et des affaires graves qui auront lieu.

ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ ۖ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ أَجْمَعُوٓا۟ أَمْرَهُمْ وَهُمْ
يَمْكُرُونَ ﴿١٠٢﴾ وَمَآ أَكْثَرُ ٱلنَّاسِ وَلَوْ حَرَصْتَ بِمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٣﴾ وَمَا تَسْـَٔلُهُمْ
عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۚ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٤﴾

ḏâlika min 'ambâ' 'i-l-ġaybi nûḥîhi 'ilayka wamâ kunta ladayhim 'iḏ 'ajma'û 'amrahum wa hum yamkurûna (102) wamâ 'akṯara-n-nâsi wa law ḥariṣta bimu'minîna (103) wa mâ tas'aluhum 'alayhi min 'ajrin 'in huwa 'illâ ḏikru-l-lil-'âlamîna (104).

Ce sont là de très vieux évènements que nous te révélons. Tu n'étais pas auprès des fils de Jacob lorsqu'ils ourdirent leur forfait et l'exécutèrent. (102) Quoi que tu fasses, peu d'hommes se convertiront. (103) Tu ne prêches pas par intérêt et les paroles s'adressent à tous. (104).

Après avoir raconté l'histoire de Joseph et ses frères et ce que fut le résultat de leur complot tramé contre lui, Dieu dit à Son Prophète- qu'Allah le bénisse et le salue - que c'est un des récits qui ont eu lieu

autrefois et constituaient un mystère qui lui a révélé pour en tirer une leçon et un enseignement. Il lui dit: «**Tu n'étais pas auprès des fils de Jacob lorsqu'ils ourdirent leur forfait et l'exécutèrent**» tout comme quand Il lui raconta l'histoire de Zacharie et Marie en lui disant: «**Ce sont là des choses du temps passé que nous te divulguons. Tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils tiraient au sort avec des flèches pour savoir qui élèverait Marie**» [Coran III, 44] et aussi quand Dieu parla de Moïse: «**Tu n'étais pas sur le versant ouest du Thor quand nous avons investi Moïse de sa mission. Tu n'en as pas été témoin**» [Coran XXVIII, 44].

C'était donc des récits du temps passé que Dieu a révélés à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - afin de l'affermir et d'appuyer son message et que les gens en tirent des enseignements et se convertissent sans être comme les peuples passés qui restaient égarés et injustes. Dieu lui dit ensuite: «**Quoi que tu fasses, peu d'hommes se convertiront**». Que les hommes sachent donc que «**Tu ne prêches pas par intérêt**» c'est à dire: Tu ne leur demandes pas un salaire contre tes exhortations et tes prédications, mais tu ne le fais que pour désirer la Face de Dieu, et afin que ceci soit un Rappel adressé aux mondes. Peut-être ils y chercheraient leur salut dans l'autre monde.

وَكَأَيِّن مِّنْ ءَايَةٍ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَمُرُّونَ عَلَيْهَا وَهُمْ عَنْهَا مُعْرِضُونَ
﴿١٠٥﴾ وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُم بِٱللَّهِ إِلَّا وَهُم مُّشْرِكُونَ ﴿١٠٦﴾ أَفَأَمِنُوٓاْ أَن تَأْتِيَهُمْ
غَٰشِيَةٌ مِّنْ عَذَابِ ٱللَّهِ أَوْ تَأْتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٠٧﴾

wa ka'ayyim-min 'âyatin fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi yamurrûna 'alayhâ wa hum 'anhâ mu'riḍûna (105) wa mâ yu'minu 'akṯaruhum bi-L-Lâhi 'illâ wahum mušrikûna (106) 'afa 'aminû 'an ta'tiyahum ġâšiyatum-min 'aḏâbi-L-Lâhi 'aw ta'tiyahumu-s-sâ'atu baġtatn wahum lâ yaš'urûna (107).

Que des signes sur terre et dans les cieux révèlent l'existence d'Allah! Mais les hommes les considèrent sans y prêter attention (105) La plupart ne croient en Allah qu'en lui adjoignant des asociés (106) Ne redoutent-ils pas d'être jetés dans le cercle des peines d'Allah? Ne redoutent-ils pas que l'heure dernière les surprenne sans qu'ils y attendent? (107).

La plupart des hommes sont insouciants, ils ne méditent plus sur les versets et les Signes de Dieu qui sont des preuves de Son unicité, et ne pensent jamais aux Signes que contiennent les cieux et la terre: les astres, les étoiles, les jardins, les montagnes, les mers, les animaux et les plantations.... Gloire à Dieu et que Son nom soit sanctifié, le Dieu Unique, créateur de tout, l'Eternel, l'Impénétrable à qui appartiennent les plus beaux noms, attributs et qualités. Mais hélas! «**La plupat ne croient en Allah qu'en Lui adjoignant des associés**».

A ce propos il est cité dans les deux Sahihs que les idolâtres, en faisant la talbia au moment du pèlerinage, disaient: «Nous voilà répondant à Ton appel, Tu n'as pas d'associés sauf celui qui est Ton associé et qui appartiennent à Toi lui et ce qu'il possède» Et dans le Sahih de Moulim on trouve également ceci pour corroborer le hadith précédent: «Lorsque les polythéistes disaient : «Nous voilà répondre à Ton appel. Tu n'as pas d'associés» l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écriait: «Assez! Assez! N'y ajoutez rien à cela».

En commentant, Al-Hassan Al-Basri a dit: «Il s'agit de l'hypocrite qui accomplit une œuvre pour être vu des hommes alors qu'il la fait pour un autre que Dieu», et il récita: «**(Les hypocrites) cherchent à ce qu'on les remarque. Mais ils ne prient Allah que du bout des lèvres**» [Coran IV, 142].

Abou Sa'id Ben Abou Fadala rapporte qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Lorsque Dieu rassemblera les premiers et les derniers au jour de la résurrection sans aucun doute possible, un crieur criera: «Quiconque associait un autre dans un travail qu'il avait accompli pour Dieu, qu'il demande donc sa rétribution de cet autrui, car Dieu est le plus riche des ossociés et de ce qu'on Lui associe»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

On a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ce que je redoute pour vous c'est le petit polythéisme»* On lui

(1) عن أبي سعيد بن أبي فضالة قال، سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إذا جمع الله الأولين والآخرين ليوم لا ريب فيه، ينادي مناد من كان أشرك في عمل عمله لله فليطلبْ ثوابه من عند غير الله، فإن الله أغنى الشركاء عن الشرك» أخرجه الإمام أحمد في المسند.

demanda: «Que signifie le petit polythéisme ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: *«C'est l'hypocrisie. Au jour de la résurrection, lorsque les hommes seront demandés compte de leurs œuvres, Dieu dira: «Allez chez qui vous œuvriez dans le bas monde et voyez s'il serait capacble d'en vous rétribuer».*

Abou Bakr demanda à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Envoyé de Dieu, enseigne-moi des mots à dire matin et soir et avant de me coucher» Il lui répondit: *«Dis: «Grand Dieu, créateur des cieux de la terre, qui connait le visible et l'invisible, Seigneur de toute chose et son Souverain, je témoigne qu'il y a de Dieu que Toi. Je me refugie auprès de Toi contre le mal de moi-même, contre le mal du démon et de son polythéisme»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Tirmidzi)***[1].

«Ne redoutent-ils pas d'être jetés dans le cercle des peines d'Allah?» c'est à dire: Ces idolâtres ne redoutent-ils pas que le châtiment de Dieu ne les cernera pas de toutes parts sans qu'ils s'en aperçoivent. Un verset qui est pareil aux dires de Dieu: «**Ceux qui recourent à des procédés malhonnêtes ne craignent-ils pas qu'Allah ne dérobe la terre sous leurs pieds ou qu'une calamité inattendue ne les frappe**» [Coran XVI, 45] et à ces dires également: «**Les habitants des villes sont-ils sûrs que notre châtiment ne les suprendra pas, la nuit, pendant leur sommeil? Les habitants des villes sont-ils sûrs que notre châtiment ne les surprendra pas, en plein jour, du beau milieu de leurs plaisirs?. Se sentent-ils à l'abri de la répression divine? Seuls se croient à l'abri d'une pareille répression ceux qui ont abandonné tout souci de leur salut**» [Coran IX, 97-99]..

قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾

qul hâḏihî sabîlî 'ad'û 'ilâ-L-Lâhi 'alâ baṣîratin 'ana wa mani-t-taba'anî wa subḥâna-L-Lâhi wamâ 'ana-mina-l-mušrikîna (108).

---

(1) قال أبو بكر: «يا رسول الله علّمني شيئاً أقوله إذا أصبحت وإذا أمسيت وإذا أخذت مضجعي». قال: «قل: اللهم فاطر السموات والارض، عالم الغيب والشهادة، رب كل شيء ومليكه، أشهد أن لا إله إلا أنت، أعوذ بك من شر نفسي ومن شر الشيطان وشركه». (رواه الإمام أحمد وأبو داود والترمذي).

Dis: Ma vocation est d’appeler les hommes à Allah. L’évidence la soutient. C’est aussi la vocation de ceux qui ne suivent. Par la grâce d’Allah, je ne suis pas un idolâtre» (108).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu’Allah le bénisse et le salue - de dire aux hommes et aux génies que voici son chemin; il en appelle à Dieu et à Son unicité en témoignant qu’il n’y a d’autre Dieu que Lui sans rien Lui associer. Il devait appeler les gens à Dieu en toute clairvoyance, preuve et signe, lui et ceux qui le suivent.

Puis il glorifia Dieu en Le considérant loin de tout ce qu’on Lui associe s’agit-il d’un associé, d’un rival, d’un égal, d’un enfant, d’une compagne ou d’un conseiller. Qu’Il soit béni et exalté, et élevé au-dessus de ce qu’ils imaginent: «**Les sept cieux et la terre et tout ce qu’ils renferment glorifient Son nom. Il n’est pas une chose qui ne bénisse son œuvre. Mais vous n’entendez pas ce murmure d’adoration. Il est toute mansuétude et toute miséricorde»** [Coran XVII, 44].

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِم مِّنْ أَهْلِ ٱلْقُرَىٰٓ ۗ أَفَلَمْ يَسِيرُوا۟
فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۗ وَلَدَارُ ٱلْءَاخِرَةِ
خَيْرٌ لِّلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ ۗ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٠٩﴾

wamâ ’arsalnâ min qablika ’illâ rijâlan nuḥî ’ilayhim min ’ahli-l-qurâ ’afalam yasîrû fî-l-’arḍi fayanẓurû kayfa kâna ‘âqibatu-l-lad̲îna min qablihim wa ladâru-l-’âḫirati ḫayru-l-lil-lad̲îna-t-taqaw ’afalâ ta‘qilûna (109).

Avant toi, nous n’avons toujours envoyé que des hommes, choisis parmi les habitants des villes, pour divulguer nos révélations. Que ne sortent-ils de leurs provinces? ils apprendraient quelle a été la triste fin de ceux qui les ont précédés? La vie future sera plus belle pour ceux qui craignent Allah. Finirez-vous par comprendre?» (109).

Dieu affirme qu’Il n’a envoyé des Prophètes que parmi les hommes et non des femmes. Certains prétendirent que Sarah la femme d’Abraham, la mère de Moïse et Marie fille de ’Imran étaient des prophétesses, et que les anges ont annoncé la bonne nouvelle à Sarah

qu'elle allait enfanter Isaac et que celui-ci aura un enfant qui s'appelle Jacob. Ils se sont appuyés sur ce verset: **«Nous révélâmes à la mère de Moïse ceci: Allaite ton enfant...»** [Coran XXVIII, 7]. C'est tout ce qu'ils avaient pu présenter comme arguments, mais malgré ceci, on ne peut plus en déduire que lesdites femmes étaient des prophétesses.

D'après l'opinion de la majorité des ulémas et exégètes aucune femme n'a été envoyée comme prophétesse, elles étaient plutôt des femmes sincères et justes comme Dieu a décrit Marie la fille d'Imrane en disant: **«Sa mère était une femme sincère. Tous deux se nourrissaient d'aliments»** [Coran V, 75] Si elle était prophétesse, Il l'aurait mentionnée comme telle mais Il lui a donné un noble attribut «sincère».

Pourquoi Dieu n'a choisi des Prophètes que parmi les habitants des villes? Parce que les nomades qui vivent dans les déserts ont en général un caractère grossier et rude.

«Que ne sortent-ils de leurs provinces?» Il s'agit de ceux qu ont traité Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - d'imposteur **«Ils apprendraient quelle a été la triste fin de ceux qui les on précédés»** les impies qui ont subi le châtiment de Dieu. Dieu a dit encore en parlant d'eux: **«Que ne vont-ils de par le monde? Alors leur intelligence s'éveillerait et leurs oreilles s'affineraient»** [Coran XXII, 46] C'est à dire s'ils t'avaient écouté c'aurait été meilleur pour eux parce que Dieu sauve les croyants et fait périr les incrédules. Telle est toujours la conduite de Dieu à l'égard de Ses serviteurs. Et c'est pourquoi Il a dit ensuite: **«La vie future sera plus belle pour ceux qui craignent Allah»**, en d'autres termes: comme nous avons sauvé les croyants dans le bas monde ainsi nous les récompenserons dans l'autre qui leur sera meilleure que le bas monde.

حَتَّىٰٓ إِذَا ٱسْتَيْـَٔسَ ٱلرُّسُلُ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُمْ قَدْ كُذِبُوا۟ جَآءَهُمْ نَصْرُنَا فَنُجِّىَ مَن
نَّشَآءُ ۖ وَلَا يُرَدُّ بَأْسُنَا عَنِ ٱلْقَوْمِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿١١٠﴾

ḥattâ 'idâ-s-tay'asa-r-rusulu wa ẓannû 'annahum qad kuḏibû jâ'ahum naṣrunâ fanujjiya man nasâ'a walâ yuraddu ba'sunâ 'ani-l-qawmi-l-mujrimîna (110).

Au moment où nos Prophètes ont désespéré, où ils se sont rendu

compte qu'ils étaient pris pour des imposteurs, nous leur avons apporté notre secours. Nous sauvons qui nous voulons. Nul ne saurait détourner nos coups des coupables (110).

Dieu rassure toujours les Prophètes et les croyants qu'il leur envoie Son secours au moment propice surtout quand ils se trouvent dans la gêne et les périodes difficiles où ils ont besoin d'être secourus. Ceci est pareil aux dires de Dieu: «**Et ils furent ébranlés au point que le Prophète et ses compagnons s'écrièrent: Quand donc viendra le secours d'Allah? Courage, le secours d'Allah est proche**» [Coran II, 214].

Quant au verset: «**Au moment où nos Prophètes ont désespéré**» Ibn Abbas a dit: «Quand les Prophètes se désespéraient en pensant que leurs peuples ne répondraient plus à leur appel, et que ces peuples les traitaient d'imposteurs, le secours de Dieu leur est parvenu et alors «**Nous sauvons qui nous voulons**».

لَقَدْ كَانَ فِي قَصَصِهِمْ عِبْرَةٌ لِّأُوْلِي ٱلْأَلْبَٰبِ مَا كَانَ حَدِيثًا يُفْتَرَىٰ وَلَٰكِن تَصْدِيقَ ٱلَّذِي بَيْنَ يَدَيْهِ وَتَفْصِيلَ كُلِّ شَيْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿١١١﴾

laqad kâna fî qaṣaṣihim 'ibratu-l-li'ulî-l-'albâbi mâ kâna ḥadîṯan yuftarâ wa lâkin taṣdîqa-l-laḏî bayna yadayhi wa tafṣîla kulli šay'in wa hudan wa raḥmatan liqawmin yu'minûna (111).

Il y a un enseignement dans l'histoire des fils de Jacob pour qui réfléchit. Ce Livre n'est pas une œuvre d'imagination. Il confirme les Ecritures qui l'ont précédé. Il explique toute chose; c'est un guide et un foyer d'amour pour les croyants (111).

Dans les récits contés dans le Coran et les histoires des Prophètes avec leurs peuples, il y a un enseignement destiné à ceux qui en tirent profit, et comment Dieu sauve les croyants et anéantit les impies.

Donc ce Coran «**n'est pas une œuvre d'imagination**» ni un livre créé, plutôt il est une révélation divine et «**il confirme les Ecritures qui l'ont précédé**» surtout ce qu'il en est resté comme vrai après que ces Ecritures aient subi des modifications et des altérations. «**Il explique toute**

chose» c'est à dire il renferme le licite et l'illicite, les prescriptions cultuelles, les ordres et les interdictions, les nouvelles des générations passées, les explications des choses confuses, les évènements à venir, les attributs de Dieu etc... Pour cela il est **«un guide et un foyer d'amour pour les croyants»**. Il dirige les hommes vers la voie droite, les arrache à l'égarement pour les mettre dans le chemin droit, et c'est grâce à ce Livre et à ce qu'il renferme comme enseignements, les hommes pourraient espérer la miséricorde du Seigneur des mondes dans la vie présente et le jour du rassemblement. Nous demandons à Dieu qu'Il nous fasse au nombre des croyants.



13 - SOURATE DE LA FOUDRE

43 versets

Entièrement révélée à Médine après la sourate de Mahomet

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓرۚ تِلۡكَ ءَايَٰتُ ٱلۡكِتَٰبِۗ وَٱلَّذِيٓ أُنزِلَ إِلَيۡكَ مِن رَّبِّكَ ٱلۡحَقُّ وَلَٰكِنَّ أَكۡثَرَ ٱلنَّاسِ لَا
يُؤۡمِنُونَ ١

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Alif-Lã m-mĩ m-râ tilka 'ã yâtu-l-kitâbi wa-l-lad̲î 'unzila 'ilayka mi-r-rabbika-l-ḥaqqu walâkinna 'ak̲tara-n-nâsi lâ yu'minûna (1).

Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Alif. Lam. Mim. Ra. Voici encore des versets du Livre. Ce que ton Maître te révèlé est la vérité. Mais la plupart des hommes sont incrédules (1).

Ce Livre, qui est le Coran, est sans aucun doute une révélation de Dieu. Ce qui a été révélé de la part du Seigneur est la vérité. Il en est des gens qui en croient mais la plupart restent incrédules sans y croire malgré les évidences irréfutables et les signes clairs, comme Dieu a dit: «**Quoi que tu fasses, peu d'hommes se convertiront**» [Coran XII, 103] à cause de leur obstination et leur hypocrisie.

ٱللَّهُ ٱلَّذِي رَفَعَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ بِغَيۡرِ عَمَدٖ تَرَوۡنَهَاۖ ثُمَّ ٱسۡتَوَىٰ عَلَى ٱلۡعَرۡشِۖ وَسَخَّرَ ٱلشَّمۡسَ

وَٱلْقَمَرَ كُلٌّ يَجْرِى لِأَجَلٍ مُّسَمًّى يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ يُفَصِّلُ ٱلْآيَٰتِ لَعَلَّكُم بِلِقَآءِ رَبِّكُمْ
تُوقِنُونَ ﴿٢﴾

'Al-Lâhu-l-ladî rafa'a-s-samâwati bigayri 'amadin tarawnahâ tumma-sta-wâ 'alâ-l-'arši wa sahhara-š-šamsa wa-l-qamara kullun yajrî li'ajalim mu-samman yudabbiru-l-'amra yufassilu-l-'â'yâti la'allakum biliqâ''i rabbikum tuqinûna (2).

Allah a suspendu les cieux, que rien en supporte. Contemplez-les. Puis Il s'est installé sur Son Trône. Il créa à votre intention le soleil et la lune. A chacun d'eux, Il impartit une course. Il commande à l'univers. Il multiplie les signes de son existence. Serez-vous enfin convaincus que vous vous rencontrerez avec Lui? (2).

Dieu parle de Son omnipotence et de la grandeur de Son pouvoir. C'est Lui qui a élevé les cieux sans piliers que les hommes puissent voir mais par Sa volonté et Son pouvoir. Il les a élevés de sorte que nul ne puisse concevoir leurs hauteurs ou atteindre leur fin. Le ciel enveloppe la terre et ce qu'elle contient de toutes parts, dont la distance entre celle-ci et le ciel le plus inférieur équivaut à une distance de cinq cent ans de marche, ainsi est la distance qui sépare un ciel d'un autre jusqu'au septième ciel. Une réalité corroborée par ce hadith: *«Les sept cieux, ce qu'ils contiennent et ce qu'il y a entre eux et le Siège, sont comparables à un anneau jeté dans un désert. Le siège dans le Noble Trône est cet anneau».*

On a dit aussi que la distance qui sépare entre le Trône et la terre équivaut à une marche de cinquante mille ans, ainsi est la distance entre les deux bouts du diamètre. Ce trône est fait en corindon rouge.

«que rien en supporte» c'est à dire que le ciel parait comme une voûte qui entoure la terre là où on se trouve, sans qu'il y ait des colonnes visibles qui le supportent, un phénomène que Dieu le confirme dans ce verset: **«Ses lois empêchent les cieux de tomber sur la terre»** [Coran XXII, 65].

«Puis Il s'est installé sur Son Trône» nous avons parlé de cela auparavant en commentant le verset 54 de la sourate de l'A'raf.

«Il créa à votre intention le soleil et la lune» A chacun d'eux, Il impartit une course» ce qui signifie que le soleil et la lune ne cessent de faire leur révolution jusqu'au jour où l'Heure Suprême surviendra. Comme Il a dit aussi: **«N'en est-ce pas encore un (signe) que le soleil parcourant son cycle?»** [Coran XXXVI, 38] qui finit au-dessous du Trône. Dieu a cité le soleil et la lune comme étant les deux astres les plus visibles parmi les planètes qui sont plus considérés que les autres étoiles. S'il a soumis ces deux planètes c'est pour montrer que les autres planètes et astres sont encore soumis à Sa volonté. Il exhorte, voire ordonne, aux hommes en leur disant: **«Ne vous prosternez ni devant le soleil ni devant la lune. Prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez»** [Coran XLI, 37]. Il a montré cela clairement en disant: **«C'est Lui qui a soumis à ses lois le soleil, la lune et les étoiles. N'est-ce pas à Lui seul qu'appartient de don de créer et de gouverner toutes choses? Béni Soit Allah, le Maître de l'univers»** [Coran VII, 54].

Il explique tous les Signes aux hommes pour qu'ils sachent et croient qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui et comme Il a procédé à la première création, Il la recommencera.

وَهُوَ ٱلَّذِى مَدَّ ٱلْأَرْضَ وَجَعَلَ فِيهَا رَوَٰسِىَ وَأَنْهَٰرًا ۖ وَمِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ جَعَلَ فِيهَا
زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ ۖ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٣﴾ وَفِى
ٱلْأَرْضِ قِطَعٌ مُّتَجَٰوِرَٰتٌ وَجَنَّٰتٌ مِّنْ أَعْنَٰبٍ وَزَرْعٌ وَنَخِيلٌ صِنْوَانٌ وَغَيْرُ صِنْوَانٍ
يُسْقَىٰ بِمَآءٍ وَٰحِدٍ وَنُفَضِّلُ بَعْضَهَا عَلَىٰ بَعْضٍ فِى ٱلْأُكُلِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ
لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٤﴾

wa huwa-l-laḏî madda-l-'arḍa wa ja'ala fîhâ rawâsiya wa 'anhâran wa min kulli-ṯ-ṯamarâti ja'ala fîhâ zawjayni-ṯ-ṯnayni yuġšî-l-layla-n-nahâra 'inna fî ḏâlika la 'âyâti-l-liqawmiy-yatafakkarûna (3) wa fî-l-'arḍi qiṭa'um-mutajâwirâtun wa jannatum-mina 'a'nâbin wa zar'un wa naḫîlun ṣinwânun wa ġayru ṣinwânin yusqâ bimâ'in wâḥidin wa nufaḍḍilu baḍuhâ 'alâ ba'ḍin fî-l-'ukuli 'inna fî ḏâlika la 'âyâti-l-liqawiy-ya'qilûna (4).

C'est Lui qui a aplani la terre, Lui qui l'a parsemée de montagnes et de cours d'eau. Lui qui a introduit dans chaque espèce les deux sexes, Lui, enfin, qui a lié le jour à la nuit. Ce sont là autant de signes pour qui réfléchit. (3) Il y a de nombreuses variétés de sol. Les champs de vigne, de blé et de palmiers, aux fûts emmêlés ou non, se touchent. La même eau les arrose. Il y a des fruits plus savoureux les uns que les autres. Ne sont-ce pas là des signes pour qui réfléchit? (4).

Après avoir cité le monde céleste, Dieu parle ensuite du bas monde. **«Lui qui a aplani la terre»** en l'étendant tant à la longueur qu'à la largeur, en y plaçant des montagnes élevées, Il y fait couler des sources et des ruisseaux pour arroser la terre qui grâce aux couples de toutes les plantes donne de différentes plantations, différentes récoltes, et différents fruits en couleur, saveur et forme.

«Lui, enfin, qui a lié le jour à la nuit» dont chacun d'eux poursuit l'autre sans arrêt de sorte que lorsque le jour disparaît par exemple, la nuit ne tarde à le remplacer, durant toutes les saisons et les lieux. **«Ce sont là autant de signes pour qui réfléchit».**

Puis, revenant à la terre, Dieu montre qu'il y a **«de nombreuses variétés de sol»** c'est à dire des morceaux de terrains dont l'un est fertile où poussent les plantations qui sont utiles pour les hommes tandis qu'un autre qui lui est juxtaposé est salin ne donne rien. Ainsi on trouve des parcelles voisines les unes des autres dont la couleur du sol est tout à fait différente: l'une à la couleur rouge, l'autre blanche, une troisième ocre et une quatrième noire etc... L'une de ces parcelles a le sable endurci, l'autre non, on bien la couche est épaisse dans l'une et mince dans l'autre. Toutes ces variations on les constate en examinant le sol qui est la création d'un Dieu unique.

Un autre signe encore quant à la variété des arbres: **«Les champs de vigne, de blé et de palmiers aux fûts emmêlés ou non se touchent»** qui sont disposés en touffes ou dispersés tels que les grenadiers, les figuiers et certains dattiers, à savoir que **«la même eau les arrose. Il y a des fruits plus savoureux les uns que les autres»** On y trouve toute une variété de plantes dont les fruits ont des couleurs, des saveurs, des odeurs et des formes différentes les unes des autres. Tout cela on ne

peut jamais le limiter ou le restreindre à quelques espèces. **«Ne sont-ce pas là des signes par qui réfléchit?».**

۞ وَإِن تَعْجَبْ فَعَجَبٌ قَوْلُهُمْ أَءِذَا كُنَّا تُرَٰبًا أَءِنَّا لَفِى خَلْقٍ جَدِيدٍ ۗ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ ٱلْأَغْلَٰلُ فِىٓ أَعْنَاقِهِمْ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٥﴾

wa 'in ta'jab fa'ajabun qawluhum 'a'iḏâ kunnâ turâban 'a'innâ lafî ḫalqin jadîdin 'ûlâ'ika-l-laḏîna kafarû bi rabbihim wa 'ûlâ'ika-l-'aġlâlu fî 'a'nâqihim wa 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-n-nâri hum fîhâ ḫâlidûna (5).

Si quelque chose est étonnant, c'est bien les propos de certains: «Comment, disent-ils, c'est au moment même que nous tombons en poussière que nous recommençons une nouvelle vie?». Ceux-là renient leur Maître. Ils auront le cou dans un carcan et le feu sera leur demeure éternelle (5).

Dieu s'adresse à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad, si tu t'étonnes du reniement du jour de rassemblement que déclarent ces polythéistes malgré tous les signes que nous leur avons présentés et les preuves évidentes d'autant plus que toutes les choses ont été créées de rien au commencement, et malgré tout ils ne croient plus que Dieu pourra, au moment propice, créer un autre monde. Ils s'exclament: **«Comment, c'est au moment même que nous tombons en poussière que nous recommençons une nouvelle vie?»** Ne savent-ils pas que la création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des hommes? Ne pensent-ils pas que Celui qui a créé les hommes, le recommencement de leur création Lui sera plus facile.. Dieu n'a-t-Il pas dit: **«Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts? Il est tout-Puissant»** [Coran XLVI, 33].

Puis Il montre la triste fin des incrédules en disant: **«Ceux là renient leur Maître. Ils auront le cou dans un carcan»** par lequel ils seront trainés et précipités dans le Feu où ils demeureront éternellement.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِٱلسَّيِّئَةِ قَبْلَ ٱلْحَسَنَةِ وَقَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِمُ ٱلْمَثُلَٰتُ ۗ وَإِنَّ رَبَّكَ لَذُو مَغْفِرَةٍ لِّلنَّاسِ عَلَىٰ ظُلْمِهِمْ ۖ وَإِنَّ رَبَّكَ لَشَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٦﴾

wa yasta'jilûnaka bi-s-sayyi'ati qabla-l-ḥasanati waqad ḫalat min qablihi-mu-l-muṯulâtu wa 'inna rabbaka laḏû maġfirati-l-li-n-nâsi 'alâ ẓulmihim wa 'inna rabbaka lašadîdu-l-'iqâbi (6).

Ils te presseront de manifester le mal plutôt que le bien. Ce n'est pas que les exemples aient manqué jusqu'ici. Mais ton Allah est un Allah de miséricorde, malgré la perversité des hommes. Il est également terrible dans la répression. (6).

Les rénégats demandent de hâter le malheur avant le bienfait, comme Dieu en a parlé dans d'autres versets quand Il dit: **«On interroge: «A qui est destiné le châtiment annoncé?»** [Coran LXX, I] . Et en parlant de l'Heure suprême Il dit: **«Les incrédules sont impatients de la voir venir»** [Coran XLII, 18], Les impies disent aussi: **«Seigneur, avance notre châtiment sans attendre le jour de la résurrection»** [Coran XXXVIII, 16].

Poussés par leur obstination et leur reniement, les mécréants demandent de hâter la venue du châtiment et pourtant des événements semblables se sont produits avant eux lorsque Dieu avait anéanti des peuples passés à cause de leur impiété pour être des exemples aux autres.

Mais Dieu accorde aux hommes un délai afin qu'ils s'amendent et croient car **«Si Allah punissait les hommes suivant leurs œuvres, il n'y aurait plus sur terre âme qui vive. Il se contente de les ajourner au terme qu'Il a fixé»** [Coran XXXV, 45]. Mais Il est le Maître du pardon pour les hommes malgré leur injustice, qui pèchent jour et nuit. Et n'oublions pas qu'Il est **«terrible dans la répression»**. Tout ceci est confirmé égalemnt par ce verset: **«S'ils t'accusent de mensonge, dis: Votre Seigneur est toute miséricorde. Mais nul ne saurait arracher les coupables à son châtiment»** [Coran VI, 147].

On trouve dans le Coran tant de versets où Dieu a joint la crainte à l'espérance et la clémence au châtiment. Sa'id Ben Al-Moussaiba a

dit: «Lorsque ce verset fut descendu «**Mais ton Allah est un Allah de miséricorde, malgré la perversité des hommes**», l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a commenté: *«S'il n'y avait pas la clémence et le pardon de Dieu, nul n'aurait goûté le plaisir de la vie. Et par contre, s'il n'y avait pas les menaces et le châtiment, tout individu se serait fié à Dieu»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦٓ إِنَّمَآ أَنتَ مُنذِرٌ وَلِكُلِّ قَوْمٍ هَادٍ ﴿٧﴾

wa yaqûlu-l-ladîna kafarû lawlâ 'unzila 'alayhi 'âyatum-mir-rabbihî 'innamâ 'anta mundirun wa likulli qawmin hâdin (7).

Les incrédules disent: «Que ne peut-il montrer un miracle de son Seigneur?». Ils ignorent que ton rôle se borne à avertir. Chaque peuple a son guide (70.

Les idolâtres par obstination et impiété disent comme ceux des peuples passés: «Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un signe de la part de son Seigneur comme les Prophètes qui lui ont précédé?» Même ils l'ont défié en lui demandant de transformer le mont As-Safa en une masse d'or, ou de déplacer les montagnes et de rendre le désert en jardins arrosés de ruisseaux. Dieu leur répondit dans un autre verset: «**Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru**» [Coran XVII, 59].

Puis Dieu définit la tâche de Son Prophète: «**Ils ignorent que ton rôle se borne à avertir**» et à divulgueur dont tu es chargé car tu n'as pas pour mission de diriger les hommes, c'est Dieu qui dirige qui Il veut.

«**Chaque peuple a son guide**» Cette partie du verset on l'a interprétée de plusieurs façons:

---

(1) عن سعيد بن المسيب قال: لما نزلت هذه الآية: ﴿وإن ربك لذو مغفرة للناس على ظلمهم﴾ قال رسول الله ﷺ: «لولا عفو الله وتجاوزه ما هنأ أحداً العيش، ولولا وعيده وعقابه لا تكل كل أحد» أخرجه ابن أبي حاتم.

- D'après Ibn Abbas: Toi Mouhammad tu n'es qu'un avertisseur et Je (Dieu) suis le guide des peuples.

- Selon 'Ikrima: Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - est le guide du peuple.

- Malek, quand à lui, précise que chaque peuple a un guide qui l'appelle à Dieu à Lui la puissane et la gloire.

ٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَحْمِلُ كُلُّ أُنثَىٰ وَمَا تَغِيضُ ٱلْأَرْحَامُ وَمَا تَزْدَادُ وَكُلُّ شَىْءٍ عِندَهُۥ بِمِقْدَارٍ ﴿٨﴾ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ٱلْكَبِيرُ ٱلْمُتَعَالِ ﴿٩﴾

'Al-Lâhu ya'lamu mâ taḥmilu kullu 'unṯâ wamâ taġîḍu-l-'arḥâmu wamâ tazdâdu wa kullu šay'in 'indahû bimiqdârin (8) 'âlimu-l-ġaybi wa-š-šahâ-ahâdati-l-kabîru-l-Muta'âli (9).

Allah sait ce qu'il y a dans le sein de chaque femelle. Comme Il sait quand la matrice se contracte ou se dilate. Car Il sait la mesure de toute chose (8) Il perçoit l'invisible et le visible. Il est le Grand, l'Infini (9).

La science de Dieu embrasse tout et rien ne Lui est caché. Même Il sait ce que porte chaque femelle: un garçon ou une fille, beau ou laid, heureux ou malheureux, qui jouit d'une longévité ou d'une courte durée de vie. Ce verset ressemble à celui-ci: «**Car Il vous connait mieux que quiconque, Lui qui vous a tirés de la terre et qui vous distingue à peine conçus dans le sein de vos mères**» [Coran LIII, 32]. Il a dit aussi: «**Il vous crée, aux ventres de vos mères, création par création, dans trois ténèbres**» [Coran XXXLX, 6] C'est à dire étape par étape. Comme Il le montre dans ce verset: «**Nous avons extrait l'homme de l'essence de la terre, nous en avons fait ensuite une goutte de sperme déposée dans un organe bien protégé**» [Coran XXIII, 12-13].

A ce propos Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Chacun de vous demeure dans le ventre de Sa mère quarante jours une goutte de sperme, puis un caillot de sang pendant une durée égale, puis un morceau de chair (comme une bouchée) pendant une période d'une durée équivalente. Ensuite Dieu envoie un ange ordonné d'écrire quatre mots (concernant le fœtus): sa part des biens du*

bas monde, la durée de sa vie, ses œuvres et sa destinée heureuse ou malheureuse». Suivant une variante: «L'ange demande: «Seigneur, sera-t-il un mâle ou une femelle, heureux ou malheureux, quelle sera sa part des biens du bas monde, et la durée de la vie. Dieu dicte et l'ange écrit» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Allah sait ce qu'il y a dans le sein de chaque femelle. Comme Il sait quand la matrice se contracte ou se dilate». Ibn 'Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les clés du mystère sont au nombre de cinq que Dieu seul les connait: ce qu'il y aura lieu le lendemain, ce que contient les seins des mères, la descente de l'ondée, en quelle terre une âme mourra et la survenue de l'Heure Suprême»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

En commentant le verset, Ibn bbas a dit: «Il s'agit d'abord de l'avorton qui ne complète pas la durée normale dans le ventre de Sa mère, puis l'enfant qui nait à l'expiration de neuf mois, ensuite celui qui reste presque dix mois. Ou bien encore celui qui nait-normalement-avant ou après neuf mois. Tout cela dépend de la science et de la volonté de Dieu.

Ad-Dahak a rapporté qu'il est resté deux ans dans le sein de sa mère et quand elle l'a enfanté une de ses incisives avait déjà poussé.

D'autres tels que Qatada, Al-Hassan Al-Basri, Moujahed, ont dit que tant que la femme ne «saigne» pas et que le sang n'emporte pas pas le fœtus, celui-ci complète sa période normale de création.

---

(1) في الصحيحين عن ابن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «إن خلق أحدكم يجمع في بطن أمه أربعين يوماً، ثم يكون علقة مثل ذلك، ثم يكون مضغة مثل ذلك، ثم يبعث الله إليه ملكاً فيؤمر بأربع كلمات يكتب رزقه وعمره وعمله وشقي أو سعيد»، وفي الحديث الآخر: «فيقول الملك أي رب! أذكر أم أنثى! أشقي أم سعيد؟ فما الرزق؟ فما الأجل؟ فيقول الله ويكتب الملك».

(2) قال البخاري، عن ابن عمر، أن رسول الله ﷺ قال: «مفاتيح الغيب خمس لا يعملهن إلا الله، لا يعلم ما في غد إلا الله، ولا يعلم ما تغيض الأرحام إلا الله، ولا يعلم متى يأتي المطر أحد إلا الله، ولا تدري نفس بأي أرض تموت، ولا يعلم متى تقوم الساعة إلا الله».

Maqhoul, quant à lui, a dit: «le fœtus dans le ventre de sa mère n'éprouve ni tristesse ni angoisse. Il reçoit sa nourriture du sang de sa mère, c'est à dire celui de ses menstruations, à savoir que la femme enceinte n'a pas ses menstrues. Une fois né, le fœtus vagit en rencontrant un autre monde autre que le sein de sa mère. Lorsqu'on lui coupe le cordon ombilical, il se nourrit des seins de sa mère afin qu'il ne commence à se soucier de sa nourriture. Ensuite il commence à chercher lui-même sa nourriture. A l'âge adulte, il s'écrie: Je dois mourir ou bien je dois tuer d'où pourrai-je me procurer de la nourriture?.

«Car Il sait la mesure de toute chose» en d'autres termes: chaque chose a été mesurée auprès de Lui, s'agit-il du terme de la vie ou des biens accordés à Ses serviteurs. A cet égard il est rapporté dans le Sahih qu'une des filles du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le mit au courant que son fils est agonisant et demanda à son père de venir le voir. Il lui envoya dire: *«Tout ce que Dieu donne ou prend Lui appartient. Toute chose a un terme. Dis-lui de se résigner et d'espérer avec foi sa récompense».*

«Il percoit l'invisible et le visible» Il connait toutes les choses apparentes que les hommes puissent voir, et celles cachées et invisibles. **«Il est le Grand»** le plus grand de tout **«l'Infini»** ou le Très-Haut qui est au-dessus-de tout. Sa science embrasse tout et toutes les créatures Lui sont soumises bon gré mal gré.

سَوَآءٌ مِّنكُم مَّنْ أَسَرَّ ٱلْقَوْلَ وَمَن جَهَرَ بِهِۦ وَمَنْ هُوَ مُسْتَخْفٍۭ بِٱلَّيْلِ وَسَارِبٌۢ
بِٱلنَّهَارِ (10) لَهُۥ مُعَقِّبَٰتٌ مِّنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَمِنْ خَلْفِهِۦ يَحْفَظُونَهُۥ مِنْ أَمْرِ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ
ٱللَّهَ لَا يُغَيِّرُ مَا بِقَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا۟ مَا بِأَنفُسِهِمْ ۗ وَإِذَآ أَرَادَ ٱللَّهُ بِقَوْمٍ سُوٓءًا فَلَا مَرَدَّ
لَهُۥ ۚ وَمَا لَهُم مِّن دُونِهِۦ مِن وَالٍ (11)

sawâ'um-minkum man 'asarra-l-qawla wa man jahara bihî wa man huwa mustaḫfim bi-l-layli wa sâribum bi-n-nahâri (10) lahu mu'aqqibâtum mim-bayni yadayhi wa min ḫalfihî yaḥfaẓunahû min 'amri-L-Lâhi 'inna-L-Lâha lâ yuġayyiru mâ bi qawmin ḥattâ yuġayyirû mâ bi 'anfusihim wa 'iḏâ 'arâda-L-Lâhu bi qawmin sû'an falâ maradda lâhû wamâ lahum min dûnihî min wâlin (11).

Il ne distingue pas entre vous, entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la dévoile, entre celui qui se cache dans l'ombre et celui qui se montre en pleine lumière (10) Auprès de chacun de nous, devant et derrière, des anges se relèvent. Ils veillent sur nous par ordre d'Allah. Allah ne modifie l'état d'un peuple en bien ou en mal qu'autant que ses sujets se sont transformés eux-mêmes. Quand Il désire punir un peuple, rien ne l'arrête. Et il n'y a pas de secours en dehors de Lui (11).

Dieu certes connait les actions de tous les hommes comme Il connait leurs pensées. Il le confirme aussi quand Il dit: «**Peu importe que tu élèves la voix. Il perce tous les secrets et découvre tout ce qu'on lui cache**» [Coran XX, 7] et aussi: «**... qui sait ce qu'eux-mêmes dissimulent ou ce qu'ils laissent voir**» [Coran XXVII, 25].

«**Celui qui se cache dans l'ombre**» c'est à dire celui qui se trouve chez lui alors qu'il fait nuit «**et celui qui se montre en pleine lumière**» en marchant et se montrant au grand jour. Tous les deux sont égaux devant Lui, Il les connait parfaitement sans aucune distinction.

«**Auprès de chacun de nous, devant et derrière, des anges se relèvent**» Pour chaque individu il y a des anges, qui se succèdent les uns aux autres, qui veillent sur lui, jour et nuit, le gardent des malheurs et des catastrophes, d'autres les scribes qui inscrivent toutes ses œuvres les bonnes et les mauvaises jour et nuit: celui de la droite inscrit les bonnes actions et celui de la gauche chargé des mauvaises, deux autres qui veillent sur lui l'un devant lui et l'autre derrière. Il est donc entouré par quatre anges pendant le jour et quatre autres la nuit: deux gardiens et deux scribes.

On a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «(Des anges) vous accompagnent là où que vous soyez et ne se séparent de vous que lorsque vous satisfaisez un besoin naturel et vous cohabitez avec vos femmes. Donc ayez honte d'eux et honorez-les».

Ibn Abbas a commenté: Ces anges ne quittent l'homme que lorsque l'ordre de Dieu survient qui consiste à recueillir son âme. Quant à Moujahed, il a dit: Un ange est toujours attaché aux pas de l'homme, il veille sur lui à l'état d'éveil ou de sommeil contre la nuisance des génies, humains et bêtes. Tout ce qu'il pourrait l'atteindre et que l'homme redoutait, l'ange lui dirait: Je suis derrière toi ne crains rien, à moins que ce ne soit une chose que Dieu lui a destinée.

Abdullah Ben Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: «Chacun d'entre vous est accompagné par un génie et un ange. On lui demanda: «Et toi aussi ô Envoyé de Dieu?» - Moi aussi mais Dieu m'a accordé le pouvoir sur lui (le génie) et ne m'ordonne qu'à faire du bien» ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1].

«Ils veillent sur nous par ordre d'Allah» El Ka'b Al-Ahbar de commenter: «Si on avait dévoilé au fils d'Adam les choses heureuses et les choses pénibles (avant leur survenue) il aurait tout vu et pris ses précautions. Si Dieu n'avait pas chargé des anges de vous garder lors de vos heures de manger, de boire et de se dévêtir, vous auriez été saisis».

Abou Mijliz raconte qu'un homme vint auprès de 'Ali Ben Abi Taleb qui priait et lui dit: «Prends garde il y a des gens qui veulent te tuer». Il lui répondit: «Auprès de chaque homme se trouvent deux anges qui le gardent contre tout ce que Dieu ne lui a pas prédestiné, mais si une chose décrétée devait être réalisée, ils le quittent. Le terme est une protection solide».

On a rapporté qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Ô Envoyé de Dieu, que penses-tu de l'exorcisme, peut-il repousser ce que Dieu a destiné?» Il répondit: «Même cet exorcismes est une chose que Dieu a décrétée».

Ibn Abi Hatem raconte qu'on a révélé à l'un des Prophètes des fils d'Israël de dire à son peuple: Tous les habitants d'une cité même d'une maison qui obéissent aux ordres de Dieu et s'acquittent de leurs prescriptions religieuses et qu'ensuite ils changent leur conduite, Dieu change leur bonheur en malheur. ceci est confirmé par ce verset: **«Allah ne modifie l'état d'un peuple en bien ou en mal qu'autant que ses sujets se sont transformés eux-mêmes».**

هُوَ ٱلَّذِى يُرِيكُمُ ٱلْبَرْقَ خَوْفًا وَطَمَعًا وَيُنشِئُ ٱلسَّحَابَ ٱلثِّقَالَ ﴿١٢﴾

---

(1) قال الإمام أحمد رحمه الله، عن عبد الله قال، قال رسول الله ﷺ: «ما منكم من أحد إلا وقد وكل به قرينه من الجن، وقرينه من الملائكة» قالوا: وإياك يا رسول الله، قال: «وإياي، ولكن الله أعانني عليه فلا يأمرني إلا بخير» رواه مسلم وأحمد عن عبد الله بن مسعود.

وَيُسَبِّحُ ٱلرَّعْدُ بِحَمْدِهِۦ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ مِنْ خِيفَتِهِۦ وَيُرْسِلُ ٱلصَّوَٰعِقَ فَيُصِيبُ
بِهَا مَن يَشَآءُ وَهُمْ يُجَٰدِلُونَ فِى ٱللَّهِ وَهُوَ شَدِيدُ ٱلْمِحَالِ ﴿١٣﴾

huwa-l-ladî yurîkumu-l-barqa ḫawfan wa ṭama'an wa yunši'u-s-saḥâba-t̲iqâla (12) wa yusabbiḥu-r-ra'du biḥamdihî wa-l-malâ'ikatu min ḫîfatihî wa yursilu-ṣ-ṣawâ'iqa fayuṣîbu bihâ may-yašâ'u wa hum yujâdilûna fî-L-Lâhi wa huwa šadîdu-l-miḥâli (13).

Il fait luire l'éclair qui tour à tour apporte l'effroi ou l'espérance. Il suscite les nuages chargés de pluie (12) Le tonnerre proclame ses louanges. Les anges le glorifient en tremblant. Il lance la foudre. Il en frappe qui Il veut. Et malgré toutes ces manifestations de sa puissance, certains contestent son existence. Il est terrible dans la répression (13).

L'éclair, cette lumière intense et courte qui jaillit parmi les nuages est soumis à la volonté de Dieu. Il est pour les uns une source d'effroi et de crainte tel le cas du voyageur comme a dit Qatada, qui redoute son mal et ses peines qu'il crée, et pour les autres un espoir, surtout pour les résidents qui ambitionnent sa bénédiction, son utilité. «**Il suscite les nuages chargés de pluie**» en d'autres termes les lourds nuages porteurs de la pluie et qui sont très proches de la terre.

«**Le tonnerre proclame ses louanges**» un verset qui est pareil à celui-ci «**Il n'est pas une chose qui ne bénisse Son œuvre**». Quand l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - entendait la foudre et le tonnerre, il disait: *«Grand Dieu, ne nous fais pas tuer par Ton courroux, ni nous fais périr par Ton châtiment et pardonne-nous avant cela».*

Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, quand il entendait le tonnerre disant: *«Gloire à celui que les anges et le tonnerre célèbrent ses louanges».*

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *Lorsque vous entendez la foudre, invoquez Dieu, car son mal ne saurait toucher quiconque l'invoque».*

«**Il lance la foudre. Il en frappe qui Il veut**» cette foudre sera, comme on a dit, l'instrument de vengeance de Dieu qui lancera à la fin des temps. A cet égard l'imam Ahmed rapporte d'après Abi Sa'id Al-

Khoudry que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«A l'approche de l'Heure les foudres se multiplieront de sorte qu'un homme se rendra chez des gens et leur demandera: «Qui a été foudroyé la veille?». Ils lui répondront un tel, un tel et un tel».*

A propos de la révélation de ce verset on a raconté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait chargé un homme d'aller mander un des tyrans arabes. L'homme se rendit chez ce tyran et lui dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - te convoque» Il lui répondit: «Quel est cet envoyé de Dieu? Quel est ce Dieu? Est-il fait en or, argent ou cuivre?» L'émissaire retourna chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et le mit au courant de la réponse du tyran en lui disant «O Envoyé de Dieu, je t'ai prévenu qu'il est très impétueux. Il m'a posé telle et telle question» - Retourne chez lui, s'écria le Prophète. L'homme retourna chez le tyran qui lui réitéra les mêmes propos. Et à la troisième fois, alors que l'émissaire s'entretenait avec le tyran, Dieu à Lui la puissance et la gloire envoya au-dessus de ce dernier un nuage qui gronda et une foudre s'abattit sur sa tête et enleva son crâne. Dieu alors fit cette révélation.

Moujahed raconta un récit analogue mais ajouta que ce tyran était un juif. Et Qatada a rapporté à son tour qu'il s'agit d'un homme qui a renié le Coran. En voici encore un autre récit: «Amer Ben Al-Toufaïl et Arbad Ben Rabi'a vinrent trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui demandèrent de leur attribuer la moitié du pouvoir, mais il refusa. Alors Amer Ben Al-Toufaïl -que Dieu le maudisse- s'écria: «Par Dieu, j'enverrai contre toi des chevaux sans selles et des jeunes imberbes». Il lui répondit: «Dieu et les Médinois t'empêcheront». Puis ils eurent idée de battre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à cet instant même, l'un d'eux se mit devant lui pour converser tandis que l'autre derrière lui en dégainant son sabre voulant le tuer. Dieu le préserva d'eux et le sauva. Ces deux hommes quittèrent Médine et se dirigèrent vers les autres tribus arabes pour sortir et combattre l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Dieu alors lança une foudre contre Arbad et le calcina. Quant à Amer il fut atteint par la peste et une grande glande sortit de son cou. Il disait à ses concitoyens: «O Bani Amer, est-il possible d'avoir une glande

comme celle d'un chameau et de mourir dans une maison qui appartient à une femme Saloulia?» Et les deux hommes trépassèrent ainsi.

«Et malgré toutes ces manifestations de sa puissance, certains contestent Son existence». Ils doutent de la puissance et de la grandeur du Seigneur et il n'y a d'autre Dieu que Lui, alors qu'Il est: **«terrible dans la répression»** et redoutable dans sa force. Il peut anéantir aisément quiconque se rebelle contre Lui et persiste dans son impiété. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«Ils mirent à exécution leur dessein, mais Allah leur imposa le sien alors qu'ils ne s'y attendaient pas. Vois comment s'acheva leur projet. Nous les anéantîmes eux et leur peuple»** [Coran XXVII, 50-51].

لَهُۥ دَعْوَةُ ٱلْحَقِّ ۖ وَٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَسْتَجِيبُونَ لَهُم بِشَىْءٍ إِلَّا كَبَٰسِطِ كَفَّيْهِ إِلَى
ٱلْمَآءِ لِيَبْلُغَ فَاهُ وَمَا هُوَ بِبَٰلِغِهِۦ ۚ وَمَا دُعَآءُ ٱلْكَٰفِرِينَ إِلَّا فِى ضَلَٰلٍ ﴿١٤﴾

lahû da'watu-l-ḥaqqi wa-l-laḏîna yad'ûna min dûnihî lâ yastajîbûna lahum bi šay'in 'illâ kabâsiṭi kaffayhi 'ilâ-l-mâ'i liyabluġa fâhu wamâ huwa bibâliġihî wamâ du'â'y-l-kâfirîna 'illâ fî ḍalâlin (14).

C'est à Lui que doivent s'adresser les prières. Ceux qu'on prie en dehors de Lui n'accordent rien. S'adresser à eux, c'est ressembler à celui qui supplie l'eau de venir à sa bouche et à qui l'eau jamais n'obéit. C'est ainsi que se perdent dans le néant les prières des infidèles (14).

La véritable prière ne s'adresse certes qu'à Dieu. Quant à ceux qui adorent d'autres divinités en dehors de Lui sont pareils à celui qui tend ses deux paumes vers l'eau pour qu'elle y parvienne, mais l'eau n'y parviendra jamais. Et Ali Ben Abi Taleb de commenter: Ils ressemblent à un homme qui, se trouvant auprès d'un puits, essaye de puiser de l'eau avec le creux de sa main alors que l'eau est aussi loin de sa main. Comment pourra-t-il l'avoir?

Donc ceux qui prient un autre que Dieu ne seront jamais exaucés et ne tireront aucun profit dans les deux mondes, **«c'est ainsi que se perdent dans le néant les prières des infidèles».**

وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَظِلَٰلُهُم بِٱلْغُدُوِّ وَٱلْأَصَالِ


wa li-L-Lâhi yasjudu man fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi ṭaw'an wa karhan wa ẓilâluhum bi-l-ġuduwwi wa-l-'âsâli (15).

Tout ce qui palpite dans les cieux et la terre glorifie Allah de gré ou de force. Jusqu'à leurs ombres qui s'inclinent matin et soir (15).

Tout est soumis à la domination et au pouvoir de Dieu. Ceux qui sont dans les cieux comme ceux qui vivent sur la terre se prosternent devant Lui, ainsi que leurs ombres, qu'ils soient au matin ou au soir, de gré ou de force.

قُلْ مَن رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ قُلِ ٱللَّهُ ۚ قُلْ أَفَٱتَّخَذْتُم مِّن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ لَا يَمْلِكُونَ لِأَنفُسِهِمْ
نَفْعًا وَلَا ضَرًّا ۚ قُلْ هَلْ يَسْتَوِى ٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْبَصِيرُ أَمْ هَلْ تَسْتَوِى ٱلظُّلُمَٰتُ وَٱلنُّورُ ۗ أَمْ
جَعَلُوا۟ لِلَّهِ شُرَكَآءَ خَلَقُوا۟ كَخَلْقِهِۦ فَتَشَٰبَهَ ٱلْخَلْقُ عَلَيْهِمْ ۚ قُلِ ٱللَّهُ خَٰلِقُ كُلِّ شَىْءٍ وَهُوَ ٱلْوَٰحِدُ
ٱلْقَهَّٰرُ


qul ma-r-rabhu-s-samâwâti wa-l-'arḍi quli-L-Lâhu qul 'afattaḫaḏtum min dunihî 'awliyâ'a lâ yamlikûna li 'anfusihim naf'an walâ ḍarran qul hal yastawi-l-'a'mâ wa-l-baṣîru 'am hal tastawî-ẓ-ẓulumâtu wa-n-nûru 'am ja'alû li-L-Lâhi šurakâ'a ḫalaqû kaḫalqihî fatašâbaha-l-ḫalqu 'alayhim quli-L-lâhu ḫaliqu kulli šay'in wa huwa-l-Waḥidu-l-Qahhâru (16).

Interroge: Quel est le Maître des cieux et de la terre? Réponds: Allah. Dis: Allez-vous choisir en dehors de Lui des maîtres qui ne pourront rien pour vous ni en bien ni en mal?. Dis: Peut-on confondre l'aveugle et celui qui voit, les ténèbres et la lumière? Les associés qu'ils ont donnés à Allah ont-ils créé un monde qui puisse être comparé à celui qu'Il a créé, en sorte que, dans leur esprit, les deux créations n'en feraient qu'une? Réplique: Allah est le créateur de toutes choses. Il est l'Unique, le Dominateur (16).

Il en est ceux qui reconnaissent que Dieu est le créateur des cieux et de la terre, leur organisateur et leur gérant, et malgré tout, ils

inventent d'autres divinités pour les adorer en dehors de Lui. Ces divinités ne détiennent ni pour elles-mêmes ni pour ceux qui les adorent ni profit ni dommage. Sont-ils égaux ceux qui adorent ces divinités et ceux qui n'adorent que Dieu seul? ces derniers ne sont-ils pas dirigés par une lumière provenant de leur Seigneur?. C'est pourquoi Il a dit: **«Peut-on confondre l'aveugle et celui qui voit, les ténèbres et la lumière? Les associés qu'ils ont donnés à Allah ont ils créé un monde qui puisse être comparé à celui qu'Il a créé, en sorte que, dans leur esprit, les deux créations n'en feraient qu'une?»** Ces idolâtres ont-ils pris des divnités qui rivalisent Dieu dans la création de sorte que cette création leur paraitrait identique à celle de Dieu.

Non ce n'est pas comme tel! Rien ne Lui est égal ni Lui ressemble. Il n'a ni rival, ni ministre, ni conseiller, ni enfant ni compagne. **«Gloire à Allah, qu'Il soit exalté. Il est au-dessus d'un tel blasphème»** [Coran XVII,,43]Il désavoue leur croyance, Lui, que personne n'intercèdera auprès de Lui sans sa permission. Qu'ils sachent que **«Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre est asservi au Miséricordieux»** [Coran XIX, 93].

Si toutes les créatures sont les serviteurs de Dieu, pourquoi donc certaines d'entre elles prennent pour maître des divinités en dehors de Lui sans preuve ni évidence? Est-il autre qu'une invention? Mais le décret condamnant les incrédules sera exécuté et Dieu n'opprime personne.

أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَسَالَتْ أَوْدِيَةٌۢ بِقَدَرِهَا فَٱحْتَمَلَ ٱلسَّيْلُ زَبَدًا رَّابِيًا ۚ وَمِمَّا يُوقِدُونَ
عَلَيْهِ فِى ٱلنَّارِ ٱبْتِغَآءَ حِلْيَةٍ أَوْ مَتَٰعٍ زَبَدٌ مِّثْلُهُۥ ۚ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ وَٱلْبَٰطِلَ ۚ فَأَمَّا
ٱلزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَآءً ۖ وَأَمَّا مَا يَنفَعُ ٱلنَّاسَ فَيَمْكُثُ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ
ٱلْأَمْثَالَ ﴿١٧﴾

’anzala mina-s-samâ’i mâ’n fasâlat ’awdiyatum biqadrihâ faḥtamala-s-saylu zabada-r-râbiyan wa mimmâ yûqidûna ‘alayhi fî-n-nâri-btiġâ’a ḥilyatin ’aw matâ‘in zabadum miṯluhû kaḏâlika yaḍribu-L-Lâhu-l-ḥaqqa wa-l-bâṭila fa’ammâ-z-zabadu fayaḏhabu jufâ’an wa ’ammâ mâ yanfa‘u-n-nâsa fayamkuṯu fî-l-’arḍi kaḏâlika yaḍribu-L-Lâhu-l-’amṯâla (17).

Il fait descendre l'eau du ciel. Les rivières courent, chacun avec son débit. A leur surface, de l'écume flotte et glisse. De même, les métaux qu'on coule au feu pour en tirer des bijoux ou des objets d'art dégagent une écume. C'est par une telle image qu'Allah oppose le vrai et le faux. L'écume est emportée, et ce qui est utile aux hommes demeure. C'est ainsi qu'Allah propose des exemples (17).

Ce verset renferme deux exemples pour discerner le vrai du faux: le caractère durable et ferme du premier et la disparaition de l'autre.

Dieu a dit: «**Il fait descendre l'eau du ciel. Les rivières courent, chacune avec son débit**» Donc cette eau de pluie coule dans les vallées à la mesure de leur capacité: l'une vaste et pronfonde reçoit une quantité plus grande que celle qui coule dans l'autre qui est étroite et peu profonde. Ceci est une allusion aux cœurs qui contiennent et saisissent la science proportionnellement à leur grandeur.

«**A leur surface, de l'écume flotte et glisse**». L'inondation charrie une écume flottante. En voilà le premier exemple. «**De même les métaux qu'on coule au feu pour en tirer des bijoux ou des objets d'art dégagent une écume**» qui est le deuxième exemple. Il s'agit de tout métal fondu au feu pour en retirer des ornements ou d'ustensiles. Cette opération produit une écume semblable.

Ainsi Dieu propose en paraboles le vrai et le faux, une fois les deux réunis: le faux disparait tout comme l'écume qui est emportée par l'eau ainsi elle s'en va en faisant fondre l'or ou l'argent. Donc l'écume ne sera d'aucune utilité et qui disparaitra et demeurera dans les deux côtés de la vallée ou sur les troncs des arbres ou bien encore le vent la desséchera. Ainsi l'écume produite par la fonte des métaux et ceux-ci seuls demeureront: «**et ce qui est utile aux hommes demeure. C'est ainsi qu'Allah propose des exemples**» Et dans un autre verset Il a dit: «**Nous citons de tels exemples à l'usage des hommes. Mais seuls les hommes sensés les comprennent**» [Coran XXIX, 43]. A ce propos un des anciens ulémas a dit: «Chaque fois que je lisais le Coran sans bien saisir le sens, je pleurais sur moi-même car Dieu a dit que seuls les hommes sensés les comprennent».

Et Ibn Abbas de commenter: C'est un exemple que Dieu propose et les cœurs en conçoivent autant que leur foi ou leur doute. Aucune

œuvre ne sera utile avec le doute, quant à la certitude elle profite les hommes. Le doute c'est l'écume et la certitude renferme tout ce qu'on pourrait avoir de bijoux ou d'ustensiles des métaux fondus.

· Pour confirmer ceci, Abou Moussa -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *La bonne voie et la science que Dieu m'a envoyé pour les communiquer aux hommes, sont comparables à une pluie abondante qui arrose une terre. Certain terrain fertile a absorbé l'eau et par la suite il y a eu du pâturage et des herbes en abondance. Certain autre était aride, qui a retenu l'eau, et Dieu la fait servir aux hommes afin qu'ils boivent, abreuvent leur troupeau et arrosent la plantation. Quant aux autres endroits, la terre était plate, elle ne retenait plus l'eau et l'herbe n'a pas poussé. De même il y a différentes catégories d'hommes: ceux qui sont instruits dans la religion de Dieu et ont tiré profit de ce que Dieu m'a envoyé pour le répandre, ils ont appris et enseigné leur science. D'autres qui n'ont pas daigné lever la tête et n'ont point accepté la voie de Dieu qui m'a chargé de la montrer» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].***

لِلَّذِينَ ٱسْتَجَابُواْ لِرَبِّهِمُ ٱلْحُسْنَىٰۚ وَٱلَّذِينَ لَمْ يَسْتَجِيبُواْ لَهُۥ لَوْ أَنَّ لَهُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُۥ مَعَهُۥ لَٱفْتَدَوْاْ بِهِۦٓۚ أُوْلَٰٓئِكَ لَهُمْ سُوٓءُ ٱلْحِسَابِ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُۖ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٨﴾

li-l-ladîna-stajâbû lirabbihimu-l-ḥusnâ wa-l-ladîna lam yastajîbû lahû law 'anna lahum mâ fî-l-'arḍi jamî'an wa mitlahû ma'ahû laftadaw bihî

(1) في الصحيحين عن أبي موسى الأشعري رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «إن مثل ما بعثني الله به من الهدى والعلم كمثل غيث أصاب أرضاً فكان منها طائفة قبلت الماء فأنبتت الكلأ والعشب الكثير، وكانت منها أجادب أمسكت الماء فنفع الله بها الناس فشربوا ورعوا وسقوا وزرعوا وأصابت طائفة منها أخرى، إنما هي قيعان لا تمسك ماء ولا تنبت كلأ؛ فذلك مثل من فقه في دين الله ونفعه الله بما بعثني ونفع به فعلم وعلم؛ ومثل من لم يرفع بذلك رأساً ولم يقبل هدى الله الذي أرسلت به.

'ûlâ'ika lahum sû'u-l-ḥisâbi wa ma'wâhum jahannamu wa bi'sa-l-mihâdu (18).

A ceux qui se donnent à Allah, la félicité la plus pure. A ceux qui se refusent à Lui, quand bien même ils possèderaient tous les biens de la terre et une fois plus encore, pas de rachat. L'heure du règlement du compte sera pour eux pleine d'angoisse. Leur châtiment sera le feu. Quel lit de douleur (18).

Dieu montre la rétribution des bienheureux et des damnés. Les bienheureux qui ont répondu à l'appel de leur Seigneur en obtempérant à Ses ordres, suivi son Envoyé et ont déclaré véridiques les événements des temps passés et à venir, à ceux-là on accordera la plus belle récompense, comme Dieu le montre en disant: «**Celui qui croira et aura pratiqué les bonnes œuvres recevra la plus belle récompense et trouvera toujours bon accueil auprès de Moi**» [Coran XVIII, 88] et aussi ce verset: «**Ceux qui font le bien recevront une belle récompense et même plus**» [Coran X, 26].

«**A ceux qui se refusent à Lui**» en Lui désobéissant «**quand bien même ils possèderaient tous les biens de la terre**» et s'ils l'offriraient, dans la vie future, pour se racheter contre leurs péchés, on ne l'accepterait plus, car Dieu au jour du jugement dernier n'accepterait d'eux ni compensation ni œuvres pies. Ceux-là, leur compte sera très mauvais, très strict et rigoureux, et auront la Géhenne comme refuge. Quel détestable lit de repos.

۞ أَفَمَن يَعْلَمُ أَنَّمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ٱلْحَقُّ كَمَنْ هُوَ أَعْمَىٰٓ ۚ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿١٩﴾

'afamay-ya'lamu 'annamâ 'unzila 'ilayka mi-r-rabbika-l-ḥaqqu kaman huwa 'a'mâ 'innamâ yataḏakkaru 'ûlû-l-'albâbi (19).

Peut-on comparer à un aveugle celui qui sait que les révélations de ton Seigneur représentent bien la vérite? Seuls les gens sensés profitent de la vérité (19).

Ceux qui ont cru à la révélation qui est la vérité venue du Sei-

gneur sans aucun doute et que les ordres et les interdictions divins sont une équité, et ceux qui sont aveulges ne pouvant trouver le chemin droit ou trouver leur bien et le concevoir, seraient-ils semblables? Jamais car **«les élus du paradis ne sauraient être comparés aux damnés de l'enfer»** [Coran LIX, 20] Les hommes doués d'intelligence sont seuls qui puissent en profiter de ces révélations et s'en conformer

الَّذِينَ يُوفُونَ بِعَهْدِ اللَّهِ وَلَا يَنقُضُونَ الْمِيثَاقَ ﴿٢٠﴾ وَالَّذِينَ يَصِلُونَ مَا أَمَرَ اللَّهُ بِهِ أَن
يُوصَلَ وَيَخْشَوْنَ رَبَّهُمْ وَيَخَافُونَ سُوءَ الْحِسَابِ ﴿٢١﴾ وَالَّذِينَ صَبَرُوا ابْتِغَاءَ وَجْهِ
رَبِّهِمْ وَأَقَامُوا الصَّلَوٰةَ وَأَنفَقُوا مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً وَيَدْرَءُونَ بِالْحَسَنَةِ السَّيِّئَةَ
أُولَٰئِكَ لَهُمْ عُقْبَى الدَّارِ ﴿٢٢﴾ جَنَّٰتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا وَمَن صَلَحَ مِنْ ءَابَائِهِمْ وَأَزْوَٰجِهِمْ
وَذُرِّيَّٰتِهِمْ وَالْمَلَٰئِكَةُ يَدْخُلُونَ عَلَيْهِم مِّن كُلِّ بَابٍ ﴿٢٣﴾ سَلَٰمٌ عَلَيْكُم بِمَا صَبَرْتُمْ فَنِعْمَ
عُقْبَى الدَّارِ ﴿٢٤﴾

'al-lad̲îna yûfûna bi 'ahdi-L-Lâhi walâ yanquḍûna-l-mîṯâqa (20) wa-l-lad̲îna yaṣilûna mâ 'amara-L-Lâhu bihî 'ay-yuṣala wa yaḫšawna rabbahum wa yaḫafûna sû'a-l-ḥisâbi (21) wa-l-lad̲îna ṣabarû-btiġâ'a wajhi rabbihim wa 'aqâmu-ṣ-ṣalâta wa 'anfaqû mimmâ razaqnâhum sirran wa 'alâniyatan wa yadra'ûna bi-l-ḥasanati-s-sayyi'ata 'ûlâ'ika lahum 'uqba-d-dâri (22) jannatu 'adnin yadḫulûnahâ wa man ṣalaḥa min 'âbâ'ihim wa 'azwâjihim wa d̲urriyyâtihim wa-l-malâ'ikatu yadḫulûna 'alayhim min kulli bâbin (23) salâmun 'alaykum bimâ ṣabartum fa ni'ma 'uqba-d-dâri (24).

Les gens qui observent leurs engagements vis-à-vis d'Allah et ne violent pas la foi jurée (20) Les gens qui respectent les liens établis par Allah, qui craignent leur Maître et redoutent les conséquences de leur règlement de compte (21) Les gens qui patientent par respect de leur Seigneur, observent la prière, redonnent publiquement ou en secret les biens qu'ils tiennent de nous et qui répondent au mal par le bien. A ceux-là, le ciel (22) A eux, les jardins de l'Eden où ils entreront avec leurs pères, leurs épouses et leurs enfants qui ont été bons comme eux. Les anges accourront à leur rencontre

de tous côtés (23) «Que le salut soit pour vous!» c'est le prix de votre patience. Quelle belle demeure que le ciel! (24).

La belle demeure est réservée à ceux qui jouissent de ces qualités et auront rempli leurs obligations:

- **«qui observent leurs engagements vis-à-vis d'Allah»** et qui ne sont pas comme les hypocrites qui manquent à leur engagement, qui sont de mauvaise foi quand ils disputent et qui trahissent le dépôt.

- **qui respectent les liens établis par Allah»** comme le lien de parenté, qui leur font la charité ainsi qu'aux besogneux et aux misérables et font le bien.

- **«qui craignent leur Maître»** en commettant quoi que ce soit comme œuvres, qui observent les enseignements de Dieu.

- **«et redoutent les conséquences de leur règlement de compte»** pour cela ils n'agissent qu'avec rectitude.

- **«qui patientent par respect de leur Seigneur»** en s'abstenant de commettre toutes les interdictions et recherchent constamment la Face de Dieu.

- **«qui observent la prière»** en s'en acquittant à leurs momenst fixés et les accomplissant à la perfection tant aux inclinaisons qu'aux prosternations.

- **«qui redonnent publiquement ou en secret les biens qu'ils tiennent de Nous»** c'est à dire qui dépensent pour ceux qui sont à leur charge tels que les épouses, les proches, les pauvres et les besogneux, font l'aumône secrète et publique de jour comme de nuit sans discrimination.

-**«qui répondent au mal par le bien»** de sorte que lorsque quelqu'un leur nuit ils patientent et lui pardonnent en se conformant aux dires de Dieu: **«Réponds au mal par le bien. Ton ennemi deviendrait bien vite ton meilleur soutien»** [Coran XLI, 34].

Ceux-là seront les bienheureux dans la vie future, dans la demeure de félicité les jardins de l'Eden pour l'éternité, avec les Prophètes, les Messagers et les martyrs.

«Où ils entreront avec leurs pères, leurs épouses et leurs enfants qui

ont été bons comme eux». Ils seront au Paradis avec les justes parmi les pères, les épouses, les enfants en complétude de leur joie, même ceux qui mériteront, parmi ces derniers, de degrés inférieurs, seront élevés aux plus grands par un effet de la grâce et de la bonté de Dieu sans que le rang des premiers soit abaissé. Dieu confirme cela en disant: **«Nous réserverons le même sort qu'aux croyants, à leurs descendants qui auront suivi la foi»** [Coran LII, 21].

«Les anges accourront à leur rencontre de tous côtés. «Que le salut soit pour vous» C'est le prix de votre patience. Quelle belle demeure que le ciel» Ces anges entreront auprès de ceux-là par toutes les portes pour les saluer et les féliciter d'avoir obtenu la belle récompense, le rapprochement de Dieu et le séjour éternel dans la demeure de la félicité.

A ce propos Abdullah Ben Amr Ben Al-'As -que Dieu les agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Savez-vous ceux qui entreront les premiers au Paradis parmi les créatures de Dieu?». On lui répondit: «Dieu et Son Envoyé sont les plus informés» Il poursuivit: «Ils seront les pauvres parmi les Mouhagériens qui montent la garde des points stratégiques, grâce à eux Dieu repousse les malheurs des autres et dont chacun d'eux meurt étant incapable de se pourvoir à son besoin. Dieu le Très Haut dira à ceux qui voudra de Ses anges: «Allez les voir et saluez-les.» Les anges répondront: «Nous les habitants des cieux et l'élite de Tes créatures nous ordonnes-Tu d'aller les visiter et les saluer?» Et Dieu de répliquer: «Ce sont Mes serviteurs qui M'adoraient sans rien M'associer, ils garadaient les frontières et les confins, défendaient les autres contre les malheurs et dont chacun meurt étant incapable de se pourvoir à son propre besoin».

Les anges se rendront chez ces gens-là et entreront auprès d'eux par toutes les portes en leur disant: **«Que le salut soit pour vous!» c'est le prix de votre patience. Quelle belle demeure que le ciel»** (Rapporté par Ahmed).

En voici une autre version de Abdullah Ben Amr: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«La première troupe qui entrera au Paradis sera formée des pauvres Mouhagériens qui, grâce à leur mérite, tout malheur est repoussé, qui, une fois ordonnés, ils écoutent et obéissent*

et qui, si l'un d'eux a besoin du gouverneur pour une certaine affaire, meurt sans le combler. Au jour de la résurrection, Dieu appellera le Paradis qui se présentera avec toutes sa parure et ses ornements. Dieu dira alors: «Où sont Mes serviteurs qui ont combattu dans Mon chemin, y ont souffert et y ont résisté? Entrez au Paradis sans compte à rendre ni un châtiment à subir» Les ange arriveront alors et diront: «Seigneur, nous glorifons Tes louanges nuit et jour et proclamons Ta sainteté! Qui sont ces gens-là que Tu as préférés à nous?» Le Seigneur à Lui la puissance et la gloire leur répondra: «Ce sont mes adorateurs qui ont combattu dans Mon chemin et y ont souffert» Les anges alors entreront auprès d'eux par toutes les portes en disant: **«Que le salut soit pour vous!» C'est le prix de votre patience. Quelle belle demeure que le ciel»** (Rapporté par Ahmed)[1].

وَٱلَّذِينَ يَنقُضُونَ عَهْدَ ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مِيثَٰقِهِۦ وَيَقْطَعُونَ مَآ أَمَرَ ٱللَّهُ بِهِۦٓ أَن يُوصَلَ
وَيُفْسِدُونَ فِى ٱلْأَرْضِ ۙ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ ٱلدَّارِ ﴿٢٥﴾

wa-l-ladîna yanqudûna ʻahda-L-Lâhi mim-baʻdi mîtâqihi wa yaqtaʻûna mâ̂ 'amara-L-Lâhu bihî̂ 'ay-yusala wa yufsidûna fî-l-'ardi 'ûlâ̂'ika lahu-mu-l-laʻnatu walahum sû̂'u-d-dâri (25).

Ceux qui transgressent les promesses qu'ils ont faites à Allah, qui brisent les biens noués par Allah, qui commettent le mal sur la terre, à ceux-là la malédiction et la souffrance pour l'éternité»(25).

Tels sont l'état des réprouvés, leurs caractères et leur triste fin qui sera tout à fait opposée à celle des croyants parce qu'ils agissaient au-

---

(1) عن عبد الله بن عمرو عن النبي ﷺ قال: «أول ثلة يدخلون الجنة فقراء المهاجرين الذين تتقى بهم المكاره، وإذا أمروا سمعوا وأطاعوا، وإن كانت منهم حاجة إلى سلطان لم تقض حتى يموت وهي في صدره، وإن الله يدعو يوم القيامة الجنة فتأتى بزخرفها وزينتها فيقول: أين عبادي الذين قاتلوا في سبيلي وأوذوا في سبيلي وجاهدوا في سبيلي؟ ادخلوا الجنة بغير عذاب ولا حساب، وتأتي الملائكة فيسجدون ويقولون: ربنا نحن نسبّح بحمدك الليل والنهار ونقدس لك، من هؤلاء الذين آثرتهم علينا؟ فيقول الرب عزّ وجلّ: هؤلاء عبادي الذين جاهدوا في سبيلي، وأوذوا في سبيلي، فتدخل عليهم الملائكة من كل باب: ﴿سلام عليكم بما صبرتم فنعم عقبى الدار﴾» رواه أحمد.

trement dans le bas monde: Ils violaient le pacte de Dieu après avoir accepté son alliance et rompaient ce que Dieu a ordonné de maintenir.

Il est rapporté dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'hypocrite se caractérise par trois signes: quand il parle, il ment; quand il fait une promesse, il ne la tient pas; et quand on lui confie une chose, il la trahit»* ***(Rapporté par Boukhari)***[7].

Les mécréants qui ont commis tous ces actes auront la malédiction de Dieu qui est la privation de Sa miséricorde, et auront la le plus mauvaise des demeures qui est la Géhenne.

Abou Al-'Alya a commenté: Ce sont six signes qui caractérisent les hypocrites qui apparaissent chez eux à la première occasion: Ils mentent quand ils parlent, ils ne tiennent pas leurs promesses, ils trahissent le dépôt, ils brisent l'alliance de Dieu après l'avoir engagée, ils rompent ce que Dieu a commandé de maintenir et ils corrompent la terre.

ٱللَّهُ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ وَفَرِحُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ
إِلَّا مَتَـٰعٌ ﴿٢٦﴾

'Al-Lâhu yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u wa yaqdiru wa farihû bi-l-ḥayâti-d-dunya wama-l-hayâtu-d-dunyâ fî-l 'âḫirati 'illâ matâ'un (26).

Allah prodigue ses bienfaits ou les ménage comme Il l'entend. Les biens de ce monde séduisent certains. Mais comme ils représentent peu de chose à côté de ceux de la vie future (26).

Etant le Dispensateur par excellence, Dieu accorde largement Ses bienfaits à certains et donne aux autres sur mesure, tout dépend de Sa volonté et Sa sagesse. Les incrédules se réjouissent lorsque Dieu leur dispense ses dons sans s'apercevoir que les biens du monde ne constituent qu'une épreuve et un ménage provisoire pour eux:

---

(1) ثبت في الحديث: «آية المنافق ثلاث إذا حدث كذب، وإذا وعد أخلف، وإذا اؤتمن خان» رواه البخاري.

«Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants, uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent» [Coran XXIII, 55 - 56]. Qu'ils sachent donc que la vie de ce monde est une jouissance éphémère et **«c'est la vie future qu'ambitionnent les vrais croyants»** [Coran IV, 77]. Dieu les a avertis dans un autre verset: **«Hélas! vous préférez la vie de ce monde, et cependant l'autre est meilleur et plus durable»** [Coran LXXXVII, 15-17].

Al-Moustawred le frère de Bani Fehr rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le bas monde par rapport à l'autre est comparable à ce que le doigt de l'un d'entre vous puisse apporter en le plongeant dans la mer»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

Dans un autre hadith rapporté par Mouslim, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, ayant passé par un chevreau mort aux petites oreilles, a dit: «Par Dieu, ce bas monde est moins insignifiant aux regards de Dieu que ce chevreau lorsque son propriétaire l'a jeté».

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لَوۡلَآ أُنزِلَ عَلَيۡهِ ءَايَةٞ مِّن رَّبِّهِۦۚ قُلۡ إِنَّ ٱللَّهَ يُضِلُّ مَن يَشَآءُ وَيَهۡدِيٓ
إِلَيۡهِ مَنۡ أَنَابَ ﴿٢٧﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَتَطۡمَئِنُّ قُلُوبُهُم بِذِكۡرِ ٱللَّهِۗ أَلَا بِذِكۡرِ ٱللَّهِ تَطۡمَئِنُّ
ٱلۡقُلُوبُ ﴿٢٨﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ طُوبَىٰ لَهُمۡ وَحُسۡنُ مَـَٔابٖ ﴿٢٩﴾

wa yaqûlu-l-ladîna kafarû lawlâ 'unzila 'alayhi 'âyatum mi-r-rabbihî qul"inna-L-Lâha yudillu may-yašâ'u wa yahdî 'ilayhi man 'anâba (27) 'al-ladîna 'âmanû wa tatma'innu qulûbuhum bidikri-L-Lâhi 'alâ bidikri-L-Lâhi tatma'innu-l-qûlûbu (28) 'al-ladîna 'âmanû wa 'amilû-s-sâlihâti tûbâ lahum wa husnu ma'âbin (29).

Les incrédules objectent: «Que ne peut-il exciper d'un miracle de son maître». Réponds: Allah égare qui Il veut et ramène à Lui ceux qui se repentent. (27) Ceux qui croient et ceux qui trouvent la paix de leur âme

---

(1) قال الإمام أحمد، عن المستورد أخي بني فهر قال، قال رسول الله ﷺ: «ما الدنيا في الآخرة إلا كما يجعل أحدكم أصبعه هذه في اليم فلينظر بما ترجع»، وأشار بالسبابة أخرجه مسلم.

dans l'exaltation d'Allah. N'est-ce pas, en effet, en exaltant Allah qu'on trouve la paix?» (28) Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres, à eux la félicité et une douce communion avec Allah (29).

Les mécréants, en rebelles, objectent et répondent à l'appel de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Que ne peut-il exciper d'un miracle de son maître?» comme ils ont dit auparavant: **«Qu'il nous fasse un miracle comme ses prédécesseurs»** [Coran XXI, 5].

Dieu, certes, est capable de le faire mais Il ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de leur répondre: **«Allah égare qui Il veut et ramène à Lui ceux qui se repentent»**. Donc tant à la bonne direction qu'à l'égarement, l'un et l'autre ne dépendent pas du Prophète, mais c'est Dieu qui les produira car Il a dit à propos de ces idolâtres: **«Mais de quelle utilité peuvent être nos signes et nos avertissements pour ceux qui ne croient pas»** [Coran X, 101]. Il a dit aussi: **«Quand bien même nous leur enverrons des anges, quand bien même les morts leur parleraient, quand bien même nous ferions défiler devant eux toute la création, ils ne croiraient pas, si telle est la volonté d'Allah. La plupart d'entre eux sont ignorants»** [Coran VI, 111]. Pour cela Il a dit qu'Il égare qui Il veut et dirige vers Lui ceux qui reviennent à Lui repentants.

Quant à **«ceux qui croient et ceux qui trouvent la paix de leur âme dans l'exaltation d'Allah»** dont les cœurs s'apaisent au souvenir de Dieu, constatent que leurs cœurs se tranquillisent au souvenir de Dieu, en Le prenant pour Maître et Défenseur. **«Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres, à eux la félicité et une douce communion avec Allah»** à ceux-là Dieu accordera tout le bien et aussi la plus belle retraite dans le Paradis.

Le terme arabe «Touba» qui signifie bonheur ou félicité, l'a interprété Chahr Ben Hawchab qu'il s'agit d'un arbre au Paradis dont ses branches pénètrent dans les demeures des élus. On a dit aussi que Dieu l'a planté de Sa propre main, qui était à l'origine une perle, et Il lui ordonne de pousser et s'étendre là où Il veut. De ses racines prennent source les fleuves du Paradis: du miel, du vin, d'eau et de lait.

Anas -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en interprétant le verset: **«sous d'éternels ombrages»** [Coran LVI, 30] dit: *«Au Paradis il y a un arbre qu'un cavalier mar-*

che sous son ombre cent ans sans toutefois pouvoir la franchir» ***(Rapporté par Boukhari)***[9]

كَذَٰلِكَ أَرْسَلْنَٰكَ فِىٓ أُمَّةٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهَآ أُمَمٌ لِّتَتْلُوَا۟ عَلَيْهِمُ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ وَهُمْ يَكْفُرُونَ بِٱلرَّحْمَٰنِ ۚ قُلْ هُوَ رَبِّى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ مَتَابِ ﴿٣٠﴾

kaḏâlika 'arsalnâka fî 'ummatin qad ḫalat min qablihâ 'umamu-l-litatlû 'alayhimu-l-laḏî 'awḥaynâ 'ilayka wa hum yakfurûna bi-r-Raḥmâni qul huwa rabbî lâ 'ilâha 'illâ huwa 'alayhi tawakkaltu wa 'ilayhi matâbi (30).

Nous t'avons délégué à un peuple que d'autres ont précédé, pour que tu lui transmettes ce que nous t'avons révélé. Mais en vain. Ils nient le Miséricordieux. Dis: c'est mon Maître, il n'y a d'Allah que Lui. Je me confie à Lui et c'est à Lui que je ferai retour (300.

Dieu s'adresse à Son Prophète: Comme nous t'avons envoyé à cette communauté **«Pour que tu lui transmettes ce que nous t'avons révélé»** et lui communiquer le message, ainsi nous avons envoyé d'autres prophètes à leurs peuples, mais ils les ont traités d'imposteurs et tu as dans ces Prophètes un exemple. Et comme nous avons sévi contre ces impies en leur faisant goûter notre vengeance et notre châtiment, que ta communauté prenne garde. Car: **«des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés jusqu'au jour où nous leur donnâmes assistance»** [Coran VI, 34] et nous avons réservé la bonne fin à ceux qui ont suivi les Prophètes dans les deux mondes.

«Ils nient le Miséricordieux» en d'autre terme, ces idolâtres vers qui tu es envoyé ô Mouhammad, sont incrédules à l'égard de Dieu et refusent de décrire le Seigneur comme étant le Miséricordieux et le Très Miséricordieux. Dans le traité d'armistice conclu avec les polythéistes

(1) في صحيح البخاري عن أنس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ في قول الله تعالى: ﴿وظل ممدود﴾ قال: «في الجنة شجرة يسير الراكب في ظلها مائة عام لا يقطعها».

le jour de Houdaybyah, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - voulant écrire au début «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux» ils objectèrent: «Nous ne savons plus ce que signifie le Miséricordieux le Très Miséricordieux».

Réponds-leur ô Mouhammad: **«C'est mon Maître-il n'y a d'Allah que Lui»** vous les niez mais, quant à moi, je crois en Lui et je reconnais Sa déité. Il est mon Seigneur, je me confie à Lui dans toutes mes affaires et c'est vers Lui que sera le retour.

وَلَوْ أَنَّ قُرْءَانًا سُيِّرَتْ بِهِ ٱلْجِبَالُ أَوْ قُطِّعَتْ بِهِ ٱلْأَرْضُ أَوْ كُلِّمَ بِهِ ٱلْمَوْتَىٰ ۗ بَل لِّلَّهِ ٱلْأَمْرُ جَمِيعًا ۗ أَفَلَمْ يَاْيْـَٔسِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَن لَّوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ لَهَدَى ٱلنَّاسَ جَمِيعًا ۗ وَلَا يَزَالُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ تُصِيبُهُم بِمَا صَنَعُوا۟ قَارِعَةٌ أَوْ تَحُلُّ قَرِيبًا مِّن دَارِهِمْ حَتَّىٰ يَأْتِىَ وَعْدُ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُخْلِفُ ٱلْمِيعَادَ ﴿٣١﴾

wa law 'anna qur'ânan suyyirat bihi-l-jibâlu 'aw quṭṭi'at bihi-l-'arḍu 'aw kullima bihi-l-mawtâ bal li-L-Lâhi-l-'amru jamî'an 'afalam yay'asi-l-lad̲îna 'âmanû 'al-law yašâ'u-L-Lâhu lahadâ-n-nâsa jamû'an walâ yazâlu-l-lad̲îna kafarû tuṣibuhum bima ṣana'û qâri'atun 'aw tahullu qarîbam-min dârihim ḥattâ ya'tiya wa'du-L-Lâhi 'inna-L-Lâha la yuḫlifu-l-mi'âda (31).

Le Coran aurait beau soulever les montagnes, disloquer les continents et faire parler les morts, qu'ils ne croiraient pas! Car Allah est l'arbitre de tous les destins. Les croyants doutent-ils qu'Allah, s'il voulait, pourrait ramener à Lui l'Humanité toute entière. Comme punition, les fléaux ne cesseront d'atteindre les incrédules ou d'éclater aux abords même de leurs maisons jusqu'au jour où les prédictions d'Allah se réaliseront. Allah n'est jamais absent au jour du règlement de compte. (31).

Dieu présente le mérite du Coran qu'Il a révélé à Son Prophète Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et préféré à tous les Livres qui le précèdent.

«Le Coran aurait beau soulever les montagnes» Si par le Coran les montagnes pouvaient être mises en marche **«disloquer les continents»** ou si la terre, par lui, pouvait être fendue, **«et faire parler les morts»** mê-

me au fond de leurs tombes, ce Coran serait le Livre qui renfermerait toutes ces vertus en dehors de toutes les autres Ecritures. SI les humains et les génies s'unissaient pour produire un autre livre semblable à ce Coran, ou même une de ses sourates, ils en seraient incapables même s'ils s'aidaient mutuellement. Et malgré cela ces idolâtres et incrédules n'en croient pas.

«Car Allah est l'arbitre de tous les destins» c'est à Lui qu'appartient tout le commandement, ce qu'Il veut, il sera, et ce qu'Il ne veut pas, il ne sera jamais.

«Les croyants doutent-ils» et n'espèrent-ils pas **«qu'Allah, s'il voulait, pourrait ramener à Lui l'Humanité toute entière»** étant donné qu'il n'y a ni miracle ni argument plus évident que ce Coran que, si Dieu l'avait fait descendre sur une montagne tu aurais vu celle-ci s'humilier et se fendre sous l'effet de la crainte de Dieu.

Il est rapporté dans un hadith authentifié que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il n'y a pas un Prophète sans qu'il ne soit appuyé (par un miracle) pour que les hommes en croient: Quant à moi, ce que j'ai reçu, était une révélation de la part de Dieu, et j'espère avoir le plus des suivants au jour de la résurrection».*

Quant à la circonstance de la révélation du verset précité on a raconté que les polythéistes avaient dit: «O Mouhammad! Si seulement les montagnes qui entourent La Mecque auraient été déplacées afin de pouvoir disposer plus de terrains pour semer, ou bien les distances auraient été raccourcies comme Solomon (Souleïman) dont le vent lui était asservi, ou bien si tu peux ressusciter nos morts comme faisait Jésus?» Alors Dieu fit descendre ce verset: **«Le Coran aurait beau soulever les montagnes...»**

«Comme punition, les fléaux ne cesseront d'atteindre les incrédules aux abords même de leurs maisons» à cause de leur reniement et leur mécroyance afin qu'ils puissent en tirer des leçons et enseignements. Ces fléaux on les a interprétés comme étant un châtiment venu du ciel ou la venue du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour les combattre, ou une catastrophe.

«Jusqu'au jour où les prédictions d'Allah se réaliseront» Il s'agit,

d'après certains, de la conquête de La Mecque, ou du jour de la résurrection comme a précisé Al-Hassan Al-Basri. Car Dieu ne manque jamais à Sa promesse. Il secourra son Prophète et les croyants dans les deux mondes. **«Soyez persuadés qu'Allah réalisera les prédictions de ses Prophètes. Car Allah est puissant dans la répression»** [Coran XIV, 47].

وَلَقَدِ ٱسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَأَمْلَيْتُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ثُمَّ أَخَذْتُهُمْ فَكَيْفَ كَانَ
عِقَابِ ﴿٣٢﴾

walaqadi-stuhzi'a bi rusulim min qablika fa'amlaytu li-l-laḏîna kafarû ṯumma 'aḫaḏtuhum fakayfa kâna 'iqâbi (32).

Avant toi, d'autres Prophètes ont été tournés en dérision. J'ai comblé les infidèles, puis Je les ai châtiés par un châtiment terrible (32).

Dieu réconforte son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en lui racontant que les autres Prophètes qui lui ont précédé ont été en butte aux railleries de leurs peuples. Il a accordé un répit aux mécroyants ensuite Il les a saisis en leur infligeant Son châtiment. Il affirme cette vengeance en disant: **«Que de cités J'ai favorisées malgré leurs fautes. Puis J'ai sévi. Tout aboutit à Moi»** [Coran XXII, 48].

Dans les deux Sahihs, il est rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu accorde un répit à l'injuste. Mais quand Il le saisit, Il ne lâche pas.* Puis il récita: **«Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues. Il leur envoie un châtiment terrible et douloureux»** ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

أَفَمَنْ هُوَ قَآئِمٌ عَلَىٰ كُلِّ نَفْسٍۭ بِمَا كَسَبَتْ ۗ وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ شُرَكَآءَ قُلْ سَمُّوهُمْ ۚ أَمْ
تُنَبِّـُٔونَهُۥ بِمَا لَا يَعْلَمُ فِى ٱلْأَرْضِ أَم بِظَـٰهِرٍ مِّنَ ٱلْقَوْلِ ۗ بَلْ زُيِّنَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟
مَكْرُهُمْ وَصُدُّوا۟ عَنِ ٱلسَّبِيلِ ۗ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِنْ هَادٍ ﴿٣٣﴾

---

(1) في الصحيحين: «إن الله ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم يفلته»، ثم قرأ رسول الله ﷺ:
﴿كذلك أخذ ربك إذا أخذ القرى وهي ظالمة إن أخذه أليم شديد﴾.

'afaman huwa qâ'imun 'alâ kulli nafsim-bima kasabat wa ja'alû li-L-Lâhi šurakâ'a qul sammûhum 'am tunabbi'unahû bimâ lâ ya'lamu fî-l-'arḍi 'am bi ẓâhirim mina-l-qawli bal zuyyina li-l-laḏîna kafarû makruhum wa ṣuddû 'ani-s-sabîli wa may-yuḍlili-L-Lâhu famâ lahû min hâdin (33).

Comment, c'est à Celui qui lit dans toutes les âmes qu'ils osent donner des associés? Dis: qu'ils les nomment ces associés! Avez-vous la prétention de divulguer à Allah des choses qu'Il ignore sur la terre ou bien prodiguez-vous ce nom de divinités au hasard? La vérité, c'est que l'impiété de leur propagande ne leur a pas été démontrée et qu'ils ont pu détourner leurs semblables de la bonne voie. Celui qu'Allah égare ne saurait trouver aucun guide (33).

Dieu avertit les idolâtres en leur disant: «Qui donc surveille chaque homme, se tient auprès de lui et qui est témoin de ce qu'il fait?» Une vérité que Dieu confirme dans plusieurs versets, on se limite à citer ces quelques uns:

- **«... (il n'est pas) d'actes que vous accomplissiez, que nous n'en soyons pas témoins au moment même»** [Coran X, 61].

- **«Il ne distingue pas entre vous, entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la dévoile, entre celui qui se cache dans l'ombre et celui qui se montre en pleine lumière»** [Coran XIII, 10].

- **«Il perce tous les secrets et découvre tout ce qu'on Lui cache»** [Coran XX, 7].

-**«Il est avec vous où que vous soyez. Il voit toutes vos actions»** [Coran LVII, 4].

Ce Dieu, est-Il semblable aux statues que vous adorez, qui ne voient rien, n'observent rien, ne comprennent rien, ne peuvent ni faire du mal ni être utiles et ne se défendent ni défendent leurs adorateurs? Et malgré tout **«ils osent donner des associés à Dieu»** Si vraiment ces divinités que vous avez inventées existent réellement et ont une certaine nature ou une personnalité, nommez-les! Ou bien **avez-vous la prétention de divulguer à Allah des choses qu'Il ignore sur la terre»**. Car si vraiment elles existaient Il les aurait certainement connues, et rien ne Lui est caché. **«Ou bien prodiguez-vous ce nom de divinités au hasard?»** ou bien c'est une façon de parler, ou bien, comme ont dit *Qatada et*

Ad-Dahak, c'est une erreur que vous suiviez en créant des statues pour les adorer qui n'ont aucun pouvoir, et: **«Ces idoles ne sont que des noms que vous avez inventés vous et vos pères, qu'Allah n'a confirmées par aucune preuve»** [Coran LIII, 23].

«La vérité, c'est que l'impiété de leur propagande ne leur a pas été démontrée» Et Moujahed de commenter: on a enjolivé aux incrédules leurs ruses, ils sont égarés et appellent les autres à leur égarement jour et nuit. Dieu a montré cela en disant: **«Nous leur avions donné comme compagnons des démons qui leurs faisaient apparaître plus beaux leurs actes»** [Coran XLI, 25].

«Celui qu'Allah égare ne saurait trouver aucun guide» Même si l'on désire que ces idolâtres soient guidés, Dieu ne dirige pas ceux qui s'égarent.

لَّهُمْ عَذَابٌ فِي ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَعَذَابُ ٱلْآخِرَةِ أَشَقُّ ۖ وَمَا لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن وَاقٍ ﴿٣٤﴾
۞ مَّثَلُ ٱلْجَنَّةِ ٱلَّتِي وُعِدَ ٱلْمُتَّقُونَ ۖ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ۖ أُكُلُهَا دَآئِمٌ
وَظِلُّهَا ۚ تِلْكَ عُقْبَى ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا ۖ وَّعُقْبَى ٱلْكَٰفِرِينَ ٱلنَّارُ ﴿٣٥﴾

lahum 'adâbun fî-l-ḥayâti-d-dunyâ wa la'adâbu-l-'âḫirati 'ašaqqu wamâ lahum mina-L-Lâhi min wâqin (34) maṯalu-l-jannati-l-latî wu'ida-l-muttaqûna tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru 'ukuluhâ dâ'imun wa ẓilluhâ tilka 'uqba-l-ladîna-t-taqaw wa 'uqba-l-kâfirîna-n-nâru (35).

Ils seront punis dans ce monde, ils le seront encore plus dans l'autre, et ils ne trouveront aucun intercesseur auprès d'Allah (34) Laissez-moi vous décrire le jardin promis à ceux qui craignent Allah: des eaux vives le parcourent; ses fruits se reproduisent sans cesse; l'ombre n'en est jamais chassée. Voilà la demeure qui accueillera les croyants. Pour les incrédules, ce sera la géhenne (35).

Pour punir les mécréants et les polythéistes, Dieu leur inflige un châtiment dans le bas monde en donnant le pouvoir aux croyants sur eux et les châtiant par les mains de ces derniers soit en les tuant soit en le prenant comme prisonniers. En plus, Il leur réserve un supplice dans l'autre qui leur sera plus atroce et pénible que celui du bas

monde. A cet égard, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit aux deux personnes qui faisaient devant lui un anathème réciproque: «Le châtiment dans le bas monde est insignifiant par rapport à celui de l'au-delà.» Et quand il évoquait le Feu dans l'autre monde, il a dit: *«Ce châtiment dans le bas monde a un terme quant à celui dans l'autre il est beaucoup plus douloureux, car le feu terrestre est une des soixante-dix parties du feu de la vie future».* On ne peut jamais imaginer le châtiment de la vie future, sa vigueur et sa dureté, comme Dieu en parle dans ces versets: **«Ce jour-là, aucune répression ne sera aussi dure que celle d'Allah. Aucunes chaînes aussi meurtrissantes que les siennes»** [Coran LXXXIX, 25-26] et **«Nous réservons l'enfer à ceux qui nient cette heure. En les apercevant de loin, l'enfer bouillonnera de colère»** [Coran XXV, 11-12].

Quant aux croyants et à ceux qui craignent Dieu, Il leur décrit le Paradis qui leur est réservé: **«des eaux vives le parcourent»** partout ils y trouveront des cours d'eau qui jailliront de toutes parts et même là où ils voudront les avoir en les faisant jaillir en abondance. Dieu le décrit aussi dans ce verset quand Il dit: **«Voici une description du Paradis qui est réservé aux croyants: des sources d'eau dont l'eau reste toujours pure le parcourent»** [Coran XCLVII, 15].

«Ses fruits se reproduisent sans cesse» Les croyants s'y délectent à ses fruits abondants non cueillis à l'avance ni interdits. A ce propos Ibn Abbas, en rapportant un hadith relatif à la prière de l'éclipse a dit que les fidèles demandèrent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Envoyé de Dieu, on t'a vu prendre quelque chose de ta place où tu te trouvais, puis tu t'es reculé». Il répondit: *«J'ai vu le Paradis-* ou suivant une variante: *On me l'a fait voir- et j'ai voulu cueillir une de ses grappes, si je l'avais prise elle vous aurait suffi tant que le bas monde existe»* ***(Rapporté Par Boukhari et Mouslim)***[1].

Zaid Ben Arqam raconte: «Un homme des gens du Livre a dit à

(1) في الصحيحين من حديث ابن عباس في صلاة الكسوف، وفيه قالوا: يا رسول الله رأيناك تناولت شيئاً في مقامك هذا ثم رأيناك تكعكعت، فقال: «إني رأيت الجنة ـ أو أريت الجنة، فتناولت منها عنقوداً، ولو أخذته لأكلتم منه ما بقيت الدنيا»

l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Abou-Al-Qassem, tu prétends que les habitants du Paradis mangent et boivent?». Il lui répondit: *«Certes oui. Par celui qui tient l'âme de Mouhammad dans Sa main, l'un de ses habitants aura la force de cent hommes quant à la nourriture, la boisson et le désir sexuel».* L'homme lui demanda: «Mais celui qu mange et boit devra satisfaire son besoin naturel, alors qu'au Paradis de telles souillures n'existeront plus?» Il répliqua: *«Le besoin naturel de l'un d'entre eux sera satisfait comme une transpiration qui sortira de sa peau pareille à l'odeur du musc, et alors son ventre en sera débarrassé»* ***(Rapporté par Ahmed et Nassaï)[1].***

Dieu en a parlé dans d'autres versets et dit: «**Les fruits seront en abondance, mûrs en toute saison. Leur cueillette sera toujours permises**» [Coran LVI, 32-33]: «**Des ombrs épaisses les couvriront et des fruits s'offriront d'eux-mêmes à leurs mains**» [Coran LXXVI, 14]. Si Dieu avait joint la description du Paradis à celle de l'Enfer, c'est dans le but d'exhorter les hommes à ambitionner le premier et s'éloigner de l'autre, en terminant le verset par le sort des croyants et celui des impies: «**Voilà la demeure qui accueillera les croyants. Pour les incrédules, ce sera la Géhenne**».

وَٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يَفْرَحُونَ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ ۖ وَمِنَ ٱلْأَحْزَابِ مَن يُنكِرُ
بَعْضَهُۥ ۚ قُلْ إِنَّمَآ أُمِرْتُ أَنْ أَعْبُدَ ٱللَّهَ وَلَآ أُشْرِكَ بِهِۦٓ ۚ إِلَيْهِ أَدْعُوا۟ وَإِلَيْهِ مَـَٔابِ ﴿٣٦﴾
وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ حُكْمًا عَرَبِيًّا ۚ وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم بَعْدَ مَا جَآءَكَ مِنَ ٱلْعِلْمِ مَا لَكَ
مِنَ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا وَاقٍ ﴿٣٧﴾

wa-l-ladîna 'â taynâhumu-l-kitâba yafrahuna bimâ 'unzila 'ilayka wa mina-l-'ahzâbi may-yunkiru ba'dahû qul 'innamâ 'umirtu 'an 'a'buda-L-

(1) روى الإمام أحمد والنسائي عن زيد بن أرقم قال: جاء رجل من أهل الكتاب فقال: يا أبا القاسم، تزعم أن أهل الجنة يأكلون ويشربون؟ قال: «نعم، والذي نفس محمد بيده إن الرجل منهم ليعطى قوة مائة رجل في الأكل والشرب والجماع والشهوة»، قال: إن الذي يأكل ويشرب تكن له الحاجة وليس في الجنة الأذى، قال: «تكون حاجة أحدهم رشحاً فيفض من جلودهم كريح المسك فيضمر بطنه».

Lâha walâ 'ušriku bihî 'ilayhi 'ad'û wa 'ilayhi ma'âbi (36) wa kaḏâlika 'anzalnâhu ḥukman 'arabiyyan wa la'ini-t-taba'ta 'ahwâ 'ahum ba'da mâ jâ'aka mina-l-'ilmi mâlaka mina-L-Lâhi min waliyyin walâ wâqin (37).

Les gens l'Ecriture ont accueilli avec joie ce qui t'a été révélé. Mais, parmi les tribus, il y en a qui rejettent une partie du Livre. Dis: j'ai l'ordre de n'adorer qu'Allah et de ne Lui associer quiconque. C'est à le servir que j'appelle les hommes et c'est à Lui que je retournerai (36) Nous avons révélé un code en langue arabe. Si tu cédais à leurs tentations, après l'initiation que tu as reçue, tu ne trouverais plus ni soutien ni intercesseur auprès d'Allah (37).

Parmi les gens du Livre, il y en a ceux qui, en entendant les versets révélés à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - s'en réjouissent car ils ne sont que des confirmations des enseignements qui se trouvent dans leur Ecriture, en s'écriant: **«Gloire à Allah. Voici que les prédictions de notre Seigneur sont réalisées»** [Coran XVII, 108].

Par contre, il en est des gens du Livre, les juifs et les chrétiens, **«qui rejettent une partie du Livre»** et de la vérité. A ceux-là Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répondre: **«J'ai l'ordre de n'adorer qu'Allah et de ne Lui associer quiconque»** tout comme les autres Prophètes qui m'ont précédé. **«C'est à Le servir que j'appelle les hommes et c'est à Lui que je retournerai»**. Telle est ma mission et mon sort.

«Nous avons révélé un code en langue arabe». C'est à dire: comme nous avons envoyé d'autres Prophètes dont certain d'entre eux furent chargés de communiquer une Ecriture, ainsi nous t'avons révélé un Livre en langue arabe qui contient des enseignements clairs et précis. **«Il est exempt de toute espèce d'erreur aussi bien en ce qui concerne le passé que l'avenir. Il émane du sage et du Sublime»** [Coran XLI, 42]. Nous t'avons honoré, ô Mouhammed, par la révélation de ce Coran dont nous avons préféré a toutes les autres Ecritures.

«Si tu cédais à leurs tentations» en suivant leurs désirs après que la science t'est parvenue **«tu ne trouverais plus ni soutien ni intercesseur auprès d'Allah»**. On peut en conclure que ce verset est aussi un avertissement aux savants de suivre les gens égarés et aux ulémas après

avoir été initiés à la sunna du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ وَجَعَلْنَا لَهُمْ أَزْوَاجًا وَذُرِّيَّةً وَمَا كَانَ لِرَسُولٍ أَن يَأْتِيَ بِآيَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ لِكُلِّ أَجَلٍ كِتَابٌ ﴿٣٨﴾ يَمْحُوا اللَّهُ مَا يَشَاءُ وَيُثْبِتُ وَعِندَهُ أُمُّ الْكِتَابِ ﴿٣٩﴾

walaqad 'arsalnâ rusulan min qablika wa ja'alnâ lahum 'azwâjan wa d̲urriyyatan wamâ kâna lirasûlin 'ay-ya'tiya bi'â yatin 'illâ bi 'id̲ni-L-Lâhi likulli 'ajalin kitâbun (38) yamḥu-L-Lâhu mâ yašâ'u wa yut̲bitu wa 'indahû 'ummu-l-kitâbi (39).

Avant toi nous avons envoyé sur terre des Prophètes que nous avons pourvus d'épouses et d'enfants. Mais nul Prophète n'a le pouvoir de faire des miracles sans l'autorisation d'Allah. Chaque époque a son Livre (38) Dieu abroge et maintient ce qu'Il veut. Le germe du Livre est en Lui» (39).

Comme nous t'avons chargé du Message ô Mouhammad et envoyé à toute l'humanité, ainsi nous avons envoyé avant toi des Prophètes parmi les mortels qui se nourrissaient comme les autres de différentes nourritures, se déplaçaient dans les marchés, avaient des rapports avec leurs compagnes pour engendrer les enfants et avaient une postérité. Il lui ordonne de leur dire: **«Je ne suis qu'un mortel comme vous, à qui il a été révélé»** [Coran XVIII, 110].

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit (en répondant à certains individus qui sont venus s'enquérir de ses pratiques cultuelles): *«Quant à moi, je jeûne et je romps le jeûne, je fais une prière nocturne et je m'endors, je mange de la viande et j'épouse les femmes. Quiconque se détourne de ma sunna n'est plus des miens»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Mais nul Prophète n'a le pouvoir de faire des miracles sans l'autori-

---

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «أما أنا فأصوم وأفطر وأقوم وأنام، وآكل اللحم، وأتزوج النساء، فمن رغب عن سنتي فليس مني».

sation d'Allah». Donc aucun Prophète n'avait le pouvoir d'apporter à son peuple un Signe ou de faire un miracle sans la permission de Dieu qui décrète et fait ce qu'Il veut.

«Chaque époque a son Livre» En d'autre terme, chaque chose (ou même chaque communauté) à un terme prescrit. Dieu le confirme aussi dans ce verset: **«Allah -l'ignores-tu-sait tout ce qui passe dans les cieux et sur la terre. Il le consigne dans le Livre. C'est là une tâche facile pour lui»** [Coran XXII, 70].

Ad-Dahak de commenter: «Un Livre est envoyé pour chaque époque bien déterminée». C'est pour cela et à l'expiration de cette période **«Allah abroge et maintient ce qu'Il veut»** Mais, après la révélation du Coran, tous les Livres ont été abrogés».

Ce verset a suscité une controverse dans les opinions quant à son interprétation:

- Ibn Abbas a dit: Dieu abroge tout ce qu'Il veut excepté la mort, la vie, le bonheur et le malheur qu'il avait déjà prédestinés.

- Mansour rapporte: J'ai demandé à Moujahed: «Que penses-tu si l'un d'entre nous formule cette invocation: «Mon Dieu, si mon nom figure parmi les heureux maintiens-le, et s'il est parmi les malheureux efface-le et fais qu'il soit parmi les heureux?» Il répondit: «C'est très bien». Après l'écoulement d'un an je le rencontrai et lui posai la même question, il me récita d'abord ces deux versets: **«Voilà le Livre de l'évidence, que nous avons envoyé aux hommes dans une nuit bénie»** [Coran 2-3], et dit: «La veille de la nuit du destin, Dieu décrète ce qu'il y aura dans toute l'année à venir comme bienfaits ou péchés, puis Il en avance et en retarde ce qu'Il veut. Quant au Livre du bonheur et du malheur il est immuable et rien n'y sera changé».

- Al'A'mach rapporte que Abou Wa'el invoquait souvent Dieu par ces mots: «Grand Dieu, si Tu nous a inscrits parmi les malheureux efface cela et fait que nous soyons heureux. Et si nous figurons sur la liste des heureux maintiens-y-nous. Car tu efffaces ou confirmes ce que Tu veux».

- Abou Othman An-Nahdi rapporte que Omar Ben Al-Khattab faisait la circumambulation autour de la Maison en pleurant et disait:

«Mon Dieu, si tu m'as décrété le malheur ou un péché quelconque, efface-le car Tu effaces ce que Tu veux ou le confirmes et la Mère du Livre se trouve auprès de Toi; et fais qu'il soit un bonheur et un pardon».

On peut donc déduire de tous ces dires que Dieu efface comme Il confirme ce qu'Il veut. A cet égard l'imam Ahmed rapporte d'après Thawban que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu retient Ses biens à un homme qui vient de commettre un péché. Rien que les invocations ne puissent repousser le destin. Et la piété procure la longévité»* ***(Rapporté par Ahmed, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

Dans un autre hadith, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«L'invocation et le destin se disputent entre ciel et terre».*

Ibn Abbas a dit: «Il arrive qu'un homme suive les ordres de Dieu toute sa vie, puis il commet ce que Dieu a interdit et mourra ainsi égaré, voilà ce que Dieu puisse effacer s'Il le veut. Par contre, il se peut qu'un homme toute sa vie durant désobéit à Dieu mais à la fin il ne commet que les bonnes actions, voilà ce que Dieu confirme et maintient».

On a rapporté que lorsque ce verset fut révélé: **«Chaque Prophète n'apporte de preuves qu'avec l'autorisation d'Allah»** [Coran XL, 78] les incrédules Qoraïchites s'écrièrent: «Nous pensons que Mouhammad ne pourra rien une fois la mission accomplie». Dieu alors fit descendre **«Allah abroge et maintient ce qu'Il veut...»** qu'on l'a interprété de la façon suivante: Si nous voulons nous lui susciterons ce que nous voudrons ainsi que dans chaque Ramadan». Dieu donc dans chaque nuit du destin, donne on refuse ce qu'Il veut, décrète les malheurs et les afflictions et chacun aura sa part soit des bienfaits soit des fléaux.

Quant à l'expression **«Le germe du Livre»** ou selon une autre interprétation «la Mère du Livre», il s'agit du licite et de l'illicite, ou le conte-

---

(1) روى الإمام أحمد، عن ثوبان قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الرجل ليحرم الرزق بالذنب يصيبه، ولا يرد القدر إلا الدعاء، ولا يزيد في العمر إلا البر» رواه أحمد والنسائي وابن ماجة.

nu du Livre et son germe, d'après Qatada, ou enfin l'invocation comme a précisé Ibn Abbas.

وَإِن مَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ وَعَلَيْنَا ٱلْحِسَابُ ﴿٤٠﴾ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا نَأْتِى ٱلْأَرْضَ نَنقُصُهَا مِنْ أَطْرَافِهَا ۚ وَٱللَّهُ يَحْكُمُ لَا مُعَقِّبَ لِحُكْمِهِۦ ۚ وَهُوَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٤١﴾

wa 'im-mâ nuriyannaka ba'ḍa-l-ladî na'iduhum 'aw natawaffayannaka fa'innamâ 'alayka-l-balâġu wa 'alayna-l-ḥisâbu (40) 'awa lam yaraw 'annâ na'tî-l-'arḍa nanquṣuhâ min 'aṭrafihâ wa-L-Lâhu yaḥkumu lâ mu'aqqiba liḥuknihî wa huwa sarî'u-l-ḥisâbi (41).

Soit que nous te découvrons une partie du sort qui attend les hommes; soit que nous te rappelons, tu n'as pas d'autre attribut que de prêcher et c'est à nous seul qu'il appartient de demander des comptes (40) Leur échappe-t-il que nous réduisons certaines parties du globe? Allah est le seul juge. Ses arrêts sont sans appel. Il est prompt dans la répression (41).

Dieu s'adresse à Son Prophète: «O Mouhammad, soit que nous te montrions une partie de ce que nous avons préparé comme peine et supplice dans ce monde à tes ennemis les impies, soit que nous te fassions mourir avant cela, Tu n'as pour mission que de communiquer le message aux hommes «**et c'est à nous seul qu'il appartient de demander des comptes**». Nous les jugerons et nous les rétribuerons, un verset qui est pareil aux dires de Dieu: «**C'est à nous qu'ils feront retour. Et c'est nous qui règlerons leurs comptes**» [Coran LXXXVIII, 25-26].

«**Leur échappe-t-il que nous réduisons certaines parties du globe?**» Et Ibn Abbas de commenter: «Les hommes ne voient-ils pas que nous permettons à Mouhammed de conquérir la terre une partie après une autre». Mais Ikrima et Moujahed précisent qu'il s'agit de la ruine de la terre. Quant à Al-Hassan et Ad-Dahak ont déclaré que c'est la victoire accordée aux musulmans sur les idolâtres, ou bien la mort qui attaque les hommes, la pénurie des récoltes et fruits et la ruine de la terre.

Ach-Cha'bi, quant à lui, a commenté: «Si la terre se réduisait on

n'y trouverait même pas la place pour satisfaire un besoin mais ce sont les pertes d'hommes et de récoltes.

En voilà une autre interprétation présentée par Ibn Abbas et Moujahed: La réduction de la terre signifie la disparition des ulémas, des théologiens et des hommes du bien.

Il s'avère, comme a précisé l'auteur de cet ouvrage, que la première interprétation l'emporte car cela signifie la victoire des fidèles sur les incrédules et la conquête des pays l'un après l'autre comme Dieu l'affirme dans ce verset: «**Nous avons anéanti nombre de villes autour de vous**» [Coran XLVI, 27] et Ibn Jarir l'a soutenue.

وَقَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَلِلَّهِ ٱلْمَكْرُ جَمِيعًا ۖ يَعْلَمُ مَا تَكْسِبُ كُلُّ نَفْسٍ ۗ وَسَيَعْلَمُ
ٱلْكُفَّٰرُ لِمَنْ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٤٢﴾

waqad makara-l-ladīna min qablihim fa-li-L-Lâhi-l-makru jamî'an ya'lamu mâ taksibu kullu nafsin wa saya'lamu -l-kuffarû liman 'uqba-d-dâri (42).

Avant eux, d'autres peuples se sont montrés perfides. Mais Allah se joue de la perfidie. Il perce les intentions de chacun. Les infidèles verront bien un jour à qui restera le dernier mot» (42).

Ceux qui ont vécu avant ces idolâtres ont usé de stratagèmes contre leurs Prophètes voulant les expulser de leurs pays. Mais Dieu a ourdi une autre ruse sans qu'ils s'en aperçoivent. La ruse de Dieu est toujours la meilleure.

«**Il perce les intentions de chacun**». Dieu certes pénètre dans le tréfonds des cœurs et pensées et connait parfaitement ce qu'ils cachent pour rétribuer chacun selon ses intentions. «**Les infidèles verront bien un jour à qui restera le dernier mot**» La dernière demeure, en d'autre terme, appartiendra à ceux qui ont suivi leurs Prophètes dans les deux mondes.

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَسْتَ مُرْسَلًا ۚ قُلْ كَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنِى
وَبَيْنَكُمْ وَمَنْ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلْكِتَٰبِ ﴿٤٣﴾

wa yaqûlu-l-ladîna kafarû lasta mursalan qul kafâ bi-L-Lâhi šahîdam-baynî wa baynakum wa man 'indahû 'ilmu-l-kitâb (43).

Les infidèles affirment: tu n'es pas un Prophète. Réponds: Il me suffit d'avoir Allah et les gens d'Ecriture pour témoin entre vous et moi (43).

Ces impies te démentent en disant que tu n'es pas un envoyé, Dieu ne t'a chargé d'aucun message. Réponds-leur: «**Il me suffit d'avoir Allah et les gens d'Ecriture pour témoin entre vous et moi**». Dieu témoigne de ma sincérité et témoigne contre vous et de ce que vous avez inventé comme mensonges. Seront témoins également ceux chez qui est la science du Livre.

On a dit que cela fut révélé au sujet de Abdullah Ben Salam et ceci parait étrange car il s'est converti lors de l'arrivée du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - à Médine tandis que ce verset fut révélé à La Mecque!

L'opinion la plus logique est celle de Ibn Abbas qui a déclaré qu'il s'agit des juifs et des chrétiens, bref tous les gens du Livre qui trouvent dans leurs propres Ecritures la description de Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - et son avènement comme l'ont annoncé les Prophètes avant lui. Dieu affirme cela en disant: «**A ceux qui suivent l'Envoyé -l'apôtre inculte- annoncé par le Pentateuque et les Evangiles**» [Coran VII, 157]. Il a dit aussi en parlant du Coran: «**N'est ce pas une preuve de son authenticité, que les docteurs du peuple d'Israël le connaissent**» [Coran XXVI, 197]. D'autres choses connaissent aussi les docteurs du peuple d'Israël qu'ils trouvent dans leur Livre révélé.



14 - SOURATE D'ABRAHAM

52 versets

Révélée à La Mecque, à l'exception des versets 30 et 31 révélés à Médine

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓرۚ كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ إِلَيْكَ لِتُخْرِجَ ٱلنَّاسَ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذْنِ رَبِّهِمْ
إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ ﴿١﴾ ٱللَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِۗ
وَوَيْلٌ لِّلْكَٰفِرِينَ مِنْ عَذَابٍ شَدِيدٍ ﴿٢﴾ ٱلَّذِينَ يَسْتَحِبُّونَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا عَلَى
ٱلْأَخِرَةِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبْغُونَهَا عِوَجًاۚ أُوْلَٰٓئِكَ فِى ضَلَٰلٍۭ بَعِيدٍ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'Alif-Lã m-râ kitâbun 'anzalnâhu 'ilayka lituḫrija-n-nâsa mina-ẓ-ẓulumâti 'ilâ-nûri bi'iḏni rabbihim 'ilâ ṣiraṭi-l-'Azîzi-l-Ḥamîdi (1) 'Allâhu-l-laḏî lahû mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wa waylu-l-lilkâfirîna min 'aḏâbin šadîdin (2) 'al-laḏîna yastaḥibbûna-l-ḥayâta-d-dunyâ 'alâ-l-'âḫirati wa yaṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi wa yabġunahâ 'iwajan 'ulâ'ika fî-ḍalâlim-ba'îdin (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Alif. Lam. Ra. Nous te révélons ce Livre pour que tires les hommes des ténèbres vers la lumière. Pour qu'avec l'autorisation de leur Seigneur, tu les conduises dans la voie du Puissant et du Sage (1) dans la voie d'Al-

lah, le Maître des cieux et de la terre. Malheur aux infidèles. Un châtiment épouvantable les attend (2) Ceux qui préfèrent les plaisirs de ce monde à la vie future, qui détournent de la voie d'Allah et la voudraient sinueuse, sont dans un égarement profond (3).

Nous avons fait descendre sur toi ô Mouhammad le plus noble des Livres célestes pour que tu fasses sortir les gens arabes et non-arabes des ténèbres vers la lumière, tu les diriges vers la voie droite et les sauves de leur égarement. Dieu confirme cela en disant: **«C'est Lui qui divulgue à son serviteur des preuves évidentes pour vous faire passer des ténèbres à la lumière»** [Coran LVII, 9].

«Pour qu'avec l'autorisation de leur Seigneur» car c'est bien Lui qui dirige par l'intermédiaire de Son Messager qui est envoyé vers tous les hommes, qui les conduit **«dans la voie du Puissant et du Sage»** qu'on doit le redouter et jamais se rebeller çontre Lui, et qu'on doit le glorifier et le louer, Lui qui dirige et gère tout l'univers de par Sa sagesse et Sa sience. **«le Maître des cieux et de la terre».**

Quant aux impies **«un châtiment épouvantable les attend»** au jour de la résurrection parçe qu'ils ont traité le Prophète d'imposteur et l'ont contredit. Ceux-là préfèrent le bas monde à l'au-delà, n'œuvrent que pour la vie présente en négligeant l'autre même en la reniant. D'autant plus **«ils détournent de la voie d'Allah»** sans suivre les Prophètes **«et la voudraient sinueuse»** en la rendant tortueuse du moment qu'elle est droite. Mais ils sont incapables de la rendre ainsi en égarant les autres par ignorance et impiété. Ils sont loin du chemin de la vérité et inutile de les réformer et les diriger.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا بِلِسَانِ قَوْمِهِۦ لِيُبَيِّنَ لَهُمْ ۖ فَيُضِلُّ ٱللَّهُ مَن يَشَآءُ
وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٤﴾

wamâ̂ 'arsalnâ mir-rasûlin 'illâ bilisâni qawmihî liyubayyina lahum fayuḍillu-L-Lâhu may-yašâ̂'u wa yahdî may-yašâ̂'u wahuwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (4).

Tous les Prophètes que nous avons envoyés sur terre ont parlé la langue de leur peuple pour les initier. Allah égare ou dirige qui Il veut. Il est puissant et sage (4).

Il est un signe de Sa clémence et de Sa compassion que Dieu envoie à chaque peuple un Prophète parlant leur langue pour éclairer les hommes en leur expliquant les enseignements dans le but qu'ils les conçoivent.

«Allah égare ou dirige qui Il veut» Une fois ces enseignements transmis et explicités, devenus comme argument contre les hommes, Dieu le Puissant et le Sage dirige ceux qui le méritent et égare de la voie droite ceux qui s'en détournent.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَآ أَنْ أَخْرِجْ قَوْمَكَ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى
ٱلنُّورِ وَذَكِّرْهُم بِأَيَّىٰمِ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿٥﴾

walaqad 'arsalnâ Mûsâ bi 'âyâtinâ 'an 'ahrij qawmaka min-z-zulumâti 'ilâ-n-nûri wa dakkirhum bi 'ayyâmi-L-Lâhi 'inna fî dâlika la 'âyâti-l-likulli ṣabbârin šakûrin (5).

Nous avons envoyé Moïse avec nos signes. Nous lui avons dit: «Tire ton peuple de l'ombre vers la lumière. Rappelle-lui les gestes de ton Seigneur. Il y a dans tout ceci des preuves pour qui sait endurer et glorifier Allah (5).

Dieu dit à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «O Mouhammad, comme nous t'avons envoyé et révélé le Livre pour faire sortir les hommes des ténèbres vers la lumière, ainsi nous avons envoyé, avant toi, Moïse vers les fils d'Israël avec nos signes, qui furent au nombre de neuf comme a déclaré Moujahed. Nous lui ordonnâmes de tirer son peuple de la ténébrité de l'ignorance et l'égarement vers la lumière de la foi et la voie droite, et de leur rappeler les bienfaits que nous leur avons accordés: La libération de la tyrannie de Pharaon et son asservissement, leur délivrance de leur ennemi, la fente de la mer, le nuage qui les ombrageait, la descente de la manne et des cailles etc...

«Il y a dans tout ceci des preuves pour qui sait endurer et glorifier Allah» Car les fils d'Israël avaient enduré l'oppression de Pharaon et ses méfaits. Ces bienfaits constituent donc des signes pour les hommes qui se montrent constants et reconnaissants envers Dieu.

Il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Je m'étonne du comportement du croyant, Dieu ne lui décrète une chose sans qu'elle ne soit un bien pour lui: quand un malheur le frappe, il se résigne et cela lui apporte du bien; et si un bonheur le touche, il est reconnaissant et ceci est encore un bien pour lui»* ***(Rapporté par Mouslim)[1].***

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ أَنجَىٰكُم مِّنْ ءَالِ
فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ وَيُذَبِّحُونَ أَبْنَآءَكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ نِسَآءَكُمْ ۚ وَفِى
ذَٰلِكُم بَلَآءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿٦﴾ وَإِذْ تَأَذَّنَ رَبُّكُمْ لَئِن شَكَرْتُمْ
لَأَزِيدَنَّكُمْ ۖ وَلَئِن كَفَرْتُمْ إِنَّ عَذَابِى لَشَدِيدٌ ﴿٧﴾ وَقَالَ مُوسَىٰٓ إِن تَكْفُرُوٓا۟ أَنتُمْ
وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا فَإِنَّ ٱللَّهَ لَغَنِىٌّ حَمِيدٌ ﴿٨﴾

wa 'id qâla Mûsâ liqawmihi-d̲kurû ni'mat-L-Lâhi 'alaykum 'id̲ 'anjuâkum min 'âli-Fir'awna yasûmûnakum sû'a-l-'ad̲âbi wa yud̲abbiḥûna 'abnâ'akum wa yastaḥyûna nisâ'akum wafî dâlikum balâ'um mir-rabbikum 'aẓîmun (6) wa 'id̲ ta'ad̲d̲ana rabbukum la'in šakartum la'azîdannakum wa la'in kafartum 'inna 'ad̲âbî la šadîdun (7) wa qâla Mûsâ 'in takfurû 'antum wa man fî-l-'arḍi jamî'an fa'inna-L-Lâha laĠaniyyun Ḥamîdun (8).

Moïse dit à son peuple: Remerciez le Seigneur des bienfaits qu'Il a eu pour vous. N'est-ce pas Lui qui vous a délivrés des Pharaons qui vous infligeaient les supplices les plus atroces, égorgeant vos fils et épargnant vos filles. C'était là pour vous une dure épreuve de la part de votre Seigneur (6) Votre Seigneur ne vous a-t-Il pas prévenus qu'Il augmenterait ses grâces si vous étiez reconnaissants mais qu'Il vous infligerait un châtiment impitoyable si vous Le repoussiez (7) Moïse ajouta: «Que vous soyez infidèles,

---

(1) جاء في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن أمر المؤمن كله عجب، لا يقضي الله له قضاء إلا كان خيراً له، إن أصابته ضراء صبر فكان خيراً له، وإن أصابته سراء شكر فكان خيراً له».

que toutes la terre le soit, qu'importe! Allah est toute puissance et toute gloire (8).

Moïse fut donc ordonné de rappeler à son peuple des journées de Dieu et de Ses bienfaits qu'Il leur avait accordés. Il les a délivrés des Pharaons qui les faisaient goûter toutes sortes de supplices et d'humiliation. Ils égorgeaient leurs fils et laissaient vivre leurs filles. Ce fut pour eux une grande épreuve et un grand bienfait dont ils ne sauraient le reconnaître.

«Votre Seigneur ne vous -a-t-Il pas prévenus» c'est à dire en proclamant et en vous avertissant, ou bien selon d'autre interprétation: Il jure par Sa Majesté et Sa gloire comme Il le dit dans ce verset: **«Ton Seigneur résolut alors de leur susciter jusqu'au jour dernier...»** [Coran VII, 167]. Cette proclamation consiste à donner davantage si vous êtes biens reconnaissants, mais si vous vous montrez ingrats, sachez que le châtiment sera implacable et terrible, et même en vous privant de tous ces bienfaits. Ceci est confirmé par ce hadith: *«Le serviteur sera privé de biens à cause d'un péché qu'il a commis».*

«Moïse ajouta: Que vous soyez infidèles, que toute la terre le soit, qu'importe! Allah est toute puisance et toute gloire» Il peut se passer de la gratitude de Ses serviteurs et même sans se soucier de la méconnaisances de certains car Il se suffit à Lui-même et Il est digne de louanges.

أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَبَؤُا الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَالَّذِينَ مِنْ
بَعْدِهِمْ لَا يَعْلَمُهُمْ إِلَّا اللَّهُ جَاءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَاتِ فَرَدُّوا أَيْدِيَهُمْ فِي أَفْوَاهِهِمْ
وَقَالُوا إِنَّا كَفَرْنَا بِمَا أُرْسِلْتُم بِهِ وَإِنَّا لَفِي شَكٍّ مِّمَّا تَدْعُونَنَا إِلَيْهِ مُرِيبٍ ﴿٩﴾

'alam ya'tikum naba'u-l-ladîna min qablikum qawmi Nûhin wa 'Âdin wa Tamûda wa-l-ladîna min ba'dihim lâ ya'lamuhum 'illâ-l-Lâhu jâ'athum rusuluhum bil-bayyinâti faraddû 'ayadiyahum fî 'afwâhihim wa qâlû 'innâ kafarnâ bimâ 'ursiltum bihî wa 'innâ lafî šakkin mimmâ tad'ûnanâ 'ilayhi murîbin (9).

Ne vous a-t-on pas rapporté l'histoire des peuples qui vous ont précé-

dés. L'histoire des peuples de Noé, de 'Ad et de Thémoud? L'histoire des peuples qui sont venus après eux et qu'Allah seul connait. Allah leur envoya des Prophètes avec des preuves. Ils portèrent leurs mains à la bouche en s'écriant: Nous ne croyons pas à votre mission et nous opposons un doute souverain à vos exhortations (9).

Dieu avait raconté dans Son Livre l'histoire des peuples qui avaient traité leurs Prophètes d'imposteurs en niant le Seigneur, ces peuples que Dieu seul connait leur nombre. **«Allah leur envoya des Prophètes avec des preuves»** irréfutables et des signes évidents qui témoignent de leur sincérité, mais **«ils portèrent leurs mains à la bouche»** une expression qui a suscité une divergence dans son interprétation:

- Certains ont dit que les hommes ont fait signe aux bouches des Prophètes leur ordonnant de se taire après qu'ils les eurent appelés à Dieu à Lui la puissance et la gloire.

- D'autres ont affermi qu'ils ont mis leurs mains sur les bouches des Prophètes pour les faire taire.

- Moujahed et Qatada ont déclaré qu'ils les ont traités d'imposteurs en leur rendant leurs paroles et les considérant comme mensonges, en se référant à ces paroles divines: **«Nous ne croyons pas à votre mission et nous opposons une doute souverain à vos exhortations»**, et nous sommes vraiment en un doute qui mène à l'incertitude.

Et Ibn Abbas de commenter: Quand ils entendirent les paroles de Dieu, les mécréants s'étonnèrent, ramenèrent leurs mains dans leurs bouches et s'écrièrent: «Nous mécroyons certainement au message que vous étiez chargés de nous faire parvenir, et nous en doutons».

۞ قَالَتْ رُسُلُهُمْ أَفِي ٱللَّهِ شَكٌّ فَاطِرِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَدْعُوكُمْ لِيَغْفِرَ
لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمْ وَيُؤَخِّرَكُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى قَالُوٓا۟ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا بَشَرٌ
مِّثْلُنَا تُرِيدُونَ أَن تَصُدُّونَا عَمَّا كَانَ يَعْبُدُ ءَابَآؤُنَا فَأْتُونَا بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ
(١٠) قَالَتْ لَهُمْ رُسُلُهُمْ إِن نَّحْنُ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَمُنُّ عَلَىٰ مَن
يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۖ وَمَا كَانَ لَنَآ أَن نَّأْتِيَكُم بِسُلْطَٰنٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ

فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١١﴾ وَمَا لَنَآ أَلَّا نَتَوَكَّلَ عَلَى ٱللَّهِ وَقَدْ هَدَىٰنَا سُبُلَنَا ۚ وَلَنَصْبِرَنَّ عَلَىٰ مَآ ءَاذَيْتُمُونَا ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُتَوَكِّلُونَ ﴿١٢﴾

qâlat rusuluhum 'afî-L-Lâhi šakkun fâṭiri-s-samâwâti wa-l-'arḍi yad'ûkum liyaġfira lakum min ḏunûbikum wa yu'aḫḫirakum 'ilâ 'ajalim-musamman qâlû 'in 'antum 'illâ bašarum-miṯlunâ turîdûna 'an taṣuddûnâ 'ammâ kâna ya'budu 'â'bâ'unâ fa'tûnâ bisulṭânin-mubînin (10) qâlat lahum rusuluhum in naḥnu 'illâ bašarum miṯlukum wa lâkinna-L-Lâha yammunnu 'alâ may-yašâ'u min 'ibâdihî wamâ kâna lana 'an na'tiyakum bisulṭânin 'illâ bi 'iḏni-L-Lâhi wa 'alâ-L-Lâhi falyatawakkali-l-mu'minûna (11) wamâ lanâ 'allâ natawakkala 'ala-L-Lâhi waqad hadânâ subulanâ wa la naṣbiranna 'alâ mâ 'âḏaytumûnâ wa 'alâ-L-Lâhi falyatawakkali-l-mutawakkilûna (12).

Les Prophètes leur répondirent: «Peut-on douter d'Allah, le créateur des cieux et de la terre. Lui qui ne demande qu'à absoudre vos péchés, et qu'à retarder le jour de votre échéance?» Ils répliquèrent: «Vous n'êtes que des mortels comme nous et vous n'avez d'autre but que de nous détacher du culte de nos pères. Au surplus, apportez-nous une preuve incontestable» (10) Nous ne sommes, en effet, ajoutèrent les Prophètes, que des mortels comme vous, mais Allah accorde Sa grâce à qui Il veut. Nous sommes impuissants à vous apporter des preuves, si ce n'est avec l'autorisation d'Allah. C'est en Allah que les croyants mettent leurs espoirs (11) Pourquoi refusierons-nous notre confiance à Allah? Lui qui nous à mis dans la bonne voie. Nous supporterons, résignés, vos outrages. S'il y a quelqu'un à qui se fier, c'est bien à Allah (12).

C'est la discussion qui a eu lieu entre les mécréants et leurs Prophètes, car leurs peuples leur répondirent par un refus et un doute de leur message qui consistait à n'adorer que Dieu seul sans Lui reconnaître des associés. Les Prophètes répliquèrent: **«Peut-on douter d'Allah?»** Car tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre témoigne de son existence et oblige à en croire. Cette reconnaissance est l'une des natures innées et saines, bien que certaines portent au doute alors on doit l'affirmer par les preuves évidentes qui puissent aboutir à la foi.

Les Prophètes demandèrent à leurs peuples: Doutez-vous de

Dieu, Lui qui a créé les cieux et la terre sans qu'il y ait un modèle à imiter. Les signes de leurs création, existence et mise au service des hommes ne constituent-ils pas une preuve de la présence d'un créateur? Qu'il n'y a d'autre créateur que Lui?.

Ils leur ajoutèrent: Dieu ne demande qu'à absoudre vos péchés dans la vie future et qu'à vous donner un délai jusqu'au terme fixé dans le bas monde. Mais leurs peuples ripostèrent: **«Vous n'êtes que des mortels comme nous»** Comment pouvons-nous vous suivre du moment que vous ne nous avez produit aucun miracle?. Si vraiment vous êtes véridiques **«apportez-nous ne preuve incontestable»** un miracle dont nous vous proposons». Les Prophètes répliquèrent: **«Nous ne sommes que des mortels comme vous»** des humains qui ne diffèrent de vous en rien **«mais Allah accorde Sa grâce à qui Il veut»** C'est à dire la prophétie et le message. **«Nous sommes impuissants à vous apporter»** ce que vous demandez comme preuves **«Si ce n'est avec l'autorisation d'Allah»** en Lui demandant de nous les conférer. **«C'est en Allah que les croyant mettent leurs espoirs»** dans toutes leurs affaires.

Pourquoi refusierons-nous notre confiance à Allah? Qui nous empêche de placer notre confiance en Dieu après nous avoir montré le chemin le plus droit et le plus clair. Quand même **«nous supporterons, résignés, vos outrages»** et la peine que vous nous causez par vos propos et vos méfaits, car **«s'il y a quelqu'un à qui se confier, c'est bien à Allah».**

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِرُسُلِهِمْ لَنُخْرِجَنَّكُم مِّنْ أَرْضِنَآ أَوْ لَتَعُودُنَّ فِى مِلَّتِنَا ۖ فَأَوْحَىٰٓ
إِلَيْهِمْ رَبُّهُمْ لَنُهْلِكَنَّ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿١٣﴾ وَلَنُسْكِنَنَّكُمُ ٱلْأَرْضَ مِنۢ بَعْدِهِمْ ۚ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَافَ
مَقَامِى وَخَافَ وَعِيدِ ﴿١٤﴾ وَٱسْتَفْتَحُوا۟ وَخَابَ كُلُّ جَبَّارٍ عَنِيدٍ ﴿١٥﴾ مِّن وَرَآئِهِۦ
جَهَنَّمُ وَيُسْقَىٰ مِن مَّآءٍ صَدِيدٍ ﴿١٦﴾ يَتَجَرَّعُهُۥ وَلَا يَكَادُ يُسِيغُهُۥ وَيَأْتِيهِ
ٱلْمَوْتُ مِن كُلِّ مَكَانٍ وَمَا هُوَ بِمَيِّتٍ ۖ وَمِن وَرَآئِهِۦ عَذَابٌ غَلِيظٌ ﴿١٧﴾

wa qâla-l-laḏîna kafarû lirusulihim lanuẖrijannakum min 'arḍinâ 'aw lata'ûdunna fî millatinâ fa'awḥâ 'ilayhim rabbuhum lanuhlikanna-ẓ-

ẓâlimîna (13) walanuskinannakumu-l-'arḍa mim-ba'dihim ḏâlika liman ḫâfa maqâmi wa ḫâfa wa'îdi (14) wa-staftahû wa ḫâba kullu jabbârin 'anîdin (15) min warā'ihî jahannamu wa yusqâ mim mā'in ṣadîdin (16) yatajarra'uhû walâ yakadu yusîġuhû wa ya'tîhi-l-mawtu min kulli makânin wamâ huwa bimayyitin wa min warā'ihî 'aḏabun ġalîẓun (17).

Les incrédules dirent aux Prophètes qui leur avaient été envoyés: «Nous vous bannirons de notre pays si vous ne rentrez dans l'ordre commun. Allah révéla alors ceci aux Prophètes: «J'anéantirai les impies» (13) Et Je vous établirai dans le pays après qu'ils auront disparu. Ce sera la récompense de ceux qui respectent ma puissance et craignent mes menaces» (14) Prophètes et incrédules en appelèrent alors à la justice d'Allah. Tous les rebelles et les oppresseurs furent dispersés (15) La géhenne les attend où ils seront abreuvés d'une eau fétide (16) Ils l'avaleront par gorgées qui passeront difficilement. La mort les assaillira de tous les côtés sans qu'ils meurent pour cela. Un châtiment terrible les frappera ensuite (17).

En affrontant leurs Prophètes, les peuples incrédules parmi les générations passées les menacèrent de les expulser de leurs pays. Le peuple de Chou'aib, par exemple, lui avait. dit: **«O Choaïb, nous te chasserons de notre cité toi et ceux qui partagent ta foi»** [Coran VII, 88]. Le peuple de Loth se concordait: **«Chassons Loth et les siens de notre cité»** [Coran XXVII, 56] Dieu ne laissa pas Ses Prophètes subir une telle humiliation sans punir les coupables: **«Allah révéla alors ceci aux Prophètes: «J'anéantirai les impies. Et je vous établirai dans le pays après qu'ils auront disparu»** Il affirme Sa vengeance quand Il dit: **«Allah a écrit: «Moi et Mes Prophètes vaincrons». Allah est fort de tout-Puissant»** [Coran LVIII, 21].

Moïse, quant à lui, rassura son peuple: **«Cherchez refuge auprès d'Allah et soyez constants. La terre est à Allah. Il y a fait succéder qui Il veut. L'avantage restera aux croyants»** [Coran VII, 128]. Dieu affirme ce fait en disant: **«Nous avons appelé à leur succéder le peuple hier encore opprimé et, sur la terre couverte de nos bénédictions, nous avons permis qu'il s'étende de l'est à l'ouest»** [Coran VII, 137]. Cette fin serait promise à ceux qui respectent la puissance de Dieu au jour de la résurrection et redoutent Ses menaces et châtiments comme on les trouve dans ce

verset: «**Quant aux injustes et à ceux qui auront préféré les plaisirs du siècle, l'enfer sera leur demeure**» [Coran LXXIX, 38-39]. En revanche, et pour récompenser les soumis: «**Ceux qui se seront inclinés devant la noblesse de leur Seigneur auront deux jardins**» [Coran LV, 46].

«Prophètes et incrédules en appelèrent alors à la justice d'Allah». Cette pratie du verset fut interprétée de deux façons: D'après Ahmed et Ibn Jarir, les Prophètes demandèrent au Seigneur de leur secourir et leur accorder la victoire. Selon Ibn Aslam: Les peuples provoquèrent Dieu en reniant Son pouvoir en disant par exemple: «**Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable**» [Coran VIII, 32].

D'autre part, il est aussi probable que cette demande soit le but que les deux parties recherchaient comme cela eut lieu le jour de la bataille de Badr lorsque les idolâtres hâtèrent le châtiment de Dieu mûs par leur mécroyance et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - implora à son tour l'aide du Seigneur, il fut secouru et remporta la victoire. Dieu répondit aux idolâtres: «**Vous avez imploré l'arbitrage d'Allah. vous connaissez maintenant la sentence d'Allah. Cessez toute hostilité, cela vaudra mieux pour vous**» [Coran VIII, 19].

«Tous les rebelles et les oppresseurs furent dispersés», Tout tyran qui se rebelle contre la vérité ne réussira pas. On trouve son sort dans ce verset: «**Une voix dira: «Jetez en enfer les infidèles irréductibles, inaccessibles à la charité, injustes et sceptiques**» [Coran L, 24-25].

Il est rapporté dans un hadith que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Au jour de la résurrection on amènera la Géhenne qui appellera toutes les créatures et leur dira: «On m'a confié tout tyran insolent...»*[1].

Donc la Géhenne sera la dernière demeure des incrédules irréduc-

---

(1) في الحديث: «إنه يؤتى بجهنم يوم القيامة، فتنادي الخلائق فتقول: إني وكلت بكل جبار عنيد».

tibles qui les attend où ils y seront exposés matin et au soir jusqu'au jour où l'Heure se dressera. Là ils seront abreuvés d'une eau fétide composée du sang et de sanie comme il est montré dans ce verset: **«Voici notre boisson. Goûtez-la, leur dira-t-on, bouillante et pleine d'immondices. Et d'autres supplices du même genre leur seront infligés sous les formes les plus diverses»** [Coran XXXVIII, 57-58].

Abou 'Oumama -que Dieu l'agrée- a rapporté qu'on a demandé le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sur le sens du verset: **«où ils seront abreuvés d'une eau fétide. Ils l'avaleront par gorgées qui passeront difficilement»**. Il répondit: *En la lui présentant il la répugne, en la lui approchant davantage, cette eau lui brûle le visage et sa tête scalpée. En la buvant elle lui déchire les entrailles et sort par son derrière» (Rapporté par Ahmed)*[1]. Dieu en parle dans d'autres versets quand Il dit: **«... sera éternellement abreuvé d'une eau bouillante qui lui dévorera les entrailles»** [Coran XLVII, 15] et: **«Quand ils supplieront qu'on les soulage, ou leur servira une eau brûlante comme un métal en fusion qui leur rongera la face»** [Coran XVIII, 29].

On donnera donc de cette eau à l'impie pour la boire en le contraignant, et un ange se tiendra debout auprès de lui et lui donnera de coups de fouet en fer. Il ne pourra ni la goûter ni l'avaler à cause de sa chaleur et de son odeur puante. **«La mort les assaillira de tous les côtés»** c'est à dire que chaque organe et chaque membre souffrira même les nerfs et les os. Et Ibn Abbas de commenter: Les impies subiront plusieurs espèces de châtiments de sorte que chacune pourrait lui causer la mort mais ils ne mourront pas car Dieu a dit: **«La mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaîtra pas d'adoucissement»** [Coran XXXV, 36]. Donc ce suppplice leur sera infligé sans interruption ni adoucissement pour l'éternité.

---

(1) قال الإمام أحمد، عن أبي أمامة رضي الله عنه، عن النبي ﷺ في قوله: ﴿ويسقى من ماء صديد يتجرعه﴾ قال: «يقرب إليه فيتكرهه، فإذا أدني منه شوى وجهه ووقعت فروة رأسه، فإذا شربه قطع أمعاءه حتى يخرج من دبره».

«Un châtiment terrible les frappera ensuite» Après ce supplice un autre leur sera appliqué qui sera plus amer et plus douloureux. Dieu donne comme exemple ce verset où Il parle de l'arbre de «Zakkoum» la nourriture des répouvés de l'enfer: **«Les damnés les consommeront et s'en rempliront le ventre. Ils boiront par dessus de l'eau bouillante. Après chaque séance, ils retourneront à l'enfer»** [Coran XXXVII, 66 - 68], et aussi ce verset: **«L'arbre de Zakkoum sera la seule nourriture du méchant. Cette nourriture bouillonnera dans leurs ventres comme de la poix embrasée, comme de l'eau bouillante»** [Coran XLIV, 43-46]. Il y aura tant de supplices dont Dieu seul peut les dénombrer.

مَّثَلُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ بِرَبِّهِمْۖ أَعْمَٰلُهُمْ كَرَمَادٍ ٱشْتَدَّتْ بِهِ ٱلرِّيحُ فِي يَوْمٍ
عَاصِفٍۖ لَّا يَقْدِرُونَ مِمَّا كَسَبُواْ عَلَىٰ شَيْءٍۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلضَّلَٰلُ ٱلْبَعِيدُ ﴿١٨﴾

maṯalu-l-laḏîna kafarû birabbihim 'a'mâluhum karamâdin-i-štaddat bihi-r-rîḥu fî yawmin 'âṣifin lâ yaqdirûna mimmâ kasabû 'alâ šay'in ḏâlika huwa-ḍ-ḍalâlu-l-ba'îdu.

Les actions des impies sont semblables aux cendres que disperse le vent, un jour d'orage. Ils n'en retireront aucun profit. Quel égarement profond (18).

C'est un exemple des actions des impies que Dieu propose. Ceux qui ont adoré un autre que Lui, traité Ses Prophètes d'imposteurs et établi leurs œuvres sur des fondements fragiles qui n'ont pas tardé à s'écrouler. Au jour de la résurrection, ils compteront être rétribués de leurs actions mais n'en trouveront aucune, car elles seront dispersées comme le cendre dans un jour orageux. Dieu parle aussi de leurs œuvres et dit: **«Nous irons droit à leurs œuvres et nous les réduirons en poussière»** [Coran XXV, 23], et: **«Il en est de lui comme d'un rocher couvert de terre. Il suffit qu'une averse tombe et seul demeure le rocher nu. De pareils hommes ne tireront aucun profit de leurs actes»** [Coran II, 264]. Y a-t-il un égarement qui soit plus profond? On ne tiendrait compte d'aucune bonne action qu'ils avaient accomplie dans le bas monde.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّۚ إِن يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ وَيَأْتِ
بِخَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿١٩﴾ وَمَا ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ بِعَزِيزٍ ﴿٢٠﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi 'iy-yašâ' yuḏhibkum wa ya'ti bi ḫalqin jadîdin (19) wamâ ḏâlika 'alâ-L-Lâhi bi'azîzin (20).

Ce n'est pas gratuitement qu'Allah a créé les cieux et la terre. S'Il voulait, Il vous anéantirait et vous remplacerait par un autre peuple (19) Et ce ne serait qu'un jeu pour Lui. (20).

La résurrection des créatures pour le jour du rassemblement est un fait incontestable comme Dieu l'affirme dans plusieurs versets. A l'origine la création de l'homme est une chose plus facile pour Dieu que la création des cieux et ce qu'ils contiennent comme étoiles, astres et de la terre et ce qu'elle renferme, comme nous l'avons déjà montré auparavant.

Cette résurrection Dieu l'a affirmée également dans ce verset: «**Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts? Il est tout-Puissant**» [Coran XLVI, 33].

Dieu est à tout moment capable de faire disparaître tout un peuple et de faire surgir un autre qui serait meilleur et soumis à Lui. C'est donc un avertissement aux impies pour se rappeler de l'omnipotence de Dieu.

وَبَرَزُوا لِلَّهِ جَمِيعًا فَقَالَ الضُّعَفَاءُ لِلَّذِينَ اسْتَكْبَرُوا إِنَّا كُنَّا لَكُمْ تَبَعًا فَهَلْ
أَنتُم مُّغْنُونَ عَنَّا مِنْ عَذَابِ اللَّهِ مِن شَيْءٍ قَالُوا لَوْ هَدَانَا اللَّهُ لَهَدَيْنَاكُمْ سَوَاءٌ
عَلَيْنَا أَجَزِعْنَا أَمْ صَبَرْنَا مَا لَنَا مِن مَّحِيصٍ ﴿٢١﴾

wa barazu li-L-Lâhi jamî'an faqâla-ḍ-ḍu'afâ'u-lil-laḏîna-stakbarû 'innâ kunnâ lakum taba'an fahal-'antum muġnûna 'annâ min 'aḏâbi-L-Lâhi min šay'in qâlû law hadâna-L-Lâhu lahadaynâkum sawâ'un 'alaynâ 'ajazi'nâ 'am ṣabarnâ mâ lanâ mim-maḥîṣin (21).

Au jour de la comparution devant Allah, les faibles diront aux puissants: «Nous avons toujours suivi vos exemples. Pouvez-vous aujourd'hui nous préserver tant soit peu du châtiment d'Allah?» Les grands répondront: «Si Allah nous avait dirigés, nous vous aurions dirigés. Que nous nous plai-

gnions ou que nous supportions patiemment nos maux, c'est tout comme. Il n'y a plus de recours possible pour nous»(21).

Tous les hommes, les pieux aussi bien que les pervers comparaîtront devant le Seigneur au jour de la résurrection, qui seront rassemblés sur un même tertre où nul ne sera caché, pour rendre compte de leurs actions.

Ce jour-là les faibles, qui suivaient leurs chefs et leurs seigneurs, orgueilleux qui s'abstenaient d'adorer Dieu seul et de suivre les Prophètes, leur diront: **«Nous avons toujours suivi vos exemples. Pouvez-vous aujourd'hui nous préserver tant soit peu du châtiment d'Allah?»** comme vous nous aviez promis dans le bas monde. Ils leur répondront: **«Si Allah nous avait dirigés, nous vous aurions dirigés»** mais le décret condammant les incrédules sera exécuté. **«Que nous nous plaignions ou que nous supportions patiemment nos maux, c'est tout comme».**

D'après le sens du verset, il parait que cette discussion aura lieu lorsque ces impies seront précipités en enfer. On peut déduire cela aussi de ce verset: **«Quand elles (les générations) s'y seront toutes rejointes, la dernière, montrant la précédente, dira: «Seigneur, voilà les gens qui nous ont égarés. Double-leur le supplice du feu». Allah répondra: «Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend»** [Coran VII, 38].

Ce jour-là les faibles avoueront et s'excuseront ainsi: **«Seigneur, nous avons obéi à nos princes et à nos dignitaires et ce sont eux qui nous ont détournés de la bonne direction»** [Coran XXX III, 67]. Lors de leur comparution devant Lui, Dieu montre leur situation en disant: **«Ah! si tu pouvais assister à la comparution des méchants devant leur Seigneur quand ils se rejetteront les uns sur les autres la responsabilité. Les faibles diront aux puissants: «Sans vous, nous aurions cru». Les puissants répondront aux faibles: «Comment! ce serait nous qui vous aurions détournés de la vérité après qu'elle vous a été révélée? Non, vous êtes les propres artisans de votre malheur»** [Coran XXIV, 31-32].

وَقَالَ ٱلشَّيْطَٰنُ لَمَّا قُضِىَ ٱلْأَمْرُ إِنَّ ٱللَّهَ وَعَدَكُمْ وَعْدَ ٱلْحَقِّ وَوَعَدتُّكُمْ
فَأَخْلَفْتُكُمْ ۖ وَمَا كَانَ لِىَ عَلَيْكُم مِّن سُلْطَٰنٍ إِلَّآ أَن دَعَوْتُكُمْ فَٱسْتَجَبْتُمْ لِى ۖ فَلَا

تَلُومُونِي وَلُومُوا أَنفُسَكُم مَّا أَنَا بِمُصْرِخِكُمْ وَمَا أَنتُم بِمُصْرِخِيَّ إِنِّي كَفَرْتُ
بِمَا أَشْرَكْتُمُونِ مِن قَبْلُ إِنَّ الظَّالِمِينَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢٢﴾ وَأُدْخِلَ الَّذِينَ
ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا بِإِذْنِ
رَبِّهِمْ تَحِيَّتُهُمْ فِيهَا سَلَامٌ ﴿٢٣﴾

wa qâla-š-šayṭânu lammâ quḍiya-l-’amru ’inna-L-Lâha wa ‘adakum wa‘da-l-ḥaqqi wa wa‘attukum fa ’aḫlaftukum wamâ kâna lî ‘alaykum min sulṭanin ’illâ ’an da‘awtukum fastajabtum lî falâ talûmûni wa lûmû ’anfusakum mâ ’ana bimuṣriḫukum wamâ ’antum bimuṣriḫiyya ’innî kafartu bimâ ’ašraktumûni min qablu ’inna-ẓ-ẓâlimîna lahum ‘aḏâbun ’alîmun (22) wa ’udḫila-l-laḏîna ’âmanû wa ‘amilû-ṣ-ṣâliḥâti jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-’anhâru ḫâlidîna fîhâ bi ’iḏni rabbihim taḥiyyatuhum fîhâ salâmun (23).

Une fois le destin accompli, Satan dira: «En vérité, Allah vous avait fait de sûres promesses. Moi aussi je vous ai fait des promesses, mais je ne les ai pas tenues. J'étais, du reste, sans autorité sur vous. Je vous ai appelés. Vous m'avez répondu. Ne vous en prenez donc pas à moi mais à vous-mêmes. Je ne puis vous être d'aucun secours comme vous ne pouvez m'en donner aucun. Je réprouve votre idée de m'avoir associé à Allah. Les mécréants méritent un châtiment impitoyable (22) Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres seront admis dans des jardins arrosés d'eau vive; ils y demeureront pour l'éternité avec l'autorisation de leur Seigneur. Ils seront accueillis par ce mot: Paix (23).

Dieu relate le discours que fera Satan à ceux qui l'avaient suivi dans le bas monde lorsque le décret aura été décidé, et une fois les croyants entrés au Paradis et les incrédules à l'Enfer. Satan se lèvera en orateur et s'adressera aux impies afin qu'il ajoute une peine à la leur et augmente leur angoisse. Il leur dira: **«En vérité, Allah vous avait fait de sûres promesses»** par la bouche de Ses Prophètes et messagers que si vous les aviez suivis, vous auriez trouvé votre salut. C'est une promesse que Dieu ne saurait que la tenir car Il ne manquerait jamais à Ses promesses. Quant à moi **«je vous ai fait des promesses»** que je n'ai pas tenues.

Dans un autre verset, Dieu avait déjà montré à Ses serviteurs la nature de la promesse de Satan en disant: «**Il leur fait des promesses, il stimule leurs désirs. Les promesses de Satan sont trompeuses**» [Coran IV, 120]. Et Satan de poursuivre: «**J'étais, du reste, sans autorité sur vous**» c'est à dire: je n'avais ni un pouvoir ni une preuve que ma promesse sera réalisée. «**Je vous ai appelés. Vous m'avez répondu**». C'était donc un appel auquel vous avez promptement répondu alors que les Prophètes vous avaient apporté tant de preuves irréfutables et tant de signes clairs de leurs messages. Mais, hélas, vous les avez traités de mensonge et m'avez suivi. Donc «**ne vous en prenez pas à moi mais à vous-mêmes**» Blâmez-vous vous mêmes. «**Je ne puis vous être d'aucun secours**» et je suis incapable de vous délivrer «**comme vous ne pouvez m'en donner aucun**» Car je subirai le même sort que le vôtre, parce que j'ai été incrédule envers ceux auquels vous m'avez autrefois associé.

Et Ibn Jarir de commenter: Mêmé Satan reniera d'être un associé à Dieu et la preuve est ce verset: «**Quel plus grand égaré que celui qui prie en dehors d'Allah une idole, muette jusqu'au jour de la résurrection! une idole indifférente à ses supplices. Lorsque les hommes seront rassemblés, les idoles se révèleront leurs ennemis et renieront les cultes qu'on leur aura voués.**» [Coran XLVI, 5-6] et aussi ce verst: «**Quelle erreur! ces divinités renieront leurs adorateur et se retourneront même contre eux**» [Coran XIX 82].

Ce qui est évident, c'est que ce discours Satan le prononcera après la précipitation des impies en enfer. A ce propos, Ach-Cha'bi a dit: «Au jour de la résurrection, deux orateurs prendront la parole devant tout le monde: «Dieu dira à Jésus fils de Marie: «**Est-ce toi qui as dit aux hommes: «Prenez-nous pour Allah moi et ma mère?**» [Coran V, 116].

Le second sera Iblis -que. Dieu le maudisse- qui dira aussi aux impies et idolâtres: «**J'étais, du reste, sans autorité sur vous. Je vous ai appelés. Vous m'avez répondu**».

Quant au sort des croyants qui ont fait les bonnes œuvrs, ils «**seront admis dans des jardins arrosés d'eau vive**» où ils circuleront librement pour l'éternité sans y être éloignés avec la permission de leur Seigneur et seront accueillis avec le mot: Paix. Ceci est aussi confirmé par ces

paroles divines en parlant de leur entrée au Paradis: **«A leur approche, les portes s'ouvriront toutes grandes devant eux. Les gardiens leur diront: «Paix sur vous. Vous avez été bons»** [Coran XXXIX, 73] et: **«Les anges accourront à leur rencontre de tous côtés: «Que le salut soit pour vous!»** [Coran XIII, 23 - 24] et aussi: **«Ils y trouveront le salut et la paix»** [Coran XXV, 75].

En reconnaissance de cette récompense, les croyants **«ne cesseront de s'exclamer: «Gloire à Toi Seigneur». Ils seront partout accueillis par le mot: «Paix» Et leur exclamation finale sera: «Gloire à Allah, le maître des mondes»** [Coran X, 10].

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ أَصْلُهَا ثَابِتٌ
وَفَرْعُهَا فِى ٱلسَّمَآءِ ﴿٢٤﴾ تُؤْتِىٓ أُكُلَهَا كُلَّ حِينٍۭ بِإِذْنِ رَبِّهَا ۗ وَيَضْرِبُ ٱللَّهُ
ٱلْأَمْثَالَ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٢٥﴾ وَمَثَلُ كَلِمَةٍ خَبِيثَةٍ كَشَجَرَةٍ خَبِيثَةٍ
ٱجْتُثَّتْ مِن فَوْقِ ٱلْأَرْضِ مَا لَهَا مِن قَرَارٍ ﴿٢٦﴾

'alam tara kayfa ḍaraba-L-Lâhu maṯalan kalimatan ṭayyibatan kašajaran ṭayyibatin 'aṣluhâ ṯâbitun wa far'uhâ fissamâ'i (24) tu'tî 'ukulahâ kulla ḥîmim-bi-'iḏni rabbihâ wa yaḍribu-L-Lâhu-l-'amṯâla-li-n-nâsi la'alluhum yataḏakkarûna (25) wa maṯalu kalimatin ḫabîṯatin kašajaran ḫabîṯatin-i-jtuṯṯat min fawqi-l-'arḍi mâ lahâ min qarârin (26).

Savez-vous à quoi Allah compare la bonne parole? à un arbre couvert de fruits dont les racines solidement enfoncées dans le sol et dont les branches se dressent vers le ciel (24) Il donne des fruits chaque saison par la grâce de son Maître. Allah propose aux hommes des paraboles en vue de les faire réfléchir (25) La mauvaise parole est comme un mauvais arbre qui se développe à la surface du sol et n'a pas de racines (26).

D'après Ibn Abbas **«La bonne parole»** est la profession de foi qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. **«L'arbre couvert de fruits»** est le croyant. **«Les racines solidement enfoncées»** lorsque le croyant atteste qu'il n'y a de divinité que Dieu; **«dont les branches se dressent vers le ciel»** il s'agit de bonnes actions que commet le croyant et qui s'élèvent vers le ciel.

A ce propos Ibn Omar rapporte: «Nous étions chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quand il nous demanda: «Dites-moi: *«Quel est l'arbre qui ressemble au musulman dont les feuilles ne tombent ni en été ni en hiver et qui donne des fruits avec la permission de son Seigneur?»* J'eus la conviction que ce doit être le palmier. Mais comme je remarquai que ni Abou Bakr ni Omar n'ont pas répondu, je n'osai pas répondre. Et l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire: *«Eh bien c'est le palmier»* Lorsque nous quittâmes l'assemblée je dis à Omar: «Père, par Dieu je pensai que ce doit être le palmier» - Qui t'a empêché de parler? me dit-il. Je répliquai: «Comme j'ai remarqué que vous avez gardé le silence, il me fut répugné à répondre». Et Omar de riposter: «Si tu avais répondu, ça m'aurait été préférable à telle et à telle chose» ***(Rapporté par Boukhari)[1].***

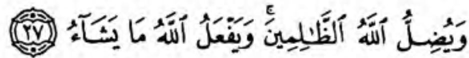
On peut conclure que le croyant ressemble à cet arbre qui donne toujours des fruits en été, en hiver, jour et nuit, tout comme les bonnes actions de ce croyant qu'on les élève au ciel durant la nuit et aux extrémités du jour et à tout moment, avec la permission de Dieu qui agrée et bénit ces actions. Dieu propose aux hommes de telles paraboles peut-être réfléchiront-ils.

«La mauvase parole est comme un mauvais arbre» qui ressemble à l'incrédule qui n'a pas la foi et qui est comme la coloquinte dont la saveur est très amère. Comme cet arbre manque de stabilité ainsi on n'espère rien de l'incrédule ni foi ni bonne action.

يُثَبِّتُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱلْقَوْلِ ٱلثَّابِتِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ

---

(1) قال البخاري عن ابن عمر قال: كنا عند رسول الله ﷺ فقال: «أخبروني عن شجرة تشبه - أو - كالرجل المسلم، لا يتحات ورقها صيفاً ولا شتاء، وتؤتي أكلها كل حين بإذن ربها، قال ابن عمر: فوقع في نفسي أنها النخلة، ورأيت أبا بكر وعمر لا يتكلمان، فكرهت أن أتكلم، فلما لم يقولوا شيئاً قال رسول الله ﷺ: «هي النخلة»، فلما قمنا قلت لعمر: يا أبتاه والله لقد كان وقع في نفسي أنها النخلة، قال: ما منعك أن تكلم؟ قلت: لم أركم تتكلمون، فكرهت أن أتكلم أو أقول شيئاً، قال عمر: لأن تكون قلتها أحب إليّ من كذا وكذا.



yuṯabbitu-L-Lâhu-l-laḏîna 'âmanû bi-l-qawli-ṯ-ṯâbiti fî-l-ḥayâti-d-dunyâ wa fî-l-'âḫirati wa yuḍillu-L-Lâhu-ẓ-ẓâlimîna wa yaf'alu-L-Lâhu mâ yašâ'u (27).

Allah soutient les croyants dans ce monde et dans l'autre par de fermes propos. Il abandonne les méchants, car Il fait ce qu'Il veut. (27).

Al-Bara' Ben 'Azeb rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Lorsque les deux anges posent la question au musulman dans sa tombe et répond: j'atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu, tel est le sens du verset: **«Allah soutient les croyants dans ce monde et dans l'autre par de fermes propos».**

Al-Bara' Ben 'Azeb raconte: «Nous suivîmes avec l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue le convoi funèbre d'un Ansarien. Nous arrivâmes tout près du sépulcre où le mort fut enterré et avant de le couvrir. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'assit et nous fîmes de même en nous tenant immobiles et silencieux. Le Prophète, qui remuait le sable avec un petit bâton qu'il tenait à la main, leva la tête et nous dit: *«Demandez à Dieu de vous protéger contre le tourment de la tombe»* et il le répéta deux ou trois fois. Puis il poursuivit: *«Lorsque le serviteur croyant est à l'article de la mort en délaissant ce bas monde pour se trouver dans l'autre, des anges aux visages blancs qui ressemblent au soleil, descendent du ciel apportant avec eux des linceuls et des aromates du Paradis et s'asseyent auprès de lui et font une file à perte de vue. L'ange de la mort vient s'asseoir auprès de la tête du moribond et dit: «O âme bonne, sors pour recevoir un pardon et une satisfaction de Dieu. L'âme sort telle qu'une gouttelette d'eau qui sort d'une outre. Une fois l'âme recueillie, les anges la prennent, la parfument et l'enveloppent dans le linceul. Alors une bonne odeur s'en dégage qu'aucune autre odeur ne lui ressemble sur terre. Ils la remontent vers le ciel et chaque fois qu'ils passent par d'autres anges, ceux-ci demandent: «Quelle est cette bonne odeur?» On leur répond: «C'est l'âme d'un tel le fils d'un tel» en l'appelant par le plus beaux noms qu'on l'appelait dans le bas monde. En arrivant au ciel inférieur on demande de leur ouvrir, les portes*

s'ouvrent et on remonte vers le ciel suivant exorté par les anges du ciel précédent jusqu'à arriver au septième ciel. Dieu alors ordonne à Ses scribes: «Inscrivez Mon serviteur que voici parmi les habitants de «Illyine» et rendez-le à la terre car c'est de la terre que j'ai créé les hommes, en elle Je les ramènerai et d'elle je les ferai sortir une fois encore».

On rend l'âme au corps, deux anges font asseoir le mort dans la tombe et lui demandent: «Qui est ton Seigneur?». Il répond: «Mon Seigneur est Allah» - Quelle est ta religion?- L'Islam.- Que dis-tu de cet homme qui a été envoyé vers vous?- Il est l'Envoyé de Dieu. -Qu'est-ce que tu as appris? - J'ai lu le Livre de Dieu, en ai cru et l'ai tenu pour véridique.

A ce moment une voix du ciel se fait entendre qui dit: «Donnez-lui un matelas du Paradis, habillez-le de vêtements du Paradis et ouvrez-lui une porte au Paradis». Alors une belle odeur lui arrive du Paradis, on élargit son tombeau à perte de vue, et un un homme au beau visage, portant de beaux habits et qui dégage une odeur aromatisée lui dit: «Réjouis-toi de recevoir celui qui t'a causé le bonheur. Ce jour-là est le jour promis». Il lui demande: «Qui es-tu, ton visage n'apporte que le bien?» Je suis tes bonnes actions, lui répond-il. Et alors le mort de s'écrier: «Seigneur, fais que l'Heure se dresse! Seigneur, fais que l'Heure se dresse! afin que je puisse retourner chez mes miens et biens».

Quant au serviteur mécréant, en quittant le bas monde pour l'autre, des anges aux visages noirs et apportant un tissu grosssier descendent du ciel et s'asseyent auprès de lui formant une file à perte de vue. L'ange de la mort se tient auprès de sa tête et s'écrie: «O âme méchante, sors pour rencontrer la colère de Dieu et son courroux». L'âme alors se disperse dans tout son corps, et l'ange la retire comme on retire une tige en fer enfoncée dans de la laine humide. Une fois l'âme recueillie l'ange ne la laisse avec lui fut-ce pour un clin d'œil et l'enveloppe dans le tissu grossier. Alors une odeur puante comme celle surgie d'un cadavre se dégage et la plus mauvaise qu'on puisse humer sur terre. Les anges l'enlèvent vers le ciel et ne passent par d'autres anges sans que ceux-ci ne disent: «Quelle est celle mauvaise odeur?» On leur répond: «C'est un tel le fils d'un tel» en lui attribuant les plus mauvais noms qu'on lui donnait sur terre. En arrivant au ciel inférieur ou demande de leur ouvrir mais les portes restent fermés devant

eux». Puis l'Envoyé de Dieu récita ce verset: **«.. Les portes de ciel leur resteront fermées. Ils n'entreront au paradis que quand un chameau passera par le trou d'une aiguille»** [Coran VII, 40].

Dieu ordonne: «Que le livre de cette âme soit le «Sijjin», au fond de la terre, et elle sera jetée» Puis il récita: **«Celui qui donne des asociés à Allah est comme quelqu'un qui est précipité des nues. Les oiseaux de proie se le disputent à coup de griffes ou bien le vent l'emporte dans des contrées perdues»** [Coran XXII, 31].

Et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de poursuivre: «On rend l'âme au corps, deux anges viennent asseoir le mort et lui demandent: «Qui est ton Seigneur?» Il répond: «Ha! Ha! je ne sais pas. - Quelle es ta religion? - Ha! Ha!. je ne sais pas. -Que dis-tu de cet homme qui vous a été envoyé? -Ha! Ha! je ne sais pas. Alors une voix du ciel se fait entendre et dit: «Mon serviteur a menti. Etendez-lui un matelas en feu, ouvrez-lui une porte qui donne sur le feu» Un souffle brûlant et une eau bouillante l'atteignent et sa tombe est rétrécie de sorte que ses côtes s'entrelacent. Un homme très laid, portant de mauvais habits duquel une odeur puante se dégage, vient lui dire: Sois prêt à recevoir ce qui te cause le malheur; c'est le jour qui t'a été promis. Il lui demande: «Qui es-tu?. Ton visage n'apporte que le mal?» - Il répond: «Je suis tes mauvaises actions» Et l'homme de s'écrier: «Seigneur, fais que l'Heure ne se dressa pas» ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

(1) قال الإمام أحمد، عن البراء بن عازب قال: خرجنا مع رسول الله ﷺ في جنازة رجل من الأنصار، فانتهينا إلى القبر ولما يلحد، فجلس رسول الله ﷺ وجلسنا حوله كأن على رؤوسنا الطير، وفي يده عود ينكت به الأرض فرفع رأسه فقال: «استعيذوا بالله من عذاب القبر» مرتين أو ثلاثاً، ثم قال: «إن العبد المؤمن إذا كان في انقطاع من الدنيا وأقبال من الآخرة، نزل إليه ملائكة من السماء بيض الوجوه، كأن وجوههم الشمس، معهم كفن من أكفان الجنة وحنوط من حنوط الجنة حتى يجلسوا منه مد البصر، ثم يجيء ملك الموت حتى يجلس عند رأسه، فيقول أيتها النفس الطيبة اخرجي إلى مغفرة من الله ورضوان ـ قال فتخرج تسيل كما تسيل القطرة من في السقاء فيأخذها، فإذا أخذها لم يدعوها في يده طرفة عين، حتى يأخذوها فيجعلوها في ذلك الكفن وفي ذلك الحنوط، ويخرج منها كأطيب نفحة مسك وجدت على وجه الأرض، فيصعدون بها، فلا يمرون بها يعني على ملأ من الملائكة إلا قالوا ما هذه الروح الطيبة؟ فيقولون: فلان بن فلان بأحسن أسمائه التي

Un autre hadith qui donne le même sens a été rapporté par Mous-

---

كانوا يسمونه بها في الدنيا حتى ينتهوا به إلى السماء الدنيا، فيستفتحون له فيفتح له، فيشيعه من كل سماء مقربوها إلى السماء التي تليها، حتى ينتهي بها إلى السماء السابعة، فيقول الله: اكتبوا كتاب عبدي في عليين، وأعيدوه إلى الأرض، فإني منها خلقتهم وفيها أعيدهم ومنها أخرجهم تارة أخرى، قال: فتعاد روحه في جسده، فيأتيه ملكان فيجلسانه فيقولان له: من ربك؟ فيقول: «ربي الله، فيقولان له: ما دينك؟ فيقول: ديني الإسلام، فيقولان له: ما هذا الرجل الذي بعث فيكم؟ فيقول: هو رسول الله، فيقولان له: وما علمك؟ فيقول: قرأت كتاب الله فآمنت به وصدقت، فينادي مناد من السماء أن صدق عبدي فأفرشوه من الجنة، وألبسوه من الجنة، وافتحوا له باباً إلى الجنة، قال: فيأتيه من روحها وطيبها، ويفسح له في قبره مد بصره، ويأتيه رجل حسن الوجه حسن الثياب طيب الريح فيقول: أبشر بالذي كنت يسرك، هذا يومك الذي كنت توعد، فيقول له: من أنت فوجهك الوجه الذي يأتي بالخير؟ فيقول: أنا عملك الصالح، فيقول: رب أقم الساعة، أقم الساعة، حتى أرجع إلى أهلي ومالي.

قال: وإن العبد الكافر إذا كان في انقطاع من الدنيا وإقبال من الآخرة، نزل إليه ملائكة من السماء سود الوجه معهم المسوح فجلسوا منه مد البصر، ثم يجيء ملك الموت، فيجلس عند رأسه فيقول: أيتها النفس الخبيثة، اخرجي إلى سخط من الله وغضب ـ قال ـ فتفرق في جسده فينتزعه كما ينتزع السفود من الصوف المبلول، فيأخذها، فإذا أخذها لم يدعوها في يده طرفة عين حتى يجعلوها في تلك المسوح، فيخرج منها كأنتن ريح جيفة وجدت على وجه الأرض، فيصعدون بها فلا يمرون بها على ملأ من الملائكة إلا قالوا: ما هذه الروح الخبيثة؟ فيقولون: فلان بن فلان بأقبح أسمائه التي كان يسمى بها في الدنيا، حتى ينتهي بها إلى السماء الدنيا فيستفتح له فلا يفتح له، ثم قرأ رسول الله ﷺ: ﴿لا تفتح لهم أبواب السماء ولا يدخلون الجنة حتى يلج الجمل في سم الخياط﴾ فيقول الله: اكتبوا كتابه في سجين في الأرض السفلى، فتطرح روحه طرحاً ـ ثم قرأ: ﴿ومن يشكر بالله فكأنما خر من السماء فتخطفه الطير أو تهوي به الريح في مكان سحيق﴾، فتعاد روحه في جسده، ويأتيه ملكان فيجلسانه ويقولان له من ربك؟ فيقول: هاه هاه لا أدري، فيقولان له ما دينك؟ فيقول هاه هاه لا أدري، فيقولان له: ما هذا الرجل الذي بعث فيكم؟ فيقول: هاه هاه لا أدري فينادي منادٍ من السماء: أن كذب عبدي، فأفرشوه من النار وافتحوا له باباً إلى النار، فيأتيه من حرها وسمومها ويضيق عليه قبره حتى تختلف فيه أضلاعه، ويأتيه رجل قبيح الوجه قبيح الثياب منتن الريح فيقول: أبشر بالذي يسوؤك، هذا يومك الذي كنت توعد، فيقول: ومن أنت فوجهك الوجه يجيء بالشر؟ فيقول: أنا عملك الخبيث، فيقول: رب لا تقم الساعة.

lim d'après Abou Houraira, mais moins détaillé. D'autres hadiths sont aussi rapportés par plusieurs desquels on peut déduire que le mort sera interrogé dans la tombe par deux anges au sujet de son Seigneur, sa religion et du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Le croyant répondra et Dieu l'affirmera par une parole ferme et on lui annoncera le Paradis. Quant à l'incrédule il ne saurait quoi dire et Dieu l'égarera, et on lui annoncera qu'il entrera à l'Enfer.

﴿ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ بَدَّلُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ كُفْرًا وَأَحَلُّوا۟ قَوْمَهُمْ دَارَ ٱلْبَوَارِ ﴿٢٨﴾
جَهَنَّمَ يَصْلَوْنَهَا ۖ وَبِئْسَ ٱلْقَرَارُ ﴿٢٩﴾ وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ أَندَادًا لِّيُضِلُّوا۟ عَن سَبِيلِهِۦ ۗ
قُلْ تَمَتَّعُوا۟ فَإِنَّ مَصِيرَكُمْ إِلَى ٱلنَّارِ ﴿٣٠﴾

'alm tara 'ilâ-l-ladîna baddalû ni'mta-L-Lâhi kufran wa 'ahallû qawmahum dâra-l-bawâri (28) jahannama yaslawnahâ wa biîsa-l-qarâru (29) wa ja'alû li-L-Lâhi 'andâda-l-liyudillû 'an sabîlihî qul tamatta'û fa'inna masîrakum 'ilâ-n-nâri (30).

Songe à ces hommes qui ont répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah et qui ont causé la perdition de leurs peuples (28) Ils brûleront dans l'enfer, l'horrible demeure (29) Ils reconnaissent des égaux à Allah pour détourner les hommes de sa voie. Dis: Jouissez. A la fin, vous trouverez l'enfer (30).

Ibn Abbas a dit qu'il s'agit des idolâtres de La Mecque qui ont échangé les bienfaits et faveurs Dieu contre l'impiété. Mais il s'avère que le sens du verset est plus général et concerne tous les incrédules car Dieu a envoyé Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - vers tous les hommes sans distinction comme miséricorde et grâce. Quiconque accepte cette miséricorde, se montre reconnaissant envers Dieu aura trouvé le chemin du salut vers le Paradis. Quiconque s'en détourne et la renie entrera à l'Enfer.

Ibn Abi Hatem rapporte: Ali Ben Abi Taleb harangua un jour les hommes et dit: «Que l'un d'entre vous me demande de lui interpréter le Coran? Par Dieu, si je savais qu'un homme qui puisse le faire mieux que moi, j'irais le voir même s'il se trouve en outre mer» Abdullah ben

Al-Kiwa! se leva et lui demanda: «Dis-moi qui sont ceux **«qui ont répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah?»** Il lui répliqua: «Ce sont les polythéistes de Qoraïch qui ont échangé les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité et qui ont établi leur peuple dans la demeure de la perdition».

En commentant le même verset, soufian Al-Thawri dit que 'Omar Ben AL-Khattab a déclaré qu'ils sont les deux tribus Bani Moughira et Banou Oumaya qui étaient les plus perverses parmi les Qoraïchites. Les premiers ont été battus le jour de Badr, quant aux autres on leur a accordé un répit. Ainsi fut l'opinion de Moujahed, Sa'id Ben Joubayr, Qatada et Ibn Zaïd.

«Ils reconnaissent des égaux à Allah pour détourner les hommes de sa voie» c'est à dire qu'ils ont adoré d'autres divinités avec Dieu et y ont appelé les autres. Puis Dieu, par la bouche de Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - les avertit et les menace: Persévérez dans votre incrédulité dans le bas monde autant que vous voudrez et y jouissez pour un temps de cette vie car **«à la fin, vous trouverez l'enfer»** Dieu affirme ce sort réservé aux impies en disant: **«Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligeons un supplice atroce»** [Coran XXXI, 24] et: **«Ehpémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété»** [Coran X, 70].

قُل لِّعِبَادِيَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ يُقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُنفِقُواْ مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً مِّن
قَبْلِ أَن يَأْتِيَ يَوْمٌ لَّا بَيْعٌ فِيهِ وَلَا خِلَٰلٌ ﴿٣١﴾

qul li'ibâdiya-l-ladīna 'ā manû yuqîmû-ṣ-ṣalâta wa yunfiqû mimmâ razaqnâhum sirran wa 'alâniyatan min qabli 'ay-ya'tiya yawmu-l-lâ bay'un fîhi walâ ḫilâlun (31).

Recommande à mes serviteurs fidèles d'observer la prière, de faire l'aumône sur leurs biens publiquement et en secret, avant que ne vienne le jour où il n'y aura plus ni commerce, ni sympathie (31).

Dieu ordonne aux hommes de Lui obéir, de s'acquitter de leurs droits envers Lui et envers les autres en observant la prière et de faire

la charité en dépensant de ce que Dieu leur a accordé de Ses bienfaits pour les proches et autres. La prière doit donc être faite à son moment fixé en accomplissant à la perfection les inclinaisons et les prosternations, L'aumône doit être faite soit publiqment soit en secret. Que les hommes s'empressent à trouver le chemin du salut avant que ne vienne le jour de la résurrection où il n'y aura plus ni rachat ni amitié selon les dires de Dieu: **«Aujourd'hui, aucune rançon ne sera acceptée de vous, ni des infidèles»** [Coran LVII < 15].

«ni sympathie» ce terme signifie d'après Ibn Jarir: Celui qui a commis des actes d'incrédulité dans le bas monde aucune amitié qui le liait à un fidèle ne lui serait utile car chacun sera jugé équitablement sans être lésé. Quiconque cherchera à se racheter fut-ce en donnant tout l'or de la terre cela ne serait accepté de lui, ni même l'intercession de quiconque. Dieu le confirme également dans ces deux versets:

- **«Appréhendez le jour où les âmes ne pourront être d'aucun secours les unes pour les autres, où leur offre de rachat ne sera pas reçue, où leur intercession ne sera pas admise et où nul ne pourra leur venir en aide»** [Coran II, 123].

-**«O croyants, donnez sur ce que nous vous avons octroyé, avant que ne vienne le jour où il n'y aura plus ni transaction, ni amitié, ni intercession, et où les infidèles feront figure de coupables»** [Coran II, 254].

ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجَ بِهِۦ مِنَ
ٱلثَّمَرَٰتِ رِزْقًا لَّكُمْ وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلْفُلْكَ لِتَجْرِىَ فِى ٱلْبَحْرِ بِأَمْرِهِۦ وَسَخَّرَ
لَكُمُ ٱلْأَنْهَٰرَ (٣٢) وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ دَآئِبَيْنِ وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ
وَٱلنَّهَارَ (٣٣) وَءَاتَىٰكُم مِّن كُلِّ مَا سَأَلْتُمُوهُ وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ لَا
تُحْصُوهَآ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَظَلُومٌ كَفَّارٌ (٣٤)

'Allahu-l-laḏî ḫalaqa-s-samâwati wa-l-'arḍa wa 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fa'aḫraja bihî mina-ṯ-ṯamarâti rizqa-l-lakum wa saḫḫara lakumu-l-fulka litajriya fî-l-baḥri ba 'amrihî wa saḫḫara lakumu-l-'anhâra (32) wa saḫḫara lakumu-š-šamsa wa-l-qamara dâ 'ibayni wa saḫḫara lakumu-l-

layla wa-n-nahâra (33) wa 'âtâkum min kulli mâ sa'altumûhu wa 'in ta'uddû ni 'mata-L-Lâhi lâ tuhṣûhâ 'inna-l-'insâna laẓalûmun kaffârun (34).

C'est Allah qui a créé les cieux et la terre. C'est Lui qui suscite la pluie et vous nourrit des fruits qu'elle fait croitre. Il a mis à votre usage la barque pour que vous puissiez naviguer avec elle sur les eaux, de même qu'Il a créé les fleuves à votre intention (32) Il a conçu pour vos besoins le soleil et la lune à la marche indéréglable, comme Il a conçu la nuit et le jour (33) Il a mis à votre disposition tout ce dont vous aurez besoin. Le voudriez-vous? Vous ne pourriez pas énumérer les bienfaits d'Allah. L'homme est profondément injuste et ingrat (34).

Dieu dénombre Ses bienfaits aux hommes en leur rappelant d'abord la création des cieux et de la terre, en faisant du firmament une voûte protégée et la terre comme un lit de repos, et en faisant descendre du ciel une eau grâce à laquelle il fait pousser des fruits et des récoltes pour la subsistance des hommes, de couleurs, saveurs, formes et odeurs variées et diversifiées.

Puis Dieu met au service de l'homme le vaisseau pour qu'il vogue sur la mer par Son ordre. Ainsi il pourra se déplacer d'un pays à un autre pour s'acquérir dont il aura besoin. Il a créé aussi les fleuves qui fendent la terre et coulent en traversant différentes régions à l'intention de l'homme pour se désaltérer, abreuver et irriguer.

«Ils a conçu pour vos besoins le soleil et la lune à la marche indéréglable» qui ne cessent de faire leurs trajectoires jour et nuit de sorte que le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour. Chacun de ces deux astres vogue dans son orbite. Le soleil et la lune succède l'un à l'autre tandis que la nuit et le jour s'opposent: tantôt la première s'empare d'une partie de l'autre et vice versa en s'allongeant et se raccourcissant selon les saisons. Ce verset montre clairement ces différents phénomènes: **«Il allonge ou diminue les jours et les nuits. Il a assujetti à l'usage des hommes le soleil et la lune. Ces deux astres évolueront jusqu'au terme qu'Il a fixé»** [Coran XXXV, 13].

Il donne aux hommes tout ce qu'ils Lui demandent pour pourvoir à leurs besoins, et même, comme on a dit, accorde ce que les hommes ne Lui demandent pas de par Sa générosité. De toute façon les hom-

mes ne sauraient dénombrer les bienfaits de Dieu, Lui en seraient-ils reconnaissants?.

A ce propos Talq Ben Habib a dit: «les droits de Dieu sont si lourds qu'on ne puisse jamais s'en acquitter, et Ses bienfaits sont tellement nombreux qu'on soit incapable de les énumérer, mais les hommes peuvent revenir à Dieu repentants matin et soir».

Dans la tradition on a rapporté que David -que Dieu le salue- demanda à Dieu: «Seigneur, comment puis-je être reconnaissant envers toi du moment que même ma reconnaissance est un de Tes bienfaits?» Dieu Très Haut lui répondit: «Tu viens de me remcercier ô David». c'est à dire: aussitôt que tu avoues ton incapacité de reconnaître Mes bienfaits, c'est la preuve de ta reconnaissance.

Ach-Chafé'i, quant à lui, a dit: «Louange à Dieu envers qui nous ne saurions être reconnaissants que lorsqu'un de ses bienfaits nous touche et alors nous devons Lui en remercier».

وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِيمُ رَبِّ ٱجْعَلْ هَٰذَا ٱلْبَلَدَ ءَامِنًا وَٱجْنُبْنِى وَبَنِىَّ أَن نَّعْبُدَ
ٱلْأَصْنَامَ ﴿٣٥﴾ رَبِّ إِنَّهُنَّ أَضْلَلْنَ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ ۖ فَمَن تَبِعَنِى فَإِنَّهُۥ مِنِّى ۖ وَمَنْ
عَصَانِى فَإِنَّكَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٦﴾

wa 'id̲ qâla 'Ibrahîmu rabbi-j'al hâd̲â-l-balada 'âminan wa-jnubnî wa baniyya 'an na'buda-l-'aṣnâma (35) rabbi 'innahunna 'aḍlalna kat̲îram-mina-n-nâsi faman tabi'anî fa'innahû minnî wa man 'aṣânî fa'innaka Ġafûru-r-Raḥîmun (36).

Abraham implora son Seigneur: «Rends ce territoire sacré et épargne-moi ainsi qu'à ma postérité d'adorer les idoles» (35). Seigneur, les idoles ont perdu de nombreuses créatures. Quiconque me suivra sera solidaire de moi. Celui qui me désobéira... Seigneur, Tu es clément et miséricordieux (36).

Dieu s'élève contre les idolâtres Qoraïchites qui se sont permis d'adorer un autre que Lui dans une cité -qui est La Mecque- qu'Il a rendue un territoire sacré et un asile sûr pour les hommes. Du temps d'Abraham elle était peuplée et il y appelait à l'unicité de Dieu puis il

désavoua le comportement des polythéistes qui reconnaissaient des égaux à Dieu.

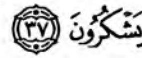
Après la construction de la Ka'ba et l'établissement d'Abraham et de sa famille à La Mecque, il implora le Seigneur de rendre cette cité un asile sûr, Il l'exauça comme le montre ce verset: **«Ne voient-ils pas que nous leur avons assuré un territoire inviolable...»** [Coran XXIX, 67].

Abraham loua encore Dieu de lui avoir accordé Isaac après Ismaël qui avait treize ans à ce moment-là **«Béni soit Allah qui n'a donné, malgré mon grand âge, Ismaël et Isaac».** Il demanda à Dieu: **«épargne-moi ainsi qu'à ma postérité d'adorer les idoles»:** On peut déduire de ce verset qu'il incombe à l'homme d'invoquer Dieu pour lui, pour ses père et mère et pour sa postérité.

Puis Abraham déclara que nombre de créatures furent tentées par l'adoration des idoles. En désavouant leur acte, il confia leur sort à Dieu qui, Il pourra les châtier s'il le veut, ou leur pardonner s'il le veut, tout comme Jésus -que Dieu le salue- qui a dit à Dieu: **«Si Tu les châties, ce sont Tes sujets. Si Tu leur pardonnes, Tu es auguste et sage»** [Coran V, 118]. On ne doit pas donc anticiper le jugement de Dieu qui agit selon sa volonté.

Abdullah Ben Amr rapporte: «Après avoir répété les dires d'Abraham -que Dieu le salue- **«Seigneur, les idoles ont perdu de nombreuses créatures...»** et ceux de Jésus -que Dieu le salue- **«Si Tu les châties, ce sont Tes sujets»,** l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leva ses mains et s'écria: «Grand Dieu, ma communauté! Grand Dieu, ma communauté. Grand Dieu, ma communauté!» et pleura. Dieu dit à Gabriel: «Va voir Mouhammed et demande-lui - alors qu'il connait tout plus que personne- qu'est-ce qu'il le fait pleurer?» Gabriel s'exécuta et reçut la réponse de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Dieu chargea alors Gabriel d'aller lui dire: «O Mouhammed, nous te rendrons satisfait (du sort) de ta communauté sans te chagriner à leur sujet».

رَبَّنَآ إِنِّىٓ أَسْكَنتُ مِن ذُرِّيَّتِى بِوَادٍ غَيْرِ ذِى زَرْعٍ عِندَ بَيْتِكَ ٱلْمُحَرَّمِ رَبَّنَا لِيُقِيمُوا۟
ٱلصَّلَوٰةَ فَٱجْعَلْ أَفْـِٔدَةً مِّنَ ٱلنَّاسِ تَهْوِىٓ إِلَيْهِمْ وَٱرْزُقْهُم مِّنَ ٱلثَّمَرَٰتِ لَعَلَّهُمْ



rabbanâ 'innî 'askantu min ḏurriyyatî biwâdin ġayri ḏî zar'in 'inda baytika-l-muḥarrami rabbanâ liyuqîmû-ṣ-ṣalâta fa-j'al 'af'idatan mina-n-nâsi tahwî 'ilayhim wa-r-zuqhum mina-ṯ-ṯamarâti la'allahum yaškurûna (37).

Seigneur, j'ai installé mes enfants dans une vallée stérile, proche de ton oratoire sacré. Seigneur, fais qu'ils observent la prière. Rends-les sympathiques aux autres hommes. Procure-les des aliments en vue de t'attirer leurs grâces (37).

Ceci dénote que ce fut dans la deuxième invocation qu'a formulée Abraham après la première et qui eut lieu après avoir établi Hagar et son fils dans cet endroit avant la construction de la Maison Sacrée en confirmation de sa foi et de son rapprochement à Dieu à Lui la puissance et la gloire.

Abraham demanda à Dieu de rendre cette Maison sacrée afin que les hommes y puissent faire la prière une fois qu'une partie de sa descendance y fut installée. Et **«rends-les sympathiques aux autres hommes»** Ibn Abbas a commenté: «S'il avait dit: «à tous les hommes» cette place aurait été fréquentée par les Perses, les Romains, les juifs, les chrétiens, bref le tout sans exception. Mais il a dit «aux autres hommes» pour désigner les musulmans, les soumis».

«Procure-leur des aliments en vue de t'attirer leurs grâces» Une fois leur subsistance assurée, ils pourraient s'acquitter de leur obligations et droits. Comme cette vallée est stérile et rien n'y pousse, accorde-leur des fruits pour se nourrir.

Dieu exauça Abraham et ce verset en est la confirmation: **«N'avons-nous pas établi pour eux une enceinte sacrée et sûre où sont apportés des fruits de toutes sortes que nous leur avons accordés pour leur subsistance»** [Coran XXVIII, 57]. A savoir qu'à La Mecque aucun arbre fruitier n'existe mais on y apporte les fruits des régions qui l'entourent. Ceci fut un exaucement d'Abrahm -que Dieu le salue-. Dieu a tout assuré par Sa générosité, Sa bénédiction et Sa clémence.

رَبَّنَآ إِنَّكَ تَعْلَمُ مَا نُخْفِي وَمَا نُعْلِنُ وَمَا يَخْفَىٰ عَلَى ٱللَّهِ مِن شَيْءٍ فِي
ٱلْأَرْضِ وَلَا فِي ٱلسَّمَآءِ (٣٨) ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِي وَهَبَ لِي عَلَى ٱلْكِبَرِ
إِسْمَٰعِيلَ وَإِسْحَٰقَ إِنَّ رَبِّي لَسَمِيعُ ٱلدُّعَآءِ (٣٩) رَبِّ ٱجْعَلْنِي مُقِيمَ ٱلصَّلَوٰةِ
وَمِن ذُرِّيَّتِي رَبَّنَا وَتَقَبَّلْ دُعَآءِ (٤٠) رَبَّنَا ٱغْفِرْ لِي وَلِوَٰلِدَيَّ وَلِلْمُؤْمِنِينَ يَوْمَ
يَقُومُ ٱلْحِسَابُ (٤١)

rabbanâ 'innaka ta'lamu mâ nuhfî wamâ nu'linu wamâ yahfâ 'ala-L-Lâhi min šay'in fî-l-'ardi walâ fi-s-samâ'i (38) 'Al-ḥamdu li-L-Lâhi-l-ladî wahaba lî 'ala-l-kibari 'Ismâ'îla wa 'Isḥâqa 'in rabbî lasamî'u-d-du'â'i (39) rabbi-j'alnî muqîma-ṣ-ṣalâti wa min ḏurriyyati rabbanâ wa taqabbal du'â'i (40) rabbanâ-ġfir lî wa liwâlidayya wa lil-mu'minîna yawma yaqûmu-l-ḥisâbu (41).

Tu sais ce que nous dissimulons et ce que nous montrons. Il n'y a rien de caché pour Allah dans les cieux et sur la terre (38) Béni soit Allah qui m'a donné, malgré mon grand âge, Ismaël et Isaac. Certes, mon Maître a entendu ma prière. (39). Seigneur, soutiens ma ferveur et celle de ma postérité. Seigneur, exauce mes vœux (40) Seigneur, sois indulgent pour moi, ma famille et tous les croyants, au jour du jugement dernier (41).

Ibn Jarir a commenté: «La prière d'Abraham fut dans ce sens: Seigneur, Tu connais bien que ma prière n'est pas faite exclusivement pour les habitants de cette cité, c'était plutôt pour m'agréer en Te vouant un culte pur et pour m'accorder Ta satisfaction. Car Tu connais parfaitement les choses cachées et apparentes et rien ne se cache de Toi ni dans le cieux ni sur la terre.

Puis Abraham adressa ses louanges à Dieu qui, dans sa vieillesse lui a donné Ismaël puis Isaac. Ensuite il Lui demanda d'en faire un serviteur fervent en s'acquittant régulièrement de la prière et d'en faire de sa postérité une nation qui observera également la prière. La postérité signifie d'après les exégètes la descendance de son fils Ismaël.

«Seigneur exauce mes vœux» et accorde-moi ce que je T'ai demandé et accorde Ton pardon à moi, à mes parents. Ce fut avant de désavouer le culte de son père quand il a constaté qu'il était un enne-

mi de Dieu, «**et aux croyants**» sans exception, le jour où Dieu jugera Ses serviteurs et les rétribuera de leurs actions bonnes soit-elles ou mauvaises.

وَلَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ غَٰفِلًا عَمَّا يَعْمَلُ ٱلظَّٰلِمُونَ ۚ إِنَّمَا يُؤَخِّرُهُمْ لِيَوْمٍ تَشْخَصُ
فِيهِ ٱلْأَبْصَٰرُ ﴿٤٢﴾ مُهْطِعِينَ مُقْنِعِى رُءُوسِهِمْ لَا يَرْتَدُّ إِلَيْهِمْ طَرْفُهُمْ ۖ وَأَفْـِٔدَتُهُمْ
هَوَآءٌ ﴿٤٣﴾

walâ taḥsabanna-L-Lâha ĝâfilan 'ammâ ya'malu-ẓ-ẓâlimûna 'innamâ yu'aḫḫiruhum liyawmin tašḫaṣu fîhi-l-'abṣâru (42) muhṭi'îna muqni'î ru'usihim lâ yartaddu 'ilayhim ṭarfuhum wa 'af'idatuhum hawâ'un (43).

Ne croyez pas qu'Allah sera indifférent aux œuvres des méchants. Il retarde Son verdict jusqu'au jour où tous les regards seront fixés d'effroi (42) Où les méchants accourront, les traits défaits, les prunelles immobiles et les cœurs désanimés (43).

O Mouhammad, lui dit Dieu, ne compte pas que Dieu soit indifférent à ce que font les injustes. Ne pense jamais que, S'il leur accorde un répit, Il ne les punira pas pour leurs mauvaises actions, bien au contraire, Il dénombre toutes leurs œuvres et les compte. «**Il retarde Son verdict jusqu'au jour où tous les regards seront fixés d'effroi**», le jour où ils comparaîtront devant lui pour les juger et seront pris par une grande terreur.

Puis Dieu décrit leur sortie de la tombe au jour de la résurrection et leur empressement pour être rassemblés: «**Où les méchants accourront**» en toute hâte comme le montre aussi ce verset: «**Ce jour-là, ils sortiront en hâte de leurs tombeaux**» [Coran LXX, 43] levant la tête de peur, les yeux révulsés ou figés sans pouvoir cligner à cause de la crainte et de la terreur de cette situation.

A ce propos, Qatada et d'autres ont dit qu'en ce jour-là leurs cœurs quitteront leurs poitrines pour remonter au gosier, ou bien selon d'autre interprétation: Leurs cœurs ne pourront rien saisir ni concevoir.

وَأَنذِرِ ٱلنَّاسَ يَوْمَ يَأْتِيهِمُ ٱلْعَذَابُ فَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ رَبَّنَآ أَخِّرْنَآ إِلَىٰٓ أَجَلٍ قَرِيبٍ
نُّجِبْ دَعْوَتَكَ وَنَتَّبِعِ ٱلرُّسُلَ ۗ أَوَلَمْ تَكُونُوٓا۟ أَقْسَمْتُم مِّن قَبْلُ مَا لَكُم مِّن
زَوَالٍ ﴿٤٤﴾ وَسَكَنتُمْ فِى مَسَٰكِنِ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ وَتَبَيَّنَ لَكُمْ
كَيْفَ فَعَلْنَا بِهِمْ وَضَرَبْنَا لَكُمُ ٱلْأَمْثَالَ ﴿٤٥﴾ وَقَدْ مَكَرُوا۟ مَكْرَهُمْ
وَعِندَ ٱللَّهِ مَكْرُهُمْ وَإِن كَانَ مَكْرُهُمْ لِتَزُولَ مِنْهُ ٱلْجِبَالُ ﴿٤٦﴾

wa 'anḏiri-n-nâsa yawma ya'tihimu-l-'aḏâbu fayaqûlu-l-laḏîna ẓalamû rabbanâ 'aḫḫirnâ 'ilâ 'ajalin qarîbin-n-nujib da'wataka wa nattabi'i-r-rusula 'awalam takûnû 'aqsamtum min qblu mâ lakum min zawâlin (44) wa sakantum fî masâkini-l-laḏîna ẓalamû kayfa fa'alnâ bihim wa ḍarabnâ lakumu-l'amṯâla (45) waqad makarû makrahum wa 'inda-L-Lâhi makruhum wa 'in kâna makruhum litazûla minhu-l-jibâlu (46).

Préviens les hommes du châtiment qui les attend. Quand ce jour arrivera, les méchants s'écrieront: «O Seigneur, laisse-nous le temps de répondre à ton appel et nous soumettre à tes Prophètes». Ne prétendiez-vous pas auparavant être irréductibles? leur répliquera-t-on (44) Et cependant vous avez habité le même pays que les infidèles et n'étiez pas sans savoir comment nous les avons traités. Nous ne vous avons pas ménagé les exemples (45) Ils ont tramé des complots, mais Allah les a déjoués. Leurs complots eussent-ils été de force à soulever les montagnes qu'Il les aurait déjoués quand même (46).

A la vue du châtiment au jour de la résurrection, les injustes supplieront Dieu de leur accorder un court délai pour qu'ils répondent à l'appel des Prophètes. Leur cas sera pareil à l'homme que Dieu en parle dans ce verset: **«Lorsque la mort se présente à l'homme, il s'écrie: «Seigneur, fais-moi revenir sur terre»** [Coran XX, III, 99]. Lors de leur rassemblement Il les décrit dans ce verset: **«Ah! si tu pouvais voir dans quelle attitude humiliée les coupables se présenteront devant Allah»** [Coran XXXII, 12]. Et une fois se trouvant devant l'Enfer pour y être châtiés, **«tu les entendras dire: «Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur...»** [Coran VI, 27].

A leurs demandes, regrets et supplications Dieu répondra: «**Ne prétendiez-vous pas auparavant être irréductibles?**» En d'autre terme: N'aviez-vous pas juré autrefois qu'il n'était pas question que vous disparaissiez? Ne reniez-vous pas sur la terre ce jour où vous serez rassemblés et comparus devant Dieu?. «**Ils affirment par les serments les plus solennels qu'Allah ne ressuscitera les morts**» [Coran VI, 38]. Dieu aussi leur rappellera: «**Et cependant vous avez habité le même pays que les infidèles et n'étiez pas sans savoir comment nous les avons traités. Nous ne vous avons pas ménagé les exemples**» Vous avez constaté personnellement ou, à la rigueur, il vous est parvenu les sort qu'ont subi les autres peuples injustes, et même vous avez habité les mêmes maisons et dans le même pays. Mais hélas ces avertissements vous étaient inutiles.

«**Leurs complots eussent-ils été de force à soulever les montagnes qu'Il les aurait déjoués quand même**» Ce verset fut le sujet de deux interprétaions.

- La première: est celle de Al-Hassan Al-Basri et soutenue par Ibn Jarir, qui est la suivante: Ce que les infidèles ont fait à leur détriment en reconnaissant des associés à Dieu, n'avait aucun effet ni sur les montagnes ni sur autre chose. Ils ont goûté les conséquences de leur conduite. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: «**Sois humble en face de la nature. Tu ne saurais transpercer la terre ni égaler la cîme des montagnes**» [Coran XVII, 37].

- La deuxième est celle d'Ibn Abbas et soutenue par Qatada et Ad-Dahak, et qui est la suivante: A cause de la gravité de leur polythéisme, peu s'en faut que les cieux ne se fendent, que la terre ne s'entrouvre et que les montagnes ne s'écroulent, comme Dieu a dit: «**A ces mots, les cieux ont failli s'entrouvir, la terre se fendre, les montagnes crouler**» [Coran XIX, 90].

فَلَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ مُخْلِفَ وَعْدِهِۦ رُسُلَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ ذُو ٱنتِقَامٍ ﴿٤٧﴾ يَوْمَ
تُبَدَّلُ ٱلْأَرْضُ غَيْرَ ٱلْأَرْضِ وَٱلسَّمَٰوَٰتُ ۖ وَبَرَزُوا۟ لِلَّهِ ٱلْوَٰحِدِ ٱلْقَهَّارِ ﴿٤٨﴾

falâ taḥsabanna-L-Lâha muḫlifa wa'dihî rusulahû 'inna-L-Lâha 'azîzun

ḏû-n-tiqâmin (47) yawma tubadallu-l-'arḍu ġayra-l-'arḍi wa-s-samâwâtu wa barazû li-L-Lâhi-l-wâḥidi-l-qahhâri (48).

Soyez persuadés qu'Allah réalisera les prédictions de ses Prophètes. Car Allah est puissant et terrible dans la répression. (47) Le jour où les cieux et la terre sens dessus desssous seront méconnaissables, ils comparaîtront devant Allah l'Unique et l'Inflexible (48).

Que les infidèles sachent que Dieu ne manquera jamais à la promesse qu'Il a faite à Ses Prophètes en leur secourant dans le bas monde et dans l'autre où les hommes comparaitront devant Lui. Il est tellement puissant que nul ne pourra s'opposer à Ses décrets, irrésistible et se vengera de tous ceux qui L'ont renié. Malheur aux menteurs! Il affirme que la terre sera remplacée par une autre terre et les cieux seront remplacés par d'autres cieux, c'est une promesse tenue et sera réalisée sans aucune contestation.

A ce propos il est cité dans les deux Sahih d'après Sahl Ben Sa'd que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Au jour de la résurrection, les hommes seront rassemblés sur une terre d'une couleur blanche tirée sur le rouge, sur laquelle on ne trouvera aucun signe à quiconque»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

L'imam Ahmed rapporte que Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Je suis la première personne qui a demandé l'Envoyé de Dieu- qu'Allah le bénisse et le salue - au sujet de ce verset: «**Le jour où les cieux et la terre sens dessus dessous seront méconnaissables**» en lui disant: «Où seront les gens en ce jour-là?» Il me répondit: «Sur le Sirat (sous-entendu le pont)».

Thawban, l'affranchi de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a raconté: «J'étais debout auprès de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quand un des docteurs juifs vint le trouver et lui dit: «Que la paix soit sur toi ô Mouhammed» Je poussai ce docteur au point où il faillit tomber par terre. Il protesta en s'écriant:

---

(١) جاء في الصحيحين، عن سهل بن سعد قال، قال رسول الله ﷺ: «يحشر الناس يوم القيامة على أرض بيضاء عفراء كقرصة النقي ليس فيها معلم لأحد».

«Pourquoi me pousses-tu?» Je lui répondis: «Pourquoi ne dis-tu pas ô Envoyé de Dieu?» Il répliqua: «Nous ne l'appelons que par le nom dont ses parents lui ont attribué». L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors: «Certes mon nom est Mouhammed que mes parents me l'ont choisi». Le docteur lui dit: «Je viens pour te poser une question» - Mes paroles te seront-elles utiles? lui répondit-il. Et le docteur de répliquer: «Je n'ai qu'à entendre».

L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - remua la terre par un bâton qu'il tenait à la main et dit: «Demande». Il lui dit: «Où seront les hommes le jour où la terre sera remplacée par une autre terre et les cieux par d'autres cieux?». Il lui répondit: «Ils seront dans l'obscurité avant le pont» -Qui sera le premier à traverser ce pont?» - *Les pauvres parmi les Mouhagériens.* -Quelle est la première chose qu'ils recevront en entrant au Paradis?» - *L'excès du foie de baleine.* - De quoi se nourriront-ils à la suite? - *On leur immolera le veau qui se nourrissait des coins du Paradis.* - Que boiront-ils? - *D'une source nommée «Salsabil»* -Tu dis vrai. Je te demande encore au sujet d'une chose qu'aucun des habitants de la terre ne connait à moins qu'il ne soit un Prophète ou un homme ou deux. - *Si je te dirai, ma réponse te sera-t-elle utile?* - Je n'aurai qu'à écouter. Je viens te demander au sujet (de la naissance et de la nature) de l'enfant? Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répliquer: *«L'eau (le sperme) de l'homme est blanche, tandis que celle de la femme est jaune. Quand ces deux eaux se rencontrent et que l'eau de l'homme dominera, il sera un garçon par la volonté de Dieu, mais si l'eau de la femme dominera celle de l'homme, une fille naitra par la volonté de Dieu.*

Le juif s'écria alors: «Tu dis vrai et tu es un Prophète» puis s'en alla. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors: «Il vient de me demander sur des choses dont je n'avais aucune connaissance, mais Dieu me les a inspirées» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

---

(1) قال الإمام مسلم بن الحجاج في صحيحه عن ثوبان مولى رسول الله ﷺ قال: كنت قائماً عند رسول الله ﷺ فجاءه حبر من أحبار يهود فقال: السلام عليكم يا محمد، فدفعته دفعة كاد يصرع منها، فقال: لم تدفعني؟ فقلت: ألا تقول يا رسول الله؟ فقال اليهودي: إنما ندعوه باسمه الذي سماه به أهله، فقال رسول الله ﷺ: «إن اسمي محمد الذي سماني به

Abdullah rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en expliquant le sens du même verset a dit: «Ce sera une terre blanche et pure où on n'y a versé ni un sang ni commis un péché».

Quant à l'interprétation de Abdullah Ben Mass'oud, elle est la suivante: «Au jour de la résurrection toute la terre sera transformée en feu, derrière elle on verra même les coupes et les houris du Paradis. Par celui qui tient l'âme de Abdullah dans Sa main, l'homme en ce jour-là transpirera au point d'inonder la terre autour de lui jusqu'à atteindre son nez avant d'être jugé». On lui demanda sur la cause de tout cela, il répondit: A cause de ce que les hommes verront et constateront».

Ce jour-là, les hommes seront tous présentés devant le Seigneur une fois ressuscités de leurs tombes, Dieu l'Unique le Dominateur suprême les jugera.

وَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ يَوْمَئِذٍ مُّقَرَّنِينَ فِى ٱلْأَصْفَادِ ﴿٤٩﴾ سَرَابِيلُهُم مِّن قَطِرَانٍ
وَتَغْشَىٰ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ ﴿٥٠﴾ لِيَجْزِىَ ٱللَّهُ كُلَّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ إِنَّ ٱللَّهَ
سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٥١﴾

wa tarâ-l-mujrimîna yawma'iḏim-muqarramîna fî-l-'aṣfâdi (49) sarâbîlu-

---

أهلي»، فقال اليهودي: جئت أسألك، فقال رسول الله ﷺ: «أينفعك شيئاً إن حدثتك»؟ فقال: أسمع بأذني، فنكت رسول الله ﷺ بعود معه، فقال: «سل»، فقال اليهودي: أين يكون الناس يوم تبدل الأرض غير الأرض والسماوات؟ فقال رسول الله ﷺ: «هم في الظلمة دون الجسر»، قال: فمن أول الناس إجازة؟ فقال: «فقراء المهاجرين»، فقال اليهودي: فما تحفتهم حين يدخلون الجنة؟ قال: «زيادة كبد النون»، قال: فما غذاؤهم في أثرها؟ قال: «ينحر لهم ثور الجنة الذي كان يأكل من أطرافها»، قال: فما شرابهم عليه؟ قال: «من عين فيها تسمى سلسبيلاً» قال: صدقت. قال: وجئت أسألك عن شيء لا يعلمه أحد من أهل الأرض إلا نبي أو رجل أو رجلان، قال: «أينفعك إن حدثتك»؟ قال: أسمع بأذني، قال جئت أسألك عن الولد، قال: «ماء الرجل أبيض وماء المرأة أصفر، فإذا اجتمعا فعلاً منيّ الرجل منيّ المرأة كان ذكراً بإذن الله تعالى، وإذا علا منيّ المرأة منيّ الرجل كان أنثى بإذن الله»، قال اليهودي: لقد صدقت، وإنك لنبي، ثم انصرف، فقال رسول الله ﷺ «لقد سألني هذا عن الذي سألني عنه ومالي علم بشيء منه حتى أتاني الله به».

hum min qaṭirânin wa tağšâ wujuhahumu-n-nâru (50) liyajziya-L-Lâhu kulla nafsim-mâ kasabat 'inna-L-Lâha sarî'u-l-ḥisabi (51).

Ce jour-là, tu verras les coupables enchaînés les uns aux autres (49) Leurs vêtements enduits de poix, leurs visages disparaissant dans les flammes (50) Allah récompense chacun suivant ses œuvres. Il est prompt à décider (51).

Le jour où les coupables se présenteront devant le Seigneur, tu les verras ô Mouhammad enchaînés deux à deux comme l'affirme ce verset: **«Rassemblez les coupables et leurs épouses..»** [Coran XXXVII, 22] et cet autre: **«Quand ils se sentiront entassés dans une étroite geôle, liés les uns aux autrs, ils n'auront qu'un cri: «O malheur»** [Coran XXV, 13].

Leurs vêtements qu'ils porteront seront faits de goudron, cette substance qu'on enduit les chameaux une fois atteints par la gale ou autre et qui attrape promptement le feu. **«Leurs visages disparaissant dans les flammes»** c'est à dire que le feu les couvrira. A ce propos Abou Malek Al-Ach'ari rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il y a quatre choses qui sont de la période antéislamique dont on ne laisse pas: la fierté dans la descendance, la diffamation de la généalogie, la demande aux étoiles pour obtenir de la pluie et les gémissements sur le mort. Si la pleureuse ne revient pas à Dieu avant sa mort, elle sera ressuscitée au jour de la résurrection portant une robe faite de goudron et un gilet de gale»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

«Allah récompense chacun suivant ses œuvres» et le rétribuera pour ce qu'il avait accompli dans le bas monde. **«Il est prompt à décider»** c'est à dire dans ses comptes comme Il dit: **«Proche est l'heure des comptes pour les hommes: mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas»** [Coran XXI, 1]. On l'a interprété que Dieu est prompt dans ses comptes et jugera les hommes comme on juge un seul, car Il connait déjà leurs

---

(1) قال الإمام أحمد، عن أبي مالك الأشعري قال، قال رسول الله ﷺ: «أربع في أمتي من أمر الجاهلية لا يتركونهن: الفخر بالأحساب، والطعن في الأنساب، والاستسقاء بالنجوم، والنياحة على الميت، والنائحة إذا لم تتب قبل موتها؛ تقام يوم القيامة وعليها سربال من قطران ودرع من جرب» أخرجه مسلم والإمام أحمد في المسند.

actions et rien ne lui sera caché de leurs œuvres, ils seront donc par rapport à Lui comme un seul être.

هَٰذَا بَلَٰغٌ لِّلنَّاسِ وَلِيُنذَرُوا۟ بِهِۦ وَلِيَعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ وَلِيَذَّكَّرَ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٥٢﴾

hâḏâ balâġu-l-linnasi wa liyunḏarû bihî wa liya'lamû 'annamâ huwa 'ilâhun wâḥidun wa liyaḏḏakara 'ulû-l-'albâb (52).

Voilà ce que je proclame aux hommes. Ils sont avertis. Ils savent désormais qu'il n'y a qu'un Allah unique. Les gens sensés réfléchiront là-dessus (52).

Ce Coran est une communication adressée à tous les hommes, comme Il le confirme en disant: «**Ce Coran n'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera**» [Coran VI, 19]. Ce Livre rappelle aussi bien aux humains qu'aux génies un avertissement et un guide vers la voie droite et la foi. D'ailleurs cette sourate a été débutée par un verset qui confirme cette réalité: «**Nous te révélons ce Livre pour que tu tires (ô Prophète) les hommes des ténèbres vers la lumière**» afin qu'ils soient avertis et qu'il sachent qu'il n'y a qu'un Dieu unique, peut-être ceux qui sont doués d'intelligence réfléchiront là-dessus.



15- SOURATE DE ḤEJR

99 versets

Révélée à La Mecque à l'exception du verset 87 révélé à Médine

Révélée à la suite de la sourate de Joseph

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓر تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ وَقُرْءَانٍ مُّبِينٍ (١) رُّبَمَا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْ كَانُوا۟
مُسْلِمِينَ (٢) ذَرْهُمْ يَأْكُلُوا۟ وَيَتَمَتَّعُوا۟ وَيُلْهِهِمُ ٱلْأَمَلُ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ (٣)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’Alif-lã̂m-ra tilka ’ã yâtu-l-kitâbi wa Qur’ã nim-mubînin (1) r-rubamâ yawaddu-l-laḏîna kafarû law kânû muslimîna (2) ḏarhum ya’kulû w yatamatta‘û wa yulhihimu-l-’amalu fasawfa ya‘lamûna (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Alif.Lam.Ra, voilà les versets du Livre et l'expression de l'Evidence (1) Les infidèles souhaitent parfois de croire (2)Laisse-les faire bonne chère et jouir. Laisse-les à leurs ambitions. Ils connaîtront la vérité, un jour (3).

Voici le Coran qui est un Livre qui renferme des versets clairs et d'une lecture évidente. «**Les infidèles souhaitent parfois de croire**» car ils regretteront d'avoir mécru lorsqu'ils verront le châtiment qui les attend. Bien que Ibn Abbas déclare qu'il s'agit des idolâtres de Qoraïch, mais ce verst a une portée générale qui concerne tous les incrédules, dont chacun d'eux formulerait ce souhait une fois se trouvant devant la

mort. Au jour de la résurrection leur souhait serait encore plus ardent car **«le jour où ils seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire: «Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions pas de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants»** [Coran VI, 27].

On a rapporté qu'une fois le compte réglé, ceux parmi les musulmans qui avaient commis de péchés seront rassemblés en enfer avec les idolâtres. Ces derniers lui diront: Celui que vous adoriez dans le bas monde ne vous suffit pas aujourd'hui. Alors Dieu se courroucera contre eux et fera sortir tous les musulmans. Tel est le sens de ce verset: **«Les infidèles souhaitent parfois de croire»** selon les dires de Anas Ben Malek et Ibn Abbas.

Quant à Moujahed, il a dit: Les damnés du Feu diront aux monothéistes: «Votre foi ne vous suffit en rien». Dieu ordonnera alors à Ses anges: «Faites sortir de l'Enfer quiconque aura dans son cœur le poids d'un atome de foi». Plusieurs hadiths sont été rapportés dans ce sens.

A cet égard Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Il en est parmi ceux qui proclamaient qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu qui entreront en Enfer à cause de leurs péchés. Ceux qui adoraient Al-Lat et Al-Ouzza leur diront: «Votre profession de foi ne vous a servi en rien alors que vous êtes avec nous en enfer». Dieu alors se courroucera en entendant ces propos. Il fera sortir les fidèles et les jettera dans le fleuve de la vie. Ils guériront de leurs blessures juste comme la lune qui sort de sa phase écliptique et ils entreront au Paradis. On les appellera les «Géhennémiyines» (ceux qui étaient à la Géhenne)*[1].

Abou Moussa Al-Ach'ari -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Lorsque les réprouvés de l'Enfer seront réunis avec les gens de la qibla ceux qui Dieu a voulu*

---

(1) عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن ناساً من أهل لا إله إلا الله يدخلون النار بذنوبهم، فيقول لهم أهل اللات والعزى: ما أغنى عنكم قولكم: ﴿لا إله إلا الله﴾ وأنتم معنا في النار؟ فيغضب الله لهم، فيخرجهم فيلقيهم في نهر الحياة، فيبرؤون من حرقهم، كما يبرأ القمر من خسوفه، ويدخلون الجنة ويسمون فيها الجهنميين».

qu'ils s'y trouvent, les infidèles diront aux musulmans: «N'étiez-vous pas de musulmans soumis? - Certes oui, leur répondront-ils. Et les premiers d'ajouter: «En quoi votre Islam vous a-t-il servi du moment que vous êtes avec nous en Enfer? Ils répliqueront: «Nous y sommes à cause des péchés que nous avons commis».

Entendant cette discussion, Dieu ordonnera de faire sortir de l'Enfer tout musulman. Lorsque les impies constateront cela ils s'écrieront: «Oh! Si nous étions musulmans, nous serions sortis avec eux». Puis l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - récita: «je me réfugie auprès de Dieu contre Satan le maudit: **«Alif. Lam. Ra, Voilà les versets du Livre et l'expression de l'Evidence... Les infidèles souhaitent parfois de croire»** ***(Rapporté par Tabarani et Ibn Abi Hatem)[1].***

Dieu dit ensuite à Son Prophète: **«Laisse-les faire bonne chère»** manger et jouir un temps car leur sort sera l'enfer. Car l'espoir les distrait de sorte qu'ils ne se repentent ni reviennent à Dieu et ils sauront bientôt quelle sera leur fin.

وَمَآ أَهْلَكْنَا مِن قَرْيَةٍ إِلَّا وَلَهَا كِتَابٌ مَّعْلُومٌ ﴿٤﴾ مَّا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا
وَمَا يَسْتَـْٔخِرُونَ ﴿٥﴾

wamâ 'ahlaknâ min qaryatin 'illâ walahâ kitâbum ma'lûmun (4) mâ tasbiqu min 'ummatin 'ajalahâ wamâ yasta'hirûna (5).

Nous n'avons pas détruit une ville, que nous ne l'ayons dotée avant d'un Livre qui ait pu l'instruire (4) Aucun peuple ne peut ni avancer ni retarder son terme (5).

---

(1) عن أبي موسى الأشعري رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا اجتمع أهل النار في النار ومعهم من شاء الله من أهل القبلة، قال الكفار للمسلمين: ألم تكونوا مسلمين؟ قالوا: بلى، قالوا فما أغنى عنكم الإسلام وقد صرتم معنا في النار؟ قالوا: كانت لنا ذنوب فأخذنا بها، فسمع الله ما قالوا، فأمر بمن كان في النار من أهل القبلة فأخرجوا، فلما رأى ذلك من بقي من الكفار قالوا: يا ليتنا كنا مسلمين فنخرج كما خرجوا ـ قال: ثم قرأ رسول الله ﷺ ـ أعوذ بالله من الشيطان الرجيم: ﴿الر تلك آيات الكتاب وقرآن مبين * ربما يود الذين كفروا لو كانوا مسلمين﴾» أخرجه الطبراني وابن أبي حاتم.

Dieu n'a détruit une cité ou anéanti un peuple sans les avertir en leur envoyant un Prophète et un Livre. Nulle nation devance son terme et pas une non plus le retarde. Ce fut pour les Qoraïchites un avertissement et une menace afin qu'ils mettent fin à leur égarement et leur idolâtrie, pour suivre le chemin de la vérité et la foi.

وَقَالُوا۟ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِى نُزِّلَ عَلَيْهِ ٱلذِّكْرُ إِنَّكَ لَمَجْنُونٌ ﴿٦﴾ لَّوْ مَا تَأْتِينَا بِٱلْمَلَـٰٓئِكَةِ
إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّـٰدِقِينَ ﴿٧﴾ مَا نُنَزِّلُ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةَ إِلَّا بِٱلْحَقِّ وَمَا كَانُوٓا۟ إِذًا
مُّنظَرِينَ ﴿٨﴾ إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا ٱلذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَـٰفِظُونَ ﴿٩﴾

wa qalû yâ 'ayyuhâ-l-ladî nuzzila 'alayhi-d-dikru 'innaka lamajnûnun (6) law mâ ta'tînâ bi-l-malâ'ikati 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (7) mâ nunazzilu-l-malâ'ikata 'illâ bi-l-ḥaqqi wamâ kânû 'idam-munẓarîna (8) 'innâ naḥnu nazalnâ-d-dikra wa 'innâ lahû laḥâfiẓûna (9).

Il disent: «O toi à qui le Livre a été révélé, ne serais-tu pas un possédé?» (6) Comment expliquer que tu ne sois pas accompagné d'anges, si tu dis la vérité?» (7) Les anges ne descendent que si Allah le juge utile. Et alors le sort des infidèles est vite réglé (8) C'est nous qui avons fait descendre le Coran et qui en sommes les gardiens (9).

Poussés par leur impiété et leur obstination les idolâtres demandèrent au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«O toi à qui le Livre a été révélé»** et que tu prétends de le recevoir **«ne serais-tu pas un possédé»** en nous appelant à Dieu, à te suivre et en délaissant le culte de nos pères? Si tu es véridique, pourquoi n'es-tu pas venu à nous avec les anges pour témoigner de ton message. Avant eux Pharaon avait tenu les mêmes propos en répondant à Moïse. **«Si seulement il était couvert de chamarrures d'or ou qu'il étaite escortés d'anges»** [Coran XLIII, 53]. Les impies qui n'espèrent pas rencontrer Dieu disent aussi: **«Qu'Allah ne nous envoie-t-Il des anges ou ne se montre-t-Il Lui-même à nous?» Vraiment, c'est là de l'impudence et un monstrueux orgueil»** [Coran XXV, 21].

Réponds-leur, ô Mouhammed: **«Les anges ne descendent que si Allah le juge utile»** et Moujahed de commenter: «Les anges ne descendent

qu'avec la vérité, le message et le châtiment. Puis Dieu fait connaître aux hommes que c'est Lui qui a fait descendre le Rappel -c'est à dire le Coran- et qu'il est son gardien contre toute modification ou altération.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ فِي شِيَعِ الْأَوَّلِينَ ﴿١٠﴾ وَمَا يَأْتِيهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا كَانُوا
بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿١١﴾ كَذَٰلِكَ نَسْلُكُهُ فِي قُلُوبِ الْمُجْرِمِينَ ﴿١٢﴾ لَا يُؤْمِنُونَ بِهِ
وَقَدْ خَلَتْ سُنَّةُ الْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾

walaqad 'arsalnâ min qablika fî šiya'i-l-'awwalîna (10) wamâ ya'tîhim mi-r-rasûlin 'illâ kânû bihî yastahzi'ûna (11) kaḏâlika naslukuhû fî qulûbi-l-mujrimîna (12) lâ yuîminûna bihî waqad ḫalat sunnatu-l-'awwalîna (13).

Déjà avant toi, nous avons envoyé des Prophètes aux peuples des anciens (10) Il n'y a pas un seul Prophète qui n'ait été tourné en dérision (11) C'est ainsi que nos avertissements ne font qu'effleurer l'esprit des méchants (12) Ils n'y croient pas et pourtant l'histoire des anciens est là pour les instruire (13).

Pour réconforter Son Messager, Dieu lui raconte que tant de peuples passés avaient mécru en leurs Prophètes et s'étaient moqués d'eux en les traitant d'imposteurs. «**C'est ainsi que nos avertissements ne font qu'effleurer l'esprit des méchants**» en leur inspirant le polythéisme, selon Anas et Al-Hassan Al-Basri, car ils se sont montrés rebelles contre les signes de Dieu en se détournant de la voie droite pour emprunter celle de l'égarement. Malgré qu'ils sont maintenant au courant de la triste fin des mécréants avant eux, et pourtant cela ne les empêche pas de persévérer dans leur incrédulité. Mais Dieu sauve toujours Ses Prophètes et les fidèles.

وَلَوْ فَتَحْنَا عَلَيْهِم بَابًا مِّنَ السَّمَاءِ فَظَلُّوا فِيهِ يَعْرُجُونَ ﴿١٤﴾ لَقَالُوا إِنَّمَا سُكِّرَتْ
أَبْصَارُنَا بَلْ نَحْنُ قَوْمٌ مَّسْحُورُونَ ﴿١٥﴾

walaw fataḥnâ ʻalayhim bâbam mina-s-samâ'i faẓallû fîhi yaʻrujûna (14) laqâlû 'innamâ sukkirat 'abṣârunâ bal naḥnu qawmum-masḥurûna (15).

Nous aurions beau leur ouvrir les portes du ciel et leur en permettre l'ascension (14) Qu'ils diraient: nos yeux nous ont abusés, nous sommes ensorcelés (15).

Il s'agit toujours des idolâtres qui sont soumis à leur opinâtreté de sorte que même si on leur ouvrit une porte du ciel et qu'ils puissent y monter, ils ne croiraient plus et diraient: «**nos yeux nous ont abusés**» ou d'après Moujahed et Ad-Dahak: «nous sommes frappés de cécité. Et en plus «**nous sommes ensorcelés**»

وَلَقَدْ جَعَلْنَا فِي السَّمَاءِ بُرُوجًا وَزَيَّنَّاهَا لِلنَّاظِرِينَ ﴿١٦﴾ وَحَفِظْنَاهَا مِن كُلِّ شَيْطَانٍ
رَّجِيمٍ ﴿١٧﴾ إِلَّا مَنِ اسْتَرَقَ السَّمْعَ فَأَتْبَعَهُ شِهَابٌ مُّبِينٌ ﴿١٨﴾ وَالْأَرْضَ مَدَدْنَاهَا
وَأَلْقَيْنَا فِيهَا رَوَاسِيَ وَأَنبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ شَيْءٍ مَّوْزُونٍ ﴿١٩﴾ وَجَعَلْنَا لَكُمْ فِيهَا
مَعَايِشَ وَمَن لَّسْتُمْ لَهُ بِرَازِقِينَ ﴿٢٠﴾

walaqad jaʻalnâ fî-s-samâ'i burûjan wa zayyannâhâ li-n-nâẓirîna (16) wa ḥafiẓnâhâ min kulli šayṭâni-r-rajîmin (17) 'illâ man-istaraqa-s-samʻa fa'atbaʻahû šihâbum-mubînun (18) wa-l-'arḍa madadnâhâ wa 'alqaynâ fîhâ rawâsiya wa 'ambatnâ fîhâ min kulli šay'im-mawzûnin (19) wa jaʻalnâ lakum fîhâ maʻâyiša wa ma-l-lastum lahû birâziqîna (20).

Nous avons placé dans les cieux le zodiaque pour le plaisir de ceux qui observent (16) Nous avons mis le ciel hors d'atteinte du Démon, le maudit (17) Dès que celui-ci s'approche pour prêter l'oreille, un tison enflammé le repousse (18) Nous avons étiré la terre et nous l'avons couverte de montagnes. Nous y avons répandu une végétation diverse et harmonieusement proportionnée (19) Nous l'avons garnie d'aliments pour vous et pour les êtres dont l'entretien ne vous incombe pas (20).

En créant les cieux, Dieu les a garnis des constellations et des planètes qui sont des signes pour qui médite et observe. Il sera ébloui par leur rôle et leur mécanisme.

Dieu aussi a étendu la terre en y plantant les montagnes élevées

dont tant de vallées séparent entre elles. On y trouve les déserts, les terres, le sable, les différentes plantations qui donnent une variété de fruits à l'intention des hommes et des bêtes. Toute chose a été créée avec mesure et harmonieusement proportionnée. Il l'a garnie d'aliments pour la subsistance de toutes les créatures qui sont, d'après Ibn Jarir: Les esclaves, les troupeaux, les fauves... Dieu rappelle aux hommes qu'Il leur a assuré leur subsistance de la terre, mis à leur service les montures et les bêtes de somme, les troupeaux dont leur chair constitue une partie de leurs aliments, les esclaves et les servantes pour les servir, bref c'est à Lui que tout incombe.

وَإِن مِّن شَيْءٍ إِلَّا عِندَنَا خَزَآئِنُهُۥ وَمَا نُنَزِّلُهُۥٓ إِلَّا بِقَدَرٍ مَّعْلُومٍ ﴿٢١﴾ وَأَرْسَلْنَا
ٱلرِّيَٰحَ لَوَٰقِحَ فَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَسْقَيْنَٰكُمُوهُ وَمَآ أَنتُمْ لَهُۥ بِخَٰزِنِينَ ﴿٢٢﴾
وَإِنَّا لَنَحْنُ نُحْيِۦ وَنُمِيتُ وَنَحْنُ ٱلْوَٰرِثُونَ ﴿٢٣﴾ وَلَقَدْ عَلِمْنَا ٱلْمُسْتَقْدِمِينَ مِنكُمْ وَلَقَدْ
عَلِمْنَا ٱلْمُسْتَـْٔخِرِينَ ﴿٢٤﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ هُوَ يَحْشُرُهُمْ إِنَّهُۥ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٢٥﴾

wa 'im-min šay'in 'illâ 'indanâ hazâ'inuhû wamâ nunazziluhû 'illâ biqadarim-ma'lûmin (21) wa 'arsalnâ-r-riyâha lawâqiha fa'anzalnâ mina-s-samâ'i mâ 'an fa'asqaynâkumûhu wamâ 'antum lahû bihâzinîna (22) wa 'innâ lanahnu nuhyî wa numîtu wa nahnu-l-wâritûna (23) walaqad 'alimnâ-l-mustaqdimîna minkum walaqad 'alimnâ-l-musta'hirîna (24) wa 'inna rabbaka huwa yahšuruhum 'innahû Hakîmun 'Alîmun (25).

L'essence de toutes choses est entre nos mains. Nous n'en faisons profiter les hommes que dans une mesure prédéterminée (21) Nous envoyons les vents qui fécondent. Nous faisons descendre des cieux l'eau dont vous vous abreuvez mais que vous ne sauriez mettre en réserve (22) Nous faisons vivre et nous faisons mourir. Le monde sera notre héritage (23) Nous avons connu les générations passées et nous connaissons à l'avance celles qui viennent (24) Ton Seigneur rassemblera tous les hommes devant Lui. Il est sage et savant (25).

Dieu est le possesseur de toutes choses, il n'y a rien dont les trésors ne soient auprès de Lui. Il n'en fait descendre pour les hommes qu'après une mesure connue et déterminée. Car Il le fait d'après une

connaissance parfaite et par une sagesse et une clémence envers Ses sujets et non pas comme obligation dont Il s'en charge. Il s'est prescrit à Lui-même la miséricorde.

D'après une interprétation d'Ibn Mass'oud: Dieu fait descendre chaque année la même quantité de pluie en donnant à un peuple plus qu'il en donne à un autre et même en privant aussi un certain peuple. Il envoie avec la pluie des anges qui dénombrent les gouttes qui tombent et tout ce qui pousse sur la terre.

«Nous envoyons les vents qui fécondent» c'est à dire Il envoie les vents comme fécondateurs qui, en touchant les nuages, font descendre la pluie, et les calices s'épanouissent. Dieu dans ce verset a mentionné les vents en pluriel car il y a aussi un vent stérile et dévastateur qui ne laisse rien sur son passage sans l'avoir réduit en cendres. Ce vent est au singulier en vue de sa particularité stérile.

«Nous faisons descendre des cieux l'eau dont vous vous abreuvez» une eau douce et potable, car Dieu, s'Il le voulait, l'aurait rendue saumâtre afin que les hommes Lui soient reconnaissants: **«Voyez l'eau que vous buvez? Est-ce vous qui la faites descendre des nuages ou nous? Si nous voulions, nous l'altérerions. Que n'êtes-vous reconnaissants?»** [Coran LVI, 68-70].

«Mais que vous ne sauriez mettre en réserve» vous n'êtes plus capables de conserver cette eau, mais Dieu en fait des sources et cours comme Il peut aussi la faire disparaître au fond de la terre pour la rendre inutile. De par Sa miséricorde Il la rend d'abord douce et potable, la conserve et en fait ensuite des ruisseaux ou des sources inépuisables afin que les hommes puissent se désaltérer, abreuver leurs troupeaux et irriguer la terre pour produire de la récolte.

«Nous faisons vivre et nous faisons mourir» Comme Il a créé tout la première fois, Il est aussi capable de le recréer aussi une seconde fois. Il a tiré les hommes du néant, Il les fait mourir puis Il les ressuscite tous pour le jour du Rassemblement. Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre Lui revient étant l'Héritier Suprême.

«Nous avons connu les générations passées et nous connaissons à l'avance celles qui viennent» Et Ibn Abbas de commenter: Dieu connait

ceux qui ont péri de la descendance d'Adam -jusqu'à cette révélation-, ceux qui sont en vie et ceux qui naîtront d'ici au jour de la résurrection.

A cet égard, l'auteur de cet ouvrage ajoute: Je veux mettre en garde les lecteurs contre une interprétation erronée de ce verset qui dit: Dieu connait au moment de la prière ceux qui viennent la faire à son heure fixée et ceux qui la retardent.

وَلَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنسَانَ مِن صَلْصَالٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ (٢٦) وَالْجَانَّ خَلَقْنَاهُ مِن قَبْلُ مِن
نَّارِ السَّمُومِ (٢٧)

walaqad ḫalaqnâ-l-'insâna min ṣalṣâlin min ḥama'im masnûnin (26) wa-l-jânna ḫalaqnâhu min qablu min nâri-s-samûmi (27).

Nous avons tiré l'homme du limon, d'une argile malléable (26) Auparavant, nous avons tiré les génies d'une flamme ardente (27).

Dieu parle de la création d'Adam d'une argile extraite d'une boue malléable, comme Il a créé auparavent les génies d'une flamme d'une chaleur ardente.

Dans un hadith authentique l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les anges sont créés de lumière, les génies d'une flamme de feu et Il a créé Adam comme on vous l'a décrit»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed d'après Aicha)***[1].

Le but de ce hadith est pour montrer l'honneur accordé à Adam - que Dieu le salue-, la bonté de sa nature et la pureté de son origine.

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَائِكَةِ إِنِّي خَالِقٌ بَشَرًا مِّن صَلْصَالٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ (٢٨) فَإِذَا
سَوَّيْتُهُ وَنَفَخْتُ فِيهِ مِن رُّوحِي فَقَعُوا لَهُ سَاجِدِينَ (٢٩) فَسَجَدَ الْمَلَائِكَةُ كُلُّهُمْ
أَجْمَعُونَ (٣٠) إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَىٰ أَن يَكُونَ مَعَ السَّاجِدِينَ (٣١) قَالَ يَا إِبْلِيسُ مَا لَكَ أَلَّا

---

(1) ورد في الصحيح: «خلقت الملائكة من نور، وخلقت الجان من مارج من نار، وخلق آدم مما وصف لكم» رواه مسلم وأحمد عن عائشة.

تَكُونَ مَعَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٣٢﴾ قَالَ لَمْ أَكُن لِّأَسْجُدَ لِبَشَرٍ خَلَقْتَهُۥ مِن صَلْصَٰلٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٣٣﴾

wa 'id qâla rabbuka li-l-malâ'ikati 'innî hâliqum bašara-m-min salsâlim-min hama 'im masnûnin (28) fa'idâ sawwaytuhû wa nafahtu fîhi mi-r-rûhî faqa'û lahû sâjidîna (29) fasajada-l-malâ'ikatu kulluhum 'aj-ma'ûna (30) 'illâ 'iblîsa 'abâ 'ay-yakûna ma'a-s-sâjidîna (32) qâla lam 'akul-l-li'asjuda libašarin halqtahû min salsâlim-min hama'im-masnû-nin (33).

S'adressant aux anges, Allah leur dit: «Je vais créer l'homme avec du limon, avec de l'argile malléable» (28) Quand je l'aurai fçonné et que Je lui aurai insufflé de ma vie, prosternez-vous devant lui» (29) Tous les anges se prosternèrent (30) Si ce n'est Satan, qui refusa de se joindre à eux (31) O Satan, interpella Allah, pourquoi refuses-tu de te prosterner avec les anges? (32). Satan répondit: «Je ne saurais me prosterner devant un être tiré du limon, de l'argile malléable (33).

Dieu rappelle l'histoire de la création d'Adam et de l'honneur qui lui a réservé auprès des anges en leur ordonnant de se prosterner devant lui une fois créé. Mais Iblis, Satan, -que Dieu le maudisse- refusa d'obtempérer aux ordres de Dieu par jalousie, mécroyance, orgueil et rebellion. Il répondit au Seigneur: **«Je ne saurais une prosterner devant un être tiré du limon, de l'argile malléable»** tout comme il a dit auparavant: **«Je m'estime plus que lui. Tu m'as tiré du feu alors que Tu l'as tiré du limon»** [Coran VII, 12].

قَالَ فَٱخْرُجْ مِنْهَا فَإِنَّكَ رَجِيمٌ ﴿٣٤﴾ وَإِنَّ عَلَيْكَ ٱللَّعْنَةَ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿٣٥﴾ قَالَ رَبِّ فَأَنظِرْنِىٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿٣٦﴾ قَالَ فَإِنَّكَ مِنَ ٱلْمُنظَرِينَ ﴿٣٧﴾ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْوَقْتِ ٱلْمَعْلُومِ ﴿٣٨﴾

qâla fahruj minhâ fa'innka rajîmun (34) wa 'inna 'alayka-l-la'nata 'ilâ yawmi-d-dîni (35) qâla rabbi fa'anzirnî 'ilâ yawmi yub'atûna (36) qâla fa'innaka mina-l-munzarîna (37) 'ilâ yawmi-l-waqti-l-ma'lûmi (38).

Il dit: «Quitte ces lieux, lapidé que tu es» (34) Sors maudit jusqu'au jour de la résurrection (35) «O Seigneur, invoqua Satan, fais-moi vivre jusqu'au jour de la résurrection» (36) Soit, dit le Seigneur, tu vivras (37) Jusqu'au délai convenu (38).

A cause de sa rebellion et sa désobéissance, Satan fut abaissé du rang qui occupait avec les autres anges, chassé du Paradis et éloigné de la miséricorde de Dieu. Il est maudit jusqu'au jour de la résurrection. A ce propos Sa'id Ben Joubaïr a dit: «Lorsque Dieu a maudit Satan (Iblis) ses traits furent changés et ne ressemblaient plus à ceux des anges. Il poussa un gémissement qu'aucun ne lui sera pareil sur terre jusqu'au jour de la résurrection».

Constatant le courroux de Dieu contre lui, et poussé par sa jalousie qu'il a manifestée envers Adam et sa postérité, Iblis supplia le Seigneur de le laisser vivre jusqu'à la fin des temps, le jour du rassemblellemnt des hommes. Dieu l'exauça. Une fois reçu cette faveur, Iblis -que Dieu le maudisse- fera connaître ses comportements à l'égard des hommes que nous allons constater dans les versets qui s'ensuivent.

قَالَ رَبِّ بِمَآ أَغْوَيْتَنِى لَأُزَيِّنَنَّ لَهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٣٩﴾
إِلَّا عِبَادَكَ مِنْهُمُ ٱلْمُخْلَصِينَ ﴿٤٠﴾ قَالَ هَٰذَا صِرَٰطٌ عَلَىَّ مُسْتَقِيمٌ ﴿٤١﴾
إِنَّ عِبَادِى لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنٌ إِلَّا مَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْغَاوِينَ ﴿٤٢﴾
وَإِنَّ جَهَنَّمَ لَمَوْعِدُهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٣﴾ لَهَا سَبْعَةُ أَبْوَٰبٍ لِّكُلِّ بَابٍ مِّنْهُمْ جُزْءٌ
مَّقْسُومٌ ﴿٤٤﴾

qâla rabbi bimâ 'agwaytanî la 'uzayyinanna lahum fî-l-'ardi wa la'agwiyannahum 'ajma'îna (39)'illâ 'ibâdaka minhumu-l-muhlasîna (40) qâla hâdâ sirâtun 'alayya mustaqîmun (41) 'inna 'ibâdî laysa laka 'alayhim sultânun 'illâ man-i-t-taba'aka mina-l-gâwîna (42) wa 'inna jahannama lamaw'iduhum 'ajma'îna (43) lahâ sab'atu 'abwâbi likulli bâbim minhum juz'um maqsûmun (44).

Seigneur, dit Satan, puisque Tu m'as perdu, je tromperai les hommes

sur terre et je les perdrai tous (39) Excepté les fidèles que Tu auras distingués. (40) Voici la règle souveraine (41). Tu n'auras aucune prise sur Mes serviteurs sincères, seuls, les insensés te suivront. (42) Ces derniers se retrouveront tous dans la géhenne (43) Elle a sept portes; à chaque porte est destinée une catégorie de réprouvés (44).

Iblis dit Au Seigneur: «Puisque Tu m'as enduit en erreur et m'as égaré, je tromperai les hommes en leur enjolivant le mal, les incitant à commettre les péchés sur terre je les perdrai tous comme Tu m'as perdu. Seuls échapperont à mes tromperies Tes sujets fidèles et sincères». Satan a tenu les mêmes propos en disant: **«Si Tu me fais grâce jusqu'au jour du jugement dernier, j'asservirai la presque totalié de Sa descendance»** [Coran XVII, 62].

Dieu lui répondit avertissant et menaçant: **«voici la règle souveraine»** ou suivant une autre interprétation: «Voici pour Moi une voie droite». C'est à dire, comme ont précisé Quatada, Al-Hassan et Moujahed, vous ferez tous retour vers Moi et Je vous rétribuerai selon vos œuvres. Le chemin droit aboutira à Moi». Dieu dit à ce propos: **«C'est à Allah qu'il appartient d'indiquer la bonne voie»** [Coran XVI, 9].

Dieu dit aussi à Iblis: **«Tu n'auras aucune prise sur Mes serviteurs sincères»** ceux qui auront suivi la voie droite, le chemin de la vérité **«seuls les infidèles te suivront»** ceux qui seront dans l'erreur. Et sache que **«ces derniers se retrouveront tous dans la géhenne»** le sort qui est destiné également à tous ceux qui ont mécru au Coran **«Ceux qui nient le Livre sont promis à l'enfer»** [Coran XI, 17].

La Géhenne comme Dieu l'a décrite **«a sept portes; à chaque porte est destinée une catégorie des réprouvés»** Les infidèles seront répartis en groupes et chacun trouvera son nom écrit sur cette porte, d'où il entrera et occupera la place qui lui est réservée selon la gravité et la multitude de ses péchés et mauvaises actions.

Et Ali Ben Abi Taleb d'expliquer: La Géhenne est formée d'étage superposés l'un au-dessus de l'autre et chacun sera rempli à partir du premier. Ibn Jouraij a défini le nom de chaque porte: Jahannam (géhenne), Ladha, houtama, s'air, saqar, jahim et al-Hawia».

Samoura Ben Jondobe rapporte que le Prophète - qu'Allah le bé-

nisse et le salue - en interprétant ce verset: «**à chaque porte est destinée une catégorie de réprouvés**» a dit: *«Parmi les damnés de l'Enfer il y aura ceux que le feu les atteindra jusqu'aux chevilles, d'autres jusqu'à la taille et d'autres aussi jusqu'aux gosiers. Leurs degrés de supplice seront en fonction de leurs œuvres»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٤٥﴾ ٱدْخُلُوهَا بِسَلَٰمٍ ءَامِنِينَ ﴿٤٦﴾ وَنَزَعْنَا مَا فِى
صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ إِخْوَٰنًا عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَٰبِلِينَ ﴿٤٧﴾ لَا يَمَسُّهُمْ فِيهَا نَصَبٌ وَمَا
هُم مِّنْهَا بِمُخْرَجِينَ ﴿٤٨﴾ ۞ نَبِّئْ عِبَادِىٓ أَنِّىٓ أَنَا ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٤٩﴾ وَأَنَّ
عَذَابِى هُوَ ٱلْعَذَابُ ٱلْأَلِيمُ ﴿٥٠﴾

'inna-l-muttaqîna fî jannâtin wa 'uyunin (45) 'udhulûhâ bisalâmin 'âminîna (46) wa naza'nâ mâfî ṣudûrihim min ġillin 'ihwânan 'alâ sururim-mutaqâbilîna (47) lâ yamassuhum fîhâ naṣabun wamâ hum minhâ bimuhrajîna (48) nabbi' 'ibâdî 'annî 'anâ-l-Ġafûr-r-Raḥîmu (49) wa 'anna 'aḏâbî huwa-l-'aḏâbu-l-'alîmu (50).

Ceux qui craignent Allah se délecteront au milieu des jardins et des sources (45) Que le salut et la paix soient sur vous, leur criera-t-on, quand ils y pénétreront (46) Leurs cœurs deviendront purs de toute haine. Ils se sentiront frères les uns des autres. Ils se feront face, allongés sur des lits de repos (47) Toute souffrance leur sera épargnée. Ce séjour sera le leur pour l'éternité (48) Avertis les hommes que je suis indulgent et miséricordieux (49) Et que mon châtiment est impitoyable (50).

Après avoir montré le sort des impies, Dieu parle de celui des fidèles qui seront au milieu des jardins et de sources. On les recevra par ces mots: «**Que le salut et la paix soient sur vous**» vous serez en sécurité sans éprouver ni peur, ni expulsion, ni interruption de ces délices et vous y demeurerez éternellement.

---

(1) قال ابن أبي حاتم، عن سمرة بن جندب عن النبي ﷺ في قوله ﴿لكل باب منهم جزء مقسوم﴾ قال: «إن أهل النار من تأخذه النار إلى كعبيه، وإن منهم من تأخذه النار إلى حجزته، ومنهم من تأخذه النار إلى تراقيه، منازلهم بأعمالهم».

«Leurs cœurs deviendront purs de toute haine» qui en sera arrachée comme le prouve ce hadith où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: *«Les croyants seront délivrés de l'Enfer et retenus sur un pont dressé entre le Paradis et l'Enfer. Ils y régleront par la compensation les préjudices et injustices qu'ils auront commis les uns envers les autres. Une fois ces comptes réglés et que les fidèles seront purifiés on leur donnera l'autorisation d'entrer au Paradis»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

A cet égard aussi, Abou Habiba, l'affranchi de Talha raconte: «Une fois la bataille du «Jamal» eût pris fin, Imran Ben Talha entre chez Ali -que Dieu l'agrée- Il l'accueillit avec cordialité et lui dit: «J'espère que Dieu nous fasse parmi ceux qui sont cités dans ce verset: **«Leurs cœurs deviendront purs de toute haine. Ils se sentiront frères les uns des autres. Ils se feront face, allongés sur des lits de repos»** Deux hommes qui étaient assis à l'extrémité de la natte s'écrièrent: «Dieu est encore plus équitable! Tu viens de les tuer hier et tu comptes devenir leur frère?» Ali leur répondit: «Levez-vous! Puisse Dieu vous éloigner à un pays lointain et misérable. Qui seront donc des frères sinon moi et Talha?» Dans la tradition on trouve le même récit suivant d'autres variantes.

Al-Hassan Al-Basri rapporte que 'Ali a déclaré: «C'est à notre sujet et ceux qui ont combattu le jour de Badr que le verset fut révélé».

Al-Thawri, quant à lui, a dit en comentant le même verset: «Ceux qui seront frères sont les suivants: Abou Bakr, Omar, Othman, Ali, Talha, Al-Zoubaïr, Abdul Rahman Ben Awf, Sa'd Ben Abi Waqas, Sa'id Ben Zaid et Abdullah Ben Mass'oud -que Dieu les agrée tous-.

«Toute souffrance leur sera épargnée» c'est à dire aucune peine ni mal ne les toucheront. De cette demeure de félicité on ne les fera pas sortir mais ils y seront éternellement. Donc, ce sera pour eux un **«séjour éternel, qu'ils ne voudront échanger contre aucun autre»** [Coran XVIII, 108].

---

(١) في الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «يخلص المؤمنون من النار فيحبسون على قنطرة بين الجنة والنار، فيقتص لبعضهم من بعض مظالم كانت بينهم في الدنيا حتى إذا هذبوا ونقوا أذن لهم في دخول الجنة» رواه البخاري.

Puis Dieu ordonne à Mouhammad: «Avertis les hommes que Je suis indulgent et miséricordieux, et que Mon châtiment est impitoyable» Certes Dieu est, en vérité, celui qui pardonne, et ceci a été dit pour que les hommes Le craignent et ne désespèrent plus de Sa miséricorde et de Sa clémence.

Au sujet de la révélation, Ibn Abi Rabah rapporte d'après un des compagnons le récit suivant: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - vint nous trouver en sortant par la porte d'où Banou Chaïba entraient à la Maison et nous dit: *«Pourquoi vous vois-je rire?» Puis il nous quitta et arrivé auprès du Hedjr (de la Ka'ba) il revint à reculons et nous dit: «En vous quittant Gabriel vint me dire: «O Mouhammed, Dieu dit: «Pourquoi fais-tu désespérer Mes serviteurs? Informe-les:* **«Que je suis indulgent et Miséricordieux, et que Mon châtiment est impitoyable»** *(Rapporté par Ibn Jarir)*[1].

Qatada rapporte: «Il nous est parvenu que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: *«Si le serviteur savait l'ampleur du pardon de Dieu, il aurait osé commettre tout ce qui est interdit. S'il savait la dureté du châtiment de Dieu, il se serait mortifié».*

وَنَبِّئْهُمْ عَن ضَيْفِ إِبْرَٰهِيمَ ﴿٥١﴾ إِذْ دَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَقَالُوا۟ سَلَـٰمًا قَالَ إِنَّا مِنكُمْ وَجِلُونَ
﴿٥٢﴾ قَالُوا۟ لَا تَوْجَلْ إِنَّا نُبَشِّرُكَ بِغُلَـٰمٍ عَلِيمٍ ﴿٥٣﴾ قَالَ أَبَشَّرْتُمُونِى عَلَىٰٓ أَن مَّسَّنِىَ
ٱلْكِبَرُ فَبِمَ تُبَشِّرُونَ ﴿٥٤﴾ قَالُوا۟ بَشَّرْنَـٰكَ بِٱلْحَقِّ فَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْقَـٰنِطِينَ ﴿٥٥﴾
قَالَ وَمَن يَقْنَطُ مِن رَّحْمَةِ رَبِّهِۦٓ إِلَّا ٱلضَّآلُّونَ ﴿٥٦﴾

wa nabbi'hum 'an ḍayfi 'Ibrahîma (51) 'iḏ dah̆alû 'alayhi faqâlû salâman qâla 'innâ minkum wajilûna (52) qâlû lâ tawja'inna nubašširuka

---

(1) رواه ابن جرير عن ابن أبي رباح عن رجل من أصحاب النبي ﷺ قال: طلع علينا رسول الله ﷺ من الباب الذي يدحل منه بنو شيبة فقال: «لا أراكم تضحكون» ثم أدبر، حتى إذا كان عند الحجر رجع علينا القهقري فقال: «إني لما خرجت جاء جبريل عليه السلام فقال: يا محمد إن الله يقول: لم تقنط عبادي؟ ﴿نبيء عبادي أني أنا الغفور الرحيم * وأن عذابي هو العذاب الأليم﴾ رواه ابن جرير.

biġulâmin 'alîmin (53) qâla 'abaššartumûnî 'alâ'an mssaniya-l-kibaru fabima tubašširûna (54) qâlû baššarnâka bi-l-ḥaqqi falâ takum-mina-l-qâniṭîna (55) qâla wa may yaqnaṭu mi-r-raḥmati rabbihî 'illâ-ḍ-ḍâllûna (56).

Rappelle-leur l'histoire d'Abraham (51) Ils pénétrèrent chez lui en le saluant. «votre visite nous effraie», leur dit-il (52) Rassure-toi, répliquèrent-ils. Nous t'annonçons la naissance d'un enfant bien doué. (53) Il riposta: «Et vous m'annoncez cela au moment où je ne suis plus qu'un vieillard? Qu'est-ce que vous m'annoncez-là?» (54) «Nous ne t'apprenons que la vérité» dirent-ils. «Tu as tort de désespérer» (55) Seuls les insensés dèsespèrent de la grâce d'Allah, répondit-il (56).

Dieu demande à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de rappeler aux hommes l'histoire d'Abraham avec ses hôtes, comme nous en avons parlé en commentant la sourate de Houd (versets 69 - 79).

Lorsque les anges pénétrèrent chez Abraham, il éprouva une certaine crainte de cette visite inattendue. Ils le saluèrent et le rassurèrent. Car en leur présentant le veau rôti, il remarqua que leurs mains n'en approchaient pas. Puis ils lui annoncèrent la naissance de son fils Isaac. Mais Abraham s'exclama: «comment aurai-je un enfant alors que la vieillesse m'a atteint? et ma femme est dans un âge avancé?» Ils lui affirmèrent cette bonne nouvelle et qu'il ne faut jamais désespérer de la grâce de Dieu. Il leur répondit: **«Seuls les insensés désespèrent de la grâce d'Allah»** car il était sûr de la miséricorde de Dieu et de Son pouvoir pour lui offrir un enfant malgré sa vieillesse et l'âge avancé de sa femme.

قَالَ فَمَا خَطْبُكُمْ أَيُّهَا ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٥٧﴾ قَالُوٓا۟ إِنَّآ أُرْسِلْنَآ إِلَىٰ قَوْمٍ مُّجْرِمِينَ ﴿٥٨﴾
إِلَّآ ءَالَ لُوطٍ إِنَّا لَمُنَجُّوهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٥٩﴾ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ قَدَّرْنَآ إِنَّهَا لَمِنَ
ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿٦٠﴾

qâla famâ ḫaṭbukum 'ayyuha-l-mursalûna (57) qâlû 'innâ 'ursilnâ 'ilâ qawmim mujrimîna (58) 'illâ 'âla Lûṭin 'innâ lamunajjuhum 'ajma'îna (59) 'illâ-mra'atahû qaddarnâ 'innahâ lamina-l-ġâbirîna (60).

«Quel est le but de votre visite, ô messagers?» ajouta-t-il (57) Nous sommes envoyés vers un peuple criminel (58) Seule la famille de Loth sera épargnée (59) Sauf sa femme, qui sera parmi les victimes (60).

Lorsqu'Abraham fut rassuré et que la bonne nouvelle lui fut parvenue, il leur demanda au sujet de leur mission **«Nous sommes envoyés vers un peuple criminel»** lui répondirent-ils. Il s'agit du peuple de Loth. Ils le rassurèrent qu'ils vont sauver sa famille excepté sa femme qui sera parmi les victimes du châtiment de Dieu.

فَلَمَّا جَآءَ ءَالَ لُوطٍ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٦١﴾ قَالَ إِنَّكُمْ قَوْمٌ مُّنكَرُونَ ﴿٦٢﴾ قَالُوا۟ بَلْ
جِئْنَٰكَ بِمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَمْتَرُونَ ﴿٦٣﴾ وَأَتَيْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿٦٤﴾

falammâ jâ'a âla Lûṭin-i-l-mursalûna (61) qâla 'innakum qawmum munkarûna (62) qâlû bal ji'nâka bimâ kânû fîhi yamtarûna (63) wa 'ataynâka bi-l-ḥaqqi wa 'innâ laṣâdiqûna (64).

Lorsque les messagers se présentèrent à Loth, (61) celui-ci dit: «Vous me surprenez» (62) Ils répondirent: «Ne sois pas surpris. Nous venons pour réaliser ce dont ton peuple a douté jusqu'ici» (63) «Nous t'apportons la vérité. Nous sommes des gens de bonne foi» (64).

Les anges -messagers se présentèrent à Loth sous la plus belle apparence de jeunes hommes tellement beaux. En les voyant, Loth s'écria: «Vous m'êtes inconnus? Qui êtes-vous?» Et les anges de lui répondre: **«Nous venons pour réaliser ce dont ton peuple a douté jusqu'ici»** Cela signifie que ces anges sont chargés d'exécuter l'ordre de Dieu en infligeant le châtiment au peuple de Loth dont ils doutent, car ce peuple ne croyaient point qu'un tel châtiment les touchera.

«Nous t'apportons la vérité» Car Dieu n'envoie Ses anges aux hommes qu'avec la vérité. Les anges affirmèrent à Loth qu'ils sont sincères et le rassurèrent qu'il sera sauvé avec sa famille, mais son peuple, ainsi que sa femme, seront anéantis.

فَأَسْرِ بِأَهْلِكَ بِقِطْعٍ مِّنَ ٱلَّيْلِ وَٱتَّبِعْ أَدْبَٰرَهُمْ وَلَا يَلْتَفِتْ مِنكُمْ أَحَدٌ

وَامْضُوا حَيْثُ تُؤْمَرُونَ ﴿٦٥﴾ وَقَضَيْنَا إِلَيْهِ ذَٰلِكَ الْأَمْرَ أَنَّ دَابِرَ هَٰؤُلَاءِ
مَقْطُوعٌ مُّصْبِحِينَ ﴿٦٦﴾

fa'asri bi'ahlika biqiṭ'im-mina-l-layli wa-t-tabi' 'adbârahum walâ yaltafit minkum 'aḥḥadun wa-mḍû ḥayṯu tu'marûna (65) wa qaḍaynâ 'ilayhi ḏâlika-l-'amra 'anna dâbira hâ'ulâ'i maqṭû'um muṣbiḥîna (66).

Fuis, la nuit, avec ta famille. Tiens-toi à l'arrière du groupe. Qu'aucun d'entre vous ne retourne. Et dirigez-vous là où vous en recevrez l'ordre (65) Nous lui signifiâmes alors cet arrêt, à savoir que son peuple serait anéanti jusqu'au dernier, à la pointe du jour (66).

Les anges demandèrent à Loth de partir avec sa famille après l'écoulement d'une partie de la nuit, et qu'il soit à l'arrière pour la garder. Ainsi était l'agissement du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, comme on l'a rapporté, quand il sortait dans une expédition. Il marchait à l'arrière de la troupe pour encourager les faibles et les aider et portait en croupe celui qui ne trouvait pas une monture.

«Qu'aucun d'entre vous ne retourne». C'est à dire: Lorsque vous aurez entendu le cri, que nul de vous ne regarde en arrière pour voir le sort des impies et l'effet de leur châtiment.

«Et dirigez-vous là où vous en recevrez l'ordre» Allez où il vous est commandé, et ils devaient marcher tout droit si comme quelqu'un les dirigeait. Tel fut le décret de Dieu pour les sauver, quand aux autres, et à la pointe du jour, ils devaient être anéantis jusqu'au dernier. Dieu affirme ce fait en disant: **«C'est le matin que la catastrophe se produira et le matin n'est pas loin»** [Coran XI, 81].

وَجَاءَ أَهْلُ الْمَدِينَةِ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿٦٧﴾ قَالَ إِنَّ هَٰؤُلَاءِ ضَيْفِي فَلَا تَفْضَحُونِ ﴿٦٨﴾
وَاتَّقُوا اللَّهَ وَلَا تُخْزُونِ ﴿٦٩﴾ قَالُوا أَوَلَمْ نَنْهَكَ عَنِ الْعَالَمِينَ ﴿٧٠﴾ قَالَ هَٰؤُلَاءِ
بَنَاتِي إِن كُنتُمْ فَاعِلِينَ ﴿٧١﴾ لَعَمْرُكَ إِنَّهُمْ لَفِي سَكْرَتِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿٧٢﴾

wa jâ'a 'ahlu-l-madînati yastabširûna (67) qâla 'inna hâ'ulâ'i ḍayfî falâ

tafḍaḥûni (68) wa-t-taqû-L-Lâha walâ tuḥzûni (69) qâlû 'awalam nanhaka 'an-i-l'âlamîna (70) qâla hâ'ulâ'i banâtî 'in kuntum fâ'ilîna (71) la 'amruka 'innahum lafî sakratihim ya'mahûna (72).

Les gens de la ville accoururent chez Loth, tout joyeux (67) Loth les interpella ainsi: «Ces gens sont mes hôtes. Ne me déshonorez pas» (68) Craignez Allah et épargnez-moi votre humiliation» (69) Ils répondirent: «Ne t'avons-nous pas défendu de recevoir des étrangers chez toi?» (70) Si c'est pour assouvir vos sens que vous êtes venus, reprit Loth, voici mes filles (71) Par ta vie, ô Prophète, dans leur délire, ils ont perdu le contrôle d'eux-mêmes(72).

Ayant eu vent de l'arrivée des étrangers aux beaux visages chez Loth, les hommes de la cité vinrent en quête de nouvelles et accoururent chez Loth qui leur dit: «**Ces gens sont mes hôtes. Ne me déshonorez pas. Craignez Allah et épargnez-moi votre humiliation**» Telle fut la réponse de Loth avant qu'il eût connaissance que ces hôtes sont les messagers de Dieu.

Les concitoyens de Loth lui répondirent: «**Ne t'avons-nous pas défendu de recevoir des étrangers chez toi?**» Loth leur rappela que si c'est pour assouvir leurs passions, il y a leurs femmes qui sont créées pour ce but». Il ne faut pas prendre les dires de Loth: «Voici mes filles» au sens propre du mot car ce terme signifie: «Voici vos femmes qui vous sont licites» en les considérant comme étant ses filles».

Les hommes du peuple de Loth n'attendaient pas au supplice qui leur était réservé mûs par leur désir et étant insouciants de conséquences de leur comportement. Pour cela Dieu dit à Mouhammad: «Oui, par ta vie ô Prophète: «**dans leur délire, ils ont perdu le contrôle d'eux-mêmes**». Ce serment fait par la vie du Prophète lui vaut un grand honneur et une haute considération de la part de son Seigneur. Et Ibn Abbas de commenter: «Dieu n'a créé un être qui soit plus honorable que Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - et je n'ai jamais entendu Dieu jurer par la vie d'un Prophète autre que lui».

L'expression «dans leur délire» signifie aussi d'après Qatada dans leur égarement.

فَأَخَذَتْهُمُ ٱلصَّيْحَةُ مُشْرِقِينَ ﴿٧٣﴾ فَجَعَلْنَا عَـٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ حِجَارَةً مِّن سِجِّيلٍ ﴿٧٤﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَـٰتٍ لِّلْمُتَوَسِّمِينَ ﴿٧٥﴾ وَإِنَّهَا لَبِسَبِيلٍ مُّقِيمٍ ﴿٧٦﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٧٧﴾

fa'ahadathumu-ṣ-ṣayḥatu mušriqîna (73) faja'alnâ 'âliyahâ sâfilahâ wa 'amṭarnâ 'alayhim ḥijâratam-min sijjîlin (74) 'inna fî ḏâlika la'âyâti-l-lil-mutawassimîna (75) wa 'innahâ labisabîlim-muqîmin (76) 'inna fî ḏâlila la'âyata-l-lil-mu'minîn (77).

A la pointe du jour, un cyclone les surprit (73) La ville s'effondra sens dessus dessous. Et une pluie de pierres brûlantes s'abattit sur eux. (74) Il y a là des signes pour ceux qui observent (75) Les ruines de cette ville sont sur un chemin passant. (76) Il y à là des signes pour ceux qui croient (77).

Le châtiment qu'a subi le peuple de Loth fut d'abord un cri foudroyant comme un tonnerre à la pointe du jour, la cité fut déracinée et soulevée au ciel puis renversée sens dessus dessous, et enfin une pluie des pavés de glaise s'abattit.

«Il y a là des signes pour ceux qui observent» cela signifie il y a dans ce châtiment des signes pour ceux qui font attention aux marques de la vengeance divine pour bien se guider.

«Les ruines de cette ville sont sur un chemin passant» La ville est connue sous le nom de Sadoum (Sodom) et se trouve sur le chemin qu'empruntent les Mecquois pour aller au pays de Châm (Syrie) dans les caravanes de commerce. Elle est devenue, comme on a dit, un étang d'eau stagnante et puante. Dieu dit aux hommes en parlant de cette ville: **«Vous foulez journellement les lieux de leur aventure. Vous le foulez aussi la nuit. Ne comprendrez-vous pas!»** [Coran XXXVII, 137 - 138]. Ce que Dieu a fait du peuple de Loth fut vraiment un signe pour ceux qui ont la foi, ainsi quand Il a délivré Loth et sa famille.

وَإِن كَانَ أَصْحَـٰبُ ٱلْأَيْكَةِ لَظَـٰلِمِينَ ﴿٧٨﴾ فَٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ وَإِنَّهُمَا لَبِإِمَامٍ مُّبِينٍ ﴿٧٩﴾

wa 'in kâna 'aṣḥâbu-l-'aykati laẓâlimîna (78) fantaqamnâ minhum wa 'innahumâ labi 'imâmim mubînin (79).

Les habitants de Laïka, eux aussi, étaient dénaturés (78) Nous les avons châtiés. Leur cité, comme l'autre, se trouve sur un chemin connu (79).

Les habitants de Laïka étaient le peuple de Chouaïb. A savoir que le mot Laïka signifie en arabe le bocage ou le lieu où on rencontre des arbres touffus. Dieu les a punis parce qu'ils étaient incrédules et faussaient la balance et la mesure. Dieu s'est vengé d'eux en les châtiant par le cri, le cataclysme et le supplice du Jour de l'ombre. Ils habitaient dans un pays proche de celui du peuple de Loth et vivaient presque à la même époque. C'est pourquoi leur Prophète les a avertis en leur disant: **«L'exemple du peuple de Loth n'est pas si loin»** [Coran XI, 89].

وَلَقَدْ كَذَّبَ أَصْحَٰبُ ٱلْحِجْرِ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٨٠﴾ وَءَاتَيْنَٰهُمْ ءَايَٰتِنَا فَكَانُوا۟ عَنْهَا مُعْرِضِينَ
﴿٨١﴾ وَكَانُوا۟ يَنْحِتُونَ مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا ءَامِنِينَ ﴿٨٢﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلصَّيْحَةُ مُصْبِحِينَ
﴿ ﴾٨٣ فَمَآ أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨٤﴾

walaqad kaḏḏaba 'aṣḥâbu-l-Ḥijri-l-mursalîna (80) wa 'â taynâhum 'â yâtinâ fakânû 'anhâ mu'riḍîna (81) wa kânû yanḥatûna mina-l-jibâli buyûtan 'â minîna (82) fa'aḫaḏathumu-ṣ-ṣayḥatu muṣbiḥîna (83) famâ 'aġnâ 'anhum mâ kânû yaksibûna (84).

Les habitants de Hedjr ont traité les Prophètes d'imposteurs. (80) En vain, nous leur avons envoyé des signes. Ils n'en eurent cure (81) Ils creusaient leurs demeures dans le roc, nullement inquiets (82). Un cyclone les surprit à la pointe du jour (83) Ce qu'ils avaient entrepris ne leur fut d'aucun secours (84).

Ce sont les Thémoudites qui ont traité leur Prophète Saleh d'imposteur, à savoir que quiconque a mécru à l'un des Prophètes aura mécru à tous les Prophètes.

Saleh fut soutenu par différents signes de Dieu tel que la chamelle qui fut créée d'un rocher grâce à une invocation qu'avait adressée Saleh à son Seigneur. Elle parcourait le pays, il lui appartenait de boire

au jour convenu et au peuple de Saleh un autre jour. Mais ils lui coupèrent les jarrets en désobéissant aux ordres de Dieu. Dieu leur dit alors: **«Continuez à vous prélasser dans vos demeures pendant trois jours. Mon avertissement ne sera pas démenti»** [Coran XI, 65] Dieu a dit aussi en parlant d'eux: **«Nous montrâmes la bonne voie au peuple de Thémoud. Il préféra fermer les yeux à l'évidence»** [Coran XLI, 17].

«Ils creusaient leurs demeures dans le roc, nullement inquiets» en n'éprouvant aucune crainte. Ils faisaient cela sans aucun besoin à ces demeures mais plutôt c'était par effronterie et insolence. Elles se trouvent dans la vallée de Hedjr qu'a traversée une fois l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avec ses compagnons lors de l'expédition de Tabouk. Il couvrit sa tête, poussa sa monture et dit aux hommes. *«N'entrez pas dans les demeures de ces gens-là qui subissent le châtiment, à moins que vous ne soyez en pleurs; si vous n'êtes pas en pleurs, faites semblant de pleurer de peur qu'il ne vous arrive le malheur qui leur est arrivé»* ***(Rapporté par les auteurs des Sahihs et Sunans)***[1].

«Un cyclone les surprit à la pointe du jour» au quatrième jour après leur avertissement. **«Ce qu'ils avaient entrepris ne leur fut d'aucun secours»** Car ils cueillaient les fruits et avaient une récolte abondante. Mais, refusant à consacrer à la chamelle le jour convenu pour boire, ils l'égorgèrent de peur que l'eau ne se tarisse. Alors leur prospérité et leur vie aisée ne leur ont pas été profitables.

وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَآ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۗ وَإِنَّ ٱلسَّاعَةَ لَءَاتِيَةٌ ۖ
فَٱصْفَحِ ٱلصَّفْحَ ٱلْجَمِيلَ ﴿٨٥﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ ٱلْخَلَّٰقُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٨٦﴾

wamâ ḫalaqnâ-s-samâwâtia-l-'arḍa wamâ baynahumâ 'illâ bi-l-ḥaqqi wa 'inna-s-sâ'ata la'âtiyatun faṣfaḥi-ṣ-ṣafḥa-l-jamîla (85) 'inna rabbaka huwa-l-ḫallâqu-l- 'Alîmu (86).

Les cieux et la terre et ce qui les sépare ne sont pas de vaines concep-

---

قال رسول الله ﷺ لأصحابه: «لا تدخلوا بيوت القوم المعذبين إلا أن تكونوا باكين، فإن (١)
لم تبكوا فتباكوا خشية أن يصيبكم ما أصابهم».

tions. L'heure du jugement dernier arrivera. Montre une noble indulgence (85) Ton Seigneur est le souverain créateur (86).

Dieu n'a créé les cieux et la terre et ce qui se trouve entre eux qu'avec la vérité. «**L'Heure du jugement dernier arrivera**» afin que Dieu rétribue ceux qui font le mal d'après leurs actes et qu'il rétribue ceux qui font le bien. Il avertit les hommes en leur disant: «**Nous n'avons pas créé sans but le ciel et la terre et ce qui les sépare. Il n'y a que les incrédules pour le penser. Malheur aux incrédules! Ils seront livrés au feu**» [Coran XXXVIII, 27].

Il affirme à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - que l'Heure Suprême se dressera sans aucun doute et lui ordonne de pardonner aux impies leurs méfaits et leur reniement du message, comme Il lui dit: «**N'insiste pas auprès d'eux et quitte-les sur des paroles conciliantes. Vous apprendrez plus tard ce qu'il en est**» [Coran XLIII, 89]. Et Moujahed et Qatada de commenter: «Ce fut avant l'ordre de les combattre». L'auteur de cet ouvrage d'ajouter: «Il en est ainsi car ce verset fut révélé à La Mecque alors que l'ordre de combattre les idolâtres fut donné à Médine après l'émigration».

«**Ton Seigneur est le souverain créateur**» Ce verset est un rappel du jour de rassemblement et que l'Heure surviendra car, étant le créateur qui ne cesse de créer, Dieu est l'Omniscient et sait que les corps des hommes seront réduits en poussière et répandus dans toutes les régions du monde. Il affirme dans un autre verset: «**Quoi! Celui qui a créé les cieux et la terre ne serait pas capable de recréer les hommes une deuxième fois? Que non. Il est le créateur par excellence**» [Coran XXXVI, 81].

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ سَبْعًا مِّنَ ٱلْمَثَانِى وَٱلْقُرْءَانَ ٱلْعَظِيمَ ﴿٨٧﴾ لَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا
مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٨﴾

walaqad 'â taynâka sab'am mina-l-matânî wa-l-Qur'âna-l-'Azîma (87) lâ tamuddanna 'aynayka 'ilâ mâ matta'nâ bihî 'azwâjam-minhum walâ tahzan 'alayhim wahfid janâhaka lil-mu'minîna (88).

Nous t'avons donné les versets qui sont la base de la prière, ainsi que

le Coran sublime (87) Ne te laisse pas éblouir par les richesses que nous avons accordées à quelques uns. Ne sois pas en souci pour eux. Montre une douce bienveillance aux croyants (88).

Dieu dit à Son Prophète: Comme nous t'avons révélé et donné le Coran sublime ne tends pas tes deux yeux vers ce bas monde et ses clinquants et ce que nous avons donné à quelques uns de richesses car ce ne sont que des jouissances éphèmères. Ne les envie pas et que ton âme ne se répande pas en regret sur eux en te contredisant, en s'opposant à toi et en te traitant d'imposteur, mais abaisse ton aile sur les croyants et montre leur une douce bienveillance. Dieu décrit aussi Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dans ce verset et parle de ses qualités: **«Un Prophèes choisi parmi vous est venu, compatissant à vos peines, impatient de vous convaincre. Il est toute bonté et clémence pour les croyants»** [Coran IX, 128].

Quant aux **«sept versets»** (en Arabe: Al-Mathani) les commentaires furent divergés à leur sujet comme nous allons le montrer:

- D'après Ibn Abbas: Ils sont les plus longues sourates du Coran à savoir: La vache, la famille d'Imran, les femmes, la table, du bétail, l'A'raf, et Jonas.

- Sa'id a dit: Ils sont ceux où Dieu a mentionné et montré les prescriptions, la loi successorale, les récits historiques et les sentences.

- D'après Qatada, Ibn Jarir et aussi Ibn Abbas suivant une autre version: Il s'agit de la sourate «Al-Fatiha» qui est composée de sept versets y compris la Bismala (au nom de Dieu...) qu'on récite dans les rak'ats de chaque prière soit-elle prescrite ou surérogatoire, en tirant argument de ce hadith rapporté par Abou Sa'id Ben Al-Mou'alla: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - passa auprès de moi au moment où je priais et m'appela. Ma prière achevée, je me dirigeai vers lui. Il me dit: «Qu'est-ce qui t'a empêché de répondre à mon appel?» - Je priais, répondis-je. Il répliqua: «Dieu n'a-t-Il pas dit: **«Répondez à Allah et à Son Envoyé lorsqu'il vous appelle»**? Avant de ta sortie de la Mosquée je t'apprendrai la meilleure sourate du Coran». En effet avant ma sortie je lui rappelle ses propos et il me dit: **«Louange à Allah Seigneur des mondes»** *Cette sourate contient les sept versets qu'on répète*

et aussi elle est le très grand Coran» (Rapporté par Boukhari)[1].

Ceci ne contredit pas l'opinion qui précise qu'elles sont les sept sourates les plus longues ni l'opinion qui considère que le Coran tout entier est visé par ce verset car Dieu a dit à Son sujet: **«Allah a fait descendre le plus beau des récits: un Livre dont les parties se ressemblent et se répètent»** [Coran XXXIX, 23].

Dieu exhorte Son Prophète: «Ne te laisse pas éblouir par les richesses que nous avons accordées à quelques uns» c'est à dire: «Contente-toi de ce que Dieu t'a donné comme ce Coran sublime et passe-toi de ce qu'ils possèdent comme biens et jouissances temporaires.

Abou Rafé un des compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - raconte: «Le Prophète reçut un jour un hôte et ne trouva chez lui de quoi lui préparer comme nourriture. Il envoya quelqu'un dire à un juif: «Mouhammed l'Envoyé de Dieu te demande de lui avancer une quantité de la farine jusqu'au premier jour de Rajab» - Jamais, à moins qu'ils ne me donne un gage, répondit le juif. Le rapporteur ajouta: «Je retournai chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et l'informai de la réponse du juif. Il s'écria: *«Par Dieu, je suis fidèle envers celui qui se trouve dans le ciel et envers ceux qui sont sur la terre. S'il m'avait avancé ou vendu, je ne tarderais plus à m'acquitter»*. En le quittant, Dieu lui fit cette révélation: **«Ne te laisse pas éblouir par les richesses que nous avons accordées à quelques uns»** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

---

(1) عن أبي سعيد بن المعلى قال: مرّ بي النبي ﷺ وأنا أصلي فدعاني، فلم آته حتى صليت فأتيته، فقال: ما منعك أن تأتيني؟» فقلت: كنت أصلي، فقال: «ألم يقل الله: ﴿يا أيها الذين آمنوا استجيبوا لله وللرسول إذا دعاكم﴾ ألا أعلمك أعظم سورة في القرآن قبل أن أخرج من المسجد»؟ فذهب النبي ﷺ ليخرج فذكرت فقال: ﴿الحمد لله رب العالمين﴾ هي السبع المثاني والقرآن العظيم الذي أوتيته» رواه البخاري.

(1) قال ابن أبي حاتم عن أبي رافع صاحب النبي ﷺ قال: ضاف النبي ﷺ ضيف، ولم يكن عند النبي ﷺ شيء يصلحه، فأرسل إلى رجل من اليهود: «يقول لك محمد رسول الله

En commentant le verset précité, Ibn Abbas a dit que c'est une exhortation afin que l'homme ne souhaite avoir ce que les autres possèdent.

وَقُلْ إِنِّيٓ أَنَا ٱلنَّذِيرُ ٱلْمُبِينُ ﴿٨٩﴾ كَمَآ أَنزَلْنَا عَلَى ٱلْمُقْتَسِمِينَ ﴿٩٠﴾ ٱلَّذِينَ جَعَلُوا۟ ٱلْقُرْءَانَ عِضِينَ ﴿٩١﴾ فَوَرَبِّكَ لَنَسْـَٔلَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩٢﴾ عَمَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾

waqul 'innî 'anâ-n-nadîru-l-mubînu (89) kamâ 'anzalnâ 'alâ-l-muqtasimîna (90) 'al-ladîna ja'alû-l-Qur'âna 'idîna (91) fawarabbaka lanas'allanahum 'ajma'îna (92) 'ammâ kânû ya'malûna (93).

Dis: Je suis l'Annonciateur authentique (89) De même que des annonciateurs ont été envoyés à ceux qui se sont divisés (90) A ceux qui ont fragmenté les Ecritures Saintes (91) J'en jure par ton Seigneur, nous les interrogerons tous (92) sur leurs actions (93).

La mission du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - est d'avertir les hommes qui, s'ils ne croient pas, seront châtiés comme l'ont été ceux des générations passées et qui ont traité leurs Prophètes d'imposteurs en reniant leurs messages, ainsi les conjurés qui ont agi de même.

D'autres exégètes comme Abdul Rahman Ben Zaïd ont dit qu'il s'agit du peuple de Saleh qui se concertèrent de la sorte: «**Jurons par Dieu de tuer Saleh et les siens pendant la nuit**» [Coran XXVII, 49].

Abou Moussa rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Par rapport à ce que Dieu m'a chargé comme mission, je ressemble à un homme qui vint trouver les hommes en leur disant: «Hommes! J'ai vu de mes propres yeux l'armée (de l'ennemi), et je ne suis que*

أسلفني دقيقاً إلى هلال رجب»، قال: لا، إلا برهنٍ، فأتيت النبي ﷺ فأخبرته فقال: أما والله إني لأمين من في السماء، وأمين من في الأرض، ولئن أسلفني أو باعني لأؤدين إليه»، فلما خرجت من عنده نزلت هذه الآية ﴿لا تمدن عينيك إلى ما متعنا به أزواجاً منهم زهرة الحياة الدنيا﴾ إلى آخر الآية.

*l'avertisseur nu[1]. Sauvez-vous». Des hommes lui obéirent et partirent la nuit sans se précipiter. D'autres qui le traitèrent de menteur restèrent en place. L'ennemi les survint le matin, les envahit et les extermina. Ainsi seront les cas de ceux qui m'ont suivi et mis à exécution ce que je leur ai apporté, et de ceux qui m'ont désobéi et considéré comme mensonger ce que je leur ai apporté de la vérité» **(Rrapporté par Boukhari et Mouslim)**[2].*

«A ceux qui ont fragmenté les Ecritures saintes. Il s'agit des gens du Livre, comme ont précisé Ibn Abbas, Moujahed, Al-Hassan et d'autres, qui ont mis leurs livres en pièces, cru en une partie, s'y sont conformés, et mécru en une autre et l'ont refutée.

Au sujet de la révélation de ce verset Mouhammad Ben Ishaq raconte d'après Ibn Abbas: «Al-Walid Ben AL-Moughira qui était l'un des notables de Qoraïch, lors de la saison du pèlerinage, reçut un groupe de ses concitoyens idolâtres. Il leur dit: «O Qoraïchites! Durant cette saison vous allez recevoir tant de députations arabes pour y assister. Elles ont certainement entendu parler de Mouhammed. Concertez-vous en vue de prendre une décision à son égard et ne vous divisez pas de sorte que certains d'entre vous démentissent les autres, ou que certains refutent les dires des autres». Ils lui répondirent: «Et toi ô Abou Abd Chams! Que dis-tu de lui? Que ton opinion soit la nôtre aussi pour l'adopter» Il répliqua: «Plutôt dites-moi la vôtre, que je l'entende d'abord pour que je puisse en juger» - Nous dirons qu'il est un devin, rétorquèrent-ils - Non, il n'est pas un devin. -Alors un aliéné. -Jamais de ça. -Un poète. -Non, il n'est pas un poète.- Donc un magicien.- Pas non plus.

Ils lui dirent enfin: Alors que dis-tu de lui? -Il répondit: «Par Dieu,

---

(1) On a donné ce nom à un homme qui, dans le temps, se déshabillait pour mettre en garde ses compagnons contre une attaque de l'ennemi (Le traducteur).

(2) في الصحيحين عن أبي موسى عن النبي ﷺ قال: «إنما مثلي ومثل ما بعثني الله به كمثل رجل أتى قومه فقال: يا قوم إني رأيت الجيش بعيني، وإني أنا النذير العريان فالنجاء النجاء، فأطاعه طائفة من قومه فأدلجوا وانطلقوا على مهلهم فنجوا، وكذبه طائفة منهم فأصبحوا مكانهم فصبّحهم الجيش فأهلكهم واجتاحهم، فذلك مثل من اطاعني واتبع ما جئت به، ومثل من عصاني وكذب ما جئت به من الحق.

sas paroles sont très douces, si vous les déclarerez comme telles, on saura que vous direz une futilité. Il faut donc prétendre qu'il est un magicien. Les gens se dispersèrent en adoptant cette opinion. Ce verset fut alors descendu.

«J'en Jure par ton Allah, nous les interrogerons tous sur leurs actions» ces gens-là qui ont pris cette attitude à l'égard du Prophète. Mais Ibn Omar a déclaré qu'ils seront interrogés au sujet de la profession de foi: Il n'y a d'autre divinité que Dieu».

Ibn Mass'oud, quant à lui, a précisé: «Par celui qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, chacun d'entre vous sera en tête-à-tête avec Dieu au jour de la résurrection et lui demandera: «O fils d'Adam! Comment donc as-tu été trompé à Mon sujet? Qu'est-ce que tu as fait de ta science? O fils d'Adam, par quoi tu as répondu aux Messagers?».

A ce propos, Mou'adz Ben Jabal rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«O Mou'adz! Chaque individu sera interrogé sur ce qu'il aura acquis dans le bas monde même sur le kohol pour ses yeux, même sur les grains de sable qu'ont touchés ses doigts. Que je ne trouve donc pas un autre qui soit plus heureux que toi au jour de la résurrection pour les biens que Dieu lui a accordés»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

En commentant le verset: **«J'en jure par ton Allah...»** Ibn Abbas a dit: «Dieu a dit aussi: **«Ce jour-là, nul homme et nul djinn ne sera plus interrogé sur ses péchés»** [Coran LV, 39]. Donc l'homme ne sera plus interrogé: as-tu commis un tel péché? Car Dieu le sait très bien, mais Il lui demandera: Pourquoi as-tu commis tel et tel péché?».

فَٱصْدَعْ بِمَا تُؤْمَرُ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٩٤﴾ إِنَّا كَفَيْنَٰكَ ٱلْمُسْتَهْزِءِينَ ﴿٩٥﴾ ٱلَّذِينَ
يَجْعَلُونَ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّكَ يَضِيقُ صَدْرُكَ
بِمَا يَقُولُونَ ﴿٩٧﴾ فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَكُن مِّنَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٩٨﴾ وَٱعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ

(١) قال ﷺ: يا معاذ إن المرء يسأل يوم القيامة عن جميع سعيه حتى كحل عينيه، وعن فتات الطينة بأصبعه، فلا ألفينك يوم القيامة وأحد غير أسعد بما آتاك الله منك».

يَأْتِيَكَ ٱلْيَقِينُ ﴿٩٩﴾

faṣda' bimâ tu'mar wa 'a'riḍ 'ani-l-mušrikîna (94) 'innâ kafaynâka-l-mustahzi'îna (95) l-laḏîna yaj'alûna ma'a-L-Lâhi 'ilâhan 'âḫara fasawfa ya'lamûna (96) walaqad na'lamu 'annaka yaḍîqu ṣadruka bimâ yaqûlûna (97) fasabbiḥ biḥamdi rabbika wa kun-mina-s-sâjidîna (98) wa'bud rabbaka ḥattâ ya'tîka-l-yaqîn (99).

Transmets sans crainte les ordres que tu as reçus et écarte-toi des idolâtres (94) Nous nous chargeons de ceux qui te dénigrent (95) De ceux qui associent à Allah d'autres divinités. Leurs yeux se dessilleront (96) Nous savons que leurs propos oppressent ton cœur (97) Prie pour la gloire de ton Allah et sois du nombre de ses adorateurs. (98) Adore-le jusqu'au triomphe de la vérité (99).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de transmettre le message, de proclamer ouvertement ce qui lui est commandé et d'opposer aux idolâtres de ces preuves. Abdullah Ben Mass'oud de commenter: «Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - divulguait son message en cachette jusqu'à la révélation de ce verset. Alors les fidèles se montrèrent publiquement aux hommes en les appelant à cette religion».

Désormais le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fut donc commandé de transmettre le message en se détournant des polythéistes qui veulent le repousser de la voie de Dieu, sans craindre personne car Dieu lui «protégera contre les hommes» [Coran V, 67]. Et Anas de confirmer cette protection et rapporte: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - passa par un groupe d'hommes dont certains le calomnièrent. Gabriel leur répondit et ses propos furent comme des coups de lances et ils trépassèrent».

Mouhammad Ben Ishaq raconte à son tour: «Parmi les ennemis les plus acharnés des idolâtres, il y avait cinq des chefs qui jouissaient d'une grande autorité sur les autres, dont l'un s'appelait Abou Zam'a de Bani Assad Ben Abdul 'Ouzza. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - appela la malédiction de Dieu sur lui en disant: «Grand Dieu, fais disparaître sa vue et ses enfants» et Dieu l'exauça. Les autres

chefs étaient: Al-Aswad Ibn Abd Yaghouth de Bani Zouhra, Al-Walid Ben Al-Moughira de Bani Makhzoum, Al-'As Ben Waël de Bani Sahm et Al-Hareth Ibn Al-Talatoula de Bani Khouza'a. Ces gens-là avaient persévéré dans leur impiété et nui au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, Dieu fit descendre à leur sujet ces versets: **«Transmets sans crainte les ordres...** jusqu'à **Leurs yeux se dessilleront».**

A ceux qui ont reconnu des égaux à Dieu et les ont adorés, Dieu lance un avertissement et une menace. Puis Dieu s'adresse à Son Prophète: «O Mouhammed, nous savons que ta poitrine se resserre pour ce qu'ils disent. Chante pureté de ton Seigneur par les louanges et les glorifications et sois de ceux qui se prosternent en Le priant. Adore-Le donc jusqu'à ce que la certitude te parvienne», ou suivant d'autre interprétation, d'après Salem Ben Abdullah et autres, «jusqu'à ce que la mort te surprenne».

L'adoration de Dieu qui comporte la prière et les autres prescriptions sont une obligation pour les hommes en toute circonstance comme l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait dit à Imran Ben-Houssaïn: *«Prie débout, si tu ne peux pas, prie assis...».*

Certains des athées prétendent que la certitude est la connaissance, et une fois arrivé à ce stade, on n'est plus tenu de s'acquitter de toutes les obligations. Cette déduction est certes une impiété, un égarement et une ignorance. Car les Prophètes, -que Dieu les salue tous- ainsi que leurs adeptes, ont connu Dieu mieux que quiconque, ainsi que Ses droits et Ses qualités qui nous portent incessamment à Le glorifier et Le louer. Et pourtant ils étaient les adorateurs le plus fervents jusqu'à la fin de leur vie. Donc, à plus forte raison, la certitude signifie la mort.



16 - SOURATE DE L'ABEILLE

128 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des trois derniers versets révélés à Médine

Révélée après la sourate de la Caverne

بسم الله الرحمن الرحيم

أَتَىٰٓ أَمۡرُ ٱللَّهِ فَلَا تَسۡتَعۡجِلُوهُۚ سُبۡحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشۡرِكُونَ ١

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'atâ 'amru-L-Lahi falâ tasta'jilûhu subḥânahû wa ta'âlâ 'ammâ yušrikû-(1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Le règne d'Allah est proche. Ne le hâtez pas. Gloire et louange à Allah qui n'a pas d'associés (1).

Le règne d'Allah signifie l'Heure Suprême qui surviendra bientôt et sans aucun doute. Dieu met en garde Ses serviteurs contre Sa survenue où ils ne l'attendaient pas quand Il dit: «**Proche est l'heure des comptes pour les hommes: mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas**» [Coran XXI, 1].

«**Ne le hâtez pas**» c'est à dire ne cherchez pas à hâter la venue du châtiment comme ce verset le confirme: «**Ils te demandent de hâter leur supplice. Ils ignorent qu'un terme fixe l'heure de leur châtiment. Sans quoi, ce dernier les aurait déjà atteints sans qu'ils s'en doutent**» [Coran XXIX, 53].

Les impies avaient demandé la venue du châtiment en doutant qu'une telle punition les atteindrait à cause de leur incrédulité. Dans le reste du verset, Dieu désavoue l'acte des impies qui Lui associent d'autres divinités. Gloire à Lui, Il est très élevé au-dessus de ce qu'on Lui associe.

يُنَزِّلُ الْمَلَائِكَةَ بِالرُّوحِ مِنْ أَمْرِهِ عَلَىٰ مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ أَنْ أَنْذِرُوا أَنَّهُ لَا إِلَٰهَ
إِلَّا أَنَا فَاتَّقُونِ ﴿٢﴾

yunazzilu-l-malâ'ikata bi-r-rûhi min 'amrihî 'alâ may-yašâ'u min 'ibâdihî 'an 'andirû 'annahû lâ 'ilâha 'illâ 'ana fattaqûni (2).

Il fait descendre son esprit par l'intermédiaire de ses anges sur qui Il veut. Il met dans leurs bouches cette proclamation. Il n'y a de Allah que Moi, craignez-Moi» (2).

L'esprit cité dans le verset signifie la révélation comme il est dit dans ce verset: **«C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle»»** [Coran XLII, 52]. Cette révélation n'est descendue que sur qui Il veut, c'est à dire les Prophètes car Il sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission de Prophète, comme Il choisit aussi des Envoyés parmi les anges et les mortels.

Ces Prophètes n'ont pour mission exclusive que d'appeler les hommes à attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, de Le craindre comme il se doit et d'appréhender la vengeance et le châtiment qui sont réservés aux incrédules.

خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ ۚ تَعَالَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٣﴾ خَلَقَ الْإِنْسَانَ
مِنْ نُطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ مُبِينٌ ﴿٤﴾

ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi ta'âlâ 'ammâ yušrikûna (3) ḫalaqa-l-'insâna min nuṭfatim fa 'iḏâ huwa ḫaṣîmun mubînun (4).

Il a créé le ciel et la terre à dessein. Qu'Il soit glorifié de ne pas avoir d'associés (3). Il a créé l'homme d'une goutte de sperme. Aussitôt, il devient son adversaire déclaré (4).

Dieu a créé les cieux et la terre en toute vérité, Il est le seul créateur. Que les hommes sachent et croient, L'adorent sans rien Lui associer, Gloire à Lui qu'il soit élevé au-dessus que les mécréants Lui reconnaissent des égaux par incrédulité, ignorance et égarement.

Puis Il parle de la création de l'homme: **«d'une goutte de sperme»** D'une eau vile, puis Il l'a placée dans un réceptacle solide pour une durée déterminée. Une fois cet homme atteint sa maturité et devenu sensé, il se montre querelleur, en mécroyant en son Seigneur, combattant Ses Prophètes et les traitant d'imposteurs, au lieu d'être un serviteur reconnaissant et soumis. Il adore en dehors de Dieu des divinités inertes qui ne peuvent ni lui être utiles, ni lui nuire et devient ainsi un auxiliaire des ennemis du Seigneur.

A cet égard Bichr Ben Jihach rapporte: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - cracha dans la paume de ses mains et dit: *«Dieu Très-Haut dit: «O fils d'Adam! Comment oses-tu Me rendre à l'impuissance alors que Je t'ai créé d'une substance comme celle-ci. Après que Je t'ai modelé et constitué harmonieusement, te voilà marcher somptueusement habillé sur la terre en produisant une voix retentissante. Tu as ammassé (une fortune) mais tu refuses d'en donner en aumône. Mais une fois à l'article de la mort tu t'écries: «Je vais maintenant faire l'aumône!. Mais hélas, c'est trop tard»* ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)***[1]

وَٱلۡأَنۡعَٰمَ خَلَقَهَاۚ لَكُمۡ فِيهَا دِفۡءٞ وَمَنَٰفِعُ وَمِنۡهَا تَأۡكُلُونَ ٥ وَلَكُمۡ
فِيهَا جَمَالٌ حِينَ تُرِيحُونَ وَحِينَ تَسۡرَحُونَ ٦ وَتَحۡمِلُ أَثۡقَالَكُمۡ إِلَىٰ بَلَدٖ لَّمۡ
تَكُونُواْ بَٰلِغِيهِ إِلَّا بِشِقِّ ٱلۡأَنفُسِۚ إِنَّ رَبَّكُمۡ لَرَءُوفٞ رَّحِيمٞ ٧

wa-l-'an'âma ḫalaqahâ lakum fîhâ dif'un wa manâ fi'u wa minhâ ta'kulû-na (5) walakum fîhâ jamâlun ḥîna turîḥûna wa ḥîna tasraḥûna (6) wa

(1) روى الإمام أحمد عن بشر بن جحاش قال: بصق رسول الله ﷺ في كفه، ثم قال: «يقول الله تعالى: ابن آدم! أنّى تعجزني وقد خلقتك من مثل هذه، حتى إذا سويتك فعدلتك مشيت بين بردين وللأرض منك وئيد، فجمعت ومنعت، حتى إذا بلغت الحلقوم، قلت: أتصدق وأنّى أوان الصدقة؟» رواه الإمام أحمد وابن ماجة في السنن.

taḥmilu 'aṯqâlakum 'ilâ baladi-l-lam takûnû bâliġîhi 'illâ bi šiqqi-l-'anfusi 'inna rabbakum la Ra'ûfu-r-Raḥîmun (7).

Il a créé pour vous les animaux, vous en tirez vos vêtements, votre nourriture et toute espèce d'avantages (5) Ils sont votre fierté, soit qu'ils se trouvent au repos, soit qu'ils s'ébattent dans les pâturages (6) Ils transportent vos bagages dans les pays que vous ne pourriez atteindre qu'au prix de difficultés insurmontables sans eux. Votre Seigneur est toute bonté et toute clémence (7).

Dieu rappelle à Ses serviteurs ce qu'il leur a donné de bienfaits. Entre autres Il mentionne les bestiaux, les chameaux, les vaches et les moutons dont ils en retirent tant d'avantages: Soit qu'ils utilisent la laine, le poil et le crin pour en fabriquer les vêtements et des objets d'un usage précaire, soit qu'ils se nourrissent de leur lait et de leur chair, soit qu'ils les prennent pour l'apparat.

«**Ils sont votre fierté, soit qu'ils se trouvent au repos**» en les voyant le soir quand ils reviennent le ventre plein et les pis gonflés de lait, «**soit qu'ils s'ébattent dans les pâturages**» quand ils partent le matin pour brouter l'herbe dans les pâturages. Au surcroît «**ils transportent vos bagages**» ce dont vous en serez incapables de porter vous-mêmes «**dans les pays que vous ne pourriez atteindre qu'au prix de difficultés insurmontables sans eux**» soit dans le but de faire le pèlerinage et la visite pieuse, soit pour entamer les expéditions, soit pour le commerce, soit pour d'autres usages. Dieu a parlé aussi de l'utilité des bestiaux dans ce verset: «**C'est Allah qui a créé les animaux que vous utilisez comme montures ou comme aliments. Ils présentent pour vous d'autres utilités. Ils vous permettent de réaliser certains désirs. Comme les navires, ils servent à vous transporter**» [Coran XL, 79 - 80].

Après avoir enuméré les avantages de ces animaux, Dieu rappelle aux hommes qu'il est bon envers eux et miséricordieux. On trouve ce rappel dans plusieurs versets, on cite ces quelques-uns à titre d'exemple: «**Nous les leurs avons assujettis: les uns leur servent de montures, les autres d'aliments**» [Coran XXXVI, 72] et: «**Qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter**» [Coran XLIII, 12].

وَٱلۡخَيۡلَ وَٱلۡبِغَالَ وَٱلۡحَمِيرَ لِتَرۡكَبُوهَا وَزِينَةٗۚ وَيَخۡلُقُ مَا لَا تَعۡلَمُونَ ﴿٨﴾

wa-l-ḫayla wa-l-biġâla wa-l-ḥamîra litarkabûhâ wa zînatan wa yaḫluqu mâ lâ ta'lamûna (8).

Il a créé les chevaux, les mulets et les ânes pour vous servir de monture et comme animaux de parade. Il crée aussi beaucoup de choses que vous ne soupçonnez pas (8).

En voilà aussi d'autres espèces d'animaux que Dieu met au service des hommes: les chevaux, les mulets et les ânes pour être montés et pour l'apparat.

La question qui se pose est la suivante: «Pourquoi ces espèces d'animaux ont été indépendants les uns des autres en les énumérant dans deux versets séparés?

La réponse en est que certains des ulémas ont déclaré que la viande des chevaux est illicite, comme Abou Hanifa et d'autres, étant cités avec les mulets et les ânes. A cet égard, il a été rapporté qu'Ibn Abbas répugnait, voire interdisait la viande des chevaux, des mulets et des ânes et tirait argument des dires de Dieu: **«Il a créé pour vous les animaux, vous en tirez vos vêtemets, votre nourriture»** cette espèce est donc pour la subsistance, et **«Il a créé les chevaux, les mulets, et les ânes pour vous servir de monture»** ceux-là pour être montés sans aucun autre avantage.

Un hadith, qui confirme les dires d'Ibn Abbas, a été rapporté par l'imam Ahmed d'après Khaled Ben Al-Walid que l'Envoyé de Dieu-qu'Allah le bénisse et le salue - a interdit la viande des chevaux, des mulets et des ânes. Mais un autre hadith rapporté par Jaber Ben Abdullah et cité dans les deux Sahihs, contredit le premier où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a interdit la consommation de la viande des ânes domestiques et toléré celle des chevaux. Jaber raconte aussi: «Le jour de l'expédition de Khaibar nous égorgeâmes les chevaux, les mulets et les ânes. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - nous interdit la viande des mulets et des ânes sans les chevaux».

Par ailleurs on rapporte ce hadith d'après Asma la fille d'Abou

Bakr -Que Dieu les agrée- où elle a dit« Du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que nous nous trouvions à Médine, nous égorgeâmes un cheval et mangeâmes de sa viande» ***(Rapporté par Mouslim)***. L'opinion des imams Malek, Chafé'i et Ahmed de leurs adeptes et de la majorité des ulémas fut basée sur les hadiths précités, ainsi fut celle des ulémas contemporains.

وَعَلَى ٱللَّهِ قَصْدُ ٱلسَّبِيلِ وَمِنْهَا جَآئِرٌ وَلَوْ شَآءَ لَهَدَىٰكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩﴾

wa 'alâ-L-Lâhi qaṣdu-s-sabîli wa minhâ jâ'irun walaw šâ'a lahadâkum 'ajma'îna (9).

C'est à Allah qu'il appartient d'indiquer la bonne voie. Il y a des voies divergentes. C'est possible, mais si Allah voulait, Il mettrait tous les hommes dans la bonne voie (9).

Indiquer la voie droite est une affaire qui incombe à Dieu et les hommes sont tenus de la suivre sans s'en détacher, car Il l'ordonne en disant: **«Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent, car ils vous éloigneraient d'elle»** [Coran VI, 153].

La voie de Dieu est celle de la vérité comme a déclaré Moujahed, ou celle de l'Islam d'après As-Souddy, ou enfin celle qui discerne la bonne direction de l'égarement comme a précisé Ibn Abbas. Mais il s'avère que l'opinion de Moujahed l'emporte car Dieu a fait connaître aux hommes qu'il y a tant de chemins qu'ils puissent les emprunter mais il n'y a qu'un seul qui les conduit vers Lui c'est celui de la vérité qu'Il a agréé pour eux et tous les autres ne sont que des impasses.

«Il y a des voies divergentes» et qui s'éloignent de la vérité, qui sont d'après Ibn Abbas, basées sur les passions et les opinions différentes telles que le judaïsme, le christianisme et le mazdéisme.

Tout dépend enfin de la volonté de Dieu qui, s'il le voulait, **«Il mettrait tous les hommes dans la bonne voie»** comme Il l'affirme dans d'autres versets: **«Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé Sa foi»** [Coran X, 99] et: **«Si ton Seigneur l'avait voulu, Il n'aurait fait des hommes qu'un seul peuple»** [Coran XI, 118].

هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً لَّكُم مِّنْهُ شَرَابٌ وَمِنْهُ شَجَرٌ فِيهِ تُسِيمُونَ
﴿١٠﴾ يُنۢبِتُ لَكُم بِهِ ٱلزَّرْعَ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلنَّخِيلَ وَٱلْأَعْنَٰبَ وَمِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ ۗ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿١١﴾

huwa-l-lad̲î 'anzala mina-s-samâ'i mâ'a-l-lakum minhu šarâbun wa minhu šajarun fîhi tusîmûna (10) yumbitu lakum bihi-z-zar'a wa-z-zaytûna wa-n-naḫîla wa-l- 'a'nâba wa min kulli-t̲-t̲amarâti 'inna fî d̲âlika la'âyata-l-liqawmi-y-yatafakkarûna (11).

C'est lui qui envoie du ciel l'eau que vous buvez et qui féconde les pâturages où paissent vos troupeaux (10) L'eau qui fait croître le blé, l'olivier, le palmier, la vigne et toutes sortes de plantes. Cela est plein d'enseignements pour qui réfléchit (11).

Et Dieu de continuer à dénombrer Ses bienfaits en parlant maintenant de la pluie grâce à laquelle les hommes se désaltèrent quand elle est potable et douce du moment qu'Il est capable de la rendre saumâtre. Il fait encore croître les plantes dont se nourrissent leurs troupeaux.

Toujours grâce à cette eau Dieu fait pousser une variété d'arbres et de céréales: l'olivier, la vigne et le blé... Ces arbres malgré qu'ils sont arrosés par la même source d'eau donnent de fruits de différentes formes, couleurs et saveurs. N'es-ce pas qu'il y a là des signes pour ceux qui réfléchissent? Dieu a dit aussi: «**Celui qui a créé les cieux et la terre, celui qui fait tomber l'eau du ciel et s'en sert pour faire croître de riants bosquets, (ce n'est pas vous qui pourriez faire pousser des arbres?) est-ce une autre divinité qu'Allah? Et cependant le peuple Lui donne des égaux**» [Coran XXVII, 60].

وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ ۖ وَٱلنُّجُومُ مُسَخَّرَٰتٌۢ بِأَمْرِهِۦٓ ۗ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿١٢﴾ وَمَا ذَرَأَ لَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ
مُخْتَلِفًا أَلْوَٰنُهُۥٓ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٣﴾

wa saḫḫara lakumu-l-layla wa-n-nahâra wa-š-šamsa wa-l-qamara wa-n-

nujûmu musaḫḫarâtum bi 'amrihî 'inna fî ḏâlika la'âyâtil-liqawmi-y-ya'qilûna (12) wamâ ḏara'a lakum fî-l-'ardi muḫtalifan 'alwânuhû 'inna fî ḏâlika la'âyata-l-liqawmi-y-yaḏḏakkaruna (13).

Il a créé pour vous le jour et la nuit, le soleil et la lune et tous les astres dont l'ordre a été réglé pour votre convenance. Ne sont-ce pas là des preuves pour ceux qui comprennent?» (12) Que de choses Il a répandu sur terre à votre usage et chacun avec une couleur différente? Cela ne constitue-t-il pas une preuve pour qui médite? (13).

Parmi Ses signes éclatants il y a la nuit et le jour qui se succèdent, le soleil et la lune mis au service des hommes ainsi que les autres astres, étoiles et planètes qui parcourent les cieux dont chacune vogue dans son orbite et le tout soumis au pouvoir de Dieu et à Ses ordres: **«C'est Lui qui a soumis à Ses lois le soleil, la lune et les étoiles. N'est-ce pas à Lui seul qu'appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah, le maître de l'Univers!»** [Coran VII, 54].

Voilà bien là des signes, vraiment, pour des gens qui comprennent. Dans le ciel aussi bien que sur la terre, il y a des choses répandues et étonnantes de couleurs variées: ls animaux, les métaux, les plantes et les choses inertes dont chaque espèce est créée pour un usage déterminé.

وَهُوَ ٱلَّذِى سَخَّرَ ٱلْبَحْرَ لِتَأْكُلُوا۟ مِنْهُ لَحْمًا طَرِيًّا وَتَسْتَخْرِجُوا۟ مِنْهُ حِلْيَةً
تَلْبَسُونَهَا وَتَرَى ٱلْفُلْكَ مَوَاخِرَ فِيهِ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ
تَشْكُرُونَ ﴿١٤﴾ وَأَلْقَىٰ فِى ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِىَ أَن تَمِيدَ بِكُمْ وَأَنْهَٰرًا وَسُبُلًا لَّعَلَّكُمْ
تَهْتَدُونَ ﴿١٥﴾ وَعَلَٰمَٰتٍ ۚ وَبِٱلنَّجْمِ هُمْ يَهْتَدُونَ ﴿١٦﴾ أَفَمَن يَخْلُقُ كَمَن لَّا يَخْلُقُ ۗ أَفَلَا
تَذَكَّرُونَ ﴿١٧﴾ وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٨﴾

wa huwa-l-laḏî saḫḫara-l-baḥra lita'kulû minhu laḥman ṭariyyan wa tastaḫrijû minhu ḥilyatan talbasûnahâ wa tarâ-l-fulka mawâḫira fîhi wa litabtaġû min faḍlihî wa la'allakum taškurûna (14) wa 'alqâ fî-l-'arḍi rawasiya 'an tamîda bikum wa 'anhâran wa subula-l-la'allakum tahtadûna (15) wa'alâmâtin wa bi-n-najmi hum yahtadûna (16) 'afama-y-yaḫluqu

kama-l-lâ yaẖluqu 'afalâ taḏakkarûna (17) wa 'in ta'uddû ni'mata-L-Lâhi lâ tuḥṣûhâ 'inna-L-Lâha laĠafûru-r-Raḥîmun (18).

La mer, aussi, Il l'a conçue à votre intention. Elle vous procure des chairs délicates et des pierres précieuses qui servent à votre parure. Voyez, des barques glissent sur sa surface pour vous permettre d'aller chercher votre vie au loin. Lui en serez-vous reconnaissants? (14) Il a élevé les montagnes sur la terre pour l'empêcher de vaciller. Pour faciliter vos déplacements, Il a créé routes et fleuves (15) Repères et étoiles aident l'homme à se diriger (16) Peut-on mettre sur le même pied celui qui crée et celui qui ne crée pas? Ne faites-vous pas la différence? (17) Voudriez-vous compter les bienfaits d'Allah que vous ne le pourriez pas? Ils sont innombrables. Allah est tout pardon et toute indulgence (18).

Dieu a mis aussi la mer au service de Ses serviteurs d'où ils peuvent procurer une viande fraîche et retirer les joyaux pour leur parure, et prendre son large sur des vaisseaux qui voguent partout en traversant les mers et les océans à la recherche des bienfaits de Dieu. A cet égard on signale que Noé -que Dieu l'agrée- était le premier à fabriquer le vaisseau, son arche célèbre, et les hommes ont hérité cette industrie de lui.

Que les hommes donc soient reconnaissants envers leur Seigneur. Qu'ils se rappellent aussi qu'Il a jeté des montagnes sur la terre comme des piliers afin qu'elle ne branle pas sinon la vie y aurait été inconfortable et les hommes ne sauraient comment s'y déplacer ou assurer une vie stable.

Qaïs Ben Sa'd a dit à ce propos: Lorsque Dieu a créé la terre celle-ci commence à bouger et les anges de s'écrier: Aucune âme n'y vivra. Mais le matin les montagnes y ont été placées pour l'empêcher de vaciller.

«Il a créé routes et fleuves» Ces dernières traversent les pays en prenant leurs sources de l'un pour terminer dans un autre, les unes ont un cours très court les autres un cours plus long et circulent dans tous les côtés en formant des lacs ou autres, afin que les hommes s'en servent pour différents usages.

Quant aux routes, les hommes les empruntent en franchissant les

différents territoires et même les cols et les vallées afin que les montagnes n'y constituent aucune entrave devant eux et empêchent leur déplacement.

Les montagnes soient-elles hautes ou basses servent aussi comme points de repère une fois les hommes en se déplaçant ne perdent pas le chemin. Les étoiles également indiquent le chemin aux hommes quand ils voyagent la nuit.

Après tout cela «**peut-on mettre sur le même pied celui qui crée**» qui est Dieu le seul créateur «**et celui qui ne crée pas?** les divinités que les hommes ont inventées. Si les hommes veulent dénombrer les bienfaits de Dieu, ils ne pourraient plus le faire à cause de leur multitude. Et malgré tout Dieu pardonne l'ingratitude des hommes, car s'Il voulait leur demander de reconnaître chacun de Ses bienfaits, ils s'en seraient incapables; s'Il leur avait ordonné de le faire, ils s'en seraient impuissants et auraient délaissé cette charge; enfin s'Il voulait les châtier, Il l'aurait fait sans les léser ou être injuste à leur égard. Mais Il est le Pardonneur par excellence et le clément qui récompense pour le peu des bonnes actions.

وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تُسِرُّونَ وَمَا تُعْلِنُونَ ﴿١٩﴾ وَٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَا
يَخْلُقُونَ شَيْـًٔا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿٢٠﴾ أَمْوَٰتٌ غَيْرُ أَحْيَآءٍ وَمَا يَشْعُرُونَ أَيَّانَ
يُبْعَثُونَ ﴿٢١﴾

wa-L-Lâhu ya'lamû mâ tusirrûna wamâ tu'linûna (19) wa-l-lad̲îna yad'ûna min dûni-L-Lâhi lâ yaḫluqûna šay'an wa hum yuḫlaqûna (20) 'amwâtun ġayru 'aḥyâ'in wamâ yaš'urûna 'ayyâna yub'at̲ûna (21).

Allah sait ce que vous cachez et ce que vous montrez (19) Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah, non seulement n'ont rien créé mais sont eux-mêmes créés (20) Ce sont des êtres inanimés, dépourvus d'âme et qui ne savent même pas quand ils seront ressuscités (21).

Dieu sait que les hommes cachent et divulguent et pénètre dans le tréfonds des cœurs, pour que, au jour de la résurrection, Il rétribue chaque individu selon ses actions. Les idoles qu'adorent les polythéis-

tes et invoquent en dehors de Dieu, ne sont que des êtres morts qui ne créent rien et sont elles-mêmes créées. A ce propos Abraham l'ami de Dieu -que Dieu le slue- a dit à son peuple: **«Comment vous adorez les statues que vous avez vous-mêmes sculptées?. N'est-ce pas Allah qui vous a créés ainsi que tout ce que vous façonnez?»** [Coran XXXVII, 95 - 96]. Ce ne sont que des objets inanimés qui n'entendent, ni voient, ni réfléchissent **«et qui ne savent même pas quand ils seront ressuscités»** Comment espère-t-on d'elles un bien ou une récompense? Il ne faut attendre cela que de Dieu l'omniscient et le créateur de toute chose.

إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ فَالَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِالْآخِرَةِ قُلُوبُهُم مُّنكِرَةٌ وَهُم
مُّسْتَكْبِرُونَ ﴿٢٢﴾ لَا جَرَمَ أَنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ إِنَّهُ لَا
يُحِبُّ الْمُسْتَكْبِرِينَ ﴿٢٣﴾

'ilâhukum 'ilâhum wâḥidun fa-l-laḏîma lâ yu'minûna bi-l-'âḫirati qulûbuhum munkiratun wa hum mustakbirûna (22) lâ jarama 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ yusirrûna wamâ yu'linûna 'innahu lâ yuḥibbu-l-mustakbirîna (23).

Votre Allah est un Allah unique. Ceux qui ne croient pas à la vie future ont un cœur inaccessible. Ils sont pourvus d'orgueil (22) Ce qui est certain, c'est qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils montrent et qu'Il n'aime pas les orgueilleux (23).

Dieu affirme aux hommes qu'Il est le Dieu Unique, mais les incrédules nient cette vérité en leurs cœurs et s'enorgueillissent en s'exclamant: **«Comment il prétend réunir toutes les divinités en une seule? C'est vraiment là quelque chose d'extravagant»** [Coran XXXVIII, 5]. Lorsque le Prophète appelle les idolâtres à un Dieu Unique, Dieu montre leur comportement en disant: **«Quand l'unité de Dieu est affirmée devant eux, ceux qui ne croient pas à la vie future ricanent de dépit»** [Coran XXXIX, 45]. Car ces gens-là **«sont pourvus d'orgueil»** mais qu'ils sachent que Dieu les menace en disant: **«Ceux qui refusent de Me servir par orgueil entreront tête basse en enfer»** [Coran XL, 60].

Il leur rappelle qu'Il sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent, Il

les rétribuera pour cela, mais qu'ils n'oublient pas qu'Il n'aime point les orgueilleux.

وَإِذَا قِيلَ لَهُم مَّاذَآ أَنزَلَ رَبُّكُمْ ۙ قَالُوٓا۟ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٢٤﴾ لِيَحْمِلُوٓا۟
أَوْزَارَهُمْ كَامِلَةً يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۙ وَمِنْ أَوْزَارِ ٱلَّذِينَ يُضِلُّونَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۗ أَلَا
سَآءَ مَا يَزِرُونَ ﴿٢٥﴾

wa 'id̲â qîla lahum mâd̲â 'anzal rabbukum qâlû 'asâṭîru-l- 'awwalî-na (24) liyaḥmilû 'awzârahum kâmilatan yawma-l-qiyâmati wa min 'aw-zâri-l-lad̲îna yuḍillûnahum bigayri 'ilmin 'alâ sâ'a mâ yazirûna (25).

Si on les interroge: «Que pensez-vous des révélations de votre Maître?» «Veilles fables que tout cela» disent-il (24) Au jour du jugement dernier, ils auront à répondre de leurs propres péchés et de ceux des ignorants qu'ils auront égarés. Lourde charge (25).

A ceux qui renient les révélations on demande: Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre? Ils répondent: **«Vieilles fables que tout cela»** c'est à dire des histoires qu'on trouve dans les anciennes Ecritures, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir»** [Coran XXV, 5] Ils considèrent que tout ce que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - leur rapporte n'est que mensonges en inventant des réponses contradictoires qui sont des futilités à cause de leur égarement: **«Vois tout ce à quoi ils te comparent? Ils sont égarés. Ils ne savent plus dans quel sens s'orienter»** [Coran XVII, 48]. Car quiconque se dévie du chemin de la vérité Ses paroles sont vaines et non fondées.

Ils disaient du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «C'est un devin, ou poète, ou magicien ou aliéné, enfin ils ont adopté ce que leur chef Al-Walid Ben Al-Moughira leur dit après tant de réflexions. **«Ah! il suppute et ourdit des complots. Eh bien! qu'il soit pris à ses propres pièges. Oui, qu'il soit pris à ses propres pièges. Un moment, il porta ses regards sur le Prophète. Puis, il se renfrogna et s'assombrit; il se détourna et s'enfla de dédain. «Le Coran n'est qu'une magie imitée» dit-il»** [Coran LXXIV, 18 - 24]. Ils s'accordèrent enfin sur tout cela et: **«Au jour du ju-**

gement dernier, ils auront à répondre de leurs propres péchés et de ceux des ignorants qu'ils auront égarés.

Dieu a destiné tout cela et inspiré à ces impies de dire de tels propos et d'adopter la situation de leur chef, afin que ce dernier supporte son propre péché qui lui sera un grand fardeau et le péché de ceux qu'il a égarés et de ceux qui les auront suivis. A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui appelle les hommes à une bonne direction aura une récompense équivalente à celle de ceux qui le suivront, sans toutefois que la récompense de ceux-ci soit diminuée. Et celui qui appelle les autres à un égarement, se verra comettre un péché équivalent à celui de ceux qui le suivront, sans toutefois que le péché de ceux-ci soit diminué»* ***(Rapporté par Mouslim d'après Abou Houraira)***[1].

قَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَأَتَى ٱللَّهُ بُنْيَٰنَهُم مِّنَ ٱلْقَوَاعِدِ فَخَرَّ
عَلَيْهِمُ ٱلسَّقْفُ مِن فَوْقِهِمْ وَأَتَىٰهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٦﴾ ثُمَّ
يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يُخْزِيهِمْ وَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تُشَٰٓقُّونَ فِيهِمْ قَالَ
ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ إِنَّ ٱلْخِزْىَ ٱلْيَوْمَ وَٱلسُّوٓءَ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٧﴾

qad makara-l-ladîna min qablihim fa'atâ-L-Lâhu bunyânahum mina-l-qawa'idi faharra 'alayhimu-s-saqfu min fawqihim wa 'atâhumu-l-'adâbu min haytu lâ yaš'urûna (26) tumma yawma-l-qiyâmati yuhzihim wa yaqûlu 'ayn šurakâ'iya-l-ladîna kuntum tušâqqûna fîhnim qâla-l-ladîna 'ûtû-l-'ilma 'inna-l-hizya-l-yawma wa-s-sû'a 'alâ-l-kâfirîna (27).

Leurs prédécesseurs avaient été non moins perfides. Allah ébranla les fondements de leurs édifices. Les toits s'écroulèrent sur leurs têtes et leur perte fut consommée d'une manière qu'ils n'avaient pas prévue (26) Au jour du jugement dernier, Il les confondra et les interrogera: «Où sont les associés à qui vous prêtiez une part de mes attributs». Les initiés s'écrieront: «ce jour apporte confusion et supplices aux infidèles» (27).

---

(1) جاء في الحديث: «من دعا إلى هدى كان له من الأجر مثل أجور من اتبعه لا ينقص ذلك من أجورهم شيئاً، ومن دعا إلى ضلالة كان عليه من الإثم مثل آثام من اتبعه لا ينقص ذلك من آثامهم شيئاً» رواه مسلم عن أبي هريرة.

D'après les commentaires d'une bonne partie des exégètes, Nemrod fut le premier tyran sur terre qui avait bâti son édifice et avait usé de stratagèmes pour égarer ses sujets. Noé avait dit: «en parlant de son peuple: **«Ils emploient des moyens d'une basse perfidie»** [Coran LXXI, 22] en stratégiant pour détourner les hommes de la voie droite par tous les moyens possibles et en les appelant à leur idolâtrie. Au jour de la résurrection ceux qui ont été égarés dans le bas monde et les faibles diront à leurs chefs: **«Ce sont vos incessantes manœuvres, de jour et de nuit, qui nous ont poussés à nier Allah et à Lui donner des associés»** [Coran XXXIV, 33].

Dieu est venu sur les bases de leur édifie et l'a sapé, le toit s'écroula sur leurs têtes, le châtiment les atteignit sans le pressentir. Au jour du compte final ils seront couverts d'opprobre et humiliés. Dieu dénoncera leur félonie et leurs stragagèmes en dévoilant leurs secrets.

Ibn Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Au jour de la résurrection, à chaque perfide on hissera un étendard derrière lui en fonction de sa perfidie en déclarant: «Celle-ci est la perfidie d'un tel..»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. C'est ainsi que les hommes seront comparus devant le Seigneur qui dévoilera tous leurs secrets et les couvrira d'opprobre devant toutes les créatures. Il leur dira: **«Où sont les associés à qui vous prêtiez une part de mes attributs»** qui vous défendiez et combattiez pour eux pour leur satisfaire, qu'ils viennent donc vous sauver du supplice qui vous attend **«Peuvent-elles (les divinités) vous défendre ou se défendre elles-mêmes»** [Coran XXVI, 93]. Une fois se trouvant incapables à répondre par manque d'excuses et de preuves, la parole du Seigneur se réalise. Ceux qui auront reçu la science, les initiés et les chefs s'écrieront: **«Ce jour apporte confusion et supplices aux infidèles»** et seront couverts d'ignominie et de honte et subiront le supplice qui est réservé aux mécréants.

ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ فَأَلْقَوُا۟ ٱلسَّلَمَ مَا كُنَّا نَعْمَلُ مِن سُوٓءٍ

(1) في الصحيحين عن ابن عمر قال: قال رسول الله ﷺ: «ينصب لكل غادر لواء يوم القيامة عند استه بقدر غدرته، فيقال: هذه غدرة فلان بن فلان».

بَلَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٨﴾ فَٱدْخُلُوٓا۟ أَبْوَٰبَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ فَلَبِئْسَ مَثْوَى ٱلْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٢٩﴾

'al-ladîna tatawafâhumu-l-malâ'ikatu zâlimî 'anfusihim fa'alqawu-s-salama mâ kunnâ na'malu min sû'im-balâ 'inna-L-Lâha 'alîmum-bimâ kuntum ta'malûna (28) fadhulû 'abwâba jahannama hâlidîna fîhâ falabi'sa matwa-l-mutakabbirîna (29).

A ceux que les anges accueilleront encore insoumis au moment de la mort. Ils se soumettront alors, disant: «Quel mal avons-nous fait?» Si, Allah sait le mal que vous avez fait» (28) Passez les portes de l'enfer, qui sera votre séjour éternel, qui est l'affreux séjour des orgueilleux (29).

Les idolâtres qui se sont manqués à eux-mêmes, lorsque les anges les achèvent recueillant leurs âmes, offriront la paix et se montreront prêts à croire et à être soumis et diront: **«Quel mal avons-nous fait?»** comme ils diront aussi **«Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah»** [Coran VI, 23]. Dieu les démentira alors et leur répondra: **«Si, Allah sait le mal que vous avez fait. Passez les portes de l'enfer»** qui sera le séjour détestable et la demeure de l'ignominie de ceux qui s'enorgueillissaient, niaient les signes de Dieu et refusaient de suivre les Prophètes. A leur mort, leurs âmes seraint touchées par les flammes de la Géhenne ainsi que leurs corps dans les tombes. Au jour de la résurrection les âmes seront ramenées aux corps pour demeurer à la Géhenne pour l'éternité **«La mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaîtra pas d'adoucissement»** [Coran XXXV, 36].

۞ وَقِيلَ لِلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ مَاذَآ أَنزَلَ رَبُّكُمْ ۚ قَالُوا۟ خَيْرًا ۗ لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ فِى هَٰذِهِ ٱلدُّنْيَا حَسَنَةٌ ۚ وَلَدَارُ ٱلْءَاخِرَةِ خَيْرٌ ۚ وَلَنِعْمَ دَارُ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٣٠﴾ جَنَّٰتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ۖ لَهُمْ فِيهَا مَا يَشَآءُونَ ۚ كَذَٰلِكَ يَجْزِى ٱللَّهُ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٣١﴾ ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ طَيِّبِينَ ۙ يَقُولُونَ سَلَٰمٌ عَلَيْكُمُ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٣٢﴾

wa qîla-li-l-laḏîna-t-taqaw mâḏâ 'anzala rabbukum qâlû ḫayra-l-li-l-laḏîna 'aḥsanû fî hâḏihi-dunyâ ḥasanatun wa ladâru-l-'âḫirati ḫayrun wa lani'ma dâru-l-muttaqîna (30) jannatu 'adnin yadḫulûnahâ tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru lahum fîha mâ yašâ'ûna kaḏâlika yajzî-L-Lâhu-l-muttaqîna (31) l-laḏîna tatawaffâhumu-l-malâ'ikatu ṭayyibîna yaqûlûna salâmun 'alaykumu- dhulû-l-jannata bimâ kuntum ta'malûna (32).

Si on demande aux croyants: «Que pensez-vous des révélations de votre Maître?» «Elles nous ont apporté le bonheur» répondent-ils. Ceux qui font le bien dans ce monde y trouvent une récompense mais ils recevront une récompense plus belle encore dans l'autre monde: C'est un séjour de félicité que celui réservé aux vertueux (30) C'est le jardin de l'Eden où coulent des eaux vives et où les moindres désirs sont satisfaits. C'est ainsi qu'Allah récompense ceux qui Le craignent (31) Ceux qui se présentent aux anges en état de pureté au moment de leur mort. «Que la paix soit sur vous, leur diront les anges, entrez dans l'Eden en récompense de vos œuvres» (32).

A l'inverse des mécréants qui nient les révélations ou disent qu'elles sont de vieux contes, les crédules avouent: **«Elles nous ont apporté le bonheur»** et le bien, elles sont une bénédiction et une miséricorde pour ceux qui y croient et s'y conforment. Ceux-là **«trouvent une récompense»** dans le bas monde car Dieu l'affirme dans ce verset: **«Quiconque, mâle on femelle, fait le bien tandis qu'il est croyant, sûrement Nous le ferons vivre une excellente vie»** [Coran XVI, 97], et dans la vie future ils recevront une récompense plus belle encore. Une excellente rétribution promise qu'on trouve dans plusieurs versets, et Dieu ne trahit jamais Sa promesse. Il a dit à Son Prophète- qu'Allah le bénisse et le salue -: **«La vie future te réserve plus de joie que la présente»** [Coran XCIII, 4].

Ce sera le jardin de l'Eden qui est la demeure de la félicité où coulent les ruisseaux parmi ses palais et ses arbres: **«et où les moindres désirs sont satisfaits»**. Dans un hadith authentique, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le nuage passe au-dessus les élus du Paradis alors qu'ils sont en train de prendre leur boisson. Aucun d'entre eux ne souhaite une chose sans que ce nuage ne la lui donne, même s'il demande qu'il pleuve des jeunes filles d'un âge égal».*

Lors de leur mort, ces croyants sont bons et purifiés de tout acte d'impiété, les anges se présentent à eux pour recueillir leurs âmes en leur annonçant le Paradis: «**Ceux qui disent: «Notre maître est Allah» et se conduisent avec droiture recevront des anges cette assurance: «Ne craignez rien et ne vous tourmentez pas. Vous irez au Paradis comme on vous l'a promis»** [Coran XLI, 30]. Nous avons montré auparavant comment les anges recueillent l'âme du croyant et celle de l'incrédule. (voir le verset n 27 de la sourate d'Abraham).

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ يَأْتِىَ أَمْرُ رَبِّكَ ۚ كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن
قَبْلِهِمْ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٣٣﴾ فَأَصَابَهُمْ
سَيِّـَٔاتُ مَا عَمِلُوا۟ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٣٤﴾

hal yanẓurûna 'illâ 'an ta'tiyahumu-l-malâ'ikatu 'aw ya'tiya 'amru rabbika kaḏâlika fa'ala-l-laḏîna min qablihim wamâ ẓalamahumu-L-Lâhu walâkin kânû 'anfusahum yaẓlimûna (33) fa'aṣâbahum sayyi'âtu mâ 'amilû wa ḥâqa bihim mâ kânû bihi yastahzi'ûna (34).

Qu'attendent-ils pour se convertir? que des anges se présentent à eux ou que s'exécutent les ordres d'Allah! Ce fut l'attitude de leurs prédécesseurs. Ce n'est pas Allah qui leur a voulu du mal, ce sont eux qui se sont fait du mal à eux-mêmes. (33) Le mal qu'ils avaient fait rejaillit sur eux et ils subirent le châtiment qu'ils avaient tourné en dérision (34).

Dieu menace les mécréants qui persévèrent dans leur incrédulité et dont le bas monde les trompe. Qu'attendent-ils pour croire que les anges viennent à eux pour les achever ou que l'ordre de Dieu survient pour subir le châtiment. «**Ce fut l'attitude de leurs prédécesseurs**» qui se sont comportés comme eux jusqu'au moment où ils ont goûté la rigueur de Dieu et l'atrocité de Son Supplice.

Dieu ne les a pas lésés car Il leur a envoyé des Prophètes pour leur tranmettre les enseignements et les révélations. Mais ils se sont fait du mal à eux-mêmes en s'opposant aux Prophètes et en les traitant d'imposteurs: «**Le mal qu'ils avaient fait rejaillit sur eux**». Au jour du jugement dernier «**ils subiront le châtiment qu'ils avaient tourné en dési-**

sion» On leur dira aussi. **«Voilà le supplice que vous traitiez de mensonge»** [Coran LXXXIII, 17].

وَقَالَ ٱلَّذِينَ أَشۡرَكُواْ لَوۡ شَآءَ ٱللَّهُ مَا عَبَدۡنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَيۡءٖ نَّحۡنُ وَلَآ
ءَابَآؤُنَا وَلَا حَرَّمۡنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَيۡءٖۚ كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِهِمۡۚ فَهَلۡ عَلَى
ٱلرُّسُلِ إِلَّا ٱلۡبَلَٰغُ ٱلۡمُبِينُ ﴿٣٥﴾ وَلَقَدۡ بَعَثۡنَا فِي كُلِّ أُمَّةٖ رَّسُولًا أَنِ ٱعۡبُدُواْ
ٱللَّهَ وَٱجۡتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَۖ فَمِنۡهُم مَّنۡ هَدَى ٱللَّهُ وَمِنۡهُم مَّنۡ حَقَّتۡ عَلَيۡهِ
ٱلضَّلَٰلَةُۚ فَسِيرُواْ فِي ٱلۡأَرۡضِ فَٱنظُرُواْ كَيۡفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلۡمُكَذِّبِينَ ﴿٣٦﴾ إِن
تَحۡرِصۡ عَلَىٰ هُدَىٰهُمۡ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي مَن يُضِلُّۖ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٣٧﴾

wa qâla-l-ladîna 'ašrakû law šâ'a-L-Lâhu mâ 'abadnâ min dunihî min šay'in naḥnu walâ 'â bâ'unâ walâ ḥarramnâ min dûnihî min šay'in kaḏalika fa'ala-l-ladîna min qablihim fahal 'alâ-r-rusuli 'illa-l-balaġu-l-mubînu (35) walaqad ba'aṯnâ fî kulli 'ummati-r-rasûlan 'ani-'budû-L-Lâha wa-j-tanibû-ḍ-ḍâġûta faminhum man hadâ-L-Lâhu wa minhum man ḥaqqat 'alayhi-ṭ-ṭalâlatu fasîrû fi-l-'arḍi fa-nẓurû kayfa kâna 'âqibatu-l-mukaḏḏibîna (36) 'in taḥriṣ 'alâ hudâhum fa'inna-L-Lâha lâ yahdî ma-y-yuḍillu wamâ lahum min nâṣirîna (37).

Ceux qui associent d'autres divinités à Allah disent: «Si Allah l'avait voulu, nous n'aurions adoré que Lui, nous et nos pères, et nous n'aurions prononcé d'autres interdictions que les siennes» C'est ainsi qu'ont agi ceux qui les ont précédés. Les Prophètes ont-ils autre mission que celle d'avertir? (35). Nous avons envoyé des Prophètes à chaque peuple. «Adorez Allah et évitez *Taghout*» était leur mot d'ordre. Certains de ces peuples ont suivi la bonne voie, d'autres, ont précipité leur perte. Parcourez le monde et considérez quelle a été la fin de ceux qui ont méconnu les Prophètes (36) Tu t'efforces de les mettre dans la bonne voie? Mais sache que nul ne saurait guider ceux qu'Allah a voués à l'erreur. Ceux-là ne trouveront aucune assistance (37).

Les idolâtres s'excusent et présentent des arguments de ce que Dieu leur a destiné: Si Dieu avait voulu, nous n'aurions rien adoré en dehors de Lui ni Lui associé d'autres divinités, nous et nos pères! nous

n'aurions rien interdit en dehors de ses prescriptions comme les animaux du troupeau appelés: Bahira, Saïba, Ouassila et Ham ou autres de nous-mêmes à qui Dieu n'a donné aucun pouvoir. On peut déduire de leurs propos que si Dieu répugnait ce que nous faisions, Il nous aurait interdit en nous infligeant une punition et en nous forçant à ne plus persévérer dans notre incrédulité. Dieu refute leurs arguments et leur répond: **«Les Prophètes ont-ils une autre mission que celle d'avertir?»»**.

Ce n'est pas comme vous le prétendez et qu'Il n'a pas désavoué votre agissement, plutôt Il vous l'a interdit formellement en envoyant à chaque peuple des Prophètes au fil des jours et des générations. Il n'a cessé d'avertir les hommes du jour où les fils d'Adam ont reconnu d'autres égaux à Lui du temps de Noé qui fut le premier Prophète envoyé aux habitants de la terre, jusqu'à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - qui fut leur dernier dont le message est aderssé à tous les peuples tant à l'est qu'à l'ouest. Leur mission était d'avertir et dire aux hommes: **«Adorez Allah et évitez Taghout»**.

Après tout comment peut-on admettre l'excuse des idolâtres qui prétendent dire: **«Si Allah l'avait voulu, nous n'aurions adoré que Lui»** Le vouloir de Dieu «légal», selon leur présomption, est refuté car les Prophètes les ont avertis. Quant à son vouloir «créatif» qui consiste à les laisser adorer ces divinités en dehors de Lui, est aussi refuté car Dieu le Très Haut a créé l'enfer auquel a destiné les démons et les incrédules. Quant à Lui, l'ingratitude de Ses serviteurs lui déplait, étant donné que l'argument décisif et la sagesse convaincante Lui appartiennent.

D'autre part, Il a désavoué l'agissement des impies en les menaçant par la bouche de Ses Prophètes, et c'est pour cela Il leur dit: **«Parcourez le monde et considérez quelle a été la fin de ceux qui ont méconnu les Prophètes»**. Qu'ils interrogent sur la fin triste des autres peuples mécréants qui les ont précédés **«Allah les a exterminés et réserve un pareil sort aux infidèles»** [Coran XLVII, 10]. Il a dit aussi: **«Avant eux, d'autres peuples ont repoussé Mes messages. Quelle a été ma répression»** [Coran LXVII, 18].

Puis Dieu montre à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - que ses efforts pour diriger ces idolâtres sont vains s'Il avait voulu les égarer comme Il a dit: **«Tu ne pourras rien pour ceux qui Allah veut**

perdre» [Coran V, 41] ou lorsque Noé a dit à son peuple: **«Malgré toute ma bonne volonté, mes conseils ne vous serviront à rien s'il est dans les desseins d'Allah de vous perdre»** [Coran XI, 34].

Diriger et égarer dépendent de la voloné de Dieu qui ne guide pas ceux qui s'égarent. **«Ceux-là ne trouveront aucune assistance».**

وَأَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَـٰنِهِمْ ۙ لَا يَبْعَثُ ٱللَّهُ مَن يَمُوتُ ۚ بَلَىٰ وَعْدًا عَلَيْهِ حَقًّا
وَلَـٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٨﴾ لِيُبَيِّنَ لَهُمُ ٱلَّذِى يَخْتَلِفُونَ فِيهِ
وَلِيَعْلَمَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّهُمْ كَانُوا۟ كَـٰذِبِينَ ﴿٣٩﴾ إِنَّمَا قَوْلُنَا لِشَىْءٍ إِذَآ أَرَدْنَـٰهُ
أَن نَّقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٤٠﴾

wa 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim lâ yab'atu-L-Lâhu ma-y-yamûtu balâ wa'dan 'alayhi ḥaqqan walâkinna 'aktara-n-nâsi lâ ya'lamûna (38) liyubayyina lahumu-l-ladî yaḥtalifûna fîhi wa liya'lama-l-ladîna kafarû 'annahum kânû kâdibîna (39) 'innamâ qawlunâ lišay'in 'idâ 'aradnâhu 'an naqûla lahû kun fayakûnu (40).

Ils affirment par les serments les plus solennels qu'Allah ne ressuscitera les morts. Erreur. Allah a promis le contraire. Mais la plupart des hommes l'ignorent (38). Il leur dira alors la vérité sur les questions qui les avaient divisés sur terre. Et les infidèles se rendront compte à ce moment qu'ils étaient dans l'erreur (39) Quand nous voulons une chose, nous disons: «Que cette chose soit» et elle est (40).

Les impies ont juré par Dieu en prononçant les serments les plus solennels que Dieu ne resssuscitera pas les morts! Mais Il leur répond en affirmant «Bien au contraire, mais qu'attendons-nous des gens ignorants?» «Car à cause de leur incrédulité ils tombent dans l'ignorance et l'erreur en traitant les avertissements et les enseigments de mensonge.

Dieu rassemblera les hommes pour le jugement dernier afin de trancher le sujet de leur dissension et de leur prouver qu'ils étaient des menteurs en faisant des serments solennels qu'ils ne seraient plus ressuscités. Lorsque Dieu décrète une chose Sa parole suffit pour la réali-

ser. Il lui dit: «Soit» et elle est. La résurrectoin se fera promptement en un seul mot car Dieu a dit à ce propos: «**Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil**» [Coran LIV, 50] et aussi: «**Vous créer et vous ressusciter, c'est pour Lui comme créer et ressusciter une seule âme**» [Coran XXXI, 28] Donc il suffit que Dieu ordonne et tout sera réalisé et rien ne pourrait repousser ou empêcher Son ordre, car Il est l'Unique, le Dominateur Suprême et le Tout-Puissant.

وَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ فِى ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مَا ظُلِمُوا۟ لَنُبَوِّئَنَّهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً وَلَأَجْرُ ٱلْءَاخِرَةِ
أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾ ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٤٢﴾

wa-l-ladîna hâjarû fî-L-Lâhi mim ba'di-mâ zulimû lanubawwi'annahum fî-d-dunya hasanatan wa la'ajru-l- 'âhirati 'akbaru law kânû ya'lamûna (41) 'al-ladîna sabarû wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (42).

Ceux qui se sont exilés à cause de leur foi, après avoir été persécutés, Allah leur facilitera ailleurs une installation convenable. Leur récompense dans l'autre monde sera encore plus belle. Mais le savent-ils? (41) Ce sont les mêmes qui sont résignés et qui mettent leur confiance en Allah (42).

Dieu promet à ceux qui ont été forcés à quitter leur pays -La Mecque- à la recherche de Sa satisfaction en laissant derrière eux biens et familles, la meilleure des récompenses dans les deux mondes. Quant à «**l'installation convenable**» elle est la Médine d'après Ibn Abbas, ou les biens licites selon Mojahed. Aucune contradiction ne s'avère entre les deux opinions car les Mouhagériens avaient reçu de la part de leur Seigneur une cité hospitalière et tant de bienfaits bons et licites en compensation de ce qu'ils avaient délaissé à La Mecque. Il a fait d'eux des commandants et des imams et furent par la suite des modèles d'hommes vertueux à être imités. Leur récompense dans la vie future sera encore plus belle.

Si ceux qui sont restés en arrière et ont refusé d'émigrer savaient ce que Dieu avait réservé aux Mouhagériens, personne n'aurait manqué l'émigration. A ce propos, lorsque Omar donnait au Mohagérien sa part du butin ou d'autre il lui disait: «Prends ceci que Dieu te le

bénisse, c'est que Dieu t'a promis dans ce monde et ce qu'Il t'a réservé dans l'autre est encore meilleur».

Ils sont ceux que Dieu a décrits dans le verset en disant qu'ils sont ceux qui furent constants en supportant à La Mecque les méfaits des idolâtres et confièrent leur sort à Dieu qui leur a assuré la bonne fin dans les deux mondes.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِمْ ۚ فَسْـَٔلُوٓا۟ أَهْلَ ٱلذِّكْرِ إِن كُنتُمْ لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٤٣﴾ بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ ۗ وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ
وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٤٤﴾

wamâ 'arsalnâ min qablika 'illâ rijâlan nûḥî 'ilayhim fas'alû 'ahla-ḏ-ḏikri 'in kuntum lâ ta'lamûna (43) bi-l-bayyinâti wa-z-zuburi wa 'anzalnâ 'ilayka-ḏ-ḏikra litubayyina li-n-nâsi mâ nuzzila 'ilayhim wa la'allahum yatafakkarûna (44).

Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui nous avons confié nos révélations. Interrogez les gens d'Ecriture sur ce point si vous ne connaissez, (43) pas les livres saints. Nous t'envoyons ce Livre pour que tu expliques aux hommes ce qui leur a été révélé. Peut-être réflélicheront-ils? (44).

Ibn Abbas a commenté: Lorsque Dieu envoya Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - comme un Prophète, les arabes ou une partie d'eux le renièrent et dirent: «Dieu est plus grand qu'il envoie un mortel» Dieu fit descendre alors ce verset: **«Qu'y a -t-il d'étonnant à ce que nous avons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables?»** [Coran X, 2]. Puis Il l'affirme par cet autre en confirmation du message: **«Nous n'avons envoyé avant toi des hommes à qui nous avons confié nos révélations».**

Interrogez les gens du Livre, les Prophètes étaient-ils des anges ou des mortels? S'ils étaient des anges, vous auriez droit à renier, mais s'ils étaient des hommes vous ne devriez plus renier Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - En d'autre terme les Prophètes envoyés avant lui n'étaient que des mortels comme on le trouve dans

les autres Ecritures et Dieu l'indique dans ce verset: **«Réponds-leur: Béni soit mon Seigneur! Suis-je autre chose qu'un homme envoyé par Allah?»** [Coran XVII, 93] et dans celui-ci: **«Dis: Je ne suis qu'un mortel comme vous, à qui il a été révélé»** [Coran XVIII, 110].

Tous les Prophètes envoyés étaient appuyés par les Ecritures qui contenaient les enseignements, et qui étaient également comme preuves de la mission, dont le dernier fut le Coran: **«Pour que tu expliques aux hommes ce qui leur a été révélé»** et tu leur exposes clairement ce que Dieu a fait descendre vers eux. Peut-être réfléchiront-ils pour se diriger et assurer leur salut.

أَفَأَمِنَ ٱلَّذِينَ مَكَرُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَخْسِفَ ٱللَّهُ بِهِمُ ٱلْأَرْضَ أَوْ يَأْتِيَهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ
حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٤٥﴾ أَوْ يَأْخُذَهُمْ فِى تَقَلُّبِهِمْ فَمَا هُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٤٦﴾ أَوْ
يَأْخُذَهُمْ عَلَىٰ تَخَوُّفٍ فَإِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٤٧﴾

'afa'amina-l-ladîna makarû-s-sayyi'âti 'ay-yahsifa-L-Lâhu bihimu-l-'arda 'aw ya'tiyahumu-l-'adâbu min haytu lâ yaš'urûna (45) 'aw ya'hudahum fî taqallubihim famâ hum bimu'jizîna (46) 'aw ya'hudahum 'alâ tahawwufin fa'inna rabbakum laRa'ûfu-r-Rahîmun (47).

Ceux qui recourent à des procédés malhonnêtes ne craignent-ils pas qu'Allah ne dérobe la terre sous leurs pieds ou qu'une calamité inattendue ne les frappe (45) ou ne les atteigne dans leurs biens, sans qu'ils puissent se défendre, (46) Ou ne les surprenne malgré leur vigilance. Certes, votre Seigneur est toute indulgence et toute générosité (49).

Dieu fait connaître aux hommes qu'Il est clément et accorde un répit aux rebelles qui font le mal et trompent les autres en les appelant à les imiter, alors qu'Il est capable de les faire engloutir par la terre ou de leur infliger un supplice d'où ils n'attendaient pas et à l'improviste: **«Ne craignez-vous pas que le maître des cieux n'entrouvre la terre sous vos pas? Elle oscillerait alors»** [Coran LXVII, 16], ou bien **«qu'une calamité ne les frappe»** dans leur subsistance ou dans leur voyage pour acquérir les biens ou autre.

«Ou ne les surprenne malgré leur vigilance» C'est à dire qu'Il ne les saisisse en plein effroi et dans ce cas ça serait plus dur pour eux car

ils l'attendaient! Mais Dieu est bon envers Ses sujets et indulgent et ne leur hâte pas Son châtiment avant qu'ils ne s'amendent et reviennent à Lui s'ils veulent se repentir. A cet égard, il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nul être n'est plus patient que Dieu en entendant ce qui Lui nuit soit en Lui attribuant un enfant, et malgré cela, Il leur pardonne et accorde les biens»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

أَوَلَمْ يَرَوْا إِلَىٰ مَا خَلَقَ اللَّهُ مِن شَيْءٍ يَتَفَيَّؤُا ظِلَالُهُ عَنِ الْيَمِينِ وَالشَّمَائِلِ سُجَّدًا
لِّلَّهِ وَهُمْ دَاخِرُونَ (٤٨) وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ مِن دَابَّةٍ
وَالْمَلَائِكَةُ وَهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ (٤٩) يَخَافُونَ رَبَّهُم مِّن فَوْقِهِمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ
(٥٠)

'awa lam yaraw 'ilâ mâ halaqa-L-Lâhu min šay'in yatafayya'u zilâluhû 'an-i-l-yamîni wa-š-šamâ'ili sujjada-l-li-L-Lâhi wa hum dâhirûna (48) wa-li-L-Lâhi yasjudu mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'ardi min dâbbatin wa-l-malâ'ikatu wahum lâ yastakbirûna (49) yahâfûna rabbahum min fawqihim wa yaf'alûna mâ yu'marûna (50).

Ne voient-ils pas que toute la création projette son ombre dans tous les sens, tantôt à droite tantôt à gauche, en signe d'adoration et d'humilité?» (48) Tout ce qui vit dans les cieux et sur la terre, les anges aussi, se prosternent humblement devant Allah (49) Tous redoutent leur Seigneur tout-puissant et exécutent ses ordres (50)».

Toutes les créatures dans les cieux et sur la terre, même les animaux et les objets inanimés, les hommes et les djinns, sont tous soumis à Dieu. Les ombres de toutes choses que Dieu a créées s'allongent à droite et à gauche, ou suivant une autre interprétation de l'orient à l'occident, en se prosternant devant Lui matin et soir. Et Moujahed de commenter: Lorsque le soleil disparait -la nuit- tout se pro-

---

(1) ثبت في الصحيحين «لا أحد أصبر على أذى سمعه من الله، إنهم يجعلون له ولداً وهو يرزقهم ويعافيهم».

sterne devant Dieu à Lui la puissance et la gloire. Comme il a dit aussi: L'ombre de toute chose est sa prosternation; les ondes de la mer sont ses prières, si Dieu voulait que tout cela soit comme des êtres animés raisonnables, ils se seraient prosternés de la sorte. Il a dit dans un autre verset: «**Tout ce qui palpite dans les cieux et la terre glorifie Allah de gré ou de force. Jusqu'à leurs ombres qui s'inclinent matin et soir**» [Coran XIII, 15]. Même les anges dans les cieux se prosternent devant Dieu sans s'enorgueillir, plutôt ils redoutent Celui qui se trouve au-dessus d'eux, exécutent Ses ordres et persévèrent dans leur soumission à Lui.

۞ وَقَالَ اللَّهُ لَا تَتَّخِذُوا إِلَٰهَيْنِ اثْنَيْنِ إِنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ فَإِيَّايَ فَارْهَبُونِ ﴿٥١﴾
وَلَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَلَهُ الدِّينُ وَاصِبًا أَفَغَيْرَ اللَّهِ تَتَّقُونَ ﴿٥٢﴾ وَمَا بِكُم مِّن
نِّعْمَةٍ فَمِنَ اللَّهِ ثُمَّ إِذَا مَسَّكُمُ الضُّرُّ فَإِلَيْهِ تَجْأَرُونَ ﴿٥٣﴾ ثُمَّ إِذَا كَشَفَ الضُّرَّ
عَنكُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنكُم بِرَبِّهِمْ يُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾ لِيَكْفُرُوا بِمَا آتَيْنَاهُمْ فَتَمَتَّعُوا فَسَوْفَ
تَعْلَمُونَ ﴿٥٥﴾

waqâla-L-Lâhu lâ tattaḫiḏû 'ilâhayni-ṯ-nayni 'innma huwa 'ilâhum wâḥidun fa'iyyâya fa-r-habûni (51) walahû mâfî-s-samâwâti wa-l-'arḍi walahu-d-dînu wâṣiban 'afaġayra-L-Lâhi tattaqûna (52) wamâ bikum min ni'matin famina-L-Lâhi ṯumma'iḏâ massakumu-ḍ-ḍurru fa'ilayhi taj'arûna (53) ṯumma 'iḏâ kašafa-ḍ-ḍurra 'ankum 'iḏâ farîqum minkum bi rabbihim yušrikûna (54) liyakfurû bimâ 'â taynâhum fatamatta'û fasawfa ta'lamûna (55).

Allah a décrété: «N'adorez pas deux divinités. Il n'y a qu'un Allah. Et c'est Lui qu'on doit craindre» (51) Il est le maître des cieux et de la terre. Un culte absolu Lui est dû. Comment pouvez-vous craindre d'autres divinités que Lui (52) C'est à Lui que vous devez tout ce qui vous arrive d'heureux. Un malheur vous frappe-t-il? C'est Lui que vous implorez (53) Vous délivre-t-Il du mal? nombreux sont ceux qui Lui reconnaissent des associées. (54) Niez les bienfaits qu'Allah vous a accordés. Jouissez. Vos yeux se dessilleront un jour (55).

Les hommes doivent adorer le Dieu seul car aucune autre divinité n'existe en dehors de Lui. Il est le Maître de l'univers et de ce que les cieux et la terre contiennent. Tout est tenu de Lui rendre un culte pur et Lui être reconnaissant pour les bienfaits qu'il accorde. Comme il est l'Utile, Il est aussi le Pernicieux. C'est vers Lui que les hommes doivent s'adresser en Implorant Son secours et Le priant avec ferveur. Par exemple «**Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah**» [Coran XVII, 67]. Mais lorsqu'Il vous a sauvés du danger vous vous détournez. L'homme n'est qu'un ingrat. «**Vous délivre-t-Il du mal? nombreux sont ceux qui Lui reconnaissent des associés**» Jouissez donc, pour un temps, des biens éphémères de ce bas monde, bientôt vous saurez le sort qui vous est réservé et le supplice qu'il vous attend pour prix de votre ingratitude et impiété.

وَيَجْعَلُونَ لِمَا لَا يَعْلَمُونَ نَصِيبًا مِّمَّا رَزَقْنَٰهُمْ ۗ تَٱللَّهِ لَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ
تَفْتَرُونَ ﴿٥٦﴾ وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ ٱلْبَنَٰتِ سُبْحَٰنَهُۥ ۙ وَلَهُم مَّا يَشْتَهُونَ ﴿٥٧﴾ وَإِذَا
بُشِّرَ أَحَدُهُم بِٱلْأُنثَىٰ ظَلَّ وَجْهُهُۥ مُسْوَدًّا وَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٥٨﴾ يَتَوَٰرَىٰ مِنَ
ٱلْقَوْمِ مِن سُوٓءِ مَا بُشِّرَ بِهِۦٓ ۚ أَيُمْسِكُهُۥ عَلَىٰ هُونٍ أَمْ يَدُسُّهُۥ فِى ٱلتُّرَابِ ۗ أَلَا سَآءَ مَا
يَحْكُمُونَ ﴿٥٩﴾ لِلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ مَثَلُ ٱلسَّوْءِ ۖ وَلِلَّهِ ٱلْمَثَلُ ٱلْأَعْلَىٰ ۚ وَهُوَ
ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦٠﴾

wa yaj'alûna limâ lâ ya'lamûna naṣîbam mimmâ razaqnâhum ta-L-Lâhi latus'alunna 'amma kuntum taftarûna (56) wa yaja'alûna li-L-Lâhi-l-banâti subḥânahû walahum mâ yaštahûna (57) wa 'iḏâ buššira 'aḥaduhum bi-l-'unṯâ ẓalla wajhuhû muswaddan wa huwa kaẓîmun (58) yatawârâ mina-l-qawmi min sû'i mâ buššira bihî 'ayumsikuhû 'alâ hawnin 'am yadussuhû fi-t-turâbi 'alâ sâ'a mâ yaḥkumûna (59) li-l-laḏîna lâ yu'minûna bi-l-'âḫirati maṯalu-s-sû'i wa li-L-Lâhi-l-maṯalu-l-'a'lâ wahuwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (60).

Ils réservent une partie des biens que nous leur accordons à des divinités qu'ils ignorent. Par Allah, vous aurez à rendre compte de ces inventions. (56) Ils attribuent des filles à Allah. Qu'Il soit exalté. Et ils

s'attribuent à eux le sexe qu'ils préfèrent (57) Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit et il suffoque de colère (58) Il se cache des siens, dès qu'il apprend la mauvaise nouvelle. Doit-il garder l'enfant et boire sa honte ou doit-il l'ensevelir sous terre? Quels grossiers préjugés (59) Ceux qui ne croient pas à la vie future, il n'y a rien d'assez vil à quoi ils ne puissent être comparés. Allah, au contraire, n'est jamais comparé à quelque chose d'assez sublime. Il est toute puissance et toute sagesse (60).

Dieu parle des actes abominables des idolâtres adorant avec Lui d'autres divinités telles que les statues, les pierres dressées et les idoles sans aucune connaissance, en réservant à celles-ci une part des biens qu'il leur a accordés en disant: «**Ceci est à Allah, mais sans conviction et ceci est à nos idoles**» [Coran VI, 136]. Dieu jure par Sa Majesté qu'il les interrogera sur ce qu'ils ont inventé et leur demandera compte pour les rétribuer de leur incrédulité et les précipitera en enfer.

Il raconte aussi qu'ils considèrent les anges, serviteurs du Miséricordieux comme des femelles et les Lui attribuent comme étant Ses propres filles et les ont adorées avec Lui, «**et ils s'attribuent à eux le sexe qu'ils préfèrent**» alors qu'ils ne l'agréent pas pour eux-mêmes. Il leur dit: «**Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles?. Injuste répartition que celle-ci**» [Coran LIII, 21-22] Pour montrer leur imposture Il dit: «**Effectivement, cédant à leur goût du mensonge, ils disent: «Allah a des enfants». Ils mentent. Allah préfèrerait-Il les filles aux fils? Qu'est-ce qui vous incite à porter un tel jugement?**» [Coran XXXVII, 151 - 154].

Ils préfèrent pour eux-mêmes les mâles et dédaignent les filles qu'ils attribuent à Dieu, gloire à Lui! Il est élevé à une grande hauteur au-dessus de ce qu'ils disent.

Puis Dieu parle du comportement de l'un d'entre eux quand une fille lui nait: «**Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit**» c'est comme elle lui cause un grand chagrin «**et il suffoque de colère**» et se tait sous l'effet de sa mélancolie. «**Il se cache des siens**» en répugnant que les hommes le trouvent en cet état. «**dès qu'il apprend la mauvaise nouvelle**» que doit-il faire: «**Doit-il garder l'enfant et boire sa honte ou doit-il l'ensevelir sous terre?**» S'il la garde vivante, elle n'héritera pas de lui, il la négligera sans prendre soin d'elle et il préfè-

rera certainement à elle ses fils. A savoir qu'au temps de l'ignorance -Jahilia- ils enterraient les filles vivantes.

Donc comment osent-ils attribuer à Dieu ce qu'ils répugnent à garder «**Quels grossiers préjugés**». Il est vraiment détestable ce qu'ils jugent, partagent et attribuent. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: «**Pourtant, quand on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille (du sexe qu'il attribue à Allah) son visage s'assombrit et son cœur suffoque**» [Coran XLIII, 17].

A ceux qui ne croient pas à la vie future après la mort s'applique l'exemple du mal, tandis que les comparaisons les plus élevées s'appliquent à Dieu qui est l'Etre le plus parfait, Il est certes le Puissant et le Sage.

وَلَوْ يُؤَاخِذُ ٱللَّهُ ٱلنَّاسَ بِظُلْمِهِم مَّا تَرَكَ عَلَيْهَا مِن دَآبَّةٍ وَلَٰكِن يُؤَخِّرُهُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى
فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَـْٔخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٦١﴾ وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ مَا
يَكْرَهُونَ وَتَصِفُ أَلْسِنَتُهُمُ ٱلْكَذِبَ أَنَّ لَهُمُ ٱلْحُسْنَىٰ لَا جَرَمَ أَنَّ لَهُمُ ٱلنَّارَ
وَأَنَّهُم مُّفْرَطُونَ ﴿٦٢﴾

walaw yu'âhidu-L-Lâhu-n-nâsa bi-zulmihim mâ taraka 'alayhâ min dâbbatin walâkin yu'ahhiruhum 'ilâ 'ajalim musamman fa'idâ jâ'a 'ajaluhum lâ yasta'hirûna sâ'atan walâ yastaqdimûna (61) wa yaj'alûna li-L-Lâhi mâ yakrahûna wa tasifu 'alsinatuhumu-l-kadiba 'anna lahumu-l-husnâ lâ jarama 'anna lahumu-n-nâra wa 'annahum mufratûna (62).

Si Allah voulait réprimer toutes les fautes, il ne resterait plus un seul être humain sur terre. Mais Il ajourne ses poursuites jusqu'au terme fixé. Lorsque celui-ci arrivera, personne ne pourra l'avancer ni la retarder d'une heure (61) Ils imputent à Allah ce qu'ils méprisent. Ils mentent quand ils se disent dignes de récompense. Au contraire, ils finiront dans le feu. Ce sont des insolents (62).

Dieu le Clément montre toujours Sa mansuétude à l'égard de Ses serviteurs malgré leur injustice. S'Il voulait s'en prendre aux hommes à cause de péchés qu'ils commettent, Il aurait anéanti toutes les bêtes de la terre et avec elles les fils d'Adam. Mais le Seigneur que Sa Majesté

soit vénérée, fait preuve de Sa clémence et Son indulgence en leur accordant un répit jusqu'au terme fixé pour chacun sans hâter Sa punition, peut-être s'amenderaient-ils!.

Abou Ad-Darda rapporte à ce propos que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu ne retardera aucune chose une fois son terme échu. La longévité qu'Il accorde à Son serviteur consiste à lui accorder une bonne postérité qui lui invoquera Dieu après sa mort, et leur invocation lui parviendra même dans sa tombe. Telle est la longévité»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

«Ils imputent à Allah ce qu'ils méprisent» en lui attribuant les filles d'une part, et d'autre part des associés qui sont ses serviteurs alors que l'un d'entre eux méprit qu'un autre lui soit un associé dans ses biens.

«Ils mentent quand ils se disent dignes de récompense» Dieu désavoue ce que leurs langues profèrent comme monsonges après tout cela. Dieu montre le comportement de l'un d'eux en disant: «**Si nous le faisons bénéficier de notre grâce après un malheur, il dit: «Cela m'est dû. Je ne crois pas que l'heure vienne. Et à supposer que je retourne à mon Seigneur, je trouverais auprès de Lui la félicité la plus entière»** [Coran XLI, 50]. Il a dit aussi: **«Tu n'es pas sans avoir rencontré ces gens qui, ayant nié nos signes, disent: «J'aurai malgré tout richesses et enfants»** [Coran XIX, 77]. Comment l'un d'eux espère-t-il recevoir la récompense au moment où il ne commet que des actes d'incrédulité et de mauvaises actions?.

Dieu répond à ces gens-là: **«Au contraire, ils finiront dans le feu»** au jour du jugement dernier en les y poussant durement et seront les premiers à y pénétrer.

تَاللَّهِ لَقَدْ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰٓ أُمَمٍ مِّن قَبْلِكَ فَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ فَهُوَ وَلِيُّهُمُ

---

(1) في الحديث: «إن الله لا يؤخر شيئاً إذا جاء أجله، وإنما زيادة العمر بالذرية الصالحة يرزقها الله العبد فيدعون له من بعده، فيلحقه دعاؤهم في قبره، فذلك زيادة العمر» أخرجه ابن أبي حاتم عن أبي الدرداء مرفوعاً.

ٱلْيَوْمَ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦٣﴾ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَيْكَ ٱلْكِتَـٰبَ إِلَّا لِتُبَيِّنَ لَهُمُ ٱلَّذِى
ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۙ وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٦٤﴾ وَٱللَّهُ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَحْيَا
بِهِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَآ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَةً لِّقَوْمٍ يَسْمَعُونَ ﴿٦٥﴾

ta-L-Lâhi laqad 'arsalnâ 'ilâ 'umamim min qablika fazayyana lahumu-š-šaytânu 'a'mâlahum fahuwa waliyyuhumu-l-yawma wa lahum 'adâbun 'alîmun (63) wamâ 'anzalnâ 'alayka-l-kitâba 'illâ litubayyina lahumu-l-ladî-htalafû fîhi wa hudan wa rahmata-l-liqawmi-y-yu'minûna (64) wa-L-Lâhu 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fa'ahyâ bihi-l-'arda ba'da mawtihâ 'inna fî dâlika la 'âyata-l-liqawmi-y-yasma'ûna (65).

Par Allah, nous avons envoyé des Prophètes à d'autres peuples avant toi. Mais ces peuples se sont laissés séduire par Satan, qui est devenu leur patron. Un châtiment douloureux les attend (63) Nous t'avons envoyé le Livre pour que tu leur expliques ce qui les divise. Il est en même temps une direction et une bénédiction pour ceux qui croient (64) Allah fait descendre du ciel l'eau avec laquelle il vivifie les terres mortes. C'est là un signe pour ceux qui prêtent attention (65).

Avant toi ô Mouhamed, Dieu a envoyé des Prophètes aux autres communautés qui les ont traités de menteurs. Tu as dans ces Prophètes un exemple, peu t'importe leur reniement. Quant aux incrédules qui n'ont pas cru, le démon a embelli à leurs yeux leurs propres actions. Il est aujourd'hui leur patron qui ne pourrait ni les aider ni leur procurer un moyen de salut, bien au contraire, ils subiront un châtiment terrible.

Puis Dieu dit à Son Prophète qu'Il lui a révélé le Coran pour expliquer aux hommes les motifs de leurs dissensions. Ce Coran tranche tous leurs différends, il est en même temps une guidée pour les cœurs et une miséricorde à ceux qui se conforment à ses prescriptions et s'attachent à ses ensignements, à ceux qui croient. Comme ce Livre redonne la vie aux cœurs morts à cause de l'impiété, ainsi Dieu fait vivifier les terres mortes. Il y a vraiment là un signe pour ceux qui prêtent attention.

وَإِنَّ لَكُمْ فِى ٱلْأَنْعَـٰمِ لَعِبْرَةً ۖ نُّسْقِيكُم مِّمَّا فِى بُطُونِهِۦ مِنۢ بَيْنِ فَرْثٍ وَدَمٍ لَّبَنًا خَالِصًا سَآئِغًا

لِلشَّٰرِبِينَ ﴿٦٦﴾ وَمِن ثَمَرَٰتِ ٱلنَّخِيلِ وَٱلْأَعْنَٰبِ تَتَّخِذُونَ مِنْهُ سَكَرًا وَرِزْقًا حَسَنًا
إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٦٧﴾

wa 'inna lakum fî-l-'an'âmi la 'ibratan nusqîkum mimmâ fî buṭûnihi mim bayni farṯin wa dami-l-labanan ḫaliṣan sâ'iġa-l-liššâribîna (66) wa min ṯamarâti-n-naḫili wa-l-'a'nâbi tattaḫidûna minhu sakaran wa rizqan ḥasanan 'inna fî ḏâlika la 'âyatal-liqawmi-y-ya'qilûna (67).

Les animaux aussi s'offrent à vos méditations. Dans leurs entrailles s'élaborent les excréments, le sang et le lait, cette boisson exquise, que nous vous faisons boire (66) Des fruits du palmier et de la vigne vous tirez une boissoin et une nourriture délicieuse. Cela n'est-il pas un indice pour qui r'éfléchit?» (67).

Les animaux du troupeau qui sont les chameaux, les vaches et les moutons s'offrent aux méditations des hommes pour en tirer un enseignement et une preuve de la grandeur, de la sagesse et du pouvoir du créateur. Les hommes peuvent obtenir des ventres de ces animaux le lait qui est une boisson exquise parmi l'excrément et le sang: une fois l'aliment digéré plusieurs matières se produisent: le sang passe dans les veines, le lait aux pis, l'urine aux vessies et l'excrément aux derrières. Chacune de ces matières ne saurait altérer l'autre n'y se mélange une fois séparée.

A côté du lait, Il mentionne aussi une autre boisson enivrante tirée des fruits du palmier et de la vigne que les gens fabriquaient avant l'interdiction des boissons alcooliques. Ibn Abbas de commenter: «De ces deux fruits, le palmier et la vigne, la boisson enivrante est illicite, mais en tant que nourritures, ils sont licites».

«Cela n'est-il pas un indice pour qui réfléchit?» On ne peut réfléchir si on n'est pas lucide et on a l'esprit saint. Pour cela Dieu a interdit à cette communauté toute boisson enivrante pour garder leur raison saine. Dieu indique aux hommes comment profiter de ces fruits en disant: **«Nous les avons recouvertes de dattiers et de vignes et nous y avons fait surgir des sources, pour que les hommes mangent leurs fruits. Ce n'est pas leur œuvres. Consentiront-ils à reconnaître nos bienfaits?»** [Coran XXXVI, 34 - 35].

وَأَوْحَىٰ رَبُّكَ إِلَى ٱلنَّحْلِ أَنِ ٱتَّخِذِى مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا وَمِنَ ٱلشَّجَرِ وَمِمَّا يَعْرِشُونَ ﴿٦٨﴾ ثُمَّ
كُلِى مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ فَٱسْلُكِى سُبُلَ رَبِّكِ ذُلُلًا يَخْرُجُ مِنۢ بُطُونِهَا شَرَابٌ مُّخْتَلِفٌ
أَلْوَٰنُهُۥ فِيهِ شِفَآءٌ لِّلنَّاسِ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٦٩﴾

wa 'awḥâ rabbuka 'ilâ-n-naḥli 'an-i-ttaḫḏî mina-l-jibâli buyûtan wa mina-š-šajari wa mimmâ ya'rišûna (68) ṯumma kulî min kulli-ṯ-ṯamarâti faslukî subula rabbiki ḏululan yaḫruju mim buṭûnihâ šarâbum muḫtalifun 'alwânuhû fîhi šifâ'ul-li-n-nâsi 'inna fî ḏalika la 'âyta-l-liqawmi-y-yatafakkarûna (69).

Ton Seigneur a suggéré ceci à l'abeille: Installe ta demeure dans les montagnes, les arbres et les treilles (68) Nourris-toi de toutes les fleurs. Voltige en tout sens. Le corps des abeilles secrète une liqueur de nuance variée, qui sert de remède aux hommes. Leur vie n'est-elle pas un signe pour qui réfléchit?»(69).

Dieu suggère à l'abeille de prendre une maison dans les montagnes, les arbres et les ruches; de se nourrir, avec sa permission, de toutes les fleurs et les fruits, d'emprunter différents chemins qui lui sont faciles là où elle veut dans ce vaste atmosphère, ces plaines, ces prairies, et ces hautes montagnes. L'abeille retourne ensuite à la ruche où elle a laissé miel et petits. A l'aide de ses ailes elle produit la cire et secrète le miel de sa bouche. Et cela se répète chaque jour.

«Le corps des abeilles secrète une liqueur de nuance variée» qui est le miel présenté sous trois couleurs principales: le blanc, le jaune et le rouge, ces couleurs qui dépendent des fruits et fleurs qu'elles butinent. **«Qui sert de remède aux hommes»** pour guérir de tant de maladies. A ce propos Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte qu'un homme vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «Mon frère se plaint d'une diarrhée» Il lui répondit: *«Donne-lui une gorgée de miel»* L'homme s'exécuta. Il revint une deuxième fois et dit: «Ô Envoyé de Dieu, je lui ai donné du miel mais sa maladie s'aggrave. Il lui ordonna: *«Donne-lui une gorgée de miel»* L'homme s'exécuta de nouveau, mais retourna chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui

dire: «Le miel n'a fait qu'aggraver sa diarrhée» Il lui prescrivit de nouveau: *«Dieu a dit vrai et le ventre de ton frère a menti. Va lui donner une potion de miel»* L'homme donna du miel à son frère qui fut guéri» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].***

Certains docteurs ont commenté ce fait de la façon suivante: Cet homme qui se plaignit de la diarrhée avait dans le ventre un excédent de la nourriture. A la première gorgée du miel qui est chaud, il s'est décomposé et augmenta la diarrhée. Le frère crut que cela est dû à l'effet du miel. Mais en lui donnant du miel pour la troisième et la quatrième fois, l'excédent dut sortir avec tout ce qui nuisait au ventre de son frère, et plus tard le ventre eut une sorte de constipation qui le rendit sain et il fut guéri grâce à la prescription du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«La guérison se fait par trois moyens: une saignée, une potion de miel et,une cautérisation. Mais j'interdis à ma communauté de se cautériser»* ***(Rapporté par Boukhari)[2].***

Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Recourez à ces deux moyens de guérison: Le miel et le Coran»* ***(Rapporté par Ibn Maja)[3] (Sous-entendant: Le miel guérit le corps et le Coran guérit l'âme).***

On a rapporté que Ali Ben Abi Taleb a dit: «Lorsque l'un d'entre vous cherche une guérison qu'il écrive un verset du Livre de Dieu sur un plat qu'il le lave avec l'eau de la pluie, puis qu'il demande à sa

---

(1) عن أبي سعيد الخدري رضي الله عنه أن رجلاً جاء إلى رسول الله ﷺ فقال إن أخي استطلق بطنه، فقال: «اسقه عسلاً» فذهب فسقاه عسلاً، ثم جاء فقال: يا رسول الله سقيته عسلاً فما زاده إلاّ استطلاقاً. قال: «اذهب فاسقه عسلاً»، فذهب فسقاه عسلاً، ثم جاء فقال: يا رسول الله ما زاده إلا استطلاقاً، فقال رسول الله ﷺ «صدق الله وكذب بطن أخيك، اذهب فاسقه عسلاً». فذهب فسقاه عسلاً فبرئ»أخرجه البخاري ومسلم.

(2) في صحيح البخاري عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «الشفاء في ثلاثة: في شرطة محجم، أو شربة عسل، أو كية بنار، وأنهى أمتي عن الكي».

(3) في الحديث: «عليكم بالشفاءين: العسل والقرآن» رواه ابن ماجة عن ابن مسعود مرفوعاً.

femme de lui donner un driham de bon cœur de son propre argent pour acheter du miel et le boire. Cela constitue une guérison en se référant aux dires de Dieu: «**Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles**» [Coran XVII, 82], et: «**Nous faisons tomber du ciel une eau bienfaisante**» [Coran L, 9] et: «**S'il leur plaît de vous en abandonner une partie, profitez-en en toute tranquillité et le mieux possible**» [Coran IV, 4].

Il y a dans le faire de l'abeille qui est un insecte petit et faible un signe pour ceux qui y méditent. Car cet insecte est guidé par le Seigneur pour faire un parcours déterminé pour butiner sur les fleurs et transformer cette nourriture infinie en une boisson qui constitue une guérison. C'est donc une preuve de Dieu le sage, l'Omnipotent, le Généreux et le Miséricordieux.

وَٱللَّهُ خَلَقَكُمْ ثُمَّ يَتَوَفَّىٰكُمْ ۚ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرْذَلِ ٱلْعُمُرِ لِكَىْ لَا يَعْلَمَ بَعْدَ عِلْمٍ شَيْـًٔا ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ قَدِيرٌ ﴿٧٠﴾

wa-L-Lâhu ḫalaqakum ṯumma yatawaffâkum wa minkum ma-y-yuraddu 'ilâ 'arḏali-l-'umuri likay lâ ya'lama ba'da 'ilinin šay'an 'inna-L-Lâha 'Alîmun Qadîrun (70).

Allah donne et reprend la vie. Il lui arrive de faire atteindre à certains un tel âge qu'ils finissent par oublier tout ce qu'ils ont su. Allah est toute science et toute maîtrise (70).

Comme Dieu a créé les hommes du néant, Il fait mourir certains et laisse d'autres vivre jusqu'à un âge avancé pour atteindre la décrépitude. A ce stade l'homme subira une faiblesse de force, un radotage, un manque de compréhension, de retenue et de science. Après avoir appris quelque chose, il l'oublie. A ce propos Anas Ben Malek rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - invoquait souvent par ces mots: *«Je me refugie auprès de Toi contre l'avarice, la paresse, la décrépitude, le plus vil de l'âge, le tourment de la tombe, la tentation de l'Antéchirst, de la vie et de la mort»* ***(Rapporté par Boukhari*** [1].

(1) عن أنس بن مالك أن رسول الله ﷺ كان يدعو: «أعوذ بك من البخل والكسل والهرم وأرذل العمر وعذاب القبر وفتنة الدجال وفتنة المحيا والممات» رواه البخاري.

وَٱللَّهُ فَضَّلَ بَعۡضَكُمۡ عَلَىٰ بَعۡضٖ فِي ٱلرِّزۡقِۚ فَمَا ٱلَّذِينَ فُضِّلُواْ بِرَآدِّي رِزۡقِهِمۡ عَلَىٰ مَا
مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُهُمۡ فَهُمۡ فِيهِ سَوَآءٌۚ أَفَبِنِعۡمَةِ ٱللَّهِ يَجۡحَدُونَ ٧١

wa-L-Lâhu faḍḍala ba'ḍakum 'alâ ba'ḍin fî-r-rizqi famâ-l-laḏîna fuḍḍilû birã ddî rizqihim 'alâ mâ malakat 'aymânuhum fahum fîhi sawã 'un 'afa-bini'mati-L-Lâhi yajḥadûna (71).

Allah accorde plus de richesses aux uns qu'aux autres. Les favorisés voudront-ils partager avec leurs esclaves et en faire leurs égaux? Associe-ront-ils, au contraire, d'autres bienfaiteurs à Allah? (71).

A cause de leur incrédulité et leur ignorance, les idolâtres recon-naissaient des associés à Dieu et que ceux-ci sont aussi Ses esclaves. Pendant leur pèlerinage et lors de leur talbia, ils disaient: «Nous voici répondre à Ton appel, Tu n'as d'associés que celui dont Tu es son pa-tron et de ce qu'il possède».

Dieu leur répond: «Puisque vous ne consentez pas que vos escla-ves soient vos parternaires en ce que Dieu vous a accordé comme ri-chesses, comment Dieu consent-Il que d'autres soient Ses associés dans la déité et la vénération?».

Ibn Abbas de commenter: Ils ne renversaient pas à leurs esclaves ce que Dieu leur a accordé de biens ou les laissaient cohabiter avec leurs femmes, comment les associeront-ils à Dieu? Voilà comment ils reniaient les bienfaits de Dieu».

Al-Hassan Al-Basri rapporte qu'Omar Ben Al-Khattab avait écrit à Abou Moussa Al-Ach'ari: «Contente-toi de ce que Dieu t'a accordé, car le Miséricordieux a favorisé certains de Ses serviteurs et cela leur sera une épreuve pour connaître ceux qui Lui sont reconnaissants, qui s'ac-quittent des droits qu'Il leur a imposés»

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنۡ أَنفُسِكُمۡ أَزۡوَٰجٗا وَجَعَلَ لَكُم مِّنۡ أَزۡوَٰجِكُم بَنِينَ وَحَفَدَةٗ
وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِۚ أَفَبِٱلۡبَٰطِلِ يُؤۡمِنُونَ وَبِنِعۡمَتِ ٱللَّهِ هُمۡ يَكۡفُرُونَ ٧٢

wa-L-Lâhu ja'ala lakum min 'anfusikum 'azwâjan wa ja'ala lakum min

'azwâjikum banîna wa ḥafadatan wa razaqakum mina-ṭ-ṭayyibâti 'afabilbâṭili yu'minûna wa bini'mâti-L-Lâhi hum yakfurûna (72).

Allah a tiré vos épouses de vous-mêmes. Il vous fait avoir des fils et des petits-fils par vos épouses. Il vous approvisionne en bons aliments. Acquiesceront-ils à l'erreur pour méconnaître les bienfaits d'Allah? (72).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'il leur a créé des épouses tirées d'eux-mêmes (allusion à Eve qui fut créée d'une côte d'Adam) de la même espèce et de la même nature. Si les femmes étaient créées autrement il n'y aurait ni amitié entre les deux sexes ni miséricorde. Mais, de par Sa clémence, Dieu a créé des fils d'Adam des mâles et des femelles et ces derniers comme épouses pour les premiers.

«Il vous fait avoir des fils et des petits-fils» Le terme «petits-fils» qui signifie en Arabe «Hafada» veut dire, d'après Moujahed, des servants, ainsi fut l'opinion de 'Ikrima, et Ad-Dahak, car fils et petits-fils servent l'homme. Mais Ibn Abbas a précisé qu'ils sont les beaux-fils. Que ce soit les uns ou les autres, tous ceux-ci rendent service à l'homme.

Dieu accorde aussi à l'homme des bons aliments et les choses excellentes, comment, après tout, cet homme Lui soit ingrat en Lui associant des égaux. L'homme va-t-il croire le faux et méconnaître les bienfaits de Seigneur?.

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَهُمْ رِزْقًا مِّنَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ شَيْـًٔا وَلَا
يَسْتَطِيعُونَ ﴿٧٣﴾ فَلَا تَضْرِبُوا۟ لِلَّهِ ٱلْأَمْثَالَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٧٤﴾

wa ya'budûna min dûni-L-Lâhi mâlâ yamliku lahum rizqam-mina-s-samâwâti wa-l-'arḍi šay'an walâ yastaṭi'ûna (73) falâ taḍribû li-L-Lâhi-l-'amṯâla 'inna-L-Lâha ya'lamu wa 'antum lâ ta'lamûna (74).

Ils adorent les divinités qui ne leur procurent aucun bien du ciel et de la terre et qui, du reste, n'ont aucun pouvoir (73) Ne prenez pas Allah comme point de comparaison. Allah sait comparer. Vous, vous ne savez pas (74).

Dieu, étant le seul bienfaiteur et dispensateur, s'étonne comment ces polythésites adorent d'autres divinités qui ne peuvent leur procurer

aucune nourriture ni descendre la pluie du ciel, soit pour eux, soit pour elles, et, du reste, elles sont incapables de rien faire. N'attribuez donc pas des égaux à Dieu en Le prenant comme point de comparaison. Dieu sait tout, tandis que vous, vous ne savez pas.

۞ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا عَبْدًا مَّمْلُوكًا لَّا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَمَن رَّزَقْنَٰهُ مِنَّا رِزْقًا
حَسَنًا فَهُوَ يُنفِقُ مِنْهُ سِرًّا وَجَهْرًا هَلْ يَسْتَوُۥنَ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ بَلْ أَكْثَرُهُمْ
لَا يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾

ḍaraba-L-Lâhu maṯalan 'abdam mamlûka-l-lâ yaqdiru 'alâ šay'in wa ma-r-razaqnâhu minnâ rizqan ḥasanan fahuwa yunfiqu minhu sirran wa jahran hal yastawûna-l-ḥ amdu-li-L-Lâhi bal 'akṯaruhum lâ ya'lamûna (75).

Allaht cite l'exemple de deux hommes, l'un est un esclave dépourvu de toute autorité, l'autre est un homme libre comblé de bienfaits et faisant secrètement et publiquement l'aumône. Est-il possible de mettre ces deux hommes sur le même pied? Non, par Allah, mais la majorité des hommes manque de jugement (75).

Ibn Abbas a commenté: «C'est la parable du croyant et de l'infidèle que propose Dieu. Ansi fut l'opinion de Qatada et Ibn Jarir: L'esclave ressemble à l'infidèle incapable, et le croyant est l'homme que Dieu lui a accordé d'amples ressources et qui en dépense en aumône secrètement et publiquement.

Comme la différence entre les deux est claire, seul l'idiot l'ignore. Louange à Dieu! La plupart d'entre les hommes ne savant pas.

وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا رَّجُلَيْنِ أَحَدُهُمَآ أَبْكَمُ لَا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَهُوَ
كَلٌّ عَلَىٰ مَوْلَىٰهُ أَيْنَمَا يُوَجِّههُّ لَا يَأْتِ بِخَيْرٍ هَلْ يَسْتَوِى هُوَ وَمَن يَأْمُرُ
بِٱلْعَدْلِ وَهُوَ عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٧٦﴾

wa ḍaraba-L-Lâhu maṯala-r-rajulayni 'aḥduhumâ 'abkamu la yaqdiru 'alâ šay'in wahuwa kallun 'alâ mawlâhu 'aynamâ yuwajjih-hu lâ ya'ti

biḫayrin hal yastawi huwa wamay-ya'muru bi-l-'adli wahuwa 'alâ ṣirâṭim-mustaqîmin (67).

Allah cite aussi l'exemple de deux hommes: l'un est muet, propre à rien, à la charge de son maître, incapable de rendre le moindre service. Un tel homme peut-il être assimilé à un qui recommande le bien et suit la bonne voie? (76).

Moujahed a commenté: L'homme muet est l'idole qui ne profère aucun mot de bien, impuissant, et cependant il est à la charge de son propriétaire qui l'entretient. Quelque lieu il l'envoie, cet homme muet ne lui apporte aucune bien et ses efforts sont vains. Peut-on le comparer (cet homme ou cette idole) à celui qui ordonne l'équité et l'applique dans ses actes et paroles et qui suit une voie droite?

On a rapporté que ce verset fut révélé au sujet de 'Othman Ben 'Affan qui était un homme de bien et son domestique muet qui était à sa charge et qui refusait de se convertir.

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَآ أَمْرُ ٱلسَّاعَةِ إِلَّا كَلَمْحِ ٱلْبَصَرِ أَوْ هُوَ
أَقْرَبُ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٧٧﴾ وَٱللَّهُ أَخْرَجَكُم مِّنۢ بُطُونِ
أُمَّهَٰتِكُمْ لَا تَعْلَمُونَ شَيْـًٔا وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ لَعَلَّكُمْ
تَشْكُرُونَ ﴿٧٨﴾ أَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَى ٱلطَّيْرِ مُسَخَّرَٰتٍ فِى جَوِّ ٱلسَّمَآءِ مَا
يُمْسِكُهُنَّ إِلَّا ٱللَّهُ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٧٩﴾

wa-li-L-Lâhi ġaybu-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ 'amru-s-sâ'ati 'illâ kalamḥi-l-baṣari 'aw huwa 'aqrabu 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîrun (77) wa-L-Lâhu 'aḫrajakum mim-buṭûni 'ummahâtikkum lâ ta'lamûna šay'an wa ja'ala lakumu-s-sam'a wa-l-'abṣâra wa-l-'af'idata la'allakum taškurûna (78) 'alam yaraw 'ila-ṭ-ṭayri musaḫḫarâtin fî jawwi-s-samâ'i mâ yumsikuhunna 'illâ-L-Lâhu 'inna fî ḏâlika la'âyâti-l-liqawmi-y-yu'minûna (79).

Allah détient les mystères des cieux et de la terre. La fin du monde se produira en un clin d'œil ou plus rapidement encore. Allah est tout-puissant (77) Allah vous tire du sein de vos mères, dépourvus de toute sensibi-

lité. Il vous donne l'ouïe, la vue et l'intelligence. Lui en serez-vous reconnaissants? (78) Voyez les oiseaux s'ébattre librement dans le ciel. D'où leur vient cette aptitude? sinon d'Allah. N'y a-t-il pas là un indice pour qui croit? (79).

Dieu seul connait les mystères des cieux et de la terre et ne montre à personne le secret de son mystère sauf à celui qu'il agrée. Nul ne peut s'opposer à sa décision ou repousser son décret. Lorsqu'Il veut créer une chose, Il lui dit: «Sois» et elle est. L'ordre concernant l'Heure sera comme un clin d'œil ou plus bref encore.

Puis Il rappelle aux hommes qu'Il les a tirés des seins de leurs mères. Ils ne savaient rien. Il leur donne l'ouïe pour entendre les voix, la vue pour distinguer et voir les choses, l'intelligence. Ces sens s'élaborent progressivement chez l'homme au fur et à mesure qu'il grandisse et une fois devenu pubère et sensé doit user ses sens et ses organes pour se soumettre aux enseignements de Dieu.

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu le Très-Haut dit: «Quiconque sera hostile à l'un de Mes élus Je lui déclarerai la guerre. Tout ce par quoi Mon adorateur se rapprochera de Moi, me sera plus agréable que l'accomplissement des devoirs que Je lui ai prescrits. Mon adorateur ne cesse de se rapprocher de Moi par des prières surérogatoires en sorte que Je l'aime, et quand Je l'aime, Je serai son oreille par laquelle il entendra, son œil avec lequel il verra, sa main avec laquelle il frappera, son pied avec lequel il marchera. Quand il Me demandera une chose Je la lui accorderai. S'il m'appellera Je lui répondrai. S'il se réfugiera auprès de Moi, Je le protégerai. Je ne retarde pas une chose que Je dois faire comme Je retarde pour le croyant la mort qui lui serait pénible, car Je répugne à lui faire du mal, mais la mort est inévitable» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

(1) جاء في صحيح البخاري عن أبي هريرة، عن رسول الله ﷺ أنه قال: «يقول تعالى: من عادى لي ولياً فقد بارزني بالحرب، وما تقرّب إليّ عبدي بشيء أفضل من أداء ما افترضت عليه، ولا يزال عبدي يتقرب إليّ بالنوافل حتى أحبه، فإذا أحببته كنت سمعه الذي يسمع به، وبصره الذي يبصر به ويده التي يبطش بها، ورجله التي يمشي بها، ولئن سألني لأعطينه، ولئن دعاني لأجيبنه، ولئن استعاذ بي لأعيذنه، وما ترددت في شيء أنا فاعله ترددي في قبض نفس عبدي المؤمن، يكره الموت وأكره مساءته، ولا بد له منه».

On entend par ce hadith que lorsque l'homme est sincère en s'acquittant des obligations que Dieu lui a prescrites, il n'entend ni voit que ce qui plait à Dieu, il ne frappe ni se conduit que comme Dieu lui ordonne, bref tout ce qu'il fait est en vue d'obtenir la satisfaction de Dieu à Lui la puissance et la gloire.

Dieu a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence à l'homme pour Lui être reconnaissant. Puis Il lui demande de regarder l'oiseau qui voltige entre ciel et terre en usant ses deux ailes par le pouvoir de Dieu qui lui a accordé cette capacité comme Il le montre également dans ce verset: **«Ne voient-ils pas les oiseaux voler et planer au-dessus de leurs têtes? Qui les maintient en suspens, si ce n'est le Miséricordieux. Il a tout prévu»** [Coran LXVII, 19] Il y a là vraiment des signes pour ceux qui croient.

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنۢ بُيُوتِكُمۡ سَكَنٗا وَجَعَلَ لَكُم مِّن جُلُودِ ٱلۡأَنۡعَٰمِ بُيُوتٗا تَسۡتَخِفُّونَهَا
يَوۡمَ ظَعۡنِكُمۡ وَيَوۡمَ إِقَامَتِكُمۡ وَمِنۡ أَصۡوَافِهَا وَأَوۡبَارِهَا وَأَشۡعَارِهَآ أَثَٰثٗا وَمَتَٰعًا إِلَىٰ
حِينٖ ﴿٨٠﴾ وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّمَّا خَلَقَ ظِلَٰلٗا وَجَعَلَ لَكُم مِّنَ ٱلۡجِبَالِ
أَكۡنَٰنٗا وَجَعَلَ لَكُمۡ سَرَٰبِيلَ تَقِيكُمُ ٱلۡحَرَّ وَسَرَٰبِيلَ تَقِيكُم بَأۡسَكُمۡۚ
كَذَٰلِكَ يُتِمُّ نِعۡمَتَهُۥ عَلَيۡكُمۡ لَعَلَّكُمۡ تُسۡلِمُونَ ﴿٨١﴾ فَإِن تَوَلَّوۡاْ فَإِنَّمَا عَلَيۡكَ ٱلۡبَلَٰغُ
ٱلۡمُبِينُ ﴿٨٢﴾ يَعۡرِفُونَ نِعۡمَتَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُنكِرُونَهَا وَأَكۡثَرُهُمُ ٱلۡكَٰفِرُونَ ﴿٨٣﴾

wa-L-Lâhu ja'ala lakum mim buyûtikum sakanan wa ja'ala lakum min julûdi-l-'an'âmi buyûtan tastaḥiffûnahâ yawma ẓa'nikum wa yawma 'iqâmatikum wa min 'aṣwâfihâ wa 'awbârihâ wa 'aš'ârihâ 'aṯâtan wa matâ'an 'ilâ ḥînin (80) wa-L-Lâhu ja'ala lakum mimmâ ḫalaqa ẓilâlan wa ja'ala lakum mina-l-jibâli 'aknânan wa ja'ala lakum sarâbîla taqîkumu-l-ḥarra wa sarâbîla taqîkum ba'sakum kaḏâlika yutimmu ni'matahû 'alaykum la'allakum tuslimûna (81) fa'in tawallaw fa'innama 'alayka-l-balâġu-l-mubînu (82) ya'rifûna ni'mata-L-Lâhi ṯumma yunkirûnaha wa 'akṯaruhumu-l-kâfirûna (83).

Allah vous a donné des matériaux pour construire vos demeures, des peaux de bêtes pour fabriquer des tentes légères que vous transportez et montez facilement. Avec la laine, le poil et les crins du bétail, vous fabri-

quez des objets et des ustensiles (80) Allah vous fait profiter des ombrages de la création, des retraites qu'offrent les montagnes. Il vous procure aussi des vêtements pour vous défendre contre la chaleur des armures pour vous protéger contre les coups. Ainsi Il porte au comble ses bienfaits. Peut-être vous convertirez-vous? (81) Qu'importe, apès cela, qu'ils te tournent le dos. Ta mission se réduit à avertir (82) Les hommes n'ignorent pas tous ces bienfaits. Et pourtant ils les nient. La plupart sont impies (83) .

Dieu énumère entre autres bienfaits qu'a accordés à Ses serviteurs ceux-ci: Les demeures pour s'y abriter et s'en servir pour d'autres usages; les peaux de bêtes pour en faire de tentes qu'ils trouvent légères à transporter là où ils se déplacent: le poil, la laine et les crins du bétail pour en fabriquer des objets d'un usage précaire comme les ustensiles, les tapis et les vêtements.

Dieu a créé les arbres afin que les hommes s'abritent sous leurs ombrages au moment de la chaleur, les montagnes comme abris et forteresses, les fibres textiles comme la laine, le coton et le lin pour en confectionner des vêtements soit contre les coups soit contre la chaleur ou le froid: Ainsi Il parachève ses bienfaits envers les hommes en pourvoyant à leurs besoins, peut-être convertiront-ils, se soumettront-ils à Ses ordres et Lui seront-ils reconnaissants.

Mais hélas! Les hommes reconnaissent ces bienfaits mais ne tardent pas à les nier en adorant d'autres divinités que Lui.

Moujahed rapporte qu'un bédouin vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui posa des questions. Il lui récita: «**Allah vous a donné des matériaux pour construire vos demeures**». Le bédouin répondit: C'est entendu». Le Prophète poursuivit: «**des peaux de bêtes pour fabriquer des tentes légères**». Entendu, s'écria le bédouin. En lui récitant le reste des versets, et arrivant à ces paroles divines: «**Ainsi Il porte au comble Ses bienfaits. Peut-être vous convertirez-vous?**» A ces mots le bédouin montra les talons. Dieu fit descendre à la suite ce verset: «**Les hommes n'ignorent pas tous ces bienfaits. Et pourtant ils les nient**» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

وَيَوْمَ نَبْعَثُ مِن كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا ثُمَّ لَا يُؤْذَنُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا وَلَا هُمْ

يُسْتَعْتَبُونَ ﴿٨٤﴾ وَإِذَا رَءَا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ٱلْعَذَابَ فَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمْ وَلَا هُمْ
يُنظَرُونَ ﴿٨٥﴾ وَإِذَا رَءَا ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ شُرَكَآءَهُمْ قَالُوا۟ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ
شُرَكَآؤُنَا ٱلَّذِينَ كُنَّا نَدْعُوا۟ مِن دُونِكَ ۖ فَأَلْقَوْا۟ إِلَيْهِمُ ٱلْقَوْلَ إِنَّكُمْ لَكَٰذِبُونَ
﴿٨٦﴾ وَأَلْقَوْا۟ إِلَى ٱللَّهِ يَوْمَئِذٍ ٱلسَّلَمَ ۖ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٨٧﴾
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ زِدْنَٰهُمْ عَذَابًا فَوْقَ ٱلْعَذَابِ بِمَا كَانُوا۟
يُفْسِدُونَ ﴿٨٨﴾

wa yawma nab'aṯu min kulli 'ummatin šahîdan ṯumma lâ yu'ḏanu li-l-laḏîna kafarû walâ hum yusta'tabûna (84) wa 'iḏâ ra'â-l-laḏîna ẓalamû-l-'aḏâba falâ yuḫaffafu 'anhum walâ hum yunẓarûna (85) wa 'iḏâ ra'â-l-laḏîna 'ašrakû šurakâ'ahum qâlû rabbanâ hâ'ulâ'i šurakâ'unâ-l-laḏîna kunnâ nad'û min dunika fa'alqaw 'ilayhimu-l-qawla 'innakum lakâḏ-ibûna (86) wa'alqaw 'ilâ-L-Lâhi yawma'iḏini-salama wa ḍalla 'anhum mâ kânû yaftarûna (87) 'al-laḏîma kafarû wa ṣaddû 'an sabîli-L-Lâhi zidnâhum 'aḏâban fawqa-l-'aḏâbi bimâ kânû yufsidûna (88).

Un jour viendra où nous susciterons de chaque peuple un témoin. Ce jour-là, les infidèles ne seront pas admis à présenter des excuses et aucune excuse ne sera valable (84) Amenés au lieu de leur supplice, les coupables ne bénéificieront d'aucun adoucissement ni d'aucun répit. (85) Lorsque les idolâtres apercevront les divinités qu'ils auront associées à Allah, ils s'exclameront, voilà les divinités que nous avons adorées en dehors de Toi». Mais celles-ci répliqueront: «Vous mentez» (86) Ce jour-là, les idolâtres se soumettront à Allah et ils invoqueront en vain les faux dieux qu'ils auront inventés. (87) Ceux qui n'auront pas cru et auront détourné les autres de la foi, nous leur infligerons supplice sur supplice en punition de leurs crimes (88).

Au jour du jugemet dernier tous les hommes seront comparus devant Dieu. Ce jour-là Il ressuscitera de chaque peuple un témoin qui sera le Prophète qui leur a été envoyé, qui témoignera de l'incrédulité des idolâtres qui présenteront des excuses mais Dieu ne les acceptera point. **«Ce jour-là, les hommes seront muets de terreur, leurs excuses ne se-**

ront pas admises» [Coran LXXVII, 35-36]. Leur supplice ne sera pas allégé fut-ce pour une heure et ils n'auront point de répit.

Lorsque les idolâtres verront les divinités qu'ils ont associées à Dieu, ils s'écrieront: «Notre Seigneur, voilà les divinités que nous avons adorées et invoquées en dehors de Toi». Celle-ci leur répondront: «Vous mentez, ce n'est pas nous qui vous avons ordonné de nous adorer. Voilà le sens de ces dires de Dieu: **«Quel plus grand égaré que celui qui prie en dehors de Dieu une idole muette jusqu'au jour de la résurrection! une idole indifférente à ses supplices»** [Coran XLVI, 5].

Ils offriront alors à Dieu leur soumission **«C'est alors qu'ils entendront bien et verront bien le jour où ils comparaitront devant nous»** [Coran XIX, 38]. Les coupables seront dans une attitude humiliée et invoqueront en vain les faux dieux qu'ils auront inventés. Dieu alors infligera supplice sur supplice à ceux qui sont incrédules et à ceux qui écartent les hommes de la foi et du chemin de Dieu. Comme en ce jour-là les croyants occuperont des rangs différents au Paradis en fonction de leur foi et leurs bonnes actions, ainsi les infidèles subiront différents châtiment dont la gravité dépendra aussi de degré de leur incrédulité et de leurs mauvaises actions comme le montre ce verset: **«Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend»** [Coran VII, 38].

وَيَوْمَ نَبْعَثُ فِي كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا عَلَيْهِم مِّنْ أَنفُسِهِمْ وَجِئْنَا بِكَ شَهِيدًا عَلَىٰ
هَٰؤُلَاءِ وَنَزَّلْنَا عَلَيْكَ الْكِتَابَ تِبْيَانًا لِّكُلِّ شَيْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً وَبُشْرَىٰ
لِلْمُسْلِمِينَ ﴿٨٩﴾

wa yawma nab'aṯu fî kulli 'ummatin šahîdan 'alayhim min 'anfusihim wa ji'nâ bika šahîdan 'alâ hâ'ulâ'i wa nazzalnâ 'alayka-l-kitâba tibyânan likulli šay'in wa hudan wa raḥmatan wa bušrâ li-l-muslimîna (89).

Un jour viendra où nous susciterons de chaque peuple un témoin qui déposera contre les siens. Nous t'appellerons alors pour que tu déposes contre ton propre peuple. Nous t'avons envoyé un Livre qui donne l'explication de toute chose, qui est à la foi un guide une bénédiction et une bonne nouvelle pour les croyants (89).

Dieu fait connaître à Son Prophète Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - qu'il sera appelé à témoigner contre sa communauté tout comme les autres Prophètes qui témoigneront contre les leurs. En ce jour-là notre maître (Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -) jouira d'une très haute considération et d'un grand honneur et occupera la poste glorieux qui lui est réservé.

«Nous t'avons envoyé un Livre qui donne l'explication de toute chose». Moujahed a limité cette explication au licite et à l'illicite, mais Ibn Mass'oud, dont son opinion s'avère être plus logique, a dit que le Coran renferme toute science utile, les évènements passés et les autres à venir, le licite et l'illicite, et tout ce dont les hommes ont besoin de savoir pour leur foi, leur subsistance et leur rassemblement. Ce Livre est aussi une Direction pour les cœurs, une miséricorde et une bonne nouvelle pour les croyants.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ يَأْمُرُ بِٱلْعَدْلِ وَٱلْإِحْسَٰنِ وَإِيتَآيِٕ ذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ ٱلْفَحْشَآءِ
وَٱلْمُنكَرِ وَٱلْبَغْىِ ۚ يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٩٠﴾

'inna-L-Lâha ya'muru bi-l-'adli wa-l-'ihsâni wa 'itâ'i dî-l-qurbâ wa yanhâ 'an-i-l-fahsâ'i wa-l-munkari wa-l-bagyi ya'izukum la'allakum tadakkarûna (90).

Allah commande la justice et la philanthropie. Il commande de venir en aide à ses proches. Ils réprouve l'indécence, le despotisme, et l'iniquité. Vous voilà prévenus. A vous d'en profiter (90).

Dieu ordonne à Ses serviteurs d'être justes et charitables. La justice comme l'a expliquée Ibn Abbas consiste à attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Quant à Soufian Ben Ouyayna, il a précisé: La justice citée dans ce verset signifie que tout homme qui fait une œuvre en vue de Dieu secrètement ou publiquement doit avoir la même intention sans préférer l'une à l'autre, et la charité (ihsan) implique que ce qu'il fait secrètement soit meilleur que ce qu'il fait publiquement tant que cela est fait pour Dieu.

«Il commande de venir en aide à ses proches» en maintenant le lien du sang et en dépensant pour les proches comme Il l'ordonne: **«Rem-**

plis tes obligations envers tes proches, les pauvres et les voyageurs. Ne sois point prodigue» [Coran XVII, 26].

«Il réprouve l'indécence, le despotisme et l'inquité» L'indécence est tout ce qui est turpitude apparente ou cachée, ainsi que tous les actes répréhensibles. Quant à l'iniquité, elle est le fait de traiter les autres avec injustice. A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les péchés que commettent les gens et qui méritent le prompt châtiment dans ce bas monde et un autre réservé dans l'au-delà sont: l'injustice, la rupture du lien du sang...»* ***(Rapporté par Tabarani)***[1].

«Vous voilà prévenus» Dieu vous exhorte à faire le bien peut-être les hommes réfléchiront-ils! Et Ibn Mass'oud de commenter: «Le verset le plus exhaustif dans le Coran est celui-ci: **«Allah commande la justice et la philanthiopie»** Qatada, quant à lui, a dit: «Toute bonne conduite et tout bon caractère que les hommes pratiquaient du temps de l'ignorance (Jahilia), Dieu les a commandés. D'autre part, Dieu a interdit tout ce qui était mauvais caractère et acte blâmable».

A cet égard 'Oumayr rapporte d'après son père le récit suivant: «Aktham Ben Saïfi eut vent de la venue du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Voulant se rendre chez lui, ses concitoyens l'interdirent en lui disant: «Tu es notre chef, il ne te sied pas d'aller le voir». Il leur répondit: «Alors que certains d'entre vous se chargent de m'apporter de ses nouvelles et de lui faire connaître les miennes». Il choisit deux hommes pour remplir cette mission.

Les deux hommes vinrent trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dirent: «Nous sommes les émissaires de Aktham Ben Saïfi. Il nous a chargé de te demander: «Qui es-tu et quelle est ta mission?» Il leur répondit: «Je suis Mouhammed Ben Abdullah, et je suis le serviteur de Dieu et Son Envoyé». Puis il leur récita: **«Allah commande la justice et la philanthropie»**. Ils lui demandèrent de leur répéter le verset. Il s'exécuta et les deux hommes le retinrent par cœur.

---

(1) جاء في الحديث: «ما من ذنب أجدر أن يعجل الله عقوبته في الدنيا مع ما يدخر لصاحبه في الآخرة من البغي وقطيعة الرحم» رواه الطبراني.

En retournant chez Aktham ils lui dirent: «Il est si modeste et n'a pas voulu se vanter de sa généalogie, mais, en vérité, il est issu d'une souche très honorable parmi les tribus de Moudar. Il nous a récité ce verset que nous avons retenu.» En entendant le verset Aktham s'écria: «Je vois qu'il ordonne la bonne morale et interdit la mauvaise. Conformez-vous-y, soyez les pionniers et ne soyez pas les derniers».

'Othman Ben Abi Al-'As raconte: «J'étais chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quand il fixa ses regards quelque part puis il me dit: «Je viens de recevoir Gabriel qui m'a ordonné de placer ce verset dans cette sourate: **«Allah commande la justice et la philanthropie».**

وَأَوْفُوا بِعَهْدِ اللَّهِ إِذَا عَاهَدتُّمْ وَلَا تَنقُضُوا الْأَيْمَانَ بَعْدَ تَوْكِيدِهَا وَقَدْ
جَعَلْتُمُ اللَّهَ عَلَيْكُمْ كَفِيلًا ۚ إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا تَفْعَلُونَ ﴿٩١﴾ وَلَا تَكُونُوا
كَالَّتِي نَقَضَتْ غَزْلَهَا مِن بَعْدِ قُوَّةٍ أَنكَاثًا تَتَّخِذُونَ أَيْمَانَكُمْ دَخَلًا بَيْنَكُمْ
أَن تَكُونَ أُمَّةٌ هِيَ أَرْبَىٰ مِنْ أُمَّةٍ ۚ إِنَّمَا يَبْلُوكُمُ اللَّهُ بِهِ ۚ وَلَيُبَيِّنَنَّ لَكُمْ يَوْمَ
الْقِيَامَةِ مَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٩٢﴾

wa 'awfû bi'ahdi-L-Lâhi 'idâ 'âhattum walâ tanqudû-l-'aymâna ba'da tawkîdihâ waqad ja'altumu-Lâha 'alaykum kafîlan 'inna-L-Lâha ya'lamu mâ taf'alûna (91) walâ takûnû ka-l-latî naqadat gazlahâ mim ba'di quwwatin 'ankâtan tattahidûna 'aymânakum dahalam-baynakum 'an takûna 'ummatun hiya 'arbâ min 'ummatin 'innamâ yablûkumu-L-Lâhu bihî walayubayyinanna lakum yawma-l-qiyâmati mâ kuntum fîhi tahtalifûna (92).

Soyez fidèles aux engagements que vous avez pris au nom d'Allah. Ne violez pas les serments devenus définitifs. N'oubliez pas, en effet, que vous en avez appelé au témoignage d'Allah. Il est informé de tout ce que vous faites. (91) N'imitez pas cette femme qui brouille tout à coup la laine qu'elle a soigneusement filée. Ne trahissez pas la parole donnée du fait qu'un clan l'emporte sur l'autre. C'est là une occasion pour Allah de vous éprouver. Il vous expliquera, au jour de la résurrection, ce qui faisait l'objet de vos différends (92).

Dieu ordonne aux hommes de tenir et respecter leurs engagements et les serments solennellement prêtés. Il n'y a aucune contradiction entre ce verset: **«Ne violez pas les serments devenus définitifs»** et ces dires de Dieu: **«N'usez pas du nom d'Allah dans vos serments»** [Coran II, 224]. Car en les trahissant, les hommes doivent faire une expiation mais il vaut mieux qu'ils les respectent: **«Telles sont les peines attachées à la violatoin de vos serments. Respectez vos serments»** [Coran V, 89]. Même l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, dans un hadith cité dans les deux Sahihs, a dit: ***«Quant à moi, si Dieu le veut, je ne fais un serment au nom de Dieu et je trouve qu'il y a mieux à faire, j'expie mon serment et je fais ce qu'il y a mieux à faire».***

Les serments qui entrent dans le verset: **«Ne violez pas les serments devenus définitifs»** concernent les engagements et les pactes et non ceux qui sont les sujets d'un acte à faire ou un autre à s'en s'abstenir. Et Moujahed a précisé qu'il s'agit d'un pacte conclu du temps de la Jahilia. A cet égard l'imam Ahmed rapporte d'après Joubaïr Ben Mot'em que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Pas de pacte dans l'Islam. Mais tout pacte conclu du temps de la Jahilia, l'Islam ne fait que le consolider»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1]. Cela signifie que l'Islam n'a besoin d'aucun pacte comme on le faisait du temps de la période préislamique, et le fait de s'attacher à l'Islam est amplement suffisant.

En interprétant ces dires de Dieu: **«Soyez fidèles aux engagements que vous avez pris au nom d'Allah»** Bouraïda a dit: «Ce verset fut descendu au sujet de l'allégeance sur l'Islam. Le verset leur ordonne d'être fidèles à ce serment sans le trahir, et que le nombre faible des musulmans par rapport à la multitude des polythéistes ne doit pas les porter à la violation de ce serment». Dieu certes voit toutes les actions des hommes.

A ceux qui violent leurs serments, Dieu propose la parabole d'une femme qui défait le fil de sa quenouille brin par brin après l'avoir soli-

---

(1) روى الإمام أحمد عن جبير بن مطعم قال؛ قال رسول الله ﷺ: «لا حلف في الإسلام، وإيما حلف كان في الجاهلية فإنه لا يزيده الإسلام إلا شدة» رواه أحمد ومسلم.

dement tordu, en prenant de leurs serments un sujet d'intrigue et de tromperie entre eux, et en estimant qu'une communauté l'emportera sur une autre. En d'autre terme: vous faites un serment à une partie de gens pour les rassurer, et une fois devenus capables d'eux vous les trahissez. Dieu vous a interdit un tel agissement.

Quant à l'interprétation de Moujahed, elle est la suivante: «Ils concluaient un pacte avec des gens qui les trouvaient plus puissants qu'eux. Mais s'ils constataient que d'autres étaient plus forts que les premiers, ils trahissaient leur pacte pour conclure un autre avec ces derniers».

«C'est là une occasion pour Allah de vous éprouver» Cela signifie, d'après Ibn Jarir, que les gens doivent respecter leurs serments et pactes sans les trahir ou les violer, car **«Il vous expliquera, au jour de la résurrection, ce qui faisait l'objet de vos différends»** et les raisons de vos dissensions pour vous rétribuer selon vos actions.

وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَلَٰكِن يُضِلُّ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِى مَن
يَشَآءُ وَلَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾ وَلَا تَتَّخِذُوٓا۟ أَيْمَٰنَكُمْ دَخَلًۢا بَيْنَكُمْ
فَتَزِلَّ قَدَمٌۢ بَعْدَ ثُبُوتِهَا وَتَذُوقُوا۟ ٱلسُّوٓءَ بِمَا صَدَدتُّمْ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ وَلَكُمْ عَذَابٌ
عَظِيمٌ ﴿٩٤﴾ وَلَا تَشْتَرُوا۟ بِعَهْدِ ٱللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۚ إِنَّمَا عِندَ ٱللَّهِ هُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن
كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٩٥﴾ مَا عِندَكُمْ يَنفَدُ ۖ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ بَاقٍ ۗ وَلَنَجْزِيَنَّ ٱلَّذِينَ
صَبَرُوٓا۟ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

walaw šâ'a-L-Lâhu laja'alakum 'ummatan waḥidatan walâkiy-yuḍillu may-yašâ''u wa yahdî ma-y-yašâ''u wa latus'alunna 'ammâ kuntum ta'malûna (93) walâ tattaḥiḏû 'aymânakum daḥalam baynakum fatazilla qadamum ba'da ṯubûtihâ wa taḏûqu-s-sû'a bimâ ṣadadtum 'an sabîli-L-Lâhi walakum 'aḏâbun 'aẓîmun (94) walâ taštarû bi'ahdi-L-Lâhi ṯamanan qalîlan 'innamâ 'inda-L-Lâhi huwa ḫayru-l-lakum 'in kuntum ta'lamûna (95) mâ 'indakum yanfadu wamâ 'inda-L-Lâhi bâqin wa la najziyanna-l-laḏîna ṣabarû 'ajrahum bi 'aḥsani mâ kânû ya'malûna (96).

Si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous un seule peuple. Mais il

égare ou se concilie qui Il veut. Vous aurez à rendre compte de toutes vos actions (93) Ne vous servez pas des serments pour vous tromper les uns les autres. C'est comme si le sol se dérobait sous un pied qui vient de se poser. Vous subirez un châtiment pour vous être écartés de la voie d'Allah. Et ce châtiment sera implacable (94) Ne trahissez pas la parole d'Allah pour un vil profit. Ce qu'Allah vous réserve est plus profitable, si vous réfléchissez (95) Vos biens sont périssables, les biens d'Allah sont éternels. Les persévérants recevront une récompense supérieure à leurs œuvres (96).

Si Dieu l'avait voulu, certes, Il aurait fait des hommes une communauté unique sans qu'une inimitié ou une hostilité ne les divise. Mais Il dirige qui Il veut et égare qui Il veut, et au jour du jugement dernier, Il les interrogera sur toutes leurs actions sans omettre aucune.

Puis Il met Ses serviteurs en garde de faire de leurs serments un sujet de tromperie et d'intrigue, et alors le pied broncherait après avoir été ferme. C'est un exemple que Dieu leur donne de celui qui, une fois se trouvant dans la voie droite, il s'en écarte à cause de la violation de ses serments et qui portent sur le détournement de la voie de Dieu.

En d'autre terme, lorsque l'infidèle s'assure que le croyant a pris un engagement vis-à-vis de lui, puis le trahit, alors l'infidèle n'aurait aucune confiance en la religion et le croyant l'aurait, par ce fait, détourné de la foi et de se convertir. Voilà le sens des paroles divines: «**Vous subirez un châtiment pour vous être écartés de la voie d'Allah**».

«**Ne trahissez pas la parole d'Allah pour un vil profit**» C'est à dire ne troquez pas à vil prix le pacte que vous avez conclu avec Dieu en vous contentant des biens éphémères de ce monde, car même si l'homme aura possédé de richesses, autant que les bas monde puisse contenir, ce que Dieu lui réserve auprès de Lui est encore plus supérieur, et ceci ne sera que pour ceux qui auront cru, respecté leur pacte et espéré la récompense céleste. «**Vos biens sont périssables**» quelle que soit leur valeur car ils ne cessent d'épuiser, mais «**les biens d'Allah sont éternels**» et demeurent pour toujours.

«**Les persévérants recevront une récompense supérieure à leurs œuvres**» Cela constitue comme un serment de Dieu qu'Il accordera la belle récompense et le Paradis à ceux qui auront été constants en fonction de leurs meilleurs œuvres.

مَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَنُحْيِيَنَّهُۥ حَيَوٰةً طَيِّبَةً ۖ وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٧﴾

man ‘amila ṣâliḥan min ḏakarin ’aw ’unṯâ wahuwa mu’minun falanuḥyiyannahû ḥayâtan ṭayyibatan wa lanajziyannahum ’ajrahum bi ’aḥsani mâ kânû ya‘malûna (97).

Quiconque, mâle on femelle, fait le bien tandis qu'il est croyant, sûrement Nous lui ferons vivre une excellente vie. Nous leur donnerons leur récompense en fonction de leurs meilleures actions (97).

Dieu promet à tout croyant mâle on femelle, qui fait des œuvres pies en se conformant aux enseignements contenus dans le Coran et à la sunna du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, tandis que son cœur croit en Dieu et en Son Envoyé, celui-là Dieu le rétribuera de la plus belle récompense et le fera vivre une excellente vie.

Que signifie l'excellente vie?.

Ibn Abbas et d'autres ont dit qu'elle est celle qui lui procure les biens licites et bons.

Ali Ben Abi Taleb a précisé qu'elle est la sobriété.

Al-Hassan, Moujahed et Qatada ont déclaré qu'elle est le Paradis.

Quant à Al-Dahak, il a dit qu'elle est l'adoration dans le bas monde et les biens licites.

En vérité, la vie excellente renferme tout cela, la preuve en est ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après Abdullah Ibn Omar où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Réussira quiconque s'est converti à l'Islam, a reçu de biens qui lui suffisent et s'est contenté de ce que Dieu lui a accordé»*[1].

L'imam Ahmed cite églement le hadith rapporté par Anas Ben Ma-

(١) جاء في الحديث الذي رواه الإمام أحمد عن عبد الله بن عمر أن رسول الله ﷺ قال: «قد أفلح من أسلم، ورزق كفافاً، وقنعه الله بما آتاه».

lek que l'Envoyé de Dieu - qu'Aliah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu ne fera pas tort à un croyant pour une bonne action qu'il a faite, Il lui donnera des biens de ce monde et le rétribuera dans la vie future. Quant à l'incrédule, Il lui accordera des biens pour ses bonnes actions qu'ils a commises en vue de Dieu dans le bas monde. de sorte que, dans la vie future, il n'aura aucune bonne action pour en être rétribué»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1].

فَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ ٱلرَّجِيمِ ﴿٩٨﴾ إِنَّهُۥ لَيْسَ لَهُۥ سُلْطَٰنٌ
عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٩٩﴾ إِنَّمَا سُلْطَٰنُهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ
يَتَوَلَّوْنَهُۥ وَٱلَّذِينَ هُم بِهِۦ مُشْرِكُونَ ﴿١٠٠﴾

fa'iḏâ qara'ata-l-Qur'âna fasta'iḏ bi-L-Lâhi mina-š-šayṭâni-r-rajîmi (98) 'innahû laysa lahû ṣulṭânun 'alâ-l-laḏîna 'â manû wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (99)/'innamâ sulṭânuhû 'alâ-l-laḏîna yatawallawnhû wa-l-laḏ îna hum bihî mušrikûna (100).

Quand vous lisez le Coran, cherchez refuge en Allah contre Satan le maudit (98) Satan est démuni contre ceux qui croient en Allah et se fient à Lui. (990 Il n'a de de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour patron et qui le font participer à leur vie (100).

La majorité des ulémas ont jugé que la demande du refuge auprès de Dieu contre Satan avant la lecture du Coran est une recommandation et non plus une obligation. Nous avons parlé de cela en commentant la Fatiha, la permière sourate du Coran.

Satan n'a aucun pouvoir sur les croyants ni sur ceux qui se confient à Dieu. Et Al-Thawri de commenter: Le démon est démuni de toute autorité sur des gens qui commettent une faute mais ne tardent pas à s'en repentir. Son autorité s'étend seulement sur les infidèles qui l'ont pris pour patron.

---

(1) عن أنس ابن مالك قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله لا يظلم المؤمن حسنة يعطى بها في الدنيا ويثاب عليها في الآخرة، وأما الكافر فيطعم بحسناته في الدنيا، حتى إذا أفضى الى الآخرة لم تكن له حسنة يعطى بها خيراً» أخرجه أحمد ومسلم في صحيحه.

وَإِذَا بَدَّلْنَا آيَةً مَكَانَ آيَةٍ وَاللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يُنَزِّلُ قَالُوا إِنَّمَا أَنْتَ
مُفْتَرٍ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ (101) قُلْ نَزَّلَهُ رُوحُ الْقُدُسِ مِنْ رَبِّكَ بِالْحَقِّ
لِيُثَبِّتَ الَّذِينَ آمَنُوا وَهُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُسْلِمِينَ (102)

wa 'idâ baddalnâ 'âyatan makâna 'âyatin wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ yunazzilu qâlû 'innamâ 'anta muftarim bal 'aktaruhum lâ ya'lamûna (101) qul nazzalahû rûhul-qudusi mi-r-rabbika bi-l-haqqi liyutabbita-l-ladîna 'âmanû wa hudan wa bušrâ li-l-muslimîna (102).

Si nous substituons une révélation à une autre -et qui mieux qu'Allah connait ce qu'Il révèle-ils le traitent de menteur. Hélas! ils forment une masse ignorante (101). Réponds que l'Esprit Saint t'a transmis la nouvelle révélation de la part de ton Seigneur et qu'elle constitue la vérité. Allah a voulu ainsi affermir les croyants, leur aporter une direction et une bonne nouvelle (102).

Dieu montre la faiblesse d'esprit chez les idolâtres et le manque de leur foi même sa perte. Car chaque fois qu'un verset abrogea un autre, ils dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Tu n'es qu'un faussaire» mais ils ignorèrent que Dieu fait ce qu'Il veut.

En commentant l'expression: «**Si nous substituons une révélation à une autre**» Moujahed a dit: «Cela signifie que Dieu ôte un verset pour affermir un autre à sa place, ce qui est pareil aux dires de Dieu: «**Toute révélation abrogée ou devenue caduque sera remplacée par une autre**» [Coran II, 106].

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répondre aux infidèles que c'est bien Gabriel, l'Esprit Saint, qui fait descendre ces révélations avec la vérité, pour «**affermir les croyants, leur apporter une direction et une bonne nouvelle**» afin q'ils y croient et leurs cœurs s'humilient.

وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّهُمْ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُ بَشَرٌ لِسَانُ الَّذِي يُلْحِدُونَ إِلَيْهِ
أَعْجَمِيٌّ وَهَٰذَا لِسَانٌ عَرَبِيٌّ مُبِينٌ (103)

walaqad na'lamu 'annahum yaqûlûna 'innamâ yu'allimuhû bašaru-l-lisâ-

nu-l-ladî yulḥidûna 'ilayhi a'jamiyyun wa hâdâ lisânun 'arabiyyum mubînun (103).

Ils prétendent, nous le savons, que c'est un homme qui te divulgue tes révélations. Et pourtant l'homme qu'ils visent ainsi parle une langue étrangère. Alors que tes révélations sont faites dans un pur arabe (103).

Entre autres prétentions que les infidèles propageaient, ils disaient qu'un homme étranger apprenait le Coran à Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue -, un domestique qui travaillait chez des Qoraïchites et vendait des choses dans une boutique près du mont As-Safa. Ils prétendaient aussi que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le fréquentait souvent pour s'entretenir avec lui, sachant que cet homme ne connaissait pas la langue arabe.

Dieu refute leur mensonge et leur répond: «**Et pourtant l'homme qu'ils visent ainsi parle une langue étrangère. Alors que tes révélations sont faites dans un pur arabe**» Comment peut-il apprendre le Coran avec son éloquence et ses versets diserts d'un homme étranger, alors qu'il est révélé en langue arabe et qui surpasse par sa perfection et par son contenu tous les Livres qui étaient révélés aux fils d'Israël?

Qui était cet homme?

Mouhammed Ben Ishaq répond: C'est un domestique chrétien appelé Jaber qui travaillait chez des hommes de Bani Hadrami.

D'après Ikrima et Qatada, il s'appelait Ya'ich.

Enfin Ibn Jarir rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - enseignait à La Mecque un esclave appelé Bel'am qui ne connaissait pas l'arabe. Le voyant souvent aller et venir chez lui les idolâtres disaient: Bel'am enseignait le Coran à Mouhammed» Dieu leur répond en faisant descendre le verset précité.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ لَا يَهْدِيهِمُ ٱللَّهُ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٠٤﴾ إِنَّمَا
يَفْتَرِى ٱلْكَذِبَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَٰذِبُونَ ﴿١٠٥﴾

'inna-l-ladîna lâ yu'minûna bi'ayâti-L-Lâhi lâ yahdîhimu-L-Lâhu wa la-

ıum 'adâbun 'alîmun (104) 'innamâ yaftarî-l-kadiba-l-ladîna lâ yu'minû-ıa bi'âyâti-L-Lâhi wa'ulâ'ika humu-l-kâdibûna (105).

Ceux qui ne croient pas aux révélations d'Allah, Allah ne les dirige pas. Un châtiment douloureux les attend (104) Les menteurs, ce sont ceux qui ne croient pas aux signes d'Allah. Les voilà, les menteurs! (105).

Dieu ne dirige pas ceux qui se détournent de Son Rappel et ne croient pas aux révélations descendues à Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - en les réfutant et les traitant de mensonge rien que pour rejeter les enseignements. Ceux-là subiront un châtiment terrible dans l'au-delà.

Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - n'était ni un inventeur ni un menteur, ceux qui le traitaient ainsi sont les pires créatures aux regards de Dieu. Bien au contraire, il était le plus sincère, le plus véridique, l'homme le plus parfait, le plus fidèle et connu comme tel parmi ses concitoyens. Dans l'entretien qui eut lieu entre Abou Soufian et Héraclius le roi des Romains, ce dernier a conclu: «Il n'est pas logique qu'il ment aux hommes et en même temps à Dieu».

مَن كَفَرَ بِاللَّهِ مِن بَعْدِ إِيمَٰنِهِۦٓ إِلَّا مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُۥ مُطْمَئِنٌّۢ بِالْإِيمَٰنِ
وَلَٰكِن مَّن شَرَحَ بِالْكُفْرِ صَدْرًا فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِّنَ اللَّهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ
(١٠٦) ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ اسْتَحَبُّوا الْحَيَوٰةَ الدُّنْيَا عَلَى الْآخِرَةِ وَأَنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِى
الْقَوْمَ الْكَٰفِرِينَ (١٠٧) أُولَٰٓئِكَ الَّذِينَ طَبَعَ اللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَسَمْعِهِمْ
وَأَبْصَٰرِهِمْ وَأُولَٰٓئِكَ هُمُ الْغَٰفِلُونَ (١٠٨) لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِى الْآخِرَةِ هُمُ الْخَٰسِرُونَ (١٠٩)

man kafara bi-L-Lâhi mim ba'di 'imânihî 'illâ man 'ukriha wa qalbuhû mutma'inun bi-l-'imâni wa lâkim man šaraha bi-l-kufri sadran fa'alayhim gadabum mina-L-Lâhi wa lahum 'adâbun 'azîmun (106) dâlika bi'annahumu-stahabbû-l-hayâta-d-unya 'alâ-l-'âhirati wa 'anna-L-Lâha lâ yahdî-l-qawma-l-kâfirîna (107) 'ulâ'ika-l-ladîna taba'a-L-Lâhu 'alâ qulûbihim wa sam'ihim wa 'absarihim wa 'ulâ'ika humu-l-gâfilûna (108) lâ jarama 'annahum fi-l-'âhirati humu-l-hâsirûna (109).

Celui qui tombe dans l'erreur, après avoir cru, et retrouve avec joie

l'infidélité, encourra la colère et la répressoin d'Allah à moins que son apostasie ne lui ait été imposée et qu'il ne soit demeuré fidèle dans son for intérieur (106) Ils seront châtiés pour avoir préféré la vie de ce monde à l'autre. Allah abandonne les infidèles (107) Allah a posé son sceau sur leurs cœurs, leurs ouïes et leurs vues. Il les prive ainsi de conscience (108) Pas de doute qu'ils ne soient réprouvés dans l'autre monde (109).

Celui qui renie Dieu et Le mécroit après avoir cru, dont le cœur reste paisible dans l'incrédulité, encourra la colère de Dieu et un châtiment implacable l'attend dans la vie future. Car il aura par son faire préféré le bas monde à l'autre et apostasié pour obtenir des biens de la vie présente. Dieu ne dirige pas son cœur et ne l'affermit pas sur la religion véritable. Il scelle son cœur pour ne rien comprendre, sa vue et son ouïe pour n'en rien profiter. Les gens qui sont comme tels auront perdu leurs personnes, leurs biens et leurs familles au jour de la résurrection.

«A moins que son apostasie ne lui ait été imposée et qu'il ne soit demeuré fidèle dans son for intérieur» Une exception faite de ceux qui sont contraints à apostasier verbalement à cause d'une torture ou d'un supplice, mais leurs cœurs demeureront tranquilles en la foi. Au sujet de cette révélation Ibn Abbas raconte qu'il s'agit bien de Ammar Ben yasser que les idolâtres l'avaient torturé pour renier Mouhammed, peut se montrer comme tel pour sauvegarder son âme, de même il peut résister comme a fait Bilal -que Dieu l'agrée- malgré les tortures et les méfaits des idolâtres. Ils mettaient un grand rocher sur sa poitrine dans un temps très chaleureux en lui ordonnant d'apostasier, mais il refusait et leur répondait: «Unique! Unique» (c.à.d Dieu est Unique). Il disait aussi: «Si je savais d'autres propos qui les irritaient plus, je n'aurais plus hésité à les leur dire».

On a rapporté également que Moussailama le menteur, en torturant Habib Ben Zaid Al-Ansari, lui disait: «Attestes-tu que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu?» - Oui, répondait-il. - Attestes-tu que je suis l'Envoyé de Dieu? - Il lui répliquait: «Je n'entends rien de ce que tu dis» Moussailama le déchiquetait et Habib restait ferme dans sa foi.

De toute façon, conclut l'auteur de cet ouvrage, le musulman doit rester ferme dans sa foi même si cela lui cause sa perte. A ce propos

l-Hafedh Ben Assaker raconte que les Romains prirent Abdullah Ben oudzafa As-Sahmi comme captif et l'amenèrent chez leur roi qui lui roposa: «Convertis-toi au christianisme, je te ferai mon associé dans ıon royaume et je te donnerai ma fille en mariage». Il lui répondit: Même si tu me donnes tout ce que tu possèdes ainsi ce que possèent tous les arabes pour renier la religion de Mouhammed - qu'Allah ə bénisse et le salue - fut-ce pour un clin d'œil, je ne le ferais plus». - ılors je te tue, r'épliqua le roi. - Et Abdullah de riposter: «Soit».

La roi ordonna de le crucifier et aux archers de tirer les flèches enre ses mains et ses pieds, en lui proposant toujours d'embrasser le :hristianisme, mais Abdullah refusa. Puis il ordonna d'amener une ɡrande marmite en cuivre qu'on chauffa à ébullition et d'amener un prisonnier musulman qu'on le jeta dans la marmite. On le retira ensuite ın squelette dépouillé. Abdullah les regardait faire et refusait leur proosition.

Le roi ordonna d'y jeter Abdullah en l'élevant à l'aide d'une poulie alors Abdullah pleura. En l'interrogeant sur ses pleurs croyant qu'il allait apostasier, il répondit: «Je pleure parce que je ne possède qu'une âme qui sera jetée dans cette marmite pour la cause de Dieu. Comme j'aurais aimé avoir une âme contre chaque poil de mon corps pour être torturée pour la cause de Dieu».

Suivant une variante: «Le roi emprisonna Abdullah sans lui donner ni nourriture ni boisson. Après une période de quelques jours, il lui envoya du vin et de la viande du porc, mais Abdullah n'en prit rien. En l'interrogeant: «Pourquoi n'as-tu pas mangé?» Il lui répondit: «Bien que dans ces conditions une telle nourriture m'est permise, je n'ai pas voulu en prendre afin de ne te causer aucue joie» Le roi lui demanda enfin: «Embrasse donc ma tête et je te libère». Et Abdullah de répondre: «Et tu libères aussi tous les prisonniers musulmans?» - Certainement, répliqua le roi. Abdullah lui embrassa la tête et les prisonniers musulmans furent libérés. Omar Ben Al-Khattab de conclure: «Tout musulman doit embrasser la tête de Abdullah et je commence par le faire. Il se leva, embrassa la tête de Abdullah. - que Dieu les agrée.

ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ هَاجَرُوا مِنْ بَعْدِ مَا فُتِنُوا ثُمَّ جَٰهَدُوا

وَصَبَرُوٓا۟ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٠﴾ ۞ يَوْمَ تَأْتِى كُلُّ
نَفْسٍ تُجَـٰدِلُ عَن نَّفْسِهَا وَتُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١١١﴾

ṯumma 'inna rabbaka li-llaḏîna hajarû mim ba'di mâ futinû ṯumma jâhadû wa ṣabarû 'inna rabbaka mim ba'dihâ la Gafûr-r-Raḥîmun (110) yawma ta'tî kullu nafsin tujâdilu 'an nafsihâ wa tuwaffâ kullu nafsim-mâ 'amilat wahum lâ yuẓlamûna (111).

La sollicitude de ton Allah est acquise à ceux qui sont exilés et ont été persécutés et, malgré tout, ont combattu et souffert pour Lui. Une telle constance a appelé sa bénédiction et sa miséricorde (110) Un jour viendra où toute âme plaidera sa propre cause et recevra le juste prix de ses œuvres (111).

il y avait une autre catégorie d'hommes qui étaient opprimés et persécutés à La Mecque qui répondaient à la demande des idolâtres. A ceux-là Dieu leur trouva une issue en leur ordonnant d'émigrer vers Médine en laissant biens et famille en vue de Lui satisfaire. A Médine, ils s'adhérèrent aux fidèles et combattirent à leur côté contre les incrédules et firent preuve de constance. Ceux-là comme Dieu leur a promis, bénéficieront au jour du jugement de Sa satisfaction et Sa miséricorde.

En ce jour-là «**toute âme plaidera sa propre cause**» ni la cause d'un père, ni d'un fils, ni d'un frère ou d'autre, et chaque personne sera rétribuée pour ce qu'elle aura fait sans être lésée en quoi que ce soit futce une pellicule de datte.

وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا قَرْيَةً كَانَتْ ءَامِنَةً مُّطْمَئِنَّةً يَأْتِيهَا رِزْقُهَا رَغَدًا مِّن كُلِّ
مَكَانٍ فَكَفَرَتْ بِأَنْعُمِ ٱللَّهِ فَأَذَٰقَهَا ٱللَّهُ لِبَاسَ ٱلْجُوعِ وَٱلْخَوْفِ بِمَا كَانُوا۟
يَصْنَعُونَ ﴿١١٢﴾ وَلَقَدْ جَآءَهُمْ رَسُولٌ مِّنْهُمْ فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمُ ٱلْعَذَابُ وَهُمْ
ظَـٰلِمُونَ ﴿١١٣﴾

wa ḍaraba-L-Lâhu maṯalan qaryatan kânat 'âminatam-muṭma'innatan

ya'tîhâ rizquhâ ragadam min kulli makânin fakafarat bi 'an'umi-L-Lâhi fa'adâqahâ-L-Lâhu libâsa-l-ju'i wa-l-hawfi bimâ kânû yasna'ûna (112) walaqad jâ'ahum rasûlum minhum fakaddabûhu fa'ahadahumu-l-'adâbu wa hum zâlimûna (113).

Allah vous propose cet exemple: Une cité vivait dans la paix la plns complète et dans l'opulence la plus large. S'étant montrée ingrate, Allah lui infligea en punition les affres de la faim et de la peur (112) Et pourtant un Prophète choisi parmi eux avait été envoyé à ses habitants. Ils le traitèrent d'imposteur. Le châtiment d'Allah les surprit en pleine rébellion (113).

Cette cité est La Mecque. Elle était paisible et tranquille et les richesses lui venaient en abondance de toutes parts; alors que tout autour des gens sont enlevés, tandis que ceux qui y pénétrèrent furent en sécurité totale, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Comme si nous ne les avions pas installés dans une enceinte inviolable et sûre, où, par un effet de notre grâce, affluent toutes les richesses»** [Coran XXVIII, 57]. Les habitants de cette ville ont méconnu les bienftaits de Dieu et renié Ses signes dont le plus grandiose fut la mission de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -. Dieu en parle d'eux en disant: **«Songe à ces hommes qui ont répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah et qui ont causé la perdition de leurs peuples. Ils brûleront dans l'enfer, l'horrible demeure»** [Coran XIV, 28 - 29].

Pour prix de leur incrédulité, Dieu a fait goûter aux habitants de cette ville deux violences: La faim, car après qu'ils vivaient dans l'aisance et l'opulence et recevaient les fruits et les récoltes de toutes parts, et parce qu'ils ont désobéi à Dieu et à Son Prophète et méconnu tous les bienfaits, ils furent atteints par sept années de sécheresse grâce à l'imprécation de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Puis la peur en l'échangeant contre la sécurité. Ils craignirent l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses compagnons après leur émigration car ils attendaient toujours à des attaques qu'à la fin La Mecque fut conquise.

Tout cela était dû à leur mécroyance et leur rebellion contre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui le traitèrent d'imposteur. Ce Prophète qui était choisi parmi eux et Dieu rappela cela aux

croyants en leur disant : **«Allah a marqué une extrême bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète»** [Coran III, 164].

فَكُلُوا مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ حَلَٰلًا طَيِّبًا وَٱشْكُرُوا نِعْمَتَ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ
تَعْبُدُونَ ﴿١١٤﴾ إِنَّمَا حَرَّمَ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةَ وَٱلدَّمَ وَلَحْمَ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ
لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦ فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٥﴾
وَلَا تَقُولُوا لِمَا تَصِفُ أَلْسِنَتُكُمُ ٱلْكَذِبَ هَٰذَا حَلَٰلٌ وَهَٰذَا حَرَامٌ لِّتَفْتَرُوا عَلَى
ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ ﴿١١٦﴾ مَتَٰعٌ قَلِيلٌ وَلَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١١٧﴾

fakulû mimmâ razaqakumu-L-Lâhu ḥalâlan ṭayyiban waškurû ni'mata-L-Lâhi 'in kuntum 'iyyâhu ta'budûna (114) 'innamâ ḥarrama 'alaykumu-l-maytata wa-d-dama wa laḥma-l-ḫinzîri wamâ 'uhilla liġayri-L-Lâhi bihî famani-ṭṭurra ġayra bâġan walâ 'âdin fa'inna-L-Lâha Ġafûr-r-Raḥîmun (115) walâ taqûlû limâ taṣifu 'alsinatukumu-l-kad̲iba hâd̲â ḥalâlun wa hâd̲â ḥarâmu-l-litaftarû 'alâ-L-Lâhi-l-kad̲iba 'inna-l-lad̲îna yaftarûna 'alâ-L-Lâhi-l-kad̲iba lâ yufliḥûna (116) matâ'un qalîlun walahum 'ad̲âbun 'alîmun (117).

Nourrissez-vous des aliments comestibles et licites qu'Allah met à votre disposition. Reconnaissez les bienfaits d'Allah si vraiment vous l'adorez (114) Ils vous a interdit la chair des bêtes mortes, le sang, la viande de porc ainsi que toute autre viande consacrée à un autre qu'à Lui. Celui qui transgresserait cette interdiction par nécessité et non par esprit de rebellion et de malveillance obtiendrait le pardon d'Allah (115) Ne dites pas arbitrairement: Ceci est licite ou illicite en tenant compte seulement de vos goûts. Vous imputeriez ainsi un mensonge à Allah. Or, ceux qui imputent un mensonge à Allah ne prospèrent pas (116) Pour un profit dérisoire, ils encourront un châtiment exemplaire (117).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de manger la nourriture bonne et licite et de Lui être reconnaissants car Il est le seul qui pourvoit à leurs besoins et le Dispensateur par excellence. D'autre part, Il leur interdit de consommer tout ce qui pourrait nuire à leur santé tel que le sang,

la bête étouffée et la chair de porc et «**toute autre viande consacrée à un autre qu'à Lui**» C'est à dire que tout ce qui est sacrifié au nom d'autres divinités.

«**Celui qui transgresserait cette interdiction par nécessité**» et ne serait ni rebelle ni transgresseur «**obtiendrait le pardon d'Allah**» Une affaire que nous avons traité auparavant. (voir le verset n 173 de la sourate de la vache).

«**Ne dites par arbitrairement: Ceci est licite ou illicite en tenant compte seulement de vos goûts. Vous imputeriez ainsi un mensonge à Allah**» Il s'agit de toute innovation en matière de religion qui n'est pas fondée sur une loi, car les idolâtres, du temps de l'ère préislamique, avaient inventé tant de règles qui n'avaient aucune relation avec la religion en rendant des aliments licites et d'autres illicites à leur gré, prétendant que Dieu les a rendus ainsi en forgeant des mensonges. Dieu les menace et les avertit: «**Or ceux qui imputent un mensonge à Allah ne prospèrent pas**» dans les deux mondes. Dans la vie présente ils jouissent des biens éphèmères, mais dans l'autre ils subiront un châtiment terrible comme Il a dit: «**Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligeons un supplice atroce**» [Coran XXXI, 24]. Ils jouiront momentanément de ce monde et ils retourneront ensuite vers leur Seigneur qui leur fera goûter un dur châtiment pour prix de leur incrédulité.

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا مَا قَصَصْنَا عَلَيْكَ مِن قَبْلُ وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟
أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١١٨﴾ ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ عَمِلُوا۟ ٱلسُّوٓءَ بِجَهَٰلَةٍ ثُمَّ تَابُوا۟
مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوٓا۟ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٩﴾

wa ‘alâ-l-laḏîna hâdu ḥarramnâ mâ qaṣaṣnâ ‘alayka min qablu wamâ ẓalamnâhum walâkin kânû ’anfusahum yaẓlimûna (118) ṯumma ’inna rabbaka li-l-laḏîna ‘amîlu-s-sû’ bijahâlatin ṯumma tâbû mim ba‘di ḏâlika wa ’aṣlaḥû ’inna rabbaka mim ba‘dihâ la-Gafûrur-Rahîmun (119).

Nous t'avons déjà révélé les interdictions qui frappent les israëlites. Nous nous sommes montrés justes envers eux. Ce sont eux-mêmes qui se sont fait tort (118) Le pardon de ton Seigneur est acquis à ceux qui pè-

chent par ignorance, puis s'amendent et reviennent au bien. Allah est indulgent et miséricordieux (119).

Après avoir montré les choses interdites aux fidèles, Dieu parle des choses qui étaient défendues à ceux qui suivaient le Judaïsme avant que leur religion ne fût abrogée. Ces interdictions on les trouve dans la sourate du Bétail, parce que les fils d'Israël se sont fait tort à eux-mêmes et par la suite, ils ont mérité ces restrictions, quand Il a dit: **«C'est pour les punir de leur iniquité que nous avons interdit l'usage d'aliment autrefois autorisé. Pour les punir aussi de l'acharnement qu'ils ont montré à écarter de la voie d'Allah»** [Coran IV, 160].

A ceux qui ont fait le mal par ignorance, puis se sont repentis et se sont amendés, Dieu promet le pardon et l'indulgence à condition de cesser de commettre tout péché et de pratiquer les œuvres pies et de s'acquitter de leurs obligations.

إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ كَانَ أُمَّةً قَانِتًا لِّلَّهِ حَنِيفًا وَلَمْ يَكُ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٠﴾ شَاكِرًا لِّأَنْعُمِهِ ٱجْتَبَىٰهُ وَهَدَىٰهُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿١٢١﴾ وَءَاتَيْنَٰهُ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً وَإِنَّهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٢٢﴾ ثُمَّ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ أَنِ ٱتَّبِعْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٣﴾

'inna 'Ibrâhîma kâna 'ummatan qânitan li-L-Lâhi hanîfan wa lam yaku mina-l-mušrikîna (120) šakira-l-li'an'umihi-jtabâhu wa hadâhu 'ilâ ṣirâṭin-mustaqîmin (121) wa 'ā taynâhu fî-d-dunyâ ḥasanatan wa 'innahû fî-l-'ā ḫirati lamina-ṣ-ṣâliḥîna (122) ṯumma 'awḥaynā 'ilayka 'ani-t-tabi' millata 'Ibrâhîma ḥanîfan wamâ kâna mina-l-mušrikîna (123).

Abraham fut un patriarche dévoué à Allah, inaccessible à toute compromission avec les idolâtres (120) Il sut reconnaître les bienfaits d'Allah. Pour l'en récompenser, Celui-ci le prit sous sa protection et le dirigea dans la bonne voie (121) Nous lui accordâmes une heureuse vie dans ce monde. Il sera parmi les élus dans l'autre (122) Nous t'avons donné pour direction de suivre le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres (123).

Dieu fait l'éloge de Son ami Abraham et Son Envoyé, qui fut l'imam des fidèles et le père des Prophètes. Il l'innocente d'avoir suivi l'idolâtrie, le judaïsme et la christianisme. Il représenta tout un modèle d'homme docile, obéissant à Dieu et ne fut point l'un des idolâtres.

Abraham reconnut les bienfaits que Dieu lui a accordés. Il s'est acquitté de toutes ses obligations envers Lui. Dieu l'a choisi de préférence à tous les hommes, fit de lui un confident et le dirigea dans la bonne voie qui consiste à ne reconnaitre que Lui comme un Dieu et à l'adorer avec ferveur.

Dieu demande à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -, en lui révélant, de suivre la religion d'Abraham qui était parfaite et la plus véritable, et d'avouer en lui ordonnant de dire: «**Dis: Mon Seigneur m'a mis dans la voie droite. M'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres**» [Coran VI, 161].

إِنَّمَا جُعِلَ ٱلسَّبْتُ عَلَى ٱلَّذِينَ ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۚ وَإِنَّ رَبَّكَ لَيَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٢٤﴾

'innamâ ju'ila-s-sabtu 'ala-l-ladîna-htalafû fîhi wa 'inna rabbaka layahkumu baynahum yawma-l-qiyâmati fîmâ kânû fîhi yahtalifûna (124).

Le sabbat a été institué pour ceux qui ont été en désaccord à propos d'Abraham. Ton Seigneur tranchera leurs différends au jour de la résurrection (124).

Dieu sans doute prescrit à chaque communauté un jour où les hommes le consacrent à Son adoration. Le vendredi fut le jour des musulmans, le sixième de la semaine où le Seigneur acheva la création et paracheva Ses bienfaits. On a dit que ce jour-même fut prescrit par la bouche de Moise aux fils d'Israël mais ils le substituèrent par le Samedi durant lequel Dieu n'a rien créé. Dieu, par la suite, le leur imposa selon la loi du Pentateuque, leur recommanda de l'observer et leur ordonna de suivre la religion de Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - en prenant d'eux les engagements et les pactes. C'est pour ce-

la qu'Il a dit: **«Le sabbat a été institué pour ceux qui ont été en désaccord».**

A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Houraira -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nous les derniers venus seront les premoiers au jour de la résurrection. Néamoins ils ont reçu le Livre avant nous. Ce jour (le vendredi) que Dieu leur avait prescrit, ils se sont divisés à son sujet; mais Il nous a guidés vers ce jour. Les gens viennent par la suite: les juifs le lendemin et les chrétiens le surlendemain»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]

ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِ ۖ وَجَٰدِلْهُم بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ ۖ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٢٥﴾

'd'u 'ilâ sabîli rabbika bil-ḥikmati wa-l-maw'izati-l-ḥasanati wa jâdilhum bi-l-latî hiya 'aḥsanu 'inna rabbaka huwa 'a'lamu biman ḍalla 'an sabîlihî wa huwa 'a'lamu bi-l-muhtadîna (125).

Rallie les hommes au culte de ton Seigneur par de sages et persuasifs appels. Si tu discutes avec eux, sois modéré. Allah connait que quiconque ceux qui cherchent à s'écarter de Lui et ceux qui cherchent à s'en rapprocher (125).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - d'appeler les hommes dans son chemin par la sagesse et la belle exhortation selon les enseignements qu'il a reçus par les révélations, en leur indiquant et expliquant, d'après les dires d'Ibn Jarir, les prescriptions, les interdictions et la menace de Dieu au cas où ils enfreignent Ses lois.

Quant à ceux qui veulent discuter, Il lui demande de discuter avec eux de la meilleure façon, avec modération et bienveillance, tout

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه، أن رسول الله ﷺ قال: «نحن الآخرون السابقون يوم القيامة، بيد أنهم أوتوا الكتاب من قبلنا، ثم هذا يومهم الذي فرض الله عليهم فاختلفوا فيه، فهدانا الله له، فالناس لنا فيه تبع اليهود غداً والنصارى بعد غد» هذا لفظ البخاري»

comme Il lui a ordonné de le faire avec les gens d'Ecriture en disant: **«Ne discutez avec les gens d'Ecriture que d'une manière courtoise, si ce n'est quand ils sont malintentionnés»** [Coran XXIX, 46].

Les mêmes ordres furent donnés auparavant à Moïse et Aaron (Haroun) quand Dieu leur dit: **«Tenez-lui un langage conciliant. Peut-être l'amènerez-vous à réfléchir et à Me craindre»** [Coran XX, 44].

«Allah connaît mieux que quicoccnque ceux qui cherchent à s'écarter de Lui» c'est à dire Il connait ceux qui seront heureux et ceux qui seront malheureux d'après le Sommier qui se trouve auprès de Lui. Que l'âme du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - ne se répande pas en regrets sur eux, car sa mission se limite à les avertir et Dieu les jugera au jour de la résurrection. Quand le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - appelait son oncle à se convertir et l'autre de refuser, Dieu lui dit: **«Tu ne diriges pas qui tu veux»** [Coran XXVIII, 56]. Dieu connait aussi mieux que quiconque ceux qui cherchent à se rapprocher de Lui car c'est Lui qui dirige.

وَإِنْ عَاقَبْتُمْ فَعَاقِبُوا۟ بِمِثْلِ مَا عُوقِبْتُم بِهِۦ ۖ وَلَئِن صَبَرْتُمْ لَهُوَ خَيْرٌ لِّلصَّٰبِرِينَ
(١٢٦) وَٱصْبِرْ وَمَا صَبْرُكَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُ فِى ضَيْقٍ مِّمَّا
يَمْكُرُونَ (١٢٧) إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا۟ وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ (١٢٨)

wa 'in 'âqabtum fa'âqibû bimitli mâ 'ûqibtum bihî wa la'in ṣabartum lahuwa ḥayru-l-liṣṣabirîna (126) wa-ṣbir wamâ ṣabruka 'illâ bi-L-Lâhi walâ taḥzan 'alayhim walâ taku fî ṭîqim mimmâ yamkurûn (127) 'inna-L-Lâha ma'a-l-ladîna-t-taqaw wa-l-ladîna hum muḥsinûna (128).

Si vous êtes appelés à châtier, faites-le dans la mesure où vous avez été offensés. Mais si vous pardonnez, ce sera préférable pour vous. (126) Patiente. Tu ne patienteras qu'avec l'aide d'Allah. Ne t'afflige pas sur le sort des mécréants. Que leurs intrignes ne te serrent pas le cœur (127) Allah est avec ceux qui Le craignent et les gens du bien (128).

Dieu ordonne aux hommes d'être justes dans les punitions et en

s'acquittant de leurs droits. Ibn Sirine de commenter: Si quelqu'un prend de vous une chose, récupérez de lui une chose qui lui soit pareille.

Ibn Zaïd rapporte: «Les fidèles furent ordonnés de pardonner aux polythéistes. Certains parmi ces derniers qui étaient puissants et influents se convertirent et dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Si Dieu nous le permettait, nous aurions chassé ces chiens (les idolâtres)». Dieu a cette occasion fit cette révélation mais, plus tard elle fut abrogée par celle qui oblige les croyants à combattre dans la voie de Dieu.

La sourate de l'Abeille fut révélée à La Mecque à l'exception des trois derniers versets cités là- haut, qui furent révélés à Médine après l'assassinat de Hamza -que Dieu l'agrée- que les idolâtres l'ont mutilé. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors: «Si je prends le dessus, je mutilerai les crops de trente hommes d'entre eux». Les musulmans, ayant entendu les propos du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écrièrent: «Par Dieu si nous les vaincrons, nous les mutilerons d'une façon que nul parmi les arabes l'avait fait». Ce verset alors fut descendu: **«Si vous êtes appelés à châtier....».**

A propos du meurtre de Hamza, Abou Houraira raconte: «Après le martyre de Hamza, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se tint auprès de son cadavre, le regarda et fut très peiné et chagriné, surtout en le voyant mutilé. Il dit: «Que Dieu te fasse miséricorde. Je ne t'ai connu qu'un homme qui maintenait le lien du sang et faisait le bien. Par Dieu, si ce n'était à cause de mon chagrin sur toi, j'aurais aimé te laisser jusqu'à ce que Dieu te ressuscitera des ventres des bêtes fauves le jour du rassemblement. Par Dieu, je mutilerai les corps de soixante hommes d'entre eux». Gabriel descendit alors et lui communiqua cette révélation: **«Si vous êtes appelés à châtier, faites-le dans la mesure où vous avez été châtiés»** L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - expia son serment et s'abstint de toute mutilation.

Ce verset a d'autres qui lui sont pareils et qu'on trouve dans le Coran, et tous appellent à agir avec équité et justice. Comme par exemple quand le Seigneur dit: **«La punition du mal est un mal iden-**

tique» [Coran XLII, 40] et mieux encore: **«Celui qui pardonne et cherche à se concilier sera récompensé par Allah»** [Coran XLII, 40].

Donc les hommes sont tenus de châtier comme ils ont été châtiés, mais Dieu les exhorte à être patients en l'affirmant **«Tu ne patienteras qu'avec l'aide de Dieu»,** car que ce soit le châtiment réciproque ou la patience, tout dépend de la volonté de Dieu, de Son aide et de Sa puissance.

Il lui dit enfin: Ne t'afflige pas sur ceux qui te contredisent et s'opposent à toi, et ne sois plus angoissé à cause de leurs intrigues, qu'ils ne veulent que te causer du mal, mais sache que Dieu te suffit contre eux. Il te donnera la victoire sur eux et tu auras le dessus car **«Allah est avec ceux qui Le craignent et les gens de bien».**



17 - SOURATE DU VOYAGE NOCTURNE

111 versets

Révélée à La Mecque, à l'exception de versets 26, 32, 33, 57, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, et 80 révélés à Médine.

Révelée à la suite de la sourate des «Récits».

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

سُبۡحَٰنَ ٱلَّذِيٓ أَسۡرَىٰ بِعَبۡدِهِۦ لَيۡلٗا مِّنَ ٱلۡمَسۡجِدِ ٱلۡحَرَامِ إِلَى ٱلۡمَسۡجِدِ ٱلۡأَقۡصَا
ٱلَّذِي بَٰرَكۡنَا حَوۡلَهُۥ لِنُرِيَهُۥ مِنۡ ءَايَٰتِنَآۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡبَصِيرُ ١

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

Subḥâna-l-laḏî 'asrâ bi 'babdihî laylam-mina-l-masjidi-l-ḥarâmi 'ila-l-masjidi-l-'aqṣâ-l-laḏî bâraknâ ḥawlahû linuriyahû min 'â yâtinâ 'innahû huwa-s-samî'u-l-baṣîru (1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Béni soit Allah qui a transporté, de nuit, son serviteur de l'oratoire sacré au temple de Jérusalem, dont nous avons sanctifié les abords- pour lui montrer notre puissance. Il entend et voit tout.(1).

Le Seigneur se glorifie d'avoir la puissance de faire ce qu'aucun n'en est capable. Il fit voyager Son serviteur Muhammad - qu'Allah le

bénisse et le salue -, de nuit, de la Maison Sacrée - à La Mecque - à la mosquée très éloignée «Al-Aqsa» à Jérusalem ou Ilyia, où vécut le père des prophètes Ibrahim -que le salut soit sur lui-. Comme nous allons le voir plus loin, ces Prophètes étaient réunis en cette nuit-là et notre Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - avait présidé leur prière une preuve qu'il est le grand imam et leur meilleur.

«**dont nous avons sanctifié les abords**» et béni l'enceinte par l'abondance des fruits et récoltes, pour montrer à Mouhammad certains de nos signes, comme Dieu a dit: «**A n'en pas douter, il vit l'attribut le plus convaincant de la puissance d'Allah**» [Coran LIII, 18]. Dieu, certes, est celui qui entend les paroles de ses serviteurs tout comme Il voit leurs actes pour les rétribuer.

Des hadiths relatifs au voyage nocturne

N.B. Plusieurs récits ont été rapportés au sujet du voyage nocturne, quelques uns ont été authentifiés et admis, les autres non. La partie principale de ces récits est presque la même dans tous les récits avec de légères différences, ainsi que des évènements qui ont été omis dans les uns on les trouve dans les autres. De ces récits j'ai adopté celui qui fut rapporté par Al-Boukhari d'après Anas, et j'ai cité après les ajouts rapportés par d'autres.

Le traducteur

Anas Ben Malek raconte:

«La nuit où le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit le voyage nocturne de la mosquée sacrée à la Mecque, étant endormi dans son enceinte avec d'autres compagnons, trois individus vinrent vers lui. L'un d'eux demanda: «lequel est Mouhammad?». Le deuxième lui répondit: «Il est le meilleur d'entre eux». Le troisième s'écria: «Alors prenez-le». Rien ne fut signalé en cette nuit.

Le nuit suivante les mêmes individus arrivèrent. A savoir que les yeux du Prophète dorment mais son cœur voit et ne dort jamais, telle est l'habitude des autres Prophètes. Ces trois individus ne lui adressèrent aucune parole jusqu'à l'emporter et le mettre auprès du puits Zamzam où Gabriel le reçut, lui fendit la poitrine, fit sortir son cœur et le lava. Il apporta ensuite un vase en or plein de lumière, de foi et de sagesse, il y remplit son cœur puis le rendit à sa place.

Gabriel et Muhammad montèrent au ciel inférieur et Gabriel

demanda de leur ouvrir. Une voix se fit entendre: «Qui est là?» - Gabriel, répondit-il -. - Qui t'accompagne? - - Mouhammad. - A-t-il été mandé?. - Oui. - Qu'il soit donc le bienvenu. Les habitants du ciel se réjouissent car ils ne connaissaient point ce que Dieu veut faire sur la terre par son immédiaire jusqu'à ce qu'il les fasse savoir.

Ils trouvèrent Adam et Gabriel de demander à Mouhammad: «- Voici ton père, va le saluer». Il le salua et Adam lui rendit le salut et lui dit: «Sois le bienvenu ô mon fils, le meilleur des fils». Alors qu'ils sont toujours au ciel inférieur, Mouhammad vit deux rivières qui coulaient à flots. Il demanda à Gabriel: «Quelles sont ces deux rivières?» - Le Nil et l'Euphrate, répondit-il. Poursuivant leur chemin, ils rencontrèrent une autre rivière au-dessus fut érigé un palais en perles et topaze. En prenant de son eau et la trouvant dégager une senteur du musc, il demanda à Gabriel: «Quelle est cette rivière?» Il lui répondit: «C'est le Kawthar que ton Seigneur t'a réservée».

Ils montèrent au deuxième ciel et les anges de leur demander: «Qui est là?» - Gabriel. - Qui t'accompagne?. - Muhammad. - A-t-il été mandé? - Oui, - Qu'il soit le bienvenu. Ainsi ils continuèrent leur ascension jusqu'au septième ciel. Le rapporteur ajouta: Dans chaque ciel ils rencontrèrent des Prophètes, de leurs noms je n'ai retenu que: Idris (Enoch) qui était au deuxième, Haroun (Aaron) au quatrième, un autre au cinquième, Ibrahim au sixième et Moïse au septième grâce aux paroles que le Seigneur lui a adressées. Moïse, en rencontrant Mouhammad, dit à Dieu: «J'ai songé que Tu n'auras élevé un autre Prophète au-dessus de moi».

En effet Dieu éleva Muhammad à une place que nul ne saurait la déterminer jusqu'à atteindre le jujubier de la limite auprès duquel se trouve le Jardin de la Demeure, à une distance de deux portées d'arc. Là Il lui a révélé ce qu'Il lui a révélé, entre autres choses révélées fut la prescription de cinquante prières de nuit et de jour à lui et sa communauté.

En descendant, Moïse retint Muhammad et lui dit: «Que t'a-t-Il presrit ton Seigneur?» Il lui répondit: «Cinquante prières quotidiennes de nuit et de jour». Moïse répliqua: «Retourne auprès de ton Seigneur et demande -Lui la réduction car ta communauté ne serait plus

capable de s'en acquitter». Mouhammad regarda Gabriel, comme voulant lui demander son avis, ce dernier lui fit signe de le faire s'il le veut, et il le ramena chez le Tout -Puissant le béni et que Son Nom soit sanctifié. Il lui supplia: «Seigneur! Allège la tâche à ma communauté car elle ne saurait supporter ce dont Tu m'as prescrit». Il lui remit dix prières. En retournant vers Moïse, il le retint chez lui puis, il le chargea de revoir son Seigneur qu'à la fin les prières furent réduites à cinq. Mais comme Moïse voulut encore le convaincre de demander à Dieu de les réduire, il lui dit: «O Muhammad, j'ai tenté les fils d'Israël ce qu'il était possible de tenter, d'observer moins que ça, mais ce fut en vain. Ta communauté, quant à elle est encore plus faible en corps, sens, cœurs, ...Retourne chez ton Seigneur et supplie-Le d'alléger ses prescriptions» Durant ce dialogue Mouhammad regardait Gabriel comme pour demander son avis et l'ange ne disait mot en signe d'approbation.

Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - se rendit enfin chez son Seigneur et lui dit: «Seigneur! Ma communauté est fabile en corps, cœurs, sens, ouïe et vue. Je te supplie de réduire cette tâche. Le Tout-Puissant s'écria: «O Mouhammad!» - Me voilà répondre à Ton appel ô Seigneur», et Dieu de poursuivre: «La parole, chez moi, ne change pas. Comme J'ai déjà signalé dans la Mère du Livre, chaque bonne action sera décuplée. Ces prières prescrites sont au nombre de cinq mais elles auront le mérite de cinquante».

En retournant chez Moïse et en répondant à sa question, il lui dit: «Dieu nous a allégé la tâche en nous gratifiant d'une récompense de dix fois autant chaque bonne action». Comme Moïse insista, Mouhammad trancha la question et dit: «O Moïse, j'ai honte maintenant, je me tiens pour satisfait et me résigne» - Descends donc avec paix, s'écria Moïse, et au nom de Dieu.

Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se réveilla où il se trouvait à la Maison Sacrée.

Telle était la version de Boukhari dans son Sahih (le livre de l'unicité de Dieu).

Au sujet de la vue du Seigneur, une question qui a soulevé de polémique, Abou Dzarr demanda au Prophète - qu'Allah le bénisse et

le salue -: «As-tu vu ton Seigneur?» La réponse fut: «Je n'ai vu qu'une lumière». Une réalité qui a été soutenue par Aicha - que Dieu l'agrée - et par les compagnons.

Dans la version de Ahmad ou trouve ce rajout: «Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a raconté: «On m'apporta le «Bouraq» qui est une monture blanche plus grande que l'âne et plus petite que le mulet dont son pas atteint la limite de sa vue. Je le montai jusqu'à Jérusalem où je l'attachai à l'anneau où les Prophètes attachaient les siennes. J'entrai à la mosquée, fis deux rak'ats et, en sortant, Gabriel me présenta un vase de lait et un autre de vin, je pris celui du lait. Il me dit alors: «Tu es sur la «fitra» (l'islamisme), puis je montai avec lui au ciel...».

D'après cette version il trouva Adam au premier ciel, au deuxième Jésus et Jean (Issa et Yahia) les deux cousins maternels, au troisième Youssof (Joseph), au quatrième idris (Enoch), au cinquième Haroun (Aaron), au sixième Moïse et au septième Ibrahim (Abraham) qui était adossé à la Maison peuplée où entraient chaque jour soixante-dix mille anges sans y retourner.

Quelle fut la réaction de ce voyage nocturne et l'asencion au ciel?.

Abou Salama Ben Abdul Rahman rapporte: «Entendant ce récit les gens devinrent perplexes: devont-ils y croire ou le rejeter?. Les Qoraïchites allèrent trouver Abou Bakr qui n'était pas présent et lui demandèrent: «Ton compagnon (le Prophète) vient de raconter une histoire inconcevable? Il prétend avoir visité la nuit précédente, Jérusalem et revenu à La Mecque». Il leur demanda: «A-t-il dit de chose pareille?» - Oui, affirmèrent -» Et Abou Bakr de rétorquer: «Si vraiment il a raconté cela, je le tiens pour véridique». Ils objectérent: «Vas-tu le croire qu'il a fait ce voyage en une seule nuit pour aller à Jérusalem et revenir à La Mecque avant la pointe du jour?» Abou Bakr s'écria alors: «Je le croirai même s'il racontait des choses plus extravagantes».

Abou Salama ajouta: «C'est pourquoi on a surnommé Abou Bakr le «Sidiq». Plus tard j'ai entendu Jaber Ben Abdullah rapporter que le Messager de Dieu - qu'Aliah le bénisse et le salue - a dit: «Lorsque les Qoraïchites m'ont traité de menteur, je me retirai au Hijr (l'intérieur de

l'enceinte sacrée) et Dieu à ce moment me montra Jérusalem comme si je le voyais de mes propres yeux, et alors j'ai commencé à leur décrire les plus petits détails.

Dans la version de Chadad Ben Aws on trouve cet ajout: «... En retournant vers La Mecque, nous passâmes par tel endroit où nous vîmes une caravane appartenant à des Qoraïchites et les hommes recherchaient un chameau égaré qu'un homme l'avait joint aux siens. Je les saluai et ils rendirent le salut, et un homme d'entre eux s'écria: «C'et la voix de Muhammad!»....

... Après son entrevue avec Abou Bakr, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - affirma aux Qoraïchites: «La caravane arrivera à tel jour précédée par un chameau noir portant sur le dos deux grands sacs noirs». A la date et à l'endroit fixés, les hommes se rendirent au milieu du jour pour, en effet, rencontrer la caravane tel comme le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'a décrit...

Chapitre

De toutes les versions, Al-Zouhari a conclu que ce voyage eut lieu avant la Hégire. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - à l'état d'éveil, et jamais à l'état de sommeil, fit ce voyage de la Mecque à Jérusalem monté sur le «bouraq». Arrivé à la porte de la mosquée à Jérusalem, il y attacha sa monture, y entra et pria deux rak'ats. On lui apporta comme un escalier, monta aux différents ciels jusqu'au septième en rencontrant dans chacun les Prophètes. Il le dépassa pour arriver en un lieu où il put entendre le crissement des plumes, celles qui inscrivent le «destin» c'est à dire tous les événements qui auront lieu jusqu'au jour de la resurrection. Il atteignit ensuite le jujubier qui marque les limites des cieux enveloppé, par la grâce de Dieu, de parure en or, d'ombres multicolores et entouré d'anges. Il y vit Gabriel sous sa forme naturelle muni de six cent ailes, et de coussins verts qui bouchent l'horizon. Il vit également la Maison Peuplée et Ibrahim l'ami de Dieu et le constructeur de la Ka'ba terrestre appuyant son dos à la Ka'ba céleste. Chaque jour soixante-dix mille anges entrent à la Maison pour adorer et glorifier Dieu et n'y reviendront qu'au jour de la résurrection.

Il vit aussi le Paradis et l'Enfer et en cette nuit, Dieu lui prescrit cinquante prières jour et nuit qui furent réduites à cinq par une grâce et une miséricorde du Seigneur: Donc la prière est l'acte d'adoration la plus noble et récompensée.

Il descendit du ciel accompagné d'autres Prophètes à Jérusalem pour diriger leur prière qui fut celle de l'aube d'après les exégètes. Dautres ont prétendu qu'ils ont fait cette prière alors qu'ils se trouvaient au ciel, mais il s'avère qu'elle a été accomplie à Jérusalem. Bien que certains ulémas ont raconté qu'il a fait cette prière à Jérusalem lors de son arrivée de La Mecque, mais ce qui est probable, voire affirmé, qu'elle fut exécutée après sa descente du ciel accompagné des Prophètes qu'il rencontra dans les différents cieux en interrogeant Gabriel sur chacun d'eux. La supériorité de notre Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - par la grâce de Dieu, fut constatée quand il présida à la prière. La prière terminée, il quitta Jérusalem toujours monté sur le Bouraq pour retourner de nuit à La Mecque.

La majorité des ulémas affirment que le voyage eut lieu en âme et corps à l'état d'éveil et non en rêve. Ils n'ont pas renié que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, avait fait une vision qui fut ensuite réalisée effectivement. La preuve en est le verset: «Gloire à celui qui a fait voyager de nuit Son serviteur...», car la glorification n'est constatée que lorsqu'il s'agit d'un évènement très important. D'autre part si ce voyage était l'objet d'une vision, les Qoraïchites impies n'auraient pas démenti une chose pareille et une foule qui avait embrassé l'Islam n'aurait pas apostasié. D'autant plus le terme «serviteur» signifie l'homme: âme et corps, d'ailleurs ce qui est mentionné dans le verset.

En interprétant ce verset: «**Ton rêve, nous ne te l'avons suggéré que pour éprouver les hommes et c'est dans le même dessein que nous avons introduit l'histoire de l'arbre maudit**» [Coran XVII, 60] Ibn Abbas a dit: «Ce fut un rêve que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a réalisé la nuit de son voyage nocturne et a vu de ses propres yeux l'arbre maudit: «Al-Zaqoum». Dieu a dit ailleurs: «**L'œil du Prophète ne fut abusé ni altéré**» [Coran LIII, 17] or l'œil est un organe du corps et non de l'âme. Une autre preuve est la monture. «Al-Bouraq»

qui est une bête blanche qui fut mise au service du corps et non de l'âme car cette dernière n'a plus besoin d'une monture pour se déplacer.

Une autre partie des ulémas ont prétendu que le voyage fut réalisé en âme seulement, un chose qui contrarie le texte coranique.

Pour montrer enfin la véracité de ce récit, notons que des hommes véridiques et dignes de confiance l'ont apporté tels que: Omar Ben Al-Khattab, Ali, Ibn Mass'oud, Abou Dzarr, Abou Hourraira et autres... Mais les impies et les athées n'ont fait que le renier et le démentir, et Dieu a dit d'eux: **«Ils essaient d'éteindre la lumière d'Allah. Mais Allah fera briller sa lumière en dépit des infidèles»** [Coran LXI, 8].

وَءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلْنَٰهُ هُدًى لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَلَّا تَتَّخِذُوا۟ مِن دُونِى
وَكِيلًا ﴿٢﴾ ذُرِّيَّةَ مَنْ حَمَلْنَا مَعَ نُوحٍ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ عَبْدًا شَكُورًا ﴿٣﴾

Wa 'â taynâ Mûsâ-l-kitâba wa ja'alnâhu huda-l-libanî 'Isrâ'îla 'allâ tattaḫiḏû min dûnî wakîlan (2) ḏurriyyata man ḥamalnâ ma'a Nûḥin '-innahu kâna 'abdan šakûran (3).

Nous avons donné à Moïse le Livre comme guide des fils d'Israël. Nous avons recommandé à ces derniers de ne prendre que nous comme maître. (2). N'êtes-vous pas les descendants de ceux que nous avons sauvés avec Noé? Celui-ci était un serviteur reconnaissant. (3).

Dans plusieurs endroits du Coran on trouve le nom de Moïse joint à celui de Mouhammad, et les deux Livres célestes le Pentateuque et le Coran. Ainsi au début de cette sourate après avoir parlé du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, Il a mentionné Moïse - que Dieu le salue - à qui Il a révélé le Pentateuque - La tora - pour être une Direction aux fils d'Israël en leur avertissant de ne plus prendre de protecteur en dehors de Lui. D'ailleurs ce que fut l'objet de tous les Messages et la charge des Prophètes de n'adorer qu'un Dieu seul sans rien Lui associer.

Dieu rappelle aux fils d'Israël: **«N'êtes-vous pas les descendants de ceux que nous avons sauvés avec Noé?»** soyez donc comme votre père

Noé qui fut un serviteur reconnaissant. Rappelez-vous aussi Ma grâce en envoyant vers vous Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -. Noé fut nommé ainsi, d'après les traditions, parce qu'il louait toujours le Seigneur en mangeant, buvant, s'habillant et dans tous ses actes. Il est cité dans un hadith: «Dieu agrée de Son serviteur de Le louer après avoir mangé ou bu». Et dans un long hadith relatif à l'intercession il est cité: «... Puis les hommes se rendront chez Noé et lui diront: «Ô Noé, tu es le premier Messager envoyé vers les habitants de la terre et Dieu t'a surnommé le serviteur reconnaissant, intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur.»

وَقَضَيْنَآ إِلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ فِى ٱلْكِتَٰبِ لَتُفْسِدُنَّ فِى ٱلْأَرْضِ مَرَّتَيْنِ وَلَتَعْلُنَّ عُلُوًّا
كَبِيرًا ﴿٤﴾ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ أُولَىٰهُمَا بَعَثْنَا عَلَيْكُمْ عِبَادًا لَّنَآ أُو۟لِى بَأْسٍ شَدِيدٍ
فَجَاسُوا۟ خِلَٰلَ ٱلدِّيَارِ ۚ وَكَانَ وَعْدًا مَّفْعُولًا ﴿٥﴾ ثُمَّ رَدَدْنَا لَكُمُ ٱلْكَرَّةَ
عَلَيْهِمْ وَأَمْدَدْنَٰكُم بِأَمْوَٰلٍ وَبَنِينَ وَجَعَلْنَٰكُمْ أَكْثَرَ نَفِيرًا ﴿٦﴾ إِنْ أَحْسَنتُمْ
أَحْسَنتُمْ لِأَنفُسِكُمْ ۖ وَإِنْ أَسَأْتُمْ فَلَهَا ۚ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْءَاخِرَةِ لِيَسُۥٓـُٔوا۟ وُجُوهَكُمْ
وَلِيَدْخُلُوا۟ ٱلْمَسْجِدَ كَمَا دَخَلُوهُ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَلِيُتَبِّرُوا۟ مَا عَلَوْا۟ تَتْبِيرًا ﴿٧﴾
عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يَرْحَمَكُمْ ۚ وَإِنْ عُدتُّمْ عُدْنَا ۘ وَجَعَلْنَا جَهَنَّمَ لِلْكَٰفِرِينَ حَصِيرًا ﴿٨﴾

wa qaḍaynâ 'ilâ banî 'isrâ'îla fî-l-kitâbi latufsidunna fî-l-'arḍi marratyani wa lata'lunna 'ulûwwan kabîran (4) fa'iḏâ jâ'a wa'du '-ulâhumâ ba'atnâ 'alaykum 'ibâda-l-lanâ 'ûlî ba'sin šadîdin fajâsû ḫilâlad-d-diyâri wa kâna wa'dam maf'ûlan (5) ṯumma radadnâ lakumu-l-karrata 'alayhim wa 'amdadnâkum bi'amwâlin wa banîna wa ja'alnâkum 'akṯara nafîran (6) 'in 'aḥsantum 'aḥsantum li'anfusikum wa 'in 'asa'tum falahâ fa'iḏâ jâ'a wa'du-l-'âḫirati liyasû'û wujûhakum wa liyadḫulû-l-masjida kamâ daḫalûhu 'awwala marratin wa liyutabbirû mâ 'alaw tatbîran (7) 'asâ rabbukum 'ay-yarḥamakum wa'in 'uttum 'udnâ wa ja'alnâ jahannama li-l-kâfirîna ḥaṣîran (8).

Nous avons prédit dans le Livre que les fils d'Israël commettraient des iniquités deux fois et qu'ils feraient montre d'un orgueil insupportable. (4)

Quand viendra le terme du premier châtiment, nous lâcherons contre eux nos troupes les plus féroces. Ils envahiront leurs maisons. Et ainsi s'accomplira notre menace. (5) Puis nous favoriserons votre revanche. Nous accroîtrons vos richesses et vos enfants et nous augmenterons vos effectifs. (6) Si vous faites le bien, vous vous ferez du bien à vous-mêmes; si vous ferez du mal, vous vous ferez à vous-mêmes. Quand viendra le terme du deuxième châtiment vos visages se crisperont. Vos ennemis profaneront le Temple, comme la première fois, et détruiront tout sur leur passage. (7) Peut-être Allah vous fera-t-Il grâce? Mais toute nouvelle faute entrainera une nouvelle répression. L'enfer sera le séjour des infidèles. (8).

Dieu a décrété dans le Livre révélé aux fils d'Israël, qu'ils allaient commettre par deux fois le désordre sur terre et s'élever avec un grand orgueil en opprimant les gens et en s'enorgueillissant. «**Quand viendra le terme du premier châtiment**» après qu'ils aient semé le scandale sur terre. «**nous lâcherons contre eux nos troupes les plus féroces**» des serviteurs doués d'une force terrible et pleins de dure rigueur: «**Ils envahiront leurs maisons**» en occupant leur territoire et pénétrant même à l'intérieur de leurs demeures sans craindre personne. «**Et ainsi s'accomplira notre menace**».

Les exégètes se dont divergés quand à l'identité de ces troupes? qui sont-elles?:

- Ibn Abbas et Qatada ont déclaré qul'ils étaient Goliath et son armée, mais celui-ci fut tué plus tard par David, tel est le sens des dires de Dieu: «**Puis nous favoriserons votre revanche**».

- S'aid Ben Joubaïr et d'autres ont précisé qu'il s'agit de Bakhtanassar le roi de Babylone, après que les fils d'Israël aient semé la corruption, l'injustice et tout acte de désordre sur terre. Il les a vaincus, humiliés et maltraités car ils furent des gens rebelles en tuant leurs Prophètes et savants.

A cet égard Sa'id Ben Al-Moussaïb raconte: Quand Bakhtanassar fit apparition au pays du Châm et l'envahit, il détruisit le Temple de Jérusalem et massacra les fils d'Israël. Retournant à Damas, il vit du sang bouillir sur un morceau d'étoffe sans s'arrêter. En interrogeant les habitants à son sujet, ils lui répondirent que cet un phénomène qui data de l'époque de leurs ancêtres sans pouvoir connaître le secret. Il

dut alors tuer soixante-dix mille d'homme soumis et autres pour que le sang cesse de s'écouler, en effet tel fut le résultat.

Et S'aid raconta aussi que Bakhtanassar avait tué les chefs et docteurs des juifs au point de n'en laisser aucun qui connaissait la Tora par cœur. Il fut également des autres des captifs de guerre dont une partie qui formait les fils des Prophètes et autres, puis plusieurs événements se succédèrent qu'on trouve dans les livres d'histoire et de tradition.

«Si vous faites le bien, vous vous ferez du bien à vous-mêmes; si vous faites du mal, vous vous ferez du mal à vous-mêmes» D'ailleurs c'est la règle fondamentale de la rétribution car celui qui fait du bien le fait pour lui-même, et celui qui agit mal, le fait à son propre détriment.

«Quand viendra le terme du deuxième châtiment» en commettant le désordre pour la deuxième fois et le retour de vos ennemis, **«vos visages se crisperont»** car vous serez humiliés et vaincus. Comme pour la première fois **«vos ennemis profaneront le Temple»** et le détruiront. **«Peut-être Allah vous fera-t-il grâce?»** en les détournant de vous. **«Mais toute nouvelle faute entrainera une nouvelle répression»** Si vous recommencez votre désordre et votre corruption, nous reviendrons vous infliger nos punitions et en plus, le châtiment qui vous attend dans l'au-delà. **«L'Enfer sera le séjour des infidèles»** Comme une prison pour les incrédules. Et Qatada de le commenter en disant: «Les fils d'Israël ont récidivé et, pour les punir, Il leur envoya Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses compagnons pour leur imposer le tribut qu'ils devront payer humiliés et couverts d'opprobre.

إِنَّ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ يَهْدِى لِلَّتِى هِىَ أَقْوَمُ وَيُبَشِّرُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلَّذِينَ يَعْمَلُونَ
ٱلصَّٰلِحَٰتِ أَنَّ لَهُمْ أَجْرًا كَبِيرًا ﴿٩﴾ وَأَنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ أَعْتَدْنَا لَهُمْ
عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٠﴾

'inna hâd̲a-l-Qur'âna yahdî-l-l-latî hiya 'aqwamu wa yubašširu-l-mu'minîna-l-lad̲îna ya'malûna-ṣ-ṣâliḥâti 'anna lahum 'ajran kabîran (9) Wa 'anna-l-lad̲îna-lâ yu'minûna bi-l-'âḫirati 'a'tadnâ lahum 'ad̲âban '-alîman (10).

Ce coran est le meilleur guide. Il annonce aux croyants qui pratiquent les bonnes œuvres une belle récompense. (9) Il annonce à ceux qui ne croient pas à la vie future un affreux châtiment (10).

Certes, le Coran que Dieu a révélé à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - conduit vers une voie très droite et donne bonne nouvelle aux croyants qui font le bien en se conformant à ses prescriptions qu'ils auront la belle récompense au jour de la résurrection. Quant aux incrédules qui ne croient pas au Jour Dernier et à la vie future, ils subiront le plus dur châtiment.

وَيَدْعُ ٱلْإِنسَٰنُ بِٱلشَّرِّ دُعَآءَهُۥ بِٱلْخَيْرِ ۖ وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ عَجُولًا ﴿١١﴾

Wa yad'u-l-'insânu bi-š-šarri du'â'ahû bi-l-ḫayri wa kâna-l-'insânu 'ajûlan (11).

L'homme appelle le mal avec la même facilité que le bien. Il est irréfléchi. (11).

Parfois l'homme se montre pressé, vu sa nature. Il arrive qu'il appelle le mal soit pour lui, soit pour ses enfants, tout comme il appelle le bien. Si Dieu voulait exaucer son vœu, Il l'aurait fait périr par l'effet de sa suppliction comme Il le montre dans ce verset: «**Si Allah prodiguait le mal avec la même facilité qu'il prodiguait le bien, les hommes auraint tôt fait d'arriver à la fin de leurs jours**» [Coran X, 11]. Ainsi était l'interprétation d'Ibn Abbas, Moujahed et Qatada. Il est cité dans un hadith que le Prophète a dit: *«N'appelez pas le mal ni pour vous-mêmes ni pour vos biens car il arrive que cela tombe sur une heure où toute invocation serait exaucée» **(Rapporté par Abou Daoud)**[1]*.

وَجَعَلْنَا ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ ءَايَتَيْنِ ۖ فَمَحَوْنَآ ءَايَةَ ٱلَّيْلِ وَجَعَلْنَآ ءَايَةَ ٱلنَّهَارِ مُبْصِرَةً
لِّتَبْتَغُوا۟ فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ وَلِتَعْلَمُوا۟ عَدَدَ ٱلسِّنِينَ وَٱلْحِسَابَ ۚ وَكُلَّ شَىْءٍ فَصَّلْنَٰهُ
تَفْصِيلًا ﴿١٢﴾

---

(1) في الحديث: «لا تدعوا على أنفسكم ولا على أموالكم أن توافقوا من الله ساعة إجابة يستجيب فيها» (رواه أبو داود).

Waw ja'alnâ-l-layla wa-n-nahâra 'â yatayni famahawnâ 'â yata-l-layli wa ja'alnâ 'â yata-n-nahâri mubṣirata-l-litabtaġû faḍlam mir-rabbikum wa lita'lamû 'adada-s-sinîna wa-l-ḥisâba wa kulla šay'in faṣṣalnâhu tafṣîlan (12).

La nuit et le jour sont des marques de notre puissance. Nous avons créé la nuit abscure et le jour brillant pour vous permettre de rechercher les bienfaits d'Allah et de calculer le temps. A chaque chose nous avons donné son individualité propre. (12).

Entre autres signes divins, Dieu cite la nuit et le jour qui sont deux phénomènes opposants, la nuit pour le repos et le jour pour travailler et chercher une grâce du Seigneur, ainsi pour connaître les années, mois et jours et calculer le temps. Si le temps était composé de périodes homogènes, où il n'y avait ni changement ni différence, on n'en aurait rien retenu ni connu. Une réalité qu'on déduit des dires de Dieu: **«Dis: «Qu'en pensez-vous? Si Allah vous avait plongés dans une nuit sans fin jusqu'au jugement dernier, quel autre que Lui aurait pu vous donner la lumière? Quand vous déciderez-vous à compendre?»** [Coran XXVIII, 71], aussi ce verset: **«Il fait se succéder la nuit et le jour pour donner plus de marge à ceux qui veulent adorer Allah et Lui rendre des actions de grâce»** [Coran XXV, 62] et encore: **«Il fait luire les matins; Il a institué la nuit pour le repos, le soleil et la lune comme mesures du temps. Tel est l'ordre conçu par le Tout-Puissant et le docte»** [Coran VI, 96].

Chacun de ces deux phénomènes a de signes: l'obscurité de la nuit qui est parfois éclairée faiblement par la lune; la clarté du jour et le lever du soleil et sa lumière éclatante. Entre le clair de la lune et la lumière du soleil il y a une différence énorme afin que les hommes puissent les discriminer. A cet égard Dieu a dit: **«C'est lui qui a créé le soleil qui brille et la lune qui éclaire. C'est Lui qui a fixé les phases de celle-ci pour vous permettre de calculer les années et de mesurer le temps. Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé tout cela. Nous multiplions nos signes pour ceux qui comprennent»** [Coran X, 5].

وَكُلَّ إِنسَٰنٍ أَلْزَمْنَٰهُ طَٰٓئِرَهُۥ فِى عُنُقِهِۦ ۖ وَنُخْرِجُ لَهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ كِتَٰبًا يَلْقَىٰهُ
مَنشُورًا ﴿١٣﴾ ٱقْرَأْ كِتَٰبَكَ كَفَىٰ بِنَفْسِكَ ٱلْيَوْمَ عَلَيْكَ حَسِيبًا ﴿١٤﴾

wa kulla 'insânin 'alzamnâhu ṭâ'irahû fî 'unuqihî wa nuḫriju lahû yawma-l-qiyâmati kitâba-y-yalqâhu manšûran (13) 'iqra' kitâbaka kafâ binafsika-l-yawma 'alayka ḥasîban (14).

Chaque homme a le compte de ses bonnes et mauvaises actions attaché à son cou. Au jour du jugement dernier, nous lui présenterons un livre ouvert. (13) - Lis dans ton livre, lui sera-t-il dit. Tu peux faire toi-même ton compte. (14).

Après que Dieu ait mentionné la nuit et le jour comme étant deux signes, ils sont aussi des périodes où tout homme y commet ses œuvres soit-elles bonnes ou mauvaises et leur compte est attaché à son cou dont il sera responsable. Toute bonne ou mauvaise action sera rétribuée: **«Celui qui aura fait le plus petit atome de bien, le verra. Celui qui aura fait le plus petit atome de mal le verra»** [Coran XCIX, 7-8]. Des anges gardiens veillent sur chaque homme, de nobles anges scribes inscrivent ses œuvres jour et nuit. L'homme ne profère aucune parole ou fait une œuvre sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire.

Bref toute œuvre est inscrite dans un livre et: **«Au jour du jugement dernier, nous lui présenterons un livre ouvert»**. Si ce livre lui sera donné dans la main droite, il sera parmi les bienheureux, par contre s'il le recevra de la main gauche, il sera parmi les damnés. Donc ce livre est le sommier des œuvres de chaque individu où il pourra lui-même lire tout ce qu'il a commis dans le bas monde: **«Ce jour-là l'homme sera informé de tout ce qu'il aura fait»** [Coran LXXV, 13]. Nul ne sera lésé ni opprimé et supportera la responsabilité. Le compte sera attaché au cou, car le cou est une partie très importante du corps humain, pour cela Dieu l'a mentionné et montré que le destin de chaque homme est attaché à son cou.

Chacun est tenu de s'acquitter d'une obligation quelconque surtout les obligations envers Dieu qui sont Ses prescriptions. Si l'homme est habitué à faire des œuvres étant capable de les faire, lorsqu'il tombe malade, ces œuvres lui seraient prescrites comme s'il les avait faites. A cet égard le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *Toutes les œuvres du fils d'Adam seront scellées. Quand il tombe malade, les anges s'écrient: «Seigneur, ton serviteur tel Tu l'as retenu?» Et le Seigneur à Lui*

la puissance est la gloire de leur répondre: «Inscrivez les (bonnes) actions que Mon serviteur avait l'habitude de faire, scellez-les lui jusqu'à mourir ou guérir» ***(Rapporté par Ahmed)***[(1)].

Al-Hassan Al-Basri récita ce verset: «**Deux anges se tiennent à la droite et à la gauche de l'homme pour recueillir ses paroles**» [Coran L, 17] et dit: «Dieu dira à l'homme au jour du jugement dernier: «O fils d'Adam! Voilà ton livre que J'étale devant toi. Deux anges ont été chargés d'écrire toutes tes actions: Celui qui se tenait à ta droite avait inscrit les bonnes, quant à celui de la gauche il avait inscrit les mauvaises. Une fois mort, ton livre fut plié et attaché à ton cou, et le voilà, au jour de la résurrection, étalé devant toi afin que tu puisses lire toutes les actions que tu avais commises dans le bas monde» Dieu est équitable et ne lèse personne.

مَّنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِى لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا ۚ وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ
وِزْرَ أُخْرَىٰ ۗ وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا ﴿١٥﴾

man-i-htadâ fa'innamâ yahtadî linafsihî wa man ḍalla fa 'innamâ yaḍillu 'alayhâ walâ taziru wâziratun wizra 'uḫrâ wamâ kunnâ mu'aḏḏibîna ḥattâ nab'aṯa rasûlan (15).

Qui suit le bon chemin le suit à son profit. Qui s'en écarte s'en écarte à son détriment. Nul ne prendra charge les péchés d'un autre. Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète (15).

Le verset est très clair: quiconque est bien dirigé, ne se guide que pour lui-même. Quiconque est égaré ne s'égare que contre lui-même, et en supportera les conséquences. Nul ne portera les fardeaux (des péchés) d'un autre. Dieu l'a affirmé en disant: «**Si une âme demande à une autre, fût-elle une de ses proches, de la soulager de son fardeau, ce sera en vain**» [Coran XXXV, 18]. Ceci ne contredit pas le sens de ce

---

(1) عن النبي ﷺ قال: «ليس من عمل يوم إلا وهو يختم عليه، فإذا مرض المؤمن قالت الملائكة: يا ربنا عبدك فلان قد حبسته، فيقول الرب جل جلاله: اختموا له على مثل عمله حتى يبرأ أو يموت» [رواه أحمد].

verset: **«Ils porteront sûrement leurs fardeaux et d'autres fardeaux encore avec leurs propres fardeaux»** [Coran XXIX, 13] et celui-ci encore: **«Ils auront à répondre de leurs propres péchés et ceux des ignorants qu'ils auront égarés»** [Coran XVI, 25] car ceux qui appellent à un égarement supporteront les conséquences de leurs propres péchés et celles des autres qu'ils ont égarés. Telle est la justice idéale de Dieu. De par Sa miséricorde, Il ne châtiera personne sans l'avoir averti et sans lui montrer le chemin droit: **«Nous ne sévissons pas sans lui montrer le chemin droit: «Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète».**

Au jour du jugement Il présentera à chaque individu son propre livre et fera avouer chaque homme sans laisser à aucun un argument quelconque. Ce verset en est une preuve claire: **«Les gardiens leur diront: «Ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes choisis parmi vous pour vous faire connaître les enseignements de votre Seigneur et vous prévenir de l'arrivée de ce jour-là?». «Oui, répondront-ils, mais la menace prédite sera déjà en voie d'exécution contre les infidèles»** [Coran XXXIX, 71]. On trouve dans le Coran plusieurs versets qui donnent tous le même sens.

Un problème

Une question a suscité une divergence dans les opinions des ulémas: qu'en serait des enfants morts en bas âges alors que leurs pères étaient incrédules? Ainsi le fou, le sourd, le vieux radoteur et celui à qui le message n'est pas parvenu?.

Pour répondre, nous nous contentons de citer des hadiths relatifs à leur sujet et nous nous limitons à quelques-uns.

1 - Al-Aswad Ben Sari' rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le le bénisse et le salue - a dit: *«Quatre jouiront de leur propre défense au jour du jugement dernier, un sourd qui n'entend rien, un idiot, un vieillard et un homme qui meurt sur l'innéité. Le premier dira: «Seigneur, l'Islam est venu alors que je n'en pus rien entendre. L'idiot dira: «Seigneur, l'islam est venu et, (à cause de mon état) les enfants jetèrent des crottins sur moi. Le vieillard dira: «L'islam est venu alors que je n'en pus rien concevoir. Quant à celui qui meurt sur l'innéité, il dira: «Seigneur, je mourus alors que rien*

ne m'est parvenu de Tes envoyés». Dieu alors prendra leur engagement de lui obéir et de se soumettre à Sa volonté et il ordonnera de les jeter au Feu-Par celui qui tient mon âme dans Sa main, s'ils étaient introduits à l'Enfer, celui-ci aurait été pour eux paix et fraicheur» ***(Rapporté par Ahmed).***

2 - Al-Bara' Ben 'Azeb -qui Dieu l'agrée- a rapporté: «On interrogea l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - sur les enfants musulmans (qui sont morts en bas âge), il répondit: «Ils seront avec leurs pères». Il donna la même réponse au sujet des enfants idolâtres. On lui demanda: «Mais, ô Messager de Dieu, ceux-là ne savaient rien!» Il répliqua: «Dieu seul connait (ce qu'ils pourraient être)». (Rapporté par Al-Hafedh Abou Ya'la).

3 - Thawbane rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - parla de la gravité du problème et dit: *«Au jour de la résurrection les hommes de la période pré-islamique comparaîtront devant Dieu chargés de leurs fardeaux. En leur demandant, ils répondront: «Seigneur, Tu n'as pas envoyé vers nous un Prophète et aucun de Tes enseignements ne nous est parvenu. Si Tu nous avais envoyé un Prophète nous aurions été Tes serviteurs les plus dévoués». Il leur répliquera: «Que pensez-vous si je vous ordonne de faire quelque chose, m'obéirez-vous?» - Certes oui, s'écrieront-ils.*

Il leur ordonnera alors d'entrer à l'Enfer. Ils s'exécuteront. A son approche, ils entendront sa fureur et son pétillement. Ils retourneront aussitôt vers leur Seigneur le supplier: «Seigneur, épargne-nous-en, ou préserve-nous de lui». Il leur répondra: «Ne m'avez-vous pas promis d'exécuter mon ordre?». Il leur demandera alors leur engagement et leur dira: «Retournez et entrez-y». Ils partiront. A sa vue encore, ils seront effrayés et retourneront dire: «Seigneur, nous en avons eu peur sans pouvoir y entrer». Et Dieu de décider: «Entrez-y humiliés».

Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de conclure: «S'ils y étaient la première fois, le Feu leur aurait été paix et fraicheur» ***(Rapporté par Al-Bazzar)***[1].

---

(1) عن ثوبان أن النبي ﷺ عظم شأن المسألة قال: «إذا كان يوم القيامة جاء أهل الجاهلية

4 - Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Tout enfant est né sur l'islamisme (Fitra), et ses parents font de lui un juif, un chrétien ou un mazdéen. De même toute femelle parmi les animaux engendre un animal complet, en avez-vous jamais vu naître quelqu'un dépourvu d'un de ses membres?»* ***(Rapporté par Boukhari)..***

Suivant une autre version: «On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, que penses-tu d'un enfant qui meurt en bas âge?» Il répondit: *«Ceux-là Dieu seul connait ce qu'ils auraient fait?»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

D'après Abou Houraira aussi, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Les enfants musulmans (morts en bas âge) seront au Paradis confiés à Ibrahim -que Dieu le salue-» (Rapporté par Ahmed).

5 - Khansa' Bent Mou'awiah de Bani Souraïm rapporte que son oncle demanda au Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - : «Quels sont les élus qui seront au Paradis?» Il répondit: «Ils sont les Prophètes, les martyrs, les nouveaux-nés et ceux qui ont été enterrés vivants» (Rapporté par Ahmed).

Samoura Ben Jondob rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, en racontant sa vision à ses compagnons, a dit qu'il passa (lors de son ascension au ciel) par un vieillard qui se

---

يحملون أوزارهم على ظهورهم فيسألهم ربهم فيقولون: ربنا لم ترسل إلينا رسولاً، ولم يأتنا لك أمر، ولو أرسلت إلينا رسولاً لكنا أطوع عبادك، فيقول لهم ربهم: أرأيتم إن أمرتكم بأمر تطيعوني؟ فيقولون: نعم، فيأمرهم أن يعمدون إلى جهنم فيدخلوها فينطلقون حتى إذا دنوا منها وجدوا لها تغيظاً وزفيراً، فرجعوا إلى ربهم، فيقولون: ربنا أخرنا أو أجرنا منها، فيقول لهم: ألم تزعموا أني إن أمرتكم بأمر تطيعوني؟ فيأخذ على ذلك مواثيقهم، فيقول: اعمدوا إليها فادخلوها، فينطلقون، حتى إذا رأوها فرقوا منها ورجعوا، وقالوا: ربنا فرقنا منها ولا نستطيع أن ندخلها، فيقول: ادخلوها داخرين». فقال نبي الله ﷺ: «لو دخلوها أول مرة كانت عليهم برداً وسلاماً» (أخرجه الحافظ البزار في مسنده)

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «كل مولود يولد على الفطرة، فأبواه يهودانه أو ينصرانه أو يمجسانه، كما تنتج البهيمة بهيمة جمعاء، هل تحسون فيها من جدعاء»، وفي رواية قالوا: يا رسول الله أفرأيت من يموت صغيراً، قال: «الله أعلم بما كانوا عاملين» (رواه أحمد).

trouvait sous un arbre entouré d'enfants. Gabriel lui dit qu'il est Ibrahim avec les enfants des musulmans et polythéistes» «Mais en nous référant au hadith sus-mentionné (no2) il aurait dit que les enfants des polythéistes seront avec leurs pères. Certains exégètes ont affirmé qu'ils seront ainsi, et d'autres ont précisé que ces enfants seront mis à l'épreuve lorsqu'ils se trouveront sur le pont au jour de la résurrection: quiconque aura obéi à Dieu sera introduit au Paradis et Dieu connaissait déjà d'après Sa science qu'ils seront soumis et fidèles. Quiconque aura désobéi sera précipité en Enfer, toujours d'après le savoir de Dieu. Cette dernière interprétation peut résumer et réunir toutes les autres opinions, basée sur des hadiths authentiques dont chacun corrbore l'autre sans aucune contradiction.

Mais Ibn Abdul Birr conteste cette déduction prétendant que ces différents hadiths ne sont ni authentifiés ni convaincants ni argumentés. De même les ulémas les démentent pour la simple raison c'est que la vie future est pour la rétribution» et non une «Charge et obligation» Comment prétend-on qu'on leur demandera d'entrer à l'enfer alors que Dieu n'impose à chaque homme que ce qu'il peut porter??.

La réponse est la suivante: La plupart des hadiths sont authentiques, et admis par les théologiens et que chacun est lié à l'autre par un principe logique et ils ne renferment aucune contradiction, ainsi ils forment en tout un argument suffisant pour aboutir au même résultat.

D'autre part, il est vrai que la vie future est une demeure de rétribution mais cela ne contredit pas la présence d'une grande partie sur le pont (sirat) ou l'isthme où il y aura une épreuve qui permettra la détermination du sort de l'homme: au Paradis ou à l'Enfer.

Telle est l'opinion d'Aboul Hassan qui exprime l'avis des gens de la sunna et la communauté, concernant ces enfants. Par ailleurs Dieu a dit: **«Le jour de la fuite éperdue (du jugement dernier), ils seront conviés à se prosterner»** [Coran LXIII, 42], et il est cité dans les livres de tradition (les Sahihs), que les fidèles seront appelés à se prosterner au jour de la résurrection. Quant à l'impie il essayera de se prosterner mais son dos sera transformé en une plaque inflexible, chaque fois

qu'il tentera de se prosterner, il sera renversé sur son dos.

Il est aussi cité dans les deux Sahihs (de Boukhari et Mouslim) que le dernier qui sera délivré du Feu pour entrer au Paradis, donnera au Seigneur des promesses et engagements de ne demander aucune autre faveur, et cela se répètera à chaque fois qu'il demandera d'autres faveurs, qu'à la fin Dieu s'écriera: «O fils d'Adam! Comme tu es perfide» et Il l'admettra au Paradis.

Quant à la charge qu'ils seront tenus de la supporter en leur demandant d'entrer à l'Enfer, cela ne contredit point le hadith. Car au jour de la résurrection, Dieu ordonnera à ses serviteurs de traverser le Sirat (le pont) qui sera dressé au-dessus de l'Enfer- Il est plus fin qu'un poil ou la lame de l'épée. Les croyants le franchiront en fonction de leurs œuvres. Il y aura ceux qui passeront comme un éclair, d'autres comme le vent, d'autre encore à la course de chevaux de race, d'autres qui iront à pas accélérés, d'autres en marchant, enfin ceux qui ramperont. Il y aura des hommes dont leurs visages seront touchés par le feu, et ceux-là seront, par rapport aux croyants, les plus supplicés».

وَإِذَآ أَرَدْنَآ أَن نُّهْلِكَ قَرْيَةً أَمَرْنَا مُتْرَفِيهَا فَفَسَقُوا۟ فِيهَا فَحَقَّ عَلَيْهَا ٱلْقَوْلُ فَدَمَّرْنَٰهَا
تَدْمِيرًا ﴿١٦﴾

wa 'iḏâ 'aradnâ 'an nuhlika qaryatan 'amarnâ mutrafîhâ fafasaqû fîhâ faḥaqqa ʻalayha-l-qawlu fadammarnâhâ tadmîran (16)

Quand nous décidons d'anéantir une cité, nous prévenons ses citoyens amollis dans le bien-être. S'ils persistent dans leurs turpitudes, notre verdict se trouve justifié et nos ruinons cette cité de fond en comble. (16).

Le terme «nous prévenons» cité dans le verset, ou «nous ordonnons» ou encore «nous commandons» qu'on trouve dans d'autres traductions, était sujet de discussion entre les exégètes et ulémas qui avait aboutir à une grande divergence dans les opinions: L'homme est-il dirigé par le destin? d'où le principe du «falalisme», ou bien il est responsable de ses actes et paroles en lui reconnaissant la faculté du «libre arbitre»?.

Ce qu'il faut retenir consiste à admettre, et ceci est un principe fondamental, que Dieu **«n'ordonne jamais de mauvaises actions»** [Coran VII, 28] ou commande les turpitudes. Il ordonne à Ses serviteurs de s'acquitter des prescriptions qu'il a imposées et ne faire que de bonnes actions. Mais une fois les homme et surtout ceux vivant dans l'aisance et le bien-être, sont livrés à leur iniquité et leurs turpitudes, Dieu les punit.

On peut donc interpréter ce verset de la façon suivante: «Dieu laisse les hommes aisés et les mauvais sévir dans une cité quelconque en Lui désobéissant, alors Il les fait périr, comme le montre ce verset: **«C'est ainsi que nous laissons dans chaque cité les pires criminels pour y perpétuer le mal»** [Coran VI, 123].

وَكَمْ أَهْلَكْنَا مِنَ ٱلْقُرُونِ مِنۢ بَعْدِ نُوحٍ ۗ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ بِذُنُوبِ عِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا بَصِيرًا ﴿١٧﴾

wa kam 'ahlaknâ mina-l-qurûni mim ba'di Nûḥin wa kafâ birabbika bid̲ unûbi 'ibâdihî Habîram-Baṣîran (17).

«Que des générations nous avons anéanties après Noé! Nul mieux qu'Allah voit et connait les péchés de ses serviteurs. (17).

Dieu dans ce verset menace et en même temps rappelle aux Qoraïchites qui ont traité Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - de menteur, qu'il a détruit depuis Noé des générations qui avaient agi de même à l'égard de leurs Prophètes. Donc les générations existant entre Adam et Noé étaient sur l'islamisme comme a précisé Ibn Abbas et étaient au nombre de dix.

Dieu avertit: O vous qui traitez vos Prophètes d'imposteurs, vous n'êtes pas plus considérés au regard de Dieu qu'eux mais c'est tout à fait le contraire, ces Prophètes sont les élus de Dieu, quant à vous, vous ne méritez que le châtiment car: **«Allah voit et connait les péchés de ses serviteurs»** et rien ne lui est caché ni de vos paroles ni de vos actions.

مَّن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعَاجِلَةَ عَجَّلْنَا لَهُۥ فِيهَا مَا نَشَآءُ لِمَن نُّرِيدُ ثُمَّ جَعَلْنَا لَهُۥ جَهَنَّمَ يَصْلَىٰهَا مَذْمُومًا مَّدْحُورًا ﴿١٨﴾ وَمَنْ أَرَادَ ٱلْءَاخِرَةَ وَسَعَىٰ لَهَا سَعْيَهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ كَانَ سَعْيُهُم مَّشْكُورًا ﴿١٩﴾

man kâma yurîdu-l-'âjilata 'ajjalnâ lahû fîhâ mâ mašâ'u liman nurîdu t umma ja'alnâ lahû jahannama yaṣlâhâ madmûmam madḥûran (18) Waman 'arâda-l-'âḫirata wa sa'â lahâ sa'yahâ wa huwa mu'minun fa'ulâ'ika kâna sa'yuhum maškûran (19).

Que ceux qui recherchent la vie de ce monde sachent que nous en accordons les plaisirs à qui nous voulons et dans la mesure que nous voulons. Qu'ils sachent aussi que nous leur réservons l'enfer où ils seront précipités, couverts d'opprobre et rejetés par tous (18). Celui qui désire la vie future, qui s'efforce de la mériter et qui a la foi, Allah lui en saura gré. (19).

Quiconque veut et recherche ce qui passe promptement, c'est à dire les plaisirs d'ici-bas, Dieu les accorde à qui Il veut. Mais dans l'au-delà, Dieu lui a préservé l'Enfer comme séjour pour l'éternité où il sera méprisé et réprouvé pour prix de ses mauvaises actions, ayant préféré les jouissances éphémères à ce qui dure éternellement sans être épuisé.

Il est cité d'après Aicha -que Dieu l'agrée- que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *Le bas-monde est la demeure de celui qui n'aura pas une autre (dans la vie future), la richesse de celui qui en sera privé, et c'est pour ce bas monde qu'un insensé amasse ses biens» **(Rapporté par Ahmed)**[1].*

Par contre, ceux qui croient et recherchent les plaisirs intarissables de l'au-delà et font leurs efforts pour y tendre, en suivant le Prophète et se conformant à ses enseignements, ceux-là en seront récompensés et leur zèle reconnu.

---

(1) في الحديث: «الدنيا دار من لا دار له، ومال من لا مال له، ولها يجمع من لا عقل له» (أخرجه أحمد عن عائشة مرفوعاً).

كُلًّا نُّمِدُّ هَٰٓؤُلَآءِ وَهَٰٓؤُلَآءِ مِنْ عَطَآءِ رَبِّكَ ۚ وَمَا كَانَ عَطَآءُ رَبِّكَ مَحْظُورًا ﴿٢٠﴾
ٱنظُرْ كَيْفَ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ وَلَلْءَاخِرَةُ أَكْبَرُ دَرَجَٰتٍ وَأَكْبَرُ تَفْضِيلًا
﴿٢١﴾

Kullan numiddu hâ'ulâ'i wahâ'ulâ'i min 'aṭâ'i rabbika wamâ kâna 'aṭâ'u rabbika maḥẓûran (20) 'unẓur kayfa faḍḍalnâ ba'ḍahum 'alâ ba'ḍin wa la-l-'âḫiratu 'akbaru darajâtin wa 'akbaru tafḍîlan (21).

Nous accordons indifféremment nos bienfaits aux uns et aux autres. Nos bienfaits ne sont pas limités. (20) Considère comment nous avantageons les uns par rapport aux autres. Il y aura des différences plus marquées encore dans la vie future. (21).

Ceux qui recherchent la vie future aussi bien que ceux qui recherchent la vie d'ici-bas sont pourvoyés de Dieu qui donne, même largement, à qui Il veut car: «**Nos bienfaits ne sont pas limités**» et nul ne saura repousser ce que Dieu donne.

«**Considère comment nous avantageons les uns par rapport aux autres**» dans ce bas monde: il y en a l'aisé et l'indigent, les beaux et les laids, ceux qui meurent en bas âge et ceux qui atteignent l'âge de décripitude, à savoir qu'il y en a aussi qui sont au milieu de tout cela. Mais «**il y aura des différences plus marquées encore dans la vie future**» tout comme il y en a dans la vie d'ici-bas: il y aura ceux qui seront précipités dans les abîmes du feu et ceux qui seront au Paradis et occuperont de rangs différents. Car entre deux degrés au Paradis il y a une distance comme celle existant entre ciel et terre, à savoir qu'il y a cent degrés. A cet égard et il est cité dans les deux Sahihs que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Ceux qui seront dans les degrés supérieurs verront ceux qui seront à «Illyine» comme vous voyez l'étoile filante à l'horizon.

لَّا تَجْعَلْ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتَقْعُدَ مَذْمُومًا مَّخْذُولًا ﴿٢٢﴾

lâ taj'al ma'a-L-Lâhi 'ilâhan 'âḫara fataq'udu maḏmûmam-maḫḏûlan (22).

Ne reconnais aucune autre divinité qu'Allah. Sans quoi, tu tomberais dans une disgrâce profonde (22).

C'est un avertissement adressé surtout à la communauté musulmane de n'adorer avec Dieu aucune autre divinité ni la reconnaître, sinon l'homme sera méprisé pour son association et abandonné de Dieu qui ne lui accorde aucun secours.

Abdullah Ben Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui, atteint d'une indigence, l'impute aux hommes, il n'en sera plus délivré, et celui qui l'impute à Dieu, peut s'en faut que Dieu ne lui comble ses besoins tôt ou tard»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Tirmidzi)***[1].

۞ وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّآ إِيَّاهُ وَبِٱلْوَٰلِدَيْنِ إِحْسَٰنًا ۚ إِمَّا يَبْلُغَنَّ عِندَكَ
ٱلْكِبَرَ أَحَدُهُمَآ أَوْ كِلَاهُمَا فَلَا تَقُل لَّهُمَآ أُفٍّ وَلَا تَنْهَرْهُمَا وَقُل لَّهُمَا قَوْلًا
كَرِيمًا ﴿٢٣﴾ وَٱخْفِضْ لَهُمَا جَنَاحَ ٱلذُّلِّ مِنَ ٱلرَّحْمَةِ وَقُل رَّبِّ ٱرْحَمْهُمَا كَمَا
رَبَّيَانِى صَغِيرًا ﴿٢٤﴾

wa qaḍâ rabbuka 'allâ ta'budû 'illâ 'iyyâhu wa bil-wâlidayni 'iḥsânan '-immâ yabluġanna 'indaka-l-kibara 'aḥaduhumâ 'aw kilâhumâ falâ taqul lahumâ 'uffin walâ tanharhumâ wa qul lahumâ qawlan karîman (23) waḫfiḍ lahumâ janâḥa-ḏ-ḏullî mina-r-raḥmati wa qul rabbi-r-ḥamhumâ kamâ rabbayâni ṣaġiran (24).

Ton Seigneur ordonne de n'adorer que Lui, de bien se conduire avec ses père et mère, encore plus dans leur vieil âge. Garde-toi de tout écart de langage ou de les contredire. Parle-leur avec respect. (23) Montre-toi humble et tendre envers eux. Dis: Seigneur, reçois-les dans le sein de Ta miséricorde pour m'avoir élevé. (24).

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال، قال رسول الله ﷺ: «من أصابته فاقة فأنزلها بالناس لم تسد فاقته، ومن أنزلها بالله. فيوشك الله له برزق عاجل، أو آجل» (رواه أحمد وأبو داود والترمذي).

Dieu a décrété ou ordonné ou recommandé d'être bienveillant à l'égard des père et mère, «**encore plus dans leur vieil âge**» ou suivant d'autre traduction: «Si l'un d'entre eux ou bien tous les deux ont atteint la vieillesse près de toi, ne leur dis pas: «Fi», c'est à dire «**Garde-toi de tout écart de langage**». Car ce mot «Fi» est la parole la moins méprisée qu'on se permette de leur adresser. Ne les repousse pas en se conduisant mal envers eux en actes et paroles. «**Parle-leur avec respect**» en usant un langage doux et des paroles douces et polies.

«**Montre-toi humble et tendre envers eux**» ou suivant une autre interpretation: «baisse sur eux l'aile de la tendresse» et dis: «**Seigneur, reçois-les dans le sein de ta miséricorde**» soit quand ils atteindront un âge avancé, soit quand ils mourront. De plusieurs hadiths relatifs à la piété filiale, nous avons choisi ces quelques-uns:

- Anas et d'autres ont rapporté: «En montant sur la chaire, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - avait dit trois fois «Amen». On lui demanda: «Pourquoi tu as répété par trois fois le mot: Amen?» Il répondit: *«Gabriel vint me trouver et dit: «O Muhammad! Sera humilié quiconque auprès de qui ton nom est mentionné sans prier pour toi» Alors j'ai dit: Amen. L'ange poursuivit: «Sera humilié quiconque aura accompli le jeûne du mois de Ramadan sans qu'il soit absous de ses péchés». J'ai dit: Amen. Il me révéla enfin: «Sera humilié quiconque atteint l'un de ses parents ou tous les deux dans leur vieillesse sans qu'ils le fassent entrer au Paradis» J'ai répondu alors: Amen»* ***(Rapporté par Tirmidhi et Hakem d'après Abou Houraira)***[1].

- Malek Ben Rabi'a As-Sa'idi rapporte: «Etant assis chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, un Ansarien entra et dit: «O Envoyé de Dieu! Après la mort de mes parents devrai-je encore envers eux de la piété filiale?» - *Certes oui, lui répondit-il, tu devras quatre*

---

(1) عن أنس وغيره أن النبي ﷺ صعد المنبر ثم قال: «آمين آمين آمين»، قيل: يا رسول الله علام أمنت؟ قال: «أتاني جبريل، فقال: يا محمد رغم أنف رجل ذكرت عنده فلم يصل عليك، قل آمين، فقلت آمين، ثم قال رغم أنف رجل دخل عليه شهر رمضان ثم خرج فلم يغفر له، قل آمين فقلت آمين، ثم قال: رغم أنف رجل أدرك والديه أو أحدهما فلم يدخلاه الجنة، قل آمين، فقلت آمين» (أخرجه الترمذي والحاكم عن أبي هريرة).

obligations à leur égard: Prier pour eux en leur demandant le pardon de Dieu, respecter et exécuter tout engagement qu'ils avaient pris, honorer leurs amis et maintenir le lien de parenté dont le tien n'aura existé sans eux. Voilà ce qu'il te reste à observer de la pitié filiale après leur mort» ***(-Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja)***[1].

- Mou'awia Ben Jahima As-Salami raconte que Jahima vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «O Envoyé de Dieu! Je viens te demander conseil car je compte prendre part aux expéditions (Jihad)» Il lui demanda: *«Ta mère est-elle vivante?» -Oui, répondit-il. Et le Prophète de lui ordonner: «Prends soin d'elle car le Paradis se trouve à ses pieds» (Rapporté par Ahmed, Nassaï et Ibn Maja)*[2].

- Suleiman Ben Bouraïda a rapporté d'après son père qu'un homme faisait la circumambulation autour de la Maison portant sa mère sur ses épaules. Il demanda ensuite à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Me suis- je acquitté de ses droits sur moi?» Il lui répondit: «Non, même pas d'un soupir (en t'accouchant)».

رَّبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا فِي نُفُوسِكُمْ إِن تَكُونُوا صَٰلِحِينَ فَإِنَّهُۥ كَانَ لِلْأَوَّٰبِينَ غَفُورًا



rabbukum 'a'lamu bimâ fî nufusikum 'in takûnû ṣâliḥîna fa'innahû kâna li-l-'awwâbîna ġafûran (25).

---

(1) عن مالك بن ربيعة الاعدي قال: بينما أنا جالس عند رسول الله ﷺ إذ جاءه رجل من الأنصار، فقال: يا رسول الله هل بقي علي من بر أبويّ شيء بعد موتهما أبرهما به؟ قال: «نعم، خصال أربع: الصلاة عليهما والاستغفار لهما وإنفاذ عهدهما وإكرام صديقهما، وصلة الرحم التي لا رحم لك إلا من قبلهما، فهو الذي بقي عليك من برهما بعد موتهما» (رواه أحمد وأبو داود وابن ماجة).

(2) عن معاوية بن جاهمة السلمي، أن جاهمة جاء إلى النبي ﷺ فقال: يا رسول الله أردت الغزو وجئتك استشيرك. فقال: «فهل لك من أم؟. قال: نعم، قال: «فألزمها فإن الجنة عند رجليها» (رواه أحمد والنسائي وابن ماجة).

Nul mieux que votre Seigneur pénètre vos consciences. Si vous êtes bons, Il le sait. Il accepte toujours les repentirs sincères. (25).

Sa'id Ben Joubaïr l'a commenté en disant: «Il s'agit de l'homme qui prend l'initiative pour rendre un service quelconque à ses parents sans que, plus tard, on lui reproche son acte, ou« ne voulant que leur faire du bien».

Qatada et Ibn Abbas ont précisé que ceci concerne les hommes soumis qui font la prière ou un acte de charité. Mais Ibn Al-Moussaiab a répondu qu'il s'agit de l'homme qui, une fois commet un péché, s'en repent.

Ibn Jarir a déclaré: c'est bien l'homme qui se repent et ne revient plus à son péché, il se soumet à l'obéissance après avoir désobéi aux enseignements de Dieu, et d'éviter ce qui encourt la colère de Dieu pour accomplir ce qu'il lui procure Sa satisfaction. Et l'auteur de conclure: la dernière opinion est la plus correcte.

وَءَاتِ ذَا ٱلْقُرْبَىٰ حَقَّهُۥ وَٱلْمِسْكِينَ وَٱبْنَ ٱلسَّبِيلِ وَلَا تُبَذِّرْ تَبْذِيرًا ﴿٢٦﴾ إِنَّ
ٱلْمُبَذِّرِينَ كَانُوٓا۟ إِخْوَٰنَ ٱلشَّيَٰطِينِ ۖ وَكَانَ ٱلشَّيْطَٰنُ لِرَبِّهِۦ كَفُورًا ﴿٢٧﴾ وَإِمَّا
تُعْرِضَنَّ عَنْهُمُ ٱبْتِغَآءَ رَحْمَةٍ مِّن رَّبِّكَ تَرْجُوهَا فَقُل لَّهُمْ قَوْلًا مَّيْسُورًا ﴿٢٨﴾

wa 'âti dâ-l-qurbâ haqqahû wa-l-miskîna wa-bna-s-sabîli walâ tubaddir tabdîran (26) 'inna-l-mubaddirîna kânû 'ihwâna-š-šayâtîni wa kâna-š-šaytânu lirabbihî kafûran (27) wa 'immâ tu'ridanna 'anhumu-btigâ''a rahmatim mi-r-rabika tarjûhâ faqul lahum qawlam maysûran (28).

Remplis tes obligations envers le proches, les pauvres et les voyageurs. Ne sois point prodigue. (26). Les prodigues sont les frères de Satan. Satan a renié son maître. (27) Si tu t'éloignes de tes semblables pour vaquer à tes affaires, aie pour eux un mot aimable. (28).

Après la pitié filiale, Dieu rappelle aux hommes leurs obligation de charité envers les proches dans le but de maintenir le lien du sang comme il a été dit dans un hadith que l'homme doit être bienveillant d'abord envers sa mère, puis envers son père, ensuite envers les proches parents. Et dans un autre hadith, il a été dit: «Quiconque veut

que Dieu lui accorde de biens et une longévité, doit maintenir le lien de parenté».

«Ne sois point prodigue». En ordonnant la dépense, Dieu interdit la prodigalité et exhorte l'homme à garder le juste milieu entre le gaspillage et l'avarice. Il a dit dans un autre verset: **«Ceux qui ne se montrent dans leurs dépenses ni trop prodigues ni trop avares»** [Coran XXV, 67]. Il met en garde contre la prodigalité et accuse les prodigues d'être les frères des démons, c'est-à-dire leurs semblables.

Mais la prodigalité est-elle toujours répugnée? A cet égard Moujahed a avancé: Lorsque l'homme dépense tout son argent pour la cause de la vérité il n'est plus considéré comme prodigue, mais une autre dépense, fut-ce une certaine mesure de quoi que ce soit sans une juste raison, il sera considéré en tant que prodigue. Et Qatada de préciser: Toute dépense faite en dehors du sentier de Dieu sera une désobéissance et une corruption, car Dieu a dit: **«Les prodigues sont les frères de Satan. Satan a renié son maître»** car Satan est toujours méconnaissant envers Dieu et lui est insoumis.

«Si tu t'éloignes de tes semblables pour vaquer à tes affaires» en quête d'une miséricorde du Seigneur, en d'autres termes: si tes proches et ceux dont Dieu a ordonné de dépenser pour eux te demandent et que tu ne possèdes rien pour leur donner «aie pour eux un mot aimable» promets-leur en leur adressant une parole convenable que lorsque tu recevras des biens tu leur en feras part si Dieu le veut.

وَلَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَىٰ عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ ٱلْبَسْطِ فَتَقْعُدَ مَلُومًا مَّحْسُورًا
(٢٩) إِنَّ رَبَّكَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ إِنَّهُۥ كَانَ بِعِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا بَصِيرًا
(٣٠)

walâ taj‘al yadaka maġlûlatan ’ilâ ‘unuqika walâ tabsuṭhâ kulla-l-basṭi fataq‘uda malûman maḥsûran (29) ’inna rabbaka yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ’u wa yaqdiru ’innahû kâna bi‘ibâdihî Ḫabîram-Baṣîran (30).

N'aie pas la main collée au cou, ni ne donne à pleines mains, si tu ne veux pas être blâmé ou éprouver des regrets. (29) Ton Seigneur comble de

ses bienfaits qui Il veut ou les distribue avec parcimonie. Il connait les hommes. Il lit dans leurs cœurs. (30).

Dieu ordonne la modération dans les dépenses en méprisant l'avarice et interdisant la prodigalité. Il dit: **«N'aie pas la main collée au cou»** ne sois plus avare en refusant de donner aux autres quand ils demandent, comme les juifs-que Dieu les maudisse -qui ont imputé la parcimonie à Dieu en disant: **«La main d'Allah est fermée»** Qu'il soit élevé au dessus de ce qu'ils lui décrivent. Plutôt Il est le Généreux et le Dispensateur par excellence.

«ni ne donne à pleines mains» en dépensant sans compter et peut-être cela dépasse ta capacité en t'en privant de ce que tu as acquis pour toi-même **«si tu ne veux pas être blâmé ou éprouver des regrets»**, Dans ce cas les hommes te reprochent ta prodigalité, tu deviendras honni et misérable en dépensant ce qui dépasse ta capacité.

A ce propos il est cité dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Celui qui dépense et l'avare sont comparables à deux hommes qui portent deux cottes de maille qui leur serrent la taille de leur poitrine jusqu'à leur cou. Celui qui dépense (en aumône), ne paye une somme sans que sa cotte ne s'allonge jusqu'à couvrir son corps et trainer derrière lui. Quant à l'avare, il ne propose de faire une dépense sans que sa cotte ne lui serre le corps davantage de sorte que chaque maille se colle à sa place»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Abou Houraira rapporte aussi que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Chaque jour qui se lève sur les serviteurs, deux anges descendent du ciel, l'un d'eux dit: «Grand Dieu, accorde un dédommagement à celui qui dépense (en aumône)», et l'autre dit: «Grand Dieu, inflige une perte à celui qui s'abstient»* ***(Rapporté par Boukhari et***

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة أنه سمع رسول الله ﷺ يقول: «مثل البخيل والمنفق كمثل رجلين عليهما جبتان من حديد من ثديهما إلى تراقيهما، فأما المنفق فلا ينفق إلا سبغت، أو وفرت على جلده حتى تخفي بنانه وتعفو أثره، وأما البخيل فلا يريد أن ينفق شيئاً إلا لزقت كل حلقة مكانها فهو يوسعها فلا تتسع».

***Mouslim)*[1].**

Abou Houraira rapporte également que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Toute dépense (en aumône) ne saurait diminuer le capital de son auteur. Dieu accordera une puissance à quiconque aura dépensé. Quiconque s'humilie devant Dieu, Dieu l'élèvera»* ***(Rapporté par Mouslim)*[2].**

«Ton Seigneur comble de ses bienfaits qui Il veut ou les distribue avec parcimonie» Dieu le Dispensateur qui pourvoit aux besoins de Ses serviteurs, dépense largement à qui Il veut et mesure ses dons à qui Il veut. Il dispose à Sa guise des richesses et de ses serviteurs. Il n'agit que d'après une sagesse qui émane de Sa science car **«Il connaît les hommes. Il lit dans les cœurs».**

Il est cité dans une tradition que Dieu a dit: «Il en est parmi Mes serviteurs celui que seule la pauvreté lui convient. Si Je lui avais prodigué une fortune, celle-ci aurait gâté sa foi. Par contre, il en est celui dont la richesse lui convient. Si Je l'avais privé, J'aurais gâté sa foi».

وَلَا تَقْتُلُوٓاْ أَوْلَٰدَكُمْ خَشْيَةَ إِمْلَٰقٍ نَّحْنُ نَرْزُقُهُمْ وَإِيَّاكُمْ إِنَّ قَتْلَهُمْ كَانَ خِطْـًٔا كَبِيرًا ﴿٣١﴾

walâ taqtulû' 'awlâdakum ḫašyata 'imlâqin naḥnu narzuquhum wa'iyyâkum 'inna qatlahum kâna ḫiṭ'an kabîran (31).

Ne tuez pas vos enfants par peur de la vie. Nous leur donnerons de quoi vivre ainsi qu'à vous. Les tuer est un horrible forfait. (31).

Dieu est beaucoup plus compatissant envers Ses serviteurs qu'un

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ «ما من يوم يصبح العباد فيه إلا وملكان ينزلان من السماء يقول أحدهما: اللهم أعط منفقاً خلفاً، ويقول الآخر: اللهم أعط ممسكاً تلفاً» (رواه بخاري ومسلم).

(2) وروى مسلم عن أبي هريرة مرفوعاً: «ما نقص مالٌ من صدقة، وما زاد الله عبداً أنفق إلا عزاً، ومن تواضع لله رفعه الله».

père ne l'est envers son enfant. Pour cela Il a interdit de tuer les enfants par crainte de la pauvreté et Il leur a imposé la part de l'héritage.

Du temps de l'ignorance (la période préislamique) les hommes ne réservaient aucune part de la succession aux filles, même certains d'entre eux tuaient la fille de peur qu'elle ne rende la famille nombreuse. Dieu interdit donc de tuer les enfants par crainte de pénurie. **«Nous leur donnerons de quoi vivre ainsi qu'à vous».** Car ce genre abominable de meurtre **«est un horrible forfait».**

A cet égard Abdullah Ben Mass'oud demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quel est le péché le plue grave?». Il lui répondit: *«De lui reconnaître un égal alors que c'est Lui qui t'a créé». - Puis après, redemanda-t-il. - De tuer ton enfant de peur qu'il mange avec toi, répliqua-t-il. Et à la troisième question: «Et après?» le Prophète de répondre: «De forniquer avec la femme de ton voisin»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].



وَلَا تَقْرَبُوا۟ ٱلزِّنَىٰٓ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ فَٰحِشَةً وَسَآءَ سَبِيلًا ﴿٣٢﴾

walâ taqrabû-z-zinâ 'innahû kâna fâḥišatan wa sâ'a sabîlan (32).

Evitez l'adultère. C'est une abomination; c'est une voie pleine d'embûches. (32).

Dieu interdit aux hommes de pratiquer l'adultère et même les actes qui y conduisent tels les attouchements ou autres car **«C'est une abomination; c'est une voie pleine d'embûches».** Il est compté comme un péché très grave.

L'imam Ahmed raconte d'après Abou Oumama qu'un jeune homme vint chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui

---

(1) عن ابن مسعود، قلت: يا رسول الله أي الذنب أعظم؟ قال: «أن تجعل لله ندا وهو خلقك»، قلت: ثم أي؟ قال: «أن تقتل ولدك خشية أن يطعم معك»، قلت: ثم أي؟ قال: «أن تزاني بحليلة جارك» (رواه بخاري ومسلم).

demandant la permission de forniquer. Les hommes le réprimandèrent. Mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui ordonna de s'asseoir et lui demanda: «Permets-tu à ta mère de le faire?» - Non, répondit le jeune homme, que je sacrifie pour toi père et mère. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: Ainsi tous les hommes ne le permettent plus ni le souhaitent à leurs mères. Veux-tu que ta fille le fasse? - Jamais, rétorqua le jeune homme, que je sacrifie pour toi père et mère. Il lui répondit: «Ainsi les hommes ne le permettent point à leurs filles. Laisses-tu ta sœur le pratiquer?». Le jeunne homme rétorqua: «Non par Dieu, que je me sacrifie pour toi. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda s'il laisse ses tantes paternelles et maternelles de le faire et le jeune de répondre par une négation. Alors l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mit sa main sur le jeune homme et dit: «Mon Dieu, pardonne-lui, purifie son cœur et rends-le chaste». Dès lors ce jeune homme ne pensait plus à ce péché.

On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Après le polythéisme un homme ne commet un péché plus grave qu'une goutte de sperme qu'il éjacule dans un utérus d'une femme qui lui est interdite».

وَلَا تَقْتُلُوا۟ ٱلنَّفْسَ ٱلَّتِى حَرَّمَ ٱللَّهُ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۗ وَمَن قُتِلَ مَظْلُومًا فَقَدْ جَعَلْنَا
لِوَلِيِّهِۦ سُلْطَـٰنًا فَلَا يُسْرِف فِّى ٱلْقَتْلِ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ مَنصُورًا ﴿٣٣﴾

walâ taqtulû-n-nafsa-l-latî ḥarrama-L-Lâhu 'illâ bi-l-ḥaqqi waman qutila maẓlûman faqad ja'alnâ liwaliyyihî sulṭânan falâ yusrif-fî-l-qatli 'innahû kâna manṣûran (33).

Ne tuez pas votre prochain Allah le défend-à moins d'un motif valable. Nous n'avons pas laissé sans secours les parents de celui qui est tué injustement. Qu'ils ne se hâtent pas de se faire justice eux-mêmes. Car il y a une justice. (33).

Dieu interdit de tuer un homme sinon pour une juste raison. Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'est plus permis de tuer un homme qui témoigne qu'il*

*n'y a d'autre divinité que Dieu et que Muhammad est l'Envoyé de Dieu, à l'exception de ces trois: Un homme marié qui a commis l'adultère, un meurtrier sans motif valable et l'homme qui apostasie et se sépare de la communauté (musulmane)» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Et dans un autre hadith, il est dit: «L'évanescence du bas monde aux regards de Dieu est plus facile que le meurtre d'un musulman».

«Nous n'avons pas laissé sans recours les parents de celui qui est tué injustement» Ce recours qui est de droit au proche parent de la victime peut être réprésenté par l'une des trois solutions: Soit en payant la composition légale (dyia), soit en pardonnant sans aucune indemnité, soit en exécutant le meurtrier.

Dieu ensuite exhorte les hommes à ne plus commettre d'excès dans le meurtre **«Qu'ils ne se hâtent pas de se faire justice eux-mêmes»** et ceci en se vengeant par exemple - avant jugement - du meurtrier ou de l'un de ses proches en appliquant la vendetta **«Car il y a une justice»** Les parents de la victime peuvent demander justice selon les formalités connues.

وَلَا تَقْرَبُوا۟ مَالَ ٱلْيَتِيمِ إِلَّا بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُۥ ۚ وَأَوْفُوا۟ بِٱلْعَهْدِ ۖ إِنَّ
ٱلْعَهْدَ كَانَ مَسْـُٔولًا ﴿٣٤﴾ وَأَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ إِذَا كِلْتُمْ وَزِنُوا۟ بِٱلْقِسْطَاسِ ٱلْمُسْتَقِيمِ ۚ
ذَٰلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا ﴿٣٥﴾

walâ taqrabû mâla-l-yatîmi 'illâ bi-l-latî hiya 'aḥsanu ḥattâ yabluġa '-ašuddahû wa 'awfû bi-l-'ahdi 'inna-l-'ahda kâna mas'ûlan (34) wa 'awfû-l-kayla 'iḏâ kiltum wa zinû bi-l-qisṭâsi-l-mustaqîmi ḏâlika ḫayrun wa 'aḥsanu ta'wîlan (35).

Ne donnez vos soins aux biens de l'orphelin qu'autant qu'ils lui seront profitables et seulement jusqu'à ce qu'il devienne capable de les gérer.

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «لا يحل دم امرىء مسلم يشهد أن لا إله إلا الله وأن محمداً رسول الله إلا بإحدى ثلاث: النفس بالنفس، والزاني المحصن، والتارك لدينه المفارق للجماعة».

Remplissez vos engagements. Car des comptes vous seront demandés. (34) Si vous mesurez, donnez bonne mesure. Ne pesez qu'avec une balance juste. C'est la conduite la plus sage et celle qui vous donnera le plus de satisfaction. (35).

Un tuteur, ou celui qui a pris à sa charge un orphelin, ne doit toucher aux biens de l'orphelin que pour le meilleur usage, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité et ses pleines forces, comme Dieu l'exige dans ce verset: «**Ne vous hâtez pas de les dilapider avant qu'ils ne deviennet majeurs**» [Coran IV, 6].

Mouslim a cité dans son Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit à Abou Dzarr: *«O Abou Dzarr, pourquoi te vois-je si faible? Je désire pour toi ce que je désire pour moi-même. Je t'exhorte à ne plus commander deux hommes ni de te charger des biens d'un orphelin»*[1].

«**Remplissez vos engagements**» que vous avez pris à l'égard des hommes car vous y serez interrogés.

«**Si vous mesurez, donnez bone mesure**» sans léser les hommes de leurs droits et de leur causer préjudices, et pesez avec la balance la plus exacte afin d'éviter la fraude. Ce sera un bien pour vous dans votre vie ici-bas et le résultat de cet acte sera la meilleure chose qui vous rendra satisfaits et vous garantira un bon refuge.

A ce propos Ibn Abbas disait souvent aux hommes: «Vous êtes chargés de deux choses qui avaient causé le périssement de ceux qui vous ont précédés: la balance et la mesure».

وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ ۚ إِنَّ ٱلسَّمْعَ وَٱلْبَصَرَ وَٱلْفُؤَادَ كُلُّ أُو۟لَـٰٓئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْـُٔولًا ﴿٣٦﴾

---

(1) جاء في صحيح مسلم أن رسول الله ﷺ قال لأبي ذر: «يا أبا ذر إني أراك ضعيفاً، وإني أحب لك ما أحب لنفسي، لا تأمرن على اثنين ولا تولين مال يتيم».

walâ taqfu mâ laysa laka bihî ‘ilmun ’inna-s-sam‘a wa-l-basara wa-l-fu’âda kullu ’ulâ’ika kâna ‘anhu mas’ûlan (36).

Ne t’engage pas à la légère. L’ouïe, la vue, ~~L’esprit ne sont pour toi des facultés gratuites~~. (36). Sur cela, en vérité, on sera interrogé

Ne raconte pas des choses que tu n’as ni vues ni entendues, et ne diffame personne et ne l’accuse pas ce dont tu n’as aucune connaissance, car tu y seras interrogé. Observe ce que Dieu a dit: «... **Evitez autant que possible le soupçon. Il y a des soupçons qui sont des péchés»** [Coran XLIX, 12]. Le Prophète -qu’Allah le bénisse et le salue- à son tour avait exhorté les hommes en leur disant: «Evitez le soupçon car il est la parole la plus mensongère». Il a dit aussi: «Le plus grand mensonge c’est qu’un homme fait voir à ses yeux des choses, qu’en réalité ils ne les ont pas vues».

Au jour de la résurrection, tout individu sera sûrement demandé compte de l’ouïe, de la vue et du cœur.

وَلَا تَمْشِ فِي ٱلْأَرْضِ مَرَحًا ۖ إِنَّكَ لَن تَخْرِقَ ٱلْأَرْضَ وَلَن تَبْلُغَ ٱلْجِبَالَ طُولًا ﴿٣٧﴾ كُلُّ ذَٰلِكَ كَانَ سَيِّئُهُۥ عِندَ رَبِّكَ مَكْرُوهًا ﴿٣٨﴾

walâ tamši fî-l-’ardi marahan ’innaka lan tahriqa-l-’arda wa lan tabluga-l-jibâla tûlan (37) kullu dâlika kâna sayyi’uhû ‘inda rabbika makrûhan (38).

«Sois humble en face de la nature. Tu ne saurais transpercer la terre ni égaler la cime des montagnes. (37) Ce sont là autant d’actes que réprouve ton Seigneur. (38).

Dieu défend aux hommes de marcher sur la terre avec insolence et orgueil à la façon des tyrans et puissants. Quelque soit la force de l’homme et sa façon de fouler la terre il ne pourra ni déchirer la terre ni atteindre les cimes des montagnes.

Mouslim rapporte dans son Sahih que l’Envoyé de Dieu -qu’Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tandis qu’un homme marchait, vêtu d’un habit somptueux et bien peigné, il fut englouti par la terre dans laquelle il s’enforcera jusqu’au jour de la résurrection».

Dieu raconte aussi dans le Coran l'histoire de Coré (Qaroun) qui sortit vers son peuple avec tout son faste. Le Seigneur l'a fait engloutir par la terre ainsi que sa maison.

D'après Ibn Abi Ad-Dunia, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque les hommes de ma communauté fouleront la terre avec orgueil et que Perses et Romains seront à leur service, Dieu donnnera le pouvoir à certains d'entre eux sur les autres».

Tout ce que Dieu a commandé à partir de la piété filiale jusqu'à ce verset, si l'homme enfreint ces enseignements, il aura commis un acte qui est détestable devant Dieu.

ذَٰلِكَ مِمَّآ أَوۡحَىٰٓ إِلَيۡكَ رَبُّكَ مِنَ ٱلۡحِكۡمَةِۗ وَلَا تَجۡعَلۡ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتُلۡقَىٰ فِي
جَهَنَّمَ مَلُومٗا مَّدۡحُورًا ﴿٣٩﴾

ḍâlika mimmâ ’awḥâ ’ilayka rabbuka mina-l-ḥikmati walâ taj‘al ma‘a-L-Lâhi ’ilâhan ’âḫara fatulqâ fî jahannama malûmam-madḥûran (39).

Tels sont les préceptes de sagesse que le Seigneur te révèle. Ne reconnais pas d'autre Allah que Lui si tu ne veux pas être précipité dans la géhenne, honni et avili. (39).

Dieu ordonne à Son Prophète de suivre et mettre à exécution les préceptes dans les versets précités, et de les communiquer aux homme pour s'y conformer. «**Ne reconnais pas d'autre Allah que Lui si tu ne veux pas être précipité dans la géhenne**» Car ainsi tu ne blâmeras que toi-même, et les gens te reprocheront cette injustice commise envers Dieu, tu seras par la suite méprisé et réprouvé. Bien que cet avertissement est adressé à Muhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- mais il concerne tous les hommes sans exception, étant donné qu'il est préservé de tout péché.

أَفَأَصۡفَىٰكُمۡ رَبُّكُم بِٱلۡبَنِينَ وَٱتَّخَذَ مِنَ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةِ إِنَٰثًاۚ إِنَّكُمۡ لَتَقُولُونَ قَوۡلًا عَظِيمٗا
﴿٤٠﴾

’afa’aṣfâkum rabbukum bi-l-banîna wa-t-taḥaḏa mina-l-malâ’ikati ’inâṯan ’innakum lataqûlûna qawlan ‘aẓîman (40).

Quoi! pour vous plaire, Allah vous aurait donné des fils et, lui, aurait pris des filles pour anges? C’est là un horrible blasphème. (40).

Ceci est une réponse aux idolâtres qui avaient prétendu que les anges sont les filles de Dieu, qu’Il soit exalté, puis ils ont affirmé que les anges sont de sexe féminin, enfin ils les ont adorés. Cet agissement constitue un triple péché. Dieu le leur reproche en disant: Votre Seigneur aurait-Il choisi pour vous les fils et adopté des femelles parmi les anges? Vraiment vous proférez une parole menstrueuse en dédaignant d’avoir de telles créatures et même si vous les aviez vous les auriez enterrées vivantes! C’est un partage inique! Dieu dément leur présomption et leur avertit: **«Ils disent: «Le Miséricordieux s’est donné un enfant». «Vous avez proféré là un blasphème monstrueux». A ces mots, les cieux ont failli s’entrouvrir, la terre se fendre, les montagnes crouler. Oser attribuer un fils au Miséricordieux? Le Miséricordieux ne saurait avoir un fils. Tout ce qui existe dans le cieux et sur la terre est asservi au Miséricordieux. Il a tout répéré, Il a tout recensé. Chaque créature comparaîtra séparement devant Lui au jour du jugement dernier»** [Coran XIX, 88-95].

وَلَقَدْ صَرَّفْنَا فِي هَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ لِيَذَّكَّرُوا۟ وَمَا يَزِيدُهُمْ إِلَّا نُفُورًا ﴿٤١﴾

walaqad ṣarrafnâ fî ḥâḏâ-l-Qur’âni liyaḏḏakkarû wamâ yazîduhum ’illâ nufûran (41).

Nous n’avons pas ménagé nos avertissements dans ce Coran pour faire réfléchir les hommes. Mais nous n’avons fait qu’augmenter leur aversion. (41).

Dieu n’a exposé cela dans le Coran que pour les hommes réfléchissent, tiennent au sérieux ces avertissements et ces preuves éclatantes, et cessent de s’enfoncer dans leur idolâtrie. Mais malheureusement cela ne fait qu’augmenter leur répulsion et leur éloignement de la vérité.

قُل لَّوْ كَانَ مَعَهُۥٓ ءَالِهَةٌ كَمَا يَقُولُونَ إِذًا لَّٱبْتَغَوْا۟ إِلَىٰ ذِى ٱلْعَرْشِ سَبِيلًا ﴿٤٢﴾ سُبْحَـٰنَهُۥ
وَتَعَـٰلَىٰ عَمَّا يَقُولُونَ عُلُوًّا كَبِيرًا ﴿٤٣﴾

qul law kâna ma‘ahû ’âlihatan kamâ yaqûlûna ’iḏa-l-labtaġaw ’ilâ ḏî-l-‘arši sabîlan (42) subḥânahû wa ta‘âlâ ‘ammâ yaqûlûna ‘uluwwan kabîran (43).

Dis: S’il y avait d’autres divinités que Lui, comme vous le prétendez, elles ne manqueraient pas de lui disputer son trône. (42) Gloire à Allah, qu’Il soit exalté. Il est au-dessus d’un tel blasphème. (43).

Si ce que vous prétendez ô idolâtres est vrai et que d'autres divinités existaient avec Dieu, chacun d'entre vous les aurait adorées et demandé leur intercession par tous le moyens. Quant à vous ô croyants, n'adorez que Dieu seul sans rien Lui associer et vous n'aurez plus besoin d'un intercesseur pour vous rapprocher de Dieu et de lui présenter les requêtes. Dieu n'a jamais agréé un tel comportement, et c'est bien à quoi les Prophètes et les Envoyés ont appelé les peuples.

Dieu se tient au-dessus de ce qu'ils lui attribuent. Gloire à Lui, Il est élevé à une grande hauteur au-dessus de ce qu'ils disent. Il est le seul Dieu, l'Impénétrable, qui n'engendre pas et n'a pas été engendré.

تُسَبِّحُ لَهُ ٱلسَّمَـٰوَٰتُ ٱلسَّبْعُ وَٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ وَإِن مِّن شَىْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِۦ وَلَـٰكِن
لَّا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ ۗ إِنَّهُۥ كَانَ حَلِيمًا غَفُورًا ﴿٤٤﴾

tusabbiḥu lahû-s-samâwâtu-s-sab‘u wa-l-’arḍu waman fîhinna wa ’in min šay’in ’illâ yusabbiḥu biḥamdihi walâki-l-lâ tafqahûna tasbîḥahum ’-innahû kâna Ḥalîman ġafûran (44).

Les sept cieux et la terre et tout ce qu’ils renferment, glorifient son nom. Il n’est pas une chose qui ne bénisse son œuvre. Mais vous n’entendez pas ce murmure d’adoration. Il est toute mansuétude et toute miséricorde. (44).

Les cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve, chantent pureté de

Dieu et célèbrent ses louanges en refutant les dires des idolâtres. Un poète a résumé cela dans ce vers:

En toute chose il y a un signe.

Qui affirme qu'Il est le Dieu unique.

Dieu avait montré dans d'autres versets que peu s'en faut que les cieux ne se fendent à cause des paroles des idolâtres, que la terre ne s'entrouvre et que les montagnes ne sécroulent, de ce qu'ils imputent à Dieu en lui attribuant un fils!.

«Il n'est pas une chose qui ne bénisse Son œuvre. Mais vous n'entendez pas ce murmure d'adoration». En d'autres termes, il n'y a rien qui ne glorifie Dieu et célèbre ses louanges en usant un langage que les humains ne le comprennent pas, s'agit-il d'un animal, d'une chose inerte ou d'une plante. A ce propos Ibn Mass'oud a dit: «Nous entendions la glorification de la nourriture que nous mangions». Et dans un hadith rapporté par Abou Dzarr, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait pris en main des cailloux desquels surgissait une glorification pareille au bourdonnement des abeilles».

Jaber Ben Abdullah rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: «Vous dirai-je quel fut l'ordre que Noé avait adressé à son fils? Noé -que la paix soit sur lui- a dit à son fils: «Fils! Je t'ordonne de répéter souvent: «Gloire à Dieu» car elle est la prière des créatures, leur glorification et grâce à laquelle Dieu dispense ses bienfaits».

«Il n'est pas une chose qui ne bénisse Son œuvre». Ikrima l'a commenté en disant: «Toute chose célèbre les louanges du Seigneur s'agit-il d'une chose inanimée comme la colonne, la pierre, ou un arbre etc...» Même certains se sont allés plus loin en disant que le grincement de la porte et le bruissement d'eau sont une glorification.

«Il est toute mansuétude et toute miséricorde». Cela signifie que Dieu ne hâte pas le châtiment de l'insoumis, plutôt Il lui accorde un répit afin qu'il se repente et revienne à Dieu, mais au cas où il s'obstine, Il le saisit à la façon d'un Tout-Puissant. Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu accorde un délai à l'injuste, mais quand Il le saisit Il ne le relâche

plus» Puis il récita: **«Que de cités j'ai favorisées maglré leurs fautes. Puis j'ai sévi»** [Coran XXII, 48].

Dieu de par Sa générosité et Sa mansuétude reviendra toujours vers le pécheur repentant en le confirmant quand Il a dit: **«Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux et indulgent, s'il l'implore»** [Coran IV, 110].

وَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ جَعَلْنَا بَيْنَكَ وَبَيْنَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ حِجَابًا مَّسْتُورًا
﴿٤٥﴾ وَجَعَلْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا ۚ وَإِذَا ذَكَرْتَ رَبَّكَ فِى
ٱلْقُرْءَانِ وَحْدَهُۥ وَلَّوْا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَٰرِهِمْ نُفُورًا ﴿٤٦﴾

wa 'id̲â qara'ta-l-Qur'âna ja'alnâ baynaka wa bayna-l-lad̲îna lâ yu'minûna bi-l-'â^ḫirati ḥijâbam-mastûran (45) wa jâ'alnâ 'alâ qulûnbihim 'akinnatan 'ay-yafqahûhu wa fî 'â d̲ânihim waqran wa 'idâ d̲ akarta rabbaka fî-l-Qur'âni waḥdahû wallû 'alâ 'adbârihim nufûran (46).

Quand tu lis le Coran, il semble qu'un rideau tombe pour t'isoler de ceux qui ne croient pas à la vie future. (45) Leur sensibilité semble s'obsurcir comme pour les empêcher de comprendre; leurs oreilles deviennent de plomb. Quand tu mentionnes l'unité d'Allah dans le Coran, ils se détournent avec aversion. (46).

Ibn Chéhab a dit: «Lorsque l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait du Coran aux polythéistes de Qoraïch et les appelait à y croire, ils le tournaient en dérision et lui répondaient: «Nos cœurs sont enveloppés d'un voile épais qui nous cache ce vers quoi tu nous appelles et nos oreilles sont atteintes de surdité». Dieu dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- **«Quand tu lis le Coran, il semble qu'un rideau tombe pour t'isoler»**. Cela constitue comme un certain écran qui les sépare de la bonne direction pour prix de leur incrédulité et leur opiniâtreté.

Asma la fille d'Abou Bakr -que Dieu les agrée- a raconté que lorsque ce verset fut révélé: **«Maudites soient les mains d'Abou Lahab et maudit soit lui-même»** [Coran CXI, 1] Al-'Awra Oum Jamil vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en hurlant, tenant à la main

un petit pilon en pierre et disant: «Nous le réprimandons, nous refusons sa religion et nous lui désobéissons». Abou Bakr qui se trouvait à côté de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ce dernier: «Cette femme est arrivée et je crains qu'elle te voie!» Il lui rassurra: «Elle ne me verra plus», Puis il récita quelques versets précisément: **«Quand tu lis le Coran, il semble qu'un rideau tombe pour t'isoler de ceux qui ne croient pas à la vie future»**. Alors cette femme se tint devant Abou Bakr sans observer le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, et lui dit: «O Abou Bakr, on m'a fait savoir que ton compagnon m'a dénigrée!» Il lui répondit: «Non, il ne l'a pas fait et je jure par le Seigneur de la Ka'ba». Elle partit ensuite en disant: «Tous les Qoraïchites savent bien que je suis la fille de leur maître».

Lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait du Coran, Dieu plaçait un voile épais entre lui et les idolâtres, et un autre sur leurs cœurs en rendant leurs oreilles pesantes pour rien entendre les empêchant ainsi de retrouver la voie droite. **«Quand tu mentionnes l'unité d'Allah dans le Coran»** en témoignant qu'il est le Dieu unique, ils tournent le dos avec répulsion comme Il l'a montré dans ce verset: **«-Quand l'unité d'Allah est affirmée devant eux, ceux qui ne croient pas à la vie future ricanent de dépit»** [Coran XXXIX, 45].

Et Qatada de commenter: «Lorsque les musulmans proclamaient l'unicité de Dieu, les polythéistes la reniaient et s'en détournaient avec aversion en se soumettant à Satan et à sa cohorte, alors que Dieu ne veut que faire retentir cette proclamation en dépit des incrédules. En effet cela ne tarda pas à être répandu dans toute la presqu'île arabique où l'Islam a régné.

نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَسْتَمِعُونَ بِهِۦٓ إِذْ يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ وَإِذْ هُمْ نَجْوَىٰٓ إِذْ يَقُولُ ٱلظَّـٰلِمُونَ
إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا رَجُلًا مَّسْحُورًا ﴿٤٧﴾ ٱنظُرْ كَيْفَ ضَرَبُوا۟ لَكَ ٱلْأَمْثَالَ فَضَلُّوا۟ فَلَا
يَسْتَطِيعُونَ سَبِيلًا ﴿٤٨﴾

nahnu 'a'lamu bimâ yastami'ûna bihî 'id yastami'ûna 'ilayka wa 'id hum najwâ 'id yaqûlu-z-zâlimûna 'in tattabi'ûna 'illâ rajulam mashûran (47) i-nzur kayfa darabû laka-l-'amtâla fadallû falâ yastati'ûna sabîlan (48).

Rien ne nous échappe. Nous savons avec quelle intention certains viennent t'écouter, et les propos qu'ils tiennent dans leurs conciliabules. Nous n'ignorons pas qu'ils se disent entre eux: «Mais, voyons, nous suivons là un homme possédé. (47) Vois tout ce à quoi ils te comparent! Ils sont égarés. Ils ne savent plus dans quel sens s'orienter. (48).

Quand les idolâtres sont en conciliabules, les injustes disent: «-Vous une suivez qu'un homme possédé». Cette conversation, Dieu la révéla à son Prophète en lui disant: «**vois tout ce à quoi ils te comparent**» ces idolâtres ne peuvent trouver aucun chemin pour l'emprunter. Car ils ne recherchent plus la voie de la vérité et n'y trouvent aucun moyen pour y accéder.

Dans la «Biographie du Prophète» Ibn Ishaq raconte: «Abou Soufian Ben Harb, Abou Jahl Ben Hicham et Al-Akhnas Ben Chouraïq sortirent une nuit pour se rendre auprès de la demeure de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'écouter en faisant sa prière: chacun d'eux prit une place à part à cette fin ne s'apercevant plus de la présence des deux autres. Ils restèrent ainsi écouter la prière jusqu'à la pointe du jour. Sur le chemin du retour, ils se rencontrèrent et se blâmèrent. Ils s'accordèrent à ne plus y revenir de peur qu'un homme idiot ou insensé ne les rencontre dans cet état et alors il pourrait se convertir.

La nuit suivante chacun de ces trois individus agit comme la nuit précédente et s'isola dans un endroit pour ne plus être vu de ses compagnons. A l'aube ils se dispersèrent et se retrouvèrent encore une fois sur le même chemin et jurèrent de ne plus y revenir.

La scène se reproduisit à la troisième nuit et après avoir écouté l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire sa prière, ils se rencontrèrent de nouveau sur le chemin du retour. Ils dirent: «Que chacun de nous s'engage à ne plus y revenir» et ce fut fait et ils se dispersèrent.

Al-Aknas Ben Chouraïq prit son bâton et se rendit chez Abou Soufian Ben Harb et lui dit: «O Abou Handhala! Donne-moi ton avis après ce que tu as entendu du Prophète». Il lui répondit: «O Abou Tha'laba'! Par Dieu, j'ai entendu des choses dont j'ai eu connaissance auparavant et je peux facilement les interpréter. Ainsi j'ai entendu des

choses que je ne les ai ni entendues ni connu le sens.» Al-Akhnas de répliquer: «Et c'est bien mon cas, par celui que tu as juré par son nom». Il le quitta pour se diriger vers Abou Jahl. Il entra et lui demanda: «Que penses-tu de Mouhammad après ce que tu l'as entendu dire dans ses prières, ô Abou Al-Hakam?» Il lui rétorqua: «-Nous et Banou Abd Manaf avons disputé tant de dignité: ils ont donné à manger et nous avons fait de même, ils ont secouru les leurs et nous les nôtres, ils ont dépensé en charité et nous avons agi de même, à tel point que nous sommes devenus égaux en tout comme de chevaux de course. Ils ont dit enfin: Nous avons un Prophète qui reçoit la révélation du ciel! Quant à nous, quand est-ce que nous aurons le nôtre? Par Dieu nous ne croyons jamais ni en lui ni en son message». Sur ce, Al-Akhnas se leva et le quitta».

وَقَالُوٓا۟ أَءِذَا كُنَّا عِظَـٰمًا وَرُفَـٰتًا أَءِنَّا لَمَبْعُوثُونَ خَلْقًا جَدِيدًا ﴿٤٩﴾ ۞ قُلْ كُونُوا۟
حِجَارَةً أَوْ حَدِيدًا ﴿٥٠﴾ أَوْ خَلْقًا مِّمَّا يَكْبُرُ فِى صُدُورِكُمْ ۚ فَسَيَقُولُونَ مَن
يُعِيدُنَا ۖ قُلِ ٱلَّذِى فَطَرَكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍ ۚ فَسَيُنْغِضُونَ إِلَيْكَ رُءُوسَهُمْ وَيَقُولُونَ مَتَىٰ
هُوَ ۖ قُلْ عَسَىٰٓ أَن يَكُونَ قَرِيبًا ﴿٥١﴾ يَوْمَ يَدْعُوكُمْ فَتَسْتَجِيبُونَ بِحَمْدِهِۦ وَتَظُنُّونَ
إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٥٢﴾

waqâlû 'a'dâ kunnâ 'izâman wa rufâtan 'a'inna lamab'ûtûna halqan jadîdan (49) qul kûnû hijâratan 'aw hadîdan (50) 'aw halqam-mimmâ yakburu fî sudûrikum fasayaqûlûna may-yu'îdunâ quli-l-ladî fatarakum 'awwala marratin fasayangidûna 'ilayka ru'ûsahum wa yaqûlûna matâ huwa qul 'asâ 'ay-yakûna qarîban (51) yawma yad'ûkum fatastajibûna bihamdihî wa tazunnûna 'i-l-labittum 'illâ qalîlan (52).

Comment est-ce possible, disent-ils, qu'une fois réduits à notre squelette ou tombés en poussière, nous puissions être appelés à une nouvelle vie?» (49) Réponds: Oui, vous serez ressuscités quand bien même vous seriez de pierre ou de fer, (50) ou de quelque autre matière que vous ne sauriez imaginer. «Et qui va nous ressusciter?» opposent-ils. Dis: «Celui qui vous a donné la vie la première fois». Ils hocheront alors la tête et t'interrogeront: «Mais quand cela aura-t-il lieu?» Réponds: «Peut-être est-

ce proche» (51) Le jour où Allah vous rappellera à Lui, vous vous présenterez en célébrant ses louanges et vous constaterez alors que votre séjour sur terre a été de courte durée» (52).

Les incrédules qui ont rejeté tout principe de la résurrection et du rassemblement se sont exclamés: **«Est-ce possible qu'une fois réduits à notre squelette ou tombés en poussière, nous puissions être appelés à une nouvelle vie?»** La même interrogation qu'ils ont répétée en disant (dans une autre sourate): **«Allons-nous retourner sur la terre de misère» diront-ils. «Après que nos os auront pourri dans son sein. Un pareil retour serait vraiment démoralisant»** [Coran LXXIX, 10-12].

Pour leur répondre, Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire: **«Oui, vous serez ressuscités quand bien même vous seriez de pierre ou de fer»** ces deux matières étant les plus solides **«ou de quelque autre matière que vous ne auriez imaginer»**. En interprétant ce verset, Ibn Omar a dit: Même si vous étiez des morts, vous seriez ressuscités et c'est Dieu qui en sera capable de le réaliser s'Il le voudra, car rien ne pourrait le rendre à l'impuissance si telle sera sa volonté.

Moujahed, en commentant les termes: **«de quelque autre matière»** a dit qu'il s'agit du ciel, de la terre et des montagnes. Et à leur demande «Qui donc nous fera revenir» la réponse fut: Celui qui vous a créés la première fois alors que vous n'étiez rien et puis vous êtes devenus des hommes répandus dans les quatre coins du monde. Sachez aussi que votre création sera une chose plus facile à Dieu que la première fois.

Les incrédules alors **«hocheront la tête et t'interrogeront: «Mais quand cela aura-t-il lieu?»** Une question qui surgit de leur impiété en reniant toute résurrection qui sera à leurs regards une chose impossible; et même ils **«sont impatients de la voir venir»** [Coran XLII, 18].

«Réponds: «Peut-être est-ce proche». En leur répondant, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- les met en garde contre son avènement qui est inéluctable. **«Quand Il vous ordonnera de sortir de la terre, vous en sortirez»** [Coran XXX, 25]. Ce jour-là personne ne sera que ressuscité pour comparaître devant le Seigneur car: **«Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil»** [Coran LIV, 50].

Tous les hommes occuperont la surface de la terre en quittant son sein **«en célébrant ses louanges»**.

A ce propos il est rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *Ceux qui auront témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu n'appréhenderont plus la solitude dans la tombe. Il me semble les voir sortir de leurs sépultures époussétant la tête proclamant: Il n'y a d'autre divinité que Dieu». Dans une variante on trouve cet ajout: «Disant: Louange à Dieu qui a écarté de nous la tristesse»* ***(Rapporté par At-Tabarani d'après Ibn Omar)***[1].

«Vous constaterez alors que votre séjour sur terre a été de courte durée». En sortant de leurs tombes, les hommes penseront n'être restés que peu de temps dans leurs sépulcres, car lorsque l'Heure sonnera **«ils auront le sentiment de n'avoir passé sur terre qu'un soir ou un matin»** [Coran LXXIX, 46].

وَقُل لِّعِبَادِى يَقُولُوا۟ ٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ يَنزَغُ بَيْنَهُمْ ۚ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ
كَانَ لِلْإِنسَٰنِ عَدُوًّا مُّبِينًا ﴿٥٣﴾

wa qul li'ibâdî yaqûlû-l-latî hiya 'aḥsanu 'inna-š-šayṭâna yanzaġu baynahum 'inna-š-šayṭâna kâna li-l-'insâni 'aduwwam mubînan (53).

Dis à mes fidèles de n'employer que les paroles les plus conciliantes. Satan n'est que trop porté à susciter la discorde parmi eux. N'est-il pas, en effet, l'ennemi déclaré de l'homme?» (53).

Les croyants sont tenus de prononcer de bonnes paroles et d'avoir un langage conciliant avec les autres, sinon le démon glisse entre eux pour semer la discorde et alors, les mauvaises paroles se traduiront en actes méchants et inimitié. Son aversion pour Adam est déjà connue lors de l'ordre qu'il avait reçu de se prosterner devant lui et il s'était refusé.

---

(1) جاء في الحديث: «ليس على أهل لا إله إلا الله وحشة في قبورهم، كأني بأهل لا إله إلا الله يقومون من قبورهم ينفضون التراب عن رؤوسهم يقولون لا إله إلا الله». وفي رواية يقولون: «الحمد لله الذي أذهب عنا الحزن» (رواه ابن الطبراني عن ابن عمر).

Pour cela il est interdit à l'homme de pointer un morceau de fer ou autre contre son coreligionnaire pour éviter un mal imprévu qui pourrait arriver. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que l'un de vous ne pointe son arme contre son frère, car il ne sait pas si le démon ne fera pas échapper l'arme de sa main et (tuera son frère), et alors il sera précipité dans un abîme de l'Enfer»* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim)***[1].

رَّبُّكُمْ أَعْلَمُ بِكُمْ إِن يَشَأْ يَرْحَمْكُمْ أَوْ إِن يَشَأْ يُعَذِّبْكُمْ وَمَا أَرْسَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ وَكِيلًا (54) وَرَبُّكَ أَعْلَمُ بِمَن فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَلَقَدْ فَضَّلْنَا بَعْضَ النَّبِيِّينَ عَلَىٰ بَعْضٍ وَآتَيْنَا دَاوُودَ زَبُورًا (55)

rabbukum 'a'lamu bikum 'in yaša' yarḥamkum 'aw 'in yaša' yu'ad̲d̲ibkum wamâ 'arsalnâka 'alayhim wakîlan (54) wa rabbuka 'a'lamu biman fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi walaqad faḍḍalnâ ba'ḍa-n-nabiyyîna 'alâ ba'ḍin wa 'âtaynâ Dawûda zabûran (55).

Votre Seigneur vous connait mieux que quiconque. Il peut vous attirer dans le sein de sa miséricorde comme Il peut vous châtier. Nous ne t'avons pas envoyé aux hommes, ô Prophète, pour être leur maître. (54) Ton Seigneur sait mieux que persone ce que renferment les cieux et la terre. Nous avons établi une hiérarchie entre les Prophètes; à David nous avons donné des psaumes. (55).

Dieu certes connait parfaitement les hommes. Il accorde la bonne voie à qui Il veut et lui fait miséricorde en le poussant à suivre ses enseignements et retourner vers lui, comme Il peut aussi châtier qui Il veut, ceux qui lui seront rebelles et insoumis, quant à toi ô Muhammad, tu n'es le protecteur d'aucun d'entre les hommes, mais un avertisseur. Quiconque t'aura suivi entrera au Paradis. Par contre, quiconque t'aura désobéi, l'Enfer sera sa demeure éternelle. Dieu

---

(1) ففي الحديث: «لا يشيرن أحدكم إلى أخيه بالسلاح فإنه لا يدري أحدكم لعل الشيطان أن ينزع في يده فيقع في حفرة من النار» (رواه أحمد وأخرجه البخاري ومسلم من حديث عبد الرزاق).

connait parfaitement ce qui est dans les cieux et sur la terre, et les œuvres de ceux-ci les feront occuper de degrés différents.

«Nous avons établi une hiérarchie entre les Prophètes» comme Il a dit ailleurs: **«Nous avons élevé certains Prophètes au-dessus des autres»** [-Coran II, 253]. Ceci ne contredit pas les propos du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a dit: «Ne faites aucune différence entre les Prophètes» qui signifient: Ne préférez pas les uns aux autres poussés par vos désirs et votre sectarisme sans aucune preuve, car si cette preuve s'avère justifiée, on aura droit à recourir à cette préférence. Mais ce n'est pas le cas bien que les Envoyés sont les plus considérés parmi les Prophètes, surtout ceux qui jouissaient de la forte résolution cités dans ce verset: **«Nous avons reçu des engagements de tous les Prophètes, de toi, de Noé, d'Abraham, de Moïse et de Jésus»** [-Coran XXXIII, 7] et dans cet autre: **«Ils vous a donné la même religion que celle qu'Il avait déjà recommandée à Noé. C'est elle-même qu'Il t'a révélée, celle-là même qu'Il avait recommandée avant à Abraham, à Moïse et à Jésus Observez-la bien et ne vous divisez pas, a-t-il été prescrit à tous»** [Coran XLII, 13].

Il est incontestable que Muhammad est le meilleur d'entre eux, viendra ensuite Abraham, puis Moïse, puis Jésus -que Dieu les salue tous-.

«A David, nous avons donné les psaumes» qui est un signe de sa haute considération et de ses mérites. A son sujet le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La récitation a été facilitée pour David. Il donnait l'ordre de seller son cheval et, avant que l'animal fût sellé, il avait achevé de réciter, c'est à dire le Coran».

قُلِ ٱدْعُوا۟ ٱلَّذِينَ زَعَمْتُم مِّن دُونِهِۦ فَلَا يَمْلِكُونَ كَشْفَ ٱلضُّرِّ عَنكُمْ وَلَا تَحْوِيلًا
(٥٦) أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ يَبْتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ ٱلْوَسِيلَةَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ وَيَرْجُونَ
رَحْمَتَهُۥ وَيَخَافُونَ عَذَابَهُۥٓ ۚ إِنَّ عَذَابَ رَبِّكَ كَانَ مَحْذُورًا (٥٧)

quli-d'û-l-ladîna za'amtum min dûnihî falâ yamlikûna kašfa-d-durri '-ankum walâ tahwîlan (56) 'ûlâ''ika-l-ladîna yad'ûna yabtagûna 'ilâ

rabbihimu-l-wasîlata 'ayyuhum 'aqrabu wa yarjûna raḥmatahû wa yaḫâfûna 'aḏâbahû 'inna 'aḏâba rabbika kâna maḥḏûran (57).

Dis: Invoquez les divinités que vous vous êtes données en dehors d'Allah. Elles ne peuvent ni guérir vos maux, ni vous en préserver. (56) Ces divinités cherchent elles-mêmes à qui mieux mieux le moyen de se rapprocher d'Allah. Elles espèrent dans sa miséricorde et redoutent son châtiment. La répression de ton Seigneur est, en effet, effrayante. (57).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: Dis, ô Muhammad, à ces idolâtres qui adorent un autre en dehors de Lui d'invoquer ces divinités telles les idoles et les statues et de se rapprocher d'elles, qu'ils constatent enfin: Peuvent-elles repousser un mal totalement ou le modifier et l'envoyer à un autre? Qu'ils sachent que Dieu est le seul qui dispose de toutes Ses créatures et l'ordre, enfin, ne dépend que de sa volonté. Ibn Abbas a dit à cet égard que les idolâtres parmi les juifs et les chrétiens disaient: Nous adorons les anges, Jésus et 'Ouzaïr.

En interprétant ce verset: **«Ces divinités cherchent elles-mêmes à qui mieux le moyen de se rapprocher d'Allah»** Ibn Mass'oud a dit: Ce verset fut révélé au sujet de certains Arabes qui adoraient les djinns, et ceux-ci se sont convertis, mais les humains, leurs adorateurs, ne le savaient pas et persévéraient dans leur adoration.

Ces «divinités» furent le sujet de controverse parmi les exégètes, certains ont déclaré qu'il s'agit de: Jésus, 'Ozaïr, le soleil et la lune, d'autres ont précisé: ce sont Jésus, 'Ozaïr et les anges etc...

«Elles espèrent dans sa miséricorde et redoutent son châtiment» Ayant joint la crainte à l'espérance, Dieu montre que ce sont les bases de l'adoration, car en redoutant le châtiment les hommes s'abstiennent des interdictions, et grâce à l'espérance ils multiplient leurs pratiques cultuelles et les œuvres surérogatoires. **«La répression de ton Seigneur est, en effet, effrayante»** Tel est l'avertissement qu'on peut déduire de ce qui précède.

وَإِن مِّن قَرْيَةٍ إِلَّا نَحْنُ مُهْلِكُوهَا قَبْلَ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ أَوْ مُعَذِّبُوهَا عَذَابًا

شَدِيدًا كَانَ ذَٰلِكَ فِي ٱلْكِتَٰبِ مَسْطُورًا ﴿٥٨﴾

wa 'im-min qaryatin 'illâ naḥnu muhlikuhâ qabla yawmi-l-qiyâmati 'aw mu'ad̲d̲ibûhâ 'ad̲âban šadîdan kâna d̲âlika fî-l-kitâbi masṭûran (58).

Il n'est de cités que nous n'anéantissions avant le jour du jugement dernier ou que nous ne frappions d'un châtiment exemplaire. Ceci est inscrit dans le Livre (58).

Tout ce que Dieu a prédestiné et écrit dans la Tablette Gardée le réalise. Toute cité dont ses habitants avaient désobéi à Dieu, ont été anéantis ou châtiés soit par le meurtre, soit par d'autres épreuves; et ce ne fut qu'à cause de leurs péchés et des enseignements qu'ils ont enfreints.

Pour ce qui est des générations passées, Dieu a dit à leur propos: **«Ce n'était pas à nous qu'ils avaient nui mais à eux-mêmes»** [Coran II, 57]. Il a dit ailleurs: **«Combien de cités ont méprisé les ordres de leur Seigneur et de Ses Envoyés. Nous avons réglé leur compte sévèrement et leur avons infligé un dur châtiment»** [Coran LXV, 8].

وَمَا مَنَعَنَآ أَن نُّرْسِلَ بِٱلْءَايَٰتِ إِلَّآ أَن كَذَّبَ بِهَا ٱلْأَوَّلُونَ ۚ وَءَاتَيْنَا ثَمُودَ ٱلنَّاقَةَ مُبْصِرَةً فَظَلَمُوا۟ بِهَا ۚ وَمَا نُرْسِلُ بِٱلْءَايَٰتِ إِلَّا تَخْوِيفًا ﴿٥٩﴾

wamâ mana'anâ 'an nursila bi-l-'â yâti 'illâ 'an kad̲d̲aba biha-l-'-awwalûna wa 'â taynâ ṯamuda-n-nâqata mubṣiratan faẓalamû bihâ wamâ nursilu bi-l-'â yâti 'illâ taḫwîfan (59).

Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru. A quoi a servi que nous ayons envoyé aux thémoudites une véritable chamelle! Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs erreurs. Nous n'envoyons des miracles que pour avertir. (59).

Ibn Abas raconte: «Les habitants de La Mecque avaient demandé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur transformer le mont As-Safa en une masse d'or et d'écarter les montagnes qui entourent la ville afin d'avoir des plaines pour les semer. On révéla alors au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: Si tu veux on les

fera attendre, ou si tu veux nous les exauçons. Mais une fois qu'ils redeviennent incrédules, nous les ferons périr comme nous avons anéanti les peuples qui lui ont précédés. Et le Prophète de répondre: «Plutôt on les fera attendre». Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru».**

Suivant une variante, toujours d'après Ibn Abbas, et à la même demande des Mecquois, Gabriel descendit et dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Dieu te salue et te dit: Si tu le veux bien, Je leur transformerai le mont As-Safa en une masse d'or. Mais une fois revenant à leur incrédulité, Je les châtierai d'un châtiment dont Je n'ai encore châtié personne dans l'univers. Et si tu veux, Je leur ouvrirai les portes du repentir et de la miséricorde» Il répondit: «Plutôt je préfère qu'on leur ouvre les portes du repentir et de la miséricorde».

Al-Hafedh Ben Ya'la rapporte dans son Mousnad ce qui suit: «-Lorsque ce verset fut révélé: **«Avertis tes proches»** [Coran XXVII, 214] L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- monta sur le mont Abi Qabis et s'écria: «O la famille de Abd Manaf! Je viens pour vous avertir». Alors les Qoraïchites se regroupèrent autour de lui. Il leur avertit et les mit en garde. Ils lui dirent: «Tu prétends être un Prophète qui reçoit les révélations. Dieu a mis le vent et les montagnes au service de Souleiman, la mer à Moïse, Jésus redonnait la vie aux morts. Invoque alors Dieu pour écarter ces montagnes, faire jaillir de la terre des sources d'eau afin qu'on puisse la semer et manger de sa récolte. Sinon, invoque Dieu afin de ressusciter nos morts et de nous entretenir avec eux. Ou encore demande à Dieu de transformer le rocher sur lequel tu te tiens debout en une masse d'or ainsi nous pourrons avoir de richesses qui nous suffiront de faire le voyage d'été et celui d'hiver. Car tu prétends être capable de faire de miracles comme les autres Prophètes».

«A ce moment il reçut la révélation, puis il nous dit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, Il me donnera ce que vous venez de demander, et si je le voulais, je l'obtiendrais. Mais Dieu m'a donné le choix: soit que vous entriez par la porte de la miséricorde et ainsi les fidèles parmi vous croiraient, soit qu'Il vous laisse vous fier à ce que

vous préfériez pour vous-mêmes et ainsi vous perdrez la porte de la miséricorde et nul parmi vous ne sera croyant. J'ai opté pour la porte de la miséricorde afin que vous croyiez. Dieu m'a révélé aussi que s'il vous exauce mais vous persévérez dans votre incrédulité, Il vous infligera un châtiment qu'il n'a infligé à aucun peuple de l'univers». Il leur récita ensuite le verset précité.

Donc à cette époque, ce qui a empêché la production des miracles à l'instar des époques précédentes, c'était le reniement qu'on attendait des idolâtres, bien que ces miracles qu'ils avaient demandés à Dieu, étaient des choses très faciles à Dieu mais Il ne les a pas produits parce que les gens n'y croient pas. A leur sujet et concernant la table que les fidèles avaient demandé à Jésus sa descente du ciel, Dieu leur répondit: **«La voilà, Je la fais descendre. Celui d'entre vous qui me reniera après cela, Je lui ferai subir le supplice le plus affreux qu'on puisse infliger à une créature»** [Coran V, 115].

Ainsi, en ce qui concerne la chamelle que les Thémoudites avaient demandée sa création, Dieu les a mis en garde contre son meurtre, mais ils lui ont désobéi. Il leur dit: **«Continuez à vous prélasser dans vos demeures, pendant trois jours. Mon avertissement ne sera pas démenti»** [Coran XI, 65]. Et dans cette sourate Il parle de ce miracle qui n'a servi en rien à ce peuple injuste et mécréant: **«A quoi a servi que nous ayons envoyé aux Thémoudites une véritable chamelle? Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs erreurs».** Ce miracle produit qui dénote de l'unicité et du pouvoir du Créateur, le peuple de Thémoud l'a renié en interdisant la chamelle - créée d'un rocher - de boire et l'égorgeant après. Dieu les a anéantis et s'est vengé d'eux .

«Nous n'envoyons des miracles que pour avertir» Donc Dieu n'envoie de miracles qu'à titre de menace, peut-être que les hommes y croient en tirant une leçon et reviennent à Lui.

On a dit que du temps d'Ibn Mass'oud, que Dieu l'agrée, il y a eu un tremblement de terre à Koufa. Il a averti ses habitants et dit: «Votre Seigneur vous laisse la chance de revenir à lui, demandez-Lui donc de vous excuser».

Dans un hadith cité dans les Sahihs, (à la suite de la mort d'Ibrahim le fils du Prophète, le soleil fut éclipsé) L'Envoyé de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux hommes: *«Le Soleil et la lune sont deux signes de Dieu qui ne s'éclipsent pas à cause de la mort ou de la naissance de quiconque, mais Dieu par laquelle menace ses serviteurs. Lorsque vous voyez cela, invoquez Dieu, priez et refugiez-vous auprès de Lui. O communauté de Muhammad! Par Dieu, nul n'est plus jaloux que Dieu lorsqu'un de Ses serviteurs ou l'une de Ses servantes commet l'adultère. O communauté de Muhammad! Si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et vous pleureriez beaucoup»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

وَإِذْ قُلْنَا لَكَ إِنَّ رَبَّكَ أَحَاطَ بِالنَّاسِ وَمَا جَعَلْنَا الرُّءْيَا الَّتِي أَرَيْنَاكَ إِلَّا فِتْنَةً لِلنَّاسِ وَالشَّجَرَةَ الْمَلْعُونَةَ فِي الْقُرْءَانِ وَنُخَوِّفُهُمْ فَمَا يَزِيدُهُمْ إِلَّا طُغْيَانًا كَبِيرًا



wa 'iḏ qulnâ laka 'inna rabbaka 'aḥâṭa bi-n-nâsi wamâ ja'alna-r-ru'yâ-l-latî 'araynâka 'illâ fitnata-l-li-nâsi wa-š-šjarata-l-mal'unata fî-l-Qur'âni wa nuḫawwifuhum famâ yazîduhum 'illâ ṭuġyânan kabîran (60).

Nous n'avons cessé de te dire: «Ton Seigneur est le souverain maître des hommes. Ton rêve, nous ne te l'avons suggéré que pour éprouver les hommes et c'est dans le même dessein que nous avons introduit l'histoire de l'arbre maudit dans le Coran. Plus nous essayons de les convaincre et plus ils s'entêtent dans leur insoumission. (60).

En l'exhortant à communiquer le message dont il fut chargé, Dieu rassure Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'Il le préserve contre la méchanceté des hommes. Ils sont tous sous Son pouvoir. La vision qu'Il lui a montrée la nuit du voyage nocturne et l'ascension au

---

(1) في الحديث المتفق عليه: «إن الشمس والقمر آيتان من آيات الله وإنهما لا ينكسفان لموت أحد ولا لحياته، ولكن الله عزّ وجلّ يخوف بهما عباده؛ فإذا رأيتم ذلك فافزعوا إلى ذكره ودعائه واستغفاره ـ ثم قال ـ يا أمة محمد والله ما أحد أغيرَ من الله أن يزني عبده أو تزني أمته، يا أمة محمد والله لو تعلمون ما أعلم لضحكتم قليلاً ولبكيتم كثيراً» (رواه بخاري ومسلم).

ciel, ainsi que l'arbre maudit dit Zaqoum, mentionné dans le Coran, ne forment qu'une épreuve et une tentation pour les hommes.

En racontant ce voyage-miracle aux hommes, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit qu'il a vu le Paradis et l'Enfer, ainsi que l'arbre maudit. Ils le traitèrent de menteur. Abou Jahl -que Dieu le maudisse- se leva et dit: «Hommes! Apportez-nous du beurre et de dattes». Il en prit et dit: «Mangez-y, car pour nous, le Zaqoum n'est autre que ceci».

L'arbre maudit constitue donc une menace pour les gens surtout les incrédules, mais, malheureusement, cela ne fait qu'accroître leurs égarement, rebellion et impiété.

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ قَالَ ءَأَسْجُدُ لِمَنْ خَلَقْتَ
طِينًا ﴿٦١﴾ قَالَ أَرَءَيْتَكَ هَٰذَا ٱلَّذِى كَرَّمْتَ عَلَىَّ لَئِنْ أَخَّرْتَنِ إِلَىٰ يَوْمِ
ٱلْقِيَٰمَةِ لَأَحْتَنِكَنَّ ذُرِّيَّتَهُۥٓ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٦٢﴾

wa 'iḏ qulnâ li-l-malâ'ikati-s-judû li 'Adama fasajadû 'illâ Iblisa qâla '-a'asjudud liman ḫalaqta ṭinan (61) qâla 'ara'aytaka hâḏâ-l-laḏî karramta 'alayya la'in 'aḫḫartani 'ilâ yawmi-l-qiyâmati la'aḥtanikanna ḏ urriyyatahû 'illâ qalîlan (62).

Nous dîmes aux anges: «Prosternez-vous devant Adam» Ils s'inclinèrent, sauf Iblis qui objecta: «Vais-je m'incliner devant un être tiré du limon?» (61) «C'est bien celui-ci auquel tu donnes le pas sur moi?» Ajouta-t-il. «Si tu me fais grâce jusqu'au jour du jugement dernier, j'asservirai la presque totalité de sa descendance» (62).

Lorsque Dieu créa Adam de Sa propre main, Il ordonna aux anges de se prosterner devant lui, mais Iblis s'enfla d'orgueil et refusa de le faire. Dieu, dans ce verset, rappele aux hommes l'adversité qui existe entre eux et Ibliss le démon maudit depuis la création de leur père Adam.

Iblis, une fois reçu l'ordre de se prosterner, s'exclama: «Me prosternerai-je devant celui que Tu as créé d'argile alors que moi, je fus créé de feu, je suis donc meilleur que lui». Ainsi il osa à se

montrer rebelle en désobéissant à son Seigneur. Dans ce verset, il s'adressa à Dieu: **«C'est bien celui-là auquel tu donnes le pas sur moi?»** en lui accordant cette noblesse? Si tu me laisses subsister jusqu'au jour de la résurrection, je le dominerai lui et sa descendance à l'exception d'un petit nombre d'entre eux.

قَالَ ٱذْهَبْ فَمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ فَإِنَّ جَهَنَّمَ جَزَآؤُكُمْ جَزَآءً مَّوْفُورًا ﴿٦٣﴾
وَٱسْتَفْزِزْ مَنِ ٱسْتَطَعْتَ مِنْهُم بِصَوْتِكَ وَأَجْلِبْ عَلَيْهِم بِخَيْلِكَ وَرَجِلِكَ وَشَارِكْهُمْ
فِى ٱلْأَمْوَٰلِ وَٱلْأَوْلَٰدِ وَعِدْهُمْ ۚ وَمَا يَعِدُهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ إِلَّا غُرُورًا ﴿٦٤﴾ إِنَّ
عِبَادِى لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنٌ ۚ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ وَكِيلًا ﴿٦٥﴾

qâla-d̲-hab faman tabi'aka minhum fa'inna jahannama jazâ'ukum jazâ'am-mawfûran (63) wastafziz mani-staṭa'ta minhum biṣawtika wa '-ajlib 'alayhim bi ḫaylika wa rajilika wa šârikhum fî-l-'amwâli wa-l-'-awlâdi wa 'idhum wamâ ya'iduhumu-š-šaytânu 'illâ ġurûran (64) 'inna ibâdî laysa laka 'alayhim sulṭânun wa kafâ bi rabbika wakîlan (65).

«Fuis. Toi et ceux qui pactiseront avec toi, aurez l'enfer pour récompense. Ample récompense. (63) Circonviens en paroles ceux d'entre eux que tu pourras. Lâche sur eux tes cavaliers et tes fantassins. Partage avec eux leurs richesses et leurs enfants. Fais-leur des promesses. Les promesses de Satan ne sont pas autre chose que des mensonges (64) Mais tu n'auras aucune prise sur mes fidèles. Ils trouveront dans leur Seigneur un protecteur suffisant. (65).

Lorsque Iblis demanda à Dieu de lui accorder un délai, Il lui répondit: **«Soit, tu vivras jusqu'au délai convenu»** [Coran XV, 37-38]. Il le menaça ainsi ceux qui le suivront d'entre la postérité d'Adam **«Fuis. Toi et ceux qui pactiseront avec toi, aurez l'enfer pour récompense»** La Géhenne sera votre rétribution qui ne sera diminuée en rien. **«-Circonviens en paroles ceux d'entre eux que tu pourras»** et excite-les par ta voix et **«lâche sur eux tes cavaliers et tes fantassins»** sous-entendant: rassemble contre eux ta cohorte et tes suppôts, ceux qui forment ton armée. Les exégètes ont déclaré que cette campagne que Satan a déclenchée depuis l'éternité n'est qu'une chose que Dieu avait

prédestinée, la preuve en sont Ses paroles contenues dans ce verset: **«Ne vois-tu pas que nous envoyons des démons auprès des incrédules pour attiser leur révolte»** [Coran XIX, 83] C'est à dire qui les pousseront avec violence pour commettre les péchés.

«Partage avec eux leurs richesses et leurs enfants» qui signifie: ordonne-leur les actes qui enfreignent les ordres divins. 'Ata de commenter: c'est l'usure. Mais pour Al-Hassan: il s'agit de l'argent acquis illicitement. Quand à «leurs enfants» ils ne sont que les adultérins comme ont précisé Ibn Abbas, Moujahed et Ad-Dahak. Suivant un autre commentaire d'Ibn Abbas: ce sont les enfants que les pères tuent dans leur folie et leur ignorance.

Al-Hassan Al-Basri a précisé: Le démon, par Dieu, a bien partagé avec les hommes leurs enfants qui ont fait d'eux des mazdéens, des juifs, des chrétiens, ceux qui ne suivent pas la religion de l'Islam. Quant à leurs richesses, ils en ont réservé une partie pour le démon en la dépensant inconvenablement. Ibn Abbas a déclaré aussi que les hommes donaient à leurs enfants des noms tels que Abd Al-Hareth, Abd Chams, Abd d'un tel (le serviteur du démon, le serviteur du soleil, le serviteur d'un tel...).

Et Ibn Jarir de conclure: Il s'agit de tout enfant qu'une femelle l'a enfanté en lui donnant un nom que Dieu répugne, ou en l'adhérant à une religion autre que celle de Dieu, ou en forniquant avec sa mère, ou en le tuant, ou l'enterrant vivant ou autre chose. Tous ces actes que Dieu a interdits constituent un partage avec le démon.

Il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si quelqu'un, quand il veut avoir des rapports avec sa femme, dit: «Au nom de Dieu. Grand Dieu, écarte-nous du démon, et écarte le démon de ce que Tu vas nous accorder», si un enfant naîtra de cette copulation, le démon ne lui causera aucun mal»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «لو أن أحدهم إذا أراد أن يأتي أهله قال باسم الله، اللهم جنبنا الشيطان وجنب الشيطان ما رزقتنا فإنه إن يقدر بينهما ولد في ذلك لم يضره الشيطان أبداً».

«Fais-leur des promesses. Les promesses de Satan ne sont autre chose que de mensonges». Lorsque la vérité éclatera et les hommes seront jugés équitablement, Dieu fait connaître aux hommnes que Satan leur dira: **«En vérité, Allah vous avait fait de sûres promesses. Moi aussi je vous ai fait des promesses, mais je ne les ai pas tenues»** [Coran XIV, 22].

Dieu défie satan et lui dit: **«Mais tu n'auras aucune prise sur mes fidèles»** Car Dieu les préserve contre le démon maudit et lapidé. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: «Le fidèle tient le démon par le toupet comme l'un d'entre vous qui tient sa monture par la bride quand il voyage».

رَّبُّكُمُ ٱلَّذِى يُزْجِى لَكُمُ ٱلْفُلْكَ فِى ٱلْبَحْرِ لِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ
بِكُمْ رَحِيمًا ﴿٦٦﴾

rabbukumu-l-lad̲î yuzjî lakumu-l-fulka fî-l-baḥri litabtaîû min faḍlihî ’-innahû kâna bikum raḥîman (66).

C'est par la toute-puissance de votre Seigneur que vos barques voguent sur les flots et vous permettent d'exploiter les ressources du monde. Sa sollicitude pour vous est sans bornes. (66).

Dieu met les mers aux services des hommes ainsi que les vaisseaux qui voguent sur leur surface à la recherche de Ses bienfaits, en se déplaçant, dans leur commerce, d'un pays à un autre. Car Dieu, en vérité, est miséricordieux pour Ses serviteurs.

وَإِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فِى ٱلْبَحْرِ ضَلَّ مَن تَدْعُونَ إِلَّآ إِيَّاهُ ۖ فَلَمَّا نَجَّىٰكُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ
أَعْرَضْتُمْ ۚ وَكَانَ ٱلْإِنسَـٰنُ كَفُورًا ﴿٦٧﴾

wa ’id̲â massakumu-ḍ-ḍurru fî-l-baḥri ḍalla man tad‘ûna ’illâ ’iyyâhu falammâ najjâkum ’ila-l-barri ’a‘raḍtum wa kâna-l-’insânu kafûran (67).

Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah. Mais une fois qu'Allah vous a ramenés sains et saufs sur la rive, vous vous détournez de Lui. L'homme n'est qu'un ingrat. (67).

Dieu montre la nature faible et ingrate de l'homme qui, une fois exposé à un malheur sur mer, invoque Dieu pour le sauver. Quant à ceux qu'il invoquait en dehors de lui ne font qu'égarer.

A cet égard on a raconté l'histoire de 'Ikrima le fils de Abou Jahl qui quitta La Mecque lors de la conquête fuyant l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il prit le large pour se réfugier en Abyssinie. Un vent impétueux fit balancer le vaisseau et les hommes déclarèrent: Rien ne vous sauve que Dieu si vous l'invoquez. Ikrima se dit: «Par Dieu! Si Dieu est le seul qui nous secourt et sauve sur mer, Il est certes qui le fait sur terre. Grand Dieu! Je m'engage vis-à-vis de Toi, si Tu me sauves, j'irai donner une poignée de main à Muhammad pour me convertir et certes il est compatissant et clément. Lorsqu'ils arrivèrent sur la rive, Ikrima retourna chez l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se convertit et fut un musulman loyal et dévot.

«Mais une fois qu'Allah vous a ramenés sains et sauf sur la rive, vous vous détournez de Lui» en feignant d'ignorer tout ce qu'il y a eu lieu et oubliant le Seigneur que vous venez d'invoquer en Lui reconnaissant des égaux. Telle est la nature ingrate de l'homme qui méconnait les bienfaits de Dieu, à part d'un petit nombre d'hommes que le Seigneur a préservés de toute idolâtrie.

أَفَأَمِنتُمْ أَن يَخْسِفَ بِكُمْ جَانِبَ ٱلْبَرِّ أَوْ يُرْسِلَ عَلَيْكُمْ حَاصِبًا ثُمَّ لَا تَجِدُوا۟
لَكُمْ وَكِيلًا ﴿٦٨﴾

'afa'mintum 'ay-yaḫsifa bikum jâniba-l-barri 'aw yursila ‘alaykum ḥâṣiban ṯumma lâ tajidû lakum wakîlan (68).

Qui vous garantit qu'Allah ne fera affaisser la rive sous vos pas ou ne déchaînera sur vous un ouragan sans que vous puissiez trouver un protecteur? (68).

Ces hommes, une fois se trouvant sur la rive sauvés du péril de la mer, croient-ils qu'ils seront à l'abri du châtiment de Dieu et sa vengeance en les faisant engloutir dans une crevasse, ou en leur envoyant un ouragan ou une pluie qui fera tomber de cailloux, comme Dieu a dit ailleurs en parlant du peuple de Loth: **«Nous déchaînâmes**

contre lui une pluie de pierres. Nous ne sauvâmes que la famille de Loth. Le jour n'avait pas encore lui» [Coran LIV, 34]. Et alors les hommes infidèles ne trouveront aucun protecteur qui pourrait repousser ce châtiment.

أَمْ أَمِنتُمْ أَن يُعِيدَكُمْ فِيهِ تَارَةً أُخْرَىٰ فَيُرْسِلَ عَلَيْكُمْ قَاصِفًا مِّنَ ٱلرِّيحِ
فَيُغْرِقَكُم بِمَا كَفَرْتُمْ ثُمَّ لَا تَجِدُوا۟ لَكُمْ عَلَيْنَا بِهِۦ تَبِيعًا ﴿٦٩﴾

'am 'amintum 'ay-yu'îdakum fîhi târatan 'uḫrâ fayursila 'alaykum qaṣifam-mina-r-rîḥi fayuġriqakum bimâ kafartum ṯumma lâ tajidû lakum 'alaynâ bihî tabî'an (69).

Qui vous garantit que vous ne retournerez sur mer et qu'Allah ne soulèvera pas une tempête où vous trouverez la mort? juste châtiment de votre impiété. Et alors vous n'aurez aucun recours contre nous. (69).

Les hommes qui ont invoqué Dieu seul pour les sauver du péril quand ils se trouvaient la première fois sur mer, croiront-ils qu'ils seront sûrs, une fois qu'ils prennent le large une autre fois, que Dieu ne leur envoie une tornade qui fera noyer le vaisseau et ils trouveront la mort? Cela ne sera qu'à cause de leur impiété et leur détournement de Dieu et de ses enseignements. **«Et alors vous n'aurez aucun recours contre nous»** Personne ne vous défendra et la vengeance de Dieu sera ainsi réalisée.

۞ وَلَقَدْ كَرَّمْنَا بَنِىٓ ءَادَمَ وَحَمَلْنَٰهُمْ فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ
وَفَضَّلْنَٰهُمْ عَلَىٰ كَثِيرٍ مِّمَّنْ خَلَقْنَا تَفْضِيلًا ﴿٧٠﴾

walaqad karramnâ banî 'Adama wa ḥamalnâhum fî-l-barri wa-l-baḥri wa razaqnâhum mina-ṭ-ṭayyibâti wa faḍḍalnahum 'alâ kaṯîram mimman ḫalaqnâ tafḍîlan (70).

Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous avons facilité leur circulation sur terre et sur mer. Nous leurs avons procuré d'agréables nourritures. Nous nous sommes montrés pour eux d'une générosité exceptionnelle par rapport à la majeure partie de la création. (70).

Dieu a ennobli l'homme en lui donnant un aspect et une forme meilleurs que toutes les autres créatures. Il a dit: **«Oui, nous avons créé l'homme dans la forme la plus parfaite»** [Coran XCV, 4]. Il marche droit sur ses pieds et mange en se servant de ses deux mains à l'inverse des animaux qui marchent sur leurs quatre pattes et mangent avec leurs bouches. Il lui a accordé la vue, l'ouïe et le cœur afin qu'il s'instruise et jouisse de toutes ses facultés, en discernant le vrai du faux, ce qui lui est utile de ce qui lui nuit pour sa vie d'ici-bas et celle de l'au-delà.

«Nous avons facilité leur circulation sur terre» en mettant à leur service les différentes montures telles que les chevaux, les chameaux et autres pour circuler sur la terre, comme les vaisseaux pour se déplacer sur les mers. **«Nous leur avons procuré d'agréables nourritures»** telles que: les plantes, les légumes, les fruits, la chair des animaux et leur lait, qui constituent d'excellentes nourritures. Dieu ainsi a accordé aux hommes de vêtements différents de tissus, de couleurs et d'usage variés.

«Nous nous sommes montrés pour eux d'une généoristé exceptionnelle par rapport à la majeure partie de la création» Ce verset est une preuve évidente que l'homme est la créature qui jouit de tant de privilèges même il est meilleur que l'ange. A ce propos Abdullah Ben Amr rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les anges s'écrièrent: «Seigneur! Tu as accordé le bas monde aux hommes pour y manger, boire et se vêtir, alors nous, nous ne faisons que célébrer Tes louanges sans manger ni boire ni nous divertir. Comme Tu leur as donné le bas monde, réserve pour nous la vie future!». Il leur répondit: «Je ne traite pas sur le même pied d'égalité la postérité pieuse de celui que J'ai créé de Ma main et ceux à qui J'ai dit: «Soyez» et ils ont été» (Rapporté par Tabarani).

يَوْمَ نَدْعُوا كُلَّ أُنَاسٍ بِإِمَامِهِمْ فَمَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ بِيَمِينِهِ فَأُولَٰئِكَ
يَقْرَءُونَ كِتَابَهُمْ وَلَا يُظْلَمُونَ فَتِيلًا (٧١) وَمَنْ كَانَ فِي هَٰذِهِ أَعْمَىٰ فَهُوَ
فِي الْآخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا (٧٢)

yawma nad'û kulla 'unâsim-bi-'imâmihim faman 'utiya kitâbahû biyamînihî fa'ûlâ'ika yaqra'ûna kitâbahum walâ yuẓlamûna fatîlan (71) wa man kâna fî hâḏihî 'a'mâ fahuwa fî-l-'âḫirati 'a'mâ wa 'aḍallu sabîlan (72).

Le jour où comparaîtront devant nous toutes les sectes avec leurs chefs, ceux à qui on remettra leur compte dans la main droite le liront avec plaisir et y trouveront mentionné leur moindre mérite. (71) Celui qui est aveugle en ce monde le sera également dans l'autre et s'y dirigera encore moins facilement. (72).

Au jour de la résurrection chaque groupement d'hommes seront appelés par leur chef (litt-leur imam)! Les opinions se sont controversées quant à la nature de ce chef comme nous allons voir:

- Pour Moujahed et Qatada, il s'agit de leur Prophète en citant à l'appui ce verset: «**Tous les peuples, ont un Prophète. Allah les jugera chacun à leur tour en présence de leurs Prophètes**» [Coran X,47] Certains ont commenté cela en disant que les musulmans fidèles jouiront de cette grande considération car leur chef sera en ce jour-là le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

- Ibn Ziad a précisé que cela signifie le livre que Dieu a révélé à leur Prophète, une opinion qui est soutenue par Ibn Jarir.

- Moujahed, suivant une autre version, a dit le chef est le livre qui renferme toutes les actions. Comme a déclaré aussi Ibn Abbas cette opinion s'avère être la plus correcte car Dieu a dit ailleurs: «**Nous dénombrons tout dans le livre de l'évidence**» [Coran XXXVI, 12] et aussi: «**Le compte de chacun sera apporté. En lisant le leur, les coupables seront saisis d'effroi**» [Coran XVIII, 49].

- D'autres ont précisé qu'il s'agit de ceux que les hommes ont pris comme imams et l'ont suivi. Les fidèles suivaient leurs Prophètes et les incrédules suivaient leurs chefs. Cette opinion est corroborée par ce hadith cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «... Que chaque peuple suive ce qu'il adorait dans le bas monde. Il y aura ceux qui suivront les idoles.... jusqu'à la fin du hadith». Dieu a dit ailleurs: «**Voilà notre Livre. Il témoignera envers vous en toute justice. Nous avons pris acte par écrit de toutes vos**

œuvres» [Coran XLV, 29] Tout ceci ne contredit pas que le Prophète ne soit le témoin contre son peuple et qui sera présent lors du jugement, comme le montre ce verset: «**La lumière d'Allah éclairera la terre, le Livre sera déposé, les Prophètes et les témoins appelés»** [Coran XXXIX, 69].

On peut donc affirmer que ce «Chef» ou cet «imam» signifie bien le livre des œuvres de chaque individu. Le fidèle qui aura fait les bonnes actions dans le bas monde sera réjoui quand il recevra son livre dans la main droite et le lira avec toute quiétude et allégresse. Alors les hommes, en ce jour-là, ne seront lésés pas même d'un fil ou quoi que ce soit, ou la pellicule d'une datte.

Au sujet du verset précité, Abou Houraira a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «On appellera le fidèle et on lui donnera son livre dans la main droite. On lui accordera une grande stature, blanchira le visage, et on mettra sur la tête une couronne de perles. Il partira vers ses compagnons qui, à sa vue, s'écrieront: «Grand Dieu, donne-nous une chose pareille, et bénis-la pour nous». Arrivé auprès d'eux, ce fidèle leur rassurera: «Réjouissez-vous, chacun d'entre vous recevra la même chose». Quant aux impies, le visage de chacun d'eux sera noirci en lui accordant une grande stature. A sa vue de loin, ses compagnons hurleront: «Nous nous réfugions auprès de Dieu contre un sort pareil. Grand Dieu, ne nous traite plus de la sorte». Dès l'arrivée de leur compagnon, ils diront: «Dieu, humilie-le» ,et lui de répondre: «Que Dieu vous éloigne (de sa miséricorde), chacun d'entre vous sera traité ainsi» (Rapporté par Al-Bazzar).

وَإِن كَادُوا۟ لَيَفْتِنُونَكَ عَنِ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ لِتَفْتَرِىَ عَلَيْنَا غَيْرَهُۥ ۖ وَإِذًا
لَّٱتَّخَذُوكَ خَلِيلًا ﴿٧٣﴾ وَلَوْلَآ أَن ثَبَّتْنَٰكَ لَقَدْ كِدتَّ تَرْكَنُ إِلَيْهِمْ شَيْـًٔا
قَلِيلًا ﴿٧٤﴾ إِذًا لَّأَذَقْنَٰكَ ضِعْفَ ٱلْحَيَوٰةِ وَضِعْفَ ٱلْمَمَاتِ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ
عَلَيْنَا نَصِيرًا ﴿٧٥﴾

wa 'in kâdû layaftinûnaka 'ani-l-ladî 'awhaynâ 'ilayka litaftariya 'alaynâ

gayrahû wa 'ida-l-latta ḫad̲ûka ḫalîlan (73) walawlâ 'an t̲abbatnâka laqad kitta tarkanu 'ilayhim šay'an qalîlan (74) 'id̲a-l-la 'ad̲aqnâka ḍi'fa-l-ḥayâti wa ḍi'fa-l-mamâti t̲umma lâ tajidu laka 'alaynâ naṣîran (75).

Les infidèles ont été sur le point d'ébranler ta foi et de t'amener à altérer nos révélations. Auquel cas, ils ne t'auraient pas ménagé leurs sympathies. (73) Si nous ne t'avions rentenu, tu étais sur le point de rapprocher d'eux. (74) Mais alors nous t'aurions infligé à la fois les tourments de la vie et ceux de la mort. Et tu aurais été sans recours contre nous. (75).

Dieu rassure Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'Il le soutient, le secourt et le préserve contre les méfaits des idolâtres qui ont essayé de le détourner de son message. Et Il ne cessera de le soutenir contre ceux qui lui déclareront leur hostilité, tant à l'orient qu'à l'occident, jusqu'au jour de la résurrection.

وَإِن كَادُوا لَيَسْتَفِزُّونَكَ مِنَ ٱلْأَرْضِ لِيُخْرِجُوكَ مِنْهَا ۖ وَإِذًا لَّا يَلْبَثُونَ خِلَٰفَكَ
إِلَّا قَلِيلًا ﴿٧٦﴾ سُنَّةَ مَن قَدْ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ مِن رُّسُلِنَا ۖ وَلَا تَجِدُ لِسُنَّتِنَا
تَحْوِيلًا ﴿٧٧﴾

wa 'in kâdû layastafizzûnaka mina-l-'arḍi liyuḫrijûka minhâ wa 'ida-l-lâ yalbat̲ûna ḫilâfaka 'illâ qalîlan (76) sunnat man qad 'arsalnâ qablaka mi-r-rusulinâ walâ tajidu lisunnatinâ taḥwîlan (77).

Par leurs persécutions, ils ont été sur le point de te faire abandonner le pays. Auquel cas, ils y seraient eux-mêmes bien peu de temps. (76). Tel a été le sort des Prophètes que nous avons envoyés avant toi. Ce sera là aussi ton sort (77).

On a dit que ces versets furent révélés à propos des juifs qui vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «O Aboul Qassem! Si tu es vraiment un Prophète sincère, rends-toi au pays de Châm, car c'est là que ce sera le lieu du rassemblement et la rencontre des Prophètes». Alors il fit l'expédition de Tabouk voulant ainsi qu'elle soit une étape pour la conquête du Châm. Arrivé à Tabouk, Dieu lui révéla: **«Par leurs persécutions, ils ont**

été sur le point de te faire abandonner le pays». Dieu alors lui ordonna de regagner Médine car c'est là qu'il vivra, y mourra et y sera ressuscité. (Telle est la version de Baïhaqi d'après Abdullah Ben Ghanam. Mais l'auteur l'a commenté et dit: c'est un sujet à discussion car lorsque l'Envoyé de Dieu fit ses préparatifs pour faire l'expédition de Tabouk, il avait reçu l'ordre de Dieu et non pas des juifs).

Selon un autre commentaire, ces versets furent descendus au sujet des idolâtres Qoraïchites qui contraignirent le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour quitter La Mecque. Dieu alors les a menacés et si, en effet, ils avaient réussi à le faire sortir de cette ville à cette époque, ils n'y seraient restés que peu de temps. L'histoire nous révèle qu'il restait à La Mecque environ un an et demi vivant parmi les impies en endurant leurs méfaits, et devait enfin faire son émigration vers Médine pour éviter leur méchanceté. Plus tard, ce fut à la bataille de Badr que les deux parties se rencontrèrent sans un rendez-vous préalable, et il eut le pas sur les idolâtres en rapportant une grande victoire sur eux. Il tua leurs notables et captiva une partie.

Voilà bien le sens des paroles divines: **(Tel est le sort des Prophètes...»** En d'autres termes: Telle est la coutume du Seigneur de châtier ceux qui persécutent leurs Prophètes et leur nuisent les contraignant ainsi à quitter leur propre pays. En vérité, si l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'était pas le Messager de la miséricorde, Dieu se serait vengé d'eux en leur faisant goûter un supplice qu'aucun peuple n'avait subi auparavant. En confirmant ce fait Dieu a dit ailleurs: **«Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux»** [Coran VIII, 33].

أَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ لِدُلُوكِ ٱلشَّمْسِ إِلَىٰ غَسَقِ ٱلَّيْلِ وَقُرْءَانَ ٱلْفَجْرِ إِنَّ قُرْءَانَ ٱلْفَجْرِ
كَانَ مَشْهُودًا ﴿٧٨﴾ وَمِنَ ٱلَّيْلِ فَتَهَجَّدْ بِهِۦ نَافِلَةً لَّكَ عَسَىٰٓ أَن يَبْعَثَكَ
رَبُّكَ مَقَامًا مَّحْمُودًا ﴿٧٩﴾

'aqimi-ṣ-ṣalâta lidulûki-š-šamsi 'ilâ ġasaqi-l-layli wa qur'â̂na-l-fajri 'inna qur'â̂na-l-fajri kâna mašhûdan (78) wa mina-l-layli fatahajjada bihî nâfilata-l-laka 'asâ̂ 'ay-yab'aṯaka rabbuka maqâmam-maḥmûdan (79).

Récite ta prière du déclin du soleil jusqu'à nuit noire. Récite, le Coran à l'aube, c'est le moment propice. (78) Lis le Coran la nuit. C'est là une œuvre pie. Peut-être obtiendras-tu un rang privilégié dans ta vie future. (79).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de s'acquitter des prières prescrites à leurs heures marquées si on se conforme au sens propre du verset: **«du déclin du soleil jusqu'à nuit noire»** une période qui couvre les prières du midi, de l'asr, du coucher du soleil et du soir (icha). **«Récite le Coran à l'aube»** qui ne signifie autre que la prière de l'aube. Voilà bien auquel l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'est conformé en accomplissant ces cinq prières ainsi que tous les musulmans après lui un siècle après un autre sans en rien changer.

La récitation du Coran à l'aube signifie sans aucune contestation la prière en ce moment-là et qui aura ses témoins qui sont les anges de la nuit et ceux du jour qui se succèdent. A ce propos Abou Houraïra -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La prière faite en commun surpasse de vingt cinq degrés celle faite par un individu seul. Les anges de la nuit et ceux du jour se réunirent à la prière de l'aube»* Abou Houraira d'ajouter: «Récitez si vous voulez: **«Fais aussi une lecture à l'aube: «la lecture de l'aube a des témoins»** ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Il est cité aussi dans les deux Sahihs d'après Abou Houraira que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les anges de la nuit et ceux du jour se succèdent parmi vous et ils se réunissent au moment de la prière de l'aube et celle de l'asr. Ceux qui ont passé la nuit parmi vous montent au ciel et Dieu leur demande, bien qu'Il le sache mieux que quiconque: «Comment avez-vous laissé Mes serviteurs?» Ils répondent: «-*

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن النبي ﷺ قال: «فضل صلاة الجميع على صلاة الواحد خمس وعشرون درجة، وتجتمع ملائكة الليل وملائكة النهار في صلاة الفجر». يقول أبو هريرة: اقرأوا إن شئتم: ﴿وقرآن الفجر إن قرآن الفجر كان مشهودا﴾ (أخرجه البخاري في صحيحه).

Nous les avons trouvé en train de prier et nous les avons laissés en train de prier» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].

«Lis le Coran la nuit. C'est là une œuvre pie» On a commenté cela comme étant une recommandation de faire la prière nocture en dehors de la canonique, comme il a été rapporté qu'on a demandé à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quelle est la prière la plus méritoire après celle prescrite?». Il répondit: «C'est la prière nocturne».

La question qui se pose est la suivante: Cette «œuvre pie» est-elle exclusivement consacrée au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-? Et Ibn Abbas et Ibn Jarir de répondre: La prière nocturne fut recommandée au Prophète puisque Dieu lui a pardonné ses fautes antérieures et ultérieures, et devait par la suite être reconnaissant en s'acquittant de telle prière.

Les ulémas ont déduit qu'il est aussi recommandé à tout musulman de la faire comme étant un acte surrégatoire grâce auquel ses péchés lui seront pardonnés.

«Peut-être obtiendras-tu ainsi un rang privilégié dans la vie future». C'est à dire: acquitte-toi de ce que Je t'ai ordonné de faire afin que tu sois ressucité dans un état glorieux dont chaque homme t'en louera. Ibn Jarir a ajouté: Ce poste glorieux dont jouira Muhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- au jour de la résurrection sera l'intercession en faveur des hommes afin qu'elle mettra fin à ce qu'ils éprouveront de la frayeur en ce jour-là.

A ce propos Hudzaifa a dit: Les hommes seront rassemblés sur un même tertre où ils pourront voir et entendre tout ce qu'il se produira. Ils seront nus et nu-pieds comme Dieu les a créés, debout où personne ne lui sera permis de parler sauf à qui Dieu donnera

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة، عن النبي ﷺ قال: «يتعاقبون فيكم، ملائكة بالليل وملائكة بالنهار، ويجتمعون في صلاة الصبح، وفي صلاة العصر، فيعرج الذين باتوا فيكم فيسألهم ربهم ـ وهو أعلم بكم ـ كيف تركتم عبادي؟ فيقولون: أتيناهم وهم يصلون، وتركناهم وهم يصلون».

l'autorisation. Une voix criera: «O Muhammad!» Il répondra: «Me voilà répondant à Ton appel, tout le bien est entre Tes mains et le mal n'est pas de Tes habitudes. Il est bien dirigé celui que Tu auras dirigé. Me voilà comme un serviteur devant Toi. Il n'y a ni refuge ni abri contre Toi qu'auprès de Toi. Que Tu sois béni et exalté ô Seigneur de la Maison». Tel est le poste glorieux que Dieu à Lui la puissance et la gloire a mentionné. Ce poste est l'intercession.

L'auteur de cet ouvrage a commenté: Ces égards au jour de la résurrection seront réservés exclusivement à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et ne seront pas partagés avec un autre et nul n'aura de pareil. Il sera le premier ressuscité qui sortira du sein de la terre et se dirigera sur une monture vers le lieu du rassemblement. Tous les hommes seront sous son étendard même Adam. A lui appartiendra le bassin où nulle autre place ne sera bondée plus que lui. Il jouira de la grande intercession en assistant au jugement des autres, et ceci aura lieu après que les hommes demandent respectivement à Adam, Noé, Ibrahim, Moïse et Jésus d'intercéder. Chacun de ces Prophètes s'écriera: «Je ne puis le faire» pour différentes raisons. Quand les hommes viendront le demander à Mouhammad il leur rassurera: «J'en suis le plus digne» comme nous allons en parler plus loin.

Il intercèdera en faveur des damnés qui seront destinés à l'Enfer mais aussitôt ils en seront sauvés. Il sera le premier des Prophètes qui tranchera les différends entre les hommes de sa communauté, le premier à traverser le pont (Sirat) avec sa communauté, le premier intercesseur au Paradis, le premier avec sa communauté qui y entreront.

Il intercèdera également en faveur des hommes pour être élevés de degrés dont leurs œuvres ne pourraient les y faire parvenir. Il sera le seul dans ce poste glorieux qui est le plus haut degré du Paradis et le plus digne. Une fois le Seigneur commencera à accepter l'intercession en faveur des rebelles pécheurs, Il débutera par celles des anges, des Prophètes et des fidèles. Quant à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il la fera pour une multitude de gens dont Dieu seul puisse les dénombrer. Cette intercession n'aura nullement une pareille.

En voici quelques hadiths relatif au poste glorieux:

1 - Ka'b Ben Malek rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque les hommes seront ressuscités au jour du Rassemblement, je serai avec ma communauté sur une colline. Dieu à Lui la puissance et la gloire m'habillera d'un manteau vert, puis Il me permettera de dire ce qu'il voudra. Tel est le poste glorieux.

2 - D'après Abou Ad-Darda, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, je serai le premier qui recevra l'autorisation de me prosterner et qui relèvera la tête. Je regarderai alors devant moi et reconnaitrai ma communauté parmi les autres, ainsi derrière moi, à ma droite et à ma gauche» Un homme demanda: «Ô Envoyé de Dieu, comment reconnaitras-tu ta communauté parmi les autres depuis Noé jusqu'à la tienne?» Il lui répondit: «Grâce aux marques dûes aux ablutions, nul ne sera comme eux, et aussi parce qu'ils recevront leurs livres dans la main droite et leurs postérités seront devant eux»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

3 - Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté: «On avait apporté à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de la viande, il prit l'épaule, la partie qui lui était préférée, la mordit en prenant un morceau par ses incisives, et dit: *«Je serai le maître des hommes au jour de la résurrection. Savez-vous pourquoi cela? Dieu rassemblera les premiers et les derniers sur un seul niveau de la terre de sorte qu'un crieur les fera entendre et la vue pourra les apercevoir tous. Le soleil s'approchera d'eux, et les gens éprouveront de l'angoisse et de l'affliction ce qu'ils ne pourront plus supporter. Les uns diront aux autres: «Ne voyez-vous pas dans quel état sommes-nous? Ne pensez-vous pas charger quelqu'un afin d'intercéder auprès de votre Seigneur en notre faveur?» Les autres répondront: «Allez voir Adam».*

---

(1) عن أبي الدرداء، قال، قال رسول الله ﷺ: «أنا أول من يؤذن له بالسجود يوم القيامة، وأنا أول من يؤذن له أن يرفع رأسه، فانظر إلى ما بين يدي فأعرف أمتي من بين الأمم، ومن خلفي مثل ذلك، وعن يميني مثل ذلك، وعن شمالي مثل ذلك»، فقال رجل: يا رسول الله، كيف تعرف أمتك من بين الأمم فيما بين نوح إلى أمتك؟ قال: «هم غر محجلون من أثر الوضوء، ليس أحد كذلك غيرهم، وأعرفهم أنهم يؤتون كتبهم بأيمانهم وأعرفهم تسعى من بين أيديهم ذريتهم» (أخرجه أحمد أيضاً عن أبي الدرداء).

Ils iront voir Adam -que Dieu le salue- et lui diront: «Tu es le père de la race humaine, Dieu t'a créé de Sa main. Il t'a insufflé de Son esprit, et Il a ordonné aux anges de s'agenouiller devant toi. Intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas en quel état sommes-nous et à quoi nous sommes réduits?». Adam leur répondra: «Aujoudh'hui mon Seigneur éprouve une colère telle qu'Il n'en a jamais eue de pareille auparavant et Il n'en aura plus jamais de semblable à l'avenir. Il m'a ordonné de ne plus manger de l'arbre (interdit) et je Lui ai désobéi. C'est mon âme que je doive sauver d'abord, allez chez un autre que moi. Allez voir Noé».

Ils iront chez Noé et lui diront: «O Noé! Tu es le premier Prophète que Dieu a envoyé vers les habitants de la terre. Il t'a appelé «le serviteur reconnaisant». Intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas en quel état sommes-nous?» Il leur répondra: «Mon Seigneur éprouve aujourd'hui une colère telle qu'Il n'en a jamais eue de pareille auparavant, et Il n'en aura plus jamais de semblable à l'avenir. J'avais (le mérite) d'une invocation que je m'en suis servie contre ma communauté. C'est mon âme que je doive sauver d'abord. Allez trouver un autre que moi. Allez voir Ibrahim».

Ils iront voir Ibrahim et lui diront: «O Ibrahim! Tu es le Prophète de Dieu et Son ami qu'Il a choisi de préférence aux habitants de la terre. Intercède pour nous auprès de votre Seigneur. Ne vois-tu pas en quel état sommes-nous?» Il leur répondra: «Mon Seigneur éprouve aujourd'hui une colère qu'Il n'en a jamais eue de pareille auparavant et qu'Il n'en aura plus jamais de semblable à l'avenir. J'avais forgé trois mensonges[(1)]. C'est mon âme que je doive sauver d'abord. Allez chez un autre que moi, allez chez Moïse».

Ces hommes iront trouver Moïse et lui diront: «O Moïse! Tu es

---

(1) Les trois mensonges d'Ibrahim sont les suivants:
A - En disant: «Oui, je suis malade» en regardant attentivement les étoiles.
B - Après avoir détruit" les idoles et accroché la pioche au cou de la plus grande d'elles, il a répondu aux polythéistes: «C'est la plus grande d'entre elles qui a fait cela».
C - Quand il a dit à sa femme Sarah: «Dis à Pharaon que je suis ton frère, il voulait dire son frère en religion. (Le traducteur).

l'Envoyé de Dieu. Il t'a choisi de préférence à tous les hommes pour que tu transmettes Ses messages et Sa parole. Intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas en quel état sommes-nous?». Il leur répondra: «Mon Seigneur éprouve aujourd'hui une colère telle qu'Il n'en a eue de pareille auparavant et qu'Il n'en aura plus jamais de semblable à l'avenir. J'ai tué un homme qu'on ne m'a pas ordonné de tuer. C'est mon âme que je doive sauver d'abord; allez chez un autre que moi, allez chez Jésus».

Ils iront voir Jésus et lui diront: «O Jésus! Tu es l'Envoyé de Dieu et Sa Parole qu'Il a jetée en Marie, et un esprit émanant de Lui. Tu as parlé aux gens dès le berceau. Intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas en quel état sommes-nous?» Jésus leur répondra: «Mon Seigneur éprouve aujourd'hui une colère telle qu'Il n'en a eue de pareille auparavant et qu'Il n'en aura plus jamais de semblable à l'avenir; sans mentionner aucun péché. «C'est mon âme que je doive sauver d'abord. Allez chez un autre que moi, allez chez Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-».

A la fin ils iront trouver Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui diront: «O Mouhammad! Tu es l'Envoyé de Dieu et le dernier des Prophètes.Dieu t'a pardonné tes fautes antérieures et futures. Intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas en quel état sommes-nous?» Je partirai, et arrivé sous le Trône, je me prosternerai devant mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire. Dieu m'apprendra des formules de louange et de compliment qu'Il n'a apprises à aucun d'autres avant moi, puis on me dira: «O Mouhammad! Relève la tête. Demande, tu obtiendras; intercède et tu seras exaucé». Alors je relèverai la tête et dirai: «Seigneur! Ma communauté! Seigneur! Ma communauté». On me répondra: «O Mouhammad! fais entrer par la porte droite, une des portes du Paradis, ceux qui n'ont pas un compte à régler. Ils seront les associés de ceux qui entreront par les autres portes». Il ajouta: «Par celui qui tient mon âme en Sa main, la distance qui sépare les deux vantaux d'une porte du Paradis est égale à celle qui sépare La Mecque de Hajar, ou celle qui sépare La Mecque de Basra» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: أتى رسول الله ﷺ بلحم فرفع إليه الذراع وكانت تعجبه فنهش منها نهشة ثم قال: أنا سيد الناس يوم القيامة، وهل تدرون مِمَّ ذاك؟ يجمع الله الأولين والآخرين في صعيد واحد، يسمعهم الداعي وينفذهم البصر، وتدنو الشمس فيبلغ الناس من

سُلْطَٰنًا نَّصِيرًا ﴿٨٠﴾ وَقُل جَآءَ ٱلْحَقُّ وَزَهَقَ ٱلْبَٰطِلُ ۚ إِنَّ ٱلْبَٰطِلَ كَانَ زَهُوقًا



wa qul rabbi 'adḫilnî mudḫala ṣidqin wa 'aḫrijnî muḫraja ṣidqin wa-j'al lî mi-l-ladunka sulṭânan naṣîran (80) wa qul jâ'a-l-ḥaqqu wa zahaqa-l-bâṭilu 'inna-l-bâṭila kâna zahûqan (81).

Dis: Seigneur, fais que je commence et que je termine toute chose heureusement. Prête-moi un appui efficace. (80) Dis: Que la vérité triomphe et que l'erreur disparaisse. L'erreur a une vie précaire. (81).

Ibn Abbas a dit que ce verset fut révélé lorsque Dieu avait ordonné à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de sortir de La Mecque et d'émigrer vers Médine. Et Qatada a ajouté: Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait demandé au Seigneur une entrée conforme à la justice, c'est à dire à Médine, et une sortie pareille de La Mecque.

Quant à «**l'appui efficace**» Al-Hassan Al-Basri l'a commenté en disant: «Dieu lui a promis de s'emparer des trésors et des royaumes de la Perse et des Romains».

Mais le commentaire de Qatada était quasi différent en disant: Lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sut que cela ne sera réalisé qu'avec une certaine autorité, il demanda au Seigneur un secoureur au Livre de Dieu, à ses peines prescrites et à Ses obligations afin d'établir Sa Religion, car un tel secoureur serait une miséricorde divine, étant donné que s'il n'y avait pas ce secoureur les hommes auraient attaqué et dévoré les uns les autres.

Ibn Jarir, quant à lui, a précisé qu'il doit y avoir un certain pouvoir avec la présence de la loi. On a dit dans une certaine tradition: «La force met fin à ce que le Coran -seul- ne pourra le faire». Donc pour empêcher les gens de commettre les turpitudes et les péchés, malgré l'application des enseignements du Coran, il faut qu'une certaine force coercitive existe pour appliquer la loi.

«**Dis: Que la vérité triomphe et que l'erreur disparaisse**» C'est un avertissement et une menace lancés contre les idolâtres de Qoraïch

qui devaient connaître enfin que la vérité est venue de Dieu sans aucun doute qu'on trouve dans le Coran et le Messager du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-, comme il y en a aussi la science nécessaire et utile aux gens. L'erreur doit disparaître à jamais et qui est représentée par l'adoration des idoles. A cet égard Abdullah Ben Mass'oud raconte: «Quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entra à La Mecque (après sa conquête), il y avait autour de la Maison 360 pierres dressées et idoles. Il les fit tomber l'une après l'autre à l'aide d'un bâton qu'il tenait à la main et disait: *«La vérité est venue; l'erreur a disparu. l'erreur doit disparaitre. La vérité est venue: ce qui est faux ne peut donner un commencement à rien, ni rien renouveler»* (-***Rapporté par Boukhari, Mouslim Tirmidhi et Nassaï)***[1].

وَنُنَزِّلُ مِنَ ٱلْقُرْءَانِ مَا هُوَ شِفَآءٌ وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ وَلَا يَزِيدُ ٱلظَّٰلِمِينَ إِلَّا خَسَارًا ﴿٨٢﴾

wa nunazzilu mina-l-Qur'â^ni mâ huwa šifâ^'un wa raḥmatu-l-li-l-mu'minîna walâ yazîdu-ẓ-ẓâlimîna 'illâ ḫasâ^ran (82).

Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles. Il ne fera qu'accentuer la ruine des méchants. (82).

Ce livre que le Seigneur a révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- est à la fois guérison et miséricorde. Il est une guérison car il purifie les cœurs du doute, de l'hypocrisie, de l'aberration et du détournement de Dieu. En tant que miséricorde, il procure la foi, la sagesse, le vouloir du bien... Nul ne peut acquérir de telles faveurs qu'en suivant ses enseignements et prescriptions. Quant à l'infidèle il est bien loin de tout cela. En entendant la récitation du Coran, il ne fait que de s'écarter de plus en plus du droit chemin car l'incrédule de par sa nature n'a plus l'intention d'être dirigé. Dieu a dit:

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال: دخل النبي ﷺ مكة وحول البيت ستون وثلثمائة نصب، فجعل يطعنها بعود في يده ويقول: «جاء الحق وزهق الباطل إن الباطل كان زهوقاً، جاء الحق وما يبدئ الباطل وما يعيد» (أخرجه البخاري ومسلم والترمذي والنسائي).

(La sourate) a augmenté la foi de tous les vrais croyants, qui s'en réjouissent. Quant aux cœurs infirmes, elle n'a fait qu'augmenter leur acrimonie. Et au moment de la mort, ils sont encore infidèles» [Coran IX, 124-125]. Donc l'infidèle qui ne récite pas le Coran, ni le retient, ni médite sur le sens de ses versets, n'en tire aucun profit et cela est toujours à son détriment. C'est pourquoi le Coran accroit la perte de prévaricateurs.

وَإِذَآ أَنْعَمْنَا عَلَى ٱلْإِنسَٰنِ أَعْرَضَ وَنَـَٔا بِجَانِبِهِۦ وَإِذَا مَسَّهُ ٱلشَّرُّ كَانَ يَـُٔوسًا ﴿٨٣﴾ قُلْ
كُلٌّ يَعْمَلُ عَلَىٰ شَاكِلَتِهِۦ فَرَبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَنْ هُوَ أَهْدَىٰ سَبِيلًا ﴿٨٤﴾

wa 'iḏâ 'an'amnâ 'alâ-l-'insâni 'a'raḍa wa na'a bijânibihî wa 'iḏâ massahu-š-šarru kâna ya'ûsan (83) qul kullun ya'malu 'alâ šâkilatihî farabbukum 'a'lamu biman huwa 'ahdâ sabîlan (84).

Accordons-nous nos bienfaits à l'homme? il se détourne et s'éloigne de nous. Le mal l'effleure-t-il? le voilà qui se désespère. (83). Dis: Que chacun agisse à sa guise mais votre Seigneur distingue mieux que personne ceux qui sont dans la voie droite. (84).

L'homme est de par sa nature plein de défauts à moins que Dieu l'en purifie. Il montre son comportement dans l'aisance et dans la gêne: Quand Il le comble de bienfaits, de la bonne santé, de son secours et lui donne le pouvoir, obtenant ainsi tout ce qu'il désire, le voilà cet homme qui se montre ingrat en se détournant de l'adoration du Seigneur et s'éloigne de Lui. Mais quand un malheur le touche, il est désespéré comme n'attendant à aucun bienfait à l'avenir et ne pouvant récupérer quoi que ce soit de ce qu'il aura perdu. Ces versets affirment le comportement de l'homme: **«Si nous accordons à l'homme notre bénédiction et que nous la lui retirions, le voilà en proie au désespoir et au ressentiment le plus vif. (9) Le faisons-nous bénéficier d'un bienfait après une période d'adversité, il s'écrie: «Enfin, c'en est fini de mes malheurs». Car, il est inconséquent et prompt à s'enorgueillir»** [Coran XI, 9-10].

Dieu enfin, selon les dires des exégètes, met en garde les idolâtres et infidèles «**Que chacun agisse à sa guise**», libre à eux qu'ils fassent ce qu'ils veulent car Dieu connait parfaitement ceux qui sont

dirigés vers la voie droite et ceux qui s'en écartent, car en fin de compte, chacun sera rétribué selon ses œuvres.

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلرُّوحِۖ قُلِ ٱلرُّوحُ مِنْ أَمْرِ رَبِّى وَمَآ أُوتِيتُم مِّنَ ٱلْعِلْمِ إِلَّا قَلِيلًا



wa yas'alûnaka 'ani-r-rûḥi quli-r-rûḥu min 'amri rabbî wamâ 'ûtîtum min-l-'ilmi 'illâ qalîlan (85).

Ils t'interrogent sûr l'âme Dis: L'âme est le secret d'Allah. Il ne vous a livré que bien peu de connaissances. (85).

Abdullah Ben Mass'oud -que Dieu l'agrée- raconte: «Je marchais avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, dans une terre cultivée à Médine, qui s'appuyait sur une queue de palmier sans feuilles quand nous passâmes auprès d'une foule de juifs. Les uns d'entre eux dirent aux autres: «Interrogeons-le sur l'âme?». Les autres ripostèrent: «Non, ne l'interrogez pas». Ils se décidèrent enfin à l'interroger. On lui dit: «O Mouhammad! Qu'est-ce que l'âme?» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'appuyait toujours sur son bâton, sans leur répondre, je me suis dit alors: «Peut-être il reçoit une révélation. En effet, il leur récita ce verset: **«Ils t'interrogent sur l'âme. Dis: «L'âme est le secret d'Allah. Il ne vous a livré que bien peu de connaissances»**. Alors ceux qui s'opposaient à l'interrogation blâmèrent les autres: «Ne vous a-t-on pas interdit de le questionner?».

Cet évènement montre que ce verset fut révélé à Médine où les juifs vivaient, bien que la sourate, dans l'ensemble, fut descendue à La Mecque. A ceux qui en doutaient, quelques exégètes ont répondu: Il se peut que cela lui a été révélé deux fois, une à La Mecque et une à Médine, ou bien Dieu lui a révélé ce verset afin de répondre aux juifs.

Ce qui confirme aussi que ce verset fut révélé à la Mecque est ce hadith rapporté par Ibn Abbas: «Les Qoraïchites avaient dit aux juifs: «Proposez-nous un sujet sur lequel on interroge cet homme (le Prophète)» - Interogez-le sur l'âme, avaient-ils répondu. Alors ce verset fut révélé, et les juifs de dire: «Nous avons obtenu tant de connaissances, nous avons reçu le Pentateuque et celui auquel le

Pentateuque a été donné bénéficie d'un grand bien. Le Seigneur fit descendre à la suite ce verset: «**Dis: Si l'eau de la mer était muée en encre pour écrire les paroles de mon Seigneur, elle se tarirait avant de les avoir toutes écrites...**» [Coran XVIII, 109].

Dans un autre hadith rapporté par Ibn Jarir d'après Ikrima, Dieu aurait descendu ce verset en réponse aux juifs: «**Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en roseaux pour écrire, quand bien même l'océan serait un océan d'encre où conflueraient sept autres océans, qu'Allah aurait encore à écrire**» [Coran XXXI, 27].

Que ce soit l'un ou l'autre la réponse fut très claire, bien que d'autres ulémas avaient avancé plusieurs interprétations mais elle étaient presque toutes les mêmes.

Qu'est-ce que l'âme?

Un sujet qui a créé des divergences dans les opinions. Nous nous limitons à ce que Ibn Abbas a dit: Les juifs ont demandé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Parle-nous de l'âme et comment elle peut être torturée alors qu'elle se trouve encore dans le corps?» Gabriel descendit avec ce verset: «**Ils t'interrogent sur l'âme...**» Ayant communiqué cette réponse aux juifs, ils s'écrièrent: «Qui te l'a apportée?» - C'est l'ange Gabriel, répliqua le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, qui m'est venu de la part du Seigneur. Ils ripostèrent: «Par Dieu, c'est notre ennemi qui te l'a comnmuniquée» Alors Dieu fit cette révélation: «**Dis à qui se déclare l'adversaire de Gabriel que c'est lui qui, d'ordre d'Allah, a déposé dans ton cœur le Livre qui confirme les Ecritures Saintes...**» [Coran II, 97].

«Dis: L'âme est le secret d'Allah» elle est Son affaire. Il s'est approprié de cette science sans vous faire connaître aucune partie d'elle. Et de toutes les branches de la science, Il ne vous a donné que le peu. Nul n'embrasse de Sa science que ce qu'Il veut. Donc l'âme -ou l'esprit- procède du commandement de Dieu.

«**Il ne vous a livré que bien peu de connaissances**». En le commentant, As-Souhayli a dit que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a pas répondu aux juifs à cause de leur obstination. Puis As-Souhayli a ajouté: Les savants ont confondu entre l'âme et l'esprit

et certains ont affirmé que les deux sont les mêmes. Il a déduit enfin que l'âme est une substance subtile tel le vent, qui circule dans le corps comme l'eau dans les racines et les branches d'un arbre.

Et l'auteur de préciser: L'esprit est à la base de l'âme et sa matière constitutive et c'est cette dernière qui est incorporée au corps humain. C'est Dieu qui est le plus savant.

وَلَئِن شِئْنَا لَنَذْهَبَنَّ بِالَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ بِهِ عَلَيْنَا وَكِيلًا
﴿٨٦﴾ إِلَّا رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ إِنَّ فَضْلَهُ كَانَ عَلَيْكَ كَبِيرًا ﴿٨٧﴾ قُل لَّئِنِ
اجْتَمَعَتِ الْإِنسُ وَالْجِنُّ عَلَىٰ أَن يَأْتُوا بِمِثْلِ هَٰذَا الْقُرْآنِ لَا يَأْتُونَ بِمِثْلِهِ وَلَوْ
كَانَ بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ ظَهِيرًا ﴿٨٨﴾ وَلَقَدْ صَرَّفْنَا لِلنَّاسِ فِي هَٰذَا الْقُرْآنِ مِن كُلِّ
مَثَلٍ فَأَبَىٰ أَكْثَرُ النَّاسِ إِلَّا كُفُورًا ﴿٨٩﴾

wa la'in ši'nâ lanaḏhabanna bi-l-laḏî 'awḥaynâ 'ilayka ṯumma lâ tajidu laka bihî 'alaynâ wakîlan (86) 'illâ raḥmatam-mir-rabbika 'inna faḍlahû kâna 'alayka kabîran (87) qul la 'ini-jtama'ati-l-'insu wa-l-jinnu 'alâ 'ay-ya'tû bimiṯli hâḏâ-l-Qur'âni lâ ya'tûna bimiṯlihî walaw kâna ba'ḍuhum liba'ḍin ẓahîran (88) walaqad ṣarrafnâ li-n-nâsi fî hâḏâ-l-Qur'âni min kulli maṯalin fa'abâ 'akṯaru-n-nâsi 'illâ kufûran (89).

Si nous le voulions, nous rétirerions ce que nous t'avons révélé. Et tu n'aurais personne pour te défendre. (86) Si Allah s'en abstient, c'est pure grâce de sa part. Sa grâce pour toi est, en effet, sans limites. (87). Dis: Les hommes et les génies auraient beau se concerter respectivement pour produire un pareil Coran, qu'ils n'y parviendraient pas. S'associeraient-ils même? qu'ils ne le pourraient pas non plus. (8) Nous avons eu beau multiplier les exemples dans ce Coran, la plupart des hommes sont demeurés incrédules. (89).

Dieu rappelle Ses grâces à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dont le Coran, ce Livre glorieux, où l'erreur ne s'y glisse de nulle part car c'est une révélation d'un Seigneur sage et digne de louanges.

Ce Coran, étant un grand miracle, Dieu affirme que si les hommes

et les génies s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à lui, ils seraient incapables de le faire et leur tâche s'avèrerait impossible et irréalisable. Les paroles divines sont tout à fait différentes de celles des hommes.

Dieu a présenté dans ce Livre toutes sortes d'exemples, ainsi que les preuves évidentes et irréfutables, Il a montré toute claire la vérité, mais malheureusement, **«la plupart des hommes sont demeurés incrédules»**. Ils ont méconnu tous les droits et repoussé la vérité.

وَقَالُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ لَكَ حَتَّىٰ تَفْجُرَ لَنَا مِنَ ٱلْأَرْضِ يَنۢبُوعًا ﴿٩٠﴾ أَوْ تَكُونَ لَكَ
جَنَّةٌ مِّن نَّخِيلٍ وَعِنَبٍ فَتُفَجِّرَ ٱلْأَنْهَـٰرَ خِلَـٰلَهَا تَفْجِيرًا ﴿٩١﴾ أَوْ تُسْقِطَ
ٱلسَّمَآءَ كَمَا زَعَمْتَ عَلَيْنَا كِسَفًا أَوْ تَأْتِىَ بِٱللَّهِ وَٱلْمَلَـٰٓئِكَةِ قَبِيلًا ﴿٩٢﴾ أَوْ
يَكُونَ لَكَ بَيْتٌ مِّن زُخْرُفٍ أَوْ تَرْقَىٰ فِى ٱلسَّمَآءِ وَلَن نُّؤْمِنَ لِرُقِيِّكَ حَتَّىٰ تُنَزِّلَ
عَلَيْنَا كِتَـٰبًا نَّقْرَؤُهُۥ قُلْ سُبْحَانَ رَبِّى هَلْ كُنتُ إِلَّا بَشَرًا رَّسُولًا ﴿٩٣﴾

wa qâlû lan nu'mina laka ḥattâ tafjura lanâ mina-l-'arḍi yambû'an (90) 'aw takûna laka jannatum-min naḫîlin wa 'inabin fatujjira-l-'anhâra ḫilâlahâ tafjîran (91) 'aw tusqiṭa-s-samâ''a kamâ za'amta 'alaynâ kisafan 'aw ta'tiya bi-L-Lâhi wa-l-malâ''ikati qabîlan (92) 'aw yakûna laka baytum min zuḫrufin 'aw tarqâ fî-s-samâ''i wa lan-nu'mina liruqiyyika ḥattâ tunazzila 'alaynâ kitâbn naqra'uhû qul subḥâna rabbî hal kuntu '-illâ bašara-r-rasûlan (93).

Ils disent: Nous ne t'accorderons notre confiance que le jour où tu feras jaillir du sol une source. (90) Ou que, possédant toi-même un jardin de plamiers et de vignes, tu y feras surgir de nombreux cours d'eau. (91) Ou que, réalisant ta menace, tu détacheras sur nous un pan du ciel, ou que tu pourras montrer à tes côtés Allah et les anges. (92) Ou que tu posséderas un magnifique palais, ou que tu t'élèveras dans les cieux. Et encore ne croirons-nous à ton ascension que si tu nous rapportes des cieux un livre accessible à tous? Réponds-leur: Béni soit mon Seigneur! Suis-je autre chose qu'un homme envoyé par Allah! (93).

Ibn Abbas raconte: «Outba et Chaïba les fils de Rabi'a, Abou

Soufian Ben Harb, Abou Al-Boukhtouri, Al-Walid Ben Al-Moughira, Abou Jahl Ben Hicham, Abdullah Ben Abi Oumayya, Ben Khalaf et Al-'As Ben Waël se sont réunis au crépuscule auprès du toit de la Ka'ba. Les uns dirent aux autres: «Entretenez-vous avec Mouhammad, disputez avec lui et effrontez-le afin qu'il sache que vous ne lui avez laissé aucune excuse pour se défendre».

Ils lui envoyèrent un messager lui dire que les notables parmi ton peuple veulent te parler. ﷺ répondit à leur invitation croyant qu'ils ont commencé déjà à suivre le chemin de la vérité dont il était tellement avide de les y mettre et trouvait pénible leur obstination. Arrivé chez eux, ils lui dirent: «O Mouhammad! Nous voulons te parler afin que plus tard nous serions excusés. Par Dieu, nous ne savions aucun arabe qui a apporté à son peuple une telle offense: tu as injurié nos pères, dénigré notre religion, effronté notre culte, insulté nos divinités et semé la discorde entre les hommes. Tu ne nous a épargnés d'aucun de tes méfaits. Si, par ton message, tu désires faire une fortune, nous te donnerons tout ce que tu veux pour te rendre l'homme le plus riche parmi nous. Si tu convoites le commandement et l'honneur, nous ferons de toi notre chef. Si tu désires la royaué,nous te couronnerons un roi. Enfin si ce que tu reçois (comme révélations et visions) te provient du démon qui t'a rendu comme un possédé, nous sommes prêts à dépenser la somme nécessaire pour te faire guérir, qu'à la fin de tout cela nous serons excusés vis-à-vis de toi».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répondit: «Je ne suis pas un possédé. Par mon message je ne désire ni un honneur, ni une fortune ni un pouvoir, et je n'ai jamais voulu être couronné. Mais Dieu m'a envoyé comme un Prophète, m'a révélé le Livre, m'a ordonné d'être pour vous en tant qu'un annonciateur et un avertisseur. Je vous ai transmis les enseignements de mon Seigneur et je vous ai prodigué tant de conseils. Si vous acceptez ce dont je suis chargé de communiquer, ce sera votre part de la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. Si vous le refusez, je me patiente jusqu'à ce que Dieu tranche nos différends».

Ils répliquèrent: «O Mouhammad! Si tu rejettes notre proposition tu connais mieux que quiconque que notre pays n'est pas tellement

vaste, que nous sommes des gens pauvres et notre vie est austère. Invoque-nous Dieu qui t'a envoyé par ce message afin de déplacer ces montagnes et ainsi notre pays deviendra plus étendu, de nous faire jaillir des rivières comme celles qui se trouvent aux pays de Châm et de l'Irak, qu'Il ressuscite quelques-uns de nos morts et surtout Qassy Ben Kalab car il était un homme sincère et véridique. Comme ça nous aurons la certitude que ce que tu viens communiquer aux gens n'est pas une erreur. Si nos morts une fois ressuscités croient en toi, nous ferons de même et nous saurons ainsi le rang que tu occupes auprès de Dieu, et tu es un vrai messager comme tu prétends».

Il leur dit: «Ce n'est pas pour ce but que j'ai été envoyé, sinon pour vous transmettre le message dont je vous ai communiqué. Si vous l'acceptez, ce sera votre part de bas monde et de la vie future, et si vous le rejetez, je n'aurai qu'à me patienter jusqu'à ce que Dieu tranche notre différend».

Ils lui demandèrent ensuite qu'un ange du ciel descende afin de confirmer le message, et que Dieu lui donne de palais, de trésors et de châteaux, comblés d'or et d'argent et que le ciel tombe en morceaux sur eux, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur donner la même réponse. Ils lui dirent enfin: «Ton Seigneur sait-il que nous te tenons compagnie, ce que nous venons de te demander, et peut-il venir te voir pour t'enseigner ce par quoi tu réponds à nos demandes et te fera savoir ce qu'Il va faire de nous si nous refusons tes propositions? Or, sache ô Mouhammad, nous sommes bien au courant qu'un homme à Yamama appelé Al-Rahman t'a enseigné tout cela. Par Dieu nous ne croirons plus en Al-Rahman (Dieu le Miséricordieux) et nous nous sommes excusés vis-à-vis de toi. Par Dieu nous ne te laisserons plus agir à ta guise après ce que tu as fait de nous ou nous avons fait de toi jusqu'à ce que l'un de nous périsse».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva pour les quitter, Abdullah Ben Abi Oumayya Ben Al-Moughira, le fils de sa tante 'Atika Bint Abdul Muttaleb se leva à son tour, l'accompagna et essaya de le dissuader: Ô Mouhammad, lui dit-il, tes concitoyens t'ont proposé tant de choses qui te sont bénéfiques, puis ils t'ont demandé d'autres

choses pour savoir l'importance du rang que tu jouisses auprès de Dieu, mais tu n'a répondu à aucune demande. Quant à moi, je ne crois en toi que lorsque tu prends une échelle, que tu la montes marche après marche alors que je te regarde faire pour monter au ciel et m'apporter un feuillet déployé et que tu reviennes accompagné de quatre anges pour témoigner de la véracité de ton message....

Les deux hommes se séparèrent et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entra chez lui triste, le cœur brisé car il attendait autre chose de ses concitoyens au lieu de leur opiniâtreté et leurs demandes illogiques. Il était convaincu que si Dieu était sûr de leurs conversion, Il l'aurait exaucé s'il lui avait demandé de réaliser leurs vœux. Mais le Seigneur savait qu'ils n'ont proposé ces demandes que par obstination et incrédulité. Une voix céleste dit aux Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Si tu veux, j'exauce leurs demandes mais s'ils persistent dans leur obstination, je leur infligerai un châtiment dont je n'ai encore châtié personne dans l'univers. Et si tu veux, je leur ouvrirai les portes de la miséricorde et du repentir». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: Plutôt les portes de la miséricorde et du repentir.

«... où tu feras jaillir du sol une source» qui sera comme une rivière qui coule en Hijaz et en d'autres régions, et ce fut une de leur demande qui, si elle était exaucée, ils ne seraient que des incrédules obstinés car Dieu savait mieux que quiconque ce qu'ils couvaient dans leur for intérieur. D'ailleurs Il l'a montré dans d'autres versets quand Il a dit: **«Ceux qui ont encouru la colère de ton Maître ne croiront, quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment»** [Coran X, 96-97].

Ils ont demandé aussi: **«Ou que, réalisant ta menace, tu détacheras sur nous un pan du ciel»**. Tu nous a dit qu'au jour de la résurrection le ciel se fendillera et ses extrémités envelopperont le bas monde; si tu es sincère, demande à ton Seigneur de hâter ce phénomène. Ils ont avancé la même demande du peuple de Chou'aïb quand iis lui ont dit: **«Fais tomber sur nous un pan de ciel si tu dis la vérité»** [Coran XXVI, 187]. Dieu les a punis par le jour de l'ombre et les a anéantis.

Mais le Prophète de la miséricorde avait une attitude toute différente. Il demanda à son Maître d'accorder un répit à ces idolâtres, peut-être de leurs reins naîtront des gens qui n'associeront rien à Dieu. Et ce fut fait. En effet, parmi ces hommes-là, il y a eu ceux qui se sont convertis et devenus des musulmans fervents même Abdullah Ben Oumayya qui avait accompagné le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour le dissuader....

«Ou que tu possèderais un magnifique palais» Ibn Abbas et Moujahed ont précisé qu'il soit fait en or. **«Ou que tu t'élèveras dans les cieux»** sur une échelle et nous te regarderons faire. «**Et encore ne croirons-nous à ton ascension que si tu nous rapportes des cieux un livre accessible à nous»**. Moujahed l'a commenté en disant: «A chacun de nous un livre où son nom est mentionné intitulé ainsi: Voilà un livre de Dieu à un tel..

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur répondre avec toute compassion: **«Béni soit mon Seigneur! Suis-je autre chose qu'un homme envoyé par Allah?»** Gloire à Lui et que Son nom soit sanctifié! Que nul n'ose demander une chose qui émane de Son pouvoir et de sa science, comment peut-on exiger une telle chose alors que c'est Lui qui fait ce qu'Il veut! Quant à moi, je ne suis qu'un homme envoyé par Lui pour vous transmettre Son message et ses enseignements, pour vous prodiguer de bons conseils et pour vous ordonner de suivre ce qu'Il vous a prescrit.

A ce propos Abou Oumama a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Mon Seigneur m'a proposé de réduire le désert de la Mecque en or, je Lui répondis: «Non, Seigneur, je préfère me rassasier un jour et crever de faim un autre. Car lorsque j'aurai faim, je T'implorerai et Te mentionnerai, et lorsque je me rassasierai, je Te louerai et Te remercierai.»* ***(Rapporté par Ahmed et Trimdihi)***[1].

---

(1) عن أبي أمامة، عن النبي ﷺ قال: «عرض علي ربي عزّ وجلّ ليجعل لي بطحاء مكة ذهباً، فقلت: لا يا رب ولكن أشبع يوماً وأجوع يوماً ـ أو نحو ذلك ـ فإذا جعت تضرعت إليك وذكرتك، وإذا شبعت حمدتك وشكرتك» (رواه أحمد والترمذي، وقال الترمذي: حديث حسن).

وَمَا مَنَعَ ٱلنَّاسَ أَن يُؤْمِنُوٓا۟ إِذْ جَآءَهُمُ ٱلْهُدَىٰٓ إِلَّآ أَن قَالُوٓا۟ أَبَعَثَ ٱللَّهُ بَشَرًا رَّسُولًا
﴿٩٤﴾ قُل لَّوْ كَانَ فِى ٱلْأَرْضِ مَلَٰٓئِكَةٌ يَمْشُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِم
مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَلَكًا رَّسُولًا ﴿٩٥﴾

wamâ mana'a-n-nâsa 'an yu'minû 'iḏ jâ'ahumu-l-huâ 'illâ 'an qâlû 'aba'aṯa-L-Lâhu bašara-r-rasûlan (94) qul law kâna fî-l-'arḍi malâ'ikatun yamšûna muṭma'innîna lanazzalnâ 'alayhim mina-s-samâ'i malaka-r-rasûlan (95).

C'est là ce qui a empêché les hommes de croire quand la bonne voie leur a été indiquée. Est-ce convenable, ont-ils dit, qu'Allah ait envoyé un homme pour le représenter?. (94) Dis: Si la terre était peuplée de tendres séraphins, c'est un séraphin que j'y aurais envoyé comme Prophète. (95).

Ce qui a empêché la plupart des hommes de croire aux Prophètes et de les suivre, fut leur étonnement: Comment des hommes comme eux sont des envoyés par Dieu?. Dieu n'a-t-Il pas dit ailleurs: «**Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables**» [Coran X, 2], et aussi: «**Car, lorsque les Prophètes vinrent à eux avec des signes évidents, ils les accueillirent par ces mots: «Comment, un homme comme nous nous indiquait la bonne voie?**» [-Coran LXIVV, 6] ou bien encore comme Pharaon et sa cour ont dit: «**Allons-nous croire, dirent-ils, à deux hommes comme nous et dont le peuple nous est asservi?**» [Coran XXIII, 47].

Dieu a répondu à ces gens-là et à ceux qui leur ont précédés parmi les autres peuples, que, de par Sa miséricorde, Sa générosité et Sa compassion envers eux, Il n'a envoyé que des hommes afin qu'ils s'instruisent et comprennent ce qu'ils ont apporté. S'Il leur avait envoyé des anges, ils seraient incapables de les accueillir et de concevoir ce qu'ils leur auraient rapporté. Dieu n'a-t-Il pas montré cela clairement quand Il dit: «**C'est ainsi que nous vous avons envoyé un Prophète, élu parmi vous, qui vous lit nos enseignements, qui vous purifie, qui vous apprend le Livre et la Sagesse et qui vous divulgue ce que vous ne savez pas**» [Coran II, 151].

Dans cette sourate, Dieu leur répond que s'il y avait sur la terre

des anges qui marchent en paix, nous aurions certainement fait descendre du ciel, sur ces gens-là, un ange comme Prophète. Donc Dieu n'envoie à Ses créatures que des créatures de la même nature et qui leur sont semblables.

قُلْ كَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِعِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا بَصِيرًا ﴿٩٦﴾

qul kafâ bi-L-Lâhi šahîdam baynî wa baynakum 'innahû kâna bi 'ibâdihî ḫabîram baṣîran (96).

Dis: Allah est un témoin suffisant entre vous et moi. Il lit dans les âmes de ses serviteurs et Il les connait» (96).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre aux idolâtres: Dieu suffit comme témoin entre vous et moi. Ce que je vous rapporte n'est que la vérité venue de Lui et c'est bien Lui qui est témoin de la véracité du message. Si je mentais, Il m'aurait infligé un châtiment douloureux et se serait vengé de moi.

Le Seigneur connait parfaitement Ses sujets: ceux qui méritent d'être dirigés et ceux dont leur situation est désespérée et qui méritent par la suite le mauvais sort, l'égarement et l'aberration, comme Il le montre dans le verset suivant.

وَمَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِ ۖ وَمَن يُضْلِلْ فَلَن تَجِدَ لَهُمْ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِهِۦ ۖ
وَنَحْشُرُهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عَلَىٰ وُجُوهِهِمْ عُمْيًا وَبُكْمًا وَصُمًّا ۖ مَّأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ كُلَّمَا
خَبَتْ زِدْنَٰهُمْ سَعِيرًا ﴿٩٧﴾

wa may-yahdi-L-Lâhu fahuwa-l-muhtadi wa may yuḍlil falan tajida lahum 'awliyâ'a min dûnihî wa naḥšuruhum yawma-l-qiyâmati 'alâ wujûhihim 'umyan wa bukman wa ṣummam ma'wâhum jahannamu kullamâ ḫabat zidnâhum sa'îran (97).

Seul, celui qu'Allah guide peut prétendre être dans la bonne voie. Celui qu'Il égare ne peut, plus trouver d'autre protection que Lui. Au jour de la résurrection, nous réunirons tous les égarés, face contre terre, aveugles,

sourds et muets. L'enfer sera leur séjour. A peine le feu baissera-t-il, qu'il sera ranimé. (97).

Dieu traite Ses serviteurs comme Il veut et nul ne s'oppose à ses décrets. Il égare qui Il veut et dirige qui Il veut, et tu ne trouveras pas de maître pour celui qu'Il égare.

«Au jour de la résurrection, nous réunirons tous les égarés, face contre terre». A ce propos Anas rapporte qu'on demanda: «O Envoyé de Dieu, comment seront-ils traînés sur leurs visages?» Il répondit: «Celui qui les a fait marcher sur leurs pieds, serait-Il incapable de les traîner sur leurs visages?».

Toujours dans ce sens, Abou Dzarr harangua son peuple: «O Bani Ghifar! Parlez mais sans trop jurer. L'homme (le Prophète) qui est digne de confiance et le véridique m'a dit que les hommes, au jour du Jugement Dernier, seront rassemblés vêtus, ceux qui marcheront avec un grand effort enfin ceux que les anges les traineront sur leurs visages pour les précipiter en enfer».

«.. aveugles, sourds et muets» ils ne verront rien, ne proféront aucun mort et n'entendront rien, pour prix de leur impiété. Dans le bas monde ils n'ont voulu rien comprendre de la vérité et seront ainsi dans leur rassemblement. Leur ultime séjour sera la Géhenne qui, chaque fois que le feu s'éteindra, il sera ranimé et attisé et les flammes brûlantes les envelopperont de toutes parts, et on leur dira: goûtez donc! Nous n'augmenterons, à votre intention, que le châtiment.

ذَٰلِكَ جَزَآؤُهُم بِأَنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَقَالُوٓا۟ أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا وَرُفَٰتًا أَءِنَّا
لَمَبْعُوثُونَ خَلْقًا جَدِيدًا ﴿٩٨﴾ ۞ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضَ قَادِرٌ عَلَىٰٓ أَن يَخْلُقَ مِثْلَهُمْ وَجَعَلَ لَهُمْ أَجَلًا لَّا رَيْبَ فِيهِ فَأَبَى
ٱلظَّٰلِمُونَ إِلَّا كُفُورًا ﴿٩٩﴾

ḏâlika jazâ'uhum bi'annahum kafarû bi 'âyâtinâ wa qâlû 'a'iḏâ kunnâ 'iẓâman wa rufâtan 'a'innâ lamab'ûṯûna ḫalqan jadîdan (98) 'awa lam yaraw 'anna-L-Lâha-l-l ḏî ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa qâdirun 'alâ 'ay-

yaẖluqa miṯlahum wa ja'ala lahum ajala-l-lâ rayba fîhi fa'abâ-ẓ-ẓâlimûna 'illâ kufûran (99).

Tel sera leur châtiment pour avoir rejeté nos preuves et avoir dit: «Est-ce possible qu'une fois réduits à un amas d'os et de poussière, nous puissions être rappelés à une nouvelle vie?» (98) Quoi d'étonnnant à ce que le créateur des cieux et de la terre puisse faire renaître les hommes! Le jour de la résurrection est irrévocablement fixé, les méchants ne croient à rien si ce n'est à leur incrédulité. (99).

Dieu a frappé ceux qui ont nié Ses signes par la cécité, le mutisme et la surdité comme prix de leur incrédulité. Ils ont renié aussi la résurrection en s'exclamant: Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création?. Dieu leur répondit en leur rappelant qu'Il est le créateur des cieux et de la terre. C'est lui qui donne un commencement à la création puis Il la renouvellera. Cela Lui est facile. Que les impies sachent que «**la création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain**» [Coran XL, 57]. Ces gens-là «**ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts? Il est tout-puissant**» [Coran XLVI, 3].

Au jour de la résurrection les âmes seront rendues aux corps et ce sera pour les hommes une autre création tout comme Il les a créés pour la première fois. Il a fixé à cette résurrection un terme qui aura lieu sans aucun doute. Mais «**les méchants ne croient à rien si ce n'est à leur incrédulité**» à cause de leur obstination et leur égarement.

قُل لَّوۡ أَنتُمۡ تَمۡلِكُونَ خَزَآئِنَ رَحۡمَةِ رَبِّيٓ إِذٗا لَّأَمۡسَكۡتُمۡ خَشۡيَةَ ٱلۡإِنفَاقِۚ وَكَانَ ٱلۡإِنسَٰنُ قَتُورٗا ﴿١٠٠﴾

qul law 'antum tamlikûna ẖazâ'ina raḥmati rabbî 'iḏa-l-la 'amsaktum ẖašyata-l-'infâqi wa kâna-l-'insânu qatûran (100).

Dis: Quand bien même vous disposeriez des trésors de la miséricorde divine, que vous hésiteriez à être charitables. L'homme est foncièrement avare. (100).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux hommes: Si vous étiez les maîtres des trésors de la miséricorde de mon Seigneur, vous les serreriez certes de peur de les dépenser, bien que ces trésors sont inépuisables. L'homme est de par sa nature avare et parcimonieux. Dieu en a parlé ailleurs en disant: **«Viendraient-ils à acquérir un peu de pouvoir qu'ils ne donneraient même pas une pelure de datte»** [Coran IV, 53]. Dieu décrit l'homme comme étant un être avare, timide et versatile: **«L'homme est inconstant de nature. Accablé quand un mal l'atteint. La fortune le rend égoiste. Seuls font exception les gens pieux»** [Coran LXX, 19-22].

Quant au Seigneur, Il est de nature tout à faire différente: Il est le Généreux par excellence. A ce égard il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La main de Dieu est pleine, aucune dépense, durât-elle nuit et jour, ne saurait l'épuiser. Voyez ce que Dieu a dépensé depuis qu'Il a créé les cieux et la terre, et cependant ce qu'Il a dans Sa main ne s'est pas épuisé»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ تِسْعَ ءَايَـٰتٍۭ بَيِّنَـٰتٍ فَسْـَٔلْ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِذْ جَآءَهُمْ فَقَالَ لَهُۥ
فِرْعَوْنُ إِنِّى لَأَظُنُّكَ يَـٰمُوسَىٰ مَسْحُورًا ﴿١٠١﴾ قَالَ لَقَدْ عَلِمْتَ مَآ أَنزَلَ هَـٰٓؤُلَآءِ
إِلَّا رَبُّ ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ بَصَآئِرَ وَإِنِّى لَأَظُنُّكَ يَـٰفِرْعَوْنُ مَثْبُورًا ﴿١٠٢﴾
فَأَرَادَ أَن يَسْتَفِزَّهُم مِّنَ ٱلْأَرْضِ فَأَغْرَقْنَـٰهُ وَمَن مَّعَهُۥ جَمِيعًا ﴿١٠٣﴾ وَقُلْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ
لِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱسْكُنُوا۟ ٱلْأَرْضَ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْـَٔاخِرَةِ جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا ﴿١٠٤﴾

wa laqad 'â tayna Mûsâ tis'a 'â yâtim bayyinâtin fas'al banî 'Isrâ'îla 'id
jâ 'ahum faqâla lahû Fir'awnu 'innî la'azunnkua yâ Mûsâ mashûran
(101) qâla laqad 'alimta mâ 'anzala hâ 'ûlâ y'i 'illâ rabbu-s-samâwâti wa-
l-'ardi basâ 'ira wa 'innî la 'azunnuka yâ Fir'awnu matbûran (102)
fa'arâda 'ay-yastafizzahum mina-l-'ardi fa'agraqnâhu wamam-ma'ahû

---

(1) جاء في الصحيحين: «يد الله ملأى لا يغيضها نفقة، سحاء الليل والنهار، أرأيتم ما أنفق منذ خلق السماوات والأرض فإنه لم يغض ما في يمينه؟».

jamî'an (103) wa qulnâ mim ba'dihî libanî 'Isrâ'îla-skunû-l-'arḍa fa'iḏâ jâ'a wa'du-l- 'âḫirati ji'nâ bikum lafîfan (104).

Nous avons fourni à Moïse neuf preuves indiscutables. Interroge à ce sujet les fils d'Israël. Lorsque Moïse se présenta à Pharaon, celui-ci l'accueillit par ces mots: «Tu as l'air d'un halluciné» (101). Tu sais bien Pharaon, répondit Moïse, que des preuves aussi évidentes ne peuvent émaner que du Maître des cieux et de la terre. Je crois ta perte irrémédiable. (102) Pharaon voulut chasser les enfants d'Israël du pays. Nous l'engloutîmes sous les eaux, ainsi que ses partisans. (103) Nous dîmes aux enfants d'Israël: «Fixez-vous dans ce pays. Lorsque viendra le jour du jugement dernier, nous vous rassemblerons tous» (104).

En envoyant Moïse à Pharaon, Dieu l'avait appuyé par neuf signes manifestes et indiscutables qui témoignent de sa prophétie. D'après les exégètes, ils sont: le bâton, la main, les années de disette, le déluge, les sauterelles, les vermines, les grenouilles, le sang et le fendillement de la mer. Mais les gens incrédules, Pharaon et son peuple, **«s'obstinèrent dans leur superbe, étant de l'engeance des rebelles»** [Coran VII, 133]. Malgré qu'ils ont vu de leurs propres yeux tous ces signes se produire devant eux.

Dieu fait connaître à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- que, comme le peuple de Pharaon qui persévéra dans l'incrédulité, si nous avions répondu aux exigences de ceux qui t'ont demandé entre autres choses de faire jaillir de la terre une source, ils n'auraient jamais cru à moins que Dieu ne le veuille.

Pharaon n'a fait que de répondre à Moïse: **«Tu as l'air d'un halluciné»** ensorcelé, ou, suivant une autre interprétation: Tu n'es qu'un sorcier.

Nous avons déjà parlé de quelques signes en commentant la sourate de l'A'raf, et nous allons en parler en commentant la sourate des fourmis, à savoir que Moïse avait reçu d'autres signes tels que la manne et les cailles, le rocher duquel il faisait jaillir douze sources d'eau, le nuage qui ombrageait les fils d'Israël... et ceci après leur sortie de l'Egypte. Les signes cités dans les versets sus-mentionnés furent ceux qu'avaient vus Pharaon et son peuple les Egyptiens. Ils furent des arguments contre eux, car ils les ont reniés malgré tout.

Moïse, en présentant les signes à Pharaon, le menaça de sa perte en lui affirmant que tout ce qu'il en a vu ne peut émaner que du Maître des cieux et de la terre. Quelle fut la réaction de Pharaon? Il «- **voulut chasser les enfants d'Israël du pays. Nous l'engloutîmes sous les eaux, ainsi que ses partisans».** Dieu a donné ensuite en héritage aux fils d'Israël qui avaient été opprimés, les contrées orientales et occidentales de la terre, ainsi que tout ce qui appartenait aux Pharaons comme pays, biens, récoltes etc... Ainsi Dieu a donné à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- La Mecque en héritage qu'il pénétra et conquit par la force en soumettant ses habitants qui l'avaient forcé à quitter cette ville bénie. Puis il les libéra de par sa générosité et sa clémence.

وَبِٱلْحَقِّ أَنزَلْنَٰهُ وَبِٱلْحَقِّ نَزَلَ وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا مُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿١٠٥﴾ وَقُرْءَانًا فَرَقْنَٰهُ
لِتَقْرَأَهُۥ عَلَى ٱلنَّاسِ عَلَىٰ مُكْثٍ وَنَزَّلْنَٰهُ تَنزِيلًا ﴿١٠٦﴾

wa bi-l-ḥaqqi 'anzalnâhu wa bi-l-ḥaqqi nazala wamâ 'arsalnâka 'illâ mubašširan wa naḏîran (105) wa Qur'ânan faraqnâhu litaqra'ahû 'alâ-n-nâsi 'alâ mukṯin wa nazzalnâhu tanzîlan (106).

Ce n'est pas en vain que nous avons envoyé ce Coran. Il est l'expression de la vérité. Pour toi, ta mission se borne à annoncer et à avertir. (105) Nous avons révélé le Livre verset par verset pour que tu les récites au fur et à mesure. Notre révélation est indiscutable. (106).

Dieu a fait descendre le Coran avec la vérité, et il est descendu avec la vérité, c'est à dire renfermant tout la vérité. Il a dit ailleurs: «- **Allah est témoin Lui-même de ce qu'Il a révélé. Il te l'a révélé avec intention. Et les anges en témoignent»** [Coran IV,166]. Il contient tous les enseignements que Dieu a voulu que les hommes les sachent, s'agit-il des prescriptions, des sentences, des interdictions... Ce Livre est gardé et préservé contre toute altération ou modification et ne subira ni rajout ni soustraction. Ce Coran l'a fait descendre l'ange fort et puissant, obéi autant que fidèle.

Quant à toi ô Mouhammad, Nous ne t'avons envoyé que comme un annonciateur à ceux qui auront cru en toi, et comme un avertisseur

aux incrédules et rebelles. Telle est donc ta mission.

«Nos avons révélé le Livre verset par verset» c'est à dire fragmenté. Il fut descendu de la «demeure de la puissance» au ciel inférieur, de la «Tablette gardée», révélé et réparti dont la révélation complète dura presque vingt trois ans. **«Pour que tu le récites au fur et à mesure»** et que tu le communiques aux hommes afin qu'ils puissent le retenir et méditent sur son sens.

قُلْ ءَامِنُوا۟ بِهِۦٓ أَوْ لَا تُؤْمِنُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ مِن قَبْلِهِۦٓ إِذَا يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ يَخِرُّونَ
لِلْأَذْقَانِ سُجَّدًا ﴿١٠٧﴾ وَيَقُولُونَ سُبْحَـٰنَ رَبِّنَآ إِن كَانَ وَعْدُ رَبِّنَا لَمَفْعُولًا ﴿١٠٨﴾
وَيَخِرُّونَ لِلْأَذْقَانِ يَبْكُونَ وَيَزِيدُهُمْ خُشُوعًا ۩ ﴿١٠٩﴾

qul 'âminû bihî 'aw lâ tu'minû 'inna-l-lad̲îna 'ûtû-l-'ilma min qablihî 'id̲â yutlâ 'alayhim yaḫirrûna li-l-'ad̲qâni sujjadan (107) wa yaqûlûna subḥâna rabbinâ 'in kâna wa'du rabbinâ lamaf'ulan (108) wa yaḫirrûna li-l-'ad̲qâni yabkûna wa yazîduhum ḫušû'an (109).

Dis: Croyez au Livre ou n'y croyez pas. Les gens d'Ecriture se prosternent, la face contre terre, quand on le récite. (107) Gloire à Allah, s'écrient-ils: Voici que les prédictions de notre Seigneur sont réalisés. (108) Ils se prosternent en pleurant. Leur foi est plus vive. (109).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux mécréants: **«Croyez au Livre ou n'y croyez pas»** libre à vous, il est la vérité venue du Seigneur qui en a fait allusion dans les autres Livres célestes révélés à d'autres Prophètes -messagers. Les gens d'Ecriture qui se sont attachés aux enseignements de leur Livre demeuré sans altération ni modification, une fois que ce Coran leur fut récité, ils se prosternent face contre terre devant le Seigneur à Lui la puissance et la gloire, en signe de reconnaissance envers Lui pour Ses grâces et ses bienfaits. C'est pourquoi ils s'écrient: «Gloire à notre Seigneur» en proclamant Sa grandeur et Sa puissance, Lui qui ne manque jamais à ses promesses. **«Voici que les prédictions de notre Seigneur sont réalisées».** En manifestant leur foi et leur croyance en Son Livre et en Son Messager, ils se prosternent en pleurant et leur humilité augumente.

قل ادعوا الله أو ادعوا الرحمن أيا ما تدعوا فله الأسماء الحسنى ولا تجهر
بصلاتك ولا تخافت بها وابتغ بين ذلك سبيلا (١١٠) وقل الحمد لله الذى لم
يتخذ ولدا ولم يكن له شريك فى الملك ولم يكن له ولى من الذل وكبره تكبيرا
(١١١)

quli-d'û-L-Lâha 'awi-d'û-R-Raḥmâna 'ayyam-mâ tad'û falahu-l-'asmâ'u-l-ḥusnâ walâ tajhar biṣalâtika walâ tuḥâfit bihâ wabtagi bayna ḏâlika sabîlan (110) wa quli-l-ḥamdu li-L-Lâhi-l-laḏî lam yattaḥiḏ waladan walam yaku-l-lahû šarîkun fî-l-mulki wa lam yaku-l-lahû waliyyum mina-ḏ-ḏulli wa kabbirhu takbîra (111).

Appelez-Le Allah ou le Miséricordieux. Tous les titres lui conviennent pourvu qu'ils soient beaux. Que le ton de ta prière ne soit ni trop élevé ni trop bas. Qu'il se tienne dans un juste milieu. (110) Proclame: Gloire à Allah qui n'a pas de descendance et au pouvoir duquel personne ne participe. Il se passe d'aide. Exalte sa puissance. (111).

Ces polythésites qui renient l'attribut du «Miséricordieux», de Dieu, qu'ils l'appellent par d'autres noms comme il leur plait pourvu qu'ils soient beaux et siéent à Sa Majesté, car les plus beaux Lui appartiennent. Makhoul rapporte qu'un des idolâtres entendit le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - invoquer Dieu dans sa prosternation par: «Le Miséricordieux, le Très Miséricordieux». Il s'écria: «Comment Mouhammad prétend-il qu'il et un Dieu Unique alors qu'il L'invoque par deux noms?» Ce verset fut révélé à cette occasion.

«Que le ton de ta prière ne soit ni trop élevé ni trop bas» Ibn Abbas l'a commenté en disant: «Au début de l'ère islamique durant la période où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait son adoration discrètement en compagnie des premiers islamisés, s'il haussait la récitation les idolâtres injuriaient le Coran et celui qui l'a révélé. Dieu ordonna à Son Prophète à cette époque d'user d'un ton modéré de sorte de faire entendre la récitation du Coran à ses compagnons. **«Qu'il se tienne dans un juste milieu»**. Pour être ni haut ni bas».

D'après Ibn Abbas, l'idolâtre venait au moment de la prière entendre la récitation du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il baissait la voix mais ceux qui priaient avec lui n'entendaient par conséquent rien de la récitation. Il fut ordonné, à cette époque comme on l'a dit, de chercher un ton intermédiaire.

Mouhammad Ben Sirine raconte: On m'a rapporté que Abou Bakr baissait sa voix en récitant dans la prière, tandis que Omar la haussait. En demandant à l'un et à l'autre, Abou Bakr répondit: «Je m'entretiens avec mon Seigneur qui connait bien mon besoin». Et Omar de répliquer: Je ne fais que chasser le démon et réveiller l'ensomeillé. Après la révélation de ce verset, Abou Bakr fut ordonné de hausser un peu le ton et Omar de le baisser un peu.

«Proclame: Gloire à Allah qui n'a pas de descendance» Qu'Il soit exalté! Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Il est plutôt le Dieu Absolu. Il n'a pas d'égal. **«Et au pouvoir duquel personne ne participe»** Ou suivant une autre traduction qui donne au verset un sens plus correct: «Il n'a pas besoin de protecteur pour le défendre contre l'humiliation» Car Il est bien le seul au pouvoir, n'a besoin ni d'un conseiller, d'un protecteur ou d'un associé. Il est le seul créateur qui gère tout l'Univers, qui dispose de tout ce qu'Il a créé sans être interrogé sur son agissement, Son vouloir et son pouvoir sont absolus. Le fidèle doit toujours proclamer sa grandeur et son unicité en dépit des idolâtres et mécréants.



18 - SOURATE DE LA CAVERNE

110 versets

Révélée à La Mecque, à l'exception des versets: 28, et de 82 à 97 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate de la «Fin du monde» [Coran LXXXVIII].

Des mérites de cette sourate

D'après Abou Ad-Darda, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Quiconque retient par cœur les dix premiers versets de la sourate de la caverne, sera préservé contre l'Antéchrist». Et dans une autre version: «Celui qui aura retenu les dix derniers versets». Ce hadith fut rapporté par Mouslim, Ahmed et Nassaï avec la seule différence que ces versets sont les dix premiers ou les derniers ou autres versets de cette sourate.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَـٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ عَلَىٰ عَبْدِهِ ٱلْكِتَـٰبَ وَلَمْ يَجْعَل لَّهُۥ عِوَجَا ۜ (١) قَيِّمًا لِّيُنذِرَ
بَأْسًا شَدِيدًا مِّن لَّدُنْهُ وَيُبَشِّرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ أَنَّ لَهُمْ
أَجْرًا حَسَنًا (٢) مَّـٰكِثِينَ فِيهِ أَبَدًا (٣) وَيُنذِرَ ٱلَّذِينَ قَالُوا۟ ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ

وَلَدًا ﴿٤﴾ مَّا لَهُم بِهِۦ مِنْ عِلْمٍ وَلَا لِءَابَآئِهِمْ ۚ كَبُرَتْ كَلِمَةً تَخْرُجُ مِنْ
أَفْوَٰهِهِمْ ۚ إِن يَقُولُونَ إِلَّا كَذِبًا ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'Alḥamdu li-L-Lâhi-l-laḏî 'anzala 'alâ 'abdihi-l-kitâba wa lam yaj'al lahû 'iwaja (1) qayyima-l-liyunḏira ba'san šadîdam mi-l-ladunhu wa yubaššira-l-mu'minîna-l-laḏîna ya'malûna-ṣ-ṣâliḥâti 'anna lahum 'ajran ḥasanan (2) mâkiṯîna fîhi 'abadan (3) wa yunḏira-l-laḏîna qâlû-t-taḫaḏa-L-Lâhu waladan (4) mâ lahum bihî min 'ilmin walâ li 'âbâ'ihim kaburat kalimatan taḫruju min 'afwâhihim 'iy-yaqûlûna 'illâ kaḏiban (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Béni soit Allah qui a révélé le Livre à son serviteur. Livre d'où est bannie toute équivoque. (1) Livre sincère, qui a pour but de mettre en garde contre un châtiment terrible et d'annoncer aux croyants qui pratiquent le bien une belle récompense. (2) Eternelle. (3) Son but est de mettre en garde ceux qui donnent un fils à Allah. (4) Bien qu'ils n'aient aucune indication sur ce point, pas plus que leurs pères. Monstrueux propos que celui qui sort ainsi de leurs bouches. Pur mensonge. (5).

Dieu loue Sa personne dans les débuts de quelques sourates du Coran ainsi que dans toutes les affaires en les terminant également par Ses louanges. A lui la louange en ce monde et dans la vie future. Il s'est loué dans cette sourate pour avoir descendu Son Livre glorieux sur Son honorable Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- comme étant un des plus précieux des bienfaits divins pour faire sortir les hommes des ténèbres vers la lumière. Un livre sincère où on n'y trouve ni aberration, ni tortuosité mais une voie droite, dont les versets sont clairs et évidents pour servir comme un avertissement aux incrédules et une annonce aux croyants. Ceux qui n'y croient pas et le traitent de mensonge subiront un supplice douloureux dans le bas monde et dans l'autre. Quant à ceux qui y ont cru auront la plus belle récompense auprès de Dieu, dans le Paradis, où ils demeureront éternellement.

«Son but est de mettre en garde ceux qui donnent un fils à Allah»

Car, d'après Ibn Ishaq, les polythéistes arabes disaient: Nous adorons les anges qui sont les filles de Dieu. Ni ceux-là, ni leurs pères n'en savent rien, plutôt ils ne font que forger des mensonges qui constituent une énormité, ce ne sont que des propos qui sortent de leurs bouches non fondés, et ils n'ont aucune indication sur ce point.

D'après Ibn Abbas, la raison de la révélation de cette sourate fut la suivante: Les Qoraïchites chargèrent An-Nadar Ibn Al-Hareth et '-Ouqba Ben Abi Mou'aït d'aller chez les juifs de Médine leur demandant la description de Mouhammad comme elle est citée dans leur livre, étant donné que ces juifs sont les premiers qui ont reçu une Ecriture et ont des connaissances des Prophètes que nul n'en possède en dehors d'eux. Ces deux hommes se dirigèrent vers Médine où ils s'adressèrent aux doctes juifs: «Informez-nous sur cet homme puisque vous êtes le peuple qui a le Pentateuque où est cité son avènement» Ils leur répondirent: «Demandez-lui sur trois choses, s'il vous donne la réponse exacte, il est un Prophète envoyé, sinon, il n'est qu'un menteur et alors comportez-vous vis-à-vis de lui comme il vous plaira. Demandez-lui au sujet de quelques jeunes hommes qui vivaient à une époque bien ancienne et quelle fut leur histoire; puis sur un homme intinérant qui avait atteint l'occident et l'orient, c'est à dire les deux extrémités de la terre; enfin demandez-lui de vous dire ce qu'est l'âme. Si ses réponses s'avéreraient justes, il est donc un Prophète, suivez-le. Sinon, il serait un menteur et à vous d'agir».

Les deux hommes retournèrent à La Mecque et mirent leurs concitoyens au courant des renseignements reçus des juifs, et ils décidèrent de poser les trois questions à Mouhammad. Ils lui dirent: «O Mouhammad, informe-nous sur ces trois points»: Il leur répondit: «Certes je le ferai, revenez demain me voir» mais sans dire: «Si Dieu le veut».

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demeura quinze jours sans recevoir ni une révélation ni Gabriel, ce qui porta les Mecquois à douter de sa mission prophétique. Ils dirent: Voilà bien deux semaines qui se sont écoulées sans qu'il nous donne aucune réponse. Ce qui le chagrina tellement et les Mecquois parlèrent mal de lui. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut attristé et peiné de

voir ses concitoyens agir de la sorte. Enfin Gabriel descendit et lui révéla la sourate de la Caverne où Dieu le reprocha de s'attrister sur les hommes et lui raconta tout ce qu'il voulait savoir sur les jeunes hommes et l'homme ambulant; ainsi sur l'âme (voir la sourate du voyage nocturne précédente).

فَلَعَلَّكَ بَٰخِعٞ نَّفۡسَكَ عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِمۡ إِن لَّمۡ يُؤۡمِنُواْ بِهَٰذَا ٱلۡحَدِيثِ أَسَفًا ٦
إِنَّا جَعَلۡنَا مَا عَلَى ٱلۡأَرۡضِ زِينَةٗ لَّهَا لِنَبۡلُوَهُمۡ أَيُّهُمۡ أَحۡسَنُ عَمَلٗا ٧ وَإِنَّا
لَجَٰعِلُونَ مَا عَلَيۡهَا صَعِيدٗا جُرُزًا ٨

fala ‘allaka bâḫi‘un nafsaka ‘alâ ’â târihim ’il-lam yu’minû bihâḏâ-l-ḥadîḏi ’asafan (6) ’inna ja‘alnâ mâ ‘alâ-l-’arḍi zînata-l-lahâ linabluwahum ’ayyuhum ’aḥsabu ‘amalan (7) wa ’innâ lajâ‘ilûna mâ ‘-alayhâ ṣa‘îdan juruzan (8).

Iras-tu jusqu'à mourir de chagrin parce qu'ils refusent de croire? (6) Si nous avons pourvu la terre de tant de richesses, c'est dans le but d'éprouver les hommes, de savoir lesquels se comportent le mieux. (7) Toutes ces richesses, nous les réduirons en poussière. (8).

Dieu soulage Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et le conseille de ne plus s'attrister sur les mécréants qui refusent de suivre la voie droite et ne croient point au Livre révélé. Sa mission se borne à la transmission du Message sans se consumer de chagrin sur les incrédules car quiconque est bien dirigé, n'est dirigé que pour lui-même. Quiconque est égaré, n'est égaré qu'à son propre détriment. Que son âme ne se répande pas en regrets sur les impies.

Puis Il lui explique que ce bas monde avec toutes ses richesses et jouissances n'est qu'un séjour éphémère et n'est créé que pour éprouver les hommes, tandis que l'autre est la demeure éternelle. A ce propos Abou Sa'id Al-Khudri rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le bas monde est joli et verdoyant. Dieu vous y a faits des successeurs et vous observe comment vous œuvrez. Redoutez ce bas monde et redoutez les femmes car elles étaient la première tentation*

dont subissaient les fils d'Israël» (Rapporté par Tirmidhi)[1].

«Toutes ces richesses, nous les réduirons en poussière» ou suivant une autre traduction qui donne un sens plus exact: «Puis nous transformerons la surface de la terre en un sol aride». Que ce soit l'un ou l'autre, les richesses disparaîtront, il n'y aura ni verdure ni moisson ni récolte, mais plutôt un sol aride où rien n'y poussera.

أَمْ حَسِبْتَ أَنَّ أَصْحَٰبَ ٱلْكَهْفِ وَٱلرَّقِيمِ كَانُوا۟ مِنْ ءَايَٰتِنَا عَجَبًا ﴿٩﴾ إِذْ
أَوَى ٱلْفِتْيَةُ إِلَى ٱلْكَهْفِ فَقَالُوا۟ رَبَّنَآ ءَاتِنَا مِن لَّدُنكَ رَحْمَةً وَهَيِّئْ لَنَا مِنْ أَمْرِنَا
رَشَدًا ﴿١٠﴾ فَضَرَبْنَا عَلَىٰٓ ءَاذَانِهِمْ فِى ٱلْكَهْفِ سِنِينَ عَدَدًا ﴿١١﴾ ثُمَّ
بَعَثْنَٰهُمْ لِنَعْلَمَ أَىُّ ٱلْحِزْبَيْنِ أَحْصَىٰ لِمَا لَبِثُوٓا۟ أَمَدًا ﴿١٢﴾

'am ḥasibta 'anna 'aṣḥâba-l-kahfi wa-r-raqîmi kânû min 'â yâtinâ 'ajaban (9) 'iḏ 'awa-l-fityatu 'ilâ-l-kahfi faqâlû rabbanâ 'â tinâ mi-l-ladunka raḥmatan wa hayyi' lanâ min 'amrinâ rašadan (10) faḍarabnâ 'alâ 'â ḏânihim fî-l-kahfi sinîna 'adadan (11) ṯumma ba'aṯnâhum lina'lama 'ayyu-l-ḥizbayni 'aḥṣâ limâ labiṯû 'amadan (12).

Ne t'es-tu pas aperçu que les moines de la caverne d'Er-Raqim constituent un de nos signes les plus extraordinaires? (9) Voici leur histoire: Tout jeunes, ils se retirèrent dans cette caverne. Ils implorèrent Allah: «Seigneur, assiste-nous de ta grâce et fais que nous puissions nous tirer d'affaire dans toute circonstance» (10). Nous les endormîmes plusieurs années durant. (11) Nous les réveillâmes pour voir lesquels d'entre eux sauraient mieux combien d'années ils étaient restés endormis. (12).

L'histoire des hommes de la caverne ne doit pas tellement étonner car, si elle constitue un des Signes de Dieu, il y a tant d'autres qui sont plus grandioses qui se sont émanés du pouvoir divin tels que la

---

(1) عن أبي سعيد الخدري عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن الدنيا حلوة خضرة وإن الله مستخلفكم فيها فناظر ماذا تعملون، فاتقوا الدنيا واتقوا النساء فإن أول فتنة بني إسرائيل كانت في النساء» (رواه الترمذي).

création des cieux, de la terre, le soleil, la lune etc... A savoir également, selon les dires d'Ibn Abbas, ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a reçu de la part de son Seigneur comme science, sunna, Livre etc... fut beaucoup plus important et étonnant que cette histoire.

Les opinions furent controversées au sujet du terme: «Er Raqim» cité dans le verset:

- Ibn Abbas a dit que c'est le nom d'une vallée qui se trouve auprès de Ayla.

- Ad-Dahak a déclaré que c'est le nom de la vallée où se trouve la caverne.

- Sa'id Ben Joubaïr, quant à lui, a pris le sens étymologique et précise qu'il s'agit d'un tableau en pierre où fut gravée l'histoire des gens de la caverne et placé à son entrée.

Et l'auteur de conclure: la dernière interprétation s'avère être la plus correcte.

Les hommes de la caverne avaient fui leur peuple afin que les gens ne les détournassent de leur foi. Ils avaient choisi cette grotte pour s'y abriter se sauvant ainsi que leur religion des méfaits des autres. En y entrant ils implorèrent Dieu par ces mots: **«Seigneur, assiste-nous de ta grâce»** accorde-nous une miséricorde qui nous suffit des autres **«et fais que nous puissions nous tirer d'affaire dans toute circonstance»** qui signifie en d'autres termes: Fais que notre sort soit enfin conforme à la voie droite et arrange-nous une bonne conduite de notre affaire. Le sort étant la fin ultime qui détermine le bonheur ou le malheur de l'homme, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessait d'implorer son Seigneur par ces mots: «Mon Dieu, fais que notre sort soit le meilleur dans toutes nos affaires et préserve-nous de l'opprobre en ce bas monde et dans l'autre».

«Nous les endormîmes plusieurs années durant» ou suivant le texte arabe: Nous avons assourdi leurs oreilles pendant de nombreuses années qu'ils ont passées endormis. Puis **«nous les réveillâmes..»** pour que l'un d'eux aille en ville acheter de provisions comme nous allons en parler plus loin.

نَّحْنُ نَقُصُّ عَلَيْكَ نَبَأَهُم بِٱلْحَقِّ إِنَّهُمْ فِتْيَةٌ ءَامَنُوا۟ بِرَبِّهِمْ وَزِدْنَٰهُمْ هُدًى ﴿١٣﴾ وَرَبَطْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ إِذْ قَامُوا۟ فَقَالُوا۟ رَبُّنَا رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ لَن نَّدْعُوَا۟ مِن دُونِهِۦٓ إِلَٰهًا لَّقَدْ قُلْنَآ إِذًا شَطَطًا ﴿١٤﴾ هَٰٓؤُلَآءِ قَوْمُنَا ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ ءَالِهَةً لَّوْلَا يَأْتُونَ عَلَيْهِم بِسُلْطَٰنٍۭ بَيِّنٍ فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا ﴿١٥﴾ وَإِذِ ٱعْتَزَلْتُمُوهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ إِلَّا ٱللَّهَ فَأْوُۥٓا۟ إِلَى ٱلْكَهْفِ يَنشُرْ لَكُمْ رَبُّكُم مِّن رَّحْمَتِهِۦ وَيُهَيِّئْ لَكُم مِّنْ أَمْرِكُم مِّرْفَقًا ﴿١٦﴾

maḥnu naquṣṣu 'alayka naba'ahum bi-l-ḥaqqi 'innahum fityatun 'ā manû bi rabbihim wa zidnâhum hudan (13) wa rabaṭnâ 'alâ qulûbihim 'id qâmû faqâlû rabbunâ rabbu-s-samâwâti wa-l-'arḍi lan nad'û min dûnihī 'ilâhan laqad qulnā 'idan šaṭaṭan (14) hā'ulā'i qawmunâ-t-tahadû min dûnihī 'ā lihata-l-lawlâ ya'tûna 'alayhim bisulṭânim bayyinin faman 'aẓlamu mimmani-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kadiban (15) wa'idi-'tazaltumûhum wamâ ya'budûna 'illâ-L-Lâha fa'awū 'ilâ-l-kahfi yanšur lakum rabbukum mi-r-raḥmatihî wa yuhayyi' lakum min 'amrikum mirfaqan. (16).

Nous te racontons là leur histoire authentique. C'était des jeunes gens pleins de foi dans leur Seigneur et que nous avions mis dans la voie droite. (13) Nous avions affermi leurs cœurs. Un jour, ils se levèrent et dirent: Notre Maître est le Maître des cieux et de la terre; nous n'implorerons que Lui, sans quoi nous commettrions un crime. (14) Hélas! notre peuple adore d'autres divinités qu'Allah. Si seulement il pouvait justifier son culte par une preuve quelconque! Quel mensonge est plus abominable que celui proféré contre Allah! (15) Maintenant que nous avons désapprouvé nos concitoyens et renié leurs divinités, retirons-nous dans une caverne. Allah nous prendra sous sa protection et pourvoira à nos besoins. (16).

Dieu commence à raconter l'histoire de ces jeunes hommes qui ont été plus enclins à la voie droite et à la vraie religion que les vieillards qui se sont adonnés à leurs passions. On remarque, d'après ce verset, que les jeunes furent les premiers à répondre à l'appel du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Quant aux notables et vieillards de Qoraïch, ils s'attachèrent à la religion de leurs ancêtres

et une minorité parmi eux fut guidée.

Donc ces jeunes hommes de la caverne étaient des croyants qui témoignaient de l'unciité de Dieu, le seul Seigneur , sans Lui reconnaître des égaux. Et Dieu avait augmenté leur foi et l'avait raffermie. Les ulémas ont déduit de ce verset que la foi peut augmenter comme elle peut diminuer, une réalité confirmée par ces paroles divines: **«Ceux qui ont accepté les enseignements de Mohammad, Allah rendra plus édifiante leur conduite et affermira leur piété»** [Coran XLVII, 17]. Certains parmi les éxégètes ont dit qu'ils suivaient la religion de Jésus, mais Dieu est le plus savant.

«Nous avions affermi leurs cœurs. Un jour, ils se levèrent et dirent: Notre Maître est le Maître des cieux et de la terre». Dieu a fortifié leurs cœurs afin qu'ils puissent affronter leurs concitoyens et suivre une conduite différente de la leur, car ces derniers vivaient dans l'aisance et menaient une vie prospère. Plusieurs exégètés ont avancé que ces jeunes hommes étaient les les fils des rois. Un jour de fête où les hommes la célébraient en dehors de la ville, ils sortirent avec eux à ces fins. A cette époque ils étaient gouvernés par un roi du nom «Doqianos» qui appelait ses sujets à l'adoration des idoles et à leur présenter des sacrifices.

Comme le culte de ces gens-là déplut à ces jeunes hommes qui croyaient en un Dieu unique, le Créateur des cieux et de la terre, chacun d'eux put s'isoler et ils se rencontrèrent dans un endroit privé qu'ils prirent comme oratoire pour exercer un culte voué à Dieu seul. Leurs concitoyens les dénoncèrent. Le roi les manda, et une fois en sa présence, il leur demanda sur la réalité de leur culte. Ils lui avouèrent tout et qu'ils exerçaient le monothéisme ne reconnaissant qu'un seul Seigneur, et en lui racontant tout sans rien cacher, car s'ils avaient dissimulé quoi que ce soit de leur culte ils auraient dit alors des abominations.

Ils lui répondirent: **«Hélas! notre peuple adore d'autres divinités qu'Allah. Si seulement il pouvait justifier son culte par une preuve quelconque».** Le roi alors les menaça et les appela à se détourner de leur culte et de suivre celui de leurs pères. Il ordonna de les dévêtir et leur accorda un délai afin qu'ils reviennent sur leur culte. Malgré

l'oppression du roi, ils purent s'enfuir pour sauver leur religion. Cette conduite est considérée comme un moyen légal pour agir surtout si les séditions et les troubles se produisent au grand jour. On a cité à ce propos un hadith authentique rapporté par Boukhari dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il arrivera un jour où l'un d'entre vous mènera son troupeau aux gorges des montagnes et là où il y aura de l'eau pour fuir ainsi des séditions et des troubles».

Donc ce cas d'isolement est le seul moyen qui pourrait être légal et justifié, autrement l'homme ne doit pas se séparer de la communauté.

Une fois ces jeunes hommes s'étant décidés à fuir leur peuple pour s'isoler et adorer Dieu seul, le Seigneur leur inspira de se retirer dans une caverne, et là Il répandra Sa miséricorde sur eux en les protégeant de leurs concitoyens, et Il réglera leur sort dans les meilleures conditions. Ils se réfugièrent dans la caverne et les hommes, selon les ordres du roi, les recherchèrent en vain et ne purent les retrouver, tout comme lorsque Dieu protégea le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et Abou Bakr contre les idolâtres de La Mecque, la veille de l'émigration à Médine, quand ils se cachèrent d'eux dans la grotte «Thawr».

۞ وَتَرَى ٱلشَّمْسَ إِذَا طَلَعَت تَّزَٰوَرُ عَن كَهْفِهِمْ ذَاتَ ٱلْيَمِينِ وَإِذَا غَرَبَت تَّقْرِضُهُمْ ذَاتَ ٱلشِّمَالِ وَهُمْ فِى فَجْوَةٍ مِّنْهُ ذَٰلِكَ مِنْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ مَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِ وَمَن يُضْلِلْ فَلَن تَجِدَ لَهُۥ وَلِيًّا مُّرْشِدًا ﴿١٧﴾

wa tara-š-šamsa 'idâ tala'at-t-tazâwaru 'an kahfihim dâta-l-yamîni wa 'idâ ġarabat-t-taqriduhum dâta-š-šimâli wahum fî fajwatim-minhu dâlika min 'âyâti-L-Lâhi may-yahdi-L-Lâhu fahuwa-l-muhtadi wa may-yudlil falan tajida lahû waliyyam muršidan (17).

Le matin, le soleil se levait à la droite de la caverne. Le soir, il se couchait à sa gauche. Eux, étant installés dans la partie la plus spacieuse de la caverne. N'est-ce pas là une preuve de la puissance d'Allah? Seul, celui dirigé par Allah peut prétendre être dans la bonne voe. Celui qu'Il

égare ne saurait plus trouver ni conseil ni protection. (17).

Dieu décrit la situation de la grotte par rapport au soleil et dit que, quand il se lève, il s'écarte vers la droite et à son coucher, il passe à sa gauche. Et l'auteur de conclure: Quiconque possède des notions sur les mouvements du soleil, de la lune et d'autres astres, constate que si la caverne avait une porte du côté de l'orient aucun rayon solaire n'y aurait pénétré lors du coucher. Ainsi s'il y avait une porte du côté sud, aucun rayon n'y aurait pénétré ni au lever ni au coucher. Encore, si l'entrée de la caverne était du côté ouest, le soleil n'aurait plus pénétré avant son lever mais plutôt après qu'il eût quitté le méridien jusqu'au coucher.

S'il y avait un intérêt quelconque concernant l'endroit où se trouvait la caverne, Dieu l'aurait mentionné ainsi que Son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue- qui disait à ses compagnons: «Je n'ai laissé aucun enseignement qui vous fera rapprocher du Paradis et vous éloigner du Feu sans vous le montrer».

Selon les dires de Dieu «**eux, étaient installés dans la partie la plus spacieuse de la caverne**» de sorte de ne plus être touchés par les rayons solaires, autrement ils les auraient brûlés. Tels sont des signes de Dieu qui a guidé ces jeunes hommes à cette caverne, selon le commentaire d'Ibn Abbas, en les laissant vivre grâce au vent et au soleil qui les ont gardés en état de salubrité.

Certes, celui que Dieu dirige, c'est lui le bien guidé, tandis celui que Dieu égare, tu ne trouveras aucun maître pour le guider.

وَتَحْسَبُهُمْ أَيْقَاظًا وَهُمْ رُقُودٌ وَنُقَلِّبُهُمْ ذَاتَ الْيَمِينِ وَذَاتَ الشِّمَالِ وَكَلْبُهُم
بَاسِطٌ ذِرَاعَيْهِ بِالْوَصِيدِ لَوِ اطَّلَعْتَ عَلَيْهِمْ لَوَلَّيْتَ مِنْهُمْ فِرَارًا وَلَمُلِئْتَ مِنْهُمْ
رُعْبًا ١٨

wa taḥsabuhum 'ayqâẓan wa hum ruqûdun wa nuqallibuhum ḏâta-l-yamîni wa ḏâta-š-šimâli wa kalbuhum bâsiṭun ḏirâ'ayhi bi-l-waṣîdi law-i-ṭ-ṭala'ta 'alayhim lawallayta minhum firâran waw lamuli'ta minhum ru'ban (18).

A les voir, on aurait cru qu'ils étaient éveillés et cependant ils dormaient. Nous les tournions tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre. Leur chien était couché sur ses pattes à l'entrée de la caverne. Si tu les avais vus dans cette position, tu te serais écarté brusquement et tu aurais fui, épouvanté. (18).

Dieu a frappé de surdité leurs oreilles et par la suite leurs yeux ne purent se fermer autrement leurs corps purent été assujettis au périssement total. Par ailleurs, Dieu les retournait tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, et ce fut deux fois l'an comme ont précisé les ulémas. Et Ibn Abbas d'ajouter: sinon la terre les aurait réduits en poussière.

Quant à leur chien, il se tenait à l'entrée de la caverne montant la garde et il ne convenait plus d'être avec eux à l'intérieur, car il est dit dans un hadith prophétique que les anges n'entrent plus dans une maison où il y a un chien. Ce chien, par la grâce de Dieu, put aussi survivre autant que les jeunes hommes.

«Si tu les avais vus dans cette position, tu te serais écarté brusquement et aurais fui, éprouvanté» Car Dieu leur avait donné une apparence effrayante de sorte que si un homme les avait aperçus, il aurait été paniqué, afin que personne ne les approchât ni les touchât jusqu'à l'expiration du délai prescrit par Dieu. Ceci émanait de Sa sagesse et de Sa miséricorde.

وَكَذَٰلِكَ بَعَثْنَٰهُمْ لِيَتَسَآءَلُوا۟ بَيْنَهُمْ ۚ قَالَ قَآئِلٌ مِّنْهُمْ كَمْ لَبِثْتُمْ ۖ قَالُوا۟ لَبِثْنَا
يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ ۚ قَالُوا۟ رَبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا لَبِثْتُمْ فَٱبْعَثُوٓا۟ أَحَدَكُم بِوَرِقِكُمْ
هَٰذِهِۦٓ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ فَلْيَنظُرْ أَيُّهَآ أَزْكَىٰ طَعَامًا فَلْيَأْتِكُم بِرِزْقٍ مِّنْهُ وَلْيَتَلَطَّفْ
وَلَا يُشْعِرَنَّ بِكُمْ أَحَدًا ﴿١٩﴾ إِنَّهُمْ إِن يَظْهَرُوا۟ عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ أَوْ
يُعِيدُوكُمْ فِى مِلَّتِهِمْ وَلَن تُفْلِحُوٓا۟ إِذًا أَبَدًا ﴿٢٠﴾

wa kaḏâlika ba'aṯnâhum liyatasâ'alû baynahum qâla qâ'ilum minhum kam labiṯtum qâlû labiṯnâ yawman 'aw ba'ḍa yawmin qâlû rabbukum 'a'lamu bimâ labiṯtum fab'aṯû 'aḥadakum biwariqikum hâḏihî 'ilâ-l-

madînati falyanzur 'ayyuhâ 'azkâ ṭa'âman falya'tikum birizqim mihu wa-lyatalaṭṭaf walâ yuš'iranna bikum 'aḥadan (19) 'innahum 'in yaẓharû 'alaykum yarjumûkum 'aw yu'îdûkum fî millatihim wa lan tufliḥû 'iḏan 'abadan (20).

Nous les avons ensuite éveillés. Ils se firent aussitôt part de leurs impressions. L'un d'eux interrogea: «Combien de temps sommes-nous restés ici?» «Peut-être un jour, même moins», répondirent d'autres. «Allah seul le sait» conclut le reste. Envoyons l'un d'entre nous à la ville avec cet argent pour qu'il tâche de trouver de bons aliments. Qu'il se montre circonspect et évite de faire découvrir notre retraite! (19) Si les habitants la découvraient, ils nous lapideraient ou nous feraient embrasser par force leur culte. Nous serions à jamais perdus. (20).

Après l'écoulement de trois-cent neuf années Dieu les a éveillés en parfaite forme sans rien perdre de leurs facultés. Une fois ressuscités, l'un d'entre eux s'exclama: **«Combien de temps sommes-nous restés ici?»** et les autres de répondre: **«Peut-être un jour même moins»** Car leur entrée dans la caverne eut lieu au début de la journée et leur éveil à sa fin. Certains parmi eux de conclure pour mettre fin à leur interrogation: **«Allah seul le sait»** Et ce fut normal après leur éveil de sentir leur besoin pour la nourriture et la boisson. Ils demandèrent à certains d'entre eux de se diriger vers la ville pour leur procurer de quoi manger, à savoir qu'au début de leur retraite ils avaient gardé quelques pièces d'argent après en avoir dépensé une partie en aumône.

Celui qui fut chargé de cette mission devait acheter de bons aliments et licites et de se comporter avec douceur avec les habitants de la ville. Il devait aussi se cacher autant qu'il pouvait pour ne donner l'éveil à personne sur leur situation. Car si les hommes de Doqianos s'aperçurent de l'endroit de leur retraite, ils pourront les faire subir tant de supplices en les lapidant et les contraignant à embrasser leur religion et de revenir sur la leur. Ainsi ils ne seraient plus heureux après avoir été dans le chemin droit.

وَكَذَٰلِكَ أَعْثَرْنَا عَلَيْهِمْ لِيَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ وَأَنَّ ٱلسَّاعَةَ لَا رَيْبَ

فِيهَآ إِذۡ يَتَنَٰزَعُونَ بَيۡنَهُمۡ أَمۡرَهُمۡۖ فَقَالُواْ ٱبۡنُواْ عَلَيۡهِم بُنۡيَٰنٗاۖ رَّبُّهُمۡ أَعۡلَمُ بِهِمۡۚ
قَالَ ٱلَّذِينَ غَلَبُواْ عَلَىٰٓ أَمۡرِهِمۡ لَنَتَّخِذَنَّ عَلَيۡهِم مَّسۡجِدٗا ﴿٢١﴾

wa kaḏâlika 'a'ṯarnâ 'alayhim liya'lamû 'anna wa'da-L-Lâhi ḥaqqun wa 'anna-s-sâ'ata lâ rayba fîhâ 'iḏ yatanâza'una baynahum 'amrahum faqâlû-bnû 'alayhim bunyânan rabbuhum 'a'lamu bihim qâla-l-laḏîna ġalabû 'alâ 'amrihim lanattaḫiḏanna 'alayhim masjidan (21).

Effectivement nous décelâmes leur retraite pour bien montrer que les promesses d'Allah s'accomplissent toujours et que la résurrection est une chose certaine. L'incident fut commenté par les gens de la ville. «Elevons un sanctuaire à l'endroit de la caverne, dirent quelques-uns. Allah seul connait leur secret». L'avis qui triompha fut qu'on élèverait une chapelle. (21).

A cette époque, d'après les commentaires des éxégètes, les hommes reniaient la résurrection, Dieu, pour montrer la fausseté de leur croyance et mettre fin à leur doute, leur fit connaître la présence de ces jeunes hommes afin qu'ils sachent que Sa promesse est vraie.

On a raconté que celui d'entre eux qui fut chargé d'aller en ville pour procurer la nourriture et la boisson, se déguisa pour ne plus être reconnu; il traversa une rue après l'autre pour y arriver. Il fut étonné de voir tout changé: hommes, constructions et autres choses, après tant de siècles et de générations, croyant que son absence de cette ville n'était pas tellement longue, il s'agit de quelques heures seulement. Puis il s'aperçut que sa sortie de cette ville devait être exécutée le plus vite possible. Il se dirigea chez un homme qui vendait de la nourriture, lui présenta quelques pièces d'argent qu'il possédait en lui demandant de lui vendre de quoi manger.

A la vue de ces pièces monétaires, le vendeur s'étonna et les présenta à son voisin puis à un troisième et ainsi de suite, qu'à la fin on l'interrogea: «Qui est-tu? d'où as-tu trouvé cet argent? s'agit-il d'un trésor?» Et lui de répondre catégoriquement: «Je suis un de vos concitoyens, j'ai quitté la ville il n'y a pas longtemps. Il y avait le roi Doqianos et autre».

On l'accusa de folie et le traduisit devant leur chef. Après un long interrogatoire, il les amena à la caverne et avant d'y péntrer, il leur demanda de les devancer afin qu'il mette ses compagnons au courant. Là les opinions se divergèrent: Les uns parmi les exégètes ont avancé qu'après l'entrée de ce jeune homme dans la caverne, ils le suivirent mais le perdirent de vue et ne purent plus découvrir le lieu de leur retraite et Dieu leur tout dissimula.

Les autres ont précisé que les hommes pénètrèrent dans la caverne devancés par leur roi appelé Yandousis, ils les saluèrent et eurent avec eux une douce conversation, à savoir que le peuple à cette époque avait embrassé la religion de Dieu. Lorsque le roi et sa compagnie quittèrent ces jeunes hommes, Dieu rappela à Lui ces derniers.

Cet incident fut une des preuves dont Dieu a fait connaître aux gens qu'il y aura une résurrectioin après la mort comme Il a promis et Dieu tient toujours Sa promesse. Et ceci est un argument en dépit de ceux qui renient le jour dernier et la résurrection.

Certains proposèrent: «Bouchez l'entrée de la caverne et laissez ces jeunes hommes à l'intérieur et construisez un édifice au-dessus d'eux «Les autres objectèrent: **«Plutôt élevons un sanctuaire au-dessus d'eux.»** Ibn Jarir commenta cette discussion en disant: «Les premiers étaient les musulmans-soumis à Dieu, et les autre des idolâtres».

سَيَقُولُونَ ثَلَٰثَةٌ رَّابِعُهُمْ كَلْبُهُمْ وَيَقُولُونَ خَمْسَةٌ سَادِسُهُمْ كَلْبُهُمْ رَجْمًا
بِالْغَيْبِ وَيَقُولُونَ سَبْعَةٌ وَثَامِنُهُمْ كَلْبُهُمْ قُل رَّبِّيٓ أَعْلَمُ بِعِدَّتِهِم مَّا يَعْلَمُهُمْ
إِلَّا قَلِيلٌ فَلَا تُمَارِ فِيهِمْ إِلَّا مِرَآءً ظَٰهِرًا وَلَا تَسْتَفْتِ فِيهِم مِّنْهُمْ أَحَدًا



sayaqûlûna t̲alât̲atu-r-râbi'uhum kalbuhum wa yaqûlûna ḫamsatun sâdisuhum kalbuhum rajmam bi-l-ġaybi wa yaqûlûna sab'atun wa t̲ âminuhum kalbuhum qul rabbi 'a'lamu bi 'iddatihim mâ ya'lamuhum '-illâ qalîlun falâ tumâri fîhim 'illâ mirâ'an ẓâhiran walâ tastafti fîhim minhum 'aḥadan (22).

On discute sur leur nombre. «Ils étaient trois et le chien était le quatrième» disent les uns. «Ils étaient cinq et le sixième était leur chien» soutiennent les autres. Conjectures que tout cela. «Ils étaient sept et leur chien était le huitième» assurent d'autres. Réponds: «Allah sait mieux que personne combien ils étaient». Peu nombreux sont ceux qui ont connu leur nombre. Ne discute pas à fond sur cette histoire. Et n'interroge personne. (22).

Les gens discutèrent sur le nombre des jeunes hommes qui étaient dans la caverne: Etaient-ils trois ou cinq ou sept en dehors de leur chien? Ils ne firent que conjectures et nul ne connaissait leur nombre, et Dieu de dire à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: **«Ne discute pas à fond sur cette histoire. Et n'interroge personne»** Il lui indiqua la réponse en rendant cette question au savoir du Seigneur: **«Allah sait mieux que personne combien ils étaient».**

Selon le commentaire d'Ibn Abbas, il a dit: «Il en est peu qui sachent leur nombre et moi je suis l'un d'eux: Ils étaient sept et je l'affirme». Et d'après Ibn Jarir, ils étaient sept qui ne cessaient d'adorer Dieu, L'implorer et de demander son secours.

Si vraiment la connaissance de leur nombre était une chose importante, Dieu l'aurait révélé et Il exhorta Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à ne plus discuter âprement à leur sujet avec quiconque et à ne plus demander l'avis de personne.

وَلَا تَقُولَنَّ لِشَاْىْءٍ إِنِّي فَاعِلٌ ذَٰلِكَ غَدًا ﴿٢٣﴾ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ وَٱذْكُر
رَّبَّكَ إِذَا نَسِيتَ وَقُلْ عَسَىٰٓ أَن يَهْدِيَنِ رَبِّي لِأَقْرَبَ مِنْ هَٰذَا رَشَدًا ﴿٢٤﴾

walâ taqûlanna lišay'in 'innî fâ'ilun d̲âlika ġadan (23) 'illâ 'ay-yašâ'a-L-Lâhu wa-d̲kur rabbaka 'id̲â nasîta wa qul 'asâ 'ay-yahdiyani rabbî li'aqraba min hâd̲â rašadan (24).

Ne dis jamais: Je ferai telle chose demain (23) Sans ajouter: «S'il plait à Dieu». Si tu oublies de faire cette chose, invoque ton Seigneur et dis: «-Plaise à mon Seigneur de me suggérer une chose plus utile encore (24).

C'est une exhortation à suivre les règles de politesse vis-à-vis de

Dieu en rendant une chose qu'il entame faire à la volonté de Dieu qui connait tout, l'omniscient.

A ce propos Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Souleiman fils de Daoud -que Dieu les salue- a dit: «Cette nuit j'aurai de rapports avec soixante-dix de mes femmes -ou cent suivant une autre version- de sorte que chacune engendrera un garçon qui combattra dans le sentier de Dieu». On lui dit -ou suivante une variante l'ange lui dit: «Dis si Dieu le veut», mais Souleiman ne l'a pas dit.

En effet il commerça avec ses femmes dont une seule lui engendra un garçon incomplet. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Par celui qui détient mon âme, si Souleimn avait proféré cette invocation, il aurait eu les garçons qui seraient tous des cavaliers qui combattront pour la cause de Dieu» (Rapporté par Boukhari et Mouslim).

On a déjà montré au début de cette sourate qu'on demanda au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de raconter l'histoire des hommes de la caverne et il a répondu: «Demain je le ferai» et la révélation devait tarder quinze jours parce qu'il n'a pas dit: «Si Dieu le veut». Ce verset constitue une exhortation tant au Prophète qu'aux musulmans de rendre tout à la volonté de Dieu quand on vent faire une chose, et rien n'empêche de l'invoquer après si ou oublie de le faire au début.

Ibn Abbas, à propos d'un homme qui fait un serment, a dit qu'il doit dire «S'il plait à Dieu» même s'il aura compté à faire une chose après un an; et même s'il viole son serment. Mais Ibn Jarir a ajouté: A condition que cela ne soit pas un moyen pour violer un serment ou pour se passer de l'expiation. Ce qui est le plus logique.

Quant à At-Tabarani, il a rapporté qu'Ibn Abbas a dit que cela concerne surtout le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le commun du peuple n'a pas le droit de dire: «S'il pleut à Dieu qu'au cas où on respecte le serment et le tient».

Il se peut aussi, conclut l'auteur, que cet enseignement est à l'intention de quiconque oublie de dire cette formule quand il veut faire

une chose et qu'il le fasse quand il se le rappelle, étant donné que l'oubli provient du démon comme fut le cas du compagnon de Moïse quand il lui a dit: **«Cette négligence ne peut m'avoir été inspirée que par Satan»** comme nous allons le voir plus loin.

«Dis: «Plaise à mon Seigneur de me suggérer une chose plus utile encore» en me dirigeant vers ce qui est plus proche que cela du chemin droit. En d'autre terme: Si on t'interroge sur une chose dont tu n'as pas connaissance, demande à Dieu de te guider et de te le montrer.

وَلَبِثُوا۟ فِى كَهْفِهِمْ ثَلَٰثَ مِا۟ئَةٍ سِنِينَ وَٱزْدَادُوا۟ تِسْعًا ﴿٢٥﴾ قُلِ ٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا
لَبِثُوا۟ لَهُۥ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَبْصِرْ بِهِۦ وَأَسْمِعْ مَا لَهُم مِّن دُونِهِۦ
مِن وَلِىٍّ وَلَا يُشْرِكُ فِى حُكْمِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٦﴾

wa labidu fî kahfihim talâta mi'atin sinîna wa-z-dâdû tis'an (25) quli-L-Lâhu 'a'lamu bimâ labitû lahû ġaybu-s-samâwâti wa-l-'arḍi 'abṣir bihî wa 'asmi' mâlahum min dûnihî min waliyyin walâ yušriku fî ḥukmihî 'aḥadan (26).

Les jeunes gens vécurent dans la caverne trois cent neuf ans. (25) Dis: Allah sait mieux que personne le temps qu'ils y vécurent. Il détient les mystères des cieux et de la terre. Qui a meilleure vue et meilleure ouïe que Lui! les hommes n'ont d'autre protecteur que Lui. Il n'associe personne à son autorité. (26).

Ce verset précise le temps que les gens de la caverne y sont restés. Ce fut trois cent ans auxquels on doit ajouter neuf. En d'autre terme il s'agit de trois cent années «solaires» qui correspondent à trois cent neuf années «lunaires».

«Dis: Allah sait mieux que pesonne le temps qu'ils y vécurent» C'est à dire si l'on t'interroge sur la période qu'ils ont passée dans la caverne, réponds: Dieu seul sait parfaitement combien de temps ils sont restés, quant à toi tu n'en as aucune connaissance. Dieu ne l'a révélé à aucune de Ses créatures. Qatada a dit que la fixation de cette période à trois cent neuf ans était d'après les dires des gens du Livre, mais Ibn

Jarir l'a contredit disant que cela émana des paroles divines.

«Qui a meilleure vue et meilleure ouïe que Lui» Cela signifie que Dieu fait montrer toute chose présente et fait entendre tout ce qui est perceptible et audible. Rien ne Lui est caché. Quant à Qatada, il l'a interprété en disant que nul n'entend ni voit mieux que Dieu. **«Les hommes n'ont d'autre protecteur que Lui. Il n'associe personne à son autorité»** Tout ce que Dieu a créé Lui appartient, Il exécute ce qu'il a décrété et nul ne s'y oppose. Quant aux hommes, ils n'ont ni Maître, ni protecteur que Lui. Il n'a pas d'associé ni conseiller, qu'il soit exalté et sanctifié.

وَٱتْلُ مَآ أُوحِىَ إِلَيْكَ مِن كِتَابِ رَبِّكَ ۖ لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِهِۦ وَلَن تَجِدَ مِن
دُونِهِۦ مُلْتَحَدًا ﴿٢٧﴾ وَٱصْبِرْ نَفْسَكَ مَعَ ٱلَّذِينَ يَدْعُونَ رَبَّهُم بِٱلْغَدَوٰةِ وَٱلْعَشِىِّ
يُرِيدُونَ وَجْهَهُۥ ۖ وَلَا تَعْدُ عَيْنَاكَ عَنْهُمْ تُرِيدُ زِينَةَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَا تُطِعْ مَنْ
أَغْفَلْنَا قَلْبَهُۥ عَن ذِكْرِنَا وَٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ وَكَانَ أَمْرُهُۥ فُرُطًا ﴿٢٨﴾

wa-tlu mâ 'uhiya 'ilayka min kitâbi rabbika lâ mubaddila likalimâtihî walan tajida min dûnihî multaḥadan (27) wa-ṣbir nafsaka ma'a-l-lḏîna yad'ûna rabbahum bi-l-ġadâti wa-l-'ašiyyi yurîdûna wajhahû walâ ta'du 'aynâka 'anhum turîdu zînata-l-ḥayâti-d-dunya walâ tuṭi' man 'aġfalnâ qalbahû 'an ḏikrinâ wa-t-taba'a hawâhu wakâna 'amruhû furuṭan (28).

Récite ce qui est déjà révélé du Livre de ton Seigneur . Ses paroles sont immuables. Tu ne saurais jamais trouver d'appui en dehors de lui. (27) Mêle-toi à ceux qui invoquent le Seigneur, matin et soir, pour attirer ses regards. Ne te sépare pas d'eux pour courir après les plaisirs du siècle. Ne t'associe pas à ceux que nous avons rendu insouciants de notre souvenir, à ceux qui ne suivent que leurs penchants et dont toute la vie est une futilité. (28).

Dieu ordonne Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de réciter ce qu'Il lui a révélé du Livre et de le communiquer aux hommes **«Ses paroles sont immuables»** c'est à dire il n'y a pas de changement dans Ses paroles, ni altération, ni modification.

«Tu ne saurais jamais trouver d'appui en dehors de Lui» ni un refuge.

Ibn Jarir l'a commenté en disant: «O Mouhammad, si tu ne récites pas ce qui t'a été révélé du Livre de ton Seigneur, tu ne trouveras pas un abri en dehors de lui» et il a mentionné à l'appui ce verset: «**O Prophète, divulgue ce que ton Seigneur t'a révélé. Si tu y manques, tu ne seras pas acquitté de ta mission**» [Coran V, 67].

Puis Dieu appelle Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à rester en la compagnie de ceux qui L'invoquent, Le louent, Le glorifient, Lui demandent matin et soir, parmi les hommes qu'ils soient riches ou pauvres. D'autre part, on a dit que ce verset fut révélé au sujet des notables Qoraïchites qui demandèrent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur tenir compagnie et s'écarter des pauvres tels que Bilai, 'Ammar, Souhaïb, Khabab et Ibn Mass'oud. Mais il ne tarda pas à recevoir l'ordre divin. «**Ne repousse pas ceux qui implorent leur Seigneur, matin et soir..**» [Coran VI, 52].

A ce propos Sa'd Ben Abi Waqas raconte: «Nous étions six personnes en compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand les polythéistes lui demandèrent: «Congédie ces hommes-là pour ne plus s'enhardir à nous» à savoir que j'étais avec Ibn Mass'oud, un homme de Houzaïl, Bilal et deux autres que j'ai oublié leurs noms. Une idée se présenta à l'esprit du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ce que Dieu voulut. Il eut un certain pressentiment mais Dieu lui révéla: «**Ne repousse pas ceux qui implorent**».

Anas Ben Malek rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Pas un groupe d'hommes ne se réunissent pour invoquer Dieu ne voulant que Sa satisfaction sans qu'une voix céleste ne les appelle: «Levez-vous, vous êtes absous, vos mauvaises actions sont substituées par des bonnes»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

At-Tabarani rapporte que Abdul Rahman Ben Sahl Ben Hounaïf a dit: «Après la révélation du verset: «**Mêle-toi à ceux qui invoquent le**

---

(1) عن أنس بن مالك رضي الله عنه، عن رسول الله ت قال: «ما من قوم اجتمعوا يذكرون الله لا يريدون بذلك إلا وجهه إلا ناداهم مناد من السماء أن قوموا مغفوراً لكم، قد بدلت سيئاتكم حسنات» (أخرجه الإمام أحمد في المسند).

Seigneur ...» Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit de chez lui recherchant ces hommes concernés, il trouva des gens qui invoquaient Dieu le Très Haut. Il y avait parmi eux qui avaient la tête *nue, les maigres et ceux qui ne portaient qu'un seul vêtement. En les* voyant ainsi, il s'assit avec eux et dit: «Louange à Dieu qui a fait de ma communauté des hommes comme tels auxquels je me mêle».

«Ne te sépare pas d'eux pour courir après les plaisirs du siècle» qui signifie d'après Ibn Abbas: ne cherche pas les autres parmi les riches et les influents pour leur tenir compagnie en te séparant des pauvres et humbles.

«Ne t'associe pas à ceux que nous avons rendu insouciants de notre souvenir» ceux qui s'adonnent aux plaisirs du siècle en négligeant leurs obligations envers leur Seigneur, bref ceux qui se laissent conduire par leurs passions, dont leurs œuvres sont vaines et futilité. Et dans un autre verset Dieu exhorta Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui disant: **«Ne porte pas tes yeux sur les biens matériels que nous avons accordés à certains, sur l'éclat des plaisirs du siècle. Nous n'accordons ces biens qu'à titre d'épreuve. Ce que réserve ton Seigneur a plus de prix et est plus durable»** [Coran XX, 131].

وَقُلِ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكُمْ فَمَن شَآءَ فَلْيُؤْمِن وَمَن شَآءَ فَلْيَكْفُرْ إِنَّآ أَعْتَدْنَا لِلظَّٰلِمِينَ
نَارًا أَحَاطَ بِهِمْ سُرَادِقُهَا وَإِن يَسْتَغِيثُوا۟ يُغَاثُوا۟ بِمَآءٍ كَٱلْمُهْلِ يَشْوِى ٱلْوُجُوهَ
بِئْسَ ٱلشَّرَابُ وَسَآءَتْ مُرْتَفَقًا ﴿٢٩﴾

wa quli-l-ḥaqqu mi-r-rabbkum faman šâ''a falyu'min waman šâ''a falyakfur 'inna 'a'tadnâ li-ẓ-ẓâlimîna nâran 'aḥâṭa bihim surâdiquhâ wa 'iy-yastaġîṯû yuġâṯû bimâ'in ka-l-muhli yašwî-l-wujûha bi'sa-š-šarâbu wa sâ'at murtafaqan (29).

Dis: La verité émane de votre Seigneur. Croira qui voudra et niera qui voudra. Nous avons préparé pour les infidèles un feu dont les flammes les encercleront de toutes parts. Quant ils supplieront qu'on les soulage, on leur servira une eau brûlante comme un métal en fusion qui leur rongera la face. Détestable boisson et dérisoire soulagement. (29).

Dieu ordonne à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux hommes: Telle est la vérité dont j'ai été chargé de vous la communiquer sans aucun doute. Libre à vous! Que celui qui le veut croie donc, et que celui qui le veut soit incrédule. Il y en a là certes un avertissement et une grande menace car Dieu fait suivre cet ordre par le sort qui attend les mécréants **«Nous avons préparé pour les infidèles un feu dont les flammes les encercleront de toutes parts»** où ils ne trouveront aucune issue pour en sortir.

Abou Sa'id Al-Khidri rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les flammes de l'Enfer forment quatre murailles dont chacune à une épaisseur de quarante ans de marche». Si les réprouvés de l'Enfer demandent de l'eau, on leur servit de l'eau brûlante pareille à un métal fondu qui brûlera leurs visages de sorte que, lorsque le damné de l'Enfer rapprochera le vase de son visage la peau tombera par l'effet de la chaleur. D'après d'autres exégètes ce liquide pourra être de l'huile portée à ébullition, ou de l'eau fétide qui fera tomber la peau du visage, et une fois avalée, fera déchirer les entrailles, à savoir que ces infidèles seront nourris par les fruits de l'arbre «Zaqoum» dont ils rempliront le ventre qui leur causeront une grande soif, et en demandant à boire, on leur présentera de l'eau bouillante selon les dires de Dieu en parlant du mécréant: **«... Sera éternellement abreuvé d'une eau bouillante qui lui dévorera les entrailles»** [-Coran XLVII, 15].

«Détestable boisson et dérisoire soulagement» et un abominable séjour où l'infidèle ne connaîtra aucun répit ni un moment qui pourrait le réconforter et le soulager.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ إِنَّا لَا نُضِيعُ أَجْرَ مَنْ أَحْسَنَ عَمَلًا
(٣٠) أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ جَنَّٰتُ عَدْنٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهِمُ ٱلْأَنْهَٰرُ يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرَ مِن
ذَهَبٍ وَيَلْبَسُونَ ثِيَابًا خُضْرًا مِّن سُندُسٍ وَإِسْتَبْرَقٍ مُّتَّكِـِٔينَ فِيهَا عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ ۚ نِعْمَ
ٱلثَّوَابُ وَحَسُنَتْ مُرْتَفَقًا (٣١)

'inna-l-laḏîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati 'innâ lâ nuḍî'u 'ajra man

’aḥsana ‘amalan (30) ’ûlâ’ika lahum jannâtu ‘adnin tajrî min taḥtihimu-l-’anhâru yuḥallawna fîhâ min ’asâwira min d̲ahabin wa yalbasûna t̲iyâban ḫuḍram min sundusin wa ’istabraqim-muttaki’îna fîhâ ‘ala-l-’arâ’iki ni‘ma-t̲-t̲awâbu wa ḥasunat murtafaqan (31).

Ceux qui auront cru et pratiqué le bien, qu’ils sachent que nous ne laissons pas sans récompense toute bonne action. (30) A ceux-là est réservé le paradis de l’Eden arrosé d’eau vive. Ils y seront parés de bijoux d’or et vêtus de manteaux verts en soie fine et satinée. Ils seront allongés sur des divans. Belle récompense et réconfortant repos. (31).

A l’inverse des infidèles, ceux qui auront cru aux Prophètes et en ce qu’ils ont apporté, et qui auront fait des œuvres bonnes selon les enseignements de Dieu, auront le jardin de l’Eden où coulent des ruisseaux au-dessous de leurs demeures et leurs appartements, seront vêtus d’habits verts de soie et de brocart, et seront accoudés sur des lits d’apparat. Quelle belle récompense et quel magnifique séjour où ils demeureront éternellement.

۞ وَٱضْرِبْ لَهُم مَّثَلًا رَّجُلَيْنِ جَعَلْنَا لِأَحَدِهِمَا جَنَّتَيْنِ مِنْ أَعْنَٰبٍ وَحَفَفْنَٰهُمَا بِنَخْلٍ
وَجَعَلْنَا بَيْنَهُمَا زَرْعًا ﴿٣٢﴾ كِلْتَا ٱلْجَنَّتَيْنِ ءَاتَتْ أُكُلَهَا وَلَمْ تَظْلِم مِّنْهُ شَيْـًٔا وَفَجَّرْنَا
خِلَٰلَهُمَا نَهَرًا ﴿٣٣﴾ وَكَانَ لَهُۥ ثَمَرٌ فَقَالَ لِصَٰحِبِهِۦ وَهُوَ يُحَاوِرُهُۥٓ أَنَا۠ أَكْثَرُ مِنكَ
مَالًا وَأَعَزُّ نَفَرًا ﴿٣٤﴾ وَدَخَلَ جَنَّتَهُۥ وَهُوَ ظَالِمٌ لِّنَفْسِهِۦ قَالَ مَآ أَظُنُّ أَن تَبِيدَ
هَٰذِهِۦٓ أَبَدًا ﴿٣٥﴾ وَمَآ أَظُنُّ ٱلسَّاعَةَ قَآئِمَةً وَلَئِن رُّدِدتُّ إِلَىٰ رَبِّى لَأَجِدَنَّ خَيْرًا
مِّنْهَا مُنقَلَبًا ﴿٣٦﴾

wa-ḍrib lahum mat̲alan rajulayni ja‘alnâ li’aḥadihimâ jannatayni min
’a‘nâbin wa ḥaffnâhumâ binaḫlin wa ja‘alnâ baynahumâ zar‘an (32)
kiltâ-l-jannatayni ’âtat ’ukulahâ wa lam taẓlim minhu šay’an wa fajjarnâ
ḫilâlahumâ nahran (33) wa kâna lahû t̲amarun faqâla liṣâḥibihî wa huwa
yuḥâwiruhû ’ana ’akt̲aru minka mâlan wa ’a‘azzu nafaran (34) wa
daḫala jannatahû wa huwa ẓâlimu-l-linafsihî qâla mâ ’aẓunnu ’an tabîda
hâd̲ihî ’abdan (35) wamâ ’aẓunnu-s-â‘ata qâ’imatan wa la’i-r-rudidtu
’ilâ rabbî la ’ajidanna ḫayram minhâ munqalaban (36).

Cite- leur l'exemple de ces deux hommes: à l'un nous avons donné deux jardins plantés de vigne et entourés de palmiers. Un champ de blé les sépare. (32) Chacun des deux jardins a produit une récolte abondante. Rien n'est resté improductif. Nous avons fait surgir un ruisseau au milieu de ces jardins. (33) Leur propriétaire a récolté une ample moisson. Il dit à son voisin au cours d'une conversation: J'ai plus de biens que toi et ma famille est plus considérée. (34). Il entra dans son jardin, animé, de sentiments aussi dangereux, et s'exclama: «Je ne pense pas que ce jardin puisse jamais dépérir. (35) Je ne crois guère au jugement dernier. Toutefois, en admettant que je retourne à Allah, j'aurai un sort encore meilleur!» (36).

Dieu a mentionné auparavant les polythéistes orgueilleux qui se montraient très fiers, et qui possédaient des richesses et reufusaient de fréquenter les pauvres faibles et humbles. Dans ce verset Il propose la parabole des deux hommes dont l'un d'eux possédait, par la grâce de Dieu, deux jardins de vignes entourés de plamiers et séparés par des champs cultivés. Chaque arbre ainsi que les champs donnèrent des fruits et récoltes à profusion et des bonnes qualités, et aucun n'est resté improductif. En plus, un ruisseau jaillissait entre les deux jardins[(1)].

---

(1) Mouhammad Ben Al-Hassan Al-mouqré a raconté l'histoire de ces deux hommes comme suit:
«Il y avait deux hommes qui étaient associés: le premier un pieux et vertueux appelé «Tamlikha» et l'autre un infidèle pervers appelé «Fotis». Ils se séparèrent en partageant leurs richesses et chacun reçut une somme de 3000 dinars. Le fidèle s'en servit pour acheter des esclaves à mille dinars et les affranchit, acheta des vêtements à mille et les donna aux démunis et avec les mille restants il procura de la nourriture et les distribua aux pauvres, à savoir qu'il avait aussi construit des oratoires et fait des œuvres de charité.
Le deuxième épousa des femmes riches, acheta des bêtes et des vaches et eut un troupeau considérable. Avec le reste il fit un commerce proliféré et fructueux et ainsi il devint l'homme le plus riche à cette époque.
Le premier se trouvant dans l'indigence voulut travailler comme un salarié dans un jardin. Il se dit: «Pourquoi ne pas aller chez mon ex-associé pour lui demander de m'assurer un travail dans ses jardins? Ainsi je pourrais garder ma dignité». En effet il alla le voir, mais à peine le deuxième le reconnut, il lui adressa des reproches sévères et humiliants: «N'as-u pas eu ta part de

Le riche se disputa avec le pauvre, s'enorgueillit sur lui en lui disant: «**J'ai plus de biens que toi et ma famille est plus considérée**» C'est à dire je possède une grande richesse, j'ai tant d'épouses, d"enfants et de servants. Telle est toujours, d'après Qatada, la source de la fierté et de la puissance.

«**Il entra dans son jardin, animé de sentiments aussi dangereux**» à cause de sa rebellion, de son incrédulité et du reniement du Jour Dernier, «**et s'exclama: «Je ne pense pas que ce jardin puisse jamais dépérir**» Ceci est dû à la vue des jardins, des champs et des ruisseaux qui circulaient de toutes parts. Puis il dit: «**Je ne crois guère au jugement dernier**» à caue de sa mécroyance, et il se reprit: «**Toutefois, en admettant que je retourne à Allah, j'aurai un sort encore meilleur**». Il espérait qu'une fois retourné à Dieu après la résurrection, il penserait qu'il aura encore quelque chose de meilleure que ce qui se trouve au bas monde en vertu de la grâce et de la considération qu'il aurait auprès de Dieu, comme on trouve ce souhait du mécréant dans ce verset: «**Et à supposer que je retourne un jour à mon Seigneur, je trouverais auprès de Lui la félicité la plus entière**» [Coran XLI, 50].

قَالَ لَهُۥ صَاحِبُهُۥ وَهُوَ يُحَاوِرُهُۥٓ أَكَفَرْتَ بِٱلَّذِى خَلَقَكَ مِن تُرَابٍ ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ
سَوَّىٰكَ رَجُلًا ﴿٣٧﴾ لَّٰكِنَّا۠ هُوَ ٱللَّهُ رَبِّى وَلَآ أُشْرِكُ بِرَبِّىٓ أَحَدًا ﴿٣٨﴾ وَلَوْلَآ إِذْ
دَخَلْتَ جَنَّتَكَ قُلْتَ مَا شَآءَ ٱللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ إِن تَرَنِ أَنَا۠ أَقَلَّ مِنكَ مَالًا
وَوَلَدًا ﴿٣٩﴾ فَعَسَىٰ رَبِّىٓ أَن يُؤْتِيَنِ خَيْرًا مِّن جَنَّتِكَ وَيُرْسِلَ عَلَيْهَا حُسْبَانًا مِّنَ

---

notre capital, qu'est-ce que tu en as fait?». Il lui répondit: «J'en ai servi pour acheter des «marchandises» de Dieu, car tout ce qu'on achète de Lui serait le meilleur et l'impérissable». Et l'autre de répliquer: «Tu es donc de ceux qui font l'aumône? Je te trouve un homme idiot et ignare. Je ne pense guère que l'Heure Suprême aura lieu! Voilà que grâce à ton idiotie tu es devenu un homme indigent et démuni. Ne vois-tu pas qu'est-ce que j'ai fait avec mon argent? Va-t-en, tu n'auras chez moi aucun travail».
Puis le résultat fut comme le Coran a raconté: «La récolte du deuxième fut ravagée, les treillis détruits, il se torda les mains et s'écria: au malheur!...

ٱلسَّمَآءِ فَتُصْبِحَ صَعِيدًا زَلَقًا ﴿٤٠﴾ أَوْ يُصْبِحَ مَآؤُهَا غَوْرًا فَلَن تَسْتَطِيعَ لَهُۥ طَلَبًا ﴿٤١﴾

qala lahû ṣâḥibuhû wa huwa yuḥâwiruhû 'akafarta bi-l-ladî ḫalaqaka min turâbin ṯumma min nuṭfatin ṯumma sawwâka rajulan (37) lakinna huwa-L-Lâhu rabbî walâ 'ušriku bi rabbî 'aḥadan (38) wa lawlâ 'iḏ daḫalta jannataka qulta mâ šâ'a-L-Lâhu lâ quwwata 'illâ bi-L-Lâhi 'in tarani 'ana 'aqallu minka mâlan wa waladan (39) fa'asâ rabbî 'ay-yu'tiyani ḫayram min jannatika wa yursila 'alayhâ ḥusbânam mina-s-samâ'i fatuṣbiḥa ṣa'îdan zalaqan (40) 'aw yuṣbiḥa mâ'uhâ ġawran falan tastaṭi'a lahû ṭalaban (41).

Son interlocuteur réplique: «Renies-tu Celui qui t'a créé d'un peu de terre et d'une goutte de sperme puis te donna la stature d'un homme». (37) Pour moi, Allah est mon Maître et je ne Lui reconnais aucun associé. (38) Que n'as-tu dit plutôt, entrant dans ton jardin: «Quelle belle création d'Allah! Il n'y a de puissance qu'en Lui. Bien que moins riche et moins pourvu d'enfants que toi.» (39) Il est possible qu'Allah me donne quelque chose de plus beau que ton jardin. Il est possible aussi qu'Il lance un trait de feu sur ton jardin et le rase complètement. (40) Ou qu'il en tarisse l'eau et que tu restes désemparé. (41).

Le fidèle reprocha à son ex-associé d'avoir renié le Seigneur **«Renies-tu celui qui t'a créé d'un peu de terre...»** Faisant allusion à Adam, le père de l'humanité, puis Dieu créa les autres d'une goutte d'un liquide vil -qui est le sperme- qui ne peut être transformé en une créature si Dieu ne l'a pas voulu, plutôt cette goutte est considérée comme une substance qui n'a pas une vie sans la volonté de Dieu qui rapppelle aux hommes: **«Comment pouvez-vous renier Allah, vous qu'Allah a tirés du néant»** [Coran II, 28].

Et le fidèle de poursuivre: **«Pour moi, Allah est mon Maître et je ne Lui reconnais aucun associé».** Je ne suis pas un ingrat comme toi, j'atteste qu'il est le Dieu unique. Il continua à blâmer l'autre en lui disant: **«Que n'as-tu dit plutôt en entrant dans ton jardin...»** Ce jardin qui t'a tellement plu et qui est une des grâces de Dieu, pourquoi tu ne L'as pas loué de te l'avoir accordé ainsi que toute ta richesse et ta

descendance. Si tu avais dit en entrant dans ton jardin: **«Telle est la volonté de Dieu, il n'y a de puissance qu'en Lui...»** Voilà ce que tu devais avouer et reconnaître...

A ce propos Anas -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout ce qu Dieu accorde à Son serviteur comme bienfaits soient-ils une épouse, une richesse ou des enfants et qu'il dise: «Telle est la volonté de Dieu, il n'y a de puissance qu'en Dieu», celui-là ne connaîtra aucune calamité si ce n'est la mort» (-* ***Rapporté par Al-Hafedh Abou Ya'la Moussalli)***[1] Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- méditait souvent sur le sens de ce verset. Il a dit une fois à Abou Moussa? «Te montrerai-je un des trésors du Paradis? Il consiste à dire: «Il n'y a ni force ni puissance qu'en Dieu».

Le fidèle continua: **«Il est possible qu'Allah me donne quelque chose de plus beau que ton jardin»** dans l'autre monde, et **«il est possible aussi qu'Il lance un trait de feu sur ton jardin et le rase complètement»** toi qui crois qu'il ne dépérira plus; et ainsi il deviendra un sol dénudé où tu ne trouveras aucune plante, **«ou qu'il en tarisse l'eau et que tu restes désemparé».** Cette eau qui arrose ton jardin puisse disparaitre dans la terre et il te sera impossible de la retrouver.

وَأُحِيطَ بِثَمَرِهِۦ فَأَصْبَحَ يُقَلِّبُ كَفَّيْهِ عَلَىٰ مَآ أَنفَقَ فِيهَا وَهِىَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا
وَيَقُولُ يَٰلَيْتَنِى لَمْ أُشْرِكْ بِرَبِّىٓ أَحَدًا ﴿٤٢﴾ وَلَمْ تَكُن لَّهُۥ فِئَةٌ يَنصُرُونَهُۥ مِن دُونِ ٱللَّهِ
وَمَا كَانَ مُنتَصِرًا ﴿٤٣﴾ هُنَالِكَ ٱلْوَلَٰيَةُ لِلَّهِ ٱلْحَقِّ ۚ هُوَ خَيْرٌ ثَوَابًا وَخَيْرٌ عُقْبًا ﴿٤٤﴾

wa 'uhîta bitamarihî fa 'asbaha yuqallibu kaffayhi 'alâ mâ 'anfaqa fîhâ wa hiya hawiyatun 'alâ 'urûšihâ wa yaqûlu yâ laytanî lam 'ušrik bi rabbî 'ahadan (42) wa lam taku-l-lahû fi'atun yansurûnahû min dûni-L-Lâhi wamâ kâna muntasiran (43) hunâlika-l-walâyatu li-L-Lâhi-l-haqqi huwa hayrun tawâban wa hayrun 'uqban (44).

(1) عن أنس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «ما أنعم الله على عبد نعمة من أهل أو مال أو ولد فيقول ما شاء الله لا قوة إلا بالله، فيرى فيه آفة دون الموت» (أخرجه الحافظ أبو يعلى الموصلي).

Sa récolte fut anéantie. Il se tordait les mains à la vue de tant d'efforts rendus vains et de ses treilles complètement ravagées. «Plût à Allah, murmura-t-il, que je ne lui eusse jamais associé personne» (42) Il ne disposait d'aucun appui capable d'assurer sa réussite en l'absence d'Allah. Effectivement, il ne réussit pas (43) En vérité, la décision souveraine n'appartient qu'à Allah. Il est inégalable dans la récompense qu'Il décerne comme dans le destin qu'Il accorde. (44).

Ce que le fidèle avait mis son ami en garde contre lui fut réalisé: La récolte fut ravagée complètement par les foudres que Dieu avait envoyés du ciel, et ce mécréant orgueilleux se tordait les mains, frappait l'une contre l'autre pour exprimer sa détresse et la perte de ses biens en s'écirant: **«Plût à Dieu que je ne Lui eusse jamais associé»** et reconnut son grand péché. Aucun parti ne le secourut contre Dieu soit-il des enfants ou d'autres de sa tribu comme il attendait en s'enorgueillissant de sa richesse, de sa descendance et de sa puissance. Car en pareil cas la protection ne dépend que de Dieu, la Vérité. Tout serviteur qui recherche un secours et un appui en dehors de Lui, sera déçu surtout quand il subit une affliction ou une calamité, une réalité que Dieu montre en disant: **«A l'approche de notre châtiment ils s'écrièrent: Nous croyons en Allah seul et désavouons les idoles que nous lui avons associées»** [Coran XL, 84]. Dieu est le meilleur qui récompense pour une œuvre accomplie en vue se rapprocher de Lui et c'est Lui qui donne une fin à toute chose.

وَٱضۡرِبۡ لَهُم مَّثَلَ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا كَمَآءٍ أَنزَلۡنَٰهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَٱخۡتَلَطَ بِهِۦ نَبَاتُ
ٱلۡأَرۡضِ فَأَصۡبَحَ هَشِيمٗا تَذۡرُوهُ ٱلرِّيَٰحُۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ مُّقۡتَدِرًا ﴿٤٥﴾ ٱلۡمَالُ
وَٱلۡبَنُونَ زِينَةُ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَاۖ وَٱلۡبَٰقِيَٰتُ ٱلصَّٰلِحَٰتُ خَيۡرٌ عِندَ رَبِّكَ ثَوَابٗا وَخَيۡرٌ
أَمَلٗا ﴿٤٦﴾

wa-ḍdrib lahum maṯala-l-ḥayâti-d-dunyâ kamâ'in 'anzalnâhu mina-s-samâ'i faḫtalaṭa bihî na batu-l-'arḍi fa 'aṣbaḥa hašîman taḏrûhu-r-riyâḥu wa kâna-L-Lâhu 'ala kulli šay'im-muqtadiran (45) 'almâlu wa-l-banûna zînatu-l-ḥayâti-d-dunyâ wa-l-bâqiyâtu-ṣ-ṣâliḥatu ḫayrun 'inda

rabbika ṯawâban wa ḫayrun 'amalan (46).

Explique-leur que la vie de ce monde est comparable au spectacle suivant. Sous l'action de l'eau tombée du ciel, les plantes s'entremêlent dans une poussée vigoureuse, puis elles se dessèchent et sont éparpillées par le vent. Allah est tout-puissant. (45) Les biens et les enfants sont la parure de la vie. Mais les bonnes œuvres sont ce qu'Allah apprécie le plus et ce que les hommes devraient le plus rechercher. (46).

O Mouhammad, Dieu lui ordonne, propose aux hommes la parabole de cette vie mondaine, après son anéantissement, qui est semblable à l'eau qui, une fois déversée du ciel, se mélange à la végétation de la terre, il y aura par la suite les plantations, les grains de différentes sortes, les herbes et les fleurs. Tout cela ne tarde pas à devenir un herbage desséché que le vent disperse partout. Dieu est capable de tout. Cette parabole est proposée souvent dans le Coran comme on le trouve par exemple dans ce verset: «**La vie de ce monde est comparable à l'eau que nous déversons du haut des cieux. Fécondée par elle, la terre se couvre d'une végétation luxuriante dont se nourrissent les hommes et les animaux**» [Coran X, 24] et dans cet autre: «**Sachez que la vie de ce monde n'est qu'illusion et vanité, apparat et futiles rivalités, course aux richesses et à une nombreuse descendance. Elle est comme ces prairies que pénètre une abondante rosée. Leur fertilité charme un instant les infidèles**» [Coran LVII, 20].

Dieu a cité dans le verset les biens et les enfants que les hommes recherchent dans le bas monde, tout comme Il a dit dans un autre: «**Les hommes sont attirés par tout ce qui a de l'attrait, les femmes, les enfants, les amoncellements d'or et d'argent...**» [Coran III, 14]. Mais Il les met en garde en leur disant: «**Certes, vos biens et vos enfnts vous absorbent. N'oubliez pas cependant qu'Allah dispose de magnifiques récompenses**» [Coran LXV, 15]. Ce qui veut dire que s'adonner à l'adoration de Dieu en lui vouant un culte sera plus bénéfique que de s'occuper à la recherche des biens de ce monde et à se consacrer aux affaires des enfants. C'est pourquoi Dieu dit à la suite: «**Mais les bonnes œuvres sont ce qu'Allah précise le plus et ce que les hommes devraient le plus rechercher**».

Quelles sont ces bonnes œuvres?.

D'après Ibn Abbas, Sa'id Ben Joubayr et d'autres: il s'agit des cinq prières quotidiennes.

Dans une autre interprétation d'Ibn Abbas, les bonnes œuvres impérissables consistent à répéter souvent: «Gloire à Dieu, louange à Dieu, il n'y a d'autre divinité que Dieu et Dieu est le plus Grand».

Pour Othman Ben 'Affan et Sa'id Ben Al Moussaib, elles sont aussi les formules précitées en y ajoutant: Il n'y a ni force ni puissance qu'en Dieu. Ainsi le confirme cè hadith rapporté par Abou Houraira que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les œuvres impérissables sont: Gloire à Dieu, louange à Dieu, il n'y a de divinité à part Dieu et Dieu est grand.

Dans un autre hadith rapporté par l'imam Ahmed, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Or après moi il y aura des chefs qui mentiront et opprimeront. Quiconque les croira ou les aidera dans leur injustice n'est plus des miens et je ne suis plus des siens. Mais qui ne les croira pas et ne les aidera sera des miens et je serai des siens. Or dire souvent: «Gloire à Dieu, louange à Dieu, il n'y a d'autres divinités que Dieu et Dieu est Grand» sont les bonnes œuvres impérissables»*[1].

Ibn Abbas a ajouté à cela: «L'imploration du pardon de Dieu, la prière pour Son Messager, le jeûne, la prière, le Pèlerinage, l'aumône, l'affranchissement des esclaves, le combat dans la voie de Dieu, le maintien du lien de parenté et tous les actes de charité, telles sont les bonnes œuvres impérissables qui seront des provisions pour les bienheureux au Paradis tant que durent les cieux et la terre».

وَيَوْمَ نُسَيِّرُ ٱلْجِبَالَ وَتَرَى ٱلْأَرْضَ بَارِزَةً وَحَشَرْنَٰهُمْ فَلَمْ نُغَادِرْ مِنْهُمْ أَحَدًا ﴿٤٧﴾
وَعُرِضُواْ عَلَىٰ رَبِّكَ صَفًّا لَّقَدْ جِئْتُمُونَا كَمَا خَلَقْنَٰكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍۭ بَلْ زَعَمْتُمْ أَلَّن

(1) في الحديث: «أما إنه سيكون بعدي أمراء يكذبو ويظلون فمن صدقهم بكذبهم ومالأهم على ظلمهم فليس مني ولست منه، ومن لم يصدقهم بكذبهم ولم يمالئهم على ظلمهم فهو مني وأنا منه، ألا وإن سبحان الله والحمد لله ولا إله إلا الله والله أكبر من الباقيات الصالحات» (أخرجه الإمام أحمد في المسند).

نَجْعَلَ لَكُم مَّوْعِدًا ﴿٤٨﴾ وَوُضِعَ ٱلْكِتَٰبُ فَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ مُشْفِقِينَ مِمَّا فِيهِ
وَيَقُولُونَ يَٰوَيْلَتَنَا مَالِ هَٰذَا ٱلْكِتَٰبِ لَا يُغَادِرُ صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً إِلَّآ أَحْصَىٰهَا
وَوَجَدُوا۟ مَا عَمِلُوا۟ حَاضِرًا ۗ وَلَا يَظْلِمُ رَبُّكَ أَحَدًا ﴿٤٩﴾

wa yawma nusayyiru-l-jibâla wa tara-l'arḍa bârizatan wa ḥašarnâhum falam nuġâdir minhum 'aḥadan (47) wa 'uriḍû 'alâ rabbika ṣaffa-l-laqad ji'tumûnâ kamâ ḫalaqnakum 'awwala marratim-bal za'amtum 'al-lan naj'ala lakum maw'idan (48) wa wuḍi'a-l-kitâbu fatara-l-mujrimîna mušfiqîna mimmâ fîhi wa yaqûlûna yâ waylatanâ mâli hâḏa-l-kitâbi lâ yuġâdiru saġîratan walâ kabîratan 'illâ 'aḥṣâhâ wa wajadû mâ 'amilû ḥaḍiran walâ yaẓlimu rabbuka 'aḥadan (49).

Le jour où les montagnes se mettront en marche et où la terre sera nivelée sur toute son étendue, nous rassemblerons les hommes sans en omettre un seul. (47) Ils se présenteront devant ton Seigneur, alignés sur un seul rang. Vous voilà revenus devant moi, tels que je vous ai créés une première fois. Et pourtant vous aviez toujours pensé que nous ne vous retrouverions jamais en présence. (48) Le compte le chacun sera apporté. En lisant le leur, les coupables seront saisis d'effroi. Ils diront: «Malédiction! Ce compte énumère tout, de la plus petite à la plus grande action.» Toutes leurs œuvres leur seront présentées. Ton Maître ne lèse personne. (49).

Des grands évènements et phénomènes se produiront au jour de la résurrection: Le ciel sera agité d'un tourbillonnement, les montagnes se mettront en marche et le Seigneur les réduira en poussière, Il en fera un bas-fond aplani où on ne verra ni ondulation, ni dépression.

«La terre sera nivelée sur toute son étendue» telle qu'une plaine très vaste où nul ne possèdera ni repère ni abri, et on ne trouvera ni arbre, ni construction. Les hommes y seront rassemblés du premier au dernier sans en laisser un seul, et seront présentés en rangs devant leur Seigneur .

Puis Dieu réprimandera devant toutes les créatures ceux qui ont renié ce jour en leur disant: **«Et pourtant vous aviez toujours pensé que nous ne nous retrouverions jamais en présence»** et vous voilà réunis en ce

jour solennel qu'il vous a été fixé. **«Le compte de chacun sera apporté»**. Le livre des œuvres de chacun sera posé où il pourra lire tout ce qu'il aura fait dans le bas monde, qui **«énumère tout, de la plus petite à la plus grande action»** Les coupables seront anxieux en lisant le leur et saisis d'effroi, et s'écrieront: Malheur à nous, rien de ce que nous avons fait qu'il n'y soit inscrit. Dieu a dit ailleurs: **«Un jour viendra où toute âme sera mise en présence du bien qu'elle aura fait»** [Coran III, 30] et: **«Ce jour-là, l'homme connaîtra ses engouements et ses dédains»** [Coran LXXV, 13]. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, un étendard sera hissé derrière le perfide de la grandeur de sa perfidie, et on s'écriera: Telle est la perfidie d'un tel».

«Ton Maître ne lèse personne». Dieu jugera les hommes avec équité d'après leurs œuvres sans léser personne. Comme Il pourra pardonner, absoudre et faire miséricorde, Il pourra aussi châtier, tout dépendra de sa volonté, de sa sagesse et de sa justice. Il fera précipiter en enfer les infidèles et ceux qui auront accompli les péchés capitaux, ces derniers seront sauvés plus tard, tandis que les incrédules y demeureront pour l'éternité. Dieu est certes le Juge Suprême et équitable qui **«ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome. Il rémumera au centuple les bonnes actions»** [Coran IV, 40]. Il a dit aussi: **«Nous dresserons des balances d'une sensibilité inégalable au jour du jugement dernier. Aucune âme ne subira le moindre préjudice. Le poids même d'un grain de moutarde entrera en compte. Nos comptes sont infaillibles»** [Coran XXI, 47].

Jaber Ben Abdullah raconte: «Il m'est parvenu qu'un homme avait entendu un hadith de la bouche du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. A ces fins, j'achetai un chameau que je montai et marchai un mois pour arriver au pays de Châm où se trouvait cet homme appelé Abdullah Ben Ounaïs. Je dis au concierge de l'avertir de ma présence. Il s'exclama: Jaber Ben Abdullah?. - Oui, répondis-je. Abdullah sortit et nous nous donnâmes des accolades, et je lui dis: «Il m'est parvenu que tu as entendu un hadith de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- concernant le jugement. Je suis venu pour l'entendre avant que la mort ne surprenne l'un de nous».

Il me répondit: «J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: ***«Au jour de la résurrection, Dieu -à Lui la puissance et la gloire- fera rassembler les hommes nus, incirconcis et démunis» Je l'inerrompis: «Que veux-tu dire par: démunis?». Il répliqua: «Ils seront dépourvus de tout. Une voix qui fera entendre le proche aussi bien que l'éloigné dira: Je suis le Souverain! Je suis le Juge Suprême! Il ne sera plus équitable qu'un des damnés du Feu qui avait-dans le bas monde-quelque droit sur un bienheureux du Paradis, entre en Enfer avant que Je ne lui rende justice. Ainsi il ne sera non plus équitable qu'un des élus du Paradis qui avait quelque droit sur un des réprouvés du Feu, d'entrer au Paradis avant que Je ne lui rende justice ne serait-ce qu'un coup de poing». Nous demandâmes: «Comment cela alors que nous serons rassemblés devant Dieu -à Lui la puissance et la gloire- nu-pieds, sans vêtements, incirconcis et démunis?» Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répondre: «vous serez ainsi à l'exception de vos bonnes et mauvaises actions» (Rapporté par Ahmad)***[1].

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ كَانَ مِنَ ٱلْجِنِّ فَفَسَقَ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِۦٓ ۗ أَفَتَتَّخِذُونَهُۥ وَذُرِّيَّتَهُۥٓ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِى وَهُمْ لَكُمْ عَدُوٌّۢ ۚ بِئْسَ لِلظَّٰلِمِينَ بَدَلًا ﴿٥٠﴾

---

(1) روى الإمام أحمد، عن جابر بن عبد الله يقول: بلغني حديث عن رجل سمعه من النبي ﷺ، فاشتريت بعيراً ثم شددت عليه رحلاً فسرت عليه شهراً حتى قدمت عليه الشام، فإذا (عبد الله بن أنيس)، فقلت للبواب: قل له جابر على الباب، فقال: ابن عبد الله؟ قلت: نعم، فخرج يطأ ثوبه فاعتنقني واعتنقته، فقلت: حديث بلغني عنك أنك سمعته من رسول الله ﷺ في القصاص فخشيت أن تموت أو أموت قبل أن أسمعه، فقال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «يحشر الله عزّ وجلّ الناس يوم القيامة ـ أو قال العباد ـ عراة غرلاً بهماً». قلت: وما بهماً؟ قال: ليس معهم شيء، ثم يناديهم بصوت يسمعه من بَعُدَ كما يسمعه من قَرُبَ: أنا الملك أنا الديان، لا ينبغي لأحد من أهل النار أن يدخل النار وله عند أحد من أهل الجنة حق حتى أقضيه منه، ولا ينبغي لأحد من أهل الجنة أن يدخل الجنة وله عند رجل من أهل النار حق حتى أقضيه منه، حتى اللطمة قال: قلنا، كيف وإنما نأتي الله عزّ وجلّ حفاة عراة غرلاً بهماً؟ قال: «بالحسنات والسيئات» (أخرجه الإمام أحمد في المسند).

wa'iḏ qulnâ-li-l-malâ'ikati-sjudû li 'Adama fasajadû 'illâ 'Iblîsa kâna mina-l-jinni fafasaqa 'an 'amri rabbihî 'afatattaḫiḏûnahû wa ḏurriyyatahû 'awliyâ''a min dûni wa hum lakum 'aduwwun bi'sa lizzâlimîna badalan (50).

Quand nous dîmes aux anges: «Prosternez-vous devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis, un des génies. Il refusa de se soumettre à l'ordre de son maître. Allez-vous le choisir comme protecteur lui et sa descendance plutôt que Moi? Alors qu'ils sont vos ennemis déclarés». Quel détestable échange les méchants font là! (50).

Dieu met Ses serviteurs en garde contre Iblis qui ne couve que l'animosité à l'égard des fils d'Adam à partir du jour où il fut ordonné de se prosterner devant Adam et il refusa. Dieu gronde ceux qui le suivent en se montrant rebelles contre son créateur.

Nous avons déjà parlé de tout cela en interprétant la sourate de la vache (versets 33 et les suivants) et nous y avons signalé que cette prosternation était un acte de respect, d'honneur et de considération. Les anges se prosternèrent en obtempérant aux ordres divins à l'exception d'Iblis qui refusa par égard à sa nature qui est en feu alors qu'Adam est créé de terre. Dans son commentaire, Al-Hassan Al-Basri a avancé: Iblis n'a jamais fait partie des anges fut-ce un clin d'œil, plutôt il est le père des génies, comme Adam est le père des hommes.

Puisque Iblis se révolta contre l'ordre de son Seigneur, comment vous, hommes, les prendrez-vous lui et sa descendance comme maîtres en dehors de Dieu? **«Quel détestable échange les méchants font là»** et ils sauront bientôt qu'ils seront des perdants.

۞ مَّآ أَشْهَدتُّهُمْ خَلْقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلَا خَلْقَ أَنفُسِهِمْ وَمَا كُنتُ مُتَّخِذَ ٱلْمُضِلِّينَ عَضُدًا ﴿٥١﴾

mâ 'ašhattuhum ḫalqa-s-samâwâti wa-l-'arḍi walâ ḫalqa 'anfusihim wamâ kuntu muttaḫiḏa-l-muḍillina 'aḍudan (51).

Je ne les ai pas pris pour témoins quand J'ai créé les cieux et la terre,

pas plus que quand Je les ai créés eux-mêmes. Je n'ai jamais fait appel au concours des égarés. (51).

Les coupables qui ont pris Satan et ses suppôts comme maîtres en dehors de Dieu, qu'ils sachent qu'ils ne sont que des serviteurs comme eux qui n'ont aucun pouvoir. Et Dieu, quand Il a créé les cieux et la terre ne les a pas pris comme témoins et même ils n'ont pas été encore créés. Dieu n'a ni associé, ni conseiller, ni secoureur, ni égal, plutôt Il est le seul créateur qui dispose de tout. Même Il défie ces infidèles quand Il leur dit: **«Appelez à votre aide ceux que vous priez en dehors d'Allah. Ils ne possèdent même pas le poids d'un atome dans les cieux et sur la terre. Ils n'ont participé en quoi que ce soit à leur création. Aucun d'eux n'est l'auxiliaire d'Allah»** [Coran XXXIV, 22]. Dieu n'a pas pris comme aides, ceux qui égarent les hommes.

وَيَوْمَ يَقُولُ نَادُوا۟ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ زَعَمْتُمْ فَدَعَوْهُمْ فَلَمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَهُمْ وَجَعَلْنَا
بَيْنَهُم مَّوْبِقًا ﴿٥٢﴾ وَرَءَا ٱلْمُجْرِمُونَ ٱلنَّارَ فَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُم مُّوَاقِعُوهَا وَلَمْ يَجِدُوا۟ عَنْهَا
مَصْرِفًا ﴿٥٣﴾

wa yawma yaqûlu nâdû šurakâ̂'iya-l-lad̲îna za'amtum fada 'awhum falam yastajibû lahum wa ja'alnâ baynahum mawbiqan (52) wa ra'a-l-mujrimûna-n-nâra faẓannû 'annahum muwaqi'uhâ wa lam yajidû 'anhâ maṣrifan (53).

Un jour, les infidèles seront interpellés ainsi: «Appelez à votre secours les divinités auxquelles vous croyez». Ils le appelleront, mais en vain. Nous dresserons entre eux une zone de désolation. (52) Les coupables verront le feu. Ils acquerront la certitude qu'ils y seront précipités. Ils n'auront aucun moyen d'y échapper. (53).

Au jour de la résurrection, Dieu interpellera les incrédules devant toutes les créatures, pour les réprimander et les gronder: «Appelez aujourd'hui ceux que vous considériez comme mes associés! Qu'ils vous sauvent et vous trouvent une issue à cette situation dont vous souffrez!» **«Vous n'êtes accompagnés d'aucun des intercesseurs que vous prétendiez avoir pour asssociés. Toutes vos attaches sont coupées et tout ce**

sur quoi vous faisiez fond vous abandonne» [Coran VI, 94].

Dieu a dit ailleurs: «**S'ils se donnent d'autres divinités qu'Allah, c'est dans l'espoir d'accroître leurs appuis. Quelle erreur! Ces divinités renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux»** [Coran XIX, 81-82]. Qui donc est plus égaré que celui qui appelle pour le soutenir un autre que Dieu, qui ne répondra plus à son appel? Dieu séparera les infidèles de leurs divinités par une vallée de perdition qui sera, d'après Anas Ben Malek, pleine de pus et de sang. Cela signifie que les idolâtres ne pourront plus rencontrer les divinités qu'ils adoraient en dehors de Dieu et nul d'entre eux ne pourrait secourir l'autre et lui venir en aide. Donc leur perte est inéluctable. Dieu affirme cette conséquence quand il dit: «**Un jour, nous réunirons tous les hommes et nous dirons à ceux qui nous ont associé d'autres divinités: «Mettez-vous ensemble vous et les divinités que vous nous avez associées». Puis nous les séparerons»** [Coran X, 28].

Au jour de la résurrection les infidèles coupables verront le Feu, ils penseront qu'ils y seront précipités, et ils ne trouveront aucun moyen d'y échapper. Ce Feu qui sera amené et traîné par soixante-dix brides dont chacune sera tenue par soixante-dix anges (d'après un hadith prophétique). Abou Sa'id rapporte, à cet égard, que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'incrédule verra le Feu, il pensera donc y tomber, et ce à une distance de quatre cent ans de marche».

وَلَقَدْ صَرَّفْنَا فِي هَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ لِلنَّاسِ مِن كُلِّ مَثَلٍ وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ أَكْثَرَ
شَيْءٍ جَدَلًا ﴿٥٤﴾

îwalaqad ṣarrafnâ fî hâḏâ-l-Qur'âni li-n-nâsi min kulli maṯalin wa kâna-l-'insânu 'akṯara šay'in jadalan (54).

En vain, nous avons multiplié les exemples dans notre Coran, mais la controverse est la passion dominante de l'homme. (54).

Dieu, dans le Coran, a tout montré et d'une façon détaillée, afin que les hommes ne s'égarent pas et ne se détournent pas du chemin droit, le chemin de la vérité. Mais hélas, l'homme ne cesse de discuter

et disputer en préférant l'erreur à la vérité sauf ceux que Dieu a dirigés.

Ali Ben Abi Taleb raconte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- frappa à sa porte une nuit alors qu'il se trouvait avec Fatima, la fille du Prophète. Il leur demanda: *«Vous ne faites pas une prière nocturne?». Ali répondit: «O Envoyé de Dieu, nos âmes sont dans la main de Dieu, s'Il veut, Il peut nous éveiller pour la faire». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous quitta sans mot dire, mais je l'entendis réciter en partant et frappant sur sa cuisse:* **«La controverse est la passion dominante de l'homme»** ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

وَمَا مَنَعَ ٱلنَّاسَ أَن يُؤْمِنُوٓاْ إِذْ جَآءَهُمُ ٱلْهُدَىٰ وَيَسْتَغْفِرُواْ رَبَّهُمْ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمْ
سُنَّةُ ٱلْأَوَّلِينَ أَوْ يَأْتِيَهُمُ ٱلْعَذَابُ قُبُلًا ﴿٥٥﴾ وَمَا نُرْسِلُ ٱلْمُرْسَلِينَ إِلَّا مُبَشِّرِينَ
وَمُنذِرِينَ ۚ وَيُجَٰدِلُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ بِٱلْبَٰطِلِ لِيُدْحِضُواْ بِهِ ٱلْحَقَّ ۖ وَٱتَّخَذُوٓاْ ءَايَٰتِى
وَمَآ أُنذِرُواْ هُزُوًا ﴿٥٦﴾

wamâ mana'a-n-nâsa 'ay-yuminû 'id jâ'ahumu-l-hudâ wa yastagfirû rabbahum 'illâ 'an ta'tiyahum sunnatu-l-'awwalîna 'aw ya'tiyahumu-l-'adâbu qubulan (55) wamâ nursili-l-mursalîna 'illâ mubašširîna wa mund irîna wa yujadilu-l-ladîna kafarû bi-l-bâtili liyudhidû bihi-l-haqqa wa-t-tahadû 'âyâtî wamâ 'undirû huzuwan (56).

Pourquoi les hommes sont-ils retenus de croire alors que la bonne voie leur a été montrée? Qu'est-ce qui les retient aussi d'implorer le pardon de leur Seigneur? Attendent-ils de subir le sort de leurs aînés ou de se trouver face à face avec leur châtiment? (55) La mission de nos Prophètes est

---

(1) قال الإمام أحمد، عن علي بن أبي طالب أخبره أنَّ رسول الله ﷺ طرقه وفاطمة بنت رسول الله ﷺ ليلة، فقال: «ألا تصليان»، فقلت: يا رسول الله إنما أنفسنا بيد الله، فإذا شاء أن يبعثنا بعثنا، فانصرف حين قلت ذلك، ولم يرجع إلي شيئاً ثم سمعته وهو مولٍّ يضرب فخذه ويقوله: ﴿وكان الإنسان أكثر شيء جدلاً﴾ (أخرجه البخاري ومسلم والإمام أحمد).

d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir. Les incrédules développent de faux arguments pour combattre la vérité. Mieux encore, ils tournent en dérision nos preuves et nos avertissements. (56).

Les hommes se sont toujours montrés rebelles tant aux époques passées qu'à celle présente. Malgré les signes évidents de Dieu ils renient la vérité. Ce qui les empêchait de suivre le chemin, c'est qu'ils n'avaient pas vu de leurs propres yeux le châtiment promis, tout comme un certain peuple qui disait à son Prophète: **«Fais tomber sur nous un pan de ciel, si tu dis la vérité»** [Coran XXVI, 187] (il s'agit de Choua'ib et son peuple). Et les Qoraïchites disaient à leur tour: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»** [-Coran VIII, 32]. On trouve dans le Coran tant de verset relatifs à ce sujet.

Dieu répond à tous ceux-là: **«La mission de nos Prophètes est d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir»**. La bonne nouvelle à ceux qui auront cru et l'avertissement aux mécréants qui ont traité les Prophètes de menteurs. Ceci donc émane de la volonté de Dieu et ses Prophètes ne sont pas autorisés à produire de tels phénomènes.

«Ils tournent en dérision nos preuves et avertissements» ainsi que tous les signes et miracles que les Prophètes ont apportés. Ils n'ont fait que se moquer de tout cela et de ce dont ils ont été avertis.

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن ذُكِّرَ بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِۦ فَأَعْرَضَ عَنْهَا وَنَسِىَ مَا قَدَّمَتْ يَدَاهُ إِنَّا جَعَلْنَا
عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا وَإِن تَدْعُهُمْ إِلَى ٱلْهُدَىٰ
فَلَن يَهْتَدُوٓا۟ إِذًا أَبَدًا ﴿٥٧﴾ وَرَبُّكَ ٱلْغَفُورُ ذُو ٱلرَّحْمَةِ لَوْ يُؤَاخِذُهُم بِمَا
كَسَبُوا۟ لَعَجَّلَ لَهُمُ ٱلْعَذَابَ بَل لَّهُم مَّوْعِدٌ لَّن يَجِدُوا۟ مِن دُونِهِۦ مَوْئِلًا
﴿٥٨﴾ وَتِلْكَ ٱلْقُرَىٰٓ أَهْلَكْنَٰهُمْ لَمَّا ظَلَمُوا۟ وَجَعَلْنَا لِمَهْلِكِهِم مَّوْعِدًا ﴿٥٩﴾

waman 'azlamu mimman dukkira bi 'ā yâti rabbihî fa'a'rada 'anhâ wa nasiya mâ qaddamat yadâhu 'innâ ja'alnâ 'alâ qulûbihim 'akinnatan 'ay-yafqahûhu wafî 'ā dâhihim waqran wa 'in tad'uhum 'ilâ-l-hudâ falay-

yahtadû 'iḏan 'abadan (57) wa rabbuka-l-ġafûru ḏû-r-raḥmati law yu'âḫiḏuhum bimâ kasabû la 'ajjala lahumu-l-'aḏâba bal-lahum maw'idu-l-lay-yajidû min dûnihî maw'ilan (58) wa tilka-l-qurâ '-ahlaknâhum lammâ ẓalamû wa ja'alnâ limahlikihim maw'idan (59).

Quel plus grand criminel que celui qui refuse d'entendre les enseignements de son Seigneur et qui a jusqu'à oublier ses propres péchés! Nous avons enveloppé leurs cœurs d'un voile épais au point qu'ils ont perdu toute sensibilité. Nous avons bouché leurs oreilles. Il est inutile de leur montrer la bonne voie. Ils ne la suivront plus jamais (57) Ton Seigneur est toute indulgence et toute sollicitude. S'Il punissait les hommes suivant leurs œuvres, Il précipiterait leur châtiment. Que les hommes n'oublient donc pas qu'ils devront comparaître devant nous. et qu'ils ne pourront se soustraire à cette obligation. (58) Rappelez-vous ces cités que nous avons anéanties en punition de leur impiété? Nous avons fixé leur perte à l'avance. (59).

Qui donc est plus inique que celui qui, en lui rappelant les signes et les versets de Dieu, s'en détourne sans leur prêter aucune importance, en oubliant ce que ses mains ont perpétré de péchés et de mauvaises actions. C'est comme Dieu a placé sur les cœurs de ces gens-là un voile épais et a frappé leurs oreilles de surdité de sorte qu'ils ne saisissent rien des paroles et enseignements divins. **«Il est inutile de leur montrer la bonne voie».**

Si le Seigneur n'était pas toute sollicitude, Il aurait dépêché leur châtiment, comme Il a dit ailleurs: **«Si Allah punissait les hommes suivant leurs œuvres, il n'y aurait plus sur terre âme qui vive»** [Coran XXXV, 45] Dieu, par Sa générosité et Sa clémence, pardonne aux hommes, dissimule leurs mauvaises actions et accorde un répit pour le repentir. Peut-être aussi Il guide certains pécheurs et les met dans la voie droite après leur égarement. Quant à celui qui persévère dans son impiété, qu'il attende donc un jour très difficile où toute femme qui allaite oubliera son nourrisson, toute femme enceinte avortera et les enfants deviendront comme des vieillards. **«Que les hommes n'oublient donc pas qu'ils devront comparaître devant nous et qu'ils ne pourront se soustraire à cette obligation».**

Que les hommes se rappellent aussi des cités que Dieu a détruites lorsqu'elles furent injustes après avoir fixé un moment de

l'anéantissement de chacune d'elles. Et vous idolâtres, prenez garde qu'il ne vous atteigne un châtiment comme le leur en traitant votre Prophète, le plus honorable de tous les Messagers, de menteur. Vous n'êtes plus puissants que les générations passées.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِفَتَىٰهُ لَآ أَبْرَحُ حَتَّىٰٓ أَبْلُغَ مَجْمَعَ ٱلْبَحْرَيْنِ أَوْ أَمْضِىَ
حُقُبًا ﴿٦٠﴾ فَلَمَّا بَلَغَا مَجْمَعَ بَيْنِهِمَا نَسِيَا حُوتَهُمَا فَٱتَّخَذَ سَبِيلَهُۥ فِى ٱلْبَحْرِ سَرَبًا
﴿٦١﴾ فَلَمَّا جَاوَزَا قَالَ لِفَتَىٰهُ ءَاتِنَا غَدَآءَنَا لَقَدْ لَقِينَا مِن سَفَرِنَا هَٰذَا نَصَبًا
﴿٦٢﴾ قَالَ أَرَءَيْتَ إِذْ أَوَيْنَآ إِلَى ٱلصَّخْرَةِ فَإِنِّى نَسِيتُ ٱلْحُوتَ وَمَآ أَنسَىٰنِيهُ إِلَّا
ٱلشَّيْطَٰنُ أَنْ أَذْكُرَهُۥ وَٱتَّخَذَ سَبِيلَهُۥ فِى ٱلْبَحْرِ عَجَبًا ﴿٦٣﴾ قَالَ ذَٰلِكَ مَا كُنَّا نَبْغِ
فَٱرْتَدَّا عَلَىٰٓ ءَاثَارِهِمَا قَصَصًا ﴿٦٤﴾ فَوَجَدَا عَبْدًا مِّنْ عِبَادِنَآ ءَاتَيْنَٰهُ رَحْمَةً مِّنْ
عِندِنَا وَعَلَّمْنَٰهُ مِن لَّدُنَّا عِلْمًا ﴿٦٥﴾

wa 'id̠ qâla Mûsâ lifatâhu lâ 'abraḥu ḥattâ 'abluġa majma'a-l-baḥrayni 'aw 'amḍiya ḥuquban (60) falammâ balaġâ majma'a baynihimâ nasiyâ ḥûtahumâ fattaḥad̠a sabîlahû fî-l-baḥri saraban (61) falammâ jâwazâ qâla lifatâhu 'âtinâ ġadâ'anâ laqad laqînâ min safarinâ hâd̠â naṣaban (62) qâla 'ara'ayta 'id̠ 'awaynâ 'ilâ-ṣ-ṣaḥrati fa'innî nasîtu-l-ḥûta wamâ 'ansânîhu 'illâ-š-šayṭânu 'an 'ad̠kurahû wa-t-taḥad̠a sabîlahû fî-l-baḥri '-ajaban (63) qâla d̠âlika mâ kunnâ nabġi fa-rtaddâ 'alâ 'ât̠ârihimâ qaṣaṣan (64) fawajadâ 'abdam-min 'ibâdinâ 'âtaynâhu raḥmatam-min '-indinâ wa 'allammâhu mi-l-ladunnâ 'ilman (65).

Moïse dit un jour à son disciple: «Je marcherai jusqu'à ce que je rencontre le confluent des deux mers, dussé-je y mettre des années!» (60) Ils arrivèrent au confluent. Dans un moment d'inattention, le poisson qu'ils avaient avec eux sauta dans la mer et disparut. (61) S'étant remis en route, Moïse dit à son compagnon: Déjeunons, car le voyage nous a fatigués» (62) Ce dernier répondit: «Tu te souviens que nous nous sommes arrêtés près d'un rocher. Je n'ai alors plus prêté d'attention au poisson. Cette négligence ne peut m'avoir été inspirée que par Satan. Le poisson a sûrement replongé dans la mer. C'est étrange» (63). «C'est ce que je

désirais» répartit Moïse. Ils retournèrent alors sur leurs pas. (64) Ils rencontrèrent un de nos serviteurs que nous avions touché de notre grâce et initié à notre science. (65).

On avait cité devant Moïse qu'un des serviteurs de Dieu qui vit au confluent des deux mers est tellement instruit et avisé qu'il le dépasse par son savoir. Moïse décida d'aller le rencontrer. Moïse dit alors à son compagnon Youcha' ben Noun qu'il n'aura de cesse qu'il n'ait atteint le confluent des ces deux mers qui sont, d'après Qatada et d'autres: La mer des Perses et celle des Romains, ou selon Mouhammad Ben Ka'b les deux mers qui se rencontrent tout près de Tanger du côté de l'occident (le côté nord ouest de l'Afrique), mais Dieu est le plus savant. Il fut ordonné de porter un poisson dans un panier et là où ils le perdront, sera le lieu indiqué.

Alors que Youcha' Ben Noun dormait, le poisson sauta du panier et regagna l'eau et commença à y traverser son chemin. Youcha' se réveilla et vit le poisson ainsi qui fendit la mer et là où il passa il sillonna l'eau de sorte de la laisser comme un fossé et, comme a ajouté Qatada, la mer se transforma en terre derrière lui.

Ayant dépassé l'endroit désigné, Moïse dit à son compagnon: **«Déjeunons, car le voyage nous a fatigués».** Et l'autre de répondre: «N'as-tu pas remarqué que j'ai oublié le poisson lorsque nous nous sommes arrêtés près d'un rocher? Seul le démon me l'a fait oublier pour que je n'y pense pas. **Le poisson a sûrement replongé dans la mer. C'est étrange».** Puis tous les deux revinrent exactement sur leurs pas. **«Ils rencontrèrent un de nos serviteurs que nous avions touché de notre grâce et initié à notre science».** Ce serviteur était, d'après les hadiths cités dans les Sahihs, Al-Khadir selon les dires du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

D'après Al-Boukhari, Oubay Ben Ka'b -que Dieu l'agrée- rapporta qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- raconter:

«Un jour Moïse se leva en orateur parmi les fils d'Israël. On lui demanda: «Quel était l'homme le plus instruit» - Moi, répondit-il. Dieu lui fit des reproches parce qu'il ne Lui avait pas rapporté la science. Il lui révéla qu'il y a un de ses serviteurs qui est plus instruit que lui. Et Moïse

le répliquer: «Seigneur, comment pourrai-je le trouver?» Dieu lui répondit: «Prends un poisson, mets-le dans un panier et là où tu perdras ce poison, tu trouveras cet homme».

Moïse prit le poisson, le mit dans un panier et partit accompagné de son serviteur Youcha'(Josué) Ben Noun. Arrivés à un certain rocher, ils y posèrent leurs têtes et le sommeil les gagna. Le poisson s'agita dans le panier, en sortit, replongea dans la mer et prit sa course dans les flots. Dieu arrêta pour lui le cours d'eau et le fit comme une arcade. Lorsqu'ils furent réveillés, Youcha' oublia de dire à Moïse qu'il a perdu le poisson. Ils continuèrent leur marche le jour et la nuit. Le lendemain, Moïse dit à son serviteur: **«Déjeunons car le voyage nous a fatigués».**

Or Moïse ne sentit plus la fatigue qu'après avoir dépassé l'endroit que Dieu lui avait fixé. Son serviteur lui dit alors: ***«Tu te souviens que nous nous sommes arrêtés près d'un rocher. Je n'ai alors plus prêté d'attention au poisson. Cette négligence ne peut m'avoir été inspirée que par Satan. Le poisson a sûrement replongé dans la mer. C'est étrange.»*** *Le poisson avait en effet trouvé une issue au grand étonnement de Moïse et de son serviteur. Moïse s'écria alors:* ***«C'est ce que je désirais».***

Ils revinrent exactement sur leurs pas et trouvèrent un personnage calfeutré de son vêtement. Moïse le salua. Al-Khadir (c'était le nom de ce personnage) lui répondit: «Comment la paix puisse exister sur la terre (- alors que les hommes s'entretuent). - Je suis Moïse, dit-il. Et l'autre de s'exclamer: «Le Moïse de Bani-Israël? - Oui, répondit Moïse, je suis venu afin que tu m'enseignes ce qu'on t'a appris concernant une voie droite. ***«Tu ne pourras pas supporter ma compagnie»,*** *répliqua Al-Khadir. O Moïse, je tiens de Dieu la connaissance des choses que tu ignores de même que toi, tu tiens de Dieu la connaissance des choses que j'ignore».*

Moïse lui dit: ***«S'il plait à Dieu, tu me trouveras toujours calme et empressé à tes ordres».*** *Al-Khadir de répliquer:* ***«Si tu veux devenir mon disciple, ne me demande jamais aucune explication avant que je ne t'informe moi-même».*** *Et ils se mirent en route en suivant le rivage.*

Un navire venant à passer, ils demandèrent aux marins de les embarquer. Comme ces derniers reconnurent Al-Khadir, ils les prirent à leur bord sans aucune rétribution. A peine étaient-ils embarqués, Moïse vit Al-Khadir enlever à coups de hache une des planches du navire. Il lui dit:

«Comment oses-tu faire cela alors que ces gens-là nous laissèrent embarquer pour rien, et voilà que tu enlèves cette planche pour engloutir ceux qui s'y trouvent?» Al-Khadir de répondre: ***«Ne t'ai-je pas dit que tu ne supporteras pas ma compagnie?». Ne m'en veux pas, dit Moïse, d'avoir oublié ma promesse et épargne-moi des reproches trop violents».***

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- commenta: Tel fut le premier oubli de Moïse. Puis il reprit le récit:

«Un oiseau vint se poser sur le bord du navire, prit dans son bec une goutte d'eau, une ou deux fois, Al-Khadir dit alors à Moïse: «Mon savoir et le tien n'ont pas diminué le savoir de Dieu, que la goutte d'eau prise de la mer par le bec de cet oiseau». Ils débarquèrent et se mirent à marcher tout au long du littoral. Al-Khadir aperçut un jeune homme qui jouait avec ses camarades, prit dans ses mains la tête de ce garçon et l'arracha. Moïse s'exclama: ***«Comment tu tues un innocent sans motif légitime?» C'est vraiment inoui» «Ne t'ai-je pas dit que tu ne supporteras pas ma compagnie?»*** *Cet incident fut plus grave que le premier. Et Moïse de s'excuser: «Si je t'interroge encore une fois, tu ne me voudras plus comme disciple. Tu n'as été que trop patient» Ils se mirent en route. Ils arrivèrent à un village. Ils demandèrent l'hospitalité aux habitants qui la leur refusèrent. Sur ces entrefaites, ils aperçurent un mur menaçant ruine. Le personnage le redressa» «Moïse lui demanda: «Tu rends un tel service à des gens auxquels nous demandâmes de quoi manger et ils refusèrent?* ***«Si tu le voulais, tu pourrais réclamer un salaire».***

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- poursuivit: *«-Nous aurions aimé que Moïse eût eu plus de pâtience, car Dieu aurait pu nous donner d'autres nouvelles sur ces deux hommes»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

---

(1) روى البخاري، عن أُبي بن كعب رضي الله عنه، أنه سمع رسول الله ﷺ يقول: «إن موسى قام خطيباً في بني إسرائيل، فسئل أي الناس أعلم، قال: أنا، فعتب الله عليه إذ لم يرد العلم إليه، فأوحى الله إليه إن لي عبداً بمجمع البحرين هو أعلم منك. قال موسى: يا رب كيف لي به؟ قال: تأخذ معك حوتاً فتجعله بمكتل فحيثما فقدت الحوت فهو ثم، فأخذ حوتاً

قَالَ لَهُۥ مُوسَىٰ هَلْ أَتَّبِعُكَ عَلَىٰٓ أَن تُعَلِّمَنِ مِمَّا عُلِّمْتَ رُشْدًا ﴿٦٦﴾ قَالَ إِنَّكَ لَن

فجعله بمكتل ثم انطلق وانطلق معه فتاه يوشع بن نون عليه السلام، حتى إذا أتيا الصخرة وضعا رؤوسهما فناما، واضطرب الحوت في المكتل فخرج منه فسقط في البحر، فاتخذ سبيله في البحر سرباً، وأمسك الله عن الحوت جرية الماء، فصار عليه مثل الطاق. فلما استيقظ نسي صاحبه أن يخبره بالحوت، فانطلقا بقية يومهما وليلتهما، حتى إذا كان من الغد قال موسى لفتاه: ﴿آتنا غداءنا لقد لقينا من سفرنا هذا نصباً﴾، ولم يجد موسى النصب حتى جاوز المكان الذي أمره الله به، قال له فتاه: ﴿أرأيت إذ أوينا إلى الصخرة فإني نسيت الحوت وما أنسانيه إلا الشيطان أن أذكره واتخذ سبيله في البحر عجباً﴾، قال فكان للحوت سرباً، ولموسى وفتاه عجباً، فقال: ﴿ذلك ما كنا نبغي فارتدا على آثارهما قصصاً﴾ قال، فرجعا يقصان أثرهما حتى انتهيا إلى الصخرة، فإذا رجل مسجى بثوب، فسلم عليه موسى، فقال الخضر: وأنى بأرضك السلام؟ فقال: أنا موسى. فقال: موسى بني إسرائيل؟ قال: نعم، قال أتيتك لتعلمني مما علمت رشداً ﴿قال إنك لن تستطيع معي صبراً﴾ يا موسى، إني على علم من علم الله علمنيه لا تعلمه أنت، وأنت على علم من علم الله علمك الله لا أعلمه. فقال موسى: ﴿ستجدني إن شاء الله صابراً ولا أعصي لك أمراً﴾، قال له الخضر: ﴿فإن اتبعتني فلا تسألني عن شيء حتى أحدث لك منه ذكراً﴾، فانطلقا يمشيان على ساحل البحر، فمرت سفينة فكلموهم أن يحملوهم، فعرفوا الخضر، فحملوهم بغير نول، فلما ركبا في السفينة لم يفجأ إلا والخضر قد قلع لوحاً من ألواح السفينة بالقدوم، فقال له موسى: قد حملونا بغير نول فعمدت إلى سفينتهم فخرقتها لتغرق أهلها! لقد جئت شيئاً إمراً ﴿قال ألم أقل إنك لن تستطيع معي صبراً؟ قل: لا تؤاخذني بما نسيت ولا ترهقني من أمري عسراً﴾. قال، وقال رسول الله ﷺ وعلى آله ـ فكانت الأولى من موسى نسياناً، قال، وجاء عصفور، فوقع على حرف السفينة فنقر في البحر نقرة أو نقرتين، فقال له الخضر: ما علمي وعلمك في علم الله إلا مثل ما نقص هذا العصفور من هذا البحر، ثم خرجا من السفينة فبينما هما يمشيان على الساحل إذ أبصر الخضر غلاماً يلعب مع الغلمان فأخذ الخضر رأسه، فاقتلعه بيده فقتله، فقال له موسى: ﴿أقتلت نفساً زكية بغير نفس لقد جئت شيئاً نكراً * قال ألم أقل لك إنك لن تستطيع معي صبراً﴾، قال وهذه أشد من الأولى، ﴿قال إن سألتك عن شيء بعدها فلا تصاحبني، قد بلغت من لدني عذراً * فانطلقا حتى إذ أتيا أهل قرية استطعما أهلها فأبوا أن يضيفوهما، فوجدا فيها جداراً يريد أن ينقض﴾ أي مائلاً فقال الخضر بيده ﴿فأقامه﴾ فقال موسى: قوم أتيناهم فلم يطعمونا ولم يضيفونا ﴿لو شئت لاتخذت عليه أجراً قال هذا فراق بيني وبينك سأنبئك بتأويل ما لم تستطع عليه صبراً﴾، فقال رسول الله ﷺ: «وددنا أن موسى كان صبر حتى يقص الله علينا من خبرهما».

تَسْتَطِيعَ مَعِيَ صَبْرًا ﴿٦٧﴾ وَكَيْفَ تَصْبِرُ عَلَىٰ مَا لَمْ تُحِطْ بِهِۦ خُبْرًا ﴿٦٨﴾ قَالَ
سَتَجِدُنِىٓ إِن شَآءَ ٱللَّهُ صَابِرًا وَلَآ أَعْصِى لَكَ أَمْرًا ﴿٦٩﴾ قَالَ فَإِنِ ٱتَّبَعْتَنِى فَلَا
تَسْـَٔلْنِى عَن شَىْءٍ حَتَّىٰٓ أُحْدِثَ لَكَ مِنْهُ ذِكْرًا ﴿٧٠﴾

qâla lahû Mûsâ hal 'attabi'uka 'alâ 'an tu 'allimani mimmâ 'ullimta rušdan (66) qâla 'innaka lan tastaṭî'a ma'iya ṣabran (67) wa kayfa taṣbiru 'alâ mâ lam tuḥiṭ bihî ḫubran (68) qâla satjidunî 'in šâ'a-L-Lâhu ṣâbiran wa lâ 'a'ṣî laka 'amran (69) qâla fa'ini-t-taba'tanî falâ tas'alnî 'an šay'in ḥattâ 'uḥdiṯa laka minhu ḏikran (70).

«Me veux-tu pour élève, dit Moïse, et veux-tu me transmettre un peu de ta science précieuse?» (66) «Tu ne pourras pas supporter ma compagnie», lui répondit le personnage. (67) «Car comment pourras-tu affronter certaines expériences dont tu ne saisirais pas le sens?» (68) «S'il plait à Allah, dit Moïse, tu me trouveras toujours calme et empressé à tes ordres» (69) «Si tu veux devenir mon disciple, repartit le personnage, ne me demande jamais aucune explication avant que je ne t'informe moi-même» (70).

La demande de Moïse fut très polie qui n'était pas une exigence ou une contrainte. Ainsi doit se comporter tout individu qui cherche à apprendre vis-à-vis de son maitre.

«Puis-je te suivre à condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris en fait de bonne direction?» avait dit Moïse au personnage, car chacun de nous est chargé de Dieu d'une partie des affaires bien déterminées. Le personnage avait prévu que Moïse allait lui demander l'explication sur chacun de ses actes. C'est pourquoi il lui répondit: **«Ne me demande jamais aucune explication avant que je ne t'informe moi-même»** Et les incidents se succédèrent comme nous l'avons mentionné dans le récit précédent.

فَٱنطَلَقَا حَتَّىٰٓ إِذَا رَكِبَا فِى ٱلسَّفِينَةِ خَرَقَهَا ۖ قَالَ أَخَرَقْتَهَا لِتُغْرِقَ أَهْلَهَا لَقَدْ جِئْتَ
شَيْـًٔا إِمْرًا ﴿٧١﴾ قَالَ أَلَمْ أَقُلْ إِنَّكَ لَن تَسْتَطِيعَ مَعِىَ صَبْرًا ﴿٧٢﴾ قَالَ لَا

تُؤَاخِذْنِي بِمَا نَسِيتُ وَلَا تُرْهِقْنِي مِنْ أَمْرِي عُسْرًا ﴿٧٣﴾

fantalaqâ hattâ 'idâ rakibâ fi-s-safînati haraqahâ qâla 'ahraqtahâ litugriqa 'ahlahâ laqad ji'ta šay'an 'imran (71) qâla 'alam 'aqul 'innaka lan tastaṭî'a ma'iya ṣabran (72) qâla lâ tu'âhidnî bimâ nasîtu walâ turhiqnî min 'amrî 'usran (73).

Ils se mirent en route. Puis il advint qu'ils montèrent sur une barque. Le personnage y perça un trou. «Pourquoi, s'exclama Moïse, perces-tu cette barque? Veux-tu en noyer les passagers? En vérité, ton geste est criminel!» (71) «Ne t'ai-je pas dit que tu ne supporteras pas ma compagnie?» (72) «Ne m'en veux pas, dit Moïse, d'avoir oublié ma promesse et épargne-moi des reproches trop violents». (73).

Le hadith précité nous montre comment Moïse et Al-Khadir s'étaient embarqués. Comme Al-Khadir pratiqua une brèche dans le navire, Moïse lui reprocha son action inouie, et l'autre de lui rappeler la promesse qu'il lui a faite de ne plus l'interroger sur rien avant qu'il lui en donne l'explication. Tel le premier oubli de Moïse.

فَانطَلَقَا حَتَّىٰٓ إِذَا لَقِيَا غُلَٰمًا فَقَتَلَهُۥ قَالَ أَقَتَلْتَ نَفْسًا زَكِيَّةًۢ بِغَيْرِ نَفْسٍ لَّقَدْ جِئْتَ
شَيْـًٔا نُّكْرًا ﴿٧٤﴾ ۞ قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكَ إِنَّكَ لَن تَسْتَطِيعَ مَعِىَ صَبْرًا ﴿٧٥﴾ قَالَ
إِن سَأَلْتُكَ عَن شَىْءٍۭ بَعْدَهَا فَلَا تُصَٰحِبْنِى قَدْ بَلَغْتَ مِن لَّدُنِّى عُذْرًا ﴿٧٦﴾

fa-n-ṭalaqâ hattâ 'idâ laqiyâ gulâman faqatalahû qâla 'aqatalta nafsan zakiyyatam bigayri nafsi-l-laqad ji'ta šay'an nukran (74) qâla 'alam 'aqul laka 'innaka lan tastaṭi'a ma'iya ṣabran (75) qâla 'in sa'altuka 'an šay'im ba'dahâ falâ tuṣâhibnî qad balagta mi-l-ladunnî 'udran (76).

Ayant repris leur chemin, ils rencontrèrent un jeune homme. Le personnage le tua. «Comment, s'exclama Moïse, tu tues un innocent sans motif légitime? C'est vraiment inoui» (74) «Ne t'ai-je pas dit que tu ne supporterais pas ma compagnie» (75) «Si je t'interroge encore une fois, dit Moïse, tu ne me voudras plus comme disciple. Tu n'as été que trop patient» (76).

Ayant rencontré des jeunes hommes, après avoir quittté la barque,

le personnage choisit le plus beau d'entre eux et le tua en lui cassant la tête avec une pierre, d'après certains exégètes, ou en la lui arrachant selon d'autres. Et Moïse de s'exclamer toujours et l'autre de lui rappeler sa promesse.

Ibn Abbas rapporte d'après Oubay Ben Ka'b que, chaque fois qu'une personne demandait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de lui invoquer Dieu, il commençait d'abord de le faire pour soi-même puis pour l'autre. Un jour il a dit: «Que Dieu nous fasse miséricorde et à Moïse qui, s'il avait bien observé la compagnie du personnage sans le harceler par les questions, aurait vu des choses extraordinaires. Mais il lui a dit: «Si désormais je t'interroge sur quoi que ce soit, ne me considère plus comme ton compagnon; reçois mes excuses».

فَٱنطَلَقَا حَتَّىٰٓ إِذَآ أَتَيَآ أَهۡلَ قَرۡيَةٍ ٱسۡتَطۡعَمَآ أَهۡلَهَا فَأَبَوۡاْ أَن يُضَيِّفُوهُمَا فَوَجَدَا
فِيهَا جِدَارًا يُرِيدُ أَن يَنقَضَّ فَأَقَامَهُۥۖ قَالَ لَوۡ شِئۡتَ لَتَّخَذۡتَ عَلَيۡهِ أَجۡرًا ﴿٧٧﴾
قَالَ هَٰذَا فِرَاقُ بَيۡنِي وَبَيۡنِكَۚ سَأُنَبِّئُكَ بِتَأۡوِيلِ مَا لَمۡ تَسۡتَطِع عَّلَيۡهِ صَبۡرًا ﴿٧٨﴾

fanṭalaqâ ḥattâ ’iḏâ ’atayâ ’ahla qaryatin-i-s-taṭ‘amâ ’ahlahâ fa’abaw ’ay-yuḍayifûhumâ fawajadâ fîhgâ jidâran yurîdu ’ay-yanqaḍḍa fa’aqâmahû qâla law šì’ta lattaḫaḏta ‘alayhi ’ajran (77) qâla hâḏâ firâqum-bayni wa baynika sa’unabbi’uka bita’wîli mâ lam tastaṭi ‘alayhi ṣabran (78).

Ils se remirent en route. Ils arrivèrent à un village. Ils demandèrent l'hospitalité aux habitants, qui la leur refusèrent. Sur ces entrefaites, ils aperçurent un mur menaçant ruine. Le personnage le redressa: «Si tu le voulais, dit alors Moïse, tu pourrais réclamer un salaire» (77) «Notre séparation est devenue inévitable», repartit le personnage. Je vais t'éclairer sur les incidents qui t'ont fait sortir de ta patience» (78).

En poursuivant leur chemin et arrivés auprès des habitants d'un village, Moïse et le personnage leur demandèrent de quoi manger. Ceux-ci, étant des gens avares et malhonnêtes, leur refusèrent l'hospitalité. Al-Khadir aperçut un mur sur le point de s'écrouler, de sa

main, il le redressa, et ce fut un miracle. Comme Moïse lui dit: «Tu pourrais, si tu le voulais, réclamer un salaire pour cela», le personnage lui répondit: «Voilà le moment de notre séparation, car lorsque tu m'as vu tuer le jeune homme, tu m'as promis de ne plus poser aucune question, et pourtant je vais te donner l'explication que tu n'as pas eu la patience d'attendre».

أَمَّا ٱلسَّفِينَةُ فَكَانَتْ لِمَسَٰكِينَ يَعْمَلُونَ فِى ٱلْبَحْرِ فَأَرَدتُّ أَنْ أَعِيبَهَا وَكَانَ وَرَآءَهُم
مَّلِكٌ يَأْخُذُ كُلَّ سَفِينَةٍ غَصْبًا (٧٩)

'ammâ-s-safînatu fakânat limasakîna ya'malûna fî-l-baḥri fa'arattu 'an 'a'ibahâ wa kâna warâ'ahum malikun ya'ḫuḏu kulla safînatin ġaṣban (79).

La barque appartenait à de pauvres gens, dont elle était l'instrument de travail. Je l'ai endommagée parce que je savais que le souverain du pays était en train de requisitionner de force toutes les embarcations. (79).

D'après les Ecritures (la Torah surtout) ce souverain portait le nom «Hadad Ben Badad», il s'emparait de toute bonne embarcation. Le personnage, par son faire, voulut endommager la barque pour la laisser entre les mains de leur propriétaire. Ils étaient des gens pauvres et la barque était le seul instrument de leur travail pour gagner leur vie.

وَأَمَّا ٱلْغُلَٰمُ فَكَانَ أَبَوَاهُ مُؤْمِنَيْنِ فَخَشِينَآ أَن يُرْهِقَهُمَا طُغْيَٰنًا وَكُفْرًا (٨٠)
فَأَرَدْنَآ أَن يُبْدِلَهُمَا رَبُّهُمَا خَيْرًا مِّنْهُ زَكَوٰةً وَأَقْرَبَ رُحْمًا (٨١)

wa 'amma-l-ġulâmu fakâna 'abawâhu mu'minayni faḫašînâ 'ay-yurhiqahumâ ṭuġyânan wa kufran (80) fa'ardnâ 'ay-yubdilahumâ rabbuhumâ ḫayram-minhu zakâtaw- wa 'aqraba ruḥman (81).

Quant au jeune homme, sachant ses parents très pieux, j'ai craint qu'il ne les entraine dans des fâcheuses aventures et ne les rende impies. (80) J'ai voulu qu'Allah leur donne en échange un enfant plus soumis et plus respectueux de ses parents. (81).

D'après Oubay Ben Ka'b, Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit que le jeune homme qu'Al-Khadir a tué était un incrédule depuis sa naissance. C'est pourquoi Dieu a dit (par la bouche d'Al-Khadir): **«j'ai craint qu'il ne les entraîne dans des fâcheuses aventures et ne les rende impies»** car ses parents étaient des gens fidèles et pieux et leur amour pour leur fils pourrait les rendre incrédules. Et Qatada de commenter: «Les père et mère furent très réjouis à la naissance de leur enfant et très tristes à sa mort. S'il restait en vie, il aurait pu être la cause de leur perte. Que chacun de nous donc se soumette à la prédestination de Dieu, car tout ce que Dieu décrète pour son serviteur le croyant, même si c'est un malheur, lui sera bénéfique de toute façon. Dieu a dit à ce propos: **«C'est ainsi qu'il vous arrive de détester ce qui vous convient»** [Coran II, 216].

«J'ai voulu qu'Allah leur donne en échange un enfant plus soumis et plus respectueux de ses parents». Ils souhaitèrent que Dieu leur donne un enfant meilleur que celui-ci et eux seront plus tendres à son égard. Ibn Jouraïj a dit: «Le jour où Al-Khadir avait tué ce jeune homme sa mère était enceinte et elle engendra plus tard un enfant soumis et vertueux.

وَأَمَّا ٱلْجِدَارُ فَكَانَ لِغُلَٰمَيْنِ يَتِيمَيْنِ فِى ٱلْمَدِينَةِ وَكَانَ تَحْتَهُۥ كَنزٌ لَّهُمَا وَكَانَ
أَبُوهُمَا صَٰلِحًا فَأَرَادَ رَبُّكَ أَن يَبْلُغَآ أَشُدَّهُمَا وَيَسْتَخْرِجَا كَنزَهُمَا رَحْمَةً مِّن
رَّبِّكَ وَمَا فَعَلْتُهُۥ عَنْ أَمْرِى ذَٰلِكَ تَأْوِيلُ مَا لَمْ تَسْطِع عَّلَيْهِ صَبْرًا ﴿٨٢﴾

wa 'amma-l-jidâru fakâna liġulâmayni yatîmayni fî-l-madînati wa kâna taḥtahû kanzu-l-lahumâ wa kâna 'abûhumâ ṣâliḥan fa'arâda rabbuka 'ay-yabluġâ 'ašuddahumâ wa yastaḫrijâ kanzahumâ (81) raḥmata-m-mi-r-rabbika wamâ fa'altuhû 'an 'amrî ḏâlika ta'wîlu mâ lam tasṭi' 'alayhi ṣabran (82).

Enfin, quant au mur, il appartenait à deux jeunes orphelins du village et recouvrait un trésor caché par leur père. Comme ce dernier était un homme de bien, ton Seigneur a voulu laisser atteindre à ses enfants leur puberté pour qu'ils déterrent eux-mêmes le trésor. Tous ces actes sont dûs à la grâce de ton Seigneur et je n'y ai aucune initiative. Voilà l'explication des évènements qui t'ont fait sortir de ta patience. (82).

Le personnage expliqua à Moïse son dernier acte en redressant le mur qui menaçait ruine. Il savait qu'un trésor était destiné aux garçons orphelins et se trouve dessous le mur.

Ce trésor, d'après Ikrima, était une somme d'argent enfouie.

Quant à Al-Hassan Al-Basri, il a dit: «Ce trésor était une plaque d'or où fut inscrit «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux. Je m'étonne du fidèle qui croit à la prédestination comment il s'attriste, de celui qui croit à la mort pourquoi il se séjouit, de celui qui connait les joies et les revers du bas monde comment il s'en fie. Il n'y a de divinité à part Dieu et Mouhammed est l'Envoyé de Dieu».

Ce trésor fut préservé, d'après les exégètes en vertu de la piété du père à savoir que ce père qui remontait à sept générations était un tisserand.

«Comme ce dernier était un homme de bien»., Ce père de ces deux orphelins était un homme juste. C'est une preuve que tout père juste et un homme de bien, sa descendance bénéficie de ce caractère. La bénédiction de ses bonnes actions et de son adoration enveloppe ses enfants dans les deux mondes ainsi que son intercession en leur faveur dans la vie future leur sera bénéfique, et ils pourront atteindre des degrés élevés au Paradis grâce à la piété du père et cela lui procurera la grande joie du cœur.

«Ton Seigneur a voulu les laisser atteindre à ses enfants leur puberté pour qu'ils déterrent eux-mêmes le trésor». Donc cette puberté ne peut être atteinte que grâce à la volonté de Dieu qui en sera le seul capable. Et si nous passions en revue les trois actes accomplis par le personnage -Al-Khadir- nous constatons que tout cela se produisit par cette volonté, d'ailleurs c'est bien ce qu'il a avoué à la fin en donnant toutes les explications à Moïse **«Tous ces actes sont dûs à la grâce de ton Seigneur».**

En nous basant sur ce qu'il y a eu lieu des actes d'Al-Khadir, peut-on affirmer qu'il était un Prophète? Les uns ont avancé qu'il l'était, mais les autres se sont référés aux paroles divines: **«Ils rencontrèrent un de nos serviteurs que nous avions touché de notre grâce et initié à notre**

science» pour déduire qu'il n'était pas un Prophète mais un homme très rapproché de Dieu. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Les dires de certains qu'Al-Khadir restera vivant jusqu'au jour de la résurrection, deux opinions ont été avancées à son sujet: An-Nawawi et Ibn Salah ont dit qu'il sera vivant jusqu'au jour de la résurrection. Mais la majorité des exégètes avaient un avis contraire prenant comme argument les dires de Dieu: «**Nous n'avons conféré l'immortalité à aucun homme avant toi**» [Coran XXI, 34], et aussi les dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le jour de Badr, en implorant le secours de Dieu: «Grand Dieu, si Tu ne fais pas périr ce groupe (d'infidèles), Tu ne seras plus adoré sur terre». Nul des fidèles qui combattaient avec lui n'a rapporté qu'Al-Khadir avait participé au combat contre les incrédules. Enfin si vraiment Al-Khadir était vivant à cette époque, il aurait cru au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui était envoyé vers tous les hommes et les génies. Il a dit aussi: «Si Moïse et Jésus vivaient encore ils devaient me suivre». Et dans un autre hadith il aurait dit avant sa mort de quelques jours: «D'ici cent ans nulle âme qui vit actuellement ne survivra».

D'après Al-Boukhari, le personnage cité auparavant était appelé «Al-Khadir» (qui signifie le vert) parce que là où il s'asseyait les herbes devenaient vertes.

Telle fut l'histoire de Moïse avec Al-Khadir, à savoir aussi que le compagnon de Moïse, son serviteur Youcha' Ben Noun était toujours présent et c'est lui qui commandait les fils d'Israël après Moïse.

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَن ذِى ٱلْقَرْنَيْنِ ۖ قُلْ سَأَتْلُوا۟ عَلَيْكُم مِّنْهُ ذِكْرًا ﴿٨٣﴾ إِنَّا مَكَّنَّا لَهُۥ
فِى ٱلْأَرْضِ وَءَاتَيْنَٰهُ مِن كُلِّ شَىْءٍ سَبَبًا ﴿٨٤﴾

wa yas'alûnaka 'an ḏî-l-qarnayni qul sa'atlû 'alaykum minhu ḏikran (83) 'innâ makkannâ lahû fî-l-'arḍi wa 'â taynâhu min kulli šay'in sababan (84).

A ceux qui t'interrogent sur Zoul-Qarnaïne, réponds: voici son histoire.(83) Nous avons affermi sa puissance sur terre et nous lui avons donné les moyens de réaliser tous ses projets. (84).

On a déjà rapporté que les idolâtres de La Mecque avaient chargé les gens d'Ecriture de poser plusieurs questions sur le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-, Ils leur dirent: «Interrogez-le sur un homme qui a parcouru dans les pays, des jeunes hommes (les gens de la caverne) et l'âme. A cette occasion la sourate de la Caverne fut révélée.

Selon Al-Azraqi et d'autres, Zoul Quarnaine avait fait les tournées processionnelles avec Abraham le confident de Dieu -Que Dieu le salue- dès l'achèvement de la construction de la Maison, cru en lui et l'avait suivi. Son ministre était Al-Khadir.

Quant aux gens du Livre, ils ont prétendu qu'il a été appelé ainsi parce qu'il a gouverné le pays des Romains et la Perse. D'autres ont avancé qu'il avait à la tête deux choses pareilles à deux cornes.

Abou At-Toufeïl a rapporté qu'on a demandé 'Ali -Que Dieu l'agrée- à son sujet, il répondit: Il était un homme qui vouait un culte sincère à Dieu. En appelant son peuple à l'adoration de Dieu, les hommes le frappèrent sur sa corne et mourut.

Enfin il fut nommé ainsi parce qu'il a atteint le couchant du soleil et son levant.

«Nous avons affermi sa puissance sur terre» c'est à dire un grand royaume ainsi que tous les rois en ont besoin pour gouverner: armée, instruments de guerre et civilisation. Il a pu conquérir les pays de l'est à l'ouest en soumettant tous les peuples à son pouvoir. Toutes les nations étaient à son service, arabes et non arabes. Ceci a porté quelques uns à l'appeler Zoul Qarnaïne (l'homme à deux cornes) parce qu'il a pu atteint les pays se trouvant entre les deux «cornes» du soleil (l'est et l'ouest).

«... et nous lui avons donné les moyens de réaliser tous ses projets». D'après Ibn Abbas il s'agit de la science. Quant à Abdul Rahman Ben Zaïd, il a dit que Dieu lui a enseigné les différentes langues qui lui permettaient de s'entretenir avec tous les peuples.

Habib Ben Hammad rapporte: «J'étais chez Ali Ben Abi Taleb - que Dieu l'agrée- quand un homme lui demanda: «Comment Zoul-Qarnaine a pu atteindre l'est et l'ouest?» Il lui répondit: «Gloire à Dieu

qui a mis à son service les nuages, lui a facilité tous les moyens et lui a donné la puissance.»

فَأَتْبَعَ سَبَبًا ﴿٨٥﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغَ مَغْرِبَ ٱلشَّمْسِ وَجَدَهَا تَغْرُبُ فِى عَيْنٍ حَمِئَةٍ وَوَجَدَ
عِندَهَا قَوْمًا ۗ قُلْنَا يَـٰذَا ٱلْقَرْنَيْنِ إِمَّآ أَن تُعَذِّبَ وَإِمَّآ أَن تَتَّخِذَ فِيهِمْ حُسْنًا ﴿٨٦﴾ قَالَ
أَمَّا مَن ظَلَمَ فَسَوْفَ نُعَذِّبُهُۥ ثُمَّ يُرَدُّ إِلَىٰ رَبِّهِۦ فَيُعَذِّبُهُۥ عَذَابًا نُّكْرًا ﴿٨٧﴾ وَأَمَّا مَنْ
ءَامَنَ وَعَمِلَ صَـٰلِحًا فَلَهُۥ جَزَآءً ٱلْحُسْنَىٰ ۖ وَسَنَقُولُ لَهُۥ مِنْ أَمْرِنَا يُسْرًا ﴿٨٨﴾

fa'atba'a sababan (85) ḥattâ 'iḏâ balaġa maġriba-š-šamsi wajadahâ taġrubu fî 'aynin ḥami'atin wa wajada 'indahâ qawman qulnâ yâ ḏâ-l-qarnayni 'immâ 'an tu'aḏḏiba wa 'immâ 'an tattaḫiḏa fîhim husnan (86) qâla 'ammâ man ẓalama fasawfa nu'aḏḏibuhû ṯumma yuraddu 'ilâ rabbihî fayu'aḏḏibuhû 'aḏâban nukran (87) wa 'ammâ man 'âmana wa 'amila ṣâliṣan falahû jazâ'an-i-l-ḥusnâ wa sanaqûlu lahû min 'amrinâ yusran (88).

Il entreprit un premier projet. (85) Il engagea son armée jusqu'au point extrême de l'Occident. Là, il vit le soleil se coucher sur un étang d'eau boueuse. Un peuple occupait le pays. Nous lui dîmes: «O Zoul-Qarnaine, nou te laissons libre ou bien de punir ce peuple ou de le traiter avec générosité» (86) «Si ce peuple se comporte mal, décida-t-il, je le châtierai. Et lorsqu'il comparaîtra devant Allah, il subira un châtiment plus sévère encore». (87) Celui qui croira et aura pratiqué les bonnes œuvres recevra la plus belle récompense et trouvera toujours bon accueil auprès de moi. (88).

Il entreprit un premier projet, c'est à dire en suivant un chemin jusqu'à atteindre le pays le plus lointain du côté de l'occident qu'un homme puisse y arriver. Quant à l'arrivée à l'endroit où le soleil se couche selon les présomptioms de certains, est une chose vraiment impossible. Ceux qui ont raconté qu'il a pu traverser une grande partie de la terre en ayant toujours le soleil derrière lui, est une chose inouie et ce n'est qu'une légende racontée par les gens du Livre et les athées.

«Là il vit le soleil se coucher sur un étang d'eau boueuse» Ceci signifie qu'il a vu le soleil disparaître derrière l'océan et quiconque peut

constater ce phénomène. Quant à l'expression «d'eau boueuse», on peut déduire de plusieurs interprétations faites pas les exégètes, qu'il s'agit d'une eau bouillante et cela est dû à la vue de l'eau de l'océan envahie pas les rayons solaires où rien ne s'y interpose, surtout quand le soleil commence à se coucher l'eau apparait comme étant en ébullition.

Là il trouva un certain peuple qui formait le reste des Thémoudites, selon les dires de As-Souhaibi, ceux qui avaient cru en Saleh. Dieu lui donna la puissance sur eux et lui dit: «soit que tu les exécutes, soit que tu les prends comme captifs, soit que tu acceptes des rançons pour les libérer». A cette occasion Dieu constata sa justice et son verdict équitable: **«Si ce peuple se comporte mal, décida-t-il, je le châtierai»** c'est à dire s'il persévère dans son incrédulité et son idolâtrie. **«Et lorsqu'il comparaitra devant Allah, il subira un châtiment plus sévère encore»** Cela est une affirmation du jour du rassemblement et du jugement dernier. **«Celui qui croira et aura pratiqué les bonnes œuvres»** en n'adorant que Dieu seul **«recevra la plus belle récompense»** qui sera la demeure de la félicité **«et trouvera un bon accueil auprès de moi»** qui signifie suivant une autre interprétation: nous lui donnerons des ordres faciles à exécuter.

ثُمَّ أَتْبَعَ سَبَبًا ﴿٨٩﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغَ مَطْلِعَ ٱلشَّمْسِ وَجَدَهَا تَطْلُعُ عَلَىٰ قَوْمٍ لَّمْ نَجْعَل
لَّهُم مِّن دُونِهَا سِتْرًا ﴿٩٠﴾ كَذَٰلِكَ وَقَدْ أَحَطْنَا بِمَا لَدَيْهِ خُبْرًا ﴿٩١﴾

ṯumma 'atba'a sababan (89) ḥattâ 'iḏâ balaġa maṭli'a-š-šamsi wajadahâ taṭlu'u 'alâ qawmi-l-lam naj'al lahum min dunihâ sitran (90) kaḏâlika waqad 'aḥaṭnâ bimâ ladayhi ḫubran (91).

Il entreprit un deuxième projet. (89) Il engagea son armée jusqu'au point extrême de l'Orient. Là, il vit le soleil se lever sur un peuple qui était sans abri. (90) Je traiterai ce peuple comme l'autre, dit-il. Nous étions informés de toutes ses décisions. (91).

Il suivit ensuite un autre chemin de l'occident à l'orient. Tout pays qu'il traversait son territoire put le vaincre et l'appela à l'adoration de Dieu seul. Si ce peuple se soumettait, il le laissait, mais s'il se montrait

rebelle, il les humiliait, s'emparait de leurs richesses et obligeait les hommes à combattre à ses côtés contre un autre peuple, en rendant ainsi son armée très puissante.

D'après les nouvelles rapportées par les fils d'Israël, Zoul Qarnaine vécut 1600 ans en parcourant les pays de l'est à l'ouest. Quant il eut atteint l'endroit où le soleil se lève, il trouva un peuple qui était sans abri: ils n'habitaient pas dans des demeures, et il n'y avait plus d'arbres pour s'abriter leurs ombres, et rien ne les protégeaient contre la chaleur. Sa'id Ben Joubayr a dit qu'ils étaient de petites tailles, la peau rouge, habitaient dans des grottes et dont les poissons consitutaient leur seule nourriture.

Al-Hassan a dit que leur territoire était mou aucune construction n'était possible pour bâtir des demeures. Lorsque le soleil se levait ils se plongeaient dans l'eau et à son coucher ils sortaient pour brouter l'herbe à la façon des animaux.

Quant à Qatada et Ibn Jarir, dont leurs commentaires étaient presque identiques, ces gens-là vivaient sur un terrain plat où aucune montagne n'existait. Une fois le soleil aura quitté le méridien, ils sortaient de l'eau ou des souterrains pour gagner leur vie.

«Nous étions informés de toutes ses décisions». Moujahed et As-Souddy l'ont commenté en disant: Dieu connaissait parfaitement ce qu'il détenait et rien ne lui a été caché de ses intentions et ses actes ainsi que tous les mouvements de son armée.

ثُمَّ أَتْبَعَ سَبَبًا ﴿٩٢﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغَ بَيْنَ ٱلسَّدَّيْنِ وَجَدَ مِن دُونِهِمَا قَوْمًا لَّا
يَكَادُونَ يَفْقَهُونَ قَوْلًا ﴿٩٣﴾ قَالُوا۟ يَٰذَا ٱلْقَرْنَيْنِ إِنَّ يَأْجُوجَ وَمَأْجُوجَ مُفْسِدُونَ فِى ٱلْأَرْضِ
فَهَلْ نَجْعَلُ لَكَ خَرْجًا عَلَىٰٓ أَن تَجْعَلَ بَيْنَنَا وَبَيْنَهُمْ سَدًّا ﴿٩٤﴾ قَالَ مَا مَكَّنِّى فِيهِ رَبِّى
خَيْرٌ فَأَعِينُونِى بِقُوَّةٍ أَجْعَلْ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُمْ رَدْمًا ﴿٩٥﴾ ءَاتُونِى زُبَرَ ٱلْحَدِيدِ حَتَّىٰٓ إِذَا
سَاوَىٰ بَيْنَ ٱلصَّدَفَيْنِ قَالَ ٱنفُخُوا۟ حَتَّىٰٓ إِذَا جَعَلَهُۥ نَارًا قَالَ ءَاتُونِىٓ أُفْرِغْ عَلَيْهِ قِطْرًا
﴿٩٦﴾

ṯumma 'atba'a sabanan (92) ḥattâ 'iḏâ balaġa bayna-s-saddayni wajada min dunihimâ qawma-l-lâ yakâdûna yafqahûna qawlan (93) qâlû yâḏal-l-qarnayni 'inna ya'jûja wa ma'jûja mufsidûna fî-l-'arḍi fahal naj'alu laka ḫarjan 'alâ 'an taj'ala baynanâ wa baynahum saddan (94) qâla mâ makkannî fîhi rabbî ḫayrun fa'a 'inûnî biquwwatin 'aj'al baynakum wa baynahum radman (95) 'âtûnî zubura-l-ḥadîdi ḥattâ 'iḏâ sâwâ bayna-ṣ-ṣadafafyni qâla-n-fuḫû ḥattâ 'iḏâ ja'alahû nâran qâla 'âtûnî 'ufriġu '-alayhi qiṭran (96).

Il entreprit un dernier projet. (92) Il arriva à une gorge formée par deux chaines de montanges. Il y trouva un peuple qui entreprenait à peine le langage humain. (93) Ce peuple lui dit: «O Zoul Qarnaine, Gog et Magog dévastent la terre. Veux-tu accepter une somme d'argent pour élever un mur entre eux et nous?» (94) L'assistance d'Allah, leur répondit-il, m'est un bien suffisant. Prêtez-moi votre collaboration et je dresserai entre ce peuple et vous un obstacle infranchissable. (95) Apportez de blocs de minerai de fer jusqu'à ce que la gorge soit comblée. Cet ordre exécuté, il dit: «Soufflez». Une fois le minerai en fusion, il ajouta: «Versez maintenant de l'airain fondu» (96).

Zoul-Quarnaine emprunta un chemin vers l'est qui le conduisit à un pays situé entre deux digues d'où sortait le peuple Yajouj et Majouj (Gog et Magog) pour attaquer les pays de turcs en les ravageant et tuant hommes et troupeaux. Gog et Magog est un peuple de la descendance d'Adam comme il est cité dans les deux Sahihs où il est rapporté ce qui suit: *«Dieu interpellera Adam, il lui répondra: «Me voilà à Ton ordre Seigneur ». Il lui ordonnera de faire sortir ceux qui sont destinés à l'Enfer. Adam de demander: «Quels sont les damnés de l'Enfer?» - De chaque mille personnes, 999 iront à l'Enfer et un seul entrera au Paradis, dira Dieu. A ce moment-là les nourrisons deviendront comme des vieillards et chaque femme enceinte avortera. Le Prophète poursuivit: «Deux nations seront parmi vous qui augmenteront votre nombre: Gog et Magog» » (-* ***Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) ثبت في الصحيحين: «أن الله تعالى يقول: يا آدم، فيقول: لبيك وسعديك، فيقول: ابعث بعث النار، فيقول: وما بعث النار؟ فيقول: من كل ألف تسعمائة وتسعة وتسعون إلى النار،

Samoura rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Noé avait trois fils: Sam le père des Arabes, Ham celui des Soudanais et Jafeth le père des turcs». Et les ulémas de conclure: Gog et Magog sont de la descendance de Jafeth.

«Il y trouva un peuple qui comprenait à peine le langage humaine» à cause de leur éloignement des autres peuples et dont leur langage était incompréhensible. Ils lui dirent: **«O Zoul-Qarnaine, Gog et Magog dévastent la terre. Veux-tu accepter une somme d'argent...»** Et Ibn Abbas de commenter: Les hommes voulurent lui assurer une grande somme d'argent de leurs propres richesses afin de leur construire une digue qui les séparera du peuple Gog et Magog et leur épargnera leurs méfaits. Mais Zoul Qarnaine répondit avec toute dignité et toute grandeur d'âme: La puissance que mon Seigneur m'a donnée est meilleure. Tout comme Salomon disait auparavant: **«Vous m'apportez des présents? Allah s'est montré plus généreux envers moi»** [Coran XXVII, 36].

Il leur demanda de collaborer avec lui avec tout ce qu'ils possédaient comme matériaux et instruments pour réaliser le projet qui consistait à créer un rempart entre les deux peuples. Une fois l'espace compris entre les deux monts comblé, il leur ordonna de lui apporter des blocs de fer qu'il les construisit comme un mur, et d'y souffler le feu afin qu'il puisse y verser de l'airain foindu pour consolider chaque bloc.

A ce propos on rapporta que le calife Al-Watheq envoya certains commandants de son armée sur la tête d'un régiment afin de visiter ce rempart et lui faire un compte rendu. Ils aperçurent une construction gigantesque faite de fer et du cuivre munie d'une grande porte sur laquelle il y avait de grandes serrures. Ils trouvèrent également le reste des briques qui formaient un haut tour gardé par quelques sentinelles appartenant aux rois dans les pays voisins. Puis ils retournèrent à leur

---

وواحد إلى الجنة، فحينئذ يشيب الصغير وتضع كل ذات حمل حملها، فقال: إن فيكم أمتين ما كانتا في شيء إلا كثّرتاه، يأجوج ومأجوج».

pays après une absence de deux ans.

فَمَا ٱسْطَٰعُوٓا۟ أَن يَظْهَرُوهُ وَمَا ٱسْتَطَٰعُوا۟ لَهُۥ نَقْبًا (٩٧) قَالَ هَٰذَا رَحْمَةٌ مِّن رَّبِّى
فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ رَبِّى جَعَلَهُۥ دَكَّآءَ وَكَانَ وَعْدُ رَبِّى حَقًّا (٩٨) ۞ وَتَرَكْنَا بَعْضَهُمْ يَوْمَئِذٍ
يَمُوجُ فِى بَعْضٍ وَنُفِخَ فِى ٱلصُّورِ فَجَمَعْنَٰهُمْ جَمْعًا (٩٩)

famâ-sṭâ‘u 'ay-yaẓharûhu wamâ-staṭâ‘u lahû naqban (97) qâla hâḏâ raḥmatum-mi-r-rabbî fa'iḏâ jâ'a wa‘du rabbî ja‘alahu dakkâ'a wa kâna wa‘du rabbî ḥaqqan (98) wa taraknâ ba‘ḍahum yawma'iḏin yamûju fî ba‘ḍin wa nufiḫa fî-ṣ-ṣûri fajam‘nâhum jam‘an (99).

Gog et Magog ne purent ni escalader le mur ni le percer. (97) Ce mur, dit-il, est un don d'Allah. Quand la promesse d'Allah se réalisera, il sera réduit en poussière. La promesse d'Allah est inéluctable. (98) Au jour promis, les hommes s'entrechoqueront comme des vagues. La trompette sonnera. Nous les assemblerons tous. (99).

Les hommes de Gog et Magog se montrèrent incapables d'escalader le mur et n'arrivèrent même pas à le percer. A ce sujet l'imam Ahmed rapporte d'après Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le peuple de Gog et Magog pratiquaient chaque jour une brèche dans le rempart. Mais à peine virent-ils les rayons du soleil à travers ce trou, leur chef leur dit: «Assez, vous retournerez demain pour compléter votre travail». Mais en y revenant le lendemain, ils le trouvèrent de plus en plus solide, et ceci recommença chaque jour.

Ils sortirent vers la fin des temps, boiront toute l'eau qui s'y trouvait, et les gens se réfugieront dans leurs forteresses pour les éviter. Ils tireront des flèches vers le ciel qui leur retourneront comme trempées du sang et ils s'écrieront: Nous avons vaincu les habitants de la terre et nous voilà triomphons de ceux du ciel. Dieu à ce moment leur enverra de varrons qui les attaqueront au cou et les tueront. Par celui qui détient mon âme, toutes les bêtes de la terre seront plus grasses qu'auparavnt en se nourrissant de leur chair».

Ce hadith, ajoute l'auteur, bien que nous le citons mais il est

refuté car, d'après les versets, ils ne pourront plus percer le rempart pour en sortir ni même l'escaladeront à cause de sa hauteur et sa solidité. Et ce qui est plus étrange, poursuit-il, le hadith que rapporte l'imam Ahmed d'après Zeinab Ben Jahch -l'épouse du -qu'Allah le bénisse et le salue- dans lequel elle dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se réveilla un jour de son sommeil, le visage empourpré en s'écriant: «Il n'y a de dieu qu'Allah! Malheur aux Arabes! Qu'ils redoutent le mal qui s'approche d'eux. Aujourd'hui le peuple de Gog et Magog a réussi à faire une brèche dans le rempart de cette grandeur-disant cela il fit un cercle avec son index et son pouce-». Je lui dis: «O Messager de Dieu! Allons-nous tous périr alors que parmi nous se trouvent des hommes vertueux?» Il répondit: «Oui, lorsque la perversité se répand partout».

«Ce mur est un don d'Allah» Après l'achèvement du mur pour épargner à ce peuple les méfaits de Gog et Magog, Zoul Qarnaïne déclara: «C'est une miséricorde de mon Seigneur». **«Quand la promesse d'Allah se réalisera, il sera réduit en poussière»** Lorsque la promesse de Dieu viendra, ce rempart sera rasé et sera une plaine et un passage ordinaire comme d'autres. La promesse du Seigneur ne saura que se réaliser. A ce moment-là, Dieu laissera les hommes s'agiter et fondre les uns sur les autres comme des vagues et s'empareront de leurs biens et détruisant leurs propriétés. Tout cela se produira avant le jour de la résurrection et après l'avènement de l'Antéchrist comme nous allons le montrer en interprétant la sourate des Prophètes, surtout les versets: **«Lorsque Gog et Magog seront lâchés en liberté, ils dévaleront en masse de chaque crête. L'échéance fatale sera proche»** [Coran XXI, 96-97].

«La trompette sonnera. Nous les assemblerons tous» Cette trompette, comme il est cité dans un hadith, est un grand cor qu'Israfel y soufflera quand il recevra l'ordre du Seigneur. Ibn Abbas et Abou Sa'id ont rapporté ces propos qu'ils remontent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment pourrai-je être joyeux du moment qu'Israfel eut mis sa bouche sur le cor, incliné sa tête écoutant l'ordre pour y souffler». On lui demanda: «Qu'est-ce que tu nous conseilles de dire alors?» Il répondit: «Dites: Dieu nous suffit. Il est le meilleur protecteur. Nous nous fions à Dieu».

En ce jour-là, tous les peuples seront rassemblés dans un même endroit pour comparaître devant le Seigneur qui leur demandera compte de leurs œuvres. Personne n'y échappera.

وَعَرَضْنَا جَهَنَّمَ يَوْمَئِذٍ لِّلْكَٰفِرِينَ عَرْضًا ﴿١٠٠﴾ ٱلَّذِينَ كَانَتْ أَعْيُنُهُمْ فِى غِطَآءٍ عَن
ذِكْرِى وَكَانُوا۟ لَا يَسْتَطِيعُونَ سَمْعًا ﴿١٠١﴾ أَفَحَسِبَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَن يَتَّخِذُوا۟ عِبَادِى
مِن دُونِىٓ أَوْلِيَآءَ ۚ إِنَّآ أَعْتَدْنَا جَهَنَّمَ لِلْكَٰفِرِينَ نُزُلًا ﴿١٠٢﴾

wa 'araḏnâ jahannama yawma'iḏin lilkâfirîna 'arḏan (100) 'al-laḏîna kânat 'a'yunuhum fî ġiṭâ'in 'an ḏikrî wa kânû la yastaṭî'ûna sam'an (101) 'afaḥasiba-l-laḏîna kafarû 'an yattaḫiḏû 'ibâdî min dûnî 'awliyâ'a 'innâ 'a'tadnâ jahannama lilkâfirîna nuzulan (102).

Ce jour-là, nous mettrons les infidèles en présence de l'enfer. (100) Les infidèles qui s'étaient voilé les yeux pour ne pas voir nos signes et qui se refusaient de nous entendre. (101) Les idnfidèles pensent-ils pouvoir indéfiniment prendre mes serviteurs pour clients? Nous réservons aux infidèles l'enfer pour séjour» (102).

Dieu montre le sort des impies en leur présentant la Géhenne sans toutefois qu'ils pussent voir ce qu'il y aura dedans comme supplices et châtiments en jetant ainsi dans leurs cœurs l'épouvante et l'angoisse. Cette Géhenne qui, d'après un hadith rapporté par Mouslim, sera trainée par soixante-dix mille brides et chacune tenue par soixante-dix mille anges.

«Les infidèles qui s'étaient voilé les yeux pour ne pas voir nos signes» qui n'ont voulu dans le bas monde ni écouter les enseignements du Seigneur, ni voir Ses signes ni penser à suivre la voie droite. Ces infidèles comptent-ils donc pouvoir prendre pour maîtres les serviteurs de Dieu en dehors de Lui? Non car Il a dit ailleurs: **«Quelle erreur! Ces divinités renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux»** [-Coran XIX, 82]. Les incrédules auront la Géhenne comme séjour éternel pour prix de leur impiété.

قُلْ هَلْ نُنَبِّئُكُم بِٱلْأَخْسَرِينَ أَعْمَٰلًا ﴿١٠٣﴾ ٱلَّذِينَ ضَلَّ سَعْيُهُمْ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَهُمْ

يَحْسَبُونَ أَنَّهُمْ يُحْسِنُونَ صُنْعًا ﴿١٠٤﴾ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِ رَبِّهِمْ وَلِقَائِهِ
فَحَبِطَتْ أَعْمَالُهُمْ فَلَا نُقِيمُ لَهُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ وَزْنًا ﴿١٠٥﴾ ذَٰلِكَ جَزَاؤُهُمْ جَهَنَّمُ بِمَا كَفَرُوا
وَاتَّخَذُوا آيَاتِي وَرُسُلِي هُزُوًا ﴿١٠٦﴾

qul hal nunabbi'ukum bi-l-'ahsarîna 'a'mâlan (103) 'al-ladîna dalla sa'yuhum fî-l-hayâti-d-dunyâ wa hum yahsabûna 'annahum yuhsinûna sun'an (104) 'ûlâ'ika-l-ladîna kafarû bi'âyâti rabbihim wa liqâ'ihî fahabitat 'a'mâluhum falâ nuqîma lahum yawma-l-qiyâmati waznan (105) dâlika jazâ'uhum jahannamu bimâ kafarû wa-t-tahadû 'âyâtî wa rusulî huzuwan (106).

Voulez-vous que je vous indique ceux dont les œuvres auront été les plus vaines. (103) Ceux qui n'ayant recherché que plaisirs du siècle, croiront avoir vécu la plus belle exitence?» (104) Ce sont ceux qui auront nié les signes de leur Seigneur et leur comparution devant Lui. Leurs œuvres seront nulles. Elles ne pèseront d'aucun poids au jour du jugement dernier. (105) Ils auront l'enfer en partage pour n'avoir pas cru et avoir tourné nos preuves et nos Prophètes en dérision. (106).

Mouss'ab rapporte avoir demandé son père Sa'd Ben Abi Waqas au sujet de ce verset: **«Voulez-vous que je vous indique ceux dont les œuvres auront été les plus vaines»** S'agit-il des «Hourouria» - Non, répondit-il, ils sont les juifs et les chrétiens car les premiers ont traité le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'imposteur et les autres ont renié la nature du Paradis en disant qu'il n'y aura ni nourriture ni boisson. Quant aux Hourouria, ils sont ceux- qui violent le pacte de Dieu après avoir accepté son alliance». Sa'd les appelait: «les pervers».

Ali Ben Abi Taleb, quant à lui, a dit que ce verset désigne les Hourouria ainsi les juifs et les chrétiens et tous ceux qui ont adoré leur Seigneur à leur façon inconvenable croyant qu'ils sont dans le droit chemin. Ils pensent que leurs œuvres seront acceptées du moment qu'elles seront refutées et rejetées, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Nous irons droit à leurs œuvres et nous les réduirons en poussière»** [Coran XXVI, 23]. Dieu a dit ailleurs: **«Les œuvres des infidèles**

ressemblent aux mirages du désert. Les prenant pour de l'eau, l'homme altéré les poursuit mais jamais ne les atteint» [Coran XXIV, 39].

Ceux- dont les œuvres sont les plus inutiles sont, comme Dieu l'explique, ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'égare, tandis qu'ils comptent bien faire! Ceux-là n'ont pas cru aux signes de leur Seigneur ni à Sa rencontre. Ils n'ont pas cru en Son Unicité, ont traité les Prophètes de menteurs et ont mécru à la vie de l'au-delà. Aux œuvres de ceux-là Dieu, au jour de la résurrection, n'attribuera aucun poids étant dénudées de tout bien.

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour du jugement dernier, on amènera l'homme le plus corpulent qui ne pèsera auprès de Dieu même pas l'aile d'un moustique. Récitez si vous voulez:* **«Elles ne pèseront d'aucun poids au jour du jugement dernier»** ***(Rapporté par Boukhari)***[1] Plusieurs hadiths ont été rapportés dans le même sens.

«Ils auront l'enfer en partage pour n'avoir pas cru». La rétribution accordée aux infidèles sera donc la Géhenne à cause de leur incrédulité et parce qu'ils se sont moqués des signes de Dieu et de Ses Prophètes.

إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ كَانَتْ لَهُمْ جَنَّاتُ الْفِرْدَوْسِ نُزُلًا ﴿١٠٧﴾ خَالِدِينَ
فِيهَا لَا يَبْغُونَ عَنْهَا حِوَلًا ﴿١٠٨﴾

'inna-l-lad̲îna 'â̂manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti kânat lahum jannâtu-l-firdawsi nuzulan (107) ḫâlidîna fîhâ lâ yabġuna 'anhâ ḥiwalan (108).

Ceux qui croient et pratiquent le bien auront le paradis pour séjour. (107) Séjour éternel qu'ils ne voudront échanger contre aucun autre. (108).

Tels sont les bienheureux parmi les serviteurs de Dieu qui ont cru

---

(1) روى البخاري، عن أبي هريرة، عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إنه ليأتي الرجل العظيم السمين يوم القيامة لا يزن عند الله جناح بعوضة ـ وقال ـ اقرأوا إن شئتم: ﴿فلا نقيم لهم يوم القيامة وزنا﴾.

en Dieu et tenu pour véridiques les messages qu'ont apportés les Prophètes. Ils auront le Firdaws qui est le milieu, l'endroit le plus haut et le meilleur rang du Paradis. C'est pourquoi le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith authentique: «Lorsque vous demandez à Dieu de vous accorder le Paradis, que ce soit le Firdaws son milieu et l'endroit le plus élevé et d'où prennent source les fleuves du Paradis.».

- **«Qu'ils ne voudront échanger contre aucun autre»**. Une incitation à convoiter cette demeure éternelle sans désirer aucun changement, car il est normal qu'un homme désire changer sa résidence après s'en être lassé et habitué. Quant au Paradis, il sera le séjour réservé aux fidèles où ils demeureront éternellement sans chercher à en bouger.

قُل لَّوْ كَانَ ٱلْبَحْرُ مِدَادًا لِّكَلِمَٰتِ رَبِّى لَنَفِدَ ٱلْبَحْرُ قَبْلَ أَن تَنفَدَ كَلِمَٰتُ رَبِّى وَلَوْ
جِئْنَا بِمِثْلِهِۦ مَدَدًا ﴿١٠٩﴾

qul law kâna-l-baḥru midâda-l-likalimâti rabbî lanafida-l-baḥru qabla 'an tanfada kalimâtū rabbî walaw ji'nâ bimiṯlihî madadan (109).

Dis: Si l'eau de la mer était muée en encre pour écrire les paroles de mon Seigneur, elle se tarirait avant de les avoir toutes écrites, même si une autre mer venait la suppléer (109).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux hommes: que si la mer était une encre pour écrire les paroles de mon Seigneur comprenant Ses enseignements, décrets et signes qui affirment Son existence, la mer sera assurément tarie avant que ne soient épuisées Ses paroles, même si une autre mer venait la suppléer. Une réalité confirmée aussi par ce verset: «**Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en roseaux pour écrire, quand bien même l'océan serait un océan d'encre où conflueraient sept autres océans, qu'Allah aurait encore à écrire. Il est puissant et sage**» [Coran XXXI, 27].

Al-Rabi' Ben Anas a dit: «Le savoir de tous les ulémas par rapport au savoir de Dieu ne dépasse pas une goutte d'eau dans toutes les mers du monde». Ainsi ont conclu les ulémas que les richesses et les

plaisirs du bas monde ne réprésentent qu'un grain de moutarde comparés à ceux de l'au-delà.

قُلْ إِنَّمَآ أَنَا۠ بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يُوحَىٰٓ إِلَىَّ أَنَّمَآ إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۖ فَمَن كَانَ يَرْجُوا۟ لِقَآءَ رَبِّهِۦ فَلْيَعْمَلْ عَمَلًا صَٰلِحًا وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِۦٓ أَحَدًۢا ﴿١١٠﴾

qul 'innamâ 'ana bašarum mitlukum yuḥâ 'ilayya 'annamâ 'ilâhukum 'ilâhun wâḥidun faman kâna yarjû liqâ''a rabbihî falya'mal 'amalan ṣâliḥan walâ yušrik bi'ibâdati rabbihî 'aḥada (110).

Dis: Je ne suis qu'un mortel comme vous, à qui il a été révélé qu'il n'y a qu'un seul Allah. Celui qui espère se rencontrer avec son Seigneur, qu'il fasse œuvre pie et n'associe personne au culte d'Allah.» (110).

Après avoir raconté l'histoire des gens de la caverne et de Zoul Qarnaïne à la demande des hommes et surtout ceux qu'ils ont traité son message de mensonge, Dieu ordonne à Son Prophète de dire aux idolâtres: Je ne suis qu'un mortel semblable à vous. Ce que je vous ai raconté fut une révélation de mon Seigneur. Si vous n'y croyez pas, que l'un d'entre vous rapporte une chose pareille. Et je vous le répète que votre Dieu est un Dieu Unique, je vous appelle à son adoration. Que celui qui espère Sa rencontre, Sa rétribution et Sa récompense, qu'il fasse de bonnes œuvres conformes aux enseignements de Dieu, et qu'il n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur.

Des hadiths relatifs à ce sujet, on se limite à celui-ci qui fut rapporté par Taous qu'un homme vint trouver l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Envoyé de Dieu! J'accomplis des bonnes œuvres remarquables ne désirant que me rencontrer avec Dieu, mais en même temps je cherche à ce que les hommes le sachent aussi» Il ne lui répondit pas et ce verset lui fut révélé aussitôt: **«Celui qui espère se rencontrer avec son Seigneur, qu'il fasse œuvre pie et n'associe personne au culte de Dieu».**

Quant à l'association, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a mis sa communauté en garde contre elle. L'imam Ahmed rapporte que Chaddad Ben Aous pleura un jour. En lui demandant pourquoi il pleure, il répondit: «Des propos que j'ai entendus de la bouche du

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Je l'ai entendu dire: *Ce que je redoute pour ma communauté sont l'association et le désir latent» Je lui dis: «Ta communauté retournera-t-elle à l'idolâtrie?» - Oui, répondit-il, ils n'adorent ni soleil, ni lune, ni pierre, ni idole, mais ils accompliront leurs actes cultuels par vanité et pour être vus des hommes. Quant au désir latent, il se pourra que l'un d'entre eux qui jeûne, un certain désir lui viendra à l'esprit et alors il rompra son jeûne»* ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Maja)***[1].

Abou Sa'id Ben Abou Foudala Al-Ansari, qui était un des compagnons, rapporte avoir entendu l'Envoyé de Dieu -que Dieu le bénisse et le salue- dire *«Lorsque Dieu rassemblera les premiers et les derniers en un jour sans aucun doute, un crieur interpellera: «Que celui qui a accompli une œuvre pour Dieu en lui y associant un autre, aille rechercher sa rétribution de cet autre. Car Dieu est le plus riche des associés et de ce qu'on lui associe»* ***(Rapporté par Ahmed, Ibn Maja et Tirmidhi)***[2].

Anas- que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque les œuvres des fils d'Adam seront exposées devant Dieu à Lui la puissance et la gloire- au jour de la résurrection, dans des livres scellés, Dieu dira aux anges: «Acceptez celles-ci et rejetez celles-là». Les anges s'écrieront: «Seigneur , par Dieu nous n'avons vu un tel que faire le bien?» Il leur répondra: «Ces œuvres ont été*

---

(1) وروى الإمام أحمد عن شداد بن أوس رضي الله عنه أنه بكى، فقيل له: ما يبكيك؟ قال شيء سمعته من رسول الله ﷺ فأبكاني. سمعت رسول الله يقول: «أتخوف على أمتي الشرك والشهوة الخفية»، قلت: يا رسول الله! أتشرك أمتك من بعدك؟ قال: «نعم، أما إنهم لا يعبدون شمساً ولا قمراً ولا حجراً ولا وثناً، ولكن يراؤون بأعمالهم، والشهوة الخفية أن يصبح أحدهم صائماً فتعرض له شهوة من شهواته فيترك صومه» (أخرجه الإمام أحمد وابن ماجة).

(2) عن أبي سعيد بن أبي فضالة الأنصاري، وكان من الصحابة أنه قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: إذا جمع الله الأولين والآخرين ليوم لا ريب فيه نادى مناد: من كان أشرك في عمل عمله لله أحداً فليطلب ثوابه من عند غير الله، فإن الله أغني الشركاء عن الشرك» (رواه أحمد والترمذي وابن ماجة).

accomplies pour plaire à un autre que moi. Aujourd'hui, Je n'accepterai que les œuvres qui ont été accomplies en vue de Ma satisfaction» ***(Rapporté par Al-Hafedh Abou Bakr Al-Bazzar)***[1].

(1) عن أنَس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «تعرض أعمال بني آدم بين يدي الله عزّ وجلّ يوم القيامة، في صحف مختمة، فيقول الله: ألقوا هذا واقبلوا هذا، فتقول الملائكة: يا رب، والله ما رأينا منه إلا خيراً، فيقول: إن عمله كان لغير وجهي، ولا أقبل لايوم من العمل إلا ما أريد به وجهي».



19 - SOURATE DE MARIE

98 Versets

Révélée à La Mecque

Révélée à la suite de la sourate de Créateur

كٓهيعٓصٓ ﴿١﴾ ذِكْرُ رَحْمَتِ رَبِّكَ عَبْدَهُۥ زَكَرِيَّآ ﴿٢﴾ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥ نِدَآءً
خَفِيًّا ﴿٣﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّى وَهَنَ ٱلْعَظْمُ مِنِّى وَٱشْتَعَلَ ٱلرَّأْسُ شَيْبًا وَلَمْ
أَكُنۢ بِدُعَآئِكَ رَبِّ شَقِيًّا ﴿٤﴾ وَإِنِّى خِفْتُ ٱلْمَوَٰلِىَ مِن وَرَآءِى وَكَانَتِ
ٱمْرَأَتِى عَاقِرًا فَهَبْ لِى مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا ﴿٥﴾ يَرِثُنِى وَيَرِثُ مِنْ ءَالِ يَعْقُوبَ ۖ
وَٱجْعَلْهُ رَبِّ رَضِيًّا ﴿٦﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Kâf-ha-ya-‘âyn-ṣâd (1) ḏikru raḥmati rabbika ‘abdahû zakariyyâ (2) ’iḏ nâdâ rabbahû nidâ’an ẖafiyyan (3) qâla rabbi ’innî wahana-l-‘aẓmu minnî wa-šta‘ala-r-ra’su šayban wa lam ’akum-bidu ‘â’ika rabbi šaqiyyan (4) wa ’innî ẖiftu-l-mawâliya min warâ’î wa kânati-m-ra’atî ‘âqiran fahab lî mi-l-ladunka waliyyan (5) yariṯunnî wa yariṯu min ’âli ya‘qûba wa-j‘alhu rabbi raḍiyyan (6).

Au nom d’Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Kaf-Haya-Ain. Sad (1) Mentionne la marque de bienveillance donnée par ton Seigneur à Zacharie (2) Zacharie adressa une prière secrète à

Allah (3) Mon Allah, dit-il, mes forces déclinent et mes cheveux blanchissent. Je ne t'ai jamais adressé une prière que tu n'aies exaucée. (4) Je n'ai pas confiance dans mes héritiers. Ma femme est stérile. Donne-moi un enfant (5) qui hérite de moi et de la famille de Jacob. Et fais, Seigneur, qu'il soit vertueux (6).

Tel est le récit de Zacharie que Dieu l'a gratifié de Sa miséricorde. Zacharie était l'un des Prophètes illustres des fils d'Israël qui d'après Al-Boukhari exerçait le métier d'un charpentier.

«Zacharie adressa une prière secrète à son Allah.» D'après quelques exégètes elle était secrète telle un souhait afin que sa demande ne soit une frivolité, ou d'après d'autres parce que ce genre de prières et invocations est préférable au Seigneur, ou selon Qatada, parce que Dieu pénètre dans le tréfonds des cœurs et entend les plus faibles chuchotements surtout s'ils sont issus d'un cœur pieux.

On a rapporté aussi que Zacharie se leva la nuit pour invoquer Dieu alors que ses compagnons plongeaient dans un sommeil profond, en appelant: Seigneur! Et le Seigneur de lui répondre: Me voilà répondre à ton appel.

Il L'implore: **«mes forces déclinent»** mes os sont affaiblis **«et mes cheveux blanchissent»** dont la canitie les ont envahis, qui signifie qu'il est devenu un veieillard faible. **«Je ne t'ai jamais adressé une prière que tu n'aies exaucée»** et je n'ai jamais été malheureux en Te priant, Car Tu ne m'as refusé aucune demande.

«Je n'ai pas confiance dans mes héritiers». qui sont ses proches. Il eut peur qu'ils ne se comportent inconvenablement avec les gens après sa mort. Il demanda donc à Dieu de lui donner un enfant, qu'il soit Prophète et qu'il applique et se conforme à tout ce qu'on lui a révélé. Donc il ne s'agit pas d'une richesse à hériter, qu'il craignît de perdre et que ses proches ne s'en s'emparassent, car un Prophète occupera un rang plus élevé et ne donnera aucuné importance à une fortune.

Telle fut la première interprétation, quant à la deuxième d'après les exégètes, on a rapporté que Zacharie était un charpentier qui gagnait sa vie du travail de ses mains et n'était pas un commerçant

afin qu'il puisse procurer une grande richesse, et on n'a jamais raconté qu'un Prophète avait amoncelé de l'argent pour s'en préoccuper.

Quant à la troisième, il est dit dans un hadith cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «-Nous les Prophètes, ne laissons aucune succession, tout ce qu'on laisse sera une aumône».

Donc la demande d'un héritier n'avait pour but que la prophétie, voilà bien le sens du verset: **«Qui hérite de moi et de la famille de Jacob»** comme Dieu a dit ailleurs: **«Salomon hérita de David»** [Coran XXVII, 16] c'est à dire la Prophétie.

Moujahed a dit que cet héritage était la science, et pour Al-Hassan, il s'agit et de la science et de la prophétie. Quant à Abou Saleh dont son commentaire fut soutenu par Ibn Jarir dans son ouvrage «L'interprétation du Coran» il est le suivant: «Pour hériter ma propre fortune et la prophétie de la famille de Jacob».

Zacharie demanda enfin à Dieu **«Et fais, Seigneur, qu'il soit vertueux»** dont Tu agrées et Tu aimes, ainsi que les hommes l'agréeront et l'aimeront.

يَٰزَكَرِيَّآ إِنَّا نُبَشِّرُكَ بِغُلَٰمٍ ٱسْمُهُۥ يَحْيَىٰ لَمْ نَجْعَل لَّهُۥ مِن قَبْلُ سَمِيًّا ﴿٧﴾

yâ zakariyyâ̂ 'innâ nubašširuka bi-ġulâmin-i-smuhu yaḥya lam naj'al lahû min qablu samiyyan (7).

O Zacharie, nous t'annonçons un fils. Il s'appellera Jean. C'est un nom qui n'a jamais été porté jusqu'ici (7).

On entend par ce verset que Dieu a exaucé la prière de Zacharie et qu'Il allait lui donner un enfant comme il est dit ailleurs: **«A cette occasion, Zacharie adressa à son Seigneur la prière suivante: «Seigneur, donne-moi une belle postérité. Tu entends mes prières. Des anges l'interpellèrent pendant qu'il priait, debout dans le sanctuaire: «Allah t'annonce la naissance de Jean. Il croira à la parole d'Allah, sera noble, saura dompter ses passions et sera un prophète d'entre les justes»** [Coran III, 38-39].

Le nom Jean (en arabe Yahia) est un homonyme que Dieu n'a donné à aucun dans le passé, ou, selon Moujahed, n'a pas de pareil, ou encore d'après Ibn Abbas, les femmes stériles n'avaient jamais engendré un enfant semblable. Ce qui appuie les dires qui affirment que Zacharie n'engendrait pas c'est que sa femme était stérile depuis sa jeunesse, à l'inverse d'Abraham et Sarah. Ce qui cause l'étonnement de ce couple la nouvelle qu'ils venaient de recevoir des anges, étant dans un âge avancé, et Abraham de leur dire: «**Et vous m'annoncez cela au moment où je ne suis plus qu'un vieillard? Qu'est-ce que vous m'annoncez là?**» [Coran XV, 54]. A savoir qu'Abraham avait un enfant qui s'appelle Ismaël âgé de treize ans.

قَالَ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِي غُلَٰمٌ وَكَانَتِ ٱمۡرَأَتِي عَاقِرٗا وَقَدۡ بَلَغۡتُ مِنَ
ٱلۡكِبَرِ عِتِيّٗا ﴿٨﴾ قَالَ كَذَٰلِكَ قَالَ رَبُّكَ هُوَ عَلَيَّ هَيِّنٞ وَقَدۡ خَلَقۡتُكَ
مِن قَبۡلُ وَلَمۡ تَكُ شَيۡـٔٗا ﴿٩﴾

qâla rabbi 'annâ yakûnu lî ġulâmun wa kânati-mra'atî 'âqiran waqad balaġtu mina-l-kibari 'itiyyan (8) qâla rabbuka huwa 'alayya hayyinun waqad ḫalaqtuka min qablu walam taku šay'an (9).

Il dit: «O mon Allah, est-ce possible que j'aie un fils? alors que ma femme est stérile et que moi-même j'ai atteint l'âge des rides?» (8) Ainsi en a décidé ton Seigneur, répondit Allah. Rien de plus simple pour moi. Je t'ai bien créé alors que tu n'étais rien. (9).

Ayant reçu l'affirmation de l'annonce et l'exaucement de sa prière, Zacharie ressentit une grande joie mais voulant savoir comment il aura un enfant au moment où il a atteint l'âge de la décrépitude et sa femme stérile, il s'exclama: «**O mon Allah, est-ce possible que j'aie un enfant?**» Et le Seigneur de lui répondre par la bouche de l'ange-messager: «**Rien de plus simple pour moi**» de vous accorder un enfant même de ta femme stérile et vieille. Puis Il lui rappela: Je t'ai créé autrefois alors que tu n'étais rien, comme Il a dit ailleurs: «**Ne s'est-il pas écoulé une longue période de temps durant laquelle l'espèce humaine était totalement inconnue**» [Coran LXXVI, 1].

قَالَ رَبِّ ٱجْعَل لِّيٓ ءَايَةًۚ قَالَ ءَايَتُكَ أَلَّا تُكَلِّمَ ٱلنَّاسَ ثَلَٰثَ لَيَالٍ
سَوِيًّا ﴿١٠﴾ فَخَرَجَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ مِنَ ٱلْمِحْرَابِ فَأَوْحَىٰٓ إِلَيْهِمْ أَن سَبِّحُوا۟ بُكْرَةً
وَعَشِيًّا ﴿١١﴾

qâla rabbi-j'al lî' 'â yatan qâla 'â yatuka 'allâ tukallima-n-nâsa talâta layâlin sawiyyan (10) faharaja 'alâ qawmihî mina-l-mihrâbi fa'awhâ '-ilayhim 'an sabbihû bukratan wa 'ašiyyan (11).

Seigneur, dit-il, convenons alors d'un signe. Soit, notre signe sera celui-ci: «Tu n'adresseras la parole à personne pendant trois nuits» (10). Il sortit de l'oratoire et, s'avançant vers le peuple, il invita à prier matin et soir. (11).

Afin que Zacharie s'assure de la nouvelle et ait le cœur apaisé, il demanda au Seigneur de lui accorder un signe, tout comme Abraham qui Lui demandait auparavant: **«Seigneur montre-moi comment Tu ressuscites les morts?» Celui-ci répondit: «As-tu quelque doute sur ce point?». «Loin de là, reprit Abraham, mais mon cœur a besoin d'être raffermi»** [Coran II, 260].

Le signe fut alors que Zarcharie n'adressa plus la parole à quiconque pendant trois nuits sans qu'il soit atteint d'une maladie quelconque. Il devait contenir sa langue sans proférer aucun mot et s'entretenait avec les gens par les gestes. Cela ne l'empêchait pas de lire et de glorifier le Seigneur.

Après l'écoulement de cette période, il sortit de son sanctuaire pour se rendre vers son peuple en leur ordonnant: «Célébrez les louanges de Dieu matin et soir».

يَٰيَحْيَىٰ خُذِ ٱلْكِتَٰبَ بِقُوَّةٍۖ وَءَاتَيْنَٰهُ ٱلْحُكْمَ صَبِيًّا ﴿١٢﴾ وَحَنَانًا مِّن لَّدُنَّا
وَزَكَوٰةًۖ وَكَانَ تَقِيًّا ﴿١٣﴾ وَبَرًّۢا بِوَٰلِدَيْهِ وَلَمْ يَكُن جَبَّارًا عَصِيًّا ﴿١٤﴾ وَسَلَٰمٌ
عَلَيْهِ يَوْمَ وُلِدَ وَيَوْمَ يَمُوتُ وَيَوْمَ يُبْعَثُ حَيًّا ﴿١٥﴾

yâ Yahyâ hudî-l-kitâba biquwwatin wa 'â taynâhu-l-hukma sabiyyan

(12) wa ḥanânam-mi-l-ladunna wa zakâtan wa kâna taqiyyan (13) wa barram-bi-wâlidayhi walam yakun jabbâran 'aṣiyyan (14) wa salâmun '-alayhi yawma wulida wa yawma yamûtu wa yawma yub'aṯu ḥayyan (15).

O Jean, étudie le Livre avec ferveur. Nous t'avons donné la sagesse dès ton plus jeune âge. (12) Nous t'avons donné, en outre, la douceur et la bonté. Il était d'une nature dévote. (13) Il respectait ses parents. Il n'était ni violent ni insoumis. (14) Qu'il soit assisté au jour de sa naissance, de sa mort et de sa résurrection. (15).

On déduit des versets précités que Dieu donna a Zacharie un enfant qui s'appela Yahia (Jean), Il lui enseigna le Livre(le Pentateuque) que les hommes lisaient à cette époque. Etant encore petit enfant, Dieu vanta ses mérites et ses qualités, Il lui ordonna de bien étudier le Livre et de le tenir avec force, en méditant sur ses sens, de se conformer à ses enseignements et de faire les actes de bien malgré sa jeunesse. A ce propos, Abdullah Ben Al-Moubarak rapporte que les enfants disaient à Yahia: «Allons jouer». Il leur répondait: «Ce n'est pas pour le jeu que nous sommes créés».

Dieu accorda à Yahia plusieurs caractères dont la pureté, la douceur et la dévotion. Il était pur des péchés, doux envers ses père et mère en les traitant avec bienveillance, et il persévérait dans l'adoration de Dieu en accomplissant les œuvres pies. Il était à l'abri de toute désobéissance depuis sa naissance, pendant sa vie, lors de sa mort et quand il sera ressuscité.

Ibn Abbas raconte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Chacun de la postérité d'Adam a commis un péché ou sur le point de le commettre excepté Yahia le fils de Zacharie. Il ne convient pas à personne de dire que je suis meilleur que Younos Ben Matta»* ***(Rapporté par Ahmad)***[1].

Qatada rapporte qu'Al-Hassan a dit: «Yahia et Jésus se sont

---

(1) عن ابن عباس، أن رسول الله ﷺ قال: «ما من أحد من ولد آدم إلا وقد أخطأ أو هم بخطيئة، ليس يحيى بن زكريا، وما ينبغي لأحد أن يقول أنا خير من يونس بن متى».

rencontrés. Jésus demanda à Yahia: «Implore le pardon pour moi car tu est meilleur que moi». L'autre lui répondit: «Plutôt c'est toi le meilleur». Et Jésus de riposter: «J'ai salué moi-même, mais toi, c'est Dieu qui t'a salué». Aussi Jésus reconnut ses mérites.

وَٱذْكُرْ فِي ٱلْكِتَٰبِ مَرْيَمَ إِذِ ٱنتَبَذَتْ مِنْ أَهْلِهَا مَكَانًا شَرْقِيًّا ﴿١٦﴾ فَٱتَّخَذَتْ
مِن دُونِهِمْ حِجَابًا فَأَرْسَلْنَآ إِلَيْهَا رُوحَنَا فَتَمَثَّلَ لَهَا بَشَرًا سَوِيًّا ﴿١٧﴾ قَالَتْ
إِنِّيٓ أَعُوذُ بِٱلرَّحْمَٰنِ مِنكَ إِن كُنتَ تَقِيًّا ﴿١٨﴾ قَالَ إِنَّمَآ أَنَا۠ رَسُولُ رَبِّكِ
لِأَهَبَ لَكِ غُلَٰمًا زَكِيًّا ﴿١٩﴾ قَالَتْ أَنَّىٰ يَكُونُ لِي غُلَٰمٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِي بَشَرٌ
وَلَمْ أَكُ بَغِيًّا ﴿٢٠﴾ قَالَ كَذَٰلِكِ قَالَ رَبُّكِ هُوَ عَلَيَّ هَيِّنٌ وَلِنَجْعَلَهُۥٓ ءَايَةً
لِّلنَّاسِ وَرَحْمَةً مِّنَّا وَكَانَ أَمْرًا مَّقْضِيًّا ﴿٢١﴾

wa-ḏkur fî-l-kitâbi Maryama 'iḏ i-ntabaḏat min 'ahlihâ makânan šarqiyyan (16) fataḫaḏat min dûnihim ḥijâban fa'arsalnâ 'ilayhâ rûḥanâ fatamaṯṯala lahâ bašaran sawiyyan (17) qâlat 'innî 'a'ûḏu bi-r-Raḥmâni minka 'in kunta taqiyyan (18) qâla 'innamâ 'ana rasûlu rabbiki li 'ahaba laki ġulâman zakiyyan (19) qâlat 'annâ yakûnu lî ġulâmun walam yamsasnî bašrun walam 'aku baġiyyan (20) qâla kaḏâlika qâla rabbuki huwa 'alayya hayyinun wa linaj'alahû 'âyata-l-li-n-nâsi wa raḥmatam minnâ wa kâna 'amram maqḍiyyan (21).

Mentionne Marie dans le Livre. Elle s'éloigna de sa famille et se fixa dans une retraite située à l'est de la ville. (16) Elle tendit un rideau entre elle et les passants. Nous envoyâmes notre Esprit qui lui apparut sous une forme humaine. (17) Elle lui dit: «J'en appelle à la protection d'Allah, si tant est que tu Le craignes» (18). Il répondit: «Ton Seigneur m'a envoyé auprès de toi pour que je te donne un fils vertueux» (19) «Comment aurai-je un enfant, dit-elle, moi qui n'ai approché aucun homme et que la débauche n'a jamais tentée?» (20) Ainsi en sera-t-il. Ton Seigneur a dit: «-Rien n'est plus facile pour moi. Cet enfant sera un symbole pour les hommes et un signe de notre miséricorde». Cette décision fut réalisée. (21).

Après avoir mentionné l'histoire de Yahia, Dieu raconte dans ces versets celle de Jésus qui fut créé sans père; et les deux histoires ne

font que montrer et confirmer le pouvoir de Dieu et Son omnipotence.

Marie la fille d'Imran était de la descendance de David, que la paix soit sur lui. Elle naquit d'une famille pure et bonne parmi les Banou Israël. Dieu a raconté l'histoire de sa mère dans la sourate de la famille d'Imran, et comment elle a consacré ce qu'elle portait dans son sein pour servir dans le Temple de Jérusalem, comme cela était l'une des coutumes suivies. Ce fut une fille qui porta le nom de Marie. Dieu accueillit la petite fille en lui faisant une belle réception et la fit croître d'une belle croissance.

En effet Marie fut d'une bonne croissance et l'une des dévotes qui adorait Dieu avec ferveur et s'adonnait aux œuvres pies et pratiques cultuelles. Elle était à la charge du mari de sa sœur Zacharie qui était l'un des Prophètes de Bani Israël et leur grand chef à qui revenaient dans toutes leurs affaires.

Zacharie fut étonné de voir Marie favorsiée par tant de choses, par exemple: **«Toutes les fois que Zacharie allait la voir au Temple, il trouvait des aliments auprès d'elle. Il lui dit un jour: «Marie, d'où te viennent ces aliments?» Elle répondit: «Cela me vient d'Allah, car Allah distribue ses biens à qui Il veut sans compter»** [Coran III, 37]. On a rapporté à cet égard qu'il trouvait chez elle les fruits de l'été en hiver et ceux de l'hiver en été comme nous en avons parlé.

Certes la Sagesse et la Décision appartiennent à Dieu. Il voulut faire de Jésus, fils de Marie, -que la paix soit sur eux- un des cinq gands Prophètes de forte résolution.

«Elle s'éloigna de sa famille et se fixa dans une retraite située à l'est de la ville» Elle se retira en un lieu situé à l'est du Temple Sacré pour s'isoler. Commentant l'acte de Marie, Ibn Abbas a dit: «On avait prescrit la prière aux gens du Livre et de se diriger vers la Maison (à la Mecque) et d'y faire le pèlerinage, ainsi, prenant l'acte de Marie comme un prétexte ils se sont acquittés de la prière avant le lever du soleil en se dirigeant vers l'Est. Par Dieu, je suis le plus informé d'entre les hommes au sujet de leur agissement. Ils se sont basés sur les dires de Dieu -le verset précité-ainsi ils ont pris comme qibla l'endroit où Jésus fut né.

En plaçant un rideau entre elle et les siens, Dieu envoya à Marie Gabriel -que la paix soit sur lui- qui se présenta devant elle sous la forme d'un homme parfait. A savoir que l'Esprit mentionné dans le Coran dans plusieurs versets signifie Gabriel. A sa vue elle s'écria: «-**J'en appelle à la protection d'Allah, si tant est que tu Le craignes»**. Elle eut peur de lui, étant isolée des siens par un voile, croyant qu'il allait la contraindre à avoir des rapports avec elle. Elle lui rappela l'existence de Dieu et qu'il devait Le craindre si tant était son intention.

Gabriel la rassura: **«Ton Seigneur m'a envoyé auprès de toi pour que je te donne un fils vertueux».** Donc rien de ce que tu le craignais et le redoutais, je suis chargé de ton Seigneur pour te donner un garçon pur. Alors elle s'exclama: **«Comment aurai-je un enfant, moi qui n'ai approché aucun homme et que la débauche n'a jamais tentée?»** Pour avoir un enfant il faut que j'aie de rapports sexuels avec un homme, moi qu'aucun mortel ne m'a jamais touchée et je ne suis pas une femme prostituée!» Il lui répondit que c'est une chose très facile à Dieu qui est capable de tout et qui veut que cet enfant soit un signe pour les hommes et une miséricorde venant de Lui. Dieu a dit ailleurs: **«O Marie, Allah t'envoie le message suivant: Il se nommera le Messie, Jésus, fils de Marie, sera intercesseur dans ce monde et dans l'autre et un des familiers d'Allah»** [Coran III, 45]. Jésus appellera à l'adoration de son Seigneur dès le berceau et à l'âge mûr.

Moujahed a dit à cet égard: «Marie -que Dieu la salue- disait: «-Chaque fois que je me trouvais seule, Jésus me parlait alors qu'il était aussi dans mon ventre, et lorsque quelqu'un me tenait compagnie, il glorifiait le Seigneur et proclamait Sa Grandeur».

«Cette décision fut réalisée». Ceci pouvait être les propos de Gabriel en disant à Marie que cette création dépend de la volonté et du vouloir de Dieu, ou encore des secrets révélés à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, et qu'il allait insuffler à Marie de Son Esprit comme le montre ce verset: **«Il propose aussi en exemple Marie, fille d'Imran, qui vécut chaste. Nous lui insufflâmes de notre esprit»** [Coran LXVI, 12]. Ibn Ishaq a dit en commentant: «La décision fut réalisée, et Dieu l'a décrétée et cela devra avoir lieu indubitablement».

۞ فَحَمَلَتْهُ فَٱنتَبَذَتْ بِهِۦ مَكَانًا قَصِيًّا ﴿٢٢﴾ فَأَجَآءَهَا ٱلْمَخَاضُ إِلَىٰ جِذْعِ
ٱلنَّخْلَةِ قَالَتْ يَٰلَيْتَنِى مِتُّ قَبْلَ هَٰذَا وَكُنتُ نَسْيًا مَّنسِيًّا ﴿٢٣﴾

fahamalathu fantabadat bihî makânan qasiyyan (22) fa'ajâ''ahâ-l-mahâdu 'ilâ jid'i-n-nahlati qâlat yâ laytanî mittu qabla hâdâ wa kuntu nasyam-mansiyyan (23).

Elle devint grosse. Elle se retira dans un endroit éloigné. (22) Surprise par la douleur de l'enfantement, elle s'appuya à un tronc de palmier. «Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que je fusse morte avant et que l'oubli se soit fait sur moi» (23).

D'après la plupart des exégètes, l'ange Gabriel souffla dans l'encolure de la robe de Marie et celle-ci tomba aussitôt enceinte avec la permission de Dieu. Eprouvant que l'affaire fut au-dessus de ses forces et ne sachant que dire aux gens s'ils vont lui demander au sujet de sa grossesse et en leur répondant ils la mécroiront, elle confia le secret à sa sœur la femme de Zacharie, car ce dernier avait imploré le Seigneur de lui donner un enfant et Il l'exauça. Marie entra chez sa sœur et se donnèrent une accolade. La sœur demanda: «O Marie, t'as-tu aperçu que je suis enceinte?» Et Marie de répondre: «Sais-tu que moi aussi je suis enceinte?» Elle lui raconta ce qu'il lui est advenu, à savoir que toutes les deux vivaient dans une famille très vertueuse et dont les parents étaient très pieux.

Malek a dit: «On m'a fait savoir que Jésus fils de Marie et Yahia (Jean) fils de Zacharie étaient deux cousins maternels et avaient presque le même âge. La mère de Yahia dit une fois à sa sœur Marie: «Je sens parfois que mon foetus se prosterne devant le tien». Je crois, poursuit Malek, que cela fut à cause de la supériorité de Jésus -que la paix de Dieu soit sur lui- sur Yahia, car Dieu lui a conféré le pouvoir de guérir le lépreux et l'aveugle de naissance, avec la permission de Dieu.

Quant à la grossesse de Marie, elle fut une durée normale de neuf mois, d'après l'opinion quasi unanime des exégètes, ou huit mois selon 'Ikrima. Mais Ibn Abbas a avancé que Marie aussitôt qu'elle tombait enceinte, elle enfanta.

On a rapporté que les marques de grossesse apparurent chez Marie, elle se trouvait dans l'oratoire avec un homme pieux de ses proches parents appelé Youssef An-Najjar qui servait l'oratoire avec elle. Constatant la grossesse de Marie, il désavoua sa conduite en soi-même mais, étant sûr de son innoncence et de sa pureté, il cessa d'en penser. Comme cette pensée lui revenait souvent, il lui en fit allusion et eut enfin le courage de lui demander: «O Marie, je vais te poser une question, mais prends tout ton temps avant de me répondre». - Demande-moi ce que tu voudras, lui répliqua-t-elle. Il lui dit: «Y a-t-il d'arbres qui poussent sans graines? Y a-t-il des plantations sans semences? Un enfant pourra-t-il naître sans père?».

Elle lui répondit par l'affirmative: «Certes oui!». Elle comprit alors à quoi il voulait en arriver. Puis elle poursuivit: «Quant aux arbres et plantations, Dieu les a créés avant qu'il n'y ait ni grains ni semences. Dieu le Très Haut n'a-t-Il pas créé Adam sans père ni mère?» Il crut en ses paroles et fut sûr de sa chasteté. Comme Marie devina que ses concitoyens allaient l'accuser d'adultère et de la mauvaise conduite, elle se retira dans un lieu éloigné afin que personne ne la rencontre et où elle ne verra personne.

Mouhammad Ben Ishaq raconte: Un jour, après avoir rempli son outre d'eau et une fois tombée enceinte, Marie retourna chez elle et constata la cessation de ses menstrues. Elle éprouva les mêmes signes que subit une femme enceinte à savoir les envies pendant la grossesse et le changement du teint. Les gens qui visitaient souvent la famille de Zacharie constatèrent ce fait et la nouvelle ne tarda à se répandre parmi les fils d'Israël qui divulguèrent: «Le père de l'enfant devait êter Joseph (Youssof An-Najjar) qu'aucun autre ne se trouvait avec elle dans l'oratoire» Marie alors se retira dans un endroit éloigné plaçant ainsi un voile entre elle et les siens.

«Surprise par les douleurs de l'enfantement, elle s'appuya à un tronc de palmier». Où se trouvait ce palmier? As-souddy a avancé qu'il est situé à l'est de son sanctuaire, du côté du Temple, où elle faisait ses prières. Quant à Wahb Ben Mounabbah, il a dit qu'il se trouve à une distance de huit miles de Jérusalem dans un village appelé Beitléhem.

Sentant ses douleurs, Marie s'écria: **«Plût à Allah, que je fusse**

morte avant et que l'oubli se soit fait sur moi» A propos de cette invocation on a dit qu'il est permis de souhaiter la mort quand il y a une tentation quelconque. Marie était sûre qu'elle allait être éprouvée par cet enfantement et que les gens allaient avoir de doutes au sujet de son enfant sans la croire, alors qu'ils la croyaient une femme chaste et vertueuse, et voilà qu'ils vont la considérer comme une prostituée et débauchée. Elle espérait n'être plus créée, ou morte ou totalement oubliée.

فَنَادَىٰهَا مِن تَحْتِهَآ أَلَّا تَحْزَنِى قَدْ جَعَلَ رَبُّكِ تَحْتَكِ سَرِيًّا ﴿٢٤﴾ وَهُزِّىٓ إِلَيْكِ
بِجِذْعِ ٱلنَّخْلَةِ تُسَٰقِطْ عَلَيْكِ رُطَبًا جَنِيًّا ﴿٢٥﴾ فَكُلِى وَٱشْرَبِى وَقَرِّى عَيْنًا فَإِمَّا
تَرَيِنَّ مِنَ ٱلْبَشَرِ أَحَدًا فَقُولِىٓ إِنِّى نَذَرْتُ لِلرَّحْمَٰنِ صَوْمًا فَلَنْ أُكَلِّمَ ٱلْيَوْمَ
إِنسِيًّا ﴿٢٦﴾

fanâdâhâ min taḥtihâ 'allâ taḥzanî qad ja'ala rabbuki taḥtaki sariyyan (24) wa huzzî 'ilayki bijiḏ'i-n-naẖlati tuṣâqiṭ 'alayki ruṭaban janîyyan (25) fakulî wa-šrabî wa qarrî 'aynan fa'imâ tarayinna mina-l-bašari 'aḥadan faqûlî 'innî naḏartu li-r-Raḥmâni ṣawman falan 'ukallima-l-yawma 'insiyyan (26).

Une voix lui dit: «Ne t'afflige pas. Ton Seigneur t'a fait accoucher d'un enfant remarquable» (24) Secoue le tronc du palmier. Des dattes succulentes tomberont à tes pieds. (25) Mange, bois et réjouis-toi. Si tu vois un homme, dis-lui: «J'ai fait vœu au Misércordieux de jeûner. Aujourd'hui, je ne parlerai à personne» (26).

Les opinions ont divergé quant à cette voix?

Ibn Abbas a avancé que c'était l'ange Gabriel qui l'appela. Jésus n'a parlé qu'après que sa mère se rendît chez les siens, alors il l'appela au fond de la vallée.

Al-Hassan a dit: «C'était Jésus lui-même, son fils. N'as-tu pas médité sur les dires de Dieu: **«Une voix lui dit»** Selon une autre interprétation, il est dit: «L'enfant qui se trouvait à ses pieds l'appela».

Quant au terme «Saria سَرِيًّا» (dans le texte arabe) Ibn Abbas,

Qatada, Ad-Dahak et As-Souddy ont avancé qu'il s'agit d'un petit ruisseau ou un cours d'eau. Selon d'autres il est Jésus, l'enfant, que Dieu le salue. Mais il s'avère que le premier sens l'emporte.

«Secoue le tronc du palmier» Prends donc le tronc du palmier et secoue-le. Ce tronc était-il sec? Comme a dit Ibn Abbas. D'autres ont répondu par la négative, c'était un arbre vert mais en dehors de la saison. Ce fut une des grâces que Dieu envoya à Marie en lui donnant des dattes fraîches et mûres en dehors de leur saison afin qu'elle se nourrisse. Amr Ben Maymoun a conclu: Les dattes sont les meilleurs aliments pour une femme accouchée.

«Si tu vois un homme, dis-lui: «J'ai fait vœu au Miséricordieux de jeûner. Aujoud'hui, je ne parlerai à personne» Ce jeûne constitue l'abstention de parler car, comme on a rapporté, les hommes s'abstenaient de tout propos quand ils jeûnaient. Haritha rapporte: «Me trouvant chez Ibn Mass'oud, deux hommes vinrent auprès de lui, l'un d'eux salua et l'autre ne le fit pas. Il lui demanda: «Qu'as-tu?» Et le compagnon de répondre à sa place: «Il a juré de ne plus parler à personne aujourd'hui» Ibn Mass'oud lui dit: «Parle aux hommes et salue-les. Cette femme (Marie), si ella avait jeûné, savait que personne n'allait la croire qu'elle était tombée enceinte sans avoir approché un homme. Elle a voulu que cela soit une excuse si quelqu'un voulait lui poser une question quelconque».

Jésus dit à sa mère: **«Ne t'afflige pas»**. Elle lui répondit: «-Comment ne pourrais-je l'être alors que tu es avec moi sans avoir un mari et sans être l'esclave de quelqu'un? Par quoi pourrai-je affronter les hommes? **«Plût à Allah, que je fusse morte avant et que l'oubli se soit fait sur moi».**

فَأَتَتْ بِهِۦ قَوْمَهَا تَحْمِلُهُۥ قَالُوا۟ يَٰمَرْيَمُ لَقَدْ جِئْتِ شَيْـًٔا فَرِيًّا ﴿٢٧﴾ يَٰٓأُخْتَ
هَٰرُونَ مَا كَانَ أَبُوكِ ٱمْرَأَ سَوْءٍ وَمَا كَانَتْ أُمُّكِ بَغِيًّا ﴿٢٨﴾ فَأَشَارَتْ إِلَيْهِ قَالُوا۟
كَيْفَ نُكَلِّمُ مَن كَانَ فِى ٱلْمَهْدِ صَبِيًّا ﴿٢٩﴾ قَالَ إِنِّى عَبْدُ ٱللَّهِ ءَاتَىٰنِىَ ٱلْكِتَٰبَ
وَجَعَلَنِى نَبِيًّا ﴿٣٠﴾ وَجَعَلَنِى مُبَارَكًا أَيْنَ مَا كُنتُ وَأَوْصَٰنِى بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱلزَّكَوٰةِ

مَا دُمْتُ حَيًّا ﴿٣١﴾ وَبَرًّا بِوَٰلِدَتِي وَلَمْ يَجْعَلْنِي جَبَّارًا شَقِيًّا ﴿٣٢﴾ وَالسَّلَٰمُ عَلَيَّ
يَوْمَ وُلِدتُّ وَيَوْمَ أَمُوتُ وَيَوْمَ أُبْعَثُ حَيًّا ﴿٣٣﴾

fa'atat bihî qawmahâ taḥmiluhû qâlû yâ Maryamu laqd ji'ti šay'an fariyyan (27) yâ 'uḫta Hârûna mâ kâna 'abûki-mra'a sû'in wamâ kânat 'ummuki baġiyyan (28) fa'ašârat 'ilayhi qâlû kayfa nukallimu man kâna fî-l-mahdi ṣabiyyan (29) qâla 'innî 'abdu-L-Lâhi 'â tâniya-l-kitâba wa ja'alanî nabiyyan (30) wa ja'alanî mubârakan 'ayna mâ kuntu wa 'awṣânî bi-ṣ-ṣalâti wa-ẓ-ẓakâti mâ dumtu ḥayyan (31) wa barram-biwâlidatî walam yaj'alnî jabbâran šaqiyyan (32) wa-s-salâmu 'alayya yawma wulitu wa yawma 'amûtu wa yawma 'ub'aṯu ḥayyan (33).

Elle retourna chez les siens, emportant l'enfant sur ses bras. O Marie, s'exclamèrent-ils, quel acte abominable as-tu commis? (27) O sœur d'Aaron, ton père n'était pas dépravé ni ta mère une femme de mauvaise vie. (28) Elle leur fit signe de s'adresser à l'enfant. Comment est-ce possible de parler à un enfant au berceau, dirent-ils (29) Je suis le serviteur d'Allah, dit Jésus. Il m'a légué le Livre et m'a pris pour Prophète. (30) Il a voulu que je porte la bénédiction partout où j'irai. Il m'a recommandé de prier et de faire la charité, ma vie durant. (31) d'être respectueux envers ma mère. Il n'a pas voulu que je sois violent et insoumis. (32) Le salut sera avec moi au jour de ma naissance, de ma mort et de ma résurrection. (33).

Lorsque Marie fut ordonnée de jeûner et de ne plus parler à quiconque, et qu'on la défendra contre la médisance des gens, elle se soumit aux ordres de Dieu - à Lui la puissance et la gloire, prit son enfant dans ses bras et revint chez les siens. En la voyant ils désapprouvèrent son acte en l'accusant: **«O Marie, s'exclamèrent-ils, quel acte abominable as-tu commis?»** Ce que tu as fait est une chose énorme! **«O sœur d'Aaron»** en la ressemblant à Aaron (Haroun) quant à sa dévotion **«ton père n'était pas dépravé ni ta mère une femme de mauvaise vie»**. Ta souche est très bonne et pure et qu'aucun de tes parents ne s'est livré à la débauche comment as-tu osé commettre une chose monstrueuse?.

Quant à son appellation «Sœur d'Aaron» il est connu qu'à cette époque les gens s'attribuaient aux Prophètes et aux hommes vertueux

en prenant leurs noms. Cet Aaron désigné est un autre Aaron le frère de Moïse, comme a avancé Ibn Jarir, et il a ajouté qu'il était un homme pieux et juste et lors de sa mort quarante mille hommes avaient suivi son convoi funèbre et ils portaient tous le nom Aaron parmi les fils d'Israël.

«Elle leur fit signe de s'adresser à l'enfant. Comment est-ce possible de parler à un enfant au berceau, dirent-ils». Comme les gens réprouvèrent le faire de Marie en l'accusant d'adultère et elle était à jeûne, elle leur fit signe de demander cela à l'enfant. Ils lui répondirent avec sarcasme croyant qu'elle se moqua d'eux: Comment parlerons-nous à un bébé au berceau? Même ils ont considéré sa réponse un acte plus grave que sa fornication.

A ce moment Jésus leur répondit: **«Je suis le serviteur d'Allah».** Tels furent les premiers propos de Jésus en exaltant le Seigneur et innocentant sa mère. **«Il m'a légué le Livre et m'a pris pour Prophète»** Nauf Al-Bakali ajouta: «Entendant les dires des gens alors qu'il tétait le sein de sa mère, Jésus quitta le sein, s'appuya sur son côté gauche et dit: «Je suis le serviteur d'Allah...».

«Il a voulu que je porte la bénédiction partout où j'irai» Une expression qui signifie, d'après Moujahed, qu'il est le maître du bien. **«Il m'a recommandé de prier et de faire la charité ma vie durant»** Un verset qui est pareil aux dires de Dieu en s'adressant à son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-: **«Adore ton Seigneur jusqu'à ce que la certitude te parvienne»** [Coran XV, 99].

«D'être respectueux envers ma mère» est une recommandation d'être bienveillant à l'égard des parents qu'on la trouve souvent dans le Coran jointe à l'adoration de Dieu comme par exemple lorsque Dieu a dit: **«Sois reconnaissant envers Moi et envers tes parents. Tout revient à Moi»** [Coran XXXI, 14]. Et Jésus d'ajouter: **«Il n'a pas voulu que je sois violent et insoumis»** C'est à dire Dieu ne m'a fait ni un violent et orgueilleux de sorte que je délaisse ou néglige l'adoration de mon Seigneur, ni un désobéissant à ma mère à qui je dois garder la bonté. On a dit autrefois: «Seuls les tyrans et les orgueilleux désobéissent à leurs parents».

«Le salut sera avec moi au jour de ma naissance, de ma mort et de ma

résurrection» Une déclaration claire qu'il est comme l'un des mortels: il naît, meurt est sera ressuscité ainsi que toutes les autres créatures.

ذَٰلِكَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ ۚ قَوْلَ ٱلْحَقِّ ٱلَّذِى فِيهِ يَمْتَرُونَ ﴿٣٤﴾ مَا كَانَ لِلَّهِ أَن
يَتَّخِذَ مِن وَلَدٍ ۖ سُبْحَٰنَهُۥٓ ۚ إِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٣٥﴾ وَإِنَّ ٱللَّهَ
رَبِّى وَرَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٣٦﴾ فَٱخْتَلَفَ ٱلْأَحْزَابُ مِنۢ بَيْنِهِمْ ۖ فَوَيْلٌ
لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن مَّشْهَدِ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٣٧﴾

ḏâlika 'Isâ bnu Maryama qawla-l-ḥaqqi-l-laḏî fîhi yamtarûna (34) mâ kâna li-L-Lâhi 'ay-yattaḫiḏa min waladin subḥânahû 'iḏâ qaḍâ 'amran fa'innamâ yaqûlu lahû kun fayakûnu (35) wa 'inna-L-Lâha rabbî wa rabbukum fa'budûhu hâḏâ ṣiraṭum-mustqîmun (36) faḫtalafa-l-'aḥzâbu mim baynihim fawaylun-l-l-laḏîna kafarû mim-mašhadi yawmin 'aẓîmin (37).

Voilà ce qu'était Jésus, fils de Marie. Oui, en vérité, voilà ce qu'était celui sur lequel on discute. (34) Il est inconvenable qu'Allah se donne un enfant. Gloire à Lui. Quand Il décide une chose, Il dit: «Que cette chose soit et elle est» (35) Allah est mon Maître et le vôtre. Adorez-le. C'est la voie droite. (36) Les sectes persistent dasns leurs discussions. Malheur aux incrédules. Au grand jour de la résurrection, que leur adviendra-t-il? (37).

Telle est l'histoire de Jésus fils de Marie -que la paix soit sur lui-voilà Jésus, la parole de la vérité dont ils doutent encore, et les hommes- ou une partie-ne cessent de discuter à son sujet. Il en est ceux qui ont cru en lui et d'autres ont mécru. Dieu affirme qu'Il a fait de lui un serviteur juste et Prophète en désavouant les présomptions de ceux qui ont dit qu'Il s'est donné un enfant. Que ceux-ci se rappellent que **«quand Il décide une chose, Il dit: «Que cette chose soit, et elle est»** Dieu n'a-t-Il pas dit ailleurs: **«Pour Allah, l'origine de Jésus est la même que celle d'Adam. Il l'a créé de l'argile, puis Il lui a dit: «Sois» et il a été»** [Coran III, 59].

Jésus fut ordonné de dire aux hommes: **«Allah est mon maître et le vôtre. Adorez-Le. C'est la voie droite»**. Il proféra ces mots dès le berceau. Quiconque aura suivi cette voie droite sera bien guidé, et

celui qui se s'en sera détourné, il se sera égaré et perdu.

Mais les différentes sectes des gens d'Ecriture divergèrent entre elles quant à la nature de Jésus alors tout était clair et évident qu'il n'était qu'un des serviteurs de Dieu, Sa parole qu'Il a jetée en Marie et un Esprit émanant de Lui. Les juifs refusèrent d'y croire et persistèrent dans leur aberration que Jésus n'est qu'un adultérin, que Dieu les maudisse. Ils ont ajouté que les propos de Jésus furent de la magie, et aussi une partie d'entre eux prétendirent que c'était les propos de Dieu et non de Jésus. Enfin certains parmi les gens du Livre avancèrent que Jésus est le fils de Dieu ou l'un des trois hypostases. En vérité, Jésus n'était que le serviteur de Dieu et Son Messager, la parole de vérité vers laquelle Il a guidé les croyants.

D'après les historiens et chroniqueurs parmi les gens du Livre, Constantin, l'empereur, fit réunir les grands évêques qui étaient au nombre de 2107 pour tenir un synode. Leurs opinions furent divergées énormément quant à la nature de Jésus. Trois cent et huit parmi eux se concordèrent et insistèrent dans leur opinion et Constantin devait par la suite l'adopter et congédia les autres. Cette partie d'ecclésiastiques lui confièrent cette grande tâche, plutôt cette grande trahison, commencèrent à rédiger les grands ouvrages, firent des législations basées sur leurs présomptions, altérèrent la religion de Jésus et la modifièrent. Constantin ordonna alors de bâtir les églises dans son royaume: Le pays de châm, le pays de Romains et une partie de la presqu'île arabique. On compta à cette époque 12000 églises environ.

«Malheur aux incrédules. Au grand jour de la résurrection, que leur adviendra-t-il?». C'est un avertissement et une menace lancés contre tous ceux qui forgent de mensonges sur le Seigneur prétendant qu'Il s'est donné un fils. Gloire à Lui. Que ces gens-là attendent le jour de la résurrection pour être jugés, et si Dieu ne hâte pas leur supplice dans le bas monde c'est par l'effet de Sa mansuétude. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nul être n'est plus patient que Dieu en entendant ce qui Lui nuit, en Lui attribuant un fils, et malgré cela, Il leur accorde les biens*

*et le salut» (**Rapporté par Boukhari et Mouslim**)*[1].

Dieu a dit ailleurs: «**Ne croyez pas qu'Allah sera indifférent aux œuvres des méchants. Il retarde son verdict jusqu'au jour où tous les regards seront figés d'effroi**» [Coran XIV, 42]. Donc ceux-là subiront le supplice qui leur est réservé au jour de la résurrection. Oubada Ben As-Samet -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque aura témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, l'Unique n'a pas d'associé, que Mouhammad est Son serviteur et son messager, que Jésus est le serviteur de Dieu, Son Messager, la parole qu'Il a jetée en Marie et un Esprit émanant de Lui, que le Paradis est une vérité et l'Enfer est une vérité, celui-là entrera au Paradis quelles qu'étaient ses œuvres» (**Rapporté par Boukhari et Mouslim**)*[2].

أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصِرْ يَوْمَ يَأْتُونَنَا لَكِنِ ٱلظَّٰلِمُونَ ٱلْيَوْمَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٣٨﴾ وَأَنذِرْهُمْ
يَوْمَ ٱلْحَسْرَةِ إِذْ قُضِىَ ٱلْأَمْرُ وَهُمْ فِى غَفْلَةٍ وَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٣٩﴾ إِنَّا نَحْنُ نَرِثُ
ٱلْأَرْضَ وَمَنْ عَلَيْهَا وَإِلَيْنَا يُرْجَعُونَ ﴿٤٠﴾

'asmi' bihim wa 'abṣir yawma ya'tûnanâ lakini-ẓ-ẓâlimûna-l-yawma fî ḍalâlim-mubînin (38) wa 'anḏirhum yawma-l-ḥasrati 'iḏ quḍiya-l-'amru wa hum fî ġaflatin wahum lâ yu'minûna (39) 'innâ naḥnu nariṯu-l-'arḍa waman 'alayhâ wa 'ilaynâ yurja'ûna (40).

C'est alors qu'ils entendront bien et verront bien le jour où ils comparaîtront devant nous! Mais actuellement les méchants sont dans une

---

(1) جاء في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «لا أحد أصبر على أذى سمعه من الله إنهم يجعلون له ولداً وهو يرزقهم ويعافيهم».

(2) جاء في الحديث الصحيح المتفق على صحته عن عبادة بن الصامت رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «من شهد أن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، وأن محمداً عبده ورسوله، وأن عيسى عبد الله ورسوله وكلمته ألقاها إلى مريم وروح منه، وأن الجنة حق، والنار حق؛ أدخله الله الجنة على ما كان من العمل».

insouciance manifeste. (38) Mets-les en garde contre le jour de la déception, le jour où, s'éxécuteront les décrets d'Allah. Ils vivent dans l'indifférence et l'impiété. (39) La terre et tout ce qu'elle porte finira par nous échoir en héritage. Tout nous fera retour. (40).

Dieu fait connaître à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le sort des incrédules au jour de la résurrection: C'est par eux que tu dois entendre et voir le jour où ils comparaîtront devant nous. Ces prévaricateurs dans ce bas monde ne vivent que dans un égarement total.

«Mets-les en garde contre le jour de la déception» le jour où ils se lamenteront et où **«s'exécuteront les décrets d'Allah»** où on séparera les élus du Paradis des réprouvés de l'Enfer où les uns et les autres y vivront éternellement, alors que ces incrédules vivent aujourd'hui dans l'indifférence et l'impiété.

L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, rapporte Abou Sa'id Al-Khoudry, a dit: *«Lorsque les élus du Paradis seront au Paradis et les réprouvés à l'Enfer, on amènera la mort sous la forme d'un bélier bigarré, le placera entre le Paradis et l'Enfer, et on interpellera: «O habitants du Paradis, connaissez-vous cela?» Ils porteront la tête haute, regarderont et répondront: «Oui, c'est la mort». Puis on interpellera les habitants de l'Enfer: «Connaissez-vous cela?» Ils porteront la tête haute, regarderont et diront: «Oui, c'est la mort» Alors on ordonnera de l'égorger et on dira: «O habitants du Paradis, vous y resterez éternellement sans mourir» et: «O habitants de l'Enfer, vous y demeurerez éternellement sans mourir». Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita:* **«Mets-les en garde le jour de la déception, le jour où s'exécuteront les décrets d'Allah. Ils vivent dans l'indifférence et l'inpiété».** Il ajouta ensuite en faisant signe par sa main: *«Ceux qui ont préféré le bas monde y vivent dans l'insouciance»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا دخل أهل الجنة الجنة، وأهل النار النار، يجاء بالموت كأنه كبش أملح، فيوقف بين الجنة والنار، فيقال: يا أهل الجنة هل تعرفون هذا؟ قال، فيشرئبون وينظرون ويقولون، نعم هذا الموت، قال: فيقال: يا أهل النار هل تعرفون

Ibn Mass'oud, en commentant ce verset, a dit: «Les élus du Paradis, voyant la mort égorgée, se réjouiront de sorte que si l'un d'entre eux devait mourir de joie, il ne mourrait plus. Tandis que les damnés de l'Enfer sangloteront de sorte que si l'un d'entre eux devait mourir du sanglot, ils auraient trouvé tous la mort».

Abdul Rahman Ben Zaïd, quant à lui, a dit que le jour de la déception signifie le jour de la résurrection et il récita à l'appui: **«Evitez d'exprimer ce regret: «Quel malheur d'avoir négligé la cause d'Allah et de m'être montré si frivole»** [Coran XXXIX, 56].

Puis Dieu rappelle aux hommes qu'Il est, en vérité, celui qui héritera la terre et tous ceux qui s'y trouvent étant donné qu'Il est le seul créateur qui dispose de tout ce qu'il a créé, tandis que toutes les autres créatures auront péri et nul ne partagera avec Lui quoi que ce soit. Nul n'en sera lésé serait-ce l'aile d'un moustique.

وَٱذْكُرْ فِى ٱلْكِتَٰبِ إِبْرَٰهِيمَ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ صِدِّيقًا نَّبِيًّا ﴿٤١﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ يَٰٓأَبَتِ لِمَ
تَعْبُدُ مَا لَا يَسْمَعُ وَلَا يُبْصِرُ وَلَا يُغْنِى عَنكَ شَيْـًٔا ﴿٤٢﴾ يَٰٓأَبَتِ إِنِّى قَدْ جَآءَنِى
مِنَ ٱلْعِلْمِ مَا لَمْ يَأْتِكَ فَٱتَّبِعْنِىٓ أَهْدِكَ صِرَٰطًا سَوِيًّا ﴿٤٣﴾ يَٰٓأَبَتِ لَا تَعْبُدِ
ٱلشَّيْطَٰنَ ۖ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ كَانَ لِلرَّحْمَٰنِ عَصِيًّا ﴿٤٤﴾ يَٰٓأَبَتِ إِنِّىٓ أَخَافُ أَن يَمَسَّكَ
عَذَابٌ مِّنَ ٱلرَّحْمَٰنِ فَتَكُونَ لِلشَّيْطَٰنِ وَلِيًّا ﴿٤٥﴾

wa-ḏkur fî-l-kitâbi 'Ibrâjima 'innahû kâna ṣiddiqan nabiyyan (41) 'iḏ qâla li'abîhi yâ 'abati lima ta'budu mâ lâ yasma'u walâ yubṣiru walâ yuġnî 'anka šay'an (42) yâ 'abati 'innî qad jâ'anî mina-l-'ilmi mâ lam ya'tika fattabi'nî 'ahdika ṣirâṭan sawiyyan (43) yâ 'abati lâ ta'budi-š-šayṭâna 'inna-š-šayṭâna kâna li-r-Rahmâni 'aṣiyyan (44) yâ 'abati 'innî

هذا؟ قال، فيشرئبون وينظرون ويقولون: نعم هذا الموت، قال، فيؤمر به فيذبح، قال. ويقال: يا أهل الجنة خلود ولا موت، ويا أهل النار خلود ولا موت» ثم قرأ رسول الله ﷺ: «وأنذرهم يوم الحسرة إذ قضي الأمر وهم في غفلة وهم لا يؤمنون﴾، وأشار بيده ثم قال: «أهل الدنيا في غفلة الدنيا».

'aḫâfu 'ay-yamassaka 'aḏâbun mina-r-Raḥmâni fatakûna li-š-šayṭâni waliyyan (45).

Mentionne Abraham dans le Livre. Il était sincère et Prophète. (41) Il dit à son père: «O mon père, pourquoi adores-tu des divinités qui ne voient ni n'entendent et dont tu ne peux rien tirer» (42). O mon père, j'ai des lumières que tu n'as pas. Suis-moi, je te mettrai sur le bon chemin» (43) «O mon père, n'adore pas Satan, car Satan, s'est révolté contre l'Allah de la clémence» (44) «O mon père, je crains que le châtiment du clément ne t'atteigne et que tu ne deviennes un suppôt de Satan» (45).

O Mouhammad, lui dit Dieu, mentionne aux hommes qui adorent des divintés en dehors de Moi, l'histoire d'Abraham qui était un Prophète juste et sincère et ce qui en est avec son père et comment il l'a exhorté à ne plus adorer les statues. Pourquoi, ô père, tu adores qui est sourd, aveugle et ne sert à rien. J'ai reçu une science de mon Seigneur qui ne t'est pas parvenue, même si je suis né de tes reins et plus jeune que toi. Suis-moi donc et je te dirigerai sur un voie droite pour arriver au but visé et éviter ce qui causera la perte. Cesse d'adorer Satan qui est notre ennemi déclaré et qui s'est rebellé contre Dieu. Je crains qu'un châtiment du Miséricordieux ne t'afflige à cause de ta désobéissance et ton idolâtrie, et que tu ne deviennes un suppôt du Démon. Et alors tu ne trouveras ni maître, ni secoureur, ni aide sinon Ibliss le maudit qui ne fait qu'embellir les mauvaises actions aux hommes et il subira avec ceux qui l'auront suivi le châtiment implacable.

قَالَ أَرَاغِبٌ أَنتَ عَنْ ءَالِهَتِى يَٰٓإِبْرَٰهِيمُ لَئِن لَّمْ تَنتَهِ لَأَرْجُمَنَّكَ وَٱهْجُرْنِى مَلِيًّا
﴿٤٦﴾ قَالَ سَلَٰمٌ عَلَيْكَ سَأَسْتَغْفِرُ لَكَ رَبِّىٓ إِنَّهُۥ كَانَ بِى حَفِيًّا ﴿٤٧﴾
وَأَعْتَزِلُكُمْ وَمَا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَأَدْعُوا۟ رَبِّى عَسَىٰٓ أَلَّآ أَكُونَ بِدُعَآءِ رَبِّى
شَقِيًّا ﴿٤٨﴾

qâla 'arâġibun 'anta 'an 'â̂lihatî yâ̂ 'Ibrâhîmu l'i l-llam tantahi la'arjumannaka wahjurnî maliyyan (46) qâla salâmun 'alayka sa'astaġfiru laka rabbî̂ 'innahu kâna bî ḥafiyyan (47) wa 'a'tazilukum wamâ tad'ûna

min dûni-L-Lâhi wa 'add'û rabbî 'asâ 'allâ 'akûna bidu'â'i rabbî šaqiyyan (48).

Vas-tu maintenant, répliqua son père, faire fi de mes divinités? Cesse tes critiques, ô Abraham, sinon je te ferai lapider. Va, je te bannis pour toujours. (46) Adieu, répondit Abraham, j'intercèderai néanmoins auprès de mon Allah pour toi. Car, sa bienveillance ne m'a jamais manqué. (47) Je vous abandonne ainsi que les divinités que vous adorez. Moi, j'invoquerai mon Seigneur. Qu'Il fasse que ce ne soit pas en pure perte. (48).

Quelle fut la réponse du père sinon un refus aux exhortations du fils: Eprouverais-tu de l'aversion pour mes dieux ô Abraham? Si tu ne veux pas les adorer et être agréé par eux, cesse de les critiquer et de les dénigrer, car à la fin je te donnerai une leçon de conduite et je te lapiderai. Va, éloigne-toi de moi pour quelque temps - ou pour toujours selon les dires de quelques exégètes.

Alors Abraham ne put que dire en respectant la piété filiale: Salut sur toi ô père, j'intercèderai néanmoins auprès de mon Seigneur pour toi. Je ne te causerai aucune nuisance. J'invoquerai mon Seigneur afin qu'il te pardonne et te mette sur la voie droite.

On a rapporté qu'Abraham quitta son pays et émigra au pays de Châm où il bâtit la Mosquée sacrée. Après la naissance de ses deux fils Ismaïl et Isaac, ils implorèrent Dieu: **«Seigneur, sois indulgent pour moi, ma famille et tous les croyants, au jour du jugement dernier»** [Coran XIV, 41]. A ce propos on a dit aussi, que les musulmans, au début de l'Islam, imploraient le pardon de Dieu pour leurs familles et proches, jusqu'à la révélation de ce verset: **«Suivez le bel exemple d'Abraham et de ses partisans lorsqu'ils dirent à leur peuple: «Nous sommes sans attache avec vous et les divinités que vous adorez en dehors d'Allah...** jusqu'à **Néanmoins, Abraham concéda à son père: «J'implorerai le pardon d'Allah pour toi mais sans rien te garantir de Sa part»** [Coran LX, 4].

Dieu a dit ailleurs en montrant qu'Abraham cessa plus tard toute imploration en faveur de sond père: **«Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son père, c'est qu'il le lui avait promis. Lorsqu'il se rendit compte que son père était l'ennemi d'Allah, il le désavoua. Et pourtant Abraham était compatissant et bon»** [Coran IX, 114].

Enfin Abraham dit: **«je vous abandonne ainsi que les divinités que vous adorez»**. Je vais m'éloigner de vous en désavouant ce que vous adorez en dehors de Dieu. Je n'adorerai que mon Seigneur qui n'a pas d'associés, peut-être ne serais-je pas malheureux dans mes prières que j'adresserai à mon Seigneur.

فَلَمَّا ٱعْتَزَلَهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَهَبْنَا لَهُۥٓ إِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۖ وَكُلًّا جَعَلْنَا
نَبِيًّا ﴿٤٩﴾ وَوَهَبْنَا لَهُم مِّن رَّحْمَتِنَا وَجَعَلْنَا لَهُمْ لِسَانَ صِدْقٍ عَلِيًّا ﴿٥٠﴾

falamma 'tazalahum wamâ ya'budûna min dûni-L-Lâhi wahabnâ lahû 'Ishâqa wa ya'qûba wa kullan ja'alnâ nabiyyan (49) wa wahabnâ lahum mi-r-rahmatinâ wa ja'alnâ lahum lisâna sidqin 'aliyyan (50).

Pour avoir abandonné son père et ceux qui invoquaient de fausses divinités, nous lui donnâmes Isaac et Jacob, que nous élevâmes tous deux au rang de Prophètes. (49). Nous les admîmes aux privilèges de notre grâce. Nous les douâmes d'un franc et sublime parler. (50).

En s'éloignant de son père et ses concitoyens pour la cause de Dieu, le Seigneur lui donna en échange des gens meilleurs, il s'agit de son fils Isaac et Jacob le fils de ce dernier. Ceci est mentionné dans plusieurs versets du Coran, et les exégètes s'accordent qu'Isaac est le père de Jacob et ils citent à l'appui ce verset: **«Etiez-vous présents aux derniers moments de Jacob lorsqu'il interpella ainsi ses enfants: «Qui adorerez-vous après moi?». Ils répondirent: «Nous adorerons ton Seigneur. Le Seigneur de tes pères Abraham, Ismaël et Isacc le Allah unique; et nous nous soumettrons à lui»** [Coran II, 133].

Dans le verset de cette sourate Isaac et Jacob furent seuls mentionnés pour montrer que l'un et l'autre eurent des fils Prophètes. Si du temps d'Abraham on n'avait pas annoncé cette nouvelle à Jacob -que la paix de Dieu soit sur lui- Joseph aurait été aussi mentionné car il était un Prophète.

«Nous les admîmes aux privilèges de notre grâce. Nous les douâmes d'un franc et sublime parler». En d'autre terme, nous leur assignâmes une langue sublime de vérité, car dans toutes les religions et les sectes on fait leur éloge.

وَٱذْكُرْ فِى ٱلْكِتَٰبِ مُوسَىٰٓ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ مُخْلَصًا وَكَانَ رَسُولًا نَّبِيًّا ﴿٥١﴾ وَنَٰدَيْنَٰهُ مِن
جَانِبِ ٱلطُّورِ ٱلْأَيْمَنِ وَقَرَّبْنَٰهُ نَجِيًّا ﴿٥٢﴾ وَوَهَبْنَا لَهُۥ مِن رَّحْمَتِنَآ أَخَاهُ هَٰرُونَ نَبِيًّا
﴿٥٣﴾

wa-ḏkur fî-l-kitâbi Mûsâ 'innahû kâna muḫlaṣan wa kâna rasûlan-n-nabiyyan (51) wa nâdaynâhu min jânibi-ṭ-ṭûri-l-'aymani wa qarrabnâhu najiyyan (52) wa wahabnâ lahû mi-r-raḥmatinâ 'aḫâhu Hârûna nabiyyan (53).

Mentionne Moïse dans le Livre. Il était sincère. Ce fut un Prophète (51) Nous l'appelâmes du versant droit du Sinaï et nous en fîmes notre confident. (52) Par un effet de notre grâce, nous lui adjoignîmes son frère Aaron comme Prophète (53).

Moïse fut aussi un Prophète sincère et un Envoyé d'après le texte arabe, et ceci en vertu de son rang élevé car il fut parmi les Envoyés doués de ferme résolution qui sont: Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mouhammad -que Dieu leur accorde Sa grâce et Sa paix-.

«Nous l'appelâmes du versant droit du Sinaï» quand il se dirigea vers le feu qu'il avait vu pour en prendre une braise. Arrivé au versant droit du Mont Sinaï, Dieu l'interpella, le rapprocha de Lui et en fit Son interlocuteur. A ce propos, Ibn Abi Hatem rapporte d'après 'Amr Ben Ma'd Yakreb, que lorsque Moïse arriva à cet endroit le Seigneur lui dit: «O Moïse, quand Je t'accorde un cœur reconnaissant, une langue qui invoque toujours Dieu et une épouse qui t'aide à tout acte de bien, sache que Je t'ai accordé tout le bien. Car lorsque Je prive quelqu'un de tout cela, ça veut dire que Je lui ai privé de tout le bien».

«nous lui adjoignîmes son frère Aaron comme Prophète» par un effet de la miséricorde de Dieu en exauçant sa prière quand il lui a demandé de le faire comme tel, en s'adressant au Seigneur: **«Mon frère Aaron est plus éloquent que moi. Envoie-le avec moi pour me soutenir et attester la sincérité de mes paroles»** [Coran XXVIII, 34], et Dieu l'exauça. A ce propos on a dit: «Dans toute l'histoire humaine la plus grande intercession qui fut exaucée était celle de Moïse quand il demanda au Seigneur d'avoir son frère Aaron à côté de lui comme Prophète».

وَٱذۡكُرۡ فِي ٱلۡكِتَٰبِ إِسۡمَٰعِيلَۚ إِنَّهُۥ كَانَ صَادِقَ ٱلۡوَعۡدِ وَكَانَ رَسُولٗا نَّبِيّٗا ﴿٥٤﴾ وَكَانَ
يَأۡمُرُ أَهۡلَهُۥ بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱلزَّكَوٰةِ وَكَانَ عِندَ رَبِّهِۦ مَرۡضِيّٗا ﴿٥٥﴾

wa-ḏkur fî-l-kitâbi 'Ismâ'îla 'innahû kâna ṣâdiqa-l-wa'di wa kâna rasûlan-n-nabiyyan (54) wa kâna ya'muru 'ahlahû bi-ṣ-ṣalâti wa-z-zakâti wa kâna 'inda rabbihî marḍiyyan (55).

Mentionne Ismaël dans le Livre. Il respectait la foi jurée. Ce fut un Prophète. (54) Il recommandait la prière et la charité aux siens. Il était l'élu de son Seigneur. (95).

Dans ce verset Dieu fait l'éloge d'Ismaël fils d'Abraham - que Dieu les salue - et qui est le «père» des Arabes vivant d'abord à Hijaz. «**Il respectait la foi jurée**». Ibn Houraïj a expliqué cela en disant que Ismaël n'a jamais fait une promesse à Dieu sans la tenir et l'exécuter. En d'autre termes tout ce qu'il a promis comme actes de dévotions et d'adoration, il s'en est acquitté à la perfection.

Ainsi fut sa conduite à l'égard des mortels. Sahl Ben 'Aqil a rapporté à ce propos qu'Ismaël donna un rendez-vous à un homme en lui fixant le lieu de rencontre: Ismaïl se rendit à ce rendez-vous mais l'autre l'oublia. Il demeura jusqu'au lendemain dans le même endroit lorsque l'homme se souvint et arriva. Il lui demanda: «Tu n'as jamais quitté ce lieu depuis hier?» Et Ismaël de répondre: «Jamais» - Je m'excuse, dit l'homme, j'ai oublié. Ismaël lui répliqua: «Je ne compte jamais quitter ce lieu avant de te rencontrer». Voilà pourquoi Ismaël était sincère en ses promesses.

Abou Daoud rapporte dans ses Sunan qu'Abdullah ben Abi Al-Hamsa' a dit: «J'avais fait un négoce avec l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avant le Message. Comme je lui devais encore une petite somme, je lui ai promis de la lui donner dans un endroit fixé. Je m'en suis rappelé après deux jours. En me rendant à ce lieu le troisième jour, je le trouvai attendant ma venue. Il me dit: «Jeune homme, tu m'as causé tant de peines, ça fait trois jours que j'attends».

Certains exégètes ont dit qu'Ismaël avait acquis cette épithète parce qu'il avait dit à son père, le jour où celui-ci lui avoua qu'il allait

l'égorger: «**Fais ce qui t'est ordonné. Tu me trouveras patient, si Allah le veut**» [Coran XXXVII, 102], et il prouva qu'il était sincère en sa promesse, et ce fut l'une de ses bonnes qualités. Dieu, en critiquant ceux qui ne tiennent pas leurs promesses: «**O croyants, pourquoi ne faites-vous pas ce que vous dites**» [Coran LXI, 2].

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois choses caractérisent l'hypocrite: quand il parle, il ment; quand il fait une promesse, il ne la tient pas, quand on lui confie une chose, il la trahit»* ***(-Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Nassaï d'après Abou Houraira)***[1] Ismaël fut un Messager et un Prophète, et il a acquis grâce à ces deux missions la supériorité sur son frère Isaac qui n'était qu'un Prophète.

«**Il recommandait la prière et la charité aux siens. Il était l'élu de son Seigneur**». Ceci constitue un éloge, car Ismaël faisait montre de patience en s'acquittant de ses obligations envers Dieu, et en les recommandant aux siens. Car parfois l'acquittement d'un devoir prescrit exige de la patience. Il est cité à cet égard dans un hadith rapporté par Abou Houraira que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénissê et le salue- a dit: *«Que Dieu fasse miséricorde à un homme qui se lève la nuit pour faire une prière nocturne et éveille sa femme. Si celle-ci refuse, il asperge son visage d'eau. Que Dieu fasse aussi miséricorde à une femme qui se lève la nuit pour prier et éveille son mari. Si ce dernier refuse, elle asperge son visage d'eau»* ***(Rapporté par Abou Daoud et Ibn Maja»***[2]**.**

Dans un autre hadith rapporté par Abou Houraira, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'homme s'éveille la nuit pour prier et éveille sa femme, font tous les deux deux rak'ats, ils seront inscrits parmi ceux et celles qui invoquent souvent Dieu».

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «آية المنافق ثلاث: إذا حدث كذب، وإذا وعد أخلف، وإذا اؤتمن خان» (رواه بخاري ومسلم والترمذي وأحمد بن أبي هريرة).

(2) جاء في الحديث عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «رحم الله رجلاً قام من الليل فصلى وأيقظ امرأته، فإن أبت نضح في وجهها الماء، رحم الله امرأة قامت من الليل فصلت وأيقظت زوجها فإن أبى نضحت في وجهه الماء» (رواه أبو داود وابن ماجة).

وَٱذْكُرْ فِى ٱلْكِتَٰبِ إِدْرِيسَ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ صِدِّيقًا نَّبِيًّا ﴿٥٦﴾ وَرَفَعْنَٰهُ مَكَانًا عَلِيًّا ﴿٥٧﴾

wa-ḏkur fî-l-kitâbi 'Idrîsa 'innahû kâna ṣiddîqan-n-nabiyyan (56) wa rafa'nâhu makânan 'aliyyan (57).

Mentionne Enoch dans le Livre. Ce fut un Prophète sincère. (56) Nous l'avons élevé à un rang insigne. (57).

A propos d'Enoch (en arabe; Idris), il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, lors du voyage nocturne et de son ascension au ciel, passa au quatrième ciel et y trouva Enoch. Il était un tailleur qui ne piquait un tissu avec une aiguille sans glorifier Dieu. Nul parmi les créatures sur terre ne venait au soir et avait accompli des œuvres bonnes plus qu'Enoch durant toute la journée. Moujahed a dit qu'Enoch-Idriss- ne mourut pas mais Dieu l'éleva vers Lui comme Il a élevé - plut tard- Jésus. D'autres, comme Al Hassan, ont avancé que ce rang insigne n'était autre que le Paradis.

أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مِّنَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ مِن ذُرِّيَّةِ ءَادَمَ وَمِمَّنْ حَمَلْنَا مَعَ نُوحٍ وَمِن ذُرِّيَّةِ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْرَٰٓءِيلَ وَمِمَّنْ هَدَيْنَا وَٱجْتَبَيْنَآ ۚ إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُ ٱلرَّحْمَٰنِ خَرُّوا۟ سُجَّدًا وَبُكِيًّا ۩ ﴿٥٨﴾

'ûlâ'ika-l-laḏîna 'an'ama-L-Lâhu 'alayhim mina-n-nabiyyîna min ḏurriyyati 'Adama wa mimman ḥamalnâ ma'a Nûḥin wa min ḏurriyyati 'Ibrâhîma wa 'Isrâ'îla wa mimman hadaynâ wajtabaynâ 'iḏâ tutlâ '-alayhim 'âyâtu-r-Raḥmâni ḫarrû sujjadan wa bukiyyan (58).

Voilà les Prophètes qu'Allah a comblés de ses faveurs parmi les descendants d'Adam. Ils descendent des rescapés de l'arche de Noé, de la postérité d'Abraham et d'Israël. Ils sont de ceux que nous avons dirigés et choisis. Lorsqu'on leur récite les versets de leur Seigneur, ils se prosternent à terre en pleurant. (58).

Ces Prophètes cités dans cette sourate n'étaient pas les seuls dont Dieu avait comblés de Ses grâces. Si nous devons interpréter littéralement le verset précité, nous nous limitons à ceux-ci: Enoch-

Idris-de la postérité d'Adam; Abraham de celle de Noé; Isaac, Jacob (Israël) et Ismaël de celle d'Abraham; enfin Moïse, Aaron, Zacharie, Jean (Yahia) et Jésus de la descendance de Jacob. A savoir qu'ils descendent tous d'Adam, et qu'Enoch était le grand père de Noé selon les dires d'Ibn Jarir.

Il est cité dans le Sahih de Boukhari que Moujahed demanda à Ibn Abbas: «Y a-t-il dans la sourate de Sad un verset qui exige une prosternation?» - Oui, répondit-il, puis il récita: **«Ce sont ceux-là qu'Allah a mis dans la bonne voie. Modèle ta conduite sur la leur»** [Coran VI, 90] et poursuivit: «Votre Prophète fut parmi ceux qu'on doit se diriger d'après sa conduite, et David était aussi l'un d'eux».

«Lorsqu'on leur récite les versets de leur Seigneur, ils se prosternent à terre en pleurant» car dans ces versets qui sont les paroles de Dieu on y trouve les arguments et les signes évidents et on doit se prosterner par soumission et reconnaissance des bienfaits que le Seigneur a accordés aux hommes. Donc cette prosternation selon les ulémas est d'obligaiton pour suivre et imiter ces Prophètes. A ce propos Soufiane Al-Thawri rapporte qu'Omar Ben Al-Khattab récita ce verset, se prosterna et dit: «C'est la posternation, mais comment faire pour pleurer?».

۞ فَخَلَفَ مِنۢ بَعۡدِهِمۡ خَلۡفٌ أَضَاعُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَٱتَّبَعُواْ ٱلشَّهَوَٰتِۖ فَسَوۡفَ يَلۡقَوۡنَ غَيًّا
﴿٥٩﴾ إِلَّا مَن تَابَ وَءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَأُوْلَٰٓئِكَ يَدۡخُلُونَ ٱلۡجَنَّةَ وَلَا يُظۡلَمُونَ شَيۡـٔٗا
﴿٦٠﴾

faḫalafa mim ba'dihim ḫalfun 'aḍâ'û-ṣ-ṣalâta wa-t-taba'u-š-šahawâti fasawfa yalqawna ġayyan (59) 'illâ man tâba wa 'âmana wa 'amila ṣâliḥan fa'ûlâ'ika yadḫulûna-l-jannata walâ yuẓlamûna šay'an (60).

D'autres générations les suivirent. Elles délaissèrent la prière pour s'abandonner à leurs penchants. Un triste destin leur est réservé. (59) Exception sera faite pour ceux qui, repentants, feront acte de croyants et pratiqueront les bonnes œuvres. Pour ceux-là, ils entreront en Paradis et leurs moindres actes leur seront comptés. (60).

Après avoir mentionné les Prophètes -que la paix de Dieu soit sur eux- et ceux qui les ont suivis en observant les prescriptions et obtempérant aux ordres, Dieu parle des générations qui ont délaissé la prière et suivi leurs passions. Ceux-là qui sont satisfatis de la vie de ce monde et y trouvent la tranquillité, seront les perdants au jour de la résurrection.

Quant à la négligence de la prière, s'agit-il d'un délaissement total? Les opinions ont divergé:

Il s'avère des différents avis des ulémas, les anciens et les contemporains, de Mouhammad Ben Ka'b Al-Qouradhi et Ibn Jarir que c'est le délaissement total. Ahmed, quant à lui s'est référé à ce hadith: «Rien que la négligence de la prière qui fait d'un homme un polythéiste». Donc, d'après lui, cet homme est considéré comme un mécréant.

Al-Awza'i, de sa part, a avancé qu'il est question de la négligence en n'observant pas ses heures marquées. Quant à son délaissement total il est une incrédulité.

On a dit à Ibn Mass'oud: «Dieu parle souvent de la prière dans le Coran, Il dit par exemple: **«Qui néglige de faire la prière»** [Coran CVII, 5]; **«ceux qui sont constants dans leur prière»** [Coran CVII, 5]; **«ceux qui sont constants dans leur prière»** [Coran LXX, 23] et: **«Qui prient consciemment»** [Coran XXIII, 9]. Il répondit: «Il s'agit de ceux qui observent la prière et l'accomplissent dans leurs heures marquées. - Nous croyons que ceci concerne le délaissement? - Ce sera alors une incrédulité.

Masrouq a dit: «Quiconque observe les cinq prières ne sera pas inscrit parmi les insouciants. Quant à celui qui les retarde, sans une excuse valable, courra à sa perdition».

Ibn Jarir, en commentant ce verset: **«D'autres générations les suivirent. Elles délaissèrent la prière pour s'abandonner à leurs penchants»** a dit: «Ce sont des gens de cette communauté et d'autres qui commettront l'adultère au grand jour et dans les rues à la façon des bêtes, ne craindront plus le Seigneur qui est au ciel et n'auront plus honte des hommes».

Ka'b Al-Ahbar, en commentant le même verset, a dit: «Par Dieu je trouve dans le Livre de Dieu le comportement et les qualités des hypocrites: «Ceux qui s'adonnent aux boissons alcooliques, négligent la prière, pratiquent le jeu du hasard, ne se lèvent pas la nuit pour prier, font la grasse matinée et se séparent de la communauté».

Abou Al-Achhab a dit: «Dieu révéla à Son Prophète David -que la paix soit avec lui-ceci: «O David! Avertis et mets en garde tes compagnons contre la persévérance dans l'assouvissement des passions, car ceux dont le cœur s'attache aux plaisirs de ce monde ne pensent guère à Moi. Il m'est très facile de priver de Mon obéissance quiconque s'adonne à ses plaisirs et suit ses penchants».

Quant au terme «Ghay غيا cité dans le verset précité, plusieurs interprétations ont été données à son sujet:

- Ibn Abbas: C'est la perdition.

- Qatada: Tout le mal.

- Ibn Mass'oud et Abou 'Atad: C'est une vallée à l'Enfer pleine du sang et de pus.

«Exception sera faite pour ceux qui, repentants, feront actes de croyants...» C'est à dire ceux qui reviennent à Dieu repentants pour reprendre leurs prières avec assiduité en délaissant leurs penchants. Ceux-là, Dieu accepte leur repentir, amende leur fin et les fera parmi les héritiers du Paradis. **«Ils entreront en Paradis et leurs moindres actes leur seront comptés»** Car le repentir fera absoudre les péchés. Tout acte de bien sera récompensé et nul ne sera lésé. Tell est l'une des grâces du Miséricordieux.

جَنَّٰتِ عَدۡنٍ ٱلَّتِي وَعَدَ ٱلرَّحۡمَٰنُ عِبَادَهُۥ بِٱلۡغَيۡبِۚ إِنَّهُۥ كَانَ وَعۡدُهُۥ مَأۡتِيّٗا ﴿٦١﴾ لَّا
يَسۡمَعُونَ فِيهَا لَغۡوًا إِلَّا سَلَٰمٗاۖ وَلَهُمۡ رِزۡقُهُمۡ فِيهَا بُكۡرَةٗ وَعَشِيّٗا ﴿٦٢﴾ تِلۡكَ ٱلۡجَنَّةُ
ٱلَّتِي نُورِثُ مِنۡ عِبَادِنَا مَن كَانَ تَقِيّٗا ﴿٦٣﴾

jannâti ‘adnin-i-l-latî wa‘ada-r-Raḥmânu ‘ibâdahû bi-l-ġaybi ’innahû kâna wa‘duhû ma’tiyyan (61) lâ yasma‘ûna fîhâ laġwan ’illâ salâman wa

lahum rizquhum fîhâ bukratan wa ‘ašiyyan (62) tilka-l-jannatu-l-latî nûritu min ‘ibâdinâ man kâna taqiyyan (63).

Ce paradis sera l'Éden promis par le Miséricordieux à Ses fidèles. Les promesses d'Allah se réalisent toujours. (61) Les bienheureux n'y entendent aucun propos frivole, mais de paisibles hommes. Leur nourriture y sera assurée matin et soir. (62) Tel est le Paradis que nous donnerons en héritage à ceux d'entre nos serviteurs qui nous craignent. (63).

Dieu a promis les jardins d'Eden à ceux qui reviennent à Lui repentants et croient au Mystère, tout ce qui est invisible et celà à cause de la fermeté de leur foi, les promesses de Dieu s'accompliront toujours.

Dans ces jardins les fidèles n'entendront plus de paroles futiles mais toujours le mot: «Paix» comme Il a dit ailleurs: «**Ils n'entendront ni propos futiles ni propos obscènes. Seuls retentiront les mots: «Paix. Paix»** [Coran LVI, 25-26] L'expression «**Leur nourriture y sera assurée matin et soir**» ne signifie pas qu'au Paradis il y aura jour et nuit, mais des lumières et des éclats, ils y mangeront à discrétion.

A ce propos Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le permier groupe qui entrera au Paradis aura l'éclat de la lune quand elle est pleine. Ils n'y cracheront pas, ne moucheront pas et n'iront pas aux selles. Leurs vases seront en or, leurs peignes en or et argent, l'aloès brûlera dans leurs cassolets, et leur sueur sera du musc. Chacun aura deux épouses, elles sont tellement belles qu'on pourra voir la moëlle des os de chacune d'elles à travers la chair de ses jambes. Ils ne connaîtront ni discorde ni haine, leurs cœurs seront comme un seul cœur, ils glorifieront Dieu matin et soir»* ***(Rapporté par Boukhari Mouslim et Ahmed)***[1].

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «أو زمرة تلج الجنة صورهم على صورة القمر ليلة البدر، لا يبصقون فيها ولا يتمخطون فيها، ولا يتغوطون، آنيتهم وأمشاطهم الذهب والفضة، ومجامرهم الألوة ورشحهم المسك، ولكل واحد منهم زوجتان يرى مخ ساقها من وراء اللحم من الحسن، لا اختلاف بينهم ولا تباغض، قلوبهم على قلب رجل واحد، يسبّحون الله بكرة وعشياً» (الحديث أخرجه البخاري ومسلم ورواه أحمد عن أبي هريرة مرفوعاً).

Al-Walid Ben Aslam a dit: «J'ai demandé à Zouhaïr Ben Mouhammad le sens du verset: **«Leur nourriture y sera assurée matin et soir»**, il me répondit: «Il n'y aura plus de nuit au Paradis, les habitants y vivront dans une lumière permanente. Mais ils connaitront les durées du jour ou de la nuit par l'enlèvement et l'abaissement du voile et la fermeture et l'ouverture des portes».

Ces jardins avec tous leurs splendeurs et félicités seront donnés en héritage aux saints serviteurs de Dieu, qui Lui obéissent, aussi bien dans l'aisance que dans l'indigence, qui maitrisent leur colère, qui pardonnent aux autres et qui craignent Dieu. **«Ce sont eux les héritiers indiscutables, auxquels échoira le Paradis pour l'éternité»** [Coran XXIII, 10-11].

وَمَا نَتَنَزَّلُ إِلَّا بِأَمْرِ رَبِّكَ لَهُۥ مَا بَيْنَ أَيْدِينَا وَمَا خَلْفَنَا وَمَا بَيْنَ ذَٰلِكَ وَمَا
كَانَ رَبُّكَ نَسِيًّا ﴿٦٤﴾ رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا فَٱعْبُدْهُ وَٱصْطَبِرْ لِعِبَٰدَتِهِۦ
هَلْ تَعْلَمُ لَهُۥ سَمِيًّا ﴿٦٥﴾

wamâ natanazzalu 'illâ bi 'amri rabbika lahû mâ bayna 'aydinâ wamâ ḫalfanâ wamâ bayna ḏâlika wamâ kâna rabbuka nasiyyan (64) rabbu-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ baynahumâ fa'budhu waṣṭabir li'ibâdatihî hal tal'lam lahû samiyyan (65).

Nous ne descendons du ciel que sur l'ordre de ton Seigneur. Il est le seul maître du présent, du passé et de l'avenir. Il n'omet jamais rien. (64) Il est le maître des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare. Adore-Le avec persévérance. Connais-tu quelque divinité qui l'égale. (65).

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à Gabriel: «Pourquoi ne nous visites-tu pas souvent?» Alors ce verset fut révélé comme réponse: **«Nous ne descendons du ciel que sur l'ordre de ton Seigneur »** Il Lui appartient ce qui est devant nous, ce qui et derrière nous et ce qui se trouve entre les deux. D'après Ikrima, Moujahed et As-Souddy: «Tout ce qui a eu lieu des temps passés et ce qu'il y aura jusqu'à la fin du monde» **«Il n'omet jamais rien»** et n'oublie quoi que ce soit.

Abou Ad-Darda‘ a rapporté ce hadith qu'il le remonte à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il a dit: «Tout ce que Dieu a permis dans Son Livre est licite, et tout ce qu'il a interdit est illicite. Tout ce que sur quoi Il s'est tû est un salut pour vous, acceptez-le et sachez que Dieu n'oublie jamais rien».

Certes Dieu est le créateur et le Maître des cieux et de la terre et de ce qui les sépare, Lui connaissez-vous un homonyme? Lui reconnaissez-vous un égal?. Ibn Abbas a dit: «Connaissez-vous quelqu'un qui s'appelle le Miséricordieux autre que Lui?».

وَيَقُولُ ٱلْإِنسَٰنُ أَءِذَا مَا مِتُّ لَسَوْفَ أُخْرَجُ حَيًّا ﴿٦٦﴾ أَوَلَا يَذْكُرُ ٱلْإِنسَٰنُ أَنَّا
خَلَقْنَٰهُ مِن قَبْلُ وَلَمْ يَكُ شَيْـًٔا ﴿٦٧﴾ فَوَرَبِّكَ لَنَحْشُرَنَّهُمْ وَٱلشَّيَٰطِينَ ثُمَّ
لَنُحْضِرَنَّهُمْ حَوْلَ جَهَنَّمَ جِثِيًّا ﴿٦٨﴾ ثُمَّ لَنَنزِعَنَّ مِن كُلِّ شِيعَةٍ أَيُّهُمْ أَشَدُّ عَلَى
ٱلرَّحْمَٰنِ عِتِيًّا ﴿٦٩﴾ ثُمَّ لَنَحْنُ أَعْلَمُ بِٱلَّذِينَ هُمْ أَوْلَىٰ بِهَا صِلِيًّا ﴿٧٠﴾

wa yaqûlu-l-'insânu 'a'idâ mâ mittu lasawfa 'uhraju hayyan (66) 'awalâ yadkuru-l-'insânu 'annâ halqnâhu min qablu wa yaku šay'an (67) fawarabbika lanahšurannahum wa-š-šayâtîna tumma lanuhdirannahum hawla jahannama jitiyyan (68) tumma lananzi‘anna min kulli ši‘atin '-ayyuhum 'ašaddu ‘alâ-r-Rahmâni ‘itiyyan (69) tumma lanahnu 'a‘lamu bi-l-ladîna hum 'awlâ bihâ siliyyan (70).

L'homme dit: «Une fois mort, vais-je revivre à nouveau?» (66) Ne se rappelle-t-il pas, cet homme, que nous l'avons créé une première fois et que nous l'avons tiré du néant? (67) Je jure que je rassemblerai les hommes et les génies et que je les ferai agenouiller devant l'enfer. (68) Puis je tirerai de chaque secte ceux qui se seront montrés les plus irréductibles envers le Miséricordieux. (69) Nous connaissons mieux que personne ceux qui encourent l'enfer. (70).

L'homme s'étonne comment il sera sorti de la tombe vivant une fois réduit en poussière, puis ramené à la vie! Dieu, en confirmation de cette résurrection, n'a-t-Il pas dit: **«Si quelque chose est étonnant, c'est bien les propos de certains: «Comment, disent-ils c'est au moment même que nous tombons en poussière que nous recommençons une nouvelle vie» [-**

Coran XIII,5] et: «**L'homme oublie-t-il que nous l'avons créé d'une goutte de sperme? Le voilà qui se dresse en véritable adversaire oubliant sa propre origine, il nous pose des questions de ce genre: «qui peut ranimer les os tombés en poussière?»** [Coran XXXVI, 77-78]. En réponse aussi à la question de cet homme, Dieu lui fait connaître que le recommencement de la création est une chose qui Lui est très facile: **«C'est Lui qui fait renaître la création. Il Lui est encore plus facile de la faire renaître»** [Coran XXX, 27].

A cet égard il est cité dans le Sahih que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut a dit: «Le fils d'Adam m'a accusé de mensonge sans avoir le droit de le faire. Il m'a nui sans avoir le droit de le faire. Il m'a accusé de mensonge en disant: «Dieu ne me fera pas renaître comme Il m'a créé», or la permière création n'était pas plus facile pour moi que son recommencement. Quant à sa nuisance, elle consiste à dire: «Dieu s'est donné un enfant»; or Je suis l'Unique, l'Impénétrable, et Je ne suis pas engendré, Je n'engendre pas et nul ne m'est égal» **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

«Je jure que je rassemblerai les hommes et les génies» Dieu a juré par Sa propore et Noble personne qu'Il rassemblera les hommes et leurs démons qui les adoraient en dehors de Lui. Ils seront agenouillés autour de la Géhenne, et de chaque groupe Il extraira d'abord ceux qui étaient les plus obstinés contre Lui, le Miséricordieux, puis les moins et ainsi de suite jusqu'à ce que leur nombre soit complet. Quand ces générations d'infidèles se seront toutes rejointes en enfer: **«la dernière, montrant la précédente, dira: «Seigneur, voilà les gens qui nous ont égarés. Double-leur le supplice du feu»** [Coran VII, 38], et Dieu de répondre: nous connaissons parfaitement ceux qui méritent plus d'y brûler, et ceux qui méritent un double supplice.

---

(1) في الصحيح: «يقول الله تعالى كذبني ابن آدم ولم يكن له أن يكذبني، وآذاني ابن آدم ولم يكن له أن يؤذيني، أما تكذيبه إياي فقوله لن يعيدني كما بدأني، وليس أول الخلق بأهون عليّ من آخره، وأما أذاه إياي فقوله: إن لي ولداً وأنا الأحد الصمد الذي لم يلد ولم يولد ولم يكن له كفواً أحد».

وَإِن مِّنكُمْ إِلَّا وَارِدُهَا ۚ كَانَ عَلَىٰ رَبِّكَ حَتْمًا مَّقْضِيًّا ﴿٧١﴾ ثُمَّ نُنَجِّي الَّذِينَ اتَّقَوا
وَّنَذَرُ الظَّالِمِينَ فِيهَا جِثِيًّا ﴿٧٢﴾

wa 'in minkum 'illâ wâriduhâ kâna 'alâ rabbika ḥatmam-maqḍiyyan (71) ṯumma nunajjî-l-laḏîna-t-taqaw wa naḏaru-ẓ-ẓâlimîna fîhâ jiṯiyyan (72).

Ceux-là seront tous précipités sans exception. La décision est arrêtée irrévocablement par ton Seigneur. (71) Je sauverai ensuite les soumis et Je laisserai les méchants agenouillés dans l'enfer. (72).

Cette précipitation en enfer -ou l'arrivée auprès de lui-a suscité une divergence dans les opinions dont nous allons montrer ci-après comment les ulémas ont avancé leurs interprétations:

L'imam Ahmed rapporte qu'Abou Samia a dit: «En discutant la question de la précipitation, certains ont dit que les croyants n'y entreront plus, et d'autres ont répondu que tous les hommes y seront précipités sans exception, puis Dieu sauvera ceux qui ont auront cru. Je rencontrai Jaber Ben Abdullah et, en lui posant la même question il répondit: «Tous sans exception». Puis il boucha ses oreilles de ses mains et poursuivit: «Que Dieu me frappe de surdité si je n'avais pas entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Aussi bien les pieux que les pervers entreront en Enfer qui, pour les premiers, sera paix et fraicheur comme le feu était pour Abraham. Même un grand bruit sera entendu en Enfer à cause de cette fraicheur. Puis Dieu en fera sortir les croyants et y laissera les prévaricateurs agenouillés».

- Qaïs Ben Abi Hazem raconte: «Mettant sa tête dans le giron de sa femme, Abdullah Ben Abi Rawaha pleura et sa femme fit de même. Il lui demanda: «Pourquoi pleures-tu?» Et elle de répondre: «Je t'ai vu pleurer et j'ai pleuré à mon tour». Il répliqua: «Je pleure parce que je me rappelle des dires de Dieu: **«Ceux-là seront tous précipités sans exception»** Je ne sais pas si je serai sauvé ou non».

- Abou Ishaq rapporte: «Lorsque Abou Maysara voulait se coucher, il disait souvent: «Que ma mère ne m'eût pas enfanté» et pleurait. On lui demanda: «Pourquoi pleures-tu ô Abou Maysara?». Il

répondit: «Ce verset nous annonce que nous serons précipités en Enfer mais il ne nous affirme pas que nous en serons sauvés!».

- Abdullah ben Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en commentant le verset précité- à dit: «Tous les hommes y seront précipités, puis ils en seront sauvés grâce à leurs œuvres.

- Dans une autre version, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Les hommes seront tous retenus sur le pont (Sirat) autour de la Géhenne, puis ils seront sauvés en fonction de leurs œuvres: Il y aura ceux qui traverseront le pont à la vitesse de l'éclair, d'autres à la vitesse du vent, d'autres comme un vol d'oiseau, d'autres à la vitesse de chevaux de races ou de chameaux, d'autres à la vitesse de la course de l'homme, et leur dernier aura une lumière qui ne dépassera pas les pouces de ses orteils, il glissera et tombera. Ce pont est une glissade munie des arêtes, sur les deux bords se trouveront des anges tenant des crampons en feu par lesquels ils saisiront les hommes».

- Oum Moubachir la femme de Zaïd Ben Haritha rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait dans l'appartement de Hafsa quand je l'ai entendu dire: «Quiconque a participé à la bataille de Badr et a prêté serment d'allégeance le jour de Houdaybya, n'entrera plus en Enfer». Hafsa lui dit: «Dieu n'a-t-Il pas dit: **«Ceux-là seront tous précipités sans exception»**. Il lui répondit: «-Mais Il a dit à la suite: **«Je sauverai ensuite les soumis»**.

Une fois les hommes auront passé sur le pont à une vitesse qui sera proportionnelle à leurs œuvres, les autres tomberont en Enfer. Puis les anges, les Prophètes et les croyants intercèderont en faveur des (autres croyants) qui auront commis des grands péchés dans le bas monde, et, grâce à cette intercession, une grande foule sortira du Feu calcinée sauf la partie du visage qui sera marquée par les traces des prosternations. Seuls resteront en Enfer ceux qui y seront voués pour l'éternité.

مَّقَامًا وَأَحْسَنُ نَدِيًّا ﴿٧٣﴾ وَكَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّن قَرْنٍ هُمْ أَحْسَنُ أَثَٰثًا وَرِءْيًا ﴿٧٤﴾

wa 'iḏâ tutlâ 'alayhim 'âyâtunâ bayyinâtin qâla-l-laḏîna kafarû li-l-laḏîna 'âmanû 'ayyu-l-farîqayni ḫayrum maqâman wa 'aḥsanu nadiyyan (73) wakam 'ahlaknâ qablahum min qarnin hum 'aḥsanu 'aṯâṯan wa ri'yan (74).

Quand on récite nos versets aux infidèles, ils disent à ceux qui croient: Qui des croyants ou des incroyants occupe le rang le plus élevé, qui représente la meilleure société? (73) Que de générations n'avons-nous pas anéanties avant eux et qui cependant les surpassaient en confort et en luxe? (74).

En entendant les versets de Dieu récités, qui renferment les signes et les preuves évidents, les impies s'en détournent en s'enorgueillissant prétendant que leur religion est meilleure, et qu'ils jouissent du meilleur séjour et de la meilleure compagnie. En d'autres termes ils vivent dans des demeures plus luxueuses, occupent des rangs plus élevés et fréquentent la meilleure société. Dieu a dit ailleurs: **«Les incrédules disent à propos des croyants: «Si ce Coran avait vraiment une valeur, nous l'aurions adopté avant eux»** [Coran XLVI, 11].

En réponse à leur présomption, Dieu dit: **«Que de générations n'avons-nous pas anéanties avant eux»** ceux qui ont renié les signes **«et qui cependant les surpassaient en confort et en luxe»**. Ceux-là étaient meilleurs qu'eux, vivaient dan l'opulence, et: **«Combien de jardins et de sources n'ont-ils pas laissés! Que de plantations et de magnifiques demeures!»** [Coran XLIV, 25-26]. Tout cela ne leur servait à rien et furent anéanits.

قُلْ مَن كَانَ فِى ٱلضَّلَٰلَةِ فَلْيَمْدُدْ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ مَدًّا ۚ حَتَّىٰٓ إِذَا رَأَوْا۟ مَا يُوعَدُونَ إِمَّا ٱلْعَذَابَ وَإِمَّا ٱلسَّاعَةَ فَسَيَعْلَمُونَ مَنْ هُوَ شَرٌّ مَّكَانًا وَأَضْعَفُ جُندًا ﴿٧٥﴾

qul man kâna fî-ḍ-ḍalâlati falyamdud lahu-r-Raḥmânu maddan ḥattâ 'iḏâ mâ ra'aw mâ yu'adûna 'immâ-l-'aḏâba wa 'immâ-s-sâ'ata fasaya'lamûma man huwa šarrum makânan wa 'aḍ'afu jundan (75).

Dis: Les égarés, le Miséricordieux continuera à les laisser jouir, jusqu'au moment où ils verront se réaliser ses menaces soit sur terre, soit au jour du jugement dernier. Ils apprendront alors qui des fidèles ou des infidèles a le plus mauvais sort et le moins de puissance. (75).

Dieu ordonne à Son Prophète de dire à ces idolâtres, ceux qui prétendent être dans le vrai et les autres dans l'erreur: Que Dieu prolonge un peu la vie aux uns et aux autres jusqu'à ce qu'ils considèrent enfin soit le châtiment qui leur sera infligé, soit l'Heure dont ils sont menacés qui surviendra. Ils sauront alors qui sera dans la pire des situations, sera l'impuissant et le plus faible.

وَيَزِيدُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ٱهْتَدَوْا۟ هُدًى ۗ وَٱلْبَـٰقِيَـٰتُ ٱلصَّـٰلِحَـٰتُ خَيْرٌ عِندَ رَبِّكَ ثَوَابًا
وَخَيْرٌ مَّرَدًّا ﴿٧٦﴾

wa yazîdu-L-Lâhu-l-laḏîna-htadaw hudan wa-l-bâqiyatu-ṣ-ṣâliḥâtu ḫayrun 'inda rabbika ṯawâban wa ḫayrum maraddan (76).

Allah raffirmera encore dans la bonne voie ceux qui y sont déjà. Les bonnes œuvres ne sont jamais perdues pour ton Seigneur. Elles trouvent auprès de Lui la plus belle et la plus avantageuse récompense. (76).

Si Dieu laisse les égarés dans leur égarement, Il accroit la rectitude et la foi de ceux qui suivent le droit chemin. Il a dit ailleurs: **«Quand une nouvelle sourate est révélée, il en est qui disent: «Duquel d'entre vous cette sourate a augmenté la foi»** [Coran IX, 124].

Quant aux bonnes œuvres impérissables, Dieu ne perdra jamais la récompense à ceux qui les auront accomplies. A ce propos, Abou Salama Ben Abdul Rahman raconte: *«Un jour, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- s'assit parmi nous, prit un petit bâton duquel il enleva les feuilles et dit: «Dire: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu, Dieu est Grand, Gloire à Dieu et louange à Dieu», ces paroles feront effacer les fautes comme le vent qui défeuille un arbre. Retiens-les ô Abou Ad-Darda', avant qu'un empêchement quelconque n'intervienne. Elles sont les œuvres impérissables et font partie des trésors du Paradis». Plus tard, Abou Ad-Darda', en se rappelant de ce hadith disait: «Je ne cesserai de proclamer*

*l'unicité de Dieu, sa grandeur et sa gloire même si un tel ignorant me prendra pour un fou» **(Rapporté par Ibn Maja)**[(1)].*

أَفَرَءَيْتَ ٱلَّذِى كَفَرَ بِـَٔايَـٰتِنَا وَقَالَ لَأُوتَيَنَّ مَالًا وَوَلَدًا ﴿٧٧﴾ أَطَّلَعَ ٱلْغَيْبَ أَمِ
ٱتَّخَذَ عِندَ ٱلرَّحْمَـٰنِ عَهْدًا ﴿٧٨﴾ كَلَّا ۚ سَنَكْتُبُ مَا يَقُولُ وَنَمُدُّ لَهُۥ مِنَ ٱلْعَذَابِ
مَدًّا ﴿٧٩﴾ وَنَرِثُهُۥ مَا يَقُولُ وَيَأْتِينَا فَرْدًا ﴿٨٠﴾

'afara'ayta-l-ladî kafara bi'â yâtinâ wa qâla la'ûtayanna mâlan wa waladan (77) 'attala'a-l-gayba 'am-i-ttahada 'inda-r-Rahmâni 'ahdan (78) kallâ sanaktubu mâ yaqûlu wa namuddu lahû mina-l-'adâbi maddan (79) wanarituhû mâ yaqûlu wa ya'tînâ fardan (80).

Tu n'es pas sans avoir rencontré ces gens qui, ayant nié nos signes, disent: «J'aurai malgré tout richesses et enfants» (77) Pour être aussi catégoriques, sans doute, connaissent-ils l'avenir ou bien détiennent-ils ferme une promesse d'Allah? (78) Que non pas. Nous prenons acte de tels propos et leur châtiment ne sera que plus rigoureux (79) Ses richesses et ses enfants, c'est nous qui en hériterons. Quant à lui, il comparaîtra devant nous, aussi. (80).

L'imam Ahmed rapporte que Khabbab Ben Al-Arat a raconté: «Un artisan avait une dette sur Al-'As Ben Waèl. Un jour j'allai chez lui pour la récupérer, il me répondit: «Non par Dieu, je ne te la donne avant de mécroire en Mouhammad» - Non par Dieu, répliquai-je, je ne le ferai jusqu'à ce que tu sois mort et ressuscité. Il rétorqua: «Viens donc après ma mort et ma résurrection pour la récupérer, car alors, j'aurai

---

(1) عن أبي سلمة بن عبد الرحمن، قال: جلس رسول الله ﷺ ذات يوم فأخذ عوداً يابساً فحط ورقه، ثم قال: «إن قول لا آله إلا الله والله أكبر وسبحان الله والحمد لله تحط الخطايا كما تحط ورق هذه الشجرة الريح، خذهن يا أبا الدرداء قبل أن يحال بينك وبينهن، هن الباقيات الصالحات وهن من كنوز الجنة». قال أبو سلمة: فكان أبو الدرداء إذا ذكر هذا الحديث قال لأهللن الله ولأكبرن الله ولأسبحن الله، حتى إذا رآني الجاهل حسب أني مجنون» (رواه ابن ماجة).

des biens et des enfants». Dieu à cette occasion fit cette révélation. **«Tu n'es pas sans avoir rencontré...».**

Quant à Ibn Abbas, sa version fut la suivante: «Certains compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avaient une dette sur Al-'As Ben Waël. Comme ils allèrent chez lui pour la récupérer, il leur répondit: «Ne dites-vous pas qu'au Paradis il y a aura d'or, d'argent, de soie et de tous les fruits?» - Certes oui, répliquèrent-ils. - Donc, reprit-il, notre rendez-vous sera la vie future. Par Dieu, j'aurai des biens et des enfants ainsi on m'y révèlera un livre comme le vôtre». Dieu alors fit descendre ce verset.

«Connaissent-ils l'avenir» une question sous forme de blâme, en disant que **«j'aurai malgré tout richesses et enfants»** au jour de la résurrection. Cet homme ose-t-il jurer par Dieu ou bien lui et ses semblables **«détiennent-ils ferme une promesse d'Allah»** Ou suivant une autre interprétation «Ont-ils pris un engagement auprès de Dieu», cet engagement qui est, d'après Ibn Abbas, l'attestion qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, en espérant être récompensés une fois prononcée. **«Que non pas»** fut la réponse de Dieu **«nous prenons acte de tels propos»** et de ses souhaits qu'il a formulés du moment qu'il a renié le Seigneur, car le **«châtiment ne sera que plus rigoureux»** et sera prolongé longtemps. Dieu héritera de cet homme tout ce qu'il aura possédé dans le bas monde comme richesses et enfants et **«il comparaîtra devant nous seul»** dans l'au-delà.

وَٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ ءَالِهَةً لِّيَكُونُوا۟ لَهُمْ عِزًّا ﴿٨١﴾ كَلَّا ۚ سَيَكْفُرُونَ
بِعِبَادَتِهِمْ وَيَكُونُونَ عَلَيْهِمْ ضِدًّا ﴿٨٢﴾ أَلَمْ تَرَ أَنَّآ أَرْسَلْنَا ٱلشَّيَٰطِينَ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ
تَؤُزُّهُمْ أَزًّا ﴿٨٣﴾ فَلَا تَعْجَلْ عَلَيْهِمْ ۖ إِنَّمَا نَعُدُّ لَهُمْ عَدًّا ﴿٨٤﴾

wa-t-taḫaḏû min dûni-L-Lâhi 'â lihata-l-liyakûnû lahum 'izzan (81) kallâ sayakfurûna bi 'ibâdatihim wa yakûnûna 'alayhim ḍiddan (82) 'alam tara 'annâ 'arsalnâ-š-šayâṭîna 'alâ-l-kâfirîna ta'uzzuhum 'azzan (83) falâ ta'jal 'alayhim 'innamâ na'uddu lahum 'addan (84).

S'ils se donnent d'autres divinités qu'Allah, c'est dans l'espoir

d'accroitre leurs appuis. (81) Quelle erreur! Ces divinités renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux (82) Ne vois-tu pas que nous envoyons des démons auprès des infidèles pour attiser leur révolte? (83) Ne t'emporte pas contre eux. Nous réglerons leur compte en son temps. (84).

Ces polythéistes qui adorent des divinités en dehors de Dieu, pensent les prendre pour une puissance et secoureurs, ils se trompent, car jamais de ça, dans la vie future elles **«renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux»**. D'ailleurs Dieu a confirmé cela quand Il a dit dans un autre verset: **«Lorsque les hommes seront rassemblés, les idoles se révéleront leurs ennemis et renieront les cultes qu'on leur aura voués»** [Coran XLVI, 6]. Quatada a commenté cela en disant: «Ces divinités et leurs adorateurs seront précipités tous en Enfer où les uns maudiront et renieront les autres».

Quant à l'envoi des démons auprès des incrédules, le but fut interprété de diffèrentes façons en les résumant ainsi: pour attiser leur révolte, pour les exciter au mal, pour les inciter contre Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons et enfin pour accroitre leur aberration.

Puis Dieu dit à Mouhammd: **«Ne t'emporte pas contre eux»** ou ne hâte pas de les combattre **«Nous réglerons leur compte en son temps»**. Si on leur accorde un répit, c'est que nous les prendrons pour leurs péchés et subiront le châtiment qui leur est réservé. Dieu a dit ailleurs: **«Accorde un répit aux incrédules. Accorde-leur un court répit»** [Coran LXXXVI, 17] et **«Le délai que nous leur accordons augmentera leurs péchés»** [Coran III, 178]. Tôt au tard, ils seront infligés d'un châtiment exemplaire.

يَوْمَ نَحْشُرُ ٱلْمُتَّقِينَ إِلَى ٱلرَّحْمَٰنِ وَفْدًا ﴿٨٥﴾ وَنَسُوقُ ٱلْمُجْرِمِينَ إِلَىٰ جَهَنَّمَ وِرْدًا
﴿٨٦﴾ لَّا يَمْلِكُونَ ٱلشَّفَٰعَةَ إِلَّا مَنِ ٱتَّخَذَ عِندَ ٱلرَّحْمَٰنِ عَهْدًا ﴿٨٧﴾

yawma naḥšuru-l-muttaqîna 'ilâ-r-Raḥmâni wafdan (85) wa nasûqu-l-mujrimîna 'ilâ jahannama wirdan (86) lâ yamlikûna-š-šafâ'ata 'illâ man-i-ttaḥada 'inda-r-Raḥmâni 'ahdan (87).

Le jour où nous appellerons les fidèles à comparaître en grand pompe devant le Miséricordieux. (85) Le jour où nous pousserons les criminels en troupeau dans l'enfer. (86) Nul ne pourra intercéder auprès d'Allah s'il n'a acquis un titre auprès du Miséricordieux. (87).

Les fidèles qui auront craint Dieu, suivi ses Prophètes, tenu pour véridiques les messages que ces derniers ont apportés, obéi aux ordres de leur Seigneur en s'interdisant de tout ce qu'Il a prohibé, ceux-là seront rassemblés auprès de leur Seigneur en grand pompe ou comme invités de marque. Ils seront telle une députation, montés sur des chamelles en lumière pour être reçus dans les demeures de l'honneur et de la haute considération.

Quant aux incrédules qui se seront révoltés contre leurs Prophètes et les auront traités de menteurs, ils seront poussés vers l'enfer tels de troupeaux conduits vers l'abreuvoir.

En commentant le verset: «**Le jour où nous appellerons les fidèles...**» Ibn Marzouq a dit: «Lors de sa sortie de la tombe le croyant verra un être d'un aspect resplendissant et d'une odeur très agréable. Il lui demandera: «Qui es-tu?». L'autre de répondre: «Ne m'as-tu pas reconnu?» - Non, mais Dieu t'a donné un très beau visage et une odeur très agréable. - Je suis tes bonnes actions que tu as commises dans le bas monde. Tellement j'étais à ta charge dans ta vie, viens et monte sur mon dos.

Ibn An-Nou'man, quant à lui, a raconté: «Etant assis chez Ali -que Dieu l'agrée- il récita: «**Le jour où nous appellerons les fidèles à comparaître...**» et dit: «Non par Dieu, ce n'est pas debout sur leurs pieds qu'ils seront rassemblés, mais plutôt sur des chamelles qu'on n'a jamais vu de pareilles, dont leurs selles seront en or. Ils les monteront jusqu'à leur arrivée devant les portes du Paradis qui leur seront ouvertes».

Les criminels tels des bêtes assoiffées conduites vers l'abreuvoir, n'auront aucun intercesseur, à l'inverse des croyants dont l'un intercédera en faveur de l'autre. Dieu a dit à leur propos dans un autre verset: «**Les méchants ne trouveront aucun ami ni intercesseur influent**» [-Coran XL, 18].

«.. **S'il n'a acquis un titre auprès du Miséricordieux»** Que signifie ce «titre?» ou «engagement?» Ibn Abbas de répondre: «Il est le témoignage qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu» en avouant aussi qu'il n'y a ni puissance ni force qu'en Dieu et n'invoque autre que lui.

Quant à Abdullah Ben Mass'oud, il a dit: «Au jour de la résurrection, Dieu dira aux hommes: «Quiconque aura pris un engagement auprès de Moi, qu'il se lève». On lui dit: «O Abdul Rahman, comment on doit prendre cet engagement?» Il répondit: «Dites: Grand Dieu, créateur des cieux et de la terre, Toi qui connais ce qui est caché et ce qui est apparent, je m'engage auprès de Toi que, si tu me confies à moi-même, fais que toutes mes œuvres me rapprochent du bien et m'éloignent du mal. Car je n'ai confiance qu'en Ta miséricorde. Conclue avec moi une alliance que Tu T'en acquitteras envers moi au jour de la résurrection, Tu ne manques jamais à Tes promesses».

وَقَالُوا اتَّخَذَ الرَّحْمَٰنُ وَلَدًا (٨٨) لَقَدْ جِئْتُمْ شَيْئًا إِدًّا (٨٩) تَكَادُ
السَّمَٰوَٰتُ يَتَفَطَّرْنَ مِنْهُ وَتَنشَقُّ الْأَرْضُ وَتَخِرُّ الْجِبَالُ هَدًّا (٩٠) أَن دَعَوْا لِلرَّحْمَٰنِ
وَلَدًا (٩١) وَمَا يَنبَغِي لِلرَّحْمَٰنِ أَن يَتَّخِذَ وَلَدًا (٩٢) إِن كُلُّ مَن فِي السَّمَٰوَٰتِ
وَالْأَرْضِ إِلَّا ءَاتِي الرَّحْمَٰنِ عَبْدًا (٩٣) لَقَدْ أَحْصَىٰهُمْ وَعَدَّهُمْ عَدًّا (٩٤) وَكُلُّهُمْ
ءَاتِيهِ يَوْمَ الْقِيَٰمَةِ فَرْدًا (٩٥)

wa qâlû-t-taẖaḏa-r-Raḥmânu waladan (88) laqad ji'tum šay'an 'iddan (89) takâdu-s-samâwâtu yatafaṭṭarna minhu wa tanšaqqu-l-'arḍu wa taẖirru-l-jibâlu haddan (90) 'an da'aw li-r-Raḥmâni waladan (91) wamâ yambaġî li-r-Raḥmâni 'ay-yattaẖiḏa waladan (92) 'in kullu man fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi 'illâ 'â tî-r-Raḥmâni 'abdan (93) laqad 'aḥṣâhum wa 'addahum 'addan (94) wa kulluhum 'â tîhi yawma-l-qiyâmati fardan (95).

Ils disent: «Le Miséricordieux s'est donné un enfant». (88) «Vous avez proféré là un blasphème monstrueux» (89) A ces mots, les cieux ont failli s'entrouvrir, la terre se fendre, les montagnes crouler. (90) Oser attribuer un fils au Miséricordieux? (91) Le Miséricordieux ne saurait avoir un fils.

(92) Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre est asservi au Miséricordieux (93) Il a tout repéré, Il a tout recensé (94) Chaque créature comparaîtra devant Lui au jour du jugement dernier. (95).

Dans cette sourate, Dieu ne fait que confirmer la servitude de Jésus -que la paix soit sur lui- après avoir montré que Marie l'a enfanté sans père. Il refute tous les dires de ceux qui ont prétendu qu'Il s'est donné un fils. Qu'Il soit exalté et élevé au-dessus de ce qu'ils lui imputent.

Les cieux, la terre et les montagnes, étant des créations de Dieu, peu s'en faut qu'elles ne soient touchées par les propos des pervers parmi les humains, par vénération et respect du Seigneur, qui constituent un blasphème, en disant qu'Il s'est donné un enfant. Ce polythéisme fait effrayer toutes les créations à l'exception des humains et des génies: Peu s'en faut que les cieux ne se fendent, que la terre ne s'entrouvre et que les montagnes ne s'écroulent.

Comme tout acte de charité n'est acceptable d'un idolâtre, nous espérons que Dieu absolve les péchés de ceux qui proclament Son unnicité. A ce propos l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-a dit: «Dictez à vos morts (les moribonds) de témoigner qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Quiconque aura proféré cette attestation, le Paradis lui sera dû.». On lui demanda: «Qu'en sera-t-il de celui qui l'aura proféré en étant bien portant?». Il répondit: «Cela ne fera qu'affermir cette nouvelle». Puis il poursuivit: «Par celui qui détient mon âme, si on amène les cieux et la terre et ce qui se trouve sur eux, entre eux et au-dessous d'eux, qu'on mette sur le plateau de la Balance, et qu'on pose ensuite l'attestation qu'il n'y d'autre divinité que Dieu dans l'autre, cette attestation fera pencher la Balance».

Abou Moussa -que Dieu l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Nul n'est plus patient que Dieu en lui nuisant. Cette nuisance consiste à prendre d'autres divinités en dehors de Lui et à dire qu'Il s'est donné un fils. Et malgré tout, Il leur accorde de ses biens, le salut et les défend contre les maux».

Il ne convient nullement au Miséricordieux de se donner un enfant,

car ceci ne sied plus à Sa Majesté et à Sa Grandeur, car toutes les créatures sont Ses serviteurs: **«Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre est asservi au Miséricordieuxc. Il a tout repéré, Il a tout recensé».** Depuis leurs créations jusqu'à la fin des temps. Tout viendra à Lui et comparaîtra devant Lui, un à un, non accompagné ni d'un protecteur, ni d'un patron ni d'un secoureur. Il les jugera avec équité sans léser personne.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ سَيَجْعَلُ لَهُمُ ٱلرَّحْمَٰنُ وُدًّا ﴿٩٦﴾ فَإِنَّمَا
يَسَّرْنَٰهُ بِلِسَانِكَ لِتُبَشِّرَ بِهِ ٱلْمُتَّقِينَ وَتُنذِرَ بِهِۦ قَوْمًا لُّدًّا ﴿٩٧﴾ وَكَمْ
أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّن قَرْنٍ هَلْ تُحِسُّ مِنْهُم مِّنْ أَحَدٍ أَوْ تَسْمَعُ لَهُمْ رِكْزًۢا ﴿٩٨﴾

'inna-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti sayaj'alu lahumu-r-Raḥmânu wuddan (96) fa'innamâ yassarnâhu bilisânika litubaššira bihi-l-muttaqîna wa tundira bihî qawma-l-luddan (97) wa kam 'ahlaknâ qablahum min qarnin hal tuḥissu minhum min 'aḥadin 'aw tasma'u lahum rikzâ (98).

A ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres, le Miséricordieux accordera sa sollicitude. (96) En le révélant dans ta langue nous avons rendu le Livre facile. Il est une bonne nouvelle pour ceux qui craignent et un avertissement pour les fortes têtes. (97) Combien de générations n'avons-nous pas anéanties avant eux? Découvrez-vous la trace d'un seul d'entre eux? Percevez-vous le moindre bruit venant d'eux? (98).

Aux croyants, ceux qui font les bonnes œuvres et la charité, Dieu sème dans les cœurs des autres leur affection. Plusieurs hadiths ont été rapportés à ce propos. Nous allons nous limiter à ceci qui fut rapporté par Abou Houraira. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu aime un serviteur, Il appelle Gabriel et lui dit: «J'aime un tel, aime-le aussi ô Gabriel». Gabriel l'aime puis interpelle les habitants des cieux: «Dieu aime un tel, aimez-le» Ceux-ci l'aiment puis l'acception (de cet amour) lui sera accordée sur terre. Lorsque Dieu haït quelqu'un, Il appelle Gabriel et lui dit: «O Gabriel, Je haïs un tel, haïs-le» Gabriel le haït puis interpelle les habitants du ciel et leur dit: «Dieu haït un tel, haissez-le» Ceux-ci le haïssent, et sa haine lui sera accordée sur terre»»*

(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed dont la version est la sienne)[1].

«En le révélant dans ta langue nous avons rendu le Livre facile» Le Coran fut révélé en langue arabe afin que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les hommes le comprennent facilement. Le Prophète fut chargé, par cette révélation, d'annoncer les bonnes nouvelles aux croyants qui craignent Dieu et répondent à son appel, et d'avertir les idolâtres, le peuple hostile, qui penchent vers l'erreur en se détournant de la voie droite.

Enfin Dieu rappelle aux mécréants qu'Il a anéanti tant de générations avant eux, qui ont mécru en lui et traité les Prophètes de menteurs. Voit-on un seul survivant parmi ces générations? Perçoit-on le moindre murmure ou bruit venant de lui?

---

(1) عن أبي هريرة، عن النبي ﷺ قال: «إن الله إذا أحب عبداً دعا جبريل، فقال: يا جبريل إني أحب فلاناً فأحبه ـ قال ـ فيحبه جبريل، قال: ثم ينادي في أهل السماء إن الله يحب فلاناً فأحبوه، قال فيحبه أهل السماء، ثم يوضع له القبول في الأرض، وإن الله إذا أبغض عبداً دعا جبريل، فقال: يا جبريل إني أبغض فلاناً فابغضه، قال فيبغضه جبريل، ثم ينادي في أهل السماء، إن الله يبغض فلاناً فأبغضوه، قال، فيبغضه أهل السماء، ثم يوضع له البغضاء في الأرض».



20 - SOURATE DE TA-HA

135 Versets

Révélée à La Mecque

Révélée à la suite de la sourate de Marie

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

طه ﴿١﴾ مَآ أَنزَلْنَا عَلَيْكَ ٱلْقُرْءَانَ لِتَشْقَىٰٓ ﴿٢﴾ إِلَّا تَذْكِرَةً لِّمَن يَخْشَىٰ ﴿٣﴾
تَنزِيلًا مِّمَّنْ خَلَقَ ٱلْأَرْضَ وَٱلسَّمَٰوَٰتِ ٱلْعُلَى ﴿٤﴾ ٱلرَّحْمَٰنُ عَلَى ٱلْعَرْشِ ٱسْتَوَىٰ
﴿٥﴾ لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا وَمَا تَحْتَ ٱلثَّرَىٰ ﴿٦﴾
وَإِن تَجْهَرْ بِٱلْقَوْلِ فَإِنَّهُۥ يَعْلَمُ ٱلسِّرَّ وَأَخْفَى ﴿٧﴾ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ لَهُ
ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ﴿٨﴾

Bismi-L-Lâhi r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ṯaha (1) mâ 'anzalnâ 'alayka-l-Qur'âna litašqâ (2) 'illâ taḏkirata-l-limay-yaḫšâ (3) tanzîlam mimman ḫalaqa-l-'arḍa wa-s-samâwati-l-'ulâ (4) 'ar-Raḥmânu 'alâ-l-'arši-stawâ (5) lahû mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wamâ baynahumâ wamâ taḥta-ṯ-ṯarâ (6) wa 'in tajhar bi-l-qawli fa'innahû ya'lamu-s-sirra wa 'aḫfâ (7) 'AL-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ huwa lahu-l-'asmâ'u-l-ḥusnâ (8).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ta-Ha (1) Nous ne t'avons pas révélé ce Livre pour te faire souffrir. (2) Mais pour avertir les gens de bonne foi (3) C'est une révélation envoyée par le Créateur de la terre et des nues inaccessibles (4) Par le Miséricordieux qui, du haut de son trône, exerce sa souveraineté. (5) Il est le Maître des cieux et de la terre, de ce qui les sépare et des profondeurs du sol. (6) Peu importe que tu élèves la voix. Il perce tous les secrets et découvre tout ce qu'on Lui cache. (7) Il est Allah. Il n'y a d'Allah que Lui. Il porte les épithètes les plus sublimes. (8).

Le terme Ta-Ha provient du verbe «Wata'» qui signifie «Reposer le pied», car, d'après Ibn Abbas, Ikrima, Moujahed et autres exégètes, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se levait fréquemment la nuit pour prier en se mettant debout sur un seul pied ce qui lui causait beaucoup de peine. Dieu lui ordonne de reposer son pied et se mettre debout sur les deux afin de lui alléger la fatigue. Quoiqu'étrange soit cette interprétation, l'auteur de cet ouvrage ne l'a ni adoptée ni niée, et d'après lui le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- consacrait la nuit pour prier au point où ses deux pieds s'enflaient .

«Nous ne t'avons pas révélé ce Livre pout te faire souffrir» une expression qui dénote la compassion et la haute considération que le Seigneur réservait à Son Messager. Selon Ad-Dahak, au fur et à mesure que les versets se succédaient le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les premiers islamisés observaient les prescriptions et les enseignements divins et priaient. Les idolâtres Qoraïchites disaient: «Ce Coran n'a été descendu sur Mouhammed que pour le rendre malheureux». Ce verset fut alors révélé pour montrer que le Coran n'a été révélé que pour accoder le bien, tout le bien, à ceux qui s'y conforment. La preuve en est aussi ce hadith rapporté dans les deux Sahih: «Celui à qui Dieu veut du bien, Il l'instruit dans la religion».

At-Tabarani, de sa part, rapporte ce hadith d'après Tha'laba Ben Al-Hakam, dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection lorsque Dieu s'assoira sur Son

Trône pour juger les hommes, Il dira aux savants (ulémas): «Je ne vous ai accordé (une partie) de Mon savoir et Ma sagesse que pour pardonner vos péchés quelles qu'étaient sans en tenir compte».

Qatada, quant à lui, a dit: «Je jure par Dieu que ce Coran n'a pas été descendu pour rendre les hommes malheureux, bien au contraire, il n'est que miséricorde, lumière et guidance vers le Paradis **«Mais pour avertir les gens de bonne foi»**, donc un Rappel à ceux qui redoutent Dieu afin qu'ils en tirent le plus grand profit et alors iis assureront à eux-mêmes l'admission au Paradis avec la persmissiosn et la miséricorde du Seigneur.

«C'est une révélation envoyée par le créateur de la terre et des nues inaccessibles». Le Coran est une révélation du Créateur des cieux élevés et la terre dont une distance de cinq cent ans de marche sépare un ciel d'un autre, comme il est cité dans un hadith rapporté par Tirmidhi.

«Par le Miséricordieux qui, du haut de Son trône, exerce Sa Souveraineté» ou suivant une autre traduction: «Le Miséricordieux se tient en majesté sur Son Trône». Au sujet de ce verset l'auteur conseille à l'adopter comme tel car la plus belle conduite consiste à imiter les ancêtres à ne plus donner tant d'interprétations car rien n'est égal à Dieu ni lui est semblable. Donc cette «tenue» ou cet «établissement» sur le Trône ne doit pas être pris au sens concret.

Tout ce qui se trouve dans les cieux et ce que contient la terre et entre les deux appartient à Dieu dont Il dispose à Sa guise.

«Peu importe que tu élèves la voix. Il perce tous les secrets et découvre tout ce qu'on Lui cache». Ce que les hommes commettent et ce qu'ils proposent de le faire même avant son exécution, Dieu le connaît parfaitement car, par rapport à Lui, les fils d'Adam ne sont qu'une seule âme comme Il l'affirme dans ce verset: **«Vous créer et vous ressusciter, c'est pour Lui comme créer et ressusciter une seule personne»** [Coran XXXI, 28]. Ad-Dahak a dit: «O homme, tu connais ce que tu gardes secret aujourd'hui, mais tu ne connais pas ce que tu comptes tenir caché demain, mais Dieu connaît l'un et l'autre». Mais Moujahed a dit qu'il s'agit de la suggestion.

«Il est Allah. Il n'y a d'Allah que Lui. Il porte les épithètes les plus sublimes». Le noms, les épithètes et les qualités les plus parfaits et sublimes appartiennent à Dieu. Nous avons déjà commenté cela auparavant (voir la fin de la sourate de l'A'raf-Coran VII].

وَهَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ مُوسَىٰٓ ﴿٩﴾ إِذْ رَءَا نَارًا فَقَالَ لِأَهْلِهِ ٱمْكُثُوٓا۟ إِنِّىٓ ءَانَسْتُ
نَارًا لَّعَلِّىٓ ءَاتِيكُم مِّنْهَا بِقَبَسٍ أَوْ أَجِدُ عَلَى ٱلنَّارِ هُدًى ﴿١٠﴾

wahal 'atâka ḥadîḏu Musâ (9) 'iḏ ra'â nâran faqâla li'ahlihi-m-kuṯû 'innî 'ânastu nâran la'allî 'âtîkum minhâ biqabasin 'aw 'ajidu 'alâ-n-nâri hudan (10).

Connais-tu l'histoire de Moïse? (9) Ayant aperçu un feu, il dit aux siens: «Restez-là, j'aperçois un feu. Peut-être pourrai-je rapporter un peu de braise ou y trouver l'indication de ma route? (10).

Cela eut lieu lorsque Moïse passa la période convenue entre lui et son beau -père quand il lui a donné sa fille en mariage. Ce fut aussi le début de la révélation. A savoir que Moïse se fut absenté d'Egypte plus de dix années; et en ce jour-là il s'y dirigeait accompagné de sa femme.

Le temps était pluvieux et la nuit était obscure. Il campa dans une gorge d'une montagne dans une nuit où le froid était excessif, il pleuvait à torrent, l'obscurité et les nuées l'enveloppaient avec sa femme. Il vit un feu de loin dans l'autre côté de la montagne. Eprouvant une certaine joie, il dit à sa femme: **«Peut-être pourrai-je vous rapporter un peu de braise...»** pour nous réchauffer, ou bien ce feu me fera-t-il trouver une direction. Il s'avéra, d'après Ibn Abbas, que Moïse avait perdu son chemin. De toute façon, s'il ne trouverait pas quelqu'un qui lui indiquerait le chemin, il pourrait apporter un tison pour se réchauffer.

فَلَمَّآ أَتَىٰهَا نُودِىَ يَٰمُوسَىٰٓ ﴿١١﴾ إِنِّىٓ أَنَا۠ رَبُّكَ فَٱخْلَعْ نَعْلَيْكَ ۖ إِنَّكَ بِٱلْوَادِ
ٱلْمُقَدَّسِ طُوًى ﴿١٢﴾ وَأَنَا ٱخْتَرْتُكَ فَٱسْتَمِعْ لِمَا يُوحَىٰٓ ﴿١٣﴾ إِنَّنِىٓ أَنَا ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ

إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعْبُدْنِى وَأَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ لِذِكْرِىٓ ﴿١٤﴾ إِنَّ ٱلسَّاعَةَ ءَاتِيَةٌ أَكَادُ أُخْفِيهَا
لِتُجْزَىٰ كُلُّ نَفْسٍۭ بِمَا تَسْعَىٰ ﴿١٥﴾ فَلَا يَصُدَّنَّكَ عَنْهَا مَن لَّا يُؤْمِنُ بِهَا وَٱتَّبَعَ
هَوَىٰهُ فَتَرْدَىٰ ﴿١٦﴾

falammâ 'atâhâ mûdiya yâ Mûsâ (11) 'innî 'ana rabbuka fahla' na'layka 'innaka bi-l-wâdi-l-muqaddasi ṭuwan (12) wa 'anâ-ḫatartuka fastami' limâ yûḥâ (13) 'innanî 'anâ-L-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ 'ana fa'budnî wa 'aqimi-ṣ-ṣalâta lidikrî (14) 'inna-s-sâ'ata 'â tiyatun 'akâdu 'uḫfîhâ litujzâ kullu nafsim bimâ tas'â (15) falâ yaṣuddannaka 'anhâ ma-l-lâ yu'minu bihâ wa-t-tttaba'a hawâhu fataraddâ (16).

Lorsqu'il y parvint, une voix l'interpella: «O Moïse» (11). «Je suis ton Seigneur. Quitte tes chaussures. Tu es dans la vallée sacrée de Thowa» (12) «Je t'ai élu. Ecoute ce qui te sera révélé» (13) «Je suis Allah. Il n'y a d'autre Allah que Moi. Adore-moi. Et célèbre la prière en mon honneur. (14) L'Heure viendra. Peu s'en faut qu'elle ne se manifeste. L'heure où toute âme sera récompensée suivant ses œuvres. (15) Ne t'en laisse pas distraire par ceux qui n'y croient pas et s'abandonner à leurs passions. Autrement, tu serais perdu. (16).

Une fois se trouvant auprès du feu, une voix interpella Moïse «Je suis ton Seigneur». Mentionnant le même événement, Dieu a dit ailleurs: **«Lorsqu'il atteignit la lumière, d'un arbre se dressant dans une plaine bénie, sur la berge droite de la rivière, une voix laissa tomber ces mots: «O Moïse, Je suis Allah, le Maître de l'univers»** [Coran XXVIII, 30].

«Quitte tes chaussures». Dieu ordonna à Moïse d'ôter ses chaussures qui ont été faites, d'après Ali et d'autres, en cuir d'âne, car il se trouva dans une région sanctifiée, la vallée de Thowa. Et pour lui montrer le rang qu'il lui est réservé, Dieu lui dit: **«Je t'ai élu»** comme Il a dit ailleurs: **«Je t'ai préféré aux autres hommes pour porter mes messages et tu es le premier à entendre mes paroles»** [Coran VII, 144[. Pour quelle raison? Les exégètes ont répondu que ce fut à cause de la modestie extrême de Moïse. **«Ecoute ce qui te sera révélé»** et prête bien ton attention: **«Je suis Allah. Il n'y a d'autre Allah que Moi»** Ce fut le premier ordre aux mortels de ne croire qu'en un seul Dieu, Unique

et n'a pas d'associés. «**Adore-moi**» et ne voue aucun culte à qui que ce soit, et observe la prière en invoquant mon nom, et lorsque tu t'en rappelles. A ce propos le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous s'endort avant de s'acquitter de la prière prescrite ou s'il oublie, qu'il la fasse quant il s'en rappelle, car Dieu a dit: «Fais la prière en souvenir de Moi»* ***(Rapporté par Ahmed d'après Anas Ben Malek)***[1].

«**L'Heure viendra**», sa survenue est inéluctable. «**Peu s'en faut qu'elle ne se manifeste**» Aucune créature que ce soit dans les cieux ou sur la terre ne saurait sa production, car c'est un des mystères que Dieu a caché aux hommes, Il ne l'a révélé ni à un ange ni à un Prophète. «**Elle boulevesera les cieux et la terre et arrivera brusquement**» [Coran VII, 187]. Quand cette Heure Sera dressée» Toute âme sera récompensée suivant ses œuvres» ne serait-ce que le poids d'un atome du bien ou du mal.

«**Ne t'en laisse pas distraire par ceux qui n'y croient pas et s'abandonnent à leurs passions**» Ne suis donc pas ceux qui mécroient à l'Heure et s'adonnent à leurs passions et se contentent des plaisirs du siècle sinon tu périrais.

وَمَا تِلْكَ بِيَمِينِكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿١٧﴾ قَالَ هِىَ عَصَاىَ أَتَوَكَّؤُا۟ عَلَيْهَا وَأَهُشُّ
بِهَا عَلَىٰ غَنَمِى وَلِىَ فِيهَا مَـَٔارِبُ أُخْرَىٰ ﴿١٨﴾ قَالَ أَلْقِهَا يَٰمُوسَىٰ ﴿١٩﴾ فَأَلْقَىٰهَا
فَإِذَا هِىَ حَيَّةٌ تَسْعَىٰ ﴿٢٠﴾ قَالَ خُذْهَا وَلَا تَخَفْ سَنُعِيدُهَا سِيرَتَهَا ٱلْأُولَىٰ
﴿٢١﴾

wamâ tilka biyamînika yâ Mûsa (17) qâla hiya 'aṣâya 'atawakka'u '-alayhâ wa 'ahuššu bihâ 'alâ ġanamî waliya fîhâ ma'ãribu 'uḫrâ (18) qâla 'alqihâ yâ Mûsâ (19) fa'alqâhâ fa'iḏâ hiya ḥayyatun tas'â (20) qâla ḫuḏ

(1) روي عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إذا رقد أحدكم عن الصلاة أو غفل عنها فليصلها إذا ذكرها فإن الله تعالى قد قال: وأقم الصلاة لذكري».

hâ walâ tahaf sanu'îduhâ sîratahâ-l-'ulâ (21).

Qu'as-tu dans ta main droite? ô Moïse (17) C'est mon bâton, dit-il. Je m'appuie sur lui ou je m'en sers pour conduire mon troupeau. Je l'emploie à d'autres usages encore. (18) «Jette-le, ô Moïse», dit-il. (19). Il le jette et voilà qu'il se métamorphose en serpent qui se tortille. (20) Prends-le sans crainte, ajoute-t-il, nous lui redonnerons sa forme première. (21).

La question de la transformation du bâton en un serpent est, certes, l'un des grands signes miraculeux de la part de Dieu. Sur un ton familier, Dieu demande à Moïse: «Qu'est-ce cela dans ta main droite?» Une interrogation qui sera ensuivie d'une résolution. Et Moïse de répondre: C'est mon bâton sur lequel je m'appuie en marchant et avec lequel j'abats du feuillage pour en donner à mon troupeau, aussi ce bâton me servira-t-il pour d'autres usages.

«Jette-le ô Moïse». Et le voici un grand serpent qui rampait ne passant par un arbre ni une pierre sans l'avaler, et Moïse entendait le craquement des pierres et des bois à l'intérieur de son ventre. Pris de panique, il prit la fuite. On l'interpella de nouveau: «Reviens et reprends ton bâton». Puis on le rassura en lui disant: «Saisis-le, ne crains rien **«Nous lui redonnerons sa forme première»** On a dit qu'à ce moment-là Moïse portait une tunique en laine. Quand il fut ordonné de saisir le bâton, il enroula le pan de son vêtement sur sa main, puis la mit dans la bouche du serpent et put sentir le grincement de ses dents, enfin le voilà qui revient à son premier état: un bâton.

وَٱضْمُمْ يَدَكَ إِلَىٰ جَنَاحِكَ تَخْرُجْ بَيْضَآءَ مِنْ غَيْرِ سُوٓءٍ ءَايَةً أُخْرَىٰ ﴿٢٢﴾ لِنُرِيَكَ
مِنْ ءَايَٰتِنَا ٱلْكُبْرَى ﴿٢٣﴾ ٱذْهَبْ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ إِنَّهُۥ طَغَىٰ ﴿٢٤﴾ قَالَ رَبِّ ٱشْرَحْ لِى
صَدْرِى ﴿٢٥﴾ وَيَسِّرْ لِىٓ أَمْرِى ﴿٢٦﴾ وَٱحْلُلْ عُقْدَةً مِّن لِّسَانِى ﴿٢٧﴾ يَفْقَهُوا۟ قَوْلِى
﴿٢٨﴾ وَٱجْعَل لِّى وَزِيرًا مِّنْ أَهْلِى ﴿٢٩﴾ هَٰرُونَ أَخِى ﴿٣٠﴾ ٱشْدُدْ بِهِۦٓ أَزْرِى ﴿٣١﴾
وَأَشْرِكْهُ فِىٓ أَمْرِى ﴿٣٢﴾ كَىْ نُسَبِّحَكَ كَثِيرًا ﴿٣٣﴾ وَنَذْكُرَكَ كَثِيرًا ﴿٣٤﴾ إِنَّكَ كُنتَ بِنَا
بَصِيرًا ﴿٣٥﴾

wa-ḏmum yadaka 'ilâ janâḥika taḫruj bayḍâ'a min ġayri sû'in 'âyatan 'uḫrâ (22) linuriyaka min 'âyâtinâ-l-kubrâ (23) 'ḏhab 'ilâ Fir'awna 'innahû ṭaġa (24) qâla rabbi-šraḥ lî ṣadrî (25) wa yassir lî 'amrî (26) waḥlul 'uqdatam mi-l-lisânî (27) yafqahû qawlî (28) waj'al lî wazîram min 'ahlî (29) Hârûna 'aḫî (30) 'šdud bihî 'azrî (31) wa 'ašrikhu fî 'amrî (32) kay nusabbiḥaka kaṯîran (33) wa naḏkuraka kaṯîran (34) 'innaka kunta binâ baṣîran (35).

Ramène ta main dans ta manche, elle en sortira naturellement blanche. Voilà un deuxième miracle. (22). Ceci est pour te préparer à voir de plus grands miracles encore. (23) Mets-toi en marche vers Pharaon. C'est un impie. (24) Seigneur, dit Moïse, arme-moi de patience. (25) Facilite ma mission. (26) Délie ma langue, (27) pour qu'on comprenne mes paroles. (28) Donne-moi pour ministre un des miens. (29) Que ce soit mon frère Aaron. (30) Affermis-moi avec son aide (31) Associe-le à ma mission. (32) Nous pourrons ainsi mieux te glorifier. (33) Nous pourrons Te prier plus assidûment (34) Car Tu nous connais mieux que personne. (35).

Puis Dieu ordonna à Moïse de ramener sa main dans sa manche, ou suivant une autre tarduction: «de serrer sa main sous son aisselle» elle en sortira blanche sans aucun mal. Tel fut le deuxième miracle que Dieu a voulu en doter Moïse, comme Il a dit dans une autre sourate: «**Puis presse tes bras sur ton corps pour lutter contre l'angoisse. Ce sont les deux preuves que te donne ton Seigneur pour convaincre Pharaon et sa suite**» [Coran XXVIII, 32]. Al-Hassan Al-Basri a dit: «-Lorsque Moïse sortait sa main, elle était éclairante telle une lampe. Il constata alors qu'il était en présence de son Seigneur».

«**Mets-toi en marche vers Pharaon. C'est un impie**» Va chez Pharaon, ce rebelle que tu as quitté quand tu l'avais fui et qui te menaçait, appelle-le à adorer le Dieu Unique sans rien lui associer. Demande-lui de bien traiter les fils d'Israël et de cesser leur torture, car il n'a que trop commis d'injustice à leur égard, préféré le monde d'ici-bas à l'au-delà et oublié son Seigneur».

Wahb Ben Mounabah, dans un long récit, rapporte que Dieu aurait dit à Moïse: «Prends le Message, tu es sous notre vue et notre ouïe, Je t'ai vêtu d'un habit invisible de Mon pouvoir afin que tu sois fort en divulguant Mes décrets, tu es un de Mes puissants soldats. Je t'ai

envoyé chez un peuple faible parmi Mes créatures qui a renié Mes bienfaits et croit être à l'abri de Mon stratagème. Le bas monde l'a séduit au point de méconnaître Mes droits et mécroire en Ma déité. Ce peuple feint M'ignorer. Je jure par Ma puissance, s'il n'y avait la prédestination que J'avais inscrite à l'égard de Mes créatures, J'aurais sévi en Tyran contre elles et que cieux, terre, montagnes et océans se seraient courroucés contre elles.

Si J'avais ordonné le ciel, il aurait envoyé une pluie de graviers vers ce peuple. Si J'avais ordonné la terre, elle l'aurait englouti. Si J'avais ordonné aux montagnes, elles l'auraient anéanti. Si J'avais ordonné aux océans, ils l'auraient noyé. Mais ce peuple n'est que trop faible à Mes yeux et a perdu Mon estime. Ma clémence m'a empêché d'agir et J'ai passé outre de lui infliger pour le moment quoi que ce soit de Mon châtiment et de lui revendiquer Mes droits sur lui. Car Je suis le plus riche des riches.

O Moïse, transmets à ce peuple Mes messages, appelle-le à Mon adoration et à Me vouer un culte pur et sincère. Rappelle-lui les journées de Dieu (où Il est intervenu pour châtier les peuples précédents) et mets-le en garde contre Ma vengeance et Mon pouvoir. Use de paroles douces, entre autres, peut-être ce peuple se rappelle et Me redoute. Dis-lui enfin que Je suis plus prompt à pardonner que de châtier. Surtout ne crains rien de sa part s'il recourt à une quelconque force que Je lui aie accordée. Croira-t-il qu'il pourra m'affronter, ou me rendre à l'impuissance ou me devancer ou m'échapper?» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

«Seigneur, dit Moïse, arme-moi de patience. Facilite ma mission». En voilà une faveur que Moïse demanda à son Seigneur de lui accorder, de lui élargir sa poitrine, une telle mission exige la patience, car Il l'a envoyé vers à un roi parmi les plus puissants à cette époque, le plus redoutable, le plus tyrannique et le plus rebelle. Moïse a été élevé dans sa cour, alors qu'un nourrisson dans son propre palais, puis a tué l'un des siens. Craignant les représailles, il avait pris la fuite et passé toutes ces années loin de Pharaon. Puis Dieu vient le charger de cette mission qui consistait à l'appeler à adorer Dieu seul sans rien Lui associer.

«Délie ma langue pour qu'on comprenne mes paroles» Moïse demanda à Dieu de lui donner la facilité de s'exprimer mais sans que cela soit totalement, s'il avait demandé cela à Dieu, Il l'aurait exaucé, car les Prophètes ne demandaient au Seigneur que ce qui leur facilitait leur mission. (A savoir que dans le texte arabe, Moïse demanda à Dieu de lui délier un «nœud» de sa langue). Donc cette difficulté de s'exprimer persista chez lui, car Pharaon fit allusion à ce défaut quand il s'adressa à son peuple en parlant de Moïse **«Ne suis-je pas supérieur à ce vil individu, qui s'exprime si maladroitement»** [Coran XLIII, 52].

Ibn Abbas a dit à ce propos: «Moïse se plaignit auprès de Dieu du meurtre qu'il a commis et de la vengeance de Pharaon, et son incapacité d'exprimer avec éloquence car sa langue était comme nouée et ses paroles incompréhensibles. C'est pourquoi il a demandé de le secourir par l'un des siens.

«Donne-moi pour ministre un des miens. Que ce soit mon frère Aaron» Ibn Abbas a commenté cela en disant que grâce à cette demande Dieu accorda la prophétie et à Moïse et à Aaron. On a rapporté aussi que 'Aicha était sortie pour faire la visite pieuse ('Oumra). En s'installant dans un des camps de bédouins, elle entendit quelqu'un demander à ses concitoyens: «Quel frère était dans le bas monde le plus profitable à son frère?» On lui répondit: «Nous ne savons pas» Il rétorqua: «Et moi aussi je ne connais pas, je jure par Dieu». Aicha dit alors en soi-même: Cet homme a juré par Dieu qu'il l'ignore alors qu'il le connaissait très bien. Mais cet homme ne tarda à dire: «Moïse, quand il demanda à Dieu d'accorder le don de prophétie à son frère». Et Aicha de s'écrier: «Par Dieu, tu dis vrai».

«Affermis-moi avec son aide. Associe-le à ma mission» en me prodiguant de conseils. **«Nous pourrons ainsi mieux te glorifier. Nous pourrons te prier plus assidûment»**. A ce propos Moujahed a dit: On ne peut être parmi ceux qui invoquent et glorifient Dieu que lorsqu'on le fasse debout, assis et étendu.

«Car Tu nous connais mieux que personne» en nous préférant aux autres, en nous accordant le don de la prophétie et en nous chargeant d'aller vers ton ennemi Pharaon.

قَالَ قَدْ أُوتِيتَ سُؤْلَكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿٣٦﴾ وَلَقَدْ مَنَنَّا عَلَيْكَ مَرَّةً أُخْرَىٰٓ ﴿٣٧﴾ إِذْ أَوْحَيْنَآ
إِلَىٰٓ أُمِّكَ مَا يُوحَىٰٓ ﴿٣٨﴾ أَنِ ٱقْذِفِيهِ فِى ٱلتَّابُوتِ فَٱقْذِفِيهِ فِى ٱلْيَمِّ فَلْيُلْقِهِ ٱلْيَمُّ
بِٱلسَّاحِلِ يَأْخُذْهُ عَدُوٌّ لِّى وَعَدُوٌّ لَّهُۥ ۚ وَأَلْقَيْتُ عَلَيْكَ مَحَبَّةً مِّنِّى وَلِتُصْنَعَ عَلَىٰ عَيْنِىٓ
﴿٣٩﴾ إِذْ تَمْشِىٓ أُخْتُكَ فَتَقُولُ هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَىٰ مَن يَكْفُلُهُۥ ۖ فَرَجَعْنَٰكَ إِلَىٰٓ أُمِّكَ
كَىْ تَقَرَّ عَيْنُهَا وَلَا تَحْزَنَ ۚ وَقَتَلْتَ نَفْسًا فَنَجَّيْنَٰكَ مِنَ ٱلْغَمِّ وَفَتَنَّٰكَ فُتُونًا

qâla qad 'ûtîta su'laka yâ Mûsâ (36) walaqad manannâ 'alayka marratan 'uḫrâ (37) 'iḏ 'awḥaynâ 'ilâ 'ummika mâ yûḥâ (38) 'ani-qḏifîhi fî-t-tâbûti faqḏifîhi fî-l-yammi falyulqihi-l-yammu bi-s-sâḥili ya'ḫuḏhu 'aduwwu-l-lî wa 'aduwwul-lahû wa 'alqaytu 'alayka maḥabbatam-minnî wa lituṣna'a 'alâ 'aynî (39) 'iḏ tamšî 'uḫtuka fataqûlu hal 'adullukum 'alâ may-yakfuluhû faraj'taka 'ilâ 'ummika kay taqarra 'aynuhâ walâ taḥzana wa aqatalta nafsan fanajjaynâka mina-l-ġammî wa fatannâka futûnan.

Je t'accorde ce que tu me demandes, ô Moïse, répondit Allah. (36) Nous t'avons témoigné sollicitude déjà une première fois. (37) lorsque nous avons inspiré à ta mère l'acte suivant: (38) Mets ton fils dans un coffre et dépose ce dernier sur les eaux. Les eaux le porteront sur d'autres rives. Là, il sera recueilli par notre ennemi commun. Car je t'ai voué une amitié particulière, ô Moïse. J'ai voulu que tu fusses élevé sous mes yeux. (39) «Voulez-vous, dit un jour ta sœur, que je vous indique quelqu'un pour prendre soin de cet enfant?». Nous t'avons alors rendu à ta mère pour qu'elle se console et se tranquillise., Puis, tu commis un meurtre. Nous t'avons épargné des remords mais nous avons multiplié sous tes pas les épreuves...

Dieu exauça toutes les prières de Moïse. Dans ce verset Il lui rappelle son histoire avec sa mère qu'elle l'allaitait et craignait que les soldats de Pharaon ne le tuassent après avoir donné l'ordre d'égorger tous les mâles des nouveaux-nés et épargner la vie aux femelles. Dieu a décrété que Moïse vive et s'élève dans la cour de Pharon et Il a semé son amour dans le cœur de Pharaon et son épouse comme Il a dit «**Là il sera recueilli par notre ennemi commun. Car Je t'ai voué une**

amitié particulière, ô Moïse» c'est à dire: J'ai inspiré à ton ennemi de t'aimer. Et là aussi, dans la cour de Pharaon tu seras élevé sous mes yeux.

La famille de Pharaon ayant reçu Moïse dans le coffre, celui-ci refusa de prendre le sein d'aucune nourrice. Sa sœur (qui travaillait à la cour comme on a dit) constatant ce fait, leur proposa une famille qui pourrait prendre soin de lui. Elle partit avec eux et son frère chez les siennes, et là Moïse prit le sein de sa mère. La famille de Pharaon éprouva une grande joie, paya la mère afin qu'elle le nourrisse, et celle-ci fut tellement heureuse de donner le sein à son propre enfant. A ce propos il est dit dans un hadith: «L'artisan qui n'espère que le bien de son métier est pareil à la mère de Moïse qui l'allaitait et touchait son salaire». Voilà comment la mère se fut consolée et tranquillisée.

«Puis tu as commis un meurtre» en tuant le copte **«Nous t'avons épargné des remords»** en te laissant échapper aux soldats de Pharaon qui voulaient te saisir **«mais nous avons multiplié sous tes pas les épreuves..».**

En voilà l'histoire de ces épreuves d'après Ibn Abbas comme elle a été rapportée par An-Nassaï selon le récit de Sa'id Ben Joubayr qui dit:

«J'ai demandé à Ibn Abbas de m'interpréter les paroles divines concernant les épreuves. Il m'a répondu: «Nous sommes à la fin de la journée, et ces épreuves ont une longue histoire». Le lendemain matin, je me rendis chez lui pour écouter l'histoire comme Ibn Abbas m'a promis. Il dit:

«Pharaon et ses conseillers débattirent sur la promesse que Dieu avait faite à Abraham -paix sur lui- qui consistait à établir dans sa descendance la royauté. Certains avancèrent que les fils d'Israël attendent certes la réalisation de cette promesse sans aucun doute. Car ils croyaient que c'était Joseph le fils de Jacob. Mais à sa mort, ils dirent: «Ce n'était pas du tout la promesse de Dieu». Et Pharaon de leur demander: «Que pensez-vous alors?» Après délibération ils décidèrent à envoyer des soldats pour égorger tout nouveau-né mâle parmi les fils d'Israël en laissant vivre les femelles. Comme ils constatèrent que les âgés parmi les fils d'Israël mouraient à leur terme

et les enfants sont exterminés, ils se dirent: «Peu s'en faut que vous exterminiez tous les mâles des fils d'Israël et alors vous seriez sans servants ni travailleurs. Donc tuons une année les nouveau-nés mâles en épargnant la vie à leurs femelles, et l'année suivante laissons en vie tous les nouveau-nés mâles et femells. Ainsi ceux qui naîtront et resteront en vie remplaceront -en nombre- les âgés qui mourront, et de cette façon vous n'auriez rien à redouter de leur multitude.

La mère de Moïse porta Aaron durant l'année où on ne devait pas égoger les enfants et le mit au monde en toute tranquillité. L'année suivante elle fut enceinte de Moïse et fut tourmentée par l'angoisse et l'amerturne. (Ô Ibn Joubayr, dit Ibn Abbas, en voilà la première épreuve).

Ibn Abbas continua son récit:

«Dieu inspira à la mère de Moïse «Ne crains rien, ne t'attriste pas; nous te le rendrons et nous en ferons un Prophète, Il lui ordonna: dès que tu mets Moïse au monde, mets-le dans un coffre et jette-le dans le flot». Elle s'exécuta. Une fois loin de son fils, le démon vint lui suggérer et elle se dit: «Ah! Si je gardais mon enfant et qu'on le tuait dans mon giron, cela m'aurait été préférable de le laisser aller dans les flots où les poissons certes le dévoreront».

Le flot porta le coffre et le déposa sur l'autre rive où les servantes de la femme de Pharaon venaient puiser de l'eau. A la vue du coffre, certaines voulurent l'ouvrir pour voir ce qu'il y avait dedans, croyant qu'il contenait d'argent, mais les autres suggérèrent de ne pas l'ouvrir et de le ramener et le déposer tel quel devant leur maîtresse. Et ce fut fait.

La femme de Pharaon ouvrit le coffre et trouva un garçon. Dieu à ce moment lança sur elle l'amour de Moïse de sorte qu'aucune femme n'éprouvasse un amour pareil même pour son propre fils. Alors le cœur de la mère de Moïse se vida du tout sauf du rappel de Moïse. Entendant la nouvelle, les «égorgeurs» se rendirent chez la femme de Pharaon pour tuer l'enfant. (Ceci constitue une autre épreuve ô Ibn Joubayr, dit Ibn Abbas). Et de continuer.

«La femme de Pharaon empêcha les égorgeurs d'exécuter Moïse

et leur dit: «Laissez-le vivre, un individu ne saurait augmenter le nombre des fils d'Israël. Je vais parler à Pharaon afin qu'il me l'offre comme un don. S'il accepte, vous n'aurez pas manqué à votre devoir, mais s'il refuse, je vous ne blâmerai pas pour l'avoir égorgé».

Elle vint trouver son mari et lui dit: «Cet enfant est une joie de nos yeux!» Pharoan lui répondit: «Une joie pour toi, oui, quant à moi je n'en ai plus besoin» L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, rapporte Ibn Abbas, a dit: «Par celui qu'on ne doit jurer que par son nom, si Pharaon avait considéré Moïse comme une joie de ses yeux comme avait fait sa femme, Dieu l'aurait bien dirigé tout comme Il a dirigé sa femme. Mais hélas, il fut privé de cette faveur divine».

«La femme de Pharaon, poursuivit Ibn Abbas, envoya chercher une nourrice pour Moïse. Elles s'affluèrent chez elle mais Moïse ne prit le sein d'aucune parmi elles. Craignant sa mort, la femme de Pharaon ordonna qu'on prenne Moïse au marché, peut-être on y trouvera quelqu'une qui fera l'affaire.

Entre-temps, la sœur de Moïse se tint à l'écart mais observa son frère. En refusant toujours de prendre le sein d'aucune nourrice, elle leur proposa: «Puis-je vous indiquer une famille qui, pour vous, se chargera de cet enfant et lui sera dévouée?». Les gens saisirent la sœur de Moïse et lui demandèrent: «Qu'en sais-tu de cet enfant? et comment affirmes-tu que cette famille prendra soin de lui?» Ils doutèrent d'elle. Et voilà aussi une autre épreuve ô Ibn Joubayr, dit Ibn Abbas, et reprit son récit:

«Elle leur répondit: «Je voulais dire que la dévotion et la compassion de cette famille sont, à mon avis, pour être proche du roi et bénéficier de ses faveurs». En la laissant, elle se dirigea vers sa mère et lui raconta tout. Celle-ci ne tarda pas à venir au marché. Dès qu'elle donna le sein à Moïse, il le prit avidemment. Un homme accourut vers la femme de Pharaon pour lui annoncer la bonne nouvelle. Elle convoqua la mère de Moïse qui, devant elle, lui donna son sein. Etonnée, elle lui demanda de demeurer chez elle à la cour pour cette fin mais la mère de Moïse s'excusa prétendant qu'elle a une maison et des enfants dont elle doit en prendre charge. Elle proposa à la femme de Pharaon de lui confier l'enfant et de prendre soin de lui

car elle ne pourra en aucun cas négliger sa propre famille. A ce moment-là elle se souvint de la promesse de Dieu. La femme de Pharaon ne pouvait qu'accepter sa proposition. Et ainsi la mère de Moïse prit l'enfant dans ses bras et revint chez elle. Dieu le fit accroître d'une belle croissance et le préserva de tout mal. Grâce à lui, les fils d'Israël s'isolèrent dans un quartier de la ville sans servir les Egyptiens.

Au fur et à mesure que Moïse s'agrandît, la femme de Pharaon dit à la mère de Moïse: «Emmène-moi l'enfant de temps en temps pour le voir». Elle lui promit et lui fixa un jour. En ce jour-là, la femme de Pharaon demanda à toutes les femmes qui la fréquentaient et à sa suite d'accueillir «son» fils tel un fils du roi, de lui assurer une somptueuse réception et à ne jamais manquer à lui présenter des cadeaux qui siéent à son rang. Les dons ne cessèrent d'affluer à Moïse au moment qu'il quitta la maison de sa mère jusuqu'à son arrivée à la cour de Pharaon. La femme de Pharaon, de sa part, fut très généreuse à l'égard de la mère de Moïse et lui accorda une grande récompense pour prix de sa bienveillance à l'égard de Moïse.

La femme de Pharaon se dit: «Je vais présenter cet enfant à Pharaon et lui demander de l'honorer en lui présentant différents dons». En effet elle entra chez son mari et le déposa dans son giron. Moïse tint la barbiche de Pharaon et l'obligea à s'incliner devant lui. Les hommes de son entourage, les ennemis de Dieu, s'écrièrent alors: «O Pharaon, ne te rappelles-tu de la promesse que Dieu avait faite à Son Prophète (Abraham) qu'un de sa descendance héritera de toi, s'élèvera au-dessus de toi et te vaincra. Demande aux égorgeurs de l'exécuter» (En voilà une autre épreuve ô Ibn Joubaïr) Et Ibn Abbas de reprendre:

«La femme de Pharaon dit à son mari: «Comment as-tu trouvé ce garçon? Que penses-tu de lui?» Il lui répondit: «N'as-tu pas remarqué qu'il a essayé de me faire incliner?» Elle répliqua: « Ne dis pas cela! Convenons-nous à un test qui pourra trancher entre nous et nous montrer sa vérité. Qu'on apporte deux perles et deux braises et les lui présente.S'il prendra les deux perles, on jugera alors son raisonnement, mais s'il touchera aux braises et passera outre des

perles, alors son cas ne sera pas sujet à discussion». En effet, en lui présentant les perles et les braises, Moïse s'accourut vers les braises pour qu'il les prenne. Pharaon les lui arracha de peur qu'il ne brûle ses mains. Sa femme lui dit alors: «Qu'en penses-tu?» Dieu inspira en ce moment-là d'agir ainsi d'après Sa sagesse.

Lorsque Moïse eut atteint sa maturité et devenu homme, la méfiance régnait à cette époque entre les fils d'Israël et les Egyptiens. Alors que Moïse marchait dans un quartier de la ville, il trouva deux hommes en querelle l'un des gens de Pharaon et l'autre de Bani Israël, ce dernier lui demanda de le secourir contre l'Egyptien. Moïse fut très irrité car les gens savaient déjà quel rang occupait aux yeux des fils d'Israël et leur protection contre toute injustie. D'autre part les hommes ne savaient rien de Moïse sauf qu'il a été allaité par une Israëlite. Moïse donna un coup de poing au Pharaonite et le tua. Il se dit après: «C'est une œuvre du démon, c'est un ennemi qui égare les hommes».. A savoir qu'à ce moment-là personne n'était présent quand il a tué l'homme que cet Israëlite qui lui demanda son aide, et certes Dieu -à Lui la puissnce et la gloire. Moïse dit alors: «**Seigneur, j'ai commis une mauvaise action. Pardonne-moi - Allah le pardonna. Il est toute mansuétude et indulgence**» [Coran XXVIII, 16].

Le lendemain, Moïse se trouvait dans la ville inquiet et regardant de tous côtés. Il vint trouver Pharaon à qui on vient de raconter que les fils d'Israël ont tué l'un des siens. «Venge-nous sans leur accorder aucun répit demandèrent les Egyptiens. Pharaon s'écria «Emmenez à moi et le meurte et les témoins, car un roi ne saurait rendre son jugement avant qu'on lui présente les évidences».

Alors que les gens de la cour faisaient leur enquête pour chercher le coupable, Moïse trouva le lendemain le même homme Israëlite se quereller avec un Egyptien, Comme il demanda à Moïse de l'aider, du moment que celui-ci avait regretté son faire de la veille, il hésita, ce qui porta l'Israëlite à s'irriter contre lui en lui rappelant son crime. Moïse s'écria «Vraiment tu es manifestement égaré». Cet Israëlite, croyant que Moïse allait le corriger et non l'autre homme, lui répliqua: «O Moïse, veux-tu me tuer comme l'homme que tu as tué hier?». L'Israëlite et l'Egyptien se séparèrent, et ce dernier se dirigea vers la

cour de Pharaon pour les mettre au courant que Moïse était le coupable du crime d'hier en leur rapportant les paroles de l'Israëlite, Pharaon chargea alors les égorgeurs à trouver Moïse et le tuer. Ceux-ci quittèrent la cour à la recherche de Moïse pour l'exécuter. Un homme vint en courant des extrémités de la ville, en empruntant un chemin raccourci, pour avertir Moïse. (Telle est aussi une autre épreuve Ô Ibn Joubayr, dit Ibn Abbas, et poursuivit:

«Moïse, aussitôt, quitta la ville en se dirigeant vers Médian sans qu'il ait une connaissance du chemin, mais il se fiait toujours à Dieu qui ne le décevrait point. Il se dit: **«Peut-être Allah me mettra-t-Il dans la voie droite. Ayant atteint la source de Médian, il y trouva un groupe de gens qui puisaient de l'eau. Non loin de ces gens, il aperçut deux femmes tenant leur troupeau à l'écart»** [Coran XXVIII, 22-23]. Il leur demanda: «Que faites-vous? Pourquoi retenez-vous votre troupeau sans les abreuver comme font les autres gens?». Elles lui répondirent: «Nous ne sommes que deux femmes faibles qui ne sauraient concurrencer les hommes forts, nous donnons à notre troupeau de l'eau qui reste dans l'abreuvoir».

Moïse alors leur puisa de l'eau et abreuva leurs bêtes. Il puisait de l'eau abondante avant les autres bergers. Les deux femmes se rendirent chez elles avec leur troupeau, et Moïse chercha un arbre pour s'abriter sous son ombre. Il dit alors: **«Seigneur, j'ai besoin de ton aide»** [Coran XXVIII, 24].

Les voyant rentrer si tôt, le père demanda à ses deux filles: «-Comment se fait-il que vous rentrez tôt et le troupeau rassasié?». Elles lui racontèrent le faire de Moïse. Il envoya l'une d'elles pour inviter Moïse. Une fois se trouvant chez le père, Moïse raconta toute son histoire au père qui lui répondit: «Ne crains rien, tu viens d'échapper aux injustes. Ni Pharaon ni ses hommes n'auront aucun pouvoir sur toi car nous sommes loin de leur pays.

L'une des deux filles dit à son père: «Père, engage-le à ton service. Il est vraiment le meilleur de ceux que tu pourrais engager». Il lui répondit: «Qu'est-ce qui te porte à juger ainsi, qu'en sais-tu de sa force et de sa chasteté?» Elle répondit: «Quant à sa force, je l'ai constatée en le voyant nous puiser de l'eau qu'aucun autre ne pouvait

le faire. Lorsque tu m'as envoyée pour l'inviter chez nous, en me voyant, il détourna ses regards de moi jusqu'à ce que je l'eûs tarnsmis le message. Puis, pour te montrer sa chasteté, chemin faisant, il me demanda de marcher derrière lui en lui indiquant le chemin à suivre» Peut-on traduire son geste par autre que la chasteté?».

Le père fut très soulagé par le raisonnement de sa fille. Puis, s'adressant à Moïse, il lui dit: «Je veux te marier à l'une de mes deux filles que voici à condition que tu restes huit ans à mon service, si tu en achèves dix, ce sera de ton plein gré. Je ne veux rien t'exposer d'excessif. Tu me trouveras, si Dieu le veut, au nombre des hommes intègres» - Moïse consentit.

Moïse, le Prophète de Dieu, devait donc servir huit ans comme obligation et deux autres de son propre gré, et ainsi il compléta les dix ans de service».

Sa'id Ben Joubayr raconte: «Un des doctes chrétiens me rencontra et me demanda: «Connais-tu lequel des deux termes Moïse a accompli?» - Non, répondis-je. En interrogeant Ibn Abbas sur ce sujet, il me dit: «Ne savais-tu pas qu'il devait travailler huit ans comme obligation sans en rien omettre et que Dieu avait facilité cette tâche à Moïse, ce qui lui permettait d'accomplir dix ans». En rencontrant le même docte chrétien et lui donnant la réponse, il me dit: «Celui à qui tu as posé la question est plus savant que toi et moi» - Sans doute, répliquai-je.

«En quittant le pays avec sa famille et ce que fut de l'histoire du feu et du bâton, ainsi sa demande à Dieu de lui délier sa langue afin qu'il puisse mieux s'exprimer, Moïse implora Dieu pour faire de son frère un ministre et qui pourrait parler à sa place une fois sa langue en serait incapable, car il était plus éloquent que lui. Dieu l'exauça et l'inspira à rencontrer son frère, et tous les deux se mirent en route vers Pharaon.

Après une longue attente ils entrèrent chez Pharaon et lui dirent: «Nous sommes les Messagers de ton Seigneur». Il leur demanda: «Qui est votre Seigneur?» Ils l'informèrent à Son sujet tel qu'Il est mentionné dans le Coran. -Que voulez-vous? leur demanda-t-il. Ils lui répondirent: «Nous voulons que tu croies en Dieu et que tu laisses les

fils d'Israël partir avec nous». Il refusa et demanda à Moïse de lui apporter un signe s'il est véridique.

Moïse jeta son bâton qui fut transformé en un serpent rampant vers Pharaon. Eprouvant une grande panique, Pharaon quitta son trône et implora Moïse de retenir son serpent. Puis celui-ci introduisit sa main dans l'encolure de sa tunique et la fit sortir toute blanche sans qu'elle fusse atteinte par aucun mal, la lèpre par exemple, puis il la rendit pour la faire sortir de nouveau ayant sa teinte première.

Pharaon consulta son entourage au sujet de ce qu'ils ont vu, ils répondirent: «Ce ne sont que deux magiciens qui veulent vous chasser de votre pays au moyen de leurs sortilèges et abolir votre doctrine exemplaire» En d'autres termes ils veulent s'emparer de votre royaume et vous priver de cette vie aisée.

Les conseillers de Pharaon proposèrent de refuser la demande de Moïse et d'appeler tous les magiciens savants pour l'affronter avec leurs sorcelleries, et les amener de toutes les cités. Une fois ces magiciens en présence de Pharaon, ils lui demandèrent «Quels sont les moyens de la magie de Moïse?» -Les serpents, répondit-il. Et les magiciens de répliquer: «Non par Dieu, nul sur terre ne saurait utiliser mieux que nous les cordes et les bâtons. Quelle sera notre récompense si nous aurons le dessus?» - Vous serez mes proches et mes siens, répondit Pharaon, je vous donnerai ce que vous voudrez». Ils ont donné un rendez-vous à Moïse et à son frère, qui fut le jour de la fête lorsque les hommes seront réunis».

Sa'id Ben Joubayr rapporte: «Ibn Abbas m'a dit que ce jour était le jour de Achoura. Les hommes furent réunis et les uns disaient aux autres: «Allons assister à ce spectacle **«Nous sypmapthiserons avec les magiciens s'ils ont le dessus»** [Coran XXVI, 40] désignant par là Moïse et son frère Aaron à titre de moquerie.

Les magicens proposèrent: «O Moïs, est-ce toi qui jettes ou serons-nos les premiers à jeter?. Il dit: «Non... jetez: **«Ils lancèrent leurs cordes et leurs bâtons en disant: «Par la gloire de Pharaon, la victoire est à nous»** [Coran XXVI, 44]. Moïse en fut effrayé. Dieu lui révéla: N'aie pas peur et jette ton bâton. Et voilà que ce bâton fut transformé en un grand serpent dévorant tout ce que les magiciens avaient jeté comme

cordes et bâtons sans rien laisser. Les magiciens raisonnèrent ainsi: Si vraiment cela était de la pure magie, il n'aurait jamais atteint ce grade de gravité. C'est plutôt l'œuvre de Dieu à Lui la puissance et la gloire. ils déclarèrent: Nous croyons en Dieu, en Moïse et en son message Nous nous repentons à Dieu.

Dieu en ce jour-là désarma Pharaon d'une de ses grandes puissances. La vérité apparut et l'erreur doit disparaître. Les mécréants furent humiliés. La femme de Pharaon était témoin de tout ce qu'il passait et ne cessa d'implorer le Seigneur pour accorder la victoire à Moïse. Quiconque la voyait en cet état croyait qu'elle invoquait Dieu par compassion envers Moïse, mais en réalité elle attendait cette victoire en croyant à Moïse.

Le séjour de Moïse en Egypte dura longtemps. Chaque fois qu'il présenta un signe-miracle à Pharaon pour tenir sa promesse et laisser partir les fils d'Israël, il demanda un autre, en disant à Moïse: «Ton Seigneur, pourra-t-Il faire cette chose?» Dieu lui envoya, comme signes et châtiments, le déluge, les sauterelles, les vermines, les grenouilles et le sang. Et Pharaon ne cessa de demander à Moïse pour invoquer Dieu et mettre fin à ces supplices.

A la fin, Dieu ordonna à Moïse de quitter l'Egypte une certaine nuit avec les fils d'Israël. Le lendemain matin, et constatant cette exode, Phraon recruta une grande armée et poursuivit Moïse. Arrivés sur la côte, Dieu inspira Moïse de frapper la mer avec son bâton qui s'entouvrit et chacune de ses parties devint semblable à une immense montagne afin de permettre à Moïse et aux Béni Israël de la traverser vers l'autre rive.

Lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, le peuple de Moïse s'écria: «Nous somme rejoints! Agis, ô Moïse, selon l'ordre de ton Seigneur car Il ne t'a jamais menti.» Il répondit: «Dieu m'a promis qu'une fois la mer devint entrouverte, de la traverser avec vous». Puis il se rappela le bâton qui le prit et fappa la mer une seconde fois lorsque l'armée de Pharaon eut atteint le peuple de Moïse. Ce dernier fut tout sauvé et voilà la mer qui se rabattit sur Pharaon et son armée. Les compagnons de Moïse lui dirent: «Nous craignons que Phraon ne soit parmi les noyés, et nous n'y croyons que

lorsque nous voyons son cadavre de nos proprs yeux». Moïse invoqua Dieu afin de faire sortir le corps de Pharaon, et le peuple de Moïse crut en sa mort.

Les compagnons de Moïse rencontrèrent un peuple qui se prosternait devant les idoles. Ils dirent: «**O Moïse, donne-nous un Allah comme en ont ces gens-là». Il répondit: «Vous êtes un peuple d'ignorants» Les pratiques de ces gens sont promises au néant**» [Coran VII, 138-139]. Vous avez déjà assez vu des miracles et entendu des leçons. Il les fit camper dans un certain endroit en les confiant à son frère Aaron car il devait s'absenter trente jours pour se rendre au rendez-vous avec son Seigneur .

Quand Moïse fut au lieu fixé après trente jours de jeûne et, répugnant à s'entretenir avec son Seigneur et le relent de sa bouche, après ce jeûne, était très désagréable, il prit une certaine herbe et la mâcha. Dieu le blâma: «O Moïse! Ne sais-tu pas que la mauvaise odeur de l'haleine du jeûneur m'est plus agréable que celle du musc? Retourne et jeûne dix jours en plus, puis reviens». Moïse s'exécuta.

Les fils d'Israël, constatant le retard de Moïse, furent mécontents. Aaron leur harangua: «O fils d'Israël! Vous avez quitté l'Egypte alors que vous aviez chez ses habitants des dépôts comme ils ont des pareils chez vous. Vous pensez certes à ce qu'ils vous doivent. Quant aux dépôts et choses empruntées que vous avez avec vous, nous n'allons pas les leur rendre, mais nous ne devons pas quand même en disposer en les retenant». Puis il ordonna de creuser un grand fossé pour y mettre tout ce qu'ils ont apporté avec eux et il y alluma un grand feu, en leur disant: «Nous sommes quittes».

Un samaritain, était de ceux qui adoraient le veau et vivaient au voisinage de Béni Israël, quitta l'Egypte avec eux. Ayant vu une trace sur le sol, il la prit et, en passant tout près d'Aaron -que la paix soit sur lui- celui-ci lui dit: «O Samiryi (Samaritain), pourquoi ne tu laisses pas tomber par terre ce qu'il y a dans ta main? -Non, répondit-il ceci est une poignée de poussière laissée par l'ange-envoyé qui vous a accompagné en traversant la mer. Je peux la jeter à condition que tu invoques Dieu pour qu'il la transforme à quoi j'en veux faire».

Aaron invoqua le Seigneur, le samaritain jeta la poignée de

poussière. - Qu'en voulais-tu faire ô samaritain? demanda Aaron. - Un veau, lui répondit-il. Et alors tout ce qui trouvait dans le fossé comme bijoux, métaux et autres choses, fut transformé en un veau creux sans aucune âme mais qui mugit». Ibn Abbas, en commentant ce fait, a dit: «Non par Dieu, ce veau ne mugissait pas mais, étant creux, le vent entrait par son derrière pour sortir par sa tête en produisant un certain son pareil au mugissement.

Alors les fils d'Israël se divisèrent en plusieurs groupes. Les uns lui dirent: «O Samaritain qu'est-ce cela et tu le connais mieux que nous?» - C'est votre Seigneur, répondit-il. Moïse fut égaré et n'a pas pris le chemin droit. Un autre groupe répliqua: «Nous n'allons pas renier cela, pour le moment, et nous attendons le retour de Moïse. Si ce veau était notre Seigneur, nous ne l'aurions pas renié. Mais s'il était autrement, sous suivrions les enseignements de Moïse».

Un troisième groupe riposta: «C'est là une œuvre du démon, il n'est plus notre Seigneur et nous n'y croyons plus». Ceux-là étaient les mieux dirigés. Enfin un dernier groupe crut aux paroles du samaritain. Aaron leur dit: **«O mon peuple, ce veau n'est qu'une tentation. Votre vrai Seigneur est le Miséricordieux. Suivez-moi et écoutez mes paroles»** [Coran XX, 90] Ils lui demandèrent: «Qu'en est-il de Moïse, pourquoi a-t-il tardé à revenir après ces trente jours la période qu'il nous a promise? Voilà bien quarante jours qui se sont écoulés». Les insensés parmi eux ajoutèrent: «Il s'est sûrement trompé de Dieu, il le recherche mais ne le trouve pas».

Entre-temps, Dieu adressait ses paroles à Moïse et le mettant au courant de l'agissement de son peuple. **«Moïse retourna auprès de son peuple, plein de dépit et de colère»**. Ibn Abbas dit à ses compagnons: «Et ce fut ce que vous trouvez dans le Coran (en ce qui concerne cette histoire). Moïse prit son frère par la tête en le trainant vers lui, et jeta par terre les tablettes qu'il tenait en main. Puis il excusa son frère et s'adressa au samaritain: «Pourquoi as-tu fait cela?» Il lui répondit: «J'ai pris une poignée de poussière laissée par l'ange-envoyé. J'ai vu une chose qui vous a été cachée **«Je l'ai jetée dans le feu. Ce fut là une suggestion de mon esprit». Va-t-en, répliqua Moïse. Désormais, sur terre, tu ne pourras plus approcher personne. Un rendez-vous t'est fixé pour**

l'autre monde auquel tu ne pourras te soustraire. Considère le dieu devant qui tu t'es recueilli avec tant d'assiduité! Je le réduirai en poussière et je le disperserai dans les flots» [Coran XX, 96-97]. Si vraiment était un dieu pour toi, il t'en resterait rien de lui.

Les fils d'Israël constatèrent alors qu'ils ont été tentés. Ceux qui s'étaient mis du côté d'Aaron furent réjouis. Ils dirent à Moïse, à la place des autres: «O Moïse, invoque pour nous ton Seigneur afin qu'Il nous ouvre une porte de repentance, pour nous pardonner».

Moïse choisit alors soixante-dix hommes parmi les plus pieux des fils d'Israël, et ceux qui n'ont pas participé à l'adoration du veau. Il sortit avec eux demandant à Dieu d'accepter le repentir. La terre se mit alors à bouger, Moïse eut honte de ces hommes lorsqu'il sentit ces secousses légères et demanda à Dieu: «**Seigneur, si Tu l'avais voulu, Tu les aurais anéantis, auparavant, eux et moi. Vas-Tu maintenant nous faire périr à cause du crime de quelques insoumis?**» [Coran VII, 155].

Pourquoi la terre fut ébranlée sous les pieds des fils d'Israël? La réponse en est qu'il y avait parmi eux ceux qui étaient abreuvés du veau en leur cœur et avaient cru en lui. Dieu dit: «**Et, d'autre part, ma clémence est infinie. Elle est acquise à ceux qui croient, font l'aumône et se rallient à nos signes. A ceux qui suivent l'Envoyé inculte, annoncé par le Pentateuque et les Evangiles**» [Coran VII, 156-157].

Moïse demanda alors au Seigneur: «Je T'ai demandé d'accepter le repentir de mon peuple, Tu me réponds que Tu as inscrit la miséricorde à un autre peuple. Pourquoi donc n'as-Tu pas tardé ma naissance afin que je sois du nombre de cette communauté à laquelle Tu as réservé la clémence?». Dieu lui répondit: «Quant au repentir de ton peuple Je l'accepterai à condition que chaque homme tue la personne qu'il rencontre, soit-elle un père ou un fils. Qu'il la tue par l'épée sans en tenir compte».

... Dieu ensuite accepta le repentir de ceux qui tergiversaient parmi les fils d'Israël, qui avaient été coupables et obtempéré plus tard à Ses ordres. Dieu pardonna ensuite aux assassins et aux victimes.

Ensuite Moïse se dirigea avec son peuple vers la Terre Sainte. Il avait déjà ramassé ce qui restait des tablettes une fois sa colère

apaisée. Il demanda alors à son peuple de suivre ces enseignements. Mais ils les trouvèrent trop excessifs, ils refusèrent de s'y conformer. Dieu alors dressa une montagne qui les oppressait de tout son poids, au point qu'ils craignaient qu'elle ne s'écroule sur eux. Ils acceptèrent les enseignements avec humilité en les écoutant et regardant en même temps la montagne...

Ils arrivèrent enfin à la Terre Sainte, et là trouvèrent une cité où vivait un peuple d'hommes forts dont leur comportement était très méchant. Ils dirent à Moïse: «Nous n'y entrerons pas tant qu'ils n'en seront pas sortis, s'ils en sortent, nous y entrerons». Deux hommes parmi ce peuple redoutable arrivèrent, comme a avancé Yazid qui écoutait le récit d'Ibn Abbas. On lui demanda: «O Yazid c'est de cette façon qu'on a lu le verset?» - Certes oui, répondit-il. C'était deux hommes qui avaient cru en Moïse et vinrent le trouver et lui dirent: «-Nous connaissons notre peuple mieux que quiconque. Si vous redoutez leurs grandes statures et leur nombre, sachez qu'ils ne sont pas vaillants. Franchissez les portes et vous les vaincrez dès que vous serez entrés». Mais d'autres exégètes ont répondu que ces deux hommes étaient du peuple de Moïse.

Ceux qui avaient peur parmi les fils d'Israël, dirent à Moïse: «**Nous n'y rentrerons jamais tant qu'ils y seront. Allez-y, toi et ton Seigneur. Combattez. Nous vous attendons**» [Coran V, 24]. Moïse alors appela la malédiction sur eux et il leur donna l'épithète: «Les pervers», une chose qu'il n'avait pas faite auparavant même en les voyant faire des péchés et lui désobéir.

Dieu décréta alors qu'ils vont errer sur la terre quarante ans ne sachant avec le lever de chaque jour, où aller. Il plana sur eux, durant leur errance, une nuée et fit descendre sur eux la manne et les cailles, et fit en sorte que leurs habits ne s'usent pas et ne se salissent point. Il créa entre leurs mains un rocher de forme carrée, et ordonna à Moïse de le frapper. Douze sources en jaillirent, trois de chaque côté et chaque secte sut où elle devait boire. Les fils d'Israël portèrent toujours avec eux ce rocher là où ils se dirigeaient.

(Tel fut le récit des épreuves raconté par Ibn Abbas et dont il le

puisa, en partie, de sources Israēlites comme a jugé l'auteur de cet ouvrage).

فَلَبِثْتَ سِنِينَ فِىٓ أَهْلِ مَدْيَنَ ثُمَّ جِئْتَ عَلَىٰ قَدَرٍ يَٰمُوسَىٰ ﴿٤٠﴾ وَٱصْطَنَعْتُكَ لِنَفْسِى ﴿٤١﴾ ٱذْهَبْ أَنتَ وَأَخُوكَ بِـَٔايَٰتِى وَلَا تَنِيَا فِى ذِكْرِى ﴿٤٢﴾ ٱذْهَبَآ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ إِنَّهُۥ طَغَىٰ ﴿٤٣﴾ فَقُولَا لَهُۥ قَوْلًا لَّيِّنًا لَّعَلَّهُۥ يَتَذَكَّرُ أَوْ يَخْشَىٰ ﴿٤٤﴾

falabiṯta sinîna fî 'ahli madyana ṯumma ji'ta 'alâ qadarin yâ Mûsâ (40) wa-ṣṭana'tuka linafsî (41) 'ḏhab 'anta wa 'aḫuka walâ taniya fî ḏikrî (42) 'ḏhabâ 'ilâ Fir'awna 'innahû ṭaġâ (43) faqûlâ lahû qawla-l-layyina-l-la'allahû yataḏakkaru 'aw yaḫšâ (44).

... Tu passas plusieurs années parmi les Madianites, puis tu vins au jour fixé, ô Moïse. (40) Je t'ai créé pour ma cause. (41) Partez toi et ton frère, témoins de mes miracles, et ne m'oubliez pas dans vos prières. (42) Dirigez-vous vers Pharaon, l'impie. (43) Tenez-lui un langage conciliant. Peut-être l'amenerez-vous à réfléchir et à me craindre. (44).

Moïse passa à Médian la période que Dieu lui a décrétée puis vint au jour fixé. Dieu l'a choisi pour Soi-même c'est à dire pour sa cause. A ce propos, Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Adam et Moïse se sont rencontrés. Moïse dit à Adam: «C'est toi qui as rendu toute l'humanité malheureuse en les faisant sortir- par ton péché- du Paradis?» Il lui répondit: «C'est toi que Dieu a choisi de préférence aux hommes pour communiquer Son message, t'a créé pour Sa cause et t'a révélé le Pentateuque?». - Certes oui, répliqua Moïse. Et Adam de répliquer: «N'as-tu pas trouvé - dans ton Livre - que Dieu a prédestiné cela pour moi avant ma création? - Oui, dit Moïse. Et Adam -par cet argument- eut le dessus sur Moïse» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)[(1)].*

---

(1) روي البخاري عن تفسيرها عن أبي هريرة عن رسول الله ﷺ قال: «التقى آدم وموسى، فقال موسى: أنت الذي أشقيت الناس وأخرجتهم من الجنة، فقال آدم: وأنت الذي اصطفاك

Puis Dieu ordonna à Moïse d'aller chez Pharaon avec son frère Aaron, dotés des signes et des miracles, saus négliger l'invocation de Son nom. Ils devaient donc à tout moment invoquer le nom de Dieu, car en faisant cela, ils n'auraient rien à craindre car Il les soutiendrait en toute occasion.

«Dirigez-vous vers Pharaon, l'impie» qui s'est rebellé, a désobéi à Dieu et traité les gens avec injustice.

«Tenez-lui un langage conciliant». Il y a là une belle exhortation, car Pharaon représentait le despote injuste tandis que Moïse était l'élu de Dieu parmi tous les hommes à cette époque. Al-Hassan Al-Basri a commenté ce verset et dit: «Moïse devait exhoter Pharaon et lui dire: Tu as un Seigneur devant qui tu seras rassemblé, il y aura à la fin, comme sort final, le Paradis on l'Enfer». Bref ils devaient lui adresser des paroles courtoises afin de toucher son cœur et ce sera plus efficace, comme Dieu a dit ailleurs: **«Rallie les hommes au culte de ton Seigneur par de sages et persuasifs appels. Si tu discutes avec eux, sois modéré»** [Coran XVI, 125]. Peut-être cela portera Pharaon à réfléchir ou à éprouver de la crainte, ensuite il se détournera de son égarement et aura trouvé son salut. Mais, d'après les dires d'Al-Hassan Al-Basri, cela signifie: «Ne lui dites, toi et ton frère, qu'il sera condamné avant que Je lui accorde la chance de se repentir».

قَالَا رَبَّنَآ إِنَّنَا نَخَافُ أَن يَفْرُطَ عَلَيْنَآ أَوْ أَن يَطْغَىٰ (٤٥) قَالَ لَا تَخَافَآ إِنَّنِى
مَعَكُمَآ أَسْمَعُ وَأَرَىٰ (٤٦) فَأْتِيَاهُ فَقُولَآ إِنَّا رَسُولَا رَبِّكَ فَأَرْسِلْ مَعَنَا بَنِىٓ
إِسْرَٰٓءِيلَ وَلَا تُعَذِّبْهُمْ قَدْ جِئْنَٰكَ بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكَ وَٱلسَّلَٰمُ عَلَىٰ مَنِ ٱتَّبَعَ ٱلْهُدَىٰٓ
(٤٧) إِنَّا قَدْ أُوحِىَ إِلَيْنَآ أَنَّ ٱلْعَذَابَ عَلَىٰ مَن كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ (٤٨)

qâlâ rabbanâ̂ 'innanâ naḫafu 'ay-yafruṭa 'alaynâ̂ 'aw 'ay-yaṭġâ (45) qâla

---

الله برسالته واصطفاك لنفسه وأنزل عليك التوراة؟ قال: نعم، قال: وجدته مكتوباً عليّ قبل أن يخلقني؟ قال: عم، فحج آدم موسى».

lâ tahafâ 'innanî ma'akumâ 'asma'u wa 'arâ (46) fa'tiyâhu faqûlâ 'innâ rasûlâ rabbika fa'arsil ma'anâ banî 'Isrâ'îla walâ tu 'addibhum qad ji'nâka bi'âyatim-mi-r-rabbika wa-s-salâmu 'alâ mani-t-taba'a-l-hudâ (47) 'innâ qad 'uhiya 'ilaynâ 'anna-l-'adâba 'alâ man kaddaba wa tawallâ (48).

O notre Maître, répondirent-ils, nous craignons qu'il ne se livre à quelque acte de violence et ne commette quelque brutalité. (45) Ne craignez rien, reprit le Seigneur, Je serai pour vous tout yeux, tout oreilles. (46) Allez et dites-lui: Nous sommes les envoyés de ton Seigneur. Rends-nous les fils d'Israël. Cesse de les opprimer. Nous t'apportons une preuve de ton Maître. Paix à ceux qui suivent la bonne voie. (47) Il nous a été révélé que ceux qui nous traitent d'imposteurs et nous délaissent seraient châtiés. (48).

Moïse et son frère Aaron redoutaient Pharaon et sa violence. Ils se plaignirent à Dieu: **«Nous craignons qu'il ne se livre à quelque acte de violence et ne commette quelque brutalité»** du moment qu'ils ne méritèrent aucune torture ni châtiment. Mais le Seigneur les rassura: Je suis avec vous, J'entends et Je vois. Rien ne me sera caché ni de vos actes et paroles ni des siens. Je le tiens par le toupet: il ne parlera, ni respirera, ni commettra un acte de violence sans Ma permission. Quant à vous, Je vous secourrai, vous aiderai et vous préserverai de toute brutalité.

«Allez et dites-lui: Nous sommes les envoyés de ton Seigneur» Nous avons déjà parlé de leur entrevue avec Pharaon dans le récit des épreuves. **«Nous t'apportons une preuve de ton Maître»** des signes évidents et même des miracles. **«Paix à ceux qui suivent la bonne voie»** La paix, certes, sera sur quiconque aura suivi la bonne Direction. A ce propos on cite que, lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait envoyé une lettre à Héraclius, le chef des Romains, elle contenait ceci:

«Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Très Miséricordieux».

De Mouhammad le Messager à Dieu à Héraclius le chef des Romains.

La paix soit sur quiconque suit la bonne voie. Je t'appelle à te

convertir à l'Islam, tu te sauveras et Dieu t'accordera une double récompense...».

Moïse et Aaron dirent à Pharaon: **«Paix à ceux qui suivent la bonne voie. Il nous a été révélé que ceux qui nous traitent d'imposteurs et nous délaissent seraient châtiés»** Nous ne te disons pas cela de nous-mêmes mais d'après une révélation de Dieu. Et quiconque Lui aura désobéi, sera châtié. Dieu a dit ailleurs: **«Je vous mets en garde contre le feu qui gronde. N'y seront jetés que ceux qui se seront livrés à leurs passions, nous auront renié et dédaigné»** [Coran XCII, 14-16].

قَالَ فَمَن رَّبُّكُمَا يَٰمُوسَىٰ ﴿٤٩﴾ قَالَ رَبُّنَا ٱلَّذِيٓ أَعۡطَىٰ كُلَّ شَيۡءٍ خَلۡقَهُۥ ثُمَّ هَدَىٰ
﴿٥٠﴾ قَالَ فَمَا بَالُ ٱلۡقُرُونِ ٱلۡأُولَىٰ ﴿٥١﴾ قَالَ عِلۡمُهَا عِندَ رَبِّي فِي كِتَٰبٖۖ لَّا
يَضِلُّ رَبِّي وَلَا يَنسَى ﴿٥٢﴾

qâla fama-r-rabbukumâ yâ Mûsâ (49) qâla rabbunâ-l-lad̠î 'a'ṭâ kulla šay'in ḫalqahû ṯumma hadâ (50) qâla famâ bâlu-l-qurûni-l-'ûlâ (51) qâla 'ilmuhâ 'inda rabbî fî kitâbi-l-lâ yaḍillu rabbî walâ yansâ (52).

«Quel est ce Seigneur que vous invoquez? ô Moïse», demanda Pharaon. (49) Notre Seigneur est celui qui a pourvu chaque chose de ses conditions d'existence et qui a révélé la bonne voie. (50) Que deviennent alors les croyances des générations passées? (51) Leur sort est fixé par mon Seigneur dans son Livre. Mon Seigneur ni ne se trompe ni n'oublie. (52).

Reniant l'existence du Créateur suprême, Pharaon dit à Moïse et à son frère: «Qui donc est votre Seigneur?, Celui qui vous a envoyés? je ne le connais pas comme je ne connais pas qu'il existe un Seigneur autre que moi» Ils lui répondirent: **«Notre Seigneur est celui qui a pourvu chaque chose de ses conditions d'existence et qui a révélé la bonne voie»** qui signifie, d'après Moujahed, que Dieu a donné à chaque chose sa forme et a perfectionné la créature de chaque bête. Selon Ibn Abbas: Il a créé à tout mâle une femelle, ou, suivant une autre interprétation: chaque être comme il devait être: un homme, une brebis, un âne etc.

Quant à cette partie du verset: **«et qui a révélé la bonne voie»** Sa'id Ben Joubayr l'a commentée de cette façon: Il a donné à chaque

créature le caractère et les qualités qui lui conviennent, en d'autres termes, Il n'a pas donné à l'homme ceux d'une bête, ni au chien ceux d'une brebis. Puis Il lui a accordé ce qu'il lui convient pour la copulation. Les unes et les autres parmi Ses créatures ont leurs propres actes, leur comportement et leurs moyens de subsistance».

Puis Pharaon demanda à Moïse: «**Que deviennent alors les croyances des générations passées?**» Le meilleur commentaire donné à ce verset, comme a avancé l'auteur, est le suivant: Lorsque Moïse fit connaître à Pharaon que c'est Dieu qui l'a envoyé, Lui qui accorde les bienfaits, qui décrète le destin et qui dirige. Pharaon demanda encore: Qu'est-il advenu des générations passées, des hommes qui n'ont pas adoré Dieu? Ceux-là n'ont pas voué un culte à votre Seigneur? Et Moïse de répondre: Même s'ils ne l'ont pas adoré, tous leurs actes sont inscrits auprès du Seigneur dans un livre qui ne laissera échapper un acte, et ils seront rétribués d'après leurs œuvres. Car «**mon Seigneur ni ne se trompe ni n'oublie**» Sa science embrasse tout sans rien omettre, à l'inverse de l'homme qui s'égare et oublie.

ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ مَهْدًا وَسَلَكَ لَكُمْ فِيهَا سُبُلًا وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً
فَأَخْرَجْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّن نَّبَاتٍ شَتَّىٰ ﴿٥٣﴾ كُلُوا۟ وَٱرْعَوْا۟ أَنْعَـٰمَكُمْ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ
لَـَٔايَـٰتٍ لِّأُو۟لِى ٱلنُّهَىٰ ﴿٥٤﴾ ۞ مِنْهَا خَلَقْنَـٰكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً
أُخْرَىٰ ﴿٥٥﴾ وَلَقَدْ أَرَيْنَـٰهُ ءَايَـٰتِنَا كُلَّهَا فَكَذَّبَ وَأَبَىٰ ﴿٥٦﴾

l-laḏî ja'ala lakumu-l-'arḍa mahdan wa salaka lakum fîhâ subulan wa '-anzala mina-s-samâ'i mâ'an fa'aḫrajnâ bihî 'azwâjam-min nabâtin šattâ (53) kulû wa-r-'aw 'an'âmakum 'inna fî ḏâlika la'âyâtin li'uli-n-nuhâ (54) minhâ ḫalaqnâkum wa fîhâ nu'îdukum wa minhâ nuḫrijukum târatan 'uḫrâ (55) walaqad 'araynâhu 'âyâtinâ kullahâ fakaḏḏaba wa 'abâ (56).

Mon Seigneur qui vous a donné la terre pour berceau, qui l'a sillonnée de voies de communication et qui fait tomber la pluie. Cette pluie qui fait éclore des couples de plantes variées (53) Nourrissez-vous de ces plantes, vous et vos bestiaux. Ceci est plein d'enseignement pour qui réfléchit. (54)

C'est de la terre que nous vous avons tirés et c'est à elle que vous retournerez.. Nous vous en ferons sortir une deuxième fois. (55) C'est en vain que nous montrâmes les preuves les plus décisives. Il les traita de mensonge et refusa d'y croire. (56).

Les premiers versets consituent une phrase incise dans le dialogue qui eut lieu entre Moïse et Pharaon. Dieu a rendu la terre pour les hommes comme un berceau, ils s'y installent, s'y lèvent, s'y donnent et pour qu'ils voyagent sur sa surface. Il y a tracé, à l'intention des hommes, des chemins à emprunter pour arriver à leur but, comme Il le montre aussi dans ce verset: **«Et nous y avons aménagé de larges voies pour permettre aux hommes de communiquer entre eux»** [Coran XXI, 31].

Dieu **«fait tomber la pluie. Cette pluie fait éclore des couples de plantes variées»** qui donnent différents fruits aux formes, couleurs et saveurs variées. **«Nourrissez-vous de ces plantes, vous et vos bestiaux»** Donc une partie de ces plantes sert comme nourriture aux hommes et l'autre aux bêtes. **«Ceci est plein d'enseignement pour qui réfléchit»** ceux qui sont doués de raison.

«C'est de la terre que nous vous avons tirés, et c'est à elle que vous retournerez. Nous vous en ferons sortir une deuxième fois». Adam, le père de la race humaine, fut créé à partir de la terre, les hommes y seront enterrés et, une fois devenus os et poussière, ils en seront ressuscités pour le jour dernier. En ce jour-là **«où Allah vous rappellera à Lui, vous vous présenterez en célébrant ses louanges et vous constaterez alors que votre séjour sur terre a été de courte durée»** [Coran XVII, 52].

Dans un hadith cité dans les Sunan, il est mentionné que le Messager de Dieu -qu'Aliah le bénisse et le salue- assista aux funérailes d'un homme. Devant la tombe, il prit une poignée de sable et dit: «De la terre nous vous avons créés», puis une autre en disant: «en elle nous vous ramènerons» enfin une troisième et dit: «et d'elle nous vous ferons sortir une fois encore».

«C'est en vain que nous lui montrâmes les preuves les plus décisives. Il les traita de mensonge et refusa d'y croire». Malgré les preuves et les signes que Moïse a présentés à Pharaon, celui-ci a crié au mensonge et, poussé par sa rebellion et son opiniâtreté, il a refusé d'y croire. Il

fut comme les autres qui sont concernés par ce verset: «**Bien que convaincus, ils les repoussèrent par orgueil et par malignité**» [Coran XXVII, 14].

قَالَ أَجِئْتَنَا لِتُخْرِجَنَا مِنْ أَرْضِنَا بِسِحْرِكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿٥٧﴾ فَلَنَأْتِيَنَّكَ بِسِحْرٍ مِّثْلِهِۦ
فَٱجْعَلْ بَيْنَنَا وَبَيْنَكَ مَوْعِدًا لَّا نُخْلِفُهُۥ نَحْنُ وَلَآ أَنتَ مَكَانًا سُوًى ﴿٥٨﴾ قَالَ
مَوْعِدُكُمْ يَوْمُ ٱلزِّينَةِ وَأَن يُحْشَرَ ٱلنَّاسُ ضُحًى ﴿٥٩﴾

qâla 'aji'tanâ lituḫrijanâ min 'arḍinâ bi siḥrika yâ Mûsâ (57) falana'tiyannaka bisiḥrim-miṯlihî faj'al baynanâ wa baynaka maw'idal-lâ nuḫlifuhû naḥnu walâ 'anta makânan suwan (58) qâla maw'idukum yawmu-z-zînati wa 'ay-yuḥšara-n-nâsu ḍuḥan (59).

Es-tu venu ô Moïse, dit Pharaon, pour nous chasser de notre pays? Est-ce à cela que tend ta magie?» (57) De la magie, nous allons t'en montrer aussi. Convenons d'un rendez-vous. Engageons-nous à n'y manquer ni l'un ni l'autre. (58) Ce rendez-vous, fixons-le au jour de la prochaine fête, dit Moïse. Ne manquez pas de rassembler le peuple ce jour-là. (59).

Voyant les signes qu'a apportés Moïse, à savoir le bâton et la main, Pharaon s'écria: «Ce n'est que de la pure magie. Nous sommes prêts aussi à te présenter la nôtre. Ne pense pas que tu vas l'emporter sur nous. «**Convenons d'un rendez-vous**» pour permettre aux uns et aux autres de produire de leur magie. Et Moïse de lui répondre: «**Ce rendez-vous, fixons-le au jour de la prochaine fête**». En ce jour-là les hommes chômeront et pourrant assiter à tout, à observer la puissance du Seigneur qui a doté Ses Prophètes par tant de miracles, pour abolir toute magie. Moïse ajouta: que ce soit au cours de la matinée où les hommes verront toute chose sans en manquer aucune.

A propos de ce jour, Ibn Abbas a dit que c'était le jour de 'Achoura. Et l'auteur d'ajouter: et ce fut un jour de 'Achoura où Pharaon et son armée furent noyés.

فَتَوَلَّىٰ فِرْعَوْنُ فَجَمَعَ كَيْدَهُۥ ثُمَّ أَتَىٰ ﴿٦٠﴾ قَالَ لَهُم مُّوسَىٰ وَيْلَكُمْ لَا تَفْتَرُوا۟

عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا فَيُسْحِتَكُم بِعَذَابٍ وَقَدْ خَابَ مَنِ ٱفْتَرَىٰ ﴿٦١﴾ فَتَنَٰزَعُوٓا۟
أَمْرَهُم بَيْنَهُمْ وَأَسَرُّوا۟ ٱلنَّجْوَىٰ ﴿٦٢﴾ قَالُوٓا۟ إِنْ هَٰذَٰنِ لَسَٰحِرَٰنِ يُرِيدَانِ أَن
يُخْرِجَاكُم مِّنْ أَرْضِكُم بِسِحْرِهِمَا وَيَذْهَبَا بِطَرِيقَتِكُمُ ٱلْمُثْلَىٰ ﴿٦٣﴾ فَأَجْمِعُوا۟
كَيْدَكُمْ ثُمَّ ٱئْتُوا۟ صَفًّا ۚ وَقَدْ أَفْلَحَ ٱلْيَوْمَ مَنِ ٱسْتَعْلَىٰ ﴿٦٤﴾

fatawallâ Fir'awnu fajama'a kaydahû ṯumma 'atâ (60) qâla lahum Mûsâ waylakum lâ taftarû 'alâ-L-Lâhi kaḏiban fayusḥitakum bi 'aḏâbin waqad ḫaba mani-ftarâ (61) fatanâza'û 'amrahum baynahum wa 'asarrû-n-najwâ (62) qâlû 'in hâḏâni lasâḥirâni yurîdâni 'ay-yuḫrijâkum min 'arḍikum bisiḥrihimâ wa yaḏhabâ biṭarîqatikumu-l-muṯlâ (63) fa 'ajma'û kaydakum ṯumma-'tû ṣaffan waqad 'aflaḥa-l-yawma mani-sta'lâ (64).

Pharaon se retira. Il mit au point tous ses prépartifs et vint au rendez-vous fixé. (60) Moïse s'adressa alors à la suite de Pharaon: «Gare à vous: Ne propagez pas de mensonges sur Allah. Sinon, le ciel vous châtiera. La perte des menteurs est fatale» (61) Les magiciens de Pharaon arrêtèrent leur plan en se concertant. (62) Moïse et son frère, dirent-ils, sont deux sorciers qui cherchent à vous chasser de votre pays avec leurs sortilèges. Ils veulent détruire vos plus fermes traditions. (63) Unissons nos moyens. Ne faisons qu'un bloc. Honneur à qui l'emportera. (64).

Ayant fixé le rendez-vous avec Moïse, Pharaon s'occupa alors à réunir les meilleurs de ses magiciens de tous le coins de son royaume, à savoir que la magie à cette époque était pratiquée et plusieurs y croyaient. Donc le souci de Pharaon était de rassembler tous les savant magiciens comme Dieu a dit ailleurs en parlant de lui: «**Amenez-moi tous les magiciens de renom**» [Coran X, 79].

Le jour de la fête arriva. Pharaon s'assit en majesté sur son lit de repos entouré de ses conseillers et les hauts fonctionnaires de la cour, les magiciens en rang devant lui écoutant ses incitations en leur promettant de grandes récompenses. Et voilà Moïse appuyant sur son bâton et accompagné de son frère Aaron qui s'avancèrent.

Les magiciens dirent à Pharaon: «**Evidemment, nous aurons une**

récompense si vous sortons vainqueurs de l'épreuve?» C'est entendu, dit-il, mieux que ça, vous ferez partie de ma cour»** [Coran VII, 113-114]. Et Moïse de les avertir: **«Gare à vous. Ne propagez pas de mensonges sur Allah»** et ne vous laissez pas être éblouis par vos sortilèges en produisant des choses illusoires qui apparaissent créées à leurs yeux mais en fait elles ne le sont pas. **«Sinon, le ciel vous châtiera»** et ainsi vous serez anéantis. **«La perte des menteurs est fatale».** Alors certains de ces magiciens avancèrent: Ce ne sont pas les propos d'un magicien plutôt d'un Prophète, mais les autres ripostèrent: Non, ce n'est qu'un magicien.

«les magiciens arrêtèrent leur plan en se concertant. Moïse et son frère, dirent-ils, sont deux sorciers» qui n'ont pour but que de l'emporter sur vous et d'attirer l'attention des hommes pour qu'ils les suivent, et ainsi ils se mettraient du côté de Moïse pour affronter Pharaon et son armée et ils vous chasseraient de votre propre pays. Et en plus: **«ils veulent détruire vos plus fermes traditions»** en s'emparant de l'art de la magie qui était pour eux une source importante de leur subsistance.

D'autres exégètes ont dit: Ils s'empareront de la royauté et l'honneur, ou bien ils porteront les gens à se détourner de vous. **«-Unissons nos moyens. Ne faisons qu'un bloc»** Rassemblons donc nos artifices et jetons nos bâtons et nos cordes en une seule fois, et de cette façon nous pourrons éblouir les yeux des hommes et nous aurons le dessus. **«Honneur à qui l'emportera»** Ainsi nous obtiendrons les récompenses promises. Mais si Moïse nous vaincra, il deviendra le chef incontestable.

قَالُوا۟ يَـٰمُوسَىٰٓ إِمَّآ أَن تُلْقِىَ وَإِمَّآ أَن نَّكُونَ أَوَّلَ مَنْ أَلْقَىٰ ﴿٦٥﴾ قَالَ بَلْ أَلْقُوا۟ ۖ فَإِذَا
حِبَالُهُمْ وَعِصِيُّهُمْ يُخَيَّلُ إِلَيْهِ مِن سِحْرِهِمْ أَنَّهَا تَسْعَىٰ ﴿٦٦﴾ فَأَوْجَسَ فِى نَفْسِهِۦ خِيفَةً
مُّوسَىٰ ﴿٦٧﴾ قُلْنَا لَا تَخَفْ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْأَعْلَىٰ ﴿٦٨﴾ وَأَلْقِ مَا فِى يَمِينِكَ تَلْقَفْ مَا
صَنَعُوٓا۟ ۖ إِنَّمَا صَنَعُوا۟ كَيْدُ سَـٰحِرٍ ۖ وَلَا يُفْلِحُ ٱلسَّاحِرُ حَيْثُ أَتَىٰ ﴿٦٩﴾ فَأُلْقِىَ ٱلسَّحَرَةُ
سُجَّدًا قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِرَبِّ هَـٰرُونَ وَمُوسَىٰ ﴿٧٠﴾

qâlû yâ Mûsâ 'immâ 'an tulqiya wa 'immâ 'an nakûna 'awwala man '-alqâ (65) qâla bal 'alqû fa'idâ ḥibâluhum wa 'iṣiyyuhum yuḫayyalu '-ilayhi min siḥrihim 'annahâ tas'â (66) fa'awjasa fî nafsihî ḫîfatam Mûsâ (67) qulnâ lâ taḫaf 'innaka 'anta-l-'a'lâ (68) wa 'alqi mâ fî yaminika talqaf mâ ṣana'û 'innamâ ṣana'û kaydu sâḥirin walâ yufliḥhu-s-sâḥiru ḥayṯu 'atâ (69) fa'ulqiya-s-saḥaratû sujjadan qâlû 'âmannâ bi rabbî Harûna wa Mûsâ (70).

O Moïse, proposèrent-ils, est-ce toi qui vas entrer en scène le premier ou nous? (65) Commencez les premiers, dit-il. Voici que leurs cordes et leurs bâtons parurent brusquement s'agiter sous l'empire de la magie. (66) Moïse se sentit envahi par une crainte secrète. (67) Sois sans crainte, suggérâmes-Nous à Moïse, tu auras le dessus. (68) Jette le bâton qui est dans ta main droite. Il anéantira leurs artifices. Ces artifices ne sont rien moins que des tours de charlatan. Or les charlatants finissent toujours par être démasqués., (69) Les magiciens tombèrent face à terre en s'écriant: «-Nous nous soumettons au Allah d'Aaron et de Moïse» (70).

Les magiciens dirent à Moïse avec confiance: Est-ce toi qui jettes ou serons-nous les premiers à jeter? -A vous de jeter les premiers, répliqua Moïse, dans l'intention de voir comment ils vont agir en usant de leur magie, et aussi pour montrer aux hommes à la fin leur astuce.

«Voici que leurs cordes et leurs bâtons parurent brusquement s'agiter sous l'empire de la magie» Dans un autre verset Il a dit: **«Ils lancèrent leurs cordes et leurs bâtons en disant: «Par la gloire de Pharaon, la victoire est à nous»** [Coran XXVI, 44]. Ils déployèrent une puissante magie et purent effrayer les hommes et ensorcelèrent leurs yeux.

Selon les experts, ils sont enduit leurs cordes et leurs bâtons du mercure, et c'est à cause de ce métal qu'ils purent s'agiter et apparurent aux yeux des spectateurs comme s'ils courent et rampent. Etant nombreux, l'endroit où ils se trouvaient et les vallées qui l'entouraient furent pleins de leurs sortilèges.

«Moïse se sentit envahi par une crainte secrète» Il songea que cela allait sûrement influencer le peuple et avoir un grand effet sur lui avant qu'il vienne sont tour. A ce moment, Dieu lui révéla de jeter son bâton qu'il tenait à sa main droite. Et voilà qu'il se transforme en un grand serpent qui commença à avaler tout. Les magiciens ne crurent plus

que cela devait se produire, étant les savants dans cet art, et les hommes, à leur tour furent très étonnés de voir un tel spectacle. Ainsi le miracle fut réalisé, et la vérité se manifesta au grand jour. Dieu dit à ce propos: «**Ces artifices ne sont rien moins que des tours de charlatan. Or, les charlatans finissent toujours par être démasqués**».

Constatant ce fait indéniable, les magiciens, les maîtres de cet art, furent persuadés que l'acte de Moïse n'émana plus de la magie mais dû à une force puissante qui dépasse le pouvoir des hommes. Ceci ne put être réalisé que grâce à une puissance extra-humaine, et seul Dieu peut le faire, Lui, qui s'il veut créer une chose, lui dit: «Sois» et elle est. Alors les magiciens se prosternèrent face contre terre et déclarèrent: «Nous croyons au Seigneur des mondes, le Seigneur d'Aaron et de Moïse». A ce propos, Ibn Abbas a dit: «Ces magiciens étaient au début de la journée magiciens et martyrs vers sa fin».

Quel était le nombre de ces magiciens? Mouhammad Ben Ka'b a avancé qu'ils étaient au nombre de quatre-vingt milles, selon As-Souddy: trente et quelques milles, et d'après d'autres moins que ça. Mais d'après Al-Awza'i: Lorsque les magiciens se furent prosternés, Dieu leur montra le Paradis et purent le contempler longuement.

قَالَ ءَامَنتُمْ لَهُۥ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ إِنَّهُۥ لَكَبِيرُكُمُ ٱلَّذِى عَلَّمَكُمُ ٱلسِّحْرَ فَلَأُقَطِّعَنَّ
أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُم مِّنْ خِلَٰفٍ وَلَأُصَلِّبَنَّكُمْ فِى جُذُوعِ ٱلنَّخْلِ وَلَتَعْلَمُنَّ أَيُّنَآ أَشَدُّ عَذَابًا
وَأَبْقَىٰ (71) قَالُوا۟ لَن نُّؤْثِرَكَ عَلَىٰ مَا جَآءَنَا مِنَ ٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلَّذِى فَطَرَنَا فَٱقْضِ مَآ
أَنتَ قَاضٍ إِنَّمَا تَقْضِى هَٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَآ (72) إِنَّآ ءَامَنَّا بِرَبِّنَا لِيَغْفِرَ لَنَا
خَطَٰيَٰنَا وَمَآ أَكْرَهْتَنَا عَلَيْهِ مِنَ ٱلسِّحْرِ وَٱللَّهُ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ (73)

qâla 'â mantum lahû qabla 'an 'â d̲ana lakum 'innahû lakabîrukum-l-lad̲î 'allamakumu-s-siḥra fala 'uqaṭṭi'anna 'aydiyakum wa 'arjulakum min ḫilâfin wa la'uṣallibannakum fî jud̲u'i-n-naḫli wa lata'lamunna 'ayyunâ 'ašaddu 'ad̲âban wa 'abqâ (71) qâlû lan nu'ṯiraka 'alâ mâ jâ'anâ mina-l-bayyinâti wa-l-lad̲î faṭaranâ faqḍi mâ'anta qâḍin 'innamâ taqḍî hâd̲ihi-l-ḥayâta-d-dunyâ (72) 'innâ 'â mannâ bi-r-rabbina liyaġfira lanâ

ḫaṭâyânâ wamâ 'akrahtanâ 'alayhi mina-s-siḥri wa-L-Lâhu ḫayrun wa 'abqâ (73).

Comment, s'exclama Pharaon, vous vous ralliez à Moïse sans prendre mon consentement. C'est sans doute votre maître et sans doute lui qui vous a enseigné la magie. Je vous couperai le pied d'un côté et la main de l'autre. Puis je vous crucifierai sur le tronc d'un palmier. Vous apprendrez alors qui du Allah de Moïse ou de moi est le plus sévère et le plus inexorable dans la répression. (71) Les magiciens reprirent: «Nous ne saurions te préférer aux preuves qui viennent de nous être produites ni au Allah qui nous a créés. Réalise tes menaces. Tes menaces ne dépassent pas ce bas monde» (72) Pour nous, nous croyons à notre maître pour qu'Il nous pardonne nos fautes et les scènes de magie auxquelles tu nous as contraints. Allah est ce qu'il y a de plus cher et Il est immortel. (73).

Ces magiciens que Pharaon a voulu qu'ils soient son appui et son soutien, les voilà qu'ils le déçurent en présence de tous les hommes. Mû par sa rébellion et son impénitence, il les menaça et leur dit: «-Vous vous ralliez à Moïse sans mon consentement, et vous vous êtes accordés de me décevoir», et pour trouver pour lui-même un argument quelconque, il reprit: **«C'est sans doute votre maître et c'est sans doute lui qui vous a enseigné la magie»** voulant dire par ces propos: C'est Moïse qui vous a appris la magie et vous avez comploté ensemble pour montrer que son art est le meilleur devant tous mes sujets.

«Je vous couperai le pied d'un côté et la main de l'autre. Puis je vous crucifierai sur le tronc d'un palmier» afin que vous serviez une leçon pour les autres, et vous saurez alors qui de nous est le plus fort, en fait de châtiment, et qui durera plus longtemps, Ces paroles signifient: Vous prétendez que mes sujets et moi, sommes dans l'égarement, et vous avec Moïse, êtes dans la voie droite. Vous saurez bientôt lequel restera dans le supplice pour toujours.

Entendant ces menaces, les magiciens trouvèrent leurs âmes faciles à sacrifier au compte de leur foi, et lui répondirent: **«Nous ne saurions te préférer aux preuves qui viennent de nous êtres produites»** qui constituent une vérité indéniable **«ni au Allah qui nous a créés»** car Il est le vrai Dieu qui nous a tirés du néant, c'est à Lui que nous devons nous soumettre et l'adorer. **«Réalise tes menaces»** et fais ce que tu

voudras. **«Tes menaces ne dépassent pas ce bas monde»** que tu préfères, quant à nous, nous aspirons à l'au-delà. **«Pour nous, nous croyons à notre Maître pour qu'Il nous pardonne nos fautes»** et tout ce que nos mains ont perpétré et les sortilèges auxquels tu nous a contraints.

En commentant ce verset: **«et les scènes de magie auxquelles tu nous a contraints»** Ibn Abbas a dit: «Pharon avait choisi quarante jeunes hommes parmi les fils d'Israël en leur ordonnant d'apprendre la magie de sorte que nul, à l'avenir, ne pourrait les vaincre. C'était eux qui ont répondu à Pharaon: **«nous croyons à notre Maître pour qu'Il nous pardonne nos fautes»**.

Les magiciens dirent à la fin: **«Allah est ce qu'il y a de plus cher et Il est immortel»**. Une expression qui signifie: Dieu est meilleur que toi et Son châtiment durera plus longtemps que le tien qu'Il infligera à quiconue Lui aura désobéi. Mais Pharaon réalisa ses menaces et tortura les magiciens croyants. C'est pourquoi Ibn Abbas a conclu: Les magiciens étaient au début de la journée comme tels et martyrs vers sa fin.

إِنَّهُۥ مَن يَأْتِ رَبَّهُۥ مُجْرِمًا فَإِنَّ لَهُۥ جَهَنَّمَ لَا يَمُوتُ فِيهَا وَلَا يَحْيَىٰ ﴿٧٤﴾ وَمَن
يَأْتِهِۦ مُؤْمِنًا قَدْ عَمِلَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱلدَّرَجَٰتُ ٱلْعُلَىٰ ﴿٧٥﴾ جَنَّٰتُ عَدْنٍ
تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَذَٰلِكَ جَزَآءُ مَن تَزَكَّىٰ ﴿٧٦﴾

'innahû may-ya'ti rabbahû mujriman fa'inna lahû jahannama lâ yamûtu fîhâ walâ yaḥyâ (74) wama-y-ya'tihî mu'minan qad 'amila-ṣ-ṣâliḥâti fa'ulâ'ika lahum-d-darajâtu-l-'ulâ (75) jannâtu 'adnin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru ḫâlidîna fîhâ wa ḏâlika jazâ'u man tazakâ (76).

Au criminel qui comparaît devant Allah, l'enfer est réservé. Il y éprouvera l'impression de n'être ni mort ni vivant. (74) Ceux qui comparaîtront devant Allah, ayant eu la foi et ayant pratiqué les bonnes œuvres, ceux-là recevront de hautes récompenses. (75) Ils auront pour demeure éternelle les jardins de l'Eden, arrosés d'eau vive. C'est là la félicité qui est réservée aux vertueux. (76).

L'auteur considère que ces versets font suite aux exhorations des

magiciens à Pharaon pour l'avertir de la vengeance divine et du châtiment éternel, et l'appelant à la foi pour obtenir la récompense. Au jour dernier, celui qui arrivera coupable devant le Seigneur, la géhenne est lui est destinée pour y demeurer éternellement, une fin confirmée par ce verset: **«La mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaîtra pas d'adoucissement. Tel est le châtiment que nous infligeons aux impies»** [Coran XXXV, 36].

Abou Sa'id Al-Khoudry rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: «Ceux qui sont les damnés de l'Enfer, ils n'y mourront n'y vivront. Il y aura parmi eux ceux dont leurs péchés les feront mourir une seule fois puis, devenus calcinés, on intercèdera en leur faveur et seront jetés dans les fleuves du Paradis en disant aux bienheureux de celui-ci: «O habitants du Paradis, retenez-les». Et alors ils seront ramenés à la vie telle une graine qui pousse dans le torrent».

«Ceux qui comparaitront devant Allah, ayant eu la foi et ayant pratiqué les bonnes œuvres» ceux qui arriveront devant le Seigneur, étant croyants et ayant accompli les œuvres pies, ceux-là se tiendront sur les degrés les plus élevés. Ils seront admis aux jardins de l'Eden dans les demeures de la félicité où vivront tranquilles et pour l'éternité.

A cet égard il est cité dans le deux Sahih que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«Les habitants du Paradis apercevront ceux qui seront dans les salles au-dessus d'eux, comme vous voyez l'étoile filante qui disparait dans l'horizon en traversant le ciel de l'est à l'ouest; en vue de leurs demeures distinguées». On lui demanda: «O Envoyé de Dieu, ce seront les demeures des Prophètes que nul hormis eux n'y parviendra». Il répondit: «Certes oui, par celui dont mon âme est entre Ses mains, ils seront les hommes qui ont cru en Dieu et déclaré que les Envoyés étaient véridiques»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

(1) في الصحيحين: «إن أهل عليين ليرون من فوقهم كما ترون الكوكب الغابر في أفق السماء، لتفاضل ما بينهم ـ قالوا: يا رسول الله تلك منازل الأنبياء؟ قال: بلى والذي نفسي بيده رجال آمنوا بالله وصدقوا المرسلين».

Dans un autre hadith le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au Paradis il y a cent degrés dont une distance équivalente à celle qui sépare le ciel de la terre, sépare l'un de l'autre, le Firdaws étant au plus haut degré d'où prennent source les fleuves du Paradis, et le Trône se trouve au-dessus. Lorsque vous demandez à Dieu de vous accorder le Paradis, que ce soit le Firdaws».

وَلَقَدْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَسْرِ بِعِبَادِى فَٱضْرِبْ لَهُمْ طَرِيقًا فِى ٱلْبَحْرِ يَبَسًا لَّا
تَخَٰفُ دَرَكًا وَلَا تَخْشَىٰ ﴿٧٧﴾ فَأَتْبَعَهُمْ فِرْعَوْنُ بِجُنُودِهِۦ فَغَشِيَهُم مِّنَ ٱلْيَمِّ مَا
غَشِيَهُمْ ﴿٧٨﴾ وَأَضَلَّ فِرْعَوْنُ قَوْمَهُۥ وَمَا هَدَىٰ ﴿٧٩﴾

walaqad 'awḥaynâ̂ 'ilâ Mûsâ̂ 'an 'asri bi-'ibâdî faḍrib lahum ṭarîqan fî-l-baḥri yabasa-l-lâ taḫâfu darakan walâ taḫšâ (77) fa'atba'ahum Fir'awnu bijunûdihî faġašiyahum mina-l-yammi mâ ġašiyahum (78) wa 'aḍalla Fir'awnu qawmahû wamâ hadâ (79).

Nous suggérâmes alors à Moïse de quitter le pays avec nos serviteurs: «Ouvre-leur un chemin à travers les flots», lui commandâmes-nous. «Ne crains pas d'être rejoint et sois sans inquiétude» (77) Pharaon se lança à leur poursuite avec ses troupes. Ils furent submergés par les flots. (78) Ainsi il consomma la perte de son peuple, l'ayant mal dirigé. (79).

Pharaon refusa de livrer les fils d'Israël à Moïse. Dieu ordonna alors à ce dernier de quitter le pays avec eux à la nuit tombante pour les sauver de sa tyrannie. Le lendemain matin, constatant que nul des fils d'Israël ne se trouve en Egypte, Pharaon fut très irrité et envoya ses commandants pour récruter une grande armée de tous les coins du pays. Puis il sortit à leur tête à la poursuite de Moïse, et le rattrapa au lever du soleil.

Lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, les compagnons de Moïse s'écrièrent: «Nous sommes atteints». Les fils d'Israël s'arrêtèrent et derrière eux Pharaon et son armée. A ce moment Dieu ordonna à Moïse: **«de frapper les flots avec son bâton. Ils se fendirent aussitôt. Ils formèrent de chaque côté comme une haute montagne»**. Moïse s'exécuta et chaque partie des flots devint semblable

à une immense montagne. Dieu ensuite envoya un vent qui transforma la mer en une terre solide. **«Ouvre-les un chemin à travers les flots»** et commanda à Moïse: Ne crains pas d'être noyé, ni toi ni ton peuple. Voyant cela **«Pharaon se lança à leur poursuite avec ses troupes»** et les flots les submergèrent.

يَـٰبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ قَدْ أَنجَيْنَـٰكُم مِّنْ عَدُوِّكُمْ وَوَٰعَدْنَـٰكُمْ جَانِبَ ٱلطُّورِ ٱلْأَيْمَنَ وَنَزَّلْنَا عَلَيْكُمُ
ٱلْمَنَّ وَٱلسَّلْوَىٰ (٨٠) كُلُوا۟ مِن طَيِّبَـٰتِ مَا رَزَقْنَـٰكُمْ وَلَا تَطْغَوْا۟ فِيهِ فَيَحِلَّ عَلَيْكُمْ
غَضَبِى ۖ وَمَن يَحْلِلْ عَلَيْهِ غَضَبِى فَقَدْ هَوَىٰ (٨١) وَإِنِّى لَغَفَّارٌ لِّمَن تَابَ وَءَامَنَ
وَعَمِلَ صَـٰلِحًا ثُمَّ ٱهْتَدَىٰ (٨٢)

yâ banî' 'isrâ'îla qad 'anjaynâkum min 'aduwwikum wa wâ'adnâkum jâmiba-ṭ-ṭûri-l-'aymani wa nazzalnâ 'alaykumu-l-manna wa-s-salwâ (80) kulû min ṭayyibâti mâ razaqnâkum walâ taṭġaw fîhi fayaḥilla 'alaykum ġaḍabî wa may-yaḥlil 'alayhi ġaḍabî faqad hawâ (81) wa 'innî laġaffâru-l-liman tâba wa 'âmana wa 'amila ṣâliḥan ṯumma-h-tadâ (82).

Fils d'Israël, nous avous avons tirés des mains de vos ennemis. Nous vous avons donné rendez-vous sur le versant droit du Sinaï. Nous avons fait descendre sur vous la manne et des cailles. (80) Dégustez ces mets délicats préparés à votre intention. Ne vous montrez pas ingrats si vous ne voulez pas encourir ma colère. Quiconque encourt ma colère est perdu. (81) Je suis toute indulgence pour qui se repent, croit, pratique les bonnes œuvres et se tient dans la voie droite. (82).

Dieu rappelle aux fils d'Israël, entre autres bienfaits qu'Il les a accordés, le jour où Il les sauva de Pharaon en le voyant submergé par les flots avec ses troupes **«Nous vous avons sauvés et englouti Pharaon sous vos yeux»** [Coran II, 50].

Ibn Abbas rapporte: «Lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva à Médine, il trouva les fils d'Israël jeûner le jour de 'Achoura. En leur demandant, ils lui répondirent: «En ce jour-là, Dieu accorda la victoire à Moïse sur Pharaon». Il dit alors à ses compagnons: «Nous en avons plus droit que Moïse. Jeûnez ce jour».

Après la perte de Pharaon, Dieu donna un rendez-vous aux fils d'Israël sur le versant droit du mont Sinaï. Là où Dieu parla à Moïse quand il lui demanda de le voir. Et c'est là aussi que Dieu a révélé le Pentateuque à Moïse. Durant leur séjour en cet endroit, ils adorèrent le veau comme on l'a raconté auparavant.

Quant à la manne et aux cailles, la première est une sorte de friandise qu'elle descendait sur eux. Les cailles sont un genre d'oiseaux. De l'une et de l'autre, ils en prenaient leur besoin quotidien pour subsister. C'était une des grâces de Dieu qui leur dit: «**Dégustez ces mets délicats préparés à votre intention. Ne vous montrez pas ingrats si vous ne voulez pa encourir ma colère**» Car quiconque aura encouru la colère de Dieu ira sûrement à l'abîme de l'Enfer. D'autre part, Dieu est, en vérité, celui qui pardonne et absout les péchés à quiconque se serait repenti. Dieu, en effet, avait accepté le repentir de ceux parmi les fils d'Israël qui avaient adoré le veau. Et ceci n'est accordé qu'à celui qui se repent d'un repentir sincère sans revenir à ses péchés et à sa désobéissance à Dieu et aura par contre trouvé le chemin droit.

۞ وَمَآ أَعْجَلَكَ عَن قَوْمِكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿٨٣﴾ قَالَ هُمْ أُوْلَآءِ عَلَىٰٓ أَثَرِى وَعَجِلْتُ
إِلَيْكَ رَبِّ لِتَرْضَىٰ ﴿٨٤﴾ قَالَ فَإِنَّا قَدْ فَتَنَّا قَوْمَكَ مِنۢ بَعْدِكَ وَأَضَلَّهُمُ ٱلسَّامِرِىُّ
﴿٨٥﴾ فَرَجَعَ مُوسَىٰٓ إِلَىٰ قَوْمِهِۦ غَضْبَٰنَ أَسِفًا ۚ قَالَ يَٰقَوْمِ أَلَمْ يَعِدْكُمْ رَبُّكُمْ
وَعْدًا حَسَنًا ۚ أَفَطَالَ عَلَيْكُمُ ٱلْعَهْدُ أَمْ أَرَدتُّمْ أَن يَحِلَّ عَلَيْكُمْ غَضَبٌ مِّن
رَّبِّكُمْ فَأَخْلَفْتُم مَّوْعِدِى ﴿٨٦﴾ قَالُوا۟ مَآ أَخْلَفْنَا مَوْعِدَكَ بِمَلْكِنَا وَلَٰكِنَّا حُمِّلْنَآ
أَوْزَارًا مِّن زِينَةِ ٱلْقَوْمِ فَقَذَفْنَٰهَا فَكَذَٰلِكَ أَلْقَى ٱلسَّامِرِىُّ ﴿٨٧﴾ فَأَخْرَجَ لَهُمْ
عِجْلًا جَسَدًا لَّهُۥ خُوَارٌ فَقَالُوا۟ هَٰذَآ إِلَٰهُكُمْ وَإِلَٰهُ مُوسَىٰ فَنَسِىَ ﴿٨٨﴾ أَفَلَا
يَرَوْنَ أَلَّا يَرْجِعُ إِلَيْهِمْ قَوْلًا وَلَا يَمْلِكُ لَهُمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًا ﴿٨٩﴾

wammâ̂ 'a'jalaka 'an qawmika yâ Mûsâ (83) qâla hum 'ûlâ̂'i 'alâ̂ 'aṯarî wa 'ajiltu 'ilayka rabbi litarḍâ (84) qâla fa'innâ qad fatannâ qawmaka mim ba'dika wa 'aḍallahumu-s-sâmiriyyu (85) faraja'a Mûsâ̂ 'ilâ qawmihî ġaḍbâna 'asifan qâla yâ qawmi 'alam ya'idkum rabbukum

wa'dan ḥasanan 'afaṭâla 'alaykumu-l-'adhu 'am 'arattum 'ay-yaḥilla '-alaykum ġaḍabum-mir-rabbikum fa'aḫlaftum maw 'idî (86) qâlû mâ '-aḫlafnâ maw 'idaka bi-malkinâ walâkinnâ ḥummilnâ 'awzâram-min zînati-l-qawmi faqaḏafnâhâ fakaḏâlika 'alqa-s-sâmiriyyu (87) fa'aḫraja lahum 'ijlan jasada-l-lahû ḫuwârun faqâlû hâḏâ 'ilâhukum wa 'ilâhu Mûsâ fanasiya (88) 'afalâ yarawna 'allâ yarji'u 'ilayhim qawlan walâ yamliku lahum ḍarran walâ naf'an (89).

Qu'est-ce qui t'a incité à devancer ton peuple, ô Moïse? (83) Mon peuple me suit, répondit Moïse. Je me suis empressé vers Toi pour être agréé plus tôt. (54) Nous avons éprouvé ton peuple en ton absence, ô Moïse. Le Samaritain vient de l'égarer. (85) Moïse retourna auprès de son peuple, plein de dépit et de colère. O mon peuple, s'écria-t-il, votre Seigneur ne vous a-t-Il pas fait une belle promesse! Avez-vous trouvé cette promesse trop longue à se réaliser? Ou bien avez-vous attirer sur vous la colère d'Allah en trahissant vos engagements? (86) C'est malgré nous que nous avons violé nos engagements. Nous avions emporté tous les bijoux recueillis en Egypte. Sur l'ordre du Samaritain, nous les avons jetés dans le feu. (87) Un véritable veau sortit des flammes en mugissant. Le voilà votre Allah et celui de Moïse, nous dit-on alors. Mais Moïse l'a oublié. (88) N'ont-ils pas compris que ce veau était incapable d'articuler une seule parole? Pas plus qu'il n'était capable de leur être utile ou nuisible. (89).

Moïse avait fait un pacte durant trente nuits et qui étaient complétées de dix autres pour porter la durée de la rencontre avec le Seigneur à quarante nuits où Moïse devait les jeûner, comme nous l'avons raconté dans le récit des épreuves. Une fois la période écoulée, Moïse s'empressa de se rendre au lieu fixé près de la montagne Thor après avoir confié les fils d'Israël à son frère Aaron.

Dieu lui demanda: **«Qu'est-ce qui t'a incité à devancer ton peuple?»** Et Moïse de répondre: **«Mon peuple me suit»** et sera bientôt auprès du mont Thor. Quant à moi **«Je me suis empressé vers Toi pour être agréé plus tôt»** Dieu lui dit alors: **«Nous avons éprouvé ton peuple en ton absence, ô Moïse. Le Samaritain vient de l'égarer»**. Cette épreuve qui consitait à l'adoration du veau façonné par les bijoux fondus, par le Samaritain. **«Moïse retourna auprès de son peuple, plein de dépit et de colère»** à cause de son égarement en adorant le veau comme Dieu le

lui raconta. Moïse blâma son peuple et leur dit: **«Votre Seigneur ne vous a-t-Il pas fait une belle promesse»** C'est à dire ne vous a-t-Il pas promis, par ma bouche, de vous accorder les biens en ce bas monde et la bonne fin dans l'autre. Vous venez de constater cela quand Il vous a sauvés de Pharaon et vous a donné la victoire sur lui et autres choses. **«Avez-vous trouvé cette promesse trop longue à se réaliser?»** Vous êtes devenus ainsi impatients et vous avez oublié tous les bienfaits qu'Il vous a accordés. **«Ou bien avez-vous voulu attirer sur vous la colère d'Allah en trahissant vos engagements?».**

Son peuple ne trouva autre excuse que de dire: **«C'est malgré nous que nous avons violé nos engagements».** Puis ils lui avancèrent des arguments fragiles disant qu'ils n'ont pas voulu garder pour longtemps les bijoux et autres choses qu'ils avaient apportés avec eux en sortant de l'Egypte. **«Sur l'ordre du Samaritain, nous les avons jetés dans le feu»** Le Samaritain invoqua à ce moment Dieu afin que cela fût transformé en un veau qui mugit. Ainsi ce fut fait.

D'après Ibn Abbas, Aaron passa par le Samaritain qui sculptait le veau. Il lui demanda: «Que fais-tu?» Il lui répondit: «Je façonne une chose qui nuit mais qui ne sert à rien». Aaron invoqua alors Dieu afin qu'il exauce le Samaritain selon ses intentions. Aaron continua son chemin et le Samaritain implora le Seigneur: «Mon Dieu, je Te demande que tu fasses ce veau mugir!».

En fait, quand le veau mugissait, ils se prosternaient face contre terre, et à la deuxième fois, ils se relevaient de la prosternation. Les égarés parmi les fils d'Israël qui furent tentés par le veau disaient aux autres: **«Le voilà votre Allah et celui de Moïse» Mais Moïse l'a oublié»** ici avant de nous quitter. Suivant le commentaire d'Ibn Abbas: Moïse a oublié de vous rappeler que ce veau est votre dieu. Ils l'adorèrent et furent très attachés à lui. Pour les réprimander et leur montrer leur idiotie, Dieu dit: **«N'ont-ils pas compris que ce veau était incapable d'articuler une seule parole?» Pas plus qu'il n'était capable de leur être utile ou nuisible»** Ces gens-là, n'ont-il pas remarqué que ce veau ne répondait ni à leur invocation ni à leurs paroles, et était incapable d'être utile ou nuisible.

Selon Ibn Abbas son mugissement n'était dû qu'à l'entrée du vent

par son derrière et la sortie par la bouche en produisant certaine voix. Bref leurs excuses et arguments parurent fragiles en disant qu'ils voulaient se débarrasser des bijoux qui consituaient comme un dépôt par rapport à eux afin d'avoir la conscience tranquille. Mais, en effet, ils furent tombés dans un péché plus grave.

On rapporte à ce propos cette anecdote citée dans les deux Sahih: «Un Irakien demanda à Ibn Omar: «Peut-on faire la prière en portant un vêtement souillé par le sang d'un moustique?» Et Ibn Omar de s'exclamer: «Hommes! Regardez ces hommes de l'Irak! Ils ont tué le fils de la fille du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- (Al-Hussein) et sont venus poser la question si le sang d'un moustique souille un vêtement?».

وَلَقَدْ قَالَ لَهُمْ هَٰرُونُ مِن قَبْلُ يَٰقَوْمِ إِنَّمَا فُتِنتُم بِهِۦ ۖ وَإِنَّ رَبَّكُمُ ٱلرَّحْمَٰنُ
فَٱتَّبِعُونِى وَأَطِيعُوٓا۟ أَمْرِى ﴿٩٠﴾ قَالُوا۟ لَن نَّبْرَحَ عَلَيْهِ عَٰكِفِينَ حَتَّىٰ يَرْجِعَ إِلَيْنَا مُوسَىٰ
﴿٩١﴾

walaqad qâla lahum Hârûnu min qablu yâ qawmi 'innamâ futintūm bihî wa 'inna rabbakumu-r-Raḥmânu fa-t-tabi'ûnî wa 'aṭî'û 'amrî (90) qalû lan-nabraḥa 'alayhi 'âkifîna ḥattâ yarji'a 'ilaynâ Mûsâ (91).

Aaron leur avait pourtant dit: «O mon peuple, ce veau n'est qu'une tentation. Votre vrai Seigneur est le Miséricordieux. Suivez-moi et écoutez mes conseils» (90) Ils répondirent: «Nous ne cesserons d'adorer ce veau jusqu'au retour de Moïse» (91).

Durant l'absence de Moïse, Aaron mit en garde les fils d'Israël contre l'adoration du veau, les exhorta à cesser de le faire et à n'adorer que le vrai Seigneur qui est capable sur toute chose. **«Suivez-moi et écoutez mes conseils»** Mais dans leur obstination ils lui répondirent avec toute franchise: **«Nous ne cesserons d'adorer ce veau jusqu'au retour de Moïse»** pour écouter ses paroles. Ils s'opposèrent à Aaron et furent sur le point de le tuer.

قَالَ يَٰهَٰرُونُ مَا مَنَعَكَ إِذْ رَأَيْتَهُمْ ضَلُّوٓا۟ ﴿٩٢﴾ أَلَّا تَتَّبِعَنِ ۖ أَفَعَصَيْتَ أَمْرِى ﴿٩٣﴾

قَالَ يَبْنَؤُمَّ لَا تَأْخُذْ بِلِحْيَتِي وَلَا بِرَأْسِيٓ إِنِّي خَشِيتُ أَن تَقُولَ فَرَّقْتَ بَيْنَ بَنِيٓ
إِسْرَٰٓءِيلَ وَلَمْ تَرْقُبْ قَوْلِي ﴿٩٤﴾

qâla yâ Hârûnu mâ mana'aka 'iḏ ra'aytahum ḍallû (92) 'allâ tattabi'ani 'afa'aṣayta 'amrî (93) qâla yâ-bna 'umma lâ ta'ḫuḏ biliḥyatî walâ bi ra'sî 'innî ḫašîtu 'an taqûla farraqta bayna banî 'Isrâ'îla walam tarqub qawlî (94).

Il dit: «O Aaron, qui t'a retenu de me rejoindre dès que tu les a vus succomber à l'erreur. (92) Est-ce par désobéissance?» (93) O fils de ma mère, dit Aaron, ne t'en prends ni à ma barbe ni à ma tête. J'ai craint que tu ne m'accuses d'avoir désuni les fils d'Israël et de n'avoir pas suivi tes recommandations. (94).

Moïse retourna auprès de son peuple, le cœur gonflé d'amertume et de colère, jeta les tablettes qui tenait dans ses mains, saisit son frère par la tête en le trainant et s'écriant: **«O Aaron, qui t'a rentenu de me rejoindre dès que tu les a vus succomber à l'erreur?»** pour me mettre au courant de leur acte ignominieux? **«Est-ce par désobéissance?»** après avoir reçu mes recommandations: **«Prends ma place auprès de mon peuple. Sois juste. Evite la voie des méchants»** [Coran VII, 142].

Pour se justifier, Aaron répondit: **«O fils de ma mère»** et ceci pour avoir pitié de lui, bien qu'il était son frère germain, mais l'appeler par cet attribut le pousse à avoir de la compassion envers lui. **«Ne t'en prends ni à ma barbe ni à ma tête»** qui fut une excuse pour ne pas avoir rejoint son frère et le mettre au courant du comportement de son peupel en son absence. **«J'ai craint que tu ne m'accuses d'avoir désuni les fils d'Israël»** J'ai eu peur aussi, si je t'avais rejoint, de me blâmer pour les avoir laissé seuls sans chef, **«et de n'avoir pas suivi tes recommandations»** en s'y conformant, à savoir qu'Aaron, d'après Ibn Abbas, était très obéissant à Moïse et le redoutait.

قَالَ فَمَا خَطْبُكَ يَٰسَٰمِرِيُّ ﴿٩٥﴾ قَالَ بَصُرْتُ بِمَا لَمْ يَبْصُرُواْ بِهِۦ فَقَبَضْتُ
قَبْضَةً مِّنْ أَثَرِ ٱلرَّسُولِ فَنَبَذْتُهَا وَكَذَٰلِكَ سَوَّلَتْ لِي نَفْسِي ﴿٩٦﴾

قَالَ فَاذْهَبْ فَإِنَّ لَكَ فِي الْحَيَوٰةِ أَن تَقُولَ لَا مِسَاسَ وَإِنَّ لَكَ مَوْعِدًا لَّن
تُخْلَفَهُ وَانظُرْ إِلَىٰٓ إِلَٰهِكَ الَّذِي ظَلْتَ عَلَيْهِ عَاكِفًا لَّنُحَرِّقَنَّهُ ثُمَّ لَنَنسِفَنَّهُ
فِي الْيَمِّ نَسْفًا (٩٧) إِنَّمَآ إِلَٰهُكُمُ اللَّهُ الَّذِي لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَسِعَ كُلَّ
شَيْءٍ عِلْمًا (٩٨)

qâla famâ ḫaṭbuka yâ sâmiriyyu (95) qâla baṣurtu bimâ lam yabṣurû bihî faqabattu qabḍatam-min 'aṯari-r-rasûli fanabaḏtuhâ wa kaḏâlika sawwalat lî nafsî (96) qâla faḏhab fa'inna laka fî-l-ḥayâti 'an taqûla lâ misâsa wa 'inna laka maw'ida-l-lan tuḫlafahû wa-n-ẓur 'ilâ 'ilâhika-l-laḏî ẓalta 'alayhi 'âkifa-l-lanuḥarriqannahû ṯumma lanansifannahû fî-l-yammi nasfan (97) înnamâ 'ilâhukumu-L-Lâhu-l-laḏî lâ 'ilâha 'illâ huwa wasi'a kulla šay 'in 'ilman (98).

Quel est ton but ô Samaritain? (95). Il dit: «J'ai conçu un stratagème dont la signification leur a échappé. J'ai ramassé un peu de poussière sous les pas du Messager. Je l'ai jetée dans le feu. Ce fut là une suggestion de mon esprit» (96) Va-t-en d'ici, répliqua Moïse. Désormais, sur terre, tu ne pourras plus approcher personne. Un rendez-vous t'est fixé pour l'autre monde auquel tu ne pourras te soustraire. Considère le Allah devant qui tu t'es recueilli avec tant d'assiduité! Je le réduirai en poussière et je le disperserai dans les flots. (97) Votre Allah, ô mes frères, est le Allah unique. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Sa science embrasse tout. (98).

Qui était ce Samaritain?

D'après Ibn Abbas, il étati un originaire de «Bajer» d'un peuple qui adorait les vaches. Il avait déclaré sa soumission avec les fils d'Israël. Son vrai nom était: Moussa Ben Zafar. Selon Qatada, il était originaire d'une ville qui s'appelle Samerra.

Il motiva son faire et dit: **«J'ai conçu un stratagème dont la signification leur a échappé»** voulant dire par là: J'ai aperçu l'ange Gabriel (Dijbril) qui est descendu pour anéantir Pharaon: **«J'ai ramassé un peu de poussière sous les pas du Messager»** c'est à dire il a pris une poignée de poussière où passait le cheval de Gabriel. Il l'a jetée sur les bijoux qu'il avait fondus, un veau surgit en mugissant.

Une idée qui monta à l'esprit du Samaritain qui consistait au fait suivant: S'il prend une poignée de cette poussière, il peut s'en servir pour créer n'importe quoi.

Notons que les fils d'Israël avaient, la veille de leur sortie de l'Egypte, emprunté les bijoux et parures des femmes Egyptiennes. Le Samaritain leur dit: «Vous n'êtes mis à l'épreuve que parce que vous avez sur vous ces bijoux». Alors ils les rassemblèrent, les jetèrent dans un fossé et mirent le feu. Par une suggestion de l'esprit, le Samaritain pensait que s'il jetait cette poignée de poussière, son vœu serait réalisée sûrement. Et ce fut fait.

Moïse lui dit alors: **«va-t-en d'ici. Désormais, sur terre tu ne pourras approcher personne.** Tu ne pourras pas toucher et eux ne te toucheront pas non plus **«Un rendez-vous t'est fixé pour l'autre monde auquel tu ne pourras te soustraire»** Au jour de la résurrection tu comparaitras devant Dieu qui te demandera compte de tout ce que tu as fait.

«Considère le Allah devant qui tu t'es recueilli avec tant d'assiduité» Ce veau que tu as façonné de tes propres mains et tu l'as adoré si longtemps. **«Je le réduirai en poussière et je le disperserai dans les flots».** As-Souddy a dit que Moïse s'est servi de la lime pour réduire le veau en poussière et l'a jeté dans le feu!. Mais Qatada a avancé que ce veau fut transformé en un vrai veau en chair et os, Moïse le brûla et répandit ses cendres dans les flots.

«Votre Allah, ô mes frères, est le Allah unique. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Sa science embrasse tout». C'est lui qui est digne d'adoration et de glorification. Il est omniscient, connait tout, dénombre tout, le poids d'un atome n'échappe à Lui ni sur la terre ni dans les cieux., il a dit ailleurs: **«Il n'y a pas de créature sur terre qui n'attende d'Allah sa nourriture, dont Allah ne connaisse à la fois la demeure et le lieu de sa mort. Tout est écrit dans le Livre authentique»** [Coran XI, 6].

كَذَٰلِكَ نَقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ مَا قَدْ سَبَقَ ۚ وَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ مِن لَّدُنَّا ذِكْرًا ﴿٩٩﴾
مَّنْ أَعْرَضَ عَنْهُ فَإِنَّهُۥ يَحْمِلُ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وِزْرًا ﴿١٠٠﴾ خَٰلِدِينَ فِيهِ ۖ وَسَآءَ لَهُمْ يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ حِمْلًا ﴿١٠١﴾

kaḏâlika naquṣṣu 'alayka min 'ambâ'i mâ qad sabaqa waqad 'â taynâka mil-ladunnâ ḏikran (99) man 'a'raḍa 'anhu fa'innahû yaḥmilu yawma-l-qiyâmati wizran (100) ḫâlidîna fîhi wa sâ'a lahum yawma-l-qiyâmati ḥimlan (101).

Nous te racontons ceci pour te faire connaitre l'histoire des évènements passés. Nous t'apportons un enseignement» (99) Celui qui se détourne de nos révélations comparaîtra au jour de la résurrection avec un lourd passif. (100) Il en portera éternellement les conséquences. Quelle pénible charge au jour du jugement dernier. (101).

Telle est, ô Mouhammad, l'histoire de Moïse avec Pharaon comme elle s'est passée, ainsi que nous te mettons au courant de toutes les histoires du temps passé sans ajout ni diminuation.

«Nous t'apportons un enseignement» Cet enseignement n'est autre que le Coran, l'erreur ne s'y glisse de nulle part. C'est une révélation d'un Seigneur sage et digne de louanges. Nul autre prophète n'a reçu un Livre pareil, ni plus parfait, ni un autre qui a contenu tout le bien pour les hommes. Ceux qui se détournent de ses prescriptions et enseignements porteront un lourd fardeau, seront égarés et déviés de la voie droite, auront par conséquent la Géhenne comme séjour éternel.

Ceci s'applique à tous ceux que le Coran leur est parvenu, arabes et non-arabes, les gens du Livre et autres. Car Dieu a dit: **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera (VI, 19).** Ceux qui ont suivi ses enseignements auront trouvé le bonheur dans l'au-delà, mais ceux qui s'en détournent ne blâmeront qu'eux-mêmes et seront précipités au Feu à cause du lourd fardeau de péchés et de mauvaises actions qu'ils auront accomplis.

يَوْمَ يُنفَخُ فِي ٱلصُّورِۚ وَنَحْشُرُ ٱلْمُجْرِمِينَ يَوْمَئِذٍ زُرْقًا ﴿١٠٢﴾ يَتَخَـٰفَتُونَ بَيْنَهُمْ إِن
لَّبِثْتُمْ إِلَّا عَشْرًا ﴿١٠٣﴾ نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَقُولُونَ إِذْ يَقُولُ أَمْثَلُهُمْ طَرِيقَةً إِن
لَّبِثْتُمْ إِلَّا يَوْمًا ﴿١٠٤﴾

yawma yunfaḫu fî-ṣ-ṣûri wa naḥšuru-l-mujrimîna yawma'iḏin zurqan

(102) yataḥâfatûna baynahum 'il-labiṯtum 'illâ 'ašran (103) naḥnu 'a'lamu bimâ yaqûlûna 'iḏ yaqûlu 'amṯaluhum ṭarîqatan 'il-labiṯtum 'illâ yawman (104) .

Au jour où la trompette sonnera et où nous rassemblerons les criminels, livides de peur. (102) Ils chuchoteront entre eux: «Notre séjour sur terre n'a pas dépassé dix jours» (103) Nous comprendrons mieux que personne ce que voudront dire les plus avisés d'entre eux quand ils répliqueront: «Que non pas. Nous n'y sommes restés qu'un jour. (104).

Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en répondant à une question concernant la trompette, a dit: «C'est un grand cor». Et dans un autre hadith il a dit: «Comment goûterai-je la quiétude alors que l'ange chargé de la trompette l'a posée sur ses lèvres, s'est incliné, attendant l'ordre divin pour qu'il y souffle». Les compagnons lui demandèrent: «Que devons-nous dire ô Envoyé de Dieu?». Il répondit: «Dites: Dieu nous suffit. Il est le meilleur protecteur. Nous nous fions à Dieu».

«Nous rassemblerons les criminels livides de peur». On a dit que les coupables auront les yeux bleuis à cause des affres qu'ils rencontreront au jour du jugement dernier. **«Ils chuchoteront entre eux»** Ibn Abbas a dit que chacun s'adressera à son voisin à voix basse «-**Notre séjour sur terre n'a pas dépassé dix jours».** C'est comme leur vie dans le bas monde était de très courte durée qui n'a pas dépassé dix jour et moins encore.

Dieu connaitra parfaitement ce qu'ils diront lors de leur chuchotement. **«Les plus avisés d'entre eux quand ils répliqueront: «Que non pas. Nous n'y sommes restés qu'un jour»** à cause du court séjour dans le bas monde par rapport à la vie éternelle dans l'au-delà. Ils constateront que la vie terrestre comprenant ses jours et ses nuits, ne sera pas pour eux plus longue qu'un seul jour. Dieu a dit ailleurs en confirmation: **«Lorsque l'Heure sonnera, les coupables, jureront qu'ils n'ont séjourné sur terre qu'une heure»** [Coran XXX, 55]. Il a dit aussi à l'appui: **«Ils seront interrogés: «Combien d'années êtes-vous restés sur terre?» Ils répondront: «Nous y sommes restés un jour ou moins, peut-être. Pose la même question à ceux qui peuvent compter»** [Coran XXIII, 112-113]. Si vous aviez été sensés, vous auriez prèféré la vie éternelle à celle qui

est éphémère et vous auriez agi correctement et sagement.

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْجِبَالِ فَقُلْ يَنسِفُهَا رَبِّى نَسْفًا ﴿١٠٥﴾ فَيَذَرُهَا قَاعًا صَفْصَفًا ﴿١٠٦﴾
لَّا تَرَىٰ فِيهَا عِوَجًا وَلَآ أَمْتًا ﴿١٠٧﴾ يَوْمَئِذٍ يَتَّبِعُونَ ٱلدَّاعِىَ لَا عِوَجَ لَهُۥ
وَخَشَعَتِ ٱلْأَصْوَاتُ لِلرَّحْمَٰنِ فَلَا تَسْمَعُ إِلَّا هَمْسًا ﴿١٠٨﴾

wa yas'alûnaka 'ani-l-jibâli faqul yansifuhâ rabbi nasfan (105) fayaḏaruhâ qâ'an ṣafṣafan (106) lâ tarâ fîhâ 'iwajan walâ 'amtan (107) yawma'iḏin yattabi'ûna-d-dâ'iyâ lâ 'iwaja lahû wa ḫaša'ati-l-'aṣwâtu li-r-raḥmâni falâ tasma'u 'illâ hamsan (108).

Que deviendront les montagnes? t'interrogent-ils. Dis: Allah les réduira en poussière. (105). Il ne laissera à leur place qu'une plaine dénudée. (106) On n'y distinguera plus ni sinuosités, ni vallonnements. (107) Ce jour-là, ils suivront le héraut à la conscience inflexible. Les voix se feront plus basses à l'approche du Miséricordieux. On n'entendra plus que le bruit de pas. (108).

Qu'en sera-t-il des montagnes au jour de la résurrection? Resteront-elles ou bien elles disparaitront? Réponds ô Mouhammad: **«Allah les réduira en poussière»** Un verset qui fut descendu suite à une question qu'avaient posée les Qoraïchites. Dieu en fera un bas-fond aplani où on ne trouvera ni sinuosités ni vallonnements. Donc on n'y distinguera ni vallée, ni colline ni terre basse ni terre élevée. Tout sera aplani».

«Ce jour-là, ils suivront le héraut à la conscience inflexible» et répondront à son appel en toute hâte. S'ils avaient répondu, sur terre, aux hérauts qui sont les Prophètes, cela aurait été plus bénéfique pour eux, comme Dieu a dit ailleurs: **«C'est alors qu'ils entendront bien et verront bien le jour où ils comparaitront devant nous»** [Coran XIX, 38].

A ce propos Mouhammad Al-Qouradhi a dit: «Au jour de la résurrection, les hommes seront rassemblés dans une obscurité totale, les cieux seront pliés et les étoiles disperses, aussi bien le soleil que la lune disparaitront, un crieur interpellera les hommes qui suivront sa voix, voilà le sens du verset: **«Ils suivront le héraut à la conscience**

inflexible» D'après As-Souhaily ce héraut ne sera autre que l'ange Israfil.

«Les voix se feront plus basses à l'approche du Miséricordieux.» Le silence régnera en présence du Seigneur clément, et on n'entendra qu'un léger bruit produit par les pas des hommes qui se rendront au lieu du rassemblement, et les mumures de leurs voix comme le montre ce verset: **«Quand ce jour viendra, aucune âme ne pourra parler sans la permission d'Allah. Ce jour-là il y aura des réprouvés et des bienheureux»** [Coran XI, 105].

يَوْمَئِذٍ لَّا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ إِلَّا مَنْ أَذِنَ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ وَرَضِىَ لَهُۥ قَوْلًا ﴿١٠٩﴾ يَعْلَمُ مَا
بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ بِهِۦ عِلْمًا ﴿١١٠﴾ ۞ وَعَنَتِ ٱلْوُجُوهُ
لِلْحَىِّ ٱلْقَيُّومِ ۖ وَقَدْ خَابَ مَنْ حَمَلَ ظُلْمًا ﴿١١١﴾ وَمَن يَعْمَلْ مِنَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ
وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَا يَخَافُ ظُلْمًا وَلَا هَضْمًا ﴿١١٢﴾

yawma'iḏi-l-lâ tanfa'u -š-šafâ'atu 'illâ man 'aḏina lahu-r-Raḥmânu wa raḍiya lahû qawlan (109) ya'lamu mâ bayna 'aydihim wamâ ḫalfahum walâ yuḥîṭûna bihî 'ilman (110) wa 'anati-l-wujûhu-lil-ḥayyi-l-qayyumi waqad ḫâba man ḥamala ẓulman (111) wa may ya'mal mina-ṣ-ṣâliḥâti wahuwa mu'minun falâ yaḫâfu ẓulman walâ haḍman (112).

Ce jour-là, aucune intercession ne sera acceptée à moins qu'elle ne vienne de ceux autorisés par le Miséricordieux et dont Il aura agréé la parole. (109) Il connait le passé et l'avenir des hommes. Mais ceux-ci ne peuvent le concevoir. (110) Ils courberont le front devant l'Eternel, l'Immuable. Malheur à ceux qui seront chargés de péchés (111) Ceux qui ont pratiqué le bien avec foi n'auront à craindre ni injustice ni arbitraire. (112).

Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui en faveur duquel le Seigneur l'aura permise, comme on trouve cela cité dans d'autres versets dont voici un à titre d'exemple: **«Ils n'intercèdent que pour ceux qui peuvent être agréés de lui. Ils tremblent de crainte devant lui»** [Coran XXI, 28].

Il est cité dans les deux Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«... J'arriverai devant le Trône et je me prosternerai aux pieds de Dieu. On m'enseignera des formules de louanges dont je ne peux les dire maintenant. Il me laissera en cet état le temps qu'Il voudra puis Il me dira: «O Mouhammed relève la tête. Parle on t'écoute et intercède on t'exauce» Dieu alors me fixera un nombre d'hommes pour les faire entrer au Paradis, puis je reviendrai...»*[1] Il dit qu'il reviendra quatre fois pour intercéder en faveur des hommes.

«Il connait le passé et l'avenir des hommes» et tout ce qui se trouve devant et derrière eux alors que leur science ne peut l'atteindre.

«Ils courberont le front devant d'Eternel, l'Immuable» D'après Ibn Abbas et d'autres: Ils seront humiliés devant Lui et soumis à Sa volonté, Lui qui subsiste par Lui-même et qui ne mourra point. Il gère l'univers et le garde. Il est le parfait en Soi-même et tous les hommes auront besoin de Lui alors que Lui peut se passer d'eux.

«Malheur à ceux qui seront chargés de péchés» Car en ce jour-là chcaun s'acquittera de ce qu'il devait envers les autres et nul ne sera lésé. Même une brebis démunie de cornes prendra sa vengeance de celle cornue (et qu'elle l'aura cognée dans le bas monde). Dieu-à Lui la puissance et la gloire- dira: Nul injuste ne pourra passer sans lui demander compte. **«Ceux qui ont pratiqué le bien avec foi n'auront à craindre ni injustice ni arbitaire»** Les croyants qui auront fait de bonnes œuvres ne seront plus lésés mais plutôt leurs récompenses seront augmentées.

وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ قُرْءَانًا عَرَبِيًّا وَصَرَّفْنَا فِيهِ مِنَ ٱلْوَعِيدِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ أَوْ يُحْدِثُ
لَهُمْ ذِكْرًا ﴿١١٣﴾ فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ ٱلْمَلِكُ ٱلْحَقُّ وَلَا تَعْجَلْ بِٱلْقُرْءَانِ مِن قَبْلِ أَن
يُقْضَىٰٓ إِلَيْكَ وَحْيُهُۥ وَقُل رَّبِّ زِدْنِى عِلْمًا ﴿١١٤﴾

(1) في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «آتي تحت العرش وأخر لله ساجداً، ويفتح عليّ بمحامد لا أحصيها الآن، فيدعني ما شاء أن يدعني ثم يقول: يا محمد ارفع رأسك، وقل يسمع واشفع تشفع، قال: فيحد لي حداً فأدخلهم الجنة ثم أعود».

wa kaḏâlika 'anzalnâhu Qur'ânan 'arabiyyan wa ṣarrafnâ fîhi mina-l-wa'îdi la'allahum yattaqûna 'aw yuhdiṯu lahum ḏikran (113) fata'âlâ-L-Lâhu-l-maliku-l-ḥaqqu walâ ta'jal bi-l-Qur'âni min qabli 'an yuqḍâ '-ilayka waḥyuhû wa qul rabbi zidnî 'ilman (114).

Nous avons révélé le Coran en langue arabe. Nous y avons multiplié les avertissements. Peut-être suscitera-t-il de la crainte et provoquera-t-il des réflexions. (113) Gloire à Allah, le Souverain et l'authentique. Evite de divulguer le Coran tant que la révélation ne t'en a pas été ordonnée. Dis: O Allah, augmente ma science. (114).

Comme le jour du jugement dernier aura lieu inéluctablement, et afin que les hommes soient avertis, Dieu a fait descendre le Coran en langue arabe qui contient des menaces pour qu'ils cessent de commettre tout péché et toute turpitude. Peut-être les hommes craindront Dieu ou qu'un Rappel leur soit renouvelé et qu'ils réfléchissent, en se détournant de la désobéissance et feront des œuvres pies.

«Gloire à Alalh le souverain l'authentique» et qu'il soit sancitifé, Sa promesse est vérité et Ses menaces sont une vérité. Sa justice se manifeste en avertissant les hommes par l'intermédiaire des Prophètes qui sont envoyés afin de les mettre dans la voie droite, et ainsi les hommes n'auront ni excuses ni arguments si Dieu leur infligera Son châtiment.

«Evite de divulguer le Coran tant que la révélation ne t'en a pas été ordonnée» Un verset qu'on trouve dans le Coran un autre qui lui est pareil: **«N'agite pas la langue, dans la hâte à réciter le Coran. C'est à nous qu'il appartient de l'incarner en toi et d'en composer un Livre.»** [Coran LXXV, 16-17].

A ce propos, il est cité dans le Sahih d'après Ibn Abbas que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- éprouvait une grande peine quand il recevait la révélation. Chaque fois que Gabriel lui récitait un verset, il le récitait après lui pour qu'il n'oublie pas. Dieu lui fit cette révélation pour le rassurer et lui faciliter la tâche. Suivant un autre commentaire, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, dans le moment où il recevait la révélation, il hâtait de la communiquer aux hommes, il risquait ainsi de ne pas prêter attention au reste de la

révélation. Dieu lui dit après: Il nous appartient de le ressembler et de le lire (le Coran). Suis sa récitation lorsque nous le récitons, c'est à nous qu'il appartient, ensuite, de le faire comprendre.

«Dis: O Allah, augmente ma science» en se conformant à cette recommandation, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessait de le faire jusqu'à sa mort. Il disait: *«Grand Dieu, enseigne-moi ce qui m'est utile, rends-moi utile ce que Tu m'as appris et augmente ma science. Louange à Toi en toute circonstance»* ***(Rapporrté par Ibn Maja et Tirmidzi d'après Abou Houraïra), et Al-Tirmidzi a ajoutté à sa version:*** *«Je me réfugie auprès de Toi contre le sort des damnés du Feu»*[1].

وَلَقَدْ عَهِدْنَآ إِلَىٰٓ ءَادَمَ مِن قَبْلُ فَنَسِىَ وَلَمْ نَجِدْ لَهُۥ عَزْمًا ﴿١١٥﴾ وَإِذْ قُلْنَا
لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰ ﴿١١٦﴾ فَقُلْنَا يَٰٓـَٔادَمُ إِنَّ
هَٰذَا عَدُوٌّ لَّكَ وَلِزَوْجِكَ فَلَا يُخْرِجَنَّكُمَا مِنَ ٱلْجَنَّةِ فَتَشْقَىٰٓ ﴿١١٧﴾ إِنَّ لَكَ أَلَّا
تَجُوعَ فِيهَا وَلَا تَعْرَىٰ ﴿١١٨﴾ وَأَنَّكَ لَا تَظْمَؤُا۟ فِيهَا وَلَا تَضْحَىٰ ﴿١١٩﴾ فَوَسْوَسَ
إِلَيْهِ ٱلشَّيْطَٰنُ قَالَ يَٰٓـَٔادَمُ هَلْ أَدُلُّكَ عَلَىٰ شَجَرَةِ ٱلْخُلْدِ وَمُلْكٍ لَّا يَبْلَىٰ ﴿١٢٠﴾
فَأَكَلَا مِنْهَا فَبَدَتْ لَهُمَا سَوْءَٰتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا مِن وَرَقِ ٱلْجَنَّةِ ۚ
وَعَصَىٰٓ ءَادَمُ رَبَّهُۥ فَغَوَىٰ ﴿١٢١﴾ ثُمَّ ٱجْتَبَٰهُ رَبُّهُۥ فَتَابَ عَلَيْهِ وَهَدَىٰ ﴿١٢٢﴾

walaqad ‘ahidnâ ’ilâ ’Âdama min qablu fanasiya walam najid lahû ‘-azman (115) wa’id quln â li-l-malâ’ikati-s-judû li ’Âdama fasajadû ’illâ ’Iblîsa ‘abâ (116) faqulnâ yâ ’Âdama ’inna hâḏâ ‘aduwwu-l-laka wa lizawjika falâ yuḫrijannakumâ mina-l-jannati fatašqâ (117) ’inna laka ’-allâ tajû‘a fîhâ walâ ta‘râ (118) wa ’innaka lâ taẓma’u fîhâ walâ taḍḥâ (119) fawaswasa ’ilayhi-š-šayṭânu qâla yâ ’Âdamu hal ’adulluka ‘alâ šajarati-l-ḫuldi wa mulki-l-lâ yablâ (120) fa’akalâ minhâ fabadat lahumâ

(1) كان رسول الله ﷺ يقول: «اللهم انفعني بما علمتني وعلمني ما ينفعني وزدني علماً والحمد لله على كل حال» (الحديث أخرجه ابن ماجة والترمذي والبزار عن أبي هريرة وزاد البزار في آخره: وأعوذ بالله من حال أهل النار).

saw'âtuhumâ wa ṭafiqâ yaḥṣifâni 'alayhimâ min waraqi-l-jannati wa 'aṣâ 'Adamu rabbahû faġawâ (121) ṯumma-jtabâhu rabbuhû fatâba '-alayhi wa hadâ (122).

Nous avons adressé une recommandation à Adam, mais il ne l'a pas observée. Nous l'avons trouvé défaillant. (115) Nous ordonnâmes aux anges de se prosterner devant Adam. Ils se prosternèrent. Iblis, seul, s'y refusa. (116) Nous dîmes: O Adam, cet être est ton ennemi et celui de ton épouse. Prenez garde qu'il ne vous fasse sortir du Paradis. Ce serait pour vous une calamité. (117) Au Paradis, tu ne connaîtras ni la faim ni la nudité. (118) Tu n'y souffriras ni de la soif ni des intempéries. (119) Satan le tenta: «O Adam, lui dit-il, veux-tu que je te montre l'arbre de l'immortalité et un royaume impérissable.» (120). Ils mangèrent du fruit défendu. Ils s'aperçurent aussitôt qu'ils étaient nus. Ils se couvrirent avec les feuilles du Paradis. Adam venait de désobéir à son Seigneur. Il s'était égaré. (121) Son Seigneur le ramena à Lui. Il accepta son repentir et le remit dans le droit chemin. (122).

Dieu a honoré Adam, lui a accordé une haute considération et l'a préféré aux autres créatures. Une fois créé, Il ordonna aux anges de se prostener devant Adam, en guise de glorification de son Créateur. Iblis seul refusa d'obtempérer aux ordres de son Seigneur. «**Nous dîmes: O Adam, cet être est ton ennemi et celui de ton épouse**». Que Iblis ne vous fasse pas sortir du Paradis, sinon tu auras à peiner et même trimer pour assurer ta subsistance en dehors de lui et tu seras malheureux. Car tu vis actuellement dans un jardin où tu obtiens tout ce que tu désires sans fatigue ni peine. D'autant plus: «**Au paradis, tu ne connaîtras ni la faim ni la nudité**» Dieu a joint la faim à la nudité car la première est à la base de l'humiliation de l'intérieur et l'autre celle de l'extérieur.

«**Tu n'y souffriras ni de la soif ni des intempéries**» Car la soif est celle qui cause la chaleur de l'intérieur et les intempéries qui sont dûes à la chaleur du soleil sont celle de l'extérieur.

«**Satan le tenta: «O Adam, lui dit-il, veux-tu que je te montre l'arbre de l'immortalité et un royaume impérissable**» Nous avons déjà parlé de ce fait en commentant le verset n:22 de la sourate de l'A'raf. Dieu avait interdit à Adam et à son épouse Eve de manger d'un arbre qu'il

leur a désigné. Mais Satan ne cessait de les tenter qu'à la fin ils en ont mangé. **«Ils s'aperçurent aussitôt qu'ils étaient nus».**

On a rapporté que 'Adam était un homme de haute taille, poilu, et ressemblait à un grand palmier. Aussitôt qu'il goûta le fruit défendu, ses vêtements tombèrent et la première chose qui apparut c'était la partie intime de son corps. En la voyant, il parcourut dans le Paradis à la recherche d'un abri. Le Miséricordidux l'interpella: O Adam, Me fuis-tu?». Entendant ces paroles, il s'arrêta et répondit: «Non mon Seigneur, mais j'ai honte de Toi. Si je me repens, retournerai-je au Paradis?» -Oui, fut la réponse divine. Tel est le sens de ce verset: **«-Adam reçut d'Allah une formule de prière qui emporta son pardon»** [Coran II, 37].

«Ils se couvrirent avec les feuilles du Paradis» D'après Ibn Abbas, ils prirent les feuilles d'un figuier pour couvrir leurs parites honteuses. **«-Adam venait de désobéir à son Seigneur. Il s'était égaré».**

Al-Boukhari rapporte d'après Abou Houraira que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Moïse ,entra en discussion avec Adam. Il lui dit: «Toi, par ta faute, tu as fait sortir les hommes du Paradis et tu les as rendus malheureux». Adam lui répondit: «O Moïse, toi que Dieu a choisi pour son Envoyé et son porte-parole, me blâmes-tu d'une chose que Dieu avait écrite contre moi avant de m'avoir créé, ou qu'Il avait pédestinée avant de m'avoir créé?». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Adam triompha de Moïse dans son argument»*(1).

Dans une version rapportée par Ibn Hatem, le même hadith a été raconté en ces termes: «Adam et Moïse eurent une discussion auprès du Seigneur. Moïse lui dit: Toi que Dieu t'a créé de Sa main, t'y a insufflé de Son Esprit, a ordonné à Ses anges de se prosterner devant

---

(1) روى البخاري، عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «حاجّ موسى آدم فقال له: أنت الذي أخرجت الناس من الجنة بذنبك وأشقيتهم؟ قال آدم: يا موسى أنت الذي اصطفاك الله برسالاته وبكلامه أتلومني على أمر كتبه الله عليّ قبل أن يخلقني، أو قدره الله عليّ قبل أن يخلقني؟ قال رسول الله ﷺ: فحج آدم موسى».

toi, t'a donné le Paradis comme lieu de séjour, puis, par ta faute, tu as fait descendre les hommes sur la terre» Adam lui répondit: «Toi Moïse que Dieu t'a choisi de préférence à tous les hommes pour que tu transmettes ses messages et ses paroles, t'a donné les tablettes qui contenaient tous les enseignements et t'a fait rapprocher de Lui. De combien d'années Dieu a écrit la Tora avant ma création?» - De quarante ans, répondit Moïse. Et Adam de poursuivire: «N'as-tu pas trouvé dans ce livre: qu'Adam venait de désobéir à son Seigneur. Il s'était égaré? -Certes oui, répliqua Moïse. Adam reprit: «Me blâmes-tu pour une faute que Dieu me l'avait écrite avant de me créer de quarante ans?». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-a dit: «Adam triompha de Moïse dans son argument».

قَالَ ٱهْبِطَا مِنْهَا جَمِيعًا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُم مِّنِّى هُدًى فَمَنِ
ٱتَّبَعَ هُدَاىَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا يَشْقَىٰ ﴿١٢٣﴾ وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِى فَإِنَّ لَهُۥ
مَعِيشَةً ضَنكًا وَنَحْشُرُهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ أَعْمَىٰ ﴿١٢٤﴾ قَالَ رَبِّ لِمَ حَشَرْتَنِىٓ
أَعْمَىٰ وَقَدْ كُنتُ بَصِيرًا ﴿١٢٥﴾ قَالَ كَذَٰلِكَ أَتَتْكَ ءَايَٰتُنَا فَنَسِيتَهَا وَكَذَٰلِكَ ٱلْيَوْمَ تُنسَىٰ
﴿١٢٦﴾

qâla-h-biṭâ minhâ jamî'am-ba'ḍukum liba'ḍin 'aduwwun fa'immâ ya'tiyannakum minnî hudan famani-t-taba'a hudâyâ falâ yaḍillu walâ yašqâ (123) waman 'a'raḍa 'an ḏikrî fa'inna lahû ma'îšatan ḍankan wa naḥšuruhû yawma-l-qiyâmati 'a'mâ (124) qâlạ rabbi lima ḥašartanî 'a'mâ waqad kuntu baṣîran (125) qâla kaḏâlika 'atatka 'â yâtunâ fanasaytahâ wa kaḏâlika-l-yawma tunsâ (126).

Fuyez ces lieux, ennemis les uns des autres, dit le Seigneur. Attendez-vous à recevoir de Moi une direction. Celui qui la suivra évitera de s'égarer et d'être malheureux. (123) Celui qui s'en détournera aura une vie misérable. Il sera aveugle au jour de la résurretion.» (124) Il dira: «-Pourquoi suis-je aveugle au jour où tu m'appelles à comparaître alors que je jouissais de la vue avant?» (125) C'est parce que nous t'avons envoyé nos preuves et que tu les as négligées. A notre tour, aujourd'hui, de te négliger. (126).

Dieu ordonna alors à Adam, son épouse et Iblis de descendre sur terre et de quitter le Paradis; ennemis les uns des autres: Adam et sa postérité d'une part, Iblis et sa postérité en d'aute part.

«Attendez-vous à recevoir de Moi une direction» Abo Al-'Alya a dit que cette direction serait les Prophètes, Envoyés et messages comprenant les enseignements. Quiconque aura suivi la direction et les Prophètes ne s'égarera pas dans le bas monde et ne sera plus malheureux dans l'autre. **«Celui qui s'en détournera aura une vie misérable»** Il ne goûtera pas la tranquillité, aura la poitrine resserrée, même s'il mènera une vie aisée: mangera, et portera ce qu'il voudra et jouira de tous les biens éphémères du monde, car son cœur n'aura pas trouvé la voie vers la foi et il n'éprouvera que la perplexité.

Abou Sa'id a commenté l'expression «aura une vie misérable» et dit: Sa tombe sera rétrécie de sorte qu'elle écrasera ses côtes».

A ce propos le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, d'après Abou Houraira a dit: «La tombe du croyant sera telle un jardin verdoyant dont la longueur atteindra soixante-dix coudées. Elle sera éclairée comme par une lune pleine. Connaissez-vous le sens du verset **«Celui qui s'en détournera aura une vie misérable»?** On lui répondit: «Dieu et Son Envoyé sont plus savants» Il reprit: «Il s'agit du supplice que l'impie subira dans sa tombe. Par celui qui tient mon âme en Sa main, ou lui enverra quatre-vingt-dix dragons dont chacun sera plus fort que quatre-vingt-dix serpents, et chaque serpent aura sept têtes qui le morderont et lui souffleront de leur venin jusqu'au jour où il sera ressuscité».

«Il sera aveulge au jour de la résurrection» c'est à dire il n'aura aucun argument, comme ont avancé Moujahed et As-Souddy. Mais cela signifie, d'après Ikrima, que toute chose lui sera dissimulée sauf la Géhenne. Quant à l'auteur de cet ouvrage, il a dit: Il se peut qu'il soit rassemblé aveugle et démuni de toute clairvoyance, et a cité à l'appui ce verset: **«Au jour de la résurrection, nous réunirons tous les égarés, face contre terre, aveugles, sourds et muets. L'Enfer sera leur séjour»** [Coran XVII, 97].

L'impie demandera: «Seigneur, pourquoi m'as-tu amené ici, aveulge, alors que je voyais clair auparavant?» Et Dieu de lui

répondre: **«C'est parce que nous t'avons envoyé nos preuves et que tu les as négligées. A notre tour, aujourd'hui de te négliger».** De même que tu as oublié nos signes, après qu'ils te sont parevenus, tu seras soublié aujourd'hui, tout comme Dieu l'affirme dans ce verset: «**Aujourd'hui, nous les oublions comme ils ont oublié ce jour où ils devaient comparaître..**» [Coran VII, 51].

Cette menace ne s'applique pas à celui qui aura oublié la récitation du Coran après l'avoir étudié et conçu tous ses enseignements, à savoir qu'un autre avertissement a été lancé à ce sujet. D'après Sa'd Ben 'Oubada -que Dieu l'agrée- la Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout homme qui aura récité et appris le Coran et l'oubliera, sera comme amputé quant il rencontrera Dieu».

وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى مَنْ أَسْرَفَ وَلَمْ يُؤْمِنۢ بِـَٔايَـٰتِ رَبِّهِۦ ۚ وَلَعَذَابُ ٱلْـَٔاخِرَةِ أَشَدُّ وَأَبْقَىٰٓ ﴿١٢٧﴾

wa kaḏâlika najzî man 'asrafa walam yu'mim-bi 'â yâti rabbihî wa la'aḏ âbu-l-'aḫirati 'ašaddu wa 'abqâ (127).

C'est la façon dont nous traitons ceux qui s'égarent et ne croient pas aux signes de leur Seigneur. Le châtiment du jour dernier est plus terrible encore et dure plus longtemps. (187).

Ainsi sera la rétribution des incrédules: Un châtiment les atteindra dans la vie d'ici-bas, mais un autre plus terrible leur sera infligé dans l'autre, et n'auront pas de protecteur en dehors de Dieu. Ils seront précipités dans l'Enfer pour l'éternité.

أَفَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّنَ ٱلْقُرُونِ يَمْشُونَ فِى مَسَـٰكِنِهِمْ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ
لَـَٔايَـٰتٍ لِّأُو۟لِى ٱلنُّهَىٰ ﴿١٢٨﴾ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَكَانَ لِزَامًا وَأَجَلٌ مُّسَمًّى
﴿١٢٩﴾ فَٱصْبِرْ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ قَبْلَ طُلُوعِ ٱلشَّمْسِ وَقَبْلَ
غُرُوبِهَا ۖ وَمِنْ ءَانَآئِ ٱلَّيْلِ فَسَبِّحْ وَأَطْرَافَ ٱلنَّهَارِ لَعَلَّكَ تَرْضَىٰ ﴿١٣٠﴾

'afalam yahdi lahum kam 'ahlaknâ qablahum mina-l-qurûni yamšûna fî

masâkinihim 'inna fî ḏâlika la'âyâti-l-li 'uli-n-nuhâ (128) walawlâ kalimatun sabaqat mir-rabbika lakâna lizâman wa 'ajalum musamman (129) faṣbir 'alâ mâ yaqûlûna wa sabbiḥ biḥamdi rabbika qabla ṭulû'i-š-šamsi wa qabla ġurûbihâ wamin 'ânâ'i-l-layli fasabbiḥ wa 'aṭrâfa-n-nahâri la'allaka tarḍâ (130).

N'est-ce pas un avertissement pour eux que nous ayons anéanti tant de générations passées? Ils foulent le sol où s'élevaient leurs demeures. Et cependant il y a dans ceci des signes pour les gens perspicaces. (128) Sans une décision antérieure de ton Seigneur et un délai fixé par Lui, leur châtiment aurait été immédiat. (129) Endure patiemment leurs propos et célèbre les louanges de ton Seigneur avant le lever et avant le coucher du soleil. Célèbre-Le pendant la nuit. Célèbre-Le matin et soir, si tu désires êter heureux. (130).

O Mouhammad, lui dit Dieu, ceux qui renient le message et le traitent de mensonge, ne se rappellent-ils pas des générations que nous avons fait périr. Elles furent anéanties. Ne remarquent-ils pas qu'ils se promènent là où s'élevaient leurs demeures. Cet exemple ne sert-il pas de leçon à ceux qui sont doués de raison et de perspicacité?. Dieu a dit ailleurs: «**Que ne vont-ils de par le monde? Alors leur intelligence s'éveillerait et leurs oreilles s'affineraient**» [Coran XXII, 46].

Si une parole du Seigneur n'avait pas précédé ce jour, cette parole qui consistait à avertir d'abord les hommes, le châtiment serait inévitable au terme fixé. S'il n'y avait pas ce terme, Dieu aurait infligé à l'improviste un châtiment à ces menteurs.

Dieu ensuite réconforte Son Prophète et lui dit: «**Endure patiemment leurs propos**» et supporte-les. «**Célèbre les louanges de ton Seigneur avant le lever**» qui signifie la prière de l'aube «**et avant le coucher du soleil**» qui est le moment de la prière de l'asr. Il est cité dans les deux Sahih que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Vous verrez votre Seigneur comme vous voyez cette lune sans que vous rencontriez une peine. Si vous serez capables de faire la prière de l'aube avant le lever du soleil et celle de l'asr avant son coucher, faites-les» Puis il récita le verset» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim et***

Ahmed)[1].

«Célèbre-Le pendant la nuit». Il s'agit de la prière nocturne bien que d'autres ont avancé que c'est le moment des deux prières: celle du Maghreb et celle d'Icha **«Célèbre-Le matin et soir»** aux deux bouts de la journée **«si tu désires être heureux»** et agréé par Dieu, en obtenant Sa satisfaction.

Dans un hadith authentique le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut interpellera: «O habitants du Paradis!» Ils lui répondront: «Nous voilà à Tes ordres Seigneur». - Etes-vous saisfaits, leur demandera-t-Il. Ils répliqueront: «Comment pourrions-nous n'être pas satisfaits, alors que Tu nous a donné ce que Tu n'as donné à aucune de Tes créatures?» Il leur dira: «Je vais vous donner mieux que ça encore» - Qu'est-ce qui est mieux que tout cela?» Et Dieu de leur répondre: «J'étendrai sur vous Ma satisfaction et jamais je ne me mettrai en colère contre vous»* ***(Rapporté Par Boukhari et Mouslim)***[1].

وَلَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ زَهْرَةَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا لِنَفْتِنَهُمْ فِيهِ ۚ
وَرِزْقُ رَبِّكَ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ ﴿١٣١﴾ وَأْمُرْ أَهْلَكَ بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱصْطَبِرْ عَلَيْهَا ۖ لَا نَسْـَٔلُكَ
رِزْقًا ۖ نَّحْنُ نَرْزُقُكَ ۗ وَٱلْعَٰقِبَةُ لِلتَّقْوَىٰ ﴿١٣٢﴾

walâ tamuddanna 'aynayka 'ilâ mâ matta'nâ bihî 'azwâjam-minhum zahrata-l-ḥayâti-d-dunyâ linaftinahum fîhi wa rizqu rabbika ḫayrun wa 'abqâ (131) wa'mur 'ahlaka bi-ṣ-ṣalâti wa-ṣṭabir 'alayhâ lâ nas'aluka rizqan naḥnu narzuquka wa-l-'âqibatu li-t-taqwâ (132).

---

(1) جاء في الصحيحين: «إنكم سترون ربكم كما ترون هذا القمر لا تضامون في رؤيته فإن استطعتم أن لا تغلبوا على صلاة قبل طلوع الشمس وقبل غروبها فافعلوا» ثم قرأ هذه الآية.

(2) في الصحيح: «يقول الله تعالى: يا أهل الجنة فيقولون: لبيك ربنا وسعديك، فيقول: هل رضيتم؟ فيقولون: ربنا وما لنا لا نرضى وقد أعطيتنا ما لم تعط أحداً من خلقك؟ فيقول: إني أعطيكم أفضل من ذلك، فيقولون: وأي شيء أفضل من ذلك؟ فيقول: أحل عليكم رضواني فلا أسخط عليكم بعده أبداً» (رواه بخاري ومسلم).

Ne porte pas tes yeux sur les biens matériels que nous avons accordés à certains, sur l'éclat des plaisirs du siècle. Nous n'accordons ces biens qu'à titre d'épreuve. Ce que réserve ton Seigneur a plus de prix et est plus durable. (131) Recommande la prière à tes proches. Toi-même ne te lasse pas de prier. Je ne t'impose pas de pourvoir à ta nourriture. C'est Moi qui te nourris., La crainte d'Allah mène au meilleur destin. (132).

Dieu recommande à Son Messager de ne plus porter ses regards sur les jouissances éphémères qu'il a accordées à certains groupes parmi les hommes, et pourtant rares ceux qui sont reconnaissants. «**Ce que réserve ton Seigneur a plus de prix et est plus durable**».

On a rapporté qu'Omar Ben Al-Khattab, -que Dieu l'agrée- pénétra chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il était dans un belvédère loin de ses femmes. Il le trouva étendu sur une natte tressée et accoudé sur un coussin. Chez lui, il n'y avait que quelques feuilles d'un acacia blond (utilisé pour le tannage des peaux). Omar pleura. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: «Pourquoi pleures-tu ô Omar?» - O Envoyé de Dieu, répondit-il, Cosroès et César vivent dans l'aisance, et toi l'élu de Dieu tu vis de la sorte?». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: «As-tu un doute quelconque ô Ibn Al-Khattab? A ceux-là Dieu a hâté ses bienfaits dans le bas monde». A savoir que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était le plus ascète parmi les hommes du moment qu'il pouvait demander à Dieu de lui accorder les biens qu'il voulait, mais il préférait quand même, une fois obtenu ces biens, de les dépenser en aumônes sans rien garder pour lui-même.

D'après Abou Sa'id Al-Khudry, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ce que je redoute pour vous que Dieu ne vous accorde «les fleurs du bas monde». On lui demanda: «Quelles sont les fleurs du bas monde, ô Envoyé de Dieu?». - L'abondance des biens, répondit-il. Certains ont interprété l'expression: «**l'éclat des plaisirs du siècle**» qu'ils sont les clinquants du bas monde.

«**Recommande la prière à tes proches**» ou suivant une autre traduction: Ordonne la prière à ta famille, en l'observant et ainsi ils seront sauvés, avec la permission de Dieu, du châtiment de la vie

future. Quant à toi, ô Mouhammed, persévère toi-même dans la prière.

«Je ne t'impose pas de pourvoir à ta nourriture» Un verset qui dépend du précédent et qui signifie: Si tu observes la prière, les biens te parviendront d'où dont tu n'attendais pas. Dieu a dit ailleurs: **«Allah tirera toujours d'affaire celui qui Le craint, et le pourvoira par des moyens qu'il ne soupçonne pas»** [Coran LXC, 2-3]. Tous les Prophètes, quand une famine les atteignait, recouraient à la prière.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Thabit, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: **«Dieu Très Haut dit:** ***«O fils d'Adam, adonne-toi à Mon adoration, Je remplirai ta poitrine de richesses et Je pourvoirai à tes besoins. Sinon, Je multiplierai tes occupations et soucis sans combler ce dont tu auras besoin» (Rapporté par Tirmidzi et Ibn Maja d'après Abou Houraira)[1].***

Zaïd Ben Thabet rapporte avoir entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Quiocnque dont le bas monde est sa seule préoccupation, Dieu le rendra perplexe, le frappera de la pauvreté et n'aura du bas monde que ce que Dieu lui a prédestiné. Par contre, celui qui aspire à la vie future, Dieu fera de lui un homme de résolution, enrichira son cœur et le bas monde lui viendra humilié» Certes, la bonne fin ne sera accordée qu'à celui qui aura craint Dieu.

وَقَالُوا لَوْلَا يَأْتِينَا بِآيَةٍ مِّن رَّبِّهِ ۚ أَوَلَمْ تَأْتِهِم بَيِّنَةُ مَا فِي الصُّحُفِ الْأُولَىٰ
(١٣٣) وَلَوْ أَنَّا أَهْلَكْنَاهُم بِعَذَابٍ مِّن قَبْلِهِ لَقَالُوا رَبَّنَا لَوْلَا أَرْسَلْتَ إِلَيْنَا
رَسُولًا فَنَتَّبِعَ آيَاتِكَ مِن قَبْلِ أَن نَّذِلَّ وَنَخْزَىٰ (١٣٤) قُلْ كُلٌّ مُّتَرَبِّصٌ
فَتَرَبَّصُوا ۖ فَسَتَعْلَمُونَ مَنْ أَصْحَابُ الصِّرَاطِ السَّوِيِّ وَمَنِ اهْتَدَىٰ (١٣٥)

wa qâlû lawlâ ya'tînâ bi 'âyatim mir-rabbihî 'awalam ta'tihim bayyinatu

(1) قال رسول الله ﷺ: «يقول الله تعالى يا ابن آدم تفرغ لعبادتي أملأ صدرك غنى وأسد فقرك، وإن لم تفعل ملأت صدرك شغلاً ولم أسدّ فقرك» (الحديث أخرجه الترمذي وابن ماجة عن أبي هريرة).

mâ fî-ṣuḥufi-l-'ûlâ (133) walaw 'annâ' 'ahlaknâhum bi-'adâbim min qablihî laqâlû rabbanâ lawlâ 'arsalta 'ilaynâ rasûlan fanattabi'a 'âyâtika min qabli 'an nadilla wa naḫzâ (134) qul kullum mutarabbiṣun fatarabbaṣû fasata'alamûna man 'aṣḥâbu-ṣ-ṣirâṭi-s-sawiyyi wa mani-htadâ (135).

Ils disent: «Pourquoi ne nous montre-t-il pas un miracle de son Seigneur ?» Est-ce que les annales des peuples passés ne constituent pas un enseignement? (133) Si nous avions déchaîné contre eux un fléau avant de leur révéler le Livre, ils n'auraient pas manqué de dire: «Seigneur, que ne nous as-tu envoyé un Prophète? nous aurions suivi Tes enseignements et nous aurions évité la ruine et l'avilissement» (134) Dis: Que chacun attende. Attendez aussi et vous saurez enfin qui de nous a suivi la bonne voie et a été bien dirigé (135).

Les polythéistes dirent: «pourquoi Mouhammad n'est-il pas venu à nous avec un signe de son Seigneur? pour le croire comme étant un Envoyé authentique? Dieu leur répondit: **«Est-ce que les annales des peuples passés ne constituent pas un enseignement?»** Suivant un commentaire il s'agit du glorieux Coran qui lui est révélé, à savoir qu'il était illettré et n'avait jamais fréquenté les gens du Livre pour acquérir de leur science. Dieu a dit ailleurs comme réponse à leur demande: **«Ne leur suffit-il pas que nous t'ayons révélé le Livre que tu leur récites? Pourtant, il y a là une bénédiction et un avertissement pour ceux qui croient»** [Coran XXIX, 51].

Dans les deux Sahih ce hadith a été rapporté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'y a aucun Prophète sans qu'il n'ait reçu de signes qui ont dirigé les hommes vers la foi. Ce que j'ai reçu est une révélation que Dieu m'a faite. J'espère au jour de la résurrection être suivi par le plus grand nombre des hommes.* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dans le verset précité, Dieu a cité le plus grand signe qui est le

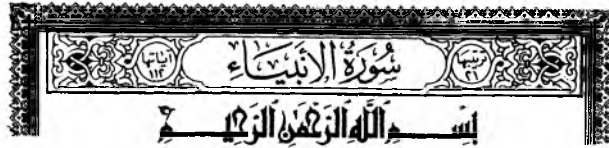
---

(1) في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «ما من نبي إلا وقد أوتي من الآيات ما آمن على مثله البشر، وإنما كان الذي أوتيته وحياً أوحاه الله إليّ فأرجو أن أكون أكثرهم تابعاً يوم القيامة».

Coran, qui renferme autant de miracles qu'on ne puisse les dénombrer.

Puis Dieu dit ensuite: «**Si nous avions déchaîné contre eux un fléau avant de leur révéler le Livre, ils n'auraient pas manqué de dire: «Seigneur, que ne nous as-tu envoyé un Prophète»**. Si Dieu avait fait périr ces rénégats dans un châtiment avant la venue de ce noble Prophète et avant la révélation de ce Livre glorieux, ils auraient certainement dit: «Seigneur, pourquoi ne nous as-tu pas envoyé un Prophète? afin que nous le croyions et le suivions, et nous aurions évité la ruine et l'avilissement. Dieu a dit ailleurs à ce propos: «**Quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment**» [Coran X, 97] et aussi: «**Ils ont juré de toute la force de leurs serments que si un miracle leur était envoyé ils croiraient**» [Coran VI, 109].

Dieu ordonne à Son Prophète de répondre à ces rebelles qui l'ont traité de menteur: «**Que chacun attende**» de vous ou de moi «**Attendez aussi et vous saurez enfin qui de nous a suivi la bonne voie et a été bien dirigé**» Comme Il a dit dans d'autres versets: «**Ils constateront, le jour du châtiment, qui se trompe**» [Coran XXV, 42] et: «**Ils apprendront un jour qui est un menteur effronté**» [Coran LIV, 26].



21- SOURATE DES PROPHETES

112 versets

Révélée à La Mecque

Révélée à la suite de la sourate d'Abraham

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

اقْتَرَبَ لِلنَّاسِ حِسَابُهُمْ وَهُمْ فِي غَفْلَةٍ مُّعْرِضُونَ (1) مَا يَأْتِيهِم مِّن
ذِكْرٍ مِّن رَّبِّهِم مُّحْدَثٍ إِلَّا اسْتَمَعُوهُ وَهُمْ يَلْعَبُونَ (2) لَاهِيَةً قُلُوبُهُمْ
وَأَسَرُّوا النَّجْوَى الَّذِينَ ظَلَمُوا هَلْ هَٰذَا إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ أَفَتَأْتُونَ السِّحْرَ
وَأَنتُمْ تُبْصِرُونَ (3) قَالَ رَبِّي يَعْلَمُ الْقَوْلَ فِي السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ وَهُوَ السَّمِيعُ
الْعَلِيمُ (4) بَلْ قَالُوا أَضْغَاثُ أَحْلَامٍ بَلِ افْتَرَاهُ بَلْ هُوَ شَاعِرٌ فَلْيَأْتِنَا
بِآيَةٍ كَمَا أُرْسِلَ الْأَوَّلُونَ (5) مَا آمَنَتْ قَبْلَهُم مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَاهَا
أَفَهُمْ يُؤْمِنُونَ (6)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

'qtaraba li-n-nâsi ḥisâbuhum wahum fî ġaflatim mu'ridûna (1) mâ ya'tîhim min ḏikrim mir-rabbihim muḥdaṯin 'illâ-stama'ûhu wahum yal'abûna (2) lâhiyatan qulûbuhum wa 'asarrû-n-najwâ-l-laḏîna ẓalamû hal haḏâ 'illâ bašrum miṯlukum 'afata'tûna-s-siḥra wa 'antum tubṣirûna

(3) qâla rabbî ya'lamu-l-qawla fî-s-samâ'i wa-l-'ardi wa huwa-s-Samî'u-l-'Alîmu (4) bal qâlû 'adgâtu 'ahlâmim bali-ftarâhu bal huwa šâ'irun falya'tina bi 'âyatin kamâ 'ursilal-'awwalûna (5) mâ 'âmanat qablahum min qaryatin 'ahlaknâhâ 'afahum yu'minûna (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Proche est l'heure des comptes pour les hommes: mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas. (1) Chaque fois qu'ils reçoivent un nouvel avertissement de leur Seigneur, ils l'écoutent mais sans s'y arrêter. (2) Leurs cœurs sont indifférents. Les méchans se disent en secret: «Ce Prophète est-il autre chose qu'un homme comme nous? Allez-vous être dupes de ses artifices, bien qu'avertis?» (3) Dis: Mon Maître sait ce qui se dit dans les cieux et sur terre. Il entend et sait tout. (4) « Ce Coran, affirment-ils, n'est qu'un tissu de rêveries. Il n'est qu'une invention de sa part et, lui, n'est qu'un poète. Qu'il nous fasse un miracle comme ses prédécesseurs!» (5) Avant eux, aucune des cités que nous avons détruites n'a cru. Vont-ils croire-eux? (6).

Amer Ben Rabi'a reçut un bédouin arabe, il lui accorda une bonne hospitalité et intercéda en sa faveur auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour une certaine affaire. Cet homme vint plus tard dire à Amer que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui avait concédé un morceau de terrain dans une certaine vallée, et il voulut lui donner un morceau de ce terrain pour que la descendance de 'Amer en tireront profit. Amer lui répondit: «Je n'ai plus besoin de cette concession car une sourate venait d'être révélée, elle a rendu les hommes consternés et les a fait oublier le bas monde. Elle est celle-ci: «**Proche est l'heure des comptes pour les hommes: mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas...**».

Dans cette sourate, Dieu fait allusion aux idolâtres Qouraïchites et leurs semblables parmi les arabes qui n'écoutaient pas la révélation descendue sur le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mais ils l'entendaient en s'adonnant à la distraction et à la moquerie. On a rapporté que 'Ibn Abbas a dit à ses compagnons: «Pourquoi demandez-vous les gens du Livre au sujet de certains problèmes, eux qui ont altéré, modifié et changé leur Ecriture en y ajoutant de chez eux ou en en diminuant, alors que vous avez entre vos mains un Livre

de Dieu inchangé que vous lisez?»

Ces impies, en parlant de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-, tinrent des conciliabules et dirent: **«Ce Prophète est-il autre chose qu'un homme comme nous?»** Ils s'étonnèrent comment, seul, il reçoit la révélation **«Allez-vous être dupes de ses artifices, biens qu'avertis?»** En d'autre terme: «Allez-vous suivre un magicien alors que vous en êtes sûrs que c'est une pure magie?».

En répondant à leur question, Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire: **«Mon Maître sait ce qui se dit dans les cieux et sur la terre»** Rien ne lui est caché. C'est Lui qui a révélé ce Coran qui renferme l'histoire des générations passées et que nul ne pourrait faire descendre un livre pareil. **«Il entend et sait tout»**. Il est au cours de vos propos et connait parfaitement ce que vous faites. Un verset qui est à la fois avertissement et menace.

«Ce Coran, affirment-ils, n'est qu'un tissu de rêveries» Ceci dénote l'obstination des impies qui, tantôt dirent que le Coran est une magie et de la poésie, et tantôt ils dirent que c'est un amas de rêves, des propos qui n'émanent que des hommes qui se débattent dans leur égarement. Et comme défi ils demandèrent: **«Qu'il nous fasse un miracle comme ses prédécesseurs»** voulant dire: «Qu'il nous apporte un signe comme celui de la chamelle de Saleh et les miracles du Moïse et Jésus. Dieu leur a répondu ailleurs: **«Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru»** [Coran XVII, 59].

«Avant eux, aucune des cités que nous avons détruites n'a cru. Vont-ils croire, eux?» Ibn Jarir rapporte d'après Qatada que les idolâtres Mecquois demanèrent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Si ce que tu dis est vrai, et si tu veux qu'on croit en ton message, transforme-nous donc le mont As-Safa en une masse d'or!» Gabriel vint à ce moment dire au Prophète: «Si tu le veux bien, Dieu pourra répondre à leur demande. Mais sois sûr que, plus tard, ils ne te croiront plus et Dieu pourra les prendre aussitôt. Si tu veux aussi on pourra leur accorder un répit (pour qu'ils croient)». Ce verset fut descendu à cette occasion.

Ces hommes-là préfèrent-ils être anéantis comme ceux des générations passées à qui nous avons envoyé des miracles et des

signes et pourtant ils les ont reniés! **«Ceux qui ont encouru la colère de ton Maître ne croiront, quels que soient les signes qui leur parviendront, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment»** [Coran X, 96-97]. A savoir que ces idolâtres de la Mecque ont pu voir de leurs propres yeux des signes évidents mais, malgré tout, ils n'y ont pas cru.

وَمَآ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِمْ فَسْـَٔلُوٓا أَهْلَ ٱلذِّكْرِ إِن كُنتُمْ لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٧﴾ وَمَا جَعَلْنَٰهُمْ جَسَدًا لَّا يَأْكُلُونَ ٱلطَّعَامَ وَمَا كَانُوا خَٰلِدِينَ
﴿٨﴾ ثُمَّ صَدَقْنَٰهُمُ ٱلْوَعْدَ فَأَنجَيْنَٰهُمْ وَمَن نَّشَآءُ وَأَهْلَكْنَا ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿٩﴾

wamâ̂ 'arsalnâ qablaka 'illâ rijâlan-nûhî̂ 'ilayhim fas'alû̂ 'ahla-d-dikri 'in kuntum lâ ta'lamûna (7) wamâ ja'alnâhum jasada-l-lâ ya'kulûna-t-ta'âma wamâ kânû hâlidîna (8) tumma sadaqnâhumu-l-wa'da fa'anjaynahum waman našâ̂'u wa 'ahlakna-l-musrifîna (9).

Avant toi, nous n'avons envoyé que des hommes qui recevaient des révélations. Interrogez là-dessus les hommes d'Ecriture si vous ne le savez pas. (7) Nous ne leur avions pas donné un corps qui puisse se passer de nourriture et nous ne leur avions pas conféré l'immortalité (8). Nous avons tenu nos promesses envers eux. Nous les avons sauvés, eux et ceux qu'il nous a plu et nous avons exterminé les rebelles. (9).

Ceux qui ont été chargés des messages n'étaient jamais des anges mais plutôt des mortels, une réalité que Dieu la montre dans d'autres versets quand Il dit: **«Avant toi, nous n'avons toujours envoyé que des hommes, choisis parmi les habitants des villes»** [Coran XII, 109] et: **«Dis: Je ne suis pas le premier Prophète»** [Coran XLVI, 9]. Les hommes des générations passées s'exclamèrent: **«Comment, un homme comme nous nous indiquerait la bonne voie?»** [Coran LXIV, 6].

Comme affirmation aussi, Dieu répond aux idolâtres: **«Interrogez là-dessus les hommes d'Ecriture si vous ne le savez pas»** Demandez donc aux juifs, aux chrétiens et aux autres qui ont reçu le Rappel, leurs Prophètes étaient-ils des anges ou des humains?. **«Nous ne leur avions pas donné un corps qui puisse se passer de nourriture».** Nous n'en avions pas fait des corps qui ne mangeaient aucune nourriture, comme il est

confirmé aussi dans ce verset: **«Tous les Prophètes qui t'ont précédé se nourrissaient des mêmes aliments que les autres hommes et, comme eux, s'approvisionnaient sur les marchés»** [Coran XXV, 20] Ceci n'a, en aucun cas, diminué de leur prestige et de leur mission comme prétendaient les impies qui ajoutèrent: **«Curieux Prophète que cet homme qui mange et circule sur les marchés comme un simple mortel! que n'est-il assisté d'un ange pour l'accréditer dans sa mission»** [Coran XXV, 7].

Tous ces Prophètes n'étaient pas immortels, ils vivaient et mouraient, Dieu n'a conféré l'immortalité à nul parmi eux. Il leur envoyait les révélations par l'intermédiaire des anges pour les communiquer aux hommes et les avertir. Car Dieu a réalisé les promesses qu'Il a tenues envers eux, Il a anéanti les pervers et ceux qui ont été mécréants et a sauvé les fidèles qui avaient cru. La promesse de Dieu se réalise toujours.

لَقَدْ أَنزَلْنَآ إِلَيْكُمْ كِتَٰبًا فِيهِ ذِكْرُكُمْ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٠﴾ وَكَمْ قَصَمْنَا مِن
قَرْيَةٍ كَانَتْ ظَالِمَةً وَأَنشَأْنَا بَعْدَهَا قَوْمًا ءَاخَرِينَ ﴿١١﴾ فَلَمَّآ أَحَسُّوا۟ بَأْسَنَآ
إِذَا هُم مِّنْهَا يَرْكُضُونَ ﴿١٢﴾ لَا تَرْكُضُوا۟ وَٱرْجِعُوٓا۟ إِلَىٰ مَآ أُتْرِفْتُمْ فِيهِ وَمَسَٰكِنِكُمْ
لَعَلَّكُمْ تُسْـَٔلُونَ ﴿١٣﴾ قَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَآ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿١٤﴾ فَمَا زَالَت تِّلْكَ
دَعْوَىٰهُمْ حَتَّىٰ جَعَلْنَٰهُمْ حَصِيدًا خَٰمِدِينَ ﴿١٥﴾

laqad 'anzalnâ 'ilaykum kitâban fîhi ḏikrukum 'afalâ ta'qilûna (10) wa kam qaṣamnâ min qaryatin kânat ẓâlimatan wa 'anša'nâ ba'dahâ qawman 'â-ḫarîna (11) falammâ 'aḥassû ba'sanâ 'iḏâ hum minhâ yarkuḍûna (12) lâ tarkuḍû wa-r-ji'û 'ilâ mâ 'utriftum fîhi wa msâkinikum la 'allakum tus'alûna (13) qâlû yâ waylanâ 'innâ kunnâ ẓâlimîna (14) famâ zâlat tilka da'wâhum ḥattâ ja'alnâhum ḥaṣîdan ḫamidîna (15).

En vérité, nous vous envoyons un Livre qui doit être votre règle de conduite. Finirez-vous par comprendre? (10) Que de cités rebelles, n'avons-nous pas anéanties et remplacées par d'autres? (11) Quand ils sentirent la rigueur de notre répression, ils s'enfuirent hors de leurs villes. (12) Ne fuyez

pas, leur fut-il dit. Revenez à vos plaisirs et à vos demeures. Vous avez des comptes à rendre. (13) Malheur à nous! qui avons été coupables, avouèrent-ils. (14) Leurs lamentations ne cessèrent que lorsque nous les eûmes couchés à terre, inanimés. (15).

Dieu exhorte les hommes en général, et en particulier les Mecquois à cette époque, à méditer le Coran où ils trouveront le Rappel afin qu'ils saisissent ce qu'il renferme. Comment ne reconnaissent-ils pas ce grand bienfait qui fut ce Coran! et comment ne l'acceptent-ils pas? comme Dieu a dit ailleurs: **«Le Coran constitue une règle pour toi et ton peuple. Vous aurez des comptes à rendre»** [Coran XLiii, 44].

Quant au verset: **«Que de cités rebelles n'avons-nous pas anéanties»**, on trouve dans le Coran d'autres versets qui lui sont semblables tels que: **«Que de générations nous avons anéanties après Noé»** [Coran XVII,17] et: **«Que de cités avons-nous détruites en punition de leurs péchés! elles gisent solitaires au milieu de leurs ruines»** [Coran XXII, 45]. Dieu ensuite créa d'autres qui leur succédèrent.

«Quand ils sentirent la rigueur de notre répression» Quand ils sentirent qu'ils subiront notre châtiment inéluctable **«ils s'enfuirent hors de leurs villes»** avec toute hâte, mais on leur dit: **«Ne fuyez pas. Revenez à vos plaisirs et à vos demeures»** Dieu se moque d'eux et les avertit en leur disant de revenir vers le luxe dont ils jouissaient et les demeures confortables. Comme vous n'étiez plus reconnaissants envres les bienfaits reçus de Dieu **«Vous avez des comptes à rendre»** et vous serez interrogés.

En avouant leurs péchés et leurs ingratitude, ils s'écrièrent: **«-Malheur à nous! qui avons été coupables»**. Mais leurs regrets ne leur serviront à rien. **«Leurs lamentations ne cessèrent que lorsque nous les eûmes couchés à terre, inanimés** Leur clameur ne s'arrêta pas jusqu'à ce que Dieu les ait réduits à l'état de moissons sèches, leurs voix et leurs actions prirent fin.

وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَآءَ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا لَٰعِبِينَ ﴿١٦﴾ لَوْ أَرَدْنَآ أَن نَّتَّخِذَ لَهْوًا
لَّٱتَّخَذْنَٰهُ مِن لَّدُنَّآ إِن كُنَّا فَٰعِلِينَ ﴿١٧﴾ بَلْ نَقْذِفُ بِٱلْحَقِّ عَلَى ٱلْبَٰطِلِ

فَيَدْمَغُهُۥ فَإِذَا هُوَ زَاهِقٌۚ وَلَكُمُ ٱلْوَيْلُ مِمَّا تَصِفُونَ ﴿١٨﴾ وَلَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِۚ وَمَنْ عِندَهُۥ لَا يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِهِۦ وَلَا يَسْتَحْسِرُونَ ﴿١٩﴾ يُسَبِّحُونَ
ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ لَا يَفْتُرُونَ ﴿٢٠﴾

wamâ halaqna-s-samâ'a wa-l-'arda wama baynahumâ la'ibîna (16) law 'aradnâ 'an nattahida-lahwa-l-lattahadnâhu mi-l-ladunnâ 'in kunnâ fa'ilîna (17) bal naqdifu bil-haqqi 'ala-l-bâtili fayadmaguhû fa'idâ huwa zâhiqun walakumu-l-waylu mimmâ tasifûna (18) walahû man fî-samâwati wa-l-'ardi wa man 'indahû lâ yastakbirûna 'an 'ibâdatihî walâ yastahsirûna (19) ysabbihûna-l-layla wa-n-nahâra lâ yafturûna (20).

Ce n'est pas par vain jeu que nous avons créé le ciel et la terre et l'espace qui les sépare. (16) Si nous n'avions recherché qu'un jeu, nous l'auriors trouvé chez nous. Oui, si vraiment nous l'avions recherché. (17) Au contraire, nous dressons la vérité contre l'erreur. Au premier choc, l'erreur s'évanouit. Malheur à vous pour les blasphèmes que vous proférez sur le compte d'Allah. (18) Il est le Maître des cieux et de la terre. Ceux qui l'entourent ne rougissent pas ni ne trouvent pénible de l'adorer. (19) Ils exaltent sa gloire nuit et jour sans jamais se lasser. (20).

Dieu n'a créé les cieux et la terre qu'avec la vérité, afin qu'il rétribue ceux qui ont fait le mal d'après leurs actes, et qu'Il rétribue ceux qui ont fait le bien en leur accordant une très belle récompense. Il n'a pas créé par jeu ni l'un ni l'autre, car Il a dit ailleurs: «**Nous n'avons pas créé sans but le ciel et la terre et ce qui les sépare. Il n'y a que les incrédules pour le penser. Malheur aux incrédules! Ils seront livrés au Feu.**» [Coran XXXVIII, 27].

Si Dieu avait désiré un divertissement, Il l'aurait trouvé auprès de Lui.

Que signifie ce «jeu» ou ce «divertissement»? Les opinions s'y sont controversées:

- D'après Moujahed: Dieu n'aurait créé ni Paradis, ni Enfer, ni mort, ni résurrection, ni rassemblement.

- D'après Al-Hassan et Qatada: C'est la compagne selon la langue

de Yemen, cette interprétation est soutenue par Ibrahim Al-Nakh'i qui a dit qu'il s'agit des houris aux grands yeux.

- Enfin selon Ikrima et As-Souddy: C'est l'enfant, et ils ont cité à l'appui ce verset: **«Si Allah avait voulu un fils, Il l'aurait créé suivant sa seule inspiration. Sa gloire le place au-dessus d'un tel désir. Il est unique et tout-puissant»** [Coran XXXIX, 4]. Qu'Il soit exalté et loin de ce qu'on Lui associe. à

«Au contraire, nous dressons la vérité contre l'erreur» en montrant la vérité pour faire disparaitre l'erreur. Quant à vous qui forgez de mensonges sur le compte d'Allah: **«Malheur à vous pour les blasphèmes que vous proférez sur le compte d'Allah»** en lui attribuant un fils ou des compagnes parmi les anges. Ces anges ne sont que Ses serviteurs qui n'ont autre tâche que l'adoration du Seigneur et sa glorification jour et nuit. **«Ceux qui l'entourent ne rougissent pas ni ne trouvent pénible de l'adorer» Ils exaltent sa gloire nuit et jour sans jamais se lasser»** Ces anges sont assidus à la glorification, à son obéissance, n'exécutant que ses ordres. Ils ne désobéissent pas à l'ordre de Dieu, ils font ce qui leur est commandé.

Al-Hareth Ben Nawfal rapporte: «Etant encore un impubère, je tins une fois compagnie à Ka'b Al-Ahbar et lui dis: «Comment interprètes-tu ce verset: **«Ils exaltent sa gloire nuit et jour sans jamais se lasser»** Ces Glorifications ne seraient-elles pas interrompues par d'autres actes tels que les paroles, les messages et l'action?» Ka'b demanda à ses compagnons: «Qui est ce jeune homme?» - De Bani Abdul-Muttaleb, lui répondit-on. Alors il m'embrassa sur la tête et me dit: «O mon fils, Dieu leur a créé la glorification comme Il a créé pour les hommes la respiration. Ne respires-tu pas en parlant ou en marchant.

أَمِ ٱتَّخَذُوٓاْ ءَالِهَةً مِّنَ ٱلْأَرْضِ هُمْ يُنشِرُونَ ﴿٢١﴾ لَوْ كَانَ فِيهِمَآ ءَالِهَةٌ إِلَّا ٱللَّهُ
لَفَسَدَتَا ۚ فَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ رَبِّ ٱلْعَرْشِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿٢٢﴾ لَا يُسْـَٔلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ
يُسْـَٔلُونَ ﴿٢٣﴾

’ami-t-taḫad̲û ’âlihatam mina-l-’arḍi hum yunširûna (21) law kâna

fihimâ ’âlihatun ’illâ-L-Lâhu lafasadatâ fasubḥâna-L-Lâhi rabbi-l-‘arši ‘ammâ yaṣifûna (22) lâ yus’alu ‘ammâ yaf‘alu wahum yus’alûna (23).

Les divinités qu’ils ont choisies ont-elles le pouvoir de donner la vie? (21) Si les cieux et la terre n’avaient pas un Allah unique, ce serait l’anarchie. Gloire à Allah, le Maître du trône qui échappe à toute description. (22) Il n’a de comptes à rendre à personne. Mais les hommes auront à Lui en rendre. (23).

Dieu désavoue l’acte des idolâtres qui, de la terre, ont pris de divinités, pourraient-elles donner la vie ou ressusciter les morts? Si elles sont comme telles, comment donc les prendra-t-on des divinités en dehors de Dieu en les adorant. Si elles existaient vraiment, aussi bien les cieux que la terre se seraient corrompus et en désordre. Dieu le confirme dans un autre verset quand Il dit: **«Allah n’a pas de fils. Il n’y a aucun autre Allah auprès de Lui. Sinon, chaque Allah s’isolerait avec sa création et chercherait à surpasser l’autre. Gloire à Allah qui est au-dessus de telles inventions»** [Coran XXIII, 91].

Pureté à Lui, qu’il soit éloigné de ce qu’ils inventent comme enfant ou associé. **«Il n’a de comptes de rendre à personne»** Il est le Juge souverain et nul ne s’oppose à ses décrets qui émanent de Sa Majesté et Son équité. Mais les hommes seront interrogés et auront à Lui rendre compte. Dieu a dit ailleurs: **«J’en jure par ton Allah, nous les interrogerons tous sur leurs actions»** [Coran XV, 92-93].

أَمِ ٱتَّخَذُواْ مِن دُونِهِۦٓ ءَالِهَةً قُلْ هَاتُواْ بُرْهَٰنَكُمْ هَٰذَا ذِكْرُ مَن مَّعِىَ وَذِكْرُ مَن قَبْلِى بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ٱلْحَقَّ فَهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٢٤﴾ وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعْبُدُونِ ﴿٢٥﴾

’am-i-taḫaḏû min dunihî ’âlihatan qul hâtû burhânakum hâḏâ ḏikru mam-ma‘iya wa ḏikru man qablî bal akṯaruhum lâ ya‘lamûna-l-ḥaqqa fahum mu‘riḍûna (24) wamâ ’arsalnâ min qablika mir-rasûlin ’illâ nûḥî ’ilayhi ’annahû lâ ’ilâha ’illâ ’ana-fa‘budûni (25).

Oui, les hommes adorent d’autres divinités qu’Allah! Dis-leur: justifiez-vous? Voici les révélations adressées à mes contemporains, voici celles

adressées aux générations passées. Malheurseument la plupart des hommes ignorent la vérité. Bien plus, ils lui tournent le dos. (24) Il n'est pas de Prophètes qui t'aient précédé à qui nous n'ayions révélé qu'il n'y a d'autre Allah que moi. Adorez-moi (25).

Si ces idolâtres ont pris des divinités en dehors de Dieu, demande-leur ô Mouhammad d'apporter de preuves décisives. Dis-leur aussi: Ce que je rapporte est une révélation de Dieu -c'est à dire le coran) et celles adressées aux peuples passés, ce qui contrarie vos prétentions. Car à tout Prophète -Envoyé, Dieu a révélé un Livre, et chacun d'eux appelait à adorer le Dieu seul sans rien Lui associer «-**Malheureusement la plupart des hommes ignorent la vérité**» et ils s'en sont détournés. Dieu n'a envoyé aucun Prophète avant Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- sans lui révéler qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui. Mais les polythéistes n'ont aucune preuve à présenter et sont incapables de se justifier, c'est pourquoi ils subiront le châtiment le plus douloureux.

وَقَالُوا اتَّخَذَ الرَّحْمَٰنُ وَلَدًا ۗ سُبْحَانَهُ ۚ بَلْ عِبَادٌ مُّكْرَمُونَ ﴿٢٦﴾ لَا يَسْبِقُونَهُ
بِالْقَوْلِ وَهُم بِأَمْرِهِ يَعْمَلُونَ ﴿٢٧﴾ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا
يَشْفَعُونَ إِلَّا لِمَنِ ارْتَضَىٰ وَهُم مِّنْ خَشْيَتِهِ مُشْفِقُونَ ﴿٢٨﴾ ۞ وَمَن يَقُلْ
مِنْهُمْ إِنِّي إِلَٰهٌ مِّن دُونِهِ فَذَٰلِكَ نَجْزِيهِ جَهَنَّمَ ۚ كَذَٰلِكَ نَجْزِي الظَّالِمِينَ
﴿٢٩﴾

wa qâlû-t-taẖaḏ a-r-Raḥ mânu waladan subḥ ânahû bal ‘ibâdum mukramûna (26) lâ yasbiqûnahû bi-l-qawil wahum bi 'amrihî ya‘mlûna (27) ya‘lamu mâ bayna 'aydîhim wamâ ẖalfahum walâ yašfa‘ûna 'illâ limani-rtaḍâ wa hum min ẖišyatihî mušfiqûna (28) wa may-yaqul minhum 'innî 'ilâhum-min dunihî faḏâlika najzîhi jahannama kaḏâlika najzî-ẓ-ẓâlimîna (29).

Ils disent: «Le Miséricordieux s'est donné des anges pour enfants». Non. Que sa gloire soit exaltée! Les anges ne sont que ses serviteurs d'élite. (26) Ils ne lui coupent jamais la parole. Ils sont empressés à

exécuter ses ordres. (27). Il connait leur passé et leur avenir. Ils n'intercèdent que pour ceux qui peuvent être agréés de Lui. ils tremblent de crainte devant Lui. (28) Quiconque prétend être Allah, en dehors de Lui, est puni de l'enfer. C'est la punition des rebelles. (29).

Dans le temps, les arabes disaient que les anges sont les filles de Dieu! Dieu leur répond: **«Non. Que Sa gloire soit exaltée. Les anges ne sont que ses serviteurs d'élite»**. Ils occupent des rangs élevés et distingués auprès de lui pour prix de leur soumission et leur obéissance en actes et paroles.**«Ils ne lui coupent jamais la parole»** Ils ne devancent jamais la parole et ne la contredisent plus, ils ne font qu'à obéir à Ses ordres et l'exécutent alors que Lui, connait toute chose et rien ne lui est caché.

«Ils n'intercèdent que pour ceux qui peuvent être agréés de Lui». Les versets parlant de cette intercession sont nombreux et nous avons déjà traité une partie. **«Ils tremblent de crainte devant Lui»** Ils Le redoutent et sont pénétrés de crainte par peur de Lui. Quiconque parmi eux prétend être un dieu en dehors de Lui sera voué à la Géhenne car elle est la rétribution des injustes et rebelles.

أَوَلَمْ يَرَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ كَانَتَا رَتْقًا فَفَتَقْنَٰهُمَا وَجَعَلْنَا
مِنَ ٱلْمَآءِ كُلَّ شَىْءٍ حَىٍّ أَفَلَا يُؤْمِنُونَ (٣٠) وَجَعَلْنَا فِى ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِىَ أَن تَمِيدَ
بِهِمْ وَجَعَلْنَا فِيهَا فِجَاجًا سُبُلًا لَّعَلَّهُمْ يَهْتَدُونَ (٣١) وَجَعَلْنَا ٱلسَّمَآءَ سَقْفًا
مَّحْفُوظًا وَهُمْ عَنْ ءَايَٰتِهَا مُعْرِضُونَ (٣٢) وَهُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ
وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ كُلٌّ فِى فَلَكٍ يَسْبَحُونَ (٣٣)

'awa lam yara-l-ladîna kafarû 'anna-s-samâwâti wa-l-'arḍa kânatâ rataqan fafataqnâhumâ wa ja'alnâ mina-l-mâ'i kulla šay'in ḥayyin 'afalâ yu'minûna (30) wa ja'alnâ fî-l-'arḍi rawâsiya 'an tamîda bihim wa ja'alnâ fîhâ fijâjan subula-l-la'allahum yahtadûna (31) wa ja'alnâ-s-samâ''a saqfam maḥfûẓan wa hum 'an 'âyâtihâ mu'riḍûna (32) wa huwa-l-ladî ḫalaqa-l-layla wa-n-nahâra wa-š-šamsa wa-l-qamara kullun fî falaki-y-yasbâḥûna (33).

Les infidèles ne savent-ils pas que les cieux et la terre ne formaient primitivement qu'une masse? Nous les avons séparés et nous avons tiré de l'eau toute la vie. Se décideront-ils à croire? (30) Nous avons doté la terre de montagnes pour la stabiliser. Et nous y avons aménagé de larges voies pour permettre aux hommes de communiquer entre eux. (31) Nous avons conçu le ciel comme une voûte indestructible. Et cependant les hommes sont indifférents à toutes ces preuves. (32) C'est Lui qui a créé la nuit et le jour, le soleil et la lune, chacun ayant sa périodicité propre (33).

Ceux qui renient le Seigneur ou ceux qui Lui ont inventé d'associés, ne trouvent-ils dans cet univers des preuves de son existence et qu'il est le Dieu unique?.

Les incrédules n'ont-ils pas remarqué que les cieux et la terre formaient une masse compacte, à l'origine, puis Dieu les a séparés qu'ils sont devenus sept cieux et sept terres. Entre ciel et terre Il a créé un espace envahi par l'air, Il a fait descendre, du ciel, de la pluie, grâce à elle la terre a donné les plantations. Donc c'est l'eau qui est à l'origine de tout être vivant. Pourquoi ces infidèles, en constatant un tel phénomène, ne croient-ils pas? Le poète a dit:

Dans chaque chose se trouve un signe

Qui montre qu'il est le Dieu unique.

On a demandé à Ibn Abbas, comme rapporte Ikrima,: «lequel existait avant l'autre le jour où la nuit?». Il répondit: «Lorsque les cieux et la terre formaient une seule masse compacte, y avait-il entre eux autre que l'obscurité, vous devez donc déduire que la nuit était avant le jour.

D'après les différents avis de certains ulémas, tant aux cieux que la terre, tout deux formaient, primitivement, une seule masse. En les séparant, les cieux donnent de la pluie et la terre la récolte grâce à cette eau.

«Nous avons tiré de l'eau toute la vie» c'est à dire que toute chose vivante fut créée à partir de l'eau. A ce propos Abou Houraïra rapporte: «J'ai demandé: «O Envoyé de Dieu! Lorsque je te vois mon âme s'apaise et mon œil se réjouit. Parle-moi de toute la création. *«-Toute chose fut créée à partir de l'eau, me répondit-il» Je redemandai:*

«Montre-moi une œuvre qui, si je la fais, me fera entrer au Paradis». Il répondit: «Répands le salut, donne à manger, maintiens les liens du sang prie la nuit alors que les gens dorment tu entreras au Paradis en paix» (-Rapporté par l'imam Ahmed)[1].

«Nous avons doté la terre de montagnes pour la stabiliser» Dieu a assigné des montagnes à la terre, autrement la terre aurait bougé et les hommes ne connaitraient aucun moment de stabilisation, étant donné que la terre est submergée presque totalement de l'eau sauf son quart qui est exposé au vent et au soleil afin que les hommes puissent observer le ciel et ce qu'il contient comme signes et preuves extraordinaires.

Ces montagnes n'ont jamais constitué un obstacle devant les hommes pour se déplacer, car Dieu y a disposé des défilés comme des sentiers, peut-être les hommes se guideraient-ils?.

«Nous avons conçu le ciel comme une voûte indestructible» C'est à dire le ciel parait comme une voûte -ou un toit- protégée, et dans un autre verset Dieu a dit: **«Et le ciel? Nous l'avons solidement construit et nous lui avons donné de vastes proportions»** [Coran LI, 47], et dans un triosième (à titre d'exemple) Il a dit: **«Que ne considèrent-ils le ciel qui s'élève au-dessus de leurs têtes? Ils verraient comment nous l'avons créé et embelli. Ils verraient qu'il est net de toute fissure»** [Coran L, 6].

Mais malgré ces signes, les incrédules ne font que s'en détourner. Ils ne méditent plus la création harmonieuse de Dieu: **«Que de signes sur terre et dans les cieux révèlent l'existence d'Allah! Mais les hommes les considèrent sans y prêter attention»** [Coran XII, 105]. Le ciel est tellement élevé et Dieu l'a orné par les astres, les planètes et le soleil dont sa révolution autour de la terre dure un jour et une nuit qui sont deux phénomènes: l'un est éclairé et l'autre sombre pour des buts déterminés, tantôt l'un s'allonge, tantôt l'autre selon les saisons.

---

(1) عن أبي هريرة قال، قلت: يا رسول الله إني إذا رأيتك طابت نفسي وقرت عيني، فأنبئني عن كل شيء، قال: «كل شيء خلق من ماء» قال، قلت: أنبئني عن أمر إذا عملت به دخلت الجنة؟ قال: «أفش السلام، وأطعم الطعام، وصل الأرحام، وقم بالليل والناس نيام، ثم ادخل الجنة بسلام».

Quant au soleil et à la lune, deux astres créés aussi par Dieu à l'intention des hommes, dont le premier éclaire l'autre, et chacun d'eux vogue dans son orbite. Tant à l'orbite qu'aux étoiles, lune et soleil, ils sont dépendants l'un de l'autre, car aucun astre ne saurait voguer si une orbite ne lui était pas tracée. Dieu a dit ailleurs: «**Il fait luire les matins; Il a institué la nuit pour le repos, le soleil et la lune comme mesure du temps. Tel est l'ordre conçu par le Tous-Puissant et le docte**» [Coran VI, 96].

وَمَا جَعَلْنَا لِبَشَرٍ مِّن قَبْلِكَ ٱلْخُلْدَ أَفَإِين مِّتَّ فَهُمُ ٱلْخَٰلِدُونَ ﴿٣٤﴾ كُلُّ نَفْسٍ
ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ وَنَبْلُوكُم بِٱلشَّرِّ وَٱلْخَيْرِ فِتْنَةً وَإِلَيْنَا تُرْجَعُونَ ﴿٣٥﴾

wamâ ja'alnâ libašarim min qablika-l-ḫulda 'afa'ina mitta fahumu-l-ḫâlidûna (34) kullu nafsin ḏâ'iqatu-l-mawtu wa nablukum bi-š-šarri wa-l-ḫayri fitnatan wa 'ilaynâ turja'ûna (35).

Nous n'avons conféré l'immortalité à aucun homme avant toi. Si tu meurs, l'auront-ils, eux, l'immortalité? (34) Chaque âme goûtera la mort. Nous éprouverons par les revers et par les succès. C'est à nous que vous ferez retour. (35).

Ibn Jouraïj rapporte que, quand on annonça au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sa mort prochaine, il s'écria: «Seigneur, à qui ma communauté sera-t-elle confiée?» Ce verset fut descendu aussitôt: «**Nous n'avons conféré l'immortalité à aucun homme avant toi**». Pour le rassurer, Il a dit ailleurs: «**Tout ce que porte la terre est périssable. Seule demeure la face de ton Seigneur auréolée de majestée et de noblesse**» [-Coran LV, 26-27]. Donc quiconque aura espéré l'immortalité, qu'il sache qu'il mourra bientôt et nul n'est immortel.

«**Nous vous éprouverons par les revers et par les succès**» Dieu éprouve les hommes par le bien et par le mal, par l'aisance et par l'indigence pour savoir qui croit et qui mécroit, qui patiente et qui se désespère. Quant au commentaire d'Ibn Abbas il est le suivant: Dieu éprouve les hommes par le mal et le bien, par la pauvreté et par la richesse, par la santé et par la maladie, par les moments difficiles et par les moments faciles, par le licite et par l'illicite, par la soumission et

par la désobéissance et par la guidée et par l'égarement. C'est à Dieu que les hommes feront retour pour être rétribués selon leurs œuvres.

وَإِذَا رَءَاكَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِن يَتَّخِذُونَكَ إِلَّا هُزُوًا أَهَـٰذَا ٱلَّذِى
يَذْكُرُ ءَالِهَتَكُمْ وَهُم بِذِكْرِ ٱلرَّحْمَـٰنِ هُمْ كَـٰفِرُونَ ﴿٣٦﴾ خُلِقَ ٱلْإِنسَـٰنُ
مِنْ عَجَلٍ ۚ سَأُو۟رِيكُمْ ءَايَـٰتِى فَلَا تَسْتَعْجِلُونِ ﴿٣٧﴾

wa 'idâ ra'âka-l-ladîna kafarû 'iy-yattaḫidûnaka 'illâ huzuwan 'ahâdâ-l-ladî yadkuru 'âlihatakum wa hum bidikri-r-Raḥmâni hum kâfirûna (36) ḫuliqa-l-'insânu min 'ajalin sa'ûrîkum 'â yâtî falâ tasta'jilûni (37).

Lorsque les infidèles t'aperçoivent, ils te tournent en dérision. Voilà l'homme, disent-ils, qui discrédite nos divinités. La seule évocation du Miséricordieux les jette hors d'eux. (36) L'homme est impatient de nautre. Un jour viendra où je vous produirai mes preuves. Ne vous montrez pas impatients (37).

Quand les infidèles de Qoraïch tels que Abou Jahl et ses semblables, rencontrèrent Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, ils se moquèrent de lui et le dénigrèrent. Ils dirent d'un air sarcastique: «**Voilà l'homme qui discrédite vos divinités**» qui médit d'elles et qui contesta leur religion. Ceux-là, une fois le Miséricordieux ou Son Rappel évoqué devant eux, les jette hors d'eux. Par cela ils commettent deux actes réprouvés: la mécroyance en Dieu et la moquerie de Son Messager. Dieu a dit d'eux ailleurs: «**Quand ils te voient, ils te tournent en dérision: «Est-ce là, disent-ils, celui qu'Allah a envoyé comme Prophète?**» [Coran XXV, 41].

L'homme a été créé d'impatience dans la plupart de ses paroles ou actions. Pourquoi Dieu a mentionné l'impatience de l'homme dans cette sourate? Quand Il a parlé de ceux qui tournent le Prophète en dérision, il vient à l'esprit de quiconque l'idée de la vengeance de ces impies et de les châtier le plus vite possible. Quant à Dieu, Il accorde un répit à l'injuste mais quand Il le saisit, Il ne le lâche point. Il accorde un délai puis hâte Son châtiment du terme voulu, comme Il le retarde mais ne laisse rien échapper. Il affirme cela en disant qu'il va montrer

Ses signes d'abord et les hommes ne doivent pas lui demander de se hâter. Il montrera sûrement Sa vengeance, Sa sagesse et Son pouvoir absolu sur toutes Ses créatures surtout ceux qui Lui désobéissent.

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا الْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَادِقِينَ (٣٨) لَوْ يَعْلَمُ الَّذِينَ
كَفَرُوا حِينَ لَا يَكُفُّونَ عَن وُجُوهِهِمُ النَّارَ وَلَا عَن ظُهُورِهِمْ وَلَا هُمْ
يُنصَرُونَ (٣٩) بَلْ تَأْتِيهِم بَغْتَةً فَتَبْهَتُهُمْ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ رَدَّهَا وَلَا هُمْ
يُنظَرُونَ (٤٠)

wa yaqûlûna matâ hâḏâ-l-wa'du 'in kuntum ṣadiqîna (38) law ya'lamu-l-laḏîna kafarû ḥîna la yakuffûna 'an wujûhihimu-n-nâra walâ 'an ẓuhûrihim walâ hum yunṣarûna (39) bal ta'tîhim baġtatan fatabhatuhum falâ yastaṭî'ûna raddahâ walâ hum yunẓarûna (40).

Ils disent: quand vos menaces se rélaiseront-elles? Précisez-les, si vous êtes sincères. (38) Ah! Si les infidèles pouvaient entrevoir le moment où ni leurs visages ni leurs dos n'échapperont aux flammes et où ils n'auront plus aucune aide! (39) Le châtiment les surprendra à l'improviste. Déconcertés, ils ne pourront ni l'éloigner ni en ajourner l'échéance (40).

Poussés par leur incrédulité et leur obstination, pour manifester leur impiété, les mécréants hâtent le châtiment et dirent avec sarcasme: **«Quand vos menaces se réaliseront? Précisez-le, si vous êtes sincères»** Dieu leur répond: si les impies savaient quand ils ne sauront empêcher le feu qui attaqeura leurs visages et leurs dos et ne seront non plus secourus. Les flammes les envelopperont de toutes parts. Qu'ils sachent que **«le châtiment les surprendra à l'improviste»** et ils seront stupéfaits et déconcertés. Alors ils ne pourront le renvoyer et on ne leur accordera aucun délai.

وَلَقَدِ اسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَحَاقَ بِالَّذِينَ سَخِرُوا مِنْهُم مَّا كَانُوا بِهِ
يَسْتَهْزِئُونَ (٤١) قُلْ مَن يَكْلَؤُكُم بِاللَّيْلِ وَالنَّهَارِ مِنَ الرَّحْمَٰنِ بَلْ هُمْ عَن
ذِكْرِ رَبِّهِم مُّعْرِضُونَ (٤٢) أَمْ لَهُمْ آلِهَةٌ تَمْنَعُهُم مِّن دُونِنَا لَا

يَسْتَطِيعُونَ نَصْرَ أَنفُسِهِمْ وَلَا هُم مِّنَّا يُصْحَبُونَ ﴿٤٣﴾

walaqadi-stuhzi'ìa birusulim-min qablika faḥâqa bi-l-laḏîna saḫirû minhum mâ kânû bihî yastahzi'ûna (41) qul may-yakla'ukum bi-l-layli wa-n-nahâri mina-r-Raḥmâni bal hum 'an ḏikri rabbihim mu'riḍûna (42) 'am lahum 'â̂lihatun tamna'uhum min duninâ lâ yastaṭî'ûna naṣra '-anfusihim walâ hum minnâ yuṣḥabûna (43).

D'autres Prophètes, avant toi, ont été tournés en dérision. Mais les moqueurs vérifièrent à leurs dépens la raison d'être ce qu'ils avaient raillé. (41) Dis: qui vous protège de jour ou de nuit si ce n'est le Miséricordieux? Qu'y faire? ils sont indifférents aux exhortations de leur Seigneur. (42) Ont-ils de divinités capables de les défendre contre nous? Mais celles-ci ne peuvent rien pour elles-mêmes, n'étant pas agréées par nous. (43).

Pour soulager Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu lui dit que bien d'autres Prophètes et Messagers avant lui furent le sujet de la raillerie de leurs peuples, arme-toi de la patience car, le châtiment qu'ils n'en crurent pas ou qu'ils le considérent très éloigné, ne tarderait pas à les attaquer. Dieu ne laisse plus Ses Prophètes seuls sans être secourus, tout comme Il a dit: «**Des Prophètes ont été traités d'imposteurs avant toi. Ils supportèrent ces injures et furent même molestés jusqu'au jour où nous leur donnâmes assistance**» [Coran VI, 34].

Puis Il rappelle à Ses serviteurs Ses bienfaits, entre autres il y a le fait d'être gardés de nuit et de jour et qui autre que le Miséricordieux en est capable? Mais, malgré tout, les impies méconnaissent ces bienfaits et se détournent des signes de leur Seigneur. Ces gens-là «**ont-ils de divinités capables de les défendre contre nous?**» Un verset qui est à la fois désaveu, réprimande et reproche. Non, ces divinités auxquelles ils se fient ne pourraient plus les secourir ou de se défendre contre le châtiment de Dieu.

بَلْ مَتَّعْنَا هَٰٓؤُلَآءِ وَءَابَآءَهُمْ حَتَّىٰ طَالَ عَلَيْهِمُ ٱلْعُمُرُ ۗ أَفَلَا يَرَوْنَ أَنَّا نَأْتِى
ٱلْأَرْضَ نَنقُصُهَا مِنْ أَطْرَافِهَآ ۚ أَفَهُمُ ٱلْغَٰلِبُونَ ﴿٤٤﴾ قُلْ إِنَّمَآ أُنذِرُكُم
بِٱلْوَحْىِ ۚ وَلَا يَسْمَعُ ٱلصُّمُّ ٱلدُّعَآءَ إِذَا مَا يُنذَرُونَ ﴿٤٥﴾ وَلَئِن مَّسَّتْهُمْ

نَفْحَةٌ مِّنْ عَذَابِ رَبِّكَ لَيَقُولُنَّ يَٰوَيْلَنَآ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿٤٦﴾ وَنَضَعُ
ٱلْمَوَٰزِينَ ٱلْقِسْطَ لِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا وَإِن كَانَ مِثْقَالَ
حَبَّةٍ مِّنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا بِهَا وَكَفَىٰ بِنَا حَٰسِبِينَ ﴿٤٧﴾

bal matta'nâ hâ'ulâ'i wa 'âbâ'ahum ḥattâ ṭâla 'alayhimu-l-'umuru '-afalâ yarawna 'annâ na'tî-l-'arḍa nanquṣuhâ min 'aṭrâfihâ 'afahumu-l-ġâlibûna (44) qul 'innamâ 'unḏirukum bi-l-waḥyi walâ yasma'u-ṣ-ṣummu-d-du'â'a 'iḏâ mâ yunḏarûna (45) wa la'im-massathum nafḥatum min 'aḏâbi rabbika layaqûlunna yâ waylanâ 'innâ kunnâ ẓâlimîna (46) wa naḍa'u-l-mawâzîna-l-qisṭa liyawmi-l-qiyâmati falâ tuẓlamu nafsun šay'an wa 'in kâna miṯqâla ḥabbatim-min ḫardalin 'ataynâ bihâ wa kafâ binâ ḥâsibîna (47).

La vérité, c'est que nous leur avons longtemps assuré une vie facile ainsi qu'à leurs pères. N'ont-ils pas remarqué que nous faisons disparaitre des portions de continent? Sont-ce eux les plus forts? (44) Dis: Ce que je vous annonce m'est révélé. Mais les sourds n'entendent pas les appels qui leur sont adressés. (45) Qu'un châtiment les effleure et les voilà qui crient: «Malheur à nous qui avons été coupables» (46) Nous dresserons des balances d'une sensibilité inégalable au jour du jugement dernier. Aucune âme ne subira le moindre préjudice. Le poids même d'un grain de moutarde entrera en compte. Nos comptes sont infaillibles (47).

Les incrédules, plongés dans leur égarement, se laissèrent leurrer par les clinquants du bas monde croyant, après une longue vie, qu'ils ont eu le dessus et il n'y aura autre que la vie qu'ils ont vécue.

«N'ont-ils pas remarqué que nous faisons parfois disparaitre des portions de continent?» Ces paroles divines furent interprétées de différentes manières, mais, comme a dit l'auteur, nous allons adpoter la plus logique d'après les dires de Al-Hassan Al-Basri. Dieu a dit ailleurs: **«Nous avons anéanti nombre de villes autour de vous. Et pourtant nous avions multiplié les avertissements pour ramener à nous leurs habitants»** [Coran XLVI, 27].

Ces deux versets qui donnent presque le même sens signifient: Ces idolâtres, n'ont-il pas vu que Dieu intervient dans les pays

infidèles pour en diminuer l'étendue et ceci en laissant l'Islam se répandre et abrogéant les autres religions, en donnant aussi la victoire aux musulmans contre leurs ennemis, ou bien encore en sauvant les fidèles et faisant périr les autres.

Ces idolâtres **«sont-ce eux les plus forts»**, bien au contraire ils sont les vaincus et les perdants.

«Dis: Ce que je vous annonce m'est révélé» Ma mission consiste aussi à vous mettre en garde, ô hommes, contre un châtiment et un supplice atroce. Je vous divulgue ce qui m'a été révélé de la part de mon Seigneur, mais ceci s'avère être inutile pour quiconque Dieu aura aveuglé et scellé sur son ouïe et son cœur. Il a dit à ce sujet: **«Mais les sourds n'entendent pas les appels qui leur sont adressés»**.

Les infidèles, une fois atteints par un souffle du châtiment de Dieu, **«voilà qui crient: «Malheur à nous qui avons été coupables»** en manfiestant leurs regrets d'avoir été injustes. **«Nous dresserons des balances d'une sensibilité inégalable du jour du jugement dernier»** Dieu a mentionné qu'il y aura plusieurs balances pour juger les hommes, mais, en fait, il n'y aura qu'une seule pour peser une multitude et une grande variété des œuvres, c'est pourquoi il semblera aux hommes qu'il y aura tant de balances.

«Aucune âme ne subira le moindre préjudice» Nul homme ne sera lésé pour la plus petite chose ne serait-ce que l'équivalent d'un grain de mourtarde qui sera pésé. Dieu est juste et équitable. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a deux paroles qui sont légères pour la langue, lourdes dans la balance et très aimées de Dieu. Elles sont: «Gloire et louange à Dieu. Gloire à Dieu l'Inaccessible» (-* ***Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].***

Abdullah Ben 'Amr Ben Al-'As rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, Dieu -à Lui la puissance et la gloire- choisira un homme de ma communauté et on*

---

(1) وقال رسول الله ﷺ: «كلمتان خفيفتان على اللسان ثقيلتان في الميزان، حبيبتان إلى الرحمٰن سبحان الله وبحمده سبحان الله العظيم» (رواه البخاري ومسلم).

lui étalera quatre-vingt-dix neuf registres dont chacun sera étendu à perte de vue. On lui dira: «Renies-tu quelque chose de ce qui est inscrit dans ces registres? Mes anges scribes étaient-ils injustes envers toi?» - Non Seigneur, sera la réponse. On lui demandera: «As-tu une excuse ou une bonne action pour te justifier?». Il répondra: «Non Seigneur!» - Si, lui dira-t-on, tu as une bonne action et tu ne seras plus lésé aujourd'hui». On lui fera sortir une petite carte où c'est écrit: «Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et je témoigne que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu».

- Amène cet homme, sera-t-il ordonné. Une fois présent, l'homme demandera: «Seigneur, pourquoi cette petite carte se trouve-t-elle avec tous ces registres?» - Tu ne seras pas lésé lui, répondra-t-on. On mettra alors les registres dans un plateau et la petite carte dans l'autre, et voilà cette dernière qui basculera la balance» Et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'ajouter: «Rien ne pèsera plus que: «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux» ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Ibn Maja)[1].***

L'imam Ahmed rapporte dans son Mousnad d'après Aicha qu'un des compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'assit devant lui. Il lui dit: «O Messager de Dieu, j'ai des esclaves qui me mentent, me désobéissent et me trahissent. Je les frappe et ils m'insultent. Quelle sera ma situation vis-à-vis d'eux?» Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «Dieu tiendra compte de leur trahison, leur désobéissance et leurs mensonges ainsi que de la punition que tu leur infliges. Si cette dernière équivaudra à leurs actes, tu seras quitte. S'il avérera être

---

(1) عن عبد الله بن عمرو بن العاص، قال قال رسول الله ﷺ: «إن الله عزّ وجلّ يستخلص رجلاً من أمتي على رؤوس الخلائق يوم القيامة فينشر عليه تسعة وتسعين سجلاً كل سجل مد البصر، ثم يقول أتنكر من هذا شيئاً، أظلمك كتبتي الحافظون؟ قال: لا يا رب، قال أفلك عذر أو حسنة؟ قل: فبهت الرجل، فيقول: لا يا رب، فيقول: بلى، إن لك عندنا حسنة واحدة لا ظلم عليك اليوم، فيخرج له بطاقة فيها السجلات؟ فيقول: إنك لا تظلم، قال: فتوضع السجلات في كفة والبطاقة في كفة، قال: فطاشت السجلات وثقلت البطاقة، قال: ولا يثقل شيء مع بسم الله الرحمن الرحيم».

inférieure, tu obtiendras un mérite, mais si elle en sera supérieure, on se vengera de toi pour établir la compensation».

L'homme se mit alors à pleurer et à se lamenter. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de s'écrier: «Qu'a-t-il cet homme? Ne lit-il pas ce verset qui se trouve dans le livre de Dieu: «**Nous dresserons des balances d'une sensibilité inégalable au jour du jugement dernier. Aucune âme ne subira le moindre préjudice. Le poids même d'un grain de moutarde entrera en compte. Nos comptes sont infaillibles.»** L'homme dit alors: «O Messager de Dieu, je ne trouve autre solution que de les affranchir, et je te prends à témoin».

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ وَهَـٰرُونَ ٱلْفُرْقَانَ وَضِيَآءً وَذِكْرًا لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٨﴾ ٱلَّذِينَ
يَخْشَوْنَ رَبَّهُم بِٱلْغَيْبِ وَهُم مِّنَ ٱلسَّاعَةِ مُشْفِقُونَ ﴿٤٩﴾ وَهَـٰذَا ذِكْرٌ مُّبَارَكٌ
أَنزَلْنَـٰهُ ۚ أَفَأَنتُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٥٠﴾

walaqad 'â taynâ Mûsâ wa Hârûna-l-furqâna wa ḍiyâ'an wa ḏikra-l-lil-muttaqîna (48) l-l-laḏîna yaḫšawna rabbahum bi-l-ġaybi wa hum mina-sâ'ati mušfiqûna (49) wa hâḏâ ḏikrun mubârakun 'anzalnâhu 'afa'antum lahû munkirûna (50).

Nous avons donné à Moïse et à Aaron le moyen de distinguer le bien et le mal, une lumière et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. (48) Pour ceux qui craignent leur Seigneur en secret et que tourmente l'heure du jugement dernier (49) Et voilà encore: un livre béni que nous vous envoyons. Allez-vous aussi le renier? (50).

Tous les Livres célestes tels que la Tora, l'Evangile et le Coran, tant qu'ils sont dans leur texte originale, renferment les enseignements qui permettent de discerner la vérité de l'erreur, la guidée de l'égarement, le licite de l'illicte, et contiennent les avertissements et les exhortations qui sèment la crainte dans les cœurs.

Ceux qui se conforment aux prescpritions divines, sont certes ceux qui, dans l'invisible, redoutent sur Seigneur, et qui recevront la plus belle récompense, comme il est affirmé dans ce verset: «**Ceux qui craignent leur Seigneur en secret obtiendront le pardon de leurs péchés et**

une mangnifique récompense» [Coran LXVII, 12]. Ceux-là aussi sont émus et tourmentés en pensant à l'Heure Suprême.

«Et voilà encore: un Livre que nous vous envoyons» Il s'agit du Coran à qui le faux ne parvient ni de devant lui ni de derrière, car il est une descente de la part d'un Sage, d'un digne de louange. **«Allez-vous aussi le renier?»** et le méconnaître du moment qu'il est une révélation claire et évidente.

۞ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَآ إِبْرَٰهِيمَ رُشْدَهُۥ مِن قَبْلُ وَكُنَّا بِهِۦ عَٰلِمِينَ ﴿٥١﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ
وَقَوْمِهِۦ مَا هَٰذِهِ ٱلتَّمَاثِيلُ ٱلَّتِىٓ أَنتُمْ لَهَا عَٰكِفُونَ ﴿٥٢﴾ قَالُوا۟ وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا لَهَا
عَٰبِدِينَ ﴿٥٣﴾ قَالَ لَقَدْ كُنتُمْ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُمْ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٥٤﴾ قَالُوٓا۟
أَجِئْتَنَا بِٱلْحَقِّ أَمْ أَنتَ مِنَ ٱللَّٰعِبِينَ ﴿٥٥﴾ قَالَ بَل رَّبُّكُمْ رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ
ٱلَّذِى فَطَرَهُنَّ وَأَنَا۠ عَلَىٰ ذَٰلِكُم مِّنَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٥٦﴾

walaqad 'â taynâ 'Ibrâhîma rušdahû min qablu wa kunnâ bihî 'âlimîna (51) 'iḏ qâla li'abîhi wa qawmihî mâ hâḏihi-t-tamâṯîlu-l-latî 'antum lahâ 'akifûna (52) qâlû wajadnâ 'â bâ'anâ lahâ 'âbidîna (53) qâla laqad kuntum 'antum wa 'â bâ'ukum fî ḍalâlim-mubînin (54) qâlû 'aji'tanâ bi-l-ḥaqqi 'am 'anta mina-l-lâ 'ibîna (55) qâla bal rabbukum rabbu-s-samâwâti wa-l-'arḏ î-l-laḏ î faṭarahunna wa 'ana 'alâ ḏ âlikum mina-š-šâhidîna (56).

Nous avons indiqué auparavant à Abraham sa direction car nous le connaissions bien. (51) Il dit un jour à son peuple: «Que signifient ces statues aux pieds desquelles que vous vous prosternez?». (52) Ils répondirent: «Nos pères les adoraient déjà» (53) Vous et vos pères, répliqua Abraham, êtes dans une erreur manifeste. (54) Dis-tu la vérité ou plaisantes-tu? (55) Votre Seigneur est le Maître des cieux et de la terre. C'est lui qui a créé vos divinités. Je l'atteste. (56).

Depuis son enfance, Dieu a accordé la vérité et l'argument décisif à Abraham **«Telles sont les preuves que nous avons fournies à Abraham contre son peuple»** [Coran VI, 83]. Dieu fait connaitre aux hommes, avant la circonstance en courant, qu'Il avait accordé le bon chemin et

la Direction à Abraham, car il le connaissait bien, étant donné qu'il méritait une telle faveur.

«Il dit un jour à son père et à son peuple: «Que Signifient ces statues aux pieds desquelles vous vous prosternez?» On a déduit de cette question qu'elle fut un signe de la direction, étant encore jeune et désavoua les divinités qu'adoraient son peuple et son père. Ils n'avaient autre argument que de dire: **«Nos pères les adoraient déjà»** en s'adonnant à leur culte. Et Abraham de juger. **«Vous et vos pères, êtes dans dune erreur manifeste»** Vous n'êtes plus sur le droit chemin mais dans un égarement évident.

En refutant leur argumentation et dénigrant leurs divinités ses concitoyens s'exclamèrent: **«Dis-tu la vérité ou plaisantes-tu?»** Car nous n'avons jamais entendu quelqu'un mener de tels propos à l'exception de toi ô Abraham. Il leur répliqua: **«Votre Seigneur est le Maître des cieux et de la terre»** et de tous ce qu'ils contiennent ainsi que l'espace qui se trouve entre eux. C'est Lui qui a tout créé et les statues que vous adorez. **«Je l'atteste»** qu'il n'y a d'autre Dieu en dehors de Lui.

وَتَاللَّهِ لَأَكِيدَنَّ أَصْنَامَكُم بَعْدَ أَن تُوَلُّوا مُدْبِرِينَ ﴿٥٧﴾ فَجَعَلَهُمْ جُذَاذًا إِلَّا
كَبِيرًا لَّهُمْ لَعَلَّهُمْ إِلَيْهِ يَرْجِعُونَ ﴿٥٨﴾ قَالُوا مَن فَعَلَ هَٰذَا بِآلِهَتِنَا إِنَّهُ
لَمِنَ الظَّالِمِينَ ﴿٥٩﴾ قَالُوا سَمِعْنَا فَتًى يَذْكُرُهُمْ يُقَالُ لَهُ إِبْرَاهِيمُ ﴿٦٠﴾ قَالُوا
فَأْتُوا بِهِ عَلَىٰ أَعْيُنِ النَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَشْهَدُونَ ﴿٦١﴾ قَالُوا أَأَنتَ فَعَلْتَ هَٰذَا
بِآلِهَتِنَا يَا إِبْرَاهِيمُ ﴿٦٢﴾ قَالَ بَلْ فَعَلَهُ كَبِيرُهُمْ هَٰذَا فَاسْأَلُوهُمْ إِن كَانُوا
يَنطِقُونَ ﴿٦٣﴾

wa-ta-L-Lâhi la'akîdanna 'aṣnâmakum ba'da 'an tuwallû mudbirîna (57) faja'alahum juḏâḏan 'illâ kabîra-l-lahum la'allahum 'ilayhi yarji'ûna (58) qâlû man fa'ala hâḏâ bi'âlihatinâ 'innahu lamina-ẓ-ẓâlimîna (59) qâlû sami'nâ fatan yaḏkuruhum yuqâlu lahû 'Ibrâhîmu (60) qâlû fa'tû bihî 'alâ 'a'yuni-n-nâsi la'allahum yašhadûna (61) qâlû 'a'anta fa'alta hâḏâ bi'âlihatinâ yâ 'Ibrâhîmu (62) qâla bal fa'alahû kabîruhum hâḏâ fas'alûhum 'in kânû yanṭiqûna (63).

J'en jure par Allah, se dit-il en lui-même, je briserai vos statues quand vous ne serez plus là. (57) Il les mit en pièces à l'exception de la plus grande, pensant que peut-être les idolâtres l'interrogeraient (58) Qui a ainsi détruit nos divinités? Ce ne peut être qu'un criminel. (59) Nous avons entendu un jeune homme en parler. Il s'appelait Abraham (60) Ils dirent: Faites-le comparaître en public. Que témoignage soit pris contre lui. (61) Est-ce toi, interrogèrent-ils, qui a brisé nos dieux ô Abraham? (68) C'est le plus d'entre eux, répondit-il. Interrogez-les, si toutefos ils peuvent répondre. (63).

Ces idolâtres avaient une fête qui célébraient chaque année. Le père d'Abraham lui dit: «Fils: Si tu viens avec nous pour célébrer la fête, tu trouveras des choses étonnantes et notre culte te plaira sûrement». Abraham sortit avec son père. En route il fit semblant d'être malade et il tomba par terre. Les hommes passèrent et demandèrent: «Qu'est-ce qu'il a?» - Il est malade, répondit-on. Quand la grande majorité du peuple passa et il n'en resta qu'un petit groupe, quelques-uns l'entendirent dire: «**Je briserai vos statues quand vous ne serez plus là**».

En effet, une fois se trouvant seul avec les statues, Abraham se précipita sur elles et les frappa de sa main droite. Il les mit en pièces à l'exception de la plus grande au cou de laquelle il attacha la hachette. «**pensant que peut-être les idolâtres l'interrogeraient**». D'après les dires de certains exégètes, Abraham avait attaché la hachette au cou de la plus grande statue pour laisser les hommes penser qu'elle était jalouse que d'autres statues soient adorées avec elle. Alors elle s'est vengée.

«**Qui a ainsi détruit nos divinités? Ce ne peut être qu'un criminel**» En revenant de la fête, les idolâtres virent ce qu'en fut de leurs dieux et s'écrièrent: Ce n'est qu'un injuste qui a fait cela à nos divinités. Ceux qui avaient entendu Abraham s'en rappelèrent: «**Nous avons entendu un jeun homme en parler. Il s'appelait Abraham**». Ces témoins affirmèrent de l'avoir entendu jurer qu'il allait détruire ces statues, c'était Abraham ce jeune homme.

Ibn Abbas a dit: Dieu n'a envoyé un Prophète qu'à l'état de la jeunesse, et nul n'a reçu la science qu'à l'état jeune. Puis il récita le verset précité.

«Ils dirent: Faites-le comparaitre en public» afin qu'il soit jugé devant tout le monde. Tel fut aussi le souhait d'Abraham qui a voulu que, les hommes une fois réunis, sachent que leur adoration est vaine et ces idoles ne pourraient leur procurer aucun bien ni leur nuire. Comment persévèrent-ils dans leur adoration?.

«Est-ce toi, interrogèrent-ils, qui a brisé nos dieux, ô Abraham?» Et lui de répondre avec sarcasme: **«C'est la plus grande d'entre eux»** au cou de laquelle il avait attaché la hachette. **«Interrogez-les si toutefois ils peuvent répondre»** Abraham voulut par sa réponse laisser les hommes savoir tout seuls que ces statues sont incapables de parler; et ainsi ils constateraient que leur culte n'a aucun sens.

Au sujet des «mensonges» qu'avait proférés Abraham, il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «De toute sa vie, Abraham n'a menti que trois fois dont deux étaient pour la cause de Dieu quand il a dit: **«C'est le plus grand d'entre eux»** et **«Je suis indisposé»** [Coran XXXVII, 89].

Quant au troisième mensonge, il est le suivant:

«Tandis qu'Abraham se trouvait avec sa femme Sarah dans un pays gouverné par un roi injuste, il s'installa dans un endroit. On mit ce roi au courant qu'un homme s'est installé dans le pays et accompagné d'une femme d'une grande beauté. Le roi manda Abraham et lui demanda: «Qui est cette femme?» Il lui répondit: «C'est ma sœur» - Va, ordonna le roi, et amène-la à moi.

Abraham rentra chez lui et dit à sa femme Sarah qu'il a déclaré devant le roi qu'elle est sa sœur et non pas sa femme. Elle ne devrait donc pas le démentir, car, en fait, elle est sa sœur en religion car tous les deux étaient dans ce pays les seuls soumis (musulmans) à Dieu.

On fit entrer Sarah chez le roi, ce dernier, voulant la saisir par la main, fut pris d'une syncope. Il supplia alors Sarah: Invoque Dieu en ma faveur et je ne te toucherai pas. Sarah s'exécuta . Le roi réitéra son faire deux et même trois fois et fut pris de la syncope sans pouvoir toutefois faire quelque chose. Il convoqua ses gardes et leur dit: «Vous ne m'avez pas amené une personne mais plutôt un démon». Il la congédia en lui donnant Agar comme une servante. (un don).

Retournant chez elle, Sarah trouva Abraham prier. La prière terminée, il lui demanda de lui raconter ce qui s'était passé. Elle lui répondit: «Dieu m'a suffi de la perfidie de ce pervers incrédule et m'a accordé Agar».

En rapportant ce hadith, Abou Houraira disait souvent: «C'est (Agar) votre mère ô fils de «Ma-es-Sama» (C'était Agar la mère d'Ismaël, à qui Dieu avait envoyé un ange pour faire jaillir la source de Zamzam) ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***

فَرَجَعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ فَقَالُوٓا۟ إِنَّكُمْ أَنتُمُ ٱلظَّـٰلِمُونَ ﴿٦٤﴾ ثُمَّ نُكِسُوا۟ عَلَىٰ
رُءُوسِهِمْ لَقَدْ عَلِمْتَ مَا هَـٰٓؤُلَآءِ يَنطِقُونَ ﴿٦٥﴾ قَالَ أَفَتَعْبُدُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُكُمْ شَيْـًٔا وَلَا يَضُرُّكُمْ ﴿٦٦﴾ أُفٍّ لَّكُمْ وَلِمَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٦٧﴾

faraja‘û ’ilâ ’anfusihim faqâlû ’innakum ’antumu-ẓ-ẓâlimûna (64) ṯumma nukisû ‘alâ ru’ûsihim laqad ‘alimta mâ hâ’ulâ’i yanṭiqûna (65) qâla ’afata‘budûna min dûni-L-Lâhi mâ lâ yanfa‘ukum šay’an walâ yaḍurrukum (66) ’uffi-l-lakum wa limâ ta‘budûna min dûni-L-Lâhi ’afalâ ta‘qilûna (67).

Ils se concertèrent. Ils dirent: «En vérité, nous sommes dans l'erreur» (64) Puis, changeant brusquement d'attitude, ils lui dirent: «Tu sais bien que les statues ne parlent pas» (65) Comment, dit Abraham, vous adorez d'autres divinités qu'Allah, qui ne peuvent ni vous être utiles ni vous nuire? (66) Honte à vous et à ce que vous adorez en dehors d'Allah. Finirez-vous par comprendre? (67).

«Ils se concertèrent» et revinrent à eux-mêmes en disant: «C'est notre faute d'avoir laissé ces statues sans garde». Ils baissèrent la tête ensuite et dirent à Abraham: **«Tu sais bien que les statues ne parlent pas»**. Comment oses-tu nous dire d'interroger la plus grande d'entre elles. A ce moment Abraham s'écria: **«Comment vous adorez d'autres divinités qu'Allah, qui ne peuvent ni vous être utiles ni vous nuire?»** Donc si ces divinités sont ainsi, pourquoi leur vouez-vous un culte en dehors de Dieu vraiment vous êtes dans un égarement évident, et vous n'êtes

qu'un peuple ignorant et pervers. Tel est le sens de ces paroles divines: **«Telles sont les preuves que nous avons fournies à Abraham contre son peuple»** [Coran VI, 83].

قَالُوا۟ حَرِّقُوهُ وَٱنصُرُوٓا۟ ءَالِهَتَكُمْ إِن كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿٦٨﴾ قُلْنَا يَٰنَارُ كُونِى بَرْدًا
وَسَلَٰمًا عَلَىٰٓ إِبْرَٰهِيمَ ﴿٦٩﴾ وَأَرَادُوا۟ بِهِۦ كَيْدًا فَجَعَلْنَٰهُمُ ٱلْأَخْسَرِينَ ﴿٧٠﴾

qâlû ḥarriqûhu wa-n-ṣurû 'ã lihatakum 'in kuntum fâ'ilîna (68) qulnâ yâ nâru kûnî bardan wa salâman 'alã 'Ibrâhîma (69) wa 'arâdû bihî kaydan faja'alnâhumu-l-'aḫsarîna (70).

«Jetez-le au feu, dirent-ils. Faites respecter vos idoles, si vous avez quelque énergie» (68) Nous dîmes: «O feu, sois inoffensif et ne brûle pas Abraham» (69) Ils voulurent Sa perte. C'est eux que nous avons perdus. (70).

Se trouvant incapables de défendre leurs dieux et leur argument sans valeur, ils usèrent de leur pouvoir pour punir Abraham. Ils dirent: **«Jetez-le au feu. Faites respecter vos idoles, si vous avez quelque énergie».** Pour cela, ils ramassèrent une grande quantité de bois. Chacun d'eux s'évertua à participer à cette affaire à tel point que le femme malade fit un vœu que si elle serait rétablie, elle ne manquerait plus à apporter du bois ne serait-ce qu'un petit bâton.

Une fois le bois amoncelé, ils creusèrent un fossé, le remplirent du bois et l'allumèrent. Ils firent un grand feu dont les flammes attiengnaient quelques mètres de hauteur. Suivant une proposition d'un homme kurde de la Perse, les hommes placèrent Abraham -que la paix soit sur lui- dans le plateau de la catapulte et le lancèrent au feu. Abraham s'écria alors: «Dieu me suffit, Il est le meilleur Protecteur».

Al-Boukhari rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «Lorsqu'Abraham fut jeté a feu il dit: «Dieu me suffit, Il est le meilleur Protecteur». Ces mêmes propos furent répétés aussi par Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- quand on lui dit: **«Vos adversaires s'arment contre vous, prenez-garde».** La foi des fidèles augmenta et dirent: **«Allah nous suffit, c'est le meilleur des protecteurs»** [Coran III, 173].

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Quand Abraham fut jeté au feu, il invoqua Dieu par ces mots: «Grand Dieu! Tu es l'Unique au ciel, et moi, je suis le seul sur la terre qui T'adore».

On a rapporté aussi qu'en le ligotant, il disait: «Il n'y a de Dieu que Toi! Gloire à Toi. A Toi les louanges et la Royauté, Tu n'as pas d'associé» Abraham avait à cette époque seize ans.

Il est cité dans les traditions que lorsqu'Abraham fut en l'air, une fois lancé par la catapulte, Gabriel lui demanda: «As-tu besoin de quelque chose?» Il lui répondit: «De toi non, mais de Dieu, oui». D'après Ibn Abbas, lorsqu'Abraham fut lancé l'ange- dépositaire- de la pluie se demanda: «Quant est-ce que je reçois l'ordre pour envoyer l'ondée?». Mais l'ordre de Dieu fut plus prompt car Il a dit: **«O feu, sois inoffensif et ne brûle pas Abraham»**. On a dit aussi que tous les feux qui existaient à cette époque furent éteints à ce moment-là. Quant à Ka'b Al-Ahbar, il a dit que le feu n'a brûlé que le lien d'Abraham.

Abou Houraira raconte: Lorsqu'on fit sortir Abraham du fossé, son front ruisselait de sueur. Son père lui dit alors: «Quel merveilleux Seigneur est le tien ô Abraham».

Qatada a dit que, en ce jour-là, toutes les bêtes de la terre participaient à éteindre le feu à l'exception du margouillat ou l'agame (sorte de reptiles). A ce propos Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a ordonné de tuer le margouillat pour cette raison.

«Ils voulurent sa perte. C'est eux que nous avons perdus» Les idolâtres voulurent dresser des embûches contre Abraham, et Dieu de sa part les rendirent les plus malheureux des perdants.

وَنَجَّيْنَٰهُ وَلُوطًا إِلَى ٱلْأَرْضِ ٱلَّتِى بَٰرَكْنَا فِيهَا لِلْعَٰلَمِينَ ﴿٧١﴾ وَوَهَبْنَا لَهُۥٓ
إِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ نَافِلَةً وَكُلًّا جَعَلْنَا صَٰلِحِينَ ﴿٧٢﴾ وَجَعَلْنَٰهُمْ أَئِمَّةً
يَهْدُونَ بِأَمْرِنَا وَأَوْحَيْنَآ إِلَيْهِمْ فِعْلَ ٱلْخَيْرَٰتِ وَإِقَامَ ٱلصَّلَوٰةِ وَإِيتَآءَ
ٱلزَّكَوٰةِ وَكَانُوا۟ لَنَا عَٰبِدِينَ ﴿٧٣﴾ وَلُوطًا ءَاتَيْنَٰهُ حُكْمًا وَعِلْمًا وَنَجَّيْنَٰهُ مِنَ

ٱلْقَرْيَةِ ٱلَّتِى كَانَت تَّعْمَلُ ٱلْخَبَٰٓئِثَ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمَ سَوْءٍ فَٰسِقِينَ ﴿٧٤﴾
وَأَدْخَلْنَٰهُ فِى رَحْمَتِنَآ إِنَّهُۥ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٧٥﴾

wa najjaynâhu wa Lûṭan 'ila-l-'arḍi-l-latî bâraknâ fîhâ li-l-'âlamîna (71) wa wahabnâ lahû 'Isḥâqa wa ya'qûba nâfilatan wa kullan ja'alnâ ṣâliḥîna (72) wa ja'alnâhum 'a'immatan yahdûna bi'amrina wa 'awḥaynâ 'ilayhim fi'la-l-ḫayrâti wa 'iqâma-ṣ-ṣalâti wa 'itâ'a-z-zakâti wa kânu lanâ 'âbidîna (73) wa Luṭan 'â taynâhu ḥukman wa 'ilman wa najjaynâhu mina-l-qaryati-l-latî kânat ta'malu-l-ḫabâ'iṯa 'innahum kânû qawma saw'in fâsiqîna (74) wa 'adḫalnâhu fî raḥmatinâ 'innahû mina-ṣ-ṣâliḥîna (75).

Nous le sauvâmes, ainsi que Loth, en leur donnant pour asile une terre bénie. (71) Nous lui donnâmes comme fils Isaac et, de surcroit, Jacob. Nous en fîmes des hommes vertueux. (72) Nous en fîmes des vicaires chargés de mettre les hommes sur la bonne voie, nous leur apprîmes à pratiquer le bien, à dire la prière et à faire l'aumône. Ce furent pour nous des fidèles dévoués. (73) Nous avons donné à Loth le pouvoir et la science. Nous l'arrachâmes à la cité pourrie de débauche. Ses habitants étaient une lie de méchanceté et de perversion. (74) Nous l'admîmes dans le sein de notre miséricorde. Il fut un homme pur (75).

Après avoir sauvé Abraham des incrédules et Loth des habitants de la cité qui commettaient la débauche et la perversité, Dieu les conduisit dans le pays de Châm, le pays béni. Oubay Ben Ka'b a dit à son sujet: C'est le pays où l'eau jaillit du dessous de chaque rocher. Quant à Qatada, il a dit qu'Abraham était en Iraq et Dieu le sauva en lui conduisant vers le Châm; ce pays qu'on appelait la meilleure demeure de l'émigration. On a dit aussi que ce pays est le lieu de la résurrection et du rassemblement, où Jésus -que Dieu le bénisse- descendra vers la fin des temps et tuera l'Antéchrist.

«Nous lui donnâmes comme fils Isaac et, de surcroit, Jacob» C'est à dire que Isaac engendrera Jacob comme Il l'a montré dans ce verset: **«Nous lui annonçâmes qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait lui-même un fils, Jacob»** [Coran XI, 71] Ils furent tous des hommes de bien et vertueux. Dieu en fit d'eux des chefs et imams qui dirigent les

autres et les mettent sur la voie droite.

En appelant à Dieu avec Sa permission, Il leur a inspiré des œuvres bonnes, l'accomplissement des prières et l'acquittement de l'aumône. Ils furent soumis totalement à Dieu, exécutèrent ce qu'ils ordonnèrent aux hommes de faire».

Loth (le neveu d'Abraham) crut en Abraham et émigra avec lui. Dieu lui accorda la science et la sagesse, et fit de lui un Prophète en l'envoyant à Sadoum (Sodome). Mais les habitants de ce pays le traitèrent de menteur et se rebellèrent contre lui, Dieu les extermina. Il a dit de lui: **«Nous l'arrachâmes à la cité pourrie de débauche. Ses habitants étaient une lie de la méchanceté et de perversion. Nous l'admîmes dans le sein de notre miséricorde. Il fut un homme pur»** et juste à l'inverse de tous ses concitoyens.

وَنُوحًا إِذْ نَادَىٰ مِن قَبْلُ فَٱسْتَجَبْنَا لَهُۥ فَنَجَّيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥ مِنَ ٱلْكَرْبِ
ٱلْعَظِيمِ ﴿٧٦﴾ وَنَصَرْنَٰهُ مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَآ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمَ
سَوْءٍ فَأَغْرَقْنَٰهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٧٧﴾

wa Nûḥan 'iḏ nâdâ min qablu fastajabnâ lahû fanajjaynâhu wa 'ahlahû mina-l-karbi-l-'aẓîmi (76) wa naṣarnâhu mina-l-qawmi-l-laḏîna kaḏḏabû bi'ayâtinâ 'innahum kânû qawma sû'in fa'aġraqnâhum 'amma'îna (77).

Noé nous appela à son secours. Nous répondîmes à son appel et le sauvâmes, lui et les siens, du déluge. (76) Nous l'avons défendu contre son peuple qui traitait nos signes de mensonges. C'était un peuple de gens pervers. Nous les avons tous noyés. (77).

Noé appela son Seigneur pour le sauver de son peuple incrédule: **«Je suis à bout, viens à mon secours»** [Coran LIV, 10] et formula aussi cette prière: **«Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle»** [Coran LXXI, 26]. Dieu le sauva ainsi que ceux qui ont cru en lui dans l'arche bien que ces derniers furent peu nombreux.

Selon d'autres interprétations, Dieu n'a pas sauvé Noé du déluge mais de «la grande angoisse» qu'il ressentait durant une période qui dépassait neuf siècles en appelant son peuple à Dieu et n'adorer que

Lui. Mais eux, cet appel ne faisait qu'accroitre leur rebellion et leur impiété. Ce peuple mauvais, Dieu les a totalement engloutis.

وَدَاوُۥدَ وَسُلَيْمَـٰنَ إِذْ يَحْكُمَانِ فِى ٱلْحَرْثِ إِذْ نَفَشَتْ فِيهِ غَنَمُ ٱلْقَوْمِ وَكُنَّا
لِحُكْمِهِمْ شَـٰهِدِينَ ﴿٧٨﴾ فَفَهَّمْنَـٰهَا سُلَيْمَـٰنَ ۚ وَكُلًّا ءَاتَيْنَا حُكْمًا وَعِلْمًا ۚ
وَسَخَّرْنَا مَعَ دَاوُۥدَ ٱلْجِبَالَ يُسَبِّحْنَ وَٱلطَّيْرَ ۚ وَكُنَّا فَـٰعِلِينَ ﴿٧٩﴾ وَعَلَّمْنَـٰهُ
صَنْعَةَ لَبُوسٍ لَّكُمْ لِتُحْصِنَكُم مِّنۢ بَأْسِكُمْ ۖ فَهَلْ أَنتُمْ شَـٰكِرُونَ ﴿٨٠﴾
وَلِسُلَيْمَـٰنَ ٱلرِّيحَ عَاصِفَةً تَجْرِى بِأَمْرِهِۦٓ إِلَى ٱلْأَرْضِ ٱلَّتِى بَـٰرَكْنَا فِيهَا ۚ وَكُنَّا بِكُلِّ
شَىْءٍ عَـٰلِمِينَ ﴿٨١﴾ وَمِنَ ٱلشَّيَـٰطِينِ مَن يَغُوصُونَ لَهُۥ وَيَعْمَلُونَ عَمَلًا دُونَ
ذَٰلِكَ ۖ وَكُنَّا لَهُمْ حَـٰفِظِينَ ﴿٨٢﴾

wa Dâwûda wa Sulaymâna 'id yahkumâni fi-l-harti 'id nafašat fîhi ġanamu-l-qawmi wa kunnâ lihukmihim šahidîna (78) fafahhamnâhâ Sulaymâna wa kullan 'â taynâ hukman wa 'ilman wa sahharnâ ma'a Dawûda-l-jibâla yusabbihna wa-t-tayra wa kunnâ fâ'ilîna (79) wa '-allamnâhu san'ata labûsi-l-lakum lituhsinakum mim ba'sikum fahal '-antum šâkirûna (80) wa li-Sulaymâna-r-rîha 'âsifatan tajrî bi 'amrihî 'ila-l-'ardi-l-latî bâraknâ fîhâ wa kunnâ bikulli šay'in 'âlimîna (81) wa mina-š-šayâtîni may-yaġûsûna lahû wa ya'malûna 'amalan dûna dâlika wa kunnâ lahum hâfizîna (82).

Lorsque David et Salomon jugèrent le différend suscité par un délit de pacage, nous étions présents au prononcé de la sentence (78) Nous inspirâmes la bonne solution à Salomon. A tous deux, nous avions donné un pouvoir et une science distincts. Nous assujettîmes les montagnes et les oiseaux à prier avec David. Voilà de quoi nous sommes capables. (79) Nous initiâmes David à l'art de fabriquer des cuirasses pour vous protéger contre vos propres violences. Finirez-vous par reconnaître ces bienfaits. (80) Nous assujettîmes à Salomon le vent impétueux. Suivant son ordre, il soufflait sur la Terre que nous avons béni. Notre science embrasse tout. (81) Nous assujettîmes certains génies à explorer les mers pour lui et à exécuter d'autres entreprises encore. Nous les surveillons nous-même. (82).

Des moutons appartenant à des gens avaient erré la nuit dans un jardin planté de vignes appartenant à d'autres et l'avaient ravagé. Les propriétaires de ce jardin portèrent plainte auprès de David qui leur donna gain de cause et ordonna qu'on donne le troupeau comme dédommagement (à savoir que le prix du mouton équivalait à celui du ravage).

Salomon, entendant cette sentence, intervint et dit à son père David: «Le verdict devait être donné autrement, ô Prophète de Dieu». En l'interrogeant, il reprit: «Tu devais confier le jardin au propriétaire du troupeau pour qu'il en prendra soin et l'amender afin, qu'il devienne comme autrefois, et le troupeau au propriétaire du jardin pour en tirer profit jusqu'au jour où son jardin deviendra comme était auparavant, et alors il rendra le troupeau à son propriétaire. Tel est le sens des paroles divines: «**Nous inspirâmes la bonne solution à Salomon**» comme a avancé Ibn Mass'oud.

Ibn Abi Hatem raconte:«Lorsque Iyas Ben Mou'awiah fut nommé juge, Al-Hassan vint le trouver et pleura. En lui demandant pourquoi il pleure, il répondit: «O Abou Sa'id, on m'a dit que les juges sont de trois catégories: Le premier qui prononce un verdict d'après ses propores lumières en commettant une injustice et sera précipité en Enfer. Un deuxième, qui connait la réalité des choses suit ses penchants il sera aussi précipité en Enfer. Enfin un triosième qui prononce une sentence en observant les droits des deux parties adversaires, et sera admis au Paradis».

Al-Hassan Al-Basri dit: «Dieu, en racontant dans Son Livre l'histoire de David et de Salomon -que Dieu les salue- a avancé des propos qui refutent les dires des gens. Il a dit: «**Lorsque David et Salomon jugèrent le différend suscité par un délit de pacage, nous étions présents au prononcé de la sentence**» Dieu a loué Salomon pour son jugement mais Il n'a pas blâmé David. Puis Al-Hassan poursuivit: «-Dieu a posé trois conditions que doit remplir quiconque aspirera au poste de la magistrature: Il ne doit pas troquer les signes de Dieu à vil prix, ni suivre ses penchants, ni craindre personne. Puis il récita à l'appui: «**O David, nous avons fait de toi notre lieutenant sur terre. Juge entre les hommes avec équité. Ne suis pas tes penchants, si tu veux rester**

dans la voie d'Allah» [Coran XXXVIII, 26].

Il est cité dans les Sunans, ce qui suit: «Il y a trois genres de juges dont un seul entrera au Paradis et les autres en Enfer: Le premier est celui qui connait la vérité et donne son jugement d'après elle, il sera admis au Paradis. Les deux qui seront précipités en Enfer sont: un juge ignorant qui tranche les différends entre les gens, et un autre qui connait les droits de chaque adverse mais ne juge pas d'après la vérité».

On trouve aussi dans la tradition cette anecdote: «Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tandis que deux femmes accompagnée chacune de son enfant, un loup survint et prit l'un de ces enfants. Comme chacune d'elles prétendit que l'enfant enlevé était le fils de l'autre, elles portèrent leur différend devant David. Celui-ci donna gain de cause à l'aînée. En sortant de chez David, Salomon les convoqua et leur dit: «Apportez-moi un couteau afin que je fende l'enfant -survivant- en deux pour donner une partie à chacune d'entre vous.» La femme moins âgée objecta: Non que Dieu te fasse miséricorde, il est le sien. Et Salomon de donner l'enfant à la femme la plus jeune qui était sa mère.

N.B. En l'absence de toute évidence, le jugement de David ne fut pas erroné car, d'après ses propres lumières, il pensa que la femme la plus jeune aura une chance de porter plus que l'autre qui la dépassait en âge. Plusieurs exégètes ont avancé cette opinion.

(Le traducteur)

«Nous assujettîmes les montagnes et les oiseaux à prier avec David» Car David avait une voix mélodieuse. Quand il récitait les Psaumes les oiseaux dans l'air s'arrêtaient pour lui répondre ainsi que les montagnes. On a rapporté à ce propos que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- passa une nuit près de la maison d'Abou Moussa Al-Ach'ari qui lisait du Coran, et qui avait une voix très mélodieuse. Il s'arrêta pour écouter sa récitation et dit: «Abou Moussa possède un des Psaumes de la famille de David». «Abou Moussa a dit, plus tard, au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Si je savais que tu m'écoutais, j'aurais embelli encore ma voix».

«Nous initiâmes David à l'art de fabriquer les cuirasses» Dieu a appris à David la fabrication des cottes de mailles qui jusqu'alors, d'après Qatada, furent faites en des plaques. David fut le premier à les fabriquer en mailles. A ces fins Dieu a dit ailleurs: **«Nous avons rendu le fer ductile entre ses mains. Nous lui dîmes: «Fabrique des cuirasses et ajuste bien les mailles»** qui protègent contre les coups durant les batailles. Pour ces bienfaits, les hommes sont-ils reconnaissants envers Dieu!.

«Nous assujettîmes à Salomon le vent impétueux» qui à son ordre, souffle pour le porter vers la terre bénie, le pays du Châm. A ce propos, on a raconté que Salomon avait un tapis fait en bois où on mettait tout ce dont il aurait besoin pour se déplacer: Les tentes, les chevaux, les chameaux et les soldats. Il ordonnait au vent de le porter en soufflant en-dessous. Les oiseaux, de leur part, protégeaient Salomon et sa suite contre les rayons solaires en étalant leurs ailes. Dieu a dit dans un autre verset: **«Nous lui soumîmes le vent qui, docilement, sur son ordre, souffle là où il veut»** [Coran XXXVIII, 36].

Sa'id Ben Joubayr a dit: «On plaçait derrière Salomon de centaines de milles de chaises sur lesquelles s'asseyaient d'abord les croyants parmi les humains puis ceux des djinns. Il ordonnait au vent pour les soulever et aux oiseaux pour les ombrager».

Parmi les démons qui étaient assujettis au service de Salomon, il y avait ceux qui plongeaient pour lui dans la mer pour extraire les perles et les pierres précieuses, et ceux qui lui accomplissaient d'autres travaux.

«Nous les surveillons nous-même» Dieu gardait Salomon contre les démons et les génies et le préservait contre leur nuissance. Ils étaient sous son autorité et nul parmi eux n'osait s'approcher de lui ou lui désobéir. **«D'autres étaient enchainés les uns aux autres»** [Coran XXXVIII, 38]. Salomon avait le choix de libérer certains ou de les lier.

۞ وَأَيُّوبَ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥٓ أَنِّي مَسَّنِيَ ٱلضُّرُّ وَأَنتَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٨٣﴾
فَٱسْتَجَبْنَا لَهُۥ فَكَشَفْنَا مَا بِهِۦ مِن ضُرٍّۖ وَءَاتَيْنَٰهُ أَهْلَهُۥ وَمِثْلَهُم مَّعَهُمْ

رَحْمَةً مِّنْ عِندِنَا وَذِكْرَىٰ لِلْعَٰبِدِينَ ﴿٨٤﴾

wa 'Ayyûba 'iḏ nâdâ rabbahû 'annî massaniya-ḍ-ḍurru wa 'anta 'arḥamu-r-râḥimîna (83) fastajabnâ lahû fakašafnâ mâ bihî min ḍurrin wa 'âtaynâhu 'ahlahû wa miṯlahum ma'ahum raḥmatam-min 'indinâ wa ḏikrâ-li-l-'âbidîna (84).

Job adressa cette prière à son Seigneur: «La maladie m'accable, ô le plus miséricordieux des plus miséricordieux» (83) Nous fûmes touchés par son appel. Nous le délivrâmes de son mal et nous lui rendîmes sa famille accrue au double. Ce fut là, de notre part, un geste de pitié et un encouragement pour nos serviteurs (84).

Le Prophète Job (Ayoub) -que Dieu le salue- vivait dans l'aisance, il possédait tant de troupeaux, de terrains et d'enfants. Dieu l'éprouva par la maladie et il perdit toutes ses richesses. On a dit que sa maladie dura dix-huit ans et à cause d'elle (tant il était répugnant à l'approcher) nul ne resta comme proches et amis sauf deux hommes qui venaient lui rendre visite matin et soir.

L'un de ces deux individus dit à son compagnon: «Par Dieu, Job a commis un certain péché qu'aucun n'a commis avant lui». L'autre de demander: «Quel est ce péché?» Il répondit: «Depuis dix-huit ans Dieu ne lui fit miséricorde ni le guérit de cette maladie». Se rendant chez Job, ils le mirent au courant de leurs propos. Et Job de répliquer: «Je ne sais pas à quoi fais-tu allusion. Dieu à lui la puissance et la gloire-sait que je passais par deux hommes qui se disputaient, puis ils revenaient à Dieu et l'invoquaient. Quant à moi, je me rendais chez moi et je dépensais de mes biens pour expier les faires des hommes, de peur qu'ils ne L'eussent invoqué par autre que la vérité».

Ibn Abbas a dit: «Dieu, plus tard, lui a rendu au double ce qu'il possédait comme richesses».

Wahb Ben Mounabbah rapporte: «Dieu révéla à Job qu'Il va lui rendre tout ce qu'il avait perdu comme richesses et enfants, et une fois autant. Il lui ordonna: Va vers cette source d'eau et lave-toi, tu seras guéri. Présente au nom de tes compagnons des offrandes et implore-leur Mon pardon car ils venaient de me désobéir à cause de ton état».

«... nous lui rendîmes sa famille accrue au double». Ibn Abbas, en commentant ce verset, a dit que toute sa famille lui a été rendue telle qu'elle était avant son épreuve. Certains ont avancé que sa femme s'appelait Rahma ou Léa selon d'autres et qui était la fille de Jacob - que Dieu le salue-.

Quant à Moujahed, il l'a commeté de la façon suivante: On a dit à Job: «Les tiens sont au Paradis. Si tu le désires nous pouvons les amener à toi, ou préfères-tu qu'on les y laisse en te les remplaçant par d'autres tels quels.» Job répondit: «Je préfère les laisser où ils se trouvent, au Paradis. Dieu lui accorda d'autres en échange.

«Ce fut là, de notre part, un geste de piété et un encouragement pour nos serviteurs». Dieu explique: Ce que nous avons fait, fut par un effet de notre miséricorde, et afin que les hommes éprouvés ne croient pas que nous les avons affigés par manque d'égard, non, mais plutôt qu'ils sachent que la patience est leur meilleur secours, et nous n'éprouvons certains que d'après notre sagesse.

وَإِسْمَٰعِيلَ وَإِدْرِيسَ وَذَا ٱلْكِفْلِ كُلٌّ مِّنَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٨٥﴾ وَأَدْخَلْنَٰهُمْ فِى
رَحْمَتِنَآ إِنَّهُم مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٨٦﴾

wa 'Ismâ'îla wa 'Idrîsa wa ḏâ-l-kifli kulum-mina-ṣ-ṣâbirîna (85) wa '-adḫalnâhum fî raḥmatinâ 'innahum mina-ṣ-ṣâliḥîna (86).

Ismaël, Idris et Zoul-Kifl étaient des modèles de patience. (85) Nous les reçûmes dans le sein de notre miséricorde car ils étaient vertueux. (86).

Nous avons déjà parlé, en commenant la sourate de Marie, des deux Prophètes Idriss et Ismaël le fils d'Abraham -que Dieu les salue- Quant à Zoul-Kifl, étant mentionné avec d'autres Prophètes, il est comme tel, mais certains ont dit qu'il n'était pas un Prophète mais un homme vertueux, un roi équitable et un gouverneur juste. Moujahed a soutenu cette dernière opinion et a avancé qu'il était un homme vertueux qui prenait charge des affaires de ses concitoyens, jugeait entre eux avec équité..

وَذَا ٱلنُّونِ إِذ ذَّهَبَ مُغَٰضِبًا فَظَنَّ أَن لَّن نَّقْدِرَ عَلَيْهِ فَنَادَىٰ فِى ٱلظُّلُمَٰتِ أَن لَّآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنتَ سُبْحَٰنَكَ إِنِّى كُنتُ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٧﴾ فَٱسْتَجَبْنَا لَهُۥ وَنَجَّيْنَٰهُ مِنَ ٱلْغَمِّ ۚ وَكَذَٰلِكَ نُـۨجِى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٨﴾

wa Da-n-nûni 'iḏ ḏahaba muġâḏiban faẓanna 'a-l-lan-naqdira 'alayhi fanâda fî-ẓulumâti 'a-l-lâ 'ilâha 'illâ 'anta subḥânaka 'innî kuntu mina-ẓ-ẓâlimîna (87) fastajabnâ lahû wa najjaynâhu mina-l-ġammi wa kaḏâlika nunji-l-mu'minîna (88).

Jonas quitta son peuple dans un moment de colère, doutant même de l'aide d'Allah. Il adressa cette prière du fond des ténèbres: «Il n'y a de Allah que Toi. Gloire à Toi. J'avoue être du nombre des coupables. (87) Nous entendîmes son appel. Nous le délivrâmes de ses angoisses. C'est ainsi que nous secourons les fidèles. (88).

L'histoire de Jonas (Younos ou Zoun-Noun- est mentionnée dans ces sourates: Les Prophètes, Les rangs [Coran XXXVII] et la Plume [-Coran LXVIII].

Il s'agit de Jonas le fils de Mathieu, (Younos Ben Matta) que Dieu a envoyé aux habitants de Ninive, un village de la région de Moussol en Iraq. Il appela ses habitants à l'adoration de Dieu mais ils refusèrent et persévérèrent dans leur incrédulité. Il les quitta courroucé en les avertissant qu'ils subiront un châtiment céleste dans trois jours.

Constatant que Jonas était, en vérité, un Prophète qui ne ment pas, les habitants de Ninive quittèrent leur village en acompagnant leurs enfants et leurs troupeaux, et commencèrent à implorer Dieu afin qu'il leur épargne Son châtiment. Dieu a dit d'eux dans un autre verset: **«Que n'ont-elles cru les cités d'autrefois? La foi leur eût été profitable. Seul, le peuple de Jonas s'est converti. En récompense, nous l'avons soustrait à un châtiment ignominieux dans ce monde et nous l'avons laissé jouir de la vie pendant un certain temps»** [Coran X, 98].

Jonas, de sa part, s'embarqua dans un navire avec d'autres gens. Se trouvant en pleine mer, le navire commença à s'agiter et les hommes faillirent trouver la mort. Ils firent un tirage au sort pour jeter dans l'eau l'un des passagers et alléger la cargaison. A deux reprises

le sort le désigna. «**On tira au sort. Il fut parmi les perdants**»» [Coran XXXVII, 141].

Alors Jonas se leva, se dévêtit et se jeta dans l'eau. A ce moment Dieu -à lui la puissance et la gloire-envoya une baleine qui l'avala, en l'inspirant de le laisser sans rien dévorer de son corps, car Jonas ne fut pas désigné comme une nourriture pour la baleine, mais le ventre de celle-ci fut comme une prison pour lui.

A l'intérieur de la baleine, Jonas invoqua Dieu: «**Il n'y a de Allah que Toi, Gloire à Toi - J'avoue être du nombre des coupables**» Il adressa cette prière du fond des ténèbres: La ténébrité du ventre de la baleine, celle de la mer, et celle de la nuit. La baleine l'emporta au fond de la mer et là Jonas entendit les galets qui glorifiaient le Seigneur.

Quant à son séjour dans le ventre de la baleine, on a dit qu'il a duré quarante jours. Puis Dieu entendit son appel. «**Nous le délivrâmes de ses angoisses**». en le sauvant de ces trois ténébrités. «**C'est ainsi que nous secourons les fidèles**». A ce propos, on a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout musulman qui formule la prière de Zoun-Noun (Jonas) Dieu l'exauce. Cette prière est la suivante: «En vérité, il n'y a de Dieu que Toi. Gloire à Toi. Oui, j'étais au nombre des injustes».

Concernant cette même prière, Sa'd Ben Abi Waqas rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire que le nom Sublime de Dieu se trouve dans cette prière. Il lui demanda: «Est-ce cela pour Jonas ou pour le commun des musulmans?» Il lui répondit: «Pour le commun des musulmans quand ils la formulent en s'adressant à Dieu. N'as-tu-pas entendu les paroles divines: «**Il adressa cette prière au fond des ténèbres: «Il n'y a de Allah que Toi-Gloire à Toi. J'avoue être du nombre des coupables. Nous entendîmes son appel. Nous le délivrâmes de ses angoisses. C'est ainsi que nous secourons les fidèles.**» C'est une promesse de Dieu comme le montre clairement le verset».

وَزَكَرِيَّآ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥ رَبِّ لَا تَذَرْنِى فَرْدًا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلْوَٰرِثِينَ ﴿٨٩﴾
فَٱسْتَجَبْنَا لَهُۥ وَوَهَبْنَا لَهُۥ يَحْيَىٰ وَأَصْلَحْنَا لَهُۥ زَوْجَهُۥٓ إِنَّهُمْ كَانُوا۟

يُسَٰرِعُونَ فِي ٱلۡخَيۡرَٰتِ وَيَدۡعُونَنَا رَغَبٗا وَرَهَبٗاۖ وَكَانُواْ لَنَا خَٰشِعِينَ



wa zakariyyâ 'iḏ nâdâ rabbahû rabbi lâ taḏarnî fardan wa 'anta ḫayru-l-wâriṯîna (89) fastajabnâ lahû wa wahabnâ lahû Yaḥya wa 'aṣlaḥnâ lahû zawjahû 'innahum kânû yusâri'ûna fî-l-ḫayrâti wa yad'ûnanâ raġaban wa rahaban wa kânû lanâ ḫaši'îna (90).

Zacharie adressa cette prière à son Seigneur: «Seigneur, ne me laisse pas sans descendance, bien que tu sois le plus désirable des héritiers. (89) Nous entendîmes son appel. Nous lui donnâmes Jean pour fils et nous fîmes de son épouse une femme modèle. Tous trois étaient empressés à faire le bien. Ils nous priaient avec persuation et crainte. Ils s'humiliaient devant nous. (90).

Zacharie implora Dieu pour qu'Il lui donne un héritier Prophète, en lui adressant cette invocation secrète: «Mon Seigneur, ne me laisse pas seul. Tu es le meilleur des héritiers». Dieu l'exauça, lui a donné Jean (Yahia) et a amendé la situation de son épouse. D'après Ibn Abbas, Moujahed et Ibn Joubayr: La femme était stérile et devint féconde en engendrant Jean. Mais, selon 'Ata' la femme de Zacharie avait la langue très longue et Dieu l'a lui amendée, ou encore, suivant une troisième interprétation elle avait un mauvais caractère et Dieu la lui a substitué par un autre meilleur. Mais il s'avère que la première opinion est la plus correcte.

Ces trois: Zacharie, son épouse et Jean «**étaient empressés à faire le bien**» en accomplissant les œuvres pies et s'acquittant des pratiques obligatoires. Ils étaient des vrais croyants qui appelaient Dieu et L'invoquaient avec amour et avec crainte. «**Ils s'humiliaient devant nous**».

Abdullah Ben Hakim a rapporté: «Abou Bakr, dans un de ses prêches, a dit: «Je vous recommande de craindre Dieu et de faire ses louanges, de mélanger le désir avec la redoute et d'invoquer Dieu avec insistance. Car Dieu a fait l'éloge de «Zacharie et de ses siens» en disant d'eux: «**Tous trois étaient empressés à faire le bien. Ils nous priaient avec persuation et crainte. Ils s'humiliaient devant nous**».

وَٱلَّتِىٓ أَحْصَنَتْ فَرْجَهَا فَنَفَخْنَا فِيهَا مِن رُّوحِنَا وَجَعَلْنَٰهَا وَٱبْنَهَآ
ءَايَةً لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٩١﴾

wa-l-latî 'aḥṣanat farjahâ fanafaḫnâ fîhâ mi-r-rûḥinâ wa ja'alnâhâ wa-b-nahâ 'âyata-l-lil-'âlamîna (91).

Nous insufflâmes notre esprit à celle qui sut demeurer chaste, Nous fîmes d'elle et de son fils un symbole pour l'humanité. (91).

Dieu mentionne à la fois l'histoire de Marie et son fils Jésus -que Dieu le salue- et celle de Zacharie et son fils Jean (Yahia) -que Dieu les salue-, car toutes les deux ont liées par un miracle venu de Dieu:

«celle qui sut demeurer chaste» et vierge sans approcher un homme. Dieu l'a aussi mentionnée dans cet autre verset: **«Il propose aussi en exemple Marie, fille d'Imran, qui vécut chaste. Nous lui insufflâmes une parcelle de notre vie»** [Coran LXVI, 12]. Dieu a voulu faire d'elle et de son fils un signe pour les mondes, et montrer Son omnipotence en créant qui Il veut, son ordre consiste à dire à n'importe quoi: «Sois» et il est.

إِنَّ هَٰذِهِۦٓ أُمَّتُكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَأَنَا۠ رَبُّكُمْ فَٱعْبُدُونِ ﴿٩٢﴾ وَتَقَطَّعُوٓا۟
أَمْرَهُم بَيْنَهُمْ ۖ كُلٌّ إِلَيْنَا رَٰجِعُونَ ﴿٩٣﴾ فَمَن يَعْمَلْ مِنَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ
وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَا كُفْرَانَ لِسَعْيِهِۦ وَإِنَّا لَهُۥ كَٰتِبُونَ ﴿٩٤﴾

'inna hâḏihî 'ummatukum 'ummatan wâḥidatan wa 'ana rabbukum fa'budûni (92) wa taqaṭṭa'û 'amrahum baynahum kullun 'ilaynâ râji'ûna (93) fama-y-ya'mal mina-ṣ-ṣâliḥâti wahuwa mu'minun falâ kufrâna lisa'yihî wa 'innâ lahu kâtibûna (94).

Hommes, vous ne formez qu'une seule communauté. Je suis votre Maître. Adorez-moi. (92) Mais vous avez brisé les liens qui vous unissent. Vous nous ferez tous retour. (93) Quiconque pratiquera les bonnes œuvres dans la foi, ses efforts ne seront pas vains. Ils seront inscrits à son actif. (94).

L’expression «une seule communauté» signifie, d’arpès Ibn Abbas que la religion de tous les hommes est unique, et il a cité à l’appui ce hadith dans lequel le Messager de Dieu -qu’Allah le bénisse et le salue- a dit: «Nous, les Prophètes, sommes engendrés par différentes mères, mais notre religion est une (la même). Cette religion consiste à adorer Dieu seul sans rien Lui associer, malgré que plusieurs lois furent révélées pour son appliction, comme Dieu le montre en disant: **«A chaque peuple nous avons donné une loi et une voie»** [Coran V, 48].

«Mais vous avez brisé les liens qui vous unissent» car parmi les hommes il y a ceux qui ont eu la foi et d’autres qui ont mécru. Chacun retournera vers Dieu au jour de la résurrection pour le rétribuer selon ses œuvres dans le bas monde. **«Quiconque pratiquera les bonnes œuvres dans la foi»** avec zèle et certitude **«ses efforts ne seront pas vains»** et ne sera plus lésé car Dieu le récompensera ne serait-ce que pour le poids d’un atome de bien et les bonnes actions que les anges avaient inscrites durant toute sa vie.

وَحَرَٰمٌ عَلَىٰ قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَٰهَآ أَنَّهُمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿٩٥﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا فُتِحَتْ
يَأْجُوجُ وَمَأْجُوجُ وَهُم مِّن كُلِّ حَدَبٍ يَنسِلُونَ ﴿٩٦﴾ وَٱقْتَرَبَ ٱلْوَعْدُ
ٱلْحَقُّ فَإِذَا هِىَ شَٰخِصَةٌ أَبْصَٰرُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يَٰوَيْلَنَا قَدْ كُنَّا فِى
غَفْلَةٍ مِّنْ هَٰذَا بَلْ كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿٩٧﴾

wa ḥarâmun ‘alâ qaryatin ’ahlaknâhâ ’annahum lâ yarji‘ûna (95) ḥattâ ’iḏâ futiḥat ya’jûju wa ma’jûju wa hum min kulli hadabin yansilûna (96) wa-qtaraba-l-wa‘du-l-ḥaqqu fa’iḏâ hiya šâḥiṣatun ’abṣâru-l-laḏîna kafarû yâ waylanâ qad kunnâ fî ġaflatim-min hâḏâ bal kunnâ ẓâlimîna (97).

Nous ne nous autorisons à anéantir une cité que lorsque nous désespérons de rallier ses habitants. (95) Lorsque Gog et Magog seront lâchés en liberté, ils dévaleront en masse de chaque crête. (96) L’échéance fatale sera proche. Les yeux hagards, les infidèles s’écrieront alors: «-Malheur à nous qui ne pensions pas à une telle issue! Nous étions vraiment coupables. (97).

Il est interdit aux habitants d’une cité que Dieu a détruite de

revenir au bas monde jusqu'au jour de la résurrection, d'après les dires d'Ibn Abbas.

«Lorsque Gog et Magog seront lâchés en liberté» Nous avons montré auparavant que Gog et Magog (Ya'jouj et Ma'jouj) font partie de la descendance d'Adam, et plus précisément de la progéniture de Yafeth fils de Noé, dont les Turcs en forment une partie.

Les Gog et Magog, vers la fin des temps, se précipiteront de chaque hauteur pour corrompre la terre. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait raconté plusieurs hadiths concernant leur sortie: **«Ils dévaleront en masse de chaque crête»** en fréquentant les hommes. Les musulmans, en ce moment-là, se retireront dans de places inexpugnables avec leurs troupeaux.

Ils passeront par les courants d'eau et boiront toute l'eau sans laisser une seule goutte de sorte que certains parmi eux-les derniers -passeront par le même endroit et diront: «Il y avait dans le temps un cours d'eau qui passait par ici» En chassant les habitants de la terre et les contraignant à s'isoler, les Gog et Magog diront: «Il ne nous reste que les habitants des cieux». L'un d'eux agitera sa lance vers le ciel et elle retournera tachée du sang comme signe de séditions et de trouble.

Agissant de la sorte, Dieu leur enverra des vers qui attaqueront leurs cous et les rendront raides morts. Le lendemain matin n'entendant plus le vacarme de ce peuple, les musulmans diront: «Qui se porte volontiers pour descendre et voir ce qu'il est advenu des Gog et Magog?» Alors ils sortiront de leurs abris et forteresses conduisant leurs troupeaux qui n'auront d'autre nourriture que ces cadavres qui les trouveraient plus délicieux que les herbes.

Dans le hadith relatif à l'Antéchrist on trouve cet ajout: *«Etant ainsi, Dieu -à Lui la puissance et la gloire-révélèra à Jésus- que la paix soit sur lui-: «J'ai fait sortir certains de Mes serviteurs dont personne n'est capable de les battre. Ramène-les à la montagne Tor».*

Dieu enverra ensuite Yajouj et Majouj qui se précipiteront de tous côtés. Jésus et ses compagnons imploreront alors le secours de Dieu -à Lui la puissance et la gloire- qui enverra au peuple Yajouj et Majouj des vers

qui les attaqeront aux cous et ils mourront comme une seule âme. Jésus et ses compagnons descendront ensuite et ne trouveront une maison sans qu'elle ne soit remplie de leur graisse et leur pourriture. Ils se porteront ardemment au Dieu -à Lui la puissance et la gloire- qui leur enverra des oiseaux dont les cous ressembleront à ceux des chameaux, ils les porteront et les jetteront là où Dieu voudra».

Dieu fera descendre ensuite une pluie qui durera quarante jours et emportera toutes les tentes et les maisons construites en terre dure et lavera la terre de sorte qu'elle la laisse lisse comme un miroir. On dira alors à la terre: «Fais pousser tes fruits et tes plantations et rends (aux hommes) tes biens abondants.» En ce jour-là une foule d'hommes mangeront d'une seule grenade et se protégeront sous son écorce (comme une voûte). Dieu bénira Ses bienfaits de sorte qu'une chamelle suffira à un peuple -ou une tribu-, une vache à l'âge de copulation suffira à une phratrie et une brebis suffira à toute une famille.

*Etant dans cet état, Dieu -à Lui la puissance et la gloire- enverra un bon vent qui les prendra par leurs aisselles et recueillera l'âme de tout musulman- -ou tout croyant- et il ne restera en vie que les méchants de la terre qui s'y accoupleront sans pudeur à la façon des ânes». C'est à cette époque que l'Heure se dressera» **(Rapporté Mouslim, Ahmed et les auteurs des Sunan)**[1].*

---

(1) وفي حديث الدجال: «فبينما هم كذلك إذ أوحى الله عز وجل إلى عيسى بن مريم عليه السلام أني قد أخرجت عباداً من عبادي لا يدان لك بقتلهم، فحرر عبادي إلى الطور فيبعث الله عز وجل يأجوج ومأجوج، كما قال تعالى: ﴿وهم من كل حدب ينسلون﴾ فيرغب عيسى وأصحابه إلى الله عز وجل، فيرسل عليهم نغفاً في رقابهم فيصبحون فَرْسَى كموت نفس واحدة، فيهبط عيسى وأصحابه، فلا يجدون في الأرض بيتاً إلا قد ملأه زهمهم ونتنهم، فيرغب عيسى وأصحابه إلى الله عز وجل، فيرسل الله عليهم طيراً كأعناق البخت فتحملهم فتطرحهم حيث شاء الله» قال: «ويرسل الله مطراً لا يكن منه بيت مدر ولا وبر أربعين يوماً، فيغسل الأرض حتى يتكرها كالزَّلَفَة، ويقال للأرض أنبتي ثمرك ودري بركتك، قال: فيومئذ يأكل النفر من الرمانة فيستظلون بقحفها ويبارك في الرسل، حتى إن اللقحة من الإبل لتكفي الفئام من الناس، واللقحة من البقر تكفي الفخذ، والشاة من الغنم تكفي أهل البيت، قال: فبينما هم على ذلك إذ بعث الله عز وجل ريحاً طيبة فتأخذهم تحت آباطهم

Il est dit aussi dans un hadith que, après la sortie des Gog et Magog (Ya'jouj et Ma'jouj), Jésus accomplira le pèlerinage à la Maison Sacrée et la 'Oumra (visite pieuse).

«L'échéance fatale sera proche» Il s'agit du jour du jugement dernier qui aura lieu après ces tremblements de terre, ces troubles et ces séditions. Avec l'avènement de ce jour difficile les fidèles sécrieront: «C'est un jour très difficile». **«Les yeux hagards»** des incrédules se figent à cause de ce qu'ils verront comme affres. Ils regretteront d'avoir été insouciants à l'égard de ce jour et avoueront qu'ils étaient injustes.

إِنَّكُمْ وَمَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ حَصَبُ جَهَنَّمَ أَنتُمْ لَهَا وَٰرِدُونَ
﴿٩٨﴾ لَوْ كَانَ هَٰٓؤُلَآءِ ءَالِهَةً مَّا وَرَدُوهَا وَكُلٌّ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٩٩﴾
لَهُمْ فِيهَا زَفِيرٌ وَهُمْ فِيهَا لَا يَسْمَعُونَ ﴿١٠٠﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ سَبَقَتْ لَهُم مِّنَّا
ٱلْحُسْنَىٰٓ أُو۟لَٰٓئِكَ عَنْهَا مُبْعَدُونَ ﴿١٠١﴾ لَا يَسْمَعُونَ حَسِيسَهَا وَهُمْ فِى مَا
ٱشْتَهَتْ أَنفُسُهُمْ خَٰلِدُونَ ﴿١٠٢﴾ لَا يَحْزُنُهُمُ ٱلْفَزَعُ ٱلْأَكْبَرُ وَتَتَلَقَّىٰهُمُ
ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ هَٰذَا يَوْمُكُمُ ٱلَّذِى كُنتُمْ تُوعَدُونَ ﴿١٠٣﴾

'innakum wamâ ta'budûna min dûni-L-Lâhi ḥaṣabu jahannama 'antum lahâ wâridûna (98) law kâna hâ'ulâ'i 'âlihatam-mâ waradûhâ wa kullun fîhâ ḫalidûna (99) lahum fîhâ zafîrun wa hum fîhâ lâ yasma'ûna (100) 'inna-l-laḏîna sabaqat lahum minnâ-l-ḥusnâ 'ûlâ'ika 'anhâ mub'adûna (101) lâ yasma'ûna ḥasîsahâ wa hum fî-ma-štahat 'anfusuhum ḫâlidûna (102) lâ yaḥzunuhumu-l-faza'u-l-'akbaru wa tatalaqqâhumu-l-malâ'ikatu hâḏâ yawmukumu-l-laḏî kuntum tu'adûna (103).

Vous et les divinités que vous avez adorées en dehors d'Allah, serez la proie des flammes. C'est le supplice qui vous est réservé. (98) Si vos

---

فتقبض روح كل مسلم – أو كما قال مؤمن – ويبقى شرار الناس يتهارجون تهارج الحمر وعليهم تقوم الساعة».

divinités étaient de vrais dieux, elles ne seraient pas précipitées dans l'enfer. Vous tous y séjournerez éternellement. (99) Vous vous y lamenterez sans entendre aucun bruit du dehors. (100) Ceux qui auront reçu auparavant des marques de notre faveur seront à l'abri d'un tel sort. (101) Les vacarmes de la géhenne leur seront épargnés, ils jouiront de délices éternelles. (102) L'épouvante du jour dernier ne les accablera pas. Les anges les accueilleront par ces mots: «Le voilà venu votre jour, ce jour qui vous a été promis» (103).

Dieu s'adresse aux idolâtres Qoraïchites de La Mecque: «Vous et les idoles que vous adorez en dehors de Dieu, serez le combustible de la Géhenne et vous y serez précipités sûrement. Si vraiment ces divintiés étaient des vrais dieux, elles n'y seraient pas conduites. Vous tous y séjoumez pour l'éternité.

En commentant ce verset: **«Vous vous y lamenterez sans entendre aucun bruit du dehors»** Ibn Mass'oud a dit: «Les damnés voués au feu éternel seront mis dans des linceuls en feu munis de clous en feu de sorte qu'ils ressentiront qu'ils sont les seuls à subir ce châtiment».

Ceux qui ont commis les bonnes œuvres dans le bas monde et qui ont déjà reçu la très belle récompense, seront écartés du Feu et seront rétribués d'une récompense incommensurable car Dieu ne rétribue le bien que par un bien meilleur encore. **«Les vacarmes de la Géhenne leur seront épargnés»** et ils jouiront, pour toujours, de ce qu'ils désirent.

Au sujet des versets précités. Ibn Abbas a ajouté que les divinités adorées en dehors de Dieu seront précipitées dans l'enfer à l'exclusion de 'Ouzaïr et Jésus -que Dieu le salue-. D'autres y ont exclu aussi les anges, le soleil et la lune.

«L'épouvante du jour dernier ne les accablera pas» Cette épouvante signifie la mort d'après 'Ata, ou le souffle dans la trompette selon Ibn Abbas et Ibn Jarir. Quant à Al-Hassan Al-Basri, il a avancé que ceci aura lieu quand le Feu sera refermé sur les damnés. Les fidèles seront reçus par les anges, une fois ressuscités de leurs tombes, pour leur annoncer le joyeux sort que Dieu leur a promis.

يَوْمَ نَطْوِى ٱلسَّمَآءَ كَطَىِّ ٱلسِّجِلِّ لِلْكُتُبِ ۚ كَمَا بَدَأْنَآ أَوَّلَ خَلْقٍ نُّعِيدُهُۥ ۚ
وَعْدًا عَلَيْنَآ ۚ إِنَّا كُنَّا فَٰعِلِينَ ﴿١٠٤﴾

yawma naṭwi-s-samâ'a kaṭayyi-s-sijilli lil-kutubi kamâ bada'nâ 'awwala ḥalqin nu'îduhû wa'dan 'alaynâ 'innâ kunnâ fa'ilîna (104).

Ce jour-là, nous fermerons les cieux, comme un sécrétaire ferme son livre. Avec la même facilité que nous avons créé l'univers, nous le recréerons. Nous nous le sommes promis à nous-même. Nous le ferons. (104).

Ce verset est pareil aux dires de Dieu: «**Les hommes ne donnent pas à Allah le rang qu'Il mérite. Et, pourant, Il appréhendera toute la terre dans sa main au jour du jugement dernier et supprimera les cieux d'un seul geste. Gloire à Allah! Il est au-dessus des associés qu'on lui donne**» [Coran XXXIX, 67].

Ibn Omar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, Dieu saisira les sept terres et les cieux seront pliés dans sa main droite».

«**Comme un sécrétaire ferme un livre**». Il s'agit, d'apès Ibn Abbas, du sommier de l'univers où toute chose y a été inscrite. Puis Dieu affirme qu'Il procédera à la re-création des hommes comme Il l'a fait en les créant pour la première fois, une chose qu'il Lui sera très facile. A ce propos Ibn Abbas rapporte: «Un jour, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous prêcha et dit: *«Hommes! Vous serez rassemblés devant Dieu -à Lui la puissance et la gloire- sans vêtements nu-pieds et incirconcis» Puis il récita:* «**Avec la même facilité que nous avons créé l'univers, nous le recréerons. Nous nous le sommes promis à nous-même. Nous le ferons**» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

---

(1) عن ابن عباس قال: قام فينا رسول الله ﷺ بموعظة فقال: «إنكم محشورون إلى الله عز وجل حفاة عراة غرلاً، كما بدأنا أول خلق نعيده وعداً علينا إنا كنا فاعلين» وذكر تمام الحديث.

وَلَقَدْ كَتَبْنَا فِي الزَّبُورِ مِن بَعْدِ الذِّكْرِ أَنَّ الْأَرْضَ يَرِثُهَا عِبَادِيَ
الصَّالِحُونَ (١٠٥) إِنَّ فِي هَٰذَا لَبَلَاغًا لِّقَوْمٍ عَابِدِينَ (١٠٦) وَمَا أَرْسَلْنَاكَ
إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ (١٠٧)

wa laqad katabnâ fî-z-zabûri mim ba'di-ḏ-ḏikri 'anna-l-'arḍa yariṯuhâ 'ibâdiya-ṣ-ṣâliḥûna (105) 'inna fî hâḏâ labalâġa-l-liqawmin 'âbidîna (106) wamâ 'arsalnâka 'illâ raḥmata-l-lil-'âlamîna (107).

Nous avons dit dans les Ecritures Saintes, et nous l'avons répété dans le Coran, que la terre serait l'héritage de nos bons serviteurs. (105) Il y a là un sujet de méditation pour les gens pieux. (106) Nous ne t'avons envoyé sur terre que par commisération pour le monde. (107).

Comme Dieu a promis à Ses saints serviteurs qu'ils auront le bonheur dans le bas monde et l'au-delà, Il affirme qu'Il leur donnera la terre en héritage dans les deux mondes. D'ailleurs, Il a mentionné cela dans d'autres versets tels que les deux suivants:

- **«La terre est à Allah. Il y fait succéder qui Il veut. L'avantage restera aux croyants»** [Coran VII, 128].

- **«Allah affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien, comme Il a affermi leurs prédécesseurs. Il assurera le respect de la religion qu'Il leur a choisie»** [Coran XXIV, 55].

Tout cela est mentionné dans les livres célestes, dans les Psaumes après le Rappel. Ce dernier signifie le Pentateuque d'après Ibn Abbas et Al-Hassan, ou la «Tablette Gardée,» d'après Al-Thawri, ou enfin selon Ibn Aslam, il est la «Mère des Ecritures» où toute chose fut prédestinée et mentionnée. Quant à la terre qui sera héritée par les saints serviteurs est celle du Paradis comme Ibn Abbas a avancé.

«Il y a là un sujet de méditation pour les gens pieux» C'est à dire que les gens trouvent dans le Coran révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- une communication aux hommes qui ont adoré Dieu, Lui ont obéi et se sont conformés à Ses prescriptions sans suivre le démon et leurs penchants.

«Nous ne t'avons envoyé sur terre que par commisération pour le

monde». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a pas été envoyé vers son peuple, mais plutôt comme une miséricorde pour les mondes. Quiconque accepte cette miséricorde et reconnait cette faveur divine, aura trouvé le bonheur dans les deux mondes. Quiconque la rejette aura perdu le bas monde et la vie future. Dieu affirme cette réalité quand Il a dit: **«Songe à ces hommes qui ont répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah et qui ont causé la perdition de leurs peuples. Ils brûleront dans l'enfer, l'horrible demeure»** [Coran XIV, 28-29].

Au sujet des caractères et mérites du Coran, Dieu a dit: **«Réponds: Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants. Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules. Ceux-ci sont comme des gens qu'on appelle de loin»** [Coran XLI, 44].

Mouslim rapporte d'après Abou Houraira qu'on a demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'appeller la malédiction sur les impies. Il a répondu: «Je n'ai pas été envoyé pour maudire mais plutôt comme une miséricorde».

Dans le hadith rapporté par At-Tabarani, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je suis envoyé comme une miséricorde de la part de Dieu qui ne me rappelle à Lui avant de faire triompher Sa religion. J'ai cinq noms -ou épithètes-: Je suis Mouhammad, Ahmed, Al-Mahi ce dont Dieu efface l'incrédulité, Al-Hacher celui aux pieds duquel les gens seront rassemblés et Al-'Aqeb (qu'aucun Prophète ne viendra après moi)»*[1].

Si Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- est une miséricorde pour les mondes, qu'en sera de celui qui l'aura renié? La réponse fut donnée par Ibn Abbas qui a dit: «Quiconque croit en Dieu et au jour dernier aura acquis la miséricorde dans les deux mondes. Quant à celui qui mécroit, celui-là subira le supplice qu'ont subi les

---

(1) في الحديث الذي رواه الطبراني: «إني رحمة بعثني الله ولا يتوفاني حتى يظهر الله دينه، لي خمسة أسماء: أنا محمد، وأحمد وأنا الماحي الذي يمحو الله بي الكفر، وأنا الحاشر الذي يحشر الناس على قدمي، وأنا العاقب».

générations passées: l'engloutissement par la terre et le châtiment céleste (un ouragan de pierres).

قُلْ إِنَّمَا يُوحَىٰٓ إِلَيَّ أَنَّمَآ إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ فَهَلْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ
﴿١٠٨﴾ فَإِن تَوَلَّوْاْ فَقُلْ ءَاذَنتُكُمْ عَلَىٰ سَوَآءٍ وَإِنْ أَدْرِىٓ أَقَرِيبٌ أَم بَعِيدٌ مَّا
تُوعَدُونَ ﴿١٠٩﴾ إِنَّهُۥ يَعْلَمُ ٱلْجَهْرَ مِنَ ٱلْقَوْلِ وَيَعْلَمُ مَا تَكْتُمُونَ ﴿١١٠﴾
وَإِنْ أَدْرِى لَعَلَّهُۥ فِتْنَةٌ لَّكُمْ وَمَتَٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿١١١﴾ قَٰلَ رَبِّ ٱحْكُم بِٱلْحَقِّ
وَرَبُّنَا ٱلرَّحْمَٰنُ ٱلْمُسْتَعَانُ عَلَىٰ مَا تَصِفُونَ ﴿١١٢﴾

qul 'innamâ yûḥâ 'ilayya 'annamâ 'ilâhukum 'ilâhun wâḥidun fahal '-antum muslimûna (108) fa'in tawallaw faqul 'âḏantukum 'alâ sawâ'in wa 'in 'adrî 'aqarîbum 'am ba'îdum mâ tu'adûna (109) 'innahû ya'lamu-l-jahra mina-l-qawli wa ya'lamu mâ taktumûna (110) wa 'in adrî la'allahû fitnatu-l-lakum wa matâ'un 'ilâ ḥînin (111) qâla rabbi-ḥkum bi-l-ḥaqqi wa rabbunâ-r-Raḥmânu-l-musta'ânu 'alâ mâ taṣifûna (112).

Dis: «Il m'a été expressément révélé que votre Allah est unique. Êtes-vous soumis à cette vérité?» (108) Si vous n'y êtes pas soumis, reconnaissez que je vous ai tous prévenus également. J'ignore si le jour annoncé est proche ou non. (109) Allah sait ce que vous dites en publice et ce que vous dissimulez. (110) L'échéance incertaine du jour constitue-t-elle une épreuve ou un sursis à vos plaisirs? je ne sais. (111) Dis: Seigneur, juge avec équité. Notre Seigneur miséricordieux est notre soutien contre vos machinations. (112).

Dieu ordonne à Son Messager de communiquer aux gens qu'Il est le Dieu Unique. Sont-ils prêts à reconnaître cela et à se soumettre?. S'ils s'en détournent, qu'ils soient avertis et s'ils se montrent hostiles à Dieu et à Son Messager, on les désavouera, comme Dieu a dit ailleurs: «**S'ils te traitent d'imposteur, dis: «Je suis responsable de mes actes et vous des vôtres. Ce que je fais ne vous regarde pas et ce que vous faites ne me regarde pas»** [Coran X, 41].

Il fut ordonné de leur dire aussi: «J'ignore si ce qui vous est promis est proche ou lointain, mais il arrivera inéluctablement. Dieu

connait parfaitement aussi bien les actes que les paroles faits et dits en public ou dissimulés, même Il pénètre dans le tréfonds des cœurs.

«L'échéance incertaine du jour constitue-t-elle une épreuve ou un sursis à vos plaisirs? je ne sais» Cela peut être pour les hommes une tentation ou une jouissance provisoire. **«Dis: Seigneur, juge avec équité»** entre les fidèles et ceux qui renient la vérité. Les Prophètes disaient autrefois: **«Seigneur, tranche entre nous et notre peuple. Tu es le meilleur des arbitres»** [Coran VII, 89]. Notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut ordonné également de tenir les mêmes propos.

«Notre Seigneur miséricordieux est notre soutien contre vos machinations». Dieu jugera certainement selon la vérité, et Il est le soutien des fidèles contre ce que les incrédules inventent comme mensonges.



22 - SOURATE DU PÈLERINAGE

75 versets

Révélée à Médine, à l'exception des versets 50, 51, 52, et 53

révélés entre la Mecque et Médine

Revelée à la suite de la sourate de la lumière

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُواْ رَبَّكُمۡۚ إِنَّ زَلۡزَلَةَ ٱلسَّاعَةِ شَيۡءٌ عَظِيمٞ ١ يَوۡمَ
تَرَوۡنَهَا تَذۡهَلُ كُلُّ مُرۡضِعَةٍ عَمَّآ أَرۡضَعَتۡ وَتَضَعُ كُلُّ ذَاتِ حَمۡلٍ
حَمۡلَهَا وَتَرَى ٱلنَّاسَ سُكَٰرَىٰ وَمَا هُم بِسُكَٰرَىٰ وَلَٰكِنَّ عَذَابَ ٱللَّهِ شَدِيدٞ
٢

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ̂’ayyuha-n-nâsu-t-taqû rabbakum ’inna zalzalata-s-sâ‘ati šay’un ‘aẓîmun (1) yawma tarawnahâ taḏhalu kullu murḍi‘atin ‘ammâ̂ ’arḍa‘at wa taḍa‘u kullu ḏâti ḥamlin ḥamlahâ wa tarâ-n-nâsa sukârâ wamâ hum bisukârâ wa lâkinna ‘aḏaba-L-Lâhi šadîdun (2).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Hommes! craignez votre Seigneur. La secousse de l'Heure dernière sera terrifiante. (1) Le jour où elle se produira, la mère s'arrêtera d'allaiter son enfant, la femme enceinte avortera, les hommes donneront l'impression d'être ivres. Le châtiment d'Allah sera terrible. (2).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de Le craindre en leur disant qu'il y aura tant d'affres au jour de la résurrection; et que le tremblement sera une chose énorme.

La question qui se pose est la suivante: Ce tremblement aura-t-il lieu après la résurrection des hommes de leurs tombes et leur rasemblement, ou bien avant cela considérant que grâce à ce tremblement ils sortiront de leurs tombeaux, tout comme Dieu a dit: «-**Lorsque la terre entrera dans sa dernière convulsion, et mettra à nu ses entrailles**» [Coran XCIX, 1-2] et: «**Et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil. Ce jour-là, l'évènement accomplira**» [Coran LXIX, 14-15].

Certains ont dit que ce tremblement se produira juste à la fin de ce bas monde et ce sera l'annonce de l'Heure. Et Amer Al-Cha'bi de préciser que ceci aura lieu dans le bas monde avant la résurrection.

Ibn Jarir rapporte d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Achevant la création des cieux et de la terre, Dieu créa la trompette et la confia à Israfil qui mit ses lèvres dessus fixant ses yeux vers le Trône et attendant l'ordre divin pour y souffler». Abou Houraira demanda: «Ô Messager de Dieu, qu'est-ce la trompette?» - C'est une corne, répondit-il. Et Abou Houraira de reprendre: «Comment elle est?». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: «C'est une grande corne où on y soufflera trois fois: Le premier sera le souffle de la grande frayeur, le deuxième du foudroiement et le troisième où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur des mondes.*

«Dieu ordonnera à Israfil de souffler dans la trompette la première fois et voilà que les habitants des cieux et de la terre seront pris de terreur à l'exception de ceux que Dieu voudra en épargner. Israfel sera ordonné d'allonger ce souffle sans se lasser. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Ceux-là n'ont qu'à attendre un seul cri qui ne sera pas répété»** [Coran XXXVIII, 15]. *Alors les montagnes seront pulvérisées et réduites en*

poussière et la terre tremblera sur ses bases. Dieu a dit à cet égard: **«Le jour où une secousse agitera la terre, suivie d'une autre secousse. Je jure que, ce jour-là, les cœurs des hommes seront tremblants de peur»** [Coran LXXIX, 6-8]. *La terre sera telle un bateau poussé par les flots qui feront chanceler les passagers, ou telle une lanterne accrochée au Trône dont les âmes la feront penduler. Ce jour-là les hommes s'étendront sur la surface de la terre, la femme oubliera son nourrisson, les enceintes avorteront, les têtes des jeunes hommes blanchiront. Les démons fuiront ce jour, comme volant dans l'air, pour gagner d'autres régions mais les anges les affronteront en frappant leurs visages, et les démons y reviendront. Les hommes se détourneront en appelant les uns les autres comme Dieu a dit:* **«... Le jour où les hommes s'interpelleront les uns les autres. Le jour où vous reculerez en déroute, où vous ne trouverez nul appui contre Allah. Celui qu'Allah égare ne saurait trouver d'autre guide»** [Coran XL, 32-33].

«Etant dans cet état, la terre se fendra d'un bout à l'autre et les hommes verront un phénomène grandiose. Ils seront alors pris par une grande affliction dont Dieu seul connait son intensité, puis ils regarderont vers le ciel qui sera semblable à du métal fondu, les soleil et la lune seront éclipsés, les étoiles éparpillées puis tout disparaîtra. En ce jour-là les morts ne connaîtront rien de tout cela».

«Abou Houraira demanda à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quels seront ceux dont Dieu a exceptés quand Il a dit: **«Au jour où la trompette retentira, tout ce qui peuple les cieux et la terre tremblera d'effroi. Allah exceptera qui Il voudra»** [Coran XXVII, 87] *Il répondit: «Ce sont les martyrs, car la frayeur ne s'emparera que des vivants: quant aux premiers ils sont déjà vivants et seront pourvus de biens auprès de leur Seigneur. Il leur a épargnés les affres de ce jour-là et les a rassurés. Le châtiment en ce jour-là ne sera envoyé qu'aux pères des hommes, Dieu l'a mentionné en disant:* **«Hommes! craignez votre Seigneur. La secousse de l'Heure dernière sera terrifiante. Le jour où elle se produira, la mère s'arrêtera d'allaiter son enfant, la femme enceinte avortera, les hommes donneront l'impression d'être ivres. Le châtiment d'Allah sera terrible»** ***(-Rapporté par Tabarani, Ibn Jarir, Ibn Abi Hatem et d'autres)***[1].

---

(1) أورد الإمام ابن جرير في حديث الصور عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: «إن الله لما

Le hadith sus-mentionné montre que le tremblement se produira avant l'Heure. D'autres ont répondu que ce qui se produira en ce jour-là ne sera qu'une terreur, de frayeur et de secousses qui auront lieu après la résurrection des morts, et ont cité à l'appui les hadiths suivants:

- En interprétant les versets précités, Boukhari rapporte d'après Abou Sa'id Al-Khodri que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour du jugement dernier, Dieu Très-Haut interpellera Adam: «O Adam!» - Me voici à Tes ordres ô Seigneur, répondra-t-il. Alors une voix fera entendre ces propos: «Le Seigneur t'ordonne de choisir dans*

فرغ من خلق السماوات والأرض، خلق الصور فأعطاه إسرافيل، فهو واضعه على فيه شاخص ببصره إلى العرش، ينتظر متى يؤمر، قال أبو هريرة: يا رسول الله! وما الصور؟ قال: «قرن» قال: فكيف هو؟ قال: «قرن عظيم ينفخ فيه ثلاث نفخات: الأولى نفخة الفزع، والثانية نفخة الصعق، والثالثة نفخة القيام لرب العالمين، يأمر الله إسرافيل بالنفخة الأولى، فيقول: انفخ الفزع، الفزع، فيفزع أهل السماوات وأهل الأرض إلا من شاء الله، ويأمره فيمدها ويطولها ولا يفتر، وهي التي يقول الله تعالى: ﴿وما ينظر هؤلاء إلا صيحة واحدة ما لها من فواق﴾ فتسير الجبال فتكون تراباً، وترج الأرض بأهلها رجاً وهي التي يقول الله تعالى: ﴿يوم ترجف الراجفة، تتبعها الرادفة، قلوب يومئذ واجفة﴾، فتكون الأرض كالسفينة الموبقة في البحر تضربها الأمواج تكفؤها بأهلها، وكالقنديل المعلق بالعرش ترجحه الأرواح. فيمتد الناس على ظهرها، فتذهل المراضع وتضع الحوامل ويشيب الولدان، وتطير الشياطين هاربة حتى تأتي الأقطار فتلقاها الملائكة فتضرب وجوهها فترجع ويولي الناس مدبرين ينادي بعضهم بعضاً، وهي التي يقول الله تعالى: ﴿يوم التناد يوم تولون مدبرين ما لكم من الله من عاصم ومن يضلل الله فما له من هاد﴾، فبينما هم على ذلك إذ انصدعت الأرض من قطر إلى قطر ورأوا أمراً عظيماً، فأخذهم لذلك من الكرب ما الله أعلم به، ثم نظروا إلى السماء فإذا هي كالمهل، ثم خسف شمسها وقمرها وانتثرت نجومها ثم كشطت عنهم قال رسول الله ﷺ: «والأموات لا يعلمون بشيء من ذلك» قال أبو هريرة: فمن استثنى الله حين يقول: ﴿ففزع من في السماوات ومن في الأرض إلا من شاء﴾ قال: «أولئك الشهداء، وإنما يصل الفزع إلى الأحياء، أولئك أحياء عند ربهم يرزقون ووقاهم الله شر ذلك اليوم وآمنهم، وهو عذاب الله يبعثه على شرار خلقه وهو الذي يقول الله: ﴿يا أيها الناس اتقوا ربكم إن زلزلة الساعة شيء عظيم يوم ترونها تذهل كل مرضعة عما أرضع وتضع كل ذات حمل حملها وترى الناس سكارى وما هم بسكارى ولكن عذاب الله شديد﴾».

ta descendance un groupe destiné à l'Enfer?» Adam demandera: «Seigneur, quel doit être ce groupe destiné à l'Enfer?» - Sur chaque mille, répondra-t-Il, à ce que je crois, neuf cent quatre-vingt dix-neuf. Alors toute femme enceinte avortera et les cheveux de l'enfant blanchiront. Tu verras les hommes ivres alors qu'ils ne le seront pas. Le châtiment de Dieu sera très dur».

Ces paroles eurent leur effet sur les fidèles si pénible qu'ils changèrent de visage. Alors le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- reprit: «On prendra de Gog et Magog neuf cent quatre-vingt-dix-neuf individus et un seul d'entre vous. Vous serez au milieu de la foule comme un poil noir sur le flanc d'un taureau blanc, ou un poil blanc sur le flanc d'un taureau noir. J'espère que vous formerez le quart des habitants du Paradis». Comme les fidèles proclamèrent la grandeur de Dieu, il dit: «Le tiers des habitants du Paradis». Après que les hommes aient proclamé de nouveau la grandeur de Dieu, il dit: «La moitié des habitants du Paradis» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Nassaï)***[1].

- Aïcha -que Dieu l'agrée- rapporte: «J'ai demandé: «O Messager de Dieu, au jour de la résurrection, l'aimant se rappellera-t-il de son bien-aimé?» Il me répondit: *«O Aïcha, oui sauf dans trois situations: Auprès de la balance car on ne saura si ses œuvres le feront pencher ou non; lors de l'étalement des registres (les livres des œuvres) si on les recevra de la main droite ou de la gauche, enfin lorsqu'un cou surgira du Feu après avoir pris trois genres d'hommes avec fureur, qui dira à trois*

---

(1) قال البخاري عند تفسير هذه الآية، عن أبي سعيد الخدري قال قال النبي ﷺ: «يقول الله تعالى يوم القيامة: يا آدم، لبيك ربنا وسعديك، فينادى صوت الله يأمرك أن تخرج من ذريتك بعثاً إلى النار، قال: يا رب وما بعث النار؟ قال: من كل ألف ـ أراه قال ـ تسعمئة وتسعة وتسعون، فحينئذ تضع الحامل حملها ويشيب الوليد ﴿وترى الناس سكارى وما هم بسكارى ولكن عذاب الله شديد﴾» فشق ذلك على الناس حتى تغيرت وجوههم، قال النبي ﷺ: «من يأجوج ومأجوج تسعمائة وتسعة وتسعون ومنكم واحد، أنتم في الناس كالشعرة السوداء في جنب الثور الأبيض، أو كالشعرة البيضاء في جنب الثور الأسود، إني لأرجو أن تكونوا ربع أهل الجنة، فكبرنا، ثم قال: ثلث أهل الجنة، فكبرنا، ثم قال: شطر أهل الجنة» فكبرنا.(رواه بخاري ومسلم والنسائي).

reprises: «On m'a confié ces trois: Celui qui a invoqué d'autres divinités avec Dieu; celui qui n'a pas cru au jour dû jugement et tout tyran rebelle». Il les enveloppera et les jettera dans les abîmes de la géhenne. Un pont est dressé au-dessus de la géhenne, qui est plus mince qu'un poil et plus fin que (la lame) du sabre. Il est muni de grappins et de crochets qui saisiront ceux que Dieu voudra les prendre. Les hommes traverseront ce pont de différentes manières: Un groupe le traversera comme un éclair, un autre comme un clin d'œil, un troisième comme un vent, un quatrième à la course des cheveaux de races. Les anges s'écrieront: «Seigneur, délivre! délivre!». Il y aura ceux qui seront saufs, d'autres sauvés mais égratignés, enfin qui seront précipités en enfer sur leurs visages» ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Les hadiths traitant des affres et de la terreur du jour de la résurrection sont nombreux. Certes le tremblement qui accompagnera l'Heure fatale est énorme. Dieu a bien décrit l'état des gens ce jour-là plein d'affres: La femme qui, réputée être très compatissante envers son nourrisson, oubliera de l'allaiter, la femme enceinte mettra bas son fœtus avant son terme; les hommes seront comme ivres alors qu'ils ne le seront pas.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِي ٱللَّهِ بِغَيۡرِ عِلۡمٖ وَيَتَّبِعُ كُلَّ شَيۡطَٰنٖ مَّرِيدٖ ﴿٣﴾
كُتِبَ عَلَيۡهِ أَنَّهُۥ مَن تَوَلَّاهُ فَأَنَّهُۥ يُضِلُّهُۥ وَيَهۡدِيهِ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلسَّعِيرِ ﴿٤﴾

wa mina-n-nâsi ma-y-yujâdilu fî-L-Lâhi bigayri 'ilmin wa yattabi'u kulla

---

(1) عن عائشة قالت، قلت: يا رسول الله هل يذكر الحبيب حبيبه يوم القيامة؟ قال: «يا عائشة أما عند ثلاث فلا، أما عند الميزان حتى يثقل أو يخف فلا، وأما عند تطاير الكتب إما يعطى بيمينه، وأما يعطى بشماله فلا، وحين يخرج عنق من النار فيطوى عليهم ويتغيظ عليهم ويقول ذلك العنق: وكلت بثلاثة، وكلت بثلاثة، وكلت بثلاثة، وكلت بمن ادعى مع الله إلهاً آخر، ووكلت بمن لا يؤمن بيوم الحساب، ووكلت بكل جبار عنيد ـ قال: فينطوي عليهم ويرميهم في غمرات جهنم، ولجهنم جسر أرق من الشعر وأحد من السيف عليه كلاليب وحسك يأخذان من شاء الله، والناس عليه كالبرق وكالطرف وكالريح وكأجاويد الخيل والركاب، والملائكة يقولون: يا رب سلم سلم، فناج مسلّم ومخدوش مسلّم، ومكوّر في النار على وجهه» (رواه أحمد).

šayṭânim-murîdin (3) kutiba 'alayhi 'annahû man tawallahu fa'innahû yuḏilluhû wa yahdîhi 'ilâ 'aḏabi-s-sa'îri (4).

Parmi les hommes, il en est qui discutent d'Allah sans la moindre connaissance et qui suivent n'importe quel démon rebelle. (3) Il est constant que les démons égarent ceux qui les suivent et les entrainent au supplice de l'enfer. (4).

Ceux qui renient la résurrection doutant que Dieu redonne la vie aux morts au jour dernier, qui discutent au sujet de Dieu sans détenir aucune science, qui suivent tout démon rebelle, qu'ils sachent qu'il est écrit que ceux qui suivent le démon, il les égarera et ils n'encourront que leur perte qui les mènera à l'Enfer.

La raison pour laquelle ce verset fut révélé, Abou Ka'b Al Makki raconte qu'un des méchants Qoraïchites demanda: «Informez-moi au sujet de votre Seigneur, est-il fait en or, en argent ou en cuivre?» Alors le ciel laissa entendre un grondement de tonnerre, à la suite duquel on trouva le crâne de cet homme tombé devant lui».

Moujahed rapporta un récit identique où il dit qu'un juif vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demanda: «Ton Seigneur est-il fait en émeraude ou en quoi?» Il fut pris par le foudre.

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمْ فِي رَيْبٍ مِّنَ ٱلْبَعْثِ فَإِنَّا خَلَقْنَـٰكُم مِّن تُرَابٍ ثُمَّ مِن
نُّطْفَةٍ ثُمَّ مِنْ عَلَقَةٍ ثُمَّ مِن مُّضْغَةٍ مُّخَلَّقَةٍ وَغَيْرِ مُخَلَّقَةٍ لِّنُبَيِّنَ لَكُمْ
وَنُقِرُّ فِي ٱلْأَرْحَامِ مَا نَشَآءُ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ نُخْرِجُكُمْ طِفْلًا ثُمَّ
لِتَبْلُغُوٓا۟ أَشُدَّكُمْ ۖ وَمِنكُم مَّن يُتَوَفَّىٰ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرْذَلِ
ٱلْعُمُرِ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنۢ بَعْدِ عِلْمٍ شَيْـًٔا ۚ وَتَرَى ٱلْأَرْضَ هَامِدَةً فَإِذَآ أَنزَلْنَا
عَلَيْهَا ٱلْمَآءَ ٱهْتَزَّتْ وَرَبَتْ وَأَنۢبَتَتْ مِن كُلِّ زَوْجٍۭ بَهِيجٍ ﴿٥﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّ
ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّهُۥ يُحْيِ ٱلْمَوْتَىٰ وَأَنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٦﴾ وَأَنَّ ٱلسَّاعَةَ
ءَاتِيَةٌ لَّا رَيْبَ فِيهَا وَأَنَّ ٱللَّهَ يَبْعَثُ مَن فِي ٱلْقُبُورِ ﴿٧﴾

yâ'ayyuhâ-n-nâsu 'in kuntum fî raybim-mina-l-ba'ṯi fa'innâ ḫalaqnâkum min turâbin ṯumma min nuṭfatin ṯumma min 'alaqatin ṯumma mim-mudġatim-muḫallaqatin wa ġayri muḫallaqati-l-linubayyina lakum wa nuqirru fî-l-'arḥâmi mâ našâ''u 'ilâ 'ajalim musamman ṯumma nuḫrijukum ṭiflan ṯumma litablugû 'ašuddakum wa minkum may-yutawaffâ wa minkum may-yuraddu 'ilâ 'arḏali-l-'umuri likaylâ ya'lama mim ba'di 'ilmin šay'an wa tarâ-l-'arḍa hâmidatan fa'iḏâ 'anzalnâ 'alayha-l-mâ'a-h-tazzat wa rabat wa 'ambatat min kulli zawjim-bahîjin (5) ḏâlika bi'ama-L-Lâha huwa-l-ḥaqqu wa 'annahû yuḥyî-l-mawtâ wa 'annahû 'alâ kulli šay'in qadîrun (6) wa 'anna-s-sâ'ata 'âtiyatu-l-lâ rayba fîhâ wa 'anna-L-Lâha yab'aṯu man fî-l-qubûri (7).

O hommes! si vous doutez de la résurrection, souvenez-vous que nous vous avons tirés de la terre. Vous avez été successivement une goutte de sperme, un caillot de sang, puis un fœtus viable ou non. Nous vous avons montré ainsi notre puissance. Nous maintenons dans le sein de vos mères les germes fécondés jusqu'au terme fixé puis nous en tirons des enfants. Vous atteignez ensuite l'âge adulte. Certains d'entre vous meurent; d'autres arrivent à un âge si avancé qu'ils perdent toutes leurs facultés. La terre a été stérile. Mais à peine l'avons-nous arrosée de pluie qu'elle a palpité et, s'épanouissant, a donné la vie à une magnifique variété de plantes. (5) Ceci, pour que vous sachiez qu'Allah est la vérité même, qu'Il ressuscite les morts et que sa puissance s'étend sur tout l'univers. (6) Et ceci, pour que vous sachiez que l'heure inéluctable viendra où Allah fera sortir les hommes des tombeaux. (7).

A ceux qui ont renié la résurrection au jour dernier, ainsi qu'aux autres Dieu rappelle Son pouvoir à recréer les morts réduits en poussière et la première création de l'homme du sable, puis dans le ventre de sa mère.

Dieu créa Adam du sable, de l'argile malléable, puis créa sa descendance d'une eau vile (du sperme) qui passe dans des phases successives: Une fois cette goutte conçue dans l'utérus de la mère, elle demeure ainsi pendant une période de quarante jours, elle se transforme ensuite en un caillot de sang pour une durée égale après s'être nourrie des substances nécessaires, puis comme une bouchée rouge avec la permission de Dieu sans prendre aucune forme, ensuite

les différents membres et organes apparaissent: une tête, deux mains, une poitrine, deux pieds et autres. Il arrive parfois que la femme avorte avant cette dernière phase. C'est le sens des dires de Dieu **«Un fœtus viable ou non»**.Enfin Dieu dépose dans la matrice ce qu'Il veut jusqu'à un terme fixé. Après quarante jours également, Il envoie un ange chargé d'y souffler l'esprit et d'écrire pour ce fœtus quatre mots à savoir: Son sexe (masculin ou féminin), sa part du bas monde (comme bienfaits), la durée de sa vie et sa déstinée heureuse ou malheureuse.

Abdullah Ben Mass'oud a ajouté à ce qui précède: Il y sera inscrit encore le pays où l'homme trouvera la mort. L'ange demande à la goutte de sperme: «Qui est ton Seigneur?». Elle répondra: «Dieu». - Qui t'accordera les bienfaits?. - Dieu. On dira à cet ange: «Cherche dans le livre où tu trouves l'histoire complète de cette goutte».

«Puis nous en tirons des enfants» des bébés faibles dans leurs corps. leur ouïe, leur vue et leurs organes. Puis Dieu accorde à ce bébé la force progressivement en semant dans le cœur de ses parents l'amour et la compassion. **«Vous atteignez ensuite l'âge adulte»** en gagnant la belle apparence et la force complète.

Certains meurent étant encore jeunes, d'autres arrivent à l'âge de la décrépitude au point de ne plus rien savoir en perdant la force, la raison, la compréhension et toutes les autres facultés de sorte qu'ils ne comprendraient rien de ce qu'ils savaient. Dieu affirme cette réalité en disant: **«Allah vous crée faibles, puis Il vous donne la force. Une fois forts, Il vous fait retomber dans la faiblesse et dans la vieillesse»** [Coran XXX, 54].

En voilà un autre signe de la puissance de Dieu qui redonne la vie aux morts, qui est la terre, une fois désertique, ayant reçu de la pluie, elle commence à remuer, à gonfler pour donner toutes sortes de plantes. Ces plantes qui ont différentes formes, couleurs, saveurs etc....

«Allah est la vérité même» le Créateur, qui gère tout l'univers et fait ce qu'il veut. **«Il ressuscite les morts»** comme Il a donné la vie à la terre morte en y faisant pousser toutes espèces de plantations. **«Celui qui l'a ranimée ainsi ranimera les morts. Car Il est Tout-Puissant»** [Coran XLI,

39]. Tel est, en vérité, Son ordre: Quand Il veut une chose, Il lui dit: «Sois» et elle est.

«Et ceci, pour que vous sachiez que l'heure inéluctable viendra» sans aucun doute possible et sans aucune contestation **«où Allah fera sortir les hommes des tombeaux».** Il les ramènera à la vie une fois réduits en ossements et poussière, comme Il l'affirme quand Il dit: **«Réponds: Les ranimera celui qui les a produits la première fois et qui a une puissance de création infinie»** [Coran XXXVI, 79]l.

L'imam Ahmed rapporte que Laqit Ibn 'Amer demanda: «O Envoyé de Dieu, chacun de nous verra-t-il son Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - au jour de la résurrection? Quel signe -a-t-Il doné à ce propos?» Il lui répondit: *«Chacun d'entre vous ne voit-il pas la pleine lune au ciel?» - Oui, répliqua-t-on. Il reprit: «Dieu est plus magnifique encore!» Je lui demandai de nouveau: «Comment Dieu ressuscite-t-Il les morts? Y a-t-il un signe à ce sujet?». Il rétorqua: «N'as-tu jamais passé par une vallée désertique?» -Oui, dis-je. Et lui de reprendre: «Puis tu y as passé une autre fois et tu l'as vue verdoyante?» - Oui. - Ainsi Dieu ressuscite les morts, en voilà un signe de sa création»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja)***[1].

Mou'adz Ben Jabel a dit: «Quiconque reconnait que Dieu est la vérité même, que l'Heure fatale surviendra et que Dieu fera sortir les hommes des tombeaux, celui-là entrera au Paradis».

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِي ٱللَّهِ بِغَيۡرِ عِلۡمٖ وَلَا هُدٗى وَلَا كِتَٰبٖ مُّنِيرٖ ﴿٨﴾
ثَانِيَ عِطۡفِهِۦ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِۖ لَهُۥ فِي ٱلدُّنۡيَا خِزۡيٞۖ وَنُذِيقُهُۥ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ

---

(1) روى الإمام أحمد عن لقيط ابن عامر أنه قال: يا رسول الله أكلنا يرى ربه عزّ وجلّ يوم القيامة وما آية ذلك في خلقه؟ فقال رسول الله ﷺ: «أليس كلكم ينظر إلى القمر مخلياً به؟» قلنا: بلى، قال: فالله أعظم، قال، قلت: يا رسول الله كيف يحيي الله الموت وما آية ذلك في خلقه قال: «أما مررت بوادي أهلك ممحلاً؟» قال: بلى، قال: «ثم مررت به يهتز خضراً» قال: بلى، قال: «فكذلك يحيي الله الموتى وذلك آيته في خلقه». (رواه أحمد وأبو داود وابن ماجه).

عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٩﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ يَدَاكَ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿١٠﴾

wa mina-n-nâsi ma-y-yujâdili fî-L-Lâhi bigayri 'ilmin walâ hudan walâ kitâbim-munîrin (8) ṯâniya 'aṭfihî liyuḏilla 'an sabîli-L-Lâhi lahû fî-d-dunyâ ḫizyun wa nuḏîquhû yawma-l-qiyâmati 'aḏâba-l-ḥarîqi (9) ḏâlika bimâ qaddamat yadâka wa 'anna-L-Lâha laysa bi-ẓallâmin lil-'abîdi (10).

Il est des hommes qui discutent d'Allah sans connaissance, sans une trace de lumière et sans livre révélé. (8) Cette attitude prétentieuse n'a d'autre but que de détourner leurs semblables de la voie d'Allah. En ce monde, ils sont couverts d'opprobre. Nous leur ferons subir le supplice du feu au jour de la résurrection. (9) Vous êtes les artisans d'un tel châtiment, car Allah ne lèse aucune de ses créatures (10).

Parmi les hommes, il y en a les ignorants qui imitent leurs semblables et qui appellent à un égarement. Ils discutent de Dieu sans raison, ni compréhension, sans détenir aucune science ni direction, mais ils ne font que suivre leurs penchants et leurs passions. Par des gestes prétentieux (litt: en pliant le cou ou ployant les hanches) ils se détournent du chemin de la vérité. Dieu a décrit cette attitude dans un autre verset quand Il a dit: «**Lorsqu'on leur dit: «Venez, l'Envoyé d'Allah implorera votre pardon», ils hochent la tête et s'éloignent, pleins de morgue**» [Coran LXIII, 5].

Ceux-là qui se détournent afin d'égarer les autres «**En ce monde, ils sont couverts d'opprobre**» et ils sont humiliés pour avoir renié les signes de Dieu avec orgueil. «**Nous leur ferons subir le supplice du feu au jour de la résurrection. Vous êtes les artisans d'un tel châtiment**» Ceci constitue une réprimande et un blâme pour eux. Car Dieu n'est pas injuste envers Ses créatures et ne les lèse pas.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَعْبُدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ حَرْفٍ فَإِنْ أَصَابَهُۥ خَيْرٌ ٱطْمَأَنَّ بِهِۦ وَإِنْ أَصَابَتْهُ
فِتْنَةٌ ٱنقَلَبَ عَلَىٰ وَجْهِهِۦ خَسِرَ ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةَ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْخُسْرَانُ ٱلْمُبِينُ
﴿١١﴾ يَدْعُواْ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُۥ وَمَا لَا يَنفَعُهُۥ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلضَّلَٰلُ

ٱلْبَعِيدُ ﴿١٢﴾ يَدْعُواْ لَمَن ضَرُّهُۥٓ أَقْرَبُ مِن نَّفْعِهِۦ لَبِئْسَ ٱلْمَوْلَىٰ وَلَبِئْسَ
ٱلْعَشِيرُ ﴿١٣﴾

wa mina-n-nâsi may-ya'budu-L-Lâha 'alâ harfin fa'in 'asâbahû hayrun-i-tma'anna bihî wa 'in 'asabathu fitnatun-in-qalaba 'alâ wajhihî hasira-d-dunyâ wa-l-'âhirata dâlika huwa-l-husrânu-l-mubînu (11) yad'û min dûni-L-Lâhi mâ lâ yadurruhû wamâ lâ yanfa'uhû dâlika huwa-d-dalâlu-l-ba'îdu (12) yad'û laman darruhû 'aqrabu min naf'ihî labi'sa-l-mawlâ wa labi'sa-l-'ašîru (13).

Il est des hommes à la foi indécise. La vie leur sourit-elle? ils s'affermissent dans leurs convictions. Au contraire, leur est-elle hostile? ils font volte-face, causant ainsi leur perte dans ce monde et dans l'autre. Perte irréparable, à la vérité. (11) Abandonnant Allah, ils invoquent alors d'autres divinités qui ne peuvent leur être ni nuisibles ni utiles. C'est là le comble de l'aberration. (12) Ils invoquent ce qui leur est plus nuisible qu'utile. Détestable dieu. Détestables adorateurs. (13).

Il y en a des hommes qui adorent Dieu en hésitant ayant la foi indécise. Ibn Abbas a donné l'exemple suivant: «Après leur venue à Médine, si la femme enceinte engendrait un garçon ou ses juments proliféraient, l'homme disait: «En voilà une bonne religion, sinon, hommes et femmes disaient: «C'est une religion qui n'est bonne à rien».

Ibn Abbas a dit aussi: «Les bédouins venaient à Médine pour voir le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et se convertir. En retournant chez eux, si la pluie tombait et les terrains donnaient une bonne récolte, ils disaient l'un à l'autre: Voilà une bonne religion, attachez-vous en. Mais si au contraire il y avait une sécheresse, ils disaient: «Cette religion ne nous a apporté aucun bien». A cette occasion ce verset fut révélé: **«Il est des hommes à la foi indécise. La vie leur sourit-elle ils s'affermissent dans leurs convictions».**

Le commentaire de Abdul-Rahman Ben Zaïd est le suivant: «Il s'agit de l'hypocrite qui, si un bien lui arrive,il persévère dans l'adoration de Dieu et les pratiques cultuelles. Si par contre une tentation l'atteint, il s'en détourne et même il revient à son incrédulité».

Ceux-là perdent les deux mondes: dans la vie présente ils n'acquièrent aucun bien, et dans l'au-delà, ils ne recevraient que l'opprobre et le mauvais sort, car ils avaient renié Dieu et mécru en Lui. Cette perte est certaine.

«Ils invoquent alors d'autres divinités qui ne peuvent leur être ni nuisibles ni utiles». Car les idoles dont ils imploraient leur secours, ne répondaient point à leur appel. Ils invoquent des divinités dont leur nocivité est plus certaine que leur utilité, tant dans la vie d'ici-bas que dans l'eau-delà. **«Détestable dieu-Détestables adorateurs»**.

إِنَّ ٱللَّهَ يُدْخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ ﴿١٤﴾

'inna-L-Lâha yudẖilu-l-lad̲îna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru 'inna-L-Lâha yaf'alu mâ yurîdu (14).

Allah réserve à ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres des jardins arrosés d'eau vive. Allah réalise toutes ses volontés. (14).

A l'inverse des incrédules à la foi indécise ou même nulle, ceux qui ont la foi ferme, font les œuvres pies, et s'acquittent de leurs obligations religieuses en abandonnant les actes répréhensibles, auront des demeures riantes dans des jardins où coulent des ruisseaux. Ayant égaré les premiers et dirigé les derniers, Dieu fait ce qu'Il veut.

مَن كَانَ يَظُنُّ أَن لَّن يَنصُرَهُ ٱللَّهُ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ فَلْيَمْدُدْ بِسَبَبٍ إِلَى
ٱلسَّمَآءِ ثُمَّ لْيَقْطَعْ فَلْيَنظُرْ هَلْ يُذْهِبَنَّ كَيْدُهُۥ مَا يَغِيظُ ﴿١٥﴾ وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ
ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ وَأَنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يُرِيدُ ﴿١٦﴾

man kâna yaẓunnu 'al-lan yanṣurahu-L-Lâhu fî-d-dunya wa-l-'âẖirati falyamdud bisababin 'ilâ-s-samâ'i t̲umma-l-yaqṭa' falyanẓur hal yud̲hibanna kayduhû mâ yaġîẓu (15) wa kad̲âlika 'anzalnâhu 'âyâtim bayyinâtin wa 'anna-L-Lâha yahdî may-yurîdu (16).

Que celui qui désespère d'Allah en ce monde et dans l'autre tente par

un moyen quelconque d'accéder au ciel et d'y pénétrer. Il verra si une telle expérience peut calmer son dépit. (15) C'est ainsi que nous avons révélé ce Coran en versets clairs. Allah dirige qui Il veut. (116).

* Ibn Abbas a interprété le premier verset de la façon suivante: Quiconque pense que Dieu ne secourra pas Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - dans la vie présente et la vie future, qu'il attache une corde au plafond de sa maison et s'en étrangle.

Quant à Abdul-Rahman Ben Zaïd, il a dit: «Que celui-là tende une corde jusqu'au ciel, car le secours de Mouhammed lui provient de ce côté, puis qu'il tranche s'il se croit capable de le faire.

De deux interprétations qui sont les plus logiques, on en déduit le sens suivant: Celui qui pense que Dieu ne viendra pas au secours de Mouhammed, qu'il se donne la mort, car Dieu secourra sûrement Son Prophète. En confirmation Dieu a dit ailleurs: «**Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier**» [Coran XL, 51].

En ce qui concerne le Coran, Dieu l'a fait descendre en de clairs versets qui forment un argument de Dieu à opposer les hommes. Dieu dirige qui Il veut, Il interrogera les hommes sans être interrogé.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلصَّٰبِـِٔينَ وَٱلنَّصَٰرَىٰ وَٱلْمَجُوسَ وَٱلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟
إِنَّ ٱللَّهَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿١٧﴾

'inna-l-ladîna 'â manû wa-l-ladîna hâdu wa-ṣ-ṣâbi'îna wa-n-naṣârâ wa-l-majûsa wa-l-ladîna 'ašrakû 'inna-L-Lâha yafṣilu baynahum yawma-l-qiyâmati 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in šahîdun (17).

Allah jugera entre les musulmans, les juifs, les sabéens, les chrétiens, les mages et les païens, au jour de la résurrection. Allah est le témoin de tous. (17).

Au jour de jugement dernier, Dieu distinguera ceux qui auront cru et suivi la vérité en ce bas monde des autres. Ainsi Il a énuméré ceux qui ont adopté différentes religions et dogmes: les musulmans, les juifs, les Sabéens, les chrétiens, les mages et les idolâtres. Leur cas

sera tranché et Il jugera entre eux avec équité. Les croyants seront admis au Paradis et les autres précipités en Enfer. Dans le bas monde leurs actes et paroles avaient été inscrits par l'intermédiaire de Ses anges scribes.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يَسْجُدُ لَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ وَٱلنُّجُومُ وَٱلْجِبَالُ وَٱلشَّجَرُ وَٱلدَّوَآبُّ وَكَثِيرٌ مِّنَ ٱلنَّاسِ ۖ وَكَثِيرٌ حَقَّ عَلَيْهِ ٱلْعَذَابُ ۗ وَمَن يُهِنِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن مُّكْرِمٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يَشَآءُ ۩ ﴿١٨﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha yasjudu lahû man fî-s-samâwâti wa man fî-l-'arḍi wa-š-šamsu wa-l-qamaru wa-n-nujûmu wa-l-jibâlu wa-š-šajaru wa-d-dawâbbu wa kaṯîrum-mina-n-nâsi wa kaṯîrun ḥaqqa 'alayhi-l-'aḏâbu waman yuhini-L-Lâhu famâ lahû mim-mukrimin 'inna-L-Lâha yaf'alu mâ yašâ'u (18).

Ne vois-tu pas que tout ce qui peuple les cieux et la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, le arbres, les animaux et une grande partie du hommes adorent Allah. D'autres ont encouru son châtiment. Ceux qu'Allah abat, personne ne pourra les relever. Allah fait ce qu'il lui plait (18).

Dieu seul mérite d'être adoré en dehors de toute autre divinité, car Il n'a pas d'associé. Tout se prosterne devant lui bon gré mal gré et glorifie Sa grandeur; comme Il a dit: **«Ne voient-ils pas que toute la création projette son ombre dans tous les sens, tantôt à droite tantôt à gauche, en signe d'adoration et d'humilité»** [Coran XVI, 48]. Les anges qui se trouvent dans les cieux et toutes les créatures soient-elles des hommes, des bêtes d'oiseaux et toutes choses glorifient ses louanges. Il a aussi mentionné le soleil, la lune et les étoiles parce qu'ils ont été adorés en dehors de Lui. Même ceux-ci sont soumis à Ses ordres et se prosternent devant Lui. **«N'adorez ni le soleil ni la lune. Mais adorez Allah, leur créateur, si vous avez la foi»** [Coran XLI, 37].

Il est cité dans les deux Sahihs que Abou Dzarr a rapporté: «Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - m'a demandé: «Sais-tu où le soleil s'en va quand il disparait?» - Dieu et Son

Messager sont les plus savants, répondis-je. Il répliqua: «Il s'en va pour se prosterner au-dessous du Trône après la demande de l'autorisation de le faire. Il se peut qu'on lui dise: «Retourne d'où tu t'es levé».

Dans le hadith concernant l'éclipse, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le soleil et la lune sont deux créations de Dieu. Aussi bien le soleil que la lune ne s'éclipsent pas pour la mort de quelqu'un ni pour sa naissance. Mais lorsque Dieu -à Lui la puissance et la gloire- apparait à l'une de Ses créatures, celle-ci se prosterne et s'humilie devant lui»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

Abou Al-'Alya a dit: «Les étoiles, le soleil et la lune se prosternent devant Dieu quand ils disparaissent, puis on leur accorde l'autorisation d'apparaitre de nouveau et alors ils prennent la direction qu'on leur trace pour se lever. Quant aux montagnes et aux arbres, leur prosternation se manfieste lorsque leurs ombres s'allongent à droite et à gauche».

Ibn Abbas raconte qu'un homme dit: «O Messager de Dieu, je me suis vu cette nuit prier derrière un arbre. En me prosternant, il s'est prosterné avec moi et je l'ai entendu dire: «Grand Dieu, inscris pour moi une bonne action pour prix de cette prosternation, efface un de mes péchés, fais qu'elle me soit une provision et accepte-la de ma part comme tu l'as acceptée de Ton serviteur David». Ibn Abbas continua et dit: «Le Message de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se leva alors, récita un verset qui exige une prosternation, et je l'entendis répéter les mêmes propos de l'arbre, tels comme l'homme vient de dire».

«Une grande partie des hommes adorent Allah» et se prosternent devant Lui en priant. **«D'autres ont encouru son châtiment»** C'est à dire ceux qui ont mécru et l'ont renié, par orgueil et obstination. Il n'y a

(1) في حديث الكسوف: «إن الشمس والقمر خلقان من خلق الله وإنهما لا ينكسفان لموت أحد ولا لحياته ولكن الله عزّ وجلّ إذا تجلى لشيء من خلقه خشع له» (أخرجه الإمام أحمد وأبو داود والنسائي وابن ماجة).

personne pour honorer celui que Dieu humilie.

Ibn Abi Hatem raconte: «On a informé Ali Ben Abi Taleb qu'un homme discute de la volonté de Dieu. Il lui dit:

- O serviteur de Dieu, Dieu t'a-t-il créé comme Il a voulu ou bien comme tu l'as voulu?.

- Certes comme Dieu l'a voulu.

- Il t'inflige une maladie quelconque comme Il veut ou comme tu le veux toi-même?.

- Comme Il veut.

- Il t'en guérit comme Il veut ou comme tu le veux?.

- Comme Il le veut.

- Il décidera de ton sort comme tu le voudras ou bien comme Il le voudra.

- Comme Il le voudra.

Et Ali de conclure: Par Dieu, si tu avais répondu autrement, je t'aurais enfoncé le sabre dans ton visage.

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu a dit: *«Lorsque le fils d'Adam récite - ou lit- un verset qui exige une prosternation et se prosterne à la suite, le démon s'éloigne en s'écriant: «Malheur à moi! Le fils d'Adam est ordonné de se prosterner, il le fait et mérite pour cela le Paradis. Quant à moi j'ai été ordonné de me prosterner mais j'ai refusé, je serai voué à l'Enfer»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

۞ هَٰذَانِ خَصْمَانِ ٱخْتَصَمُوا۟ فِى رَبِّهِمْ ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ قُطِّعَتْ لَهُمْ ثِيَابٌ مِّن
نَّارٍ يُصَبُّ مِن فَوْقِ رُءُوسِهِمُ ٱلْحَمِيمُ ﴿١٩﴾ يُصْهَرُ بِهِۦ مَا فِى بُطُونِهِمْ وَٱلْجُلُودُ

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا قرأ ابن آدم السجدة فسجد لها اعتزل الشيطان يبكي يقول: يا ويله أمر ابن آدم بالسجود فسجد فله الجنة، وأمرت بالسجود فأبيت فلي النار». (رواه مسلم).

﴿٢٠﴾ وَلَهُم مَّقَٰمِعُ مِنْ حَدِيدٍ ﴿٢١﴾ كُلَّمَآ أَرَادُوٓاْ أَن يَخْرُجُواْ مِنْهَا مِنْ غَمٍّ
أُعِيدُواْ فِيهَا وَذُوقُواْ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٢٢﴾

hâḏâni ḫaṣmâni-ḫtaṣamû fî rabbihim fa-l-laḏîna kafarû quṭi'at lahum ṯiyâbum min nârin yuṣabbu min fawqi ru'ûsihimu-l-ḥamîmu (19) yuṣharu bihî mâfî buṭûnihim wa-l-julûdu (20) wa lahum maqâmi'u min ḥadîdin (21) kullamâ 'arâdû 'ay-yaḫrujû minhâ min ġammin 'u'îdu fîhâ wa ḏûqû 'aḏâba-l-ḥariqi (22).

Deux personnes discutent au sujet de leur Seigneur. Les infidèles recevront des vêtements de feu et de l'eau bouillante sera versée sur leur tête, (19) qui mettra à vif leurs entrailles et leur peau. (20). Ils seront bâtonnés avec des massues de fer.» (21) Toutes les fois qu'ils voudront sortir de ces lieux de douleur, on les y fera rentrer et ils purgeront la peine du feu. (22).

Plusieurs commentaires ont été donnés à propos des deux adversaires qui se disputaient au sujet de leur Seigneur: Il s'agit:

- De Hamza et de ses deux compagnons et de 'Otba et de ses deux compagnons, le jour où ils sortirent des rangs à la bataille de Badr, d'après Al-Boukhari.

- Selon Qatada: Les musulmans et les gens du Livre menèrent une discussion. Ces derniers dirent: «Nos Prophètes sont venus avant le vôtre, nos livres sont révélés avant le vôtre, donc nous serons plus proches que vous auprès de notre Seigneur.» Les musulmans répondirent: «Notre Livre abroge tous les autres Livres et notre Prophète est le dernier. Donc nous serons les plus rapprochés de Dieu» Dieu a donné la victoire à l'Islam sur toutes les autres religions. Ce verset fut révélé à cette occasion.

- Moujahed a avancé: ce sont le fidèle et l'impie qui se disputent au sujet de la résurrection.

- D'après 'Ikrima, il s'agit du Paradis et de l'Enfer. ce dernier demande au Seigneur: «Fais de moi un instrument de châtiment». Le Paradis implore: «Fais de moi une miséricorde».

Mais il s'avère que l'interprétation d'Ibn Jarir, qui est soutenue par

l'auteur de cet ouvrage, est la plus correcte. Il a dit: «Ceci concerne ceux qui ont pris part à la bataille et les autres croyants qui veulent faire triompher l'Islam, la religion de Dieu, tandis que les infidèles cherchent à éteindre la lumière de la foi, faire échec à la vérité et répandre l'erreur.

«Les infidèles recevront des vêtement de feu» ou du cuivre qui conserve la plus grande chaleur, comme a dit Ibn Joubaïr, **«et de l'eau bouillante sera versée sur leur tête»** qui brûlera leurs entrailles et leur peau.

A ce propos, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, rapporte Abou Houraira, a dit: «L'eau bouillante sera versée sur leurs têtes et atteindra leurs entrailles, videra leurs ventres pour arriver aux pieds». Suivant une autre version: «L'ange frappera l'infidèle à la tête avec une massue de fer, il videra la tête puis y versera l'eau bouillante ou le cuivre fondu pour arriver au ventre».

«Ils seront bâtonnées avec des masues en fer» A ce propos, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Si une massue avait été déposée sur la terre et que les deux charges - les humains et les génies, se réunissaient pour la soulever ils n'arriveraient plus à le faire» ***(Rapporté par Ahmed d'après Abou Sa'id Al-Khodri).***

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abou Sa'id Al-Khodri, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Si une montagne était frappée avec une massue de fer elle serait pulvérisée et reviendrait comme elle était auparavant. Et si un seau de l'eau fétide était versée sur la terre elle souillerait tous ses habitants»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

«Toutes les fois qu'ils voudront sortir de ces lieux de douleur, on les y fera rentrer» Salman l'a commenté en disant que l'Enfer est noir et

---

(1) روى الإمام أحمد: عن أبي سعيد الخدري قال، قال رسول الله ﷺ: «لو حزب الجبل بمقمع من حديد لتفتت ثم عاد كما كان، ولو أن دلواً من غسّاق يهراق في الدنيا لأنتن أهل الدنيا».

obscur même ses braises ne donnent aucune lueur. Et d'après Zaïd Ben Aslam, les damnés de l'Enfer y seront suffoqués sans pouvoir respirer. Quant à Al-Fadil Ben Ayad, il a dit: «Par Dieu ils n'espéreraient plus en sortir car leurs pieds seraient attachés et leurs mains ligotés, mais les flammes les soulèveraient et les massues les y rendraient».

«et ils purgeront la peine du feu» comme Dieu l'affirme en disant: **«On leur dira: «Subissez le supplice du feu que vous avez nié jadis»** [Coran XXXII, 20].

إِنَّ ٱللَّهَ يُدْخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٍ وَلُؤْلُؤًا وَلِبَاسُهُمْ فِيهَا
حَرِيرٌ ﴿٢٣﴾ وَهُدُوٓا۟ إِلَى ٱلطَّيِّبِ مِنَ ٱلْقَوْلِ وَهُدُوٓا۟ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْحَمِيدِ ﴿٢٤﴾

'inna-L-Lâha yudhilu-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati jannâtin tajrî min taḥtiha-l-'anhâru yuḥallawna fîhâ min 'asawira min ḏahabin wa lu'lu'an wa libâsuhum fîhâ ḥarîrun (23) wa hudû 'ilâ-ṭ-ṭayyibi mina-l-qawli wa hudû 'ilâ ṣirâṭi-l-ḥamîdi (24).

Allah réserve à ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres des jardins arrosés d'eau vive. Ils seront ornés de parures d'or et de perles; leurs vêtements seront de soie. (23) Allah les initiera à la bonne parole et les mettra dans le chemin de la vraie gloire» (24).

Ceux qui auront cru et ceux qui auront accompli les œuvres bonnes, Dieu les introduira dans des jardins où coulent des ruisseaux dans leurs côtés et leurs différentes régions, et les bienheureux du Paradis les feront couler là où ils voudront.

«Ils seront ornés de parures d'or et de perles» en portant des bracelets d'or et de perles. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ce propos: «La parure du croyant atteindra les parties qui sont touchées par les ablutions». Si les impies porteront des vêtements de feu, par contre, les vêtements des fidèles seront de satin et de brocart. A ce propos, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Ne portez pas des habits faits de soie ou

de brocart, car celui qui les porte dans le bas monde ne les portera pas dans l'autre».

«Allah les initiera à la bonne parole» Tout comme Il a dit ailleurs: **«Les anges accourront à leur rencontre de tous côtés. «Que le salut soit pour vous», c'est le prix de votre patience. Quelle belle demeure que le ciel»** [Coran XIII, 23-24] et: **«Ils n'entendront ni propos futiles ni propos obscènes. Seuls retentiront les mots: «Paix!Paix!»** [Coran LVI, 25-26] Ils seront donc conduits vers des lieux où ils n'entendront que les bonnes paroles. Ils seront accueillis par les saluts, et dirigés dans le chemin de celui qui est digne de louanges. Il est dit dans un hadith: «On leur inspirera les louanges et les glorifications tout comme on leur accordera la respiration».

D'autres l'ont interprété en disant qu'ils seront initiés au Coran et à répéter: Il n'y a d'autre divinité que Dieu.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ٱلَّذِى جَعَلْنَٰهُ لِلنَّاسِ سَوَآءً ٱلْعَٰكِفُ فِيهِ وَٱلْبَادِ ۚ وَمَن يُرِدْ فِيهِ بِإِلْحَادٍۭ بِظُلْمٍ نُّذِقْهُ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢٥﴾

'inna-l-ladîna kafarû wa yaṣuddûna 'an sabîli-L-Lâhi wa-l-masjidi-l-ḥarâmi-l-ladî ja'alnâhu li-n-nâsi sawâ'ani-l-'âkifu fîhi wa-l-bâdi wa ma-y-yurid fîhi bi 'ilḥâdim-biẓulmin-nudiqhu min 'adâbin 'alîmin (25).

Ceux qui nient nos signes et écartent leurs semblables de la voie d'Allah et du Temple sacré que nous avons créé à l'usage de tous, gens de la campagne comme gens de la ville, ceux qui tentent d'imposer un schisme par violence, ceux-là nous leur ferons subir un châtiment terrible. (25).

Dieu réprouve l'agir des incrédules qui empêchaient les fidèles pour accéder à la mosquée sacrée et y accomplir leurs rites d'adoration, et qui avaient plus de droit d'y être. Dieu avait établi ce Temple pour tous les hommes soient-ils les résidents (à la Mecque) ou les autres qui habitent d'autres régions, ainsi que **«les gens de la campagne comme les gens de la ville».**

On a rapporté qu'il y a eu une polémique entre Chafé'i et Ishaq

Ben Rahaweih au sujet de la mosquée «Al-Khaïf» en présence de l'imam Ahmed. Ce dernier donna son avis et dit qu'il est permis de posséder les demeures à La Mecque comme on peut les laisser en héritage ou les louer, en tirant argument du hadith rapporté par Oussama Ben Zaïd qui a demandé: «O Messager de Dieu, Vas-tu descendre demain à ta demeure à La Mecque?» Il lui rpéondit: «'Akil, nous a-t-il laissé une quelconque?» Puis il ajouta: «L'impie n'hérite pas d'un musulman, ni un musulman n'hérite d'un impie» (A savoir qu'Akil, le frère de Ali Ben Abi Taleb et le cousin du Prophète était un impie à cette époque).

On a rapporté également qu'Omar Ben Al-Khattab avait acheté une maison de Safuan Ben Oumayya à quatre mille dirhams pour en faire une prison.

Quant à Abdullah Ben 'Amr, il a avancé «Il n'est plus permis de vendre les demeures de La Mecque ni les louer». Et 'Ata' a dit: «Il n'est plus permis à louer les demeures dans l'enceinte sacrée à La Mecque».

Omar Ben Al-Khattab, de sa part, a dit: «O Mecquois! Ne fermez pas les portes de vos demeures devant les gens de campagne, qu'ils descendent là où ils veulent».

Abdullah Ben 'Amr a dit en remontant ce hadith au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Quiconque mange de la location d'une demeure à La Mecque, c'est comme il s'est nourri du feu».

Enfin l'imam Ahmed, pour conclure, a dit: «Les demeures à La Mecque peuvent être des propriétés privées et laissées en héritage mais il n'est plus permis de les louer».

«Ceux qui tentent d'imposer un schisme par violence» ou selon une autre traduction: «A quiconque veut la profaner par perversité», ce verset était le sujet de plusieurs interprétations:

- Celui qui médite y commettre un grand péché.

- Celui qui veut y adorer un autre que Dieu, d'après Moujahed.

- Celui qui se permet d'y commettre ce que Dieu a interdit comme: nuisance, injustice, meurtre etc..., selon Ibn Abbas, celui-là mérite le

châtiment le plus douloureux.

- Celui qui veut commettre un mal quelconque, d'après Moujahed - un autre vis-, en profanant le caractère sacré de l'enceinte, même en le méditant sans l'exécuter.

- Enfin Ibn Mass'oud est allé plus loin en disant: «Celui qui médite d'y accomplir une mauvaise action qui passera à son actif, même si un homme se trouvant à Aden aura l'intention de tuer un homme dans l'enceinte (sans exécuter ce meurtre), Dieu le fera goûter le plus dur châtiment.

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait chargé Abdullah Ben Ounays d'une mission avec deux autres, l'un des Emigrés et l'autre des Ansars (Médinois). Ces deux-là, vantaient leur généalogie. Abdullah s'irrita contre l'Ansarien et le tua puis se réfugia dans l'enceinte sacrée et apostasia. Ce verset fut descendu à cette occasion. **«Ceux qui tentent d'imposer un schisme par violence»**, en d'autre terme, ceux qui se réfugient dans l'enceinte après apostasie.

Nous avons dans l'histoire une preuve évidente surtout quand les hommes de l'Eléphant ont voulu détruire la Ka'ba, Dieu envoya contre eux des bandes d'oiseaux qui leur lançaient des pierres d'argile qui les ont exterminés.

Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Une armée attaquera la Ka'ba. Lorsque ces soldats seront dans une région désertique, ils seront engloutis par la terre du premier au dernier»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

وَإِذْ بَوَّأْنَا لِإِبْرَٰهِيمَ مَكَانَ ٱلْبَيْتِ أَن لَّا تُشْرِكْ بِى شَيْـًٔا وَطَهِّرْ بَيْتِىَ
لِلطَّآئِفِينَ وَٱلْقَآئِمِينَ وَٱلرُّكَّعِ ٱلسُّجُودِ ﴿٢٦﴾ وَأَذِّن فِى ٱلنَّاسِ بِٱلْحَجِّ يَأْتُوكَ

(1) ثبت في الحديث أن رسول الله ﷺ: قال: «يغزو هذا البيت جيش حتى إذا كانوا ببيداء من الأرض خسف بأولهم وآخرهم» (رواه البخاري).

رِجَالًا وَعَلَىٰ كُلِّ ضَامِرٍ يَأْتِينَ مِن كُلِّ فَجٍّ عَمِيقٍ ﴿٢٧﴾

wa'iḏ bawwa'nâ li'Ibrâhîma makâna-l-bayti 'al-lâ tušrik bî šay'an wa ṭahhir baytiya liṭṭâ'ifîna wa-l-qâ'imîna wa-r-rukka'i-s-sujûdi (26) wa 'aḏḏin fî-n-nâsi bi-l-ḥajji ya'tûka rijâlan wa 'alâ kulli ḍâmirin ya'tîna min kulli fajjin 'amîqin (27).

Lorsque nous avons indiqué à Abraham l'emplacement du Temple, nous lui avons adressé cette recommandation: «Ne ~~nous~~ me donne aucun associé et veille à ce que notre Temple soit un symbole de pureté pour les pèlerins et les gens adonnés aux exercices pieux (26) Convie les gens à venir visiter le Temple. Qu'ils y viennent à pied ou sur leurs montures: qu'ils y accourent de tous les points de l'univers. (27)».

Dieu a établi pour Abraham l'emplacement de la Maison (le Temple) et lui a autorisé à la construire. Ceci montre, d'après les exégètes qu'Abraham fut le premier à bâtir cette Maison qui n'existait pas avant cette époque.

Il est cité dans les deux Sahih qu'Abou Dzarr demanda à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: *«O Envoyé de Dieu, quelle est la première mosquée qui a été bâtie?» - La Maison Sacrée, répondit-il. - Et après? - La mosquée à Jérusalem. - Et combien d'années se sont écoulées entre les deux? - Quarante ans»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dieu a dit à cet égard: **«Le premier Temple élevé pour les hommes est celui de Bekka»** [Coran III, 96].

Donc Dieu a ordonné à Abraham d'élever ce Temple pour ceux qui accomplissent la circumambulation autour de lui, pour ceux qui s'y tiennent debout, pour ceux qui s'inclinent et se prostement.

«Ne ~~nous~~ me donne aucun associé» c'est à dire élève ce Temple en Mon nom seul, et purifie-le pour ceux qui s'adonnent à Mon adoration en me vouant un culte pur **«Convie les gens à venir visiter ce Temple»** et appelle-les au pèlerinage à cette Maison. On a rapporté à ce propos

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي ذر قلت: يا رسول الله أي مسجد وضع أول؟ قال: «المسجد الحرام» قلت: ثم أي؟ قال: «بيت المقدس» قلت كم بينهما؟ قال: «أربعون سنة».

que Abraham demanda: «Seigneur, comment pourrais-je convier les gens alors que ma voix ne leur parvienne pas». Il lui répondit: «Appelle-les et c'est à nous de la leur transmettre». Abraham se tint alors dans sa station -ou suivant une variante sur la pierre, ou sur le mont As-Safa, ou sur le mont Abou Qabis- et s'écria: «Hommes! Votre Seigneur s'est pris une Maison, venez-y lui rendre visite». On a dit qu'à ce moment-là, les montagnes s'abaissèrent et laissèrent cette voix parvenir à tous les hommes même à ceux qui se trouvaient dans les reins des pères et les utérus des mères. Toute chose l'a entendu et ceux que Dieu avait décidé qu'ils feraient le Pèlerinage jusqu'au jour de la résurrection en répétant la talbia: «Nous voilà répondre à Ton Appel Grand Dieu» Voilà ce qu'ont avancé Ibn Abbas, Moujahed, Ikrima, Ibn Joubayr et d'autres.

«Qu'ils viennet à pied ou sur leurs montures» Ce verset a suscité l'idée chez quelques ulémas que venir en pèlerinage à pied, à celui qui pourrait le faire, vaut mieux que de venir monté ou par d'autres moyens, car le verset à cité d'abord ceux qui viennent à pied puis les autres. Ceci porta Ibn Abbas à dire: «Ce qui m'a chagriné, en vérité, c'est que je n'ai pas pu faire le pèlerinage à pied tant je l'ai souhaité».

Nombre d'ulémas ont jugé que venir sur une monture serait une imitation du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - du moment qu'il avait la force d'y venir à pied.

«Qu'ils y accourent de tous les points de l'univers» ou suivant une autre traduction: «Ils viendront par des chemins encaissés et des pays lointains.» En vérité tout croyant musulman où qu'il se trouve devra venir visiter la Ka'ba et faire les circumambulations autour d'elle.

لِّيَشْهَدُوا مَنَٰفِعَ لَهُمْ وَيَذْكُرُوا ٱسْمَ ٱللَّهِ فِىٓ أَيَّامٍ مَّعْلُومَٰتٍ عَلَىٰ مَا
رَزَقَهُم مِّنۢ بَهِيمَةِ ٱلْأَنْعَٰمِ فَكُلُوا مِنْهَا وَأَطْعِمُوا ٱلْبَآئِسَ ٱلْفَقِيرَ ﴿٢٨﴾ ثُمَّ
لْيَقْضُوا تَفَثَهُمْ وَلْيُوفُوا نُذُورَهُمْ وَلْيَطَّوَّفُوا بِٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٢٩﴾

l-liyašhadû manâfi‘a lahum wa yaḏkurû-s-ma-L-Lâhi fî 'ayyâmim-ma‘lûmâtin ‘alâ mâ razaqahum mim bahîmati-l-'an‘âmi fakulû minhâ wa

'aṭ'imû-l-bâ''isa-l-faqîra (28) ṯumma-l-yaqḍû tafaṯahum wa-l-yûfû nuḏ ûrahum wa-l-yaṭṭawwafû bil-bayti-l-'atîqi (29).

Qu'ils participent aux bienfaits du pèlerinage et qu'ils mentionnent le nom d'Allah, en ces jours solennels, pour le remercier d'avoir mis à leur disposition la viande des troupeaux. Mangez de cette viande et donnez-en aux pauvres. (28) Qu'ils donnent leurs soins au corps, qu'ils accomplissent leurs vœux et qu'ils fassent le tour du Temple originel. (29).

Quels sont ces bienfaits? Et ibn Abbas de les préciser: la satisfaction de Dieu dans l'autre monde, et dans la vie présente des avantages pour leurs corps, les offrandes et le commerce, comme Dieu l'a mentionné dans ce verset: **«Il ne vous est pas interdit de faire du négoce pendant le pèlerinage»** [Coran II, 198].

«Qu'ils mentionnent le nom d'Allah, en ces jours solennels, pour le remercier d'avoir mis à leur disposition la viande des troupeaux». Ibn Abbas a dit: Les jours solennels sont les dix premiers jours du mois Zoul-Hijja, une opinion qui est soutenue aussi par Chafé'i et Ahmed Ben Hanbal.

Al-Boukhari a rapporté, d'apès Ibn Abbas, que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Aucune pratique cultuelle n'est plus méritoire plus que celle effectuée durant ces dix jours» On demanda: «Même le combat dans le sentier de Dieu?» Il affirma: «Même le combat dans le combat dans le sentier de Dieu à moins qu'un homme ne sorte pour combattre en sacrifiant âme et biens, et sera tué en perdant tout»*[1].

Al-Boukhari a rapporté aussi qu'Ibn Omar et Abou Houraïra se rendaient au marché durant ces dix jours et faisaient de même.

Jaber, de sa part, en remontant ces propos au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, a dit que ces dix jours sont ceux par lesquels Dieu a juré en disant: **«J'en jure par l'aurore, par les dix nuits»** [Coran

---

(1) قال البخاري عن سعيد بن جبير عن ابن عباس عن النبي ﷺ قال: «ما العمل في أيام أفضل منها في هذه» قالوا: ولا الجهاد في سبيل الله؟ قال: «ولا الجهاد في سبيل الله إلا رجل يخرج يخاطر بنفسه وماله فيرجع بشيء».

LXXXIX, 1-2].

Dans les Sunan d'Abi Daoud, il est cité que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - jeûnait ces dix jours qui comprennent le jour de 'Arafa. En lui demandant au sujet du jeûne du jour de 'Arafa, il répondit: «Je le jeûne avec foi et espérant que Dieu m'efface les fautes commises en cette année et celle à venir».

Le dernier de ces dix jours est le jour du sacrifice et le jour du pèlerinage solennel. D'après les différents hadiths ce jour est le meilleur au regard de Dieu comme ils sont ces dix jours par rapport à toute l'année. Ils sont meilleurs aussi que les dix derniers jours du mois de Ramadan, car durant ce mois des prescriptions sont imposées telles que: la prière, le jeûne, l'aumône légale (Zakat) et toutes autres œuvres de charité, tandis que les dix jours en question sont consacrés au pèlerinage».

- Une deuxième opinion avancée par Ibn Abbas qui dit que ces jours solennels sont: le jour de sacrifice et les trois autres qui s'ensuivent.

- Selon l'imam Malek Ben Anas, et c'est la troisième opinion, d'après les dires de 'Ibn Omar: Les jours solennels sont au nombre de trois, celui du sacrifice et les deux qui s'ensuivent; et les jours fixés (- d'après le verset n:203 de la sourate de la vache: «**Glorifiez Allah pendant les jours fixés**» sont ceux qui suivent le jour du sacrifice.

- Enfin la quatrième, d'après Abou Hanifa, stipule que ces jours sont: celui de 'Arafa, celui du sacrifice et un troisième qui s'ensuit.

«**Mangez de cette viande et donnez-en aux pauvres**» Un verset qui constitue une autorisation à manger de la viande des offrandes, en tirant argument du faire du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - qui, après avoir sacrifié son offrande, a ordonné d'en prendre une partie de la viande pour la cuire et en faire une sauce. D'autres ont laissé le choix aux pèlerins de manger de cette viande ou de s'abstenir.

Quant aux pauvres cités dans le verset, il s'agit du nécessiteux et besogneux qui ne quémandent pas.

«Qu'ils donnent leurs soins au corps» ou suivant une autre traduction: «Qu'ils mettent ensuite fin à leurs interdits». Il s'agit de la désacralisation, de se raser la tête, de porter des habits ordinaires, de se rogner les onlges et autres choses.

«Qu'ils accomplissent leurs vœux» en s'en acquittant de ce qu'ils ont fait comme vœux tels que la présentation des offrandes et des rites qui accompagnent en général un pèlerinage accompli avec piété.

«Et qu'ils fassent le tour du Temple originel» D'après Moujahed, c'est la circumambulation obligatoire le jour du sacrifice. Quant à Ibn Abbas, il a dit qu'il s'agit des derniers rites du pèlerinage qui consistent à faire les tournées processionnelles autour de la Ka'ba.

L'auteur de cet ouvrage a conclu: «Il faut adopter le faire du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui, en retournant à Mina le jour du sacrifice, a commencé par le jet des cailloux (au nombre de sept), puis a égorgé son offrande, puis s'est rasé la tête, ensuite il a dévalé et a fait la circumambulation autour de la Maison. Il a ordonné, d'apès un hadith cité dans les deux Sahih, que la circumambulation soit le dernier rite en permettant à la femme qui sera dans ses menstrues à s'en abstenir.

Le Temple originel, ou l'antique Maison, a été appelé ainsi parce qu'aucun tyran n'a pu le conquéir, ou suivant une interprétation d'Al-Hassan Al-Basri, parce qu'il a été le premier Temple qui fut élevé sur terre.

ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ حُرُمَٰتِ ٱللَّهِ فَهُوَ خَيْرٌ لَّهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ ۗ وَأُحِلَّتْ
لَكُمُ ٱلْأَنْعَٰمُ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ ۖ فَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَٰنِ
وَٱجْتَنِبُوا۟ قَوْلَ ٱلزُّورِ ﴿٣٠﴾ حُنَفَآءَ لِلَّهِ غَيْرَ مُشْرِكِينَ بِهِۦ ۚ وَمَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ
فَكَأَنَّمَا خَرَّ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَتَخْطَفُهُ ٱلطَّيْرُ أَوْ تَهْوِى بِهِ ٱلرِّيحُ فِى مَكَانٍ سَحِيقٍ
﴿٣١﴾

d̲âlika wa man yu‘aẓẓim hurumâti-L-Lâhi fahuwa ẖayru-l-lahû ‘inda rabbihî wa ’uḥillat lakumu-l-’an‘âmu ’illâ mâ yutlâ ‘alaykum fajtanibû-r-

rijsa mina-l-'awṯâni wa-jtanibû qawla-z-zûri (30) ḥunafâ'a lil-L-Lâhi ġayra mušrikîna bihî wa may-yšrik bi-L-Lâhi faka'annamâ ḫarra mina-s-samâ'i fataḫafuhu-ṭ-ṭayru 'aw tahwi bihi-r-rîḥu fî makânin saḥîqin (31).

Oui, faites ainsi. Celui qui vénérera les institutions d'Allah en sera récompensé. La consommation de la viande est permise en dehors des défenses qui ont déjà été édictées. Evitez la souillure des idoles, évitez de commettre des faux. (30) Soyez droits. N'associez personne à Allah. Celui qui donne des associés à Allah est comme quelqu'un qui est précipité des nues. Les oiseaux de proie se le disputent à coup de griffes ou bien le vent l'emporte dans des contrées perdues. (31).

Tels sont les rites que Dieu a ordonné pour être accomplis et mériter par contre la plus belle récompense. Celui qui aura respecté tout ce que Dieu a déclaré sacré, en s'abstenant des interdits, aura acquis un grand bien auprès de Dieu. Moujahed a avancé que ces choses sacrées sont: La Mecque, le pèlerinage et la visite pieuse ('oumra).

«La consommation de la viande est permise en dehors des défenses qui ont déjà été édictées» C'est à dire, après l'accomplissement de ces rites, il est permis de consommer toutes les viandes sauf celles qui sont frappées par une interdiction telles que la bête morte, le sang et le porc, et tout ce qui est immolé au nom d'un autre que Dieu et les autres d'après le verset...

«Evitez la souillure des idoles, évitez de commettre de faux» Dieu dans ce verset a joint l'idolâtrie aux paroles mensongères, comme Il l'a montré clairement dans ce verset: **«Dis: Mon Seigneur interdit de commettre les mauvaises actions apparentes ou cachées. Il interdit le mal et toute violence injuste. Il interdit qu'on Lui associe des divinités qu'Il n'a pas Lui-même accréditées. Il interdit qu'on parle de Lui sans connaissance»** [Coran VII, 33]. A ce propos Abou Bakra rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ses compagnons: *«Vous dirai-je quels sont les grands péchés» - Si, ô Envoyé de Dieu, répondit- on. Il reprit: «Ce sont le polythéisme, la désobéissance aux pères et mères- il s'assit après s'être accoudé -et dit: «Les paroles mensongères et le faux témoignage». Il ne cessa de les répéter au point où nous dîmes: «Si*

*seulement il se tait». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Dans une version de Khouraïm Ben Fatek Al-Assadi, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, après avoir accompli la prière de l'aurore, se tint debout parmi les prieurs et dit: «Or le faux témoignage équivaut -en gravité- au polythéisme».

Les hommes sont donc tenus d'éviter la souillure des idoles, de proférer des paroles fausses et d'être de vrais croyants en Dieu en Lui vouant un culte pur et sincère et évitant toute déviation de la vérité.

Puis Dieu propose l'exemple de l'infidèle dans son égarement et le compare à quelqu'un qui est tombé du ciel, un oiseau de proie le saisit alors et l'emporte, ou le vent le précipite d'en haut à l'en pulvériser.

Dans le hadith rapporté par Al-Bara' il est dit: «Quand l'incrédule meurt, les anges emportent son âme au ciel mais ses portes ne lui seront plus ouvertes, et son âme sera précipité d'en haut, puis il récita ce verset».

ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ فَإِنَّهَا مِن تَقْوَى ٱلْقُلُوبِ ﴿٣٢﴾ لَكُمْ فِيهَا مَنَٰفِعُ
إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ مَحِلُّهَآ إِلَى ٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٣٣﴾

d̲âlika wa may-yu'azzim ša'ă'ira-L-Lâhi fa'innahâ min taqwa-l-qulûbi (32) lakum fîhâ manâfi'u 'ilâ 'ajalim musamman t̲umma maḥilluhă 'ilâ-l-bayti-l-'atîqi (33).

Ainsi en est-il. Vénérer les œuvres d'Allah est un signe de piété. (32) Vous utilisez les animaux jusqu'au jour où ils sont conduits en offrande au Temple originel (33).

Quiconque exalte les emblèmes de Dieu en se conformant à Ses prescriptions, c'est en effet de la piété des cœurs. Ainsi présenter des bêtes victimes qui soient grasses et exemptes de tout défaut, comme

---

(1) في الصحيحين عن أبي بكرة أن رسول الله ﷺ قال: «ألا أنبئكم بأكبر الكبائر؟» قلنا: بلى يا رسول الله، قال: «الإشراك بالله وعقوق الوالدين ـ وكان متكئاً فجلس ـ فقال: ألا وقول الزور، ألا وشهادة الزور»؛ فما زال يكررها حتى قلنا: ليته سكت.

a dit Ibn Abbas, relève du respect des choses que Dieu a voulues qu'elles soient sacrées. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -; comme Boukhari a rapporté, avait sacrifié deux béliers gros et cornus pour donner l'exemple aux autres.

On peut déduire de tout cela qu'il n'est plus acceptable de présenter comme offrandes des bêtes qui ne soient pas indemnes. D'ailleurs, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à cet égard: «Il n'est plus permis de présenter comme sacrifices ces quatres animaux: le borgne, le malade dont sa maladie est constatée, le boiteux et celui dont un os est brisé sans qu'il n'en puisse guérir».

Ces défauts font décroitre la viande et rendent les animaux-victimes incapables de brouter l'herbe nécessaire étant donné que les bergers en les menant au pâturage, ne peuvent accompagner le troupeau.

Des choses sacrées de Dieu, Ibn Abbas a mentionné les animaux sacrifiés, tandis que Mouhammed Ben Abou Moussa y a ajouté les stations à Arafa et Mouzdalifa, le jet des cailloux et le rasage de la tête.

«**Vous utilisez les animaux...**» C'est à dire on peut tirer profit de ces bêtes destinées à être sacrifiées jusqu'au jour du sacrifice, de leur lait, leurs poils, leurs laines et comme montures.

A ce propos, Anas rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a vu un homme qui conduisait une chamelle (comme sacrifice). Il lui demanda: «Pourquoi tu ne la montes pas?» Et l'homme de répondre: «Elle est destinée au sacrifice». - Malheur à toi, reprit le Prophète, monte- la en lui répétant cela deux ou trois fois.

On a rapporté ausi que 'Ali vit un homme mener une chamelle et son petit en sacrifice. Il lui dit: «Ne bois de son lait que ce qui en reste de la nourriture du petit. Le jour du sacrifice égorge et la chamelle et le petit».

«**... où ils sont conduits en offrande au Temple originel**» Cela signifie que le lieu de l'immolation est la Ka'ba l'antique Maison, comme Dieu l'a montré ailleurs: «**... et avaient empêché vos offrandes d'atteindre l'autel du sacrifice**» [Coran XLVIII, 25].

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنسَكًا لِّيَذْكُرُوا ٱسْمَ ٱللَّهِ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُم مِّنۢ بَهِيمَةِ
ٱلْأَنْعَٰمِ ۗ فَإِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ فَلَهُۥٓ أَسْلِمُوا ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُخْبِتِينَ ﴿٣٤﴾ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ
ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَٱلصَّٰبِرِينَ عَلَىٰ مَآ أَصَابَهُمْ وَٱلْمُقِيمِى ٱلصَّلَوٰةِ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ
يُنفِقُونَ ﴿٣٥﴾

wa likulli 'ummatin ja'alnâ mansaka-l-liyaḏkurû-sma-L-Lâhi 'alâ mâ razaqahum mim bahîmati-l-'an'âmi fa'ilâhukum 'ilâhun wâḥidun falahû 'aslimû wa bašširi-l-muḫbitîna (34) l-laḏîna 'iḏâ ḏukira-L-Lâhu wajilat qulûbuhum wa-ṣ-ṣâbirîna 'alâ mâ 'aṣâbahum wa-l-muqîmî-ṣ-ṣalâti wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûna (35).

Nous avons institué pour chaque nation un mode d'offrande pour qu'elle ait l'occasion de remercier Allah de l'avoir pourvue d'animaux. Votre Allah est un Allah unique. Soumettez-vous à Lui. Annoncez la bonne nouvelle aux humbles. (34) Les humbles dont les cœurs tressaillent quand ils entendent le nom d'Allah, qui supportent leurs maux avec patience, sont assidus à la prière et font l'aumône sur ce que nous leur distribuons. (35).

Egorger les bêtes offrandes et verser leur sang au nom de Dieu, est un acte permis dans toutes les religions. Il est rapporté dans les deux Sahih, d'après Anas, qu'on a amené deux moutons bigarrés au Message de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Il mentionna le nom de Dieu, prononça le tekbir, et mit son pied sur leur joue et les égorgea.

L'imam Ahmed rapporte d'après Zaïd Ben Arqam qu'on demanda: «O Messager de Dieu, que signifient ces sacrifices?» Il répondit: «-C'est la sunna (tradition) de votre père Abraham». On répliqua: «Qu'en obtiendrons-nous?» Il rétorqua: «Une bonne action contre chaque poil?» - Et qu'en est-il de la laine?» - Aussi pour chaque poil de laine une bonne action».

«Votre Allah est un Allah unique» Certes il n'existe qu'un seul Dieu qui doit être adoré suivant les lois de toutes les religions bien que certaines furent abrogées. Tout le monde est appelé à Son adoration sans rien Lui associer, tel est l'ordre divin. Dieu a dit: **«Il n'est pas de**

Prophètes qui t'aient précédé à qui nous n'ayons révélé qu'il n'y a d'autre Allah que Moi. Adorez-Moi» [Coran XXI, 25].

Soumettez-vous à Lui et vouez-Lui un culte pur en observant Ses enseignements. Annoncez la bonne nouvelle aux humbles qui criagnent Dieu, ceux dont les cœurs frémissent lorsque le nom de Dieu est mentionné, ceux qui se montrent patients quand un malheur quelconque les frappe, ceux qui observent les prières en s'en acquittant à leurs moments fixés, ceux qui dépensent en aumône de ce que Dieu leur a accordé et ceux qui se comportent convenablement envers les autres en respectant les limites de Dieu.

وَالْبُدْنَ جَعَلْنَاهَا لَكُم مِّن شَعَائِرِ اللَّهِ لَكُمْ فِيهَا خَيْرٌ ۖ فَاذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَيْهَا
صَوَافَّ ۖ فَإِذَا وَجَبَتْ جُنُوبُهَا فَكُلُوا مِنْهَا وَأَطْعِمُوا الْقَانِعَ وَالْمُعْتَرَّ ۚ كَذَٰلِكَ سَخَّرْنَاهَا
لَكُمْ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٣٦﴾

wa-l-budna ja'alnâhâ lakum min ša'â'iri-L-Lâhi lakum fîhâ ḫayrun fa-ḏ-kurû-sma-L-Lâhi 'alayhâ ṣawâffa fa'iḏâ wajabat junûbuhâ fakulû minhâ wa 'aṭ'imû-l-qâni'a wa-l-mu'tarra kaḏâlika saḫḫarnâhâ lakum la'allakum taškurûna (36).

Nous avons compté les chameaux destinés au sacrifice parmi les choses sacrées. C'est là une décision heureuse. Prononcez le nom d'Allah sur ceux qui sont prêts à être sacrifiés. Quand ils sont abattus, nourrissez-vous de leur chair et distribuez-en aux humbles et aux nécessiteux. C'est dans ce but que nous vous les avons soumis. Montrez-vous reconnaissants (36).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'il a fait des bêtes (litt. les chameaux) destinées à être sacrifiées parmi les choses sacrées qu'on présente comme offrande auprès de la Maison Sacrée. A savoir, comme il a été dit dans un hadith, qu'une chamelle ou une vache peut être présentée au nom de sept personnes.

«C'est là une décision heureuse» et il y en a là un bien pour les hommes qui leur procurera le bonheur dans les deux mondes. Aicha a rapporté que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le fils d'Adam ne fait au jour du sacrifice une œuvre plus aimée de*

Dieu que le versement du sang (de son offrande). Cette bête viendra au jour de la résurrection avec ses cornes, ses sabots fendus et ses poils, (-comme de bonnes actions), son sang, avant d'être répandu sur la terre, atteint une place auprès de Dieu. Offrez donc de bon cœur ces bêtes-victimes» ***(Rapporté par Ibn Maja et Tirmidzi)***[1].

«Prononcez le nom d'Allah sur ceux qui sont prêts à être sacrifiés». Jaber Ben Abdullah rapporte: «J'ai fait la prière du sacrifice avec le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. La prière achevée, il apporta un mouton et l'égorgea en disant: «Au nom de Dieu, Dieu est grand. Dieu accepte (cette offrande) de ma part et de celle qui n'a pas pu présenter une offrande de ma communauté».

Mouhammed Ben Ishaq rapporte d'après Jaber que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - égorgea deux moutons le jour du sacrifice et, en les dirigeant, il dit: «Je tourne mon visage, comme un vrai croyant, vers celui qui a créé les cieux et la terre. Je ne suis pas au nombre des polythéistes. Ma prière, mes pratiques cultuelles, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, le Seigneur des mondes, Il n'a pas d'associés. Voilà ce qui m'a été ordonné: je suis le premier de ceux qui se soumettent (des musulmnas). Grand Dieu, cela provient de Toi et est offert à Toi de la part de Mouhammed et la communauté de Mouhammed». Puis il prononça le nom de Dieu, exalta sa grandeur et immola.

En interprétant cette parite du verset, Ibn Abbas a dit: Il s'agit de ligoter la «main gauche» de l'animal avant de l'immoler et de dire: «Au nom de Dieu, Dieu est grand, il n'y a de divinité à part Allah. Grand Dieu, ceci provient de Toi et c'est à Toi qu'on l'offre»«. Ainsi était la tradition suivie d'après le faire du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, pour immoler la bête victime.

Une fois ces animaux abattus (litt gisés sur le flanc) et devenus

---

(1) روي عن عائشة أن رسول الله ﷺ قال: «ما عمل ابن آدم يوم النحر عملاً أحب إلى الله من إهراق دم وإنها لتأتي يوم القيامة بقرونها وأظلافها وأشعارها، وإن الدم ليقع من الله بمكان قبل أن يقع من الأرض فَطِيبُوا بها نفساً». (رواه ابن ماجه والترمذي).

froids sans aucun mouvement on peut prendre de leur chair. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -a appris aux hommes comment immoler les animaux dans ce hadith cité dans le Sahih de Mouslim. Il a dit: *«Dieu a prescrit l'ihsan (la perfection ou l'excellence) en toute chose: lorsque vous tuez, faites-le avec ihsan; lorsque vous égorgez, faites-le avec ihsan et que chacun d'entre vous aiguise sa lame et apaise sa bête»* ***(Rapporté par Mouslim d'après Chaddad Ben Aws)***[1].

«Nourrissez-vous de leur chair et distribuez-en aux humbles et aux nécessiteux». Cet ordre de manger de la chair des animaux sacrifiés n'est pas catégorique mais une autorisation. Quant aux termes «humbles» et «nécessiteux», ils furent un sujet de divergence dans leur définition. On peut en conclure qu'il s'agit des pauvres qu'ils quémandent ou non.

Qu'en sera-t-il des viandes de ces animaux immolés? L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - l'a montré dans ce hadith cité dans les deux Sahih. Il a dit aux hommes: «Je t'avais interdit d'en faire provision de la chair des animaux immolés pour plus de trois jours. Mais maintenant, mangez-en et faites-en provision le temps que vous voudrez». Suivant une variante: «Mangez-en, faites-en provision et aumône».

Une question a été soulevée: Quand est-ce qu'on doit immoler les animaux destinés au sacrifice?.

Al-Bara' Ben 'Azeb rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«En ce jour-ci (le jour du sacrifice) nous devons d'abord faire la prière puis nous retournons pour immoler. Celui qui aura fait cela, aura suivi notre sunna (tradition). Celui qui aura immolé avant la prière, sa bête immolée ne sera que comme de la viande pour sa famille (qui sera sans aucune rétribution) et il n'aura pas accompli les rites»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) حديث شداد بن أوس في صحيح مسلم: «إن الله كتب الإحسان على كل شيء فإذا قتلتم فأحسنوا القتلة، وإذا ذبحتم فأحسنوا الذبحة، وليحدّ أحدكم شفرته وليرح ذبيحته».

(2) عن البراء بن عازب قال، قال رسول الله ﷺ: «إن أول ما نبدأ به في يومنا هذا أن نصلي

C'est pour cela que Chafé'i et un groupe des ulémas ont dit: «Le moment fixé où on a le droit d'immoler au jour du sacrifice, c'est quand le soleil se lève et un temps se sera écoulé équivalent au temps qu'exigent la prière de la fête et les deux prônes (khoutba).» Ahmed a ajouté à cela: «Et après que l'imam ait immolé».

Abou Hanifa a distingué entre les habitants des petits villages où on ne célèbre pas la prière de la fête et ceux des cités. Les premiers, d'après lui, peuvent immoler après l'apparition de l'aube, tandis que les autres doivent attendre l'accomplissement de la prière. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

L'immolation peut être effectuée le jour du sacrifice même, ou un ou deux ou même trois jours après selon les différentes opinions. L'imam Ahmed a dit à ce propos: «Tous les jours du Tachriq sont des moments permis pour immoler» (les jours du Tachriq sont les trois qui suivent le jour du sacrifice).

«C'est dans ce but que nous vous les avons soumis. Montrez-vous reconnaissants» Dieu a mis à votre service ces animaux, soumis, pour être montés, ou traits ou immolés.

لَن يَنَالَ ٱللَّهَ لُحُومُهَا وَلَا دِمَآؤُهَا وَلَٰكِن يَنَالُهُ ٱلتَّقْوَىٰ مِنكُمْ كَذَٰلِكَ سَخَّرَهَا لَكُمْ لِتُكَبِّرُوا۟ ٱللَّهَ عَلَىٰ مَا هَدَىٰكُمْ وَبَشِّرِ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٣٧﴾

lay-yanâla-L-Lâha luḥûmhâ walâ dimâ'uhâ wa lakin yanâluhu-t-taqwâ minkum kaḏâlika saḫḫarahâ lakum litukabbirû-L-Lâha 'alâ mâ hadâkum wa bašširi-l-muḥsinîna (37).

La chair et le sang des victimes importent peu à Allah. Ce qui le touche, c'est votre piété. Il vous a asservi ces animaux pour que vous le glorifiez de vous avoir bien guidés. Annoncez la bonne nouvelle aux gens du bien. (37).

ثم نرجع فننحر، فمن فعل فقد أصاب سنتنا، ومن ذبح قبل الصلاة فإنما هو لحم قدمه لأهله ليس من النسك في شيء». (رواه بخاري ومسلم).

Si Dieu a prescrit de tels rites, et en particulier le sacrifice des animaux, c'est pour qu'ils se rappellent de Lui et de l'invoquer étant le seul Pourvoyeur et le Dispensateur par excellence. Sûrement ni la chair ni le sang de ces bêtes n'atteindront pas Dieu, mais ce qui l'atteindra est la crainte révérencielle.

Ibn Jouraïj rapporte: «A l'époque de l'ignorance (Jahiliah) les hommes immolaient les chameaux et aspergeaient les coins de la maison de leur sang et leur chair. Les compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dirent: «Nous avons plus de droit qu'eux de faire une chose pareille». Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«La chair et le sang des victimes importent peu à Allah». Ce qui le touche, c'est votre piété».** C'est à dire Il accepte cette piété et vous en rétribue. A ce propos il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Dieu ne considère ni vos figures ni vos richesses, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres». Comme il est dit aussi: «L'aumône tombe dans la main du Miséricordieux avant que le mendiant la reçoive, et le sang tombe dans un certain endroit auprès de Dieu avant d'atteindre le sol».

«... Pour que vous le glorifiez de vous avoir guidés» et que vous proclamiez Sa grandeur de vous avoir établi cette religion et ce qu'Il aime et agrée pour vous, en vous imposant des interdictions. Annonce, ô Mouhammed, la bonne nouvelle à ceux qui font les œuvres pies, qui observent les enseignements de Dieu, qui suivent la loi, qui croient à toi et à ton message.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ يُدَٰفِعُ عَنِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ خَوَّانٍ كَفُورٍ ﴿٣٨﴾

'inna-L-Lâha yudâfi'u 'ani-l-ladîna 'âmanû 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu kulla ḫawwânin kafûrin (38).

Allah défend ceux qui ont la foi. Il n'aime pas les perfides et les impies» (38).

Certes Dieu prend la défense des croyants qui se sont fiés à Lui, contre le mal des méchants et les machinations des pervers. Il les

garde, les couvre par Sa bienveillance et les secourt. «**La protecion d'Allah ne suffit-elle pas à ses serviteurs?**» [Coran XXXIX 36]. Il a dit aussi: «**Allah suffit à qui met sa confiance en Lui**» [Coran LXV, 3].

Dieu n'aime pas le perfide qui ne respecte ni pacte ni engagement et l'incrédule qui méconnait les bienfaits de Dieu.

أُذِنَ لِلَّذِينَ يُقَٰتَلُونَ بِأَنَّهُمۡ ظُلِمُواْۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ نَصۡرِهِمۡ لَقَدِيرٌ ﴿٣٩﴾ ٱلَّذِينَ
أُخۡرِجُواْ مِن دِيَٰرِهِم بِغَيۡرِ حَقٍّ إِلَّآ أَن يَقُولُواْ رَبُّنَا ٱللَّهُۗ وَلَوۡلَا دَفۡعُ ٱللَّهِ
ٱلنَّاسَ بَعۡضَهُم بِبَعۡضٖ لَّهُدِّمَتۡ صَوَٰمِعُ وَبِيَعٞ وَصَلَوَٰتٞ وَمَسَٰجِدُ يُذۡكَرُ فِيهَا
ٱسۡمُ ٱللَّهِ كَثِيرٗاۗ وَلَيَنصُرَنَّ ٱللَّهُ مَن يَنصُرُهُۥٓۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِيٌّ عَزِيزٌ ﴿٤٠﴾

'ud̲ina-lil-lad̲îna yuqâtalûna bi'annahum ẓulimû wa 'inna-L-Lâha 'alâ naṣrihim laqadîrun (39) 'al-lad̲îna 'uḫrijû min diyârihim biġayri ḥaqqin 'illâ 'ay-yaqûlu rabbunâ-L-lâhu wa lawla daf'u-L-Lâhi-n-nâsa ba'ḍahum biba'ḍi-l-lahuddimat ṣawâmi'u wa biya'un wa ṣalawâtun wa masâjidu yud̲kru fîhâ-smu-L-Lâhi kat̲îran wa layanṣurnna-L-Lâhu may-yanṣuruhû 'inna-L-Lâha laqawiyyun 'azîzun (40).

Témoignage est donné aux victimes d'une agression de l'injustice perpétrée contre eux. Allah peut les rendre victorieux. (39) Ceux qui ont été exilés uniquement pour avoir dit: «Notre Maître est Allah». Si Allah n'opposait pas les peuples les uns aux autres, ou aurait tôt fait de voir tomber en ruine les clochers, les églises, les synagogues et les mosquées, tous lieux où retentit le nom d'Allah. Allah défend qui le soutient. Allah est toute force et toute gloire. (40).

Ibn Abbas a avancé que ce verset fut révélé au sujet de Mouhammed et ses compagnons quand ils sortirent de La Mecque. D'autres tels que Moujahed et Ad-Dahak le considèrent comme le premier verset révélé appelant au combat dans la voie de Dieu. Ibn Abbas a rapporté aussi que lorsque le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - fut contraint à quitter La Mecque, Abou Bakr s'écria: «Ils ont expulsé leur Prophète. Nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons. Ils seraient exterminés». Dieu révéla à ce moment le verset précité: «**Témoignage est donné aux victimes d'une agression...**»

et Abou Bakr de conclure: «J'ai connu alors qu'il y aura un combat».

«Allah peut les rendre victorieux» et Il est puissant pour les secourir sans qu'il y ait un combat, mais Il voudrait que Ses serviteurs déploient leurs efforts et s'adonnent à Son adoration, comme Il a dit: **«Si Allah voulait, Il sévirait lui-même contre les infidèles mais Il tient à vous éprouver les uns par les autres. Ceux qui luttent dans la voie d'Allah, Allah ne laissera pas leurs actes sans récompense»** [Coran XLVII, 4] et aussi: **«Combattez-les. Allah les châtiera par vos mains. Il les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants»** [Coran IX, 14]. A savoir qu'il y a tant de versets qui se rapportent au combat des incrédules.

«Allah peut les rendre victorieux» et Il a réalisé Sa promesse. Il n'a prescrit le combat que dans le moment opportun. Car, à la Mecque, le nombre des idolâtres dépassait beaucoup celui des fidèles. Si à cette époque le combat était prescrit, il serait une charge difficile pour les musulmans à cause de leur petit nombre.

On a rapporté, d'autre part, que lorsque les habitants de Yathreb (Médine) prêtèrent serment d'allégeance à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - la nuit de 'Aqaba, ils lui dirent: «O Envoyé de Dieu, pourquoi n'attaquons-nous pas les habitants de cette vallée- il s'agit des habitants de Mina- et les tuons?» Il répondit: «Je n'ai pas encore reçu l'ordre du combat».

A La Mecque, les idolâtres complotèrent pour tuer le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ayant eu vent de leur complot par révélation, il quitta La Mecque vers Médine avec ses compagnons (la Hégire). Et une fois établis dans cette ville et devenus puissants, l'ordre du combat leur fut prescrit et le verset précité fut le premier à ce sujet.

«Ceux qui ont été exilés uniquement pour avoir dit: «Notre Maître est Allah» C'était leur seule faute pour être punis de la sorte et contraints à quitter leur ville natale en y laissant biens et familles, rien que pour avoir adoré Dieu seul sans rien lui associer. Les gens de «l'Oukhdoud» ont subi une peine pire encore pour la même raison: **«Ils ne leur reprochaient pas autre chose que de croire à Allah tout-Puissant et glorieux»** [Coran LXXXV, 8].

«Si Allah n'opposait pas les peuples les uns aux autrs...» et ne repoussait les uns par les autres, la terre serait corrompue et les lieux d'adoration et de culte seraient détruits, tels que les ermitages, les synagogues, les oratoires et les mosquées. Ces lieux où on invoque le nom de Dieu et on Le glorifie.

«Allah défend qui le soutient» un verset qui est pareil à celui-là: **«Si vous défendez la cause, Il vous soutiendra et raffermira vos pas»** [Coran XLVII, 7]. Dieu est toute force et toute puissance. Donc celui qui défend sa cause ne perdra jamais et ne manquera aucun soutien, car Il affirme cela en disant: **«Nous avons prévenu nos fidèles envoyés qu'ils auraient raison de leurs adversaires. et que nos troupes triompheraient»** [-Coran XXXVIII, 171-173].

ٱلَّذِينَ إِن مَّكَّنَّٰهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ أَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَوُا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَمَرُوا۟
بِٱلْمَعْرُوفِ وَنَهَوْا۟ عَنِ ٱلْمُنكَرِ ۗ وَلِلَّهِ عَٰقِبَةُ ٱلْأُمُورِ ﴿٤١﴾

'al-laḏîna 'in makkannahum fî-l-'arḍi 'aqâmû-ṣ-ṣalâta wa 'â tû-z-zakâta wa 'amarû bi-l-ma'rûfi wa nahaw 'ani-l-munkari wa lil-Lâhi 'âqibatu-l-'-umûri (41).

Il défend ceux qui, après avoir été consolidés sur terre, observent leurs prières, font l'aumône, recommandent les bonnes actions et condamment les mauvaises. C'est Allah qui arbitre toutes choses. (41).

Othman Ben 'Affan a dit que ce verset fut révélé à sont sujet et ses compagnons qui ont été expulsés injustement de leur pays pour avoir dit seulement «Notre Seigneur est Dieu». Puis Dieu nous donna le pouvoir sur terre: nous obervsâmes la prière, donnâmes la zakat et l'aumône, ordonnâmes ce qui est convenable, interdîmes le repréhensible, car la fin de toute chose appartient à Dieu seul qui rétribuera pour les bonnes actions.

'Atia Al-'Oufi a dit que ce verset est pareil à celui-ci **«Allah affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien..»** [Coran XXIV, 55]. Quant à la bonne fin, elle est réservée à ceux qui auront fait le bien et craint Dieu.

وَإِن يُكَذِّبُوكَ فَقَدْ كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ وَعَادٌ وَثَمُودُ (٤٢) وَقَوْمُ إِبْرَٰهِيمَ
وَقَوْمُ لُوطٍ (٤٣) وَأَصْحَٰبُ مَدْيَنَ ۖ وَكُذِّبَ مُوسَىٰ ۖ فَأَمْلَيْتُ لِلْكَٰفِرِينَ ثُمَّ أَخَذْتُهُمْ ۖ
فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ (٤٤) فَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَٰهَا وَهِىَ ظَالِمَةٌ
فَهِىَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا وَبِئْرٍ مُّعَطَّلَةٍ وَقَصْرٍ مَّشِيدٍ (٤٥) أَفَلَمْ يَسِيرُوا۟
فِى ٱلْأَرْضِ فَتَكُونَ لَهُمْ قُلُوبٌ يَعْقِلُونَ بِهَآ أَوْ ءَاذَانٌ يَسْمَعُونَ بِهَا ۖ فَإِنَّهَا لَا تَعْمَى
ٱلْأَبْصَٰرُ وَلَٰكِن تَعْمَى ٱلْقُلُوبُ ٱلَّتِى فِى ٱلصُّدُورِ (٤٦)

wa 'iy-yukaḏḏibûka faqad kaḏḏabat qablahum qawmu Nuḥin wa '-Adun wa Ṯamûdu (42) wa qawmu 'Ibrâhîma wa qawmu Luṭin (43) wa 'aṣḥâbu Madyana wa kuḏḏiba Mûsâ fa 'amlaytu lil-kâfirîna ṯumma 'aḫaḏtuhum fakayfa kâna nakîri (44) faka'ayyim min qaryatin '-ahlaknâhâ wahiya ẓâlimatun fahiya ḫâwiyatun 'alâ 'urûšihâ wa bi'rim mu'aṭṭalatin wa qaṣrim mašîdin (45) 'afalam yasîrû fî-l-'arḍi fatakûna lahum qulûbun ya'qilûna bihâ 'aw 'âḏânun yasma'ûna bihâ fa'innahâ lâ ta'ma-l-'abṣâru wa lâkin ta'mâ-l-qulûbu-l-latî fî-ṣ-ṣudûri (46).

Te traitent-ils de menteur? qu'importe. Les peuples de Noé, d'Ad et de Thémoud n'en ont-ils pas fait autant avant eux? (42) De même que les peuples d'Abraham et de Loth (43) De même que les Médianites. Moïse aussi a été traité de menteur. J'ai été longanime envers les incrédules. Puis, j'ai sévi contre eux. Mon châtiment a été implacable. (44) Que de cités avons-nous détruites en punition de leurs péchés! elles gisent solitaires au milieu de leurs ruines, leurs puits sont comblés et leurs magnifiques palais abattus. (45) Que ne vont-ils de par le monde? Alors leur intelligence s'éveillerait et leurs oreilles s'affineraient. Ce ne sont pas leurs yeux qui ne voient pas. Ce sont leurs esprits qui, faute de s'extérioriser, ne voient pas. (46).

Dieu, dans ces versets, réconforte Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - en lui racontant que les peuples d'autres Prophètes qui t'ont précédé ont été traités d'imposteurs avant toi, malgré les signes et miracles qu'ils leur ont présentés. Dieu a accordé un délai aux incrédules puis les a saisis sans merci. Considère combien fut sévère le châtiment que Dieu leur a infligé.

Certains des anciens exégètes ont avancé que quarante années furent écoulées du jour où Pharaon avait dit à son peuple «**Je suis votre Seigneur tout-puissant**» [Coran LXXIX, 24] et le jour de sa noyade. Et il est cité dans les deux Sahih, d'après Abou Moussa, que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu accorde un répit à l'injuste, mais quand Il le saisit, Il ne le lâche plus» Puis il récita:* «**Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues! Il leur envoie un châtiment terrible et douloureux**» [Coran XI, 102] ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Puis Dieu fit la description de ces cités punies à cause de leur injustice: Les maisons détruites et désertées, les puits d'où ils puisaient de l'eau comblés et taris et leurs magnifiques palais abattus. Donc tous ces signes de prospérité et de puissance n'ont pu préservé ces peuples du châtiment de Dieu qui a dit: «**Où Que vous soyez, la mort vous prendra. Fussiez-vous terrés dans des forteresses inexpugnables**» [Coran IV, 78].

Que ceux qui jouissent de la faculté de réflexion et de méditation parcourent la terre pour considérer qu'elle fut la fin des impies. Ou bien ces gens-là n'ont-ils pas des cœurs qui comprennent et des oreilles qui entendent? En vérité, ce ne sont pas leurs yeux qui sont aveugles, mais ce sont les cœurs, dans les poitrines, qui s'aveuglent.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِالْعَذَابِ وَلَن يُخْلِفَ اللَّهُ وَعْدَهُ وَإِنَّ يَوْمًا عِندَ رَبِّكَ كَأَلْفِ
سَنَةٍ مِّمَّا تَعُدُّونَ (٤٧) وَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَمْلَيْتُ لَهَا وَهِيَ ظَالِمَةٌ ثُمَّ
أَخَذْتُهَا وَإِلَيَّ الْمَصِيرُ (٤٨)

wa yasta'jilûnaka bi-l-'aḏâbi wa lay-yuḫlifa-L-Lâhu wa'dahû wa 'inna yawman 'inda rabbika ka'alfi sanatin mimmâ ta'uddûna (47) wa ka '-

---

(1) في الصحيحين عن أبي موسى عن النبي ﷺ أنه قال: «إنه الله ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم يفلته»، ثم قرأ ﴿وكذلك أخذ ربك إذا أخذ القرى وهي ظالمة إن أخذه أليم شديد﴾.

ayyim min qaryatin 'amlaytū lahâ wa hiya ẓâlimatun ṯumma 'aḫaḏtuhâ wa 'ilayya-l-maṣîru (48).

Ils te pressent de hâter le châtiment. Oublient-ils qu'Allah exécute toujours ses menaces! Un jour de ton Seigneur a la même durée que mille ans sur terre.» (47) Que de cités j'ai favorisées malgré leurs fautes! Puis j'ai sévi. Tout aboutit à moi» (48).

Les incrédules qui ont renié Dieu, Ses Livres, Ses Prophètes et le jour dernier, provoquèrent le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et demandèrent de hâter le châtiment, si vraiment telle est la vérité venue de Dieu. Leurs propos ressemblent à ceux-ci: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»** [-Coran VIII, 32].

«Seigneur, avance notre châtiment sans attendre le jour de la résurrection» [Coran XXXVIII, 16]. Mais Dieu ne manque jamais à ses promesse et réalise certes ses menaces.

Il a promis de dresser l'Heure Suprême, se venger de ses ennemis et d'honorer Ses amis. **«Un jour de ton Seigneur a la même durée que mille ans sur terre»**. Cela signifie que Dieu ne hâte pas car un seul jour auprès de Lui est en vérité comme mille ans selon que Ses serviteurs comptent. Il est donc capable de se venger quand Il le voudra et rien ne Lui échappe même s'Il accorde un délai aux prévaricateurs. Tout aboutit à Lui.

A propos de cette «durée» Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Les pauvres parmi les musulmans entreront au Paradis avant leurs riches d'une demi-journée qui équivant à cinq cent ans».

Ibn Abbas a dit que ce jour équivaut, en durée, à un de ceux durant lesquels Dieu a créé les cieux et la terre (les six jours). Et Moujahid a avancé que ce jour est mentionné aussi dans ce verset: **«Il arrête les décisions pour le ciel et la terre. Puis le résultat lui revient dans un jour qui a la même durée que mille ans sur terre»** [Coran XXXII, 5].

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّمَآ أَنَا۠ لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٤٩﴾ فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟

ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُم مَّغۡفِرَةٞ وَرِزۡقٞ كَرِيمٞ ﴿٥٠﴾ وَٱلَّذِينَ سَعَوۡاْ فِيٓ ءَايَٰتِنَا مُعَٰجِزِينَ
أُوْلَٰٓئِكَ أَصۡحَٰبُ ٱلۡجَحِيمِ ﴿٥١﴾

qul yâ' 'ayyuhâ-n-nâsu 'innamâ' 'ana lakum nadîrum mubînun (49) fa-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati lahum maġfiratun wa rizqun karîmun (50) wa-l-ladîna sa'aw fî 'â yâtinâ mu'âjizîna 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-l-jaḥîmi (51).

Dis: O hommes, je vous apporte un avertissement solennel (49) Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres trouveront auprès de leur Seigneur pardon et félicité. (50) Ceux qui cherchent à rendre caducs nos enseignements sont voués à l'enfer. (51).

Dieu ordonne à Son Messager de dire à ceux qui l'ont renié et traité de menteur en demandant la hâte de leur châtiment promis: **«Je ne vous apporte qu'un avertissement solennel»**. Dieu m'a envoyé en tant qu'un avertisseur pour vous mettre en garde contre un châtiment douloureux. Votre compte ne m'incombe pas mais plutôt c'est Lui qui jugera votre comportement: Il peut hâter votre châtiment comme Il peut le retarder, ou bien Il pardonnera à ceux qui reviendront vers Lui repentants. Ainsi Il peut égarer ceux auxquels Il a inscrit la mauvaise fin.

«Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres» qui ont acquis la foi et dont leurs œuvres la traduisent en bonnes actions **«trouveront auprès de leur Seigneur pardon et félicité»** Il absoudra leurs péchés et fautes antérieurs et les récompensera pour leurs bonnes actions minimes qu'elles soient. Ils seront admis au Paradis.

Quant à ceux qui s'efforcent d'abolir les signes de Dieu et de détourner les autres de la voie droite que vient de tracer le Prophète, ceux-là encourront la colère de Dieu et seront les hôtes de la Géhenne pour prix de leur impiété.

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ مِن رَّسُولٖ وَلَا نَبِيٍّ إِلَّآ إِذَا تَمَنَّىٰٓ أَلۡقَى ٱلشَّيۡطَٰنُ فِيٓ
أُمۡنِيَّتِهِۦ فَيَنسَخُ ٱللَّهُ مَا يُلۡقِي ٱلشَّيۡطَٰنُ ثُمَّ يُحۡكِمُ ٱللَّهُ ءَايَٰتِهِۦۗ وَٱللَّهُ

عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٥٢﴾ لِّيَجْعَلَ مَا يُلْقِى ٱلشَّيْطَٰنُ فِتْنَةً لِّلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ
وَٱلْقَاسِيَةِ قُلُوبُهُمْ وَإِنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ لَفِى شِقَاقٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٣﴾ وَلِيَعْلَمَ ٱلَّذِينَ
أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَيُؤْمِنُوا۟ بِهِۦ فَتُخْبِتَ لَهُۥ قُلُوبُهُمْ وَإِنَّ
ٱللَّهَ لَهَادِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٤﴾

wamâ 'arsalnâ min qablika mir-rasûlin walâ nabiyyin 'illâ 'idâ tamannâ 'alqâ-š-šayṭânu fî 'umniyyatihî fayansaḥu-L-Lâhu mâ yulqi-š-šayṭânu t umma yuḥkimu-L-Lâhu 'â yâtihî wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (52) liyaj'ala mâ yulqi-š-šayṭânu fitnatan li-l-ladîna fî qulûbihim maradun wa-l-qasiyati qulûbuhum wa 'inna-z-zâlimîna lafî šiqâqim ba'îdin (53) wa liya'lama-l-ladîna 'ûtû-l-'ilma 'annahu-l-ḥaqqu mir-rabbika fayu'minû bihî fatuḥbita lahû qulûbuhum wa 'inna-L-Lâha lahâdi-l-ladîna 'â manû 'ilâ ṣirâtim-mustaqîmin (54).

Nous n'avons pas envoyé avant toi un Prophète ou apôtre auquel Satan n'ait tenté de ravir ses espoirs. Mais Allah décèle les tentatives de Satan. Puis Il raffermit ses propres preuves. Il est savant et sage. (52) Si Allah tolère les manœuvres de Satan, c'est pour éprouver les cœurs incertains ou endurcis. Les incrédules sont des rebelles irréductibles. (53) Une telle tolérance, c'est pour que les gens de science sachent que le Coran est une vérité de ton Seigneur. Ils s'y rallient alors en connaissance de cause et leurs cœurs ne sont que plus émus. Allah met sur la voie droite ceux qui croient à Lui. (54).

Nombre des exégètes, en commentant ces versets, ont fait allusion à l'histiore des idoles (Gharaniques). Ceci eut lieu quand les émigrés parmi les fidèles retournèrent de l'Ethiopie croyant que les idolâtres de Qoraïch avaient embrassé l'Islam.

Voilà, en résumé, le récit rapporté par Sa'id Ben Joubayr:

«A la Mecque, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - récita la sourate de «l'Etoile» [Coran LIII]. Arrivé à ces versets: **«Et maintenant que dire d'El-Lat et d'El-Ouzza? et de Manat, cette troisième idole»** [Coran LIII, 19-20] Satan jeta sur sa langue ces propos: «Ces idoles sont les plus distinguées dont leur intercession sera

acceptée». Les idolâtres s'écrièrent alors: «Il n'a jamais mentionné nos divinités en bien avant ce jour-ci». En récitant cette sourate, le Prophète devait se prosterner comme Il se doit. Il se prosterna et les autres se prosternèrent. Dieu -à Lui la puissance et la gloire- fit descendre ce verset: **«Nous n'avons pas envoyé avant toi un seul Prophète ou apôtre auquel Satan n'ait tenté de ravir ses espoirs. Mais Allah décèle les tentatives de Satan. Puis Il raffermit Ses propres preuves. Il est savant et sage»** Ce même évènement fut cité dans la biographie du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - écrite par Mouhammed Ben Ishaq. Ceci n'a été ni confirmé ni démenti. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Al-Baghawi, dans son ouvrage «L'interprétation du Coran» s'est demandé avec étonnement: «Comment cela pouvait-il arriver du moment que Dieu a préservé Son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue - de toute erreur flagrante comme elle-ci? Et pour donner une réponse concrète il dit: «Satan avait jeté dans les oreilles des polythéistes ces propos attribués au Prophète.» Ils crurent que cela fut déclaré par le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que c'était le faire du démon. C'est de cette façon qu'on doit commenter un tel évènement».

Al-Boukhari rapporte que, Ibn Abbas dans son commenaire, a dit: Quand un Prophète désirait quelque chose, Satan lançait (autre chose) dans son désir. Puis Dieu abroge ce que Satan lance».

Dieu dit à la suite: **«Si Allah tolère les manœuvres de Satan, c'est pour éprouver les cœurs incertains ou endurcis»**. C'est à dire de ceux dont les cœurs contiennent de doute, du polythéisme et d'incrédulité, comme ceux qui se sont réjouis des propos attribués au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - croyant que cela venait de Dieu et non de Satan.

«Les incrédules sont des rebelles irréductibles» et vivent dans un égarement total loin de la vérité et du droit chemin. **«Une telle tolérance, c'est pour que les gens de science sachent que le Coran est une vérité de ton Seigneur»**. Grâce à ce Livre, ceux qui ont cru en Dieu et en Son Envoyé, peuvent discerner la vérité de l'erreur et ont la conviction ferme qu'il est une révélation du Seigneur qui n'a été ni altérée ni

modifiée comme les autres livres célestes ont subi. Le Coran est un Livre **«exempt de toute espèce d'erreur aussi bien en ce qui concerne le passé que l'avenir»** [Coran XLI 42]. En le récitant ou le lisant, les cœurs des croyants s'humilient, et Dieu les dirige vers la voie droite dans les deux mondes. Dans la vie présente, ils sont bien dirigés vers la vérité et dans l'autre, ils seront conduits vers le Paradis en s'éloignant du chemin de la Géhenne.

وَلَا يَزَالُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى مِرْيَةٍ مِّنْهُ حَتَّىٰ تَأْتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغْتَةً أَوْ
يَأْتِيَهُمْ عَذَابُ يَوْمٍ عَقِيمٍ ﴿٥٥﴾ ٱلْمُلْكُ يَوْمَئِذٍ لِّلَّهِ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ
فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فِى جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٥٦﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٥٧﴾

walâ yazâlu-l-laḏîna kafarû fî miryatim minhu ḥattâ ta'tiyahumu-s-sâ'atū baġtatan 'aw ya'tiyahum 'aḏâbu yawmin 'aqîmin (55) 'Al-mulku yawma'iḏin-li-L-Lâhi yaḥkumu baynahum fa-l-laḏîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati fî jannâti-n-na'îmi (56) wa-l-laḏîna kafarû wa kaḏḏabû bi-'â yâtinâ fa 'ûlâ'ika lahum 'aḏâbum-muhînun (57).

Les infidèles ne cesseront de douter du Coran jusqu'à ce que l'heure dernière les surprenne brusquement ou que le jour de l'extermination les atteigne. (55) Ce jour-là, la puissance n'appartiendra plus qu'à Allah. Il jugera entre les hommes. Les croyants qui auront pratiqué les bonnes œuvres seront introduits dans des jardins de délices. (56) Les impies qui auront repoussé nos signes subiront un supplice avilissant. (57).

Les incrédules continuent à douter soit du Coran comme a avancé Ibn Jouraïj et soutenu par Ibn Jarir, soit du désir que le démon a lancé en intervenant, selon Ibn Zaïd, comme on vient de le voir dans les versets précédents. Ils resteront ainsi dans leur aberration jusuqu'à ce que l'Heure arrive soudainement sans qu'ils s'aperçoivent. Car Dieu n'a saisi d'autres peuples avant eux que dans les moments de leur ivresse et leur insouciance, ils n'étaient que trop pervers.

«ou que le jour de l'extermination les atteigne» Comme le jour de Badr comme a avancé Oubay Ben Ka'b, ou le jour de la résurrection

d'après Ikrima et Moujahed, ce qui est le plus logique, car Dieu a dit à la suite: **«Ce jour-là la puissance n'appartiendra plus qu'à Allah»** Ceci est confirmé par ce verset: **«Ce jour-là, toute l'autorité reviendra au Miséricordieux et les infidèles passeront un moment tragique»** [Coran XXV, 26].

Quant à ceux qui auront cru, pratiqué les bonnes œuvres et déclaré véridique ce que le Prophète a apporté en s'y conformant, ceux-là seront dans les jardins du délice et de la félicité permanente qui ne sera ni changée ni épuisée.

Par contre, les incrédules qui auront traité les signes de Dieu de mensonges en se rebellant contre ses Prophètes, ils subiront le châtiment ignominieux, pour prix de leur orgueil, car Dieu n'a-t-il pas dit: **«Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en enfer»** [Coran XL, 62].

وَالَّذِينَ هَاجَرُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ ثُمَّ قُتِلُوا أَوْ مَاتُوا لَيَرْزُقَنَّهُمُ اللَّهُ
رِزْقًا حَسَنًا وَإِنَّ اللَّهَ لَهُوَ خَيْرُ الرَّازِقِينَ (٥٨) لَيُدْخِلَنَّهُمْ مُدْخَلًا
يَرْضَوْنَهُ وَإِنَّ اللَّهَ لَعَلِيمٌ حَلِيمٌ (٥٩) ۞ ذَٰلِكَ وَمَنْ عَاقَبَ بِمِثْلِ مَا
عُوقِبَ بِهِ ثُمَّ بُغِيَ عَلَيْهِ لَيَنْصُرَنَّهُ اللَّهُ إِنَّ اللَّهَ لَعَفُوٌّ غَفُورٌ (٦٠)

wa-l-ladîna hâjarû fî sabîli-L-Lâhi tumma qutilû 'aw mâtû layarzuqannahumu-L-Lâhu rizqan hasanan wa 'inna-L-Lâha lahuwa hayru-r-râziqîna (58) layudhilannahum mudhalan yardawnahû wa 'inna-L-Lâha la 'Alîmun Halîmun s(59) dâlika wa man 'âqaba bimitli mâ '-ûqiba bihî tumma bugiya 'alayhi layansurannahu-L-Lâhu 'inna-L-Lâha la 'Afuwwun gafûrun (60).

Ceux qui se sont exilés pour la cause d'Allah, ont été tués ou sont morts pour lui, Allah leur accordera une félicité sans mélange. Nul ne récompense mieux que Lui. (58) Il les introduira dans une demeure qui les enchantera. Allah est savant et magnanime. (59) Celui qui sera puni pour s'être justement vengé d'un outrage, celui-là aura l'aide d'Allah. Allah est toute indulgence et toute miséricorde. (60).

Dieu parle de ceux qui émigrent dans Son chemin dans le but d'obtenir sa satisfaction et ce qu'Il réserve pour les fidèles, en laissant derrière eux: Patrie, biens, familles et amis, pour combattre dans Sa voie. Ceux-là s'ils meurent en combattant ou sur leurs lits, auront obtenu la plus belle récompense. Dieu affirme cela en disant: **«Celui qui s'expatrie pour la cause d'Allah est sûr de retrouver facilement une patrie où s'installer. Celui qui s'exile au service d'Allah et de son Prophète et que la mort surprend, la récompense d'Allah lui est acquise»** [Coran IV, 100].

Dieu fera pénétrer ces émigrés pour Sa cause dans un lieu qui leur sera très agréable, qui sera certes le Paradis. Là ils vivront paisiblement, goûteront les délices du Paradis et délecteront de ses fruits, Il les absoudra et effacera les péchés qu'ils auront commis dans le bas monde. Dieu est plein de mansuétude et le Pardonneur par excellence.

Ceux qui se seront tués dans Sa voie, seront vivants auprès de Lui comme Il a dit: **«Ne croyez pas que ceux qui ont été tués au service d'Allah soient morts. Non, ils sont vivants. Ils sont auprès d'Allah qui pourvoit à tous leurs besoins»** [Coran III, 169]. Plusieurs hadiths prophétiques ont été rapportés à ce sujet.

Quant à ceux qui sortent pour la cause de Dieu ou combattent dans sa voie et meurent, même sur leurs lits, bénéficieront également de la grâce de Dieu et de Ses faveurs tout comme les martyrs qui se sont tués à Son service. A ce propos Chourahbil Ben Al-Samt rapporte: «Etant dans les pays des Romains gardant une des forteresses, et comme cela dura longtemps, Salman Al-Farissi passa auprès de moi et me dit: «J'ai entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: «Celui qui meurt en gardant (un point stratégique) obtiendra la même récompense réservée au martyr, jouira des mêmes faveurs et sera en sécurité dans sa tombe quand viennent les deux anges pour le questionner». Récitez si voulez ce verset: «-**Ceux qui se sont exilés pour la cause d'Allah, ont été tués ou sont morts pour Lui, Allah leur accordera une félicité sans mélange. Nul ne récompense mieux que Lui. Il les introduira dans une demeure qui les enchantera»**.

Abdul Rahman Ben Jouhdom Al-Khawlani rapporte qu'il a suivi avec Foudala Ben Oubayd les convois funèbres d'un fidèle qui fut tué par une pierre lancée d'une catapulte et d'un autre mort. Foudala s'assit auprès de la tombe de ce dernier. On lui dit: «Pourquoi n'est-u pas assis auprès de la tombe du martyr (le premier)? Il répondit: «Je ne me soucierai plus de quelle tombe je serai ressuscité (sous-entendant de la tombe d'un martyr ou d'un autre mort naturellement mais étant sorti pour la cause de Dieu). Dieu n'a-t-il pas dit: **«Ceux qui se sont exilés pour la cause d'Allah...»** jusqu'à la fin des deux versets précités. Que demanderas-tu en plus, ô homme, quand tu seras pénétré dans un lieu qui te sera agréable et tu obtiendras une bonne part des biens de Dieu! Par Dieu, je ne me soucierai plus de quelle tombe j'en serai ressuscité».

«Celui qui sera puni pour s'être justement vengé d'un outrage», en d'autre terme: celui qui châtie comme il a été châtié. Ce verset fut révélé au sujet de certains compagnons qui, étant dans une mission en formant un régiment, rencontrèrent les polythéistes. Comme cela eut lieu au mois de Mouharram, un des mois sacrés, les musulmans leur demandèrent de ne plus livrer bataille par respect à ce mois. Mais les polythéistes refusèrent, et les musulmans durent les combattre et Dieu leur accordera la victoire sur eux.

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ وَأَنَّ
ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ ﴿٦١﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ
مِن دُونِهِۦ هُوَ ٱلْبَٰطِلُ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْكَبِيرُ ﴿٦٢﴾

ḏâlika bi 'anna-L-Lâha yuliju-l-layla fî-n-nahâri wa yuliju-n-nahâra fî-l-layli wa 'anna-L-Lâha Samî'um-Baṣîrun (61) ḏâlika bi 'anna-L-Lâha huwa-l-Ḥaqqu wa 'anna mâ yad'ûna min dunihî huwa-l-bâṭilu wa 'anna-L-Lâha huwa-l- 'Aliyyu-l-kabîru (62).

Allah allonge tantôt les nuits, tantôt les jours. Il entend et voit tout. (61) Allah est la vérité même. Tout ce qu'on implore en dehors de Lui n'est qu'erreur. Allah est sublime et grand. (62).

Dieu dispose à Sa guise de tout ce qu'Il a créé. Il est le Souverain du Royaume. Tant les jours que les nuits, ils s'allongent et se raccourcissent suivant les saisons de l'été et de l'hiver. Dieu entend parfaitement les paroles de ses serviteurs et voit leurs actes, rien ne lui est caché. Il est la vérité même, le seul Dieu qu'on doit adorer. Il est le Tout-Puissant qui fait ce qu'il veut. Toute créature a besoin de Lui.

«Tout ce qu'on implore en dehors de Lui n'est qu'erreur» Tout ce qu'on adore en dehors soit-il une idole, une statue ou une pierre dressée n'est qu'erreur et futilité, car l'une et l'autre ne peut ni nuire ni être utile. **«Allah est sublime et grand»** Tout est soumis à Son pouvoir et sous Sa dominance. Il n'y a de Dieu à part Lui. Rien n'est plus élevé ni grand que Lui. Qu'Il soit exalté et loin de ce qu'on lui attribue et élevé au-dessus de ce que les prévaricateurs Lui associent.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَتُصْبِحُ ٱلْأَرْضُ مُخْضَرَّةً ۗ إِنَّ
ٱللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٌ ﴿٦٣﴾ لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ وَإِنَّ ٱللَّهَ
لَهُوَ ٱلْغَنِىُّ ٱلْحَمِيدُ ﴿٦٤﴾ أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ سَخَّرَ لَكُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلْفُلْكَ
تَجْرِى فِى ٱلْبَحْرِ بِأَمْرِهِۦ وَيُمْسِكُ ٱلسَّمَآءَ أَن تَقَعَ عَلَى ٱلْأَرْضِ إِلَّا بِإِذْنِهِۦٓ ۗ إِنَّ
ٱللَّهَ بِٱلنَّاسِ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٥﴾ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَحْيَاكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ
يُحْيِيكُمْ ۗ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَكَفُورٌ ﴿٦٦﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fatuṣbiḥu-l-'arḍu muḫḍarratan 'inna-L-Lâha Laṭîfun Ḫabîrun (63) lahû mâ fî-s-samâwâti wa mâ fî-l-'arḍi wa 'inna-L-Lâha lahuwa-l-aniyyu-l-Ḥamîdu (64) 'alam tara 'anna-L-Lâha saḫḫara lakum mâ fî-l-'arḍi wa-l-fulka tajrî fî-l-baḥri bi 'amrihî wa yumsiku-s-samâ'a 'an taqa'a 'alâ-l-'arḍi 'illâ bi'iḏnihî 'inna-L-Lâha bi-n-nâsi la-Ra'ûfu-r-Raḥîmun (65) wa huwa-l-laḏî 'aḥyâkum ṯumma yumîtukum ṯumma yuḥyîkum 'inna-l-'insâna lakafûrun (66).

C'est Allah, ne le vois-tu pas, qui fait tomber la pluie. Aussitôt, la terre se couvre de verdure. Allah est toute bonté et toute intuition. (63) Il

est le Maître des cieux et de la terre. Il est opulent et sublime. (64) Il vous a soumis la création, ne le vois-tu pas. C'est sur son ordre que la barque flotte. Ses lois empêchent les cieux de tomber sur la terre. Allah est plein de bonté et de pitié pour les hommes. (65) C'est Lui qui vous appelle à la vie, vous fait mourir, puis vous ressuscite. En vérité, l'homme est ingrat. (66).

En voilà des signes et preuves de son pouvoir et de Sa puissance: Il déchaîne les vents qui soulèvent les nuages, et ceux-ci sont poussés vers une terre, aride qui ne donne rien. Mais une fois arrosée par la pluie, elle devient verdoyante et différentes plantations y poussent. **«La terre a été stérile. Mais à peine l'avons-nous arrosée de pluie qu'elle a palpité et, s'épanouissant, a donné la vie à une magnifique variété de plantes »** [Coran XXII, 5].

Tout ce qui existe sur terre ne serait-ce un grain de moutarde, Dieu le connait car Il est bienveillant et bien informé. D'ailleurs Il a montré cette réalité dans plusieurs versets quand Il a dit par exemple: **«.. Un grain de moutarde serait-il dissumulé dans un rocher, dans les cieux ou sur terre? qu'Allah le retrouverait. Allah est subtil et omniscient»** [-Coran XXXI, 16] et: **«Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées, dans le sommier de la création»** [Coran VI, 59].

Ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre lui appartient, Il peut passer des hommes mais eux ont toujours besoin de Lui. N'a-t-Il pas mis à leur service tout ce qui est sur la terre! les animaux, les récoltes et même les choses inanimées. Tout provient de Sa générosité et Sa grâce.

«C'est sur son ordre que la barque flotte» dans les mers profondes et le clapotis des vagues. Ces barques portent hommes et marchandises et les transportent d'un pays à un autre.

«Ses lois empêchent les cieux de tomber sur terre» Car s'Il l'avait voulu le ciel serait tombé sur la terre et aurait anéanti tout ce qui s'y trouve. Mais de par Sa clémence et Son pouvoir Il a empêché la production d'un tel événement. En vérité, Il est bon et miséricordieux envers Ses serviteurs malgré l'injustice qu'ils commettent vis-à-vis de

Lui. Il a montré cela clairement en disant: «**Mais ton Allah est un Allah de miséricorde, malgré la perversité des hommes. Il est également terrible dans la répression**» [Coran XIII, 6].

«C'est Lui qui vous appelle à la vie, vous fait mourir, puis vous ressuscite. En vérité l'homme est ingrat» Tout comme Il a dit dans d'autres versets tel que celui-ci: «**Comment pouvez-vous renier Allah, vous, qu'Allah a tirés du néant, qu'Il fera mourir et revivre et près duquel vous retournerez un jour?**» [Coran II, 28] et cet autre: «**Réponds: Allah vous fait naître, puis vous fait mourir. Il vous rassemblera ensuite au jour de la résurrection**» [Coran XLV, 2].

Après tout, comment vous permettez-vous, ô idolâtres, de reconnaître d'autres divinités avec Lui et les adorer, alors que c'est lui seul qui dispose de toute la création. L'homme est, certes, un ingrat.

لِّكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنسَكًا هُمْ نَاسِكُوهُ فَلَا يُنَٰزِعُنَّكَ فِي ٱلْأَمْرِ وَٱدْعُ إِلَىٰ
رَبِّكَ إِنَّكَ لَعَلَىٰ هُدًى مُّسْتَقِيمٍ ﴿٦٧﴾ وَإِن جَٰدَلُوكَ فَقُلِ ٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا
تَعْمَلُونَ ﴿٦٨﴾ ٱللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ
﴿٦٩﴾

likulli 'ummatin ja'alnâ mansakan hum nâsikûhu falâ yunâzi'unnaka fî-l-'amri wa-d'u 'ilâ rabbika 'innaka la'alâ hudam-mustaqîmin (67) wa 'in jâdalûka faquli-L-Lâhu 'a'lamu bimâ ta'malûna (68) 'Al-Lâhu yaḥkumu baynakum yawma-l-qiyâmati fîmâ kuntum fîhi taḫtalifûna (69) .

Nous avons donné à chaque peuple des rites distincts. Qu'ils cessent toute polémique avec toi sur ce point! Gagne les hommes à la cause de ton Seigneur, toi qui es dans le droit chemin.» (67) S'ils s'obstinent dans leur polémique, dis-leur: Allah connaît toutes vos actions. (68) Il tranchera vos différends au jour de la résurrection. (69).

Dieu a institué pour chaque communauté des rites distincts par l'intermédiaire de son Prophète. Que ces idolâtres, ô Mouhammed, cessent de discuter avec toi l'ordre que tu as reçu puisque tu es sur une voie droite et eux dans un égarement profond.

«S'ils s'obstinent dans leur polémique, dis-leur: Allah connait toutes vos actions» Un verset qui renferme une menace et un avertissement, pareil à celui-ci **«Allah sait ce dont vous m'accusez. Son témoignage me suffit entre vous et moi»** [Coran XLVI, 8]. A savoir que les infidèles ont accusé Mouhammed faussement d'attribuer le Coran à Dieu et ils prétendaient qu'il est une invention. Pour mettre fin à ces polémiques, Dieu dit: **«Il (Allah) tranchera vos différends au jour de la résurrection.»** Car Il avait ordonné ailleurs à Son Messager d'appeler les gens à la foi, d'agir avec rectitude sans suivre les passions et les penchants des incrédules.

أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۗ إِنَّ ذَٰلِكَ فِى كِتَٰبٍ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧٠﴾

'alam ta'lam 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ fî-s-samâ'i wa-l-'arḍi 'inna ḏâlika fî kitâbin 'inna ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîrun (70).

Allah l'ignores-tu sait tout ce qui passe dans les cieux et sur terre. Il le consigne dans le Livre. C'est là une tâche facile pour lui. (70).

Dieu connait ce qui est dans les cieux et sur la terre, et Sa science embrasse toute chose même avant sa création car tout a été inscrit sur la «Tablette gardée».

Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«-Dieu a donné un terme et une mesure à chaque créature avant la création des cieux et de la terre de cinquante mille ans. Son Trône était sur l'eau (ou au-dessus)*. ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Il est cité dans les Sunan, d'après certains des compagnons, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Le Calame (la plume) fut la première chosée créée. Dieu lui ordonna: «Ecris». - Que dois-je écrire, répondit-il. - Ecris, reprit Dieu, tout ce qui

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «إن الله قدّر مقادير الخلائق قبل خلق السماوات والأرض بخمسين ألف سنة وكان عرشه على الماء». (رواه مسلم).

aura lieu». Ainsi le Calame a écrit tout ce qui aura lieu jusqu'au jour de la résurrection».

Ibn Abbas, quant à lui, sa version est la suivante: «Dieu créa la Tablette gardée dont son étendue équivaut à cent ans de marche. Alors qu'il se trouvait sur Son Trône et avant de commencer la création, Dieu dit au Calame: «Ecris» - Que dois-je écrire, répondit-il. - Ecris, lui dit le Seigneur, Mon savoir de tout ce que Je vais créer jusqu'au jour de la résurrection. Le calame s'exécuta. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Allah l'ignores-tu- sait tout ce qui se passe dans les cieux et sur terre».**

Parmi Son savoir, l'avènement de toute chose avant sa création, son terme et sa mesure, ainsi Il connait ceux parmi les gens qui vont lui obéir et ceux qui vont lui désobéir. Sa science embrasse tout et elle est une chose très facile pour lui **«C'est là une tâche facile pour Lui».**

وَيَعۡبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَمۡ يُنَزِّلۡ بِهِۦ سُلۡطَٰنٗا وَمَا لَيۡسَ لَهُم بِهِۦ عِلۡمٞۗ وَمَا
لِلظَّٰلِمِينَ مِن نَّصِيرٖ ﴿٧١﴾ وَإِذَا تُتۡلَىٰ عَلَيۡهِمۡ ءَايَٰتُنَا بَيِّنَٰتٖ تَعۡرِفُ فِي وُجُوهِ
ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ ٱلۡمُنكَرَۖ يَكَادُونَ يَسۡطُونَ بِٱلَّذِينَ يَتۡلُونَ عَلَيۡهِمۡ
ءَايَٰتِنَاۗ قُلۡ أَفَأُنَبِّئُكُم بِشَرّٖ مِّن ذَٰلِكُمُۗ ٱلنَّارُ وَعَدَهَا ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْۖ وَبِئۡسَ
ٱلۡمَصِيرُ ﴿٧٢﴾

wa ya'budûna min dûni-L-Lâhi mâlam yunazzil bihî sulṭanan wamâ laysa lahum bihî 'ilmun wamâ lizzâlimîna min naṣîrin (71) wa 'iḏa tutlâ 'alayhim 'â yatunâ bayyinâtin ta'rifu fî wujûhi-l-laḏîna kafarû-l-munkara yakâdûna yasṭûna bi-l-laḏîna yatlûna 'alayhim 'â yâtinâ qul 'afa '-unabbi'ukum bišarrim-min ḏâlikumu-n-nâru wa'adahâ-L-Lâhu-l-laḏîna kafarû wa bi'sa-l-maṣîru (72).

Ils adorent des divinités dont la souveraineté ne repose sur aucune preuve. Ils les adorent sans raison. Les idolâtres sont dépourvus d'appui. (71) Lorsque les infidèles entendent réciter nos claires révélations, on peut voir le dépit contracter leurs visages. Pour un peu, ils fonceraient sur ceux qui les récitent. Dis: «Voulez-vous que je vous dise quelque chose de plus

irritant encore? Allah a promis l'enfer aux infidèles. Triste prédiction» (72).

Par manque de raisonnement, par obstination et incrédulité, les idolâtres adorent des divinités auxquelles Dieu n'a accordé aucun pouvoir, et ils n'ont aucune preuve à présenter qui justifie cette adoration. Dieu a dit à cet égard: **«Celui qui invoque inconsidérément d'autres divinités qu'Allah, celui-là aura à en rendre compte à son Seigneur. Les infidèles courent à leur perte»** [Coran XXIII, 117].

Leur seule argumentation consiste à prétendre qu'ils ont reçu cette adoration de leurs ancêtres, mais, en fait, c'est le démon qui l'a leur suggérée et embellie à leur yeux. Qu'ils sachent donc que: **«Les idolâtres sont dépourvus d'appui».**

Une fois que tu leur récites du Coran et tu leur présentes les signes et les preuves, peu s'en faut qu'ils ne se précipitent sur toi ou sur d'autres qui récitent du Coran, et qu'ils les malmènent de leurs mains et de leurs langues. A ceux-là, dis, ô Mouhammad: **«Voulez-vous que je vous dise quelque chose de plus irritant encore»** et de pire que cela! La Géhenne vous est promise! où vous subirez le supplice le plus atroce, et c'est pour vous un châtiment plus dur de ce que vous effrayez les amis de Dieu, les croyants. **«Triste prédiction»** et triste séjour pour les infidèles, **«Et aussi un affreux endroit où séjourner et se fixer»** [Coran XXV, 66].73,74 >

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ضُرِبَ مَثَلٌ فَٱسْتَمِعُوا۟ لَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ
ٱللَّهِ لَن يَخْلُقُوا۟ ذُبَابًا وَلَوِ ٱجْتَمَعُوا۟ لَهُۥ ۖ وَإِن يَسْلُبْهُمُ ٱلذُّبَابُ شَيْـًٔا لَّا
يَسْتَنقِذُوهُ مِنْهُ ۚ ضَعُفَ ٱلطَّالِبُ وَٱلْمَطْلُوبُ ﴿٧٣﴾ مَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ
قَدْرِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَقَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٧٤﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu ḍuriba maṯalun fastami'û lahû 'inna-l-laḏîna tad'ûna min dûni-L-Lâhi lay-yaḫluqû ḏubâban walawi-jtama'û lahû wa 'in yaslubhumu-ḏ-ḏubâbu šay'an-l-lâ yastanqiḏûhu minhu ḍa'ufa-ṭ-ṭâlibu wa-l-maṭlûbu (73) mâ qadarû-L-Lâha ḥaqqa qadrihî 'inna-L-Lâha laqawiyyun 'Azîzun (74).

O hommes, voici le sujet que je propose à vos méditations. Les divinités que vous priez en dehors d'Allah sont incapables de créer un insecte, même en unissant leurs efforts. Mieux. S'il plaît aux insectes de leur disputer quelque chose, elles sont impuissantes à leur tenir tête. Disputants et disputés sont aussi impuissants les uns que les autres. (73) Les hommes n'ont pas pour Allah les égards qui conviennent. Lui, le sublime, le puissant. (74).

Pour montrer le manque de raisonnement des idolâtres et pour dénigrer et mépriser leur divinités, Dieu leur propose un exemple en attirant leur attention pour mieux le concevoir: «**Les divinités que vous priez en dehors d'Allah sont incapables de créer un insecte**» une mouche selon le texte, quelques soient toutes leurs forces réunies.

A cet égard. Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dit: «Qui est plus inique que celui qui prétend créer comme Je crée? Qu'ils créent donc un atome (ou une petite fourmi) ou un grain d'orge»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

Puis Dieu les défie: «**S'il plaît aux insectes de leur disputer quelque chose, elles sont impuissantes à leur tenir tête**». Si ces insectes -ou ces mouches- leur enlèvent quelque chose, ces divinités ne peuvent ni leur tenir tête ni récupérer ce que les insectes leur ont enlevé. Combien faibles sont celui qui cherche et le cherché.

«**Les hommes n'ont pas pour Allah les égards qui conviennent**» Suivant une autre interprétation. Ils n'ont pas estimé Dieu à Sa vraie mesure quand ils ont adoré d'autres divinités qui sont impuissantes à tenir tête à ces mouches. Car Dieu est fort et puissant, qui crée et recrée, fait mourir et ressuscite.

ٱللَّهُ يَصْطَفِى مِنَ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةِ رُسُلًا وَمِنَ ٱلنَّاسِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ

---

(1) قال أبو هريرة عن النبي ﷺ قال: «قال الله عزّ وجلّ: ومن أظلم ممن ذهب يخلق كخلقي؟ فليخلقوا ذرة، فليخلقوا شعيرة». (رواه بخاري ومسلم وأحمد).

﴿٧٥﴾ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ ۗ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٧٦﴾

'Al-Lâhu yaṣṭafî mina-l-mlâ'ikati rusulan wa mina-n-nâsi 'inna-L-Lâha Samî'um Baṣîrun (75) ya'lamu mâ bayna 'aydîhim wamâ ḫalfahum wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûru (76).

Allah choisit parmi les hommes et parmi les anges Ses messagers. Il entend et voit tout. (75) Il connait le passé et l'avenir de chaque homme. C'est à Lui que tout aboutit. (76).

Pour communiquer Ses messages et enseignements, Dieu choisit soit des hommes, soit des anges. Etant celui qui entend et voit tout, car Il **«sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission du Prophète»** [Coran VI, 124], Il connait bien si ces messagers se sont acquittés de leur mission ou non. Rien ne Lui est caché, Il est témoin de ce que les hommes répondent aux Prophètes, et ceux-là sont toujours secourus par Lui pour accomplir leur tâche.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱرْكَعُوا۟ وَٱسْجُدُوا۟ وَٱعْبُدُوا۟ رَبَّكُمْ وَٱفْعَلُوا۟ ٱلْخَيْرَ
لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ۩ ﴿٧٧﴾ وَجَٰهِدُوا۟ فِى ٱللَّهِ حَقَّ جِهَادِهِۦ ۚ هُوَ ٱجْتَبَىٰكُمْ
وَمَا جَعَلَ عَلَيْكُمْ فِى ٱلدِّينِ مِنْ حَرَجٍ ۚ مِّلَّةَ أَبِيكُمْ إِبْرَٰهِيمَ ۚ هُوَ سَمَّىٰكُمُ
ٱلْمُسْلِمِينَ مِن قَبْلُ وَفِى هَٰذَا لِيَكُونَ ٱلرَّسُولُ شَهِيدًا عَلَيْكُمْ وَتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى
ٱلنَّاسِ ۚ فَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱعْتَصِمُوا۟ بِٱللَّهِ هُوَ مَوْلَىٰكُمْ ۖ فَنِعْمَ
ٱلْمَوْلَىٰ وَنِعْمَ ٱلنَّصِيرُ ﴿٧٨﴾

yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'â'manû-r-ka'û wa-s-judû wa'budû rabbakum wa-f'alû-l-ḫayra la'allakum tufliḥûna (77) wa jâhidû fî-L-Lâhi ḥaqqa jihâdihî huwa-jtabâkum wamâ ja'ala 'alaykum fî-dîni min ḥarajim-millata '-abîkum 'Ibrâhîma huwa sammâkumu-l-muslimîna min qablu wafî hâḏâ liyakûna-r-rasûlu šahîdan 'alaykum wa takûnû šuhadâ''a 'alâ-n-nâsi fa'aqîmu-ṣ-ṣalâta wa 'â'tû-z-zakâta wa'taṣimû bi-L-Lâhi huwa mawlâkum fani'ma-l-mawlâ wa ni'ma-n-naṣîru (78).

O vous qui croyez, courbez-vous, prosternez-vous et adorez votre

Seigneur. Pratiquez le bien, si vous voulez faire votre salut. (77) Ne ménagez pas vos efforts pour la cause d'Allah. Il vous a élus. Sa religion ne comporte aucune obligation pénible. C'est la religion de votre père Abraham. Allah vous a donné le nom de musulmans. Il vous l'a donné dans ce livre afin que le Prophète soit votre témoin et que vous soyez les témoins des autres hommes. Observez la prière, faites l'aumône, attachez-vous à Allah. Il est votre Maître, le meilleur des maîtres et le plus ferme des soutiens. (78).

L'avant dernier verset exige une prosternation qui fut le sujet de divergence entre les ulémas: est-elle obligatoire? La partie qui l'affirme se sont référés aux dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «La sourate de la Prosternation fut distinguée des autres sourates par les deux prosternations qu'elle renferme».

«**ne ménagez pas vos efforts pour la cause d'Allah**» et luttez pour Lui selon le droit de Sa lutte: par vos biens, vos langues et vos personnes. O fidèles, c'est Dieu qui vous a élus et préférés à d'autres hommes, en vous envoyant le meilleur et le plus noble des Prophètes et la meilleure religion.

«**Sa religion ne comporte aucune obligation pénible**» étant facile à pratiquer. Il ne vous a pas chargés de ce que vous ne pourriez pas accomplir sans qu'Il ne vous trouve une issue favorable et un moyen. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a-t-il pas dit: «On m'a envoyé avec la religion droite et facile à pratiquer». En envoyant Mou'adz et Abou Moussa dans une mission au Yemen, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: «Annoncez aux hommes de bonnes nouvelles et ne les laissez pas fuir. Facilitez et ne créez pas de difficultés».

«**C'est la religion de votre père Abraham**» où Dieu n'a imposé aucune gêne; et la vôtre, ô musulmans, lui est pareille et ne comporte aucune difficulté. Dieu a dit ailleurs à cet égard: «**Dis: Mon Seigneur m'a mis dans la voie droite, m'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham...**» [Coran VI, 161].

Qui a donné le nom de musulmans? Selon une interprétation: «-**Allah vous a donné le nom de musulmans**» et comme Ibn Abbas a avancé. Suivant une autre soutenue par Ibn Aslam, c'était Abraham en

tirant argument de ce verset: «**Seigneur, fais de nous des gens résignés à Ta volonté et fais de notre postérité un peuple soumis à tes lois**» [Coran II, 128], à savoir que le terme «soumis» en langue arabe signifie «musulmans», car l'Islam est la soumission totale à Dieu.

Quant à Moujahed, il a dit que Dieu nous a donné le nom des musulmans même dans les livres qui furent révélés avant le Coran et aussi dans ce livre, comme l'indique le verset «**Il vous l'a donné dans ce Livre**». L'auteur aussi fut de cet avis.

Al-Hareth Al-Ach'ari rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui appelle à des traditions remontant à la période antéislamique (Jahiiiah) sera l'un des damnés de la Gehénne.» Un homme demanda: «S'il a prié et jeûné?» Il lui répondit: «Même s'il a prié et jeûné. Utilisez les paroles que Dieu vous a enseignées grâce auxquelles Il vous a donné le nom de musulmans croyants et serviteurs de Dieu» ***(Rapporté par Nassaï).***

«**Afin que le Prophète soit votre témoin et que vous soyez les témoins des autres hommes**», car vous êtes une nation intermédiaire, réputée pour son équité et sa justice, et au jour de la résurrection les autres nations vous reconnaîtront comme tels, et grâce à ceci, vous serez leurs témoins. Vous témoignerez que tous les Prophètes (d'après votre Livre) ont transmis leurs messages à leurs peuples, et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- témoignera qu'il vous a communiqué le sien dont il a été chargé.

Pour cela rendez la pareille en reconnaissant cette grande faveur divine, en s'acquittant des obligations que Dieu vous a imposées, qu'entre autres, la prière consitute la principale, et faites l'aumône, versez la zaka et «**attachez-vous à Dieu**» et fiez-vous à Lui, Il est votre Maître qui vous garde, secourt et donne la victoire sur vos ennemis. Il est l'excellent Maître et le meilelur Défenseur.



23 - SOURATE DES CROYANTS

118 versets

Révélée tout entière à La Mecque, à la suite de la sourate des Prophètes

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قَدْ أَفْلَحَ ٱلْمُؤْمِنُونَ ﴿١﴾ ٱلَّذِينَ هُمْ فِى صَلَاتِهِمْ خَٰشِعُونَ ﴿٢﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ عَنِ
ٱللَّغْوِ مُعْرِضُونَ ﴿٣﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ لِلزَّكَوٰةِ فَٰعِلُونَ ﴿٤﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ لِفُرُوجِهِمْ
حَٰفِظُونَ ﴿٥﴾ إِلَّا عَلَىٰٓ أَزْوَٰجِهِمْ أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُمْ فَإِنَّهُمْ غَيْرُ مَلُومِينَ
﴿٦﴾ فَمَنِ ٱبْتَغَىٰ وَرَآءَ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْعَادُونَ ﴿٧﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ لِأَمَٰنَٰتِهِمْ
وَعَهْدِهِمْ رَٰعُونَ ﴿٨﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ عَلَىٰ صَلَوَٰتِهِمْ يُحَافِظُونَ ﴿٩﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْوَٰرِثُونَ ﴿١٠﴾ ٱلَّذِينَ يَرِثُونَ ٱلْفِرْدَوْسَ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿١١﴾

Bismi-L-Lâhi r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qad 'aflaḥa-l-mu'minûna (1) l-laḏîna hum fî ṣalâtihim ḫâši'ûna (2) wa-l-
laḏîna hum 'ani-l-laġwi mu'riḍûna (3) wa-l-laḏîna hum li-z-zakâti
fâ'ilûna (4) wa-l-laḏîna hum lifurûjihim ḥâfiẓûna (5) 'illâ 'alâ 'azwâjihim
'aw mâ malakat 'aymânuhum fa'innahum ġayru malûmîna (6) faman-i-
btaġâ warâ''a ḏâlika fa'ûlâ''ika humu-l-'âdûna (7) wa-l-laḏîna hum

li'amânatihim wa 'ahdihim râ'ûna (8) wa-l-ladîna hum 'alâ ṣalawâtihim yuḥâfizûna (9) 'ûlâ'ika humu-l-wâriṯûna (10) l-laḏîna yariṯuna-l-firdawsa hum fihâ ḫalidûna (11).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Heureux les croyants (1) qui prient avec humilité (2), qui dédaignent les futilités (3), qui paient la dîme, (4) qui ont une discipline sexuelle, (5) qui n'approhent que leurs épouses ou leurs esclaves, comme cela est permis, (6) Mais qui ne désirent pas d'autres femmes car cela est coupable. (7) qui prient consciensement (8) Ce sont eux les héritiers indiscutables, (9) auquels échoira le Paradis pour l'éternité (11).

L'imam Ahmed rapporte que 'Omar Ben Al-Khattab racontait que lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- recevait la révélation, on entendit comme un bourdonnement d'abeilles auprès de son visage. Une fois, étant en sa compagnie, il demeura presque une heure recevant la révélation. Une fois cessée, il se dirigea vers la qibla, leva ses deux mains vers le ciel et dit: *«Grand Dieu, augmente (Tes faveurs) dont Tu vas nous accorder et ne les diminue pas, honore-nous sans nous humilier, donne-nous sans nous priver. Préfère-nous aux autres sans leur donner les avantages sur nous, agrée-nous et sois satisfait de nous.» Puis il nous dit: «On vient de me révéler dix versets, quiconque les observe sera admis au Paradis» Ensuite il nous récita les dix premiers versets de la sourate des croyants»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

Nassaï rapporte que Yazid Ben Babnous demanda une fois à Aicha -que Dieu l'agrée-: «O mère des croyants, comment était le comportement du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-?» Elle répondit: «Il se conformait aux enseignements du Coran» Puis elle récita: **«Heureux les croyants...»** jusqu'à **qui prient consciencieusement»**.

---

(1) روى الإمام أحمد عن عمر بن الخطاب قال: كان إذا نزل على رسول الله ﷺ الوحي يسمع عند وجهه كدوي النحل، فلبثنا ساعة، فاستقبل القبلة ورفع يديه وقال: «اللهم زدنا ولا تنقصنا، وأكرمنا ولا تهنا، وأعطنا ولا تحرمنا وآثرنا ولا تؤثر علينا، وارض عنا وأرضنا»، ثم قال: لقد أنزل عليّ عشر آيات من أقامهن دخل الجنة» ثم قرأ ﴿قد أفلح المؤمنون﴾ حتى ختم العشر. (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

Tel était le comportement du Prophète».

Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu créa le Paradis de l'Eden de Sa main en posant une brique en perle, sur une autre en rubis sur une troisième en chrysolite. Son bas fond en musc, ses cailloux en perles et ses herbes en safran. Puis Il lui dit: «Parle». Le Paradis répondit: «Heureux les croyants» Dieu lui dit alors: «Je jure par Ma puissance et Ma majesté nul avare n'y sera introduit pour être proche de Moi» Puis l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita:* ***«Heureux ceux qui évitent l'avarice»*** *[Coran LIX, 9].* ***(Rapporté par Ibn Abi Ad-Dunia, Al-Bazzar et Tabarani)***[1].

«Qui prient consiencieusement» c'est à dire qui s'acquittent de la prière avec humilité et recueillement, car Mouhammed Ben Sirine raconte que les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- regardaient le ciel en priant. Quand ce verset fut descendu, ils abaissèrent leur regard vers la terre là où ils devaient poser leur front.

En fait, le recueillement dans la prière n'est acquis que lorsqu'on débarrase l'esprit, en priant, de toute autre préoccupation. La prière serait alors un apaisement pour le cœur et une tranquillité pour l'âme. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «On m'a fait aimer le parfum et les femmes. La prière me procure la joie des yeux». Il disait souvent à Bilal: «O Bilal, appelle à la prière afin que nos cœurs s'apaisent».

«Qui dédaignent les futilités» en évitant les propos vains et en se détournant de la vanité ou des péchés comme ont avancé certains exégètes. En décrivant les croyants, Dieu a dit: **«... et qui, mêlés à une conversation oiseuse, conservent leur dignité»** [Coran XXV, 72].

«Qui paient la dîme» il s'agit de la zakat, l'aumône légale. Bien que ce verset fut révélé à La Mecque, la zakat n'a été imposée comme

---

(1) عن أنس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «خلق الله جنة عدن بيده لبنة من درة بيضاء، ولبنة من ياقوتة حمراء، ولبنة من زبرجدة خضراء، ملاطها المسك، وحصباؤها اللؤلؤ، وحشيشها الزعفران، ثم قال لها: انطقي، قالت: ﴿قد أفلح المؤمنون﴾، فقال الله: وعزتي وجلالي لا يجاورني فيك بخيل»؛ ثم تلا رسول الله ﷺ: ﴿ومن يوق شح نفسه فأولئك هم المفلحون﴾.

une prescription qu'à Médine et précisément en l'an 2 après l'Hégire. Il s'avère que cette zakat était aussi imposée à La Mecque. Dieu a dit à ce sujet: **«Acquittez la dîme le jour de la récolte»** [Coran VI, 141] à savoir que la sourate du Bétail (Coran VI) fut révélée à La Mecque. Suivant un autre commentaire, il se peut qu'il s'agit de la purification des âmes et non des biens, ou bien les deux ensemble, étant donné que le croyant fait l'un et l'autre.

«Qui ont une discipline sexuelle, qui n'approchent que leurs épouses ou leurs esclaves, comme cela est permis. Mais qui ne désirent pas d'autres femmes car cela est coupable» Ce sont ceux qui évitent l'adultère et l'homosexualité, deux actes interdits par Dieu. Ils n'assouvissent leurs désirs sexuels que sur leurs épouses et les esclaves-captives de guerre qui leur sont permises. Quant à ceux qui convoitent d'autres femmes seraient en tant que transgresseurs aux ordres divins. Même l'imam Ach-Chafé'i est allé plus loin en interdisant la masturbation en tirant argument de ces versets.

«Qui se montrent d'honnêtes dépositaires et tiennent leurs engagements». Ils gardent les dépôts et les restituent à leurs propriétaires. Ils respectent et tiennent leurs engagements conclus envers les autres, sans être des hypocrites desquels le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Trois caractères distinguent l'hypocrite: Il ment quand il parle, manque à sa promesse et trahit le dépôt».

«Qui prient consciencieusement» en accomplissant les prières à leurs heures déterminées. A ce propos, Ibn Mass'oud rapporte: «J'ai demandé: «O Envoyé de Dieu, quelles sont les œuvres les plus aimées de Dieu?» Il me répondit: *«La prière accomplie à son heure déterminée». - Ensuite? - La piété filiale. - Ensuite?- - Le combat dans le sentier de Dieu»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) قال ابن مسعود: سألت رسول الله ﷺ فقلت: يا رسول الله أي العمل أحب إلى الله؟ قال: «الصلاة على وقتها» قلت: ثم أي؟ قال: «بر الوالدين»، قلت: ثم أي؟ قال: «الجهاد في سبيل الله». (رواه بخاري ومسلم).

On peut donc conclure que la prière a un grand mérite par rapport aux autres obligations, surtout quand on l'accomplit à son heure déterminée en observant à la perfection ses inclinaisons et ses prosternations. On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Agissez avec rectitude bien que vous n'y parviendrez plus, et sachez que la prière est la meilleure de vos œuvres. Nul autre qu'un croyant ne puisse observer les ablutions».

Ceux-là que Dieu avait décrits et montré leurs pratiques **«auxquels échoira le paradis pour l'éternité».** Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *Lorsque vous demandez à Dieu de vous accorder le Paradis que ce soit le Firdaws qui est l'endroit le plus élevé du Paradis et son milieu. De là prennent source les rivières du Paradis et au-dessus se trouve le Trône du Miséricordieux» (-* ***Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Il a dit aussi: «Chacun d'entre vous a deux demeures; l'une au Paradis et l'autre à l'Enfer. S'il meurt et sera introduit à l'Enfer les élus du Paradis hériteront sa demeure qui s'y trouve. Tel est le sens de ce verset: **«Ce sont eux les héritiers indiscutables».**

Mouslim rapporte dans son Sahih que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, Dieu, pour chaque musulman, pousse un juif ou un chrétien et dit: «C'est par celui-là que tu t'es racheté de l'Enfer». Omar Ben Abdul Aziz, qui entendit Abou Barda rapporter ce hadith d'après son père, le fit jurer trois fois par celui qu'il n'y a de Dieu que Lui si vraiment le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait tenu de tels propos. Abou Barda s'exéxuta»*[2] Et l'auteur

---

(1) ثبت في الصحيحين: «إذا سألتم الله الجنة فاسألوه الفردوس فإنه أعلى الجنة وأوسط الجنة، ومنه تفجّر أنهار الجنة، وفوقه عرش الرحمٰن». (رواه بخاري ومسلم).

(2) ثبت في صحيح مسلم عن النبي ﷺ قال: «إذا كان يوم القيامة دفع الله لكل مسلم يهودياً أو نصرانياً فيقال هذا فكاكك من النار»، فاستحلف عمر بن عبد العزيز أبا بردة بالله الذي لا إله إلا هو ثلاث مرات أن أباه حدثه عن رسول الله ﷺ بذلك، قال: فحلف له.

de cet ouvrage de conclure: «Ceci est pareil aux dires de Dieu: «**Tel est le Paradis que nous donnerons en héritage à ceux d'entre nos serviteurs qui nous craignent**» [Coran XIX, 63].

وَلَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنسَانَ مِن سُلَالَةٍ مِّن طِينٍ ﴿١٢﴾ ثُمَّ جَعَلْنَاهُ نُطْفَةً فِي قَرَارٍ
مَّكِينٍ ﴿١٣﴾ ثُمَّ خَلَقْنَا النُّطْفَةَ عَلَقَةً فَخَلَقْنَا الْعَلَقَةَ مُضْغَةً فَخَلَقْنَا
الْمُضْغَةَ عِظَامًا فَكَسَوْنَا الْعِظَامَ لَحْمًا ثُمَّ أَنشَأْنَاهُ خَلْقًا آخَرَ فَتَبَارَكَ اللَّهُ
أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ ﴿١٤﴾ ثُمَّ إِنَّكُم بَعْدَ ذَٰلِكَ لَمَيِّتُونَ ﴿١٥﴾ ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ
تُبْعَثُونَ ﴿١٦﴾

walaqad ḫalaqnâ-l-'insâna min sulâlatin min ṭînin (12) ṯumma ja'alnâhu nuṭfatan fî qarârim-makînin (13) ṯumma ḫalaqnâ-n-nuṭfata 'alaqatan fa-ḫalaqnâ-l-'alaqata mudġatan fa-ḫalaqnâ-l-mudġata 'iẓâman fakasawnâ-l-'iẓâma laḥman ṯumma 'anša'nâhu ḫalqan 'âḫara fatabâraka-L-Lâhu 'aḥsanu-l-ḫâliqîna (14) ṯumma 'innakum ba'da ḏâlika lamayyitûna (15) ṯumma 'innakum yawma-l-qiyâmati tub'aṯûna (16).

Nous avons extrait l'homme de l'essence de la terre (12) Nous en avons fait ensuite une goutte de sperme déposée dans un organe bien protégé. (13) Nous avons transformé le sperme en un caillot de sang, le sang en un morceau de chair, la chair en os, puis nous avons garni le squellette de chair, enfin nous lui avons donné sa forme définitive. Béni soit Allah, le plus merveilleux des créateurs. (14) Après avoir été créés, vous mourrez (15) Puis, au jour dernier, vous serez ressuscités. (16).

Dieu parle de la création du premier humain qui fut Adam -que Dieu le salue-. Il fut créé d'une argile extraite d'une boue malléable.

En commentant le terme: «**de l'essence de la terre**» Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de l'essence de l'eau. Et Ibn Jarir a avancé qu'Adam fut nommé «l'essence de la terre» parce qu'il en fut tiré, un avis soutenu aussi par Qatada en ajoutant: «Dieu l'a créé d'argile endurcie dont l'origine est le limon comme Dieu le montre dans ce verset: «**C'est un signe de sa puissance que de vous avoir engendrés du limon et fait de vous des êtres animés**» [Coran XXX, 20].

A ce propos, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: «-Dieu créa Adam d'une poignée du sable qu'il avait prise de tous les coins de la terre. Les fils d'Adam sont nés ayant les couleurs de cette terre: Il y en a parmi eux ceux qui ont la teinte rouge, d'autres d'une teinte blanche, une troisième d'une teinte noire et d'autres d'une teinte métisse. Il y en a les bons et les méchants».

«... une goutte de sperme déposée dans un organe bien protégé». Il s'agit de l'utérus comme le confirme ce verset: **«Ne vous avons-nous pas créés d'une vulgaire goutte d'eau? que nous avons déposée dans une matrice close»** [Coran LXXVII, 20-21] et ceci pour une durée déterminée, après que cette goutte ait subi les phases successives de la transformation: un caillot de sang comme un morceau de chair qui n'a aucune forme déterminée, puis de cette masse Dieu a créé les os où ont peut distinguer la tête, les mains, les pieds ainsi que les nerfs et les artères... A ce propos le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout le corps de l'homme sera réduit en poussière à l'exception de l'os caudal (le coccyx) car à partir de lui l'homme est créé et sera reconstitué».

«Puis nous avons garni le squelette de chair» afin que cette chair lui donne la forme définitive et renforce le corps. Enfin l'âme lui sera insufflée et voilà qu'il est devenu une créature parfaite munie d'ouïe, de vue, de sentiment, de mouvement et d'émoi. **«Béni soit Alalh, le plus merverilleux des créateurs».**

A propos de la création de l'homme, Ali Ben Abi Taleb a dit: «-Après une durée de quarante jours, Dieu envoie un ange qui lui insuffle l'âme dans des trois ténèbres. Tel est le sens des dires divins: **«produisant une autre créature».**

Ibn Abbas, dans un de ses commentaires, a dit: «Cette partie du verset: **«enfin nous lui avons donné sa forme définitive»** signifie que l'homme passe d'une étape à une autre jusqu'à devenir enfant, de l'enfance, à la jeunesse, à l'âge de maturité, à l'âge adulte, à la vieillesse enfin à l'âge de décrépitude».

Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Chacun d'entre vous demeure dans le ventre de sa mère quarante jour une goutte de sperme, puis un caillot de*

sang pendant une durée égale, puis un morceau de chair (comme une bouchée) pendant une période d'une durée équivalente. Ensuite Dieu envoie l'ange chargé de lui insuffler l'esprit, ordonné d'écrire quatre mots (-concernant le fœtus) à savoir: sa part des biens de ce monde, la durée de sa vie, ses œuvres et sa destinée heureuse ou malheureuse. Par celui qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, il arrive que l'un de vous pratique les œuvres des élus du Paradis au point de n'en être séparé que d'une coudée, alors ce qui lui a été inscrit intervient et cet homme agit comme les damnés et entrera à l'Enfer. Par contre, il arrive que l'un de vous pratique les œuvres des réprouvés de l'Enfer au point de n'en être séparé que d'une coudée, alors ce qui lui a été inscrit intervient et il pratique les œuvres des élus du Paradis et entrera au Paradis» ***(Rapporté d'après Abdullah Ben Mass'oud, par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

Il est aussi dit dans un hadith authentique: «Après quarante jours que la goutte de sperme se fût installée dans l'utérus, l'ange s'y introduit et demande: «Seigneur , sera-t-il un heureux ou un malheureux? un mâle ou une femelle?» Dieu lui dicte et l'ange écrit, à savoir: Ses œuvres, ses périodes d'aisance et celles de ses calamités, et sa part des biens de ce monde. Ce registre sera aussitôt plié et rien n'y sera ajouté ou diminué».

«Après avoir été créés, vous mourrez» car la mort est la fin incontestable de toute créature. **«Puis, au dernier jour, vous serez ressuscités»**. En ce jour-là les âmes seront rendues aux corps et rassemblés pour être jugés selon les œuvres accomplies dans le bas monde.

---

(1) في الصحيح: «إن أحدكم ليجمع خلقه في بطن أمه أربعين يوماً نطفة ثم يكون علقة مثل ذلك، ثم يكون مضغة مثل ذلك، ثم يرسل إليه الملك فينفخ فيه الروح ويؤمر بأربع كلمات: رزقه وأجله وعمله وهل هو شقي أو سعيد، فوالذي لا إله غيره إن أحدكم ليعمل بعمل أهل الجنة حتى ما يكون بينه وبينها إلا ذراع، فيسبق عليه الكتاب فيختم له بعمل أهل النار فيدخلها، وإن أحدكم ليعمل بعمل أهل النار حتى ما يكون بينه وبينها إلا ذراع، فيسبق عليه الكتاب فيختم له بعمل أهل الجنة فيدخلها». (رواه بخاري ومسلم وأحمد من عبد الله بن مسعود).

وَلَقَدْ خَلَقْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعَ طَرَآئِقَ وَمَا كُنَّا عَنِ ٱلْخَلْقِ غَٰفِلِينَ ﴿١٧﴾

walaqad ẖalaqnâ fawqakum sab'a ṭarâ'iqa wamâ kunnâ 'ani-l-ẖalqi ġâfilîna (17).

Nous avons créé au-dessus de vous sept cieux et nous demeurons attachés à ce que nous avons créé (7).

Dieu mentionne souvent la création des cieux et de la terre avec celle de l'homme. En voilà un verset qui montre la grandeur de la création des cieux et de la terre: «**La création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain**» [Coran XL, 57].

Dieu a dit ailleurs: «**Allah a créé sept cieux et autant de terre. Il fait circuler ses ordres entre les deux pour vous manifester Sa puissance et l'étendue de Sa science**» [Coran LXV, 12].

Donc que les sept cieux enveloppent la terre, cela n'empêche que Dieu observe tout ce qu'il y a ou se passe dans les cieux, sur la terre sans qu'une montagne puisse s'interposer, ou autre chose, dans les abîmes des océans, bref Il dénombre tout même les collines, les déserts, les arbres et leurs feuilles: «**Il n'est pas de molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création**» [Coran VI, 59].

وَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءًۢ بِقَدَرٍ فَأَسْكَنَّٰهُ فِى ٱلْأَرْضِ ۖ وَإِنَّا عَلَىٰ ذَهَابٍۭ بِهِۦ لَقَٰدِرُونَ
﴿١٨﴾ فَأَنشَأْنَا لَكُم بِهِۦ جَنَّٰتٍ مِّن نَّخِيلٍ وَأَعْنَٰبٍ لَّكُمْ فِيهَا فَوَٰكِهُ كَثِيرَةٌ وَمِنْهَا
تَأْكُلُونَ ﴿١٩﴾ وَشَجَرَةً تَخْرُجُ مِن طُورِ سَيْنَآءَ تَنۢبُتُ بِٱلدُّهْنِ وَصِبْغٍ لِّلْءَاكِلِينَ
﴿٢٠﴾ وَإِنَّ لَكُمْ فِى ٱلْأَنْعَٰمِ لَعِبْرَةً ۖ نُّسْقِيكُم مِّمَّا فِى بُطُونِهَا وَلَكُمْ فِيهَا مَنَٰفِعُ
كَثِيرَةٌ وَمِنْهَا تَأْكُلُونَ ﴿٢١﴾ وَعَلَيْهَا وَعَلَى ٱلْفُلْكِ تُحْمَلُونَ ﴿٢٢﴾

wa 'anzalnâ mina-s-samâ'i mâ'am biqadarin fa'askannâhu fî-l-'arḍi wa 'innâ 'alâ ḏahâbim-bihî laqâdirûna (18) fa'anša'nâ lakum bihî jannatim-min naẖîlin wa 'a'nâbi-l-lakum fîhâ fawâkihu katîratun wa minhâ

ta'kulûna (19) wa šajaratan taḫruju min ṭuri sinâ'a tambutu bi-duhni wa ṣibġi-l-lil-'âkilîna (20) wa 'inna lakum fî-l-'an'âmi la'ibratan nusqîkum mimmâ fî buṭûnihâ wa lakum fîhâ manâfi'u katîratun wa minhâ ta'kulûna (21) wa 'alayhâ wa 'ala-l-fulki tuḥmalûna (22).

Nous faisons tomber l'eau du ciel dans une mesure convenable. Nous la laissons s'amasser sous terre mais nous pouvons aussi la laisser se perdre. (18) Nous nous servons de cette eau pour créer des vergers de dattiers et de vignes. Ils produisent des fruits en abondance qui servent à votre nourriture. (19) Nous avons fait pousser au Mont Sinaï un arbre qui produit à la fois une huile et une liqueur comestibles. (20) Les animaux sont aussi sujet à réflexions. Vous buvez leur lait. Ils satisfont beaucoup de besoins. Vous vous nourrissez de leur chair (21) Ils vous servent de montures comme vous servent les barques sur mer. (22).

Dieu rappelle à Ses serviteurs les bienfaits qu'Il leur accorde et qu'on ne peut dénombrer: La pluie qui tombe du ciel avec mesure et selon le besoin, car son abondance pourrait détériorer tout comme sa rareté qui ne laisserait pousser aucune plantation. Elle est donc descendue pour satisfaire aussi bien pour boire que pour irriguer et pour d'autres besoins. Même les terrains qui exigent une grande quantité d'eau et dont le sol ne peut recevoir ce qui leur suffit, l'eau leur sera amenée d'autre pays sous forme de rivière. Tel est le cas de l'Egypte qui a un terrain stérile dont le Nil lui appoorte du limon rouge de l'Ethiopie durant la saison des pluies. Ce limon demeure sur le terrain Egyptien et les habitants s'en servent pour l'agriculture. Qu'Il soit Béni et Glorifié ce Seigneur généreux et clément.

«Nous la laissons s'amasser sous terre» afin que le sol puisse l'absorber et grains et fruits s'en nourrissent. **«Mais nous pouvons aussi la laisser se perdre»** Dieu peut faire disparaitre cette eau en l'envoyant aux marécages et aux déserts. Ou bien Il peut la rendre saumâtre qui ne servira dans ce cas ni pour la boisson ni pour l'irrigation. Ou encore Dieu peut la faire descendre au fond de la terre pour la rendre inutile. Mais, par Sa générosité et Sa miséricorde, Il a rendu cette eau potable en l'acheminant dans la terre vers des sources jaillissantes, grâce auxquelles hommes et bêtes se désaltèrent, s'en lavent et Il fait germer des plantes diaprées.

Grâce à cette eau aussi, Dieu fait naître des jardins de palmiers et de vignes remplis de beauté. Si les palmiers et les vignes ont été mentionnés dans ce verset, parce que les habitants du Hijaz s'en réjouissaient. Mais cela n'empêche que d'autres peuples se réjouissent aussi des fruits poussant dans leurs propres pays, c'est de cette façon qu'on doit comprendre le sens du verset, comme Dieu l'a mentionné **«Ils produisent des fruits en abondance qui servent à votre nourriture»** des fruits variés de toutes les espèces. Il a dit ailleurs: **«L'eau qui fait croître le blé, l'olivier, le palmier, la vigne et toutes sortes de plantes»** [-Coran XVI, 11].

«Nous avons fait pousser au Mont Sinaï un arbre qui produit à la fois une huile et une liqueur comestibles». Le Mont Sinaï est celui d'où Dieu a adressé la parole à Moïse -que la paix soit avec lui- et qui était entouré d'oliveraies. L'olivier produit de l'huile qui sert comme condiment. A ce propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Mangez de l'huile et enduisez-vous-en vos corps car elle est le produit d'un arbre béni».

«Les animaux sont aussi sujet à réflexions. Vous buvez leur lait. Ils satisfont beaucoup de besoins. Vous vous nourrissez de leur chair. Ils vous servent de montures comme vous servent les barques sur mer» Sans doute les hommes tirent un profit multiple des animaux: Leur lait qui sort de leurs entrailles et tient le milieu entre le chyme et le sang, leur chair comme nourriture, leurs poils et laine pour en confectionner des vêtements, comme montures et pour porter leurs bagages: **«Ils transportent vos bagages dans les pays que vous ne pourriez atteindre qu'au prix de difficultés insurmontables sans eux. Votre Seigneur est toute bonté et toute clémence»** [Coran XVI, 7]. Dieu a soumis aux hommes certains animaux qui leur servent de montures, de nourriture, et ils en retirent des produits utiles et des breuvages. Les hommes sont tenus à tout moment de reconnaître les bienfaits du Seigneur.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦ فَقَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ
أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٢٣﴾ فَقَالَ ٱلْمَلَؤُا۟ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ مَا هَٰذَآ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ
يُرِيدُ أَن يَتَفَضَّلَ عَلَيْكُمْ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَأَنزَلَ مَلَٰٓئِكَةً مَّا سَمِعْنَا بِهَٰذَا فِىٓ

ءَابَآئِنَا ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٢٤﴾ إِنْ هُوَ إِلَّا رَجُلٌۢ بِهِۦ جِنَّةٌ فَتَرَبَّصُوا۟ بِهِۦ حَتَّىٰ حِينٍ
﴿٢٥﴾

walaqad 'arsalnâ Nûḥan 'ilâ qawmihî faqâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha mâ lakum mih 'ilâhim ġayruhû 'afalâ tattaqûna (23) faqâla-l-mala'u-l-laḏîna kafarû min qawmihî mâ hâḏâ 'illâ bašarum miṯlukum yurîdu 'ay-yatafaḍḍala 'alaykum walaw šâ'a-L-Lâhu la'anzala malâ'iktam-mâ sami'nâ bihâḏâ fî 'âbâ'inâ-l-'awwalîna (24) 'in huwa 'illâ rajulum bihî jinnatun fatarabbaṣû bihî ḥattâ ḥînin (25).

Nous déléguâmes Noé à son peuple. Il lui dit: «O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Pourquoi ne le craignez-vous pas?» (23) Les puissants, qui étaient incrédules, intervinrent: Qu'est cet homme! sinon un homme comme vous qui cherche à se donner de l'importance. Si Allah avait voulu nous toucher, Il nous aurait envoyé des anges. A notre connaissance, pareille chose n'est jamais arrivée du temps de nos ancêtres» (24) C'est un homme possédé du démon. Ne vous en occupez pas pour le moment.» (25).

Dieu envoya Noé à son peuple pour l'avertir et le mettre en garde contre Son châtiment et Sa vengeance de ceux qui Lui désobéissent et traitent Ses Prophètes de menteurs. Noé dit à son peuple: «**Adorez Allah; vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Pourquoi ne Le craignez-vous pas?**» en Lui associant d'autres divinités?.

Les chefs et les notables parmi ce peuple, qui étaient des idolâtres, intervinrent: «**Qu'est cet homme! sinon un homme comme vous qui cherche à se donner de l'importance**» en s'élevant au-dessus de vous prétendant qu'il est un Prophète, alors qu'il n'est qu'un mortel comme vous. Et d'ajouter: «**Si Allah avait voulu nous toucher, Il nous aurait envoyé des anges**». Nous n'avons jamais entendu de tels propos chez nos plus anciens ancêtres.

«**C'est un homme possédé du démon**» car il prétend la prophétie et que Dieu l'a envoyé avec la révélation. «**Ne vous en occupez pas pour le moment**» et laissez-le dire ce qu'il voudra en lui donnant un répit car il ne tarderait à mourir.

قَالَ رَبِّ ٱنصُرْنِى بِمَا كَذَّبُونِ ﴿٢٦﴾ فَأَوْحَيْنَآ إِلَيْهِ أَنِ ٱصْنَعِ ٱلْفُلْكَ بِأَعْيُنِنَا
وَوَحْيِنَا فَإِذَا جَآءَ أَمْرُنَا وَفَارَ ٱلتَّنُّورُ فَٱسْلُكْ فِيهَا مِن كُلٍّ زَوْجَيْنِ
ٱثْنَيْنِ وَأَهْلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيْهِ ٱلْقَوْلُ مِنْهُمْ وَلَا تُخَٰطِبْنِى فِى ٱلَّذِينَ
ظَلَمُوٓا۟ إِنَّهُم مُّغْرَقُونَ ﴿٢٧﴾ فَإِذَا ٱسْتَوَيْتَ أَنتَ وَمَن مَّعَكَ عَلَى ٱلْفُلْكِ فَقُلِ ٱلْحَمْدُ
لِلَّهِ ٱلَّذِى نَجَّىٰنَا مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٨﴾ وَقُل رَّبِّ أَنزِلْنِى مُنزَلًا مُّبَارَكًا وَأَنتَ خَيْرُ
ٱلْمُنزِلِينَ ﴿٢٩﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ وَإِن كُنَّا لَمُبْتَلِينَ ﴿٣٠﴾

qâla rabbi-n-ṣurnî bimâ kaḏḏabûni (26) fa'awḥaynâ 'ilayhi 'ani-ṣna'i-l-fulka bi'a'yuninâ wa waḥyinâ fa'iḏâ jâ'a 'amrunâ wa fara-t-tannûru fasluk fîhâ min kullin zawjayni-ṯ-nayni wa 'ahlaka illâ man sabaqa 'alayhi-l-qawlu mihum walâ tuḫâṭibnî fî-l-laḏîna ẓalamû 'innahum muġraqûna (27) fa'iḏâ-stawayta 'anta wa mam-ma'aka 'alâ-l-fulki faquli-l-ḥamdu-li-L-Lâhi-l-laḏî najjânâ mina-l-qawmi-ẓ-ẓâlimîna (28) wa qul rabbi 'anzilnî munzalam-mubârakan wa 'anta ḫayru-l-munzilîna (29) '-inna fî ḏâlika la 'âyâtin wa 'in kunnâ-l-la mubtalîna (30).

Seigneur, supplia Noé, donne-moi aide contre de tels détracteurs. (26) Nous lui révélâmes aussitôt ceci: «Construis une arche sous notre surveillance et d'après nos conseils. Dès que notre ordre s'accomplira et que l'eau bouillonnera dans sa source, embarque dans l'arche un couple de chaque espèce ainsi que les tiens, excepté ceux dont le sort est déjà réglé. Ne m'adresse aucune prière en faveur des méchants. Ils périront noyés. (27) Lorsque toi et les tiens serez installés dans l'arche, dis: «Loué soit Dieu pour nous avoir délivrés des méchants» (28) Dis: «O Seigneur, fais-moi aborder sur une terre propice. Tu es le plus sûr des guides.» (29) Une telle aventure n'est-elle pas probante? Notre habitude est d'éprouver les hommes. (30).

Noé implora son Seigneur: «Je suis vaincu, Aide-moi» Il lui ordonna alors de construire l'arche en la chargeant d'un couple de chaque espèce, c'est à dire un mâle et une femelle des animaux, de fruits et de plantations et autres choses. Il devait aussi y embarquer les siens **«excepté ceux dont le sort est déjà réglé»** Ceux qui restaient mécréants et étaient voués au périssement, parmi eux figuraient sa femme et son fils.

«ne m'adresse aucune prière en faveur des méchants. Ils périsont noyés». Dès que tu verras la pluie descendre, Dieu dit à Noé, n'aie aucune compassion envers ton peuple espérant de les voir croyants, car Mon ordre est déjà arrêté, ils seront noyés à cause de leur incrédulité et leur rebellion. Nous avons déjà commenté cette histoire dans la Sourate Houd (Coran XI).

«Lorsque toi et les tiens serez installés dans l'arche, dis: «Loué soit Allah pour nous avoir délivrés des méchants» Dans un verset presque pareil, Dieu a dit: «**... Qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter. Fixez-vous sur leurs dos et célébrez les bienfaits de votre Seigneur. Une fois à votre aise, dites: Gloire à celui qui nous a soumis ces choses et que, seuls, nous n'aurions pu soumettre! C'est à notre Seigneur que nous ferons retour»** [Coran XLIII, 12-14] Noé obtempéra aux ordres divins et dit à sa compagnie: **«Montez dans l'arche. O mon Allah, faites qu'elle vogue et qu'elle atterrisse»** [Coran XI, 41]. Il invoqua le nom de Dieu au début de son amerrissage et lors de son atterrisage. Cet agir divin en sauvant les croyants et noyant les incrédules est certes l'un de Ses signes, et une preuve évidente de la sincérité des Prophètes et de la véracité des messages. **«Notre habitude est d'éprouver les hommes»** en leur envoyant les Prophètes et les messages.

ثُمَّ أَنشَأْنَا مِنۢ بَعْدِهِمْ قَرْنًا ءَاخَرِينَ ﴿٣١﴾ فَأَرْسَلْنَا فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْهُمْ أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا
لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٣٢﴾ وَقَالَ ٱلْمَلَأُ مِن قَوْمِهِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟
بِلِقَآءِ ٱلْءَاخِرَةِ وَأَتْرَفْنَٰهُمْ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا مَا هَٰذَآ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يَأْكُلُ مِمَّا
تَأْكُلُونَ مِنْهُ وَيَشْرَبُ مِمَّا تَشْرَبُونَ ﴿٣٣﴾ وَلَئِنْ أَطَعْتُم بَشَرًا مِّثْلَكُمْ إِنَّكُمْ إِذًا
لَّخَٰسِرُونَ ﴿٣٤﴾ أَيَعِدُكُمْ أَنَّكُمْ إِذَا مِتُّمْ وَكُنتُمْ تُرَابًا وَعِظَٰمًا أَنَّكُم مُّخْرَجُونَ ﴿٣٥﴾
۞ هَيْهَاتَ هَيْهَاتَ لِمَا تُوعَدُونَ ﴿٣٦﴾ إِنْ هِىَ إِلَّا حَيَاتُنَا ٱلدُّنْيَا نَمُوتُ وَنَحْيَا
وَمَا نَحْنُ بِمَبْعُوثِينَ ﴿٣٧﴾ إِنْ هُوَ إِلَّا رَجُلٌ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا وَمَا نَحْنُ لَهُۥ
بِمُؤْمِنِينَ ﴿٣٨﴾ قَالَ رَبِّ ٱنصُرْنِى بِمَا كَذَّبُونِ ﴿٣٩﴾ قَالَ عَمَّا قَلِيلٍ لَّيُصْبِحُنَّ

نَدِمِينَ ﴿٤٠﴾ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلصَّيْحَةُ بِٱلْحَقِّ فَجَعَلْنَٰهُمْ غُثَآءً فَبُعْدًا لِّلْقَوْمِ
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤١﴾

ṯumma 'an*/*CO4-42*/*a'nâ mim ba'dihim qarnan 'âḫarîna (31) fa'arsalna fîhim rasûlan minhum 'ani'budû-L-Lâha mâlakum min 'ilâhin ġayruhû 'afalâ tattaqûna (32) wa qâla-l-mala'u min qawmihi-l-laḏîna kafarû wa kaḏḏabû biliqâ'i-l-'âḫirati wa 'atrafnâhum fî-l-ḥayâti-d-dunyâ mâ hâḏâ 'illâ bašarum miṯlukum ya'kulu mimmâ ta'kulûna minhu wa yašrabu mimmâ tašrabûna (33) wa la'in 'aṭa'tum bašaram miṯlakum '-innakum 'iḏâ-l-laḫâsirûna (34) 'aya'idukum 'annakum 'iḏâ mittum wa kuntum turâban wa 'iẓâman 'annakum muḫrajûna (35) hayhâta hayhâta limâ tu'adûna (36) 'in hiya 'illâ ḥayâtunâ-d-dunyâ mamûtu wa naḥyâ wamâ naḥnu bimab'ûṯîna (37) 'in huwa 'illâ rajulun-i-ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiban wamâ naḥnu lahû bimu'minîna (38) qâla rabbi-n-ṣurnî bimâ kaḏḏabûni (39) qâla 'ammâ qalîli-l-layuṣbiḥunna nâdimîna (40) fa'aḫaḏathumu-ṣ-ṣayḥatu bi-l-ḥaqqi faja'alnâhum ġuṯâ'an fabu'da-l-li-l-qawmi-ẓ-ẓâlimîna (41).

Nous appelâmes une autre génération à succéder au peuple de Noé. (31) Nous élûmes dans son sein un Prophète qui leur dit: «Adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre Allah que Lui. Ne le craindrez-vous pas? (32) Les puissants de ce peuple qui étaient sans foi et ne croyaient pas au jour du jugement dernier-et à qui nous avions accordé les richesses de ce monde-disaient: «Qu'est cet homme, sinon un homme comme vous, qui se nourrit des mêmes aliments et boit les mêmes boissons (33) Si vous vous soumettez à un homme comme vous, vous êtes perdus. (34) Il vous prédit qu'une fois morts, et réduits en poussière et en os, vous reviendrez à la vie. (35) Quelle invraisemblance, oui quelle invraisemblance qu'une telle prédiction. (36) Il n'y a d'autre vie que celle de ce monde. Nous mourons et nous vivons. Et nous ne serons pas ressuscités. (37) Ce n'est qu'un homme qui colporte des mensonges sur Allah. Nous n'ajoutons pas foi à ses paroles. (38) Seigneur, donne-moi aide contre de tels détracteurs. (39) Avant peu, ils regretteront leurs propos, répondit le Seigneur. (40) Une mort foudroyante les extermina. Ce fut juste. Il n'en resta que des débris. Loin d'ici les méchants. (41).

Après ce grand évènement historique et la noyade du peuple de

Noé, Dieu a créé un autre peuple que fut celui de 'Ad d'après les uns ou de Thémoud selon d'autres. Dieu lui envoya un Prophète qui l'appela à l'adoration du Seigneur sans Lui reconnaître des égaux. Mais ils l'ont démenti, renié son message en refusant de le suivre étant un mortel comme eux, même ils le tournèrent en dérision.

En leur menaçant et les mettant en garde contre un supplice atroce qui les attend au jour de la résurrection, les chefs parmi eux dirent: Si nous te suivons, nous serons certes au nombre des perdants. Comment serons-nous ressuscités lorsque nous serons ossements et poussière? C'est une prédiction invraisemblable. Il n'y a que la vie présente: nous vivons et nous mourons mais jamais nous serons ressuscités.

«Ce n'est qu'un homme qui colporte de mensonges sur Allah» en prétendant que nous serons un jour ressuscités et rassemblés pour être jugés. Le Prophète s'écria alors en implorant: **«Seigneur, donne-moi aide contre des tels détracteurs»**. Protège-moi contre leur nuissance, ils viennent de me traiter de menteur. Dieu de lui répondre: **«Avant peu, ils regretteront leurs propos»** à cause de leur reniement et leur obstination. **«Une mort foudroyante les extermina»**. En effet Il leur envoya un vent impétueux et dévastateur qui a détruit tout sur Son ordre. Au matin, on ne vit que leurs maisons: **«Il n'en resta que des débris. Loin d'ici les méchants»**. Dieu ne les a pas lésés, ils se sont fait tort à eux-mêmes à cause de leur incrédulité.

ثُمَّ أَنشَأْنَا مِنۢ بَعْدِهِمْ قُرُونًا ءَاخَرِينَ ﴿٤٢﴾ مَا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا وَمَا
يَسْتَـْٔخِرُونَ ﴿٤٣﴾ ثُمَّ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا تَتْرَا كُلَّ مَا جَآءَ أُمَّةً رَّسُولُهَا كَذَّبُوهُ فَأَتْبَعْنَا
بَعْضَهُم بَعْضًا وَجَعَلْنَٰهُمْ أَحَادِيثَ فَبُعْدًا لِّقَوْمٍ لَّا يُؤْمِنُونَ ﴿٤٤﴾

ṯumma 'anša'nâ mim ba'dihim qurûnan 'âḫarîna (42) mâ tasbiqu min '-ummatin 'ajalahâ wamâ yasta'ḫirûna (43) ṯumma 'arsalnâ rusulanâ tatrâ kulla mâ jâ''a 'ummata-r-rasûluhâ kaḏḏabûhu fa'atba'nâ ba'ḍahum ba'ḍan wa ja'alnâhum 'aḥâdîṯa fabu'da-l-liqawmi-l-lâ yu'minûna (44).

Nous appelâmes à leur succéder d'autres générations (42) Aucun

peuple ne peut ni avancer ni reculer le terme de sa vie. (43) Nous fîmes succéder les Prophètes les uns aux autres. Chaque fois que l'un d'eux se présenta à son peuple, il fut traité d'imposteur. Nous anéantîmes les peuples les uns après les autres à titre d'exemple. Loin d'ici les incrédules. (44).

Dieu créa ensuite d'autres générations et d'autres peuples qui se succédèrent les uns aux autres. Aucun d'eux ne peut avancer ni reculer son terme. A chacun d'eux Dieu envoya un Prophète dont leur mission fut identique: Appeler à Dieu et n'adorer que Lui: **«Nous avons envoyé des Prophètes à chaque peuple. «Adorez Allah et évitez Taghout» était leur mot d'ordre. Certains de ces peuples ont suivi la bonne voie, d'autres ont précipité leur perte»** [Coran XVI, 36].

Chaque foi qu'un Prophète venait à son peuple, celui-ci le traitait d'imposteur. Dieu affirme cette réalité en disant: **«Triste fin des hommes! chaque fois qu'un Prophète leur est envoyé, ils le tournent en dérision»** [-Coran XXXVI, 30]. Et Dieu d'anéantir ces peuples l'un à la suite de l'autre **«... et nous les dipersâmes dans tous les sens»** [Coran XXXIV, 19] en les donnant un exemple aux autres peuples.

ثم أرسلنا موسى وأخاه هارون بآياتنا وسلطان مبين ﴿٤٥﴾ إلى فرعون
وملإيه فاستكبروا وكانوا قوما عالين ﴿٤٦﴾ فقالوا أنؤمن لبشرين مثلنا وقومهما
لنا عابدون ﴿٤٧﴾ فكذبوهما فكانوا من المهلكين ﴿٤٨﴾ ولقد آتينا موسى
الكتاب لعلهم يهتدون ﴿٤٩﴾

t̠umma 'arsalnâ Mûsâ wa 'aẖâhu Harûna bi 'ā yâtinâ wa sulṭânim-mubînin (45) 'ilâ Fir'awna wa mala'ihî fastakbaru wa kânû qawman '-âlîna (46) faqâlû 'anu'minu libacharaynii mit̠linâ wa qawmuhumâ lanâ 'âbidûna (47) fakad̠d̠abûhunmâ fakânû mina-l-muhlakîna (48) walaqad 'ā taynâ Mûsâ-l-kitâba la'allahum yahtadûna (49).

Puis nous envoyâmes Moïse et son frère Aaron, qui étaient munis de nos signes et de preuves irréfutables. (45) à Pharaon et à sa cour. Ceux-ci les accueillirent avec morgue. C'était un peuple arrogant. (46) Allons-nous

croire, dirent-ils, à deux hommes comme nous et dont le peuple nous est asservi? (47) Pour avoir traité Moïse et Aaron de menteurs, ils furent anéantis. (48) Nous donnâmes le Livre à Moïse comme guide. (49).

Dieu envoya Moïse et son frère Aaron (Haroun) à Pharaon et aux chefs de son peuple avec les signes manifestes et les preuves évidentes. A cause de leur orgueil et leur obstination, Pharaon et son peuple s'enorgueillirent et refusèrent de suivre Moïse et son frère, comme avaient agi les peuples précédents en considérant que de tels Prophètes n'étaient que des mortels comme eux. En un seul jour, Dieu noya Pharaon et son peuple.

Le Seigneur révéla le Pentateuque à Moïse qui contenait les enseignements, les ordres et les interdictions, après le périssement de Pharaon et les coptes qui formaient son peuple. Après la révélation du Pentateuque, Dieu n'a pas anéanti un peuple à cause de l'incrédulité de son commun, mais Il a ordonné aux croyants de combattre les infidèles. Dieu montre cela clairement quand Il a dit: **«Nous avons donné le Pentateuque à Moïse après avoir anéanti les peuples passés. Notre but était d'instruire les hommes. Ce Livre est à la fois un guide et une bénédiction. Peut-être fera-t-il réfléchir»** [Coran XXVIII, 43].

وَجَعَلْنَا ٱبْنَ مَرْيَمَ وَأُمَّهُۥٓ ءَايَةً وَءَاوَيْنَٰهُمَآ إِلَىٰ رَبْوَةٍ ذَاتِ قَرَارٍ وَمَعِينٍ ﴿٥٠﴾

waja'alnâ-bna Maryama wa 'ummahû 'âyatan wa 'awaynâhumâ 'ilâ rabwatin dâti qarârin wa ma'înin (50).

Nous fîmes de Jésus et de sa mère un symbole et nous les installâmes dans un lieu élevé, paisible et arrosé de sources. (50).

Dieu a fait de Son serviteur et Envoyé Jésus -que la paix soit avec lui- et de sa mère Marie un signe pour les hommes, et une preuve irréfutable de Son pouvoir de créer ce qu'il veut. Il créa Adam sans père ni mère, Eve d'un mâle sans femelle, Jésus d'une femelle sans mâle, et les autres gens de mâles et de femelles.

«Et nous les installâmes dans un lieu élevé». Où se trouva ce lieu? Les opinions se sont controversées à ce sujet. Sa'id Ben Al-Moussaiab a avancé: Il est à Damas. Ibn Abbas a soutenu cette opinion et a

ajouté que les sources citées dans le verset sont les rivières de Damas. Quant à Moujahed dont l'avis était presque identique a dit qu'il s'agit de la «Ghouta de Damas» et ses alentours.

Mais Abou Houraira a précisé que ce fut à Ramla en Palestine. Il s'avère que l'opinion la plus logique est celle de Ibn Abbas qui a dit: «Les sources signifient l'eau coulante que Dieu a mentionnée dans ce verset: «**Ton Seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds**» [Coran XIX, 24]. (Sans préciser le lieu). Enfin Ad-Dahak et Qatada ont déclaré qu'il s'agit bien de Jérusalem, qui est très probable d'après l'auteur. Et c'est Dieu qui est le plus savant, car ceci est mentionné dans un autre verset et les versets du Coran expliquent les uns les autres.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلرُّسُلُ كُلُوا۟ مِنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ وَٱعْمَلُوا۟ صَٰلِحًا إِنِّى بِمَا تَعْمَلُونَ عَلِيمٌ ﴿٥١﴾
وَإِنَّ هَٰذِهِۦٓ أُمَّتُكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَأَنَا۠ رَبُّكُمْ فَٱتَّقُونِ ﴿٥٢﴾ فَتَقَطَّعُوٓا۟ أَمْرَهُم بَيْنَهُمْ
زُبُرًا كُلُّ حِزْبٍۭ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ ﴿٥٣﴾ فَذَرْهُمْ فِى غَمْرَتِهِمْ حَتَّىٰ حِينٍ ﴿٥٤﴾
أَيَحْسَبُونَ أَنَّمَا نُمِدُّهُم بِهِۦ مِن مَّالٍ وَبَنِينَ ﴿٥٥﴾ نُسَارِعُ لَهُمْ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ بَل لَّا
يَشْعُرُونَ ﴿٥٦﴾

yâ 'ayyuhâ-r-rusulu kulû mina-ṭ-ṭayyibâti wa'malû ṣâliḥan 'innî bimâ ta'malûna 'alîmun (51) wa 'inna hâḏihî 'ummatukum 'ummatan wâḥidatan wa 'ana rabbukum fat-taqûni (52) fataqaṭṭa'û 'amrahum baynahum zuburan kullu ḥizbim bimâ ladayhim fariḥûna (53) faḏarhum fî ġamratihim ḥattâ ḥînin (54) 'ayaḥsabûna 'annamâ numidduhum bihî mim-mâlin wa banina (55) nusâri'u lahum fî-l-ḫayrâti bal-lâ yaš'urûna (56).

O Prophètes, nourrissez-vous à volonté des fruits de la terre et pratiquez les bonnes œuvres. Je connais toutes vos actions. (51) Vous ne formez qu'un seul peuple. C'est moi votre Allah. Craignez-moi. (52) Les hommes se sont partagés en sectes et chaque secte se confina dans son dogme. (53) Abandonne-les pour un temps à leurs préjugés. (54) Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants. (55) uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent. (56).

Dieu ordonne aux Prophètes de se nourrir de ce qui est licite et de pratiquer les bonnes œuvres car la nourriture licite et bonne aide à faire le bien. Ils s'exécutèrent. Al-Hassan Al-Basri a commenté cela en disant: «Par Dieu, Il ne leur a pas ordonné de choisir les meilleurs fruits et de rechercher les bons aliments, mais Il leur a recommandé de n'acquérir que le licite. A savoir aussi que Jésus -que la paix soit avec lui- se nourrissait du travail de sa mère qui exerçait la filature.

Dans un hadith authentique le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout Prophète était un pâtre». On lui demanda: «Et toi aussi ô Messager de Dieu?» - Et moi aussi, répondit-il, je gardais les moutons à des mecquois contre des qirats».

David, le Prophète de Dieu, - que Dieu le salue - mangeait du travail de sa main, comme il a été rapporté dans un hadith.

Abou Houraira -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut est bon et n'accepte que ce qui est bon. Il a prescrit aux croyants ce qu'Il a prescrit aux Prophètes. Il leur a dit:* **«O Prophètes, nourrissez-vous à volonté des fruits de la terre et pratiquez les bonnes œuvres. Je connais toutes vos actions».** *Il a dit aussi:* **«O croyants, nourrissez-vous des aliments qu'Allah vous octroie»** [Coran II, 172]. *Puis le Prophète mentionna le cas de l'homme qui entreprend un long voyage la tête èbouriffée, poussièreuse, tend les mains vers le ciel en implorant: «Seigneur! Seigneur!» alors que sa nourriture est illicite, sa boisson illicite, ses vêtements illicites et qu'il est nourri de choses illicites. Comment serait-il exaucé?»* ***(Rapporté par Mouslim, Tirmidzi et Ahmed)***[1].

«Vous ne formez qu'un seul peuple» ô Prophètes, votre religion est

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال. قال رسول الله ﷺ: «يا أيها الناس إن الله طيب لا يقبل إلا طيباً. وإن الله أمر المؤمنين بما أمر به المرسلين. فقال: ﴿يا أيها الرسل كلوا من الطيبات واعملوا صالحاً إني بما تعملون عليم﴾. وقال: ﴿يا أيها الذين آمنوا كلوا من طيبات ما رزقناكم﴾ ثم ذكر الرجل يطيل السفر أشعث أغبر يمد يديه إلى السماء يا رب يا رب، ومطعمه حرام ومشربه حرام. وملبسه حرام، وغذي بالحرام. فأنى يستجاب لذلك؟. (رواه مسلم وأحمد والترمذي).

unique et votre mission est la même qui consiste à appeler à l'adoration d'un Dieu unique sans rien Lui associer. **«C'est moi votre Allah. Craignez-moi».**

Mais les peuples auxquels Dieu a envoyé des Prophètes, se sont divisés en sectes, et chaque parti exultant de ce qu'il a devers lui. Ils se croyaient être dans le droit chemin, mais au contraire, ils étaient dans un égarement manifeste. **«Abandonne-les pour un temps à leurs préjugés»** jusqu'à leur périssement, comme le confirme ce verset: **«-Accorde un répit aux incrédules. Accorde-leur un court répit»** [Coran LXXXVI, 17].

«Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent». Ceux qui se sont leurrés de leurs richesses et de leur progéniture croyant que Dieu leur a octroyés parce qu'il les aime ou les chérit? Non, ils se sont trompés surtout quand ils déclarent: **«Comblés de richesses et d'enfants comme nous sommes, nous ne serons jamais voués au supplice»** [Coran XXXIV, 35]. Qu'ils sachent que tout cela n'est qu'illusions. En répondant, Dieu, en s'adressant à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: **«Ne te laisse pas séduire par leur richesses et par leurs enfants. Ces richesses et ces enfants, Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir au cours de cette vie périssable»** [Coran LX, 55].

Dans un autre verset Il exhorte les hommes et les avertit en leur disant: **«Ce ne sont ni vos richesses ni vos enfants qui vous rapprocheront de nous. Seuls s'en rapprocheront ceux qui croient et qui font le bien»** [-Coran XXXIV, 37].

Abdullah Ben Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a réparti les moralités entre vous comme Il a partagé Ses biens. Certes, Dieu accorde (les biens de) ce monde à qui Il aime comme à qui Il n'aime pas, mais Il n'accorde la foi qu'à celui qu'Il aime. Donc celui qui reçoit la foi aura acquis l'amour de Dieu. Par celui qui tient mon âme dans sa main, l'un d'entre vous n'est un vrai musulman que lorsqu'il aura la foi dans son cœur et sur sa langue. Nul n'est croyant que lorsque son voisin sera à l'abri de ses méfaits». On lui demanda: «Quels sont ces méfaits?» Il répondit: «Son mauvais traitement et son injustice». Tout bien acquis illicitement duquel on fait l'aumône ne*

*serait béni et cette aumône sera réfutée. Tout ce qui laisse de ces biens sera ses provisions pour l'Enfer. Dieu n'efface pas le mal par le mal mais par le bien car le mauvais n'efface jamais le mauvais» **(Rapporté par l'imam Ahmed)[].***

إِنَّ ٱلَّذِينَ هُم مِّنْ خَشْيَةِ رَبِّهِم مُّشْفِقُونَ ﴿٥٧﴾ وَٱلَّذِينَ هُم بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِمْ يُؤْمِنُونَ
﴿٥٨﴾ وَٱلَّذِينَ هُم بِرَبِّهِمْ لَا يُشْرِكُونَ ﴿٥٩﴾ وَٱلَّذِينَ يُؤْتُونَ مَآ ءَاتَوا۟ وَّقُلُوبُهُمْ وَجِلَةٌ
أَنَّهُمْ إِلَىٰ رَبِّهِمْ رَٰجِعُونَ ﴿٦٠﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ وَهُمْ لَهَا سَٰبِقُونَ ﴿٦١﴾

'inna-l-ladîna hum min hašyati rabbîhim mušfiqûna (57) wa-l-ladîna hum bi'âyâti rabbihim yu'minûna (58) wa-l-ladîna hum birabbihim lâ yušrikûna (59) wa-l-ladîna yu'tûna mâ'âtaw wa qulûbuhum wajilatun '-annahum 'ilâ rabbihim râji'ûna (60) 'ûlâ'ika yusâri'ûna fî-l-hayrâti wa hum lahâ sâbiqûna (61).

Ceux que la crainte de leur Seigneur rend humbles, (57) ceux qui croient aux révélations de leur Seigneur(58) ceux qui ne lui reconnaissent aucun associé, (59) ceux qui font l'aumône, le cœur tremblant à l'idée qu'ils retourneront à leur Seigneur, (60) ceux-là rivalisent l'ardeur à faire le bien et y réussissent mieux que perosnne. (61).

Ceux qui font les actes de charité et les bonnes œuvres, qui ont la foi et redoutent leur Seigneur et sa vengeance sont vraiment ceux qui sont pénétrés de la crainte de Dieu. Al-Hassan Al-Basri a dit: «Le croyant réunit la charité et la redoute, tandis que l'impie réunit les mauvaises actions et la sécurité».

---

(1) عن عبد الله بن مسعود رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله قسم بينكم أخلاقكم كما قسم بينكم أرزاقكم، وإن الله يعطي الدنيا من يحب ومن لا يحب. ولا يعطي الدين إلا لمن أحب، فمن أعطاه الله الدين فقد أحبه، والذي نفس محمد بيده لا يسلم عبد حتى يسلم قلبه ولسانه، ولا يؤمن حتى يأمن جاره بوائقه» قالوا: وما بوائقه يا رسول الله؟ قال: «غشمه وظلمه، ولا يكسب عبد مالاً من حرام فينفق منه فيبارك له فيه، ولا يتصدق به فيقبل منه، ولا يتركه خلف ظهره إلا كان زاده إلى النار، إن الله لا يمحو السيء بالسيء، ولكن يمحو السيء بالحسن، إن الخبيث لا يمحو الخبيث». (رواه الإمام أحمد).

«Ceux qui croient aux révélations de leur Seigneur» et à Ses signes universels et religieux, comme Il a dit en parlant de Marie: **«Elle crut aux paroles de son Seigneur et à Son Livre»** C'est à dire elle crut que tout ce qui arrive émane de l'ordre de Dieu et Sa prédestination. Ce que Dieu a prescrit est un ordre qui ne procure que Son amour et Sa Satisfaction, et ce qu'il interdit est tout ce qu'Il répugne et refuse qu'on le commette. Si c'est un bien, ce sera alors une vérité.

«Ceux qui ne Lui reconnaissent aucun associé» n'adorent que Lui et savent qu'il n'y a de Dieu que Lui, et n'a aucun rival on égal.

«Ceux qui font l'aumône, le cœur tremblant à l'idée qu'ils retourneront à leur Seigneur» Cela signifie qu'ils font l'aumône et redoutent que Dieu ne l'accepte pas, ayant peur qu'il ne soit à cause de la négligence d'une prescription dont ils ne s'en sont pas acquittées.

L'imam Ahmed rapporte que Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: *«J'ai demandé: «O Messager de Dieu, ceux qui donnent ce qu'ils donnent tandis que leurs cœurs sont pénétrés de crainte, s'agit-il de ceux qui volent, forniquent et boivent le vin du moment qu'ils craignent Dieu -à Lui la puissance et la gloire-?» Il me répondit: «Non, ô la fille d'Abou Bakr, la fille de Siddiq. Il s'agit de ceux qui prient, jeûnent et font l'aumône et redoutent Dieu -à Lui la puissance et la gloire»* ***(Rapporté par Tirmidzi et Ibn Abi Hatem)***[1].

وَلَا نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۖ وَلَدَيْنَا كِتَٰبٌ يَنطِقُ بِٱلْحَقِّ ۚ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٦٢﴾ بَلْ
قُلُوبُهُمْ فِى غَمْرَةٍ مِّنْ هَٰذَا وَلَهُمْ أَعْمَٰلٌ مِّن دُونِ ذَٰلِكَ هُمْ لَهَا عَٰمِلُونَ ﴿٦٣﴾ حَتَّىٰٓ
إِذَآ أَخَذْنَا مُتْرَفِيهِم بِٱلْعَذَابِ إِذَا هُمْ يَجْـَٔرُونَ ﴿٦٤﴾ لَا تَجْـَٔرُوا۟ ٱلْيَوْمَ ۖ إِنَّكُم مِّنَّا لَا

---

(1) قال الإمام أحمد عن عائشة أنها قالت: يا رسول الله يؤتون ما آتوا وقلوبهم وجلة هو الذي يسرق ويزني ويشرب الخمر وهو يخاف الله عزّ وجلّ؟ قال: «لا بنت أبي بكر، يا بنت الصديق! ولكنه الذي يصلي ويصوم ويتصدق وهو يخاف الله عز وجل».

تُنصَرُونَ ﴿٦٥﴾ قَدْ كَانَتْ ءَايَٰتِى تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فَكُنتُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ تَنكِصُونَ ﴿٦٦﴾
مُسْتَكْبِرِينَ بِهِۦ سَٰمِرًا تَهْجُرُونَ ﴿٦٧﴾

walâ nukallifu nafsan 'illâ wus'ahâ wa ladaynâ kitâbun yanṭiqu bi-l-ḥaqqi wa hum lâ yuẓlamûna (62) bal qulûbuhum fî ġamratim min hâḏâ wa lahum 'a'mâlum min dûni ḏâlika hum lahâ 'âmilûna (63) ḥattâ 'iḏâ 'aḫaḏnâ mutrafîhim bi-l-'aḏâbi 'iḏâ hum yaj'arûna (64) lâ taj'arû-l-yawma 'innakum minnâ lâ tunṣarûna (65) qad kânat 'âyâtî tutlâ '-alaykum fakuntum 'alâ 'a'qâbikum tankiṣûna (66) mustakbirîna bihî sâmiran tahjurûna (67).

Nous n'imposons à chaque âme aucune surcharge. Nous tenons le livre des actions de chacune d'elles. Aucune ne sera lésée. (62) Leurs esprits sont préoccupés de toute autre chose. Leurs actes ne tiennent aucun compte de nos prescriptions. (63) Jusqu'au jour où nous châtions les plus marquants d'entre eux. Ils poussent alors les hauts cris. (64) Inutile de vous lamenter. Vous n'obtiendrez nul secours de nous. (65) Ce n'est pas faute qu'on vous ait répété nos enseignements. Mais alors vous tourniez le dos dédaigneusement. (66) Vous vous gonflez d'orgueil. Et, dans des conciliabules nocturnes, vous bafouiez nos révélations (67).

Dieu parle de sa justice en imposant Ses lois à Ses serviteurs dans le bas monde, car Il ne charge aucune âme que de ce qu'elle en est capable de porter et au jour de la réssurrection, Il les jugera étant donné que tout ce qu'ils ont fait dans la vie d'ici-bas est écrit dans un livre qui exprime la vérité. Nul ne subira aucun préjudice de ce qu'ils ont fait comme bonnes actions, quant aux mauvaises, Il en effacera et Il pardonnera une grande partie aux croyants.

Mais les incrédules et les idolâtres ont les cœurs dans un abîme d'erreurs et dans un égarement à cause de leur détournement des prescriptions du Coran révélé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- . «**Leurs actes ne tiennent aucun compte de nos prescriptions**». En d'autre terme leurs œuvres sont plus viles et cependant ils les accomplissent indubitablement avant leur mort. Nous avons déjà cité le hadith d'Ibn Mass'oud: «Par celui qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, il arrive que l'homme fait les œuvres des élus du Paradis

au point de n'en être séparé que d'une seule coudée, alors ce qu'il lui est prédestiné surviendra et cet homme fera les œuvres des damnés de l'Enfer et il y entrera».

«Jusqu'au jour où nous châtions les plus marquants d'entre eux. Ils poussent alors les hauts cris» Lorsque les riches qui ont vécu dans l'aisance constatent le châtiment de Dieu et Sa vengance, ils poussent les cris d'angoisse. Dieu a dit ailleurs: **«Laisse-moi le soin des incrédules, comblés de faveurs. Patience»** [Coran LXXIII, 11]. Donc qu'ils poussent des cris et se lamentent, nul ne pourra les secourir et les préservera du châtiment de Dieu, pour la simple raison: **«Ce n'est pas faute qu'on vous ait répété nos enseignements. Mais alors vous tourniez le dos dédaigneusement»**. En vous appelant à la foi vous refusiez de répondre: **«Vous avez mérité un tel sort. Car, quand on vous prêchait le Dieu unique, vous l'écartiez, et quand on lui donnait des associés, vous les acceptiez- Toute décision appartient à Allah, le Sublime, l'Auguste»** [Coran XL, 12].

«Et, dans de conciliabules nocturnes, vous bafouiez nos révélations». Les polythéistes parlaient du Coran, tenaient de vains discours à son sujet en disant: C'est de la magie, de la poésie, de la divination etc... On a dit aussi qu'ils discutaient au sujet de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- en prétendant: Il est un poète, un devin, un magicien, un menteur, un possédé etc...

En voilà enfin un autre commentaire d'après Ibn Abbas qu'il s'agit de la Maison Sacrée qu'ils y tenaient leurs conciliabules nocturnes, passaient la nuit puis ils la quittaient en s'enorgueillissant sans la fréquenter plus tard.

أَفَلَمْ يَدَّبَّرُوا۟ ٱلْقَوْلَ أَمْ جَآءَهُم مَّا لَمْ يَأْتِ ءَابَآءَهُمُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٦٨﴾ أَمْ لَمْ يَعْرِفُوا۟
رَسُولَهُمْ فَهُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٦٩﴾ أَمْ يَقُولُونَ بِهِۦ جِنَّةٌۢ ۚ بَلْ جَآءَهُم بِٱلْحَقِّ
وَأَكْثَرُهُمْ لِلْحَقِّ كَٰرِهُونَ ﴿٧٠﴾ وَلَوِ ٱتَّبَعَ ٱلْحَقُّ أَهْوَآءَهُمْ لَفَسَدَتِ ٱلسَّمَٰوَٰتُ
وَٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ بَلْ أَتَيْنَٰهُم بِذِكْرِهِمْ فَهُمْ عَن ذِكْرِهِم مُّعْرِضُونَ ﴿٧١﴾
أَمْ تَسْـَٔلُهُمْ خَرْجًا فَخَرَاجُ رَبِّكَ خَيْرٌ ۖ وَهُوَ خَيْرُ ٱلرَّٰزِقِينَ ﴿٧٢﴾ وَإِنَّكَ لَتَدْعُوهُمْ إِلَىٰ

صِرَٰطٖ مُّسۡتَقِيمٖ ﴿٧٣﴾ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤۡمِنُونَ بِٱلۡأٓخِرَةِ عَنِ ٱلصِّرَٰطِ لَنَٰكِبُونَ
﴿٧٤﴾ ۞ وَلَوۡ رَحِمۡنَٰهُمۡ وَكَشَفۡنَا مَا بِهِم مِّن ضُرّٖ لَّلَجُّواْ فِي طُغۡيَٰنِهِمۡ يَعۡمَهُونَ
﴿٧٥﴾

’afalam yaddabarû-l-qawla ’am jâ’ahum mâ lam ya’ti ’â bâ’ahumu-l-’-awwalîna (68) ’am lam ya‘rifû rasûlahum fahum lahû munkirûna (69) ’am yaqûlûna bihî jinnatum bal jâ’ahum bi-l-ḥaqqi wa ’akṯaruhum li-l-ḥaqqi kârihûna (70) wa lawi-t-taba‘a-l-ḥaqqu ’ahwâ’ahum lafasadat-i-s-samâwâtu wa-l-’arḍu wa man fîhinna bal ’ataynâhum biḏikrihim fahum ‘an ḏikrihim mu‘riḍûna (71) ’am tas‘aluhum ḫarjan faḫarâju rabbika ḫayrun wahuwa ḫayru-r-râziqîna (72) wa ’innaka latad‘uhum ’ilâ ṣirâtim mustaqîmin (73) wa ’inna-l-laḏîna lâ yu’minûna bi-l-’âḫirti ‘ani-ṣ-ṣirâṭi lanâkibûna (74) walaw raḥimmâhum wa kašafnâ mâ bihim min ḍurri-l-lalajjû fî ṭuġyânihim ya‘mahûna (75).

Que ne méditent-ils ce qu'on leur dit? ou bien ont-ils reçu une croyance différente de celle de leurs aïeux?» (68) Leur Prophète est-il pour eux un inconnu, qu'ils le rejettent (69) Bien plus, ils le traitent de possédé. Et cependant il leur apporte la vérité. Mais la plupart d'entre eux abhorrent la vérité. (70) Si la vérité se modelait sur leurs penchants, le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment seraient en pleine décomposition. C'est en vain que nous leur avons prêché la conduite qui leur convient. Cette conduite, ils n'en veulent à aucun prix. (71) Leur demandes-tu une rétribution? La rétribution de ton Seigneur est autrement importante. Allah est le plus généreux des dispensateurs. (72) Tu les convies à observer une bonne règle. (73) Mais ceux qui ne croient pas à la vie future ne veulent pas la suivre. (74) Les prenons-nous en pitié et les délivrons-nous de leurs maux? Les voilà qui retombent dans leur aberration et leur aveuglement. (75).

Dieu critique le comportement des idolâtres vis-à-vis du Coran surtout qu'il est révélé en leur langue et pour leur bonheur, étant le Livre le plus noble communiqué au Prophète le plus noble. Ils l'ont mal compris. Au lieu d'agréer ce grand bienfait divin et de se monterr reconnaissants envers leur Seigneur, ils s'en sont détournés.

Puis Il critique l'agir des Qoraïchites à l'égard du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: **«Leur Prophète est-il pour eux un inconnu»**. Ne connaissent-ils pas sa sincérité, sa fidélité et les années qu'il a pasées entre eux. On rapporte que le roi de l'Ethiopie, Négus (Najachi) avait demandé à Ja'far Ben Abi Taleb au sujet du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il lui répondit: «O roi, Dieu nous a envoyé en Prophète dont nous connaissons bien sa lignée, sa sincérité et sa fidélité» Ainsi était la réponse de Abou Soufian (étant encore idolâtre) à Héraclius quand il lui avait demandé la même chose.

«Bien plus, ils le traitent de possédé» En leur récitant du Coran, les idolâtres disaient du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: C'est une invention de sa part, ou bien: Les djinns sont en lui, il ne comprend rien de ce qu'il dit etc... Dieu les dévoile et montre que leurs cœurs ne croient pas à cette révélation, et les défie d'apporter un livre qui lui soit pareil s'ils sont véridiques, mais ils ne pourront rien le faire ni produire quelque chose de semblable tant que la vie dure.

«Et cependant il leur apporte la vérité. Mais la plupart d'entre eux abhorrent la vérité» A ce propos Qatada rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rencontra un homme et lui dit: «Convertis-toi» L'homme répondit: «Tu m'apelles à une chose que je répugne» Et le Prophète de répliquer: «Même si tu le répugnes».

On a rapporté également que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rencontra un homme et lui dit: «Embrasse l'Islam». Cette demande parut très lourde et pesante à l'homme, mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- poursuivit: «Que penses-tu si tu te trouves dans un chemin reboteux et ardu, tu rencontres un homme dont tu connais son visage et sa lignée, et que celui-ci t'invite à emprunter un chemin plus vaste et facile à traverser, ne le suis-tu pas?» - Certes oui, répondit-il. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de reprendre: «Par celui qui tient l'âme de Mouhammed dans Sa main, tu es dans un chemin plus ardu que l'autre et je t'apelle à un chemin aisément accessible, et plus facile que l'autre».

«Si la vérité se modelait sur leurs penchants, le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment seraient en pleine décomposition». La vérité signifie, d'après Moujahed et As-Souddy, le Seigneur à Lui la puissane et la

gloire. Si Dieu avait répondu à leurs passions, les cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve seraient certainement corrompus, tant que ces idolâtres avaient des penchants pervertis et diversifiés. Au sujet du Coran, ils disaient par exemple: **«Que ce coran n'a-t-il été révélé à quelque personnage important des deux villes »** [Coran XLIII, 31].

Dieu dit ensuite: **«C'est en vain que nous leur avons prêché la conduite qui leur convient»** Nous leur avons fait venir leur Rappel, et pourtant ils s'en détournent. **«Leur demandes-tu une rétribution? La rétribution de ton Seigneur est autrement importante».** Tu ne leur demandes aucun salaire, ô Mohammed contre ton appel à la voie droite, mais, en vérité, tu comptes, avec foi, sur la récompense divine qui est incommensurable. **«Dis: «Le salaire que je pourrais vous demander, et bien, gardez-le. C'est d'Allah que j'attends mon salaire»** [-Coran XXXIV, 47].

Ô Mouhammed, tu les appelles vers la voie droite **«mais ceux qui ne croient pas à la vie future ne veulent pas la suivre».** Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté qu'il a vu en rêve deux anges qui sont venus s'installer: le premier auprès de sa tête et l'autre à ses pieds. Ce dernier dit à l'autre: «Propose-lui son exemple et celui de sa nation» Le premier dit: «Lui et sa communauté ressemblent à des gens qui se trouvent dans un désert n'ayant plus la provision nécessaire pour leur permettre ni à traverser ce désert ni pour retourner. Etant ainsi, perplexes, un homme survint portant un vêtement somptueux et leur dit: «Que pensez-vous si je vous conduis à un jardin verdoyant où il y a un bassin, me suivez-vous?» -Certes oui, répondent-ils. En effet il les a amenés à ce jardin où ils purent manger et se désaltérer, et même ils gagnèrent un certain poids. Il leur dit ensuite: «Ne vous ai-je pas trouvé dans un état désespéré en me promettant de me suivre si je vous conduis vers un jardin verdoyant et un bassin d'eau?» - Oui, répondirent-ils. Et l'homme de poursuivre: «En effet, il y a devant vous un jardin plus verdoyant encore et un bassin où vous pouvez étancher mieux votre soif. Suivez-moi donc». Une partie de ces gens répliqua: «Par Dieu, cet homme est sincère. Suivons-le» L'autre riposta: «Nous nous contentons de ce que nous avons maintenant».

Omar Ben Al-Khattab rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah

le bénisse et le salue- a dit: *«Je vous tiens par les tailles, vous empêchant de vous précipiter dans le feu et vous avertissant, mais vous ne faites que de me résister. Vous vous précipitez dans ce feu à la façon des phalènes et des sauterelles, au point où vous m'échappez. Je vous devancerai au bassin, vous viendrez y boire: les uns m'accompagneront et les autres viendront par groupes. Je vous reconnaitrai grâce à vos marques et vos noms, comme un homme qui reconnait d'autres chameaux qui rejoingnent les siens. On vous conduira vers la droite et vers la gauche, j'appellerai le Seigneur des mondes: «Seigneur, ma communauté! Seigneur, ma communauté!» On me répondra: «Tu ignores, ô Mouhammed, ce qu'ils ont fait après ton départ. Ils marchaient à reculons sur leurs pas»* ***(Rapporté par Al-Hafedh Al-Moussali)***[1].

«Mais ceux qui ne croient pas à la vie future ne veulent pas la suivre» Ils s'en détournent en commettant une injustice à eux-mêmes. **«les prenons-nous en piété et les délivrons-nous de leurs maux? les voilà qui retombent dans leur aberration et leur aveuglement»** tellement leur incrédulité est impardonnable. Si nous écartions d'eux le mal en leur apprenant le Coran, ils ne l'auraient jamais suivi, plutôt ils continueraient à persévérer dans leur obstination et leur rebellion, tout comme Dieu les décrit en disant: **«Si Allah leur avait connu quelque aptitude, Il se serait employé à les convaincre. Même s'il s'était fait entendre d'eux, ils se seraient éloignés de Lui, murés dans leur indifference»** [Coran VIII, 23]. Ceci émande certes du Savoir de Dieu et de sa science.

وَلَقَدْ أَخَذْنَٰهُم بِٱلْعَذَابِ فَمَا ٱسْتَكَانُوا۟ لِرَبِّهِمْ وَمَا يَتَضَرَّعُونَ ﴿٧٦﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا فَتَحْنَا
عَلَيْهِم بَابًا ذَا عَذَابٍ شَدِيدٍ إِذَا هُمْ فِيهِ مُبْلِسُونَ ﴿٧٧﴾ وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَ لَكُمُ

---

(1) عن عمر بن الخطاب رضي الله عنه، قال قال رسول الله ﷺ: «إني ممسك بحجزكم هلُم عن النار، هلُم عن النار وتغلبونني، تتقاحمون فيها تقاحم الفراش والجنادب، فأوشك أن أرسل حجزكم وأنا فرطكم على الحوض فتردون عليّ معاً وأشتاتاً، أعرفكم بسيماكم وأسمائكم كما يعرف الرجل الغريب من الإبل في إبله، فيذهب بكم ذات اليمين وذات الشمال، فأناشد فيكم رب العالمين أي رب قومي، أي رب أمتي، فيقال: يا محمد إنك لا تدري ما أحدثوا بعدك، إنهم كانوا يمشون بعدك القهقرى على أعقابهم». (رواه الحافظ المتدري).

ٱلسَّمۡعَ وَٱلۡأَبۡصَٰرَ وَٱلۡأَفۡـِٔدَةَۚ قَلِيلٗا مَّا تَشۡكُرُونَ ﴿٧٨﴾ وَهُوَ ٱلَّذِي ذَرَأَكُمۡ فِي ٱلۡأَرۡضِ
وَإِلَيۡهِ تُحۡشَرُونَ ﴿٧٩﴾ وَهُوَ ٱلَّذِي يُحۡيِۦ وَيُمِيتُ وَلَهُ ٱخۡتِلَٰفُ ٱلَّيۡلِ وَٱلنَّهَارِۚ
أَفَلَا تَعۡقِلُونَ ﴿٨٠﴾ بَلۡ قَالُواْ مِثۡلَ مَا قَالَ ٱلۡأَوَّلُونَ ﴿٨١﴾ قَالُوٓاْ أَءِذَا مِتۡنَا
وَكُنَّا تُرَابٗا وَعِظَٰمًا أَءِنَّا لَمَبۡعُوثُونَ ﴿٨٢﴾ لَقَدۡ وُعِدۡنَا نَحۡنُ وَءَابَآؤُنَا هَٰذَا مِن قَبۡلُ
إِنۡ هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلۡأَوَّلِينَ ﴿٨٣﴾

walaqad 'aḫaḏnâhum bi-l-'aḏâbi famâ-s-takânû lirabbihim wamâ yataḍarra'ûna (76) ḥattâ 'iḏâ fataḥnâ 'alayhim bâban ḏâ 'aḏâbin šadîdin 'iḏâ hum fîhi mublisûna (77) wa huwa-l-laḏî 'anša'a lakumu-s-sam'a wa-l- 'abṣâra wal-'af'idata qalîlan mâ taškurûna (78) wahuwa-l-laḏ î ḏara'akum fî-l-'arḍi wa 'ilayhi tuḥšarûna (79) wahuwa-l-laḏî yuḥyî wa yumîtu walahu-ḫ-tilâfu-l-layli wa-n-nahâri 'afalâ ta'qilûna (80) bal qâlû miṯla mâ qâla-l-'awwalûna (81) qâlû 'a'iḏâ mitnâ wa kunnâ turâban wa 'iẓâman 'a'innâ lamab'ûṯûna (82) laqad wu'idnâ naḥnu wa 'âbâ'unâ hâḏâ min qablu 'in hâḏâ 'illâ 'asâṭîru-l-'awwalîna (83).

Nous avons été jusqu'à leur punir. Ils ne se sont pas soumis pour cela à leur Seigneur ni ont daigné l'implorer; (76) jusqu'au jour où nous avons déchaîné contre eux un châtiment terrible. Ils se sont abandonnés alors au désespoir. (77) C'est Allah qui vous a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence. Que vous êtes peu reconnaissants. (78) C'est Lui qui a facilité votre vie sur terre et c'est à Lui que vous ferez retour. (79) C'est lui qui distribue la vie et la mort et qui fait alterner le jour et la nuit. Finirez-vous par comprendre? (80) Hélas! non, ils tiennent les mêmes propos que leurs devanciers. (81). Comment, disent-ils, une fois morts, retournés en poussière et en os, nous serons ressuscités? Est-ce possible? (82). Ces mêmes choses, on nous les a déja dites ainsi qu'à nos pères. Ce sont là des fables du temps passé (83).

Dieu les a éprouvés par les malheurs et les calamités. «**Ils ne sont pas soumis pour cela à leur Seigneur ni ont daigné L'implorer**» Plutôt ils se sont persévérés dans leur impiété et leur égarement sans s'humilier devant leur Seigneur.

Ibn Abbas raconte: «Abou Soufian vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Je te conjure par Dieu et le lien du sang qui nous unit. Nous avons (eu faim) à tel point de manger les poils et le sang». Dieu alors fit cette révélation «**Nous avons été jusqu'à leur punir...** (A savoir que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait imploré le Seigneur pour frapper les idolâtres par les calamités en Lui disant: «Seigneur envoie leur des années de sécheresse comme celles (qui ont eu lieu du temps) de Joseph».

«**Jusqu'au jour où nous avons déchaîné contre eux un châtiment terrible. Ils se sont abandonnés alors au désespoir**» C'est à dire jusqu'au jour où l'Heure fatale et l'Ordre de Dieu leur surviendraient, alors ils seraient pris par un châtiment auquel ils n'attendaient pas. C'est à ce moment qu'ils désespéreraient de tout bien et leurs espoirs deviendraient des illusions.

Dieu rappelle ensuite les bienfaits qu'Il leur a accordés: l'ouïe, la vue et les cœurs pour peu qu'ils soient reconnaissants; et qu'ils méditent dans l'univers les signes qui montrent l'unicité de Dieu et qu'Il est le seul Maître des cieux et de la terre.

C'est Dieu qui a disséminé les hommes sur la terre, et cela constitue un signe de Son omnipotence, en leur accordant diverses couleurs et langues. Au jour de la résurrections, ils seront tous rassemblés devant lui.

«**C'est Lui qui distribue la vie et la mort**» en ressuscitant les morts une fois réduits en ossements «**et qui fait alterner le jour et la nuit**» dont l'un poursuit l'autre sans arrêt, ils se succèdent sans s'être séparés par aucun laps de temps. «**Le soleil ne saurait pas plus atteindre la lune que la nuit dépasser le jour**» [Coran XXXVI, 40]. Les hommes n'ont-ils pas des raisons pour y réfléchir?.

Mais ceux qui ont renié la résurrection ont tenu les mêmes propos comme les incrédules d'autrefois: «**Comment, disent-ils, une fois morts, retournés en poussière et en os, nous serons ressuscités?**». Ils renient donc la résurrection après leur périssement. «**Ces mêmes choses, on nous les a déjà dites ainsi qu'à nos pères**» C'est une chose inouïe voire impossible. Dieu leur répond dans d'autres versets et dit: «**Oubliant sa propre origine, il nous pose des questions de ce genre: «Qui peut ranimer les os**

tombés en poussière?» Les ranimera celui qui les a produits la première fois...» [Coran XXXVI, 78-79].

قُل لِّمَنِ ٱلْأَرْضُ وَمَن فِيهَآ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٤﴾ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ
أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٨٥﴾ قُلْ مَن رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ ٱلسَّبْعِ وَرَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ
﴿٨٦﴾ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ قُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ ﴿٨٧﴾ قُلْ مَنۢ بِيَدِهِۦ مَلَكُوتُ كُلِّ
شَىْءٍ وَهُوَ يُجِيرُ وَلَا يُجَارُ عَلَيْهِ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٨٨﴾ سَيَقُولُونَ لِلَّهِ ۚ
قُلْ فَأَنَّىٰ تُسْحَرُونَ ﴿٨٩﴾ بَلْ أَتَيْنَٰهُم بِٱلْحَقِّ وَإِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٩٠﴾

qul limani-l-'arḍu waman fîhâ 'in kuntum ta'lamûna (84) sayaqûlûna li-L-Lâhi qul 'afalâ taḏakkarûna (85) qul man rabbu-s-samâwâti-s-sabi'i wa rabbu-l-'arši-l-'aẓîmi (86) sayaqûlûna li-L-Lâhi qul 'afalâ tattaqûna (87) qul man biyadihî malakûtu kulli šay'in wahuwa yujîru walâ yujâru 'alayhi 'in kuntum ta'lamûna (88) sayaqûlûna li-L-Lâhi qul fa'annâ tusḥarûna (89) bal 'ataynâhum bi-l-ḥaqqi wa 'innahum lakâḏibûna (90).

Interroge-les: A qui appartient la terre et tout ce qu'elle renferme? Qu'ils le disent, s'ils le savant. (84) Ils répondront: «A Allah». Dis alors: «Ne finirez-vous pas par vous soumettre» (85) Demande-leur: «Quel est le Maître des sept cieux et du sublime trône?» (86) Ils répondront: «Allah» Ajoute: «Ne le craindrez-vous pas?» (87) Interroge-les: «Entre les mains de qui se trouve la puissance universelle? Quel est celui qui peut défendre et contre qui on ne peut pas être défendu? Dites-le si vous le savez» (88) Ils répondront: «Allah». Objecte: «Et alors pourquoi vous laissez-vous abuser?» (89) Nous leur avons donné la vérité. Mais ils ne sont que des menteurs. (90).

Dieu déclare son unicité et qu'il est le seul Maître qui dispose de Son Royaume. **«A qui appartient la terre et tout ce qu'elle renferme»** comme bêtes, plantations, fruits et tout ce qu'il s'y trouve. Et les impies de répondre: «A Dieu, seul, qui n'a pas d'associés». Si c'est ainsi **«Ne finirez-vous pas par vous soumettre?»**.

A la deuxième question: **«Quel est le Maître des sept cieux et du sublime trône?»** et le créateur de l'univers et du monde céleste qui renferme les astres et les anges soumis totalement à Dieu? Quel est

le Seigneur du sublime Trône qui représente le plafond supérieur de toute la création?. Ils répondront à Dieu. Dans un hadith prophétique, il est dit: «Les sept cieux, la terre et tout ce qui se trouve entre eux, ne sont par rapport au Trône qu'un anneau jeté dans un désert. Et le Trône par rapport à la Royauté est comme cet anneau par rapport au désert». Dans d'autres versets, Dieu a parlé de la grandeur du Trône, de sa splendeur et de sa sublimité.

«Ne le craindrez-vous pas?» Si vous reconnaissez ces vérités, pourquoi n'appréhendez-vous pas le châtiment de Dieu et pourquoi ne redoutez-vous pas sa vengeance en adorant d'autres divinités?.

«Interroge-les: «Entre les mains de qui se trouve la puissance universelle?» et aucun être vivant qu'Il ne le tienne par son toupet? et dont Il en dispose?. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait souvent en jurant: «Par celui qui tient mon âme dans sa main» ou «Par celui qui fait tourner les cœurs». **«Quel est celui qui peut défendre et contre qui on ne peut pas être défendu?»** qui donne asile aux autres et n'a pas besoin qu'un autre le protège. Il est le seul Maître absolu, le Tout-Puissant, qui interrogera les hommes sans être interrogé.

Ils répondront: «C'est Dieu!» Si c'est ainsi, pourquoi alors vos raisons vous permettent-elles à adorer d'autres en dehors de Lui? **«-Nous leur avons donné la vérité»** qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu en leur présentant les preuves évidentes. **«Mais ils ne sont que des menteurs»** car ils persévèrent dans l'adoration des autres divinités sans aucun prétexte ni excuse. C'est pourquoi Dieu a dit à la fin de cette sourate: **«Celui qui invoque inconsidérément d'autres divinités qu'Allah, celui-là aura à en rendre compte à son Seigneur».** Mais, en réalité, les idolâtres ne font que suivre le culte de leurs ancêtres ignorants et impies. Le seul prétexte qu'ils ont à présenter: **«Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces»** [Coran XLIII, 22].

مَا ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ مِن وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُۥ مِنْ إِلَٰهٍ إِذًا لَّذَهَبَ كُلُّ إِلَٰهٍۭ بِمَا خَلَقَ
وَلَعَلَا بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿٩١﴾ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ
وَٱلشَّهَٰدَةِ فَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٩٢﴾

ma-t-taḫaḏa-L-Lâhu min waladin wamâ kâna ma‘ahû min ’ilâhin ’iḏa-l-laḏahaba kullu ’ilâhim bimâ ḫalaqa wa la‘alâ ba‘ḍuhum ‘alâ ba‘ḍin subḥâna-L-Lâhi ‘ammâ yaṣifûna (91) ’âlimi-l-ġaybi wa-š-šahâdati fata‘âlâ ‘ammâ yušrikûna (92).

Allah n'a pas de fils. Il n'y a aucun autre Allah auprès de Lui. Sinon, chaque Allah s'isolerait avec sa création et chercherait à surpasser l'autre. Gloire à Allah qui est au-dessus de telles inventions. (91) Gloire à Lui qui distingue le visible et l'invisible. Il surpasse tous les êtres qu'on Lui associe. (92).

Dieu s'élève au-dessus de ce qu'on lui attribue disant qu'il s'est donné un fils ou qu'il a d'autres divinités auprès de Lui. Gloire à Lui! Si c'était le cas, certaines d'entre elles se seraient considérées supérieures aux autres et chacune d'elles **«s'isolerait avec sa création et chercherait à surpasser l'autre»** Ce serait alors le désordre dans l'univers et la désorganisation sur tous les plans. Au contraire, Il est le seul créateur où on ne trouve aucune faille dans la création.

Les exégètes ont proposé à cet égard l'exemple d'un objet créé par deux artisans: si l'un d'eux voulait le déplacer et l'autre refusait nui d'entre eux n'aurait exécuté sa volonté. S'ils s'obstinaient, alors l'un d'eux se serait triomphé de l'autre et le rendrait incapable et impuissant. Que le Seigneur soit loin de ce que les idolâtres lui attribuent comme fils ou associé, et qu'il soit exalté.

«Gloire à Lui qui distingue le visible et l'invisible» Rien ne Lui est caché de Ses serviteurs et de tout ce qu'il a créé.

قُل رَّبِّ إِمَّا تُرِيَنِّي مَا يُوعَدُونَ ﴿٩٣﴾ رَبِّ فَلَا تَجْعَلْنِي فِي الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ
﴿٩٤﴾ وَإِنَّا عَلَىٰ أَن نُّرِيَكَ مَا نَعِدُهُمْ لَقَادِرُونَ ﴿٩٥﴾ ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ
السَّيِّئَةَ نَحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَصِفُونَ ﴿٩٦﴾ وَقُل رَّبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ هَمَزَاتِ
الشَّيَاطِينِ ﴿٩٧﴾ وَأَعُوذُ بِكَ رَبِّ أَن يَحْضُرُونِ ﴿٩٨﴾

qul rabbi ’immâ turiyannî mâ yû‘adûna (93) rabbi falâ taj‘alnî fî-l-qawmi-ẓ-ẓâlimina (94) wa ’innâ ‘alâ ’an nuriyaka mâ na‘iduhum

laqâdirûna (95) d-fa'bi-l-latî hiya 'aḥsanu-s-sayyi'ata naḥnu 'a'lamu bimâ yaṣifûna (96) wa qul rabbi 'a'ûḏu bika min hamazâti-š-šayâṭîni (97) wa 'a'ûḏu bika rabbi 'ay-yaḥḍurûni (98).

Dis: Seigneur, si je dois assister au châtiment que Tu prépares, (93) fais que je ne sois pas du nombre des coupables (94) Nous pouvons te montrer les châtiments que nous leur réservons. (94) Rends le bien pour le mal. Nous savons mieux que personne ce qui ils complotent. (96) Dis: «Seigneur, prémunis-moi contre les tentations des génies» (97) Je me refugie auprès de Toi pour échapper à leurs pièges (98).

Dieu ordonne à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de formuler cette déprécation le jour où Il se vengera des prévaricateurs. **«Seigneur, si je dois assister au châtiment que tu prépares»** pour l'infliger aux injustes, ne me place par parmi eux. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- implorait souvent le Seigneur par ces mots: «Si Tu veux frapper un peuple par une épreuve, fais-moi mourir et rappelle-moi à Toi sans être ni tenté ni éprouvé».

«Nous pouvons te montrer les châtiments que nous leur réservons» pour que tu sois témoin de leur supplice promis. Puis Il l'exhorte à se comporter convenablement à l'égard des hommes en repoussant le mal par le bien, comme Il lui dit dans un autre verset: **«Réponds au mal par le bien. Ton enemi deviendra bien vite ton meilleur soutien»** [Coran XLI, 34].

Il lui ordonne ensuite de chercher protection auprès de Lui contre les séductions des démons: **«Je me réfugie auprès de Toi pour échapper à leurs pièges»** car de telles créatures on est incapable de les repousser facilement. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait souvent dans ses invocations: «Je me réfugie auprès de Dieu qui voit et entend tout, contre le démon le lapidé et le maudit, contre sa séduction, son souffle et son arrogance».

Il lui ordonne également de se réfugier auprès de Lui contre la présence des démons, surtout quand il veut entreprendre une certaine affaire: au début du repas, lors des rapports avec ses femmes, quand il égorge et autres choses.

On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le

salue- disait: *«Grand Dieu je me réfugie auprès de Toi contre la vieillesse, l'éboulement et la noyade. Je me réfugie auprès Toi contre le démon pour qu'il ne me frappe lors de ma mort»* ***(Rapporté par Abou Daoud)***[1].

Amr Ben Chou'aib rapporte d'apès son père que son grand père a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous enseignait des mots avant de se coucher et contre la peur: *«Au nom de Dieu, je cherche refuge par les paroles parfaites de Dieu contre son courroux, son châtiment, le mal de ses pires créatures, les séductions des démons et leur présence»* Abdullah Ben Amr enseignait à son tour ces paroles à ses enfants adultes quand ils voulaient dormir. Quant aux mineurs, il les leur écrivait sur un papier et l'attachait à leurs cous» ***(-Rapporté par l'imam Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi et Nassaï)***[2].

حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَحَدَهُمُ ٱلْمَوْتُ قَالَ رَبِّ ٱرْجِعُونِ ﴿٩٩﴾ لَعَلِّىٓ أَعْمَلُ صَٰلِحًا فِيمَا
تَرَكْتُ ۚ كَلَّآ ۚ إِنَّهَا كَلِمَةٌ هُوَ قَآئِلُهَا ۖ وَمِن وَرَآئِهِم بَرْزَخٌ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٠٠﴾

ḥattâ 'idâ jâ''a 'aḥadahumu-l-mawtu qâla rabbi-rji'ûni (99) la'allî 'a'malu ṣâliḥan fîmâ taraktu kallâ 'innahâ kalimatun huwa qâ'iluhâ wa min warâ'ihim barzaḫun 'ilâ yawmi yub'aṯûna (100).

Lorsque la mort se présente à l'homme, il s'écrie: «Seigneur, fais-moi revenir sur terre. (99) J'y pratiquerai le bien que j'ai négligé». Que non pas. Vaine prière. Entre eux et la terre un obstacle est dressé jusqu'au jour de la résurrection. (100).

Etant à l'article de la mort, l'incrédule demande de revenir sur la

---

(1) روي أن رسول الله ﷺ كان يقول: «اللهم إني أعوذ بك من الهرم، وأعوذ بك من الهدم، ومن الغرق، وأعوذ بك أن يتخبطني الشيطان عند الموت». (رواه أبو داود).

(2) روى الإمام أحمد عن عمرو بن شعيب عن أبيه عن جده قال: كان رسول الله ﷺ يعلمنا كلمات يقولهن عند النوم من الفزع: «باسم الله، أعوذ بكلمات الله التامة من غضبه وعقابه ومن شر عباده ومن همزات الشياطين وأن يحضرون» قال: فكان عبد الله بن عمرو يعلمها من بلغ من ولده أن يقولها عند نومه، ومن كان منهم صغيراً لا يعقل أن يحفظها كتبها له فعلقها في عنقه».(رواه أحمد وأبو داود والترمذي والنسائي).

terre afin de réparer tout ce qu'il a gâché durant sa vie. Peut-être, en y revenant, il pourrait accomplir une œuvre bonne. A ce propos Dieu a dit ailleurs en décrivant l'état de ces impies: **«Ah si tu pouvais voir dans quelle attitude humiliée les coupables se présenteront devant Allah. Ils diront: «Nous voyons et nous entendons maintenant. Laisse-nous retourner sur terre. Nous y ferons le bien. Nous voilà convaincus»** [Coran XXXII, 12].

Dieu montre que ces coupables demanderont de revenir sur terre lors de leur rassemblement et leur comparution devant le Tout-Puissant, alors qu'ils subiront le supplice de la Géhenne.

«Que non pas-Vaine prière» Ce n'est qu'une parole qu'ils adresseront à ce moment-là, car s'ils étaient ramenés sur la terre, ils reviendraient à ce qui leur était interdit. Ce sont des menteurs. Qatada a commenté ce fait et dit: «Par Dieu, l'incrédule ne souhaiterait revenir ni vers sa famille ni vers sa tribu ni pour amasser les biens du monde et assouvir ses passions. Plutôt il espérerait obéir à Dieu en accomplissant les œuvres pies. Que Dieu fasse miséricorde à quiconque œuvre dans la vie présente et accomplit tout ce qu'un impie promettrait de faire quand il constaterait son funeste sort qui serait le Feu».

Quant à Abou Houraira, il a rapporté ce hadith en le remontant au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Lorsque l'incrédule est enterré et on lui montre sa place au Feu, il s'écrie: «Seigneur, renvoie-moi sur la terre afin que je me repentisse et accomplisse les bonnes œuvres». On lui répond: «Tu as vécu assez dans le bas monde et tu as tout renié et négligé». Alors sa tombe se retrécit, ses côtes s'entrelacent et devient proie aux insectes de la terre, ses sepents et scorpions».

«Entre eux et la terre un obstacle est dressé jusqu'au jour de la résurrection». Mouhammed Ben Ka'b l'a expliqué en ces termes: «A cause de cet obstacle, les impies ne sont plus les convives des vivants sur terre ni avec les gens de l'au-delà pour être rétribués. Les impies ne cessent de recevoir le châtiment et les tourments de la tombe jusqu'au jour dernier.

فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَلَآ أَنسَابَ بَيْنَهُمْ يَوْمَئِذٍ وَلَا يَتَسَآءَلُونَ ﴿١٠١﴾ فَمَن ثَقُلَتْ
مَوَٰزِينُهُۥ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٢﴾ وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ
خَسِرُوٓاْ أَنفُسَهُمْ فِي جَهَنَّمَ خَٰلِدُونَ ﴿١٠٣﴾ تَلْفَحُ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ وَهُمْ فِيهَا
كَٰلِحُونَ ﴿١٠٤﴾

fa'iḏâ nufiḫa fî-ṣ-ṣuri falâ̂ 'ansâba baynahum yawma'iḏin walâ yatasâ̂'alûna (101) faman ṯaqulat mawâzînuhu fa'ûlâ̂'ika humu-l-mufliḥûna (102) wa man ḫaffat mawâzînuhû fa'ûlâ̂'ika-l-laḏîna ḫasirû '-anfusahum fî jahannama ḫâlidûna (103) talfaḥu wujûhahumu-n-nâru wa hum fîhâ kâliḥûna (104).

Le jour où la trompette sonnera, tous les liens de parenté disparaîtront. Les proches ne pourront plus solliciter leur aide mutuelle. (101) Ceux- en faveur de qui la balance penchera triompheront. (102) Ceux-là seront perdus qui auront peu de bonnes œuvres dans la balance. Ils auront l'enfer pour séjour éternel. (103) Les flammes lècheront leurs visages crispés de douleur. (104).

Lorsqu'on soufflera dans la trompette pour la dernière fois, qui sera le moment de la résurrection et le rassemblement **«tous les liens de parenté disparaitront»**. Aucun proche ne sera utile pour un autre pas plus qu'un père pour son fils, et **«où l'ami ne questionnera pas l'ami, bien que lui faisant face...»** [Coran LXX, 10-11] même s'il aura un lourd fardeau de péchés, il ne sera pas secouru même pas pour le lui alléger le poids d'une aile d'un moustique. Ce jour-là: **«l'homme fuira son frère, sa mère et son père sa femme et ses enfants»** [Coran LXXX, 34-36].

Ibn Mass'oud a dit: «Au jour de la résurrection, Dieu rassemblera les premiers et les derniers et une voix interpellera: «Celui qui a subi un certain préjudice dans le bas monde qu'il vienne réclamer son droit». Chacun se réjouira et souhaitera avoir un droit quelconque minime qu'il soit sur son père ou son fils ou son épouse. Ceci est confirmé par ces dires divins: **«Le jour où la trompette sonnera, tous liens de parenté disparaîtront. Les proches ne pourront plus solliciter leur aide mutuelle».**

Al-Miswar Ben Makhrama rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Fatima est une partie de moi, ce que l'irrite m'irrite et ce que la réjouit me réjouit. Or tous les liens seront brisés au jour de la résurrection à l'exception de mes proches, mes esclaves de guerre et mes beaux-fils».

«Ceux en faveur de qui la balance penchera triompheront». Ceux dont leurs bonnes actions surpassent les mauvaises serait-ce une seule, seront préservés et admis au Paradis. Par contre, ceux dont les œuvres seront légères et les mauvaises actions supérieures aux bonnes, seront les perdants.

A ce propos Anas Ben Malek rapporte ce hadith qu'il remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans lequel il dit: «Dieu a un ange auquel a confié la Balance. On amènera l'homme et l'installera devant les deux plateaux et on pèsera ses œuvres. Si la Balance penchera en sa faveur, cet ange s'écriera d'une voix qui sera entendue: Un tel a réussi, il sera heureux pour toujours sans connaitre le malheur. Mais si ce sera l'inverse, l'ange de s'écrier: Un tel a échoué et il ne connaitra que le malheur».

«Ils auront l'enfer pour séjour éternel» le feu brûlera leurs visages et leurs lèvres seront tordues, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ah, si les infidèles pouvaient entrevoir le moment où ni leurs visages ni leurs dos n'échapperont aux flammes et où ils n'auront plus aucune aide»** [-Coran XXI, 39]. Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: «Une fois les incrédules précipités dans l'Enfer, ses flammes les brûleront de sorte qu'aucun morceau de chair ne restera collé aux os».

En interprétant cette partie du verset:**«leurs visages crispés de douleur»** Abou Sa'id Al-Khoudri a dit: «Le feu brûle les visages au point où la lèvre supérieure sera rétrécie jusqu'à atteindre le milieu du visage, et la lèvre inférieure s'allonge jusqu'à arriver au nombril.

أَلَمْ تَكُنْ ءَايَٰتِى تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فَكُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٠٥﴾ قَالُوا۟ رَبَّنَا غَلَبَتْ عَلَيْنَا

شِقْوَتُنَا وَكُنَّا قَوْمًا ضَآلِّينَ (١٠٦) رَبَّنَآ أَخْرِجْنَا مِنْهَا فَإِنْ عُدْنَا فَإِنَّا
ظَٰلِمُونَ (١٠٧)

'alam takun 'âyâti tutlâ 'alaykum fakuntum bihâ tukaḏḏibûna (105) qâlû rabbanâ ġalabat 'alaynâ šiqwatunâ wa kunnâ qawmam ḍâllîna (106) rabbanâ 'aḫrijnâ minhâ fa'in 'udnâ fa'innâ ẓâlimûna (107).

Ne vous a-t-on pas récité nos versets? Sans doute, mais vous les avez traités de mensonges. (105) «Seigneur, diront-ils, nous avons été victimes d'un mauvais destin. Nous nous sommes comportés en égarés. (106) Fais-nous sortir de l'enfer, Seigneur. Et si nous retombons dans le péché, c'est alors que nous serons vraiment coupables» (107).

Dieu réprimande les damnés du Feu à cause des péchés qu'ils ont commis en transgressant les interdits. **«Ne vous a-t-on pas récité nos versets?» Sans doute, mais vous les avez traités de mensonges»** En d'autre terme, Je vous ai envoyé mes Prophètes qui vous ont communiqué Mes Livres en vous montrant clairement les enseignements afin que nous n'ayez aucun argument comme Il a dit ailleurs: **«Tous ces Prophètes ont annoncé la nouvelle foi et ont averti pour ôter aux hommes toute espèce d'argument contre Allah»** [Coran IV, 165].

Les incrédules avoueront: **«Seigneur, nous avons été victimes d'un mauvais destin. Nous nous sommes comportés en égarés»**. Nous n'avons aucun argument, nous nous en sommes détournés. Notre misère nous a vaincus. Nous sommes des gens égarés. Puis ils supplieront le Seigneur de les faire sortir de l'Enfer en promettant: **«Et si nous retombons dans le péché, c'est alors que nous serons vraiment coupables»** Ramène-nous sur terre et si nous récidivons, nous serons des injustes et nous mériterons un tel supplice. Mais, hélas, ils n'en seront plus sortis car ils adoraient avec Dieu d'autres divinités tandis que les croyants lui vouaient un culte sincère.

قَالَ اخْسَـُٔوا فِيهَا وَلَا تُكَلِّمُونِ (١٠٨) إِنَّهُۥ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْ عِبَادِى يَقُولُونَ رَبَّنَآ
ءَامَنَّا فَاغْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا وَأَنتَ خَيْرُ الرَّٰحِمِينَ (١٠٩) فَاتَّخَذْتُمُوهُمْ سِخْرِيًّا حَتَّىٰٓ أَنسَوْكُمْ

ذِكْرِى وَكُنتُم مِّنْهُمْ تَضْحَكُونَ ﴿١١٠﴾ إِنِّى جَزَيْتُهُمُ ٱلْيَوْمَ بِمَا صَبَرُوٓا۟ أَنَّهُمْ هُمُ
ٱلْفَآئِزُونَ ﴿١١١﴾

qâla-ḫ-sa'û fîhâ walâ tukallimûni (108) 'innahû kâna farîqun min 'ibâdî yaqûlûna rabbanâ 'â̂mannâ faġfir lanâ wa-r-ḥmnâ wa 'anta ḫayru-r-râḥimîna (109) fat-taḫaḏtumûhum siḫriyyan ḥattâ 'ansawkum ḏikrî wa kuntum minhum taḍḥakûna (110) 'innî jazaytuhumu-l-yawma bimâ ṣabarû 'annahum humu-l-fâ'izûna (111).

«Restez dans les flammes et taisez-vous», leur répondra-t-on (108) Une partie de mes serviteurs disait: «Seigneur nous croyons en Toi, pardonne-nous, aie pitié de nous. Tu es tellement miséricordieux» (109) Ceux-là, vous les avez assujettis aux plus vils besognes. Quant à vous, vous trouviez superflu de m'invoquer. Ceux-là, vous les avez tournés en dérision. (110) Ceux-là, Je récompenserai leur patience et ils seront heureux (111).

Dieu répondra aux damnés de l'Enfer: «**Restez dans les flammes et taisez-vous**» Restez-y humiliés et ne m'adressez aucune parole car Je ne vous répondrai plus.

Abdullah Ben Amr a dit: «Les damnés du Feu appelleront Malek-auquel Dieu a confié l'Enfer- et celui-ci restera quarante ans sans leur répondre. Puis il leur dira: «Vous y resterez». Comme cette réponse ne leur sera plus favorable, ils s'adresseront au Seigneur: «**Nous avons été victimes d'un mauvais destin. Nous nous sommes comportés en égarés. Fais-nous sortir de l'Enfer, Seigneur. Et si nous retombons dans le péché, c'est alors que nous serons vraiment coupables**». Dieu gardera le silence autant que la vie sur terre a duré sans leur répondre, puis Il leur dira: «**Restez dans les flammes et taisez-vous**» Par Dieu, ces gens-là ne profèreront aucun mot, et on n'entendera que leurs soupirs et leurs expirations dans le feu de la Géhenne. Leurs voix rassembleront au braiment de l'âne».

Quant à Ibn Mass'oud, il a commenté cela en disant: «Si Dieu désire de ne plus sortir aucun d'eux, Il change leurs visages et leur couleurs. Un croyant vient et les regarde sans pouvoir reconnaître personne d'entre eux. Un des damnés s'écrie alors: «O un tel fils d'un tel». Et l'homme de lui répondre: «Je ne te connais pas» C'est alors

que ces damnés demandent à Dieu de les faire sortir comme il est cité auparavant.

Ensuite Dieu leur rappelle les péchés qu'ils ont commis dans le bas monde et comment ils se sont moqués de ses bons serviteurs. Il leur dit: «Une partie de mes serviteurs disait: **«Seigneur, nous croyons en Toi, pardonne-nous, aie pitié de nous, Tu es tellement miséricordieux. Ceux là, vous les avez assujettis aux plus viles besognes»**. Vous vous êtes moqués d'eux parce qu'ils m'imploraient au point d'oublier mon souvenir en les laissant, tandis que vous riiez. Dieu a dit aussi dans un autre verset: **«Sur terre, les mécréants se moquaient des croyants. Les croisaient-ils, ils se les montraient du regard»** [Coran LXXXIII, 29-30].

Dieu parle ensuite de la rétribution qu'il va accorder aux croyants: **«Ceux-là, Je récompenserai leur patience et ils seront bienheureux»** Car ils seront sauvés du Feu et introduits au Paradis.

قَٰلَ كَمْ لَبِثْتُمْ فِي ٱلْأَرْضِ عَدَدَ سِنِينَ ﴿١١٢﴾ قَالُوا۟ لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ
فَسْـَٔلِ ٱلْعَآدِّينَ ﴿١١٣﴾ قَٰلَ إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا ۖ لَّوْ أَنَّكُمْ كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١١٤﴾
أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَٰكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ ﴿١١٥﴾ فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ
ٱلْمَلِكُ ٱلْحَقُّ ۖ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْكَرِيمِ ﴿١١٦﴾

qâla kam labiṯtum fî-l-'arḍi 'adada sinîna (112) qâlû labiṯnâ yawman 'aw ba'ḍa yawmin fas'alil-'â ddîna (113) qâla 'i-l-labiṯtum'illâ qalîla-l-law '-annakum kuntum ta'lamûna (114) 'afaḥasibtum 'annamâ ḫalqnâkum 'abaṯan wa 'annakum 'ilaynâ lâ turja 'ûna (115) fata 'âlâ -L- Lâhu-l-Maliku-l - Ḥaqqu lâ 'ilâha 'illâ huwa rabbu-l- 'arši -l- Karîmi (116)

Ils seront interrogés: «Combien d'annés êtes-vous restés sur terre?» (112) Ils répondront: «Nous y sommes restés un jour ou moins, peut-être. Pose la même question à ceux qui peuvent compter» (113) Vous n'y êtes restés que peu de temps mais vous l'ignorez. (114) Peut-être pensiez-vous que vous aviez été créés sans but et que vous ne nous feriez jamais retour?. (115) Qu'Il soit exalté le vrai Souverain! Il n'y a d'autre Allah que Lui. lui siège sur le trône de la mansuétude. (116).

Dieu fait regretter les impies ce qu'ils avaient raté comme œuvres pies durantle court séjour dans le bas monde, et ce qu'ils auraient trouvé auprès de Lui s'ils lui avaient obéi et été patients comme avaient agi les croyants.

Il leur demandera: **«Combien d'années êtes-vous restés sur terre?» Ils répondront: «Nous y sommes restés un jour ou moins, peut-être» Pose la même question à ceux qui peuvent compter»**. Et Lui de répliquer: «Vous n'êtes restés que peu de temps, si vous le saviez. Vous n'auriez pas préféré ce qui est éphémère à ce qui est durable voire éternel. Vous vous seriez comportés autrement et vous n'auriez pas mérité ce supplice, si vous vous montriez patients en obtempérant aux ordres de Dieu et à ses prescriptions. Vous auriez acquis le même sort heureux qu'avaient obtenu les croyants patients».

«Peut-être pensiez-vous que vous aviez été créés sans but» sans tenir compte de la sagesse de votre création. Vous pensiez que vous n'aviez été créés que pour jouer et pour vous divertir à la façon des animaux qui ne pensaient ni à une récompense ni à un châtiment. En vérité, vous avez été créés pour nous adorer et observer nos enseignements. Vous pensiez aussi **«que vous ne nous feriez jamais retour»** en reniant la vie future.

«Qu'Il soit exalté le vrai souverain» et que son nom soit sanctifié. Il n'a rien créé sans but. **«Il n'y a d'autre Allah que Lui. Il siège sur le trône de la mansuétude»** le Seigneur du Noble Trône. Il a mentionné le Trône parce qu'il est au-dessus de tout ce qu'il a créé.

En voilà le dernier discours qui a fait Omar Ben Abdul Aziz. Après avoir loué Dieu, il a dit: «Hommes! Vous n'êtes pas créés sant but et on ne vous laissera pas libres. Vous serez rassemblés un jour devant Dieu qui jugera entre vous et tranchera vos différends. Sera perdant et déçu quiconque Dieu l'éloignera de sa miséricorde en le privant d'accéder à un Paradis qui est aussi vaste que les cieux et la terre.

«Ne savez-vous pas que seul restera à l'abri du châtiment de Dieu celui qui aura redouté ce jour? en échangeant ce qui est durable contre ce qui est précaire, le peu contre le plus, la crainte contre la sécurité? Ne pensez-vous pas que vous êtes issus des reins qui périssent et les autres qui viendront après vous subiront le même sort

jusqu'au jour où vous comparaîtrez devant le meilleur Héritier?.

«Chaque jour vous suivez le convoi funèbre de ceux dont leur terme a échu, jusqu'à les enterrer dans les entrailles de la terre sans que ces entrailles leur soient des lits de repos confortables, ceux qui ont quitté parents et amis, sont enfouis dans le sable et qui bientôt seront demandés comptes de leurs œuvres qui détermineront leur sort? Ceux-là sont riches par rapport à ce qu'ils ont laissé mais très pauvres en œuvres bonnes? O serviteurs de Dieu, craignez-le avant que tout acte conclu avec lui soit expiré et la mort ne vous surprenne». Puis Omar plia le pan de son manteau, pleura et fit pleurer les hommes qui l'écoutaient.

Abdullah Ben Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Pour demander la protection de Dieu contre la noyade, les hommes, une fois embarqués dans un vaisseau, sont tenus de dire: «Au nom de Dieu, le Roi, la vérité! Ils n'ont pas estimé Dieu à sa juste mesure. La terre entière, le jour de la résurrection, sera une poignée dans sa main et les cieux seront pliés dans sa main droite. Gloire à Lui! Très élevé au-dessus de ce qu'ils lui associent. Qu'il vogue et qu'il arrive au port au nom de Dieu»*[1].

وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ رَبِّهِۦٓ إِنَّهُۥ
لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿١١٧﴾ وَقُل رَّبِّ ٱغْفِرْ وَٱرْحَمْ وَأَنتَ خَيْرُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿١١٨﴾

wa man yad'u ma'a-L-Lâhi 'ilâhan 'â̂hara lâ bu rhâna lahû bihî fa innamâ ḥisâbuhû 'inda rabbihî 'innahû lâ yuflihu-l-kâfirûna (117) wa qul rabbi-ġfir wa-rḥam wa 'anta ḫayru-r-râḥimîna (118).

Celui qui invoque inconsidérément d'autres divinités qu'Allah, celui-là aura à en rendre compte à son Seigneur. Les infidèles courent à leur perte.

---

(1) عن عبد الله بن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «أمن أمتي من الغرق إذا ركبوا السفينة: باسم الله الملك الحق، وما قدروا الله حق قدره والأرض جميعاً قبضته يوم القيامة والسماوات مطويات بيمينه سبحانه وتعالى عما يشركون، بسم الله مجراها ومرساها إن ربي لغفور رحيم».

(117) Dis: Seigneur, pardonne et sois clément. Tu es la source de toute miséricorde. (118).

Dieu avertit et menace les idolâtres qui ont adoré d'autres divinités en dehors de Lui sans détenir la preuve évidente de leur existence, qu'ils devront en rendre compte le jour du jugement dernier. Qu'ils sachent aussi que les incrédules «**courent à leur perte**» et ne seront jamais heureux.

Qatada rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-demanda à un homme: «Qu'adores-tu?» -Dieu, répondit-il, en lui énumérant plusieurs idoles. Il lui demanda de nouveau: «Laquelle de ces idoles peut écarter ou repousser un mal qui te frappe?» Et l'homme de répliquer: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- A la troisième question: «Laquelle de ces idoles pourvoit à tes besoins et t'exauce?» L'homme répondit: «Dieu, à Lui la puissnce et la gloire. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit alors: «Qu'est-ce qui te porte à adorer ces idoles avec lui, ou bien crois-tu qu'elles te triomphent sur lui?» L'homme répliqua: «J'ai voulu Lui être reconnaissant en adorant celles-ci» Et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de conclure: «En réalité vous connaissez tout cela mais elles n'en savant rien». Après la conversion de cet homme, il dit: «J'ai rencontré un homme qui l'a emporté sur moi par son argumentation».

«**Dis: Seigneur, pardonne et sois clément. Tu es la source de toute miséricorde**» Dieu, par ce verset, exhorte les hommes à l'implorer pour leur pardonner et effacer leurs péchés. La miséricorde signifie ici la guidée vers les meilleures œuvres.



24 - SOURATE DE LA LUMIÈRE

64 versets

Révélée à Médine à la suite de la sourate de l'Exil

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

سُورَةٌ أَنزَلْنَٰهَا وَفَرَضْنَٰهَا وَأَنزَلْنَا فِيهَآ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ لَّعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿١﴾ ٱلزَّانِيَةُ وَٱلزَّانِى
فَٱجْلِدُوا۟ كُلَّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا مِا۟ئَةَ جَلْدَةٍ وَلَا تَأْخُذْكُم بِهِمَا رَأْفَةٌ فِى دِينِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ
تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْـَٔاخِرِ وَلْيَشْهَدْ عَذَابَهُمَا طَآئِفَةٌ مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢﴾

Bismi-L-Lâhiu-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Sûratun 'anzalnâhâ wa faraḏnâhâ wa 'anzalnâ fîhâ 'âyâtim bayyinâti-l-la'allakum taḏakkarûna (1) 'az-zâniyatu wa-z-zâni fajlidû kulla wâḥidim minhumâ mi'ata jaldatin walâ ta'ḫuḏkum bihimâ ra'fatun fî dîni-L-Lâhi 'in kuntum tu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri wa-l-yašhad 'aḏâbahuma ṭâ'ifatum mina-l-mu'minîna (2).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Nous vous révélons une sourate que nous décrétons obligatoirement. Elle comporte des signes évidents. Peut-être comprendrez-vous. (1) Administrez cent coups de fouet à l'homme et à la femme de mauvaise vie. Ne vous laissez pas apitoyer par eux. Car, c'est là une prescription d'Allah.

Pas de pitié si vous croyez en Lui et au jour dernier. Que ce châtiment soit exécuté en présence d'un groupe de croyants. (2).

Dieu a fait descendre cette sourate et prescrit clairement les ordres et enseignements qu'elle comporte, en y montrant le licite, l'illicite, quelques sentences et la peine prescrite qu'ont doit appliquer à un genre de coupables. Elle contient des ordres fondamentaux que les hommes doivent observer pour toujours.

«Administrez cent coups de fouet à l'homme et à la femme de mauvaise vie». Il y a là la peine qu'ont doit appliquer aux fornicateurs hommes et femmes. A cet égard les ulémas distinguent entre ces gens-là en prenant en considération l'état civil de chacun: Ce fornicateur peut être célibataire ou marié suivant un contrat légal, adulte, libre et sensé.

La peine qu'on doit appliquer au fornicateur célibataire consiste à le frapper de cent coups de fouet et de l'exiler en dehors de son pays une année, d'après l'avis unanime des ulémas, à l'exception de l'imam Abou Hanifa qui laisse la sanction de l'exil à la décision du gouverneur. Ils ont tiré argument du fait suivant cité dans les deux Sahih:

«Deux bédouins vinrent trouver le Messager de Dieu! -qu'Allah le bénisse et le salue-. L'un d'eux prit la parole et dit: *«Messager de Dieu! Mon fils que voici était un salarié chez ce bédouin, il a commis l'adultère avec sa femme. J'ai racheté mon fils du châtiment de cent moutons et une esclave. En présentant son cas aux hommes versés, ils m'ont répondu que mon fils doit subir cent coups de fouet et un an d'exil, et que la femme de celui-là doit être lapidée (jusqu'à la mort)». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit: «Par celui qui tient mon âme dans sa main, je vais décider d'après le Livre de Dieu: On doit te rendre les cent moutons et l'esclave, puis ton fils mérite cent coups de fouet et l'exil d'un an». Ensuite il s'adressa à Ounaïs un homme de la tribu de Aslam, (un des compagnons qui était présent) et lui dit: «Ô Ounaïs, va trouver la femme de cet homme, si elle avoue son péché, lapide-la» Ounaïs se rendit chez la femme qui avoua son péché, et il la lapida»* ***(Rapporté par Boukhari et***

Mouslim, d'après Abou Houraira)[1].

Ceci montre que le fornicateur célibataire doit recevoir cent coups de fouet et l'exil d'un an. Quant à la personne mariée, on la lapide jusqu'à la mort.

Ibn Abbas rapporte que 'Omar Ben Al-Khattab fit le discours suivant, après avoir loué Dieu: «Hommes! Dieu a envoyé Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- avec la vérité. Il lui a révélé le Livre où on y trouve le verset relatif à la lapidation. Nous l'avons lu et bien conçu. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a ordonné la lapidation et nous l'avons appliqué à notre tour, Ce que je redoute qu'un jour viendra où on dira: «Le verset qui consiste à lapider le fornicateur ne se trouve pas dans le Livre de Dieu» Ainsi les hommes négligeront une peine prescrite que Dieu a imposée. La lapidation existe dans le Livre de Dieu et doit être appliquée aux hommes mariés fornicateurs et aux femmes également en constatant ce péché par l'un des faits suivants: la preuve évidente, la grossesse et l'aveu personnel».

Kathir Ben As-Salt rapporte: «Nous étions chez Marwane avec Zaïd Ben Thabet quand celui-ci dit: «Nous lisions dans le Livre de Dieu ce qu suit: «Les âgés (hommes et femmes), lapidez-les jusqu'à la mort quand ils commettent l'adultère». Marwane demanda alors à Zaïd: «-Pourquoi tu ne l'as pas écrit dans le Coran?» Et Zaïd de répondre: «-Nous avons discuté cela avec Omar Ben Al-Khattab qui nous a répondu: «Je vais vous présenter une solution satifaisante. -Comment? demandâmes-nous. Ils reprit: «Un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et, en évoquant devant lui le

---

(1) ثبت في الصحيحين في الأعرابيين اللذين أتيا رسول الله ﷺ فقال أحدهما: يا رسول الله إن ابني هذا كان عسيفاً ـ يعني أجيراً ـ على هذا فزنى بامرأته، فافتديت ابني منه بمائة شاة ووليدة، فسألت أهل العلم فأخبروني أن على ابني جلد مائة وتغريب عام وأن على امرأة هذا الرجم فقال رسول الله ﷺ: «والذين نفسي بيده لأقضين بينكما بكتاب الله تعالى: الوليدة والغنم رد عليك، وعلى ابنك مائة جلدة وتغريب عام، واغد يا أنيس ـ لرجل من أسلم ـ إلى امرأة هذا، فإن اعترفت فارجمها: فغدا عليها فاعترفت فرجمها.

verset concernant la lapidation, lui dit: «Messager de Dieu, écris pour moi le veret de la lapidation». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «je ne puis le faire pour le moment».

Tout cela dénote que le verset concernant la lapidation existait dans le Coran, mais sa récitation fut abrogée et n'en resta que son exécution. Dieu est le plus savant.

On trouve dans la tradition et les récits divers que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- avait ordonné de lapider Ma'ez et la femme Ghamidiah, sans administrer les cent coups de fouet avant la lapidation. Et les ulémas, dans la majorité, de conclure: La personne mariée qui commet l'adultère doit subir cent coups de fouet selon le verset et la lapidation d'après la sunna. L'imam Ahmed et les auteurs des Sunan ont rapporté, d'après Oubada Ben As-Samet, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Retenez ce que je vais dire (deux fois): Dieu nous impose cette issue à tout fornicateur: Cent coups de fouet et un an d'exil à appliquer au célibataire, et cent coups de fouet et la lapidation pour les mariées».

«Ne vous laissez pas apitoyer par eux. Car, c'est là une prescription d'Allah». Pour appliquer cette peine, on ne doit donc pas être pris par aucune pitié, sans user d'aucune indulgence envers eux, étant donné que l'homme de par sa nature, penche vers la pitié et la clémence. Même ceux qui sont au pouvoir doivent observer catégoriquement cette sentence. Il est dit dans un hadith: «Une peine prescrite appliquée sur terre vaut mieux à ses habitants que de recevoir une pluie continue durant quarante jours».

D'autres ont interprété ce verset autrement. Ils ont dit: «-N'appliquez pas la peine avec brutalité en frappant avec violence». A ce propos Oubaïdallah Ben Abdullah ben Omar raconte: «Une esclave appartenant à Omar a commis l'adultère. Omar la frappa aux pieds- et je crois, a dit le rapporteur et au dos aussi: Je lui dis: **«ne vous laissez pas apitoyer par eux»**. Omar répliqua: «Fils, as-tu remarqué que j'ai eu pitié envers elle, non, mais sache que Dieu ne m'a pas ordonné de la tuer ni la frapper à la tête, et pourtant je n'ai pas été indulgent envers elle».

«Si vous croyez en lui et au jour dernier»C'est à dire: Si vous êtes

des vrais croyants n'hésitez du tout à appliquer cette peine prescrite par Dieu et qu'elle soit une leçon pour les autres afin qu'ils s'en abstiennent. Ne le faites pas avec brutalité. A cet égard, l'imam Ahmed rapporte dans son Mousnad qu'un des compagnons dit: «Messager de Dieu, j'égorge le mouton ayant pitié de lui». Il lui répondit: «Tu en seras récompensé».

«Que ce châtiment soit exécuté en présence d'un groupe des croyants». Car ce châtiment appliqué aux fornicateurs est aussi sévère et humiliant s'il sera exécuté et un groupe de croyants en sera témoin. Ceci pourrait réprimer les coupables pour ne plus récidiver car, dans de telle circonstance, la honte les couvrira et leur scandale demeurera un sujet de conversation entre les gens.

Quant au nombre de ce groupe, il fut le sujet d'une controverse. Mais ce qui est logique, ils devront être quatre au moins, car pour constater l'adultère, il faut que le nombre des témoins soit quatre, comme nous allons le voir plus loin.

ٱلزَّانِى لَا يَنكِحُ إِلَّا زَانِيَةً أَوْ مُشْرِكَةً وَٱلزَّانِيَةُ لَا يَنكِحُهَآ إِلَّا زَانٍ أَوْ مُشْرِكٌ ۚ
وَحُرِّمَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٣﴾

'az-zânî lâ yankiḥu 'illâ zâniyatan 'aw mušrikatan wa-z-zâniyatu lâ yankiḥuhâ 'illâ zânin 'aw mušrikun wa ḥurrima ḏâlika 'alâ-l-mu'minîna (3).

Le débauché n'épouse qu'une femme débauchée ou une idolâtre. La débauchée n'épouse qu'un débauché ou un idolâtre. Cela est interdit aux croyants. (3).

Ce verset signifie qu'un débauché n'ait des rapports charnels illicites qu'avec une débauchée ou une polythéiste qui consent à avoir de tels rapports et qui ne trouve aucun empêchement par manque de foi. Ibn Abbas l'a commenté et dit: Ce n'est pas un mariage légal mais un commerce charnel qui ne le pratique qu'un débauché ou un idolâtre».

«Cela est interdit aux croyants» de commettre un tel péché grave

ou de donner en mariage des femmes chastes et pieuses à des hommes pervers ou de prendre comme compagne une débauchée si on est croyant. Même certains ulémas sont allés plus loin en interdisant catégoriquement aux croyants de se marier d'avec des prostituées, comme Qatada et Mouqatel Ben Hayyan. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: «**Assurez-vous qu'elles soient vertueuses, qu'elles ne soient pas livrées à la débauche et qu'elles n'aient pas eu de liaisons clandestines**» [Coran IV, 25].

Ahmed a précisé: «L'acte du mariage conclu entre un homme vertueux et une prostituée n'est plus valable tant que celle-ci ne se repentisse, et dans ce cas le contrat devient valide, sinon on doit rejeter un tel acte». Ainsi il ne faut pas donner en mariage une femme chaste à un débauché tant qu'il ne se repente pas sincèrement.

Abdullah Ben Amr raconte: «Une femme appelée Oum Mahzoul était une prostituée. Comme un des compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- voulut l'épouser, Dieu fit descendre ce verset: «**Le débauché n'épouse qu'une femme débauchée...**» jusqu'à la fin du verset.

Amr Ben Chou'aib rapporte d'après son père que son grand père a raconté: «Un homme du nom Marthad Ben Abi Marthad était chargé de porter les prisonniers de guerre de La mecque à Médine. Il avait une maitresse à La Mecque appelée 'Inaq. Marthad rapporte: «J'avais promis à un prisonnier Mecquois de le porter à Médine un certain jour. Arrivé avec lui auprès d'une palmeraie de La Mecque dans une nuit où la lune était pleine, je me reposai à côté d'un mur. 'Inaq, apercevant une silhonette, arriva pour l'identifier. En me reconnaissant, elle s'écria: «Marthad?» -Oui, Marthad, répondis-je. Elle me dit: «Sois le bienvenu, lève-toi et viens passer la nuit chez moi» -O Inaq, répliquai-je, Dieu a interdit l'adultère. Vexée, elle appela les gens: «O habitants de ces tentes, cet homme porte vos prisonniers». Huit hommes me poursuivirent et me contraignirent à entrer au jardin où je trouvai une grotte-ou une caverne- et j'y pénétrai. Les hommes se tinrent juste à l'entrée de la grotte, sans s'apercevoir que j'y étais, et urinèrent. Leur urine coula sur ma tête, et Dieu voulut à ce moment que je restasse inaperçu.

Ils rebroussèrent chemin et je revins vers mon prisonnier et le portai, à savoir qu'il était très lourd. Nous arrivâmes à Al-Idzkher, et là, je le libérai de ses liens et je pus, tantôt en le portant, tantôt en le laissant marcher à mes côtés, arriver à Médine, et je l'amenai devant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui disant: «-Messager de Dieu! Permets-moi de me marier d'avec 'Inaq-» -deux fois-. Il garda le silence sans me répondre et ce verset fut révélé. «**Le débauché n'épouse qu'un débauchée...**» Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me dit alors: «O Marthad! Le débauché n'épouse qu'une débauchée ou une polythéiste. Ne pense plus à ce mariage».

L'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben Yassar l'affranchi d'Ibn 'Omar a dit: «J'atteste que j'ai entendu Salem raconter que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois n'entreront plus au Paradis et Dieu ne les regardera pas au jour de la résurrection: Le désobéissant à ses père et mère, la femme hommasse qui imite les hommes et le proxénète»*[1] Suivant une autre version, il a dit: «Dieu a interdit le Paradis à ces trois hommes: Un buveur du vin invétéré, le désobéissant à ses parents et celui qui laisse sa femme forniquer».

Au cas où le débauché -ou la débauchée- se repent, leur mariage devient licite, d'après Ibn Abbas qui a dit: «J'avais une maitresse et la fréquentais souvent pour commettre avec elle ce que Dieu -à Lui la puissance et la gloire- a interdit. Dieu m'inspira le repentir. Voulant me marier d'avec elle, certaines gens s'écrièrent: «Le débauché n'épouse qu'une débauchée ou une idolâtre» Ibn Abbas de répliquer: «Ce cas n'est pas celui de l'un et l'autre. Je vais l'épouser et s'il y aura un certain péché, je le prendrai à ma charge».

Certains ulémas ont avancé que ce verset a été abrogé. Sa'id Ben Al-Moussaiab, en évoquant auprès de lui le verset précité, a dit: «Il a été abrogé par le verset qui s'ensuit: «**Mariez les célibataires, ainsi que**

---

(1) قال الإمام أحمد عن عبد الله بن يسار مولى ابن عمر قال: أشهد لسمعت سالماً يقول: قال عبد الله، قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة لا يدخلون الجنة ولا ينظر الله إليهم يوم القيامة، العاق لوالديه، والمرأة المترجلة المتشبهة بالرجال، والديوث».

vos serviteurs vertueux des deux sexes» [Coran XXIV, 32] en y ajoutant: les musulmans.

وَٱلَّذِينَ يَرۡمُونَ ٱلۡمُحۡصَنَٰتِ ثُمَّ لَمۡ يَأۡتُواْ بِأَرۡبَعَةِ شُهَدَآءَ فَٱجۡلِدُوهُمۡ ثَمَٰنِينَ جَلۡدَةٗ وَلَا تَقۡبَلُواْ
لَهُمۡ شَهَٰدَةً أَبَدٗاۚ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡفَٰسِقُونَ ﴿٤﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ تَابُواْ مِنۢ بَعۡدِ ذَٰلِكَ وَأَصۡلَحُواْ
فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ﴿٥﴾

wa-l-lad̲îna yarmûna-l-muḥṣanâti t̲umma lam ya'tû bi 'arba'ati šuhadâ'a fajlidûhum t̲amânîna jaldatan walâ taqbalû lahum šahâdatan 'abadan wa 'ûlâ'ika humu-l-fâsiqûna (4) 'illâ-l-lad̲îna tâbu mim ba'di d̲âlika wa 'aṣlaḥû fa'inna-L-Lâha ġafûru-r-Raḥîmun (5).

Ceux qui accusent les femmes honnêtes, sans produire les autres témoins d'usage, seront punis de quatre-vingts coups de fouet. Leur témoignage n'est plus recevable». Car ce sont des méchants. (4) A moins qu'ils ne se repentent et ne se rachètent par une bonne conduite. Auquel cas Allah est tout pardon et toute mansuétude. (5).

Ce verset détermine la peine qu'on doit infliger à celui qui diffame la femme libre de condition, adulte et vertueuse, et qui consiste à lui administrer quatre-vingts coups de fouet. Cette même peine s'applique quand il s'agit d'un homme diffamé; aucune controverse n'existe entre les ulémas à ce sujet.

Le diffamateur est exempt de cette peine s'il présente la preuve évidente. C'est pourquoi Dieu a dit: «**Sans produire le quatre témoins d'usage, seront punis de quatre- vingts coups de fouet. Leur témoignage n'est pas recevable. Car ce sont des méchants»** Donc tout diffamateur qui ne présente pas les preuves requises est soumis à ces trois sentences:

1 - Une peine de quatre-vingts coups de fouet.

2 - Refuter son témoignage.

3 - Etre pervers qui n'est pas juste ni auprès de Dieu ni auprès des gens.

Et pourtant il y a exception: «**A moins qu'ils ne se repentent et ne se**

rachètent par une bonne conduite» Cette exception porte-t-elle sur la troisième sentence pour exempter le diffamateur de la perversité tandis que les autres restent en refutant toujours son témoignage même s'il se repent? Ou bien il ne reste qu'à lui appliquer la première sentence?.

Malek, Ahmed et Chafé'i ont jugé que s'il se repent, son témoignage sera accepté sans lui attribuer le titre: pervers. Quant à Abou Hanifa, il ne sera pas exempté que de la troisième sentence. Ach-Cha'bi et Ad-Dahak, quant à eux, ont avancé qu'on acceptera son témoignage s'il condamne soi-même en avouant que ce qu'il a dit était purement une calomnie. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

وَالَّذِينَ يَرْمُونَ أَزْوَاجَهُمْ وَلَمْ يَكُن لَّهُمْ شُهَدَاءُ إِلَّا أَنفُسُهُمْ فَشَهَادَةُ أَحَدِهِمْ أَرْبَعُ شَهَادَاتٍ
بِاللَّهِ إِنَّهُ لَمِنَ الصَّادِقِينَ ﴿٦﴾ وَالْخَامِسَةُ أَنَّ لَعْنَتَ اللَّهِ عَلَيْهِ إِن كَانَ مِنَ
الْكَاذِبِينَ ﴿٧﴾ وَيَدْرَؤُا عَنْهَا الْعَذَابَ أَن تَشْهَدَ أَرْبَعَ شَهَادَاتٍ بِاللَّهِ إِنَّهُ لَمِنَ
الْكَاذِبِينَ ﴿٨﴾ وَالْخَامِسَةَ أَنَّ غَضَبَ اللَّهِ عَلَيْهَا إِن كَانَ مِنَ الصَّادِقِينَ ﴿٩﴾
وَلَوْلَا فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُ وَأَنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾

wa-l-laḏîna yarmûna 'azwâjahum walam yakul-lahum šuhadâ'u 'illâ '-anfusuhum fašahâdatu 'aḥadihim 'arba'u šahâdtim-bi-L-Lâhi 'innahû lamina-ṣ-ṣâdiqîna (6) wa-l-ḫâmisatu 'anna la'nata-L-Lâhi 'alayhi 'in kâna mina-l-kâḏibîna (7) wa yadra'u 'anhâ-l-'aḏâba 'an tašhada 'arba'a šahâdâtim-bi-L-Lâhi 'innahû lamina-l-kâḏibîna (8) wa-l-hâmisata 'anna ġaḍaba-L-Lâhi 'alayhâ 'in kâna mina-ṣ-ṣadiqîna (9) walawlâ faḍlu-L-Lâhi 'alaykum wa raḥmatuhû wa 'anna-L-Lâha Tawwabun Ḥakîmun (10).

Ceux qui accusent leurs épouses d'adultère, sans pouvoir produire de témoins, jureront quatre fois devant Allah qu'ils sont sincères. (6) Par un cinquième serment, ils devront appeler sur eux la malédiction d'Allah pour le cas où ils mentiraient. (7) La femme se soustraira à la peine prévue en jurant quatre fois que son mari a menti: (8) Par un cinquième serment, elle devra appeler sur elle la colère d'Allah pour le cas où son mari aurait dit la vérité. (9) Cette réglementation témoigne de la bonté et de la miséricorde

d'Allah pour vous. Allah aime à pardonner. Il est sage. (10).

Ce verset procure aux hommes mariés un soulagement et aussi une issue si l'un d'entre eux accuse sa femme d'adultère sans pouvoir produire les quatre témoins, ou présenter les preuves requises. Dans ce cas il a le droit de faire un serment d'anathème comme Dieu -à lui la puissance- a ordonné. Pour cela, il la convoque et l'accuse devant l'imam -le gouverneur ou autre qui lui est similaire- par ce qu'il l'a diffamée. Le gourverneur lui demande de témoigner quatre fois devant Dieu qui tiennent lieu de quatre témoins que son accusation est vraie et qu'il est sincère.

«Par un cinquième serment, ils devront appeler sur eux la malédiction d'Allah pour le cas où ils mentiraient». Si cet homme s'exécute, alors sa femme est considérée comme divorcée de sorte qu'il ne pourrait la reprendre -plus tard- que contre une dot, et elle lui deviendra interdite, voire illicite. Il lui verse sa dot et elle sera soumise à la peine prescrite. Ce châtiment ne sera détourné d'elle que si elle fait des exécrations réciproques, en témoignant quatre fois devant Dieu qu'il est menteur et qu'elle n'a pas commis l'adultère. Elle ajoute une cinquième fois en appelant **«Sur elle la colère d'Allah pour le cas où son mari aurait dit la vérité»**.

Il est normal que l'homme n'accuse sa femme d'adultère que lorsqu'il est sûr de sa trahison, autrement il ne préférerait jamais causer un tel scandale parmi les siens. Il est donc excusé, quant à sa femme qui connait bien son péché, elle mériterait la colère de Dieu car, en témoignant le cinquième elle serait sujette à cette colère en reniant ce qu'elle a commis.

Puis Dieu fait allusion à Sa pitié et Sa miséricorde envers Ses serviteurs en leur montrant la sanction qu'il faut prendre à l'égard des coupables et qui constitue pour eux une issue de cette situation critique et pénible. Il accepte le repentir même s'il est déclaré après les témoignages, car Il est sage en imposant de tels ordres et enseignements aux hommes et Il connait bien leur intérêt.

Ibn Abbas raconte: «A la suite de la révélation de ce verset: «**-Ceux qui accusent les femmes honnêtes, sans produire les quatre témoins d'usage, seront punis de quatre-vingts coups de fouet. Leur témoignage**

n'est plus recevable», Sa'd Ben 'Oubada -le chef des Ansariens- demanda: «C'est en ces termes que ce verset fut descendu ô Messager de Dieu?» Celui-ci s'adressa aux hommes: «Ô les Ansariens, n'entendez-vous pas ce que votre chef vient de demander?» On lui répondit: «O Messager de Dieu, ne le blâme pas, c'est un homme jaloux. Par Dieu, il ne s'est marié que d'avec des femmes vierges et n'a répudié aucune d'elles pour permettre à l'un d'entre nous d'oser et la demander au mariage à cause de sa forte jalousie». Sa'd objecta: «O Messager de Dieu, par Dieu je connais bien que ce verset est une vérité qui est parvenue de Dieu. Mais ce qui me fait étonner est le fait suivant: Si je trouve ma femme forniquer avec un homme devrai-je rester coi sans agir jusqu'à ce que je produise les quatre témoins et les laisser-ma femme et l'homme- assouvir leur désir sans les gêner?».

Un certain temps s'écoula quand arriva Hilal Ben Omayya (l'un des trois que Dieu a accepté son repentir après avoir fait défection au Messager de Dieu lors de l'expédition de Tabouk). Hilal s'était rentré chez lui un soir et avait trouvé un homme commettre l'adultère avec sa femme. Il a vu de ses propres yeux ce qu'ils faisaient et entendait leurs propos d'amour. Il n'a pas réagi mais, le lendemain matin, il est venu raconter cet évènement au Messager de Dieu. Celui-ci répugna à entendre une telle histoire et éprouva une grande gêne.

Les Ansariens entourèrent Hilal et s'écrièrent: «Voilà que nous sommes éprouvés par ce que Sa'd a redouté. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- va maintenant frapper Hilal Ben Omayya et ne recevra plus jamais son témoignage». Hilal de riposter: «Par Dieu, j'espère que le Seigneur me trouve une issue et un soulagement». Puis en s'adressant au Messager de Dieu, il poursuivit: «J'ai bien remarqué que tu as été très ému; Dieu connait que je suis sincère».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'appprêta pour frapper Hilal mais il s'arrêta et reçut aussitôt une révélation. Les hommes remarquaient les traits que prenait son visage dans de tels moments. Ils gardèrent le silence. Une fois la révélation cessée, il leur récita: **«Ceux qui accusent leurs épouses d'adultère, sans pouvoir produire**

de témoins, jureront quatre fois devant Allah qu'ils sont sincère». Le visage du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'éclaircit et il dit alors à Hilal: «Réjouis-toi ô Hilal, Dieu t'a trouvé une issue et une solution». Hilal de répliquer: «J'attendais cela de la part de mon Seigneur à Lui la puissance et la gloire».

Aussitôt le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- convoqua la femme de Hilal. -Lorsqu'elle fut en sa présence, il récita le verset et rappela à Hilal et à sa femme que le châtiment dans l'au-delà est encore plus atroce que celui du bas monde. Hilal dit alors: «O Messager de Dieu, je jure par Dieu que je n'ai raconté que la vérité.» C'est un menteur, objecta la femme. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur ordonna alors de faire les serments d'anathème. Hilal jura «Je fais quatre fois ce témoignage devant Dieu» et arrivé au cinquième, on lui attira l'attention: «O Hilal, crains Dieu, le châtiment de ce bas monde est beaucoup moins facile que celui de l'autre. Ce cinquième témoignage t'implique». Il les interrompit en disant: «Par Dieu, Il ne m'infligera aucun châtiment et je ne mériterai plus les coups de fouet». Il fit le cinquième serment en appelant sur lui la malédiction de Dieu s'il est menteur.

On demanda alors à la femme: «Jure par Dieu quatre fois qu'il est menteur». Elle s'exécuta, et à la cinquième fois on lui rappella: «Crains Dieu, le châtiment d'ici- bas est beaucoup moins facile que celui de l'au-delà, et ce cinquième serment t'impliquera». Elle hésita un bon moment, décida de dire la vérité, et dit: «Par Dieu, je n'ai pas l'intention de causer un scandale à ma famille». Elle fit le cinquième serment en appelant sur elle la colère de Dieu si son mari est sincère».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- la sépara de son mari, décréta que son enfant qu'elle va engendrer ne sera attribué à aucun père comme on ne devra pas, plus tard, accuser cet enfant d'adultérin. Quiconque fera l'un ou l'autre, sera soumis à la peine prescrite. Il décréta aussi que la femme n'a aucun droit ni à un gîte ni à une nourriture, parce que cette séparation n'est due ni à un divorce ni faite à la suite de la mort du mari. Il conclut enfin: «Si l'enfant que cette femme va mettre au monde aura le teint roux et les jambes

grêles, il sera le fils de Hilal. Si par contre il aura le teint brun, les cheveux frisés, les jambes charnues, et aux grandes fesses il sera donc adultérin».

La femme engendra un enfant qui répondit aux dernières descriptions, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, mis au courant, déclara: «Si ce n'était pas le témoignage qu'elle avait fait, j'aurais agi autrement à son égard». Ikrima a rapporté que ce même enfant fut le gourveneur de l'Egypte et on lui donnait le nom de sa mère» (Ce récit fut rapporté par l'imam Ahmed et Abou Daoud). Un autre qui lui est analogue fut rapporté par Boukhari avec quelques légères différences).

إِنَّ ٱلَّذِينَ جَآءُو بِٱلْإِفْكِ عُصْبَةٌ مِّنكُمْ لَا تَحْسَبُوهُ شَرًّا لَّكُم بَلْ هُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ لِكُلِّ
ٱمْرِئٍ مِّنْهُم مَّا ٱكْتَسَبَ مِنَ ٱلْإِثْمِ وَٱلَّذِى تَوَلَّىٰ كِبْرَهُۥ مِنْهُمْ لَهُۥ عَذَابٌ عَظِيمٌ


’inna-l-lad̲îna jâ’u bi-l-ifki ‘uṣbatum-minkum lâ taḥsabûhu šarra-l-lakum bal huwa ḫayru-l-lakum likulli-mri’im minhum ma-ktasaba mina-l-’it̲mi wa-l-lad̲î tawallâ kibarahû minhum lahû ‘ad̲âbun ‘aẓîmun (11).

Un groupe d'entre vous a répandu une calomnie. Ne croyez pas qu'elle vous nuise; elle vous sera plutôt profitable. Tous les complices de cette calomnie seront punis. L'auteur principal subira un châtiment exemplaire. (11).

Ce verset ainsi que les neuf qui s'ensuivent de cette sourate furent révélés à propos d'un fait survenu dans la vie du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-; Il s'agit précisément de 'Aicha, Sa femme -que Dieu l'agrée- qui fut calomniée par les hypocrites. Dieu révéla les versets pour l'innocenter. Le récit de la calomnie a été rapporté dans les deux Sahihs,en voilà la version de Boukhari:

Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté:

«Quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- voulait partir en expédition, il procédait au tirage au sort entre ses femmes, et celle dont le sort désigne, l'accompagnait. Dans une de

ces expéditions, il faisait un tirage au sort et c'était moi qui devais partir avec lui. Je partis donc avec lui après que le verset relatif au voile était révélé, et on me fit installer dans un palanquin. Une fois l'expédition terminée, nous retournâmes et nous fûmes près de Médine, et la nuit le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna de nous mettre en route. Après que cet ordre fut donné, je me levai pour aller satisfaire un besoin en dépassant le lieu du campement. En retournant, je m'aperçus que mon collier de verroteries fait à Zafar (au Yémen) fut détaché. Je rebroussai chemin vers le lieu où j'étais afin de le rechercher et je fus retenue sur place pour le retrouver.

Les hommes qui étaient chargés de ma monture portèrent le palanquin et le mirent sur le chameau croyant que j'étaits dedans, à savoir que les femmes à cette époque étaient légères et loin de l'obésité, car elles se contentaient de peu de nourriture. Les hommes en soulevant le palanquin ne firent pas attention à sa légèreté. J'étais alors une femme très jeune; ils firent lever le chameau et partirent, et à mon retour, je trouvai le collier, qui était sous l'animal, alors que l'armée avait déjà quitté le camp.

Quand je trouvai mon collier, en revenant au lieu du campement, il n'y avait personne, alors je décidai de rester là où j'étais, croyant que, quand ils s'apercevront de mon absence, ils reviendront sûrement me chercher. Etant ainsi, le sommeil me gagna et je m'endormis.

Safwan Ben Mou'attal As-Soulami puis Az-Zakwani, qui occupait l'arrière de la troupe, arriva le matin à l'endroit où je me trouvais et vit une silhouette d'une personne endormie, et il se dirigea vers moi. Il m'avait déjà vue avant que le verset du voile fut révélé, et je m'éveillai en l'entendant dire: «Nous sommes à Dieu et c'est vers Lui que nous retournerons». Il fit agenouiller sa monture pour me porter sur elle, nous nous mîmes en route, en la conduisant, jusqu'à ce que nous atteignîmes la troupe qui faisait la sieste au temps de la canicule du midi, alors qu'il y avait parmi eux ceux qui ont péri (sous l'effet de la chaleur ardente).

C'était Abdullah Ben Oubay Ben Saloul qui avait répandu la calomnie. Nous arrivâmes à Médine et je tombai malade pendant un

mois. Les gens à ce moment parlèrent longuement de cette calomnie, mais ce qui me faisait trop souffrir, c'est que je ne sentais plus la même compassion de la part du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'il me manifestait auparavant, et il se contentait, quand il venait me voir, de dire: «Comment vas-tu?». Ceci dura jusqu'à ce que je fus guérie.

Oum Mistah et moi, nous sortîmes à notre lieu d'aisance à «Al-Manasse» et nous ne sortions que la nuit, et c'était avant de faire construire des latrines tout près de la maison, en suivant une des coutumes des Arabes qui allaient satisfaire leur besoin naturel dans la campagne. En rentrant, Oum Mistah fit un faux pas en marchant sur le pan de son vêtement, et elle dit: «Malheur à Mistah!» Je lui répondis: «Tu as mal dit en injuriant un homme qui a assisté à la bataille de Badr». Elle répliqua: «N'as-tu pas entendu ce que les gens disent?» Elle me raconta les propos des calomniateurs, et ma maladie s'aggrava. En rentrant chez moi, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se présenta à moi, il salua et dit: «Comment vas-tu?» Je lui répondis: «Permets-moi d'aller chez mes parents», parce que je veux savoir la nouvelle de leur bouche». Il m'accorda l'autorisation et je me rendis chez mes parents. Je dis à ma mère: «Que racontent les gens?» Elle me répondit: «Ma chère fille, ne donne pas trop d'importance à leurs propos. Par Dieu, il est rare à une femme quelconque, jolie, pure, aimée de son mari et ayant des co-épouses sans qu'on ne lui lance pareilles invectives». Je répondis: «-Gloire à Dieu, les gens ont-ils donc parlé de cela?». Je passai toute la nuit à pleurer et sans goûter un moment de sommeil.

Le lendemain, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- manda Ali Ben Abi Taleb et Oussama Ben Zaïd, quand il s'aperçut que la révélation tardait à venir. Les consultant au sujet de notre séparation, Oussama, qui était au courant de l'affection pour ses femmes, lui répondit: «On ne connait de tes femmes que du bien». Quant à Ali, il dit: «O Messager de Dieu, Dieu ne veut pas que tu sois peiné, il y a beaucoup d'autres femmes. Interroge la servante, elle te dira la vérité».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- appela la

servante Barira et lui demanda: «O Barira, as-tu remarqué une chose chez ta maîtresse qui suscite les soupçons?» Elle répondit: «Non par celui qui t'a envoyé par la vérité, je n'ai rien à lui reprocher sinon qu'elle est une jeune femme qui s'endort en négligeant sa pâte de sorte qu'un animal domestique vient la lui manger». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva et résolut de demander justification à Abdullah Ben Oubay Ben Saloul. Il dit aux fidèles: «Qui me justifie un homme qui, comme on me l'a dit, a calomnié ma femme?. Par Dieu, je ne sais que du bien de ma femme, et on me parla d'un homme dont je ne sais que du bien de lui qui venait souvent chez moi en ma compagnie».

Sa'd Ben Mou'adz se leva et dit: «O Messager de Dieu, moi je le justifie devant toi. S'il est de la tribu de Al-Asws, nous lui couperons la tête, et s'il est de nos frères Al-Khazraj, nous ferons ce que tu nous ordonneras de faire». Sa'd Ben Oubada se leva à son tour, qui est le chef des Khazraj et un homme vertueux mais poussé par le sentiment tribal, et dit: «Tu mens. Par Dieu, tu ne le tues pas et tu ne pourras pas le tuer». Oussayd Ben Houdayr prit la parole et répondit à ce dernier: «Par Dieu, toi tu mens aussi, nous le tuerons car tu n'es qu'un hypocrite qui défend les hypocrites». Les deux tribus Al-Aws et Al-Khazraj se levèrent et furent sur le point de venir aux mains alors que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était toujours sur la chaire. Il descendit, les apaisa et garda le silence à son tour.

Durant toute la journée mes yeux ne cessèrent de fondre en larmes et la nuit je ne pus goûter un moment de sommeil. Le lendemain matin ils vinrent me trouver, j'avais pleuré deux nuits et une journée au point où je sentis que les larmes vont crever mon cœur. Alors que mes père et mère étaient auprès de moi, une femme des Ansars demanda l'autorisation d'entrer chez moi, et une fois que cette autorisation lui fut accordée, elle s'assit près de moi et commença à pleurer avec moi. Etant ainsi, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entra et s'assit, à savoir que depuis le jour où ils m'ont accusée d'adultère, il n'a pas fait une choe pareille, sans qu'il n'ait reçu pendant un mois une révélation à mon sujet. Il témoigna de l'unicité de Dieu et me dit: «O Aicha, il m'est parvenu telle et telle chose sur ton compte. Si tu es innocente, Dieu t'innocentera, et si tu

as commis un tel péché, demande pardon à Dieu et reviens vers Lui, car le serviteur qui avoue son péché et revient à Dieu, Dieu reviendra à lui».

Une fois que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ait terminé ses paroles, mes larmes s'arrêtèrent de couler, et je dis à mon père: «Réponds pour moi». Il dit: «Par Dieu, je ne sais quoi répondre au messager de Dieu». Je demandai alors à ma mère: «-Réponds pour moi». Elle dit: «Par Dieu, je ne sais quoi répondre au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-».

Aicha poursuivit: «Etant toute jeune n'ayant pas appris beaucoup du Coran, je dis: «Par Dieu, je sais que vous avez appris ce que les gens racontent, une chose qui s'est aggravée dans vos cœurs et vous en croyez. Si je dis: je suis innocente, Dieu aussi le sait, vous n'allez pas me croire, et si j'avoue un péché que je n'ai pas commis, Dieu sait que je suis innocente, vous me croyez. Par Dieu, je ne trouve pour nous tous un exemple que Jacob, le père de Youssof, quand il a dit: **«La résignation est ma seule ressource. J'en appelle à Allah de votre machination»** [Coran XII, 18].

Je repris mon lit espérant que Dieu me rende innocente. Par Dieu, je n'attendais pas à ce que Dieu fasse une certaine révélation à mon sujet, me considérant comme insignifiante afin que le Coran parle de moi. Mais tout ce que j'espérais, c'est que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aurait fait pendant son sommeil une vision par quoi Dieu me rend innocente, Par Dieu, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'avait pas quitté sa place et nul autre n'avait le temps de sortir de la maison, que la révélation arriva au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Bien que ce fut un jour d'hiver, et comme d'habitude, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fut pris par une certaine peine, et de grosses gouttes de sueur commencèrent à couler sur son front.

Une fois la révélation cessa, on découvrit le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il apparut souriant. La première parole qu'il a prononcée était: «O Aicha, loue Dieu qui t'a innocentée». Ma mère me dit alors: «Lève-toi et va vers le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-». Je lui répondis: «Non par Dieu je ne me

lèverai pas pour aller vers lui, et je ne loue que Dieu (qui m'a rendue innocente). Dieu à Lui la puissance et la gloire -avait révélé: **«Un groupe d'entre vous a répandu une calomnie...».**

Quand ce verset fut révélé et me disculpa, Abou Bakr As-Siddiq -que Dieu l'agrée- qui dépensait pour Mistah Ben Outhatha, un de ses proches, dit alors: «Par Dieu, désormais je ne dépenserai plus pour Mistah après ce qu'il a dit de Aicha.» Dieu à Lui la puissance et la gloire- révéla ce verset: **«Les gens honorables et fortunés évitent de jurer qu'ils ne viendront plus en aide à leurs proches...** jusqu'à **«Allah est indulglent et miséricordieux»** [Coran XXIV, 24] Abou Bakr dit alors: «Certes, par Dieu, je veux bien que Dieu me pardonne», et il renouvela à Mistah la pension qu'il lui faisait».

L'imam Ahmed rapporte que Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Après la révélation de ces versets et l'annonce de mon innocence, deux hommes et une femme furent amenés devant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui donna l'ordre de les administrer les coups de fouet selon la prescription divine».

«Un groupe d'entre vous a répandu la calomnie» en créant de mensonges pour diffamer les autres injustement. **«Ne croyez pas qu'elle vous nuise»** ô la famille d'AbouBakr dont Aicha faisait partie; **«elle vous sera profitable»** pour vous dans les deux mondes: une sincérité dans la vie d'ici-bas et une grande considération dans l'autre, après le geste noble du Seigneur envers Aicha, la mère des croyants -que Dieu l'agrée-, en révélant son innoncence. Etant sur le lit de la mort, Ibn Abbas entra chez elle et lui dit: «Rejouis-toi, car tu étais la femme du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui te chérissait le plus parmi tes co-épouses et la seule vierge qu'il a épousée. Enfin ton innocence fut descendue du ciel».

«Tous le complices de cette calomnie seront punis» Celui qui a contribué à colporter cette calomnie et a diffamé la mère des croyants, recevra la part convenable du châtiment. Quant à celui qui s'est chargé de la plus lourde part, subira un châtiment douloureux. Il s'agit bien sûr de Abdullah Ben Oubay Ben Saloul -que Dieu le maudisse-comme on l'a montré au début du récit. Certains ont prétendu qu'il fut question de Hassan Ben Thabet en avançant des opinions erronées,

mais à l'inverse, il était l'un des compganons qui jouissait d'un grand faste. Il suffit à cet égard de mentionner que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui a dit étant son poète défenseur: «Attaque-les (les idolâtres) par tes poésies et sache que Gabriel est avec toi».

Mais Masrouq a rapporté une version étrange en racontant que Hassan entra chez Aicha, alors que Masrouq était chez elle, et elle ordonna qu'on lui donne un coussin. Après sa sortie, Masrouq dit à Aicha: «Comment l'as-tu permis d'entrer chez toi et Dieu a dit: «- **L'auteur principal subira un châtiment exemplaire»** Elle lui répondit: «Et quel châtiment sera-t-il plus cruel que la cécité, à savoir que Hassan devint aveugle vers la fin de sa vie. Puis elle ajouta: «Son seul mérite consistait en la défense du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- par ses poésies».

لَّوْلَآ إِذْ سَمِعْتُمُوهُ ظَنَّ ٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بِأَنفُسِهِمْ خَيْرًا وَقَالُوا۟ هَٰذَآ إِفْكٌ مُّبِينٌ ﴿١٢﴾ لَّوْلَا جَآءُو عَلَيْهِ بِأَرْبَعَةِ شُهَدَآءَ ۚ فَإِذْ لَمْ يَأْتُوا۟ بِٱلشُّهَدَآءِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ عِندَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلْكَٰذِبُونَ ﴿١٣﴾

lawlâ ’id sami‘tumûhu zanna-l-mu’minûna wa-l-mu’minâtu bi’anfusihım hayran wa qâlû hâdâ ’ifkum mubînun (12) lawlâ jâ’û ‘alayhi bi’arba‘ati šuhadâ’a fa’id lam ya’tû bi-š-šuhadâ’i fa’ûlâ’ika ‘inda-L-Lâhi humu-l-kâdibûna (13).

Quant ils ont entendu cette calomnie, les croyants et les croyantes auraient dû garder leur confiance à ceux qu'elle atteignait et dire: «C'est là pure infamie» (12) Que n'ont-ils pas appuyé leurs propos sur la foi de quatre témoins? Ne l'ayant pas fait, Allah les tient pour menteurs. (13).

L'histiore de 'Aicha -que Dieu l'agrée- constitue une discipline pour les hommes qui ont répandu la calomnie entre les gens en l'attaquant par des propos méchants. Pourquoi les croyants et les croyantes lorsqu'ils en ont entendu parler n'ont-ils pas pensé à bien, en eux-mêmes, et n'ont-il pas dit: «C'est une calomnie évidente». S'ils étaient eux-mêmes le sujet de cette calomnie, ils auraient sûrement agi pour mettre fin à ce qu'ont disait. Comment n'ont-ils pas trouvé cela

inconvenable surtout que l'affaire concerne une mère des croyants qui devait être un exemple de chasteté et d'honnêteté pour eux!.

On a rapporté que Khaled Ben Zaïd Al Anasari (Abou Ayoub) sa femme lui a dit un jour: «Abou Ayoub, n'entends-tu pas ce que les gens disent de Aicha -que Dieu l'agrée!» - Certes oui, répondit-il, et c'est pur mensonge. Dis-moi Oum Ayoub, as-tu pensé un jour à commettre une chose pareille?». Elle répliqua: «Non par Dieu, je ne la ferai jamais». Et Khaled de riposter: «Ainsi Aicha qui est meilleure que toi». Après la révélation des versets relatifs à cette calomnie, et surtout ce verset: **«Quand ils ont entendu cette calomnie, les croyants et les croyantes auraient dû garder leur confiance à ceux qu'elle atteignait et dire: «C'est là pure infamie»**, on a dit que ceci concerne Abou Ayoub et sa femme après leur conversation.

«C'est là pure infamie» et une calomnie manifeste, car ce que les gens en pensaient n'avait aucun fondement. La preuve en est que '-Aicha -que Dieu l'agrée - était sur la monture de Safwan et tous les hommes l'avaient vue au milieu du jour. Si elle avait commis un acte pareil, elle et Safwan, auraient dû rattraper la troupe clandestinement sans être vus par les hommes.

Pour affirmer cette réalité, Dieu a dit: **«Que n'ont-ils appuyé sur la foi de quatre témoins?»** Comme ils étaient incapables de produire les autre témoins, ils sont donc, selon le jugement, des menteurs pervers.

وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ لَمَسَّكُمْ فِى مَآ أَفَضْتُمْ فِيهِ
عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٤﴾ إِذْ تَلَقَّوْنَهُۥ بِأَلْسِنَتِكُمْ وَتَقُولُونَ بِأَفْوَاهِكُم مَّا لَيْسَ لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ
وَتَحْسَبُونَهُۥ هَيِّنًا وَهُوَ عِندَ ٱللَّهِ عَظِيمٌ ﴿١٥﴾

wa lawlâ fadlu-L-Lâhi 'alaykum wa rahmatuhû fî-d-dunyâ wa-l-'âhirati lamassakum fî mâ 'afattum fîhi 'adâbun 'azîmun (14) 'id talaqqawnahû bi'alsinatikum wa taqûlûna bi 'afwâhikum mâ laysa lakum bihî 'ilmun wa tahsabûnahû hayyinin wa huwa 'inda-L-Lâhi 'azîmun (15).

Sans la grâce et la bonté d'Allah dans ce monde et dans l'autre, un châtiment implacable vous aurait déjà punis pour les faux bruits que vous

avez colportés. (14) Quand vos langues accueillaient ces propos et que vos bouches les diffusaient sans que vous en ayez contrôlé l'exactitude, vous n'attribuiez qu'une légère importance à la chose, alors qu'aux yeux d'Alalh elle est très grave. (15).

N'était «la grâce de Dieu sur les hommes et Sa miséricorde» ici-bas et dans la vie future, et n'était-ce le repentir de ceux qui ont colporté et répandu la calomnie, **«un châtiment implacable vous aurait punis pour les faux bruits»**. Ceci concerne ceux qui avaient la foi à cette époque et s'étaient repentis tels que Mistah, Hassan et autres. Et ceci ne concerne plus les hypocrites comme Abdullah Ben Oubay Ben Saloul et ses semblables, car ils n'étaient du tout des vrais croyants.

«Quand vos langues accueillaient ces propos et que vos bouches les diffusaient» ce dont vous n'aviez science aucune **«vous n'attribuiez qu'une légère importance à la chose, alors qu'aux yeux d'Allalh elle est très grave»** Vous parliez mal de la mère des croyants pensant que ce n'est rien. Même si elle n'était pas la femme du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, cela était énorme auprès de Dieu, qu'en serait alors si elle était l'épouse des derniers Prophètes et Messagers.

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme profère parfois des paroles qui déplaisent à Dieu sans y attacher de l'importance, à cause d'elles, il sera précipité dans un Feu dont l'abîme est plus loin que la distance qui sépare les cieux de la terre».*

وَلَوْلَآ إِذْ سَمِعْتُمُوهُ قُلْتُم مَّا يَكُونُ لَنَآ أَن نَّتَكَلَّمَ بِهَٰذَا سُبْحَٰنَكَ هَٰذَا بُهْتَٰنٌ
عَظِيمٌ ﴿١٦﴾ يَعِظُكُمُ ٱللَّهُ أَن تَعُودُوا۟ لِمِثْلِهِۦٓ أَبَدًا إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٧﴾
وَيُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٨﴾

wa lawlâ̂ 'iḏ sami'tumûhu qultum mâ yakûnu lanâ̂ 'an natakallama bihâḏâ subḥânaka hâḏâ buhtânun 'aẓîmun (16) ya'iẓukumu-L-Lâhu 'an ta'ûdû limiṯlihî̂ 'abadan 'in kuntum mu'minîna (17) wa yubayyinu-L-Lâhu lakumu-l-'â̂yâti wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (18).

Quand vous avez entendu ces propos, que n'avez-vous dit «Il ne nous

sied pas d'aborder de pareils sujets «Grand Allah c'est une calomnie indigne». (16) Allah vous défend de retomber dans de telles erreurs si vous êtes croyants. (17) Allah vous commente ses enseignements. Il est savant et sage. (18).

En voilà une autre règle de discipline qui consiste à ne plus diffuser une nouvelle qu'on a entendue et à en parler aux autres. Dieu a exhorté les gens: **«Quand vous avez entendu ces propos, que n'avez-vous dit: «Il ne nous sied d'aborder des pareils sujets»** sans propager ce qu'on a entendu et de se taire à son sujet: **«Grand Allah c'est une calomnie indigne»** en accusant la femme de Son Prophète d'un péché ignominieux.

«Allah vous défend de retomber dans de telles erreurs si vous êtes croyants» Il vous interdit de commettre une chose pareille à l'avenir si vous croyez en Dieu, en ses lois et vénérez Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- **«Allah vous commente ses enseignements»** en vous expliquant et exposant ses signes, car **«Il est savant et sage»** Il connait bien ce qui convient à Ses serviteurs et sage dans Ses lois et Sa prédestination.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحِبُّونَ أَن تَشِيعَ ٱلْفَٰحِشَةُ فِى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ فِى
ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿١٩﴾

'inna-l-ladîna yuhibbûna 'an tasî'a-l-fâhisatu fî-l-ladîna 'âmanû lahum 'adâbun 'alîmun fî-d-dunyâ wa-l-'âhirati wa-L-Lâhu ya'lamu wa 'antum lâ ta'lamûna (19).

Ceux qui se plaisent à discréditer les croyants encourront un châtiment sévère dans ce monde et dans l'autre. Allah sait et vous ne savez pas. (19).

Ceci présente aussi une troisième règle de discipline et d'éducation, adressée à celui qui, entendant de mauvais propos concernant un autrui, en conçoit une partie, l'élabore et les répand. Dieu dans ce verset met en garde ceux qui propagent la turpitude parmi les croyants, qu'ils subiront un châtiment atroce dans les deux mondes: dans la vie d'ici-bas la peine prescrite, et dans l'autre un supplice douloureux.

«Allah sait et vous ne savez pas». En d'autre terme rendez cela à Dieu l'Omniscient et il vous dirige. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ne nuisez pas aux serviteurs de Dieu en les injuriant et en recherchant leurs défauts. Celui qui fait l'un et l'autre, Dieu le démasque et le déshonore même s'il se trouve chez lui»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ وَأَنَّ ٱللَّهَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٠﴾ ۞ يَٰٓأَيُّهَا
ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّبِعُوا۟ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۚ وَمَن يَتَّبِعْ خُطُوَٰتِ ٱلشَّيْطَٰنِ فَإِنَّهُۥ يَأْمُرُ
بِٱلْفَحْشَآءِ وَٱلْمُنكَرِ ۚ وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ مَا زَكَىٰ مِنكُم مِّنْ أَحَدٍ أَبَدًا
وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يُزَكِّى مَن يَشَآءُ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٢١﴾

walawlâ faḍlu-L-Lâhi 'alaykum wa raḥmatuhû wa 'anna-L-Lâha Ra'ûfu-r-Raḥîmun (20) yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'â manû lâ tattabi'û ḫuṭuwâti-š-šaṭṭâni wa may-yattabi' ḫuṭuwâti-š-šayṭâni fa'innahu ya'muru bi-l-faḥšâ'i wa-l-munkari walawlâ faḍlu-L-Lâhi 'alaykum wa raḥmatuhû mâ zakâ minkum min 'aḥadin 'abadan walâkinna-L-Lâha yuzakkî may-yašâ'u wa-L-Lâhu Samî'un 'Alîmun (21).

Ces prescriptions sont empreintes de la grâce et de la bonté d'Allah. Allah est plein de mansuétude et de clémence. (20) O croyants, ne suivez pas les traces de Satan. Qui les suit, Satan l'entraîne dans les turpitudes et les mauvaises actions. Sans la grâce et la mansuétude d'Allah, aucun d'entre vous n'atteindrait l'état de pureté. Allah purifie qui Il veut. Il entend et sait tout. (21).

Et n'était-ce la grâce de Dieu et Sa misérircrode sur Ses serviteurs, l'affaire aurait pris un autre tour. Mais Il est clément et doux envers les hommes, Il accepte le repentir de qui Il veut s'il, vraiment, ne revient pas à une telle turpitude, et Il le purifie après avoir reçu la peine imposée qui lui est une purification.

---

(1) قال النبي ﷺ: «لا تؤذوا عباد الله ولا تعيروهم ولا تطلبوا عوراتهم، فإنه من طلب عورة أخيه المسلم طلب الله عورته حتى يفضحه في بيته». (أخرجه الإمام أحمد عن ثوبان مرفوعاً)

«O croyants, ne suivez pas les traces de Satan» qui, par ses machinations et tentations, conduit à la perte et à l'égarement. **«Qui les suit, Satan l'entraîne dans les turpitudes».** Ce verset est un avertissement et une mise en garde qui simplifie et réunit tout. On a rapporté qu'un homme dit à Ibn Abbas: «Je me suis interdit une telle nourriture.». Et Ibn Abbas de lui répondre: «C'est une suggestion de Satan. Expie ton serment et manges-en».

«Sans la grâce et la mansuétude d'Allah, aucun d'entre vous n'atteindrait l'état de pureté». En d'autres terme, si Dieu n'accorde pas le repentir à l'un de ses serviteurs qui revient vers Lui, ne purifie pas les âmes de leur idolâtrie, leur perversité et leur souillure qui entrainent dans la mauvaise moralité et la mauvaise vie, nul ne se serait purifié ni n'obtiendrait le bien. Dieu seul est celui qui purifie qui Il veut parmi Ses sujets, les dirige ou les égare. Car Il est Omniscient et sage.

وَلَا يَأْتَلِ أُوْلُواْ ٱلْفَضْلِ مِنكُمْ وَٱلسَّعَةِ أَن يُؤْتُوٓاْ أُوْلِي ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْمَسَٰكِينَ وَٱلْمُهَٰجِرِينَ
فِي سَبِيلِ ٱللَّهِۖ وَلْيَعْفُواْ وَلْيَصْفَحُوٓاْۗ أَلَا تُحِبُّونَ أَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَكُمْۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ
رَّحِيمٌ ٢٢

walâ ya'tali 'ulû-l-faḍli minkum wa-s-sa'ati 'ay-yutû 'ulî-l-qurbâ wa-l-masâkîna wa-l-muhâjirîna fî sabîli-L-Lâhi wa-l-ya'fû wa-l-yasfaḥû 'alâ tuḥibbûna 'ay-yaġfira-L-Lâhu lakum wa-L-Lâhu ġafûru-r-Raḥîmun (22).

Les gens honorables et fortunés évitent de jurer qu'ils ne viendront plus en aide à leurs proches, aux pauvres et à ceux qui se sont exilés pour Allah! Qu'ils se montrent, au contraire indulgents et leur pardonnent! Ne voulez-vous pas, vous-mêmes, qu'Allah vous pardonne! Allah est indulgent et miséricordieux. (22).

Que ceux qui sont capables et aisés ne jurent pas qu'ils privent les proches, les pauvres et les émigrés dans le chemin de Dieu, de ce que Dieu leur a accordé. Ceci, en vérité, constitue une exhortation à être compatissant, indulgent et généreux envers les proches et les besogneux. **«Qu'ils se montrent, au contraire, indulgents et leur pardonnent»** leur nuisance et leur mauvaise conduite. Ceci émane de la

mansuétude de Dieu, de son indulgence et de sa générosité malgré que les hommes se font tort à eux-mêmes.

Comme nous l'avons monré auparavant dans le récit de la calomnie, ce verset fut révélé à propos de Abou Bakr As-Siddiq qui a juré de ne plus dépenser pour Mistah, mais après l'innocence de '-Alcha -que Dieu l'agrée- et l'apaisement des âmes des croyants, le repentir des croyants reçu par Dieu et la peine appliquée à ceux qui l'ont mérité, Dieu le Très Haut exhorte les hommes à oublier le passé et à reprendre la dépense pour les proches nécessiteux. A savoir que Mistah Ben Outhatha était le cousin maternel de As-Siddiq et parmi les premiers qui ont fait l'émigration de La Mecque à Médine avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Une fois ce verset descendu, Abou Bakr s'écria: «Par Dieu, certes, je veux bien que Dieu me pardonne». Et il continua ensuite à donner la pension nécessaire à Mistah en disant: «Par Dieu, je ne vais plus l'en priver».

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَرْمُونَ ٱلْمُحْصَنَٰتِ ٱلْغَٰفِلَٰتِ ٱلْمُؤْمِنَٰتِ لُعِنُوا۟ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَلَهُمْ
عَذَابٌ عَظِيمٌ (٢٣) يَوْمَ تَشْهَدُ عَلَيْهِمْ أَلْسِنَتُهُمْ وَأَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلُهُم بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ
(٢٤) يَوْمَئِذٍ يُوَفِّيهِمُ ٱللَّهُ دِينَهُمُ ٱلْحَقَّ وَيَعْلَمُونَ أَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ ٱلْمُبِينُ (٢٥)

'inna-l-laḏîna yarmûna-l-muḥṣanâti-l-ġâfilâti-l-mu'minâti lu'inû fî-d-dunya wa-l-'âḫirati walahum 'aḏâbun 'aẓîmun (23) yawma tašhadu '-alayhim 'alsinatuhum wa 'aydîhim wa 'arjuluhum bimâ kânû ya'malûna (24) yawma 'iḏin yuwaffîhimu-L-Lâhu dînahumu-l-ḥaqqa wa ya'lamûna 'anna-L-Lâha huwa-l-ḥaqqu-l-mubînu (25).

Ceux qui calomnient les femmes vertueuses, fidèles à leur foi et insouciantes de l'opinion publique, ceux-là seront maudits dans ce monde et dans l'autre. Ils subiront un châtiment cruel. (23) Le jour où leurs langues, leurs mains et leur pieds témoigneront contre eux de tous leurs actes. (24) Ce jour-là, Allah rétribuera leurs œuvres en toute justice. Ils constateront alors qu'Allah est la justice même. (25).

Dieu menace ceux qui calomnient les femmes honnêtes, insouciantes et croyantes. Qu'en sera-t-il alors de celui qui calomnie

une mère des croyants, pure et honnête? Les ulémas à l'unanimité, ont jugé d'après ce verset que quiconque la calomnie et la diffame aura apostasié en contredisant les enseignements de Dieu contenus dans le Coran.«**Ceux-là seront maudits dans ce monde et dans l'autre».** Ce verset, les ulémas ont assimilé à celui-ci: «**Ceux qui offensent Allah et son Prophète seront maudits...**» [Coran XXX III, 57] qui concerne Aicha en particulier. Elle a rapporté: «On m'a calomniée du moment que j'étais insouciante et n'avais aucune idée de ce que les gens disaient de moi. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui était chez moi, s'accorda et commença à essuyer son visage. Il me dit: «Réjouis-toi ô Aicha». Je lui répondis: «C'est grâce à lui et non pas grâce à toi». Puis il récita: «**Ceux qui calomnient les femmes vertueuses, fidèles à leur foi et insouciantes, à l'opinuion publique...** jusqu'à: «**Les bons seront innocentés des mauvais propos. A eux, le pardon d'Allah et une félicité infinie».**

Ibn Abbas a commenté cela en disant que ceci concerne les épouses du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en dehors des autres, dont étaient le sujet de la calomnie de la part des hypocrites. Ceux-ci encourent la colère de Dieu et sa malédiction. Puis ce verset fut descendu à propos des autres: «**Ceux qui calomnient les femmes vertueuses...**» où il fut question de la flagellation et le repentir, ce dernier sera accepté tandis que le témoignage sera refuté.

A cet égard, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Evitez les sept périls (qui méritent le Feu)... -On lui demanda: «Quels sont-ils ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Ce sont le polythéisme, la magie, le meurtre sans motif légitime, l'usure, la dévoration des biens des orphelins, la fuite au jour du combat dans la voie de Dieu et la diffamation des femmes insouciantes et croyantes»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Le jour où leurs langues, leurs mains et leurs pieds témoigneront

(1) عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «اجتنبوا السبع الموبقات» قيل: وما هن يا رسول الله؟ قال: «الشرك بالله، والسحر وقتل النفس التي حرم الله إلا بالحق، وأكل الربا، وأكل مال اليتيم، والتولي يوم الزحف، وقذف المحصنات الغافلات المؤمنات». (رواه مسلم والنسائي).

contre eux de tous leurs actes» Il s'agit, d'après Ibn Abbas des idolâtres quand ils constateront que seuls qui ont observé les prières entreront au Paradis. Ils diront les uns aux autres: **«Renions tout»**. Alors leurs bouches seront scellées, leurs mains et pieds témoigneront contre eux, et ils ne pourront rien cacher à Dieu de leurs propos:

Anas Ben Malek raconte: «Etant assis chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il se mit à rire à pleine gorgée. Il nous dit: *«Savez-vous ce qui me fait rire?» -Dieu et Son Messager sont les plus savants, répondîmes-nous. Il reprit: «La discussion qui aura lieu entre le Seigneur et son serviteur. Celui-ci dira: «Seigneur, ne m'as-tu pas protégé contre l'injustice? -Oui, dira Dieu. -Je ne permets à aucun, à moins qu'il ne soit de moi-même, de témoigner contre moi. Dieu répliquera: «Il suffit aujourd'hui toi-même pour témoigner contre toi-même, et les anges nobles et scribes». Alors on mettra un sceau sur sa bouche et dira à ses membres: «Parlez». Ces membres parleront, puis on ôtera le sceau, il leur dira alors: «Malheur à vous! c'est vous que je défendais»* ***(Rapporté par Mouslim et Nassaï)***[1].

Dans le même sens, Qatada a dit: «O fils d'Adam! Par Dieu, certains de tes membres témoigneront contre toi, observe-les. Crains Dieu en secret et en public. Rien ne Lui est caché- Les obscurités sont des lumières par rapport à Lui, le secret est publique. Quiconque pourra trouver la mort en formant une bonne idée sur Dieu, qu'il le fasse. Il n'y a ni force ni puissance qu'en Dieu».

«Ce jour-là, Allah rétribuera leurs œuvres en toute justice» et leur compte sera réglé en toute équité. Les hommes sauront alors, avec certitude, que Dieu est la vérité évidente.

---

(1) عن أنس بن مالك قال: كنا عند النبي ﷺ فضحك حتى بدت نواجذه ثم قال: «أتدرون ممَّ أضحك؟» قلنا: الله ورسوله أعلم، قال: «من مجادلة العبد ربه، يقول: يا رب ألم تجرني من الظلم؟ فيقول: بلى، فيقول: لا أجيز عليَّ شاهداً إلا من نفسي، فيقول: كفى بنفسك اليوم عليك شهيدا، وبالكرام عليك شهوداً فيختم على فيه ويقال لأركانه: انطقي، فتنطق بعمله، ثم يخلى بينه وبين الكلام، فيقول: بعداً لكنَّ وسحقاً، فعنكن كنت أناضل». (رواه مسلم والنسائي).

ٱلْخَبِيثَٰتُ لِلْخَبِيثِينَ وَٱلْخَبِيثُونَ لِلْخَبِيثَٰتِ ۖ وَٱلطَّيِّبَٰتُ لِلطَّيِّبِينَ وَٱلطَّيِّبُونَ لِلطَّيِّبَٰتِ ۚ
أُو۟لَٰٓئِكَ مُبَرَّءُونَ مِمَّا يَقُولُونَ ۖ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ ﴿٢٦﴾

'alẖabîṯâtu lil-ẖabîṯîna wa-l-ẖabîṯûna lil-ẖabîṯati wa-ṭ-ṭayyibûna li-ṭ-ṭayyibâti 'ûlâ'ika mubarra'ûna mimmâ yaqûlûna lahum maġfiratun wa rizqun karîmun (26).

Les mauvaises choses conviennent aux mauvais hommes et les mauvais hommes aux mauvaises choses. Les bonnes choses conviennent aux bonnes gens et les bonnes gens aux bonnes choses. Les bons seront innocentés des mauvais propos. A eux, le pardon d'Allah et une félicité infinie. (26).

Ces bons et ces mauvais, furent interprétés de différentes façons:

Ibn Abbas a dit: Les mauvais propos sont aux hommes mauvais, les mauvais hommes aux mauvais propos, tandis que les bons propos sont aux bons hommes, les bons hommes aux bons propos. Ceci fut révélé au sujet de Aicha et les hypocrites calomniateurs». Cette opinion fut soutenue par Ibn Jarir qui a ajouté que les bons propos sont propres aux bonnes gens, et les mauvais propos ne conviennent qu'aux mauvaises gens. Ce que les hypocrites ont attribué à Aicha leur convient seuls en dehors des autres.

Quant à Abdul Rahman Ben Zaïd Ben Aslam, il a dit: «Les femmes mauvaises aux hommes mauvais, les hommes mauvais aux femmes mauvaises. Celles qui sont bonnes à ceux qui sont bons, ceux qui sont bons à celles qui sont bonnes. Visiblement il s'agit du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et sa femme Aicha. En d'autre terme, Dieu ne donne à son Prophète que la femme honnête, étant donné qu'il est le meilleur et le plus honorable de tous les hommes. SI elle était une femme mauvaise, elle ne lui conviendrait plus ni légalement ni par voie de prédestination, voilà le sens des dires divins: «**Les bons seront innocentés des mauvais propos**» Ces bons et bonnes jouiront du pardon de Dieu et d'une grâce abondante. Il y en a là une promesse divine que la femme du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sera admise avec lui au Paradis.

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَدْخُلُوا۟ بُيُوتًا غَيْرَ بُيُوتِكُمْ حَتَّىٰ تَسْتَأْنِسُوا۟ وَتُسَلِّمُوا۟
عَلَىٰٓ أَهْلِهَا ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٢٧﴾ فَإِن لَّمْ تَجِدُوا۟ فِيهَآ أَحَدًا
فَلَا تَدْخُلُوهَا حَتَّىٰ يُؤْذَنَ لَكُمْ ۖ وَإِن قِيلَ لَكُمُ ٱرْجِعُوا۟ فَٱرْجِعُوا۟ ۖ هُوَ أَزْكَىٰ لَكُمْ ۚ
وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ عَلِيمٌ ﴿٢٨﴾ لَّيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَدْخُلُوا۟ بُيُوتًا غَيْرَ
مَسْكُونَةٍ فِيهَا مَتَـٰعٌ لَّكُمْ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تُبْدُونَ وَمَا تَكْتُمُونَ ﴿٢٩﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ tadhulû buyûtan ġayra buyûtikum ḥattâ tasta'nisû wa tusallimû 'alâ 'ahlihâ dâlik aum hayru-l-lakum la'allakum tadakkarûna (27) fa'il-lam tajidû fîhâ 'aḥadan falâ tadhulûhâ ḥattâ yu'dana lakum wa 'in qîla lakumu-r-ji'û farji'û huwa 'azqâ lakum wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna 'Alîmun (28) laysa 'alaykum junâḥun 'an tadhulû buyûtan ġayra maskûnatin fîhâ matâ'u-l-lakum wa-L-Lâhu ya'lamu mâ tubdûna wamâ taktumûna (29).

O croyants, ne vous introduisez pas sans prévenir dans la maison d'autrui, ni sans saluer les occupants. Voilà la bonne règle. Pensez-y. (27) Si vous n'y trouverez personne, n'entrez pas sans autorisation. Si on vous prie de vous retirer, retirez-vous. Cela vous rendra plus purs. Allah connait tous vos actes. (28) Il ne vous est pas interdit de prendre pour refuge les maisons inhabitées. Allah connait toutes vos actions, apparentes et cachées.. (29).

Ces dires divins sont une règle de conduite recommandée, voire imposée de Dieu. Elle consiste à ne pas entrer dans des maisons qui ne sont pas les siennes sans demander l'autorisation par trois fois, et sans saluer leurs habitants. Si cette autorisation est accordée, on y entre, sinon on droit se retirer.

A ce propos, il est cité dans le Sahih qu'Abou Moussa demanda, par trois fois, l'autorisation d'entrer chez Omar Ben Al-Khattab. N'ayant pas reçu cette autorisation, Abou Moussa rebroussa chemin. On dit à Omar: «N'as-tu pas entendu la voix d'Abou Moussa qui demandait l'autorisation d'entrer chez toi?» Il ordonna alors qu'on le recherche, mais Abou Moussa était déjà loin mais on l'attrapa en lui demandant de retourner.

Quand Abou Moussa fut en présence de 'Omar, celui-ci lui demanda: «Pourquoi t'es-tu retiré?» -J'ai demandé par trois fois, répondit-il, l'autorisation d'entrer sans me l'accorder. Car j'ai entendu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Lorsque l'un d'entre vous demande trois fois l'autorisation d'entrer sans l'obtenir, il doit se retirer». Omar s'écria alors: «Tu dois m'apporter une preuve de l'authencité de ce hadith, sinon, je te frapperai brutalement».

Abou Moussa se rendit chez un groupe de Médinois et les mit au courant de cette affaire. On lui répondit: «Le plus jeune d'entre nous va témogner de cela et t'accompagner chez Omar». Abou Sa'id Al-Khoudri, qui fut l'homme désigné, se rendit chez Omar avec Abou Moussa. Abou Sa'id rapporta à Omar le même hadith. Et Omar de répliquer: «Ce devait être le négoce dans les marchés qui m'a empêché d'entendre personnellement ce hadith».

Anas, de sa part, a rapporté le récit suivant:

«Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda une fois l'autorisation d'entrer chez Sa'd Ben Oubada et dit: «Que la paix soit sur vous ainsi que la miséricorde de Dieu». Il lui répondit le salut sans faire entendre cela au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui répéta le salut trois fois sans que Sa'd l'entendit. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rebroussa chemin et S'ad le rechercha en lui disant: «O Messager de Dieu, que je te donne pour rançon mes père et mère , je ne t'ai fait entendre mon salut qu'une seule fois voulant par là avoir beaucoup de la bénédiction et écouter ta voix». Puis il l'introduisit chez lui et lui présenta de raisins secs. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en prit et lui dit à la fin: «Que les hommes vertueux mangent de ta nourriture, les anges te bénissent et les jeûneurs rompent leur jeûne chez toi» ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Nassaï).***

Que celui qui demande l'autorisation sache qu'en demandant cette autorisation qu'il ne doit se tenir debout face à la porte mais que ce soit à droite ou à gauche, c'était le faire de Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- comme a rapporté Abdullah Ben Bichr; pour la simple raison, c'est qu'il n'y avait pas de voile sur les portes à cette époque. A savoir qu'une fois un homme demanda d'entrer chez

le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Comme il se trouvait face à la porte, il lui fit remarquer: «Tiens-toi à droite ou à gauche car cette autorisation n'a été imposée qu'à cause de ce qu'on peut voir dedans si on se tient en face».

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si un homme regarde à l'intérieur de ta maison sans ton autorisation, que tu lui lances un caillou et tu lui crèves son œil, tu n'auras pas commis une faute»* ***(Rapporté par Boukhari et Moulim)***[1].

Jaber rapporte: «Mon père devait à un autre une somme d'argent. Je me rendis chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et tapai à la porte. Il répondit: «Qui est à la porte?» - C'est moi, dis-je. Ma réponse déplut au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-». En effet il répugnait à entendre une telle réponse car on doit dire le nom et même le surnom pour mieux s'identifier, autrement cette autorisation n'aura plus de sens.

On a rapporté aussi, d'après Amr Ben Sa'id Thaqafi, qu'un homme demanda l'autorisation d'entrer chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en disant: «Je peux entrer?» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à une servante: «Lève- toi et va à cet homme pour lui apprendre la façon pour entrer; car il l'ignore. Dis-lui: «Qu'il dise: «Que la paix soit avec vous, puis-je entrer». L'homme, entendant les propos du Prophète, s'écria: «Que la paix soit avec vous, puis-je entrer?». Il lui permit».

Ibn Mass'oud a dit: «Vous êtes tenus de demander cette autorisation même si vous voulez entrer chez vos mères et vos sœurs».

Quant aux circonstances de cette révélation, 'Adyi Ben Thabet rapporte qu'une femme des Ansariens avait dit: «O Messager de Dieu,

---

(1) في الصحيحين عن رسول الله ﷺ: أنه قال: «لو أن امرأ اطلع عليك بغير إذن فحذفته بحصاة ففقأت عينه ما كان عليك من جناح».

il m'arrive parfois de me trouver dans un état où je ne désire qu'aucun n'entre chez moi, même s'il s'agit de mon père ou de mon fils. Et malgré tout, même dans cet état, ils entrent chez moi». Ce verset alors fut descendu: **«O croyants, ne vous introduisez pas sans prévenir...».**

'Ata Ben Abi Rabah rapporte avoir entendu Ibn Abbas dire: «Il y a des choses que les hommes renient, à savoir:

1 - Dieu a dit: **«Le plus méritant aux yeux d'Allah est celui qui Le craint le plus»** [Coran LXIX, 13], et les hommes, à leur tour, disent: «Le meilleur est celui qui est issu de la meilleure souche».

2 - Les règles de l'éducation: J'ai demandé au Messager de Dieu si je dois demander l'autorisation d'entrer chez mes sœurs qui habitent avec moi dans une même maison, il me répondit par l'affirmative. Comme je répétai cela pour qu'il m'exempte de cette autorisation, il refusa et dit: «Aimes-tu voir ta sœur nue?» Répondant par la négative, il répliqua: «Demande alors cette autorisation». A la troisième fois, il me dit: «Aimes-tu obéir à Dieu?» - Oui, répliquai-je. Il dit enfin: «-Demande donc l'autorisation.»

Plusieurs hadiths et recommandations ont été rapportés à ce sujet dont on peut en conclure qu'il est d'obligation à demander l'autorisation pour entrer chez autrui, et qu'il est recommandé de le faire lorsqu'on entre chez les siens.

Pourquoi cette autorisation doit être demandée par trois fois? Et les ulémas de répondre:

1 - Pour avertir les occupants d'une maison qu'il y a quelqu'un à la porte.

2 - Pour que les habitants prennent leur attitude convenable.

3 - Pour leur laisser la liberté: ils peuvent autoriser comme ils ont le droit de refuser. Ceux auxquels on refuse cette autorisation doivent se retirer, car les gens ont d'autres préoccupations et besoins, et c'est Dieu qui connait les raisons de ce refus.

A l'époque préislamique (Jahilia) Mouqatel Ben Hayan a avancé: L'homme rencontrait un autre sans le saluer, il se contentait de dire: «Je te souhaite le bonjour et le bonsoir», qui était la formule de

salutation entre eux. L'un d'entre eux se rendait chez l'autre, entrait sans avertir ni demander l'autorisation, et se contentait de dire: «Me voilà chez vous» ou une expression analogue. Cette façon causait d'ennui aux autres, et il arrivait que l'un d'entre eux soit en position sentimentale avec sa femme. Dieu par ce verset a tout changé en rendant aux maison leur caractère sacré et pour purifier les âmes de mauvaises suggestions. Il a dit: **«O croyants, ne vous introduisez pas sans prévenir dans la maison d'autrui, ni sans saluer les occupants...»** C'est préférable pour vous en observant cette règle et pour être protégés contre toute entrée inopinée.

«Si vous n'y trouvez personne, n'entrez pas sans autorisation» car entrer dans un cas pareil sera un abus de la propriété d'autrui. Il appartient au maître de la maison de donner l'autorisation ou de la refuser. **«Si on vous prie de vous retirer, retirez-vous. Cela vous rendra plus purs»** sans commettre une tansgression aux droits des autres. Dieu connait toutes les actions des hommes.

«Il ne vous est pas interdit de prendre pour refuge les maisons inhabitées...» C'est une autorisation accordée d'avance aux hommes pour entrer dans de telles maisons, comme celle d'hospitalité si on a reçu cette autorisation pour la première fois. D'autres interprétateurs ont pris l'expression arabe contenue dans le verset à la lettre et ont dit: «Nul grief à vous d'entrer dans des maisons non habitées où se trouve un objet qui vous appartient». Enfin d'autres aussi ont assimilé ces maisons aux auberges ou autres maisons consacrées aux voyageurs.

قُل لِّلْمُؤْمِنِينَ يَغُضُّوا مِنْ أَبْصَٰرِهِمْ وَيَحْفَظُوا فُرُوجَهُمْ ذَٰلِكَ أَزْكَىٰ لَهُمْ إِنَّ ٱللَّهَ
خَبِيرٌۢ بِمَا يَصْنَعُونَ ﴿٣٠﴾

qul lil-mu'minîna yaġuḍḍû min 'abṣârihim wa yaḥfaẓû furûjahum ḏâlika 'azkâ lahum 'inna-L-Lâha ḫabîrum bimâ yaṣna'ûna (30).,

Prescris aux croyants de tenir leurs yeux baissés et de dominer leurs sens. Cela les rendra plus purs. Allah sait tout ce qu'ils font. (30).

C'est un ordre divin donné aux croyants de baisser leurs regards

et de regarder ce que Dieu a interdit de voir. S'il arrive qu'on regarde une chose interdite sans le vouloir, on doit dévier les regards aussitôt possible. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à Ali: «O 'Ali, ne suis pas le regard par un autre, le premier t'est permis mais l'autre constitue une faute».

Dans un hadith authentique, d'après Abou Sa'id Al-Khoudri, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Evitez de vous asseoir sur les voies publiques». On dit: «Mais nous n'avons pas d'autre lieu pour nous entretenir». Il répliqua: «Dans ce cas respectez les droits des voies». - Quels sont-ils? reprit-on» Il dit: «Ils consistent à baisser le regard, s'abstenir de faire le mal, rendre le salut, ordonner le bien et interdire le repréhensible»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Comme le regard conduit à la dépravation, Dieu ordonne aux gens d'être chastes et ceci en baissant les regards qui sont à l'origine d'une telle corruption. Il dit: **«Prescris aux croyants de tenir leurs regards baissés et de domnier leurs sens».**, Dominer les sens consiste: tantôt à éviter l'adultère, tantôt à regarder les organes sexuelles, comme il est dit dans un hadith: «Ne montre ton sexe qu'à ta femme et à l'esclave ou la captive de guerre que du possèdes».

«Cela les rendra plus purs». Soit que cette purification désigne le cœur soit la foi. L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Oumama que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout musulman qui regarde les charmes d'une femme puis s'en détourne, Dieu lui accorde une pratique dont il y trouve sa douceur». Ibn Mass'oud à son tour rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le regard est une des flèches de Satan. Quiconue le laisse, Je lui donnerai en échange une foi qu'il goûtera sa douceur dans son cœur».

«Allah sait tout ce qu'ils font» comme Il a dit ailleurs: **«Allah surprend les regards indiscrets et les secrets des cœurs»** [Coran XL, 19].

---

(1) في الصحيح عن أبي سعيد قال، قال رسول الله ﷺ: «إياكم والجلوس على الطرقات» قالوا: يا رسول الله لا بد لنا من مجالسنا نتحدث فيها، فقال رسول الله ﷺ: «إن أبيتم فأعطوا الطريق حقه» قالوا: وما حق الطريق يا رسول الله؟ قال: «غض البصر، وكف الأذى، ورد السلام، والأمر بالمعروف والنهي عن المنكر» (رواه البخاري).

Mais ce qui a été prédestiné au fils d'Adam arrivera inévitablement sans qu'il s'en aperçoive. Ce qui corrobore cette réalité est ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Messaer de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a inscrit au fils d'Adam sa part de l'adultère qu'il commettra inéluctablement de la façon suivante: L'adultère des yeux, le regard; l'adultère des oreilles, l'ouïe; l'adultère de la langue, la parole; l'adultère de la main, la violence, l'adultère du pied, la marche. Le cœur aime et convoite, mais ce sont les parties génitales qui mettent cela à exécution ou non»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Les ulémas ont averti les hommes de regarder le jeune imberbe, et même les soufis l'ont interdit, de peur que ce regard n'entraine à la tentation.

Il est dit aussi dans un hadith: «Tout œil pleurera au jour de la résurrection à l'exception de ceux-ci: un œil qui ne regarde pas ce que Dieu a interdit de regarder; un œil qui monte la garde dans le sentier de Dieu et un œil qui secrète quelque chose pareille à la tête d'une mouche (un larme) à cause de la crainte de Dieu» a

وَقُل لِّلْمُؤْمِنَٰتِ يَغْضُضْنَ مِنْ أَبْصَٰرِهِنَّ وَيَحْفَظْنَ فُرُوجَهُنَّ وَلَا يُبْدِينَ زِينَتَهُنَّ
إِلَّا مَا ظَهَرَ مِنْهَا ۖ وَلْيَضْرِبْنَ بِخُمُرِهِنَّ عَلَىٰ جُيُوبِهِنَّ ۖ وَلَا يُبْدِينَ زِينَتَهُنَّ إِلَّا
لِبُعُولَتِهِنَّ أَوْ ءَابَآئِهِنَّ أَوْ ءَابَآءِ بُعُولَتِهِنَّ أَوْ أَبْنَآئِهِنَّ أَوْ أَبْنَآءِ
بُعُولَتِهِنَّ أَوْ إِخْوَٰنِهِنَّ أَوْ بَنِىٓ إِخْوَٰنِهِنَّ أَوْ بَنِىٓ أَخَوَٰتِهِنَّ أَوْ نِسَآئِهِنَّ أَوْ مَا
مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُنَّ أَوِ ٱلتَّٰبِعِينَ غَيْرِ أُو۟لِى ٱلْإِرْبَةِ مِنَ ٱلرِّجَالِ أَوِ ٱلطِّفْلِ
ٱلَّذِينَ لَمْ يَظْهَرُوا۟ عَلَىٰ عَوْرَٰتِ ٱلنِّسَآءِ ۖ وَلَا يَضْرِبْنَ بِأَرْجُلِهِنَّ لِيُعْلَمَ مَا

---

(1) في الصحيح عن أبي هريرة رضي الله عنه أنه قال، قال رسول الله ﷺ: «كتب على ابن آدم حظه من الزنا أدرك ذلك لا محالة، فزنا العينين النظر، وزنا اللسان النطق، زنا الأذنين الاستماع، وزنا اليدين البطش وزنا الرجلين الخطى، والنفس تمنّى وتشتهي، والفرج يصدق ذلك أو يكذبه» (رواه مسلم).

يُخْفِينَ مِن زِينَتِهِنَّ وَتُوبُوٓاْ إِلَى ٱللَّهِ جَمِيعًا أَيُّهَ ٱلْمُؤْمِنُونَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ



wa qul li-l-mu'minâti yagdudna min 'absârihinna wa yahfazna furûjahunna walâ yubdîna zînatahunna 'illâ mâ zahara minhâ wa-l-yadribna bihumurihinna 'alâ juyûbihinna walâ yubdîna zînatahunna 'illâ libu'ulatihina 'aw 'â^bâ^ 'ihinna 'aw 'â^bâ^'i bu'ûlatihinna 'aw 'abnâ^'ihinna 'aw 'abnâ^'i bu'ûlatihinna 'aw 'ihwânihinna 'aw banî^ '-ihwânihinna 'aw banî^ 'ahawâtihinna 'aw nisâ^'ihinna 'aw mâ malakat '-aymânuhunna 'awi-t-tâbi'îna gayri 'ûlî-l-'irbati mina-r-ijâli 'awi-tifli-l-lad îna lam yazharû 'alâ 'awrâti-n-nisâ^'i walâ yadribna bi 'arjulihinna liyu'lama mâ yuhfîna min zînatihinna wa tûbû^ 'ilâ-L-Lâhi jamî'an 'ayyuha-l-mu'minûna la'allakum tuflihûna (31).

Prescris aux croyants de tenir leurs yeux baissés et de dominer leurs sens, de ne laisser paraître de leurs charmes que ce qu'elles ne peuvent dissimuler, de couvrir leur gorge d'un voile, de ne laisser voir les parties découvertes de leurs corps qu'à leurs époux, à leurs père et mère, aux père et mère de leur époux, à leurs enfants, à leurs beaux-enfants, à leurs frères, à leurs neveux, à leurs amies, à leurs esclaves, à leurs domestiques dépourvus de besoin sexuel et aux enfants non initiés aux rapports charnels. Prescris-leur de ne pas frapper du pied pour découvrir leurs bijoux cachés. Soumettez-vous tous à la loi d'Allah, si vous voulez faire votre salut. (31).

C'est un ordre adressé aux femmes croyantes par égard pour leurs maris les croyants, et pour les distinguer de celles qui vivaient à l'époque préislamique, les idolâtres. La raison pour laquelle ce verset fut révélé est ce récit raconté par Mouqatel Ben Hayyan. Il a dit: «Il nous est parvenu que Asma la fille de Marthad avait une boutique dans le quartier de Bani Haritha. Les femmes entraient chez elle les jambes découvertes pour montrer leurs bracelets de cheville, ainsi que les poitrines et les têtes. Elle s'écria: «Que cela est mauvais». Dieu fit alors descendre ce verset: **«Prescris aux croyantes de tenir leurs yeux baissés...»**.

Ce verset interdit aux femmes de regarder avec volupté aux hommes qui ne sont pas leurs maris. Les ulémas ont tiré argument du

récit suivant: «Oum Salama raconte: Etant chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avec Maïmouna, Ibn Oum Maktoum entra chez lui après que nous eûmes reçu l'ordre de nous voiler. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous dit alors: «Voilez-vous». Je lui répondis: «O Messager de Dieu, cet homme est un aveugle, il ne nous connait ni nous voit». Il répliqua: «Et vous, êtes-vous aveugles? ne le voyez-vous pas?».

D'autre part, il est permis à la femme de regarder les hommes sans les convoiter, comme il est cité dans le Sahih que Aicha, la mère des croyants, regardait les Abyssinins qui jouaient dans la mosquée en manipulant leurs sabres. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se tenait devant elle pour la soustraire aux regards des hommes.

«... et de dominer leurs sens» contre la turpitude ou l'adultère. En commentant ce verset, Abou Al-'Alya a dit: «Tous les versets, où il y a mention des parties génitales, mettent les gens en garde contre l'adultère à l'exception de celui-ci qui les exhorte à ne plus les montrer.

«... de ne laisser paraître de leurs charmes que ce qu'elles ne peuvent dissimuler» Ces charmes, selon le texte, sont les atours qui paraissent malgré le voile, tels que: les vêtemnts comme a avancé Ibn Mass'oud, car la femme voulait paraître élégante en ornant les pans et les extrémités de sa robe, ce qui ne constituait aucune transgression aux enseignements; ou son visage, ses mains et les bagues qu'elle portait, selon Ibn Abbas. Les deux opinions se contredisent car Ibn Mass'oud a précisé: Les parures sont de deux sortes, le première est celle que seul le mari a le droit de la voir comme les bagues, les bracelets et similaires, et la deuxième ce que tout autre homme en dehors du mari peut la voir comme les vêtements.

«... ce qu'elles ne peuvent dissimuler» il s'agit des bagues et les bracelets de cheville, et ceci soutient l'opinion d'Ibn Abbas qui s'est basé sur la règle générale que la femme ne peut découvrir que son visage et ses mains. On peut aussi se référer à ce hadith rapporté par Abou Daoud d'après Aicha. Elle a dit: «Asma la fille d'Abou Bakr entra chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en portant des vêtements minces et transparents. Il se détourna d'elle et lui dit: «O

Asma, sache qu'une femme qui atteint l'âge de puberté, il ne lui convient de montrer que son visage et ses mains».

«... de couvrir leur gorge d'un voile» Ce voile doit couvrir toute la poitrine pour se comporter à l'inverse des femmes à l'époque de la Jahiliah où la femme passait et marchait devant les hommes en montrant une partie de sa poitrine, la mèche de sa chevelure et les boucles d'oreille. Dieu ordonne à la femme musulmane croyante d'être différente en couvrant tout cela; tout comme Il l'a ordonné au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: **«O Prophète, recommande à tes épouses, à tes filles et aux croyantes de rabattre leurs voiles sur le front. Cela permettra de les distinguer et les mettra à l'abri de démarches incorrectes.»** [Coran XXXIII, 59].

A ce propos, Safia Bent Chaïba raconte: «Etant chez Aïcha, on a évoqué les femmes de Qoraïch et leurs mérites. Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Certes les femme Qoraïchites ont un grand mérite. Par Dieu, je n'ai vu d'autres femmes plus considérées que les Ansariennes qui se conforment aux prescriptions et enseignements divins contenus dans le Coran pousées par la foi. Lorsque la sourate de la Lumière fut révélée qui comporte ce verset: **«de couvrir leur gorge d'un voile»** leurs maris se rendirent chez elles en le leur récitant ainsi qu'à leurs filles et sœurs, et toutes proches parentes. Chacune d'elles se voila la tête et la poitrine et, en priant derrière le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- elles parurent comme une bande de corbeaux.

Toutefois ce verset comporte des exceptions. Les femmes peuvent montrer leurs parures: **«à leurs époux, à leurs père et mère, aux père et mère de leurs époux, à leurs enfants, à leurs beaux-enfants à leurs frères, à leurs neveux»** car ceux-là sont, par rapport à elles, des «Mahrams» c'est à dire que son mariage avec l'un d'eux est illicite et interdit. Mais, une femme en parfaite toilette ne peut se montrer ainsi que devant le mari seul. **«à leurs amies»** qui sont les autres femmes musulmanes et croyantes, et non devant les femmes d'autres religions, étant donné que ces dernières pourraient décrire la beauté et les charmes de la musulmane à son mari. Ceci est inconvenable d'après ce hdaith dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Qu'une femme ne fréquente pas une femme et qu'elle

aille après décrire sa beauté et ses charmes à son mari à tel point que celui-ci la regarde comme elle se tient devant lui».

A ce propos, Omar Ben Al-Khattab avait écrit une lettre à Abou Oubaïda dans laquelle il lui dit: «Il m'est parvenu que des femmes musulmanes fréquentent les bains publiques avec les femmes idolâtres. Or il n'est plus permis à une femme qui croit en Dieu et au jour dernier de laisser une autre femme en dehors de sa religion voir ses parties intimes».

Certains ulémas ont déclaré que les femmes musulmanes sont tenues de ne plus montrer leurs atours aux autres femmes, et d'autres ont souligné qu'il ne lui est du tout permis de les embrasser en se rencontrant.

«à leurs esclaves» même si elles sont polythéistes, d'après Ibn Jarir, soutenu par Sa'id Ben Al-Moussayab. D'autres ont dit qu'il est permis à la femme croyante de laisser paraître ses charmes devant ses esclaves mâles et femelles en tirant argument de ce hadith rapporté par Abou Daoud d'après Anas qui a dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se rendit chez sa fille Fatima en lui amenant un esclave, alors que celle-ci portait un vêtement tellement court de sorte que si elle voulait en couvrir la tête il laissait les pieds découverts, et si elle voulait en couvrir les pieds, la tête restait à découvert. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- remarquant sa perplexité, lui dit: «Il n'y a aucun mal à ce que tu restes comme tu étais, nous ne sommes que ton père et ton esclave».

«à leurs domestiques dépourvus de besoin sexuel» Il s'agit des serviteurs et de la suite mâles qui sont incapables d'actes sexuels, même s'ils sont sensés mais impuissants. Certains ont avancé que le verset désigne le sot ou l'efféminé. A cet égard, il est cité dans les deux Sahih, d'après Aicha, qu'un efféminé entrait souvent chez la famille du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ils le prenaient pour un homme qui n'avait aucune puissance sur les parties cachées des femmes. Un jour, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entra et le trouva en train de décrire une femme de la façon suivante: «Une telle, quand elle se présente de face, montre quatre plis (de graisse) autour de la taille, et par le derrière elle montre huit».

Entendant cela, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «Que des gens comme celui-là n'entrent plus chez vous».

«et aux enfants non initiés aux rapports charnels» c'est à dire les jeunes qui n'ont aucune connaissance sur les femmes quant à leurs parties intimes, leurs paroles douces et leurs démarches. Ceux-ci sont autorisés à entrer chez les femmes sans aucun inconvénient, mais ceux parmi eux qui sont près de la puberté et qui distinguent les femmes belles des laides, ne sont plus autorisés.

«Prescris-leur de ne pas frapper du pied pour découvrir leurs bijoux cachés». Car la femme à l'époque préislamique marchait et frappait le sol de ses pieds pour faire retentir les bracelets de cheville et attirer l'attention des hommes. Les croyantes ont été interdites de faire une chose pareille ou tout autre acte pour découvrir ce qu'elles portent comme bijoux. Ainsi il leur est interdit de se parfumer quand elles sortent de chez elles et de laisser les hommes flairer leur parfum. A ce propos le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout œil commet l'adultère. Lorsqu'une femme se parfume et passe auprès des hommes, elle est telle et telle- sous-entendant: fornicatrice».

On a raconté qu'Abou Houraira rencontra une femme dont son parfum fut répandu. Il lui demanda: «O servante du Tout-Puissant! étais-tu à la mosquée?» - Oui, répondit-elle -T'es-tu parfumée?» - Oui. Et Abou Houraira de poursuivre: «J'ai entendu mon bien aimé Aboul-Qassem -qu'Allah le bénisse et le salue- dire «Dieu n'accepte pas la prière d'une femme dans la mosquée après s'être parfumée jusqu'à ce qu'elle revienne chez elle et fasse une lotion comme celle pour se purifier de ses menstrues».

Il est interdit également aux femmes de marcher au milieu de la a chaussée, car c'est un acte qui est considéré comme la parure. A ce propos, Hamza ben Abou Oussayd Al-Ansari rapporte que son père a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il venait de sortir de la mosquée et les hommes se mélaient avec les femmes, dire aux femmes: «Restez derrière les hommes,il ne vous convient plus de marcher au milieu de la chaussée, plutôt aux bords de la route». Les femmes marchaient ainsi et il arrivait parfois que le vêtement de l'une d'elle s'accrochait au mur.

«Soumettez-vous tous à la loi d'Allah, ô croyants, si vous voulez faire votre salut». Faites ce que Je vous ordonne de faire qui consiste à pratiquer les bonnes mœurs, et laissez à part les traditions de la Jahiliah. Certes, on ne peut aboutir au salut et à la réussite qu'en obtempérant aux enseignements de Dieu et de Son Prophète, et s'abstenir de tous les interdits.

وَأَنكِحُوا۟ ٱلْأَيَٰمَىٰ مِنكُمْ وَٱلصَّٰلِحِينَ مِنْ عِبَادِكُمْ وَإِمَآئِكُمْ ۚ إِن يَكُونُوا۟ فُقَرَآءَ يُغْنِهِمُ
ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ ﴿٣٢﴾ وَلْيَسْتَعْفِفِ ٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ نِكَاحًا
حَتَّىٰ يُغْنِيَهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۗ وَٱلَّذِينَ يَبْتَغُونَ ٱلْكِتَٰبَ مِمَّا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُمْ
فَكَاتِبُوهُمْ إِنْ عَلِمْتُمْ فِيهِمْ خَيْرًا ۖ وَءَاتُوهُم مِّن مَّالِ ٱللَّهِ ٱلَّذِىٓ ءَاتَىٰكُمْ ۚ وَلَا
تُكْرِهُوا۟ فَتَيَٰتِكُمْ عَلَى ٱلْبِغَآءِ إِنْ أَرَدْنَ تَحَصُّنًا لِّتَبْتَغُوا۟ عَرَضَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَمَن
يُكْرِههُّنَّ فَإِنَّ ٱللَّهَ مِنۢ بَعْدِ إِكْرَٰهِهِنَّ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٣﴾ وَلَقَدْ أَنزَلْنَآ إِلَيْكُمْ
ءَايَٰتٍ مُّبَيِّنَٰتٍ وَمَثَلًا مِّنَ ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلِكُمْ وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٣٤﴾

wa 'ankiḥû-l-'ayâmâ minkum wa-ṣ-âliḥîna min 'ibâdikum wa 'imâ'ikum 'in yakûnû fuqarâ'a yuġnihimu-L-Lâhu min faḍlihî wa-L-Lâhu Wasi'un 'Alîmun (32) wa-l-yasta'fifi-l-laḏîna lâ yajidûna nikâḥan ḥattâ yuġniyahumu-L-Lâhu min faḍlihî wa-l-laḏîna yabtaġûna-l-kitâba mimmâ malakat 'aymânukum fakâtibuhum 'in 'alimtum fîhim ḫayran wa 'âtûhum mim-mâli-L-Lâhi-l-laḏî 'âtâkum walâ tukrihû fatayatikum 'alâ-l-baġâ'i 'in 'aradna taḥaṣṣunan litabtaġû 'araḍa-l-ḥayâti-d-dunyâ wa may-yukrihhunna fa'inna-L-Lâha mim-ba'di 'ikrâhihinna ġafûru-r-Raḥîmun (33) walaqad 'anzalnâ 'ilaykum 'âyâtim-mubayyinâtin wa maṯalam-mina-l-laḏîna ḫalaw min qablikum wa maw'iẓata-l-li-l-muttaqîna (34).

Mariez les célibataires, ainsi que vos serviteurs vertueux des deux sexes. Que leur pauvreté ne soit pas un obstacle; car, par un effet de Sa grâce, Allah peut les enrichir. Allah est tout-puissant et embrasse tout. (32) Que ceux qui ne trouvent pas à se marier vivent dans la continence jusqu'à ce qu'Allah pourvoie à leurs besoins. Affranchissez ceux de vos esclaves qui

vous le demandent, si vous les en jugez dignes. Faites-les bénéficier des biens qu'Allah vous accorde. N'obligez pas, par esprit de lucre, vos jeunes esclaves à se prostituer si elles veulent rester pures. Si vous les obligiez, en présence d'une telle contrainte, Allah se montrerait indulgent et compatissant. (33) Nous vous révélons des versets clairs. Ce sont des leçons tirées de la vie des peuples passés. Ce sont aussi des avertissements pour ceux qui craignent Allah. (34).

Ce verset comporte plusieurs sentences fondamentales. «**Mariez les célibataires**». Le mariage, selon l'avis d'un groupe des ulémas, est une obligation pour ceux qui en sont capables, en tirant argument des dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«O jeunes hommes! Que ceux qui, parmi vous, peuvent assurer le ménage, se marient, car le mariage est plus décent pour la vue et plus sûr de la chasteté. Quant à ceux qui ne peuvent pas entrer en ménage, qu'ils jeûnent, car le jeûne leur sera un calmant» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Il est dit dans les Sunans:«Mariez-vous d'avec les femmes fécondes, car je m'enorgueillirai de vous devant les autres nations au jour de la résurrection».

Le terme «célébataires» signifie ceux et celles qui sont comme tels et les hommes et femmes qui n'ont pas de conjoints soit à la suite du divorce soit à la mort de l'un d'eux.

«Que la pauvreté ne soit pas un obstacle, car, par un effet de Sa grâce, Allah peut les enrichir» Que les hommes et femmes soient-ils libres de condition ou des esclaves, étant pauvres et désirant se marier, Dieu les enrichira par Sa faveur. Et à ce propos Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a trois individus qu'il incombe à Dieu de leur venir en aide: Celui qui veut se marier pour garder sa chasteté, un moukatab (un affranchi contractuel) voulant s'acquitter du*

---

(1) قوله عليه السلام: «يا معشر الشباب من استطاع منكم الباءة فليتزوج فإنه أغض للبصر وأحصن للفرج، ومن لم يستطع فعليه بالصوم فإنه له وجاء» (أخرجاه في الصحيحين من حديث ابن مسعود).

prix de son affranchissment et un combattant dans le sentier de Dieu» (-Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï)[1].

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a marié un homme qui n'avait que son izar qu'il portait et pour dot qu'une bague en fer, et un autre contre ce qu'il connaissait du Coran pour l'apprendre à sa femme. Car on espère toujours que Dieu pourvoie aux besoins des nécessiteux.

«Que ceux qui ne trouvent pas à se marier vivent dans la continence jusqu'à ce qu'Allah pourvoie à leurs besoins». Dieu ordonne à ceux qui ne trouvent pas les moyens de se marier, de rechercher la continence et de s'abstenir de tout interdit, comme on a déjà cité dans le hadith prophétique: «Qu'il jeûne, car le jeûne lui sera un calmant». Ce verset a une portée générale, tandis que celui qui est cité dans la sourate des Femmes: **«Celui qui n'aura pas les moyens d'épouser des femmes de bonne condition...** jusqu'à **si vous pouvez supporter l'abstinence du célibat, c'est préférable. Allah est miséricordieux et clément...»** [Coran IV, 25] celui-ci est plus caractérisque; car s'abstenir d'épouser les esclaves est meilleur que d'avoir un enfant qui naîtra un esclave à son tour.

Quant à Ikrima, il a commenté le verset de la façon suivante: Celui qui regarde une femme qui lui plait en la convoitant, s'il a une femme, qu'il aille assourvir ses désirs sur elle, sinon qu'il médite sur le royaume des cieux et de la terre jusqu'à ce que Dieu l'enrichisse.

«Affranchissez ceux de vos esclaves qui vous le demandent, si vous les en jugez dignes». Ceux qui possèdent des esclaves et que ceux-ci veulent être affranchis moyennant une «kitaba», c'est à dire une somme à payer contre cet affranchissement par acomptes, ils doivent leur accorder cette faveur si ces derniers sont capables de travailler et payer. D'après l'opinion de la majorité des ulémas c'est une recommandation et non un ordre catégorique.

Quant à Ibn Jouraïj, il a demandé à 'Ata: «Dois-je accepter

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة حق على الله عونهم: الناكح يريد العفاف والمكاتب يريد الأداء، والغازي في سبيل الله». (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

l'affranchissment de mon esclave s'il possède de l'argent qu'il me paye à termes?». Il lui répondit: «A mon avis c'est une obligation». Amr Ben Dinar demanda alors à Ata: «Le préfères-tu à un autre?» - Non, répliqua-t-il. Puis il raconta que Sirine était un esclave riche et avait demandé à Anas de l'affranchir par un contrat selon lequel il lui payera le prix à termes. Comme Anas refusa, Sirine se rendit chey Omar Ben Al- kahttab qui frappa Anas par sa férule en lui disant: «Accepte sa proposition», et il lui récita: **«Affranchissez ceux de vos esclaves qui vous le demandent, si vous les en jugez dignes»**. Et Anas s'exécuta.

Malek a déclaré: Ce que nous appliquons consiste à ne plus contraindre le maître de l'esclave à l'affranchir au moyen de la Kitaba (par un contrat) et nul parmi les imams n'a obligé un homme à le faire.

L'expression: **«si vous les en jugez dignes»** signifie: soit que l'esclave possède de l'argent, soit qu'il est capable de travailler.

«Faites-les bénéficier des biens qu'Allah vous accorde» L'interprétation de ce verset a suscité une controverse dans les opinions:

- Il s'agit de remettre à ces esclaves une partie de leur prix d'affranchissement (kitaba) comme ont avancé certains ulémas.

- D'autres ont dit qu'on doit leur donner une partie des biens de la zakat.

- Ibn Abbas d'affirmer: Dieu a ordonné aux croyants de venir en aide aux esclaves pour s'acquitter des termes de leurs contrats d'affranchissement. (On l'a déjà cité dans un hadith prophétique).

Il s'avère que la première opinion est la plus logique.

«N'obligez pas, par esprit de lucre, vos jeunes esclaves à se prostituer» On a rapporté qu'à l'époque préislamique les hommes contraignaient leurs esclaves (femelles) à pratiquer la prostitution en leur imposant un certain pourcentage chaque fois qu'elles la faisaient. L'Islam a aboli cette coutume, et les croyants sont ordonnés à s'en abstenir. On a dit aussi, à propos de la révélation de ce verset, que Abdullah Ben Oubay Ben Saoul avait des esclaves qui les poussait à la prostitution en vue de bénéficier de cet impôt qu'il leur imposait, d'avoir beaucoup d'enfants et de rester un maître remarquable.

Entre auters récits concernant Abdullah Ben Oubay Ben Saloul et ses esclaves, on se contente de raconter celui-ci d'après As-Souddy:

«Abdullah, le chef des hypocrites, avait une esclave appelée «Mou'adza». Chaque fois que Abdullah recevait un hôte, il envoyait cette esclave pour avoir de rapports charnels avec ui, espérant par cet acte ignominieux gagner le respect de l'hôte et son amitié. Mou'adza se rendit une fois chez Abou Bakr, le mit au courant et se plaignit du mauvais comportement de Abdullah.

Abou Bakr, à son tour, alla trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui demanda de retenir cette esclave chez lui. Abdullah, ayant eu vent de l'acte du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, s'écria en menaçant: «Qui peut me justifier l'action de Mouhammed qui se mêle à nos propres affaires et soulève nos esclaves contre nous?» Dieu à cette occasion fit cette révélation.

«par esprit de lucre» c'est à dire pour se procurer les biens de ce bas monde en bénficiant des impôts imposés sur la prostitution. A cet égard, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit de bénéficier des biens provenant de ces trois sources: Le salaire du Saigneur, le prix de la prostitution et le salaire du devin.

«Si vous les obligez, en présence d'une telle contrainte, Allah se montrerait indulgent et compatissant». Dieu pardonne à celles qui ont pratiqué la prostitution par contrainte, et le péché retombe sur celui qui les a obligées à le faire.

Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: ***«Dieu fait preuve de mansuétude à l'égard de ma communauté quand elle péche par erreur, oubli ou contrainte» (-Rapporté par Ibn Maja et Baihaqi)***[1].

«Nous vous avons révélé des versets clairs» Dieu a fait descendre le Coran qui comporte des versets clairs renfermant les enseignements.

---

(1) في الحديث المرفوع عن رسول الله ﷺ أنه قال: «رفع عن أمتي الخطأ والنسيان وما استكرهوا عليه» (رواه ابن ماجة والبيهقي).

«Ce sont des leçons tirées de la vie des peuples passés», et ce qu'ils ont subi comme châtiments en enfreignant les ordres divins. C'était un exemple afin que les hommes le sachent et s'en souviennent. Seuls qui craignent Dieu en tirent un grand profit.

Au sujet du Coran, Ali Ben Abi Taleb a dit: «Il tranche vos différends, raconte l'histoire des peuples passés et les événements à venir».

۞ ٱللَّهُ نُورُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ مَثَلُ نُورِهِۦ كَمِشْكَوٰةٍ فِيهَا مِصْبَاحٌ ٱلْمِصْبَاحُ فِى
زُجَاجَةٍ ٱلزُّجَاجَةُ كَأَنَّهَا كَوْكَبٌ دُرِّىٌّ يُوقَدُ مِن شَجَرَةٍ مُّبَٰرَكَةٍ زَيْتُونَةٍ لَّا شَرْقِيَّةٍ
وَلَا غَرْبِيَّةٍ يَكَادُ زَيْتُهَا يُضِىٓءُ وَلَوْ لَمْ تَمْسَسْهُ نَارٌ نُّورٌ عَلَىٰ نُورٍ يَهْدِى ٱللَّهُ
لِنُورِهِۦ مَن يَشَآءُ وَيَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْأَمْثَٰلَ لِلنَّاسِ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٣٥﴾

'Al-Lâhu nûru-s-samâwâti wa-l-'arḍi maṯalu nûrihî ka miškâtin fîha miṣbâḥun-i-l-miṣbâḥu fî-zujâjatan-i-zujâjatu ka'annahâ kawkabun durriyyun yuqadu min šajaratim mubârakatin zaytûnati-l-lâ šarqiyyatin walâ ġarbiyyatin yakâdu zaytuhâ yuḍî'u walaw lam tamsashu nârun, nûrun 'alâ nûrin yahdî-L-Lâhu linûrihî may-yašâ'u wa yaḍribu-L-Lâhu-l-'amṯâla li-n-nâsi wa-L-Lâhu bi kulli šay'in 'Alîmun (35).

Allah est la lumière des cieux et de la terre. Cette lumière est comme un foyer dont la flamme luit au centre de glaces de cristal qui ont l'éclat d'une étoile. L'huile d'un olivier béni qui ne se trouve ni en orient ni en occident l'alimente. Peu s'en faut que cette huile s'enflamme d'elle-même. C'est une lumière enveloppée de lumières- Allah dirige vers cette lumière qui Il veut. Allah cite des exemples aux hommes. Il embrasse tout. (35).

En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: «Dieu dirige les habitants des cieux et ceux de la terre. Il dirige même les étoiles, le soleil et la lune.» Quant à Anas, il a avancé que Dieu veut dire par là: «Ma lumière est une guidée». Oubay Ben Ka'b a dit: «C'est le croyant que Dieu a mis la foi et le Coran dans son cœur. Il le présente comme exemple quand Il a dit: **«Allah est la lumière des cieux et de la terre»** Il a commencé par Sa propre lumière puis celle du croyant. Ceci signifie: Elle ressemble à la lumière de quiconque a cru en Lui, il est certes le

croyant dont le cœur est rempli de la foi et du Coran. Enfin As-Souddy a dit: «C'est grâce à la lumière de Dieu que les cieux et la terre sont éclairés».

Il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu invoquait Dieu par ces mots: «Je cherche refuge dans la lumière de Ta Face qui éclaire les ténèbres».

Ibn Abbas rapporte: «Quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'éveillait la nuit, il disait: «Grand Dieu, à Toi les louanges. Tu es la lumière des cieux et de la terre et ce qu'ils contiennent. A Toi les louanges. Tu es le Seigneur des cieux et de la terre et ce qu'ils contiennent».

«Cette lumière est..» qui fut interprété de deux façons: Elle revient à Dieu -à Lui la puissance et la gloire- et elle ressemble à celle qui se trouve dans le cœur du croyant qu'il a dirigé. La deuxième: elle revient au croyant et qui signifie que: la lumière qui se trouve dans le cœur du croyant rassemble à une niche. Il a donné comme exemple le cœur du croyant dont la foi lui est inhérente à cause de ce qu'il reçoit du Coran (ses enseignements) qui se concorde avec sa natutre innée.

Dans ce verset Dieu compare le cœur du croyant à une lampe faite en cristal pur et transparent, alimentée par ce qu'il a renteu du Coran comparé à une huile d'une bonne qualité et pure. Cette lampe se trouve dans un verre, et ce verre est semblable à une étoile brillante.

«L'huile d'un olivier béni qui ne se trouve ni en Orient ni en Occident l'alimente». C'est à dire que cet arbre se trouve dans un endroit intermédiaire: ni à l'est où les rayons soleils ne l'atteignent pas au début de la journée, ni à l'ouest où l'ombre le couvre avant le coucher du soleil. Il se trouve au juste milieu, et donne une huile pure et claire. Car, comme on a dit à ce sujet, tout olivier dont le soleil l'atteint toute la journée, donne la meilleure qualité d'huile.

Al-Hassan Al-Basri a commenté cela et dit: «Si cet arbre se trouvait sur la terre, il aurait été planté à l'est ou à l'ouest, mais on doit entendre par cela qu'il est un exemple de Sa lumière que Dieu présente.

La plus logique des opinions données, consiste à considérer cet olivier comme se trouvant sur un plateau de la terre où le soleil le couvre le matin jusqu'au soir pour donner une huile pure. C'est pourquoi Dieu dit ensuite: **«Peu s'en faut que cette huile ne s'enflamme d'elle-même.»** Cette huile est près d'éclairer sans que le feu la touche.

«C'est une lumièe enveloppée de lumières» qui signifie, d'après Oubay Ben Ka'b: «Le croyant vit dans cinq phases qui sont toutes de lumière: Ses paroles sont de lumière, ainsi que ses œuvres, son entrée, sa sortie et son sort au jour de la résurrection qui sera le Paradis.

Quant à l'interprétation de As-Souddy, elle est la suivante: Lorsque la lumière du feu et celle de l'huile se réunissent, elles produisent une grande lumière, mais aucune d'elles ne la donne sans l'autre. Ainsi sont la lumière du Coran et celle de la foi quand elles se trouvent dans le cœur du croyant.

«Allah dirige vers cette lumière qui veut» Dieu guide, vers Sa lumière, qui Il veut parmi ses créatures; comme il est dit dans un hadith: «Dieu créa Ses créatures dans une obscurité totale puis Il diffusa sur elles de sa lumière. Celui qui en a eu une partie, fut dirigé, et celui qui n'en a rien reçu fut égaré.

«Allah cite des exemples aux hommes. Il embrasse tout». Après avoir présenté l'exemple du cœur du croyant, Dieu fait savoir aux hommes qu'il est le seul à connaître ceux qui sont aptes à être dirigés. A cet égard Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les cœurs sont au nombre de quatre: un cœur sincère où se trouve une lampe qui éclaire, un cœur dans un sac dont l'ouverture est bien fermée, un cœur renversé et un cœur blindé. Le premier est celui du croyant où la foi l'éclaire, le deuxième est celui de l'incrédule, le troisième celui de l'hypocrite qui a connu la vérité puis s'en est détourné, enfin le quatrième est le cœur où on y trouve de la foi et de l'hypocrisie. La foi est semblable à une plante arrosée toujours par une eau pure; tandis que l'hypocrisie est semblable à un ulcère qui se nourrit de sang et de pus. Laquelle de ces deux alimentations l'emporte sur l'autre aura fait triompher celle qu'elle alimente».

فِي بُيُوتٍ أَذِنَ ٱللَّهُ أَن تُرْفَعَ وَيُذْكَرَ فِيهَا ٱسْمُهُۥ يُسَبِّحُ لَهُۥ فِيهَا بِٱلْغُدُوِّ
وَٱلْآصَالِ ﴿٣٦﴾ رِجَالٌ لَّا تُلْهِيهِمْ تِجَٰرَةٌ وَلَا بَيْعٌ عَن ذِكْرِ ٱللَّهِ وَإِقَامِ ٱلصَّلَوٰةِ
وَإِيتَآءِ ٱلزَّكَوٰةِ يَخَافُونَ يَوْمًا تَتَقَلَّبُ فِيهِ ٱلْقُلُوبُ وَٱلْأَبْصَٰرُ ﴿٣٧﴾ لِيَجْزِيَهُمُ ٱللَّهُ
أَحْسَنَ مَا عَمِلُوا۟ وَيَزِيدَهُم مِّن فَضْلِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ يَرْزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٣٨﴾

fî buyûtin ’aḏina-L-Lâhu ’an turfa‘a wa yuḏkara fîhâ-smuhû yusabbihu lahû fîhâ bil-ġuduwwi wa-l-’aṣâli (36) rijâlu-l-lâ tulhîhim tijâratum walâ bay‘un ‘an ḏikri-L-Lâhi wa ’iqâmi-ṣ-ṣalâti wa ’itâ’i-z-zakâti yaḫâfûna yawman tataqallabu fîhî-l-qulûbu wa-l-’abṣâru (37) liyajziyahumu-L-Lâhu ’aḥsana mâ ‘amilû wa yazîdahum min faḍlihî wa-L-Lâhu yarzuqu may-yašâ’u biġayri ḥisâbin (38).

Par la volonté d’Allah, des temples se sont élevés où l’on glorifie son nom. Nuit et jour, (36) y prient des fidèles que ni la passion du négoce ni le lucre ne détournent de la joie d’exalter Allah, de le prier et de faire la charité. Ils redoutent le jour où les esprits et les regards seront annihilés. (37) Par cette pieuse attitude, ils recherchent une belle récompense et espérant s’attirer les effets toujours plus grands de la grâce d’Allah. Allah distribue sans compter à qui Il veut. (38).

Après avoir montré que le cœur du croyant rempli de science et de guidée est tel qu’une lampe qui se trouve dans un verre, alimentée par une huile bénie, comme un astre à grand éclat, Dieu indique les places de ces lampes qui ne sont que les mosquées, les meilleurs endroits sur terre aimés de Lui, consacrés à Son adoration.

«Par la volonté d’Allah, des temples se sont élevés» qui doivent être tenus propres de toute souillure provenant d’un acte ou d’une parole qui ne leur siéent pas. Ka‘b Al-Ahbar disait: «Il est écrit dans le Pentateuque: (Dieu dit) que les mosquées sont mes demeures sur terre. Quiconque aura fait ses ablutions à la perfection et y viendra Me visiter, Je l’honorerai. Il est du droit des visiteurs d’obtenir les considérations du maître de la maison».

Plusieurs sont les hadiths prophétiques qui parlent des mosquées,

de leurs mérites, de leur vénération et de leur encensement. En voici quelques uns à titre d'exemple:

- Le prince des croyants Othman Ben Affan rapporte qu'il a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «- *Quiconque bâtit une mosquée pour obtenir la satisfaction de Dieu, Dieu lui bătit une demeure au Paradis»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

- Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a ordonné de construire des mosquées dans les quartiers, de les tenir propres et de les encenser.

- Anas, que Dieu l'agrée - rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'Heure suprême ne se dressera avant que les gens ne s'enorgueillissent dans le mosquées».

- Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, d'après Abou Houraira, a dit: «Lorsque vous trouvez quelqu'un faire des négoces dans les mosquées dites: «Puisse Dieu ne t'accorder aucun bénéfice de tes transactions». Et si vous rencontrez quelqu'un dans la mosquée rechercher un objet perdu, dites: «Puisse Dieu ne te le rendre pas».

- Ibn Maja rapporte d'après Ibn Omar ce hadith qu'il remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans lequel il dit: «Il y a des choses qu'on ne doit pas les faire dans les mosquées: de les prendre pour un passage (c'était avant la construction des mosquées), d'y brandir une arme, de faire vibrer l'arc ou lancer des flèches, d'y passer en portant de la viande crue, d'y appliquer une peine prescrite et de les prendre pour de marchés».

On ne doit pas donc les considérer comme passage sauf dans le cas urgent, n'y manipuler un arc de peur que les flèches n'atteignent les prieurs, n'y porter de la viande crue afin de ne les souiller par le sang, n'y appliquer une peine prescrite pour éviter les mosquées de la

---

(1) عن أمير المؤمنين (عثمان بن عفان) ري الله عنه قال سمعت رسول الله ﷺ يقول: «من بنى مسجداً يبتغي به وجه الله بنى الله له مثله في الجنة». (رواه بخاري ومسلم).

souillure de l'exécuté et enfin les prendre pour des marchés car elles ne sont établies que pour l'adoration et la glorification de Dieu. On a dit enfin qu'il ne faut pas laisser les garçons et les fous prendre ces mosquées pour un terrain de jeu.

Boukhari rapporte que As-Saïb Al-Kindi a dit: «J'étais debout dans la mosquée quand quelqu'un me jeta d'un caillou. Je regardai et trouvai Omar Ben Al-Khattab qui me dit: «Va et amène-moi ces deux personnes (dont leur voix s'élevait dans la mosquée). En les lui présentant, il leur demanda: «Qui êtes-vous? D'où venez-vous?» - De Taëf, répondit-on. - Si vous étiez de ce pays, répliqua Omar, je vous aurais frappés durement parce que vous élevez vos voix dans la mosquée du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Ibn Omar rapporte que Omar -Son père- ordonnait aux gens d'encenser les mosquées surtout le jour de vendredi.

Dans les deux Sahih, il est cité que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Une prière en commun surpasse de vingt-cinq fois la prière que l'homme accomplit chez lui ou dans le marché. Celui qui fait les ablutions chez lui, se rend à la mosquée rien que pour accomplir la prière, il ne fait un pas sans qu'on l'élève d'un degré et qu'on lui efface un péché. Lorsqu'il accomplit la prière, les anges ne cessent de lui demander la bénédiction de Dieu, tant que cet homme se trouve dans le même endroit où il a fait la prière, en disant: «Grand Dieu, accorde-lui Ta bénédiction, fais-lui miséricorde». Il est considéré en prière tant qu'il attende la prière suivante»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Il est recommandé à celui qui se rend à la mosquée d'entrer en commençant par le pied droit. Al-Boukhari rapporte d'après Abdullah Ben Omar que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a

---

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «صلاة الرجل في الجماعة تضعف على صلاته في بيته وفي سوقه خمساً وعشرين ضعفاً، وذلك أنه إذا توضأ فأحسن الوضوء، ثم خرج إلى المسجد لا يخرجه إلا الصلاة لم يخط خطوة إلا رفع له بها درجة وحط عنه بها خطيئة، فإذا صلى لم تزل الملائكة تصلي عليه ما دام في مصلاه: اللهم صل عليه، اللهم ارحمه، ولا يزال في صلاة ما انتظر الصلاة». (رواه بخاري ومسلم).

dit: «Lorsque l'un d'entre vous entre dans la mosquée, qu'il dise: «Je me réfugie auprès de Dieu l'Inaccessible, de Sa Noble Face et de Son pouvoir éternel, contre le démon le maudit». En formulant cette invocation, il sera préservé du démon toute la journée».

Dans une autre recommandation, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous entre dans la mosquée, qu'il prie pour le Prophète et qu'il dise: «Grand Dieu, ouvre-moi les portes de Ta miséricorde». En sortant, qu'il prie pour le Prophète et qu'il dise: «Grand Dieu, accorde- moi de Tes faveurs»* ***(Rapporté par Mousdlim et Nassaï)***[1].

Dans une autre version rapportée par Fatima -que Dieu l'agrée, quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entrait dans la mosquée, il disait: «Grand Dieu, pardonne mes fautes et ouvre-moi les portes de Ta miséricorde» après avoir demandé la bénédiction et la grâce de Dieu en faveur du Messager de Dieu. En sortant, il demandait la même chose en ajoutant: «Grand Dieu, pardonne mes fautes et ouvre-moi les portes de Ta grâce».

«Par la volonté d'Allah, des temples se sont élevés où l'on glorifie son nom» ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«Relevez vos fronts au moment de chaque prière, invoquez-Le d'une foi pure»** [Coran VII, 29]. Les mosquées sont établies pour adorer Dieu en glorifiant son nom et réciter son Livre.

«Nuit et jour, y prient des fidèles» Ibn Abbas a dit qu'il s'agit de la prière de l'aube qui est le début de la journée et celle de l'asr avant le coucher du soleil qui sont les premières prescrites. **«Des fidèles»** en désignant ceux qui ne cessent, grâce à leur foi profonde et ferme, de fréquenter les mosquées pour s'acquitter des prièers, glorifier Dieu et exalter Son unicité. Quant aux femmes, leurs prières dans leurs demeures sont meilleures pour elles.

A ce propos, Ahmed rapporte que Oum Houmayd la femme de

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «إذا دخل أحدكم المسجد فليقل: «اللهم افتح لي أبواب رحمتك، وإذا خرج فليقل: اللهم إني أسألك من فضلك». (رواه مسلم والنسائي).

Abou Houmayd As-Sa'idi, vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, j'aime accomplir les prières avec toi». Il lui répondit: «J'apprécie bien ton désir, mais sache que ta prière dans ta demeure est meilleure que ta prière dans la mosquée de ton quartier et une prière dans cette mosquée est meilleure que ta prière dans ma mosquée». Plus tard, cette femme ordonna qu'on lui construise une mosquée dans sa demeure la plus éloignée où elle s'acquittait de toutes les prières jusqu'à sa mort».

D'autre part, il est permis aux femmes d'accomplir leurs prières en commun avec les hommes (en se tenant derrère eux) à condition de ne causer aucune nuisance ni de se parer ni de se parfumer. Car il est cité dans un hadith authentique: «N'empêchez par les servantes de Dieu de fréquenter Ses mosquées». Aicha -que Dieu l'agrée a rapporté, d'après les deux Sahih, que les femmes assistaient à la prière de l'aube avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et retournaient chez elles calfeutrées de leurs manteaux sans être reconnues à cause de l'obscurité de l'aube».

«... des fidèles que ni la passion du négoce ni le lucre ne détournent de la joie d'exalter Allah», tout comme Dieu a dit ailleurs: **«O croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah»** [Coran LXIV, 9]. Voulant dire par là: Que le bas monde avec ses clinquants, ses biens et ses plaisirs ne vous distraient pas du Souvenir de Dieu, car ce qui se trouve auprès de Lui est beaucoup plus meilleur de ce qu'ils possèdent. Ceux-là préfèrent l'adoration et l'amour de Dieu à quoi que ce soit du bas monde.

On a rapporté qu'Ibn Omar se trouvait dans le marché quand on appelait à la prière. Les hommes fermèrent leurs boutiques et se rendirent à la mosquée». C'est à leur sujet que ce verset fut révélé.

On a rapporté suivant plusieurs versions, que les hommes qui se trouvaient dans les marchés, lorsqu'ils entendaient l'appel à la prière, et même s'ils étaient en train de conclure des transactions très bénéfiques, ils laissaient tout et se rendaient aux mosquées pour s'acquitter de la prière à son heure déterminée.

«Ils redoutent le jour où les esprits et les regards seront annihilés»

c'est à dire au jour de la résurrection, les cœurs et les regards seront bouleversés à cause de la frayeur de ce jour, tout comme le Seigneur a dit: «**Il retarde son verdict jusqu'au jour où tous les regards seront figés d'effroi**» [Coran XIV, 42].

Et ainsi Dieu les récompensera pour les meilleures de leurs actions. Il acceptera les bonnes actions en les décuplant et leur pardonnera les mauvaises. «**Allah distribue sans compter à qui Il veut**» car sa récompense est incommensurable.

Dans un hadith il est dit: «Lorsque Dieu réunit les premiers et les derniers, une voix interpellera les hommes de sorte que toutes les créatures puissent l'entendre: «Les hommes sauront aujourd'hui ceux qui jouiront des plus grandes faveurs de Dieu. Que ceux dont nul négoce, nui troc ne les ont distraits du Rappel de Dieu se lèvent». Ils se lèveront, mais ils seront peu nombreux. Puis toutes les autres créatures seront jugées» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Ce jour-là Dieu récompensera les fidèles et augmentera Sa grâce envers eux. En commentant cela, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La récompense sera le Paradis, quant à l'autre grâce, il s'agit de leur intercession en faveur de ceux qui lui ont fait un bien quelconque dans le bas monde.

وَالَّذِينَ كَفَرُوا أَعْمَالُهُمْ كَسَرَابٍ بِقِيعَةٍ يَحْسَبُهُ الظَّمْآنُ مَاءً حَتَّىٰ إِذَا جَاءَهُ
لَمْ يَجِدْهُ شَيْئًا وَوَجَدَ اللَّهَ عِندَهُ فَوَفَّاهُ حِسَابَهُ ۗ وَاللَّهُ سَرِيعُ الْحِسَابِ (٣٩) أَوْ
كَظُلُمَاتٍ فِي بَحْرٍ لُّجِّيٍّ يَغْشَاهُ مَوْجٌ مِّن فَوْقِهِ مَوْجٌ مِّن فَوْقِهِ سَحَابٌ ۚ
ظُلُمَاتٌ بَعْضُهَا فَوْقَ بَعْضٍ إِذَا أَخْرَجَ يَدَهُ لَمْ يَكَدْ يَرَاهَا ۗ وَمَن لَّمْ يَجْعَلِ اللَّهُ لَهُ
نُورًا فَمَا لَهُ مِن نُّورٍ (٤٠)

wa-l-ladîna kafarû 'a'mâluhum kasarâbim-biqî'atin yaḥsabuhu-ẓ-ẓam'ânu mâ'an ḥattâ 'idâ jâ'ahu lam yajidhu šay'an wa wajada-L-Lâha 'indahû fawaffâhu ḥisâbahû wa-L-Lâhu sarî'u-l-ḥisâbi (39) 'aw kaẓulumâtin fî baḥri-l-lujjiyyin yagšâhu mawjun min fawqihî mawjun

min fawqihî saḥâbun ẓulumâtun ba'ḍuhâ fawqa ba'ḍin 'iḏâ 'aḫraja yadahû lam yakad yarâhâ wama-l-lam yaj'ali-L-Lâhu lahû nûran famâ lahû min nûrin (40).

Les œuvres des infidèles ressemblent aux mirages du désert. Les prenant pour de l'eau, l'homme altéré les poursuit mais jamais ne les atteint. Ce qu'il trouve, c'est Allah pour régler son compte. Allah est prompt à juger. (39) Elles ressemblent aussi à des ténèbres couvrant une mer houleuse où les vagues s'entrechoquent. Sur ces vagues, s'étend un épais brouillard et s'entassent des ombres. Si l'homme y tend sa main, il a peine à la distinguer. Celui qu'Allah prive de lumière ne la trouvera nulle part. (40).

Ce sont deux exemples que Dieu donne pour distinguer deux sortes d'incrédules.

La première: comprend les incrédules prétentieux qui se croient que leurs œuvres et leur croyance reposent sur une vérité alors qu'elles sont nulles. Leur cas ressemble à un mirage qui apparait dans une plaine et sera vu comme de l'eau qui existe entre ciel et terre, tout altéré, le voyant, se rend pour se désaltérer mais en y arrivant, il ne trouve rien. Ainsi l'incrédule qui dans la vie d'ici-bas, a fait d'actions pensant qu'elles lui procureraient quelque bien et quelque récompense au jour de la réssurection, une fois comparu devant le Seigneur pour lui demander compte, il trouvera que ses œuvres étaient vaines et même nulles. Dieu affirme cette réalité quand Il a dit: «**Nous irons droit à leurs œuvres et nous les réduirons en poussière**» [Coran XXV, 23]. Dieu est prompt dans ses comptes.

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection on demandera aux juifs: «Qu'adoriez-vous (dans le bas monde)?» Ils répondront: «Nous adorions 'Ouzaïr le fils de Dieu» -Vous mentez -répliquera-t-on, Dieu ne s'est jamais donné un fils. Que désirez-vous?» Ils diront: «Seigneur, nous avons soif, abreuve-nous» On leur ripostera: «Ne voyez-vous pas?». Et alors on leur présentera les flammes du Feu sous forme d'un mirage, dont ses parties dévorent les unes les autres.» Les juifs accourront vers ce mirage et seront précipités dans le Feu»* ***(Rapporté par Boukhari et***

Mouslim) [1].

La deuxième: comporte les ignorants et les niais qui imitent les incrédules, sourds et muets qui ne conçoivent rien. Ils sont semblables **«à des ténèbres couvrant une mer houleuse où les vagues s'entrechoquent. Sur ces vagues, s'étend un épais brouillard et s'entassent des ombres. Si l'homme y tend sa main, il a peine à la distinguer».** Tel est le cœur de l'impie, ignorant et niais qui avait imité d'autres ne sachant où ils allaient le prendre et vers quoi ils le guidaient.

L'épais brouillard cité dans ce verst, signifie d'après Ibn Abbas le sceau que Dieu pose sur le cœur, l'ouïe et la vue de l'impie, comme Dieu le montre dans ce verset: «**... duquel Il endurcit l'ouïe et le cœur et sur les yeux duquel Il met un voile»** [Coran XLV, 23]. L'incrédule vit dans cinq ténèbres: Ses parole sont comme une ténébrité, ainsi que ses actions, son entrée, sa sortie et sont sort au jour dernier.

«Celui qu'Allah prive de lumière ne la trouvera nulle part» Certes, celui qui Dieu n'a pas dirigé, sera égaré et perdant.

Nous implorons le Seigneur de mettre de la lumière dans nos cœurs, à nos droites, à nos gauches et d'assigner-nous de la lumière.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يُسَبِّحُ لَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱلطَّيْرُ صَٰٓفَّٰتٍ ۖ كُلٌّ قَدْ عَلِمَ
صَلَاتَهُۥ وَتَسْبِيحَهُۥ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِمَا يَفْعَلُونَ ﴿٤١﴾ وَلِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ وَإِلَى
ٱللَّهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿٤٢﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha yusabbiḥu lahû man fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa-ṭ-ṭayru ṣâffâtin kullun qad 'alima ṣalâtahû wa tasbîḥahû wa-L-Lâhu 'Alîmum-bimâ yaf'alûna (41) wa-li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa'ilâ-L-Lâhi-l-maṣîru (42).

---

(1) في الصحيحين: «أنه يقال يوم القيامة لليهود ما كنتم تعبدون؟ فيقولون: كنا نعبد عزير ابن الله، فيقال: كذبتم ما اتخذ الله من ولد ماذا تبغون؟ فيقولون: يا رب عطشنا فاسقنا، فيقال: ألا ترون؟ فتمثل لهم لنار كأنها سراب يحطم بعضها بعضاً فينطلقون فيتهافتون فيها».

Ne vois-tu pas que toute la création, les cieux et la terre, chantent la gloire d'Allah, jusqu'aux oiseaux qui volent en file? Chaque être a une prière et un mode d'adoration qui lui est propre. Allah connait les actions de chacun. (41) Allah est le Maître des cieux et de la terre et c'est à Lui que tout fait retour. (42).

Tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre, soient-ils des anges, des humains, de génies, d'animaux et des choses inanimées, glorifie Dieu et chante Sa pureté. Même les oiseaux lors de leur envol, adorent et glorifient leur Seigneur qui les guide vers quoi ils trouvent leur subsistance alors quIl connait bien leurs actions.

«Chaque être a une prière et un mode d'adoration qui lui est propre». En guidant toutes les créatures, Dieu inspire à chacune d'elles son mode d'adoration et de louange, et connait parfaitement comment ils se comportent et toutes leurs actions.

La royauté des cieux et de la terre appartient à Dieu seul, Il est le seul à en disposer sans aucun associé, et nul ne doit être adoré en dehors de Lui ou s'opposer à Ses ordres.

«C'est à lui que tout fait retour» au jour de la résurrection pour rétribuer chacun selon ses œuvres.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يُزْجِى سَحَابًا ثُمَّ يُؤَلِّفُ بَيْنَهُۥ ثُمَّ يَجْعَلُهُۥ رُكَامًا فَتَرَى ٱلْوَدْقَ يَخْرُجُ
مِنْ خِلَٰلِهِۦ وَيُنَزِّلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مِن جِبَالٍ فِيهَا مِنۢ بَرَدٍ فَيُصِيبُ بِهِۦ مَن يَشَآءُ وَيَصْرِفُهُۥ
عَن مَّن يَشَآءُ ۖ يَكَادُ سَنَا بَرْقِهِۦ يَذْهَبُ بِٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٤٣﴾ يُقَلِّبُ ٱللَّهُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ ۚ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّأُو۟لِى ٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٤٤﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha yuzjî saḥâban ṯumma yu'afflifu baynahû ṯumma yaj'aluhû rukâman fatarâ-l-wadqa yaḫruju min ḫilâlihî wa yunazzilu mina-s-samâ'i min jibâlin fîhâ mim baradin fayuṣîbu bihî may-yaŝâ'u wa yaṣrifuhû 'am-may-yaŝâ'u yakâdu sanâ barqihî yaḏhabu-bi-l-'abṣâri (43) yuqallibu-L-Lâhu-l-layla wa-n-nahâra 'inna fî-ḏâlika la'ibratan li'ûlî-l-'abṣâri (44).

C'est Allah -ne le vois- tu pas? -qui crée les nuages, les groupe et les

amoncelle. Ne vois-tu pas aussi qu'Il en tire une pluie abondante? C'est encore Lui qui précipite du ciel des avalanches de grêle dont Il accable ou préserve qui Il veut. Peu s'en faut que le feu de l'éclair ne ravisse la vue des hommes. (43) Allah fait succéder le jour et la nuit. Tout ceci est sujet à méditation pour qui réfléchit. (44).

Dieu crée d'abord les nuages minces et dispersés, puis il les pousse pour les amonceler, ensuite l'ondée sort de leur profondeur. «**C'est encore Lui qui précipite du ciel des avalanches de grêle dont Il accable ou préserve qui Il veut**». Certains, en traduisaant textuellement l'expression arabe, ont avancé que Dieu fait descendre du ciel des montagnes pleines de grêle, d'autres ont dit que les montagnes citées dans le verset ne sont que les nuages amoncelés. Dieu en frappe qui Il veut en détériorant les plantations et les fruits comme un signe de Son châtiment et Sa vengeance, ou Il en préserve qui Il veut par un effet de Sa miséricorde.

«**Peu s'en faut que le feu de l'éclair ne ravisse la vue des hommes**» Car si on suit l'éclair et sous l'effet de son intensité, on craint d'être trop ébloui au point où on perd la vue. Il fait succéder le jour et la nuit, en allongeant ou raccourcissant l'un et l'autre selon les saisons. Il y a, en vérité, en cela un enseignement et un signe pour ceux qui voient et réfléchissent.

وَٱللَّهُ خَلَقَ كُلَّ دَآبَّةٍ مِّن مَّآءٍ فَمِنْهُم مَّن يَمْشِى عَلَىٰ بَطْنِهِۦ وَمِنْهُم مَّن يَمْشِى عَلَىٰ
رِجْلَيْنِ وَمِنْهُم مَّن يَمْشِى عَلَىٰٓ أَرْبَعٍ يَخْلُقُ ٱللَّهُ مَا يَشَآءُ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ
قَدِيرٌ ﴿٤٥﴾

wa-L-Lâhu ḫalaqa kulla dâ̂bbatim min mâ̂'in fa minhum may-yamšî 'alâ baṭnihî wa minhum may-yamšî 'alâ rijlayni wa minhum may-yamšî 'alâ̂ 'arba'in yaḫluqu-L-Lâhu mâ yašâ̂'u 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîrun (45).

Allah a créé d'eau tous les animaux. Les uns rampent, d'autres marchent sur deux jambes, d'aucuns sur quatre. Allah crée ce qu'Il veut. Il est tout-Puissant. (45).

Dieu montre Son omnipotence dans les différentes sortes de ses créautres; quant à leur formes, leurs couleurs, leurs mouvements et autre caractéristiques, à savoir qu'elles sont toutes créées à partir de l'eau. **«Les uns rampent»** tels que les serpents, **«d'autres marchent sur deux jambes»** tels que les humains et une catégorie d'oiseaux **«d'aucuns sur quatre»** tels que les bestiaux et autres. Par Son pouvoir, Il crée ce qu'Il veut, car Il est capable sur toute chose.

لَقَدْ أَنزَلْنَآ ءَايَـٰتٍ مُّبَيِّنَـٰتٍ ۚ وَٱللَّهُ يَهْدِى مَن يَشَآءُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٤٦﴾

laqad 'anzalnâ' 'â'yâtim bayyinâtin wa-L-Lâhu yahdî may- yašâ''u 'ilâ ṣirâtim mustaqîmin (46).

Nous avons révélé de clairs versets. Allah met qui Il veut sur le droit chemin. (46).

Dieu, dans le Coran, a fait descendre des Signes et versets clairs, des exemples et des enseignements, pour ceux qui les comprennent, les perspicaces, et veulent être bien dirigés. **«Allah met qui Il veut sur le droit chemin».**

وَيَقُولُونَ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَبِٱلرَّسُولِ وَأَطَعْنَا ثُمَّ يَتَوَلَّىٰ فَرِيقٌ مِّنْهُم مِّنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ ۚ وَمَآ
أُو۟لَـٰٓئِكَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٧﴾ وَإِذَا دُعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنْهُم
مُّعْرِضُونَ ﴿٤٨﴾ وَإِن يَكُن لَّهُمُ ٱلْحَقُّ يَأْتُوٓا۟ إِلَيْهِ مُذْعِنِينَ ﴿٤٩﴾ أَفِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ أَمِ
ٱرْتَابُوٓا۟ أَمْ يَخَافُونَ أَن يَحِيفَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَرَسُولُهُۥ ۚ بَلْ أُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّـٰلِمُونَ ﴿٥٠﴾
إِنَّمَا كَانَ قَوْلَ ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذَا دُعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ أَن يَقُولُوا۟
سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۚ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٥١﴾ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَخْشَ ٱللَّهَ
وَيَتَّقْهِ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿٥٢﴾

wa yaqûlûna 'â'mannâ bi-L-Lâhi wa bi-r-rasûli wa 'aṭa'nâ ṯumma yatawallâ fariqum minhum mim ba'di ḏâlika wamâ 'ûlâ''ika bi-l-mu'minîna (47) wa 'iḏâ du'û 'ilâ-L-Lâhi wa rasûlihî liyaḥkuma

baynahum 'iḏâ farîqum minhum mu'ridûna (48) wa 'iy-yaku-l-lahumu-l-ḥaqqu ya'tû 'ilayhi muḏ'inîna (49) 'afi qulubihim maraḍun ami-r-tabû 'am yaḥâfûna 'ay-yaḥîfa-L-Lâhu 'alayhim wa rasûluhû bal 'ûlâ'ika humu-ẓ-ẓâlimûna (50) 'innamâ kâna qawlu-l-mu'minîna 'iḏâ du'û 'ilâ-L-Lâhi wa rasûlihî liyaḥkuma baynahum 'ay-yaqûlû sami'nâ wa 'aṭa'nâ wa 'ûlâ'ika humu-l-mufliḥûna (51) wamay- yuṭi'i-L-Lâha wa rasûlahû wa yaḫša-L-Lâha wa yattaqhi fa'ûlâ'ika humu-l-fâ'izûna (52).

Ils affirment: «Nous croyons en Allah et au Prophète et nous leur obéissons. Puis une partie d'eux renient leurs déclarations. Vraiment ce ne sont pas là des croyants. (47) Quand ils sont cités au tribunal d'Allah ou de Son Prophète, une partie d'entre eux le récuse. (48) S'ils sont sûrs de triompher, ils s'empressent vers ce tribunal. (49) Leur cœur est-il imfirme ou bien doutent-ils? ou bien appréhendent-ils l'arbitraire d'Allah et de Son Prophète? Vraiment, ce sont de méchantes gens. (50) Voici ce qu'il sied de dire aux croyants quand ils sont appelés au tribunal d'Allah et de Son Prophète: «Nous avons entendu votre appel et nous nous y conformons» Les voilà les bienheureux. (51) Quiconque obéit à Allah et à Son Prophète, craint Allah et le redoute, celui-là est sûr de triompher. (52).

Dieu parle des hypocrites qui divulguent autres choses que celles qu'il couvent. Ils disent: **«Nous croyons en Dieu et au Prophète et nous leur obéissons»** Mais voilà que certains d'entre eux se détournent ensuite. Ils se contredisent: ils disent ce qu'ils ne font pas, et font ce qu'ils ne disent pas. **«Vraiment, ce ne sont pas là des croyants».**

«Quand ils sont cités au tribunal d'Allah ou de Son Prophète». En d'autre terme, s'ils sont appelés devant Dieu et Son Prophète pour que celui-ci juge leurs différends, ou encore suivant une autre interprétation: s'ils sont appelés à suivre le droit chemin et ce que Dieu a révélé, ils s'en détournent par orgueil, comme Dieu a dit ailleurs: **«Lorsqu'on les convie à se rallier aux révélations d'Allah et à son Prophète, on les voit, ces hypocrites, se détourner de toi»** [Coran IV, 61]. Al-Tabarani a cité le hadith suivant: «Celui qui est appelé à comparaitre devant un gouverneur et ne répond pas il est injuste et ne jouit d'aucun droit».

«S'ils sont sûrs de triompher, ils s'empressent vers ce tribunal». Ils viendraient à lui, s'ils avaient le droit pour eux et se soumettraient,

sinon ils ne répondraient pas, appelleraient à un autre que le droit et préféreraient s'en rapporter à d'autre que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Donc leur soumission n'est pas issue de leur croyance que c'était bien le droit, mais parce que le verdict serait compatible avec leurs penchants. C'est pourquoi ils s'en détourneraient s'il était autrement.

«Leur cœur est-il infirme?» ou bien leur cœur est atteint d'une maladie qui lui est inhérente, ou bien ils éprouvent un doute quelconque quant à leur foi,. ou bien encore ils redoutent que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne soit injuste envers eux. Quelle que soit leur attitude, leur comportement est une pure incrédulité, et Dieu connait bien leur intention. Ils sont vraiment des injustes, car ni Dieu ni Son Prophète ne sauraient être inéquitables et sont loin d'être accusés d'une telle iniquité.

A ce propos, Al-Hassan a dit: «Il arrivait qu'un litige mettait deux hommes face à face. L'ayant-droit répondait à comparaître devant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- que les deux parties prenaient pour juge., Mais si l'un d'eux savait que le verdict ne saurait être de son côté, il ne répondait pas. Il disait: «Je prends pour juge un tel» autre que le Prophète.

Quant aux croyants qui ont cru en Dieu et à Son Prophète, ils ne recherchent que le Livre de Dieu et la sunna du Prophète pour les suivre. Ils disent: **«Nous avons entendu votre appel et nous nous y conformons»** Ceux-là réussiront et seront les bienheureux.

Abou Ad-Darda' a dit: «Il n'y a d'Islam qu'en obéissant à Dieu, et nul bien n'est acquis qu'en se trouvant en commun. On doit être sincère envers Dieu, Son Prophète, les califes et tous les croyants».

Omar Ben Al-Khattab, quant à lui, disait: «L'anse de l'Islam est la profession de foi qui consiste à attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, de s'acquitter de la prière, de verser la zakat et d'obéir à ceux qui détiennent l'autorité parmi les musulmans».

«Quicnque obéit à Allah et à Son Prophète,» en se conformant aux enseignements **«craint Allah et le redoute»** à cause des péchés qu'il a

commis **«celui-là est sûr de triompher»** de se procurer du bien et d'être à l'abri du mal dans les deux mondes.

۞ وَأَقْسَمُوا بِاللَّهِ جَهْدَ أَيْمَانِهِمْ لَئِنْ أَمَرْتَهُمْ لَيَخْرُجُنَّ قُل لَّا تُقْسِمُوا طَاعَةٌ
مَّعْرُوفَةٌ إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿٥٣﴾ قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ
فَإِن تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا عَلَيْهِ مَا حُمِّلَ وَعَلَيْكُم مَّا حُمِّلْتُمْ وَإِن تُطِيعُوهُ تَهْتَدُوا وَمَا
عَلَى الرَّسُولِ إِلَّا الْبَلَاغُ الْمُبِينُ ﴿٥٤﴾

wa 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim la'in 'amartahum layaḫrujanna qul-lâ tuqsimû ṭâ'atum-ma'rûfatun 'inna-L-Lâha Habîrum bimâ ta'malûna (53) qul 'aṭî'û-L-Lâha wa 'aṭî'û-r-rasûla fa'in tawallaw fa'innamâ 'alayhi mâ ḥummila wa 'alaykum mâ ḥummiltum wa 'in tuṭî'ûhu tahtadû wamâ 'alâ-r-rasûli 'illâ-l-balâġu-l-mubînu (54).

Ils affirment par le serment le plus solennel que si tu leur ordonnes de marcher au combat, ils y voleront. Dis-leur: «Votre serment est inutile, ce qui compte c'est l'obéissance même. Allah sait tout ce que vous faites» (53) Dis: «Obéissez à Allah et obéissez au Prophète». Si vous refusez, sachez que le Prophète a sa responsabilité et vous la vôtre. Obéissez-lui et vous serez dans le droit chemin. Le Prophète n'a d'autre mission que de vous donner de clairs avertissements. (54).

Dieu mentionne les hypocrites qui juraient par Lui en serments solennels au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- que si ce dernier leur donnait l'ordre, très certainement ils se seraient mis en campagne. Dieu ordonne à son Prophète de leur dire: **«Votre serment est inutile»** ne jurez donc pas **«ce qui compte c'est l'obéissance même»** quant à la vôtre, elle est déjà connue et qui consiste en parole et non en acte». Chaque fois que vous jurez, vous mentez, comme Dieu a dit ailleurs: **«Ils vous feront des serments pour vous plaire»** [Coran IX, 96] et: **«Ils se servent de leurs serments comme d'un bouclier»** [Coran LVIII, 16].

Ces hypocrites sont des menteurs de par leur nature. Dieu a montré leur comportement dans ce verset: **«N'avez-vous jamais entendu les propos que tiennent les hypocrites à leurs frères infidèles parmi les gens d'Ecriture: «Si l'on vous exile, nous vous suivrons, nous ne croirons pas aux**

médisances tenues sur votre compte, si on vous combat, nous vous assisterons» Allah est témoin qu'ils mentent» [Coran LIX, 11].

L'expression: **«ce qui compte c'est l'obéissance même»** signifie: l'obéisance est de règle qui n'exige aucun serment, car ceux qui ont cru et suivi le Messager ne l'ont pas fait. La manifestation de l'obéissance et le serment s'ils ont faciles à les montrer et les divulguer ne comptent pas si l'on est pas sincère, à ne pas oublier surtout que Dieu pénètre dans le tréfonds des cœurs et connait les intentions mieux que quiconque.

«Dis: «Obéissez à Allah et obéissez au Prophète» C'est à dire: prescrivez-vous de suivre le Livre de Dieu et la sunna de Son Messager sans s'en dévier. **«Si vous refusez»** en délaissant l'un et l'autre **«Sachez que le Prophète a sa responsabilité».** en divugluant le message et accomplissant la mission dont il est chargée **«et vous la vôtre»** en l'acceptant et en s'y conformant. Si vous le suivez, vous aurez suivi le droit chemin **«la voie d'Allah, le Maître des cieux et de la terre»** [Coran XLII, 53], car ce qui incombe au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- c'est de transmettre en toute clarté ses messages, sa principale mission.

وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ كَمَا
ٱسْتَخْلَفَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَلَيُمَكِّنَنَّ لَهُمْ دِينَهُمُ ٱلَّذِى ٱرْتَضَىٰ لَهُمْ
وَلَيُبَدِّلَنَّهُم مِّنۢ بَعْدِ خَوْفِهِمْ أَمْنًا ۚ يَعْبُدُونَنِى لَا يُشْرِكُونَ بِى شَيْـًٔا ۚ وَمَن كَفَرَ
بَعْدَ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَـٰسِقُونَ ﴿٥٥﴾

wa'ada-L-Lâhu-l-ladîna 'â manû minkum wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti layastaḥlifannahum fî-l-'arḍi kamâ staḥlafa-l-ladîna min qablihim wa layumakkinanna lahum dînahumu-l-ladî-r-rtaḍâ lahum wa layubaddilannahum mim ba'di ḥawfihim 'amnan ya'budûnanî lâ yušrikûn bî šay'an wa man kafara ba'da dâlika fa'ûlâ'ika humu-l-fâsiqûna (55).

Allah affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien, comme Il a affermi leurs prédécesseurs. Il assurera le respect de la religion

qu'Il leur a choisie. Il transformera en paix leurs inquiétudes. Qu'ils M'adorent en ne m'associant personne! Ceux qui Me renieront après tous ces bienfaits sont des impies. (55).

Dieu a promis à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de faire de sa communauté Ses lieutenants sur la terre, grâce auxquels la vie en ce bas monde sera améliorée, les autres se soumettront à leur autorité. Il a promis aussi de changer leur inquiétude en sécurité, ce qui a été, en effet, réalisé surtout après la conquête de La Mecque, leur dominance sur toute la presqu'île arabique et quelques régions du pays de Châm, et les trêves conclues avec Héraclius le roi des Romains, Al-Mouqawqas le roi de l'Egypte, Négus le roi de l'Ethiopie et autres.

Après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, Abou Bakr, le premier calife, envoya Khaled Ben Al-Walid qui a conquis la Perse, Abou Oubaïda Ben Al-Jarrah qui a conquis le Châm et Amr Ben Al-'As qui a conquis l'Egypte.

Son successeur au pouvoir, poursuivit les conquêtes pour arriver à constantinople, en s'emparant des trésors de César et des Cosroès comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a prévu, et qui furent dépensés pour la cause de Dieu.

L'Empire Ottomane après ses conquêtes célèbres, put étendre son pouvoir de l'Est à l'Ouest, pour réaliser aussi ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait prédit en disant: «Dieu m'a plié la terre et j'ai pu voir ses orients et ses occidents. Le royaume de ma communauté occupera la partie de la terre qui a été pliée».

Jaber Ben Samoura rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Ce pouvoir (du califat) ne sera déchu qu'après le douzième calife», puis il a débité des mots que je n'ai pas entendus. Je demandai à mon père: «Qu'est-ce qu'il a dit?» Il me répondit: «Tous ces califes seront des Qoraïchites»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

(1) روى الإمام مسلم في صحيحه عن جابر بن سمرة قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «لا

Il s'avère de ce hadith qu'il y aura douze califes équitables qui sont autres que les douze imams chi'ites. Il n'est pas nécessaire que chacun succède à l'autre mais durant plusieurs intervalles. Ceux qui se sont succédés étaient: Abou Bakr, Omar, Othman puis Ali, Puis une période passa sans qu'il y eût de califes, ensuite ils apparurent l'un après l'autre. Mais vers la fin des temps le douzième surgira portant le surnom «Al-Mahdi» dont le nom sera celui du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- . Il établira la justice sur la terre après l'injustice qui aurait régné.

Il a été rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Après mon départ, le califat durera trente ans puis il sera une royauté à laquelle s'attacheront les gouverneurs».

«Allah affermira sur terre ceux qui ont la foi et pratiquent le bien». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons-les premiers musulmans-demeuraient dix ans à La Mecque où ils appelaient à l'adoration de Dieu seul sans Lui associer d'autres divintés, d'une façon discrète tant qu'ils avaient peur des idolâtres. Ils n'avaient reçu l'ordre du combat qu'après leur émigration à Médine où ils étaient, quand même, prêts à combattre quiconque pensait les affronter. Ils étaient vraiment des vrais patients le temps que Dieu a voulu. Un homme demanda au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Jusqu'à quand devons-nous rester ainsi éprouvant de la peur des autres?. Il n'est pas temps de goûter de la sécurité et de rendre les armes?» Il lui répondit: «Vous aurez à vous patienter une période de temps, qu'à la fin l'un d'entre vous fréquentera les plus puissants parmi les hommes et leur tiendra compagnie sans en rien redouter».

En effet, après quelques années, ils purent conquérir La Mecque et toute la presqu'île arabique et vécurent en toute sécurité durant le califat des quatres premiers califes. Ensuite ils durent éprouver les troubles et les séditions.

«... comme Il a affermi leurs prédécesseurs». Il s'agit de Moïse et son

---

يزال أمر الناس ماضياً ما وليهم اثنا عشر رجلاً» ثم تكلم النبي ﷺ بكلمة خفيت عني، فسألت أبي ماذا قال رسول الله ﷺ؟ فقال، قال: «كلهم من قريش». (رواه مسلم).

peuple quand il leur dit: **«Peut-être, réplique Moïse, est-il dans le dessein de votre Seigneur d'abattre vos ennemis.»** [Coran VII, 129].

«Il assurera le respect de la religion qu'Il leur a choisie» En recevant chez lui 'Adiy Ben Hatem, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «Connais-tu Al-Hira» -Non, répondit 'Adiy, mais j'ai entendu parler de cette ville (qui se trouve en Iraq). Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, Dieu réalisera la sécurité de sorte que la femme quittera Al-Hira pour venir faire la circumambulation autour de la Maison Sacrée sans être accompagnée d'aucun protecteur. Vous vous emparerez des trésors de Cosroès Ben Hormuz» -Ady s'exclama: «-Cosrès fils de Hormuz?» -Oui, poursuivit le Prophète, Cosroès Ben Hormuz, et l'argent sera tellement abondant qu'aucun ne l'acceptera (-comme aumône)». 'Adiy Ben Hatem a dit: «En effet, j'ai vu la femme quitter Al-Hira pour venir à la Maison Sacrée et faire la circumambulation autour d'elle. J'ai été aussi parmi ceux qui ont conquis la Perse et se sont emparés des trésors de Cosroès Ben Hormuz». Quant à la troisième prédiction, certes, elle serait réalisée car le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait prévue».

L'imam Ahmed rapporte, d'après Oubay ben Ka'b, que le Messager de ieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Annoncez la bonne nouvelle à cette communauté qu'elle sera triomphée, jouira de la suprématie et sera affermie sur terre. Quiconque œuvrera pour la vie future mais dans l'intention d'acquérir les biens de ce bas monde, n'aura aucune part dans l'autre».

«Qu'ils M'adorent en ne M'associant personne». Il est dit dans un hadith rapporté par Boukhari et Mouslim -que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à Mou'adz: *«O Mou'adz!» - Me voilà à tes ordres, ô Messager de Dieu, répondit-il. -Sais-tu quels sont les droits de Dieu sur Ses serviteurs?» -Dieu et Son Messager sont les plus savants. -Ils consistent à L'adorer sans rien Lui associer»*[1].

---

(1) في الحديث: «يا معاذ ابن جبل» قلت: لبيك يا رسول الله وسعديك، قال: «هل تدري ما

«Ceux qui ne renieront après tous ces bienfaits sont des impies» C'est à dire ceux qui désobéissent au Seigneur auront mécru et commis le péché le plus grave. A noter que les compagnons étaient les plus assidus à suivre les enseignements et les ordres divins, les plus obéissants. Grâce à eux la parole de Dieu fut la plus élevée tant à l'est qu'à l'ouest. Ils ont gouverné les autres peuples et Dieu les a secourus.

Plus tard, quand les musulmans commencèrent à manquer à leurs devoirs, la décadence fit son apparition. Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un groupe de ma communauté ne cessera de triompher par la vérité, sans que ceux qui les contrarient puissent leur nuire, jusqu'au jour de la résurrection. -Ou suivant une variante: jusqu'à ce que l'ordre de Dieu viendra»* ***(-Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٥٦﴾ لَا تَحْسَبَنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا مُعْجِزِينَ فِي الْأَرْضِ ۚ وَمَأْوَاهُمُ النَّارُ ۖ وَلَبِئْسَ الْمَصِيرُ ﴿٥٧﴾

wa 'aqîmû-ṣṣ-ṣalâta wa 'â tû-z-zakâta wa 'aṭî'û-r-rasûla la'allakum turḥamûna (56) lâ taḥsabanna-l-laḏîna kafarû mu'jizîna fî-l-'arḍi wa ma'wâhumu-n-nâru wa labi'sa-l-maṣîru (57).

Observez la prière, faites la charité et obéissez au Prophète, si vous voulez obtenir la clémence d'Allah. (56) Ne croyez pas que les infidèles puissent tenir Allah en échec sur terre, eux qui auront l'enfer pour séjour. Affreux destin. (57).

حق الله على العباد؟» قلت: الله ورسوله أعلم، قال: «حق الله على العباد أن يعبدوه ولا يشركوا به شيئاً». (رواه بخاري ومسلم).

(1) ثبت في الصحيحين من غير وجه عن رسول الله ﷺ أنه قال: «لا تزال طائفة من أمتي ظاهرين على الحق لا يضرهم من خذلهم و من خالفهم إلى يوم القيامة – وفي رواية حتى يأتي أمر الله وهم على ذلك». (رواه بخاري ومسلم).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de s'acquitter des prières à leurs moments déterminés, de faire l'aumône aux nécessiteux et besogneux en se conformant aux enseignements et obéissant au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, peut-être Dieu leur fait miséricorde.

Quant aux incrédules qui désobéissent à Dieu et à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, qu'ils sachent que sur terre, ils ne sauraient s'opposer à la puissance de Dieu qui est capable de les prendre à tout moment, et qu'Il leur inflige le châtiment le plus douloureux, «**eux qui auront l'enfer pour séjour**». Quelle détestable fin.

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لِيَسْتَـْٔذِنكُمُ ٱلَّذِينَ مَلَكَتْ أَيْمَـٰنُكُمْ وَٱلَّذِينَ لَمْ يَبْلُغُوا۟ ٱلْحُلُمَ
مِنكُمْ ثَلَـٰثَ مَرَّٰتٍ ۚ مِّن قَبْلِ صَلَوٰةِ ٱلْفَجْرِ وَحِينَ تَضَعُونَ ثِيَابَكُم مِّنَ ٱلظَّهِيرَةِ وَمِنۢ بَعْدِ
صَلَوٰةِ ٱلْعِشَآءِ ۚ ثَلَـٰثُ عَوْرَٰتٍ لَّكُمْ ۚ لَيْسَ عَلَيْكُمْ وَلَا عَلَيْهِمْ جُنَاحٌۢ بَعْدَهُنَّ ۚ
طَوَّٰفُونَ عَلَيْكُم بَعْضُكُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَـٰتِ ۗ وَٱللَّهُ
عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٥٨﴾ وَإِذَا بَلَغَ ٱلْأَطْفَـٰلُ مِنكُمُ ٱلْحُلُمَ فَلْيَسْتَـْٔذِنُوا۟ كَمَا ٱسْتَـْٔذَنَ
ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمْ ءَايَـٰتِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ
﴿٥٩﴾ وَٱلْقَوَٰعِدُ مِنَ ٱلنِّسَآءِ ٱلَّـٰتِى لَا يَرْجُونَ نِكَاحًا فَلَيْسَ عَلَيْهِنَّ جُنَاحٌ أَن
يَضَعْنَ ثِيَابَهُنَّ غَيْرَ مُتَبَرِّجَـٰتٍۭ بِزِينَةٍ ۖ وَأَن يَسْتَعْفِفْنَ خَيْرٌ لَّهُنَّ ۗ وَٱللَّهُ
سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٦٠﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû liyasta'dinkumu-l-ladîna malakat '-aymânukum wa-L-Lâdîna lam yablugû-l-huluma minkum-talâta marrâtim min qabli ṣalâti-l-fajri wa ḥîna taḍa'ûna ṯiyâbakum mina-ẓ-ẓahîrati wa mim ba'di ṣalâti-l-'iŝâ 'i ṯalâṯu 'awrâti-l-lakum laysa '-alaykum walâ 'alayhim junâḥun ba'dahunna ṭawwâfûna 'alaykum ba'ḍukum 'alâ ba'ḍin kadâlika yubayyinu-L-Lâhu lakumu-l-'â yâti wa-L-Lâhu 'Alîmun Hakîmun (58) wa'idâ balag-l-'aṭfâlu minkumu-l-ḥuluma falyasta'dinû kamâ-sta'dana-l-ladîna min qablihim kadâlika yubayyinu-L-Lâhu lakum 'â yâtihi wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (59) wa-l-qawa'idu

mina-n-nisâ'i-l-lâtî lâ yarjûna nikâḥan falaysa 'alayhinna junâḥun 'ay-yaḍa'na ṯiyâbahunna ġayra mutabarrijâtim-bi-zînatin wa 'ay-yasta'fifna ḫayru-l-lahunna wa-L-Lâhu Samî'un 'Alîmun (60).

O Croyants, que vos esclaves et vos enfants impubèrs sollicitent votre permission quand ils veulent pénéter dans vos appartements, aux heures suivantes: avant la prière de l'aube, quand vous quittez vos vêtements au moment de la sieste et après la prière du soir. Ce sont là des moments réservés à des soins intimes. En dehors de ces moments, aucune obligation ne vous incombe aux uns et aux autres qui vivez ensemble. C'est ainsi qu'Allah vous explique ses préceptes. Il est savant et sage. (58) Quand vos enfants auront atteint leur puberté, ils seront tenus de demander la même autorisation qu'avant leur puberté. C'est ainsi qu'Allah vous explique ses signes. Il est toute science et toute sagesse (59) Les femmes qui n'enfantent plus et qui n'espèrent plus se marier peuvent se mettre en tenue légère mais sans sortir de la décence. Il est préférable qu'elles évitent une pareille tenue. Allah entend et sait tout. (60).

Ce verset concerne les proches et les esclaves qui vivent dans une même demeure et qui veulent entrer chez vous, à savoir qu'au début de la sourate on a parlé des étrangers. Dieu ordonne aux croyants, une fois leurs esclaves et leurs enfants impubères veulent pénétrer dans leurs appartements à trois moments de la journée de demander l'autorisation:

1 - Avant la prière de l'aube où les gens sont supposés être encore endormis.

2 - Au milieu du jour pour faire la sieste où ils se débarrassent d'une partie de leurs vêtements.

3 - Après la prière du soir ('Icha-) où esclaves et enfants sont tenus de ne plus entrer, sans autorisation, car il se peut que l'homme et la femme soient dans une position intime.

«Ce sont là des moments réservés à des soins intimes» c'est à dire trois occasions pour se dévêtir. Mais en dehors de ces trois moments, il n'y a aucun mal à pénétrer sans autorisation, étant donné qu'en ces moments-là les servants par exemple seront en train de les servir et de faire le ménage.

Les maisons à cette époque, comme a avancé Ibn Abbas, n'avaient pas de rideaux et ne renfermaient pas des chambres destinées aux parents seuls où ils pouvaient s'isoler pour avoir des relations intimes. Certains des compagnons attendaient ces moments pour avoir des rapports charnels avec leurs femmes afin qu'ils puissent faire après une lotion et être purs pour accomplir les prières.

Mouqatel Ben Hayan a rapporté: «On m'a fait savoir qu'un Ansarien et sa femme Asma la fille de Marthad avaient préparé un repas pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Les gens entraient chez eux sans demander l'autorisation. Asma dit alors: «O Messager de Dieu, n'est-elle pas une mauvaise habitude qu'on entre sans autorisation et il se peut que l'homme et la femme soient dans une position intime». Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«O croyants, que vos esclaves et vos enfants impubères soillicitent votre permission...»** Ceci dénote que ce verset est fondamental et n'est pas aborgé». C'est ainsi que Dieu expose ses signes. Il est celui qui sait, Il et sage.

«Quand vos enfants auront atteint leur puberté, ils seront tenus de demander la même autorisation qu'avant leur puberté» ou suivant une autre traduction: avant d'entrer chez vous comme le font leurs ainés, à tout moment même dans les trois occasions qu'on a déjà citées.

«Les femmes qui n'enfantent plus» dont leurs menstrues ont cessé, c'est à dire à l'âge de la ménopause **«et qui n'espèrent plus se marier»** et n'ont plus envie des hommes, **«peuvent se mettre en tenue légère mais sans sortir de la décence»**. C'est à dire, elles peuvent ôter leurs voiles de dessus, leurs vêtements de sortie sans laisser voir toutefois leurs parures du corps.

A ce propos on rapporte que Oum Ad-Dia' entra chez Aicha -que Dieu l'agrée- et lui dit: «O mère des croyants, que penses-tu du fard du visage, de la blouse, de la toilette parfaite, des boucles d'oreille, des bracelets de cheville, des bagues et des vêtements légers?»? Elle lui répondit: «O femmes, votre histoire est la même, Dieu vous a permis toute la parure à condition de ne plus montrer tous vos atours». Ce qui signifie qu'il n'est pas permis à la femme de montrer une partie du corps qui est interdite aux hommes de la voir.

«Il est préférable qu'elles évitent une pareille tenue» en se débarrassant de leurs vêtements, même si cela leur est permis. Dieu est celui qui entend et qui sait tout.

لَّيْسَ عَلَى ٱلْأَعْمَىٰ حَرَجٌ وَلَا عَلَى ٱلْأَعْرَجِ حَرَجٌ وَلَا عَلَى ٱلْمَرِيضِ حَرَجٌ وَلَا
عَلَىٰٓ أَنفُسِكُمْ أَن تَأْكُلُوا۟ مِنۢ بُيُوتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ ءَابَآئِكُمْ أَوْ بُيُوتِ أُمَّهَٰتِكُمْ
أَوْ بُيُوتِ إِخْوَٰنِكُمْ أَوْ بُيُوتِ أَخَوَٰتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ أَعْمَٰمِكُمْ أَوْ بُيُوتِ
عَمَّٰتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ أَخْوَٰلِكُمْ أَوْ بُيُوتِ خَٰلَٰتِكُمْ أَوْ مَا مَلَكْتُم
مَّفَاتِحَهُۥٓ أَوْ صَدِيقِكُمْ ۚ لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَأْكُلُوا۟ جَمِيعًا أَوْ
أَشْتَاتًا ۚ فَإِذَا دَخَلْتُم بُيُوتًا فَسَلِّمُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِكُمْ تَحِيَّةً مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ
مُبَٰرَكَةً طَيِّبَةً ۚ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ
تَعْقِلُونَ ﴿٦١﴾

laysa 'alâ-l-'a'mâ ḥarajun walâ 'alâ-l-'a'raji ḥarajun walâ 'alâ-l-marîḍi ḥarajun walâ 'alâ 'anfusikum 'an ta'kulû min buyutikum'aw buyûti 'a'bâ'ikum 'aw buyûti 'ummahâtikum aw' buyuti 'iḫwanikum 'aw buyuti 'aḫawatikum 'aw buyuti 'a'mâmikum 'aw buyuti 'ammatikum 'aw buyûti 'aḫwâlikum 'aw buyûti ḫâlâtikum 'aw mâ malaktum mafâtiḥahû 'aw ṣadîqikum laysa 'alaykum junâḥum 'an ta'kulû jamî'an 'aw 'aštâtan fa'iḏâ daḫaltum buyûtan fasallimû 'alâ 'anfusikum taḥiyyatam min 'indi-L-Lâhi mubârakatan tayyibatan kaḏâlika yubayyinu-L-Lâhu lakumu-l-'âyâti la'allakum ta'qilûna (61).

Ce n'est pas un péché pour l'aveugle, le boiteux et le malade de s'asseoir à vos tables. Ce n'est pas un pour vous de vous recevoir à la table les uns des autres ou de vous asseoir à la table de vos pères, de vos mères, de vos frères, de vos sœurs, de vos oncles et de vos tantes paternels, vos oncles et de vos tantes maternels, de ceux dont vous êtes les dépositaires et de vos amis. Il vous est loisible de manger en commun ou séparément. Quand vous pénétrez dans une demeure, saluez-en les maîtres. C'est là un usage agréable à Allah. C'est ainsi qu'Allah vous enseigne ses leçons. Le comprendrez-vous? (61).

Les opinions sont divergées quant à la faute qu'on ne peut reprocher à l'aveugle, au boiteux et au malade et ses raisons, surtout que le sujet diffère de celui contenu dans ce verset.

'Ata Ben Aslam a dit: Ces infirmes sont exempts du combat dans le sentier de Dieu. Leur cas est aussi exposé dans le verset n:17 de la sourate de la victoire [Coran XLVIII]. Dieu a dit ailleurs: «**Les faibles, les malades, ceux qui manquent de moyens pour s'équiper sont soustraits à l'obligation de combattre, à condition qu'ils se montrent dévoués à la cause d'Allah et de Son Prophète. On ne peut rien contre ceux qui sont avec Allah. Allah est clément et miséricordieux**» [Coran IX, 91].

Sa'id Ben Joubayr et d'autres ont avancé: Les hommes s'abstenaient de mettre à table avec l'aveugle à cause de sa cécité, croyant qu'il ne peut pas distinguer les bons aliments et que l'un d'entre eux ne s'en emparât, ni avec le boiteux de peur que l'un des convives n'abusât de son infirmité pour le priver de ce qu'il désirait, ni avec le malade qui ne pouvait prendre de tous les aliments comme les autres. Dieu fit descendre ce verset afin que les hommes ne s'abstiennent pas d'avoir de tels infirmes comme des convives.

Ad-Dahak a dit: «Avant le message les hommes s'abstenaient de prendre leur repas avec ces infirmes par dégoût ou par peur d'être injustes à leur égard en mangeant plus qu'eux».

As-Souddy de sa part à dit: «L'homme entrait parfois dans la maison de son père, ou de son fils, ou de son frère et la femme de l'un de ces derniers lui pésentait le repas, il n'en mangeait pas si le maître de la maison ne s'y trouvait pas».

«**Ce n'est pas un pour vous de vous recevoir à la table les uns des autres...**» On remarque que ce verset n'a pas inclu la maison du fils, ce qui constitue un argument que le père a le droit de disposer des biens de son fils sans aucun inconvénient, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a affirmé cela en disant à un homme: «Toi et tes biens appartenez à ton père».

Quant aux autres maisons, il y a là une exhortation à dépenser pour les proches parents comme il est mentionné dans le verset. Telle était l'opinion de l'imam Ahmed et Abou Hanifa.

«... de ceux dont vous êtes les dépositaires» ou suivant une autre interprétation: «ou dans celle dont vous possédez les clés». Ils s'agit, comme ont avancé Sa'id Ben Joubayr et As-Souddy, du servant ou de l'intendant. A ce propos Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «En partant dans les expéditions avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les musulmans donnaient les clés à leurs dépositaires en leur disant: «Vous êtes permis de manger de la maison ce que vous voudrez». Et eux de répondre: «Non, cela ne nous est plus permis, car cette autorisation n'est pas accordée de bon gré, nous ne sommes que des dépositaires». Dieu fit cette révélation.

«... et de vos amis» Cela signifie qu'il vous est permis de manger des maisons de vos amis si vous constatez que ceci ne leur cause aucune gêne et ne leur répugne pas».

«Il vous est loisible de manger en commun ou séparément». En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: «Après la révélation du verset: **«O croyants, ne vous appropriez pas vos biens les uns les autrs, sans cause»** [Coran IV, 29] les musulmans dirent: «Dieu nous a interdit de manger inutilement nos biens entre nous. Puisque la nourriture est le meilleur de nos biens, il nous n'est plus permis de manger en dehors de nos propres maisons» et ils s'abstinrent. Dieu fit alors descendre ce verset.

Quant à Qatada, il a dit: «A l'époque préislamique, l'homme se sentait indigne et répugnait à manger seul, comme était l'habitude de Bani Kinan. Même l'un d'entre eux menait son troupeau, affamé et ne mangeait pas avant d'avoir un convive.

On peut dire que ce fut une autorisation de Dieu pour manger seul ou en groupe, à savoir que le repas pris en commun est béni. A ce propos, on a rapporté qu'un homme a demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Nous mangeons sans nous rassasier». Il lui répondit: «Peut-être vous mangez séparément. Mettez-vous en groupe à table et invoquez le nom de Dieu sur votre nourriture et Il vous la bénit»* ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Ibn Maja)***[1].

---

(1) روي أن رجلاً قال للنبي ﷺ: إنا نأكل ولا نشبع، قال: «لعلكم تأكلون متفرقين، اجتمعوا

«Quand vous pénétrez dans une demeure, saluez-en les maîtres» c'est à dire échangez le salut parmi vous. Qatada a dit: «Quand vous entrez chez vous, saluez vos familles, et s'il n'y a personne, dites: «Que la paix soit sur nous et sur les saints serviteurs de Dieu».

Anas Ben Malek a dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- m'a recommandé cinq choses et dit: *«O Anas, lorsque tu fais tes ablutions, qu'elles soient intègres car cela te donne une longévité; salue quiconque tu rencontres de ma communuté, et cela augmente tes bonnes actions; lorsque tu entres chez toi salue les tiens et le bien sera abondant chez toi; accomplis la prière de Ad-Douha (avant-midi) car cette prière est celle que faisaient ceux qui reviennent repentants vers Dieu. O Anas, sois clément envers le petit, vénère l'âgé et tu seras parmi mes compagnons au jour de la résurrection»* ***(Rapporté par Al-Bazzar)***[(1)].

«C'est là un usage agréable à Allah». On a rapporté qu'Ibn Abbas disait: «Je n'ai retenu le témoignage de foi que du Livre de Dieu. J'ai entendu Dieu dire: **«Quand vous pénétrez dans une demeure, saluez-en les maîtres. C'est là un usage agréable à Allah»** et le «Tachahoud» dans la prière: «Les salutations bénies et les bonnes prières sont pour Dieu».

«C'est ainsi qu'Allah vous enseigne ses leçons Les comprendrz-vous». Dieu, dans cette sourate, a montré tant de lois et d'enseignements qui sont fondamentaux. Il exhorte ses serviteurs à les méditer et à s'y conformer pour faire leur salut.

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَإِذَا كَانُوا۟ مَعَهُۥ عَلَىٰٓ أَمْرٍ جَامِعٍ لَّمْ
يَذْهَبُوا۟ حَتَّىٰ يَسْتَـْٔذِنُوهُ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَسْتَـْٔذِنُونَكَ أُو۟لَـٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ
وَرَسُولِهِۦ ۚ فَإِذَا ٱسْتَـْٔذَنُوكَ لِبَعْضِ شَأْنِهِمْ فَأْذَن لِّمَن شِئْتَ مِنْهُمْ وَٱسْتَغْفِرْ

على طعامكم واذكروا اسم الله يبارك لكم فيه». (رواه أحمد وأبو داود وابن ماجه).

(1) قال أنس بن مالك: أوصاني النبي ﷺ بخمس خصال، قال: «يا أنس أسبغ الوضوء ويزاد في عمرك، وسلم على من لقيك من أمتي تكثر حسناتك، وإذا دخلت ـ يعني بيتك ـ فسلم على أهلك يكثر خير بيتك، وصل صلاة الضحى فإنها صلاة الأوّابين قبلك، يا أنس ارحم الصغير، ووقر الكبير تكن من رفقائي يوم القيامة». (رواه الميزاب).

لَهُمُ ٱللَّهَۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٦٢﴾

'innamâ-l-mu'minûna-l-ladîna 'â manû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa 'idâ kânû ma'ahu 'alâ 'amrin jâmi'i-l-lam yadhabû hattâ yasta'dinûhu 'inna-l-ladîna yasta'dinûnaka 'ulâ'ika-l-ladîna yu'minûna bi-L-Lâhi wa rasûlihî fa'ida-sta'danûka liba'di ša'nihim fa'da-l-liman ši'ta minhum wastaġfir lahumu-L-Lâhu 'inna-L-Lâha Gafûrur-Rahîmun (62).

Les croyants, ce sont ceux qui croient en Allah et en Son Prophète, ce sont ceux qui ayant débattu une question d'intérêt général avec le Prophète, ne le quittent qu'avec son autorisation. Oui, ceux qui sollicitent ton autorisation, voilà ceux qui croient vraiment en Allah et en Son Prophète. S'ils te demandent une autorisation pour une affaire personnelle, accorde-la à qui tu voudras. Implore pour eux l'induglence d'Allah, car Allah est clément et miséricordieux. (62-).

C'est une règle de conduite que Dieu ordonne à ses serviteurs et qui consiste à demander l'autorisation pour entrer chez autrui, et aussi quand ils veulent quitter une assemblée quelconque où on discute une affaire d'intérêt général, ou on accomplit une prière telle que celle du vendredi ou d'une fête, ou même quand ils se réunissent pour échanger les avis sur une affaire importante. Il leur ordonne de ne plus quitter le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avant de lui demander l'autorisation. Et au Prophète, Il ordonne de l'accorder à qui il voudra. A ce propos on rapporte que le Messager a dit: «Lorsque l'un d'entre vous veut assister à une réunion, qu'il commence par saluer, et quand il veut la quitter, qu'il salue aussi, car la première fois n'est pas plus d'obligation, que l'autre».

لَّا تَجۡعَلُواْ دُعَآءَ ٱلرَّسُولِ بَيۡنَكُمۡ كَدُعَآءِ بَعۡضِكُم بَعۡضٗاۚ قَدۡ يَعۡلَمُ ٱللَّهُ
ٱلَّذِينَ يَتَسَلَّلُونَ مِنكُمۡ لِوَاذٗاۚ فَلۡيَحۡذَرِ ٱلَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنۡ أَمۡرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمۡ
فِتۡنَةٌ أَوۡ يُصِيبَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦٣﴾

lâ taj'alû du'â'a-r-rasûli baynakum kadu'â'i ba'dikum ba'dan qad ya'lamu-L-Lâhu-l-ladîna yatasallalûna minkum liwâdan falyahdari-l-lad

îna yuḫâlifûna 'an 'amrihĩ 'an tuṣîbahum fitnatun 'aw yuṣîbahum 'aḏ âbun 'alîmun (63).

N'interpellez pas le Prophète comme vous le faites entre vous. Allah connait ceux qui le trahissent en se dissimulant derrière les autres. Que ceux qui contreviennent à ses ordres se méfient! Un malheur ou un châtiment terrible peuvent les frapper. (63).

Ibn Abbas a dit: «Les hommes interpellaient le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- par ces termes: «O Mouhammed! O Aboul-Qassem!». Dieu leur interdit cette façon par vénération pour Son Messager. Ils devaient donc interpeller par: O Prophète de Dieu, ou: Ô Messager de Dieu. Pour affirmer cela, Dieu a dit ailleurs: «**O croyants, ne couvrez jamais de votre voix celle du Prophète, n'élevez pas le ton avec lui comme vous le faites entre vous, si vous ne voulez pas perdre le bénéfice de vos œuvres à votre insu**» [Coran XLIX, 2].

Tout cela comporte une règle de Politesse à l'égard du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand on veut l'interpeller ou s'entretenir avec lui. Les hommes furent ordonnés aussi de faire un acte de charité si on voulait avoir une conversation en tête à tête avec lui.

Une autre interprétation fut donnée à ce verset en traduisant le mot arabe cité dans le texte» دُعاء par «invocation» et non par «appel». Ce qui a porté les uns à le commenter de la façon suivante: «Ne croyez pas que son invocation est pareille à celle d'un autre que lui, car l'invocation du Prophète est toujours exaucée. Méfiez-vous donc qu'il n'appelle la malédiction sur vous, et alors vous serez perdants». Mais il s'avère que le premier commentaire est plus logique et correct.

«**Allah connait ceux qui le trahissent en se dissimulant derrière les autres**» En le commentant, Mouqatel a dit: «Il s'agit bien sûr des hypocrites qui, en assistant à la prière du vendredi, entendaient le prône du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui leur pesait lourd. Pour sortir de la mosquée d'une façon inaperçue, ils se cachaient derrière les compagnons pour trouver une issue. Et parfois l'un d'entre eux faisait signe avec son doigt au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour qu'il prenne congé».

«Que ceux qui contreviennent à ses ordres se méfient» C'est à dire ceux qui s'opposent au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en enfreignant ses ordres qui consituent sa voie, sa conduite, sa loi, et sa sunna. A cet égard il est cité dans les deux Sahihs que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui introduit des actes non-conformes à nos enseignements sont à rejeter»* ***(-Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Donc que celui qui enfreint la voie du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- soit ouvertement, soit en cachette, prenne garde qu'une tentation ne l'atteigne, soit-elle une incrédulité, une hypocrisie ou une innovation, ou **«Un malheur on un châtiment terrible peuvent les frapper»** dans le bas monde soit une exécution, soit une peine prescrite soit un emprisonnement.

L'imam Ahmed rapporte, d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ma situation (en tant qu'un Prophète qui invite les gens à la bonne direction) à l'égard des hommes, est celle d'un homme qui a allumé un feu où les phalènes et les autres insectes viennent y tomber bien qu'il les repousse pour ne pas y tomber. Je vous tiens par la taille pour ne pas être précipités dans le Feu, mais vous réussissez à me vaincre pour y tomber»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim]***[2].

أَلَآ إِنَّ لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ قَدْ يَعْلَمُ مَآ أَنتُمْ عَلَيْهِ وَيَوْمَ
يُرْجَعُونَ إِلَيْهِ فَيُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا۟ ۗ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌۢ ﴿٦٤﴾

---

(1) ثبت في الصحيحين وغيرهما عن رسول الله ﷺ أنه قال: «من عمل عملاً ليس عليه أمرنا فهو رد».

(2) روى الإمام أحمد عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «مثلي ومثلكم كمثل رجل استوقد ناراً فلما أضاءت ما حولها جعل الفراش وهذه الدواب اللائي يقعن في النار يقعن فيها، وجعل يحجزهن ويغلبنه فيقتحمن فيها، قال: فذلك مثلي ومثلكم، أنا آخذ بحجزكم عن النار، هلم عن النار، فتغلبوني وتتقحمون فيها». (رواه بخاري ومسلم).

'alā 'inna li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi qad ya'lamu mā 'antum 'alayhi wa yawma yurja'ûna 'ilayhi fayunabbi'uhum bimâ 'amilû wa-L-Lâhu bi kulli šay'in 'Alîmun (64).

Qu'on le sache, Allah est le Maître des cieux et de la terre. Il connaît les moindres mouvements de chaque âme. Le jour où les hommes comparaîtront devant Lui, Il leur redira tous leurs actes. Il embrasse tout. (64).

Dieu, certes, est le Souverain du Royaume des cieux et de la terre, qui connait le visible et l'invisible ainsi tous les actes des hommes apparents et cachés.

«Il connait les moindres mouvements de chaque âme» c'est à dire Il connait l'état dans lequel se trouvent les gens. Rien ne Lui est caché ne serait-ce qu'un atome, une réalité qu'Il confirme dans cet autre verset: **«O hommes, il n'est pas d'état où vous vous trouvez, de lecture du Coran que vous ne fassiez, d'actes que vous n'accomplissiez, que nous n'en soyons pas témoins au moment même. Il n'est pas un atome sur terre ou dans les cieux qui soit soustrait à la puissance de ton Maître. Il n'est pas d'être dans la création, petit ou grand, qui ne soit signalé dans le Livre.»** [-Coran X. 61].

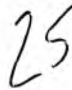
Il se tient auprès de chaque homme comme témoin de ce qu'il fait, que ce soit du bien ou du mal, comme Il connait aussi ce que les hommes divulguent ou gardent en secret.

«Le jour où les hommes comparaitront devant lui» qui est le jour du jugement **«Il leur redira tous leurs actes»** qu'ils soient énormes ou insignifiants, comme Il a dit ailleurs: **«Le compte de chacun sera apporté. En lisant le leur, les coupables seront saisis d'effroi. Ils diront: «Malédiction! Ce compte énumère tout, de la plus petite à la plus grande action». Toutes leurs œuvres leur seront présentées. Ton Maître ne lèse personne.»** [Coran XVIII, 49].

Ce jour-là, Il fera connaître aux hommes ce qu'ils avaient fait dans le bas monde. Il embrasse tout et rien ne Lui échappe.

سُورَةُ الفُرْقَانِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ



SOURATE DES LA DISTINCTION

77 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 68, 69 et 70 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate Ya sin

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

تَبَارَكَ ٱلَّذِى نَزَّلَ ٱلْفُرْقَانَ عَلَىٰ عَبْدِهِۦ لِيَكُونَ لِلْعَٰلَمِينَ نَذِيرًا ﴿١﴾ ٱلَّذِى لَهُۥ مُلْكُ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ شَرِيكٌ فِى ٱلْمُلْكِ وَخَلَقَ
كُلَّ شَىْءٍ فَقَدَّرَهُۥ تَقْدِيرًا ﴿٢﴾

Bismi-L-Lâhiu-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

tabâraka-l-laḏî nazzala-l-furqâna 'alâ 'abdihî liyakûna li-l-'âlamîna naḏîran (1) l-laḏî lahu mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa lam yattaḫiḏ waladan walam yaku-l-lahû šarîkun fî-l-mulki wa ḫalaqa kulla šay'in faqaddarahû taqdîran (2).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Gloire à Celui qui a révélé la Distinction à son serviteur pour qu'il avertisse l'humanité. (1) Gloire au Maître des cieux et de la terre, qui n'a

pas de fils et qui ne partage son pouvoir avec personne. Il a créé toutes choses et a donné à chacune sa véritable proportion. (2).

Dieu se loue d'avoir révélé la Distinction -qui est le Coran- à son noble Prophète. Bien que d'autres Livrés furent descendus avant lui, il a été distingué par sa révélation fragmentée tandis que les autres furent descendus en une seule fois sur terre. Durant presque un quart de siècle, les versets et les sourates du Coran furent desendus, selon les circonstances, contenant des lois, des enseignements et des sentences, pour être mieux compris et mieux retenus par les hommes. Ceci suscita l'objection des idolâtres qui dirent: **«Pourquoi le Coran n'a-t-il pas été révélé au Prophète en une seule fois?»** Comme nous allons en parler plus loin.

Le Prophète a donné au Coran l'épithète «La Distinction» parce que le Coran sépare entre la vérité et l'erreur, la bonne direction et l'égarement, l'aberration et la guidée, le licite et l'illicite.

«à son serviteur» un terme qui exprime l'éloge et le compliment du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- comme Il l'a appelé dans d'autres versets. Ce fut un grand honneur pour lui d'être le serviteur de Dieu.

«... Pour qu'il avertisse l'humanité». Il est vrai que ce Coran fut révélé à Mouhammed, mais il devait le communiquer à tous les mondes sans se contenter de son peuple comme était le cas des Livres précédents. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, de sa part, n'a pas été envoyé vers un seul peuple, les Arabes, mais vers l'humanité tout entière. Il lui a ordonné de dire aux hommes: **«O hommes, je suis envoyé par Allah à vous tous»** [Coran VII, 158].

Dieu, étant le Maître des cieux et de la terre, s'éloigne de tout ce que les impies Lui attribuent soit un fils soit un associé. Il a créé toute chose en lui donnant sa véritable proportion et en lui fixant son destin d'une façon immuable. Il est le créateur de toutes choses, leur Seigneur et leur possesseur. Tout est soumis à Son pouvoir et à Sa volonté.

لِأَنفُسِهِمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًا وَلَا يَمْلِكُونَ مَوْتًا وَلَا حَيَوٰةً وَلَا نُشُورًا ﴿٣﴾

wa-t-taḫaḏû min dunihî^ 'âlihata-l-lâ yaḫluqûna šay'an wa hum yuḫlaqûna walâ yamlikûna li'anfusihim ḍarran walâ naf'an walâ yamlikûna mawtan walâ ḥayâtan walâ nušûran (3).

Certains Lui préfèrent d'autres divinités qui n'ont rien créé mais sont elles-mêmes créées, qui ne peuvent rien pour elles-mêmes ni en mal ni en bien et qui ne règlent ni la vie, ni la mort, ni la résurrection. (3).

Les idolâtres ignorants ont mal agi en adorant d'autres divinités en dehors de Dieu, Lui qui a tout créé, Sa volonté se traduit en un seul mot en disant à une chose «Sois» et elle est. Ces divinités sont incapables de créer ne serait-ce qui une aile d'un moustique, et pourtant ils les ont adorées malgré qu'elles ne peuvent ni nuire ni être utiles à quiconque. D'autant plus elles **«ne règlent ni la vie, ni la mort, ni la résurrection»**.

Tout cela revient à Dieu seul qui redonne la vie aux morts au jour du jugement, du premier au dernier, car **«Vous créer et vous ressusciter, c'est pour Lui comme créer et ressusciter une seule personne»** [Coran XXXI, 28]. Ce jour-là **«Un cri suffira et tous les hommes comparaitront devant nous»** [Coran XXXVI, 53].

En vérité, Il est le seul Dieu à être adoré, Lui qui n'a ps conçu et n'a pas été conçu, n'a cucun égal, ni rival, ni conseiller.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ إِفْكٌ ٱفْتَرَىٰهُ وَأَعَانَهُۥ عَلَيْهِ قَوْمٌ ءَاخَرُونَ فَقَدْ
جَآءُو ظُلْمًا وَزُورًا ﴿٤﴾ وَقَالُوٓا۟ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ٱكْتَتَبَهَا فَهِىَ تُمْلَىٰ عَلَيْهِ
بُكْرَةً وَأَصِيلًا ﴿٥﴾ قُلْ أَنزَلَهُ ٱلَّذِى يَعْلَمُ ٱلسِّرَّ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ
إِنَّهُۥ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٦﴾

waqâla-l-laḏîna kafarû 'in hâḏâ 'illâ 'ifkun-i-ftarâhu wa 'a'ânahû 'alayhi qawmun 'âḫarûna faqad jâ'u ẓulman wa zûran (4) wa qâlû 'asâṭîru-l-'awwalîna-ktatabahâ fahiya tumlâ 'alayhi bukratan wa 'aṣîlan (5) qul

’anzalahu-l-lad̠î ya‘lamu s- sirra fî-s-samâwâti wa-l-’ard̩i ’innahu kâna ġafûra-r-Rah̩îman (6).

Les incrédules disent: «Ce coran n’est qu’une invention imaginée par Mahomet avec l’aide d’un groupe d’hommes». Ces propos constituent une injustice et un faux. (4) Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu’on lui dicte matin et soir» (5) Réponds: «Ce Coran émane de celui qui connait les secrets des cieux et de la terre, de celui qui est enclin au pardon et à la miséricorde» (6).

Tellement sont stupides ces impies qui prétendent que **«Ce Coran n’est qu’une invention»** et un mensonge que le Prophète -qu’Allah le bénisse et le salue- a forgé **«avec l’aide d’un groupe d’hommes»** en désignant surtout: Jabr l’esclave affranchi de Hadrami et ‘Addas le domestique de ‘Outba, qui furent les propos de Abou Jahl, selon les exégètes.

Dieu leur répond: **«Ces propos constituent une injustice et un faux»** Ils n’avancent que des mensonges qui ne sont que des erreurs et ils le savant très bien. Ils ajoutent aussi **«Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui»** et qu’il a tirées des livres des anciens **«qu’on lui dicte matin et soir».**

Leurs propos sont refutés totalement car le Messager de Dieu -qu’Allah le bénisse et le salue- ne savait ni lire ni écrire et n’a rien appris de tout cela dès sa naissance jusqu’à sa mort. Il a vécu parmi eux et n’a commencé à communiquer du Messager qu’à l’âge de quarante ans. Même ils connaissent bien ses comportements, sa conduite, sa fidélité et sa sincérité. C’était eux qui l’ont surnommé «le fidèle». Mais une fois chargé de la mission divine, ils ne tardèrent pas à s’opposer à lui en lui attribuant des épithètes qui étaient loin de lui, comme par exemple en disant qu’il est un poète, un possédé, un imposteur. Dieu lui dit: **«Vois tout ce à quoi ils te comparent! Ils sont égarés. Ils ne savant plus dans quel sens s’orienter»** [Coran XVII, 48].

Il lui ordonne à leur répondre: **«Ce Coran émane de Celui qui connait les secrets des cieux et de la terre».** Dieu certes connait tous les mystères des cieux et de la terre tant aux choses apparentes qu’aux cachées. Il est **«Celui qui est enclin au pardon et à la miséricorde».** Qu’ils sachent que Dieu est comme Tel pour ceux qui reviennent à Lui

repentans. Comme Sa miséricorde embrasse tout ainsi que Sa clémence n'a pas de limites. Qu'ils cessent donc de forger de tels mensonges et présomptions et qu'ils reviennent à Lui et suivent la bonne direction qui est l'Islam. Qu'ils ne tentent jamais plus les croyants et les croyants car: «**Ceux qui auront opprimé sans remords les croyants et les croyants subiront le supplice de l'enfer et les tortures du feu**» [Coran LXXXV, 10].

Al-Hassan Al-Basri a dit: «Voyez comme elle est incommensurable la générosité de Dieu, ils ont tué Ses Prophètes fidèles et malgré tout Il les invite au repentir et à la miséricorde».

وَقَالُوا۟ مَالِ هَـٰذَا ٱلرَّسُولِ يَأْكُلُ ٱلطَّعَامَ وَيَمْشِى فِى ٱلْأَسْوَاقِ ۙ لَوْلَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ
مَلَكٌ فَيَكُونَ مَعَهُۥ نَذِيرًا ﴿٧﴾ أَوْ يُلْقَىٰٓ إِلَيْهِ كَنزٌ أَوْ تَكُونُ لَهُۥ
جَنَّةٌ يَأْكُلُ مِنْهَا ۚ وَقَالَ ٱلظَّـٰلِمُونَ إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا رَجُلًا مَّسْحُورًا
﴿٨﴾ ٱنظُرْ كَيْفَ ضَرَبُوا۟ لَكَ ٱلْأَمْثَـٰلَ فَضَلُّوا۟ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ سَبِيلًا
﴿٩﴾ تَبَارَكَ ٱلَّذِىٓ إِن شَآءَ جَعَلَ لَكَ خَيْرًا مِّن ذَٰلِكَ جَنَّـٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَـٰرُ وَيَجْعَل لَّكَ قُصُورًۢا ﴿١٠﴾ بَلْ كَذَّبُوا۟ بِٱلسَّاعَةِ ۖ وَأَعْتَدْنَا لِمَن كَذَّبَ
بِٱلسَّاعَةِ سَعِيرًا ﴿١١﴾ إِذَا رَأَتْهُم مِّن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ سَمِعُوا۟ لَهَا تَغَيُّظًا وَزَفِيرًا ﴿١٢﴾
وَإِذَآ أُلْقُوا۟ مِنْهَا مَكَانًا ضَيِّقًا مُّقَرَّنِينَ دَعَوْا۟ هُنَالِكَ ثُبُورًا ﴿١٣﴾ لَّا تَدْعُوا۟
ٱلْيَوْمَ ثُبُورًا وَٰحِدًا وَٱدْعُوا۟ ثُبُورًا كَثِيرًا ﴿١٤﴾

wa qâlû mâli hâḏâ-r-rasûli ya'kulu-ṭ-ṭa'âma wa yamšî fî-l-'aswâqi lawlâ 'unzila 'ilayhi malakun fayakûna ma'ahû naḏîran (7) 'aw yulqâ 'ilayhi kanzun 'aw takûnu lahû jannatun ya'kulu minhâ wa qâla-ẓ-ẓâlimûna 'in tattabi'ûna 'illâ rajulam-masḥûran-i (8) n-ẓur kayfa ḍarabû laka-l-'amṯâla faḍallû falâ yastaṭî'ûna sabîlan (9) tabâraka-l-laḏî 'in šâ'a ja'ala laka ḫayram min ḏâlika jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru wa yaj'al-laka quṣûram (10) bal kaḏḏabû bi-s-sâ'ati wa 'a'tadnâ liman kaḏḏaba bis-sâ'ati sa'îran (11) 'iḏâ ra'athum mim-makâm-ba'îdin sami'û lahâ taġayyuẓan wa zafîran (12) wa 'iḏâ 'ulqû minhâ makânan ḍayyiqam-

muqarranîna da'aw hunâlika ṯubûran (13) lâ tad'û-l-yawma ṯubûran wâḥidan wad'û ṯubûran kaṯîran (14).

Ils disent aussi: «Curieux Prophète que cet homme qui mange et circule sur les marchés comme un simple mortel! que n'est-il assisté d'un ange pour l'accréditer dans sa mission» (7) «Pourquoi Allah ne l'a-t-Il pas nanti d'un trésor ou d'un jardin qui lui fournisse sa nourriture? Les méchants ajoutent: «Vous ne suivez qu'un homme possédé» (8) Vois de quelles épithètes ils t'affublent! Entravés dans l'erreur, ils sont complètement désorientés. (9) Béni soit celui qui peut te donner beaucoup plus encore que ce qu'ils réclament pour toi? qui peut te donner des jardins arrosés d'eau vive et des palais. (10) A la vérité, ils ne croient pas à l'heure dernière. Nous réservons l'enfer à ceux qui nient cette heure. (11) En les apercevant de loin, l'enfer bouillonnera de colère. (12) Quand ils se sentirent entassés dans une étroite geôle, liés les uns aux autres, ils n'auront qu'un cri: «O malheur!» (13) Ce n'est pas un seul cri de détresse que vous devez pousser mais plusieurs. (14).

Dans leur obstination, leur reniement de la vérité, les impies ne trouvèrent qu'une excuse: «**Curieux Prophète que cet homme qui mange et circule sur les marchés**» Voulant dire par là: il se nourrit de mets comme nous et satisfait son besoin, circule dans les marchés pour faire des transactions et faire de profit. Puis ils s'exclamèrent: «**Que n'est-il assisté d'un ange pour l'accréditer dans sa mission?**» et être avertisseur en sa compagnie, tout comme Pharaon a dit autrefois en répondant à Moïse: «**Si seulement il était couvert de chamarrures d'or ou s'il était escorté d'anges**» [Coran XLIII, 53].

Les idolâtres ajoutèrent: «**Pourquoi Allah ne l'a-t-Il pa nanti d'un trésor ou d'un jardin qui lui fournisse sa nourriture**». Tout cela est chose facile à réaliser, mais Dieu a une Sagesse en ne donnant à Son Prophète ni l'un ni l'autre. Et les injustes de déclarer à la fin: «**Vous ne suivez qu'un homme possédé**».

Dieu dit à Son Messager: «**Vois de quelles épithètes ils t'affublent**». Ces idolâtres, dans leur égarement, frappent des exemples sur lui en disant: Un magicien, un imposteur, un poète et un possédé. Ce ne sont que des mensonges et erreur, car tout homme sensé connait parfaitement qu'ils sont des égarés et menteurs. «**Ils sont complètemen'**

désorientés». Quiconque se détourne de la vérité aura suivi un faux chemin qui ne le mènera jamais à la vérité car le chemin de celle-ci est unique.

Il fait ensuite connaître aux idolâtres, en s'adressant à Son Prophète, qu'Il est capable de lui donner les meilleures choses dans le bas monde: **«Béni soit celui qui peut te donner beacoup plus encore que ce qu'ils réclament pour toi»** A ce propos, Khaïthama rapporte qu'on a dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Si tu veux, nous pouvons te donner les trésors du bas monde et leurs clés qu'aucun Prophète avant toi n'a reçus et nul après toi n'en recevra, sans toutefois que tu perdes quoique ce soit de ce que Dieu te donne». Il répondit à ces idolâtres: «Rassemblez-pour moi tout cela pour la vie future». Dieu fit alors cette révélation: **«Béni soit celui qui peut te donner...»**.

«A la vérité, ils ne croient pas à l'heure dernière» C'est à dire si ceux-là te proposent pareilles choses, ils ne le font que par opiniâtreté, incrédulité et mensonge sans qu'ils aient l'intention d'être dirigés. Leur reniement de l'Heure dernière les porte à tout cela.

«Nous réservons l'enfer à ceux qui nient cette heure» où ils subiront le supplice le plus atroce. Lorsque les flammes de ce Feu les verront de loin, là où ils seront rassemblés, ils entendront leur fureur et leur pétillement, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Une fois qu'ils y seront, ils entendront les sanglots des damnés et le sifflement des flammes. Pour un peu, il éclaterait de fureur»** [Coran LXVII, 78].

Abou Waèl raconte: Nous sortîmes une fois en compagnie de Abdullah Ben Mass'oud Al-Rabi' Ben Khaïtham. En passant près d'un forgeron, Abdullah se mit à contempler un fer qui se trouvait dans le four et Al-Rabi' fit de même et faillit tomber. Arrivés à un autre four sur le littoral de l'Euphrate, apercevant les flammes à l'intérieur, Abdullah récita: **«En les apercevant de loin, l'enfer bouillonnera de colère»** mais Al-Rabi' fut foudroyé. On le transporta chez lui et Abdullah resta à ses chevets jusqu'à midi, mais Al-Rabi' ne recouvra plus ses connaissances. -que Dieu l'agrée et lui fasse miséricorde.

Dans le même sens, Ibn Abbas a dit: «En précipitant l'homme

dans le feu, les flammes se rétractent. Le Miséricordieux demande à l'enfer: «Qu'as-tu?» - Cet homme implore la protection contre moi» répond-il. Dieu ordonne alors qu'on lui amène l'homme. Une fois en Sa présence, Il lui demande la cause et l'homme de répliquer: «Seigneur, je ne m'attendais pas à cela de Ta part». - Et qu'attendais-tu de Moi riposte le Seigneur. -Que je sois embrassé par Ta miséricorde. Dieu ordonne alors: «Libérez cet homme du supplice du Feu». Un autre homme sera aussi amené vers le Feu qui, en l'apercevant, fera entendre un sifflement tel une mule en voyant l'orge, et crépitera de sorte qu'il sèmera la peur dans tous les cœurs».

En commentant le même verset, Oubaïd Ben Oumayr a dit: «La Géhenne crépitera au point où elle ne laissera un ange rapproché de Dieu, ni un Prophète envoyé sans qu'ils ne tombent face à terre en s'effrayant, même Ibrahim -que la paix soit avec lui- s'agenouillera et dira: «Seigneur, je ne Te demande que de sauver mon âme».

En demandant au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'expliquer le sens de ce verset: **«Quand ils se sentiront entassés dans une étroite geôle, liés les uns autx autres»**, il dit: «Par celui qui tient mon âme dans sa main, ils (les damnés) seront serrés les uns aux autres à l'enfer comme on enfonce un pieu dans le mur».

«Ce n'est pas qu'un seul cri de détresse que vous devez pousser mais plusieurs». C'est à dire: n'appelez pas la mort qu'une fois seulement mais appelez-la souvent. L'imam Ahmed rapporte, d'après Anas, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Iblis sera le premier à se vêtir d'un habit de feu qui le mettra sur son front et le tirera par derrière et sa postérité fera de même en s'écriant: «O Malheur». Une fois amené vers l'Enfer, Iblis dira: «O quelle détresse» et sa postérité répètera après lui «Quelle détresse». On leur répondra alors: **«Ce n'est pas qu'un seul cri de détresse que vous devez poussez mais plusieurs»**.

Cette détresse signifie, d'après les ulémas: le périssement, le malheur, la perte et la destruction tous réunis».

قُلْ أَذَٰلِكَ خَيْرٌ أَمْ جَنَّةُ ٱلْخُلْدِ ٱلَّتِى وُعِدَ ٱلْمُتَّقُونَ ۚ كَانَتْ لَهُمْ جَزَآءً

وَمَصِيرًا ﴿١٥﴾ لَّهُمْ فِيهَا مَا يَشَآءُونَ خَٰلِدِينَ كَانَ عَلَىٰ رَبِّكَ وَعْدًا
مَّسْـُٔولًا ﴿١٦﴾

qul 'aḏâlika ḫayrun 'am jannatu-l-ḫuldi-l-latî wu'ida-l-muttaqûna kânat lahum jazâ'an wa maṣîran (15) lahum fîhâ mâ yašâ'ûna ḫalidîna kâna alâ rabbika wa'dam-mas'ûlan (16).

Dis: Que vaut-il mieux de l'enfer ou du paradis éternel promis à ceux qui craignent Allah! Paradis qui est leur récompense et le terme de leur vie. (15) Leurs désirs y seront assouvis éternellement. C'est une promesse qui oblige ton Seigneur. (16).

L'enfer dont Dieu en a parlé dans le verset précédent et qui est promis aux méchants où ils ne pourront ni s'en sauver ni s'en libérer, mais plutôt liés les uns aux autres pour subir le plus douloureux châtiment, peut-on le comparer au Paradis promis aux croyants pour prix de leur foi et leurs bonnes œuvres dans le bas monde, qui ont craint et obéi à Dieu!.

«Leurs désirs y seront assouvis éternellement». Ils auront tout ce qu'ils voudront comme nourriture, boisson, vêtements, montures et paysages ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu et un esprit humain n'a imaginé. Ils y vivront pour l'éternité, délecteront des fruits les plus savoureux, abondants non cueillis d'avance ni interdits. C'est une promesse qui appartient au Seigneur et dont Il répond. Mouhammed Ben Ishaq Al-Qoradhi a dit: «Les anges imploreront une telle faveur en lui disant: **«Seigneur, accomplis Ta promesse en les accueillant dans les jardins de l'Eden»** [Coran XL, 8].

Quant à Abou Hazem, il a avancé: Au jour de la résurrection, les croyants diront: «Seigneur, nous avons accompli tout ce que Tu nous a ordonné de faire, réalise ce dont Tu nous a promis. Tel est le sens du verset: **«C'est une promesse qui oblige ton Seigneur».** La même comparaison a été présentée dans la sourate des Rangs où, après avoir montré ce que les fidèles trouveront au Paradis comme délices et bien-être, Il parle des incrédules: **«Que vaut-il mieux? Un tel sort ou l'arbre de Zakkoum? Nous en avons fait un objet de controverses pour les impies»** [Coran XXXVII, 62-63].

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ فَيَقُولُ ءَأَنتُمْ أَضْلَلْتُمْ عِبَادِى
هَٰٓؤُلَآءِ أَمْ هُمْ ضَلُّوا۟ ٱلسَّبِيلَ ﴿١٧﴾ قَالُوا۟ سُبْحَٰنَكَ مَا كَانَ يَنۢبَغِى لَنَآ أَن نَّتَّخِذَ
مِن دُونِكَ مِنْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِن مَّتَّعْتَهُمْ وَءَابَآءَهُمْ حَتَّىٰ نَسُوا۟ ٱلذِّكْرَ وَكَانُوا۟
قَوْمًۢا بُورًا ﴿١٨﴾ فَقَدْ كَذَّبُوكُم بِمَا تَقُولُونَ فَمَا تَسْتَطِيعُونَ صَرْفًا وَلَا نَصْرًا ۚ
وَمَن يَظْلِم مِّنكُمْ نُذِقْهُ عَذَابًا كَبِيرًا ﴿١٩﴾

wa yawma yaḥšuruhum wamâ ya'budûna min dûni-L-Lâhi fayaqûlu '-a'antum 'aḍlaltum 'ibâdî hâ'ulâ'i 'am hum ḍallû-s-sabîla (17) qâlû subḥânaka mâ kâna yambagî lanâ 'an nattaḫiḏa min dûnika min 'awliyâ'a walâkim-matta'tahum wa 'âbâ'ahum ḥattâ nasû-ḏ-dikra wa kânu qawman bûran (18) faqad kaḏḏabûkûm bimâ taqûlûna famâ tastaṭî'ûna ṣarfan walâ naṣran wa mayyaẓlim-minkum nuḏiqhu 'aḏâban kabîran (19).

Le jour où je les réunirai ainsi que leurs idoles, J'interrogerai celles-ci: «Est-ce vous qui avez détourné Mes créatures ou sont-ce elles qui se sont égarées d'elles-mêmes?» (17) Elles répondront: Gloire à Toi! Loin de nous l'idée de prétendre à être adorées. Mais Tu les as comblés des biens de ce monde, ainsi que leurs pères, au point qu'ils ont oublié leurs devoirs envers Toi. C'est ainsi qu'ils se sont perdus.» (18) «Voilà que vos idoles vous désavouent, dira le Seigneur. Elles s'avèrent incapables de vous soustraire à mes représailles et de vous aider. J'inflige un châtiment sèvère à qui s'est montré injuste. (19).

Au jour de la résurrection, Dieu réprimandera et grondera qui ont adoré d'autres divinités en dehors de Lui. **«le jour où je les réunirai ainsi que leurs idoles»** Mais Moujahed à dit que ces idoles dont il est question sont: Jésus, 'Ouzaïr et les anges. **«J'interrogerai celles-ci: «Est-ce vous qui avez détourné Mes créatures?»** Dieu demandera à ces adorés: Est-ce vous qui égarez mes serviteurs que voici? Ou bien ont-ils d'eux-mêmes perdu le chemin? Tout comme lorsque Dieu s'adressa à Jésus: **«O Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes: «Prenez-nous pour Allah moi et ma mère, à côté d'Allah?» Gloire à Toi, répondit Jésus, comment aurai-je pu dire une chose que je n'ai pas qualité**

pour dire?» [Coran V, 116].

Les idoles ou les adorés répondront à Dieu: «Gloire à Toi! Comment aurions-nous pu adopter des maîtres en dehors de Toi. Il ne sied plus aux créatures d'adorer d'autres divinités en dehors du Seigneur qui est le seul à adorer. Nous ne les avons pas appelés à une telle adoration, c'est plutôt eux-mêmes qui ont pris l'initiative. Nous les désavouons ainsi que les idoles qu'ils adoraient».

«Mais Tu les as comblés des biens de ce monde, ainsi que leurs pères». Ils ont joui d'une longue vie et des faveurs divines au point où ils ont oublié le souvenir de Dieu, ce que leurs Prophètes leur ont apporté et l'appel à n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer. **«C'est ainsi qu'ils se sont perdus».**

«Voilà que vos idoles vous désaouvent» et vous traitent de menteurs parce que vous les avez adorées en dehors de Dieu en prétendant qu'elles sont des maîtres qui vous rapprochent de Lui. Ceci est pareil aux paroles divines: **«Lorsque les hommes seront rassemblés, les idoles se révéleront leurs ennemis et renieront les cultes qu'on leur aura voués»** [-Coran XLVI, 6].

«Elles s'avèrent incapables de vous soustraire à mes représailles et de vous aider». Ces idoles ne peuvent ni écarter le châtiment des idolâtres ni leur accorder un secours possible. Dieu fera goûter le châtiment le plus terrible à tout injuste parmi les hommes.

وَمَآ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ مِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ إِلَّآ إِنَّهُمْ لَيَأْكُلُونَ ٱلطَّعَامَ وَيَمْشُونَ فِى
ٱلْأَسْوَاقِ ۗ وَجَعَلْنَا بَعْضَكُمْ لِبَعْضٍ فِتْنَةً أَتَصْبِرُونَ ۗ وَكَانَ رَبُّكَ بَصِيرًا



wamâ̂ 'arsalnâ qablaka mina-l-mursalîna 'illâ̂ 'innahum laya'kulûna-ṭ-ṭa'âma wa yamšûna fî-l-'aswâqi wa ja'alnâ ba'ḍakum liba'ḍin fitnatan 'atasbirûna wa kâna rabbuka basîran (20).

Tous les Prophètes qui t'ont précédé se nourrissaient des mêmes aliments que les autres hommes et, comme eux, s'approvisionnaient sur les marchés. Les hommes ont été créés pour s'opposer les uns aux autres. Ainsi

se mesure leur patience. Allah voit tout. (20).

Tous les Prophètes que Dieu a envoyés aux peuples au fil des jours, se nourrissaient de mets et circulaient dans les marchés pour faire du négoce et gagner leur pain. Ceci ne contredit pas leur qualité en tant que Prophètes, car Dieu leur a accordé la belle apparence, les bonnes qualités, les a initiés à la bonne parole et la bonne œuvre et les a appuyés par les miracles, afin que tout homme sensé sache qu'ils sont vraiment des envoyés fidèles à leurs messages dont ils sont chargés de communiquer.

«les hommes ont été créés pour s'opposer les uns aux autres» C'est à dire que Dieu a assigné à tentation les uns aux autres, pour savoir qui obéissent et qui désobéissent. **«Ainsi se mesure leur patience»** pour savoir qui mérite d'être choisi pour accomplir la mission, comme Il l'affirme dans ce verset: **«Allah sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission de Prophète»** [Coran VI, 124]. En interprétant le verset, Mouhammed Ben Ishaq a dit: Dieu fait connaitre ceci aux hommes: Si Je le voulais, J'aurais accordé le bas monde à Mes Prophètes afin que nul ne les contredirait. Mais J'ai voulu faire de certains d'entre vous une tentation pour les autres.

Il est cité dans le Sahih de Mouslim, dans un hadith prophétique, que Dieu a dit à Son Messager: «Je t'éprouve et J'éprouve les autres par toi». On a donné le choix au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'être un roi-Prophète ou un serviteur-messager, il a opté pour être le serviteur de Dieu et Son Messager.

۞ وَقَالَ ٱلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ لِقَآءَنَا لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْنَا ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ نَرَىٰ رَبَّنَا ۗ لَقَدِ
ٱسْتَكْبَرُوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِمْ وَعَتَوْ عُتُوًّا كَبِيرًا ﴿٢١﴾ يَوْمَ يَرَوْنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ لَا بُشْرَىٰ
يَوْمَئِذٍ لِّلْمُجْرِمِينَ وَيَقُولُونَ حِجْرًا مَّحْجُورًا ﴿٢٢﴾ وَقَدِمْنَآ إِلَىٰ مَا عَمِلُوا۟ مِنْ عَمَلٍ
فَجَعَلْنَٰهُ هَبَآءً مَّنثُورًا ﴿٢٣﴾ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ يَوْمَئِذٍ خَيْرٌ مُّسْتَقَرًّا وَأَحْسَنُ
مَقِيلًا ﴿٢٤﴾

waqâla-l-ladîna lâ yarjûna liqâ'anâ lawlâ 'unzila 'alaynâ-l-malâ'ikatu

'aw narâ rabbanâ laqad-i-stakbarû fî 'anfusihim wa 'ataw 'utuwwan kabîran (21) yawma yarawna-l-malâ'ikata lâ bušrâ yawma'iḏi-l-li-l-mujrimîna wa yaqûlûna ḥijram-maḥjûran (22) wa qadimnâ 'ilâ mâ '-amilû min 'amalin faja'alnâhu habâ'am mantûran (23) 'aṣḥâbu-l-jannati yawma'iḏin ḫayrum mustaqarran wa 'aḥsanu maqîlan (24).

Ceux qui désespèrent de la vie future disent: «Qu'Allah ne nous envoie-t-Il des anges ou ne se montre-t-Il Lui-même à nous?» Vraiment, c'est là de l'impudence et un monstrueux orgueil. (21) Ah! ils appellent le jour où ils verront les anges! mais ce jour-là n'apportera pas une bonne nouvelle aux méchants. Ceux-ci ne pourront que dire: «Arrière, loin de nous ce spectacle» (22) Nous irons droit à leurs œuvres et nous les réduirons en poussière. (23) Ce jour-là, les élus du paradis jouiront d'une paix délicieuse et d'un lieu de repos enchanteur» (24).

Les incrédules, dans leur obstination et leur rebellion, ne cessèrent de réclamer une chose après une autre. Ils dirent: **«Qu'Allah ne nous envoie-t-Il des anges»**, pour nous communiquer le message au lieu d'en charger les Prophètes, comme ils ont dit: **«Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe semblable à celui que reçoivent les Prophètes»** [Coran VI, 124]. Ou bien, selon une autre interprétation, ils voulurent dire: «Si les anges descendent du ciel que nous les voyons de nos propres yeux, pour affirmer que Mouhammad est le Messager de Dieu». Ils ont dit ailleurs: **«ou que tu pourras montrer à tes côtés Allah et les anges»** [Coran XVII, 92]. En vérité, ils furent gonflés d'orgueil en eux-mêmes et remplis d'une grande insolence.

«Ah! ils appellent le jour où ils verront les anges! mais ce jour-là n'apportera pas une bonne nouvelle aux méchants. Ceux-ci ne pourront que dire: «Arrière, loin de nous ce spectacle». Ce jour-là, le jour où les anges viennent ravir l'âme aux coupables, comme les ulémas ont avancé, ce ne sera pas pour eux une bonne nouvelle. Les anges leur annonceront l'Enfer. En recueillant l'âme de l'impie, les anges disent: «O âme méchante qui se trouve dans un corps très mauvais, sors pour rencontrer un souffle brûlant, dans une eau bouillante, sous une ombre de fumée chaude». Mais l'âme à ce moment-là se disperse dans le corps refusant de sortir, et les anges frappent le coupabe pour recueillir son âme, une chose qui est confirmée aussi dans ce verset:

«Qu'adviendrait-il d'eux quand les anges, recueillant leurs âmes, les frapperont au visage et sur le dos» [Coran XLVII, 27].

Par contre, en rendant l'âme, les croyants seront dans une position tout à fait différente. On leur annonce le bien et la félicité, comme Dieu a dit: **«Ceux qui disent «Notre Maître est Allah» et se conduisent avec droiture recevront des anges cette assurance: «Ne craignez rien et ne vous tourmentez pas. Vous irez au Paradis comme on vous l'a promis»** [Coran XLI, 30].

Et dans un hadith rapporté par Al-Bara' Ben 'Azeb, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les anges disent à l'âme du croyant: Ô bonne âme qui vit dans un bon corps, sors pour rencontrer un repos, de parfums et un Seigneur satisfait de toi».

Parmi les exégètes, ceux qui ont dit que les coupables verront les anges au jour de leur rassemblement, leur opinion ne contredit pas ce que nous avons avancé, car en ce jour-là, le jour du jugement, les anges annonceront le Paradis aux croyants et l'Enfer aux incrédules. Aucun bonne nouvelle ne sera annoncée aux coupables plutôt les anges leur diront: «Vous ne serez plus admis dans ce lieu d'enchantement qui vous est interdit».

«Nous irons droit à leurs œuvres». Tous les hommes auront à rendre compte de leurs œuvres devant le Seigneur, soient-elles bonnes ou mauvaises. Les incrédules, qui croyaient dans le bas monde, que leurs œuvres les sauveraient du supplice, ils se seraient trompés car ces œuvres perdraient la condition nécessaire pour être jugées bonnes. Elles n'étaient plus conformes aux enseignements de Dieu, ni sincères, plutôt elles n'étaient fondées que sur l'erreur, et c'est pour cela que Dieu les réduirait en poussière. Dieu ne les lésera pas après qu'il leur ait envoyé les Prophètes pour les avertir, mais ils n'ont fait que de persévérer dans leur impiété. Dieu a dit d'eux: **«Les actions des impies sont semblables aux cendres que disperse le vent, un jour d'orage»** [Coran XIV, 18] et **«les œuvres des infidèles ressemblent aux mirages du désert. Les prenant pour de l'eau, l'homme altéré les poursuit mais jamais ne les atteint»** [Coran XXIV, 39].

En d'autre part, les élus du Paradis seront au plus beau séjour et en lieu de sieste plus joli, dans les hauts degrés du Jardin et dans des

appartements luxueux en paix. Car, ce jour-là, les hôtes de l'Enfer et ceux du Paradis ne sont plus égaux. Ce derniers trouveront le salut et la paix et demeureront immortels dans un excellent lieu de séjour, pour prix de leurs bonnes actions qu'ils ont accomplies dans le bas monde.

Ibn Abbas a dit: «Il ne sera qu'une heure après quoi les amis de Dieu seront avec les houris aux grands yeux noirs sur des lits de repos, et les ennemis de Dieu avec les démons liés les uns aux autres en Enfer».

وَيَوْمَ تَشَقَّقُ ٱلسَّمَآءُ بِٱلْغَمَٰمِ وَنُزِّلَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ تَنزِيلًا ﴿٢٥﴾ ٱلْمُلْكُ يَوْمَئِذٍ ٱلْحَقُّ
لِلرَّحْمَٰنِ ۚ وَكَانَ يَوْمًا عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ عَسِيرًا ﴿٢٦﴾ وَيَوْمَ يَعَضُّ ٱلظَّالِمُ عَلَىٰ يَدَيْهِ
يَقُولُ يَٰلَيْتَنِى ٱتَّخَذْتُ مَعَ ٱلرَّسُولِ سَبِيلًا ﴿٢٧﴾ يَٰوَيْلَتَىٰ لَيْتَنِى لَمْ أَتَّخِذْ فُلَانًا
خَلِيلًا ﴿٢٨﴾ لَّقَدْ أَضَلَّنِى عَنِ ٱلذِّكْرِ بَعْدَ إِذْ جَآءَنِى ۗ وَكَانَ ٱلشَّيْطَٰنُ
لِلْإِنسَٰنِ خَذُولًا ﴿٢٩﴾

wa yawma tašaqqaqu-s-samâ'u bi-l-ġamâmi wa nuzzila-l-malâ'ikatu tanzîlan (25) 'al-mulku yawma'iḏin-i-l-haqqu li-r-Raḥmâni wa kâna yawman 'alâ-l-kâfirîna 'asîran (26) wa yawma ya'uḍḍu-ẓ-ẓâlimu 'alâ yadayhi yaqûlu yâ laytanî-t-taḫaḏtu ma'a-r-rasûli sabîlan (27) yâ waylatâ laytanî lam 'attaḫiḏ fulânan ḫalîlan (28) laqad 'aḍallanî 'ani-ḏ-ḏikri ba'da 'iḏ jâ'anî wa kâna-š-šayṭânu li-l-'insâni ḫaḏûlan (29).

Le jour où le ciel s'ouvrira pour laisser passer les nuages et où les anges feront interruption sur terre.» [Coran 25) Ce jour-là, toute l'autorité reviendra au Miséricordieux et les infidèles passeront un moment tragique. (26) Ce jour-là, le méchant se mordra les doigts en disant: «Plût à Allah que j'aie écouté les avertissements du Prophète». (27) «Malheur à moi! quel regret d'avoir pris Untel pour ami?»» [Coran 28) Ce n'est pas que le Livre ne m'ait été divulgué, mais il m'en a détourné. Satan a toujours trompé l'homme. (29).

Au jour de la résurrection tant de grands évènements et phénomènes se produiront: La déchirure et la rupture du ciel par les nuages, qui seront l'ombre de la grande lumière éblouissante, la

descente des anges qui entoureront les créatures dans leur lieu de rassemblement, puis l'arrivée de Seigneur, exalté soit-Il et béni pour les juger. Chahr Ben Hawchab a commenté cela en disant: Les anges porteurs du Trône sont au nombre de huit, quatre parmi eux diront: «-Gloire et louange à Toi ô Grand Dieu, à Toi les louanges pour Ta mansuétude après Ta science» et les autres diront: «Gloire et louange à Toi. Louanges à Toi comme Tu es indulgent malgré Ta toute-puissance».

«Ce jour-là, toute l'autorité reviendra au Miséricordieux» comme Il a dit dans un autre verset: **«Ce jour-là, à qui appartiendra la puissance suprême? A Allah l'Unique, le Tout-Puissant»** [Coran XL,16].

Il est dit dans un hadith authentique: «Dieu pliera les cieux de Sa main droite, saisira la terre par l'autre et dira: «Je suis le Souverain, le Juge Suprême! Où sont les rois de la terre? Où sont les tyrans? Où sont les orgueilleux?».

«... les infidèles passeront un moment tragique», ce jour sera terrible pour eux car il est le jour de la justice et du jugement décisif. Pour les croyants, la grande frayeur ne les affligera pas. L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Sa'id Al-Khudry qu'on a récité devant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ce verset: **«... dans l'espace d'un jour dont la durée véritable est de cinquante mille ans»** [-Coran LXX, 4] en s'exclamant: «Comme il est long ce jour-là?» Il répondit: «Par Celui qui tient mon âme dans Sa main, ce jour-là paraîtra pour le croyant plus court que le temps qu'il met pour accomplir une prière prescrite dans le bas monde».

«Ce jour-là, le méchant se mordra les doigts» ce coupable d'avoir dévié du chemin du messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et renié ce qu'il a apporté comme enseignements de la part du Seigneur qui est la vérité évidente, et d'avoir suivi le sentier de l'égarement. Ce jour-là, l'incrédule battra sa coulpe, mais hélas, rien à faire, et se mordra les doigts. Que ce verset soit révéllé au sujet de '-Ouqba Ben Mou'ait ou d'autres impies c'est tout car il s'agit de tous les incrédules en fin de compte.

«Plût à Allah que j'ai écouté les avertissements du Prophète. Malheur à moi! quel regret d'avoir pris Untel pour ami» qui l'a égaré et l'a appelé

à être parmi les impies tels que Oumayya Ben Khalaf ou son frère Oubay ou autres. Il s'écriera: **«Ce n'est pas que le Livre qui m'ait divulgué, mais il m'en a détourné»** c'est à dire il m'a égaré loin du Coran et de ses enseignements alors qu'ils m'ont parvenus. **«Satan a toujours trompé l'homme»**, et l'a entraîné à l'erreur.

وَقَالَ ٱلرَّسُولُ يَـٰرَبِّ إِنَّ قَوْمِى ٱتَّخَذُوا۟ هَـٰذَا ٱلْقُرْءَانَ مَهْجُورًا ﴿٣٠﴾ وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا
لِكُلِّ نَبِىٍّ عَدُوًّا مِّنَ ٱلْمُجْرِمِينَ ۗ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ هَادِيًا وَنَصِيرًا ﴿٣١﴾

wa qâla-r-rasûlu yâ rabbi 'inna qawmi-t-tahad û hâd â-l-Qur'â na mahjûran (30) wa kad âlika ja'alna likulli nabiyyin 'aduwwam mina-l-mujrimîna wa kafâ bi rabbika hâdiyan wa naṣîran (31).

Le Prophète soupire: «O Seigneur; mon peuple dédaigne ce Coran (30) C'est ainsi. Nous avons suscité à chaque Prophète des ennemis parmi les criminels. Mais ton Seigneur te suffit comme guide et comme soutien (31).

Comme le peuple de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a démenti et l'a traité de menteur, il s'adressa au Seigneur: «Mon peuple dédaigne le Coran» et les idolâtres ont pris ce Livre en aversion sans l'écouter ni s'en conformer, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Les incrédules disent: «N'écoutez pas ce Coran et dénigrez-le»** [-Coran XLI, 26]. Car chaque fois que le Coran fût récité devant les impies, ils bavardaient afin de ne plus l'entendre et suivre ses prescriptions et ses enseignements, sans méditer sur ses sens et laisser ce qu'ils suivaient.

«C'est ainsi. Nous avons suscité à chaque Prophète des ennemis parmi les criminels». Ce qui signifie: O Mouhammad, comme ton peuple s'est détourné du Coran et renié le message, ainsi les peuples avant eux ont agi de même en traitant leurs Prophètes, car contre chaque Prophète, il y a eu des mécréants qui appelaient les autres à un égarement et à l'erreur, comme Dieu a dit ailleurs: **«C'est ainsi que nous avons suscité à chaque Prophète pour ennemis des démons pris parmi les hommes ou parmi les génies»** [Coran VI, 112].

Dieu, certes, suffit comme guide et comme défenseur pour

quiconque a cru en Lui, à Son Prophète, à Ses Livres, Il lui sera comme soutien dans les deux mondes.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ ٱلْقُرْءَانُ جُمْلَةً وَٰحِدَةً ۚ كَذَٰلِكَ لِنُثَبِّتَ بِهِۦ
فُؤَادَكَ ۖ وَرَتَّلْنَٰهُ تَرْتِيلًا ﴿٣٢﴾ وَلَا يَأْتُونَكَ بِمَثَلٍ إِلَّا جِئْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ وَأَحْسَنَ
تَفْسِيرًا ﴿٣٣﴾ ٱلَّذِينَ يُحْشَرُونَ عَلَىٰ وُجُوهِهِمْ إِلَىٰ جَهَنَّمَ أُو۟لَٰٓئِكَ شَرٌّ مَّكَانًا
وَأَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٣٤﴾

wa qâla-l-lad̲îna kafarû lawlâ nuzzila 'alayhi-l-Qur'âna jumlatan waḥidatan kad̲âlika linut̲abbita bihî fu'âdaka wa rattalnâhu tartîlan (32) walâ ya'tûnaka bimat̲alin 'illâ ji'nâka bi-l-ḥaqqi wa 'aḥsana tafsîran-i- (33) l-lad̲îna yuḥšarûna 'alâ wujûhihim 'ilâ jahannama 'ûlâ'ika šarrum-makânan wa 'aḍallu sabîlan (34).

Les incrédules objectent: «Pourquoi le Coran n'a-t-il pas été révélé au Prophète en une seule fois?» C'est mieux ainsi. Si nous l'avons composé par chapitres, c'est pour mieux toucher ton cœur (32) Ils ne te poseront pas une question, que nous ne t'en donnions la solution et une explication convenable. (33) Ceux qui seront précipités dans l'enfer, la tête en avant, ceux-là sont les plus vils et les plus éloignés du droit chemin. (34).

Poussés par leur incrédulité et leur obstination, les incrédules, entre autres objections, dirent: **«Pourquoi le Coran n'a-t-il pas été révélé au Prophète en une seule fois?»** tout comme les autres Livres qui ont été révélés aux autres Prophètes tels que le Pentateuque, l'Evangile et les Psaumes et autres? Dieu leur répond qu'il l'a révélé-durant vingt trois ans- selon les circonstances et les évènements, là où les hommes avaient besoin des sentences et enseignements, et afin de raffermir les cœurs des croyants: **«c'est pour mieux toucher ton cœur»** et nous l'avons fait réciter avec soin.

En commentant le verset précité, Ibn Zaïd a dit: ils ne te proposent un exemple sans que Dieu n'apporte la Vérité avec la meilleure interprétation, et en présentant un autre exemple qui soit plus éloquent et plus évident.

Quant à Ibn Abbas, il a dit: Chaque fois que les impies cherchent à une chose inconvenable dans le Coran, selon leurs présomptions, Dieu envoie Gabriel avec la vérité et la réponse à leur interrogation. Ceci dénote le grand honneur que Dieu a assigné à Son Livre. Le Prophète recevait la révélation matin et soir, en ville et en voyage, et en toute circonstance, et non pas comme Il a révélé les autres Livres aux autres Prophètes en une seule fois. Cela constitue un grand honnneur au Coran ainsi qu'au Prophète, qui fut le plus grand que Dieu a fait descendre du haut des cieux au ciel le plus bas en une seule fois puis fragmenté au bas monde. Ibn Abbas a dit à cet égard: «Le Coran fut descendu de la Table Gardée en une seule fois au bas monde dans la nuit de destin, puis détaillé durant plus de vingt ans».

«Ils ne te poseront pas une question...» on peut dire que ce verset est expliqué par celui-ci: **«Nous avons révélé le Livre verset par verset pour que tu le récites au fur et à mesure. Notre révélation est indiscutable»** [Coran XVII, 106].

Ensuite Dieu montre le sort des incrédules qu'ils seront rassemblés face à face dans la Géhenne dans le pire séjour et sous la forme la plus abjecte. A ce propos, Anas rapporte qu'un homme demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «-Comment l'incrédule pourra-t-il être rassemblé sur son visage au jour de la résurrection?». Il lui répondit: «Celui qui l'a fait marcher sur ses pieds dans le bas monde sera sûrement capable de le faire marcher sur son visage».

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلْنَا مَعَهُۥٓ أَخَاهُ هَٰرُونَ وَزِيرًا ﴿٣٥﴾ فَقُلْنَا
ٱذْهَبَآ إِلَى ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَدَمَّرْنَٰهُمْ تَدْمِيرًا ﴿٣٦﴾ وَقَوْمَ نُوحٍ لَّمَّا
كَذَّبُوا۟ ٱلرُّسُلَ أَغْرَقْنَٰهُمْ وَجَعَلْنَٰهُمْ لِلنَّاسِ ءَايَةً وَأَعْتَدْنَا لِلظَّٰلِمِينَ عَذَابًا
أَلِيمًا ﴿٣٧﴾ وَعَادًا وَثَمُودَا۟ وَأَصْحَٰبَ ٱلرَّسِّ وَقُرُونًۢا بَيْنَ ذَٰلِكَ كَثِيرًا ﴿٣٨﴾ وَكُلًّا
ضَرَبْنَا لَهُ ٱلْأَمْثَٰلَ وَكُلًّا تَبَّرْنَا تَتْبِيرًا ﴿٣٩﴾ وَلَقَدْ أَتَوْا۟ عَلَى ٱلْقَرْيَةِ ٱلَّتِىٓ
أُمْطِرَتْ مَطَرَ ٱلسَّوْءِ أَفَلَمْ يَكُونُوا۟ يَرَوْنَهَا بَلْ كَانُوا۟ لَا يَرْجُونَ



walaqad 'ẫtaynâ Mûsâ-l-kitâba wa ja'alnâ ma'ahû̃ 'aḫâhu Harûna wazîran (35) faqulnâ-ḏ-habẫ 'ilâ-l-qawmi-l-laḏîna kaḏḏabû bi 'ẫyâtinâ fadammarnahum tadmîran (36) wa qawma Nûḥi-l-lammâ kaḏḏabû-r-rusula 'aġraqnâhum wa ja'alnâhum li-n-nâsi 'ẫyatan wa 'a'tadnâ li-ẓ-ẓâlimîna 'aḏâban 'alîman (37) wa 'Adan wa Tamûdâ wa 'aṣḥâba-r-rassi wa qurûnam-bayna ḏâlika katîran (38) wa kullan ḍarabnâ lahu-l-'amṯâla wa kullan tabbarnâ tatbîran (39) walaqad 'ataw 'alâ-l-qaryati-l-latî̃ 'umṭirat maṭara-s-saw'i 'afalam yakûnû yarawnahâ bal kânû lâ yarjûna nušûran (40).

Nous avons donné le Livre à Moïse et Lui avons adjoint son frère Aaron comme ministre. (35) Nous leur dîmes: «Allez trouver le peuple qui traite nos signes de mensonges». Finalement, nous exterminâmes ce peuple (36) Nous avons noyé le peuple de Noé pour avoir traité nos Prophètes de menteurs. C'est là un exemple pour les autres peuples. Nous réservons aux méchants un châtiment implacable. (37) Ad, Thémoud, les habitants de Rass, et de nombreuses générations intermédiaires. (38) A chacun de ces peuples nous avons envoyé des avertissements, puis nous les avons exterminés. (39) Ils passent pourtant près de la cité qu'a incendiée une pluie de feu. Ne la voient-ils pas? que si, mais ils ne croient pas à la vie future. (40).

Dieu menace les incrédules parmi les Qoraïchites qui ont traité Mouhammad de menteur et les avertit contre Son châtiment comme Il a pris les autres peuples par Ses supplices, en començant par mentionner le peuple de Moïse soutenu par son frère Aaron comme ministre qu'il leur a envoyés à Pharaon et à son peuple. Puis le peuple de Noé l'a traité de menteur, à savoir que Noé demeura parmi lui neuf-cent-cinquante ans en l'appelant à Dieu et l'avertissant contre Son châtiment; mais peu nombreux ceux qui ont cru en lui . Dieu les a noyés sans laisser sur terre personne sauf ceux qui ont cru, en faisant des incrédules un exemple pour les autres, comme Il a dit: **«Au moment du déluge, nous avons sauvés sur une arche, voulant vous donner ainsi une leçon et toucher les oreilles sensibles»** [Coran LXIX, 11-12]. Cela signifie: Nous avons laissé de vaisseaux afin de vous en embarquer en

voyageant par mer et de reconnaître les bienfaits de Dieu en vous sauvant de la noyade.

«Ad, Themoud, les habitants de Rass..» dont nous avons raconté leur histoire dans plus d'une sourate auparavant telle que celle de l'Araf par exemple.

«Et de nombreuses générations intermédiaires» C'est à dire ceux qui sont venus après eux dont on ne peut les dénombrer. **«A chacun de ces peuples nous avons envoyé des avertissements»** en leur montrant des signes et des preuves évidentes afin qu'ils soient comme arguments contre eux. **«Puis nous les avons exterminés»** pour avoir mécru et renié leurs Prophètes.

«Ils passent pourtant près de la cité qu'a incendiée une pluie de feu». Il s'agit de Sodom où vivait le peuple de Loth que Dieu l'a renversée sens dessus-dessous en lui envoyant des pierres d'argile. A propos de cette cité et ses habitants, Dieu a dit ailleurs: **«Vous foulez journellement les lieux de leur aventure. Vous les foulez aussi la nuit»** [Coran XXXVII, 137-138]. C'est pourquoi Il a dit ensuite: **«Ne la voient-ils pas?»** pour en tirer une leçon du châtiment qu'il leur a infligé à cause de leur impiété et leur reniement. **«Que si, mais ils ne croient pas à la vie future».** Il s'agit des incrédules qui passent par cette ville sans croire qu'il y aura une résurrection et un rassemblement.

وَإِذَا رَأَوْكَ إِن يَتَّخِذُونَكَ إِلَّا هُزُوًا أَهَٰذَا ٱلَّذِى بَعَثَ ٱللَّهُ رَسُولًا ﴿٤١﴾ إِن
كَادَ لَيُضِلُّنَا عَنْ ءَالِهَتِنَا لَوْلَآ أَن صَبَرْنَا عَلَيْهَا ۚ وَسَوْفَ يَعْلَمُونَ
حِينَ يَرَوْنَ ٱلْعَذَابَ مَنْ أَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٤٢﴾ أَرَءَيْتَ مَنِ ٱتَّخَذَ إِلَٰهَهُۥ هَوَىٰهُ
أَفَأَنتَ تَكُونُ عَلَيْهِ وَكِيلًا ﴿٤٣﴾ أَمْ تَحْسَبُ أَنَّ أَكْثَرَهُمْ يَسْمَعُونَ أَوْ
يَعْقِلُونَ ۚ إِنْ هُمْ إِلَّا كَٱلْأَنْعَٰمِ ۖ بَلْ هُمْ أَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٤٤﴾

wa'iḏâ ra'awka 'in yattaḫiḏûnaka 'illâ huzuwan 'ahâḏâ-l-lâḏî ba'aṯa-L-Lâhu rasûlan (41) 'in kâda layuḍillunâ 'an 'âlihatinâ lawlâ 'an ṣabarnâ 'alayhâ wa sawfa ya'lamûna ḥîna yarawna-l- aḏâba man 'aḍallu sabîlan (42) 'ara'ayta man-i-t-taḫaḏa 'ilâhahû hawâhu 'af'anta takûnu 'alayhi

wakîlan (43) 'am taḥsabu 'anna 'akṯarahum yasma'ûna 'aw ya'qilûna 'in hum 'illâ ka-l-'an'âmi bal hum 'aḍallu sabîlan (44).

Quand ils te voient, ils te tournent en dérision: «Est-ce là, disent-ils, celui qu'Allah a envoyé comme Prophète?» (41), Il nous aurait détourné de nos idoles, si nous avions été moins résolus. Ils constateront, le jour du châtiment, qui se trompe. (42) Après tout, vas-tu te faire le défenseur des gens qui prennent leurs passions pour leur Allah! (43) Crois-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent? Ce ne sont que des bêtes. Ils sont même plus attardés. (44).

Les idolâtres, voyant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, se moquèrent de lui en disant: **«Est-cela celui qu'Allah a envoyé comme Prophète?»** Ils le dénigrèrent et le mésestimèrent, en ajoutant: **«Il nous aurait détournés de nos idoles»** en nous interdisant de les adorer! Dieu les menace: Ils sauront bientôt, en voyant le châtiment qui est le plus égaré. Car, celui que Dieu égare et lui prescrit le sort funeste nul ne pourrait le diriger sinon le Seigneur -à Lui la puissance et la gloire-.

Puis Dieu dit à son Prophète: **««Celui qui prend sa passion pour une divinité, tu ne serais donc pour lui ni un protecteur ni un défenseur»** A ce propos, Ibn Abbas a dit: «A l'époque de l'ignorance, l'homme adorait la pierre blanche, s'il voyait une autre qui lui plaisait plus, il détournait de l'adoration de la première pour la deuxième».

«Crois-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent?» Sûrement pas, car ils sont comme des bêtes ou pires encore, car ces dernières ont été créées pour être comme telles, mais eux ils ont été créés pour adorer le Seigneur et ils ont adoré un autre que Lui en Lui associant d'autres divinités malgré les Prophètes qui les ont avertis et mis en garde contre une telle incrédulité.

أَلَمْ تَرَ إِلَىٰ رَبِّكَ كَيْفَ مَدَّ ٱلظِّلَّ وَلَوْ شَآءَ لَجَعَلَهُۥ سَاكِنًا ثُمَّ جَعَلْنَا ٱلشَّمْسَ
عَلَيْهِ دَلِيلًا ﴿٤٥﴾ ثُمَّ قَبَضْنَٰهُ إِلَيْنَا قَبْضًا يَسِيرًا ﴿٤٦﴾ وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ
ٱلَّيْلَ لِبَاسًا وَٱلنَّوْمَ سُبَاتًا وَجَعَلَ ٱلنَّهَارَ نُشُورًا ﴿٤٧﴾

'alam tara 'ilâ rabbika kayfa madda-ẓ-ẓilla wa law šâ''a laja'alahu

sâkinan tumma ja'alnâ-š-šâmsa 'alyhi dalîlan (45) tumma qabadnâhu '-ilaynâ qabdan yasîran (46) wa huwa-l-ladî ja'ala lakumu-l-layla libâsaw wa-n-nawma subâtan wa ja'ala-n-nahâra nušûran (47).

Vois comme ton Seigneur règle l'ombre? S'Il l'avait voulu, Il l'aurait faite invariable. C'est le soleil qui en fixe les variations. (45) Allah en réctrécit insensiblement le champ. (46) C'est Lui qui étend la nuit sur vous comme un voile et vous envoie le sommeil comme repos. Il réserve le jour à vos activiés. (47).

Dieu par ce verset commence à montrer les signes de sa présence et Son omnipotence à créer les choses différentes et contradictoires. «**Vois-tu comme ton Seigneur règle l'ombre?**» Ibn Abbas a commenté cela en disant qu'il s'agit de la période située entre l'aube et le lever du soleil que, s'Il le voulait, Il l'aurait rendu immobile sans changer. «**C'est le soleil qui en fixe les variations**» C'est à dire s'il n'y avait pas le soleil qui se lève, on ne saurait la reconnaître, ou comme Qatada et As-Souddy ont avancé: le soleil est comme un guide qui l'efface progressivement jusqu'à ce qu'il la fasse dispraitre entièrement.

«**C'est Lui qui étend la nuit sur vous comme un voile**». Cette nuit qui enveloppe tout et met fin à toute activité pour assurer le repos aux corps, car les membres et les organes deviennent las des actes qu'ils ont accomplis la journée. Ce qui assure le sommeil qui apaise les corps et les relaxe. Quant au jour, les hommes y vaquent à leurs besoins et activités et il sera pour eux comme une résurrection afin qu'ils cherchent leur subsistance.

وَهُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ ٱلرِّيَٰحَ بُشْرًۢا بَيْنَ يَدَىْ رَحْمَتِهِۦ ۚ وَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً
طَهُورًا ﴿٤٨﴾ لِّنُحْۦِىَ بِهِۦ بَلْدَةً مَّيْتًا وَنُسْقِيَهُۥ مِمَّا خَلَقْنَآ أَنْعَٰمًا وَأَنَاسِىَّ كَثِيرًا
﴿٤٩﴾ وَلَقَدْ صَرَّفْنَٰهُ بَيْنَهُمْ لِيَذَّكَّرُوا۟ فَأَبَىٰٓ أَكْثَرُ ٱلنَّاسِ إِلَّا كُفُورًا ﴿٥٠﴾

wa huwa-l-ladî 'arsala-r-riyâha bušram bayna yaday rahmatihî wa '-anzalnâ mina-s-samâ'i mâ'an tahûran (48) linuhiyya bihî baldatam maytan wa nusqiyahû mimmâ halaqnâ 'an 'âman wa 'anâsiyya katîran (49) wa laqad sarrafnâhu baynahum liyaddakkarû fa'abâ 'aktaru-n-nâsi 'illâ kufûran (50).

C'est Lui qui envoie le vent comme un signe précurseur de Sa bénédiction. Ensuite, Il fait tomber une eau pure du ciel. (48) Cette eau vivifie les terres mortes et abreuve une grande partie de la création, hommes et animaux. (49) Nous avons répandu le Coran parmi eux pour les instruire. Mais la plupart l'ont repoussé, préférant l'incrédulité (50).

En voilà encore des signes dénotant le pouvoir absolu du Seigneur, les vents comme une annonce devant Sa miséricorde. Une foi que les vents se lèvent, il y a les nuages qui apparaissent et qu'il y aura parmi eux ceux qui apportent la pluie et font descendre du ciel une eau pure.

Khaled Ben Yazid raconte: «Etant assis chez Abdul Malek Ben Marwan on évoqua l'eau. Je dis: «Il y a une eau qui descend directement du ciel, d'autre que le vent l'emporte de la mer et tonnerre et éclair s'en chargent pour l'amener au lieu destiné. Cette dernière catégorie d'eau n'est plus convenable pour faire pousser les végétations, tandis que la première l'est».

Quant à l'interprétation de 'Ikrima, elle est la suivante: Toute goutte d'eau provenant du ciel, fait pousser une plantation, et celle qui sera formée à partir de la mer, produira une perle (c.à.d. une pierre précieuse telle que le corail).

«Cette eau vivifie les terres mortes» qui attendent une telle eau après la sécheresse où aucune plante n'a poussé. Une fois reçu l'eau, la terre remue, gonfle et fait pousser des variétés de pantations, des fleurs et d'autres végétations. **«et abreuve une grande partie de la création, hommes et animaux»**: Les animaux pour s'abreuver, et les hommes pour boire, irriguer leurs plantations et en faire provision. Considère, ô homme, les traces de la miséricorde du Seigneur et comment Il fait vivre la terre après sa mort.

«Nous avons répandu le Coran parmi eux pour les instruire». Suivant une autre traduction: Nous avons exposé ces signes (et non le Coran) pour que les hommes se souviennent. En d'autres termes, cette pluie envoyée par Dieu à une terre quelconque pour la vivifier, passe aussi au-dessus d'autre pour le même but et la rendre fertile, bien que d'autres encore ne reçoivent rien de cette pluie, car c'est à Dieu de décréter ce qu'il veut par Sa sagesse. Ibn Abbas a commenté ce fait

en disant: Dieu envoie la même quantité de pluie chaque année, et il n'est plus nécessaire qu'elle tombe dans le même lieu, mais Dieu la répand comme Il veut. Puis Ibn Abbas récita ce verset: «**Nous avons répandu (cette pluie)...**», afin que les hommes se rappellent que Dieu pourra redonner la vie aux corps réduits en poussière tout comme Il vivifie cette terre morte. D'autre part, pour que les hommes se rappellent que l'interruption de la pluie est dûe aux péchés qu'ils ont commis.

«**Mais la plupart l'ont repoussé, préférant l'incrédulité**». Ikrima l'a commenté en disant: «Pour que les hommes ne disent pas qu'ils ont reçu la pluie grâce à cette étoile ou à cette autre. A cet égard, il est cité dans le Sahih de Mouslim que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit un jour à ses compagnons à la suite d'une pluie qui a chuté la veille: *«Savez-vous ce que votre Seigneur a dit?». Ils répondirent: «Dieu et Son Messager sont plus savants». Il reprit: «Ce matin, a dit Dieu, il y a de Mes serviteurs qui ont cru en Moi et d'autres qui n'ont pas cru. Ceux qui ont dit: «Nous avons reçu la pluie par la grâce de Dieu et de Sa miséricorde, ont cru en Moi, et n'ont pas cru aux étoiles. Mais ceux qui ont dit que c'était grâce à telle étoile ou telle étoile, n'ont pas cru en Moi et ont cru aux étoiles* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

وَلَوْ شِئْنَا لَبَعَثْنَا فِي كُلِّ قَرْيَةٍ نَذِيرًا ﴿٥١﴾ فَلَا تُطِعِ الْكَافِرِينَ وَجَاهِدْهُمْ
بِهِ جِهَادًا كَبِيرًا ﴿٥٢﴾ ۞ وَهُوَ الَّذِي مَرَجَ الْبَحْرَيْنِ هَٰذَا عَذْبٌ فُرَاتٌ وَهَٰذَا
مِلْحٌ أُجَاجٌ وَجَعَلَ بَيْنَهُمَا بَرْزَخًا وَحِجْرًا مَحْجُورًا ﴿٥٣﴾ وَهُوَ الَّذِي خَلَقَ مِنَ الْمَاءِ
بَشَرًا فَجَعَلَهُ نَسَبًا وَصِهْرًا ۗ وَكَانَ رَبُّكَ قَدِيرًا ﴿٥٤﴾

---

(1) في صحيح مسلم عن رسول الله ﷺ أنه قال لأصحابه يوماً على أثر سماء أصابتهم من الليل: «أتدرون ماذا قال ربكم؟» قالوا: الله ورسوله أعلم، قال: «قال أصبح من عبادي مؤمن بي وكافر، فأما من قال: مطرنا بفضل الله ورحمته فذاك مؤمن بي وكافر بالكوكب، وأما من قال: مطرنا بنوء كذا وكذا فذاك كافر بي مؤمن بالكوكب».

walaw ši'nâ laba'aṯnâ fî kulli qaryatin naḏîran (51) falâ tuti'i-l-kâfirîna wa jâhidhum bihî jihâdan kabîran (52) wa huwa-l-laḏî maraja-l-baḥrayni hâḏâ 'aḏbun furâtun wa hâḏâ milḥun 'ujâjun wa ja'ala baynahuma barzaḫan wa ḥijram maḥjûran (53) wa huwa-l-laḏî ḫalaqa mina-l-mâ'i bašaran faja'alahû nasaban wa ṣihran wa kâna rabbuka qadîran (54).

Si nous l'avions voulu, nous aurions envoyé un Prophète à chaque cité. (51) Ne cède pas aux infidèles. Que ce Coran te serve à les combattre vigoureusement! (52) C'est Lui qui a fixé les domaines des deux eaux, de l'eau douce et comestible et de l'eau de mer saumâtre. Entre elles, Il a établi une démarcation et une zone infranchissable (53) C'est Lui qui a tiré l'homme du sperme et a créé la parenté et l'alliance. Ton Seigneur est tout-Puissant (54).

Si Dieu avait voulu, Il aurait suscité dans chaque cité un avertisseur qui l'appelait à l'adoration du Seigneur -à Lui la puissance et la gliore-. Mais toi, ô Mouhammad, nous t'avons conféré ce privilège en t'envoyant à l'humanité toute entière, en t'ordonnant de divulguer le Coran à tous les hommes, comme Il a dit ailleurs: **«Ce Coran m'a été révélé pour que vous soyez avertis ainsi que tous ceux qu'il touchera»** [-Coran VI, 19] et aussi: **«Proclame: O hommes, je suis envoyé par Allah à vous tous»** [VII, 158]. Comme il est cité dans les deux Sahih, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Je suis envoyé vers tous les hommes. Avant moi, le Prophète était envoyé à son peuple, et moi à toute l'humanité».

«Ne cède pas. Que ce Coran te serve à les combattre vigoureusement» Comme Il lui a ordonné de combattre les polythéistes et les incrédules sans répit et d'être dur envers eux.

«C'est Lui qui a fixé les domaines des deux eaux, de l'eau douce et comestible et de l'eau saumâtre.» Dieu a créé des différentes catégories d'eau: l'eau douce comme celle des rivières, des sources et des puits, et l'eau saumâtre qui est celle des mers, car on ne trouve pas des mers dont l'eau est stagnante qui ne soit pas salée. Il montre cette réalité à Ses serviteurs afin qu'ils reconnaissent Ses bienfaits. De la première, les hommes se servent pour se désaltérer et irriguer les terres selon leurs besoins. Tandis que l'autre, Dieu l'a créée saumâtre

afin qu'elle purifie l'air de la pollution, autrement, il n'y aura plus une vie sur terre. A savoir aussi que toutes les bêtes mortes sortant de la mer sont licites et comestibles, comme le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith authentique. On lui a demandé au sujet de l'eau de la mer si elle est bonne pour les ablutions, il répondit: *«L'eau de la mer est purificatrice et ses animaux morts sont licites»*.

«Entre elles, Il a établi une démarcation et une zone infranchissable» c'est à dire un morceau de terrain qui sépare entre les deux, afin que l'une ne se mélange à l'autre, comme Il l'a montré aussi dans ce verset: **«Il a séparé l'eau douce et l'eau salée primitivement confondues. Il a établi entre elles une barrière qui les départage»** [Coran LV, 19-20].

«C'est Lui qui a tiré l'homme du sperme..» d'une goutte d'eau vile puis Il l'a composé dans la forme qu'Il a voulue, faisant ainsi de lui un être complet, mâle ou femelle, selon Sa volonté. **«et a créé la parenté et l'alliance»**. Cela signifie que l'homme est créé seul, puis il se marie et devient parent et beau-parent. Dieu est certes capable de tout.

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُهُمْ وَلَا يَضُرُّهُمْ وَكَانَ ٱلْكَافِرُ عَلَىٰ رَبِّهِۦ
ظَهِيرًا ﴿٥٥﴾ وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا مُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٥٦﴾ قُلْ مَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ
أَجْرٍ إِلَّا مَن شَآءَ أَن يَتَّخِذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ سَبِيلًا ﴿٥٧﴾ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْحَىِّ ٱلَّذِى لَا
يَمُوتُ وَسَبِّحْ بِحَمْدِهِۦ ۚ وَكَفَىٰ بِهِۦ بِذُنُوبِ عِبَادِهِۦ خَبِيرًا ﴿٥٨﴾ ٱلَّذِى خَلَقَ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ ۚ ٱلرَّحْمَٰنُ
فَسْـَٔلْ بِهِۦ خَبِيرًا ﴿٥٩﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱسْجُدُوا۟ لِلرَّحْمَٰنِ قَالُوا۟ وَمَا ٱلرَّحْمَٰنُ أَنَسْجُدُ
لِمَا تَأْمُرُنَا وَزَادَهُمْ نُفُورًا ۩ ﴿٦٠﴾

wa ya'budûna min dûni-L-Lâhi mâ lâ yanfa'uhum walâ yaḍurruhum wa kâna-l-kâfiru 'alâ rabbihî ẓahîran (55) wamâ 'arsalnâka 'illâ mubašširan wa naḏîran (56) qul mâ 'as'alukum 'alayhi min 'ajrin 'illâ man šâ'a 'ay-yattaḫiḏa 'ilâ rabbihî sabîlan (57) wa tawakkal 'alâ-l-ḥayyi-l-laḏî lâ yamûtu wa sabbiḥ biḥamdihî wa kafâ bihî biḏunûbi 'ibâdihi ḫabîran- (58) l-laḏî ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa wamâ baynahumâ fî sittati '-

ayyamin ṯumma-stawâ 'alâ-l-'arši-r-Raḥmânu fas'al bihî ḫabîran (59) wa 'iḏâ qîla lahumu-sjudû-li-r-Raḥmâni qâlu wamâ-r-Raḥmânu 'anasjudu limâ ta'murunâ wa zâdahum nufûran (60).

«Ils adorent d'autres divinités qu'Allah, qui ne peuvent rien pour eux ni en bien ni en mal. L'infidèle entre en lutte contre son propre Seigneur. (55) Nous ne t'avons envoyé que pour annoncer et avertir. (56) Dis: Je ne vous demande aucune rétribution pour ce Coran. Je n'ai d'autre but que de vous engager dans la voie d'Allah. (57) Fie-toi à l'Etre immortel. Glorifie son nom. Mieux que personne, Il connait les péchés des hommes (58) Il a créé les cieux et la terre et l'espace qui les sépare en six jours. Il a proclamé Sa souveraineté du haut de Son trône. Il est le Miséricordieux. Interroge sur Lui les gens qualifiés. (59) Si on les convie à se prosterner devant le Miséricordieux, ils objectent: «Qui est le Miséricordieux?» Allons-nous, sur ton ordre, nous prosterner devant n'importe qui? Et leur rebellion s'en trouve accrue. (60).

Dieu parle de l'ignorance des polythéistes qui adorent d'autres divinités que Lui, des idoles qui ne peuvent ni nuire ni être utiles sans qu'ils présentent de preuves qui les poussent à une telle incrédulité. Ils ne font que suivre leurs penchants et leurs passions. Mieux encore, ils les défendent et combattent quiconque les interdit ainsi que Dieu et Son Prophète et les croyants. Dieu a dit d'eux: **«L'infidèle entre en lutte contre son Seigneur»**, c'est à dire un auxilliaire du démon l'ennemi de Dieu.

Puis Dieu dit à son Prophète: **«Nous ne t'avons envoyé que pour annoncer et avertir»** Un annonciateur pour les croyants qui auront le Paradis comme récompense, et un avertisseur pour les incrédules qui subiront le châtiment de l'Enfer pour prix de leur impiété.

«Dis: Je ne vous demande aucune rétribution pour ce Coran», ou suivant une autre interprétation: pour ce message et cet avertissement. Ce salaire je ne le réclame pas de vos propres argents, et je ne le fais que pour être agréé de mon Seigneur ne désirant que Sa Face et Sa satisfaction. **«Je n'ai d'autre but que de vous engager dans la voie d'Allah»**, qu'il la prenne donc celui qui voudra se conformer à ce que je vous ai apporté comme message.

«Fie-toi à l'Être immortel» dans toutes tes affaires, et mets ta

confiance en Lui, Lui qui est éternel, ne mourra jamais, le Souverain de tout, ton secoureur et ton soutien, car c'est Lui qui te préserve contre les méchants.

«Glorifie Son nom» en Le glorifiant et proclamant ses louanges, voue-Lui un culte pur et sincère, comme Il lui a ordonné dans un autre verset: **«Il est le Maître de l'Orient et de l'Occident. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Prends-Le pour Souverain»** [Coran LXXIII, 9] Et dans un autre, Il a dit: **«Dis: «Il est le Miséricordieux, nous croyons en Lui et nous nous fions à Lui»** [Coran LXVII, 29].

«Mieux que personne, Il connait les péchés des hommes» grâce à Sa science, aucun de vos secrets ne restera caché, le poids d'un atome ne Lui échappe pas.

«Il a créé les cieux et la terre..» par son grand pouvoir car Il est le créateur de toute chose, les sept cieux et leurs hauteurs inimaginables, et les sept terres avec leurs épaisseurs contractées, **«et l'espace qui les sépare en six jours»**. Il gère tout, le dirige, juge avec équité, et est le Juge suprême.

«Interroge sur Lui les gens qualifiés». Et qui donc est plus qualifié que Son Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-? Suis-le car il est le meilleur des fils d'Adam sans ucune contestation, qui ne parle pas sous l'empire de ses passions, mais d'après une révélation qui lui est révélée. Tout ce qu'il dit est la vérité même.

Ensuite Dieu parle des idolâtres en désavouant leur culte et leur prosternation devant un autre que Lui: **«Si on les convie à se prosterner devant le Miséricordieux, ils objectent: «Qui est le Miséricordieux?»** c'est à dire: nous ne connaissons plus le Miséricordieux, tout comme ils l'ont renié le jour de Houdaybya quand le Prophète ordonna à son scribe d'écrire le pacte en lui disant: «Ecris au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux», ils objectèrent: «Nous ne connaissons ni l'un ni l'autre, mais écris: au nom de Dieu. C'est à cette occasion, le Seigneur fit cette révélation: **«Appelez-Le Allah ou le Miséricordieux. Tous les titres lui conviennent»** [Coran XVII, 110]. Ils renièrent le Miséricordieux et refusèrent de se prosterner devant Lui par un simple ordre qui leur provient du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue. **«Et leur rebellion s'en trouve accrue»**. Les fidèles, quand à eux, L'adorent

seul, reconnaissent qu'il est le Miséricordieux et le Très Miséricordieux et se prosternent devant Lui.

تَبَارَكَ ٱلَّذِى جَعَلَ فِى ٱلسَّمَآءِ بُرُوجًا وَجَعَلَ فِيهَا سِرَٰجًا وَقَمَرًا مُّنِيرًا ﴿٦١﴾
وَهُوَ ٱلَّذِى جَعَلَ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ خِلْفَةً لِّمَنْ أَرَادَ أَن يَذَّكَّرَ أَوْ أَرَادَ شُكُورًا
﴿٦٢﴾

tabâraka-l-ladî ja'ala fî-s-samâ''i burûjw- wa ja'ala fîhâ sirâjan wa qamaram-munîran (61) wahuwa-l-ladî ja'ala-l-layla wa-n- nahâra hilfata-l-liman 'arâda 'ay-yaddakkara 'aw 'arâda šukûran (62).

Béni soit Celui qui a placé au ciel le zodiaque ainsi que le soleil et la lune resplendissante. (61) Il fait succéder la nuit et le jour pour donner plus de marge à ceux qui veulent adorer Allah et lui rendre des actions de grâces. (62).

Dieu se loue d'avoir créé des jolies constellations dans le ciel, le soleil éclairante et la lune brillante par une lumière autre que celle du soleil, comme Il le montre dans un autre verset: «**Comment Il y a placé la lune comme lumière et le soleil comme flambeau**» [Coran LXXI, 16]. «-**Pour donner plus de marge à ceux qui veulent adorer Allah et Lui rendre des actions de grâces**» Ces deux astres se succèdent comme signes de moments pour les hommes, de sorte que, celui qui a manqué à une pratique le jour, pourra la rattrraper la nuit et vice versa.

Il est cité dans les deux Sahih, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- tend la main la nuit afin que le pécheur du jour puisse se repentir la nuit, et celui de la nuit le jour».

وَعِبَادُ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلَّذِينَ يَمْشُونَ عَلَى ٱلْأَرْضِ هَوْنًا وَإِذَا خَاطَبَهُمُ ٱلْجَٰهِلُونَ قَالُوا۟
سَلَٰمًا ﴿٦٣﴾ وَٱلَّذِينَ يَبِيتُونَ لِرَبِّهِمْ سُجَّدًا وَقِيَٰمًا ﴿٦٤﴾ وَٱلَّذِينَ يَقُولُونَ
رَبَّنَا ٱصْرِفْ عَنَّا عَذَابَ جَهَنَّمَ إِنَّ عَذَابَهَا كَانَ غَرَامًا ﴿٦٥﴾ إِنَّهَا سَآءَتْ
مُسْتَقَرًّا وَمُقَامًا ﴿٦٦﴾ وَٱلَّذِينَ إِذَآ أَنفَقُوا۟ لَمْ يُسْرِفُوا۟ وَلَمْ يَقْتُرُوا۟ وَكَانَ

بَيْنَ ذَٰلِكَ قَوَامًا ﴿٦٧﴾

wa 'ibâdu-r-Raḥmâni-l-ladînа yamšûna 'alâ-l-'arḍi hawnan wa 'idâ ḫâṭabahumu-l-jâhilûna qâlû salâman (63) wa-l-ladîna yabîtûna lirabbihim sujjadan wa qiyâman (64) wa-l-ladîna yaqûlûna rabbanâ ṣrif 'annâ 'adâba jahannama 'inna 'adâbahâ kâna ġarâman (65) 'innahâ sâ''at mustaqarran wa muqâman (66) wa-l-ladîna 'idâ 'anfaqû lam yusrifû wa lam yaqturû wa kâna bayna dâlika qawâman (67).

Les serviteurs du Miséricordieux sont ceux qui se comportent avec modestie en ce bas monde et répondent toujours par des paroles conciliantes aux ignorants qui leur adressent la parole. (63) Ceux qui passent leur nuit à prier Allah, prosternés ou debout. (64) Ceux qui disent: «Seigneur , épargne-nous le supplice de l'enfer, qui est vraiment le plus atroce des supplices. (65) et aussi un affreux endroit où séjourner et se fixer». (66) Ceux qui se montrent dans leurs dépenses ni trop prodigues ni trop avares, mais tiennent un juste milieu (67).

En voilà les qualités des croyants, adorateurs de Dieu: -«**Ceux qui se comportent avec modestie en ce bas monde**» C'est à dire qui marchent humblent sur la terre sans orgueil ni vanité, en se conformant aux ordres divins: «**ne parcours pas la terre avec insolence**» [Coran XVII, 37]. Car il y a parmi les hommes qui marchent lentement avec indolence, par orgueil et affectation. On a rapporté que 'Omar ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- vit un homme qui a pris cette allure, il lui demanda: «Es-tu malade?» -Non, ô prince des croyants, répondit-il. Et 'Omar lui donna quelques coups de férule et l'odonna de marcher avec fermeté et décision. A savoir encore que le maitre des fils d'Adam, notre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- marçhait avec fermeté c'est comme il pliait la terre, mais humblement et modestement. Il conseillait aux fidèles: *«Lorsque vous vous rendez aux mosquées pour faire la prière, allez-y en marchant humblement sans accourir mais avec tranquillité. Priez en commun ce que vous rattraperez et complétez seuls ce que vous aurez manqué».*

«Et répondent toujours par des paroles conciliantes aux ignorants qui leur adressent la parole» en disant: «Paix» à tous ceux qui veulent leur adresser des paroles inconvenables sans leur rendre la pareille, mais

ils pardonnent et se montrent cléments envers les ignorants et les idiots, et ne disent que du bien. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'insolence de l'ignorant ne fait qu'augmenter la clémence et la mansuétude du croyant». Ils sont indulgents avec les autres et répondent par le mot «paix» à quiconque les attaque sans perdre leur dignité.

«Qui passent leurs nuits à prier Allah, prosternés ou debout» en adorant le Seigneur et obéissant à Ses ordres et accomplissant les pratiques cultuelles avec assiduité. Dieu a dit d'eux: **«Pendant leur vie, ils dormaient peu. A l'aurore, ils étaient déjà en prière»** [Coran LI, 1-18] et aussi: **«Quelle différence entre un tel pécheur et celui qui passe ses nuits en prière, agenouillé ou debout, craignant la vie future et appelant la miséricorde d'Allah»** [Coran XXXIX, 9].

«Qui disent: Seigneur, épargne-nous le supplice de l'enfer, qui est vraiment le plus atroce des supplices»: c'est à dire: écarte de nous le châtiment de la Géhenne qui demeure comme une dette à acquitter. La Géhenne est **«aussi un affreux endroit où séjourner et se fixer»**. A ce propos, Oubaid ben Oumayr a dit: «En enfer, il y a des serpents qui ressemblent, en grandeur, aux chameaux, et des scorpions en tant que les mules. Une fois l'incrédule y sera dedans, ils le prendront par leurs bouches pour déchiqueter sa peau et sa chair de sorte qu'il deviendra démuni et sera comme un squelette».

L'imam Ahmed rapporte, d'après Anas, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«A la Géhenne, l'homme appellera son Seigneur durant mille ans par ces mots: «Ô le compatissant, ô le généreux». Dieu -à Lui la puissance et la gloire- interppellera Gabriel et lui dira: «Va amener cet homme-là». Gabriel s'y rendra et trouvera les damnés du Feu en pleurs. Il retournera vers le Seigneur et l'informera. Dieu le chargera de nouveau en lui désignant la place où se trouve l'homme. Gabriel s'exécutera. Une fois l'homme en présence du Seigneur, Il lui demandera: «Ô Mon serviteur, comment tu as trouvé ta demeure?» -La pire des demeures, répondra l'homme. Comme Dieu ordonnera pour le rendre à sa place, il s'écriera: «Seigneur, je n'attendrai plus à me rendre à la place où je m'y trouvais!». Le Seigneur -à Lui la puissance et la gloire dira aux anges: «Laissez-le».*

«Qui ne se montrent dans leurs dépenses ni trop prodigues ni trop avares, mais tiennent un juste milieu»: C'est à dire ils ne dépensent pas à tort et à travers, mais ce qu'ils doivent dépenser sans dépasser les limites avec prodigalité, et d'autre part, ils ne se montrent plus avares quand ils dépensent pour leur famille et s'abstiennent de payer ce qui est nécessaire. Ils se conforment plutôt aux ordres de Dieu: **«N'aie pas la main collée au cou, ni ne donne à pleines mains»** [Coran XVII, 29]. A ce propos, Abdullah Ben Mass'oud rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ne reconnaitra plus la pauvreté quiconque dépense avec modération». Al-Hassan, de sa part, a dit: «Il n'y aura plus de prodigalité quand on dépense pour l'amour et dans le sentier de Dieu».

وَٱلَّذِينَ لَا يَدْعُونَ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ وَلَا يَقْتُلُونَ ٱلنَّفْسَ ٱلَّتِي حَرَّمَ ٱللَّهُ
إِلَّا بِٱلْحَقِّ وَلَا يَزْنُونَ ۚ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ يَلْقَ أَثَامًا ﴿٦٨﴾ يُضَٰعَفْ لَهُ
ٱلْعَذَابُ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وَيَخْلُدْ فِيهِۦ مُهَانًا ﴿٦٩﴾ إِلَّا مَن تَابَ وَءَامَنَ وَعَمِلَ
عَمَلًا صَٰلِحًا فَأُو۟لَٰٓئِكَ يُبَدِّلُ ٱللَّهُ سَيِّـَٔاتِهِمْ حَسَنَٰتٍ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورًا
رَّحِيمًا ﴿٧٠﴾ وَمَن تَابَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَإِنَّهُۥ يَتُوبُ إِلَى ٱللَّهِ مَتَابًا ﴿٧١﴾

wa-l-ladîna lâ yad'ûna ma'a-L-Lâhi 'ilâhan 'â̂hara walâ yaqtulûna-n-nafsa-l-latî ḥarrama-L-Lâhu 'illâ bi-l-ḥaqqi walâ yaznûna wa may-yaf'al ḏâlika yalqa 'atâman (68) yuḍâ'af lahu-l-'aḏâbu yawma-l-qiyâmati wa yaḫlud fîhî muhânan (69) 'illâ man tâba wa 'â̂mana wa 'amila 'amalan ṣâliḥan fa'ûlâ̂'ika yubaddilu-L-Lâhu sayyi'âtihim ḥasamâtin wa kâna-L-Lâhu ġafûra-r-Raḥîman (70) waman tâba wa 'amila ṣâliḥan fa'innahû yatûbu 'ilâ-L-Lâhi matâban (71).

Ceux qui n'invoquent pas d'autres divinités qu'Allah, ceux qui ne tuent pas leur prochain -qu'Allah a rendu sacré- à moins d'un motif légitime, ceux qui ne commettent pas l'adultère. Ceux qui font de tels péchés seront punis en conséquence (68) Leur châtiment sera doublé au jour du jugement dernier. Ils en supporteront éternellement la honte. (69) Au contraire, ceux qui se repentent, se soumettent et font le bien, ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes. Allah est toute clémence et toute miséricorde.

(70) Celui qui se repent et fait le bien, son repentir doit être ferme et définitif (71).

Abdullah Ben Mass'oud rapporte qu'on demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: *«Quel est le plus grand péché?». Il répondit: «Il consiste à reconnaitre un égal à Dieu alors que c'est Lui qui t'a créé». Et à la deuxième question, il répliqua: «A tuer ton enfant qu'il ne mange avec toi». Et ensuite? -A commettre l'adultère avec la femme de ton voisin». Et Abdullah de poursuivre: Pour confirmer ces propos, Dieu fait descendre ce verset:* **«Ceux qui n'invoquent pas d'autres divinités qu'Allah...** ***(Rapporté par Nassaï, Ahmad, Boukhari et Mouslim)***[1].

Salama Ben Qais rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, lors du pèlerinage d'adieu, a ordonné qautre choses dont je m'en conformerai jusqu'au jour de la résurrection. Je l'ai entendu dire: *«N'associez rien à Dieu, ne tuez pas le prochain que Dieu a interdit sauf pour une juste raison, ne forniquez pas et ne volez pas».*

L'imam Ahmed rapporte, d'après Al-Miqdad Ben Al-Aswad, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: *«Que dites-vous au sujet de la fornication?». Ils lui répondirent: «Dieu et Son Messager l'ont interdite jusqu'au jour de la résurrection». Il poursuivit: «Que l'homme commet l'adultère avec dix femmes sera plus facile que de forniquer avec la femme de son voisin. Que pensez-vous du vol?». Ils répliquèrent: «Dieu et Son Messager l'ont interdit». Il continua: «Il sera plus facile -ou moins grave- à quelqu'un de voler de dix maisons que de voler la maison de son voisin».*

Al-Haitham Ben At-Tayi rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Après le polythéisme, le péché le plus

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال: سئل رسول الله ﷺ: أي الذنب أكبر؟ قال: «أن تجعل لله نداً وهو خلقك»، قال: ثم أي؟ قال: «أن تقتل ولدك خشية أن يطعم معك» قال: ثم أي؟ قال: «أن تزاني حليلة جارك»، قال عبد الله: وأنزل الله تصديق ذلك ﴿والذين لا يدعون مع الله إلهاً آخر﴾ الآية. (رواه أحمد والنسائي وبخاري ومسلم).

grave sera de mettre dans l'utérus d'une femme une goutte de sperme, qui lui est interdite».

Au sujet du verset précité, on a rapporté que des hommes vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Nous avons reconnnu d'autre divinités à Dieu, nous avons commis plusieurs fois l'adultère, ce à quoi tu nous appelles est merveilleux, mais dis-nous, peut-on expier ce que nous avions commis?». Ce verset fut alors descendu: ««**Ceux qui n'invoquent pas d'autres divinités qu'Allah...]** et un autre verset: «**Dis: O mes serviteurs qu'accablent les péchés, ne désespérez pas de la miséricorde divine..**» [-Coran XXXIX, 53].

Ceux qui auront commis de tels péchés, rencontreront le châtiment au jour de la résurrection et seront précipités en Enfer en subissant un double supplice, et y demeureront immortels et méprisés. Et pourtant il y a exception de ceux «**qui se repentent, se soumettent et font le bien**» dans le bas monde et cessent tout acte infâme.

«**Ceux-là, Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes. Allah est toute clémence et toute miséricorde**». Ce verset fut le sujet de plusieurs interprétations:

- D'après Ibn Abbas: Il s'agit des croyants qui, avant leur conversion commettaient les péchés, et une fois qu'ils ont embrassé l'Islam; ils n'ont fait que de bonnes actions.

-D'après Sa'id Ben Joubayr: Ils ont adoré Dieu au lieu des idoles et ont combattu les polythéistes au lieu des fidèles.

-D'après Al-Hassan Al-Basri: «Dieu a changé leurs mauvaises actions en de bonnes, leur polythéisme en foi en un Dieu seul, leur perversité en piété et leur incrédulité en croyance.

-Grâce au repentir, les péchés commis sont transformés en de bonnes actions. Cela est affirmé par ce hadith que rapporte Abou Dzarr, dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Je connais le dernier des damnés qui sortira du Feu, et le dernier des bienheureux qui entrera au Paradis. On amènera l'homme et on dira: «Ne mentionnez-lui pas ses grands péchés mais demandez-lui au sujet de ses fautes vénielles». On lui racontera alors

ses fautes qu'il a commises en lui citant leurs natures et le temps de leur exécution. Il reconnaitra toutes ces fautes sans en rien renier. Puis on lui dira: «Contre chaque péché tu auras une bonne action». L'homme de s'écrier: «Seigneur, j'ai commis des péchés qui ne sont plus mentionnés ici?» Et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se mit alors a rire».

Abou Jaber a raconté que Makhoul a rapporté: «Un vieillard dont les sourcils tombaient sur ses yeux vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, je suis un homme qui a trahi, commis tant de perversités sans laisser un besoin sans l'accomplir ni une servante sans l'approcher. Si on partageait ses péchés entre les habitants de la terre, ils les auraient précipités dans le Feu. Mon repentir sera-t-il accepté?». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda: «As-tu embrassé l'Islam?». Et l'homme de répondre: «J'atteste qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu, l'Unique, n'a pas d'associés, et que Mouhammad est le serviteur de Dieu et Son Messager». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répliqua: «Dieu t'efface tes péchés antérieurs et change tes mauvaises actions en de bonnes». Le vieillard demanda ensuite: «Et qu'en sera de mes perfidies et de mes perversités?» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «Ainsi que tes perfidies et tes perversités». Le vieillard partit en proclamant la grandeur de Dieu et Son unicité.

D'après ce qui précède, on peut conclure que Dieu efface les péchés de quiconque se sera repenti sincèrement, comme Il l'affirme dans ce verset: «**Ne savent-ils pas que c'est Allah Lui-même qui agrée le repentir de ses serviteurs..**» [Coran IX, 104], et dans cet autre: «**Dis: O mes serviteurs qu'accablent les péchés, ne désespérez pas de la miséricorde divine**» [Coran XXXIX, 53], il s'agit bien de ceux qui se repentent sincèrement.

وَالَّذِينَ لَا يَشْهَدُونَ الزُّورَ وَإِذَا مَرُّوا بِاللَّغْوِ مَرُّوا كِرَامًا (٧٢) وَالَّذِينَ
إِذَا ذُكِّرُوا بِآيَاتِ رَبِّهِمْ لَمْ يَخِرُّوا عَلَيْهَا صُمًّا وَعُمْيَانًا (٧٣) وَالَّذِينَ
يَقُولُونَ رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا

لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا ﴿٧٤﴾

wa-l-laḏîna lâ yašhadûna-z-zûra wa 'iḏâ marrû bi-l-laġwi marrû kirâman (72) wa-l-laḏîna 'iḏâ ḏukkirû bi'â'yâti rabbihim lam yaḫirrû 'alayhâ ṣumman wa 'umyânan (73) wa-l-laḏîna yaqûlûna rabbanâ hab lanâ min 'azwâjinâ wa ḏurriyyâtinâ qurrata 'a'yunin wa-j'alnâ lil-muttaqîna '-imâman (74).

Ceux qui ne font pas de faux témoignages et qui, mêlés à une conversation oiseuse, conservent leur dignité. (72) Ceux qui, lorsqu'on leur récite les versets de leur Seigneur, ne font ni les sourds ni les aveulges. (73) Ceux qui disent: «Seigneur, fais que la vue de nos épouses et de nos enfants nous remplisse de joie. Fais que nous prenions la tête des croyants» (74).

En voici aussi d'autres qualités qui caractérisent les croyants:

««Qui ne font pas de faux témoignages». On a donné à ce terme plusieurs sens: Le polythéisme et l'adoration des idoles, ou le mensonge, l'erreur et la futilité; ou encore le chant et les divertissements; ou enfin les mauvaises assemblées etc... D'autres ont affirmé qu'il s'agit de faux témoignages proprement dits en se basant sur le hadith suivant rapporté dans les deux Sahih, dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: *«Vous dirai-je quels sont les grands péchés?». Les compagnons répondirent: «Certes, oui, ô Messager de Dieu». Il reprit: «Ce sont le polythéisme, la désobéissance aux parents». Etant accoudé, il s'assit et poursuivit: «Ainsi que les paroles mensongères et le faux témoignage». Il répéta cela au point où les hommes dirent: «Si seulement il cesse de les répéter»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Il s'avère que le sens exact signifie: Ils ne sont plus présents quand on présente un tel témoignage.

«Mêlés à une conversation oiseuse, conservent leur dignité» C'est à

---

(1) في الصحيحين: «ألا أنبئكم بأكبر الكبائر؟» ثلاثاً، قلنا: بلى يا رسول الله، قال: «الشرك بالله وعقوق الوالدين»، وكان متكئاً فجلس، فقال: «ألا وقول الزور ألا وشهادة الزور» فما زال يكررها حتى قلنا ليته سكت. (رواه بخاري ومسلم).

dire quand ils passent par des assemblées où on ne raconte que des futilités, ils s'en écartent noblement sans y prendre part.

«Qui, lorsqu'on leur récite les versets de leur Seigneur, ne font ni les sourds ni les aveugles». A l'inverse de l'incrédule qui, en entendant les paroles de Dieu, persévère dans son impiété sans être touché, dans son égarement et son aberration c'est comme ces enseignements ne l'intéressent pas. Mais les croyants sont ceux que Dieu cite dans ce verset: **«Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frissonnent l'orsqu'on prononce le nom d'Allah. Ce sont ceux dont la foi augmente quand ils entendent réciter le Livre. Ce sont ceux qui ne se fient qu'à leur Seigneur»** [Coran VIII, 2]. Mais les incrédules deviennent sourds et aveugles dès qu'on leur rappelle les signes de Dieu sans en tirer aucun profit.

«Qui disent: «Seigneur, fais que la vue de nos épouses et de nos enfants nous remplisse de joie». En d'autres termes, ils demandent à Dieu de leur accorder une descendance qui n'adorent que le Seigneur et qui obéissent. A ce propos, on a demandé à Al-Hassan Al-Basri d'interpréter ce verset, il répondit: Tout musulman souhaite voir son épouse, son frère, son fils et son ami se conformer aux enseignements de Dieu sans Lui désobéir. Par Dieu, ceci n'apporte au musulman que la joie et la gaité.

«Fais que nous prenions la tête des croyants» C'est à dire: Que nous soyons des modèles à imiter à faire le bien, ou qui appellent au bien. Il est cité dans le Sahih de Mouslim, d'après Abou Houraira que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque le fils d'Adam meurt, ses œuvres cessent sauf ces trois: Un bon fils qui lui invoque Dieu, une science utile et une aumône courante»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

أُوْلَٰٓئِكَ يُجْزَوْنَ ٱلْغُرْفَةَ بِمَا صَبَرُواْ وَيُلَقَّوْنَ فِيهَا تَحِيَّةً وَسَلَٰمًا
(٧٥) خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ حَسُنَتْ مُسْتَقَرًّا وَمُقَامًا (٧٦) قُلْ مَا يَعْبَؤُاْ بِكُمْ رَبِّى

(1) في صحيح مسلم عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إذا مات ابن آدم انقطع عمله إلا من ثلاث: ولد صالح يدعو له، أو علم ينتفع به من بعده، أو صدقة جارية».

لَوْلَا دُعَآؤُكُمْ فَقَدْ كَذَّبْتُمْ فَسَوْفَ يَكُونُ لِزَامًۢا ﴿٧٧﴾

'ûlâ'ika yujzawna-l-ġurfata bimâ ṣabarû wa yulaqqawna fîhâ taḥiyyatan wa salâman (75) ḫâlidîna fîhâ ḥasunat mustaqarran wa muqâman (76) qul mâ ya'ba'u bikum rabbî lawlâ du'â'ukum faqad kaḏḏabtum fasawfa yakûnu lizâma (77).

En récompense de leur persévérance, ceux-là occuperont les places les plus enviables du paradis. Ils seront entourés de respect et d'hommages. (75) Ils y séjourneront éternellement. Douce et paisible retraite. (76) Dis: Mon Seigneur ne s'intéresse à vous que dans la mesure où vous Le priez. Vous avez traité ses révélations de mensonge. Vous serez châtiés. (77).

Ces serviteurs du Miséricordieux qui jouissent de toutes ces qualités seront récompensés par la plus belle récompense qui sont les salles du paradis dans les places les plus enviables, parce qu'ils ont été constants en appliquant les pratiques cultuelles et observant les ordres divins. Ils y trouveront la paix et le salut, le respect et l'hommage. Car les anges viendront les saluer par le mot: «Paix» en leur souhaitant la bienvenue aux demeures de félicité.

«Ils y séjourneront éternellement». sans vouloir les changer par d'autres demeures et sans les quitter, en confirmation des paroles divines: **«Les bienheureux iront au Paradis. Ils y séjourneront éternellement autant qu'auront duré les cieux et la terre»** [Coran XI, 108].

«Douce et paisible retraite» Comme demeure dont l'aspect est ravissant, le gîte est merveilleux et la félicité est pemanente.

«Dis: Mon Seigneur ne s'intéresse à vous que dans la mesure où vous le priez» Cela signifie que Dieu ne se soucie plus de vous si vous ne l'adorez pas, car Il n'a créé les hommes que pour l'adorer, proclamer son unciité et le glorifier matin et soir. Ibn Abbas a commenté cela en disant: Si vous n'avez pas la foi, Dieu n'a plus besoin des impies, car s'il était autrement; Il les aurait fait aimer la foi comme Il l'a fait pour les croyants. **«Vous avez traité ses révélations de mensonges»** ô vous les incrédules, subissez donc le châtiment promis et ne blâmez que vous-mêmes.



26 - SOURATE DES POETES

227 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 133 et suivants

Révélée à la suite de la sourate de l'Echéance

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

طسٓمٓ (١) تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُبِينِ (٢) لَعَلَّكَ بَٰخِعٌ نَّفْسَكَ أَلَّا يَكُونُوا۟
مُؤْمِنِينَ (٣) إِن نَّشَأْ نُنَزِّلْ عَلَيْهِم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ ءَايَةً فَظَلَّتْ أَعْنَٰقُهُمْ لَهَا خَٰضِعِينَ
(٤) وَمَا يَأْتِيهِم مِّن ذِكْرٍ مِّنَ ٱلرَّحْمَٰنِ مُحْدَثٍ إِلَّا كَانُوا۟ عَنْهُ مُعْرِضِينَ (٥) فَقَدْ
كَذَّبُوا۟ فَسَيَأْتِيهِمْ أَنۢبَٰٓؤُا۟ مَا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ (٦) أَوَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَى ٱلْأَرْضِ كَمْ
أَنۢبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ زَوْجٍ كَرِيمٍ (٧) إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ
(٨) وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ (٩)

Bismi-L-Lâhiu-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ṯah Sî n mî m (1) tilka 'â yâtu-l-kitâbi-l-mubîni (2) la'allaka bâḫi'un
nafsaka 'allâ yakûnû muminîna (3) 'in naša' nunazzil 'alayhim mina-s-
samâ'i 'â yatan faẓallat 'a'nâquhum lahâ ḫaḍi'îna (4) wamâ ya'tîhim min
ḏikrim-mina-r-Raḥmâni muḥdaṯin 'illâ kanû 'anhu mu'riḍîna (5) faqad

kad̲d̲abû fasaya'tîhim 'ambâ'u mâ kânû bihî yastahzi'ûna (6) 'awa lam yaraw ilâl-l-'arḍi kam 'ambatnâ fîhâ min kulli zawjin karîmin (7) 'innâ fî d̲âlika la 'âyatan wamâ kâna 'akt̲aruhum mu'minîna (8) wa 'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Raḥîmu (9).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ta. Sin. Mim. (1) Ce sont des versets du Livre évident (2) Vas-tu te consumer de chagrin à cause de leur incrédulité (3) Si nous l'avions voulu, nous aurions fait descendre du ciel un signe devant lequel ils se seraient unanimement inclinés. (4) Chaque fois qu'ils reçoivent du Miséricordieux un nouvel avertissement, ils le négigent (5) Ils le traitent de mensonge. La sincérité de ce qu'ils tournent en dérision leur apparaitra un jour. (6) Ne voient-ils pas la grande variété de plantes bienfaisantes que nous faisons pousser une terre. (7) Ceci comporte cependant un enseignement. Mais la plupart des hommes ne croient pas. (8) Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricorde (9).

Nous avons déjà parlé des lettres qui se trouvent au début de certaines sourates en commentant la sourate de la Vache.

«Ce sont des versets du Livre évident», le Coran qui comporte de versets clairs discernant la Vérité de l'erreur et le chemin droit de l'aberration. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en le divulguant, éprouva certain chagrin en trouvant des hommes qui le renièrent et le contredirent. Il s'agit des incrédules de Qoraïch qui en ont mécru. Dieu le réconforte en lui disant: **«Vas-tu consumer de chagrin à cause de leur incrédulité»** tant il était avide à ce que tous les hommes le suivent, comme Il lui a dit dans un autre verset: **«Ne te lamente pas sur leur sort»** [Coran XXXV, 8].

«Si nous l'avions voulu, nous aurions fait descendre du ciel un signe devant lequel ils se seraient unaninement inclinés». Ce qui signifie que si Dieu le voulait, Il ferait descendre un signe du ciel qui porterait ces incrédules à courber leurs nuques devant lui qui serait comme une force pour les contraindre à croire. Mais ce que Dieu voulut, c'est que les hommes croient de bon gré par persuation et conviction, tout comme Il l'a montré dans ce verset: **«Si ton Maître l'avait voulu, l'univers aurait embrassé sa foi»** [Coran X, 99] et dans cet autre: **«Si ton Maître l'avait voulu, Il n'aurait fait des hommes qu'un seul peuple»** [Coran XI, 118]. Mais Il a voulu avoir un argument contre Ses serviteurs, au

jour dernier, en leur envoyant ses Prophètes afin de les diriger, appuyés par les Livres et les enseignements.

«Chaque fois qu'ils reçoivent du Miséricordieux un nouvel avertissement, ils le négligent». Aucun nouveau Livre de Dieu ne leur pervient sans qu'ils s'en détournent en le reniant. D'autant plus, ils traitent les Prophètes de menteurs et se moquent d'eux. Il leur viendra de nouvelles de ce dont ils se raillent.

Puis Dieu rappelle à ses serviteurs son omnipotence dans la cération, en donnant pour exemple la terre qui donne des espèces différentes de plantations, de récolte, de frutis... Tout cela constitue un signe de son pouvoir, mais hélas, peu de gens en croient.

«Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricorde». En d'autres termes, il ne hâte pas le supplice avant de donner aux hommes le temps de croire, car, une fois Il les prend, Il les châtiera sans indulgence, comme Il est clément envers ceux qui se repentent et reviennent à Lui.

وَإِذْ نَادَىٰ رَبُّكَ مُوسَىٰٓ أَنِ ٱئْتِ ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠﴾ قَوْمَ فِرْعَوْنَ ۚ أَلَا يَتَّقُونَ ﴿١١﴾
قَالَ رَبِّ إِنِّىٓ أَخَافُ أَن يُكَذِّبُونِ ﴿١٢﴾ وَيَضِيقُ صَدْرِى وَلَا يَنطَلِقُ لِسَانِى فَأَرْسِلْ
إِلَىٰ هَٰرُونَ ﴿١٣﴾ وَلَهُمْ عَلَىَّ ذَنۢبٌ فَأَخَافُ أَن يَقْتُلُونِ ﴿١٤﴾ قَالَ كَلَّا ۖ فَٱذْهَبَا
بِـَٔايَٰتِنَآ ۖ إِنَّا مَعَكُم مُّسْتَمِعُونَ ﴿١٥﴾ فَأْتِيَا فِرْعَوْنَ فَقُولَآ إِنَّا رَسُولُ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ
﴿١٦﴾ أَنْ أَرْسِلْ مَعَنَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿١٧﴾ قَالَ أَلَمْ نُرَبِّكَ فِينَا وَلِيدًا وَلَبِثْتَ فِينَا مِنْ
عُمُرِكَ سِنِينَ ﴿١٨﴾ وَفَعَلْتَ فَعْلَتَكَ ٱلَّتِى فَعَلْتَ وَأَنتَ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿١٩﴾ قَالَ
فَعَلْتُهَآ إِذًا وَأَنَا۠ مِنَ ٱلضَّآلِّينَ ﴿٢٠﴾ فَفَرَرْتُ مِنكُمْ لَمَّا خِفْتُكُمْ فَوَهَبَ لِى رَبِّى حُكْمًا
وَجَعَلَنِى مِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٢١﴾ وَتِلْكَ نِعْمَةٌ تَمُنُّهَا عَلَىَّ أَنْ عَبَّدتَّ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿٢٢﴾

wa'id̲ nâdâ rabbuka Mûsâ˜ 'ani'ti-l-qawma-ẓ-ẓâlimîna (10) qawma Fir'awna 'alâ yattaqûna (11) qâla rabbi 'innî˜ 'aḫâfu 'ay-yukad̲d̲ibûni (12) wa yaḍîqu ṣadrî walâ yanṭaliqu lisânî fa'arsil 'ilâ Hârûna (13) walahum 'alayya d̲ambun fa'aḫâfu 'ay-yaqtulûni (14) qâla kallâ fad̲habâ

bi'ā yâtina 'innâ ma'akum mustami'ûna (15) fa'tiyâ Fir'awna faqûlā '-innâ rasûlu rabbi-l-'ā lamîna (16) 'an 'arsil ma'anâ banī 'isrā 'îla (17) qâla 'alam nurabbika fînâ walîdan wa labitta fînâ min 'umurika sinîna (18) wa fa'alta fa'lataka-l-latî fa'alta wa 'anta mina-l-kâfirîna (19) qâla fa'altuhā 'idan wa'ana-mina-d-dā llîna (20) fafarartu minkum lammâ hiftukum fawahaba lî rabbî hukman wa ja'alanî mina-l-mursalîna (21) wa tilka ni'matun tamunnuhâ 'alayya 'an 'abbatta banī 'isrā 'ila (22).

Ton Maître dépêcha, un jour, Moïse auprès du peuple pervers (10) Le peuple de Pharaon, dépourvu de tout respect humain. (11) Seigneur, dit Moïse, je crains d'être traité de menteur. (12) Le souffle me manque. Je ne suis pas éloquent. Envoie Aaron à ma place. (13) Ils m'accusent de crime. Je crains qu'ils ne me mettent à mort. (14) Tu n'as rien à craindre. Partez tous deux avec mes signes. Je suis avec vous et je vous entends. (15) Allez tous deux rejoindre Pharaon et dites-lui: «Nous sommes les envoyés du Maître de l'univers (16) Confie-nous les enfants d'Israël». (17) N'as-tu pas été élevé chez nous pendant ton enfance? lui dit Pharaon, et n'as-tu pas passé parmi nous plusieurs années de ta vie? (18) Ingrat, tu nous a répondu par un forfait. (19) C'est vrai, j'ai commis un forfait, mais je manquais de discernement. (20) Je vous ai fui par crainte. Mon Seigneur m'a donné la sagesse et m'a désigné comme envoyé. (21) Le bienfait que tu me rappelles, excuse-t-il, que tu aies asservi les enfants d'Israël. (22-).

Après que Dieu ait appelé Moïse sur le côté droit du Mont, lui a parlé, l'a élu de préférence aux autres, Il lui ordonne d'aller trouver le peuple pervers, le peuple de Pharaon qui ne Le craint pas. Et Moïse de répondre: «**Seigneur, je crains d'être traité de menteur. Le souffle me manque. Je ne suis pas éloquent. Envoie Aaron à ma place. Ils m'accusent de crime. Je crains qu'ils me mettent à mort**». Tels furent les excuses présentées par Moïse au Seigneur, comme nous avons raconté son histoire en détail en commentant la surate de Ta.Ha. A savoir que la cause pour laquelle Moïse avait quitté l'Egypte, c'était d'avoir tué le copte. Dieu le rassure: «**Tu n'as rien à craindre**» Tout comme Il lui a dit dans un autre verset: «**Nous t'accordons l'appui de ton frère. Nous vous donnerons une telle autorité.**» [Coran XXVIII, 35].

Puis Dieu leur ordonne de dire à Pharaon qu'ils sont ses Envoyés pour qu'il envoie avec eux les fils d'Israël, de les libérer de leur

servitude, de ses méfaits et sa tyrannie, car ils sont les serviteurs fidèles de Dieu. Mais Pharaon se détourna de Moïse par mépris et répondit par lui rappeler ses bienfaits sur lui: **«Nas-tu pas été élevé chez nous pendant ton enfance?».** Il lui reprocha aussi; tu n'as été que méconnaissant envers nous après tout, et en plus tu as tué un des nôtres.

Moïse repliqua: **«C'est vrai, j'ai commis un forfait, mais je manquais de discernement».** Car ce fut avant qu'il ait reçu le message et été favorisé par la Prophêtie. **«Je vous ai fui par crainte»,** mais maintenant, je me pésente en tant qu'envoyé du Seigneur, si tu Lui obéis, tu seras sauvé, sinon, tu seras perdu. **«Le bienfait que tu me rappelles, excuse-t-il que tu aies asservi les enfants d'Israël»** C'est à dire: tout le bien que tu m'as avancé, tu l'as annihilé par l'asservissement des fils d'Israël que tu les charges de corvée pour toi et pour ton peuple. Tous tes bienfaits que tu m'as accordés n'équivalent pas ton injustice envers ces gens-là.

قَالَ فِرْعَوْنُ وَمَا رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ (٢٣) قَالَ رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَآ إِن
كُنتُم مُّوقِنِينَ (٢٤) قَالَ لِمَنْ حَوْلَهُۥٓ أَلَا تَسْتَمِعُونَ (٢٥) قَالَ رَبُّكُمْ وَرَبُّ ءَابَآئِكُمُ
ٱلْأَوَّلِينَ (٢٦) قَالَ إِنَّ رَسُولَكُمُ ٱلَّذِىٓ أُرْسِلَ إِلَيْكُمْ لَمَجْنُونٌ (٢٧) قَالَ رَبُّ
ٱلْمَشْرِقِ وَٱلْمَغْرِبِ وَمَا بَيْنَهُمَآ إِن كُنتُمْ تَعْقِلُونَ (٢٨)

qâla Fir'awnu wamâ rabbu-l-'âlamina (23) qâlu rabbu-s-samâwâti wa-l-'ardi wamâ baynahumâ 'in kuntum mûqinîna (24) qâla liman hawlahû 'alâ tastami'ûna (25) qâla rabbukum wa rabbu 'â bâ'ikumu-l-'awwalîna (26) qâla 'inna rasûlakumu-l-ladî 'ursila 'ilaykum lamjnûnun (27) qâla rabbu-l-mašriqi wa-l-magribi wamâ baynahumâ 'in kuntum ta'qilûna (28).

Pharaon reprit: «Qu'est-ce que le maître de l'univers?» (23) C'est le créateur des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare pour ceux qui croient. (24) Se retournant vers son entourage, Pharaon s'exclama: «Avez-vous entendu?» (25) Oui, répliqua Moïse, c'est votre maître et le maître des premiers hommes. (26) Le Prophète qu'on vous a envoyé est un possédé. (27) Oui, Il est le maître de l'Orient et de l'Occident et de ce qui les sépare pour ceux qui réfléchissent (28).

Poussé par son incrédulité, son obstination et sa rebellion, Pharaon demanda à Moïse: **«Qui est le maître de l'univers?»**. Car il disait à son peuple: **«Je ne vous connais pas d'autre dieu que moi»** [Coran XXVIII, 38] cherchant à égarer son peuple qui lui obéissait, et croyait qu'il n'y a d'autre Dieu que leur roi. Moïse lui répondit: **«Je suis l'envoyé du Seigneur des mondes»**. Mais Pharaon s'exclama: «Qui donc est le Seigneur des mondes? Existe-il un autre dieu que moi?».

Moïse répondit à Pharaon: **«Il est le Maître de l'Orient et de l'Occident et de ce qui les sépare»**. C'est Lui le maître et le souverain de tout ce qu'il a créé: cieux, terre, mers, déserts, plantes, fruits, et ce qui sépare les cieux et la terre comme air et oiseaux. Tous les hommes sont Ses serviteurs, **«pour ceux qui réfléchissent»** si seulement vous comprenez.

Alors Pharaon dit à ceux qui l'entouraient de sa cour, ses chefs et d'autres, en se moquant des propos de Moïse: **«Avez-vous entendu? N'êtes-vous étonnés de ces paroles que vous avez un autre dieu que moi?»** Mais Moïse ne tarda à répliquer: **«C'est votre maître et le maître des premiers hommes»**. Il est le créateur de tous les hommes depuis l'éternité. Et Pharaon de répondre: **«Le Prophète qu'on vous a envoyé est un possédé»**, et ne raisonne pas présumant que je ne suis pas votre dieu. «Oui», affirme Moïse **«Il est le maître de l'Orient et de l'Occident et de ce qui les sépare pour ceux qui réfléchissent»**. Il est le véritable Dieu qui fait les astres apparaitre du côté de l'orient et disparaitre à l'occident. Si vous considérez Pharaon un dieu, qu'il les fasse autrement en faisant de l'orient un occident et vice versa. Abraham, avant lui a dit à Nemrod: **«Allah fait lever le soleil à l'Orient, fais- le lever, toi, à l'occident»** [Coran II, 258].

Se trouvant incapable d'affronter Moïse, même par des arguments, Pharaon s'emporta, usa de sa force et de son pouvoir pour répondre à Moïse ce que nous allons citer ci-bas.

قَالَ لَئِنِ ٱتَّخَذْتَ إِلَٰهًا غَيْرِى لَأَجْعَلَنَّكَ مِنَ ٱلْمَسْجُونِينَ ﴿٢٩﴾ قَالَ أَوَلَوْ جِئْتُكَ
بِشَىْءٍ مُّبِينٍ ﴿٣٠﴾ قَالَ فَأْتِ بِهِۦٓ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٣١﴾ فَأَلْقَىٰ عَصَاهُ

فَإِذَا هِىَ ثُعْبَانٌ مُّبِينٌ ﴿٣٢﴾ وَنَزَعَ يَدَهُۥ فَإِذَا هِىَ بَيْضَآءُ لِلنَّـٰظِرِينَ ﴿٣٣﴾ قَالَ لِلْمَلَإِ
حَوْلَهُۥٓ إِنَّ هَـٰذَا لَسَـٰحِرٌ عَلِيمٌ ﴿٣٤﴾ يُرِيدُ أَن يُخْرِجَكُم مِّنْ أَرْضِكُم بِسِحْرِهِۦ فَمَاذَا
تَأْمُرُونَ ﴿٣٥﴾ قَالُوٓا۟ أَرْجِهْ وَأَخَاهُ وَٱبْعَثْ فِى ٱلْمَدَآئِنِ حَـٰشِرِينَ ﴿٣٦﴾ يَأْتُوكَ
بِكُلِّ سَحَّارٍ عَلِيمٍ ﴿٣٧﴾

qâla la'ini-t-taḥaḏta 'ilahan ġayrî la'aj'alannaka mina-l-masjûnîna (29) qâla 'awalaw ji'tuka bišay'im-mubînin (30) qâla fa'ti bihî̂ 'in kunta mina-ṣ-ṣadiqîna (31) fa'alqâ 'aṣâhu fa'iḏâ hiya ṯu'bânum-mubînun (32) wa naza'a yadahû fa'iḏâ hiya bayḍâ̂'u li-n-nâẓirîna (33) qâla lilmala'i ḥawlahû̂ 'inna hâḏâ lasâḥirun 'alîmun (34) yurîdu 'ay-yuḫrijakum min 'arḍikum bi siḥrihî famâḏâ ta'murûna (35) qâlû̂ 'arjih wa 'aḫâhu wab'aṯ fî-l-madâ̂'ini ḥâširîna (36) ya'tûka bikulli saḥḥârin 'alîmin (37).

Si tu adores un autre Allah que moi, je te jetterai en prison. (29) Même si je t'apporte une preuve indiscutable! (30) Apporte-la, si vraiment tu l'as. (31) Moïse lança son bâton qui se transforma aussitôt en serpent. (32) Il montra sa main qui apparut blanche aux spectateurs. (33) Pharaon confia à ses intimes: «C'est vraiment un magicien extraordinaire» (34) «Il cherche à vous chasser de votre pays avec ses sorcelleries. Qu'en pensez-vous?» (35) Ses intimes lui dirent: «Fais-le patienter lui et son frère et envoie dans chaque ville des messagers (36) qui recruteront les meilleurs magiciens» (37).

Pharaon, se sentant incapable de faire face à Moïse soit en argument soit en force, le menaça de l'emprisonner s'il prend un autre dieu que lui. Moïse de lui répondre: **«Même si je t'apporte une preuve indiscutable»**. -Apporte-la, si tu es véridique, répliqua Pharaon. Moïse jeta son bâton, et le voici un grand serpent qui circule dont la bouche est ouverte et sa forme est effrayante. Puis comme une autre preuve, il montra sa main, et la voici blanche pour ceux qui regardaient. Pharaon, devant ce fait, ne trouva aucun argument que de dire à ses alentours: **«C'est vraiment un magicien extraordinaire»** Il voulut par là convaincre ses intimes que les preuves apportées par Moïse ne sont que des sorts des magiciens et non comme des miracles. Et pour les inciter contre lui, Pharaon s'écria: **«Il chercha à vous chasser de votre**

pays avec ses sorcelleries. Qu'en pensez-vous?» C'est à dire: Moïse, par sa magie, aura beaucoup de partisans et une grande suite, et pourra vaincre le peuple de Pharaon et le soumettre à sa volonté. Il consulta ses intimes: **«Qu'en pensez-vous»**, qu'est-ce qu'on doit faire pour l'affronter et lui faire face?». Ils lui répondirent: **«Fais-le patienter lui et son frère et envoie dans chaque ville des messagers qui recruteront les meilleurs magiciens».** Remets-le à plus tard, lui et son frère, et envoie des gens qui t'amèneront de tous le coins de ton royaume tout magicien savant, ainsi tu pourras vaincre Moïse. Tel fut le dessein de Dieu qui a voulu que tous les hommes seront rassemblés sur un même tertre et verront les signes de Dieu sans aucune contestation.

فَجُمِعَ ٱلسَّحَرَةُ لِمِيقَٰتِ يَوْمٍ مَّعْلُومٍ ﴿٣٨﴾ وَقِيلَ لِلنَّاسِ هَلْ أَنتُم مُّجْتَمِعُونَ ﴿٣٩﴾
لَعَلَّنَا نَتَّبِعُ ٱلسَّحَرَةَ إِن كَانُوا۟ هُمُ ٱلْغَٰلِبِينَ ﴿٤٠﴾ فَلَمَّا جَآءَ ٱلسَّحَرَةُ قَالُوا۟ لِفِرْعَوْنَ
أَئِنَّ لَنَا لَأَجْرًا إِن كُنَّا نَحْنُ ٱلْغَٰلِبِينَ ﴿٤١﴾ قَالَ نَعَمْ وَإِنَّكُمْ إِذًا لَّمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ
﴿٤٢﴾ قَالَ لَهُم مُّوسَىٰٓ أَلْقُوا۟ مَآ أَنتُم مُّلْقُونَ ﴿٤٣﴾ فَأَلْقَوْا۟ حِبَالَهُمْ وَعِصِيَّهُمْ وَقَالُوا۟
بِعِزَّةِ فِرْعَوْنَ إِنَّا لَنَحْنُ ٱلْغَٰلِبُونَ ﴿٤٤﴾ فَأَلْقَىٰ مُوسَىٰ عَصَاهُ فَإِذَا هِىَ تَلْقَفُ مَا
يَأْفِكُونَ ﴿٤٥﴾ فَأُلْقِىَ ٱلسَّحَرَةُ سَٰجِدِينَ ﴿٤٦﴾ قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٤٧﴾ رَبِّ
مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ﴿٤٨﴾

fajumi'a-s-saḥaratu limûqâti yawmim ma'lûmin (38) wa qîla li-n-nâsi hal 'antum mujtami'ûna (39) la 'allanâ nattabi'u-s-saḥarata 'in kânû humu-l-ġâlibîna (40) falammâ jâ'a-s-saḥaratu qâlû li-Fir'awna 'a'inna lanâ la'ajran 'in kunnâ naḥnu-l-ġalibîna (41) qâla na'am wa 'innakum 'iḏa-l-laminal-l-muqarrabîna (42) qâla lahum Mûsâ 'alqû mâ 'antum mulqûna (43) fa'alqaw ḥibâlahum wa 'iṣiyyahum wa qâlû bi'izzati Fir'awna 'innâ lanaḥnu-l-ġâlibûna (44) fa'alqâ Mûsâ 'aṣâhu fa'iḏâ hiya talqafu mâ ya'fikûna (45) fa'ulqiya-s-saḥaratu sâjidîna (46) qâlû 'âmannâ birrabi-l-'âlamîna (47) rabbi Mûsâ wa Hârûna (48).

Les magiciens furent convoqués à un jour fixé. (38) Toute la population fut invitée. (39) «Nous sympathiserons avec les magiciens, s'ils

ont le dessus», dit la foule. (40) Une fois assemblés, les magiciens dirent à Pharaon: «Nous récompenseras-tu, si nous l'emportons» (41) Sans doute, répondit-il, je vous admettrai dans ma cour (42) Moïse leur dit: «Commencez». (43) Ils lancèrent leurs cordes et leurs bâtons en disant: «Par la gloire de Pharaon, la victoire est à nous» (44) A son tour, Moïse lança son bâton et le voilà qui enlève jusqu'aux traces de leurs artifices (45) Les magicines se jetèrent la face contre terre. (46) Ils s'écrièrent: «Nous nous soumettons au Maître de l'univers (47) Le «Allah de Moïse et d'Araon». (48).

Les magiciens furent réunis. Ils étaient au nombre de douze mille - ou quinze mille selon d'autres-, et les plus habiles et savants. Les gens s'empessèrent à être témoins de ce spectacle qui bientôt allait se produire. Ils dirent: **«Nous sympathiserons avec les magiciens s'ils ont le dessus»**, sans dire: nous suivrons la vérité qui va éclater. Car la gent du peuple ne fait que suivre son maître.

Une fois se trouvant réunis devant Pharaon, sa cour, ses esclaves et ses conseillers, les magiciens quémandèrent ses faveurs s'ils auront le dessus sur Moïse: **«Nous récompenseras-tu, si nous l'emportons?»**. Et lui deles rassurer de leur promettre: **«Sans doute, je vous admettrai dans ma cour»**. Vous serez rapprochés de moi et ferez partie de mes intimes.

Les magiciens se rendirent alors au lieu où ils devaient montrer leurs magies à Moïse. Ils lui dirent: «Serons-nous les premiers à jeter ou toi?». Il leur répondit: **«Jetez ce que vous avez à jeter»** et eux de s'écrier: **«Par la gloire de Pharaon, la victoire est à nous»**. Des propos que les ignorants profèrent lorsqu'ils vont aduler les autres.

Moïse jeta son bâton à son tour, et le voilà qui engloutit tout de ce que les magiciens avaient fabriqué. Ainsi la vérité se manifesta et leurs manœuvres furent inutiles. Les magiciens, constantant que ce fut quelque chose qui n'émane que d'un grand puissant, tombèrent alors prosternés, crurent en Moïse et se soumirent au Seigneur des mondes dans un moment solennel où Pharaon essuyait un grand échec. Mais il était un homme insolent et audacieux, se détourna de Moïse et commença à menacer les magiciens qui lui causèrent ce grand scandale. Il leur dit: **«Ce doit être votre chef celui qui vous a enseigné la**

magie. Vous aurez de mes nouvelles», comme il leur a dit dans un autre verset: **«C'est là une machination organisée d'avance..»** [Coran VII, 123].

قَالَ ءَامَنتُمْ لَهُۥ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ ۖ إِنَّهُۥ لَكَبِيرُكُمُ ٱلَّذِى عَلَّمَكُمُ ٱلسِّحْرَ فَلَسَوْفَ
تَعْلَمُونَ ۚ لَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُم مِّنْ خِلَٰفٍ وَلَأُصَلِّبَنَّكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٩﴾ قَالُوا۟ لَا
ضَيْرَ ۖ إِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا مُنقَلِبُونَ ﴿٥٠﴾ إِنَّا نَطْمَعُ أَن يَغْفِرَ لَنَا رَبُّنَا خَطَٰيَٰنَآ أَن كُنَّآ
أَوَّلَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٥١﴾

qâla 'ã mantum lahû qabla 'an 'ã ḏana lakum 'innahû lakabîrukumu-l-laḏî 'allamakumu-s-siḥra falasawfa ta'lamûna la'uqaṭṭi'anna 'aydiyakum wa 'arjulakum min ḫilâfin wa la'usallibannakum 'ajma'îna (49) qâlû lâ ḍayra 'innã 'ilâ rabbinâ munqalibûna (50) 'inna naṭma'u 'ay-yaġfira lanâ rabbunâ ḫaṭâyânã 'an kunnã 'awwala-l-mu'minîna (51).

«Comment, vous vous soumettez à Lui avant que je vous autorise», s'écria Pharaon. «Ce doit être votre chef, celui qui vous a enseigné la magie. vous aurez de mes nouvelles». Je vous ferai couper un pied d'un côté et une main de l'autre et je vous ferai tous crucifier. (49) Qu'importe! répondirent-ils. Ne ferons-nous pas retour à notre Seigneur, (50) Nous souhaitons qu'Allah nous pardonne nos péchés pour avoir fait notre soumission les premiers (51).

Les menaces de Pharaon ne lui servirent à rien, bien au contraire, elles firent accroitre la foi des magiciens et leur soumission à Dieu, car en voyant des miracles qui dépassaient le pouvoir humain, la vérité leur apparut claire comme le jour. Donc Moïse n'est pas un sorcier comme eux, mais un Prophète envoyé. Pharaon leur dit: **«Comment, vous vous soumettez à Lui avant que je vous autorise»**, il fallait demander mon autorisation étant votre dieu et Seigneur **«Ce doit être votre chef, celui qui vous a enseigné la magie»**. Ce fut une impénitence dont chacun connait la cause et sa fausseté. Car les magiciens n'ont jamais rencontré Moïse avant ce jour-là, comment pouvait-il être leur chef qui leur avait enseigné la magie? Vraiment il y a là un raisonnement inoui.

Pharaon leur menaça ensuite de leur couper les pieds d'un côté et les mains de l'autre, ils lui répondirent: **«Qu'importe! Ne ferons-nous pas**

retour à notre Seigneur». Tout reviendra vers Lui, car Il ne fera plus perdre le bonnes actions des hommes, d'autant plus, Il connait bien comment tu nous a traités. **«Nous souhaitons qu'Allah nous pardonne nos péchés»** surtout la magie dont tu nous a contraints à pratiquer **«pour avoir fait notre soumission les premiers»** parmi le peuple copte, celui de Pharaon.

۞ وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَسْرِ بِعِبَادِىٓ إِنَّكُم مُّتَّبَعُونَ ﴿٥٢﴾ فَأَرْسَلَ فِرْعَوْنُ فِى
ٱلْمَدَآئِنِ حَٰشِرِينَ ﴿٥٣﴾ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ لَشِرْذِمَةٌ قَلِيلُونَ ﴿٥٤﴾ وَإِنَّهُمْ لَنَا لَغَآئِظُونَ ﴿٥٥﴾ وَإِنَّا
لَجَمِيعٌ حَٰذِرُونَ ﴿٥٦﴾ فَأَخْرَجْنَٰهُم مِّن جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٥٧﴾ وَكُنُوزٍ وَمَقَامٍ كَرِيمٍ
﴿٥٨﴾ كَذَٰلِكَ وَأَوْرَثْنَٰهَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿٥٩﴾

wa ’awḥaynâ ’ilâ Mûsâ ’an ’asri bi‘ibâdî ’innakum muttaba‘ûna (52)
fa’arsala Fir‘awnu fî-l-madâ’ini ḫâširîna (53) ’inna hâ’ûlâ’i laširḏimatun
qalîlûna (54) wa ’innahum lanâ lagâ ’iẓûna (55) wa ’innâ lajamî‘un ḥâḏ
irûna (56) fa’aḫrajnâhum min jannâtin wa ‘uyûnin (57) wa kunûzin wa
maqâmin karîmin (58) kaḏâlika wa ’awraṯnâhâ banî ’isrâ’îla (59).

Nous suggérâmes à Moïse de s'enfuir de nuit avec nos serviteurs. Nous le prévînmes qu'il serait poursuivi. (52) Pharaon envoya dans les villes des agents pour les arrêter. (53) Ils ne forment qu'un petit groupe misérable, disait Pharaon. (54) Et cependant ils me mettent en souci. (55) Heureusement que nous sommes vigilants. (56) Nous arrachâmes les Egyptiens à leurs jardins et à leurs sources, (57) à leurs trésors et à leurs résidences somptueuses. (58) Tel fut leur sort. Nous fîmes des Israëlites leurs héritiers. (59).

Comme le séjour de Moïse en Egypte dura longtemps en appelant Pharaon et son peuple à l'adoration de Dieu sans résultat, malgré les signes et les preuves qu'il a présentés. Il ne resta alors que le châtiment et le supplice qui devaient subir. Dieu ordonna à Moïse de quitter l'Egypte de nuit accompagné des fils d'Israël, et de se diriger vers le lieu où Il le lui indiquera. Moïse s'exécuta, et son peuple emprunta des coptes des bijoux et de parures la veille de leur sortie.

On a rapporté que ce fut lors de l'apparition de la lune, et que

Moïse avait demandé de lui montrer la tombe de Youssof (Joseph). Une vieille femme Israëlite la lui montra, et alors Moïse emporta le linceul avec lui en quittant le pays, même il recommanda aux fils d'Israël de le porter avec eux là ils se dirigeront.

Le lendemain matin, Pharaon se mit en colère quand on lui apprit qu'aucun Israëlite ne se trouve chez lui, et sa fougue devint intense contre tous les fils d'Israël. Il envoya dans tous les coins du pays ses agents pour recruter une grande armée en s'écriant: «Ces Israëlites ne forment qu'une petite troupe misérable et irritants pour nous mais heureusement que nous sommes nombreux et vigilants». Il se crut qu'à tout moment il sera capable d'eux et il les châtiera. Mais Dieu était aux aguets, Il s'est vengé de Pharaon et de son peuple en les dépouillant de jardins, de sources, de trésors, et des demeures somptueuses qu'ils habitaient, et Il les donna aux fils d'Israël, comme Il le montre dans ce verset: **«Nous avons appelé à leur succéder le peuple hier encore opprimé et, sur la terre couverte de nos bénédictions»** [Coran VII, 137].

فَأَتْبَعُوهُم مُّشْرِقِينَ ﴿٦٠﴾ فَلَمَّا تَرَٰٓءَا ٱلْجَمْعَانِ قَالَ أَصْحَٰبُ مُوسَىٰٓ إِنَّا لَمُدْرَكُونَ
﴿٦١﴾ قَالَ كَلَّآ ۖ إِنَّ مَعِىَ رَبِّى سَيَهْدِينِ ﴿٦٢﴾ فَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنِ ٱضْرِب
بِّعَصَاكَ ٱلْبَحْرَ ۖ فَٱنفَلَقَ فَكَانَ كُلُّ فِرْقٍ كَٱلطَّوْدِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٦٣﴾ وَأَزْلَفْنَا ثَمَّ
ٱلْءَاخَرِينَ ﴿٦٤﴾ وَأَنجَيْنَا مُوسَىٰ وَمَن مَّعَهُۥٓ أَجْمَعِينَ ﴿٦٥﴾ ثُمَّ أَغْرَقْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿٦٦﴾
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٦٧﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ
﴿٦٨﴾

fa'atba'uhum mušriqîna (60) falammâ tarâ̂ 'a-l-jam'âni qâla 'aṣḥâbu Mûsâ̂ 'innâ lamudrakûna (61) qâla kallâ̂ 'inna ma'iya rabbî sayahdîni (62) fa'awḥaynâ̂ 'ilâ Mûsâ̂ 'ani-ḍrib bi 'aṣâka-l-baḥra fanfalqa fakâna kullu firqin ka-ṭ-ṭawḍi-l-'aẓîm (63) wa 'azlafnâ-ṯamma-l-'â̂ ḫarîna (64) wa 'anjaynâ Mûsâ wa mam-ma'ahû̂ 'ajma'îna (65) ṯumma 'aġraqnâ-l-'â̂ ḫarîna (66) 'inna fî dâlika la 'â̂ yatan wamâ kâna 'akṯaruhum mu'minîna (67) wa 'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Raḥîmu (68).

Les Egyptiens se lancèrent à leur poursuite au lever du jour. (60) Lorsque les deux groupes furent en présence, les compagnons de Moïse s'érièrent: «Nous sommes atteints». (61) Qu'importe! répliqua Moïse. Mon Allah est avec moi. Il me sauvera. (62) Nous ordonnâmes à Moïse de frapper les flots avec son bâton. Ils se fendirent aussitôt. Ils formèrent de chaque côté comme une haute montagne. (63) Nous attirâmes les Egyptiens. (64) Nous auvâmes Moïse et tous les siens. (65) Puis nous refermâmes le flots sur les autres. (66) Cette histoire comporte un enseignement. Mais la plupart des hommes ne croient pas. (67) Ton Seigneur est toute majesté et toute clémence (68).

D'après plusieurs exégètes, Pharaon sortit à la tête d'un grand nombre de ses ministres, conseillers et commandants, et atteignirent le littoral au lever du soleil. **«Lorsque les deux groupes furent en présence, les compagnons de Moïse s'écrièrent: «Nous sommes atteints».** Arrivés sur le rivage de la mer(Rouge), à la vue de Pharaon et sa grande armée, les Israëlites éprouvèrent une certaine frayeur, mais Moïse les rassura: **«Qu'importe! Mon Allah est avec moi. Il me sauvera».** Ne redoutez rien, ils ne peuvent rien contre vous car Dieu m'a ordonné de vous conduire jusqu'ici et m'a promis qu'Il me mettra à l'abri, ainsi que yous, du mal de Pharaon. A savoir que Aaron -que Dieu le salue- et Youch'a Ben Noun étaient à la tête des fils d'Israël et le croyant du peuple de Pharaon, tandis que Moïse était à l'arrière avec les autres. Dieu alors ordonna à Moïse de frapper les flots avec son bâton, et voilà que la mer s'entouvrit et chacune de ses deux parties devint pareille à une immense montagne.

Mouhammad Ben Ishaq a raconté que Dieu inspira la mer que lorsque Moïse la frappe, elle doit être fendue de sorte de laisser un passage à Moïse et à son peuple. Au premier coup de bâton, la mer s'agita et les flots s'entrechoquèrent par crainte et redoute du Seigneur.

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «La mer fut transformée en douze passages dont chacun fut destiné à l'une des sectes des fils d'Israël. Les hommes, en passant, regardait l'un l'autre à travers des flots qui furent comme des murs séparant les uns des autres, et on put aussi voir le fond qui apparut comme une terre solide, tout comme Dieu le

montre dans ce verset: **«Ouvre-leur un chemin à travers les flots», lui commandâmes-nous. «Ne crains pas d'être rejoint et sois sans inquiétude»** [XX, 77].

Dieu fit approcher de la mer Pharaon et son armée. A ce moment Moïse fut sauvé avec son peuple, et Dieu fit engloutir Pharaon et les siens. Ibn Mass'oud a commenté ce fait et dit: Une fois Moïse se trouva avec les fils d'Israël et ceux qui ont cru en lui, et Pharaon et son armée dedans les flots, ceux-ci se refermèrent sur eux et les engloutirent du premeir au dernier. La mer parut alors noire à cause du grand nombre de naufragés».

«Cette histoire comporte un enseignement.» et un grand miracle pour les croyants, et afin qu'ils sachent que Dieu est omnipotent et sa répression est redoutable. **«Mais la plupart des hommes ne croient pas»** Le Seigneur, est, en vérité, le tout-Puissant et le Miséricordieux.

وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ إِبْرَٰهِيمَ ﴿٦٩﴾ إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِۦ مَا تَعْبُدُونَ ﴿٧٠﴾ قَالُوا۟
نَعْبُدُ أَصْنَامًا فَنَظَلُّ لَهَا عَٰكِفِينَ ﴿٧١﴾ قَالَ هَلْ يَسْمَعُونَكُمْ إِذْ تَدْعُونَ ﴿٧٢﴾ أَوْ
يَنفَعُونَكُمْ أَوْ يَضُرُّونَ ﴿٧٣﴾ قَالُوا۟ بَلْ وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا كَذَٰلِكَ يَفْعَلُونَ ﴿٧٤﴾ قَالَ
أَفَرَءَيْتُم مَّا كُنتُمْ تَعْبُدُونَ ﴿٧٥﴾ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُمُ ٱلْأَقْدَمُونَ ﴿٧٦﴾ فَإِنَّهُمْ عَدُوٌّ لِّىٓ
إِلَّا رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧٧﴾

wa-tlu 'alayhim naba'a 'Ibrâhîma (69) 'iḏ qâla li'abîhi wa qawmihî mâ ta'budûna (70) qâlû na'budu 'aṣnâman fanaẓallu lahâ 'âkifîna (71) qâla hal yasma'unakum 'iḏ tad'ûna (72) 'aw yanfa'ûnakum 'aw yaḍurrûna (73) qâlû bal wajadnâ 'â bâ'anâ kaḏâlika yaf'alûna (74) qâla '-afara'aytum mâ kuntum ta'budûna (75) 'antum wa 'â bâ'ukumu-l-'-aqdamûna (76) fa'innahum 'aduwwu-l-lî 'illâ rabba-l-'âlamîna (77).

Raconte-leur l'histiore d'Abraham. (69) Il dit, un jour, à son père et à son peuple!» Qu'adorez-vous là?. (70) Ils répondirent: «Nous adorons les idoles. Nous leur vouons un culte». (71) Vous entendent-elles quand vous les invoquez? interrogea Abraham. (72) Vous servent-elles ou vous nuisent-elles?» (73) Non, mais nos pères pratiquaient un tel culte. (74) Eh bien!

Sachez-le; les idoles que vous adorez (75) et qu'adoraient vos pères (76) sont mes ennemis. Il n'y a qu'un maître de l'univers. (77).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de raconter à ses compagnons l'histoire d'Abraham, le modèle des hommes droits, afin de le prendre comme Imam et le suivent en imitant sa sincérité et son dévouement, et ceci en n'adorant que le seul Seigneur qui n'a pas d'associés, et en désavouant ce que font les idolâtres.

Un jour, Abraham demanda à son père et à son peuple: «**Qu'adorez-vous?**». Ces idoles qui devant lesquelles vous vous prosternez vous entendent-elles, lorsque vous les invoquez, ou vous sont-elles utiles ou nuisibles?. La réponse fut la suivante: «**Non, mais nos pères pratiquaient un tel culte**» Donc ils ne font que suivre leurs pères dans leur adoration de ces idoles sans aucune réflexion.

Il leur dit: «**Sachez que les idoles que vous adorez et qu'adoraient vos pères, sont mes ennemis. Il n'y a qu'un seul maître de l'univers**» Abraham a voulu dire par cela: pour moi ces idoles ne signifient rien, qu'elles me nuisent donc si elles en sont capables, elles ne sont que mes ennemis. Ainsi Abraham désavoua le culte de son père et de son peuple: «**Je réprouve ce que vous adorez. Je n'adore que Celui qui m'a créé. Il me mettra dans le bon chemin**» [Coran XLIII, 26-27].

ٱلَّذِى خَلَقَنِى فَهُوَ يَهْدِينِ ﴿٧٨﴾ وَٱلَّذِى هُوَ يُطْعِمُنِى وَيَسْقِينِ ﴿٧٩﴾ وَإِذَا مَرِضْتُ
فَهُوَ يَشْفِينِ ﴿٨٠﴾ وَٱلَّذِى يُمِيتُنِى ثُمَّ يُحْيِينِ ﴿٨١﴾ وَٱلَّذِىٓ أَطْمَعُ أَن يَغْفِرَ
لِى خَطِيٓـَٔتِى يَوْمَ ٱلدِّينِ ﴿٨٢﴾

l-laḏî ḫalaqanî fahuwa yahdîni (78) wa-l-laḏî huwa yuṭʻimunî wa yasqîni (79) wa 'iḏâ marittu fahuwa yašfîni (80) wa-l-laḏî yumîtunî ṯumma yuḥyîni (81) wa-l-laḏî 'aṭmaʻu 'ay-yaġfira lî ḫaṭî'atî yawma-d-dîni (82).

C'est Lui qui m'a créé et qui me dirige, (78) qui me nourrit et me donne à boire. (70) qui me guérit quand je tombe malade, (80) qui me fera mourir et me ressuscitera, (81) qui, je l'espère, absoudra mes péchés au jour du jugement dernier. (82).

Abraham répondit: je n'adore que Celui qui est capable de faire ces choses-là:

-Qui crée et dirige, Il égare, comme Il dirige vers le chemin droit, quiconque veut être égaré ou dirigé, bien que tout cela a été prédestiné.

-Qui nourrit et qui abreuve, en d'autre terme: Il est celui qui assure la subsistance des hommes et pourvoit à leurs besoins.

-Qui guérit les malades, car Il est le seul guérisseur, malgré qu'Il est le créateur des maladies d'après sa prédestination.

-Qui fait mourir les hommes et les ressuscitera au jour dernier.

-Qui pardonne les péchés de quiconque se repent et revient à Lui.

رَبِّ هَبْ لِي حُكْمًا وَأَلْحِقْنِي بِالصَّالِحِينَ ﴿٨٣﴾ وَاجْعَل لِّي لِسَانَ صِدْقٍ فِي
الْآخِرِينَ ﴿٨٤﴾ وَاجْعَلْنِي مِن وَرَثَةِ جَنَّةِ النَّعِيمِ ﴿٨٥﴾ وَاغْفِرْ لِأَبِي إِنَّهُ كَانَ مِنَ
الضَّالِّينَ ﴿٨٦﴾ وَلَا تُخْزِنِي يَوْمَ يُبْعَثُونَ ﴿٨٧﴾ يَوْمَ لَا يَنفَعُ مَالٌ وَلَا بَنُونَ ﴿٨٨﴾ إِلَّا
مَنْ أَتَى اللَّهَ بِقَلْبٍ سَلِيمٍ ﴿٨٩﴾

rabbi hab lî ḥukman wa 'alḥiqnî bi-ṣ-ṣâliḥîna (83) waj'al-lî lisâna ṣidqin fî-l-'âḫirîna (84) waj'alnî min waraṯati jannati-n-na'îmi (85) waġfir li'abî 'innahû kâna mina-ḍ-ḍâllîna (86) walâ tuḫzinî yawma yub'aṯûna (87) yawma lâ yanfa'u mâlun walâ banûna (88) 'illâ man 'atâ-L-Lâha biqalbin salîmin (89).

Seigneur, donne-moi la sagesse et compte-moi au nombre des justes. (83) Fais que je laisse la réputation d'un homme sincère parmi les générations à venir. (85) Pardonne à mon père d'avoir été parmi les égarés. (86) Ne m'humilie pas au jour de la résurrection. (87) Au jour où les richesses et les enfants n'auront plus de valeur. (88) Une âme pure étant seule agréable à Allah. (89).

Abraham demande à Dieu de lui accorder la sagesse, ou la science ou le Coran, selon différentes interprétations des ulémas et de le placer au nombre des justes. On a rapporté que le Messager de

Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait lors de son agonie: «Grand Dieu, que ce soit avec le plus haut Compagnon», et aussi il invoquait le Seigneur par ces mots: «Grand Dieu, fais-nous vivre soumis (musulmans), fais-nous mourir soumis, rattache-nous aux gens de bien, non humiliés ni apostasiés».

«Fais que je fasse la réputation d'un homme sincère parmi les générations à venir» C'est à dire: assigne-moi une langue de vérité qu'elle soit un exemple pour la postérité et qu'elle m'imite, et que ces générations ne parleront de moi que du bien. **«Appelle-moi parmi les héritiers du jardin de la félicité»** et dans la vie future, que mon sort soit dans le Paradis du délice.

«Pardonne à mon père d'avoir été parmi les égarés», mais Abraham cessa cette invocation en faveur de son père après avoir constaté qu'il était parmi les incrédules et égarés invétérés, car Dieu a montré son cas dans ce verset: **«Si Abraham implora le pardon d'Allah en faveur de son père, c'est qu'il le lui avait promis. Lorsqu'il se rendit compte que son père était l'ennemi d'Allah, il le désavoua»** [Coran IX, 114].

«Ne m'humlilie pas au jour de la résurrection» En d'autres termes: fais que je ne serais plus humilié au jour du jugement dernier à cause de mon père, le jour où tous les hommes seront jugés selon leurs œuvres. A ce propos, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurreection, Abraham rencontrera son père enveloppé de poussière et d'humiliation». Suivant une autre version, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, Abraham rencontrera son père Azar dont le visge sera couvert d'humiliation et de poussière. Abraham lui dira: «Ne t'ai-je pas demandé de ne pus me déosobéir?» Il lui répondra: «Aujourd'hui, je ne te désobéis pas». Puis Abraham s'adressera au Seigneur: «Mon Dieu, Tu m'as promis de ne pas me faire l'affront où Tu ressusciteras les hommes. Quelle honte serait-elle plus grande pour moi que de voir mon père dépourvu de Ta miséricorde?» Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dira: «J'ai interdit aux incrédules d'entrer au Paradis». Ensuite on dira: «Ô Abraham, qu'as-tu à tes pieds?». Abraham regardera et trouvera une hyène toute maculée, on la prendra et on la précipitera dans*

le feu» (Rapporté par Boukhari, d'après Abou Houraira, et Nassaï)[1].

«Au jour où les richesses et les enfants n'auront plus de valeur» Ce jour-là, ni biens ni enfants ne pourraient préserver l'impie du châtiment même s'il donnait tout l'or de la terre pour se racheter. Seule la foi servira à l'homme et qu'elle soit sincère.

«Une âme pure étant seule agréable à Allah». Cette âme sera purifiée du polythéisme et de grands péchés. Mais Ibn Abbas a dit qu'il s'agit du témoignage qu'il y a d'autres divinités que Dieu. Quant à Sa'id Ben Al-Moussaiab, il a avancé que l'âme pure est celle du croyant, tandis que celle de l'hypocrite est malade et tachée de souillure.

وَأُزْلِفَتِ ٱلْجَنَّةُ لِلْمُتَّقِينَ (٩٠) وَبُرِّزَتِ ٱلْجَحِيمُ لِلْغَاوِينَ (٩١) وَقِيلَ لَهُمْ أَيْنَ مَا كُنتُمْ
تَعْبُدُونَ (٩٢) مِن دُونِ ٱللَّهِ هَلْ يَنصُرُونَكُمْ أَوْ يَنتَصِرُونَ (٩٣) فَكُبْكِبُوا۟ فِيهَا هُمْ
وَٱلْغَاوُۥنَ (٩٤) وَجُنُودُ إِبْلِيسَ أَجْمَعُونَ (٩٥) قَالُوا۟ وَهُمْ فِيهَا يَخْتَصِمُونَ (٩٦) تَٱللَّهِ
إِن كُنَّا لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ (٩٧) إِذْ نُسَوِّيكُم بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ (٩٨) وَمَآ أَضَلَّنَآ
إِلَّا ٱلْمُجْرِمُونَ (٩٩) فَمَا لَنَا مِن شَٰفِعِينَ (١٠٠) وَلَا صَدِيقٍ حَمِيمٍ (١٠١) فَلَوْ أَنَّ لَنَا
كَرَّةً فَنَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ (١٠٢) إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ (١٠٣)
وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ (١٠٤)

wa 'uzlifati-l-jannatu li-l-muttaqîna (90) wa burrizati-l-jaḥîmu-li-l-ġâwîna (91)wa qîla lahum 'ayna mâ kuntum ta'budûna (92) min dûni-L-Lâhi hal yanṣurûnakum 'aw yantaṣirûna (93) fakubkibû fîhâ hum wa-l-ġâwûna

---

(1) وفي رواية أخرى: «يلقى إبراهيم أباه آزر يوم القيامة، وعلى وجه آزر قترة وغبرة فيقول له إبراهيم: ألم أقل لك لا تعصني، فيقول أبوه فاليوم لا أعصيك فيقول إبراهيم: يا رب إنك وعدتني أن لا تخزني يوم يبعثون فأي خزي أخزى من أبي الأبعد؟ فيقول الله تعالى: إني حرمت الجنة على الكافرين، ثم يقول: يا إبراهيم انظر تحت رجلك فينظر فإذا هو بذيخ متلطخ فيؤخذ بقوائمه فليلقى في النار». (رواه بخاري عن أبي هريرة والنسائي).

(94) wa junûdu 'Iblîsa 'ajma'ûna (95) qâlu wa hum fîhâ yahtasimûna (96) ta-L-Lâhi 'in kunnâ lafî dalâlim-mubînin (97) 'id nusawwikum bi rabbi-l-'âlamîna (98) wa mâ 'adallanâ 'illâ-l-mujrimûna (99) famâlanâ min šâfi'îna (100) walâ sadîqin hamîmin (101) falaw'anna lanâ karratan fanakûna mina-l-mu'minîna (102) 'inna fî dâlika la'âyatan wamâ kâna 'aktaruhum mu'minîna (103) wa'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Rahîmu (104) .

Au jour où le Paradis se rapprochera des vertueux. (90) Où l'enfer se montrera aux réprouvés. (91) Où cette question sera posée à ces derniers: «Où sont les idoles que vous adoriez (92) à la place d'Allah?» Peuvent-elles vous défendre ou se défendre elles-mêmes?» (93) Tous seront précipités dans l'enfer, adorés et adorateurs. (94) et toutes les troupes d'Iblis. (95) Se prenant à partie les uns les autres, les adorateurs diront (96): «Par Allah, nous nous sommes manifestement trompés. (97) en vous assimilant au maître de l'univers. (98) Ce sont les méchants qui nous ont égarés. (99) Hélas! nous n'avons plus d'intercesseur! (100) ni d'ami sincère. (101) Ah! si nous pouvions revenir sur terre, nous croirions! (102) Ceci constitue un avertissement mais la plupart des hommes sont incrédules. (103) Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricorde. (104).

Au jour dernier, Dieu rapprochera le Paradis tout orné et embelli à ceux qui Le craignent, et fera surgir la Géhenne aux incrédules égarés. Puis on dira à ces derniers: «**Où sont les idoles que vous adoriez à la place d'Allah? Peuvent-elles vous défendre ou se défendre?**». Aujourd'hui, ces idoles ne vous serviront à rien ainsi que tous ce que vous adoriez en dehors de Dieu, vous et eux, serez les aliments de la Géhenne où vous serez précipités, ainsi que ceux qui vous incitaient à les adorer, Iblis et ses suppôts. Alors ils s'écrieront: «**Par Allah, nous nous sommes manifestement trompés, en vous assimilant au maître de l'univers.**» Les faibles parmi les réprouvés diront aux plus puissants en les blâmant: «**Nous étions dans un égarement total quand nous vous considérions comme des maîtres en vous obéissant et en désobéissant au Seigneur des deux mondes.** «**Hélas! nous n'avons plus d'intercesseur ni ami sincère**» car, selon Qatada, si l'ami était sincère et juste, il serait utile, et s'il était un intime et pieux, on accepterait son intercession.

Ils souhaiteraient: «**Si nous pouvions revenir sur terre nous croirions**».

Mais Dieu connait bien que s'ils étaient ramenés sur la terre, ils reviendraient à ce qui leur était interdit. Ce sont des menteurs.

«Ceci constitue un avertissement mais la plupart des hommes sont incrédules». La Polémique qui eut lieu entre Abraham et son peuple fut un argument du Prophète de Dieu -que Dieu le salue- contre eux, et qui ne fut autre que le témoignage qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu, mais, hélas, la plupart des hommes ne sont pas des croyants.

كَذَّبَتْ قَوْمُ نُوحٍ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٠٥﴾ إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ نُوحٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٠٦﴾ إِنِّى لَكُمْ
رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٠٧﴾ فَٱتَّقُوا ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٠٨﴾ وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ إِنْ أَجْرِىَ
إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٩﴾ فَٱتَّقُوا ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١١٠﴾

kaḏḏabat qawmu Nuḥin-i-l-mursalîna (105) 'iḏ qâla lahum 'aḥuhum Nuḥun 'alâ tattaqûna (106) 'innî lakum rasûlun 'amînun (107) fa-t-taqû-L-Lâha wa 'aṭî'ûni (108) wamâ 'as'alukum 'alayhi min 'ajrin 'in 'ajriya 'illâ 'alâ rabbi-l-'âlamîna (109) fattaqû-L-Lâha wa 'aṭî'ûni (110).

Le peuple de Noé traita les Prophètes d'imposteurs. (105) Noé dit à ses frères: «Pourquoi ne croyez-vous pas?» (106) Je suis un Prophète de bonne foi. (107) Craignez Allah et obéissez-moi. (108) Je ne vous réclame aucune récompense. Je n'attends ma récompense que du Maître de l'univers. (109) Craignez -Allah et obéissez-moi. (110).

Noé fut le premier Prophète que Dieu envoya aux habitants de la terre, qui, à cette époque, adoraient les idoles. Noé les mit en garde contre le châtiment de Dieu et les appela à adorer le Seigneur des mondes. Mais son peuple le traita de menteur et persévérèrent dans leur égarement et leur incrédulité.

Il leur dit: **«Pourquoi ne croyez-vous pas? Je suis un Prophète de bonne foi».** Je suis envoyé vers vous afin de cesser l'adoration des idoles et vous devez n'adorer que Dieu. Je suis fidèle en vous communiquant le message du Seigneur tel quel sans rien ajouter ni diminuer. **«Craignez Allah et obéissez-moi. Je ne vous réclame aucune récompense.»** Car je n'attends ma rétribution que de Dieu. Ma sincérité ne doit pas être un sujet de doute ni de reniement, le message que je

communique ne provient que de Dieu. Croyez-moi et obéissez à Dieu.

۞ قَالُوٓاْ أَنُؤۡمِنُ لَكَ وَٱتَّبَعَكَ ٱلۡأَرۡذَلُونَ ﴿١١١﴾ قَالَ وَمَا عِلۡمِي بِمَا كَانُواْ يَعۡمَلُونَ
﴿١١٢﴾ إِنۡ حِسَابُهُمۡ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّيۖ لَوۡ تَشۡعُرُونَ ﴿١١٣﴾ وَمَآ أَنَا۠ بِطَارِدِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿١١٤﴾
إِنۡ أَنَا۠ إِلَّا نَذِيرٞ مُّبِينٞ ﴿١١٥﴾

qâlû 'anu'minu laka wa-t-taba'aka-l-'ardalûna (111) qâla wamâ 'ilmî bimâ kânû ya'malûna (112) 'in ḥisâbuhum 'illâ 'alâ rabbî law taš'urûna (113) wamâ 'ana biṭâridi-l-mu'minîna (114) 'in 'ana 'illâ nadîrum mubînun (115).

Allons-nous te croire quand tu n'as convaincu que la lie du peuple. (111) Je n'ai pas à connaître des actions de mes partisans, repartit Noé. (112) Ils n'ont de compte à rendre qu'à Allah, le comprendrez-vous? (113) Ce n'est pas moi qui repousserai les croyants. (114) Je ne suis manifestement qu'un messager. (115).

Le peuple de Noé lui répondit: «Croirons-nous en toi alors que ce sont les plus vils parmi les hommes qui te suivent?». Et Noé de répliquer: **«Je n'ai pas à connaitre des actions de mes partisans»** Ma mission ne consiste pas à examiner les actions de ceux qui m'ont suivi, il ne m'incombe que de croire en leur foi quelles que soient leurs œuvres, et je confie leur secret à Dieu qui les jugera: **«Ils n'ont de compte à rendre qu'à Allah. Ce n'est pas moi qui repousserai les croyants»** Je ne chasserai plus ceux qui me suivent et croient en mon message, car ils seront des miens, et je serai des leurs, qu'ils soient pauvres, puissants, forts ou faibles, en vérite, je ne suis qu'un avertisseur.

قَالُواْ لَئِن لَّمۡ تَنتَهِ يَٰنُوحُ لَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلۡمَرۡجُومِينَ ﴿١١٦﴾ قَالَ رَبِّ إِنَّ قَوۡمِي كَذَّبُونِ
﴿١١٧﴾ فَٱفۡتَحۡ بَيۡنِي وَبَيۡنَهُمۡ فَتۡحٗا وَنَجِّنِي وَمَن مَّعِيَ مِنَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ﴿١١٨﴾ فَأَنجَيۡنَٰهُ وَمَن
مَّعَهُۥ فِي ٱلۡفُلۡكِ ٱلۡمَشۡحُونِ ﴿١١٩﴾ ثُمَّ أَغۡرَقۡنَا بَعۡدُ ٱلۡبَاقِينَ ﴿١٢٠﴾ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَأٓيَةٗۖ
وَمَا كَانَ أَكۡثَرُهُم مُّؤۡمِنِينَ ﴿١٢١﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلۡعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٢٢﴾

qâlû la'il-lam tantahi yâ Nûḥu latakûnanna mina-l-marjûmîna (116) qâla rabbi 'inna qawmi kaḏḏabûni (117) faftaḥ baynî wa baynahum fatḥan wa najjinî wa nam ma'iya mina-l-mu'minîna (118) fa'anjaynâhu wa mam ma'ahû fî-l-fulki-l-mašḥûni (119) ṯumma 'aġraqnâ ba'du-l-bâqîna (120) '-inna fî ḏâlika la'âyatan wamâ kâna 'akṯaruhum mu'minîna (121) wa '-inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Raḥîmu (122).

Si tu t'obstines dans cette voie, ô Noé, tu seras lapidé. (116) Il dit: «O Seigneur, mon peuple me traite de menteur» (117) Tranche entre lui et moi. Sauve-moi ainsi que ceux qui se sont convertis à ma foi. (118) Nous les sauvâmes, lui et ses partisans, sur une arche abondamment approvisionnée. (119) Puis, nous submergeâmes les autres. (120) Ceci constitue un avertissement, mais la pluaprt des hommes sont incrédules. (121) Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricorde (122).

Le séjour de Noé parmi son peuple dura des siècles en l'appelant à Dieu matin et soir. Chaque fois qu'il les conviait à croire en Dieu, ils persévéraient dans leur obstination et leur incrédulité. Ils le menacèrent enfin: **«Si tu t'obstines, dans cette voie, ô Noé, tu seras lapidé»**. Alors Noé ne trouva que s'adresser au Seigneur en lui priant de trancher entre lui et son peuple, tout comme Il a dit ailleurs: **«Je suis à bout, viens à mon secours»** [Coran LIV, 10]. Dieu l'exauça en le sauvant avec les croyants sur l'arche qui portait les provisions nécessaires pour un long voyage et un couple de chaque espèce, en faisant noyer les autres qui restaient mécroyants. Il y a vraiment là un signe, mais les hommes sont incrédules.

كَذَّبَتْ عَادٌ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٢٣﴾ إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ هُودٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٢٤﴾ إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ
أَمِينٌ ﴿١٢٥﴾ فَٱتَّقُوا ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٢٦﴾ وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا
عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٢٧﴾ أَتَبْنُونَ بِكُلِّ رِيعٍ ءَايَةً تَعْبَثُونَ ﴿١٢٨﴾ وَتَتَّخِذُونَ مَصَانِعَ
لَعَلَّكُمْ تَخْلُدُونَ ﴿١٢٩﴾ وَإِذَا بَطَشْتُم بَطَشْتُمْ جَبَّارِينَ ﴿١٣٠﴾ فَٱتَّقُوا ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ
﴿١٣١﴾ وَٱتَّقُوا ٱلَّذِيٓ أَمَدَّكُم بِمَا تَعْلَمُونَ ﴿١٣٢﴾ أَمَدَّكُم بِأَنْعَٰمٍ وَبَنِينَ ﴿١٣٣﴾ وَجَنَّٰتٍ
وَعُيُونٍ ﴿١٣٤﴾ إِنِّيٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٣٥﴾

kaddabat ʿÂdun-i-l-mursalîna (123) ʾid qâla lahum ʾaḫûhum Hûdun ʾalâ tattaqûna (124) ʾinnî lakum rasûlun ʾamînun (125) fa-t-taqû-L-Lâha wa ʾaṭîʿûni (126) wamâ ʾasʾalukum ʿalayhi min ʾajrin ʾin ʾajriya ʾillâ ʿalâ rabbi-l-ʿâlamîna (127) ʾatabnûna bikulli rîʿin ʾâyatan taʿbaṯûna (128) wa tattaḫidûna maṣâniʿa laʿallakum taḫludûna (129) wa ʾidâ baṭaštum baṭaštum jabbârîna (130) fattaqû-L-Lâha wa ʾaṭîʿûni (131) wa-t-taqû-l-Ladî ʾamaddakum bimâ taʿlamûna (132) ʾamaddakum bi ʾanʿâmin wa banîna (133) wa jannâtin wa ʿuyûnin (134) ʾinnî ʾaḫâfu ʿalaykum ʿadâba yawmin ʿaẓîmin (135).

Les Adites traitèrent leurs Prophètes de menteurs. (123) Leur frère, Houd; leur dit: «Pourquoi ne croyez-vous pas?. (124) Je suis pour vous un Prophète sincère. (125) Craignez Allah et obéissez-moi. (126) Je ne vous réclame pas de récompense. Je n'attends ma récompense que du maître de l'univers. (127) Construirez-vous sur chaque colline un belvédère de plaisance? (128) Edifierez-vous des monuments en vue d'un usage éternel?» (129) Quand vous sévissez, vous sévissez sans mesure. (130) Craignez Allah et obéissez-moi. (131) Craignez celui qui vous a dispensé si généreusement ses dons. (132) Qui vous a donné des troupeaux et une abondante postérité, (133) des jardins et des sources. (134) J'appréhende pour vous le châtiment d'une journée épouvantable. (135).

Dieu mentionne l'histoire de Son Prophète Houd qui fut chargé d'appeler son peuple les Adites à l'adoration du Maître de l'univers. Ce peuple habitait le pays de «Al-Ahqaf», une région constituée des dunes de sable près de Hadramout et proche de Yemen. Ce peuple succéda au peuple de Noé comme il est mentionné dans ce verset: **«Souvenez-vous que votre Seigneur vous a appelés à la succession du peuple de Noé? Souvenez-vous qu'Il a affermi votre puissance»** [Coran VII, 69]. Ils étaient des hommes de forte corpulence et robustes, jouissaient d'une grande richesse, et vivaient dans un pays prospère où il y avait les jardins, les plantations, les arbres fruitiers. Et malgré leur bien-être, ils adoraient des idoles en dehors de Dieu. Dieu leur envoya un Prophète pris parmi eux comme avertisseur, en les appelant à L'adorer et les mettant en garde contre Son châtiment et Sa vengeance.

Houd dit à son peuple: **«Construirez-vous sur chaque colline un belvédère de plaisance?»**. C'est à dire: Bâtirez-vous sur chaque colline

des châteaux et des grands monuments rien que pour vous divertir sans les habiter, mais pour montrer votre force et vos richesses! Leur Prophète Houd désavoua leur prodigalité en dépensant leur fortune et leur force dans des travaux qui ne leur serviront à rien dans les deux mondes, et dans la construction des châteaux comme ils souhaitaient vivre pour toujours, éternellement. Ne savez-vous pas qu'un jour vous les quitterez sans en profiter?.

A ce propos, on a rapporté que, une fois se trouvant en Syrie, Abou Dzarr constata que ses habitants avaient trop dépensé dans la construction de grands châteaux et la plantation de tant de jardins. Il se tint en prédicateur dans la mosquée et leur dit: «O habitants de Damas, n'avez-vous pas honte, n'avez-vous pas honte! vous faites de provisions de ce que vous ne consumerez pas, vous construisez ce que vous n'habiterez pas, vous espérez ce que vous n'atteindrez pas? Avant vous, il y a eu des générations qui amassaient et thésaurisaient, construisaient et consolidaient, et espéraient à une longue vie! Leur espoir ne fut qu'illusion, leur thésaurisation délaissée, leurs demeures des tombeaux! Or, les Adites possédaient de chevaux qui remplissaient la région située entre Aden et Oman et d'autres espèces de montures! Qui peut me les acheter à deux dirhams?».

Les Adites étaient aussi un peuple fort, puissant et tyran, Houd les convia à craindre Dieu et à obéir à Son Prophète, puis il leur détailla les bienfaits que Dieu leur a accordés: troupeaux, enfants, jardins, sources d'eau etc.. Il leur conseilla d'appréhender le châtiment d'un jour terrible. Mais tout cela fut sans résulat.

قَالُوا۟ سَوَآءٌ عَلَيْنَآ أَوَعَظْتَ أَمْ لَمْ تَكُن مِّنَ ٱلْوَٰعِظِينَ ﴿١٣٦﴾ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا خُلُقُ
ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٣٧﴾ وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِينَ ﴿١٣٨﴾ فَكَذَّبُوهُ فَأَهْلَكْنَٰهُمْ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً وَمَا
كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٣٩﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٤٠﴾

qâlû sawâ'un 'alaynâ 'awa'azta am lam takum-mina-l-wâ'zîna (136) 'in hâḏâ 'illâ ẖuluqu-l-'awwalîna (137) wamâ naḥnu bimu'aḏḏabîna (138) fakaḏḏabuhu fa'ahlaknâhum 'inna fî ḏâlika la'âyatan wamâ kâna 'akṯ

aruhum mu'minîna (139) wa 'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Rahîmu (140).

Il nous est indifférent que tu nous exhortes ou non, répondirent-ils (136) Nos usages nous viennent d'une vieille tradition. (137) Nous n'encourrons aucun châtiment. (138) Pour avoir traité Houd d'imposteur, nous les avons exterminés. Ceci constitue un enseignement mais la plupart des hommes sont incrédules. (139) Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricorde. (140).

Après que Houd ait montré le chemin de la vérité à son peuple en l'y appelant, l'avertissant et le mettant en garde contre le châtiment de Dieu, quelle fut sa réponse? . Il lui dit: «**Il nous est indifférent que tu nous exhortes ou non**», qui signifie que nous ne cessons plus nos pratiques, «**Nous n'abandonnerons pas nos divinités sur tes simples dires. Nous ne te croyons pas**» [Coran XI, 53]. Ainsi fut-il, car Dieu a dit ailleurs: «**Ceux qui ont encouru la colère de ton Maître ne croiront**» [-Coran X, 96].

Ils ajoutèrent: «**Nos usages nous viennent d'une vieille tradition**», tout comme les polythéistes ont répondu à Mouhammad: «**Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir**» [XXV, 5]. Cette vieille tradition signifie la religion que suivaient leurs pères et ancêtres, voulant dire par là: Nous suivons leur religion, nous vivons comme ils ont vécu, nous mourrons comme ils sont morts, et il n'y aura ni résurrection ni rassemblement, et en plus, «**Nous n'encourrons aucun châtiment**».

A cause de leur mécroyance et leur obstination, Dieu les a châtiés comme il est cité dans plusieurs endriots du Coran. Il leur a envoyé un vent glacial dévastateur qui les a exterminés. Ce châtiment fut plus fort et plus puissant qu'eux, car: «**Le peuple d'Ad s'enflait d'orgueil sur terre sans raison. Il disait: «Quel peuple est plus fort que nous en ce monde**» [-Coran XLI, 15]. Ce vent était plus fort qu'eux et les dévasta. Dieu a montré leur sort dans une autre sourate en disant: «**Un vent glacé et d'une impétuosité inouie a décimé le peuple d'Ad. Allah le déchaîna contre eux sept nuits et huit jours consécutifs. Les gens étaient renversés sur le sol comme des troncs de palmier creux**» [Coran LXIX, 5-7]. Comme les ulémas ont expliqué ce fait, le vent arracha l'homme de la terre, l'éleva

dans l'air et le lâcha, il tomba sur sa tête et se cassa le cou, et fut pareil à un tronc de palmier creux. A savoir, que lorsqu'ils commencèrent à subir ce châtiment, íls se sont réfugiés dans les caves et les grottes en y creusant de fossés qui les couvrirent jusqu'à la taille, mais tout cela ne leur servit à rien, car ils n'ont pas pu échapper au supplice de Dieu.

كَذَّبَتْ ثَمُودُ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٤١﴾ إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ صَٰلِحٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٤٢﴾ إِنِّي لَكُمْ
رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٤٣﴾ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٤٤﴾ وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ إِنْ
أَجْرِيَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٤٥﴾

kaḏḏabat Ṯamûdu-l-mursalîna (141) 'iḏ qâla lahum 'aḫuhum âliḥun 'alâ tattaqûna (142) 'innî lakum rasûlun 'amînun (143) fa-t-taqû-L-Lâha wa 'aṭî'ûni (144) wamâ 'as'alukum 'alayhi min 'ajrin 'in 'ajriya 'illâ 'alâ rabbi-l-'âlamîna (145).

Les Thémoudites traitèrent leurs Prophètes d'imposteurs. (141) Leur frère Saleh leur dit: «Pourquoi ne croyez-vous pas?» (142) Je suis pour vous un envoyé de bonne foi. (143) Craignez Allah et obéissez-moi (144) Je ne vous réclame aucune récompense. J'attends ma récompense du maître de l'univers. (145).

Les Thémoudites étaient des Arabes qui habitaient la ville de Hidjr entre Wadi Al-Qoura et les pays de Châm. Leurs demeures sont déjà connues. Ils vécurent après les Adites et avant l'avènement du Prophète Abraham -que Dieu les Salue-. Dieu leur envoya Saleh qui les appela à Dieu, à L'adorer sans rien Lui associer, de lui obéir et croire en son message. Mais ils le traitèrent d'imposteur et refusèrent de le suivre. Il leur répondit qu'il n'attendait plus d'être recompensé par eux car sa récmpense incombe à Dieu, puis il leur rappela les bienfaits de Dieu.

أَتُتْرَكُونَ فِي مَا هَٰهُنَآ ءَامِنِينَ ﴿١٤٦﴾ فِي جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿١٤٧﴾ وَزُرُوعٍ وَنَخْلٍ
طَلْعُهَا هَضِيمٌ ﴿١٤٨﴾ وَتَنْحِتُونَ مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا فَٰرِهِينَ ﴿١٤٩﴾ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ

وَأَطِيعُونِ ﴿١٥٠﴾ وَلَا تُطِيعُوٓا۟ أَمْرَ ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿١٥١﴾ ٱلَّذِينَ يُفْسِدُونَ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا
يُصْلِحُونَ ﴿١٥٢﴾

’atutrakûna fî mâ hâhunâ ’âminîna (146) fî jannâtin wa ‘uyûnin (147) wa zurû‘in wa naḫlin ṭal‘uhâ haḍîmun (148) wa tanḥitûna mina-l-jibâli buyûtan fârihîna (149) fa-t-taqû-L-Lâha wa ’aṭî‘ûni (150) walâ tuṭî‘û ’amra-l-musrifîna (151) l-laḏîna yufsidûna fî-l-’arḍi walâ yuṣliḥûna (152).

Croyez-vous éternelle votre quiétude. (146), au milieu des jardins et des sources, (147) au milieu des campagnes fécondes et des palmeraies aux fruits succulents? (148) Croyez-vous qu’on vous laissera extraire à l’envi la pierre des montagnes pour vos demeures? (149) Craignez Allah et obéissez-moi (150) N’écoutez pas les avis des impulsifs, (151) qui mettent le désordre sur terre et ne font jamais œuvre utile. (152).

Il les exhorta à appréhenter la vengance de Dieu qui leur a accordé de Ses bienfaits tels que: les jardins, les sources d’eau et les différents fruits et récoltes, en leur disant aussi: **«Croyez vous qu’on vous laissera extraire à l’envi la pierre des montagnes pour vos demeures».** A cet égard, on a rapporté que les Thémoudites étaient des maçons habiles qui creusaient des demeures dans les montagnes sans en avoir besoin, comme il est clair à celui qui visite actuellement ces demeures. Il les exhorta aussi à suivre ce qui leur assurera leur salut en suivant ses enseignements, et à ne plus écouter les ordres des impies qui corrompent la terre et ne s’amendent pas. Il s’agit de leurs chefs et leurs puissants qui étaient polythéistes et s’étaient détournés de la vérité.

قَالُوٓا۟ إِنَّمَآ أَنتَ مِنَ ٱلْمُسَحَّرِينَ ﴿١٥٣﴾ مَآ أَنتَ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا فَأْتِ بِـَٔايَةٍ إِن كُنتَ
مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١٥٤﴾ قَالَ هَٰذِهِۦ نَاقَةٌ لَّهَا شِرْبٌ وَلَكُمْ شِرْبُ يَوْمٍ مَّعْلُومٍ ﴿١٥٥﴾
وَلَا تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٍ فَيَأْخُذَكُمْ عَذَابُ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٥٦﴾ فَعَقَرُوهَا فَأَصْبَحُوا۟ نَٰدِمِينَ
﴿١٥٧﴾ فَأَخَذَهُمُ ٱلْعَذَابُ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٥٨﴾
وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٥٩﴾

qâlû 'innamâ 'anta mina-l-musahhirîna (153) mâ 'anta 'illâ bašarum-mitlûna fa'ti bi'âyatin 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (154) qâla hâḏihî nâqatu-l-lahâ širbun wa lakum širbu yawmim ma'lûmin (155) walâ tamassûhâ bi sû'in faya'hudakum 'aḏâbu yawmin 'aẓîmin (156) fa'aqarûhâ fa'aṣbaḥu nadimîna (157) fa'aḫaḏahumu-l-'aḏâbu 'inna fî ḏâlika la 'âyatan wamâ kâna 'akṯaruhum mu'minîna (158) wa 'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Raḥîmu (159).

«Tu es un possédé», lui dirent-ils. (153) Tu n'es qu'un mortel comme nous. Apporte-nous une preuve si tu es sincère (154) Comme preuve, je vous apporte cette chamelle. Elle aura sa portion d'eau et vous la vôtre, à jour fixé. (155) Ne lui faites aucun mal, sans quoi un malheur effroyable s'abattra sur vous. (156) Ils l'égorgèrent. Ils le regrettèrent aussitôt. (157) En effet, un malheur s'abattit sur eux. Ceci constitue un avertissement. Mais la plupart des hommes sont incrédules. (158) Ton Seigneur est toute majestée et toute miséricorde. (159).

Le peuple de Saleh lui répondit qu'il est un possédé dépourvu de raison. En tant que mortel, comment ça se fait que tu reçoives le message en dehors de nous? tout comme ils ont dit dans un autre verset: **«Aurait-il été préféré à nous tous pour recevoir un message? Non. C'est un menteur effronté»** [Coran LIV, 25].

Ils lui proposèrent de leur prodiguer un signe qui affirme son message et ses avertissements. Les chefs parmi eux lui demandèrent de faire surgir d'un rocher une chamelle pleine, en lui décrivant quelques unes de ses qualités. Alors Saleh prit leur engagement et leur pacte de lui obéir et de le suivre s'il leur ferait surgir une telle chamelle. Ils s'exécutèrent. Saleh que Dieu le salue leva alors les mains implorant Dieu afin qu'il l'exauce. Le rocher se fendit et fit sortir une chamelle pleine remplissant toutes les qualités requises. Saleh leur dit: **«Elle aura sa portion d'eau et vous la vôtre, à jour fixe»**. Il lui appartient de boire au jour convenu, et à vous de boire un autre jour. Ne lui faites aucun mal, sinon un atroce châtiment vous saisira.

La chamelle demeura un certain temps vivre parmi eux, elle broutait l'herbe et allait au pâturage à son gré, et eux, ils profitaient de son lait. Comme cela dura longtemps, et les misérables parmi eux se présentèrent, ils décidèrent de la tuer. **«Ils l'égorgèrent. Ils le**

regrettèrent aussitôt». La terre trembla sous leurs pieds, un cri terrifiant leur arracha les cœurs. Ils subirent ce dont ils n'attendaient pas et ils gisèrent dans leurs demeures. Ce fut pour les hommes un autre signe, mais, hélas, la plupart d'entre eux ne croient pas.

كَذَّبَتْ قَوْمُ لُوطٍ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٦٠﴾ إِذْ قَالَ لَهُمْ أَخُوهُمْ لُوطٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٦١﴾ إِنِّى لَكُمْ
رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٦٢﴾ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٦٣﴾ وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ ۖ إِنْ
أَجْرِىَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦٤﴾

kad̲d̲abat qawmu Luṭini-l-mursalîna (160) 'id̲ qâla lahum 'aẖuhum Luṭun 'alâ tattaqûna (161) 'innî lakum rasûlun 'amînun (162) fa-t-taqû-L-Lâha wa 'aṭî'uni (163) wamâ 'as'alukum 'alayhi min 'ajrin 'in 'ajriya 'illâ 'alâ rabbi-l-'âlamîna (164).

Le peuple de Loth traita les Prophètes d'imposteurs. (160) Loth dit à ses frères: «Pourquoi ne craignez-vous pas Allah?» (161) Je suis pour vous un Prophète de bonne foi. (162) Craignez Allah et suivez-moi. (163) Je ne vous demande aucune récompense. Je n'attends ma récompense que du maitre de l'univers. (164)

Loth, le neveu d'Abraham, Dieu l'envoya à une grande nation du vivant d'Abraham. Elle habitait Sadoum (Sodom), près de Jérusalem, qui fut transformée en une mare infecte et pourrie. Il appela ce peuple à adorer Dieu sans rien Lui associer, à lui obéir et à délaisser l'acte ignominieux qu'ils pratiquaient on assouvissant leur désir sur les hommes en dehors des femmes.

أَتَأْتُونَ ٱلذُّكْرَانَ مِنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦٥﴾ وَتَذَرُونَ مَا خَلَقَ لَكُمْ رَبُّكُم مِّنْ أَزْوَٰجِكُم ۚ بَلْ
أَنتُمْ قَوْمٌ عَادُونَ ﴿١٦٦﴾ قَالُوا۟ لَئِن لَّمْ تَنتَهِ يَٰلُوطُ لَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُخْرَجِينَ ﴿١٦٧﴾
قَالَ إِنِّى لِعَمَلِكُم مِّنَ ٱلْقَالِينَ ﴿١٦٨﴾ رَبِّ نَجِّنِى وَأَهْلِى مِمَّا يَعْمَلُونَ ﴿١٦٩﴾ فَنَجَّيْنَٰهُ
وَأَهْلَهُۥٓ أَجْمَعِينَ ﴿١٧٠﴾ إِلَّا عَجُوزًا فِى ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿١٧١﴾ ثُمَّ دَمَّرْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿١٧٢﴾ وَأَمْطَرْنَا
عَلَيْهِم مَّطَرًا ۖ فَسَآءَ مَطَرُ ٱلْمُنذَرِينَ ﴿١٧٣﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً ۖ وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ

﴿١٧٤﴾ وَإِنَّ رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٧٥﴾

'ata'tûna-ḏ-ḏukrâna mina-l-'âlamîna (165) wa taḏarûna mâ ḫalaqa lakum rabbukum min 'azwâjikum bal 'antum qawmun 'âdûna (166) qâlû la'i-l-lam tantahi yâ Lûṭu latakûnanna mina-l-muḫrajîna (167) qâla 'innî li'amalikum mina-l-qâlîna (168) rabbi najjinî wa 'ahlî mimmâ ya'malûna (169) fanajjaynâhu wa 'ahlahû 'ajma'îna (170) 'illâ 'ajûzan fî-l-ġabirîna (171) ṯumma dammarnâ-l-'âḫarîna (172) wa 'amṭarnâ 'alayhim maṭaran fasâ'a maṭaru-l-munḏarîna (173) 'inna fî ḏâlika la'âyatan wamâ kâna 'akṯaruhum mu'minîna (174) wa 'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Raḥîmu (175).

Pourquoi assouvir vos désirs sur les hommes. (165) délaissant les femmes que le Seigneur a créées pour vous servir d'épouses? Vous êtes vraiment un peuple pervers. (166) Ils répondirent: «Si tu ne cesses tes objurgations, ô Loth, nous te bannirons. (167) Je réprouve vos mœurs. (168) Seigneur, préserve-moi, ainsi que les miens, de pareilles turpitudes. (169) Nous les sauvâmes lui et les siens,» (170) à l'exception de sa femme qui périt. (171) Nous anéantîmes les autres. (172) Nous fîmes tomber sur eux une pluie. Quelle sinistre pluie que celle qui tombe sur les rebelles. (173) Ceci constitue un enseignement. Mais la plupart des hommes sont incrédules. (174) Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricordie. (175).

Lorsque le Prophète de Dieu les interdit de commettre ce péché infâme en leur désignant les femmes comme êtres que Dieu a créées pour eux, ils ne trouvèrent autre réponse que de lui dire: «**Si tu ne cesses, ô Loth, tes objurgations, nous te bannirons**» en t'expulsant du pays, comme Dieu a dit ailleurs: «**Le peuple de Loth se contenta de répondre: Chassons Loth et les siens de notre cité. Ils posent la chasteté**» [-Coran XXVII, 56].

Quant Loth s'aperçut que son peuple ne délaisse pas cet acte ignominieux, et qu'il persévère dans son égarement et sa turpitude, il le désavoua en leur montrant son mécontentement, puis implora Dieu: «**Seigneur, préserve-moi, ainsi que les miens, de pareilles turpitudes**». Dieu l'exauça, le sauva ainsi que les siens sauf sa femme qui resta en arrière pour être périe avec les autres. Car lorsque Loth reçut l'ordre

divin de quitter le pays, elle demeura avec les autres. Il lui ordonna aussi que, une fois qu'ils entendront le cri, qu'aucun ne devra tourner la tête. Ils obtempérèrent aux ordres de Dieu et se patientèrent. Dieu alors abattit sur les pervers comme une pluie de pierres d'argile.

كَذَّبَ أَصْحَٰبُ لْـَٔيْكَةِ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٧٦﴾ إِذْ قَالَ لَهُمْ شُعَيْبٌ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٧٧﴾ إِنِّى
لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٧٨﴾ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿١٧٩﴾ وَمَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ
إِنْ أَجْرِىَ إِلَّا عَلَىٰ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٨٠﴾

kaḏḏaba 'aṣḥâbu-l'aykati-l-mursalîna (176) 'iḏ qâla lahum u'ahun 'alâ tattaqûna (177) 'innî lakum rasûlun 'amînun (178) fat-taqû-L-Lâha wa 'aṭî'ûni (179) wamâ 'as'alukum 'alayhi min 'ajrin 'in 'ajriya 'illâ 'alâ rabbi-l-'âlamîna (180).

Les habnitants de Laïka ont traité leurs Prophètes d'imposteurs. (176) Choaib leur dit: «Pourquoi ne craignez-vous pas Allah?» (177) Je suis pour vous un Prophète de bonne foi. (178) Craignez Allah et obéissez-moi (179) Je ne vous demande aucune récompense; je n'attends ma récompense que du maitre de l'univers. (180).

Les habitants de Laïka sont les Médianites, le peuple de Choaib, comme les exégètes ont avancé. (A savoir que le mot Laïka signifie en Arabe: le bosquet, car ces gens-là adoraient un grande arbre). Choaib fut choisi d'entre eux pour porter le messager, ce qui le distingue des autres Prophètes c'est que Dieu, en le mentionnant, n'a pas dit: leur frère, comme les autres Prophètes. Ceci refute les dires de certains ulémas qui ont prétendu que les habitants de Médiane ne sont pas ceux de Laïka. Mais en fait ils sont eux-mêmes.

۞ أَوْفُوا۟ ٱلْكَيْلَ وَلَا تَكُونُوا۟ مِنَ ٱلْمُخْسِرِينَ ﴿١٨١﴾ وَزِنُوا۟ بِٱلْقِسْطَاسِ ٱلْمُسْتَقِيمِ
﴿١٨٢﴾ وَلَا تَبْخَسُوا۟ ٱلنَّاسَ أَشْيَآءَهُمْ وَلَا تَعْثَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿١٨٣﴾ وَٱتَّقُوا۟
ٱلَّذِى خَلَقَكُمْ وَٱلْجِبِلَّةَ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٨٤﴾

'awfû-l-kayla walâ takûnû mina-l-muḫsirîna (181) wa zinû bi-l-qisṭâsi-l-

mustaqîmi (182) walâ tabḫasû-n-nâsa'ašyâ'ahum walâ ta'ṯaw fî-l-'arḍi mufsidîna (183) wa-t-taqû-l-ladî ḫalaqakum wa-l-jibillata-l-'awwalîna (184).

Donnez la juste mesure. Ne commettez pas de fraude. (181) Pesez avec de justes balances. (182) Ne dépréciez pas les biens de vos semblables et ne répandez pas le mal sur terre. (183) Craignez Celui qui vous a créés ainsi que les générations antérieures. (184).

Il les exhorta à utiliser des mesures exactes sans tricher les autres, de peser avec une balance juste, et en réclamant ce qui leur est dû, qu'ils ne damandent que leur droit et donnent à chacun son dû. Il les incita à cesser aussi leur acte injuste en détroussant les voyageurs. Il les mit en garde contre la vengeance de Dieu et son châtiment, Lui, qui a créé tous les hommes et connait bien leurs actions.

قَالُوٓا إِنَّمَآ أَنتَ مِنَ ٱلْمُسَحَّرِينَ ﴿١٨٥﴾ وَمَآ أَنتَ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا وَإِن نَّظُنُّكَ لَمِنَ
ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿١٨٦﴾ فَأَسْقِطْ عَلَيْنَا كِسَفًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿١٨٧﴾
قَالَ رَبِّىٓ أَعْلَمُ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٨٨﴾ فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمْ عَذَابُ يَوْمِ ٱلظُّلَّةِ إِنَّهُۥ كَانَ
عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٨٩﴾ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً وَمَا كَانَ أَكْثَرُهُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٩٠﴾ وَإِنَّ
رَبَّكَ لَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٩١﴾

qâlû innamâ 'anta mina-l- musaḥḥarîna (185) Wama 'anta 'illâ bašarum miṯlunâ wa 'in naẓunnkua lamina-l-kâḏibîna (186) fa'asqiṭ 'alayna kisafam-mina-s-samâ''i 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (187) qâla rabbî' 'a'lamu bimâ ta'malûna (188) fakaḏḏabûhu fa'aḫaḏahum 'aḏâbu yawmi-ẓ-ẓulltai 'innahû kâna 'aḏâba yawmin 'aẓmin (189) 'inna fî ḏâlika l'âyatan wamâ kâna 'akṯaruhum mu'minîna (190) wa'inna rabbaka lahuwa-l-'Azîzu-r-Rahîmu (191).

Ils lui répondirent: «Tu n'es qu'un possédé». (185) Tu n'es qu'un mortel comme nous. Tu n'es qu'un imposteur. (186) Fais tomber sur nous un pan de ciel, si tu dis la vérité. (187) Mon Seigneur, répliqua-t-il, connait vos intentions mieux que personne. (188) Ils traitèrent Choaib d'imposteur. Un épais nuage les asphyxia. Ce fut un châtiment terrible. (189) Ceci

constitue un enseignement? Mais la plupart des hommes sont incrédules. (190) Ton Seigneur est toute majesté et toute miséricorde. (191).

Leur réponse était pareille à celle qu'avaient avancée les peuples précédents: «**Tu n'es qu'un possédé**». Car leurs cœurs se ressemblent. Tu forges des mensonges en prétendant que Dieu t'a envoyé! Si c'est ainsi, alors fais tomber sur nous un pan de ciel, ou un châtiment du ciel si tu es sincère, tout comme les idolâtres qui avaient demandé à Mohammaed -qu'Allah le bénisse et le salue-: «**Ou que réalisant tes menaces, tu détacheras sur nous un pan du ciel, ou que tu pourras montrer à tes côtés Allah et les anges**» [Coran XVII, 92], et: «**Ils disent: «Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable**» [-Coran VIII, 32].

Choaïb de leur répondre: «Dieu vous connait mieux que personne si vous méritez un tel châtiment, Il vous infligera un tel supplice sans être injuste envers vous». Et ce fut fait, car l'ayant traité d'imposteur: «**Un épais nuage les asphyxia. Ce fut un châtiment terrible**». Dieu leur envoya un vent torride durant sept jours, sans qu'ils pussent trouver quoi que ce soit pour s'abriter. Puis, ayant aperçu un nuage se former dans le ciel, ils s'empressèrent pour être sous son ombre, mais ce nuage leur envoya des étincelles de feu et une grande chaleur. Ensuite la terre trembla sous leurs pieds et un cri foudroyant les atterrit.

A ce propos, Abdul Rahman Ben Zaid rapporte: «Dieu leur envoya une certaine ombre, et une fois qu'ils se trouvassent réunis pour s'en protéger contre la chaleur torride, Dieu l'écarta et le soleil les brûla comme on frit des sauterelles dans une casserole». On a rapporté encore d'autres récits qui donnent tous le même sens.

Ce fut un signe de Dieu afin que les hommes en tirent un profit et croient. Mais, hélas, la plupart d'entre eux restent mécréants.

وَإِنَّهُۥ لَتَنزِيلُ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٩٢﴾ نَزَلَ بِهِ ٱلرُّوحُ ٱلْأَمِينُ ﴿١٩٣﴾ عَلَىٰ قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ
ٱلْمُنذِرِينَ ﴿١٩٤﴾ بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُّبِينٍ ﴿١٩٥﴾

wa 'innahû latanzîlu rabbi-l-'âlamîna (192) nazala bihi-r-rûḥu-l-'amînu (193) 'alâ qalbika litakûna mina-l-mundirîna (194) bilisânin 'arabiyyim-mubînin (195).

Ce Coran est un message du Maître de l'univers. (192) L'esprit fidèle l'a descendu d'en haut, (193) pour l'offrir à ton cœur et t'investir de la mission de Prophète. (149) Il a été conçu dans le clair langage des arabes. (195).

Le Coran est certes une révélation du Seigneur des mondes à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- par l'entremise de l'Archange Gabriel, l'Esprit loyal et respectueux de dépôt, un ange noble, doué de force, obéi autant que fidèle, comme Dieu a dit ailleurs: **«Dis à celui qui se déclare l'ennemi de Gabriel que c'est lui qui, d'ordre d'Allah, a déposé dans ton cœur le Livre qui contient les Ecritures Saintes et qui constitue un guide et une bonne nouvelle pour les croyants»** [Coran II, 97]. Il est exempt de toute altération et modification, pour que tu le divulgues aux hommes et tu les avertisses.

«Il a été conçu dans le clair langage des Arabes» pour être un argument contre ceux qui en doutent et le renient. Soufian Al-Thawri a dit: «Toute révélation n'a été descendue qu'en langue arabe, les Envoyés l'ont traduite à leurs peuples, à savoir que la langue qui était répandue à ces époques est la langue Syriaque. Mais ceux qui enteront au Pardis parleront tous la langue Arabe».

وَإِنَّهُۥ لَفِى زُبُرِ ٱلْأَوَّلِينَ (١٩٦) أَوَلَمْ يَكُن لَّهُمْ ءَايَةً أَن يَعْلَمَهُۥ عُلَمَٰٓؤُا۟ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ
(١٩٧) وَلَوْ نَزَّلْنَٰهُ عَلَىٰ بَعْضِ ٱلْأَعْجَمِينَ (١٩٨) فَقَرَأَهُۥ عَلَيْهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ
مُؤْمِنِينَ (١٩٩)

wa 'innahû lafî zuburi-l-'awwalîna (196) 'awa lam yaku-l-lahum 'âyatan 'ay- ya'lamahû 'ulamâ'u banî 'Isrâ'îla (197) walaw nazzalnâhu 'alâ ba'ḍi-l-'a'jamîna (198) faqara'ahû 'alayhim mâ kânû bihî mu'minîna (199).

Ses principes sont déjà énoncés dans les Ecitures Saintes. (196) N'est-ce pas une preuve de son authenticité, que les docteurs du peuple d'Israël le

connaissent. (197) Si nous l'avions révélé à un étranger, (198) qui l'aurait lu à ton peuple, il n'y aurait pas cru. (199).

Le Coran est mentionné dans les Livres des anciens révélés aux Prophètes qui ont annoncé la venue de Mohammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Leur dernier -Jésus -que Dieu le salue-n'a-t-il pas dit à son peuple dans son prône: «**.. et vous annoncer la venue d'un Prophète après moi qui s'appellera Ahmed**» [Coran VXI, 6].

«**N'est-ce pas une preuve de son authenticité, que les docteurs du peuple d'Israël le connaissent**». N'est-ce pas pour eux un signe que les docteurs juifs constatent son avènement dans les Livres qu'ils étudient, et qu'ils cessent toute incrédulité et tout reniement pour devenir croyants. Citons à titre d'exemple Abdullah Ben Salam et Salman Al-Farissi, qui ont cru en lui et l'ont suivi et d'autres. Et pour montrer leur obstination et leur impiété, Dieu a dit que: même si ce Coran a été révélé à un non-arabe qui ne connait rien de la langue arabe; ils n'auraient pas cru, tout comme Dieu a mentionné leur attitude dans ce verset: «**Si nous l'avions révélé à un étranger qui l'aurait lu à ton peuple, il n'y aurait pas cru**», et aussi dans ce verset: «**Nous aurions beau leur ouvrir les portes du ciel et leur en permettre l'ascension, qu'ils diraient: «nos yeux nous ont abusés, nous sommes ensorcelés**» [Coran XC, 14-15] Mais ceux contre qui s'est réalisée la parole de Dieu ne croiront pas.

كَذَٰلِكَ سَلَكْنَٰهُ فِي قُلُوبِ ٱلْمُجْرِمِينَ (٢٠٠) لَا يُؤْمِنُونَ بِهِۦ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ
ٱلْأَلِيمَ (٢٠١) فَيَأْتِيَهُم بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ (٢٠٢) فَيَقُولُوا۟ هَلْ نَحْنُ مُنظَرُونَ
(٢٠٣) أَفَبِعَذَابِنَا يَسْتَعْجِلُونَ (٢٠٤) أَفَرَءَيْتَ إِن مَّتَّعْنَٰهُمْ سِنِينَ (٢٠٥) ثُمَّ جَآءَهُم
مَّا كَانُوا۟ يُوعَدُونَ (٢٠٦) مَآ أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يُمَتَّعُونَ (٢٠٧) وَمَآ أَهْلَكْنَا مِن
قَرْيَةٍ إِلَّا لَهَا مُنذِرُونَ (٢٠٨) ذِكْرَىٰ وَمَا كُنَّا ظَٰلِمِينَ (٢٠٩)

kaḏâlika salaknâhu fî qulûbi-l-mujrimîna (200) lâ yu'minûna bihî ḥattâ yarawu-l-'aḏâba-l-'alîma (201) faya'tiyahum baġtatan wa hum lâ yaš'urûna (202) fayaqûlû hal naḥnu munẓarûna (203) 'afabi'aḏâbinâ yasta'jilûna (204) 'afara'ayta 'im-matta'nâhum sinîna (205) ṯumma

jâ''ahum mâ kânû yu'adûna (206) mâ' 'agnâ 'anhum mâ kânû yumatta'ûna (207) wamâ' 'ahlaknâ min qaryatin 'illâ lahâ mundirûna (208)- dikrâ wamâ kunnâ zâlimîna (209).

Oui, le Coran ne fait que glisser sur le cœur des méchants (200) Ils n'y croient pas jusqu'à ce qu'ils se trouvent en face du châtiment douloureux qui les attend. (201) Ce châtiment les frappera au moment où ils s'y attendront le moins. (202) «De grâce, un peu de répit», supplieront-ils. (203) Sont-ils si pressés de longues années. (205) Puis surpris par le châtiment annoncé; (206) à quoi leur servira d'avoir joui ainsi? (207) Nous n'avons détruit aucune cité, que nous ne l'ayons auparavant avertie. (208) Qu'on réfléchisse, nous n'avons jamais été injuste. (209).

C'est de cette façon que Dieu fait entrer le septicisme dans le cœur des négateurs, qui ne croient pas à la vérité et vivent dans le doute et l'incrédulité, jusqu'à ce qu'ils voient le supplice douloureux, où aucune excuse ne sera valable pour les injustes. Ce châtiment surgira devant eux mais ils n'en ont pas conscience. **«De grâce ou de répit», supplieront-ils»**. A la vue du châtiment ils souhaiteraient qu'on leur accorde un répit afin qu'ils suivent les enseignements de Dieu et Lui obéissent. Ainsi sera le cas de tout incrédule, pervers et injuste quand il lui arrivera le supplice à l'improviste, il le regrettera, tout comme Moïse a dit au Seigneur: **«Tu as donné à Pharaon et à son peuple le faste et l'abondance dans ce monde»** [Coran X, 86]. Cette invocation eut son effet sur Pharaon qui n'a cru que lorsqu'il se trouva devant le grand châtiment où il s'écria: **«Je crois qu'il n'y a pas d'autre Allah que celui qu'adorent les fils d'Israël»** [Coran X, 90].

«Sont-ils si pressés de subir notre châtiment?». Car les mécréants disaient aux Prophètes: **«Si vous êtes véridiques, faites qu'Allah nous inflige son châtiment»**. Puis Dieu s'adresse à Son Prophète: **«Les vois-tu jouissant de la vie de longues années, puis surpris par le châtiment annoncé. A quoi leur servira d'avoir joui ainsi?»**. Même si on leur accorde un répit en les laissant vivre la période qu'ils demandent, puis lorsque notre ordre surviendra à quoi bon leur aisance leur sera profitable? Dieu a dit ailleurs: **«Le jour où ils la (l'heure) verront, ils auront le sentiment de n'avoir passé sur terre qu'un soir ou un matin»** [Coran LXXIX, 46].

Et pour affirmer cette réalité, Dieu a dit aussi: «**Au point qu'il n'est aucun parmi eux qui ne désire vivre mille ans. Mais une pareille longévité ne saurait malgré tout les soustraire au châtiment**» [Coran II, 96]. A ce propos, il est cité dans un hadith authentique, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «On amènera l'incrédule et on le plongera une fois dans le feu en lui disant: «As- tu recontré un certain bien dans ta vie? As-tu jamais goûté des délices?» -Non, répondra-t-il, ô Seigneur. Puis on amènera le plus misérable parmi les hommes et on le plongera dans les délices du Paradis, et on lui dira: «As-tu connu une certaine misère dans ta vie?» Il répondra: «Par Dieu, non, Seigneur».

Dieu montre ensuite aux hommes sa justice qu'Il a appliquée aux générations passées en leur envoyant les Prophètes qui les ont mis en garde contre le châtiment de Dieu et en les avertissant pour qu'ils n'aient aucun argument valable ou une excuse. Il a dit: «**Nous n'avons détruit aucune cité, que nous ne l'ayons auparavant avertie**». Il a dit aussi en confirmation: «**Ton Seigneur n'anéantit jamais un pays sans qu'un de ses Prophètes ait auparavant apporté nos avertissements à la ville métropole. Il n'anéantit que les cités dont les habitants son injustes**» [-Coran XXVIII, 51].

وَمَا تَنَزَّلَتْ بِهِ ٱلشَّيَٰطِينُ ﴿٢١٠﴾ وَمَا يَنۢبَغِى لَهُمْ وَمَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٢١١﴾ إِنَّهُمْ عَنِ
ٱلسَّمْعِ لَمَعْزُولُونَ ﴿٢١٢﴾

wamâ tanazzalat bihi-š-šayâṭînu (210) wamâ yambaġi lahum wamâ yastaṭî'ûna (211) 'innahum 'ani-s-sam'i lama'zûlûna (212).

Le Coran n'a pas été descendu du ciel par des démons. (210) Cela n'est ni dans leurs attributions, ni dans leur pouvoir.» (211) Ils ne sont pas admis à entendre ce qui se passe au ciel. (212).

Certes, le Coran est un Livre précieux. L'erreur ne s'y glisse de nulle part. C'est une révélation d'un Seigneur sage, que l'Esprit fidèle est descendu avec lui sur le cœur du Prophète et appuyé de Dieu. Il n'a pas été descendu au ciel par des démons». Cela leur fut Impossible pour les trois raisons suivantes:

1 - Les démons de par leur nature ont la tâche de corrompre les hommes et de les égarer.

2 - Le Coran, quant à lui, comporte la bonne direction aux hommes et les preuves et signes évidents du Seigneur.

3 - Les démons ne sont pas admis à entendre ce qui se passe au ciel, et cela n'est plus dans leur pouvoir, car, lors de la révélation du Coran et durant toute la période de sa descendence, le ciel fut rempli de gardiens redoutables et de dards flamboyants, et nul d'entre eux n'a pu entendre un seul mot afin que ce ne soit pas un sujet de doute. Cela constitue, en vérité, une miséricorde de la part de Dieu, pour garder Sa loi et un soutien pour Son Messager. Dieu a montré le cas des démons en disant: **«Ils ne sont pas admis à entendre ce qui se passe au ciel»**, et: **«Mais aujourd'hui un tison ardent est prêt à frapper quiconque essaie d'entendre»** [Coran LXXII, 9].

فَلَا تَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتَكُونَ مِنَ ٱلْمُعَذَّبِينَ ﴿٢١٣﴾ وَأَنذِرْ عَشِيرَتَكَ
ٱلْأَقْرَبِينَ ﴿٢١٤﴾ وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِمَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢١٥﴾ فَإِنْ عَصَوْكَ
فَقُلْ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٢١٦﴾ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْعَزِيزِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٢١٧﴾ ٱلَّذِى يَرَىٰكَ
حِينَ تَقُومُ ﴿٢١٨﴾ وَتَقَلُّبَكَ فِى ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٢١٩﴾ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٢٢٠﴾

falâ tad‘u ma‘a-L-Lâhi ’ilâhan ’âḫara fatakûna mina-l-mu‘ad̲d̲abîna
(213) wa ’and̲îr ‘ašîrataka-l-’aqrabîna (214) wa-ḫfiḍ janâḥaka limani-t-
taba‘aka mina-l-mu’minîna (215) fa’in ‘aṣawka faqul ’innî barî’’um
mimmâ ta‘malûna (216) wa tawakkal ‘alâ-‘Azîzi-r-Raḥîmi (217) l-lad̲î
yarâka ḥîn taqûmu (218) wataqallubaka fî-s-sâjidîna (219) ’innahû huwa-
S-Samî‘u-l-‘Alîmu (220).

N'invoque aucune autre divinité qu'Allah, si tu ne veux pas être au nombre des condamnés. (213) Avertis tes proches. (214) Sois d'un abord facile pour les croyants qui se donnent à toi. (215) S'ils te désobéissent, dis-leur: «Je désavoue votre conduite». (216) Fie-toi au Glorieux et au Clément. (217) qui te voit quand tu te lèves, (218) qui suit tes mouvements dans la foule des adorateurs (219) Il entend et sait tout. (220).

Entre autre ordres que le Seigneur adresse à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- sont les suivants: de n'adorer que Lui sans rien Lui associer, car quiconque lui associe d'aures divinités, sera considéré parmi les injustes; d'avertir ses partisans les plus proches et que chacun d'entre eux sache que seul sera sauvé celui qui voue un culte pur et sincère à Dieu; d'être modeste et doux avec les croyants qui l'ont suivi et de désavouer quiconque lui désobéit.

Ce désavouement ne concerne plus les proches, mais plutôt tous les hommes qui se montrent rebelles, car Il lui dit dans un autre verset pour confirmation: «**Pour que tu rappelles à un peuple insouciant les avertissements déjà donnés à ses pères**» [Coran XXXVI, 6].

Il est cité dans le Sahih de Mouslim, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Quiconque de cette communauté, ou un juif, ou un chrétien qui entend parler de moi et ne croit pas en moi, entrera à l'Enfer». Plusieurs hadiths ont été cités au sujet de la révélation de ce verset, et nous nous limitons à ces quelques-uns.

1 - Ibn Abbas rapporte: «Quand ce verset fut révélé: «**Avertis tes proches**», le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- monta sur le mont As-Safa et s'écria: *«O mon matin! (Wasabahah).» Les hommes commencèrent à affluer: Certains arrivèrent personnellement, et d'autres envoyèrent des représentants. Lorsque les hommes furent réunis, il dit: «O Bani Abdul-Mouttaleb! O Bani Fihr! O Bani Lou'ay! Que pensez-vous si je vous dis qu'une cavalerie de l'ennemi se trouve sur le versant de cette montagne et s'apprête à vous attaquer, me croyez-vous?». Ils lui répondirent: «Certes, oui». Il reprit: «Sachez alors que je ne suis en fait qu'un avertisseur pour vous, vous mettant en garde contre de durs châtiments». Abou Lahab se leva et dit: «Que tu sois maudit toute la journée, c'est pour nous dire cela que tu nous a convoqués?». Dieu fit cette révélation à cette occasion:* «**Maudites soient les mains d'Abou Lahab**» *(- Rapporté par Ahmed, Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Nassaï)*[1].

---

(1) الحديث الأول: عن ابن عباس رضي الله عنه قال: لما أنزل الله عز وجل ﴿وأنذر عشيرتك

2 - L'imam Ahmed rapporte que Aicha a dit: *«Lorsque ce verset fut descendu:* **«Avertis tes proches»,** *le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva et dit: «O Fatima, fille de Mouhammad, ô Safya fille de Abdul-Mouttaleb, ô Bani Abdul-Mouttaleb, je ne puis rien pour vous auprès de Dieu, mais de ce que je possède, demandez-moi ce que vous voudrez»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1].

3 - Abou Houraira rapporte: *«Quand ce verset fut révélé:* **«Avertis tes proches»,** *le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- appela les Qoraichites les proches et les éloignés et leur dit: «O Qoraïchites! Sauvez-vous de l'Enfer! O Bani Ka'b, sauvez-vous de l'Enfer! O Bani Hachem, sauvez-vous de l'Enfer! O Bani Abdul-Mouttaleb, sauvez-vous de l'Enfer! O Fatima, la fille de Mouhammad, sauve-toi de l'Enfer! Par Dieu, je ne peux rien pour vous auprès de Dieu, mais vous avez un lien de parenté que je ne couperai jamais»* ***(Rapporté par Mouslim, Ahmed et Tirmdizi)***[2].

4 - D'après Qabissa Ben Moukhareq et Zouhayr Ben Amr, l'imam Ahmed rapporte: *«Quand ce verset fut révélé* **«Avertis tes proches»,** *le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- monta sur une pierre de bâtisse sur une montagne et interpella les gens: «O Bani Abd Manaf, je ne suis qu'un avertisseur! je ressemble à un homme qui veut soustraire sa*

الأقربين﴾ أتى النبي ﷺ الصفا فصعد عليه ثم نادى: «يا صباحاه»، فاجتمع الناس إليه بين رجل يجيء إليه، وبين رجل يبعث رسولا. فقال رسول الله ﷺ: «يا بني عبد المطلب، يا بني فهر، يا بني لؤي، أرأيتم لو أخبرتكم أن خيلاً بسفح هذا الجبل تريد أن تغير عليكم صدقتموني؟» قالوا: نعم، قال: «فإني نذير لكم بين يدي عذاب شديد» فقال أبو لهب: تباً لك سائر اليوم أما دعوتنا إلا لهذا؟ وأنزل الله: ﴿تبت يدا أبي لهب وتب﴾. (رواه أحمد والبخاري ومسلم والترمذي والنسائي).

(1) الحديث الثاني: روى الإمام أحمد عن عائشة قالت: لما نزلت: ﴿وأنذر عشيرتك الأقربين﴾ قام رسول الله ﷺ فقال: «يا فاطمة ابنة محمد، يا صفية ابنة عبد المطلب، يا بني عبد المطلب لا أملك لكم من الله شيئاً سلوني من مالي ما شئتم». (رواه أحمد ومسلم).

(2) الحديث الثالث: عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: لما نزلت هذه الآية: ﴿وأنذر عشيرتك الأقربين﴾ دعا رسول الله ﷺ قريشاً فعمّ وخصّ، فقال: «يا معشر قريش أنقذوا أنفسكم من النار، يا معشر بني كعب أنقذوا أنفسكم من النار، يا معشر بني هاشم أنقذوا أنفسكم من النار، فإني والله لا أملك لكم من الله شيئاً إلا أن لكم رحماً سأبلها ببلاها».

famille à un ennemi en la priant de s'esquiver en criant: «O mon matin!» (Rapporté par Mouslim, Nassaï et Ahmed)[1].

«Fie-toi au Glorieux et au Clément» dans toutes tes affaires car c'est Lui qui te garde, te secourt et de donne la victoire sur les autres. **«Qui te voit quand tu te lèves»**, c'est à dire Il prend soin de toi, comme Il lui a dit: **«Accepte la loi de ton Seigneur . Nous ne te quittons pas des yeux»** [Coran LII, 48]. Mais Ibn Abbas l'a commenté en disant: «Quand tu te lèves pour faire la prière», et d'autres aussi dans le même sens.

«Qui suit tes mouvements dans la foule des adorateurs». Cela signifie, d'après Qatada, Dieu te voit quand tu t'acquittes de la prière seul ou en commun avec les fidèles. Selon Ibn Abbas, Dieu observe ton évolution dans les reins des Prophètes l'un à la suite de l'autre.

«Il entend et sait tout». Dieu entend les propos de Ses serviteurs, et connait bien leurs actes et leurs mouvements, comme Il le confirme dans ce verset: **«Il n'est pas d'état où vous vous trouviez de lecture du Coran que vous fassiez, d'actes que vous n'accomplissiez que nous n'en soyons témoins au moment même»** [Coran X, 61].

هَلْ أُنَبِّئُكُمْ عَلَىٰ مَن تَنَزَّلُ ٱلشَّيَٰطِينُ ﴿٢٢١﴾ تَنَزَّلُ عَلَىٰ كُلِّ أَفَّاكٍ أَثِيمٍ ﴿٢٢٢﴾ يُلْقُونَ
ٱلسَّمْعَ وَأَكْثَرُهُمْ كَٰذِبُونَ ﴿٢٢٣﴾ وَٱلشُّعَرَآءُ يَتَّبِعُهُمُ ٱلْغَاوُۥنَ ﴿٢٢٤﴾ أَلَمْ تَرَ
أَنَّهُمْ فِى كُلِّ وَادٍ يَهِيمُونَ ﴿٢٢٥﴾ وَأَنَّهُمْ يَقُولُونَ مَا لَا يَفْعَلُونَ ﴿٢٢٦﴾ إِلَّا
ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَذَكَرُوا۟ ٱللَّهَ كَثِيرًا وَٱنتَصَرُوا۟ مِنۢ بَعْدِ مَا ظُلِمُوا۟
وَسَيَعْلَمُ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ أَىَّ مُنقَلَبٍ يَنقَلِبُونَ ﴿٢٢٧﴾

hal 'unabbi'ukum 'alâ man tanzzalu-š-šayâṭînu (221) tanzzalu 'alâ kulli 'affâkin 'aṯîmin (222) yulqûna-s-sam'a wa 'akṯaruhum kâḏibûna (223)

---

(1) الحديث الرابع: قال الإمام أحمد عن قبيصة بن مخارق وزهير بن عمرو قالا لما نزلت: ﴿وأنذر عشيرتك الأقربين﴾ صعد رسول الله ﷺ رضمة من جبل على أعلاها حجر فجعل ينادي: «يا بني عبد مناف إنما أنا نذير، إنما مثلي ومثلكم كرجل رأى العدو فذهب يربأ أهله رجاء أن يسبقوه فجعل ينادي ويهتف يا صباحاه». (رواه مسلم والنسائي وأحمد).

wa-š-šu'arâ'u yattabi'uhumu-l-ġâwûna (224) 'alam tara 'annahum fî kulli wâdin yahîmûna (225) wa 'annahum yaqûlûna mâ lâ yaf'alûna (226) 'illâ-l-ladīna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti wa ḏakarû-L-Lâha kaṯîran wa-n-taṣarû mim ba'di mâ ẓulîmû wa saya'lamu-l-laḏîna ẓalamû 'ayya munqalabin yanqalibûna (227).

Voulez-vous que je vous dise avec qui pactisent les démons? (221) avec les menteurs et les malfaiteurs. (222) Ils cherchent à surprendre les révélations au ciel. La plupart d'entre eux sont menteurs. (223) Les poètes ne sont écoutés que par les inconscients. (224) Ne les vois-tu pas errer sur toutes les routes, (225) se vantant de choses qu'ils n'ont pas faites. (226) Excepté ceux d'entre eux qui croient, pratiquent le bien, proclament à l'envi le nom d'Allah et n'attaquent qu'après avoir été offensés. Les injustes apprendront un jour comment se fera leur retour à Allah (227).

Aux polythéistes qui présumaient que ce que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a apporté n'est plus la Vérité, et qu'il l'a inventé, ou bien que les démons lui ont fait voir, Dieu -à Lui la puissance et la gloire- le purifie de tous ces mensonges, Il affirme que cela ne lui est parvenu que du Seigneur par l'intermédiaire d'un ange noble et digne de confiance, et jamais de la part des démons. Ceux-là n'ont jamais convoité telle révélation ni même ceux qui leur sont semblables parmi les devins.

Dieu s'adresse à tous ces idolâtres: Voulez-vous que Je vous informe de ceux sur qui descendent les démons? Ils descendent sur tout pécheur calomniateur, qui forge des mensonges et qui est pervers de nature. C'est lui qui pactise avec les démons ainsi les devins ou qui leur sont semblables. Les démons cherchent à surprendre les révélations au ciel et ils y ajoutent mille mensonges en les jetant dans les cœurs de leurs partisans parmi les humains. Ces derniers en parlent et les gens les croient, rien que pour avoir entendu une seule parole descendue du ciel.

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu, dans le ciel, a décidé quelque chose, les anges frappent de leurs ailes comme signe de soumission en entendant Ses paroles, qui sont un bruit pareil à celui d'une chaine sur un roc. Lorsque la frayeur sera bannie de leurs cœurs, on leur demandera:*

Qu'a dit votre Seigneur?». Ils répondront: «La Vérité! Il est le Très Haut, le Très-Grand». Ceux qui écoutent à la dérobée, étant les uns sur les autres, entendent ces paroles, mais il se peut que le dard flamboyant atteigne l'écouteur avant de les transmettre à son compagnon et il le brûle. D'autre part, il arrive que ce dard le manque, alors il transmet des paroles au suivant, puis à celui qui se trouve au-dessous jusqu'à ce qu'elles arrivent sur la terre, alors on les jettera dans la bouche d'un devin qui les mélange avec cent mensonges de chez lui auxquels le gens croient, en disant: «Ce devin) ne nous a-t-il pas informé telle et telle chose qui sont arrivées?». Cela est grâce aux paroles qu'il avait entendues du ciel» ***(Rapporté par Boukhari, et Mouslim dans une version presque analogue)***[(1)].

«Les poètes ne sont écoutés que par les inconcients». Ceci signifie, d'après Ibn Abbas que les incrédules suivent les égarés parmi les hommes et les génies. Mais Ikrima a dit: «Lorsque deux poètes se lançaient dans la polémique, chacun d'eux avait des partisans qui l'appuyaient. Dieu fit descendre ce verset».

A ce propos, Abou Sa'id rapporte: «Etant en compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans «Al-'Arj», nous entendîmes un poète réciter ses poésies. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit alors: *«Saisissez ce démon! Que le ventre de l'un d'entre vous se remplisse de pus mieux que de retenir des poésies»* ***(-Rapporté par l'Imam Ahmed)***[(2)].

---

(1) روى البخاري أيضاً عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «إذا قضى الله الأمر في السماء ضربت الملائكة بأجنحتها خضعاناً لقوله، كأنها سلسلة على صفوان، فإذا فزع عن قلوبهم قالوا: ماذا قال ربكم؟ قالو: الحق وهو العلي الكبير، فيسمعها مسترقو السمع، ومسترقو السمع هكذا بعضهم فوق بعض ـ ووصفه سفيان بيده فحرفها وبدد بين أصابعه ـ فيسمع الكلمة فيلقيها إلى من تحته، ثم يلقيها الآخر إلى من تحته، حتى يلقيها على لسان الساحر أو الكاهن، فربما أدركه الشهاب قبل أن يلقيها، وربما ألقاها قبل أن يدركه فيكذب معها مائة كذبة، فيقال: أليس قد قال لنا يوم كذا كذا: كذا وكذا؟ فيصدق بتلك الكلمة التي سمعت من السماء». (رواه البخاري ومسلم).

(2) عن أبي سعيد قال: بينما نحن نسير مع رسول الله ﷺ بالعرج إذ عرض شاعر ينشد، فقال

«Ne les vois-tu pas errer sur toutes les routes» Ibn Abbas et d'autres exégètes ont avancé que les poètes ne disent que des futilités et sont habiles dans l'art de la parole. Qatada l'a commenté par ces termes: Le poète peut louer des gens par des paroles mensongères et critiquent d'autres par les mêmes paroles».

«Se vantant de choses qu'ils n'ont pas faites». Ibn Abbas a dit: «Du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il y avait deux poètes: L'un un Ansarien et l'autre d'une autre tribu qui se livraient à la polémique. Chacun d'eux fut soutenu par des partisans parmi les idiots». En effet, les poètes peuvent se vanter de choses qu'ils n'ont pas faites et se passionnent indifféremment et sans raisonnement pour les tendances les plus diverses et les plus opposées. Dieu, en louant Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: **«Nous n'avons pas enseigné la poèsie au Prophète. C'est un divertissement indigne de lui»** [Coran XXXVI 69], et aussi: **«Que le Coran est la parole d'un envoyé sublime, et non d'un simple poète. Ah! que vous avez peu de foi»** [Coran LXIX, 40-41].

Mohammad Ben Ishaq rapporte: «Lorsque ce verset fut révélé: **«Les poètes ne sont écoutés que par les inconscients»** Hassan Ben Thabet, Abdullah Ben Rawaha et Ka'b Ben Malek se rendirent chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en pleurant. Ils lui dirent: «Dieu a révélé ce verset et Il connait bien que nous sommes des poètes». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur récita alors le reste des versets: **«Excepté ceux d'entre eux qui croient, pratiquent le bien..»** Puis il poursuivit: «C'est vous qui invoquez souvent le nom de Dieu et vous vous défendez lorsque vous êts attaqués injustement». Donc, sont exceptés ceux parmi les poètes qui évoquent adondamment le nom de Dieu et se défendent une fois ayant subi une injustice quelconque, et surtout en répondant aux polythéistes qui critiquaient les fidèles. On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à Hassan: «Ô Hassan, dénigrez-

---

النبي ﷺ: «خذوا الشيطان ـ أو امسكوا الشيطان ـ لأن يمتلئ جوف أحدكم قيحاً خير له من أن يمتلئ شعراً». (رواه مسلم).

les -ou suivant une version: attaquez-les-, et sachez que Gabriel est avec vous».

«Les injustes apprendront un jour comment se fera leur retour à Allah». Ceci est pareil aux paroles divines: **«Le jour où les excuses des méchants ne seront plus admises»** [Coran XL, 52]. Il est cité dans un hadith authentifié que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Gardez-vous de l'injustice, car elle formera des ténèbres au jour de la résurrection».

Cette partie du verset ne concerne pas en particulier les idolâtres de La Mecque comme ont avancé certains ulémas, mais plutôt elle s'applique sur tous les injustes. Ibn Abi Hatem rapporte d'après Aicha qu'elle a dit: Mon père- Abou Bakr As-Siddiq a écrit dans son testament: «Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux. Tel est le testament d'Abou Bakr le fils de Abou Qouhafa lors de sa sortie de ce bas monde, lorsque l'incrédule embrasse l'Islam, le pervers périt et le menteur ne dit que la vérité. Or, j'ai désigné Omar Ben Al-Khattab pour être mon successer au pouvoir. S'il sera juste, il aurait exaucé mon vœu, et s'il sera autrement, je ne saurais connaitre l'invisible, car: **«Les injustes apprendront un jour comment se sera leur retour à Allah»**



27- SOURATE DES FOURMIS

93 versets

Révélée à La Mecque à la suite de la Sourate des Poètes

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

طسٓۚ تِلۡكَ ءَايَٰتُ ٱلۡقُرۡءَانِ وَكِتَابٖ مُّبِينٍ ١ هُدٗى وَبُشۡرَىٰ لِلۡمُؤۡمِنِينَ ٢
ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤۡتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُم بِٱلۡأٓخِرَةِ هُمۡ يُوقِنُونَ ٣ إِنَّ ٱلَّذِينَ
لَا يُؤۡمِنُونَ بِٱلۡأٓخِرَةِ زَيَّنَّا لَهُمۡ أَعۡمَٰلَهُمۡ فَهُمۡ يَعۡمَهُونَ ٤ أُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَهُمۡ سُوٓءُ
ٱلۡعَذَابِ وَهُمۡ فِي ٱلۡأٓخِرَةِ هُمُ ٱلۡأَخۡسَرُونَ ٥ وَإِنَّكَ لَتُلَقَّى ٱلۡقُرۡءَانَ مِن لَّدُنۡ
حَكِيمٍ عَلِيمٍ ٦

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ṯah sî n tilka ’â yâtu-l-Qur’â ni wa kitâbim-mubînin (1) hudan wa bušra li-l-mu’minîna (2) l-laḏ îna yuqîmûna-ṣ-ṣalâta wa yu’tûna-z-zakâta wahum bi-l-’â ḫirati hum yuqînûna (3) ’inna-l-laḏ îna lâ yu’minûna bi-l-’â ḫirati zayyannâ lahum ’a‘mâlahum fahum ya‘mahûna (4) ’ulâ ’ika-l-laḏ îna lahum sû ’u-l-‘aḏ âbi wa hum fî-l-’â ḫirati humu–l’aḫsarûna (5) wa’innaka latulaqqâ-l-Qur’â na mi-l-laduni Ḥakîmin ‘Alîmin (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ta. sin. Voici des versets du Coran, le livre de la clarté. (1) Il est une direction et une bonne nouvelle pour les croyants, (2) qui observent la prière, acquittent la dime et ont fait foi dans la vie future. (3) A ceux qui ne croient pas à la vie future, nous laissons l'illusion que leurs œuvres sont belles; nous les laissons divaguer. (4) Ils subiront le plus atroce des châtiments. Ils consommeront leur perte dans l'autre monde. (5) Tu reçois le Coran du Sage et du Savant. (6).

Nous avons déjà parlé de ces lettres énigmatiques et détachées en commentant la sourate de la Vache.

Le Coran comporte des versets clairs qui apportent la bonne nouvelle à ceux qui en croient, s'y conforment, suivent ses prescriptions, font scrupuleusement les prières, donnent l'aumône légale et croient à la vie future et à la résurrection après la mort. Ils seront rétribués selon leurs œuvres, les bonnes et les mauvaises par le Paradis ou l'Enfer. Quant au Coran, Dieu a montré sa valeur dans ce verset: «**Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants. Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules**» [Coran XLI, 44].

«**A ceux qui qui ne croient pas à la vie future**» et démentent qu'il n'y aura plus de résurrection «**nous laissons l'illusion que leurs œuvres sont belles**». Dieu embellit à leurs yeux leurs actes et les voilà errant dans leur aveulgement. Ils subiront le plus dur des châtiments et seront les perdants dans la vie future.

«**Tu reçois le Coran du Sage et du Savant**». Tu reçois la révélation ô Mouhammad, de la part de Celui qui connait bien ce qu'Il ordonne et interdit, car Il connait les plus infimes des actes. Ses paroles sont la Vérité même et Sa justice est parfaite, comme Il a dit ailleurs: «**Les paroles de ton Seigneur s'identifient ave la vérité et la justice**» [Coran VI, 115].

إِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِأَهْلِهِۦٓ إِنِّيٓ ءَانَسْتُ نَارًا سَـَٔاتِيكُم مِّنْهَا بِخَبَرٍ أَوْ ءَاتِيكُم بِشِهَابٍ قَبَسٍ
لَّعَلَّكُمْ تَصْطَلُونَ ﴿٧﴾ فَلَمَّا جَآءَهَا نُودِيَ أَنۢ بُورِكَ مَن فِي ٱلنَّارِ وَمَنْ حَوْلَهَا

وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٨﴾ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّهُۥٓ أَنَا ٱللَّهُ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٩﴾ وَأَلْقِ
عَصَاكَ ۚ فَلَمَّا رَءَاهَا تَهْتَزُّ كَأَنَّهَا جَآنٌّ وَلَّىٰ مُدْبِرًا وَلَمْ يُعَقِّبْ ۚ يَٰمُوسَىٰ لَا تَخَفْ إِنِّى لَا
يَخَافُ لَدَىَّ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿١٠﴾ إِلَّا مَن ظَلَمَ ثُمَّ بَدَّلَ حُسْنًۢا بَعْدَ سُوٓءٍ فَإِنِّى غَفُورٌ
رَّحِيمٌ ﴿١١﴾ وَأَدْخِلْ يَدَكَ فِى جَيْبِكَ تَخْرُجْ بَيْضَآءَ مِنْ غَيْرِ سُوٓءٍ ۖ فِى تِسْعِ ءَايَٰتٍ إِلَىٰ
فِرْعَوْنَ وَقَوْمِهِۦٓ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا فَٰسِقِينَ ﴿١٢﴾ فَلَمَّا جَآءَتْهُمْ ءَايَٰتُنَا مُبْصِرَةً قَالُوا۟ هَٰذَا
سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿١٣﴾ وَجَحَدُوا۟ بِهَا وَٱسْتَيْقَنَتْهَآ أَنفُسُهُمْ ظُلْمًا وَعُلُوًّا ۚ فَٱنظُرْ كَيْفَ
كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿١٤﴾

'id qâla Mûsâ li'ahlihî 'innî 'â nastu nâran sa'âtikum minhâ bihabarin
'aw 'â tîkum bi šihâbin qabasi-l-la'allakum tastalûna (7) falammâ jâ 'ahâ
nudiya 'am-bûrika man fî-n-nâri wa man hawlahâ wa subhâna-L-Lâhi
rabbi-l-'âlamîna (8) yâ Mûsâ 'innahû 'anâ-L-Lâhu-l-'Azîzu-l-Hakîmu (9)
wa 'alqi 'asâka falammâ ra'âhâ tahtazzu ka'annahâ jâ nnun wallâ
mudbiran walam yu'aqqib yâ Mûsâ lâ tahaf 'innî lâ yahâfu ladayya-l-
mursalûna (10) 'illâ man zalama tumma baddala husnan-ba'da sû'in
fa'innî ğafûrur-Rahîmun (11) wa 'adhil yadaka fî jaybika tahruj baydâ 'a
min ğayri sû'in fî tis'i 'â yâtin 'ilâ Fir'awna wa qawmihî 'innahum kânû
qawman fâsiqîna (12) falammâ jâ 'athum 'â yâtunâ mubsiratan qâlû hâdâ
sihrum mubînun (13) wa jahadû bihâ wa-stayqanathâ 'anfusahum
zulman wa 'uluwwan fa-n-zur kayfa kâna 'âqibatu-l-mufsidîna (14).

Moïse dit un jour aux siens: «J'aperçois un feu. Peut-être y trouverai-je des nouvelles ou bien vous en apporterai-je de la braise pour vous réchauffer. (7) Lorsqu'il en fut proche, une voix laissa tomber ces mots: «-Béni soit celui qui est dans le feu et dans les alentours! Gloire à Allah, le Maître de l'univers». (8) «O Moïse, c'est moi Allah, le tout-puissant et le sage. (9) Jette ton bâton». Lorsque Moïse vit son bâton se tortiller comme un démon, il recula d'épouvante et s'enfuit à toutes jambes. O Moïse, entendit-il, ne crains rien. Les Prophètes n'ont rien à craindre de moi, (10) à moins qu'ils n'aient commis quelque faute. A ceux qui substituent le bien au mal, Je suis indulgent et miséricordieux. (11) Rentre ta main dans la manche. Elle en sortira blanche sans que ce soit l'effet d'une maladie. C'est

là un des neuf signes qui te serviront auprès de Pharaon et de son peuple. Peuple pervers. (12) Quand nos preuves apparurent dans toute leur évidence, ils dirent: «C'est là pure magie». (13) Bien que convaincus, ils les repoussèrent par orgueil et par malignité. Considère quelle a été la fin des méchants. (14).

Dieu rappelle à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ce qu'en était de Moïse lorsqu'il l'a choisi de préférence, lui a adressé directement la parole, l'a appuyé par les signes et miracles évidents, pour aller chez Pharaon et son peuple.

Après avoir quitté Médian avec sa famille, il marcha la nuit et perdit la route à cause de l'obscurité qui règnait. Puis il vit un feu allumé du côté du mont Thor, et dit aux siens: **«J'aperçois un feu. Peut-être y trouverai-je des nouvelles ou bien vous en rapporterai-je de la braise pour vous réchauffer».** Moïse, en retournant chez les siens, avait acquis une grande lumière et reçu une grande nouvelle. Tel est le sens du verset: **«Béni soit celui dans le feu et dans les alentours!»** Lorsque Moïse y fut arrivé, il vit un spectacle grandiose: Un grand feu qui flamboyait dans un arbre vert sans cesse, et l'arbre ne fit que devenir de plus en plus verdoyant.

Moïse leva ses regards au ciel et constata que la clarté de ce feu avait atteint le ciel. Ibn Abbas a commenté ce fait en disant que ce n'était plus un feu mais plutôt une lumière brillante, et, dans une autre version, il aurait dit: C'était la lumière du Seigneur. Quant à ceux qui sont autour du feu, ils étaient les anges, d'après un avis unanime.

Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Moussa a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu ne dort part, et le sommeil ne Lui sied jamais. Il élève la Balance et la baisse. Les anges Lui présentent les œuvres de Ses créatures de jour avant la tombée de la nuit et celles de la nuit avant la clarté du jour». A cette version, Al-Mass'audi a ajouté: «Son voile est en feu ou en lumière, s'il l'ôtait, (cette lumière) Sa Face aurait brûlé tout ce qu'elle aurait atteint».

«Gloire à Allah, le Maître de l'univers» qui fait ce qu'Il veut, rien ne Lui ressemble parmi Ses créatures et rien de Ses créations ne puisse atteindre Son abord. Il est le Très Haut et l'inaccessible qui est tout a fait diffèrent de tout ce qu'Il a créé. Il est l'Unique et l'Impénétrable.

«O Moïse, c'est Moi Allah; le Tout-Puissant et le Sage». Dieu fait connaitre à Moïse que Celui qui lui parle est Dieu, son Seigneur. Il lui ordonne de jeter son bâton pour lui montrer une des preuves évidentes qu'Il est le Tout-Puissant. Une fois le bâton jeté, voilà qu'Il se transforme en un serpent gigantesque qui se tortille (et non comme un démon comme il est cité dans le texte d'après le traducteur). Pris de panique, Moïse se sauva en arrière sans se retourner. Le Seigneur l'interpella: **«O Moïse! ne crains rien. Les Prophètes n'ont rien à craindre de Moi».** Et toi, Je t'ai choisi de préférence aux hommes pour faire de toi un Prophète.

«A moins qu'ils n'aient commis quelque faute. A ceux qui substituent le bien au mal, Je suis indulgent et miséricordieux». C'est une exception qui comporte une bonne nouvelle aux hommes, à ceux qui, ayant commis des péchés et reviennent repentants à Lui, Dieu leur pardonne et les traite avec indulgence, comme Il l'affirme dans ce verset: **«Je suis toute indulgence pour qui se repent, croit, pratique les bonnes œuvres et se tient dans la voie droite»** [Coran XX, 82].

Puis Il ordonna a Moïse: **«Rentre ta main dans la manche. Elle sortira blanche sans que ce soit l'effet d'une maladie».** Cela constitue une autre preuve et un signe évident du pouvoir de Dieu. Il lui demanda d'introduire sa main dans la fente de sa tunique (ou dans la manche) et de la retirer après, et voilà qu'elle sorte blanche comme une pièce de lune brillante comme un éclair. Ces deux signes font partie des neufs signes, par lesquel Je t'appuie pour aller à Pharaon et à son peuple et les appeler à Dieu.

«Quand nos preuves apparurent dans toute leur évidence, ils dirent: «-C'est la pure magie». Ils furent persuadés en eux-mêmes qu'ils sont des signes venus de Dieu, mais ils les renièrent par obstination et rebellion. Ils furent vraiment des injustes portés par leur orgueil **«-Considère quelle a été la fin des méchants».** Ô Mouhammad! Regarde quelle a été la destinée des hommes devergondes. Mais on peut dire aussi que cet avertissement concerne tous les mécréants et ceux qui le traitent de menteur. Et que ces idolâtres sachent qu'ils subiront un sort plus mauvais que celui du peuple de Moïse. Mouhammad fut un Prophète plus honorable et plus élevé que Moïse.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا دَاوُۥدَ وَسُلَيْمَٰنَ عِلْمًا ۖ وَقَالَا ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى فَضَّلَنَا عَلَىٰ كَثِيرٍ مِّنْ
عِبَادِهِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٥﴾ وَوَرِثَ سُلَيْمَٰنُ دَاوُۥدَ ۖ وَقَالَ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ عُلِّمْنَا مَنطِقَ ٱلطَّيْرِ
وَأُوتِينَا مِن كُلِّ شَىْءٍ ۖ إِنَّ هَٰذَا لَهُوَ ٱلْفَضْلُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٦﴾ وَحُشِرَ لِسُلَيْمَٰنَ جُنُودُهُۥ
مِنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ وَٱلطَّيْرِ فَهُمْ يُوزَعُونَ ﴿١٧﴾ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَتَوْا۟ عَلَىٰ وَادِ ٱلنَّمْلِ قَالَتْ
نَمْلَةٌ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّمْلُ ٱدْخُلُوا۟ مَسَٰكِنَكُمْ لَا يَحْطِمَنَّكُمْ سُلَيْمَٰنُ وَجُنُودُهُۥ وَهُمْ لَا
يَشْعُرُونَ ﴿١٨﴾ فَتَبَسَّمَ ضَاحِكًا مِّن قَوْلِهَا وَقَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِىٓ أَنْ أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ
ٱلَّتِىٓ أَنْعَمْتَ عَلَىَّ وَعَلَىٰ وَٰلِدَىَّ وَأَنْ أَعْمَلَ صَٰلِحًا تَرْضَىٰهُ وَأَدْخِلْنِى بِرَحْمَتِكَ فِى
عِبَادِكَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٩﴾

walaqad 'â̂taynâ Dâwûda wa Sulaymâna 'ilman wa qâlâ-l-ḥamdu li-L-Lâhi-l-ladî faḍḍalana 'alâ katîrim min 'ibâdihi-l-mu'minîna (15) wa warita Sulaymânu Dawûda wa qâla yâ̂ 'ayyuhâ-n-nâsu 'ullimnâ manṭiqa-ṭ-ṭayri wa 'utînâ min kulli šay'in 'inna hâḏâ lahuwa-l-faḍlu-l-mubînu (16) wa ḥušira li-Sulaymâna junûduhû mina-l-jinni wa-l-'insi wa-ṭ-ṭayri fahum yuza'ûna (17) ḥattâ̂ 'iḏâ̂ 'ataw 'alâ wâdi-n-namli qâlat namlatun yâ̂ 'ayyuhâ-n-namlu-d-hulû masâkinakum lâ yaḥṭimannakum Sulamymânu wa junûduhû wahum lâ yaš'urûna (18) fatabassama ḍâḥikam-min qalihâ wa qâla rabbi 'awzi'nî̂ 'an 'aškura ni'mataka-l-latî̂ 'an 'amta 'alayya wa 'alâ wâlidayya wa 'an 'a'mal ṣâliḥan tarḍâhu wa '-adḫilnî biraḥmatika fî 'ibâdika-ṣ-ṣâliḥîna (19).

Quand nous donnâmes la science à David et à Salomon, ils s'écrièrent: «Louange à Allah pour vous avoir élevés au-dessus du nombre de ses plus fidèles serviteurs. (15) Salomon hérita de David. Il dit: «O hommes, je comprends le langage des oiseaux. J'ai reçu des dons infinis. C'est là, de la part d'Allah, une grâce éclatante» (16) Salomon réunit ses troupes composées de génies, d'hommes et d'oiseaux et disposés en groupes distincts. (17) Quand elles débouchèrent dans la vallée des fourmis, une fourmi s'écria: «O mes sœurs regagnez vos demeures, pour que Salomon et ses troupes ne vous écrasent pas par mégarde» (18) Salomon s'amusa des propos de la fourmi et dit: «Seigneur, inspire-moi une reconnaissançe

sincère pour les bienfaits dont Tu m'as comblé, moi et les miens. Faites que toutes mes actions Te soient agréables. Comprends-moi parmi les justes par un effet de Ta miséricorde» (19).

Dieu montre les bienfaits qu'Il a conférés à Ses deux serviteurs et Prophètes David et Salomon -que Dieu les salue-, ainsi les bons caractères et la royauté. C'est pourquoi Dieu a dit: **«Quand nous donnâmes la science à David et à Salomon, ils s'ecrièrent: «Louange à Allah...».**

«Salomon hérita de David». Il s'agit de la prophétie et non la richesse car s'il était autrement, David n'aurait pas privé ses autres enfants de la succession. C'était donc la Prophétie et la royauté, car il est dit dans un hadith: «Nous les Prophètes, ne laissons plus un héritage, tout ce que nous laissons sera une aumône».

«O hommes, je comprends la langage des oiseaux». Salomon raconta aux gens les différents bienfaits reçus de Dieu dont la compréhension des langages des animaux et des oiseaux en constitue une partie. Même Dieu mit à son service les hommes, les génies et les oiseaux. Il comprenait le langage de chacun d'eux et jouissait de tout ce qu'un roi en a besoin. **«C'est de la part d'Allah une grâce éclatante».** Tout fut clair devant ses sujets.

«Salomon réunit ses troupes composées de génies, d'homes et d'oiseaux et disposées en groupes distincts» Dans un cortège somptueux et solennel, Salomon plaçait derrière lui les hommes, les génies puis les oiseaux, et ceux-ci lui formaient comme une ombrelle dans les jours chaleureux. Nul parmi ces créatures ne dépassait l'autre mais il observait cet ordre.

«Quand elles débouchèrent dans la vallée des fourmis». Quand ces troupes arrivèrent à la vallée des fourmis, une fourmi s'écria: **«O mes sœurs, regagnez vos demeures pour que Salomon et ses troupes ne vous écrasent pas par mégarde».** Cette fourmi craignait que Salomon et sa cavalerie n'écrasassent les autres fourmis, elle les mit en garde contre un accident imprévu et leur demanda d'entrer dans leurs demeures. Salomon comprit ses paroles et dit: **«Seigneur, inspire-moi une reconnaissance sincère pour les bienfaits dont Tu m'a comblé, moi est les miens».** Il demanda à Dieu de le guider afin qu'il se consacre à

déclamer les louanges du Seigneur pour les bienfaits dont il les a gratifiés, lui et les siens, et à avoir une foi ferme en Lui et faire des bonnes œuvres dignes de Sa satisfaction. **«Comprends-moi parmi les justes par un effet de Ta miséricorde».** Cela signifie: Lorsque Tu me rappelles à Toi, fais-moi entrer parmi Tes saints serviteurs et les plus hauts des compagnons.

On a rapporté qu'une fois Salomon -que Dieu le salue- sortit pour demander à Dieu d'envoyer la pluie, il trouva une fourmi levant ses pattes vers le ciel en disant: «Grand Dieu, je ne suis qu'une de Tes créatures, on ne peut pas passer outre de ton eau pour nous désaltérer, si Tu nous ne donnes pas de l'eau, Tu nous feras périr». Salomon, entendant ces propos dit à sa suite: «Dieu vous enverra de la pluie grâce à l'invocation de cette fourmi».

Il est cité dans un hadith authentique d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté: *«Une fourmi avait piqué un des Prophètes. Il ordonna de brûler la cité des fourmis. Dieu lui inspira en ce moment: «A cause d'une fourmi qui t'a piqué tu as brûlé une des nations qui glorifie Dieu? Pourquoi n'as-tu pas brûlé une seule fourmi?»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

وَتَفَقَّدَ ٱلطَّيْرَ فَقَالَ مَالِىَ لَآ أَرَى ٱلْهُدْهُدَ أَمْ كَانَ مِنَ ٱلْغَآئِبِينَ ﴿٢٠﴾
لَأُعَذِّبَنَّهُۥ عَذَابًا شَدِيدًا أَوْ لَأَاْذْبَحَنَّهُۥٓ أَوْ لَيَأْتِيَنِّى بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿٢١﴾

wa tafaqqada-ṭ-ṭayra faqâla mâ liya lâ 'arâ-l-hudhuda 'am kâna mina-l-ġâ'ibîna (20) la'u'adḏibannahû 'aḏâban šadîdan 'aw la'aḏbaḥannahû 'aw laya'tiyannî bi-sulṭânim-mubînin (21).

Il passa les oiseaux en revue. «Comment se fait-il que je ne voie pas la huppe, s'écria-t-il? Serait-elle absente?. (20) Je lui infligerai une peine sévère ou je l'égorgerai, à moins qu'elle ne se justifie pleinement» (21).

---

(1) ثبت في الصحيح عن أبي هريرة عن النبي ﷺ قال: «قرصت نبياً من الأنبياء نملة فأمر بقرية النمل فأحرقت، فأوحى الله إليه، أني أن قرصتك نملة أهلكت أمة من الأمم تسبح؟ فهلا نملة واحدة؟». (رواه مسلم).

Ibn Abbas a dit: «La huppe était tel un ingénieur qui montrait la présence de l'eau à Salomon, car se trouvant dans un désert, il cherchait la huppe pour lui montrer l'eau en lui indiquant la place, et la suite de Salomon commençait à perforer pour en puiser. Et c'était les génies qui creusaient le puits. Un jour, il campa dans un lieu désertique où il n'y avait plus d'eau, comme il ne trouva pas la huppe parmi les oiseaux, il demanda: «**Comment se fait-il que je ne trouve pas la huppe? Serait-elle absente?**».

Un jour qu'Ibn Abbas racontait de tels récits, un des Khawarej appelé Nafe' Ben Al-Azraq qui s'opposait souvent à Ibn Abbas lui dit: «Arrête, ô Ibn Abbas. Aujourd'hui tu te trompes». Il lui dit: «Pourquoi?». Et l'homme de répondre: «Tu prétends que la huppe a le pouvoir de scruter la terre pour indiquer la place de l'eau. Il arrive qu'un garçon pour la capturer, lui dresse une piège en lui mettant un grain de blé et le camoufle par le sable. Lorsque la huppe vient le prendre, elle tombe dans la piège et le garçon la prend». Ibn Abbas lui répliqua; «Si cet homme ne disait après son départ qu'il a refuté les dires d'Ibn Abbsa, je ne l'aurais pas répondu!» Puis il dit à l'homme: «Malheur à toi, lorsque le destin surviendra, la vue sera ôtée et la prévention ne servira à rien». Nafe' lui rétorqua: «Par Dieu,je n'entrai plus en polémique avec toi dans tout ce qu'il a relation avec le Coran».

Quant au commentaire de Mouhammad Ben Ishaq, il est le suivant: «Chaque fois que Salomon tenait une assemblée, il passait en revue les oiseaux, et chacune de toutes les espèces devait venir. Un jour, comme il n'a pas vu la huppe, il s'enquérit: «**Comment se fait-il que je ne voie pas la huppe? Serait-elle absente?**». Est-elle vraiment absente ou bien mes yeux ne me la font pas voir?».

«**Je lui infligerai une peine sévère ou je l'égorgerai**». D'après Ibn Abbas et d'autres, il la prit, la dépluma et la laissa sur la terre où les fourmis commencèrent à la dévorer. «**A moins qu'elle ne se justifie pleinement**», c'est à dire qu'elle lui montre une excuse valable de son absence. D'après Soufian Ben Ouyayna, les autres oiseaux, voyant la huppe, lui dirent: «Pourquoi as-tu manqué ton rendez-vous avec Salomon? Il a décidé de te tuer». Elle demanda: «A-t-il fait une exception?». -Oui, lui répondirent-ils, il a ajouté: «A moins qu'elle ne se

justifie pleinement». Et la huppe de répliquer: «Alors je me suis sauvée».

فَمَكَثَ غَيْرَ بَعِيدٍ فَقَالَ أَحَطتُ بِمَا لَمْ تُحِطْ بِهِۦ وَجِئْتُكَ مِن سَبَإٍ بِنَبَإٍ
يَقِينٍ ﴿٢٢﴾ إِنِّى وَجَدتُّ ٱمْرَأَةً تَمْلِكُهُمْ وَأُوتِيَتْ مِن كُلِّ شَىْءٍ وَلَهَا عَرْشٌ
عَظِيمٌ ﴿٢٣﴾ وَجَدتُّهَا وَقَوْمَهَا يَسْجُدُونَ لِلشَّمْسِ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَزَيَّنَ لَهُمُ
ٱلشَّيْطَٰنُ أَعْمَٰلَهُمْ فَصَدَّهُمْ عَنِ ٱلسَّبِيلِ فَهُمْ لَا يَهْتَدُونَ ﴿٢٤﴾ أَلَّا يَسْجُدُوا۟
لِلَّهِ ٱلَّذِى يُخْرِجُ ٱلْخَبْءَ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَيَعْلَمُ مَا تُخْفُونَ وَمَا تُعْلِنُونَ
﴿٢٥﴾ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ رَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ ۩ ﴿٢٦﴾

famakata gayra ba'îdin faqâla 'ahattu bimâ lam tuhit bihî wa ji'tuka min saba'im binaba'in yaqînin (22) 'innî wajattu-mra'atan tamlikuhum wa 'utîyat min kulli šay'in wa lahâ 'aršun 'azîmun (23) wajattuhâ wa qawmahâ yasjudûna liš-šamsi min dûni-L-Lâhi wa zayyana lahumu-š-šaytânu 'a'mâlahum fassaddahum 'ani-s-sabîli fahum lâ yahtadûna (24) 'allâ yasjudû li-L-Lâhi-l-ladî yuhriju-l-hab'a fî-s-samâwâti wa-l-'ardi wa ya'lamu mâ tuhfûna wamâ tu'linûna (25) 'Al-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ huwa rabbu-l-'arši-l-'azîmi (26).

Son Absence fut de courte durée. Elle annonça: «J'ai appris quelque chose que tu ignores. Je reviens de Saba avec une nouvelle certaine». (22) J'ai trouvé une femme gouvernant le pays et disposant d'énormes ressources. Elle trône sur un siège magnifique. (23) Elle et son peuple adorent le soleil au lieu d'Allah? Satan donne à leurs actions une belle apparence. Il les a détournés de la bonne voie. Ils errent sans direction. (24) Ils n'adorent pas Allah qui divulgue les secrets des cieux et de la terre, qui sait ce qu'eux-mêmes dissimulent ou ce qu'ils laissent voir. (25) Ils n'adorent pas Allah en dehors de qui il n'y a pas d'Allah, le Maître du trône sublime (26).

La huppe revint peu de temps après et dit à Salomon: «J'ai embrassé de mon savoir ce qui a échappé au tien et à ta troupe. Je te rapporte de Saba une nouvelle sûre. «**J'ai trouvé une femme gouvernant le pays**». Al-Hassan Al-Basri a dit: «Il s'agit de Balqis la fille de

Chourahbil la reine de Saba». D'après Qatada, cette reine avait trois cents douze conseillers dont chacun était responsable de dix mille personnes. Elle vivait dans une région appelée Ma'reb, à trois miles de San'aa.

«.. et disposant d'énormes ressources». C'est à dire elle est comblée de tous le biens et ce dont un roi en a besoin pour maintenir son royaume. **«Elle trône sur un siège magnifique».** D'après les historiens, cette reine avait un trône incrusté de différentes pierres précieuses, et vivait dans un palais de trois cent soixante fenêtres du côté de l'orient et un nombre pareil du côté de l'occident. Ce palais était aménagé de sorte que le soleil entrait chaque jour d'une fenêtre et disparaissait d'une entre et eux, ils se prosternaient à chaque lever et à chaque couchant. C'est le sens du verset: **«Elle et son peuple adorent le soleil au lieu d'Allah».** Le démon leur a embelli leurs actes à leurs yeux en les ayant repoussés loin de la voie droite, car le soleil est comme les autres astres, sont parmi les créations de Dieu devant qui on doit se prosterner, comme Il a dit ailleurs: **«La nuit et le jour, le soleil et la lune sont parmi les preuves de l'existence d'Allah. N'adorez ni le soleil ni la lune. Mais adorez Allah, leur créateur, si vous avez la foi»** [Coran XLI, 37].

En commentant l'expression: **«qui divulgue les secrets des cieux et de la terre»,** Ibn Abbas a dit que Dieu connait tout ce qui se trouve dans les cieux et ce qui est enfoui en terre. D'après Sa'id Ben Al-Moussaiab, c'est l'eau. Selon Abdul Rahman Ben Zaid Ben Aslam: Il fait sortir ce qui est enfoui dans les cieux et en terre qui constitue tout bienfait aux hommes tels que la pluie, les grains et autres. Tout cela concorde avec les dires que la huppe connait, par son intuition, la présence de l'eau au fond de la terre.

.«Qui sait ce qu'eux-mêmes dissimulent ou ce qu'ils laissent voir» C'est à dire tous les actes des hommes et leurs paroles cachés ou divulgués, comme Il a dit dans un autre verset: **«Il ne distingue pas entre vous; entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la dévoile, entre celui qui se cache dans l'ombre et celui qui se montre en pleine lumière»** [-Coran XIII, 10].

«En dehors de qui il n'y a pas d'autre Allah, le Maître du trône

sublime». Il n'y a plus parmi les créatures qui soit plus grand ou plus magnifique que Dieu, à qui tous les hommes doivent vouer un culte sincère. On a déduit des versets précités qu'on ne doit pas tuer la huppe parce qu'elle guide au lieu où se trouve l'eau. A cet égard, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- interdit de tuer ces quatres: la fourmi, l'abeille, la huppe et la pie-griège»

۞ قَالَ سَنَنظُرُ أَصَدَقْتَ أَمْ كُنتَ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ (٢٧) ٱذْهَب بِّكِتَٰبِى هَٰذَا
فَأَلْقِهْ إِلَيْهِمْ ثُمَّ تَوَلَّ عَنْهُمْ فَٱنظُرْ مَاذَا يَرْجِعُونَ (٢٨) قَالَتْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَؤُا۟ إِنِّىٓ أُلْقِىَ
إِلَىَّ كِتَٰبٌ كَرِيمٌ (٢٩) إِنَّهُۥ مِن سُلَيْمَٰنَ وَإِنَّهُۥ بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ (٣٠)
أَلَّا تَعْلُوا۟ عَلَىَّ وَأْتُونِى مُسْلِمِينَ (٣١)

qâla sananẕuru 'aṣadaqta 'am kunta mina-l-kâḏibîna (27) ḏhab bikitâbî hâḏâ fa'alqih 'ilayhim ṯumma tawalla 'anhum fan-ẕur maḏâ yarji'ûna (28) qâlat yâ 'ayyuhâ-l-mala'u 'innî 'ulqiya 'ilayya kitâbun karîmun (29) 'innahû min Sulaymâna wa 'innahû bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîmi (30) 'allâ ta'lû 'alayya wa'tûnî muslimîna (31).

Salomon dit: «Je vais voir si tu n'as pas menti. (27) Porte cette lettre de ma part à la reine. Remets-la lui. Retire-toi et attends sa réponse». (28) La reine dit aux grands qui l'entouraient: «Je viens de recevoir une missive auguste; (29) elle vient de Salomon. Elle est ainsi libellée: «Au nom d'Allah le Miséricordieux et le Très Miséricordieux (30) ne vous élevez pas contre moi. Faites-moi plutôt votre soumission» (31).

Ayant entendu les propos de la huppe, il lui dit: «Je vais voir si tu n'as pas menti», et tu ne dis que la vérité, ou ne racontant que des mensonges pour que tu te soustraies à ma punition. Il lui ordonna: «-**Porte cette lettre de ma part à la reine. Remets-la lui. Retire-toi et attends sa réponse».** Salomon, a, en effet, écrit une lettre à la reine Balqis et à son peuple, la remit à la huppe qui à son tour l'a lancée d'une niche qui se trouve au plafond. Puis la huppe se mit à l'écart par politesse attendant sa réponse. La reine prit la missive et la lut. Elle contenait: **«Elle est de la part de Salomon: Au nom d'Allah, le Miséricordieux le Très**

Miséricordieux. Ne vous élevez pas contre moi. Faites-moi plutôt votre soumission». Alors la reine réunit ses conseillers et ses chefs et leur dit:«O mes amis, on vient de me jeter une noble lettre», en manifestant son étonnement d'avoir reçu une telle lettre par l'entremise d'une huppe. Son entourage connut alors qu'elle vient de la part du Prophète de Dieu Salomon -que Dieu le salue-. Cette lettre était très concise et rédigée avec un style disert qui leur signifiait tant de choses. A savoir que Salomon fut le premier à libeller une lettre par l'expression: «Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux». Il les conviait à se soumettre à lui et à lui obéir.

قَالَتْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَؤُا۟ أَفْتُونِى فِىٓ أَمْرِى مَا كُنتُ قَاطِعَةً أَمْرًا حَتَّىٰ تَشْهَدُونِ (٣٢)
قَالُوا۟ نَحْنُ أُو۟لُوا۟ قُوَّةٍ وَأُو۟لُوا۟ بَأْسٍ شَدِيدٍ وَٱلْأَمْرُ إِلَيْكِ فَٱنظُرِى مَاذَا تَأْمُرِينَ (٣٣) قَالَتْ
إِنَّ ٱلْمُلُوكَ إِذَا دَخَلُوا۟ قَرْيَةً أَفْسَدُوهَا وَجَعَلُوٓا۟ أَعِزَّةَ أَهْلِهَآ أَذِلَّةً ۖ وَكَذَٰلِكَ
يَفْعَلُونَ (٣٤) وَإِنِّى مُرْسِلَةٌ إِلَيْهِم بِهَدِيَّةٍ فَنَاظِرَةٌۢ بِمَ يَرْجِعُ ٱلْمُرْسَلُونَ (٣٥)

qâlat yâ 'ayyuhâ-l-mala'u 'aftûnî fî 'amrî mâ kuntu qâṭi'atan 'amran ḥattâ tašhadûni (32) qâlû naḥnu 'ulû quwwatin wa 'ulû ba'sin šadîdin wa-l-'amru 'ilayki fa-nẓurî mâḏâ ta'murîna (33) qâlat 'inna-l-mulûka 'iḏâ daḫalû qaryatan 'afsadûhâ wa ja'alû 'a'izzata 'ahlihâ 'aḏillatan wa kaḏâlika yaf'alûna (34) wa 'innî mursilatun 'ilayhim bihadiyyatin fanâẓiratum bima yarji'u-l-mursalûna (35).

«O mes amis, dit-elle, à son entourage, conseillez-moi. Je ne ferai rien sans votre avis». (32) «Nous sommes un peuple fort et bien armé, répondirent-ils. Néamoins, la décision t'appartient. Vois les ordres que tu veux donner» (33) Quand les rois s'emparent d'une ville, dit la reine, ils la saccagent et en asservissent les puissants. C'est de cette façon qu'ils procèdent. (34) Je vais envoyer à Salomon un présent. Je verrai l'accueil qu'il réservera à mes envoyés. (35).

Après la lecture de la lettre devant les dignitaires de la cour, la reine demanda leur avis, promettant qu'elle ne prendra aucune décision sans leur consentement afin qu'ils lui partagent la responsabilité. Ils lui répondirent qu'ils disposent d'une armée

puissante et qu'ils sont durs au combat, puis ils lui confient cette affaire et qu'ils lui laissent la liberté de prendre les mesures nécessaires.

En effet, la reine, étant une femme, fut très perspicace et devina qu'elle ne pourrait plus affronter Salomon même avec sa grande armée car Dieu avait asservi à Salomon les hommes, les génies et les oiseaux, et elle vient récemment de constater un tel fait en recevant une lettre par l'entremise d'un oiseau. Elle dit à son entourage: «Je crains, si on va l'affronter, qu'il ne vienne avec son armée pour envahir notre pays et nous dévaster». Elle ajouta: **«Quand les rois s'emparent d'une ville, ils la saccagent et en asservissent les puissants»** D'après Ibn Abbas, quand les rois pénètrent dans une cité par force, ils la détruisent et humilient les chefs et les commandants soit en les tuant, soit en les capturant comme prisonniers. Dieu affirme cela en disant: **«C'est de cette façon qu'ils procèdent».**

Puis la reine trouva qu'il est beau d'être conciliante avec Salomon et de manifester son désir de la paix, elle dit aux dignitaires: **«Je vais envoyer un présent à Salomon. Je verrai l'accueil qu'il réservera a mes envoyés».** Il se peut qu'il accepte ce présent qui lui sera digne en tant que roi, ou il nous imposera un tribut qu'on payera, et ainsi on aurait évité son affrontement. Qatada a commenté cela en disant: «Comme elle fut avisée et perspicace en prenant une telle décision, en montrant sa soumission et gardant son idolâtrie. Car le présent, quoi que ce soit, aura en effet sur la personne».

Mais le commentaire d'Ibn Abbas était le suivant: «Si Salomon accepte le présent, combattez-le, car il se comportera comme un roi, sinon il sera un Prophète, et alors suivez-le».

فَلَمَّا جَآءَ سُلَيْمَٰنَ قَالَ أَتُمِدُّونَنِ بِمَالٍ فَمَآ ءَاتَىٰنِۦَ ٱللَّهُ خَيْرٌ مِّمَّآ ءَاتَىٰكُم بَلْ أَنتُم
بِهَدِيَّتِكُمْ تَفْرَحُونَ ﴿٣٦﴾ ٱرْجِعْ إِلَيْهِمْ فَلَنَأْتِيَنَّهُم بِجُنُودٍ لَّا قِبَلَ لَهُم بِهَا وَلَنُخْرِجَنَّهُم
مِّنْهَآ أَذِلَّةً وَهُمْ صَٰغِرُونَ ﴿٣٧﴾

falammâ jâ'a Sulaymâna qâla 'atumiddunani bi mâlin famâ 'âtânî-L-

Lâhu ḫayrum-mimma 'ā tâkum bal 'antum bihadiyyatikum tafraḥûna (36) r-ji' 'ilayhim falana'tiyannahum bijunûdi-l-lâ qibala lahum bihâ wa lanuḫrijannahum minhā 'aḏillatan wa hum ṣâġirûna (37).

Lorsque les envoyés se présentèrent à Salomon, il les accueillit par ces mots: «Vous m'apportez des présents? Allah est montré plus généreux envers moi qu'envers vous. Vous semblez être fiers de vos présents». (36) Retournez vers le peuple de la reine. Je vais lancer contre lui des troupes dont il ne soupçonne pas la force. Je le disperserai, réduit à l'impuissance et couvert de honte» (37).

De quoi le présent était- il formé? Les uns dirent qu'il était une grande quantité d'or et de pierres précieuses, et selon d'autres, il était formé de vases en or. Salomon ne donna aucune importance au présent, mais il s'en détourna et répondit aux envoyés: «**Vous m'apportez des présents?**» c'est à dire: Vous cherchez à m'aduler pour vous laisser pratiquer votre religion et vous laisser idolâtres? «**Allah s'est montré plus généreux envers moi qu'envers vous**». Ce que Dieu m'a donné dépasse par des multiples ce que vous en disposez soit de richesses, soit de soldats, soit de puissance. C'est vous qui serez impressionnés par le présent, quant à moi je n'accepterai de vous que la soumission ou le combat.

Ibn Abbas rapporte: «En recevant les envoyés, Salomon ordonna aux génies de lui camoufler mille palais en or et argent. Les envoyés, regardant cela, se dirent: «Possédant tout cela qu'est-ce qu'il va faire de notre présent?». On peut conclure, grâce à ce geste, que les rois peuvent préparer à leurs visiteurs et envoyés tout ce qu'il faut pour montrer leur bon accueil et leur somptuosité.

Salomon dit aux envoyés de la reine: «Reprenez votre présent, et dites à la reine que nous allons les attaquer par une armée dont ils ne pourraient l'affronter, et nous les ferons sortir de leur pays humiliés et vaincus». Une fois retournés dans leur pays, les envoyés transmirent le message à Balqis, qui, à son tour, et pour éviter la mêlée, marcha à la tête d'une armée, soumise, humiliée et prête a toute décision que prendra Salomon à leur égard. Salomon, constantant cela, fut réjoui et content.

قَالَ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَؤُا۟ أَيُّكُمْ يَأْتِينِى بِعَرْشِهَا قَبْلَ أَن يَأْتُونِى مُسْلِمِينَ ﴿٣٨﴾ قَالَ عِفْرِيتٌ
مِّنَ ٱلْجِنِّ أَنَا۠ ءَاتِيكَ بِهِۦ قَبْلَ أَن تَقُومَ مِن مَّقَامِكَ ۖ وَإِنِّى عَلَيْهِ لَقَوِىٌّ أَمِينٌ ﴿٣٩﴾ قَالَ
ٱلَّذِى عِندَهُۥ عِلْمٌ مِّنَ ٱلْكِتَٰبِ أَنَا۠ ءَاتِيكَ بِهِۦ قَبْلَ أَن يَرْتَدَّ إِلَيْكَ طَرْفُكَ ۚ فَلَمَّا رَءَاهُ
مُسْتَقِرًّا عِندَهُۥ قَالَ هَٰذَا مِن فَضْلِ رَبِّى لِيَبْلُوَنِىٓ ءَأَشْكُرُ أَمْ أَكْفُرُ ۖ وَمَن شَكَرَ فَإِنَّمَا
يَشْكُرُ لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ رَبِّى غَنِىٌّ كَرِيمٌ ﴿٤٠﴾

qâla yâ ayyuhâ-l-mala'u 'ayyukum ya'tînî bi'aršihâ qabla 'ay-ya'tûnî muslimîna (38) qâla 'ifrîtun mina-l-jinni 'ana 'â tîka bihî qabla 'an taqûma mim maqâmika wa 'innî 'alayhi laqawiyyun 'amînun (39) qâla-l-ladî 'indahû 'ilmun mina-l-kitâbi 'ana 'â tîka bihî qabla 'ay-yartadda ilayka ṭarfuka falammâ ra'âhu mustaqirran 'indahû qâla hâdâ min faḍli rabbî liyabluwanî 'a'aškuru 'am 'akfuru wa man šakara fa'innamâ yaškuru linafsihî wa man kafara fa'inna rabbî ġaniyyun Karîmun (40).

Se tournant vers son entourage, il dit: «Qui de vous m'apportera le trône de la reine avant que son peuple ne se soumette?» (38) Moi, dit un génie les plus redoutables. Je te l'apporterai avant que tu ne quittes ces lieux. Je m'en sens capable et tu peux compter sur moi (39) Un autre génie initié aux Ecritures dit: «Je te l'apporterai en un clin d'œil». Quand Salomon vit le trône dressé devant lui, il s'écria: «C'est là une faveur que m'accorde mon Seigneur pour voir si je serai reconnaissant ou ingrat. En étant reconnaissant, on se sert soi-même. Quant à l'ingrat, il importe peu à Allah le tout-puissant et le généreux (40).

Mouhammad Ben Ishaq raconte: «Lorsque les envoyés furent de retour chez la reine, celle-ci devina ce que fut la réponse de Salomon et dit: «Par Dieu, il n'est pas un roi et nous ne pouvons plus lui tenir tête, et notre résitance ne nous conduira à rien». Elle lui envoya dire qu'elle se présentera devant lui avec tous ses chefs et dignitaires pour voir ce qu'il leur ordonnera de faire et à quoi il les appellera concernant sa religion. Puis elle ordonna qu'on garde son trône qui était incrusté de perles et de pierres précieuses, à l'intérieur de sept chambres et de fermer ermétiquement chacune d'elles. Elle demanda à son intérimaire: Dissimule ce que tu connais dans ton for intérieur et

le siège de mon royaume. Que personne n'y arrive à ce trône ou ne le voie avant mon retour.

Elle prit la tête d'une troupe composée de douze milles soldats et se dirigea vers Salomon. Celui-ci chargea les génies de lui rapporter les nouvelles chaque jour et nuit. Quand elle fut près du pays, Salomon réunit des génies et leur dit: **«Qui de vous m'apportera le trône de la reine avant son peuple ne se soumette?»**. Qatada a avancé: «En décrivant le trône à Salomon, qui avait les pieds en perles et corinthe et voilé de soie et de brocart, il lui plut de le posséder mais il répugna à le prendre avant la conversion de la reine. Car il connait bien qu'une fois convertie, il lui sera interdit de s'emparer de quoi que ce soit de ce qu'elle possèdait.

«Moi, dit un des génies les plus redoutables. Je te l'apporterai avant que tu quittes ces lieux». C'est à dire, d'après Ibn Abbas: avant que tu te lèves de ton siège, car Salomon siégeait du début de la journée jusqu'à ce que le soleil eut quitté le méridien, pour juger entre les hommes et expédier leurs affaires. Et le génie d'ajouter: **«Je m'en sens capable et tu peux compter sur moi»** Salomon répliqua: «Je veux que ce soit plus vite que ça» Salomon voulait par sa demande prouver la supériorité que Dieu lui a accordée sur tous les hommes et la magnificence de Ses dons dont il espérait qu'aucune des créatures n'en disposera après lui, et aussi pour montrer à la reine Balqis sa prophétie, car une telle chose ne pourrait être qu'un miracle.

«Un autre génie initié aux Ecritures dit: «Je te l'apporterai en un clin d'œil». Ce fut, d'après Ibn Abbas un génie appelé Assaf, le scribe de Salomon -que Dieu le salue-.

Selon Yazid Ben Rouman, c'était Assaf Ben Barkhia, un génie véridique qui connaissait le nom sublime de Dieu. Il fut prêt à le lui apporter en un clin d'œil. Puis ce génie se leva pour faire ses ablutions et invoquer Dieu par ces mots, d'après Al-Zouhari: «O notre Seigneur et Seigneur de toute chose, il n'y a de Dieu que Toi, apporte-nous son trône». Et le voilà devant Salomon qui le scruta et le contempla avec ses chefs. Il s'écria: «C'est là, une faveur que m'accorde mon Seigneur» parmi d'autres faveurs pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou ingrat. Celui qui méconnait les faveurs de Dieu,

peu importe, car mon Seigneur est riche et se passe de l'univers. Moïse avait tenu les mêmes propos: «**Que vous soyez infidèles; que toute la terre le soit, qu'importe! Allah est toute puissance et toute gloire**» [-Coran XIV, 8].

Il est cité dans le Sahih de Mouslim ce qui suit: *«Dieu Très Haut dit: «O mes serviteurs! Si du premier au dernier homme ou djinn vous étiez aussi pieux que l'est celui au cœur le plus pieux d'entre vous, cela n'ajouterait rien à mon Royaume. O mes serviteurs! Si du premier au dernier homme ou djinn vous étiez aussi pervers que l'est celui d'entre vous au cœur le plus pervers, cela ne diminuerait rien mon Royaume. O mes serviteurs! Ce sont vos œuvres seulement dont Je tiendrais compte, ensuite Je vous rétribuerai. Donc celui qui trouve du bien qu'il loue Dieu, et celui qui trouve autre chose qu'il ne se prenne qu'à lui-même»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

قَالَ نَكِّرُوا لَهَا عَرْشَهَا نَنظُرْ أَتَهْتَدِي أَمْ تَكُونُ مِنَ الَّذِينَ لَا يَهْتَدُونَ ﴿٤١﴾ فَلَمَّا
جَاءَتْ قِيلَ أَهَٰكَذَا عَرْشُكِ ۖ قَالَتْ كَأَنَّهُ هُوَ ۚ وَأُوتِينَا الْعِلْمَ مِن قَبْلِهَا وَكُنَّا مُسْلِمِينَ ﴿٤٢﴾
وَصَدَّهَا مَا كَانَت تَّعْبُدُ مِن دُونِ اللَّهِ ۖ إِنَّهَا كَانَتْ مِن قَوْمٍ كَافِرِينَ ﴿٤٣﴾ قِيلَ لَهَا
ادْخُلِي الصَّرْحَ ۖ فَلَمَّا رَأَتْهُ حَسِبَتْهُ لُجَّةً وَكَشَفَتْ عَن سَاقَيْهَا ۚ قَالَ إِنَّهُ صَرْحٌ مُّمَرَّدٌ
مِّن قَوَارِيرَ ۗ قَالَتْ رَبِّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي وَأَسْلَمْتُ مَعَ سُلَيْمَانَ لِلَّهِ رَبِّ
الْعَالَمِينَ ﴿٤٤﴾

qâla nakkirû lahâ ʻaršahâ nanẓur ʼatahtadî ʼam takûnu mina-l-lad̲îna lâ yahtadûna (41) falammâ jâʼat qîla ʼahâkad̲â ʻaršuki qâlat ka'annahû

---

(1) في صحيح مسلم: يقول الله تعالى: يا عبادي لو أن أولكم وآخركم وإنسكم وجنكم كانوا على أتقى قلب رجل منكم ما زاد ذلك في ملكي شيئاً، يا عبادي لو أن أولكم وآخركم وإنسكم وجنكم كانوا على أفجر قلب رجل منكم ما نقص ذلك من ملكي شيئاً، يا عبادي إنما هي أعمالكم أحصيها لكم ثم أوفيكم إياها فمن وجد خيراً فليحمد الله، ومن وجد غير ذلك فلا يلومن إلا نفسه».

huwa wa 'utînâ-l-'ilma min qablihâ wa kunnâ muslimîna (42) wa ṣaddahâ mâ kânat ta'budu min dûni-L-Lâhi 'innahâ kânat min qawmin kâfirîna (43) qîla lahâ-d-ḫulî-ṣ-ṣarḥa falammâ ra'athu ḥasibathu lujjatan wa kašafat 'an sâqayhâ qâla 'innahû ṣarḥum mumarradun-min qawârîra qâlat rabbi 'innî ẓalamtu nafsî wa 'aslamtu ma'a Sulaymâna li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (44).

Maquillez le trône, dit Salomon, pour voir si elle le reconnait ou non. (41) Lorsque la reine parut, on l'interrogea: «Est-ce là votre trône?». Elle répondit: «On dirait que c'est lui. D'ailleurs, je vous connaissais déjà avant cet évènement et moi et mon peuple vous étions soumis d'avance». (42) Salomon lui fit renier les divinités qu'elle adorait auparavant, car elle était idolâtre. (43) Entrez dans ce palais, lui dit-on. Quand elle le vit, elle crut que c'était un miroir d'eaux et releva ses jupes. «Ce palais est revêtu de cristal» expliqua Salomon. «O mon Allah, s'écria-t-elle, j'ai été coupable. Comme Salomon, je me soumets au Maître de l'univers» (44).

Quand on apporta le trône à Salomon avant la venue de la reine, il dit à ses servants: «Maquillez le trône» en y pratiquant quelques modifications l'égères pour examiner sa connaissance en le voyant ou en le reniant. D'après Moujahjed, l'opération consistait à changer les couleurs par exemple en subsittuant le rouge par le jaune et vice versa, Quant à Ikrima, il a dit qu'on a changé quelques parties en y a ajoutant ou enlevant. **«On l'interrogea: «Est-ce la votre trône?»** Grâce à son intelligence et sa perspicacité, voyant son trône, elle n'a pas affirmé qu'il était le sien, mais elle répondit: **«On dirait que c'est lui. D'ailleurs, je vous connaissais déjà avant cet évènement et moi et mon peuple vous étions soumis d'avance».** Moujahed a commenté cela en attribuant ces propos à Salomon et non à la reine en s'appuyant sur le verset qui s'ensuit: **«Salomon lui fit renier les divinités qu'elle adorait auparavant, car elle était idolâtre».** On peut donc expliquer le verset de la façon suivante: Salomon a dit: La Science nous a déjà été donnée et nous sommes des musulmans (soumis à Dieu), du moment qu'elle a été idolâtre et adorait d'autres divinités en dehors de Dieu.

L'auteur de cet ouvrage a ajouté: «Ce qui corrobore les propos de Moujahed, c'est que la reine s'était convertie après son entrée au palais comme on va le voir».

«Entrez dans ce palais», lui dit-on. Quant elle le vit, elle crut que c'était un miroir...». A savoir que Salomon avait ordonné aux génies de bâtir un palais en verre en faisant circuler au-dessous de l'eau. Celui qui ignorait cette réalité, le prenait pour un cours d'eau, mais en fait, c'était le verre qui l'isolait.

Mouhammad Ben Ishaq a dit: «Salomon demanda à la reine d'entrer dans le palais pour lui montrer un qui est encore plus somputueux que le sien et plus luxueux. En le voyant, elle le prit pour une pièce d'eau et retroussa sa jupe de peur de la mouiller. On lui dit après: **«Ce palais est revêtu de cristal».** Se trouvant seule avec Salomon, celui-ci l'appela à l'adoration de Dieu seul sans rien lui associer et la blâma d'avoir adoré d'autres divinités en dehors de Lui.

Elle répondit: **«O mon Allah, s'écria-t-elle, j'ai été coupable. Comme Salomon, je me soumets au Maître de l'univers»** Elle embrassa l'Islam et devint une musulmane (soumise à Dieu) fervente».

La raison pour laquelle Salomon avait bâti un palais en cristal est de montrer à Balqis son pouvoir et sa puissance. Quand elle s'aperçut que salomon était amplement graitifié par Dieu, que sa religion était la meilleure, elle se soumit à Dieu et sut que Salomon était vraiment un Prophète noble et un roi généreux. Elle invoqua alors le Seigneur pour qu'il lui pardonne ses péchés et son idolâtrie avec son peuple en vouant un culte au soleil en dehors de Lui.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَآ إِلَىٰ ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَٰلِحًا أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ فَإِذَا هُمْ فَرِيقَانِ
يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٥﴾ قَالَ يَٰقَوْمِ لِمَ تَسْتَعْجِلُونَ بِٱلسَّيِّئَةِ قَبْلَ ٱلْحَسَنَةِ ۖ لَوْلَا
تَسْتَغْفِرُونَ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٤٦﴾ قَالُوا۟ ٱطَّيَّرْنَا بِكَ وَبِمَن مَّعَكَ ۚ قَالَ
طَٰٓئِرُكُمْ عِندَ ٱللَّهِ ۖ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ تُفْتَنُونَ ﴿٤٧﴾

walaqad 'arsalnâ 'ilâ Ṯamûda 'aḫâhum Sâliḥan 'an-i'budû-L-Lâha fa'iḏâ hum farîqâni yaḫtaṣimûna (45) qâla yâ qawmi lima tasta'jilûna bi-s-sayyi'ati qabla-l-ḥasanati lawlâ tastaġfirûna-L-Lâha la'allakum turḥamûna (46) qâlû-ṭ-ṭayyarnâ bika wa bimam-ma'aka qâla ṭâ'irukum 'inda-L-Lâhi bal 'antum qawmun tuftanûna (47).

Nous envoyâmes aux Thémoudites leur frère Saleh pour les convertir à Allah. Ils se divisèrent en deux clans (45) O mon peuple, dit-il, pourquoi êtes-vous plus pressés de voir le mal que le bien? Invoquez plutôt le pardon d'Allah, si vous voulez vous attirer sa clémence! (46) Tu nous portes malheur, toi et les tiens. Votre sort, leur opposa Saleh, dépend d'Allah. Vous êtes un peuple de querelleurs. (47).

Dieu raconte ce qu'en fut de Saleh avec son peuple quand Il l'envoya pour les appeler à l'adoration de Dieu seul sans rien Lui associer. **«Ils se divisèrent en deux clans»**, c'est à dire, selon Mojahed, des croyants et des impies. Saleh dit à son peuple: **«Pourquoi êtes-vous pressés de voir le mal que le bien?»**. En d'autres termes: Pourquoi demandez-vous le supplice de Dieu au lieu d'implorer Sa clémence? Ils lui répondirent: **«Tu nous portes malheur, toi et les tiens»**. A cause de leur incrédulité, chacun d'entre eux, quand il fut atteint par un malheur, s'écria: ceci me vient à cause de Saleh, tout comme le peuple de Pharaon qui disait: **Quand un malheur les frappe, ils l'imputent à Moïse et aux siens (VII, 131]**, et aussi quand Dieu dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: **«S'il leur arrive quelque évènement heureux, ils disent: «Cela nous vient d'Allah». S'il leur arrive un évènement malheureux, ils disent: «Cela nous vient ce toi». Réponds-leur: «Bonheur et malheur viennent d'Allah»** [Coran IV, 78]. C'est à dire: tout ce qui arrive dépend de ce que Dieu a prédestiné.

Saleh répondit à son peuple: **«Votre sort dépend d'Allah»**, C'est Lui qui vous rétribue pour ce que vous avancez **«Vous êtes un peuple de querelleurs»**, c'est à dire: Vous êtes un peuple soumis à une épreuve.

وَكَانَ فِي ٱلْمَدِينَةِ تِسْعَةُ رَهْطٍ يُفْسِدُونَ فِي ٱلْأَرْضِ وَلَا يُصْلِحُونَ ﴿٤٨﴾ قَالُوا۟
تَقَاسَمُوا۟ بِٱللَّهِ لَنُبَيِّتَنَّهُۥ وَأَهْلَهُۥ ثُمَّ لَنَقُولَنَّ لِوَلِيِّهِۦ مَا شَهِدْنَا مَهْلِكَ أَهْلِهِۦ
وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ﴿٤٩﴾ وَمَكَرُوا۟ مَكْرًا وَمَكَرْنَا مَكْرًا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ
﴿٥٠﴾ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ مَكْرِهِمْ أَنَّا دَمَّرْنَٰهُمْ وَقَوْمَهُمْ أَجْمَعِينَ
﴿٥١﴾ فَتِلْكَ بُيُوتُهُمْ خَاوِيَةًۢ بِمَا ظَلَمُوٓا۟ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ

يَعۡلَمُونَ ﴿٥٢﴾ وَأَنجَيۡنَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَكَانُواْ يَتَّقُونَ ﴿٥٣﴾

wa kâna f-l-madînati tis'atu rahṭin yufsidûna fî-l-'arḍi walâ yuṣliḥûna (48) qâlû taqâsamû bi-L-Lâhi linubayyitannahû wa 'ahlahû ṯumma lanaqûlannâ li-waliyyihî mâ šahidnâ mahlika 'ahlihî wa 'innâ laṣâdiqûna (49) wa makarû makran wa makarnâ makran wahum lâ yaš'urûna (50) fa-nẓur kayfa kâna 'âqibatu makrihim 'annâ dammarnâhum wa qawmahum 'ajma'îna (51) fatilka buyûtuhum ḫâwiyatam-bimâ ẓalamû '-inna fî ḏâlika la'â yata-l-liqawmin ya'lamûna (52) wa 'anjaynâ-l-laḏîna 'â manû wa kânu yattaqûna (53).

Il y avait dans la cité neuf individus qui semaient le désordre et n'étaient propres à rien. (48) Ils se concertèrent de la sorte: «jurons par Allah de tuer Saleh et les siens pendant la nuit. Nous dirons à ceux- tenus de le venger: «Nous n'avons pas assisté au meurtre de Saleh et de sa famille. Vous pouvez nous croire». (49) Ils mirent à exécution leur dessein, mais Allah leur imposa le sien alors qu'ils ne s'y attendaient pas. (50) Vois comment s'acheva leur projet. Nous les anéantîmes eux et leur peuple. (51) Leurs demeures sont en ruine. C'est le châtiment de leurs forfaits. Il y a là un avertissement pour qui réfléchit. (52) Nous sauvâmes ceux qui croyaient et craignaient Allah (53).

Dieu parle des rebelles et chefs des Thémoudites qui appelaient leur peuple à l'égarement et à l'incrédulité. Ils égorgèrent d'abord la chemelle puis décidèrent de tuer Saleh par trahison pendant la nuit, puis de dire aux siens, ceux qui voudront le venger: **«Nous n'avons pas assisté au meurtre de Saleh»** et n'étions pas témoins du massacre de sa famille.

Dans la ville de Thémoud, il y avait neuf individus qui semaient la corruption sur terre et ne faisaient aucun bien, car ils étaient les chefs et les notables parmi les habitants et les plus puissants. Ils complotèrent pour tuer la chamelle, le signe que Saleh avait apporté à leur intention (comme nous avons déjà parlé). Ils se dirent entre eux: **«Jurons par Allah de tuer Saleh et les siens pendant la nuit».** Mais Dieu déjoua leur complot et leur fit subir les vicissiutdes du sort avant l'exécution de leur projet.

Mouhammad Ben Ishaq a dit: «Après avoir égorgé la chamelle, ils décidèrent de tuer Saleh et dirent: «S'il était sincère, nous l'aurions exterminé avant qu'il nous arrive un mal quelconque. Et s'il était menteur, nous l'aurions rejoint à sa chamelle». La nuit, sachant que Saleh se trouvait parmi les siens, ils arrivèrent pour exécuter leur complot. Mais les anges les abattirent par des pierres. Comme leurs complices attendaient trop leur retour, ils vinrent les trouver auprès de la maison de Saleh terrassés, ils accusèrent Saleh de leur meurtre. Mais la tribu de Saleh endossa son armure et dit aux incrédules: «Par Dieu, vous ne pouvez pas le tuer, il vous a averti que le châtiment vous frappera dans trois jours. Si Saleh était un homme sincère, alors n'encourez pas en plus la colère de Dieu, et s'il était autrement, vous l'aurez plus tard». Les pervers devaient quitter le lieu.

Ibn Abi Hatem raconte: «Après qu'ils aient égorgé la chamelle, Saleh leur dit: **«Continuez à vous prélasser dans vos demeures pendant trois jours. Mon avertissement ne sera pas démenti»** [Coran XI, 65]. Ils répondirent: «Saleh présume qu'il va se débarrasser de nous dans trois jours, or nous allons l'achever et les siens avant cela». Saleh avait un oratoire au Hijr où il s'adonnait à l'adoration de Dieu. Ils sortirent vers ce lieu et se cachèrent dans une grotte ayant l'intention de le tuer quand il viendra faire ses prières, en disant: «Lorsqu'il arrive nous le tuons, puis nous rendons chez les siens pour les achever et ainsi nous serons debarrassés d'eux». Cette nuit-là, Dieu fit dévaler de la montagne une pierre vers eux. Craignant qu'elle ne l'atteigne, ils entrèrent à la grotte. La pierre ferma l'entrée de la grotte, et leurs parents ne savaient rien de leur sort. Ainsi fut réalisée la menace de Dieu et ils furent exterminés les uns et les autres, et Saleh fut sauvé avec les siens». Puis le rapporteur récita: **«Ils mirent à exécution leur dessein, mais Allah imposa le sien alors qu'ils ne s'attendaient pas. Vois comment s'acheva leur projet. Nous les anéantîmes eux et leur peuple. Leurs demeures sont en ruine. C'est le châtiment de leurs forfaits. Il y a là un avertissement pour qui réfléchit? Nous sauvâmes ceux qui croyaient et craignaient Allah».**

أَئِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ الرِّجَالَ شَهْوَةً مِنْ دُونِ النِّسَاءِ بَلْ أَنْتُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ (٥٥)
فَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِ إِلَّا أَنْ قَالُوا أَخْرِجُوا آلَ لُوطٍ مِنْ قَرْيَتِكُمْ إِنَّهُمْ
أُنَاسٌ يَتَطَهَّرُونَ (٥٦) فَأَنْجَيْنَاهُ وَأَهْلَهُ إِلَّا امْرَأَتَهُ قَدَّرْنَاهَا مِنَ الْغَابِرِينَ
(٥٧) وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ مَطَرًا فَسَاءَ مَطَرُ الْمُنْذَرِينَ (٥٨)

wa Lûṭan 'iḏ qâla liqawmihî 'ata'tûna-l-fâḥišata wa 'antum tubṣirûna (54) 'a'innakum lata'tûna-r-rijâla šahwatam-min dûni-n-niša'i bal 'antum qawmun tajhalûna (55) famâkâna jawâba qawmihî 'illâ 'an qâlû 'aḫrijû 'âla Luṭim-min qaryatikum 'innahum 'unâsun yataṭahharûna (56) fa'anjaynâhu wa 'ahlahû 'illâ-m-ra'atahû qaddarnâhâ mina-l-ġabirîna (57) wa 'amṭarnâ 'alayhim maṭaran fasâ'a maṭaru-l-munḏarîna (58).

Loth dit à son peuple: «Comment pouvez-vous pratiquer un vice sciemment. (54) Comment pouvez-vous préférer les hommes aux femmes pour assouvir vos passions? Vous êtes un peuple sans conscience. (55) Le peuple de Loth se contenta de répondre: «Chassons Loth et les siens de notre cité. Ils posent à la chasteté. (56) Nous sauvâmes la famille de Loth à l'exception de sa femme dont nous avions décidé la perte. (57) Nous fîmes pleuvoir sur eux. Et quelle pluie meurtrière que celle réservée à ceux qui enfreignent nos avertissements. (58).

Loth, le Prophète de Dieu et son serviteur, avertit son peuple et le mit en garde contre la vengeance de Dieu à cause du péché ignominieux qu'aucun autre peuple n'avait pratiqué avant eux parmi les hommes. Il s'agit de l'assouvissement des désirs sur les hommes en dehors des femmes. En réprouvant cette infamie, Loth leur dit: «-**Comment pouvez-vous pratiquer un vice sciemment»**. C'est à dire vous commettez cet acte infâme alors que chacun d'entre vous voit l'autre le faire et vous vous vous livrez dans vos assemblées à des actions abominables. Il leur dit ailleurs: **«Pourquoi assouvir vos désirs sur les hommes, délaissant les femmes que le Seigneur a créées pour vous servir d'épouses? Vous êtes vraiment un peuple pervers»** [Coran XXVI, 165-166].

Pour toute réponse son peuple dit: «Faites sortir la famille de Loth de votre cité, ce sont des gens qui veulent être purs. Il n'est plus convenable qu'ils vivent parmi nous». Prenant cette décision, Dieu les

a exterminés. La même fin est réservée aux incrédules.

«Nous sauvâmes la famille de Loth à l'exception de sa femme dont nous avions décidé la perte». Car cette femme approuvait le comportement de ce peuple et, chaque fois que Loth recevait des hôtes, elle les informait afin qu'ils viennent les chercher.

«Nous fîmes pleuvoir sur eux. Et quelle pluie meurtrière...» Cette pluie était en masse des pierres d'argile. Quelle bien mauvaise pluie que celle des gens pervers qui ont été avertis.

قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ وَسَلَٰمٌ عَلَىٰ عِبَادِهِ ٱلَّذِينَ ٱصْطَفَىٰٓ ءَآللَّهُ خَيْرٌ أَمَّا يُشْرِكُونَ
﴿٥٩﴾ أَمَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَأَنزَلَ لَكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَنۢبَتْنَا
بِهِۦ حَدَآئِقَ ذَاتَ بَهْجَةٍ مَّا كَانَ لَكُمْ أَن تُنۢبِتُوا۟ شَجَرَهَآ أَءِلَٰهٌ مَّعَ
ٱللَّهِ بَلْ هُمْ قَوْمٌ يَعْدِلُونَ ﴿٦٠﴾

quli-l-ḥamdu-li-L-Lâhi wa salâmun 'alâ 'ibâdihi-l-ladîna-ṣṭafâ 'â-L-Lâhu ḫayrun 'ammâ yušrikûna (59) 'am man ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa wa 'anzala lakum mina-s-samâ'i mâ'an fa'ambatnâ bihî ḥadâ'iqa ḏâta bahjatim mâ kâna lakum 'an tumbitû šajarahâ 'a'ilâhum-ma'a-L-Lâhi bal hum qawmun ya'dilûna (60).

Dis: Louange à Allah et que le salut soit sur les fidèles qu'il a élus! Qui d'Allah ou des idoles qu'on lui associe est le plus digne d'amour? (59) Celui qui a créé les cieux et la terre, celui qui fait tomber l'eau du ciel et s'en sert pour faire croitre de riants bosquets, (ce n'est pas vous qui pourriez faire pousser des arbres) est-ce une autre divinité qu'Allah? Et cependant le peuple lui donne des égaux. (60).

Dieu ordonne à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire: «Louange à Alalh» pour les bienfaits qu'il a octroyés à Ses serviteurs et qu'on ne peut les dénombrer, et de saluer ceux qu'Il a élus parmi ses serviteurs pour être des Prophètes et porter les messages qu'ils devaient communiquer aux hommes. Telle fut l'interprétation de Abdul Rahman Ben Aslam en ajoutant aussi que ce verset est pareil à celui-ci: **«Gloire à ton Seigneur, le Maître suprême,**

que n'atteignent pas les calomnies des hommes. Que la paix soit sur les Prophètes. Gloire à Allah, la Maître de l'univers» [Coran XXVII 180-182]. Mais Al-Thawry et As-Souddy ont précisé qu'il s'agit des compagnons de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- . Ceci ne contredit pas l'opinion de Ben Aslam car si ces derniers étaient des élus, les Prophètes et Messagers devraient figurer parmi eux à plus forte raison. Ce qu'il faut retenir, consiste à exhorter les hommes à louer Dieu pour Ses bienfaits et de saluer ceux qu'il a élus parmi les hommes pieux et vertueux.

«Qui d'Allah ou des idoles qu'on lui associe est le plus digne d'amour?». Une interrogation qui comporte une réfutation des dires et actes des polythéistes qui adoraient d'autres divinités an dehors de Lui. **«Celui qui a créé les cieux et la terre»** ainsi que les étoiles, les astres, la terre et ce qu'elle contient de montagnes, plaines, déserts, arbres, plantations; les mers et ce qu'elles renferment dans leurs abimes; les animaux de différentes catégories et espèces etc... Il fait descendre du ciel une eau grâce à laquelle, Il faire croitre des jardins remplis de beauté dont les hommes ne sauraient faire pousser ni arbres ni plantations d'eux-mêmes. Dieu a dit ailleurs: **«Si tu leur demandes qui fait tomber l'eau du ciel pour vivifier la terre après son épuisement? Ils répondront: Allah»** [Coran XXIX, 63]. Donc ces idolâtres reconnaissent les bienfaits de Dieu et cependant ils Lui associent d'autres divinités.

أَمَّن جَعَلَ ٱلْأَرْضَ قَرَارًا وَجَعَلَ خِلَٰلَهَآ أَنْهَٰرًا وَجَعَلَ لَهَا رَوَٰسِىَ وَجَعَلَ
بَيْنَ ٱلْبَحْرَيْنِ حَاجِزًا ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٦١﴾

'am man ja'ala-l-'arḍa qarâran wa ja'ala ḫilâlahâ 'anhâran wa ja'ala lahâ rawâsiya wa ja'ala bayna-l-baḥrayni ḥajizan 'a'ilâhum-ma'a-L-Lâhi bal 'akṯaruhum lâ ya'lamûna (61).

Celui qui a stabilisé la terre, qui l'á sillonnée de cours d'eau, l'a hérissée de montagnes et qui a séparé les eaux douces des eaux salées, est-ce une autre divinité qu'Allah? Mais c'est une chose que la plupart des hommes ne comprennent pas. (61).

Dieu fit de la terre une masse stable qui ne bouge ni ne branle autrement la vie sur elle sera chose difficile. Mais, par Sa grâce et Sa miséricorde, Il a fait d'elle un lieu de séjour pour les hommes. Il la fit traverser par des rivières et des cours d'eau douce et potable, qui sillonnent la terre dans tous les côtés. Il y jeta de montagnes pour l'empêcher de branler. Il plaça une barrière entre les deux mers, c'est à dire entre le fleuve et l'océan; le premier donne une eau douce, tandis que l'eau de l'autre est saumâtre. De la première on peut boire, abreuver, irriguer etc... Quant à la deuxième, elle cerne tous les continents de toutes parts, et son eau n'est saumâtre que pour que l'air ne soit pollué par son odeur. Dieu a dit ailleurs: **«C'est Lui qui a fixé les domaines des deux eaux, de l'eau douce et comestible et de l'eau saumâtre. Entre elles il a établi une démrcation et une zone infranchissable»** [Coran XXV, 53] Dieu s'interroge de nouveau: **«Est-ce une autre divinité qu'Allah?»** mais la plupart des hommes ne savent pas.

أَمَّن يُجِيبُ ٱلْمُضْطَرَّ إِذَا دَعَاهُ وَيَكْشِفُ ٱلسُّوٓءَ وَيَجْعَلُكُمْ خُلَفَآءَ ٱلْأَرْضِ
أَءِلَـٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ ﴿٦٢﴾

'am man yujîbu-l-muttarra 'idâ da'âhu wa yakšifu-s-sû'a wa yaj'alukum hulafâ'a-l-'ardi 'a'ilâhum-ma'a-L-Lâhi qalîlam -mâ tadakkarûna (62).

Celui qui répond à l'appel des opprimés, qui dissipe la mal, qui établit les peuples sur terre, est-ce une autre divinité qu'Allah? Ah! que vous manquez de réflexion. (62).

C'est à Dieu seul que doivent être adressées les implorations lors des malheurs et des afflictions, comme Il a dit: **«Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah»** [Coran XVII, 67]; et: **«Un malheur vous frappe-t-il, c'est Lui que vous implorez»** [-Coran XVI, 53]. Donc tout homme qui se trouve affligé par l'infortune ou la gêne ou n'importe quel autre malheur, est tenu de n'invoquer que Dieu.

L'imam Ahmed rapporte qu'un homme de Houjaim a dit: «J'ai demandé une fois: *«O Messager de Dieu, a quoi appelles-tu les gens?». Il*

*me répondit: «Je les appelle a Dieu seul, sans rien Lui associer, qui, en l'invoquant, dissipe le malheur qui t'a atteint, qui te guide et te montre le chemin quand tu te trouves égaré dans un désert, qui t'envoie la pluie si une disette frappe le pays»? Je lui dis: «Conseille-moi». Il répliqua: «N'injurie personne, ne dédaigne aucun acte de bien ne serait-ce que d'acceuillir ton frère (coreligionnaire) avec un visage radieux, de verser de ton eau dans le seau de quelqu'un qui te demande, fais que ton vêtement dépasse les mi-jambes, sinon que ce soit jusqu'aux chevilles, Méfie-toi de laisser ton vêtement trainer derrière toi, car ce sera de l'ostentation, et Dieu ne l'aime pas» **(Rapporté par Ahmed)**[1].*

Wahb Ben Mounabbah a dit: «J'ai lu dans un ancien livre ce qui suit: «Dieu le Très-Haut dit: «Je jure par Ma puissance, quiconque demande Ma protection, Je la lui acorderais même si les cieux et ce qu'ils renferment, la terre et ce qu'elle renferme étaient contre lui, et Je lui donnerais une issue. Quant à celui qui ne Me demande pas une telle protection, Je le ferai engloutir par la terre ou l'élever dans l'air en le confiant à lui-même».

En voilà cette anecdote qui montre le témoignage de respect que Dieu réserve à ses saints serviteurs, et racontée par Abou Bakr, Mouhammad Ben Daoud Al-Dainouri, surnommé le soufi Al-Douqi. Il a dit: «J'avais une mule dont je me servais pour faire le commerce entre Damas et Al-Zabadani (à quelques kms de Damas). Un jour, je pris un homme en croupe derrière moi, et nous passâmes près d'un chemin rarement emprunté par les aniers ou les hommes. Me détournant de ce chemin pour prendre un autre, l'homme me dit: «Non, prends ce chemin qui est un raccourci, et tu vas constater cela toi- même». comme je refusai, il insista, et je dus emprunter le chemin indiqué, et

---

(1) قال الإمام أحمد عن أبي تيمية الهجيمي عن رجل من هجيم قال: قلت يا رسول الله إلام تدعو؟ قال: «أدعوا إلى الله وحده الذي إن مسك ضر فدعوته كشف عنك، والذي إن أضللت بأرض قفر فدعوته رد عليك، والذي إن أصابتك سنة فدعوته أنبت لك» قال: قلت أوصني، قال: «لا تسبن أحداً ولا تزهدن في المعروف، ولو أن تلقى أخاك وأنت منبسط إليه وجهك، ولو أن تفرغ من دلوك في إناء المستقي، واتزر إلى نصف الساق فإن أبيت فإلى الكعبين، وإياك، وإسبال الإزار فإن إسبال الإزار من المخيلة وإن الله لا يحب المخيلة.

nous arrivâmes à un endroit raboteux dans une vallée où il y avait des squellettes d'hommes. Il me dit: «Tiens la tête de la mule afin que je puisse descendre». Je m'exécutai. Il descendit, attacha fortement ses habits autour de sa taille, tira un couteau et se dirigea vers moi voulant me tuer. Je pris la fuite devant lui, mais il me poursuivit, qu'à la fin je lui dis: «Je te conjure par Dieu, si tu veux la mule, prends-la et tout ce qu'elle porte». Il me répondit: «Cette mule sera certes à moi, mais je veux te tuer d'abord». Je lui rappelai le châtiment qui attend les coupables et les différentes peines et sanctions, mais ce fut en vain., Comme mes supplications furent inutiles, je lui dis: «Si tu veux me tuer, sois, mais laisse-moi d'abord faire deux rak'ats». - Mais prie-les aussi vite que possible, me dit-il. Voulant réciter du Coran dans ma prière, les versets m'échappèrent, sauf ce verset qui me vint à l'esprit: **«Celui qui répond à l'appel des opprimés, qui dissipe le mal..».**, alors qu'il m'ordonnait à hâter la prière. A ma grande surprise, je vis un cavalier se dirigeant vers nous du fond de la vallée, tenant à la main un sabre qu'il lança vers mon compagnon et le tua. Je m'attachai à ce cavalier lui demandant de montrer son identité. Il me répondit: «Je suis l'envoyé de celui qui soustrait l'opprimé à l'injustice, et dissipe le mal». A la fin je repris ma mule et ce qu'elle portait et continuai mon chemin» ***(Rapporté par Ibn Assaker).***

«Qui établit les peuples sur terre» c'est à dire génération après une génération, et un peuple après un autre. Si Dieu le voulait, Il aurait créé les hommes tous à la fois sans que les uns descendent des autres. Il pourrait aussi les créer tous de la même façon de la création d'Adam sans faire périr les uns à la suite des autres, mais tous en un seul moment etc.. Mais si Dieu avait procédé à cela en créant tous les hommes à la fois, la terre ne saurait leur procurer leur subsistance et il y aurait sur terre un grand désordre. Dieu, par Sa sagesse, a tout réglé et aménagé, afin que la terre soit peulée par des générations qui se succèdent les unes aux autres, et même en les faisant accroitre en nombre, qu'à la fin des temps, chacun sera rétribué selon ses œuvres.

أَمَّن يَهْدِيكُمْ فِي ظُلُمَٰتِ ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ وَمَن يُرْسِلُ ٱلرِّيَٰحَ بُشْرًۢا بَيْنَ يَدَىْ
رَحْمَتِهِۦٓ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ تَعَٰلَى ٱللَّهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٣﴾

'am man yahdîkum fî-ẓulumâti-l-barri wa-l-baḥri wa may-yursilu-r-riyâḥa bušran bayna yaday raḥmatihî 'a'ilâhum-ma'a-L-Lâhi ta'âla-L-Lâhu 'ammâ yušrikûna (63).

Celui qui vous guide au milieu des ténèbres de la terre et de la mer, qui lâche les vents annonciateurs de la pluie bienfaisante, est-ce autre divinité qu'Allah? Qu'Allah est au-dessus des associés qu'on Lui prête. (63).

En vérité, Dieu a créé dans le ciel des astres et étoiles pour guider les hommes et que ceux-ci les prennent comme point de repère. C'est lui encore qui déchaine les vents comme annonciateurs de Sa miséricorde, qui est la pluie, en conduisant les nuages porteurs de pluie aux lieux où Dieu veut. Exalté soit-Il au-dessus de ce qu'ils Lui associent.

أَمَّن يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ وَمَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۗ أَءِلَٰهٌ مَّعَ ٱللَّهِ ۚ قُلْ
هَاتُوا۟ بُرْهَٰنَكُمْ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٦٤﴾

'am man yabda'u-l-ḫalqa ṯumma yu'îduhû wa may-yarzuqukum mina-s-samâ''i wa-l-'arḍi 'a'ilâhum-ma'a-L-Lâhi qul hâtû burhânakum 'in kuntum ṣâdiqîna (64).

Celui qui fait et refait la création et qui vous comble des biens des cieux et de la terre, est-ce une autre divinité qu'Allah? Dis: Produisez vos preuves si vraiment vous en avez. (64).

C'est Dieu, par Son pouvoir et Sa puissance, qui crée et redonne la vie aux hommes une fois morts et ressuscités, car «**C'est Lui qui fait naitre et renaitre la création. Il Lui est encore plus facile de la faire renaître**» [Coran XXX, 27].

C'est Lui aussi qui pourvoit aux besoins de ses serviteurs à partir du ciel et de la terre. Il fait descendre de la pluie et la fait circuler en terre en cours d'eau. Puis Il fait pousser grâce à elle un champ aux couleurs diverses de légumes, de fleurs et de fruits, pour que les hommes en mangent et donnent à manger aux bestiaux.

Après toutes ces preuves évidentes et signes clairs, peut-on invoquer une autre divinité avec Dieu? Si, ô idolâtres, vous possédez

une preuve, présentez-la si vous dites la vérité. Mais, à coup sûr ils n'ont rien à produire, et qu'ils sachent que: «**Celui qui invoque inconsidérément d'autres divinités qu'Allah, celui-là aura à en rendre compte à sons Seigneur. Les infidèles courent à leur perte**» [Coran XXIII, 117].

قُل لَّا يَعْلَمُ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ٱلْغَيْبَ إِلَّا ٱللَّهُ ۚ وَمَا يَشْعُرُونَ أَيَّانَ يُبْعَثُونَ
(٦٥) بَلِ ٱدَّٰرَكَ عِلْمُهُمْ فِي ٱلْءَاخِرَةِ ۚ بَلْ هُمْ فِي شَكٍّ مِّنْهَا ۖ بَلْ هُم مِّنْهَا عَمُونَ
(٦٦)

qul lâ ya'lamu man fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi-l-ġayba 'illâ-L-Lâhu wamâ yaš'urûna 'ayyâna yub'aṯûna (65) bali-d-dâraka 'ilmuhum fî-l-'âḫirati bal hum fî šakkim-minhâ bal hum minhâ 'amûna (66).

Dis: Les habitants des cieux et de la terre en ignorent les secrets si ce n'est Allah. Ils ignorent aussi le jour où ils seront ressuscités. (65) Les révélations sur la vie future ont beau être concordantes! ils ne sont pas persuadés. Plus encore, ils ferment les yeux (66).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de faire connaitre aux hommes qu'Il est le seul qui connait le mystère des cieux et de la terre, Il a dit ailleurs: «**Il détient les clefs de l'inconnu, qu'Il est le seul à connaitre**» [Coran VI, 59]. Plusieurs versets du Coran font allusion à ce privilège réservé à Dieu, car le visible et l'invisible dépendent du savoir de Dieu seul.

Les habitants des cieux ainsi que les habitants de la terre ne connaissent rien de l'Heure et de son avènement «**elle bouleversera les cieux et la terre et arrivera brusquement**» [Coran VII, 187]. On a rapporté que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Quiconque prétend que Mouhammad connait ce qu'il y aura demain, aura forgé un mensonge sur Dieu, car Dieu n'a-t-Il pas dit: «**Les habitants des cieux et de la terre en ignorent les secrets, si ce n'est Allah**».

Qatada a avancé: «Dieu a fait des étoiles trois catégories: Celles qui forment un décor du ciel le plus proche, celles qui sont des points

de repère et celles par quoi les démons sont lapidés. Quiconque les considère comme autrement aura commis une erreur et perdu sa part de la vie future, avancé des choses qui sortent de sa compétence. Il en est parmi les hommes ceux qui ignorent tout sur Dieu, mais ils utilisent ces étoiles pour connaitre l'avenir. Celui qui les prend comme telles, soit pour célébrer ses noces, soit pour entretenir un voyage, soit pour commenter la naissance d'un tel, ne fera que des suppositions qui n'ont aucun lien avec la vérité, car de telles étoiles n'ont aucun pouvoir ou une influence sur aucun événement.

Le savoirs des hommes s'arrêtent quand il s'agit de la venue de cette Heure et ignorent tout sur Dieu et ils sont aveugles sur tout ce qui concerne la vie future. Dieu n'a-t-Il pas dit: **«C'est alors qu'ils entendront et verront bien le jour où ils comparaitront devant nous. Mais actuellement les méchants sont dans une insouciance manifeste»** [Coran XIX,m 38].

«Ils ne sont pas persuadés. Plus encore, ils ferment les yeux» Cela signifie que les incrédules doutent de cette Heure et ne veulent rien savoir sur elle.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَءِذَا كُنَّا تُرَٰبًا وَءَابَآؤُنَآ أَئِنَّا لَمُخْرَجُونَ ﴿٦٧﴾ لَقَدْ وُعِدْنَا
هَٰذَا نَحْنُ وَءَابَآؤُنَا مِن قَبْلُ إِنْ هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٦٨﴾ قُلْ سِيرُوا۟ فِى
ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٦٩﴾ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُن
فِى ضَيْقٍ مِّمَّا يَمْكُرُونَ ﴿٧٠﴾

wa qâla-l-ladîna kafarû 'a'idâ kunnâ turâban wa 'âbâ'unnâ 'a'innâ lamuhrajûna (67) laqad wu'idnâ hâdâ nahnu wa 'âbâ'unâ min qablu 'in hâdâ 'illâ 'asâtîru-l-'awwalîna (68) qul sîrû fî-l-'ardi fa-nzurû kayfa kâna 'âqibatu-l-mujrimîna (69) walâ tahzan 'alayhim walâ takun fî dayqin mimmâ yamkurûna (70).

Les incrédules objectent: «Se peut-il qu'une fois retournés en poussière nous et nos ancêtres, nous soyons ressuscités? (67) C'est une chose qu'on a déjà annoncée, à nous et à nos ancêtres. Vieux contes que ceci» (68) Réponds: «Parcourez le monde et considérez quelle a été la fin des

coupables». (69) Ne t'afflige pas pour eux, et ne te laisse pas troubler par leurs perfidies. (70).

Les incrédules renient la résurrection et se demandent: Comment en fera-ton vraiment sortir une fois que nous soyons réduits en poussière?., **«C'est une chose qu'on a déjà annoncée à nos et à nos ancêtres»**. Nous entendons toujours parler de cela sans que nous constations cette réalité. **«Vieux contes que tout cela»**. Ce ne sont que des sornettes d'antan.

Dieu ordonne à Son Prophète de répondre à ces idolâtres: **«-Parcourez le monde et considérez quelle a été la fin des coupables»** ceux qui ont traité les Prophètes de menteurs et renié la résurrection et le rassemblement, comment ils ont été punis et châtiés par Dieu, et comment le Seigneur a sauvé les Prophètes et les croyants. Il lui recommande: **«Ne t'afflige pas pour eux»** et que ton âme ne se répande pas en regrets sur eux **«et ne te laisse pas troubler par leurs perfidies»** et leurs machinations, car c'est Dieu qui te secourt et te donne la victoire sur eux.

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ (٧١) قُلْ عَسَىٰٓ أَن يَكُونَ رَدِفَ
لَكُم بَعْضُ ٱلَّذِى تَسْتَعْجِلُونَ (٧٢) وَإِنَّ رَبَّكَ لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ
أَكْثَرَهُمْ لَا يَشْكُرُونَ (٧٣) وَإِنَّ رَبَّكَ لَيَعْلَمُ مَا تُكِنُّ صُدُورُهُمْ وَمَا يُعْلِنُونَ
(٧٤) وَمَا مِنْ غَآئِبَةٍ فِى ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ (٧٥)

wa yaûlûna matâ hâḏ â-l-wa‘du 'in kuntum ṣâdiîna (71) qul ‘asâ̂ 'ay-yakûna radifa lakum ba‘ḍu-l-laḏî tasta‘jiluŷna (72) wa 'inna rabbaka laḏ û faḍlin ‘alâ-n-nâsi wa lâkinna 'akṯarahum lâ yaškurûna (73) wa 'inna rabbaka laya‘lamu mâ tukinnu sudûruhum wamâ yu‘linûna (74) wamâ min ğâ̂'ibatin fî-s-samâ̂'i wa-l-'arḍi 'illâ fî kitâbim-mubînin (75).

Ils demandent: «Quand se réalisera votre promesse, dites-le si vous le savez vraiment?». (71) Réponds: «Il se peut qu'elle soit proche cette chose que vous êtes impatients de voir réalisée». (72) Ton Seigneur est plein de bonté pour les hommes. Mais la plupart manquent de reconnaissance. (73) Ton Seigneur sait ce que leurs cœurs cachent et dévoilent. (74). Il n'y a rien

d'obscur dans le ciel ou sur la terre qui ne soit expliqué dans le Livre de l'évidence. (75).

Les incrédules demandent: «A quand cette promesse, en quel jour se dressera l'Heure?» Tout comme ils n'en croyaient point. Dieu ordonne à Son Prophète de leur répondre: **«Il se peut qu'elle soit proche cette chose que vous êtes impatients de voir réalisée».** Il se peut que ce dont vous voulez hâter la venue ne soit plus loin de vous tomber dessus. D'ailleurs ils ont demandé: **«.. et t'interrogeront: «Mais quand cela aura lieu?». Réponds: «Peut-être est-ce proche»** [Coran XVII, 51].

«Ton Seigneur est plein de bonté pour les hommes»; en leur accordant ce dont ils en ont besoin pour leur subsistance, et cependant ils méconnaissent tous les bienfaits de Dieu, à l'exception d'une partie parmi eux. **«Ton Seigneur sait ce que leurs cœurs cachent et dévoilent»** tant les choses cachées que celles divulguées ne sont plus méconnues de Dieu.

إِنَّ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ يَقُصُّ عَلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَكْثَرَ ٱلَّذِى هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ (٧٦)
وَإِنَّهُۥ لَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ (٧٧) إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِى بَيْنَهُم بِحُكْمِهِۦ وَهُوَ
ٱلْعَزِيزُ ٱلْعَلِيمُ (٧٨) فَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ إِنَّكَ عَلَى ٱلْحَقِّ ٱلْمُبِينِ (٧٩) إِنَّكَ لَا
تُسْمِعُ ٱلْمَوْتَىٰ وَلَا تُسْمِعُ ٱلصُّمَّ ٱلدُّعَآءَ إِذَا وَلَّوْا مُدْبِرِينَ (٨٠) وَمَآ أَنتَ بِهَٰدِى
ٱلْعُمْىِ عَن ضَلَٰلَتِهِمْ إِن تُسْمِعُ إِلَّا مَن يُؤْمِنُ بِـَٔايَٰتِنَا فَهُم مُّسْلِمُونَ (٨١)

'inna hâdâ-l-Qur'ẫna yaquṣṣu 'alâ banî̃ 'isrẫ'îla 'aktara-l-ladî hum fîhi yaḥtalifûna (76) wa 'innahû lahudan wa raḥmatu-l-li-l-muminîna (77) '-inna rabbaka yaqḍî baynahum biḥukmihî wa huwa-l-'Azîzu-l-'Alîmu (78) fatawakkal 'alâ-L-Lâhi 'innaka 'alâ-l-ḥaqqi-l-mubîni (79) 'innaka lâ tusmi'u-l-mawtâ walâ tusmi'u-ṣ-ṣumma-d-du'ẫ'a 'idâ wallaw mudbirîna (80) wamẫ 'anta bihâdî-l-'umyi 'an ḍalâlatihim 'in tusmi'u 'illâ may-yu'minu bi'ẫyâtinâ fahum muslimûna (81).

Ce Coran instruit les fils d'Israël sur la plupart des sujet qui les divisent. (76) Il est une direction et une bénédiction pour ceux qui croient. (77) Ton Seigneur départagera les hommes. Il est tout-Puissant et docte.

(78) Fie-toi à Allah. Tu t'appuies sur une vérité évidente. (79) Tu ne pourras rien faire entendre aux morts. Tu ne pourras rien faire entendre à des sourds qui te tournent le dos. (80) Tu ne saurais guider des aveugles et les arracher à leur égarement. Tu ne pourras te faire entendre que par des gens croyant à nos signes et soumis (81).

Le Coran est certes une bonne direction, une évidence et un discernement du vrai de faux. Il raconte aux fils d'Israël, les porteurs de la Torah (le Pentateuque) et l'Evangile, la plus grande partie des choses sur lesquelles ils se sont divisés, comme par exemple en ce qui concerne Jésus. Les juifs ont forgé des mensonges à son égard, les chrétiens l'ont déifié, mais le Coran vient mettre fin à toutes ces suppositions et déclare que Jésus n'est qu'un Prophète et un serviteur de Dieu -que Dieu lui accorde sa grâce et sa paix-. D'ailleurs Dieu a dit: **«Voilà ce qu'était Jésus, fils de Marie. Oui en vérité, voilà ce qu'était celui sur lequel on discute»** [Coran XIX, 34].

Ce Coran constitue encore une guidée et une miséricorde de Dieu, une direction pour leurs cœurs et une miséricorde pour eux. Au jour de la résurrection, Dieu tranchera leurs différends qui les divisent dans le bas monde par Sa sagesse et son équité.

«Fie-toi à Allah» dans toutes tes affaires et divulgue le message dont tu es chargé, car tu es, ô Mouhammad, sur la voie droite. Et sache que celui qui te contredit et ne croit pas en toi, sera parmi les misérables et malhereux qui seront voués à l'enfer. Voici comment se réalisera la Parole de ton Seigneur sur les incrédules, même s'ils voient tout signe apporté par les envoyés de Dieu.

«Tu ne pourras rien faire entendre aux morts» ainsi à ceux dont le cœur est voilé et les oreilles frappées de surdité, quand ils se sauvent en te tournant le dos. Tu ne pourras non plus, ô Mouhammad, ramener les aveugles de leur égarement. Tu ne pourras entendre que ceux qui se sont soumis à Dieu et ont cru aux signes du Seigneur.

۞ وَإِذَا وَقَعَ ٱلْقَوْلُ عَلَيْهِمْ أَخْرَجْنَا لَهُمْ دَآبَّةً مِّنَ ٱلْأَرْضِ تُكَلِّمُهُمْ أَنَّ ٱلنَّاسَ
كَانُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا لَا يُوقِنُونَ ﴿٨٢﴾

wa'iḏâ waqa'a-l-qawlu 'alayhim 'aḫrajnâ lahum dâbbatam-mina-l-'arḍi tukallimuhum 'anna-n-nâsa kânû bi'âyâtinâ lâ yûqinûna (82).

Lorsque notre parole sera près de se réaliser parmi les hommes, nous ferons sortir de terre un monstre qui dira: «Les hommes n'ont pas cru à nos miracles» (82).

Vers la fin des temps, Dieu fera sortir de la terre une bête, qui sera l'un des signes précurseurs de l'Heure, de La Mecque ou d'une autre région, qui parlera aux hommes et leur dira, comme a avancé 'Ata Al-Khourassani: «**les hommes n'ont pas cru à nos signes**». Nous allons nous limiter à quelques hadiths concernant la sortie de cette bête.

1 - Houdzaifa Ben Oussaid Al-Ghifari rapporte: *«Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit vers nous de son appartement alors que nous évoquions l'Heure. Il nous dit: «L'Heure ne se dressera avant l'apparition des dix signes qui sont: Le lever du soleil de son couchant, la fumée, la bête, la sortie de Gog et Magog (Yajouj et Majouj), la descente de Jésus -que Dieu le salue-, l'Antéchrist, trois éclipses: le premier à l'occident, le deuxième à l'orient et le troisième à la presqu'île arabique, et un feu qui sugira du fond de 'Adan qui fera rassembler les hommes de sorte qu'il passera la nuit là où ils la passeront et fera la sieste là où ils la feront»* ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim et les auteurs des sunans)***[1].

2 - Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Hâtez d'accomplir les œuvres pies avant la production de ces six signes: Le Lever du soleil de son couchant, la fumée; l'Antéchist, la bête, l'occupation de l'un d'entre vous de ses propres affaires*

---

(1) روى الإمام أحمد: عن حذيفة بن أسيد الغفاري قال: أشرف علينا رسول الله ﷺ من غرفة ونحن نتذاكر أمر الساعة فقال: «لا تقوم الساعة حتى تروا عشر آيات: طلوع الشمس من مغربها. والدخان والدابة، وخروج يأجوج ومأجوج، وخروج عيسى بن مريم عليه السلام. والدجال، وثلاثة خسوف: خسف المغرب، وخسف بالمشرق وخسف بجزيرة العرب، نار تخرج من قعر عدن تسوق أو تحشر الناس تبيت معهم حيث باتوا وتقيل معهم حيث قالوا». (رواه أحمد ومسلم وأصحاب السنن).

*et la négligence des affaires de la communauté» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

3 - Abou Houraira -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La bête de la terre sortira ayant le bâton de Moïse et la bague de Salomon. Elle frappera (du bâton) l'incrédule sur le nez et purifiera le visage du croyant avec la bague. Les hommes se mettront ensemble à table d'où on pourra discerner l'incrédule du croyant»* ***(Rapporté par Abou Daoud At-Taialissi)***[2].

4 - Wahb Ben Mounabbah rapporte les mêmes propos de 'Ouzair -que Dieu le saue- qui a dit: «Du dessous des ruines de la cité Sodom, une bête sortira et parlera à quiconque pourra l'entendre, les femmes enceintes accoucheront avant leur terme, l'eau douce sera saumâtre, les amis deviendront des ennemis, la science sera ôtée, la sagesse sera consommée, chaque morceau de terrain s'entretiendra avec celui qui l'avoisine, les hommes trimeront mais sans qu'ils puissent atteindre ce qu'ils chercheront, souhaiteront ce dont ils ne pourront l'avoir et travailleront sans se nourrir» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

وَيَوْمَ نَحْشُرُ مِن كُلِّ أُمَّةٍ فَوْجًا مِّمَّن يُكَذِّبُ بِـَٔايَٰتِنَا فَهُمْ يُوزَعُونَ ﴿٨٣﴾ حَتَّىٰٓ
إِذَا جَآءُو قَالَ أَكَذَّبْتُم بِـَٔايَٰتِى وَلَمْ تُحِيطُوا۟ بِهَا عِلْمًا أَمَّاذَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٨٤﴾
وَوَقَعَ ٱلْقَوْلُ عَلَيْهِم بِمَا ظَلَمُوا۟ فَهُمْ لَا يَنطِقُونَ ﴿٨٥﴾ أَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا جَعَلْنَا ٱلَّيْلَ
لِيَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَٱلنَّهَارَ مُبْصِرًا ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٨٦﴾

wa yawma naḥšuru min kulli 'ummatin fawjam-mimman yukaḏḏibu bi'â yâtinâ fahum yûza'ûna (83) ḥattâ 'iḏâ jâ'û qâla 'akaḏḏabtum bi-

---

(1) روى مسلم في صحيحه عن أبي هريرة رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ: «بادروا بالأعمال ستاً: طلوع الشمس من مغربها، والدخان، والدجال، والدابة، وخاصة أحدكم، وأمر العامة».

(2) وعن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «تخرج دابة الأرض ومعها عصا موسى وخاتم سليمان عليهما السلام، فتختم أنف الكافر بالعصا وتجلي وجه المؤمن بالخاتم حيث يجتمع الناس على الخوان يعرف المؤمن من الكافر». (رواه أبو داود الطيالسي).

'ãyâtî walam tuhîtû bihâ 'ilman 'am-mâḏâ kuntum ta'malûna (84) wa waqa'a-l-qawlu 'alayhim bimâ ẓalamû fahum lâ yantiqûna (85) 'alam yaraw 'annâ ja'alnâ-l-layla liyaskunû fîhi wa-n-nahâra mubṣiran 'inna fî ḏâlika la'ãyâti-l-liqawmi-y-yu'minûna (86).

Un jour nous mettrons à part, pour chaque peuple, ceux qui ont traité son signes des mensonge. Ils formeront des groupes distincts. (83) Lorsqu'ils se présenteront à Allah, Il leur dira: «Pourquoi avez-vous traité mes signes de mensonge sans en avoir saisi la portée? Expliquez une telle attitude». (84) La menace d'Allah se réalisera pour les punir de leur iniquité. Ils ne trouveront rien à dire. (85) Ne voient-ils pas que nous avons créé la nuit pour le repos et le jour pour l'activité? N'y a-t-il pas là un signe pour les croyants? (86).

Au jour de la résurrection, Dieu fera réunir les injustes, ceux qui ont traité Ses signes de mensonge, pour leur demander au sujet de leurs œuvres dans le bas monde, en les réprimandant et les humiliant. Chaque groupe de ceux-là sera rassemblé à part comme Dieu a dit: **«Rassemblez les coupables et leurs épouses..»** [Coran XXXVII, 22]. **«Ils formeront des groupes distincts»** et en rangs.

Abdul-Rahman Ben Zaid a dit: «Lorsque les hommes se présenteront à Allah et comparaitront devant Lui, Il leur dira: **«Pourquoi avez-vous traité mes signes de mensonge sans en avoir saisi la portée? Expliquez une telle attitude»**. Ils seront interrogés sur leur dogme, leurs œuvres et tout ce que leurs mains avaient perpétré dans le bas monde. Comme ils seront des damnés de l'Enfer, comme Dieu a dit de l'impie: **«Jusqu'alors, il n'avait fait ni l'aumône, ni prié, bien plus il traitait le Livre de mensonge et le repoussait»** [Coran LXXV, 31-32], ils ne trouveront ni argument ni excuses pour présenter, ils seront muets de terreur, et leurs excuses ne seront pas admises».

Ce jour-là **«la menace d'Allah se réalisera pour les punir»**, car dans la vie d'ici-bas, ils étaient injustes envers eux-mêmes et s'étaient fait du tort à eux-mêmes, et les voilà comparus devant le Seigneur qui leur montrera toutes leurs œuvres et rien ne sera caché.

«Ne voient-ils pas que nous avons créé la nuit pour leur repos» et s'abstenir de toute activité afin que leurs muscles se relaxent et reprendre leur énergie pour le jour suivant **«et le jour pour l'activité»** ou

suivant une autre traduction; «**pour voir clair**» et pour reprendre leurs œuvres quotidiennes concernant leur moyen de gain et profit. «**N'y a-t-il pas là un signe pour les croyants?**».

وَيَوْمَ يُنفَخُ فِى ٱلصُّورِ فَفَزِعَ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ إِلَّا مَن شَآءَ
ٱللَّهُ ۚ وَكُلٌّ أَتَوْهُ دَٰخِرِينَ ﴿٨٧﴾ وَتَرَى ٱلْجِبَالَ تَحْسَبُهَا جَامِدَةً وَهِىَ تَمُرُّ مَرَّ ٱلسَّحَابِ ۚ
صُنْعَ ٱللَّهِ ٱلَّذِىٓ أَتْقَنَ كُلَّ شَىْءٍ ۚ إِنَّهُۥ خَبِيرٌۢ بِمَا تَفْعَلُونَ ﴿٨٨﴾ مَن جَآءَ
بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُۥ خَيْرٌ مِّنْهَا وَهُم مِّن فَزَعٍ يَوْمَئِذٍ ءَامِنُونَ ﴿٨٩﴾ وَمَن جَآءَ بِٱلسَّيِّئَةِ
فَكُبَّتْ وُجُوهُهُمْ فِى ٱلنَّارِ هَلْ تُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٩٠﴾

wa yawma yunfaḫu fî-ṣ-ṣûri fafazi'a man fî-s-samâwâti wa man fî-l-'arḍi 'illâ man šâ'a-L-Lâhu wa kullun atawhu dâḫirîna (87) wa tarâ-l-jibâla taḥsabuhâ jamidatan wa hiya tamurru marra-s-saḥabi ṣun'a-L-Lâhi-l-lad̲î 'atqana kulla šay'in 'innahû Habîrum bimâ taf'alûna (88) man jâ'a bi-l-ḥasanati falahû ḫayrum minhâ wa hum min faza'iy-yawma'id̲in 'âminûna (89) wa man jâ'a bi-s-sayyi'ati fakubbat wujûhuhum fî-n-nâri hal tujzawna 'illâ mâ kuntum ta'malûna (90).

Au jour où la trompette retentira, tout ce qui peuple les cieux et la terre tremblera d'effroi. Allah exceptera qui Il voudra. Le genre humain s'humiliera devant Allah. (87) On verra les montagnes qu'on croyait solides, se mouvoir comme des nuages. Ce sera l'œuvre d'Allah qui ordonne si harmonieusement toutes choses. Il connait toutes vos actions. (88) Celui qui aura fait le bien sera récompensé au-delà de ses efforts. L'effroi général lui sera épargné. (89) Celui qui aura péché sera précipité au feu la face la première. Peut-on être récompensé autrement que selon ses œuvres? (90).

Au jour de la résurrection, Dieu ordonnera à l'ange Israfel de souffler dans la trompette. L'ange soufflera longuement et toutes les créautres seront effrayées, à savoir qu'en ce jour-là, seuls les pires des hommes seraient en vie. «**Allah exceptera qui voudra**». Il s'agit, comme ont avancé les exégètes, des martyrs qui seront pourvus de biens auprès de leur Seigneur.

Mouslim rapporte d'après Abdullah Ben 'Amr, que le Messager de

Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il ne restera sur la terre que les pires des hommes qui, à la vitesse d'un vol d'oiseau et par la cruauté des bêtes fauves, ne feront aucun acte de bien, ne réprouveront aucun acte répréhensible, et le diable se présentera devant eux en leur demandant: «-Pourquoi ne répondez-vous pas à mon appel?». Ils lui diront: «Qu'est- ce que tu nous ordonnes de faire?». Il leur ordonnera d'adorer les idoles, et eux, dans leur cas présent, jouiront de tous les biens et mèneront une vie heureuse. Puis on soufflera dans la trompette, et personne n'entendra le son sans qu'il ne tourne la tête à gauche et à droite. Le premier homme qui l'entendra sera un homme qui sera en train d'enduire de boue le bassin de ses chameaux, il sera foudroyé ainsi que tous les autres hommes. Ensuite Dieu enverra- ou suivant une variante: fera descendre- de la pluie qui ressemblera à une rosée ou à une ombtre-le rapporteur en a douté- d'où les corps des hommes seront ressuscités. Puis on soufflera une autre fois dans la trompette, et voici tous les hommes se dresseront et regarderont, et on leur dira: «Hommes! Répondez à l'appel de votre Seigneur! Arrêtez-les! Ils vont être interrogés». Ensuite on dira: «Faites sortir (parmi ces hommes) ceux qui sont destinés à l'Enfer». -Quelle sera la proportion, demandera-t-on». Sur chaque mille, répliquera-t- on, neuf-cent-quatre-vingt-dix neuf». Ce jour-là, les enfants deviendront comme des vieillards, et les jambes seront à nu (la vérité sera bien claire)». (Une partie d'un long hadith rapporté par Mouslim)[1].*

Au premier soufflement dans la trompette, toutes les créatures

---

(1) وفي حديث مسلم الطويل قال: «فيبقى شرار الناس في خفة الطير وأحلام السباع لا يعرفون معروفاً ولا ينكرون منكراً، فيتمثل لهم الشيطان فيقول: ألا تستجيبون؟ فيقولون: فما تأمرنا؟ فيأمرهم بعبادة الأوثان وهم ذلك دَار رزقهم حسن عيشهم، ثم ينفخ في الصور فلا يسمعه أحد إلا أصغى ليتا ورفع ليتا. قال وأول من يسمعه رجل يلوط حوض إبله قال: فيصعق ويصعق الناس ثم يرسل الله أو قال ينزل الله مطراً كأنه الطل أو قال الظل، فتنبت منه أجساد الناس، ثم ينفخ فيه أخرى فإذا هم قيام ينظرون، ثم يقال: يا أيها الناس هلموا إلى ربكم ﴿وقفوهم إنهم مسؤولون﴾ ثم يقال: أخرجوا بعث النار. فيقال: من كم؟ فيقال: من كل ألف تسعمائة وتسع وتسعون قال: فذلك يوم يجعل الولدان شيباً وذلك يوم يكشف عن ساق».

seront foudroyées et mortes, et au deuxième, elles seront ressuscitées pour comparaitre devant le Seigneur des mondes qui règlera leur compte. Dieu a dit: **«Le jour où Allah vous rappellera à Lui, vous vous présenterez en célébrant ses louanges»** [Coran XVII, 52].

Dieu a dit ailleurs: **«Quand il vous ordonnera de sortir de la terre, vous en sortirez»** [Coran XXX, 25]. On a avancé: «Au troisième soufflement dans la trompete, Dieu ordonnera de mettre toutes les âmes dans le trou de la trompette, Il dira ensuite à Israfel de souffler encore une fois, et voilà les âmes dispersées en toutes parts après que les corps aient été reconstitués dans les lieux où se trouvent. Chaque âme alors regagnera son corps, celles des croyants seront comme une lumière éclatante, tandis que celles des impies seront comme des ténèbres. Les hommes se lèveront époussétant leurs têtes et leurs corps **«Ce jour-là, ils sortiront de leurs tombeaux comme lorsqu'ils courent à leurs cérémonies idolâtres»** [Coran LXX, 43].

«On verra les montagnes, qu'on croyait solides, se mouvoir comme des nuages», on croira ces montagnes immobiles, mais les voilà qu'elles passent à la vitesse des nuages pour être pulvérisées. Dieu a dit à ce propos: **«Que deviendront les montagnes? t'interrogent-ils. Dis: «Allah les réduira en poussière. Il ne laissera à leur place qu'une plaine dénudée. On n'y distinguera plus ni sinuosités, ni vallonnements»** [Coran XX, 105-107].

«Ce sera l'œuvre d'Allah qui ordonne si harmoniseuement» et qui a façonné toute chose à la perfection en y mettant de Sa sagesse. **«Il connait toutes vos actions»** et rétribuera chacun selon ses œuvres dans le bas monde. **«Celui qui aura fait le bien»** qui signifie d'après Zein Al-Al-'Abidine, le témoignage qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu. **«-L'effroi général lui sera épargné»** c'est à dire: L'épouvante du jour dernier ne les accablera pas. Tandis que les impies qui auront péché, seront précipités à l'Enfer pour prix de leur incrédulité. **«Peut-on être récompensé autrement que selon ses œuvres?»**. Car en ce jour-là, nul ne sera lésé ou opprimé.

إِنَّمَآ أُمِرْتُ أَنْ أَعْبُدَ رَبَّ هَٰذِهِ ٱلْبَلْدَةِ ٱلَّذِى حَرَّمَهَا وَلَهُۥ كُلُّ شَىْءٍ
وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٩١﴾ وَأَنْ أَتْلُوَا۟ ٱلْقُرْءَانَ فَمَنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا

يَهْتَدِي لِنَفْسِهِۦ وَمَن ضَلَّ فَقُلْ إِنَّمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُنذِرِينَ ﴿٩٢﴾ وَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ سَيُرِيكُمْ ءَايَٰتِهِۦ فَتَعْرِفُونَهَاۚ وَمَا رَبُّكَ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾

'innamâ 'umirtu 'an 'a'buda rabba hâḏîhi-l-baldati-l-laḏî ḥarramahâ wa lahû kullu šay'in wa 'umirtu 'an 'akûna mina-l-muslimîna (91) wa 'an 'atlû-l-Qur'âna famani-htadâ fa'innamâ yahtadî linafasihî wa man ḍalla faqul 'innamâ 'ana-mina-l-munḏirîna (92) wa quli-l-ḥamdu li-L-Lâhi sayurîkum 'âyâtihî fata'rifûnahâ wamâ rabbuka bi ġâfilin 'ammâ ta'malûna (93).

J'ai l'ordre d'adorer le Seigneur de ce pays, que lui-même a déclaré sacré. Tout lui appartient. J'ai l'ordre de me soumettre. (91). J'ai l'ordre de réciter le Coran. Celui qui s'en écarte, dis-lui; que tu n'es chargé que d'avertir. (92) Dis: Louange à Allah. Il vous démontrera sa puissance. Vous en serez convaincus. Ton Seigneur suit attentivement les actions des hommes. (93).

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut ordonné, comme tous les hommes, à n'adorer que Dieu seul, et de faire connaitre aux gens que La Mecque est un pays sacré. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après Ibn Abbas, lors de la conquête de La Mecque, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ce territoire, Dieu l'a rendu sacré le jour où Il a créé les cieux et la terre. Il est donc sacré à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. On ne doit pas y couper les épines, ni poursuivre un gibier, ni ramasser une chose trouvée à moins de la remettre à son propriétaire, on ne doit non plus cueillir ses dattes»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Tout lui appartient», Il est le Seigneur de ce pays et de toutes choses, Il est le seul possesseur. **«J'ai l'ordre de me soumettre»** et d'être un vrai obéissant sincère. **«J'ai l'ordre de réciter le Coran»** et de

---

(1) ثبت في الصحيحن عن ابن عباس. قال، قال رسول الله ﷺ يوم فتح مكة: «إن هذا البلد حرمه الله يوم خلق السموات والأرض، فهو حرام بحرمة الله إلى يوم القيامة، لا يعضد. شوقه ولا ينفر صيده ولا يلتقط لقطته إلا من عرفها، ولا يختلي خلاه». (رواه بخاري ومسلم).

le communiquer aux hommes afin de le retenir et de se conformer à ses prescriptions.

«Celui qui s'engage dans la bonne voie trouvera le salut. Celui qui s'en écarte, dis-lui, que tu n'es chargé que d'avetir». D'ailleurs il devait, comme les autres Prophètes, communiquer le Message et d'avertir les hommes, et c'est à Dieu de les juger.

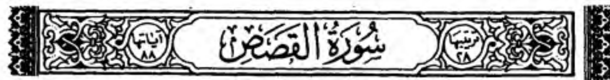
«Louange à Allah. Il vous démontrera sa puissance; vous en serez convaincus». En d'autres termes, Dieu vous fera voir Ses signes et sachez qu'Il ne châtiera personne avant qu'Il ne le rende coupable à cause de son Incrédulité, et après avoir reçu les avertissements de Ses Prophètes. **«Ton Seigneur, suit attentivement les actions des hommes».** Omar Ben Abdul 'Aziz a dit à cet égard: «Si Dieu voulait négliger une chose, Il n'aurait négligé même pas les traces des pas du fils d'Adam. Et l'imam Ahmed récitait souvent ces vers:

Si un jour tu te trouves seul, ne dis pas

Aujourd'hui je suis seul et nul ne me surveille.

Ne crois jamais que Dieu est inattentif fut-ce pour un instant.

Et sache qu'il connait tout et rien ne Lui est caché.



28- SOURATE DU RECIT

88- versets

Révélée à la Mecque à l'exception des versets 53, 54, et 55 Révélés à Médine et du verset 85 révélé à El-Djohafa à la suite de la sourate des Fourmis

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

طسٓمٓ ﴿١﴾ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُبِينِ ﴿٢﴾ نَتْلُوا۟ عَلَيْكَ مِن نَّبَإِ مُوسَىٰ
وَفِرْعَوْنَ بِٱلْحَقِّ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٣﴾ إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِى ٱلْأَرْضِ وَجَعَلَ
أَهْلَهَا شِيَعًا يَسْتَضْعِفُ طَآئِفَةً مِّنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَآءَهُمْ وَيَسْتَحْىِۦ نِسَآءَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ
كَانَ مِنَ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٤﴾ وَنُرِيدُ أَن نَّمُنَّ عَلَى ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ
وَنَجْعَلَهُمْ أَئِمَّةً وَنَجْعَلَهُمُ ٱلْوَٰرِثِينَ ﴿٥﴾ وَنُمَكِّنَ لَهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَنُرِىَ
فِرْعَوْنَ وَهَٰمَٰنَ وَجُنُودَهُمَا مِنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَحْذَرُونَ ﴿٦﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

ṭah. Sî n mî m (1) tilka 'â yâtu-l-kitâbi-l-mubîni (2) natlû 'alayka min
naba'i Mûsâ wa Fir'awna bi-l-ḥaqqi liqawmiy-yu'minûna (3) 'inna
Fir'awna 'alâ fî-l-'arḍi wa ja'ala 'ahlahâ šiya'an yastaḍ'ifu ṭâ 'ifatam-
minhum yuḏabbiḥu 'abnâ 'ahum wa yastaḥyi nisâ'ahum 'innahû kâna

mina-l-mufsidîna (4) wa nurîdu 'an namunna 'alâ-l-ladîna-stud 'ifû fî-l-'ardi wa naj'alahum 'a'immatan wa naj'alahumu-l-wâritîna (5) wa mumakkina lahum fî-l-'ardi wa nuriya Fir'awna wa Hâmâna wa junûdahumâ minhum mâ kânû yahdarûna (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricodieux

Ta. Sin. Mim. (1) Voici quelques versets du Livre de l'évidence.(2) Nous allons te raconter une partie de l'histoire authentique de Moïse et de Pharaon pour servir à l'édification des fidèles.(3) Pharaon opprima l'Egypte. Il sema la discorde parmi ses habitants. Il pressura une partie d'entre eux. Il mettait à mort leurs fils, laissant la vie à leurs filles. Ce fut un tyran. (4) Nous voulûmes venir en aide aux opprimés de ce pays. Nous voulûmes les désigner comme imam et en faire les héritiers du pays. (5) Nous voulûmes les rendre maîtres du pays et faire subir à Pharaon, à Hamon et à leurs troupes les représailles qu'ils redoutaient de leurs victimes.(6).

Nous avons déjà parlé de ces lettres énigmatiques en commentant la sourate de la vache.

En vérité, le Coran ne contient que des signes clairs qui ne laissent aucun doute, il raconte les évènements tels qu'ils furent produits aux temps passés, comme il fera connaître ce qui aura lieu à l'avenir.

Des histoires passées, cette sourate nous raconte celle de Moise et de Pharaon. Une histoire telle qu'elle fut déroulée, tu la lis c'est comme tu en avais été témoin et présent. Pharaon était hautain et plein de superbe sur terre et traitait les gens d'une façon brutale et dure. **«Il sema la discorde parmi ses habitants»** en faisant d'eux des clans afin d'abuser de la faiblesse de l'un et de l'autre. **«Il pressura une partie d'entre eux»**, il s'agit certes des fils d'Israël que le tyran de l'Egypte soumettait aux travaux les plus vils et humiliants. Et malgré tout il tuait leurs mâles récemment nés et laissait vivre leurs femelles, de peur qu'un de ces mâles ne serait la cause de son périssement et la destruction de son royaume. Mais tout acte de prévention ne saurait repousser la destinée décrétée par Dieu, tel est le sens des dires de Dieu: **«Nous voulûmes venir en aide aux opprimés de ce pays...»** Et cette promesse fut réalisée comme l'affirme ce verset: **«Nous avons appelé à**

leur succéder le peuple hier encore opprimé.. jusqu'à: **nous avons anéanti tous les travaux et les ouvrages réalisés par Pharaon et son peuple»** [Coran VII, 137]. La puissance de Pharaon et ses richesses ne lui servaient à rien et ne le sauvaient de Moïse appuyé par le pouvoir de Dieu. Moïse cet enfant qui fut élevé dans sa propre cour après avoir massacré tout les nouveau-nés à cette époque, afin que Pharaon sache et tous les tyrans après lui que Dieu est le seul capable de réaliser ses menaces et donne la victoire à Ses Prophètes et aux fidèles.

وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰٓ أُمِّ مُوسَىٰٓ أَنْ أَرْضِعِيهِ ۖ فَإِذَا خِفْتِ عَلَيْهِ فَأَلْقِيهِ فِى ٱلْيَمِّ وَلَا
تَخَافِى وَلَا تَحْزَنِىٓ ۖ إِنَّا رَآدُّوهُ إِلَيْكِ وَجَاعِلُوهُ مِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٧﴾ فَٱلْتَقَطَهُۥٓ
ءَالُ فِرْعَوْنَ لِيَكُونَ لَهُمْ عَدُوًّا وَحَزَنًا ۗ إِنَّ فِرْعَوْنَ وَهَـٰمَـٰنَ وَجُنُودَهُمَا
كَانُوا۟ خَـٰطِـِٔينَ ﴿٨﴾ وَقَالَتِ ٱمْرَأَتُ فِرْعَوْنَ قُرَّتُ عَيْنٍ لِّى وَلَكَ ۖ لَا تَقْتُلُوهُ
عَسَىٰٓ أَن يَنفَعَنَآ أَوْ نَتَّخِذَهُۥ وَلَدًا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٩﴾

wa'awḥaynâ 'ilâ 'ummi Mûsâ 'an 'arḍi'îhi fa'iḏâ ḫifti 'alayhi fa'alqîhi fî-l-yammi walâ taḫâfî walâ taḥzanî innâ râddûhu 'ilayki wa ja'ilûhu mina-l-mursalîna (7) faltaqaṭahû 'âlu Fir'awna liyakûna lahum '-aduwwan wa ḥazanan 'inna Fir'awna wa Hâmâna wa junûdahumâ kânû ḫâṭi'îna (8) wa qâlati-mra'atu Fir'awna qurratu 'ayni-l-lî wa laka lâ taqtulûhu 'asâ 'ay-yanfa'anâ 'aw nattaḫiḏahû waladan wa hum lâ yaš'urûna (9).

Nous révélâmes à la mère de Moïse ceci: Allaite ton enfant et, si tu as quelque inquiétude à son sujet, jette-le dans le fleuve. Sois sans crainte, ne t'afflige pas; plus tard, Je te le ramènerai et J'en ferai mon prophète.(7) Les gens de Pharaon le recueillirent sans se douter qu'il serait un jour leur ennemi et une cause de tourment pour eux. Pharaon, Hamon et leurs troupes n'étaient pas sans reproche.(8) La femme de Pharaon dit: cet enfant peut-être nous aider plus tard ou devenir notre fils. Ils ignoraient l'avenir.(9).

A la suite du massacre de tous les nouveau-nés parmi les fils d'Israël, les notables coptes se rendirent chez Pharaon et lui firent savoir que s'il persévérera dans son faire, il arrivera un jour où il y

aura une pénurie de serviteurs et ouvriers surtout que ceux qui sont en vie parmi les âgés des fils d'Israël moururent l'un après l'autre, et alors ils seront contraints à faire le travail eux-mêmes, une chose qu'ils ne s'en sont plus habitués. Pharaon, pour répondre à leur supplication et leur suggestion, décréta de laisser les nouveau-nés vivre une année, et l'année suivante de reprendre son faire abominable et brutal. A ces fins, et pour bien contrôler la naissance des enfants, les sages femmes faisaient leur tournée pour recenser les femmes Israëlites enceintes. Aux moments de leur accouchement, si le nouveau-né était un garçon, les égorgeurs le tuèrent, et si c'était une fille ils la laissèrent vivre. Aaron, (Haroun) naquit l'année où on éparganit la vie aux nouveau-nés, mais Moïse, l'année où ils devaient les massacrer, sa mère éprouva une grande peur de tuer son fils, alors Dieu lui révéla de ne plus s'attrister car il lui trouvera une issue qui soulagerait et apaiserait son cœur inquiet.

Dieu inspira à la mère de Moïse de l'allaiter et, si elle a peur pour lui, qu'elle le jette dans les flots sans éprouver ni crainte ni chagrin, car Il va le lui rendre et en faire un Messager..

La mère de Moïse habitait une maison qui était située sur le littoral. Elle a pris une caisse en bois et en a fait comme un petit berceau et l'a attachée avec une corde. Chaque fois qu'elle recevait la visite d'une personne dont elle redoutait sa trahison, elle mettait Moïse dans la caisse et laissait les flots l'emporter autant que la corde permettait. Un jour, comme elle procéda de la mâme manière elle oublia de l'attacher, alors les flots emportèrent la caisse et la déposèrent près du palais de Pharaon où les servantes étaient en train de puiser l'eau. Elles portèrent la caisse et la déposèrent devant la femme de Pharaon sans savoir ce qu'elle contenait, et elles n'osaient pas l'ouvrir de peur d'être punies par leur maîtresse.

La femme de Pharaon, ouvrant la caisse, aperçut un joli garçon. Dieu mit alors son amour dans son cœur et voulut qu'il soit une source de bonheur pour elle et une cause de malheur pour son mari: «**Les gens de Pharaon le recueillirent sans en douter qu'il serait un jour leur ennemi et une cause de tourment pour eux**».

En montrant l'enfant à son mari Pharaon, sa femme s'écria: «**Cet**

enfant sera notre joie à tous deux». Car Pharaon, en voyant l'enfant, voulut le tuer de peur qu'il ne soit parmi les fils d'Israël, mais sa femme «Asia Bent Mouzahem» l'empêcha et défendit la cause de l'enfant en attendrissant le cœur de son mari «**sera notre joie**». Pharaon lui répondit: «Pour toi, oui, mais, pour moi non». Grâce à Moïse, la femme de Pharaon se soumit à Dieu, quant à son mari, il fut péri avec son armée en poursuivant Moïse.

«Il pourra peut-être nous aider plus tard ou devenir notre fils». Tel était le souhait de la femme de Pharaon. En effet, elle crut en Dieu qui lui a promis l'introduction au Paradis. Mais comme un fils, elle le voulait bien car elle était stérile. Ni son mari ni elle ne connaissaient l'avenir.

وَأَصْبَحَ فُؤَادُ أُمِّ مُوسَىٰ فَارِغًا ۖ إِن كَادَتْ لَتُبْدِي بِهِ لَوْلَا أَن رَّبَطْنَا عَلَىٰ
قَلْبِهَا لِتَكُونَ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠﴾ وَقَالَتْ لِأُخْتِهِ قُصِّيهِ ۖ فَبَصُرَتْ بِهِ عَن
جُنُبٍ وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١١﴾ ۞ وَحَرَّمْنَا عَلَيْهِ الْمَرَاضِعَ مِن قَبْلُ فَقَالَتْ
هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَىٰ أَهْلِ بَيْتٍ يَكْفُلُونَهُ لَكُمْ وَهُمْ لَهُ نَاصِحُونَ ﴿١٢﴾ فَرَدَدْنَاهُ
إِلَىٰ أُمِّهِ كَيْ تَقَرَّ عَيْنُهَا وَلَا تَحْزَنَ وَلِتَعْلَمَ أَنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ
وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٣﴾

wa 'aṣbaḥa fu'âdu 'ummi Mûsâ fârigan 'in kâdat latubdî bihî lawlâ 'ar-
rabaṭnâ ʻalâ qalbihâ litakûna mina-l-mu'minîna (10) wa qâlat li 'uḫtihî
quṣṣîhi fabaṣurat bihî ʻan junubin wa hum lâ yašʻurûna (11) wa
ḥarramnâ ʻalayhi-l-marâḍiʻa min qablu faqâlat hal 'adullukum ʻalâ 'ahli
baytin yakfulûnahû lakum wahum lahû nâṣiḥûna (12) faradadnâhu 'ilâ
'ummihî kay taqarra ʻaynuhâ walâ taḥzana wa litaʻlama 'anna waʻda-L-
Lâhi ḥaqqun walâkinna 'akṯarahum lâ yaʻlamûna (13).

Sur le moment, la mère de Moïse sentit son cœur défaillir. Elle fut sur le point de tout divulguer. Mais nous raffermîmes son courage pour qu'elle se montrât une vraie croyante. (10) Elle recommanda à la sœur de l'enfant de le suivre. Celle-ci l'observa du coin de l'œil sans que personne s'en doute. (11) Nous le rendîmes réfractaire au lait de toutes les nourrices. Sa sœur

dit alors: «Voulez-vous que je vous indique une famille qui l'élèvera et lui donnera les soins les plus attentifs?».(12) Nous le rendîmes à sa mère pour réjouir ses yeux et faire cesser sa peine et aussi, pour lui montrer qu'Allah tient ses promesses. Mais la majorité des hommes ne le savant pas.(13).

En perdant son enfant de cette façon, le chagrin remplit le cœur de la mère de Moïse comme si réellement elle avait perdu sons fils. **«Mais nous raffermîmes son courage pour qu'elle se montrât une vraie croyante».** Dieu a donc renforcé son âme pour être ainsi. Elle ordonna à sa fille de retrouver les traces de son frère Moïse et de lui donner de ses nouvelles là où qu'il soit dans les régions de la ville.

La sœur sortit et le vit de loin sans que personne ne s'aperçoive qu'elle le guettait alors qu'elle le retrouva dans la cour de Pharaon.

La femme de celui-ci l'aima et on lui présenta toutes les nourrices afin de l'allaiter, mais Moïse ne prit les seins d'aucune d'elles. Ils durent alors le prendre au marché dans l'intention de lui retrouver une femme qui pourrait le nourrir. En le voyant, la sœur trouva le moment opportun pour leur proposer de lui fournir une nourrice qui pourrait le prendre en charge.

«Nous le rendîmes refractaire au lait de toutes les nourrices» C'est à dire: Dieu voulut que Moïse ne prenne les seins autres que ceux de sa propre mère, et ce fut une sagesse de Sa part et que Moïse ne se nourrit que des seins de sa mère. A ceux qui portaient Moïse, sa sœur leur dit: **«Voulez-vous que je vous indique une famille qui l'élèvera et lui donnera les soins les plus attentifs?»** Doutant de sa proposition, ils lui dirent: «Et comment savez-vous que cette famille se chargera de cet enfant et lui sera dévouée?». Et la sœur de répondre: «Elle l'entourera de ses plus beaux soins afin de réjouir le roi et sa femme». Ils acquiescèrent et allèrent avec celle chez la mère de Moïse, qui en lui donnant son sein, il le prit avidemment.

Tout le monde se réjouit, et un homme accourut chez la reine pour lui annoncer la bonne nouvelle. Celle-ci fut très contente et manda la mère de Moïse qui arriva aussitôt. La reine la combla de ses dons ne sachant plus qu'elle est sa propre mère, mais seulement parce que Moïse avait pris son sein. Comme elle lui demanda de rester à la cour, la mère s'excusa prétendant qu'elle a une famille

qu'elle devait prendre charge d'elle et il lui sera impossible de la négliger pour demeurer au palais. Elle le prendra chez elle, sinon elle ne le nourrira plus. La reine accepta, lui donna tant de bienfaits, et la mère retourna chez elle comblée de joie et de satisfaction. Dieu lui changea sa peur en une quiétude et apaisa son cœur. A cet égard, il est dit dans un hadith: «Celui qui accomplit son œuvre en espérant la récompense et le bien, ressemble à la mère de Moïse qui allaitait son fils et recevait les bienfaits».

Dieu rendit donc Moïse à sa mère pour qu'elle retrouve sa joie, de cesser tout ressentiment de chagrin et afin qu'elle sache que sa promesse se réalise toujours. Et en plus, Il a fait de lui un Messager. **«Mais la majorité des hommes ne le savent pas»**, c'est à dire que Dieu est sage dans ses actes et paroles et tout aboutira au bien malgré que cela pourrait causer de la répugnance chez quelques-uns, car Il a dit ailleurs: **«.. Mais ce pour quoi vous avez de l'antipathie, il se peut que ce soit une source de bonheur pour vous»»** [Coran IV, 19].

وَلَمَّا بَلَغَ أَشُدَّهُۥ وَٱسْتَوَىٰٓ ءَاتَيْنَٰهُ حُكْمًا وَعِلْمًا ۚ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٤﴾
وَدَخَلَ ٱلْمَدِينَةَ عَلَىٰ حِينِ غَفْلَةٍ مِّنْ أَهْلِهَا فَوَجَدَ فِيهَا رَجُلَيْنِ يَقْتَتِلَانِ هَٰذَا مِن
شِيعَتِهِۦ وَهَٰذَا مِنْ عَدُوِّهِۦ ۖ فَٱسْتَغَٰثَهُ ٱلَّذِى مِن شِيعَتِهِۦ عَلَى ٱلَّذِى مِنْ عَدُوِّهِۦ فَوَكَزَهُۥ
مُوسَىٰ فَقَضَىٰ عَلَيْهِ ۖ قَالَ هَٰذَا مِنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَٰنِ ۖ إِنَّهُۥ عَدُوٌّ مُّضِلٌّ مُّبِينٌ ﴿١٥﴾ قَالَ
رَبِّ إِنِّى ظَلَمْتُ نَفْسِى فَٱغْفِرْ لِى فَغَفَرَ لَهُۥٓ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٦﴾
قَالَ رَبِّ بِمَآ أَنْعَمْتَ عَلَىَّ فَلَنْ أَكُونَ ظَهِيرًا لِّلْمُجْرِمِينَ ﴿١٧﴾

walammâ balaġa 'ašuddahû wa-stawâ 'â taynâhu ḥukman wa 'ilman wa kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (14) wa daḫala-l-madînata 'alâ ḥîni ġaflatim-min 'ahlihâ fawajada fîhâ rajulayni yaqtatilâni hâḏâ min ši'atihî wa haḏâ min 'aduwwihî fastaġâṯahu -l-laḏî min ši'atihî 'alâ -l-laḏî min 'aduwwihî fawakazahû Mûsâ faqaḍâ 'alayhi qâla hâḏâ min 'amali-š-šayṭâni 'innahû 'aduwwum muḍillum mubînun (15) qâla rabbi 'innî ẓalamtu nafsî faġfir lî faġafara lahû 'innahû huwa-l-ġafûrur-Raḥîmu (16) qâla rabbi bimâ 'an'amta 'alayya falan 'akûna ẓahîra-l-lil-mujrimîna (17).

Lorsque Moïse parvint à l'âge de raison et de la force, nous lui donnâmes sagesse et science. C'est notre façon de récompenser les vertueux.(14) Il entra, un jour, en ville à l'insu de ses habitants. Il tomba sur deux hommes qui se battaient; l'un était de sa religion et l'autre d'une religion ennemie. Son coreligionnaire sollicita son appui contre son adversaire. D'un coup, Moïse abattit ce dernier et le tua. Il se dit en lui-même: Il y a là le doigt de Satan. C'est un ennemi qui ne cherche qu'à nous égarer. (15) Seigneur, dit-il, j'ai commis une mauvaise action. Pardonne-moi. Allah le pardonna. Il est toute mansuétude et indulgence. (16) «Seigneur, ajouta-t-il, par la grâce que Tu m'as accordée, je prends l'engagement de ne jamais aider les méchants»(17).

Une fois que Moïse avait atteint sa maturité et sa force, Dieu lui donna la sagesse et la science, c'est à dire la prophétie. Puis Dieu cita la cause qui a porté Moïse à ce stade de la sagesse et de la prophétie, et qui fut aussi la cause de sa sortie de l'Egypte, pour arriver à Médian plus tard. Car Moïse, entrant dans la ville, à l'insu de ses habitants, entre le coucher du soleil et le soir, d'après les dires de Ibn Abbas, ou à midi, selon les dires des autres, trouva deux hommes qui se battaient et arrivaient aux mains. L'un d'eux était de sa religion, un Israëlite, et l'autre un copte. Celui qui appartenait à son clan lui demanda secours, et Moïse, d'un coup de sa main abattit le copte et le tua.

«Il y a là un doigt de Satan», s'écria Moïse, le démon n'est qu'un ennemi qui égare les hommes. Puis implorant Dieu: «Seigneur, j'ai commis une mauvaise action. Pardonne-moi». Regrettant son faire, il demanda à Dieu de lui pardonner en promettant qu'il ne sera jamais plus un soutien pour les criminels, en échange des bienfaits qu'il a reçus de Dieu, et de ne plus être un insoumis à Sa volonté.

فَأَصْبَحَ فِي الْمَدِينَةِ خَائِفًا يَتَرَقَّبُ فَإِذَا الَّذِي اسْتَنصَرَهُ بِالْأَمْسِ يَسْتَصْرِخُهُ قَالَ لَهُ
مُوسَىٰ إِنَّكَ لَغَوِيٌّ مُّبِينٌ (١٨) فَلَمَّا أَنْ أَرَادَ أَن يَبْطِشَ بِالَّذِي هُوَ عَدُوٌّ لَّهُمَا
قَالَ يَا مُوسَىٰ أَتُرِيدُ أَن تَقْتُلَنِي كَمَا قَتَلْتَ نَفْسًا بِالْأَمْسِ إِن تُرِيدُ إِلَّا أَن تَكُونَ

جَبَّارًا فِي ٱلْأَرْضِ وَمَا تُرِيدُ أَن تَكُونَ مِنَ ٱلْمُصْلِحِينَ ﴿١٩﴾

fa'asbaha fî-l-madînati ha'ifan yataraqqabu fa'idâ-l-ladî-stansarahû bi-l-'amsi yastasrihuhû qâla lahû Mûsâ 'innaka lagawiyyum-mubinun (18) falammâ 'an 'arâda 'ay-yabtiša bi-l-ladî huwa 'aduwwu-l-lahumâ qâla yâ Mûsâ 'aturîdu 'an taqtulanî kamâ qatalta nafsam-bil-'amsi 'in turîdu 'illâ 'an takûna jabbâran fî-l-'ardi wamâ turîdu 'an takûna mina-l-muslihîna (19).

Le lendemain le trouva tremblant et inquiet. Voici que celui qu'il avait défendu la veille l'appelait de nouveau à son aide. Moïse lui dit: «Tu es décidément un homme de désordre»(18). Quand il voulut saisir leur ennemi, celui-ci s'écria: «Veux-tu me tuer, ô Moïse, comme tu as tué un homme, hier? Aspires-tu à devenir le tyran de ce pays? tu ne cherches pas, à coup sûr, à être un homme de bien»(19).

Après avoir tué le copte intentionnellement, Moïse demeura en ville inquiet et sur ses gardes, regardant de tous côtés pour savoir ce que sera la conséquence de son faire d'hier. Passant par une ruelle, il trouva l'Israëlite qu'il avait secouru la veille se quereller avec un autre, et lui demanda de l'aider. Mais Moïse lui répondit: **«Tu es décidément un homme de désordre»**. Puis voulant attaquer le copte, l'Israëlite crut qu'il va le punir car il était un homme faible et impuissant; alors il dit à Moïse: **«Veux-tu me tuer, ô Moïse, comme tu as tué un homme hier?**. Car personne ne fut au courant de l'évènement d'hier que cet Israëlite et Moïse, et voilà maintenant ce copte qui entend cela, il accourut vers le palais de Pharaon pour raconter tout aux responsables de la cour. Ceux-ci se mirent à rechercher Moïse pour le juger.

وَجَآءَ رَجُلٌ مِّنْ أَقْصَا ٱلْمَدِينَةِ يَسْعَىٰ قَالَ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّ ٱلْمَلَأَ يَأْتَمِرُونَ بِكَ لِيَقْتُلُوكَ فَٱخْرُجْ إِنِّي لَكَ مِنَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٢٠﴾

wa jâ'a rajulum-min 'aqsâ-l-madînati yas'â qâla yâ Musâ 'inna-l-mala'a ya'tamirûna bika liyaqtulûka fahruj 'innî laka mina-n-nâsihîna (20).

Un homme accourut du fond de la ville et lui dit: «O Moïse; les maîtres de la ville sont en train de signer ton décret de mort. Sauve-toi. C'est un conseil que je te donne»(20).

Ayant eu vent de la décision de la cour, un homme prit un chemin raccourci pour devancer les soldats de Pharaon et vint alerter Ioïse: **«Les maîtres de la ville sont en train de signer ton décret de mort»**. Quitte donc la ville sans aucun retard pour te sauver sinon ils vont te capturer pour t'exécuter. C'est un conseil loyal que je te donne.

فَخَرَجَ مِنْهَا خَآئِفًا يَتَرَقَّبُ قَالَ رَبِّ نَجِّنِى مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢١﴾ وَلَمَّا تَوَجَّهَ تِلْقَآءَ
مَدْيَنَ قَالَ عَسَىٰ رَبِّىٓ أَن يَهْدِيَنِى سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿٢٢﴾ وَلَمَّا وَرَدَ مَآءَ مَدْيَنَ
وَجَدَ عَلَيْهِ أُمَّةً مِّنَ ٱلنَّاسِ يَسْقُونَ وَوَجَدَ مِن دُونِهِمُ ٱمْرَأَتَيْنِ تَذُودَانِ
قَالَ مَا خَطْبُكُمَا قَالَتَا لَا نَسْقِى حَتَّىٰ يُصْدِرَ ٱلرِّعَآءُ وَأَبُونَا شَيْخٌ كَبِيرٌ
﴿٢٣﴾ فَسَقَىٰ لَهُمَا ثُمَّ تَوَلَّىٰٓ إِلَى ٱلظِّلِّ فَقَالَ رَبِّ إِنِّى لِمَآ أَنزَلْتَ إِلَىَّ مِنْ
خَيْرٍ فَقِيرٌ ﴿٢٤﴾

fahraja minhâ hâ'ifa-y-yataraqqabu qâla rabbi najjinî mina-l-qawmi-z-zâlimîna (21) wa lammâ tawajjaha tilqâ'a Madyana qâla 'asâ rabbî 'ay-yahdiyanî sawâ'a-s-sabîli (22) wa lammâ warada mâ'a madyana wajada 'alayhi 'ummatam-mina-n-nâsi yasqûna wawajada min dûnihimu-mra'atayni tadûdâni qâla mâ hatbukumâ qâlatâ lâ nasqî hattâ yusdira-r-ri'â'u wa 'abûnâ šayhun kabîrun (23) fasaqâ lahumâ tumma tawallâ 'ilâ-z-zilli faqâla rabbi 'innî limâ 'anzalta 'ilayya min hayrin faqîrun (24) .

Il sortit de la ville, tremblant, et l'œil aux aguets. «Seigneur délivre-moi des méchants», disait-il en lui-même.(21) Il partit dans la destination de Médian, Peut-être, pensait-il, Allah me mettra-t-Il dans la bonne voie?(22) Ayant atteint la source de Médian, il y trouva un groupe de gens qui puisaient de l'eau. Non loin de ces gens, il aperçut deux femmes tenant leur troupeau à l'écart. «Que faites-vous là?», leur dit-il. «Nous n'abreuverons notre troupeau qu'après le départ des bergers», répondirent-elles. «Notre père est un auguste vieillard»(23) Il abreuva leur troupeau

puis s'installa à l'ombre. «Seigneur, dit-il, j'ai bien besoin de ton aide». (24).

Se trouvant condamné à mort par la cour de Pharaon, Moïse décida de quitter l'Egypte seul, alors qu'il y vivait dans l'aisance et le confort. **«Il sortit de la ville, tremblant, et l'œil aux aguets»**, plein de peur et d'appréhension redoutant d'être pris par les soldats de Pharaon. Il invoqua le Seigneur: **«Seigneur , délivre-moi des méchants»** On a rapporté que Dieu l'exauça et lui envoya un ange qui lui montra le chemin de Médian. Et une fois sur le bon chemin, il se réjouit et s'écria: **«Peut-être, pensait-il, Allah me mettra-t-Il dans la bonne voie»**. En effet, il fut bien dirigé et dirigea les hommes vers la voie droite, la voie de la foi.

Arrivé à la source d'eau de Médian, Moïse la trouva encombrée par des gens qui abreuvaient leurs troupeaux» **«Non loin de ces gens, il aperçut deux femmes tenant leur troupeau à l'écart»** afin de ne plus se mêler avec les autres et éviter tout malentendu avec les bergers. En leur demandant, elles lui répondirent qu'elles ne peuvent abreuver leur troupeau tant que les autres abreuvent les leurs, et en plus leur père est un homme âgé qui ne pourrait s'occuper de telle tâche.

A cet égard, on rapporte que lorsque Moïse arriva près du puits d'où on puisait de l'eau, il trouva qu'on bouchait le puits avec une grosse pierre dont dix personnes devaient l'écarter pour qu'on puisse puiser de l'eau. Moïse seul put écarter cette pierre et puisa de l'eau pour abreuver le troupeau de ces deux femmes. Puis il se retira dans l'ombre et dit: **«Seigneur, j'ai besoin de ton aide»** Ses propos furent entendus par l'une des deux femmes.

فَجَآءَتْهُ إِحْدَىٰهُمَا تَمْشِى عَلَى ٱسْتِحْيَآءٍ قَالَتْ إِنَّ أَبِى يَدْعُوكَ لِيَجْزِيَكَ أَجْرَ
مَا سَقَيْتَ لَنَا ۚ فَلَمَّا جَآءَهُۥ وَقَصَّ عَلَيْهِ ٱلْقَصَصَ قَالَ لَا تَخَفْ ۖ نَجَوْتَ مِنَ
ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٥﴾ قَالَتْ إِحْدَىٰهُمَا يَٰٓأَبَتِ ٱسْتَـْٔجِرْهُ ۖ إِنَّ خَيْرَ مَنِ
ٱسْتَـْٔجَرْتَ ٱلْقَوِىُّ ٱلْأَمِينُ ﴿٢٦﴾ قَالَ إِنِّىٓ أُرِيدُ أَنْ أُنكِحَكَ إِحْدَى ٱبْنَتَىَّ هَٰتَيْنِ
عَلَىٰٓ أَن تَأْجُرَنِى ثَمَٰنِىَ حِجَجٍ ۖ فَإِنْ أَتْمَمْتَ عَشْرًا فَمِنْ عِندِكَ ۖ وَمَآ أُرِيدُ أَنْ

أَشُقَّ عَلَيْكَ سَتَجِدُنِىٓ إِن شَآءَ ٱللَّهُ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٢٧﴾ قَالَ ذَٰلِكَ بَيْنِى
وَبَيْنَكَ أَيَّمَا ٱلْأَجَلَيْنِ قَضَيْتُ فَلَا عُدْوَٰنَ عَلَىَّ وَٱللَّهُ عَلَىٰ مَا نَقُولُ وَكِيلٌ
﴿٢٨﴾

fajâ'athu 'ihdâhumâ tamšî 'alâ-stihyâ'in qâlat 'inna 'abî yad'ûka liyajzîka 'ajra mâ saqayta lanâ falammâ jâ'ahû wa qassa 'alayhi-l-qasasa qâla lâ tahaf najawta mina-l-qawmi-z-zâlimîna (25) qâlat 'ihdâhumâ yâ 'abati-s-ta'jirhu 'inna hayra man-ista'jarta-l-qawiyyu-l-'amînu (26) qâla 'innî 'urîdu 'an 'unkihaka 'ihada-b-natayya hâtayni 'alâ 'an ta'juranî t amâniya hijajin fa'in 'atmamta 'ašran famin 'indika wamâ 'urîdu 'an šuqqa 'alayka satajidunî in šâ'a-L-Lahu min-s-sâlihina (27) qâla dâlika baynî wa baynaka 'ayyamâ-l-'ajalayni qadaytu falâ 'udwâna 'alayya wa-L-Lâhu 'alâ mâ naqûlu wakîlun (28).

L'une d'elles s'approcha timidement de Moïse et lui dit: «Mon père te demande pour te dédommager d'avoir abreuvé notre troupeau». Une fois auprès du vieillard, Moïse lui raconta son histoire. «Ne crains rien, lui dit le vieillard, tu est hors de portée de méchants» (25) Une des deux filles proposa: «O père, prends cet homme à ton service. Tu ne saurais trouver un serviteur plus robuste et plus honnête»(26) Je désire, dit le vieillard, te donner en mariage une de mes deux filles, à condition que tu me serves huit ans. Si tu veux prolonger jusqu'à dix, libre à toi. Je ne cherche pas à t'imposer une trop lourde charge? Tu me trouveras toujours équitable, s'il plait à Allah».(27) «Entendu, dit Moïse, quel que soit le terme que j'accomplisse, je n'encourrai aucun reproche. Allah est garant de nos conventions»(28).

Le vieillard s'étonna de voir ses deux filles rentrer si tôt à la maison. En leur demandant la cause, elles lui racontèrent ce qu'en fut avec Moïse -que Dieu le salue-. Le père envoya alors l'une d'elles chercher Moïse. Elle vint vers lui, timide et embarrassée par sa pudeur et lui dit: **«Mon père te demande pour te dédommager d'avoir abreuvé notre troupeau»**. Avec un ton de politesse et de courtoisie, elle lui demanda de l'accompagner pour être récompensé du père après avoir rendu ce service.

Une fois en présence du père, Moïse lui raconta ce qu'il en fut de son histoire avec Pharaon et son peuple, et du crime qu'il a commis. Le vieillard le rassura: **«Ne crains rien, tu es hors de portée de méchants».**

Les opinions ont divergé quant à l'identité de ce vieillard? Les uns ont avancé qu'il était le prophète Chou'aib qui fut envoyé aux habitants de Médian. Les autres ont dit que c'était le neveu de Chou'aib. Selon d'autres, il était un des hommes qui ont cru en Chou'aib.

L'une des deux filles dit à son père: **«O père, prends cet homme à ton service. Tu ne saurais trouver un serviteur plus robuste et plus honnête».** En lui demandant la cause et sur quoi elle s'est basée pour juger ainsi, elle lui répondit: «Moïse seul a pu soulever la pierre qui bouchait le puits dont dix forts hommes ne sauraient pu le faire. Puis, quand tu m'as chargée de l'appeler, il me dit de me tenir derrière lui en lui indiquant le chemin, et s'il se trouvait sur le faux chemin, je n'avais que jeter un caillou pour qu'il prenne un autre, car il répugnait à me regarder marcher devant lui.

Le vieillard proposa alors à Moïse de lui donner une de ses deux filles en mariage **«à condition que tu me serves pendant huit ans»** en lui confiant le troupeau pour le mener au pâturage et de le garder. Si Moïse voudra prolonger ces ans jusqu'à dix, ce sera par pure générosité de sa part. **«Je ne cherche pas à t'imposer une trop lourde charge. Tu me trouveras toujours équitable, s'il plait à Allah».**

Lequel des deux termes Moïse avait accompli? A ce propos Sa'id Ben Joubayr a dit: «Un juif de Hira m'a demandé: Lequel des deux termes Moïse avait accompli?». Je lui répondis: «Je vais me renseigner auprès du docte Arabe». En effet, je me dirigeai chez Ibn Abbas et lui posai la même question, il me répondit: «Le plus long et le plus bon» (sous-entendu; dix ans).

Anas Ben Maek rapporte: «Après avoir passé le terme convenu chez le vieillard, celui-ci dit à Moïse: «Toute femelle (parmi les bêtes) qui engendre un petit qui ne lui ressemble pas, il sera à toi». Moïse étala des cordes au-dessus de l'abreuvoir, et quand les enceintes du troupeau virent la silhouette de ces cordes, elles eurent peur et tournèrent autour de l'endroit. A la suite, elles mirent toutes des petits de couleur différente aux leurs à l'exception d'une seule brebis. Moïse

prit alors tous ces petits et eut par conséquent un grand troupeau.

۞ فَلَمَّا قَضَىٰ مُوسَى ٱلْأَجَلَ وَسَارَ بِأَهْلِهِۦٓ ءَانَسَ مِن جَانِبِ ٱلطُّورِ نَارًا قَالَ
لِأَهْلِهِ ٱمْكُثُوٓا۟ إِنِّىٓ ءَانَسْتُ نَارًا لَّعَلِّىٓ ءَاتِيكُم مِّنْهَا بِخَبَرٍ أَوْ جَذْوَةٍ مِّنَ
ٱلنَّارِ لَعَلَّكُمْ تَصْطَلُونَ ﴿٢٩﴾ فَلَمَّآ أَتَىٰهَا نُودِىَ مِن شَـٰطِئِ ٱلْوَادِ ٱلْأَيْمَنِ
فِى ٱلْبُقْعَةِ ٱلْمُبَـٰرَكَةِ مِنَ ٱلشَّجَرَةِ أَن يَـٰمُوسَىٰٓ إِنِّىٓ أَنَا ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَـٰلَمِينَ
﴿٣٠﴾ وَأَنْ أَلْقِ عَصَاكَ ۖ فَلَمَّا رَءَاهَا تَهْتَزُّ كَأَنَّهَا جَآنٌّ وَلَّىٰ مُدْبِرًا وَلَمْ يُعَقِّبْ ۚ
يَـٰمُوسَىٰٓ أَقْبِلْ وَلَا تَخَفْ ۖ إِنَّكَ مِنَ ٱلْـَٔامِنِينَ ﴿٣١﴾ ٱسْلُكْ يَدَكَ فِى جَيْبِكَ
تَخْرُجْ بَيْضَآءَ مِنْ غَيْرِ سُوٓءٍ وَٱضْمُمْ إِلَيْكَ جَنَاحَكَ مِنَ ٱلرَّهْبِ ۖ فَذَٰنِكَ
بُرْهَـٰنَانِ مِن رَّبِّكَ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِي۟هِۦٓ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا فَـٰسِقِينَ
﴿٣٢﴾

falammâ qaḏâ Mûsâ-l-'ajala wa sâra bi 'ahlihî 'ânasa min jânibi-ṭ-ṭûri nâran qâla li'ahlihi-mkuṯû 'innî 'ânastu nâra-l-la'allî 'âtîkum minhâ bihabarin 'aw jaḏwatim mina-n-nâri la 'allakum taṣṭalûna (29) falammâ 'atâhâ nudiya min šâṭi'i-l-wâdi-l'aymani fi-l-buq'ati-l-mubârakati mina-š-šajarati 'ay- yâ Mûsâ 'innî 'anâ-L-Lâhu rabuu-l-'âlamîna (30) wa 'an '-alqi 'aṣâka falamma ra'âhâ tahtazzu ka'annahâ jânnun wallâ mudbiran walam yu'aqqib yâ Mûsâ 'aqbil walâ tahaf 'innaka mina-l-'âminîna (31) sluk yadaka fî jaybika tahruj bayḏâ'a min ġayri sû'in wa-dmum 'ilayka janâhaka mina-r-rahbi faḏânika burhânâni mi-r-rabbika 'ilâ Fir'awna wa mala 'ihî 'innahum kânû qawman fâsiqîna (32).

Lorsque le contrat de Moïse expira, il partit avec sa famille. Ayant aperçu une lumière du côté de la montagne de Thor, il dit aux siens: «Attendez-moi. J'ai vu une lumière. Peut-être y trouverai-je des nouvelles ou bien vous en rapporterai-je de la braise pour vous réchauffer»(29) Lorsqu'il atteignait la lumière, d'un arbre se dressant dans une plaine bénie, sur la berge droite de la rivière, une voix laissa tomber ces mots: «O Moïse, je suis Allah, le Maître de l'univers (30) Jette ton bâton Lorsque Moïse vit son bâton se tortiller comme un serpent, il recula d'épouvante et

s'enfuit à toutes jambes. «O Moïse, entendit-il, approche. Ne crains rien. Ta sécurité est certaine». (31) Entre ta main dans la manche. Elle en sortira blanche sans que ce soit l'effet d'une maladie. Puis presse tes bras sur ton corps pour lutter contre l'angoisse. Ce sont les deux preuves que te donne ton Seigneur pour convaincre Pharaon et sa suite. Peuple pervers que celui de Pharaon»(32).

Après avoir accompli le temps fixé, Moïse prit le troupeau et partit avec les siens, car il ressentait une certaine nostalgie envers ses proches en Egypte même s'il devait leur rendre visite clandestinement à l'insu de Pharaon. Ce fut une nuit obscure et froide. Chaque fois que Moïse voulait allumer un morceau de bois, celui-ci s'éteignait. Il fut tellement étonné.

Etant ainsi, il aperçut avec joie un feu du côté du mont Thor. Il dit aux siens: **«Attendez-moi, j'ai vu une lumière. Peut-être y trouverai-je des nouvelles»**. Car il avait, comme on peut en déduire, perdu le chemin **«ou bien vous en rapporterai-je de la braise pour vous réchauffer»**.

Lorsqu'il s'y rendit, il fut appelé du côté droit du mont Thor, c'est à dire de la rive ouest. L'auteur de cet ouvrage a conclu: Moïse se dirigea du côté de la Qibla ayant le mont à sa droite. Il trouva un feu qui jaillit du sein d'un arbre vert. Il s'arrêta ébahi, Dieu à ce moment l'interpella: **«O Moïse, Je suis Allah, le Maître de l'univers»**. C'est Moi qui te parle. Il lui ordonna: **«Jette ton bâton»** En le jetant, le voilà qui se transforma en un serpent en s'agitant. C'est alors qu'il fut certain que celui qui adressait les paroles était le Seigneur. Pris de panique il s'enfuit, car il le vit dévorer les pierres et tout ce qu'il rencontrait. Ce fut normal qu'un mortel soit pris de peur en constatant un tel phénomène.

Dieu l'interpella: «O Moïse, approche, ne crains rien.» Il retourna à sa place rassuré, pour écouter les paroles de Dieu qui lui dit: **«Rentre ta main dans la manche. Elle en sortira blanche sans que ce soit l'effet d'une maladie»**. C'est à dire, ta manche sortira luire comme l'éclat d'un éclair sans que cela soit sous l'effet d'une lèpre. **«Puis presse tes bras sur ton corps pour lutter contre l'angoisse»**, ou selon Qatada: contre la panique qui t'a pris en voyant le serpent se tortiller.

D'après les exégètes, Dieu lui ordonna d'introduire sa main dans

l'ouverture de sa tunique, et une fois faisant cela, toute l'épouvante qu'il ressentait disparaitra.

Moujahed a commenté ce fait et dit: Moïse -que Dieu le salue- avait peur chaque fois qu'il regardait Pharaon et invoquait le Seigneur par ces mots: «Grand Dieu, je Te demande de me préserver contre lui et je me refugie auprès de Toi contre son mal». Dieu par la suite remplissait de peur le cœur de Pharaon qui, en voyant Moïse, urinait à la façon d'un âne».

«Ce sont les deux preuves que te donne ton Seigneur pour convaincre Pharaon et sa uite», c'est à dire; le bâton ét la main, pour convaincre Pharaon qu'il est le Messager de Dieu. Car aussi bien Pharaon que les hommes de sa cour étaient un peuple pervers qui se sont rebellés contre Dieu.

قَالَ رَبِّ إِنِّي قَتَلْتُ مِنْهُمْ نَفْسًا فَأَخَافُ أَن يَقْتُلُونِ ﴿٣٣﴾ وَأَخِي هَـٰرُونُ هُوَ
أَفْصَحُ مِنِّي لِسَانًا فَأَرْسِلْهُ مَعِيَ رِدْءًا يُصَدِّقُنِيٓ إِنِّيٓ أَخَافُ أَن يُكَذِّبُونِ ﴿٣٤﴾
قَالَ سَنَشُدُّ عَضُدَكَ بِأَخِيكَ وَنَجْعَلُ لَكُمَا سُلْطَـٰنًا فَلَا يَصِلُونَ إِلَيْكُمَا
بِـَٔايَـٰتِنَآ أَنتُمَا وَمَنِ ٱتَّبَعَكُمَا ٱلْغَـٰلِبُونَ ﴿٣٥﴾

qâla rabbi 'innî qataltu minhum nafsan fa'aḫâfu 'ay-yaqtulûni (33) Wa 'aḫî Hârûnu huwa 'afṣaḥu minnî lisânan fa'arsilhu ma'iya rid'an yuṣaddiqunî 'innî 'aḫâfu 'ay-yukaḏḏibûni (34) qâla sanašuddu 'aḍudaka bi 'aḫîka wa naj'alu lakumâ sulṭânan falâ yaṣilûna 'ilaykumâ bi 'âyâtinâ 'antumâ wa mani-t-taba'akumâ-l-ġâlibûna (35).

«Seigneur, dit Moïse, j'ai tué un des leurs. Je crains qu'ils ne me tuent à leur tour.(33) Mon frère Aaron est plus éloquent que moi. Envoie-le avec moi pour me soutenir et attester la sincérité de mes paroles. Car je crains d'être traité d'imposteur». (34) Allah dit: «Soit. Nous t'accordons l'appui de ton frère. Nous vous donnerons une telle autorité que Pharaon sera impuissant contre vous. Nos preuves vous donneront la victoire ainsi qu'à vos partisans» (35).

Moïse avoua qu'il avait tué un du peuple de Pharaon, et eut peur

que Pharaon et sa suite ne le tuent en le voyant parmi eux. En plus, Aaron est plus éloquent, à savoir que Moïse prononçait mal les lettres à cause d'un défaut qui a atteint sa langue, à la suite de la braise qu'il a prise et mise dans sa bouche lorsqu'il a tiré Pharaon par la barbe et sa femme, pour le défendre contre son mari avait présenté à Moïse un plat contenant une braise et une perle, il a pris la braise étant encore nourrisson.

Il demanda au Seigneur: **«Envoie-le avec moi pour me soutenir et attester la sincérité de mes paroles»**, car l'appel à Dieu par deux individus est plus fort que d'un seul. **«Car je crains d'être traité d'imposteur».** Aaron, étant plus éloquent, pourrait bien présenter les arguments et les défendre mieux que Moïse. Dieu l'exauça et lui dit: **«Nous t'accordons l'appui de ton frère».** On a dit à cet égard: Nul n'a plus d'obligeance envers quelqu'un plus que Aaron envers Moïse -que Dieu les salue-, car ce dernier avait demandé à Dieu de faire de lui un Prophète.

«Nous vous accorderons une telle autorité que Pharaon sera impuissant contre vous», en vous appuyant par les preuves et les signes évidents. Pharaon et son peuple ne pourront rien contre Moïse et son frère étant chargés de leur communiquer les enseignements de Dieu. **«Nos preuves vous donneront la victoire ainsi qu'à vos partisans»** Une promesse divine qu'on trouve dans ces versets aussi: **«Allah a écrit: «Moi et Mes Prophètes vaincrons». Allah est fort et puissant»** [Coran XL, 51].

فَلَمَّا جَآءَهُم مُّوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَا بَيِّنَٰتٍ قَالُواْ مَا هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّفْتَرًى وَمَا
سَمِعْنَا بِهَٰذَا فِىٓ ءَابَآئِنَا ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣٦﴾ وَقَالَ مُوسَىٰ رَبِّىٓ أَعْلَمُ بِمَن جَآءَ
بِٱلْهُدَىٰ مِنْ عِندِهِۦ وَمَن تَكُونُ لَهُۥ عَٰقِبَةُ ٱلدَّارِ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٣٧﴾

falammâ jâ'ahum Mûsâ bi 'âyâtinâ bayyinâtin qâlû mâ hâdâ 'illâ siḥrum-muftaran wamâ sami'nâ bihâḏa fî 'âbâ'inâ-l-'awwalîna (36) wa qâla Mûsâ rabbî 'a'lamu biman jâ'a bi-l-hudâ min 'indihî waman takûnu lahû 'âqibatu-d-dâri 'innahû lâ yufliḥu-ẓ-ẓâlimûna (37).

Lorsque Moïse se présenta avec nos preuves, ils s'écrièrent, malgré leur évidence: «Magie et fiction que tout cela. Nous n'avons jamais entendu parler de telles choses par nos ancêtres». (36) Mon Seigneur, reprit Moïse , sait mieux que personne à qui Il a confié la bonne direction et ceux qui auront la meilleure fin. Il ne favorise pas les méchants. (37).

Une fois en présence de Pharaon et les membres de sa cour, Moïse et son frère Aaron exposèrent les preuves que Dieu les a chargés de montrer qui ne furent d'aucun sujet de doute possible. Mais Pharaon et sa suite, portés par leur opiniâtreté et rebellion, n'en crurent pas et s'écrièrent: **«Magie et fiction que tout cela»**. Et pour manifester leur incroyance, ils dirent: **«Nous n'avons jamais entendu parler de telles choses par nos plus lointains ancêtres»**. Ils renièrent donc l'existence d'un Dieu unique disant que cela n'a jamais été la religion de leurs ancêtres, et aucun de leurs prédécesseurs n'en a cru, car ils adoraient d'autres divinités en dehors de Lui. Et Moïse de répondre: **«Mon Seigneur, sait mieux que personne à qui Il a confié la bonne direction»** et Il tranchera entre vous et nous **«et ceux qui auront la meilleure fin»**, en leur accordant la victoire et le soutien. **«Il ne favorise pas les méchants»**, ceux qui Lui ont reconnu des associés.

وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمَلَأُ مَا عَلِمْتُ لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرِى فَأَوْقِدْ لِى
يَٰهَٰمَٰنُ عَلَى ٱلطِّينِ فَٱجْعَل لِّى صَرْحًا لَّعَلِّىٓ أَطَّلِعُ إِلَىٰٓ إِلَٰهِ مُوسَىٰ وَإِنِّى
لَأَظُنُّهُۥ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ (٣٨) وَٱسْتَكْبَرَ هُوَ وَجُنُودُهُۥ فِى ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ
ٱلْحَقِّ وَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُمْ إِلَيْنَا لَا يُرْجَعُونَ (٣٩) فَأَخَذْنَٰهُ وَجُنُودَهُۥ فَنَبَذْنَٰهُمْ
فِى ٱلْيَمِّ ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلظَّٰلِمِينَ (٤٠) وَجَعَلْنَٰهُمْ أَئِمَّةً
يَدْعُونَ إِلَى ٱلنَّارِ ۖ وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ لَا يُنصَرُونَ (٤١) وَأَتْبَعْنَٰهُمْ فِى هَٰذِهِ
ٱلدُّنْيَا لَعْنَةً ۖ وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ هُم مِّنَ ٱلْمَقْبُوحِينَ (٤٢)

wa qâla Fir'awnu yâ 'ayyhâ-l-mala'u mâ 'alimtu lakum min 'ilâhin ġayrî fa'awqid lî yâ hâmânu 'alâ-ṭ-ṭîni faj'al-l- liṣarḥa-l-l'a'allî 'aṭṭali'u 'ilâ '-ilâhi Mûsâ wa 'innî la'aẓunnuhû mina-l-kâḏibîna (38) Wa-stakbara huwa

wa junûdahû fî-l-'arḍi biġayri-l-ḥaqqi wa ẓannû 'annahum 'ilaynâ lâ yarji'ûna (39) fa'aḫaḏnâhu wa junûdahû fanabaḏnâhum fî-l-yammi fa-nẓur kayfa kâna 'âqibatu-ẓ-ẓâlimîna (40) wa ja'alnâhum 'a'immatan yad'ûna 'ilâ-n-nâri wa yawma-l-qiyâmati lâ yunṣarûna (41) wa 'atba'nâhum fî hâḏihi-d-dunyâ la'natan wa yawma-l-qiyâmati hum mina-l-maqbuḥîna (42).

S'adressant à sa suite, Pharaon dit: «Je ne vous connais pas d'autre dieu que moi. O Hamon, fais cuire des briques et construis-moi une tour si haute que je puisse atteindre le dieu de Moïse. Car je suis persuadé que Moïse est un imposteur». (38) Pharaon et ses partisans se montrèrent arrogants et injustes. Ils ne croyaient pas qu'ils comparaitraient un jour devant nous. (39) Nous les saisîmes ainsi que ses troupes. Nous les précipitâmes dans les flots. Telle fut la fin de ce peuple pervers. (40) Nous les avons mis à la tête des pourvoyeurs de l'enfer. Ils ne trouveront aucune aide au jour de la résurrection. (41) Nous les avons frappés des malédiction dans ce monde et ils seront réprouvés dans l'autre (42).

Pharaon détourna de la voie droite son peuple qui manquait de sagesse et de pondération, et présuma qu'il est leur dieu. Ne trouvant de réponse convaincante pour affronter Moïse et son frère par les arguments logiques, il s'adressa à sa suite: **«Je ne vous connais paS d'autre dieu que moi»**, tout comme il a dit dans un autre verset: **«Il rassembla ses gens et leur proclama: «Je suis votre Seigneur tout-puissant»** [Coran LXXIX, 23,24]. Les gens se consentirent et se soumirent à ses ordres par peur de ses représailles. C'est pourquoi Dieu s'est vengé de lui et l'a noyé avec son peuple pervers. Pharaon avait dit à Moïse dans une autre sourate: **«Si tu adores un autre dieu que moi, je te mettrai en prison»** [Coran XXVI, 29].

Pharaon ordonna à Hamon: **«Fais cuire des briques et construis-moi une tour si haute que je puisse atteindre le Dieu de Moïse»**. Il lui demanda d'allumer le feu sur les briques de terre et de lui construire une tour élevée, croyant, qu'il parviendra au dieu de Moïse, tout comme il a dit ailleurs: **«O Hamon, construis-moi une tour. Peut-être atteindrai-je les sphères célestes, les sphères où je recontrerai le dieu de Moïse»** [Coran XL, 36, 37]. Pharaon voulut par cela montrer à son peuple que Moïse est un menteur prétendant qu'il y a un autre dieu que lui, comment donc

Moïse fut envoyé s'il n'y a d'autre Seigneur que Pharaon. Car dans un autre verset il lui aurait demandé «Qui est le Seigneur de l'univers», reniant ainsi même l'existence du vrai Seigneur.

«Pharaon et ses partisans se montrèrent arrogants et injustes. Ils ne croyaient pas qu'il comparaitraient un jour devant nous». Ils ont renié la résurrection et le rassemblement et persévèrèrent dans leur corruption et leur tyrannie en maltraitant les autres. Mais Dieu était aux aguets, Il abattit sur eux le fouet du châtiment et les fit périr noyés. **«Telle fut la fin de ce peuple pervers».** Dieu a fait de lui des prédicateurs qui appellent au feu, et au jour de la résurrection, ils ne seront plus secours. Donc aussi bien l'humiliation du bas monde que celle de la vie future les couvriront, car **«Nous les avons frappés de malédiction dans ce monde et ils seront réprouvés dans l'autre».** Tous les fidèles les maudissent comme ils sont maudits par les Prophètes.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ مِنۢ بَعْدِ مَآ أَهْلَكْنَا ٱلْقُرُونَ ٱلْأُولَىٰ بَصَآئِرَ
لِلنَّاسِ وَهُدًى وَرَحْمَةً لَّعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٤٣﴾

walaqad 'â taynâ Mûsâ-l-kitâba mim ba'di mâ 'ahlaknâ-l-qurûna-l-'ulâ baṣâ'ira li-n-nâsi wa hudan wa raḥmata-l-la'allahum yataḏakkarûna (43).

Nous avons donné le Pentateuque à Moïse après avoir anéanti les peuples passés. Notre but était d'instruire les hommes. Ce Livre est à la fois un guide et une bénédiction. Peut être fera-t-il réfléchir.(43).

Après l'extermination de Pharaon et son peuple, Dieu révéla le Pentateuque à Son Prophète Moïse - que Dieu le salue-. Par la suite Dieu, désormais, ne châtiera pas tout un peuple à cause de quelques incrédules qui vivent parmi eux, et les fidèles furent ordonnés de combattre les impies et les idolâtres.

A ce propos, Ibn Jarir rapporte que Abou Sa'id a dit: «Après la révélation du Pentateuque (La Torah), Dieu n'a battu un peuple par un châtiment céleste ou mondain, à l'exception des habitants d'une ville qui furent transormés en porcs et singes. Puis il a récité: **«Nous avons donné le Pentateuque à Moïse après avoir anéanti les peuples passés».**

«Notre but était d'instruire les hommes» pour sortir des tenèbres de l'aveuglement et l'aberration. **«Ce Livre est à la fois un guide «Peut-être fera-t-il réfléchir»** et les hommes seront bien guidés.

وَمَا كُنتَ بِجَانِبِ ٱلْغَرْبِيِّ إِذْ قَضَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَى ٱلْأَمْرَ وَمَا كُنتَ مِنَ ٱلشَّٰهِدِينَ
﴿٤٤﴾ وَلَٰكِنَّآ أَنشَأْنَا قُرُونًا فَتَطَاوَلَ عَلَيْهِمُ ٱلْعُمُرُ ۚ وَمَا كُنتَ ثَاوِيًا فِىٓ
أَهْلِ مَدْيَنَ تَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِنَا وَلَٰكِنَّا كُنَّا مُرْسِلِينَ ﴿٤٥﴾ وَمَا كُنتَ
بِجَانِبِ ٱلطُّورِ إِذْ نَادَيْنَا وَلَٰكِن رَّحْمَةً مِّن رَّبِّكَ لِتُنذِرَ قَوْمًا مَّآ أَتَىٰهُم
مِّن نَّذِيرٍ مِّن قَبْلِكَ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٤٦﴾ وَلَوْلَآ أَن تُصِيبَهُم مُّصِيبَةٌۢ
بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ فَيَقُولُوا۟ رَبَّنَا لَوْلَآ أَرْسَلْتَ إِلَيْنَا رَسُولًا فَنَتَّبِعَ ءَايَٰتِكَ
وَنَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٧﴾

wamâ kunta bijânibi-l-ġarbiyyi 'iḏ qaḍaynâ 'ilâ Mûsâ-l-'amra wamâ kunta mina-š-šâhidîna (44) walâkinnâ 'anša'nâ qurûnan fataṭâwala 'alayhimu-l-'umuru wamâ kunta ṯâwiyan fî 'ahli Madyana tatlû '-alayhim 'âyâtinâ wa lakinna kunnâ mursilîna (45) wamâ kunta bijânibi-ṭ-ṭûri 'iḏ nâdaynâ walâki-r-raḥmatam-mi-r-rabbika litunḏira qawman-mâ 'atâhum min-naḏîrim-min qablika la'allahum yataḏakkarûna (46) walawlâ 'an tuṣîbahum muṣibatum bimâ qaddamat 'aydihim fayaqûlû rabbanâ lawlâ 'arsalta 'ilayna rasûlan fanattabi'a 'âyâtika wa nakûna mina-l-mu'minîna (47).

Tu n'étais pas sur le versant ouest du Thor quand nous avons investi Moïse de sa mission. Tu n'en as pas été témoin. (44) Que de générations se sont succédées depuis Moïse dont le souvenir se perd dans un lointain passé! Tu n'as pas vécu parmi les Médianites et tu ne leur as pas récité nos enseignements. Mais tu les connais parce que tu es un Prophète. (45) Tu n'étais pas près du Thor quand nous avons appelé Moïse. Mais c'est par une bénédiction de ton Seigneur que tu prêches au peuple qui n'a pas été initié par personne avant toi. Peut-être réfléchira-t-il? (64) Un malheur les frappe-t-il en punition de leurs péchés? Les voilà disant: «Seigneur, si tu nous avais envoyé un Prophète, nous aurions suivi tes avertissements et

nous nous serions convertis»(47).

Pour renforcer sa prophétie, Dieu a raconté, à son Messager - qu'Allah le bénisse et le salue - les évènements du temps passé par révélation et lui, à son tour, les racontait à son peuple c'est comme il vient de les vivre. On cite à l'appui ces dires divins: **«Tu n'étais pas parmi eux lorsqu'ils tiraient au sort avec des flèches pour savoir qui élèverait Marie. Tu n'étais pas non plus parmi eux lorsqu'ils se disputaient»** [Coran IV, 44]. Et quand Il lui raconta l'histoire de Noé et son peuple Il lui dit: **«Ce sont là des épisodes tu temps passé que nous te révélons. Vous les ignoriez toi et ton peuple jusqu'à ce jour. Patiente, l'avantage restera à ceux qui craignent Allah»** [Coran XI, 49]. Et après lui avoir raconté l'histoire de Joseph, Il lui dit: **«Ce sont la de très vieux évènements que nous te révélons. Tu n'étais pas auprès des fils de Jacob lorsqu'ils ourdirent leur forfait et l'exécutèrent»** [Coran XII, 102]. On trouve dans le Coran tant de versets qui donnent le même sens.

Dans cette sourate Il lui dit: «O Mouhammad! «Tu n'étais pas sur le versant ouest tu Thor quand nous avons investi Moïse de sa mission» où Dieu a adressé la proie à Moïse de l'arbre qui se trouve sur le versant occidental, et tu n'étais pas au nombre des témoins. Car tout ce que Dieu révèle à Son Messager des événements passés ne forment que des preuves pour appuyer sa Prophétie et comme arguments contre les peuples passés afin que les hommes en tirent des leçons.

«Tu n'as pas vécu parmi les Médianites et tu ne leur as pas récité nos enseignements» quand notre Prophète Chou'aib avait transmis les ordres de Dieu à son peuple et ce qu'était leur réponse. Dieu a révélé tout cela à Mohammad, et l'a envoyé comme Prophète et une miséricorde **«au peuple qui n'a été initié par personne avant toi. Peut-être réfléchira-t-il»**, et sera guidé par ce qui a été révélé à Mouhammad.

«Un malheur les frappe-t-il en punition de leurs péchés? Les voilà disant: «Seigneur, si Tu nous avais envoyé un Prophète, nous aurions suivi tes avertissements et nous nous serions convertis». Dieu a voulu que cela soit un avertissement et un argument contre tous ceux qui pourraient prétendre qu'ils n'ont rien reçu des enseignements divins si un tel malheur ou un châtiment les frapperait à cause de leur incrédulité. Les

versets abondent dans le Coran dans ce même sens, en voilà un à titre d'exemple: **«Ô gens d'Ecriture, notre Prophète est venu vous instruire après un long intervalle resté sans Prophète afin que vous ne puissiez dire: «Nous avons manqué d'annonciateur et de guide»** [Coran V,m 19].

فَلَمَّا جَآءَهُمُ ٱلْحَقُّ مِنْ عِندِنَا قَالُوا۟ لَوْلَآ أُوتِىَ مِثْلَ مَآ أُوتِىَ مُوسَىٰٓ ۚ أَوَلَمْ
يَكْفُرُوا۟ بِمَآ أُوتِىَ مُوسَىٰ مِن قَبْلُ ۖ قَالُوا۟ سِحْرَانِ تَظَٰهَرَا وَقَالُوٓا۟ إِنَّا بِكُلٍّ
كَٰفِرُونَ ﴿٤٨﴾ قُلْ فَأْتُوا۟ بِكِتَٰبٍ مِّنْ عِندِ ٱللَّهِ هُوَ أَهْدَىٰ مِنْهُمَآ أَتَّبِعْهُ إِن
كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٤٩﴾ فَإِن لَّمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَكَ فَٱعْلَمْ أَنَّمَا يَتَّبِعُونَ أَهْوَآءَهُمْ ۚ
وَمَنْ أَضَلُّ مِمَّنِ ٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ بِغَيْرِ هُدًى مِّنَ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى
ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٠﴾ ۞ وَلَقَدْ وَصَّلْنَا لَهُمُ ٱلْقَوْلَ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٥١﴾

falammâ jâ'ahumu-l-ḥaqqu min 'indinâ qâlû lawlâ 'utiya miṯla mâ '-utiya Mûsâ 'awalam yakfurû bimâ 'utiya Mûsâ min qablu qâlû siḥrâni taẓâharâ wa qâlû 'innâ bikullin kâfirûna (48) qul fa'tû bikitâbim min 'indi-L-Lâhi huwa 'ahdâ minhumâ 'attabi'hu 'in kuntum ṣâdiqîna (49) fa'il-lam yastajibû laka fa'lam 'annamâ yattabi'ûna 'ahwâ'ahum wa man 'aḍallu mimmani-t-taba'a hawâhu biġayri hudam-mina-L-Lâhi 'inna-L-Lâha lâ yahdi-l-qawma-ẓ-ẓâlimîna (50) walaqad waṣṣalnâ lahumu-l-qawla la'allahum yataḏakkarûna (51).

Lorsque nous leur révélâmes la vérité, ils dirent: «Pourquoi ce Prophète n'est-il pas pourvu des mêmes preuves que Moïse?» Comme si leurs devanciers n'avaient pas traité les preuves de Moïse de mensonges. Ils disaient de Moïse et d'Aaron: «Ce sont deux magiciens qui s'entraident, Nous ne croyons ni à l'un ni à l'autre» (48) Dis: Apportez-moi un Livre plus efficace que le Coran et le Pentateuque et venant d'Allah, et je le suivrai, si vous êtes sincères. (49) S'ils laissent ton appel sans réponse, tu auras la preuve qu'ils cèdent uniquement à leurs passions. Or qui est plus égaré que celui qui s'abandonne à ses passions sans être guidé par Allah? Et, certes, Allah ne guide pas les méchants. (50) Nous les avons touchés par la bonne parole. Peut-être en tireront-ils profit. (51).

Si Dieu les avait châtiés avant qu'ils ne reçoivent les preuves

décisives disant par exemple: «Nous n'avons reçu aucun Prophète» ils pourraient trouver une certaine excuse. Mais Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - les avait avertis, et pour persévérer dans leur obstination, ils dirent: **«Pourquoi ce Prophète n'est-il pas pourvu de mêmes preuves que Moïse?»** faisant allusion aux preuves suivantes: Le bâton, la main, le déluge, les sauterelles, les grenouilles, le sang etc.. par lesquelles Dieu a fortifié Moïse -que Dieu le salue- contre Pharaon et son peuple. Et pourtant toutes ces preuves évidentes n'ont rien servi à Pharaon qui persistait dans sa rebellion et mécroyait en Moïse et en son frère Aaon, leur répondant: **«Etes-vous venus pour nous détourner des traditions de nos pères et pour avoir tous les deux la prédominance dans le pays»** [Coran X, 78]. Les traitant de menteurs, Dieu les furent parmi ceux qui ont été anéantis.

Puis Dieu *montra* leur attitude vis-à-vis de Moïse et de son frère Aaron, ils dirent: **«Nous ne croyons ni à l'un ni à l'autre»** A ce propos, Moujahed a dit: «Les juifs incitèrent les Qoraichites à tenir de tels propos à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -, Dieu leur répondit: **«Comme si leurs devanciers n'avaient pas traité les preuves de Moïse de mensonge?»**.

Quant aux dires de Dieu: **«Ce sont deux magiciens qui s'entraident»** ils furent interprétés de plusieurs façons: Ibn Abbas, soutenu par Al-Hassan Al-Basri, a dit: Ils voulurent désigner Moïse et Mouhammad que Dieu les salue-. Ceux qui ont adopté le terme: «Deux magies» au *lieu de*: «Magiciens», tels que Ikrima, As-Suddy et Ibn Abbas aussi, ils ont avancé qu'il s'agit du Pentateuque et du Coran, deux livres qui appuie l'un l'autre, et ils ont appuyé leur interprétation par le verset qui s'ensuit: **«Apportez-moi un Livre plus efficace que le Coran et le Pentateuque et venant d'Allah»**. En effet on trouve dans le Coran plusieurs passages où Dieu a joint le Pentateuque au Coran, deux Lives révélés et contenant les enseignements de Dieu.

ٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَـٰهُمُ ٱلْكِتَـٰبَ مِن قَبْلِهِۦ هُم بِهِۦ يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾ وَإِذَا يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ قَالُوٓا۟
ءَامَنَّا بِهِۦٓ إِنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّنَآ إِنَّا كُنَّا مِن قَبْلِهِۦ مُسْلِمِينَ ﴿٥٣﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ يُؤْتَوْنَ
أَجْرَهُم مَّرَّتَيْنِ بِمَا صَبَرُوا۟ وَيَدْرَءُونَ بِٱلْحَسَنَةِ ٱلسَّيِّئَةَ وَمِمَّا رَزَقْنَـٰهُمْ يُنفِقُونَ

(٥٤) وَإِذَا سَمِعُوا اللَّغْوَ أَعْرَضُوا عَنْهُ وَقَالُوا لَنَا أَعْمَالُنَا وَلَكُمْ أَعْمَالُكُمْ سَلَامٌ عَلَيْكُمْ لَا نَبْتَغِي الْجَاهِلِينَ (٥٥)

l-laḏîna 'â taynâhumu-l-kitâba min qablihî hum bihî yu'minûna (52) wa 'iḏâ yutlâ 'alayhim qâlû 'â mannâ bihî 'innahu-l-ḥaqqu mi-r-rabbinâ '-innâ kunnâ min qablihî muslimîna (53) 'ulâ'ika yu'tawna 'ajrahum marratayni bimâ ṣabarû wa yadra'ûna bi-l-ḥasanati-s-sayyi'ata wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûna (54) wa 'iḏâ sami'û-l-laġwa 'a'raḍû 'anhu wa qâlû lanâ 'a'mâlunâ wa lakum 'a'mâlukum salâmun 'alaykum lâ nabtaġi-l-jâhilîna (55).

Ceux à qui nous avons révélé les Ecritures avant le Coran croient à ce dernier. (52) Quand on le leur récite, ils disent: «Nous croyons à ce Livre, car il exprime la vérité de notre Seigneur. Avant lui, nous étions déjà soumis à Allah». (53) Ceux-ci recevront une double récompense. Parce qu'ils sont patients, repoussent le mal par le bien et rendent en aumône une partie de nos bienfaits. (54) Quand ils entendent les propos oiseux, ils s'éloignent en disant: «A Chacun ses actes. que le salut soit sur vous. Nous évitons la société des inconscients» (55).

Dieu montre dans ce verset que les doctes parmi les gens du Livre croient au Coran comme ils ont cru au Pentateuque et à l'Evangile, comme il le confirme dans ce verset: **«Ceux à qui nous avons donné le Livre et qui le récitent avec la foi qu'il convient, ce sont ceux-là les vrais adeptes du Livre»** [Coran II, 121].

A cet égard, Sa'id Ben Joubayr a dit: «Ce verset fut révélé au sujet de soixante-dix prêtres que Négus (An-Najachi) avait envoyés chez le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Car, une fois en sa présence, il leur récita la sourate: **«Ya.Sin. Par le Livre de la sagesse»** [Coran XXXVI, 1,2], jusqu'à la fin de la sourate. Entendant cette récitation, ils se mirent à pleurer et par la suite, ils se convertirent. Et à leur sujet, fut descendu ce verset: **«Ceux à qui nous avons révélé les Ecritures avant le Coran croient à ce dernier. Quand on le leur récite ils disent: Nous croyons à ce Livre, car il exprime la vérité de notre Seigneur. Avant lui, nous étions déjà soumis à Allah»**. Ceux-là recevront une double récompense: Parce qu'ils ont cru au premier

Livre, et pour ce qu'il auront enduré avec patience.

Il est cité dans le Sahih, que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Trois personnes recevront une double rétribution : Un homme des gens du Livre qui a cru en son Prophète et en moi; un esclave qui s'est acquitté des ses devoirs envers Dieu et de son maître; et un homme qui, possédant une esclave, l'a bien éduquée, l'a affranchie puis l'a épousée».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Parce qu'ils sont patients, repoussent le mal par le bien et rendent en aumône une partie de nos bienfaits». Ceux-là ne répondent pas le mal par le mal, mais pardonnent aux autres leurs méfaits, et versent la zakat de leurs biens comme elle est imposée sans en rien diminuer et dépensent en aumône aux pauvres et nécessiteux des biens licites que Dieu leur a accordés.

«Quand ils entendent les propos oiseux, ils s'éloignent» sans y prendre part ni fréquenter ceux qui tiennent de tels propos, comme il est dit dans ce verset: **«et qui, mêlés à une conversation oiseuse, conservent leur dignité»** [Coran XXVI, 72]. Si l'un des ignorants ou pervers leur adresse des paroles obscènes ou injurieuses, ils s'en passent sans réagir en gardant leur dignité.

Ils disent aussi à ces idiots: **«A chacun ses actes. Que le salut soit sur vous! Nous évitons la société des inconscients»**, et nous n'avons rien à voir avec les ignorants.

Mouhammad Ben Ishaq raconte: «Les chrétiens d'Abyssinie apprirent qu'un prophète avait fait son apparition en Arabie, alors que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était à la Mecque. Une vingtaine, ou un nombre approximatif de ces chrétiens vinrent le trouver. Ils le rencontrèrent à la Mecque, au moment où plusieurs Qoraichites idolâtres tenaient leur réunion autour de la Ka'ba.

---

(1) ورد في الصحيح: «ثلاثة يؤتون أجرهم مرتين: رجل من أهل الكتاب آمن بنبيه ثم آمن بي، وعبد مملوك أدّى حق الله وحق مواليه، ورجل كانت له أمة فأدبها فأحسن تأديبها ثم أعتقها فتزوجها» (رواه بخاري ومسلم)

Les Abyssinins parlèrent au Prophète et lui demandèrent sur tant de choses. A la fin de leur conversation, il les appela à Dieu et à Son Unicité en leur récitant quelques versets du Coran. Ecoutant cette récitation, ils se mirent à pleurer, puis ils se convertirent et constatèrent qu'il était le Prophète, mentionné dans leur Livre, qui va venir. Voulant le quitter, Abou Jahl Ben Hicham avec un petit groupe de Qoraichites les interceptèrent et leur dirent: «Que Dieu vous humilie ô les cavaliers! Ceux qui sont restés dans votre pays vous ont-ils envoyés pour rencontrer cet homme et entendre ses propos pour les leur transmettre! Et vous ne l'avez quitté avant de se convertir et embrasser sa religion! Nous n'avons jamais connu une députation plus bête que vous». Et les chrétiens de répondre: «Paix sur vous! Nous n'allons pas entrer en discussion avec vous, à nous nos actes et à vous les vôtres».

On a rapporté également que les versets: **«Ceux à qui nous avons révélé les Ecritures....** jusqu'à **Nous évitons la société des inconscients»** furent descendus au sujet de cette députation d'Abyssinins chrétiens qui sont venus de la part de leur roi Négus (An-Najachi), ainsi que ces versets de la sourate de la Table: **«C'est que ces derniers ont des prêtres et des moines et qu'ils sont humiliés. Lorsqu'ils entendent les révélations faites au Prophète, leurs yeux s'emplissent de larmes car ils reconnaissaient la voix de la vérité. Ils disent: Seigneur, nous croyons. Inscris-nous au nombre de ceux qui témoignent pour Toi».** [Coran V, 82-83].

إِنَّكَ لَا تَهْدِى مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿٥٦﴾ وَقَالُوٓا۟ إِن نَّتَّبِعِ ٱلْهُدَىٰ مَعَكَ نُتَخَطَّفْ مِنْ أَرْضِنَآ ۚ أَوَلَمْ نُمَكِّن لَّهُمْ حَرَمًا ءَامِنًا يُجْبَىٰٓ إِلَيْهِ ثَمَرَٰتُ كُلِّ شَىْءٍ رِّزْقًا مِّن لَّدُنَّا وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٧﴾

'innaka lâ tahdî man 'aḥbabta walâkinna-L-Lâha yahdî may-yašâ̂'u wahuwa 'a'lamu-bi-l-muhtadîna (56) wa qâlû̂ 'in-nattabi'i-l-hudâ ma'aka mutaḫaṭṭaf min 'arḍinâ̂ 'awalam numakki-l-lahum ḥaraman 'â̂minan yujbâ̂ 'ilayhi ṯamarâtu kulli šay'i-r-rizqam-mi-l-ladunnâ walâkinna 'akṯ

arahum lâ ya'lamûna (57).

Tu ne diriges pas qui tu veux. Tandis qu'Allah dirige qui Il veut. Il sait mieux que personne qui est apte à être dirigé. (56) Ils objectent: «Si nous te suivions, nous serons chassés de notre pays». Comme si nous ne les avions pas installés dans une enceinte inviolable et sûre, où, par un effet de notre grâce, affluent toutes les richesses. Mais la plupart semblent l'ignorer(57).

Dans ces versets, Dieu voulut dire à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- O Mouhammad, tu ne diriges pas celui que tu aimes, tu n'as qu'à communiquer le message et d'avertir, car «**Quoi que tu fasses, peu d'hommes se convertiront**» [Coran XII, 103].

Il est cité dans les deux Sahihs que ce verset fur révélé au sujet de Abou Taleb, l'oncle paternel du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui le couvrait de sa protection et le secourait contre les Qoraichites qui voulaient lui nuire, et il l'aimait tant. Abou Taleb, étant à l'article de la mort, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- vint lui rendre visite et l'appela à la foi, mais Abou Taleb resta incrédule malgré tout, et ce fut à cause d'une sagesse que Dieu a voulue d'après Son Savoir.

Almoussaiab Ben Hazm Al-Makhzoumi, de sa part, raconte: *«Etant à l'agonie, Abou Taleb reçut la visite de son neuveu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que Abou Jahl Ben Hicham et Abdullah Ben Abi Oumayya se trouvaient à son chevet. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «O oncle! Dis: Il n'y a d'autre divinité que Dieu, une attestation dont j'en pourrai te défendre auprès de Dieu». Abou Jahl et Abdullah Ben Abi Oumayya lui dirent: «O Abou Taleb, vas-tu éprouver de l'aversion pour la religion de Abdul-Mouttaleb?» Abou Taleb renonça à prononcer un tel témoignage. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répliqua: «Par Dieu! Je ne cesserai de demander à Dieu pour te pardonner à moins de recevoir l'ordre de ne plus le faire». Dieu fit révéler à cette occasion ce verset:* «**Il ne sied pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon d'Allah en faveur des idolâtres, fussent-ils leurs parents...**» [Coran IX, 114]. Et au sujet de Abou Taleb, ce verset fut descendu: «**Tu ne diriges pas qui tu veux.**

Tandis qu'Allah dirige qui Il veut»[1].

D'après la version de Abou Houraira, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- vint rendre visite à son oncle agonisant et lui dit: «O oncle, atteste qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, un témoignage dont je serai témoin en ta faveur au jour de la résurrection». Il lui répondit: «Si les Qoraichites ne me le reprochaient et disaient il n'a prononcé un tel témoignage que par peur de la mort, je l'aurais proféré pour te réjouir. Et je ne le dirai que pour te satisfaire». Le verset fut alors révélé.

«Ils objectent: «Si nous te suivrons, nous serons chassés de notre pays». C'était l'excuse que les Qoraichites voulurent présenter au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour ne plus suivre la religion de l'Islam. Ils craignirent d'être arrachés à leur terre en éprouvant de l'aversion pour leur religion, et que les idolâtres ne leur nuisassent où qu'ils se trouveraient. Dieu leur répondit: **«Comme si nous ne les avions pas installés dans une enceinte inviolable et sûre».** C'est-à-dire ce qu'ils voulaient avancer comme excuse, ne fut que mensonge et futilté. Car Dieu a fait de ce territoire une enceinte sacrée et sûre du jour où Il a rendu ce lieu sacré et sûr pour tout le monde. Comment ne pas l'être toujours après leur conversion en suivant la vérité? Vers ce sanctuaire sûr (La Mecque) sont apportés les fruits de toute chose comme bien octroyé de la part de Dieu. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

---

(1) عن المسيب بن حزن المخزومي رضي الله عنه قال: لما حضرت أبا طالب الوفاة جاءه رسول الله ﷺ، فوجد عنده (أبا جهل بن هشام) و(عبد الله بن أمية بن المغيرة) فقال رسول الله ﷺ: «يا عم قل لا إله إلا الله كلمة أحاج لك بها عند الله»، فقال أبو جهل وعبد الله بن أبي أمية: يا أبا طالب أترغب عن ملة عبد المطلب؟ فلم يزل رسول الله ﷺ يعرضها عليه ويعودان عليه بتلك المقالة، حتى كان آخر ما قال: هو على ملة عبد المطلب، وأبى أن يقول لا إله إلا الله، فقال رسول الله ﷺ: «والله لأستغفرن لك ما لم أنة عنك» فأنزل الله تعالى: ﴿ما كان للنبي والذين آمنوا أن يستغفروا للمشركين ولو كانوا أولي قربى﴾، وأنزل في أبي طالب: ﴿إنك لا تهدي من أحببت ولكن الله يهدي من يشاء﴾

وَكَمْ أَهْلَكْنَا مِن قَرْيَةٍ بَطِرَتْ مَعِيشَتَهَا فَتِلْكَ مَسَاكِنُهُمْ لَمْ تُسْكَن مِّنْ
بَعْدِهِمْ إِلَّا قَلِيلًا وَكُنَّا نَحْنُ الْوَارِثِينَ ﴿٥٨﴾ وَمَا كَانَ رَبُّكَ مُهْلِكَ الْقُرَى
حَتَّى يَبْعَثَ فِي أُمِّهَا رَسُولًا يَتْلُو عَلَيْهِمْ آيَاتِنَا وَمَا كُنَّا مُهْلِكِي الْقُرَى
إِلَّا وَأَهْلُهَا ظَالِمُونَ ﴿٥٩﴾

wakam ’ahlaknâ min qaryatim baṭirat ma‘išatahâ fatilka masâkinuhum lam tuskam-min ba‘dihim ’illâ qalîlan wa kunnâ naḥnu-l-wâriṯîna (58) wamâ kâna rabbuka muhlika-l-qurâ ḥattâ yab‘aṯa fî ’ummihâ rasûlan yatlû ‘alayhim ’â yâtinâ wama kunnâ muhlikî-l-qurâ ’illâ wa ’ahluhâ ẓâlimûna (59).

Combien de cités n’avons-nous pas anéanties pour avoir méconnu nos bienfaits? Voyez leurs demeures. Presque toutes ont été abandonnées. C’est nous qui en sommes devenus les héritiers. (58) Ton Seigneur n’anéantit jamais un pays sans qu’un de ses Prophètes ait auparavant apporté nos avertissements à la ville métropole. Il n’anéantit que les cités dont les habitants sont injustes (59).

Dieu fait allusion à la Mecque et à ses habitants qui ont méconnu les bienfaits de Dieu qui leur parvenaient des régions voisines, comme Taëf par exemple et autres. D’autant plus, elle était un lieu sûr et paisible. Et Dieu n’a pas laissé les habitants de telles cités sans les punir pour leur rebellion et leur ingratitude. Il a détruit leurs demeures qui sont devenues vides et nul les peuplait après leur anéantissement. Car Dieu ne laisse pas de tels incrédules sans représailles et châtiment après leur avoir envoyé des Prophètes pour les avertir et les mettre en garde contre sa sanction.

A cette ville métropole (La Mecque) Il a envoyé son Messager illettré pour leur réciter le Coran et les avertir, arabes et non-arabes, et leur montrer le chemin du salut en les appelant à l’adoration d’un Dieu unique. Dieu confirme ce fait en disant: «**Il n’est de cités que nous n’anéantissions avant le jour du jugement dernier ou que nous ne frappions d’un châtiment**» [Coran XVII, 58). Il a dit ailleurs: «**Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète**» [Coran XVII,15]. Il a envoyé le Prophète à cette fin. Il est cité dans un hadith authentique que le

Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «J'ai été envoyé au rouge et au noir» une expression qui signifie: à tous les hommes». Il fut le dernier des Prophètes et la prophétie a pris fin après son message, et sa religion restera inchangée jusqu'au jour de la résurrection étant la dernière.

وَمَآ أُوتِيتُم مِّن شَيْءٍ فَمَتَٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَزِينَتُهَا ۚ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰٓ ۚ
أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٦٠﴾ أَفَمَن وَعَدْنَٰهُ وَعْدًا حَسَنًا فَهُوَ لَٰقِيهِ كَمَن مَّتَّعْنَٰهُ مَتَٰعَ
ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ثُمَّ هُوَ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ مِنَ ٱلْمُحْضَرِينَ ﴿٦١﴾

wamâ 'ûtîtum min šay'in famatâ'u-l-ḥayâti-d-dunyâ wa zînatuhâ wamâ 'inda-L-Lâhi ḫayrun wa 'abqâ 'afalâ ta'qilûna (60) 'afaman wa'adnâhu wa'dan ḥasanan fahuwa lâqîhi kamam-matta'nâhu matâ'a-l-ḥayâti-d-dunyâ ṯumma huwa yawma-l-qiyâmati mina-l-muḥḍarîna (61).

Les biens qui sont impartis aux hommes sur terre ne sont que des biens éphémères et de miroitantes apparences. Les biens qui les atttendent auprès d'Allah sont plus précieux et plus durables. Finiront-ils par comprendre? (60) Celui à qui nous avons fait une belle promesse et qui l'obtiendra, peut-il être comparé à celui que nous avons comblé des biens de ce monde et qui aura des comptes à rendre au jour de la résurrection? (61).

Tous les biens et les luxes que Dieu accorde à Ses serviteurs, comparés à ce qu'il a réservé pour les fidèles dans l'au-delà, ne les égalent plus, car les biens de ce bas monde périssent, tandis que ceux de la vie future sont éternels et durables et ne connaitront aucune fin. Dieu l'affirme en disant: «**Vos biens sont périssables; les biens d'Allah sont éternels.**» [Coran XVI, 96].

Dans un hadith cité dans le Sahih de Mouslim, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par Dieu, ce bas monde comparé à l'au-delà n'est que ce qu'apporte le doigt de l'un d'entre vous quand il le plonge dans la mer»*[1]. L'homme doué de raison, pourquoi

(1) قال رسول الله ﷺ: «والله ما الحياة الدنيا في الآخرة إلا كما يغمس أحدكم أصبعه في اليم

ne pense-t-il pas à cette réalité?

«Celui à qui nous avons fait une belle promesse et qui l'obtiendra, peut-il être comparé à celui que nous avons comblé dès biens de ce monde et qui aura des comptes à rendre au jour de la résurrection?». Cela signifie: Celui qui a cru en la promesse de Dieu de lui accorder dans la vie future comme une récompense incommensurable et sans limites, avec foi ferme et espérance, est-il comparable à l'incrédule qui n'en croit pas et ne tient pas pour véridique la promesse de Dieu, et qui jouit des biens éphémères de ce bas monde pour une durée limitée? Puis, au jour de la résurrection sera parmi les réprouvés et les châtiés pour prix de son incrédulité.

وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَائِيَ الَّذِينَ كُنتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٦٢﴾ قَالَ الَّذِينَ حَقَّ
عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ رَبَّنَا هَٰؤُلَاءِ الَّذِينَ أَغْوَيْنَا أَغْوَيْنَاهُمْ كَمَا غَوَيْنَا تَبَرَّأْنَا إِلَيْكَ مَا
كَانُوا إِيَّانَا يَعْبُدُونَ ﴿٦٣﴾ وَقِيلَ ادْعُوا شُرَكَاءَكُمْ فَدَعَوْهُمْ فَلَمْ يَسْتَجِيبُوا لَهُمْ وَرَأَوُا
الْعَذَابَ لَوْ أَنَّهُمْ كَانُوا يَهْتَدُونَ ﴿٦٤﴾ وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ مَاذَا أَجَبْتُمُ
الْمُرْسَلِينَ ﴿٦٥﴾ فَعَمِيَتْ عَلَيْهِمُ الْأَنبَاءُ يَوْمَئِذٍ فَهُمْ لَا يَتَسَاءَلُونَ ﴿٦٦﴾ فَأَمَّا
مَن تَابَ وَآمَنَ وَعَمِلَ صَالِحًا فَعَسَىٰ أَن يَكُونَ مِنَ الْمُفْلِحِينَ ﴿٦٧﴾

wa yawma yunâdihim fayaqûlu 'ayna šurakâ'iya-l-ladīna kuntum taz'umûna (62) qâla-l-ladīna ḥaqqa 'alayhimu-l-qawlu rabbanâ hâ'ulâ'i-l-ladīna 'agwaynâ 'agwaynâhum kamâ gawaynâ tabarra'nâ 'ilayka mâ kânû 'iyyanâ ya'budûna (63) Wa qîla-d'û šurakâ'akum fada'awhum falam yastajîbû lahum wa ra'awu-l-'adâba law 'annahum kânû yahtadûna (64) wa yawma yunâdîhim fayaqûlu mâdâ 'ajabtumu-l-mursalîna (65) fa'amiyat 'alayhimu-l-'ambâ'u yawma'idin fahum lâ yatasâ'alûna (66) fa'ammâ man tâba wa 'âmana wa 'amila ṣâliḥan fa'asâ 'ay-yakûna mina-l-mufliḥîna (67).

Le jour de la comparution, Allah leur dira: «Où sont les dieux que

---

«فلينظر ماذا يرجع إليه»

vous m'avez associés» (62) Ceux qui auront été condamnés diront: Voilà ceux que nous avons abusés. Nous les avons abusés comme nous nous sommes abusés nous-mêmes. Nous nous en disculpons devant toi. Ce n'est pas nous qu'ils ont adorés» (63) On leur dira: «Appelez vos associés». Ils les appelleront, mais en vain. En revanche, ils verront les supplices préparés à leur intention». «Ah! si nous avions été mieux dirigés», soupireront-ils. (64) Un jour, Allah les appellera et leur demandera: «Qu'avez-vous répondu aux Prophètes?» (65) Leurs esprits seront troublés, ce jour-là. Ils ne sauront même pas s'interroger les uns les autres. (66) Seul, celui qui aura fait acte de contrition, aura cru et aura pratiqué le bien, pourra espérer être heureux. (67).

Au jour de la résurrection, Dieu réprimandera les idolâtres et leur dira: «Où sont mes associés que vous prétendiez me donner? Appelez-les et voyez s'ils peuvent vous secourir ou vous être utiles». Une telle remontrance nous la trouvons aussi dans ce verset: **«Vous n'êtes accompagnés d'aucun des intercesseurs que vous prétendiez avoir pour asociés. Toutes vos attaches terrestres sont coupées et tout ce sur quoi vous faisiez fond vous abandonne»** [Coran VI, 94].

Ceux contre qui la Parole se réalisera, c'est-à-dire les démons, les génies et ceux qui appelaient les hommes à l'égarement, diront: **«Voilà ceux que nous avons abusés. Nous les avons abusés comme nous nous sommes abusés nous-mêmes. Nous nous en disculpons devant toi. Ce n'est pas nous qu'ils ont adorés».** Ils témoigneront donc contre eux en les accusant de les avoir aberrés, puis, ils dénonceront leur adoration dans la bas monde, comme il est affirmé dans ce verset: **«Quelle horreur! Ces divinités renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux»** [Coran XIX, 82]. Abraham le confident de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit également à son peuple: **«Au jour de la résurrection, vous vous renierez et vous vous maudirez les uns les autres»** [-Coran XXIX, 25].

Au jour du jugement dernier, les divinités qui auront été suivies désavoueront les hommes qui les suivaient, en voyant le châtiment terrible, et Dieu dira à ces idolâtres: «Appelez vos associés» pour vous délivrer de l'Enfer, ceux que vous invoquiez en dehors de Moi au bas monde. Ils les appelleront mais en vain. Alors ils sauront qu'ils seront

précipités dans la Géhenne, et ils regretteront leur faire et leur incrédulité et s'écrieront: «Ah! Si nous avions été mieux dirigés!».

Ce jour-là; Dieu les appellera et leur demandera: **«Qu'avez-vous répondu aux Prophètes?»** On a interprété ce verset de la façon suivante: La première question qui sera adressée aux hommes concerne l'unicité de Dieu, puis la croyance en Ses Prophètes, ensuite ce que fut la réponse à leur appel, et enfin comment ils les ont traités. Tout comme l'homme qui sera demandé dans sa tombe par deux anges et juste à la suite de son enterrement: «Qui est ton Seigneur? Qui est ton Prophète? Quelle est la religion?». Le croyant répondra: «Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et Mouhammad est le Messager de Dieu». Quant à l'incrédule, il dira: «Ha! Ha! je ne sais pas». C'est pourquoi qu'au jour de la résurrection, il gardera le silence parce qu'il n'aura rien à dire, car quiconque était aveugle en ce monde, sera aveugle dans la vie future et plus égaré encore. Et c'est pourquoi Dieu a dit: **«Leurs esprits seront troublés en ce jour-là. Ils ne sauront même pas s'interroger les uns les autres»**. Car ils ne trouveront aucun argument qui pourrait les défendre, même leur généalogie ou leurs richesses.

Quant à ceux qui seront revenus à Dieu repentants, qui croyaient et faisaient de bonnes actions et œuvres de charité, peut-être qu'ils seront parmi les heureux.

وَرَبُّكَ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ وَيَخْتَارُ مَا كَانَ لَهُمُ ٱلْخِيَرَةُ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَتَعَٰلَىٰ
عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٨﴾ وَرَبُّكَ يَعْلَمُ مَا تُكِنُّ صُدُورُهُمْ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴿٦٩﴾
وَهُوَ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ لَهُ ٱلْحَمْدُ فِى ٱلْأُولَىٰ وَٱلْءَاخِرَةِ وَلَهُ ٱلْحُكْمُ وَإِلَيْهِ
تُرْجَعُونَ ﴿٧٠﴾

wa rabbuka yahluqu mâ yašâ'u wa yahtâru mâ kâna lahumu-l-hiyaratu subhâna-L-Lâhi wa ta'âla 'ammâ yušrikûna (68) wa rabbuka ya'lamu mâ tukinnu ṣudûruhum wamâ yu'linûna (69) wa huwa-L-Lâhu lâ 'ilâha 'illâ huwa lahu-l-hamdu fî-l-'ûlâ wa-l-'âhirati wa lahu-l-hukmu wa 'ilayhi turja'ûna (70).

Ton Seigneur crée à sa guise. Seul, Il peut choisir, les hommes n'ont

pas cette faculté. Gloire à Allah. Il est au-dessus de ceux qu'on lui associe. (68) Ton Seigneur sait ce qui cache et divulgue le cœur des hommes. (69) IL est Allah, en dehors de qui il n'y a pas d'autre Allah. Loué soit-il en ce monde et dans l'autre! C'est à Lui qu'appartient l'arrêt suprême, à Lui que vous retournerez. (70).

Etant le seul créateur, Dieu crée ce qu'Il veut et choisit ce qu'il veut, toutes les affaires de ce monde sont entre Ses mains et tout revient à Lui. Il n'y a pas donc de choix pour les hommes. Il a dit ailleurs: **«Il ne convient pas aux croyants et aux croyantes, quand Allah et Son Prophète ont pris un parti, de suivre leur propre impulsion»** [Coran XXXIII, 36]. Gloire à Dieu! Il est élevé au-dessus de ce qu'ils lui associent comme idoles, statues et pierres dressées qui sont bonnes à rien. **«Ton Seigneur sait ce que cache et divulgue le cœur des hommes»**.Il connait ce que les poitrines des hommes cachent et ce qu'ils disent à haute voix, comme Il pénètre dans le tréfonds des cœurs, une chose affirmée aussi dans ce verset: **«Il ne distingue pas entre vous, entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la dévoile, entre celui qui se cache dans l'ombre et celui qui se montre en pleine lumière»** [Coran XIII, 10].

«Il est Allah, en dehors de qui il n'y a pas d'autre Allah», car la déité n'appartient qu'à Lui, Il est le seul à être adoré. **«Loué soit-Il en ce monde et dans l'autre»** c'est-à-dire dans tout ce qu'il fait et décrète. **«-C'est à Lui qu'appartient l'arrêt suprême»**, et nul ne peut s'opposer à ses décrets qui émanent de Sa sagesse et Sa miséricorde. **«à Lui que vous retournerez»** au jour de la résurrection, où toutes les créatures seront à Ses pieds, comparues devant Lui pour les juger et les rétribuer selon leurs œuvres bonnes soient-elles ou mauvaises, et où rien ne Lui sera caché de ces œuvres.

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِن جَعَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكُمُ ٱلَّيْلَ سَرْمَدًا إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ مَنْ إِلَٰهٌ غَيْرُ
ٱللَّهِ يَأْتِيكُم بِضِيَآءٍ أَفَلَا تَسْمَعُونَ ﴿٧١﴾ قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِن جَعَلَ ٱللَّهُ
عَلَيْكُمُ ٱلنَّهَارَ سَرْمَدًا إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ مَنْ إِلَٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ يَأْتِيكُم بِلَيْلٍ
تَسْكُنُونَ فِيهِ أَفَلَا تُبْصِرُونَ ﴿٧٢﴾ وَمِن رَّحْمَتِهِۦ جَعَلَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ

لِتَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٧٣﴾

qul 'ara'aytum 'in ja'al-L-Lâhu 'alay kumu-l-layla sarmadan 'ilâ yawmi-l-qiyâmati man 'ilâhum ġayru-L-Lâhi ya'tîkum biḍiyâ'in 'afalâ tasma'ûna (71) qul 'ara'aytum 'in ja'ala-L-Lâhu 'alaykumu-n-nahâra sarmadan 'ilâ yawmi-l-qiyâmati man 'ilâhum ġayru-L-Lâhi ya'tîkum bi-laylin taskunûna fîhi 'afalâ tubṣirûna (72) wa mi-r-raḥmatihî ja'ala lakumu-l-layla wa-n-nahâra litaskunû fîhi wa litabtaġû min faḍlihî wa la'allakum taškurûna (73).

Dis: «Qu'en pensez-vous? Si Allah vous avait plongés dans une nuit sans fin jusqu'au jugement dernier, quel autre que Lui aurait pu vous donner la lumière? Quand vous déciderez-vous à comprendre (71) Dis: «-Qu'en pensez-vous? Si Allah vous avait laissés dans un jour sans fin jusqu'au jugement dernier, quel autre que Lui aurait pu vous donner la nuit, dispensatrice du repos? Vous rendrez-vous à l'évidence? (72) Mais sa sollicitude a institué la nuit et le jour pour vous permettre à la fois de vous reposer et de vaquer à vos occupations. Peut-être Lui en serez-vous reconnaissants. (73).

Dieu rappelle aux hommes Ses bienfaits qu'entre autres, il y a le jour et la nuit sans eux aucune âme ne pourrait exister. Il leur dit: Si la nuit était rendue éternelle jusqu'au jour de la résurrection, quelle autre divinité pourrait leur apporter la lumière? Si par contre le jour était éternel, qui en serait capable d'apporter la nuit pour que les hommes connaissent le repos? Car autrement les corps auraient épuisé toute leur force à cause de leur activité. Pourquoi les hommes ne voient-ils donc pas clair? c'est par un effet de sa miséricorde qu'il a créé le jour et la nuit qui se succèdent afin que les hommes Lui soient reconnaissants et s'acquittent de leurs obligations envers Lui. Si une de ces obligations avait été râtée le jour pour une cause quelconque, l'homme pourrait s'en acquitter la nuit, et vice versa, tout comme Dieu a dit: **«Il fait se succéder la nuit et le jour pour donner plus de marge à ceux qui veulent adorer Allah et Lui rendre des actions de grâces»»** [Coran XXV, 62].

وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تَزْعُمُونَ ﴿٧٤﴾ وَنَزَعْنَا مِن

كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا فَقُلْنَا هَاتُوا بُرْهَانَكُمْ فَعَلِمُوا أَنَّ الْحَقَّ لِلَّهِ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا
كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿٧٥﴾

wa yawma yunâdîhim fayaqûlu 'ayna šurakâ'î 'iya-l-ladîna kuntum taz'amûna (74) wa naza'nâ min kulli 'ummatin šahîdan faqulnâ hâtû burhânakum fa'alimû 'anna-l-ḥaqqa li-L-Lâhi wa ḍalla 'anhum mâ kânû yaftarûna (75).

Le jour de leur comparution, Allah leur dira: «Où sont les dieux que vous m'avez associés?» (74) Nous ferons sortir un témoin de chaque peuple. Nous dirons à chaque peuple: «Apportez vos preuves». Ils apprendront alors que la vérité est à Allah. Et toutes leurs inventions s'avèreront illusoires (75).

Et voilà encore une autre remontrance pour ceux qui ont adoré une autre divinité avec le Seigneur. Dieu les appellera devant tout le monde: **«Où sont les dieux que vous m'avez associés»** dans le bas monde. Ce jour-là Il fera venir un témoin de chaque communauté, c'est-à-dire un Porphète selon les dires de Moujahed, et dira à chaque communauté: «Apportez vos preuves» qui pourront justifier votre comportement prétendant que ces divinités sont les associées de Dieu. Mais ils seront absolument incapables de faire l'un et l'autre «et toutes leurs inventions s'avèreront illusoires», et ne leur seront d'aucune utilité.

۞ إِنَّ قَارُونَ كَانَ مِن قَوْمِ مُوسَىٰ فَبَغَىٰ عَلَيْهِمْ ۖ وَآتَيْنَاهُ مِنَ الْكُنُوزِ مَا إِنَّ
مَفَاتِحَهُ لَتَنُوءُ بِالْعُصْبَةِ أُولِي الْقُوَّةِ إِذْ قَالَ لَهُ قَوْمُهُ لَا تَفْرَحْ ۖ إِنَّ اللَّهَ لَا
يُحِبُّ الْفَرِحِينَ ﴿٧٦﴾ وَابْتَغِ فِيمَا آتَاكَ اللَّهُ الدَّارَ الْآخِرَةَ ۖ وَلَا تَنسَ
نَصِيبَكَ مِنَ الدُّنْيَا ۖ وَأَحْسِن كَمَا أَحْسَنَ اللَّهُ إِلَيْكَ ۖ وَلَا تَبْغِ الْفَسَادَ فِي
الْأَرْضِ ۖ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْمُفْسِدِينَ ﴿٧٧﴾

'inna Qârûna kâna min qawmi Mûsâ fabaġâ 'alyhim wa 'âtaynâhu min-l-kunûzi mâ 'inna mafâtihû latanû'u bi-l-'uṣbati 'ulî-l-quwwati 'id qâla

lahû qawmuhû lâ tafraḥ 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu-l-fariḥîna (76) wa-btaḡi fîmâ 'âtâka-L-Lâhu-d-dâra-l-'âḫirata walâ tansa naṣibaka mina-d-dunyâ wa 'aḥsin kamâ 'aḥsana-L-Lâhu 'ilayka walâ tabḡi-l-fasâda fî-l-'arḍi 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu-l-mufsidîna (77).

Coré appartenait au peuple de Moïse. Sa morgue était extrême. Nous l'avions comblé de tant de trésors que leurs clefs eussent été péniblement soulevées par une troupe de solides porteurs. Son peuple lui disait: «Ne sois pas arrogant. Allah n'aime pas les arrogants». (76) Emploie les biens qu'Allah t'a accordés à gagner la demeure denière, sans négliger pour cela ta part en ce monde. Montre-toi bon comme Allah s'est montré bon envers toi. Ne favorise pas le vice sur terre. Allah n'aime pas les pervers (77).

La majorité des exégètes ont avancé que Coré (Qaroun) était le cousin paternel de Moïse, et selon Ibn Jouraij: Coré est le fils de Yacheb Ben Qaheth, et Moïse est le fils de 'Imran ben Qaheth. Qatada a ajouté que Coré était appelé le «Mounawer» à cause de sa belle voix en récitant la Torah. Mais cet ennemi de Dieu était un hypocrite comme le Samaritain (qui a confectionné le veau en or pour les fils d'israël). A cause de sa tyrannie et son insolence, Dieu l'a anéanti avec toutes ses richesses. Dieu lui donna une quantité de trésors telle que leurs clefs auraient fait ployer sous leur poids un grand nombre d'hommes unis et forts. Et d'après Al-A'amach les clef étaient de cuir et chaque clef ouvrait à part une armoire. En sortant de son palais, ces clefs étaient portées sur soixante mules.

«Son peuple lui disait: «Ne sois pas si arrogant. Allah n'aime pas les arrogants». C'est-à-dire ceux qui se montrent toujours gais et ne reconnaissent plus les bienfaits de Dieu. **«Emploie les biens qu'Allah t'a accordés à gagner la demeure denière sans négliger pour cela ta part en ce monde».** Cette expression signifie: A travers ces biens incommensurables que Dieu t'a accordés, recherche la demeure ultime - Le Paradis - sans pourtant oublier ta part de ce monde, en s'approchant de Dieu par des œuvres pies et de différents actes d'adoration afin d'obtenir la récompense dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Ta part dans ce monde consiste à utiliser ces biens dans la nourriture et la boisson licites ainsi dans les vêtements et le mariage, les demeures, car aussi bien Dieu que ton propre corps ont des droits

sur toi, ta famille, tes épouses, tes proches et les nécessiteux. **«Montre-toi bon comme Allah s'est montré bon envers toi»**, et fais les œuvres de charité aux pauvres et montre-toi reconnaissant envers Lui. **«Ne favorise pas le vice sur terre»** en semant la corruption parmi les hommes et nuisant aux autres, car Dieu n'aime pas les corrupteurs.

قَالَ إِنَّمَآ أُوتِيتُهُۥ عَلَىٰ عِلۡمٍ عِندِيٓۚ أَوَلَمۡ يَعۡلَمۡ أَنَّ ٱللَّهَ قَدۡ أَهۡلَكَ مِن قَبۡلِهِۦ مِنَ
ٱلۡقُرُونِ مَنۡ هُوَ أَشَدُّ مِنۡهُ قُوَّةٗ وَأَكۡثَرُ جَمۡعٗاۚ وَلَا يُسۡـَٔلُ عَن ذُنُوبِهِمُ
ٱلۡمُجۡرِمُونَ ٧٨

qâla 'innamâ 'utîtuhû 'alâ 'ilmin 'indî 'awalam ya'lam 'anna-L-Lâha qad 'ahlaka min qablihî mina-l-qurûni man huwa 'ašaddu minhu quwwatan wa 'akṯaru jam'an walâ yus'alu 'an dunûbihimu-l-mujrimûna (78).

Ce que je possède, je le dois à mon initiative, prétend Coré. Ignore-t-il qu'Allah a anéanti avant lui, au cours des âges, des hommes plus forts que lui et soutenus par une suite plus nombreuse que la sienne? A quoi bon reprocher leurs crimes aux coupables?» (78).

A toute réponse et exhortation que son peuple lui adressait, il répondit: «Ce que je possède, je le dois à mon initiative». Voulant dire que Dieu ne lui a donné tout cela que parce qu'il le méritait, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Qu'un malheur frappe l'homme, il nous invoque. Lui accordons-nous un bienfait, il dit: «Je le dois à mon savoir»** [-Coran XXXIX, 49].

D'après certains exégètes, Coré pratiquait l'art de la chimie dont il était très savant en transformant certains métaux en d'autres plus précieux. Mais il s'avère que la première interprétation l'emporte sur la deuxième, car Dieu a dit ensuite: **«Ignore-t-il qu'Allah a anéanti avant lui, au cours des âges, des hommes plus forts que lui et soutenus par une suite plus nombreuse que la sienne»**. Cela signifie que Dieu ne l'aimait pas plus que les autres pour lui accorder de telles richesses, car il a anéanti avant lui tant de générations plus redoutables que lui par la force et plus importantes en nombre? Et surtout à cause de leur

méconnaissance des biens de Dieu et leur incrédulite. C'est pourquoi il a dit ensuite: «**A quoi bon reprocher leurs crimes aux coupables?**» qui ont commis tant de péchés. Cette fin néfaste sera la part de quiconque prétend que ce qu'il reçoit de biens fut en vue de son mérite et non par la grâce de Dieu.

فَخَرَجَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ فِى زِينَتِهِۦ ۖ قَالَ ٱلَّذِينَ يُرِيدُونَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا يَٰلَيْتَ لَنَا
مِثْلَ مَآ أُوتِىَ قَٰرُونُ إِنَّهُۥ لَذُو حَظٍّ عَظِيمٍ ﴿٧٩﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟
ٱلْعِلْمَ وَيْلَكُمْ ثَوَابُ ٱللَّهِ خَيْرٌ لِّمَنْ ءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا ۚ وَلَا يُلَقَّىٰهَآ إِلَّا
ٱلصَّٰبِرُونَ ﴿٨٠﴾

faḫaraja 'alâ qawmihî fî zînatihî qâla-l-lad̲îna yurîdûna-l-ḥayâta-d-dunyâ yâ layta lanâ mit̲la mâ 'ûtiya Qârunu 'innahû lad̲û ḥaẓẓin 'aẓîmin (79) wa qâla-l-lad̲îna 'ûtû-l-'ilma waylakum t̲awâbu-L-Lâhi ḫayru-l-liman 'âmana wa 'amila ṣâliḥan wâla yulaqqâhâ 'illâ-ṣ-ṣâbirûna (80).

Il se montra, un jour à son peuple dans toute sa splendeur. Ceux que tentaient les plaisirs du siècle disaient: «Ah! si nous avions les richesses de Coré! Vraiment, il a un sort envieux» (79) Les sages ripostaient: «Prenez garde, la grâce d'Allah est autrement désirable pour qui croit et pratique les bonnes œuvres! Mais ces derniers devoirs ne sont remplis que par les patients; (80).

Un jour Coré se présenta dans sa plus grande pompe devant ses concitoyens, ceux qui désiraient les clinquants de la vie présente s'écrièrent: «**Ah! si nous avions les richesses de Coré! Vraiment, il a un sort envieux**». Mais ceux qui ont reçu la science du livre dirent: «**Prenez garde, la grâce d'Allah est autrement désirable pour qui croit et pratique les bonnes œuvres**» Cela signifie que la récompense réservée auprès de Dieu est encore plus considérable que vous ne le croyez. Elle sera octroyée aux saints serviteurs de Dieu. A ce propos, il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très-Haut a dit: «J'ai préparé à Mes saints serviteurs ce qu'œil n'a vue, qu'oreille n'a entendu et qu'aucun esprit humain n'a imaginé. Lisez si vous voulez: «**Aucune âme ne soupçonne de combien de joies seront***

récompensées les œuvres de ces hommes» [Coran XXXII, 17]. ***(Rapporté par Boukhari)***[(1)].

«Mais ces dernies devoirs ne sont remplis que par les patients». Cette partie du verset fut interprétée de deux façons:

- Ceux qui ont attribué ces paroles aux hommes de science, ont avancé qu'il s'agit du Paradis, comme As-Souddy.

- Ceux qui ont attribué ces paroles à Dieu ont dit: Cette récompense ne sera acquise que par les patients, qui se détournent de la vie présente et cherchent la vie de l'autre.

فَخَسَفْنَا بِهِۦ وَبِدَارِهِ ٱلْأَرْضَ فَمَا كَانَ لَهُۥ مِن فِئَةٍ يَنصُرُونَهُۥ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَمَا
كَانَ مِنَ ٱلْمُنتَصِرِينَ ﴿٨١﴾ وَأَصْبَحَ ٱلَّذِينَ تَمَنَّوْا۟ مَكَانَهُۥ بِٱلْأَمْسِ يَقُولُونَ
وَيْكَأَنَّ ٱللَّهَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ وَيَقْدِرُ ۖ لَوْلَآ أَن مَّنَّ ٱللَّهُ
عَلَيْنَا لَخَسَفَ بِنَا ۖ وَيْكَأَنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٢﴾

faḫasafnâ bihî wa bidârihi-l-'arḍa famâ kâna lahû min fi'atin yanṣurûnahû min dûni-L-Lâhi wamâ kâna nina-l-muntaṣirîna (81) wa 'aṣbaḥa-l-ladîna tamannaw makânahû bi-l-'amsi yaqûlûna wayka'anna-L-Lâha yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u min 'ibâdihî wa yaqdiru lawlâ 'am-manna-L-Lâhu 'alaynâ laḫasafa binâ wayka'annahû lâ yufliḥu-l-kâfirûna (82).

Nous l'engloutîmes sous terre lui et son palais. Sa suite fut impuissante à le protéger contre Allah. Sa perte fut consommée (81). Ceux qui l'enviaient la veille, disaient alors: «Certes, Allah prodigue ses richesses ou les mesure à qui Il veut. Si Allah nous avait comblés de ses biens, nous aurions été engloutis comme lui. Les incrédules ne prospèrent pas» (82).

A cause de son orgueil et son mépris des autres, Coré fut englouti

---

(1) في الحديث الصحيح: «يقول الله تعالى أعددت لعبادي الصالحين ما لا عين رأت ولا أذن سمعت ولا خطر على قلب بشر واقرأوا إن شئتم: ﴿فلا تعلم نفس ما أخفى لهم من قرة أعين جزاء بما كانوا يعملون﴾ (رواه البخاري)

sous terre avec sa demeure. Al-Boukhari a rapporté dans son Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tandis qu'un homme trainait son izar par ostentation, il fut englouti par la terre dans laquelle il s'enfoncera jusqu'au jour de la résurrection»*[1].

On a rapporté que le périssement de Coré était à cause de l'invocation de Moïse contre lui. Il a été raconté: «Coré se montra à ses concitoyens un jour dans toute sa pompe et sa splendeur, monté sur une mule bigarrée, portant avec ses domestiques les vêtements teintes en pourpre. Il passa par une assemblée où Moïse prêchait les hommes en leur rappelant la vie future. Voyant Coré, les hommes tournèrent leur face de son côté sans écouter Moïse, épris et envieux. Moïse l'appela à Dieu et lui dit: «Pourquoi présentez-vous de la sorte devant le public avec toute la splendeur?». Il lui répondit: «O Moïse, si Dieu t'a préféré par la prophétie, il m'a préféré aux autres par la vie d'ici-bas en m'accordant toutes ces richesses». A ce moment, la terre s'agita et engloutit Coré et sa suite. Qatada a commenté cela en y ajoutant: Chaque jour il s'enfonce dans la terre de la hauteur d'une taille.

«Sa suite fut impuissante à le protéger contre Allah. Sa perte fut consommée». Aussi bien les richesses de Coré que ses domestiques ne purent lui porter secours et repousser de lui le châtiment de Dieu. Le lendemain, ceux qui l'enviaient dirent: Malheur à nous! Dieu certes dispense largement et mesure ses dons. N'eût été sa bonté et sa miséricorde, Il nous aurait fait engloutir par la terre.

Donc les richesses ne sont plus les signes de la satisfaction de Dieu, ni la pauvreté ceux de sa colère, car Il donne comme Il refuse, donne les richesses abondamment ou parcimonieusement, abaisse et élève, tout dépend de Sa volonté. Dans un hadith il est dit à ce propos: *«Dieu a réparti entre vous vos moralités et caractères, comme Il a distribué ses dons et richesses. Il accorde ses biens à ceux qu'Il aime comme à ceux qu'Il n'aime pas, mais il ne donne la foi qu'à ceux qu'Il*

---

(1) ثبت في الصحيح عند البخاري أن رسول الله ﷺ قال: «بينما رجل يجر إزاره إذ خسف به فهو يتجلجل في الأرض إلى يوم القيامة»

aime». On peut aussi déduire de cet événement que l'incrédule ne réussit ni dans le bas monde ni dans l'autre.

تِلْكَ ٱلدَّارُ ٱلْءَاخِرَةُ نَجْعَلُهَا لِلَّذِينَ لَا يُرِيدُونَ عُلُوًّا فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فَسَادًا ۚ وَٱلْعَٰقِبَةُ
لِلْمُتَّقِينَ ﴿٨٣﴾ مَن جَآءَ بِٱلْحَسَنَةِ فَلَهُۥ خَيْرٌ مِّنْهَا ۖ وَمَن جَآءَ بِٱلسَّيِّئَةِ فَلَا يُجْزَى
ٱلَّذِينَ عَمِلُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ إِلَّا مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٨٤﴾

tilka-d-dâru-l-'âḫiratu naj'aluhâ li-l-laḏîna lâ yurîdûna 'uluwwan fî-l-'arḍi walâ fasâdan wa-l-'âqibatu lil-muttaqîna (83) man jâ'a bi-l-ḥasanati falahû ḫayrum minhâ wa man jâ'a bi-s-sayyi'ati falâ yujzâ-l-laḏîna 'amilû-s-sayyi'ati 'illâ mâ kânû ya'malûna (84).

Nous réservons la demeure de la vie future à ceux qui ne se laissent dominer ni par l'ambition ni par leurs mauvais instincts. Une heureuse fin récompense les croyants (83) Celui qui fait le bien est récompensé au-delà de ses mérites. Celui qui fait le mal, qu'il sache que ceux qui font le mal ne sont rétribués que selon leurs œuvres (84).

La dernière demeure avec toutes ses félicités et son bonheur qui ne changera ni se transformera, Dieu l'assigne à ceux parmi ses serviteurs croyants et humbles, qui ne cherchent pas à s'élever sur terre et se montrent orgueilleux et altiers, ni à y semer la corruption. Le meilleur sort est toujours réservé aux pieux et vertueux. Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il m'a été révélé que vous devez être humbles afin que nul ne s'enorgueillisse sur les autres ni les opprime».* Mais si l'homme veut apparaitre beau et élégant, il n'y a aucun mal à cela. On a rapporté qu'un homme vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu! J'aime porter de jolis vêtements et de belles sandales, est-ce de l'ostentation:?» Il lui répondit: «Dieu est beau et aime la beauté».

«Celui qui fait le bien est récompensé au-delà de ses mérites» au jour de la résurrection, et même sa récompense sera décuplée. **«Celui qui fait le mal, qu'il sache que ceux qui font le mal ne sont rétribués que selon leurs œuvres».** Un verset qui est pareil à celui-ci dit: **«Celui qui aura**

péché sera précipité au feu la face la première. Peut-on être récompensé autrement que selon ses œuvres» [Coran XVII, 90] Telle est la justice idéale au jour du jugement dernier.

إِنَّ ٱلَّذِى فَرَضَ عَلَيْكَ ٱلْقُرْءَانَ لَرَآدُّكَ إِلَىٰ مَعَادٍ قُل رَّبِّىٓ أَعْلَمُ مَن جَآءَ
بِٱلْهُدَىٰ وَمَنْ هُوَ فِى ضَلَـٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٨٥﴾ وَمَا كُنتَ تَرْجُوٓا۟ أَن يُلْقَىٰٓ إِلَيْكَ
ٱلْكِتَـٰبُ إِلَّا رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ فَلَا تَكُونَنَّ ظَهِيرًا لِّلْكَـٰفِرِينَ ﴿٨٦﴾ وَلَا
يَصُدُّنَّكَ عَنْ ءَايَـٰتِ ٱللَّهِ بَعْدَ إِذْ أُنزِلَتْ إِلَيْكَ وَٱدْعُ إِلَىٰ رَبِّكَ وَلَا تَكُونَنَّ
مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿٨٧﴾ وَلَا تَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَـٰهًا ءَاخَرَ لَآ إِلَـٰهَ إِلَّا هُوَ كُلُّ شَىْءٍ
هَالِكٌ إِلَّا وَجْهَهُۥ لَهُ ٱلْحُكْمُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٨٨﴾

'inn-l-ladî farada 'alayka-l-Qur'â na la râ dduka 'ilâ ma'âdin qul rabbî 'a'lamu man jâ 'a bi-l-hudâ wa man huwa fî dalâlim-mubînin (85) wamâ kunta tarjû 'ay-yulqâ 'ilayka-l-kitâbu 'illâ rahmatam mi-r-rabbika falâ takûnanna zahîra-l-lil-kâfirîna (86) walâ yasuddunnaka 'an 'â yâti-L-Lâhi ba'da 'id 'unzilat 'ilayka wa-d'u 'ilâ rabbika walâ takûnanna mina-l-mušrikîna (87) walâ tad'u ma'a-L-Lâhi 'ilâhan 'â hara lâ 'ilâha 'illâ huwa kullu šay'in hâlikun 'illâ wajhahû lahu-l-hukmu wa 'ilayhi turja'ûna (88).

Celui qui t'a donné le Coran t'appellera à une autre vie. Dis: Mon Seigneur sait mieux que personne celui qui a apporté la bonne direction et celui qui est dans un égarement (85). Tu n'espérais pas recevoir le Livre. Tu ne l'as reçu que par un pur effet de sa grâce. Ne soutiens jamais les infidèles (86). Ne te laisse pas détourner des enseignements d'Allah maintenant que tu les as reçus. Prêche la cause de ton Seigneur. Ne sois pas du nombre des idolâtres (87). N'invoque pas d'autre divinité qu'Allah. Il n'y a d'Allah que Lui. Tout est périssable sauf le visage d'Allah. Il a le pouvoir suprême. C'est à Lui que vous retournerez (88).

Dieu ordonna à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de communiquer le message aux hommes et de leur réciter lê Coran, en lui prévenant qu'il lui demandera, au jour de la résurrection, s'il avait rempli la mission ou s'il l'a manquée. Il lui dit: **«Celui qui t'a donné le**

Coran t'appellera à une autre vie» où tous les hommes seront rassemblés, comme Il le montre dans ce verset: **«Nous interrogerons à la fois les peuples à qui nous avons envoyé des Prophètes et les Prophètes eux-mêmes»** [Coran VII,6].

Quant à ibn Abbas, il a interprété ce verset de la façon suivante: Dieu te fera entrer au Paradis et t'interrogera si tu as communiqué et le Coran et le message. Et dans une autre interprétation d'Ibn Abbas citée dans le Sahih de Boukhari: Dieu te rendra à la Mecque, tout comme Il t'a fait sortir de cette ville auparavant. Une opinion soutenue par Ad-Dahak qui a dit: «En quittant la Mecque pour accomplir l'émigration, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, arrivé à Al-Jouhfa, sentit une nostalgie vers cette ville, Dieu lui alors révéla: **«Celui qui t'a donné le Coran t'appellera à une autre vie»**, car le terme: à une autre vie signifie: à un autre lieu - qui est la Mecque-.

Le facteur commun qui réunit toutes ces interprétations, toujours d'après Ibn Abbas, est le retour à la Mecque en lui accordant sa conquête et lui donnant la victoire sur les impies, une promesse qui signifie en même temps la fin de la vie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ibn Abbas a appuyé son opinion en se basant sur le révélation de la sourate: **«Lorsque la victoire d'Allah et son triomphe éclateront»** [Coran CX]. Cette sourate, a ajouté Ibn Abbas, annonce la mort prochaine du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Il s'avère de toutes ces interprétations que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a obtenu les deux à la fois: la victoire et le Paradis.

«Dis: Mon Seigneur sait mieux que personne celui qui a apporté la bonne direction et celui qui est dans un égarement». Cela signifie: O Mouhammad, dis à ceux qui ont renié ton message et aux impies ainsi à ceux qui les ont suivis, qu'ils sauront bientôt les biens dirigés et les égarés, et à qui sera réservée la vie future et le Paradis. Car Dieu sait mieux que quiconque les fidèles et les incrédules.

Dieu lui rappela son bienfait -qui est le Coran- et lui dit: **«Tu n'espérais pas recevoir le Livre»** c'est-à-dire: avant la révélation, tu ne savais pas que tu vas recevoir la révélation, mais c'était une miséricorde de ton Seigneur qui l'accorde à ses serviteurs à cause de

toi et par ton intermédiaire. Donc **«ne soutiens jamais les infidèles»**. Mais plutôt écarte-toi d'eux et oppose-toi à eux. **«Ne te laisse pas détourner des enseignements d'Allah maintenant que tu les a reçus»** sans être pour autant influencé par leur obstination et leur rebellion. Car le Seigneur est toujours avec toi, qui te soutient, élève la parole de la vérité et fait triompher ta religion sur toutes les autres religions. **«Prêche la cause de ton Seigneur»** son adoration et la foi en Lui, et **«ne sois pas du nombre des idolâtres»**.

«N'invoque pas d'autre divinité qu'Allah. Il n'y a d'Allah que Lui» la déité ne sied qu'à Lui, Lui seul qui doit être adoré. **«Tout est périssable, sauf le visage d'Allah»**. Une réalité qui se réalisera à la fin des temps où tout périra et demeurera seule la Face de Dieu, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Tout ce que porte la terre est périssable. Seule demeure la face de ton Seigneur auréolée de majesté et de noblesse»** [Coran LV, 26, 27].

Il est dit dans un hadith authentique que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La prarole la plus véridique est celle qu'a dit Labide: Tout est vain en dehors de Dieu».*

Mais Moujahed et Ath-Thawri ont commenté ce verset de la façon suivante: «Tout est périssable, sauf le visage d'Allah» signifie que toute œuvre accomplie sans qu'elle soit faite pour obtenir la satisfaction de Dieu est vaine et périssable». Et la première porte sur les créatures qui périront et seul demeurera le visage de Dieu. Ces deux interprétations ne se contredisent pas, car les œuvres et les créatures, périront.

«Il a le pouvoir suprême» car Dieu est le seul à disposer de tout ce qu'il a créé et nul ne pourrait s'opposer à son décret, **«C'est à Lui que vous retournerez»**, Il vous jugera selon vos œuvres pour vous rétribuer par le Paradis ou l'enfer.



29 - SOURATE DE L'ARAIGNÉE

Révélée à la Mecque, à l'exception des dix premiers versets révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate des Romains

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓ ﴿١﴾ أَحَسِبَ ٱلنَّاسُ أَن يُتْرَكُوٓاْ أَن يَقُولُوٓاْ ءَامَنَّا وَهُمْ لَا يُفْتَنُونَ ﴿٢﴾
وَلَقَدْ فَتَنَّا ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَلَيَعْلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ صَدَقُواْ وَلَيَعْلَمَنَّ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٣﴾
أَمْ حَسِبَ ٱلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَسْبِقُونَا سَآءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

'alif-Lâ̂m-mî̂m (1) 'aḥasiba-n-nâsu 'ay-yutrakû̂ 'ay-yaqûlû̂ 'â̂mannâ wahum lâ yuftanûna (2) walaqad fatannâ-l-lad̲îna min qablihim falaya'lamanna-L-Lâhu-l-lad̲îna ṣadaqû wa laya'lamanna-l-kâd̲ibîna (3) 'am ḥasiba-l-lad̲îna ya'malûna-s-sayyi'âti 'an yasbiqûnâ sâ̂'a mâ yaḥkumûna (4).

Au nom d'Allah le Misérordieux le Très Miséricordieux.

Alif-Lam-Mim (1) Les hommes croient-ils qu'en se disant croyants, Allah leur évitera toute épreuve? (2) Nous avons éprouvé ceux qui les ont précédés. Allah distingue ainsi les sincères des menteurs (3). Les méchants

croient-ils échapper à notre châtiment: Ils se trompent (4).

D'après Ibn Abi Hatem, ces versets furent révélés au sujet des gens qui vivaient à la Mecque et s'étaient convertis. Certains compagnons de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à Médine leur firent savoir par écrit que leur conversion ne serait acceptée sans accomplir l'émigration à Médine. Voulant sortir à Médine, les idolâtres les repoussèrent et les empêchèrent d'accomplir leur émigration. Mais Ibn Sa'd raporte qu'il fut révélé au sujet de '-Ammar Ben Yasser qui subissait les tortures des polythéistes.

Le verset signifie que Dieu éprouve l'homme aussi bien par le mal que par le bien pour connaitre la fermeté de sa foi. A ce propos, il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les Prophètes sont les plus éprouvés, puis les hommes vertueux puis ceux qui leur ressemblent et ainsi de suite. Tout homme sera éprouvé selon le degré de sa foi, autant qu'elle est ferme, autant l'épreuve sera dure». Ce verset est pareil à celui-là: **«Espérerez-vous entrer au paradis sans passer par les épreuves qu'ont subies vos prédécesseurs. La privation et les maladies ne les épargnèrent pas. Et ils furent ébranlés au point que le Prophète et ses compagnons s'écrièrent: «-Quand donc viendra le secours d'Allah? Courage, le secours d'Allah est proche»** [Coran II, 214].

«Allah distingue ainsi les sincères des menteurs» et connait parfaitement ceux qui disent la vérité et Il connait les menteurs. **«Les méchants croient-ils échapper à notre châtiment? Il se trompent»**. Ou selon une autre traduction du verset: «Est-ce que ceux qui ont commis de mauvaises actions comptent pouvoir nous devancer? Ou bien croient-ils qu'ils ne subiront plus une certaine épreuve? Ils ont le jugement faux».

مَن كَانَ يَرْجُوا لِقَآءَ ٱللَّهِ فَإِنَّ أَجَلَ ٱللَّهِ لَآتٍ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٥﴾ وَمَن
جَٰهَدَ فَإِنَّمَا يُجَٰهِدُ لِنَفْسِهِۦٓ إِنَّ ٱللَّهَ لَغَنِىٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٦﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟
ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَنُكَفِّرَنَّ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَحْسَنَ ٱلَّذِى كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٧﴾

man kâna yarjû liqâ'a-L-lâhi fa'inna 'ajala-L-Lâhi la'âtin wa huwa-S-Samî'u-l-'Alîmu (5) wa man jâhada fa'innamâ yujâhidu linafsihî 'inna-L-Lâha laganiyyun 'ani-l-'âlamîna (6) wa-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti lanukaffiranna 'anhum sayyi'âtihim wa lanjziyannahum 'aḥsana-l-ladî kânû ya'malûna (7).

Pour qui espère rencontrer Allah, cette rencontre sera certaine. Allah entend et sait tout (5). Celui qui peine, peine pour son propre bien. Allah peut se passer du monde (6). Nous absoudrons ceux qui croient et font le bien et nous leur accorderons une récompense supérieure à leurs œuvres (7).

Celui qui aura vécu dans l'espoir de rencontrer Dieu dans la vie future en faisant les bonnes œuvres, verra son espoir se réaliser et il obtiendra sa récompense sans être lésé et même il la recevra au centuple.

«Celui qui peine, peine pour son propre bien» en faisant les bonnes actions et accomplissant ses devoirs complets en vue de Dieu, celui-ci ne le fera que pour son intérêt et son profit, car Dieu peut se passer de l'univers et n'a besoin de personne. Ce genre du militantisme, comme a avancé Al-Hassan Al-Basri, pourra être encore plus et mieux rémunéré que les pratiques religieuses obligatoires. Donc ceux qui font de telles actions trouveront leurs récompenses auprès de leur Seigneur portées au décuple, ou même au centuple allant jusqu'à sept cent fois, ou bien Dieu leur pardonnera toutes leurs mauvaises actions et les rétribuera par contre. Il a dit ailleurs: **«Allah ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome. Il rémunéra au centuple les bonnes actions et leur assurera une récompense magnifique»** [Coran IV, 40].

وَوَصَّيْنَا ٱلْإِنسَـٰنَ بِوَٰلِدَيْهِ حُسْنًا ۖ وَإِن جَـٰهَدَاكَ لِتُشْرِكَ بِى مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ
فَلَا تُطِعْهُمَآ ۚ إِلَىَّ مَرْجِعُكُمْ فَأُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٨﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ لَنُدْخِلَنَّهُمْ فِى ٱلصَّـٰلِحِينَ ﴿٩﴾

wa waṣṣaynâ-l-'insâna bi wâlidayhi ḥusnan wa 'in jâhadâka litušrika bî mâ laysa laka bihî 'ilmun falâ tuṭi'humâ 'ilayya marji'ukum fa'unabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (8) wa-l-ladîna 'â manû wa

‘amilû-ṣ-ṣâliḥâti linudḫilannahum fî-ṣ-ṣaliḥîna (9).

Nous vous recommandons de bien traiter vos parents. Toutefois s'ils vous poussent à m'associer des divinités inconnues, ne les écoutez pas. C'est à moi que vous reviendrez. Je vous expliquerai le véritable sens de vos actes (8). Ceux qu croient et pratiquent le bien seront admis au nombre des justes (9).

Dieu exhorte, voir ordonne, les gens à être bienveillants envers les pères et mères et de les traiter avec bonté, car les pères et mères sont les causes de leur existence. Et pour montrer l'importance de cette recommandation, Il l'a citée juste après son adoration quand Il a dit: «**Ton Seigneur ordonne de n'adorer que Lui, de bien se conduire avec ses père et mère**» [Coran XVII, 23]. Avec cette recommandation envers eux, il y a par contre cet avertissement: «**Toutefois s'ils vous poussent à m'associer des divinités inconnues ne les écoutez pas**». Cela veut dire que s'ils sont des idolâtres, ne leur obéissez pas, vous reviendrez tous à Moi et Je vous rétribuerai selon vos actions et Je vous rassemblerai avec les hommes justes et bons.

A cet égard, Mouss'ab Ben Sa'd rapporte d'après son père qu'il a dit: «Quatre versets furent révélés à mon sujet», puis il raconta son histoire: «La mère de Sa'd dit: «Dieu n'a-t-il pas ordonné d'être bon avec tes parents? Par Dieu, je ne goûterai ni nourriture ni boisson jusqu'à ce que tu apostasies ou que je meure». Il poursuivit: «Quand les hommes voulaient lui donner à manger, ils lui faisaient ouvrir la bouche par force pour y introduire une bouchée de nourriture. A cette occasion Dieu fit descendre ce verset: «**Nous vous recommandons de bien traiter vos parents. Toutefois s'il vous poussent à l'associer des divinités inconnues, ne les écoutez pas**».

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَقُولُ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ فَإِذَآ أُوذِىَ فِى ٱللَّهِ جَعَلَ فِتْنَةَ ٱلنَّاسِ
كَعَذَابِ ٱللَّهِ وَلَئِن جَآءَ نَصْرٌ مِّن رَّبِّكَ لَيَقُولُنَّ إِنَّا كُنَّا مَعَكُمْ أَوَلَيْسَ ٱللَّهُ
بِأَعْلَمَ بِمَا فِى صُدُورِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠﴾ وَلَيَعْلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَلَيَعْلَمَنَّ
ٱلْمُنَٰفِقِينَ ﴿١١﴾

wa mina-n-nâsi may-yaqûlu 'â manna bi-L-Lâhi fa'iḏâ 'ûḏiya fi-L-Lâhi ja'ala fitnata-n-nâsi ka 'aḏâbi-L-Lâhi wa la'in jâ'a naṣrum mi-r-rabbika layaqûlunna 'innâ kunnâ ma'akum 'awa laysa-L-Lâhu bi 'a'lama bimâ fî ṣudûri-l-'âlamîna (10) wa laya'lamanna-L-Lâhu-l-laḏîna 'â manû wa laya'lamanna-l-munâfiqîna (11).

Des gens disent: «Nous croyons en Allah». Souffrent-ils pour la cause d'Allah? Les voilà qui redoutent les représailles des hommes à l'égal du châtiment d'Allah. Qu'Allah fasse réussir leurs frères? ils disent: «Nous n'avons cessé d'être avec vous». Comme si Allah ne savait pas ce que recèlent leurs cœurs (10). Allah veut connaitre les croyants, comme Il veut connaitre les hypocrites (11).

Dieu met à nu les qualités des menteurs et hypocrites, ceux qui prétendent être croyants par leur langue, tandis que leurs cœurs couvent l'inverse surtout quand une épreuve quelconque les frappe. Ils croient que cela est dû à la colère de Dieu contre eux, et alors ils apostasient. C'est pourquoi Dieu les dénonce en disant: **«Des gens disent: «Nous croyons en Allah». Souffrent-ils pour la cause d'Allah? les voilà qui redoutent les représailles des hommes à l'égal du châtiment d'Allah».** Dieu a montré leur cas en disant d'eux ailleurs: **«Il est des hommes à la foi indécise. La vie leur sourit-elle? Ils s'affermissent dans leurs convictions. Au contraire, leur est-elle hostile? Ils font volteface...** jusqu'à: **C'est le comble de l'aberration»** [Coran XXII, 11, 12].

Si, ô Mouhammad, quelque victoire vient de ton Seigneur, ces gens-là disent: **«Nous n'avons cessé d'être avec vous»**, c'est-à-dire vos coreligionnaires, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ces gens-là vous épient. Remportez-vous un succès? ils disent: «Ne sommes-nous pas des vôtres?»** [Coran IV, 141], rien que pour bénéficier et de la victoire et du butin **«Comme si Allah ne savait pas ce que recèlent leurs cœurs».** Dieu pénètre le tréfonds de leurs cœurs et connait bien ce qu'ils recèlent même s'ils se comportent autrement pour camoufler leur attidude. **«-Allah veut connaitre les croyants, comme Il veut connaitre les hypocrites»**, en les éprouvant par le bien et le mal, pour savoir qui Lui obéit, tout comme Il a dit dans un autre verset: **«Nous vous éprouverons jusqu'à ce que nous discernions ceux d'entre vous qui luttent et souffrent pour leur religion. Nous apprécierons votre conduite»** [Coran XLVII, 31].

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لِلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّبِعُواْ سَبِيلَنَا وَلْنَحْمِلْ خَطَٰيَٰكُمْ وَمَا هُم
بِحَٰمِلِينَ مِنْ خَطَٰيَٰهُم مِّن شَيْءٍۖ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿١٢﴾ وَلَيَحْمِلُنَّ أَثْقَالَهُمْ
وَأَثْقَالًا مَّعَ أَثْقَالِهِمْۖ وَلَيُسْـَٔلُنَّ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عَمَّا كَانُواْ يَفْتَرُونَ ﴿١٣﴾

wa qâla-l-ladîna kafarû li-l-ladîna 'â manû-t-tabi'u sabîlanâ walnaḥmil ḫaṭâyâkum wamâ hum biḥâmilîna min ḫaṭâyâhum min šay'in 'innahum lakâḏibûna (12) walayaḥmilunna 'aṯqâlahum wa 'aṯqâlam-ma'a 'aṯqâlihim wa layus'alunna yawma-l-qiyâmati 'ammâ kânû yaftarûna (13).

Les incrédules disent aux croyants: «Faites comme nous, et nous répondrons de vos péchés. Non, en vérité, ils ne peuvent répondre d'aucun péché. Ce sont des menteurs (12). Ils porteront leurs fardeaux et plus encore. Ils auront à répondre de leurs mensonges au jour du jugement dernier (13).

Les idolâtres Qoraïchites disaient à ceux qui avaient suivi la bonne direction et la foi: Revenez sur votre religion et retournez à la nôtre, nous supportons vos péchés, si vous en avez. Mais Dieu leur répondit: **«Non, en vérité, ils ne peuvent répondre d'aucun péché. Ce sont des menteurs»**. Car nul ne répondra des péchés d'un autre, même s'il est un proche parent. Ces impies supporteront sûrement leurs fardeaux et d'autres fardeaux encore en appelant les autres à l'égarement et à l'incrédulité.

Il est dit dans un hadith authentique: *«Celui qui appelle les hommes à une bonne direction, aura une récompense équivalente à celle de ceux qui le suivent sans toutefois que la récompense de ceux-ci soit diminuée. Et celui qui appelle à un égarement, se verra commettre une faute équivalente à celle qui le suivent sans toutefois que la faute de ceux-ci soit diminuée» (Rapporté par Mouslim)*[1].

«Ils auront à répondre de leurs mensonges au jour du jugement

---

(1) في الصحيح: «من دعا إلى هدى كان له من الأحر مثل أجور من اتبعه إلى يوم القيامة من غير أن ينقص من أجورهم شيئاً، ومن دعا إلى ضلالة كان عليه من الإثم مثل آثام من اتبعه إلى يوم القيامة من غير أن ينقص من آثامهم شيئاً» (رواه مسلم)

dernier», et ils seront interrogés sur tout ce qu'ils auront inventé.

Abou Oumama a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Méfiez-vous de l'injustice, car, au jour de la résurrection, Dieu dira: «Par Ma puissance et Ma majesté, aucun injuste ne sera aujourd'hui sous Ma protection». Puis un crieur criera: «Où est tel le fils d'un tel?». Cet homme comparaitra ayant à son actif de bonnes actions autant que les montagnes. Les hommes le regarderont jusqu'à ce qu'il se mettra devant le Miséricordieux - à Lui la puissance et la majesté. Puis on demandera au crieur de dire: «Que celui qui a subi une injustice de cet homme vienne la présenter». Une foule de gens se mettront devant le Miséricordieux. Le Seigneur dira: «Faites acquitter de mon serviteur ce qu'il devait (aux autres)». On demandera: «Comment devons-nous acquitter?». Il leur dira: «Prenez de ses bonnes actions (pour les donner aux ayants-droit)». Et ceci sera fait de sorte qu'il n'en restera aucune, et cependant il restera des gens qui n'on pas encore reçu leurs droits. Dieu dira: «Faites acquitter de mon serviteur ce qu'il devait». On Lui répondra: «Seigneur, il n'en lui reste aucune bonne action». Et Dieu de répliquer: «-Prenez des mauvaises actions de ces hommes-là et chargez-en cet injuste». Puis le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita à l'appui:* **«Ils porteront leurs fardeaux et plus encore. Il auront à répondre de leurs mensonges au jour du jugement dernier»** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦ فَلَبِثَ فِيهِمْ أَلْفَ سَنَةٍ إِلَّا خَمْسِينَ عَامًا

---

(1) في الحديث: «إياكم والظلم فإن الله يعزم يوم القيامة فيقول: وعزتي وجلالي لا يجوزني اليوم ظلم ثم ينادي مناد فيقول: أين فلان بن فلان؟ فيأتي يتبعه من الحسنات أمثال الجبال، فيشخص الناس أبصارهم، حتى يقوم بين يدي الرحمن عزّ وجلّ، ثم يأمر المنادي، فينادي من كانت له تباعة أو ظلامة عند فلان بن فلان فهلم، فيقبلون حتى يجتمعوا قياماً بين يدي الرحمن، فيقول الرحمن: اقضوا عن عبدي، فيقولون: كيف نقضي عنه؟ فيقول: خذوا لهم من حسناته فلا يزالون يأخذون منها حتى لا يبقى منها حسنة، وقد بقي من أصحاب الظلامات، فيقول: اقضوا عن عبدي، فيقولون: لم يبق له حسنة. فيقول: خذوا من سيئاتهم فاحملوها عليه» ثم نزع ﷺ بهذه الآية الكريمة: ﴿وليحملن أثقالهم وأثقالاً مع أثقالهم وليسئلن يوم القيامة عما كانوا يفترون﴾ (أخرجه ابن أبي حاتم عن أبي أمامة مرفوعاً)

فَأَخَذَهُمُ ٱلطُّوفَانُ وَهُمْ ظَٰلِمُونَ ﴿١٤﴾ فَأَنجَيْنَٰهُ وَأَصْحَٰبَ ٱلسَّفِينَةِ وَجَعَلْنَٰهَآ
ءَايَةً لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿١٥﴾

walaqad 'arsalnâ Nûḥan 'ilâ qawmihî falabiṯa fîhim 'alfa sanatin 'illâ ḫamsîna 'âman fa'aḫaḏahumu-ṭ-ṭûfânu wa hum ẓâlimûna (14) fa '-anjaynâhu wa'aṣḥâba-s-safînati wa ja'alnâhâ 'âyata-l-lil-'âlamîna (15).

Nous envoyâmes Noé à son peuple. Il y resta neuf cent cinquante ans. Le déluge emporta ce peuple pervers (14). Nous le sauvâmes ainsi que ses compagnons sur l'arche. Nous érigeâmes en enseignement cet épisode (15).

Noé avait demeuré une très longue période parmi son peuple l'appelant à Dieu jour et nuit, en secret et en public. Et malgré tout, le peuple persista dans son incrédulité à l'exception d'une minorité qui a cru. Pour les punir, Dieu les fit noyer par le déluge. Dieu ne raconte l'histoire de Noé avec son peuple que pour réconforter Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- qui éprouva un grand chagrin en voyant son peuple persévérer dans leur égarement. Tout revient à Dieu, sûrement, ô Mouhammad, Il te secourra et te donnera la victoire sur les idolâtres.

Ibn Abbas a avancé que Noé, à l'âge de quarante fut envoyé à son peuple et demeura neuf cent cinquante ans à le prêcher, et après le déluge, il survécut soixante ans.

«Nous érigeâmes en enseignement cet épisode». Qatada a commenté ce verset en disant: «Ou bien les débris du vaisseau exista sur le mont Joudy jusqu'à l'avènement de l'Islam, ou bien Dieu en fit un exemple afin que les hommes se rappellent toujours les bienfaits divins et soient reconnaissants envers Lui, surtout en sauvant les fidèles du déluge, comme Il a dit: **«Voici pour eux un signe: nous avons chargé leur descendance sur le vaisseau bondé»** [Coran XXXVI, 41].

وَإِبْرَٰهِيمَ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱتَّقُوهُ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ
تَعْلَمُونَ ﴿١٦﴾ إِنَّمَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَوْثَٰنًا وَتَخْلُقُونَ إِفْكًا إِنَّ
ٱلَّذِينَ تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَا يَمْلِكُونَ لَكُمْ رِزْقًا فَٱبْتَغُوا۟ عِندَ ٱللَّهِ ٱلرِّزْقَ

وَٱعْبُدُوهُ وَٱشْكُرُوا لَهُۥٓ إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿١٧﴾ وَإِن تُكَذِّبُوا فَقَدْ كَذَّبَ أُمَمٌ
مِّن قَبْلِكُمْ وَمَا عَلَى ٱلرَّسُولِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٨﴾

wa 'Ibrâhîma 'iḏ qâla liqawmihi-'budû-L-Lâha wa-t-taqûhu ḏâlikum ḫayru-l-lakum 'in kuntm ta'lamûna (16) 'innamâ ta'budûna min dûni-L-Lâhi 'awṯânan wa taḫluqûna 'ifkan 'inna-l-laḏîna ta'budûna min dûni-L-Lâhi lâ yamlikûna lakum rizqan fabtaġû 'inda-L-Lâhi-r-rizqa wa'budûhu waškurû lahû 'ilayhi turja'ûna (17) wa'in tukaḏḏibû faqad kaḏḏaba 'umamum-min qablikum wamâ 'alâ-r-rasûli 'illâ-l-balâġu-l-mubînu (18).

Nous envoyâmes Abraham. Il dit à son peuple: «Adorez Allah et craignez-Le. C'est le mieux que vous puissiez faire si vous le comprenez. (16) Alors que vous adorez des idoles et forgez des mensonges. Ceux que vous priez en dehors d'Allah ne sauraient vous pourvoir d'aucun bien. Le bien, demandez-le plutôt à Allah. Adorez Allah. Louez-Le. C'est à Lui que vous retournerez. (17) Vous me traitez de menteur. D'autres peuples avant vous ont traité leurs Prophètes de menteurs. La mission des Prophètes se borne à avertir» (18).

Abraham, à son tour, appela son peuple à n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer, d'être sincères dans son culte, de ne demander les bienfaits que de Lui, et d'être reconnaissants envers Lui pour tout ce qu'Il accorde comme biens. Il leur dit: **«Adorez Allah et craignez-Le»**, vouez-Lui un culte pur et soyez sincères dans vos pratiques. **«C'est le mieux que vous puissiez faire, si vous le comprenez»**. Si vous agissez ainsi, vous obtiendrez le bien dans les deux mondes.

Il les mit en garde contre le châtiment de Dieu à cause des idoles qu'ils fabriquaient et adoraient, et qui ne sont que des êtres créés comme eux qui ne peuvent ni nuire ni être utiles.

«Le bien, demandez-le plutôt à Allah» qui est le seul pourvoyeur et dispensateur. Recherchez donc vos moyens de subsistance auprès de Lui, adorez-Le et louez-Le, vous serez ramenés vers Lui. Au jour de la résurrection, Il vous rétribuera selon vos actions. Et Abraham de poursuivre ses exhortations: Si vous qualifiez cela de mensonge, **«-d'autres Prophètes avant vous ont traité leurs Prophètes de menteurs»** et

vous avez eu connaissance du châtiment qu'ils ont subi. **«La mission des Prophètes se borne à avertir».** Il leur incombe seulement de transmettre le message dont ils ont chargés. Dieu dirige qui il veut comme il égare qui Il veut. Tâchez donc d'être du nombre des bienheureux.

أَوَلَمْ يَرَوْا كَيْفَ يُبْدِئُ اللَّهُ الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ
﴿١٩﴾ قُلْ سِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ بَدَأَ الْخَلْقَ ثُمَّ اللَّهُ يُنشِئُ
النَّشْأَةَ الْآخِرَةَ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٠﴾ يُعَذِّبُ مَن يَشَاءُ وَيَرْحَمُ
مَن يَشَاءُ وَإِلَيْهِ تُقْلَبُونَ ﴿٢١﴾ وَمَا أَنتُم بِمُعْجِزِينَ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي
السَّمَاءِ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ اللَّهِ مِن وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٢٢﴾ وَالَّذِينَ
كَفَرُوا بِآيَاتِ اللَّهِ وَلِقَائِهِ أُولَٰئِكَ يَئِسُوا مِن رَّحْمَتِي وَأُولَٰئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ
أَلِيمٌ ﴿٢٣﴾

'awalam yaraw kayfa yubdi'u-l-Lâhu-l-ḫalqa ṯumma yu'îduhû 'inna
ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîrun (19) qul sîrû fî-l-'arḍi fa-nẓurû kayfa bada'a-
l-ḫalqa ṯumma-L-Lâhu yunši'u-n-naš'ata-l-'âḫirata 'inna-L-Lâha 'alâ
kulli šay'in qadîrun (20) yu'aḏḏibu may-yašâ'u wa yarḥamu may-
yašâ'u wa 'ilayhi tuqlabûna (21) wamâ 'antum bimu'jizîna fî-l-'arḍi
walâ fî-s-samâ'i wamâ lakum min dûni-L-Lâhi min waliyyin walâ
naṣîrin (22) wa-l-laḏîna kafarû bi 'âyâti-L-Lâhi wa liqâ'ihî 'ûlâ'ika
ya'isû mi-r-raḥmatî wa 'ûlâ'ika lahum 'aḏâbun 'alîmun (23).

Ne voient-ils pas comment Allah engendre la création et la recommence? Rien de plus facile pour Lui (19). Dis: Parcourez la terre et voyez comment Allah a créé le monde. Cette création, Il la fera suivre d'une autre. Car Il est tout-puissant (20). Il châtie qui Il veut. Il pardonne à qui Il veut. C'est à Lui que vous ferez retour. (21) Vous ne sauriez lui résister ni sur terre ni dans les cieux. Vous ne sauriez trouver d'autre protecteur ou patron que Lui (22). Ceux qui nient les preuves d'Allah et la vie éternelle ne sauraient compter sur sa miséricorde. Ils subiront un châtiment douloureux (23).

Abraham avertit son peuple qu'il sera ressuscité et retourné à Dieu. Il suffit de penser à sa propre création et qu'il est tiré du néant, puis les voilà des hommes qui vivent en ce monde munis de leur ouie, de leur vue et de tous leurs sens. Celui qui les a créés la première fois, sera-t-il incapable de les renaître une deuxième fois? Que les hommes méditent sur la création des cieux et ce qu'ils renferment comme étoiles et astres lumineux, et la terre et ce qu'elle contient comme montagnes, rivières, vallées, arbres, déserts etc... Tout cela ne constitue-t-il pas une preuve de l'existence d'un créateur. **«Ne voient-ils pas comment Allah engendre la création et la recommence? Rien de plus facile pour Lui».**

Que les hommes parcourent la terre et qu'ils considèrent comment Dieu a commencé la création, puis Il la renouvellera ensuite. Rien de plus facile pour Lui. Il a dit ailleurs: **«Nous leur ferons apparaitre nos signes dans la nature et dans leurs propres êtres jusqu'à ce qu'ils soient persuadés de l'existence d'Allah»** [Coran XLI, 53].

Dieu châtie qui Il veut, comme Il pardonne à qui Il veut, Il est le seul à juger et décréter, qui dispose de tout ce qu'il a créé, toute la création Lui appartient et nul ne s'oppose à son ordre. Il est dit dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si Dieu châtie les habitants de la terre et des cieux, Il le fera sans être nullement injuste envers eux». C'est vers Lui que les hommes seront retournés.

«Vous ne sauriez Lui résister ni sur terre ni dans les cieux», les hommes sont donc incapables de s'opposer à la puissance de Dieu, tout Le craint et tout Le redoute et a besoin de Lui tandis que Lui, peut se passer de l'univers. **«Vous ne sauriez trouver d'autre protecteur ou patron que Lui»**. Ceux qui sont incrédules à l'égard des signes de Dieu et nient Ses versets ainsi que Sa rencontre, ceux-là sont désespérés de la miséricorde divine et n'en auront aucune part, **«Ils subiront un châtiment douloureux»**, dans les deux mondes.

فَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوا۟ ٱقْتُلُوهُ أَوْ حَرِّقُوهُ فَأَنجَىٰهُ ٱللَّهُ مِنَ
ٱلنَّارِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَـٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٢٤﴾ وَقَالَ إِنَّمَا ٱتَّخَذْتُم مِّن دُونِ

ٱللَّهِ أَوۡثَٰنٗا مَّوَدَّةَ بَيۡنِكُمۡ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَاۖ ثُمَّ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ يَكۡفُرُ
بَعۡضُكُم بِبَعۡضٖ وَيَلۡعَنُ بَعۡضُكُم بَعۡضٗا وَمَأۡوَىٰكُمُ ٱلنَّارُ وَمَا لَكُم
مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٢٥﴾

famâ kâna jawâba qamihî' 'illâ' 'an qâlû-qtulûhu 'aw ḥarriqûhu fa'anjâhu-L-Lâhu mina-n-nâri 'inna fî ḏâlika la 'â'yâti-l-liqawmi-y-yu'minûna (24) wa qâla 'innamâ-t-taḫaḏtum min dûni-L-Lâhi 'awṯânam-mawaddata baynikum fî-l-ḥayâti-d-dunyâ ṯumma yawma-l-qiyâmati yakfuru ba'ḍukum biba'ḍin wa yal'anu ba'ḍukum ba'ḍan wa ma 'wâkumu-n-nâru wamâ lakum min nâṣirîna (25).

Pour toute réponse, le peuple d'Abraham déclare: «Tuons-le ou brûlons-le». Allah le sauva des flammes. Ce récit comporte un enseignement pour qui croit (24). Abraham dit: «Vous prenez des idoles en dehors d'Allah pour vous créer des amitiés en ce bas monde. Au jour de la résurrection, vous vous renierez et vous vous maudirez les uns les autres. L'enfer sera votre demeure. Vous n'aurez aucun soutient (25).

Pour toute réponse à l'appel d'Abraham, et mûs par leur obstination et leur incrédulité, les impies ne trouvèrent que dire: **«Tuons-le ou brûlons-le»**, car il a pu les vaincre par ses arguments qu'ils n'ont pas pu refuter. Ils se tournèrent du côté de la violence ayant manqué toute logique. Ils se dirent entre eux: **«Dressons un bûcher et jetons-le dans les flammes»** [Coran XXXVII, 97]. Ils préparèrent un grand tas de bois, y mirent le feu, ligotèrent Abraham et le placèrent sur le plateau de la catapulte, puis ils le lancèrent vers le feu. Mais Dieu a fait de ce feu une fraicheur et une paix pour Abraham. Il en sortit sain et sauf après y avoir demeuré quelques jours. Dieu a fait ensuite de lui un modèle de piété pour les fidèles. **«Ce récit comporte un enseignement pour qui croit»**.

Abraham ne cessa pas de prêcher son peuple en le réprimandant en même temps: **«Vous prenez des idoles en dehors d'Allah pour vous créer des amitiés en ce monde»**. C'est-à-dire: Vous avez choisi des idoles à votre intention pour les adorer en dehors de Dieu, ce choix qui n'est basé sur aucune logique, mais par simple amitié, et sachez qu'au jour

de la résurrection, cette amitié sera transformée en inimitié et haine, en vous maudissant les uns les autres, et vous vous renierez les uns les autres, car Dieu montre leur cas en disant: **«Ce jour-là, les amis deviendront ennemis, exception faite pour ceux qui craignent Allah»** [Coran XLIII, 67]. Leur sort sera, certes, l'Enfer, et ils ne seront ni secourus ni protégés.

۞ فَـَٔامَنَ لَهُۥ لُوطٌۘ وَقَالَ إِنِّى مُهَاجِرٌ إِلَىٰ رَبِّىٓۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢٦﴾ وَوَهَبْنَا لَهُۥٓ إِسْحَـٰقَ وَيَعْقُوبَ وَجَعَلْنَا فِى ذُرِّيَّتِهِ ٱلنُّبُوَّةَ وَٱلْكِتَـٰبَ وَءَاتَيْنَـٰهُ أَجْرَهُۥ فِى ٱلدُّنْيَاۖ وَإِنَّهُۥ فِى ٱلْـَٔاخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّـٰلِحِينَ ﴿٢٧﴾

fa'âmana lahû Luṭun wa qâla 'innî muhâjirun 'ilâ rabbî 'innahû huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (26) wa wahabnâ lahû 'Isḥâqa wa ya'qûba wa ja'alnâ fî ḏurriyyatihi-n-nubuwwata wa-l-kitâba wa 'âtaynâhu 'ajrahû fî-d-dunyâ wa 'innahu fî-l-'âḫirati lamina-ṣ-ṣâliḥina (27).

Loth se convertit à la religion d'Abraham. «Je quitte le monde dit ce dernier, pour me consacrer à mon Seigneur. Il est toute sagesse» (26). Nous lui donnâmes pour descendance Isaac et Jacob. Nous fîmes de sa descendance la dépositaire de la prophétie et du Livre. Nous le récompensâmes dans ce bas monde. Dans l'autre, il siègera parmi les vertueux (27).

Loth, qui était le neveu d'Abraham, crut en lui et émigra avec lui au pays de Châm. Du vivant d'Abraham, il fut envoyé aux habitants de Sodom (Sadoum) et ses alentours, comme nous en avons déjà parlé et comme nous allons le montrer aussi plus loin.

Abraham dit: **«Je quitte le pays pour me consacrer à mon Seigneur»** et trouver d'autres gens qui, peut-être, se convertiront et croiront. Il quitta le village «Kawtha» qui est une région du Koufa, avec Loth, d'après les dires de Qatada, vers le pays du Châm. A ce propos, Abdullah Ben 'Amr Ben Al-'As rapporte que le Message de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y aura une émigration à la suite d'une autre de sorte que les gens se rangeront du côté du pays où Abraham a fait son émigration. Sur terre il n'y aura que les pires des hommes. La*

terre alors les expulsera et l'âme du Miséricordieux les répugnera. Le Feu les rassemblera avec les singes et les porcs, il passera la nuit là où ils la passeront, et fera la sieste la où ils la feront, et il dévorera celui qui se trouvera à l'arriére». Il a ajouté ensuite: «Et j'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire encore: «Des hommes de ma communauté feront leur apparition du côté de l'orient. Ils réciteront le Coran sans que leur récitation dépasse leur gosier, chaque fois qu'une des générations fera son apparition elle prendra fin -et il compta ces générations jusqu'à vingt- et à la fin l'Antéchrist sortira vers leur dernière» ***(Rapporté par l'Imam Ahmed et Abou Daoud)***[1].

«Nous lui donnâmes pour descendancce Isaac et Jacob», car, après avoir quitté son peuple, Dieu accorda à Abraham, pour le rendre heureux, un fils qui sera un Prophète, qui à son tour, a eu un autre fils du vivant d'Abraham, et qui fut aussi un Prophète, tout comme Dieu le montre dans ce verset: **«Nous lui donnâmes comme fils Isaac et, de surcroit, Jacob. Nous en fîmes des hommes vertueux»** [Coran XXI, 72).

Mais Ibn Abbas l'a commenté de cette façon: «Il s'agit des deux fils d'Abraham, à savoir Isaac et Jacob, car le petit fils est considéré en tant que fils».

«Nous fîmes de sa descendance la dépositaire de la prophétie et du Livre». C'est une des grandes faveurs que Dieu a accordée à Abraham car, le prenant comme ami et confident, Il a fait de lui un modèle des croyants et a établi dans sa descendance la prophétie et le Livre, car chaque Prophète qui fut envoyé après lui, était de sa descendance. Tous les Prophètes des fils d'Israël étaient de la

---

(1) قال عبد الله: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إنها ستكون هجرة بعد هجرة فينحاز الناس إلى مهاجر إبراهيم لا يبقى في الأرض إلا شرار أهلها، فتلفظهم أرضهم تقذرهم نفس الرحمن، تحشرهم النار مع القردة والخنازير، فتبيت معهم إذا باتوا وتقيل معهم إذا قالوا، وتأكل من تخلف منهم». قال: وسمعت رسول الله ﷺ يقول: «سيخرج أناس من أمتي من قبل المشرق، يقرأون القرآن لا يجاوز تراقيهم، كلما خرج منهم قرن قطع، كلما خرج قرن قطع ـ حتى عدها زيادة على عشرين مرة ـ حتى يخرج الدجال في بقيتهم» (أخرجه الإمام أحمد ورواه أبو داود).

descendance d'Abraham jusqu'à Jésus -que Dieu leu salue-. Ce dernier fit l'annonce de la venue du Prophète Arabe Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, le maître des fils d'Adam dans les deux mondes, qui fit partie de la descendance d'Ismaël.

«Nous le récompensâmes dans ce bas monde. Dans l'autre, il siègera parmi les vertueux». Dieu lui accorda le bonheur de ce monde et celui de l'autre. Dans ce monde, il a eu la bonne réputation de sorte que celui qui l'a connu, l'a aimé et l'a pris pour ami, comme ont avancé Ibn Abbas, Moujahed et d'autres, car Abraham avait accompli sa tâche à la perfection en s'acquittant de tous ses devoirs envers son Seigneur.

وَلُوطًا إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ إِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلْفَٰحِشَةَ مَا سَبَقَكُم بِهَا مِنْ
أَحَدٍ مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٨﴾ أَئِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلرِّجَالَ وَتَقْطَعُونَ ٱلسَّبِيلَ
وَتَأْتُونَ فِى نَادِيكُمُ ٱلْمُنكَرَ ۖ فَمَا كَانَ جَوَابَ قَوْمِهِۦٓ إِلَّآ أَن قَالُوا۟
ٱئْتِنَا بِعَذَابِ ٱللَّهِ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٢٩﴾ قَالَ رَبِّ ٱنصُرْنِى
عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٣٠﴾

wa Luṭan 'iḏ qâla liqawmihî' 'innakum lata'tûna-l-fâḥišata mâ sabaqakum bihâ min 'aḥadim-mina-l-'âlamîna (28) 'a'innakum lata'tûna-r-rijâla wa taqṭa'ûna-s-sabîla wa ta'tûna fî nâdîkumu-l-munkara fama kâna jawâba qawmihî' 'illâ 'an qâlû-'tinâ bi'aḏâbi-L-Lâhi 'in kunta mina-ṣ-ṣâdiqîna (29) qâla rabbi-n-ṣurnî 'alâ-l-qawmi-l-mufsidîna.

Loth reprochait à son peuple: «Vous pratiquez un vice qu'aucun peuple du monde ne connaissait avant vous (28). Vous assouvissez vos désirs sur les hommes. Vous coupez les routes, vous prônez le vice dans vos assemblées». Son peuple lui répondait invariablement: «Fais-nous subir le châtiment d'Allah si tes menaces sont sérieuses» (29) Seigneur, conclut Loth, viens-moi en aide contre ce peuple de dévoyés» (30).

Loth désavoua le faire ignominieux de son peuple qui consistait à assouvir leurs désirs sur les hommes qu'aucun peuple n'a exercé avant eux. En plus, ils coupaient les chemins pour s'emparer des biens des voyageurs et les tuant, ils mécroyaient en Dieu et en ses

Prophètes, et ils commettaient la turpitude dans leurs assemblées, qui ne seyaient pas aux hommes, sans que l'un d'eux réprouvât ces actes-là.

A cet égard, l'Imam Ahmad rapporte que Oum Hani avait demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de lui interpréter les dires de Dieu: **«Vous prônez le vice dans vos assemblées»**, il lui répondit: *«Ils éliminaient les passants, se moquaient d'eux, voilà la turpitude qu'ils commettaient»*.

«Son peuple lui répondait invariablement: «Fais-nous subir le châtiment d'Allah si tes menaces sont sérieuses», en le défiant ainsi de faire abattre sur eux le châtiment de Dieu, mûs par leur incrédulité et leur obstination. Et Loth d'implorer le Seigneur de lui venir en aide et de le secourir sur le peuple impie.

وَلَمَّا جَآءَتْ رُسُلُنَآ إِبْرَٰهِيمَ بِٱلْبُشْرَىٰ قَالُوٓا۟ إِنَّا مُهْلِكُوٓا۟ أَهْلِ هَـٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ
إِنَّ أَهْلَهَا كَانُوا۟ ظَـٰلِمِينَ ﴿٣١﴾ قَالَ إِنَّ فِيهَا لُوطًا ۚ قَالُوا۟ نَحْنُ أَعْلَمُ
بِمَن فِيهَا ۖ لَنُنَجِّيَنَّهُۥ وَأَهْلَهُۥٓ إِلَّا ٱمْرَأَتَهُۥ كَانَتْ مِنَ ٱلْغَـٰبِرِينَ ﴿٣٢﴾ وَلَمَّآ
أَن جَآءَتْ رُسُلُنَا لُوطًا سِىٓءَ بِهِمْ وَضَاقَ بِهِمْ ذَرْعًا وَقَالُوا۟ لَا تَخَفْ وَلَا
تَحْزَنْ ۖ إِنَّا مُنَجُّوكَ وَأَهْلَكَ إِلَّا ٱمْرَأَتَكَ كَانَتْ مِنَ ٱلْغَـٰبِرِينَ ﴿٣٣﴾ إِنَّا
مُنزِلُونَ عَلَىٰٓ أَهْلِ هَـٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ رِجْزًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ بِمَا كَانُوا۟ يَفْسُقُونَ
﴿٣٤﴾ وَلَقَد تَّرَكْنَا مِنْهَآ ءَايَةًۢ بَيِّنَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٣٥﴾

wa lammâ jâ'at rusulunâ 'Ibrâhîma bî-l-bušrâ qâlû 'innâ muhlikû 'ahli hâḏihi-l-qaryati 'inna 'ahlahâ kânû ẓalimîna (31) qâla 'inna fîhâ Lûṭan qâlû naḥnu 'a'lamu biman fîhâ lanunajîyannahû wa 'ahlahû 'illâ-mra'atahû kânat mina-l-ġâbirîna (32) wa lammâ 'an jâ'at rusulunâ Lûṭan sî'a bihim wa ḍâqa bihim ḏar'an wa qâlû lâ taḫaf walâ taḥzan '-innâ munajjûka wa 'ahlaka 'illâ-mra'ataka kânat mina-l-lġâbirîna (33) '-innâ munzilûna 'alâ 'ahli hâḏihi-l-qaryati rijzam-mina-s-samâ'i bimâ kânû yafsuqûna (34) wa laqa-t-taraknâ minhâ 'âyatam-bayyinata-l-liqawmi-y-ya'qilûna (35).

Lorsque nos Envoyés apportèrent à Abraham la bonne nouvelle, ils lui confièrent: Nous allons anéantir les habitants de cette cité. Ce sont des pervers (31). Loth est parmi eux, dit Abraham. Ils lui répondirent: «Nous savons mieux que personne ceux que renferme la ville. Nous le sauverons lui et les siens, à l'exception de sa femme qui sera parmi les victimes (32)» Lorsque nos envoyés se présentèrent à Loth, il en éprouva une grande gêne. Il ne sut où donner de la tête. Ils lui dirent: «Ne crains rien. Ne t'afflige pas. Nous te sauverons toi et les tiens à l'exception de ta femme qui sera parmi les victimes» (33). Nous ferons descendre du ciel un châtiment sur les habitants de cette cité pour les punir de leur corruption (34) Nous avons laissé subsister des traces de cette catastrophe comme avertissement pour ceux qui méditent (35).

Ayant sollicité Dieu pour le délivrer de ce peuple qui semait la corruption, Dieu exauça Loth et lui envoya des anges qui passaient d'abord par Abraham sous l'aspect des hôtes, et ce dernier s'acquitta de ses obligations envers eux. Apercevant qu'ils n'avaient aucun appétit de la nourriture qu'il leur offrait, il éprouva une certaine crainte. Ils le rassurèrent et lui annoncèrent que sa femme Sara lui engendrera un enfant pieux et vertueux. Sa femme, qui était présente s'étonna de cette nouvelle inouie. (Nous avons déjà parlé de cela en commentant la sourate de Houd et celle de Hijr).

Les anges firent connaitre à Abraham qu'ils sont envoyés pour anéantir le peuple de Loth. Abraham se mit alors à le défendre espérant que Dieu mettra ce peuple dans la bonne voie. En lui affirmant leur mission, il s'écria: **«Loth est parmi eux»**. Ils lui répondirent: **«Nous savons mieux que personne ceux que renferme la ville. Nous le sauverons lui et les siens à l'exception de sa femme qui sera parmi les victimes»**. Car cette femme adulait le peuple de Loth et approuvait son faire ignoble.

Les anges quittèrent Abraham et se rendirent chez Loth ayant pris les traits des jeunes hommes très beaux. En les voyant, Loth s'en affligea, car s'il devait leur accorder l'hospitalité, il aurait peur pour eux de son peuple, et s'il ne remplissait pas ses devoirs envers eux, il éprouverait aussi cette crainte, car il n'avait aucune idée de leur identité et de leur mission. Ils l'assurèrent: **«Ne t'afflige pas. Nous te**

sauverons toi et les tiens à l'exception de ta femme qui sera parmi les victimes. Nous ferons descendre du ciel un châtiment sur les habitants de cette ville pour les punir de leur corruption». Car, plus tard, Gabriel (Jibril) arracha toute la cité, l'éleva vers le ciel et le renversa sur leur tête sens dessus-dessous, puis il envoya sur eux une pluie de pierres d'argile. Dieu créa à sa place une mare d'une eau puante, faisant ainsi une leçon pour les générations à venir et jusqu'au jour du rassemblement, où ils subiront le châtiment le plus atroce. Dieu a dit dans un autre verset: **«Vous foulez journellement les lieux de leur aventure»** [Coran XXXVII, 137]. Peut-être les hommes y réfléchiront!

وَإِلَىٰ مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا فَقَالَ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱرْجُوا۟ ٱلْيَوْمَ ٱلْءَاخِرَ
وَلَا تَعْثَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٣٦﴾ فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَتْهُمُ ٱلرَّجْفَةُ فَأَصْبَحُوا۟
فِى دَارِهِمْ جَٰثِمِينَ ﴿٣٧﴾

wa 'ilâ Madyana 'aḫâhum šu'ayban faqâla yâ qawmi-'budû-L-Lâha wa-r-jû-l-yawma-l-'âḫira walâ ta'ṯaw fî-l-'arḍi mufsidîna (36) fakaḏḏabûhu fa'aḫaḏathumu-r-rajfatu fa'asbaḥu fî dârihim jâṯimîna (37).

Nous envoyâmes leur frère Chouaib aux Médianites. «Adorez Allah, espérez au jour dernier, et ne faites pas le mal sur terre», leur dit-il (36). L'ayant traité d'imposteur, ils furent pris de tremblements inextinguibles. On y trouva le sol de leurs demeures jonché de cadavres (37).

Dieu envoya son Prophète Chouaib aux habitants de Médian pour les appeler à Son adoration seul sans Lui associer aucune autre divinité, et en les mettant en garde contre le châtiment et la vengeance de Dieu. Il leur dit: **«Adorez Allah, espérez au jour dernier»** et pensez à ce dernier jour où vous comparaitrez devant le Seigneur **«et ne faites pas le mal sur terre»** en y semant la corruption. En outre ils faussaient la balance et la mesure, coupaient la route aux voyageurs et ils mécroyaient à Dieu et en Son Prophète. Ils furent châtiés par un cataclysme, par un cri foudroyant qui arrachait les cœurs de leurs poitrines, et par le Jour de l'ombre qui avait anéanti les hommes. Nous avons déjà parlé de cela dans les sourates Al-A'araf, Houd et les Poètes. Le matin, ils gisaient dans leurs demeures.

وَعَادًا وَثَمُودَاْ وَقَد تَّبَيَّنَ لَكُم مِّن مَّسَٰكِنِهِمْ وَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ
أَعْمَٰلَهُمْ فَصَدَّهُمْ عَنِ ٱلسَّبِيلِ وَكَانُواْ مُسْتَبْصِرِينَ ﴿٣٨﴾ وَقَٰرُونَ وَفِرْعَوْنَ
وَهَٰمَٰنَ وَلَقَدْ جَآءَهُم مُّوسَىٰ بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَٱسْتَكْبَرُواْ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا كَانُواْ
سَٰبِقِينَ ﴿٣٩﴾ فَكُلًّا أَخَذْنَا بِذَنۢبِهِۦ فَمِنْهُم مَّنْ أَرْسَلْنَا عَلَيْهِ حَاصِبًا وَمِنْهُم
مَّنْ أَخَذَتْهُ ٱلصَّيْحَةُ وَمِنْهُم مَّنْ خَسَفْنَا بِهِ ٱلْأَرْضَ وَمِنْهُم مَّنْ أَغْرَقْنَا
وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓاْ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٤٠﴾

wa ʻÂdam wa Ṯamûdâ waqa-t–tabayyana lakum mim-masâkinihim wa zayyana lahumu-š-šayṭânu 'aʻmâlahum faṣaddahum ʻani-s-sabîli wa kânû mustabṣirîna (38) wa Qârûna wa Firʻawna wa Hâmâna walaqad jâ'ahum Mûsâ bi-l-bayyinâti fastakbarû fî-l-'arḍi wa mâ kânu sâbiqîna (3) fakullan 'aḫḏna biḏambihî faminhum man 'arsalnâ ʻalayhi ḥâṣiban wa minhum man 'aḫaḏathu-ṣ-ṣayḥatu wa minhum man ḫasafnâ bihi-l-'arḍa wa minhum man 'aġraqnâ wamâ kâna-L-Lâhu liyaẓlimahum walâkin kânû 'anfusahum yaẓlimûna (40).

Vous avez vu ce qu'il reste de demeures de 'Ad et Thémoud. Satan donna à leurs actions une belle apparence. Il les détourna ainsi de la bonne voie. Et, cependant, c'étaient des gens avertis (38). A Coré, Pharaon et Hamon, Moïse apporta des preuves. Ils s'enorgueillirent sur terre mais ils n'échappèrent pas à notre châtiment (39). A chacun de ces peuples, nous demandâmes des comptes. Nous déchaînâmes un ouragan contre l'un d'eux. Un cri sinistre saisit un autre d'effroi. La terre s'entrouvrit sous certains. D'aucuns périrent noyés. Ce ne fut pas là une mesure injuste de la part d'Allah. Eux-mêmes furent les artisans de leur malheur (40).

Dieu a exterminé tous les peuples qui ont traité leurs Prophètes de menteurs et mécru en un Dieu unique. Parmi ces peuples, il y a le peuple de Houd qui habitait à Al-Ahqaf, une région Yéménite située près de Hadramout; le peuple de Saleh qui habitait Al-Hijr, tout près de Wadil-Qoura. Les Arabes connaissaient bien leurs demeures et y passaient tous les jours. Il y a eu aussi Coré (Quaroun) qui possédait les grandes richesses, Pharaon et son ministre Hamon (Haman) qui étaient des incrédules et traitaient le Prophète de Dieu de menteur.

Dieu a puni chacun d'entre eux à cause de son péché qui lui convenait sans être injuste envers quiconque.

«Nous déchaînâmes un ouragan contre l'un d'eux» qui est le peuple de 'Ad, car ils disaient: «Qui est plus puissant et plus fort que nous?». Dieu alors leur envoya un vent mugissant, impétueux et glacial, qui balayait les pierres de la terre pour les jeter sur leurs têtes. Ce vent aussi arrachait l'homme du sol, l'élevait vert le ciel et le renversait en le réduisant à un corps sans tête comme de troncs de palmiers creux.

«Un cri sinistre saisit un autre d'effroi». Il s'agit du peuple de Thèmoud qui demanda à Saleh de leur faire sortir du rocher une chamelle pleine, cette preuve évidente, après avoir été réalisée, consistait un argument irréfutable contre ce peuple pervers qui, malgré tout, persista dans son égarement et son incrédulité. Ils complotèrent contre Saleh pour le tuer et le faire sortir du pays avec ceux qui ont cru en lui. Un cri foudroyant les extermina.

«La terre s'entrouvrit sous certains». Ce fut Coré qui avait désobéi au Seigneur en pratiquant la tyrannie sur terre plein de gloriole et de mépris pour les hommes. Il fut englouti par la terre où il ne cesse de s'y enfoncer jusqu'au jour de la résurrection.

«D'autres péris noyés», il s'agit de Pharon, son ministre Hamon et ses troupes qui furent noyés du premier au dernier dans un matin où ils poursuivaient Moïse et son peuple pour les tuer.

«Ce ne fut pas là une mesure injuste de la part d'Allah. Eux-mêmes furent les artisans de leur malheur». Car, il ne convenait plus à Dieu de léser personne ou d'être injuste envers lui, mais ces peuples se sont fait tort à eux-mêmes.

مَثَلُ الَّذِينَ اتَّخَذُوا مِن دُونِ اللَّهِ أَوْلِيَاءَ كَمَثَلِ الْعَنكَبُوتِ اتَّخَذَتْ
بَيْتًا وَإِنَّ أَوْهَنَ الْبُيُوتِ لَبَيْتُ الْعَنكَبُوتِ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾ إِنَّ
اللَّهَ يَعْلَمُ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِ مِن شَيْءٍ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٤٢﴾
وَتِلْكَ الْأَمْثَالُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ وَمَا يَعْقِلُهَا إِلَّا الْعَالِمُونَ ﴿٤٣﴾

maṯalu-l-laḏîna-t-taḫaḏu min dûni-L-Lâhi 'awliyâ'a kamaṯali-l-'ankabûti-t-taḫaḏat baytan wa 'inna 'awhana-l-buyûti labaytu-l-'ankabûti law kânû ya'lamûna (41) 'inna-L-Lâha ya'lamû mâ yad'ûna min dûnihî min šay'in wa huwa-l-'Azîzu-l- Ḥakîmu (42) wa tilka-l-'amṯalu naḍribuhâ li-n-nâsi wa mâ ya'qiluhâ 'illa-l-'âlimûna (43).

Ceux qui cherchent un protecteur en dehors d'Allah ressemblent à l'araignée tissant sa demeure. Quelle plus fragile demeure que celle de l'araignée! Le comprennent-ils? (41). Allah connait ce que vous invoquez en dehors de Lui. Il est tout-puissant et sage (42). Nous citons de tels exemples à l'usage des hommes. Mais seuls les hommes sensés les comprennent (43).

A ceux qui ont pris des divinités en dehors de Dieu en s'attachant à leur cuite et comptant sur leur aide, Dieu propose la demeure de l'araignée comme étant la demeure la plus fragile qui ne tient pas. Ainsi ces polythéistes qu'ils n'espèrent plus de ces divinités pas plus que celui qui se protège dans la demeure de l'araignée pour éviter tout danger. Tandis que le croyant dont la foi est inébranlable et se confie à Dieu, il s'attache à une anse très forte et solide.

Puis Dieu menace ceux qui adorent d'autres divinités en dehors de Lui, et dont les œuvres sont vaines, qu'il leur rétribuera pour leurs distinctions, car Il est puissant et sage. **«Nous citons de tels exemples à l'usage des hommes. Mais seuls les hommes sensés les comprennent»** et méditent sur leur sens. 'Amr Ben Mourra a dit: «Chaque fois que je lis un verset du Coran sans comprendre son sens, j'éprouve un grand chagrin, car j'ai entendu Dieu dire: **«Nous citons de tels exemples à l'usage des hommes. Mais seuls les hommes sensés les comprennent».**

خَلَقَ ٱللَّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٤﴾
ٱتْلُ مَآ أُوحِىَ إِلَيْكَ مِنَ ٱلْكِتَٰبِ وَأَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ إِنَّ ٱلصَّلَوٰةَ تَنْهَىٰ
عَنِ ٱلْفَحْشَآءِ وَٱلْمُنكَرِ وَلَذِكْرُ ٱللَّهِ أَكْبَرُ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تَصْنَعُونَ ﴿٤٥﴾

ḫalaqa-L-Lâhu -s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi 'inna fî ḏâlika la 'âyata-l-li-lmu'minîna (44) 'utlu mâ 'uḥiya 'ilayka mina-l-kitâbi wa

'aqimi-ṣ-ṣalâta 'inna-ṣ-ṣalâta tanhâ 'ani-l-faḥšâ'i wa-l-munkari wa laḏ ikru-L-Lâhi 'akbaru wa-L-Lâhu ya'lamu mâ taṣna'ûna (45).

Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé les cieux et la terre. Il y a là un enseignement pour les croyants (44). Récite ce qui t'a été révélé du Livre. Fais la prière. La prière détourne des turpitudes et du mal. Invoquer Allah est un devoir capital. Allah connait toutes vos actions (45).

Dieu, le Tout-Puissant, a créé les cieux et la terre en toute vérité et justice, et non sans but, mais **«Il récompense suivant leurs œuvres ceux qui font le mal et décerne une belle récompense à ceux qui font le bien»** [-Coran LIII, 31]. Dans cette création, il y a vraiment des signes pour ceux qui croient, et qui dénotent l'omnipotence de Dieu et Son arrangement sage.

Puis Dieu exhorte Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les croyants à lire le Coran et le divulguer aux hommes, et de faire la prière, car **«la prière détourne des turpitudes et du mal»**. Ce qui veut dire que la prière comporte deux actes principaux: Elle éloigne les hommes des actions repréhensibles et des turpitudes, et sa persévérance habitue l'homme à observer ce détournement du repréhensible. Il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui dont sa prière ne le détourne pas des turpitudes et du repréhensible, elle ne fera que l'éloigner de plus en plus de Dieu».

«Allah connait toutes vos actions»; ainsi que vos paroles.

Abou Al-'Alya a dit: «Chaque prière requiert trois conditions, si l'une d'elles en manque, la prière serait comme incomplète: La sincérité, la crainte et la mention de Dieu. La sincérité pousse l'homme à ordonner le bien, la crainte l'empêche de commettre le repréhensible, et la mention de Dieu c'est-à-dire le Coran- l'ordonne et le déconseille».

En commentant cette partie du verset: **«invoquer Allah est un devoir capital. Allah connait toutes vos actions»**, Ibn Abbas a dit: Ceci a deux aspects: La mention de Dieu quand Il a rendu cela sacré, et le rappel de Dieu de vous est beaucoup plus grand que lorsque vous vous rappelez de Lui».

Dans une autre version rapportée par Abdullah Ben Rabi'a, Ibn Abbas lui demanda: «Sais-tu ce que signifie ces dires de Dieu; «-Invoquer Allah est un devoir capital?».Il lui répondit: «Certes, oui». Il répliqua: «Donne-moi donc une explication». Je lui dis: Il s'agit de la glorification de Dieu, de ses louanges, de la proclamation de Sa grandeur dans la prière et la récitation du Coran». Il s'écria: «Tu viens de dire quelque chose d'extravagant, mais en réalité, elle ne l'est pas. Dieu voulut dire par là: Il se rappelle de vous quand vous le mentionnez chaque fois qu'il y a un ordre à faire le bien ou un répréhensible à éviter, et cela est plus grand que lorsque vous vous rappelez de Lui».

۞ وَلَا تُجَٰدِلُوٓاْ أَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ إِلَّا بِٱلَّتِي هِيَ أَحۡسَنُ إِلَّا ٱلَّذِينَ ظَلَمُواْ مِنۡهُمۡۖ
وَقُولُوٓاْ ءَامَنَّا بِٱلَّذِيٓ أُنزِلَ إِلَيۡنَا وَأُنزِلَ إِلَيۡكُمۡ وَإِلَٰهُنَا وَإِلَٰهُكُمۡ وَٰحِدٞ وَنَحۡنُ
لَهُۥ مُسۡلِمُونَ ﴿٤٦﴾

walâ tujâdilû 'ahla-l-kitâbi 'illâ bi-l-latî hiya 'aḥsanu 'illa-l-lad̲îna ẓalamû minhum wa qûlû 'âmannâ bi-l-lad̲î 'unzila 'ilaynâ wa 'unzila 'ilaykum wa 'ilâhunâ wa 'ilâhukum wâḥidun wa naḥnu lahû muslimûna (46).

Ne discutez pas avec les gens d'Ecriture que d'une manière courtoise, si ce n'est quand ils sont malintentionnés. Dites: Nous croyons à ce qui nous a été révélé et à ce qui vous a été révélé. Notre Allah et le vôtre ne font qu'un. Et nous Lui sommes soumis (46).

Qatada et d'autres exégètes ont précisé que ce verset fut abrogé par le verset qui pousse au combat ceux que toute discussion avec eux s'avère inutile, car il ne reste qu'à répandre l'Islam, ou réclamer le tribut, ou combattre ceux qui s'opposent. Mais d'autres ont répondu que ce verset est fondamental sans être abrogé pour celui qui cherche à connaître leur point de vue dans tout ce qui concerne la religion, et alors, on doit discuter avec eux de la manière la plus douce afin que cela aboutisse au bien, tout comme Dieu a exhorté Son Messager en lui disant: **«Rallie les hommes au culte de ton Seigneur par de sages et persuasifs appels»** [Coran XVI, 125].

«Si ce n'est quand ils sont malintentionnés», en se détournant de la voie droite et refusant d'accepter la vérité, et en se montrant rebelles et opinâtres, dans ce cas le dialogue serait transformé en affrontement et en lutte. Ils seront combattus tant qu'ils préfèrent l'égarement à la bonne direction. Moujahed, quant à lui, a ajouté: il faut combattre même ceux qui refusent de payer la capitation.

«Dites: nous croyons à ce qui nous a été révélé et à ce qui vous a été révélé». C'est-à-dire s'ils déclarent une chose dont on ne connait ni sa fausseté ni sa véracité, ceci on ne doit ni le refuser car il se peut qu'il soit une sincérité, ni le croire car il se peut qu'il soit une erreur, mais on est tenu de le tenir comme tel en général.

Al-Boukhari rapporte d'après Abou Houraira qu'il a dit: «Ne tenez pas pour véridiques ni pour mensonges les paroles des gens du Livre, mais dites plutôt: Nous avons cru à ce qui nous a été descendu et révélé et vous a été révélé et desendu, notre Dieu et le vôtre ne sont qu'un seul Dieu et nous Lui sommes soumis entièrement en tant que musulmans».

Ibn Jarir rapporte que Abdullah Ben Massoud a dit: «Ne demandez rien les gens du Livre au sujet de votre religion, car ils ne pourraient plus vous diriger alors qu'ils sont égarés, or, vous pouvez ainsi refuter ce qui est juste ou croire ce qui est faux. Nul parmi eux n'existe sans qu'il n'ait dans son cœur une tendance pour sa propre religion, tout comme quand il est attiré par un profit matériel.

Boukhari rapporte d'après Ibn Abbas qu'il a dit: «Comment osez-vous demander les gens du Livre sur une chose alors que vous avez votre propre Livre qui est descendu à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et qui est plus récent que le leur. A savoir aussi qu'ils ont changé leur Livre et l'ont modifié. Or ils vous disent qu'il est descendu de Dieu pour le vendre à un vil prix? Ce que vous avez reçu de la science ne vous empêche-t-il pas de leur interroger sur de telles choses? Par Dieu, nous n'avons jamais vu un d'entre eux vous demander sur ce qu'il vous a été révélé»

وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ ۚ فَٱلَّذِينَ ءَاتَيْنَٰهُمُ ٱلْكِتَٰبَ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۖ وَمِنْ

هَٰٓؤُلَآءِ مَن يُؤْمِنُ بِهِۦۚ وَمَا يَجْحَدُ بِـَٔايَٰتِنَآ إِلَّا ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٤٧﴾ وَمَا كُنتَ تَتْلُوا۟
مِن قَبْلِهِۦ مِن كِتَٰبٍ وَلَا تَخُطُّهُۥ بِيَمِينِكَ ۖ إِذًا لَّٱرْتَابَ ٱلْمُبْطِلُونَ ﴿٤٨﴾ بَلْ هُوَ
ءَايَٰتٌۢ بَيِّنَٰتٌ فِى صُدُورِ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ ۚ وَمَا يَجْحَدُ بِـَٔايَٰتِنَآ إِلَّا
ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٤٩﴾

wa kadâlika 'anzalnâ 'ilayka-l-kitâba fa-l-ladîna 'âtaynâhum-l-kitâba yu'minûna bihî wa min hâ'ulâ'i man yu'minu bihî wamâ yajḥadu bi'âyâtinâ 'illâ-l-kâfirûna (47) wamâ kunta tatlû min qablihî min kitâbin walâ taḫuṭṭuhû biyamînika 'ida-l-lartâba-l-mubṭilûna (48) bal huwa 'âyâtum-bayyinâtum fî ṣudûri-l-ladîna 'ûtû-l-'ilma wa mâ yajḥadu bi 'âyâtinâ 'ilâ-z-zâlimûna (49).

C'est dans cet esprit que nous t'avons révélé le Livre. Les gens d'Ecriture l'admettent. Parmi ton peuple, beaucoup y croient. Les impies, seuls nient nos signes (47). Tu ne récitais pas de Livre et tu n'écrivais pas de la main droite avant l'inspiration. Sans quoi les méchants pourraient douter de l'authenticité du Livre (48). Le Coran est un ensemble de leçons lumineuses pour les âmes bien douées. Seuls, les méchants nient nos preuves (49).

Comme Dieu a fait descendre les Livres aux Prophètes qui t'ont précédé ô Mouhammad, ainsi nous avons fait descendre sur toi ce Livre -Le Coran-. Ceux qui ont pris le Livre et l'on récité comme il se doit, parmi les doctes perspicaces tels que Abdullah Ben Salam, Salman Al-Farisi et autres, ont observé ses enseignements. Parmi ces autres les arabes de Qoraich et leurs semblables, n'y ont pas cru, or seuls **«Les méchants pourraient douter de l'authenticité du Livre»**. Ceux qui dissimulent la vérité par l'erreur.

«Tu ne récitais pas de Livre et tu n'écrivais pas de la main droite avant l'inspiration». Dieu dit à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: Tu as demeuré une longue période parmi ton peuple sans lire ni écrire aucun Livre, étant illettré, et c'est une réalité qu'aucun ne doit la contester parmi tes concitoyens, et ainsi ton avènement est mentionné dans les autres Livres. Pour affirmer cela, Dieu a dit ailleurs: **«A ceux qui suivent l'Envoyé- l'Apôtre inculte, annoncé par le**

Pentateuque et les Evangiles, qui commande le bien et interdit le mal» [-Coran VII, 157]. Ainsi demeurait le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- toute sa vie sans apprendre ni la lecture ni l'écriture, mais il avait des scribes qui lui écrivaient ses lettres et la révélation. Ceux qui ont prétendu qu'il a appris et la lecture et l'écriture n'ont avancé aucune preuve. Dieu affirme cette réalité en disant: **«Tu ne récitais pas de Livre et tu n'écrivais pas de la main droite»** pour refuter leurs présomptions, **«Sans quoi, les méchants pourraient douter de l'authenticité du Livre»**. Ils pourraient dire aussi que tu as appris cela des Livres précédents, et cependant ils affirment que tu est illettré, car certains parmi eux disaient: **«Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, qu'on lui dicte matin et soir»** [Coran XXV, 5].

«Le Coran est un ensemble de leçons lumineuses pour les âmes bien douées». C'est-à-dire que ce Coran renferme des versets clairs et signes manifestes pour confirmer son authenticité, les savants, grâce à Dieu, l'ont retenu par cœur et le récitent avec aisance, tout comme Dieu a dit: **«Nous avons présenté le Coran sous une forme facile. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?»** [Coran LIV, 17].

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout Prophète a reçu un Livre comme le mien en quoi les hommes on cru. Ce que j'ai reçu était une révélation que Dieu m'a révélée. J'espère que je serai le Prophète le plus suivi».

Mouslim rapporte dans son Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu Très Haut dit: «Je t'éprouve et j'éprouve les hommes par toi. Je t'ai révélé un Livre que l'eau ne le lave pas, tu le récites à l'état d'éveil et en dormant»*[1]. Car il est retenu dans les poitrines, facile à lire et à réciter, domine les cœurs et inimitable en sens et en paroles. A cet égard, il est dit dans les Livres précédents en parlant de la communauté Islamique: «Leurs Evangiles sont retenus dans leurs poitrines».

---

(1) في صحيح مسلم يقول الله تعالى: «إني مبتليك ومبتل بك، ومنزلٌ عليك كتاباً لا يغسله الماء تقرؤه نائماً ويقظاناً»

«Seuls les méchants nient nos preuves». Seuls les injustes, les associateurs, se refusent à avouer qu'ils croient à nos versets, qui connaissent la vérité mais ils s'en détournent. Dieu a dit à leur sujet: **«Ceux qui ont encouru la colère de ton Maître ne croiront. Quels que soient les signes qui leur parviennent, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment»** [Coran X, 96, 97].

وَقَالُوا لَوْلَا أُنزِلَ عَلَيْهِ آيَاتٌ مِّن رَّبِّهِ ۖ قُلْ إِنَّمَا الْآيَاتُ عِندَ اللَّهِ وَإِنَّمَا
أَنَا نَذِيرٌ مُّبِينٌ (٥٠) أَوَلَمْ يَكْفِهِمْ أَنَّا أَنزَلْنَا عَلَيْكَ الْكِتَابَ يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ۚ
إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَرَحْمَةً وَذِكْرَىٰ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ (٥١) قُلْ كَفَىٰ بِاللَّهِ
بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ شَهِيدًا ۖ يَعْلَمُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۗ وَالَّذِينَ آمَنُوا
بِالْبَاطِلِ وَكَفَرُوا بِاللَّهِ أُولَٰئِكَ هُمُ الْخَاسِرُونَ (٥٢)

wa qâlû lawlâ 'unzila 'alayhi 'âyâtum-mi-r-rabbihî qul 'innamâ-l-'âyâtu 'inda-L-Lâhi wa 'innamâ 'ana-nadîrum mubînun (50) 'awalam yakfîhim 'annâ 'anzalnâ 'alayka-l-kitâba yutlâ 'alayhim 'inna fî dâlika la-rahmatan wa dikrâ liqawmiy-yu'minûna (51) qul kafâ bi-L-Lâhi baynî wa baynakum šahîdan ya'lamu mâfî-s-samâwâti wa-l-'ardi wa-l-ladîna 'âmanû bi-l-bâtili wa kafarû bi-L-Lâhi 'ûlâ'ika humu-l-hâsirûna (52).

Ils objectent: «Pourquoi son Seigneur ne lui inspire-t-il pas des miracles?» Réponds: «Seul Allah peut faire des miracles. Pour moi, mon rôle se borne à avertir» (50). Ne leur suffit-il pas que nous t'ayons révélé le Livre que tu leur récites? Pourtant, il y a là une bénédiction et un avertissement pour ceux qui croient (51). Dis: Allah suffit comme témoin entre vous et moi. Il sait ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre. Les perdants sont ceux qui ont opté pour l'erreur et renié Allah (52).

Les Qoraichites dans leur obstination, demandent des miracles pour croire et être dirigés, comme par exemple le peuple de Saleh qui lui ont demandé un tel miracle. Dieu ordonne à Mouhammad de leur répondre: **«Seul Allah peut faire des miracles».** Tout revient à Dieu. S'il savait que vous serez dirigés, Il ne manquerait pas à répondre à votre demande. Mais il connait que vous n'avez demandé celà que par

obstination et rebellion, et c'est pourquoi Il ne vous a pas exaucés. Dieu n'a-t-Il pas dit ailleurs; **«Si nous ne faisons plus de miracles, c'est que les générations passées n'y ont pas cru. A quoi a servi que nous ayons envoyé aux Thémoudites une véritable chamelle?»** [Coran XVII, 59].

Il lui ordonne de leur répondre aussi; **«Pour moi, mon rôle se borne à avertir»**. Je ne suis qu'un avertisseur explicite et je suis chargé seulement de vous avertir en vous transmettant le message. Dieu montre leur idiotie et la faiblesse de leur esprit, car ils ont demandé des miracles qui appuient la prophétie de Mouhammad et la véracité de son message, alors qu'il leur a communiqué et présenté le Livre glorieux dont l'erreur ne s'y glisse de nulle part et qui constitue le plus grand miracle. Les hommes les plus doués et les plus éloquents sont incapables de l'imiter. Il dit: **«Ne leur suffit-il pas que nous t'ayons révélé le Livre que tu leur récites?»**. Cela signifie: Ne leur a-t-il pas suffi que Dieu fasse descendre sur eux un Livre qui renferme l'histoire de leurs ancêtres et des générations à venir? alors que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'est qu'un messager illettré qui ne sait ni lire ni écrire et qu'il n'a jamais fréquenté un de leurs savants et doctes. Tu leur racontes ce que les anciens Livres comportent et tu tranches leurs différends en t'appuyant sur la vérité claire et absolue. En répondant à leur objection, Dieu leur dit dans un autre verset en le leur rappelant: **«Ils disent: «Pourquoi ne nous montre-t-il pas un miracle de son Seigneur? Est-ce que les annales des peuples passés ne constituent pas un enseignement?»** [Coran XX, 133].

Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il n'y a aucun Prophète parmi les Prophètes qui n'ait reçu (des miracles) qui ont dirigé les hommes vers la foi. Mais ce que j'avais reçu (parmi ces miracles) étaient des révélations que Dieu m'a faites. J'espère qu'au jour de la résurrection être suivi par le plus grand nombre des hommes»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

---

(1) في الصحيح عنه ﷺ: «ما من الأنبياء من نبي إلا قد أعطي من الآيات ما مثله آمن عليه البشر، وإنما كان الذي أوتيته وحياً أوحاه الله إليّ فأرجو أن أكون أكثرهم تابعاً يوم القيامة» (أخرجه الشيخان والإمام أحمد)

«Pourtant, il y a là une bénédiction et un avertissement pour ceux qui croient». C'est-à-dire: Ce Coran est une miséricorde pour les hommes en leur montrant la vérité pour les éloigner de l'erreur et un rappel pour un peuple qui croit en les mettant en garde contre le châtiment de Dieu qui est réservé aux menteurs qui le renient et passent outre de ses enseignements.

«Dis: Allah suffit comme un témoin entre vous et moi», car Il connait bien ce que vous forgez comme mensonges, que j'ai communiqué le message dont j'ai été chargé. Si j'étais un menteur comme vous prétendez, Il se serait vengé de moi, tout comme Dieu montre cela clairement dans ces versets: **«Si le Prophète nous attribuait des propos que nous n'avons pas tenus, nous l'aurions saisi avec force, et nous lui aurions tranché la carotide. Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?»** [Coran LXIX, 44, 47]. Tout ce que je vous communique n'est que la vérité et je suis sincère. C'est pourquoi Dieu m'a appuyé par des miracles clairs et évidents. Car **«Il sait ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre».** Rien ne lui est caché. **«Les perdants sont ceux qui ont opté pour l'erreur et renié Alah».** Au jour du jugement dernier, ils auront un compte à rendre et seront interrogés sur tout ce qu'ils avaient commis à partir de l'adoration des idoles jusqu'à leur reniement de la vérité. Ils seront rétribués selon leurs œuvres.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِٱلْعَذَابِ وَلَوْلَآ أَجَلٌ مُّسَمًّى لَّجَآءَهُمُ ٱلْعَذَابُ وَلَيَأْتِيَنَّهُم بَغْتَةً وَهُمْ لَا
يَشْعُرُونَ ﴿٥٣﴾ يَسْتَعْجِلُونَكَ بِٱلْعَذَابِ وَإِنَّ جَهَنَّمَ لَمُحِيطَةٌۢ بِٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٥٤﴾ يَوْمَ
يَغْشَىٰهُمُ ٱلْعَذَابُ مِن فَوْقِهِمْ وَمِن تَحْتِ أَرْجُلِهِمْ وَيَقُولُ ذُوقُوا۟ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ
﴿٥٥﴾

wa yastaʿjilûnaka bi-l-ʿad̲âbi wa lawlâ 'ayalum-musamma-l-lajâ'ahumu-l-ʿad̲âbu wa laya'tiyânnahum bag̊tatan wahum lâ yašʿurûna (53) yasta'jilûnaka bi-l-ʿad̲âbi wa 'inna jahanama lamuḥîṭatum bi-l-kâfirîna (54) yawma yag̊šâhumu-l-ʿad̲âbu min fawqihim wa min taḥti 'arjulihim wa yaqûlu d̲ûqû mâ kuntum taʿmalûna (55).

Ils te demandent de hâter leur supplice. Ils ignorent qu'un terme fixe

l'heure de leur châtiment. Sans quoi, ce dernier les aurait déjà atteints sans qu'ils s'en doutent (53). Ils te demandent de hâter leur supplice. Ignorent-ils que l'Enfer guette de tous côtés les infidèles? (54). Un jour, le châtiment les enveloppera de la tête aux pieds. Goûtez le fruit de vos œuvres, leur dira-t-on (55).

Les polythéistes ignorent complètement ce qui leur est réservé comme châtiment atroce, et c'est pourquoi ils demandent sa hâte. Ils avaient dit auparavant: «**Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable**» [Coran VIII, 32]. En réalité, si le terme n'en était pas fixé, le châtiment les aurait déjà atteints soudainement sans qu'ils l'aient pressenti. Ce châtiment les atteindra à l'improviste, et qu'ils sachent que la Géhenne les enveloppera de toutes parts.

«**Un jour, le châtiment les enveloppera de la tête aux pieds**» pour goûter le supplice douloureux où aucune partie de leur corps ne sera épargnée du feu. «**Goûtez le fruit de vos œuvres, leur dira-t-on**». Il y a dans ce verset une menace et un avertissement qui a une grande influence sur les âmes des hommes.

يَٰعِبَادِيَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ أَرۡضِي وَٰسِعَةٞ فَإِيَّٰيَ فَٱعۡبُدُونِ ﴿٥٦﴾ كُلُّ نَفۡسٖ ذَآئِقَةُ
ٱلۡمَوۡتِۖ ثُمَّ إِلَيۡنَا تُرۡجَعُونَ ﴿٥٧﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَنُبَوِّئَنَّهُم مِّنَ
ٱلۡجَنَّةِ غُرَفٗا تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَاۚ نِعۡمَ أَجۡرُ ٱلۡعَٰمِلِينَ ﴿٥٨﴾
ٱلَّذِينَ صَبَرُواْ وَعَلَىٰ رَبِّهِمۡ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٥٩﴾ وَكَأَيِّن مِّن دَآبَّةٖ لَّا تَحۡمِلُ رِزۡقَهَا ٱللَّهُ
يَرۡزُقُهَا وَإِيَّاكُمۡۚ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ ﴿٦٠﴾

yâ 'ibâdî-l-ladîna 'â manû 'inna 'ardî wâsi 'atun fa'iyyâya fa'budûni (56) kullu nafsin dâ'iqatu-l-mawti tumma 'ilaynâ turja'ûna (57) wa-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-s-sâlihâti lanubawwi 'annahum mina-l-)jannati gurafan tajrî min tahtihâ-l-'anhâru hâlidîna fîhâ ni'ma 'ajru-l-'âmilîna (58) l-ladîna sabarû wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (59) wa ka'ayyim-min dâbbati-l-lâ tahmilu rizqahâ 'Al-Lahu yarzuquhâ wa 'iyyâkum wa huwa-S-Samî'u-l-'Alîmu (60).

O mes fidèles serviteurs, ma terre est vaste. N'adorez que Moi. (56). Toute âme subira la mort. Puis, vous retournerez à Moi (57). Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres trôneront au haut du paradis. A leurs pieds, des cours d'eau couleront. leur félicité sera éternelle. Quelle belle récompense que celle des zélateurs, (58) qui sont patients et se fient à Allah (59). Combien d'animaux inaptes à amasser leur nourriture! Pourtant Allah pourvoit à leur existence comme à la vôtre. Allah entend et sait tout (60).

Le premier verset constitue un ordre divin de quitter le pays où on vit si on est incapable d'établir la religion de Dieu librement. Alors on est tenu d'émigrer vers d'autre pays dans la même intention, et là, on pourra proclamer l'unicité de Dieu, L'invoquer et Le glorifier loin de toute persécution ou contrainte.

«O mes fidèles, ma terre est vaste. N'adorez que moi». Az-Zoubayr Ben Al-'Awwam rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tous les pays sont les pays de Dieu. Tous les hommes sont les serviteurs de Dieu. Etalissez-vous là où vous trouvez le bien»* ***(-Rapporté par l'imam Ahmed)***[1]. Car au début de l'ère islamique, les premiers convertis subissaient une persécution et une contrainte de la part des idolâtres. Ils quittèrent la Mecque pour émigrer vers l'Ethiopie pour sauver leur foi. Négus (An-Najachi), le roi de ce pays les accueillit et les soutint. Et lorsque l'oppression des polythéistes s'intensifia contre les musulmans et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, ce dernier émigra vers Médine avec ses compagnons.

«Toute âme subira la mort. Puis, vous retournerez à Moi». Là où que vous soyez, ô hommes, la mort vous atteindra. Soumettez-vous donc à Dieu et obéissez à Ses ordres là où vous vous trouverez. La mort est une fin inévitable, ensuite les hommes seront ramenés vers Dieu. **«-Ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres trôneront au haut du Paradis»** dans les demeures les plus élevées où coulent différents fleuves: d'eau, de lait, de miel et de vin. Ils feront dévier ces fleuves là

---

(1) عن الزبير بن العوام قال، قال رسول الله ﷺ: «البلاد بلاد الله، والعباد عباد الله، فحيثما أصبت خيراً فأقم» (أخرجه الإمام أحمد).

où ils voudront. Ils y resteront éternellement sans désirer aucun changement. «**Quelle belle récompense que celle des zélateurs**» ceux qui auront fait les bonnes œuvres, se seront montré patients en supportant les méfaits des autres idolâtres pour sauver leur foi, qui auront émigré, qui auront affronté les ennemis, qui auront quitté familles et biens en vue de Dieu et espérant être rétribués par la plus belle récompense.

Abou Malek Al-Ach'ari rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au Paradis il y a des appartements dont l'intérieur est visible de l'extérieur, et l'extérieur est visible de l'intérieur, que Dieu le Très Haut a préparés à ceux qui ont donné à manger, tenu de doux propos (avec les autres), observé les prières et le jeûne et accompli des prières nocturnes alors que les hommes dormaient».* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

«**Qui sont patients et se fient à Allah**», dans toutes leurs affaires concernant leur religion ou leur vie mondaine. Puis Dieu fait connaitre à tous Ses serviteurs que Ses bienfaits ne résident pas dans une région en dehors d'une autre, plutôt Ses biens se trouvent partout là où que les hommes s'installent. Les biens des Emigrés, ils les ont trouvés dans le lieu de leur émigration, amples et bénis. Ils sont devenus les gouverneurs des régions qu'ils ont conquises.

«**Combien d'animaux inaptes à amasser leur nourriture!**» et incapables de se la procurer d'eux-mêmes ou d'en faire une provision pour le lendemain. «**Pourtant Allah pourvoit à leur existence comme à la vôtre**». Dieu leur accorde leur subsistance malgré leur faiblesse et leur inaptitude, même les fourmis auxquelles Il assure leur nourriture, aux oiseaux dans le ciel et les poissons dans les mers. Car Dieu a dit ailleurs: «**il n'y a pas de créature sur terre qui n'attende d'Allah sa nourriture, dont Allah ne connaisse à la fois la demeure et le lieu de sa mort. Tout est écrit dans le Livre authentique**» [Coran XI, 6].

---

(1) في الحديث: «إن في الجنة غرفاً يرى ظاهرها من باطنها، وباطنها من ظاهرها، أعدها الله تعالى لمن أطعم الطعام، وأطاب الكلام، وتابع الصلاة والصيام، وقام بالليل والناس نيام» (أخرجه ابن أبي حاتم) عن ابن مالك الأشعري.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Ibn 'Omar qu'il a raconté: «Je sortis une fois avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il entra dans un jardin de palmiers à Médine, prit de ses dattes et en mangea. Il me dit: *«O Ibn 'Omar! pourquoi ne manges-tu pas?». Je répondis: «O Messager de Dieu, je n'en ai pas envie. Il répliqua: «Mais moi, je le désire, car depuis quatre jours je n'ai rien mangé faute de quoi trouver pour me nourrir. Si je le voulais, j'aurais invoqué mon Seigneur, et Il m'aurait donné comme Il a accordé à Cosroès et César. Que penses-tu, ô Ibn 'Omar, des gens qui, à cause de leur foi précaire, font provisions pour toute une année?».* Ibn 'Omar ajouta: «Par Dieu, nous n'avons rien désiré ni quitté le lieu avant que ce verset ne fût révélé: **«Combien d'animaux inaptes à amasser leur nourriture! Pourtant Allah pourvoit à leur existence comme à la vôtre. Allah entend et sait tout»**. Puis le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu ne m'a pas ordonné de m'approvisionner pour la vie d'ici-bas ni de suivre mes passions. Car quiconque fait ses provisions pour sa vie présente voulant jouir d'une longévité, qu'il sache que la vie d'ici-bas est entre les mains de Dieu. Or je ne garde rien fut-ce un dinar ou un dirham pour demain»* ***(-Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

D'après Abou Houraira le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Voyagez, vous ferez des profits, jeûnez, vous gardez un corps sain et faites les expéditions, vous gagnerez de butin».*

«Allah entend et sait tout», car Il est l'omniscient et l'Audiant qui

---

(1) روى ابن أبي حاتم عن ابن عمر قال: خرجت مع رسول الله ﷺ حتى دخل بعض حيطان المدينة، فجعل يلتقط من التمر ويأكل، فقال لي: «يا ابن عمر مالك لا تأكل؟» قال، قلت: لا أشتهيه يا رسول الله، قال: «لكني أشتهيه وهذا صبح رابعةٍ منذ لم أذق طعاماً، ولم أجده، ولو شئت لدعوت ربي فأعطاني مثل ملك كسرى وقيصر، فكيف بك يا ابن عمر إذا بقيت في قوم يخبئون رزق سنتهم بضعف اليقين؟» قال فوالله ما برحنا ولا رمنا حتى نزلت: ﴿وكأين من دابة لا تحمل رزقها الله يرزقها وإياكم وهو السميع العليم﴾ فقال رسول الله ﷺ: «إن الله عزّ وجلّ لم يأمرني بكنز الدنيا، ولا باتباع الشهوات، فمن كَنز دنياه يريد بها حياة باقية، فإن الحياة بيد الله، ألا وإني لا أكنز ديناراً ولا درهماً ولا أخبأ رزقاً لغد»

connait les actes de ses serviteurs comme Il est au courant de leurs paroles.

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ السَّمَٰوَٰتِ وَالْأَرْضَ وَسَخَّرَ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ لَيَقُولُنَّ اللَّهُ
فَأَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٦١﴾ اللَّهُ يَبْسُطُ الرِّزْقَ لِمَن يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِۦ وَيَقْدِرُ لَهُۥٓ إِنَّ اللَّهَ
بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٦٢﴾ وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّن نَّزَّلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَحْيَا بِهِ
الْأَرْضَ مِنۢ بَعْدِ مَوْتِهَا لَيَقُولُنَّ اللَّهُ قُلِ الْحَمْدُ لِلَّهِ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ
﴿٦٣﴾

wa la'in sa'altahum man ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa wa saḫḫara-š-šamsa wa-l-qamara layaqûlunna-L-Lâhu fa'annâ yu'fakûna (61) 'AL-Lâhu yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u min 'ibâdihî wayaqdiru lahû 'inna-L-Laha bikulli šay'in 'Alîmun (62) wa la'in sa'altahum man nazzala mina-s-samâ'i mâ'an fa'aḥya bihi-l-'arḍa mim ba'di mawtihâ layaqulunna-L-Lâhu quli-l-ḥamdu li-l-Lâhi bal 'akṯaruhum la ya'qilûna (63).

Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre et réglé la course du soleil et de la lune? ils répondent: Allah. Pourquoi alors se détournent-ils de toi? (61). Allah prodigue ses richesses ou les mesure à qui Il veut. Allah sait tout (62). Si tu leur demandes qui fait tomber l'eau du ciel pour vivifier la terre après son épuisement? ils répondent: Allah. Dis: Loué soit Allah. Hélas! la plupart d'entre eux ne comprennent pas!(63).

Dieu décrète qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui, car les polythéistes qui adorent d'autres divinités en dehors de Lui ne reconnaissent pas qu'Il est le seul créateur qui a créé les cieux et la terre, le soleil et la lune, qui met la nuit et le jour au service des hommes, qui pourvoit aux besoins de Ses créatures, qui a limité le terme de leurs vies comme Il a mesuré ses dons à chacun d'entre eux faisant des uns des riches et d'autres des pauvres, Il connait parfaitement ce que mérite aussi bien le riche que le pauvre. Il est le seul qui a le droit de disposer de tout ce qu'Il a créé. Etant ainsi, pourquoi donc les hommes prennent-ils d'autres divinités que Lui? Pourquoi se fient-ils à un autre que Lui? S'il est le seul possesseur de l'univers, Il est donc à plus forte raison le

seul à être adoré. Même les polythéistes ont reconnu cette réalité et disaient dans leur talbia: «Nous voilà répondre à Ton appel, Tu n'as pas d'associés sauf un associé qui t'appartient dont tu posèdes et ce qu'il possède».

وَمَا هَٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ إِلَّا لَهْوٌ وَلَعِبٌ وَإِنَّ ٱلدَّارَ ٱلْآخِرَةَ لَهِىَ ٱلْحَيَوَانُ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٦٤﴾ فَإِذَا رَكِبُوا۟ فِى ٱلْفُلْكِ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ فَلَمَّا نَجَّىٰهُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ إِذَا هُمْ يُشْرِكُونَ ﴿٦٥﴾ لِيَكْفُرُوا۟ بِمَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ وَلِيَتَمَتَّعُوا۟ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ﴿٦٦﴾

wamâ hâḏihi-l-ḥayâtu-d-dunyâ 'illâ lahwun wa la'ibun wa 'inna-d-dâra-l-'âhirata lahiya-l-ḥayawânu law kânû ya'lamûna (64) fa'iḏâ rakibû fî-l-fulki da'awu-L-Lâha muḫliṣîna lahu-d-dîna falammâ najjâhum 'ilâ-l-barri 'iḏâ hum yušrikûna (65) liyakfurû bimâ 'âtaynâhum wa liyatamatta'û fasawfa ya'lamûna (66).

La vie de ce monde n'est que futilité et badinage. La véritable vie c'est celle de l'autre. Mais les hommes ne le savent pas (64). Quand ils naviguent, ils implorent Allah, ne mêlant aucune autre divinité à leur culte. A peine sont-ils débarqués, sains et saufs, ils s'empressent de lui associer d'autres divinités (65). Qu'ils nient nos révélations et qu'ils jouissent des biens de ce monde, et, un jour, ils se rendront compte de leur erreur (66).

Cette vie d'ici-bas n'est que divertissement et jeu, et ne cessera d'être anéantie tôt ou tard, elle n'est qu'une période éphémère. C'est assûrement la demeure dernière qui est la vraie vie qui est éternelle et durable. Si les hommes savaient cette réalité, ils auraient préféré ce qui est durable à ce qui est éphémère.

Une fois les idolâtres se trouvent dans un pétrin ou une nécessité, ils invoquent Dieu pour les en débarrasser. «**Quand ils naviguent, ils implorent Allah, ne mêlant aucune autre divinité à leur culte**». tout comme Dieu a dit ailleurs: «**Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah. Mais une fois qu'Allah vous a ramenés sains et saufs sur la rive, vous vous détournez de Lui**» [Coran XVII, 67].

On a rapporté, d'après Ikrima ben Abou Jahl, selon ibn Ishaq, que lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a conquis La Mecque 'Ikrima quitta cette ville en fuyant. Il prit une barque, et une fois au large, le navire s'agita. Les passagers dirent; «O hommes! Soyez sincères en invoquant Dieu, car nul ne saurait vous en délivrer que Lui». 'Ikrima s'écria: «Par Dieu, si Dieu sauve de la mer, nul autre ne vous sauverait sur terre. Grand Dieu! Si je sortirais sain et sauf, je m'engagerai à mettre ma main dans celle de Mouhammad, et je le trouverai certes compatissant et clément». Et ce fut ainsi.

«Qu'ils nient nos révélations et qu'ils jouissent des biens de ce monde, et, un jour, ils se rendront compte de leur erreur». Qu'ils mainfestent toute leur ingratitude, et qu'ils profitent des jouissances éphémères, car ils auront bientôt des nouvelles. Telle est la prédestination de Dieu.

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّا جَعَلْنَا حَرَمًا ءَامِنًا وَيُتَخَطَّفُ النَّاسُ مِنْ حَوْلِهِمْ أَفَبِالْبَاطِلِ
يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَةِ اللَّهِ يَكْفُرُونَ ﴿٦٧﴾ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ
كَذَّبَ بِالْحَقِّ لَمَّا جَاءَهُ أَلَيْسَ فِي جَهَنَّمَ مَثْوًى لِلْكَافِرِينَ ﴿٦٨﴾ وَالَّذِينَ جَاهَدُوا
فِينَا لَنَهْدِيَنَّهُمْ سُبُلَنَا وَإِنَّ اللَّهَ لَمَعَ الْمُحْسِنِينَ ﴿٦٩﴾

'awalam yaraw 'annâ ja'alnâ ḥaraman 'â minan wa yutaḥaṭṭafu-n-nâsu min ḥawalihim 'afabilbâṭili yu'minûna wa bini'mati-L-Lâhi yakfurûna (67) wa man 'aẓlamu mimmani-ftara 'alâ-L-Lâhi kaḏiban 'aw kaḏḏaba bi-l-ḥaqqi lammâ jâ'ahû 'alaysa fî-l-jahannama maṯwa-l-lil-kâfirîna (68) wa-l-laḏîna jâhadû fînâ lanahdiyannahum subulanâ wa 'inna-l-Lâha lama'a-l-muḥsinîna (69).

Ne voient-ils pas que nous leur avons assuré un territoire inviolable alors qu'autour d'eux les gens sont enlevés? vont-ils croire à l'erreur et nier les bienfaits d'Allah? (67) Qui est plus coupable que celui qui invente des mensonges sur Allah ou qui traite la vérité d'erreur? L'Enfer n'est-il pas le séjour des impies? (68). Nous soutiendrons dans notre voie ceux qui combattent pour notre cause. Allah est avec les bons (69).

Dieu rappelle aux Qoraichites l'enceinte qu'il leur a rendu sacrée et inviolable aussi bien pour les résidents que pour ceux de passage.

Quiconque y entre sera en sécurité. Cette assurance est tellement garantie alors que les bédouins tout autour pillent les uns les autres, et tuent les uns les autres.

«Vont-ils croire à l'erreur et nier le bienfaits d'Allah?» Contre cette grande faveur, les impies n'ont fait que méconnaître les bienfaits de Dieu en adorant un autre que Lui, c'est-à-dire les idoles et les statues, qui ont **«répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah et qui ont causé la perdition de leurs peuples»** [Coran XIV, 28]. Ils ont mécru au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'ont comabttu en le faisant sortir de sa ville. Dieu les a privés de Ses bienfaits et fait périr une partie d'eux le jour de Badr. Ensuite la ville se rendit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et aux croyants, ils l'ont conquise et humilié les impies.

«Qui est plus coupable que celui qui invente des mensonges sur Allah» après que la vérité ne lui fût parvenue. Certes celui qui a renié Allah subira le châtiment le plus atroce. **«L'Enfer n'est-il pas le séjour des impies?»**.

«Nous soutiendrons dans notre voie ceux qui combattent pour notre cause», c'est-à-dire le Messager et ses compagnons fidèles, et Dieu leur montrera la voie droite celle du bien dans les deux mondes, car **«Allah est avec les bons»**, et qui font le bien. On a rapporté, d'après Ach-Cha'bi, que Jésus, le fils de Marie, a dit: «La charité consiste à répondre par le bien à celui qui t'a nui, et non envers qui t'a fait un acte pareil».



30- SOURATE DES ROMAINS

60 versets

Révélée à La Mecque a l'exception du verset 16

Révélée à la suite de la sourate du «Ciel qui s'entrouvre»

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓ ﴿١﴾ غُلِبَتِ ٱلرُّومُ ﴿٢﴾ فِيٓ أَدۡنَى ٱلۡأَرۡضِ وَهُم مِّنۢ بَعۡدِ غَلَبِهِمۡ
سَيَغۡلِبُونَ ﴿٣﴾ فِي بِضۡعِ سِنِينَۗ لِلَّهِ ٱلۡأَمۡرُ مِن قَبۡلُ وَمِنۢ بَعۡدُۚ وَيَوۡمَئِذٖ
يَفۡرَحُ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ﴿٤﴾ بِنَصۡرِ ٱللَّهِۚ يَنصُرُ مَن يَشَآءُۖ وَهُوَ ٱلۡعَزِيزُ
ٱلرَّحِيمُ ﴿٥﴾ وَعۡدَ ٱللَّهِۖ لَا يُخۡلِفُ ٱللَّهُ وَعۡدَهُۥ وَلَٰكِنَّ أَكۡثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعۡلَمُونَ
﴿٦﴾ يَعۡلَمُونَ ظَٰهِرٗا مِّنَ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَهُمۡ عَنِ ٱلۡأٓخِرَةِ هُمۡ غَٰفِلُونَ ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîmi

'alif-lâm-mîm (1) ġulibati-r-Rûmu (2) fî 'adnâ-l-'arḍi wa hum mim **ba'di**
ġalabihim sayaġlibûna (3) fî-biḍ'i sinîna li-L-Lâhi-l-'amru min **qablu wa**
mim ba'du wa yawma'iḏin yafraḥu-l-mu'minûna (4) binaṣri-L-**Lâhi**
yanṣuru man yašuru man yašâ'u wahuwa-l-'Azîzu-r-Raḥîmu (5) **wa'da-**
L-Lâhi lâ yuḫlifu-L-Lâhu wa'dahû walâkinna 'akṯara-n-**nâsi lâ**
ya'lamûna (6) ya'lamûna ẓâhiram-mina-l-ḥayâti-d-dunyâ wa hum **'ani-l-**

'āhirati hum ġâfilûna (7).

Au nom d'Allah le Misécordieux le Très Miséricordieux.

Alif. Lam. Mim (1). Les Romains ont été vaincus (2), dans une proche contrée. Après avoir été vaincus, ils vaincront (3), dans quelques années. Avant comme après, le dernier mot est à Allah. Ce jour-là, les croyants se réjouiront (4) de cette victoire. Allah accorde la victoire à qui il veut. Il est puissant et miséricordieux (5). C'était là un évènement annoncé par Allah. Allah est fidèle à sa parole. Mais la plupart des hommes ne le savent pas (6). Il s'intéressent aux apparences de la vie en ce bas monde et négligent la vie future (7)» [Coran XXX, 1-7].

Ces versets furent révélés à la suite de la victoire des Perses sur les Romains au pays de Châm et les régions limitrophes de la presqu'île arabique. Le roi romain fut contraint à se refugier en Constantinople où il fut assiégé pendant une longue période. Puis, comme on va le voir, Héraclius reprendra son pays des Perses.

A ce propos, Ibn Abbas a dit: «Les polythéistes voulaient que les Perses aient le pas sur les Romains car les premiers étaient des idolâtres. Les musulmans, par contre, souhaitaient la victoire des Romains sur les Perses car ils étaient des gens du Livre. En mentionnant les propos d'Ibn Abbas devant Abou Bakr, celui-ci les transmit à l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui dit: «Or les Romains triompheront». Abou Bakr à son tour fit connaître la réponse aux polythéistes qui lui répliquèrent: «Convenons à un terme entre nous: Si notre avis l'emporterait, nous aurons telle et telle chose, et si le vôtre l'emporterait, vous aurez telle et telle chose», et ils ont fixé le terme à cinq ans. Après l'écoulement de cette date, les Romains n'ont pas porté la victoire. Abou Bakr mit le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- au courant et il lui répondit: «Pourquoi n'avez-vous pas fixé ce terme à dix ans?». En effet après cette période les Romains ont put triompher sur les Perses. Telle est l'interprétation des dires de Dieu: **«Alif. Lam. Mim. Les Romains ont été vincus dans une proche contrée. Après avoir été vaincus, ils vaincront».**

Dans le même sens, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Les Perses étaient plus forts que les Romains dans une certaine période. Les polythéistes souhaitaient la victoire des Perses sur les Romains

toujours, alors que les musulmans voulaient le contraire car ils considéraient que les Romains étaient des gens du Livre et pratiquaient une religion proche de la leur. Après la révélation de cette sourate, les polythéistes dirent à Abou Bakr: «Ton ami (le Prophète) présume que les Romains vaincront les Perses dans quelques années:». Il leur répondit: «Ce qu'il a dit est vrai». Ils répliquèrent: «-Faisons un pari». Ce pari consistait à donner quatre chamelles jeunes et robustes au gagnant. Après l'écoulement de sept ans, les Romains n'ont pas pu avoir la victoire sur les Perses, et les polythéistes furent très heureux. Comme les musulmans éprouvèrent une grande peine à cause de cela, ils vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et le mirent au courant. Il leur répondit: «Que signifie pour vous le terme: «sept années». Ils répliquèrent: «une période qui est inférieur à dix ans». Et le Prophète de rétorquer: «Allez augmenter votre pari en ajoutant deux années au terme convenu». Avant même que cette période ne fût écoulée, les cavaliers qui venaient du côté du Châm apportèrent la nouvelle de la défaite des Perses devant les Romains. Les fidèles furent tout réjouis.

Les Romains font partie de la descedance de Esau le fils d'Isaac le fils de Ibrahim. Ils furent appelés aussi «Les Banou Al-Asfar». Ils pratiquaient la religion des Grecs, et ceux-ci étaient de la descendance de Yafeth le fils de Noé, les cousins des Turcs. Ils adoraient les planètes, et ce sont eux qui ont instauré la ville de Damas et construit son temple. Ils demeuraient ainsi trois cent ans après la venue de Jésus. Le roi César était l'un d'eux et gouvernait le pays de Châm et la presqu'île arabique. Constantin fut le premier à embrasser le christianisme, sa mère était Hélène, originaire de Harrah, un pays qui s'était convertie au christianisme et demanda à César de se convertir avant de la marier, et il se consentit. Etant l'un des grands philosophes à cette époque, les chrétiens, de son temps, controversèrent avec Abdullah Ben Arius et il y eut une grande divergence entre eux quant à leur religion. Mais un groupe composé de trois-cent-dix-huit de leurs évêques convinrent et installèrent le dogme connu sous le nom de «Le grand dépôt», mais en fait, il ne fut que la grande trahison. Ils composèrent le livre des sentences relatives au licite et à l'illicite et autres choses qui concernent la religion. Ils changèrent ainsi la religion

apportée par Jésus -que Dieu le salue- en y ajoutant ou retranchant tant de principes. Ils firent leur prière en s'orientant vers l'Orient, adoptèrent le dimanche au lieu de samedi comme jour de repos, adorèrent la croix, autorisèrent la consommation de la chair du porc, inventèrent des fêtes comme la fête de la croix, les messes, la fête de l'Epiphanie et autres. Ils prirent le Pape comme le chef suprême des religieux, puis les patriarches, les archevêques, les evêques, les diacres, en instaurant une hiérarchie, ensuite ils inventèrent la vie monastique etc...

Constantin leur bâtit les églises et les temples et posa les fondements de la ville connue sous le nom de Constantinople. On a dit aussi qu'il a construit douze milles églises et le temple de Beitléhem muni de trois sanctuaires. La mère du roi construisit à son tour l'église de la résurrection. Ils furent nommés les «Melchites» c'est-à-dire ceux qui suivent la religion de leur roi. Puis apparurent les «Jacobins» qui suivaient la religioin de Jacob l'escafi, puis les «Nestoriens» les adeptes de Nestor. Les chrétiens furent divisés en plusieurs sectes, comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a montré en disant: «Les Chrétiens ont été divisés en soixante-douze sectes».

Ils pratiquaient le christianisme, et chaque fois qu'un César mourait, un autre César lui succéda, et leur dernier fut Héraclius qui était le plus avisé parmi les hommes et le plus ferme d'entre les rois, le plus astucieux et le plus perspicace. Grâce à ces quallités il put les gouverner pendant longtemps en toute somptuosité et puissance. Cosroès, le roi des Perses, s'opposa à lui et voulut le combattre, car son royaume était plus vaste que celui de César. Les Perses à cette époque étaient des Mages qui adoraient le feu. D'après Ikrima, Cosroès envoya ses grands chefs et commandants pour déclarer la guerre à César. Mais ce qui est plus réputé c'est que Cosroès fut à la tête de son armée qui put envahir le royaume de César et put le vaincre, et par la suite, seule la ville de Constantinople demeura en sa possession et fut assiégée pendant une longue période mais resta inexpugnable étant moitié en mer moitié sur terre. Cette villa recevait les provisions du côté de la mer et put résister contre l'attaque perse. Après quelques années la victoire fut accordée aux Romains, et on a même fixé cette période a neuf ans comme on vient de le citer».

«Avant comme après, le dernier mot est à Allah. Ce jour-là, les croyants se réjouirent». Les Romains ont pu vaincre les Perses, les Mages, considérés comme idolâtres, et le jour de la victoire coïncida avec la même date du jour de Badr où les fidèles purent triompher des polythéistes, selon l'avis unanime des ulémas et exégètes. A ce propos Abou Sa'id a dit: «Le jour de la bataille de Badr les Romains purent tripmpher sur les Perses, un évènement qui causa de la joie aux musulmans. Dieu à cette occasion révéla: **«Ce jour-là, les croyants se rejouiront de cette victoire. Allah accorde la victoire à qui Il veut. Il est puissant et miséricordieux».**D'autres ont avancé que cette victoire eut lieu le jour de «Houdaybiya». Bref, après la défaite des Perses et la victoire des Romains, les musulmans furent comblés de joie, car ces derniers étaient des gens du Livre et plus proches aux fidèles que les autres, comme le montre ce verset: **«Tu remarqueras que ceux qui sont les plus hostiles aux croyants sont les juifs et les idolâtres, et ceux dont l'amitié va le plus facilement aux croyants sont ceux qui se disent chrétiens..»** jusqu'à **«Inscris-nous au nombre de ceux qui témoignent»** [-Coran V, 82, 83].

«C'était là un évènement annoncé par Allah. Allah est fidèle à sa parole». Cela signifie: O Mouhammad, ce que nous venons de te raconter et promettre en donnant la victoire aux Romains sur les Perses est une promesse venant de Dieu et une vérité, car Dieu tient toujours à sa promesse et cela arrivera indubitablement. Il est de la coutume de Dieu d'accorder la victoire à ceux qui sont plus près de la vérité. **«Mais la plupart des hommes ne le savent pas»** aussi bien les décrets de Dieu que ses actes sont toujours conformes à la justice et l'équité.

«Ils s'intéressent aux apparences de la vie en ce bas monde et négligent la vie future». C'est-à-dire que la plupart des hommes n'ont comme préoccupation principale que la vie présente et ses parures, pour cela ils se montrent habiles dans l'acquisition de ses biens éphémères, et en même temps, ils sont indifférents quant à la vie future et ce qui leur assure la félicité dans l'au-delà. A ce sujet, Al-Hassan Al-Basri donne comme exemple un homme qui, en tenant à la main un dirham et en l'inspectant, il pourra vous dire son poids du moment qu'il ne sait pas prier. Pour Ibn Abbas, il s'agit des impies qui

connaissent parfaitement la vie présente et ses moyens pour acquérir les biens alors qu'ils sont ignorants quant à la vie future.

أَوَلَمْ يَتَفَكَّرُوا فِي أَنفُسِهِمْ مَا خَلَقَ اللَّهُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا إِلَّا بِالْحَقِّ
وَأَجَلٍ مُسَمًّى وَإِنَّ كَثِيرًا مِنَ النَّاسِ بِلِقَاءِ رَبِّهِمْ لَكَافِرُونَ (٨) أَوَلَمْ
يَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَيَنظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ كَانُوا أَشَدَّ
مِنْهُمْ قُوَّةً وَأَثَارُوا الْأَرْضَ وَعَمَرُوهَا أَكْثَرَ مِمَّا عَمَرُوهَا وَجَاءَتْهُمْ رُسُلُهُم
بِالْبَيِّنَاتِ فَمَا كَانَ اللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَكِن كَانُوا أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ (٩) ثُمَّ
كَانَ عَاقِبَةَ الَّذِينَ أَسَاءُوا السُّوأَى أَن كَذَّبُوا بِآيَاتِ اللَّهِ وَكَانُوا بِهَا يَسْتَهْزِئُونَ
(١٠)

'awalam yatafakkarû fî 'anfusihim mâ ḫalaqa-L-Lâhu-s-samâwâti wa-l-'arḍa wamâ baynahumâ 'illâ bi-l-ḥaqqi wa 'ajalim-musamman wa 'inna kaṯîram mina-n-nâsi biliqâ'i rabbihim lakâfirûna (8) awalam yasîru fî-l-'arḍi fayanẓurû kayfa kâna 'âqibatu-l-laḏîna min qablihim kânû 'ašadda minhum quwwatan wa 'aṯâru-l-'arḍa wa 'amarûhâ 'akṯara mimmâ '-amarûhâ wa jâ'athum rusuluhum bi-l-bayyinâti famâ kâna-L-Lâhu liyaẓlimahum walâkin kânû 'anfusahum yaẓlimûna (9) ṯumma kâna 'âqibata-l-laḏîna 'asâ'u-s-sû'â 'an kaḏḏabû bi'âyâti-L-Lâhi wa kânû bihâ yastahzi'ûna (10).

Qu'ils réfléchissent! Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé les cieux et la terre et l'espace qui les sépare et qu'Il a fixé un terme à la création! Hélas! la plupart des hommes ne croient pas qu'ils comparaitront devant leur Seigneur (8). Que ne parcourent-ils le monde? Ils constateraient la fin imposée à leurs devanciers. Pourtant, ceux-ci étaient plus puissants qu'eux. Il avaient couvert la terre de travaux et en avaient mis en valeur une plus grande partie. Des Prophètes leur avaient apporté des preuves. Allah ne les traita pas injustement. Ce sont eux qui furent injustes envers eux-mêmes (9). Misérable a été la fin des méchants pour avoir traité les signes d'Allah de mensonge et les avoir tournés en dérison (10).

Dieu exhorte les hommes à méditer sur les signes qui affirment

Son existence et qu'il n'y a d'autre divinité que Lui: «Qu'ils réfléchissent! et méditent en eux-même que Dieu n'a pas créé en vain les cieux et la terre ainsi que toutes autres choses. Il n'a créé tout cela qu'en toute vérité et justice, et que tout fera retour à Lui au jour de la résurrection. «Mais la plupart des hommes ne savent pas» et se refusent à croire qu'ils comparaitront un jour devant le Seigneur, à cause de leur incrédulité.

Il attire leur attention sur la véracité de ce que Ses Envoyés ont apporté aux hommes, en leur appuyant par les signes et miracles et les preuves évidentes, en leur rappelant qu'il a anéanti ceux qui avaient traité Ses signes de mensonge, et sauvé qui en avaient cru.

«Que ne parcourent-ils le monde» par leur esprit, leur raison et leur compréhension, et par les récits des peuples qui leur ont précédés. **«Ils constateraient la fin imposée à leurs devanciers»** qui étaient plus forts qu'eux et plus puissants, plus riches et plus aisés, et avaient une plus grande progéniture. Ils avaient pu grâce à tout cela exploité la terre et l'a peuplée, joui d'une plus longue vie, et une fois, leurs Prophètes leur avaient apporté le message et les signes, ils y ont mécru. Dieu les a saisis pour prix de leurs péchés et nul n'a pu les délivrer du châtiment de Dieu. **«Allah ne les traita pas injustement. Ce sont eux qui furent injustes envers eux-même»**.

«Misérable a été la fin des méchants pour avoir traité les signes d'Allah de mensonges et les avoir tournés en dérison», et ils s'en moquaient. Dieu a montré leur cas aussi dans ce verset: **«Nous retournerions leurs raisons et leurs yeux pour n'avoir pas cru dès le début et nous les laisserions se débattre dans l'obscurité de leur esprit»** [Coran VI, 110].

ٱللَّهُ يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ ثُمَّ إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿١١﴾ وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ يُبْلِسُ
ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿١٢﴾ وَلَمْ يَكُن لَّهُم مِّن شُرَكَآئِهِمْ شُفَعَٰٓؤُا۟ وَكَانُوا۟ بِشُرَكَآئِهِمْ
كَٰفِرِينَ ﴿١٣﴾ وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ يَوْمَئِذٍ يَتَفَرَّقُونَ ﴿١٤﴾ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَهُمْ فِى رَوْضَةٍ يُحْبَرُونَ ﴿١٥﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟

بِـَٔايَـٰتِنَا وَلِقَآيِٕ ٱلْـَٔاخِرَةِ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ فِى ٱلْعَذَابِ مُحْضَرُونَ ﴿١٦﴾

'Al-Lâhu yabda'u-l-ḫalqa ṯumma yu'îduhû ṯumma 'ilayhi turja'una (11) wa yama taqûmu-s-sâ'atu yublisu-l-mujrimûna (12) wa lam yaku-l-lahum min šurakā' 'ihim šufa'ā'u wakânû bišurkā'ihim kâfirîna (13) wa yawma taqûmu-s-sâ'atu yawma 'iḏin yatafarraqûna (14) fa'ammâ-l-laḏîna 'ā manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati fahum fî rawḍatin yuḥbarûna (15) wa 'ammâ-l-laḏîna kafarû wa kaḏḏabû bi 'āyâtinâ wa liqā'i-l-'āḫirati fa'ûlā'ika f-l-'aḏâbi muḥḍarûna (16).

Allah fait naître et renaître la création. Vous retournerez à Lui (11). Quand l'heure sonnera, les coupables seront consternés (12). Ils ne trouveront aucune aide parmi ceux qu'ils ont associés à Allah. Ils les renieront (13). Quand l'heure sonnera, les hommes seront séparés (14). Ceux qui auront cru et fait le bien se divertiront dans des parterres fleuris (15). Ceux qui n'auront pas cru et auront renié nos signes de la vie éternelle, seront livrés au supplice (16).

Dieu l'omnipotent, renouvellera la création tout comme Il l'a commencée la première fois. Le jour de la résurrection tout fera retour à Lui, où Il les jugera pour rétribuer chacun selon ses œuvres.

«Quand l'heure sonnera, les coupables seront consternés» où leur cas sera dénoncé et par la suite désespéreront de toute miséricorde car **«ils ne trouveront aucune aide parmi ceux qu'ils ont associés à Allah»** du moment qu'ils auront le plus besoin de leur aide et leur intercession. Mais à cause de leur impiété, ils seront déçus et perdants. Les divinités qu'ils avaient associées à Dieu ne pourront leur être utiles en aucun cas.

«Quand l'heure sonnera, les hommes seront séparés», car en ce jour-là, les fidèles occuperont la place la plus élevée du Paradis tandis que les impies seront précipités dans le gouffre de la Géhenne. Les premiers qui auront cru et fait les bonnes œuvres, seront dans un parterre fleuri où ils délecteront de tous les fruits et seront remplis de joie et de félicité.

فَسُبْحَـٰنَ ٱللَّهِ حِينَ تُمْسُونَ وَحِينَ تُصْبِحُونَ ﴿١٧﴾ وَلَهُ ٱلْحَمْدُ فِى ٱلسَّمَـٰوَٰتِ

وَٱلْأَرْضِ وَعَشِيًّا وَحِينَ تُظْهِرُونَ ﴿١٨﴾ يُخْرِجُ ٱلْحَيَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ
ٱلْحَيِّ وَيُحْيِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا ۚ وَكَذَٰلِكَ تُخْرَجُونَ ﴿١٩﴾

fasubhâna-L-Lâhi hîna tumsûna wa hîna tusbihûna (17) wa lahu-l-hamdu fî-s-samâwati wa-l-'ardi wa 'ašiyyan wa hîna tuzhirûna (18) yuhriju-l-hayya mina-l-mayyiti wa yuhriju-l-mayyita mina-l-hayyi wa yuhyi-l'arda ba'da mawtihâ wa kadâlika tuhrajûna (19).

Glorifiez Allah au crépuscule et à l'aube (17). A Lui la gloire dans les cieux et sur la terre. Glorifiez-Le à la fin de l'après-midi et à midi (18). Il tire la vie de la mort et la mort de la vie. Il vivifie la terre morte. Et vous aussi Il vous ressuscitera (19).

Ce verset constitue une glorification de Dieu de Soi-même et une exhortation aux hommes de Le glorifier et de Le Louer dans les différents moments de la journée et de la nuit. Une glorification qui témoigne de Sa grandeur et de Son pouvoir avec la clarté du jour et à la nuit tombante. Une louange pour ce qu'il a créé et mis au service des hommes et des bienfaits qu'il leur a prodigués.

Il est cité dans un hadith prophétique que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Savez-vous pourquoi Dieu a nommé Ibrahim l'ami qui fut très fidèle: Parce qu'Ibrahim disait matin et soir: «Gloire à Dieu quand vous parvenez au soir et que vous vous retrouvez le matin! Louange à Lui dans les cieux et sur la terre, la nuit et au milieu de la journée».* ***(Rapporté par Ahmad)***[1].

«Il tire la vie de la mort et la mort de la vie» Dieu cite dans le Coran une chose et son opposé pour montrer son omnipotence à créer toute chose sans aucune peine, comme par exemple quand Il crée une plante d'un grain, le grain de la plante, la poule de l'œuf et l'œuf de la poule, l'homme d'une goutte de sperme et le sperme de l'homme, le

(1) في الحديث: «ألا أخبركم لم سمى الله إبراهيم خليله الذي وفّى، لأنه كان يقول كلما أصبح وكلما أمسى: سبحان الله حين تمسون وحين تصبحون وله الحمد في السموات والأرض وعشياً وحين تظهرون» (أخرجه الإمام أحمد).

fidèle de l'incrédule et l'incrédule du fidèle etc...

«Il vivifie la terre morte» comme Il a dit ailleurs: **«N'est-ce pas une preuve de notre puissance que nous vivifions les terres mortes et que nous en tirions des grains dont les hommes se nourrissent»** [Coran XXXVI, 33]. On trouve dans le Coran tant de versets qui donnent le même sens.

وَمِنْ ءَايَـٰتِهِۦٓ أَنْ خَلَقَكُم مِّن تُرَابٍ ثُمَّ إِذَآ أَنتُم بَشَرٌ تَنتَشِرُونَ ﴿٢٠﴾ وَمِنْ
ءَايَـٰتِهِۦٓ أَنْ خَلَقَ لَكُم مِّنْ أَنفُسِكُمْ أَزْوَٰجًا لِّتَسْكُنُوٓا۟ إِلَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُم
مَّوَدَّةً وَرَحْمَةً ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَـٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢١﴾

wa min 'âyâtihî 'an halaqakum mnin turâbin tumma 'idâ 'antum bašarun tantaširûna (20) wa min 'âyâtihî 'an halaqa lakum min '-anfusikum 'azwâja-l-litaskunû 'ilayhâ wa ja'ala baynakum mawaddatan wa rahmatan 'inna fî dâlika la'âyati-l-liqawmiy-yatafakkarûna (21).

C'est un signe de sa puissance que de vous avoir engendrés du limon et fait de vous des êtres animés (20). C'en est un autre que d'avoir tiré de vous-même vos épouses pour que vous vous délassiez auprès d'elles, que d'avoir suscité entre vous affection et tendresse. Oui, c'est là un signe pour qui réfléchit (21).

Dieu a créé Adam du sable, puis de cet être créé, vous voilà des êtres humains vous répandant dans le monde. L'homme est créé en fait à partir d'une goutte d'eau vile (Le sperme) qui se transforme dans des phases successives en un caillot, puis comme une bouchée et enfin en un squelette couvert de chair pour devenir ainsi un homme complet après y avoir insufflé l'esprit. Le voilà un être parfait qui jouit de tant de sens et d'organes: Il voit, entend, parle etc... Cet homme qui travaille, bâtit les maisons et les forteresses, parcourt toutes les régions du monde pour acquérir les biens, qui jouit de l'intelligence, de la ruse, de la perspicacité, de la science etc... Gloire à Celui qui a doté les hommes de toutes ces facultés en les discriminant et donnant la supériorité des uns sur les autres quant à leur force, leur réflexion, leur beauté et leur laideur, leur richesse et leur indigence, leur bonheur et leur malheur...

D'après Abou Moussa, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu a créé Adam d'une poignée du sable de toutes les régions de la terre. Les hommes après lui furent créés en tenant compte des couleurs de la terre, on y trouve le blanc, le rouge et le noir et d'une couleur intermédiaire, ainsi que le pieux et le pervers, le croyant et l'incrédule et d'une foi intermédiaire par rapport à la nature du sable»* ***(-Rapporté par Ahmed, Tirmidhi et Abou Daoud).***

«C'en est un autre signe que d'avoir tiré de vous-mêmes vos épouses pour que vous vous délassiez auprès d'elles», c'est-à-dire que Dieu a créé des femelles de la même nature de l'homme pour être une conjointe et comme un lieu de repos en établissant une certaine cordialité et une bonté entre eux. Car, comme on le connait, Eve fut créée d'un des côtes gauches d'Adam. Si Dieu avait créé Eve d'une nature différente telle que celle des djinns ou d'animaux, cette cordialité ne se serait jamais établie, et il y aurait sans doute une répugnance et une antipathie. Il y a vraiment là des signes pour des gens qui éfléchissent.

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦ خَلْقُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱخْتِلَٰفُ أَلْسِنَتِكُمْ وَأَلْوَٰنِكُمْ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ
لَءَايَٰتٍ لِّلْعَٰلِمِينَ ﴿٢٢﴾ وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦ مَنَامُكُم بِٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ وَٱبْتِغَآؤُكُم مِّن
فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَسْمَعُونَ ﴿٢٣﴾

wa min 'ã yâtihî halqu-s-samâwâti wa-l-'ardi wa-htilâfu 'aslinatikum wa 'alwânikum 'inna fî dâlika la'ã yâti-l-lil'âlamîna (22) wa min 'ã yâtihî manâmukum bi-l-layli wa-n-nahâri wa-btigã'ukum min fadlihĩ 'inna fî dâlika la 'ã yâti-l-liqawmiy-yasma'ûna (23).

C'en est un aussi que d'avoir créé les cieux et la terre et les différences de langues et de couleurs. Oui, c'est là un signe qui s'adresse à tout l'univers.(22) C'en est un aussi que d'avoir institué le sommeil pendant la nuit et l'activité pendant le jour. Oui, c'est là un signe pour ceux qui entendent (23).

La création des cieux et de la terre est, sans doute, un des grands signes qui dénote l'omnipotence de Dieu: Les cieux et ce qu'ils renferment comme astres, planètes, et la terre et ce qu'elle contient

comme montagnes, vallées, ruisseaux et arbres etc.:. à part les humains et les animaux.

«Et les différences de langues et de couleurs». C'est bien ce qu'on constate au fil des jours, les différentes langues vivantes, ainsi que les différents couleurs et genres humains tels que: Les Arabes, les chinois, les scandinaves, les americains, les africains de couleurs balnches, noires et rouges etc. Mais ils ont tous les mêmes organes et membres qui ne différent en quoi que ce soit l'un de l'autre, bien qu'ils sont diférents en intelligence et corpulence.

«Oui, c'est la un signe qui s'adresse à tout l'univers» pour qui médite et pense. **«C'en est un aussi que d'avoir institué le sommeil pendant la nuit et l'activité pendant le jour».** Dieu a certes créé la nuit pour le repos après tant d'efforts déployés à la recherche des grâces divines pendant le jour. Il y a en cela des signes certains pour ceux qui entendent.

Zaid Ben Thabet rapporte: «Ne pouvant dormir toute la nuit à cause d'une insomnie, je me plaignis auprès du Messenger de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-. Il me dit: *«Dis: Grand Dieu! Les étoiles se sont enfoncées, les yeux se sont calmés, et Toi le Vivant qui subsiste par Lui-même, O Toi le Vivant, qui subsistes par Toi-même, fais dormir mes yeux et calme ma nuit». Faisant cette invocation, l'insomnie disparait (-* ***Rapporté par At-Tabarani)***[1].

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦ يُرِيكُمُ ٱلْبَرْقَ خَوْفًا وَطَمَعًا وَيُنَزِّلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَيُحْىِۦ بِهِ
ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَآ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٢٤﴾ وَمِنْ
ءَايَٰتِهِۦٓ أَن تَقُومَ ٱلسَّمَآءُ وَٱلْأَرْضُ بِأَمْرِهِۦ ۚ ثُمَّ إِذَا دَعَاكُمْ دَعْوَةً مِّنَ ٱلْأَرْضِ إِذَآ
أَنتُمْ تَخْرُجُونَ ﴿٢٥﴾

---

(1) عن زيد بن ثابت رضي الله عنه، قال: أصابني أرق من الليل فشكوت ذلك إلى رسول الله ﷺ فقال: «قل: اللهم غارت النجوم، وهدأت العيون، وأنت حي قيوم، يا حي يا قيوم، أنم عيني، وأهدىء ليلي» فقلتها فذهب عني.

wa min 'â yâtihî yurîkumu-l-barqa ḫawfan wa ṭama'an wa yunazzîlu mina-s-samâ'i mâ'an fayuḥyi bihi-l-'arḍa ba'da mawtihâ 'inna fî ḏâlika la'â yâti-l-liqawmiy-ya'qilûna (24) wa min 'â yâtihî 'an taqûma-s-samâ'u wa-l-'arḍu bi 'amrihî ṯumma 'iḏâ da'âkum da'watan-mina-l-'arḍi 'iḏâ '-antum taḫrujûna (25).

C'en est un aussi que de faire luire l'éclair qui jette l'épouvante et l'espoir dans le cœur des hommes, que de faire tomber l'eau qui rappelle à la vie les terres mortes. Oui, c'est là un signe pour les gens doués de raison. (24) C'en est un aussi que de soumettre à sa loi le ciel et la terre. Quand Il vous ordonnera de sortir de la terre, vous en sortirez. (25).

En voyant l'éciair qui est aussi un signe de Dieu, les hommes éprouvent tantôt une crainte si une pluie torrentielle lui succède ainsi qu'un tonnerre foudroyant, tantôt ils espèrent une ondée bénéfique qui arrose la terre et «**rappelle à la vie les terres mortes**». On voit la terre désertique mais dès qu'elle reçoit l'eau, elle remue, gonfle et fait pousser toutes sortes de belles espèces de plantes.

En voilà une preuve de la résurrection des hommes de leurs tombes. Il y a vraiment là un signe pour un peuple qui est doué de raison.

«**C'en est un aussi que de soumettre à sa loi le ciel et la terre**» tout comme Il a dit ailleurs: «**Ses lois empêchent les cieux de tomber sur la terre**» [Coran XXII, 65] et «**Allah empêche les cieux et la terre de crouler**» [Coran XXXV, 65]. A ce propos, 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- , quand il voulait faire un serment solennel, disait: «Par Celui que le ciel et la terre se maintiennent en place sur son ordre». Mais au jour de la résurrection aussi bien les cieux que la terre seront transformés en d'autres cieux et terre, et les hommes seront ressuscités de leurs tombes en les appelant. Voilà le sens des dires de Dieu: «**Quand Il vous ordonnera de sortir de la terre, vous en sortirez**». Les hommes alors sortiront en déclamant les louanges de Dieu et pensant qu'ils ne sont restés dans leurs tombes que très peu de temps.

وَلَهُۥ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ كُلٌّ لَّهُۥ قَٰنِتُونَ ﴿٢٦﴾ وَهُوَ ٱلَّذِى يَبْدَؤُا۟

ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ ۚ وَلَهُ ٱلْمَثَلُ ٱلْأَعْلَىٰ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ
وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢٧﴾

wa lahû man fî -s-samâwâti wa-l-'arḍi kullun lahû qânitûna (26) wa huwa-l-laḏî yabda'u-l-ḫalqa ṯumma yu'îduhû wa huwa 'ahwanu 'alayhi wa lahu-l-maṯalu-l-'a'alâ fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (27).

Il est le Maître des cieux- et de la terre. Tout Lui est soumis. (26) C'est Lui qui fait renaître la création. Il lui est encore plus facile de la faire renaître. Il a droit aux épithètes les plus sublimes des cieux et de la terre. Il est toute majesté et toute sagesse(27).

Tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre sont Ses serviteurs, Lui sont soumis et humiliés devant Lui. C'est Dieu qui a donné un commencement à la création et Il la renouvellera, une chose qui Lui sera plus facile. Abou Houraira a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu le Très Haut a dit: *«Le fils d'Adam m'insulte et il n'en avait pas le droit. Il me renie et il n'en avait pas le droit. Son reniement ce fut de dire: «Il ne me refera pas comme Il m'a fait la première fois. Quant à son insulte ce fut de dire que Je Me suis donné un fils. Or Je suis le Dieu unique, l'impénétrable, qui n'engendre pas et n'est pas engendré, nul ne m'est égal» **(Rapporté par Al-Boukhari et Ahmed)**[1].*

«Il a droit aux épithètes les plus sublimes des cieux- et de la terre». D'après Ibn Abbas, ceci ressemble aux dires de Dieu **«Rien ne Lui ressemble»** [Coran XLII, 11]. Quant à Qatada, il a dit: «Cela signifie qu'Il est le seul Seigneur et il n'y a d'autres divinités que Lui». Il est le puissant qui est capable de tout et nul ne peut s'opposer à Lui, et le Sage dans tous ses actes et paroles.

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «يقول الله تعالى كذبني ابن آدم ولم يكن له ذلك، وشتمني ولم يكن له ذلك، فأما تكذيبه إياي فقوله: لن يعيدني كما بدأني، وليس أول الخلق بأهون عليّ من إعادته، وأما شتمه إياي فقوله: اتخذ الله ولداً، وأنا الأحد الذي لم يلد ولم يولد ولم يكن له كفواً أحد».

ضَرَبَ لَكُم مَّثَلًا مِّنْ أَنفُسِكُمْ هَل لَّكُم مِّن مَّا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُكُم مِّن شُرَكَآءَ فِي مَا رَزَقْنَٰكُمْ فَأَنتُمْ فِيهِ سَوَآءٌ تَخَافُونَهُمْ كَخِيفَتِكُمْ أَنفُسَكُمْ كَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ (٢٨) بَلِ ٱتَّبَعَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓا۟ أَهْوَآءَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ فَمَن يَهْدِى مَنْ أَضَلَّ ٱللَّهُ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ (٢٩)

ḍaraba lakum maṯalam-min 'anfusikum hal lakum mim-mâ malakat '-aymânukum min šurakâ'a fî-mâ razaqnâkum fa'antum fîhi sawâ'un taḫâfûnahum kaḫîfatikum 'anfusakum kaḏlika nufaṣṣilu-l-'âyâti liqawmiy-ya 'qilûna (28) bali-t-taba'a-l-laḏîna ẓalamû 'ahwâ'ahum biġayri 'ilmin famay-yahdî man 'aḍalla-L-Lâhu wamâ lahum min nâṣirîna (29).

Il tire cet exemple de vous-mêmes. Consentez-vous à partager vos richesses avec vos esclaves au point d'en faire vos égaux, au point de tenir compte de leurs avis comme des vôtres propres? c'est de cette manière que nous présentons nos enseignements aux hommes doués d'intelligence. (28) Hélas! les méchants suivent aveuglément leurs penchants. Mais qui peut guider ceux qu'Allah égare? Ils ne trouveront jamais de protecteur (29).

Dieu propose un exemple aux idolâtres qui adorent d'autre divinité que Lui, sachant bien que ces idoles et ces statues ne sont, en vérité que Ses esclaves. Les polythéistes disaient en formulant leur talbia: «Nous voilà répondre à ton appel! Tu n'a d'associé qu'un seul que Tu possèdes, il t'appartient alors que lui ne possède rien». Cet exemple vous en êtes témoins et vous le concevez très bien. **«Consentez-vous à partager vos richesses avec vos esclaves...»** Qui veut dire: L'un d'entre vous accepte-t-il d'avoir un esclave et en même temps qu'il soit son associé dans ce qu'il possède et d'être au même pied d'égalité avec lui? De même vous le craignez comme vous vous craignez mutuellement, que cet esclave ait la part de ce que Dieu vous a accordé? En effet chaque homme répugne que son esclave soit son partenaire, comment donc prenez-vous des associés à Dieu. Par exemple vous considérez les anges comme étant les filles de Dieu alors que l'un d'entre vous s'irrite quand il a une fille. Donc ce que vous prétendez n'est nullement fondé, et vous répugnez que l'un de

vos esclaves soit votre associé!.

Que Dieu soit élevé au-dessus de ce qu'on Lui associe. C'est ainsi qu'il donne des paraboles pour des gens qui raisonnent.

«Hélas! les méchants suivent aveuglément leurs penchants» en adorant les idoles en dehors de Dieu ou avec lui. **«Mais qui peut guider ceux qu'Allah égare?»** Personne! car lorsque Dieu égare quelqu'un, nul ne sera capable de le guider et le mettre dans la voie droite. **«Ils ne trouveront jamais de protecteur»** qui pourra les soustraire au châtiment de Dieu.

فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۚ فِطْرَتَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى فَطَرَ ٱلنَّاسَ عَلَيْهَا ۚ لَا تَبْدِيلَ
لِخَلْقِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ
﴿٣٠﴾ ۞ مُنِيبِينَ إِلَيْهِ وَٱتَّقُوهُ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَلَا تَكُونُوا۟ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ
﴿٣١﴾ مِنَ ٱلَّذِينَ فَرَّقُوا۟ دِينَهُمْ وَكَانُوا۟ شِيَعًا ۖ كُلُّ حِزْبٍۭ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ
﴿٣٢﴾

fa 'aqim wajhaka li-d-dîni ḥanîfan fiṭrata-L-Lâhi-l-latî faṭara-n-nâsa '-alayhâ lâ tabdîla liḫalqi-L-Lâhi ḏâlika-d-dînu-l-qayyimu wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lamûna (30) munîbîna 'ilayhi wa-t-taqûhu wa 'aqîmû-ṣ-ṣalâta walâ takûnû mina-l-mušrikîna (31) mina-l-laḏîna farraqû dînahum wa kânû šiya'an kullu ḥizbim-bimâ ladayhim fariḥuna (32).

Suis fermement ta religion dans toute sa rigueur. C'est une obligation inhérente à la nautre de l'homme. L'ordre établi par Allah ne saurait être modifié. Cette religion est celle de la droiture, mais la plupart des hommes ne le savent pas. (30) Ralliez-vous à Allah, craignez-Le et observez la prière. Ne soyez pas de ceux qui donnent des associés à Allah, (31) de ceux qui ne s'entendent pas sur leur religion et se divisent en sectes, satisfaits de celle qu'ils ont choisie (32).

Dieu ordonne à Son Prophète de suivre la religion droite qu'Il a établie, celle d'Abraham, vers laquelle Il nous a dirigés. Parfais-la, en l'observant, en toute complétude, et suivez ta nature pure et originelle que Dieu a donnée aux hommes, car Il n'a créé les hommes que pour

témoigner de Son Unicité. «**L'ordre établi par Allah ne saurait être modifié**» qui signifie qu'il ne faut pas changer la création de Dieu en déviant les autres de la voie droite que Dieu a tracée pour eux.

D'autres ont commenté cela en disant: La nature que Dieu a donnée aux hommes est la même, et il n'y a aucune différence entre eux quant à leur création et leur nature. Ou bien: Ne modifiez pas la religion que Dieu a imposée aux hommes. A cet égard, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Tout enfant est né sur l'Islamisme (ou la nature pure et originelle), ses parents font de lui un juif, un chrétien ou un Mage (un adorateur de feu). De même, une femelle parmi les animaux engendre un animal complet, en avez-vous jamais vu naître quelqu'un dépourvu d'un de ses membres?»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Dans un autre hadith rapporté par Al-Aswad Ben Sari', le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit aux hommes dans leurs expéditions de tuer les enfants des polythéistes. En lui répondant qu'ils ne sont que des idolâtres comme leurs pères, il répliqua: «Tout enfant est créé sur l'islamisme, jusqu'à ce qu'il puisse exprimer ses idées, car ce sont les parents qui font de leurs enfants des juifs, des chrétiens ou des Mages».

'Iyad Ben Khammar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un de ses prônes: *«Mon Seigneur - à Lui la puissance et la gloire- m'a ordonné de vous apprendre ce que vous ignorez de ce qu'Il m'a enseigné aujourd'hui. Tout bien que Je donne à un serviteur est licite. J'ai créé tous Mes serviteurs des musulmans. Les démons viennent emporter leur religion, leur interdisant ce que Je leur ai rendu licite et leur ordonnant de M'associer ce à quoi Je n'ai confié aucun pouvoir. Dieu a regardé les habitants de la terre Arabes et non-Arabes et les a méprisés, à l'exception d'un reste des gens du Livre. Il a dit aussi: «Je t'ai envoyé pour t'éprouver et éprouver les autres par toi. Je t'ai révélé un Livre que l'eau ne le lave pas, tu le lis en état de sommeil et d'éveil». Dieu*

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «ما من مولود يولد إلا على الفطرة فأبواه يهودانه أو ينصرانه أو يمجسانه كما تنتج البهيمة بهيمة جمعاء هل تحسون فيها من جدعاء» (رواه البخاري).

m'a ordonné de brûler Qoraich. Je Lui dis: «O Seigneur! alors ils casseront ma tête et la laisseront comme une croûte de pain»? -Chasse-les, répondit-Il, comme ils t'ont chassé, envahis-les on te secourra, dépense, on dépensera pour toi, envoie une armée on enverra cinq armées autant, combats ceux qui te désobéissent par ceux qui t'ont obéi. Les habitants du Paradis sont au nombre de trois: Un homme de pouvoir juste, un homme qui fait l'aumône et il est secouru, et un homme clément dont le cœur est tendre pour tout proche parent et tout musulman, et un homme vertueux et continent qui a une famille à sa charge. Les habitants de l'Enfer sont au nombre de cinq: le faible insensé, ceux qui vous suivent ne cherchant ni parents ni fortune, l'homme perfide que son désir ardent apparaisse quelqu'il soit minime, un homme qui, nuit et jour, ne cesse de te tromper par ta femme ou tes biens». Il a mentionné ensuite l'avarice- ou le mensonge- et l'homme au mauvais caractère (qui vocifère souvent)» (- ***Rapporté par Ahmed)[1].***

«Cette religion est celle de la droiture» C'est à dire que l'attachement à la loi et la nautre innée de l'homme constituent la religion vraie et droite, **«mais la plupart des hommes ne le savant pas»**, en s'en déviant, tout comme Dieu le montre dans ce verset: **«Quoi que tu**

---

(1) روى الإمام أحمد عن عياض بن حمار: أن رسول الله ﷺ خطب، ذات يوم فقال في خطبته: «إن ربي عزّ وجلّ أمرني أن أعلمكم ما جهلتم مما علمني في يومي هذا: كل مال نحلته عبادي حلال، وإني خلقت عبادي حنفاء كلهم، وإنهم أتتهم الشياطين فأضلتهم عن دينم، وحرمت عليهم ما أحللت لهم، وأمرتهم أن لا يشركوا بي ما لم أنزل به سلطاناً، ثم إن الله عزّ وجلّ نظر إلى أهل الأرض فمقتهم عربهم وعجمهم إلا بقايا من أهل الكتاب، وقال: إنما بعثتك لأبتليك وأبتلي بك، وأنزلت عليك كتاباً لا يغسله الماء تقرؤه نائماً ويقظان، ثم إن الله أمرني أن أحرق قريشاً، فقلت: رب إذاً يثلغوا رأسي فيدعوه خبزة، قال: استخرجهم كما استخرجوك، واغزهم نغزك، وأنفق فسننفق عليك، وابعث جيشاً نبعث خمسة مثله، وقاتل بمن أطاعك من عصاك. قال: وأهل الجنة ثلاثة: ذو سلطان مقسط متصدق موفق، ورجل رحيم رقيق القلب لكل ذي قربى ومسلم، ورجل عفيف متعفف ذو عيال. قال: وأهل النار خمسة: الضعيف الذي لا زبْر له، الذين هم فيكم تبع لا يبتغون أهلاً ولا مالاً، والخائن الذي لا يخفى له طمع ـ وإن دق ـ إلا خانه، ورجل لا يصبح ولا يمسي إلا وهو يخادعك عن أهلك ومالك»، وذكر البخيل والكذاب والشنظير الفحّاش

fasses, peu d'hommes se convertiront» [Coran XII, 103].

«**Ralliez-vous à Allah**» en revenant à Lui plein de repentir, «**craignez-le**» en observant ses enseignements», «**et observez la prière**» qui est le sommet de son obéissance. «**Ne soyez pas de ceux qui donnent des associés à Allah**», plutôt soyez des monothéistes en Lui vouant un culte pur et sincère. On a rapporté que Omar avait demandé à Mou'adz: «Quel est le soutien de cette communauté?». Il lui répondit: «Ils sont au nombre de trois qui assurent le salut: La sincérité qui est la nature que Dieu a donnée aux hommes, la prière qui constitue le pilier de la religon, et la soumission qui procure la protection». Et 'Omar de répondre: «Tu dis vrai».

«**De ceux qui ne s'entendent pas sur leur religion et se divisant en sectes**». C'est à dire ne soyez pas de ceux qui ont reconnu d'autres divinités à Dieu en divisant ainsi leur religion après l'avoir changée en croyant en une de ses parties et méconnaisant les autres, tels que les chrétiens, les juifs et les Mages, adorateurs du feu et des Idoles, bref en suivant autre religion que l'Islam. Dieu a dit ailleurs en parlant d'eux: «**Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, leur cas te dépasse et ne regarde qu'Allah**» [Coran VI, 159].

Les peuples qui nous ont précédés, et qui suivaient d'autre religion que l'Islam, se sont divisés à cause des opinions erronées et chacun d'eux prétendait qu'il était sur le chemin droit et la vérité. Ainsi les musulmans, il y a parmi eux qui se sont séparés sur différentes sectes en adoptant des innovations qui sont étrangères à la religion, à l'exception des gens de la sunna qui se sont attachés au Livre et à la communauté ainsi qu'à la tradition (sunna) du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et celle des premiers musulmans du temps des califes. On a demandé une fois au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Laquelle des sectes sera-t-elle sauvée?». Il répondit: «Celle qui aura suivi mes pratiques et celles de mes compagnons».

وَإِذَا مَسَّ ٱلنَّاسَ ضُرٌّ دَعَوْا۟ رَبَّهُم مُّنِيبِينَ إِلَيْهِ ثُمَّ إِذَآ أَذَاقَهُم مِّنْهُ رَحْمَةً إِذَا
فَرِيقٌ مِّنْهُم بِرَبِّهِمْ يُشْرِكُونَ ﴿٣٣﴾ لِيَكْفُرُوا۟ بِمَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ فَتَمَتَّعُوا۟ فَسَوْفَ

تَعْلَمُونَ ﴿٣٤﴾ أَمْ أَنزَلْنَا عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنًا فَهُوَ يَتَكَلَّمُ بِمَا كَانُوا۟ بِهِۦ يُشْرِكُونَ
﴿٣٥﴾ وَإِذَآ أَذَقْنَا ٱلنَّاسَ رَحْمَةً فَرِحُوا۟ بِهَا ۖ وَإِن تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌۢ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ
إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ ﴿٣٦﴾ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ إِنَّ فِى
ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٣٧﴾

wa 'iḏâ massa-n-nâsa ḍurrun da'aw rabbahum munîbîna 'ilayhi ṯumma 'iḏâ 'aḏâqahum minhu raḥmatan 'iḏâ farîqum minhum bi rabbihim yušrikûna (33) liyakfurû bimâ 'âtaynâhum fatamatta'û fasawfa ta'lamûna (34) 'am 'anzalnâ 'alayhim sulṭânan fahuwa yatakallamu bimâ kânû bihî yušrikûna (35) wa 'iḏâ 'aḏaqnâ-n-nâsa rḥmatan fariḥû bihâ wa'in tuṣibhum sayyi'atum-bimâ qaddamat 'aydîhim 'iḏâ hum yaqnaṭuna (36) 'awalam yaraw 'anna-L-Lâha yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u wa yaqdiru 'inna fî ḏâlika la 'âyâti-l-liqawmiy-yu'minûna (37).

Un malheur les frappe-t-il? Ils implorent Allah pleins d'humilité. Leur témoigne-t-Il de la miséricorde? Un grand nombre Lui donne des associés. (33) Niez nos preuves. Vous serez bientôt fixés. (34) Est-ce que nous leur avons envoyé une preuve accréditant ceux qu'ils nous associent?(35) Faisons-nous sentir aux hommes notre miséricorde? ils s'en réjouissent. Un malheur les frappe-t-il, qu'ils ont eux-mêmes attiré? Les voilà pleins d'amertume (36). N'ont-ils pas vu qu'Allah prodigue ou mesure ses richesses à qui Il veut? Il y a là un enseignement pour l'ensemble des croyants. (37).

Quand les hommes sont frappés par un malheur quelconque, ils invoquent Dieu seul sans rien Lui associer. Une fois se trouvant dans l'aisance, une partie d'eux donnent des associés à Dieu en les adorant. Dieu menace ceux-là en disant: **«Vous serez bientôt fixés»**. Certains ont dit: «Si un gardien nous menaçait, nous aurions peur de lui. Comment sera-t-il donc le cas si celui qui menace est le Seigneur qui, s'Il veut créer une chose, dit: «Sois» et elle est. A ceux-là, Dieu a-t-Il fait descendre une autorité, ou une révélation, parlant de ce qu'ils associent?.

«Faisons-nous sentir aux hommes une miséricorde: Ils s'en réjouissent.

Un malheur les frappe-t-il, qu'ils ont eux-mêmes Attiré? les voilà pleins d'amertume». Ceci dénote la nature humaine, à l'exception de ceux que Dieu a préservés contre la méconnaissance. Car, une fois l'homme se trouvant dans l'aisance, il manque de piété envers Dieu, mais s'il est frappé par un malheur quelconque, telle une disette par exemple, il se désespère. Ceux qui ont cru et fait les bonnes actions, seront exceptés à cause de leur patience. A ce propos il est cité dans un hadith authentifié que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le cas du croyant m'étonne auquel Dieu n'a décrété que le bien: S'il lui arrive un bobheur, il est reconnaissant et cela lui apporte du bien. Si un malheur le frappe, il se résigne et ceci est encore un bien pour lui».*

«N'ont-ils pas vu qu'Allah prodigue ou mesure ses richesses à qui Il veut?» car Il dispose de tout en faisant largesse à certains et donne sur mesure ou prive certains d'autres, Il n'agit que par Sa sagesse.

فَـَٔاتِ ذَا ٱلْقُرْبَىٰ حَقَّهُۥ وَٱلْمِسْكِينَ وَٱبْنَ ٱلسَّبِيلِ ۚ ذَٰلِكَ خَيْرٌ لِّلَّذِينَ يُرِيدُونَ وَجْهَ
ٱللَّهِ ۖ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٣٨﴾ وَمَآ ءَاتَيْتُم مِّن رِّبًا لِّيَرْبُوَا۟ فِىٓ أَمْوَٰلِ ٱلنَّاسِ
فَلَا يَرْبُوا۟ عِندَ ٱللَّهِ ۖ وَمَآ ءَاتَيْتُم مِّن زَكَوٰةٍ تُرِيدُونَ وَجْهَ ٱللَّهِ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْمُضْعِفُونَ ﴿٣٩﴾ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَكُمْ ثُمَّ رَزَقَكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ۖ
هَلْ مِن شُرَكَآئِكُم مَّن يَفْعَلُ مِن ذَٰلِكُم مِّن شَىْءٍ ۚ سُبْحَـٰنَهُۥ وَتَعَـٰلَىٰ عَمَّا
يُشْرِكُونَ ﴿٤٠﴾

fa'tiṯ ḏâ-l-qurbâ ḥaqqahû wa-l-miskîna wa-bna-s-sabîli ḏâlika ḫayru-l-lilladîna yurîdûna wajha-L-Lâhi wa 'ûlâ'ika humu-l-mufliḥûna (38) wamâ 'âtaytum mi-r-riba-l-liyarbuwa fî 'amwâli-n-nâsi falâ yarbû 'inda-L-Lâhi wamâ 'âtaytum min zakâtin turîdûna wajha-l-Lâhi fa'ûlâ'ika humu-l-muḍ'ifûna (39) 'Al-Lâhu-l-laḏî ḫalaqakum ṯṯumma razaqakum ṯumma yumîtukum ṯumma yuḥyîkum hal min šurakâ'ikum may-yaf'alu min ḏâlikum min šay'in subḥânahû wa ta'âlâ 'ammâ yušrikûna (40).

Donne leur dû aux proches, au pauvre et au voyageur. Cette attitude

convient à ceux qui ne fuient pas le regard de leur Seigneur. Ceux-là sont assurés de leur salut. (38) Il y en a qui prêtent à usure dans l'espoir de s'enrichir aux dépens d'autrui. Allah déjoue leurs desseins. En revanche, ceux qui font l'aumône en vue d'Allah, ceux-là voient leurs biens doublés. (39) C'est Allah qui vous crée, subvient à votre existence, puis vous fait mourir. C'est Lui qui ensuite vous ressuscite. Parmi ceux que vous associez à Allah, lequel est capable d'un seul de ces actes? Gloire à Allah! Il est au-dessus de ceux qu'on Lui associe. (40).

Dieu ordonne de faire aumône à ces trois: Les proches parents qui jouient du lien du sang, aux pauvres démunis de toute source qui pourrait pourvoir à leurs besoins et au voyageur qui se trouve dans le besoin de retourner chez lui alors qu'il a dépensé tout ce qu'il portait avec lui. Cette recommandation n'a pour but que de plaire à Dieu et rechercher Sa satisfaction. Ceux qui font de telle aumône seront les heureux dans les deux mondes.

Puis Il avertit ceux qui pratiquent l'usure et dit: «**Il y a en a qui prêtent à usure dans l'espoir de s'enrichir aux dépens d'autrui. Allah déjoue leurs desseins**».

Ceci signifie: Si un homme fait un don à une tierce personne espérant que, plus tard, elle lui en rendra un don plus grand, son acte n'aura aucune récompense auprès de Dieu, comme ont avancé Ibn Abbas, Moujahed et Ad-Dahak, bien que ceci est permis mais ne procure aucune récompense.

En d'autre part, Dieu a interdit cela quand Il a dit: «**Ne donne pas en espérant recevoir davantage**» [Coran LXXIV, 6] qu'on peut l'interpréter de la façon suivante: Si tu prêtes une somme d'argent à une autre personne, ne compte pas recevoir une somme plus grande qui sera de l'usure.

Puis en montrant le moyen pour faire accroitre les richesses, Dieu exhorte les gens à faire l'aumône, en disant: «**Ceux qui font l'aumône en vue d'Allah, ceux-là voient leurs biens doublés**». A ce propos, il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Un homme ne fait l'aumône d'un poids d'une datte acquise*

*licitement, sans que le Miséricordieux ne la prenne de sa droite et Il l'élèvera comme l'un d'entre vous élève son poulain, jusqu'à ce qu'elle soit aussi grande que le mont Ouhod» **(Rapporté par Boukhari)***[1].

«C'est Allah qui vous crée, subvient à votre existence», car Il est le seul Dispensateur par excellence qui pourvoit aux besoins de Ses serviteurs. Chacun d'entre les hommes sort du ventre de sa mère nu, n'entend pas et ne voit rien, mais Dieu lui accorde son ouïe et sa vue et ce dont il en aura besoin, et plus tard, Il lui donne les richesses, les biens, les vêtements, les terrains et autres choses. **«Puis vous fait mourir»** dans la vie présente. **«C'est Lui qui ensuite vous ressuscite»** au jour de la résurrection. O idolâtres! Existe-t-il un seul de vos associés capable de faire quelque chose semblable à cela, fût-ce un seul acte?. Il est Dieu le seul Seigneur qui fait créer, mourir et ressusciter pour le jour du jugement dernier. **«Il est au-dessus de ceux qu'on lui associe».**

ظَهَرَ ٱلْفَسَادُ فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ بِمَا كَسَبَتْ أَيْدِى ٱلنَّاسِ لِيُذِيقَهُم بَعْضَ ٱلَّذِى
عَمِلُوا۟ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٤١﴾ قُلْ سِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَـٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ
مِن قَبْلُ ۚ كَانَ أَكْثَرُهُم مُّشْرِكِينَ ﴿٤٢﴾

zahara-l-fasâdu fî-l-barri wa-l-bahri bimâ kasabat 'aydî-n-nâsi liyudîqahum ba'da-l-ladî 'amilû la'allahum yarji'ûna (41) qul sîrû fî-l-'ardi fa-nzurû kayfa kâna 'âqibatu-l-ladîna min qablu kâna 'aktaruhum mušrikîna (42).

Le mal est apparu sur la terre et sur mer, perpétré, par la main des hommes. Allah leur fera expier une partie de leurs péchés. Peut-être s'amenderont-ils. (41) Dis: Parcourez la terre. Considérez la fin des générations qui vous ont précédés pour avoir été, en majeure partie, idolâtres(42).

---

(1) جاء في الصحيح: «وما تصدق أحد بعدل تمرة من كسب طيب، إلا أخذها الرحمن بيمينه فيربيها لصاحبها كما يربي أحدكم فلوه أو فصيله، حتى تصير التمرة أعظم من أُحُد» (رواه البخاري).

D'après le commentaire d'Ibn Abbas et Ikrima, la terre citée dans le verset signifie les déserts, et la mer toutes les autres régions qui se trouvent sur le littoral. D'autres ont précisé qu'il s'agit de la terre et la mer proprement dites.

«Le mal est apparu sur terre et sur mer», celui de la terre signifie le meurtre qu'a commis le fils d'Adam Cain, et celui de la mer, il consiste à s'emparer de tous les bateaux injustement. D'autres l'ont interprété ainsi: Les hommes sont privés de la récolte et des fruits en punition de leur désobéissance et leurs péchés que leurs mains ont perpétrés. Et Abou-Al-'Alia d'ajouter: Quiconque désobéit à Dieu sur terre c'est comme il a répandu la corruption, car il n'y a récolte que lorsque les hommes obéissent à leur Seigneur. Ils ont cité à l'appui ce hadith dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «-Appliquer une peine prescrite par les hommes est préférable à une pluie qui dure quarante jours de suite». Et pour expliquer cela ils ont ajouté: Une fois la peine appliquée, les hommes cessent de commettre les péchés et les crimes, et par la suite ils auront de la pluie et la terre donnera les différentes récoltes et les fruits.

Dans un hadith authentifié, il est dit: «A la fin des temps, Jésus descendra sur terre et dira: «O terre, fais sortir tes biens abondants». Et alors une foule des hommes mangera d'une seule grenade et se protègera sous son écorce. Les mamelles seront tellement bénies de sorte qu'une seule traite d'une chamelle -ou d'une brebis- suffira à un peuple».

«Allah leur fera expier une partie de leurs péchés» en les éprouvant par un peu de crainte, de faim, par des pertes légères de biens, d'honneurs ou de récoltes, pour prix de leur insoumission. **«Peut-être s'amenderont-ils»** en cessant de commettre toute désobéissance à Dieu.

«Dis: «Parcourez la terre. Considérez la fin des générations qui vous ont précédés pour avoir été, en majeure partie, idolâtres» et rappelez-vous quelle a été leur fin funeste pour avoir traité les Prophètes de menteurs et méconnu les bienfaits de Dieu.

فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ ٱلْقَيِّمِ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِيَ يَوْمٌ لَّا مَرَدَّ لَهُۥ مِنَ ٱللَّهِ يَوْمَئِذٍ
يَصَّدَّعُونَ ﴿٤٣﴾ مَن كَفَرَ فَعَلَيْهِ كُفْرُهُۥ وَمَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا فَلِأَنفُسِهِمْ يَمْهَدُونَ
﴿٤٤﴾ لِيَجْزِيَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِن فَضْلِهِۦٓ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٤٥﴾

fa 'aqim wajhaka li-d-dîni-l-qayyimi min qabli 'ay-ya'tiya yawmu-l-lâ maradda lahû mina-L-Lâhi yawma'idin yassadda'una (43) man kafara fa'alayhi kufruhû wa man 'amila sâlihan fali'anfusihim yamhadûna (44) liyajziya-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-s-sâlihâti min fadlihî 'innahû lâ yuhibbu-l-kâfirîna (45).

Suis fermement ton austère religion avant que n'arrive le jour fatal où les hommes seront répartis en deux groupes. (43) L'incrédule répondra de son impiété. Les vertueux auront assuré leur salut. (44) Allah accordera Sa grâce à ceux qui croient et font le bien. Il n'aime pas les incrédules. (45).

Dieu exhorte, voire ordonner, les hommes à se maintenir sur la voie droite en s'acquittant des obligations de leur religion immuable avant que ne vienne un jour dont nul ne pourra retarder l'échéance fixée par Dieu, le jour inéluctable. Ce jour-ci les hommes «**seront répartis en deux groupes**» ceux qui auront été incrédules subiront les conséquences de leur impiété et seront précipités en Enfer. Tandis que ceux qui auront accompli les bonnes actions auront le Paradis pour prix de leurs bonnes œuvres. L'incrédule répondra de son impiété. Les vertueux auront assuré leur salut. Allah accordera Sa grâce à ceux qui croient et font le bien, en décuplant leurs bonnes actions, même cela pourra être de plusieurs multiples jusqu'à sept cent fois. «**Il n'aime pas les incrédules**», et cela ne Le portera plus, malgré tout, à être injuste envers eux.

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦٓ أَن يُرْسِلَ ٱلرِّيَاحَ مُبَشِّرَٰتٍ وَلِيُذِيقَكُم مِّن رَّحْمَتِهِۦ وَلِتَجْرِيَ ٱلْفُلْكُ بِأَمْرِهِۦ
وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٤٦﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ رُسُلًا إِلَىٰ قَوْمِهِمْ
فَجَآءُوهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَٱنتَقَمْنَا مِنَ ٱلَّذِينَ أَجْرَمُوا۟ ۖ وَكَانَ حَقًّا عَلَيْنَا نَصْرُ ٱلْمُؤْمِنِينَ
﴿٤٧﴾

wa min 'âyâtihî 'ay-yursila-r-riyâha mubašširâtin wa liyudîqakum mi-r-rahmatihî wa litajriya-l-fulku bi-'amrihî wa litabtagû min fadlihî wa la'allakum taškurûna (46) wa laqad 'arsalnâ min qablika rusulan 'ilâ qawmihim fajâ'uhum bi-l-bayyinâti fa-ntaqamnâ mina-l-ladîna 'ajramû wa kâna haqqan 'alaynâ nasru-l-mu'minîna (47).

C'est un signe de Sa puissance qu'Il envoie les vents précurseurs de la pluie bienfaisante et qu'Il fait flotter les navires sur les eaux pour permettre aux hommes d'atteindre les biens dispersés par Sa grâce. Peut-être Lui serez-vous reconnaissants? (46) Avant toi, nous avons envoyé des Prophètes à chaque peuple. Ils leur apportèrent des preuves. Nous dûmes sévir contre les coupables car nous avions le devoir de soutenir les croyants. (47).

Dieu rappelle à Ses serviteurs les bienfaits qu'Il leur a accordés, en citant les vents annonciateurs de bonnes nouvelles qui leur apportent la pluie qui, une fois tombée, fait goûter aux hommes quelque chose de la miséricorde divine. «**Il fait flotter les navires sur les eaux pour permettre aux hommes d'atteindre les biens dispersés par sa grâce**». Ces mêmes vents poussent aussi les navires pour voguer dans les mers afin que les hommes puissent parcourir les océans et les mers à la recherche de leurs moyens de subsistance. «**Peut-être Lui serez-vous reconnaissants**» pour ces bienfaits apparents et cachés que nul ne pourrait les dénombrer.

Puis pour réconforter son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, Il lui rappelle l'histoire des générations passées auxquelles Il a envoyé des Prophètes en leur apportant les preuves évidentes de leurs messages. Mais ceux-ci y ont mécru et traité ces Prophètes de menteurs. «**Nous dûmes sévir contre les coupables car nous avions le devoir de soutenir les croyants**».

Car, comme on le sait, les polythéistes avaient traité Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- de menteur à l'instar des autres peuples mécréants malgré les signes et même les miracles qui soutenaient leurs messages. C'était équitable pour Dieu de secourir les croyants par Sa grâce et Sa générosité, tout comme Il a dit: «**Il s'est imposé à Lui-même la clémence**» [Coran VI, 12].

A cet égard Abou Ad-Darda' a rapporté qu'il a entendu le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Tout musulman qui défend l'honneur de son frère coreligionnaire, Dieu se doit de le préserver contre l'Enfer au jour de la résurrection», Puis il récita ce verset: **«Car nous avions le devoir de soutenir les croyants» (Rapporté par Ibn Abi Hatem)**[1].*

اللَّهُ الَّذِي يُرْسِلُ الرِّيَاحَ فَتُثِيرُ سَحَابًا فَيَبْسُطُهُ فِي السَّمَاءِ كَيْفَ يَشَاءُ وَيَجْعَلُهُ
كِسَفًا فَتَرَى الْوَدْقَ يَخْرُجُ مِنْ خِلَالِهِ فَإِذَا أَصَابَ بِهِ مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ إِذَا
هُمْ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿٤٨﴾ وَإِنْ كَانُوا مِنْ قَبْلِ أَنْ يُنَزَّلَ عَلَيْهِمْ مِنْ قَبْلِهِ لَمُبْلِسِينَ
﴿٤٩﴾ فَانْظُرْ إِلَى آثَارِ رَحْمَتِ اللَّهِ كَيْفَ يُحْيِي الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا إِنَّ ذَلِكَ
لَمُحْيِي الْمَوْتَى وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٥٠﴾ وَلَئِنْ أَرْسَلْنَا رِيحًا فَرَأَوْهُ مُصْفَرًّا
لَظَلُّوا مِنْ بَعْدِهِ يَكْفُرُونَ ﴿٥١﴾

'Al-Lâhu-l-ladî yursilu-r-riyâḥa fatuṯîru saḥâban fayabsuṭuhû fî-s-samâ̂'i kayfa yašâ̂'u wa yaj'aluhû kisafan fatara-l-wadqa yaḫruju min ḫilâlihî fa 'idâ̂ 'aṣâba bihî may-yašâ̂'u min 'ibâdihî̂ 'idâ hum yastabširûna (48) wa 'in kânû min qabli 'ay-yunazzala 'alayhim min qablihî lamublisîna (49) fa-nẓur 'ilâ̂ 'â̂ṯâri raḥmati-L-Lâhi kayfa yuḥyi-l-'arḍa ba'da mawtihâ̂ '-inna ḏâlika lamuḥyi-l-mawtâ wa huwa 'alâ kulli šay'in qadîrun (50) wa la'in 'arsalnâ rîḥan fara'awhu muṣfarra-l-laẓallû mim ba'dihî yakfurûna (51).

Allah envoie les vents qui soulèvent les nuages. Il dispose les nuages comme Il l'entend. Il les superpose par couches et c'est d'eux qu'on voit la pluie tomber. (48) Avant que cette eau ne tombe sur leur contrée, ils étaient dans le désespoir. (49) Admire les effets de la grâce d'Allah. Vois comment Il vivifie la terre morte. De la même façon, Il ressuscitera les morts. Car Il est tout-Puissant. (50) Si nous leur envoyons un vent destructeur, les voilà

---

(1) عن أبي الدرداء رضي الله عنه قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «ما من امرئ مسلم يرد عن عرض أخيه إلا كان حقاً على الله أن يرد عنه نار جهنم يوم القيامة» ثم تلا هذه الآية: ﴿وكان حقاً علينا نصر المؤمنين﴾ (أخرجه ابن أبي حاتم).

qui se mettent à récriminer. (51).

Dieu montre comment Il crée les nuages qui font tomber de la pluie: **«Allah envoie les vents qui soulèvent les nuages»** soit de la mer, soit d'autres lieux comme Il lui plait. **«Il dispose les nuages comme Il l'entend»** en l'étendant faisant ainsi une couche très épaisse qui couvre le ciel et s'étend pour couvrir les horizons, ou bien, Il amène ces nuages à partir des mers pleins d'eau pour déverser là où Il veut, comme Il a dit ailleurs: **«C'est Allah qui déchaine les vents annonciateurs de l'orage. Quand ils ont assemblé les nuages chargés de pluie, nous les poussons au-dessus des territoires stériles et nous en déversons l'eau...** jusqu'à **peut-être me comprendrez-vous»** [Coran VII, 57].

On a expliqué ce phénomène en disant qu'on voit les nuages comme noirs à cause de l'eau dont ils ont chargé et touchent presque la terre de leur lourdeur. On voit alors l'ondée sortir de leurs profondeurs. Quand Dieu atteint avec cette pluie qui Il veut de Ses serviteurs, voilà qu'ils se réjouissent de ce bon augure, car ils avaient besoin de cette eau. **«Avant que cette eau ne tombe sur leur contrée, ils étaient dans le désespoir»** étant dans le besoin de cette eau pour qu'elle arrose leur terre qui, recevant la pluie, agite et donne de différentes plantations et récoltes.

«Admire les effets de la grâce d'Allah» qui est la pluie, et: **«Vois comment Il vivifie la terre morte»,** donnant ainsi cet exemple afin que les hommes sachent qu'ils seront ressuscités après leur mort étant réduits en poussière et ossements. **«Il ressuscitera les morts»** car Il en est capable à tout moment.

«Si nous leur envoyons un vent destructeur, les voilà qui se mettent à récriminer» C'est à dire si Dieu envoie un vent qui fait dessécher les plantes et les rendre fanées, les hommes se mettent alors à blasphémer et devenir incrédules, reniant ainsi tout bienfait de Dieu. Ibn Abi Hatem rapporte que 'Oubaidallah Ben Amr a dit : «Il y a huit sortes de vents, quatre comme miséricorde et quatre autres comme châtiment. Les premiers sont: Ceux qui se déploient largement (An-Nachirates), les anonciateurs de la pluie, ceux qui sont envoyés en rafales (Al-Moursalates) et ceux qui se déplacent rapidement (Adz-

Dzariates). Ceux du châtiment sont: Les dévastateurs, les violents et froids, qui se produisent sur terre, les impétueux et tempétueux (qui se produisent sur mer). Dieu - à Lui la puissance et la gloire- pourra réduire ces derniers en une annonce de Sa miséricorde et comme fécondateurs des nuages pour amener de la pluie; comme Il pourra aussi réduire les premiers en des vents destructeurs pour devenir un châtiment.

Les savants de leur part ont divisé les vents en plusieurs catégories suivant leur force et leur direction. Il y a en ceux qui se soulèvent du nord, ceux du sud, ceux de l'orient etc.. Comme il y en a aussi les faibles et doux comme la brise, ou les forts comme la brise. Les premiers sont les bénéfiques et les autres sont les maléfiques.

فَإِنَّكَ لَا تُسْمِعُ ٱلْمَوْتَىٰ وَلَا تُسْمِعُ ٱلصُّمَّ ٱلدُّعَآءَ إِذَا وَلَّوْا۟ مُدْبِرِينَ ﴿٥٢﴾ وَمَآ أَنتَ
بِهَٰدِ ٱلْعُمْىِ عَن ضَلَٰلَتِهِمْ إِن تُسْمِعُ إِلَّا مَن يُؤْمِنُ بِـَٔايَٰتِنَا فَهُم مُّسْلِمُونَ ﴿٥٣﴾

fa'innaka lâ tusmi'u-l-mawtâ walâ tusmi'u-ṣ-ṣumma-d-du'â'a 'iḏâ wallaw mudbirîna (52) wamâ 'anta bihâdi-l-'umyi 'an ḍalâlatihim 'in tusmi'u '-illâ may-yu'minu bi 'âyâtinâ fahum muslimûna (53).

Tu ne peux te faire entendre des morts, pas plus que tu ne saurais te faire entendre par des sourds qui te fuient. (52) Tu ne saurais, non plus, tirer les aveugles de leurs ténèbres. Seuls t'entendront ceux qui croient à nos signes car ils sont soumis (53).

Dieu s'adresse à Son Prophète: «Tu es incapable de faire entendre les morts qui gisent dans leurs tombes, et tes paroles ne parviendront jamais aux sourds, ainsi tu ne peux plus diriger les aveugles qui se sont déviés de la voie droite. Dieu seul pourra le faire par Sa force et Sa volonté? Il dirige qui Il veut, tout comme Il égare qui Il veut, et nul hormis Lui n'en est capable. **«Seuls t'entendront ceux qui croient à nos signes car ils sont soumis»** Ceux-là sont aptes à entendre la voix de la vérité et s'y conforment en se soumettant à Dieu et Lui obéissent.

D'après les traditions, on a dit que le mort connait le vivant qui lui rend visite et se réjouit de sa présence. 'Aicha rapporte que le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout homme qui rend visite à la tombe de son frère coreligionnaire et s'assit près de lui, ce dernier trouve en lui un bon compagnon et reste avec lui jusqu'à ce qu'il le quitte». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait appris aux hommes la façon de saluer les morts. Il leur dit: «Lorsque vous visitez les tombes (ou le cimetière), dites: *«Que le salut soit avec vous ô habitants de ces demeures parmi les coryants. Si Dieu le veut, nous vous rejoindrons. Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui nous ont devancés et ceux qui nous rejoindront. Nous implorons Dieu de nous accorder le salut à nous tous»*. Cette invocation ou ces paroles, ne seront adressées qu'à des êtres qui entendent et rendent le salut même si le vivant ne l'entend pas.

﴿ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن ضَعْفٍ ثُمَّ جَعَلَ مِنۢ بَعْدِ ضَعْفٍ قُوَّةً ثُمَّ جَعَلَ مِنۢ بَعْدِ قُوَّةٍ ضَعْفًا وَشَيْبَةً ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۖ وَهُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْقَدِيرُ ﴿٥٤﴾

'Al-Lâhu-l-ladî halaqakum min da'fin tumma ja'al mim ba'di da'fin quwwatan tumma ja'al min ba'di quwwatin da'fan wa šaybatan yuhluqu mâ yašâ'u wahuwa-l-'Alîmu-l-Qadîru (54).

Allah vous crée faibles, puis Il vous donne la force. Une fois forts, Il vous fait tomber dans la faiblesse et dans la vieillesse. Il crée comme Il veut. Il est savant et tout-puissant. (54).

L'homme, dans sa vie durant, passe par des différentes phases, à savoir: une goutte de sperme, puis un caillot de sang, puis un morceau de chair tel une bouchée, puis un squelette, puis ce squelette sera couvert de chair, enfin on lui insuffle l'âme. Il sort du ventre de sa mère faible et maigre, puis petit à petit, il devient jeune, puis adolescent, puis un homme. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Puis Il vous donne la force»**. Ensuite il commence à passer par l'état de la faiblesse en commençant par devenir vieux, **«Il vous fait retomber dans la faiblesse et dans la vieillesse»** Il sera atteint par la canitie, ses aspects extérieurs et intérieurs commencent à se transformer et changer. Dieu est le savant et le puissant pour tout réaliser.

وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ يُقْسِمُ ٱلْمُجْرِمُونَ مَا لَبِثُوا۟ غَيْرَ سَاعَةٍ ۚ كَذَٰلِكَ كَانُوا۟
يُؤْفَكُونَ ﴿٥٥﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ وَٱلْإِيمَٰنَ لَقَدْ لَبِثْتُمْ فِى كِتَٰبِ ٱللَّهِ إِلَىٰ
يَوْمِ ٱلْبَعْثِ ۖ فَهَٰذَا يَوْمُ ٱلْبَعْثِ وَلَٰكِنَّكُمْ كُنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٥٦﴾ فَيَوْمَئِذٍ لَّا
يَنفَعُ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مَعْذِرَتُهُمْ وَلَا هُمْ يُسْتَعْتَبُونَ ﴿٥٧﴾

wa yawma taqûmu-s-sâ'atu yuqsimu-l-mjurimûna mâ labitû ġayra sâ'atin kadâlika kânû yu'fakûna (55) wa qâla-l-ladîna 'ûtû-l-'ilma wa-l-'imâna laqad labittum fî kitâbi-L-Lâhi 'ilâ yawmi-l-ba'ti fahâdâ yawmu-l-ba'ti wa lâkinnakum kuntum lâ ta'lamûna (56) fayawma 'idi-l-lâ yanfa'u-l-ladîna ẓalamû ma'diravtuhum walâ hum yusta'tabûna (57).

Lorsque l'heure sonnera les coupables, jureront qu'ils n'ont séjourné sur terre qu'une heure. C'est aussi qu'ils déformaient déjà les choses sur terre. (55) Les hommes de science et de religion leur diront: Vous êtes restés sur terre, d'après le Livre, jusqu'au jour de la résurrection. Le voilà, ce jour, mais vous l'ignoriez. (56) Ce jour-là, aucune excuse ne servira aux méchants, pas plus qu'on leur en demandera (57).

Dieu parle de l'ignorance des incrédules dans les deux mondes: sur terre, ils adoraient les idoles, et dans l'autre monde, ils feront montre de leur ignorance d'une façon claire. Ils diront: Nous ne sommes restés sur terre qu'une heure, voulant par cela présenter comme argument que leur séjour dans le bas monde n'a pas duré longtemps. On ne leur accordera aucun répit afin qu'ils puissent s'excuser. **«C'est ainsi qu'ils déformaient déjà les choses sur terre».** Mais les hommes de science et de foi leur répondront: **«Vous êtes restés sur terre, d'après le Livre, jusqu'au jour de la résurrection»** ce qui veut dire: vous êtes restés dans le Livre de Dieu du jour de votre création jusqu'au jour de la résurrection, mais vous ne saviez pas cette réalité . Le jour du jugement, aucune excuse ne sera acceptée et personne ne les écoutera favorablement, et ils ne seront plus remenés sur terre comme ils le demanderont pour qu'ils puissent accomplir les bonnes actions et avoir la foi.

وَلَقَدْ ضَرَبْنَا لِلنَّاسِ فِي هَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ مِن كُلِّ مَثَلٍ وَلَئِن جِئْتَهُم بِـَٔايَةٍ لَّيَقُولَنَّ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا مُبْطِلُونَ ﴿٥٨﴾ كَذَٰلِكَ يَطْبَعُ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِ
ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٩﴾ فَٱصْبِرْ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ وَلَا يَسْتَخِفَّنَّكَ ٱلَّذِينَ
لَا يُوقِنُونَ ﴿٦٠﴾

walaqad ḍarabnâ li-n-nâsi fî hâḏâ-l-Qur'âni min kulli maṯalin wa la'in ji'tahum bi 'âyati-l-layaqûlanna-l-laḏîna kafarû 'in 'antum 'illâ mubṭilûna (58) kaḏâlika yaṭba'u-L-Lâhu 'alâ qulûbi-l-laḏîna lâ ya'lamûna (59) faṣbir 'inna wa'da-L-Lâhi ḥaqqun walâ yastaḫiffannaka-l-laḏîna lâ yuqinûna (60).

Nous avons cité dans ce Coran toutes sortes d'exemples. Quand bien même tu leur ferais un miracle, que les incrédules diraient: «Vous n'êtes que des imposteurs». (58) C'est ainsi qu'Allah endurcit les cœurs des ignorants. (59) Patiente. La promesse d'Allah s'accomplira. Ne te laisse pas influencer par les sceptiques. (60).

Le Coran comporte tant d'exemples que Dieu propose aux hommes pour qu'ils en tirent un profit et une leçon en suivant la voie de la vérité. Mais les incrédules, chaque fois que les Prophètes -qu'Allah les bénisse et les salue- leur présentaient un signe clair et évident, ils disaient certainement: **«Vous n'êtes en réalité que des imposteurs».** Ils considéraient que chaque miracle n'était qu'une magie, comme par exemple quant ils avaient vu la lune se fendre en deux parties et autres signes. C'est pourquoi Dieu pose un cachet sur les cœurs de ceux qui ne savent pas.

Dieu ordonne à Son Prophète de patienter: **«Patiente. La promesse d'Allah s'accomplira»** en t'accordant la victoire sur eux et en assurant la bonne fin aux fidèles dans les deux mondes.

«Ne te laisse pas influencer par les sceptiques», plutôt maintiens-toi sur la vérité par laquelle Dieu t'a envoyé, cette vérité qui ne comporte aucun doute. A ce propos Abou Yahia rapporte: «'Ali -que Dieu l'agrée- en faisant la prière de l'aube, un homme des Khawarej

l'appela: «Ô 'Ali: «**Celui qui donnerait des associés à Allah perdrait le bénéfice de ses œuvres et serait parmi les réprouvés**» [Coran XXXIX, 65]. Etant toujours en prière, 'Ali lui répondit par ce verset: «**Patiente. La promesse d'Allah s'accomplira. Ne te laisse pas influencer par les sceptiques**» ***(Rapporté par par Ibn Abi Hatem).***



31 - SOURATE DE LOKMAN

34 versets

Revélée à La Mecque, à l'exception des versets 27, 29 et 30 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate des «Rangs»

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

الٓمٓ (١) تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْحَكِيمِ (٢) هُدًى وَرَحْمَةً لِّلْمُحْسِنِينَ (٣)
ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ (٤) أُوْلَٰٓئِكَ عَلَىٰ
هُدًى مِّن رَّبِّهِمْ ۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ (٥)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

’alif-Lã m-mĩ m (1) tilka ’ã yâtu-l-kitâbi-l-ḥakîmi (2) hudan wa raḥmata-l-lil-muḥsinîna (3) l-laḏîna yuqîmûna-ṣ-ṣalâta wa yu’tûna-z-zakâta wa hum bil-’ã ḫirati hum yûqinûna (4) ’ûlã ’ika ‘alâ hudam-mi-r-rabbihim wa ’ûlã ’ika humu-l-mufliḥûna (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieu- le Très Miséricordieux

Alif. Lam. Mim. (1) Voici quelques versets du Livre de la sagesse. (2) C'est un guide et une bénédiction pour les gens de bien, (3) qui observent la prière, font l'aumône et qui croient à la vie future. (4) Ceux-là sont guidés

par leur Seigneur. Ils ont leur salut assuré. (5).

Dieu a fait du Coran une voie droite et une guérison pour ceux qui auront cru et fait le bien, ceux qui suivent strictement les lois de leur religion en s'acquittant des prières à leurs moments déterminés, les prescrites et les surérogatoires, en versant la zakat qui est l'aumône légale aux ayants-droit, en maintenant le lien du sang, en croyant avec conviction à la rétribution dans l'au-delà, en s'approchant de leur Seigneur par leurs bonnes œuvres sans être remplis d'ostentation ni vouloir recevoir leur récompense d'un autre que Dieu. Ceux-là en accomplissant tout cela seront guidés par leur Seigneur et réussis et bienheureux dans les deux mondes.

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَشْتَرِى لَهْوَ ٱلْحَدِيثِ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ
وَيَتَّخِذَهَا هُزُوًا ۚ أُوْلَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٦﴾ وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا وَلَّىٰ
مُسْتَكْبِرًا كَأَن لَّمْ يَسْمَعْهَا كَأَنَّ فِىٓ أُذُنَيْهِ وَقْرًا ۖ فَبَشِّرْهُ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٧﴾

wa mina-n-nâsi may-yaštâri lahwa-l-ḥadîṯi liyuḍilla 'an sabîli-L-Lâhi biġayri 'ilmin wa yattaḫiḏahâ huzuwan 'ûlâ''ika lahum 'aḏâbum muhînun (6) wa 'iḏâ tutlâ 'alayhî 'âyâtunâ wallâ mustakbiran ka'al-lam yasma'hâ ka'anna fî 'uḏunayhi waqran fabašširhu bi 'aḏâbin 'alîmin (7).

Il est des gens qui prônent des écrits frivoles pour détourner de la voie d'Allah. Dans leur ignorance, ils tournent en dérision la religion d'Allah. Une peine infamante leur est réservée. (6) Quand on leur récite nos versets, ils s'éloignent avec morgue, comme s'ils ne les avaient pas entendus, comme s'ils étaient sourds. Annonce-leur un châtiment douloureux. (7).

Après avoir parlé du cas des bienheureux, les croyants, Dieu montre le cas des damnés et malhereux qui, au lieu d'entendre les versets de Dieu et de s'en conformer, préfèrent la chanson et les futilités. As-Siouti rapporte d'après Ibn Jouwaiber, que ce verset fut descendu au sujet de An-Nadar Ben Al-Hareth qui, sachant qu'un homme voulait embrasser l'Islam, demandait à une de ses esclaves-cantatrices de se rendre chez lui et de lui faire entendre ses chansons pour le détourner du chemin droit et de la religion en lui disant: «C'est

beaucoup meilleur de ce que Mouhammad t'invite à suivre». Ainsi fut l'interprétation de plusieurs exégètes tel que Abdulah Ben Mass'oud, qu'il s'agit de la chanson.

A cet égard, Abou Oumama rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il n'est plus permis de vendre les cantatrices ni les acheter, ainsi que de profiter de leurs salaires. C'est à leur sujet que Dieu a fait descendre ce verset». Quant au terme: **«des écrits frivoles»** Ad-Dahak a avancé qu'il s'agit du polythéisme, une opinion qui fut aussi soutenue par Ibn Aslam et Ibn Jarir qui a ajouté: et aussi tout ce qui fait distraire l'homme pour ne plus entendre les paroles de Dieu.

«Pour détourner de la voie d'Allah», c'est à dire ce qu'ils font n'a pour but que de s'opposer aux préceptes de l'Islam et ses lois. **«Ils tournent en dérision la religion d'Allah»** en se moquant des signes et des versets de Dieu, comme ont avancé Moujahed et Qatada. **«Une peine infamante leur est réservée»** dans la vie future pour prix de leur moquerie et pour avoir tourné ces signes en dérision. Là ils subiront un châtiment douloureux qui ne sera plus allégé.

«Quand on leur récite nos versets, ils s'éloignent avec morgue, comme s'ils ne les avaient pas entendus, comme s'ils étaient sourds» Ceux qui s'adonnent aux plaisirs et à la chanson, se détournent avec orgueil quand ils entendent les versets de Dieu et font l'oreille sourde comme quelqu'un qui éprouve un certain dommage ou est lésé, car il n'a aucun profit de les entendre et être dirigé vers la voie droite. **«Annonce-leur un châtiment douloureux»** au jour de la résurrection qui lui causera une grande peine comme il a fait semblant d'être nui par ces versets.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُمْ جَنَّٰتُ ٱلنَّعِيمِ ﴿٨﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ وَعْدَ
ٱللَّهِ حَقًّا ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٩﴾

'inna-l-lad̲îna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti lahum jannâtu-n-na'îmi (8)
ḫâlidîna fîhâ wa'da-L-Lâhi ḥaqqan wa huwa-l- 'Azîzu-l-Ḥakîmu (9).

Ceux qui croient et pratiquent le bien séjourneront dans des jardins de

félicité. (8) Séjour qui sera éternel. La promesse d'Allah sera réalisée. Il est tout-Puissant (9).

La demeure de ceux qui auront cru et fait le bien dans la vie présente, sera le Paradis, le séjour de félicité et de bonheur éternel, pour prix de leur soumission à Dieu et les bonnes œuvres qu'ils ont accomplies en obtempérant aux ordres divins. Là ils délecteront des fruits succulents et savoureux, de la nourriture exquise, des vêtements somptueux, des houris aux grands yeux belles et pures que nul ne pourra imaginer. Les bienheureux y resteront pour l'éternité sans avoir l'intention d'échanger ces demeures par d'autres. «**La promesse d'Allah sera réalisée**» sans aucun doute car Il tient toujours à Sa promesse. Il est le puissant qui fait ce qu'il veut, et sage en actes et paroles, qui a fait du Coran la bonne direction pour les croyants.

خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ بِغَيْرِ عَمَدٍ تَرَوْنَهَا ۖ وَأَلْقَىٰ فِى ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِىَ أَن تَمِيدَ بِكُمْ وَبَثَّ
فِيهَا مِن كُلِّ دَآبَّةٍ ۚ وَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَنۢبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ زَوْجٍ كَرِيمٍ
﴿١٠﴾ هَٰذَا خَلْقُ ٱللَّهِ فَأَرُونِى مَاذَا خَلَقَ ٱلَّذِينَ مِن دُونِهِۦ ۚ بَلِ ٱلظَّٰلِمُونَ فِى
ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿١١﴾

ḫalaqa-s-samâwâti biġayri 'amadin tarawnahâ wa 'alqâ fî-l-'arḍi rawâsiya 'an tamîda bikum wa baṯṯa fîhâ min kulli dâbbatin wa 'anzalnâ mina-s-samâ''i mâ''an fa'ambatnâ fîha min kulli zawjim-karîmin (10) hâḏâ ḫalqu-L-Lâhi fa'arûnî mâḏâ ḫalaqa-l-laḏîna min dûnihî bali-ẓ-ẓâlimûna fî-ḍalâlim-mubînin (11).

Il a conçu le ciel sans appui. Vous le voyez. Il a hérissé la terre de montagnes pour la stabiliser. Il l'a peuplée de toute espèce d'animaux. Il fait tomber l'eau du ciel et avec elle fait germer des couples des plantes bienfaisantes. (10) Telle est la création d'Allah. Montrez-moi maintenant ce qu'ont créé ceux qu'on oppose à Allah. Oui, les méchants sont dans un égarement manifeste. (11).

Dieu montre son omnipotence en créant les cieux et la terre et ce qu'il y a entre eux. Il a créé le ciel sans être soutenu par des colonnes visibles. «**Il a hérissé la terre de montagnes pour la stabiliser**», c'est à dire

Il a jeté sur la terre des montagnes comme des masses d'ancrage et de piliers pour qu'elle ne branle pas et les hommes non plus.

«Il l'a peuplée de toute espèce d'animaux» que nul ne saurait connaître leurs espèces, nombres, couleurs et autres caractéristiques que Lui seul. Etant le Dispensateur unique, **«Il fait tomber l'eau du ciel et avec elle fait germer des couples de plantes bienfaisantes»** et d'espèces utiles et généreuses.

«Telle est la création d'Allah» comme cieux, terre, montagnes, animaux, plantes et autres choses, **«Montrez-moi maintenant ce qu'ont créé ceux qu'on oppose à Allah»** Il défie par ce verset les polythéistes qui adorent d'autres divinites que Lui de lui montrer ce qu'elles ont créé. Mais hélas, ceux-là les injustes sont dans un égarement total et manifeste.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا لُقْمَٰنَ ٱلْحِكْمَةَ أَنِ ٱشْكُرْ لِلَّهِ ۚ وَمَن يَشْكُرْ فَإِنَّمَا يَشْكُرُ لِنَفْسِهِۦ
وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ حَمِيدٌ ﴿١٢﴾

walaqad 'ā taynâ Luqmâna-l-ḥikmata 'ani-škur li-L-Lâhi wa may-yaškur fa 'innamâ yaškur linafsihî wa man kafara fa'inna-L-Lâha ġaniyyun Ḥamîdun (12).

Nous avons donné la sagesse à Lokman et nous lui avons dit: «Sois reconnaissant envers Allah car la reconaissance profite à qui la pratique». L'ingratitude n'atteint pas Allah. Il est plein de richesses et de gloire. (12).

Les opinions ont divergé quant à la «Personne» de Lokman: était-il un Prophète ou un homme sage et vertueux? La majorité des exégètes ont affirmé qu'il était un sage. A ce propos Ibn Abbas a avancé: Lokman était un menuisier Abyssin. Quant à Sa'id Ben Al-Moussayab, il a dit qu'il était un Nubien de la Haute-Egypte, Dieu lui a accordé la sagesse sans lui donner la prophétie.

Ibn Jarir rapporte que Khaled Al-Rib'i a dit: «Lokman était un menuisier Abyssin et esclave. Un jour son patron lui dit: «Egorge-nous cette brebis et apporte-nous-en les deux excellentes bouchées». Il l'égorgea et donna à son maitre la langue et le cœur. Puis une autre

fois, après l'écoulement du temps que Dieu voulut, il lui ordonna d'égorger une autre brebis et de lui donner les deux organes les plus méprisés. Il lui apporta aussi le cœur et la langue. Le patron s'irrita et lui dit: «Je t'ai ordonné de m'apporter les deux organes les plus excellents, et les deux organes les plus méprisés, tu m'a apporté la langue et le cœur?» Et Lokman de lui répondre: «Rien n'est plus excellent que le cœur et la langue s'ils sont bons, et rien n'est plus odieux que ces deux s'ils sont mauvais» Moujahed, de sa part, a dit que Lokman était un serviteur de Dieu bon et vertueux, aux lèvres grosses et aux pieds larges, et un des juges des fils d'Israël.

«Nous avons donné la sagesse à Lokman» c'est à dire la science, la compréhension et la faculté de bien s'exprimer, **«et nous lui avons dit: «Sois reconnaissant envers Allah»** pour les bienfaits qu'Il lui a accordés et cette supériorite sur les autres hommes. **«Car la reconnaissance profite à qui la pratique»** en lui assurant la bonne rétribution, comme Dieu a dit ailleurs: **«Les vertueux auront ausuré leur salut»** [Coran XXX, 44] **«L'ingratitude n'atteint pas Allah. Il est plein de richesses et de gloire».** Dieu se suffit de Ses serviteurs même si tous les habitants de la terre auront mécru. Il n'y a de Dieu que Lui, et Il est le seul qui est digne d'adoration.

وَإِذْ قَالَ لُقْمَٰنُ لِٱبْنِهِۦ وَهُوَ يَعِظُهُۥ يَٰبُنَىَّ لَا تُشْرِكْ بِٱللَّهِ إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ
عَظِيمٌ (١٣) وَوَصَّيْنَا ٱلْإِنسَٰنَ بِوَٰلِدَيْهِ حَمَلَتْهُ أُمُّهُۥ وَهْنًا عَلَىٰ وَهْنٍ وَفِصَٰلُهُۥ
فِى عَامَيْنِ أَنِ ٱشْكُرْ لِى وَلِوَٰلِدَيْكَ إِلَىَّ ٱلْمَصِيرُ (١٤) وَإِن جَٰهَدَاكَ عَلَىٰٓ أَن
تُشْرِكَ بِى مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ فَلَا تُطِعْهُمَا وَصَاحِبْهُمَا فِى ٱلدُّنْيَا مَعْرُوفًا
وَٱتَّبِعْ سَبِيلَ مَنْ أَنَابَ إِلَىَّ ثُمَّ إِلَىَّ مَرْجِعُكُمْ فَأُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ
(١٥)

wa 'iḏ qâla Luqmân libnihî wahuwa ya'iẓuhû yâ bunayya lâ tušrik bi-L-Lâhi 'inna-š-širka laẓulmun 'aẓîmun (13) wa waṣṣaynâ-l-'insâna biwâlidayhi ḥamalathu 'ummhû wahnan 'alâ wahnin wa fisâluhû fî '-âmayni 'aniškur lî wa liwâlidayka 'ilayya-l-maṣîru (14) wa 'in jâhadâka

'alâ 'an tušrika bî mâ laysa laka bihî 'ilmun falâ tuṭi'humâ wa ṣâḥibhumâ fî-d-dunyâ ma'rûfan wa-t-tabi' sabîla man 'anâba 'ilayya ṯ umm 'ilayya marji'ukum fa 'unabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûn (15).

Lokman recommanda à son fils: «O mon fils, ne donne pas d'associés à Allah car c'est là un crime abominable» (13) Nous avons recommandé à l'homme de respecter ses père et mère. Sa mère le conçoit dans la douleur. Elle l'allaite pendant deux ans. Sois reconnaissant envers Moi et envers les parents. Tout revient à Moi. (14) Toutefois s'ils te poussent à m'associer des divinités inconnues, ne les écoute pas. Agis envers eux en honnête compagnon, au cours de la vie. Sois avec ceux qui se rallient à Moi. C'est à Moi que vous reviendrez. Je vous expliquerai vos actes. (15).

Lokman, que Dieu a fait son éloge, recommande à son fils qui est la créature la plus chérie par rapport à lui, et lui le plus compatissant envers son fils. Donc il est le plus digne de recevoir de son père les plus belles choses. Il lui recommanda de d'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer, **«car c'est là un crime abominable»** et une grande injustice. A cet égard, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Quand ce verset fut révélé: **«Ceux qui croient et dont la foi est pure de tout péché»** [Coran VI, 82], les compagnons éprouvèrent une certaine peine et perplexité et dirent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Lequel parmi nous n'a commis un péché?». Il leur répondit: «C'est tout différent de ce que vous le pensiez. N'entendez-vous pas la recommandation de Lokman à son fils: «O mon fils, ne donne pas d'associés à Allah car c'est là un crime abominable».

Puis Dieu joint Son adoration à la piété filiale, comme Il a dit ailleurs: **«Ton Seigneur ordonne de n'adorer que Lui; de bien se conduire avec ses père et mère»** [Coran XVII, 23] et aussi dans d'autres versets. **«Sa mère le conçoit dans la douleur»** celle de la grossesse et celle de l'accouchement. **«Elle l'allaite pendant deux ans»** après l'enfantement, car Dieu a précisé cela dans ce verset: **«Les femmes répudiées sont tenues d'allaiter leurs enfants pendant deux ans lorsque le père désire que l'allaitement soit complet»** [Coran II, 233]. De ce verset Ibn Abbas et autres exégètes ont déduit que le minimum de la grossesse est de six mois en se basant sur les dires de Dieu: **«Elle endure les fatigues de la grosesse et l'allaitement pendant trente mois»** [Coran XLVI, 15].

Dieu dans ce verset montre les fatigues et les peines que supporte la mère de la grossesse, de l'allaitement jusqu'à l'éducation, nuit et jour, afin que l'homme se rappelle des efforts que sa mère avait prodigués et qu'il soit reconnaissant envers elle surtout et invoque le Seigneur pour ses parents. Dans ce verset Dieu exhorte l'homme à être reconnaissant envers lui et envers ses parents, en le promettant de le récompenser plus tard dans la vie future.

Ibn Wahb rapporte: «Mou'adh Ben Jabal vint vers nous dans une mission que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- l'en a chargée. Il se tint parmi nous et dit après avoir loué Dieu: «Je suis l'envoyé du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour vous demander de n'adorer que Lui sans rien Lui associer, de m'obéir car je ne demande pour vous que le bien. Le retour final se fera vers Dieu, et votre sort sera soit le Paradis soit l'Enfer l'un et l'autre ne sont que la demeure ultime où il n'y aura aucun déplacement, et une vie éternelle sans mort».

«Toutefois s'ils te poussent à m'associer des divinités inconnues ne les écoute pas» Si les parents contraignent l'homme à suivre leur religion qui est autre que l'Islam, il est tenu de ne plus leur obéir, mais il devra se comporter avec bienveillance envers eux pour être un reconnaissant. Puis Dieu ordonne à l'homme d'être avec ceux qui se rallient à Lui, c'est à dire les croyants. **«C'est à Moi que vous reviendrez. Je vous expiquerai vos actes».**

Quant aux circonstances de la révélation de ce verset, Sa'd Ben Malek a dit: «J'étais un homme qui observait la piété filiale avec ma mère. Après ma conversion, elle me dit: «Qu'as-tu fait ô Sa'd? Tu dois apostasier sinon je ne prendrai ni boisson ni nourriture juslqu'à ma mort, et tu seras blâmé pour ce que tu as fait. On te dira: «O le meurtrier de sa mère». Je lui répondis: «O mère! N'agis pas de la sorte, car je ne laisserai ma religion pour rien que ce soit». Elle demeura un jour et une nuit sans rien prendre, et le lendemain, elle se trouva toute épuisée et faible, et ceci se répéta plusieurs jours. Constatant cela, je la suppliai: «O mère! sache que si tu possèdes cent âmes et que chacune sortira l'une à la suite de l'autre, je ne laisserai plus ma religion pour rien au monde. Si tu veux, mange, et si

tu veux, ne mange pas». Elle mangea à la fin».

يَٰبُنَيَّ إِنَّهَآ إِن تَكُ مِثۡقَالَ حَبَّةٖ مِّنۡ خَرۡدَلٖ فَتَكُن فِي صَخۡرَةٍ أَوۡ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ
أَوۡ فِي ٱلۡأَرۡضِ يَأۡتِ بِهَا ٱللَّهُۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٞ ١٦ يَٰبُنَيَّ أَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ
وَأۡمُرۡ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَٱنۡهَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ وَٱصۡبِرۡ عَلَىٰ مَآ أَصَابَكَۖ إِنَّ ذَٰلِكَ مِنۡ عَزۡمِ
ٱلۡأُمُورِ ١٧ وَلَا تُصَعِّرۡ خَدَّكَ لِلنَّاسِ وَلَا تَمۡشِ فِي ٱلۡأَرۡضِ مَرَحًاۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا
يُحِبُّ كُلَّ مُخۡتَالٖ فَخُورٖ ١٨ وَٱقۡصِدۡ فِي مَشۡيِكَ وَٱغۡضُضۡ مِن صَوۡتِكَۚ إِنَّ
أَنكَرَ ٱلۡأَصۡوَٰتِ لَصَوۡتُ ٱلۡحَمِيرِ ١٩

yâ bunayya 'innahâ 'in taku mitqâla ḥabbatin min ḫardalin fatakun fî ṣaḫratin 'aw fî-s-samâwâti 'aw fî-l-'arḍi ya'ti bihâ-L-Lâhu 'inna-L-Lâha Laṭifun Ḫabîrun (16) ya bunayya 'aqimi-ṣ-ṣalâta wa 'mur bi-l- ma'rûfi wa-nha 'ani-l-mukari wa-ṣbir 'alâ mâ 'aṣâbaka 'inna ḏâlika min 'azmi-l-'umuri (17) walâ tuṣa'ir ḫaddaka li-n-nâsi walâ tamši fî-l-arḍi maraḥan 'inna-L-Lâha lâ yuḥibbu kulla muḫtâlin faḫûrin (18) waqṣid fî mašyika wa-ġḍduḍ min ṣawtika 'inna 'ankara-l-'aṣwâti laṣawtu-l-ḥamîri (19).

O mon fils, ajouta Lokman, un grain de moutarde serait-il dissimulé dans un rocher, dans les cieux ou sur terre? qu'Allah le retrouverait. Allah est subtil et omniscient. (16) O mon fils, fais la prière, supporte avec résignation les maux qu'Allah t'envoie. Voilà la fermeté d'âme qu'il faut avoir. (17) Ne méprise pas tes semblables. Ne te dandine pas avec ostentation. Allah n'aime pas les fanfarons et les vantards. (18) Sois modéré dans ta démarche. Baisse ta voix. Rien n'est plus désagréable que le braiment de l'âne. (19).

En voilà quelques recommandations que Lokman prodigue à son fils que Dieu énumère dans ce verset, afin qu'elles soient utiles pour les hommes en les mettant à exécution.

«Un grain de moutarde serait-il dissimulé...» Il s'agit du péché, selon les exégètes, qu'il soit aussi minime que le grain de moutarde et dissimulé dans un lieu quelconque, Dieu le présentera en pleine lumière au Jour de la résurrection pour rétribuer son auteur, le jour où il posera les balances exactes. Si ce grain se trouve caché dans un

rocher dur et imperceptible, ou dispersé dans le ciel ou sur terre, Dieu est capable de le retrouver car rien ne lui sera caché quoi que ce soit. Il est subtil et connait toute chose qu'elle soit grande ou petite, et omniscient, Il connait même la marche d'une fourmi dans une nuit ténébreuse. A ce propos, il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si l'un d'entre vous travaille dans un rocher qui n'a ni porte ni issue, son œuvre sera connue des gens quelle que soit».

«O mon fils fais la prière» en observant ses temps et ses conditions, recommande le bien et condamne le mal» autant que tu puisses le faire. **«Supporte avec résignation les maux qu'Allah t'envoie»**, car toute personne qui ordonne le bien et déconseille le repréhensible subira des maux de la part des autres. Il lui commande d'être patient et de supporter ces maux. **«Voilà la fermeté d'âme qu'il faut avoir»** en supportant cela avec résignation, car tout cela fait partie des fermes résolutions.

«Ne méprise pas tes semblables» en détournant ton visage des hommes par mépris s'ils te parlent ou tu leur parles, mais plutôt sois tendre avec eux en les accueillant avec un visage radieux et gai, et surtout ne les traite pas avec orgueil.

«Ne te dandine pas avec ostentation» sois modéré dans ton allure et ne marche pas avec arrogance car **«Allah n'aime pas les fanfarons et les vantards»** qui s'enorgueillissent sur les autres. Dieu a dit ailleurs: **«Sois humble en face de la nature. Tu ne saurais transpercer la terre ni égaler la cime des montagnes»** [Coran XVII, 37]. Thabet Ben Qais rapporte: «En évoquant l'orgueil auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il montra sa gravité et dit: *«Dieu n'aime pas l'insolent plein de gloriole». Un homme objecta: «Par Dieu, ô Messager de Dieu, je lave parfois mes habits et leur blancheur me plait ainsi les lacets de mes chaussures et l'attache de mon fouet me plaisent aussi». Il lui répondit: «Ce n'est pas de l'orgueil, l'orgueil consiste à nier le droit et d'être injuste envers les autres* ***(Rapporté par At-Tabarani)***[1].

---

(1) عن ثابت بت قيس بن شماس قال: ذكر الكبر عند رسول الله ﷺ فشدد فيه فقال:

«Sois modéré dans ta démarche» et qu'elle ne soit ni trop lente ni trop rapide, mais entre les deux. **«Baisse ta voix»** en l'élevant sans raison s'il n'y a pas une certaine utilité. **«Rien n'est plus désagréable que le braiment de l'âne»** qui est très haut et il est en même temps détesté par Dieu. A ce propos, An-Nassai a cité en interprétant ce verset, d'après Abou Houraira, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque vous entendez le chant du coq, demandez à Dieu de vous accorder de Ses faveurs. Lorsque vous entendez le braiment de l'âne, réfugiez-vous auprès de Dieu contre le démon, car cet âne vient de voir un démon».*

Telles furent des recommandations de Lokkman à son fils où les hommes peuvent en tirer un grand profit, et cela est l'un des récits contés dans le Coran d'après Lokman duquel on a rapporté tant de sagesses.

أَلَمْ تَرَوْا أَنَّ اللَّهَ سَخَّرَ لَكُم مَّا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَأَسْبَغَ عَلَيْكُمْ نِعَمَهُ
ظَاهِرَةً وَبَاطِنَةً وَمِنَ النَّاسِ مَن يُجَادِلُ فِي اللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَلَا هُدًى وَلَا
كِتَابٍ مُّنِيرٍ (٢٠) وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ اتَّبِعُوا مَا أَنزَلَ اللَّهُ قَالُوا بَلْ نَتَّبِعُ مَا وَجَدْنَا
عَلَيْهِ آبَاءَنَا أَوَلَوْ كَانَ الشَّيْطَانُ يَدْعُوهُمْ إِلَىٰ عَذَابِ السَّعِيرِ (٢١)

'alam taraw 'anna-L-Lâha sa̮ḫhar lakum mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wa 'asbaġa 'alaykum ni'amahû ẓâhiratan wa bâṭinatan wa mina-n-nâsi may-yajâdilu fî-L-Lâhi biġayri 'ilmin walâ hudan walâ kitâbin munîrin (20) wa 'iḏâ qîla lahumu-t-tabi'û mâ 'anzala-L-Lâhu qâlû bal nattabi'u mâ wajadna 'alayhi 'â bâ 'anâ 'awalaw kâna-š-šayṭânu yad'ûhum 'ilâ 'aḏâbi-s-sa'îri (21).

Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a soumis les cieux et la terre? Il vous a prodigué ses bienfaits apparents et cachés. Certaines gens discutent sur

---

«إن الله لا يحب كل مختال فخور» فقال رجل من القوم: والله يا رسول الله إني لأغسل ثيابي فيعجبني بياضها ويعجبني شراك نعلي وعلاقة سوطي، فقال: «ليس ذلك الكبر، إنما الكبر أن تسفه الحق، وتغمط الناس» (أخرجه الطبراني).

Allah à tort et à travers, sans méthode et sans Livre révélé. (20) Si on leur dit: «Observez ce qu'Allah a révélé», ils répondent: «Non, nous observons les usags de nos pères». Agirez-vous ainsi, quand bien même Satan vous entrainerait au supplice de l'Enfer?»(21).

Dieu rappelle à Ses serviteurs Ses bienfaits et Ses faveurs dans le bas monde. Il a mis à leur serivce les cieux et ce qu'il y en a comme étoiles et planètes pour leur montrer leur chemin en voyageant la nuit par exemple ou pour savoir d'autres choses, ce que ces cieux renferment comme pluie et nuages, la terre et ce qu'elle contient comme arbres, ruisseaux, plantes et légumes etc. Dieu a comblé ses serviteurs de Ses grâces et faveurs apparentes et cachées. Et pourtant, on trouve que les hommes ne sont pas des croyants, il y en a parmi eux qui discutent au sujet de Dieu, c'est à dire de Son unicité malgré les messages apportés par Ses Prophètes, une discussion qui ne se base ni sur une science ni sur un argument logique ni sur un Livre authentique.

«Si on leur dit: «Observez ce qu'Allah a révélé» et suivez le chemin de la vérité et la loi divine, **«ils répondent: «Non, nous observons les usages de nos pères».** Ils ne font qu'imiter leurs ancêtres dans leur égarement. Ces hommes suivraient-ils leurs pères si ceux-ci manquaient d'entendement et erraient sans direction? Et aussi: **«Agirez-vous ainsi, quand bien même satan vous entrainerait-il au supplice de l'Enfer?»** et les appellerait-il au châtiment douloureux.

۞ وَمَن يُسْلِمْ وَجْهَهُۥٓ إِلَى ٱللَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَقَدِ ٱسْتَمْسَكَ بِٱلْعُرْوَةِ ٱلْوُثْقَىٰ ۗ
وَإِلَى ٱللَّهِ عَٰقِبَةُ ٱلْأُمُورِ ﴿٢٢﴾ وَمَن كَفَرَ فَلَا يَحْزُنكَ كُفْرُهُۥٓ ۚ إِلَيْنَا مَرْجِعُهُمْ
فَنُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٢٣﴾ نُمَتِّعُهُمْ قَلِيلًا ثُمَّ
نَضْطَرُّهُمْ إِلَىٰ عَذَابٍ غَلِيظٍ ﴿٢٤﴾

wa may-yslim wajhahû 'ilâ-L-Lâhi wa huwa muḥsinun faqadi-stamsaka bi-l-'urwati-l-wuṯqâ wa 'ilâ-L-Lâhi 'âqibatu-l-Umûri. (22) wa man kafara falâ yaḥzunka kufruhû 'ilaynâ marji'uhum fanunabbi'uhum bimâ 'amilû 'inna-L-Lâha 'alîmun biḏâti-ṣ-ṣudûri (23) numatti'uhum qalîlan ṯumma

naṭṭarruhum 'ilâ 'adâbin ġalîẓin (24).

Celui qui se soumet sans réserve à Allah et fait le bien a une position solide. Le dernier mot appartient à Allah en toutes choses. (22) Ne t'appitoie pas sur l'incrédule. Les hommes nous feront retour. Allah lit dans le cœur des hommes. (23) Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligerons un supplice atroce. (24).

Celui qui se consacre totalement à Dieu en Lui vouant un culte pur et sincère, en suivant ses enseignements et prescriptions, et fait le bien et s'interdisant du répréhensible, aura saisi l'anse la plus solide et la plus ferme. «**Le dernier mot appartient à Allah en toutes choses**». Ne t'apitoie- pas sur l'incrédule» ô Mouhammad, car il a renié tout le message et mécru à la religion vraie. Ce que Dieu a destiné sera réalisé indubitablement, et c'est vers Lui que les hommes feront retour, et alors Il leur fera connaitre tout ce qu'ils avaient fait dans le bas monde et les rétribuera selon leurs œuvres. «**Il lit dans le cœur des hommes**» et rien ne Lui sera caché de ces œuvres. S'il les laissera jouir peu de temps dans la vie présente, Il les saisira fortement et leur infligera la châtiment le plus douloureux. D'aileurs Il a montré cela en disant: «**Ephémère sera leur réussite en ce monde. Finalement, ils nous feront retour. Puis nous leur infligerons un châtiment exemplaire pour les punir de leur impiété**» [Coran X, 70].

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۚ قُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٢٥﴾ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْغَنِىُّ ٱلْحَمِيدُ ﴿٢٦﴾

wa la 'in sa'altahum man ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa layaqûlunna-L-Lâhu quli-l-ḥamdu li-L-Lâhi bal 'akṯaruhum lâ ya'lamnûna (25) li-L-Lâhi mâ fiî-s-samâwâti wa-l-'arḍi 'inna-L-Lâha huwa-l-ġaniyyu-l-Ḥamîdu.

Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, ils répondent: Allah. Dis: Gloire à Allah. Hélas! la plupart des hommes sont ignorants. (25) Il est le Maître des cieux et de la terre. Il est riche et glorieux. (26).

Ces polythéistes savent bien que Dieu est le créateur des cieux et de la terre, le Dieu unique qui n'a pas d'associés, et cependant, ils reconnaissent d'autres divinités à côté de Lui. «**Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, il répondent: «Allah»** et cet aveu sera un argument à leur détriment. «**Hélas! la plupart des hommes sont ignorants**».

«**Il est le Maître des cieux et de la terre**» c'est à dire: tout ce que les cieux et la terre contiennent appartient à Dieu, car «Il est riche et glorieux». C'est vers Lui que vont toutes les louanges, et on Lui doit tout pour Ses multiples bienfaits.

وَلَوْ أَنَّمَا فِي ٱلْأَرْضِ مِن شَجَرَةٍ أَقْلَٰمٌ وَٱلْبَحْرُ يَمُدُّهُۥ مِنۢ بَعْدِهِۦ سَبْعَةُ أَبْحُرٍ
مَّا نَفِدَتْ كَلِمَٰتُ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴿٢٧﴾ مَّا خَلْقُكُمْ وَلَا بَعْثُكُمْ إِلَّا
كَنَفْسٍ وَٰحِدَةٍ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ ﴿٢٨﴾

wa law 'anna-mâ fî-l-'arḍi min šajaratin 'aqlâmun wa-l-baḥru yamudduhû mim ba'dihî sab'atu 'abḥurim-mâ nafidat kalimâtu-L-Lâhi 'inna-L-Lâha 'Azîzun Ḥakîmun (27) mâ ẖalaqakum walâ ba'aṯakum 'illâ kanafsin wâḥidatin 'inna-L-Lâha Samî'un Baṣîrun (28).

Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en roseux pour écrire, quand bien même l'océan serait un océan d'encre où conflueraient sept autres océans, qu'Allah aurait encore à écrire. Il est puissant et sage. (27) Vous créer et vous ressusciter, c'est pour Lui comme créer et ressusciter une seule personne. Il entend et voit tout (28).

Dieu parle de Sa Grandeur, Son orgueil, Sa majesté et Ses épithètes, Ses qualités suprêmes et Ses paroles parfaites que nul ne pourrait les embrasser ni connaître leur sens ni les dénombrer. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait souvent en invoquant le Seigneur: «Je ne pourrais dénombrer Tes louanges, car Tu es comme Tu t'es loué».

«**Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en roseaux pour écrire, quand bien même l'océan serait un océan d'encre où conflueraient sept autres océans, qu'Allah aurait encore à écrire**»; Si tous

les arbres de la terre se transformaient en «calames», et si la mer leur servait d'encre et sept autres avec elle, les paroles de Dieu ne s'épuiseraient pas , plutôt Il aurait encore à écrire. Sachant que le nombre sept n'est plus exclusif mais il est donné à titre d'exemple. Dieu a dit ailleurs: Dis: **«Si l'eau de la mer était muée en encre pour écrire les paroles de mon Seigneur, elle se tarirait avant de les avoir toutes écrites, même si une autre mer venait la suppléer»** [Coran XVIII, 109].

A cet égard Al-Rabi' Ben Anas a dit: «Toute la science des savants de la terre par rapport à la science de Dieu, sont comme une goutte par rapport à toutes les mers».

«Vous créer et vous ressusciter, c'est pour Lui comme créer et ressusciter une seule personne». La création des hommes et leur résurrection sont pour Dieu comme celles d'une seule âme, si on veut considérer comme est grande l'omnipotence de Dieu, car **«quand Il décide une chose, Il ordonne: «Que cette chose soit» et elle est»** [Coran XXXVI, 82]. Son ordre est une seule parole, il est prompt comme un clin d'œil; et il n'y a aucun besoin de le répéter pour qu'il soit.

«Il entend et voit tout» Il entend toutes ses créatures tout comme Il entend un seul être, et voit également leurs œuvres.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ وَسَخَّرَ
ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ كُلٌّ يَجْرِىٓ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى وَأَنَّ ٱللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ
(٢٩) ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِ ٱلْبَٰطِلُ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ
ٱلْعَلِىُّ ٱلْكَبِيرُ (٣٠)

'alam tara 'anna-L-Lâha yûliju-l-layla fî-n-nahâri wa yûliju-n-nahâra fî-l-layli wa saḫara-š-šamsa wa-l-qamara kullun yajrî 'ilâ 'ajalim musamman wa 'anna-L-Lâha bimâ ta'malûna Ḫabîrun (29) ḏâlika bi'anna-L-Lâha huwa-l-ḥaqqu wa 'anna mâ yad'ûna min dûnihi-l-bâṭilu wa 'anna-L-Lâha hwa-l-'Aliyyu-l-Kabîru (30).

Ne vois-tu pas qu'Allah allonge tantôt les nuits, tantôt les jours. Il vous a soumis le soleil et la lune. L'un et l'autre poursuivent leur course

jusqu'au terme fixé. Allah sait tout ce que vous faites. (29) Allah est la vérité même. Ce que vous invoquez en dehors de Lui n'est qu'erreur. Allah est auguste et sublime. (30).

La nuit et le jour, étant deux phénomènes de la nautre, dépendent des saisons, on voit par exemple le jour s'allonger pendant l'été et la nuit se raccourcir. L'inverse se produit pendant l'hiver où la nuit s'allonge et le jour se reccourcit. Dieu met encore au service de l'homme le soleil et la lune pour une durée déterminée, c'est à dire jusqu'au jour de la résurrection où tout diparaitra.

Abou Dzarr -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- lui demanda un jour: *«O Abou Dzarr, sais-tu où va le soleil (après son coucher)?». Je répondis: «Dieu et Son Messager sont plus savants». Il répliqua: «Il va se prosterner au-dessous du Trône où il demande la permission, et il semble qu'on lui dit: «Retourne du côté d'où tu es venu* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Allah sait tout ce que vous faites» car c'est Lui qui a créé toutes les choses. **«Allah est la vérité même. Ce que vous invoquez en dehors de Lui n'est qu'erreur»**. Il vous montre Ses multiples signes afin que vous croyez en Lui et soyez convaincus qu'il n'y a d'autres divinités que Lui, et qu'Il est la vérité même. Tout ce que les hommes adorent et invoquent en dehors de Lui est faux. Il se suffit à Lui-même et toutes les créatures ont besoin de Lui. Si les hommes s'unissaient pour créer ne serait-ce qu'une mouche, ils en seraient incapables. Il est au-dessus de ce qu'on Lui associe, tout se soumet à Sa volonté.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱلْفُلْكَ تَجْرِى فِى ٱلْبَحْرِ بِنِعْمَتِ ٱللَّهِ لِيُرِيَكُم مِّنْ ءَايَٰتِهِۦٓ إِنَّ فِى
ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿٣١﴾ وَإِذَا غَشِيَهُم مَّوْجٌ كَٱلظُّلَلِ دَعَوُا۟ ٱللَّهَ
مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ فَلَمَّا نَجَّىٰهُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ فَمِنْهُم مُّقْتَصِدٌ وَمَا يَجْحَدُ بِـَٔايَٰتِنَآ

(1) عن أبي ذر رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ قال: «يا أبا ذر أتدري أين تذهب هذه الشمس؟» قلت الله ورسوله أعلم؟ قال: «فإنها تذهب فتسجد تحت العرش ثم تستأذن ربها فيوشك أن يقال لها ارجعي من حيث جئت». (رواه البخاري ومسلم).

إِلَّا كُلُّ خَتَّارٍ كَفُورٍ ﴿٣٢﴾

'alam tara 'anna-l-fulka tajrî f-l-baḥri bini'mati-L-Lâhi liyuriyakum min 'âyâtihî 'inna fî ḏâlika la'âyâti-l-likulli ṣabbârin šakûrin (31) wa 'iḏâ ġašayahum mawjun ka-ẓ-ẓulali da'awu-L-Lâha muḫliṣîna lahu-d-dîna falammâ najjâhum 'ilâ-l-barri faminhum muqtaṣidun wa mâ yajḥadu bi 'âyâtinâ 'illâ kullu ḫattârin kafûrin (32).

Le navire qui vogue, grâce à sa bienveillance, comporte un enseignement pour vous, ne le voyez-vous pas? Il y a là un signe pour les hommes résignés et reconnaissants.(31) Lorsque les vagues recouvrent le vaisseau d'écume ils invoquent Allah, avec une foi ardente. Une fois sauvés et sains et saufs sur le littoral, rares sont ceux qui Lui restent fidèles. Seuls nient nos preuves les perfides et les impies. (32).

Dieu a mis au service des hommes la mer où les navires courent. S'il n'y avait pas la force de l'eau et de flots qui faisaient pousser ces vaisseaux, ceux-ci n'auraient jamais vogué, et cela parce que Dieu veut nous montrer quelques-uns de Ses signes qui traduisent Son pouvoir. Il y a en cela un enseignement pour les hommes patients et reconaissants respectivement dans le malheur et l'aisance.

«Lorsque les vagues recouvrent le vaisseau d'écume» en tant que de hautes montagnes ou comme des ténèbres, **«ils invoquent Allah avec une foi ardente»** pour les sauver d'un tel péril. Mais **«Une fois sauvés et sains et saufs sur le littoral»** en les ramenant sur la terre, il en est parmi eux celui qui reste à mi-chemin entre la négation et la foi, dont la foi est ébranlée, et **«rares sont ceux qui Lui restent fidèles»** et se maintiennent sur la voie droite et sont reconnaissants. Car contre de telles épreuves, les hommes doivent en tirer un enseignement pour être convaincus qu'il n'y a d'autre divinité que Lui et de s'adonner aux bonnes œuvres pour obtenir sa satisfaction et Lui être reconnaissants. **«Seuls nient nos preuves les perfides et les impies»** qui méconnaissent tous les bienfaits de Dieu et restent plongés dans l'incrédulité.

هُوَ جَازٍ عَن وَالِدِهِۦ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ ۖ فَلَا تَغُرَّنَّكُمُ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا
وَلَا يَغُرَّنَّكُم بِٱللَّهِ ٱلْغَرُورُ ﴿٣٣﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu-t-taqû rabbakum wa-ḫšaw yawma-l-lâ yajzî walidun 'an waladihî walâ mawlûdun huwa jâzin 'an wâlidihî šay'an 'inna wa'da-L-Lâhi ḥaqqun falâ taġurrannakumu-l-ḥayâtu-d-dunyâ walâ yaġurranakum bi-L-Lâhi-l-ġarûru (33).

O hommes, craignez votre maitre et appréhendez le jour où le père ne pourra rien pour son fils et le fils pour son père. Ce jour arrivera inéluctablement. Ne vous laissez pas tenter par les plaisirs du siècle. Que la fourberie de Satan ne vous détourne pas d'Allah (33).

Dieu avertit les hommes qu'ils comparaitront devant Lui le jour de la résurrection pour être jugés, en leur ordonnant de Le craindre et d'appréhender ce jour où le père ne pourra être utile pour son fils, ou un fils pour son père, en quoi que ce soit pour le racheter contre le supplice de Dieu. «**Ne vous laissez pas tenter par les plaisirs du siècle**» en vous y adonnant et oubliant en même temps la vie de l'au-delà «**Que la fourberie de Satan ne vous détourne pas d'Allah**» en vous trompant au sujet de Dieu. Car le démon fait des promesses aux hommes, leur implore de vains désirs, mais ses promesses ne sont que des mensonges et illusions.

Wahb Ben Mounabbah rapporte: «Ouzair -que Dieu le salue- a dit: «Voyant mon peuple frappé par le malheur et l'épreuve, ma peine augmenta et je subis une insomnie. J'implorai mon Seigneur en priant et jeûnant. Etant dans un état d'imploration en train de pleurer, un ange me vint, et je lui dis: «Informe-moi si les âmes des hommes sincères et vertueux profitent les injustes, ou si les pères seront utiles pour leurs fils?». Il me répondit: «Le jour de la résurection est le jour de la Décision. Un ange se tiendra devant les hommes pour les empêcher de parler sans la permission du Miséricodieux, que personne ne s'occupe du sort d'une autre, que nul père ne soit pris à la place de son fils, ou un fils à la place de son père, ni un frère pour son fère, ni un esclave pour son maître, ni un homme pour un autre. Chacun sera préoccupé de son propre cas en se lamentant de ce que

ses mains avaient perpétré dans le bas monde en suportant son propre fardeau sans les autres»

إِنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلسَّاعَةِ وَيُنَزِّلُ ٱلْغَيْثَ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْأَرْحَامِ ۖ وَمَا تَدْرِى نَفْسٌ مَّاذَا تَكْسِبُ غَدًا ۖ وَمَا تَدْرِى نَفْسٌۢ بِأَىِّ أَرْضٍ تَمُوتُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌۢ ﴿٣٤﴾

'inna-L-Lâha 'indahû 'ilmu-s-sâ'ati wa yunazzilu-l-ġayṯa wa ya'lamu mâfî-l-'arḥâmi wamâ tadrî nafsun mâḏâ taksibu ġadan wamâ tadrî nafsun bi 'ayyi 'arḍin tamûtu 'inna-L-Lâha 'Alîmun Ḫabîrun (34).

Allah seul connait l'heure fatale. Il fait tomber l'eau féconde. Il sait ce que portent les flancs des mères. Aucune âme n'est sûre du lendemain: aucune âme ne connait le lieu de son trépas. Allah seul sait tout. (34).

Ce sont les clés des mystères dont Dieu seul les connait:

- La survenue de l'Heure suprême ne la connait ni un Prophète envoyé ni un ange rapproché, car **«Lui seul la fera surgir au moment venu»** [Coran VII, 187].

- La descente de l'ondée est soumise à Sa volonté, mais une fois Il l'ordonne, les anges seront au courant ainsi que les hommes (les météorlogistes par exemple).

- Ce que portent les seins des mères ne le connait que Lui seul, s'Il veut, il sera un garçon, et s'Il le veut, il sera une fille, et ceux-ci seront bienheureux ou malheureux- selon Sa science et les anges chargés des utérus des mères le connaissent aussi.

- Nul homme ne connait ce qu'il acquerra demain, soit pour sa vie présente, soit pour sa vie de l'au-delà.

- Aucun être ne sait dans quelle terre il devra mourir, dans son propre pays ou dans un pays étranger.

Dieu a dit: **«Il détient les clefs de l'inconnu»** [Coran VI, 59] L'imam Ahmed rapporte que Abou Bouraida a entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Les clefs de l'inconnu sont au nombre de cinq, Dieu seul les connait: Il détient la science de l'Heure, Il*

fait descendre la pluie, Il sait ce que renferment les matrices, ce qu'un être acquerra demain, et où mourra l'homme. Dieu est parfaitement sachant et bien informé ***(Rapporté par Boukhari et Ahmed)***[1].

Quant aux circonstances de la révélation de ce verset, Moujahed rapporte: «Un bédouin vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Ma femme est enceinte, informe-moi quand est-ce qu'elle va accoucher? Notre pays est sèche, quand est-ce qu'il y aura de la pluie? Je connais bien le jour de ma naissance, informe-moi du jour de ma mort» Ce verset fut alors révélé.

Masrouq rapporte que 'Aicha -que Dieu l'agrée- lui a dit: «-Quiconque te raconte ce qu'il y aura demain, aura menti». Puis elle récita ce verset: **«Aucune âme n'est sûre du lendemain».**

D'autres aussi ont rapporté des hadiths pareils qui donnent tous le même sens. Enfin, il est dit dans un hadith: «Lorsque Dieu veut recueillir l'âme de l'un de Ses serviteurs dans un pays quelconque, Il le lui destine pour y venir pour un besooin quelconque»

---

(1) روى الإمام أحمد عن أبي بريدة سمعت رسول الله ﷺ يقول: «خمسٌ لا يعلمهن إلا الله عزَّ وجلَّ: ﴿إن الله عنده علم الساعة، ويَنزل الغيث، ويعلم ما في الأرحام، وما تدري نفس ماذا تكسب غداً، وما تدري نفس بأي أرض تموت، إن الله عليم خبير﴾»، عن ابن عمر قال، قال رسول الله ﷺ: «مفاتيح الغيب خمس لا يعلمهن إلا الله ﴿إن الله عنده علم الساعة وينزل الغيث ويعلم ما في الأرحام وما تدري نفس ماذا تكسب غداً وما تدري نفس بأي أرض تموت إن الله عليم خبير﴾ (رواه أحمد والبخاري).



32- SOURATE DE LA PROSTERNATION

30 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 17, 18, 19 et 20 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate des Croyants

Al-Boukhari rapporte d'après Abou Houraira que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait le vendredi dans la prière de l'aube la sourate de la Prosternation et celle de l'homme [Coran LXXVI]. Quant à l'imam Ahmed, il a dit d'après Jaber, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait avant de dormir cette sourate et celle du Pouvoir» [Coran LXVII].

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

الٓمٓ ﴿١﴾ تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ لَا رَيْبَ فِيهِ مِن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢﴾ أَمْ يَقُولُونَ
ٱفْتَرَىٰهُ ۚ بَلْ هُوَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ لِتُنذِرَ قَوْمًا مَّآ أَتَىٰهُم مِّن نَّذِيرٍ مِّن قَبْلِكَ
لَعَلَّهُمْ يَهْتَدُونَ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

'alif-Lâm-mîm (1) tanzîlu-l-kitâbi lâ rayba fîhi min rabbi-l-'âlamîna (2) 'am yaqûlûna-ftarâhu bal huwa-l-ḥaqqu-mi-r-rabbika litunḏira

qawmanm-mâ' 'atâhum min nadîrim min qablika la'allahum yahtadûna (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Alif. Lam. Mim (1) Le Livre est sans doute l'œuvre du Maître de l'univers (2) Diront-ils qu'il a été composé par le Prophète? Non, il est la vérité même envoyée par ton Seigneur pour que tu avertisses un peuple resté jusqu'ici dans l'ignorance. Peut-être accepteront-ils la bonne direction. (3).

On a déjà parlé des lettres énigmatiques qu'on trouve souvent au début de certaines sourates,, en commentant la sourate de la Vache. Ce Coran est sans aucun doute une révélation du Seigneur des mondes. Mais les incrédules prétendaient qu'il est une invention du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Bien au contraire, il est la Vérité même émanant de Dieu pour avertir un peuple auquel nul avertisseur n'était venu avant Mouhammad. Peut-être seront-ils bien dirigés en suivant le chemin droit.

ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى
ٱلْعَرْشِ مَا لَكُم مِّن دُونِهِۦ مِن وَلِىٍّ وَلَا شَفِيعٍ أَفَلَا تَتَذَكَّرُونَ ﴿٤﴾ يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ
مِنَ ٱلسَّمَآءِ إِلَى ٱلْأَرْضِ ثُمَّ يَعْرُجُ إِلَيْهِ فِى يَوْمٍ كَانَ مِقْدَارُهُۥٓ أَلْفَ سَنَةٍ مِّمَّا
تَعُدُّونَ ﴿٥﴾ ذَٰلِكَ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٦﴾

'Al-Lâhu-l-ladî halaqa-s-samâwati wa-l-'arda wamâ baynahumâ fî-sittati 'ayyâmin tumma-stawâ 'alâ-l-'arši mâlakum min dûnihî min waliyyin walâ šafî'in 'afalâ tatadakkarûna (4) yudabbiru-l-'amra mina-s-samâ'i 'ilâ-l-'ardi tumma ya'ruju 'ilayhi fî yawmin kâna miqdâruhû 'alfa sanatim-mimma ta'uddûna (5) dâlika 'Âlimu-l-gaybi wa-š-šahâdati-l-'Azîzu-r-Rahîmu (6).

C'est Allah qui a créé en six jours les cieux et la terre et l'espace qui les sépare; puis, du haut de Son trône, Il proclama Sa souveraineté. Vous ne saurez trouver ni patron ni protecteur en dehors de Lui. Finirez-vous par comprendre? (4) Il arrête les décisions pour le ciel et la terre. Puis le

résultat Lui revient dans un jour qui a la même durée que mille ans sur terre. (5) Tout ceci n'étonne pas de qui connait le visible et l'invisible. Il est tout-puissant et miséricordieux. (6).

Nous avons parlé dans les sourates précédentes de la création des cieux et de la terre. **«Vous ne saurez trouver ni patron ni protecteur en dehors de Lui»** Car Il est le seul à diriger ce monde et nul hormis Lui ne pourra s'en charger. Les hommes n'ont pas en dehors de Lui ni patron-protecteur ni intercesseur. Que les hommes s'en réfléchissent.

«Il arrête les décisions pour le ciel et la terre. Puis le résultat Lui revient dans un jour qui la même durée que mille ans sur terre». Il fait descendre Ses ordres au ciel le plus élevé jusqu'à la terre, comme Il l'a montré dans ce verset: **«Allah a créé sept cieux et autant de terres. Il fait circuler Ses ordres entre les deux pour vous manifester Sa puissance»** [Coran LXV, 12].

Les œuvres des hommes montent au ciel le plus haut pour être inscrites, à savoir que la distance qui sépare le ciel le plus inférieur de la terre équivaut à cinq cents ans de marche. Mais ces œuvres passent de la terre au ciel comme un clin d'œil. Ceci se produit en un jour dont la durée sera de mille ans d'après le calcul des hommes.

«Tout ceci n'étonne pas de qui connait le visible et l'invisible» Car toutes les œuvres des hommes minimes soient-elles ou grandes, Dieu en est témoin, grâce à Sa puissance. Il est aussi miséricordieux envers Ses serviteurs les croyants.

ٱلَّذِىٓ أَحْسَنَ كُلَّ شَىْءٍ خَلَقَهُۥ ۖ وَبَدَأَ خَلْقَ ٱلْإِنسَٰنِ مِن طِينٍ ﴿٧﴾ ثُمَّ جَعَلَ
نَسْلَهُۥ مِن سُلَٰلَةٍ مِّن مَّآءٍ مَّهِينٍ ﴿٨﴾ ثُمَّ سَوَّىٰهُ وَنَفَخَ فِيهِ مِن رُّوحِهِۦ ۖ
وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۚ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿٩﴾

l-laḏî 'aḥsana kulla šay'in ẖalqahû wa bada'a ẖalqa-l-'insâni min ṭînin (7) ṯumma ja'ala naslahû min sulâlatim min mâ'im mahînin (8) ṯumma sawwâhu wa nafaẖa fîhi mi-r-ruḥihi wa ja'ala lakumu-s-sam'a wa-l-'abṣâra wa-l-'af'idata qalîlam-mâ taškurûna (9).

Sa création est parfaite. Il a créé le premier homme d'argile. (7) Puis

Il a tiré sa descendance de l'extrait d'une vulgaire goutte d'eau. (8) Il lui donna une forme, lui insuffla l'esprit et le pourvut de l'ouïe, de la vue et de l'intelligence. Que vous Lui êtes peu reconnaissants(9).

Après la création des cieux et de la terre, Dieu créa l'homme à partir de l'argile, qui fut Adam -que Dieu le salue- le père de toute l'humanité. Tous les hommes sont ensuite créés d'une goutte d'eau vile, qui est le sperme. Lorsque Dieu créa Adam, Il l'a formé harmonieusement en le dotant de l'ouïe, de la vue et de l'intelligence ou du cœur selon d'autre interprétation. **«Que vous Lui êtes peu reconnaissants»**, car, pour ce que Dieu a accordé à l'homme comme bienfaits, la plupart d'entre eux sont peu reconnaissants en consacrant ces bienfaits à l'adoration de leur Seigneur comme il se doit.

وَقَالُوٓا۟ أَءِذَا ضَلَلْنَا فِى ٱلْأَرْضِ أَءِنَّا لَفِى خَلْقٍ جَدِيدٍۭ ۚ بَلْ هُم بِلِقَآءِ رَبِّهِمْ كَـٰفِرُونَ
﴿١٠﴾ ۞ قُلْ يَتَوَفَّىٰكُم مَّلَكُ ٱلْمَوْتِ ٱلَّذِى وُكِّلَ بِكُمْ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُمْ تُرْجَعُونَ
﴿١١﴾

wa qâlû 'a'iḏâ ḍalalnâ fî-l-'arḍi 'a'innâ lafî ḫalqin jadîdim bal hum biliqâ'i rabbihim kâfirûna (10) qul yatawaffâkum malaku-l-mawti-l-laḏî wukkila bikum ṯumma 'ilâ rabbikum turja'ûna (11).

Ils disent: «Comment, une fois confondus avec la terre, nous serions rappelés à une nouvelle vie». Oui, ils nient leur comparution devant le Seigneur. (10) Dis: L'ange de la mort, qui est à vos côtés, recueillera votre âme. Puis vous retournerez à Allah. (11).

Les incrédules qui nient leur résurrection et leur rassemblement au jour dernier pour le jugement, disent: **«Comment, une fois confondus avec la terre, nous serions rappelés à une nouvelle vie?»** Ils trouvent que cette résurrection est impossible et loin d'être admise.

«Dis: L'ange de la mort, qui est à vos côtés, recueillera votre âme». D'après les traditions, cet ange s'appelle «Izraël» qui a aussi tant d'assistants pour terminer cette mission. Ces auxiliaires recueillent l'âme, et une fois cette âme arrivée au gosier, l'ange de la mort la prend. A cet égard, Moujahed a dit: «Pour cet ange (celui qui est

chargé des âmes) la terre sera étendue devant lui comme une écuelle, il en prend ce qu'il veut et quand il veut (certes d'après la décision de Dieu).

Quant à Ka'b Al-Ahbar, il a dit: «Devant la maison de chaque homme se trouve l'ange de la mort qui regarde sept fois durant la journée et la nuit pour recueillir l'âme de l'homme dont sa fin est décrétée. Au jour de la résurrection, tous les hommes seront ramenés vers leur Seigneur.

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذِ ٱلْمُجْرِمُونَ نَاكِسُوا۟ رُءُوسِهِمْ عِندَ رَبِّهِمْ رَبَّنَآ أَبْصَرْنَا وَسَمِعْنَا
فَٱرْجِعْنَا نَعْمَلْ صَٰلِحًا إِنَّا مُوقِنُونَ ﴿١٢﴾ وَلَوْ شِئْنَا لَءَاتَيْنَا كُلَّ نَفْسٍ
هُدَىٰهَا وَلَٰكِنْ حَقَّ ٱلْقَوْلُ مِنِّى لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ
أَجْمَعِينَ ﴿١٣﴾ فَذُوقُوا۟ بِمَا نَسِيتُمْ لِقَآءَ يَوْمِكُمْ هَٰذَآ إِنَّا نَسِينَٰكُمْ ۖ وَذُوقُوا۟
عَذَابَ ٱلْخُلْدِ بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٤﴾

wa law tarâ 'iḏi-l-mujrimûna nâkisû ru'ûsihim 'inda rabbihim rabbanâ 'abṣarnâ wa sami'nâ fa-rji'nâ na'mal ṣâliḥan 'innâ mûqinûna (12) walaw ši'nâ la'âtaynâ kulla nafsin hudâhâ walâkin ḥaqqa-l-qawlu minnî la'amla 'anna jahannama mina-l-jinnati wa-n-nṣâsi 'ajma'îna (13) faḏûqû bimâ nasîtum liqâ'a yawmikum hâḏâ 'innâ nasaynâkum wa ḏûqû 'aḏâba-l-ḫuldi bimâ kuntum ta'malûna (14).

Ah! Si tu pouvais voir dans quelle attitude humiliée les coupables se présenteront devant Allah! Ils diront: «Nous voyons et nous entendons maintenant. Laisse-nous retourner sur terre. Nous y ferons le bien. Nous voilà convaincus» (12) Si nous avions voulu, nous aurions mis chaque âme dans la bonne voie. Mais nous avons décrété de peupler l'Enfer de démons et d'hommes. (13) Vous avez oublié le jour de la comparution. Subissez-en les conséquences. Nous vous oublions aussi. Eprouvez un supplice éternel en punition de vos œuvres (14).

Dieu décrit l'attitude des impies au jour de la résurrection où ils seront comparus devant le Seigneur méprisés et humiliés, baissant la tête de honte. Ils diront alors: **«Nous voyons et entendons maintenant».**

C'est à dire: Ce jour-ci nous t'obéissons ô Seigneur et nous nous soumettons à Tes ordres. Hélas! Ils blâmeront eux-mêmes quand ils seront introduits en Enfer en s'écriant: **«Si nous avions écouté et si nous avions été raisonnables, nous ne serions pas parmi les damnés»** [Coran LXVII, 10].

Les damnés du Feu, constatant le sort funeste, que la rencontre avec Dieu est une vérité, que la promesse est une vérité, demanderont à Dieu: **«Laisse-nous retourner sur terre. Nous ferons le bien. Nous voilà convaincus»**. Mais Dieu, sachant bien leur intention, s'Il les ramenait à la terre, ils ne cesseraient d'être incrédules et nieraient Ses signes et Ses versets, en combattant et contredisant Ses Prophètes.

«Si nous avions voulu, nous aurions mis chaque âme dans la bonne voie» tout comme Il a dit ailleurs: **«Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé Sa foi»** [Coran X, 99]. La parole de Dieu, cependant se réalise, Il remplira la Géhenne de djinns et d'hommes, leur séjour inéluctable.

En les réprimandant, on leur dira: **«Subissez-en les conséquences»** à cause de votre incrédulité et votre rebellion. **«Nous vous oublions aussi»** et nous vous traitons comme on traite ceux qui oublient, car aucune de vos mauvaises œuvres ne nous était cachée. **«Eprouvez un supplice éternel en punition de vos œuvres»**, et goûtez donc notre supplice, nous n'augmenterons, à votre intention, que le châtiment.

إِنَّمَا يُؤْمِنُ بِـَٔايَٰتِنَا ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِّرُوا۟ بِهَا خَرُّوا۟ سُجَّدًا وَسَبَّحُوا۟ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ
وَهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ۩ (١٥) تَتَجَافَىٰ جُنُوبُهُمْ عَنِ ٱلْمَضَاجِعِ يَدْعُونَ رَبَّهُمْ خَوْفًا
وَطَمَعًا وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ (١٦) فَلَا تَعْلَمُ نَفْسٌ مَّآ أُخْفِىَ لَهُم مِّن قُرَّةِ
أَعْيُنٍ جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ (١٧)

'innamâ yu'minu bi'yâtinâ-l-ladîna 'idâ dukkirû bihâ harrû sujjadan wa sabbahû bihamdi rabbihim wahum lâ yastakbirûna (15) tatajâfâ junûbuhum 'ani-l-madâji'i yad'ûna rabbahum hawfan watama'an wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûna (16) falâ ta'lamu nafsum-mâ 'uhfiya lahum min qurrati 'a'yunin jazâ'am bimâ kânû ya'malûna (17).

Ceux-là croient à nos preuves, qui tombent prosternés à terre lorsqu'on les mentionne, qui louent leur Seigneur et ne s'enorgueillissent pas. (15) Qui s'arrachent à leurs couches pour prier le Seigneur par crainte et par besoin, et qui rendent en aumônes nos bienfaits. (16) Aucune âme ne soupçonne de combien de joies seront récompensées les œuvres de ces hommes. (17).

Seuls croient aux versets de Dieu, ceux qui tombent prosternés lorsqu'on les leur rappelle, en s'y conformant en actes et paroles. Ils exaltent les louanges de Dieu sans nullement s'y refuser par orgueil à la façon des incrédules. Car tout comme Dieu a dit: «**Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en Enfer**» [Coran XL, 60].

«**Qui s'arrachent à leurs couches pour prier le Seigneur par crainte et par besoin**». Il s'agit des hommes qui se lèvent la nuit pour faire la prière nocturne et invoquent Dieu, d'après Moujahed et Al-Hassan. Quant à Anas et Ikrima, ils ont précisé qu'ils sont ceux qui attendent la prière du soir «Icha'» après avoir accompli celle du coucher du soleil. Ils invoquent leur Seigneur par crainte de son châtiment et par désir de Le rencontrer en ambitionnant sa récompense. Ceux-là font aussi l'aumône d'une partie des biens que Dieu leur a accordés, ils font ainsi les pratiques surérogatoires et obligatoires.

Mou'adh Ben Jabal a dit: «Je sortis avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en expédition. Etant tout près de lui, je lui demandai: «O Prophète de Dieu, montre-moi une œuvre qui me fera entrer au Paradis et m'éloignera du Feu». Il répondit: *«Tu viens d'interroger sur une affaire très grande mais qui est en vérité facile pour quiconque à qui Dieu l'a facilitée. Elle consiste à ce que tu adores Dieu sans rien Lui associer, tu payes la zakat (l'aumône légale), tu jeûnes le mois de Ramadan et tu effectues le pèlerinage à la Maison». Puis il ajouta: «Ne veux-tu pas que je t'indique les portes du bien? Le jeûne est une protection et l'aumône éteint le péché comme l'eau éteint le feu, et la prière qu'accomplit l'homme au milieu de la nuit», ensuite il récita: **«Qui s'arrachent à leurs couches... jusqu'à en récompense de leurs œuvres»** Il me dit après: «Ne veux-tu pas que je t'informe de la tête de l'affaire, de son appui et de son sommet?» -Mais si, ô Messager de Dieu. Il reprit: «La tête de l'affaire est l'Islam, son appui est la prière et le sommet est le Jihad (le*

*combat dans le chemin de Dieu). Il ajouta ensuite: «Ne veux-tu pas que je t'informe quel est le maître de tout cela?» -Certes oui, ô Messager de Dieu. Il montra alors sa langue et dit: «Retiens celle-ci? Je lui dis: «O Messager de Dieu, serons-nous responsables de ce que nous parlons?». Il répliqua: «Que ta mère te perde, ô Mou'adh, mais est-ce que les gens peuvent être précipités sur leurs visages dans le feu pour autre que les récoltes de leurs langues?» **(Rapporté par Ahmed, Tirmidhi, An-Nassai et Ibn Maja)**[(1)].*

Asma' Bent Yazid a rapporté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque Dieu rassemblera les premiers et les derniers au jour de la résurrection, un crieur interpellera les hommes d'une voix audible: «Ceux qui sont rassemblés aujourd'hui sauront ceux qui méritent le plus d'être honorés». Puis il reviendra dire: «Que ceux qui se sont arrachés à leurs lits se lèvent». Ils se lèveront, mais leur nombre sera très minime».

«Aucune âme ne soupçonne de combien de joies seront récompensés les œuvres de ces hommes». Personne ne s'imaginera la grandeur de la récompense que Dieu a réservée aux hommes fidèles, dans un Paradis plein de félicité et de joies, car à chaque bonne action correspond une rétribution qui lui sera convenable, pour prix de leurs bonnes œuvres qu'ils avaient accomplies en cachette, ainsi Dieu leur a dissimulé la récompense magnifique auprès de Lui.

---

(1) عن معاذ بن جبل قال: كنت مع النبي ﷺ في سفر، فأصبحت يوماً قريباً منه ونحن نسير، فقلت: يا نبي الله أخبرني بعمل يدخلني الجنة ويباعدني من النار قال: «لقد سألت عن عظيم وإنه ليسير على من يسره الله عليه، تعبد الله ولا تشرك به شيئاً، وتقيم الصلاة، وتؤتي الزكاة، وتصوم رمضان، وتحج البيت، ثم قال: ألا أدلك على أبواب الخير؟ الصوم جنة، والصدقة تطفئ الخطيئة، وصلاة الرجل في جوف الليل ـ ثم قرأ ﴿تتجافى جنوبهم عن المضاجع﴾ حتى بلغ ﴿جزاء بما كانوا يعملون﴾، ثم قال: ألا أخبرك برأس الأمر وعموده وذروة سنامه؟» فقلت: بلى يا رسول الله، فقال: «رأس الأمر الإسلام، وعموده الصلاة، وذروة سنامه الجهاد في سبيل الله، ثم قال: ألا أخبرك بملاك ذلك كله»؟ فقلت: بلى يا نبي الله، فأخذ بلسانه ثم قال: «كفّ عليك هذا» فقلت: يا رسول الله وإنا لمؤاخذون بما نتكلم به، فقال: «ثكلتك أمك يا معاذ وهل يكب الناس في النار على وجوههم ـ أو قال على مناخرهم ـ إلا ألسنتهم». (رواه أحمد والترمذي والنسائي وابن ماجه).

A ce propos, Abou Houraira -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu le Très Haut a dit: *«J'ai préparé à Mes bons serviteurs ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu et esprit humain n'a imaginé». Et Abou Houraira d'ajouter: «Lisez si vous voulez:* **«Aucune âme ne supçonne de combien de joies..»** ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidhi et Ahmed)***[1]*. Et dans un autre hadith on trouve cet ajout: «Quiconque entre en Paradis vivra dans le bien-être sans connaitre les revers, ses habits ne s'useront pas et sa jeunesse sera permanente».*

Al-Moughira Ben Chou'ba rapporte ce hadith qu'il remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Moïse demanda au Seigneur : «Quel est celui qui occupera la place la plus inférieure au Paradis?». Dieu à Lui la puissance et la gloire lui répondit: «Il sera l'homme qui entrera au Paradis le dernier parmi les élus. On lui dira: «Entre au Paradis». Il répondra: «Seigneur, où est ma place après que tous les homme aient pris les siennes et leurs parts?». On lui répliquera: «Serais-tu content d'avoir un royaume tel qu'un roi au bas monde?». Et l'homme de rétorquer: «Je me consentirai ô Seigneur». On lui dira: «Tu auras tel, tel, tel et tel» et à la cinquième fois, l'homme s'écriera: «Mon Seigneur, je suis satisfait». Mais on lui ripostera: «Tu auras cela et dix fois autant. Tu auras tout ce que ton âme désire et tes yeux en seront pleins de joies». L'homme sera alors satisfait. Moïse redemanda: «Seigneur, quel est celui qui occupera la place la plus élevée?» Dieu lui répondit: «A ceux-là, j'ai planté de Ma main le plant de leur haute considération et J'y ai mis le sceau. Aucun œil n'a jamais vu, aucune oreille n'a entendu et aucun esprit humain n'a imaginé». Cela en confirmation des dires de Dieu: **«Aucune âme ne soupçonne....»**

أَفَمَن كَانَ مُؤْمِنًا كَمَن كَانَ فَاسِقًا لَّا يَسْتَوُونَ ﴿١٨﴾ أَمَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه عن رسول الله ﷺ قال: «قال الله تعالى أعددت لعبادي الصالحين ما لا عين رأت، ولا أذن سمعت، ولا خطر على قلب بشر» قال أبو هريرة اقرأوا إن شئتم ﴿فلا تعلم نفس ما أخفي لهم من قرة أعين﴾.

ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَلَهُمْ جَنَّٰتُ ٱلْمَأْوَىٰ نُزُلًۢا بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فَسَقُوا۟
فَمَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَآ أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَقِيلَ لَهُمْ ذُوقُوا۟ عَذَابَ
ٱلنَّارِ ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿٢٠﴾ وَلَنُذِيقَنَّهُم مِّنَ ٱلْعَذَابِ ٱلْأَدْنَىٰ دُونَ
ٱلْعَذَابِ ٱلْأَكْبَرِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢١﴾ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن ذُكِّرَ بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِۦ ثُمَّ
أَعْرَضَ عَنْهَآ ۚ إِنَّا مِنَ ٱلْمُجْرِمِينَ مُنتَقِمُونَ ﴿٢٢﴾

'afaman kâna mu'minan kaman kâna fâsiqa-l-lâ yastawûna (18) 'ammâ-l-
ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati falahum jannâtu-l-ma'wâ nuzulam-
bimâ kânû ya'malûna (19). wa 'ammâ-l-ladîna fasaqû fama 'wâhumu-n-
nâru kullamâ 'arâdû 'ay-yaḫrujû minhâ 'u'îdû fîha wa qîla lahum dûqû
'adâba-n-nâri-l-ladî kuntum bihî tukaddibûna (20) wa lanudîqannahum
mina-l-'adâbi-l-'adnâ dûna-l-'adâbi-l-'akbari la'allahum yarji'ûna (21) wa
man 'aẓlamu mimman dukkira bi 'âyâti rabbihî ṯumma 'a'raḍa 'anha '-
innâ mina-l-mjurimûna muntaqimûna (22).

Le croyant et l'insoumis peuvent-ils être traités de même? Non, ils ne sont pas égaux. (18) Ceux qui croient et font le bien seront accueillis au Paradis en récompense de leurs œuvres. (19) Les insoumis auront l'Enfer pour séjour. Chaque fois qu'ils tenteront d'en sortir, ils y seront ramenés. On leur dira: «Subissez le supplice du feu que vous avez nié jadis» (20) Nous leur infligerons une peine légère en ce monde avant la peine décisive pour tâcher de les rallier. (21) Qui est plus coupable que celui qui nie les preuves de son Seigneur après les avoir reçues? Nous sévirons contre les coupables (22).

Dieu parle de Sa générosité et de son équité en ne mettant plus sur un même pied d'égalité, au jour de la résurrection, les croyants et les incrédules. Celui qui aura cru et suivi les Prophètes sera-t-il égal au mécréant et à l'insoumis qui a nié les preuves de Dieu? tout comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«Ceux qui font le mal croient-ils que nous les traiterons comme ceux qui croient et font le bien. Croient-ils que, morts, ils auront le même traitement que pendant la vie? Erreur»** [-Coran XLV, 21]. Certes les hôtes du Feu et ceux du Paradis ne sont plus égaux.

Ceux qui auront cru et fait les bonnes œuvres auront les jardins comme refuge et lieu d'hébergement en égard à ce qu'ils faisaient. Ils seront les hôtes du Miséricordieux, dans des demeures joyeuses et élevées en pleine sécurité. Quant aux pervers, ils seront précipités dans la Géhenne, et chaque fois qu'ils voudront en sortir, ils y seront ramenés. Décrivant leur cas, Al-Fadil Ben 'Ayad a dit: «Par Dieu, ils auront les mains ligotées, les pieds attachés, les flammes les brûleront et les anges les frapperont avec des massues en fer.» Pour les réprimander on leur dira: **«Subissez le supplice du feu que vous avez nié jadis».**

Nous leur infligerons une peine légère en ce monde avant la peine décisive pour tâcher de les rallier». En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: «La peine légère dans ce monde signifie les maladies et les malheurs et tout ce que Dieu inflige à Ses serviteurs pour se repentir et revenir à Lui». Pour Moujahed, il s'agit du tourment de la tombe. Ibn Mass'oud, de sa part, a précisé que c'était le meurtre et la captivité des impies au jour de Badr».

«Qui est plus coupable que celui qui nie les preuves de son Seigneur après les avoir reçues?» Celui qui se détourne des signes de Dieu et de Ses preuves, une fois reçus, commet certes un acte d'injustice et de mécréance, surtout après les avoir conçus et compris, et les néglige comme si rien ne lui est envoyé. Dieu le menace en disant: **«Nous sévirons contre les coupables»** et nous nous vengerons d'eux.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ فَلَا تَكُن فِى مِرْيَةٍ مِّن لِّقَآئِهِۦ وَجَعَلْنَٰهُ هُدًى
لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ (٢٣) وَجَعَلْنَا مِنْهُمْ أَئِمَّةً يَهْدُونَ بِأَمْرِنَا لَمَّا صَبَرُوا۟
وَكَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يُوقِنُونَ (٢٤) إِنَّ رَبَّكَ هُوَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا
كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ (٢٥)

walaqad 'âtaynâ Mûsâ-l-kitâba falâ takun fî miryatim min liqâ'ihî wa ja'alnâhu huda-l-libanî 'isrâ'îla (23) wa ja'alnâ minhum 'a'immatan yahdûna bi 'amrinâ lammâ ṣabarû wa kânû bi 'âyâtinâ yûqinûna (24) '-

inna rabbaka huwa yafṣilu baynahum yawma-l-qiyâmati fîmâ kânû fîhi yaḫtalifûna (25).

Nous avons donné le Livre à Moïse. Ne doute pas que tu as reçu aussi un Livre. Le Livre de Moïse est la direction des enfants d'Israël. (23) Nous avons érigé certains d'entre eux en directeurs de conscience pour initier les autres à notre règle. Nous avons choisi pour cet office les plus persévérants et les plus convaincus par nos preuves (24) Ton Seigneur décidera entre les hommes, au jour de la résurrection, sur les sujets qui les opposent. (25).

Dieu a révélé le Pentateuque à Moïse -que Dieu le salue- qui fut une lumière et une guidée pour les fils d'Israël.

Quant à la deuxième partie du verset: «Ne doute pas que tu as reçu un Livre» elle n'exprime pas le vrai sens du contexte arabe qui doit être traduite comme ce qui suit: «N'aie aucun doute sur ta prochaine rencontre avec lui» qui signifie: O Mouhammad, tu vas rencontrer certainement Moïse. Et ce fut, en effet, l'iterprétation de la majorité des exégètes. (Le traducteur).

Ibn Kathir, l'auteur de cet ouvrage, confirme cela et fait allusion au hadith relatif au voyage nocturne et à l'ascension au ciel dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La nuit où je fis le voyage nocturne et l'ascension au ciel, je rencontrai Moïse qui était un homme aux cheveux frisés et ressemblait à un homme de la tribu «Chénou'a». et je rencontrai Jésus, un homme d'une taille moyenne dont le teint est blanc tiré au rouge, aux cheveux lisses. Puis je vis Malek le gardien de l'Enfer» jusqu'à la fin du hadith. En interprétant ce verset, Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit qu'il s'agit de la rencontre de Moïse avec son Seigneur *(-Rapporté par At-Tabarani).*

«Le Livre de Moïse est la direction des enfants d'Israël», comme Dieu a dit ailleurs: **«Nous avons donné à Moïse le Livre comme guide des fils d'Israël. Nous avons recommandé à ces derniers de ne prendre que nous comme Maître»** [Coran XVII, 2]. Dieu a suscité parmi les fils d'Israël des chefs et directeurs qui les dirigeaient sur l'ordre de Dieu quand ils étaient constants et qu'ils croyaient fermement à Ses signes. Ils

devaient donc suivre les Prophètes, croire en leurs messages, diriger les hommes vers la voie de la vérité, les appelant à faire le bien, à déconseiller le repréhensible. Mais quand ils ont altéré leur Livre et l'ont modifié, leurs cœurs devinrent durs et ils falsifièrent l'origine des mots, sans faire aucune œuvre de bien ni croire fermement. Dieu les a déchus de leur poste comme directeurs.

On a demandé une fois 'Ali Ben Abi Taleb au sujet de la patience, il a répondu: «La patience par rapport à la foi est comme la tête au corps. N'as-tu pas entendu Dieu dire: **«Nous avons choisi pour cet office les plus persévérants...»**.

«Ton Seigneur décidera entre les hommes, au jour de la résurrection, sur les sujets qui les opposent» dans le bas monde, s'agit-il des œuvres ou des croyances.

أَوَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كَمْ أَهْلَكْنَا مِن قَبْلِهِم مِّنَ الْقُرُونِ يَمْشُونَ فِي مَسَاكِنِهِمْ
إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ أَفَلَا يَسْمَعُونَ (٢٦) أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّا نَسُوقُ الْمَاءَ إِلَى
الْأَرْضِ الْجُرُزِ فَنُخْرِجُ بِهِ زَرْعًا تَأْكُلُ مِنْهُ أَنْعَامُهُمْ وَأَنفُسُهُمْ أَفَلَا يُبْصِرُونَ
(٢٧)

'awalam yahdi-lahum kam 'ahlaknâ min qablihim mina-l-qurûni yamšûna fî masâkinihim 'inna fî ḏâlika la'â̆yâtin 'afalâ yasma'ûna (26) 'awalam yaraw 'annâ nasûqu-l-mâ̆'a 'ilâ-l-'arḍi-l-juruzi fanuḫriju bihî zar'an ta'kulu minhu 'an 'âmuhum wa 'anfusuhum 'afalâ yubṣirûna (27).

N'est-ce pas un avertissement pour eux que nous ayons anéanti tant de générations passées. Ils foulent le sol où s'élevaient leurs demeures. Et cependant, il y a des signes dans ceci. Finiront-ils par comprendre? (26) Ne voient-ils pas que nous dirigeons la pluie au-dessus des terres taries et que nous faisons germer les blés dont ils se nourrissent, eux et leurs bestiaux. Ne le voient-ils? (27).

A ceux qui ont mécru en leurs Prophètes, Dieu ne leur a-t-Il pas raconté le sort des générations passées qui avaient agi de même vis-à-vis de leurs Prophètes? Dieu ne les a-t-il pas anéanties pour les punir?» **«Découvrez-vous la trace d'un seul d'entre eux? Percevez-vous le**

moindre bruit venant d'eux»» [Coran XIX, 98].

Les négateurs parcourent et foulent les demeures de ces générations passées sans voir aucun d'entre eux comme s'ils n'y avaient jamais habité, comme Dieu a montré leur sort en disant: **«Que de cités avons-nous détruites en punition de leurs péchés! elles gisent solitaires au milieu de leurs ruines, leurs puits sont comblés et leurs magnifiques palais abattus»** [Coran XXII, 45]. Tout cela constitue des signes pour ceux qui sont doués de raison et qui en tirent des leçons pour ne plus être comme eux incrédules et négateurs. **«Ne voient-ils pas que nous dirigeâmes la pluie au-dessus des terres taries..».** Prenons comme exemple la terre Egyptienne qui est molle, si la pluie y tombait souvent comme dans d'autres contrées, elle aurait abattu toutes la habitations, mais Dieu, par Sa générosite et Sa sagesse, y fait circuler le Nil emportant avec lui de l'Ethiopie, les limons de la pluie qui tombe dans cette région, alors la terre de l'Egypte devient très fertile et donne une bonne récolte. A ce propos, Qais Ben Hajjaj raconte: «Après la conquête de l'Egypte, ses habitants vinrent dire son gouverneur 'Amr Ben Al-'As: «O prince, un phénomène se produit dans le Nil chaque année de sorte qu'il ne coule que grâce à lui». En demandant de le lui expliquer, ils répliquèrent: «A la douzième nuit de ce mois, nous avons l'habitude de choisir une jeune fille de nos concitoyennes, nous satisfons ses père et mère (en leur donnant de l'argent), nous l'habillons de somptueux vêtements et de jolies parures, puis nous la jetons dans le Nil». Amr leur répondit: «Ceci ne se fait du tout à notre époque où l'Islam est répandu, car l'Islam détruit toutes les traditions passées».

Cessant de pratiquer cette habitude, le Nil n'a pas coulé en ce moment-là, de sorte que les habitants pensaient à quitter le pays. 'Amr fit alors connaitre cela par écrit à Omar Ben Al-Khattab, et ce dernier lui répondit: «Tu as bien agi. Je t'envoie avec cette lettre une petite carte, lorsque tu la reçois, jette cette carte dans le Nil». Une fois la lettre reçue, 'Amr trouva une carte qui contenait ceci: «Du serviteur de Dieu 'Omar Ben Al-Khattab au Nil de l'Egypte. Si tu coules de toi-même, ne cours pas. Par contre si Dieu est celui qui te fait couler, Lui l'Unique et le Dominateur suprême, je l'implore de te faire couler». 'Amr jeta la carte dans le Nil. Le lendemain, un certain samedi, le Nil coula et atteignit seize coudées en une seule nuit». Depuis ce jour,

Dieu a fait cesser cette tradition que pratiquaient les habitants de l'Egypte.

On trouve dans le récit précédent le sens des dires de Dieu: **«ne voient-ils pas que nous dirigeâmes la pluie au-dessus des terres taries...».** Les hommes ne voient-ils pas cela pour y réfléchir?.

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْفَتْحُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٢٨﴾ قُلْ يَوْمَ ٱلْفَتْحِ لَا
يَنفَعُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ إِيمَٰنُهُمْ وَلَا هُمْ يُنظَرُونَ ﴿٢٩﴾ فَأَعْرِضْ عَنْهُمْ وَٱنتَظِرْ
إِنَّهُم مُّنتَظِرُونَ ﴿٣٠﴾

wa yaqûlûna matâ hâḏâ-l-fatḥu 'in kuntum ṣâdiqîna (28) qul yawma-l-fatḥi lâ yanfa'u-l-laḏîna kafarû 'îmânuhum walâ hum yunẓarûna (29) fa'a'riḍ 'anhum wa-n-taẓir 'innahum muntaẓirûna (30).

Ils disent: «A quand le règne d'Allah? si vous dites la vérité» (28) Réponds: Le jour où ce règne débutera, la conversion des infidèles ne présentera plus d'intérêt. Pas plus qu'on ne leur accordera de répit. (29) Evite-les et attends. Eux aussi attendront. (30).

Les infidèles, hâtant le châtiment de Dieu et Sa vengeance, dirent à Mouhammad: **«A quand le règne d'Allah?»** Ou suivant une autre interprétation: «Quand donc viendra cette victoire?», ô Mouhammad si tu es sincère? Car tu viens de nous menacer que Dieu t'accordera la victoire sur nous? Nous ne te voyons avec tes compagnons que peureux et craintifs humiliés?. Dieu ordonne à Son Prophète par révélation: «Réponds-leur: Elle sera prompte, et une fois que le châtiment de Dieu vous ait atteints, la foi de ceux qui auront été incrédules auparavant leur sera inutile. Ils n'auront rien à attendre.

«Evite-les et attends». C'est à dire: Détourne-toi de ces impies et communique le message. Arme-toi de patience, car Dieu réalisera Sa promesse et te donnera la victoire sur ceux qui t'ont combattu, car Dieu ne manque jamais à Sa promesse. Tu constateras alors la fin funeste qui les attend.



33 - SOURATE DES COALISÉS

73 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de la famille d'Imran

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِىُّ ٱتَّقِ ٱللَّهَ وَلَا تُطِعِ ٱلْكَٰفِرِينَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا
حَكِيمًا ﴿١﴾ وَٱتَّبِعْ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِمَا تَعْمَلُونَ
خَبِيرًا ﴿٢﴾ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ وَكِيلًا ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ 'ayyuhâ-n-nabiyyu-t-taqi-L-Lâha walâ tuṭi'i-l-Kâfirîna wa-l-munâfiqîna 'inna-L-Lâha kâna 'Alîman Ḥakîman (1) wa-t-tabi mâ yûḥâ 'ilayka mi-r-rabbika 'inna-L-Lâha kâna bimâ ta'malûna Ḥabîran (2) wa tawakkal 'alâ-L-lâhi wa kafâ bi-L-Lâhi wakîlam (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

O Prophète, crains Allah. Evite les infidèles et les hypocrites. Allah est savant et sage. (1) Observe les révélations de ton Maître. Allah connait toutes vos actions (2) Fie-toi à Allah. L'aide d'Allah suffit (3).

Talq Ben Habib a dit: «La crainte de Dieu consiste en l'obéissance

à Dieu, espérant Sa récompense, délaissant toute transgression à Ses ordres, bénéficiant de Sa lumière par crainte de Son châtiment».

«Evite les infidèles et les hypocrites» qui signifie: Ne leur obéis pas et ne leur demande aucune consultation. **«Allah est savant et sage».** C'est à Lui que tu dois obéir, de suivre Ses enseignements car Il connait les conséquences de toutes les œuvres. Il est sage en actes et paroles .

«Observe les révélations» en te conformant à ce qui t'est révélé du Coran. **«Allah connait toutes vos actions»**Car rien ne Lui est caché des œuvres de Ses serviteurs. **«Fie-toi à Allah»** dans toutes tes affaires et dans toutes les circonstances. **«L'aide d'Allah suffit»** à quiconque met sa confiance en Lui et retourne à Lui repentant.

مَّا جَعَلَ ٱللَّهُ لِرَجُلٍ مِّن قَلْبَيْنِ فِى جَوْفِهِۦ ۚ وَمَا جَعَلَ أَزْوَٰجَكُمُ ٱلَّٰٓـِٔى تُظَٰهِرُونَ
مِنْهُنَّ أُمَّهَٰتِكُمْ ۚ وَمَا جَعَلَ أَدْعِيَآءَكُمْ أَبْنَآءَكُمْ ۚ ذَٰلِكُمْ قَوْلُكُم بِأَفْوَٰهِكُمْ ۖ وَٱللَّهُ يَقُولُ
ٱلْحَقَّ وَهُوَ يَهْدِى ٱلسَّبِيلَ ﴿٤﴾ ٱدْعُوهُمْ لِءَابَآئِهِمْ هُوَ أَقْسَطُ عِندَ ٱللَّهِ ۚ فَإِن
لَّمْ تَعْلَمُوٓا۟ ءَابَآءَهُمْ فَإِخْوَٰنُكُمْ فِى ٱلدِّينِ وَمَوَٰلِيكُمْ ۚ وَلَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ فِيمَآ
أَخْطَأْتُم بِهِۦ وَلَٰكِن مَّا تَعَمَّدَتْ قُلُوبُكُمْ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٥﴾

mâ ja'ala-L-Lâhu lirajulim-min qalbayni fî jawfihî wamâ ja'ala 'azwâjakumu-l-lâ'î tuẓâhirûna minhunna 'ummahâtikum wamâ ja'ala 'ad'iyâ'akum abnâ'akum ḏâlikum qawkukum bi-'afwâhikum wa-L-Lâhu yaqûlu-l-ḥaqqa wa huwa yahdî-s-sabîla (4) d-'ûhum li'âbâ'ihim huwa 'aqsaṭu 'inda-L-Lâhi fa'il lam ta'lamû 'â bâ'ahum fa'iḫwânukum fî-d-dîni wa mawâlîkum wa laysa 'alaykum junâḥun fîmâ 'aḫṭa'tum bihî walâkim-mâ ta'ammadat qulûbukum wa kâna-L-Lâhu ġafûra-r-Raḥîman (5).

Allah n'a pas donné deux cœurs à l'homme. Il n'a pas assimilé vos mères à vos épouses que vous pouvez, elles, répudier. Il n'a pas assimilé vos enfants adoptifs à vos enfants légitimes. Une telle assimilation n'est osée que dans vos propos. Allah seul dit la vérité et dirige dans le droit chemin. (4) Conservez à vos enfants adoptifs le nom de leurs pères. Ce sera plus

régulier auprès d'Allah. S'ils sont de père inconnu, qu'ils soient vos frères en religion et vos protégés. Vous n'encourez pas de responsabilité quand vous vous trompez. Mais votre responsabilité est engagée quand votre erreur est consciente. Allah est plein de mansuétude et de bonté. (5).

Comme il est constaté d'après la structure de l'homme, celui-ci ne pourra avoir deux cœurs, ainsi sa femme ne serait considérée comme étant sa mère en lui disant: «Sois pour moi comme le dos de ma mère» (une expression signifiant le répudiation), tout comme l'enfant adoptif ne pourrait être l'enfant l'égitime de l'homme. Dieu a dit ailleurs: **«Non, en vérité ce ne sont pas leurs mères; leurs mères sont celles qui les ont mis au monde»** [Coran LVIII, 2].

«Il n'a pas assimilié vos enfants adoptifs à vos enfants légitimes» Ce verset fut révélé au sujet de Zaid Ben Haritha l'affranchi du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-. Il l'avait adopté avant de recevoir le message et la révélation. On l'appelait: «Zaid Ben Mouhammad». Dieu a voulu mettre fin à cette filiation, tout comme Il a dit dans un autre verset: **«Non, Mouhammad n'est plus le père d'aucun d'entre vous. Il est le Prophète d'Allah et le dernier des Prophètes»** [Coran XXXIII, 40]. Donc cette adoption n'est qu'une parole dans la bouche des hommes, et l'enfant adoptif est né des reins d'un autre père. Comment donc peut-il avoir deux pères à la fois? tout comme l'homme ne pourrait avoir deux cœurs dans son corps.

«Allah seul dit la vérité et dirige dans le droit chemin» et que les hommes cessent de prétendre cette filiation et qu'ils nomment chaque enfant par le nom de son véritable père. **«conservez à vos enfants adoptifs le nom de leurs pères. Ce sera plus régulier auprès d'Allah»**. Il y a donc une abrogation de toute prétention, et ceci est la pure vérité et l'équité.

Abdullah Ben 'Omar a dit: «Nous n'avions cessé d'appeler Zaid Ben Haritha, l'esclave affranchi du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- jusqu'à la révélation de ce verset». A cette époque les hommes traitaient les fils adoptifs comme des vrais enfants légitimes, même ils les laissaient seuls avec leurs femmes. Après l'abrogation de cette filiation, Dieu a permis à son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de se marier d'avec Zainab Bent Jahch, la femme répudiée de Zaid

Ben Haritha, et ceci «**pour qu'il ne soit plus interdit aux musulmans d'épouser les femmes abandonnées par leurs fils adoptifs**» [Coran XXXIII, 37].

Dieu ordonne de refuter les présomptions de ceux qui donnent leurs noms aux enfants adoptifs si les pères de ceux-ci sont connus, sinon, qu'ils les considèrent comme des frères coreligionnaires. Il a dit. «**S'ils sont de père inconnu, qu'ils soient vos frères en religion et vos protégés**». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit à 'Ali: «Tu es des miens et je suis des tiens», et à Ja'far: «Tu me ressembles en apparence et en caractère». A Zaid, il a dit: «Tu es notre frère et un de nos protégés».

Dans un hadith authentifié, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque s'apparente à un autre que son vrai père, tout en le sachant, aura mécru»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. On trouve dans ce hadith un avertissement et une menace pour quiconque désavoue son propre origine et sa parenté.

«**Vous n'encourez pas de responsabilité quand vous vous trompez**» Cela veut dire: Il n'y a pas de faute à reprocher aux hommes s'ils font une chose pareille par erreur, surtout après qu'ils aient déployé leur effort à la recherche de la vérité. A ce propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quand un juge, d'après ses propos lumières, donne le verdict exact, aura une récompense double, et s'il est faux, il aura quand même une seule». Et dans un autre hadith, il a dit: «-Allah m'a accordé qu'Il fera preuve de mansuétude à l'égard de ma communauté lorsqu'elle pèche par erreur, oubli ou contrainte»* ***(Rapporté par Ibn Maja et Al-Baihaqi) [2].***

Il n'y a péché que lorsque l'homme le commet de propos délibéré, «**Mais votre responsabilité est engagée quand votre erreur est consciente**»

---

(1) وقد جاء في الحديث: «ليس من رجل ادعى إلى غير أبيه وهو يعلمه إلا كفر» (رواه البخاري ومسلم).

(2) الحديث الآخر: «إن الله تعالى رفع عن أمتي الخطأ والنسيان والأمر الذي يكرهون عليه» (رواه ابن ماجه والبيهقي).

L'imam Ahmed rapporte que 'Omar -que Dieu l'agrée- a dit: «Dieu le Très Haut a envoyé Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- avec la vérité en lui révélant le Livre. Entre autres versets que nous récitions, il y avait le verset concernant la lapidation des fornicateurs, il a lapidé et nous avons fait de même, et celui-ci: **«N'éprouvez pas de l'aversion pour vos pères, car ce sera de l'inédulité».**

Le messager de Dieu a dit: *«Il y a trois choses qui sont de l'impiété que les hommes font: La diffamation de la généalogie, les lamentations sur le mort et la demande de la pluie en invoquant les étoiles».*

ٱلنَّبِيُّ أَوْلَىٰ بِٱلْمُؤْمِنِينَ مِنْ أَنفُسِهِمْ وَأَزْوَٰجُهُۥٓ أُمَّهَٰتُهُمْ وَأُو۟لُوا۟ ٱلْأَرْحَامِ بَعْضُهُمْ أَوْلَىٰ بِبَعْضٍ فِى كِتَٰبِ ٱللَّهِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُهَٰجِرِينَ إِلَّآ أَن تَفْعَلُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَوْلِيَآئِكُم مَّعْرُوفًا كَانَ ذَٰلِكَ فِى ٱلْكِتَٰبِ مَسْطُورًا ﴿٦﴾

'an-nabiyyu 'awlâ bi-l-mu'minîna min 'anfusihim wa 'azwâjuhû '-ummahâtuhum wa 'ulû-l-'arḥâmi ba'ḍuhum 'awlâ bi ba'ḍin fî kitâbi-L-Lâhi mina-l-mu'minîna wa-l-muhâjirîna 'illâ 'an taf'alû 'ila 'awliyâ'ikum ma'rûfan kâna ḏâlika fî-l-kitâbi masṭûran (6).

Les désirs du Prophète doivent préoccuper les croyants plus que les leurs. Les épouses du Prophète sont les mères des croyants. Les parents par le sang, d'après le Livre d'Allah, ont la priorité sur les autres croyants et ceux qui ont suivi le Prophète dans sa fuite. Tout au plus pouvez-vous faire des dons à vos protégés. Ainsi le décrète le Livre (6).

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait de la compassion envers sa communauté et était avide de leur prodiguer de conseils. Dieu l'a fait le plus proche des croyants que leurs propres personnes et plus digne d'amour. Ses sentences furent avancées sur celles que préféraient les croyants. Dieu a dit à cet égard: **«Non, par ton Maître, ces gens-là ne pourront se dire des croyants que lorsqu'ils t'auront fait juge de leurs différends et auront accepté tes sentences»** [-Coran IV, 65].

Il est cité dans les deux sahih que 'Omar a dit: «O Envoyé de Dieu par Dieu je t'aime plus que toute autre chose dans le monde sauf

ma propre personne». Il lui répondit: *«Non, ô 'Omar, jusqu'à que je sois aimé plus que ta propre personne». Et 'Omar de répliquer: «O Envoyé de Dieu, par Dieu, je t'aime plus que toute autre chose dans le monde, même plus que ma propre personne». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «Maintenant ô 'Omar tu es un vrai croyant* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Au sujet de ce verset, Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Je suis en vérité le plus proche de chaque croyant que les autres hommes. Lisez si vous voulez: «**Les désirs du Prophète doivent préoccuper les croyants plus que les leurs**». Tout bien laissé par un croyant, ses agnats l'héritent, et s'il laisse une dette ou des orphelins, je m'en chargerai» ***(Rapporté par Boukhari et Ahmed).***

«Les épouses du Prophète sont les mères des croyants» en les vénérant, honorant, leur gardant une grande considération et en les estimant. On ne doit donc pas être tête à tête avec l'une d'elles, mais cette interdiction ne comporte pas leurs filles et leurs sœurs par l'allaitement.

«Les parents par le sang, d'après le Livre d'Allah, ont la priorité sur les autres croyants et ceux qui ont suivi le Prophète dans sa fuite» Cela signifie les parents liés par le sang sont plus dignes d'hériter les uns des autres que ceux qui n'ont d'autre lien que leur qualité de croyants tels que les Emigrés (Mouhajirines) et les Ansars (les Médinois). Ce verset abroge ce qui a été suivi entre eux, s'agit-il de l'héritage, de pacte de fraternité. A cet égard, Ibn Abbas a dit: «Le Mouhajer héritait de l'Ansar en dehors de ceux qui étaient proches du défunt par le lien de sang, ou par la fraternité qu'a établi le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entre eux.

Ibn Az-Zoubair Ben Al-'Awam a dit: «C'est à notre sujet, nous les Qoraichites Mouhajirines et les Médinois, que ce verset fut révélé.

---

(1) في الصحيح أيضاً أن عمر رضي الله عنه قال: يا رسول الله، والله لأنت أحب إليّ من كل شيء إلا من نفسي، فقال ﷺ: «لا يا عمر حتى أكون إليك من نفسك» فقال: يا رسول الله والله لأنت أحب إليّ من كل شيء حتى من نفسي، فقال ﷺ: «الآن يا عمر»

Nous, les Qoraichites, fîmes l'émigration de La Mecque à Médine et n'avions rien de nos biens. Nous trouvâmes dans les Ansars (Médinois) les meilleurs frères et soutiens. Nous établîmes une fraternité entre nous et nous héritâmes d'eux. Abou Bakr fut le frère de Kharija Ben Zaid, 'Omar le fère d'un autre, Othman le frère d'un homme de Bani zouraiq. Quant à moi, ajouta Az-Zoubair, je fus le frère de Ka'b Ben Malek qui répudia une de ses femmes pour me la donner en mariage. Je le trouvai aussi très faible à cause des expéditions qu'il avait faites. Par Dieu, s'il venait à mourir en ce moment-là, nul ne serait héritier que moi. Puis Dieu fit cette révélation à notre sujet les Qoraichites et les Ansars. Nous dûmes alors appliquer la loi de la succession».

«Tout au plus pouvez-vous faire des dons à vos protégés» qui signifie que la succession sera la part des agnats et ayants-droit selon la règle, et il ne reste que le secours, la piété, l'amitié, l'œuvre de la charité et le testament. **«Ainsi le decrète le Livre»** et on doit appliquer la loi successorale telle qu'elle fut révélée. La parenté a la priorité sur les autres liens, une décision décrétée par Dieu dans le Coran qui ne sera changée ou modifiée, même si Dieu avait toléré autre tradition dans un moment donné avant cela. Cette loi restera en vigueur autant que le Seigneur le voudra et jusqu'à l'éternité.

وَإِذْ أَخَذْنَا مِنَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ مِيثَـٰقَهُمْ وَمِنكَ وَمِن نُّوحٍ وَإِبْرَٰهِيمَ وَمُوسَىٰ وَعِيسَى ٱبْنِ
مَرْيَمَ ۖ وَأَخَذْنَا مِنْهُم مِّيثَـٰقًا غَلِيظًا ﴿٧﴾ لِّيَسْـَٔلَ ٱلصَّـٰدِقِينَ عَن صِدْقِهِمْ ۚ وَأَعَدَّ
لِلْكَـٰفِرِينَ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿٨﴾

wa 'id 'ahadnâ mina-n-nabiyyîna mîtâqahum wa minka wa min Nuḥin wa 'Ibrâhîma wa Mûsâ wa Isâ bna Maryama wa 'aḥadnâ minhum mît âqan ġalîẓa-l- (7) liyas'al-ṣ-ṣâdiqîna 'an ṣidqihim wa 'a'adda-lilkâfirîna 'adâban 'alîman (8).

Nous avons reçu des engagements de tous les Prophètes, de toi, de Noé, d'Abraham, de Moise et de Jésus, fils de Marie. Et ces engagements étaient solennels. (7) Ainsi Allah pourra interroger les hommes sincères sur leurs œuvres. Il a réservé un châtiment terrible aux impies. (8).

Dieu cite dans ce verset les Prophètes qui étaient doués de ferme résolution (les cinq) et les autres en général desquels Il a reçu les engaments et les alliances qui consistaient à établir la religion de Dieu, à communiquer les messages, à consolider le lien avec les gens à ces fins. Dieu a dit à cet égard: «**Allah reçut des Prophètes l'engagement suivant sous la foi du Livre et de la sagesse qui leur étaient été révélés: «Si un nouveau Prophète apparait et vous confirme ce que vous savez déjà, faites-lui confiance et prêtez-lui votre entier concours**» [Coran III, 81]. Ces engagements et cette alliance avaient été reçus après leur Prophétie, ainsi que celui de ce verset, en citant les cinq parmi ceux qui étaient doués de ferme résolution, comme il est montré dans ce verset: «**Il vous a donné la même religion que celle qu'Il avait déjà recommandée à Noé. C'est celle-là même qu'Il t'a révélée, celle-là qu'il avait recommandée à Abraham, à Moïse et à Jésus. Observez-la bien et ne vous divisez pas, a-t-il été prescrit à tous**» [Coran XLII, 13]. C'est cette recommandation qui a été le sujet de ces engagements.

On a rapporté que cela a été reçu quand ils furent sortis sous forme de minimes créatures (comme des atomes) des reins d'Adam - que Dieu le salue-. A cet égard, Oubay Ben Ka'b a avancé: Une fois sortis, Adam les regarda, trouva qu'il y avait parmi eux le riche et le pauvre, le beau et le laid. Il s'écria alors: «Seigneur , si seulement Tu as créé Tes serviteurs égaux en toute chose!». Il lui répondit: «J'ai aimé qu'ils Me soient reconnaissants». Adam vit aussi parmi eux des Prophètes qui étaient tels de cierges en toute lumière, ceux-là ont été favorisés par un autre engagement que la prophétie et le message».

«**Ainsi Allah pourra interroger les hommes sincères sur leurs œuvres**» Il s'agit, comme a avancé Moujahed, des hommes qui ont été chargés de divulguer les enseignements après les Prophètes. «**Il a réservé un châtiment terrible aux impies**».

A notre tour, nous attestons que tous les Prophètes ont communiqué les messages de leur Seigneur et prodigué les bons conseils à leurs peuples, même si les incrédules les ont démentis et se sont rebellés contre eux.

رِيحًا وَجُنُودًا لَّمْ تَرَوْهَا وَكَانَ ٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرًا ﴿٩﴾ إِذْ جَآءُوكُم مِّن
فَوْقِكُمْ وَمِنْ أَسْفَلَ مِنكُمْ وَإِذْ زَاغَتِ ٱلْأَبْصَٰرُ وَبَلَغَتِ ٱلْقُلُوبُ ٱلْحَنَاجِرَ
وَتَظُنُّونَ بِٱللَّهِ ٱلظُّنُونَا ﴿١٠﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-d-dkurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum 'id jâ'atkum junûdun fa'arsalnâ 'alayhim rihan wa junûda-l-lam tarawhâ wa kâna-L-Lahu bimâ ta'malûna basîran (9) 'id jâ'ûkum min fawqikum wa min 'asfala minkum wa 'id zâgati-l-'absâru wa balagati-l-qulûbu-l-hanâjira wa tazunnna bi-L-Lâhi-z-zunûna (10).

O croyants, proclamez les bienfaits d'Allah pour vous. Lorsque vous étiez assaillis, n'a-t-il pas envoyé à votre secours un vent et des troupes invisibles? Allah vous regardait alors agir. (9) Les ennemis vous attaquaient au haut et au bas de la vallée. Vos yeux étaient hagards. L'émotion étranglait vos gorges. Vous faites sur Allah toute sortes de suppositions. (10).

Dieu rappelle à Ses serviteurs croyants, Ses bienfaits surtout le jour de la bataille du fossé «Al-Khandaq» lorsqu'Il a mis les coalisés en déroute. La raison de cette bataille était la suivante: «Quelques uns des notables juifs de Bani AN-Nadir que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait expulsés de Médine à Khaibar, parmi eux il y avait Salam Ben Abi-Al-Haqiq, Salam Ben Michkam et Kinana Ben Al-Rabi', qui se dirigèrent à La Mecque pour rencontrer les notables Qoraichites et les inciter à combattre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Ils les promirent de les secourir et être à leur côté dans cette guerre. Les Qoraichites répondirent à leur demande. Il fut de même avec la tribu de Ghatafan. Les Qoraichites commandés par Abou Soufian, et les Ghatafanes commandés par 'Ouyayna Ben Hisn, ainsi que les autres tribus et impies, dont le nombre était près de dix mille combattants, sortirent pour combattre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses partisans.

Ayant eu vent de leur approche, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna qu'on creuse un fossé tout autour de Médine, d'après un conseil présenté par Salman Al-Farisi. Les

polythéistes assiégèrent Médine, une partie campa à l'est de la ville près du mont Ouhod, une autre aux hauteurs de Médine. Dieu les a décrits dans ce verset: **«Les ennemis vous attaquent au haut et au bas de la vallée»**. Quant au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- , il les affronta à la tête d'une armée dont le nombre ne dépassait pas les trois milles. Ils tournèrent le dos au mont Sal' et leur visage contre l'ennemi, le fossé qui ne contenait pas d'eau les sépara, mais il pouvait quand même empêcher les cavaleirs d'attaquer les fidèles en même temps que l'infanterie. Les femmes et les enfants furent dans des habitations fortifiées.

Les Banou Qouraidha, une tribu juive qui habitait Médine, avaient une forteresse à l'est de Médine et jouissaient d'un pacte de non-agression conclu avec les musulmans. Ils comptaient presque huit cents guerriers. Mais Houyay Ben Akhtab se rendit chez eux et ne cessa de les soulever contre les fidèles, qu'à la fin ils violèrent le pacte sus-dit, et soutinrent les polythéistes contre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

L'affaire prit alors une tournure très grave par rapport aux musulmans, ils éprouvèrent une grande pour et une adversité, **«En cette circonstance, les croyants subirent une rude épreuve. Ils tremblaient de tous leurs membres»**. Ils demeurèrent assiégés pendant presque un mois, mais les polythéistes ne purent les atteindre et nul combat ne fut déclenché entre eux. Puis Dieu envoya un vent impétueux sur les coalisés qui arracha leurs tentes, éteignit leur feu et les laissa sans abri ni nourriture. Les polythéistes coalisés durent enfin lever le camp et quittèrent le lieu déçus et humiliés. Voilà le sens des dires de Dieu: **«Lorsque vous étiez assaillis, n'a-t-Il pas envoyé à votre secours un vent et des troupes invisibles»**. Ces troupes invisibles furent les anges qui semèrent la peur dans les cœurs des idolâtres de sorte que chaque chef d'une tribu disait à ses hommes: «O Bani un tel, réunissez-vous à moi, demandons le salut pour nos âmes».

Ibrahim At-Taimi rapporte d'après son père le récit suivant: «Nous étions chez Houdzaifa quand un homme se leva et dit: «Si j'avais vécu au temps du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, j'aurais combattu à ses côtés en brave sur le champ de bataille». Houdzaifa lui

répondit: «Tu aurais fait cela? La nuit de la bataille des colaisés (du fossé), étant avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, un vent glacial nous prit. Il nous dit: «Y a-t-il un homme parmi vous qui puisse me fournir des nouvelles des polythéistes et qui sera avec moi au jour de la résurrection?». Nous gardâmes le silence et nul d'entre nous ne répondit. Il rétiéra sa demande et dit: «Y a-t-il un homme parmi vous qui puisse me fournir des nouvelles des polythésites et qui sera avec moi au jour de la résurrection» Nous gardâmes le silence toujours et nul d'entre nous ne répondit. Puis pour la troisième fois il répéta les même propos. Il dit à la fin: «Lève-toi, ô Houdzaifa! Va et apporte-moi des nouvelles des polythéistes». En me désignant, je dus alors me lever, et il me dit: «Apporte-moi des nouvelles des polythéistes et surtout ne les excite pas contre moi».

Chemin faisant, je sentis une chaleur excessive jusqu'à mon arrivée près d'eux. Je vis Abou Soufian touner son dos au feu afin qu'il se réchauffe. Je pris une flèche voulant la tirer, mais alors je me souvins des paroles du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Surtout ne les excite par contre moi». Si j'avais tiré sûrement je l'aurais tué. Je revins sur mes pas ressentant la même chaleur, et quand je fus auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- je lui fournis les nouvelles et, accomplissant ma mission, je ressentis un froid dans mon for intérieur. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - me donna son manteau sur lequel il priait pour m'en calfeutrer et je restai endormi jusqu'au matin. Il m'éveilla ensuite en me disant: «Lève-toi, toi qui fais la grasse matinée» ***(Rapporté par Mouslim).***

Abdul-'Aziz, le neveu de Houdzaifa a raconté: «Houdzaifa nous racontait les batailles qu'il menait avec le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quand les hommes qui étaient avec nous dirent: «Par Dieu, si nous étions avec lui, nous aurions fait telle et telle chose». Houdzaifa répliqua: «Ne souhaitez plus cela. Je me vis la nuit de la bataile des coalisés avec les fidèles assis en rang, alors que Abou Soufian était dans les hauteurs de Médine avec les idolâtres et les juifs de Bani Qouraidha dans les parties inférieures (de la vallée) et nous redoutions qu'ils n'attaquassent nos familles. Nous n'avions jamais vécu une nuit aussi sombre que celle-là où nul d'entre nous ne

pouvait voir même pas son doigt, et nous entendions le vent souffler tel une tempête. Les hypocrites commencèrent, pour fuir, à demander au Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - de leur permettre de retourner chez leurs familles prétendant qu'elles étaient sans défense. Il leur permit, et seule une troupe de trois cent fidèles demeura avec lui. Il fit le tour pour nous voir en causant avec chacun d'entre nous. Arrivé près de moi alors que rien ne me défendait contre l'ennemi et le froid qu'un habit que j'avais pris de ma femme et qui était tellement court qu'il ne couvrait qu'une partie de mon corps. Il me vit agenouillé et me demanda: «Qui es-tu?». -Houdzaifa, répondis-je. Il reprit: «Houdzaifa?». Je restai assis et lui répliquai: «Si, ô Messager de Dieu, Houdzaifa».

Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - me dit: «-Quelque chose devait se produire dans le camp des polythéistes, va pour me fournir de leurs nouvelles» A ce moment, j'éprouvai une grande peur et ressentis un froid glacial. Avant de le quitter, il m'invoqua Dieu: «Grand Dieu, protège-le de devant, de derrière, à sa gauche, à sa droite, d'en haut et d'en bas». A ce moment, par Dieu, toute peur et tout froid sortaient de mon corps en sorte que je ne ressentais ni peur ni froid. Puis il me recommanda: «Ô Houdzaifa, ne laisse pas l'ennemi s'apercevoir de ta présence, mais apporte-moi de ses nouvelles».

Je me rendis au camp ennemi et je vis les idolâtres autour du feu qu'ils avaient allumé. J'aperçus un homme de grande stature qui réchauffait les mains puis les passait sur ses flancs en disant aux autres: «Levez le camp! Levez le camp!». Je sus alors qu'il était Abou Soufian. Je pris une flèche de mon carquois et voulant le tuer, je me rappelai alors des propos du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - . Je dus rendre la flèche au carquois, et ayant éprouvé un certain courage je m'avançai vers le camp ennemi, et j'entendis alors les hommes de Bani 'Amer dire l'un à l'autre: «Partons, cette place ne nous convient plus». J'entendis encore le vent souffler sur leur camp et les pierres qui s'abattaient sur leurs tentes et leurs bâts.

Je retournai vers le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - , et à mi-chemin, je vis une troupe de vingt cavaliers (des anges) couverts

de turbans qui me dirent: «Va informer ton compagnon (le Prophète) que Dieu lui a suffi le mal des idolâtres». Je trouvai le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en train de prier. Par Dieu, à ce moment-là le froid me fit trembler. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - me fit signe de sa main de m'approcher; il me donna alors une pièce d'étoffe et je m'y calfeutrai. Chaque fois qu'une affaire grave le tracassait, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - recourait à la prière. Je lui fis un compte rendu en lui disant que les ennemis sont en train de s'apprêter à quitter le lieu. A cette occasion, Dieu fit cette révélation: **«O croyants, proclamez les bienfaits d'Allah pour vous. Lorsque vous étiez assaillis, n'a-t-Il pas envoyé à votre secours un vent et des troupes invisibles? Allah vous regardait alors agir».**

«Vos yeux étaient hagards. L'émotion étranglait vos gorges. Vous faites sur Allah toutes sortes de suppositions» Les fidèles ce jour-là, avaient tellement peur qu'ils ressentaient que leurs yeux se détournaient et les cœurs remontaient dans la gorge, et il y avait ceux qui imaginaient des choses à propos de Dieu, et que les croyants allaient subir un grand revers. Citons à titre d'exemple Mou'tab Ben Qouchair qui disait: «Mouhammad nous a promis de s'emparer des trésors de Cosroès et César, alors que nul parmi nous ne peut quitter le lieu pour aller satisfaire ses besoins naturels». Mais les fidèles étaient toujours convaincus que la promesse faite par le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se réalisera et ils auront la victoire sur les idolâtres. Abou Sa'id Al-Khidri rapporte: «au jour de la bataille du fossé (Al-Khandaq) nous dîmes: «O Envoyé de Dieu, y a-t-il une certaine invocation à dire alors que les cœurs sont remontés aux gosiers?». Il répondit: «Dites: «Grand Dieu, dissimule nos défauts et assure-nous contre la terreur.» Dieu alors envoya un vent impétueux qui frappa l'ennemi et le mit en déroute».

هُنَالِكَ ٱبْتُلِيَ ٱلْمُؤْمِنُونَ وَزُلْزِلُوا۟ زِلْزَالًا شَدِيدًا ﴿١١﴾ وَإِذْ يَقُولُ ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ
فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ مَّا وَعَدَنَا ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ إِلَّا غُرُورًا ﴿١٢﴾ وَإِذْ قَالَت طَّآئِفَةٌ
مِّنْهُمْ يَٰٓأَهْلَ يَثْرِبَ لَا مُقَامَ لَكُمْ فَٱرْجِعُوا۟ ۚ وَيَسْتَـْٔذِنُ فَرِيقٌ مِّنْهُمُ ٱلنَّبِيَّ يَقُولُونَ

إِنَّ بُيُوتَنَا عَوْرَةٌ وَمَا هِيَ بِعَوْرَةٍ إِن يُرِيدُونَ إِلَّا فِرَارًا ﴿١٣﴾

hunâlika-btuliya-l-mu'minûna wa zulzilû zilzâlan šadidan (11) wa 'iḏ yaqûlu-l-munâfiqûna wa-l-laḏina fî qulûbihim maraḍum-mâ wa 'adanâ-L-Lâhu wa rasûluhû 'illâ ġurûran (12) wa 'iḏ qâlat-ṭ-ṭâ'ifatum minhum yâ 'ahla yaṯriba lâ muqâma lakum fariji'u wa yasta'ḏinu farîqum minhumu-n-nabiyya yaqûlûna 'inna buyûtanâ 'awratun wamâ hiya bi'awratin 'in yurîdûna 'illâ firâran (13).

En cette circonstence, les croyants subirent une rude épreuve. Ils tremblaient de tous leurs membres. (11) Les hypocrites et ceux qui manquaient de courage disaient alors: «Allah et son Prophète nous ont fait de fausses promesses»(12) Une partie des compagnons du Prophète gémissaient: «O Médinois, vous êtes en péril. Rentrons chez nous». Quelques-uns demandèrent l'autorisation au Prophète de partir en disant: «Nos maisons sont sans défense». Ce n'était pas vrai que leurs maisons étaient sans défense mais ils voulaient fuir. (13).

Alors que les coalaisés idolâtres assaillaient Médine de toutes parts, et les musulmans éprouvaient une dure épreuve du moment que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait parmi eux, ébranlés et peureux, les hypocrites jouèrent un grand rôle et firent circuler ces propos: **«Allah et son Prophète nous ont fait de fausses promesses»**. Car étant avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ils crurent qu'ils vont courir un certain danger de la part des polythéistes.

«Quelques-uns demandèrent l'autorisation au Prophète en disant: «Nos maisons sont sans défense». Il s'agit des Bani Haritha, d'après Ibn Abbas, qui avaient peur que leurs maisons soient exposées au vol et au pillage, car personne ne les défendait. Mais Dieu leur répondit: **«Ce n'était pas vrai que leurs maisons étaient sans défense, mais ils voulaient fuir».**

وَلَوْ دُخِلَتْ عَلَيْهِم مِّنْ أَقْطَارِهَا ثُمَّ سُئِلُوا الْفِتْنَةَ لَآتَوْهَا وَمَا تَلَبَّثُوا بِهَا إِلَّا
يَسِيرًا ﴿١٤﴾ وَلَقَدْ كَانُوا عَاهَدُوا اللَّهَ مِن قَبْلُ لَا يُوَلُّونَ الْأَدْبَارَ وَكَانَ عَهْدُ

ٱللَّهِ مَسْـُٔولًا ﴿١٥﴾ قُل لَّن يَنفَعَكُمُ ٱلْفِرَارُ إِن فَرَرْتُم مِّنَ ٱلْمَوْتِ أَوِ ٱلْقَتْلِ
وَإِذًا لَّا تُمَتَّعُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٦﴾ قُلْ مَن ذَا ٱلَّذِى يَعْصِمُكُم مِّنَ ٱللَّهِ إِنْ أَرَادَ
بِكُمْ سُوٓءًا أَوْ أَرَادَ بِكُمْ رَحْمَةً وَلَا يَجِدُونَ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا
﴿١٧﴾

wa law duḫilat 'alayhim min 'aqṭârihâ ṯumma su'ilû-l-fitnata la'atawhâ wamâ talabbaṯû bihâ 'illâ yasîran (14) walaqad kânû 'âhadû-L-Lâha min qablu lâ yuwallûna-l-'adbâra wa kâna 'ahdu-L-Lâhi mas'ûlan (15) qul-lay-yanfa'akumu-l-firâru 'in farartum mina-l-mawti 'awi-l-qatli wa 'iḏ al-lâ tumatta'ûna 'illâ qalîlan (16) qul man ḏâ-l-laḏî ya'ṣimukum mina-L-Lâhi 'in 'arâda bikum sû'an 'aw 'arâda bikum raḥmatan walâ yajidûna lahum min dûni-L-Lâhi waliyyan walâ naṣîran (17).

Si l'ennemi avait envahi Médine et qu'ils avaient été sollicités de pactiser avec lui, ils n'auraient pas hésité longtemps. (14) Cependant ils avaient promis à Allah de ne pas fuir. Il est demandé compte de toute promesse faite à Allah. (15) Dis: Il est inutile de fuir la mort ou le combat. Si on les évite, c'est pour bien peu de temps. (16) Dis: Qui pourrait empêcher Allah de vous nuire on de vous manifester sa grâce? En dehors d'Allah, point de protecteur ou d'allié pour l'homme (17).

Ceux qui prétendaient que leurs maisons étaient sans défense et qu'ils devaient rentrer pour les protéger, si l'ennemi avait envahi la ville de tous les côtés, puis qu'on leur eût demandé de renier leur foi, ils n'auraient pas tardé à le faire, et si l'ennemi leur avait sollicité de combattre à son côté contre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ils auraient répondu à son appel tant était faible leur foi.

Dieu leur rappelle aussi le pacte qu'ils avaient conclu avec Lui qu'ils affronteront l'ennemi quelques soient les circonstances, et Il leur dit qu'il sera demandé compte du pacte de Dieu. Puis Il leur fait savoir que leur fuite du combat ne pourrait en aucun cas retarder leur mort, mais plutôt il se peut que ce soit une raison pour les prendre à l'improviste. Et si cette mort sera retardée pour un certain temps, c'est pour les laisser jouir pour une courte durée après leur fuite et leur désertement.

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur dire: **«qui pourrait empêcher Allah de vous nuire ou de vous manifester sa grâce?»** Certes ils ne trouveront en dehors de Lui ni Maître ni défenseur.

۞ قَدْ يَعْلَمُ ٱللَّهُ ٱلْمُعَوِّقِينَ مِنكُمْ وَٱلْقَآئِلِينَ لِإِخْوَٰنِهِمْ هَلُمَّ إِلَيْنَا ۖ وَلَا يَأْتُونَ ٱلْبَأْسَ
إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٨﴾ أَشِحَّةً عَلَيْكُمْ ۖ فَإِذَا جَآءَ ٱلْخَوْفُ رَأَيْتَهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ تَدُورُ
أَعْيُنُهُمْ كَٱلَّذِى يُغْشَىٰ عَلَيْهِ مِنَ ٱلْمَوْتِ ۖ فَإِذَا ذَهَبَ ٱلْخَوْفُ سَلَقُوكُم بِأَلْسِنَةٍ
حِدَادٍ أَشِحَّةً عَلَى ٱلْخَيْرِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَمْ يُؤْمِنُوا۟ فَأَحْبَطَ ٱللَّهُ أَعْمَٰلَهُمْ ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ
عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿١٩﴾

qad ya'lamu-L-Lâhu-l-mu'awwaqîna minkum wa-l-qâ'ilîna li'iḫwânihim halumma 'ilaynâ walâ ya'tûna-l-ba'sa 'illâ qalîlan (18) 'ašiḥḥatan '-alaykum fa'iḏâ jâ'a-l-ḫawfu ra'aytahum yanẓurûna 'ilayka tadûru 'a'yunuhum ka-l-laḏî yuġšâ 'alayhi mina-l-mawti fa'iḏâ ḏahaba-l-ḫawfu salaqûkum bi 'alsinatin ḥidâdin 'ašiḥḥatan 'alâ-l-ḫayri 'ulâ'ika lam yu'minû fa'aḥbaṭa-L-lâhu 'a'mâlahum wa kâna ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîran (19).

Allah connait ceux d'entre vous qui prêchent la défection, qui disent à leurs frères: «Restez avec nous», et qui évitent d'aller au combat. (18) Ils sont avares de leur concours. Mais sont-ils eux-mêmes en danger? leurs yeux se font suppliants et se retournent comme ceux d'un agonisant. Quand le danger est passé, ils laissent aller leur mauvaise langue, inaccessibles qu'ils sont à tout sentiment de bonté. Ces gens-là manquent vraiment de foi. Allah les privera du bénéfice de leurs œuvres. Ça lui est facile. (19).

Ceux qui ne voulaient pas combattre dirent aux autres de les rejoindre pour jouir de l'ombre et des fruits en délaissant tout combat. **«Ils sont avares de leur concours»**et ne leur prodiguent ni bien ni compassion, ou d'après As-Souddy, ils ne donnent guère de leur butin de guerre. **«Mais sont-ils eux-mêmes en danger? leurs yeux se font suppliants et se retournent comme ceux d'un agonisant»** tellement étaient peureux et craintifs, les yeux révulsés comme ceux d'un moribond de

peur de mourir. **«Quand le danger est passé, ils laissent aller leur langue»**, c'est à dire: Une fois se trouvant en sécurité et la peur les abandonne, ils vous blessent avec des langues acérées en usant un style éloquent et une voix haute, prétendant être les plus vaillants et les plus aptes à accomplir les œuvres de bien, alors qu'en vérité, ils ne sont que menteurs.

D'après Qatada, lors du partage du butin, ils se montrent avares et ne donnent que le peu de ce qu'il leur a été acquis alors que nous étions avec eux dans une même tranchée. Mais lors du combat et du danger, ils ne sont que des poltrons et n'accordent aucun secours, et en tout cas ils sont inaccessibles à tout sentiment de bonté, ils se montrent avares, menteurs et peureux, tout comme le poète a dit:

En temps de paix, il sont tels des ânes.

En temps de guerre, ils sont tels des femmes à leurs menstrues.

«Ces gens-là manquent vraiment de foi. Allah les privera du bénéfice de leurs œuvres» en les rendant vaines **«Ça Lui est facile»**

يَحْسَبُونَ ٱلْأَحْزَابَ لَمْ يَذْهَبُوا۟ ۖ وَإِن يَأْتِ ٱلْأَحْزَابُ يَوَدُّوا۟ لَوْ أَنَّهُم بَادُونَ فِى
ٱلْأَعْرَابِ يَسْـَٔلُونَ عَنْ أَنۢبَآئِكُمْ ۖ وَلَوْ كَانُوا۟ فِيكُم مَّا قَٰتَلُوٓا۟ إِلَّا قَلِيلًا



yaḥsabûna-l-'aḥzâba lam yaḏhabû wa 'iy-ya'ti-l-'aḥzâbu yawaddû law '-annahum bâdûna fî-l-'a'râbi yas'alûna 'an 'ambâ'ikum walaw kânû fîkum-mâ qâtalû 'illâ qalîla(20).

Ils croyaient que les coalisés n'étaient pas partis. Ces derniers seraient-ils revenus? qu'ils auraient préféré être au loin dans la campagne, ne s'intéressant à vous que pour quérir de vos nouvelles. S'ils s'étaient trouvés au combat avec vous, tiède eût été leur ardeur. (20).

A cause de leur poltronnerie et leur peur **«ils croyaient que les coalisés n'étaient pas partis»** mais ils sont tout près d'eux. **«Ces derniers seraient-ils revenus? qu'ils auraient préféré être au loin dans la campagne»**. S'ils pensent que les factions ne sont pas partis et s'ils revenaient, ils

aimeraient être loin de vous au désert à la quête de vos nouvelles et ce qu'il y a eu entre vous et votre ennemi. **«S'ils s'étaient trouvés au combat avec vous, tiède eût été leur foi»**, et n'auraient combattu que très peu avec vous à cause de la faiblesse de leur foi, et Dieu connait leur intention et le degré de leur foi.

لَّقَدْ كَانَ لَكُمْ فِى رَسُولِ ٱللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُوا۟ ٱللَّهَ وَٱلْيَوْمَ ٱلْـَٔاخِرَ وَذَكَرَ ٱللَّهَ كَثِيرًا ﴿٢١﴾ وَلَمَّا رَءَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْأَحْزَابَ قَالُوا۟ هَٰذَا مَا وَعَدَنَا ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَصَدَقَ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ ۚ وَمَا زَادَهُمْ إِلَّآ إِيمَٰنًا وَتَسْلِيمًا ﴿٢٢﴾

laqad kâna lakum fî-rasûli-L-Lâhi 'uswatun ḥasanatu-l-liman kâna yarjû-L-Lâha wa-l-yawma-l-'ã ḫiri wa ḏakara-L-Lâha kaṯîran (21) wa lammâ ra'â-l-mu'minûna-l-'aḥzâba qâlû hâḏâ mâ wa'adanâ-L-Lâhu wa rasûluhû wa ṣadaqa-l-Lâhu wa rasûluhû wamâ zâdahum 'illâ 'imâman wa taslîman (22).

Le Prophète d'Allah est le plus bel exemple qu'il soit pour qui espère en Allah et dans le jour du jugement dernier et qui prie Allah avec dévotion. (21) En revanche, quand les croyants virent les coalisés, ils s'écrièrent: «Voici que se réalise la promesse d'Allah et de son Prophète. Allah et son Prophète ont dit la vérité». Et ils redoublèrent de foi et de fidélité (22).

Ce verset incite et appelle les hommes à prendre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- comme exemple et de l'imiter en actes, paroles et agirs. Il est le bel exemple de patience, du militantisme, de vaillance etc... Ce verset fut adressé à ceux qui furent ébranlés et violemment éprouvés le jour du fossé. Il leur dit: Pourquoi n'avez-vous pas pris le Prophète comme exemple si vous recherchez la rencontre avec Dieu au jour de la résurrection en invoquant le Seigneur souvent?.

Quant à ceux qui avaient la foi et espéraient la belle récompense au jour dernier, ils «s'écrièrent: **«Voici que se réalise la promesse d'Allah et de son Prophète. Allah et son Prophète ont dit la vérité».**

D'après Ibn Abbas, les croyants font allusion aux dires de Dieu: **«La privation et les maladies ne les épargnèrent pas. Et ils furent ébranlés**

au point que le Prophète et ses compagnons s'écrièrent: Quand donc viendra le secours d'Allah? Courage; le secours d'Allah et proche» [Coran II, 214]. Cela signifie qu'après toute épreuve et tout revers, la victoire promise de Dieu ne tarderait pas à venir. «**Et ils redoublèrent de foi et de fidélité»** en se soumettant à la décision de Dieu et obtempérant à ses ordres et à l'obéissance au Mesager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ رِجَالٌ صَدَقُوا۟ مَا عَـٰهَدُوا۟ ٱللَّهَ عَلَيْهِ ۖ فَمِنْهُم مَّن قَضَىٰ نَحْبَهُۥ وَمِنْهُم
مَّن يَنتَظِرُ ۖ وَمَا بَدَّلُوا۟ تَبْدِيلًا ﴿٢٣﴾ لِّيَجْزِىَ ٱللَّهُ ٱلصَّـٰدِقِينَ بِصِدْقِهِمْ وَيُعَذِّبَ
ٱلْمُنَـٰفِقِينَ إِن شَآءَ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٢٤﴾

mima-l-mu'minîna rijâlun ṣadaqû mâ 'âhadû-L-Lâha 'alayhi faminhum man qaḍâ naḥbahû wa minhum may-yantaẓir wamâ baddalû tabdîlan (23) liyajziya-L-Lâhu-ṣ-ṣâdiqîna biṣidqihim wa yu'aḏḏiba-l-munâfiqîna 'in šâ'a aw yatûba 'alayhim 'inna-l-Lâha kâna ġafûra-r-Raḥîman (24).

Il y a des croyants qui ont tenu leurs engagements envers Allah. Certains sont morts au combat, d'autres attendent le même sort. Leur vaillance est restée intacte. (23) Allah récompense les sincères pour leur sincérité. Il punira les hypocrites ou leur pardonnera comme il lui plaira. Allah est toute mansuétude et pardon. (24).

Après que les hypocrites aient trahi leur pacte conclu avec Dieu, Il parle des croyants qui se sont persévérés dans le respect de ce pacte et de cet engagement envers Lui. Parmi ces derniers il y avait ceux qui ont atteint le terme de leur vie, et «**d'autres attendent le même sort. Leur vaillance est restée intacte»** tandis que leur attitude ne change pas ainsi que leur engagement est toujours respecté.

Quant aux circonstances de la révélation de ce verset, Thabet rapporte: «Anas Ben An-Nadar, mon oncle n'a pas pris part au combat de Badr avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et ceci lui pesa beaucoup en disant: «Je regrette bien mon absence le jour où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a livré bataille aux impies à Badr. Mais si Dieu me fera assister à un combat

à côté au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, il verra certes que je serai ardent à la lutte». Or, il assistait au combat de Ouhod et voyant les musulmans prendre la fuite. Il s'avança alors le sabre en main et rencontra Sa'd Ben Mou'adh (Un des fuyards) et lui dit: «O Abou 'Amr, où vas-tu? moi je trouve qu'à Ouhod on sent le parfum du Paradis». Puis il marcha au combat et fut tué». Il avait reçu quatre-vingt et quelques coups de lance, de sabre et de flèche. son cadavre ne fut reconnu que par sa sœur (ma tante Al-Rabi' Ben An-Nadar). C'est à son sujet que ce verset fut révélé: «**Il y a des croyants qui ont tenu leurs enagements envers Allah. Certains sont morts au combat, d'aures attendent le même sort. Leur vaillance est restée intacte**» ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim, Tirmidzi et An-Nassai).***

A propos de ce verset aussi, Talha raconte: «Après la bataille de Ouhod, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- monta sur la chaire, loua Dieu, présenta ses condoléances aux familles des martyrs, et leur informa qu'ils auront une récompense magnifique auprès de Dieu, puis il récita ce verset: «**Il y a des croyants qui ont tenu...**» Un homme parmi la foule se leva et lui demanda: «Qui sont-ils, ô Messager de Dieu?» Comme à ce moment j'arrivai, portant deux habits fabriqués à Hadramout, il me montra à l'homme et dit: «Celui-ci fait partie d'eux».

Ces hommes désignés par le verset, une partie d'entre eux ont été tués en martyrs, une autre attendant le même sort, et dont la plupart n'ont pas trahi le pacte conclu avec Dieu et avec son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- comme ont agi les hypocrites. Dieu a dit à ce propos: «**Allah récompensera les sincères pour leur sincérité. Il punira les hypocrites ou leur pardonnera**». Il a éprouvé ses serviteurs par la peur et par l'ébranlement, afin de distinguer les croyants des hypocrites, les bons des mauvais, pour prix de leur sincérité après cette épreuve, tout comme il le montre dans ce verset: «**Nous vous éprouvons jusqu'à ce que vous discernions ceux d'entre vous qui luttent et souffrent pour leur religion. Nous apprécierons votre conduite**» [Coran XLVII, 31]. Cette discrimination, bien qu'elle est faite après épreuve, Dieu la connait d'avance étant l'omniscient. Donc tout homme recevra sa rétribution selon son intention et son agir lors de ces épreuves. Et pourtant, Dieu est toujours le Miséricordieux- et le Clément qui, s'il

veut, Il pardonne, et s'il veut, il châtie.

وَرَدَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ بِغَيْظِهِمْ لَمْ يَنَالُواْ خَيْرًاۚ وَكَفَى ٱللَّهُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلْقِتَالَۚ وَكَانَ ٱللَّهُ قَوِيًّا عَزِيزًا ﴿٢٥﴾

wa radda-L-Lâhu-l-ladîna kafarû bigayzihim lam yanâlû hayran wa kafâ-L-Lâhu-l-mu'minîna-l-qitâla wa kâna-L-Lâhu Qawiyyan 'Azîzan (25).

Les infidèles durent abandonner Médine, la rage au cœur, sans avoir obtenu aucun avantage. Allah épargna la lutte aux croyants. Allah est souverainement puissant. (25).

Après le vent impétueux que Dieu avait envoyé sur les coalisés qui avait arraché leurs tentes et éteint leur feu, ils durent mette fin au déblocage de Médine. Ce même vent n'a pas atteint les fidèles, car s'il les avait atteints, il aurait pu être plus fort que celui qui a été envoyé au peuple de 'Ad, mais Dieu a fait de la présence de son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- parmi les croyants une miséricorde venue de Lui, comme Il a dit ailleurs: **«Allah ne saurait punir les hommes pendant que tu es parmi eux»** [Coran VIII, 33].

Dieu a rendu les idolâtres déçus et perdants sans tirer profit de ce qu'ils attendaient, ils n'ont pu ni réaliser une victoire sur les fidèles, ni retourner avec un butin de quoi que ce soit, et au jour du jugement dernier, ils subiront le châtiment qui leur est réservé à cause de leur rebellion contre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et leur lutte contre lui. **«Allah épargna la lutte aux croyants.»**, ils n'avaient plus besoin d'affronter les impies jusqu'à leur rentrée chez eux. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait Dieu souvent par ces mots: «Il n'y a d'autres divinités que Lui, il a réalisé sa promesse, secouru son serviteur, rendu ses soldats puissants et mis seul en déroute les factions. Rien n'existera après Lui».

On a donné une autre interprétation à ce verset: **«Allah épargna la lutte aux croyants»** en disant: «C'était la fin de toute guerre entre les Qoraichites et les musulmans, et ceux-ci étaient ceux qui ont fait les expéditions et les conquêtes des autres pays. D'après l'histoire, le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- attaquait les Qoraichites jusqu'à la conquête de La Mecque. «**Allah est souverainement puissant**» en donnant la victoire aux fidèles et mettant les idolâtres en déroute.

وَأَنزَلَ ٱلَّذِينَ ظَٰهَرُوهُم مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ مِن صَيَاصِيهِمْ وَقَذَفَ فِى قُلُوبِهِمُ
ٱلرُّعْبَ فَرِيقًا تَقْتُلُونَ وَتَأْسِرُونَ فَرِيقًا ﴿٢٦﴾ وَأَوْرَثَكُمْ أَرْضَهُمْ وَدِيَٰرَهُمْ
وَأَمْوَٰلَهُمْ وَأَرْضًا لَّمْ تَطَـُٔوهَا ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرًا ﴿٢٧﴾

wa 'anzala-l-lad̲îna ẓâharûhum min 'ahli-l-kitâbi min ṣayâṣihim wa qad̲afa fi qulûbihimu-r-ru'ba farîqan taqtulûna wa ta'sirûna farîqan (26) wa 'awrat̲akum 'arḍahum wa diyârahum wa 'amwâlahum wa 'arḍa-l-lam taṭa'uhâ wa kâna-L-Lâhu 'alâ kulli 'šay'in qadîran (27).

Allah chassa de leurs citadelles les gens d'Ecriture venus en aide aux coalisés et jeta l'épouvante dans leurs cœurs. Vous en avez tué une partie et vous en avez capturé une autre. (26) Allah vous envoya en possession de leur pays, de leurs maisons, de leurs richesses et de territoire où vous n'aviez jamais abordé. Allah est tout-puissant (27).

Nous avons déjà montré que lorsque les coalisés assaillirent Médine, les juifs de Bani Qoraidha trahirent le pacte conclu avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Houyay Ben Akhtab fut à la tête de cette perfidie. Il alla trouver leur maître Ka'b Ben Asad et réussit après un long entretien à le convaincre de trahir le pacte, et lui dit: «Malheur à toi! Je t'apporte le pouvoir absolu! voilà les Qoraichites qui sont venus, les notables et les ramassis parmi eux, la tribu Ghatafan et autres. Ils ne quitteront ce lieu avant qu'ils ne tuent Mouhammad et ses compagnons». Ka'b lui répondit: «Tu ne m'as apporté que l'humiliation de l'époque». Mais Houyay ne désespéra pas, et cette réponse ne le détourna pas de son dessein et put à la fin arriver à son but.

Cette trahison fut dure pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les musulmans. Après la défaite des coalisés et la victoire accordée aux fidèles, le Messager entra à Médine plein de triomphe et de gloire, et les hommes posèrent les armes. Se trouvant chez sa

femme Oum Salama pour faire une lotion après cette bataille, Gabriel vint le trouver, portant à la tête un turban de brocart, monté sur un mule dont les selles étaient de velours, et lui dit: «O Envoyé de Dieu! As-tu posé les armes?» -Oui, répondit-il. Et Gabriel de rétorquer: «-Mais les anges n'ont pas posé les siennes. Je viens de cesser à cet instant la poursuite des coalisés. Dieu t'ordonne d'aller attaquer les Bani Qoraidha». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva et ordonna aux fidèles de poursuivre les juifs de Qoraidha qui étaient à quelques miles de Médine, après que les musulmans aient fait la prière du midi. Il leur dit: «Que nul parmi vous ne fasse la prière de l'asr qu'après avoir atteint les habitations de Bani Qoraidha».

Chemin faisant, l'heure de la prière de l'asr sonna, quelques-uns l'accomplirent en disant: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-n'a voulu de sa recommandation que de hâter le pas pour atteindre ces gens-là». D'autres dirent: «Nous ne l'accomplirons qu'après notre arrivée à la destination désignée». La Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a adressé aucun reproche ni aux uns ni aux autres, et il les suivit.

Avant son départ, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-avait confié Médine à Ibn Oum Maktoum et donné l'étendard à Ali Ben Abi Taleb. Les musulmans assiégèrent les Bani Qoraidha pendant vingt-cinq nuits. Ceux-là, éprouvant une grande peine à supporter cet état de siège, firent connaitre au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'ils sont prêts à accepter la décision de Sa'd Ben Mou'adh, le maître de la tribu Aws, à leur égard. A savoir que les Aws étaient les alliés des Bani Qoraidha du temps de la Jahilia.

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- convoqua Sa'd pour décider du sort des juifs, et Sa'd arriva de Médine, monté sur son âne. Ses concitoyens le suppliaient d'être clément à l'égard des Bani Qoraidha en lui disant: «O Sa'd, sois clément envers eux, ils ne sont que tes alliés et protégés». Sa'd garda toujours le silence, mais vu l'insistance des siens, il leur répondit: «Il est temps que Sa'd ne craigne pour Dieu le blâme de celui qui blâme». Les gens constatèrent alors qu'il prononcera pour l'extermination des juifs.

Etant tout près de la tente du Prophète -qu'Allah le bénisse et le

salue-, celui-ci dit aux hommes; «Levez-vous pour votre maître». Les hommes se levèrent et lui cédèrent la place qui lui est digne par respect et vénération et dans le but que sa décision soit plus considérée et plus dure. Après avoir gagné sa place, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «Ces gens-là (les juifs) acceptent ta décision que tu vas prendre à leur égard. C'est à toi de décider». Et Sa'd de répondre: «Ma décision sera-t-elle exécutée?» Oui, répondit le Prophète. Sa'd de rétorquer: «Ainsi par rapport à celui qui occupe cette tente? (sous-entendant le Prophète)». -Oui. - Et aussi par rapport à tous ceux qui sont là?. -Oui. Sa'd prononça alors son verdict: «J'ordonne de tuer les hommes et de prendre en captivité leurs familles et de s'emparer de leurs biens». Et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de s'écrier: «Tu as prononcé le verdict de Dieu du dessus de sept cieux».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna alors de creuser des tranchées où les hommes de Bani Qoraidha furent enterrés après leur exécution. Leur nombre variait entre sept cents et huit cents, leurs familles furent prises en captivité et leurs biens confisqués. Les juifs à cette époque s'étaient réfugiés dans leurs citadelles et forteresses, et Dieu dit à leur égard: **«Allah chassa de leurs citadelles les gens d'Ecriture venus en aide aux coalisés»**. Ils étaient les Bani Qoraidha qui faisaient partie des juifs dont leurs ancêtres avaient habité le Hijaz, voulant par leur présence obéir au Prophète qui fut mentionné dans leur Pentateuque. Mais ceux-là ont agi autrement en secourant les coalisés contre les musulmans et violant le pacte conclu avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Leur sort fut tel qu'il est cité dans ce verset: **«Vous en avez tué une partie et vous en avez capturé une autre. Allah vous envoya en possession de leurs pays, de leurs maisons et de leurs richesses et de territoires où vous n'aviez jamais abordé.»** Ces territoires signifient Khaibar ou La mecque ou les pays de perse et des Romains, selon les différents dires des exégètes. **«Allah est tout-puissant» et fait ce qu'Il veut.**

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ قُل لِّأَزْوَٰجِكَ إِن كُنتُنَّ تُرِدْنَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا وَزِينَتَهَا فَتَعَالَيْنَ
أُمَتِّعْكُنَّ وَأُسَرِّحْكُنَّ سَرَاحًا جَمِيلًا ﴿٢٨﴾ وَإِن كُنتُنَّ تُرِدْنَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلدَّارَ

ٱلْـَٔاخِرَةَ فَإِنَّ ٱللَّهَ أَعَدَّ لِلْمُحْسِنَٰتِ مِنكُنَّ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿٢٩﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nabiyyu qul li 'azwâjika 'in kuntunna turidna-l-ḥayata-d-dunyâ wa zînatahâ fata'âlayna 'umatti'ukunna wa 'usarriḥkunna sarâḥan jamîlan (28) wa 'in kuntunna turidna-L-Lâha wa rasûlahû wa-d-dâra-l-'âḫirata fa'inna-L-Lâha 'a'adda li-l-muḥsinâti minkunna 'ajran 'aẓîman (29).

O Prophète, dis à tes épouses: «Si vous recherchez les plaisirs et l'éclat du monde, venez, je vous paierai une indemnité et je vous répudierai dignement. (28) Si, au contraire, vous recherchez Allah, son Prophète et la vie future, Allah récompensera votre vertu par une belle récompense. (29).

Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de proposer à ses femmes ou bien la séparation à l'amiable ou de vivre avec lui une vie ascétique se privant de tout le luxe du siècle et alors elles auront la belle récompense dans la vie future. Elle furent toutes unanimes à opter pour la deuxième proposition. Dieu alors leur rassembla les biens des deux mondes. A cet égard 'Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte: «Lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- reçut l'ordre d'offrir à ses épouses le choix, il vint me dire: «Je vais t'entretenir d'une affaire, mais ne te hâte pas de me répondre tant que tu n'auras pas consulté tes père et mère». Or il savait bien que ni mon père ni ma mère ne m'ordonneraient à se séparer de lui. Il ajouta: «-Dieu a dit: «O Prophète, dis à tes épouses: «Si vous recherchez les plaisirs et l'éclat du monde...». Je lui répondis: «A quoi bon de consulter mon père et ma mère, puisque ce que je désire c'est Dieu, Son Envoyé et la vie future?». Puis ce fut de même avec les autres épouses.

Dans une autre version rapportée par Ahmed, Jaber raconte: «-Abou Bakr vint demander l'autorisation d'entrer chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que les fidèles étaient assis à sa porte. Cette autorisation ne lui fut pas accordée. Et ce fut de même avec 'Omar qui vint pour le même but. Plus tard, il fut permis à Abou Bakr et à 'Omar d'entrer et ils trouvèrent le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entouré de ses femmes. Remarquant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui gardait le silence, 'Omar se dit:

«Par Dieu, je vais lui parler afin de le faire rire». Il lui dit: «O Messager de Dieu, si ma femme - la fille de Zaid- m'avait demandé les dépenses d'entretien, je lui aurais tranché la tête». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rit alors à pleine gorgée et répondit: «celles qui m'entourent m'avaient demandé la même chose». Abou Bakr se leva alors pour punir 'Aicha, et Omar de même pour corriger Hafsa, en leur disant: «Vous demandez les dépenses d'entretien du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il ne possède rien pour vous la donner?» Mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- empêcha l'un et l'autre de punir leurs filles. Celles-ci s'écrièrent alors: «Par Dieu, nous ne lui demanderons quoi que ce soit s'il ne le possède après ces réprimandes». Dieu fit descendre à cette occasion le verset qui consiste à proposer aux épouses du Prophète de choisir entre la vie austère et ascétique qu'il menait et la séparation. Il commença par proposer cela à 'Aicha (...) Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à la fin: «Dieu m'a envoyé comme maître qui facilite les choses et non comme un rabroueur. Par Dieu, si l'une d'elles m'avait fait savoir ce qu'elle avait choisi, je lui aurais répondu».

«.. Venez, je vous paierai une indemnité et je vous répudierai dignement» en vous donnant vos droits que je vous devais. Ikrima, à ce propos, a avancé que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-vivait à cette époque avec neuf femmes dont cinq étaient des Qoraichites: ('Aicha, Hafsa, Oum Habiba, Sawda et Oum Salama) -que Dieu les agrée- et les quatre autres étaient: Safya Bent Houyay de la tribu An-Nadir (une juive d'origine) Maimouna Bent Al-Hareth de la tribu Hilal, Zainab Bent Jahch de la tribu Asad et Jouwairia Ben Al-Hareth de la tribu al-Moustaleq (une juive), -que Dieu les agrée toutes et les satisfasse.

يَٰنِسَآءَ ٱلنَّبِيِّ مَن يَأْتِ مِنكُنَّ بِفَٰحِشَةٍ مُّبَيِّنَةٍ يُضَٰعَفْ لَهَا ٱلْعَذَابُ
ضِعْفَيْنِ ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرًا ﴿٣٠﴾ ۞ وَمَن يَقْنُتْ مِنكُنَّ لِلَّهِ
وَرَسُولِهِۦ وَتَعْمَلْ صَٰلِحًا نُّؤْتِهَآ أَجْرَهَا مَرَّتَيْنِ وَأَعْتَدْنَا لَهَا رِزْقًا كَرِيمًا ﴿٣١﴾

yâ nisâ''a-n-nabiyyi may-ya'ti minkunna bifâḥišatim mabayyinatin

yuḏâ‘af lahâ-l-‘aḏâbu ḏi‘fayni wa kâna ḏâlika ‘alâ-L-Lâhi yasîran (30) wa may-yaqnut minkunna li-L-Lâhi wa rasûlihî wa ta‘mal ṣâliḥan nu’tihâ ’ajrahâ marratayni wa ’a‘tadnâ lahâ rizqan karîman (31).

O femmes du Prophète,si quelqu'une d'entre vous commet un péché, Allah doublera sa peine. Ça lui sera facile. (30) Celle d'entre vous qui se soumettra à Allah et à Son Prophète, et fera le bien, nous doublerons sa récompense. Nous Lui réserverons une bienheureuse existence. (31).

Dieu dans ce verset exhorte les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui avaient préféré la vie conjugale avec lui, à ne plus commettre un acte immoral, qui signifie, d'après Ibn Abbas, l'insubordination et le mauvais caractère. Cette condition n'implique pas la réalisation de cet acte, tout comme Dieu a dit dans l'autre verset, à titre d'exemple: «**Si tu es polythéiste, tes actions sont vaines, tu seras certainement perdant**» [Coran XXXIX, 65], en s'adressant au Prophète. Mais comme leur place est distinguée par rapport aux autres femmes, le châtiment dut être de la même importance, c'est pourquoi Dieu a dit: «**Si quelqu'une d'entre vous commet un péché, Allah doublera sa peine**», c'est à dire dans les deux mondes. «**Ça Lui est facile**».

Puis Dieu parle de sa générosité et de son équité, Il a dit: «**Celle d'entre vous qui se soumettra à Allah et à son Prophète**» en obéissant à ses ordres «**nous doublerons sa récompense. Nous lui réserverons une bienheureuse existence**», car elles seront avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dans la place la plus élevée au Paradis, au-dessus des demeures des autres fidèles , et cette place est la plus rapprochée du trône.

يَٰنِسَآءَ ٱلنَّبِيِّ لَسۡتُنَّ كَأَحَدٖ مِّنَ ٱلنِّسَآءِ إِنِ ٱتَّقَيۡتُنَّۚ فَلَا تَخۡضَعۡنَ بِٱلۡقَوۡلِ فَيَطۡمَعَ
ٱلَّذِي فِي قَلۡبِهِۦ مَرَضٞ وَقُلۡنَ قَوۡلٗا مَّعۡرُوفٗا ٣٢ وَقَرۡنَ فِي بُيُوتِكُنَّ وَلَا تَبَرَّجۡنَ
تَبَرُّجَ ٱلۡجَٰهِلِيَّةِ ٱلۡأُولَىٰۖ وَأَقِمۡنَ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتِينَ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَطِعۡنَ ٱللَّهَ
وَرَسُولَهُۥٓۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُذۡهِبَ عَنكُمُ ٱلرِّجۡسَ أَهۡلَ ٱلۡبَيۡتِ وَيُطَهِّرَكُمۡ
تَطۡهِيرٗا ٣٣ وَٱذۡكُرۡنَ مَا يُتۡلَىٰ فِي بُيُوتِكُنَّ مِنۡ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ وَٱلۡحِكۡمَةِۚ

إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ لَطِيفًا خَبِيرًا ﴿٣٤﴾

yâ nisâ'a-n-nabiyyi lastunna ka'ahadim-mina-nisâ'i 'ini-t-taqaytunna falâ tahda'na bi-l-qawli fayatma'a-l-ladî fî qalbihî maradun wa qulna qawlam ma'rûfan (32) wa qarna fî buyûtikunna walâ tabarrajna tabarruja-l-jâhiliyyati-l-'ûlâ wa 'aqimna-s-salâta wa 'âtina-z-zakâta wa 'ati'na-L-Lâha wa rasûlahû 'innamâ yurîdu-L-Lâhu liyudhiba 'ankumu-r-rijsa 'ahla-l-bayti wa yuthhirakum tathîran (33) wa-dkurna mâ yutlâ fî buyûtikunna min 'âyâti-L-Lâhi wa-l-hikmati 'inna-L-Lâha kâna Latîfan Habîran (34).

O femmes du Prophète, vous ne serez pas confondues avec les autres femmes si vous craignez Allah. Ne vous montrez pas trop complaisantes dans vos propos. Vous éveilleriez des désirs coupables chez les êtres malsains. Soyez décentes dans vos propos. (32) Restez dans vos foyers. Rompez avec les coquetteries du temps de l'ignorance. Observez la prière, faites l'aumône et obéissez à Allah et à son Prophète. Allah n'a pas d'autre dessein que de préserver sa famille des souilures du monde et de lui assurer une pureté parfaite. (33) Conformez-vous aux versets qu'on récite dans vos maisons ainsi qu'aux préceptes de sagesse. Allah est secourable et sait tout. (34).

Dieu ordonne aux femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de Le craindre comme il se doit, car elles ne sont plus comparables aux autres tant qu'à leur place, et grâce à leur vertu et leur savoir. «**Ne vous montrez pas trop complaisantes dans vos propos**»une expression qui signifie d'après As-souddy: Ne parlez pas aux hommes sur un ton aimable en vous rabaissant dans vos propos. Car cela pourrait susciter la convoitise de celui dont le cœur est malade. «**soyez décentes dans vos propos**». Ce qui signifie d'après Ibn Zaid: dites des choses qui incitent au bien et sur un ton franc et net, car vous vous entretenez avec des étrangers et ne les traitez pas comme une femme qui parle avec son mari.

«**Restez dans vos foyers**» et ne les quittez que pour un besoin pressant tel que la prière dans la mosquée en observant les conditions de la vertu. A ce propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «N'empêchez pas les servantes de Dieu de se rendre à

la mosquée, et qu'elles s'y rendent sans être en parfaite toilette ni parfumées».

Anas rapporte que des femmes vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «O Messager de Dieu, les hommes se sont emparés (de la récompense) du Jihad et de la supériorité (sur les femmes). Devrons-nous accomplir un autre devoir pour avoir les mérites de ceux qui combattent dans la voie de Dieu?» Il leur répondit: «Celle d'entre vous qui garde- ou un mot semblable-sa maison aura atteint le degré des combattants dans la voie de Dieu». (Rapporté par Al-Bazzar).

Dans un autre hadith, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-a dit: «La prière que fait une femme dans son alcôve est meilleure que celle qu'elle fait dans son appartement, et celle faite dans son appartement est meilleure que celle faite dans sa demeure».

«Rompez avec les coquetteries du temps de l'Ignorance». En commentant ce verset, Moujahed a dit: «Du temps de la Jahilia -l'ignorane, la femme marchait devant les hommes - pour être vue-, voilà le sens du mot coquetterie». Quant à Mouqatel, il a dit: «La coquetterie consiste à ôter le voile ou le laiser flotter sur sa tête sans le bien attacher, et alors il laisse voir ses colliers, ses boucles d'oreille et autres parures». A l'origine, cet ordre désignait les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, mais plus tard, il concerne toutes les musulmanes quant à la façon de leur parure.

«Observez la prière, faites l'aumône et obéissez à Allah et à son Prophète». Dans la première partie du verset, «Rompez avec les coquetteries....», Dieu exhorte les femmes à éviter tout mal, et dans la deuxième, Il leur ordonne de faire le bien qui consiste à s'acquitter des prières, en adorant le Seigneur seul, à faire les actes de charité tel que l'aumône aux pauvres, et à être soumises au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

«Allah n'a pas d'autre dessein que de préserver sa famille des souillures du monde et de lui assurer une pureté parfaite». La raison pour laquelle ce verset fut révélé, tel qu'il fut rapporté par Al-'Awwam Ben Hawchab, est la suivante: «Mon cousin m'a raconté: «J'entrai avec mon père chez 'Aicha -que Dieu l'agrée- pour demander voir 'Ali Ben

Abi Taleb. Elle me répondit: «Tu demandes voir l'homme le plus aimé du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le plus préféré parmi les hommes, et dont sa fille est son épouse? J'ai vu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après avoir mandé 'Ali, Fatima, Al-Hassan et Al-Houssain, que Dieu les agrée tous, les couvrir d'un vêtement et dire: «Grand Dieu, ce sont les membres de ma famille, éloigne-les de toute souillure et purifie-les totalement»; Je m'approchai d'eux et dis: «O Envoyé de Dieu! Ne suis-je pas l'un des membres de ta famille?» Il répondit: «Mets-toi à l'écart, car tu es dans le bien» ***(Rapporté par Al-Hafedh et Tirmidzi).***

Yazid Ben Hayyan a rapporté: «Houçayn Ben Sabra, Omar Ben Mouslim et moi, nous partîmes chez Zayd Ben Arqam. Quand nous fûmes assis près de lui, Houçayn lui dit: «O Zaid! Tu as reçu plusieurs faveurs: tu as vu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, tu as entendu ses paroles, tu as fait des expéditions en sa compagnie, tu as prié derrière lui. O Zaid, tu as reçu beaucoup de faveurs. O Zaid, raconte-nous quelques propos que tu as entendus de la bouche du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-». Il répondit: «O fils de mon frère! Je suis vieux, plusieurs années se sont écoulées depuis son départ, et j'ai oublié une partie de ce que je retenais. Acceptez ce que je vais vous raconter et ne me demandez pas surtout davantage. Un jour, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit un sermon auprès d'une source d'eau appelée «Khoumma», située entre La Mecque et Médine. Après avoir loué et glorifié Dieu, il nous mit en garde en disant: *«O gens! je ne suis qu'un être qui répondra bientôt à l'Envoyé du Seigneur (l'ange de la mort). Je laisse entre vos mains deux dépôts précieux: le premier: le Livre de Dieu (le Coran) dont vous y trouverez la bonne direction et la lumière, mettez donc ses prescriptions en pratique et attachez-vous-en». Il insista à ce que nous suivions le contenu du Livre de Dieu - à Lui la puissance et la gloire-, puis il poursuivit: «Et le deuxième, les membres de ma famille. Je vous appelle (à la vénération) de Dieu à travers les membres de ma famille». Houçayn interrompit Zaid et lui demanda: «O Zaid, qui sont donc les membres de sa maison? Ses femmes ne sont-elles pas de ces membres?». Et Zaid de répondre: «Certes oui, ses femmes font partie des membres de sa famille? mais elles sont aussi les membres auxquels on ne fera pas aumône après*

son départ». A la question de savoir qui sont les membres, Zaid répliqua: «Ce sont la famille de 'Ali, la famille de Ja'far, la famille de 'Aqil et la famille de 'Abbas -que Dieu les agrée tous-». Il lui demanda enfin: «Tous ceux-ci n'ont pas droit à l'aumône?». -Oui, rétorqua-t-il ***(Rapporté par Mouslim)***[(1)].

Ceux parmi les exégètes qui prétendent et doutent que les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sont concernées par ce verset, auront commis une erreur, surtout si on médite sur les autres versets qui s'ensuivent. Dieu a dit en s'adressant à elles toujours: **«Conformez-vous aux versets qu'on récite dans vos maisons ainsi qu'aux préceptes de sagesse»** Cela signifie: Retenez tout ce Dieu révèle à son Prophète du Coran et coformez-vous à ses gestes et paroles qui constituent la sunna. Rappelez-vous toujours de ce bienfait dont vous êtes gratifiées en dehors des autres femmes. On a rapporté que 'Aicha -que Dieu l'agrée- fut désignée en particulier, car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne recevait souvent la révélation que lorsqu'il se trouvait chez elle. Et 'Aicha fut pour les futurs savants de l'Islam une source pour la connaissance du Coran, des hadiths et des pratiques de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

---

(1) وروى مسلم في صحيحه عن يزيد بن حبان قال: انطلقت أنا وحصين بن سبرة وعمر بن سلمة إلى (زيد ابن أرقم) رضي الله عنه، فلما جلسنا إليه قال له حصين: لقد لقيت يا زيد خيراً كثيراً، رأيت رسول الله ﷺ وسمعت حديثه وغزوت معه وصليت خلفه، لقد لقيت يا زيد خيراً كثيراً، حدثنا يا زيد ما سمعت من رسول الله ﷺ قال: يا ابن أخي والله لقد كبرت سني وقدم عهدي ونسيت بعض الذي كنت أعي من رسول الله ﷺ، فما حدثتكم فاقبلوا وما لا، فلا تكلفوا فيه، ثم قال: قام فينا رسول الله ﷺ يوماً خطيباً بماء يدعى خماً بين مكة والمدينة، فحمد الله تعال أو أثنى عليه ووعظ وذكر ثم قال: «أما بعد ألا أيها الناس، فإنما أنا بشر يوشك أن يأتيني رسول ربي فأجيب، وأنا تارك فيكم ثقلين، أولهما كتاب الله تعالى فيه الهدى والنور فخذوا بكتاب الله واستمسكوا به» فحث على كتاب الله عزَّ وجلَّ ورغب فيه، ثم قال: «وأهل بيتي أذكركم الله في أهل بيتي أذكركم الله في أهل بيتي» فقال له حصين: ومن أهل بيته يا زيد؟ أليس نساؤه من أهل بيته؟ قال: نساؤه من أهل بيته، ولكن أهل بيته من حرم الصدقة بعده. قال: ومن هم؟ قال: هم آل علي وآل عقيل وآل جعفر وآل عباس رضي الله عنهم، قال: كل هؤلاء حرم الصدقة بعده؟ قال: نعم.

«Allah est secourable et sait tout» C'est à dire: Les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'ont atteint cette place remarquable que grâce à Ses bienfaits et générosité. Ibn Jarir a confirmé cela en disant: Rappelez-vous les bienfaits de Dieu en faisant de vous des épouses où les versets et la sagesse ne furent révélés que dans vos maisons. Soyez donc reconnaissantes envers Lui, car Il est subtil et bien informé de tout.

إِنَّ ٱلْمُسْلِمِينَ وَٱلْمُسْلِمَٰتِ وَٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ وَٱلْقَٰنِتِينَ وَٱلْقَٰنِتَٰتِ وَٱلصَّٰدِقِينَ
وَٱلصَّٰدِقَٰتِ وَٱلصَّٰبِرِينَ وَٱلصَّٰبِرَٰتِ وَٱلْخَٰشِعِينَ وَٱلْخَٰشِعَٰتِ وَٱلْمُتَصَدِّقِينَ وَٱلْمُتَصَدِّقَٰتِ
وَٱلصَّٰٓئِمِينَ وَٱلصَّٰٓئِمَٰتِ وَٱلْحَٰفِظِينَ فُرُوجَهُمْ وَٱلْحَٰفِظَٰتِ وَٱلذَّٰكِرِينَ ٱللَّهَ كَثِيرًا
وَٱلذَّٰكِرَٰتِ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً وَأَجْرًا عَظِيمًا ﴿٣٥﴾

'inna-l-muslîmîna wa-l-muslimâti wa-l-mu'minîna wa-l-mu'minâti wa-l-qânitîna wa-l-qânitâti wa-ṣ-ṣâdiqîna wa-ṣ-ṣâdiqâti wa-ṣ-ṣâbirîna wa-ṣ-ṣâbirâti wa-l-ḫâši'îna wa-l-ḫâši'âti wa-l-mutaṣaddiqîna wa-l-mutaṣaddiqâti wa-ṣ-ṣâ'imîna wa-ṣ-ṣâ'imâti wa-l-ḥâfiẓîna furûjahum wa-l-ḥâfiẓâti wa-ḏ-ḏâkirîna-L-Lâha kaṯîran wa-ḏ-ḏâkirâti 'a'adda-L-Lâhu lahum maġfiratan wa 'ajran 'aẓîman (35).

Les soumis, les croyants, les dévots, les sincères, les patients, les humbles, les charitables, les abstinents, les chastes, hommes et femmes, et ceux qui ne cessent d'invoquer le nom d'Allah, obtiendront de Lui leur pardon et une belle récompense.(35).

Oum salama avait dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- : «Pourquoi les hommes sont les seuls qui sont mentionnés dans le Coran en dehors des femmes». Dieu à cette occasion fit descendre ce verset.

On peut déduire de ce verset que la foi est différente de la soumission (à savoir que: musulman signifie le soumis à Dieu), car la première est plus spécialisée comme on le trouve dans ce verset: **«Les bédouins disent: «Nous croyons». Réponds: «Vous ne croyez pas. Dites plutôt: Nous sommes soumis»** [Coran XLIX, 14]. Il est cité dans le Sahih

que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «-L'homme ne commet pas l'adultère quand il est croyant», car ce grand péché le prive de la foi sans qu'il soit incrédule d'après l'avis unanime des ulémas.

La dévotion signifie l'obéissance à Dieu en toute humilité. Elle signifie aussi la piété qui est un stade d'où on arrive à être soumis, et qui vient après la foi.

La sincérité n'est qu'une qualité très appréciée et louée, elle est aussi un signe de la foi, tandis que l'hypocrisie ne provient que du mensonge. Il est dit dans un hadiht: «soyez sincères, car la sincérité mène à la piété».

La patience, quant à elle, consiste à supporter les malheurs et endurer avec constance, d'être convaincu que la destinée sera réalisée sans aucun pouvoir de la repousser. Car la patience consiste à supporter le mal au premier choc, dont son début est le plus difficile, puis il commence à rétrograder.

L'humilité est la sérénité, la tranquillité, la dignité et la modestie, dûes à la crainte de Dieu. Il est dit dans un hadith: «Adore Dieu c'est comme tu le vois, si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit».

La charité c'est de donner aux pauvres et nécessiteux qui sont privés des moyens de subsistance. Parmi les sept que Dieu les protègera sous son ombre au jour de la résurrection, d'après un hadith authentifié, il y a ceux qui font l'aumône, et dans un autre, il est dit: *«-L'aumône éteint, le péché, comme l'eau éteint le feu».*

Le jeûne (ou comme il est cité dans la traduction du verset: l'abstinence) est la purification du corps de tout ce qui le nuit comme déchets organiques. D'après Ibn Joubayr: «Ceux qui jeûnent le mois de Ramadan et trois jours de chaque mois, seront de cette catégorie.» Comme le jeûne est le facteur de rompre le désir, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«O jeunes gens, celui parmi vous qui peut assurer le ménage, doit se marier, car le mariage éteint les regards lascifs et préserve la chasteté. Celui qui n'est pas apte au mariage, qu'il jeûne car le jeûne lui sera un calmant.»* ***(Rapporté par Boukhari et***

Mouslim)[1].

La chasteté est l'interdiction de tout ce que Dieu a prohibé comme relations charnelles. Il a dit dans un autre verset: «**Ceux qui sont chastes, et qui n'ont de rapports qu'avec leurs femmes et leurs esclaves, rapports non blamâbles**» [Coran LXX, 29, 30].

Enfin «**ceux qui ne cessent d'invoquer le nom d'Allah**». A cet égard Mou'adh Ben Jabal rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Vous dirai-je quelles sont vos œuvres les meilleures, les plus pures au regard de Dieu et qui assurent le plus haut degré, qui sont pour vous meilleures que le négoce de l'or et l'argent et l'affrontement de votre ennemi pour le tuer ou pour qu'il vous tue?». Les compagnons répondirent: «Si ô Envoyé de Dieu». Il répliqua: «En bien c'est la mention de Dieu à Lui la puissance et la foi* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

Dans un autre hadith, il est dit: «Celui qui éveille sa femme la nuit et font tous deux une prière de deux rak'ates, seront parmi ceux et celles qui invoquent souvent Dieu».

Et dans un troisième hadith, ils est rapporté qu'un homme demanda au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Quel est parmi les combattants dans la voie de Dieu qui aura la plus grande récompense?». Il lui répondit: «C'est celui qui invoque souvent Dieu». Il lui redemanda: «Et parmi les jeûneurs?». - Celui qui invoque souvent Dieu. Puis il a mentionné la prière, la zakat, le pèlerinage et l'aumône, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- répondit toujous: «Celui qui invoque souvent Dieu». Abou Bakr dit alors à 'Omar: «Ceux qui invoquent Dieu et Le mentionnent se sont emparés de la récompense». Et le Prophète de rétorquer: «Certes».

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «قال معشر الشباب من استطاع منكم الباءة فليتزوج، فإنه أغض للبصر وأحصن للفرج، ومن لم يستطع فعليه بالصوم فإنه له وجاء».

(2) وفي الحديث: «ألا أخبركم بخير أعمالكم وأزكاها عند مليككم وأرفعها في درجاتكم، وخير لكم من تعاطي الذهب والفضة، ومن أن تلقوا عدوكم غداً فتضربوا أعناقهم ويضربوا أعناقكم؟» قالوا: بلى يا رسول الله، قال ﷺ: «ذكر الله عزّ وجلّ»(أخرجه الإمام أحمد).

Ceux-là, les hommes te les femmes qui rentrent dans cette catégorie, **«obtiendront de lui leur pardon et une belle récompense»** qui est le Paradis.

وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥٓ أَمْرًا أَن يَكُونَ لَهُمُ ٱلْخِيَرَةُ مِنْ
أَمْرِهِمْ ۗ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَٰلًا مُّبِينًا ﴿٣٦﴾

wamâ kâna limu'minin walâ mu'minatin 'iḏâ qaḍâ-L-Lâhu wa rasûluhû 'amran 'an yakûna lahumu-l-ḫiyaratu min 'amrihim wa may-ya'ṣi-L-Lâha wa rasûlahû faqad ḍalla ḍalâlam mubînan (36).

Il ne convient pas aux croyants et aux croyantes, quand Allah et son Prophète ont pris un parti, de suivre leur propre impulsion. Quiconque désobéit à Allah et à son Prophète est dans une erreur manifeste. (36).

Ibn Abbas raconte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- donna en mariage Zainab Bent Jahch à Zaid Ben Haritha, mais elle répugna cela prétendant qu'elle jouit d'une lignée meilleure que la sienne. Dieu alors fit cette révélation. (A savoir que Zainab était la fille de la tante maternelle du Prophète, et Zaid son esclave affranchi).

Quant à Abdul-Rahman Ben Aslam, il a dit qu'il fut révélé au sujet de Oum Koulthoum la fille de 'Ouqba Ben Abi Mou'ait. Elle était la première femme qui a fait l'hégire à Médine après le pacte de Houdaybya. Elle s'est offerte au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui accepta sa proposition en la donnant en mariage à Zaid Ben Haritha après sa séparation de Zainab. Elle et son frère furent très irrités à cause de cette décision en disant: «Nous voulions le Messager de Dieu, mais il nous donna en mariage à son esclave».

Dans une troisième version, l'imam Ahmed rapporte que Anas a raconté: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à un homme des Ansars (Médinois) de donner sa fille en mariage à Joulaibib, il lui répondit qu'il va consulter d'abord sa mère. L'homme se rendit chez sa femme et l'informa de la proposition du Messager de Dieu, mais celle-ci refusa catégoriquement en s'écriant: «Non, par Dieu, le Messager De Dieu n'a-t-il pas trouvé un autre que Joulaibib

pour notre fille, du moment que nous avons refusé tel et tel». La fille était alors dans son alcôve écouter cette conversation. Comme le père voulait retourner chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour le mettre au courant de leur refus, la fille l'arrêta et lui dit: «Voulez-vous refuter une telle proposition faite par l'Envoyé de Dieu? non, s'il désire que cela soit fait, alors ne refusez pas sa demande». La fille a agi de sorte qu'elle décline toute responsabilité de ses parents. Son père lui répondit: «Tu as raison», et il se rendit chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui faire connaitre leur consentement en lui disant: «si telle est ta décision, nous l'avons acceptée». Il lui répliqua: «Certes, c'est mon désir». Le mariage fut conclu. A la suite d'une attaque contre Médine, Joulaibib monta son cheval pour repousser les ennemis et fut tué, alors que certains parmi eux furent tués à leur tour par lui».

Taous avait demandé Ibn Abbas au sujet de deux rak'ates qu'on prie après celle prescrite de l'asr, il lui répondit par la négative en récitant ce veset: **«Il ne convient pas aux croyants et aux croyantes...»** jusqu'à la fin.

Que ce soit l'une ou l'autre raison, ce verset a une portée générale qui consiste à accepter tout choix dans une affaire pris par Dieu et son Prophète, et nul ne doit le refuter. Dieu a dit à cet égard: **«Non, par ton Maître, ces gens-là ne pourront se dire croyants que lorsqu'ils t'auront fait juge de leurs différends et auront accepté sans ressentiment tes sentences, et s'y seront entièrement soumis»** [Coran IV, 65]. Et il est dit dans un hadith: «Par celui dont mon âme est entre ses mains, nul d'entre vous n'est croyant que lorsque sa passion soit conforme à ce que j'ai apporté». Celui qui désobéit à Dieu et à Son Envoyé s'égare totalement, et pour le mettre en garde, Dieu a dit: **«Que ceux qui contreviennent à ses ordres se méfient! Un malheur ou un châtiment terrible peuvent les frapper»** [Coran XXIV, 62].

وَإِذْ تَقُولُ لِلَّذِىٓ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَأَنْعَمْتَ عَلَيْهِ أَمْسِكْ عَلَيْكَ زَوْجَكَ وَٱتَّقِ ٱللَّهَ
وَتُخْفِى فِى نَفْسِكَ مَا ٱللَّهُ مُبْدِيهِ وَتَخْشَى ٱلنَّاسَ وَٱللَّهُ أَحَقُّ أَن تَخْشَىٰهُ فَلَمَّا
قَضَىٰ زَيْدٌ مِّنْهَا وَطَرًا زَوَّجْنَٰكَهَا لِكَىْ لَا يَكُونَ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ حَرَجٌ فِىٓ أَزْوَٰجِ

أَدْعِيَآئِهِمْ إِذَا قَضَوْا۟ مِنْهُنَّ وَطَرًا ۚ وَكَانَ أَمْرُ ٱللَّهِ مَفْعُولًا 

wa 'iḏ taqûlu-li-llaḏî 'an 'ama-L-Lâhu 'alayhi wa 'an'amta 'alayhi '-amsik 'alayka zawajaka wa-t-taqi-L-Lâha wa tuḫfî fî nafsika ma-L-Lâhu mubdihi wa tahša-n-naâsa wa-L-Lâhu 'aḥqqu 'an tahšâhu falammâ qaḍâ zaydum minhâ waṭaran zawwajnâkahâ likay lâ yakûna 'alâ-l-mu'minîna ḥarajun fî 'azwâji 'ad 'iyâ'ihim 'iḏâ qaḍaw minhunna waṭaran wa kâna 'amru-L-Lâhi maf'ûlan (37).

Tu dis à celui qu'Allah et toi-même ont comblé de bienfaits: «Garde ton épouse et crains Allah». Tu caches ainsi dans ton cœur ce qu'Allah tient à divulguer. Tu redoutes l'opinion publique, tu ferais mieux de redouter Allah. Quand Zaid fut las de sa femme, nous te l'avons donnée en mariage pour qu'il ne soit plus interdit aux musulmans d'épouser les femmes abandonnées par leurs fils adoptifs. Les arrêts d'Allah sont inéluctables. (37).

Dieu ordonne à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire à son protégé et affranchi Zaid Ben Haritha, que c'est Lui qui lui a accordé le bienfait de l'Islam qu'il a embrassé en suivant le Messager, et ce dernier l'a comblé de son bienfait qui était son affranchissement, car Zaid fut un homme remarquable à cette époque et le bien-aimé du Prophète. A ce propos 'Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a envoyé une troupe sans mettre à sa tête Zaid. Si ce dernier avait vécu après le Prophète, il aurait été désigné comme son calife».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait donné en mariage Zainab Ben Jahch, la fille de sa tante paternelle et lui a donné comme dot une somme de dix dinars, de soixante dirhams, un voile, une couverture et un bouclier. Ils vicent ensemble une année ou plus, puis un malentendu surgit entre les deux conjoints, et Zaid se dirigea chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour la plaindre auprès de lui. Il lui ordonna: «Garde ton épouse et crains Dieu». Dieu le blâma en lui disant: **«Tu caches dans ton cœur ce qu'Allah tient à divulguer. Tu redoutes l'opinion publique, tu ferais mieux de redouter Allah».**

Ibn Abi Hatem rapporte d'après 'Ali Ben Zaid Ben Jad'an, que 'Ali Ben Al-Houssein lui demanda de lui inetrepréter le dires de Dieu: **«Tu caches dans ton cœur ce qu'Allah tient à divulguer».** Je lui donnai mon avis. Il répliqua: «Non, ce n'est pas la vraie interprétation; Dieu le Très Haut voulut informer son Prophète que Zainab sera l'une de ses épouses avant qu'il ne se marie d'avec elle. Quand Zaid vint se plaindre, il lui répondit: «Garde ta femme et crains Dieu». C'est comme Dieu voulut le blâmer en lui disant: «Je t'ai informé que tu vas la prendre comme épouse et tu caches en toi-même ce que J'allais rendre public».

«Quand Zaid fut las de sa femme, nous te l'avons donnée en mariage». Cela signifie: Lorsque Zaid eut assez d'elle, cessa tout rapport conjugal, et se sépara d'elle, Dieu la lui a donnée en mariage. On a avancé que Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se maria d'avec elle par une inspiration de Dieu sans qu'il y ait de dot, ni tuteur, ni contrat, ni témoins parmi les humains. A ce propos, Anas -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Après l'écoulement de la période de viduité de Zainab, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à Zaid: «Va chez elle et mentionne-moi auprès d'elle». Zaid partit chez elle et la trouva en train de pétrir le pain. Il raconta: «En la voyant, elle devint très chère à moi à tel point que mes regards ne purent la voir et de la mettre au courant du désir de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Je lui tournai le dos et lui dis: «O Zainab, aie cette bonne nouvelle. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'envoya te dire qu'il ne cesse de t'évoquer». Elle me répondit: «Je ne ferai rien tant que je n'ai pas reçu l'ordre de Dieu». Elle se leva ensuite pour gagner son sanctuaire. Après la révélation du verset précité, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se rendit chez elle et entra sans demander l'autorisation. Lors de la cérémonie des noces, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- prépara un repas auquel il invita les hommes en leur offrant le pain et la viande. Ils demeurèrent à la maison du Prophète s'entretenir. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les quitta et sortit, quant à moi je le suivis. Il fit le tour des appartements de ses autres épouses pour les saluer. Celles-ci lui demandèrent: «O Messager de Dieu, comment tu as trouvé ta nouvelle

épouse?». Je ne me rappelle plus ce que fut sa réponse, et je l'informai que les hommes viennent de quitter la maison. Il se rendit alors chez Zainab, et comme je voulus entrer avec lui, un rideau fut interposé entre nous. Le verset concernant le voile fut deccendu et les gens reçurent cette recommandation: **«O croyants, n'entrez pas dans la demeure du Prophète que s'il vous a invités»** [Coran XXXIII, 53]. Zainab Bent Jahch, comme a rapporté Anas, s'enorgueillisait sur les autres épouses du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en disant: «Ce sont vos parents qui vous ont données en mariage, quant à moi c'est Dieu qui m'a donné cela du dessus de sept cieux».

«... Pour qu'il ne soit plus interdit aux musulmans d'épouser les femmes abandonnées par leurs fils adoptifs». Dieu a donc permis d'épouser les femmes des fils que les hommes avaient adoptés sans aucun empêchement, car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait adopté avant la prophétie Zaid Ben Haritha, et on l'appelait: Zaid le fils de Mouhammad. Lorsque Dieu a mis fin à cette adoption en disant: **«Il n'a pas assimilé vos enfants adoptifs à vos enfants légitimes»** le mariage conclu entre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et Zainab Bent Jahch après sa répudiation de Zaid fut plus que confirmé. Et dans une autre sourate, Il a dit: **«Il vous est également interdit d'épouser les femmes de vos fils»** [Coran IV, 25] en parlant des interdictions, pour permettre le mariage d'avec les femmes des fils adoptifs.

«Les arrêts d'Allah sont inéluctables». Cette affaire qui a eu lieu fut décrétée par Dieu dont Ses ordres sont toujours réalisés.

مَّا كَانَ عَلَى ٱلنَّبِيِّ مِنْ حَرَجٍ فِيمَا فَرَضَ ٱللَّهُ لَهُۥ ۖ سُنَّةَ ٱللَّهِ فِى ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن
قَبْلُ ۚ وَكَانَ أَمْرُ ٱللَّهِ قَدَرًا مَّقْدُورًا ﴿٣٨﴾

mâ kâna 'alâ-n-nabiyyi min ḥarajin fîmâ faraḍa-L-Lâhu lahû sunnata-L-Lâhi fî-l-laḏîna ḫalaw min qablu wakâna 'amru-L-Lâhi qadaram maqdûran-i- (38).

Le Prophète ne doit pas éprouver de scrupules quand Allah a décidé une chose. C'est la régle imposée par Allah à tes prédécessurs. Les arrêts d'Allah sont calculés d'avance (38).

Nul grief n'est fait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en obtempérant aux ordres de son Seigneur en se mariant d'avec Zainab la feme répudiée de son fils adoptif Zaid, car ceci a été réalisé conformement à la coutume instituée par Dieu pour ceux qui vécurent autrefois. Les Prophètes auparavant n'avaient qu'à obéir à Dieu en exécutant Ses ordres. Ceci fut en réponse aux hypocrites qui trouvaient dans ce mariage une atteinte à la dignité du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Car tout ce que Dieu décide arrivera sûrement et rien ne l'empêchera.

ٱلَّذِينَ يُبَلِّغُونَ رِسَـٰلَـٰتِ ٱللَّهِ وَيَخْشَوْنَهُۥ وَلَا يَخْشَوْنَ أَحَدًا إِلَّا ٱللَّهَ ۗ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ
حَسِيبًا ﴿٣٩﴾ مَّا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَآ أَحَدٍ مِّن رِّجَالِكُمْ وَلَـٰكِن رَّسُولَ ٱللَّهِ وَخَاتَمَ
ٱلنَّبِيِّـۧنَ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمًا ﴿٤٠﴾

l-laḏîna yuballiġûna risâlâti-L-Lâhi wa yaḫšawnahû walâ yaḫšawna 'aḥadan 'illâ-L-Lâha wa kafâ bi-L-Lâhi Ḥasîban (39) mâ kâna Muḥammadun 'abâ 'aḥadim-mir-rijâlikum walâki-r-rasûla-L-Lâhi wa ḫatama-n-nabiyyina wa kâna-L-Lâhu bikulli šay'in 'Âlîman (40).

Les bons Prophètes sont ceux qui transmettent les messages d'Allah et Le craignent, ce sont ceux qui ne craignent qu'Allah. Allah suffit comme juge. (39) Non, Mohammed n'est le père d'aucun d'entre vous. Il est le Prophète d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah sait tout. (40).

Dieu fait l'éloge des Prophètes qui ont transmis fidèlement les messages et n'ont craint que le Seigneur seul, sans être empêchés par d'autres hommes très puissants. Dieu suffit comme secoureur et défenseur. Quant à notre Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, il a transmis le message de Dieu à la perfection aux hommes dans les quatre coins du monde, ainsi ses compagnons -que Dieu les agrée- ont accompli la tâche après lui, en rapportant aux hommes ce qu'étaient ses actes, ses paroles et son comportement les jours et les nuits, dans ses voyages et dans sa résidence, en cachette et en public. Les hommes d'aujourd'hui ne font que suivre cette lumière propagée par ces derniers. Et ils sont tenus de suivre cette lumière pour être bien dirigés. Le Messager de Dieu -qu'Allah le

bénisse et le salue- a dit: «Que l'un d'entre vous ne méprise pas soi-même quand il s'agit d'un ordre divin en s'abstenant de donner son avis, car Dieu lui dira: «qu'est-ce qui t'a empêché de donner ton avis?» Il lui répondra: «O Seigneur, j'ai redouté les gens». Et Dieu de lui répliquer: «C'est Moi plutôt que tu devais craindre et redouter».

«Non, Mouhamed n'est le père d'aucun d'entre vous», en mettant fin aux dires des hommes que Zaid est le fils de Mouhammad. A savoir qu'aucun des fils du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a survécu pour atteindre l'âge de puberté. Il a eu de Khadija: Al-Qassem; Al-Tayeb et At-Taher qui moururent en bas âge. Il a eu également Ibrahim de Marie la copte qui mourut aussi étant nourrisson. Quant à ses filles, il a eu quatre de Khadija qui sont: Zainab, Rouqaya, Oum Koulthoum et Fatima -que Dieu les agrée tous. De son vivant, trois filles trépassèrent, et seule Fatima survécut mais elle ne tarda à mourir six mois après son père.

«Il est le Prophète d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah sait tout». Ce verset montre clairement qu'il n'y aura aucun Prophète après lui.

Dans la tradition, on trouve plusieurs hadiths relatifs à ce sujet en voici quelques-uns à titre d'exemple:

- Oubay Ben Ka'b rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et et le salue- a dit: *«Les Prophètes qui m'ont précédé et moi nous ressemblons à un homme qui a bâti une demeure, l'a embellie et parée, à l'exception d'une place d'une tuile qu'il a laissée vide. Les gens sont venus tourner autour de cette demeure qui l'ont admirée en disant: «Pourquoi n'a-t-on pas placé cette tuile?» Or c'est moi la tuile* ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi)***[1].

Anas Ben Malek - que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le message et la prophétie*

---

(1) عن أبي بن كعب عن النبي ﷺ قال: «مثلي في النبيين كمثل رجل بنى داراً فأحسنها وأكملها وترك فيها موضع لبنة لم يضعها فجعل الناس يطوفون بالبنيان ويعجبون منه ويقولون: لو تم موضع هذه اللبنة؟ فأنا في النبيين موضع تلك اللبنة» (أخرجه الإمام أحمد والترمذي).

ont cessé, et, après moi, il n'y aura ni Messager ni Prophète». Comme ces propos eurent un mauvais effet sur les hommes, il poursuivit:«Mais il n'y aura que les «mobachirates». Ils lui demandèrent: «Qu'est-ce que les mobachirates, ô Envoyé de Dieu?». Il répondit: «C'est la vision (pieuse) qu'un musulman puisse voir et elle est une partie de la prophétie» ***(-Rapporte par Ahmed et Tirmidzi)***[1].

- Joubayr Ben Mout'am rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«J'ai d'autres noms: Je suis Mouhammad, Ahmed, Al-Mahi par qui Dieu efface l'incrédulité, Al-Hacher au pied de qui les hommes seront rassemblés et Al-'Aqeb qu'aucun Prophète ne viendra après moi* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Tirmidzi)***[2].

Ce fut une grâce divine d'envoyer notre Messager Mouhamad comme une miséricorde pour les hommes en faisant de lui le dernier des Prophètes et parfaisant le religion droite. Dieu a montré dans le Coran qu'aucun Prophète ne viendra apès lui, et quiconque prétendra l'être ne sera qu'un imposteur.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱذْكُرُواْ ٱللَّهَ ذِكْرًا كَثِيرًا ﴿٤١﴾ وَسَبِّحُوهُ بُكْرَةً وَأَصِيلًا ﴿٤٢﴾
هُوَ ٱلَّذِى يُصَلِّى عَلَيْكُمْ وَمَلَٰٓئِكَتُهُۥ لِيُخْرِجَكُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ
وَكَانَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَحِيمًا ﴿٤٣﴾ تَحِيَّتُهُمْ يَوْمَ يَلْقَوْنَهُۥ سَلَٰمٌ وَأَعَدَّ لَهُمْ أَجْرًا
كَرِيمًا ﴿٤٤﴾

---

(1) عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الرسالة والنبوة قد انقطعت فلا رسول بعدي ولا نبي» قال فشق ذلك على الناس فقال: «ولكن المبشرات» قالوا: يا رسول الله وما المبشرات؟ قال: «رؤيا الرجل المسلم وهي جزء من أجزاء النبوة» (أخرجه أحمد والترمذي).

(2) عن جبير بن مطعم رضي الله عنه قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن لي أسماء: أنا محمد، وأنا أحمد، وأنا الماحي الذي يمحو الله تعالى به الكفر، وأنا الحاشر الذي يحشر الناس على قدمي، وأنا العاقب الذي ليس بعده نبي» (رواه البخاري ومسلم).

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-dkurû-L-Lâha dikran katîran (41) wa sabbihûhu bukratn wa 'asîlan (42) huwa-l-ladî yusallî 'alaykum wa malâ'ikatuhû liyuhrijakum mina-z-zulumâti 'ilâ-n-nûri wa kâna-bi-l-mu'minîna Rahîman (43) tahiyyatuhum yawma yalqawnahû salâmun wa 'a'adda lahum 'ajran karîman (44).

O croyants; invoquez souvent le nom d'Allah. (41) Glorifiez-Le matin et soir. (42) Allah et ses anges prient pour vous. Ils prient pour vous faire passer des ténèbres à la lumière. Allah est plein d'indulgence pour les croyants. (43) Le jour de la comparution devant Allah, ils seront accueillis par le mot: Paix. Il leur prépare une belle récompense. (44).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de L'invoquer et Le mentionner en toutes circontances, car c'est bien Lui qui leur a accordé ses bienfaits, et ils auront, contre cette louange et cette glorification, une belle récompense.

Abdullah Ben Bichr rapporte que deux bédouins vinrent trouver le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et l'un d'eux lui dit: «O Messager de Dieu, quel est le meilleur des hommes?». Il lui répondit: *«C'est celui qui jouit d'une longévité et fait des bonnes œuvres». Le deuxième lui demanda à son tour: «O Messager de Dieu, les lois de l'Islam sont devenus très nombreuses. Indique-moi une à laquelle je m'attacherai». Il lui répliqua: «Que ta langue ne cesse d'invoquer le nom de Dieu»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

Dans un autre hadith, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Des hommes ne se réunissent dans une assemblée sans invoquer le nom de Dieu, sans que cela ne leur soit une source de regret au jour de la résurrection». Dieu n'a imposé à Ses serviteurs un devoir prescrit sans qu'il ne soit limité, même Il excuse ceux qui ne s'en acquittent pas pour des raisons quelconques sauf la mention et

(1) عن عبد الله بن بشر قال: جاء أعرابيان إلى رسول الله ﷺ، فقال أحدهما: يا رسول الله أي الناس خير؟ قال ﷺ: «من طال عمره وحسن عمله»، وقال الآخر: يا رسول الله إن شرائع الإسلام قد كثرت علينا فمرني بأمر أتشبث به، قال ﷺ: «لا يزال لسانك رطباً بذكر الله تعالى» (أخرجه أحمد والترمذي وابن ماجه).

l'invocation dont Dieu n'a fixé aucune limite et nul n'aura une excuse pour l'avoir négligé. Il a dit: **«mentionnez le nom d'Allah, debout, assis ou couché»** [Coran IV, 103] aussi bien pendant le jour que la nuit en voyage et en résidence, à l'état de gêne et d'aisance, étant sain ou malade, en cachette et en public et en toutes circonstances. Une fois que les hommes ont invoqué le nom de Dieu, Dieu et ses anges prient pour eux.

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu le Très Haut a dit: «Celui qui m'invoque dans son for intérieur, je le mentionnerai dans Mon for intérieur, et celui qui Me mentionne dans un public, Je le mentionnerai dans un public aussi bien meilleur». La prière de Dieu pour son serviteur est un éloge auprès ses anges. D'autres ont dit que la prière est une miséricorde divine. Quant à celle des anges, elle signifie les invocations et la demande du pardon pour eux, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Ceux qui portent le trône et l'entourent exaltent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour tous les croyants: «Seigneur, disent-ils, ta miséricorde et ta science s'étendent à toutes choses. Pardonne à ceux qui se repentent et suivent ton enseignement. Préserve-les du supplice de l'Enfer»** [Coran XL, 7].

«Ils prient pour vous tirer des ténèbres à la lumière», grâce à Sa miséricorde, à Son éloge et aux invocations des anges en votre faveur, Il vous fait sortir des ténèbres de l'égarement et la perdition vers la lumière de la bonne voie et la certitude dans les deux mondes. **«Allah est plein d'indulgence pour les croyants»**. Dans le bas monde, Il leur a montré le chemin de la vérité plein de lumière, duquel Il a égaré les incrédules. Quant à Sa miséricorde dans l'au-delà, ce sera leur assurance contre la grande frayeur au jour de la résurrection, en ordonnant à Ses anges d'accueillir les croyants par le mot: «Paix» et leur annonçant le Paradis Comme récompense.

'Omar Ben AL-Khattab rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vit une femme des captives de guerre serrer son fils contre sa poitrine pour l'allaiter. Il dit à ses compagnons: *«Pensez-vous que cette femme va jeter son fils dans le feu? Alors qu'elle en est capable de le faire?». Ils répondirent: «Certes non, ô Messager de*

*Dieu». Il reprit: «Par Dieu, Dieu est plus clément envers ses serviteurs que cette femme envers son fils» **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

«Ils seront accueillis par le mot: Paix». Dieu les saluera par le mot: «paix» quand Il les rencontrera, comme Il a dit: **«Paix sera le mot de bienvenue de votre Maître miséricordieux»** [Coran XXXVI, 58].

Quant au commentaire de Qatada, il est le suivant: «Le jour où les croyants rencontreront Dieu, les uns salueront les autres par le mot: Paix, et ceci fut soutenu par Ibn Jarir.

«Il leur prépare une belle récompense», qui sera le Paradis et ce que Dieu leur y a préparé comme: nourriture, boisson, vêtements, demeures, femmes pures, délices et paysages, ce qu'un œil n'a jamais vu, oreille n'a entendu et esprit humain n'a imaginé.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ شَٰهِدًا وَمُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٤٥﴾ وَدَاعِيًا إِلَى ٱللَّهِ
بِإِذْنِهِۦ وَسِرَاجًا مُّنِيرًا ﴿٤٦﴾ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ بِأَنَّ لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ فَضْلًا كَبِيرًا
﴿٤٧﴾ وَلَا تُطِعِ ٱلْكَٰفِرِينَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ وَدَعْ أَذَىٰهُمْ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ ۚ وَكَفَىٰ
بِٱللَّهِ وَكِيلًا ﴿٤٨﴾

yâ 'ayyûha-n-nabiyyu 'innâ 'arsalnâka šâhidan wa mubašširan wa naḏîran (45) wa dâ'iyan 'ilâ-L-Lâhi bi'iḏnihî wa sirâjam munîran (46) wa bašširi-l-mu'minîna bi'anna lahum mina-L-Lâhi faḍlan kabîran (47) walâ tuṭi'i-l-kâfirîna wa-l-munâfiqîna wa da' 'aḏâhum wa tawakkal 'alâ-L-Lâhi wa kafâ bi-L-Lâhi wakilan (48).

O Prophète, nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur de la bonne nouvelle et prédicateur. (45) Nous t'avons envoyé pour gagner les hommes à Allah avec son aide. Tu es la lumière qui brille. (46) Annonce

---

(1) روى الإمام البخاري عن عمر بن الخطاب رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ رأى امرأة من السبي، قد أخذت صبياً، لها، فألصقته إلى صدرها وأرضعته، فقال رسول الله ﷺ: «أترون هذه تلقي ولدها في النار وهي تقدر على ذلك؟» قالوا: لا، قال رسول الله ﷺ: «فوالله، لله أرحم بعباده من هذه بولدها»

aux croyants qu'ils trouveront auprès d'Allah d'abondantes faveurs. (47) N'écoute pas les infidèles et les hypocrites. Dédaigne leurs injures. Fie-toi à Allah, qu'Allah te suffise comme protecteur. (48).

'Ata ben Yassar raconte: «Je rencontrai Abdullah Ben 'Amr Ben Al-'As et lui dis: «Informe-moi au sujet de la description du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- telle qu'elle est mentionnée dans le Pentateuque». Il répondit: «Sûrement. Sa description dans le Pentateuque est telle qu'une partie mentionnée dans le Coran selon ce verset: **«O Prophète, nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur de la bonne nouvelle et prédicateur»**, et un refuge pour les illettrés. Tu es Mon serviteur et Mon Messager. je t'ai appelé Al-Moutawaqel (qui se fie à Dieu), ni dur, ni grossier ni vociférateur dans le marché. Tu ne repousses pas le mal par le mal, mais tu pardonnes et tu es clément. Dieu ne le rappelle à Lui avant qu'il ne redresse la religion déformée, et jusqu'à ce que les hommes témoignent qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu. Grâce a lui, Dieu ouvre des yeux fermés, des oreilles sourdes et des cœurs scellés».

Wahb Ben Mounabbah a dit: «Dieu le Très Haut inspira à l'un des Prophètes de Bani Israël, appelé Che'ya (Josué) de haranguer les fils d'Israël, car: Je te ferai dire des révélations, que Je vais envoyer un Messager illettré parmi les illettrés. Il n'est ni rude, ni grossier ni vociférateur dans le marché. En vertu de sa clémence s'il passe par un cierge il ne saurait l'éteindre. S'il marche sur les roseaux aucun bruit ne se fera entendre. Je l'envoie en tant qu'annonciateur de la bonne nouvelle et comme avertisseur. Il ne prononce aucune futilité. Grâce à lui, J'ouvrirai des yeux fermés, des oreilles bouchées et des cœurs scellés. Je le dirige vers toute bonne affaire, lui offre tout bon caractère et la tranquillité comme un vêtement, la piété comme emblème, la crainte de Dieu comme conscience, la sagesse comme paroles, la sincérité et la loyauté comme nature, le pardon comme qualité, la vérité comme loi, l'équité comme comportement, la bonne voie comme chemin, l'Islam comme religion. Il se nomme Ahmed, par lequel je dirige après égarement, enseigne après ignorance, élève après paresse, pour être reconnu après reniement, augmente après pénurie, enrichis après indigence, réunis après séparation, consolide l'entente après dispersion, rallie des cœurs après animosité, sauve de

la perdition une grande partie des hommes, fais de sa communauté la meilleure suscitée parmi les autres pour ordonner le bien et déconseiller le répréhensible, en tant que monothéistes sincères et fidèles, croyant en tout ce que mes Prophètes ont apporté, en leur inspirant la glorification, les louanges et la proclamation de Mon Unicité dans les mosquées comme dans leurs assemblées, prient debout et assis, combattent dans mon sentier en rangs et en rampant, quittent leurs pays à la recherche de Ma satisfaction, purifient leurs visages et leurs membres (dans leurs ablutions), font don de leur sang, leur évangile conservé dans leur cœur, moines la nuit et lions le jour.

«Je fais des membres de sa famille et de leurs progénitures les premiers parmi les hommes, les martyrs et les bons serviteurs. Sa communauté après lui guidera les autres vers la voie droite et jugera d'après la loi. Je rendrai puissant quiconque les secourra et J'appuierai ceux qui M'invoqueront en leur faveur, je ferai le sort malheureux contre ceux qui s'opposeront à eux ou seront injustes à leur égard, ou ceux qui s'empareront d'eux quoi que ce soit. Je ferai d'eux les successeurs des Prophètes, qui appelleront à leur Seigneur, qui ordonneront le bien et interdiront le répréhensible, qui feront la prière et s'acquitteront de la zakat, qui respecteront leurs pactes et engagements, et grâce à eux J'achèverai le bien comme Je l'ai débuté. Telles sont Mes grâces que Je donne à qui Je veux, et c'est Moi qui accorde les grandes grâces».

Ib Abbas rapporte: «Après la révélation de ce verset: **«O Prophète, nous t'avons envoyé...»** Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya 'Ali et Mou'adz au Yemen et leur recommanda: «Partez! annoncez de bonnes nouvelles et ne laissez pas les gens vous fuir, rendez les choses faciles et ne créez pas des difficultés. Dieu m'a révélé: **«O Prophète nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur de la bonne nouvelle et prédicateur».**

Le terme **«comme témoin»** signifie: attestant de l'unicité de Dieu et il n'y a d'autre Dieu hormis Lui, et comme témoin contre les hommes et de leurs œuvres, comme Dieu a dit: **«Lorsque toi-même tu te dresseras contre eux comme témoin»** [Coran IV, 41]. Tu annonces aux hommes qu'ils auront le Paradis comme récompense, et comme avertisseur pour

les mettre en garde contre le châtiment terrible de Dieu.

«Nous t'avons envoyé pour gagner les hommes à Allah» en les appeilant à l'adoration de Dieu seul. **«Tu es la lumière qui brille»** qui signifie que ton appel est tellement clair comme le soleil qui brille où nul ne pourrait le renier à l'exception des rebelles et des impies.

«N'écoute pas les infidèles et les hypocrites. Dédagine leurs injures» ne leur obéissez pas et ne prête pas attention à leur méchanceté, plutôt pardonne-leur et passe outre de tout ce qu'ils complotent contre toi, et fie-toi à Allah qui les jugera.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا نَكَحۡتُمُ ٱلۡمُؤۡمِنَٰتِ ثُمَّ طَلَّقۡتُمُوهُنَّ مِن قَبۡلِ أَن
تَمَسُّوهُنَّ فَمَا لَكُمۡ عَلَيۡهِنَّ مِنۡ عِدَّةٖ تَعۡتَدُّونَهَاۖ فَمَتِّعُوهُنَّ وَسَرِّحُوهُنَّ سَرَاحٗا
جَمِيلٗا ﴿٤٩﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'idâ nakaḥtumu-l-mu'minâti ṯumma ṭallaqtumûhunna min qabli 'an tamassuhumnna famâlakum 'alayhinna min 'iddatin ta'taddûnahâ famatti'ûhunna wa sarriḥûhunna sarâḥan jamîlan (49).

O croyants, si vous concluez une union et que vous répudiez votre femme avant de consommer le mariage, vous n'avez pas le droit de lui imposer une retraite. Consolez-la en lui faisant un don. Et rendez-lui sa liberté avec ménagement. (49).

Ce verset comporte plusieurs sentences et règles, entre autres on cite: La considération du contrat seul comme étant un vrai mariage, et on ne trouve pas dans tout le Coran un autre verset qui soit plus clair que celui-ci, en se basant sur les dires de Dieu: **«avant de consommer le mariage»**. En vertu de ce verset on peut répudier les femmes avant de consommer le mariage. Bien que Dieu a mentionné la femme croyante, il ne faut pas distinguer entre une femme de condition libre musulmane et une autre des gens du Livre d'après l'avis unanime des ulémas. Selon Ibn Abbas et une foule des exégètes, il n'y a répudiation s'il n'y a mariage, car Dieu a dit: **«si vous concluez une union et que vous répudiez votre femme avant de consommer le mariage»**. Donc

tout divorce doit être toujours précédé par un mariage, d'après Ach-Chafé' et Ahmed Ben Hanbal. Quant à Malek et Abou Hanifa, ils ont avancé qu'un divorce pourrait précéder un mariage, tel le cas d'un homme qui dit par exemple: «Si je me marie d'avec une telle elle est répudiée». Dans ce cas s'il se marie d'avec elle, elle sera considérée comme répudiée ipso facto en se basant sur son vœu. Mais la majorité des ulémas ont riposté que cela n'est plus agréé en se référant au verset précité.

Ibn Abbas a répondu aux derniers en disant: «Lorsque l'homme dit que toute femme que je me marie d'avec elle est répudiée, ses paroles n'ont aucun effet, car Dieu a dit: **«O croyants, si vous concluez une union et que vous répudiez votre femme avant de consommer....»** Ne voyez-vous pas que la répudiation n'aura lieu qu'après mariage?» Et dans le même sens, 'Amr Ben Chou'aib rapporte d'après son grand père que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le fils d'Adam n'a pas le droit de répudier celle qui ne possède pas».

«Vous n'avez pas le droit de lui imposer une retraite» d'après l'avis unanime des ulémas, toute femme répudiée avant la consommation du mariage n'est pas tenue de passer une période de viduité pour pouvoir se remarier, toutefois il y a une exception à cette règle qui concerne la femme qui a perdu son mari (la veuve) qui doit passer cette période même si son mariage n'a pas été consommé.

«Consolez-la en lui faisant un don» Le don cité dans ce verset n'est pas limité à la moitié de la dot si celle-ci ne lui a pas été fixée. Dieu a dit à cet égard: **«Il vous est permis de répudier les femmes avec qui vous n'aurez pas consommé le mariage et à qui vous n'aurez pas fixé la dot. Mais adoucissez leur déception par un présent, dont l'importance variera suivant que vous serez riche ou pauvre. C'est là une obligation morale pour les gens de noble caractère»** [Coran II, 236].

Il est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Sahl Ben S'ad que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait épousé Oumaima Bent Charahbil. La nuit des noces, il lui tendit la main mais elle le repoussa en éprouvant une certaine aversion. Il ordonna alors à Abou Oussaid de lui donner le trousseau et deux vêtements, et il la répudia. En commentant le verset précité, 'Ali ben Abi Talha a dit: «Si

l’homme avait fixé la dot à sa femme répudiée, il devra lui donner la moitié si le mariage n’est pas consommé. Au cas où cette dot n’a pas été fixée, il lui désigne une certaine somme suivant sa capacité».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِنَّآ أَحۡلَلۡنَا لَكَ أَزۡوَٰجَكَ ٱلَّٰتِيٓ ءَاتَيۡتَ أُجُورَهُنَّ وَمَا مَلَكَتۡ
يَمِينُكَ مِمَّآ أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَيۡكَ وَبَنَاتِ عَمِّكَ وَبَنَاتِ عَمَّٰتِكَ وَبَنَاتِ خَالِكَ
وَبَنَاتِ خَٰلَٰتِكَ ٱلَّٰتِي هَاجَرۡنَ مَعَكَ وَٱمۡرَأَةٗ مُّؤۡمِنَةً إِن وَهَبَتۡ نَفۡسَهَا لِلنَّبِيِّ إِنۡ
أَرَادَ ٱلنَّبِيُّ أَن يَسۡتَنكِحَهَا خَالِصَةٗ لَّكَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۗ قَدۡ عَلِمۡنَا مَا
فَرَضۡنَا عَلَيۡهِمۡ فِيٓ أَزۡوَٰجِهِمۡ وَمَا مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُهُمۡ لِكَيۡلَا يَكُونَ عَلَيۡكَ
حَرَجٞۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورٗا رَّحِيمٗا ٥٠

yâ ’ayyuhâ-n-nabiyyu ’innâ ’aḥlalnâ laka ’azwâjaka-l-lâtî ’â tayta ’-ujûrahunna wa mâ malakat yamînuka mimmâ ’afâ’a-L-Lâhu ‘alayka wa banâti ‘ammika wa banâti ‘ammâtika wa banâti ḫâlik wa banâti ḫâlâtika-l-lâti hâjarna ma‘aka wa-mra’atam mu’minatan ’in wahabat nafsahâ li-n-nabiyyi ’in ’arâda-n-nabiyyu ’ay-yastankiḥahâ ḫaliṣata-l-laka min dûni-l-mu’minîna qad ‘alimnâ mâ faraḍnâ ‘alayhim fî ’azwâjihim wamâ malakat ’aymânuhum likaylâ yakûna ‘alayka ḥarajun wa kâna-L-Lâhu ġafûra-r-Raḥîman (50).

O Prophète, nous déclarons licites tes unions avec les femmes que tu as dotées et les captives qu’Allah t’a livrées. Nous te permettons d’épouser les filles de tes oncles et de tes tantes paternels et maternels qui ont émigré avec toi et, si tu le désires, toute croyante qui t’aura donné son cœur. C’est là un privilège que nous te conférons à l’exception des autres croyants. Nous n’oublions pas les règles que nous leur avons prescrites à l’égard de leurs épouses et de leurs esclaves. Tu n’éprouveras aucune gêne. Allah est indulgent et miséricordieux. (50).

Dieu a rendu à Son Prophète -qu’Allah le bénisse et le salue- licites les femmes auxquelles a fixé une dot, à savoir que celle-ci n’a pas dépassé les douze onces et demie d’argent, sauf Oum Habiba que le roi de l’Ethiopie, Négus, la dotée de quatre cent dinars, et Safia Bent Houyay qui était une femme parmi les captives, il lui a rendu sa

liberté en l'affranchissant, et ceci constituait sa dot. Quant à Jouwairya Bent Al-Hareth de Bani Al-Moustalaq, qui était une affranchie contractuelle, il a payé le prix de son affranchissement qui fut sa dot, et l'épousa.

«.. **Et les captives qu'Allah t'a livrées**». Dieu a permis au Prophète d'avoir des esclaves prises des captives de guerre pour en faire des concubines. Parmi elles figuraient Safia et Jouwairya, comme il a été cité auparavant, puis Rayhana Bent Cham'oun de Bani An-Nadir et Marie la copte.

«**Nous te permettons d'épouser les filles de tes oncles et de tes tantes paternels et maternels...**» A cette époque, les chrétiens ne se mariaient qu'avec les femmes dont une parenté remontait à sept pères et plus les séparait. Quant aux juifs, il était permis à l'un d'entre eux d'épouser la fille de son frère ou de sa sœur. La loi musulmane vient abroger les lois suivies par les uns et les autres, en permettant d'épouser les filles des oncles et tantes paternels, pour abroger le degré de parenté et abolir les habitudes des chrétiens, ainsi que la loi juive qui permettait une chose odieuse.

Ibn Abi Hatem rapporte que Oum Hane' a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, voulant se fiancer à moi, je m'excusai et il accepta mes excuces. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: «**O Prophète, nous déclarons licites les unions...** jusquà la fin». Puis elle ajouta: Je ne lui étais pas licite étant donné que je n'avais pas fait la hégire avec lui, mais j'étais des libérés». La hégire signifie l'émigration de La Mecque à Médine.

«... **Et si tu le désires, toute croyante qui t'aura donné son cœur. C'est là un privilège que nous te conférons à l'exception des autres croyants**». Cela signifie qu'il était permis au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de prendre comme épouse toute croyante si elle s'offrait à lui sans lui donner une dot, s'il le voulait.

A cet égard, Sahl Nen Sa'd As-Sa'idi raconte: *«Une femme vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, je t'offre ma personne». Elle demeura longtemps sans recevoir sa réponse. Un homme se leva alors et dit: «O Messager de Dieu, si tu ne veux pas l'avoir comme épouse, donne-la à moi en mariage». Il lui*

demanda: «As-tu quelque chose pour lui donner comme dot?». - Non, répondit l'homme, je n'ai que mon izar que voici. Le Messager de Dieu répliqua: «Si tu le lui donnes, tu restes sans izar, essaye de trouver autre chose». Et l'homme de rétorquer: «Je ne possède rien». - Essaye d'en trouver ne serait-ce qu'une bague en fer». Comme l'homme n'a pu lui assurer quoi que ce soit, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «Retiens-tu quelques sourates du Coran?». -Oui, dit l'homme, je retiens telle et telle sourate et telle. Il lui cita les sourates qu'il connait par cœur. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de lui dire enfin: «Je te la donne en mariage contre ce que tu connais du Coran» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1].

Aicha -que Dieu l'agrée- a dit que Khawla Bent Hakim était la femme qui s'est offerte au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et elle était une femme vertueuse. Mais d'autres ont rapporté que plusieurs étaient celles qui avaient donné leur cœur au Prophète -qu'Aliah le bénisse et le salue-. Et Ibn Abbas d'affirmer: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne s'est marié d'avec aucune de ces femmes-là, même si cela lui était permise, car tout dépendait de sa volonté».

En commentant les paroles divines: **«C'est là un privilège que nous te conférons à l'exception des autres croyants»**, Ikrima a dit: «La femme qui donne son cœur au Prophète, n'est plus permise à un autre que lui. Lorsqu'une femme s'offre à un homme, elle ne lui est permise tant qu'il ne lui donne pas la dot après la consommation du mariage». Quant à l'interprétation de Qatada, elle est la suivante: «Il n'est pas

---

(1) عن سهل بن سعد الساعدي أن رسول الله ﷺ جاءته امرأة فقالت: يا رسول الله إني قد وهبت نفسي لك، فقامت قياماً طويلاً، فقام رجل فقال: يا رسول الله زوجنيها إن لم يكن لك بها حاجة، فقال رسول الله ﷺ: «هل عندك من شيء تصدقها إياه؟» فقال: ما عندي إلا إزاري هذا، فقال رسول الله ﷺ: «إن أعطيتها إزارك جلست لا إزار لك فالتمس شيئاً» فقال: لا أجد شيئاً، فقال: «التمس ولو خاتماً من حديد» فالتمس فلم يجد شيئاً، فقال له النبي ﷺ: «هل معك من القرآن شيء؟» قال: نعم سورة كذا وسورة كذا ـ السورة يسميها ـ فقال له النبي ﷺ: «زوجتكها بما معك من القرآن» (أخرجه البخاري ومسلم وأحمد).

permis à une femme qui donne son cœur à un homme sans qu'il y ait un tuteur légal et une dot, exception faite pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-».

«Nous n'oublions pas les règles que nous leur avons prescrites à l'égard de leurs épouses et de leurs esclaves». On entend par cela que l'homme ne peut avoir plus que quatre femmes à la fois en dehors des esclaves dont leur nombre est illimité. Dans chaque mariage, il doit y avoir un tuteur légal, une dot fixée et des témoins. Mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en était exempt, et ceci afin qu'il n'y ait sur lui aucune charge embarrassante.

۞ تُرْجِي مَن تَشَآءُ مِنْهُنَّ وَتُـْٔوِيٓ إِلَيْكَ مَن تَشَآءُ ۖ وَمَنِ ٱبْتَغَيْتَ مِمَّنْ عَزَلْتَ فَلَا
جُنَاحَ عَلَيْكَ ۚ ذَٰلِكَ أَدْنَىٰٓ أَن تَقَرَّ أَعْيُنُهُنَّ وَلَا يَحْزَنَّ وَيَرْضَيْنَ بِمَآ
ءَاتَيْتَهُنَّ كُلُّهُنَّ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا فِى قُلُوبِكُمْ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَلِيمًا ﴿٥١﴾

turjî man tašâ̂'u minhunna wa tu'wî̂ 'ilayka man tašâ̂'u wa man-i-btaġayta mimman ʿazalta falâ junâḥa ʿalayka ḏâlika 'adnâ̂ 'an taqarra 'aʿyunuhunna walâ yaḥzanna wa yarḍayna bimâ̂ 'â̂taytahunna kulluhunna wa-L-Lâhu yaʿlamu mâ fî qulûbikum wa kâna-L-Lâhu ʿ-Âlîman Ḥalîman (51).

Tu laisseras celle que tu voudras et tu prendras celle que tu voudras. Tu pourras reprendre celle que tu as délaissée. Ainsi tes femmes accepteront mieux leur destin, ne récrimineront pas et seront satisfaites de ce que tu leur accordes. Allah lit dans vos cœurs. Allah est omniscient et toute compassion. (51).

Dieu a donné le choix au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'épouser celle qu'il voulait parmi les femmes qui s'étaient offertes à lui, ou de la faire attendre. Il pouvait aussi reprendre celle qu'il a délaissée pour l'héberger, et il n'y a là aucun reproche à lui adresser. Ach-Cha'bi a dit: «Il s'agit des femmes qui s'étaient offertes au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il a épousé une partie d'elles et fait attendre d'autres qui demeuraient sans mariage après lui, et Oum Charik était l'une d'elles. Mais d'autres exégètes ont avancé

que ce verset a donné la liberté au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, sans aucun reproche, de se marier avec qui il veut, faire attendre qui il veut, d'avoir des rapports avec qui il veut etc... Quant à lui, il consacrait à chacune de ses femmes un jour déterminé afin d'être équitable.

Les Chafei'tes et autres ont répondu que ce partage ne lui était pas d'obligation en vertu de ce verset. A ce propos, Boukhari rapporte que 'Aicha a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demandait l'autorisation de chacune de ses femmes pour se rendre chez une autre après la révélation de ce verset: «**Tu laisseras celle que tu voudras et tu prendras celle que tu voudras...**» On dit à Aicha: «Que disais-tu à cet égard?» Elle répondit: «Si cela dépendait de moi, j'aurais voulu que le Messager de Dieu demeurer avec moi tout le temps sans cohabiter avec aucune des autres épouses».

«Ainsi tes femmes accepteront mieux leur destin, ne récrimineront pas et seront satisfaites de ce que tu leurs accordes». C'est à dire: Lorsque tes femmes sont au courant que Dieu ne te reproche rien une fois ce partage fait selon ton désir, qui est une option et non une obligation, elles seront satisfaites, ne ressentiront aucun chagrin et reconnaitront ton équité à leur égard. Car Dieu sait ce qui est dans les cœurs des hommes en préférant des femmes à d'autres étant charmés par la beauté ou autre cause. 'Aicha rapporte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- partageait les nuits entre ses épouses avec équité et disait: «Grand Dieu, voilà mon comportement vis-à-vis de ce que je possède, ne me reproche pas à cause de ce que Tu possèdes et je ne le possède pas». Il s'agit du cœur.

لَّا يَحِلُّ لَكَ ٱلنِّسَآءُ مِنۢ بَعْدُ وَلَآ أَن تَبَدَّلَ بِهِنَّ مِنْ أَزْوَٰجٍ وَلَوْ أَعْجَبَكَ
حُسْنُهُنَّ إِلَّا مَا مَلَكَتْ يَمِينُكَ ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ رَّقِيبًا ﴿٥٢﴾

lâ yaḥillu laka-n-nisâ'u mim ba'du walâ 'an tabaddala bihinna min '-azwâjin walaw 'a'jabaka ḥusnuhunna 'illâ mâ malakat yamînuka wa kâna-L-Lâhu 'alâ kulli šay'i-r-Raqîban (52).

Il ne t'est plus permis désormais de prendre d'autres femmes ou

d'échanger celles que tu as, même si tu étais attiré par la grâce de certaines d'entre elles. Tu peux avoir d'autres captives. Allah veille à tout. (52).

Ce verset constitue une grande considération que Dieu avait conférée aux femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour avoir opté pour son Messager et la vie future. Car on a avancé auparavant que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a donné le choix à ses femmes de rester avec lui en supportant la vie austère ou de demander le divorce, et elles ont toutes à l'unanimité opté pour demeurer avec lui. Et pour parachever Sa grâce pour elles, Dieu a interdit au Prophète d'épouser d'autres ou de changer l'une d'elles. Mais plus tard, cette interdiction fut levée, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de sa part n'en a pas abusé afin que ses femmes restassent reconnaissantes envers lui. A cet égard, '-Aicha a rapporté: «Dieu a permis au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'épouser la femme qu'il voulait, jusqu'à sa mort».

Ibn Abi Hatem rapporte que Oum Salama a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne mourut avant que Dieu ne lui ait rendues licites toutes les femmes sauf celles dont la loi l'interdisait. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Tu laisseras celle que tu voudras..»**. Ce verset abroge celui qui s'ensuit.

D'autres ont dit: «Il faut interpréter ce verset: **«Il ne t'est plus permis désormais de prendre d'autres femmes»** de la façon suivante: Il ne t'est plus permis d'épouer d'autres femmes que celles que nous avons déjà montrées, à savoir: tes femmes auxquelles tu as donné leur douaire, les captives que Dieu t'a destinées, les filles de tes oncles et tantes paternels et maternels, et celles qui se sont offertes à toi.

Ibn Jarir apporte d'après Ziad qu'un homme des Ansars demanda à Oubay Ben Ka'b: «Que penses-tu si toutes les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- étaient mortes, n'aurait-il pas le droit de se remarier?». Il lui répondit: «Et qu'est-ce qu'il l'en empêche?». L'Ansarien répliqua: «Les dires de Dieu: **«Il ne t'est plus permis désormais de prendre les femmes...»** Oubay rétorqua: «Dieu lui a permis de se marier d'avec certaines femmes en lui disant: **«O Prophète, nous déclarons licites tes unions avec les femmes que tu as dotées...»**, puis il lui

dit: **«Il ne t'est plus permis...»** De sa part, Ibn Abbas a commenté le verset sus-mentionné et a précisé que Dieu a ordonné au Prophète de n'épouser que le croyantes, c'est à dire les musulmanes. Puis il a récité: **«Celui qui nie les commandements de la foi perd le bénéfice de sa bonne conduite»** [Coran V, 5].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَدْخُلُوا۟ بُيُوتَ ٱلنَّبِىِّ إِلَّآ أَن يُؤْذَنَ لَكُمْ إِلَىٰ طَعَامٍ
غَيْرَ نَٰظِرِينَ إِنَىٰهُ وَلَٰكِنْ إِذَا دُعِيتُمْ فَٱدْخُلُوا۟ فَإِذَا طَعِمْتُمْ فَٱنتَشِرُوا۟ وَلَا
مُسْتَـْٔنِسِينَ لِحَدِيثٍ ۚ إِنَّ ذَٰلِكُمْ كَانَ يُؤْذِى ٱلنَّبِىَّ فَيَسْتَحْىِۦ مِنكُمْ ۖ وَٱللَّهُ لَا
يَسْتَحْىِۦ مِنَ ٱلْحَقِّ ۚ وَإِذَا سَأَلْتُمُوهُنَّ مَتَٰعًا فَسْـَٔلُوهُنَّ مِن وَرَآءِ حِجَابٍ ۚ ذَٰلِكُمْ
أَطْهَرُ لِقُلُوبِكُمْ وَقُلُوبِهِنَّ ۚ وَمَا كَانَ لَكُمْ أَن تُؤْذُوا۟ رَسُولَ ٱللَّهِ وَلَآ أَن
تَنكِحُوٓا۟ أَزْوَٰجَهُۥ مِنۢ بَعْدِهِۦٓ أَبَدًا ۚ إِنَّ ذَٰلِكُمْ كَانَ عِندَ ٱللَّهِ عَظِيمًا ﴿٥٣﴾ إِن
تُبْدُوا۟ شَيْـًٔا أَوْ تُخْفُوهُ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمًا ﴿٥٤﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû lâ tadhulû buyûta-n-nabiyyi 'illâ 'an yu'dana lakum 'ilâ ṭa'âmin ġayra nâẓirîna 'inâhu walâkin 'idâ du'îtum fadhulu fa'idâ ṭa 'imtum fa-ntaširû walâ musta'nisîna lihadîtin 'inna dâlikum kâna yu'dî-n-nabiyya fayastaḥî minkum wa-L-Lâhu lâ yastaḥî mina-l-ḥaqqi wa 'idâ sa'altumûhunna matâ'an fas'alûhunna min warâ'i ḥijâbin dâlikum 'aṭharu liqulûbikum wa qulûbihinna wamâ lakum 'an tu'du rasûla-L-Lâhi walâ 'an tankiḥû 'azwâjahû mim ba'dihî 'abadan 'inna dâlikum kâna 'inda-L-Lâhi 'aẓîman (53) 'in tubdû šay'an 'aw tuhfûhu fa'inna-L-Lâha kâna bikulli šay'in 'Alîman (54).

O croyants, n'entrez pas dans la demeure du Prophète que s'il vous a invités à partager sa nourriture. Evitez de vous y trouver à l'heure du repas. Lorsque vous êtes invités, présentez-vous et, après avoir mangé, retirez-vous, sans vous livrer à des conversations familières. Car cela pèse au Prophète. Il n'ose pas vous le dire, mais Allah n'hésite pas à dire la vérité. Si vous demandez quelque chose à ses femmes, isolez-vous d'elles par un voile. Vos cœurs et les leurs se conserveront plus purs. Evitez d'offenser l'Envoyé d'Allah. N'épousez pas les femmes qui auront partagé

sa couche. Ce serait un péché impardonnable aux yeux d'Allah. (53) Ce que vous laissez paraitre au grand jour et ce que vous cachez, Allah le sait. (54).

Ce verset, d'après les exégètes, est celui qui impose aux femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de porter le voile, et il y a là des règles et de sentences de politesse légale.

'Omar Ben Al-Khattab a dit: «Mes propositions ont coïncidé avec trois versets que Dieu a fait descendre, à savoir: Je dis: «O Messager de Dieu, si tu as pris la station d'Ibrahim comme lieu de prière?». Dieu fit révéler ce verset: **«Et nous avons érigé en lieu de prière la station d'Abraham»** [Coran I, 125]. Je lui dis aussi: «O Messager de Dieu, il y a le pervers comme il y a le pieux qui rentrent chez toi, pourquoi n'ordonnes-tu pas à tes femmes d'être voilées?» Dieu fit desendre ie verset du voile. La troisième est la suivante: Les femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, portées par leur jalousie les unes des autres, s'accordèrent à jouer un rôle contre lui. Je leur dis alors: **«S'il vous répudie, il se peut que son Seigneur lui donne en échange de meilleures épouses que vous...»** [Coran LXVI, 5] et le verset fut révélé comme tel. Dans une version rapportée par Mouslim, il y avait aussi l'affaire des captifs de Badr qui fut sa quatrième proposition.

Al-Boukhari rapporte que Anas a raconté le récit suivant: «Le jour où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- épousa Zainab Bent Jahch, il invita les hommes au repas de noces. Le repas terminé, il s'apprêta à se lever, mais les hommes demeurèrent assis s'entretenir. Il se leva enfin, et un petit groupe se leva à son tour, mais les autres restèrent assis continuer leur conversation, ils étaient au nombre de trois. Voulant rentrer chez lui, il constata que ces trois individus étaient toujours assis. Après leur départ, continua Anas, je le fis savoir. Il rentra alors chez son épouse, et à ce moment le verset du voile fut révélé, et Dieu a dit: **«O croyants, n'entrez pas dans la demeure du Prophète que s'il vous a invités à partager sa nourriture. Evitez de vous y trouver à l'heure des repas. Lorsque vous êtes invités, présentez-vous et, après avoir mangé, retirez-vous..».**

Anas Ben Malek rapporte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le

bénisse et le salue-, à la consommation du mariage avec l'une de ses femmes, prépara un repas. Oum Soulaim fit à cette occasion du Hays (un mets composé de dattes, du beurre, du lait et de farine) contenu dans une petite écuelle et me dit: «Va saluer le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de ma part et dis-lui qu'il accepte ceci car nous lui devons beaucoup». A cette époque il y avait une famine, je pris l'écuelle et la donna au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui transmettant les paroles de Oum Soulaim. Il le regarda puis me dit: «Mets-la dans un coin de la maison et va m'appeler tel et tel» en me citant plusieurs personnes, et ajouta: «Ainsi que tout musulman que tu rencontres». Je m'exécutai, dit Anas, et je revins chez lui alors que la maison était pleine d'hommes, ainsi que la pièce annexe et sa chambre».

Ibn Abi Hatem demanda alors à Anas: «O Abou Othman, quel était le nombre des invités?». Anas répondit: «Trois cents à peut près» et ajouta: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me demanda alors de lui apporter l'écuelle. En la lui apportant, il mit sa main là-dessus et invoqua Dieu, puis dit: «Telle est la volonté de Dieu». Ensuite il dit: «Que chaque dix hommes entrent, prononcent le nom de Dieu et que chacun prenne de ce qui se trouve devant lui». Les hommes entrèrent et mangèrent tous sans exception. A la fin, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me chargea d'enlever le reste du repas. Je pris l'écuelle et regardai dedans, et je ne sais pas si le contenu était plus abondant avant ou après le repas.

Le repas terminé, certains des compagnons restèrent à la maison pour s'entretenir alors que la nouvelle mariée tournait son visage vers le mur. Comme la conversation dura longtemps, elle causa de la perplexité au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui était le plus pudique. Il se leva ensuite pour entrer chez ses femmes. En le voyant les hommes constatèrent que leur présence avait pesé lourd sur lui, et ils partirent. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rentra alors chez lui, du moment où je me trouvais dans sa chambre. Il demeura une certain temps, puis il reçut cette révélation: **«O croyants, n'entrez dans la demeure du Prophète que s'il vous a**

invités..» Et Anas de terminer: «Je fus le premier des hommes qui entendit réciter ces versets ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Dans ce verset, Dieu avertit les hommes d'entrer dans les demeures du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sans son autorisation, comme ils faisaient du temps de l'ignorance et au début de l'Islam, afin de respecter le caractère sacré des maisons. Puis Dieu fait exception à cela en ajoutant: **«que s'il vous a invités à partager sa nourriture»**. Dans une autre traduction du verset, il est dit: «sans être là à attendre sa cuisson» qui veut dire: N'attendez pas que le repas soit préparé pour saisir cette occasion et entrer, car Dieu répugne cela.

«Lorsque vous êtes invités, présentez-vous et, après avoir mangé,

---

(1) روى ابن أبي حاتم عن أنس بن مالك قال: أعرس رسول الله ﷺ ببعض نسائه، فصنعت أم سليم حيساً ثم جعلته في تَوْر، فقالت: اذهب بهذا إلى رسول الله ﷺ وأقرئه مني السلام وأخبره أن هذا منا له قليل، ـ قال أنس: والناس يومئذ في جَهْد ـ فجئت به، فقلت: يا رسول الله بَعثتْ بهذا أم سليم إليك، وهي تقرئك السلام وتقول أخبره أن هذا منا له قليل، فنظر إليه ثم قال: «ضعه» فوضعه في ناحية البيت ثم قال: «اذهب فادع لي فلاناً وفلاناً» فسمى رجالاً كثيراً، وقال: «ومن لقيت من المسلمين»، فدعوت من قال لي ومن لقيت من المسلمين فجئت والبيت والصفة والحجرة ملأى من الناس، فقلت: يا أبا عثمان كم كانوا؟ فقال: كانوا زهاء ثلاثمائة، قال أنس: فقال لي رسول الله ﷺ: «جئ به» فجئت به إليه فوضع يده عليه ودعا، وقال: «ما شاء الله»، ثم قال: «ليتحلق عشرة عشرة وليسموا، وليأكل كل إنسان مما يليه» فجعلوا يسمون ويأكلون حتى أكلوا كلهم، فقال لي رسول الله ﷺ: «ارفعه» قال: فجئت فأخذت التور، فنظرت فيه فما أدري أهو حين وضعت أكثر أم حين أخذت، قال: وتخلف رجال يتحدثون في بيت رسول الله ﷺ وزوج رسول الله ﷺ التي دخل بها معهم مولية وجهها إلى الحائط فأطالوا الحديث، فشقوا على رسول الله ﷺ وكان أشد الناس حياء، ولو أعلموا كان ذلك عليهم عزيزاً، فقال رسول الله ﷺ على حجره وعلى نسائه، فلما رأوه قد جاء ظنوا أنهم قد ثقلوا عليه ابتدروا الباب، فخرجوا، وجاء رسول الله ﷺ حتى أرخى الستر ودخل البيت وأنا في الحجرة فمكث رسول الله ﷺ في بيته يسيراً وأنزل الله عليه القرآن فخرج وهو يتلو هذه الآية: ﴿يا أيها الذين آمنوا لا تدخلوا بيوت النبي﴾ الآيات، قال أنس: فقرأهن عليّ قبل الناس فأنا أحدث الناس بهن عهداً» (أخرجه ابن أبي حاتم والبخاري ومسلم والترمذي والنسائي).

retirez-vous». Il est cité dans un hadith authentifié que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «si on m'invitait à prendre un bras d'un mouton (rôti), j'aurais répondu à cette invitation. Et si on m'offrait un pied de mouton, je l'aurais accepté. Lorsque vous terminez le repas dispersez-vous, car votre présence pourrait gêner votre hôte». C'est pouquoi Dieu a dit ensuite: **«sans vous livrer à des conversations familières»**, comme il en fut de ceux qui sont demeurés chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lors du repas des noces. **«Car cela pèse au Prophète. Il n'ose pas vous le dire»** en vous chassant de chez lui à cause de sa pudeur, et il répugna à vous le demander. **«Mais Allah n'hésite pas à dire la vérité»**, c'est pourquoi il vous interdit d'agir ainsi.

«Si vous demandez quelque chose à ses femmes, isolez-vous d'elles par un voile». Ce qui signifie: Comme Je vous ai interdit d'entrer chez elles, ainsi Je vous interdis de les regarder absolument. Et si vous désirez un objet quelconque de chez elles, demandez-le en se tenant derrière un voile, car **«Vos cœurs et les leurs se conserveront plus purs».** Voilà Mes enseignements que je vous ordonne de suivre.

«Evitez d'offenser l'Envoyé d'Allah. N'épousez pas les femmes qui auraient partagé sa couche. Ce serait un péché impardonnable aux yeux d'Allah» Ibn Abbas a dit que ce verset fut révélé au sujet d'un homme qui pensait à épouser une des femmes du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- après sa mort. Un homme demanda à Soufian: «s'agit-il de 'Aicha?». Il lui répondit: «C'est ce qu'on m'avait dit». Quant à As-Souddy, il a précisé que cet homme était Talha Ben Oubaidallah, et le verset de l'interdiction le concernait. Les ulémas s'accordent que toute femme qui avait partagé la couche du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sera interdite à quiconque après lui, car elles seront ses épouses dans la vie future comme elles l'étaient dans le bas monde, et en plus elles sont considérées comme étant les mères des croyants. Dieu montre la gravité de ce faire en disant: **«Ce serait un péché impardonnable».**

«Ce que vous laissez paraitre au grand jour et ce que vous cachez, Allah le sait». C'est à dire, ce que vous faites en public et ce que vous dissimulez dans votre for intérieur, Dieu le sait, car **«Allah surprend les**

regards indiscrets et les secrets des cœurs» [Coran XL, 19].

A ce propos, Ibn Abbas a raconté: «Un cousin paternel de l'une des femmes du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - est venu chez elle pour s'entretenir. Comme le Messager de Dieu éprouva une certaine répugnance, ce cousin dit: «Il m'empêche de causer avec ma cousine, après sa mort je me marierai d'avec elle». Ce verset fut alors révélé, et cet homme, comme a ajouté Ibn Abbas, a affranchi un esclave, a mis dix chameaux pour être montés dans le service de Dieu et a accompli le pèlerinage à pied, pour expier son faire.

لَّا جُنَاحَ عَلَيْهِنَّ فِىٓ ءَابَآئِهِنَّ وَلَآ أَبْنَآئِهِنَّ وَلَآ إِخْوَٰنِهِنَّ وَلَآ أَبْنَآءِ إِخْوَٰنِهِنَّ وَلَآ
أَبْنَآءِ أَخَوَٰتِهِنَّ وَلَا نِسَآئِهِنَّ وَلَا مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُنَّ ۗ وَٱتَّقِينَ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ
كَانَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدًا ﴿٥٥﴾

lâ junâḥa 'alayhinna fî 'â bâ'ihin walâ 'abnâ 'ihinna walâ 'iẖwânihinna walâ 'abnâ'i 'iẖwânihinna walâ 'abnâ'i 'aẖawâtihinna walâ nisâ 'ihinna walâ mâ malakat 'aymânuhunna wa-t-taqîna-L-Lâha 'inna-L-Lâha kâna 'alâ kulli šay'in šaẖîdan (55).

Les épouses du Prophète peuvent se montrer sans voile devant leurs pères, leurs enfants, leurs frères, leurs neveux, leurs amies et leurs esclaves. Qu'elles craignent Allah. Allah est témoin de tout. (55).

Dieu, après avoir imposé aux femmes du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de se voiler devant les hommes, a fait exception de certains qu'Il a énumérés dans le verset précité, tout comme Il a dit ailleurs en parlant de la parure des femmes en général: «**... de ne laisser voir les parties découvertes de leur corps qu'à leurs époux, à leurs père et mère, aux père et mère de leur époux etc...**» [Coran XXIV, 31].

«**Leurs amies**» qui sont les femmes musulmanes croyantes» «**et leurs esclaves**» femelles et non les mâles, comme on l'a commenté auparavant. «**Quelles craignent Allah! Allah est témoin de tout**» de ce qu'elles font en cachette et en public, car Il voit tout.

إِنَّ ٱللَّهَ وَمَلَٰٓئِكَتَهُۥ يُصَلُّونَ عَلَى ٱلنَّبِيِّۚ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ صَلُّوا۟ عَلَيْهِ
وَسَلِّمُوا۟ تَسْلِيمًا ﴿٥٦﴾

'inna-L-Lâha wa malâ'ikatahû yuṣallûna 'alâ-n-nabiyyi yâ 'ayyuhâ-l-lad̲îna âmanû ṣallû 'alayhi wa sallimû taslîman (56).

. **Allah et ses anges prient pour le Prophète. O croyants, priez pour lui et louez-le (56).**

Abou Al-'Alya, comme a rapporté Boukhari, a dit que la prière de Dieu pour son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- signifie l'éloge, et celle des anges est leur invocation en sa faveur. Pour Ibn Abbas cette prière est leur bénédiction. Et Soufian de dire à son tour: La prière de Dieu est sa miséricorde, et celle des anges la demande du pardon pour lui.

Que ce soit l'un ou l'autre, Dieu fait savoir à Ses serviteurs la place qu'il réserve à Son Prophète auprès de Lui, qui sera la plus élevée dans «L'illiyine». Il fait son éloge devant les anges les plus rapprochés de Lui, et ceux-ci à leur tour prient pour lui. Il ordonne également aux habitants de la terre de prier pour lui et de le saluer, afin que cela lui soit fait dans les deux mondes: céleste et terrestre.

Ibn Abbas rapporte: «Les fils d'Israël avaient demandé à Moïse -que Dieu le salue-: «Ton Seigneur prie-t-Il?». Dieu à ce moment l'interpella: «O Moïse, ils viennent de te demander si Je prie? réponds-leur: «Oui. Mes anges et Moi, prions pour les Prophètes et les Messagers», Dieu fit descendre sur Son Prophète: «**Allah et ses anges prient pour le Prophète. O croyants, priez pour lui et louez-le**».

Dieu aussi prie pour Ses serviteurs croyants, comme Il a dit: «-**Allah et ses anges prient pour vous**» [Coran XXXIII, 43].

Il est dit dans un hadith: «Dieu et ses anges prient pour ceux- qui font la prière en se tenant à droite des rangs». Plusieurs hadiths ont parlé de la façon de faire la prière pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et nous allons nous contenter de rapporter quelques-uns:

- En interprétant ce verset, Ka'b ben 'Oujra rapporte qu'on a

demandé «O Envoyé de Dieu, nous savons bien comment on te salue, comment prions-nous pour toi (ou sur toi)?». Il répondit: *«Dites: «Grand Dieu, prie pour Mouhammad et pour la famille de Mouhammad, comme Tu as prié pour la famille de Ibrahim, Tu es digne de louange et de gloire. Bénis Mouhammad et la famille de Mouhammad, comme Tu as béni Ibrahim et la famille de Ibrahim, Tu es digne de louange et de gloire»* ***(-Rapporté par Boukhari)***[1]. A savoir que le salut sur le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, est celui qu'on prononce dans la prière lors du tachahoud: Que le salut soit sur toi ô Prophète, ainsi que la miséricorde de Dieu et sa bénédiction».

-Abou Mass'oud Al-Ansari rapporte: «Alors que nous étions dans une assemblée chez Sa'd Ben 'Obada, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - vint nous rejoindre. Bachir Ben Sa'd lui dit: «O Envoyé de Dieu, Dieu nous a ordonné de prier pour toi, comment devrons-nous faire cette prière?». Il garda le silence longuement au point où nous souhaitions ne plus poser une question pareille. Puis il nous répondit: «Dites: *«Grand Dieu, prie pour Mouhammad ainsi que pour la famille de Mouhammad, comme Tu as prié pour Ibrahim et pour la famille de Ibrahim. Bénis Mouhammad et la famille de Mouhammad comme Tu as béni la famille de Ibrahim, dans les mondes. Tu es digne de louange et de gloire». Quant aux salutations, elles sont comme vous les savez»* ***(Rapporté par Mouslim]***[2].

---

(1) روى البخاري عند تفسير هذه الآية عن كعب بن عجرة قال: قيل يا رسول الله أما السلام عليك فقد عرفناه فكيف الصلاة؟ قال: «قولوا اللهم صل على محمد وعلى آل محمد كما صليت على آبراهيم إنك حميد مجيد، اللهم بارك على محمد كما باركت على إبراهيم إنك حميد مجيد»

(2) قال مسلم عن أبي مسعود الأنصاري قال: أتانا رسول الله ﷺ ونحن في مجلس سعد ابن عبادة فقال له بشير بن سعد: أمرنا الله أن نصلي عليك يا رسول الله فكيف نصلي عليك؟ قال: فسكت رسول الله ﷺ حتى تمنينا أنه لم يسأله، ثم قال رسول الله ﷺ: «قولوا اللهم صلى على محمد وعلى آل محمد كما صليت على آل إبراهيم، وبارك على محمد وعلى آل محمد كما باركت على آل إبراهيم في العالمين إنك حميد مجيد، والسلام كما قد علمتم» (أخرجه مسلم وأبو داود والترمذي والنسائي).

L'imam Ach-Chafé'i a déduit que toute prière non terminée par la salutation sur le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lors du dernier tachahoud, est invalide. Mais les autres ulémas avaient une opinion différente qui la contredit, mais aucune unanimité sur ce point n'est connue ni dans le passé ni dans la période contemporaine. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

Les mérites de prier pour le Prophète.

Tirmidzi rapporte d'après Abdullah Ben Mass'oud, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui sera le plus rapproché de moi au jour de la résurrection est celui qui aura prié le plus pour moi».*

Tirmidzi rapporte aussi, d'après Oubay Ben Ka'b, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après l'écoulement des deux tiers de la nuit, disait: *«Hommes! Invoquez Dieu! Invoquez Dieu! Le grand bruit retentit et sera suivi par un autre! La mort arrive avec ce qu'elle porte (comme affres), la mort arrive avec ce qu'elle porte». Oubay lui demanda: «O Envoyé de Dieu, je multiplie souvent la prière pour toi. Combien dois-je le faire?». Il lui répondit: «Autant que tu voudras». -Dois-je consacrer le quart (de mon temps)? dis-je. Il répliqua: «Autant que tu voudras, et si tu veux augmenter ce sera un bien pour toi». -La moitié?. -Autant que tu voudras, et si tu veux augmenter ce sera un bien pour toi. -Les deux tiers?. -Autant que tu voudras, et si tu veux augmenter, ce sera un bien pour toi. Alors, reprit Oubay, je consacrerai tout mon temps à le faire. Et le Prophète de répondre: «Cela te soulage de toute angoisse et absout tes péchés»* ***(Rapporté par Tirmidzi)***[1].

L'imam Ahmed rapporte, d'après Abdul Rahman Ben 'Awf, que le

---

(1) روى الترمذي عن أبي بن كعب قال: كان رسول الله ﷺ فقال: «يا أيها الناس اذكروا الله اذكروا الله، جاءت الراجفة تتبعها الرادفة، جاء الموت بما فيه، جاء الموت بما فيه» قال أبي: قلت يا رسول الله إني أكثر الصلاة عليك فكم أجعل لك من صلاتي؟ قال: «ما شئت» قلت الربع، قال: «ما شئت فإن زدت فهو خير لك» قلت فالنصف قال: «ما شئت فإن زدت فهو خير لك» قلت: فالثلثين، قال: «ما شئت فإن زدت فهو خير لك» قلت أجعل لك صلاتي كلها، قال: «إذن تُكفى همك ويغفر لك ذنبك»

Messager de dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva pour entrer là où il gardait les biens des aumônes, se dirigea vers la qibla et se prosterna. Il demeura prosterné si longuement au point que je crus qu'il fut rappelé à Dieu. Je m'approchai de lui et m'assis. Il leva alors la tête et demanda: «Qui es-tu?». -Abdul Rahman, répondis-je. Que veux-tu?. Je répliquai: «O Envoyé de Dieu, tu t'es prosterné si longuement au point que j'ai cru que tu es mort!». Il me dit: «Gabriel vint m'annoncer la bonne nouvelle que Dieu - à Lui la puissance et la gloire -a dit: «Quiconque prie pour toi, je prie pour lui, et quiconque te salue, Je le salue»; Alors je me prosternai devant Dieu - à Lui la puissance et la gloire- en signe de reconnaissance».

L'imam Ahmed rapporte d'après Anas que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque prie pour moi une seule fois, Dieu prie pour lui dix fois autant et lui efface dix péchés».*

Dans un autre hadith rapporté par Abou Dzarr, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'avare est celui qui, en me mentionnant devant lui, ne prie par pour moi».*

Tirmidzi Rapporte d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Sera humilié quiconque ne prie pas pour moi en me mentionnant devant lui; quiconque dont ses péchés ne sont pas absous du début à la fin du mois de Ramadan; et quiconque dont ses parents avaient atteint l'âge de vieillesse auprès de lui et n'entre pas au Paradis (en les traitant comme il se doit)*[1].

Tous ces hadiths montrent l'obligation de prier pour le Messager de Dieu chaque fois que son nom est mentionné. D'autres ont précisé qu'une fois le nom du Messager de Dieu est mentionné dans une assemblée il suffit de prier pour lui une seule fois, mais si on multiplie cette prière, ce n'est qu'une recommandation. A ce propos, on cite à l'appui ce hadith rapporté par Tirmidzi, d'après Abou Houraira, dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Des*

---

(1) قال الترمذي عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «رغم أنف رجل ذكرت عنده فلم يصل عليّ، ورغم أنف رجل دخل عليه شهر رمضان ثم انسلخ قبل أن يغفر له، ورغم أنف رجل أدرك عند أبواه الكبر فلم يدخلاه الجنة»

gens ne se réunissent dans une assemblée et ne prient pas pour leur Prophète, sans que cela ne leur soit une amertume au jour de la résurrection, car Dieu pourra les châtier comme Il pourra leur pardonner».

Chapitre.

La prière pour des gens autres que les Prophètes, était un sujet de discussion entre les ulémas. Pour ce qui est des familles des Prophètes, il est permis d'après l'avis unanime, de dire par exemple: «Grand Dieu, prie pour Mouhammad et la famille de Mouhammad, pour ses épouses et pour sa progéniture». Quant aux autres personnes, certains ont dit que cette prière est tolérée, en se basant sur les dires de Dieu: **«Allah et ses anges prient pour vous»** [Coran XXXIII, 43] et **«Prélève sur leurs biens un impôt pour les purifier et ennoblir leurs âmes. Prie pour eux»** [Coran Ix, 103] ainsi que sur un hadith rapporté par Abdullah Ben Abi Awfa dans lequel, il a dit: «-Lorsque des gens apportaient au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- une aumône (pour la donner aux pauvres), il invoquait Dieu et disait: «Grand Dieu, prie pour eux». Mon père lui apporta la sienne, et le Prophète de dire: «Grand Dieu, prie pour la famille de Abi Awfa».

Mais la majorité des ulémas ont précisé qu'il ne faut prier que pour les Prophètes, car cette prière est devenue un emblème pour eux quand on les mentionne, et personne autre qu'eux n'est digne de cette prière. On ne dit pas par exemple: «Grand Dieu prie pour Abou Bakr», ou pour autres que lui, tout comme on n'a pas le droit de dire;» «-Mouhammad à lui la puissance et la gloire» même si cette formule donne ce sens ou quelque chose semblable. Cette catégorie des ulémas se sont référés au Livre de Dieu et à la sunna du Prophète qui consiste à invoquer Dieu pour eux.

Quant aux salutations, Al-Jouwaini a avancé qu'elles sont en tant qu'une prière et on ne doit pas les faire en général, car elles concernent les Prophètes en toute exclusivité. Par exemple on ne dit pas «Ali que Dieu le salue», s'agit-il des morts ou des vivants. Quant aux vivants, il suffit de dire: «Que la paix soit sur vous, ou avec vous», d'après l'avis unanime des ulémas.

Et l'auteur de cet ouvrage de conclure: On trouve dans les livres traitant de la tradition prophétique, ou autres livres, certains auteurs qui mentionnent le nom de 'Ali en lui préservant le salut de Dieu en dehors des autres califes tels que Abou Bakr ou 'Omar ou autres. Bien que le sens de cette salutation est admissible, il ne faut pas que cela lui soit réservé en dehors des autres, mais on doit être équitable en vénérant ces califes et les louant pour ce qu'ils avaient fait pour la communauté musulmane. Ikrima rapporte que Ibn Abbas dit qu'il ne faut prier que pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, mais on est tenu de demander le pardon et l'absolution pour tous les musulmans hommes et femmes.

A ce propos, on a raconté que 'Omar Ben Abdul-'Aziz avait envoyé une certaine lettre dans laquelle il a écrit: «Hommes! Il en est des gens qui désirent la vie présente en accomplissant les œuvres pour l'au-delà, et certains ont fait une innovation en priant pour leurs califes et commandants (émirs des croyants) tout comme ils le font pour le Prophète. Lorsque tu reçois cette lettre, ordonne aux hommes de consacrer leur prière pour les Prophètes exclusivement et que leurs invocations soient faites en faveur de tous les musulmans».

An-Nawawi a averti les hommes en disant: «Lorsque l'un d'entre vous prie pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. qu'il joigne la salutation à la prière, et qu'il ne dise pas seulement: «Dieu prie pour Mouhammad» sans dire: «et le salue-le». Et qu'il ne dise pas seulement: «Dieu salue Mouhammad» sand dire: «et prie pour lui (ou sur lui)». Ce qu'il a avancé se base sur les dires de Dieu: **«O croyants, priez pour lui et louez-le».**

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ لَعَنَهُمُ ٱللَّهُ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ وَأَعَدَّ لَهُمْ عَذَابًا
مُّهِينًا ﴿٥٧﴾ وَٱلَّذِينَ يُؤْذُونَ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَـٰتِ بِغَيْرِ مَا ٱكْتَسَبُوا۟ فَقَدِ
ٱحْتَمَلُوا۟ بُهْتَـٰنًا وَإِثْمًا مُّبِينًا ﴿٥٨﴾

’inna-l-laḏîna yu’ḏûna-L-Lâha wa rasûlahû la‘anahumu-L-Lâhu fî-d-dunyâ wa-l-’âḫirati wa ’a‘adda lahum ‘aḏâbam muhînan (57) wa-l-laḏîna yu’ḏûna-l-mu’minîna wa-l-mu’minâti biġayri mâ-ktasabû faqadi-

ḥtamalû buhtânan wa 'iṯmam-mubînan (58).

Ceux qui offensent Allah et Son Prophète seront maudits dans ce monde et dans l'autre et subiront un châtiment atroce. (57) Ceux qui offensent sans motif les croyants ou les croyantes endossent une lourde responsabilité et commettent un énorme péché. (58).

Dieu menace ceux qui font tort à Lui et à Son Prophète, en commettant toute interdiction à Ses prescritpions, ou en nuisant au Prophète soit en paroles soit en actes.

Il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu - à Lui la puissance et la gloire- dit: «Le fils d'Adam Me nuit, il injurie le temps, or le temps c'est Moi, Je fais succéder les nuits aux jours»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Nassai)***[1]..

Du temps de la Jahilia (l'ignorance) les hommes disaient souvent: «Quel mauvais destin» ou «que ce temps soit maudit». Ils imputaient tout cela au temps et l'injuriaient, ignorant que l'auteur de ces événements est Dieu -à lui la puissance et la, gloire-.

Bien que Ibn Abbas précise que le verset précité fut révélé au sujet de ceux qui ont critiqué le mariage du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'avec Saifa Bent Houyay Ben Akhtab, mais il s'avère qu'il a une portée plus générale et touche quiconque aura nui au Prophète en quoi que ce soit. Car obéir au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- c'est obéir à Dieu. A cet égard, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Craignez Dieu en mes compagnons et ne les prenez pas comme cible après moi. Celui qui les aime, m'aura aimé, celui qui les méprise, m'aura méprisé, celui qui leur a nui, m'aura nui, et celui qui m'aura nui, aura nui à Dieu, enfin qui aura nui à Dieu, peu s'en faut qu'Il le saisisse* ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi)***[2].

---

(1) في الصحيحين عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «يقول الله عزّ وجلّ: يؤذيني ابن آدم، يسب الدهر، وأنا الدهر أقلب ليله ونهاره»

(2) قال رسول الله ﷺ: «الله الله في أصحابي لا تتخذوهم غرضاً بعدي، فمن أحبهم فبحبي

«Ceux qui offensent sans motif les croyants ou les croyantes» en leur attribuant des choses qu'ils ne les ont pas faites**«endossent une lourde responsabilité et subiront un châtiment atroce»** Pour commettre un tel péché, il suffit à un homme de leur imputer ce qu'ils n'ont pas commis en forgeant de mensonges sur eux pour les dénigrer. Entrent dans cette catégorie, ceux qui mésestiment les compagnons de l'Envoyé de Dieu en leur imputant des choses dont ils en sont innocents. Ils les décrivent autrement que Dieu en a parlé d'eux. Dieu - à Lui la puissance et la gloire- a fait savoir qu'Il est satisfait des Mouhajirines et des Ansariens et les a loués. Mais ces ignorants les ont insultés et dénigrés en racontant d'eux des choses qu'ils n'ont pas commises. En vérité, ces hommes-là, les ignorants, louent ceux qui sont méprisés et méprisent ceux qui sont loués.

'Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: *«Quelle est la plus grave usure aux yeux de Dieu?». Ils répondirent: «Dieu et Son Messager sont les plus savants». Il répliqua: «La plus grave usure est l'attentat à la pudeur d'un musulman», puis il récita:* **«Ceux qui offensent sans motif les croyants ou les croyantes endossent une lourde responsabilité et commettent un énorme péché»** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem]***[1].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ قُل لِّأَزۡوَٰجِكَ وَبَنَاتِكَ وَنِسَآءِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ يُدۡنِينَ عَلَيۡهِنَّ مِن جَلَٰبِيبِهِنَّۚ
ذَٰلِكَ أَدۡنَىٰٓ أَن يُعۡرَفۡنَ فَلَا يُؤۡذَيۡنَۗ وَكَانَ ٱللَّهُ غَفُورٗا رَّحِيمٗا ٥٩ ۞ لَّئِن لَّمۡ
يَنتَهِ ٱلۡمُنَٰفِقُونَ وَٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ وَٱلۡمُرۡجِفُونَ فِي ٱلۡمَدِينَةِ لَنُغۡرِيَنَّكَ بِهِمۡ

أحبهم، ومن أبغضهم فببغضي أبغضهم، ومن أذاهم فقد آذاني، ومن آذاني فقد آذى الله، ومن آذى الله يوشك أن يأخذه» (أخرجه أحمد والترمذي).

(1) روي عن عائشة رضي الله عنها قالت، قال رسول الله ﷺ لأصحابه: «أي الربا أربى عند الله؟» قالوا: الله ورسوله أعلم، قال: «أربى الربا عند الله استحلال عرض امرئ مسلم» ثم قرأ: ﴿والذين يؤذون المؤمنين والمؤمنات بغير ما اكتسبوا فقد احتملوا بهتاناً وإثماً مبيناً﴾ (أخرجه ابن أبي حاتم).

ثُمَّ لَا يُجَاوِرُونَكَ فِيهَآ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٦٠﴾ مَّلْعُونِينَ أَيْنَمَا ثُقِفُوٓا۟ أُخِذُوا۟ وَقُتِّلُوا۟
تَقْتِيلًا ﴿٦١﴾ سُنَّةَ ٱللَّهِ فِى ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلُ وَلَن تَجِدَ لِسُنَّةِ ٱللَّهِ
تَبْدِيلًا ﴿٦٢﴾

yâ 'ayyuhâ-n-abiyyu qul li'azwâjika wa nisâ'i-l-mu'minîna yudnîna '-alayhinna min jalâbîbihinna ḏâlika 'adnâ 'ay-yu'rafna falâ yu'ḏayna wa kâna-L-Lâhu ġafûra-r-Raḥîman (59) la 'il-lam yantahi-l-munâfiqûna wa-l-laḏîna fî qulûbihim maraḍun wa-l-murjifûna fî-l-madînati lanuġriyannaka bihim ṯumma lâ yujâwirûnaka fîhâ 'illâ qalîlam (60) mal'ûnina 'aynamâ ṯuqifû 'uḫiḏû wa quttilû taqtîlan (61) sunnata-L-Lâhi fî-l-laḏîna ḫalaw min qablu wa lan tajida lusunnati-L-Lâhi tabdîlan (62).

O Prophète, [redacted] à tes épouses, à tes filles et aux croyantes de rabattre leurs voiles sur le front. Cela permettra de les distinguer et les mettra à l'abri de démarches incorrectes. Allah est tout pardon et toute mansuétude. (59) Si les hypocrites, les sceptiques, les alarmistes de Médine ne cessent leurs agissements, nous te lâcherons contre eux et les jours qu'il leur reste à passer près de toi son comptés. (60) Maudits, ils seront capturés et impitoyablement mis à mort en tous lieux. (61) Ainsi Allah s'est comporté envers les générations précédentes. La règle d'Allah est immuable. (62).

Dieu ordonne à son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de demander aux croyantes, surtout ses femmes et ses filles, en vertu de leur place, de se couvrir de leurs voiles, car cela est plus à même de les faire reconnaitre des autres femmes impies (ou selon une autre interprétation: de rapprocher un pan de leur vêtement, qui est comme un izar, de leur visage).

Ibn Abbas a dit: «A celles qui sortent de leurs maisons, parmi les musulmanes, Dieu ordonne de se couvrir les visages par leurs «jalabibs» (qui est un vêtement long et large tel un abaya) et de ne laisser montrer qu'un seul œil». Une interprétation soutenue par Mouhammad Ben Sirine. Oum Salama, de sa part, a dit: «Lorsque ce verset fut révélé, les femmes Ansariennes sortirent de chez elles telles

de corbeaux à cause de leur jilbab qu'elles portaient sur leurs têtes».

Soufian Al-Thawri a commenté cela en disant: «Il n'y a aucun mal à regarder une femme et sa parure parmi les gens du Livre, mais cela fut interdit aux croyants de peur de la sédition et de la tentation, et non pas à l'égard de leur caractère sacré, en se basant sur les dires de Dieu **«et aux croyantes»**.

As-Souddy a dit: «Parmi les pervers de Médine, il y avait des hommes qui sortaient la nuit une fois l'obscurité enveloppant la ville, pour se montrer devant les habitantes de Médine. Comme les sentes de cette ville sont étroites, les femmes de Médine sortaient pour satisfaire leur besoin, et étaient contraintes à le faire dans des lieux proches. Ces pervers les guettaient, et quand ils apercevaient des femmes qui portaient des jilbabs, ils savaient qu'elles sont des femmes libres de condition et les laissaient. Quant à l'esclave qui ne portait pas le jilbab, ils l'attaquaient».

Dieu a pardonné à ceux-là car ils vivaient dans l'ignorance et n'avaient aucune mention de tout cela. Mais il menace les hypocrites qui montraient leur foi et dissimulaient l'incrédulité et les «sceptiques», qui sont, d'après Ikrima et d'autres, fornicateurs.

«Les alarmistes de Médine» signifient les hommes qui disaient aux habitants de Médine: l'ennemi fait son apparition, ou la guerre est proche, rien que pour les effrayer, alors ce qu'ils racontaient n'était que mensonge.

Tous ces hommes-là s'ils ne se tiennent pas tranquilles **«nous te lâcherons contre eux»** en te donnant sur eux pleins pouvoirs, **«et les jours qu'il reste à passer près de toi sont comptés»** C'est à dire: ils ne demeureront à Médine qu'une courte durée, puis ils seront chassés de cette ville. Ils seront pris et massacrés sans merci. Telle fut la règle de Dieu à l'égard de ceux qui vécurent autrefois et qui furent hypocrites et incrédules sans revenir sur leur rebellion. Les croyants auront le pas sur eux, car de cette façon Dieu a agi à leur égard.

يَسْـَٔلُكَ ٱلنَّاسُ عَنِ ٱلسَّاعَةِۖ قُلْ إِنَّمَا عِلْمُهَا عِندَ ٱللَّهِۚ وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّ ٱلسَّاعَةَ

تَكُونُ قَرِيبًا ﴿٦٣﴾ إِنَّ ٱللَّهَ لَعَنَ ٱلْكَٰفِرِينَ وَأَعَدَّ لَهُمْ سَعِيرًا ﴿٦٤﴾ خَٰلِدِينَ فِيهَآ
أَبَدًاۖ لَّا يَجِدُونَ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿٦٥﴾ يَوْمَ تُقَلَّبُ وُجُوهُهُمْ فِى ٱلنَّارِ يَقُولُونَ
يَٰلَيْتَنَآ أَطَعْنَا ٱللَّهَ وَأَطَعْنَا ٱلرَّسُولَا۠ ﴿٦٦﴾ وَقَالُوا۟ رَبَّنَآ إِنَّآ أَطَعْنَا سَادَتَنَا وَكُبَرَآءَنَا
فَأَضَلُّونَا ٱلسَّبِيلَا۠ ﴿٦٧﴾ رَبَّنَآ ءَاتِهِمْ ضِعْفَيْنِ مِنَ ٱلْعَذَابِ وَٱلْعَنْهُمْ لَعْنًا كَبِيرًا
﴿٦٨﴾

yas'aluka-n-nâsu ‘ani-s-sâ‘ati qul 'innamâ ‘ilmuhâ ‘ind-L-Lâhi wamâ yudrîka la‘alla-s-sâ‘ata takûnu qarîban (63) 'inna-L-Lâha la‘ana-l-kâfirîna wa 'a‘adda lahum sa‘îran (64) ḫâlidîna fîhâ 'abada-l-lâ yajidûna waliyyan walâ naṣîran (65) yawma tuqallabu wujûhuhum fî-n-nâri yaqûlûna yâ laytanâ 'aṭa‘na-L-Lâha wa 'aṭa‘na-r-rasûla (66) wa qâlû rabbanâ 'innâ 'aṭa‘nâ sâdatanâ wa kubarâ 'anâ fa 'aḍallûna-s-sabîla (67) rabbanâ 'âtihim ḍi‘fayni mina-l-‘aḏâbi wa-l-‘anhum la‘nan kabîran (68).

Les hommes t'interrogent sur l'heure. Réponds: c'est Allah qui le sait. Il est possible qu'elle soit proche. (63) Allah maudit les infidèles et leur destine l'Enfer. (64) Ils y resteront éternellement sans pouvoir trouver ni patrons ni sauveurs. (65) Le jour où les flammes lécheront leur visage, ils s'écrieront: «Quel regret de n'avoir pas obéi à Allah et à Son Prophète». (66) Ils s'excuseront ainsi: «O Seigneur, nous avons obéi à nos princes et à nos dignitaires et ce sont eux qui nous ont détournés de la bonne voie. (67) Seigneur, double leur châtiment et prononce contre eux une malédiction épouvantable». (68).

Dieu ordonne à Son Prophète, une fois demandé au sujet de l'Heure, de rendre sa science à Lui, mais Il l'a fait savoir, d'autre part, que sa survenue est proche «**Il est possible qu'elle soit proche**», tout comme Il a dit: «**L'Heure du jugement dernier approche où la lune volera en éclats**» [Coran LIV, 1] et aussi: «**Proche est l'heure des comptes pour les hommes; mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas**» [Coran XXI, 1]. Que les hommes donc ne hâtent pas l'arrivée de l'ordre de Dieu.

«**Allah maudit les infidèles**» en les éloignant de sa miséricorde «**et leur destine l'Enfer**» dans la vie future où ils demeureront éternellement

sans en pouvoir sortir, et ne trouveront **«ni patrons ni sauveurs»**. Personne ne serait capable de les secourir ou les délivrer de la Géhenne. **«Le jour où les flammes lécheront leur visage, ils s'écrieront: «- Quel regret de n'avoir pas obéi à Allah et à Son Prophèt»**. Ils seront entrainés au feu sur leurs visages et seront retournés de tous les côtés dans le Feu, en s'écriant: «Malheur à nous! Si seulement nous avions obéi à Dieu dans le bas monde» souhaitant être de vrais musulmans soumis à Dieu.

«Le jour où ils seront jugés, ils répondront: O Seigneur, nous avons obéi à nos princes et à nos dignitaires et ce sont eux qui nous ont détournés de la bonne direction». Nos chefs et nos grands savants qui nous ont égarés. Ils demanderont alors à Dieu d'infliger un double châtiment à ces gens-là et de les maudire.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ ءَاذَوْاْ مُوسَىٰ فَبَرَّأَهُ ٱللَّهُ مِمَّا قَالُواْۚ وَكَانَ
عِندَ ٱللَّهِ وَجِيهًا ﴿٦٩﴾

yâ 'ayyuhâ-l-lad̲îna 'â̂manû lâ takûnû ka-l-lad̲îna 'â̂d̲aw Mûsâ fabarra'ahu-L-Lâhu mimmâ qâlû wa kâna 'inda-L-Lâhi wajîhan (69).

O croyants, n'imitez pas ceux qui ont calomnié Moïse. Allah l'a lavé de leurs injures. Moïse était apprécié par Allah (69).

En interprétant ce verset, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu a dit: «Moïse -que Dieu le salue- était un homme très pudique et qui aimait toujours se couvrir le corps. Un jour se trouvant seul, il se devêtit, mit ses habits sur une pierre et se lava. Quand il eut achevé et qu'il s'avança vers ses vêtements pour les prendre, la pierre se mit à courir en les emportant jusqu'à arriver tout près de quelques-uns de Bani Israël qui purent le voir nu et constatèrent qu'il est le plus beau des êtres créés par Dieu. C'est ainsi que Dieu le justifia des calomnies répandue contre lui. La pierre s'arrêta, Moïse récupéra ses vêtements, s'habilla et commença à frapper la pierre. Par Dieu, à la suite de ces coups, on peut trouver sur elle trois ou quatre ou même cinq traces. Tel est le sens des dires de Dieu: **«O croyants, n'imitez pas ceux qui ont calomnié. Allah l'a lavé de leurs injures. Moïse était apprécié par Allah»**. A

savoir que les fils d'Israël avaient dit que Moïse était atteint d'un varicocèle (une sorte de hernie ombilicale).

Abdullah Ben Mass'oud rapporte: «Un jour le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- partagea le butin. Un hommes des Ansariens se leva et dit: «Voilà un partage qui est fait sans vouloir la satisfaction de Dieu». Je lui dis: «O ennemi de Dieu, je vais transmettre tes propos au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-». Une fois le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- mis au courant, son visage s'empourpra et dit: «Que Dieu fasse miséricorde à Moïse, on l'a calomnié par des propos plus durs que cela et il patienta».

«Moïse était apprécié par Allah». Cela signifie qu'il est plein de considération auprès de Dieu. D'après Al-Hassan, ses invocations étaient toujours exaucées. D'autres ont soutenu cette opinion et ont ajouté: «Grâce au rang qu'il occupait auprès de Dieu, il Lui demanda de faire de son frère Aaron un Prophète, et Dieu l'exauça». Dieu a dit à cet égard: **«Par un effet de notre grâce, nous lui adjoignîmes son frère Aaron comme Prophète»** [Coran XIX, 53].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَقُولُوا۟ قَوْلًا سَدِيدًا ﴿٧٠﴾ يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَٰلَكُمْ
وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٧١﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-t-taqû-L-Lâha wa qûlû qawlan sadîdan (70) yuslih lakum 'a'mâlakum wa yagfir lakum dunûbakum wa may-yuti'i-L-Lâha wa rasûlahû faqad fâza fawzan 'azîman (71).

O croyants, craignez Allah et soyez droits dans vos propos. (70) Allah rendra bonnes vos actions et vous pardonnera vos péchés. Celui qui obéit à Allah et à son Prophète s'assurera une félicité sans mélange. (71).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de Le craindre et de L'adorer comme s'ils le voient, et de parler avec droiture sans déviation. Il leur promet de les récompenser, d'amender leur situation et de leur accorder la réussite dans toutes leurs œuvres pies, et de leur pardonner tous leurs péchés précédents.

«Celui qu obéit à Allah et à son Prophète, s'assurera une félicité sans mélange». Il sera à l'abri de la Géhenne et entrera à un Paradis où il trouvera un bonheur permanent. A ce propos, Abou Moussa Al-Ach'ari a dit: «Un jour, ayant fait la prière du midi en compagnie du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il nous dit de garder nos places en faisant signe de sa main. Puis il revint vers nous et dit: *«-Dieu m'a ordonné de vous dire qu'il faut Le craindre et de parler avec droiture».* Ensuite il se dirigea vers les femmes et leur dit: *«Dieu m'a ordonné de vous dire qu'il faut Le craindre et de parler avec droiture». '-Ikrima a dit qu'en prononçant: «qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu», voilà comment on est droit dans ses propos.*

إِنَّا عَرَضْنَا ٱلْأَمَانَةَ عَلَى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱلْجِبَالِ فَأَبَيْنَ أَن يَحْمِلْنَهَا وَأَشْفَقْنَ
مِنْهَا وَحَمَلَهَا ٱلْإِنسَٰنُ إِنَّهُۥ كَانَ ظَلُومًا جَهُولًا ﴿٧٢﴾ لِّيُعَذِّبَ ٱللَّهُ ٱلْمُنَٰفِقِينَ
وَٱلْمُنَٰفِقَٰتِ وَٱلْمُشْرِكِينَ وَٱلْمُشْرِكَٰتِ وَيَتُوبَ ٱللَّهُ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ وَكَانَ ٱللَّهُ
غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿٧٣﴾

'innâ 'araḍna-l-'amânata 'alâ-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa-l-jibâli fa'abayna 'ay-yaḥmilnahâ wa 'ašfaqna minhâ wa ḥamalahâ-l-'insânu 'innahû kâna ẓalûman jahûla-l (72) liyu'aḏḏiba-L-Lâhu-l-munâfiqîna wa-l-munâfiqâti wa-l-mušrikîna wa-l-mušrikâti wa yatûba-L-Lâhu 'alâ-l-mu'minîna wa-l-mu'minâti wakâna-L-Lâhu ġafûra-r-Raḥîmâ (73).

Nous avons sollicité les cieux, la terre et les montagnes de prendre la foi en dépôt. Ces éléments se sont refusés en tremblant. L'homme l'a acceptée par méprise et par ignorance. (72) Allah punira les hypocrites et les idolâtres, hommes et femmes. Il pardonnera aux croyants et aux croyantes. Il est indulgent et miséricordieux. (73).

L'expression: «Prendre la foi en dépôt» signifie, d'après Ibn Abbas, l'obéissance que Dieu avait présentée aux cieux, à la terre et aux montagnes avant de la présenter à Adam, mais ils refusèrent de s'en charger. Dieu dit ensuite à Adam: «Je viens de proposer la foi en dépôt aux cieux, à la terre et aux montagnes, mais ils refusèrent de s'en charger, es-tu prêt pour cela?». -Seigneur, dit Adam, qu'en sera

ma récompense?. Dieu répliqua: «si tu la gardes comme il faut, je te rétribuerai, mais si tu la trahis, je te punirai». Adam s'en chargea. Tel est le sens des dires de Dieu: **«L'homme l'a acceptée par mépris et par ignorance».**

Suivant une autre interprétation d'Ibn Abbas, il a dit que le dépôt de la foi signifie les prescriprions divines que Dieu avait proposées aux cieux, à la terre et aux montagnes qui refusèrent de l'accepter non par désobéissance mais par ce qu'ils en ont été effrayés. Qatada, quant à lui, a précisé qu'il est la foi, les prescriptions et les peines. Zaid Ben Aslam, de sa part, a dit: «Le dépôt de la foi consiste en l'observance de ces trois. La prière, le jeûne et la lotion à la suite d'une impureté majeure».

Que ce soit l'un ou l'autre, il n'y a aucune contradiction dans tout cela, comme a déduit l'auteur de cet ouvrage, car le dépôt de la foi consiste à s'acquitter de toutes les obligations cultuelles et à s'interdire de tout ce que Dieu a prohibé. Si l'homme observe cela avec zèle, il sera récompensé, et s'il les enfreint ou les délaisse sciemment, il sera puni et châtié.

Mouqatel Ben Hayyan l'a commenté de cette façon: «Après que Dieu eût achevé la création de toutes les créatures, Il rassembla les génies, l'homme, les cieux, le terre et les montagnes. Il s'adressa d'abord aux cieux: «Etes-vous prêts à accepter le dépôt de la foi; et vous aurez Mes grâces, la haute considération et le Paradis comme récompense?». Ils répondirent: «Seigneur, nous ne pouvons plus le supporter, mais nous Te sommes soumis pour toujours». Puis il proposa la même chose aux terres qui refusèrent à leur tour. Ensuite Il le présenta à Adam en lui disant:«Es-tu prêt à t'en charger du dépôt de la foi? à condition de l'observer comme il se doit?». Et Adam de demander: «Qu'obtiendrai-je si je l'accepte?». -O Adam, dit le Seigneur, si tu fais le bien, M'obéit et observe ce dépôt, tu obtiendras la considération, la grâce et la belle récompense qui est le Paradis. Mais si tu Me désobéis et tu n'observes pas ce dépôt comme il se doit, Je te punirai, te châtierai et te ferai précipiter en Enfer». -Seigneur, s'écria Adam, j'accepte». Et Dieu à Lui la puissance et la gloire de répliquer: «Puisque tu es prêt à t'en charger? alors je te le confie».

Abdullah Ben Massou'd -que Dieu l'agrée- rapporte que le

Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Être tué en combattant dans la voie de Dieu expie tous les péchés- suivant une variante- tous à l'exception du dépôt. On amène l'homme auquel on a confié un dépôt et on lui dit: «Restitue le dépôt». Il s'écrie: «Seigneur, comment puis-je le restituer alors que le bas monde a disparu?». A la troisième fois, Dieu ordonne qu'on le jette dans l'abîme de l'Enfer. Une fois précipté, il trouve le dépôt tel comme on le lui a confié. Il le porte sur ses épaules, et arrivé au bord de l'Enfer, son pied glisse et retombe à nouveau pour l'éternité». Et Abdullah de continuer: «La prière est un dépôt ainsi que le jeûne, les ablutions et les propos, mais le plus pénible est le dépôt proprement dit» (qu'on doit restituer). Ibn Jarir, le rapporteur a ajouté: «Je rencontrai Al-Bara et lui dis: «N'as-tu pas entendu ce que Abdullah a dit?» Il me répondit: «Ce qu'il a dit est la vérité même».

Houdzaifa -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Le Messager Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous raconte deux récits, l'un fut réalisé et j'attends la réalisation de l'autre. Dans le premier il nous a dit que la loyauté avait été placée dans le cœur des hommes, puis le Coran était révélé. Les hommes ont appris une partie du Coran et une autre de la sunna. Puis il nous a raconté comment la loyauté serait enlevée en disant: *«Pendant le premier sommeil de l'homme, la loyauté sera ôtée de son cœur mais sa trace demeurera telle une ampoule que laisse une braise qui glisse sur le pied, bien qu'il n'y ait rien à l'intérieur». Disant cela, il prit un caillou et le laissa rouler sur son pied, et poursuivit: «Le lendemain, ils s'éveilleront et se livront à leur négoce, et presque personne n'y apportera de loyauté, au point où on dira: «Il y avait dans le temps dans telle tribu un homme loyal». On dira d'un autre homme: «Comme il est robuste, ingénieux et intelligent», et pourtant dans son cœur il n'y aura même pas le poids d'un grain de moutarde de foi. Il fut pour moi un temps où je ne m'inquiétais pas de savoir avec qui je faisais de négoce: s'il était un musulman, il était retenu par son Islam, s'il était un chrétien ou un juif, il était retenu par son chef. Mais aujourd'hui, je ne fais plus d'affaires qu'avec un tel et un tel»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed]***[1].

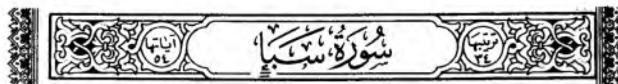
---

(1) روي عن حذيفة رضي الله عنه قال: حدثنا رسول الله ﷺ حديثين قد رأيت أحدهما، وأنا

L'imam Ahmed rapporte d'après Abdullah Ben 'Amr -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Si tu possèdes ces quatre vertus, ne t'en fais pas pour ce qui tu auras raté de ce bas monde; La garde du dépôt, les paroles sincères, le bon caractère et le bien acquis licitement».*

«Allah punira les hypocrites et les idolâtres, hommes et femmes» car les fils d'Adam s'étant chargés du dépôt, qui sont les obligations religieuses, certains manifestent la foi du moment qu'ils couvent l'incrédulité, qui sont les hypocrites, et d'autres sont plongés dans l'incrédulité en s'opposant aux Prophètes. **«Il pardonnera aux croyants et aux croyantes»** et leur fera miséricorde, car ils ont cru en Dieu, en ses anges, en ses Livres et en ses Prophètes: Dieu est absolument Absoluteur et Miséricordieux.

أنتظر الآخر، حدثنا أن الأمانة نزلت في جذر قلوب الرجال ثم نزل القرآن فعلموا من القرآن وعملوا من السنّة، ثم حدثنا عن رفع الأمانة فقال: ينام الرجل النومة فتقبض الأمانة من قلبه، فيظل أثرها مثل أثر المجّل كجمر دحرجته على رجلك. تراه مُنتبراً، وليس فيه شيء ـ قال: ثم أخذ حصى فدحرجه على رجله ـ قال: فيصبح الناس يتبايعون لا يكاد أحد يؤدي الأمانة، حتى يقال: إن في بني فلان رجلاً أميناً، حتى يقال: للرجل ما أجلده وأعقله وما في قلبه حبة خردل من إيمان، ولقد أتى عليّ زمان، وما أبالي أيكم بايعت إن كان مسلماً ليردنّه عليّ دينه، وإن كان نصرانياً أو يهودياً ليردنه عليّ ساعيه، فأما اليوم فما كنت أبايع منكم إلا فلاناً وفلاناً (أخرجه البخاري ومسلم وأحمد).



34- SOURATE DE SABA

54 versets

Révélée à La Mecque à l'exception du septième verset révélé à Médine

Révélée à la suite de la sourate de Lokman

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ وَلَهُ ٱلْحَمْدُ فِى ٱلْءَاخِرَةِ وَهُوَ
ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١﴾ يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ
ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا وَهُوَ ٱلرَّحِيمُ ٱلْغَفُورُ ﴿٢﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'Alḥamdu li-L-Lâhi-l-lad̲î lahû mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wa lahu-l-ḥamdu fî-l-'âḫirati wa huwa-l-Ḥaîmu-l-Ḫabîru (1) ya'lamu mâ yaliju fî-l-'arḍi wamâ yaḫruju minhâ wamâ yanzilu mina-s-samâ'i wamâ ya'ruju fîhâ wa huwa-r-Raḥîmu-l-ġafûru (2).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Béni soit Allah, le Maître des cieux et de la terre. Béni soit-Il dans l'autre monde. Il est sage et savant. (1) Il sait ce qui pénètre dans le sol et ce qui en sort. Il sait ce qui descend du ciel et ce qui y monte. Il est le Compatissant et le Miséricordieux. (2).

Les louanges ne vont qu'à Dieu dans les deux mondes, car Il est le Souverain du royaume, le Dispensateur qui pourvoit aux besoins de toutes les créatures. Tout Lui appartient et Il est le sage quant à ses actes et paroles. Il est le parfaitement informé, qui connait tout et rien ne Lui est caché.

«Il sait ce qui pénètre dans le sol et ce qui en sort» même les gouttes de pluie qui y tombent, les grains qui y sont semés, ce que la terre contient et ce qui en sort quant à sa quantité, son nombre et sa nature. **«Il sait ce qui descend du ciel et ce qui y monte»** s'agit-il de l'ondée qui descend et les bonnes œuvres de Ses serviteurs qui y montent. Il est le Miséricordieux et l'Absoluteur qui ne dépêche pas le châtiment mais Il accorde un temps afin que le pécheur se renpente et revienne à Lui.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لَا تَأْتِينَا ٱلسَّاعَةُ قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّى لَتَأْتِيَنَّكُمْ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ لَا
يَعْزُبُ عَنْهُ مِثْقَالُ ذَرَّةٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ وَلَآ أَصْغَرُ مِن ذَٰلِكَ
وَلَآ أَكْبَرُ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ (٣) لِّيَجْزِىَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ
ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُوْلَٰٓئِكَ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَرِزْقٌ كَرِيمٌ (٤) وَٱلَّذِينَ سَعَوْ فِىٓ ءَايَٰتِنَا
مُعَٰجِزِينَ أُوْلَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ مِّن رِّجْزٍ أَلِيمٌ (٥) وَيَرَى ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْعِلْمَ
ٱلَّذِىٓ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ هُوَ ٱلْحَقَّ وَيَهْدِىٓ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ
(٦)

wa qâla-l-ladîna kafarû lâ ta'tînâ-s-sâ'atu qul balâ wa rabbî lata'tiyannakum 'Âlimi-l-ġaybi lâ ya'zubu 'anhu mitqâlu darratin fî-s-samâwati wa lâ fî-l-'ardi walâ 'asġaru min dâlika walâ 'akbaru 'illâ fî-kitâbim mubîni-l (3) liyajziya-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti 'ûlâ'ika lahum maġfiratun wa rizqun karîmun (4) wa-l-ladîna sa'aw fî 'âyâtinâ mu'âjizîna 'ûlâ'ika lahum 'adâbum mi-r-rijzin 'alîmun (5) wa yarâ-l-ladîna 'ûtû-l-'ilma-l-ladî 'unzila 'ilayka mi-r-rabbika huwa-l-ḥaqqa wa yahdî 'ilâ ṣirâṭi-l-'Azîzi-l- Ḥamîdi (6).

Les incrédules soutiennent: «L'heure ne viendra pas». Réponds: que si, par mon Seigneur, elle arrivera. Aucun mystère n'échappe à mon Seigneur,

pas même le poids d'un grain de moutarde. Que ce soit un corps plus infime ou plus grand que celui-ci, tout ce qui est dans les cieux et dans la terre, est recensé dans le Livre souverain.(3) L'heure viendra récompenser ceux qui auront cru et fait le bien. A eux le pardon et une félicité sans mélange. (4) Ceux qui cherchent à discréditer nos preuves subiront une peine infamante et douloureuse. (5) A cette même heure, les savants constateront que le Livre qui t'a été révélé exprimait bien la vérité et qu'il engageait dans la voie du puissant et de l'auguste.(6).

Le premier verset (n: 3) est l'un des trois versets qu'on ne trouve pas dans tout le Coran un quatrième qui leur soit pareil, dans lesquels Dieu ordonne à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de jurer par son Seigneur le Magnifique que l'Heure Suprême aura lieu indubitablement. Les versets répondent à ceux qui renient la résurrection, ils sont les suivants:

1 - «Ils te demandent: «Ce que tu dis sur ce châtiment est-ce bien vrai? Réponds: Oui, je jure par mon Seigneur, c'est la vérité. Et vous ne pouvez pas vous soustraire à la puissance d'Allah» [Coran X, 53].

2 - «Les infidèles prétendent qu'ils ne seront pas ressuscités. Dis: Par mon Maître, vous serez ressuscités et on nous rappellera toutes vos actions. Ce sera chose facile à Allah» [Coran LXIV, 7].

3 - Réponds: que si, par mon Seigneur, elle arrivera» (Le verset de cette sourate).

Puis Dieu affirme sa survenue, Lui, qu'aucune chose ne Lui sera cachée, même pas le poids d'un atome ne lui échappe ni dans les cieux, ni sur la terre, il n'y a rien de plus petit ou de plus grand que cela. Même les ossements des morts qui seraient éparpillés et dispersés, Il connait leur sort et Il les reconstituerait comme Il les a créés pour la première fois, et ceci pour ressusciter les hommes et les juger selon leurs œuvres, en accordant le pardon et la belle récompense à ceux qui auront cru et les fera entrer au Paradis, et en châtiant les incrédules qui croyaient qu'ils ne seront plus ressuscités pour comparaitre devant Lui, et qui s'évertuaient à rendre Ses signes impuissants en accusant les Prophètes de menteurs et se montrant rebelles contre eux et contre Dieu. Les uns et les autres ne seront plus traités sur un même pied d'égalité: **«Les élus du Paradis ne sauraient**

être comparés aux damnés de l'Enfer» [Coran LIX, 20], ou comme Il a dit ailleurs: **«Traiterons-nous de la même façon ceux qui croient et font le bien et ceux qui se conduisent mal en ce monde? Traiterons-nous de la même façon les scrupuleux et les dépravés?»»** [Coran XXXVIII, 28].

«.. les savants constateront que le Livre qui t'a été révélé exprimait la vérité», car, les fidèles, quand ils verront l'Heure se produire, ne seront pas moins sûrs de sa survenue et s'écrieront alors: **«tout ce qui nous a été annoncé par les Envoyés d'Allah est vrai»** [Coran VIOI, 43]. La révélation, si on en croit, guide à la voie du Tout-Puisant et de celui qui est digne de louanges.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ هَلْ نَدُلُّكُمْ عَلَىٰ رَجُلٍ يُنَبِّئُكُمْ إِذَا مُزِّقْتُمْ كُلَّ مُمَزَّقٍ إِنَّكُمْ
لَفِى خَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿٧﴾ أَفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا أَم بِهِۦ جِنَّةٌۢ ۗ بَلِ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ
بِٱلْـَٔاخِرَةِ فِى ٱلْعَذَابِ وَٱلضَّلَٰلِ ٱلْبَعِيدِ ﴿٨﴾ أَفَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَىٰ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا
خَلْفَهُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۚ إِن نَّشَأْ نَخْسِفْ بِهِمُ ٱلْأَرْضَ أَوْ نُسْقِطْ عَلَيْهِمْ
كِسَفًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّكُلِّ عَبْدٍ مُّنِيبٍ ﴿٩﴾

wa qâla-l-laḏîna kafarû hal nadullukum 'alâ rajulin yunabbi'ukum 'iḏâ muzziqtum kulla mumazzaqin 'innakum lafî ḫalqin jadîdin (7) 'ftarâ 'alâ-L-Lâhi kaḏiban 'am bihî jinnatum-bali-l-laḏîna lâ yu'minûna bi-l-'ẫhirati fî-l-'aḏâbi wa-ḍ-ḍalâli-l-ba'îdi (8) 'afalam yaraw 'ilâ mâ bayna '-aydihim wamâ ḫalfahum mina-s-samẫ'i wa-l-'arḍi 'in naša' naḫsif bihimu-l-'arḍa 'aw musqiṭ 'alayhim kisafam mina-s-samẫ'i 'inna fî-ḏâlika la'ẫyata-l-likulli 'abdim-munîbin (9).

Les incrédules disent: «Voulez-vous voir un homme qui prétend qu'une fois décomposés et réduits en poussière, vous serez appelés à une nouvelle vie? (7) Cet homme ment contre Allah ou il est fou». Non, ceux qui ne croient pas à la vie future sont voués au supplice et se trouvent dans le plus profond des égarements. (8) Ne voient-ils pas s'étendre autour d'eux, dans tous les sens, les cieux et la terre? Si nous voulions, la terre se déroberait sous leurs pieds ou un pan de ciel s'écroulerait sur leurs têtes. Il y a là un enseignement pour tout homme capable de foi.(9).

Les athées et les négateurs qui ont renié la résurrection, se moquèrent de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et dirent les uns aux autres: **«Voulez vous voir un homme qu prétend qu'une fois décomposés et réduits en poussière, vous serez appelés à une nouvelle vie»**, ramenés à une nouvelle vie pour en jouir? Cet homme, ou bien il forge de mensonge au sujet de Dieu, ou il est un possédé. Dieu à Lui la puissance et la gloire leur répond: **«Ceux qui ne croient pas à la vie future, sont voués au supplice et se trouvent dans le plus profond des égarements»**. Cette affaire, ô Mouhammad, n'est du tout comme ils prétendent être, tu es véridique et fidèle et eux ne sont que des menteurs et ignorants. Ils subiront le châtiment le plus atroce, étant loin dans ce bas monde de toute vérité.

Puis Dieu avertit ces incrédules en leur montrant Son omnipotence dans la création des cieux et de la terre: **«Ne voient-ils pas s'étendre autour d'eux, dans tous les sens, les cieux et la terre?»**. Là où ils se dirigent les cieux les couvrent et la terre les porte, comme Il a dit: **«-Nous créâmes le ciel dans un élan de force. Notre puissance est infinie. Nous avons aplani la terre. Quel bel aménagement ainsi réalisé»** [Coran LI, 47, 48].

«Si nous voulions, la terre se déroberait sous leurs pieds ou un pan de ciel s'écroulerait sur leurs têtes». Pour les punir à cause de leur incrédulite et leur injustice, mais nous retardons ce châtiment par un effet de notre grâce et notre miséricorde. **«Il y a là un enseignement pour tout homme capable de foi»**. qui médite cette création, en tire une leçon et se repent.

۞ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا دَاوُۥدَ مِنَّا فَضْلًا ۖ يَٰجِبَالُ أَوِّبِى مَعَهُۥ وَٱلطَّيْرَ ۖ وَأَلَنَّا لَهُ ٱلْحَدِيدَ
﴿١٠﴾ أَنِ ٱعْمَلْ سَٰبِغَٰتٍ وَقَدِّرْ فِى ٱلسَّرْدِ ۖ وَٱعْمَلُوا۟ صَٰلِحًا ۖ إِنِّى بِمَا تَعْمَلُونَ
بَصِيرٌ ﴿١١﴾

wa laqad 'ā taynâ Dawûda minnâ faḍlan yâ jibâlu 'awwibî ma'ahû wa-ṭ-ṭayra wa 'alanna lahu-l-ḥadîda (10) 'ani-'mal sâbigâtin wa qaddir fî-s-sardi wa'malû ṣâliḥan 'innî bimâ ta'malûna basîrun (11).

Nous avons accordé une grâce à David. Nous enjoignîmes aux montagnes et aux oiseaux ses chants. Nous avons rendu le fer ductible entre ses mains. (10) Nous lui dîmes: «Fabrique des cuirasses et ajuste les mailles». Faites le bien car Je vois toutes vos actions. (11).

Entre autres grâces que Dieu a octroyées à son serviteur et Prophète Dâvid: La prophétie , la royauté, une armée puissante et une voix mélodieuse de sorte que lorsqu'il glorifiait Dieu les hautes et solides montagnes Le glorifiaient avec lui ainsi que les oiseaux voltigeant dans le ciel qui leur répondaient les glorifications en différentes langues. A ce propos, il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entendait une fois Abou Moussa Al-Ach'ari réciter le Coran la nuit. Il s'arrêta pour entendre sa récitation et dit: «On lui a accordé un des psaumes de David».

«Nous avons rendu le fer ductible entre ses mains» Al-Hassan Al-Basri et Qatada ont commenté cela en disant qu'il n'avait plus besoin de le chauffer pour l'utiliser ou de le frapper sur l'enclume pour en faire ce qu'il voulait, mais il le tordait avec ses mains comme un fil. **«-Fabrique des cuirasses»** des armures pour s'en protéger durant les combats, à savoir que David -que Dieu le salue- était le premier qui fabriquait une chose pareille, car dans le temps on faisait une telle armure au moyen des plaques de fer. On a rapporté que David fabriquait une cuirasse chaque jour pour la vendre à six mille dirhams en gardant pour lui et pour sa famille deux mille et les quatre autres pour acheter du pain fait de la farine blanche pour les fils d'Israël.

«Ajuste bien les mailles» une expression qui signifie: Donne aux mailles le nombre et les dimensions convenables.

Wahb Ben Mounabbah a raconté: David -que Dieu le salue- sortait souvent déguisé et demandait les cavaliers qu'il rencontrait à son sujet, ils le complimentaient et appréciaient son aptitude en tant que roi et son équité. Un jour, Dieu lui envoya un ange sous la forme humaine, et David l'interrogea comme il fit avec les autres et l'ange de lui répondre: «Il est le meilleur homme à l'égard de soi-même et de sa nation, mais on l'accuse d'une chose sans laquelle il aurait pu être un homme parfait». -Laquelle? demanda David. L'ange répondit: «Il se

nourrit et donne à manger à sa famille du trésor publique». Entendant cela, David -que Dieu le salue- implora le Seigneur - à Lui la puissance et la gloire- de lui apprendre un métier pour assurer sa subsistance ainsi que celle de sa famille sans toucher au trésor publique. Dieu alors lui apprit à fabriquer les cuirasses. Et désormais, David fabriquait une cuirasse chaque jour, la vendait et gardait le tiers de son prix pour la subsistance de sa famille, un tiers pour en faire une aumône au fur et à mesure et gardait comme réserve l'autre tiers jusqu'à la fabrication d'une autre cuirasse.

Au sujet de sa voix, on a rapporté que lorsqu'il réciait les Psaumes mélodieusement, les bêtes fauves se réunissaient auprès de lui de sorte qu'il pouvait les prendre par les têtes sans s'effaroucher. Les démons n'ont fait les autres instruments de musique tels que les flûtes, les cymbales et autres qu'en suivant les refrains de sa voix en les y accordant.

Dieu ensuite exhorte les hommes: «**Faites le bien car Je vois toutes vos actions**» et je vous observe en œuvrant pour vous en rétribuer à la fin, et rien ne me sera caché.

وَلِسُلَيْمَٰنَ ٱلرِّيحَ غُدُوُّهَا شَهْرٌ وَرَوَاحُهَا شَهْرٌ ۖ وَأَسَلْنَا لَهُۥ عَيْنَ ٱلْقِطْرِ ۖ وَمِنَ ٱلْجِنِّ
مَن يَعْمَلُ بَيْنَ يَدَيْهِ بِإِذْنِ رَبِّهِۦ ۖ وَمَن يَزِغْ مِنْهُمْ عَنْ أَمْرِنَا نُذِقْهُ مِنْ عَذَابِ
ٱلسَّعِيرِ ﴿١٢﴾ يَعْمَلُونَ لَهُۥ مَا يَشَآءُ مِن مَّحَٰرِيبَ وَتَمَٰثِيلَ وَجِفَانٍ كَٱلْجَوَابِ
وَقُدُورٍ رَّاسِيَٰتٍ ۚ ٱعْمَلُوٓا۟ ءَالَ دَاوُۥدَ شُكْرًا ۚ وَقَلِيلٌ مِّنْ عِبَادِىَ ٱلشَّكُورُ ﴿١٣﴾

wa liSulaymâna-r-rîḥa ġuduwwuhâ šahrun wa rawâḥuha šahrun wa '-asalnâ lahû 'ayna-l-qiṭri wa mina-l-jinni may-ya'malu byna yadayhi bi 'iḏni rabbihî waman yaziġ minhum 'an 'amrinâ nuḏiqhu min 'aḏâbi-s-sa'îri (12) ya'malûna lahû mâ yašâ`'u mim maḥârîba wa tamâṯîla wa jifânin ka-l-jawâbi wa qudûri-r-râsiyâtin-i-'malû 'â la Dawûda šukran wa qalîlum min 'ibâdiya-š-šakûru (13).

Nous soumîmes le vent à Salomon. Il soufflait un mois dans un sens et un mois dans l'autre. Nous fîmes jaillir pour lui une source d'airain. Avec notre permission, les génies travaillaient sous ses ordres. Ceux d'entre eux,

qui enfreignaient notre volonté, subissaient le supplice du feu. (12) Ils exécutaient tous les travaux q'il désirait, des temples, des statues, de plats larges comme une pièce d'eau et d'énormes marmites. O gens de David, profitez de tous ces biens en les exaltant. Hélas! peu d'hommes sont reconnaissants. (13).

A Salomon, fils de David, Dieu soumit le vent qui emportait son tapis de sorte qu'en une seule journée, il faisait le parcours d'un mois. Al-Hassan Al-Basri a dit à cet égard. «Salomon quittait Damas le matin et arrivait à Istakhar où il prenait son déjeuner, puis il quittait cette ville pour arriver le soir à Kaboul. A savoir qu'entre Damas et Istakhar il y a un parcours d'un mois, et entre cette ville et Kaboul on met la même durée pour y arriver».

«Nous fîmes jaillir pour lui une source d'airain» Cette source, d'après Ibn Abbas et Moujahed, se trouvait au Yemen. Et As-Souddy de préciser: «Cette source ne lui fut jaillie que pour trois jours seulement».

«Avec notre permission, les génies travaillaient sous ses ordres» Ils lui construisaient les demeures et autres habitations. **«Ceux d'entre eux qui enfreignaient notre volonté, subissaient le supplice du feu».** Il est clair que quiconque parmi ces génies se déviait de la voie tracée par Dieu, devait goûter le châtiment.

Au sujet des constructions que les génies faisaient pour Salomon, on peut déduire d'après les différents commentaires des exégètes, qu'il s'agit des palais, des statues et des sanctuaires etc.. mais d'après Moujahed, elles sont faites toutes en cuivre!! Et Qatada de répondre: de briques et de verres!

«.. de plats larges comme une pièce d'eau et d'énormes marmites» Ibn Abbas a dit que ces plats étaient pareils à des bassins. Et les énormes marmites, d'après Ikrima, étaient tellement grandes qu'on ne pouvait plus les enlever de leurs places pour les transporter et les mettre dans d'autres lieux.

«O gens de David, profitez de tous ces biens en les exaltant» Dieu ordonne de travailler avec gratitude aux gens de David en Le louant pour tous ces bienfaits qui leur furent accordés dans les deux mondes.

As-soulamy dit: «La prière, le jeûne et tout acte de bien sont des actes de reconnaissance, mais la meilleure reconnaissance est la louange de Dieu». En effet les gens de David manifestaient leur reconnaissance envers Dieu en actes et paroles.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Thabet Al-Banani: «David -que Dieu le salue- avait partagé la prière entre les membres de sa famille. A tout moment de nuit ou de jour, l'un d'entre eux se trouvait en prière». Mais: «**Hélas peu d'hommes sont reconnaissants**».

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La prière préférée à Dieu était celle de David, il dormait la moitié de la nuit passait le tiers en priant et se rendormait son sixième. Le jeûne préféré à Dieu était celui de David, il jeûnait un jour et rompait le jeûne le jour suivant. Il n'a jamais fui devant un ennemi»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

D'après Jaber -que Dieu l'agrée- le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La mère de Salomon fils de David -que Dieu les salue- a dit à Salomon: «O fils! Ne dorme pas trop la nuit, car l'excès du sommeil fera de l'homme un pauvre au jour de la résurrection». (c.à.d pauvre en œuvres pies).

En commentant ce verset: «**O gens de David, profitez de tous ces biens en les exaltant**», Fadil a dit: «David demanda à Dieu: «Seigneur, comment dois-je être reconnaissant envers Toi alors que même la reconnaissance est l'un de Tes bienfaits?». Et Dieu de lui répondre: «c'est maintenant que tu m'es reconnaissant en déclarant que c'est Moi qui accorde tous les bienfaits».

فَلَمَّا قَضَيْنَا عَلَيْهِ ٱلْمَوْتَ مَا دَلَّهُمْ عَلَىٰ مَوْتِهِۦٓ إِلَّا دَآبَّةُ ٱلْأَرْضِ تَأْكُلُ
مِنسَأَتَهُۥۖ فَلَمَّا خَرَّ تَبَيَّنَتِ ٱلْجِنُّ أَن لَّوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ٱلْغَيْبَ مَا لَبِثُوا۟ فِى

(1) في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن أحب الصلاة إلى الله تعالى صلاة داود كان ينام نصف الليل ويقوم ثلثه وينام سدسه. وأحب الصيام إلى الله تعالى صيام داود، كان يصوم يوماً ويفطر يوماً ولا يفر إذا لاقى».

ٱلْعَذَابِ ٱلْمُهِينِ ﴿١٤﴾

falammâ qaḍaynâ ‘alayhi-l-mawta mâ dallahum ‘alâ mawtihî ’illâ dâbbatu-l-’arḍi ta’kulû minsa ’atahû falammâ ḫarra tabayyanati-l-jinnu ’a-l-law kânû ya‘lamûna-l-ġayba mâ labiṯû fî-l-‘aḏâbi-l-muhîni (14).

Lorsque nous décrétâmes la mort de Salomon, sa mort serait passée inaperçue si un ver n'avait rongé le bâton sur lequel il s'appuyait. Quand il s'affaissa, les génies convinrent que s'ils savaient vraiment le don de percer les mystères, ils ne seraient pas restés si longtemps asservis à une tâche aussi accablante.(14).

Dieu montre comment Salomon trouva la mort et comment sa mort fut inconnue des génies qui étaient soumis aux travaux forcés pour son compte. Salomon mourut en s'appuyant sur son bâton et demeura ainsi pendant toute une année. Lorsque la termite rongea le bâton, il s'écroula, et on constata alors que sa mort data depuis une année. Si vraiment les génies avaient une certaine connaissance du mystère, comme pensaient les humains et les génies, ces derniers ne seraient pas restés dans le supplice permanent de la servitude.

Abdul Rahman Ben Zaid Ben Aslam raconte: «Salomon avait dit à l'ange de la mort: «Lorsque tu seras chargé de recueillir mon âme, fais-moi savoir». Un jour l'ange de la mort vint trouver Salomon et lui dit: «O Salomon, je suis chargé de recueillir ton âme, et il ne te reste de la vie qu'une heure». Salomon -que Dieu le salue- fit alors réunir les génies et leur chargea de lui construire un palais de glace démuni de toute porte. Il se leva pour faire sa prière en s'appuyant sur son bâton. L'ange de la mort recueillit son âme dans cet état, mais Salomon n'a pas fait cela pour fuir la mort. Et Abdul Rahman ajouta: «Les génies persévéraient toujours dans leur travail croyant que Salomon est vivant. Dieu alors envoya la termite qui rongea le bâton, et une fois celui-ci devenu creux, le bâton ne put supporter le corps de Salomon, il s'écroula. A ce moment-là les génies se dispersèrent»

لَقَدْ كَانَ لِسَبَإٍ فِى مَسْكَنِهِمْ ءَايَةٌ جَنَّتَانِ عَن يَمِينٍ وَشِمَالٍ كُلُوا۟ مِن رِّزْقِ

رَبِّكُمْ وَٱشْكُرُوا۟ لَهُۥ بَلْدَةٌ طَيِّبَةٌ وَرَبٌّ غَفُورٌ ﴿١٥﴾ فَأَعْرَضُوا۟ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ
سَيْلَ ٱلْعَرِمِ وَبَدَّلْنَٰهُم بِجَنَّتَيْهِمْ جَنَّتَيْنِ ذَوَاتَىْ أُكُلٍ خَمْطٍ وَأَثْلٍ وَشَىْءٍ مِّن سِدْرٍ
قَلِيلٍ ﴿١٦﴾ ذَٰلِكَ جَزَيْنَٰهُم بِمَا كَفَرُوا۟ ۖ وَهَلْ نُجَٰزِىٓ إِلَّا ٱلْكَفُورَ ﴿١٧﴾

laqad kâna liSaba'in fî masâkinihim 'â yatun jannatani 'an yamînin wa šimâlin kulû mi-r-rizqi rabbikum waškurû lahû baldatun ṭayyibatun wa rabbun ġafûrun (15) fa'a'raḍû fa'arsalnâ 'alayhim sayla-l-'arimi wa baddalnâhum bijannatayhim jannatayni ḏawâtay 'ukulin ḫamṭin wa 'aṯlin wa šay'im-min sidrin qalîlin (16) ḏâlika jazaynâhum bimâ kafarû wa hal nujâzî 'illâ-l-kafûra (17).

Les demeures des Sabéens portaient la marque de la bonté d'Allah. Elles étaient dotées d'un double jardin à droite et à gauche. Jouissez, leur fut-il recommandé, des bienfaits de votre Seigneur. Soyez-Lui reconnaissants. Votre région est pleine de richesses et votre Seigneur plein d'indulgence. (15) Ils se montrèrent ingrats. Nous fîmes déborder la rivière d'El Arim et nous métamorphosâmes leurs jardins en jardins n'offrant plus que des arbres aux fruits amers, des tamaris et de rares jujubiers. (16) Nous les punîmes ainsi que leur impiété. Nous est-il arrivé de sévir contre d'autres que les impies. (17).

Les Sabéens (par rapport à Saba) étaient les rois de Yemen qui vivaient dans l'opulence et le bien-être en jouissant de tant de récoltes, d'arbres fruitiers et autres. Dieu -qu'Il soit béni et exalté- leur envoya les Prophètes pour les exhorter à Lui être reconnaissants pour tous ces bienfaits, en Lui vouant un culte sincère et exclusif. Ils obtempérèrent à ces ordres et demeurèrent ainsi un laps de temps, puis ils se détournèrent de ce culte. Ils furent punis, et Dieu déchaîna contre eux les eaux torrentueuses des digues (de Ma'reb) qui détruirent tout, et la population se dispersa pêle-même, comme nous allons en parler plus loin.

D'après Ahmed, Ibn Abbas raconte qu'il a entendu un homme demander le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de Saba, était-il un homme, une femme ou un territoire?. Il lui répondit: «C'était un homme qui avait dix enfants dont six habitèrent

au Yemen, quatre au pays de Châm. Les Yéménites étaient composés de ces tribus: Midzhaj, Kinda, Al-Azd, Al-Acharioumes, Anmar et Himyar. Celles de Châm: Lakham, Joudzam, 'Amela et Ghassan».

Les généalogistes ont avancé que le nom de Saba était: 'Abd Chams Ben Yachjoub Ben Ya'rob Ben Qahtan. Il était donc de la descendance d'Ibrahim -que Dieu le salue-. Car, comme il est cité dans le Sahih de Boukhari, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- passa par des hommes de la tribu Aslam qui s'entrainaient du tir à l'arc, il leur dit: «Tirez ô les fils d'Ismaël, car votre père était un bon tireur». Aslam est une tribu des Médinois (les Ansars) qui formèrent les Aws, tandis que les Khazraj était une tribu de Ghassan, des arabes de Yemen qui vivaient à Saba et vinrent s'installer à Médine après que Dieu ait déchaîné sur eux l'inondation des digues, à savoir qu'une partie de Bani Ghassan s'était installée au pays de Châm.

En ce qui concerne la digue, on a avancé que les habitants de Saba avaient bâti un rempart entre deux montagnes formant ainsi un lac artificiel pour le remplir d'eau qui affluait vers la vallée. Ils purent planter les arbres qui donnaient les fruits à profusion de sorte qu'une femme, portant un panier sur sa tête pouvait cueillir les fruits directement sans aucune peine. Cette digue fut connue sous le nom du «barrage de Ma'reb». Et grâce au climat modéré du pays on n'y voyait plus de moustiques ou des mouches ni autres insectes, pour que les habitants glorifiaient Dieu et Le louaient pour avoir doté leur pays de deux jardins de part et d'autre du barrage. Il leur ordonna: **«Jouissez, leur fut-il recommandé, des bienfaits de votre Seigneur. Soyez-Lui reconnaissants. Votre région est pleine de richesses et votre Seigneur plein d'indulgence».**

Mais le gens se détournèrent de l'adoration de leur Seigneur pour adorer le soleil, comme il est cité dans ces versets qui racontent l'histoire de Salomon avec la huppe: **«Je reviens de Saba avec une nouvelle certaine. J'ai trouvé une femme gouvernant le pays et disposant d'énormes ressources. Elle trône sur un siège magnifique. Elle et son peuple adorent le soleil au lieu d'Allah. Satan donne à leurs actions une belle apparence. Il les a détournés de la bonne voie. Ils errent sans directions»** [-

Coran XXVII, 22,24]. D'après As-Souddy, Dieu leur avait envoyé douze Prophètes, et c'est Dieu qui est le plus savant.

«Nous fîmes déborder la rivière d'El Rim». Le terme «El Arim» signifie en arabe: une inondation. Dieu -à Lui la puissance et la gloire-, d'après Ibn Abbas, Qatada et Ad-Dahak, pour les punir, envoya une petite bête- un gros rat-qui perça le mur qui se trouve au fond du rempart qui s'écroula, le barrage céda et emporta les vergers et la ville dont il ne reste plus que les ruines. Dieu changea alors ces deux vergers en deux vergers aux fruits amers, avec des tamaris et quelques rares jujubiers. **«Nous les punîmes ainsi que leur impiété. Nous est-il arrivé de sévir contre d'autres que les impies».** Le Seigneur ne punit que les incrédules et ceux qui Lui sont méconnaissants.

وَجَعَلْنَا بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ ٱلْقُرَى ٱلَّتِى بَٰرَكْنَا فِيهَا قُرًى ظَٰهِرَةً وَقَدَّرْنَا فِيهَا ٱلسَّيْرَ
سِيرُوا۟ فِيهَا لَيَالِىَ وَأَيَّامًا ءَامِنِينَ ﴿١٨﴾ فَقَالُوا۟ رَبَّنَا بَٰعِدْ بَيْنَ أَسْفَارِنَا وَظَلَمُوٓا۟
أَنفُسَهُمْ فَجَعَلْنَٰهُمْ أَحَادِيثَ وَمَزَّقْنَٰهُمْ كُلَّ مُمَزَّقٍ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّكُلِّ
صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿١٩﴾

wa ja'alnâ baynahum wa bayna-l-qurâ-l-lâtî bâraknâ fîhâ quran ẕâhiratan wa qaddarnâ fîha-ṣ-sayra sîrû fîhâ layâliya wa 'ayyâman 'â minîna (18) faqâlû rabanâ bâ'id bayna 'asfârinâ wa ẕalamû '-anfusahum faja'alnâhum 'aḥâdîṯa wa mazzaqnâhum kulla mumazzaqin 'inna fî ḏâlika la'â yâtil likulli ṣabbârin šakûrin (19).

Nous créâmes entre eux et les autres villes placées sous notre bénédiction des étapes rapprochées. Les communications furent ainsi plus faciles. Voyagez en toute sécurité nuit et jour. (18) Ils dirent: «Seigneur, que n'espaces-Tu plutôt les étapes?». Ils se déconsidérèrent ainsi eux-mêmes. Nous leur donnâmes en exemple aux autres peuples et nous les dispersâmes dans tous les sens. Ce récit comporte un enseignement pour qui est doué de résignation et de reconnaissance. (19).

Grâce au barrage que les Sabéens avaient construit, le nombre des villes s'accrut. Lorsque l'un d'entre eux voyageait d'une ville à une

autre, il n'avait plus besoin de s'approvisionner ni en nourriture ni en eau, car partout il trouvait de ce dont il avait besoin. Tel est le sens du verset: **«Nous créâmes entre eux et les autres villes sous notre bénédiction des étapes rapprochées».**

Quelles étaient ces villes?

D'après Wahb Ben Mounabbah, ce sont des villages situés dans la région de San'a au Yemen.

D'après Moujahed et Al-Hassan, elles font partie du pays de Châm, voulant dire par là que les hommes parcouraient la distance entre Yemen et Châm en se déplaçant d'une ville à une autre.

D'après Ibn Abbas, ce sont des villes situées entre Médine et Châm, les hommes faisaient la sieste dans l'une d'elles pour passer la nuit dans une autre tellement étaient rapprochées. C'est pourquoi Dieu a dit: **«Les communications furent ainsi très faciles. Voyagez en toute sécurité nuit et jour».**

«Ils dirent: «Seigneur, que n'espaces-Tu plutôt les étapes?» Ils se déconsidérèrent ainsi eux-mêmes». Vivant dans l'aisance et voulant changer leur manière de vie, ils aimèrent aventurer pour avoir besoin aussi bien aux provisions que la sécurité en courant les risques, tout comme les fils d'Israël avaient demandé au Seigneur de leur substituer les cailles et la manne par des **«produits ordinaires des condiments, des concombres, de l'ail, des lentilles et des oignons»** [Coran II, 61] alors que leur vie était très aisée. Dieu a montré le cas des villes qui vivaient dans l'opulence et avaient méconnu ses bienfaits, dans ce verset: **«- Allah vous propose cet exemple: une cité vivait dans la paix la plus complète et dans l'opulence la plus large. S'étant montrée ingrate, Allah lui infligea en punition les affres de la faim et de la peur»** [Coran XVI, 112].

Pour punir les habitants de Saba **«nous les dipersâmes dans tous les sens»** en perpétuant leur souvenir dans les légendes. Les Arabes, quand ils veulent donner l'exemple d'un peuple éparpillé, ils disent: «Ils se sont dispersés par bandes séparées». Ach-Cha'bi a dit: «La tribu Ghassan se sont dirigés vers Oman, Dieu les a dispersés dans la région de Châm, les Ansars se sont installés à Yathreb (Médine actuellement), la tribu Khouza'a à Touhama et les Azd à 'Oman.

«Ce récit comporte un enseignement pour qui est doué de résignation et de reconnaissance». Ce châtiment et cette vengeance divine qu'ont subis les Sabéens fut à cause de leur ingratitude envers Dieu et leur incrédulité. Il y a là certes un signe pour tout homme patient et reconnaissant. Sa'd Ben Abi Waqaç -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je m'étonne du comportement du croyant qui ne lui apporte que du bien: quand il est dans l'aisance il est reconnaissant et loue Dieu, et quand un malheur le frappe, il se résigne et loue Dieu également. Le croyant est toujours récompensé même pour la bouchée (de nourriture) qu'il met dans la bouche de sa femme»* ***(Rapporté par Ahmed et An-Nassai)***[1].

وَلَقَدْ صَدَّقَ عَلَيْهِمْ إِبْلِيسُ ظَنَّهُۥ فَٱتَّبَعُوهُ إِلَّا فَرِيقًا مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢٠﴾ وَمَا
كَانَ لَهُۥ عَلَيْهِم مِّن سُلْطَٰنٍ إِلَّا لِنَعْلَمَ مَن يُؤْمِنُ بِٱلْءَاخِرَةِ مِمَّنْ هُوَ مِنْهَا فِى
شَكٍّ ۗ وَرَبُّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ حَفِيظٌ ﴿٢١﴾

walaqad ṣadaqa 'alayhim 'Iblisu ẓannahû fat-taba'ûhû 'illâ farîqm-mina-l-mu'minîna (20) wamâ kân lahû 'alayhim min sulṭânin 'illâ lina'lama may-yu'minu bi-l-'âḫirati mimman huwa fî šakkin wa rabbuka 'alâ kulli šay'in ḥafîẓun (21).

La jugement de Satan sur les hommes se trouve confirmé. Tous le suivirent, quelques croyants exceptés. (20) Ce n'est pas que Satan ait quelque influence sur les hommes. Mais il nous sert à distinguer entre ceux qui croient dans la vie future et ceux qui en doutent. Ton Seigneur veille sur toutes choses. (21).

Après avoir cité l'histoire des habitants de Saba, Dieu parle de tous ceux qui suivent le démon en se détournant de la voie droite. En commentant le premier verset, Ibn Abbas a dit qu'il est pareil aux dires

(1) عن سعد بن أبي وقاص رضي الله عنه، قال رسول الله ﷺ: «عجبت من قضاء الله تعالى للمؤمن إن أصابه خير حمد ربه وشكر، وإن أصابته مصيبة حمد ربه وصبر، يؤجر المؤمن في كل شيء حتى في اللقمة يرفعها إلى امرأته» (أخرجه الإمام أحمد ورواه النسائي).

de Dieu: **«C'est bien celui-là auquel Tu donnes le pas sur moi?», ajouta-t-il (Iblis)«Si Tu me fais grâce jusqu'au jour du jugement dernier, j'asservirai la presque totalité de sa descendance»** [Coran XVII, 62].

Al-Hassan Al-Basri a dit à ce propos: «Lorsque Dieu fit descendre Adam -que Dieu le salue- du Paradis avec Eve, Satan fut descendu également réjoui en disant: «Si j'ai pu égarer Adam et sa femme, certainement je réussirai à égarer leur descendance, car elle ne sera que trop faible par rapport aux père et mère». Tel fut le souhait d'Iblis. Dieu alors fit cette révélation: **«Le jugement de Satan sur les hommes se trouva confirmé. Tous les suivirent quelques croyants exceptés»**. Iblis s'écria alors: «Je ne me séparerai plus des fils d'Adam tant qu'ils sont en vie, je leur ferai des promesses et je leur inspirerai de vains désirs». Dieu lui répondit: «Par Ma majesté et ma puissance, Je laisserai au fils d'Adam la chance de se repentir tant que son âme n'aura pas quitté le gosier. Il ne Me demande une chose sans que Je la lui donne. Il ne M'appelle sans que Je lui réponde. Il ne Me demande le pardon sans que je l'absolve».

Satan n'aura aucune autorité sur les hommes que dans le but que Dieu puisse discerner les croyants de incrédules, et ceux qui croient à la vie future de ceux qui en doutent. **«Ton Seigneur veille sur toutes choses»**. Malgré cela, hélas, il y en a parmi les hommes qui se sont égarés par Satan, mais les croyants sont toujours à l'abri et protégés par Dieu.

قُلِ ٱدۡعُواْ ٱلَّذِينَ زَعَمۡتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِۖ لَا يَمۡلِكُونَ مِثۡقَالَ ذَرَّةٖ فِي
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِي ٱلۡأَرۡضِ وَمَا لَهُمۡ فِيهِمَا مِن شِرۡكٖ وَمَا لَهُۥ مِنۡهُم مِّن ظَهِيرٖ
٢٢ وَلَا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ عِندَهُۥٓ إِلَّا لِمَنۡ أَذِنَ لَهُۥۚ حَتَّىٰٓ إِذَا فُزِّعَ عَن قُلُوبِهِمۡ
قَالُواْ مَاذَا قَالَ رَبُّكُمۡۖ قَالُواْ ٱلۡحَقَّۖ وَهُوَ ٱلۡعَلِيُّ ٱلۡكَبِيرُ ٢٣

quli-d'û-l-ladîna za'amtum min dûni-L-Lâhi lâ yamlikûna mitqâla d arratin fî-s-samâwâti walâ fî-l-'ardi wamâ lahum fîhimâ min širkin wamâ lahû minhum min zahîrin (22) walâ tanfa'u-š-šafâ'atu 'indahû 'illâ liman 'adina lahû hattâ 'idâ fuzzi'a 'an qulûbihim qâlû mâdâ qâla rabbukum

qâlû-l-ḥaqqa wa huwa-l-'Aliyyu-l-kabîru (23).

Dis: Appelez à votre aide ceux que vous priez en dehors d'Allah. Ils ne possèdent même pas le poids d'un atome dans les cieux et sur la terre. Ils n'ont participé en quoi que ce soit à leur création. Aucun d'eux n'est l'auxiliaire d'Allah. (22) Il n'admet aucune intervention si ce n'est celle qu'Il autorise. Le jour où leurs esprits s'ouvriront à la lumière, on leur demandera: «Eh bien! qu'est-ce qu'Allah a annoncé?». Ils répondront: La vérité. Il est l'Auguste et le Sublime»(23).

Dieu défie les polythésites qui ont pris de divinités en dehors de Lui de les appeler et les invoquer si elles peuvent répondre à leur appel et leur accorder ne serait-ce qu'un atome de quoi que ce soit de biens dans les cieux ou sur la terre, ou bien leur venir en aide et les secourir. Certes Dieu est le Seigneur unique qui n'a pas d'associés, et Il dispose de tout ce qu'Il a créé et les hommes ont toujours besoin de Lui.

«Il n'admet aucune intercession si ce n'est celle qu'Il autorise». Grâce à Sa magnificence, Sa majesté et Son orgueil, nul ne pourra intercéder auprès de Lui s'il ne lui accorde la permission de le faire comme Il a dit: **«Ils n'intercèdent que pour ceux qui peuvent être agréés de Lui. Ils tremblent de crainte devant Lui»** [Coran XXI, 28].

Dans le hadith célèbre de «L'intercession», il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit qu'il sera le maître des fils d'Adam et le plus agréé des intercesseurs auprès de Dieu, puis il a ajouté: «Je me prosternerai devant le Seigneur et Il me laissera ainsi le temps qu'Il voudra, et m'apprendra des formules de louange qu'Il n'a apprises à personne, ensuite on me dira: «O Mohammad! relève la tête, parle tu seras entendu, demande, tu obtiendras et intercède tu seras exaucé..».

«Le jour où leurs esprits s'ouvriront à la lumière, on leur demandera: «Eh bien, qu'est-ce qu'Allah a annoncé?». Ils répondront: La vérité». Cela signifie: Lorsque Dieu parle par des révélations, ceux qui se trouvent dans les cieux seront pris de frayeur au point de s'évanouir, puis une fois cette frayeur dissipée, les uns diront aux autres: «Qu'a dit votre Seigneur?». Ils répondront: «La vérité». Car en ce moment-là, les anges porteurs du Trône transmettront ces paroles à ceux qui se

trouvent au-dessous d'eux et ainsi de suite jusqu'à ce que cela parvienne aux habitants de la terre sans aucun ajout ni diminuation.

D'autres ont interprété ce verset de la façon suivante: Au jour de la résurrection, lorsque les polythéistes prendront leur connaissance alors que dans le bas monde ils étaient distraits, ils demanderont: «-Qu'a dit votre Seigneur ?». On leur répondra: «La vérité»; mais Ibn Jarir a déclaré que la première interprétation est la plus logique en se basant sur des hadiths tel que celui-ci qui est cité dans le Sahih de Boukhari d'après Abou Houraira. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu, dans le ciel, a décidé quelque chose les anges frappent de leurs ailes comme signe de soumission en entendant Ses paroles qui font un bruit pareil à celui d'une chaîne sur un roc. Lorsque la frayeur sera bannie de leurs cœurs, on leur demandera «-Qu'a dit votre Seigneur?» Ils répondront: «La vérité. Il est le Très-Haut, le Très grand». Ceux qui écoutent à la dérobée, étant les uns sur les autres - et Soufian le rapporteur du hadith fit un signe de sa main - transmettent les paroles à ceux qui se trouvent au-dessous jusqu'à arriver à un devin ou un magicien. Mais il se peut qu'un dard flamboyant atteigne l'écouteur avant qu'il ne les transmette. Ce devin mélange ces paroles avec cent mensonges de chez lui en disant (aux hommes) qui le croient et disent: «Ne nous a-t-il pas informé telle et telle chose qui sont arrivées?». Cela grâce aux paroles qu'il avait entendues du ciel»* ***(Rapporté par Boukhari, Abu Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja)[1].***

A cet égard aussi, An-Nawas Ben Sam'an rapporte que le

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه أن نبي الله ﷺ قال: «إذا قضى الله تعالى الأمر في السماء ضربت الملائكة بأجنحتها خضعاناً لقوله كأنه سلسلة على صفوان، فإذا فزّع عن قلوبهم قالوا: ماذا قال ربكم؟ قالوا للذي قال: الحق وهو العلي الكبير، فيسمعها مسترق السمع، ومسترق السمع هكذا بعضه فوق بعض ـ ووصف سفيان بيده فحرفها ونشر بين أصابعه ـ فيسمع الكلمة فيلقيها إلى من تحته، ثم يلقيها الآخر إلى من تحته، حتى يلقيها على لسان الساحر أو الكاهن، فربما أدركه الشهاب قبل أن يلقيها وربما ألقاها قبل أن يدركه، فيكذب معها مائة كذبة فيقال: أليس قد قال لنا يوم كذا وكذا، كذا وكذا، فيصدّق بتلك الكلمة التي سمعت من السماء» (أخرجه البخاري ورواه أبو داود والترمذي وابن ماجه).

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque Dieu -qu'Il soit béni et Très haut-veut faire une révélation, les cieux éprouvent un certain tremblement par crainte de Lui. Une fois les habitants des cieux entendant cela, ils se sont foudroyés et se prosternent par soumission à Dieu. Le premier qui relève sa tête est Gabriel -que Dieu le salue- Dieu lui parole par révélation, et Gabriel à son tour la transmet aux anges en passant d'un ciel à un autre. Les anges lui demandent: «Qu'a dit ton Seigneur, ô Gabriel?». Il leur répond: «La vérité, Il est le Sublime et le Très Haut». Les anges répètent alors les paroles de Gabriel qui les transmet là où Dieu veut qu'elles parviennent soit au ciel soit sur la terre».*

۞ قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ قُلِ ٱللَّهُ ۖ وَإِنَّآ أَوْ إِيَّاكُمْ
لَعَلَىٰ هُدًى أَوْ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٢٤﴾ قُل لَّا تُسْـَٔلُونَ عَمَّآ أَجْرَمْنَا وَلَا
نُسْـَٔلُ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٢٥﴾ قُلْ يَجْمَعُ بَيْنَنَا رَبُّنَا ثُمَّ يَفْتَحُ بَيْنَنَا بِٱلْحَقِّ وَهُوَ
ٱلْفَتَّاحُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٢٦﴾ قُلْ أَرُونِىَ ٱلَّذِينَ أَلْحَقْتُم بِهِۦ شُرَكَآءَ ۖ كَلَّا ۚ بَلْ هُوَ
ٱللَّهُ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢٧﴾

qul may-yarzuqukum mina-s-samâwâti wa-l-'arḍi qul-i-L-Lâhu wa 'innâ
'aw 'iyyâkum la'alâ hudan 'aw fî ḍalâlim-mubînin (24) qul lâ tus 'alûna
'ammâ 'ajramnâ walâ nus'alu 'ammâ ta'malûna (25) qul yajma'u
baynanâ rabbunâ ṯumma yaftaḥu baynanâ bi-l-ḥaqqi wa huwa-l-fattâḥu-
l-'Alîmu (26) qul 'arûnî-l-laḏîna 'alḥaqtum bihî šurakâ'a kallâ bal huwa-
L-Lâhu-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (27).

Dis: «Qui distribue les biens des cieux et de la terre?». Réponds: «Allah». De vous et de moi, à coup sûr l'un est dans la bonne voie et l'autre dans l'erreur. (24) Dis: «Vous n'aurez pas à répondre de nos actes, ni nous des vôtres». (25) Dis: Notre Maître nous rassemblera et se prononcera entre nous en toute justice. Il est le juge par excellence et le savant. (26) Dis: Montrez-moi ceux que vous lui donnez comme associés. Il n'a pas d'associés. Il est Allah tout-puissant. (27).

Puisqu'ils avouent que Dieu leur accorde Ses bienfaits du ciel et de la terre, qu'ils sachent donc qu'il n'y a nul Dieu à part Lui. **«De vous**

et de moi, à coup sûr, l'un est dans la bonne voie et l'autre dans l'erreur». Donc, il est impossible que nous deux soyons dans la bonne voie et dans l'erreur, l'un de nous doit avoir raison sur l'autre. Nous avons présenté les preuves de l'unicité de Dieu et ceci ne fait que désavouer votre culte qui se base sur le polytéhisme. **«Vous n'aurez pas à répondre de nos actes, ni nous des vôtres».** En d'autre terme: Nous ne serons pas interrogés sur ce que vous avez fait, ni vous de ce que nous avons fait. Nous vous appelions à l'adoration de Dieu seul sans rien Lui associer, si vous répondez a notre appel, vous serez des nôtres, mais si vous refusez, sachez que nous désavouons votre religion et chacun alors assume sa responsabilité. Et Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux idolâtres: «Si vous me traitez de menteur, à moi mes actes, à vous les vôtres. Vous désavouez ce que je fais, et je ne suis pas responsable de ce que vous faites». Au jour de la résurrection, Dieu rassemblera toutes les créatures et jugera entre elles avec équité pour rétribuer chaque homme selon ses œuvres, et alors ils connaîtront tous à qui appartiendront la puissance, le triomphe et le bonheur éternel, tout comme Il a dit: **«Quand l'heure sonnera, les hommes seront séparés»** [-Coran XXX, 14].

«Il est le juge par excellence et le savant» qui décide et connait toutes les actions des hommes cachées et apparentes. Que les idolâtres montrent ce que les divinités qu'ils Lui ont associées ont créé afin de les prendre pour égaux au Seigneur? Ils se trompent, car Il est le seul créateur qui n'a ni égal ni semblable. Il est l'Unique, le Puissant et le Sage. Il a soumis tout à Sa volonté et, et Il est le sage aussi bien dans ses actes que dans ses paroles. Qu'Il soit sanctifié et béni.

وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا كَآفَّةً لِّلنَّاسِ بَشِيرًا وَنَذِيرًا وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا
يَعْلَمُونَ ﴿٢٨﴾ وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٢٩﴾ قُل
لَّكُم مِّيعَادُ يَوْمٍ لَّا تَسْتَـْٔخِرُونَ عَنْهُ سَاعَةً وَلَا تَسْتَقْدِمُونَ ﴿٣٠﴾

wamẫ 'arsalnâka 'illâ kẫffata-l-li-n-nâsi bašîran wa naḏîran walakinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lmûna (28) wa yaqûlûn matâ hâḏa-l-wa'du 'in

kuntum ṣâdiqîna (29) qul lakum mi'âdu yawmi-l-lâ tasta' ḫirûna 'anhu sâ'atan walâ tastaqdimûna (30).

Oui, c'est à l'ensemble des hommes que nous t'avons envoyé pour annoncer la bonne nouvelle et avertir. Mais la plupart des hommes ne le savent pas. (28) Ils interrogent: «Quand se réalisera cette promesse si vous dites vrai» (29) Réponds: «Une rencontre vous est impartie que vous ne pourrez reculer ou avancer d'un seul instant» (30).

Dieu envoya Mouhammad comme annonciateur de la bonne nouvelle à ceux qui auront suivi et répondu à son appel, qu'ils auront le Paradis, quant aux impies, ils auront l'Enfer.

'Ikrima rapporte qu'il a entendu Ibn Abbas dire: «Dieu le Très Haut a préféré Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- aux habitants des cieux et de la terre, et même les prophètes». On lui demanda: «Par quoi?». Il répondit: «Dieu a dit: **«Tous les Prophètes que nous avons envoyés sur terre ont parlé la langue de leur peuple pour les initier»** [Coran XIV, 4]. Il a dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- **«oui, c'est à l'ensemble des hommes que nous t'avons envoyé»**. Donc, il fut envoyé aussi bien aux génies qu'aux hommes».

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On m'a accordé cinq (faveurs) qu'aucun autre Prophète n'avait reçues avant moi: La victoire (sur mon ennemi) à une distance d'un mois de marche (en lui inspirant) la terreur; toute la terre m'a été faite comme un lieu de prière et son sable est un moyen de purification, quiconque de ma communauté peut prier là où il sera le moment de la prière; les butins sont devenus comme biens licites pour moi alors qu'ils ne l'étaient plus à aucun avant moi; on m'a accordé le droit d'intercession et Dieu envoya chaque Prophète à son peuple, tandis que moi j'ai été envoyé au monde entier»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) ثبت في الصحيحين، قال رسول الله ﷺ: «أعطيت خمساً لم يعطهن أحد من الأنبياء قبلي: نصرت بالرعب مسيرة شهر، وجعلت لي الأرض مسجداً وطهوراً فأيما رجل من أمتي أدركته الصلاة فليصل، وأحلت لي الغنائم ولم تحل لأحد قبلي، وأعطيت الشفاعة، وكان النبي يبعث إلى قومه خاصة وبعث إلى الناس عامة»

Dieu, rapportant les paroles des impies, dit: **«Ils t'interrogent: «Quand se réalisera cette promesse si vous dites vrai?»** Car les idolâtres renièrent la survenue de l'Heure et qu'il y aura une résurrection. Il charge Son Prophète de leur répondre: **«Une rencontre vous est impartie que vous ne pourrez reculer ou avancer d'un seul instant»**. Le terme fixé par Dieu ne peut être différé ne serait-ce qu'un instant, et Dieu a dit: **«Ce jour est retardé jusqu'à une date fixée. Quand ce jour viendra, aucune âme ne pourra parler sans la permission d'Allah. Ce jour-là, il y aura des réprouvés et des bienheureux»** [Coran XI, 104-105].

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَن نُّؤْمِنَ بِهَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ وَلَا بِٱلَّذِى بَيْنَ يَدَيْهِ ۗ وَلَوْ
تَرَىٰٓ إِذِ ٱلظَّٰلِمُونَ مَوْقُوفُونَ عِندَ رَبِّهِمْ يَرْجِعُ بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ ٱلْقَوْلَ
يَقُولُ ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ لَوْلَآ أَنتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ ﴿٣١﴾ قَالَ
ٱلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوٓا۟ أَنَحْنُ صَدَدْنَٰكُمْ عَنِ ٱلْهُدَىٰ بَعْدَ إِذْ جَآءَكُم ۖ
بَلْ كُنتُم مُّجْرِمِينَ ﴿٣٢﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ ٱسْتُضْعِفُوا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوا۟ بَلْ مَكْرُ
ٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ إِذْ تَأْمُرُونَنَآ أَن نَّكْفُرَ بِٱللَّهِ وَنَجْعَلَ لَهُۥٓ أَندَادًا ۚ وَأَسَرُّوا۟ ٱلنَّدَامَةَ
لَمَّا رَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ وَجَعَلْنَا ٱلْأَغْلَٰلَ فِىٓ أَعْنَاقِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ هَلْ يُجْزَوْنَ إِلَّا مَا
كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٣٣﴾

wa qâla-l-lad̲îna kafarû lan nu'mina bihâd̲a-l-Qur'ânni walâ bi-l-lad̲î bayna yadayhi walaw tarâ 'id̲i-ẓ-ẓâlimûna mawqûfûna 'inda rabbihim yarji'u ba'ḍuhum 'ilâ ba'ḍini-l-qawla yaqûlu-l-lad̲îna-stuḍ'ifû li-l-lad̲îna-stakbarû lawlâ 'antum lakunnâ mu'minîna (31) qâla-l-lad̲îna-stakbarû li-l-lad̲îna-stuḍ'ifû 'anaḥnu ṣadadnâkum 'ani-l-hudâ ba'da 'id̲ jâ'akum bal kuntum mujrimîna (32) waqâla-l-lad̲îna-stuḍ'ifû li-l-lad̲îna-stakbarû bal makru-l-layli wa-n-nahâri 'id̲ ta'murûnanâ 'an makfura bi-L-Lâhi wa naj'ala lahû 'andâdan wa 'asarrû-n-nadâmata lammâ ra'awu-l-'ad̲âba wa ja'alnâ-l-'aġlâla fî 'a'nâqi-l-lad̲îna kafarû hal yujzawna 'illâ mâ kânû ya'malûna (33).

Les incrédules disent: «Nous ne croyons ni à ce Livre ni à ceux qui l'ont précédé». Ah! si tu pouvais assister à la comparution des méchants

devant leur Seigneur quand ils se rejetteront les uns sur les autres la responsabilité. Les faibles diront aux puissants: «Sans vous, nous aurions cru». (31) Les puissants répondront aux faibles: «Comment! ce serait nous qui nous aurions détournés de la vérité après qu'elle vous a été révélée? Non, vous êtes les propres artisans de votre malheur»(32) Les faibles répliqueront aux puissants: «Ce sont vos incessantes manœuvres, de jour et de nuit, qui nous ont poussés à nier Allah et à Lui donner des associés». Ils éprouveront de cuisants regrets à la vue des supplices préparés à leur intention. Nous entourerons de chaînes le cou des infidèles. Peuvent-ils être traités autrement que selon leurs œuvres?(33).

Dieu parle de la persévérance des incrédules, de leur obstination et de leur reniement du Coran, et de ce qu'il apporte de nouvelles de la résurrection. Dieu les menace et se moque d'eux **«Ah! si tu pouvais assiter à la comparution des méchants devant le Seigneur quand ils se rejetteront les uns sur les autres la responsabilité».**

Les injustes seront tenus en rangs alignés devant Dieu pour les juger, les uns renverront les uns aux autres les reproches de la façon suivante: «Ceux dont on aura abusé de leur faiblesse diront à ceux qui se sont énorgueillis: **«Sans vous nous aurions cru»**, mais vous n'avez fait que de repousser de la bonne voie et de suivre les Prophètes. Et les puissants de leur répondre: **«Comment ce serait nous qui vous aurions détournés de la vérité après qu'elle vous a été révélée»**. Vous nous avez suivi sans y réfléchir ni nous demander de vous montrer des preuves pour que vous soyez convaincus. **«Non, vous êtes les propres artisans de votre malheur»**. Vous étiez vous-mêmes coupables.

«Les faibles répliqueront: «Ce sont vos incessantes manœuvres, de jour et de nuit, qui nous ont poussés à nier Allah». C'était plutôt les intrigues de la nuit et du jour lorsque vous nous ordonniez à mécroire en Dieu et de Lui donner des égaux. Vous nous disiez que nous étions sur la voie droite alors que nous nous détournions de la voie droite. Et voilà maintenant que tout cela s'avère être faux. **«Ils éprouveront de cuisants regrets à la vue des supplices»** aussi bien les puissants que les faibles. **«Nous entourerons de chaînes le cou des infidèles»** en les joignant à leurs mains pour être bien liés et immobiles. **«Peuvent-ils être traités autrement que selon leurs œuvres»**. Abou Houraira rapporte que le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénissè et le salue- a dit: «Une fois que les coupables seront amenés à la Géhenne, elle les brûlera de sorte de ne laisser aucun morceau de chair sans qu'il ne soit tombé jusqu'aux chevilles».

وَمَآ أَرْسَلْنَا فِى قَرْيَةٍ مِّن نَّذِيرٍ إِلَّا قَالَ مُتْرَفُوهَآ إِنَّا بِمَآ أُرْسِلْتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ
﴿٣٤﴾ وَقَالُوا۟ نَحْنُ أَكْثَرُ أَمْوَٰلًا وَأَوْلَٰدًا وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِينَ ﴿٣٥﴾ قُلْ إِنَّ رَبِّى
يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٦﴾ وَمَآ
أَمْوَٰلُكُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُكُم بِٱلَّتِى تُقَرِّبُكُمْ عِندَنَا زُلْفَىٰٓ إِلَّا مَنْ ءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا
فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ جَزَآءُ ٱلضِّعْفِ بِمَا عَمِلُوا۟ وَهُمْ فِى ٱلْغُرُفَٰتِ ءَامِنُونَ ﴿٣٧﴾ وَٱلَّذِينَ
يَسْعَوْنَ فِىٓ ءَايَٰتِنَا مُعَٰجِزِينَ أُو۟لَٰٓئِكَ فِى ٱلْعَذَابِ مُحْضَرُونَ ﴿٣٨﴾ قُلْ إِنَّ رَبِّى
يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ وَيَقْدِرُ لَهُۥ وَمَآ أَنفَقْتُم مِّن شَىْءٍ فَهُوَ
يُخْلِفُهُۥ وَهُوَ خَيْرُ ٱلرَّٰزِقِينَ ﴿٣٩﴾

wamâ 'arsalnâ fî qaryatim-min naḏîrin 'illâ qâla mutrafûhâ 'innâ bimâ 'ursiltum bihî kâfirûna (34) wa qâlû naḥnu 'akṯaru 'amwâlan wa 'awlâdan wamâ naḥnu bimu'aḏḏabîna (35) qul 'inna rabbî yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u wa yaqdiru wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lamûna (36) wamâ '-amwâlukum walâ 'awladukum bi-l-latî tuqarribukum 'indanâ zulfâ 'illâ man 'âmana wa 'amila ṣâliḥan fa'ûlâ'ika lahum jazâ 'u-ḍ-ḍi'fi bimâ '-amilû wahum fî-l-ġurufâti 'âminûna (37) wa-l-laḏîna yas'awna fî 'âyâtinâ mu 'âjizîna 'ûlâ'ika fî-l-'aḏâbi muḥḍarûna (38) qul 'inna rabbî yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u min 'ibâdihî wa yaqdiru lahû wamâ '-anfaqtum min šay'in fahuwa yuẖlifuhû wahuwa ẖayru-r-râziqîna (39).

Nous n'avons pas envoyé de Prophète à une cité que les riches ne l'aient repoussé par ces mots: «Nous ne croyons pas à ta mission»; (34) Ils disent: «Comblés de richesses et d'enfants comme nous sommes, nous ne serions jamais voués au supplice». (35) Dis: «Mon Seigneur distribue ou mesure ses dons à qui Il veut». Mais la plupart des hommes l'ignore. (36) Ce ne sont ni vos richesses ni vos enfants qui vous rapprocheront de nous. Seuls s'en rapprocheront ceux qui croient et qui font le bien. Ceux-là

auront leur récompense doublée. Ils goûteront une douce quiétude dans les hautes sphères du Paradis. (37) Ceux qui cherchent à discréditer nos preuves seront punis. (38) Dis: Mon Seigneur distribue ou mesure ses richesses à qui Il veut. Tout ce que vous dépenserez en vue d'Allah, Il vous le rendra. Il est le plus généreux des dispensateurs. (39).

Dieu, par ces versets reconforte Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en l'exhortant à imiter les Prophètes qui lui ont précédé. Car à aucune des cités, Dieu n'a envoyé un Prophète sans que ses habitants parmi ceux qui vivaient dans l'aisance et le bien-être ne l'aient traité de menteur, et sans que les pauvres ne l'aient suivi. Par exemple le peuple de Noé lui dit: **«Allons-nous te croire quand tu n'as convaincu que la lie du peuple»** [Coran XXVI, 111), ou les riches parmi le peuple de Saieh qui ont dit aux faiblés qui s'étaient convertis: **«Etes-vous bien sûrs que Saleh soit un envoyé d'Allah»? Ils répondirent: «Nous croyons à ce qu'il a eu mission de nous révéler». Les puissants répliquèrent: «Nous n'accordons aucun crédit à ce en quoi vous avez foi»** [Coran VII, 75-76]. Mais Dieu, en vérité, n'a placé, dans chaque cité, ses grands pécheurs que pour tendre des pièges. Il a dit ailleurs: **«Quand nous décidons d'anéantir une cité, nous prévenons ses citoyens amollis dans le bien-être. S'ils persistent dans leurs turpitudes, notre verdict se trouve justifié et nous ruinons cette cité de fond en comble»** [Coran XVII, 16].

Abou Rouzain a rapporté: «Deux hommes associés vivaient ensemble. L'un d'eux quitta son partenaire pour se diriger vers le littoral, l'autre demeura. Après la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, celui qui a quitté son ami lui écrivit: «Quelle fut la réaction des citoyens?». Il lui répondit«Aucun parmi les notables de Qouraich ne l'a suivi, plutôt ce sont les pauvres et les misérables qui l'ont suivi». L'autre cessa toute transaction de négoce et retourna pour trouver son associé et lui dit: «Guide-moi chez ce Prophète» car cet homme-là avait connaissance de ce que contienent les Livres ou certains d'eux».

Une fois en présence du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il lui demanda: «A quoi appelles-tu?» -A telle et telle chose», lui répondit-il. Et l'homme de répliquer: «Je témoigne que tu es l'Envoyé de Dieu». Il lui demanda: «D'où as tu appris cela?». Et l'homme de

rétorquer: «Car Dieu n'a envoyé un Prophète sans que les pauvres et les faibles ne soient les premiérs à croire en lui» ce verset fut alors révélé: **«Nous n'avons pas envoyé de Prophète à une cité que les riches ne l'aient repoussé..».**

Ceux qui vivaient dans le bien-être disaient: **«Comblés de richesses et d'enfants comme nous, nous ne serons jamais voués au supplice».** Ils croyaient qu'une fois, pourvus de richesses et d'enfants, cela est dû à l'affection de Dieu pour eux, et s'Il ne leur a pas réservé une telle considération, Il ne les aurait pas dotés de tous ces bienfaits. En réalité ils sont loin de tout cela car: **«Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants, uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent»** [Coran XXIII, 55-56]. Dieu a dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en évoquant ces gens-là: **«Ne te laisse pas séduire par leurs richesses et par leurs enfants. Ces richesses et ces enfants Allah ne les leur accorde que pour les faire souffrir au cours de cette vie périssable. Finalement, ils rendent l'âme, qu'ils sont encore infidèles»** [Coran IX, 55].

«Dis: «mon Seigneur distribue ou mesure ses dons à qui Il veut». Dieu accorde les richesses à qui Il veut ou rend pauvre qui Il Veut, Il n'agit que d'après Sa sagesse et sa connaissance des hommes **«Mais la plupart des hommes l'ignore».** Puis il avertit les hommes en leur disant: **«Ce ne sont vos richesses ni vos enfants qui vous rapprocheront de nous».** Ce ne sont plus un des signes de notre amour pour vous, bien au contraire, cet amour ne sera dû qu'à **«ceux qui croient et qui font le bien».** Ceux-là recevront une double récompense et même ils auront de multiples qui pourront aller jusqu'aux sept cent multiples.» **Ils goûteront une douce quiétude dans les hautes sphères du Paradis»** à l'abri de toute crainte et de toute affliction.

'Ali -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au Paradis il y aura des demeures dont l'extérieur est visible de l'intérieur et l'intérieur est visible de l'extérieur». Un bédouin demanda: «A qui sont-elles réservées?». Il lui répondit: «A celui qui profère des paroles douces, donne à manger (aux pauvres), et prie la nuit alors que les hommes dorment»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

---

(1) عن علي رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن في الجنة لغرفاً ترى ظهورها من

«Ceux qui cherchent à discréditer nos preuves seront punis» car ils s'évertuent à rendre les signes de Dieu impuissants en faisant détourner les hommes de la vértié et les empêcher de suivre les Prophètes, ils seront sûrement en proie au châtiment.

«Dis: Mon Seignenr distribue ou mesure ses richesses» d'après sa sagesse en faisant largesse à certain et prive certain autre, mais dans la vie future les hommes occuperont aussi différents rangs selon leurs œuvres. A cet égard le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Heureux sera celui qui aura embrassé l'Islam et se contentera de ce qui lui est accordé».

«Tout ce que vous dépenserez en vue d'Allah, Il vous le rendra» Ces dépenses, certes, seront faites selon les prescriptions de Dieu et non à tort et travers, mais dans les voies qui sont agréées de Lui. Il est cité dans un hadith: «O fils d'Adam, dépense et Je dépense pour toi». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit, d'après Houzaifa: «Or après vous, il arrivera un temps où les hommes aisés retiendront les richesses de peur de les dépenser», puis il récita ce verset: «Tout ce que vous dépenserez en vue d'Allah, Il vous le rendra.**«Il est le plus généreux des dispensateurs»**. Moujahed, en commentant ce verset a dit: «Que l'un d'entre vous n'interprète pas mal ce verset, car s'il en possède ce qui lui suffit, qu'il fasse des dépenses modérément».

وَيَوْمَ يَحْشُرُهُمْ جَمِيعًا ثُمَّ يَقُولُ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ أَهَٰٓؤُلَآءِ إِيَّاكُمْ كَانُوا۟ يَعْبُدُونَ (٤٠) قَالُوا۟
سُبْحَٰنَكَ أَنتَ وَلِيُّنَا مِن دُونِهِم بَلْ كَانُوا۟ يَعْبُدُونَ ٱلْجِنَّ أَكْثَرُهُم بِهِم مُّؤْمِنُونَ
(٤١) فَٱلْيَوْمَ لَا يَمْلِكُ بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ نَّفْعًا وَلَا ضَرًّا وَنَقُولُ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ذُوقُوا۟
عَذَابَ ٱلنَّارِ ٱلَّتِى كُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ (٤٢)

wa yawma yaḥšuruhum jamî'an ṯumma yaqûlu li-l-malâ'ikati 'ahâ'ûlâ'i 'iyyâkum kânû ya'budûna (40) qâlû subḥânaka 'anta waliyyunâ min

---

بطونها وبطونها من ظهورها» فقال أعرابي: لمن هي؟ قال ﷺ: «لمن طيّب الكلام، وأطعم الطعام، وأدام الصيام، وصلى بالليل والناس نيام» (أخرجه ابن أبي حاتم)،

dûnihim bal kânû ya'budûna-l-jinni 'akṯaruhum bihim mu'minûna (41) fa-l-yawma lâ yamliku ba'ḍukim li- ba'ḍin naf'an walâ ḍarran wa naqûlu li-l-laḏîna ẓalamû ḏûqû 'aḏâba-n-nâri-l-latî kuntum bihâ tukaḏḏibûna (42).

Un jour nous les réunirons tous, puis nous dirons aux anges: «Ces hommes, est-ce vous qu'ils ont adorés?» (40) Ils répondront: «Gloire à Toi, nous n'avons de lien qu'avec Toi et non avec eux. Non, ils ont adoré les démons; le plus grand nombre leur était soumis».(41) Ce jour-là, vous serez tous impuissants les uns envers les autres en bien ou en mal. Nous dirons aux méchants: «Goûtez maintenant l'horreur de l'Enfer que vous avez traité de mensong» (42).

Au jour de la résurrection, Dieu réprimandera les idolâtres devant toutes les créatures et dira aux anges qu'ils ont été pris pour divinités adorées afin qu'ils les rapprochent de Dieu: **«Ces hommes, est-ce vous qu'ils ont adorés?»**, tout comme Il a dit ailleurs: **«Est-ce vous qui avez détourné mes créatures ou sont-ce elles qui se sont égarées d'elles-mêmes?»** [Coran XXV, 17]. Et comme Il dira aussi à Jésus: **«O Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes: «Prenez-nous pour Allah moi et ma mère, à côté d'Allah?». Gloire à Toi, répondit Jésus, comment aurai-je pu dire une chose que je n'ai pas qualité pour dire?»** [Coran V, 116].

Les anges à toute question répondront: Gloire à Toi, que Tu sois sanctifié et élevé au-dessus de ce qu'ils imputent **«nous n'avons de lien qu'avec Toi et non avec eux»** nous ne sommes que Tes serviteurs et désavouons ce qu'ils ont fait, **«Non, ils ont adoré les démons»**, qui embellissaient l'adoration des idoles à leurs yeux, et celles-ci les ont égarés, car **«Le plus grand nombre leur était soumis»**.

Dieu -à Lui la puissance et la gloire dira: **«Ce jour-là, vous serez tous impuissants les uns envers les autres en bien ou en mal»** et vous ne serez secourus par aucune de ces idoles que vous adoriez et elles ne pourront vous être ni utiles ni nuisibles. **«Nous dirons aux méchants: «-Goûtez maintenant l'horreur de l'Enfer que vous avez traité de mensonge».**

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا بَيِّنَٰتٍ قَالُوا۟ مَا هَٰذَآ إِلَّا رَجُلٌ يُرِيدُ أَن يَصُدَّكُمْ عَمَّا كَانَ
يَعْبُدُ ءَابَآؤُكُمْ وَقَالُوا۟ مَا هَٰذَآ إِلَّآ إِفْكٌ مُّفْتَرًى ۚ وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِلْحَقِّ لَمَّا

جَآءَهُمْ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٤٣﴾ وَمَآ ءَاتَيْنَٰهُم مِّن كُتُبٍ يَدْرُسُونَهَا وَمَآ
أَرْسَلْنَآ إِلَيْهِمْ قَبْلَكَ مِن نَّذِيرٍ ﴿٤٤﴾ وَكَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَمَا بَلَغُوا۟
مِعْشَارَ مَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ فَكَذَّبُوا۟ رُسُلِى فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ ﴿٤٥﴾

wa 'idâ tutlâ 'alayhim 'âyâtunâ bayyinâtin qâlû mâ hâdâ 'illâ rajulun yurîdu 'ay-yaṣuddakum 'ammâ kâna ya'budu 'âbâ'ukum wa qâlû mâ hâdâ 'illâ 'ifkum-muftaran waqâla-l-ladîna kafarû li-l-ḥaqqi lammâ jâ'ahum 'in hâdâ 'illâ siḥrum mubînun (43) wamâ 'âtaynâhum min kutubin yadrusûnahâ wamâ 'arsalnâ 'ilayhim qablaka min nadîrin (44) wa kaddaba-l-ladîna min qablihim wamâ balagû mi'šâra mâ 'âtaynâhum fakaddabû rusulî fakayfa kâna nakîri (45).

Quand on leur récite nos versets, ils disent: «Quel est cet homme qui cherche à nous détacher de ce qu'adoraient nos pères! Que sont ces versets, sinon une pure invention? Quand la vérité leur est révélée, les incrédules disent: «Ce n'est là manifestement que magie» (43) Jusqu'ici nous ne leur avons donné aucun Livre qui puisse instruire, ni ne leur avons envoyé de Prophète avant toi. (44) D'autres peuples avant eux auxquels nous avions accordé une puissance dix fois supérieure ont traité nos Prophètes de menteurs. Quel châtiment n'a pas été le leur! (45).

Ces mécréants méritent le plus grand supplice pour avoir renié les versets qui leur ont été récités de la bouche du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et disaient: **«Quel est cet homme qui cherche à nous détacher de ce qu'adoraient nos père!»** croyant que leurs pères suivaient la religion vraie et ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a apporté est erreur. Ils dirent: **«Que sont ces versets, sinon une pure invention»**, ou bien: **«Ce n'est là manifestement que magie»**.

Dieu leur répondit: **«Jusqu'ici nous ne leur avons envoyé aucun livre qui puisse les instruire, ni ne leur avons envoyé un Prophète avant toi»**. C'est à dire: Dieu n'a pas révélé aux arabes un livre autre que le Coran, comme Il ne leur a pas envoyé un Prophète avant Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ils ont tellement souhaité de recevoir un avertisseur ou un livre pour être mieux dirigés que les autres

peuples. Mais une fois reçu un livre et un Prophète leur a été envoyé, ils ont renié la révélation et traité le Prophète de menteur. Tel fut aussi le comportement des peuples qui leur ont précédés **«auxquels nous avions accordé une puissance dix fois supérieure»**. Que ces gens-là **«ne parcourent-ils le monde? Ils verraient quelle a été la fin des peuples passés. Bien que l'emportant sur eux par le nombre, la puissance et les travaux de toutes sortes»** [Coran XL, 82]. Tout cela n'a pas pu repousser le châtiment de Dieu, plutôt ils ont subi le supplice atroce à cause de leur incrédulité et leur reniement. Car Dieu sauve toujours Ses Prophètes et les secourt.

۞ قُلْ إِنَّمَآ أَعِظُكُم بِوَٰحِدَةٍ أَن تَقُومُوا۟ لِلَّهِ مَثْنَىٰ وَفُرَٰدَىٰ ثُمَّ تَتَفَكَّرُوا۟ مَا
بِصَاحِبِكُم مِّن جِنَّةٍ إِنْ هُوَ إِلَّا نَذِيرٌ لَّكُم بَيْنَ يَدَىْ عَذَابٍ شَدِيدٍ ﴿٤٦﴾

qul 'innamâ 'a'izukum biwâhidatin 'an taqûmû li-l-Lâhi matna wa furâdâ tumma tatafakkarû mâ bisâhibikum min jinnatin 'in huwa 'illâ nadîru-l-lakum bayna yaday 'adâbin šadîdin (46).

Dis: Je vous en supplie. Recueillez-vous en Allah, séparément ou deux à deux, et dites si vous croyez que votre compagnon est possédé ou non. Non, c'est un Prophète chargé de vous mettre en garde contre un terrible supplice. (46).

Dieu ordonne à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire aux idolâtres qui le traitent de possédé de se tenir devant Lui par groupe de deux ou chacun à part et de méditer ensuite pour constater qu'il n'est plus un possédé, sans tenir compte d'une passion ou d'un esprit de parti. Que l'un d'entre eux demande aux autres s'il en doute: Voit-il que Mouhammad est un possédé?» **«Non, c'est un Prophète chargé de vous mettre en garde contre un terrible supplice».**

Ibn Abbas raconte: «Un jour le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- monta sur le mont As-Safa et s'écria: «Ya sabaha! (O quelle matinée)! Les Qoraichites s'étant réunis autour de lui, il leur dit: *«Que pensez-vous si je vous informais que l'ennemi vous attaquera ce matin ou ce soir, me croirez-vous?». Ils répondirent: «Oui». Il répliqua: «-Sachez donc que je vous avertis qu'il y a devant vous un châtimer*

*terrible». Abou Lahab de demander: «C'est pour cela que tu nous as rassemblés? que tu sois maudit». Dieu à cette occasion fit révéler cette sourate: «**Maudites soient les mains d'Abou Lahah;** jusqu'à la fin de la sourate»* [Coran CXI] ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

قُلْ مَا سَأَلْتُكُم مِّنْ أَجْرٍ فَهُوَ لَكُمْ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ
شَهِيدٌ ﴿٤٧﴾ قُلْ إِنَّ رَبِّي يَقْذِفُ بِٱلْحَقِّ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿٤٨﴾ قُلْ جَآءَ ٱلْحَقُّ وَمَا
يُبْدِئُ ٱلْبَٰطِلُ وَمَا يُعِيدُ ﴿٤٩﴾ قُلْ إِن ضَلَلْتُ فَإِنَّمَآ أَضِلُّ عَلَىٰ نَفْسِي وَإِنِ
ٱهْتَدَيْتُ فَبِمَا يُوحِيٓ إِلَيَّ رَبِّيٓ إِنَّهُۥ سَمِيعٌ قَرِيبٌ ﴿٥٠﴾

qul mâ sa'altukum min 'ajrin fahuwa lakum 'in 'ajriya 'illâ 'alâ-L-Lâhi wa huwa 'alâ kulli šay'in šahîdun (47) qul 'inna rabbî yaqḏifu bi-l-ḥaqqi 'Âllâmu-l-ġuyûbi (48) qul jâ'a-l-ḥaqqu wamâ yubdi'u-l-bâṭilu wamâ yu'îdu (49) qul 'in ḍalaltu fa'innamâ 'aḍillu 'alâ nafsî wa 'ini-htadaytu fabimâ yûḥî 'ilayya rabbî 'innahû Samî'un Qarîbun (50).

Dis: «Le salaire que je pourrais vous demander, eh bien! gardez-le C'est d'Allah que j'attends mon salaire. Il est témoin de toutes choses. (47) Dis: Mon Seigneur ne diffuse que la vérité. Il détient les secrets. (48) Dis: Voici le règne de la vérité. Celui du mensonge est passé et ne reviendra plus. (49) Dis: Si je me trompe, j'en supporterai les conséquences. Si je suis dans la bonne voie, je le dois aux révélations de mon Seigneur. Il entend et Il est partout. (50).

Dieu ordonne à Son Prophète de dire aux mécréants: Je ne vous demande aucun salaire contre la diffusion du message de mon Seigneur -à Lui la puisance et la gloire- et contre le conseil que je

---

(1) قال البخاري عن ابن عباس رضي الله عنهما أنه قال: صعد النبي ﷺ الصفا ذات يوم فقال: «يا صباحاه» فاجتمعت إليه قريش فقالوا: مالك؟ فقال: «أرأيتم لو أخبرتكم أن العدو يصبحكم أو يمسيكم أما كنتم تصدقوني» قالوا: بلى؟ قال ﷺ: «فإني نذير لكم بين يدي عذاب شديد»، فقال أبو لهب: تباً لك ألهذا جمعتنا؟ فأنزل الله عزَّ وجلَّ: ﴿تبت يدا أبي لهب وتب﴾

vous prodigue qui consiste à adorer Dieu seul. Mon salaire n'incombe qu'à Lui et c'est de Lui que je demande ma récompense. Il est témoin de toutes choses, et surtout du message que je dois vous le transmettre.

«Mon Seigneur ne diffuse que la vérité. Il détient les secrets» Il envoie l'ange à qui Il veut des habitants de la terre. Il connait aussi bien el visible que l'invisible et rien ne Lui est caché.

«Dis: voici le règne de la vérité. Celui du mensonge est passé et ne reviendra plus». Voici la vérité et le bon droit qui sont venus de Dieu, et l'erreur doit disparaitre, comme il a dit dans un autre verset: **«Au contraire, nous dressons la vérité contre l'erreur. Au premier choc, l'erreur s'évanouit»** [Coran XXI, 18]. On rapporte à ce propos que lorsque le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit son entrée à la Mecque après sa conquête, il trouva les statues et les idloles dressées autour de la Ka'ba. Il fit tomber chacune d'elles en récitant: **«Que la vérité triomphe et que l'erreur disparaisse. L'erreur a une vie précaire».»** [-Coran XVII, 81].

Qatada et As - Souddy ont avancé que l'erreur désigne Iblis qui ne crée rien comme il ne pourrait rien recréer, mais il s'avère que cette interprétation n'a aucune relation avec le verset précité.

«Dis: Si je me trompe, j'en supporterai les conséquences. Si je suis dans la bonne voie, je le dois aux révélations de mon Seigneur». C'est à dire tout le bien ne provient que de mon Dieu, s'agit - il d'une révélation ou s'agit du bon droit où on trouve la bonne direction et la guidance. Quant à celui qui s'égare, il ne s'égare qu'à son propre détriment. **«Il entend et il est partout»**; Il entend les paroles de ses serviteurs et il est proche pour exaucer quiconque l'invoque. Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ses compagnons: *«Celui que vous invoquez n'est ni sourd ni absent, il est proche et entend tout»*

وَلَوْ تَرَىٰٓ إِذْ فَزِعُوا۟ فَلَا فَوْتَ وَأُخِذُوا۟ مِن مَّكَانٍ قَرِيبٍ ﴿٥١﴾ وَقَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِهِۦ
وَأَنَّىٰ لَهُمُ ٱلتَّنَاوُشُ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٢﴾ وَقَدْ كَفَرُوا۟ بِهِۦ مِن قَبْلُ

وَيَقْذِفُونَ بِٱلْغَيْبِ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٣﴾ وَحِيلَ بَيْنَهُمْ وَبَيْنَ مَا يَشْتَهُونَ كَمَا
فُعِلَ بِأَشْيَاعِهِم مِّن قَبْلُ ۚ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ فِى شَكٍّ مُّرِيبٍۭ ﴿٥٤﴾

walaw tarâ 'id fazi'û falâ fawta wa 'uhidû min makânin qarîbin (51) waqâlû 'âmannâ bihî wa 'annâ lahumu-t-tanâwušu mim-makânin-ba'îdin (52) wa qad kafarû bihî min qablu wa yaqdifûna bi-l-ġaybi mim-makânim-ba'îdin (53) wa ḥîla baynahum wa bayna mâ yaštahûna kamâ fu'ila bi 'ašyâ'ihim min qablu 'innahum kânû fî šakkim murîb (54).

Si tu voyais comme ils trembleront alors. Mais ils ne trouveront pas d'issue. Ils seront cernés de près. (51) Ils s'écrieront: «Oui, nous croyons au Livre». Hélas! comment pourraient - ils atteindre une chose dont ils se trouvent si éloignés? (52) Sur terre, ils ne croyaient pas au Livre. Maintenant qu'ils sont loin, ils divaguent à son propos. (53) Un abîme les sépare de leurs désirs. Il en fut de même autrefois pour leurs semblables, qui étaient dans un doute irréductible. (54).

Dieu s'adresse à son Prophète: O Mouhammad! Si tu vouyais les incrédules qui seront pris de panique au jour de la résurrection! Ils ne trouveront aucun moyen de s'échapper ni un abri ou un refuge. Ils seront pris d'un endroit tout proche et du premier coup, C'est alors qu'ils s'érieront: «Oui, nous croyons au Livre»; ainsi qu'en Dieu et en son Prophète, tout comme ils diront: **«Nous voyons et nous entendons maintenant. Laisse-nous retourner sur terre. Nous y ferons le bien. Nous voilà convaincus»** [Coran XXXII, 12].

«Hélas! comment pourraient-ils atteindre une chose dont ils se trouvent si éloignés». C'est à dire: comment atteindront-ils la foi alors qu'ils ont quitté la vie mondaine pour arriver à la vie future où aucune œuvre ne sera acceptée pour en être rétribués? Donc ils ne demanderont qu'une chose qui ne sera plus à portée de leurs mains. D'après Ibn Abbas: Ils demanderont le retour à la terre pour se repentir et faire le bien du moment qu'il n'y aura ni retour ni repentir?.

«Sur terre, ils ne croyaient pas au Livre». Comment donc pourraient-ils acquérir la foi maintenant et après avoir traité les Prophètes d'imposteurs? **«Maintenant qu'ils sont loin, ils divaguent à son propos»**. Dans le bas monde ils disaient du Prophète tantôt un poète, tantôt un

devin, tantôt un magicien, tantôt un possédé et autres attributs, d'autant plus ils reniaient la résurrection et le rassemblement. Ils disaient aussi: **«Nous ignorons ce qu'est l'heure; nous n'avons d'elle qu'une idée vague, sans aucune certitude»** [Coran XLV, 32].

«Un abîme les sépare de leurs désirs» C'est à dire le repentir, comme a avancé Ibn Jarir, ou comme a dit Moujahed: de richesses et d'espoir. Il s'avère qu'il n'y a aucune contradiction entre ces différents dires car il y aura un empêchement entre leurs désirs dans le bas monde et ce qu'ils auront espéré obtenir dans l'au-delà. **«Il en fut de même autrefois pour leurs semblables»** qui ont mécru en tout quand ils apercevront le châtiment de Dieu. Ils souhaiteront ne plus être mécroyants dans le bas monde **«mais la foi acquise en présence du châtiment ne profite pas. Telle a été la règle d'Allah à l'égard des générations révolues. Ainsi périssent les incrédules»** [Coran XL, 85].

Ceux-là vivaient dans le monde dans un doute profond, c'est pourquoi la foi en ce moment- là ne sera d'aucune utilité en constatant la châtiment qui leur est réservé.



35 - SOURATE DES ANGES

(ou: DU CREATEUR)

45 versets

Révélée tout entière à la Mecque à la suite de la sourate de la: Distinction

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ فَاطِرِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ جَاعِلِ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ رُسُلًا أُو۟لِىٓ أَجْنِحَةٍ مَّثْنَىٰ وَثُلَٰثَ
وَرُبَٰعَ ۚ يَزِيدُ فِى ٱلْخَلْقِ مَا يَشَآءُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ١

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'al-ḥhamdu li-L-Lâhi Fâṭiri-s-samâwâti wa-l-'arḍi jâ'ili-l-malâ'ikati rusulan 'ulî 'ajniḥatim maṯnâ wa ṯulâṯa wa rubâ'a yuzîdu fî-l-ḫalqi mâ yašâ'u 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîrun (1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le très Miséricordieux

Gloire à Allah, le créateur des cieux et de la terre, qui utilise comme messagers des anges pourvus de deux, trois ou quatre ailes. Il modifie la création comme il veut. Il est tout-puissant. (1).

Dieu a muni les anges de deux ou trois ou quatre ou même plus des ailes afin qu'ils parviennent à transmettre le massage aux

Prophètes. A ce propos, il est cité dans le hadith relatif au voyage nocturne et l'ascension au ciel, que le Messager le Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a vu Gabriel muni de six cent ailes, et entre deux ailes il y avait la distance qui sépare l'orient de l'occident. Tel est le sens des dires divins: **«Il modifie la création comme il veut»**. As- Souddy a commenté cela en disant« Dieu augmente le nombre des ailes comme il crée ce qu'il veut. Quant au commentaire de AZ-Zouhry, il a dit qu'il dote qui il veut d'une très velle voix

مَّا يَفْتَحِ ٱللَّهُ لِلنَّاسِ مِن رَّحْمَةٍ فَلَا مُمْسِكَ لَهَا ۖ وَمَا يُمْسِكْ فَلَا مُرْسِلَ لَهُۥ مِنۢ بَعْدِهِۦ ۚ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢﴾

mâ yaftaḥi-L-Lâhu li-n-nâsi mi-r-raḥmatin falâ mumsika lahâ wamâ yumsik falâ mursila lahû mim ba'dihî wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (2).

La grâce qu'Allah déverse sur les hommes, personne ne saurait l'intercepter. Celle qu'il tient en réserve, personne ne saurait lui donner libre cours. Il est le puissant et le Sage. (2).

Ce que Dieu veut, sera, et ce qu'il ne veut qu'il soit, ne saurait être créé. Il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - , une fois la prière achevée, disait: *«Il n'y a d'autre divinité que Dieu, Il n'a pas d'associé, la royauté et les louanges lui appartiennent. Il est puissant sur toute chose.. Grand Dieu, personne ne saurait empêcher ce que tu vas donner, et nul ne saurait donner ce que tu refuses. Les richesses de quelqu'un ne lui serviront à rien car c'est de toi que proviennent les richesses»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim***[1]***.***

Abou Sa'id Al-khoudri rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en relevant sa tête de l'inclinaison dans la prière, disait: *«Dieu écoute ceux qui le louent. Grand Dieu, Seigneur, à*

---

(1) روي أن رسول الله ﷺ كان يقول إذا انصرف من الصلاة «لا إله إلا الله وحده لا شريك، له الملك وله الحمد وهو على كل شيء قدير، اللهم لا مانع لما أعطيت، ولا معطي لما منعت، ولا ينفع ذا الجد منك الجد» (رواه البخاري ومسلم).

Toi les louanges autant que les cieux et la terre puissent contenir et autant que puisse contenir aussi autre chose si tu le veux. Grand Dieu, tu es le digne des louanges et de glorifications, et ce que dit un serviteur, et nous sommes tous Tes serviterrs. Grand Dieu, nul ne saurait empêcher ce que Tu donnes, et nul ne saurait donner ce que Tu refuses. Les richesses de quiconque ne lui serviront à rien, car c'est de Toi que proviennent les richesses ***(Rapporté par Mouslim).***

Ce verset est pareil à celui-ci: «**Si Allah t'afflige d'un mal, nul autre que lui ne peut y mettre fin. S'il te désigne pour une faveur, personne ne saurait en empêcher la réalisation»**» [Coran X, 107]

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ هَلْ مِنْ خَالِقٍ غَيْرُ اللَّهِ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ
وَالْأَرْضِ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ فَأَنَّىٰ تُؤْفَكُونَ ﴿٣﴾

yâ' 'ayyuhâ-n-nâsu-d-dkurû ni'mata-L-Lâhi 'alaykum hal min hâliqin ġayru-L-Lâhji yarzuqukum mina-s-samâ''i wa-l-'ardi lâ' 'illâ huwa fa'annâ tu'fakûna (3).

O hommes, reconnaissez les bienfaits d'Allah. Existe-t- il un autre créateur qu'Allah pour vous répartir les dons du ciel et de la terre? il n'y a pas d'autre Allah que Lui. Pourquoi vous en détourner? (3).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'il est le Seigneur unique, le seul dispensateur qui pourvoit aux besoins des hommes, comment après tout, les hommes se laissent égarer par le mensonge et la stupidité? en adorant d'autres divinités que Lui les prenant pour des associés?

وَإِنْ يُكَذِّبُوكَ فَقَدْ كُذِّبَتْ رُسُلٌ مِنْ قَبْلِكَ وَإِلَى اللَّهِ تُرْجَعُ الْأُمُورُ ﴿٤﴾ يَا أَيُّهَا
النَّاسُ إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ فَلَا تَغُرَّنَّكُمُ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا وَلَا يَغُرَّنَّكُمْ بِاللَّهِ الْغَرُورُ
﴿٥﴾ إِنَّ الشَّيْطَانَ لَكُمْ عَدُوٌّ فَاتَّخِذُوهُ عَدُوًّا إِنَّمَا يَدْعُو حِزْبَهُ لِيَكُونُوا مِنْ أَصْحَابِ
السَّعِيرِ ﴿٦﴾

wa 'iy-yukaddibûka faqad kuddibat rusulum-min qablika wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-umûru (4) yâ' 'ayyuhâ-n-nâsu 'inna wa'da-L-Lâhi haqqun falâ

taġurrannakumu-l-ḥayâtu-d-dunyâ walâ yaġurrannakum bi-L-Lâhi-l-ġarûru (5) 'inna-š-šayṯâna lakum ‘aduwwun fattaḥidûhu ‘aduwwan '-innamâ yad‘û ḥizbahû liyakûnû min 'aṣḥâbi-s-sa‘îri (6).

Ils te traitent d'imposteur? Les Prophètes qui t'ont précédé ont eu le même sort. Tout revient à Lui. (4) O hommes, les prédictions d'Allah s'accompliront. Ne vous laissez pas séduire par les plaisirs du siècle. Ne vous laissez pas détourner d'Allah par Satan. (5) Satan est votre ennemi. Considérez-le comme tel. S'il se fait des disciples, c'est pour les livrer ensuite à l'enfer. (6).

Si ces incrédules, ô Mouhammad, te traitent de menteur et te contredisent, sache que les Prophètes qui t'ont précédé ont été traités ainsi par leurs peuples. Tu as en eux un exemple, car ils ont transmis le message et montré à leurs peuples les preuves et les signes évidents, et malgré tout, ils n'y ont pas cru. **«Tout revient à Lui»** et il rétribuera chacun selon ses œuvres. La promesse de Dieu est vraie et sa prédiction se réalisera indubitablement et le rassemlement au jour dernier aura lieu. **«Ne vous laissez pas séduire par les plaisirs du siècle»** qui comportent le bien-être dans le monde d'ici-bas, car ce que Dieu a préparé à Ses seviteurs pieux est beaucoup plus précieux. Quant aux clinquants de la vie, ils sont éphémères. Que les séductions du démon ne vous trompent pas, car il ne fait qu'entrainer ses partisans à l'Enfer. Au jour de la résurrection, les croyants diront aux impies: **«Vous avez chevauché des chimères jusqu'à ce que la mort vous surprenne. Satan vous a trompés sur Allah»** [Coran LVII, 14].

Puis Dieu met en garde ses serviteurs contre satan et son animosité déclarée du temps d'Adam, et de le considérer comme ennemi qui appelle les hommes pour en faire les hôtes du Brasier en les égarant dans le bas monde et les détourner de l'adoration de Dieu

ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ ۖ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ
كَبِيرٌ ﴿٧﴾ أَفَمَن زُيِّنَ لَهُۥ سُوٓءُ عَمَلِهِۦ فَرَءَاهُ حَسَنًا ۖ فَإِنَّ ٱللَّهَ يُضِلُّ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِى
مَن يَشَآءُ ۖ فَلَا تَذْهَبْ نَفْسُكَ عَلَيْهِمْ حَسَرَٰتٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا يَصْنَعُونَ ﴿٨﴾

l-lad̲îna kafarû lahum ‘ad̲âbun šadîdun wa-l-lad̲îna ’âmanû wa ‘amilû-ṣ-ṣâliḥâti lahum maġfiratun wa ’ajrun kabîrun (7) ’afaman zuyyina lahû sû’u ‘amalihî fara’âhu ḥasanan fa’inna-L-Lâha yuḍillu may-yašâ’u wa yahdî may-yašâ’u falâ tad̲hab nafsuka ‘alayhim ḥasarâtin ’inna-L-Lâha ‘Alîmum bimâ yaṣna‘ûna (8).

Les infidèles subiront un châtiment terrible. Ceux qui croient et qui font le bien seront pardonnés et magnifiquement récompensés. (7) Peut- on convaincre ceux dont on a embelli des mauvaises actions et qui les voient belles? Allah égare qui il veut. Ne te lamente pas sur leur sort. Allah est éclairé sur leurs actions. (8).

Ceux qui ont suivi Satan et mécru en Dieu et en Ses Prophètes, leur sort sera la Géhenne. Par contre les croyants et ceux qui font les bonnes actions **«seront pardonnés et magnifiquement récompensés»**.

«Peut-on convaincre ceux dont on a embelli les mauvaiese actions et qui les voient belles?» Il s'agit des mécréants qui commettent les mauvaises actions au point qu'ils les voient belles, croyant qu'ils ont bien fait. Ceux- là que Dieu a égarés, pourrais- tu ô Mouhammad, les diriger ou leur être utile en quoi que ce soit? **«Ne te lamente pas sur leur sort»** et que ton âme ne se répande pas en regrets sur eux. **«Allah est éclairé sur leurs actions»**. En commentant ce verset, on a rapporté que Abdullah Al-Dailimi a dit: « J'allai trouver Abdullah Ben 'Amr qui était dans son jardin appelé «Al-Waht». Il me dit qu'il a entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Dieu a créé tous Ses serviteurs dans une obscurité totale, puis il leur a lancé de sa lumière. Celui qui a profité de cette lumière aura trouvé la voie droite, et celui dont cette lumière l'a manqué, se sera égaré. Pour cela je dis: «La plume a cessé d'écrire tout ce que Dieu - à lui la puissance et la gloire- a décrété»*

وَٱللَّهُ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ ٱلرِّيَٰحَ فَتُثِيرُ سَحَابًا فَسُقْنَٰهُ إِلَىٰ بَلَدٍ مَّيِّتٍ فَأَحْيَيْنَا بِهِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ
مَوْتِهَا ۚ كَذَٰلِكَ ٱلنُّشُورُ ﴿٩﴾ مَن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعِزَّةَ فَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ جَمِيعًا ۚ إِلَيْهِ يَصْعَدُ
ٱلْكَلِمُ ٱلطَّيِّبُ وَٱلْعَمَلُ ٱلصَّٰلِحُ يَرْفَعُهُۥ ۚ وَٱلَّذِينَ يَمْكُرُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ لَهُمْ عَذَابٌ

شَدِيدٌ وَمَكْرُ أُوْلَٰٓئِكَ هُوَ يَبُورُ ﴿١٠﴾ وَٱللَّهُ خَلَقَكُم مِّن تُرَابٍ ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ
جَعَلَكُمْ أَزْوَٰجًا وَمَا تَحْمِلُ مِنْ أُنثَىٰ وَلَا تَضَعُ إِلَّا بِعِلْمِهِۦ وَمَا يُعَمَّرُ مِن مُّعَمَّرٍ
وَلَا يُنقَصُ مِنْ عُمُرِهِۦٓ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿١١﴾

wa-L-Lâhu-l-ladî 'arsala-r-riyâha fatutîru sahâban fasuqnâhu 'ilâ baladim-mayyitin fa'ahyaynâ bihi-l-'arda ba'da mawtihâ kadâlika-n-nušûru (9) man kâna yurîdu-l-'izzata fa-li-L-Lâhi-l-'izzatu jamî'an 'ilayhi yas'adu-l-kalimu-t-tayyibu wa-l-'amalu-s-sâlihu yarfa'uhû wa-l-ladîna yamkurûna-s-s-ayyi'âti lahum 'adâbun šadîdun wa makru 'ûlâ'ika huwa yabûru (10) wa-L-Lâhu halaqakum min turâbin tumma min nutfatin tumma ja'alakum 'azwâjan wamâ tahmilu min 'untâ walâ tada'u 'illâ bi'ilmihî wamâ yu'ammiru min mu'ammirin walâ yanqausu min 'umurihî 'illâ fî kitâbin 'inna dâlika 'alâ-L-Lâhi yasîrun (11).

Allah envoie les vents qui soulèvent les nuages. Nous les poussons au-dessus de terres mortes, que nous vivifions ainsi. La résurrection aura lieu de la même manière. (9) L'homme recherche quelquefois la gloire. La gloire n'appartient qu'à Allah. C'est vers lui que montent les belles paroles et c'est lui qui recueille les bonnes actions. Ceux qui favorisent le mal subiront un châtiment terrible. Leurs manœuvres seront vaines. (10) Allah vous a tirés du limon, puis d'une goutte de sperme. Ensuite, il vous a répartis en deux sexes. Aucune femelle ne porte ni n'engendre sans qu'Allah le sache. Aucune existence n'est prolongée ou abrégée, sans que cela soit inscrit dans le livre. Ceci est facile à Allah. (11).

En parlant de la résurrection des hommes pour le jour dernier, Dieu propose souvent l'exemple de la terre morte qui la vivifie en lui envoyant la pluie. Une fois la terre reçoit l'eau, ne tarde pas à remuer, à gonfler et à pousser toutes sortes de belles espèces de plantes. Ainsi les corps des hommes quand Dieu veut les ressusciter, il envoie de sous le Trône une pluie qui couvrira toute la terre et les corps pousseront tel des plantes dans la terre. Il est dit dans un hadith: «Le corps de l'homme sera réduit en poussière sauf l'os caudal à partir duquel, tout le corps sera reconstitué».

«La résurrection aura lieu de la même manière». Nous avons

commenté ce fait en rapportant le hadith de Abou Rouzain (voir le verset n°5 de la sourate du pèlerinage).

«L'homme recherche quelquefois la gloire. La gloire n'appartient qu'à Allah» Que celui qui veut la puissance dans les deux mondes, doit observer l'obéissance à Dieu car, c'est grâce à elle qu'il pourrait l'avoir. Dieu, étant le Souverain des deux mondes, détient la puissance en totalité comme Il a dit ailleurs: **«Recherchent-ils l'honneur auprès d'eux? L'honneur n'est qu'à Allah»** [Coran IV, 139].

Moujahed a commenté cela en disant: «Quiconque recherche la puissance en adorant les idoles, qu'il sache que la puissance appartient à Dieu seul».

«C'est vers lui que montent les belles paroles»qui ne sont que l'invocation de Dieu, la récitation du Coran et Sa mention en tout temps. Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Lorsque nous vous rapportons un hadith, nous citons en même temps des versets à l'appui. Lorsque le musulman croyant dit: «Gloire et louange à Dieu, il n'y a de Dieu que Lui, Dieu est Grand et qu'il soit béni», un ange recueillit ces paroles pour les mettre sous ses ailes puis il monte avec jusqu'au ciel. Il ne passe par un ciel sans que les anges qui s'y trouvent n'implorent le pardon pour leur auteur. Ces paroles montent d'un ciel à un autre jusqu'à ce qu'elles parviennent à Dieu - à lui la puissance et la gloire». Puis Ibn Mass'oud récita: **« C'est vers lui que montent les belles paroles et c'est lui qui recueille les bonnes actions»**.

Ka'b Al-Ahbar a dit: «Ces paroles: «Gloire à Dieu, louange à Dieu, il n'y a de Dieu à part Lui et Dieu est Grand» produiront un bruit autour du Trône tel un bourdonnemtent d'abeilles, qui évoquent le nom de leur auteur et soront gardées dans de coffres».

«.. et c'est lui qui recueille les bonnes actions?». Les belles actions signifient, d'après Ibn Abbas, l'acquittement des droits prescrits par Dieu, car quiconque mentionne Dieu en faisant une de ces prescriptions, son œuvre monte au ciel jusqu'à parvenir à lui. Quant à celui qui mentionne et invoque Dieu sans s'acquitter de ses devoirs, ses paroles seront ramenées à ses actions et y resteront sans monter. Donc, d'après Ibn Abbas et d'autres, toute bonne action fera monter les belles paroles, sinon, elles demeureront sur terre.

«Ceux qui favorisent le mal subiront un châtiment terrible». Il s'agit de ceux qui font leurs devoirs religieux rien que pour être vus des hommes, en leur faisant penser qu'ils les font pour être agréés de Dieu, alors que Dieu les méprise pour cela. **«Leurs manœuvres seront vaines»** car leurs actions ne tardent pas à être dépréciées par quiconque les médite et les hommes perspicaces. Leurs secrets seront dévoilés et Dieu les fera apparaitre sur leurs visages ou sur leurs langues. L'hypocrite sera vite dévoilé.

«Allah vous a tirés du limon, puis d'une goutte de sperme». Car Adam fut créé à partir du sable, puis sa progéniture d'une eau vile qui est le spermatozoide. **«Ensuite, il vous a répartis en deux sexes»** mâle et femelle par sa grâce afin que l'homme repose auprès de sa femme. **«Aucune femelle ne porte ni n'engendre sans qu'Allah le sache».** Il est l'Omniscient et rien ne lui est caché, car **«il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terres, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création»** [Coran VI, 59]. Dieu sait ce que porte chaque femelle et la durée de la gestation. Toute chose est mesurée par Lui. **«Aucune existence n'est prolongée ou abrégée, sans que ce ne soit inscrit dans le Livre».** Ibn Abbas a commenté ce verset et dit: «Lorsque tu souhaites à un autre une longévité sache que son âge ne pourra dépasser le terme que Dieu a fixé dans le Livre qui se trouve auprès de lui. De même si tu lui souhaites une courte durée, sa vie se prolongera jusqu'à ce terme déterminé par Dieu.

Quant au commentaire de Abdul-Rahman, il est le suivant: «Ne voit- on pas qu'un homme atteint cent ans et un autre meurt lors de l'accouchemet. Tel est le sens du verset». Pour Les autres exégètes, on peut déduire de leurs interprétations que les hommes ne vivent pas tous le même âge, il y a ceux qui meurent avant les autres d'après la durée que Dieu a fixée à chacun d'entre eux.

A ce propos Abou Ad-Darda raconte: «Etant chez le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, on évoqua la longévité et que nul âme ne meurt que lorsque son terme échoit et qui est fixé par Dieu. Il a dit: «Dieu n'accorde de délai à aucun homme parvenu au terme fixé par lui. La longévité consiste à avoir une progéniture que Dieu accorde à l'homme pour qu'elle lui invoque Dieu après sa mort et

même dans sa tombe. C'est de cette façon qu'il faut comprendre la longévité».

«Ceci est facile pour Allah» grâce à sa toute connaissance des choses cachées et divulguées

وَمَا يَسْتَوِى ٱلْبَحْرَانِ هَٰذَا عَذْبٌ فُرَاتٌ سَآئِغٌ شَرَابُهُۥ وَهَٰذَا مِلْحٌ أُجَاجٌ وَمِن كُلٍّ
تَأْكُلُونَ لَحْمًا طَرِيًّا وَتَسْتَخْرِجُونَ حِلْيَةً تَلْبَسُونَهَا وَتَرَى ٱلْفُلْكَ فِيهِ مَوَاخِرَ
لِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٢﴾

wamâ yastawi-l-baḥrâni hâḏâ ʻaḏbun sâ'iġun šarâbuhû wa hâḏâ milḥun 'ujâjun wa min kullin ta'kulûna laḥman ṭariyyan wa tastaḫrijûna ḥilyatan talbasûnahâ wa tara-l-fulka fîhi mawâḫira litabtaġû min faḍlihî wa laʻallakum taskurûna (12).

Il y a deux variétés d'eau: l'une est douce, limpide et d'un goût agréable; l'autre est salée et saumâtre. Toutes les deux produisent des poissons à la chair délicate et des pierres qui servent de parures. Toutes les deux sont sillonnées de navires qui trafiquent des richesses de la terre. Peut- être louerez-vous Allah. (12).

Dieu attire les attentions sur son omnipotence et son pouvoir de création, et donne comme exemple les deux variétés d'eau: La première est l'eau des rivières et des sources qui est douce, potable et agréable à boire, qui circulent dans les différents pays et contrées. Tandis que l'autre est saumâtre qu'on trouve dans les mers et les océans sur laquelle flottent les navires et les différentes embarcations. Des deux variétés, les hommes pêchent les poissons et autres fruits maritimes dont la chair est fraiche et délicate pour leur nourriture, à ne négliger pas surtout les pierres précieuses qu'on exploite de ces eaux telles que le corail et les perles.

On voit les bateaux fendre les eaux des océans afin que les hommes puissent faire du commerce et en tirent de profit pour leur subsistance, et être reconnaissants envers Dieu qui leur a soumis de tels moyens de par sa grâce et sa générosité

يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ وَسَخَّرَ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ
كُلٌّ يَجْرِى لِأَجَلٍ مُّسَمًّى ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ لَهُ ٱلْمُلْكُ وَٱلَّذِينَ
تَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ مَا يَمْلِكُونَ مِن قِطْمِيرٍ ﴿١٣﴾ إِن تَدْعُوهُمْ لَا
يَسْمَعُوا۟ دُعَآءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا۟ مَا ٱسْتَجَابُوا۟ لَكُمْ وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يَكْفُرُونَ
بِشِرْكِكُمْ وَلَا يُنَبِّئُكَ مِثْلُ خَبِيرٍ ﴿١٤﴾

yuliju-l-layla fî-n-nahâri wa yuliju-n-nahâra fî-l-layli wa saḫḫara-š-šamsa wa-l-qamara kullun yajrî li'ajalim-musamman ḏâlikumu-L-Lâhu rabbukum lahu-l-mulku wa-l-laḏîna tad'ûna min dûnihî mâ yamlikûna min qiṭmîrin (13) 'in tad'ûhum lâ yasma'û du'â'akum walaw sami'û ma-s-tajâbu lakum wa yawma-l-qiyâmati yakfurûna bi- širkikum walâ yunabbi'uka miṯlu ḫabîrin (14).

Il allonge ou diminue les jours et les nuits. Il a assujetti à l'usage des hommes le soleil et la lune. Ces deux astres évolueront jusqu'au terme qu'il a fixé. Ainsi se montre votre seigneur. Il est le Maître de l'univers. Ceux que vous priez en dehors de lui ne possèdent même pas l'enveloppe d'un noyau de datte. (13) Si vous les implorez, ils n'entendent pas vos prières. Les entendraient-ils? qu'ils ne les exauceraient pas. Le jour de la résurrection, ils désavoueront votre culte. Tu ne saurais être mieux renseigné que par Celui qui sait tout. (14).

Le jour avec sa clarté et la nuit avec son obscurité sont aussi des signes du pouvoir de Dieu. Ces deux phénomènes s'allongent ou se raccourcissent selon les saisons pour être égaux enfin dans des jours déterminés au printemps ou à l'automne par exemple. Le soleil, la lune et les autres astres chacun suit son propre orbite qui lui est tracé et ce jusqu'au jour de la résurrection.

«Ainsi se montre votre Seigneur»glorieux qui a tout créé. Tandis que **«ceux que vous priez en dehors de lui ne possèdent même pas l'enveloppe d'un noyau de datte».** Il s'agit certes des idoles et des statues que les idolâtres ont sculptées à l'aspect des anges comme ils prétendent être afin de les adorer, ces divinités ne possèdent rien et sont incapables de créer quoi que ce soit. **«Si vous les implorez, ils n'entendent pas vos**

prières» étant des objets inertes sans âme. **«Les entendraient- ils? qu'ils ne les exauceraient pas»** et ne répondraient à aucune prière. **«Le jour de la résurrection, ils désavoueront votre culte»** et renieront leur association. Au sujet de ce culte, Dieu a dit ailleurs: **«S'ils se donnent d'autres divinites qu'Allah, c'est dans l'espoir d'accroitre leurs appuis. Quelle erreur! Ces divinités renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux»**.

«Tu ne saurais être renseigné que par Celui qui sait tout». Nul ne peut t'instruire comme Dieu l'omniscient, qui connait tout et à qui appartient la fin de toute chose

۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ أَنتُمُ ٱلْفُقَرَآءُ إِلَى ٱللَّهِ ۖ وَٱللَّهُ هُوَ ٱلْغَنِىُّ ٱلْحَمِيدُ ﴿١٥﴾ إِن
يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ وَيَأْتِ بِخَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿١٦﴾ وَمَا ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ بِعَزِيزٍ ﴿١٧﴾ وَلَا
تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ۚ وَإِن تَدْعُ مُثْقَلَةٌ إِلَىٰ حِمْلِهَا لَا يُحْمَلْ مِنْهُ شَىْءٌ وَلَوْ
كَانَ ذَا قُرْبَىٰٓ ۗ إِنَّمَا تُنذِرُ ٱلَّذِينَ يَخْشَوْنَ رَبَّهُم بِٱلْغَيْبِ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ ۚ وَمَن
تَزَكَّىٰ فَإِنَّمَا يَتَزَكَّىٰ لِنَفْسِهِۦ ۚ وَإِلَى ٱللَّهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٨﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu 'antumu-l-fuqarâ''u 'ilâ-L-Lâhi wa-L-Lâhu huwa-l-ġaniyyu-l-Ḥamîdu (15) 'in yašâ' yuḏhibkum wa ya'ti biḫalqin jadîdin (16)wamâ ḏâlika 'alâ-L-Lâhi bi'azîzin (17) walâ taziru wâziratun wizra '-uḫrâ wa 'in tad'u mutqalatun 'ilâ ḥimlihâ lâ yuḥmal minhu šay'un walaw kâna ḏâ qurbâ 'innamâ tunḏiru-l-laḏîna yaḫšawna rabbahum bi-l-ġaybi wa 'aqâmû-ṣ-ṣalâta waman tazakkâ fa'innamâ yatazakkâ linafsihî wa 'ilâ-L-Lâhi-l-maṣîru (18).

O hommes, vous avez besoin de l'aide d'Allah tandis que lui est souverainement puissant et plein de gloire. (15) S'Il le voulait, il pourrait vous faire disparaitre et créer un nouveau monde. (16) Cela est facile à Allah. (17) Toute âme a son fardeau et ne portera pas celui d'une autre. Si une âme demande à une autre, fût-elle une de ses proches, de la soulager de son fardeau, ce sera en vain. Seuls profiteront de tes avertissements ceux qui craignent en secret leur Seigneur et prient assidûment. Quiconque se purifie agit pour son propre bien. Tout aboutit à Allah. (18).

Toutes les créatures ont besoin de leur Seigneur, telle est la vérité incontestable, mais lui peut se passer d'elles, Il «**est souverainement puissant et plein de gloire**», se suffit à Soi-même et il est digne de gloire et de louanges en ses actes, paroles, décrets et autres affaires. Il pourrait faire disparaitre les hommes et ferait surgir d'autres générations et de nouvelles créations, cela lui sera facile .

«**Toute âme a son fardeau et ne portera pas celui d'une autre**» au jour de la résurrection. «**Si une âme demande à une autre**» qui est surchargée et appelle à l'aide pour qu'elle lui allège son fardeau ou le porter à sa place «**fût-elle une de ses proches**» qui peut être un père ou un fils, ou même un voisin comme on a avancé en se basant sur ce hadith: «Au jour de la résurrection, un homme demandera au Seigneur: «Mon Dieu, demande à celui-là, mon voisin, pourquoi il a fermé la porte de sa maison pour ne plus me voir?». Et le mécréant s'accroche au croyant en lui disant: «O croyant, tu me dois un service dans le bas monde et aujourd'hui je demande de m'aider». Le croyant ne cessera d'intercéder en sa favuer aurpès du Seigneur jusqu'à ce qu'il lui allège le supplice de feu. Ainsi le père tiendra son fils par son vêtement en lui rappelant ce qu'il lui a fait dans le monde et le suppliera de lui donner quelques-unes de ses bonnes actions pour assurer son salut, mais le fils de répondre: «O père! ce que tu demandes est facile, mais ce que tu en redoutes je le redoute à mon tour, je ne peux rien pour toi». Ainsi sera le cas d'avec la femme qui le repoussera de la même façon en tenant les mêmes propos. Dieu a montré cela clairement dans ce verset: «**Et appréhendez le jour où le père ne pourra rien pour son fils et le fils pour son père**» [Coran XXXI, 33] et cet autre: «**L'homme fuira son frère, sa mère et son père, sa femme et ses enfants. Chacun ayant assez, ce jour-là, de s'occuper de lui**» [Coran LXXX, 34, 37].

Puis Dieu qu'il soit exalté et béni dit: «**Seuls profiteront de tes avertissements ceux qui craignent en secret leur Seigneur et prient assidûment**» Ceux-là les perspicaces qui ont tiré profit de ces avertissements pour plaire à Dieu et être agréés de lui, car «**Quiconque se purifie agit pour son propre bien**»en accomplissant les bonnes actions. «**Tout aboutit à Allah**». Le retour sera vers lui et il rétribuera chacun selon ses œuvres soient-elles bonnes ou mauvaises

وَمَا يَسْتَوِي ٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْبَصِيرُ ﴿١٩﴾ وَلَا ٱلظُّلُمَٰتُ وَلَا ٱلنُّورُ ﴿٢٠﴾ وَلَا ٱلظِّلُّ
وَلَا ٱلْحَرُورُ ﴿٢١﴾ وَمَا يَسْتَوِي ٱلْأَحْيَآءُ وَلَا ٱلْأَمْوَٰتُ إِنَّ ٱللَّهَ يُسْمِعُ مَن يَشَآءُ وَمَآ
أَنتَ بِمُسْمِعٍ مَّن فِي ٱلْقُبُورِ ﴿٢٢﴾ إِنْ أَنتَ إِلَّا نَذِيرٌ ﴿٢٣﴾ إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ
بَشِيرًا وَنَذِيرًا وَإِن مِّنْ أُمَّةٍ إِلَّا خَلَا فِيهَا نَذِيرٌ ﴿٢٤﴾ وَإِن يُكَذِّبُوكَ فَقَدْ كَذَّبَ
ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ جَآءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَبِٱلزُّبُرِ وَبِٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُنِيرِ ﴿٢٥﴾
ثُمَّ أَخَذْتُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ ﴿٢٦﴾

wamâ yastawî-l- a'mâ wal-l-baṣîru (19) walâ-ẓ-ẓulumâtu walâ-n-nûru (20) walâ-ẓ-ẓillu walâ-l-ḥarûru (21) wa mâ yastawi-l-'aḥyâ''u walâ-l-'amwâtu 'inna-L-Lâha yusmi'u may-yašâ''u wamâ' 'anta bimusmi'im man fî-l-qubûri (22) 'in 'anta 'illâ nad̲îrun (23) 'innâ' 'arsalnâka bi-l-ḥaqqi bašîran wa nad̲îran wa 'in min 'ummatin 'illâ ḫalâ fîhâ nad̲îrun (24) wa 'in yukad̲d̲ibûka faqad kad̲d̲aba-l-lad̲îna min qablihim jâ''athum rusuluhum bi-l-bayyinâti wa bi-z-zuburi wa bi-l-kitâbi-l-munîri (25) t̲umma 'aḫad̲tu-l-lad̲îna kafarû fakayfa kâna nakîri (26).

L'aveugle ne saurait être assimilé à celui qui voit, (19) pas plus que les ténèbres à la lumière, (20) pas plus que l'ombre à la chaleur. (21) Les vivants ne sauraient être assimilés aux morts. Allah se fait entendre de qui il veut; toi, tu ne saurais te faire entendre des gens qui dorment au fond de tombeaux. (22) Tu n'as mission que d'avertir. (23) Nous t'avons envoyé avec la vérité pour que tu annonces et que tu avertisses. Il n'y a pas de peuple qui n'ait eu son Prophète. (24) S'ils te traitent d'imposteur, peu importe. D'autres peuples avant eux, ont traité d'imposteurs les Prophètes qui leur apportèrent des psaumes et un livre éclatant. (25) J'ai puni les incrédules. Dur a été mon châtiment. (26).

Ces choses contradictoires n'ont pas la même valeur: L'aveugle et celui qui voit ne sont plus semblables et une grande différence existe entre eux, ainsi que la lumière et les ténèbres, de même l'ombre et la chaleur ardente, ainsi les morts ne sont plus semblables aux vivants. Ce sont des paraboles que Dieu propose aux hommes pour montrer que les croyants n'ont pas la même valeur que les incrédules tels les vivants et les morts, comme Il a dit ailleurs: «**Le mort que nous appelons**

à la vie et auquel nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes, comment peut-on le comparer à celui que est plongé sans issue dans les témèbres?» [Coran VI, 122]. Le croyant voit, entend et marche sur une voie droite grâce à une lumière dans les deux mondes pour arriver enfin à un paradis où il trouvera les ombres et les sources d'eau jaillissantes. Quant au mécréant, il est sourd et aveugle et patauge dans les ténébrités, il est sourd et aveugle par son égarement et son aberration dans les deux mondes pour aboutir enfin à un enfer où il sera exposé aux souffles brûlants et à une eau bouillante.

«Allah se fait entendre de qui il veut» en le dirigeant pour voir les signes, entendre les versets et de s'y soumettre. Quant à toi, ô Mouhammad **«tu ne saurais te faire entendre des gens qui dorment au fond de tombeaux»**. Car comment de tels hommes qui sont enterrés dans les tombeaux pourront profiter de la bonne direction et de ton appel? Ainsi sera le cas des idolâtres dont la fin funeste leur est décrétée, et tu ne pourrais leur être utile en quoi que ce soit. **«Tu n'as mission que d'avertir»** et c'est Dieu qui mettra dans la voie droite qui il veut et égarera qui il veut. Ta mission consiste à annoncer la bonne nouvelle aux croyants et avertir les incrédules.

«Il n'y a pas de peuple qui n'ait eu son Prophète» qui l'appelait à Dieu en lui présentant les signes afin qu'il soit dirigé comme Il a dit dans un autre verset: **«Ils ignorent que ton rôle se borne à avertir. Chaque peuple a son guide»** [Coran XIII, 7].

«S'ils te traitent d'imposteur, peu importe. D'autres peuples. avant eux ont traité d'imposteurs les Prophètes qui leur apportèrent des preuves» qui sont les miracles et les signes irréfutables, **«des psaumes»** qui sont les Livres célestes **«et un Livre éclatant»** il s'agit, comme ont avancé certains exégètes, de la Torah (le Pentateuque) qui fut révélée à Moïse. Et malgré tout, ils y ont mécru, et J'ai puni les incrédules, considère quelle fut ma répression

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجْنَا بِهِۦ ثَمَرَٰتٍ مُّخْتَلِفًا أَلْوَٰنُهَا ۚ وَمِنَ
ٱلْجِبَالِ جُدَدٌۢ بِيضٌ وَحُمْرٌ مُّخْتَلِفٌ أَلْوَٰنُهَا وَغَرَابِيبُ سُودٌ ﴿٢٧﴾ وَمِنَ

ٱلنَّاسِ وَٱلدَّوَآبِّ وَٱلۡأَنۡعَٰمِ مُخۡتَلِفٌ أَلۡوَٰنُهُۥ كَذَٰلِكَۗ إِنَّمَا يَخۡشَى ٱللَّهَ مِنۡ عِبَادِهِ
ٱلۡعُلَمَٰٓؤُاْۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ غَفُورٌ ﴿٢٨﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fa'ahrajnâ bihî t amarâtim muhtalifan 'alwânuhâ wa mina-l-jibâli judadum bîḍun wa ḥumrum-muhtalifun 'alwânuhâ wa ġarâbîbu sûdun (27) wa mina-n-nâsi wa-d-dawâ'bi wa-l-'an 'âmi muhtalifun 'alwânuhu kadâlika 'innamâ yahšâ-L-Lâha min 'ibâdihi-l-l'ulamâ'u 'inna-L-Lâha 'Azîzun ġafûrun (28).

Ne vois-tu pas comment Allah fait tomber l'eau du ciel? Grâce à elle nous tirons du sol des plantes d'aspect et de couleurs divers. Parmi les montagnes, il y en a d'un blanc pur, d'autres d'un rouge aux tons multiples, d'autres d'un noir foncé. (27) Les hommes, les bêtes. les animaux domestiques différencient aussi par la couleur, parmi les hommes, seuls les savants craignent Allah. Il est puissant et enclin au pardon. (28).

Dieu montre son omnipotence en créant des choses diversifiées mais de la même substance qui est l'eau qui la fait tomber du ciel qui, à son tour, et grâce à elle, fait pousser différents fruits de couleurs variées: il y en a le rouge, le jaune, le vert et le blanc, ainsi ils ont de saveurs et des odeurs différentes, tout comme Dieu en parle dans ce verset: **«La même eau les arrose. Il y a des fruits plus savoureux les uns que les autres. Ne sont-ce pas là des signes pour qui réfléchit?»** [Coran XIII, 4].

«Parmi les montagnes, il y en a d'un blanc pur, d'autres d'un rouge aux tons multiples, d'autres d'un noir foncé» Ceci est facile à constater en regardant les montagnes dressées dans les différentes régions de la terre et même dans un même pays. **«Les hommes, les bêtes, les animaux domestiques se différencient aussi par la couleur».** Parmi les hommes on trouve ceux dont la teinte est blanche, d'autres à la teinte rouge ou jaune etc.. ainsi les bêtes, les animaux même ceux qui sont de la même espèce.. Qu'Il soit béni le meilleur des créateurs. On rapporte que Ibn Abbas a raconté qu'un homme vint demander au Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Ton Seigneur teint-Il ses créatures?». Il lui répondit: «certes oui, une teinte qui ne

perdra plus sa couleur qu'elle soit rouge, noire ou blanche». C'est pourquoi, Il a dit après; «Parmi les hommes, seuls les savants craignent Allah». Car plus la science est profonde plus la connaissance de Dieu est plus générale et parfaite, et leur crainte révérencielle est plus affermie. Ibn Abbas a dit a cet égard: «Ceux parmi les hommes qui connaissent le Miséricordieux sont ceux qui ne lui associent pas une autre divinité, pratiquent et font le licite et s'abstiennent de l'illicite, observent ses enseignements, et sont sûrs de leur rencontre avec Lui pour les juger et les rétribuer suivant leurs œuvres». De différentes définitions de cette «connaissance» de Dieu, on se limite à celle donnée par Soufian Al-Thawri qui dit: «Les Savants sont au nombre de trois: Le premier connait Dieu et connait Son Ordre, le deuxième connait Dieu mais ignore son Ordre et un troisième qui connait Son Ordre mais ne le connait pas. Le premier craint Dieu le Très Haut et connait bien les lois et les obligations; le deuxième craint Dieu mais il n'a aucune science de ses lois et de ses obligations; le troisième connait les lois et les obligations mais ne le craint pas»

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَتْلُونَ كِتَٰبَ ٱللَّهِ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنفَقُوا۟ مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا
وَعَلَانِيَةً يَرْجُونَ تِجَٰرَةً لَّن تَبُورَ ﴿٢٩﴾ لِيُوَفِّيَهُمْ أُجُورَهُمْ وَيَزِيدَهُم
مِّن فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ غَفُورٌ شَكُورٌ ﴿٣٠﴾

'inna-l-laḏîna yatlûna kitâba-L-Lâhi wa 'aqâmu-ṣ-ṣalâta wa 'anfaqû mimmâ razaqnâhum sirran wa 'alâniyatan yarjûna tijârata-l-lan tabûra (29) liyuwaffiyahum 'ujûrahum wa yazîdahum min faḍlihî 'innahû ġafûrun Šakûrun (30).

Ceux qui récitent le Livre d'Allah, qui observent la prière et dépensent les biens que nous leur accordons - qu'on les voie ou non - se comportent comme des gens assurés que leur entreprise ne périclitera pas. (29) Allah leur assurera des ressources et, de plus, les fera bénéficier de sa grâce. Il est indulgent et plein de gratitude. (30).

Ceux qui ont cru au Livre de Dieu (le Coran), le récitent, se conforment à ses prescriptions y compris l'acquittement de la prière et

dépensent (en aumône) de ce qu'il leur a accordé de ses bienfaits. ceux-là font un négoce qui ne connaitra ni perte ni marasme. Ils espèrent toujours obtenir la récompense promise qui leur sera échue tôt ou tard. **«Allah leur assurera des sources et, de plus, les fera bénéficier de sa grâce»** en leur multipliant la récompense. Il les absout et est reconnaissant envers eux-mêmes pour le peu de leurs œuvres pies

وَالَّذِيٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ مِنَ الْكِتَٰبِ هُوَ الْحَقُّ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِۗ إِنَّ اللَّهَ بِعِبَادِهِۦ لَخَبِيرٌۢ بَصِيرٌ ﴿٣١﴾

wa-l-ladī 'awḥaynā 'ilayka mina-l-kitâbi huwa-l-ḥaqqu muṣaddiqa-l-limâ bayna yadayhi 'inna-L-Lâha bi'ibâdihî la-Ḫabîrum-Baṣîurun (31).

Le Livre que nous te révélons est la vérité. Il confirme les Ecritures qui l'ont précédé. Allah connait et voit toutes les actions des hommes. (31).

Ce que nous t'avons révélé, du Livre ô Mouhammad est la vérité venant ajouter foi à ce qui l'a précédé comme Livres célestes et dont ils témoignent de sa véracité étant tous des révélations du Seigneur des mondes. Dieu connait parfaitement ses sujets, Il accorde la supériorité à qui il veut d'après sa parfaite connaissance en les choisissant pour porter les messages et les divulguer aux autres, tout comme il a élevé certains de Ses Prophètes au-dessus des autres en accordant le meilleur rang à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -

ثُمَّ أَوْرَثْنَا الْكِتَٰبَ الَّذِينَ اصْطَفَيْنَا مِنْ عِبَادِنَاۖ فَمِنْهُمْ ظَالِمٌ لِّنَفْسِهِۦ وَمِنْهُم مُّقْتَصِدٌ وَمِنْهُمْ سَابِقٌۢ بِالْخَيْرَٰتِ بِإِذْنِ اللَّهِۚ ذَٰلِكَ هُوَ الْفَضْلُ الْكَبِيرُ ﴿٣٢﴾

ṯumma 'awraṯnâ-l-kitâba-l-ladîna-ṣ-ṭafaynâ min 'ibâdinâ faminhum ẓâlimu-l-linafsihî wa minhum-muqtaṣidun wa minhum sâbiqum bi-l-ḫayrâti bi'idni-L-Lâhi ḏâlika huwa-l-faḍlu-l-kabîru (32).

Nous donnerons ce Livre en héritage à ceux de nos fidèles que nous

avons élus. Parmi eux, certains seront négligents, d'autres rempliront uniquement leurs devoirs, d'autres, avec la grâce d'Allah, poursuivront le bien avec zèle. C'est là une grâce infinie de la part d'Allah. (32).

Ceux qui ont hérité ce Livre glorieux qui confirme les autres qui lui ont précédé, et observent ses enseignements, Dieu les a classés en trois catégories:

1 - Les négligents: en d'autre terme ceux qui sont injustes envers eux-mêmes, qui négligent quelques devoirs et commettent certaines interdictions.

2 - Ceux qui rempliront uniquement leurs devoirs: qui s'acquittent de leurs devoirs mais négligent des œuvres recommandées et commettent quelques interdictions, bref ceux qui se tiennent sur une voie moyenne.

3 - Ceux qui poursuivront le bien avec zèle: (avec la grâce de Dieu): qui s'acquittent à la perfection de leurs devoirs religieux, font des œuvres surérogatoires, s'abstiennent totalement de toute interdiction et même des choses tolérées parfois, en devançant ainsi les autres par leurs bonnes actions.

En commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: «Ceux qui ont hérité le Livre sont la communauté de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - Les premiers d'entre eux, les injustes, Dieu leur pardonnera; les deuxièmes seront jugés avec mansuétude, et les troisièmes entreront au paradis sans aucun compte à rendre». Et suivant un autre commentaire, Ibn Abbas a ajouté que les deuxièmes entrent au paradis par la grâce de Dieu et les premiers (injustes) par l'intercession de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - en leur faveur.

Les hadiths prophétiques se rapportant à ce sujet et concernant l'interprétation du verset s'abondent, et nous allons nous limiter à ces quelques-uns dont l'un corrobore l'autre:

- L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Sa'id Al-khoudri que le le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Ces hommes seront tous admis au paradis» ce qui signifie que certains d'entre eux

occuperont des rangs plus élevés que les autres en fonction de leurs œuvres.

- L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abou Houraire que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ceux qui devancent les autres entreront au paradis sans rendre aucun compte, ceux qui se sont tenus sur une voie moyenne seront jugés avec mansuétude, et ceux qui se sont fait tort à eux-mêmes, seront retenus dans le lieu de rassemblement et seront ensuite gratifiés par la miséricorde de Dieu. Ils sont ceux qui diront:* **«Béni soit-Il Allah de nous avoir delivrés de toute peine! Notre Maître déborde d'indulgence et de gratitude. Béni soit-Il de nous avoir installés dans la demeure éternelle d'où sont bannis la fatigue et l'ennui»** [Coran XXXV, 34 - 35].

- Awf Ben Malek- -que Dieu l'agrée - a rapporté que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ma communauté sera partagée en trois groupes: la première entrera au paradis sans compte ni supplice, la deuxième sera jugée avec clémence et la troisième subira un compte strict mais les anges interviendront et diront: «Nous les avons trouvés temoigner qu'il n'y d'autres divinités que Dieu». Dieu leur répondra: «Ils ont dit vrai il n'y a d'autres divinités que Moi, faites-les entrer au paradis et passez leurs péchés à l'actif des damnés de l'Enfer»*[1]. *Tel est le sens des dires divins:* **«Ils porteront leurs fardeaux et plus encore.»** [Coran XXIX, 13].

On peut déduire des hadiths précités que les ulémas seront les plus favorisés parmi cette communauté et mériteront plus que les autres d'être enveloppés par la miséricorde divine. A cet égard, l'imam Ahmed rapporte d'après Qais Ben Kathir q'un homme Médinois alla visiter Abou Ad-Darda qui se trouvait à Damas qui lui demanda: «O fils

---

(1) عن عوف بن مالك رضي الله عنه، عن رسول الله ﷺ أنه قال: «أمتي ثلاثة أثلاث، فثلث يدخلون الجنة بغير حساب ولا عذاب، وثلث يحاسبون حساباً يسيراً ثم يدخلون الجنة، وثلث يمحصون ويكشفون، ثم تأتي الملائكة فيقولون: وجدناهم يقولون لا إله إلا الله وحده، يقول الله تعالى: صدقوا، لا إله إلا أنا ادخلوهم الجنة، بقولهم لا إله إلا الله وحده واحملوا خطاياهم على أهل النار، وهي التي قال الله تعالى: ﴿وليحملن أثقالهم وأثقالاً مع أثقالهم﴾ (رواه ابن أبي حاتم).

de mon frère, qu'est-ce qui t'a porté à visiter cette ville?». Il lui répondit: «Un hadith que j'aime entendre de ta bouche». Ne serait-ce pas pour un négoce quelconque?», répliqua-t-il. - Non, rétorqua l'homme, rien que pour entendre ce hadith. Abou Ad-Darda, dit alors; «En effet j'ai entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire: *«Celui qui emprunte un chemin pour acquérir une science Dieu lui indique le chemin du Paradis. Les anges déploient leurs ailes au service de cet homme, tout ce qui peuple les cieux et la terre ainsi que les poissons dans les mers lui implorent. le pardon de Dieu. La Supériorité du savant sur l'ascète est pareille à celle de la lune sur les autres astres. Les savants sont les héritiers des Prophètes. Or les Prophètes n'ont laissé en hértiage ni un dinar ni un dirham, mais la science. Quiconque acquiert cette science aura bénéficié d'un bien immense».* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmizi, Abou DAoud et Ibn Maja).***

جَنَّٰتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٍ وَلُؤْلُؤًا وَلِبَاسُهُمْ فِيهَا
حَرِيرٌ (٣٣) وَقَالُوا۟ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِىٓ أَذْهَبَ عَنَّا ٱلْحَزَنَ إِنَّ رَبَّنَا لَغَفُورٌ
شَكُورٌ (٣٤) ٱلَّذِىٓ أَحَلَّنَا دَارَ ٱلْمُقَامَةِ مِن فَضْلِهِۦ لَا يَمَسُّنَا فِيهَا نَصَبٌ وَلَا
يَمَسُّنَا فِيهَا لُغُوبٌ (٣٥)

jannâtu 'adnin yadẖulûnahâ yuḥallawna fîhâ min 'asâwira min ḏahabin wa lu'lu'an wa libâsuhum fîhâ ḥarîrun (33) wa qâlû-l-ḥamdu li-L-Lâhi-l-laḏî 'aḏhaba 'annâ-l-ḥazana 'inna rabbanâ la-ġafûrun Šakûrun-i- (34) l-laḏî 'aḥallanâ dâra-l-muqâmati min faḍlihî lâ yamassunâ fîhâ naṣabun walâ yamassunâ fîhâ luġubun (35).

En récompense, ils entreront au jardin de l'Eden. Ils y seront parés de bijoux d'or et de perles; ils porteront des vêtements de soie. (33) Ils s'érieront: «Béni soit Allah de nous avoir délivrés de toute peine! Notre Maître déborde d'indulgence et de gratitude. (34) Béni soit-Il de nous avoir installés dans la demeure éternelle d'où sont bannis la fatigue et l'ennui» (35).

Ceux qui ont hérité le Livre révélé par le Seigneur des mondes, leur abri sera le jardin de l'Eden, le jour où ils comparaitront devant

Dieu. Ils seront parés de bracelets en or et de et perles. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - comme a rapporté Abou Houraira, a dit: «Les endroits du croyant touchés par l'eau des ablutions seront parés de bijoux et de perles». Ils seront vêtus aussi de soie qui leur était interdit dans le bas monde.

«Ils s'écrieront: «Béni soit Allah de nous avoir delivrés de toute peine». Cette peine qui n'est autre que la redoute du jour du jugement dont Dieu les rassurera en écartant d'eux ses affres. Ils seront, done exempts de toute tristesse et de chagrin. Ibn Omar rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Ceux qui auront attesté qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu n'éprouveront plus de solitude ni dans leurs tonbeaux ni lors de leur résurrection. Il me somble les voir épousseter leurs têtes (en sortant de la tombe) en s'écriant:* **«Louange à Dieu qui a écarté de nous la tristesse».** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)[1].*** Dieu efface leurs péchés et sera reconnaissant pour le peu de bonnes œuvres qu'ils ont accomplies.

«Béni soit-Il de nous avoir installés dans la demeure éternelle» grâce à sa générosité et sa miséricorde bien que nos œuvres ne méritent plus une telle récompense. Il est cité dans le sahih que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Nul d'entre vous n'entrera au paradis grâce à ses œuvres». On lui demanda: « Même pas toi ô Envoyé de Dieu?» -Même pas moi, répliqua-t-il, à moins que Dieu ne m'enveloppe de sa miséricorde». Dans cette demeure heureuse, les élus du paradis ne connaitront ni fatigue, ni peine, ni lassitude, car ils avaient assez peiné dans le bas monde pour s'acquitter de leurs devoirs envers Dieu. Et maintenant les voilà exempts de toute obligation. Dieu a dit à leur égard: **«Mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actes passés».»** [Coran LXIX, 24]

وَالَّذِينَ كَفَرُوا لَهُمْ نَارُ جَهَنَّمَ لَا يُقْضَىٰ عَلَيْهِمْ فَيَمُوتُوا وَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُم

---

(1) عن ابن عمر رضي الله عنهما قال، قال رسول الله ﷺ: «ليس على أهل لا إله إلا الله وحشة في قبورهم ولا نشورهم، وكأني بأهل (لا إله إلا الله) ينفضون التراب عن رؤوسهم ويقولون الحمد لله الذي أذهب عنا الحزن» (رواه ابن أبي حاتم).

مِّنۡ عَذَابِهَاۚ كَذَٰلِكَ نَجۡزِي كُلَّ كَفُورٖ ٣٦ وَهُمۡ يَصۡطَرِخُونَ فِيهَا رَبَّنَآ
أَخۡرِجۡنَا نَعۡمَلۡ صَٰلِحًا غَيۡرَ ٱلَّذِي كُنَّا نَعۡمَلُۚ أَوَلَمۡ نُعَمِّرۡكُم مَّا يَتَذَكَّرُ
فِيهِ مَن تَذَكَّرَ وَجَآءَكُمُ ٱلنَّذِيرُۖ فَذُوقُواْ فَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِن نَّصِيرٍ ٣٧

wa-l-lad̲îna kafarû lahum nâru jahannama lâ yuqḍâ ʻalayhim fayamûtu walâ yuḫaffafu ʻanhum min ʻad̲âbihâ kad̲âlika najzî kulla kafûrin (36) wahum yaṣṭariḫûna fîhâ rabbanâ̂ 'aḫrijnâ naʻmal ṣâliḥan ġayra-l-lad̲î kunnâ naʻmalu 'awalam nuʻammirkum mâ yatad̲akkaru fîhi man tad̲akkara wa jâ̂'akumu-n-nad̲îru fad̲ûqû fama li-ẓ-ẓâlimîna min naṣîrin (37).

L'Enfer sera la punition des impies. La mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaitra pas d'adoucissement. Tel est le châtiment que nous infligeons aux impies. (36) Ils gémiront: «O notre Maître, arrache-nous au supplice de l'Enfer. Nous nous conduirons mieux que nous ne l'avons fait jusqu'alors». N'avez-vous pas eu une vie assez longue pour réfléchir si vous l'aviez voulu? un apôtre vous a été envoyé. Subissez votre peine. Pas d'aide aux coupables. (37).

A l'inverse des bienheureux du paradis, les réprouvés de l'Enfer, ceux qui ont mécru, seront introduits à la Géhenne où leur mort ne sera jamais décrétée, donc ils ne mourront pas et ne vivront pas. «**Ils supplieront: «O Malek, que ton Seigneur nous achève». Restez où vous êtes», répondra-t-il.** (coran XLIII, 77). Tel sera leur cas où ils ne connaitront aucun apaisement de leur supplice. Chaque fois que le feu s'éteindra, il sera ranimé de nouveau et ses flammes les brûleront. **«Tel est le châtiment que nous infligeons aux impies»**, ceux qui ont mécru en leur Seigneur et traité de mensonge les messages, A l'Enfer, ils implorent Dieu en criant à tue-tête: «O notre Maître, arrache-nous au supplice de l'enfer» pour les faire sortir **«nous nous conduirons mieux que nous ne l'avons fait jusqu'alors»**. Ils demandent le retour sur terre pour faire le bien contrairement à ce qu'ils faisaient autrefois. Mais Dieu sait très bien que s'ils étaient ramenés sur la terre, ils reviendraient à ce qui leur était interdit..

Ils ne seront plus exaucés et Dieu leur répondra: **«N'avez-vous pas**

eu une vie assez longue pour réfléchir si vous l'aviez voulu? Un apôtre vous a été envoyé». Si vous étiez de ceux qui profitaient de leur vie, vous en auriez agi autrement. Quelle est la durée de cette vie mentionnée dans le verset?.

L'expression: «Une vie assez longue» citée dans le verset, signifie l'âge qu'atteint l'homme après quoi Dieu ne lui laisse aucune excuse. Qu'elle est la durée de cette vie? Les opinions ont divergé. Nous allons ci-après rapporter les divers dires des ulémas et exégètes pour mieux concevoir ce sujet:

- Ali Ben Al-Hussein, Zeinel -Abidine l'a fixé à 17 ans.

- Qatada a dit: «Sachez que la longévité est un argument contre l'homme et nous demandons de nous accorder un refuge contre elle. Car ce verset: «**N'avez-vous pas eu une vie assez longue pour réfléchir...**» fut révélé alors qu'il y avait parmi nous des jeunes qui avaient dix-huit ans (l'âge responsable).

- Pour wahb Ben Mounabah cet âge est fixé à vingt ans.

- Masrouq et Al-Hassan ont avancé qu'on devra rendre compte à partir de vingt ans.

- Moujahed rapporte avoir entendu Ibn Abbas dire: «Le fils d'Adam est toujours excusé de Dieu s'il n'a pas atteint l'âge de quarante», une opinion soutenue par Ibn Jarir. Mais, a ajouté l'auteur de cet ouvrage, la version d'Ibn Abbas qui est la plus correcte, mentionne l'âge de soixante. Il a tiré aussi argument de ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'homme est toujours excusé au regard de Dieu tant qu'il n'a pas atteint l'âge de soixante ans- ou soixante-dix ans a-t-il dit» et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le répèta trois fois.

Certains ulémas ont avancé que certains docteurs et médecins ont limité l'âge moyen de l'homme à cent-vingt ans, et l'homme ne cesse de parachever sa complétude -ou sa perfection-jusqu'à soixante ans, puis il commence à vivre l'âge de décrépitude après cela. Donc, a conclu l'auteur, Dieu rend l'homme excusable à cet âge après quoi il n'aura ni argument ni prétexte pour s'en armer. Et il a cité à l'appui ce hadith rapporté par Abou Houraira qui a dit: «Le Messager -qu'Allah le

bénisse et le salue- a dit: «L'âge moyen des hommes de ma communauté varie entre soixante et soixante-dix ans».

«Un apôtre vous a été envoyé» il s'agit du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- comme ont dit As-Souddy et Abdul-Rahman Ben Zaïd. Ceux qui ont traduit le mot arabe: النذير en «avertisseur» ont déclaré que c'est la canitie, d'après Ibn Abbas, Ikrima et Qatada. Mais Ibn Jarir a avancé qu'ils sont les deux à la fois: Le Message et la canitie. Ceux qui ont soutenu la première opinion se sont basés sur les dires du Dieu: **«Chaque fois qu'une nouvelle fournée de damnés y pénètre, les gardiens les interrogent: «N'avez-vous pas été avertis?» Ils répondront: «Oui, nous avons eu un Prophète, mais nous traité d'imposteur». «Allah n'a rien révélé, lui avons-nous dit. Vous êtes dans une erreur profonde»** [Coran LXVII, 8-9].

«Subissez votre peine. Pas d'aide aux coupables» pour avoir traité les Prophètes de menteurs. Les mécréants et les injustes n'auront aucun partisan pour les soutenir et les soustraire au supplice divin.

إِنَّ ٱللَّهَ عَـٰلِمُ غَيۡبِ ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِۚ إِنَّهُۥ عَلِيمُۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٣٨﴾
هُوَ ٱلَّذِى جَعَلَكُمۡ خَلَـٰٓئِفَ فِى ٱلۡأَرۡضِۚ فَمَن كَفَرَ فَعَلَيۡهِ كُفۡرُهُۥۖ وَلَا يَزِيدُ ٱلۡكَـٰفِرِينَ
كُفۡرُهُمۡ عِندَ رَبِّهِمۡ إِلَّا مَقۡتً۬اۖ وَلَا يَزِيدُ ٱلۡكَـٰفِرِينَ كُفۡرُهُمۡ إِلَّا خَسَارً۬ا ﴿٣٩﴾

'inna-L-Lâha 'Alimu ġaybi-s-samâwâti wa-l-'arḍi 'innahû 'Alîmun bid̲âti-ṣ-ṣudûri (38) huwa-l-lad̲î ja'alakum ḫalâ'ifa fî-l-'arḍi faman kafara fa'alayhi kufruhû walâ yazîdu-l-kâfirîna kufruhum 'inda rabbihim 'illâ maqtan walâ yazîdu-l-kâfirîna kufruhum 'illâ ḫisâran (39).

Allah connait les secrets des cieux et de la terre. Il lit dans les cœurs. (38) C'est lui qui vous a institué ses vicaires sur terre. L'impie récoltera le fruit de son impiété et plus forte sera l'aversion d'Allah pour eux. Leur impiété ne fera qu'aggraver leur supplice. (39).

Dieu certes connait le visible, l'invisible et le contenu des cœurs, il rétribuera chacun suivant ses œuvres. **«C'est lui qui vous a institué ses vicaires sur terre»** en créant une génération après une autre. Celui qui aura mécru verra se retourner vers lui sa mécréance. **«Leur impiété ne**

fera qu'aggraver leur supplice». Tant que les incrédules persévèrent dans leur incrédulite, tant que la colère de Dieu s'intensifie contre eux et seront les perdants au jour de la résurrection à l'inverse des croyants qui, tant qu'ils sont en vie, verront leurs bonnes œuvres se multiplier et leur grade s'élèvera au paradis, Dieu les fera rapprocher de lui pour les aimer et les récompenser

قُلْ أَرَءَيْتُمْ شُرَكَآءَكُمُ ٱلَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَرُونِى مَاذَا خَلَقُوا۟ مِنَ ٱلْأَرْضِ أَمْ
لَهُمْ شِرْكٌ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ أَمْ ءَاتَيْنَٰهُمْ كِتَٰبًا فَهُمْ عَلَىٰ بَيِّنَتٍ مِّنْهُ ۚ بَلْ إِن يَعِدُ
ٱلظَّٰلِمُونَ بَعْضُهُم بَعْضًا إِلَّا غُرُورًا (٤٠) ۞ إِنَّ ٱللَّهَ يُمْسِكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضَ أَن تَزُولَا ۚ وَلَئِن زَالَتَآ إِنْ أَمْسَكَهُمَا مِنْ أَحَدٍ مِّنۢ بَعْدِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ حَلِيمًا
غَفُورًا (٤١)

qul 'ara'aytum šurakâ'akumu-l-ladîna tad'ûna min dûni-L-Lâhi 'arûnî mâdâ halaqû mina-l-'ardi 'am lahum širkun fî-s-samâwâti 'am 'âtaynâhum kitâban fahum 'alâ bayyinatim minhu bal 'in ya'idu-z-zâlimûna ba'duhum ba'dan 'illâ gurûran (40) 'inna-L-Lâha yumsiku-s-samâwâti wa-l-'arda 'an tazûlâ wa la 'in zâlatâ 'in 'amsakahumâ min 'ahadim mim-ba'dihî 'innahû kâna Halîman gafûran (41).

Dis: «Réfléchissez. Les divinités que vous priez en dehors d'Allah, faites-moi savoir la portion de la terre qu'elles ont créée, faites-moi voir la trace de leur collaboration dans les cieux. Est-ce que nous vous avons envoyé un Livre qui justifie un pareil culte? Non. Mais les impies se font entre eux des promesses mensongères. (40) Allah empêche le cieux et la terre de crouler. S'ils croulaient, qui pourrait les soutenir si ce n'est lui? Il est toute indulgence et miséricorde. (41).

Dieu ordonne à son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire aux polythéistes: Que pensez-vous de ces divinités que nous invoquez en dehors de Dieu. Montrez-moi ce qu'elles ont créée sur la terre ou si elles ont une part aux cieux. Non, elles ne possèdent quoi que ce soit ne serait-ce une pelicule d'une datte. **«Est-ce que nous vous avons envoyé un Livre qui justifie un pareil culte?».** Ou suivant une autre

interprétation: Leur avons-nous donné un Livre qui leur permette de le détenir comme un argument évident? Certainement pas». «**Mais les impies se font entre eux des promesses mensongères»**. Ils ne font que suivre leurs penchants en formulant tant de promesses mensongères et des duperies.

Puis Dieu montre son omnipotence en empêchant «**les cieux et la terre de crouler**» comme il a dit ailleurs: «**Ses lois empêchent les cieux de tomber sur la terre**» [Coran XXII, 65]. «**S'ils croulaient, qui pourrait les soutenir si ce n'est lui?**» C'est à dire: Dieu seul peut les maintenir ainsi, et cependant il est celui qui absout et pardonne malgré que ses sujets commettent les péchés et lui désobéissent. Il retarde son châtiment, se montre clément envers eux, accorde le répit, dissilmule les péchés de certains d'entre eux et pardonne. Il est cité dans le sahih d'après Abou Moussa Al-Ach'ari que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu le Très Haut ne dort pas, et il ne lui convient plus de dormir. Il baisse la balance et la relève. Les œuvres du jour lui sont montrées avant la nuit et celles de la nuit avant le jour. Son voile est de lumière ou de feu, s'il l'ôte le feu de sa face - ou sa lumière-aurait brûlé tout ce qu'un œil humain pourrait atteindre **(Rapporté par Boukhari et Mouslim**[1]**.***

وَأَقْسَمُوا بِاللَّهِ جَهْدَ أَيْمَانِهِمْ لَئِن جَاءَهُمْ نَذِيرٌ لَّيَكُونُنَّ أَهْدَىٰ مِنْ إِحْدَى الْأُمَمِ
فَلَمَّا جَاءَهُمْ نَذِيرٌ مَّا زَادَهُمْ إِلَّا نُفُورًا ﴿٤٢﴾ اسْتِكْبَارًا فِي الْأَرْضِ وَمَكْرَ السَّيِّئِ
وَلَا يَحِيقُ الْمَكْرُ السَّيِّئُ إِلَّا بِأَهْلِهِ فَهَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا سُنَّتَ الْأَوَّلِينَ فَلَن تَجِدَ
لِسُنَّتِ اللَّهِ تَبْدِيلًا وَلَن تَجِدَ لِسُنَّتِ اللَّهِ تَحْوِيلًا ﴿٤٣﴾

wa 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim la'in jâ^'ahum nadīrum

---

(1) في الصحيحين عن أبي موسى الأشعري رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله تعالى لا ينام ولا ينبغي له أن ينام، يخفض القسط ويرفعه، يرفع إليه عمل الليل قبل النهار، وعمل النهار قبل الليل، حجابه النور أو النار، لو كشفه لأحرقت سبحات وجهه ما انتهى إليه بصره من خلقه»

layakunanna 'ahdâ min 'iḥdâ-l-'umami falammâ j'â'ahum nadîrun amâ zâdahum 'illâ nafûran-i- (42) stikbâran fî-l-'arḍi wa makra-s-sayyi'i walâ yaḥiqu-l-makru-s-sayyi'u 'illâ bi'ahlihî fahal yanẓurûna 'illâ sunnata-l-'-awwalîna falan tajida lisunnati-L-Lâhi taḥwîlan (43).

Ils juraient de toute la force de leurs convictions que, si un Prophète leur venait, ils deviendraient le plus soumis des peuples. Lorsqu'ils eurent un Prophète leur insoumission ne fit qu'augmenter. (42) Ils se montrèrent orgueilleux et malfaisants. Qu'importe, le mal retombe sur son auteur. Veulent-ils subir la loi qui a courbé leurs ancêtres? la loi d'Allah est immuable. Nul ne peut en devier le cours. (43).

Les Qoraichites et bédouins jurèrent de toute la force de leurs serments, avant la venue de Mouhammad, que si un avertisseur leur parvenait, ils se seraient mieux dirigés qu'aucune autre communauté de celles qui les ont précédées, tout comme ils avaient déclaré auparavant: **«Si un Livre nous a été révélé, nous en aurions mieux profité qu'eux. Maintenant voici que votre Seigneur vous envoie une preuve, une direction et une bénédiction»** [Coran VI, 157].

Dieu leur répond: **«Lorsqu'ils eurent un Prophète, leur insoumission ne fit qu'augmenter»**. Lorsque Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - vient à eux en leur apportant le Livre - le Coran- voilà que leur répulsion augmente, et leur incrédulite accroisse. Cela est dû à leur orgueil sur terre en se détournant des enseignements et en faisant détourner les autres par leur ruse et leur méchanceté. Or la ruse méchante ne s'abat que sur ses propres auteurs. A ce propos, Mouhammad Ben Ka'b a dit: «Trois mauvais actes retombent sur leur auteur: la ruse, l'injustice et la violation des serments, et ils sont tous confirmés par le Livre de Dieu: **«La ruse méchante n'enveloppe que ses auteurs»**, **«O hommes, vos injustices retombent sur vous»** [Coran X, 23] et: **«Ceux qui voilent leur serment se feront tort à eux-mêmes»** [Coran XLVIII, 10].

«Veulent-ils subir la loi qui a courbé leurs ancêtres?» En d'autres termes: Attendent-ils que s'applique sur eux la règle de Dieu avec leurs ancêtres et subir leur même sort funeste, ceux qui ont traité leurs Prophètes de menteurs et se sont rebellés contre Dieu. La règle de Dieu, ou sa loi, ne connait ni changement ni déviation, plutôt elle demeure la même et s'applique sur tout mécréant, car quand Dieu

veut un mal pour un peuple, nul ne peut le repousser

أَوَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ وَكَانُوٓا۟ أَشَدَّ
مِنْهُمْ قُوَّةً ۚ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُعْجِزَهُۥ مِن شَىْءٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَلَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ إِنَّهُۥ
كَانَ عَلِيمًا قَدِيرًا ﴿٤٤﴾ وَلَوْ يُؤَاخِذُ ٱللَّهُ ٱلنَّاسَ بِمَا كَسَبُوا۟ مَا تَرَكَ
عَلَىٰ ظَهْرِهَا مِن دَآبَّةٍ وَلَٰكِن يُؤَخِّرُهُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۖ فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ
فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ بِعِبَادِهِۦ بَصِيرًۢا ﴿٤٥﴾

'awalam yasîru fî-l-'ardi fayanzurû kayfa kâna 'âqibatu-l-ladîna min qablihim wa kânû 'ašadda minhum quwwatan wamâ kâna-L-Lâhu liyu'jizahû min šay'in fî-s-samâwâti walâ fî-l-'ardi 'innahû kâna 'Alîman Qadîran (44) walaw yu'âhidu-L-Lâhu-n-nâsa bimâ kasabû mâ taraka 'alâ zahrihâ min dâ^bbatin wa lâkiy-yu'ahhiruhum 'ilâ^ 'ajalim musamman fa 'idâ jâ^'a 'ajaluhum fa'inna-L-Lâha kâna bi'ibâdihî Basîra (45).

N'ont-ils jamais parcouru le monde? Ils auraient connu la fin malheureuse de leurs devanciers, qui pourtant, étaient plus forts qu'eux. Aucune force aux cieux et sur terre ne saurait contenir celle d'Allah. Il est savant et puissant. (44) Si Allah punissait les hommes suivant leurs œuvres, il n'y aurait plus sur terre âme qui vive. Il se contente de les ajourner au terme qu'il a fixé. Lorsque ce terme viendra, Allah se montrera renseigné sur leur compte. (45).

Dieu ordonne au Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de dire aux négateurs Qoraichites qui ont mécru en son message: Parcourez la terre et considérez quelle a été la fin de ceux qui les ont précédés parmi les impies, qui ont traité leurs Prophètes de menteurs, comment Dieu les a anéantis et détruit leurs demeures, les privant de toutes les jouissances qu'ils ont goûtées, malgré qu'ils les dépassaient en nombre, en force, en progéniture et autres faveurs. Tout cela ne leur servait à rien et ils n'avaient pas pu repousser le châtiment de Dieu, car rien ne pourrait rendre Dieu a l'impuissance ni dans les cieux ni sur la terre, mais par sa clémence, Il accorde un répit aux hommes

afin qu'ils s'amendent. Il a dit: **«Si Allah voulait réprimer toutes les fautes, il ne resterait plus un seul être humain sur terre»** [Coran XVI, 61]. Dieu accorde un délai aux hommes jusqu'au jour du jugement dernier pour les rétribuer suivant leurs œuvres, car il voit parfaitement leurs actions et leur en demandera compte.



36 - SOURATE YA SIN

83 versets

Revélé à la Mecque à l'exception du verset 45 révélé à Médine

Révélée a la suite de la sourate des Génies

Tirmidzi rapporte d'après Anas que la Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Toute chose a un cœur, celui du coran est la sourate Ya Sin. Celui qui la lit, Dieu lui inscrit dix fois autant les mérites de la lecture de tout le Coran»*[1].

L'imam Ahmed rapporte d'après Ma'qel Ben Yassar que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Lisez la sourate Ya Sin sur vos morts». En expliquant ce hadith, les ulémas ont dit que grâce à cette lecture, la miséricorde de Dieu descend sur le mort et son âme est recueillie facilement.

Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - rapporte Ibn Abbas, a dit: «J'aurais bien aimé que tout homme de ma communauté retienne cette sourate par cœur».

---

(1) روى الترمذي عن أنس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن لكل شيء قلباً، وقلب القرآن يس، ومن قرأ يس كتب الله له بقراءتها قراءة القرآن عشر مرات»

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يسٓ ﴿١﴾ وَٱلْقُرْءَانِ ٱلْحَكِيمِ ﴿٢﴾ إِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٣﴾ عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ
﴿٤﴾ تَنزِيلَ ٱلْعَزِيزِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٥﴾ لِتُنذِرَ قَوْمًا مَّآ أُنذِرَ ءَابَآؤُهُمْ فَهُمْ غَٰفِلُونَ
﴿٦﴾ لَقَدْ حَقَّ ٱلْقَوْلُ عَلَىٰٓ أَكْثَرِهِمْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Yâ-Sîn (1) wa-l-Qur'âni-l-ḥakîmi (2) 'innaka lamina-l-mursalîna (3) 'alâ ṣirâṭim-mustaqîmin (4) tanzîla-l- 'Azîzi-r-Raḥîmi (5) li-tunḏira qawmam-mâ 'unḏira 'abâ'uhum fahum ġâfilûna (6) laqad ḥaqqa-l-qawlu 'alâ 'akṯarihim fahum lâ yu'minûna (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux la Trés Miséricordieux

Ya Sin. (1) Par le Livre de la sagesse. (2) Je Jure que tu es un Prophète (3) engagé dans la voie droite. (4) Ce Livre a été révélé par le puissant et le Miséricordieux, (5) pour que tu rappelles à un peuple insouciant les avertissements déjà donnés à ses pères. (6) Ma menace s'est réalisée pour beaucoup d'entre eux. Ils ne croient pas. (7).

Nous avons déjà parlé des lettres détachées qu'on trouve au début de certaines sourates en commentant la sourate de la Vache. Quant à celles-ci, (Ya Sin), elles signifient d'après Ibn Abbas «O homme!» une interprétation soutenue par sa'id Ben Joubayr qui a ajouté: Tel est son sens en langue Ethiopienne. Mais Ibn Aslam a avancé qu'elles renferment un des noms sublimes de Dieu.

«Le Livre de la sagesse», un Livre fondamental que l'erreur ne s'y glisse nulle part. Tu es, ô Mouhammad, un Prophète envoyé de Dieu, sur une voie bien droite. Le Livre que tu as reçu est une révélation d'un Dieu puissant et miséricordieux dont sa clémence sera accordée à tout croyant et soumis. **«Pour que tu rappelles à un peuple insouciant les avertissements déjà donnés à ses pères»** Ils s'agit des arabes qui n'ont reçu avant toi aucun Prophète. **«Ma menace s'est réalisée pour beaucoup d'entre eux»** car, d'après Ibn jarir, Dieu a jugé d'avance que la plupart d'entre eux n'iront pas croire et se révolteront contre la Prophète

إِنَّا جَعَلْنَا فِي أَعْنَاقِهِمْ أَغْلَالًا فَهِيَ إِلَى الْأَذْقَانِ فَهُم مُّقْمَحُونَ ﴿٨﴾ وَجَعَلْنَا
مِن بَيْنِ أَيْدِيهِمْ سَدًّا وَمِنْ خَلْفِهِمْ سَدًّا فَأَغْشَيْنَاهُمْ فَهُمْ لَا يُبْصِرُونَ ﴿٩﴾
وَسَوَاءٌ عَلَيْهِمْ ءَأَنذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠﴾ إِنَّمَا تُنذِرُ مَنِ اتَّبَعَ
الذِّكْرَ وَخَشِيَ الرَّحْمَٰنَ بِالْغَيْبِ فَبَشِّرْهُ بِمَغْفِرَةٍ وَأَجْرٍ كَرِيمٍ ﴿١١﴾ إِنَّا
نَحْنُ نُحْيِ الْمَوْتَىٰ وَنَكْتُبُ مَا قَدَّمُوا وَءَاثَارَهُمْ وَكُلَّ شَيْءٍ أَحْصَيْنَاهُ فِي إِمَامٍ
مُّبِينٍ ﴿١٢﴾

'innâ ja'alnâ fî^ 'a'nâqihim 'aḡlâlan fahiy a 'ilâ-l-'aḏqâni fahum muqmaḥûna (8) wa jâ'alnâ mim bayni 'aydihim saddan wa min ḫalfihim saddan fa'aḡšaynâhum fahum lâ yubṣirûna (9) wa sawâ''un 'aly him 'a'anḏartahum 'am lam tunḏirhum lâ yu'minûna (10) 'innamâ tunḏiru mani-t-taba'a-ḏ-ḏikra wa ḫašiya-r-Raḥmâna bi-l-ḡaybi fa bašširhu bi maḡfiratin wa 'ajriṇ karîmin (11) 'innâ naḥnu nuḥyi-l-mawtâ wa naktubu mâ qaddamû wa 'â^ṯârahum wa kulla šay'in 'aḥṣaynâhu fî^ 'imâmim-mubînin (12).

Nous avons passé leurs têtes dans un carcan qui leur soulève le menton. Ils ne peuvent plus mouvoir leurs têtes. (8) Nous les avons enfermés entre deux murs. Nous avons bouché l'ouverture sur leurs têtes. Ils ne voient plus rien. (9) Que tu les avertisses ou non, c'est tout un. Ils ne croiront pas. (10) Adresse-toi plutôt à ceux que le Livre attire et qui, en secret, craignent le Miséricordieux. A ceux- là annonce le pardon et une belle récompense. (11) Nous ressuscitons les morts et, auparavant, nous inscrivons leurs pensées et leurs œuvres. Nous dénombrons tout dans le Livre de l'évidence. (12).

Ceux dont leur sort funeste est déjà décrété, les misérables damnés de l'Enfer, sont pareils à ceux que Dieu a placé autour de leur cou des chaines. Elles leur arrivent jusqu'au-dessous de menton et c'est pourquoi leur tête est rejetée en arrière.

«Nous les avons enfermés entre deux murs» c'est à dire une barrière devant eux et une autre derrière eux pour ne plus connaitre la vérité et demeurer dans l'égarement, et ainsi ils ne pourraient plus voir cette

vérité et trouver la voie droite pour en profiter. Dieu a montré leur cas quand il a dit: **«Ceux qui ont encouru la colère de ton Maître ne croiront. Quels que soient les signes qui leur parviennent, que lorsqu'ils éprouveront les tortures de leur châtiment»** [Coran X, 96: 97]. Ikrima a avancé que Abou Jahl a dit: «Si je rencontre Mouhammad je lui ferai telle et telle chose». Dieu fit cette révélation à cette occasion.

Quant au commentaire de Mouhammad Ben Ka'b, ils est le suivant: «Abou Jahl s'adressa à ceux qui l'entouraient: «Mouhammad présume que si vous le suivez, vous vivrez en rois, et après votre mort, vous serez ressuscités et vous aurez des jardins pareils à ceux de la Jordanie. Mais si vous allez à son encontre, vous risquerez votre assassinat et une fois ressuscités, vous subirez le supplice du feu». Etant ainsi, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - vint les trouver en tenant, dans sa poignée du sable. Dieu à ce moment ferma leurs yeux pour rien voir, et le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - jeta le sable sur leurs têtes en récitant: **«Ya Sin. par le Livre de la sagesse;...** jusqu'à: **Ils ne voient plus rien»**. Puis il les quitta pour ses propres affaires. Quant à eux, ils demeurèrent devant sa porte le guetter croyant qu'il est toujours chez lui. Un homme les observa dans cet état et leur demanda: «Qu'avez-vous?». Ils répondirent: «Nous attendons Mouhammad». Mais il est déjà sorti, dit-il, il a aussi dispersé du sable sur la tête de chacun d'entre vous. Alors chaque homme mit la main sur la tête pour l'épousseter. En mettant le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - au courant des dires d'Abou Jahl, il répondit: «Et moi aussi je peux les massacrer et sûrement ils seront exterminés».

«Que tu les avertisses ou non, c'est tout un. Ils ne croiront pas». Il est indifférent pour eux étant dans une aberration totale, ils ne seront plus dirigés. Ton rappel ne profite que ceux qui redoutent le Seigneur dans le mystère sans l'avoir vu, mais Dieu les voit ainsi ce qu'ils font. A ceux-là annonce l'absolution de leurs péchés et une récompense incommensurable.

«Nous ressuscitons les morts» au jour dernier. Certains exégètes ont avancé que Dieu vivifie le cœur de l'incrédule qui veut être dirigé en lui indiquant le droit chemin, le chemin de la vérité, tout comme Il vififie la

terre morte. «**Et auparavant, nous inscrivons leurs pensées et leurs œuvres**». Deux interprétations ont été données à ce verset:

La première: Elle signifie: Nous leur inscrivons les actions qu'ils ont faites eux-mêmes et les traces de ces actions ainsi que leur conséquence, pour en être rétribués. Elle est corroborée par ce hadith dans lequel le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui invite les gens à une voie droite, aura une récompense équivalente à celle de tous ceux qui l'ont suivi sans toutefois que leurs propres récompenses soient diminuées. Celui qui invite les gens à un égarement se verra inscrit à son actif un péché équivalent à ceux qui l'ont suivi sans toutefois que leur péché en soit diminué» (Rapporté par **Mouslim**)*[1].

Ce hadith le confirme aussi: *«Lorsque le fils d'Adam meurt, ses œuvres cessent à l'exception de ces trois: Une science utile, un fils vertueux qui lui invoque Dieu et une aumône courante après sa mort» (Rapporté par **Mouslim d'après Abou Houraira**)*[2].

La deuxième: Elle signifie, d'après Moujahed, les traces de leurs pas pour accomplir une œuvre pie ou une mauvaise action, Qatada, quant à lui, il l'interprète de cette façon: «O fils d'Adam, si Dieu veut négliger les traces de tes pas comme tu crois, il ne négligerait rien même pas les traces dont le vent a emportées, plutôt il dénombre tout acte et sa conséquence, même les traces laissées après une œuvre pie ou un péché. Quiconque veut que ses traces soient dans les œuvres de charité, qu'il le fasse». On a cité à l'appui ces hadiths:

- Jaber Ben Abdullah raconte: «Le terrain qui entourait la mosquée étant inhabité, Banu Salama voulurent y venir pour habiter et être tout près de la mosquée. Ayant eu vent de leur intention, le Messager de

---

(1) قال ﷺ: «من سنَّ في الإسلام سنة حسنة كان له أجرها وأجر من عمل بها من بعده من غير أن ينقص من أجورهم شيئاً، ومن سن في الإسلام سنة سيئة كان عليه وزرها ووزر من عمل بها من بعده من غير أن ينقص من أوزارهم شيئاً» (اخرجه مسلم).

(2) قال رسول الله ﷺ: «إذا مات ابن آدم انقطع عمله إلا من ثلاث: من علم ينتفع به، أو ولد صالح يدعو له، أو صدقة جارية من بعده» (رواه مسلم).

Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur dit: *«Il m'est parvenu que vous voulez déménager pour être tout près de la mosquée!». Ils lui répondirent: «En effet, ô Messager de Dieu, nous y pensons». Il répliqua: «O Banou Salama, gardez vos demeures (là où vous êtes, car) vos pas que vous effectuerez (pour arriver à la mosquée) inscriront les traces pour en être récompensés» (et il les répéta deux fois»* ***(Rapporté par Mouslim)[1]).***

- Abdullah Ben'Amr raconte qu'un homme mourut à Médine. Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - fit la prière funéraire sur lui et dit: *«Plût au ciel qu'il ne soit mort dans une autre que sa ville natale». Un homme demanda: «Pourquoi ô Envoyé de Dieu?» Il lui répondit: «Lorsque l'homme meurt dans une ville autre que sa ville natale, on mesure la distance entre sa ville natale et le Lieu de sa mort pour lui donner un espace équivalent au Paradis»* ***(Rapporté par Ahmed et An-Nassai)[2].***

- Thabet rapporte: «Etant avec Anas- que Dieu l'agrée- je marchai à pas accéléré. Il me tint alors par le bras et nous marchâmes lentement jusqu'à arriver à la mosquée où nous fîmes la prière. En quittant la mosquée, Anas me dit: «Une fois je marchais avec Zaid ben Thabet et je hâtais le pas. Il me dit alors: «Ô Anas, ne t'es-tu pas aperçu que nos pas nous étaient inscrits?».

On peut déduire de tous ces hadiths que le pas qu'effectue l'homme pour aller soit à la mosquée pour faire une prière, soit pour

---

(1) عن جابر بن عبد الله رضي الله عنهما قال: خلت البقاع حول المسجد، فأراد بنو سلمة أن ينتقلوا قرب المسجد، فبلغ ذلك رسول الله ﷺ فقال لهم: «إنه بلغني أنكم تريدون أن تنتقلوا قرب المسجد»، قالوا: نعم يا رسول الله قد أردنا ذلك، فقال ﷺ: «يا بني سلمة: دياركم تكتب آثاركم، دياركم تكتب آثاركم» (اخرجه أحمد ومسلم).

(2) عن عبد الله ابن عمرو رضي الله عنهما قال: توفي رجل بالمدينة فصلى عليه النبي ﷺ، وقال: «يا ليته مات في غير مولده» فقال رجل من الناس: ولم يا رسول الله؟ فقال رسول الله ﷺ: «إن الرجل إذا توفي في غير مولده قيس له من مولده إلى منقطع أثره في الجنة» (رواه الإمام أحمد والنسائي).

faire une œuvre pie ou un acte de charité, ses pas lui seront inscrits pour en être rétribué.

«Nous dénombrons tout dans le Livre le l'évidence». Toutes les actions des hommes sont inscrites dans un Livre bien clair sans y rien omettre, et ces actions seront exposées au jour du jugement dernier. On cite à l'appui ce verset: **«Le compte de chacun sera apporté. En lisant le leur, les coupables seront saisis d'effroi. Ils diront: «Malédiction! Ce compte énumère tout, de la plus petite à la plus grande action». Toutes leurs œuvres leur seront présentées. Ton Maître ne lèse personne»** [Coran XVIII, 49]

وَٱضْرِبْ لَهُم مَّثَلًا أَصْحَٰبَ ٱلْقَرْيَةِ إِذْ جَآءَهَا ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿١٣﴾ إِذْ أَرْسَلْنَآ إِلَيْهِمُ
ٱثْنَيْنِ فَكَذَّبُوهُمَا فَعَزَّزْنَا بِثَالِثٍ فَقَالُوٓا إِنَّآ إِلَيْكُم مُّرْسَلُونَ ﴿١٤﴾ قَالُوا مَآ أَنتُمْ
إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا وَمَآ أَنزَلَ ٱلرَّحْمَٰنُ مِن شَىْءٍ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا تَكْذِبُونَ ﴿١٥﴾ قَالُوا رَبُّنَا
يَعْلَمُ إِنَّآ إِلَيْكُمْ لَمُرْسَلُونَ ﴿١٦﴾ وَمَا عَلَيْنَآ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٧﴾

wa-ḏrib lahum maṯalan 'aṣḥâba-l-qaryati 'iḏ jâ' 'ahâ-l-mursalûna (13) 'iḏ 'arsalnâ' 'ilayhimu-t-nayni fakaḏḏabûhumâ fa'azzaznâ bi ṯâliṯin faqâlû' 'innâ' 'ilaykum mursalûna (14) qâlû mâ' 'antum 'illâ bašarum miṯlunâ wamâ' 'anzala-r-Raḥmânu min šay'in 'in 'antum 'illâ takḏibûna (15) qâlû rabbunâ ya'lamu 'innâ' 'ilaykum lamursalûna (16) wamâ 'alaynâ 'illâ-l-balâġu-l-mubînu (17).

Cite-leur l'exemple des habitants de cette ville à qui furent envoyés de Prophètes. (13) Nous leur en envoyâmes d'abord deux. Ils les traitèrent de menteurs. Nous leur en adjoignîmes un troisième. Tous les trois annoncèrent: «Nous sommes envoyés vers vous». (14) «Vous n'êtes que des mortels comme nous», dirent les gens de la ville. Le Miséricordieux ne vous a investi d'aucune mission. Vous mentez». (15) «Notre Seigneur, répliquèrent les Prophètes, sait, Lui, que nous sommes envoyés vers vous. (16) Et nous n'avons d'autre mission que de vous avertir nettement.(17).

Dieu demande à Mouhammed de proposer à ses concitoyens la parabole des habitants de la cité à laquelle il a envoyé des Messagers. Cette cité est, d'après Ibn Abbas et Ka'b Al-Ahbar, la ville d'Antioche

(Antaquia) où régnait un roi du nom Antiqos qui adorait les idoles. Dieu lui envoya trois apôtres qui furent: Sadeq, Sadouq et Chalom. mais il les traita de menteurs.

«Nous leur en envoyâmes d'abord deux. Ils les traitèrent de menteurs». nous leur en adjoignîmes un troisième» Quant à l'indentité de ces apôtres, Ibn Jouraij à dit que les deux premiers étaient Sham'oun (Simon) et Youhanna (Jean), le troisième Boulos (Paul) et la cité est Antioche. Qatada ajouta qu'ils furent les apôtres de Jésus-que Dieu le salue.

Comme ces apôtres appelaient les hommes à adorer Dieu sans rien lui associer, ils leur répondirent: **«Vous n'êtes que des mortels comme nous»** comment se fait-il que Dieu a envoyé des apôtres humains comme nous? Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas chargés du message comme vous? Si vraiment vous êtes des envoyés vous deviez être des anges! Telle fut au fil des jours la réponse des impies comme Dieu le montre dans ce verset: **«Car lorsque les Prophètes vinrent à eux avec des signes évidents, ils les accueillirent par ces mots: «Comment, un homme comme nous nous indiquerait la bonne voie?»** [Coran LXIV, 6].

ET ces trois apôtres de leur répondre: «notre Seigneur sait que nous sommes envoyés vers vous et si nous étions autrement, li se serait vengé de nous, mais il va nous donner le pas sur vous et nous accorder la victoire, et alors vous saurez à qui sera réservée la bonne fin. Notre tâche se borne à vous avertir et à vous coummuniquer le message. Si vous nous obéissez, votre salut est assuré aussi bien dans ce bas monde que dans l'autre. Mais si vous nous désobéissez, vous assumerez seuls la responsabilité de votre mécréance»

قَالُوٓاْ إِنَّا تَطَيَّرۡنَا بِكُمۡۖ لَئِن لَّمۡ تَنتَهُواْ لَنَرۡجُمَنَّكُمۡ وَلَيَمَسَّنَّكُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٞ
(١٨) قَالُواْ طَٰٓئِرُكُم مَّعَكُمۡۚ أَئِن ذُكِّرۡتُمۚ بَلۡ أَنتُمۡ قَوۡمٞ مُّسۡرِفُونَ (١٩)

qâlû 'innâ taṭayyarnâ bikum la'il-lam tantahû lanarjumannakum wa layamassannakum minnâ 'adâbun 'alîmun (18) qâlû ṭâ'irukum ma'akum 'a'in dukkirtum bal 'antum qawmum-musrifûna (19).

«Nous tirons mauvais augure de votre venue. Si vous insistez, nous

vous lapiderons et vous infligerons un atroce supplice». (18) Le mauvais augure il est en vous-mêmes. C'est notre avertissement qui nous vaut cet accueil? Vous êtes vraiment une cité perverse». (19).

Les habitants de la ville répondirent aux apôtres: «**Nous tirons mauvais augure de votre venue**» car si un tel malheur va nous atteindre ce sera à cause de vous. De tels apôtres, comme a avancé Moujahed, n'entrent dans une ville sans que ses habitants ne subissent un mal quelconque. «**Si vous insistez, nous vous lapiderons**» soit avec les pierres, comme a dit Qatada, soit en vous insultant, d'après Moujahed. «**et vous infligerons un atroce supplice**».

Les apôtres répliquèrent: «**Le mauvais augure! il est en vous-mêmes**» et retombe sur vous, tout comme Dieu a dit en parlant du peuple de Moïse: «**Quand un malheur les frappe, ils l'imputent à Moïse et aux siens. Alors que leur sort est entre les mains d'Allah**» [Coran VII, 131], et du peuple de Saleh: «**Tu nous portes malheur, toi et tes tiens. Votre sort, leur oppose Saleh, dépend d'Allah**» [Coran XXVII, 27.

«**C'est notre avertissement qui nous vaut cet accueil? vous êtes vraiment une cité perverse**». C'est parce que nous venons vous demander d'être croyants et de vous soumettre à Dieu, vous nous adressons de telles paroles en nous avertissant et nous menaçant? Vous n'êtes qu'un peuple pervers et prodigue

وَجَآءَ مِنْ أَقْصَا ٱلْمَدِينَةِ رَجُلٌ يَسْعَىٰ قَالَ يَٰقَوْمِ ٱتَّبِعُوا۟ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿٢٠﴾ ٱتَّبِعُوا۟
مَن لَّا يَسْـَٔلُكُمْ أَجْرًا وَهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٢١﴾ وَمَا لِىَ لَآ أَعْبُدُ ٱلَّذِى فَطَرَنِى وَإِلَيْهِ
تُرْجَعُونَ ﴿٢٢﴾ ءَأَتَّخِذُ مِن دُونِهِۦٓ ءَالِهَةً إِن يُرِدْنِ ٱلرَّحْمَٰنُ بِضُرٍّ لَّا تُغْنِ عَنِّى
شَفَٰعَتُهُمْ شَيْـًٔا وَلَا يُنقِذُونِ ﴿٢٣﴾ إِنِّىٓ إِذًا لَّفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٢٤﴾ إِنِّىٓ
ءَامَنتُ بِرَبِّكُمْ فَٱسْمَعُونِ ﴿٢٥﴾

wa jâ'’a min ’aqṣâ-l-madînati rajalun yas‘â qâla yâ qawmi-t-tabi‘û-l-mursalîna (20) t-tabi‘û ma-l-lâ yas’alukum ’ajran wa hum muhtadûna (21) wamâlî lâ' ’a‘budu-l-laḏî faṭaranî wa ’ilayhi turja‘ûna (22) ’a’attaḫiḏu min dûnihî' ’â'lihatan ’in yuridni-r-Raḥmânu biḍurri-l-lâ tuġni ‘annî

šafâ'atuhum šay'an walâ yunqidûni (23) 'innî 'ida-l-lafî ḍalâlim mubînin (24) 'innî 'âmantu bi rabbikum fasma'ûni (25).

Du fond de la cité un homme accourut en disant: «O mes concitoyens! Croyez aux envoyés. (20) Croyez à des gens qui ne vous demandent aucune rétribution et suivent la bonne voie.(12) Pourquoi n'adorerais je pas celui qui m'a créé et à qui vous retournerez? (22) Pourquoi invoquerais-je d'autres divinités que Lui? alors qu'elles seraient incapables d'intervenir pour moi et de me sauver, si le Miséricordieux me voulait quelque mal (23) Si s'agissais ainsi, je serais dans un égarement manifeste». (24) Je crois en votre Seigneur, soyez témoins». (25).

Wahb Ben Mounabbah a dit que les habitants, voulant achever les envoyés, un homme vint en courant des extrémités de la ville afin de défendre les envoyés contre son peuple. On a dit aussi qu'il s'appelait Habib, un tisserand de soie malade et atteint par la lèpre, mais un homme de charité qui dépensait en aumône la moitié de ses revenus. Il exhorta ses concitoyens à suivre les apôtres qui ne leur demandaient aucun salaire, mais pour leur indiquer la voie droite et croire en Dieu sans rien lui associer. Quant à moi: «Pourquoi n'adorerais-je celui qui m'a créé» en lui vouant un culte pur et sincère, et vers qui tous les hommes feront retour? Au jour de la résurrection il vous rétribuera suivant vos œuvres. Et pour les blâmer et réprimander il leur dit: «-**Pourquoi invoquerais-je d'autres divinités que lui? alors qu'elles seraient incapables d'intervenir pour moi et me sauver, si le Miséricordieux me voulait quelque mal**» Ces statues que vous adorez ne pourraient vous être ni utiles ni nuisibles, d'autant plus elles seraient incapables de repousser de vous le mal et de vous sauver du châtiment de Dieu. «**Si j'agissais ainsi, je serais dans un égarement manifeste**» en les prenant de divinités en dehors de lui. «**Je crois en votre Seigneur**» que vous reniez «**soyez témoins**» en écoutant mes paroles. Disant cela, ses concitoyens, comme a dit Ibn Abbas, l'attaquèrent et le tuèrent. Il n'a trouvé aucun parmi eux qui pouvait le défendre. Qatada a ajouté: «Cet homme-là, en le tuant, disait: «Grand Dieu, dirige mes concitoyens car ils ne savaient rien»

قِيلَ ٱدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ قَالَ يَٰلَيْتَ قَوْمِي يَعْلَمُونَ ﴿٢٦﴾ بِمَا غَفَرَ لِي رَبِّي وَجَعَلَنِي مِنَ

ٱلْمُكْرَمِينَ ﴿٢٧﴾ ۞ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَىٰ قَوْمِهِۦ مِنۢ بَعْدِهِۦ مِن جُندٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا كُنَّا مُنزِلِينَ ﴿٢٨﴾ إِن كَانَتْ إِلَّا صَيْحَةً وَٰحِدَةً فَإِذَا هُمْ خَٰمِدُونَ ﴿٢٩﴾

qîla-d-ẖuli-l-jannata qâla yâ latya qawmî ya'lamûna (26) bimâ ġafara lî rabbî wa ja'alanî mina-l-mukramîna (27) wamâ 'anzalnâ 'alâ qawmihî mim ba'dihî min jundim-mina-s-samâ'i wamâ kunnâ minzilîna (28) 'in kânat 'illâ ṣayḥatan wâḥidatan fa'iḏâ hum ẖâmidûna (29).

Il lui fut dit: «Entre au paradis» «Ah! quel regret! si mon peuple pouvait savoir, s'exclama-t-il. (26) Mon Seigneur m'a pardonné et m'a admis au nombre des élus». (27) Lui disparu, nous n'expédiâmes pas contre cette cité des troupes du ciel. Ce n'est pas un moyen que nous employons. (28) Un seul cri suffit pour les coucher sans vie. (29).

Ibn Mass'oud a dit: «Ils l'ont piétiné au point de faire sortir son sternum de son derrière».

Dieu lui dit: **«Entre au paradis»** Il y fut admis , et là Dieu lui pourvoit tout ce qu'il désirait en le soustrayant à toutes les peines et les maux du bas monde. Constatant cette grande récompense, il s'écria: **«Ah quel regret! si mon peuple pouvait savoir»**. Qatada a commenté cela et dit: «Le croyant ne saurait être qu'un homme qui prodigue le bien et ne triche jamais après avoir vu ce que Dieu lui a préparé comme bonne rétribution. Il a bien souhaité que son peuple puisse réaliser un tel vœu, car il l'a conseillé alors qu'il était en vie et après sa mort. Il a tant voulu que son peuple goûte des délices du paradis en suivant, comme lui, les envoyés, tellement il était avide à ce que son peuple soit bien dirigé.

Ibn Ishaq raconte: «On évoqua une fois l'histoire de Habib Ben Zaid qui fut envoyé à Moussailama le menteur. Ce dernier lui demanda: «Attestes-tu que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu?» Oui, répondit-il. Il reprit: «Attestes-tu que je suis l'envoyé de Dieu?» Et Habib de répliquer: «je n'entends rien de ce que tu me dis». Mousailama s'exclama «Comment ça se fait que tu entends la première question et non l'autre?» Il le tortura, lui découpa le corps un membre après un autre jusqu'à ce qu'il mourut». Quand on a dit à ka'b

que c'etait Habib Ben zaid, il s'écria: «par Dieu, l'homme cité aussi dans la sourate de Ya Sin portait encore le nom de Habib».

«Nous n'expédiâmes pas contre cette cité des troupes du ciel. Ce n'est pas un moyen que nous employons». Dieu fait connaitre aux hommes qu'il ne s'est pas vengé de ce peuple en lui envoyant des anges pour le punir parce qu'il a démenti ses envoyés et les a traités de menteurs, mais son châtiment fut plus facile que cela. Ibn Mass'oud l'a commenté en disant: «Cela signifie que Dieu n'a plus besoin d'une troupe pour sévir contre ce peuple».

Dieu s'est suffi pour les châtier d'un **«Seul cri pour les coucher sans vie».** Il anéantit le roi et tous les habitants d'Antioche sans laisser d'eux aucune trace. Quand Dieu veut exterminer un peuple, il ne leur envoie pas des anges pour les exécuter, mais il leur envoie un châtiment pour les punir.

Les exégètes ont avancé: «Dieu leur envoya Jibril- que Dieu le salue- qui tint les deux battants de la porte de leur ville et poussa un cri, et voilà qu'ils furent réduits en cadavres sans vie. Ces envoyés étaient les apôtres que Jésus- que Dieu le salue- aux habitants d'Antioche, comme a dit Qatada. Ce commentaire fut un sujet de discussion pour les raisons suivantes:

1 - L'histoire montre qu'ils étaient des envoyés de Dieu et non de la part de Jésus, car Dieu a dit: **«Nous leur envoyâmes d'abord deux ils les traitèrent de menteurs. Nous leur en adjoignîmes un troisième»** Si ces apôtres étaient vraiment envoyés de la part le Jésus, ils auraient tenu des propos différents quand les habitants de la ville leur ont dit: **«Vous n'êtes que des mortels comme nous»**..

2 - Antioche fut la première ville dont ses habitants avaient cru en Jésus, et le siège du patriarcat. Trois autres villes sont considérées comme telles et qui sont: Jérusalem parce qu'elle fut la ville de Jésus, Alexandrie la où les religieux avaient été d'accord pour nommer parmi eux des patriarches, archevêques, évêques et moines, enfin Rome qui fut la résidence de Constantin qui a établi en fait leur religion après la discorde entre eux. On peut déduire de tout cela que Antioche fut la première qui a cru en Jésus, et les envoyés furent ceux de Dieu et non plus de Jésus.

3 - L'histoire d'Antioche avec les apôtres de Jésus est connue. Plusieurs historiens et exégètes ont rapporté que Dieu, après la révélation de la Torah n'a pas anéanti tout un peuple en lui envoyant son châtiment, mais il a ordonné aux croyants de combattre les idolâtres et les impies et ils ont cité à l'appui ce verset: **«Nous avons donné le pentateuque à Moïse après avoir anéanti les peules passés»** [Coran XXVIII, 43]. Donc cette cité qui a subi le châtiment de Dieu était autre qu'Antioche, ou à la rigueur une autre ville qui portait le même nom, et c'est Dieu qui est le plus savant

يَٰحَسْرَةً عَلَى ٱلْعِبَادِ ۚ مَا يَأْتِيهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٣٠﴾ أَلَمْ
يَرَوْا۟ كَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّنَ ٱلْقُرُونِ أَنَّهُمْ إِلَيْهِمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿٣١﴾ وَإِن كُلٌّ
لَّمَّا جَمِيعٌ لَّدَيْنَا مُحْضَرُونَ ﴿٣٢﴾

yâ ḥasratan 'alâ-l-'ibâdi mâ ya'tîhim mi-r-rasûlin 'illâ kânû bihî yastahzi'ûna (30) 'alam yaraw kam 'ahlaknâ qablahum mina-l-qurûni '-annahum 'ilayhim lâ yarji'ûna (31) wa 'in kullu-l-lammâ jamî'u-l-ladaynâ muḥḍarûna (32).

Triste destin des hommes! chaque fois qu'un Prophète leur est envoyé, ils le tournent en dérision. (30) Ne voient-ils pas combien nous avons anéanti de peuples, avant eux, qui ne sont jamais revenus? (31) Tous compraraitront un jour, devant nous, (32).

Le jour de la résurrection, et à la vue du châtiment, toute âme s'écriera: Malheur à moi! à cause de mes négligences envers Dieu! Ces mécréants: **«chaque fois qu'un Prophète leur est envoyé, ils le tournent en dérision»** en reniant tout ce qu'il leur apporte de la vérité et de la bonne voie. **«Ne voient-ils pas combien nous avons anéanti de peuples avant eux, qui ne sont jamais revenus»**. Pourquoi ces gens-là n'ont pas tiré une leçon des peuples impies qui lui ont précédés et qui furent anéantis, et qu'ils ne seront jamais revenus sur terre pour croire?.

«Tous comparaitront, un jour, devant nous» pour être jugés et recevoir la rétribution qu'ils mériteront suivant leurs œuvres, car «-

chacun d'eux sera rétribué selon ses œuvres.» [Coran XI, 111]

وَءَايَةٌ لَّهُمُ ٱلْأَرْضُ ٱلْمَيْتَةُ أَحْيَيْنَٰهَا وَأَخْرَجْنَا مِنْهَا حَبًّا فَمِنْهُ يَأْكُلُونَ ﴿٣٣﴾
وَجَعَلْنَا فِيهَا جَنَّٰتٍ مِّن نَّخِيلٍ وَأَعْنَٰبٍ وَفَجَّرْنَا فِيهَا مِنَ ٱلْعُيُونِ ﴿٣٤﴾
لِيَأْكُلُوا۟ مِن ثَمَرِهِۦ وَمَا عَمِلَتْهُ أَيْدِيهِمْ ۖ أَفَلَا يَشْكُرُونَ ﴿٣٥﴾ سُبْحَٰنَ ٱلَّذِى
خَلَقَ ٱلْأَزْوَٰجَ كُلَّهَا مِمَّا تُنۢبِتُ ٱلْأَرْضُ وَمِنْ أَنفُسِهِمْ وَمِمَّا لَا يَعْلَمُونَ
﴿٣٦﴾

wa 'âyatul-lahumu-l-'arḍu-l-maytatu 'aḥyaynâhâ wa 'aḫrajnâ minhâ ḥabban faminhu ya'kulûna (33) wa ja'alnâ fîhâ jannâtim-min naḫîlin wa 'a'nâbin wa fajjarnâ fîhâ mina-l-'uyûni (34) liya'kulû min ṯamarihî wamâ 'amilathu 'aydîhim 'afalâ yaškurûna (35) subḥâna-l-laḏî ḫalaqa-l-'azwâja kullahâ mimmâ tumbitu-l-'arḍu wa min 'anfusihim wa mimmâ lâ ya'lamûna (36).

N'est-ce pas une preuve de notre puissance que nous vivifions les terres mortes et que nous en tirions des grains dont les hommes se nourrissent. (33) Nous les avons recouvertes de dattiers et de vignes et nous y avons fait surgir des sources (34) pour que les hommes mangent leurs fruits. Ce n'est pas là leur œuvre. Consentiront-ils à reconnaitre nos bienfaits? (35) Gloire à Allah qui a créé toutes les espèces végétales et toute les races humaines et tant de choses inconnues de l'homme! (36).

Pour montrer Son omnipotence, Dieu propose aux hommes l'exemple de la terre morte qui, une fois reçu l'eau, palpite, s'épanouit et donne la vie à une magnifique variété de plantes. **«et que nous en tirions des grains dont les hommes se nourrissent. Nous les avons recouvertes de dattiers et de vignes et nous y avons fait surgir des sources».** et des ruisseaux qui circulent partout pour les arroser et être à la disposition de l'homme pour en profiter pour d'autres usages. **«pour que les hommes mangent de leurs fruits».** Tout cela n'est pas l'œuvre de l'homme, mais plutôt par une miséricorde de Dieu. Ne seront-ils pas reconnaissants pour tous ces bienfaits qu'on ne peut plus les dénombrer?.

«Gloire à Allah qui a créé toutes les espèces végétales» comme grains, fruits et plantes **«et toutes les races humaines»** mâles et femelles **«et tant des choses inconnues de l'homme»** comme autres créations, comme il a dit ailleurs: **«Nous avons créé un couple pour chaque espèce. Ceci vous fera-t-il réfléchir?»** [Coran LI, 49]

وَءَايَةٌ لَّهُمُ ٱلَّيْلُ نَسْلَخُ مِنْهُ ٱلنَّهَارَ فَإِذَا هُم مُّظْلِمُونَ ﴿٣٧﴾ وَٱلشَّمْسُ تَجْرِى
لِمُسْتَقَرٍّ لَّهَا ذَٰلِكَ تَقْدِيرُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ ﴿٣٨﴾ وَٱلْقَمَرَ قَدَّرْنَٰهُ مَنَازِلَ حَتَّىٰ
عَادَ كَٱلْعُرْجُونِ ٱلْقَدِيمِ ﴿٣٩﴾ لَا ٱلشَّمْسُ يَنۢبَغِى لَهَآ أَن تُدْرِكَ ٱلْقَمَرَ وَلَا ٱلَّيْلُ
سَابِقُ ٱلنَّهَارِ وَكُلٌّ فِى فَلَكٍ يَسْبَحُونَ ﴿٤٠﴾

wa 'â̂yatu-l-lahumu-l-laylu naslaḫu minhu-n-nahâra fa'iḏ â hum muẓlimûna (37) wa-š-šamsu tajrî limustaqarri-l-lahâ ḏ âlika taqdîru-l-'Azîzi-l-'Alîmi (38) wa-l-qamara qaddarnâhu manâzila ḥattâ 'âda ka-l-'urjûni-l-qadîmi (39) lâ-š-šamsu yambaġî lahâ̂ 'an tudrika-l-qamara walâ-l-laylu sâbiqu-n-nahâri wa kullun fî falakiy-yasbaḥûna (40).

N'est-ce pas un signe de notre puissance que la nuit succédant au jour et plongeant les hommes dans les ténèbres? (37) N'est-ce pas encore un que le soleil parcourant son cycle? Tel est l'ordre établi par le Puissant et le sage. (38) A la lune nous avons assigné des phases successives aux termes desquelles elle est évidée comme un régime de dattes dégarni. (39) Le soleil ne saurait pas plus atteindre la lune que la nuit dépasser le jour. Chaque élément évolue dans sa sphère. (40).

La création de la nuit et du jour est encore un signe du pouvoir de Dieu, deux phénomènes qui se succèdent l'un à l'autre sans interruption, le premier avec son obscurité et le deuxième avec sa clarté, comme si Dieu dépouille l'un de l'autre. **«Le soleil ne saurait pas plus atteindre la lune que la nuit dépasser le jour»** Ce verset fut interprété de deux façons quant au point assigné au soleil pour s'y fixer:

- La première: Il s'agit de sa fixation (locale) au-dessous du Trône, car où qu'il soit il est toujours au-dessous de ce Trône ainsi que toutes les autres créatures. On rapporte à ce propos le hadith d'Abou Dzarr dans lequel il a dit: «Etant avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le

salue - dans la mosquée au moment du coucher du soleil, il me demanda: *«O Abou Dzarr, sais-tu où le soleil se couche?». Je lui répondis: «Dieu et son Messager sont les plus informés». Il répliqua: «Il s'en va pour se prosterner devant son Seingeur- à lui la puissance et la gloire- Il demande l'autorisation de retourner (à son cycle) et on la lui accorde comme si on lui dit: «Retourne là où tu t'es levé et il obéit. Tel est son séjour habituel». Puis il récita:* **«N'en est-ce pas encore un que le soleil parcourant son cycle»** ***(Rapporté par Ahmad)***[1].

- La deuxième: concerne sa fixation (temporelle), en d'autre terme la fin de sa course qui sera le jour de la résurrection quand il s'éteindra à la fin des temps pour disparaitre à jamais, ou encore suivant une autre interprétation, son cycle est toujours stable quant au moment de son lever et de son coucher qui reste invariable et il ne saurait le dépasser d'une année à une autre selon les saisons. D'après Ibn Mass'oud et Ibn Abbas, le soleil est toujours en mouvement perpétuel nuit et jour en se basant sur ce verset: **«Il a conçu pour vos besoins le soleil et la lune à la marche indéréglable»** [Coran XIV, 33].

«Tel est l'ordre établi par le puissant et le Sage» qui a donné à toute chose sa mesure et fixé ses mouvements sans être changé tant que le monde est monde comme il a dit: **«Il fait luire les matins. Il a institué la nuit pour le repos, le soleil et la lune comme mesure de temps. Tel est l'ordre conçu par le Tout-puissant et le Docte»** [Coran VI, 96].

«A la lune, nous avons assigné des phases successives» c'est à dire: Dieu a fixé pour la lune un autre cycle pour que les hommes sachent calculer les mois, tout comme le soleil nous montre le jour et la nuit par ses levers et ses couchers. Dieu a dit a cet égard: **«Ils t'interrogent sur les phases de la lune. Dis-leur: Cela constitue une mesure pour les hommes et la fixation du pèlerinage»** [Coran II, 189].

---

(1) قال ابن ذر: كنت مع رسول الله ﷺ في المسجد حين غربت الشمس، فقال ﷺ: «يا أبا ذرك أتدري أين تذهب الشمس؟» قلت: الله ورسوله أعلم، قال ﷺ: «فإنها تذهب حتى تسجد بين يدي ربها عزّ وجلّ، فتستأذن في الرجوع فيؤذن لها، وكأنها قد قيل لها ارجعي من حيث جئت إلى مطلعها وذلك مستقرها ـ ثم قرأ ـ ﴿والشمس تجري لمستقر لها﴾ (أخرجه الإمام أحمد).

Dieu a dit ailleurs: **«La nuit et le jour sont des marques de notre puissance. Nous avons créé la nuit obscure et le jour brillant pour vous permettre de rechercher les bienfaits d'Allah et de calculer le temps. A chaque chose nous avons donné son individualité propre».** [Coran XVII, 12]. Dieu a muni le soleil d'une lumière qui ni saurait changer du moment de son lever jusqu'à son coucher. Quant à son orbite, il est soumis à des changements suivant les saisons de sorte que la durée du jour et de la nuit s'allonge ou se raccourcit. Il est donc un astre lumineux pendant le jour. La lune, quant à elle, apparait comme un croissant à son début avec une très légère clarté et progressivement elle s'accroit, ainsi que sa clarté, pour atteindre sa complétude au quatorzième jour, ensuite elle commence à décroitre jusqu'à devenir un croissant à sa fin. Dieu la ressemble à un régime de dattes dégarni.

«Le soleil ne saurait pas plus atteindre la lune que la nuit dépasser le jour». Chaque astre, d'après les dires de Moujahed, évolue dans sa sphère et ne la dépasse pas, quand la lumière du soleil disparait la clarté de la lune vient la remplacer, ou selon le commentaire de Ikrima: le soleil ne saurait apparaître la nuit. Donc ces deux astres se succèdent d'une façon harmonieuse sans aucune interruption ni changement, étant tous les deux soumis à l'ordre de Dieu

وَءَايَةٌ لَّهُمْ أَنَّا حَمَلْنَا ذُرِّيَّتَهُمْ فِى ٱلْفُلْكِ ٱلْمَشْحُونِ ﴿٤١﴾ وَخَلَقْنَا لَهُم مِّن مِّثْلِهِۦ مَا
يَرْكَبُونَ ﴿٤٢﴾ وَإِن نَّشَأْ نُغْرِقْهُمْ فَلَا صَرِيخَ لَهُمْ وَلَا هُمْ يُنقَذُونَ ﴿٤٣﴾ إِلَّا رَحْمَةً
مِّنَّا وَمَتَٰعًا إِلَىٰ حِينٍ ﴿٤٤﴾

wa 'âyatu-l-lahum 'annâ ḥamalnâ ḏurriyyatahum fî-l-lfulki-l-mašḥûni (41) wa ḫalaqnâ lahum mim miṯlihî mâ yarkabûna (42) wa 'in naša' nuġriqhum falâ ṣarîḫa lahum walâ hum yunqaḏûna (43) 'illâ raḥmatam-minnâ wa matâ'an 'ilâ ḥînin (44).

N'est-ce pas un signe de notre puissance que nous faisons naviguer les hommes sur des navires, (41) et que nous leur ayons procuré d'autres modes de navigation. (42) Le voulons-nous? nous les noyons, sans qu'ils trouvent d'aide ou de salut. (43) S'ils naviguent sans danger, c'est par un effet de notre grâce et pour leur permettre de jouir quelques instants de plus. (44).

Dieu a soumis la mer au service des hommes, et l'arche de Noé sur laquelle fut sauvé avec sa cargaison d'hommes, de bêtes et d'oiseaux et autres, était le premier vaisseau fabriqué pour voguer.

«Et que nous leur ayons procuré d'autres modes de navigation». il s'agit des bêtes, les chameaux par exemple, pour se déplacer sur terre comme ont avancé les ulémas. **«S'ils naviguent sans danger, c'est par un effet de notre grâce».** Si Dieu voulait faire noyer ceux qui se trouvent dans les navires, il pourrait le faire, et alors les hommes ne trouveraient d'autre aide pour se sauver. Mais ils le seraient par un effet de la miséricorde divine. Et alors les hommes jouiraient des bienfaits éphémères de ce bas monde jusqu'à un temps fixé par Dieu

وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱتَّقُوا۟ مَا بَيْنَ أَيْدِيكُمْ وَمَا خَلْفَكُمْ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٤٥﴾ وَمَا تَأْتِيهِم
مِّنْ ءَايَةٍ مِّنْ ءَايَـٰتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا۟ عَنْهَا مُعْرِضِينَ ﴿٤٦﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ أَنفِقُوا۟
مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ قَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنُطْعِمُ مَن لَّوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ
أَطْعَمَهُۥٓ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا فِى ضَلَـٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٤٧﴾

wa 'iḏâ qîla lahumu-t-taqû mâ bayna 'aydîkum wamâ ḫalfakum la'allakum turḥamûna (45) wamâ ta'tîhim min 'â yatim-min 'â yâti rabbihim 'illâ kâbû 'anhâ mu'riḍîna (46) wa'iḏâ qîla lahum 'anfiqû mimmâ razaqakumu-L-Lâhu qâla-l-laḏîna kafarû li-l-laḏîna 'â manû 'anuṭ'imu ma-l-law yašâ'u-L-Lâhu 'aṭ'amahû 'in 'antum 'illâ fî ḍalâlim-mubînin (47).

C'est en vain qu'on leur dit: «Craignez les peines de ce monde et de l'autre pour obtenir la miséricorde d'Allah». (45) Il n'est pas un seul signe de leur Seigneur qu'ils n'aient repoussé. (46) Entendent-ils dire: «Rendez en aumônes ce qu'Allah vous a accordé», les infidèles opposent aux croyants: «Pourquoi nourririons-nous ceux qu'Allah pourrait nourrir s'Il le voulait? Vous êtes dans un égarement manifeste». (47).

Dieu parle de la persévérance des incrédules dans leur égarement sans revenir sur leurs péchés que leurs mains ont perpétrés, et sans tenir compte ou redouter le jour où ils comparaitront devant le Seigneur pour les juger. Ils ne font que se détourner de tous les

signes de Dieu sans leur prêter aucune importance ou qu'ils soient pour eux un avertissement. D'autant plus, si on leur dit: **«Rendez en aumônes ce qu'Allah vous a accordé»** pour donner des bienfaits de Dieu aux pauvres et nécessiteux **«les infidèles opposent aux croyants: «-Pourquoi nourririons-nous ceux qu'Allah pourrait nourrir»** voulant dire que la nourriture de ceux-ci ne nous incombe pas. Ils sont vraiment dans un égarment manifeste

وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٤٨﴾ مَا يَنظُرُونَ إِلَّا صَيْحَةً وَٰحِدَةً
تَأْخُذُهُمْ وَهُمْ يَخِصِّمُونَ ﴿٤٩﴾ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ تَوْصِيَةً وَلَآ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمْ يَرْجِعُونَ
﴿٥٠﴾

wa yaqûlûna matâ hâdâ-l-wa'du 'in kuntum ṣâdiqîna (48) mâ yanẓurûna 'illâ ṣayḥatan wâḥidatan ta'ẖuḏuhum wahum yaẖiṣṣimûna (49) falâ yastaṭî'ûna tawṣiyatan walâ 'ilâ 'ahlihim yarji'ûna (50).

Ils ajoutent: «Quand se réalisera la prédiction du Prophète? dites-le si voux êtes sincères. (48) Attendent-ils qu'un cri les terrasse pendant qu'ils discutent de la sorte (49) sans leur laisser le temps de tester ou de rejoindre leurs familles ? (50).

Les mécréants veulent hâter la venue de l'Heure et la réalisation de la promesse divine. Dieu leur répond: **«Attendent-ils qu'un cri les terrasse pendant qu'ils discutent de la sorte»**. Il s'agit du premier souffle dans la trompette qui sera celui de la frayeur où les hommes seront dans leurs marchés, ou vaqueront à leurs besoins alors qu'ils seront en train de se disputer leurs propres affaires comme d'habitude. A ce moment Dieu ordonnera à Israfel de souffler longuement dans la trompette, et tout survivant inclinera sa tête tantôt à droite tantôt à gauche pour mieux entendre. Ensuite ils seront ramenés vers le lieu de leur rassemblement où le feu les enveloppera de toutes parts. C'est pourquoi Dieu a dit: **«sans leur laisser la temps de tester ou de rejoindre leurs familles»**. Ils ne pourront donc ni faire leur testament, ne retourner dans leurs familles pour les voir tellement ils seraient incapables, voire immobilisés

وَنُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَإِذَا هُم مِّنَ ٱلْأَجْدَاثِ إِلَىٰ رَبِّهِمْ يَنسِلُونَ ﴿٥١﴾ قَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَا
مَنۢ بَعَثَنَا مِن مَّرْقَدِنَا ۜ هَٰذَا مَا وَعَدَ ٱلرَّحْمَٰنُ وَصَدَقَ ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٥٢﴾ إِن
كَانَتْ إِلَّا صَيْحَةً وَٰحِدَةً فَإِذَا هُمْ جَمِيعٌ لَّدَيْنَا مُحْضَرُونَ ﴿٥٣﴾ فَٱلْيَوْمَ لَا
تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا وَلَا تُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٥٤﴾

wa nufiha fi-s-suri fa'idâ hum mina-l-'ajdâti 'ilâ rabbihim yansilûna (51) qâlû yâ waylanâ mam-ba'atanâ mim-marqadinâ hâdâ mâ wa'ada-r-Rahmânu wa sadaqa-l-mursalûna (52) 'in kânat 'illâ sayhatan wâhidatan fa'idâ hum jamî'u-l-ladaynâ muhdarûna (53) fal-yawma lâ tuzlamu nafsun šay'an walâ tujzawna 'illâ mâ kuntum ta'malûna (54).

La trompette sonnera. Aussitôt, ils sortiront de leurs tombeaux pour comparaître devant le Seigneur. (51) Ils s'écrieront: «Malheur! qui nous a tirés de notre sommeil? voilà que se réalise la promesse du Miséricordieux et qu'éclate la sincérité des Prophètes». (52) Un cri suffira et tous les hommes comparaitront devant nous. (53) Ce jour-là personne ne subira d'injustice et chacun sera rétribué selon ses œuvres. (54).

Au troisième soufflement dans la trompette, les hommes seront ressuscités, et voilà que, de leurs tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur. **«Ils s'écrieront: «Malheur! qui nous a tirés de notre sommeil?».** car dans le bas monde ils ne croyaient plus qu'ils seraient ressuscités. Ce sommeil ne signifie pas que les incrédules ne subiront pas dans leurs sépultres le tourment permanent, mais il est considéré comme tel par rapport au supplice qu'il leur sera infligé dans l'autre, tellement sera atroce en le comparant avec le tourment de la tombe.

Qui répondra aux incrédules lors de leur résurrection de la tombe? D'après Qatada, ce sont les croyants, quant à Al-Hassan, il a avancé qu'ils sont les anges. Pour Abdul Rahman Ben Zaid, ce sera les propos des incrédules. Ibn Jarir fut du premier avis et qui est le plus logique et il a cité à l'appui ce verset: **«Ils diront: «Malheur à nous! Voilà le jour du Jugement! Voici le jour de la Décision». Vous le traitiez de mensonge»** [Coran XXXVII, 20; 21] et à celui-là: **«Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil»** [Coran LIV, 50]. Ce jour-là, personne ne sera lésé en rien

إِنَّ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ ٱلْيَوْمَ فِى شُغُلٍ فَٰكِهُونَ ﴿٥٥﴾ هُمْ وَأَزْوَٰجُهُمْ فِى ظِلَٰلٍ عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ مُتَّكِـُٔونَ ﴿٥٦﴾ لَهُمْ فِيهَا فَٰكِهَةٌ وَلَهُم مَّا يَدَّعُونَ ﴿٥٧﴾ سَلَٰمٌ قَوْلًا مِّن رَّبٍّ رَّحِيمٍ ﴿٥٨﴾

'inna 'aṣḥâba-l-jannati-l-yawma fî šuġulin fâkihûna (55) hum wa '-zawâjuhum fî ẓilâlin 'alâ-l-'ara'iki muttaki'ûna (56) lahum fîhâ fâkihatun wa lahum mâ yadda'ûna (57) salâmun qawlam-mi-r-rabbin Raḥîmin (58).

Ce jour-là, les habitants du paradis ne connaîtront que la joie. (55) Eux et leurs épouses se délasseront à l'ombre, sur des lits mœlleux. (56) Ils auront des fruits à profusion. Leur moindre désir sera exaucé. (57) Paix sera le mot de bienvenue de votre Maître miséricordieux. (58).

Une fois qu'iis auront gagné le lieu de rassemblement, les élus seront admis dans un paradis où ils auront une occupation qui les remplira de bonheur et de joies. Certains parmi les exégètes ont précisé que cette occupation consiste à déflorer les houris aux grands yeux. Eux et leurs épouses se tiendront sous des ombrages accoudés sur des lits d'apparat où ils délecteront de tous les fruits.

Oussama Ben zaid a rapporté que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'adressa à ses compagnons et leur demanda: «Y a-t-il parmi vous qui aspire au paradis? Nul ne pourrait imaginer ce qu'il renferme. Par le Seigneur de la ka'ba, il y aura une lumière qui scintille, du basilic qui s'agite, un palais construit, un fleuve coulant, des fruits mûrs, une belle épouse captivante, tant de vêtements, un séjour éternel dans une demeure en paix, un bonheur et des bienfaits dans un endroit haut et splendide». Ils répondirent: «Nous aspirons tous au paradis ô Envoyé de Dieu». Il répliqua: «Dites: «S'il plaît à Dieu». Et eux de s'écrier tous à la fois: «S'il plaît à Dieu».

«Paix sera le mot de bienvenue de votre Maître miséricordieux» qui signifie d'après Ibn Abbas: «Dieu le Très Haut sera une paix pour les habitants du Paradis, tout comme il a dit: «**Le jour de leur comparution devant Allah, ils seront accueillis par le mot: «Paix»** [Coran XXXIII, 44). D'après Jaber Ben Abdullah, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse

et le salue - a dit: «Alors que les habitants du Paradis seront dans la demeure de la félicité, soudain une lumière éclatera au-dessus de leurs têtes. Ils relèveront la tête pour trouver le Seigneur qui leur dira: «Que la paix soit sur vous ô habitants du paradis». Tel est le sens des dires de Dieu: **«Paix sera le mot de bienvenue..»** Il regardera les élus et ils le regarderont sans se lasser ni regarder une autre chose tant ils seront heureux, jusqu'à ce qu'il les quitte, mais sa lumière et sa bénédiction persisteront là où ils se trouveront»

وَٱمْتَٰزُوا۟ ٱلْيَوْمَ أَيُّهَا ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٥٩﴾ ۞ أَلَمْ أَعْهَدْ إِلَيْكُمْ يَٰبَنِىٓ ءَادَمَ أَن لَّا
تَعْبُدُوا۟ ٱلشَّيْطَٰنَ ۖ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ﴿٦٠﴾ وَأَنِ ٱعْبُدُونِى ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ
مُّسْتَقِيمٌ ﴿٦١﴾ وَلَقَدْ أَضَلَّ مِنكُمْ جِبِلًّا كَثِيرًا ۖ أَفَلَمْ تَكُونُوا۟ تَعْقِلُونَ ﴿٦٢﴾

wa-mtâzu-l-yawma 'ayyuhâ-l-mujrimûna (59) 'alam 'a'had 'ilaykum yâ banîˆ 'Âdama 'a-l-lâ ta'budû-š-šayṭâna 'innahu lakum 'aduwwum-mubînun (60) wa 'ani 'budûnî hâḏâ ṣirâtum mustaqîmun (61) walaqad 'aḍalla minkum jibillan kaṯîran 'afalam takûnû ta'qilûna (62).

Ce jour-là, on dira aux coupables: «Mettez-vous à part». (59) Ne vous ai-je pas recommandé, ô fils d'Adam, de ne pas adorer Satan! ne vous ai-je pas dit qu'il était votre ennemi déclaré? (60) Ne vous ai-je pas dit de m'adorer, que c'était le chemin du salut? (61) Satan a circonvenu de nombreuses générations. Ne l'avez-vous pas compris? (62).

Ce jour-là on dira aux impies: Mettez-vous à l'écart et ne mêlez-vous pas aux croyants, comme Dieu a dit ailleurs: **«Et nous dirons à eux qui nous ont associé d'autres divinités: «Mettes-vous ensemble et les divinités que vous nous avez associées». Puis nous les séparerons»** [Coran X, 28].

Dieu invective les idolâtres et leur dit: **«Ne vous ai-je pas recommandé ô fils d'Adam, de n'adorer Satan! ne vous ai-je pas dit qu'il était votre ennemi déclaré»**. Mais vous m'avez désobéi et suivi le faux chemin et obéi à Satan au lieu de suivre mon chemin qui est celui de la vérité et la bonne direction.

«Satan a circonvenu de nombreuses générations. Ne l'avez-vous pas

compris». N'étiez-vous donc pas doués de raison pour me désobéir et être les partisans de Satan qui vous a détournés de mon adoration? Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Au jour de la résurrection, un long cou de la Géhenne apparaîtra tellement obscur et dira: «Tenez vous à l'écart ô coupables». Ils se sépareront alors des autres et se mettront à genoux. Tel est le sens des dires divins: **«Ce jour-là, on verra chaque peuple agenouillé. Chaque peuple sera jugé d'après son Livre. Ce jour-là, vous serez récompensés suivant vos œuvres.»** [Coran XLV, 28

هَٰذِهِۦ جَهَنَّمُ ٱلَّتِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ (٦٣) ٱصْلَوْهَا ٱلْيَوْمَ بِمَا كُنتُمْ تَكْفُرُونَ
(٦٤) ٱلْيَوْمَ نَخْتِمُ عَلَىٰٓ أَفْوَٰهِهِمْ وَتُكَلِّمُنَآ أَيْدِيهِمْ وَتَشْهَدُ أَرْجُلُهُم بِمَا كَانُوا۟
يَكْسِبُونَ (٦٥) وَلَوْ نَشَآءُ لَطَمَسْنَا عَلَىٰٓ أَعْيُنِهِمْ فَٱسْتَبَقُوا۟ ٱلصِّرَٰطَ فَأَنَّىٰ
يُبْصِرُونَ (٦٦) وَلَوْ نَشَآءُ لَمَسَخْنَٰهُمْ عَلَىٰ مَكَانَتِهِمْ فَمَا ٱسْتَطَٰعُوا۟ مُضِيًّا
وَلَا يَرْجِعُونَ (٦٧)

hâḏihî jahannamu-l-latî kuntum tu'adûna (63) ṣlawhâ-l-yawma bimâ kuntum takfurûna (64) -l-yawma naḫtimu 'alâ 'afwâhihim wa tukallimunâ 'aydihim wa tašhadu 'arjuluhum, bimâ kânû yaksibûna (65) walaw našâ'u laṭamasnâ 'alâ 'a'yunihim fastabaqû-ṣ-ṣirâṭa fa'annâ yubṣirûna (66) walaw našâ'u lamasaḫnâhum 'alâ makânatihim famastaṭâ'û muḍiyyan walâ yarji'ûna (67).

Voici l'enfer qu'on vous avait promis. (63) Subissez-en l'épreuve, aujourd'hui, pour prix de votre impiété. (64) Vos bouches, aujourd'hui seront closes. Ce sont vos membres, mains et pieds, qui rendront compte de leurs gestes. (65) Si nous voulions, nous leur arracherions les yeux. En vain, ils chercheraient à se guider, mais ils ne verraient pas. (66) Si nous voulions, nous les métamorphoserions sur le champ. Ils ne pourraient ni avancer ni reculer. (67).

Au jour du jugement dernier, alors que le Géhenne apparaîtra, on dira aux incrédules parmi les fils d'Adam: **«Voici l'enfer qu'on vous avait promis»** et tant je vous ai mis en garde contre lui par la bouche des

Prophètes, mais vous les avez traités de menteurs. **«Subissez-en l'épreuve, aujourd'hui, pour prix de votre impiété»** comme Dieu a dit ailleurs: **«Ce jour-là, ils seront précipités dans le feu de l'enfer. «Voici le feu que vous avez traité de mensonge» leur dira-t-on»** [Coran LII, 13 - 14].

«Vos bouches, aujourd'hui, seront closes. Ce sont vos membres, mains et pieds, qui rendront compte de leurs gestes». Tel sera la cas des incrédules et des hypocrites au jour de la résurrection quand ils renieront tout ce qu'ils ont commis dans le bas monde de péchés et des serments qu'ils ont faits. Dieu mettra un sceau sur leurs bouches et leurs mains et pieds parleront. Anas ben Malek rapporte: «Etant assis chez le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - il rit à pleine gorgée et nous dit: *«savez-vous ce qui me fait rire?». Nous lui dîmes: «Dieu et son Messager sont plus informés que nous». Il répliqua: «C'est la discussion qui aura lieu au jour de la résurrection entre Dieu et un de ses serviteurs. L'homme dira: «Seigneur, Ne m'as-tu pas préservé contre l'injustice?». Si, répondit Dieu. Et l'homme de poursuivre: «Aujourd'hui je ne permets à quiconque de témoigner contre moi si ce n'est de moi-même». Dieu lui dira: «Tu suffis aujourd'hui pour te demander des comptes à toi-même et des anges nobles et scribes comme témoins». Alors on scellera la bouche et dira à ses membres: «Parlez». Les membres raconteront tous ses actions dans le bas monde». Puis on lui donnera l'autorisation de parler. Il s'adressera à ses membres: «Malheur à vous, c'est vous que je défends». (-* ***Rapporté par Ibn Hatem Mouslim et Nassai)***[1].

Dans le même sens, Abou Houraira rapporte un long hadith duquel on cite la partie suivante: «Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «..Le troisième homme se présentera devant Dieu qui lui demandera: «Qui es-tu?» Il répondra: «Je suis Ton

(1) عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال: كنا عند النبي ﷺ فضحك حتى بدت نواجزه، ثم قال ﷺ: «أتدرون م أضحك؟» قلنا: الله ورسوله أعلم، قال ﷺ: «من مجادلة العبد ربه يوم القيامة. يقول: رب ألم تجرني من الظلم؟ فيقول: بلى، فيقول: لا أجيز عليّ إلا شاهداً من نفسي، فيقول: كفى بنفسك اليوم عليك حسيباً، وبالكرام الكاتبين شهوداً، فيختم على فيه، ويقال لأركانه: انطقي، فتنطق بعمله، ثم يخلى بينه وبين الكلام، فيقول: بعداً لكن وسحقاً فعنكن كنت أناضل» (أخرجه ابن أبي حاتم ورواه مسلم والنسائي بنحوه).

serviteur, j'ai cru en Toi, en Ton Prophète et en Ton Livre. J'ai jeûné, prié et fait l'aumône» et il fera son propre éloge. On lui dira: «Veux-tu qu'on te présente un témoin de notre part?» L'homme alors dira en lui-même: «Qui pourrait témoigner contre moi?» on scellera sa bouche et on dira à sa cuisse: «Témoigne». Elle racontera alors toutes ses actions. Celui-là est l'hypocrite qui ne sera excusé de soi-même, et qui encourra la colère de Dieu».

En voilà encore ce hadith rapporté par Abou Moussa Al-Ach'ari qui a dit: «Au jour de la résurrection le croyant comparaîtra devant Dieu, Etant en tête à tête avec lui, le Seigneur exposera ses actions et l'homme avouera: «Oui, Seigneur, j'ai commis telle et telle action». Dieu les lui pardonnera et les lui dissimulera. Nulle parmi les créatures ne verra aucune de ces actions - ou péchés-, mais ses bonnes actions seront exposées de sorte que tous les hommes les verront. Quant à l'incrédule ou l'hypocrite, il comparaîtra devant Dieu qui lui exposera ses actions, mais l'homme les reniera en s'écraint: «par Ta puissance ô Seigneur, cet ange scribe m'a inscrit ce qui je n'ai pas fait». L'ange lui répondra: «N'as-tu pas commis telle chose en tel jour et en tel lieu?». Par Ta puissance, ô Seigneur, je ne l'ai pas faite, répliquera-t-il. Dieu alors scellera sa bouche. Abou Moussa ajouta: «je crois que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit que sa cuisse droite prendra la parole pour temoigner, et il récita ce verset: **«Vos bouches, aujourd'hui, seront closes. Ce sont vos membres, mains et pieds, qui rendront compte de leurs gestes»**..

En commentant ce verset: **«Si nous voulions, nous leur arracherions les yeux. En vain, ils chercheraient à se guider, mais ils ne verraient rien»** Ibn Abbas a dit: «Si Dieu avait voulu, il les aurait détournés de la voie droite, comment alors pourraient-ils être guidés? Et dans une version, il a dit: «Il les aurait rendus aveugles pour rien voir»..

«Si nous voulions, nous les métamorphoserions sur-le champ» qui fut interprété de façons différentes: D'après Ibn Abbas: Dieu les aurait anéantis. Selon As-Souddy: Nous les transformerions sur place. D'après Abou Saleh: Nous les réduirions en pierres; enfin selon Al-Hassan: Nous les ferions assis sur leurs pieds, et c'est pourquoi Dieu a dit après: **«Ils ne pourraient ni avancer ni reculer»**

وَمَن نُّعَمِّرْهُ نُنَكِّسْهُ فِي ٱلْخَلْقِ أَفَلَا يَعْقِلُونَ ﴿٦٨﴾ وَمَا عَلَّمْنَٰهُ ٱلشِّعْرَ وَمَا
يَنۢبَغِي لَهُۥٓ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ وَقُرْءَانٌ مُّبِينٌ ﴿٦٩﴾ لِّيُنذِرَ مَن كَانَ حَيًّا وَيَحِقَّ
ٱلْقَوْلُ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٧٠﴾

waman nu'ammirhu nunakkishu fî-l-ḫalqi 'afalâ ya'qilûna (68) wamâ 'allamnâhu-š-ši'ra wamâ yanbaġî lahû' 'in huwa 'illâ ḏikrun wa Qur'ân num-mubînun (69) liyunḏira man kâna ḥayyan wa yaḥiqqa-l-qawlu 'alâ-l-kâfirîna (70).

Ceux que nous faisons vieillir perdent leurs facultés. Comprenez-vous? (68) Nous n'avons pas enseigné la poésie au Prophète. C'est un divertissement indigne de lui. Le Coran qu'il récite est un guide et un Livre lumineux. (69) Il a pour but d'avertir ceux qui sont sensibles au bien et de rendre la peine annoncée aux impies (70).

Tout homme qui jouit d'une longue vie, verra sa force de transformer en faiblesse et son activité en indolence, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Allah vous crée faibles, puis il vous donne la force. Une fois forts, il vous fait retomber dans la faiblesse et dans la vieillesse. Il crée comme il veut. Il est savant et tout puissant.»** [Coran XXX, 54]. Il montre ce que sera de l'homme à qui il accorde une longévité: **«Il lui arrive de faire atteindre à certains un tel âge qu'ils finissent par oublier ce qu'ils ont su.»** [Coran XVI, 70]. D'autres exégètes ont interprété ce verset d'une façon différente en disant qu'il s'agit de la demeure dans ce bas monde qui est pour l'homme un séjour momentané de laquelle il sera déménagé à une autre demeure éternelle pour un séjour final et très durable, car il a dit après: **«Ne l'avez-vous pas compris?»** Ce qui signifie: ô homme, souviens-toi de ta première création, puis tu passes à la vieillesse et à l'âge de décrépitude, pour qu'enfin tu occuperas la demeure finale et pour toujours.

«Nous n'avons pas enseigné la poésie au Prophète. C'est un divertissement indigne de lui». Car ceci ne lui convient ni pour sa nature ni pour sa mission. Pour cela, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - n'a jamais composé une poésie ni exercé cet art. On a

rapporté qu'il n'a composé que ces quelques vers dans des circonstances différentes qui ne furent pas de la poésie proprement dite:

- Il est cité dans le sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en affrontant l'ennemi le jour de Hounain et s'avançant sur sa mule, disait:

Je suis le Prophète sans contestation.

Je suis le fils de Abdul-Moutaleb.

- Il est cité également dans le Sahih que Joundob Ben Abdullah a rapporté: «Etant dans une caverne avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - quand son doigt fut blessé, il dit:

Es-tu donc autre qu'un doigt en sang

Qui n'est atteint que dans la voie de Dieu?.

Tout ceci montre que Dieu n'a pas appris la poésie à son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, mais il lui a appris autre chose bien meilleure encore qui fut le Coran qui est **«exempt de toute espèce d'erreur aussi bien en ce qui concerne le passé que l'avenir. Il émane du Sage et du Sublime»** [Coran XLI, 42]. Il n'était plus de la poésie comme ont prétendu les ignorants parmi les impies, ni une divination, ni une magie apprise. La nature innée du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - éprouvait une répulsion envers le poèsie, lui qui a dit: *«Que l'intérieur de l'un d'entre vous se remplit du pus lui vaut mieux que de remplir de la poésie». **(Rapporté par Ahmed).***

Et cependant la poésie n'est tolérée que pour dénigrer les polythéistes, et ceux parmi les compagnons qui la pratiquaient furent Hassan Ben Thabet, Ka'b Ben Malek et Abdullah Ben Rawaha et autres, mais leurs poésies étaient pleines des exhortations, des leçons et d'éducation. Il est dit dans un hadith: *«Il y a de la magie dans l'éloquence et de la sagesse dans la poésie».*

«Le Coran qu'il récite est un guide et un Livre lumineux» qui renferme des versets clairs pour ceux qui méditent sur leur sens. **«Il a pour but d'avertir ceux qui sont sensibles au bien».** Il est aussi un rappel au moyen duquel il avertit les hommes vivants, ceux qui en veulent un

grand profit pour leur vie dans les deux mondes, **«et de rendre légitime la peine annoncée aux impies»** et un argument contre eux

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّا خَلَقْنَا لَهُم مِّمَّا عَمِلَتْ أَيْدِينَا أَنْعَٰمًا فَهُمْ لَهَا مَٰلِكُونَ ﴿٧١﴾
وَذَلَّلْنَٰهَا لَهُمْ فَمِنْهَا رَكُوبُهُمْ وَمِنْهَا يَأْكُلُونَ ﴿٧٢﴾ وَلَهُمْ فِيهَا مَنَٰفِعُ وَمَشَارِبُ أَفَلَا
يَشْكُرُونَ ﴿٧٣﴾

'awalam yaraw 'annâ ḫalaqnâ lahum mimmâ 'amilat 'aydînâ 'an'âman fahum lahâ mâlikûna (71) wa ḏallanâhâ lahum faminhâ rakûbuhum wa minhâ ya'kulûna (72) walahum fîhâ manâfi'u wa mašâribu 'afalâ yaškurûna (73).

Ne voient-ils pas que dans la création sortie de nos mains figurent les animaux, dont ils se servent. (71) Nous les leur avons assujettis: les uns leur servent de montures, les autres d'aliments. (72) Ils en tirent d'autres profits et notamment une partie de leur boisson. Que ne sont-ils reconnaissants. (73).

Dieu rappelle à ses serviteurs qu'il a créé à leur intention les animaux qui leur sont soumis, tel un chameau par exemple qui peut être guidé par un jeûne garçon. Ces animaux sont créés pour différents usages: il y en a ceux qui servent comme montures, et pour transporter les fardeaux vers différentes contrées, ceux qui sont d'aliments, et on peut en tirer d'autres profits tels que leur laine, leur poil et leur crin pour en confectionner des objets d'un usage précaire. Ils donnent encore une boisson exquise, comme le lait, et leurs urines parfois sont un médicament pour certaines maladies. A cause de tout cela, les hommes ne doivent-ils pas être reconnaissants?

وَٱتَّخَذُوا مِن دُونِ ٱللَّهِ ءَالِهَةً لَّعَلَّهُمْ يُنصَرُونَ ﴿٧٤﴾ لَا يَسْتَطِيعُونَ نَصْرَهُمْ
وَهُمْ لَهُمْ جُندٌ مُّحْضَرُونَ ﴿٧٥﴾ فَلَا يَحْزُنكَ قَوْلُهُمْ إِنَّا نَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا
يُعْلِنُونَ ﴿٧٦﴾

wa-t-taḫaḏû min dûni-L-Lâhi 'âlihatan la 'allahum yunṣarûna (74) lâ

yasataṭî‘ûna naṣrahum wa hum lahum jundum muḥḍarûna (75) falâ yaḥzunka qawluhum 'innâ na‘lamu mâ yusirrûna wamâ yu‘linûna (76).

Ils adorent d'autres divinités qu'Allah, pensant qu'elles les soutiendront. (74) Elles ne sauraient les soutenir, mais, eux leur servent de clientèle. (75) Que leurs propos ne t'infligent pas! nous savons ce qu'ils dissimulent et ce qu'ils divulguent. (76).

Dieu désavoue le faire des idolâtres qui lui associent d'autres divinités croyant qu'elles peuvent leur être utiles ou les secourent. Mais ces divinités ne sauraient les secourir étant des statues et choses inertes qui n'entendent, ni voient, ni raissonnent, elles forment au contraire une arme contre eux. C'est à dire, au jour du Jugement dernier elles seront rassemblées comme eux afin que la peine et la tristesse des idolâtres augmentent, et pour former un argument contre eux.

«Que leurs propos ne t'infligent pas» en te traitant de menteur **«nous savons ce qu'ils dissimulent et ce qu'ils divulguent»**, leurs œuvres ne seront plus cachées à Dieu, soient-elles bonnes ou mauvaises, anciennes ou récentes

أَوَلَمْ يَرَ ٱلْإِنسَٰنُ أَنَّا خَلَقْنَٰهُ مِن نُّطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ مُّبِينٌ ﴿٧٧﴾
وَضَرَبَ لَنَا مَثَلًا وَنَسِيَ خَلْقَهُۥ قَالَ مَن يُحْيِ ٱلْعِظَٰمَ وَهِيَ رَمِيمٌ ﴿٧٨﴾ قُلْ
يُحْيِيهَا ٱلَّذِيٓ أَنشَأَهَآ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَهُوَ بِكُلِّ خَلْقٍ عَلِيمٌ ﴿٧٩﴾ ٱلَّذِي جَعَلَ
لَكُم مِّنَ ٱلشَّجَرِ ٱلْأَخْضَرِ نَارًا فَإِذَآ أَنتُم مِّنْهُ تُوقِدُونَ ﴿٨٠﴾

'awalam yara-l- 'insânu 'annâ ḫalaqnâhu min nuṭfatin fa'iḏâ huwa ḫaṣîmum-mubînun (77) wa ḍaraba lanâ maṯalan wa nasiya ḫalqahû qâla may-yuḥyi-l-'iẓâma wa hiya ramîmun (78) qul yuḥyîhâ-l-laḏî 'anša'ahâ 'awwala marratin wa huwa bikulli ḫalqin ‘Alîmun-i- (79) -l-laḏî ja‘alâ lakum mina-š-šajari-l-'aḫḍari nâran fa'iḏâ 'antum minhu tuqidûna (80).

L'homme oublie-t-il que nous l'avons créé d'une goutte de sperme? Le voilà qui se dresse en véritable adversaire. (77) Oubliant sa propre origine, il nous pose des questions de ce genre: «Qui peut ranimer les os tombés en

poussière?» (78) Réponds: Les ranimera Celui qui les a produits la première fois et qui a une puissance de création infinie. (79) Les ranimera Celui qui fait jaillir une étincelle de branches de bois vert avec quoi vous allumez votre feu. (80).

Moujahed et Ikrima rapportent: «Oubay Ben Khalaf- que Dieu le maudisse- vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, tenant à la main un os pourri en l'émiettent et le dispersant dans l'air, et lui dit: «O Mouhammad! Prétends-tu que Dieu fera ressusciter cet os?». Il lui répondit: «Certes oui, Il te fera mourir, te ressusciter et te précipiter en Enfer». A cette occasion ce veret fut révélé: **«L'homme oublie-t-il que nous l'avons créé d'une goutte de sperme»**. D'autres comme Ibn Abbas, rapportent que l'homme qui est venu trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - était Al-As Ben waël. Que ce soit l'un ou l'autre, ce verset concerne tous ceux qui renient la résurrection après la mort.

Nous avons déjà parlé de la création de l'homme auparavant dans plusieurs versets et de son origine. Dieu crée l'homme à partir d'une goutte d'une eau vile, qui est le sperme hétérogène aux composants divers, et Il est capable de le recréer après sa mort au jour du jugement dernier. Bichr Ben Jihach rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - cracha un jour dans sa paume, mit son doigt sur le crachat et dit: «Dieu le Très Haut dit: «O fils d'Adam, crois-tu Me rendre à l'impuissance alors que je t'ai créé d'une eau pareille à celle-ci, et une fois devenu un homme parfait de forme harmonieuse et bien proportionnée, tu marches avec insolence sur terre, tu thésaurises et refuses de dépenser en aumône. Et lorsque ton âme arrive au gosier tu dis: Je vais faire maintenant l'aumône, mais ce sera trop tard..».

L'homme, de par sa nature ingrate, ose donner un exemple pour montrer l'incapacité de Dieu et dit: «Qui donc fera revivre les ossements alors qu'ils sont poussière» pour renier toute résurrection. Dis, ô Mouhammad **«Les ranimera celui qui les a produits la première fois et qui a une puissance de création infinie»**. Même si ces ossements seront dispersés partout le monde, il les rassemblera et en reconstituera l'homme.

L'Imam Ahmed a rapporté: «Un jour, 'Ouqba Ben' Amr dit a Houdzaifa: «Raconte-nous un hadith que tu as entendu de la bouche du Prophète- qu'Allah le bénisse et le salue -» Il répondit: «Un homme était à l'article de la mort. Quand il eut perdu tout espoir de vie, il dit aux siens: *«Aussitôt que je serai mort, réunissez un tas de bois, allumez-y le feu. Lorsque ma chair aura été dévorée par le feu, que mes os auront été atteints par le feu et calcinés, prenez ces cendres, réduisez-les en poudre, puis jetez-les dans la mer». On se conforma à ses instructions. Dieu réunit ses cendres (et recréa l'homme) et lui demanda: «Pourquoi as-tu agi ainsi?» A cause de la crainte que j'avais de Toi, répondit l'homme. Dieu à Lui la puissance et la gloire lui pardonna».* ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Maja)[1].***

«Les ranimera Celui qui fait jaillir une étincelle de branches de bois vert avec quoi vous allumez votre feu». Dieu crée l'arbre à partir de l'eau, une fois devenu vert, cet arbre donne des fruits, puis il se dessèche pour devenir du bois qu'on brûle. Voilà le Dieu qui est capable sur toute chose et nul ne s'oppose à ses ordres

أَوَلَيْسَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِقَٰدِرٍ عَلَىٰٓ أَن يَخْلُقَ مِثْلَهُم ۚ بَلَىٰ وَهُوَ
ٱلْخَلَّٰقُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٨١﴾ إِنَّمَآ أَمْرُهُۥٓ إِذَآ أَرَادَ شَيْـًٔا أَن يَقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ
﴿٨٢﴾ فَسُبْحَٰنَ ٱلَّذِى بِيَدِهِۦ مَلَكُوتُ كُلِّ شَىْءٍ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٨٣﴾

'awalaysa-l-ladî halaqa-s-samâwâti wa-l-'arda biqâdirin 'alâ 'ay-yahluqa mitlahum balâ wahuwa-l-Hallâqu-l-'Alîmu (81) 'innamâ 'amruhû 'idâ '-arâda šay'an 'an yaqûla lahû kun fayakûnu (28) fasubhâna-l-ladî biyadihî malakûtu kulli šay'in wa 'ilayhi turja'ûna (83).

---

(1) قال الإمام أحمد: قال عقبة بن عمرو لحذيفة رضي الله عنهما: ألا تحدثنا ما سمعت من رسول الله ﷺ؟ فقال: سمعته ﷺ يقول: «إن رجلاً حضره الموت فلما أيس من الحياة أوصى هله إذا أنا مت فاجمعوا لي حطباً كثيراً جزلاً، ثم أوقدوا فيه ناراً، حتى إذا أكلت لحمي وخلصت إلى عظمي، فامتحشت فخذوها فدقوها فذروها في اليم، ففعلوا، فجمعه الله تعالى إليه، ثم قال له: لم فعلت ذلك؟ قال: من خشيتك، فغفر الله عزّ وجلّ له».

Quoi! Celui qui a créé les cieux et la terre ne serait pas capable de recréer les hommes une deuxième fois? Que non. Il est le créateur par excellence. (81) Voilà comment il procède. Quand il décide une chose, il ordonne: «Que cette chose soit» et elle est. (82) Gloire à Celui qui détient dans ses mains la souveraineté absolue et à qui tout fait retour. (83).

Dieu qui a créé les cieux et ce qu'ils renferment comme étoiles, astres et planètes, la terre et ce qu'elle comporte comme montagnes, plaines, déserts et océans, est certes capable de recréer l'homme, Que celui-ci pense que: **«La création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain.»** [Coran XL, 57] Donc la recréation de l'homme sera une chose très facile à Dieu qui l'a créé la première fois, et on cite à l'appui ce verset: **«Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts.»** [Coran XLVI, 33].

Dieu est, certes, le Créateur par excellence et le parfait Sachant. **«Quand il décide une chose, il ordonne: «Que cette chose soit» et elle est».**

Abou Dzarr rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu le Très Haut dit: «O Mes serviteurs, chacun d'entre vous est pécheur sauf à qui je pardonne. Demandez-Moi de vous pardonner et je vous pardonnerai. Chacun d'entre vous est pauvre sauf à qui j'accorde Mes dons. Demandez-Moi de vous enrichir et je vous enrichirai, car, en vérité, je suis le Généreux qui fait lagresses et je ferai ce qui je veux. Aussi bien Mes donations que Mon châtiment sont des paroles, et lorsque je veux qu'une chose soit créée, Je lui dis: «Sois» et elle est». (-Rapporté par Ahmed)*[1].

«Gloire à celui qui détient dans ses mains la souveraineté absolue et à qui tout fait retour». Gloire à Dieu, que Son nom soit sanctifié, le Vivant sui subsiste par Lui-même, qui possède les clés des cieux et de

---

(1) عن أبي ذر رضي الله عنه، أن رسول الله ﷺ قال: «إن الله تعالى يقول يا عبادي كلكم مذنب إلا من عافيت، فاستغفروني أغفر لكم، وكلكم فقير إلا من أغنيت، إني جوّاد ماجد واجد أفعل ما أشاء، عطائي كلام، وعذابي كلام، إذا أردت شيئاً فإنما أقول له كن فيكون» (رواه أحمد).

la terre, vers qui tous les hommes feront retour pour les juger et les rétribuer selon leurs œuvres. Il détient dans ses mains la souveraineté, qui signifie soit la royauté, soit la miséricorde, comme ont avancé certains exégètes.

L'imam Ahmed rapporte que Houdzaifa a dit: «Une nuit, je fais la prière avec le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - Il récita dans les rak'ats les sept longues sourates. Quand il relevait la tête de l'inclinaison, il disait: «Dieu écoute ceux qui le louent, louanges à Dieu que la souveraineté, la puissance et l'orgueil lui appartiennent». Ses inclinaisons furent comme ses redressements, ainsi que ses prosternations. A la fin de la prière, je sentis que mes pieds furent sur le point de se briser».

Suivant une autre version, d'après 'Awf Ben Malek Al-Achja'i, on trouve cet ajout: «.. En récitant du Coran, il ne passait par un verset qui renferme une miséricorde sans qu'il ni cessât la récitation pour la demander. Si par contre le verset contenait un châtiment, il cessa aussi pour demander refuge auprès de Dieu»



37- SOURATE DES RANGS

182 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Bétail

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلصَّٰٓفَّٰتِ صَفًّا ﴿١﴾ فَٱلزَّٰجِرَٰتِ زَجْرًا ﴿٢﴾ فَٱلتَّٰلِيَٰتِ ذِكْرًا ﴿٣﴾ إِنَّ إِلَٰهَكُمْ
لَوَٰحِدٌ ﴿٤﴾ رَّبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا وَرَبُّ ٱلْمَشَٰرِقِ ﴿٥﴾

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Rahîm

was-ṣâ̂ffâti ṣaffan (1) faz-zâjirati zajran (2- fattaliyâti ḏikran (3) inna ilâhakum lawaḥidun (4) rabbu-s-samâwâti wal-arḍi wamâ baynahuma wa rabbu-l-mašâriqi (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Par ceux qui sont en rangs serrés, (1) qui montent une garde vigilante (2) et qui répètent inlassablement le nom l'Allah, (3) je jure que votre Allah est un. (4) Qu'il est le Maître des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare et qu'il est le Maître de l'Orient. (5).

Ibn Mass'oud a dit que les versets précités parlent des anges qui sont au ciel. Dans le même sens, Jaber Ben Samoura rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à ses

compagnons: «Pourquoi ne vous mettez-vous pas en rangs comme font les anges devant leur Seigneur?» On lui demanda: «Et comment ils se mettent en rangs?». Il répliqua: «Ils complètent les premiers rangs en se serrant les uns contre les autres».

«Qui montent une garde vigilante» (en arabe: Az-Zajirate), on lui a donné plusieurs interprétations: As-Souddy a avancé que les anges poussent les nuages. D'après Al-Rabi', Ben Anas: ce sont les versets du Coran qui renferment les interdictions. Pour d'autres, ce sont aussi les anges qui repoussent les démons afin de ne plus entendre ce qui est récité ou décidé au ciel.

«Et qui répètent inlassablement le nom de Dieu» c'est à dire, d'après As-Souddy, les anges portent les révélations et le Coran pour les communiquer aux hommes, comme Dieu a dit ailleurs: **«Par les distinctions qu'elles ont faites, par les enseignements qu'elles ont apportés.»** [Coran LXXVII, 5 - 6).

Puis Dieu jure par sa propre personne **««je jure que votre Allah est Un»** pour affirmer son unicité et qu'il est le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux. Il est **«le Maître de l'Orient»** en se contentant de citer l'orient car, d'office, l'autre côté le suit, et de ce côté que les astres et planètes apparaissent pour se coucher dans l'autre

إِنَّا زَيَّنَّا ٱلسَّمَآءَ ٱلدُّنْيَا بِزِينَةٍ ٱلْكَوَٰكِبِ ﴿٦﴾ وَحِفْظًا مِّن كُلِّ شَيْطَٰنٍ مَّارِدٍ ﴿٧﴾ لَّا يَسَّمَّعُونَ إِلَى ٱلْمَلَإِ ٱلْأَعْلَىٰ وَيُقْذَفُونَ مِن كُلِّ جَانِبٍ ﴿٨﴾ دُحُورًا وَلَهُمْ عَذَابٌ وَاصِبٌ ﴿٩﴾ إِلَّا مَنْ خَطِفَ ٱلْخَطْفَةَ فَأَتْبَعَهُۥ شِهَابٌ ثَاقِبٌ ﴿١٠﴾

innâ zayyanâ-s-samâ'a-d-dunyâ bizinatini-l-kawâkibi (6) wa ḥifzan min kulli šayṭânin mâridin (7) lâ yassamma'ûna ilâ-l-mala'i-l- a'lâ wa yuqḏafûna min kulli jânibin (8) duḥûran wa lahum 'aḏâbun wâṣibun (9) 'illâ man ḫaṭifa-l-ḫaṭfata fa'atba'ahû šihâbun ṯâqibun (10).

Nous avons orné le ciel d'une parure d'étoiles (6) qui le défendent contre les démons rebelles. (7) Elles les empêchent de venir écouter ce qui se passe dans le monde céleste. Les démons se trouvent ainsi répoussés de

toutes parts, (8) avec violence, et ils sont en butte à une hostilité incessante. (9) Celui d'entre eux qui arrive à surprendre quelques paroles est frappé par un tison ardent. (10).

Les habitants de la terre, en contemplant le ciel, le trouvent décoré d'un ornement d'étoiles, car aussi bien les planètes que les astres écairent la terre. Dieu a dit ailleurs: **«Nous avons orné de constellations le ciel qui enveloppe le terre. Nous les lançons comme projectiles contre les démons.»** [Coran LXVII, 5]. **«Qui le défendent contre les démons rebelles»**. Ceux parmi les démons qui essaient d'écouter ce qui se passe dans le ciel seront atteints par un bolide flamboyant les empêchant ainsi d'accomplir leur tâche. Ils seront donc répoussés de toutes parts et subiront un châtiment éternel. A l'exception de celui qui aura réussi à percevoir une certaine parole, la transmet à celui qui se trouve au-dessous de lui, et le dernier la transmet à un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que cette parole parvienne à un devin. Nous avons déjà cité un hadith dans ce sens.

A ce propos, Ibn Abbas a dit: «Les démons avaient des sièges au ciel pour écouter les révélations. Les étoiles étaient immobiles et les démons n'étaient pas frappés par un dard flamboyant. Une fois qu'ils entendaient la parole céleste, ils la transmettaient à la terre en y ajoutant neuf autres de chez eux. Après la venue de Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, chaque fois qu'un démon essaie d'entendre une parole quelconque, est frappé par un tison ardent sans le manquer et le brûle. Les démons se plaignirent alors à leur chef Iblis - que Dieu le maudisse -, qui leur répondit: «Cela n'est dû qu'à une affaire très importante». Il envoya alors ses troupes pour trouver le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - en train de prier dans la vallée de Nakhleh. Ils retournèrent chez Iblis pour le mettre au courant, il s'écria: «Tel est donc l'évènement important dont je vous ai parlé»

فَٱسْتَفْتِهِمْ أَهُمْ أَشَدُّ خَلْقًا أَم مَّنْ خَلَقْنَآ إِنَّا خَلَقْنَٰهُم مِّن طِينٍ لَّازِبٍ ﴿١١﴾
بَلْ عَجِبْتَ وَيَسْخَرُونَ ﴿١٢﴾ وَإِذَا ذُكِّرُوا لَا يَذْكُرُونَ ﴿١٣﴾ وَإِذَا رَأَوْا ءَايَةً يَسْتَسْخِرُونَ
﴿١٤﴾ وَقَالُوٓا إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿١٥﴾ أَءِذَا مِتْنَا وَكُنَّا تُرَابًا وَعِظَٰمًا أَءِنَّا

لَمَبۡعُوثُونَ ﴿١٦﴾ أَوَ ءَابَآؤُنَا ٱلۡأَوَّلُونَ ﴿١٧﴾ قُلۡ نَعَمۡ وَأَنتُمۡ دَٰخِرُونَ ﴿١٨﴾ فَإِنَّمَا هِيَ
زَجۡرَةٌ وَٰحِدَةٌ فَإِذَا هُمۡ يَنظُرُونَ ﴿١٩﴾

fas-taftihim 'ahum 'ašaddu halqan 'am man halaqnâ innâ halaqnâhum min tînin lâzibim (11) bal 'ajibta wa yasharûn (12) wa idâ dukkirû la yadkurûna (13) wa idâ ra'aw 'âyatan yastashirûna (14) wa qâlu in hâdâ 'illâ sihrum-mubînun (15) 'a'idâ mitnâ wa kunnâ turâban wa 'izâman '-a'innâ lamab'ûtûna (16)'awa 'âbâ'unal-'awwalûna (17) qul na'am wa '-antum dâhiruna (18) fa'innamâ hiya zajratun wâhidatun fa'idâ hum yanzurûna (19).

Prie-leur de dire qui est plus résistant, d'entre eux ou des autres créatures? Eux, nous les avons créés de terre glaise. (11) Et, malgré cela, chose étrange, ils se permettent de railler. (12) Si on leur prêche le bien, ils n'en tiennent aucun compte. (13) Reçoivent-ils une preuve ils la tournent en dérision. (14) Ils disent: «Cela n'est certainement que magie. (15) Est-ce possible qu'une fois morts et réduits à des ossements et de la poussière, nous soyons ressuscités? (16) Nous et nos ancêtres?». (17) Dis: «Oui, et vous vous humilierez». (18) Un seul commandement retentira et tous les morts se soulèveront, hagards. (19).

Dieu ordonne à son Prophète: «Dis aux incrédules qui renient la résurrection: Quel est plus dificile de créer les hommes ou de créer les cieux et la terre et ce qu'ils renferment? Ils avoueront certainement que les premiers. Si c'est ainsi, pourquoi renient-ils donc la résurrection? du moment qu'ils contemplent d'autres créations qui sont beaucoup plus importantes?».

Ensuite Dieu parle de la création de l'homme qui est né d'une substance insignifiante: «**de terre glaise**». O Mouhammad, tu t'étonnes de leur reniement alors que tu es certain de cette résurrection et que les hommes seront reconstitués, et eux de plaisanter et s'en moquer! Quand ils voient un miracle ou un signe, leur moquerie ne fera qu'augumenter et diront: «**Cela n'est certainement que magie**».

«**Est-ce possible qu'une fois morts et réduits à des ossements et de la poussière, nous soyons ressuscités?**» trouvant cela une chose impossible. Dis-leur, ô Mouhammad, vous serez ressuscités ainsi que vos

ancêtres, et vous serez humblement soumis. Et pour montrer Son omnipotence, Dieu dit: **«Un seul commandement retentira et tous les morts se soulèveront, hagards».** Il n'y aura qu'un seul cri et voilà que les hommes comparaitront devant leur Seigneur pour constater les affres du jour de la résurrection

وَقَالُوا يَٰوَيْلَنَا هَٰذَا يَوْمُ ٱلدِّينِ ﴿٢٠﴾ هَٰذَا يَوْمُ ٱلْفَصْلِ ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ
﴿٢١﴾ ۞ ٱحْشُرُوا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا وَأَزْوَٰجَهُمْ وَمَا كَانُوا يَعْبُدُونَ ﴿٢٢﴾ مِن دُونِ ٱللَّهِ
فَٱهْدُوهُمْ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْجَحِيمِ ﴿٢٣﴾ وَقِفُوهُمْ إِنَّهُم مَّسْـُٔولُونَ ﴿٢٤﴾ مَا لَكُمْ لَا تَنَاصَرُونَ
﴿٢٥﴾ بَلْ هُمُ ٱلْيَوْمَ مُسْتَسْلِمُونَ ﴿٢٦﴾

wa qâlû yâ waylanâ hâd̲â yawmu-d-dîni (20) hâd̲â yawmu-l-faṣli-l-lad̲î kuntum bihî tukad̲d̲ibûna (21) hšurû-l-lad̲îna ẓalamû wa 'azwâjuhum wamâ kânû ya'budûna (22) min dûni-l-lâhi fah-dûhum ilâ ṣiraṭi-l-jaḥîmi (23) wa qifûhum 'innahum mas'ûlûna (24) mâlakum la tanâṣaruna (25) bal humu-l-yawma mustaslimûna (26).

«Malheur à nous, s'écrieront-ils, voilà qu'est arrivé le jour de la résurrection. (20) Le jour du jugement suprême auquel nous ne croyions pas». (21) Rassemblez les coupables et leurs épouses et les divinités qu'ils adoraient, (22) en dehors d'Allah, et acheminez-les sur l'enfer. (23) Arrêtez-les. Ils ont des comptes à rendre, (24) «Pourquoi ne vous soutenez-vous pas mutuellement?» (25) Loin de là aujourd'hui, ils s'abandonneront complètement à Allah. (26).

Au jour de la résurrection, les impies ne blâmeront qu'eux-mêmes et avoueront tout, mais, hélas, ce sera trop tard. **«Malheur à nous, s'écrieront-ils, voilà qu'est arrivé le jour de la résurrection».** Et les anges et les croyants leur répondront: **«Voilà le jour de la Décision! Vous le traitiez de mensonge»**, en les réprimandant et les invectivant. Dieu dira alors: **«Rassemblez les coupables et leurs épouses»** un verset qui fut un sujet de différentes interprétations:

- An- Nou'man Ben Bachir a dit: les épouses et ceux qui leur sont semblables.

- 'Omar a dit: «Ceux qui pratiquaient l'adultère, vivaient de l'usure et les buveurs du vin invétérés, hommes et femmes».

Il seront rassemblés avec les divinités qu'ils adoraient en dehors de Dieu dans une même place, et il sera dit: **«Acheminez-les sur l'enfer»**, qui, chaque fois qu'il se refroidisse, on l'attisera.

«Arrêtez-les. Ils ont de comptes à rendre». Alors ils seront interrogés sur toutes leurs paroles et œuvres dans la bas monde, A cet égard on a rapporté que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Tout homme qui aura appelé les autres à une chose (adoration d'un autre que Dieu), sera arrêté avec elle, même si l'homme aura appelé un autre (à un égarement)», puis il récita: **«Arrêtez-les. Ils ont des comptes à rendre»**. Et dans le même sens, Ibn Al-Moubarak a dit: «Au jour du jugement, tout homme sera interrogé ainsi que ceux qui lui tenaient compagnie dans le bas monde, et à titre de réprimande et de blâme, on leur dira: **«Pourquoi ne vous soutenez-vous pas mutuellement»** comme vous le faisiez. Mais ce jour-là, ils chercheront à se soumettre»

وَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَسَاءَلُونَ (٢٧) قَالُوا إِنَّكُمْ كُنتُمْ تَأْتُونَنَا عَنِ الْيَمِينِ (٢٨)
قَالُوا بَل لَّمْ تَكُونُوا مُؤْمِنِينَ (٢٩) وَمَا كَانَ لَنَا عَلَيْكُم مِّن سُلْطَانٍ ۖ بَلْ كُنتُمْ قَوْمًا
طَاغِينَ (٣٠) فَحَقَّ عَلَيْنَا قَوْلُ رَبِّنَا ۖ إِنَّا لَذَائِقُونَ (٣١) فَأَغْوَيْنَاكُمْ إِنَّا كُنَّا غَاوِينَ
(٣٢) فَإِنَّهُمْ يَوْمَئِذٍ فِي الْعَذَابِ مُشْتَرِكُونَ (٣٣) إِنَّا كَذَٰلِكَ نَفْعَلُ بِالْمُجْرِمِينَ (٣٤)
إِنَّهُمْ كَانُوا إِذَا قِيلَ لَهُمْ لَا إِلَٰهَ إِلَّا اللَّهُ يَسْتَكْبِرُونَ (٣٥) وَيَقُولُونَ أَئِنَّا لَتَارِكُو
آلِهَتِنَا لِشَاعِرٍ مَّجْنُونٍ (٣٦) بَلْ جَاءَ بِالْحَقِّ وَصَدَّقَ الْمُرْسَلِينَ (٣٧)

wa 'aqbala ba'ḍuhum 'alâ ba'ḍin yatasâ''alûna (27) qâlû 'innakum kuntum ta'tûnanâ 'ani-l-yamîni (28) qâlû bal-lam takûnû mu'minîna (29) wamâ kanâ lanâ 'alaykum min sulṭânim-bal kuntum qawman ṭâğîna faḥaqqa 'alaynâ qawlu rabbinâ 'innâ laḏâ'iqûna (31) fa ağwaynâkum 'innâ kunnâ ğâwîna (32) fa 'innahum yawma'iḏin fil-'aḏâbi muštarikûna (33) 'innâ kaḏâlika naf'alu bil-mujrimîna (34) 'innahum kanû 'iḏâ qîla lahum lâ 'ilâha 'illâ-L-Lâhu yastakbirûna (35) wa yaqûlûna 'a'innâ

latârikû 'âlihatina lišâ'irin majnûnim- (36) bal jâ'a bil-ḥaqqi wa ṣaddaqa-l-mursalîna (37).

Se tournant les uns vers les autres, ils se feront de mutuels reproches. (27) Vous nous avez imposé votre manière de voir, diront les uns. (28) Ce n'est pas vrai, diront les autres, vous n'avez pas voulu croire. (29) Nous n'avons exercé aucune contrainte sur nous. Mais vous étiez mutuellement réfractaires. (30) Voici que se réalise la parole de notre Seigneur. Le moment d'expier est venu. (31) Ce jour-là, ils seront tous confondus dans la même peine. (33) C'est ainsi que nous traiterons les coupables. (34) Quand ils entendaient dire: «Il n'y a d'autre Allah qu'Allah, ils souriaient de dédain (35) et protestaient: «Allons-nous renier nos dieux pour un poète en délire». (36) Erreur. Il apporte la vérité et confirme la mission des autres Prophètes.(37).

Au jour du rassemblement, les incrédules échangeront les reproches comme ils se disputeront dans l'abîme de la Géhenne: «**Les faibles diront aux puissants: «Nous vous avons fidèlement servis sur terre. Pouvez-vous atténuer tant soit peu notre supplice en enfer.»** [Coran XL, 47]. Dans un autre verset, Dieu parle de leur discussion quand il a dit: «**Ah si tu pouvais assister à la comparution des méchants devant leur Seigneur quand ils se rejetteront les uns sur les autres la responsabilité. Les faibles diront aux puissants: «Sans vous, nous aurions cru.»** [Coran XXXIV, 31].

Quant à ce verset: «**Vous nous avez imposé votre manière de voir, diront les uns**». il fut interprété de plusieurs façons:

- D'après Ibn Abbas, les faibles diront aux puissants: Comme vous étiez plus forts que nous, vous nous contraigniez à vous suivre alors que nous n'étions que trop faibles et humiliés.

- Moujahed a dit: «Les impies diront aux démons: vous nous détourniez de la voie droite.»

- Qatada a dit: «Les hommes diront aux démons: vous nous empêchiez de voir le bien sans toutefois que vous nous en accordiez quoi que ce soit.»

- As-Souddy, de sa part, l'a commenté et dit: «Vous nous empêchiez de voir la vérité en nous embellissant l'erreur».

- Enfin Ibn Zaid a dit: «Vous vous interposiez entre nous et le bien, en nous repoussant de suivre la vérité, de nous convertir à l'Islam, d'avoir la foi et de faire le bien qui nous a été ordonné.»

Les chefs parmi les génies et les humains diront à leurs suivants: **«Ce n'est pas vrai, vous n'avez pas voulu croire»**. Ce n'est du tout comme vous prétendez, vos cœurs étaient loin de la foi et enclin vers l'incrédulite et la rebellion. Quant à nous: **«Nous n'avons exercé aucune contrainte sur vous»** sans vous présenter aucun argument justifiant notre comportement vis-à-vis de vous et à quoi nous vous appelions. **«Mais vous étiez naturellement réfractaires»** et des gens dépassant toute mesure en reniant la vérité. C'est pourquoi vous nous avez suivi en délaissant ce que les Prophètes vous ont apporté. **«Voici que se réalise la parole de notre Seigneur. Le moment d'expier est venu. Si nous vous avons égarés, c'est que nous l'étions nous-mêmes»**. Nous allons donc subir le même châtiment que le vôtre. **«Ce jour-là, ils seront tous confondes dans la même peine»**. C'est ainsi que Dieu agit envers les coupables et les précipite tous en Enfer. Dans le bas monde: **«Quand ils entendaient dire: «Il n'y a d'autre qu'Allah»**, ils souriaient en dédain en s'enorgueillissant et disaient: **«Allons-nous renir nos dieux pour un poète en délire?»**.

Dans un hadith authentifié le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«J'ai été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Celui qui aura dit: «Il n'y a d'autre divinité que Dieu», ses biens et sa personne seront préservés sauf dans le cas où il sera jugé coupable, et Dieu- à lui la puissance et la gloire- règlera son compte»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem d'après Abou Houraira)***[1].

Ibn Abi Hatem a rapporté que Abou Al- 'Ala a dit: «Au jour de la résurrection, on amènera les juifs et on leur dira: «Qu'adoriez-vous?»

(1) وفي الحديث: «أمرت أن أقاتل الناس حتى يقولوا لا إله إلا الله، فمن قال لا إله إلا الله فقد عصم مني ماله ونفسه إلا بحقه وحسابه على الله عزّ وجلّ» (أخرجه ابن أبي حاتم عن أبي هريرة).

Ils répondront: «Nous adorions Dieu et 'Ouzair». Mettez-vous à gauche, leur sera-t-il dit. Puis on amènera les chrétiens et on leur demandera: «Qu'adoriez-vous?» Ils répondront: «Nous adorions Dieu et Jésus». Mettez-vous à gauche, leur sera-t-il dit. Ensuite on amènera les polythéistes et on leur demandera de témoigner qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, mais ils s'enorgueilliront. On leur ordonnera alors de se tenir à gauche, et on leur répètera cela trois fois!» Abou Nadra, un des rapporteurs du hadith dit: «Ceux-là partiront à une vitesse tel un vol d'oiseaux. Et Abou Al-Ala de continuer: «Enfin on amènera les musulmans et on leur demandera: «Qu'adoriez-vous?» Ils répondront: «Nous adorions Dieu le Très Haut». On leur dira: «Le reconnaitrez-vous si vous le rencontrez?» Oui, répliqueront-ils. -Comment le reconnaitrez-vous du moment que vous ne l'avez pas rencontré?- Nous savions qu'il n'a pas un égal. Dieu le Béni et le Très Haut leur sera reconnaissant et sauvera les croyants».

«Et protestaient»: Allons-nous renier nos dieux pour un poète en délire?». Cela signifie: Allons- nous abandonner nos divinités sur les dires de ce poète possédé? Pour les démentir, Dieu leur répond: **«Erreur. Il apporte la vérité»** il s'agit de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - qui confirme la mission des autres Prophètes et qu'ils étaient véridiques. Car ces Prophètes avaient déjà annoncé à leurs peuples la venue du Messager de Dieu qui jouit de toutes les bonnes qualités et qui apporte la voie droite aux hommes

إِنَّكُمْ لَذَآئِقُوا ٱلْعَذَابِ ٱلْأَلِيمِ (٣٨) وَمَا تُجْزَوْنَ إِلَّا مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ (٣٩) إِلَّا
عِبَادَ ٱللَّهِ ٱلْمُخْلَصِينَ (٤٠) أُولَٰٓئِكَ لَهُمْ رِزْقٌ مَّعْلُومٌ (٤١) فَوَٰكِهُ وَهُم مُّكْرَمُونَ
(٤٢) فِي جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ (٤٣) عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَٰبِلِينَ (٤٤) يُطَافُ عَلَيْهِم بِكَأْسٍ مِّن
مَّعِينٍ (٤٥) بَيْضَآءَ لَذَّةٍ لِّلشَّٰرِبِينَ (٤٦) لَا فِيهَا غَوْلٌ وَلَا هُمْ عَنْهَا يُنزَفُونَ
(٤٧) وَعِندَهُمْ قَٰصِرَٰتُ ٱلطَّرْفِ عِينٌ (٤٨) كَأَنَّهُنَّ بَيْضٌ مَّكْنُونٌ (٤٩)

'innakum la ḏâ'iqû-l-'aḏâbi-l-'alîmi (38) wamâ tujzawna 'illâ ma kuntum ta'malûna (39) illâ 'ibâda-L-Lâhi-l-muhlaṣîna (40) 'ûlâ'ika lahum rizkun ma'lûmum (41) fawâkihu wa hum mukramûna (42) fî jannâti-n-na'îmi

(43) 'alâ sururin mutaqâbilîna (44) yuṭâfu 'alayhim bikâ' sim-mim-ma'înin (45) bayḍâ'a laḏḏati-l-li ššâribîna (46) lâ fîhâ ġawlun walâ hum 'anhâ yunzafûna (47) wa 'indahum qâṣirâtuṭ-ṭarfi 'înun (48) ka'annahunna bayḍun maknûnun (49).

Vous subirez un châtiment douloureux. (38) Vous ne serez rétribués que selon vos œuvres. (39) Au contraire, les fidèles serviteurs d'Allah (40) recevront de continuels bienfaits (41) et toutes sortes de fruits. Ils seront entrourés d'égards (42) dans de délicieux jardins (43) confortablement assis et se contemplant les uns les autres. (44) On leur présentera, dans des coupes, un breuvage (45) limpide, d'une saveur délicieuse, (46) ni envirante, ni déprimante. (47) Leurs épouses auront de grands yeux chastes (48) un teint clair soigneusement protégé. (49).

Dieu fait savoir aux hommes qu'ils subiront le châtiment atroce en exceptant ses serviteurs fidèles croyants, comme il a dit ailleurs: **«Ceux-là seront précipités sans exception. La décision a été arrêtée irrévocablement par ton Seigneur. Je sauverai ensuite les soumis et je laisserai les méchants agenouillés dans l'enfer.»** [Coran XIX, 71 - 72]. Ces serviteurs croyants et fidèles ne goûteront plus le châtiment douleureux ni auront un compte à rendre, plutôt Dieu passera outre de leurs péchés s'ils avaient quelques-uns. Quant à leurs bonnes actions il les leur décuplera jusqu'à atteindre sept cent multiples et plus encore.

«Recevront de continuels bienfaits» qui signifient le Paradis d'après As-Souddy **«et toutes sortes de fruits. Ils seront entourés d'égards»** en leur servant, et vivront dans le bien-être et la félicité **«dans de délicieux jardins, confortablement assis»** les uns en face des autres sans tourner les dos, comme a dit Moujahed.

«On leur présentera, dans des coupes, un breuvage limpide, d'une saveur délicieuse, ni envirante, ni déprimante,» dont ils ne seront ni excédés ni envirés car Dieu a affirmé que le vin du paradis sera entièrement différent de celui du bas monde qui cause le mal de tête et l'ébrieté. On a dit aussi que le vin du paradis coulera à flots et n'aura aucune couleur comme les boissons alcooliques du bas monde, et plus encore il n'a aucune odeur qui fera dégoûter, enfin il ne causera aucun mal en le prenant tel le mal de tête, ou le mal au

ventre. Ibn Abbas, de sa part, a avancé que le vin est à l'origine de quatre maux: l'ivresse, la migraine, la nausée et la polyurie.

«Leurs épouses auront de grands yeux chastes» qui accaparent tous leurs regards. **«Un teint clair soigneusement protégé»** ou selon une autre traduction du verset suivant son sens arabe: Ces épouses sont semblables au blanc caché de l'œuf pour signifier qu'elles sont très pures, car ce blanc d'œuf est gardé de toute saleté ou souillure. A ce propos, Anas rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Je serai le premier ressuscité au jour de la résurrection, qui prendrai la parole une fois les hommes viendront, qui leur annoncerai la bonne nouvelle s'ils éprouveront une certaine tristesse, qui intercèderai en leur faveur s'ils seront retenus (sur le pont), qui tiendrai l'étendard de louanges, et le plus honoré parmi les fils d'Adam sans orgueil. Mille éphèbes seront à mon service qui ressembleront au blanc caché de l'œuf -ou aux perles cachées».* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem et Tirmidzi qui a cité une partie)***

فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَسَآءَلُونَ ﴿٥٠﴾ قَالَ قَآئِلٌ مِّنْهُمْ إِنِّي كَانَ لِي قَرِينٌ
﴿٥١﴾ يَقُولُ أَءِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُصَدِّقِينَ ﴿٥٢﴾ أَءِذَا مِتْنَا وَكُنَّا تُرَابًا وَعِظَـٰمًا أَءِنَّا لَمَدِينُونَ
﴿٥٣﴾ قَالَ هَلْ أَنتُم مُّطَّلِعُونَ ﴿٥٤﴾ فَٱطَّلَعَ فَرَءَاهُ فِي سَوَآءِ ٱلْجَحِيمِ ﴿٥٥﴾ قَالَ
تَٱللَّهِ إِن كِدتَّ لَتُرْدِينِ ﴿٥٦﴾ وَلَوْلَا نِعْمَةُ رَبِّي لَكُنتُ مِنَ ٱلْمُحْضَرِينَ ﴿٥٧﴾ أَفَمَا
نَحْنُ بِمَيِّتِينَ ﴿٥٨﴾ إِلَّا مَوْتَتَنَا ٱلْأُولَىٰ وَمَا نَحْنُ بِمُعَذَّبِينَ ﴿٥٩﴾ إِنَّ هَـٰذَا لَهُوَ
ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٦٠﴾ لِمِثْلِ هَـٰذَا فَلْيَعْمَلِ ٱلْعَـٰمِلُونَ ﴿٦١﴾

fa 'aqbala ba'ḍuhum 'alâ ba'ḍin yatasâ'alûna (50) qâla qa'ilun minhum
'innî kâna lî qarînun (51) yaqûlu 'a'innaka lamina-l-muṣaddiqîna (52)
'a'iḏa mitnâ wa kunnâ turâban wa 'iẓâman 'a'innâ lamadînûna (53) qâla
hal antum muṭṭali'ûna (54) faṭṭala'a fara'âhu fî sawâ'il-jaḥîmi (55) qâla
ta-L-Lâhi in kitta laturdîni (56) walawlâ ni'matu rabbî lakuntu mina-l-
muḥḍaîna (57) 'afamâ naḥnu bi mayyitîna (58) 'illâ mawtatanâ-l- 'ûlâ
wanâ naḥnu bimu'aḏḏabîna (59) 'inna hâḏâ lahuwa-l-fawzu-l-'aẓimu

(60) limitli hâdâ falya'mali-l-'âmilûna-(61).

Ils s'accosteront les uns les autres en se posant des questions. (50) L'un d'eux raconte: «j'avais un compagnon sur terre. (51) Il me confiait: «Es-tu parmi les croyants? (52) Crois-tu qu'une fois morts et réduits en poussière, nous aurons des comptes à rendre?» (53) Il ajoutera: «Voulez-vous m'accompagner?» (54) Il s'avancera, puis montrant son compagnon au fond de l'enfer, (55) il dira: «Par Allah, tu as failli me perdre. (56) Sans la grâce de mon Seigneur, je serai maintenent à tes côtés».(57) Est-ce possible que nous ne mourrions plus jamais, (58) après la mort que nous venons de subir. Est-ce possible que nous ayons définitivement échappé au châtiment? (59). C'est là une chance extrême. (60) C'est à atteindre un tel résultat que doivent tendre les efforts des gens courageux. (61).

Les élus du paradis feront des tournées les uns chez les autres pour s'enquérir de leur état actuel et parleront de ce qu'ils avaient fait dans le bas monde, en se mettant tous autour d'une table pour boire et manger, ou pour mener des causeries, en se relaxant sur des lits de repos et les éphèbes leur serviront en leur apportant toute bonne nouvelle de ce qu'œil n'a vu, ni oreille n'a entendu ni un cœur n'a imaginé. L'un d'entre eux dira: «J'avais un compagnon sur terre» qui est un démon, selon les dires de Moujahed, ou un polythéiste dont une amitié les liait dans le bas monde, d'après Ibn Abbas. Ces deux interprétations, d'après l'auteur de cet ouvrage, ne se contredisent pas, car le démon parmi les génies peut faire des suggestions à un humain qui lui tend l'oreille et écoute ses paroles comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ils s'influencent les uns sur les autres en embellissant leurs discours et en usant d'artifices»** [Coran VI, 112] et dans ces versets: **«-Contre les embûches de celui qui tente et se dérobe ensuite, qui suggère le mal aux hommes, que ce tentateur soit génie ou homme»** [Coran CXIV].

«Il me confiait: «Es-tu parmi les croyants?» qui croyaient à la réssurection, au rassemblement, au compte et à la rétribution?» Il dira cela en s'étonnant et reniant ce fait.**«Crois-tu qu'une fois morts et réduits en poussière, nous aurons des comptes à rendre?»** pour en être rétribués? Cet homme croyant dira aux autres: **«Voules-vous m'accompagner?»** En s'avançant vers l'Enfer, il y trouvera son compagnon au fond de

l'abîme du feu! Qatada a dit: «En regardant dans l'Enfer, cet homme apercevra les crânes des damnés qui bouilliront». Ce croyant dira alors à l'incrédule: «**Par Allah, tu as failli me perdre**» si j'avais suivi tes conseils et écouté tes paroles. Mais, sans la grâce de Dieu «**je serai maintenant avec toi**» Dieu m'a fait miséricorde et m'a mis sur la voie droite en me dirigeant vers la foi et l'adoration.

Le croyant s'exclama: «Est-ce possible que nous ne mourrions plus jamais, après la mort que nous venons de subir. Est-ce possible que nous ayons définitivement échappé au châtiment?» Il sera ainsi content de ce que Dieu lui a accordé et surtout son séjour éternel au Paradis, la demeure de la haute considération où il n'y a ni mort ni supplice. «**C'est là une chance extrême**». Al-Hassan Al-Al-Basri l'a commenté et dit: «Les croyants penseront que tout bien-être la mort lui mettra une fin, et diront: «**N'est-ce pas vrai que nous ne mourons que notre première mort sans avoir subi le châtiment?**» On leur répondra: «Non, vous aurez un bonheur éternel sans limites». Puis Dieu, exhorte les hommes: «**C'est à atteindre un tel résultat que doivent tendre les efforts des gens courageux**». C'est de cette façon que les hommes doivent agir et œuvrer pour aboutir à cela.

La raison pour laquelle ces versets furent révélés, As-Souddy l'a racontée selon le récit suivant:

«Deux associés de béni Israël se séparèrent en partageant leur capital et chacun eut une somme de trois mille dinars. L'un d'eux était croyant et l'autre incrédule. Ils demeurèrent séparés le temps que Dieu voulut. Un jour ils se rencontrèrent, et l'un d'entre eux dit à l'autre «Qu'as-tu fait de ton argent? L'as-tu utilisé pour faire un commerce quelconque?». Le croyant lui répondit: «Non, jamais de cela, et toi, qu'en as-tu fait?». L'incrédule de répliquer: « J'ai acheté de terrains, de palmiers et de fruits à mille dinars». L'autre s'exclama: «As-tu fait cela vraiment?». -Oui, dit l'autre. Retournant chez lui, le croyant pria la nuit ce que Dieu voulut, et la prière terminée, il prit les mille dinars et dit: «Grand Dieu, mon ex-associé a acheté de terrains arrosés à mille dinars et de palmeraies, il mourra demain en laissant tout. Quant à moi, avec ces mille dinars, j'achète de Toi de terrains au Paradis». Le

lendemain matin, il partagea cette somme entre des gens pauvres et néccessiteux.

Après une certaine période, ils se rencontrèrent de nouveau, et l'un d'entre eux posa la même question à l'autre, et celui-ci de répondre: «Comme mes terrains sont très vastes et exigent un travail continu, et un entretien pénible, j'ai du acheter des esclaves à mille dinars à ces fins». Le croyant, revenant chez lui, pria, et quand il acheva sa prière, dit: «Grand Dieu, mon ex-assosié a acheté des esclaves à mille dinars pour le servir, certainement il ne tardera pas à mourir en laissant derrière lui terrains et esclaves. Quant à moi, j'achète de Toi des esclaves au Paradis». Le lendemain matin, il partagea mille dinars entre les pauvres et les misérables.

La troisième fois quand ils se recontrèrent, la même discussion eut lieu, et le mécréant de dire: «Comme le mari d'une certaine femme mourut, je l'ai épousée en lui présentant une dot de mille dinars, et elle, à son tour, m'a rendu cette somme et m'a offert une somme pareille». La nuit le croyant fit une prière et dit: «Grand Dieu, mon ex-associé a épousé une femme en lui donnant une dot de mille dinars. Bientôt il mourra, ou elle mourra, en laissant tous les deux ce qu'ils possèdent. Quant à moi, je t'offre mille dinars afin que Tu me donnes comme épouse une houri du Paradis». Le matin, il partagea mille dinars entre les pauvres et les misérables.

En se rencontrant de nouveau, alors que le croyant étant démuni, et l'autre monté sur un cheval, il reconnut son ex-associé, lui donna une poignée et lui demanda: «Pourquoi vis-tu ainsi, n'as-tu pas pris la même somme que la mienne, qu'en as-tu faite? raconte-moi tout?» Et le croyant de répondre: «Je l'ai prêtée à une personne solvable et fidèle». L'incrédule lui demanda: «Qui est cette personne?». -Mon Seigneur, répliqua l'autre. Alors l'incrédule retira sa main et dit: «Es-tu parmi les croyants? Crois-tu qu'une fois morts et réduits en poussrière, nous aurons des comptes à rendre?». Sur ces entrefaites, il le quitta, et le croyant le voyant agir de la sorte, revint chez lui attristé pour vivre dans la misère tandis que l'autre mena une vie aisée le temps que Dieu a voulu.

Au jour de la résurrection, Dieu fit entrer le croyant au Paradis. En

s'y déplaçant d'une place à une autre et, contemplant ce qu'il y a comme terrains, rivières, dattiers et fruits, demanda: «A qui appartient tout cela?». On lui répondit: «A toi». Alors il s'exclama: «Gloire à Dieu, qu'est-ce que j'ai fait pour le mériter? Mes œuvres dans le bas monde m'ont-elles procuré tous ces bienfaits?» Il passa ensuite par une foule innombrable d'esclaves, puis par une coupole faite de corindon à l'intérieur de laquelle il vit des houris aux grands yeux, en se demandant toujours à qui appartient tout cela, et on lui répondit: «à toi». A la fin, il se souvint de son ex-associé et dit: «J'avais un compagnon sur terre. Il me confiait: «Es-tu parmi les croyants? Crois-tu qu'une fois morts et réduits en poussière, nous aurons des comptes à rendre?». Comme le Paradis occupe une place dominant l'enfer, Dieu lui montra son compagnon dans l'abîme de la Géhenne. En le voyant, il lui dit: «Par Allah, tu as failli me perdre. Sans la grâce de mon Seigneur, je serais maintenant à tes côtés». Il se souvint alors de sa pauvreté dans le bas monde et de la vie de misère qu'il a passée, et, de tout cela, seule la mort lui fut la chose la plus pénible qu'il a rencontrée.

أَذَٰلِكَ خَيْرٌ نُّزُلًا أَمْ شَجَرَةُ الزَّقُّومِ ﴿٦٢﴾ إِنَّا جَعَلْنَاهَا فِتْنَةً لِّلظَّالِمِينَ ﴿٦٣﴾ إِنَّهَا
شَجَرَةٌ تَخْرُجُ فِي أَصْلِ الْجَحِيمِ ﴿٦٤﴾ طَلْعُهَا كَأَنَّهُ رُءُوسُ الشَّيَاطِينِ ﴿٦٥﴾
فَإِنَّهُمْ لَآكِلُونَ مِنْهَا فَمَالِئُونَ مِنْهَا الْبُطُونَ ﴿٦٦﴾ ثُمَّ إِنَّ لَهُمْ عَلَيْهَا لَشَوْبًا مِّنْ حَمِيمٍ
﴿٦٧﴾ ثُمَّ إِنَّ مَرْجِعَهُمْ لَإِلَى الْجَحِيمِ ﴿٦٨﴾ إِنَّهُمْ أَلْفَوْا آبَاءَهُمْ ضَالِّينَ ﴿٦٩﴾
فَهُمْ عَلَىٰ آثَارِهِمْ يُهْرَعُونَ ﴿٧٠﴾

'aḏâlika ḫayrun-nuzulan 'am šajaratu-z-zuqûmi (62) 'innâ ja'alnâhâ fitnata-l-liẓẓâlimîna (63) 'innahâ šajaratun taḫruju fî aṣlil-jaḥîmi (64) ṭal'uhâ ka'annahû ru'ûsu-š-šayâṭîni (65) fa'innahum la 'âkilûna minhâ fa-mali'ûna minhâ-l-buṭûna (66) ṯumma 'inna lahum 'alayhâ la šawban min ḥamîmin (67) ṯumma 'inna marji'ahum la 'ilâ-l-jaḥîmi (68) 'innahum 'alfaw 'abâ'ahum ḍâllîna (69) fahum 'alâ 'aṯârihim yuhra'ûna (70).

Que vaut-il mieux? un tel sort ou l'arbre de Zakkoum? (62) Nous en

avons fait un objet de controverse pour les impies. (63) C'est un arbre qui pousse au fond de l'enfer. (64) Ses fruits ressemblent à des têtes de démons. (65) Les damnés les consommeront et s'en rempliront le ventre. (66) Ils boiront par-dessus de l'eau bouillante. (67) Après chaque séance, ils retourneront à l'enfer. (68) Ils avaient trouvé leurs pères dans l'erreur (69) Ils suivirent leurs traces sans réfléchir. (70).

Tout ce qui se trouve au Paradis comme nourriture, boisson, houris aux grands yeux et délices, peut-on le comparer à l'arbre Zakkoum qui est au fond de l'enfer réservé aux impies? Dieu en a fait **«Un objet de controverse pour les impies»** Car les idolâtres, en discutant à son sujet, les uns disaient aux autres: Cet homme (le Prophète) vous raconte que dans l'Enfer un tel arbre existe et qui dévore tous les autres arbres! Dieu fit alors cette révélation: **«C'est un arbre qui pousse au fond de l'enfer»**, nourri du feu, et du feu il fut créé. Dieu l'a mentionné également dans cet autre verset: **«Ton rêve, nous ne te l'avons suggéré que pour éprouver les hommes, et c'est dans le même dessein que nous avons introduit l'histoire de l'arbre maudit dans le Coran. Plus nous essayons de les convaincre et plus ils s'entêtent dans leur insoumission»** [Coran XVII, 60]. Et pour montrer la laideur de cet arbre et la répugnance à le voir, il a dit: **«Ses fruits ressemblent à des têtes de démons»**. Et d'autant plus, quand ils en mangeront de cet arbre, les impies seront contraints à boire pour se débarrasser de son goût tellement il sera amer et dégoûtant, et ils ne trouveront que de l'eau bouillante. Dans le même sens, Ibn Abbas -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a récité ce verset et dit: *«Hommes! craignez Dieu comme il se doit, et sachez que si une seule goutte de l'arbre Zakkoum était tombée dans les mers, elle aurait gâté toute la vie et les moyens de subsistance des habitants de la terre. Qu'en sera-t-il alors de ceux dont leur nourriture sera de cet arbre?»* ***(-Rapporté par Tirmidzi, Nassai et Ibn Maja)***[1].

---

(1) روى عن أبي عباس رضي الله عنهما أن رسول الله ﷺ تلا هذه الآية وقال: «اتقوا الله حق تقاته، فلو أن قطرة من الزقوم قطرت في بحار الدنيا لأفسدت على أهل معايشهم فكيف بمن يكون طعامه؟» (اخرجه الترمذي والنسائي وابن ماجه).

«Ils boiront par-dessus de l'eau bouillante». D'autres exégètes ont avancé que leur boisson ne sera pas de l'eau bouillante tout simplement, mais un mélange de l'eau, de pus, de sanie et tout ce qui sort des parties intimes des réprouvés de l'Enfer. En approchant cette boisson de leurs visages, le scalpe tombera sur le visage, les entrailles seront déchirées qui, en marchant, les entraineront derrière eux et, en plus, ils seront frappés avec des massues de fer.

«Après chaque séance, ils retourneront à l'enfer» dans une fournaise qui sera toujours attisée, et la scène se répètera pour l'éternité. Abdullah Ben Mass'oud disait: «Par celui qui tient mon âme dans sa main, au milieu du jour de la résurrection, les élus seront conduits au Paradis et les réprouvés à l'Enfer». Puis il récitait: **«Ce jour-là, les élus du Paradis jouiront d'une paix délicieuse et d'un lieu de repos enchanteur»** [Coran XXV, 24].

«Ils avaient trouvé leurs pères dans l'erreur» Ce qui signifie: Ces gens-là, ayant trouvé leurs pères dans un égarement total, n'avaient fait que de suivre leurs traces sans aucune preuve ni un signe évident, comme Dieu a dit: **«Ils suivirent leurs traces sans y réfléchir».**

وَلَقَدْ ضَلَّ قَبْلَهُمْ أَكْثَرُ الْأَوَّلِينَ (٧١) وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا فِيهِم مُّنذِرِينَ (٧٢)
فَانظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُنذَرِينَ (٧٣) إِلَّا عِبَادَ اللَّهِ الْمُخْلَصِينَ (٧٤)

walaqad ḍalla qablahum akt̲aru-l-'awwalîna (71) wa laqad 'arsalnâ fîhim-mund̲irîna (72) fanẓur kayfa kâna 'âqibatu-l-mund̲arîna (73) 'illâ 'ibâda-l-lâhi-l-muẖlaṣîna (74).

Avant eux, il en fut de même pour la plupart des peuples. (71) Ce n'est pas faute de leur avoir envoyé des Prophètes. (72) Considère quelle a été la fin de ceux qui ont été prévenus. (73) Seuls les fidèles serviteurs d'Allah ont échappé à cette fin. (74).

Dieu raconte qu'Il a envoyé aux peuples passés des Prophètes, car ils étaient dans un égarement total en adorant d'autres divinités en dehors de Lui, pour les avertir contre Sa vengeane et Son châtiment mais ils persévérèrent dans leur aberration sans tenir compte des avertissements. Pour les punir, Dieu les a anéantis et a sauvé les

croyants. Il rappelle cela aux hommes en s'adressant à son Prophète: **«Considère quelle a été la fin de ceux qui ont été prévénus».**

وَلَقَدْ نَادَىٰنَا نُوحٌ فَلَنِعْمَ ٱلْمُجِيبُونَ ﴿٧٥﴾ وَنَجَّيْنَـٰهُ وَأَهْلَهُۥ مِنَ ٱلْكَرْبِ ٱلْعَظِيمِ
﴿٧٦﴾ وَجَعَلْنَا ذُرِّيَّتَهُۥ هُمُ ٱلْبَاقِينَ ﴿٧٧﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِى ٱلْـَٔاخِرِينَ ﴿٧٨﴾ سَلَـٰمٌ عَلَىٰ نُوحٍ
فِى ٱلْعَـٰلَمِينَ ﴿٧٩﴾ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٨٠﴾ إِنَّهُۥ مِنْ عِبَادِنَا ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨١﴾
ثُمَّ أَغْرَقْنَا ٱلْـَٔاخَرِينَ ﴿٨٢﴾

walaqad nâdânâ Nûḥun falani'ma-l-mujîbûna (75) wa najjaynâhu wa '-ahlahû mina-l-karbi-l-'aẓimi (76) wa ja'alnâ ḏurriyatahû humu-l-bâqîna (77) wa taraqnâ 'alayhi fî-l-âḫirîna (78) salâmun 'alâ Nuḥin fi-l-'âlamîna (79) 'innâ kaḏâlika najzi-l-muḥsinîna (80) 'innahû min 'ibâdina-l-mu'minîna (81) ṯumm aġraqnâ-l-'âḫirîna (82).

Noé nous rappella à son aide. Il ne pouvait en souhaiter de plus efficace (75) Nous les sauvâmes, lui et sa famille, de l'épouvantable catastrophe. (67) Nous ne laissâmes subsister dans le pays que sa postérité. (77) Nous l'épargnâmes avec les derniers survivants. (78) Que le salut soit sur Noé dans ce monde et dans l'autre. (79) C'est ainsi que nous récompensons les hommes de bien. (80) Il était du nombre de nos serviteurs fidèles. (81) Puis nous engloutîmes les autres. (82).

Comme les autres Prophètes, Noé fut traité de menteur, et très peu nombreux fut le nombre de ceux qui ont cru en lui, malgré qu'il a demeuré neuf cent cinquante ans en les appelant au Seigneur. Mais ils persévérèrent dans leur incrédulité et leur rebellion. Dieu se courrouça contre le peuple impie, sauva Noé et les siens, et fit noyer les autres en répondant à l'imploration de Noé et l'épargna de la grande catastrophe.

«Nous ne laissâmes subsister dans le pays que sa postérité». Samoura a dit: «Les fils de Noé qui survécurent sont: Sam le père des Arabes, Ham le père des Abyssinins et Yafeth le père des Romains». **«Que le salut soit sur Noé en ce monde».** Qatada et As-Souddy ont commenté cela en disant: «Tous les peuples qui sont venus après ont demandé le salut pour Noé et fait son éloge. **«C'est ainsi que nous récompensons**

les hommes de bien» ceux qui se soumettent à Dieu, L'adorent et font le bien ayant une langue sincère. «**Il était du nombre de nos serviteurs fidèles»** qui avaient la foi et proclamaient l'unicité de Dieu. «**Puis nous engloutîmes les autres»** sans laisser après aucune trace d'eux.

۞ وَإِنَّ مِن شِيعَتِهِۦ لَإِبْرَٰهِيمَ ﴿٨٣﴾ إِذْ جَآءَ رَبَّهُۥ بِقَلْبٍ سَلِيمٍ ﴿٨٤﴾ إِذْ قَالَ
لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِۦ مَاذَا تَعْبُدُونَ ﴿٨٥﴾ أَئِفْكًا ءَالِهَةً دُونَ ٱللَّهِ تُرِيدُونَ ﴿٨٦﴾ فَمَا ظَنُّكُم
بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٨٧﴾

wa 'inna min ši'attihî la-'Ibrâhîma (83) 'id jâ'a rabbahu biqalbin salîmin (84) 'id qâla li 'abîhî wa qawmihî madâ ta'budûna (85) 'a'ifkan 'âlihatan dûna-L-Lâhi turîdûna (86) famâ zannukum birabil-'âlamîna (87).

Abraham fut de la même religion. (83) Il se présenta à son Seigneur avec un cœur pur. (84) Il demanda à son père et à son entourage: «Qu'adorez-vous? (85) Préférez-vous de fausses divinités à Allah?» (86) Quelle conception avez-vous donc du Maître de l'univers? (87).

Abraham fut de la secte de Noé en suivant sa religion. Quant au terme «pur», Ibn Abbas l'a expliqué et dit: «Il témoignait qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu». D'après Ibn Abi Hatem, Awf demanda à Mouhammad Ben Sirine: «que signifie le cœur pur?». Il lui répondit: «C'est à dire qu'il sait que Dieu est la Vérité, l'heure suprême aura lieu sans aucun doute et que Dieu ressuscitera ceux qui gisent dans les tombeaux».

«**Il demanda à son père et à son entourage: «Qu'adorez-vous?»** une question qui signifie le reniement des idoles et les statues. «**Préférez-vous de fausses divinités à Allah? Quelle conception avez-vous donc du Maître de l'univers?»**. Cela signifie, d'après Qatada, que pensez-vous ce que Dieu va faire de vous lorsque vous le rencontrerez alors que vous avez adoré un autre que Lui?

فَنَظَرَ نَظْرَةً فِى ٱلنُّجُومِ ﴿٨٨﴾ فَقَالَ إِنِّى سَقِيمٌ ﴿٨٩﴾ فَتَوَلَّوْا۟ عَنْهُ مُدْبِرِينَ ﴿٩٠﴾
فَرَاغَ إِلَىٰٓ ءَالِهَتِهِمْ فَقَالَ أَلَا تَأْكُلُونَ ﴿٩١﴾ مَا لَكُمْ لَا تَنطِقُونَ ﴿٩٢﴾ فَرَاغَ عَلَيْهِمْ

ضَرْبًۢا بِٱلْيَمِينِ ﴿٩٣﴾ فَأَقْبَلُوٓا۟ إِلَيْهِ يَزِفُّونَ ﴿٩٤﴾ قَالَ أَتَعْبُدُونَ مَا تَنْحِتُونَ ﴿٩٥﴾ وَٱللَّهُ
خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾ قَالُوا۟ ٱبْنُوا۟ لَهُۥ بُنْيَـٰنًا فَأَلْقُوهُ فِى ٱلْجَحِيمِ ﴿٩٧﴾ فَأَرَادُوا۟
بِهِۦ كَيْدًا فَجَعَلْنَـٰهُمُ ٱلْأَسْفَلِينَ ﴿٩٨﴾

fanaẓara naẓratan fî-n-nujûmi (88) faqâla 'innî saqîmun (89) fatawallaw 'anhu mudbirîna (90) farâġa 'ilâ 'âlihatihim faqâla 'alâ ta'kulûna (91) mâlakum lâ tanṭiqûna (92) farâġa 'alayhim ḍarban-bil-yamîni (93) fa 'aqbalû 'ilayhi yazzifûna (94) qâla 'ata'budûna mâ tanḥatûna (95) wa-L-Lâhu ḫalaqakum wamâ ta'malûna (96) qâlu-b-nû lahû bunyânan fa-'-alqûhû fî-l-jahîmi (97) fa 'arâdû bihî kaydan faja'alnâhumu-l-'asfalîna (98).

Ces réflexions faites, il tourna ses regards du côté des étoiles, (88) en disant: «Je suis indisposé»(89) Ses compagnons le quittèrent et partirent. (90) Une fois seul, il se dirigea du côté des idoles et leur adressa ces propos: «Pourquoi ne mangez-vous pas? (91) Pourquoi ne parlez-vous pas? (92) Puis il se précipita sur elles et se mit à les frapper avec violence. (93) Ses compagnons revinrent sur leurs pas en toute hâte. (94) «Comment, vous adorez des statues que vous avez vous-mêmes sculptées?» leur dit Abraham. (95) N'et-ce pas Allah qui vous a créés ainsi que tout ce que vous façonnez?» (96) Ils se dirent entre eux: «Dressons un bûcher et jetons-le dans les flammes» (97) Ils voulurent lui tendre une embûche. Nous déjouâmes leurs desseins (98).

Profitant de la sortie de ses concitoyens pour célébrer la fête, Abraham voulut rester en ville afin qu'il brise les idoles pendant leur absence. Il déclara devant eux: «**Je suis indisposé**» pour ne plus participer à la fête et exécuter son projet. «**Ses compagnons le quittèrent et partirent**». Sa contemplation des étoiles comme a dit Qatada, n'était qu'un moyen pour les faire détourner de son dessein. Abraham -que Dieu le salue- n'a menti, de son vivant, que trois fois: Deux mensonges pour la cause de Dieu qui sont: «**Je suis indisposé**», et «**C'est le plus grand d'eux**» [Coran XXI, 63]. Après avoir brisé les statues et accroché la pioche au cou de la plus grande. Quant au troisième mensonge, en demandant à Sarah sa femme de dire au roi qu'elle est sa sœur (voulant dire; sa sœur en religion). Ses mensonges n'étaient

donc pas pour mentir en fait, mais pour un but qui émanait de sa foi.

Durant leur absence, et à l'insu de toute personne, Abraham entra où se trouvaient les statues, et leur demanda: **«Pouququoi ne mangez-vous pas?»** car les idolâtres avaient mis devant elles de la nourriture comme une offrande pour expier leurs péchés. A cet égard , As-Souddy a avancé: «Abraham entra dans la maison des dieux, dans une grande salle, à la porte se trouva la plus grande, puis la plus petite et ainsi de suite. Devant chacune on a mis de la nourriture. Les idolâtres disaient: «Si en retournant les dieux avaient béni ces nourritures nous les prendrions».

Abraham -que Dieu le salue- leur demanda aussi: **«Pourquoi ne parlez-vous pas»**. Ne recevant aucune réponse, **«il se précipita sur elles et se mit à les frapper avec violence»**, *avec sa main droite qui est la plus* forte, d'après une autre traduction. Il les mit en pièces à l'exception de la plus grande. Sans doute, songea-t-il, ces gens reviendront-ils vers elle.

«Ses compagnons revinrent sur leurs pas en toute hâte» pour reprocher à Abraham son faire. Il les réprimanda et dit: **«Comment vous adorez les statues que vous avez vous-mêmes sculptées»** en dehors de Dieu. **«N'est ce pas Allah qui vous a créés ainsi que tout ce que vous façonnez?»**. Recevant son aveu, ils le prirent pour un coupable et dirent entre eux: **«Dressons un bûcher et jetons-le dans les flammes»**. Son histoire avec eux fut détaillée dans la sourate des Prophètes, comme nous l'avons montrée. Ils voulurent lui jouer un mauvais tour, mais Dieu les a humiliés.

وَقَالَ إِنِّي ذَاهِبٌ إِلَىٰ رَبِّي سَيَهْدِينِ (٩٩) رَبِّ هَبْ لِي مِنَ الصَّالِحِينَ (١٠٠) فَبَشَّرْنَاهُ
بِغُلَامٍ حَلِيمٍ (١٠١) فَلَمَّا بَلَغَ مَعَهُ السَّعْيَ قَالَ يَا بُنَيَّ إِنِّي أَرَىٰ فِي الْمَنَامِ أَنِّي
أَذْبَحُكَ فَانظُرْ مَاذَا تَرَىٰ ۚ قَالَ يَا أَبَتِ افْعَلْ مَا تُؤْمَرُ ۖ سَتَجِدُنِي إِن شَاءَ اللَّهُ مِنَ
الصَّابِرِينَ (١٠٢) فَلَمَّا أَسْلَمَا وَتَلَّهُ لِلْجَبِينِ (١٠٣) وَنَادَيْنَاهُ أَن يَا إِبْرَاهِيمُ (١٠٤) قَدْ
صَدَّقْتَ الرُّؤْيَا ۚ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ (١٠٥) إِنَّ هَٰذَا لَهُوَ الْبَلَاءُ الْمُبِينُ

﴿١٠٦﴾ وَفَدَيْنَٰهُ بِذِبْحٍ عَظِيمٍ ﴿١٠٧﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِى ٱلْءَاخِرِينَ ﴿١٠٨﴾ سَلَٰمٌ عَلَىٰٓ
إِبْرَٰهِيمَ ﴿١٠٩﴾ كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١١٠﴾ إِنَّهُۥ مِنْ عِبَادِنَا ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١١١﴾
وَبَشَّرْنَٰهُ بِإِسْحَٰقَ نَبِيًّا مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١١٢﴾ وَبَٰرَكْنَا عَلَيْهِ وَعَلَىٰٓ إِسْحَٰقَ ۚ وَمِن
ذُرِّيَّتِهِمَا مُحْسِنٌ وَظَالِمٌ لِّنَفْسِهِۦ مُبِينٌ ﴿١١٣﴾

wa qâla 'innî ḏâhibun 'ilâ rabbî sayahdîni (99) rabbi hap lî mina-ṣ-âliḥîna (100) fa-baš-šarnâhu biġulâmin ḥalîmin (101) falammâ balaġa ma'ahu-s-sa'ya qâla ya bunyya 'innî 'arâ fil-manâmi 'annî 'aḏbaḥuka fa-n-ẓur mâḏâ tarâ qâla ya 'abati-f-'al mâ tu'maru satajidunî 'in šâ'a-L-Lâhu min-ṣ-ṣâbirîna (102) falammâ 'aslamâ wa tallahû liljabîni (103) wa nâdaynâhu 'an yâ 'Ibrâhîmu (104) qaṣ-ṣaddaqta-r-u'yâ 'innâ kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (105) 'inna hâḏâ lahuwa-l-balâ'u-l-mubînu (106) wa fadaynâhu bi ḏabḥin 'aẓîmin (107) wa taraqnâ 'alayhi fil-'âḫirîna (108) salâmun 'alâ 'Ibrâhîma (109) kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (110) 'innahû min 'ibâdina-l-mu'minîna (111) wa baš-šarnâhu bi 'Isḥâqa nabiyyan-mina-ṣ-ṣâliḥîma (112) wa bâraknâ 'alayhi wa 'alâ 'Isḥâqa wa min ḏ urriyyatihimâ muḥsinun wa ẓâlimun linafsihî mubînun (113).

«Je retourne à mon Seigneur, dit Abraham. C'est Lui qui me dirigera. (99) Seigneur, supplia-t-il, donne-moi une honnête postérité. (100) Nous lui annonçâmes qu'il aurait un fils d'une grande douceur de caractère (101) Lorsque son fils fut en âge de se diriger, Abraham lui dit: «O mon fils, j'ai rêvé que je t'immolais en sacrifice. Qu'en penses-tu?». O mon père, lui dit son fils exécute ce qui t'est ordonné. Je serai courageux s'il plait à Allah» (102) Ils s'étaient résignés et Abraham lui avait déjà couché le front contre terre (103) quand nous lui criâmes: «O Abraham! (104) tu as exécuté ton rêve. Nous, de notre côté, nous secourons les hommes de bien. (105) C'était là une dure épreuve. (106) Nous rachetâmes l'enfant contre une victime de grande valeur. (107) Nous laissâmes subsister la postérité d'Abraham. (108) Que le salut soit sur lui. (109) C'est ainsi que nous secourons les gens de bien. (110) Il a été parmi les croyants fidèles. (111) Nous lui annonçâmes la venue d'Isaac comme Prophète d'entre les justes. (112) Nous lui accordâmes notre bénédiction ainsi qu'à Isaac. Parmi leur descendance, il y eut des bons et des méchants. (113).

Dieu accorda la victoire à Abraham, son ami, sur son peuple. Désespérant de leur conversion surtout après ce qu'ils aient déjà constaté comme preuves éclatantes, Abraham les quitta en disant: **«Je retourne à mon Seigneur . C'est Lui qui me dirigera. Seigneur, supplia-t-il, donne-moi une postérité»** C'est à dire des fils soumis et obéissants à la place de ses concitoyens incrédules. **«Nous lui annonçâmes qu'il aurait un fils d'une grande douceur de caractère»**, qui fut Ismaël -que Dieu le salue-, car il était le fils aîné d'après les dires des exégètes et plus âgé que Isaac. D'après les gens du Livre, Ismaël fut né alors que Abraham -que Dieu le salue- avait quatre-vingt six ans, et Isaac fut né et Abraham à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf. Ils ont mentionné dans leurs Livres d'une façon erronée que Isaac fut le fils que Dieu a ordonné d'immoler, parce qu'il était leur ancêtre. Mais en réalité ce fut Ismaël le père des arabes. Même certains parmi les ulémas musulmans les ont cru et adopté leur histoire non fondée. En voilà le Livre de Dieu, ce glorieux Coran, qui cite explicitement que Ismaël était le fils en question, car Il a dit: **«Nous lui annonçâmes la venue d'Isaac comme Prophète d'entre les justes»**. Et dans un autre verset, Il a dit: **«Nous lui annonçâmes qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait un fils, Jacob»** [Coran XII, 71]. Ce qui signifie que Jacob naîtra de leur vivant et sera parmi sa descendance. Comment donc sera-t-il ordonné à Abraham d'immoler Isaac alors qu'il était un nourrisson? Et Dieu a dit que Ismaël sera d'un doux caractère?.

«Lorsque son fils fut en âge de se diriger, Abraham lui dit: «O mon fils, j'ai rêvé que je t'immolais». Donc Ismaël était dans un âge capable de travailler. Oubaid Ben 'Oumair a dit: «Le rêve du Prophète est une révélation -ou une inspiration». **«O mon père, lui dit sont fils, exécute ce qui t'est ordonné. Je serai courageux s'il plait à Allah»**. Abraham fut ordonné d'immoler son fils car ce sera pour lui une chose facile, et pour éprouver sa patience et sa résignation en obtempérant aux ordres divins, et à l'ordre de son père. Il lui répondit carrément: «exécute ce qui t'est ordonné». Quant à moi, je patienterai et j'espérerai ma récompense de Dieu. Il fut sincère en répondant à son père, et Dieu a dit de lui! **«Mentionne Ismaël dans le Livre. Il respectait la foi jurée. Ce fut un Prophète»** [Coran XIX, 54].

«Ils s'étaient résignés et Abraham lui avait déjà couché le front contre

terre». Cette résignation, comme ont avancé les exégètes, fut une soumission à Dieu: le père en sacrifiant son fils, et ce dernier en demandant le martyre, et tous les deux avaient témoigné qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu. Abraham jeta son fils le front à terre afin de ne plus voir comment il allait l'immoler.

Ibn Abbas a raconté: «Abraham fut ordonné de faire quelques rites avant l'égorgement de son fils. Le premier fut le parcours, et le démon survint pour l'empêcher mais Abraham put le devancer et l'emporta sur lui. Puis Gabriel -que Dieu le salue- mena Abraham à Jamarat Al-'Aqaba, mais comme le démon le davança, Abraham le lapida par sept cailloux et le chassa, et ce fut le même auprès de la Jamarat Moyenne. Ces rites terminés, il renversa son fils sur le front alors qu'Ismaël -que Dieu le salue- portait une chemise blanche. Il lui dit: «Père, comme je ne porte que cette chemise, laisse-moi l'ôter afin qu'il me serve un linceul une fois mort. A ce moment-là une voix interpella Abraham de derrière: **«O Abraham, tu as exécuté ton rêve»**. Il regarda derrière lui pour trouver un bélier blanc, cornu et aux prunelles noires».

As-Souddy a dit: «Abraham passa plusieurs fois le couteau sur le cou d'Ismaël sans toutefois réussir à le couper, car il y avait comme une plaque de cuivre qui l'empêcha de le faire, c'est alors que la voix interpella Abraham pour lui indiquer qu'il y a derrière lui un bélier.

«C'est ainsi que nous secourons les gens de bien», en éloignant d'eux tout genre de malheur, et en leur donnant une issue favorable à leurs affaires, comme Dieu a dit: **«Allah tirera toujours d'affaire celui qui Le craint, et le pourvoira par des moyens qu'il ne soupçonne pas»** [Coran LXV, 2-3].

«C'était là une dure épreuve», et quelle épreuve pourrait être plus dure que d'éorger son propre fils? mais Abraham -que Dieu le salue- fit montre une soumission totale au Seigneur. Dieu a dit de lui en faisant son éloge: **«.. ceux d'Abraham, modèle de fidélité»** [Coran LIII, 37].

Lequel d'Ismaël ou d'Isaac fut l'objet de l'égorgement? Nous avons déjà avancé, d'après Ibn Abbas, qu'il fut Isaac! Mais suivant une

autre version, il fut Ismaël, comme ont rapporté plusieurs exégètes et toujours d'après Ibn Abbas.

- Ibn Ishaq rapporte qu'il a entendu Mouhammad Ben Ka'b Al-Qoradhi dire: «Des deux fils qu'Abraham avait, Dieu lui ordonna d'égorger Ismaël, et nous trouvons cela clair dans le Livre de Dieu car Dieu, après avoir mentionné cette histoire, a dit: **«Nous lui annonçâmes (à la femme d'Abraham) qu'elle donnerait le jour à Isaac et qu'Isaac aurait lui-même un fils, Jacob»** [Coran XI, 71]. Donc Dieu n'allait pas ordonner d'immoler Isaac du moment qu'Il a promis à Abraham que Isaac aurait d'autre fils, comment pourrait-il avoir telle postérité s'il avait été égorgé. Non! Il s'agit sûrement d'Ismaël».

- Dans d'autres récits, Mouhammad Ben Ka'b rapporte: «Etant au pays de Châm chez Omar Ben Abdul Aziz, et évoquant l'histoire d'Abraham avec son fils, Omar manda un homme juif qui s'était converti, et lui demanda: «Lequel des deux fils Abraham fut ordonné d'égorger»?. Il lui répondit: «O prince des croyants, par Dieu ce fut Ismaël, les juifs connaissent bien cette réalité mais ils vous jalousent, ô vous les Arabes, afin que votre père ne jouisse pas de cette grâce divine et ce grand mérite pour prix de sa résignation à Ses ordres. Ils présument que c'était Isaac car il était leur père».

Pour corroborer cette réalité, et après avoir mentionné l'histoire de l'égorgé, Dieu dit ensuite: **«Nous lui annonçâmes la venue d'Isaac comme Prophète d'entre les justes»**. A savoir que le Prophète Isaac ne fut mentionné qu'après le Prophète Ismaël comme il est cité dans d'autres sourates telles que «Houd» et «Al-Hijr».

«Nous lui accordâmes notre bénédiction ainsi qu'à Isaac. Parmi leur descendance, il y eut des bons et des méchants», tout comme Dieu a dit ailleurs: **«O Noé, lui dit-il, descends de l'arche, sain et sauf. Nous te bénissons toi et ceux qui t'accompagnent. Il est des peuples auxquels nous accorderons les biens de ce monde et auxquels nous infligerons un châtiment douloureux dans l'autre»** [Coran XI, 48], pour affirmer que parmi des générations à venir, il y aura des gens qui feront le bien et d'autres qui seront injustes envers eux-mêmes qui mériteront le supplice.

وَلَقَدْ مَنَنَّا عَلَىٰ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ﴿١١٤﴾ وَنَجَّيْنَٰهُمَا وَقَوْمَهُمَا مِنَ ٱلْكَرْبِ
ٱلْعَظِيمِ ﴿١١٥﴾ وَنَصَرْنَٰهُمْ فَكَانُوا۟ هُمُ ٱلْغَٰلِبِينَ ﴿١١٦﴾ وَءَاتَيْنَٰهُمَا ٱلْكِتَٰبَ ٱلْمُسْتَبِينَ
﴿١١٧﴾ وَهَدَيْنَٰهُمَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ﴿١١٨﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِمَا فِى ٱلْءَاخِرِينَ ﴿١١٩﴾
سَلَٰمٌ عَلَىٰ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ﴿١٢٠﴾ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٢١﴾ إِنَّهُمَا
مِنْ عِبَادِنَا ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٢٢﴾

walaqad mananna 'alâ Mûsâ wa Hârûna (114) wa najjaynâhumâ wa qawmahumâ mina-l-karbi-l-'azîmi (115) wa naṣarnâhum fakânû humu-l-ġâlibîna (116) wa 'â'taynâhumâ-l-kitâba-l-mustabîna (117) wa hadaynâhumâ-ṣ-ṣirâṭa-l-mustaqîma (118) wa taraknâ 'alayhimâ fîl-'-âḫirîna (119) salâmun 'alâ Mûsa wa Hârûna (120) 'innâ kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (121) 'innahumâ min 'ibâdinâ-l-mu'minîna (122).

Nous avons comblé de bienfaits Moïse et Aaron. (114) Nous les sauvâmes eux et leur peuple d'un grand malheur. (115) Nous les soutînmes. Ils furent vainqueurs. (116) Nous leur donnâmes le Livre qui éclaircit toutes choses. (117) Nous les dirigeâmes dans la bonne voie. (118) Nous laissâmes subsister leur postérité. (119) Que le salut soit sur Moïse et Aaron. (120) C'est ainsi que nous secourons les gens de bien. (121) Ils ont été parmi les croyants (122).

Dieu raconte les bienfaits qu'avait accordés à Moïse et à son frère Aaron: La Prophétie, leur délivrance de la noyade ainsi que leur peuple, leur défense contre les méfaits des autres qui tuaient les enfants mâles en laissant les femelles survivre et en les asservissant pour exécuter les travaux les plus humiliants, puis la victoire qui leur a accordée sur Pharaon et son peuple, les bijoux et d'autres biens qu'ils ont apportés avec eux en sortant de l'Egypte, enfin le Pentateuque qui contient les enseignements clairs et décisifs etc...

Après le départ de Moïse et d'Aaron, Dieu laissa un renom dans les générations à venir, les salua et montra que de cette façon Il récompense les gens qui font le bien et les croyants.

وَإِنَّ إِلْيَاسَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٢٣﴾ إِذْ قَالَ لِقَوْمِهِۦٓ أَلَا تَتَّقُونَ ﴿١٢٤﴾ أَتَدْعُونَ بَعْلًا
وَتَذَرُونَ أَحْسَنَ ٱلْخَٰلِقِينَ ﴿١٢٥﴾ ٱللَّهَ رَبَّكُمْ وَرَبَّ ءَابَآئِكُمُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٢٦﴾
فَكَذَّبُوهُ فَإِنَّهُمْ لَمُحْضَرُونَ ﴿١٢٧﴾ إِلَّا عِبَادَ ٱللَّهِ ٱلْمُخْلَصِينَ ﴿١٢٨﴾ وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِى
ٱلْءَاخِرِينَ ﴿١٢٩﴾ سَلَٰمٌ عَلَىٰٓ إِلْ يَاسِينَ ﴿١٣٠﴾ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٣١﴾ إِنَّهُۥ
مِنْ عِبَادِنَا ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٣٢﴾

wa 'inna 'Ilyâsa la mina-l-mursalîna (123) iḏ qâla kiqawmihî 'alâ tattaqûna (124) atd'ûna ba'lan wa taḏarûna aḥsana-l-ḫalikîna (125) -L-Lâha rabbakum wa rabba 'â bâ'ikumu-l-'awwalîna (126) fakaḏḏabûhu fa 'innahum lamuḥḍarûna (127) 'illâ 'ibâda-L-Lâhi-l-muḫlaṣîna (128) wa taraknâ 'alayhi fî-l- 'âḫirîna (129) salâmun 'alâ 'il yâsîna (130) 'innâ kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (131) 'innahû min 'ibâdinâ-l-mu'minîna (132).

Elie fut un de nos Prophètes. (123) Il dit à son peuple: «Pourquoi ne craignez-vous pas Allah? (124) Allez-vous adorer Baal plutôt que le meilleur des créateurs. (125) Allah, votre Maître et le Maître de vos ancêtres» (126) Ils le traitèrent d'imposteur. Ils répondront de ce péché. (127) Ne seront saufs que nos fidèles serviteurs. (128) Nous laissâmes subsister sa posérité. (129) Que le salut soit sur la famille d'Eliacin. (130) C'est ainsi que nous secourons les gens de bien. (131) Il a été parmi les croyants fidèles (132).

Elie était Idriss (Enoch) d'après l'avis de Qatada, Ibn Mass'oud et Ad-Dahak. Mais Wahb Ben Mounabah a avancé: «Eiie était le fils de Nassai Ben Finhas, un Prophète que Dieu a envoyé aux fils d'Israël après Ezéchiel. Son peuple adorait une idole appelée Baal. Il les appela à l'adoration de Dieu sans rien Lui associer. Le roi se convertit mais il ne tarda pas à apostasier ainsi que le peuple. Ce Prophète demanda à Dieu de retenir la pluie trois années consécutives. Les hommes le supplièrent d'implorer Dieu afin de leur envoyer de la pluie en le promettant de croire. Peu après ils devinrent de plus en plus mécréants. Le Prophète Elie demanda alors à son Seigneur de le rappeler à Lui. De son vivant, un autre Prophète fut un de ses disciples appelé Elisée Ben Akhtoub.

«Allez-vous adorer Baal plutôt que le meilleur des créateurs?» Qui était Baal? Une question qui a suscité beaucoup d'interprétations:

- Moujahed et Ibn Abbas ont dit qu'il était un quelconque seigneur outre que Dieu.

- Ibn Ishaq a déclaré que des gens avisés lui ont dit que les hommes adoraient une femme du nom Baal.

- Pour Abdul Rahman Ben Zaid, c'était une idole que les habitants de Baalbeck (une ville au Liban) l'adoraient.

Il les incita à adorer Dieu seul qui mérite cela en dehors de qui il n'y a d'autres divinités. Comme les autres Prophètes, il fut traité de menteur, et ces mécréants seront sûrement des réprouvés de l'Enfer. Seuls seront sauvés ceux qui croyaient.

«Que le salut soit sur la famille d'Eliacin». Suivant une autre traduction: «Paix sur Elie», car Eliacin n'est d'autre qu'Elie comme on dit en arabe, selon le dialecte de Bani Asad: Ismaïl et Ismaïn. C'est ainsi que Dieu récompense ceux qui font le bien et les croyants.

وَإِنَّ لُوطًا لَّمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٣٣﴾ إِذْ نَجَّيْنَٰهُ وَأَهْلَهُۥٓ أَجْمَعِينَ ﴿١٣٤﴾ إِلَّا عَجُوزًا فِى
ٱلْغَٰبِرِينَ ﴿١٣٥﴾ ثُمَّ دَمَّرْنَا ٱلْءَاخَرِينَ ﴿١٣٦﴾ وَإِنَّكُمْ لَتَمُرُّونَ عَلَيْهِم مُّصْبِحِينَ ﴿١٣٧﴾
وَبِٱلَّيْلِ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿١٣٨﴾

wa 'inna Lûṭa-l-lamina-l-mursalîna (133) iḏ najaynâhu wa ahlahû ajma'îna (134) 'illâ 'ajûzan fîl-ġâbirîna (135) ṯumma dammarnâ-l-âḫarîna (136) wa 'innakum latamurrûna 'alayhim muṣbiḥîna (137) wa bil-layli '-afalâ ta'qilûna (138).

Loth fut un de nos Prophètes. (133) Nous le sauvâmes ainsi que toute sa famille. (134) Seule, sa femme fut parmi les victimes. (135) Elle périt avec les autres. (136) Vous foulez journellement les lieux de leur aventure. (137) Vous le foulez aussi la nuit. Ne comprendrez-vous pas? (138).

Loth -que Dieu le salue- subit le même sort que les Prophètes qui lui ont précédé et furent traités tous d'imposteurs. Dieu le sauva ainsi

que sa famille à l'exception de sa femme qui périt avec les autres incrédules à la suite du châtiment céleste. Leur demeure fut transformée en une mare d'eau pourrie (qui est située actuellement en Trans-Jordanie) appelée: «La mer morte». Les Qoraichites passèrent par ce lac nuit et jour dans leurs voyages (au pays de Châm). Les hommes doivent considérer quelle a été la fin de ceux qui ont vécu avant eux. Dieu les a exterminés. La même fin est réservée aux incrédules.

وَإِنَّ يُونُسَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٣٩﴾ إِذْ أَبَقَ إِلَى ٱلْفُلْكِ ٱلْمَشْحُونِ ﴿١٤٠﴾ فَسَاهَمَ فَكَانَ
مِنَ ٱلْمُدْحَضِينَ ﴿١٤١﴾ فَٱلْتَقَمَهُ ٱلْحُوتُ وَهُوَ مُلِيمٌ ﴿١٤٢﴾ فَلَوْلَآ أَنَّهُۥ كَانَ مِنَ
ٱلْمُسَبِّحِينَ ﴿١٤٣﴾ لَلَبِثَ فِى بَطْنِهِۦٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٤٤﴾ ۞ فَنَبَذْنَٰهُ بِٱلْعَرَآءِ
وَهُوَ سَقِيمٌ ﴿١٤٥﴾ وَأَنۢبَتْنَا عَلَيْهِ شَجَرَةً مِّن يَقْطِينٍ ﴿١٤٦﴾ وَأَرْسَلْنَٰهُ إِلَىٰ مِاْئَةِ
أَلْفٍ أَوْ يَزِيدُونَ ﴿١٤٧﴾ فَـَٔامَنُوا۟ فَمَتَّعْنَٰهُمْ إِلَىٰ حِينٍ ﴿١٤٨﴾

wa 'inna Yûnusa la mina-l-mursalîna (139) 'id 'abaqa 'ilâ-l-fulki-l-
mašhûni (140) fasâhama fakâna mina-l-mudhadîna (141) faltaqamahu-l-
hûtu wa huwa mulîmun (142) falawlâ 'annahû kâna mina-l-musabbihîna
(143) lalabata fî batnihî 'ilâ yawmi yub'atûna (144) fa nabadnâhu
bil'arâ' wa huwa saqîmun (145) wa ambatnâ 'alayhi šajaratam-min
yaqtînin (146) wa arsalnâhu 'ilâ mi'ati 'alfin 'aw yazîdûna (147)
fa'âmanû famatta' nâhum 'ilâ hînin (148).

Jonas fut un de nos Prophètes. (139) Il se réfugia sur une barque chargée d'émigrants. (140) On tira au sort. Il fut parmi les perdants. (141) Un poisson l'avala. Or, il nous avait offensé. (142) Sans ses prières (143) il serait resté dans son ventre jusqu'au jour de la résurrection. (144) Nous le rejetâmes épuisé sur une plage déserte. (145) Nous fîmes pousser à ses côtés une plante grimpante. (146) Nous le déléguâmes comme Prophète à une population de plus de cent mille âmes. (147) Elle se convertit. Nous la laissâmes encore jouir de la vie un certain temps. (148).

Nous avons déjà raconté l'histoire de Jonas en commentant la sourate des Prophètes. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le

salue-, comme il est cité dans les deux Sahih, a dit: «Il ne convient à quiconque de dire que je suis meilleur que Yonas Ben Matta (Jonas fils de Mattieu).

Jonas s'enfuit (de son peuple) sur un vaisseau bondé (de marchandises), comme a avancé Ibn Abbas, puis on tira au sort et il se trouva au nombre des perdants. Comme le vaisseau fut balloté par les vagues et les hommes furent sur le point de se noyer, ils firent un tirage au sort pour jeter dans la mer celui dont le sort le désigna, et ce fut Jonas qui devait être la victime, et même cela fut répété trois fois. Mais, en vérité, les hommes eurent l'intention de lui épargner ce sort. Quant à lui, il se dévêtit et se jeta dans les flots. Dieu alors ordonna à une baleine de l'avaler sans lui causer aucun mal. Elle le prit et en fit le tour de tout l'océan, et Jonas fut dans son ventre croyant qu'il est mort. En faisant bouger ses membres il constata qu'il est encore vivant. Il s'y leva et fit une prière. Il implora Dieu par ces mots: «Mon Seigneur, j'ai pris comme une place de prière dont nul parmi les hommes n'y parviendrait».

Combien de temps il demeura dans le ventre de la baleine? Trois jours selon les dires de certains, ou une semaine selon d'autres, ou même quarante selon d'autres. Quant à Moujahed, la baleine l'avala au moment de Ad-douha et le rejeta le soir. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

«Sans ses prières, il serait resté dans son ventre jusqu'au jour de la résurrection». Pour commenter ce verset, on se contente de citer ce hadîth rapporté par Anas qu'il le remonte au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- Il a dit: «Alors que Jonas -que Dieu le salue- se trouvait dans le ventre de la baleine, il implora Dieu par ces mots: «-Grand Dieu, gloire à Toi. Oui, j'ai été parmi les injustes». Cette imploration parvint au-dessous du Trône. Les anges dirent: «Seigneur, c'est une foix faible et connue, mais elle provient d'une contrée très loin». Dieu répondit: «Ne reconnaitrez-vous donc pas cette voix?». -Non, répliquèrent-ils. Dieu -à Lui la puissance et la gloire dit: «C'est Mon serviteur Younos». Les anges s'exclamèrent «Ton serviteur Jonas dont ses œuvres sont agréées et ses supplications exaucées ? Seigneur! Ne fais-Tu pas miséricorde à celui qui Te glorifiait dans

l'aisance pour que Tu le délivres au moment du malheur?» -Certes oui, rétorqua Dieu, Il ordonna alors à la baleine de le jeter sur une terre nue».

N.B. D'après certains exégètes, Younos avait prédit à son peuple qu'une calamité le frappera à cause de son insoumission à Dieu et son injustice. Ce peuple commença alors à implorer Dieu pour l'en débarrasser. Younos, et avant qu'Il le lui autorisât quitta son peuple. Dieu, pour le punir, ordonna à la baleine de l'avaler, et ensuite de le rejeter ailleurs hors de son pays.

(Le traducteur)

Où se trouve cette terre nue où il n'y a eu ni plantes ni demeures? D'après Ibn Abbas: Sur une rive du fleuve Dijla (Tigre) en Iraq. On a dit aussi au Yemen, mais Dieu est le plus informé.

Quant à la plante grimpante, elle est la citrouille selon les dires d'Ibn Abbas et Ibn Mass'oud.

«Nous le déléguâmes comme Prophète à une population de plus de cent mille âmes». Le message dont il fut était chargé de communiquer, lui fut révélé après sa sortie du ventre de la baleine, selon les dires d'Ibn Abbas. Mais Moujahed a précisé que ce fut avant que la baleine ne l'avalât. Le nombre de cette population qui fut un sujet de controverse n'a pour nous aucune importance, mais ce qu'il faut retenir c'est que tous les hommes ont cru en Younos et ils se sont convertis. **«Nous les laissâmes jouir de la vie un certain temps»**, C'est à dire jusqu'à leur terme fixé par Dieu, comme Il a dit: **«Que n'ont-elles cru les cités d'autrefois? La foi eût été profitable. Seul, le peuple de Jonas s'est converti. En récompense, nous l'avons soustrait à un châtiment ignominieux dans ce monde et nous l'avons laissé de la vie pendant un certain temps»** [-Coran X, 98].

فَٱسْتَفْتِهِمْ أَلِرَبِّكَ ٱلْبَنَاتُ وَلَهُمُ ٱلْبَنُونَ ﴿١٤٩﴾ أَمْ خَلَقْنَا ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ إِنَٰثًا
وَهُمْ شَٰهِدُونَ ﴿١٥٠﴾ أَلَآ إِنَّهُم مِّنْ إِفْكِهِمْ لَيَقُولُونَ ﴿١٥١﴾ وَلَدَ ٱللَّهُ وَإِنَّهُمْ
لَكَٰذِبُونَ ﴿١٥٢﴾ أَصْطَفَى ٱلْبَنَاتِ عَلَى ٱلْبَنِينَ ﴿١٥٣﴾ مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ ﴿١٥٤﴾

أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿١٥٥﴾ أَمْ لَكُمْ سُلْطَانٌ مُّبِينٌ ﴿١٥٦﴾ فَأْتُوا بِكِتَابِكُمْ إِن كُنتُمْ صَادِقِينَ
﴿١٥٧﴾ وَجَعَلُوا بَيْنَهُ وَبَيْنَ الْجِنَّةِ نَسَبًا ۚ وَلَقَدْ عَلِمَتِ الْجِنَّةُ إِنَّهُمْ لَمُحْضَرُونَ ﴿١٥٨﴾
سُبْحَانَ اللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٥٩﴾ إِلَّا عِبَادَ اللَّهِ الْمُخْلَصِينَ ﴿١٦٠﴾

fastaftihim 'alirabbika-l-banâtu wa lahûm-u-l- banûna (149) 'am halaqna-l-malâ'ikata 'inâtan wa hum šâhidûna (150) 'alâ 'innahum min 'ifkihim layaqulûna (151) walada-l-lâhu wa 'innahum lakadibûna (152) 'astafâ-l-banâti 'alâ-l-banîna (153) mâlakum kayfa tahkumûna (154) 'afalâ tadakkarûna (155) 'am lakum sultanun mubînun (156) fa 'tû bikitâbikum 'in kuntum sâdikîn (157) wa ja'alû baynahû wa bayna-l-jinnati nasaban walaqad 'alimati-l-jinnatu 'innahum lamuhdarûna (158) subhâna-L-Lâhi 'ammâ yasifûna (159) 'illâ 'ibâda-L-Lâhi-l- muhlasîna (160).

Demande à ton peuple s'il trouve bon que ton Seigneur ait des filles alors que lui-même recherche des garçons.(149) Avons-nous créé les anges du sexe féminin? En ont-ils été témoins? (150) Effectivement cédant à leur goût de mensonge, ils disent (151): «Allah a des enfants». Ils mentent. (152) Allah préférerait-Il les filles aux fils? (153) Qu'est-ce qui vous incite à porter un tel jugement. (154) Ne réfléchissez-vous pas? (155) Avez-vous une preuve péremptoire? (156) Produisez un Livre, si vous dites vrai. (157) Ils attribuent des liens de parenté avec Allah. Pourtant les génies eux-mêmes savent qu'ils comparaîtront un jour devant Allah. (158) Gloire à Allah. De telles calomnies ne l'atteignent pas. (159) Ne seront saufs que nos fidèles serviteurs. (160).

Dieu désapprouve les dires des Qoraichites idolâtres qui lui imputent d'avoir choisi les filles pour lui et eux de préférer les garçons, en d'autre terme: ce qui est bon est à eux et le mauvais à Dieu, comme Il a montré leur comportement dans ce verset: **«Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit et il suffoque de colère»** [Coran XVI, 58]. Comment donc osent-ils faire ce partage en choisissant pour eux-mêmes le meilleur? Il abhorre aussi leurs dires dans cet autre verset: **«Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles? injuste répartition que celle-ci»** [Coran LIII, 21-22].

Comment jugent-ils en faisant les anges du sexe féminin, ont-ils

assisté à leur création? Comme Il a dit ailleurs: **«Ils prétendent que les anges -ces serviteurs du Miséricordieux- sont des filles. Ont-ils assité à leur création? De pareilles prétentions seront consignées et ils auront à en répondre»** [Coran XLIII, 19] au jour de la résurrection. C'est bien de leur imposture de dire que Dieu a des enfants. Poussés par leur incrédulité, ils ont forgé sur Dieu trois mensonges: 1 - ils ont fait des anges les filles de Dieu -que sa gloire soit exaltée, 2 - puis ils les ont adorées en dehors de Lui et 3 - ils ont prétendu que Dieu a des enfants.

«Qu'est-ce qui vous incite à porter un tel jugement?» N'avez-vous pas de la raison pour réfléchir? **«Avez-vous une preuve péremptoire?»** Si c'est ainsi apportez donc votre Livre si vous êtes sincères! D'autant plus **«ils attribuent aux génies de parenté avec Allah»** qui fut commenté par Moujahed de la façon suivante: Ayant dit que les anges sont les filles de Dieu, Abou Bakr demanda: «Quelles sont donc leurs mères?». Les idolâtres répondirent: «Elles sont les filles des chefs des génies». Ces gens ignorent-ils que même les génies comparaîtront devant le Seigneur pour être jugés pour répondre de leurs dires erronés. Ibn Abbas a dit: «Ces incrédules, les ennemis de Dieu prétendent -que le Seigneur- qu'Il soit béni et exalté- est le frère d'Iblis! Gloire à Lui, très éloigné de ce qu'ils imaginent, **«et telles calomnies ne l'atteignent pas? Ne seront saufs que nos serviteurs fidèles»** ceux qui ont cru à la vérité apportée par Ses Prophètes.

فَإِنَّكُمْ وَمَا تَعْبُدُونَ ﴿١٦١﴾ مَا أَنتُمْ عَلَيْهِ بِفَاتِنِينَ ﴿١٦٢﴾ إِلَّا مَنْ هُوَ صَالِ الْجَحِيمِ
﴿١٦٣﴾ وَمَا مِنَّا إِلَّا لَهُ مَقَامٌ مَّعْلُومٌ ﴿١٦٤﴾ وَإِنَّا لَنَحْنُ الصَّافُّونَ ﴿١٦٥﴾ وَإِنَّا لَنَحْنُ
الْمُسَبِّحُونَ ﴿١٦٦﴾ وَإِن كَانُوا لَيَقُولُونَ ﴿١٦٧﴾ لَوْ أَنَّ عِندَنَا ذِكْرًا مِّنَ الْأَوَّلِينَ ﴿١٦٨﴾ لَكُنَّا
عِبَادَ اللَّهِ الْمُخْلَصِينَ ﴿١٦٩﴾ فَكَفَرُوا بِهِ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ﴿١٧٠﴾

fa 'innakum wamâ ta'budûna (161) mâ 'antum 'alayhi bifâtinîna (162) 'illâ man huwa ṣâli-l-jaḥîmi (163) wamâ minnâ 'illâ lahû maqâmum-ma'alûmun (164) wa 'innâ lanaḥnu-ṣ-ṣâffûna (165) wa 'innâ lanaḥnu-l-musabbihûna (166) wa 'in kânû layaqûlûna (167) law-'anna 'indnâ ḏ

ikran-mina-l-'awwalîna (168) lakunnâ 'ibâda-L-Lâhi-l-muḫlaṣîna (169) fakafarû bihî fasawfa ya'lamûna (170).

Vous et vos idoles (161) ne gagnerez à votre cause (162) que les hommes de l'enfer. (163) Chacun de nous, disent les anges, a sa place fixée d'avance. (164) Nous sommes disposés en rangs, (165) et nous célébrons la gloire d'Allah. (166) Les arabes disaient: (167) «Si nous avions un Livre comme en ont eu les anciens (168) nous serions les plus fidèles serviteurs d'Allah». (169) Et pourtant ils nient le Coran. Ils apprendront un jour la vérité (170).

Dieu s'adresse aux polythéistes: Ni vous, ni ce que vous adorez, ne serez des tentateurs dressés contre lui, sauf pour celui qui tombera dans la fournaise. Ceux qui vous suivront seront plus égarés encore que vous, ceux-là: **«ont de l'intelligence et ils n'en usent pas. Ils ont des yeux et ils ne voient pas. Ils ont des oreilles et ils n'entendent pas. Ils sont ni plus ni moins que des bêtes. Que dis-je, ils sont plus égarés que des bêtes! Tels sont les insouciants»** [Coran VII, 179]. Ceux-là ne suivent que la religion qui mène à l'incrédulité, au polythéisme et à l'égarement.

Puis Dieu pour innoncenter les anges de ce qu'ils leur ont attribué comme étant les filles de Dieu, dit (par leur bouche): **«Chacun de nous a sa place fixée d'avance»** au ciel pour célébrer la gloire de Dieu, et il ne saurait la dépasser ni la changer. A cet égard, Aïcha -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Pas une place au ciel inférieur sans qu'il n'y ait un ange prosterné ou debout. Tel est le sens des dires divins: **«Chacun de nous a sa place fixée d'avance»**.

Abou Nadra rapporte: «Après le deuxième appel à la prière (l'iqama) Omar faisait face aux hommes et disait: «Mettez-vous bien en rangs, Dieu ne veut par cela que de vous diriger comme les anges». Puis il récitait: **«Nous sommes disposés en rangs»**. Oh un tel, avance-toi, ô un tel, recule un peu, ensuite il dirigeait la prière».

Mouslim rapporte dans son Sahih, d'après Houdzaifa, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous sommes avantagés que les autres gens par ces trois faveurs: Nos rangs sont semblables à ceux des anges, toute la terre est pour nous un lieu de prière*

et son sable est purificateur»[1].

«Les Arabes disaient: «Si nous avions un Livre comme en ont eu les anciens, nous serions les plus fidèles serviteurs d'Allah». Les polytéhistes arabes prétendaient, avant la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, que s'ils avaient reçu un Livre de la part de Dieu ou une certaine révélation, ou quelqu'un qui les dirigeait en leur rapportant ce qu'il en fut des générations passées, ils auraient cru et seraient devenus des adorateurs fervents. Mais Dieu les démentit en disant: **«Ils juraient de toute la force de leurs convictions que, si un Prophète leur venait, ils deviendraient le plus soumis de peuples. Lorsqu'ils eurent un Prophète, leur insoumission ne fit qu'augmenter»** [Coran XXXV, 42]. Et après la venue de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- ils ont mécru, ils seront bientôt jugés pour leur incrédulite et leur insoumssion.

وَلَقَدْ سَبَقَتْ كَلِمَتُنَا لِعِبَادِنَا ٱلْمُرْسَلِينَ (١٧١) إِنَّهُمْ لَهُمُ ٱلْمَنصُورُونَ (١٧٢) وَإِنَّ جُندَنَا
لَهُمُ ٱلْغَٰلِبُونَ (١٧٣) فَتَوَلَّ عَنْهُمْ حَتَّىٰ حِينٍ (١٧٤) وَأَبْصِرْهُمْ فَسَوْفَ يُبْصِرُونَ (١٧٥)
أَفَبِعَذَابِنَا يَسْتَعْجِلُونَ (١٧٦) فَإِذَا نَزَلَ بِسَاحَتِهِمْ فَسَآءَ صَبَاحُ ٱلْمُنذَرِينَ (١٧٧) وَتَوَلَّ
عَنْهُمْ حَتَّىٰ حِينٍ (١٧٨) وَأَبْصِرْ فَسَوْفَ يُبْصِرُونَ (١٧٩)

walaqad sabaqat kalimatunâ li'ibâdinâ-l-mursalîna (171) 'innahum lahumu-l-manṣurûna (172) wa 'inna jundanâ lahumul-l-ġalibûna (173) fatawalla 'anhum ḥattâ ḥînin (174) wa 'abṣirhum fa sawfa yubṣirûna (175) afabi'aḏâbinâ yasta'jilûna (176) fa 'iḏâ nazala bisâḥatihim fasâ'a ṣabâḥu-l-munḏarîna (177) wa tawalla 'anhum ḥattâ ḥînin (178) wa 'abṣir fasawfa yubṣirûna (179).

Nous avons prévenu nos fidèles envoyés (171) qu'ils auraient raison de leurs adversaires (172) et que nos troupes triompheraient.(173) Abandonne-les à leur sort quelque temps. (174) Observe-les. Eux-mêmes verront à quoi

(1) وفي صحيح مسلم عن حذيفة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «فضلنا على الناس بثلاث: جعلت صفوفنا كصفوف الملائكة، وجعلت لنا الأرض مسجداً، وتربتها طهوراً»

ils s'exposent. (175) Ils demandent que nous hâtions notre châtiment?... (176) Quand celui-ci fondra sur eux, grande sera la détresse de ceux qui ont été avertis en vain. (177) Abandonne-les à leur sort quelque temps. (178) Observe. Eux-mêmes verront à quoi ils s'exposent. (179).

«Nous avons prévenu nos fidèles envoyés» ce qui signifie en d'autre terme: Notre parole a été déjà effectivement donnée aux Prophètes précédents et à ceux qui les ont suivis, qu'ils auraient la bonne fin, comme Dieu a dit ailleurs: **«Allah a écrit: «Moi et Mes Prophètes vaincrons». Allah est fort et puissant»** [Coran LVIII, 21]. Dans le bas monde, Dieu donne toujours la victoire à Ses Prophètes et aux croyants sur les incrédules, anéantit les impies qui ont traité les Prophètes de menteurs et ont mécru, et dans l'autre, Prophètes et croyants recevront la belle récompense.

Puis Dieu ordonne à son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de supporter les méfaits des impies et d'attendre le moment propice où Dieu le fera vaincre et eux d'attendre le châtiment douloureux qu'ils subiront.

Pourquoi ces idolâtres hâtent-ils le châtiment de Dieu, ils sauront bientôt qu'une fois il les atteigne, **«grande sera la détresse de ceux qui ont été avertis en vain»** ou, selon le texte arabe: «Ce sera alors un mauvais matin que celui des gens qui auront été avertis».

Il est cité dans les deux Sahih, d'après Anas que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva un matin à Khaibar. Les gens sortirent portant leurs hachettes et leurs pelles, mais, à la vue de l'armée musulmane, retournèrent chez eux en s'écraint: «Mouhammad et Dieu, Mouhammad et son «Khamis». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: *«Dieu est grand, Khaibar est ruinée. Lorsque nous attaquerons, grande sera la détresse de ceux qui ont été avertis»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أنس رضي الله عنه قال: صبح رسول الله ﷺ خيبر، فلما خرجوا بفؤوسهم ومساحيهم ورأوا الجيش رجعوا، وهم يقولون: محمد والله، محمد والخميس، فقال النبي ﷺ: «الله أكبر خربت خيبر، إنا إذا نزلنا بساحة قوم فساء صباح المنذرين»

N.B. Le mot «Khamis» comme l'ont interprété les exégètes, a deux sens: Le premier signifie l'armée qui fut divisée en cinq parties, le deuxième signifie le jour de jeudi, car le Prophète avait l'habitude d'attaquer en ce jour-là.

(Le traducteur)

Dieu ordonne à son Prophète de se détourner d'eux un certain temps, car ils sauront leur fin inéluctable.

سُبْحَٰنَ رَبِّكَ رَبِّ ٱلْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٨٠﴾ وَسَلَٰمٌ عَلَى ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٨١﴾ وَٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٨٢﴾

subḥâna rabbika rabbi-l-'izzati 'ammâ yaṣṣifûna (180) wa salâmun 'alâ-l-mursalîna (181) wa-l-ḥamdu li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîn (182).

Gloire à ton Seigneur, le Maître supréme, que n'atteignent pas les calomnies des hommes. (180) Que la paix soit sur les Prophètes. (181) Gloire à Allah, le Maître de l'univers (182).

Dieu purifie sa propre personne noble et sublime de ce que les idolâtres lui imputent et associent. Qu'Il soit glorifié le Seigneur de la puissance. Que la paix soit sur les Prophètes et les Messagers dans les deux mondes. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait toujours à ses compagnons: «Lorsque vous me saluez, saluez aussi les Prophètes».

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Ach-cha'bi, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui voudra qu'on lui accorde la plus grande récompense au jour de la résurrection, qu'il dise en quittant une assemblée: «Gloire à ton Seigneur, le Maître suprême, que n'atteignent pas les calomnie des hommes. Que la paix soit sur les Prophètes. Gloire à Allah, le Maître de l'univers».*

Dans un autre hadith, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait souvent en quittant une assemblée: «Gloire et louange à Dieu, il n'y a d'autre divinité que Toi. Je te demande le pardon et je reviens repenti vers Toi»



38 - SOURATE DE SAD

88 versets

Révélée tout entière à la Mecque à la suite de la sourate de la Lune

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

صٓ وَٱلْقُرْءَانِ ذِى ٱلذِّكْرِ ﴿١﴾ بَلِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى عِزَّةٍ وَشِقَاقٍ ﴿٢﴾ كَمْ أَهْلَكْنَا
مِن قَبْلِهِم مِّن قَرْنٍ فَنَادَوا۟ وَّلَاتَ حِينَ مَنَاصٍ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Šâd wa-l-Qur'âni ḏi-ḏ-ḏikri (1) bali-l-laḏîna kafarû fî 'izzatin wa šiqâqin (2) kam ahlaqnâ min qablihim min qarnin fanâdû wa lâta ḥîna manâṣin (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Sad. Je jure par le Coran et ses enseignements, (1) que les incrédules sont aveuglés par la morgue et l'esprit de rebellion. (2) Que des générations n'avons-nous pas anéanties avant eux? En vain, implorèrent-elles du secours, elles ne purent échapper à leur châtiment. (3).

L'expression: «**Je jure par le Coran et ses enseignements**» signifie, d'après Ibn Abbas, que ce Coran est noble et glorieux, et occupe la place la plus éminente parmi les autres Livres célestes. Sans doute, le

Coran est le Livre le plus noble, qui renferme les rappels, les avertissements, les menaces et autres enseignements. Quant à la «réponse» au serment divin, elle est le verset qui s'ensuit: **«que les incrédules sont aveuglés par la morgue et l'esprit de rebellion»**. D'autres ont répondu qu'elle est la sourate toute entière.

«Que les incrédules sont aveuglés par la morgue et l'esrpit de rebellion». Cela signifie que ce Coran est un Rappel pour ceux qui en tirent profit de ses enseignements dont les impies n'en ont rien profité, car ils persistent dans leur orgueil et leur dissidence, ou leur rebellion et leur opiniâtreté. Puis Dieu effraie ces gens-là par le supplice qu'Il a infligé aux générations passées: **«Que des générations n'avons-nous anéanties avant eux?»**, et à la vue de ce supplice, ils crièrent (au secours), mais hélas! il n'était plus temps de s'en échapper, tout comme Dieu a montré aussi leur cas dans ce verset: **«Quand ils sentirent la rigueur de notre répression, ils s'enfuirent hors de leurs villes»** [Coran XXI, 12].

وَعَجِبُوٓا۟ أَن جَآءَهُم مُّنذِرٌ مِّنْهُمْ ۖ وَقَالَ ٱلْكَٰفِرُونَ هَٰذَا سَٰحِرٌ كَذَّابٌ ﴿٤﴾ أَجَعَلَ
ٱلْءَالِهَةَ إِلَٰهًا وَٰحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عُجَابٌ ﴿٥﴾ وَٱنطَلَقَ ٱلْمَلَأُ مِنْهُمْ أَنِ ٱمْشُوا۟ وَٱصْبِرُوا۟
عَلَىٰٓ ءَالِهَتِكُمْ ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ يُرَادُ ﴿٦﴾ مَا سَمِعْنَا بِهَٰذَا فِى ٱلْمِلَّةِ ٱلْءَاخِرَةِ إِنْ هَٰذَآ
إِلَّا ٱخْتِلَٰقٌ ﴿٧﴾ أَءُنزِلَ عَلَيْهِ ٱلذِّكْرُ مِنۢ بَيْنِنَا ۚ بَلْ هُمْ فِى شَكٍّ مِّن ذِكْرِى ۖ بَل لَّمَّا
يَذُوقُوا۟ عَذَابِ ﴿٨﴾ أَمْ عِندَهُمْ خَزَآئِنُ رَحْمَةِ رَبِّكَ ٱلْعَزِيزِ ٱلْوَهَّابِ ﴿٩﴾ أَمْ لَهُم
مُّلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۖ فَلْيَرْتَقُوا۟ فِى ٱلْأَسْبَٰبِ ﴿١٠﴾ جُندٌ مَّا هُنَالِكَ
مَهْزُومٌ مِّنَ ٱلْأَحْزَابِ ﴿١١﴾

wa 'ajibû 'an jâ'ahum munḏirum-minhum waqâla-l-kâfirûna hâḏâ saḥirun kaḏḏabun (4) 'aja'ala-l-'âlihata 'ilâhan wâḥidan 'inna hâḏâ lašay'un 'ûjâbun (5) wa-n-ṭalaqa-l-mala'u minhum 'animšû waṣbirû 'alâ 'âlihatikum 'inna hâḏâ lašay'un yurâdu (6) mâ sami'nâ bihâḏâ fi-l-millati-l-'âḫirati in hâḏâ 'illâ-ḫtilâqun (7) 'a'unzila 'alayhi-ḏ-ḏikru min bayninâ bal hum fî šakkin min ḏikrî bal lammâ yaḏûqû 'aḏâbi (8) 'am 'indahum ḫazâ'inu raḥmati rabbika-l-'Azîzi-l-wahhâbi (9) 'am lahum

mulku-s-samâwâti wal-'arḍi wamâ baynahumâ falyartaqû fî-l-'asbâbi (20) jundm mâ hunâlika mahzûmum-mina-l-'aḥzâbi (11).

Les Arabes trouvent étrange d'avoir pour Prophète un homme comme eux. Les incrédules disent: «Cet homme est un magicien imposteur» (4) Comment, il prétend réunir les divinités en une seule? c'est vraiment là une chose d'extravagant. (5) Leurs chefs se dispersèrent sur ces paroles: «Allez et gardez confiance dans vos dieux. Le reste cache des intentions qui nous échappent. (6) Nous n'avons rien entendu dire de pareil dans les autres religions. C'est là pure invention. (7) Comment, il aurait été un seul d'entre nous à recevoir des révélations». Oui, ils doutent de mes révélations car ils n'ont pas encore éprouvé mes châtiments. (8) Disposent-ils des trésors de grâce de ton Seigneur, le Puissant et le Généreux? (9) Disposent-ils des cieux et de la terre et l'espace qui les sépare? Qu'ils montent donc dans les cieux. (10) Loin de là, viles troupes que celles des confédérés, troupes vouées à la défaite. (11).

Les polythéistes s'étonnèrent et s'exclamèrent comment le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- est venu les avertir. Dieu a dit aussi: **«Qu'y a-t-il d'étonnant ce que nous ayons donné mission à l'une d'entre vous d'avertir ses semblables»** [Coran X, 2].

Pour manifester leur étonnement, ils s'écrièrent: **«Cet homme est un magicien et un imposteur»**, en prétendant que l'Adoré est un seul Dieu! Car ils avaient hérité de leurs ancêtres l'adoration de plusieurs divinités. Et quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur demanda de délaisser un tel culte, ils ne furent que de plus étonnés et s'exclamèrent: **«C'est vraiment là quelque chose d'extravagant»**. Leurs chefs et leurs notables leur ordonnèrent alors de persévérer dans leur culte sans y prêter attention ou de donner d'importance à cette nouvelle religion monothéiste, et de ne plus répondre à l'appel de Mouhammad. **«Le reste cache des intentions qui nous échappent»**.

La raison pour laquelle ces versets furent révélés, Ibn Jarir rapporte qu'Ibn Abbas a raconté: «Quand Abou Taleb tomba malade,un groupe de Qoraichites vinrent lui rendre visite, parmi eux se trouvait Abou Jahl. Ce dernier dit à Abou Taleb: «Ton neveu injurie nos dieux. Il nous dit et fait telle et telle chose. Pourquoi ne le

mandes-tu pas et tu lui demandes de cesser tout cela?» Abou Taleb convoqua le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- . Quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entra, il trouva une seule place vacante entre les hommes et son oncle. Remarquant cela, Abou Jahl, sauta pour l'occuper car, il croyait que si Mouhammad se mettait juste à côté de son concle, ce dernier pourrait s'attendrir vers son neveu. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ne trouvant aucune place pour lui, s'assit tout près de la porte.

Abou Taleb lui dit: «O fils de mon frère, tes concitoyens se plaignirent de toi prétendant que tu injuries leurs divinités et tu dis telle et telle chose à leur encontre». Il lui répondit: «O oncle, je ne leur demande que de dire un seul mot, et une fois dit, les autres arabes se soumettraient à eux et les non-arabes leur payeraient le tribut». Les hommes présents éprouvèrent alors un sentiment d'effroi en entendant ces paroles et dirent: «Tu nous demandes de prononcer un seul mot et tout cela sera réalisé? Par Dieu nous dirons dix fois autant! Quel est ce mot?». Et Abou Taleb de répéter leurs paroles: «Quel est ce mot ô mon neveu?». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répondit! «Dites: «Il n'y a d'autres divinités que Dieu». Effrayés par ces paroles, les hommes se levèrent aussitôt, époussetant leurs habits en s'écriant: **«Comment, il prétend réunir toutes les divinités en une seule? C'est vraiment là quelque chose d'extravagant»**. Ces versets furent alors révélés jusqu'à **«car ils n'ont pas encore éprouvé mes châtiments»**.

«Nous n'avons rien entendu dire de pareil dans les autres religions» soit de la religion polythésite, soit de la religion chrétienne, comme a avancé Ibn Abbs. Voulant dire par là que si ce Coran était une vérité provenant du Seigneur, les chrétiens nous l'auraient déjà dit. **«C'est là pure invention»**. Ils considérèrent comme étrange que ce Coran soit révélé à Mouhammad seul en dehors d'eux, comme ils avaient dit auparavant: **«Que ce Coran n'a-t-il été révélé à quelque personnage de deux villes»** [Coran XLIII, 31]. Leur réponse n'émane que de leur ignorance et de la fragilité de leur foi, et d'autre part, parce qu'ils n'ont pas encore goûté le châtiment de Dieu.

Puis Dieu montre à ses serviteurs qu'il est le seul qui dispose de tout ce qu'Il a créé, comme Il guide qui Il veut, égare qui Il veut et fait

descendre la révélation sur qui Il veut. Il dit: **«Disposent-ils des trésors de grâce de ton Seigneur, le Puissant et le Généreux»** qui fait largesses à qui Il veut ou mesure ses dons. A ce propos Dieu a dit ailleurs: **«Viendraient-ils à acquérir un peu de pouvoir qu'ils ne donneraient même pas une pelure de datte! Pourquoi jalousent-ils les gens qu'Allah a honorés de sa grâce»** [Coran IV, 53-54].

Quant à la révélation que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- recevait en dehors des autres, on cite ce qu'en fut du peuple de Saleh qui avaient tenu les mêmes propos: **«Aurait-il été préféré à nous tous pour recevoir un message? Non. C'est un menteur effronté. Ils apprendront un jour qui est un menteur effronté»** [Coran LIV, 25-26].

Si ces négateurs impies prétendent être tellement puissants et disposent des cieux et de la terre **«Qu'ils montent donc dans les cieux»** Qu'ils sachent que cette troupe que celle des confédérés sera détruite et connaitra sa défaite, et subira le sort qu'ont subi les générations passées parmi les incrédules. Dieu a dit ailleurs: **«Dirent-ils que nous sommes assez nombreux pour nous défendre? Votre nombre ne tardera pas à ployer et à être mis en déroute»** [Coran LIV, 44-45].

كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ وَعَادٌ وَفِرْعَوْنُ ذُو ٱلْأَوْتَادِ ﴿١٢﴾ وَثَمُودُ وَقَوْمُ لُوطٍ وَأَصْحَٰبُ
لْـَٔيْكَةِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلْأَحْزَابُ ﴿١٣﴾ إِن كُلٌّ إِلَّا كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ فَحَقَّ عِقَابِ ﴿١٤﴾
وَمَا يَنظُرُ هَٰٓؤُلَآءِ إِلَّا صَيْحَةً وَٰحِدَةً مَّا لَهَا مِن فَوَاقٍ ﴿١٥﴾ وَقَالُوا۟ رَبَّنَا عَجِّل لَّنَا
قِطَّنَا قَبْلَ يَوْمِ ٱلْحِسَابِ ﴿١٦﴾

kaḏḏabat qablahum qawmu Nûḥin wa 'Âdun wa Fir'awnu ḏu-l-'awtâdi (12) wa Ṯamûdu wa qawmu LÛṭin wa 'aṣḥâbu-l-'aykati 'ûlâ''ika-l-'aḥzâbu (13) 'in kullun 'illâ kaḏḏaba-r-rusula fa ḥaqqa 'iqâbi (14) wamâ yanẓuru hâ'ulâ'i 'illâ ṣayḥatan wâḥidatam-mâ lahâ min fawâqin (15) wa qâlû rabbanâ 'ajjil lanâ qiṭṭana qabla yawmi-l-ḥisâbi (16).

Avant eux, les peuples de Noé, d'Ad et de Pharoan, l'homme aux pieux, renièrent leurs Prophètes. (12) Il en fut de même des Thémoudites, du peuple de Loth et les habitants de Laïka qui se coalisèrent contre Allah. (13) Tous traitèrent mes envoyés de menteurs et s'attirèrent ma répression.

(14) Qu'attend ce peuple? que les grondements d'un cataclysme le surprennent brutalement et l'anéantissent. (15) Ils disent: «Seigneur, avance notre châtiment sans atteindre le jour de la résurrection» (16).

Dieu cite les générations passées et les peuples qui ont précédé ces impies Qoraïchites, tels que le peuple de Noé, les 'Adites, les Thémoudites, le peuple de Pharaon, le peuple de Loth et les hommes de Laïka (qui adoraient un certain arbre), et qui traitèrent leurs Prophètes d'imposteurs, et comment Il les a punis par les différents moyens de supplices, comme nous en avons parlé auparavant et dans différentes sourates. Ceux-là étaient plus puissants et plus nombreux, et pourtant ils n'ont pas pu échapper au châtiment de Dieu. Donc que ces Qoraïchites impies s'en souviennent. **«Qu'attend ton peuple»** ô Mouhammad **«que les grondements d'un cataclysme le surprennent brutalement et l'anéantissent».** Car l'heure les suprendra bientôt et quelques-uns de ces signes se sont déjà produits. Dieu ordonnera à Israfel de sonner dans la trompette, qui sera le cri de foudroiment, et voilà les hommes qui seront terrassés qu'ils soient des habitants des cieux ou de la terre, sauf ceux que Dieu a exceptés. **«Ils disent: «Seigneur, avance notre châtiment sans attendre le jour de la résurrection»** en reniant par ces paroles la survenue de l'heure ou le jour de la résurrectoin, tout comme ils ont dit ailleurs: **«Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de Toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»** [Coran VIII, 32]. D'autres ont interprété cela en disant que les impies demandaient à Dieu de hâter leurs parts du Paradis dans ce monde si vraiment il existe dans l'au-delà. D'autres encore ont commenté cela en disant que les impies hâtaient leurs parts soit du bien soit du mal, une opinion qui fut soutenue par l'auteur de cet ouvrage. Ils n'ont demandé ce bien ou ce mal que par moquerie. Et Dieu d'exhorter son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- à être patient et à supporter leurs méfaits en lui promettant la victoire sur eux.

اصْبِرْ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَاذْكُرْ عَبْدَنَا دَاوُدَ ذَا الْأَيْدِ ۖ إِنَّهُ أَوَّابٌ (17) إِنَّا سَخَّرْنَا
الْجِبَالَ مَعَهُ يُسَبِّحْنَ بِالْعَشِيِّ وَالْإِشْرَاقِ (18) وَالطَّيْرَ مَحْشُورَةً ۖ كُلٌّ لَهُ أَوَّابٌ (19)

وَشَدَدْنَا مُلْكَهُۥ وَءَاتَيْنَٰهُ ٱلْحِكْمَةَ وَفَصْلَ ٱلْخِطَابِ ﴿٢٠﴾

-ṣ-ṣbir 'alâ mâ yaqûlûna waḏkur 'abdanâ Dâwûda ḏâl-'aydi 'innahû '-awwâbun (17) 'innâ saḫḫaranâ-l-jibâla ma'ahû yusabbiḥna bi-l-'ašiyyi wa-l-'išrâqi (18) wa-ṭ-ṭayra maḥšuratun kullun lahu 'awwabun (190 wa šaddadna mulkahû wa 'â taynâhu-l-ḥikmata wa faṣla-l-ḫiṭâbi (20).

Endure patiemment leur propos. Souviens-toi de notre fidèle David, si ferme et si plein de déférence pour nous. (17) Nous avons imposé aux montagnes de chanter nos louanges, en même temps que lui, matin et soir. (18) Nous l'avons imposé aussi aux oiseaux qui l'entouraient. Tout lui obéissait. (19) Nous affermîmes son royaume. Nous lui donnâmes la sagesse et l'art de trancher les différends. (20).

Dieu mentionne son Prophète et Son serviteur David -que Dieu le salue- qui était muni d'une force corporelle et d'une sagesse. A son propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La meilleure prière préférée à Dieu est celle de David, le meilleur jeûne aux regards de Dieu -à Lui la puissance et la gloire- était celui de David. Il dormait la moitié de la nuit, faisait la prière durant sont tiers et rendormait le sixième restant. Il jeûnait un jour et rompait le jour suivant. Il ne fuyait pas au moment de l'assaut».* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)*** [1].

«... et si plein de déférence pour nous». En d'autre terme: Il est toujours prompt à revenir à Dieu. Car il confiait toutes ses affaires à Dieu en revenant à Lui à tout moment.

«Nous avons imposé aux montagnes de chanter nos louanges, en même temps que lui, matin et soir». Dieu a soumis les montagnes à David pour qu'elles célèbrent Ses louanges quand le soleil se lève et quand il se couche. De même, Il a imposé aux oiseaux, de faire pareil et qui sont rassemblés autour de lui. On a rapporté que les oiseaux dans l'air, entendant les glorifications de David et la récitation des Psaumes,

---

(1) في الصحيحين عن رسول الله ﷺ أنه قال: «أحب الصلاة إلى الله تعالى صلاة داود، وأحب الصيام إلى الله عزّ وجلّ صيام داود، كان ينام نصف الليل، ويقوم ثلثه وينام سدسه، وكان يصوم يوماً ويفطر يوماً ولا يفر إذا لاقى».

s'arrêtèrent pour participer à ses glorifications et ses chants.

«Nous affermîmes son royaume» en le dotant de ce dont un roi du bas monde a besoin pour gouverner et maintenir son pouvoir. As-Souddy a dit que quatre mille anges le gardaient chaque jour. **«Nous lui donnâmes la sagesse et l'art de trancher les différends».** C'est à dire l'intelligence et l'équité pour juger entre les hommes. Cet art de trancher, comme a dit Al-Cha'bi, consistait à demander la présence des témoins que devait produire le plaignant et le serment du défendeur.

۞ وَهَلْ أَتَىٰكَ نَبَؤُا۟ ٱلْخَصْمِ إِذْ تَسَوَّرُوا۟ ٱلْمِحْرَابَ ﴿٢١﴾ إِذْ دَخَلُوا۟ عَلَىٰ دَاوُۥدَ
فَفَزِعَ مِنْهُمْ ۖ قَالُوا۟ لَا تَخَفْ ۖ خَصْمَانِ بَغَىٰ بَعْضُنَا عَلَىٰ بَعْضٍ فَٱحْكُم بَيْنَنَا بِٱلْحَقِّ
وَلَا تُشْطِطْ وَٱهْدِنَآ إِلَىٰ سَوَآءِ ٱلصِّرَٰطِ ﴿٢٢﴾ إِنَّ هَٰذَآ أَخِى لَهُۥ تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً
وَلِىَ نَعْجَةٌ وَٰحِدَةٌ فَقَالَ أَكْفِلْنِيهَا وَعَزَّنِى فِى ٱلْخِطَابِ ﴿٢٣﴾ قَالَ لَقَدْ ظَلَمَكَ
بِسُؤَالِ نَعْجَتِكَ إِلَىٰ نِعَاجِهِۦ ۖ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلْخُلَطَآءِ لَيَبْغِى بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ إِلَّا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَقَلِيلٌ مَّا هُمْ ۗ وَظَنَّ دَاوُۥدُ أَنَّمَا فَتَنَّٰهُ فَٱسْتَغْفَرَ رَبَّهُۥ وَخَرَّ
رَاكِعًا وَأَنَابَ ۩ ﴿٢٤﴾ فَغَفَرْنَا لَهُۥ ذَٰلِكَ ۖ وَإِنَّ لَهُۥ عِندَنَا لَزُلْفَىٰ وَحُسْنَ مَـَٔابٍ ﴿٢٥﴾

wa hal 'atâka naba'u-l-ḫaṣmi 'iḏ tasawwarû-l-miḥrâba (21) 'iḏ daḫalû 'alâ Dawûda fafazi'a minhum qâlû la taḫaf ḫaṣmâni baġâ ba'ḍunâ 'alâ ba'ḍin faḥkum baynanâ bil ḥaqqi walâ tuštiṭ wahdinâ 'ilâ sawâ'i-ṣ-ṣirâṭi (22) 'inna hâḏâ 'aḫî lahû tis'un wa tis'ûna ma'jatan waliya na'jatun wâḥidatun faqâla 'akfilnîhâ wa 'azzanî fî-l-ḫiṭâbi (23) qâla laqad ẓalamaka bisu'âli na'jatika 'ilâ ni'âjihî wa 'inna kaṯiran mina-l-ḫulaṭâ'i layabġî ba'ḍuhum 'alâ ba'ḍin 'illâ-l-laḏîna 'â mânu wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti wa qalîlum mâ hum wa ẓanna Dâwûda 'annamâ fatannâhu fas-taġfara rabbahû wa ḫarra raki'an wa 'anâba (24) faġafarna lahû ḏâlika wa 'inna lahû 'indanâ lazulfâ wa ḥusna ma'âbin (25).

Connais-tu l'histoire de ces plaideurs qui escaladèrent le prétoire. (21) Ils se précipitèrent sur David qui recula de frayeur. «Ne crains rien, lui dirent-ils, nous sommes deux plaideurs, dont l'un a des torts envers l'autre.

Applique-nous le droit sans passion et mets-nous dans la bonne voie. (22) Celui que voici est mon frère. Il possède quatre-vingt-dix-neuf brebis et moi je n'en avais qu'une. Il me dit: Donne-la moi pour compléter mon troupeau. Il me domina dans la discussion» (23) David lui dit: En te demandant ta brebis pour l'ajouter à son troupeau, ton frère a commis une injustice. La plupart des associés se dupent les uns les autres, ceux qui croint et font le bien exceptés. Mais hélas! le nombre de ces derniers est bien faible! David comprit que cette histoire le visait. Il implora le pardon de son Maître; il tomba face à terre et se repentit. (24) Nous pardonnâmes sa faute. Il jouit d'une grande faveur auprès de nous et nous lui avons assuré une belle destinée. (25).

L'histoire de David avec les deux plaignants fut racontée par certains exégètes en se basant sur une source Israëlite, mais la plupart l'ont rejetée car elle ne convient pas d'être attribuée à un Prophète de Dieu. En voici son résumé: «David qui avait quatre-vingt-dix-neuf femmes, fut épris par la femme de l'un de ses commandants appelé Ouria, et il compta l'épouser après son divorce de son mari. Ainsi pour compléter le nombre de ses femmes à cent. Les deux plaideurs étaient les deux anges Gabriel et Mickael. La brebis désignée dans le verset signifie la femme. Après la disparition des deux anges, David comprit que c'était une épreuve de la part de Dieu. Il se prosterna et demeura face contre terre jusqu'à ce que Dieu eût bien voulu lui pardonner sa faute». D'autres ulémas ont jugé qu'il faut lire cette histoire sans chercher l'origine en confiant cela à Dieu.

«Ils se précipitèrent sur David qui recula de frayeur». Car son prétoire -ou sanctuaire- n'était pas accessible à quiconque après avoir donné ses ordres aux gardes. David comprit que Dieu avait seulement voulu l'éprouver, il se prosterna et revint à Dieu, et Il lui pardonna sa faute.

En lisant ou récitant ce verset: **«il tomba face contre terre et se repentit»**, faut-il se prosterner? Ach-Chafe'i précise que cette prosternation n'est plus obligatoire, plutôt elle est un acte de reconnaissance envers Dieu. Mais Ibn Abbas, quant à lui, a dit aussi que cette prosternation n'est pas d'obligation, mais quand même j'ai vu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se prosterner en

le récitant». On peut en déduire qu'elle est facultative, voire recommandée pour celui qui veut imiter le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- .

«Il jouit d'une grande faveur auprès de nous et nous lui avons assuré une belle destinée». Dieu le rapprochera de Lui au jour de la résurrection, lui accordera le rang élevé pour prix de son repentir et son équité. A ce propos le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au jour de la résurrection, les équitables siègeront sur des chaires en lumière à droite du Miséricordieux, sachant que Ses deux mains sont droites, ceux qui étaient justes envers leurs familles et envers ceux qui étaient sous leur pouvoir»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Ibn Abi Hatem rapporte, d'après Abou Sa'id Al-Khudri, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les hommes qui seront les plus aimés de Dieu et qui seront le plus proches de Lui, sont les imams justes. Et ceux qui sont les plus méprisés, et qui subiront le châtiment le plus atroce, sont les imams injustes».

يَٰدَاوُۥدُ إِنَّا جَعَلْنَٰكَ خَلِيفَةً فِى ٱلْأَرْضِ فَٱحْكُم بَيْنَ ٱلنَّاسِ بِٱلْحَقِّ وَلَا تَتَّبِعِ ٱلْهَوَىٰ فَيُضِلَّكَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَضِلُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌۢ بِمَا نَسُوا۟ يَوْمَ ٱلْحِسَابِ ﴿٢٦﴾

yâ Dawûdu 'innâ ja'alnâka ḫalifatan fîl-'arḍi faḥkum bayna-n-nâsi bil-ḥaqqi walâ tattabi'i-l-hawâ fayuḍillaka 'an sabîli L-Lâhi 'inna-l-laḏîna yaḍillûna 'an sabili-L-Lâhi lahum 'aḏâbun šadîdum-bima nasû yawma-l-ḥisâbi (26).

O David, nous avons fait de toi notre lieutenant sur terre. Juge entre les hommes avec équité. Ne suis pas tes penchants, si tu veux rester dans la voie d'Allah. Ceux qui s'écartent de la voie d'Allah encourent un châtiment

(1) جاء في الصحيح: «المقسطون على منابر من نور، عن يمين الرحمن وكلتا يديه يمين، الذين يقسطون في أهليهم وما ولوا» (رواه البخاري)

terrible. Ils sont punis pour avoir perdu de vue le jour du jugement dernier. (26).

En voici une recommandation de Dieu à ceux qui sont investis du pouvoir de juger entre les hommes avec équité en suivant la loi descendue de Dieu -qu'il soit béni et exalté-, et de ne plus s'en écarter de peur de se dévier de la voie divine. Quant à ceux qui s'égarent loin du chemin de Dieu, qui font semblant d'oublier le jour du jugement, Il leur promet le douloureux châtiment. Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Zar'a récitait du Coran devant Al-Walid Ben Abdul Malek. Celui-ci lui demanda: «Alors que tu viens de lire le Livre de Dieu et l'as compris, y trouves-tu que le calife sera jugé au jour de la résurrection?» -O prince des croyants, puis-je répondre en toute liberté?, demanda Abou Zar'a. -Dis, répliqua Al-Walid, tu es sous la protection de Dieu. Abou Zar'a rétorqua: «O prince des croyants, tu n'es pas plus considéré de la part de Dieu que David -que Dieu le salue-. Dieu lui a conféré et la prophétie et le califat, puis Il le menace dans Son Livre et lui dit: «**O David, nous avons fait de toi notre lieutenant sur terre. Juge entre les hommes avec équité...».**

«Ils sont punis pour avoir perdu de vue le jour du jugement dernier» C'est à dire que ceux qui feignent l'oubli du jugement dernier en ne plus œuvrant pour ce jour et délaissent la loi divine, subiront un supplice atroce.

وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَآءَ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا بَٰطِلًا ۚ ذَٰلِكَ ظَنُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ فَوَيْلٌ لِّلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ مِنَ ٱلنَّارِ ﴿٢٧﴾ أَمْ نَجْعَلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ كَٱلْمُفْسِدِينَ فِى
ٱلْأَرْضِ أَمْ نَجْعَلُ ٱلْمُتَّقِينَ كَٱلْفُجَّارِ ﴿٢٨﴾ كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ إِلَيْكَ مُبَٰرَكٌ لِّيَدَّبَّرُوٓا۟
ءَايَٰتِهِۦ وَلِيَتَذَكَّرَ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٢٩﴾

wamâ ḫalaqnâ-s-samâ'a wa-l'arḍa wamâ baynahumâ bâṭilan ḏâlika ẓannu-l-laḏina kafarû fawaylun li-l-laḏina kafarû mina-n-nâri (27) 'am nay'alu-l-laḏina 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti ka-l-mufsidîna fî-l-'arḍi 'am naj'alu-l-muttaqîna ka-l-fujjâri (28) Kitâbun 'anzalnâhu 'ilayka mubâraku-l-liyaddabarû 'âyâtihi waliyataḏakkara 'ulû-l-albâbi (29).

Nous n'avons pas créé sans but le ciel et la terre et ce qui les sépare. Il n'y a que les incrédules pour le penser. Malheur aux incrédules! ils seront livrés au feu. (27) Traiterons-nous de la même façon ceux qui croient et font le bien et ceux qui se conduisent mal en ce monde? Traiterons-nous de la même façon les scrupuleux et les dépravés? (28) Nous t'avons révélé un Livre béni dans le but que les hommes de bon sens méditent ses leçons et en tirent profit. (29).

Dieu n'a pas créé en vain toutes les créatures, mais plutôt pour proclamer Son unicité et L'adorer puis Il les rassemblera un jour pour les juger et rétribuer chacun selon ses œuvres de sorte que le soumis recevra sa récomepsne et l'incrédule subira le supplice du feu. Donc ceux qui ne croient pas à la vie future et renient le jour de la résurrection, croyant que la vie présente est la seule vie, malheur à eux! ils subiront le feu qui leur est réservé.

Puis pour montrer Son équité et Sa justice entre les hommes, Dieu dit: «**Traiterons-nous de la même façon ceux qui croient et font le bien et ceux qui se conduisent mal en ce monde? Traiterons-nous de la même façon les scrupuleux et les dépravés?**» Il devra y avoir un jour où chacun recevra les fruits de ses œuvres bonnes soient-elles ou mauvaises. Ceux qui sont doués de raison, certes, croient en ce jour, autrement chacun se serait comporté à sa guise. Tu vois l'injuste et le dépravé jouir d'une vie aisée et d'une grande postérité et mourra ainsi. D'autre part, tu trouves le soumis et le pieux mourir privé de tous les bienfaits de ce monde, et d'autant plus il mourra opprimé. Est-il logique qu'il n'y ait pas un Juge suprême pour juger l'un et l'autre? Si un tel jour où les comptes seraient réglés par un juge équitable, n'existe pas, les hommes auraient suivi leurs penchants en se déviant de la voie droite. Si le verdict juste et équitable n'est pas prononcé dans ce monde, il doit y avoir un jour où chacun sera jugé pour ce qu'il a fait dans la vie présente. Le Coran renferme entre autres enseignements, les principes de la justice et incite au bon raisonnement. Dieu a dit: «-**Nous t'avons révélé un Livre béni dans le but que les hommes de bon sens méditent ses leçons et en tirent profit**», et observent ses prescriptions.

وَوَهَبْنَا لِدَاوُۥدَ سُلَيْمَٰنَ ۚ نِعْمَ ٱلْعَبْدُ ۖ إِنَّهُۥٓ أَوَّابٌ ﴿٣٠﴾ إِذْ عُرِضَ عَلَيْهِ بِٱلْعَشِىِّ

ٱلصَّٰفِنَٰتُ ٱلۡجِيَادُ ﴿٣١﴾ فَقَالَ إِنِّيٓ أَحۡبَبۡتُ حُبَّ ٱلۡخَيۡرِ عَن ذِكۡرِ رَبِّي حَتَّىٰ تَوَارَتۡ
بِٱلۡحِجَابِ ﴿٣٢﴾ رُدُّوهَا عَلَيَّۖ فَطَفِقَ مَسۡحَۢا بِٱلسُّوقِ وَٱلۡأَعۡنَاقِ ﴿٣٣﴾

wa wahabnâ li Dâwûda Sulaymâna ni'ma-l-'abdu 'innahû 'awwabun (30) 'id 'urida 'alayhi bi-l-'ašiyyi-s-sâfinâtu-l-jiyâdu (31) faqâla 'innî 'ahbabtu hubba-l-hayri 'an dikri rabbî hattâ tawârat bil-hijâbi (32) ruddûhâ '-alayya fatafiqa masham-bi-s-sûqi wal a'nâqi (33).

Nous donnâmes Salomon à David. Ce fut un serviteur fidèle. Il aimait à se recueillir en Allah. (30) On lui présenta, un soir, des chevaux de race. (31) Il dit: «J'ai admiré ces bêtes avec une telle force que le soleil s'est couché sans que j'aie prié pour Allah. (32) Ramenez-les- moi, dit-il. Il leur coupa aussitôt les jarrets et la tête. (33).

Salomon hérita de son père David la prophétie, car ce dernier avait d'autres enfants de ses épouses dont le nombre atteignit la centaine des femmes libres sans les esclaves. **«Il aimait à se recueillir en Allah»** qui signifie qu'il était un serviteur fervent qui priait beaucoup et se repentait à Dieu tout le temps.

«On lui présenta, un soir, des chevaux de race». Salomon possédait, comme a avancé Ibrahim At-Taimi, vingt-mille chevaux de race et c'étaient eux qui l'avaient distrait de la prière. Au sujet de cette cavale, on a rapporté que 'Aicha -que Dieu l'agrée- reçut chez elle le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui présenta certains de ses jouets. Il remarqua que parmi eux se trouvaient de chevaux faits avec des pièces de tissus et l'un d'eux avait des ailes. En lui demandant à son propos, elle répondit: «Un cheval aux deux ailes! N'as-tu pas entendu que Salomon avait des chevaux ailés?». Il rit de ses propos et la quitta seule.

«Il dit: «J'ai admiré ces bêtes avec une telle force que le soleil s'est touché sans que j'aie prié». En commentant ce fait, des exégètes ont dit que, Salomon, en passant en revue ses chevaux qui lui plaisaient beaucoup, oublia de faire la prière de l'asr, sans que ce fut de sa part une négligence mais dû à un oubli, tout comme le Prophète qui, le jour de la bataille du fossé (Al-Khandaq) avait manqué à la prière de l'asr à

cause des préparatifs du combat, et il s'en acquitta après la prière du coucher du soleil.

«Ramenez-les-moi, dit-il. Il leur coupa aussitôt les jarrets et la tête». En les lui ramenant, d'après les dires de AL-Hassan, il s'écria: «Par Dieu, vous n'allez pas être la cause de ma distraction en manquant à une obligaiton envers mon Seigneur», Puis il ordonna de les égorger en leur coupant les jarrets et les têtes. Pour cela, Dieu lui donna en compensation mieux qu'eux en soumettant à son ordre le vent qui soufflait doucement sur son ordre là où il l'envoyait, de sorte que celui du matin soufflait durant un mois et celui du soir soufflait durant un mois. Et ce vent lui a été bien meilleur que ces chevaux.

وَلَقَدْ فَتَنَّا سُلَيْمَٰنَ وَأَلْقَيْنَا عَلَىٰ كُرْسِيِّهِۦ جَسَدًا ثُمَّ أَنَابَ ﴿٣٤﴾ قَالَ رَبِّ ٱغْفِرْ لِى
وَهَبْ لِى مُلْكًا لَّا يَنۢبَغِى لِأَحَدٍ مِّنۢ بَعْدِىٓ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْوَهَّابُ ﴿٣٥﴾ فَسَخَّرْنَا لَهُ ٱلرِّيحَ
تَجْرِى بِأَمْرِهِۦ رُخَآءً حَيْثُ أَصَابَ ﴿٣٦﴾ وَٱلشَّيَٰطِينَ كُلَّ بَنَّآءٍ وَغَوَّاصٍ ﴿٣٧﴾ وَءَاخَرِينَ
مُقَرَّنِينَ فِى ٱلْأَصْفَادِ ﴿٣٨﴾ هَٰذَا عَطَآؤُنَا فَٱمْنُنْ أَوْ أَمْسِكْ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٣٩﴾ وَإِنَّ
لَهُۥ عِندَنَا لَزُلْفَىٰ وَحُسْنَ مَـَٔابٍ ﴿٤٠﴾

wa laqad fatannâ Sulaymâna wa 'alqaynâ 'alâ kursiyyihî jasadan ṯumma 'anâba (34) qâla rabbi-ğfir lî wa hab lî mulka-l-lâ yambaği li'aḥdin mim-ba'di 'innaka 'anta-l-wahhâbu (35) fasaḫḫarnâ lahu-r-riḥa tajrî bi'amrihî ruḫâ''an ḥayṯu 'aṣâba (36) wa-š-šayâṭina kulla bannâ''in wa ğawwaṣin (37) wa 'âḫarîna muqranîna fîl 'aṣfâdi (38) hâḏâ 'aṭâ'unâ fammun 'aw 'amsik biğayri ḥisâbin (39) wa 'inna lahû 'indanâ lazulfâ wa ḥusna ma'âbin (40).

Nous éprouvâmes Salomon. Nous déposâmes un corps sur son trône. Il se repentit alors. (34) Il dit: «Seigneur, pardonne-moi. Accorde-moi une puissance que je serai seul à avoir . Tu es le dispensateur suprême. (35) Nous lui soumîmes le vent qui, docilement, sur son ordre, souffle là où il veut. (36) Nous lui soumîmes les démons qui étaient maçons ou plongeurs. (37) D'autres étaient enchaînés les uns aux autres. (38) Voici ce que nous te donnons: distribue-le ou garde-le à ta guise. (39) Salomon jouit d'une

grande faveur auprès de nous et nous lui avons assuré une belle destinée. (40).

Quelle fut cette épreuve? certains ont avancé que son fils mourut, et il fit montre de patience, et d'autres ont dit que Salomon fut atteint d'un mal qui le réduisit en faiblesse. **«Nous déposâmes un corps sur son trône»**. Ce corps, d'après Ibn Abbas, Al-Hassan et Qatada, était un démon. **«Il se repentit alors»** et Dieu lui rendit sa puissance et sa splendeur. On a ajouté aussi que ce démon s'appelait Asaf ou Sakhr.

«Il dit: «Seigneur, pardonne-moi. Accorde-moi une puissance que je serai seul à avoir. Tu es le dispensateur suprême». Salomon demanda à Dieu de lui pardonner et de lui accorder un royaume tel qu'il n'existera plus pour une personne après lui. A cet égard, il est cité dans un hadith authentique, d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Hier, un mauvais génie vint me couper la prière. Dieu -qu'Il soit béni et exalté- m'a donné la force sur lui et je pus l'attacher à l'une des colonnes de la mosquée afin que vous puissiez le voir au matin. Alors je me suis rappelé des dires de mon frère Salomon -que Dieu le salue- quand il a demandé à Dieu: «-**Seigneur , accorde-moi une puissance que je serai seul à avoir**» et je l'ai libéré».

Abou Ad-Darda' -que Dieu l'agrée- rapporte: *«Pendant la prière, nous avons entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-dire: «Je me refugie auprès de Dieu contre toi, «et»: «Je te maudis par la malédiction de Dieu»; trois fois. Puis il tendit sa main comme il voulut prendre quelque chose. La prière achevée, nous lui dîmes: «O Envoyé de Dieu, nous t'avons entendu durant la prière proférer des mots que nous ne t'avions pas entendu dire avant, et nous t'avons vu tendre ta main». Il répondit: «Cet ennemi de Dieu Iblis, apporta un dard flamboyant voulant me brûler le visage. Je lui dis: «Je me réfugie auprès de Dieu contre toi» trois fois. Puis je lui dis: «je te maudis par la malédiction de Dieu» trois fois aussi, mais il ne recula pas, enfin je pus l'attraper. Par Dieu, s'il n'y avait pas l'invocation de mon frère, il serait ligoté comme un jouet entre les mains des enfants de Médine»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

---

(1) عن أبي الدرداء رضي الله عنه قال: قام رسول الله ﷺ، فسمعناه يقول: «أعوذ بالله منك»

«Nous lui soumîmes le vent qui, docilement sur son ordre, souffle là où il veut» Al-Hassan AL-Basri a dit: «Contre les chevaux que Salomon a égorgés pour l'avoir distrait de la prière, Dieu lui donna en compensation le vent et l'a soumis à son ordre et qui fut une puissance plus bénifique que les chevaux». Sur son ordre, le vent le transportait à n'importe contrée qu'il voulait. Il lui donna et soumit en plus **«Les démons qui étaient maçons et plongeurs»**. Ils lui exécutèrent des travaux qui dépassaient la capacité humaine tels que la construction des grands palais, des sanctuaires et des statues etc... D'autrs plongeaient dans la mer pour extraire les perles et les pierres précieuses. **«D'autres étaient enchaînés les uns aux autres»** et ceux-ci furent les démons qui se sont montrés rebelles et refusèrent d'obéir aux ordres de Salomon, ils furent enchaînés pour les punir, ou bien parce qu'ils exécutèrent mal les travaux qui leur a confiés.

«Voici ce que nous te donnons: distribue-le ou garde-le à ta guise». De ce que tu nous demandes, ô Salomon, comme dons et moyens de puissance, tu peux le dispenser comme tu veux, comme tu peux le retenir, tu n'auras aucun compte à rendre, tout t'est permis, tu peux en disposer à ta guise.

A ce propos, il est cité dans les deux Sahih, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était libre de choisir entre: être un serviteur Envoyé, ou un Prophète-roi, pour donner ou priver de ce que Dieu lui accorde, il opta pour être le premier après avoir consulté Gabriel qui lui dit: «Sois modeste». Il préféra donc être un serviteur-envoyé, car ce poste est plus considéré auprès de Dieu -à Lui la puissance et la gloire- et plus élevé au jour de la résurrection, bien que le deuxième poste est magnifique et être un Prophète-roi dans les deux mondes. Car Dieu -qu'Il soit béni et exalté- avait donné à

ثم قال، ألعنك بلعنة الله» وبسط يده كأنه يتناول شيئاً، فلما فرغ من الصلاة قلنا: يا رسول الله سمعناك تقول في الصلاة شيئاً لم نسمعك تقوله قبل ذلك، ورأيناك بسطت يدك، قال ﷺ: «إن عدوّ الله إبليس جاء بشهاب من نار ليجعله في وجهي، فقلت: أعوذ بالله منك ثلاث مرات، ثم قلت: ألعنك بلعنة الله التامة، فلم يستأخر ثلاث مرات، ثم أردت أن آخذه، والله لولا دعوة أخينا سليمان لأصبح موثقاً يلعب به صبيان أهل المدينة» (رواه مسلم).

Salomon et la royauté et la prophétie, et a dit qu'il aura un beau lieu de retour en disant: **«et nous lui avons assuré une belle destinée»**, dans la vie future.

وَٱذْكُرْ عَبْدَنَآ أَيُّوبَ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥٓ أَنِّى مَسَّنِىَ ٱلشَّيْطَٰنُ بِنُصْبٍ وَعَذَابٍ ﴿٤١﴾ ٱرْكُضْ
بِرِجْلِكَ ۖ هَٰذَا مُغْتَسَلٌۢ بَارِدٌ وَشَرَابٌ ﴿٤٢﴾ وَوَهَبْنَا لَهُۥٓ أَهْلَهُۥ وَمِثْلَهُم مَّعَهُمْ رَحْمَةً مِّنَّا
وَذِكْرَىٰ لِأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٤٣﴾ وَخُذْ بِيَدِكَ ضِغْثًا فَٱضْرِب بِّهِۦ وَلَا تَحْنَثْ ۗ إِنَّا وَجَدْنَٰهُ
صَابِرًا ۚ نِّعْمَ ٱلْعَبْدُ ۖ إِنَّهُۥٓ أَوَّابٌ ﴿٤٤﴾

wa-ḏkur ‘abdanâ̂ ’Ayyûba ’iḏ nâdâ rabbahû̂ ’annî massanî̂-š-šayṭânu binuṣbin wa ‘aḏâbin-i (41) rkuṭ bi-rijlika hâḏâ muġtasalum-bâridun wa ṣarâbun (42) wa wahbnâ lahû̂ ’ahlahû wa miṯluhum ma‘ahum raḥmatam-minnâ wa ḏikrâ li’uli-l-’albâbi (43) waḫuḏ biyadika ḍiġṯan faṭrib bihî walâ taḥnaṯ ’innâ wajadnâhu ṣâbiran ni‘ma-l-‘abdu ’innahû̂ ’-awwâbun (44).

Souviens-toi de notre serviteur Job. Il prit Allah à témoin que Satan l'avait accablé de maladies et de peines. (41) Frappe le sol du pied, lui dit une voix. Une source d'eau fraîche jaillit, propre à la boisson et aux ablutions. (42) Nous lui rendîmes sa famille accrue du double. Ce fut là, de notre part, un geste de pitié et un encouragement pour qui médite. (43) Prends une gerbe de brindilles. Frappes-en pour ne pas te parjurer. Nous le trouvâmes patient. Il fut un serviteur modèle. Il aimait à se recueillir en Allah (44) .

Dieu mentionne son serviteur et envoyé Job (Ayoub) qui fut éprouvé par toute les sortes de maladies à tel point que tout son corps en fut atteint sauf son cœur qui resta exempt. D'autant plus, il perdit tous les moyens de subsistance qu'il jouissait auparavant, sa femme devait travailler pour lui assurer sa vie, pleine de foi et d'amour pour son mari. Elle demeura ainsi dix-huit ans sans se lasser. A savoir que Job avait une grande richesse et une grande postérité. Il devint démuni de tout, même les proches le fuyèrent à cause de sa maladie, et seule sa femme lui resta fidèle, et elle ne le quittait pas toute la journée sauf

pour aller rendre service à d'autres pour assurer la subsistance à elle et à son mari.

Après une longe endurance, Job implora le Seigneur par ces mots: «Le démon m'a atteint par une souffrance et un châtiment» en mes biens et ma famille. Le plus Miséricordieux des miséricordieux entendit ses supplications et l'exauça en lui ordonnant de se lever et de frapper le sol de son pied, et voilà qu'une source jaillit. Il lui ordonna d'en puiser de l'eau pour faire sa lotion, et par la suite toutes ses maladies disparurent. Il lui ordonna encore une fois de frapper le sol, et voilà une deuxième source d'eau qui jaillit, et il lui dit d'en boire, ainsi tout ce qu'il éprouvait dans son intérieur disparut. Il devint enfin exempt de toute maladie interne et externe, récupera un corps sain et salubre.

Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem rapportèrent d'après Anas -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Job, le Prophète de Dieu -que Dieu le salue- endura ses maladies dix-huit ans, aussi bien les proches que les amis le fuyèrent à l'exception de deux hommes qui étaient parmi les amis sincères et venaient lui rendre visite matin et soir. L'un d'eux dit à l'autre: «Sais-tu que Job avait commis un péché que nul avant lui ne l'a commis». - Quel est donc ce péché? demanda l'autre. Et le premier de répliquer: «Depuis dix-huit-ans il fut frappé par les maladies sans que Dieu ne lui fasse miséricorde pour l'en débarrasser». Une fois en présence de Job, l'un de ces deux hommes demanda à Job la cause de sa maladie, et Job de répondre: «Je ne connais rien de ce que tu viens de me raconter sauf Dieu- à Lui la puissance et la gloire -qui est le plus savant. Je passais par deux hommes qui se disputaient en prenant Dieu à témoin. Comme je répugnais la façon de leur dispute surtout en mentionnant Dieu, je donnais de mes biens aux pauvres comme expiation afin que Dieu leur pardonne».

On a rapporté que, chaque fois qu'il voulait satisfaire un besoin, il s'en allait puis revenait et sa femme l'aidait. Une fois, allant faire satisfaire son besoin, il tarda à revenir. Dieu en ce moment-là l'inspira de frapper le sol, il s'exécuta, fit sa lotion et revint sous une belle apparence, après s'ent être débarrassé de toutes ses maladies. A sa

vue, sa femme ne crut pas que c'était bien son mari, elle dit ensuite: «Puisse Dieu te bénir, as-tu vu le Prophète de Dieu l'éprouvé? Si tu es vraiment ce Prophète, je n'ai vu de ma vie un homme qui lui ressemble plus que toi». Et Job de répondre: «Je suis Job, ton mari».

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Pendant que Job faisait sa lotion tout nu, des sauterelles d'or s'abattirent sur lui. Comme il s'occupait à les receueillir dans son manteau, Dieu l''interpella en ces termes: «Job! Ne t'ai-je donc pas comblé de biens pour que tu puisses te passer de ce que tu vois là?» Et Jof de répondre: «Certes oui, ô Seigneur, mais je n'en aurai assez de Tes faveurs».? **(Rapporté par Boukhari et Ahmed)**[1].*

«Nous lui rendîmes sa famille accrue du double. Ce fut là, de notre part un geste de pitié et un enseignement pour qui médite». En commentant ce verset, Al-Hassan et Qatada ont dit: Dieu fit ressusciter pour Job ses enfants deux fois plus monbreux, vivants tels qu'ils étaient. Ce fut une grâce de Dieu pour prix de sa patience et son endruance, et en même temps un souvenir pour ceux qui sont doués de raison et d'intelligence, qui doivent croire qu'après la gêne il y aura certainement une délivrance.

«Prends une gerbe de brindilles. Frappes-en pour ne pas te parjurer» car une fois Job fut irrité contre sa femme et jura que, une fois rétabli, il lui appliquera cent coups de bâton. Etant guéri, et comme il ne convenait plus à Job de punir sa femme après tous les services qu'elle lui a rendus, Dieu lui trouva cette issue en lui ordonnant de prendre un faisceau de cent tiges d'herbe et de n'en donner qu'un seul coup à sa femme, pour tenir son serment. Ainsi il lui en aurait donné cent et aurait tenu sa promesse. Dieu fit son éloge et dit: **«Il fut un serviteur modèle. Il aimait à se recueillir en Allah»** et qui se repentit en revenant à lui. Dieu a dit ailleurs: **«Quant à celui qui craint Allah, Allah donnera une**

---

(1) في الحديث قال رسول الله ﷺ: «بينما أيوب يغتسل عرياناً خر عليه جراد من ذهب فجعل أيوب عليه الصلاة والسلام يحثو في ثوبه، فناداه ربه عزّ وجلّ: يا أيوب ألم أكن أغنيتك عما ترى؟ قال عليه الصلاة والسلام: بلى يا رب، ولكن لا غنى بي عن بركتك» (أخرجه البخاري وأحمد عن أبي هريرة).

issue faborable à ses affaires; il lui accordera ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas» [Coran LXV. 2- 3]. Les ulémas ont ajouté que ceci n'émane que de la foi

وَٱذْكُرْ عِبَٰدَنَآ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ أُو۟لِى ٱلْأَيْدِى وَٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٤٥﴾ إِنَّآ أَخْلَصْنَٰهُم
بِخَالِصَةٍ ذِكْرَى ٱلدَّارِ ﴿٤٦﴾ وَإِنَّهُمْ عِندَنَا لَمِنَ ٱلْمُصْطَفَيْنَ ٱلْأَخْيَارِ ﴿٤٧﴾ وَٱذْكُرْ
إِسْمَٰعِيلَ وَٱلْيَسَعَ وَذَا ٱلْكِفْلِ وَكُلٌّ مِّنَ ٱلْأَخْيَارِ ﴿٤٨﴾

wad̲kur 'ibâdanâ 'Ibrâhîma wa 'Isḥâqa wa Ya'qûba 'ulî-l-'aydî wa-l'abṣâri (45) 'innâ 'aḫlaṣnâhum bi ḫâliṣatin d̲ikrâ-d-dâri (46) wa '-innahum 'indanâ lamina-l-muṣṭafîna-l-'aḫyâri (47) wad̲kur 'Ismâ'îla wa-L-Yasa'a wa d̲a-l-kafli wa kullum-mina-l-'aḫyâri (48).

Souviens-toi de nos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, pleins de mérites et de clairvoyance. (45) Nous leur donnâmes le privilège de faire penser à la vie furure. (46) Ce sont nos bien-aimés et nos élus. (47) Souviens-toi l'Ismaël, d'Elisée et de Zil-Kifl, tous trois serviteurs d'élite. (48) Ceci est un avertissement...

Dieu mentionne ensuite quelques-uns de Ses serviteurs Prophètes qui furent doués d'une force et de clairvoyance. Cette force signifie le militantisme en s'acquittant de leurs devoirs envers Dieu, ou une force corporelle selon les dires d'Ibn Abbas. Quant à la clairvoyance elle est l'instruction dans la religion de Dieu et dans la vérité.

«Nous leur donnâmes le privilège de faire penser à la vie future» c'est à dire, d'après Moujahed, ils n'oeuvrent que pour la vie future sans penser à la vie présente. Quant à Malek Ben Dinar, il a dit: Dieu les a purifiés en leur ôtant l'amour de la vie présente pour les faire préoccuper de l'au-delà. La vie future, selon les dires de Sa'id Ben Joubayr, signifie le paradis.

«Ce sont nos bien-aimés et nos élus» et les mieux partagés. Les Prophètes cités dans le verset tel qu'Ismaël, Elisée et Zil-Kifl, on a parlé d'eux auparavant dans les autres sourates.

«Ceci est un avertissement» et un Rappel pour ceux qui en pensent.

هَٰذَا ذِكْرٌ ۚ وَإِنَّ لِلْمُتَّقِينَ لَحُسْنَ مَآبٍ ﴿٤٩﴾ جَنَّٰتِ عَدْنٍ مُّفَتَّحَةً لَّهُمُ ٱلْأَبْوَٰبُ ﴿٥٠﴾
مُتَّكِـِٔينَ فِيهَا يَدْعُونَ فِيهَا بِفَٰكِهَةٍ كَثِيرَةٍ وَشَرَابٍ ﴿٥١﴾ ۞ وَعِندَهُمْ قَٰصِرَٰتُ
ٱلطَّرْفِ أَتْرَابٌ ﴿٥٢﴾ هَٰذَا مَا تُوعَدُونَ لِيَوْمِ ٱلْحِسَابِ ﴿٥٣﴾ إِنَّ هَٰذَا لَرِزْقُنَا مَا لَهُۥ مِن
نَّفَادٍ ﴿٥٤﴾

hâdâ ḏikrun wa 'inna lil muttaqîna laḥusna ma'âbin (49) jannâti 'adnin mufattaḥata-l-lahumu-l-'abwâbu (50) muttaqi'îna fihâ yad'ûna fîhâ bifâkihatin kaṯîratin wa šarâbin (51) wa 'indahum qâṣirâtu-ṭ-ṭarfi '-atrâbun (52) hâḏâ mâ tu'adûna liyawmi-l-ḥisâbi (53) 'inna hâḏâ larizqunâ mâlahû min nafâdin (54).

Ceux qui craignent Allah auront une belle destinée. (49) Les portes du jardin de l'Eden s'ouvriront devant eux. (50) Ils s'y délasseront. Ils se feront servir toute espèce de fruits et de boissons. (51) Ils auront aurprès d'eux des femmes chastes et de leur âge. (52) Voici ce qu'on vous avait promis pour le jour du jugement dernier. (53) Toutes ces jouissances qu'on vous procure seront éternelles. (54).

Dieu promet à Ses bons seviteurs qui le craignent un bon retour vers Lui et qu'ils auront le Paradis comme récompense de leurs œuvres qui a huit portes et ils pourront y entrer par laquelle ils voudront «**Ils s'y délasseront**» accoudés sur des lits de repos». «**Ils se feront servir toute espèce de fruits**» de ce qu'ils désirent en abondance «**et de boissons**» comme Dieu a dit ailleurs: «**Des domestiques éternellement jeunes, leur offriront des coupes et des aiguières. Des gobelets remplis d'une liqueur exquise**»» [Coran LVI, 17-18}.

«**Ils auront auprès d'eux des femmes chastes et de leur âge**». Ces femmes ne regarderont que leurs maris et qui seront de même âge. «**Voici ce qu'on vous avait promis pour le jour du jugement dernier**». Tel est, en d'autre terme, le Paradis que Dieu a promis à ses serviteurs bons et pieux, qu'ils y accèderont après leur rèsurrection et leur délivrance du Feu. Telles sont les donations de Dieu qui ni s'épuisent jamais voire éternelles: «**ses fruits (du paradis) se reproduisent sans cesse; l'ombre n'en est jamais chassée. Voilà la demeure qui accueillera les croyants. Pour les incrédules, ce sera la géhenne.**» [Coran XIII, 35]

هَٰذَا ۚ وَإِنَّ لِلطَّٰغِينَ لَشَرَّ مَـَٔابٍ ﴿٥٥﴾ جَهَنَّمَ يَصْلَوْنَهَا فَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿٥٦﴾ هَٰذَا
فَلْيَذُوقُوهُ حَمِيمٌ وَغَسَّاقٌ ﴿٥٧﴾ وَءَاخَرُ مِن شَكْلِهِۦٓ أَزْوَٰجٌ ﴿٥٨﴾ هَٰذَا فَوْجٌ مُّقْتَحِمٌ
مَّعَكُمْ ۖ لَا مَرْحَبًۢا بِهِمْ ۚ إِنَّهُمْ صَالُوا۟ ٱلنَّارِ ﴿٥٩﴾ قَالُوا۟ بَلْ أَنتُمْ لَا مَرْحَبًۢا بِكُمْ ۖ أَنتُمْ
قَدَّمْتُمُوهُ لَنَا ۖ فَبِئْسَ ٱلْقَرَارُ ﴿٦٠﴾ قَالُوا۟ رَبَّنَا مَن قَدَّمَ لَنَا هَٰذَا فَزِدْهُ عَذَابًا ضِعْفًا
فِى ٱلنَّارِ ﴿٦١﴾ وَقَالُوا۟ مَا لَنَا لَا نَرَىٰ رِجَالًا كُنَّا نَعُدُّهُم مِّنَ ٱلْأَشْرَارِ ﴿٦٢﴾
أَتَّخَذْنَٰهُمْ سِخْرِيًّا أَمْ زَاغَتْ عَنْهُمُ ٱلْأَبْصَٰرُ ﴿٦٣﴾ إِنَّ ذَٰلِكَ لَحَقٌّ تَخَاصُمُ أَهْلِ ٱلنَّارِ
﴿٦٤﴾

hâḏâ wa 'inna littâġîna la šarra ma'âbin (55) jahannama yaṣlawnahâ
fabi-sa-l-mihâdu (56) hâḏâ fa-l-yaḏûqûhu ḥamîmun wa ġassâqun (57) wa
'âḫaru min šaklihî 'azwâjun (58) hâḏâ fawjum muqtaḥimum ma'akum
lâ marḥabam-bihim 'innahum ṣâlû-n-nâri (59) qâlû bal-'antum lâ
marḥabam-bikum 'antum qaddamtumûhu lanâ fabi'sa-l-qarâru (0) qâlû
rabbanâ man qaddama lanâ hâḏâ fazidhu 'aḏâban ḍi'fan fî-n-nâri (61)
wa qâlû mâ lanâ lâ narâ rijâlan kunnâ na'udduhum mina-l-'ašrâri (62)
'attaḫaḏnâhum siḫriyyan 'am zâġatil-'abṣâru (63) 'inna ḏâlika laḥaqqun
taḫâṣumu 'ahli-n-nâri (64).

Les méchants auront la plus triste des destinées. (55) Ils seront précipités dans l'enfer. Horrible séjour. (56) Voici votre boisson. Goûtez-la, leur dira-t-on, bouillante et pleine d'immondices. (57) Et d'autres supplices du même genre leur seront infligés sous les formes les plus diverses. (58) Voilà encore une bande de damnés qui pénètrent avec vous; diront les chefs. Malédiction sur eux. Ils sont voués au feu. (59) Non, que la malédiction soit plutôt sur vous qui avez causé notre perte? quel affreux séjour que l'enfer! (60) S'adressant à Allah, ils diront: «Seigneur, double la peine de ceux qui ont attiré sur nous le châtiment du feu. (61) Pourquoi, diront certains, ne voyons-nous pas des gens que nous tenions sur terre pour des misérables, (62) et que nous méprisions? Echappent-ils à nos regards? (63) C'est bien ainsi que les choses se passeront, c'est bien ainsi que les damnés se disputeront dans la géhenne. (64).

A l'inverse des croyants, les impies seront voués à l'Enfer, ceux qui auront mécru, traité les Prophètes de Dieu de menteurs et auront désobéi aux ordres et enseignements de Dieu auront la triste fin et le mauvais sort au jour dernier. Ils seront abreuvés d'eau bouillante et d'une autre fétide, **«et d'autres supplices du mêne genre leur seront infligés sous les formes les plus diverses.»** A ce propos Abou Sa'id rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: «Si un seau de l'eau fétide était versé dans le bas monde, il aurait pourri les habitants». Ka'b Al-Ahbar, de sa part, a dit en commentant l'eau fétide: «C'est une source en Enfer qui renferme les venins des serpents et des scorpions. On amènera le coupable pour l'y plonger une seule fois, et il en sortira de sorte que sa peau sera tombée de son corps jusqu'à la trainer derrière lui en marchant». Quant aux genres du supplice, ils seront: le froid glacial, le souffle brûlant, l'eau fétide, le zakkoum et d'autres.

«Voilà encore une bande de damnés qui pénètrent avec eux, diront les chefs. Malédiction sur eux. Ils sont voués au feu». Ceux qui entreront à l'enfer, au lieu d'échanger le salut comme feront les élus du paradis, ils maudiront les uns les autres, les uns renieront les autres, et les uns ne souhaiteront pas la bienvenue aux autres. Chaque bande s'adressera à Dieu et dira: **«Seigneur, double la peine de ceux qui ont attiré sur nous le châtiment du feu»** comme Dieu a dit dans une autre sourate: **«.. La dernière, montrant la précédente, dira: «Seigneur, voilà les gens qui nous ont égarés. Double-leur le supplice du feu». Allah répondra: «Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend.»** [Coran VII, 38]. Chacun recevra le supplice qu'il méritera.

«Pourquoi, diront certains, ne voyons-nous pas des gens que nous tenions sur terre pour des misérables.» Ils chercheront des gens qui les pernaient pour égarés dans le bas monde, alors qu'ils étaient des croyants. Moujahed a dit: ce sont les paroles d'Abou Jahl qui dira: Pourquoi ne vois-je pas avec moi Bilal, Ammar, Yasser et un tel..? Car ils ne les verront plus à l'enfer plutôt ils seront introduits au paradis. **«Echappent-ils à nos regards»** peut-être ils sont quelques parts mais nos yeux ne pourront pas les voir? Mais ils ne tarderont à constater qu'ils sont aux plus hauts rangs au paradis pour prix de leur foi. Dieu a dit à cet égard: **«Les habitants du ciel diront à ceux de l'enfer: «Voici que se**

réalisent les promesses de notre Seigneur. Et celle qu'il vous a faites se réalisent-elles pour vous?» Ils répondront: oui. Un crieur annoncera: «-Malédiction d'Allah sur les coupables.» [Coran VII, 44].

«C'est bien ainsi que les choses passeront, c'est bien ainsi que les damnés se disputeront dans la géhenne». Cela signifie: Ce que nous t'avons fait savoir, ô Mouhammad, de la dispute des damnés de l'Enfer, est une réalité sans aucun doute possible

قُلْ إِنَّمَآ أَنَا۠ مُنذِرٌ وَمَا مِنْ إِلَٰهٍ إِلَّا ٱللَّهُ ٱلْوَٰحِدُ ٱلْقَهَّارُ ﴿٦٥﴾ رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ
وَمَا بَيْنَهُمَا ٱلْعَزِيزُ ٱلْغَفَّٰرُ ﴿٦٦﴾ قُلْ هُوَ نَبَؤٌا۟ عَظِيمٌ ﴿٦٧﴾ أَنتُمْ عَنْهُ مُعْرِضُونَ ﴿٦٨﴾
مَا كَانَ لِىَ مِنْ عِلْمٍۭ بِٱلْمَلَإِ ٱلْأَعْلَىٰٓ إِذْ يَخْتَصِمُونَ ﴿٦٩﴾ إِن يُوحَىٰٓ إِلَىَّ إِلَّآ أَنَّمَآ أَنَا۠
نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٧٠﴾

qul 'innamâ 'anâ munzirun wa mâ min 'ilâhin 'illâ-L-Lâhu-l-Wâḥidu-l-Qahhâru (65) rabbu-s-samâwâti wal-l-'arḍi wamâ baynahumâ-l-'Azîzu-l-ġaffâru (66) qul huwa naba'un 'aẓîmun (67) 'antum 'anhu mu'riḍûna (68) mâ kâna lî min 'ilmim-bi-l-mala'i-l-'a'lâ 'id̲ yaḫtaṣimûna (69) 'in yuḥâ 'ilayya 'illâ 'annamâ 'anâ nad̲îrum-mubînun (70).

Dis: Ma mission est seulement d'avertir. Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, l'unique, le tout-puissant, (65) le Maître des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare, l'Auguste, le Miséricordieux» (66) Dis: Ce Coran est un message important, (67) et cependant vous le négligez. (68) J'ignore ce qui s'est passé dans les conseils célestes au moment de leurs délibérations. (69) Je n'ai d'autre mission que de transmettre clairement les avertissements d'Allah. (70).

Dieu ordonne à Mouhammed de répondre aux incrédules qui ne croient pas en Lui et en Ses Prophètes, qu'il n'est qu'un avertisseur et non un menteur ou autre comme vous le prétendez. Et sachez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, unique qui domine tout. Il est le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre eux, et qui en dispose. Il est celui qui pardonne, le Puissant qui absout les péchés et châtie.

«Dis: Ce Coran est un message important» dont je suis chargé de vous le communiquer, et une annonce solennelle et vous vous en détournez! **«J'ignore ce qui s'est passé dans les conseils célestes au moment de leurs délibérations».** C'est à dire: Je ne détiens aucune science des querelles des Chefs suprêmes, si ce n'est par révélation. S'agit-il d'Adam -que Dieu le salue- comme on a dit, et d'Iblis quand il a refusé de se prosterner devant lui, ou de la discussion d'Iblis avec son Seigneur quand Il a créé Adam, ou autres sujets...

إِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَٰٓئِكَةِ إِنِّي خَٰلِقٌۢ بَشَرًا مِّن طِينٍ ﴿٧١﴾ فَإِذَا سَوَّيْتُهُۥ وَنَفَخْتُ فِيهِ
مِن رُّوحِي فَقَعُوا۟ لَهُۥ سَٰجِدِينَ ﴿٧٢﴾ فَسَجَدَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ ﴿٧٣﴾ إِلَّآ
إِبْلِيسَ ٱسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٧٤﴾ قَالَ يَٰٓإِبْلِيسُ مَا مَنَعَكَ أَن تَسْجُدَ لِمَا
خَلَقْتُ بِيَدَيَّ أَسْتَكْبَرْتَ أَمْ كُنتَ مِنَ ٱلْعَالِينَ ﴿٧٥﴾ قَالَ أَنَا۠ خَيْرٌ مِّنْهُ خَلَقْتَنِي مِن
نَّارٍ وَخَلَقْتَهُۥ مِن طِينٍ ﴿٧٦﴾ قَالَ فَٱخْرُجْ مِنْهَا فَإِنَّكَ رَجِيمٌ ﴿٧٧﴾ وَإِنَّ عَلَيْكَ لَعْنَتِيٓ
إِلَىٰ يَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿٧٨﴾ قَالَ رَبِّ فَأَنظِرْنِيٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿٧٩﴾ قَالَ فَإِنَّكَ مِنَ
ٱلْمُنظَرِينَ ﴿٨٠﴾ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْوَقْتِ ٱلْمَعْلُومِ ﴿٨١﴾ قَالَ فَبِعِزَّتِكَ لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ
﴿٨٢﴾ إِلَّا عِبَادَكَ مِنْهُمُ ٱلْمُخْلَصِينَ ﴿٨٣﴾ قَالَ فَٱلْحَقُّ وَٱلْحَقَّ أَقُولُ ﴿٨٤﴾ لَأَمْلَأَنَّ
جَهَنَّمَ مِنكَ وَمِمَّن تَبِعَكَ مِنْهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٨٥﴾

'id qâla rabbuka lil-malâ'ikati 'innî ḫâliqum bašaram-min ṭîmin (71)
fa'idâ sawwaytuhû wa nafaḫtu fîhi mir-rûhî faqa'û lahû sâjidîna (72)
fasajada-l-malâ'ikatu kullumhum 'ajma'ûna (73) 'illâ 'Iblîsa-s-takbara
wa kâna mina-l-kâfirîna (74) qâla yâ Iblîsu mâ mana'aka 'an tasjuda
limâ ḫalaqtu biyadayya 'astakbarta 'am kunta mina-l-'âlîna (75) qâla
'ana ḫayrum minhu ḫalaqtanî min nârin wa ḫalaqtahu min ṭînin (76-)
qâla faḫruj minhâ fa'innaka rajîmun (77) wa 'inna 'alayka la'natî 'ilâ
yawmi-d-dîni (78) qâla rabbi fa'anẓirnî 'ilâ yawmi yub'aṯûna (79) qâla
fa'innaka mina-l-munẓarîna (80) 'ilâ yawmi-l-waqti-l-ma'lûmi (81) qâla fa
bi'izzatika la 'agwiyannahum 'ajma'îna (82) 'illâ 'ibâdaka minhumu-l-

muẖlaṣîna (83) qâla fal ḥaqqu wal ḥaqqa 'aqûlu (84) la 'amla'anna jahannama minka wa mimman tabi'aka minhum 'ajma'îna (85).

Ton Seigneur dit aux anges: «Je créerai un homme avec de l'argile. (71) Quand j'aurai arrêté sa forme et que Je lui aurai insufflé de mon esprit, prosternez-vous devant lui. (72) Tous les anges sans exception se prosternèrent devant lui. (73) Iblis seul, par orgueil s'y refusa. Il se rangea du côté des rebelles. (74) «O Iblis, lui dit Allah, pourquoi ne te prosternes-tu pas devant ce que j'ai créé de mes propres mains? Est-ce par orgueil ou te crois-tu un trop haut personnage?» (75) «Je lui suis supérieur, répondit Iblis. Ne m'as-tu pas tiré du feu alors que Tu l'as tiré de la boue?» (76) «-Sors d'ici, lui cria Allah, lapidé que tu es. (77) Ma malédiction te poursuivra jusqu'au jour dernier» (78) «Seigneur, reprit Iblis, fais-moi grâce jusqu'à la résurrection.» (79) «Je te fais grâce (80) jusqu'au jour de l'instant solennel (81) «Par Ta toute puissance, je les séduirai tous (82) sauf toutefois Tes serviteurs indéfectibles» (83) «Voilà la vérité, repartit Allah, et cette vérité, (84) est que Je comblerai l'enfer de toi et de tous ceux qui prendront ton parti». (85).

Nous avons déjà parlé de l'histoire d'Iblis avec le Seigneur dans les sourates: La Vache, Al'A'raf, Al-Hijr, La caverne et autres. Dieu -à lui la puissance et la gloire- avait informé les anges avant la création d'Adam qu'Il allait créer un humain d'une argile extraite d'une boue malléable, et lorsque l'homme sera créé, ils devront se prosterner devant lui par égards, respect et obéissance aux ordres divins. Les anges obtempérèrent aux ordres sauf Iblis qui refusa, car il ne faisait pas partie d'eux mais de la race des djinns. Sa nature le poussa à désobéir à Dieu et se disputa avec Lui quant à la création d'Adam, prétendant qu'i fut créé du feu alors qu'Adam de la terre. Il se montra rebelle et renia, alors Dieu l'éloigna de sa miséricorde. Il le fit descendre du Paradis honni et réprouvé.

Iblis demanda alors au Seigneur de lui accorder un délai jusqu'au jour de la résurrection. Il le lui accorda car Il est le clément qui ne hâte pas Son châtiment à celui qui lui désobéit. Recevant cette grâce divine, Iblis se montra rebelle et s'insurgea. Il dit à Dieu: «**Par Ta toute puissance, Je les séduirai tous, sauf toutefois Tes serviteurs indéfectibles**». Il déclara alors qu'il va tromper tous les hommes et les perdre sauf les

fidèles à Dieu. Et le Seigneur de lui répondre: «**Tu n'auras aucune prise sur Mes serviteurs sincères, seuls les insensés te suivront**» [Coran XV, 42].

«Voilà la vérité, repartit Allah, et cette vérité, est que Je comblerai l'enfer de toi et de tous ceux qui prendront ton parti». Dieu a juré qu'il précipitera en Enfer tous ceux qui seront égarés par Iblis tout comme Il a dit ailleurs: «**Mais nous avons décrété de peupler l'enfer de démons et d'hommes**» [Coran XXXII, 13].

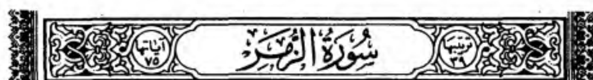
قُلْ مَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ وَمَا أَنَا مِنَ الْمُتَكَلِّفِينَ ﴿٨٦﴾ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِلْعَالَمِينَ
﴿٨٧﴾ وَلَتَعْلَمُنَّ نَبَأَهُ بَعْدَ حِينٍ ﴿٨٨﴾

qul mâ 'as'alukum 'alayhi min 'ajrin wamâ 'ana mina-l-mutakallifîna (86) 'in huwa 'illâ ḏikrun lil'âlamîna (87) walta'lamunna naba'ahu ba'da ḥîn (88).

Dis: Je ne sollicite aucune rétribution et je n'ai rien d'un beau parleur. (86) Le Coran est une leçon pour l'univers. (87) Vous ne tarderez pas à vous en rendre compte (88).

Dieu ordonne à Son Messager de dire aux impies: Je ne vous demande aucun salaire contre ce message ni pour les conseils que je vous prodigue, surtout des biens de ce monde, et je ne suis pas de ceux qui s'imposent en y ajoutant quelque chose de moi-même, ni d'en diminuer, mais je n'y cherche que la satisfaction de mon Seigneur. A ce propos, Masrouq rapporte: «En nous rendant une fois chez Abdullah Ben Mass'oud, il nous dit: «O hommes! celui qui a une certaine connaissance d'une chose qu'il la transmette, sinon qu'il dise: «Dieu est le plus savant» s'il n'a aucune connaissance. Dieu -à Lui la puissance et la gloire a dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- : «**Dis: Je ne sollicite aucune rétribution et je n'ai rien d'un beau parleur**».

«Le Coran est une leçon pour l'univers» s'agit-il d'hommes ou de génies. «**Vous ne tarderez pas à vous en rendre compte**» au jour de la résurrection. Al-Hassan Al-Basri a dit: «O fils d'Adam, quand tu meurs, tu sauras la nouvelle certaine».



39 - SOURATE DES TROUPES

75 Versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets

50, 52 et 53 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate de Saba

An-Nassaï rapporte d'après Aicha -que Dieu l'agrée- qu'elle a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- jeûnait au point où nous dîmes qu'il ne rompt pas son jeûne, et il rompait son jeûne au point où nous dîmes qu'il ne jeûne pas. Il récitait chaque nuit les deux sourates: «Du voyage nocturne» et «des Troupes».

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَكِيمِ ﴿١﴾ إِنَّآ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ
بِٱلْحَقِّ فَٱعْبُدِ ٱللَّهَ مُخْلِصًا لَّهُ ٱلدِّينَ ﴿٢﴾ أَلَا لِلَّهِ ٱلدِّينُ ٱلْخَالِصُ ۚ وَٱلَّذِينَ
ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَآ إِلَى ٱللَّهِ زُلْفَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ
يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ فِى مَا هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى مَنْ هُوَ كَٰذِبٌ
كَفَّارٌ ﴿٣﴾ لَّوْ أَرَادَ ٱللَّهُ أَن يَتَّخِذَ وَلَدًا لَّٱصْطَفَىٰ مِمَّا يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ
سُبْحَٰنَهُۥ ۖ هُوَ ٱللَّهُ ٱلْوَٰحِدُ ٱلْقَهَّارُ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

tanzilu-l-kitâbi mina-L-Lâhi-l- 'Azîzi-l-Hakîm (1) 'innâ 'anzalnâ 'ilayka-l-kitaba bil-haqqi fa'budi-L-lâha muhlissan lahu-d-dîna (2) 'alâ li-L-Lâhi-d-dînu-l-hâlisu wal-ladina-t-tahadu min dunihî 'awliyâ''a mâ na'buduhum 'illâ liyuqarribûnâ 'ilâ-L-Lâhi zulfâ 'inna-L-Lâha yahkumu baynahum fî mâ hum fîhi yahtalifûna 'inna-L-Lâha lâ yahdî man huwa kâdibun kaffârun (3) law 'arâda-L-Lâhu 'ay-yattahida walada-l-lastafâ mimmâ yahluqu mâ yašâ''u subhânahû huwa-L-Lâhu-l-Wâhidu-l-Qahhâru (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Le livre a été révélé par Allah le Puissant et le Sage. (1) Il n'y a pas de doute que nous t'ayons révélé le Livre. Adore Allah et voue-Lui un culte exclusif. (2) Il est le seul digne d'un pareil culte. Quant à ceux qui cherchent d'autres protecteurs que Lui en disant: Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent d'Allah, Allah décidera sur ce qui les divise. Allah n'indique pas la bonne voie à l'infidèle perfide. (3) Si Allah avait voulu un fils, Il l'aurait créé suivant sa seule inspiration. Sa gloire le place au-desssus d'un tel désir. Il est unique et tout-Pusissant (4).

Le Coran est une révélation certaine de la part de Dieu le béni et l'exalté. Il est la toute vérité sans aucun doute. Dieu est certes le sage dans Ses actes et paroles et le plus digne de louanges. Il dit à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «**Il n'y a pas de doute que nous t'ayons révélé le Livre. Adore Allah et voue-Lui un culte exclusif**». Appelle les hommes aussi à adorer Dieu sans rien lui associer, et Dieu n'accepte que les œuvres qui sont accomplies en vue de Sa satisfaction et agréées de Lui. Le premier acte requis consiste, comme a dit Qatada, à prononcer la profession de foi en témoignant qu'il n'y a de Dieu que Lui.

Puis Dieu parle des impies qui adorent les idoles et disent: «**Nous ne les adorons que pour qu'elles nous rapprochent d'Allah**». Ils les ont façonnées en leur donnant les aspects des anges, croyant qu'en les prenant comme protecteurs, ils les rapprocheront de Dieu et leur seront des intercesseurs. Ces idoles-mêmes désavouent leur culte et les renient. En accomplissant leur pèlerinage, ils faisaient la talbia en ces termes: «Nous voici répondre à Ton appel, il n'y a qu'un associé

que Tu le possèdes et ce qu'il possède lui-même». Tous les Prophètes sont envoyés vers eux pour les empêcher d'agir ainsi en les appelant à adorer Dieu seul sans rien Lui associer.

Donc ce culte suivi par les idolâtres n'était qu'une pure invention de leur part et dont Dieu le réprouve. Il leur dit alleurs: **«Adorez Allah et évitez Taghout»** [Coran XVI, 36]. D'autant plus Dieu leur fait savoir que les anges-mêmes sont Ses serviteurs et n'intercèdent en faveur de quiconque que d'après Sa permission et à qui Il veut et agrée. Ils ne sont donc plus pareils à des chefs rapprochés par les rois et qui leur permettent une telle intercession .

«Allah décidera sur ce qui les divise» et tranchera leurs différends au jour des comptes. **«Allah n'indique pas la bonne voie à l'infidèle perfide»** Il ne guide pas celui qui persévère dans le mensonge et l'incrédulité, et qui renie les signes et les versets de Dieu.

Puis Dieu affirme qu'Il ne s'est pas donné un fils comme prétendent les ignorants polythéistes qui considèrent que les anges sont ses filles, ou les juifs qui ont pris Ouzaïr pour un fils de Dieu ou les chrétiens quant à Jésus. Il a dit: **«Si Allah avait voulu un fils, Il l'aurait créé suivant sa seule inspiration»** Donc il serait autre que ces ignorants prétendent, mais qu'ils sachent qu'une telle chose est loin d'être réalisée. Il est le Dieu unique, l'Impénétrable, le Dominateur suprême dont toutes les créatures lui sont soumises. Qu'Il soit béni, exalté et au-dessus de ce qu'ils lui décrivent.

خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ يُكَوِّرُ ٱلَّيْلَ عَلَى ٱلنَّهَارِ وَيُكَوِّرُ ٱلنَّهَارَ
عَلَى ٱلَّيْلِ وَسَخَّرَ ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ كُلٌّ يَجْرِى لِأَجَلٍ مُّسَمًّى أَلَا
هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْغَفَّٰرُ ﴿٥﴾ خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ ثُمَّ جَعَلَ مِنْهَا زَوْجَهَا
وَأَنزَلَ لَكُم مِّنَ ٱلْأَنْعَٰمِ ثَمَٰنِيَةَ أَزْوَٰجٍ يَخْلُقُكُمْ فِى بُطُونِ أُمَّهَٰتِكُمْ خَلْقًا مِّنۢ
بَعْدِ خَلْقٍ فِى ظُلُمَٰتٍ ثَلَٰثٍ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ لَهُ ٱلْمُلْكُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ
فَأَنَّىٰ تُصْرَفُونَ ﴿٦﴾

ḫalaqa-s-samâwâti wal 'arḍa bil-haqqi yukawwiru-l-layla 'alâ-n-nahâri wa yukawwiru-n-nahâra 'alâ-l-layli wa saḫḫara-š-šamsa wal-qamara kullun yajrî li'ajalim musamman 'alâ huwa-l-'Azîzu-l-Ġaffâru (5) ḫalaqakum min nafsin wahidatin ṯumma ja'ala minhâ zawjahâ wa 'anzala lakum mina-l-'an'ami ṯamâniyata 'azwâjin yaḫluqukum fî butûni 'ummahâtikum ḫalqam-mim ba'di ḫalqin fî ẕulumâtin ṯalâṯin ḏâlikumu-L-Lâhu rabbukum lahu-l-mulku lâ 'ilâha 'illâ huwa fa 'annâ tuṣrafûna (6).

Il a créé à dessein les cieux et la terre. Tantôt Il allonge les nuits, tantôt Il allonge les jours. Il a fixé une course d'une durée déterminée au soleil et à la lune. N'est-Il pas toute puissance et tout pardon? (5) Il vous a créé d'un seul être dont Il tira ensuite sa compagne. Il met à votre service quatre espèces d'animaux accouplés. Il vous façonne dans le sein de vos mères où vous subissez des transformations successives dans les ténèbres d'une triple membrane. Tel est Allah, votre Seigneur, le Maître de l'univers. Il n'y a d'Allah que Lui. Pourquoi le fuyez-vous! (6).

Dieu a créé les cieux et la terre et ce qu'ils renferment en toute vérité et bon droit, Il en dispose à sa guise, Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. Les nuits et les jours s'allongent ou se raccourcissent selon les saisons. Le soleil et la lune sont soumis à Sa volonté. Tous les deux courent vers un terme fixé d'avance, et au jour de la résurrection ils disparaitront . Il est le Tout-Puissant et celui qui ne cesse de pardonner en accordant un délai à tout pécheur afin qu'il se repentisse et revienne à Lui en tant que tel.

«**Il vous a créé d'un seul être**» qui est Adam -que Dieu le salue- «dont Il tira ensuite sa compagne» qui est Eve. De ce couple Il a créé toute l'humanité de différentes races, couleurs, langues etc... comme Il a dit ailleurs: «**O hommes craignez Allah qui vous a créés d'un seul être, puis de cet être tira sa compagne et de ce couple tira l'humanité toute entière**» [Coran IV, 1]. Il a fait descendre pour les hommes quatre espèces d'animaux accouplés: deux des camélidés, deux des bovins, deux des ovins et deux des caprins.

«**Il vous façonne dans le sein de vos mères où vous subissez des transfromations successives dans les ténèbres d'une triple membrane**» Dieu a créé les hommes dans les entrailles de leurs mères création après création, en subissant les transformations successives: d'abord une

goutte de sperme, puis un caillot de sang, puis un morceau comme une bouchée, ensuite les membres et les différents organes apparaissent et enfin l'âme lui est insufflée. Quand aux trois ténèbres, elles sont celle l'utérus, celle du placenta et celle du ventre, d'après les dires de Ibn Abbas, Moujahed et d'autres.

«**Tel est Allah, votre Seigneur, le Maître de l'univers**» à qui tous les hommes doivent lui vouer un culte sincère, n'adorer que Lui sans rien lui associer. Jusqu'où donc les hommes se laissent égloiner de cette réalité éclatante?

إِن تَكْفُرُوا فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِيٌّ عَنكُمْ وَلَا يَرْضَىٰ لِعِبَادِهِ ٱلْكُفْرَ وَإِن تَشْكُرُوا يَرْضَهُ
لَكُمْ وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُم مَّرْجِعُكُمْ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ
تَعْمَلُونَ إِنَّهُ عَلِيمٌ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٧﴾ ۞ وَإِذَا مَسَّ ٱلْإِنسَٰنَ ضُرٌّ دَعَا
رَبَّهُ مُنِيبًا إِلَيْهِ ثُمَّ إِذَا خَوَّلَهُ نِعْمَةً مِّنْهُ نَسِيَ مَا كَانَ يَدْعُوٓا إِلَيْهِ مِن قَبْلُ
وَجَعَلَ لِلَّهِ أَندَادًا لِّيُضِلَّ عَن سَبِيلِهِ قُلْ تَمَتَّعْ بِكُفْرِكَ قَلِيلًا إِنَّكَ مِنْ أَصْحَٰبِ
ٱلنَّارِ ﴿٨﴾

'in takfurû fa'inna-L-Lâha Ġaniyyun 'ankum walâ yarḍâ li'ibâdihi-l-kufra wa 'in taškurû yarḍahu lakum walâ taziru wâziratun wizra 'uḫrâ ṯumma 'ilâ rabbikum marji'ukum fayunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna '-innahû 'Alîmum-biḏâti-ṣ-ṣudûri (7) wa 'iḏâ massa-l-'insâna ḍurrun da'â rabbahû munîban 'ilayhi ṯumma 'iḏâ ḫawwalahû ni'matan minhu nasiya mâ kâna yad'ū 'ilayhi min qablu wa ja'ala li-L-Lâhi 'andâda-l-liyuḍilla 'an sabîlihî qul tamatta' bikufrika qalîlan 'innaka min 'aṣḥâbi-n-nâri (8).

Que vous soyez incrédules, cela n'affecte pas la puissance d'Allah. Toutefois l'impiété des hommes le choque alors qu'Il est sensible à leur reconnaissance. Aucune âme ne répondra des fautes d'une autre. Vous ferez tous retour à Alalh. Il vous expliquera le sens de vos actions. Car Il lit dans les cœurs. (7) Qu'un mal frappe l'homme et le voilà soumis, qui implore Allah. Qu'un bienfait succède au mal, il oublie le mal qui suscitait ses prières et donne à Allah des associés qui écartent de sa voie. Dis: Jouis quelque temps de ton impiété, tu es voué à l'enfer (8).

Si les hommes mécroient et se montrent ingrats, qu'ils sachent que Dieu se passe largement d'eux et se suffit à Lui-même. Moïse - paix sur lui- avait dit auparavant à son peuple: **«Que vous soyez infidèles, que toute la terre le soit, qu'importe! Allah est toute puissance et toute gloire»** [Coran XIV, 8]. Et dans un hadith divin (qoudousi), Dieu a dit en s'adressant aux hommes: «O Mes serviteurs, si du premier au dernier homme ou djinn vous étiez aussi pervers que l'est celui d'entre vous au cœur le plus pervers, cela ne diminuerait en rien Mon Royaume» (Une partie d'un long hadith rapporté par Mouslim).

«Toutefois l'impiété des hommes le choque» qui signifie en d'autre terme: l'ingratitude des hommes Lui déplait, **«alors qu'Il est sensible à leur reconnaissance»** qui lui est agréable et même Il accorde largement à quiconque le remercie pour ses bienfants. **«Aucun âme ne répondra des fautes d'une autre»** car chacun portera le fardeau de ses péchés. **«-Vous ferez tous retour à Allah»** au jour du jugement dernier. **«Il vous expliquera le sens de vos actions. Il lit dans les cœurs»** et rien de ce que les hommes auront commis dans le bas monde ne Lui sera caché.

«Qu'un mal frappe l'homme et le voilà soumis, qui implore Allah». Au moment de besoin et quand un mal quelconque touche l'homme, il invoque Dieu afin de l'écarter, comme Il a dit aussi **«Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah. Mais une fois qu'Allah vous a ramenés sains et saufs sur la rive, vous vous détournez de Lui. L'homme n'est qu'un ingrat»** [Coran XVII, 67]. Quand, ensuite, Dieu accorde à l'homme de Ses bienfaits, il oublie le mal qui l'a frappé ainsi que le sujet de son invocation, il se détourne alors de Dieu et de son invocation comme Dieu le montre quand Il a dit: **«Qu'un malaise surprenne l'homme et le voilà qui nous appelle à son aide, quelle que soit sa position, couché, assis, ou debout. A peine l'en avons-nous délivré, le voilà qui retourne à ses occupations comme si de rien n'était»** [-Coran X, 12] Et d'autant plus, cet homme **«donne à Allah des associés qui écartent de sa voie»** pour égarer les hommes de la voie droite en lui reconnaissant des égaux. Celui-là, Dieu lui donne un certain temps pour jouir de son incrédulité, mais en même temps Il le menace qu'il sera voué à la Géhenne.

أَمَّنْ هُوَ قَٰنِتٌ ءَانَآءَ ٱلَّيْلِ سَاجِدًا وَقَآئِمًا يَحْذَرُ ٱلْءَاخِرَةَ وَيَرْجُوا۟ رَحْمَةَ رَبِّهِۦ ۗ قُلْ هَلْ يَسْتَوِى ٱلَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ۗ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٩﴾

'amman huwa qânitun 'ânâ'a-l-layli sâjidan wa qâ'iman yahdaru-l-'âhirata wa yarjû rahmata rabbihî qul hal yastawi-l-ladîna ya'lamûna wal-ladîna la ya'lamûma 'innamâ yatadakkaru 'ûlul-'albâbi (9).

Quelle différence entre un tel pécheur et celui qui passe ses nuits en prière, agenouillé ou debout, craignant la vie future et appelant la miséricorde d'Allah! Dis: Peut-on assimiler ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent pas? Seuls les gens sensés profitent des leçons. (9).

Certes, ils ne sont plus égaux: un homme qui se recueille en Dieu, se tient humblement toute la nuit -ou pendant une fraction- pour le prier assis ou debout, pense à la vie de l'au-delà en espérant la miséricorde de Dieu, et l'autre mécréant dont on a parlé de lui auparavant. C'est pourquoi l'homme, une fois à l'article de la mort, doit espérer la miséricorde en redoutant la vie future. Anas -que Dieu l'agrée- raporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rendit visite à un homme à l'agonie, il lui demanda: *«Comment te trouves-tu?» Il lui répondit: «J'espère et je redoute». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: «Jamais ces deux sentiments ne se réunissent dans le cœur d'un homme dans de telle circonstance sans que Dieu -à Lui la puissance et la goire- ne lui accorde ce dont il espère et lui épargne ce qu'il redoute»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

«Dis: Peut-on assimiler ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent pas?». Il s'agit de ceux qui connaissent et conçoivent la vérité qu'il n'existe qu'un Dieu unqiue, et de ceux qui l'ignorent en prenant d'autres divinités en dehors de Lui. **«Seuls, les gens sensés profitent des leçons»** et peuvent discerner la vérité de l'erreur.

---

(1) قال أنس رضي الله عنه: دخل رسول الله ﷺ على رجل وهو في الموت فقال له: «كيف تجدك؟» فقال: أرجو وأخاف، فقال رسول الله ﷺ: «لا يجتمعان في قلب عبدٍ في مثل هذا الموطن، إلاّ أعطاه الله عزّ وجلّ الذي يرجو، وأمّنه الذي يخافه» (رواه الترمذي والنسائي وابن ماجه).

قُلْ يَا عِبَادِ الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا رَبَّكُمْ لِلَّذِينَ أَحْسَنُوا فِي هَٰذِهِ الدُّنْيَا حَسَنَةٌ
وَأَرْضُ اللَّهِ وَاسِعَةٌ إِنَّمَا يُوَفَّى الصَّابِرُونَ أَجْرَهُمْ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿١٠﴾ قُلْ إِنِّي أُمِرْتُ أَنْ
أَعْبُدَ اللَّهَ مُخْلِصًا لَهُ الدِّينَ ﴿١١﴾ وَأُمِرْتُ لِأَنْ أَكُونَ أَوَّلَ الْمُسْلِمِينَ ﴿١٢﴾

qul yâ ‘ibâdi-l-lad̲îna ’â manû-t-taqû rabbakum lil-lad̲îna ’aḥsanû fî hâd̲ ihi-d-dunyâ ḥasanatun wa ’arḍu-l-lâhi wâsi‘atun ’innamâ yuwaffâ-ṣ-ṣâbirûna ’ajrahum biġayri ḥisâbin (10) qul ’innî ’umirtu ’an ’a‘buda-L-Lâha muḫliṣan lahu-d-dîna (11) wa ’umirtu li ’an ’akûna ’awwala-l-muslimîn (12).

Dis: O mes fidèles serviteurs, craignez Allah. Ceux qui auront fait le bien en ce monde recevront une belle récompense. Vaste est la terre d’Allah. Les patients seront récompensés sans mesure. (10) Dis: J’ai reçu l’ordre d’adorer Allah et de Lui vouer un culte exclusif. (11) J’ai reçu l’ordre d’être le premier des croyants (12).

Dieu ordonne à Ses serviteurs fidèles et fervents qui Le craignent de persévérer dans Son adoration et Son obéissance, car ils seront récompenés incommensurablement dans l’au-delà et aussi dans la vie présente. **«Vaste est la terre d’Allah»** un verset qui constitue une incitation du combat dans le sentier de Dieu, ou, selon les dires d’autres, de se déplacer pour fuir l’adoration des idoles. Ceux qui sont constants recevront leur salaire pleinement et sans compter, ou selon une autre itnerprétation: ils n’auront pas un compte à rendre. Le Prophète -qu’Allah le bénisse et le salue- fut ordonné d’être le premier croyant, soumis à Dieu, parmi sa communauté pour être imité des autres.

قُلْ إِنِّي أَخَافُ إِنْ عَصَيْتُ رَبِّي عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿١٣﴾ قُلِ اللَّهَ أَعْبُدُ مُخْلِصًا لَهُ دِينِي
﴿١٤﴾ فَاعْبُدُوا مَا شِئْتُمْ مِنْ دُونِهِ قُلْ إِنَّ الْخَاسِرِينَ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنْفُسَهُمْ وَأَهْلِيهِمْ
يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَلَا ذَٰلِكَ هُوَ الْخُسْرَانُ الْمُبِينُ ﴿١٥﴾ لَهُمْ مِنْ فَوْقِهِمْ ظُلَلٌ مِنَ النَّارِ
وَمِنْ تَحْتِهِمْ ظُلَلٌ ذَٰلِكَ يُخَوِّفُ اللَّهُ بِهِ عِبَادَهُ يَا عِبَادِ فَاتَّقُونِ ﴿١٦﴾

qul 'innî 'aḫâfu 'in 'aṣaytu rabbî 'aḏâba yawmin 'aẓîmin (13) quli-L-Lâha 'a'budu muḫliṣan lahû dînî (14) fa'budû mâ ši'tum min dûnihî qul 'inna-l-ḫâsirîna-l-laḏîna ḫasirû 'anfusahum wa 'ahlîhim yawma-l-qiyâmati 'alâ ḏâlika huwa-l-ḫusrânu-l-mubînu (15) lahum min fawqihim ẓulalun mina-n-nâri wa min taḥtihim ẓulalun ḏâlika yuḫawwifu-L-Lâhu bihî 'ibâdahû ya 'ibâdi fattaquni (16).

Dis: Je crains en désobéissant à Allah de subir le châtiment prévu pour le grand jour. (13) Dis: C'est Allah que j'adore je Lui voue le plus fervent des cultes. (14) Vous, adorez qui vous voudrez. Les vrais dupes sont ceux qui se sentiront perdus, eux et les leurs, au jour du jugement dernier. La voilà la perte irréparable. (15) Un nuage de feu s'étendra au-dessus et au-dessous d'eux. C'est ainsi qu'Allah menace ses sujets, craignez-moi. (16).

Dieu ordonne à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- , bien qu'il est Son Messager, de dire: «**Je crains en désobéissant à Allah de subir le châtiment prévu pour le grand jour**». C'est une insinuation en laissant les autres entendre cela. Il fut ordonné de n'adorer que le Dieu unique sans rien Lui associer, quant aux autres qui sont avertis, tant pis pour eux, qu'ils se chargent de leurs propres péchés, car «**Les vrais dupes sont ceux qui se sentiront perdus, eux et les leurs, au jour du jugement dernier**». Ils seront, ce jour-là séparés les uns des autres, les uns entreront au Paradis et les autres à l'Enfer, ou bien tous les deux à l'Enfer où ils y seront les plus misérables et ne s'y rencontreront pas. «**La voilà la perte irréparable**» et évidente.

«**Un nuage de feu s'étendra au-dessus et au-dessous d'eux**» pour les envelopper de toutes parts, comme Il a dit ailleurs:«**Un jour, le châtiment les enveloppera de la tête aux pieds. Goûtez le fruit de vos œuvres, leur dira-t-on**» [Coran XXCIX, 55] Voilà ce dont Dieu menace Ses serviteurs, et Il ne leur lance une telle menace que pour le craindre et pour s'abstenir des interdictions. Qu'ils redoutent donc Sa vengeance et Son supplice.

وَالَّذِينَ اجْتَنَبُوا الطَّاغُوتَ أَن يَعْبُدُوهَا وَأَنَابُوا إِلَى اللَّهِ لَهُمُ الْبُشْرَىٰ فَبَشِّرْ عِبَادِ ﴿١٧﴾
الَّذِينَ يَسْتَمِعُونَ الْقَوْلَ فَيَتَّبِعُونَ أَحْسَنَهُ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ هَدَاهُمُ اللَّهُ وَأُولَٰئِكَ

هُمْ أُوْلُوا الْأَلْبَٰبِ ﴿١٨﴾

wal-laḏîna-jtanabû -t-ṭâġûta 'ay-ya'budûhâ wa anâbû 'ilâ-L-Lâhi lahumu-l-bušrâ fabaššir 'ibâdi (17) l-laḏîna yastami'una-l-qawla fayattabi'una 'aḥsanahû 'ûlâ'ika-l-lâḏîna hadâhumu-L-Lâhu wa 'ûlâ'ika hum 'ulû-l-'albâbi (18).

A ceux qui fuient le culte de Taghout et reviennent à Allah, annonce une bonne nouvelle. Annonce une bonne nouvelle à mes serviteurs, (17) à ceux qui écoutent mes paroles et se conforment aux plus belles d'entre elles. Les voilà ceux qu'Allah dirige, ceux qui sont doués de raison (18).

Zaid Ben Aslam a dit que ce verset fut descendu au sujet de Zaid Ben 'Amr, Abou Dzarr et Salman Al-Farisi -que Dieu les agrée-, mais ce qui est plus logique, c'est qu'il concerne tous les hommes qui se sont écartés de Taghout pour revenir à l'adoration du Miséricordieux. A ceux-là on annonce la bonne nouvelle dans les deux mondes. Cette bonne nouvelle est annoncée à ceux qui écoutent les Paroles, les conçoivent et les comprennent pour s'y conformer comme Dieu ordonne quand Il dit: **«Observe-les avec fermeté et ordonne à ton peuple d'en observer l'essentiel»** [Coran VII, 145]. Ceux-là seront les bien dirigés dans la vie présente et celle d'au-delà. Voilà ceux qui sont doués d'intelligence.

أَفَمَنْ حَقَّ عَلَيْهِ كَلِمَةُ الْعَذَابِ أَفَأَنتَ تُنقِذُ مَن فِي النَّارِ ﴿١٩﴾ لَٰكِنِ الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ لَهُمْ غُرَفٌ مِّن فَوْقِهَا غُرَفٌ مَّبْنِيَّةٌ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ وَعْدَ اللَّهِ لَا يُخْلِفُ اللَّهُ الْمِيعَادَ ﴿٢٠﴾

'afaman ḥaqqa 'alayhi kalalimatu-l-'aḏâbi 'afa'anta tunqiḏu man fi-n-nâri (19) lâkini-l-laḏîna-t-taqaw rabbahum lahum ġurafun min fawqihâ ġurafum-mabniyyatun tajrî min taḥtiha-l-'anhâru wa'da-L-Lâhi lâ yuḫlifu-L-Lâhu-l-mi'âda (20).

Celui qui aura encouru le châtiment d'Allah, le sauveras-tu du feu? (19) En revanche, ceux qui craignent leur Seigneur seront reçus dans des appartements, surmontés eux-mêmes d'autres appartements arrosés d'eau

vive. C'est là une promesse d'Allah. Allah ne manque pas à ses promesses (20).

Celui auquel Dieu a inscrit la mauvaise destinée, es-tu capable, ô Mouhammad, de le sauver de l'égarement et de la perdition? Nul ne pourra le diriger si ce n'est Dieu - à Lui la puissance et la gloire. Les beinheureux et les élus des serviteurs de Dieu occuperont des salles haut placées au-dessus d'elles d'autres salles savamment bâties tandis que des ruisseaux coulent à leurs pieds. A cet égard, il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au Paradis, il y a des salles dont l'intérieur est visible de l'extérieur, et l'extérieur visible de l'intérieur» Un bédouin demanda: «A qui sont-elles destinées ô Messager de Dieu?» Il lui répondit: «A quiconque parle avec douceur (aux gens), donne à manger (aux pauvres) et prie la nuit alors que les autres dorment* ***(Rapporté par Tirmidzi)***[1].

Abou Houraira rapporte: Nous demandâmes: «O Messager de Dieu, lorsque nous te regardons, nos cœurs s'attendrissent et nous œuvrons pour la vie future. Mais aussitôt que nous te quittons, la vie présente nous plait et nous nous enorgueillissons de nos femmes et de nos enfants». Ils nous répondit: *«Si vous demeuriez à l'état même où vous étiez chez moi, les anges vous auraient serré vos mains, rendu visite dans vos maisons. Et si vous ne péchiez pas, Dieu -à Lui la puissance et la gloire-aurait créé d'autres gens qui pécheraient et Il leur pardonne». Nous lui dîmes: «Décris-nous les constructions au Paradis?» Il répliqua: «Elles sont faites de briques en or et d'autres en argent. Le parquet est du musc pur, son gravier de perles et de corindon, son sable de safran., Quiconque y entre vivra dans le bien-être sans connaître la misère, y séjournera éternellement sans mourir, ses vêtements ne s'useront pas, sa jeunesse ne connaitra plus la vieillesse. Trois personnes se verront toujours leurs supplications exaucées: Le gouverneur (l'imam) juste, le jeûneur jusqu'à ce qu'il rompt son jeûne et celle de l'opprimé qui sera portée sur les nuages et*

---

(1) في الصحيح: «إن في الجنة لغرفاً يرى بطونها من ظهورها، وظهورها من بطونها» فقال أعرابي: لمن هي يا رسول الله؟ قال ﷺ: «لمن أطاب الكلام، وأطعم الطعام، وصلى بالليل والناس نيام» (أخرجه الترمذي).

les portes du ciel lui seront ouvertes. Le Seigneur, béni et exalté dira: «Par Ma toute-Puissance. Je te secourrai fut-ce après un certain temps» (- ***Rapporté par Ahmed, et Tirmidzi et Ibn Maja ont rapporté une partie]***[1].

«... arrosés d'eau vive» c'est à dire les ruisseaux y circulent dans tous les côtés comme les élus veulent. **«C'est là une promesse d'Allah»** ce qu'on a mentionné comme bien-être car Il ne manque pas à Sa promesse.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَسَلَكَهُۥ يَنَٰبِيعَ فِى ٱلْأَرْضِ ثُمَّ يُخْرِجُ بِهِۦ
زَرْعًا مُّخْتَلِفًا أَلْوَٰنُهُۥ ثُمَّ يَهِيجُ فَتَرَىٰهُ مُصْفَرًّا ثُمَّ يَجْعَلُهُۥ حُطَٰمًا ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ
لَذِكْرَىٰ لِأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٢١﴾ أَفَمَن شَرَحَ ٱللَّهُ صَدْرَهُۥ لِلْإِسْلَٰمِ فَهُوَ عَلَىٰ نُورٍ
مِّن رَّبِّهِۦ ۚ فَوَيْلٌ لِّلْقَٰسِيَةِ قُلُوبُهُم مِّن ذِكْرِ ٱللَّهِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٢٢﴾

'alam tara 'anna-L-Lâha 'anzala mina-s-samâ^'i mâ^'an fasalakahû yanâbî'a fîl 'ardi tumma yuhriju bihî zar'am muhtalifan 'alwânuhû t umma yahiju fatarahu muṣfarran tumma yaj'alahu ḥuṭâman 'inna fî d âlika ladkirâ li'ulil-'albâbi (21) 'afaman šaraḥa-L-Lâhu ṣadrahû lil 'islâmi fa huwa 'alâ nûrin min rabihî fa waylun lil-qâsiyati qulûbuhum min d ikri-L-Lâhi 'ûlâ'ika fî ḍalâlim mubînin (22).

Considère comment Allah fait tomber l'eau du ciel et la répartit en

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: قلنا يا رسول الله! إنا إذا رأيناك رقت قلوبنا، وكنا من أهل الآخرة، فإذا فارقناك أعجبتنا الدنيا، وشممنا النساء والأولاد، قال ﷺ: «لو أنكم تكونون على كل حال، على الحال التي أنتم عليها عندي لصافحتكم الملائكة بأكفهم ولزارتكم في بيوتكم، ولو لم تذنبوا لجاء الله عزّ وجلّ بقوم يذنبون كي يغفر لهم» قلنا: يا رسول الله حدثنا عن الجنة ما بناؤها؟ قال ﷺ: «لبنة ذهب ولبنة فضة، وبلاطها المسك الأذفر، وحصباؤها اللؤلؤ والياقوت، وترابها الزعفران، من يدخلها ينعم ولا ييأس، ويخلد ولا يموت، لا تبلى ثيابه، ولا يفنى شبابه، ثلاثة لا ترد دعوتهم: الإمام العادل، والصائم حتى يفطر، ودعوة المظلوم تحمل على الغمام، وتفتح لها أبواب السموات، ويقول الرب تبارك وتعالى: وعزتي لأنصرك ولو بعد حين» (أخرجه الإمام أحمد ورواه الترمذي وابن ماجه).

nappes souterraiens? comment grâce à elle, Il fait germer les céréales de couleurs les plus variées, comment Il les gonfle de sève puis les fait jaunir et les réduit en chaume. Il y a dans ceci un enseignement pour qui réfléchit. (21) Quel plus grand bien que d'avoir le cœur ouvert à la foi et que d'être guidé par la lumière de mon Seigneur! Malheur aux cœurs insensibles qui n'évoquent jamais Allah! Ceux-là sont dans un égarement profond. (22).

L'eau qui coule dans la terre provient du ciel. Une fois descendue elle y demeure, Dieu la fait couler où Il veut, Il l'achemine vers des sources jaillissantes, fortement ou faiblement, selon le besoin. Grâce à elle, Il fait germer des plantes diaprées quant à leurs formes, goût, odeur et couleur. Après la floraison, ces plantes jaunissent et se fanent pour devenir des brindilles desséchées. **«Il y a dans ceci un enseignement pour qui réfléchit»** et pense à la vie présente et à ce bas monde qui est verdoyant, puis après devient aride et fané. Ainsi l'homme jeune qui ne tarde pas à vieillir et meurt à la fin. Le bienheureux est celui dont sa fin le conduit au bien et à un meilleur sort.

«Quel plus grand bien que d'avoir le cœur ouvert à la foi et que d'être guidé par la lumière de mon Seigneur » Celui-ci est-il assimilable à celui dont le cœur est dur et loin de la vérité, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Le mort que nous appelons à la vie et auquel nous donnons une lumière pour se guider parmi les hommes, comment peut-on le comparer à celui qui est plongé sans issue dans les ténèbres?»** [Coran VI, 122] Malheur à ceux dont les cœurs se durcissent à l'évocation du Seigneur, ne s'attendrissent pas et ne conçoivent pas la vérité. Ceux-là se trouvent dans un égarement manifeste.

ٱللَّهُ نَزَّلَ أَحۡسَنَ ٱلۡحَدِيثِ كِتَٰبٗا مُّتَشَٰبِهٗا مَّثَانِيَ تَقۡشَعِرُّ مِنۡهُ جُلُودُ ٱلَّذِينَ
يَخۡشَوۡنَ رَبَّهُمۡ ثُمَّ تَلِينُ جُلُودُهُمۡ وَقُلُوبُهُمۡ إِلَىٰ ذِكۡرِ ٱللَّهِۚ ذَٰلِكَ هُدَى ٱللَّهِ
يَهۡدِي بِهِۦ مَن يَشَآءُۚ وَمَن يُضۡلِلِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِنۡ هَادٍ ٢٣

'AL-Lâhu nazzala 'aḥsana-l-ḥadîṯi kitâbam mutašâbiham-maṯâniya taqša'irru minhu julûdu-l-lâḏîna yaḫšawna rabbahum ṯumma talînu julûduhum wa qulûbuhum 'ilâ ḏikri-L-Lâhi ḏâlika hudâ-L-Lâhi yahdî

bihî may-yašâ'u wa man yuḍlili-L-Lâhu famâ lahû min hâdin (23).

Allah a révélé de sublimes paroles. Elles constituent un Livre d'une beauté souteue où alternent les promesses et les menaces. Ceux qui craignent Allah, tantôt frissonnent de tous leurs membres , tantôt sentent leurs cœurs et leurs corps se fondre à l'évocatoin de son nom. Tel est l'ascendant d'Allah. Il le communique à qui Il veut. Celui qu'Il égare ne saurait trouver d'autre guide. (23).

Dieu fait l'éloge du Livre qu'il a révélé à Son noble Prophète. Le terme, «Mathani مثاني cité dans le texte fut interprété de façon différentes.

- D'après Moujahed: ses parties se ressemblent.

-Ad-Dahak a dit: Les paroles divines se répètent afin d'être bien conçues des hommes.

- Pour Abdul Rahman Ben Zaid: On trouve souvent et dans plusieurs versets les noms des Prophètes répétés tels que Moïse, Jésus, Saleh, Houd etc...

- Enfin Ibn Abbas de dire: Les versets coraniques se ressemblent dont certains constituent une réponse aux autres.

«Ceux qui craignent Allah, tantôt frissonnent de tous leurs membres, tantôt sentent leurs cœurs et leurs corps se fondre à l'évocation de Son nom» Tel sera le cas des saints serviteurs quand ils entendent (ou lisent) les paroles de Dieu contenues dans le Coran car ils comprennent très bien qu'il y en a là les promesses et les menaces, une intimidation et un avertissement, de sorte qu'ils en ont la chair de poule. Ensuite leurs cœurs et leurs corps s'adoucissent à l'invocation de Dieu en entendant ce qu'Il promet comme miséricorde, grâce et clémence.

Quand on récite les versets du Miséricordieux aux croyants, ils se prosternent face contre terre en pleurant par égards, crainte, espoir, amour, et compréhension, comme Il le montre dans ce verset: **«Ceux qui, lorsqu'on leur récite les versets de leur Seigneur, ne font ni les sourds ni les aveugles»** [Coran XXV, 73]. Ils observent la bienséance en écoutant les versets sans avoir le cœur ou l'esprit distrait et insouciant.

Les compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- écoutaient le Coran récité avec recueil, crainte et sérénité de sorte que nul ne pourrait être comme eux, comme Qatada a avancé. Telles sont aussi les qualités des fervents adorateurs qui, entendant les paroles de Dieu, ont la chair de poule, leurs yeux fondent en larmes, leurs cœurs s'apaisent et prennent au sérieux les menaces et les avertissements. Telle est la bonne Direction par laquelle Dieu dirige qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais ceux que Dieu égare, ne sauraient trouver un autre guide..

أَفَمَن يَتَّقِي بِوَجْهِهِۦ سُوٓءَ ٱلْعَذَابِ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ وَقِيلَ لِلظَّٰلِمِينَ ذُوقُوا۟ مَا كُنتُمْ
تَكْسِبُونَ ﴿٢٤﴾ كَذَّبَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَأَتَىٰهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا
يَشْعُرُونَ ﴿٢٥﴾ فَأَذَاقَهُمُ ٱللَّهُ ٱلْخِزْىَ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَعَذَابُ ٱلْءَاخِرَةِ أَكْبَرُ ۚ لَوْ
كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٢٦﴾

'afaman yattaqî biwajhihî sû'a 'al'aḏâbi yawma-l-qiyâmati wa qîla lizẓâlimîna ḏûqû mâ quntum taksibûna (24) kaḏḏâba-l-laḏîna min qablihim fa'atâhumu-l-'aḏâbu min ḥayṯu lâ yaš'urûna (25) fa 'aḏâqahumu-L-Lâhu-l-ḫizya fî-l-ḥayâti-d-dunyâ wa la'aḏâbu-l-'âḫirati '-akbaru law kânû ya'lamûna (26).

Quel triste sort que d'avoir à défendre son visage contre les ravages d'un supplice au jour de la résurrection. On dira aux méchants: «Goûtez le fruit de vos œuvres» (24) Les générations passées ont nié nos signes. Elles furent anéanties par un châtiment imprévu. (25) Allah leur a fait goûter l'ignominie de la vie humaine. Le châtiment de la vie future est encore plus atroce. Ah! s'ils le savaient. (26).

A celui qui ne trouvera que son propre visage pour se protéger contre les tortures et le châtiment douloureux au jour de la résurrection, et à ses semblables, on dira: **«Goûtez le fruit de vos œuvres»** et ils ne sauraient être comparables à ceux qui se présenteraient devant le Seigneur en toute sécurité, comme Dieu a dit: **«Qui a la démarche sûre? Celui qui chemine sa tête basse ou celui qui avance avec assurance sur la voie droite»** [Coran LXVII, 22]. Dans le

verset précité, Dieu s'est contenté de montrer le cas de ces deux individus, puis dit: **«Les générations passées ont nié nos signes. Elles furent anéanties par un châtiment imprévu»**. Ces générations qui ont traité leurs Prophètes d'imposteurs, Dieu les fit périr pour prix de leur impiété et les péchés qu'elles ont commis. Rien ne les a réservées contre ce châtiment. **«Allah leur a fait goûter l'ignominie de la vie humaine»**.

Donc que ceux qui traitent à présent le plus noble des Prophètes et Messagers Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, redoutent un tel supplice et un tel opprobre dans les deux mondes, et que le Seigneur leur inflige un châtiment atroce au jour dernier qui sera plus douloureux que celui du bas monde, car **«Le châtiment de la vie future est encore plus atroce. Ah! s'ils le savaient»**.

وَلَقَدْ ضَرَبْنَا لِلنَّاسِ فِي هَٰذَا الْقُرْآنِ مِن كُلِّ مَثَلٍ لَّعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٢٧﴾
قُرْآنًا عَرَبِيًّا غَيْرَ ذِي عِوَجٍ لَّعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ ﴿٢٨﴾ ضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا رَّجُلًا فِيهِ
شُرَكَاءُ مُتَشَاكِسُونَ وَرَجُلًا سَلَمًا لِّرَجُلٍ هَلْ يَسْتَوِيَانِ مَثَلًا ۚ الْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ
لَا يَعْلَمُونَ ﴿٢٩﴾ إِنَّكَ مَيِّتٌ وَإِنَّهُم مَّيِّتُونَ ﴿٣٠﴾ ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عِندَ
رَبِّكُمْ تَخْتَصِمُونَ ﴿٣١﴾

walaqad ḍarabnâ li-n-nâsi fî hâḏâ-l-Qur'âni min kulli maṯali-l-la'allahum yataḏakkarûna (27) Qur'ânan 'arbiyyan ġayra ḏî 'iwaji-l-la'allahum yattaqûna (28) ḍaraba-L-Lâhu maṯalan rajulan fîhi šurakâ'u mutašakisûna wa rajulan salamal-lirajulin hal yastawiyâni maṯalani-l-ḥamdu li-L-Lâhi bal 'akṯaruhum lâ ya'lamûna (29) 'innaka mayyitun wa 'innahm mayyitûna (30) ṯumma 'innakum yawmal qiyâmati 'inda rabbikum taḫtaṣimûna (31).

Nous avons donné aux hommes dans ce Coran toutes sortes de leçons. Peut-être réfléchiront-ils? (27) Le Coran est révélé en arabe et ne comporte aucune équivoque. Peut-être craindrez-vous Allah? (28) Allah cite l'exemple d'un serviteur que ses nombreux maîtres se disputent et celui d'un serviteur qui n'a qu'un seul maître. Peut-on assimiler leurs deux sorts? Gloire à Allah! Mais la plupart des hommes ne comprennent pas. (29) Tu mourras

et ils mourront aussi. (30) Puis vous vous expliquerez devant votre Seigneur au jour de la résurrection (31).

Dans le Coran, Dieu propose des paraboles afin que les enseignements soient plus compréhensibles et que les hommes les conçoivent facilement. Le Coran a été révélé en langue arabe où il n'y a ni tortuosité, ni ambiguité, ni confusion, plutôt des signes et des versets clairs, peut-être les hommes les comprennent et craignent Dieu.

Aussi bien aux polythéistes qu'aux monothéistes, Dieu donne l'exemple d'un homme qui dépend de plusieurs associés qui sont toujours en continuelle dispute à son sujet, et un autre soumis à un homme seul. **«Peut-on assimiler leurs deux sorts?»**. En d'autre terme, celui qui adore d'autres divinités avec Dieu et celui qui l'adore en exclusivité, le croyant, la comparaison entre eux est-elle possible? Comme cet exemple est clair et évident aux hommes, Dieu le tient pour argument contre eux et dit: **«Gloire à Dieu! Mais la plupart des hommes ne comprennent pas»**, car malgré tout ils lui attribuent d'autres associés.

«Tu mourras et ils mourront aussi». Tous les hommes passeront - comme en transit- de ce monde éphémère à la demeure éternelle dans l'au-delà. Ils seront comparus devant le Seigneur pour trancher leurs différends qui les divisient dans le bas monde à savoir leur foi et leur mode d'adoration. Il sauvera les monothésites croyants et torturera les polythéistes associateurs. Bien que le verset parle, ou a pour but l'impie et le croyant, il a un portée générale qui comporte tous les genres de différends qui auront lieu entre les hommes et on donnera gain de cause à l'opprimé.

On a rapporté que, quand ce verset fut révélé: **«Puis vous vous expliquerez devant votre Seigneur au jour de la résurrection»** Al-Zoubayr Ben AL-'Awam dit: «O Messager de Dieu! nous racontera-t-on ce qu'il y a eu entre nous dans ce monde comme litiges ainsi nos propres péchés?» Il lui répondit: «Certes oui jusqu'à ce que l'ayant-droit soit satisfait». Et Al-Zoubayr de s'écrier: «Comme cela nous sera pénible alors!!» En corroboration de ce que nous avons avancé, nous nous limitons à ces quelques hadiths:

- Abou Dzarr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vit deux moutons se cogner, il lui dit: «O Abou Dzarr, sais-ty pourquoi se cognent-ils?» -Non, répondi-il. Et le Prophète de répliquer: «Dieu certes le sait et Il jugera entre eux» *(-Rapporté par Ahmed).*

- Anas -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection on amènera l'imam -ou le gouverneur- injuste et perfide, ses sujets se querelleront avec lui et auront gain de cause. On lui dira alors: Va et occupe un coin de l'Enfer» *(Rapporté par Al-Hafedh Al-Bazzar).*

- En commentant le verset précité, Ibn Abbas a dit: «Ce jour-là, l'opprimé se disputera avec l'oppresseur, le dirigé avec l'égaré, le faible avec le tyran» Et dans une autre version, Ibn Abbas a dit: «-L'âme se disputera avec le corps. L'âme dira au corps: «Tu as fait telle chose», et le corps de répondre: «C'est toi qui m'a ordonné et tu me l'as suggérée» Dieu le Très Haut envoie alors un ange pour trancher entre eux. Il leur dira: «Votre exemple est comparable à celui d'un homme paralytique qui voit et un autre aveugle mais robuste, qui sont entrés dans un jardin. Le paralytique dit à l'aveugle: «Je vois de ce côté tant de fruits mais je ne peux pas y parvenir» L'aveugle lui répond: «Monte sur mon dos et cueille-les». Le paralytique s'exécute. Lequel des deux est l'agresseur?» L'âme et le corps répondent: «Tous les deux.» Et l'ange de conclure: «Ainsi vous êtes condamnés tous les deux» voulant dire par là, et comme une leçon aux hommes, que le corps est la monture de l'âme.

۞ فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن كَذَبَ عَلَى ٱللَّهِ وَكَذَّبَ بِٱلصِّدْقِ إِذْ جَآءَهُۥٓ ۚ أَلَيْسَ فِى
جَهَنَّمَ مَثْوًى لِّلْكَٰفِرِينَ ﴿٣٢﴾ وَٱلَّذِى جَآءَ بِٱلصِّدْقِ وَصَدَّقَ بِهِۦٓ ۙ أُو۟لَٰٓئِكَ
هُمُ ٱلْمُتَّقُونَ ﴿٣٣﴾ لَهُم مَّا يَشَآءُونَ عِندَ رَبِّهِمْ ۚ ذَٰلِكَ جَزَآءُ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٣٤﴾
لِيُكَفِّرَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ أَسْوَأَ ٱلَّذِى عَمِلُوا۟ وَيَجْزِيَهُمْ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ ٱلَّذِى
كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٣٥﴾

faman 'aẓlamu mimman kaḏaba 'alâ-L-Lâhi wa kaḏḏaba biṣ-ṣidqi 'iḏ jâ'ahû 'alaysa fî jahannama maṯwan lil-kâfirîna (32) wal-laḏî jâ'a biṣ-ṣidqi wa ṣaddaqa bihi 'ûlâ'ika humu-l-muttaqûna (33) lahum mâ yašâ'ûna 'inda rabbihim ḏâlika jazâ'ul muḥsinîna (34) liyukaffira-L-Lâhu 'anhum 'aswa'a-l-laḏî 'amilû wa yajziyahum 'ajrahum bi 'aḥsani-l-laḏî kânû ya'malûna (35).

Qui est plus coupable que celui qui invente des mensonges sur Allah et repousse la vérité quand on la lui offre? Comme si l'Enfer n'était pas réservé aux impies! (32) Celui qui apporte la vérité et celui qui y croit, les voilà les bons serviteurs d'Allah. (33) Leur Seigneur satisfera leurs désirs. C'est ainsi que sont récompensés les hommes de bien. (34) Allah absoudra leurs fautes et leur accordera des récompenses supérieures au mérite de leurs actions. (35).

Dieu parle des idolâtres injustes qui ont forgé de mensonges sur lui en lui donnant des associés, prétendant que les anges sont ses filles et qu'Il s'est donné un enfant. Gloire et pureté à Lui! Il est infiniment au-dessus de ce qu'ils disent. Ils ont aussi traité de mensonge la vérité lorsqu'elle leur est parvenue par l'entremise des Prophètes. Qui donc est plus inique que ceux-là en tenant les deux bouts de l'erreur: Le mensonge sur Dieu et le mensonge sur son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en repoussant et reniant la vérité, Dieu les menace en disant: **«comme si l'Enfer n'était pas réservé aux impies!»**.

Par contre; **«Celui qui apporte la vérité et celui qui y croit, les voilà les bons serviteurs d'Allah»** Qui a apporté la vérité? Une question qui a soulevé une controverse des opinions:

- Moujahed et Qadata ont dit que c'est le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- .

- As-Souddy, quant à lui, a avancé que ce fut l'archange Gabriel et Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- fut celui qui y croit.

- Pour Ibn Abbas: Quiconque atteste qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu et croit en Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-.

- Enfin il y eut ceux qui ont précisé: Ils sont, en général, les croyants qui se sont conformés aux enseignements du Coran et

viendront au jour de la résurrection déclarer: C'est bien ce que vous nous avez donné et nous l'avons suivi.

Et l'auteur de conclure. Il est certes le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a apporté la vérité et ceux qui ont cru sont tous les croyants. Ceux-là sont ceux qui craignent Dieu et obtiendront de leur Seigneur tout ce qu'ils voudront, le Paradis en premier lieu. Dieu les a cités dans un autre verset quand Il a dit: **«De tels hommes, nous agréons les bonnes actions et nous leur pardonnons les mauvaises. Ils seront parmi les bienheureux du Paradis. Ainsi se trouveront réalisées les promesses qui leur ont été faites»** [Coran XLVI, 16].

أَلَيْسَ ٱللَّهُ بِكَافٍ عَبْدَهُۥ ۖ وَيُخَوِّفُونَكَ بِٱلَّذِينَ مِن دُونِهِۦ ۚ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ
فَمَا لَهُۥ مِنْ هَادٍ ﴿٣٦﴾ وَمَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن مُّضِلٍّ ۗ أَلَيْسَ ٱللَّهُ بِعَزِيزٍ
ذِى ٱنتِقَامٍ ﴿٣٧﴾ وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ ٱللَّهُ ۚ
قُلْ أَفَرَءَيْتُم مَّا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ إِنْ أَرَادَنِىَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ هَلْ هُنَّ كَٰشِفَٰتُ
ضُرِّهِۦٓ أَوْ أَرَادَنِى بِرَحْمَةٍ هَلْ هُنَّ مُمْسِكَٰتُ رَحْمَتِهِۦ ۚ قُلْ حَسْبِىَ ٱللَّهُ ۖ عَلَيْهِ
يَتَوَكَّلُ ٱلْمُتَوَكِّلُونَ ﴿٣٨﴾ قُلْ يَٰقَوْمِ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنِّى عَٰمِلٌ ۖ
فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٣٩﴾ مَن يَأْتِيهِ عَذَابٌ يُخْزِيهِ وَيَحِلُّ عَلَيْهِ عَذَابٌ مُّقِيمٌ
﴿٤٠﴾

'alaysa-L-Lâhu bikâfin 'abdahû wa yuḥawwifûnaka bil-lad̲îna min dûnihî wa man yuḍlili-L-Lâhu famâ lahû min hâdin (36) wa man yahdi-L-Lâhu famâ lahû min muḍillin 'alaysa-L-Lâhu bi 'Azizin d̲î-n-tiqâmin (37) wa la'in sa'altahum man ḫalaqa-s-samâwâti wal 'arḍa layaqulunna-L-Lâhu qul 'afara'aytum mâ tad'ûna min dûni-L-Lâhi 'in 'arâdanî-L-Lâhu biḍurrin hal hunna kâšifâtu ḍurrihî 'aw 'arâdanî biraḥmatin hal hunna mumsikâtu raḥmatihî qul ḥasbiya-L-Lâhu 'alayhi yatawakkalu-l-mutawakkilûna (38) qul yâ qawmi 'malû 'alâ makânatikum 'innî 'âmilun fasawfa ta'lamûna (39) may-ya'tîhi 'ad̲âbun yuḫzîhi wa yaḥillu 'alayhi 'ad̲âbum-muqîmun (40).

La protection d'Allah ne suffit-elle pas à ses serviteurs? On te fait craindre le courroux des idoles? celui qu'Allah égare ne trouve plus aucun guide. (36) Celui qu'Allah dirige ne peut plus être égaré. Allah n'est-Il pas tout puissant et terrible dans ses représailles? (37) Leur demande-t-on qui a créé les cieux et la terre? ils répondent: Allah. Dis: Voyons, si Allah m'envoyait une maladie, est-ce que vos idoles pourraient m'en guérir? Pareillement, si Allah voulait m'accorder un bienfait, pourraient-elles l'en empêcher? Dis: Allah me suffit. C'est à Allah que se fient ceux qui recherchent leur salut. (38) Dis: O mon peuple, agis à ta guise, moi de même. Nous verrons (39) qui de nous subira un supplice infamant et encourra le châtiment éternel?(40).

Comme protecteur et comme soutien, Dieu ne suffit-Il pas à Ses serviteurs qui mettent leur confiance en lui? certes, oui, car le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit: «Réussira quiconque est dirigé vers l'Islam, sa subsistance est assurée et il s'en contente».

Les polythéistes, de leur part, font peur au Messager de Dieu le mettant en garde contre la colère de leurs idoles et qu'elles ne le frappent d'un certain malheur, tellement étaient ignorants et égarés! «**Celui qu'Allah dirige ne peut plus être égaré**» car Il lui sera le meilleur protecteur et l'affermira dans la foi. «**Allah n'est-Il pas tout-Puissant et terrible dans ses représailles**» Il se vengera de tout idolâtre rebelle et lui infligera son supplice atroce.

«**Leur demande-ton qui a créé les cieux et la terre? ils répondent: Allah**». Les polythéistes avouent que Dieu est le créateur des cieux et de la terre et malgré tout ils lui associent d'autres divinités et les adorent en dehros de Lui, qui ne peuvent ni nuire ni être utiles.

Dieu ordonne à Son Prophète de demander aux idolâtres: «**Si Allah m'envoyait une maladie, est-ce que vos idoles pourraient m'en guérir? Pareillement, si Allah voulait m'accorder un bienfait, pourraient-elles l'empêcher?**» Ces idoles ne peuvent faire ni l'un ni l'autre, pourquoi donc les adorez-vous? Il est dit dans un hadith prophétique: *«Sois attentif envers Dieu, Il le sera envers toi. Sois-lui reconnaissant dans le bien-être, Il te secourra dans l'indigence».*

«Dis: Allah me suffit» car Il est le Protecteur et le Dispensateur par excellence. **«C'est à Allah que se fient ceux qui recherchent leur salut»** ceux qui ont confiance et se soumettent à Lui. Ibn Abbas, en remontant ce hadith au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: *«Quiconque cherche à être le plus fort parmi les hommes, qu'il se fie à Dieu le Très Haut; quiconque désire être le plus riche parmi eux, qu'il sache que ce que Dieu lui réserve dans Sa main est plus assuré que ce qu'il en a dans sa propre main, et quiconque veut qu'il soit le plus honoré, qu'il craigne Dieu, à Lui la puissance et la gloire **(Rapporté par Ibn Abi Hatem»**[1].*

«Dis: O mon peuple, agis à ta guise, moi de même». C'est à dire: Agissez selon vos habitudes, quant à moi j'ai mes propres habitudes, ma voie et ma loi. Vous saurez bientôt qui sera atteint par un châtiment ignominieux et sera couvert d'opprobre. Il subira certes un suplice éternel.

إِنَّآ أَنزَلْنَا عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ لِلنَّاسِ بِٱلْحَقِّ ۖ فَمَنِ ٱهْتَدَىٰ فَلِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن ضَلَّ
فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا ۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيْهِم بِوَكِيلٍ ﴿٤١﴾ ٱللَّهُ يَتَوَفَّى ٱلْأَنفُسَ حِينَ
مَوْتِهَا وَٱلَّتِى لَمْ تَمُتْ فِى مَنَامِهَا ۖ فَيُمْسِكُ ٱلَّتِى قَضَىٰ عَلَيْهَا ٱلْمَوْتَ
وَيُرْسِلُ ٱلْأُخْرَىٰٓ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ
﴿٤٢﴾

'innâ^ 'anzalnâ 'alayka-l-kitâba li-n-nâsi bil-ḥaqqi famani-h-tadâ falinafsihî wa man ḍalla fa 'innamâ yaḍlillu 'alayhâ wamâ^ 'anta '-alayhim biwakîlin (41) 'A-L-Lâhu yatawaffâ-l-'anfusa ḥîna mawtihâ wal-latî lam tamut fî manâmihâ fayumsiku-l-latî qaḍâ 'alayha-l-mawta wa

---

(1) عن ابن عباس رضي الله عنه قال: «من أحب أن يكون أقوى الناس فليتوكل على الله تعالى، ومن أحب أن يكون أغنى الناس فليكن بما في يد الله عزّ وجلّ أوثق منه بما في يديه، ومن أحب أن يكون أكرم الناس فليتق الله عزّ وجلّ» (أخرجه ابن أبي حاتم عن ابن عباس مرفوعاً)

yursilul 'uḫrâ 'ilâ 'ajalim musamman 'inna fî ḏâlika la 'âyâtin liqawmiy-yatafakkarûna (42).

Nous t'avons envoyé à dessein un Livre pour les hommes. Celui qui prend la bonne voie le fait dans son intérêt, celui qui prend la mauvaise se nuit à lui-même. Tu ne réponds pas d'eux. (41) Allah recueille les âmes quand elles meurent, et quand elles dorment. Il garde celles dont il a décidé la mort et renvoie les autres jusqu'au terme fixé. Il y a là un enseignement pour qui réfléchit. (42).

Dieu a fait descendre à Son Messager Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- le Livre (le Coran) en toute vérité pour avertir aussi bien les humains que les génies. celui qui est bien dirigé le fait à son propre avantage, et celui qui s'égare n'agit qu'à son propre détriment. Et toi ô Mouhammad, tu n'es plus responsable de leurs propres affaires. Tu n'es qu'un avertisseur chargé de communiquer le messsage et c'est à Nous que les hommes rendront compte.

Comme Dieu a créé les hommes, Il dispose de leurs âmes. Dans le verset, il y a allusion à deux sortes de mort: La «grande» lorsque les anges recueillent les âmes, et la «petite» lorsque l'homme s'endort, tout comme Dieu le montre dans ce verset: **«C'est Lui qui vous rappelle durant la nuit. Il sait ce que vous accomplissez le jour»** [Coran VI, 60]. Après avoir mentionné les deux morts, Dieu dit: **«Il garde celles dont Il a décidé la mort et renvoie les autres jusqu'au terme fixé»**. Il y en a là une preuve que les âmes se réunissent au ciel, comme a conclu l'auteur, et il cite à l'appui ce hadith, d'après Abou Houraira, dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous se met au lit, qu'il époussette son matelas par l'intérieur de son izar car il ne sait pas ce qu'il a précédé dans son lit, puis qu'il dise: «-C'est en Ton nom, mon Seigneur, que je pose mon flanc et que je le relève. Si Tu recueillis mon âme, fais-lui miséricorde, et si Tu la laisses vivante, protège-la par quoi Tu protèges Tes saints serviteurs»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) ورد في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه قال : قال رسول الله ﷺ: «إذا أوى

On a dit aussi: «Dieu recueille les âmes des morts et celles qui vont survivre quand ceux-ci dorment, et les unes et les autres se reconnaissent. Il retient celles des hommes dont Il a décrété la mort et renvoie les autres jusqu'à un terme irrévolcablement fixé». Il y a là certainement des signes pour des gens qui méditent.

أَمِ ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ شُفَعَآءَ ۚ قُلْ أَوَلَوْ كَانُوا۟ لَا يَمْلِكُونَ شَيْـًٔا وَلَا
يَعْقِلُونَ (٤٣) قُل لِّلَّهِ ٱلشَّفَٰعَةُ جَمِيعًا ۖ لَّهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ ثُمَّ
إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ (٤٤) وَإِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَحْدَهُ ٱشْمَأَزَّتْ قُلُوبُ ٱلَّذِينَ لَا
يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ ۖ وَإِذَا ذُكِرَ ٱلَّذِينَ مِن دُونِهِۦٓ إِذَا هُمْ يَسْتَبْشِرُونَ (٤٥)

'ami-t-taḥaḏû min dûni-L-Lâhi šufa'â'a qul 'awalaw kânû lâ yamlikûna šay'an walâ ya'qilûna (43) qul li-L-Lâhi-š-šafâ'atu jamî'al lahû mulku-s-samâwâti wal-'arḍi ṯumma 'ilayhi turja'ûna (44) wa 'iḏâ ḏukira-L-Lâhu waḥdahu-š-šma'azzat qulûbu-l-laḏîna lâ yu'minûna bil-'âḫirati wa 'iḏâ ḏukira-l-laḏîna min dûnihî 'iḏâ hum yastabširûna (45).

Comment osent-ils choisir des intercesseurs en dehros d'Allah? Ajoute: et cela alors même qu'ils ne peuvent ni ne comprennent pas? (43) Dis: Toute intercession dépend d'Allah seul. N'est-il pas le Maître des cieux et de la terre? C'est à lui que tout fait retour. (44) Quand l'unité d'Allah est affirmée devant eux, ceux qui ne croient pas à la vie future ricanent de dépit. Qu'on invoque, au contraire, les idoles, les voilà qui jubilent. (45).

Dieu dénigre les polytéhistes qui prennent, d'eux-même, des intercesseurs parmi les idoles sans preuve ni évidence. Ces idoles sont sourdes, muettes et démunies de raison. Elles ne sont que des objets inertes. Il ordonne à Son Messager de dire à ces idolâtres: «**Toute intercession dépend d'Allah seul**» Il ne l'accorde qu'à celui qu'il agrée, car nul n'intercède auprès de Lui sans Sa permission. Il est le

---

أحدكم إلى فراشه فلينفضه بداخلة إزاره، فإنه لا يدري ما خلفه عليه، ثم ليقل باسمك ربي وضعت جنبي، وبك أرفعه، إن أمسكت نفسي فارحمها، وإن أرسلتها فاحفظها بما تحفظ به عبادك الصالحين» (أخرجه البخاري ومسلم عن أبي هريرة مرفوعاً)

Maître des cieux et de la terre et dispose de tout ce qu'ils renferment. A lui la Royauté des cieux et de la terre, et au jour de la résurrection, tous les hommes retourneront vers Lui pour les juger.

Pourquoi ces idolâtres «**quand l'unité d'Allah est affirmée devant eux, ceux qui ne croient pas à la vie future, ricanent de dépit**» Pourquoi refusent-ils d'être dirigés vers la vérité et soumis à Dieu, repoussent-ils le bien et acceptent-ils le mal? Pourquoi leurs cœurs se crispent quand Dieu est évoqué et sont dans l'allégresse lorsque les noms de leurs divinités sont mentionnésl.

قُلِ ٱللَّهُمَّ فَاطِرَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ عَٰلِمَ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ أَنتَ تَحْكُمُ بَيْنَ
عِبَادِكَ فِى مَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿٤٦﴾ وَلَوْ أَنَّ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مَا فِى
ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُۥ مَعَهُۥ لَٱفْتَدَوْا۟ بِهِۦ مِن سُوٓءِ ٱلْعَذَابِ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ وَبَدَا لَهُم
مِّنَ ٱللَّهِ مَا لَمْ يَكُونُوا۟ يَحْتَسِبُونَ ﴿٤٧﴾ وَبَدَا لَهُمْ سَيِّـَٔاتُ مَا كَسَبُوا۟ وَحَاقَ
بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٤٨﴾

quli-L-Lâhumma fâṭira-s-samâwâti wal 'arḍi 'âlimal-ġaybi waš-šahâdati 'anta taḥkumu bayna 'ibâdika fimâ kânû fîhi yaḫtalifûna (46) walaw '-anna lil-ladîna ẓalamû mâ fîl-'arḍi jamî'an wa miṯlahû ma'ahû laftadaw bihî min sû'il 'adâbi yawmal qiyâmati wa badâ lahum mina-L-Lâhi mâ lam yakûnû yaḥtasibûna (47) wa badâ lahum sayyi'âtu mâ kasibû wa ḥâqa bihim mâ kânû bihî yastahzi'ûna (48).

Dis: O mon Allah, créateur des cieux et de la terre, Toi qui distingues le visible et l'invisible, départage Tes serviteurs sur ce qui les divise. (46) Quand bien même les méchants auraient tout ce que porte la terre et même une fois plus, qu'ils ne sauraient pas racheter leur peine au jour du jugement dernier. Ils assisteront à des manifestations d'Allah qu'ils n'avaient jamais soupçonnées (47) Les effets de leurs mauvaises actions leur apparaitront. Et les menaces qu'ils avaient tournées en dérision s'exécuteront contre eux. (48).

Après avoir réprimandé les polythéistes, les a dénigrés à cause de leur éloignement de la vérité et leur égarement, Dieu ordonne à Son

Messager de répondre à toute réponse.: **«O mon Allah, créateur des cieux et de la terre, Toi qui distingues le visible de l'invisible».** Il lui demande d'appeler à son adoration seul sans rien Lui associer, Lui qui a créé tout l'univers sans qu'il y ait un modèle à imiter, qui connait parfaitement ce qui est caché et ce qui est apparent, **«départage Tes serviteurs sur ce qui les divise»** dans le bas monde, au jour du rassemblement où les hommes comparaîtront devant lui pour trancher leurs différends.

Abou Salama rapporte qu'il a demandé à Aicha -que Dieu l'agrée. «Quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se levait la nuit pour prier, par quoi il débutait ses prières?» Elle lui répondit: «Il les débutait par cette invocation: *«Grand Dieu, Seigneur de Gabriel, Michael et Israfil, créateur des cieux et de la terre détenteur de la science des mondes imperceptibles et perceptibles, c'est Toi qui arbitres entre Tes serviteurs dans ce qui était leurs sujets de désaccord. Guide-moi vers ce qui est vrai dans leurs discussions avec Ta permission, car c'est Toi qui diriges qui Tu veux vers le droit chemin»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Ibn Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui fait cette invocation: *«Grand Dieu, créateur des cieux et de la terre, Toi qui connais le visible et l'invisible, Je Te confie ce dépôt et j'atteste qu'il n'y de Dieu que Toi, l'unique Tu n'as pas d'associé, que Mouhammad est Ton serviteur et Messager, si Tu me confies à moi-même, Tu m'approches du mal et m'éloignes du bien. Je n'ai confiance qu'en Ta miséricorde, fais-moi un engagement auprès de Toi dont Tu m'en acquittes au jour de la résurrection, car Tu ne manques jamais à Tes promesses», Dieu - à Lui la puissance et la gloire- dira à Ses anges au jour de la résurrection: «Mon serviteur que voici m'a confié un dépôt acquittez-le-lui» et Il le fera entrer*

---

(1) روى مسلم في صحيحه، عن أبي سلمة بن عبد الرحمن قال: سألت عائشة رضي الله عنها بأي شيء كان رسول الله ﷺ يفتتح صلاته إذا قام من الليل؟ قالت رضي الله عنها: كان رسول الله ﷺ إذا قام من الليل افتتح صلاته: (اللهم رب جبريل وميكائيل وإسرافيل، فاطر السماوات والأرض، عالم الغيب والشهادة، أنت تحكم بين عبادك فيما كانوا فيه يختلفون، اهدني لما اختلف فيه من الحق بإذنك إنك تهدي من تشاء إلى صراط مستقيم»

au Paradis» (Rapporté par Ahmed).

«Quand bien même les méchants auraient tout ce que porte la terre et même une fois plus» Si ceux qui avaient commis l'injustice possédaient tout ce qui se trouve sur la terre et encore le double essayeraient de se racheter pour se soustraire au châtiment détestable, le jour de la résurrection, ils ne sauraient pas racheter cette peine prévue, à laquelle ils n'attendaient pas. Ils ne verront que les conséquences de leurs mauvaises actions en commettant les péchés et faisant ce qu'il leur était interdit: **«Et les menaces qu'ils avaient tournées en dérision s'exécuteront contre eux».** Ils seront frappés de tous côtés par ce dont ils se moquaient.

فَإِذَا مَسَّ ٱلْإِنسَٰنَ ضُرٌّ دَعَانَا ثُمَّ إِذَا خَوَّلْنَٰهُ نِعْمَةً مِّنَّا قَالَ إِنَّمَآ أُوتِيتُهُۥ عَلَىٰ
عِلْمٍۭ ۚ بَلْ هِىَ فِتْنَةٌ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٤٩﴾ قَدْ قَالَهَا ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ
فَمَآ أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٥٠﴾ فَأَصَابَهُمْ سَيِّـَٔاتُ مَا كَسَبُوا۟ ۚ وَٱلَّذِينَ
ظَلَمُوا۟ مِنْ هَٰٓؤُلَآءِ سَيُصِيبُهُمْ سَيِّـَٔاتُ مَا كَسَبُوا۟ وَمَا هُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٥١﴾ أَوَلَمْ
يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ
يُؤْمِنُونَ ﴿٥٢﴾

fa 'iḏâ massal-'insâna ḍurrun da'âna ṯumma 'iḏâ ḥawwalnâhu ni'matam minnâ qâla 'innamâ 'utîtuhu 'alâ 'ilmin bal hiya fitnatun walâkinna akṯarahum lâ ya'lamûna (49) qad qâlahal-laḏîna min qablihim famâ 'aġnâ 'anhum mâ kânu yaksibûna (50) fa 'aṣâbahum sayyi'âtu mâ kasabû wa-l-laḏîna ẓalamû min hâ'ûlâ'i sayuṣibuhum sayyi'âtu mâ kasabû wa mâ hum bimu'jizîna (51) 'awalam ya'lamû 'anna-L-Lâha yabsuṭu-r-rizqa limay-yašâ'u wa yaqdiru 'inna fî ḏâlika la 'âyâti-l-liqawmiy-yu'minûn (52).

Qu'un malheur frappe l'homme, il nous invoque. Lui accordons-nous un bienfait, il dit: «Je le dois à mon savoir». Que non. c'est là une preuve. Mais la plupart des hommes ne le savent pas. (49) Les générations passées ont tenu les mêmes propos. Mais leurs richesses ne purent les sauver. (50) Elles expièrent leurs mauvaises actions. Les méchants du jour expieront les

leurs aussi, ils ne sauraient tenir Allah en échec. (51) Ignorent-ils qu'Allah prodigue ou mesure ses biens à qui Il veut? Ceci comporte un enseignement pour les croyants (52).

Dieu montre le cas de l'homme qui, une fois atteint par un malheur, lève les mains vers le ciel et implore Dieu pour qu'il lui écarte ce dont il souffre. Il revient vers son Seigneur et l'invoque. Cet homme-là, lorsque Dieu lui accorde une grâce, voilà qu'il devient ingrat et s'écrie: «Je ne dois ce qui m'a été donné qu'à une science de mon pouvoir. Car Dieu connait bien que je la mérite autrement Il ne me l'a pas accordée». Mais Dieu lui répond: **«C'est là une épreuve»** et non pas comme tu prétends. Nous ne t'avons octroyé cela que pour savoir si tu es soumis et reconnaissant ou désobéissant et ingrat. Bien que Dieu le sait d'avance Il éprouve cet homme par cette tentation pour savoir quelle sera sa réaction.

«Les générations passées ont tenu les mêmes propos» et ont déclaré les mêmes présomptions, mais leurs gains ne les ont pas enrichies, et même leurs richesses ne leur étaient d'aucune utilité. **«Elles expièrent leurs mauvaises actions»** et ceux qui auront commis les injustices seront touchés par le mal qu'ils ont fait. Dieu a donné comme parabole Qaroun (Coré) qui a prétendu: **«Ce que je possède, je le dois à mon initiative, prétend Coré. Ignore-t-il qu'Allah a anéanti avant lui, au cours des âges, des hommes plus forts que lui et soutenus par une suite plus nombreuse que la sienne? A quoi bon reprocher leurs crimes aux coupables?»** [Coran XXVIII, 78].

Dieu, de par Sa sagesse, accorde largement les biens à qui Il veut et mesure ses dons à qui Il veut. Il y a là vraiment des signes pour ceux qui ont la foi.

۞ قُلْ يَٰعِبَادِىَ ٱلَّذِينَ أَسْرَفُوا۟ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا۟ مِن رَّحْمَةِ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ
يَغْفِرُ ٱلذُّنُوبَ جَمِيعًا ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٥٣﴾ وَأَنِيبُوٓا۟ إِلَىٰ رَبِّكُمْ
وَأَسْلِمُوا۟ لَهُۥ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِيَكُمُ ٱلْعَذَابُ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ ﴿٥٤﴾ وَٱتَّبِعُوٓا۟
أَحْسَنَ مَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُم مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِيَكُمُ ٱلْعَذَابُ بَغْتَةً

وَأَنتُمْ لَا تَشْعُرُونَ ﴿٥٥﴾ أَن تَقُولَ نَفْسٌ يَٰحَسْرَتَىٰ عَلَىٰ مَا فَرَّطتُ فِى جَنۢبِ ٱللَّهِ
وَإِن كُنتُ لَمِنَ ٱلسَّٰخِرِينَ ﴿٥٦﴾ أَوْ تَقُولَ لَوْ أَنَّ ٱللَّهَ هَدَىٰنِى لَكُنتُ مِنَ
ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٥٧﴾ أَوْ تَقُولَ حِينَ تَرَى ٱلْعَذَابَ لَوْ أَنَّ لِى كَرَّةً فَأَكُونَ
مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٥٨﴾ بَلَىٰ قَدْ جَآءَتْكَ ءَايَٰتِى فَكَذَّبْتَ بِهَا وَٱسْتَكْبَرْتَ وَكُنتَ
مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٥٩﴾

qul yâ 'ibâdiya-L-Lad̲îna 'asrfû 'alâ 'anfusihim lâ taqnaṭû mir-raḥmati-L-Lâhi 'inna-L-Lâha yaġfiru-d̲-d̲unûba jamî'an 'innahû huwa-l- Ġafûru-r-Raḥîmu (53) wa 'anîbû 'ilâ rabbikum wa 'aslimû lahû min qabli 'ay-yatiyakumu-l-'ad̲âbu ṯumma lâ tunṣarûna (54) wat-tabi 'û 'aḥsana mâ '-unzila 'ilaykum mir-rabbikum min qabli ay-ya'tiyakumu-l-'ad̲âbu baġtatan wa 'antum lâ taš'urûna (55) 'an taqûla nafsun yâ ḥasratâ 'alâ mâ farraṭtu fî jambi-L-Lâhi wa 'in kuntu lamina-s-sâḫirîna (56) 'aw taqûla law 'anna-L-Lâha hadâni lakuntu minal muttaqîna (57) 'aw taqûla ḥîna tara-l-'ad̲âba law 'anna lî karratan fa 'akûna mina-l-muḥsinîna (58) balâ qad jâ'atka 'âyâti fakad̲d̲abta bihâ was-takbarta wa kunta mina-l-kâfirîna (59).

Dis: O mes serviteurs qu'accablent les péchés, ne désespérez pas de la miséricorde divine. Allah absout toutes les fautes. Il est toute indulgence et toute bonté. (53) Tournez-vous vers votre Seigneur soumettez-vous à Lui avant qu'Il ne vous châtie sans que vous puissiez vous défendre. (54) Suivez les bonnes paroles de votre Seigneur avant que son châtiment ne vous surprenne à l'improviste. (55) Evitez d'exprimer ce regret: «Quel malheur d'avoir négligé la cause d'Allah et de m'être montré si frivole!» (56) Ou cet autre: «Si Allah m'avait dirigé, j'aurais été parmi ceux qui Le craignent» (57) Ou cet autre encore en présence de votre supplice: «Ah! si je pouvais retourner sur terre, comme je m'y comporterais bien!» (58) Regrets tardifs. Vous avez été touchés par mes preuves mais vous les avez traitées de mensonges. Par orgueil, vous vous êtes rangés parmi les impies. (59).

Cet appel, Dieu le lance à tous les pécheurs, les insoumis, les rebelles et les impies, pour qu'ils reviennent repentants vers lui, et lui, de sa part, promet le pardon et l'absolution des péchés même s'ils

sont en tant que l'écume de la mer, mais cela est conditionné par un repentir sincère. A ce propos Ibn Abbas raconte que des hommes ont commis tant de meurtres et tant de fornications. Ils vinrent trouver Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «A quoi tu nous appelles est manifique. Mais dis-nous, y aura-t-il une expiation à nos péchés?». A cette occasion ce verset fut descendu: **«Dis: O mes serviteurs ceux qui n'invoquent pas d'autres divinités qu'Allah, ceux qui ne tuent pas leur prochain -qu'Allah a rendu sacré- à moins d'un motif légitime, ceux qui ne commettent pas l'adultère»** [Coran XXV, 68] et cet autre: **«qu'accablent les péchés, ne désespérez de la miséricorde divine»** *(-Rapporté par Boukhari et Mouslim)*[1].

Tous ces hadiths montrent que tous les péchés sont absous à condition qu'on se repente à Dieu, et que l'homme ne doive en aucun cas se désespérer de la miséricorde de Dieu quels qu'étaient graves ses péchés car la porte du repentir et de la miséricorde est amplement large. Dieu n'a-t-Il pas dit: **«Ne savent-ils pas que c'est Allah Lui-même qui agrée le repentir de Ses serviteurs»** [Coran IX, 104] et aussi: **«-Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux et indulgent, s'il l'implore»** [Coran IV, 110]. Nombreux sont les versets dans le Coran qui traitent de ce sujet et exhortent les hommes à se repentir.

A cet égard, il est cité dans les deux Sahih, d'après Abou Sa'id, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté qu'un homme avait tué quatre-vingt-dix neuf personnes. Regrettant son faire, il demanda à un ermite des Bani Israël s'il pourrait se repentir. Répondant par la négative, l'homme tua l'ermite complétant ainsi le nombre de ses victimes à cent. Il posa la même question à un savant-un docte des Fils d'Israël, celui-ci répliqua: «Qui t'empêche de te

---

(1) عن ابن عباس رضي الله عنهما أن ناساً من أهل الشرك كانوا قد قتلوا فأكثروا، وزنوا فأكثروا، فأتوا محمداً ﷺ فقالوا؛ إن الذي تقول وتدعو إليه لحسن لو تخبرنا أن لما عملنا كفارة فنزل: ﴿والذين لا يدعون مع الله إلهاً آخر ولا يقتلون النفس التي حرم الله إلا بالحق ولا يزنون﴾ ونزل: ﴿قل يا عبادي الذين أسرفوا على أنفسهم لا تقنطوا من رحمة الله﴾ (أخرجه البخاري ومسلم وأبو داود والنسائي).

repentir». Puis il lui ordonna de se rendre à un village, et il le lui nomma. En cours de route la mort l'emporta. Les anges de la miséricorde et ceux du supplice se disputèrent à son sujet. Dieu ordonna alors aux uns et aux autres de mesurer la distance entre le lieu de sa mort et entre le village où habitait et celui vers lequel il se dirigeait. Les anges trouvèrent qu'il était plus proche de ce dernier. Alors les anges de la miséricorde recueillirent son âme.

Le sens du hadith que nous avons relaté en résumé, montre que le repentir serait accepté à tout moment et en tout lieu, et même avant que l'âme ne monte aux gosiers.

Ibn Abbas a commenté ce verset: «**O mes serviteurs qu'accablent les péchés, ne désespérez pas de la miséricorde divine**» et dit: «Dieu appelle à implorer Son pardon, les gens qui ont prétendu que Jésus est Dieu, que Jésus est le fils de Dieu, que 'Ouzaïr est le fils de Dieu, qui ont dit que Dieu est pauvre et Ses mains sont fermées, enfin qui ont prétendu que Dieu est le troisième des trois (Trinité). Dieu dit à tous ceux-là: «-**Pourquoi ne viennent-ils pas à Allah et n'implorent-ils pas Son pardon! Allah, le clément et le Miséricordieux**» [Coran V, 47]. Et Ibn Abbas de poursuivre: «Quiconque désespère de la miséricorde de Dieu aura renié le Livre de Dieu - à Lui la puissance et la gloire-. Mais le serviteur ne peut se considérer comme repentant que lorsque Dieu revienne à lui».

Al-Tabarani rapporte qu'Ibn Mass'oud a dit: «Le verset le plus grandiose du Coran est celui-ci: «**Allah, il n'y a pas d'autre Allah que Lui, le vivant celui qui pourvoit à tout...**» [Coran il, 255] (le verset du Trône); le verset le plus disert qui parle du bien et du mal: «**Allah commande la justice et la philanthropie...**» [Coran XVI, 90], le verset le plus réjouissant pour les hommes: «**O mes serviteurs qu'accablent les péchés, ne désespérez pas de la miséricorde divine**», enfin le verset qui incite le plus les hommes à se fier à Dieu: «**Allah tirera toujours d'affaire celui qui le craint, et le pourvoira par des moyens qu'il ne soupçonne pas**» [Coran LXV, 2-3].

Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Par celui qui tient mon dans sa main, si vous péchez et que vos péchés remplissent*

l'espace compris entre ciel et terre et vous demandez pardon à Dieu, Il vous les pardonnera. Par celui qui tient l'âme de Mouhammad dans Sa main, si vous ne péchez pas, Dieu -à lui la puissance et la gloire- créera d'autres peuples qui péchent puis demandent à Dieu de leur pardonner, et Il leur pardonnera» ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit dans un hadith: «La repentance expie les péchés».

Dieu ensuite exhorte les hommes à hâter le repentir et leur dit: **«Tournez-vous vers votre Seigneur, soumettez-vous à Lui»**. Revenez à Lui repentants , soumettez-vous à Lui, accomplissez les œuvres pies et cessez de commettre tout péché **«avant qu'Il ne vous châtie sans que vous puissiez vous défendre»**. Suivez le meilleur de ce qui vous a été révélé de votre Seigneur (le Coran) en vous conformant à ses prescriptions.

«Evitez d'exprimer ce regret: «Quel malheur d'avoir négligé la cause d'Allah..» Or ce seront les propos du coupable qui aura commis tant de péchés dans le bas monde. Et le voilà au jour de la résurrection regrettant de ne s'être pas repenti et d'avoir négligé la cause de son Seigneur en se détournant de Ses enseignements. Ce jour-là, il souhaiterait être du nombre de ceux qui font le bien et craignent Dieu. **«... et de m'être montré si frivole»** et d'être parmi les railleurs qui se moquaient de tout cela sans avoir la certitude que ce jour arrivera.

Le coupable exprimera aussi d'autres regrets en disant: «Si Dieu m'avait guidé sur la bonne voie, j'aurais fait partie de ceux qui le craignent», ou encore, à la vue du châtiment qu'il ne dise: «Si seulement je pouvais revenir sur terre, je serais du nombre de ceux qui font le bien...» vains propos que tout cela! Dieu n'a-t-Il pas dit: «-

---

(1) عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال، سمعت رسول الله ﷺ يقول: «والذي نفسي بيدي لو أخطأتم حتى تملأ خطاياكم ما بين السماء والأرض، ثم استغفرتم الله تعالى لغفر لكم، والذي نفس محمد بيده لو لم تخطئوا لجاء الله عزَّ وجلَّ بقوم يخطئون ثم يستغفرون الله فيغفر لهم» (رواه الإمام أحمد)..

S'ils y revenaient sur terre? ils referaient ce qui leur a été défendu. En vérité ce sont des menteurs» [Coran VI, 28].

Au coupable qui souhaiterait revenir sur terre pour s'amender et faire le bien, pour croire aux signes et versets de Dieu et pour suivre les Prophètes, Dieu répond: **«Regrets tardifs. Vous avez été touchés par mes preuves mais vous les avez traitées de mensonges. Par orgueil, vous vous êtes rangés parmi les impies».**Ainsi Dieu aura des arguments contre les impies, les idolâtres et tous ceux qui avaient enfreint Ses lois sur terre.

وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ تَرَى الَّذِينَ كَذَبُوا عَلَى اللَّهِ وُجُوهُهُم مُّسْوَدَّةٌ أَلَيْسَ فِي جَهَنَّمَ مَثْوًى لِّلْمُتَكَبِّرِينَ (٦٠) وَيُنَجِّي اللَّهُ الَّذِينَ اتَّقَوْا بِمَفَازَتِهِمْ لَا يَمَسُّهُمُ السُّوءُ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ (٦١)

wa yawma-l-qiyâmati tarâ-l-ladîna kadabû 'alâ-L-Lâhi wujuhuhum muswaddatun 'alaysa fî jahannama matwa-l-lil-mutakabbirîna (60) wa yunajji-L-Lâhu-l-ladîna-t-taqaw bimafâzatihim lâ yamassahumu-s-sû'u walâ hum yaḥzanûna (61).

Au jour de la résurrection, on verra les visages de ceux qui ont menti sur le compte d'Allah, noirs de peur. L'enfer, en effet, n'est-il pas destiné aux orgueilleux? (60) Allah fera réussir ceux qui le craignent. Ils seront exempts de souffrances et du chagrin(61).

Au jour du jugement dernier, certains visages s'éclaireront, tandis que d'autres visages seront noirs. Les premiers sont les gens de la Sunna et qui restent en la compagnie de la communauté. Les autres sont ceux qui se seraient séparés de la communauté et opposés aux enseignements. Leurs visages seront noirs à cause de leurs mensonges qui auront forgés. N'existe-t-il pas, dans la géhenne, une demeure pour les orgueilleux? couverts d'opprobre et d'ignominie?. Il est dit dans un hadith: «Au jour de la résurrection, les orgueilleux seront rassemblés ayant la forme des petites fourmis et l'aspect des hommes, seront couverts d'humiliation. Ils entreront dans une géole à la Géhenne appellée «Boulos» où ils ne trouveront que le feu le plus

ardent. Ils seront abreuvés du jus de la sueur des damnés et de ce qui sort des parties intimes des prostituées».

«Allah fera réussir ceux qui le craignent. Ils seront exempts de souffrances et du chagrin». Les élus du Paradis, ceux qui auront craint Dieu dans le bas monde, seront épargnés de la grande frayeur, ne ressentiront aucun chagrin et aucun mal ne les touchera. Ils y vivront en paix et quiétude.

ٱللَّهُ خَٰلِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴿٦٢﴾ لَّهُۥ مَقَالِيدُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٦٣﴾ قُلْ
أَفَغَيْرَ ٱللَّهِ تَأْمُرُوٓنِّىٓ أَعْبُدُ أَيُّهَا ٱلْجَٰهِلُونَ ﴿٦٤﴾ وَلَقَدْ أُوحِىَ إِلَيْكَ وَإِلَى ٱلَّذِينَ مِن
قَبْلِكَ لَئِنْ أَشْرَكْتَ لَيَحْبَطَنَّ عَمَلُكَ وَلَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٦٥﴾ بَلِ ٱللَّهَ فَٱعْبُدْ
وَكُن مِّنَ ٱلشَّٰكِرِينَ ﴿٦٦﴾

'Al-Lâhu ḫâliqu kulli šay'in wa huwa 'alâ kulli šay'in wakîlun (62) lahû maqâlîdu-s-samâwâti wa-l-'arḍi wal ladîna kafarû bi'âyâti-L-Lâhi 'ûlâ'ika humu-l-ḫâsirûna (63) qul 'afaġayra-L-Lâhi ta'murûnnî 'a'budu 'ayuhâ- j-jâhilûna (64) walaqad 'ûḥiya 'ilayka wa 'ilâ-l-ladîna min qablika la 'in 'ašrakta layaḥbaṭanna 'amaluka walatakûnanna minal-ḫâsirîna (65) bali-L-Lâha fa'bud wa kun mina-š-šâkirîna (66).

Allah est le créateur de toutes choses et Il en est aussi le gardien. (62) Il a les clefs des cieux et de la terre. Ceux qui nient les signes d'Allah sont perdus. (63) Dis: M'obligerez-vous, ô ignorants, à adorer un autre qu'Allah? (64) Il t'a été révélé ainsi qu'à tes prédécesseurs que celui qui donnerait des associés à Allah perdrait le bénéfice de ses œuvres et serait parmi les réprouvés. (65) Adore plutôt Allah et joins-toi à ceux qui le louent(66).

Dieu est, certes, les créateur de tout l'univers et de ce qu'il renferme, et c'est lui qui en est le Protecteur. Il détient les clefs des trésors des cieux et de la terre, ou, selon une autre interprétation, Il gère toutes les affaires et est puissant sur toute chose. Ceux qui mécroient aux signes de Dieu sont les perdants.

«M'obligerez-vous, ô ignorants, à adorer un autre qu'Allah» car les polythéistes avaient demandé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- d'adorer les idoles, et ceci fut l'occasion de la descente de ce verset. Dieu a ordonné aussi à son Prophète de leur dire qu'il lui a été révélé ainsi qu'à tous ceux qui lui ont précédé de ne jamais donner des associés à Dieu, autrement leurs actions deviendront vaines et eux d'être parmi les perdants. Plutôt il ne faut vouer du culte qu'à Dieu et d'être parmi les reconnaissants.

وَمَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِۦ وَٱلْأَرْضُ جَمِيعًا قَبْضَتُهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وَٱلسَّمَٰوَٰتُ
مَطْوِيَّٰتٌۢ بِيَمِينِهِۦ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٦٧﴾

wamâ qadarû-L-Lâha ḥaqqa qadrihî wal 'arḍu jami'an qabḍatuhû yawmal qiyâmati was-samâwâtu maṭwiyyatum-bi yaminihî subḥânahû wa ta 'âlâ 'ammâ yušrikûna (67).

Les hommes ne donnent pas à Allah le rang qu'Il mérite. Et, pourtant, Il appréhendera toute la terre dans sa main au jour du jugement dernier et supprimera les cieux d'un seul geste. Gloire à Allah! Il est au-dessus des associés qu'on lui donne» (67).

Les polythéistes, en adorant d'autres divinités que Dieu, n'ont pas estimé Dieu à Sa juste mesure, lui qui est capable de toute chose, qui possède tout et toutes les créatures lui sont soumises. D'après les différents commentaires des exégètes, si les impies avaient apprécié Dieu à Sa juste valeur, ils n'auraient pas adoré un autre que Lui.

Ibn Mass'oud -que Dieu l'agrée- a rapporté qu'un docte (juif) vint trouver le Messager e Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: *«O Mouhammad, nous trouvons (dans le Pentateuque) que Dieu a placé les cieux sur un doigt, la terre sur un doigt, les arbres sur un doigt, l'eau et l'humidité sur un doigt, et toutes les autres créations sur un doigt, en disant: «Je suis le Souverain». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se mit alors à rire au point de montrer ses canines pour confirmer les propos du docte, puis il récita:* **«Les hommes ne donnent pas à Allah le rang qu'Il mérite, Il appréhendera toute la terre dans sa main au jour du**

jugement Dernier» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

Abou Houraira rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Dieu le Très Haut saisit la terre et plie les cieux de sa main droite et dit: «Je suis le Souverain, où sont les rois de la terre?».

Ibn Omar rapporte:«Etant sur la chaire (minbar) le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita ce verset: «**Les hommes ne donnent pas à Allah le rang qu'Il mérite....**» Il remua sa main tantôt en avant tantôt en arrière, et poursuivit: «Dieu se glorifie de Sa propre personne et dit: «Je suis le Tyran, l'Orgueilleux, le Roi, le Puissant, le généreux...». La chaire s'agita sous le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au point où nous dîmes: «Elle va s'effondre».

وَنُفِخَ فِي ٱلصُّورِ فَصَعِقَ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِي ٱلْأَرْضِ إِلَّا مَن شَآءَ ٱللَّهُ
ثُمَّ نُفِخَ فِيهِ أُخْرَىٰ فَإِذَا هُمْ قِيَامٌ يَنظُرُونَ (٦٨) وَأَشْرَقَتِ ٱلْأَرْضُ بِنُورِ رَبِّهَا
وَوُضِعَ ٱلْكِتَٰبُ وَجِاْيٓءَ بِٱلنَّبِيِّـۧنَ وَٱلشُّهَدَآءِ وَقُضِيَ بَيْنَهُم بِٱلْحَقِّ وَهُمْ لَا
يُظْلَمُونَ (٦٩) وَوُفِّيَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ وَهُوَ أَعْلَمُ بِمَا يَفْعَلُونَ (٧٠)

wa nufiḫa fiṣ-ṣûri faṣṣa'iqa man fî-s-samâwâti wa man fî-l-arḍi 'illâ man šâ'a-L-Lâhu ṯumma nufiḫa fîhi 'uḫrâ fa 'iḏâ hum qiyâmun yanẓurûna (68) wa 'ašraqati-l-'arḍu binûri rabbihâ wa wuḍi'al-kitâbu wa jî'a bi-n-nabiyyîna waš-šuhadâ'i wa quḍiya baynahum bil-ḥaqqi wa hum la

(1) عن ابن مسعود رضي الله عنه قال: جاء حَبْر من الأحبار إلى رسول الله ﷺ فقال: يا محمد إنا نجد أن الله عز وجل يجعل السماوات على إصبع، والأرضين على إصبع، والشجر على إصبع، والماء والثرى على إصبع، وسائر الخلق على إصبع، فيقول: أنا الملك. فضحك رسول الله ﷺ حتى بدت نواجذه تصديقاً لقول الحبر، ثم قرأ رسول الله ﷺ: ﴿وما قدروا الله حق قدره والأرض جميعاً قبضته يوم القيامة﴾ (أخرجه البخاري ومسلم والترمذي والنسائي).

yuẓlamuna (69) wa wuffiyat kullu nafsin mâ 'amilat wa huwa 'a'lamu bimâ yaf'alûna (70).

Au premier son de trompette, tous les autres animés qui peuplent les cieux et la terre et qu'Allah n'aura pas exceptés, seront anéantis. Au deuxième son, ils se dresseront, attendant leur sort. (68) La lumière d'Allah éclairera la terre, le Livre sera déposé, les Prophètes et les témoins appelés. Justice sera rendue à chacun. Nul ne sera lésé. (69) Chaque âme sera largement rétribuée de ses œuvres. Car qui mieux que Lui connait ces dernières. (70).

Dieu parle des affres du jour de la résurrection et ce qu'il y aura lieu comme signes et convulsions. Au deuxième soufflement de la trompette, qui est le soufflement du foudroiement, tous les êtres qui seront en vie en ce jour-là seront terrassés. L'ange de la mort sera le dernier à mourir, et seul Dieu le vivant, celui qui subsiste par Lui-même, restera et dira par trois fois: «A qui donc la Royauté appartiendra-t-elle en ce jour?» puis Il répondra à Lui-même: «A Dieu, l'Unique, le Dominateur Suprême». C'est Moi qui, au début de la création, étais seul, Je domine tout et J'ai décrété l'anéantissement de tout». Ensuite Il fera revivre Israfel et lui ordonnera de souffler dans la trompette la troisième fois qui sera le soufflement de la résurrection, et voilà tous les hommes se dresseront et se regarderont après qu'ils aient devenus ossements et poussière. Ils attendront aux affres du jour de la résurrection, comme Dieu a dit: «**Un seul ordre sera donné, et les voilà sortis de leurs tombeaux**» [Coran XLVI, 13-14] et aussi: «**Quand Il vous ordonnera de sortir de la terre, vous en sortirez**» [Coran XXX, 25].

Abdullah Ben 'Amr rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*L'Antéchrist apparaîtra dans ma communauté, il restera quarante (je ne sais pas s'il s'agit de quarante jours, ou quarante mois ou quarante ans). Dieu alors enverra Jésus le fils de Marie qui ressemblera à 'Ourwa Ben Mass'oud, il le recherchera et le tuera. Les gens demeureront après ce fait sept ans sans adversité, puis Dieu enverra un vent froid du côté de Châm, et alors, nul qui n'aura dans le cœur le poids d'un atome (ou d'une petite fourni) de bien ou de foi ne survivra sur la terre de sorte que, si l'un d'entre vous entrera à l'intérieur d'une montagne, ce vent l'atteindra pour le faire mourir*». J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -qu'Allah

le bénisse et le salue- encore dire: *«Il ne restera sur terre que les pires des hommes qui, à la vitesse d'un vol d'oiseau et par la cruauté des bêtes fauves, ne feront aucun acte de bien, ne réprouveront aucun acte répréhensible, et le diable se présentera devant eux en leur demandant: «-Pourquoi ne répondez-vous pas à mon appel?» Il leur ordonnera d'adorer les idoles et ils s'éxécuteront, et eux dans leur cas présent, jouiront de tous les biens et mèneront une vie heureuse.*

Puis on soufflera dans la trompette et nul ne l'entendra sans qu'il ne soit foudroyé. Ensuite Dieu enverra -ou suivant une variante: fera descendre- de la pluie qui ressemblera à une rosée- ou une ombre (il y a là un doute du rapporteur An-Nou'man) d'où les corps des hommes seront ressuscités. On soufflera une autre fois, et voici les hommes se dresseront et se regarderont, et on leur dira: «Hommes! Répondez à l'appel de votre Seigneur! Arrêtez-les! Ils seront interrogés» Ensuite on dira: «Faites sortir (parmi ces hommes) ceux qui sont destinés à l'Enfer» -Quelle sera leur proportion? demandera-t-on. Sur chaque mille, répliquera-t-on, neuf-cent-quatre-vingt dix- neuf. Ce jour-là , les enfants deviendront comme des vieillards et les jambes seront mises à nu (la vérité sera bien claire)» ***(-Rapporté par Ahmed et Mouslim dont la version est celle de ce dernier]***[1].

---

(1) روى الإمام أحمد عن عبد الله بن عمرو رضي الله عنهما، قال رسول الله ﷺ: «يخرج الدجال في أمتي فيمكث فيهم أربعين لا أدري أربعين يوماً، أو أربعين شهراً أو أربعين عاماً، أو أربعين ليلة فيبعث الله تعالى عيسى بن مريم عليهما الصلاة والسلام كأنه عروة بن مسعود الثقفي، فيظهر فيهلكه الله تعالى، ثم يلبث الناس بعده سنين سبعاً ليس بين اثنين عداوة، ثم يرسل الله تعالى ريحاً باردة من قبل الشام، فلا يبقى أحد في قلبه مثقال ذرة من إيمان إلا قبضته، إنَّ أحدهم لو كان في كبد جبل لدخلت عليه»، قال: سمعتها من رسول الله ﷺ: «ويبقى شرار الناس في خفة الطير وأحلام السباع لا يعرفون معروفاً ولا ينكرون منكراً، قال: فيتمثل لهم الشيطان فيقول: ألا تستجيبون؟ فيأمرهم بعبادة الأوثان فيعبدونها، وهم في ذلك دارة أرزاقهم، حسن عيشهم، ثم ينفخ في الصور، فلا يسمعه أحد إلا أصغى ليتاً ورفع ليتاً، وأول من يسمعه رجل يلوط حوضه فيصعق، ثم لا يبقى أحد إلا صعق، ثم يرسل الله تعالى أو ينزل الله عز وجل مطراً كأنه الطل أو الظل شك نعمان، فتنبت منه الناس ثم ينفخ فيه أخرى فإذا هم قيام ينظرون، ثم يقال: أيها الناس هلموا إلى ربكم ﴿وقفوهم إنهم مسؤولون﴾

Dans son Sahih, Al-Boukhari rapporte. d'après Abou Houraira -que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit qu'il y aura quarante entre les deux soufflements dans la trompette. Toute partie du corps humain sera anéantie sauf l'os caudal à partir duquel le corps de l'homme sera reconstituée».

«La lumière d'Allah éclairera la terre» lorsque Dieu, au jour de la résurrection, apparaitra aux créateures où Il dominera les hommes pour les juger. **«Le livre sera déposé»** où toutes les actions des hommes sont inscrites. **«Les Prophètes et les témoins appelés»** Ibn Abbas a dit: «pour témoigner contre leurs peuples qu'ils ont transmis les messages de leur Seigneur». Les témoins seront les anges scribes qui ont inscrit les bonnes et les mauvaises actions des hommes. **«Justice sera rendue à chacun. Nul ne sera lésé»** Les hommes seront jugés équitablement et ne seront jamais opprimés. Car Dieu ne lèsera personne, et chaque homme recevra le prix exact de ce qu'il aura fait. A ce propos Dieu affirme: **«Aucune âme ne subira le moindre préjudice. Le poids même d'un grain de moutarde entrera en compte. Nos comptes sont infaillibles»** [-Coran XXI, 47].

وَسِيقَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا إِلَىٰ جَهَنَّمَ زُمَرًا حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءُوهَا فُتِحَتْ أَبْوَٰبُهَا
وَقَالَ لَهُمْ خَزَنَتُهَآ أَلَمْ يَأْتِكُمْ رُسُلٌ مِّنكُمْ يَتْلُونَ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتِ رَبِّكُمْ
وَيُنذِرُونَكُمْ لِقَآءَ يَوْمِكُمْ هَٰذَا قَالُوا بَلَىٰ وَلَٰكِنْ حَقَّتْ كَلِمَةُ ٱلْعَذَابِ عَلَى
ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٧١﴾ قِيلَ ٱدْخُلُوٓا أَبْوَٰبَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَا فَبِئْسَ مَثْوَى
ٱلْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٧٢﴾

wa sîqa-l-ladîna kafarû 'ilâ jahannama zumaran hattâ 'idâ jâ'ûhâ futihat 'abwâbuhâ waqâla lahum hazanatuhâ 'alam ya'tikum rusulm minkum yatlûna 'alaykum 'âyâti rabbikum wa yundirunakum liqâ'a

---

قال، ثم يقال: أخرجوا بعث النار، فيقال: كم؟ فيقال: من كل ألف تسعمائة وتسعة وتسعون، فيومئذ تبعث الولدان شيباً ويومئذ يكشف عن ساق». (رواه أحمد ومسلم)

yawmikum hâḏâ qâlû balâ walâkén ḥaqqat kalimatu-l-'aḏâbi 'alâ-l-kâfirîna (71) qîla-d-ḫulû 'abwâba jahannama ḫalidîna fîhâ fabi'sa maṯ wa-l-mutakabbirîna (72).

Les infidèles seront dirigés par troupes vers l'enfer. A leur approche, les portes s'ouvriront toutes grandes devant eux. Les gardiens leur diront: «Ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes choisis parmi vous pour vous faire connaître les enseignements de votre Seigneur et vous prévenir de l'arrivée de ce jour-là?». Oui, répondront-ils, mais la menace prédite sera déjà en voie d'exécution contre les infidèles. (71) Franchissez les portes de l'enfer et pour toujours, leur dira-t-on. C'est le hideux séjour réservé aux arrogants. (72).

Au jour du jugement dernier, les incrédules seront poussés brutalement dans le feu de la Géhenne assoiffés et affamés. D'autant plus, ils seront sourds, muets et aveugles, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Nous les réunirons tous les égarés, face contre terre, aveugles, sourds et muets. L'enfer sera leur séjour. A peine le feu baissera-t-il, qu'il sera ranimé»** [Coran XVII, 97].

«A leur approche, les portes s'ouvriront toutes grandes devant eux» Dès que les coupables seront juste devant les portes de l'enfer, celles-ci s'ouvriront aussitôt pour hâter leur supplice, et les gardiens gigantesque et puissants leur demanderont, pour les invectiver: **«Ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes choisis parmi vous?»** qui sont des mortels comme vous et parlent votre langue, **«pour vous faire connaître les enseignements de votre Seigneur»** afin que ceux-ci soient un argument contre vous, **«et vous prévenir de l'arrivée de ce jour-là?»** en vous mettant en garde contre ce jour que voici. Les damnés répondront: «Si, nous avons reçu des Prophètes et nous ont mis en garde contre tout cela, **«mais la menace prédite sera déjà en voie d'exécution contre les infidèles»** Nous nous sommes opposés à ces Prophètes, répondront-ils, et nous les avons traités de menteurs. On lit encore leur situation dans ces versets: **«Chaque fois qu'une nouvelle fournée de damnés y pénètre, les gardiens les interrogent: «N'avez-vous pas été avertis? Ils répondront: «Oui, nous avons eu un Prophète, mais nous l'avons traité d'imposteur. Allah n'a rien révélé, lui avons-nous dit. Vous êtes dans une erreur profonde»** [Coran LXVII, 8-9].

«Franchissez les portes de l'enfer et pour toujours, leur dira-t-on» sans toutefois préciser l'identité de celui qui leur adressera cet ordre, car tout l'univers témoignera contre eux et approuvera le verdict du Seigneur le Juste et le Sachant parfait. Vous y demeurerez éternellement sans pouvoir changer ce lieu de séjour et vous n'en sortirez jamais. Quel affreux séjour que le vôtre pour prix de votre incrédulité, votre égarement et votre détournement de la voie droite, la voie de la vérité.

وَسِيقَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوْا۟ رَبَّهُمْ إِلَى ٱلْجَنَّةِ زُمَرًا حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءُوهَا وَفُتِحَتْ
أَبْوَٰبُهَا وَقَالَ لَهُمْ خَزَنَتُهَا سَلَـٰمٌ عَلَيْكُمْ طِبْتُمْ فَٱدْخُلُوهَا خَـٰلِدِينَ ﴿٧٣﴾
وَقَالُوا۟ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى صَدَقَنَا وَعْدَهُۥ وَأَوْرَثَنَا ٱلْأَرْضَ نَتَبَوَّأُ مِنَ ٱلْجَنَّةِ
حَيْثُ نَشَآءُ فَنِعْمَ أَجْرُ ٱلْعَـٰمِلِينَ ﴿٧٤﴾

wa sîqa-l-ladîna-t-taqaw rabbahum 'ilâ-l-jannati zumaran hattâ 'idâ jâ'ûha wa futihat 'abwabuha waqâla lahum hazanatuha salâmun '-alaykum tibtum fadhulûhâ hâlidîna (73) wa qâlu-l-hamdu li-L-Lâhi-l-ladî sadaqanâ wa 'dahû wa 'awratanâ-l-'arda natabawwa'u mina-l-jannati haytu nasâ'u fani'ma 'ajru-l-'âmilîna (74).

Les fidèles seront dirigés par troupes vers le paradis. A leur approche, les portes s'ouvriront toutes grandes devant eux. Les gardiens leur diront: «Paix sur vous. Vous avez été bons. Franchissez pour toujours le seuil de cette demeure.» (73) Ils diront alors: «Gloire à Allah pour avoir réalisé sa promesse et nous avoir donné en partage le Paradis où nous pouvons circuler à loisir. Magnifique récompense que celle des hommes de bien. (74).

Les bienheureux seront conduits par troupes au Paradis : d'abord les rapprochés puis les pieux et ainsi de suite selon leurs degrés de foi et des œuvres pies, les Prophètes avec les Prophètes, les savants avec les savants, bref par troupes homogènes. A leur arrivée, les portes s'ouvriront devant eux, car avant ce stade ils devaient traverser le Sirat (le pont) après leur retenue dans l'isthme et leur acquittement

de tout droit envers les autres dans le bas monde. Une fois devenus exempts et purs, il leur sera ordonné d'entrer au Paradis. L'imam Ahmed rapporte, d'après Anas Ben Malek, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«... Au jour de la résurrection, je me tiendrai devant la porte du Paradis et demanderai de m'ouvrir. L'ange me dira: «Qui es-tu?» -Mouhammad, répondrai-je» - C'est par toi que je fus ordonné, répliquera-t-il, de n'ouvrir la porte à nul avant toi».*

Al-Hafedh Ben Ya'la rapporte, d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le premier groupe qui entrera au Paradis aura l'éclat de la lune quand elle est pleine. Ceux qui viendront après seront plus brillants que les étoiles au ciel. Ils n'y urineront pas, n'iront pas aux selles, ne moucheront pas et ne cracheront pas. Leurs peignes seront en or, leur transpiration sera du musc, leurs cassolets seront alimentés par l'aloès, leurs épouses seront les houris aux grands yeux, leur caractère sera celui d'un seul homme. Ils auront la taille de leur père Adam de soixante coudées de hauteur dans le ciel»*[1] .

Les gardiens du Paradis recevront les élus par le mot: «Paix. Entrez-y pour vivre éternellement dans le bien-être et la félicité».

Abou Houraira -que Dieu l'agrée- rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui aura dépensé une paire (de bien) sera appelé par les portes du Paradis qui en sera muni de plusieurs. Celui qui était des gens qui priaient sera appelé par la porte de la prière. Celui qui était de ceux qui dépensaient en aumône sera appelé par la porte de l'aumône. Celui qui était des gens qui combattaient dans le sentier de Dieu, sera appelé par la porte du Jihad. Celui qui était de ceux qui jeûnaient sera appelé par la porte du jeûne appelée Al-Rayan». Abou Bakr demanda: «O Envoyé de Dieu, y aura-t-il quelqu'un qui serait appelé par toutes les portes?» Certes-oui répondit-il, et j'espère que tu sois l'un*

---

(1) روى الحافظ أبو يعلى، عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «أول زمرة يدخلون الجنة على صورة القمر ليلة البدر، والذين يلونهم على ضوء أشد كوكب دري في السماء إضاءة، لا يبولون ولا يتغوطون ولا يتفلتون ولا يتمخطون، أمشاطهم الذهب، ورشحهم المسك، ومجامرهم الألوة وأزواجهم الحور العين، أخلاقهم على خلق رجل واحد، على صورة أبيهم آدم ستون ذراعاً في السماء».

deux» (Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim)[1].

Omar Ben Al-Khattab rapporte que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Chacun d'entre vous qui fait des ablutions intègres puis dit: «J'atteste qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu et que Mouhammad est Son serviteur et Son Envoyé», les portes du Paradis lui seront ouvertes et il y entrera par laquelle il voudra».

Pour montrer la largeur des portes du Pardais, il est cité dans le hadith relatif à l'intercession, que l'espace qui sépare entre les deux battants équivaut à la distance entre La Mecque et Hajar -ou suivant une variante: entre La Mecque et Bassorah.

En entrant au Paradis les bienheureux s'écrieront: «**Gloire à Allah pour avoir réalisé sa promesse**» ce dont les Prophètes nous en avaient rapporté dans le bas monde, et les élus du Paradis imploraient Dieu par ces mots: «**Seigneur, donne-nous ce que Tu nous a promis par l'entremise de Tes apôtres. Fais que nous ne soyons pas humiliés au jour de la résurrection. Toi qui ne manques jamais à tes promesses**» [Coran III, 194]. Ils loueront Dieu pour leur avoir donné la terre en héritage et installés dans le Paradis. Cette terre sera autrement différente de celle de la vie présente, car d'après un hadith, il est dit: «Les graviers du Paradis seront en perles et son sable en musc».

En commentant ce verset: «**Les fidèles seront dirigés par troupes vers le Paradis**» Ali Ben Abi Taleb -que Dieu l'agrée-, et d'après Ibn Abi Hatem, a dit: «Arrivés tout près de l'une des portes du Paradis, les élus y trouveront un arbre, de ses racines, deux sources d'eau jailliront. Ils se laveront de l'une d'elle et aussitôt la splendeur de la

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «من أنفق زوجين من ماله في سبيل الله تعالى دعي من أبواب الجنة وللجنة أبواب، فمن كان من أهل الصلاة دعي من باب الصلاة، ومن كان من أهل الصدقة دعي من باب الصدقة ومن كان من أهل الجهاد دعي من باب الجهاد، ومن كان من أهل الصيام دعي من باب الريّان»، فقال أبو بكر رضي الله تعالى عنه: يا رسول الله: ما على أحد من ضرورة دعي من أيها دعي، فهل يدعى منها كلها أحد يا رسول الله؟ قال ﷺ: «نعم وأرجو أن تكون منهم» (أخرجه أحمد ورواه البخاري ومسلم من حديث الزهري بنحوه).

félicité apparaitra sur eux, de sorte que la teinte de leur peau ne changera jamais et leurs cheveux seront toujours peignés. De l'autre source ils boiront et tout ce qu'il se trouve dans leur ventre disparaitra à jamais. Une fois purs et purifiés, les anges leur diront alors: «**Paix sur vous. Vous avez été bons**». Les éphèbes prendront leurs maîtres par les mains, en les accueillant tel un enfant qui reçoit son père après une longue absence, et leur diront: «Réjouissez-vous, Dieu vous a préparé telle et telle chose de la haute considération. Un de ces éphèbes - domestique - ira trouver l'épouse de son maître, l'une des houris aux grands yeux noirs, et lui annoncera: «Un tel- et il le nommera par son nom au bas monde- est venu». Elle se lèvera toute joyeuse pour se tenir debout sur le seuil de la porte dans son attente. Quand le mari arrivera, il y trouvera des lits de repos surélevés, des coupes posées et des coussins alignés. En examinant sa demeure, l'homme constatera qu'elle est bâtie sur des fondements en perles variées de couleurs rouge, verte, jaune et blanche. En regardant le plafond, si Dieu ne l'avait pas préservé, sa vue se serait éblouie et perdue à cause de ce qu'il verrait comme éclat et splendeur. Il regardera enfin ses épouses, les houris, s'accoudera sur un coussin et louera son Seigneur par ces mots: «**Louange à Allah qui nous a conduits en ce lieu. Si Allah ne nous avait pas conduits dans la bonne voie, nous ne l'aurions pas trouvée de nous-mêmes**» [Coran VII, 43].

وَتَرَى ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ حَآفِّينَ مِنْ حَوْلِ ٱلْعَرْشِ يُسَبِّحُونَ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ ۖ وَقُضِىَ بَيْنَهُم
بِٱلْحَقِّ وَقِيلَ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧٥﴾

wa tarâ-l-malâ'ikata ḥâffîna min ḥawlil 'arši yusabbiḥûna biḥamdi rabbihim wa quḍiya baynahum bil-ḥaqqi wa qîla-l-ḥamdu li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîn (75).

Les anges se presseront autour du Trône en chantant les louanges de leur Seigneur. Justice est faite. On répètera en chœur: «Gloire à Allah, le Maître de l'univers» (75).

Après que Dieu ait montré le sort des bienheureux et des damnés, chacun dans le lieu qu'il mérite suivant ses œuvers, Il parle des anges qui se mettront en cercles autour du Trône sublime, chantant pureté à

Dieu, exprimant leurs louanges, Le glorifiant, Le sanctifiant et déclarant sa pureté et Sa justice après l'avoir appliquée en toute équité. Tout le monde s'écriera alors et d'une seule voix: **«Gloire à Allah, le Maître de l'univers»**. et louange à lui qui a discerné les élus et les bons de damnés et des coupables. Louanges à Dieu en toute circonstance et en tout lieu.



40 - SOURATE DU CROYANT

(ou DU PARDONNEUR)

85 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 57 et 58 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate précédente

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ ﴿١﴾ تَنزِيلُ ٱلْكِتَٰبِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ ﴿٢﴾ غَافِرِ ٱلذَّنۢبِ وَقَابِلِ
ٱلتَّوْبِ شَدِيدِ ٱلْعِقَابِ ذِى ٱلطَّوْلِ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ إِلَيْهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ḥa-mîm (1) tanzîlu-l-kitâbi mina-L-Lâhi-l-'Azîzi-l- 'Alîmi (2) Ġafiri-ḏ-ḏ ambi wa qâbili-t-tawbi šadîdi-l- 'iqâbi ḏî-ṭ-ṭawli lâ 'ilâha 'illâ huwa 'ilayhi-l-maṣîru (3).

Au nom d'Allah le Misércordieux le Très Miséricordieux

Ha.mim (1) Ce livre a été révélé par Allah le tout-Puissant et le docte, (2) qui absout les péchés, accepte le repentir et réprime sans faiblesse. Il n'y a d'autre Allah que Lui. C'est à Lui que tout fait retour.(3).

On a parlé de ces lettres énigmatiques auparavant en commentant le début de la sourate: «La vache».

Ce Livre - le Coran - est une révélation de Dieu qui pardonne les péchés à quiconque avait commis et accepte son repentir s'il reviendrait à lui repentant et regrettant ses mauvaises actions, et en se soumettant à Lui. Quant à celui qui se montre rebelle, commet les injustices, préfère ce monde à l'autre et persévère dans son insoumission, qu'il sache que Dieu est redoutable dans son châtiment. Dieu -à lui la puissance et la gloire- a résumé cela dans un seul verset quand Il a dit: **«Avertis les hommes que Je suis indulgent et miséricordieux, et que mon châtiment est impitoyable»** [Coran XV, 49-50]. Et ceci dans le but que l'homme vive dans l'espoir et la crainte.

«Il dispose de tous les biens» Lui qui se suffit à Lui-même, et qui les pourvoit aux hommes afin d'être reconnaissants envers lui tant qu'ils pourraient l'être, car ils n'arriveraient plus à le faire comme Il a dit ailleurs: **«Vous ne pourriez pas énumérer les bienfaits d'Allah. L'homme est profondément injuste et ingrat»** [Coran XIV, 34].

«Il n'y a d'autre Allah que Lui» rien ne Lui est pareil et qui possède Ses attributs et Ses qualités, car aucun Seigneur n'existe à part Lui. Tout lui fera retour au jour de la résurrection pour la rétribution selon les œuvres accomplies dans le bas monde. Omar rapporte qu'un homme vint le trouver et lui déclara qu'il a tué un autre -involontairement- et demanda si son repentir serait accepté. Omar lui récita les versets précités et l'exhorta: «œuvre (pour la vie future) sans te désespérer».

Yazid Ben Al-Aslam raconte: «Un homme puissant du pays de Châm venait souvent chez Omar Ben Al-Khattab. Comme son absence dura un certain temps, Omar s'enquérit: «Qu'a-t-il fait cet homme-là?» On lui répondit: «O prince des croyants il s'est adonné aux boissons alcooliques». Omar manda alors son scribe et lui dit: «Ecris: De 'Omar Ben Al-Khattab à un tel fils d'un tel. Que la paix soit sur toi. Je te rappelle de louer Dieu qu'il n'y a d'autre divnité à part Lui. Il pardonne les péchés, accueille le repentir, sévère dans Son châtiment et a la générosité sans limites. il n'y a de Dieu que Lui. Vers lui sera le retour». Puis il demanda à Ses compagnons: «Invoquez Dieu en

faveur de votre frère qu'il retourne à Dieu repentant afin qu'Il agrée son repentir». Lorsque la lettre parvint à l'homme en question, il la lit et la relit en disant: «Il absout les péchés, accueille le repentir et redoutable dans Son châtiment. Il me met en garde contre Ses représailles et me promet de me pardonner». Il ne cessa de répéter ces mots et de pleurer son cas jusqu'à ce qu'il rende l'âme. En informant 'Omar de la mort de cet homme il dit à ses compagnons: «- C'est ainsi que vous devez agir en voyant l'un de vos coreligionnaires qui se détourne de la voie droite. Vous devez le diriger vers le bien en lui citant les enseignements afin qu'il revienne à lui-même. Puis invoquez-lui Dieu pour qu'il accepte son repentir, et ne soyez jamais les suppôts de Satan contre lui».

مَا يُجَٰدِلُ فِيٓ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ إِلَّا ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ فَلَا يَغۡرُرۡكَ تَقَلُّبُهُمۡ فِي ٱلۡبِلَٰدِ ٤
كَذَّبَتۡ قَبۡلَهُمۡ قَوۡمُ نُوحٖ وَٱلۡأَحۡزَابُ مِنۢ بَعۡدِهِمۡۖ وَهَمَّتۡ كُلُّ أُمَّةِۭ
بِرَسُولِهِمۡ لِيَأۡخُذُوهُۖ وَجَٰدَلُواْ بِٱلۡبَٰطِلِ لِيُدۡحِضُواْ بِهِ ٱلۡحَقَّ فَأَخَذۡتُهُمۡۖ فَكَيۡفَ كَانَ
عِقَابِ ٥ وَكَذَٰلِكَ حَقَّتۡ كَلِمَتُ رَبِّكَ عَلَى ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَنَّهُمۡ أَصۡحَٰبُ
ٱلنَّارِ ٦

mâ yujâdilu fî ’â̂yâti-L-Lâhi ’illâl-lad̲îna kafarû falâ yaġrurka taqallubuhum fîl-bilâdi (4) kad̲d̲abat qablahum qawmu Nuḥin wa-l-’aḥzâbu mim ba‘dihim wa hammat kullu ’ummatim-birasulihim liya’ẖud̲ ûhu wa jâdalu bil-bâṭili liyudḥiḍû bihî-l-ḥaqqa fa-’aẖad̲tuhum fakayfa kâna ‘iqâbi (5) wa kad̲âlika ḥaqqat kalimatu rabbika ‘alâ-l-lad̲îna kafarû ’annahum ’aṣḥâbu-n-nâri (6).

Il n'y a que les infidèles qui discutent sur les preuves d'Allah. Que leur réussite ne t'égare pas.(4) Avant eux, le peuple de Noé a renié Allah. Après Noé, d'autres coalitions se sont formées contre lui. Chaque peuple complotait de supprimer son Prophète. Ils employaient le mensonge pour combattre la vérité. J'ai sévi contre eux. Combien a été sévère ma répression. (5) C'est ainsi que s'est vérifiée la menace de ton Maître contre les infidèles. Ils n'ont pas échappé à l'enfer. (6).

Ceux qui controversent au sujet des signes (ou des versets) du Dieu après la production des preuves éclatantes, ne sont que des mécréants. Que leurs situations successives dans ce monde, quant à leurs richesses et leurs postérités en y jouissant, ne te trompent pas, comme Il a dit dans un autre verset en montrant leur sort: «**Ne sois pas impressionné de voir les infidèles parcourir à leur aise dans le pays. Leur bien-être est éphémère. Ils sont voués à l'enfer. Et quel triste séjour**» [-Coran III, 196-197]. Dieu les laisse jouir peu de temps de la vie de ce monde, puis Il leur fera endurer un terrible châtiment.

Ensuite Dieu soulage Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de l'obstination de son peuple en lui racontant ce qu'en fut des autres Prophètes avec leurs peuples qui les traitèrent d'imposteurs, en commençant par Noé! -que Dieu le salue- le premier Prophète envoyé sur terre qui fut ordonné d'appeler les hommes à adorer Dieu et de s'abstenir de l'adoration des idoles. «**Avant eux, le peuple de Noé a renié Allah. Après Noé, d'autres coalitions se sont formées contre lui**». Chaque peuple complota contre son Prophète pour le tuer, et même certains furent tués par leurs propres peuples.

«**Ils employaient le mensonge pour combattre la vérité**» C'est-à-dire, ils controversaient avec de faux arguments pour s'emparer de leurs Prophètes. A ce propos le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque recourt à une erreur (ou une injustice) pour rejeter une vérité (ou un droit) ne serait plus sous la protection de Dieu le Très Haut ni celle de Son Messager»* ***(Rapporté par At-Tabarani d'après Ibn Abbas).***

«**J'ai sévi contre eux**» Dieu les a anéantis à cause de leurs péchés et leurs fautes graves. Considère comment fut le châtiment de Dieu et sa sévérité. «**C'est ainsi que s'est vérifiée la menace de ton Maître contre les infidèles. Ils n'ont pas échappé à l'enfer**» Comme la parole de Dieu s'était réalisée sur les peuples précédents qui avaient mécru, ainsi elle le serait contre ceux qui te traitent de menteur, ô Mouhammad, et se sont rebellés, contre toi. Ces gens-là ne seront que le combustible de la Géhenne.

لِلَّذِينَ ءَامَنُوا رَبَّنَا وَسِعْتَ كُلَّ شَيْءٍ رَّحْمَةً وَعِلْمًا فَاغْفِرْ لِلَّذِينَ تَابُوا
وَاتَّبَعُوا سَبِيلَكَ وَقِهِمْ عَذَابَ الْجَحِيمِ ﴿٧﴾ رَبَّنَا وَأَدْخِلْهُمْ جَنَّاتِ عَدْنٍ الَّتِي
وَعَدتَّهُمْ وَمَن صَلَحَ مِنْ ءَابَائِهِمْ وَأَزْوَاجِهِمْ وَذُرِّيَّاتِهِمْ إِنَّكَ أَنتَ الْعَزِيزُ
الْحَكِيمُ ﴿٨﴾ وَقِهِمُ السَّيِّئَاتِ وَمَن تَقِ السَّيِّئَاتِ يَوْمَئِذٍ فَقَدْ رَحِمْتَهُ
وَذَٰلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴿٩﴾

'l-laḏîna yaḥmilûna-l-'arša wa man ḥawlahû yusabbiḥûna biḥamdi rabbihim wa yu'minûna bihî wa yastaġfirûna li-l-laḏîna 'ãmanû rabbanâ wasi'ta kulla šay'i-r-raḥmatan wa 'ilman faġfir li-l-laḏîna tâbû wa-t-taba'û sabîlaka wa qihim 'aḏâba-j-jaḥîmi (7) rabbanâ wa 'adḫilhum jannâti 'adnini-l-latî wa 'adtahum wa man ṣalaḥa min 'ãbã'ihim wa '-azwâhihim wa ḏurriyâtihim 'innaka 'anta-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (8) wa qihimu-s-sayyi'âti waman taqi-s-sayyi'âti yawma 'iḏin faqad raḥimtahû wa ḏâlika huwa-l-fawzu-l-'azîmu (9).

Ceux qui portent le trône et l'entourent exaltent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour tous les croyants: «Seigneur, disent-ils, ta miséricorde et ta science s'étendent à toutes choses. Pardonne à ceux qui se repentent et suivent ton enseignement. Préserve-les des supplices de l'enfer. (7) Seigneur, accomplis ta promesse en les accueillant dans le jardins de l'Eden ainsi que leurs parents, leurs épouses et leurs enfants vertueux. Tu es puissant et sage. (8) Ne les laisse pas succomber au mal. Ceux que tu raffermis ainsi, c'est par l'effet de Ta miséricorde. Cela constitue un immense bonheur (9).

Les anges porteurs du Trône et les chérubiens qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, c'est à dire ils le glorifient comme étant exempt de tout défaut, et le louent comme il se doit tenant compte de Ses attributs et épithètes. Ils croient en lui et se tiennent humiliés devant Lui. Ils implorent le Pardon pour tous les croyants sur terre, ceux qui croient aux mystères et invisibles. Dieu a assigné aux croyants des anges qui, chaque fois que les premiers invoquent Dieu en le suppliant, ils ajoutent «Amen» sans que les hommes le sachent. A cet égard le Messager de Dieu -qu'Allah le

bénisse et le salue- a dit: *«Tout musulman qui invoque Dieu pour son frère coreligionnaire sans que ce dernier le sache, un ange ajoute: «Amen, et tu en auras pareil».*

Les porteurs du Trône comme, a avancé Chahr Ben Hawchab sont au nombre de huit. (Cette opinion est basée sur ce verset: **«huit d'entre eux soutenant sur leurs têtes le Trône de ton Seigneur»** [Coran LXIX, 17]). Quatre d'entre eux disent: «Gloire et louanges à Toi ô Grand Dieu. Louanges à Toi pour Ta clémence après Ta science» et les quatre autres disent: «Gloire et louanges à Toi ô Grand Dieu. Louanges à Toi pour Ta mansuétude après Ton pouvoir». C'est pourquoi ces anges disent pour les croyants qui implorent Dieu: **«-Seigneur , Ta miséricorde et Ta science s'étendent à toutes choses»** En d'autre terme Ta miséricorde embrasse leurs fautes et péchés et Ta science embrasse leurs actes, paroles, mouvements et repos. **«-Pardonne à ceux qui se repentent et suivent Ton enseignement»** Ceux qui, après avoir péché, demandent le pardon sans avoir l'intention de récidiver, en suivant Tes ordres quant à l'accomplissement des bonnes actions et des actes de charités et en s'absetnant de toute interdiction.

«Préserve-les du supplice de l'enfer» et épargne-leur le châtiment de la fournaise qui serait le plus atroce des supplices **«Seigneur, accomplis Ta promesse en les accueillant dans les jardins de l'Eden ainsi que leurs parents, leurs épouses et leurs enfants vertueux»**. En d'autre terme: Réunis-les dans des demeures proches l'une de l'autre pour multiplier leur joie. Dieu a dit ailleurs dans le même sens: **«Nous ne réserverons le même sort qu'aux croyants, à leurs desendances qui auront suivi la foi. Nous ne leur ferons rien perdre du mérite de leurs actions»** [Coran LII, 21]. C'est à dire Dieu égalera leurs bonnes actions de sorte qu'Il augmentera les moindres pour atteindre les plus grandes de par Sa grâce et Sa générosité. Dans le même sens, Sa'id Ben Joubayr l'a commenté et dit: «Une fois le croyant au Paradis, il s'enquerra du sort de son père, de son fils et de son cousin?. On lui répondra qu'ils n'ont pas mérité ton grade. Il dira alors: «Je n'ai œuvré (dans le bas monde) que pour moi-même et pour eux». Pour l'exaucer, on élèvera les grades des autres pour être avec lui. Puis Ibn Joubayr a récité à l'appui ce verset: **«Seigneur, accomplis Ta promesse...»** jusqu'à la fin.

«Tu es puissant et sage» et nul ne pourra s'opposer à Toi ni atteindre Ta sagesse. **«Ne les laisse pas succomber au mal»** en les laissant supporter les conséquences des mauvaises actions qu'ils ont commises, car **«Ceux que Tu raffermis ainsi, c'est par l'effet de Ta miséricorde»** en lui accordant Ta clémence. Voilà le bonheur sans limites.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُنَادَوْنَ لَمَقْتُ ٱللَّهِ أَكْبَرُ مِن مَّقْتِكُمْ أَنفُسَكُمْ إِذْ
تُدْعَوْنَ إِلَى ٱلْإِيمَٰنِ فَتَكْفُرُونَ ﴿١٠﴾ قَالُوا۟ رَبَّنَآ أَمَتَّنَا ٱثْنَتَيْنِ وَأَحْيَيْتَنَا ٱثْنَتَيْنِ
فَٱعْتَرَفْنَا بِذُنُوبِنَا فَهَلْ إِلَىٰ خُرُوجٍ مِّن سَبِيلٍ ﴿١١﴾ ذَٰلِكُم بِأَنَّهُۥٓ إِذَا دُعِىَ
ٱللَّهُ وَحْدَهُۥ كَفَرْتُمْ وَإِن يُشْرَكْ بِهِۦ تُؤْمِنُوا۟ فَٱلْحُكْمُ لِلَّهِ ٱلْعَلِىِّ ٱلْكَبِيرِ ﴿١٢﴾
هُوَ ٱلَّذِى يُرِيكُمْ ءَايَٰتِهِۦ وَيُنَزِّلُ لَكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ رِزْقًا وَمَا يَتَذَكَّرُ إِلَّا
مَن يُنِيبُ ﴿١٣﴾ فَٱدْعُوا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿١٤﴾

'inna-l-ladīna kafarû yunâdawna lamaqtu-L-Lâhi 'akbaru mim-maqtikum 'anfusakum 'id̲ tud'awna 'ila-l- 'imâni fatakfurûna (10) qâlû rabbanâ '-amattanâ t̲natayni wa 'aḥyaytanâ-t̲natayni fa'tarafnâ bid̲unûbinâ fahal 'ilâ ḫurûjim-min sabîlin (11) d̲âlikum bi 'annahû 'id̲â du'iya-L-Lâhu waḥdahû kafartum wa 'iy-yurak bihî tu'minû falḥukmu li-L-Lâhi-l-'Aliyyi-l-Kabîri (12) huwa-l-lad̲î yurîkum 'âyâtihî wa yunazzilu lakum mina-s-samâ'i rizqan wamâ yatazakkaru 'illâ man yunîbu (13) fad'û-L-Lâha muḫliṣîna lahu-d-dîna walaw kariha-l-kâfirûna (14).

Une voix interpellera les infidèles: «Allah vous méprise plus que vous vous êtes méprisés vous-mêmes en repoussant les appels de la foi». (10) Seigneur, répondront-ils, Tu nous a successivedment fait connaître l'état de mort et l'état de vie deux fois. Nous avouons nos péchés. Pourrons-nous jamais sortir d'ici?» (11) Vous avez mérité un tel sort. Car, quand on vous préchait le Dieu unique, vous l'écartiez, et quand ou lui donnait des associés, vous les acceptiez. Toute décision appartient à Allah, le Sublime, l'Auguste. (12) C'est Lui qui vous montre ses preuves et vous distribue les biens du ciel. Seul s'améliore celui qui se fie à Allah. (13) Priez Allah et vouez-lui un culte exclusif, en dépit de l'hostilité des infidèles. (14).

Alors qu'ils se battront dans les flammes de la fournaise, en goûtant le supplice implacable dont nul ne pourra le supporter à cause de son atrocité, les damnés éprouveront une grande haine envers eux-mêmes. Les anges leur diront que l'aversion de Dieu est aussi plus grande, car, dans le bas monde, ou vous appelait à la foi mais vous aviez mécru. Ils répondront: **«Seigneur, Tu nous a successivement fait connaître l'état de mort et l'état de vie deux fois»** Ibn Mass'oud compare ce verset à cet autre: **«Comment pouvez-vous renier Allah, vous, qu'Allah a tirés du néant, qu'Il fera mourir et revivre et près duquel vous retournerez un jour»** [Coran II, 28]. D'ailleurs ce qui est logique, une fois les incrédules comparus devant Dieu pour les juger, ils souhaiteraient retourner sur terre pour faire le bien et croire. Mais hélas! ce sera trop tard. Dieu a dit ailleurs: **«Si tu te trouves là le jour où ils (les incrédules) seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire: Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants»** [Coran VI, 27]. Lorsqu'ils seront introduits en enfer et goûteront le supplice, leur demande sera encore plus insistante: «Ils gémiront: **«O notre Maître, arrache-nous au supplice de l'enfer. Nous nous conduirons mieux que nous ne l'avons fait jusqu'alors»** [Coran XXXV, 37].

Dans le verset précité leur demande parait plus courtoise en s'adressant au Seigneur: **«Tu nous a successivement fait connaitre l'état de mort et l'état de vie deux fois»** En d'autre terme, Tu nous a créés du néant et Tu nous as ressuscités, Tu es capable donc de toute chose. Puisque nous avons avoué nos péchés et nous nous sommes fait tort à nous-mêmes **«Pourrons-nous jamais sortir d'ici?»** Vas-tu nous exaucer et nous ramener à la terre? Tu en es certes capable, et de notre part, nous ferons du bien et nous croirons. Si nous récidiverons, nous serons alors des inujustes! Mais la réponse sera catégorique et négative, en leur annonçant que leur retour ne leur sera profitable en rien pour la simple raison **«on vous prêchait le Dieu unique, vous l'écartiez, et quand on lui donnait des associés, vous les acceptiez»** et ainsi vous le serez, donc inutile de vous ramener sur terre.

«Toute décision appartient à Allah, le Sublime, l'Auguste» Le jugement appartient à Dieu l'équitable et le Juste. Il dirige qui Il veut et égare qui Il veut, fait miséricorde à qui Il veut et châtie qui Il veut. «-

C'est Lui qui vous montre Ses preuves» et Son omnipotence surtout dans la création s'agit-il dans les cieux ou sur la terre, tout montre la qualité du créateur. **«et vous distribue les biens du ciel»** surtout la pluie grâce à laquelle Il fait germer les plantations diverses et variées quant à leurs formes, couleurs, odeurs et saveurs. Seul se souvient de Lui qui médite ces choses-là et revient repentant vers Lui.

«Priez-Allah et vouez-Lui un culte exclusif, en dépit de l'hostilité des infidèles» Invoquez Dieu et rendez-lui un culte pur et sincère, ne suivez plus les impies et les idôlatres. L'imam Ahmad rapporte que Abdullah Ben Az-Zoubayr, après chaque prière, invoquait Dieu par ces mots: «Il n'y a d'autres divinités que Dieu, l'unique, Il n'a pas d'associé. La royauté et les louanges Lui appartiennent, Il est puissant sur toute chose. Il n'y a ni force ni puissance qu'en Dieu. Il n'y a de Dieu à part lui, et nous n'adorons que lui. Il détient les bienfaits et les grâces. A lui vont les meilleurs éloges. Il n'y a de Dieu que lui, nous lui rendons un culte pur en dépit des incrédules». Ibn Az-Zoubayr ajoutait: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- terminait ses prières avec ces paroles».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rapporte Abou Houraira, a dit: *«Invoquez Dieu, Béni et Exalté soit-Il, tout en étant sûrs de l'exaucement. Sachez que Dieu ne répond plus à tout cœur insouciant et distrait»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

رَفِيعُ ٱلدَّرَجَـٰتِ ذُو ٱلْعَرْشِ يُلْقِى ٱلرُّوحَ مِنْ أَمْرِهِۦ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ
لِيُنذِرَ يَوْمَ ٱلتَّلَاقِ ﴿١٥﴾ يَوْمَ هُم بَـٰرِزُونَ ۖ لَا يَخْفَىٰ عَلَى ٱللَّهِ مِنْهُمْ شَىْءٌ ۚ لِّمَنِ
ٱلْمُلْكُ ٱلْيَوْمَ ۖ لِلَّهِ ٱلْوَٰحِدِ ٱلْقَهَّارِ ﴿١٦﴾ ٱلْيَوْمَ تُجْزَىٰ كُلُّ نَفْسٍۭ بِمَا كَسَبَتْ ۚ
لَا ظُلْمَ ٱلْيَوْمَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٧﴾

rafî'u-d-darajâti ḏû-l-'arši yulqî-r-rûha min 'amrihî 'alâ may-yašâ'u min

(1) قال النبي ﷺ: «ادعوا الله تبارك وتعالى وأنتم موقنون بالإجابة، واعلموا أن الله تعالى لا يستجيب دعاءً من قلب غافل لاه» (أخرجه ابن أبي حاتم عن أبي هريرة).

'ibâdihî liyundira yawma-t-talâqi (15) yawma hum bârizûna lâ yahfâ 'alâ-L-Lâhi minhum šay'u-l-limani-l-mulkú-l-yawma li-L-Lâhi-l-Wâhidi-l-Qahhâri (16) l-yawma tujzâ kullu nafsim bimâ kasabat lâ zulma-l-yawma 'inna-L-Lâha sarî'u-l-hisâbi (17).

Tronant dans les sphères célestes, Il touche de son esprit qui Il veut pour annoncer aux hommes le jour de la résurrection., (15) Ce jour-là, le cœur des hommes sera mis à nu. Aucune de leurs actions n'échappera à Allah. Ce jour-là, à qui appartiendra la puissance suprême? A Allah l'unique, le Tout-Puissant. (16) Ce jour-là chaque âme sera rétribuée suivant ses œuvres. Ce jour-là, aucune injustice ne sera possible. Allah sera prompt à régler les comptes de chacun. (17).

Dieu parle de Sa Grandeur, de Son Orgueil et de la hauteur de son Trône qui domine toutes ses créatures comme un toit qui les couvre. Pour montrer cela Il a dit: «**Les anges et l'Esprit franchissent ces marches dans l'espace d'un jour, dont la dureté véritable est de cinquante mille ans**» [Coran LXX, 4]. On a rapporté à ce propos que le Trône est fait d'un seul rubis rouge dont la longueur de son diamètre équivaut à cinquante mille ans (de marche), et s'élève de la terre de cinquante mille ans.

«**Il touche de son esprit qui Il veut**» C'est à dire Il jette l'esprit (qui signifie aussi l'inspiraiton) selon son Arrêt sur qui Il veut parmi Ses serviteurs, comme Il a dit ailleurs: «**Il fait descendre son esprit par l'intermédiaire de Ses anges sur qui Il veut. Il met dans leurs bouches cette proclamation: Il n'y a d'Allah que Moi. Craignez-Moi**» [Coran XVI, 2], avec la mission d'avertir les hommes du jour de la résurrection, le jour où tous les hommes du premier au dernier, d'Adam jusqu'à son dernier fils, se rencontreront dans le lieu du rassemblement.

«**Ce jour-là, le cœur des hommes sera mis à nu**» ou suivant un autre traduction: «Tous les hommes comparaîtront devant Lui et rien ne lui sera caché de leurs œuvres».

«**Ce jour-là, à qui appartiendra la puissance suprême? A Allah l'Unique, le Tout-Puissant**» On a parlé de cela en rapportant un hadith dans lequel, Ibn 'Omar à dit que Dieu plie les cieux et la terre de sa main droite et dit: «Je suis le Souverain, Je suis le Très-Fort, Je suis le Tout-Grand! où sont les rois de la terre? où sont les tyrans?» Dans

le même sens, Ibn Abbas a dit: «Avant la survenue de l'Heure, un crieur criera: «Hommes, l'Heure s'est dressée». Aussi bien les morts que les vivants l'entendront. Puis Dieu descendra au ciel inférieur et dira: **«A qui appartient la puissance suprême? A Allah l'Unique, le Tout-Puissant».**

Au jour du jugement dernier, tout homme sera rétribué pour ce qu'il aura accompli dans le bas monde, il ne sera plus lésé ne serait-ce le poids d'un grain de moutarde. Pour la bonne action, Dieu décuplera la récompense et pour la mauvaise Il sanctionnera comme telle et même Il pourra l'effacer s'il le voudra. Dans un hadith divin, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, en attribuant ces mots à son Seigneur, a dit: *«O mes serviteurs, Je me suis interdit toute injustice et Je l'ai interdite entre vous, ne soyez donc pas injustes les uns envers les autres» Il dit à la fin: «O mes serviteurs, ce ne sont que vos œuvres que Je vous compte et pour lesquelles Je rétribue, alors celui qui trouve du bien, qu'il remercie Dieu, et celui qui trouve autres choses, qu'il ne blâme que lui-même»* **(Une partie d'un hadith rapporté par Muslim d'après Abou Dzarr)**[1].

«Allah sera prompt à régler les comptes de chacun» Il jugera tous les hommes comme étant pour Lui une seule personne.

وَأَنذِرْهُمْ يَوْمَ ٱلْآزِفَةِ إِذِ ٱلْقُلُوبُ لَدَى ٱلْحَنَاجِرِ كَٰظِمِينَ ۚ مَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ
حَمِيمٍ وَلَا شَفِيعٍ يُطَاعُ ﴿١٨﴾ يَعْلَمُ خَآئِنَةَ ٱلْأَعْيُنِ وَمَا تُخْفِى ٱلصُّدُورُ ﴿١٩﴾
وَٱللَّهُ يَقْضِى بِٱلْحَقِّ ۖ وَٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَقْضُونَ بِشَىْءٍ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ
ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿٢٠﴾

wa 'anḏirhum yawma-l-'âzifati iḏil-qulûbu ladâ-l-ḥanâjiri kâẓimîna mâ

---

(1) ثبت في صحيح مسلم عن أبي ذر: يا عبادي إني حرمت الظلم على نفسي وجعلته بينكم محرماً فلا تظالموا ـ إلى أن قال ـ يا عبادي إنما هي أعمالكم أحصيها عليكم ثم أوفيكم إياها، فمن وجد خيراً فيحمد الله تبارك وتعالى، ومن وجد غير ذلك فلا يلومن إلا نفسه».

liẓẓâlimîna min ḥamîmin walâ šafî‘in yuṭa‘u (18) ya‘lamu ḫâ ’inata-l-’a‘yuni wamâ tuḫfî-ṣ-ṣuduru (19) wa-L-Lâhu yaqḍî bil-ḥaqqi wal-laḏîna yad‘ûna min dunihî lâ yaqḍûna bišay’in ’inna-L-Lâha huwa-S-Sami‘u-l-Baṣîru (20).

Avertis-les de l'échéance fatale, du jour où l'angoisse les étreindra à la gorge. Les méchants ne trouveront aucun ami ni intercesseur influent. (18) Allah surprend les regards indiscrets et les secrets des cœurs. (19) Allah décide avec justice. Ceux qu'on invoque à sa place ne peuvent rien décider. Il entend et sait tout. (20).

A cause de l'épouvante qui se produira au jour de la résurrection, les hommes ressentiront une certaine angoisse à telle enseigne que les cœurs seront (comme serrés) à leurs gorges et ne pourront ni sortir ni retourner à leurs places. Ils seront cois **«nul ne pourra dire un mot s'il n'est autorisé par le Miséricordieux et s'il n'est sincère»** [Coran LXXVIII, 38].

Ce jour-là, les injustes ne trouveront aucun recours à quoi que ce soit du bien. **«Allah surprend les regards indiscrets et les secrets des cœurs»**. Il embrasse, par sa science parfaite, toutes les actions des hommes soient-elles grandes ou infimes, rien ne Lui sera caché. Que les hommes craignent Dieu comme il se doit et sachent qu'il les observe. Il connait la perfidie des regards et ce que recèlent les cœurs. Ibn Abbas donne comme exemple l'homme qui regarde une femme qui lui plait, s'il a l'intention de cohabiter avec elle ou non. **«Allah décide avec justice»** et juge en toute équité car Il est celui qui entend et qui voit parfaitement et rien ne Lui échappe: **«Il récompense suivant leurs œuvres ceux qui font le mal et décerne une belle récompense à ceux qui font le bien»** [Coran LIII, 31].

Quant à ceux qui invoquent les idoles et les statues en dehors de Lui, qu'ils achent que ces divinités ne décident de rien du tout étant incapables. Dieu observe leurs actions et entend leurs paroles.

۞ أَوَلَمْ يَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَيَنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَـٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ كَانُوا۟ مِن قَبْلِهِمْ ۚ
كَانُوا۟ هُمْ أَشَدَّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَءَاثَارًا فِى ٱلْأَرْضِ فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ وَمَا كَانَ

لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن وَاقٍ ﴿٢١﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَانَت تَّأْتِيهِمْ رُسُلُهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ
فَكَفَرُوا۟ فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ ۚ إِنَّهُۥ قَوِىٌّ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٢٢﴾

'awalam yasîrû fîl-'ardi fayanzzurû kayfa kâna 'aqibatu-l-ladîna kânû min qablihim kânû hum 'ašadda minhum quwwatan wa 'âtâran fîl-'ardi fa'ahadahumu-L-Lâhu bidunubihim wamâ kâna lahum mina-L-Lâhi min wâqinl (21) dâlika bi 'annahum kânat ta'tîhim rusuluhum bi-l-bayyinâti fakafarû fa'ahadahumu-L-Lâhu 'innahû qawiyyun šadîdul-'iqâbi (22).

Que ne parcourent-ils le monde? Ils verraient quelle a été la fin des générations passées. Bien que supérieures par la puissance et les vestiges qu'elles ont laissés, elles ont cependant été punies par Allah. Elles ne purent trouver de protecteur en dehors d'Allah. (21) Des apôtres leur avaient apporté nos signes mais elles les avaient repoussés. Allah les en punit. Il est terrible et implacable dans la répression (22).

Ceux qui ont traité Mouhammad -qu'Aliah le bénisse et le salue- d'imposteur, ne parcourent-ils pas la terre et constatent ce qu'en fut des générations précédentes qui ont agi de même envers leurs Prophètes et comment Dieu les a punies. Ces générations étaient plus redoutables et plus fortes. Elles ont laissé après elles des monuments et vestiges qu'aucun n'en serait capable de nos jours d'avoir chose pareille. Malgré leur puissance, Dieu les a saisies et anéanties, et elles n'ont pas trouvé de protecteur contre lui.

Pourquoi ces générations ont-elles subi un tel sort? Et Dieu de répondre: «**Des apôtres leur avaient apporté nos signes mais elles les avaient repoussés**» et étaient restées incrédules malgré tout. C'est pourquoi Dieu les a anéanties. Il est certes redoutable dans son châtiment.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَا وَسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿٢٣﴾ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَهَٰمَٰنَ
وَقَٰرُونَ فَقَالُوا۟ سَٰحِرٌ كَذَّابٌ ﴿٢٤﴾ فَلَمَّا جَآءَهُم بِٱلْحَقِّ مِنْ عِندِنَا قَالُوا۟
ٱقْتُلُوٓا۟ أَبْنَآءَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ وَٱسْتَحْيُوا۟ نِسَآءَهُمْ ۚ وَمَا كَيْدُ

ٱلْكَٰفِرِينَ إِلَّا فِى ضَلَٰلٍ ﴿٢٥﴾ وَقَالَ فِرْعَوْنُ ذَرُونِىٓ أَقْتُلْ مُوسَىٰ وَلْيَدْعُ
رَبَّهُۥٓ إِنِّىٓ أَخَافُ أَن يُبَدِّلَ دِينَكُمْ أَوْ أَن يُظْهِرَ فِى ٱلْأَرْضِ ٱلْفَسَادَ ﴿٢٦﴾
وَقَالَ مُوسَىٰٓ إِنِّى عُذْتُ بِرَبِّى وَرَبِّكُم مِّن كُلِّ مُتَكَبِّرٍ لَّا يُؤْمِنُ بِيَوْمِ
ٱلْحِسَابِ ﴿٢٧﴾

walaqad 'arsalnâ Mûsâ bi 'â̂yâtina wa sulṭanin mubînin (23) 'ilâ Fir'awna wa Hâmâna wa Qârûna faqâlû sâḥirun kaḏḏabun (24) falammâ jâ̂'ahum bil ḥaqqi min 'indina qâlû-q-tulû̂ 'abnâ̂'a-l-laḏîna 'â̂manû ma'ahû was-taḥyû nisâ̂'ahum wamâ kaydu-l-kâfirîna 'illâ fî ḍalâlin (25) waqâla Fir'awnu ḏarûnî̂ 'aqtul Mûsâ walyad'u rabbahû̂ 'innî̂ 'aḫâfu 'an yubaddila dînakum 'aw 'an yuẓhira fî-l-'arḍi-l-fasâda (26) waqâla Mûsâ 'innî 'uḏtu birabbî wa rabbikum min kulli mutakabbiri-l-lâ yu'minu bi yawmi-l-ḥisâbi (27).

Nous envoyâmes Moïse avec nos signes et une autorité inconstestable (23) à Pharaon, Hamon et Coré. Ils le traitèrent de charlatan et d'imposteur. (24) Lorsqu'il leur apporte notre vérité, ils dirent: «Tuez les fils des partisans de Moïse et n'épargnez que les filles.» Mais les manœuvres des impies échouent toujours. (25) Laissez-moi tuer Moïse, dit Pharaon . Qu'il en appelle alors à son Seigneur. Car je crains qu'il ne vous fasse changer de religion et jette ainsi le pays dans le désordre. (26) Moïse dit: «Je demande à Allah, mon Seigneur et le vôtre, de me secourir contre les orgueilleux qui ne croient pas au jour de la résurrection (27).

Dieu réconforte Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de ce qu'il en fut avec son peuple et lui assure qu'il aura le pas sur eux, tout comme Moïse qui avait été triomphé sur Pharaon. Moïse lui apporta et montra les preuves et signes éclatants de son Seigneur, ainsi à Hamon (Haman) son premier ministre et à Coré (Qaroun) qui était à cette époque le plus riche et le plus considéré. Ceux-là traitèrent Moïse tantôt d'un magicien tantôt d'un possédé. **«Lorsqu'il leur apporta notre vérité»** Cette vérité qui fut les signes et les miracles, ils ne trouvèrent de répliques que de dire: **«Tuez les fils des partisans de Moïse et n'épargnez que les filles»**. Comme on a avancé, les ordres de Pharaon furent de deux sortes: Le premier consista à prendre les

précautions contre l'influence de Moïse en l'affaiblissant par le meurtre des mâles (les nouveau-nés) parmi les Bani Israël, laissant les filles vivantes, et le deuxième visa l'humiliation de ce peuple afin qu'il tire mauvais augure de la présence de Moïse et qu'il s'insurge contre lui, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Il lui répondirent: «Nous étions malheureux avant ta venue et nous n'avons cessé de l'être après»** [Coran VII, 129]. Mais la ruse des incrédules ne vont qu'en pure perte et échoue toujours. Car Pharaon et son peuple visaient par la décision qu'ils avaient prise, la privation de Moïse des mâles qui formaient en principe ses partisans et ainsi Moïse et son peuple pourraient devenir faibles sans force ni ascendant.

«Laissez-moi tuer Moïse, dit Pharaon» -que Dieu le maudisse- et s'il a un Seigneur qui puisse le secourir, qu'il l'appelle, je ne m'en soucierais plus. Ce fut, en vérité, le summum de la rebellion et du reniement de Dieu. Et pour motiver ses propos, il ajouta: **«Car je crains qu'il ne vous fasse changer de religion et jette le pays dans le désordre»** Il craignit que Moïse ne détournât le peuple de sa propre religion suivie jusqu'alors et ne changeât leurs traditions et leur culte, prétendant que par ce faire Moïse aurait semé la corruption sur terre. Pharaon devint comme un prêcheur. Et Moïse de répliquer: **«Je demande à Allah, mon Seigneur et le vôtre, de me secourir contre les orgueilleux qui ne croient pas au jour de la résurrection»** Moïse demanda refuge auprès de Dieu contre le mal de Pharaon qui le menaçait de le tuer, et contre les méfaits des incrédules qui ne croient pas au jour de jugement dernier. Il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, quand il redoutait des gens, invoquait Dieu par ces mots: *«Grand Dieu, nous cherchons refuge auprès de Toi contre leurs maux, et nous Te plaçons en face d'eux».*

وَقَالَ رَجُلٌ مُّؤْمِنٌ مِّنْ ءَالِ فِرْعَوْنَ يَكْتُمُ إِيمَٰنَهُۥٓ أَتَقْتُلُونَ رَجُلًا أَن يَقُولَ
رَبِّىَ ٱللَّهُ وَقَدْ جَآءَكُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ مِن رَّبِّكُمْ ۖ وَإِن يَكُ كَٰذِبًا فَعَلَيْهِ كَذِبُهُۥ ۖ
وَإِن يَكُ صَٰدِقًا يُصِبْكُم بَعْضُ ٱلَّذِى يَعِدُكُمْ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى مَنْ هُوَ
مُسْرِفٌ كَذَّابٌ ﴿٢٨﴾ يَٰقَوْمِ لَكُمُ ٱلْمُلْكُ ٱلْيَوْمَ ظَٰهِرِينَ فِى ٱلْأَرْضِ فَمَن

يَنصُرُنَا مِنۢ بَأۡسِ ٱللَّهِ إِن جَآءَنَاۚ قَالَ فِرۡعَوۡنُ مَآ أُرِيكُمۡ إِلَّا مَآ أَرَىٰ وَمَآ أَهۡدِيكُمۡ إِلَّا سَبِيلَ ٱلرَّشَادِ ﴿٢٩﴾

waqâla rajulum-mu'minun min 'âli Fir'awna yaktumu 'imânahû '-ataqtulûna rajulan 'ay-yaqûla rabbiya-L-Lâhu waqad jâ'akum bil-bayyinâti mir-rabbikum wa-'iy-yaku kâḏiban fa 'alayhi kaḏibuhû wa 'iy-yaku ṣâdiqan yuṣibkum ba'ḍu-l-laḏî ya'idukum 'inna-L-Lâha lâ yahdî man huwa musrifun kaḏḏâbun (28) yâ qawmi lakumu-l-mulku-l-yawma ẓâhirîna fîl-'arḍi famay-yanṣurnâ mim ba'si-L-Lâhi 'in jâ'anâ qâla Fir'awnu mâ 'urikum 'illâ mâ 'arâ wamâ 'ahdikum 'illâ sabîlar-rašâdi (29).

Un croyant de la suite de Pharaon, qui dissimulait sa foi, dit:«Tuerez-vous un homme parce qu'il dit: «Mon Maître est Allah?» et qu'il apporte des preuves de votre Seigneur. S'il ment, son mensonge retombera sur lui, s'il est sincère, un des fléaux dont il vous menace s'abattra sur vous. Allah ne dirige ni les méchants ni les incrédules. (28)O mon peuple, poursuivit le croyant, aujourd'hui le pouvoir est à vous et votre autorité s'étend à tout le pays. Mais qui vous défendra si Allah sévit contre vous?» Pharaon répliqua: «Je vous dis ce que je crois être la vérité et la solution que je vous indique est sûrement la bonne» (29).

Cet homme croyant était un des coptes du peuple de Pharaon. D'autres ont précisé qu'il était l'un des fils d'Israël, ce qui est illogique, car s'il était ainsi, Pharaon en écoutant ces dires, l'aurait puni sans merci. Ibn Abbas ajouta que deux personnes du peuple de Pharaon étaient des croyants: cet homme et la femme de Pharaon. Cet homme avait dit à Moïse qui a tué un copte: **«O Moïse, les maîtres de la ville sont en train de signer ton décret de mort»** [Coran XXVIII, 20]. Il dissimulait sa foi devant les coptes ses coreligionnaires, et ne se montra comme croyant qu'en ce jour-là. Il leur dit: **«Tuerez-vous un homme parce qu'il dit: «Mon Maître est Allah!».**

A ce propos Al-Bokhari a cité dans son Sahih que Ourwa Ben Az-Zoubayr demanda à Abdullah Ben 'Amr Ben Al-'As: «Raconte-moi le pire des méfaits qu'a subi le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de la part des polythésites». Il répondit: «Le Messager de

Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- priait au sein de la Ka'ba quand 'Ouqba Ben Abi Moua'it vint et roula son vêtement sur le cou du Prophète avec force voulant l'étrangler. A ce moment Abou Bakr arriva, prit 'Ouqba par l'épaule et le poussa pour l'éloigner en récitant: **«Tuerez-vous un homme parce qu'il dit: «Mon Maître est Alalh», et qu'il apporte des preuves de votre Seigneur».**

Comment oserez-vous tuer un homme alors qu'il vous a apporté des preuves évidentes de votre Seigneur et la vérité même! **«S'il ment, son mensonge retombera sur lui; s'il est sincère, un des fléaux dont il vous menace s'abattra sur vous».** Il est donc très logique de le laisser sans lui causer aucun mal, Dieu le punira s'il s'avèrera qu'il a forgé un mengonge quelconque sur Son compte. S'il dit la vérité, il vous met en garde contre ce dont il vous menace et qui vous atteindra dans les deux mondes. Car **«Allah ne dirige pas les méchants ni les incrédules»** Ce que nous remarquons de ses actes et paroles, c'est qu'il est sincère autrement Dieu ne l'aurait pas dirigé.

Puis ce croyant alerta ses concitoyens de la disparation des bienfaits de Dieu et de Sa vengeance, en leur disant: **«O mon peuple, aujourd'hui le pouvoir est à vous et votre autorité s'étend à tout le pays».** C'est à dire: Dieu vous a octroyé ce grand royaume et une grande puissance, observez donc ces bienfaits en Lui étant reconnaissants, et croyez en ce Prophète en vous méfiant de la vengeance divine et ses représailles si vous traitez Son Prophète de menteur. Enfin il les prévint: **«Mais qui nous défendra si Allah sévit contre nous?»** Sachez que ni votre armée puissante ni vos richesses ne pourraient vous délivrer de la rigueur de Dieu.

En répondant aux conseils de ce croyant, Pharaon dit: **«Je vous dis ce que je crois être la vérité...»** et je ne veux pour vous comme sort que ce que je le veux pour moi-même. En vérité, Pharaon mentait car il a constaté la sincérité de Moïse et de son message, car Moïse lui avait dit: **«Tu sais bien, Pharaon, que des preuves aussi évidentes ne peuvent émaner que du Maître des cieux et de la terre»** [Coran XVII, 102], et pour affirmer cela, Dieu a dit ailleurs: **«Bien que convaincus, ils les repoussèrent par orgueil et par malignité»** [Coran XXVII, 14].

Pharaon ajouta: **«... et la solution que je vous indique est sûrement la**

bonne» en vous appelant à la vérité et vous dirigeant vers le chemin de la rectitude. Il mentait encore malgré la soumission de ses sujets à son autorité et à ses conseils: **«La cour prit le parti de Pharaon, bien que celui-ci manquât de sagesse»** [Coran XI, 97]. En effet, Pharaon a égaré son peuple et causé son périssement ainsi que le sien. Il**e** est cité dans un hadith: «Dieu interdit l'accès du Paradis à tout gouverneur auquel Il lui a confié l'autorité et qui mourra en trompant ses sujets, bien que l'odeur du Paradis se fera sentir à une distance de cinq cent ans de marche».

وَقَالَ ٱلَّذِىٓ ءَامَنَ يَٰقَوْمِ إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُم مِّثْلَ يَوْمِ ٱلْأَحْزَابِ (٣٠) مِثْلَ
دَأْبِ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَٱلَّذِينَ مِنۢ بَعْدِهِمْ ۚ وَمَا ٱللَّهُ يُرِيدُ ظُلْمًا لِّلْعِبَادِ (٣١)
وَيَٰقَوْمِ إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ يَوْمَ ٱلتَّنَادِ (٣٢) يَوْمَ تُوَلُّونَ مُدْبِرِينَ مَا لَكُم مِّنَ ٱللَّهِ
مِنْ عَاصِمٍ ۗ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِنْ هَادٍ (٣٣) وَلَقَدْ جَآءَكُمْ يُوسُفُ مِن
قَبْلُ بِٱلْبَيِّنَٰتِ فَمَا زِلْتُمْ فِى شَكٍّ مِّمَّا جَآءَكُم بِهِۦ ۖ حَتَّىٰٓ إِذَا هَلَكَ قُلْتُمْ لَن
يَبْعَثَ ٱللَّهُ مِنۢ بَعْدِهِۦ رَسُولًا ۚ كَذَٰلِكَ يُضِلُّ ٱللَّهُ مَنْ هُوَ مُسْرِفٌ مُّرْتَابٌ
(٣٤) ٱلَّذِينَ يُجَٰدِلُونَ فِىٓ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ بِغَيْرِ سُلْطَٰنٍ أَتَىٰهُمْ ۖ كَبُرَ مَقْتًا عِندَ
ٱللَّهِ وَعِندَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ كَذَٰلِكَ يَطْبَعُ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ قَلْبِ مُتَكَبِّرٍ جَبَّارٍ
(٣٥)

wa qâla-l-laḏî ’âmana yâ qawmi ’innî ’aḫâfu ‘alaykum miṯla yawmi-l-’aḥzabi (30) miṯla da‘bi qawmi Nûḥin wa ’Âdin wa Ṯamûda wal-laḏîna mim-ba‘dihi wamâ-L-Lâhu yurîdu ẓulma-l-lil‘ibâdi (31) wayâ qawmi ’innî ’aḫâfu ‘alaykum yawma-t-tanâdi (32) yawma tuwallûna mudbirîna mâ lakum mina-L-Lâhi min ‘âṣimin wa may-yuḍlili-L-Lâhu famâ lahû min hâdin (33) walaqad jâ’akum Yusufu min qablu bil-bayyinâti famâ ziltum fî šakkin mimmâ jâ’akum bihî ḥattâ ’iḏâ halaka qultum lay-yab‘aṯa -L-Lâhu mim b‘adihî rasûlan kaḏâlika yuḍillu-L-Lâhu man huwa musrifun murtâbun -i- (34) l-laḏîna yujâdilûna fî ’âyâti-L-Lâhi biġayri sulṭanin ’atâhum kabura maqtan ’inda-L-Lâhi wa ’inda-l-laḏîna

'â'manû kaḏâlika yaṭba'u-L-Lâhu 'alâ kulli qalbin mutakabbirin jabbarin (35).

«O mon peuple, continua le croyant, je crains que vous ne subissiez le même sort que les peuples coalisés, (30) comme ceux de Noé, de Thémoud et comme ceux qui leur ont succédé. Allah ne souhaite pas de sévir contre ses serviteurs. (31) O mon peuple, j'appréhende pour vous le jour du châtiment. (32) Le jour où vous reculerez en déroute, où vous ne trouverez nul appui contre Allah. Celui qu'Allah égare ne saurait trouver d'autre guide» (33) Joseph était déjà venu parmi vous avec des preuves. Vous n'avez cessé d'en douter jusqu'au jour de sa mort. Vous dits alors: «Allah n'enverra plus jamais de Prophète après lui.» C'est ainsi qu'Allah égare les méchants et les sceptiques. (34) Ceux qui discutent sans preuve sur les signes d'Allah s'attirent sa colère et celle des croyants. C'est ainsi qu'Allah endurcit le cœur des orgueilleux et des despotes. (35).

Ce croyant (du peuple de Pharaon) mit ses concitoyens en garde contre le châtiment de Dieu dans les deux mondes comme il en fut des peuples passés qui ont traité leurs Prophètes de menteurs tels que le peuple de Noé, de 'Ad, de Thémoud et d'atures qui sont venus après eux. Rien n'a pu repousser ce châtiment. Dieu ne tolère pas l'injustice envers ses serviteurs. Il les a punis à cause de leur incrédulité, de leurs péchés et de leur rebellion contre ses Prophètes qu'Il leur a envoyés.

«O mon peuple, j'appréhende pour vous le jour du châtiment». Ce jour-là, la terre s'agitera, se fendra d'un bout à l'autre, et se mettra en marche sous les pieds des hommes qui prendront la fuite en interpellant les uns les autres.

Quant au commentaire de Ad-Dahak, il est le suivant: Ce jour-là on fera venir la Géhenne, et à son approche, les hommes la fuiront. Mais les anges les repousseront en les rendant au lieu du rassemblement. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Les anges se tiendront sur les côtés...»** [Coran LXIX, 17].

On a dit aussi: «Ce jour-là, un ange se tiendra auprès de la Balance. Lorsque les œuvres d'un homme seront pesées, il criera tout haut: «Or un tel est un bienheureux et ne connaitra plus la misère». Si par contre les œuvres seront légères dans la balance, il criera: «Un tel

est un damné pour toujours». On a dit enfin qu'on a donné à ce jour l'épithète: «Le jour de l'interpellation» à cause de la discussion qui aura lieu entre les élus du Paradis et les réprouvés de l'Enfer. Les premiers diront aux autres: **«Voici que se réalisent les promesses de notre Seigneur. Et celles qu'il vous a faites se réalisent-elles pour vous?» Ils répondront: Oui»** [Coran VII, 44] Et les damnés supplieront les bienheureux: **«Déversez sur nous un peu d'eau ou un peu de joies qu'Allah vous a prodiguées.». Ils répondront: «Allah interdit l'un et l'autre aux infidèles»** [Coran VII, 50].

Les incrédules, ce jour-là, battront en retraite sans trouver aucun défenseur contre Dieu. Personne ne dirige celui que Dieu égare.

«Joseph était déjà venu parmi vous avec des preuves» Avant Moïse, Dieu avait envoyé Joseph (youssof) aux habitants de l'Egypte, en tant que Prophète -que Dieu le salue- qui devint un intendant très puissant. Il appelait, en toute justice, ce peuple à adorer Dieu, mais eux n'avaient cru en lui qu'après avoir été investi du pouvoir au début des sept années de la disette. Le peuple de l'Egypte dit après: **«Allah n'enverra plus jamais de Prophète après lui»** à cause de son incrédulité. **«C'est ainsi qu'Allah égare les méchants et les sceptiques»**. Donc votre cas est pareil à celui que Dieu égare et qui a commis d'excès à son propre détriment et dont le cœur est sceptique.

«Ceux qui discutent sans preuve sur les signes d'Allah» qui repoussent la vérité par l'erreur, qui controversent au sujet de signes de Dieu sans avoir reçu quelque argument d'autorité, mais plutôt ils recourent à des raisonnements non fondés, ceux-là Dieu les méprise et les abhorre. Ainsi que tous les autres croyants les méprisent, car, de telles personnes n'ordonnent un acte de bien ni déconseillent un répréhensible. Leurs cœurs sont comme scellés. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite **«Allah endurcit le cœur des orgueilleux et des despotes»** qui se détournent de la vérité.

وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَٰهَٰمَٰنُ ٱبْنِ لِي صَرْحًا لَّعَلِّيٓ أَبْلُغُ ٱلْأَسْبَٰبَ ﴿٣٦﴾ أَسْبَٰبَ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ فَأَطَّلِعَ إِلَىٰٓ إِلَٰهِ مُوسَىٰ وَإِنِّي لَأَظُنُّهُۥ كَٰذِبًا وَكَذَٰلِكَ زُيِّنَ

لِفِرْعَوْنَ سُوٓءُ عَمَلِهِۦ وَصُدَّ عَنِ ٱلسَّبِيلِ ۚ وَمَا كَيْدُ فِرْعَوْنَ إِلَّا فِى تَبَابٍ



wa qâla Fir'awnu yâ Hâmânu-bni lî ṣarḥan la 'allî 'ablugu-l-'asbâba (36) 'asbâba-s-samâwâti fa 'aṭṭali'a 'ilâ 'ilâhi Mûsâ wa 'innî la'azunnuhû kâḏ iban wa kaḏâlika zuyyina li Fir'awna sû'u 'amalihî wa ṣudda 'ani-s-sabîli wamâ kaydu Fir'awna 'illâ fî tabâbin (37).

Pharaon dit: «O Hamon, construis-moi une tour. Peut-être atteindrai-je les sphères célestes. (36) Les sphères où je rencontrerai le Allah de Moïse car je tiens celui-ci pour menteur». C'est ainsi que Pharaon s'illusionna sur la sagesse de ses décisions et s'écarta de la bonne voie. Ses projets échouèrent. (37).

Pharaon, dans sa rebellion et son opiniâtreté, demanda à son ministre Hamon (Haman) de lui construire une tour, (faite de briques en terre cuite) peut-être parviendra-t-il aux voies qui mènent au ciel. Du sommet de cette tour, il pourra, comme il prétendit, voir le Seigneur de Moïse. L'incrédulité embellit à Pharaon la noirceur de ses actes, voulant, par cela, faire croire à son peuple qu'il arriverait certainement à des choses qui refuteraient les dires de Moïse -que Dieu le salue- Mais «**ses projets échouèrent**», il essuya un échec et sa ruse fut anéantie.

وَقَالَ ٱلَّذِىٓ ءَامَنَ يَـٰقَوْمِ ٱتَّبِعُونِ أَهْدِكُمْ سَبِيلَ ٱلرَّشَادِ ﴿٣٨﴾ يَـٰقَوْمِ
إِنَّمَا هَـٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا مَتَـٰعٌ وَإِنَّ ٱلْـَٔاخِرَةَ هِىَ دَارُ ٱلْقَرَارِ ﴿٣٩﴾ مَنْ
عَمِلَ سَيِّئَةً فَلَا يُجْزَىٰٓ إِلَّا مِثْلَهَا ۖ وَمَنْ عَمِلَ صَـٰلِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ
أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَـٰٓئِكَ يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ يُرْزَقُونَ فِيهَا بِغَيْرِ حِسَابٍ



wa qâla-l-laḏî 'âmana yâ qawmi-t-tabi'ûni 'ahdikum sabîla-r-rašâdi (38) yâ qawmi 'innamâ hâḏihi-l-ḥayâtu-d-dunyâ matâ'un wa 'inna-l- 'âḫirata hiya dâru-l-qarâri (39) man 'amila sayyi'atan falâ yujzâ 'illâ miṯluhâ

waman ‘amila ṣâlihan min d̲akarin ’aw ’unt̲a wa huwa mu’minun fa-’ûlâ’ika yadẖulûna-l-jannata yurzaqûna fîha biġayri ḥisâbin (40).

Le croyant disait encore: «O mon peuple, écoutez-moi, je vous indique le chemin du salut. (38) O mon peuple, la vie de ce monde est éphémère. seule est durable la vie future. (39) Celui qui fait le mal ne récoltera que le mal. Celui qui fait le bien, homme ou femme, et qui aura cru ira au ciel. Il jouira de tous les biens à satiété. (40).

A ceux qui se sont révoltés, auront préféré la vie de ce monde et oublié le Tout-Puissant, le croyant dit: **«O mon peuple, écoutez-moi, je vous indique le chemin du salut»** et non celui de Pharaon qui a prétendu être le vrai. Puis il les exhorta à mépriser ce bas monde qu'ils ont préféré à l'autre en mécroyant à Moïse, le Prophète de Dieu -paix soit sur lui-. **«La vie de ce monde est éphémère»** qui ne tardera pas à s'évanouir **«Seule est durable la vie future»** où on ne pensera ni à un changement ni à un déménagement, plutôt elle est l'éternité dans une demeure de félicité, ou une fournaise pour ceux qui auront mécru. Qu'ils sachent, hommes et femmes, que celui qui a commis une mauvaise action ne sera récompensé que de sa pareille, et celui qui a fait du bien en étant croyant, entrera au Paradis où il recevra tout ce qu'il désire à profusion.

۞ وَيَٰقَوْمِ مَا لِيٓ أَدْعُوكُمْ إِلَى ٱلنَّجَوٰةِ وَتَدْعُونَنِيٓ إِلَى ٱلنَّارِ ﴿٤١﴾ تَدْعُونَنِي
لِأَكْفُرَ بِٱللَّهِ وَأُشْرِكَ بِهِۦ مَا لَيْسَ لِي بِهِۦ عِلْمٌ وَأَنَا۠ أَدْعُوكُمْ إِلَى ٱلْعَزِيزِ
ٱلْغَفَّٰرِ ﴿٤٢﴾ لَا جَرَمَ أَنَّمَا تَدْعُونَنِيٓ إِلَيْهِ لَيْسَ لَهُۥ دَعْوَةٌ فِي ٱلدُّنْيَا وَلَا فِي
ٱلْءَاخِرَةِ وَأَنَّ مَرَدَّنَآ إِلَى ٱللَّهِ وَأَنَّ ٱلْمُسْرِفِينَ هُمْ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ﴿٤٣﴾
فَسَتَذْكُرُونَ مَآ أَقُولُ لَكُمْ وَأُفَوِّضُ أَمْرِيٓ إِلَى ٱللَّهِ إِنَّ ٱللَّهَ بَصِيرٌۢ
بِٱلْعِبَادِ ﴿٤٤﴾ فَوَقَىٰهُ ٱللَّهُ سَيِّـَٔاتِ مَا مَكَرُوا۟ وَحَاقَ بِـَٔالِ فِرْعَوْنَ سُوٓءُ
ٱلْعَذَابِ ﴿٤٥﴾ ٱلنَّارُ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا غُدُوًّا وَعَشِيًّا وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ أَدْخِلُوٓا۟
ءَالَ فِرْعَوْنَ أَشَدَّ ٱلْعَذَابِ ﴿٤٦﴾

wa yâ qawmi mâlî 'ad'ukum 'ilâ-n-najâti wa tad'unanî, 'ilâ-n-nâri (41) tad'unanî li 'akfura bi-L-Lâ hi wa 'ušrika bihî mâ laysa lî bihî 'ilmun wa 'ana 'ad'ukum 'ilâ-l-'Azizi-l- affari (42) lâ jarama 'annamâ tad'unanî '-ilayhi laysa lahû da'watun fî-d-dunyâ walâ fîl-'âhirati wa 'anna maraddanâ 'ilâ-L-Lâhi wa 'anna-l-musrifîna hum ashâbu-n-nâri (43) fasatadkurûna mâ 'aqûlu lakum wa 'ufawwidu 'amrî 'ilâ-L-Lâhi 'inna-L-Lâha Basirum-bil'ibâdi (44) fawaqâhu-L-Lâhu sayyi'âti mâ makarû wa hâqa bi 'âli Fir'awna sû'u-l-'Adâbi (45) n-nâru yu'radûna 'alayhâ ǵuduwwan wa 'ašiyyan wa yawma taqûmu-s-sâ'atu 'adhilû 'âla Fir'awna 'ašadda-l-'adâbi (46).

«O mon peuple, je cherche à vous engager dans la voie du salut et vous à m'entraîner dans l'enfer. (41) Vous me conviez à renier Allah et à lui donner d'obscurs associés alors que je veux vous convertir au Puissant et au Miséricordieux. (42) En vérité, les divinités que vous me vantez sont sans influence dans ce monde comme dans l'autre. Nous ferons tous retour à Allah et les méchants périront en enfer. (43) Vous vous souviendrez un jour de mes paroles. Je me fie à Allah pour sa connaissance des hommes»(44) Allah protégea le croyant contre les embûches des Egyptiens et c'est sur les partisans de Pharaon que s'abattit le châtiment. (45) Ils sont conduits, matin et soir, devant l'enfer et, au jour de la résurrection, Allah dira: «Trainez-les au plus atroce des supplices»(46).

Pourquoi ô mon peuple, repartit le croyant, je vous appelle au salut en n'adorant que Dieu seul - à Lui la puissance et la gloire- et croyant au Prophète qu'Il vous a envoyé et **«vous me conviez à renier Allah et à Lui donner d'obscurs associés»** sans preuves évidentes plutôt par ignorance **«alors que je veux vous convertir au Puissant et au Miséricordieux»** Lui qui absout les péchés de quiconque revient à Lui repentant. Ces divinités auxquelles vous m'appelez ne sont que des idoles et statues qui ne peuvent ni nuire ni être utiles. **«Quel est plus grand égaré que celui qui prie en dehors d'Allah une idole muette jusqu'au jour de la résurrection une idole indifférente à ses suppliques»** [Coran XLVI, 5]. Nous ferons tous retour à Dieu et Il nous rétribuera selon nos œuvres, **«et les méchants périront en enfer»** pour prix de leur impiété. **«-Vous vous souviendrez un jour de mes paroles»** et saurez la sincérité de mes propos en vous exhortant à être croyants et en vous interdisant à faire le mal et à persévérer dans l'incrédulité. Vous vous en

souviendrez et vous regretterez vos actes un jour où toute contrition ne serait acceptée. «**Je me fie à Allah**» en demandant son secours après ma séparation de vous «**pour sa connaissance des hommes**» car Il connait parfaitement Ses serviteurs: ceux qui méritent d'être dirigés et ceux qui demeurent égarés malgré tout. Il détient les arguments décisifs, la sagesse idéale et le pouvoir absolu.

Tels furent les propos et les exhortations de ce croyant du peuple de Pharaon. Et pour le récompenser, Dieu le préserva des méchantes ruses des impies dans les deux mondes, «**et c'est sur les partisans de Pharaon que s'abattit le châtiment**», la noyade dans le bas monde et l'enfer dans l'autre. Leurs âmes sont exposées au feu matin et soir jusqu'au jour du jugement dernier. Ce jour-là, leurs âmes joindront leurs corps pour être précipités dans la Géhenne. L'ordre sera donné: «**Trainez-les au plus atroce des supplices**».

Les exégètes parmi les gens de la Sunna ont déduit de ce qui précède que le supplice de «l'isthme» est appliqué dès l'enterrement, en se basant sur ce verset: «**Ils sont conduits, matin et soir, devant l'enfer**». A ce propos, Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entra chez elle alors qu'une femme juive s'y trouvait et elle lui disait: «Ne pensez-vous pas que vous allez être éprouvés dans vos tombes?» En l'entendant, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'effraya et répondit: *«Plutôt ce sont les juifs qui y seront éprouvés». Et Aicha de poursuivre: «Nous demeurâmes ainsi plusieurs jours, puis le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit «Or, les hommes seront éprouvés dans leurs tombes», et dès lors il demandait refuge contre le tourment de la tombe»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

Suivant une version de Boukhari, Aicha rapporte qu'une femme juive entra chez elle et dit: «Nous demandons refuge auprès de Dieu

---

(1) روي عن عائشة رضي الله عنها أن رسول الله ﷺ دخل عليها وعندها امرأة من اليهود، وهي تقول: أشعرت أنكم تفتنون في قبوركم؟ فارتاع رسول الله ﷺ وقال: «إنما يفتن يهود»، قالت عائشة: فلبثنا ليالي ثم قال رسول الله ﷺ: «ألا إنكم تفتنون في القبور»، قالت عائشة رضي الله عنها: فكان رسول الله ﷺ بعد، يستعيذ من عذاب القبر.

contre le tourment de la tombe». En demandant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à ce sujet, il lui répondit: «Le tourment de la tombe est une vérité» Aicha ajouta: «Dès lors, j'entendais le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après chaque prière, se réfugier du tourment de la tombe».

Ibn Abi Hatem rapporte que Abdullah Ben Mass'oud a dit, en remontant ce hadith au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Les âmes des martyrs sont dans les ventres des oiseaux verts qui circulent partout au Paradis. Les âmes des enfants des croyants dans les ventres d'oiseaux qui voltigent là où ils veulent au Paradis, puis reviennent pour s'abriter dans des lanternes accrochées au Trône. Tandis que les âmes de la famille de Pharaon sont dans les ventres des oiseaux noirs qui sont exposés à l'enfer matin et soir sans cesse».

Ibn Omar -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque l'un d'entre vous meurt, on lui montrera, nuit et jour, sa place: s'il est un élu du paradis, il y entrera; et s'il est un damné de l'Enfer, il y entrera. On lui dira: «Voilà ta place où Dieu - à Lui la puissance et la gloire- t'a réservée pour le jour de la résurrection»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed)***[1]

وَإِذْ يَتَحَآجُّونَ فِى ٱلنَّارِ فَيَقُولُ ٱلضُّعَفَٰٓؤُا۟ لِلَّذِينَ ٱسْتَكْبَرُوٓا۟ إِنَّا كُنَّا لَكُمْ
تَبَعًا فَهَلْ أَنتُم مُّغْنُونَ عَنَّا نَصِيبًا مِّنَ ٱلنَّارِ ﴿٤٧﴾ قَالَ ٱلَّذِينَ
ٱسْتَكْبَرُوٓا۟ إِنَّا كُلٌّ فِيهَآ إِنَّ ٱللَّهَ قَدْ حَكَمَ بَيْنَ ٱلْعِبَادِ ﴿٤٨﴾ وَقَالَ
ٱلَّذِينَ فِى ٱلنَّارِ لِخَزَنَةِ جَهَنَّمَ ٱدْعُوا۟ رَبَّكُمْ يُخَفِّفْ عَنَّا يَوْمًا مِّنَ ٱلْعَذَابِ
﴿٤٩﴾ قَالُوٓا۟ أَوَلَمْ تَكُ تَأْتِيكُمْ رُسُلُكُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ ۖ قَالُوا۟ بَلَىٰ ۚ قَالُوا۟ فَٱدْعُوا۟

(1) عن ابن عمر رضي الله عنهما قال، قال رسول الله ﷺ: «إن أحدكم إذا مات عرض عليه مقعده بالغداة والعشي إن كان من أهل الجنة، فمن أهل الجنة، وإن كان من أهل النار فمن أهل النار، فيقال هذا مقعدك حتى يبعثك الله عزّ وجل إليه يوم القيامة» (أخرجه الشيخان والإمام أحمد).

وَمَا دُعَـٰٓؤُا۟ ٱلْكَـٰفِرِينَ إِلَّا فِى ضَلَـٰلٍ ﴿٥٠﴾

wa 'id yatahâjjûna fî-n-nâri fayaqûlu-d-du'afâ'u lil-ladîna-s-stakbarû '-innâ kunnâ lakum taba'an fahal 'antum mugnûna 'annâ nasibam-mina-n-nâri (47) qâla-l-ladîna-s-takbarû 'inâ kullun fîhâ 'inna-L-Lâha qad hakama bayna-l-'ibâdi (48) wa qala-l-ladîna fî-n-nâri lihazanati jahannama-d-'û rabbakum yuhaffif 'annâ yawmam minal' adâbi (49) qâlû' awalam taku ta'tikum rusulukum bil-bayyinâti qâlû balâ qâlû fad'û wamâ du 'â'û-l-kâfirîna 'illâ fî dalâlin (50).

Au cours de leurs discussions en enfer, les faibles diront aux puissants: «Nous vous avons fidèlement servis sur terre. Pouvez-vous atténuer tant soit peu notre supplice en enfer?» (47) Les puissants répondront: «Notre sort est le même. Allah a rendu son arrêt entre les hommes» (48) Les damnés diront aux gardiens de l'enfer: «Intervenez près de votre Seigneur pour qu'Il adoucisse un peu notre supplice» (49) Les gardiens répondront: «Des Prophètes ne vous ont-ils pas été envoyés avec des révélations? «Oui, approuveront-ils. «Alors, priez». Mais hélas! les prières des incrédules ne trouvent pas d'échos (50).

Les damnés de l'Enfer, y compris Pharaon et son peuple, s'y disputeront et les uns accuseront les autres. Les faibles diront aux orgueilleux qui s'étaient pris pour puissants: Nous vous avons suivis dans le bas monde et vous nous avez égarés, pouvez-vous maintenant nous soulager en nous préservant d'une partie de ce feu?. Les autres de répondre: Nous ne pouvons rien faire pour vous, nous y sommes plongés comme vous. Dieu a déjà jugé entre Ses serviteurs et son verdict est prononcé et il est irrévocable. Il inflige à chacun d'entre nous et vous la part du châtiment qu'il mérite, comme Dieu l'a montré dans ce verset: **«Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend»** [Coran VII, 38].

Les damnés, désespérés, se retourneront vers les gardiens de l'Enfer en leur suppliant: **«Intervenez près de votre Seigneur pour qu'il adoucisse un peu notre supplice»** car, ils sauront que Dieu - à Lui la puissance et la gloire- n'exaucera plus leurs supplications, et ils n'auront recours qu'aux gardiens pour intervenir en leur faveur. Ils demanderont l'allègement du supplice du feu ne serait-ce que pour une

seule journée ou même une fraction. Ces gardiens leur répondront en les réprimandant: **«Des Prophètes ne vous ont-ils pas été envoyés avec des révélations?»** Ils les affronteront par des arguments clairs et décisifs. Ils avoueront: «oui» et les gardiens de leur répliquer: «Alors, priez et invoquez Dieu». Débrouillez-vous, quant à nous, nous ne saurons à le faire à votre place, mais soyez sûrs que vous ne serez jamais exaucés. Tel est le sens des dires divins: **«Mais hélas! Les prières des incrédules ne trouvent pas d'échos».**

إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَيَوْمَ يَقُومُ ٱلْأَشْهَـٰدُ
﴿٥١﴾ يَوْمَ لَا يَنفَعُ ٱلظَّـٰلِمِينَ مَعْذِرَتُهُمْ ۖ وَلَهُمُ ٱللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ ٱلدَّارِ
﴿٥٢﴾ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْهُدَىٰ وَأَوْرَثْنَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْكِتَـٰبَ ﴿٥٣﴾ هُدًى
وَذِكْرَىٰ لِأُو۟لِى ٱلْأَلْبَـٰبِ ﴿٥٤﴾ فَٱصْبِرْ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ وَٱسْتَغْفِرْ
لِذَنۢبِكَ وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ بِٱلْعَشِىِّ وَٱلْإِبْكَـٰرِ ﴿٥٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ يُجَـٰدِلُونَ
فِىٓ ءَايَـٰتِ ٱللَّهِ بِغَيْرِ سُلْطَـٰنٍ أَتَىٰهُمْ ۙ إِن فِى صُدُورِهِمْ إِلَّا كِبْرٌ مَّا
هُم بِبَـٰلِغِيهِ ۚ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿٥٦﴾

'innâ lanansuru rusulana wa-l-ladīna 'â manû fîl-hayâti-d-dunyâ wa
yawma yaqûmu-l-'ašhâdu (51) yawma la yanfa'u-z-zâlimîna ma'd
iratuhum wa lahumu-l-la'natu wa lahum sû'û-d-dâri (52) wa laqad
'â taynâ Mûsa-l-hudâ wa 'awratnâ banî 'Isrâ'îla-l-kitâba (53) hûdan-wa d
ikrâ li 'ulî-l 'albâbi (54) faṣ-bir 'inna wa'da-L-Lâhi haqqun was-taġfir lid
ambika wa sabbih bi hamdi rabbika bil 'ašiyyi wal 'ibkâri (55) 'inna-l-
ladīna yujâdilûna fî 'â yâti-L-Lahi biġayri sultanin 'atâhum 'in fî
ṣudurihim 'illâ kibrun mâ hum bibâliġîhi fasta'id bi-L-Lâhi 'innahû
huwa-S-Sami'u-l-Basîru (56).

Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier. (51) Le jour où les excuses des méchants ne seront pas admises, le jour où eux-mêmes seront maudits et relégués dans un affreux séjour. (52) Nous indiquâmes à Moïse la bonne voie et léguâmes le Livre aux fils d'Israël (53) pour servir de guide et d'avertissement aux

hommes sensés. (54) Patiente, les promesses d'Allah se réaliseront. Demande le Pardon de tes péchés et chante les louanges de ton Maître, soir et matin. (55) Ceux qui discutent sans preuve sur les signes d'Allah sont rongés par un orgueil qu'ils ne satisfont jamais. Réfugie-toi dans le sein d'Allah qui entend et voit tout (56).

Certains Prophètes -paix soit sur eux- ont été tués par leurs propres peuples tels que Yahia (Jean), Zacharie et Cha'ya (Isaïe), ou ont laissé leur peuple en émigrant vers leur Seigneur tel qu'Abraham, ou ont été élevés au ciel tel que Jésus. La question qui se pose: Comment Dieu a secouru les uns et les autres dans le bas monde? Deux réponses sont données par Ibn Jarir:

1 - La plupart des Prophètes furent secourus et on ne tient pas compte du sort de quelques-uns, car le sens est général.

2 - Il se peut que ce soit le triomphe que Dieu a accordé à leurs peuples après eux, comme furent ses représailles contre les peuples de Yahia et Zacharie en donnant le pouvoir à leurs ennemis qui les ont massacrés et humiliés. Quant à ceux qui ont tramé un complot (parmi les juifs) pour tuer Jésus, furent anéantis et humiliés par les Romains et ce fut un grand secours. Telle est la coutume de Dieu qui consiste à faire triompher Ses serviteurs croyants sur leurs ennemis. C'est pourquoi Il a anéanti les peuples de Noé, de 'Ad, de Thémoud, de Rass, de Loth et les Médianites, ceux qui avaient renié la vérté et avaient traité les Prophètes d'imposteurs, et, en d'autre part, Il a sauvé les croyants sans faire périr aucun d'entre eux.

Quant à notre Prophète Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-, son triomphe divin apparut dans plusieurs circonstances: Sa parole fut la plus haute, sa religion abrogea toutes les autres religions précédentes, son émigration de La Mecque vers Médine où il trouva une grande foule des partisans, la victoire sur les polythésites le jour de Badr en tuant une partie d'entre eux et captivant une autre, la conquête de la Mecque d'où il fut expulsé, ainsi que les conquêtes d'autres pays et régions de la presqu'ile arabique au point où les hommes entrèrent en masse dans la religion de Dieu. Après son départ, les califes purent continuer les conquêtes et les invasions jusqu'à ce que le message pût parvenir tant à l'ouest qu'à l'est et

l'Islam ne cessa d'être la religion la plus glorieuse et restera ainsi jusqu'au jour de la résurrection.

«Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants...» le jour de la résurrection d'une façon plus solennelle et magnifique. **«Le jour où les excuses des méchants ne seront plus admises»** et ne pourront plus se racheter par quoi que ce soit pour être sauvés du supplice qui les attend. Ils seront maudits en ne bénéficiant plus de la miséricorde divine et ils auront l'enfer la pire des demeures..

«Nous indiquâmes à Moïse la bonne voie» en lui révélant la Direction et la lumière, **«et léguâmes le Livre aux fils d'Israël»** ainsi que la fin heureuse en noyant leur ennemi Pharaon et son peuple, en faisant d'eux leurs héritiers, et en leur donnant le Livre (le Pentateuque) comme une Direction et un Rappel adressés aux hommes doués d'intelligence.

Quant à toi ô Mouhammad: **«Patiente, les promesses d'Allah se réaliseront»**. Nous te ferons triompher sur tes ennemis, nous assurerons à toi et aux croyants la belle destinée car la promesse de Dieu est vraie et Il la tiendra. Ce que nous t'avons raconté est la vérité sans aucun doute. **«Demande le pardon de tes péchés»** qui constitue une incitation aux musulmans d'implorer le pardon de leur Seigneur, de célébrer Ses louanges sans cesse matin et soir.

«Ceux qui discutent sans preuve sur les signes d'Allah» en repoussant la vérité par l'erreur et ne prodiguant aucun argument valable, ceux-là **«sont rongés par un orgueil qu'ils ne satisfont jamais»** et n'atteindront jamais leur but à cause de leur écartement de la voie de la vérité et leur mépris de ceux qui la suivent. **«Réfugie toi dans le sein d'Allah»** pour que ta destinée ne soit pas comme la leur. Dieu entend parfaitement leur discussion et voit tous leurs actes.

لَخَلْقُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ أَكْبَرُ مِنْ خَلْقِ ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ
لَا يَعْلَمُونَ ﴿٥٧﴾ وَمَا يَسْتَوِى ٱلْأَعْمَىٰ وَٱلْبَصِيرُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟
ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَلَا ٱلْمُسِىٓءُ ۚ قَلِيلًا مَّا تَتَذَكَّرُونَ ﴿٥٨﴾ إِنَّ ٱلسَّاعَةَ لَءَاتِيَةٌ لَّا

رَيْبَ فِيهَا وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٥٩﴾

laḫalqu-s-samâwâti wal-'arḍi 'akbaru min ḫalqi-n-nâsi walâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lamûna (57) wamâ yastawî-l-'a'mâ wa-l-baṣiru wa-l-laḏîna 'â manu wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti walâ-l-musî''u qalilam-mâ tataḏakkarûna (58) 'inna-s-sâ'ata la'â tiyatu-l-lâ rayba fîha walâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ yu'minûna (59).

La création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain. Mais la plupart des hommes l'ignorent. (57) L'aveugle et celui qu voit ne sont pas comparables. Pas plus qu'on ne saurait comparer les croyants qui font le bien avec les méchants. Que les hommes réfléchissent peu. (58) La fin du monde arrivera sans aucun doute. Mais la plupart des hommes n'y croient pas. (59).

Dieu recréera toutes les créatures au jour de la résurrection, et ce sera pour lui une chose facile, tout comme Il a créé auparavant les cieux et la terre dont leur création est plus grande que celle du genre humain. Celui qui peut le plus, à plus forte raison, peut le moins, comme Il a dit ailleurs: «**Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts? Il est tout-puissant**» [Coran XLCVI, 33]. La plupart des hommes ne méditent pas cela et n'y réfléchissent pas non plus, tout comme les arabes idolâtres avouaient que Dieu a créé les cieux et la terre et pourtant ils reniaient la résurrection par obstination et par rebellion.

Dieu propose ensuite la parabole de l'aveugle et celui qui voit qui ne sont pas égaux pas plus que les croyants et les pervers. Petit est le nombre de ceux qui réfléchissent. «**La fin du monde arrivera sans aucun doute**» ce jour-là est inéluctable, mais la plupart des hommes le renient et n'y croient pas.

وَقَالَ رَبُّكُمُ ٱدْعُونِىٓ أَسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِى
سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ ﴿٦٠﴾

wa qâla rabbukum-d-'unî 'astajib lakum 'inna-l-ladîna yastakbirûna 'an 'ibâdatî sayadhulûna jahannama dâhirîna (60).

Votre Seigneur a dit: «Invoquez-moi. Je vous répondrai. Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en enfer» (60).

Par Sa grâce et Sa générosité, Dieu recommande aux hommes de l'invoquer en leur promettent de les exaucer. Ka'b Al-Ahbar a dit: «La communauté musulmane a été gratifiée de trois faveurs que seul un Prophète a eu pareilles: Lorsque Dieu envoyait un Prophète, Il lui disait: «Sois témoin contre ton peuple», et Il a fait de la communauté musulmane des témoins contre les autres peuples. Il disait au Prophète: «Je ne veux pas t'imposer de charges supplémentaires dans la pratique de la religion» et Il a dit aux musulmans: «**Sa religion ne comporte aucune obligation pénible**» [Coran XXII, 78]. Il lui ordonnait: «Invoquez-moi et Je vous exaucerai» et a dit à cette communauté: «**Invoquez-moi. Je vous répondrai**».

L'imam Ahmed rapporte, d'après An-Nou'man Ben Bachir -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'invocation est l'adoration même» et il a récité: «**Votre Seigneur a dit: «Invoquez-moi. Je vous répondrai. Ceux qui refusent de me servir par orgueil entreront tête basse en enfer**».

Mouhammad Ben Sa'id raconte que lorsque Mouhammad Ben Maslama Al-Ansari mourut, nous trouvâmes dans le fourreau de son sabre une feuille qui contenait: «Au nom de Dieu le Miséricordieux, le Très Miséricordieux. J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Dans le reste de votre vie, il y aura des moments où votre Seigneur accordera de ses gratications, choisissez donc ces moments opportuns. Il se peut que votre invocation coïncide le moment où vous bénéficierez de ses dons, et quiconque saisira cette chance ne serait plus jamais malheureux».

Ceux qui se croient trop grands pour invoquer et adorer Dieu entreront bientôt, humiliés, dans la Géhenne. La Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, les orgueilleux seront rassemblés ayant l'aspect des humains mais le corps d'une petite fourmi et humiliés, jusqu'à ce qu'ils soient précipités dans une geôle à l'Enfer appelée: «Boulos» où ils seront touchés par

le feu le plus ardent, et boiront le jus des transpirations des damnés de l'Enfer».

Wahib Ben Al-ward rapporte qu'un homme lui a raconté: «Tandis je marchais dans le pays des Romains, j'entendis une voix du sommet d'une montagne dire: «Seigneur, je m'étonne de celui qui Te connait bien et met son espoir dans un autre. Seigneur, je m'étonne de celui qui Te connait bien et demande à un autre de lui combler ses besoins». Puis cette voix poursuivit: «Seigneur, je m'étonne de celui qui Te connait bien comment il ose s'exposer à Ton courroux en demandant la satisfaction d'un autre que Toi». Je demandai alors à ce crieur: «Es-tu un humain ou un génie?» -Un humain, répondit-il, occupe-toi de ce qui te concerne sans te mêler de ce qui ne te concerne pas».

Il est dit dans un hadith: «Celui qui ne demande pas à Dieu, Il s'irritera contre lui».

ٱللَّهُ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ لِتَسْكُنُوا۟ فِيهِ وَٱلنَّهَارَ مُبْصِرًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ
لَذُو فَضْلٍ عَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٦١﴾ ذَٰلِكُمُ
ٱللَّهُ رَبُّكُمْ خَٰلِقُ كُلِّ شَىْءٍ لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ فَأَنَّىٰ تُؤْفَكُونَ ﴿٦٢﴾ كَذَٰلِكَ
يُؤْفَكُ ٱلَّذِينَ كَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ يَجْحَدُونَ ﴿٦٣﴾ ٱللَّهُ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ
ٱلْأَرْضَ قَرَارًا وَٱلسَّمَآءَ بِنَآءً وَصَوَّرَكُمْ فَأَحْسَنَ صُوَرَكُمْ وَرَزَقَكُم مِّنَ
ٱلطَّيِّبَٰتِ ۚ ذَٰلِكُمُ ٱللَّهُ رَبُّكُمْ ۖ فَتَبَارَكَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٦٤﴾ هُوَ
ٱلْحَىُّ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ فَٱدْعُوهُ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ ۗ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ
ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٦٥﴾

'AL-Lâhu-l-lad̲î ja'ala lakumu-l-layla litaskunû fîhi wan-nahâra mubṣiran 'inna-L-Lâ ha lad̲û faḍlin 'alân-nâsi wa lâkinna 'akṯara-n-nâsi la yaškurûna âlikumu-L-Lâhu rabbukum ḫâliqu kulli šay'il-lâ 'ilâha 'illâ huwa fa 'annâ tu'fakûna (62) kad̲âlika yu'faku-l-lad̲îna kânû bi 'â yâti-L-Lâhi yajḥadûna (63) L-Lâhu-l-lad̲î ja'ala lakumu-l-'arḍa qarâran was-

samâ'a binâ'an wa ṣawwarakum fa-'aḥsana ṣuwarakum wa razaqakum mina-ṭ-ṭayyibâti ḏâlikumu-L-Lâhu rabbukum fatbâraka-L-Lâhu rabbul-'âlamîna (64) huwa-l-ḥayyu lâ 'ilâha 'illâ huwa fad'uhu muḫliṣîna lahu-d-dîna-l-ḥamdu li-L-Lâhi rabbi-l-'âlamîna (65).

C'est Allah qui a conçu la nuit pour votre repos et le jour pour votre activité. Allah est plein de mansuétude pour les hommes mais peu Lui en savent gré. (61) Cet Allah est votre Seigneur créateur de l'univers. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Pourquoi vous en détournez-vous? (62) comme s'en détournent ceux qui méconnaisent les signes d'Allah. (63) C'est Allah qui vous a donné la terre pour habitat et le ciel comme voûte. C'est lui qui vous a pourvu de formes harmonieuses et qui vous comble de ses dons. Cet Allah est votre Seigneur. Gloire à Allah, le Maître de l'univers! (64) Il est l'Eternel. Il n'y a d'Allah que Lui. Vouez-lui un culte exclusif. Gloire à Allah, le Maître de l'univers! (65).

Dieu rappelle aux hommes Ses faveurs qu'on ne saurait les dénombrer, entre autres il y a la nuit qu'il a disposée afin que les hommes se reposent, et le jour pour leur permettre de voir clair et s'adonner aux activtés dans le but d'assurer leur subsistance en se déplaçant d'un pays à l'autre et même traversant les différentes régions et contrées. Les hommes doivent beaucoup à la générosité de Dieu mais peu nombreux sont ceux qui le louent et Lui sont reconnaissants.

«Allah est votre Seigneur, créateur de l'univers» aucun autre créateur n'existe en dehors de Lui. Comme les hommes sont ingrats et stupides en adorant un autre que Lui. **«Comme s'en détournent ceux qui méconnaissent les signes d'Allah»** Ces idolâtres-là sont pareils à leurs prédécesseurs qui adoraient les idoles et les statues sans preuve évidente ni argument valable, mais ils avaient suivi leurs penchants.

«C'est Allah qui vous a donné la terre pour habitat» pour s'y installer, y vivre et s'y déplacer à la recherche de la subsistance, **«et le ciel comme voûte»** comme un toit bien gardé. **«C'est lui qui vous a pourvu de formes harmonieuses»** d'un bel aspect et de la forme la plus parfaite dotée des différents membrs et organes. **«et qui vous comble de ses dons»** surtout vos boissons et nourritures. Il est le Dispensateur par excellence et le seul Pourvoyeur: **«C'est lui qui vous a donné la terre**

pour lit et le ciel pour abri. C'est lui qui précipite la pluie du haut des cieux, qui par elle fait germer les récoltes pour votre satisfaction. Et puisque vous savez cela, ne lui cherchez pas des égaux» [Coran II, 22].

Après la création des choses mentionées là haut, Il rappelle aux hommes: **«Allah est votre Seigneur. Gloire à Allah le Maître de l'univers».** Qu'Il soit exalté, béni et sanctifié. Il est le Vivant, l'Eternel, le Premier, le Dernier, l'Apparent (l'Exotérique) et le Caché (l'Esotérique). Il n'y a de Dieu que Lui, et Il n'a pas d'égal. **«Vouez-lui un culte exclusif»** en proclament son unicité, n'adorant que lui et louez-le car Il est le Seigneur des mondes. Ibn Abbas a dit: «Quiconque atteste qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu, qu'il dise ensuite: **«Louange à Dieu, le Seigneur des mondes»** car tel est le sens de ce verset.

قُلْ إِنِّي نُهِيتُ أَنْ أَعْبُدَ الَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ اللَّهِ لَمَّا جَاءَنِيَ الْبَيِّنَاتُ
مِن رَّبِّي وَأُمِرْتُ أَنْ أُسْلِمَ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ (66) هُوَ الَّذِي خَلَقَكُم مِّن
تُرَابٍ ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ مِنْ عَلَقَةٍ ثُمَّ يُخْرِجُكُمْ طِفْلًا ثُمَّ لِتَبْلُغُوا أَشُدَّكُمْ ثُمَّ
لِتَكُونُوا شُيُوخًا وَمِنكُم مَّن يُتَوَفَّىٰ مِن قَبْلُ وَلِتَبْلُغُوا أَجَلًا مُّسَمًّى وَلَعَلَّكُمْ
تَعْقِلُونَ (67) هُوَ الَّذِي يُحْيِي وَيُمِيتُ فَإِذَا قَضَىٰ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُن
فَيَكُونُ (68)

qul 'innî nuhîtu 'an 'a'buda-l-laḏîna tad'ûna min dûni-L-Lâhi lammâ jâ'aniya-l-bayyinâtu mir-rabbî wa 'umirtu 'an 'uslima lirabbil 'âlamîna
(66) huwa-l-laḏî ḫalaqakum min turâbin ṯumma min nuṭfatin ṯumma min 'alaqatin ṯumma yuḫrijukum ṭiflan ṯumma litablugû 'ašuddakum ṯumma litakûnû šuyûḫan wa minkum may-yatawaffâ min qablu wa litablugû 'ajalam-musamman wala'allakum ta'qilûna
(67) huwa-l-laḏî yuḥyî wa yumîtu fa 'iḏâ qaḍâ 'amran fa'innamâ yaqûlu lahû kun fayakûnu
(68).

Dis: Il m'a été défendu d'adorer d'autres divinités qu'Allah. Des preuves me sont parvenues de la part de mon Seigneur. J'ai l'ordre de me soumettre au maître de l'univers. (66) C'est lui qui vous a tirés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'un caillot de sang. Il vous fait sortir

enfants du sein de vos mère, puis vous donne la force de la maturité, puis vous fait vieillir. Il en est qui meurent jeunes, mais le terme de la vie de chacun est fixé d'avance. Peut-être comprendrez-vous? (67) C'est lui qui donne la vie et la mort. Quand Il décide une chose, Il dit «Sois» et elle est (68).

Dieu ordonne à Son Prophète de dire aux polythéistes: Dieu interdit aux hommes d'adorer un autre avec lui ou en dehors de Lui, car Il est le seul créateur qui les a façonnés en les créant dans de phases successives, d'abrod du sable, puis d'une goutte sperme, puis d'un caillot de sang comme une bouchée, puis un foetus-viable ou non- pour devenir un enfant, ensuite pour atteindre la vieillesse et l'âge de décrépitude. C'est lui qui est capable de transformer cette goute d'eau vile en un homme pour parvenir à son terme fixé.

Il en est ceux qui meurent avant de voir la lumière de ce monde, tels les avortons par exemple, d'autres qui meurent dans leur jeunesse, et d'autres aussi qui survivent et atteignent un âge avancé. Peut-être les hommes y réfléchissent en se rappelant du jour de leur résurrecrion. L'ordre de Dieu est réalisé aussitôt donné et tient en un seul mot: «Sois».

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يُجَادِلُونَ فِي آيَاتِ اللَّهِ أَنَّىٰ يُصْرَفُونَ (٦٩) الَّذِينَ كَذَّبُوا
بِالْكِتَابِ وَبِمَا أَرْسَلْنَا بِهِ رُسُلَنَا ۖ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ (٧٠) إِذِ الْأَغْلَالُ فِي
أَعْنَاقِهِمْ وَالسَّلَاسِلُ يُسْحَبُونَ (٧١) فِي الْحَمِيمِ ثُمَّ فِي النَّارِ يُسْجَرُونَ (٧٢)
ثُمَّ قِيلَ لَهُمْ أَيْنَ مَا كُنتُمْ تُشْرِكُونَ (٧٣) مِن دُونِ اللَّهِ ۖ قَالُوا ضَلُّوا عَنَّا بَل
لَّمْ نَكُن نَّدْعُو مِن قَبْلُ شَيْئًا ۚ كَذَٰلِكَ يُضِلُّ اللَّهُ الْكَافِرِينَ (٧٤) ذَٰلِكُم بِمَا
كُنتُمْ تَفْرَحُونَ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَبِمَا كُنتُمْ تَمْرَحُونَ (٧٥) ادْخُلُوا
أَبْوَابَ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا ۖ فَبِئْسَ مَثْوَى الْمُتَكَبِّرِينَ (٧٦)

'alam tara 'ilâ-l-laḏîna yujâdilûna fî 'âyâti-L-Lâhi 'annâ yuṣrafûna (69)
l-laḏîna kaḏḏabû bil-kitâbi wa bimâ 'arsalnâ bihî rusulana fasawfa
ya'lamunâ (70) iḏi-l-'aġlalu fî 'a'nâqihim was-salâsilu yusḥabûna (71) fîl
ḥamîmi ṯumma fî-n-nâri yusjrûna (72) ṯumma qîla lahum 'ayna mâ

kuntum tuširikûna (73) min dûni-L-Lâhi qalû ḍallû 'annâ bal lam nakun nad'û min qablu šay'an kaḏâlika yuḍilu-L-Lâhu-l-kâfirîna (74) ḏâlikum bimâ kuntum tafraḥûna fî-l-'arḍi biġayri-l-ḥaqqi wa bimâ kuntum tamraḥûna (75) d-dḫulû 'abwâba jahannama ḫalidîna fîhâ fabi'sa maṯ wa-l-mutakabbirîna (76).

Vois ceux qui discutent sur les signes d'Allah. Où veulent-ils en venir? (69) Ceux qui nient le Livre et la mission que nous avons confiée à nos Prophètes connaîtront un jour la vérité. (70) Le carcan au cou, le corps enchaîné, ils seront trainés (71) dans les brasiers de l'enfer. (72) Puis on leur demandera: Où sont les idoles que vous associez à Allah? (73) Ils répondront: Nous ne savons où elles sont. Bien mieux, nous n'avons jamais invoqué qui que ce fût. C'est ainsi qu'Allah égare les infidèles. (74) Vous voilà punis de votre vie de plaisirs désordonnés et de dissipation. (75) Franchissez pour toujours le seuil de l'enfer. C'est la hideuse demeure des orgueilleux (76).

O Mouhammad, lui dit Dieu, ne t'étonnes-tu pas de ceux qui controversent autour de nos signes, qui repoussent la vérité par l'erreur, comment ils se sont écartés de la voie droite pour suivre celle de l'égarement? Ceux qui ont traité le Livre et les Prophètes de mensonge sauront bientôt la vérité! Et quelle plus grande menace de la part de Dieu que celle-ci, comme Il a dit ailleurs: «**Malheur, ce jour-là, aux incrédules**» [Coran LXXVII, 15]. Et ceci lorsque, le carcan au cou et lié aux mains, ils seront trainés par les gardiens tantôt à l'eau bouillante, tantôt à la fournaise et précipités ensuite dans le Feu. Ils auront pour nourriture l'arbre Zakoum et pour boisson l'eau bouillante, et une voix criera: «**Appréhendez les méchants et précipitez-les au fond de l'enfer, versez-leur de l'eau bouillante sur la tête**» [Coran XLIV, 47-48].

On leur dira: «Où sont ceux que vous adoriez comme associés en dehors de Dieu? Où sont ces idoles et ces statues? demandez-leur si elles pourraient vous secourir?». Ils répondront: «**Nous ne savons où elle sont. Bien mieux, nous n'avons jamais invoqué qui que ce fût**» Ils renieront leur adoration comme Dieu l'a montré dans ce verset: «**Ils n'auront d'autre système de défense que de dire: «Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah**» [Coran VI, 23]. Voilà comment Dieu égare les incrédules. «**Vous voilà punis de votre vie de plaisirs**

désordonnés et de dissipation». Tels seront les propos des anges qui leur reprocheront leur jouissance dans le monde et leur orgueil sans raison.

«Franchissez pour toujours le seuil de l'enfer. C'est la hideuse demeure des orgueilleux». Comme il est détestable le séjour de ceux qui se sont, dans le bas monde, écartés des signes de Dieu sans suivre ses enseignements et n'en ont tiré aucun profit.

فَٱصْبِرْ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ ۚ فَإِمَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ
فَإِلَيْنَا يُرْجَعُونَ ﴿٧٧﴾ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ مِنْهُم مَّن قَصَصْنَا عَلَيْكَ
وَمِنْهُم مَّن لَّمْ نَقْصُصْ عَلَيْكَ ۗ وَمَا كَانَ لِرَسُولٍ أَن يَأْتِىَ بِـَٔايَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ
ٱللَّهِ ۚ فَإِذَا جَآءَ أَمْرُ ٱللَّهِ قُضِىَ بِٱلْحَقِّ وَخَسِرَ هُنَالِكَ ٱلْمُبْطِلُونَ ﴿٧٨﴾

faṣbir 'inna wa 'da-l-lâhi ḥaqqun fa 'immâ nuriyannaka ba'ḍa-l-laḏî na'iduhum 'aw natawaffayannaka fa 'ilayna yurja'ûna (77) walaqad '-arsalnâ rusulam-min qablika minhum man qaṣaṣnâ 'alayka wa minhum ma-l-lam naqṣuṣ 'alayka wamâ kâna lirasûlin 'ay-ya'tiya bi 'âyatin 'illâ bi 'iḏni-L-Lâhi fa'iḏâ jâ'a 'amru-L-Lâhi quḍiya bil-ḥaqqi wa ḫasira hunâlika-l-mubṭilûna (78).

Patiente. Les promesses d'Allah se réaliseront. Soit que tu assistes aux supplices que nous leur réservons, soit que nous te recueillions dans le sein de notre miséricorde, les hommes nous feront retour. (77) Nous avons envoyé des Prophètes aux hommes avant toi. Nous t'avons narré l'histoire de certains d'entre eux; nous nous sommes tus sur d'autres. Chaque Prophète n'apporte de preuves qu'avec l'autorisation d'Allah. Quand Allah décrète un châtiment, c'est en toute justice. Seuls périssent les suppôts de l'erreur (78).

Dieu ordonne à Son Prophète de patienter et d'endurer les méfaits de ceux qui le traitent de menteur en le rassurant: **«soit que tu assistes aux supplices que nous leurs réservons»** comme il en fut le jour de Badr en lui accordant la victoire sur les idolâtres, puis le jour de la conquête de La Mecque. **«Soit que nous te recueillions dans le sein de notre miséricorde, les hommes nous feront retour»** et alors nous leur ferons

goûter le plus atroce châtiment dans l'autre monde. Puis pour le réconforter, Il lui dit: **«Nous avons envoyé des Prophètes aux hommes avant toi. Nous t'avons narré l'histoire de certains d'entre eux»** par révélation et ce qu'il en fut avec leurs peuples et comment Dieu les a secourus. **«Nous nous sommes tus sur d'autres»** dont le nombre est aussi plus grand, comme nous en avons parlé en commentant la sourate des Femmes.

«Chaque Prophète n'apporte de preuves qu'avec l'autorisation d'Allah» et il n'a jamais produit et présenté de miracles sans la permission de son Seigneur pour affermir et appuyer son message. Quand la décision de Dieu vient à terme, c'est à dire Son châtiment et Ses supplices, tout est décrété selon la vérité en sauvant les croyants et en périssant ceux qui profèrent des mensonges et les suppôts de l'erreur.

ٱللَّهُ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَنْعَٰمَ لِتَرْكَبُوا۟ مِنْهَا وَمِنْهَا تَأْكُلُونَ (٧٩) وَلَكُمْ
فِيهَا مَنَٰفِعُ وَلِتَبْلُغُوا۟ عَلَيْهَا حَاجَةً فِى صُدُورِكُمْ وَعَلَيْهَا وَعَلَى ٱلْفُلْكِ
تُحْمَلُونَ (٨٠) وَيُرِيكُمْ ءَايَٰتِهِۦ فَأَىَّ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ تُنكِرُونَ (٨١)

'AL-Lâhu-l-ladî ja'ala lakumu-l- 'an'âma litarkabû minhâ wa minhâ ta 'kulûna (79) wa lakum fîhâ manâfi'u wa litablugû 'alayhâ ḥâjatan fî ṣudurikum wa 'alayhâ wa 'alâ-l-fulki tuḥmalûna (80) wa yurîkum 'âyâtihî fa 'ayya 'âyâti-L-Lâhi tunkirûna (81).

C'est Allah qui a créé les animaux que vous utilisez comme montures ou comme aliments. (79) Ils présentent pour vous d'autres utilités. Ils vous permettent de réaliser certains désirs. Comme les navires, ils servent à vous transporter. (80) Allah vous montre ses signes. Lequel de ces signes nierez-vous? (81).

Dieu a créé pour les hommes des bestiaux tels que les camelins, les bovins et les ovins, afin que chaque espèce d'entre eux serve de montures et d'autres de nourriture. Les camelins peuvent être utilisés de montures et transportent aussi les bagages dans les voyages vers les pays lointains, et en même temps comme nourriture en buvant leur lait et en mangeant leur chair. Les bovins peuvent être servis pour le

labeur de la terre, leur chair et leur lait sont comestibles. Quant aux ovins ils servent de nourriture. De tous ces bestiaux, on peut utiliser leurs crins, leurs laines et leurs poils pour confectionner soit des habits, soit des objets d'un usage précaire.

«Allah vous montre ses signes» dans l'univers et en vous-mêmes ainsi que ses preuves éclatantes. **«Lequel de ces signes nierez-vous?»** Vous ne saurez les nier par orgueil et par obstination alors qu'ils sont produits devant vous.

أَفَلَمْ يَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَيَنظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ كَانُوا
أَكْثَرَ مِنْهُمْ وَأَشَدَّ قُوَّةً وَآثَارًا فِي الْأَرْضِ فَمَا أَغْنَىٰ عَنْهُم مَّا كَانُوا
يَكْسِبُونَ ﴿٨٢﴾ فَلَمَّا جَاءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَاتِ فَرِحُوا بِمَا عِندَهُم مِّنَ الْعِلْمِ
وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿٨٣﴾ فَلَمَّا رَأَوْا بَأْسَنَا قَالُوا آمَنَّا بِاللَّهِ
وَحْدَهُ وَكَفَرْنَا بِمَا كُنَّا بِهِ مُشْرِكِينَ ﴿٨٤﴾ فَلَمْ يَكُ يَنفَعُهُمْ إِيمَانُهُمْ لَمَّا
رَأَوْا بَأْسَنَا سُنَّتَ اللَّهِ الَّتِي قَدْ خَلَتْ فِي عِبَادِهِ وَخَسِرَ هُنَالِكَ الْكَافِرُونَ ﴿٨٥﴾

'afalam yasirû fî-l-'arḍi fayanẓurû kayfa kâna 'âqibatu-l-lad̲îna min qablihim kânû 'akṯara minhum wa 'ašadda quwwatan wa 'âṯâran fî-l-'arḍî famâ 'aġnâ 'anhum mâ kânu yaksibûna (82) falammâ jâ'athum rusulhum bil-bayyinâti fariḥû bimâ 'indahum minal-'ilmi wa ḥâqa bihim mâ kânû bihî yastahzi'ûna (83) falammâ ra'aw ba'sanâ qâlû 'âmannâ bi-L-Lâhi waḥdahû wa kafarnâ bimâ kunnâ bihî mušrikîna (84) falam yaku yanfa'uhum 'imânuhum lammâ ra'aw ba'sanâ sunnata-L-Lâhi-l-latî qad ḫalat fî 'ibâdihî wa ḫisira hunâlikal-kâfirûna (85).

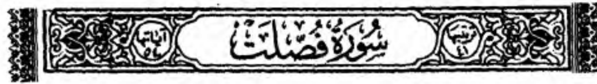
Que ne parcourent-ils le monde? Ils verraient quelle a été la fin des peuples passés. Bien que l'emportant sur eux par le nombre, la puissance et les travaux de toutes sortes, ils ne purent, malgré ces avantages, éviter leur perte. (82) Lorsque les Prophètes apportèrent des preuves à ces peuples, ils opposèrent avec suffisance leurs propres connaissances. Les menaces qu'ils tournèrent en dérision se réalisèrent. (83) A l'approche de notre châtiment ils s'écrièrent: Nous croyons en Allah seul et désavouons les idoles que nous lui avons associées. (84) Mais la foi acquise en présence du châtiment ne

profite pas. Telle est la règle d'Allah à l'égard des générations révolues. Ainsi périssent les incrédules. (85).

Dieu parle des peuples passés qui ont subi le châtiment céleste malgré leurs richesses, leur puissance et leur nombre. Tout cela n'a pu les préserver de ce châtiment. Car leurs Prophètes sont venus vers eux avec les signes clairs, les preuves évidentes et les miracles, mais ils n'en ont pas tenu compte, plutôt ils se sont armés de leur science croyant que tout ce que les Prophètes leur ont apporté n'égalait pas leurs connaissances. D'après Moujahed, ils auraient dit: notre science dépasse la leur, et nous ne serons ni ressuscités ni châtiés. Ils furent enveloppés par ce dont ils se moquaient.

«A l'approche de notre châtiment» et la réalisation des menaces de Dieu, **«ils s'écrièrent: Nous croyons en Allah seul et désavouons les idoles que nous lui avons associées»** Mais c'était trop tard! car dans de telles circonstances ils ne purent être relevés de leur chute et leurs excuses acceptées. Leur cas est pareil à celui de Pharaon qui a déclaré lors de sa noyade: **«Je crois qu'il n'y a d'autre Allah que celui qu'adorent les fils d'Israël. Je me soumis»** [Coran X, 90]. Dieu n'a pas accepté sa conversion ce jour-là, mais plutôt Il a secouru Son Prophète -paix sur lui- et a exaucé sa supplication.

«Mais la foi acquise en présence du châtiment ne profite pas. Telle a été la règle d'Allah à l'égard des générations révolues» qui consiste à n'accepter le repentir de celui qui ne revient à Dieu qu'en présence du châtiment. Il est dit dans un hadith: «Dieu accepte le repentir de l'homme tant qu'il n'a pas râlé». Les incrédules se retrouvèrent perdus



41 - SOURATE DES DEVELOPPEMENTS

54 versets

Révélée tout entière à la Mecque à la suite de la sourate du Croyants

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ ﴿١﴾ تَنزِيلٌ مِّنَ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٢﴾ كِتَٰبٌ فُصِّلَتْ ءَايَٰتُهُۥ قُرْءَانًا عَرَبِيًّا
لِّقَوْمٍ يَعْلَمُونَ ﴿٣﴾ بَشِيرًا وَنَذِيرًا فَأَعْرَضَ أَكْثَرُهُمْ فَهُمْ لَا يَسْمَعُونَ ﴿٤﴾
وَقَالُوا۟ قُلُوبُنَا فِىٓ أَكِنَّةٍ مِّمَّا تَدْعُونَآ إِلَيْهِ وَفِىٓ ءَاذَانِنَا وَقْرٌ وَمِنۢ بَيْنِنَا وَبَيْنِكَ
حِجَابٌ فَٱعْمَلْ إِنَّنَا عَٰمِلُونَ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Rahîm

Ḥa-mî̂m(1) tanzîlum-mina-r-Raḥmâni-r-Raḥîmi (2) kitâbun fuṣṣilat 'â̂yâtuhû Qur'â̂nan 'arabiyyan liqawmiy-ya'lamûna (3) baširan- wa naḏîran fa 'a'raḍa 'akṯaruhum fahum la yasma'ûna (4) wa qâlû qulûbunâ fî 'akinnatim-mimma tad'ûnâ 'ilayhi wafî 'âḏâninâ waqrun wa mim-bayninâ wa baynaka ḥijâbun fa'mal 'innamâ 'âmilûna(5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Ha. Mim (1) Voici des révélations d'Allah le clément et qui manifeste sa clémence. (2) Voici un Livre dont les versets ont été classés. C'est le Coran en langue arabe à l'usage des hommes sensés. (3) Il annonce et il

avertit, mais la plupart refusent de l'entendre. (4) Ils disent: Nos cœurs sont fermés à la vérité que tu nous prêches et nos oreilles sont sourdes. Entre nous et toi, il y a un mur. Agissons les uns les autres comme nous l'entendons (5).

Le Coran est un Livre descendu de la part de Dieu le Miséricordieux dont ses versets sont clairement détaillés et expoés, en langue arabe, destiné à un peuple qui comprend. Les hommes avisés et sensés le savent. Il comporte des bonnes nouvelles à ceux qui y croient et des avertissements à qui y mécroient et le renient. Mais hélas, la plupart des polythéistes s'en sont détournés. Ils disent: Nos cœurs sont enveloppés (pour ne rien concevoir) et nos oreilles sourdes (pour rien entendre) ce que tu nous apportes. Un écran s'interpose entre toi et nous. Agis de ton côté, et nous agissons du nôtre. Chacun de nous suit le chemin qu'il a choisi.

Al-Baghawi rapporte (dans son Interprétation du Coran) d'après Jaber Ben Abdullah: «Un jour les Qoraïchites se sont rassemblés. Ils dirent: Cherchez l'homme parmi vous qui soit le plus savant dans la magie, dans la divination et dans la poésie, qu'il aille chez cet homme (le Prophète) qui a semé la discorde entre nous, nous a jetés dans la confusion des affaires et a dénigré nos divinités. Qu'il s'entretienne avec lui et qu'il vienne après nous faire un compte rendu.» La majorité choisirent 'Outba Ben Rabi'a pour cette mission, et lui dirent: «C'est toi ô Abou Al-Walid l'homme recherché».

Outba se rendit chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Si tu te considères meilleur que ces gens-là, sache qu'ils adorent les divinités que tu as dénigrées. Si tu prétends être meilleur qu'eux, parle pour entendre tes propos. Par Dieu, nous n'avons pas vu un rebut plus néfaste pour son peuple que toi: Tu as semé la discorde entre nous, nous as jetés dans la confusion des affaires, dénigré nos divinités et nous a humiliés dant les autres Arabes. On leur a appris qu'un magicien se trouve à Qoraïch ou un devin. Par Dieu, nous n'attendons que comme le cri d'une femme enceinte qui accouche pour que les uns d'entre nous se lèvent contre les autres pour s'entretuer et périr tous. O toi, homme, si tu cherches la fortune, nous faisons de toi l'homme le plus riche à Qoraïch. Si tu

désires les femmes pour les épouser, nous te choisissons les plus belles d'entre elles en te donnant au moins une dizaine».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «C'est tout ce que tu as à me dire?» -Oui, répliqua 'Outba. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de reprendre en récitant: «**Au nom d'Allah, le Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Ha.Mim. Voici les révélations d'Allah le clément et qui manifeste sa clémence...**.jusqu'à «**Je vous prédis un cyclone comme celui qui a anéanti Ad et Thémoud» (verset 13).** Alors 'Outba mit sa main sur la bouche et l'Envoyé de Dieu, l'adjura par le lien de parenté de cesser. Il le quitta aussitôt et revint chez les siens. Il s'enferma chez lui sans retourner chez les Qoraïchites pour leur raconter ce qui s'est passé avec Mouhammad.

Abou Jahl s'écria alors: «O Qorächites, par Dieu, ce que je constate du retard de 'Outba c'est qu'il s'est converti, et il parait que la nourriture lui a plu, ou bien Mouhammad lui a comblé un besoin quelconque. Allons voir Outba». Les hommes se rendirent chez ce dernier. Abou Jahl lui dit: «Est-ce ta conversion qui t'a retenu de retourner chez nous pour raconter ce qu'en fut avec Mouhammad, ou bien tu as trouvé sa nourriture exquise! Dis-nous franchement, si tu es dans l'indigence nous pouvons t'assurer une fortune qui pourrait te suffire de Mouhammad!» 'Outba s'irrita alors et jura de ne plus rencontrer désormais Mouhammad et poursuivit: «Vous savez bien que je suis l'un des plus aisés à Qoraïch, mais en me rendant chez Mouhammad, et m'entretenant avec lui, il m'a répondu par des mots qui ne sont ni de la magie ni de la divination, ni même de la poésie. Il m'a récité du Coran (les versets précités) et j'ai du mettre ma main sur sa bouche pour le faire taire en lui adjurant par le lien de parenté de cesser la récitation. Vous savez bien que lorsque Mouhammad dit une chose il est sincère, et c'est pour cela que je l'ai prié de se taire».

En voilà un autre récit raconté par Ibn Ishaq dans son ouvrage: «La biographie de Mouhammad» d'après Mouhammad Ben Ka'b Al-Qouradhi. Il a dit:

«'Outba Ben Rabi'a, l'un des notables de Qoraïch, était dans une assemblée avec ses concitoyens quand il vit Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- seul dans l'oratoire. Il dit aux hommes: «Que

pensez-vous si je vais chez lui pour lui proposer telle et telle chose, peut-être il accepterait l'une d'elles et cesserait ses polémiques contre nous?» Ce fut après l'islamisation de Hamza -que Dieu l'agrée- et en constatant l'augmentation du nombre des partisans du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - Les hommes lui répondirent: «Vas-y et parle avec lui».

'Outba se dirigea vers Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «O fils de mon frère! tu es un des nôtres puisque tu as appris la dignité dans notre tribu qui provient d'une bonne lignée. Tu as apporté à ton peuple une affaire importante qui l'a divisé, miné ses rêves, insulté ses dieux et sa religion et traité de mécréants ses ancêtres. Alors écoute-moi car je te proposerai des solutions auxquelles tu pourras réfléchir et peut-être accepteras-tu quelques-unes».

- Parle ô Aboul Walid, répondit-il, je t'écoute.

- Fils de mon frère, repartit 'Outba, si tu vises par cette affaire une fortune nous ramasserons pour toi une somme d'argent qui te rendra le plus riche parmi nous; si tu es à la recherche d'honneurs nous t'accorderons des honneurs suprêmes au point que nous te demanderons conseil pour toute affaire même minime. Si tu veux dominer nous te prendrons pour chef. Enfin si tu n'arrives pas à repousser ce que tu subissais de mauvais rêves de temps à autre, nous te soignerons et payerons les meilleurs médecins pour te guérir, car il se peut que l'aliénation l'emporte sur l'homme jusqu'à ce qu'il en guérisse».

Quand 'Outba eut terminé, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui demanda:

- Est-ce tout ce que tu voulais me dire?

- Oui, répondit 'Outba.

Et le Prophète le pria de l'écouter, et 'Outba de répondre: «J'écoute, parle». Il lui récita alors: **«Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Ha.Mim. Voici des révélatiosn d'Allalh le clément et qui manifeste sa clémence. Voici un Livre dont les versets ont été classés...** jusqu'à ... **mais la plupart refusent de l'entendre».**

Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - poursuivit sa récitation tandis que 'Outba se tenait debout, ses mains posées derière son dos et écoutait attentivement. Quand le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - arriva au verset où la prosternation est exigible, il se prosterna puis dit: «Aboul Walid, tu m'as bien entendu. Prends donc ta décision».

'Outba revint chez ses compagnons qui, à sa vue, se dirent: «-Nous jurons par Dieu que Aboul Walid est revenu transformé». Quand celui-ci s'assit parmi eux, ils lui demandèrent: «Qu'as-tu à nous dire?» Il leur répondit: «Je vous dis que j'ai entendu des paroles que je n'ai jamais entendues auparavant. Ce ne sont point des paroles de poème, ni de magie, ni de prédiction. Obéissez-moi et laissez cet homme faire ce qu'il lui plaira, car je jure par Dieu que ces paroles annoncent une nouvelle importante, si les arabes le combattent, ils vous auraient débarrassé de lui, mais s'il l'emporte sur eux, son royaume sera le vôtre ainsi que sa puissance, et vous serez les plus heureux des hommes». Ils s'écrièrent alors: «O Aboul Walid, les paroles de cet homme t'ont ensorcelé!». Il répliqua: «C'est mon opinion, vous pouvez faire ce que bon vous semble»

قُلْ إِنَّمَآ أَنَا۠ بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يُوحَىٰٓ إِلَىَّ أَنَّمَآ إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ فَٱسْتَقِيمُوٓا۟ إِلَيْهِ
وَٱسْتَغْفِرُوهُ ۗ وَوَيْلٌ لِّلْمُشْرِكِينَ ﴿٦﴾ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُم بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ
كَٰفِرُونَ ﴿٧﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ﴿٨﴾

qul 'innamâ 'anâ bašarum mitlukum yuhâ 'ilayya 'annamâ 'ilâhukum '-ilâhun wahidun fastaqîmû 'ilayhi wastagfirûhu wa waylun lilmušrikîna (6) l-ladîna lâ yu'tûna -z-zakâta wa hum bil 'âhirati hum kafirûn (7) 'inna-l-ladîna 'âmanû wa 'amilû-s-salihâti lahum 'ajrun gayru mamnûnin (8).

Dis: Je suis un simple mortel comme vous auquel il a été révélé que votre Allah est un Allah unique. Servez-Le avec droiture et implorez son pardon. Malheur à ceux qui Lui donnent des associés, (6) qui n'acquittent pas la dîme et nient la vie future. (7) Ceux qui croient et font le bien recevront une récompense irrévocable. (8).

Dieu ordonne à Mouhammad de répondre à ces polythéistes qu'il est un homme comme eux à qui on inspire que leur Dieu n'est qu'un Dieu unique à qui ils doivent un culte exclusif et de cesser d'adorer les autres divinités telles que les idoles et les statues. Ils doivent aussi aller droit vers leur Seigneur (par la piété) et d'implorer Son pardon pour les péchés qu'ils ont commis.

«Malheur à ceux qui lui donnent des associés, qui n'acquittent pas la dîme et nient la vie future». L'expression: «n'acquittent pas la dîme» fut interprétée par Ibn Abbas de la façon suivante: «Ceux qui n'attestent pas qu'il n'y a d'autres divnités que Dieu, car la dîme -ou l'aumône- signifie, d'après le texte arabe «الزكاة» la purification de l'âme de toute idolâtrie et de mauvaise moralité, et il cita à l'appui ce verset: **«Es-tu prêt à te purifier»** [Coran LXXIX, 18] (La demande de Moïse à Pharaon).

L'auteur a dit: Il s'agit sans doute de la purification de l'âme de toute mauvaise moralité et surtout du polythéisme, comme il signifie aussi la purification des biens (la zakat) de tout ce qui pourrait être gagné illicitement, ainsi la somme qu'on paye purifie les biens et sera un moyen pour sa bénédiction et sa prolifération.

Quant à ceux qui croient et qui accomplissent des œuvres bonnes recevront une récompense intarissable.

۞ قُلْ أَئِنَّكُمْ لَتَكْفُرُونَ بِالَّذِي خَلَقَ الْأَرْضَ فِي يَوْمَيْنِ وَتَجْعَلُونَ لَهُ أَندَادًا
ذَٰلِكَ رَبُّ الْعَالَمِينَ (٩) وَجَعَلَ فِيهَا رَوَاسِيَ مِن فَوْقِهَا وَبَارَكَ فِيهَا وَقَدَّرَ فِيهَا
أَقْوَاتَهَا فِي أَرْبَعَةِ أَيَّامٍ سَوَاءً لِّلسَّائِلِينَ (١٠) ثُمَّ اسْتَوَىٰ إِلَى السَّمَاءِ وَهِيَ دُخَانٌ فَقَالَ
لَهَا وَلِلْأَرْضِ ائْتِيَا طَوْعًا أَوْ كَرْهًا قَالَتَا أَتَيْنَا طَائِعِينَ (١١) فَقَضَاهُنَّ سَبْعَ
سَمَاوَاتٍ فِي يَوْمَيْنِ وَأَوْحَىٰ فِي كُلِّ سَمَاءٍ أَمْرَهَا وَزَيَّنَّا السَّمَاءَ الدُّنْيَا بِمَصَابِيحَ
وَحِفْظًا ذَٰلِكَ تَقْدِيرُ الْعَزِيزِ الْعَلِيمِ (١٢)

qul 'a'innakum latakfurûna bil-lad̲î ḫalaqa-l-'arḍa fi yawmayni wa taj'alûna lahû 'andadan d̲âlika rabbu-l-'âlamîna (9) wa ja'ala fîhâ

rawâsiya min fawqihâ wa bâraka fîhâ wa qaddara fîhâ 'aqwâtahâ fî 'arba'ati 'ayyâmin sawâ'an lissâ 'ilîna (10) tumma -s-tawâ 'ilâ-s-samâ'i wa hiya duhânun faqala lahâ wa lil 'ardi 'itiyâ taw'an 'aw karhan qâlatâ 'ataynâ tâ'i'îna (11) faqadahunna sab'a samâwatin fî yawmayni wa awhâ fî kulli samâ'in 'amrahâ wa zayyannâ-s-samâ'a-d-dunyâ bimasâbiha wa hifzan dâlika taqdîru-l-'Azîzi-l-'Alîmi (12).

Dis: Comment osez-vous renier Celui qui a créé la terre en deux jours. Comment osez-vous Lui reconnaitre des égaux?, Lui, le Maître de l'univers! (9) Il a hérissé la surface de la terre de montagnes, l'a bénie et l'a pourvue de ressources, le tout en quatre jours. Dis-le à ceux qui t'interrogent. (10) Puis Il s'attaqua au ciel qui était une masse de gaz. Il lui dit ainsi qu'à la terre: «Soumettez-vous de gré ou de force». «Nous voilà entièrement soumis», répondirent le ciel et la terre. (11) Du gaz Il tira la substance des sept cieux en deux jours. Il assigna à chaque ciel sa fonction. Nous couvrîmes d'astres le ciel le plus proche pour l'embellir et le protéger. Tel fut l'ordre établi par le Tout-Puissant et le savant. (12).

Dieu désavoue et réprouve le comportement des polythéistes qu'ils lui associent d'autres divinités dans leur culte. Il leur rappelle qu'Il est le créateur des cieux et de la terre et ce qu'ils renferment.

Dans un autre verset, en parlant de la création de l'univers Il a dit: **«Votre véritable Seigneur c'est Allah, celui qui a créé les cieux et la terre en six jours»** [Coran VII, 54]. Et dans la sourate présente, Il a mentionné d'abord la création de la terre en deux jours comme étant des «assises» de l'univers tout comme il est normal quand on veut faire un édifice de commencer par les fondements puis le toit. Il a dit ensuite: **«Puis il s'attaqua au ciel... jusqu'à... il a tiré la substance de sept cieux»**. Comme la création des cieux et de la terre fut un sujet de controverse, et pour éclaircir toute cette ffaire afin de supprimer tout doute qui porte les hommes à croire qu'il y a une contradiction dans les versets coraniques, on mentionne cette discussion qui eut lieu entre Ibn Abbas et un homme comme l'a rapportée Sa'id Ben Joubayr.

Un homme dit à Ibn Abbas: «Je trouve dans le Coran des choses qui se contredisent et me causent une certaine confusion. Par exemple: Dieu a dit:

1 - **«Le jour où la trompette sonnera, tous les liens de parenté**

disparaîtront» [Coran XXIII, 101] et: **«Ils se tourneront les uns vers les autres en s'interrogeant»** [Coran LII, 25] aussi: **«... plutôt que d'avoir quelque chose à cacher à Allah»** [Coran IV, 42] et encore: **«Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné des associés à Allah»** [Coran VI, 23] or dans ce verset ils ont effectivement caché quelque chose à Dieu.

2 - **«O hommes, dites si c'est votre création ou celle des cieux qui a été le plus difificile... jusqu'à Il a aplani la terre»** [Coran LXXX, 27-30]. Dieu a mentionné la création des cieux avant la terre. Dans cette sourate (en question) Il a dit: **«Il a hérissé la surface de la terre de montagnes...»** puis: **«Il s'attaqua au ciel...** jusqu'à: **«Du gaz il tira la substance de sept cieux en deux jours»** d'où on peut déduire que la création de la terre a devancé celle des cieux.

3 - Dans plusieurs versets, Il a dit: **«Dieu (était) pardonneur et miséricordieux»** ou **«(était) puissant et sage»** ou encore: **«(était) celui qui entend et voit tout»** (A savoir que dans le texte arabe le verbe être est conjugué à l'imparfait: كان qui signifie «était».

Et Ibn Abbas de répondre à chaque point:.

1 - Quant au verset: **«Tous les liens de parenté disparaitront»** il s'agit du premier soufflement dans la trompette comme Il le montre dans ce verset: **«Au premier son de trompette, tous les êtres animés qui peuplent les cieux et la terre et qu'Allah n'aura pas exceptés, seront anéantis»** [-Coran XXXIX, 68] . Après le second soufflement: **«Ils se tourneront les uns vers les autres en s'interrogeant»**. En ce qui concerne les dires des idolâtres: **«Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné des associés à Allah»** et: **«... plutôt que d'avoir quelque chose à cacher à Allah»** Sache que Dieu pardonnera aux croyants sincères leurs péchés. Les polythésites diront alors: «Répondons (à la question de Dieu) que nous n'étions pas des idolâtres». On mettra alors un sceau sur leurs bouches et leurs membres répondront à leur place. Ils sauront à ce moment-là qu'ils ne pourront rien cacher à Dieu.

2 - Dieu créa la terre en deux jours, puis créa le ciel. il s'est ensuite tournée vers le ciel qui était une fumée (comme un gaz). Il a établi sept cieux en deux jours. L'expression: «Il a aplani la terre» signifie: Il en a fait surgir, les pâturages, y a créé les montagnes, le

sable, les collines etc... dans deux jours. Il a donc créé la terre et ce qu'elle comporte en quatre jours et les cieux en deux jours.

3 - Le terme «était» cité dans plusieurs versets, signifie en effet qu'Il l'était et Il ne cesse d'être jusqu'à la fin des temps.

Sache, enfin, que Dieu n'a voulu une chose sans que celle-ci ne se réalise et réponde au vouloir de Dieu. Que le Coran donc ne suscite en toi aucune contradiction.» [La fin de la discussion].

Dieu créa la terre en deux jours: Le dimanche et le lundi. Il y a fixé les montagnes commes des piliers, l'a bénie en faisant de son sol un lieu arable pour les différentes sortes de culture. Il y a réparti des nourritures pour ceux qui en demandent, et ce fut le mardi et le mercredi. Voilà le sens des dires divins: «... **l'a bénie et l'a pourvue de ressources, le tout en quatre jours**».

«**Puis Il s'attaqua au ciel qui était une masse de gaz**» c'est à dire une masse de vapeur d'eau lors de la création de la terre. «**Il lui dit ainsi qu'à la terre: «Soumettez-vous de gré ou de force**» et répondez à mes ordres de gré ou de force. Ceci fut commenté par Ibn Abbas de la façon suivante: Dieu-Béni et Exalté- ordonna au ciel: Que le soleil, la lune et tous les autres astres apparaissent. Et à la terre: Laissez circuler tous les cours d'eau partout et faites pousser les plantations et les fruits.

Les cieux furent créés en deux jours qui sont le jeudi et le vendredi. «**Il assigna à chaque ciel sa fonction**» en révélant à chacun d'eux ce qui le concerne , dont Lui seul le connait. «**Nous couvrîmes d'astres le ciel le plus proche pour l'embellir**» par les luminaires qui éclairent la terre, «**et le protéger**» contre les démons qui y montent pour écouter ce qui se passe dans les sphères célestes.. Tel est l'ordre arrêté par le Tout-Puissant, celui qui sait tout ce qui se passe dans l'univers tout entier.

On a rapporté que les juifs vinrent trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demandèrent sur la création des cieux et de la terre. Il leur répondit: «Dieu le Très Haut créa la terre le dimanche et le lundi, les montagnes le mardi avec tout ce qui pourrait servir aux hommes, les arbres, l'eau ainsi que toutes les habitations et les

décombres le mercredi. Voilà que quatre jours eurent passé. Quant a vous: **«Comment osez-vous renier Allah qui a créé la terre en deux jours. Comment osez-vous Lui reconnaître des égaux? Lui, le Maître de l'univers. Il a hérissé la surface de la terre de montagnes, l'a bénie et l'a pourvue de ressources, le tout en quatre jours. Dis-le à ceux qui t'interrogent»**. Il créa ensuite le ciel le jeudi, le vendredi, Il acheva la création des astres, du soleil, de la lune et des anges trois heures avant la fin de ce jour, et à la deuxième heure Il paracheva la création de tout ce qui sera utile pour les hommes. Dans la troisième heure restante, Il créa Adam, lui donna le Paradis comme séjour et ordonna à Iblis de se prosterner devant lui». Les juifs lui demandèrent: «Et puis après?» Il répliqua: «-Ensuite Il s'établit en majesté sur Son Trône». Les juifs de s'écrier alors: «Tu dis la vérité si tu peux nous dire ce qu'en fut après. Car, après tout, Il se reposa». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-manifesta une grande colère en entendant leurs propos. A cette occasion ce verset fut descendu: **«Nous avons créé sans la moindre fatigue les cieux et la terre et l'espace qui les sépare en six jours. Endure les propos des hommes...»** [Coran L, 38-39] (Rapporté par Ibn Jarir).

فَإِنْ أَعْرَضُوا۟ فَقُلْ أَنذَرْتُكُمْ صَٰعِقَةً مِّثْلَ صَٰعِقَةِ عَادٍ وَثَمُودَ ﴿١٣﴾ إِذْ جَآءَتْهُمُ
ٱلرُّسُلُ مِنۢ بَيْنِ أَيْدِيهِمْ وَمِنْ خَلْفِهِمْ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّا ٱللَّهَ قَالُوا۟ لَوْ شَآءَ رَبُّنَا
لَأَنزَلَ مَلَٰٓئِكَةً فَإِنَّا بِمَآ أُرْسِلْتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ ﴿١٤﴾ فَأَمَّا عَادٌ فَٱسْتَكْبَرُوا۟ فِى
ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَقَالُوا۟ مَنْ أَشَدُّ مِنَّا قُوَّةً أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ ٱلَّذِى خَلَقَهُمْ
هُوَ أَشَدُّ مِنْهُمْ قُوَّةً وَكَانُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا يَجْحَدُونَ ﴿١٥﴾ فَأَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ رِيحًا صَرْصَرًا
فِىٓ أَيَّامٍ نَّحِسَاتٍ لِّنُذِيقَهُمْ عَذَابَ ٱلْخِزْىِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَلَعَذَابُ ٱلْءَاخِرَةِ
أَخْزَىٰ وَهُمْ لَا يُنصَرُونَ ﴿١٦﴾ وَأَمَّا ثَمُودُ فَهَدَيْنَٰهُمْ فَٱسْتَحَبُّوا۟ ٱلْعَمَىٰ عَلَى ٱلْهُدَىٰ
فَأَخَذَتْهُمْ صَٰعِقَةُ ٱلْعَذَابِ ٱلْهُونِ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٧﴾ وَنَجَّيْنَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَكَانُوا۟ يَتَّقُونَ ﴿١٨﴾

fa'in 'a'raḍû faqul 'anḏ artukum ṣâ'iqatam-miṯla sâ'iqati 'Âdin wa Ṯ

amûda (13) 'id̲ jâ'athumu-r-rusulu mim bayni 'aydihim wa min ḫalfihim 'allâ ta'budû 'illâ-L-Lâha qâlû law šâ'a rabbunâ la 'anzala malâ'ikatan fa 'innâ bimâ 'ursiltum bihî kâfirunâ (14) fa 'ammâ 'Âdun fastakbarû fîl 'arḍi biġayri-l-ḥaqqi wa qâlû man 'ašaddu minnâ quwwatan 'awalam yaraw 'anna-L-Lâha-l-lad̲î ḫalaqahum huwa 'ašaddu minhum quwwatan wa kânû bi 'âyâtina yajḥadûna (15) fa 'arsalnâ 'alayhim rîḥan ṣarṣaran fî 'ayyâmin naḥisati-l-linud̲îqahum 'ad̲âbal-ḫizyi fîl-ḥayâti-d-dunyâ wa la'ad̲âbul 'âḫirati 'aḫzâ wa hum lâ yunṣarûna (16) wa 'ammâ T̲amûdu fahadaynâhum fastaḥabbul 'amâ 'alâ-l-hudâ fa 'aḫad̲athum ṣâ'iqatul 'ad̲âbi-l-hûni bimâ kânî yaksibûna (17) wa najjaynâ-l-lad̲îna 'âmanû wa kânû yattaqûna (18).

S'ils se montrent irréductibles, dis-leur: Je vous prédis un cyclone comme celui qui a anéanti 'Ad et Thémoud. (13) A toute époque, des Prophètes leur furent envoyés les exhortant à n'adorer qu'Allah. Ils les accueillaient par ces mots: «Si notre Seigneur l'avait voulu, Il nous aurait envoyé des anges. Nous repoussons votre message» (14) Le peuple de 'Ad s'enflait d'orgueil sur terre sans raison. Il disait: «Quel peuple est plus fort que nous en ce monde!» Ignorait-il qu'Allah, son créateur, était plus fort que lui? Il méconnaissait nos signes. (15) Nous déchaînâmes contre lui un vent glacial pendant les jours néfastes pour provoquer sa déchéance en ce bas monde. Une peine plus ignominieuse encore lui sera infligée dans l'autre. Tout secours leur fera défaut. (16) Nous montrâmes la bonne voie au peuple de Thémoud. Il préféra femer les yeux à l'évidence. Un fléau le frappa, abattant sa superbe et châtiant sa conduite. (17) Nous sauvâmes ceux qui croyaient en Allah et le craignaient. (18).

Dis ô Mouhammad, lui ordonne Dieu, à ces polythéistes mécréants qui traitent ton message de mensonge, si vous vous détournez de ce que je vous apporte de mon Seigneur , le Très Haut, je vous avertis que Sa vengeance ne s'abatte sur vous comme elle a touché les peuples incrédules qui vous ont précédés, telle que la foudre qui a anéanti les 'Adites et les Thémoudites, lorsque les Prophètes vinrent à eux de toutes parts. Et malgré tout ils n'ont pas cru et ont méconnu les signes de Dieu. Ils leur répondirent: **«Si notre Seigneur l'avait voulu, Il nous aurait envoyé des anges»** pour nous assurer qu'ils sont les vrais Envoyés de Dieu, c'est pourquoi **«nous repoussons votre message»** puisque vous êtes des mortels comme nous.

«Le peuple de 'Ad s'enflait d'orgueil» en se montrant rebelle et insolent. **«Il disait: «Quel peuple est plus fort que nous»** croyant que grâce à leur puissance et la robustesse de leur corps ils pouvaient repousser le châtiment de Dieu. **«Ignorait-il qu'Allah, son créateur, était plus fort que lui?»** Ne pensait-il pas qu'il avait affaire avec Dieu, en le provoquant, que c'est Lui qui a créé toutes les créatures en leur dotant de la force et tout ce dont elles ont besoin, et que Son châtiment est terrible? C'est pourquoi **«nous déchaînâmes contre lui un vent glacial»** et très impétueux **«pendant les jours néfastes»** où ce châtiment se succédait matin et soir, nuit et jour, comme Dieu le montre ailleurs: **«Allah le déchaîna contre eux sept nuits et huit jours consécutifs»** [Coran LXIX, 7] en le dévastant du premier au dernier, et dans l'autre monde **«une peine plus ignominieuse encore lui sera infligée»**. Et comme dans ce bas monde ils n'ont pas été secourus, ainsi dans l'autre ils ne le seront plus.

«Nous montrâmes la bonne voie au peuple de Thémoud» en l'appelant à la suivre, mais **«il préféra fermer les yeux à l'évidence»** Car leur Prophète Saleh -que Dieu le salue- les a exhortés à suivre le chemin de la vérité, et quel fut le résultat? Ils le traitèrent de menteur et égorgèrent la chamelle qui leur fut envoyée comme un signe de la véracité de son message. **«Un fléau le frappa, abattant sa superbe et châtiant sa conduite»** Dieu leur envoya un cri qui les a terrassés, un ébranlement, une humiliation et un supplice atroce. Quant aux croyants parmi eux, Dieu les a sauvés sans subir aucune partie du châtiment, sains et saufs avec leur Prophète Saleh pour prix de leur foi et leur crainte de Dieu.

وَيَوْمَ يُحْشَرُ أَعْدَاءُ اللَّهِ إِلَى النَّارِ فَهُمْ يُوزَعُونَ ﴿١٩﴾ حَتَّىٰ إِذَا مَا جَاءُوهَا شَهِدَ
عَلَيْهِمْ سَمْعُهُمْ وَأَبْصَارُهُمْ وَجُلُودُهُم بِمَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٢٠﴾ وَقَالُوا لِجُلُودِهِمْ
لِمَ شَهِدتُّمْ عَلَيْنَا ۖ قَالُوا أَنطَقَنَا اللَّهُ الَّذِي أَنطَقَ كُلَّ شَيْءٍ وَهُوَ خَلَقَكُمْ أَوَّلَ
مَرَّةٍ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢١﴾ وَمَا كُنتُمْ تَسْتَتِرُونَ أَن يَشْهَدَ عَلَيْكُمْ سَمْعُكُمْ وَلَا
أَبْصَارُكُمْ وَلَا جُلُودُكُمْ وَلَٰكِن ظَنَنتُمْ أَنَّ اللَّهَ لَا يَعْلَمُ كَثِيرًا مِّمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٢٢﴾
وَذَٰلِكُمْ ظَنُّكُمُ الَّذِي ظَنَنتُم بِرَبِّكُمْ أَرْدَاكُمْ فَأَصْبَحْتُم مِّنَ الْخَاسِرِينَ ﴿٢٣﴾ فَإِن
يَصْبِرُوا فَالنَّارُ مَثْوًى لَّهُمْ ۖ وَإِن يَسْتَعْتِبُوا فَمَا هُم مِّنَ الْمُعْتَبِينَ ﴿٢٤﴾

wa yawma yuḥšaru 'a'dâ'u-L-Lâhi 'ilâ-n-nâri fahum yuza'îna (19) ḥattâ 'iḏâ mâ jâ'ûhâ šahida 'alayhim sam'uhum wa abṣâruhum wa julûduhum bimâ kânû ya'malûna (20) wa qâlû lijulûdihim lima šahittum 'alaynâ qâlû 'anṭaqana-L-Lâhu-l-laḏî 'anṭaqa kulla šay'in wa huwa ḫalaqakum 'awwala marratin wa 'ilayhi turja'ûna (21) wa mâ kuntum tastatirûna 'ay-yašhada 'alaykum sam'ukum walâ 'abṣârukum walâ julûdukum walâkin ẓanantum 'anna-L-Lâha lâ ya'lamu kaṯîram-mimmâ ta'malûna (22) wa ḏâlikum ẓannukumu-l-laḏî ẓanantum bi rabbikum 'ardâkum fa 'aṣbaḥatum mina-l-ḫâsirîna (23) fa'iy-yaṣbirû fan-nâru maṯwal-l-lahum wa 'iy-yasta'tibû famâ hum mina-l-mu'tabîna (24).

Un jour nous rassemblerons tous les ennemis d'Allah et les pousserons en groupes vers l'enfer. (19) Quand ils y pénètreront, leurs oreilles, leurs yeux et leurs membres témoigneront contre eux de leurs actes. (20) Ils diront à leurs membres: «Pourquoi témoignez-vous contre nous?» Ils répondront: C'est Allah qui nous fait parler, Lui qui fait parler toutes choses. Il vous a créés une première fois et c'est à Lui que vous faites retour maintenant». (21) Vous ne vous êtes pas cachés au point d'empêcher que vos oreilles, vos yeux et vos membres ne témoignent contre vous. Mais vous pensiez qu'Allah ignorerait la plupart de vos Actions. (22) C'est cette illusion à l'égard d'Allah qui vous a perdus et jetés dans le camp de réprouvés.(23) S'ils se résignent, l'enfer sera leur demeure. S'ils implorent Allah, ce sera en vain. (24).

Rappelle aussi ô Mouhammad, lui dit Dieu, à ces idolâtres que les anges les rassembleront et les précipiteront en enfer, comme Il a dit ailleurs: **«Le jour où nous pousserons les criminels en troupeau dans l'enfer»** [Coran XIX, 85]. Quand ils y arriveront, leurs oreilles, leurs yeux et leur peau témoigneront, contre eux, de leurs actions sans rien omettre. Ils blâmeront leurs membres d'avoir témoigné contre eux, et ceux-ci de répondre: **«C'est Allah qui nous fait parler, Lui qui fait parler toutes choses»** et nous ne saurons qu'à Lui obéir.

Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- rapporte: «Etant un jour chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous le vîmes sourire. Il nous dit: *«Pourquoi ne me demandez-vous qu'est-ce qu'il m'a fait sourire?» En lui demandant, il répondit: «Je m'étonne de la discussion qui aura lieu entre un homme et son Seigneur, Béni et Exalté soit-Il. L'homme dira: «Seigneur, ne m'as-tu promis de ne plus être injuste envers moi?» -Certes oui,*

répondra Dieu. Et l'homme de poursuivre: «Donc je n'accepterai qui que ce soit pour témoigner contre moi si ce ne sera de moi-même». Dieu, béni et exalté soit-Il répliquera: «Les anges nobles et scribes et Moi ne te suffiront-ils pas comme témoins?» et ces propos seront répétés plusieurs fois. Alors on scellera la bouche de l'homme et on laissera ses membres parler de ses actions. L'homme s'écriera alors: «Malheur à vous, c'est vous que je défends» (- ***Rapporté par Al-Hafedh Al-Bazzar, Mouslim et Nassaï)*** [1].

En voici un autre hadith rapporté par Abou Moussa. Il a dit: «Au jour du jugement dernier, on amènera l'incrédule ou l'hypocrite pour lui demander des comptes. Le Seigneur, béni et exalté soit-Il lui exposera ses œuvres dans le bas monde et l'homme les reniera en disant: «Seigneur, je jure par Ta toute-puissance que cet ange m'a inscrit des choses que je n'ai pas faites». Et cet ange de lui répondre: «N'as-tu pas fait telle chose en tel jour, et telle chose en tel jour...? -Non, répliquera l'homme, je jure par Ta toute-puissance Seigneur. Alors on mettra un sceau sur sa bouche et je crois, comme a ajouté le rapporteur, on demandera d'abord à sa cuisse droite de parler».

En voici un troisième commentaire fait par Ibn Abbas. Il a dit: «Au jour de la résurrection, il arrivera un moment où tous les hommes seront cois, ils ne parleront pas, et ne seront autorisés à présenter aucune excuse jusqu'à ce qu'une permission leur sera donnée. Ils disputeront (leur sort et leurs œuvres). L'idolâtre niera avoir associé une autre divinité à Dieu, il jurera, comme, dans le bas monde, a juré devant vous. Dieu alors présentera à ces idolâtres ingrats des témoins pris de leur propre personne: Leurs peaux, leurs yeux, leurs mains et leurs pieds, et Il mettra un sceau sur leurs bouches. Ensuite on

---

(1) عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال: ضحك رسول الله ﷺ ذات يوم وتبسم، فقال ﷺ: «ألا تسألوني عن أي شيء ضحكت؟» قالوا: يا رسول الله من أي شيء ضحكت؟ قال ﷺ: «عجبت من مجادلة العبد ربه يوم القيامة، يقول أي ربي أليس وعدتني أن لا تظلمني، قال: بلى، فيقول: فإنني لا أقبل عليّ شاهداً إلا من نفسي، فيقول الله تبارك وتعالى: أو ليس كفى بي شهيداً والملائكة الكرام الكاتبين قال فيردد هذا الكلام مراراً قال فيختم على فيه، وتتكلم أركانه بما كان يعمل، فيقول: بعداً لكن وسحقاً عنكن كنت أجادل» (أخرجه الحافظ البزار، ورواه مسلم والنسائي بنحوه).

enlèvera le sceau et tous les membres diront: **«C'est Allah qui nous fait parler, lui qui fait parler toutes choses. Il vous a créés une première fois et c'est à Lui que vous faites retour maintenant».**

Après que les membres, les organes et les peaux eussent été blâmés, pour avoir témoigné contre les incrédules, ils leur répondront: Vous ne pouviez cacher de nous ce que vous faisiez, plutôt vous commettiez vos péchés au grand jour croyant que Dieu serait incapable de connaitre toutes vos actions. C'est pourquoi Dieu a dit ensuite: **«C'est cette illusion à l'égard d'Allah qui vous a perdus et jetés dans le camp des réprouvés».** C'est votre fausse pensée sur votre Seigneur qu'Il ne savait grand chose de ce que faisiez, ce qui a causé votre perte.

L'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben 'Omar a raconté: «-J'étais derrière le voile de la Ka'ba quand vint un groupe formé d'un Qoraïchite et deux proches parents de Thaqif -ou un Thaqifite et deux proches parents Qoraïchites-. Ils avaient des corps gras mais vide de toute instruction dans la religion. Ils proférèrent des paroles, mais je ne pus retenir aucune. L'un d'entre eux dit enfin à ses compagnons: «Pensez-vous que Dieu a entendu toute notre conversation?» Un autre répondit: «Il l'aurait entendue si nous parlions à haute voix, autrement Il ne l'aurait pas entendue». Le troisième de répliquer: «S'Il avait entendu une partie cela veut dire qu'il a tout entendu». En racontant ce fait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, poursuivit Abdullah, Dieu à ce moment lui révéla ce verset: **«Vous ne vous êtes pas cachés au point d'empêcher que vos oreilles...»** jusqu'à la fin du verset».

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Jaber -que Dieu l'agrée - que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Que l'un d'entre ne meure avant d'avoir formé une bonne idée de Dieu. Car Dieu a anéanti tout un peuple parce qu'il a pensé mal de Lui. Dieu a dit: **«C'est cette illusion à l'égard d'Allah qui vous a perdus et jetés dans le camp des réprouvés».**

«S'ils se résignent, l'enfer sera leur demeure. S'ils implorent Allah, ce sera en vain» Cela signifie: Qu'ils se montrent patients ou non c'est tout un car l'enfer leur est assigné et ne pourront plus en sortir. Quant à leur imploration du pardon, Ibn Jarir l'a commentée comme suit: S'ils demanderaient le retour au bas monde pour croire et faire du bien, on

ne leur répondrait plus. Dieu a parlé d'eux en disant dans un autre endroit du Coran: **«Seigneur, diront-ils, nous avons été victimes d'un mauvais destin. Nous nous sommes comportés en égarés. Fais-nous sortir de l'enfer, Seigneur. Et si nous retombons dans le péché, c'est alors que nous serons vraiment coupables». -«Restez dans les flammes et taisez-vous», leur répondra-t-Il»** [Coran XXIII < 106-108].

۞ وَقَيَّضْنَا لَهُمْ قُرَنَآءَ فَزَيَّنُوا لَهُم مَّا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَحَقَّ عَلَيْهِمُ
ٱلْقَوْلُ فِىٓ أُمَمٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِم مِّنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ إِنَّهُمْ كَانُوا خَٰسِرِينَ
(٢٥) وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا لَا تَسْمَعُوا لِهَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ وَٱلْغَوْا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَغْلِبُونَ (٢٦)
فَلَنُذِيقَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا عَذَابًا شَدِيدًا وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَسْوَأَ ٱلَّذِى كَانُوا يَعْمَلُونَ (٢٧)
ذَٰلِكَ جَزَآءُ أَعْدَآءِ ٱللَّهِ ٱلنَّارُ لَهُمْ فِيهَا دَارُ ٱلْخُلْدِ جَزَآءً بِمَا كَانُوا بِـَٔايَٰتِنَا يَجْحَدُونَ
(٢٨) وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا رَبَّنَآ أَرِنَا ٱلَّذَيْنِ أَضَلَّانَا مِنَ ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ نَجْعَلْهُمَا
تَحْتَ أَقْدَامِنَا لِيَكُونَا مِنَ ٱلْأَسْفَلِينَ (٢٩)

wa qayyaḏnâ lahum quranâ'a fa zayyanû lahum mâ bayna 'aydihim wamâ ḫalfahum wa ḥaqqa 'alayhimu-l-qawlu fî 'umamin qad ḫalat min qablihim mina-l-jinni wal 'insi 'innahum kânû ḫâsirîna (25) waqâla-l-laḏîna kafarû la tasma'û lihâḏâ-l-Qur'âni wa-l-ġû fîhi la'allakum taġlibûna (26) falnuḏiqanna-l-laḏîna kafarû 'aḏâban šadîdan walanajziyannahum 'aswa'a-l-laḏî kânû ya'malûna (27) ḏâlika jazâ'u 'a'dâ'i-L-Lâhi-n-nâru lahum fîha dâru-l-ḫuldi jaza'am bimâ kânû bi 'âyâtina yajḥadûna (28) wa qâla-l-laḏîna kafarû rabbanâ 'arina-l-laḏayni 'aḏllânâ mina-l-jinni wal 'insi naj'alhumâ taḥta 'aqdâminâ liyakûnâ mina-l-'asfalîna (29).

Nous leur avions donné comme compagnons des démons qui leur faisaient apparaître plus beaux leurs actes présents et futures. Et ainsi se réalisa contre eux le décret d'Allah comme contre tant d'autres peuples, hommes et génies, et leur perte fut consommée. (25) Les incrédules disent: «N'écoutez pas à ce Coran. Dénigrez-le. Peut-être l'emporterez vous!» (26) Nous infligerons aux incrédules un châtiment implacable et nous leur ferons payer durement leurs mauvaises actions. (27) Les ennemis d'Allah auront l'enfer en partage. Ils y demeureront éternellement. Ce sera leur punition

pour avoir repoussé nos signes. (28) Les incrédules diront: Seigneur, montre-nous ceux d'entre les génies et les hommes qui nous ont égarés. Nous les écraserons sous nos pieds en marque d'humiliation. (29).

Dieu, par Son vouloir et Son pouvoir, égare les idolâtres et leur suscite des compagnons qui leur embellissent leur vie dans ce monde et celle de l'au-delà ainsi que leurs actions en les revêtant d'apparences trompeuses, de sorte que ces idolâtres croient qu'ils ont fait de bien. **«Les démons détournent les hommes du droit chemin en leur donnant l'illusion qu'ils le suivent»** [Coran XLIII, 37]. Ainsi la sentence de Dieu se justifia sur eux comme il en fut sur les peuples mécréants qui leur ont précédés, soient-ils des humains ou des génies, et leur perte fut consommée.

«Les incrédules disent: «N'écoutez pas ce Coran. Dénigrez-le» Ils se conseillèrent mutuellement de ne plus écouter la récitation du Coran et de ne plus se conformer à ses enseignements. Et une fois récité, faites semblant de ne plus l'entendre et de ne plus le prendre au sérieux. Moujahed a rapporté à cet égard que les idolâtres sifflaient et tapageaient quand ils entendaient le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le réciter afin de brouiller sa récitation. **«Peut-être l'emporterez-vous»** et vous aurez le dessus. Tel fut le comportement des idolâtres en écoutant le Coran à l'inverse des croyants qui furent ordonnés autrement quand Dieu leur a dit: **«Quand on récite le Coran, écoutez-le attentivement, si vous voulez obtenir la bénédiction d'Allah»** [-Coran VII, 204].

«Nous infligerons aux incrédules un châtiment implacable» pour prix de leur comportement abominable à l'égard du Coran, **«et nous leur ferons payer durement leurs mauvaises actions»** en les précipitant en enfer. Telle est la rétribution des ennemis de Dieu où ils y demeureront éternellement pour avoir refusé de reconnaître les signes de Dieu.

«Les incrédules diront: Seigneur, montre-nous ceux d'entre les génies et les hommes qui nous ont égarés. Nous les écraserons sous nos pieds en marque d'humiliation» En commentant ce verset, Ali Ben Abi Taleb -que Dieu l'agrée- a dit: Il s'agit d'Iblis et du fils d'Adam qui a tué son frère. Car Iblis incite toujours les hommes au mal et aux péchés dont le plus grave est le polythéisme. Quant au fils d'Adam (Caïn), le Messager de

Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à son sujet: *«Pas un meutre injuste ne sera commis sans qu'une partie (de ce crime) ne retombe sur le premier fils d'Adam car c'était lui qui a décrété le meurtre»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

L'expression: **«Nous les écraserons sous nos pieds»** signifie: qu'ils occupent le fond de l'abîme en enfer afin que leur supplice soit plus dur que le nôtre. Nous avons déjà commenté cela dans la sourate de l'Araf quand Dieu répondra aux damnés: **«Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend»** [Coran VII, 38]. C'est à dire: Dieu châtiera chacun en fonction de ses mauvaises actions sans être injuste envers quiconque.

إِنَّ ٱلَّذِينَ قَالُواْ رَبُّنَا ٱللَّهُ ثُمَّ ٱسْتَقَٰمُواْ تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَلَّا
تَخَافُواْ وَلَا تَحْزَنُواْ وَأَبْشِرُواْ بِٱلْجَنَّةِ ٱلَّتِى كُنتُمْ تُوعَدُونَ ﴿٣٠﴾ نَحْنُ
أَوْلِيَآؤُكُمْ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَشْتَهِىٓ أَنفُسُكُمْ
وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدَّعُونَ ﴿٣١﴾ نُزُلًا مِّنْ غَفُورٍ رَّحِيمٍ ﴿٣٢﴾

'inna-l-laḏîna qâlû rabbuna-L-Lâhu ṯumma-s-taqâmû tatanazzalu 'alayhimu-l-malâ'ikatu 'allâ taḫâfû walâ taḥzanû wa 'abširû bil-jannati-l-latî kuntum tu'adûna (30) naḥnu 'awliyâ'ûkum fî-l-ḥayâti-l-d-dunyâ wafî-l-'âḫirati wa lakum fîhâ mâ taštahî 'anfusukum wa lakum fîhâ mâ tadda'ûna (31) muzulan min ġafurin Rahîm (32).

Ceux qui disent: «Notre Maître est Allah» et se conduisent avec droiture recevront des anges cette assurance: «Ne craignez rien et ne vous tourmentez pas. Vous irez au paradis comme on vous l'a promis». (30) Nous sommes vos soutiens dans ce monde et dans l'autre. Vous réaliserez dans la vie future tous vos désirs et toutes vos envies. (31) Vous apprécierez l'hospitalité de l'Indulgent et du Miséricordieux»(32).

Ceux qui se conduisent avec droiture sont les hommes qui vouent

---

(1) ثبت في الحديث؛ «ما قتلت نفس ظلماً إلا كان على ابن آدم الأول كفل من دمها لأنه أول من سن القتل» (رواه البخاري ومسلم والترمذي والنسائي).

un culte sincère et exclusif à Dieu en obtempérant à Ses ordres et prescriptions. Anas Ben Malek rapporte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous récita une fois ce verset: **«Ceux qui disent: «Notre Maître est Allah» et se conduisent avec droiture»** et dit: «Il en est des gens qui l'ont récité -ou lu- puis la plupart d'entre y ont mécru plus tard. Quiconque l'observe jusqu'à sa mort aura emprunté le chemin de la droiture» ***(Rapporté par Nassai, Al-Bazzar et Ibn Jarir).***

Plusieurs commentaires ont été donnés au sujet de ce verset dont on cite ces quelques-uns:

- Ikrima rapporte qu'on a interrogé Ibn Abbas sur le verset dans le Coran qui exige le moins de peine? il a répondu: «Il est celui-ci **«Ceux qui disent: «Notre Maître est Allah» et se conduisent avec droiture»** qui signifie qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu».

- Suivant un autre commentaire d'Ibn Abbas, il aurait dit: «La droiture c'est l'acquittement de tout ce que Dieu a prescrit».

- Soufian Al-Thaqafi a rapporté: «J'ai demandé: «O Messager de Dieu, parle-moi d'une chose à laquelle je m'attache?» Il répondit: «Dis: Mon Seigneur est Dieu, puis agis avec rectitude».

Ces croyants une fois morts, les anges descendent vers eux pour les rassurer: «Ne craignez rien de ce que vous avez commis dans le bas monde, ne vous affligez pas pour ce que vous y avez laissé soit-il des biens, soit-il des enfants ou autres car nous en prendrons charge, et accueillez avec joie la bonne nouvelle du Paradis qui vous a été promis». Ce qui corrobore cela est ce hadith rapporté par Al-Bara' dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «... Les anges disent à l'âme du croyant: Sors ô âme bonne qui habitait un corps bon. Sors pour rencontrer une paix reposante, une odeur exquise et un Seigneur satisfait».

Quant à Zaïd Ben Aslam, il a dit que les anges rassurent les croyants par ces mots lors de leur mort, leur séjour dans les tombes et leur résurrection.

«Nous sommes vos soutiens dans ce monde et dans l'autre» Ce sont les paroles des anges adressées aux croyants pour leur dire qu'ils étaient leurs protecteurs dans la vie présente, qui les dirigeaient sur la

voie drotie et les protégeaient avec la permission de Dieu, nous serons avec vous pour vous tenir compagnie dans les tombes, lors du premier soufflement dans la trompette et nous vous rassurerons le jour de la résurrection. Au Paradis vous aurez tout ce que vous demanderez, comme un don accordé par celui qui absout les péchés et qui fait miséricorde.

Il est dit dans un hadith d'après Anas- que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui aime se rencontrer avec Dieu, Dieu aime sa rencontre» Nous lui dîmes: «-Mais nous répugnons tous la mort!» Il nous répondit: «Il n'est pas comme vous le croyez, car lorsque la mort se présente au croyant, on lui annoncera la satisfaction de Dieu et alors rien ne lui causera de joie autant que sa rencontre avec Dieu, et Dieu aime sa rencontre. Quant au pervers ou l'incrédule, lorsque la mort se présente à lui en lui annonçant la mauvaise destinée, il répugne la rencontre avec Dieu et Dieu répugne sa rencontre»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

وَمَنْ أَحْسَنُ قَوْلًا مِّمَّن دَعَآ إِلَى ٱللَّهِ وَعَمِلَ صَٰلِحًا وَقَالَ إِنَّنِى مِنَ
ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٣٣﴾ وَلَا تَسْتَوِى ٱلْحَسَنَةُ وَلَا ٱلسَّيِّئَةُ ٱدْفَعْ بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ
فَإِذَا ٱلَّذِى بَيْنَكَ وَبَيْنَهُۥ عَدَٰوَةٌ كَأَنَّهُۥ وَلِىٌّ حَمِيمٌ ﴿٣٤﴾ وَمَا يُلَقَّىٰهَآ إِلَّا ٱلَّذِينَ
صَبَرُوا۟ وَمَا يُلَقَّىٰهَآ إِلَّا ذُو حَظٍّ عَظِيمٍ ﴿٣٥﴾ وَإِمَّا يَنزَغَنَّكَ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ
نَزْغٌ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٣٦﴾

wa man 'aḥsanu qawlam mimman da'â 'ilâ-L-Lâhi wa 'amila ṣâliḥan waqâla 'innanî mina-l-muslimîna (33) walâ tastawî-l-ḥasanatu walâ-s-

---

(1) في الحديث: «من أحب لقاء الله أحب الله لقاءه، ومن كره لقاء الله كره الله لقاءه»، قلنا: يا رسول الله: كلنا نكره الموت، قال: ﷺ: «ليس ذلك كراهية الموت، ولكن المؤمن إذا حُضِرَ جاءه البشير من الله تعالى بما هو صائر إليه، فليس شيء أحب إليه من أن يكون قد لقي الله تعالى، فأحب الله لقاءه، قال: وإن الفاجر، أو الكافر، إذا حضر جاءه بما هو صائر إليه من الشر أو ما يلقى من الشر، فكره لقاء الله فكره الله لقاءه». ٠رواه أحمد).

sayyi'atu-d-fa' bil-latî hiya 'aḥsanu-fa 'iḏâ-l-laḏî baynaka wa baynahû 'adâwatun ka'annahû waliyyun ḥamîmun (34) wamâ yulaqqâhâ 'illâ-l-laḏîna ṣabarû wamâ yulaqqâhâ 'illâ ḏû ḥazzin 'azîmin (35) wa 'immâ yanzaġannaka mina-š-šaytâni nazġun fasta'iḏ bi-L-Lâhi 'innahû huwa-S-Sami'u-l-'Alîmu (36).

Quelles plus belles paroles que celles consacrées à la cause d'Allah par celui qui fait le bien et proclame sa soumission. (33) Le bien et le mal ne sauraient être confondus. Réponds au mal par le bien. Ton ennemi deviendrait bien vite ton meilleur soutien. (34) Une telle grandeur d'âme est le privilège des persévérants, de ceux qu'a touchés une grâce infinie. (35) A la plus légère tentation de Satan, appelle Allah. Il entend et sait tout. (36).

Dieu mentionne les hommes qui appellent les autres à Son adoration en se soumettant à Lui. Chacun d'entre eux profite de cet avantage. Ceux-là sont de ceux qui ordonnent le bien et le font.

Certains exégètes ont avancé qu'il s'agit de ceux qui appellent à la prière (les muezzins). On cite à l'appui ce hadith rapporté par 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- qui a dit: «Si j'étais un muezzin, je ne me soucierais plus ni des prières nocturnes ni du jeûne (bénévole) les jours, car j'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire par trois fois: «Grand Dieu, pardonne aux muezzins» Je lui dis: «O Messager de Dieu, alors on se battra au sabre pour faire l'appel à la prière!». Il me répondit: «Non ô Omar (il ne sera pas comme ce que tu penses). Il arrivera le temps où les hommes confieront l'appel à la prière aux faibles parmi eux. Dieu - à Lui la puissance et la gloire- a interdit au feu de toucher les corps des muezzins» (Rapporté par Ibn Abi Hatem). D'après Aicha -que Dieu l'agrée- et d'autres ulémas, il s'agit bien des muezzins, surtout quand ils disent: «Venez à la prière» en appelant les autres à Dieu. Et l'auteur de cet ouvrage de conclure: Ce verset concerne en exclusivité les muezzins, car l'appel à la prière n'a pas été d'abord imposé à l'époque où le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait à la Mecque. Il fut ainsi après la hégire (l'émigration) à Médine.

«Le bien et le mal ne sauraient être confondus. Réponds au mal par le bien» Cela signifie: Si quelqu'un te nuit réponds à sa nuisance par un

acte de bien pour la repousser, et comme Omar Ben Al-Khattab a dit: «Ils ne sont plus semblables ces deux actes: Punir quelqu'un en désobéissant à Dieu en toi (c.à.d en te causant un mal) et d'obéir à Dieu en lui (en ne lui rendant pas la pareille)».

«Ton enemi deviendrait bien vite ton meilleur soutien» car en répondant à son mal par un acte de bien, celui qu'une inimitié séparait de toi, deviendra pour toi un ami chaleureux. Mais ceci n'est offert qu'à ceux qui sont patients malgré la peine qu'ils éprouvent dans de telle circonstance. De même il n'est offert qu'à ceux qui auront une grande part de bonheur dans les deux mondes. En commentant ce verset. Ibn Abbas a dit: «Dieu a ordonné aux croyants d'être patients au moment de la colère, d'être cléments à l'égard de ceux qui font une nuisance par idiotie et de pardonner à ceux qui font le mal. En observant cette recommandation, Dieu les préserve contre le démon et leurs ennemis se soumettront à eux tels des amis intimes».

«A la plus légère tentation de Satan, appelle Allah. Il entend et sait tout» Ils se peut que le génie des hommes se soit leurré par un certain acte de bien qu'un homme lui fasse, tandis celui des démons, rien ne pourrait repousser sa suggestion sauf la demande de refuge auprès de Dieu contre lui. Dans ce cas, ce refuge demandé, Dieu occorde la protection et repousse le mal du démon. On a rapporté à ce propos que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, quand il se levait pour prier, disait: «Je demande refuge auprès de Dieu qui entend et sait tout contre Satan le maudit et contre ses suggestions, son souffle et son arrogance».

وَمِنْ ءَايَٰتِهِ ٱلَّيْلُ وَٱلنَّهَارُ وَٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ ۚ لَا تَسْجُدُوا۟ لِلشَّمْسِ وَلَا
لِلْقَمَرِ وَٱسْجُدُوا۟ لِلَّهِ ٱلَّذِى خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴿٣٧﴾
فَإِنِ ٱسْتَكْبَرُوا۟ فَٱلَّذِينَ عِندَ رَبِّكَ يُسَبِّحُونَ لَهُۥ بِٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ وَهُمْ لَا
يَسْـَٔمُونَ ۩ ﴿٣٨﴾ وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦٓ أَنَّكَ تَرَى ٱلْأَرْضَ خَٰشِعَةً فَإِذَآ أَنزَلْنَا عَلَيْهَا ٱلْمَآءَ
ٱهْتَزَّتْ وَرَبَتْ ۚ إِنَّ ٱلَّذِىٓ أَحْيَاهَا لَمُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰٓ ۚ إِنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٩﴾

wa min 'â yâtihi-l-laylu wa-n-nahâru waš-šamsu wal-qamaru lâ tasjudû liššamsi walâ lilqamari was-judû li-L-Lâhi-ladî halaqahunna 'in kuntum 'iyyahu ta'budûna (37) fa 'ini-s-takbarû fal-ladîna 'inda rabbika yusabbihûna lahû bil-layli wa-n-nahâri wahum lâ yas'amûna (38) wa min 'â yâtihî 'annaka tarâ-l-arda hâši'atan fa'idâ 'anzalnâ 'alayhâ-l-mâ'a-h-tazzatt wa rabat 'inna-l-ladî 'ahyâhâ la muhyi-l-mawtâ 'innahû 'alâ kulli šay'in qadîrun (39).

La nuit et le jour, le soleil et la lune sont parmi les preuves de l'existence d'Allah. N'adorez ni le soleil ni la lune. Mais adorez Allah, leur créateur, si vous avez la foi. (37) Si les hommes sont trop orgueilleux pour adorer Allah, ceux qui sont auprès de lui célèbrent ses louanges nuit et jour sans jamais se lasser. (38) Comme autre signe de sa puissance, vois la terre aride. Dès que nous faisons pleuvoir, elle revit et se dilate. Celui qui l'a ranimé ainsi ranimera les morts. Car Il est tout-Puissant (39).

Comme signes de l'omnipotence de Dieu qui n'a pas de pareille, la création du jour, de la nuit, du soleil et de la lune: La nuit obscure et le jour éclairé qui se succèdent; le soleil avec sa lumière et la lune avec sa clarté en lui assignant les phases successives. Grâce aux mouvements, c'est à dire la révolution de ces deux astres, on peut distinguer le jour de la nuit, les mois, les années et les moments de la prière.

Le soleil et la lune qui sont entre autres des signes de Dieu, étant les plus visibles aux hommes parmi les autres astres, Il attire les attentions qu'ils ne sont que deux créatures, et il ne faut se prosterner ni devant l'un ni devant l'autre, plutôt devant Dieu leur créateur. Car de telle adoration sera du polythéisme. **«Ceux qui sont auprès de lui célèbrent ses louanges nuit et jour sans jamais se lasser»**. Il s'agit sans doute des anges, comme Il a dit en parlant d'eux: **«... qu'importe! nous les avons confiées à des gens qui ne les renieront pas»** [Coran VI, 89].

A cet égard, Jaber Ben Abdullah -que Dieu l'agrée-, rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«N'injuriez ni la nuit, ni le jour, ni le soleil, ni la lune, ni le vent, car ceux-là sont envoyés comme une miséricorde pour ceux qui ont la foi et comme un châtiment pour les impies»*. Et pour montrer son pouvoir de ressusciter les morts, Dieu propose aux hommes la parabole de la terre aride et

nue (comme morte). Mais dès qu'elle reçoit l'eau de la pluie, elle se ranime et se reverdit pour donner les différentes sortes de plantations, récoltes et fruits. Certes, celui qui rend la vie à la terre est capable de revivre les morts. Il est puissant sur tout chose.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُلْحِدُونَ فِىٓ ءَايَٰتِنَا لَا يَخْفَوْنَ عَلَيْنَآ ۗ أَفَمَن يُلْقَىٰ فِى ٱلنَّارِ خَيْرٌ أَم مَّن
يَأْتِىٓ ءَامِنًا يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ ٱعْمَلُوا۟ مَا شِئْتُمْ ۖ إِنَّهُۥ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٤٠﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ بِٱلذِّكْرِ لَمَّا جَآءَهُمْ ۖ وَإِنَّهُۥ لَكِتَٰبٌ عَزِيزٌ ﴿٤١﴾ لَّا يَأْتِيهِ ٱلْبَٰطِلُ مِنۢ بَيْنِ
يَدَيْهِ وَلَا مِنْ خَلْفِهِۦ ۖ تَنزِيلٌ مِّنْ حَكِيمٍ حَمِيدٍ ﴿٤٢﴾ مَّا يُقَالُ لَكَ إِلَّا مَا قَدْ
قِيلَ لِلرُّسُلِ مِن قَبْلِكَ ۚ إِنَّ رَبَّكَ لَذُو مَغْفِرَةٍ وَذُو عِقَابٍ أَلِيمٍ ﴿٤٣﴾

'inna-l-ladîna yulhidûna fî 'â yâtina lâ yahfawna 'alaynâ 'afamay-yulqâ fi-n-nâri hayrun 'am may-ya'tî 'â minan yawmal-lqiyâmati-'malû mâ ši'tum 'innahû bimâ ta'malûna Basîrun (40) 'inna-l-ladîna kafarû bidd ikri lammâ jâ'ahum wa 'innahû lakitâbun 'azîzul (41) lâ ya'tîhi-l-bâtilu mim bayni yadayhi walâ min halfihî tanzilum min Hakîmin Hamîdin (42) mâ yuqâlu laka 'illâ mâ qad qîla lirrusuli min qablika 'inna rabbaka ladû magfiratin wa dû 'iqâbin 'alîmin (43).

Nous connaissons ceux qui biaisent avec nos signes. Que vaut-il mieux? être précipité en enfer ou venir à Allah en toute quiétude le jour de la résurrection. Faites comme bon vous semble. Allah voit toutes vos actions. (40) Ceux qui ont repoussé le Livre, quand on le leur a présenté, ne savent pas combien il est précieux. (41) Il est exempt de toute espèce d'erreur aussi bien en ce qui concerne le passé que l'avenir. Il émane du Sage et du Sublime. (42) Il ne t'est révélé rien de plus qu'aux Prophètes qui t'ont précédé. Si l'indulgence de ton Seigneur est infinie, sa répression est implacable (43).

Ceux qui biaisent avec les signes de Dieu ou selon les différentes traductions qu'on peut donner au texte arabe: ceux qui les méconnaissent, ou ceux qui dénaturent le sens des versets, ou enfin ceux qui s'en montrent rebelles, ceux-là ne peuvent se cacher de Dieu, car Il les connait parfaitement pour les rétribuer suivant leurs actions.

En les menaçant et les avertissant, Il leur dit: **«Que vaut-il mieux? être précipité en enfer ou venir à Allah en toute quiétude le jour de la résurrection?»** Les uns et les autres ne seront plus semblables. Puis Il les défie et dit: **«Faites comme bon vous semble»** en les laissant agir à leur guise puisqu'Il voit toutes leurs actions.

«Ceux qui ont repoussé le Livre» et n'ont pas cru au Rappel qui leur est parvenu **«quand on le leur a présenté, ne savent pas combien il est précieux»** car il est inattaquable, et l'erreur ne s'y glisse de nulle part ni par devant ni par derrière, parce qu'il est une révélation de la part du Seigneur des mondes, qui est Sage dans Ses actes et paroles et digne de louanges pour ce qu'Il interdit et ordonne.

«Il ne t'est révélé rien de plus qu'aux Prophètes qui t'ont précédé» ou suivant une autre interprétation: on ne te dit que ce qui a été déjà dit aux Prophètes avant toi en les traitant d'imposteurs. Comme ils ont enduré leur méfaits, ô toi Mouhammad, patiente et sache que: **«si l'indulgence de ton Seigneur est infinie, sa répression est implacable».** Il pardonne à ceux qui reviennent à Lui repentants et châtie sévèrement les incrédules rebelles et opiniâtres. Sa'id Ben Al-Moussayab a dit: «-Lorsque ce verset fut révélé, le Messager de Dieu a dit: *«S'il n'y avait l'indulgence de Dieu personne n'aurait goûté le bien-être et la quiétude. S'il n'y avait pas les avertissements et les menaces, les uns se seraient confiés aux autres».*

وَلَوْ جَعَلْنَٰهُ قُرْءَانًا أَعْجَمِيًّا لَّقَالُوا۟ لَوْلَا فُصِّلَتْ ءَايَٰتُهُۥٓ ءَا۬عْجَمِىٌّ وَعَرَبِىٌّ قُلْ هُوَ
لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ هُدًى وَشِفَآءٌ وَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ فِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرٌ وَهُوَ
عَلَيْهِمْ عَمًى أُو۟لَٰٓئِكَ يُنَادَوْنَ مِن مَّكَانٍۭ بَعِيدٍ (٤٤) وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى
ٱلْكِتَٰبَ فَٱخْتُلِفَ فِيهِ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ
وَإِنَّهُمْ لَفِى شَكٍّ مِّنْهُ مُرِيبٍ (٤٥)

walaw ja'alanâhu qur'ânan a'jamiyyal-laqâlû lawlâ fuṣṣilat 'â yâtuhû 'a'a'jamiyyun wa 'arabiyyun qul huwa lil-laḏîna 'â manû hudân wa šifâ'un wal-laḏîna lâ yu'minûna fî 'aḏânihim waqrun wa huwa 'alayhim

'aman 'ûlâ'ika yunâdawna mim-makanim ba'îdin (44) walaqad 'âtaynâ Mûsâ-l-kitâba fahtulifa fîhî walawlâ kalimatun sabaqat mir-rabbika laqudiya baynahum wa 'innahum lafî šakkim-minhu murîbin (45).

Si nous avions exprimé le Coran en langue étrangère, ils auraient dit: Que ses versets ne sont-ils pas présentés à la fois en langue étrangère et en langue arabe! Réponds: Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants. Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules. Ceux-ci sont comme des gens qu'on appelle de loin.(44) Nous avions déjà donné un Livre à Moïse. Il suscita des controverses. N'eût-ce été une décision déjà prise par ton Seigneur, il aurait tranché entre les contestants. Ton peuple est dans un doute profond au sujet du Livre. (45).

Malgré le style éloquent et disert du Coran, les impies n'y ont pas cru par obstination et rebellion, comme Dieu a dit: **«Si nous l'avions révélé à un étranger qui l'aurait lu . ton peuple, il n'y aurait pas cru»** [-Coran XXVI, 198-199]. Quand bien même le Coran était révélé en langue étrangère, les impies auraient dit: **«Que ses versets ne sont-ils présentés à la fois en langue étrangère et en langue arabe»**. En d'autre terme: ils auraient dit: pourquoi les versets du Coran n'ont-ils pas été exposés clairement, et pourquoi utiliser une langue étrangère alors que nous parlons arabe?

A leurs questions, Dieu ordonne à Son Prophète de répondre: **«Ce Coran est un guide et un baume pour les croyants»** et une guérison pour les cœurs malades atteints pas le doute et le septicisme. **«Il se heurte à la surdité et à l'aveuglement des incrédules»** car ils ne veulent plus comprendre ce qu'il renferme ni avoir l'intention d'être bien guidés, tout comme Dieu a dit ailleurs: **«Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles. Il ne fera qu'accentuer la ruine des méchants»** [Coran XVII, 82].

«Ceux-là sont comme des gens qu'on appelle de loin» en ne percevant rien de l'appel. Un verset est semblable à celui-ci: **«Celui qui prêche les infidèles ressemble à quelqu'un qui crie à un homme qui ne perçoit que des sons et du bruit. Sourds, muets, aveugles, les infidèles ne comprennent rien»** [Coran II, 171].

Dieu a apporté à Moïse le Livre (La Torah) qui leur fut un sujet de disputes et de désaccord. Moïse, à son tour, a subi leurs méfaits.

«N'eût-ce été une décision déjà prise par ton Seigneur» en retardant leur compte au jour du jugement dernier, **«il aurait tranché entre les contestants»** en hâtant leur châtiment, mais un rendez-vous a été fixé à chacun et nul ne peut y échapper. **«Ton peuple est dans un doute profond au sujet du Livre».** Car en le traitant de mensonge et en le reniant, ils agissent ainsi sans perspicacité ni compréhension. Ils en doutent sans aucune preuve évidente.

مَّنْ عَمِلَ صَٰلِحًا فَلِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَنْ أَسَآءَ فَعَلَيْهَا ۗ وَمَا رَبُّكَ بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿٤٦﴾
۞ إِلَيْهِ يُرَدُّ عِلْمُ ٱلسَّاعَةِ ۚ وَمَا تَخْرُجُ مِن ثَمَرَٰتٍ مِّنْ أَكْمَامِهَا وَمَا تَحْمِلُ مِنْ
أُنثَىٰ وَلَا تَضَعُ إِلَّا بِعِلْمِهِۦ ۚ وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ أَيْنَ شُرَكَآءِى قَالُوٓا۟ ءَاذَنَّٰكَ مَا مِنَّا
مِن شَهِيدٍ ﴿٤٧﴾ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَدْعُونَ مِن قَبْلُ ۖ وَظَنُّوا۟ مَا لَهُم مِّن
مَّحِيصٍ ﴿٤٨﴾

man 'amila ṣâliḥam falinafsihî wa man 'asâ'a fa'alayhâ wamâ rabbuka biẓallâmin lil'abîdi (46) 'ilayhi yuraddu 'ilmu-s-sâ'ati wa mâ taḫruju min ṯamarâtim mim 'akmâmihâ wa mâ taḥmilu min 'unṯâ walâ taḍa'u 'illâ bi 'ilmihî wa yawma yunâdihim 'ayna šurakâ'i qâlû 'âḏannâka mâ minnâ min šahîdin (47) wa ḍalla 'anhum mâ kânû yad'ûna min qablu wa ẓannû mâ lahum mim maḥiṣin (48).

Quiconque fait le bien, c'est à son profit. Quiconque fait le mal, c'est à son détriment. Ton Seigneur n'opprime pas les hommes. (46) La connaissance de l'heure appartient à Allah. Il n'est pas une fleur qui produise un fruit, une femelle qui ne porte ni ne mette bas sans qu'Il le sache. Le jour où Il intepellera les hommes: «Où sont mes associés?», ils répondront: «Nous le reconnaissons, aucun de nous ne saurait témoigner sur ce point»(47) Les divinités qu'ils invoquèrent autrefois auront disparu. Ils comprendront alors qu'ils sont sans soutien (48).

Tout individu récoltera les fruits de ses œuvres: Quiconque fait le bien le fait pour soi-même, et quiconque fait le mal le fait à son propre détriment. Dieu ne lésera personne. Il ne châtiera l'homme qu'en fonction de ses mauvaises actions et après lui avoir présenté tous les

arguments qui le condamnent, surtout en lui rappelant les Prophètes qu'il lui a envoyés.

«La connaissance de l'heure appartient à Allah» comme le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait répondu au demandeur (qui était l'ange Gabriel): «Celui qui est interrogé n'est pas plus savant que celui qui interroge» (Une partie d'un long hadith).. Dieu a dit à son égard: **«Elle ne relève que de votre Seigneur»** [Coran LXXIX, 44] et: **«Lui seul la fera surgir au moment venu»** [Coran VII, 187].

«Il n'est pas une fleur qui produise un fruit, une femelle qui ne porte ni ne mette bas sans qu'Il le sache» Ile est le sachant par excellence. Le poids d'un atome n'échappe à Lui ni sur la terre ni dans les cieux, comme il a dit ailleurs: **«Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénmbrées dans le sommier de la création»** [Coran VI, 59]. Même Il a fixé à chaque personne un terme et Lui seul le connait.

Au jour de la résurrection, Dieu interpellera les idolâtres devant tous les hommes: **«Où sont mes associés?»** que vous adoriez dans le bas monde. Et les idolâtres de répondre: **«Nous le reconnaissons, aucun de nous ne saurait témoigner sur ce point»** et ils avoueront qu'ils étaient dans l'erreur et aujourd'hui nul ne témoignera que Dieu avait des associés. Ils constateront ce jour-là qu'aucun ne pourrait les sauver du châtiment inéluctable qui les attend. Dieu a montré aussi leur cas dans ce verset: **«Les coupables verront le feu. Ils acquerront la certitude qu'ils y seront précipités. Ils n'auront aucun moyen d'y échapper»** [Coran XVIII, 53].

لَّا يَسْـَٔمُ ٱلْإِنسَـٰنُ مِن دُعَآءِ ٱلْخَيْرِ وَإِن مَّسَّهُ ٱلشَّرُّ فَيَـُٔوسٌ قَنُوطٌ ﴿٤٩﴾
وَلَئِنْ أَذَقْنَـٰهُ رَحْمَةً مِّنَّا مِنۢ بَعْدِ ضَرَّآءَ مَسَّتْهُ لَيَقُولَنَّ هَـٰذَا لِى وَمَآ أَظُنُّ
ٱلسَّاعَةَ قَآئِمَةً وَلَئِن رُّجِعْتُ إِلَىٰ رَبِّىٓ إِنَّ لِى عِندَهُۥ لَلْحُسْنَىٰ ۚ فَلَنُنَبِّئَنَّ ٱلَّذِينَ
كَفَرُوا۟ بِمَا عَمِلُوا۟ وَلَنُذِيقَنَّهُم مِّنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ ﴿٥٠﴾ وَإِذَآ أَنْعَمْنَا عَلَى ٱلْإِنسَـٰنِ
أَعْرَضَ وَنَـَٔا بِجَانِبِهِۦ وَإِذَا مَسَّهُ ٱلشَّرُّ فَذُو دُعَآءٍ عَرِيضٍ ﴿٥١﴾

lâ yas'amu-l-'insânu min du'â'i-l-ḫayri wa in massahu-š-šarru faya'usun qanûṭun (49) wala 'in 'aḏaqnâhu raḥmatam-minnâ mim-ba'di ḍarrâ'a massathu layaqulanna hâḏâ lî wamâ 'aẓunnu-s-sâ'ata qâ'imatan wa la'ir-ruji'tu 'ilâ rabbî 'inna lî 'indahû lalḥusnâ falanunabbi'anna-l-laḏîna kafarû bimâ 'amilû walanuḏîqannahum min 'aḏâbin ġalîẓin (50) wa iḏâ 'an'amnâ 'alâ-l-'insâni 'a'raḍa wa na'â bijânibihî wa 'iḏâ massahu-š-šarru faḏû du'a'in 'ariḍin (51).

L'homme ne se lasse pas d'implorer pour lui le bien-être. Mais qu'un mal l'effleure, le voilà en proie au désespoir. (49) Si nous le faisons bénéficier de notre grâce après un malheur, il dit: Cela m'est dû. Je ne crois pas que l'heure vienne. Et à supposer que je retourne un jour à mon Seigneur, je trouverais auprès de Lui la félicité la plus entière. Nous rendrons compte de leurs œuvres aux infidèles et nous leur infligerons un châtiment implacable. (50) Si nous accordons notre faveur à l'homme, il nous abandonne et s'éloigne. Si un mal l'effleure, il ne tarit pas de prières. (51).

L'homme n'aura pas de cesse pour obtenir tout le bien qu'il voudra en implorant son Seigneur, soit-il une bonne santé ou une richesse. Mais si un malheur ou une indigence le touche, voilà qu'il devienne un désespéré et un désolé croyant qu'aucun bien ne lui parvienne. «**Si nous le faisons bénéficier de notre grâce il dit: Cela m'est dû**» en prétendant qu'il le mérite en étant digne de ces bienfaits. Mais il ne tardera pas à mécroire à la survenue de l'Heure, et cela ne sera qu'à cause de son bien-être présent. Dieu montre dans ce verset le cas d'un tel homme: «**Et néanmoins l'homme devient arrogant, dès qu'il se sent assez fort pour se passer des autres**» [Coran XCVI, 6-7].

Cet homme dit: «**Et à supposer que je retourne un jour à mon Seigneur, je trouverais auprès de Lui la félicité la plus entière**». Il prétend que s'il y aura vraiment une résurrection et un jour où tous les hommes retourneront à Dieu, il serait gratifié des mêmes bienfaits qu'il avait obtenus au bas monde, et ceci malgré qu'il avait méconnu un tel jour par manque de certitude.

Dieu menace ces gens-ià en disant: «**Nous rendrons compte de leurs œuvres aux infidèles et nous leur infligerons un châtiment implacable**». Car lorsque Dieu comble un homme de bienfaits, celui-ci se détourne et

s'éloigne de la piété en s'enflant d'orgueil au lieu de se soumettre aux prescriptions de Dieu. «**Si un mal l'effleure, il ne tarit pas de prières**» en s'y livrant pour s'en débarraser. Son cas aussi est cité dans ce verset: **«Qu'un malaise surprenne l'homme et le voilà qui nous appelle à son aide, quelle que soit sa position, couché, assis ou debout. A peine l'en avons-nous délivré, le voilà qui retourne à ses occupations comme si de rien n'était»** [-Coran X, 12].

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِن كَانَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ثُمَّ كَفَرْتُم بِهِۦ مَنْ أَضَلُّ مِمَّنْ هُوَ
فِى شِقَاقٍۭ بَعِيدٍ ﴿٥٢﴾ سَنُرِيهِمْ ءَايَٰتِنَا فِى ٱلْءَافَاقِ وَفِىٓ أَنفُسِهِمْ حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ
لَهُمْ أَنَّهُ ٱلْحَقُّ ۗ أَوَلَمْ يَكْفِ بِرَبِّكَ أَنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿٥٣﴾ أَلَآ
إِنَّهُمْ فِى مِرْيَةٍ مِّن لِّقَآءِ رَبِّهِمْ ۗ أَلَآ إِنَّهُۥ بِكُلِّ شَىْءٍ مُّحِيطٌۢ ﴿٥٤﴾

qul 'ara'atum 'in kâna min 'indi-L-Lâhi ṯumma kafartum bihî man aḍallu miman huwa fî šiqâqim-ba'îdin (52) sanurihim 'â yâtinâ fî-l 'âfâqi wafî 'anfusihim ḥattâ yatabayyana lahum 'annahu-l-ḥaqqu 'awalam yakfi birabbika 'annahû 'alâ kulli šay'in šahîdun (53) 'alâ 'innahum fî miryatim mi-l-liqâ'i rabbihim 'alâ 'innahû bikulli šay'in-muḥîṭ.

Dis: Qu'adviendra-t-il si ce Livre est d'Allah et que vous l'ayez renié? Il n' y a de plus égaré que celui qui est en rebellion ouverte. (52) Nous leur ferons apparaître nos signes dans la nature et dans leurs propres êtres jusqu'à ce qu'ils soient persuadés de l'existence d'Allah. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit le témoin de toute chose. (53) Oui, ils doutent de se rencontrer avec leur Maître, comme si Celui-ci n'embrassait pas tout. (54).

O Mouhammad, lui ordonne Dieu, dis à ces idolâtres qui renient ce Coran et le traitent de mensonge, quel sort penserez-vous avoir auprès de celui qui l'a révélé? Qui donc est plus égaré que celui qui est dans une dissidence lointaine et en rebellion ouverte. Nous leur montrerons nos signes dans les horizons, dans tout l'univers et en eux-mêmes, que ce Coran est une vérité provenant de Notre part. Comment les éxégètes ont interprété ces signes?

- Dans les horizons et dans l'univers: l'ascendant que Dieu a accordé à l'Islam pour conquérir les autres pays et soumettre leurs

peuples aux musulmans, une réalité qui s'est réalisée.

- En eux-mêmes: la victoire accordée aux fidèles sur les idolâtres Qoraïchites le jour de Badr malgré le petit nombre des premiers par rapport à celui des autres, comme ont avancé Moujahed, As-Souddy et Al-Hassan. Selon d'autres, il s'agit de la création de l'homme-même quant à sa constitution: os, chair, nerfs etc...

«... jusqu'à ce qu'ils soient persuadés de l'exisence d'Allah. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit le témoin de toute chose» qui voit leurs actes et entend leurs paroles, ainsi Dieu témoigne que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- est véridique et son message est une vérité comme Dieu a dit: **«Allah est témoin Lui-même de ce qu'Il t'a révélé. Il te l'a révélé avec intention»** [Coran IV, 166]. Mais ces impies doutent de la rencontre avec leur Seigneur et renient la survenue de l'heure, et c'est pourquoi qu'ils n'y pensent pas et n'œuvrent pas pour la vie future. Dieu embrasse toute chose de Son savoir et de Son autorité.



42 - SOURATE DE LA DELIBÉRATION

53 - versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 22, 23 et 24 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate des Développements

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ (١) عٓسٓقٓ (٢) كَذَٰلِكَ يُوحِيٓ إِلَيْكَ وَإِلَى ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكَ ٱللَّهُ ٱلْعَزِيزُ
ٱلْحَكِيمُ (٣) لَهُۥ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ وَهُوَ ٱلْعَلِيُّ ٱلْعَظِيمُ (٤) تَكَادُ
ٱلسَّمَٰوَٰتُ يَتَفَطَّرْنَ مِن فَوْقِهِنَّ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يُسَبِّحُونَ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ وَيَسْتَغْفِرُونَ
لِمَن فِي ٱلْأَرْضِ أَلَآ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ (٥) وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ مِن
دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهُ حَفِيظٌ عَلَيْهِمْ وَمَآ أَنتَ عَلَيْهِم بِوَكِيلٍ (٦)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

**Ḥa-mî m (1) 'âyn-sî n-qâ f (2) kaḏâlika yuḥî 'ilayka wa 'ilâ-l-laḏîna min
qablika-L-Lâhu-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (3) lahû mâ fî-s-samâ wâti wamâ fî-l-
'arḍi wa huwa-l- 'Aliyyu-l-'Aẓîmu (4) takâdu-s-samâ wâtu yatafaṭṭarna
min fawqihinna wal-malâ 'ikatu yusabbiḥûna biḥamdi rabbihim wa
yastaġfirûna liman fî-l-'arḍi 'alâ 'inna-L-Lâha huwa-l- Ġafûru-r-Raḥîmu**

(5) wal-laḏîna-t-taḫaḏû min dunihî ’awliyâ’a -L-Lâhu Ḥafîẓun ‘alayhim wamâ ’anta ‘alayhim biwakîlin (6).

Au nom d’Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ha.Mim. (1) Ain. Sin. Qaf (2) Oui, Allah le sage et le sublime t’envoie des révélations comme Il en a envoyées aux Prophètes qui t’ont précédé. (3) Il est le Maître des cieux et de la terre. Il est l’Auguste, le Puissant (4) Peu s’en faut que la voûte céleste ne se fende. Les anges célèbrent les louanges de leur Maître et implorent son pardon pour les habitants de la terre. Certes, Allah est tout pardon et toute miséricorde. (5) Allah surveille ceux qui se donnent d’antres patrons que Lui. Toi, tu ne saurais répondre d’eux (6).

Dieu a révélé le Coran à Mouhammad -qu’Allah le bénisse et le salue- et d’autres livres aux Prophètes qui lui ont précédé. Dieu est terrible dans ses représailles et sage dans ses actes et paroles.

Aicha -que Dieu l’agrée- rapporte que Al-Hareth Ben Hicham a demandé au Messager de Dieu -qu’Allah le bénisse et le salue-: *«O Messager de Dieu, comment te vient la révélation?» Il lui répondit: «-Parfois elle m’arrive comme un tintement de clochette, et cette façon m’est la plus pénible. Lorsque’elle cesse je retiens alors ce que l’ange m’a transmis. Et parfois l’ange se présente sous une forme humaine, il me parle et je saisis tout ce qu’il me dit.» Aicha ajouta: «Je vis le Prophète recevoir la révélation dans un jour où le froid était très vif, lorsque la révélation s’interrompit, son front ruisselait de sueur»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dans un autre hadith, ‘Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l’agrée- demanda une fois: «O Messager de Dieu, sens-tu la révélation?» Il

---

(1) عن عائشة رضي الله عنها قالت: إن (الحارث بن هشام) سأل رسول الله ﷺ فقال: يا رسول الله كيف يأتيك الوحي؟ فقال رسول الله ﷺ: «أحياناً يأتيني مثل صلصلة الجرس، وهو أشده علي فيفصم عني وقد وعيت ما قال، وأحياناً يأتيني الملك رجلاً، فيكلمني فأعي ما يقول». قالت عائشة رضي الله عنها: «لقد رأيته ينزل عليه الوحي في اليوم الشديد البرد فيفصم عنه، وإن جبينه ﷺ ليتفصد عرقاً» (رواه البخاري ومسلم).

répondit: «J'entends comme un tintemet, et alors je garde le silence. Chaque fois que je recevais une révélation, j'étais sur le point de rendre l'âme».

Tout ce que les cieux et la terre contiennent appartient à Dieu et il est sous son autorité. Il est le Très Haut et le Sublime.

«Peu s'en faut que la voûte céleste ne se fende» par crainte de la magnificence de Dieu. «**Les anges célèbrent les louanges de leur Seigneur, «Seigneur , disent-ils, ta miséricorde et ta science s'étendent à toutes choses»** [Coran XL, 7].

Quant à ceux qui ont pris des patrons-protecteurs en dehors de Lui, Dieu veille à ce qu'ils font. Il dénombre leurs mauvaises actions avec une grande exactitude et Il leur en demandera compte pour les rétribuer. Toi, Mouhammad, tu n'es ni leur observateur ni leur protecteur.

وَكَذَٰلِكَ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ قُرْءَانًا عَرَبِيًّا لِّتُنذِرَ أُمَّ ٱلْقُرَىٰ وَمَنْ حَوْلَهَا وَتُنذِرَ يَوْمَ ٱلْجَمْعِ
لَا رَيْبَ فِيهِ ۚ فَرِيقٌ فِى ٱلْجَنَّةِ وَفَرِيقٌ فِى ٱلسَّعِيرِ ﴿٧﴾ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَعَلَهُمْ أُمَّةً
وَٰحِدَةً وَلَٰكِن يُدْخِلُ مَن يَشَآءُ فِى رَحْمَتِهِۦ ۚ وَٱلظَّٰلِمُونَ مَا لَهُم مِّن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ
﴿٨﴾

wa kadâlika 'awhaynâ 'ilayka qur'ânan 'arabiyyan litundira 'umma-l-qûra wa man hawlahâ wa tundira yawma-l-jam'i lâ rayba fîhi farîqun fîl jannati wa farîqun fî-s-sa'îri (7) walaw šâ'a-L-Lâhu laja'alahum '-ummatan wâhidatan walakin yudhilu may-yašâ'u fî rahmatihî waz-zâlimûna mâ lahum min-waliyyin-wala naširin (8).

C'est dans cet esprit que nous t'avons révélé un Livre en arabe pour que tu avertisses la ville métropole et ses alentours et pour que tu les préviennes du jour inéluctable du jugement dernier. Jour où les hommes iront partie au paradis et partie en enfer. (7) Si Allah avait voulu, Il aurait groupé les hommes en un seul peuple. Mais il accueille qui Il veut dans le sein de sa miséricorde et les coupables ne trouveront ni aide ni protection (8).

Le Coran est une révélation très claire et en langue arabe afin que

le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mette en garde la ville métropole, ou la Mère des cités: La Mecque, et ses alentours tant à l'est qu'à l'ouest. Avant son émigration vers Médine, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait adressé ces mots à la Mecque: *«Par Dieu, tu es le meilleur territoire pour Dieu et le plus aimé. S'il n'y avait cette contrainte, je ne t'aurais pas quitté»* ***(Rapporté par Plusieurs).***

«et pour que tu les préviennes du jour inéluctable du jugement dernier» où les hommes seront rassemblés sur un même tertre pour être jugés. Une partie d'eux ira au Paradis et l'autre sera précipitée en Enfer. On a donné aussi à ce jour l'épithète: «Le jour de la déception» où Dieu désavantagera les impies et avantagera les croyants».

AbdullAh Ben 'Amr rapporte: «Un jour le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint vers nous tenant en mains deux livres. Il nous dit: *«Savez-vous ce que contiennent ces deux livres?» -Non, répondîmes-nous, à moins que tu nous le fasses savoir ô Messager de Dieu». Il répliqua en désignant le livre qu'il tenait en sa main droite: «Celui-ci est un livre de la part du Seigneur des mondes et renferme les nom des élus du Paradis, de leurs pères et de leurs tribus. Il réunit les noms jusqu'au leur dernier, et il n'y aura ni ajout ni soustraction» Puis désignant celui de la gauche, il reprit: «Celui-ci contient les noms des damnés de l'enfer, de leurs pères et de leurs tribus. Il réunit les noms jusqu'au dernier et il n'y aura ni ajout ni soustraction». Les compagnons lui demandèrent alors: «Si c'est une décision qui est déjà prise, pour quel but œuvrons-nous donc?». Il leur répondit: «Recherchez la perfection dans vos œuvres et soyez modérés en les appliquant. On assigne, à l'élu du Paradis, la dernière œuvre des élus quelles que soient ses autres actions (même mauvaises soient-elles)» Il referma ensuite sa main et dit: «Votre Seigneur -à lui la puissance et la gloire- a déjà jugé les hommes» puis il étendit la main droite et dit: «Une partie ira du Paradis». puis la main gauche et poursuivit: «Et une partie au Brasier»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

«Si Allah avait voulu, Il aurait groupé les hommes en un seul peuple»

---

(1) روى الإمام أحمد، عن عبد الله بن عمرو رضي الله عنهم قال: خرج علينا رسول الله ﷺ

sur la voie droite ou dans l'égarement, mais Il a voulu discerner les uns des autres en dirigeant qui Il veut et en égarant qui Il veut. Tout dépend de Sa sagesse et de sa décision. Le résultat est le suivant: «**Il accueille qui Il veut dans le sein de Sa miséricorde et les coupables ne trouveront ni aide ni soutien**» En commentant ce verset, Ibn Jarir rapporte que Moïse -paix sur lui- a dit: «Seigneur, les hommes que Tu as créés, Tu les as répartis en bienheureux du Paradis et damnés de l'Enfer. Pourquoi Tu ne les feras pas entrer tous au Paradis?» Et Dieu de lui répondre: «O Moïse, élève ton bouclier» -Je l'ai déjà fait, Seigneur, répondit Moïse. Et Dieu de reprendre: «Encore plus haut», et ce fut répété plusieurs fois qu'à la fin Moïse s'écria: «Je l'ai élevé à une hauteur vers laquelle je n'y trouve aucun bien pour moi»Dieu rétorqua: «Ainsi Je ferai entrer au Paradis les hommes sauf ceux que Je n'y trouve chez eux aucun bien».

أَمِ اتَّخَذُوا مِن دُونِهِ أَوْلِيَاءَ فَاللَّهُ هُوَ الْوَلِيُّ وَهُوَ يُحْيِي الْمَوْتَىٰ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ
قَدِيرٌ (٩) وَمَا اخْتَلَفْتُمْ فِيهِ مِن شَيْءٍ فَحُكْمُهُ إِلَى اللَّهِ ذَٰلِكُمُ اللَّهُ رَبِّي عَلَيْهِ
تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ (١٠) فَاطِرُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ جَعَلَ لَكُم مِّنْ أَنفُسِكُمْ
أَزْوَاجًا وَمِنَ الْأَنْعَامِ أَزْوَاجًا يَذْرَؤُكُمْ فِيهِ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ

وفي يده كتابان، فقال: «أتدرون ما هذان الكتابان؟» قلنا: لا، إلا أن تخبرنا يا رسول الله، قال ﷺ للذي في يمينه «هذا كتاب من رب العالمين بأسماء أهل الجنة وأسماء آبائهم وقبائلهم، ثم أجمل على آخرهم لا يزاد فيهم ولا ينقص منهم أبداً، ثم قال ﷺ للذي في يساره: «هذا كتاب أهل النار بأسمائهم وأسماء آبائهم وقبائلهم»، ثم أجمل على آخرهم لا يزاد فيهم ولا ينقص منهم أبداً، فقال أصحاب رسول الله ﷺ: فلأي شيء نعمل إن كان هذا أمر قد فرغ منه؟ قال رسول الله ﷺ: «سدّدوا وقاربوا، فإن صاحب الجنة يختم له بعمل أهل الجنة يختم له وإن عمل أي عمل، وإن صاحب النار يختم له بعمل أهل النار وإن عمل أي عمل»، ثم قال ﷺ بيده فقبضها، ثم قال: «فرغ ربكم عزّ وجل من العباد، ثم قال باليمنى فنبذ بها فقال: فريق في الجنة، ونبذ باليسرى وقال: فريق في السعير» (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿١١﴾ لَهُۥ مَقَالِيدُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ
وَيَقْدِرُ إِنَّهُۥ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٢﴾

'ami-t-tahadû min dunihî 'awliyâ'a fa-L-Lâhu huwa-l-Waliyyu wa huwa yuhyi-l-mawtâ wa huwa 'alâ kulli ša'yin qadîrun (9) wamâ-htalaftum fîhi min šay'in fahukmuhû 'ilâ-L-Lâhi dâlikum-L-Lâhu rabbî 'alayhi tawkkaltu wa 'ilayhi 'unîbu (10) fâtiru-s-samâwati wal 'ardi ja'ala lakum min 'anfusikum 'azwâjan wa mina-l-'an'âmi 'azwâjan yadra'ukum fîhi laysa kamitlihi šay'un wa huwa-S-Sami'u-l-Basîru (11) lahû maqâlidu-s-samâwâti wal'ardi yabsutu-r-izqa limay-yašâ'u wa yaqdiru 'innahû bikulli šây'in 'Alîmun (12).

Est-ce possible qu'ils prennent pour patrons d'autres que lui? Allah est le seul patron. C'est lui qui ressuscite les morts. Il est tout-Puissant. (9) Tous vos différends doivent être soumis au jugement d'Allah. Cet Allah est mon Maître. Je me fie et me soumets à lui. (10) Créateur des cieux et de la terre, Il vous a donné les épouses de votre espèce comme Il en a donné aux animaux de leurs espèces. Il vous multiplie de la sorte. Rien ne lui ressemble. Il entend et voit tout. (11) Il a les clefs des cieux et de la terre. Il se montre prodigue ou ménager de ses biens envers qui Il veut. Il est omniscient (12).

Dieu désavoue l'agir des idolâtres qui ont pris et adoré d'autres divinités que Lui, Lui qui est le seul Maître de tout l'univers, qui fait revivre les morts pour le jour de la résurrection et qui est puissant sur toute chose. Toute chose sur laquelle les hommes ont été en désaccord, c'est à lui qu'il appartient d'en juger. De même Il a délégué à Son Prophète d'en juger comme Il le montre dans ce verset: **«En cas de désaccord, remettez-vous-en à Allah et à Son Prophète»** [Coran IV, 59].

Tel est mon Seigneur qui dispose de tout, je me fie à lui dans toutes mes affaires et c'est vers Lui que je reviens repentant. Il est le créateur des cieux et de la terre, de ce qu'ils contiennent et de l'espace qui les sépare. Comme Il vous a donné des épouses tirées de vous-mêmes, de votre espèce et de votre nature, Il a aussi établi des couples de vos troupeaux. **«Il vous multiplie de la sorte»**. C'est à dire Il

ne cesse de créer génération après génération, mâles et femelles, jusqu'à la fin du monde.

«Rien ne lui ressemble» de toutes ses créatures, Il est l'Unique, l'impénétrable et l'Absolu. Il est l'omniscient et le parfait Sachant. Il détient les clefs des cieux et de la terre. (On a déjà commenté cela dans la sourate des troupes). Il dispense ses dons et fait largesse à qui Il veut tout comme Il les mesure à qui Il veut. Il connait parfaitement toute chose.

۞ شَرَعَ لَكُم مِّنَ ٱلدِّينِ مَا وَصَّىٰ بِهِۦ نُوحًا وَٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ وَمَا وَصَّيْنَا
بِهِۦٓ إِبْرَٰهِيمَ وَمُوسَىٰ وَعِيسَىٰٓ ۖ أَنْ أَقِيمُوا۟ ٱلدِّينَ وَلَا تَتَفَرَّقُوا۟ فِيهِ ۚ كَبُرَ عَلَى
ٱلْمُشْرِكِينَ مَا تَدْعُوهُمْ إِلَيْهِ ۚ ٱللَّهُ يَجْتَبِىٓ إِلَيْهِ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِىٓ إِلَيْهِ مَن
يُنِيبُ ﴿١٣﴾ وَمَا تَفَرَّقُوٓا۟ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَهُمُ ٱلْعِلْمُ بَغْيًۢا بَيْنَهُمْ ۚ وَلَوْلَا
كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى لَّقُضِىَ بَيْنَهُمْ ۚ وَإِنَّ ٱلَّذِينَ أُورِثُوا۟
ٱلْكِتَٰبَ مِنۢ بَعْدِهِمْ لَفِى شَكٍّ مِّنْهُ مُرِيبٍ ﴿١٤﴾

šara'a lakum mina-d-dîni mâ waššâ bihî Nûḥan wal-ladî 'awḥaynâ '-ilayka wamâ waššaynâ bihî 'Ibrâhîma wa Mûsâ wa 'Îsâ 'an 'aqîmu-d-dîna walâ tatafarraqû fîhi kabura 'alâ-l-mušrikîna mâ tad'ûhum 'ilayhi-L-Lâhu yajtabî 'ilayhi may-yašâ'u wa yahdî 'ilayhi may-yunîbu (13) wamâ tafarraqû 'illâ mim ba'di mâ jâ'ahumu-l-'ilmu baġyam-baynahum walawlâ kalimatun sabaqat mir-rabbika 'ilâ 'ajalim musamman laquḍiya baynahum wa 'inna-l-ladîna 'ûriṯû-l-kitâba mim-ba'dihim lafî šakkim-minhu murîbin (14).

Il vous a donné la même religion que celle qu'Il avait déjà recommandée à Noé. C'est celle-là même qu'Il t'a révélée, celle-là même qu'Il avait recommandée avant à Abraham, à Moïse et à Jésus. Observez-la bien et ne vous divisez pas, a-t-Il été prescrit à tous. De telles prescriptions répugnent aux idolâtres. Allah attire à lui qui Il veut et met dans la bonne voie ceux qui le recherchent. (13) Ils ne se sont divisés qu'après avoir reçu mes révélations et cela par esprit de rivalité. Si un décret de ton Maître n'avait ajourné leur sort à une date fixée, Il l'aurait

déjà réglé. D'ailleurs, ceux qui ont hérité du Livre après les Prophètes sont dans un doute profond à son sujet. (14).

Dieu a fait pour les hommes, à partir de la religion, une législation comportant les recommandations qu'Il a faites aux Prophètes doués de ferme résolution. Il a mentionné d'abord Noé -paix sur lui- qui fut le premier Envoyé vers l'humanité, et Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui fut leur dernier. Ces cinq Prophètes distingués des autres sont mentionnés aussi dans ce verset: «**Nous avons reçu des engagements de tous les Prophètes, de toi, de Noé, d'Abraham, de Moïse et de Jésus fils de Marie**» [Coran XXXIII, 7]. Cet engagement consistait en l'appel à l'adortion de Dieu seul sans rien Lui associer; car Dieu n'a envoyé un Prophète aux hommes sans qu'il n'ait pour mission de n'adorer que Dieu seul. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: «Nous les Prophètes issus de plusieurs mères mais notre religions est une».

Dieu, en établissant pour les hommes, en fait d'obligations religieuses, leur a prescrit la même recommandation faite à Noé de s'acquitter du culte sans se diviser et sans que celui-ci soit un sujet de discorde. «**De telles prescriptions répugnent aux idolâtres**» qui ont renié le message de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et même l'ont combattu. «**Allah attire à Lui qui Il veut et met dans la bonne voie ceux qui le recherchent**». Ceux-là sont ceux qui méritent d'être dirigés et être de vrais croyants. Quant aux autres, Il les égare car ils ont préféré une autre voie.

«**Ils ne se sont divisés qu'après avoir reçu mes révélations**» en se comportant comme rebelles contre la vérité émanant de Dieu. «**Si un décret de ton Maître n'avait ajourné leur sort à une date fixée, Il l'aurait déjà réglé**». Ce décret consiste à différer le jugement jusqu'au jour de la résurrection, sans cela, Il aurait dépêché aux hommes leur châtiment dans ce bas monde. «**Dailleurs, ceux qui ont hérité du Livre après les Prophètes sont dans un doute profond à son sujet**», car ils n'ont fait qu'imiter leurs pères et ancêtres sans preuve évidente, mais ils vécurent dans l'incertitude, furent perplexes et plongés dans un doute profond.

فَلِذَٰلِكَ فَٱدْعُ وَٱسْتَقِمْ كَمَآ أُمِرْتَ وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَآءَهُمْ وَقُلْ ءَامَنتُ بِمَآ أَنزَلَ
ٱللَّهُ مِن كِتَٰبٍ وَأُمِرْتُ لِأَعْدِلَ بَيْنَكُمُ ٱللَّهُ رَبُّنَا وَرَبُّكُمْ لَنَآ أَعْمَٰلُنَا
وَلَكُمْ أَعْمَٰلُكُمْ لَا حُجَّةَ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ ٱللَّهُ يَجْمَعُ بَيْنَنَا وَإِلَيْهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٥﴾

falidâlika fad'u wastaqim kamâ 'umirta walâ tattabi''ahwâ'ahum wa qul 'â'mantu bimâ' 'anzala-L-Lâhu min kitâbin wa 'umirtu li'a'dila baynakumu-L-Lâhu rabbunâ wa rabbukum lanâ' 'a'malunâ wa lakum 'a'mâlukum lâ hujjata baynanâ wa baynakumu-L-Lâhu yajma'û baynamâ wa 'ilayhi-l-maṣîru (15).

C'est pourquoi prêche et sois droit comme tu en as reçu l'ordre. Ne suis pas leurs penchants et dis: Je crois à tous les livres révélés par Allah. J'ai reçu l'ordre de vous juger avec impartialité. Allah est notre Maître et le vôtre. Nous sommes responsables de nos actes et vous des vôtres. Il est vain pour nous et pour vous de discuter. Allah nous réunira. Car c'est à Lui que tout aboutit. (15).

Ce verset comporte dix ordres indépendants l'un de l'autre, et n'a de semblable dans le Coran que le verset du Trône [Coran II, 255]. Dieu y ordonne à son Prophète d'appeler les gens à Lui comme Il en a révélé aux autres Prophètes qui lui ont précédé, ceux qui ont établi les lois religieuses avant lui.

«Sois droit comme tu en as reçu l'ordre» Toi, ô Mouhammad, et ceux qui te suivent, devez adopter la voie droite et de s'y maintenir sans suivre les penchants et les passions des idolâtres, qui furent le sujet de leurs différends en s'y divisant. **«Je crois à tous les livres révélés par Allah»** qui furent descendus sur les autres Prophètes sans y faire aucune distincition. **«J'ai reçu l'ordre de vous juger avec impartialité»** sans être injuste envers quiconque comme Dieu m'a ordonné. **«Allah est notre Maître et le vôtre»** Il est le seul «Adoré» et nous l'avouons avec une grande certitude. Quant à vous, ô impies, tant pis pour vous car tout ce qui peuple les cieux et la terre se prosterne devant lui de bon gré ou de force. **«Nous sommes responsables de nos actes et vous des vôtres»**, nous désavouons ce que vous faites, comme Dieu ordonne à Son Prophète de leur répondre dans un autre verset: **«S'ils te traitent d'imposteur, dis: «Je suis responsable de mes actes et vous des vôtres. Ce**

que je fais ne vous regarde pas et ce que vous faites ne me regarde pas» [-Coran X, 41].

«Il est vain pour nous et pour vous de discuter» As-Souddy l'a commenté en disant que ce verset fut révélé à La Mecque et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a reçu l'ordre divin de combattre qu'après son émigration à Médine. **«Allah nous réunira»** au jour du jugement dernier. **«Car c'est à lui que tout aboutit»** et c'est vers Lui que tous les hommes feront retour.

وَالَّذِينَ يُحَاجُّونَ فِي اللَّهِ مِنْ بَعْدِ مَا اسْتُجِيبَ لَهُ حُجَّتُهُمْ دَاحِضَةٌ عِنْدَ رَبِّهِمْ
وَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ ﴿١٦﴾ اللَّهُ الَّذِي أَنْزَلَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ
وَالْمِيزَانَ وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّ السَّاعَةَ قَرِيبٌ ﴿١٧﴾ يَسْتَعْجِلُ بِهَا الَّذِينَ لَا
يُؤْمِنُونَ بِهَا وَالَّذِينَ آمَنُوا مُشْفِقُونَ مِنْهَا وَيَعْلَمُونَ أَنَّهَا الْحَقُّ أَلَا إِنَّ الَّذِينَ
يُمَارُونَ فِي السَّاعَةِ لَفِي ضَلَالٍ بَعِيدٍ ﴿١٨﴾

wal-ladîna yuhâjjûna fî-L-Lâhi mim-ba'di mas-tujiba lahû hujjatuhum dâhidatun 'inda rabbihim wa 'alayhim ġadabun walahum 'adâbun šadîdun (16) AL-Lâhu-l-ladî 'anzala-l-kitâba bil-haqqi wal-mizâna wamâ yudrîka la 'alal-s-sâ'ata qarîbun (17). yasta'jilu bihâ-l-ladîna lâ yu'munûna bihâ wa-l-ladîna 'â manû mušfiqûna minhâ wa ya'lamûna 'annaha-l-haqqu 'alâ 'înna-l-ladîna yumârûna fî-s-sâ'ati lafî dalâlim-ba'îdin (18).

Ceux qui discutent sur Allah après le triomphe de sa cause, leurs arguments ne trouvevront aucun crédit auprès de leur Maître. Ils encourront à la fois sa colère et son châtiment. (16) Allah a révélé le Livre et la balance comme expression de la vérité. Qu'en sais-tu? l'heure est peut-être proche. (17) Les incrédules sont impatients de la voir venir, les croyants en redoutent la venue, la tenant pour certaine. Combien sont profondément égarés ceux qui contestent l'heure!(18).

Dieu menace ceux qui repoussent les hommes de suivre la voie empruntée par ceux qui croient en Lui, et qui discutent âprement avec ceux qui ont répondu à l'appel de Dieu et de son Messager dans le but de les détourner de la voie droite. Ceux-là **«leurs arguments ne**

trouveront aucun crédit aupès de leur Maître», ils sont nuls et sans valeur auprès du Seigneur. Sa colère retombera sur eux et ils subiront un terrible châtiment au jour de la résurrection.

Pour identifier ces gens-là, on cite ces deux opinions:

- D'après Ibn Abbas et Moujahed, ce sont les idolâtres qui discutent avec les croyants afin de les repousser et les détourner de la voie droite, et de les rendre à l'époque du paganisme.

- Selon Qatada, ils sont les juifs et les chrétiens qui disaient aux musulmans: Notre religion est meilleure que la vôtre, et nos Prophètes sont venus avant le vôtre. Sûrement ils mentaient.

«Allah a révélé le Livre» tous les Livres révélés aux autres Prophètes **«et la balance»** qui signifie la justice et l'équité, comme Dieu a dit ailleurs: **«Nous avons envoyé nos Prophètes avec des preuves et nous leur avons donné le Livre et la Balance pour faire régner la justice entre les hommes»** [Coran LVII, 25]. Et pour avertir les hommes et les faire mépriser le bas monde, Dieu dit à Son Prophète: **«Qu'en sais-tu? l'heure est peut-être proche».**

«Les incrédules sont impatients de la voir venir» comme signe de leur reniement, car ils n'y croyaient pas par incrédulité et par un esprit rebelle. Mais **«les croyants en redoutent la venue»** ils en ont peur car ils savent qu'elle est la vérité. C'est pourquoi ils s'apprêtent pour la recevoir en accomplissant les bonnes œuvres.

On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- étant dans un voyage, un homme d'une voix vive l'interpella: «O Mouhammad!» Il lui répondit presque sur le même ton: «Me voilà!» Et l'homme de reprendre: *«Quand est-ce que l'heure arrivera?» -Malheur à toi, répliqua le Prophète, qu'as-tu préparé pour la recevoir? L'homme rétorqua: «Seul l'amour de Dieu et de Son Messager». Il lui répondit: «Tu seras avec ceux que tu aimes»* ***(Rapporté par les auteurs des Sunan).*** De ce hadith on peut déduire que les dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne constituent pas une réponse claire à l'homme mais une exhortation à être prêt pour la recevoir avec les bonnes actions.

«Combien sont profondément égarés ceux qui contestent l'heure» et discutent sans aucune connaissance de sa survenue. Ils ne sont que

des ignorants qui ont joint l'incertitude à la mécroyance. Dieu, qui a créé les cieux et la terre est certainement capable de revivre les hommes au jour de la résurrection quand l'heure surviendra.

ٱللَّهُ لَطِيفٌۢ بِعِبَادِهِۦ يَرْزُقُ مَن يَشَآءُ ۖ وَهُوَ ٱلْقَوِىُّ ٱلْعَزِيزُ ﴿١٩﴾ مَن كَانَ
يُرِيدُ حَرْثَ ٱلْءَاخِرَةِ نَزِدْ لَهُۥ فِى حَرْثِهِۦ ۖ وَمَن كَانَ يُرِيدُ حَرْثَ ٱلدُّنْيَا نُؤْتِهِۦ
مِنْهَا وَمَا لَهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِن نَّصِيبٍ ﴿٢٠﴾ أَمْ لَهُمْ شُرَكَٰٓؤُا۟ شَرَعُوا۟ لَهُم مِّنَ
ٱلدِّينِ مَا لَمْ يَأْذَنۢ بِهِ ٱللَّهُ ۚ وَلَوْلَا كَلِمَةُ ٱلْفَصْلِ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ ۗ وَإِنَّ
ٱلظَّٰلِمِينَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢١﴾ تَرَى ٱلظَّٰلِمِينَ مُشْفِقِينَ مِمَّا كَسَبُوا۟
وَهُوَ وَاقِعٌۢ بِهِمْ ۗ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فِى رَوْضَاتِ ٱلْجَنَّاتِ ۖ
لَهُم مَّا يَشَآءُونَ عِندَ رَبِّهِمْ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَضْلُ ٱلْكَبِيرُ ﴿٢٢﴾

AL-Lâhu laṭîfum bi'ibâdihî yarzuqu may-yaša'u wa huwa-l-Qawiyyu-l-'-
Azîzu (19) man kâna yurîdu ḥarṯa-l-'âḫirati nazid lahû fî ḥarṯihî waman
kâna yurîdu ḥarṯa-d-dunyâ nu'tihî minhâ wamâ lahû fi-l-'âḫirati min
naṣîbin (20) 'am lahum šurakâ'u šara'û lahum mina-d-dîni mâ lam ya'ḏ
an bihi-L-Lâhu walawla kalimatu-l-faṣli laquḍiya baynahum wa 'inna-ẓ-
ẓâlimîna lahum 'aḏâbun 'alîmun (21) tarâ-ẓ-ẓâlimîna mušfiqîna mimmâ
kasabû wa huwa waqi'um-bihim wal-laḏîna 'âmanu wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti
fî rawḍâti-l-jannati lahum mâ yašâ'ûna 'inda rabbihim ḏâlika huwa-l-
faḍlu-l-kabîru (22).

Allah est plein de bonté pour les hommes. Il distribue ses biens à qui Il veut. Il est Puissant et Fort (19) Celui qui peine en vue de la vie future, nous estimerons ses efforts au-delà de leur valeur. Celui qui peine en vue de ce monde, nous laisserons aboutir ses efforts. Mais il n'aura aucune part dans l'autre. (20) En sont-ils arrivés à prendre des associés qui leur ont édicté des prescriptions religieuses non autorisées par Allah? S'il n'avait pas décrété le jugement dernier, Allah aurait déjà réglé leur sort. Un châtiment implacable attend les méchants. (21) Tu verras les injustes trembler pour leurs péchés. Ils n'échapperont pas au châtiment. Ceux qui ont cru et pratiqué le bien se délasseront dans des jardins du paradis. Leur Maître

satisfera tous leurs désirs. C'est la faveur la plus enviable (22).

Grâce à Sa générosité, Dieu accorde Ses bienfaits aussi bien aux pervers qu'aux pieux car, il n'y a pas de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Dieu. Il répand ses largesses à qui Il veut et mesure Ses dons à qui Il veut. Il est le Fort et le Tout-Puissant.

«Celui qui peine en vue de la vie future», en œuvrant dans le bas monde à ces fins **«nous estimerons ses efforts au-delà de leur valeur»** en le soutenant, l'aidant pour y arriver, et nous lui décuplerons ses bonnes actions même à sept cent multiples et plus encore. **«Celui qui peine en vue de ce monde, nous laisserons aboutir ses efforts»**. Il obtiendra ainsi le fruit de ses transactions dans le bas monde pour en jouir, mais dans l'au-delà , il perdra tout et n'aura aucune récompense, sinon le feu de la Géhenne, une réalité corroborée par ce verset: **«Que ceux qui recherchent la vie de ce monde sachent que nous en accordons les plaisirs à qui nous voulons et dans la mesure que nous voulons. Qu'ils sachent aussi que nous leur réservons l'enfer où ils seront précipités, couverts d'opprobre et rejetés par tous»** [Coran XVII, 18].

Il est dit dans un hadith: «Annonce la bonne nouvelle à cette communauté qu'ils obtiendront la victoire, la suprématie et la haute considération en les établissant sur la terre. Celui qui, parmi eux, fait des œuvres pour la vie future mais veut cueillir leurs fruits dans la vie présente, dans l'au-delà, il n'en aura aucune part».

«En sont-ils arrivés à prendre des associés qui leur ont édicté des prescriptions religieuses non autorisées par Allah». En d'autre terme ils ne suivent pas les lois religieuses que Dieu t'a prescrites, mais celles de leurs démons parmi les humains et les génies, par exemple en leur interdisant certaines bêtes du troupeau comme: Al-Bahira, As-Saiba et autres, en leur permettant de consommer le sang, la bête morte et le jeu de hasard et autres choses qui sont interdites en principe. A ce propos, il est cité dans un hadith authentifié que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «J'ai vu en enfer Amr Ben Lahy trainer ses entrailles», car il fut le premier qui a interdit la viande de la bête dite: «As-Sa'iba». Il était l'un des rois de Khouza'a, et le premier à introduire ces innovations et aussi le premier à convier les Qoraïchites à adorer les idoles. Que Dieu le maudisse.

«S'il n'avait pas décrété le jugement dernier, Allah aurait déjà décrété leur sort». Il aurait hâté leur châtiment s'il n'y avait pas le jour de la résurrection où il sera demandé à chacun des comptes. Les prévaricateurs subiront un terrible châtiment et une mauvaise destinée.

«Tu verras les injustes trembler pour leurs péchés» auprès du pont (le sirat) **«Ils n'échapperont pas au châtiment»** car ce qu'ils redoutaient s'abattra sur eux. Quant à **«Ceux qui ont cru et pratiqué le bien se délasseront dans les jardins du paradis. Leur Maître satisfera tous leurs désirs».** Peut-on donc comparer ces deux destinées? Peut-on comparer celui qui ne rencontrera que l'opprobre et l'humiliation avec celui qui vivra dans la félicité dans le parterre du Paradis, qui y délectera de ses fruits et boissons avec les houris aux grands yeux, là il y aura ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu ni esprit n'a imaginé? **«C'est la faveur la plus enviable»** et le comble du bonheur

ذَٰلِكَ ٱلَّذِى يُبَشِّرُ ٱللَّهُ عِبَادَهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ ۗ قُل لَّآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ
أَجْرًا إِلَّا ٱلْمَوَدَّةَ فِى ٱلْقُرْبَىٰ ۗ وَمَن يَقْتَرِفْ حَسَنَةً نَّزِدْ لَهُۥ فِيهَا حُسْنًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ
شَكُورٌ ﴿٢٣﴾ أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا ۖ فَإِن يَشَإِ ٱللَّهُ يَخْتِمْ عَلَىٰ قَلْبِكَ ۗ وَيَمْحُ
ٱللَّهُ ٱلْبَٰطِلَ وَيُحِقُّ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٢٤﴾

ḏâlika-l-laḏî yubašširu-L-Lâhu 'ibâdahu l-laḏîna 'â manû wa 'amilu-ṣ-ṣâlihâti qul lâ 'as'alukum 'alayhi 'ajran 'illâ-l-mawaddata fî-l-qurbâ wa man yaqtarif ḥasanatan-nazid lahû fîhâ hûsnan 'inna-L-Lâha ġafûrn šakûrun (23) 'am yaqûlûna-f-tarâ 'allâ-L-Lâhi kaḏiban fa'in yaša'i-L-Lahu yaḥtim 'alâ qalbika wa yamhu-L-Lâhu-l-bâṭila wa yuḥiqqu-l-ḥaqqa bikalimâtihî 'innahu 'Alîmun biḏâti-ṣ-ṣudûri (24).

Voilà ce qu'Allah promet à ses serviteurs qui croient et font le bien. Dis: «En échange du Coran, je ne vous demande qu'une chose, c'est d'aimer vos parents. Celui qui fait une bonne action, nous en augmentons le mérite. Allah est plein d'indulgence et de gratitude. (23) Ne soutiennent-ils pas que tu inventes à propos d'Allah? Si Allah voulait, Il fermerait ton cœur à toute révélation, et, d'un seul mot, dissiperait l'erreur et imposerait la vérité. Car Il sait ce qui se passe au fond des cœurs (24).

Les serviteurs de Dieu qui ont la foi et font le bien seront admis dans les jardins du Paradis. Telle est la bonne nouvelle qui leur est annoncée par les bouches des Prophètes et mentionnée dans les Livres.

O Mouhammad, lui ordonne Dieu, dis à ces idolâtres Qoraïchites: Je ne vous demande aucun salaire contre la divulgation de ce Coran, ou de ce message (pour donner un sens plus général à la mission du Prophète). Tout ce que je vous demande c'est de me laisser accomplir ma tâche et n'essayez pas de me nuire et je vous le demande par le lien de sang qui existe entre nous.

Les opinions sont controversées quant à l'interprétation de cette expression: «**C'est d'aimer vos parents**» comme suit:

- Al-Boukhari rapporte qu'on a demandé à Ibn Abbas de commenter cette partie du verset. Sa'id Ben Joubayr qui était présent dit: «Ce sont les proches parents de Mouhammad». Ibn Abbas l'interrompit: «Tu as hâté la réponse, car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait un lien de sang avec toutes les phratries des tribus Qoraïchites. Il leur dit: «A moins que vous maintiendriez ce lien de sang qui existe entre nous».

- Un autre commentaire fut donné par Ibn Abbas rapporté par Al-Hafedh At-Tabarani: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur a dit: «Je ne vous demande aucun salaire à moins que vous n'ayez une affection pour ma propre personne étant l'un de vos proches, et de maintenir ce lien de sang entre nous». L'auteur de cet ouvrage a explicité cela et dit: Il voulait dire: A moins que vous accomplissiez les bonnes œuvrs en s'acquittant de vos obligations envers Dieu pour vous rapprocher de Lui.

- Sa'id Ben Joubayr a dit: «Cela signifie: à moins que vous ayez une affection à mon égard étant l'un de vos proches parents et d'être bons et bienveillants à leur égard». A ce propos As-Souddy raconte: «On amena 'Ali le fils de Al-Hussein comme prisonnier et le fit s'asseoir sur un escalier à Damas. Un Châmite dit alors: «Louange à Dieu qui vous a faits périr, vous a exterminés et mis fin à ces troubles». Ali lui répondit: «As-tu lu le Coran?» -Oui, dit l'homme. Et 'Ali de reprendre: «Surtout la sourate de la Délibération? -Non, répliqua

l'homme, j'ai lu tout le Coran, mais pourquoi tu me désignes cette sourate en exclusivité? -Ali rétorqua: «Parce qu'elle comporte ce verset: **«Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'aimer vos parents»** Et l'homme de s'exclamer: «S'agit-il de vous?» -Certainement, répondit Ali».

Et l'auteur de conclure: Le commentaire exact et le plus logique est celui qui est donné par le docte Ibn Abbas,. Car il ne faut jamais oublier la recommandation du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui consite à être bienveilant envers les membres de sa famille, de leur avancer tout acte de bien et de les respecter, car ils ne sont issus que d'une souche pure, de la plus honorable famille sur terre et de la meilleure généalogie.

De tous les hadiths et versions se rapportant à ce sujet, nous nous limitons à ce hadith exhaustif rapporté par Yazid Ben Hayyan. Il a dit: «Houçayn Ben Çabra, Omar Ben Moslem et moi, partîmes chez Zaid Ben Arqam. Quand nous fûmes assis près de lui, Houçayn lui dit: «O Zaid, tu as reçu plusieurs faveurs: Tu as vu l'Envoyé de Dieu, tu as entendu ses paroles, tu as fait des expéditions en sa compagnie, tu as prié derrière lui. O Zaïd, tu as reçu tant de faveurs. Raconte-nous quelques propos que tu as entendus de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il répondit: «O fils de mon frère, je suis devenu vieux. Plusieurs années se sont écoulées depuis son départ, et j'ai oublié une partie de ce que je retenais. Acceptez ce que je vais vous raconter et ne me demandez pas surtout davantage.

«Un jour, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit un sermon auprès d'une source d'eau appelée «Khoum», située entre La Mecque et Médine. Après avoir glorifié et loué Dieu, il nous mit en garde en disant: *«O gens! Je ne suis qu'un être qui répondra bientôt à l'Envoyé de Seigneur (l'ange de la mort-). Je laisse entre vos mains deux dépôts précieux: Le premier est le Livre de Dieu (le Coran) dont vous y trouverez la bonne direction et la lumière, mettez donc ses prescriptions en pratique et attachez-vous-en». Il insista à ce que nous suivions le contenu du Livre de Dieu, puis il poursuivit: «Le deuxième, les membres de ma famille. Je vous appelle (à la vénération) de Dieu à travers les membres de ma famille (trois fois)».*

Houçayn s'interrogea: «O Zaïd, quels sont donc les membres de sa famille? Ses femmes ne font-elles partie de ces membres?». Certes oui, répondit-il, ses femmes le sont, mais elles sont aussi les membres auxquels on ne fera pas aumône après son départ. Houçayn redemanda: «Qui sont donc?» Et Zaïd de reprendre: Ce sont la famille de 'Ali, la famille de Ja'far et la famille de 'Abbas -Tous ceux-ci n'ont pas droit à recevoir l'aumône? -Oui, répondit Zaïd» ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim et Nassaï. Cette version est celle de Mouslim)***[1].

«Celui qui fait une bonne action, nous en augmentons le mérite». Un verset qui est pareil à celui-ci: **«Allah ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome. Il rémunera au centuple les bonnes actions et leur assurera une récompense magnifique»** [Coran IV, 40] Dieu, certes, est celui qui absout les péchés, efface les mauvaises actions, multiplie les bonnes actions minimes soient-elles, dissimule les défauts et les mauvaises œuvres et Il est le Reconnaissant par excellence.

«Ne soutiennent-ils pas que tu inventes à propos d'Allah? Si Allah voulait, Il fermerait ton cœur à toute révélation» En d'autre terme: si tu leur forges des mensonges, comme ces idolâtres le prétendent, Dieu

---

(1) وروى الإمام أحمد، عن يزيد بن حيان قال: انطلقت أنا والحصين بن ميسرة وعمر بن مسلم إلى زيد بن أرقم رضي الله عنه، فلما جلسنا إليه قال حصين: لقد لقيت يا زيد خيراً كثيراً رأيت رسول الله ﷺ وسمعت حديثه وغزوت معه وصليت معه. لقد رأيت يا زيد خيراً كثيراً، حدثنا يا زيد ما سمعت من رسول الله ﷺ فقال: يا ابن أخي لقد كبر سني، وقد عهدي، ونسيت بعض الذي كنت أعي من رسول الله ﷺ فما حدثتكم فاقبلوه، وما لا فلا تكلفونيه، ثم قال رضي الله عنه: قام رسول الله ﷺ يوماً خطيباً فينا بماء يدعى خماً بين مكة والمدينة، فحمد الله تعالى وأثنى عليه وذكّر ووعظ ثم قال ﷺ: «أما بعد أيها الناس إنما أنا بشر يوشك أن يأتيني رسول ربي فأجيب، وإني تارك فيكم الثقلين، أولهما كتاب الله تعالى فيه الهدى والنور، فخذوا بكتاب الله واستمسكوا به» فحث على كتاب الله ورغب ^jiUj فيه. وقال ﷺ: «وأهل بيتي أذكركم الله في أهل بيتي، أذكركم الله في أهي بيتي»، فقال له حصين: ومن أهل بيته يا زيد، أليس نساؤه من أهل بيته؟ قال: إن نساءه لسن من أهل بيته ولكن أهل بيته من حرم عليه الصدقة بعده، فقال: ومن هم؟ قال: آل علي، وآل عقيل، وآل جعفر، وآل العباس رضي الله عنهم، قال: كل هؤلاء حرم الله عليه الصدقة؟ قال: نعم» (رواه أحمد ومسلم والنسائي).

aurait placé un sceau sur ton cœur en ôtant tout ce que tu as retenu du Coran, comme Dieu a dit ailleurs: «**Si le Prophète nous attribuait des propos que nous n'avons pas tenus, nous l'aurions saisi avec force, et nous lui aurions tranché la carotide. Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?**» [Coran LXIX, 44-46]. Si le Prophète avait fait dire à Dieu quelque chose mensongèrement, Il se serait vengé de lui en le saisissant avec force pour lui trancher la carotide, et alors nul d'entre les hommes ne serait capable de lui servir de rempart.

* Dieu efface et fait disparaître l'erreur et le faux et confirme la vérité par Ses paroles, car Il lit dans les cœurs et connait parfaitement ce qu'ils contiennent.

وَهُوَ ٱلَّذِى يَقْبَلُ ٱلتَّوْبَةَ عَنْ عِبَادِهِۦ وَيَعْفُوا۟ عَنِ ٱلسَّيِّـَٔاتِ وَيَعْلَمُ مَا تَفْعَلُونَ ﴿٢٥﴾
وَيَسْتَجِيبُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَيَزِيدُهُم مِّن فَضْلِهِۦ ۚ وَٱلْكَٰفِرُونَ لَهُمْ عَذَابٌ
شَدِيدٌ ﴿٢٦﴾ ۞ وَلَوْ بَسَطَ ٱللَّهُ ٱلرِّزْقَ لِعِبَادِهِۦ لَبَغَوْا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَٰكِن يُنَزِّلُ
بِقَدَرٍ مَّا يَشَآءُ ۚ إِنَّهُۥ بِعِبَادِهِۦ خَبِيرٌۢ بَصِيرٌ ﴿٢٧﴾ وَهُوَ ٱلَّذِى يُنَزِّلُ ٱلْغَيْثَ مِنۢ بَعْدِ
مَا قَنَطُوا۟ وَيَنشُرُ رَحْمَتَهُۥ ۚ وَهُوَ ٱلْوَلِىُّ ٱلْحَمِيدُ ﴿٢٨﴾

wa huwa-l-lad̲î yaqbalu-t-tawbata ʻan ʻibâdihî w yaʻfû ʻani-s-sayyi'âti wa yaʻlamu mâ tafʻalûna (25) wa yastajîbu-l-lad̲îna 'ã manû wa ʻamilû-ṣ-ṣâlihâti wa yaziduhum min faḍlihî wal kâfirûna lahum ʻad̲âbun šadîdun (26) wa law basaṭa-L-Lâhu-r-rizqa li ʻibâdihî labaġaw fî-l-'arḍi wa lâkin yunazzilu biqadarim mâ yašã'u innahû bi ʻibâdihî Ḫabîrum Baṣîrun (27) wa huwa-l-lad̲î yunazzilu-l-ġayt̲a mim baʻdi mâ qaniṭû wa yanšuru raḥmatahû wa huwa-l-Waliyyu-l-Ḥamîdu (28).

C'est Lui qui accepte le repentir des hommes et pardonne leurs fautes. Il connait toutes leurs actions. (25) Ceux qui croient et font le bien répondent à son appel et Lui, en retour, leur multiplie ses faveurs. Les incrédules subiront un atroce supplice (26). Si Allah prodiguait sans mesure ses richesses aux hommes, ceux-ci deviendraient arrogants. Il les leur accorde dans la mesure qu'Il lui plaît, car Il connaît les hommes et lit dans les cœurs. (27) C'est Lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les

hommes désespèrent. Il étend sur eux sa miséricorde. Il est le Protecteur et le maganime(28).

Dieu rappelle à ses serviteurs qu'Il accepte le repentir de quiconque revient à Lui. Il est toute indulgence et le Pardonnant par excellence. Dieu n'a-t-Il pas dit, pour affirmer cela, dans un autre verset: **«Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux et indulgent, s'il L'implore»** [-Coran IV, 110].

A ce propos il est cité dans le Sahih de Mouslim, d'après Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu se réjouit du repentir de Son serviteur quand il se repent plus que l'un d'entre vous se trouvant dans une terre déserte avec sa monture. Celle-ci s'enfuit portant avec elle la nourriture et la boisson de cet homme. Désespérant de la retrouver, il s'endormit sous un arbre. Etant ainsi, il s'éveilla pour trouver sa monture tout près de lui. Il la prit par la bride et s'exclama emporté par une grande joie: «Grand Dieu, Tu es mon serviteur et je suis Ton Seigneur» Son excès de joie le porta à commettre ce lapsus linguae*[1].

Dieu accepte le repentir et en même temps, efface les mauvaises actions passées. Il connait tous les actes des hommes. Il exauça ceux qui ont la foi et qui accomplissent des bonnes œuvres, que leurs invocations soient pour eux-même ou pour leurs frères et amis, comme a avancé As-Souddy, Et en plus, de par Sa générosité, Il augmente ses grâces envers eux. En commentant ce fait, Abdullah rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ce verset: **«Il les leur accorde dans la mesure qu'Il lui plait»** signifie que Dieu accepte l'intercession des croyants en faveur de ceux qui leur ont

---

(1) ثبت في صحيح مسلم، عن أنس بن مالك قال، قال رسول الله ﷺ: «لله تعالى أشد فرحاً بتوبة عبده حين يتوب إليه من أحدكم كانت راحلته بأرض فلاة، فانفلتت منه وعليها طعامه وشرابه فأيس منها، فأتى شجرة فاضطجع في ظلها وقد أيس من راحلته، فبينما هو كذلك إذ هو بها قائمة عنده، فأخذ بخطامها، ثم قال من شدة الفرح اللهم أنت عبدي وأنا ربك، أخطأ من شدة الفرح».

rendu un quelconque service dans le bas monde». Quant aux incrédules, ils subiront un atroce supplice pour prix de leur impiété.

«**Si Allah prodiguait sans mesure Ses richesses aux hommes, ceux-ci deviendraient arrogants**» Cela signifie: Si Dieu dispensait sans limites les biens à Ses serviteurs, en leur donnant plus qu'ils en avaient besoin par multiples, ils rempliraient la terre de leur injustice et de leur insolence. Qatata a dit à ce propos: «Les meilleurs biens sont ceux qui ne vous distraient pas et ne vous rendent pas injustes, en se basant sur ce hadith: «Ce que je redoute pour vous c'est que Dieu vous dispense largement des clinquants du bas monde». «**Il les leur accorde dans la mesure qu'Il lui plait**» et selon une proportion bien déterminée, car Il connait parfaitement les besoins des hommes en faisant de certains des riches et d'autres des pauvres, comme Il connait aussi ce qui leur convient. Il est dit dans un hadith (supposé être divin ou Qoudoussi): «Il en est de Mes serviteurs que seules les richesses lui conviennent, si Je faisais de lui un pauvre, Je lui gâcherais sa foi. Par contre, il en est celui que la pauvreté lui convient, si je faisais de lui un riche, Je gâcherais sa foi».

«**C'est lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les hommes se désespèrent**» croyant que la pluie ne descendrait plus en vivant dans une sécheresse. On trouve dans le Coran un verset qui est pareil à celui-ci: «**Avant que cette eau ne tombe sur leur contrée, ils étaient dans le désespoir**» [Coran XXX, 49].

«**Il étend sur eux Sa miséricorde**» qui est la pluie qui chute dans une région déterminée. Qatada a rapporté: «On nous a raconté qu'un homme dit à Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée-: «O prince des croyants, la pluie est retenue et les hommes vivent dans le désespoir». Il lui répondit: «La pluie ne tardera pas à tomber, puis il récita: «**C'est lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les hommes désespèrent. Il étend sur eux sa miséricorde. Il est le Protecteur et le Magnanime**». Il est le seul qui est digne de louanges pour les bienfaits qu'Il prodigue aux hommes, qui leur sont utiles dans les deux mondes.

وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦ خَلْقُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَثَّ فِيهِمَا مِن دَآبَّةٍ وَهُوَ عَلَىٰ جَمْعِهِمْ

إِذَا يَشَآءُ قَدِيرٌ ﴿٢٩﴾ وَمَآ أَصَٰبَكُم مِّن مُّصِيبَةٍ فَبِمَا كَسَبَتْ أَيْدِيكُمْ
وَيَعْفُوا۟ عَن كَثِيرٍ ﴿٣٠﴾ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ فِى ٱلْأَرْضِ ۖ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ
ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٣١﴾

wa min 'â yâtihî ẖalqu-s-samâ wâti wal-arḍi wa mâ baṯṯa fîhima min dâ bbatin wa huwa 'alâ jam'ihim 'iḏ â yašâ u qadîrun (29) wamâ 'aṣâbkum min muṣbatin fabimâ kasabat 'aydikum wa ya'fû 'an kaṯirin (30) wa mâ 'antum bimu'jizîna fîl 'arḍi wa mâ lakum min dûni-L-Lâhi min waliyyin walâ naṣîrin (31).

Un des signes de sa puissance est la création des cieux et de la terre et de tous les êtres animés dont Il les a peuplés. Il pourrait fondre ces éléments en un seul s'Il voulait. (29) Si un malheur vous frappe, c'est que vous l'avez préparé de vos propres mains. Et pourtant que des fautes Il pardonne. (30) Vous ne sauriez résister à Allah sur terre. Vous n'avez ni tuteur ni allié en dehors de Lui (31).

Sans doute, la création des cieux et de la terre est un signe qui montre l'omnipotence du Seigneur, qui sont peuplés de différents êtres: Les anges, les hommes, les génies et les animaux répartis en plusieurs catégories quand à leurs formes, couleurs, langues, caractères, espèces et autres caractéristiques. Il les a disséminés dans les quatre coins du monde. Il a, certes, le pouvoir de les réunir au jour de la résurrection sur un même tertre, aussi bien les premiers que les derniers, de sorte qu'un crieur les fera entendre et la vue les atteindra tous sans exception. Ensuite Dieu les jugera avec équité incontestable.

«Si un malheur vous frappe, c'est que vous l'avez préparé de vos propres mains». à cause de vos péchés que vous avez commis. **«Et pourtant que des fautes Il pardonne»** sans vous punir, plutôt Il les efface. Car **«Si Allah punissait les hommes suivant leurs œuvres, Il n'y aurait plus sur terre âme qui vive»** [Coran XXXV, 45]. Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Par celui qui tient mon âme dans Sa main, tous les maux qui affligent le croyant, qu'il s'agit d'une fatigue, d'une maladie, de soucis, de tristesse, même d'une épine, lui valent de la part de Dieu une rémission de ses péchés»* ***(Rapporté***

par Boukhari)[1].

Abou Jouhayfa rapporte: «Entrant chez Ali Ben Taleb, je l'entendis dire: «Je vais vous rapporter un hadith dont chaque croyant est tenu de le retenir et de le comprendre». -Quel est ce hadith, demandèrent les hommes. Ali récita ce verset: «**Si un malheur vous frappe, c'est que vous l'avez préparé de vos propres mains. Et pourtant que des fautes Il pardonne**» Et il dit ensuite: «Toute punition que Dieu a appliquée dans ce bas monde, (son auteur) n'en rendra plus compte au jour du jugement dernier pour en être sanctionné une deuxième fois, grâce à la mansuétude de Dieu. Tout ce que Dieu pardonne dans le bas monde, Il ne saurait le mentionner au jour de la résurrection grâce à Sa générosité» (Ali remonte ce hadith au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-).

Entre autres commentaires, on cite celui-ci qui est avancé par Ad-Dahak. Il a dit: «Tout ce que l'homme oublie ce qu'il a retenu du Coran ne sera qu'à cause d'un péché qu'il a commis» Puis il récita le verset précité et reprit: «Quel malheur est plus grand que l'oubli de ce qu'on a retenu du Coran?».

وَمِنْ ءَايَٰتِهِ ٱلْجَوَارِ فِى ٱلْبَحْرِ كَٱلْأَعْلَٰمِ ﴿٣٢﴾ إِن يَشَأْ يُسْكِنِ ٱلرِّيحَ فَيَظْلَلْنَ رَوَاكِدَ
عَلَىٰ ظَهْرِهِۦٓ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ ﴿٣٣﴾ أَوْ يُوبِقْهُنَّ بِمَا كَسَبُوا۟
وَيَعْفُ عَن كَثِيرٍ ﴿٣٤﴾ وَيَعْلَمَ ٱلَّذِينَ يُجَٰدِلُونَ فِىٓ ءَايَٰتِنَا مَا لَهُم مِّن مَّحِيصٍ ﴿٣٥﴾

wa min 'âyâtatihi-l-jawâri fîl-baḥri kal 'a'lâmi (32) iy-yaša' yuskini-r-riḥa fayaẓlalan rawâkida 'alâ ẓahrihî 'inna fî ḏâlika la 'âyâtin likulli ṣabbarin šakûrin (33) 'aw yubiquhunna bimâ kasabû wa ya'fu 'an kaṯîrin (34) wa ya'lama-l-laḏîna yujâdilûna fî 'âyâtinâ mâ lahum mim maḥîṣin (35).

Sa puissance se manifeste dans les navires qui sillonnent les mers et

---

(1) في الحديث الصحيح: «والذي نفسي بيده ما يصيب المؤمن من نصب ولا وصب ولا هم ولا حزن إلا كفر الله عنه بها من خطاياه حتى الشوكة يشاكها» (رواه البخاري)

s'y dressent comme des montagnes. (32) S'Il le voulait, Il apaiserait le vent et les navires s'immobiliseraient sur la surface des flots. N'est-ce pas un signe pour les gens sérieux et reconnaissants? (33) Ou bien Il les ferait sombrer pour punir les hommes. Et pourtant que des fautes Il pardonne. (34) Ceux qui contestent nos signes apprendront alors qu'ils ne sauraient nous échapper. (35).

Parmi les signes de Dieu, on voit les vaisseaux qui courent à travers les flots tels des montagnes (ou d'étendards suivant une autre traduction). Il peut apaiser le vent quand Il veut en immobilisant ainsi ces vaisseaux sur la surface de l'eau. Il y a là vraiment un signe pour tout homme constant, en supportant les malheurs, et pour tout homme reconnaissant en vivant dans l'aisance et le bien-être.

«Ou bien Il les ferait sombrer pour punir les hommes» à cause des péchés qu'ils ont commis en les faisant périr noyés. Mais Il pardonne grâce à Sa mansuétude et à Sa générosité. Suivant une autre interprétation, Dieu pourrait, s'il le voulait, dévier les navires de leurs lignes tracées pour les empêcher d'aboutir à leur but. Mais il s'avère que la première interprétation est plus exacte car Dieu, en immobilisant les navires sans leur envoyer le vent pour les pousser, les passagers risqueraient d'être perdus. Tout comme Il peut, par exemple, envoyer une ondée ininterrompue pour causer la destruction des habitations et l'anéantissement de toutes les plantes. Il agit selon des mesures déterminées pour assurer la vie aux hommes.

«Ceux qui contestent nos signes apprendront alors qu'ils ne sauraient nous échapper» car ils sont toujours sous l'autorité de Dieu et n'ont aucune chance de fuir ses représailles.

فَمَآ أُوتِيتُم مِّن شَيْءٍ فَمَتَٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَا عِندَ ٱللَّهِ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٣٦﴾ وَٱلَّذِينَ يَجْتَنِبُونَ كَبَٰٓئِرَ ٱلْإِثْمِ وَٱلْفَوَٰحِشَ وَإِذَا مَا غَضِبُوا۟
هُمْ يَغْفِرُونَ ﴿٣٧﴾ وَٱلَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا۟ لِرَبِّهِمْ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَمْرُهُمْ شُورَىٰ بَيْنَهُمْ وَمِمَّا
رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣٨﴾ وَٱلَّذِينَ إِذَآ أَصَابَهُمُ ٱلْبَغْيُ هُمْ يَنتَصِرُونَ ﴿٣٩﴾

famâ 'utîtum min šay'in famatâ'u-l-ḥayâti-d-dunyâ wamâ 'inda-L-Lâhi

ḫayrun-wa abqâ lil-laḏîna 'âmanû wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (36) wal-laḏîna yajtanibûna kabâ'ira-l-'iṯmi wal fawâḥiša wa iḏâ mâ ġaḍibû hum yaġfirûna (37) wal-laḏîna-s-tajâbu lirabbihim wa aqâmu-ṣ-ṣalâta wa 'amruhum šurâ baynahum wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûn (38) wal-laḏîna 'iḏâ 'aṣâbahumu-l-baġyu hum yantaṣirûna (39).

Tous les biens qui vous échoient en ce monde sont éphémères. Ceux que vous trouverez près d'Allah seront plus précieux et plus durables. Ils sont réservés aux croyants qui se fient à leur Seigneur. (36) A ceux qui s'abstiennent des péchés capitaux et des turpitudes et qui pardonnent dans l'égarement de la colère. (37) A ceux qui répondent à l'appel de leur Seigneur, observent la prière, délibèrent en commun sur leurs affaires et font profiter les autres des biens que nous leur prodiguons. (38) A ceux qui ne laissent pas impunies les offenses qui leur sont faites (39).

Dieu méprise le bas monde et ce qu'il y a comme clinquants, biens et jouissances éphémères. Car tout ce que les hommes y acquièrent, il ne faut pas qu'ils en soient dupes en le préférant à l'autre. Ce qu'ils trouveront près de Dieu sera l'éternel qui ne s'épuisera plus comme: délices, félicité, quiétude et jouissances. La récompense de Dieu dans l'autre monde est celle qui perdure. Tout ceci est réservé à ces gens-là:

- **«aux croyants»** qui délaissent les plaisirs du monde.

- **«qui se fient à leur Seigneur»** afin qu'Il les aide à accomplir leurs devoirs religieux et à s'interdire de l'illicite.

- **«qui s'abstiennent des péchés capitaux»** comme nous en avons parlé en commentant la sourate de l'Araf.

- **«qui pardonnent dans l'égarement de la colère»** car leur caractère indulgent les porte au pardon. Il est dit dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne s'est jamais vengé pour soi-même mais quand il s'agissait d'une dérogation à une loi divine et une violation de ses prescriptions.

- **«qui répondent à l'appel de leur Seigneur»** en suivant les Prophètes et en obtempérant à Ses ordres.

- **«qui observent la prière»** qui est le plus magnifique culte et la meilleure pratique religieuse.

- **«qui délibèrent en commun sur leurs affaires»** dont toutes leurs décisions naissent d'une consultation mutuelle, surtout pendant les guerres et les autres affaires importantes, comme faisait le Prophète .

- **«qui font profiter les autres des biens que nous leur prodiguons»** en faisant les actes de charité aux proches parents puis aux autres et ainsi de suite selon le degré de parenté.

- **«qui ne laissent pas impunies les offenses qui leur sont faites»** qui réagissent dès qu'ils sont en butte à la violence ou victime d'une agression, tout comme ils peuvent pardonner étant capables de se venger. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a donné l'exemple en pardonnant aux huit individus qui voulaient l'attaquer l'an de Houdaybiya, à Gorathe Ben Al-Hareth qui dégainait son sabre pour le tuer pendant qu'il dormait et à Labide Ben Al-A'sam qui l'avait ensorcelé.

وَجَزَٰٓؤُا سَيِّئَةٍ سَيِّئَةٌ مِّثْلُهَا فَمَنْ عَفَا وَأَصْلَحَ فَأَجْرُهُ عَلَى ٱللَّهِ إِنَّهُ لَا يُحِبُّ
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٤٠﴾ وَلَمَنِ ٱنتَصَرَ بَعْدَ ظُلْمِهِ فَأُولَٰٓئِكَ مَا عَلَيْهِم مِّن سَبِيلٍ ﴿٤١﴾ إِنَّمَا
ٱلسَّبِيلُ عَلَى ٱلَّذِينَ يَظْلِمُونَ ٱلنَّاسَ وَيَبْغُونَ فِى ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ أُولَٰٓئِكَ لَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٤٢﴾ وَلَمَن صَبَرَ وَغَفَرَ إِنَّ ذَٰلِكَ لَمِنْ عَزْمِ ٱلْأُمُورِ ﴿٤٣﴾

wa jazâ'û sayyi'atin sayyi'atun miṯluha faman 'afâ wa aṣlaḥa fa 'ajruhû 'alâ-L-Lâhi 'innahû lâ yuḥibbu-ẓ-ẓâlimîna (40) wa lamani-n-taṣara ba'da ẓulmihî fa 'ûlâ'ika mâ 'alayhim min sabîln (41) 'innamâ-s-sabîlu 'alâ-l-laḏîna yaẓlimûna-n-nâsa wa yabġûna fî-l- 'arḍi biġayri-l-ḥaqqi 'ûlâ'ika lahum 'aḏâbun 'alîmun (42) walaman ṣabara wa ġafara 'inna ḏâlika lamin 'azmi-l-'umûri (43).

A ceux qui ne rendent pas plus de mal qu'ils n'en reçoivent. Celui qui pardonne et cherche à se concilier sera récompensé par Allah. Allah n'aime pas les méchants. (40) Celui qui se venge d'une injustice n'encourt aucune peine. (41) Sont punissables en revanche, ceux qui oppriment leurs

semblables et qui suivent en ce monde leurs mauvais instincts sans souci d'équité. Ceux-là subiront un supplice douloureux. (42) Etre patient et pardonner, cela suppose de la fermeté d'âme (43).

Dieu a dit dans une autre sourate: «**Si quelqu'un vous cause un préjudice, causez-lui le pareil**» [Coran II, 194]. Et dans la sourate présente, Il a dit: «**A ceux qui ne rendent pas plus de mal qu'ils n'en reçoivent**» Donc la loi de talion est tolérée et applicable à tout moment et en tout lieu afin de mettre fin aux agressions, mais Il a, en même temps, recommandé le pardon. Et dans ce cas la récompense incombe à Dieu. «**La victime qui pardonne, Allah lui pardonnera ses péchés**» [Coran V, 45]. Il est dit dans un hadith: «Dieu le Très Haut n'accorde que puissance à quiconque pardonne». «**Allah n'aime pas les méchants**» qui commencent l'agression.

«**Celui qui se venge d'une injustice n'encourt aucune peine**» En d'autre terme, ceux qui, après avoir subi un tort se font justice à eux-mêmes, aucun recours n'est possible contre eux et on ne leur reproche rien.

Ourwa rapporte que Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Je ne savais rien de ce qui s'est passé entre le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et Zaïnab- -ma co-épouse, quand celle-ci entra chez moi irritée et sans même demander l'autorisation. Elle dit au Prophète: «Il te suffit que la fille d'Abou Bakr te tourne le dos». En se dirigeant vers moi, je me détournai d'elle. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- me dit alors: «Venge-toi d'elle». Voulant l'attaquer -par mes paroles-je remarquai qu'elle gardait le silence et la salive s'était desséchée dans sa bouche. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut alors tout réjoui» (Zaïnab avait médit de 'Aicha).

«**Sont punissables, en revanche, ceux qui oppriment leurs semblables et qui suivent en ce monde leurs mauvais instincts sans souci d'équité**». En d'autre terme, le secours n'est possible que contre ceux qui traitent les autres avec injustice et qui commencent leur agression. Il est dit dans un hadith: «Deux hommes qui s'injurient, il incombe à celui qui a commencé (de supporter la faute de son injure) à moins que l'injurié ne lui réponde des injures pareilles ou plus».

«**Ceux-là subiront un supplice douloureux**» pour prix de leur injustice. Dieu les méprit puis, en mentionnant la loi de talion, exhorte les

hommes à être longanimes en pardonnant aux autres leurs méfaits: «- **Etre patient et pardonner, cela suppose de la fermeté d'âme»**. Il lui réserve une belle récompense pour le rétribuer.

A cet égard, Abou Houraira raconte: «Un homme insulta Abou Bakr en présence du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui tantôt souriait tantôt s'étonnait. Comme l'homme persévéra dans ses propos injurieux, Abou Bakr lui rendit quelques-uns. Alors le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva irrité et partit. Abou Bakr -que Dieu l'agrée- le suivit et lui dit: «O Messager de Dieu, tu as bien entendu ses injures, pourquoi donc tu es devenu coléreux quand je lui ai rendu quelques-uns de ses injures?» Il lui répondit: *«Il y avait avec toi (sans le savoir) un certain ange qui répondait à ta place. Lorsque tu t'es chargé de cela (l'ange partit) et un démon le remplaça, et je répugnai à être avec un démon dans une même assemblée». Puis il poursuivit: «O Abou Bakr, il y a trois choses qui sont toutes de la vérité: Tout homme qui subit une injustice sans réagir, Dieu le Très Haut le secourt et le rend puissant. Tout homme qui fait un don pour maintenir son lien de sang, Dieu lui donne des multiples en compensation. Enfin tout homme qui quémande pour s'enrichir, Dieu - à la puissance et la gloire- le démunit de tout bien»* ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud)***[1].

وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن وَلِيٍّ مِّنۢ بَعْدِهِۦ ۗ وَتَرَى ٱلظَّٰلِمِينَ لَمَّا رَأَوُا۟ ٱلْعَذَابَ
يَقُولُونَ هَلْ إِلَىٰ مَرَدٍّ مِّن سَبِيلٍ ﴿٤٤﴾ وَتَرَىٰهُمْ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا خَٰشِعِينَ

---

(1) روى الإمام أحمد، عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: إن رجلاً شتم أبا بكر رضي الله عنه والنبي ﷺ جالس، فجعل النبي ﷺ يعجب ويتسم، فلما أكثر رد عليه بعض قوله، فغضب النبي ﷺ، وقام فلحقه أبو بكر رضي الله عنه فقال: يا رسول الله إنه كان يشتمني وأنت جالس، فلما رددت عليه بعض قوله غضبت، وقمت قال: «إنه كان معك ملك يرد عنك فلما رددت عليه بعض قوله حضر الشيطان فلم أكن لأقعد مع الشيطان»! ثم قال: «يا أبا بكر، ثلاث كلهن حق: ما من عبد ظلم بمظلمة فيغضي عنها لله إلا أعزه الله تعالى بها ونصره، وما فتح رجل باب عطية يريد بها صلة إلا زاده الله بها كثرة، وما فتح رجل باب مسألة يريد بها كثرة إلا زاده الله عزّ وجلّ بها قلة»

مِنَ ٱلذُّلِّ يَنظُرُونَ مِن طَرْفٍ خَفِيٍّۗ وَقَالَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّ ٱلْخَٰسِرِينَ ٱلَّذِينَ
خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ وَأَهْلِيهِمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِۗ أَلَآ إِنَّ ٱلظَّٰلِمِينَ فِى عَذَابٍ مُّقِيمٍ
﴿٤٥﴾ وَمَا كَانَ لَهُم مِّنْ أَوْلِيَآءَ يَنصُرُونَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِۗ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَمَا
لَهُۥ مِن سَبِيلٍ ﴿٤٦﴾

wa may-yuḍlili-L-Lâhu famâ lahû min waliyyim mim-ba'dihî wa tarâ-ẓ-ẓâlimîna lamma ra'awu-l-'aḏâba yaqûlûna hal 'ilâ maraddim min sabîlin (44) wa tarâhum yu'raḍûna 'alayhâ ẖâši'îna mina-ḏ-ḏulli yanẓurûna min ṭarafin ẖafiyyin wa qâla-l-laḏîna 'â manû 'inna-l-ẖâsirîna-l-laḏîna ẖasirû 'anfusahum wa 'ahlîhim yawmal qiyâmati 'alâ 'inna-ẓ-ẓâlimina fî 'aḏâbim muqîmin (45) wamâ kâna lahum min 'awliyâ'a yanṣurunahum min dûni-L-Lâhi wa may -yuḍlili-l-lâhu fama lahû mim sabîlin-i- (46).

Celui qu'Allah abandonne ne saurait trouver d'autre protecteur. On entendra les méchants s'écrier à la vue de supplice: «Est-ce possible de retourner sur terre?» (44) On les verra passer devant le lieu de leur supplice, les yeux voilés de honte et n'osant se fixer qu'à la dérobée. Les croyants diront: «Les voilà les réprouvés qui ont perdu leurs âmes et celles de leurs et que le jugement dernier a condamnés». Qu'on le sache! les méchants subiront un supplice éternel. (45). Ils ne sauraient trouver d'autre protecteur qu'Allah. Celui qu'Allah égare ne peut plus se guider. (46).

Dieu est celui qui dirige les hommes et les met sur la voie droite, quant à celui qu'il égare, il ne saurait trouver un autre patron que Dieu.

Au du jour jugement dernier, et à la vue du châtiment qui les attend, les impies souhaiteraient être ramenés sur terre comme Dieu le montre également dans ce verset: **«Si tu te trouves là le jour où ils seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire: «Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants»** [Coran VI, 27].

Ce jour-là ils seront humiliés en s'exposant à la Géhenne et jetant des regards furtifs en éprouvant une grande peur car ils y seront précipités. Quant aux croyants, ils diront: Voilà les coupables qui ont préparé leur perte de leurs propres mains, et seront séparés de leurs

bien-aimés et leurs familles. Or: «**les méchants subiront un supplice éternel**» Ils n'auront aucun patron-protecteur en dehors de Dieu pour les sauver, car «**Celui qu'Allah égare ne peut plus se guider**».

ٱسْتَجِيبُوا۟ لِرَبِّكُم مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِىَ يَوْمٌ لَّا مَرَدَّ لَهُۥ مِنَ ٱللَّهِ ۚ مَا لَكُم مِّن
مَّلْجَإٍ يَوْمَئِذٍ وَمَا لَكُم مِّن نَّكِيرٍ (٤٧) فَإِنْ أَعْرَضُوا۟ فَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ عَلَيْهِمْ
حَفِيظًا ۖ إِنْ عَلَيْكَ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ۗ وَإِنَّآ إِذَآ أَذَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِنَّا رَحْمَةً فَرِحَ بِهَا ۖ
وَإِن تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌۢ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ فَإِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ كَفُورٌ (٤٨)

s-stajîbû lirabbikum min qabli ay-ya'tiya yawmun lâ maradda lahû mina-L-Lâhi mâ lakum min malja'in yawma 'iḏin wama lakum min nakîrin (47) fa 'in 'a'raḍû famâ 'arsalnâka 'alayhim ḥafîẓan 'in 'alayka 'illâ-l-balâġu wa 'innâ 'iḏâ 'aḏaqnâ-l-'insâna minna raḥmatan fariḥa bihâ wa 'in tuṣibhum sayyi'atum bimâ qaddamat 'aydihim fa 'inna-l-'insâna kafûrun (48).

Répondez à l'appel de votre Seigneur avant que ne vienne le jour inéluctable fixé par lui. Ce jour-là, vous ne trouverez aucun refuge, vous ne pourrez renier vos œuvres. (47) Si les hommes ne t'écoutent pas, tu n'en es pas responsable. Tu n'es chargé que des les avertir. Gratifions-nous l'homme de notre bénédiction? il s'en réjouit. Le frappons-nous d'un mal pour le punir de ses fautes? il nous renie. (48).

Après que Dieu ait montré les affres du jour de la résurrection, Il exhorte les hommes à faire leur préparatif pour rencontrer ce jour-là. «**Répondez à l'appel de votre Seigneur**» et redoutez le jour du jugement dernier qui arrivera sans aucun doute et rien ne le retardera ou le repoussera. «**Vous ne trouverez aucun refuge, vous ne pourrez renier nos singes**». Aucune forteresse inexpugnable ne pourrait protéger les hommes, aucun refuge ne saurait les abriter, et vous serez incapables d'échapper à Dieu, plutôt Il vous appréhendera par sa science, sa vue et son autorité. Ce jour-là: «**l'homme s'écriera: «Où fuir?». Mais, il ne trouvera pas de refuge. Ce jour-là, ô homme, tu rejoindras ton Maître pour toujours**» [Coran LXXV, 10-12].

Si les polythéistes, ô Mouhammad, se détournent de toi, sache

que nous ne t'avons pas envoyé vers eux pour les observer car tu es sans autorité sur eux et ta mission consiste à leur communiquer le message et c'est à nous qu'ils rendront compte de leurs actions.

«Gratifions-nous l'homme de notre bénédiction? il s'en réjouit» Car il vit ainsi dans le bien-être et l'aisance. Mais, par contre, **«le frapperons-nous d'un mal»** soit-il une disette, une indigence, une maladie ou une affliction quelconque, **«il nous renie»** en méconnaissant tous les bienfaits qu'il a reçus auparavant et ne reconnait, dans sa vie, que le moment où il vit en oubliant tout. A l'inverse de cet impie, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a montré le comportement du croyant dans ce hadith: «S'il reçoit un bienfait, il se montre reconnaissant, et ceci est un bien pour lui. Si par contre un mal le touche, il se résigne et l'endure, et ceci aussi est un bien pour lui. Tout cela n'est assigné qu'au croyant».

لِّلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ يَهَبُ لِمَن يَشَآءُ إِنَٰثًا وَيَهَبُ
لِمَن يَشَآءُ ٱلذُّكُورَ ﴿٤٩﴾ أَوْ يُزَوِّجُهُمْ ذُكْرَانًا وَإِنَٰثًا ۖ وَيَجْعَلُ مَن يَشَآءُ عَقِيمًا ۚ
إِنَّهُۥ عَلِيمٌ قَدِيرٌ ﴿٥٠﴾

li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wal 'ardi yahluqu mâ yašâ'u yahabu limay-yašâ''u 'inâṯan wa yahabu limay-yašâ''u-ḏ-ḏukûra (49) 'aw yuzawwijuhum ḏukranan wa 'inâṯan wa yaj'alu may-yašâ'u 'aqîman '-innahum 'Alimun Qadîrun (50).

Allah est le Maître des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il donne aux uns des filles, aux autres des garçons. (49) à d'autres des garçons et filles réunis pas couples. Il rend stérile qui Il veut. Il est Savant et Puissant.(50).

Dieu est le créateur des cieux et de la terre, et peut disposer de ce qu'ils renferment à Sa guise. Nul ne donne ce qu'Il refuse, et nul ne saurait empêcher ce qu'il veut donner. Il donne à certains des filles, à d'autres des garçons, à d'autres des filles et des garçons. Il rend stérile qui Il veut. Ainsi les gens sont répartis en quatre catégories quant à leur progéniture. Il connait parfaitement ce qu'il convient à

chacun d'eux et capable de réaliser ce qu'Il veut.

۞ وَمَا كَانَ لِبَشَرٍ أَن يُكَلِّمَهُ ٱللَّهُ إِلَّا وَحْيًا أَوْ مِن وَرَآئِ حِجَابٍ أَوْ يُرْسِلَ
رَسُولًا فَيُوحِيَ بِإِذْنِهِۦ مَا يَشَآءُ ۚ إِنَّهُۥ عَلِىٌّ حَكِيمٌ ﴿٥١﴾ وَكَذَٰلِكَ أَوْحَيْنَآ
إِلَيْكَ رُوحًا مِّنْ أَمْرِنَا ۚ مَا كُنتَ تَدْرِى مَا ٱلْكِتَٰبُ وَلَا ٱلْإِيمَٰنُ وَلَٰكِن جَعَلْنَٰهُ نُورًا
نَّهْدِى بِهِۦ مَن نَّشَآءُ مِنْ عِبَادِنَا ۚ وَإِنَّكَ لَتَهْدِىٓ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٢﴾ صِرَٰطِ
ٱللَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ أَلَآ إِلَى ٱللَّهِ تَصِيرُ ٱلْأُمُورُ ﴿٥٣﴾

wamâ kâna libašarin ay-yukallimahu-l-lâhu 'illâ waḥyan 'aw min wara'i ḥijâbin 'aw yursila rasulan fayuḥiya bi-'iḏnihî mâ yašâ'u innahû '-Aliyyun Ḥâkîmun (51) wa kaḏâlika 'awḥaynâ 'ilayka rûḥan min 'amrina mâ kunta tadrî ma-l-kitabu walâ-l-'imânu walakin ja'alnâhu nûran-nahdî bihî man našâ'u min 'ibâdinâ wa 'innaka latahdî 'ilâ ṣirâṭim-mustaqîmin (52) ṣirâṭi-L-Lâhi-l-laḏî lahû mâ fî-s-samâwâti wamâ fîl 'arḍi 'alâ 'ilâ-L-Lâhi taṣîru-l-'umûr (53).

Allah ne communique pas directement avec l'homme. Mais Il l'inspire ou lui parle à travers un voile ou lui envoie un Prophète par qui Il révèle ce qu'Il désire. Il est le sublime et le Souverain juge. (51) C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle alors que tu ne connaissais ni le livre ni la foi. Nous en avons fait une lumière avec laquelle nous dirigeons qui nous voulons. En vérité, tu appelles les hommes à une voie droite, (52) à la voie d'Allah, le Maître des cieux et de la terre. Dites-vous bien que c'est à lui que tout fait retour. (53).

Voici donc les trois modes de révélation:

- Une inspiration directe.

- A travers un voile, ou derrière un écran.

- Par l'enremise d'un ange.

Comme exemples, on cite ces hadiths et faits:

- Ibn Hibban rapporte dans son Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'Esprit de sainteté m'a inspiré*

qu'aucune âme ne meurt avant qu'elle ne reçoive les biens qu'ils lui sont impartis et qu'elle n'arrive au terme qui lui est fixé. Pour cela, craignez Dieu et soyez modérés dans vos requêtes»[1].

- Moïse -paix sur lui- a demandé la vue du Seigneur après qu'Il lui ait adressé directement la parole, mais un voile s'interposait entre eux.

- Dieu a envoyé l'ange fidèle -Gabriel- pour transmettre les révélations la plupart des temps aux Prophètes. (Donc c'était un ange et non un Prophète comme il est cité dans le verset).

«C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle» ou suivant une autre traduction: un Esprit ou un souffle- de notre commandement-, il s'agit sans doute du Coran **«alors que tu ne connaissais ne le Livre ni la foi»** car ce Livre comporte toutes les règles de la foi. **«Nous en avons fait une lumière avec laquelle nous dirigeons qui nous voulons»**. Le Coran, comme il était cité dans d'autres versets, est une guidance et une guérison pour ceux qui en croient. Et toi, ô Mouhammad, tu guides vers la voie droite et à la bonne moralité. Cette voie qui est tracée par Dieu à qui appartient tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre et qui en dispose comme Il veut. C'est à Lui qu'aboutit la destinée de toutes les choses pour les juger d'après sa parfaite équité. Gloire à Lui, et qu'Il soit très élevé au-dessus- de ce que les idolâtres Lui imputent.

---

(1) جاء في صحيح ابن حبان عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن روح القدس نفث في روعي أن نفساً لن تموت حتى تستكمل رزقها وأجلها، فاتقوا الله وأجملوا في الطب»



43- SOURATE DES ORNEMENTS

89 versets

Révélée à La Mecque à l'exception du verset 54 révélé à Médine

Révélée à la suite de la sourate de la Délibération

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَـٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ ﴿١﴾ وَٱلْكِتَـٰبِ ٱلْمُبِينِ ﴿٢﴾ إِنَّا جَعَلْنَـٰهُ قُرْءَٰنًا عَرَبِيًّا لَّعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ
﴿٣﴾ وَإِنَّهُۥ فِىٓ أُمِّ ٱلْكِتَـٰبِ لَدَيْنَا لَعَلِىٌّ حَكِيمٌ ﴿٤﴾ أَفَنَضْرِبُ عَنكُمُ
ٱلذِّكْرَ صَفْحًا أَن كُنتُمْ قَوْمًا مُّسْرِفِينَ ﴿٥﴾ وَكَمْ أَرْسَلْنَا مِن نَّبِىٍّ فِى
ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٦﴾ وَمَا يَأْتِيهِم مِّن نَّبِىٍّ إِلَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٧﴾ فَأَهْلَكْنَآ
أَشَدَّ مِنْهُم بَطْشًا وَمَضَىٰ مَثَلُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٨﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ḥa-mîm (1) wal kitâbil-mubîni (2) 'innâ ja'alanâhu qur'ânan 'arabiyyan
la'allakum ta'qilûna (3) wa 'innahû fî 'umi-l-kitâbi ladaynâ la 'Aliyyun
Ḥakîmun (4) 'afanaḍribu 'ankumu-ḏ-ḏikra ṣafḥan 'an kuntum qawmam-
musrifîna (5) wa kam 'arsalnâ min nabiyyin fîl 'awwalîna (6) wamâ
ya'tîhim min nabiyyin 'illâ kânû bihî yastahzi'ûna (7) fa 'ahlaknâ '-

ašadda minhum batšan wa madâ matalu-l-'awwalîna (8).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ha.Mim.(1) Voilà le livre de l'évidence, (2) que nous présentons comme une lecture en langue arabe, pour vous le rendre plus accessible. (3) Il a son origine dans la matrice du Livre qui se trouve auprès de nous. Il est sublime et plein de sagesse. (4) Renoncerons-nous à vous avertir parce que vous êtes un peuple de rebelles? (5) Combien de Prophètes n'avons-nous pas envoyés aux peuples passés? (6) Aucun Prophète ne s'est présenté à eux qu'ils ne l'aient tourné en dérision. (7) Nous avons anéanti les plus forts d'entre eux. L'exemple des anciens est notoire. (8).

Dieu a révélé le Coran en langue arabe avec un style éloquent et disert afin que les hommes le conçoivent et méditent sur le sens de ses versets. Pour que les hommes honorent le Coran, se conforment à ses prescriptions et estiment sa valeur rélle, Dieu leur fait connaître que ce Livre est dans la Mère du Livre, c'est à dire dans «La Tablette Gardée» auprès de Lui. Il est haut placé et contient de la sagesse dont ses versets sont, dans leur majorité, fondamentaux. Dieu montre aussi sa valeur dans ce deux versets: «**... Le Coran est une lecture réconfortante, conservée au ciel dans un Livre précieusement gardé. Seuls les purifiés peuvent le toucher**» [Coran LVI, 77-79] et: «**Il est gravé sur des tables bénies, dressées à une très haute altitude et d'une pureté incomparable, gardées par des anges**» [Coran LXXX, 13-15]. De ces versets, les ulémas ont conclu qu'il est interdit à un homme impur rituellement de le toucher. Puisque les anges dans les cieux glorifient ces Ecritures qui renferment ce Coran, les habitants de la terre sont tenus de le respecter, car c'est pour eux qu'il fut descendu. Ils doivent le recevoir avec une grande vénératon en se soumettant à ses enseignements.

«**Renoncerons-nous à vous avertir parce que vous êtes un peuple pervers?**» Ce verset fut commenté de plusieurs façons:

- D'après Ibn Abbas et Ibn Jarir, cela signifie: «Pensez-vous que Dieu passera outre de leur supplice en leur pardonnant du moment que les impies n'ont pas obtempéré à Ses ordres?

- Qatada a dit: Si ce Coran était enlevé quand les premiers de cette communauté y avaient mécru, ils se seraient anéantis. Mais Dieu

par Sa grâce et Sa miséricorde poursuivit sa descente durant plus que vingt ans en chargeant son Prophète de le communiquer. Il n'a voulu octroyer que le bien à Ses serviteurs même s'ils s'en sont détournés, permettant à ceux qui l'ont pris pour une lumière pour d'être bien dirigés et qu'il soit un argument contre ceux qui y ont mécru.

Et toujours pour réconforter Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - , Dieu lui raconte les histoires des peuples passés qui se sont moqués des Prophètes qu'Il leur a envoyés. Ces peuples, ô Mouhammad, étaient plus forts et plus puissants que ton peuple et nous les avons anéantis: **«Que ne parcourent-ils le monde? Ils verraient quelle a été la fin des peuples passés. Bien que l'emportant sur eux par le nombre, la puissance et les travaux de toutes sortes»** [Coran XL, 82]. L'exemple de ces peuples a passé pour être une leçon aux autres à venir. Telle est la règle de Dieu consacrée parmi Ses serviteurs, et vous ne sauriez trouvé aucun changement de la règle de Dieu.

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ خَلَقَهُنَّ ٱلْعَزِيزُ ٱلْعَلِيمُ
﴿٩﴾ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ مَهْدًا وَجَعَلَ لَكُمْ فِيهَا سُبُلًا لَّعَلَّكُمْ
تَهْتَدُونَ ﴿١٠﴾ وَٱلَّذِى نَزَّلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءًۢ بِقَدَرٍ فَأَنشَرْنَا بِهِۦ بَلْدَةً مَّيْتًا
كَذَٰلِكَ تُخْرَجُونَ ﴿١١﴾ وَٱلَّذِى خَلَقَ ٱلْأَزْوَٰجَ كُلَّهَا وَجَعَلَ لَكُم مِّنَ ٱلْفُلْكِ
وَٱلْأَنْعَٰمِ مَا تَرْكَبُونَ ﴿١٢﴾ لِتَسْتَوُۥا عَلَىٰ ظُهُورِهِۦ ثُمَّ تَذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ رَبِّكُمْ إِذَا
ٱسْتَوَيْتُمْ عَلَيْهِ وَتَقُولُوا۟ سُبْحَٰنَ ٱلَّذِى سَخَّرَ لَنَا هَٰذَا وَمَا كُنَّا لَهُۥ مُقْرِنِينَ
﴿١٣﴾ وَإِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا لَمُنقَلِبُونَ ﴿١٤﴾

wa la 'in sa'altahum man ḫalaqa-s-samâwâti wal-'arḍa layqûlunna
ḫalaqahunna-l-'Azizu-l-'Alîmu (9) l-laḏî ja'ala lakumu-l 'arḍa mahda-w-
wa-ja'ala lakum fîhâ subula-l-la'allakum tahtadûna (10) wal-laḏî nazzala
mina-s-samâ'i mâ'an biqadarin fa 'anšarnâ bihî baldatan-maytan kaḏ
âlika tuḫrajûna (11) wal-laḏî ḫalaqa-l-'azwâja kullahâ wa ja'ala lakum
mina-l-fulki wa-l-'an'âmi mâ tarkabûna (12) litastawû 'alâ ẓuhûrihî ṯ
umma taḏkurû ni'mata rabbikum 'iḏâ-s-tawaytum 'alayhi wa taqûlû
subḫâna-l-laḏî saḫḫara lanâ hâḏâ wamâ kunnâ lahû muqrinîna (13) wa

'innâ 'ilâ rabbinâ lamuunqalibûna (14).

Si tu leur demandes qui a créé les cieux et la terre, ils répondront que c'est Allah le puissant et le Docte, (9) qui nous a donné la terre pour berceau et l'a sillonée de routes pour vous permettre de circuler (10) qui fait tomber l'eau du ciel dans la mesure qui convient. Nous l'employons pour vivifier la terre morte. C'est ainsi que vous serez ressuscités. (11) Qui a créé toutes les espèces, qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter.(12). Fixez-vous sur leurs dos et célébrez les bienfaits de votre Seigneur. Une fois à votre aise, dites: Gloire à celui qui nous a soumis des choses et que, seuls, nous n'aurions pas pu soumettre! (13) C'est à notre Seigneur que nous ferons retour. (14).

Les polythéistes avouent que Dieu est celui qui a créé les cieux et la terre, et pourtant ils lui reconnaissent des associés et les adorent. Ce Dieu qui a fait de la terre comme un berceau en y aménageant des routes pour que les hommes y circulent et se déplacent malgré les montagnes qui y sont placées afin que la terre ne branle pas et les hommes non plus, étant donné que l'eau forme la majeure partie de la terre.

«Qui fait tomber l'eau du ciel dans la mesure qui convient» pour arroser les différentes plantations et pour que les hommes se désaltèrent et abreuvent les troupeaux, de sorte que l'ondée descende selon une proportion déterminée autrement elle ravage et détruit tout. Comme cette terre, en recevant l'eau, se soulève, augmente de volume et fait germer toutes sortes de végétaux à la beauté éclatante, ainsi Dieu fera ressusicter les hommes de leurs tombeaux une fois réduits en ossements et poussière.

«Qui a créé toutes les espèces» C'est à dire les éléments de couples. **«qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter»** en les soumettant au service des hommes. Certains de ces animaux, selon leur espèce, servent de montures, d'autres comme nourriture, ou les deux ensemble, etc..» **«Fixez-vous sur leurs dos et célébrez les bienfaits de votre Seigneur»** qui vous les a soumis. Rappelez-vous de ces bienfiats, glorifiez-Le et louez-Le pour avoir mis cela à votre service alors, que de vous-mêmes, vous n'y seriez pas parvenus. Souvenez-vous aussi qu'un jour vous retournerez vers votre Seigneur.

'Ali Ben Rabi'a raconte que 'Ali Ben Abi Taleb amena une monture. Après avoir mis le pied dans l'étrier, il dit: «Au nom de Dieu» et une fois installé confortablement sur dos, il ajouta: **«Gloire à celui qui nous a soumis ces choses et que, seuls, nous n'aurions pas pu soumettre»** Puis il loua Dieu et Le glorifia trois fois et dit: «Gloire à Toi, il n'y a de Dieu que Toi, Oui, je me suis fait tort à moi-même, pardonne-moi». Ensuite il rit. On lui demanda: «Pourquoi ris-tu ô prince des croyants?». Il répondit: «J'ai vu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire la même chose. En lui demandant, il répliqua: «Le Seigneur qu'Il soit béni et exalté s'étonne de Son serviteur quand il l'implore de lui pardonner et dit: «Mon serviteur sait très bien que Je suis le seul capable d'absoudre les péchés» ***(Rapporté par Ahmad, Abou Daoud, Tirmidzi et Nassaï).***

Abdulla Ben 'Omar -que Dieu l'agrée- rapporte: «Lorsque le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'installait sur le dos de sa monture, il proclamait la grandeur de Dieu trois fois, puis récitait: **«Gloire à celui qui nous a soumis ces choses et que, seuls nous n'aurions pas pu soumettre. C'est à notre Seigneur que nous ferons retour»** Ensuite il invoquait Dieu par ces mots: *«Grand Dieu, je Te demande de m'accorder dans mon voyage-ci la charité et la piété et de me guider vers les œuvres qui Te satisferont. Grand Dieu, facilite mon voyage-ci et fais que la distance nous paraisse très courte. Grand Dieu, Tu es le compagnon du voyage et le successeur dans la famille. Grand Dieu, accompagne-nous dans nos voyages et sois notre successeur dans les familles». Et quand Il revenait du voyage, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «-Nous sommes revenus repentants s'il plaît à Dieu, adorant et louant notre Seigneur* ***(Rapporté par Mouslim, Abou Daoud, Nassaï et Ahmed)***[1].

---

(1) عن عبد الله بن عمر رضي الله عنهما قال: إن النبي ﷺ كان إذا ركب راحلته كبر ثلاثاً ثم قال: «سبحان الذي سخر لنا هذا وما كنا له مقرنين وإنا إلى ربنا لمنقلبون» ثم يقول: «اللهم إني أسألك في سفري هذا البر والتقوى، ومن العمل ما ترضى، اللهم هوّن علينا السفرد واطوِ لنا البعد، اللهم أنت الصاحب في السفر والخليفة في الأهل، اللهم أصحبنا في سفرنا واخلفنا في أهلنا» وكان الله ﷺ إذا رجع إلى أهله قال: «آيبون تائبون إن شاء الله، عابدون لربنا حامدون» (أخرجه مسلم وأبو داود والنسائي والإمام أحمد)

وَجَعَلُوا۟ لَهُۥ مِنْ عِبَادِهِۦ جُزْءًا ۚ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَكَفُورٌ مُّبِينٌ ﴿١٥﴾ أَمِ ٱتَّخَذَ مِمَّا
يَخْلُقُ بَنَاتٍ وَأَصْفَىٰكُم بِٱلْبَنِينَ ﴿١٦﴾ وَإِذَا بُشِّرَ أَحَدُهُم بِمَا ضَرَبَ لِلرَّحْمَٰنِ
مَثَلًا ظَلَّ وَجْهُهُۥ مُسْوَدًّا وَهُوَ كَظِيمٌ ﴿١٧﴾ أَوَمَن يُنَشَّؤُا۟ فِى ٱلْحِلْيَةِ وَهُوَ
فِى ٱلْخِصَامِ غَيْرُ مُبِينٍ ﴿١٨﴾ وَجَعَلُوا۟ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ ٱلَّذِينَ هُمْ عِبَٰدُ ٱلرَّحْمَٰنِ إِنَٰثًا ۚ
أَشَهِدُوا۟ خَلْقَهُمْ ۚ سَتُكْتَبُ شَهَٰدَتُهُمْ وَيُسْـَٔلُونَ ﴿١٩﴾ وَقَالُوا۟ لَوْ شَآءَ ٱلرَّحْمَٰنُ مَا
عَبَدْنَٰهُم ۗ مَّا لَهُم بِذَٰلِكَ مِنْ عِلْمٍ ۖ إِنْ هُمْ إِلَّا يَخْرُصُونَ ﴿٢٠﴾

wa ja'alû lahû min 'ibâdihî juz'an 'inna-l-'insâna lakafûrun mubînun (15)
'ami-t-tahada mimmâ yahluqu banâtin wa 'asfâkum bil-banîna (16) wa
'idâ buššira 'ahaduhum bimâ daraba lir-Rahmâni matalan zalla
wajhuhû muswaddan wa huwa kazîmun (17) 'awamay-yunašša'u fîl-
hilyati wa huwa fî-l-hisâmi gayru mubînin (18) wa ja'alû-l-malâ'ikata-l-
ladîna hum 'ibâdu-r-Rahmâni 'inâtan 'ašahidû halqahum satuktabu
šahâdatuhum wa yus'alûna (19) wa qâlû law šâ'a-r-Rahmânu mâ '-
abdnâhum mâ lahum bidâlika min 'ilmin 'in hum 'illâ yahrusûna (20).

Ils considèrent certains de ses serviteurs comme une partie de Lui-même. L'homme est manifestement ingrat. (15) Allah aurait-Il pris les filles parmi ses créatures, avantageant les hommes par des fils? (16) Pourtant, quand on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille (du sexe qu'il attribue à Allah), son visage s'assombrit et son cœur suffoque: (17) En sont-il à attribuer à Allah des êtres (filles) élevées dans la mollesse et incapables d'intervenir dans les discussions? (18) Ils prétendent que les anges-ces serviteurs de Miséricordieux- sont des filles. Ont-ils assisté à leur création? De pareilles prétentions seront consignées et ils auront à en répondre. (19) Ils disent: «Si le Miséricordieux ne l'avait voulu, nous n'aurions pas adoré nos idoles». Sur quoi appuient-ils de pareils propos? Ce sont là pures suppositions (20).

Ces idolâtres forgent des mensonges sur le compte de Dieu. Comme ils ont consacré certains animaux de leurs troupeaux à leurs dieux, ils prétendent que le Seigneur a pris les filles parmi ses créatures, en lui donnant le sexe faible, et préférant à eux-mêmes les

mâles, comme Dieu a dit ailleurs: **«Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles? Injuste réparitition que celle-ci!»** [Coran LIII, 21-22]. Ces gens-là en déifiant les hommes et les anges les ont considérés comme une partie de Lui. Ils sont manifestement ingrats.

Puis Dieu parle de ceux qui présument qu'Il s'est attribué d'entre Ses créatures des filles, en désavouant leurs présomptions et réfutant leurs dires. Comment se serait-Il donné des filles en leur réservant par préférence les garçons? **«Pourtant, quand on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille -du sexe qu'il attribue à Allah-, son visage s'assombrit et son cœur suffoque»**. il se tient à l'écart, loin des gens considérant qu'un malheur l'a frappé. Comment donc se fait-il que ces hommes-là attribuent à Dieu- à lui la puissance et la gloire- des êtres qu'eux-mêmes les méprisent et les dédaignent?.

«En sont-ils à attribuer à Allah des êtres (filles) élevées dans la mollesse et incapables d'intervenir dans les discussions?» En d'autre terme: La femme, constatant son complexe d'infériorité par rapport à l'homme, se contente de la parure pour le compenser, et ceci est constaté depuis son enfance. Puis la femme est incapable de mener une dicussion jusqu'au bout. Sa sentimenalité et sa sensibilité l'empêchent souvent de prodiguer des argumentations. Ces êtres inférieurs considérés comme complexés, comment se permet-on de les attribuer à Dieu? **«Ils prétendent que les anges-ces serviteurs du Miséricordieux-sont des filles?»** Pour réfuter leurs dires, Dieu se demande: **«Ont-ils assisté à leur création?»** en ont ils été témoins? **«De telles prétentions seront consignées et ils auront à en répondre»** Au jour du jugement dernier ils seront interrogés sur cela.

«Ils disent: «Si le Miséricordieux ne l'avait voulu, nous n'aurions pas adoré ces idoles». Car ces associateurs ont façonné des statues en leur donnant les figures des femmes comme étant les filles de Dieu. Ils ont prétendu que leur adoration est un vouloir de Dieu sinon Il les aurait empêché, en commettant ainsi de multiples péchés:

1 - Ils ont attribué à Dieu des filles, qu'Il soit exalté et sanctifié car Il est au-dessus de ce qu'ils Lui imputent.

2 - Ils ont accusé Dieu d'avoir préféré les filles aux garçons.

3 - Leur adoration de ces statues en suivant leurs penchants et imitant leurs ancêtres ignorants.

4 - Ils ont prétendu enfin que c'était dû au vouloir de Dieu. Or Dieu n'a envoyé des Prophètes chargés de message en leur révélant les livres célestes que pour appeler les gens à L'adorer seul sans rien Lui associer, comme Il l'affirma dans ce verset. **«Demande si dans les messages que nous avons envoyés avant toi nous avons permis qu'on adore un autre Allah que le Miséricordieux»** [Coran XLIII, 45]. Ces gens-là n'en savent rien et ils ne se livrent qu'à des conjectures en forgeant de mensonges sans se baser sur aucune sience.

أَمْ ءَاتَيْنَٰهُمْ كِتَٰبًا مِّن قَبْلِهِۦ فَهُم بِهِۦ مُسْتَمْسِكُونَ ﴿٢١﴾ بَلْ قَالُوٓا۟ إِنَّا وَجَدْنَآ
ءَابَآءَنَا عَلَىٰٓ أُمَّةٍ وَإِنَّا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم مُّهْتَدُونَ ﴿٢٢﴾ وَكَذَٰلِكَ مَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ
فِى قَرْيَةٍ مِّن نَّذِيرٍ إِلَّا قَالَ مُتْرَفُوهَآ إِنَّا وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا عَلَىٰٓ أُمَّةٍ وَإِنَّا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم
مُّقْتَدُونَ ﴿٢٣﴾ ۞ قَٰلَ أَوَلَوْ جِئْتُكُم بِأَهْدَىٰ مِمَّا وَجَدتُّمْ عَلَيْهِ ءَابَآءَكُمْ ۖ قَالُوٓا۟
إِنَّا بِمَآ أُرْسِلْتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ ﴿٢٤﴾ فَٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ ۖ فَٱنظُرْ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ
ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿٢٥﴾

'am 'âtaynâhum kitâbam-min qablihî fahum bihî mustamsikûna (21) bal qâlû 'innâ wajadnâ 'â bâ'anâ 'alâ 'ummatin wa 'innâ 'alâ 'âṯârihim muhtadûna (22) wa kaḏâlika mâ 'arsalnâ min qablika fî qaryatim-min naḏîrin 'illâ qâla mutrafuhâ 'innâ wajadnâ 'â bâ'anâ 'alâ 'ummatin wa 'innâ 'alâ 'âṯârihim muqtadûna (23) qâla 'awalaw ji'tukum bi 'ahdâ mimmâ wajttum 'alayhi 'â bâ'akum qâlû 'innâ bimâ 'ursiltum bihî kâfirûna (24) fantaqamnâ minhum fanẕur kayfa kâna 'aqibatu-l-mukaḏḏibîna (25).

Leur avons-nous donné auparavant un livre auquel ils se refèrent. (21) Que non. Mais ils disent: «Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces» (22) Il en a toujours été ainsi. Chaque fois que nous avons envoyé un Prophète dans une cité, les notables l'ont accueilli par ces mots: «Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces». (23) Dis: Me ferez-vous une pareille

réponse même si je vous apporte une religion supérieure à celle de vos pères? Nous ne croyons pas à ta mission, répondirent-ils. (24) Nous avons sévi contre ces peuples. Considère quelle a été la fin des incrédules (25).

Dieu désavoue le comportement des idolâtres en adorant un autre que Lui sans se baser sur aucun argument ou une preuve pour se justifier. Il se demande si ces gens-là avaient-ils reçu un Livre auquel ils puissent s'attacher? Non ce n'est pas le cas comme Dieu a dit ailleurs: **«Est-ce que nous leur avons envoyé une preuve accréditant ceux qu'ils nous associent»** [Coran XXX, 35]. A toute question, ils n'ont qu'à répondre **«Nous avons trouvé nos pères attachés à ce culte et nous marchons sur leurs traces»**. Donc ils ont trouvé leurs pères suivre une certaine voie et ils se sont guidés d'après leurs traces à l'aveuglette sans y réfléchir.

D'ailleurs c'était bien le cas des générations qui leur ont précédés dont leurs cœurs se ressemblent et qui ont traité leurs Prophètes de menteurs, de magiciens ou de possédés. Et c'était surtout les notables de ces peuples qui vivaient dans le bien-être qui ont présenté un telle excuse..

Dieu, ensuite ordonne à Son Prophète de dire à ces polythéistes: **«Me ferez-vous une pareille réponse même si je vous apporte une religion supérieure à celle de vos pères?»** Et eux de lui répondre catégoriquement: «Nous ne faisons plus foi à ce que tu nous appelles et ne croyons jamais à ton message». Leur sort n'a été que pareil à celui des peuples précédents qui ont subi la vengeance divine et les différents châtimets déjà mentionnés dans différents versets et sourates du Coran. Telle était toujours la fin de ceux qui criaient au mensonge.

وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِيمُ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِۦٓ إِنَّنِى بَرَآءٌ مِّمَّا تَعْبُدُونَ ﴿٢٦﴾ إِلَّا ٱلَّذِى فَطَرَنِى
فَإِنَّهُۥ سَيَهْدِينِ ﴿٢٧﴾ وَجَعَلَهَا كَلِمَةًۢ بَاقِيَةً فِى عَقِبِهِۦ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢٨﴾ بَلْ
مَتَّعْتُ هَٰٓؤُلَآءِ وَءَابَآءَهُمْ حَتَّىٰ جَآءَهُمُ ٱلْحَقُّ وَرَسُولٌ مُّبِينٌ ﴿٢٩﴾ وَلَمَّا جَآءَهُمُ ٱلْحَقُّ
قَالُوا۟ هَٰذَا سِحْرٌ وَإِنَّا بِهِۦ كَٰفِرُونَ ﴿٣٠﴾ وَقَالُوا۟ لَوْلَا نُزِّلَ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانُ عَلَىٰ رَجُلٍ
مِّنَ ٱلْقَرْيَتَيْنِ عَظِيمٍ ﴿٣١﴾ أَهُمْ يَقْسِمُونَ رَحْمَتَ رَبِّكَ ۚ نَحْنُ قَسَمْنَا بَيْنَهُم مَّعِيشَتَهُمْ

فِي ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَرَفَعْنَا بَعْضَهُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَـٰتٍ لِّيَتَّخِذَ بَعْضُهُم بَعْضًا
سُخْرِيًّا ۗ وَرَحْمَتُ رَبِّكَ خَيْرٌ مِّمَّا يَجْمَعُونَ ﴿٣٢﴾ وَلَوْلَآ أَن يَكُونَ ٱلنَّاسُ أُمَّةً
وَٰحِدَةً لَّجَعَلْنَا لِمَن يَكْفُرُ بِٱلرَّحْمَـٰنِ لِبُيُوتِهِمْ سُقُفًا مِّن فِضَّةٍ وَمَعَارِجَ عَلَيْهَا
يَظْهَرُونَ ﴿٣٣﴾ وَلِبُيُوتِهِمْ أَبْوَٰبًا وَسُرُرًا عَلَيْهَا يَتَّكِـُٔونَ ﴿٣٤﴾ وَزُخْرُفًا ۚ وَإِن
كُلُّ ذَٰلِكَ لَمَّا مَتَـٰعُ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَٱلْـَٔاخِرَةُ عِندَ رَبِّكَ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٣٥﴾

wa'id qâla 'Ibrâhîmu li'abîhi wa qawmihî 'innanî barâ'um-mimmâ ta'budûna (26) 'illâ-l-ladî fataranî fa'innahû sayahdîni (27) wa ja'alahâ kalimatam bâqiyatan fî 'aqibihî la 'allahum yarji'ûna (28) bal matta'tu hâ'ulâ'i wa 'âbâ'ahum hattâ jâ 'ahumu-l-haqqu wa rasûlum mubînun (29) wa lammâ jâ'ahumu-l-haqqu qâlû hâdâ sihrun wa 'innâ bihî kafirûna (30) wa qâlû lawlâ nuzzila hâdâ-l-Qur'ânu 'alâ rajulim-mina-l-qaryatayni 'azîmin (31) 'ahum yaqasimûna rahmata rabbika nahnu qasamnâ baynahum-ma'îšatahum fîl-hayâti-d-dunyâ wa rafa'nâ ba'dahum fawqa ba'din darajâti-l-liyattahida ba'duhum ba'dan suhriyyan wa rahmatu rabbika hayrum mimmâ yajama'ûna (32) wa lawlâ 'ay-yakûna-n-nâsu 'ûmmatan wahidata-l-laja'alamâ limay-yakfuru bir-Rahmâni libuyûtihim suqufam-min fiddatin wa ma'arija 'alayhâ yazharûna (33) wa libuyûtihim 'abwâban wa sururan 'alayhâ yattaqi'ûna (34) wa zuhrufan wa 'in kullu dâlika lammâ matâ'u-l-hayâti-d-dunyâ wal 'âhiratu 'inda rabbika lil-muttaqîna (35).

Abraham dit à son père et à son peuple: «Je réprouve ce que vous adorez. (26) Je n'adore que celui qui m'a créé. Il me mettra dans le bon chemin».(27) Il légua cette parole à sa prostérité. Peut-être ramènera-t-elle d'autres hommes? (28) Je les (les Arabes) ai laissés eux et leurs pères jouir des biens de ce monde jusqu'au moment où ils ont reçu la vérité et un Prophète authentique. (29) Lorsqu'ils reçurent la vérité, ils dirent: «C'est là une pure magie que nous repoussons» (30) Ils disent: «Que ce Coran n'a-t-il été révélé à quelque personnage important des deux villes?» (31) Prétendent-ils distribuer les grâces de ton Seigneur? alors que c'est nous qui distribuons leur nourriture en ce monde et qui déterminons leur condition pour permettre aux uns d'avoir les autres pour serviteurs. Mais la grâce de ton Seigneur est plus précieuse que tous les biens qu'ils amassent.

(32) Si nous n'avions craint que tous les hommes tournent à l'impiété, nous aurions donné aux infidèles des maisons ornées de toits et d'escaliers d'argent, (33) de portes et de sièges de repos, (34) et de parures. Tout cela n'est qu'éphémère jouissance de ce monde. Ton Seigneur réserve la vie future à ceux qui Le craignent. (35).

Dieu mentionne Son ami et Prophète Abraham, le modèle des saints serviteurs et le père des Prophètes dont les Qoraïchites sont issus de sa postérité. Abraham réprouva l'adoration des idoles et désavoua la religion de son père et de son peuple et leur affirma qu'il ne voue un culte qu'au Seigneur qui l'a créé et l'a mis dans la voie droite. Il en fit un mot qui restera vivant dans sa descedance et qui ne cessera d'être perpétué jusqu'au jour de la résurrection. Il s'agit sans doute de l'attestations qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu.

Dieu a comblé de ses faveurs et bienfaits les idolâtres et leurs pères comme biens éphémères pour en jouir dans le bas monde en plongeant longtemps dans leur égarement jusqu'à ce que viennent à eux la vérité et un Prophète authentique pour les avertir. Quand cette vérité leur parvint, ils dirent: **«C'est là une pure magie que nous repoussons»** par orgueil et obstination.

Ces polythéistes objectèrent: **«Que ce Coran n'a-t-il été révélé à quelque personnage important des deux villes»** qui sont La Mecque et Taëf selon les dires d'Ibn Abbas, Ikrima, Qatada et d'autres. Quant au «personnage important», ils désignèrent Al-Walid Ben Al-Moughira ou 'Ourwa Ben Mass'oud Al-Thaqafi, d'après l'avis d'une foule des exégètes, ou selon As-Souddy, il s'agit de 'Otba Ben Rabi'a (de La Mecque) et Ibn 'Abd Yaiil (de Taëf) bien qu'il y a eu aussi d'autres opinions.

Dieu leur répondit: **«Prétendent-ils distribuer les grâces de ton Seigneur?»**. Ceci ne dépend plus de leur désir, mais plutôt il revient à Dieu seul qui connait mieux qu'eux à qui Il devait faire descendre la révélation. En effet, Il l'a révélé au meilleur des hommes et le plus honoré, issu d'une souche noble et pure. Puis, Dieu -à Lui la puissance et la gloire - a avantagé les uns et dévantagé les autres quant à Ses bienfaits qu'il leur a accordés ainsi que l'intelligence, la force et d'autres facultés: **«C'est nous qui distribuons leur nourriture en ce**

monde...» Cette discrimination émane d'une sagesee divine dont le but consiste à élever les uns au-dessus des autres et que les premiers réduisent les autres en servitude. Mais Dieu attire ensuite l'attention sur un fait très important en affirmant que Sa miséricorde est beaucoup plus meilleure que ce que les hommes amassent qui n'est qu'une jouissance éphémère dans le bas monde.

«Si nous n'avions craint que tous les hommes tournent à l'impiété» et que toute l'humanité ne formât qu'une seule communauté mécréante croyant, sous l'effet de leur ignorance, que Dieu ne leur a offert de tels bienfaits que par amour pour eux, **«nous aurions donné aux infidèles des maisons ornées de toits et d'esclaiers d'argent, de portes et de sièges de repos et de parures».** Ils jouissent de tous ces biens dans le bas monde, mais, dans la vie future, ils n'auront aucune bonne action pour en être rétribués. Car la vie dernière, auprès du Seigneur, appartient à ceux qui Le craignent.

Une fois, Omar Ben al-Khattab vit les traces d'une natte de paille sur les flancs du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui menait une vie très austère. Il pleura et lui dit: «O Messager de Dieu! Comment vis-tu de la sorte alors que César et Cosroès vivent dans l'opulence, et toi tu es l'élite et le meilleur des hommes!» Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, qui était accoudé, s'assit et lui répondit: «O fils d'Al-Khattab! Ne consens-tu pas d'avoir la vie future en leur laissant le bas monde!. Ceux-là ont hâté leur bien-être dans la vie d'ici-bas». Et dans un hadith authentique, il a dit: «Ne buvez ni ne mangez dans de vases en or ou en argent. Ils sont pour eux dans le bas monde, mais nous sont réservés pour la vie future» Il a dit également: «Si ce bas monde pesait, auprès de Dieu, le poids d'une aile d'un moustique, Il n'aurait pas donné au mécréant une gorgée d'eau.

وَمَن يَعْشُ عَن ذِكْرِ ٱلرَّحْمَٰنِ نُقَيِّضْ لَهُۥ شَيْطَٰنًا فَهُوَ لَهُۥ قَرِينٌ ﴿٣٦﴾ وَإِنَّهُمْ
لَيَصُدُّونَهُمْ عَنِ ٱلسَّبِيلِ وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٣٧﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَنَا قَالَ
يَٰلَيْتَ بَيْنِى وَبَيْنَكَ بُعْدَ ٱلْمَشْرِقَيْنِ فَبِئْسَ ٱلْقَرِينُ ﴿٣٨﴾ وَلَن يَنفَعَكُمُ ٱلْيَوْمَ

إِذ ظَّلَمْتُمْ أَنَّكُمْ فِى ٱلْعَذَابِ مُشْتَرِكُونَ ﴿٣٩﴾ أَفَأَنتَ تُسْمِعُ ٱلصُّمَّ أَوْ تَهْدِى
ٱلْعُمْىَ وَمَن كَانَ فِى ضَلَـٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٤٠﴾ فَإِمَّا نَذْهَبَنَّ بِكَ فَإِنَّا مِنْهُم
مُّنتَقِمُونَ ﴿٤١﴾ أَوْ نُرِيَنَّكَ ٱلَّذِى وَعَدْنَـٰهُمْ فَإِنَّا عَلَيْهِم مُّقْتَدِرُونَ ﴿٤٢﴾
فَٱسْتَمْسِكْ بِٱلَّذِىٓ أُوحِىَ إِلَيْكَ ۖ إِنَّكَ عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٤٣﴾ وَإِنَّهُۥ لَذِكْرٌ لَّكَ
وَلِقَوْمِكَ ۖ وَسَوْفَ تُسْـَٔلُونَ ﴿٤٤﴾ وَسْـَٔلْ مَنْ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رُّسُلِنَآ أَجَعَلْنَا
مِن دُونِ ٱلرَّحْمَـٰنِ ءَالِهَةً يُعْبَدُونَ ﴿٤٥﴾

wa may-ya'šu 'an ḏikri-r-Raḥmâni nuqayyiḍ lahû šayṭanan fahuwa lahû qarînun (36) wa 'innahum layašuddunahum 'ani-sabîli wa yaḥsabûna '-annahum muhtadûna (37) ḥattâ 'iḏâ jâ'anâ qâla yâ layta baynî wa baynaka bu'da-l-mašriqayni fabi'sa-l-qarînu (38) wa lay-yanfa'akumu-l-yawma 'iḏ ẓalamtum 'annakum fî-l-'aḏâbi muštarikûna (39) 'afa 'anta tusmi'u-ṣ-ṣumma 'aw tahdî-l-'umya waman kâna fî ḍalâlim mubînin (40) fa 'immâ naḏhabanna bika fa 'innâ minhum muntaqimûna (41) 'aw nuriyannaka-l-laḏî wa 'adnâhum fa 'innâ 'alayhim muqtadirûna (42) fas-tamsik bil-laḏî 'uḥiya 'ilayka 'innaka 'alâ ṣirâṭim-mustaqîmin (43) wa '-innahû la ḏikrul-laka wa liqawmika wa sawfa tus'alûna (44) was-'al man 'arsalnâ min qablika mir-rusulinâ 'aja'alanâ min dûni-r-Raḥmâni 'âlihatan yu'badûna (45).

Celui qui reste sourd aux appels du Miséricordieux, nous lui imposerons comme compagnon un démon. (36) Les démons détournent les hommes du droit chemin en leur donnant l'illusion qu'ils le suivent. (37) Quand cet homme et son compagnon comparaîtront devant Allah, le premier s'écriera: «Plût à Allah qu'il y eût entre ce démon et moi la distance de l'Est à l'Ouest! Quel funeste compagnon! (38) Vains regrets que les vôtres en ce jour! Vous avez été injustes; vous subirez votre châtiment en commun. (39) Te flattes-tu de faire entendre un sourd, de faire marcher droit un aveugle ou quelqu'un d'irrémédiablement égaré? (40) Peu importe que nous t'appelions à nous, nous sévirons contre eux. (41) Peu importe que nous les châtions en ta présence, nous les avons à notre merci. (42) Adhère avec force à ce qui t'a été révélé car tu es dans la bonne voie. (43) Le Coran constitue une règle pour toi et ton peuple. Vous

aurez des comptes à rendre. (44) Demande si dans les messages que nous avons envoyés avant toi nous avons permis qu'on adore un autre Allah que le Miséricordieux (45).

Celui qui se montre aveugle au Rappel du Miséricordieux, Dieu lui assigne un démon comme compagnon inséparable, et ceci jusqu'au jour de la résurrection. Là, en comparaissant devant Dieu, à Lui la puissance et la gloire, il constatera que cette mauvaise compagnie ne lui a procuré que le mauvais sort, il s'écriera alors: **«Plût à Allah qu'il y eût entre ce démon et moi la distance de l'Est à l'Ouest! Quel funeste compagnon!»** Ce jour-là, la réunion des prévaricateurs dans le feu, pour avoir commis la plus grande injustice en associant des divinités à Dieu, ne leur servira à rien, et ils subiront en commun le châtiment douloureux.

«Te flattes-tu de faire entendre un sourd, de faire marcher droit un aveugle ou quelqu'un d'irrémédiablement égaré?» Tu n'as pas, pour mission, ô Mouhammad de guider les hommes mais tu es chargé d'un message que tu dois divulguer. Après ton départ, nous nous vengerons de ces impies et nous les châtierons, comme nous pouvons te montrer ce que nous leur avons promis! En effet, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- mourut après sa victoire sur ses ennemis. Quatada, de sa part, a dit: «Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- partit, mais la vengeance divine persista. Dieu -à Lui la puissance et la gloire- ne fera plus voir à son Prophète quelque chose qu'il répugne pour sa communauté. Tout Prophète était témoin du châtiment qu'a subi son peuple à l'exception de votre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-».

Dieu ordonne ensuite à Son Prophète: **«Adhère avec force à ce qui t'a été révélé car tu es dans la bonne voie»**. En d'autre terme attache-toi au Coran qui t'a été révélé car il est la vérité-même et ne guide que vers la vérité et la bonne direction qui mènent au Paradis.

«Le Coran constitue une règle pour toi et ton peuple» et un grand honneur comme il est dit dans un hadith: *«Ce pouvoir ne cessera pas d'appartenir aux Qoraïchites dont aucun ne leur en disputera sans que Dieu ne le précipite (dans le feu) tant qu'ils observent la religion»*. Puisque le Coran n'a été descendu que par la langue arabe, la langue des

Qoraïchites, ils sont tenus de le mieux comprendre, d'appliquer ses prescriptions, d'observer ses lois et sentences. Tel fut, en réalité, l'état des premiers émigrés et ceux qui leur furent pareils parmi les suivants.

Si ce Rappel est adressé selon le verset, au Prophète et à son peuple, il concerne aussi tous ceux qu'il leur parvient. Dieu a dit: «**Nous avons fait descendre vers vous un Livre où se trouve pour vous le Rappel. Ne comprenez -vous pas**» [Coran XXI, 10] Donc, ce Coran qui vous a été envoyé, vous serez interrogés au jour du jugement dernier à son sujet et si vous avez observé, dans la vie présente, ses lois et enseignements.

Puis Dieu rappelle aux hommes qu'il n'a envoyé de Prophètes aux différents peuples au fil des jours, que pour les appeler à Son adoration en exclusivité et délaisser celle des statues et de idoles comme Il l'affirme dans ce verset: «**Nous avons envoyé des Prophètes à chaque peuple. «Adorz Allah et évitez Taghout» était leur mot d'ordre**» [-Coran XVI, 36].

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَآ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِۦ فَقَالَ إِنِّى رَسُولُ رَبِّ
ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٤٦﴾ فَلَمَّا جَآءَهُم بِـَٔايَٰتِنَآ إِذَا هُم مِّنْهَا يَضْحَكُونَ ﴿٤٧﴾ وَمَا نُرِيهِم مِّنْ
ءَايَةٍ إِلَّا هِىَ أَكْبَرُ مِنْ أُخْتِهَا ۖ وَأَخَذْنَٰهُم بِٱلْعَذَابِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٤٨﴾
وَقَالُوا۟ يَٰٓأَيُّهَ ٱلسَّاحِرُ ٱدْعُ لَنَا رَبَّكَ بِمَا عَهِدَ عِندَكَ إِنَّنَا لَمُهْتَدُونَ ﴿٤٩﴾ فَلَمَّا
كَشَفْنَا عَنْهُمُ ٱلْعَذَابَ إِذَا هُمْ يَنكُثُونَ ﴿٥٠﴾

walaqad 'arsalnâ Mûsâ bi'âyâtinâ 'ilâ Fir'awna wa mala'ihî faqâla 'innî rasûlu rabbi-l-'âlamîna (46) falammâ jâ'ahum bi 'âyâtinâ 'idâ huma minhâ yadhakûna (47) wamâ nurîhim min 'âyatin 'illâ hiya 'akbaru min 'uhtihâ wa 'ahadnâhum bil 'adâbi la'allahum yarji'ûn (48) wa qâlû yâ 'ayyuha-s-sâhiru-d-d'u lanâ rabbaka bimâ 'ahida 'indaka 'innamâ lamuhtadûna (49) falammâ kašafnâ 'anhumu-l-'adâba 'idâ hum yankit ûna (50).

Nous envoyâmes Moïse avec nos preuves à Pharaon et à Sa cour. «Je suis l'Envoyé du Maître de l'univers, leur dit-il. (46) Lorsqu'il leur produisit

nos preuves, ils s'en gaussèrent. (47) Chaque preuve que nous leur montrions dépassait en force la précédente. Nous leur envoyâmes des malheurs pour les ramener à nous. (48) O magicien, dirent-ils à Moïse, implore pour nous ton Seigneur en usant de ton crédit près de Lui. Nous nous engageons dans la bonne voie. (49) A peine les délivrâmes-nous de leurs malheurs, qu'ils rompirent leurs engagements. (50).

Dieu envoya Son serviteur et Prophète Moïse -que Dieu le salue- à Pharaon, à ses conseillers, commandants et aux hommes de sa cour parmi les coptes et les fils d'Israël, pour les appeler à Son adoration sans rien lui associer. Il l'appuya par des signes et miracles évidents tels que: le bâton, les sauterelles, les grenouilles, le sang, etc... de sorte que: **«Chaque preuve que nous leur montrions dépassait en force la précédente»**. Et pourtant ils s'enorgueillirent, se montrèrent rebelles et s'en moquèrent. Mais une fois subi un de ces certains malheurs, ils implorèrent Moïse pour qu'il demande au Seigneur de l'écarter, et ne tardèrent pas à revenir à leur égarement et leur incrédulité.

Ils prirent Moïse pour un magicien car l'art de la magie fut très prospère à cette époque-là. Ils promirent à Moïse de laisser partir les fils d'Israël avec lui chaque fois qu'ils furent atteints par une de ces épreuves. Mais, une fois ce malheur écarté, voilà qu'ils trahirent leur engagement et violèrent leur serment.

وَنَادَىٰ فِرْعَوْنُ فِي قَوْمِهِۦ قَالَ يَٰقَوْمِ أَلَيْسَ لِي مُلْكُ مِصْرَ وَهَٰذِهِ ٱلْأَنْهَٰرُ
تَجْرِي مِن تَحْتِيٓ أَفَلَا تُبْصِرُونَ (٥١) أَمْ أَنَا۠ خَيْرٌ مِّنْ هَٰذَا ٱلَّذِي هُوَ مَهِينٌ وَلَا
يَكَادُ يُبِينُ (٥٢) فَلَوْلَآ أُلْقِيَ عَلَيْهِ أَسْوِرَةٌ مِّن ذَهَبٍ أَوْ جَآءَ مَعَهُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ
مُقْتَرِنِينَ (٥٣) فَٱسْتَخَفَّ قَوْمَهُۥ فَأَطَاعُوهُ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَوْمًا فَٰسِقِينَ (٥٤) فَلَمَّآ
ءَاسَفُونَا ٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ فَأَغْرَقْنَٰهُمْ أَجْمَعِينَ (٥٥) فَجَعَلْنَٰهُمْ سَلَفًا وَمَثَلًا
لِّلْءَاخِرِينَ (٥٦)

wa nâdâ Fir'awnu fî qawmihî qâla yâ qawmi 'alaysa lî mulku Miṣra wa hadihi-l-'anhâru tajrî min taḥtî 'afalâ tubṣirûna (51) 'am 'ana ḫayrum

min hâḏâ-l-laḏî huwa mahînun walâ yakâdu yubînu (52) falawlâ 'ulqiya 'alayhi 'aswiratum-min ḏahabin 'aw jâ''a ma'ahu-l-malâ''ikatu muqtarinîna (53) fas-taḫaffa qawmahû fa 'aṭa'ûhu 'innahum kânû qawman fâsiqîna (54) falammâ' 'âsafûnâ-n-taqamnâ minhum fa 'aġraqnâhum 'ajma'îna (55) faja' alnâhum salafan wa maṯalan lil 'aḫirîna (56).

Pharaon déclara à son peuple: «O mon peuple, l'empire d'Egypte et ces fleuves qui coulent à mes pieds ne m'appartiennent-ils pas? Ne le voyez-vous pas? (51) Ne suis-je pas supérieur à ce vil individu qui s'exprime si maladrtoitement? (52) Si seulement il était couvert de chamarrures d'or ou s'il était escorté d'anges.» (53) Il n'eut pas de peine à rallier son peuple, qui lui obéit. Car c'était un peuple dépravé. (54) Quand ils nous eurent irrité, nous sévîmes contre eux. Nous les engloutîmes sous les flots. (55) Nous en fîmes un exemple et une leçon pour les peuples à venir. (56).

Pour répondre à l'appel de Moïse, et poussé par son obstination et sa tyrannie, Pharaon fit réunir les hommes de sa cour et une certaine partie de la lie du peuple et déclara: **«O mon peuple, l'empire d'Egypte et ces fleuves qui coulent à mes pieds ne m'appartiennent-ils pas?»** Ne voyez-vous pas donc clair ma puissance et ma grandeur?. Et pour attaquer Moïse, il ajouta: «Ne suis-je pas meilleur que cet homme misérable-voulant dire Moïse- qui est incapable de s'exprimer clairement? Cet homme qui est pauvre, faible et s'exprime mal (à cause de la braise qui lui avait brûlé la langue lors de son introduction dans la cour de Pharaon étant encore nourrisson comme on en a parlé auparavant). Pharaon dénigra Moïse et le traita avec légèreté. Et pour persévérer dans sa moquerie, il déclara: **«Si seulement il était couvert de chamarrures»** en jetant sur lui un bracelet d'or ou bien **«s'il était escorté d'anges»** pour l'accompagner et appuyer son message... En vérité, Pharaon cherchait à égarer son peuple en le détournant de la voie droite. Ce peuple ignorant lui obéit, car il n'était que trop pervers..

«Quand ils nous eurent irrité, nous sévîmes contre eux. Nous les engloutîmes sous les flots». Quand Pharaon et son peuple déçurent Dieu, Il se vengea d'eux en les noyant sous les flots du premier au dernier.

Ibn abi Hatem rapporte d'après 'Oqba Ben 'Amer que le Messager

de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque tu vois Dieu le Béni et le Très Haut accorder de ses faveurs à un serviteur qui Lui désobéit, sache que ceci est un ménagement (une épreuve) de la part de Dieu».

Tareq Ben Chihab rapporte: «J'étais chez Abdullah -que Dieu l'agrée- quand on évoqua la mort subite. Il dit: «C'est un allègement pour le croyant et un regret pour l'incrédule», puis il récita: «**Quand ils nous eurent irrité, nous sévîmes contre eux. Nous les engloutimes sous les flots**».. Et en commentant ce verset 'Omar Ben Abdul-Aziz a dit: «J'y trouve la réalisation de la vengeance au moment de l'insouciance». Dieu a fait de ce peuple un souvenir et un exemple pour la postérité, et pour que les hommes sachent que leur sort ne sera plus différent de leur s'ils font la même chose.

۞ وَلَمَّا ضُرِبَ ٱبْنُ مَرْيَمَ مَثَلًا إِذَا قَوْمُكَ مِنْهُ يَصِدُّونَ ﴿٥٧﴾ وَقَالُوٓا۟
ءَأَٰلِهَتُنَا خَيْرٌ أَمْ هُوَ ۚ مَا ضَرَبُوهُ لَكَ إِلَّا جَدَلًۢا ۚ بَلْ هُمْ قَوْمٌ خَصِمُونَ ﴿٥٨﴾ إِنْ
هُوَ إِلَّا عَبْدٌ أَنْعَمْنَا عَلَيْهِ وَجَعَلْنَٰهُ مَثَلًا لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿٥٩﴾ وَلَوْ نَشَآءُ لَجَعَلْنَا
مِنكُم مَّلَٰٓئِكَةً فِى ٱلْأَرْضِ يَخْلُفُونَ ﴿٦٠﴾ وَإِنَّهُۥ لَعِلْمٌ لِّلسَّاعَةِ فَلَا تَمْتَرُنَّ بِهَا
وَٱتَّبِعُونِ ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٦١﴾ وَلَا يَصُدَّنَّكُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ ۖ إِنَّهُۥ لَكُمْ عَدُوٌّ
مُّبِينٌ ﴿٦٢﴾ وَلَمَّا جَآءَ عِيسَىٰ بِٱلْبَيِّنَٰتِ قَالَ قَدْ جِئْتُكُم بِٱلْحِكْمَةِ وَلِأُبَيِّنَ لَكُم
بَعْضَ ٱلَّذِى تَخْتَلِفُونَ فِيهِ ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿٦٣﴾ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ رَبِّى وَرَبُّكُمْ
فَٱعْبُدُوهُ ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٦٤﴾ فَٱخْتَلَفَ ٱلْأَحْزَابُ مِنۢ بَيْنِهِمْ ۖ فَوَيْلٌ
لِّلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ مِنْ عَذَابِ يَوْمٍ أَلِيمٍ ﴿٦٥﴾

wa lammâ ḍuriba-bnu Maryama maṯalan 'iḏâ qawmuka minhu
yaṣiddûna (57) wa qâlû 'a 'â lihatunâ ḫayrun 'am huwa mâ ḍarabûhu
laka 'illâ jadalan bal hum qawmun ḫaṣimuna (58) 'in huwa 'illâ 'abdun
'an 'amnâ 'alayhi wa ja'alnâhu maṯalan libanî 'Îsrâ'îla (59) walaw nasâ 'u
laja'alnâ minkum malâ 'ikatan fîl 'arḍi yaḫlufûna (60) wa 'innahû la '-
ilmun lissâ'ati falâ tamtarunna bihâ wat-tabi'ûni hâḏâ ṣiraṭum-

mustaqîmun (61) walâ yaṣuddanakumu-š-šayṭânu 'innahû lakum '-aduwwun mubînun (62) wa lammâ jâ''a 'Îsâ bil bayyinâti qâla qad ji'tukum bil ḥikmati wa li'ubayyina lakum ba'ḍa-l-laḏi taḫtalifûna fîhi fattaqû-L-Lâha wa 'aṭi'uni (63) 'inna-L-Lâha huwa rabbî wa rabbukum fa'budûhu hâḏâ ṣiraṭum mustaqîmun (64) faḫtalafa-l-'aḥzâbu mim-baynihim fawaylu-l-lil-laḏîna ẓalamû min 'aḏâbi yawmin 'alîmin (65).

Quand le fils de Marie fut proposé en exemple, ton peuple s'en détourna avec dédain. (57) Ils dirent: «Nos dieux ne lui sont-ils pas supérieurs? Ton peuple n'a cité le cas de Jésus que pour susciter des controverses. Assurément, c'est un peuple de polémistes». (58) Jésus est un homme que nous avons comblé de nos bienfaits et que nous avons donné en exemple aux enfants d'Israël. (59) Si nous avions voulu, nous aurions appelé des anges à vous (hommes) succéder sur terre. (60) Le Coran est plein d'enseignements sur l'heure. N'en doutez pas. Suivez-moi. C'est là la voie droite. (61) Que Satan ne vous circonvienne pas. Il est votre ennemi manifeste. (62) Quand Jésus se présenta aux hommes avec ses preuves, il leur dit: «Je vous apporte la sagesse et je viens vous expliquer une partie des choses qui vous divisent. Craignez Allah et obéissez-moi». (63) Allah est mon Seigneur et le vôtre. Adorez-le. Voilà la droit chemin. (64) Les partis se disputèrent entre eux. Malheur aux injustes. Un châtiment terrible leur est réservé. (65).

Mouhammad Ben Ishaq, dans son ouvrage célèbre: «La biographie du Prophète», a cité la raison pour laquelle ces versets furent révélés. Il a dit: «Il m'est parvenu que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était assis dans la mosquée avec Al-Walid Ben Al-Moughira, quand arriva An-Nadar Ben Al-Hareth pour leur tenir compagnie, alors que, dans la mosquée, il y avait d'autres Qoraïchites. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- prit la parole (pour appeler les gens à Dieu). Comme An-Nadar Ben Al-Hareth le contraria, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- put le réduire en silence et lui récita ce verset: **«Vous et les divinités que vous avez adorées en dehors d'Allah, serez la proie des flammes»** [Coran XXI, 98]. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se leva et partit au moment où Abdudllah Ben Az-Zib'ari arriva et prit place. Al-Walid Ben Al-Moughira lui dit: «Par Dieu, An-Nadar Ben Al-Hareth n'a jamais fait acte d'hommages au fils de Abdul-Mouttaleb. Mouhammad prétend

que nous et les dieux que nous adorons, serons le combustible de la Géhenne». Abdullah Ben Az-Zib'ari répondit: «Par Dieu, si j'étais présent, je lui aurais tenu tête. Demandez à Mouhammad: «Tout ce qu'on adore en dehors de Dieu, sera-t-il avec ses adorateurs dans la Géhenne? Quant à nous, nous adorons les anges, les juifs adorent 'Ouzair et les chrétiens adorent Jésus fils de Marie». Al-Walid et ceux qui étaient présents furent étonnés des propos de Abdullah Ben Az-Zib'ari et y trouvèrent des arguments à l'aide desquels, ils pourront affronter les autres.

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ayant eu vent de ces propos, s'écria: «Tout homme qui aime adorer un autre que Dieu, sera avec lui. Ces gens-là n'adorent que Satan et celui qui leur ordonne de l'adorer» Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«Ceux qui auront reçu auparavant des marques de notre faveur seront à l'abri d'un tel sort»** [Coran XXI, 101] Ceux-là sont Jésus, 'Ouzaïr, les évêques et les moines qui persévéraient dans l'adoration de Dieu -à Lui la puissance et la gloire-. Mais les ignorants et les égarés les avaient pris pour des dieux en dehors du Seigneur.

«Quand le fils de Marie fut proposé en exemple, ton peuple s'en détourna avec dédain» sans prendre en considération tes propos, ô Mouhammad, qui consistent à le prendre pour un serviteur de Dieu auquel Il a accordé Ses grâces et ses bienfaits. **«et que nous avons donné en exemple aux enfants d'Israël»**. Si Dieu avait voulu, Il aurait fait d'une partie d'entre les hommes, des anges qui les remplaceraient sur terre.

La première partie du verset n: 61 fut interprétée d'une autre façon et la plupart des exégètes ont pensé qu'il s'agit de Jésus et non du **«Coran est plein d'enseignements sur l'heure»**. Ce que Dieu lui a octroyé comme la revivification des morts et la guérion des malades avec Sa permission, sont des preuves de la survenue de l'Heure: **«-N'en doutez pas. Suivez-moi. C'est là la voie droite»** (Ce même commentaire fut avancé aussi par Ibn Jarir).

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ô Qoraïchites, on n'espère aucun bien d'un autre adoré que Dieu». On lui répondit: «N'as-tu pas prétendu que Jésus

était un Prophète et un saint serviteur de Dieu et qu'on l'adorait en dehors de Dieu?» Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Quand le fils de Marie fut proposé en exemple, ton peuple s'en détourna avec dédain»**. Selon le commentaire de Moujahed, les Qoraïchites dirent: «-Mouhammad veut que nous l'adorons comme le peuple de Jésus -que Dieu le salue- a adoré Jésus». Ils auraient ajouté, selon Ibn Mass'oud: **«Nos dieux ne lui sont-ils pas supérieurs?»** voulant dire Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-»

«Ton peuple n'a cité le cas de Jésus que pour susciter des controverses» dans le but de chicaner et de discuter âprement sachant bien qu'il ne s'agit pas de Jésus mais plutôt des statues et idoles qu'ils adoraient. Une réalité confirmée par ce verset: **«Vous et les divinités que vous avez adorées en dehors d'Allah, serez la proie des flammes»** [Coran XXI, 98]. Cet argument est adressé contre les Qoraïchites qui n'ont jamais adoré Jésus. Donc ils ne l'ont cité que par amour de discussion sans y croire ou être convaincus. On a rapporté à ce propos que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout peuple qui s'égare après avoir été dans la voie droite s'adonnera aux polémiques» Puis il récita: **«Ton peuple n'a cité le cas de Jésus que pour susciter des controverses. Assurément, c'est un peuple de polémistes»**.

Abou Oumama -que Dieu l'agrée- a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint trouver des hommes qui étaient en train de discuter au sujet du Coran. Il éprouva une grande colère et son visage s'empourpra, puis leur dit: «Ne confondez pas les versets du Livre de Dieu les uns avec les autres. Car tout peuple égaré est frappé par la discussion. Puis il récita: **«Ton peuple n'a cité le cas de Jésus que pour susciter des controverses. Assurément, c'est un peuple de polémistes»**.

Jésus -que la paix soit sur lui- que les idolâtres ont proposé en exemple **«est un homme que nous vons comblé de nos bienfaits»** en lui accordant la prophétie et le message **«et que nous avons donné en exemple aux enfants d'Israël»** comme une preuve de notre omnipotence et un signe clair de notre pouvoir. Si Dieu avait voulu, Il aurait appelé des anges à succéder les hommes dans la lieutenance sur terre, et qui la peupleraient au lieu de vous, selon les dires de Moujahed.

Jésus est, en vérité, l'annonce de l'Heure, comme nous l'avons montré dans le hadith d'Ibn Ishaq. Dieu a dit ailleurs: **«Il n'est pas un homme d'Ecriture qui ne croira à Jésus avant de mourir»** C'est à dire avant la mort de Jésus -que la paix soit sur lui- **«Et, au jour de la résurrection, Jésus se dressera en témoin contre eux»** [Coran IV, 159]. Plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet de la descente de Jésus avant la fin des temps, et il se dressera en un gouverneur -imam- équitable. Les hommes ne doivent avoir aucun doute sur la survenue de l'Heure qui est inéluctable. Qu'ils suivent le Prophète sans s'en détourner pour emprunter la voie de Satan qui est l'ennemi déclaré de l'homme.

«Quand Jésus se présenta aux hommes avec ses preuves» et les signes qui affirment sa prophétie, **«il leur dit: «Je vous apporte la sagesse et je viens vous expliquer une partie des choses qui vous divisent»** concernant la vie future et non celle du bas monde comme a précisé Ibn Jarir. **«Craignez Allah»** en bien observant mes enseignements, **«et obéissez-moi»** en suivant mes instrucitons et le message que j'ai apporté. **«Allah est mon Seigneur et le vôtre. Adorez-le. Voilà le droit chemin»**. Vouez à Dieu un culte exclusif et sincère et vous serez dans la bonne voie.

«Les partis se disputèrent entre eux» et se divisèrent en sectes: Les uns dirent que Jésus est le serviteur de Dieu, son Messager et la vérité. D'autres prétendirent qu'il est le fils de Dieu. d'autres commirent une grande injustice disant qu'il est le Dieu-même! Que Dieu soit au-dessus de ce qu'ils dirent! Il menace ceux-ci en disant: **«Malheur aux injustes. Un châtiment terrible leur est réservé»** pour prix de leur injustice.

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا ٱلسَّاعَةَ أَن تَأْتِيَهُم بَغْتَةً وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٦٦﴾
ٱلْأَخِلَّآءُ يَوْمَئِذٍۭ بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ إِلَّا ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٦٧﴾ يَٰعِبَادِ لَا خَوْفٌ
عَلَيْكُمُ ٱلْيَوْمَ وَلَآ أَنتُمْ تَحْزَنُونَ ﴿٦٨﴾ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَكَانُوا۟ مُسْلِمِينَ
﴿٦٩﴾ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ أَنتُمْ وَأَزْوَٰجُكُمْ تُحْبَرُونَ ﴿٧٠﴾ يُطَافُ عَلَيْهِم بِصِحَافٍ
مِّن ذَهَبٍ وَأَكْوَابٍ ۖ وَفِيهَا مَا تَشْتَهِيهِ ٱلْأَنفُسُ وَتَلَذُّ ٱلْأَعْيُنُ ۖ وَأَنتُمْ فِيهَا

خَٰلِدُونَ ﴿٧١﴾ وَتِلْكَ ٱلْجَنَّةُ ٱلَّتِىٓ أُورِثْتُمُوهَا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٧٢﴾
لَكُمْ فِيهَا فَٰكِهَةٌ كَثِيرَةٌ مِّنْهَا تَأْكُلُونَ ﴿٧٣﴾

hal yanẓurûna 'illâ-s-sâ'ata 'an ta'tiyahum baġtatan wa hum lâ yaš'urûna (66) -l-'aḫillâ''u yawma 'iḏ im-ba'ḍuhum liba'ḍin 'aduwwun 'illâ-l-muttaqîna (67) yâ 'ibâdi lâ ḫawfun 'alaykumu-l-yawma walâ 'antum taḥzanûna (68) l-laḏîna 'â manû bi 'â yatinâ wa kânû muslimîna (69) d-ḫulû-l-jannata 'antum wa 'azwâjukum tuḥbarûna (70) yuṭâfu 'alayhim biṣiḥâfim min ḏahbin wa akwâbin-wafîha mâ taštahîhi-l-'anfuusu wa taladḏu-l- 'a'yunu wa 'antum fîhâ ḫalidûna (71) wa tilka-l-jannatu-l-latî 'ûrittumûhâ bimâ kuntum ta'malûna (72) lakum fîhâ fâkihatun kaṯiratun minhâ ta'kûluna (73).

Attendent-ils que l'heure les surprenne sans qu'ils s'y soient préparés? (66) Ce jour-là, les amis deviendront ennemis, exception faite pour ceux qui craignent Allah. (67) «O mes serviteurs, ne craignez pas pour vous ni ne vous désolez en ce jour» (68) Vous qui avez foi en mes preuves et vous êtes soumis (69) entrez au Paradis, vous et vos épouses, et réjouissez-vous. (70) On y passera à la ronde des plats et des coupes d'or. Vous y trouverez tout ce qui flatte l'âme et réjouit l'œil. Et cela éternellement. (71) Ce jardin vous échoit en héritage pour prix de vos œuvres. (72) Vous y trouverez des fruits en abondance. Vous vous en délecterez. (73).

Ces polythéistes- négateurs qui ont traité les Prophètes de menteurs attendent-ils que l'heure ne les surprenne à l'improviste alors qu'ils n'en ont pas conscience?. A ce moment-là ils éprouveront un vif regret qui ne leur servira à rien et ne pourra repousser d'eux aucun châtiment. **«Ce jour-là, les amis deviendront ennemis, exception faite pour ceux qui craignent Allah»**. Toute amitié en vue d'un autre que Dieu sera transformée en une animosité au jour de la résurrection, sauf les gens pieux qui n'ont pris des amis que pour Dieu- à lui la puissance et la gloire-. Une amitié qui perdure. Quand à l'autre faite en vue qu'un autre que Dieu, ce verset montre clairement à quoi elle aboutira, quand Ibrahim avait dit à son peuple: **«Vous prenez des idoles en dehors d'Allah pour vous créer des amitiés en ce bas monde. Au jour de la résurrection, vous vous renierez et vous vous maudirez les uns les autres.**

L'enfer sera votre demeure. Vous n'aurez aucun soutien» [Coran XXIX, 25].

A ce propos Al-Hafedh Ben Assaker rapporte, d'après Abu Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si deux hommes, l'un se trouvant à l'Orient et l'autre à l'Occident, s'aimaient en Dieu, au jour de la résurrection, Dieu les réunira et dira à l'un et à l'autre: «Voilà celui que tu as aimé en vue de Moi».

Dieu rassure Ses bons serviteurs qui le craignent: **«ne craignez pas pour vous ni ne vous désolez en ce jour»**. En d'autre terme: N'ayez pas peur, ce jour-là, de quoi que ce soit, et ne vous affligez pas car aucun chagrin ne vous frappe aujourd'hui: **«Vous qui avez foi en mes preuves et vous êtes soumis»**, qui avez cru en Mes signes et vous vous êtes conformés à Mes enseignements.

Al-Mou'tamer rapporte que son père a dit: «Au jour de la résurrection, tout homme sera apeuré. Une voix les interpellera: **«O mes serviteurs, ne craignez pas pour vous ni ne vous désolez en ce jour»**. Chacun d'eux espèrera l'être. Puis cette voix de poursuivre: **«Vous qui avez foi en mes preuves et vous êtes soumis»**. Alors les mécréants s'en désespèreront. Par contre, on dira aux fidèles: **«Entrez au Paradis, vous et vos épouses, et réjouissez-vous.»** Car vous y trouverez le bonheur éternel».

«On y passera à la ronde des plats» de nourriture **«et des coupes d'or»** qui n'ont pas d'anses, pleines de boissons. **«Vous y trouverez tout ce qui flatte l'âme et réjouit l'œil»** quant à la douce saveur, la bonne senteur et le joli aspect de ce qu'on leur offre.

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme qui sera le dernier à entrer au Paradis et y occupera la place la plus inférieure, ou lui accordera un espace qui équivaut à cent ans de marche où il y aura de palais d'or et de tentes en perles qui occuperont toute cette étendue. Matin et soir, on lui présentera soixante-dix mille plats d'or dont le contenu de chacun sera différent de celui des autres. Aussi bien au début qu'à la fin, il aura le même appétit. S'il recevait tous les habitants de la terre, ce qu'il aura auprès de lui leur suffirait et il leur en donnerait sans que cela ne diminuerait en rien ce qu'il*

avait auprès de Lui»[1]. (Rapporté par Abdul Razzaq).

«Et cela éternellement» vous y demeurerez immortels sans en sortir ni désirer aucun changement. **«Ce jardin vous échoit en héritage pour prix de vos œuvres».** Vos bonnes actions appréciées par le Seigneur et grâce à Sa miséricorde, vous aurez mérité ce Paradis. Vos rangs, à l'intérieur, seront en fonction de vos bonnes œuvres.

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rapporte Abou Houraira. a dit: *«Chaque damné du Feu verra sa place (qui lui a été réservée) au Paradis. Cela lui causera un vif regret et dira:* **«Si Allah m'avait dirigé, j'aurais été parmi ceux qui Le craignent»** [Coran XXXIX, 57]. *Par contre, chaque élu du Paradis verra sa place (qui lui a été réservée) à l'Enfer et dira:* **«Si Allah ne nous avait pas conduits dans la bonne voie, nous ne l'aurions pas trouvée nous-mêmes»** [Coran VII, 43]. *Cela lui sera un acte de reconnaissance» Donc chacun aura une place au Paradis et une autre à l'Enfer. L'incrédule héritera la place du croyant à l'Enfer, et le croyant héritera celle de l'incrédule au Paradis. Tel est le sens des dires de Dieu:* **«Ce jardin vous échoit en héritage pour prix de vos œuvres»** *(Rapporté par Ibn Abi Hatem)[2].*

Au Paradis, les croyants dégusteront les différentes sortes de

---

(1) عن ابن عباس أن رسول الله ﷺ قال: «إن أدنى أهل الجنة منزلة وأسفلهم درجة لرجل لا يدخل الجنة بعده أحد، يفسح له في ببصره مسيرة مائة عام، في قصور من ذهب وخيام من لؤلؤ، ليس فيها موضع شبر إلا معمور، يغدي عليه ويراح بسبعين ألف صحفة من ذهب ليس فيها صحفة إلا فيها لون ليس في الأخرى مثله، شهوته في آخرها كشهوته في أولها، لو نزل به جميع أهل الأرض لوسع عليهم مما أعطي لا ينقص ذلك مما أوتي شيئاً» (رواه عبد الرزاق).

(2) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «كل أهل النار يرى منزله من الجنة فيكون له حسرة، فيقول: ﴿لو أن الله هداني لكنت من المتقين﴾، وكل أهل الجنة يرى منزله من النار فيقول: ﴿وما كنا لنهتدي لولا أن هدانا الله﴾ فيكون له شكراً»، قال وما من أحد إلا وله منزل في الجنة ومنزل في النار، الكافر يرث المؤمن منزله من النار، والمؤمن يرث الكافر منزله في الجنة وذلك قوله تعالى: ﴿وتلك الجنة أورثتموها بما كنتم تعلمون﴾ (أخرجه ابن أبي حاتم).

fruits avec délectation après avoir mangé de la nourriture dans des plats d'or, et ceci est normal car les fruits ne sont pris qu'après le mets.

إِنَّ ٱلْمُجْرِمِينَ فِى عَذَابِ جَهَنَّمَ خَـٰلِدُونَ ﴿٧٤﴾ لَا يُفَتَّرُ عَنْهُمْ وَهُمْ فِيهِ مُبْلِسُونَ
﴿٧٥﴾ وَمَا ظَلَمْنَـٰهُمْ وَلَـٰكِن كَانُوا۟ هُمُ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿٧٦﴾ وَنَادَوْا۟ يَـٰمَـٰلِكُ لِيَقْضِ عَلَيْنَا
رَبُّكَ ۖ قَالَ إِنَّكُم مَّـٰكِثُونَ ﴿٧٧﴾ لَقَدْ جِئْنَـٰكُم بِٱلْحَقِّ وَلَـٰكِنَّ أَكْثَرَكُمْ لِلْحَقِّ كَـٰرِهُونَ
﴿٧٨﴾ أَمْ أَبْرَمُوٓا۟ أَمْرًا فَإِنَّا مُبْرِمُونَ ﴿٧٩﴾ أَمْ يَحْسَبُونَ أَنَّا لَا نَسْمَعُ سِرَّهُمْ وَنَجْوَىٰهُم ۚ
بَلَىٰ وَرُسُلُنَا لَدَيْهِمْ يَكْتُبُونَ ﴿٨٠﴾

'inna-l-mujrimîna fî 'adâbi jahannama ḫâlidûna (74) lâ yufattaru '-anhum wa hum fîhi mublisûna (75) wamâ ẓalamnâhum walâkin kânû hûmû-ẓ-ẓâlimîna (76) wa nâdû yâ mâliku liyaqḍi 'alaynâ rabbuka qâla 'innakum mâkiṯûna (77) laqad ji'nâkum bil ḥaqqi walâkinna 'akṯarakum lilḥaqqi kârihûna (78) 'am abramû 'amran fa 'innâ mubrimûna (79) 'am yaḥsabûna 'annâ lâ nasma'u sirrahum wa najwâhum balâ wa rusulûna la dayhim yaktubûna (80).

Les méchants éprouveront éternellement le supplice de l'enfer. (74) Rien n'atténuera leurs souffrances. Ils seront consternés. (75) Nous n'avons pas été injustes envers eux. Ce sont eux qui se sont porté tort à eux-mêmes. (76) Ils supplieront: «O Malek, que ton Seigneur nous achève!». «-Restez où vous êtes», répondra-t-il. (77) Nous vous avons apporté la vérité mais la plupart d'entre vous ont montré de la répugnance pour elle. (78) Ont-ils conçu un projet. Nous en concevrons un aussi. (79) Croient-ils que nous n'entendons pas leurs propos secrets et leurs conciliabules? Erreur. Et nos messagers écrivent tout ce qu'ils font. (80).

A l'inverse des bienheureux du Paradis, les réprouvés de l'Enfer seront livrés pour toujours au supplice de la Géhenne qui ne sera ni interropmu ni atténué fut-ce pour une seule heure. Ils y resteront désespérés sans attendre aucun bien. **«Nous n'avons pas été injustes envers eux»** car Dieu ne lèse personne. Ils n'ont mérité ce châtiment qu'à cause de leurs mauvaises actions, leur désobéissance aux

Prophètes et parce qu'ils ont traité ces derniers de menteurs sans croire à leurs messages.

Ils interpelleront le gardien de l'Enfer: **«O Malek, que ton Seigneur nous achève»** une fois pour toutes et qu'il mette fin à notre supplice. Mais hélas, leurs désirs ne seront que de vains espoirs, car: **«la mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaîtra pas d'adoucissement»** [Coran XXXV, 36]. A la demande de leur achèvement, Malek répondra **«Restez où vous êtes»** Ibn Abbas a dit: Malek demeurera mille ans pour leur donner une telle réponse. Ils n'ont mérité ce supplice qu'à cause de leur rebellion contre la vérité qu'elle leur est parvenue par l'entremise des Prophètes. **«Mais la plupart d'entre vous ont montré de la répugnance pour elle»** Ils ne l'ont pas acceptée ni l'ont admise, plutôt ils ont suivi le chemin de l'erreur. Qu'ils ne blâment donc qu'eux-mêmes.

«Ont-ils conçu un projet. Nous en concevrons un aussi» Cela signifie, d'après Moujahed, que s'ils veulent tramer une méchante affaire nous la déjouons et tramons, à notre tour, une autre. Car les associateurs cherchaient à repousser la vérité par les différentes sortes de l'erreur. Dieu les a fait goûter les conséquences de leur ruse. Ces gens-là, pensent-ils que Dieu n'entend pas leurs secrets et leurs confidences? Ils se trompent, car Il connait parfaitement leurs actions commises en secret et en public et Ses anges inscrivent tout ce qu'ils font sans rien omettre.

قُلْ إِن كَانَ لِلرَّحْمَٰنِ وَلَدٌ فَأَنَا أَوَّلُ الْعَابِدِينَ (٨١) سُبْحَانَ رَبِّ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ
رَبِّ الْعَرْشِ عَمَّا يَصِفُونَ (٨٢) فَذَرْهُمْ يَخُوضُوا وَيَلْعَبُوا حَتَّىٰ يُلَاقُوا يَوْمَهُمُ الَّذِي
يُوعَدُونَ (٨٣) وَهُوَ الَّذِي فِي السَّمَاءِ إِلَٰهٌ وَفِي الْأَرْضِ إِلَٰهٌ وَهُوَ الْحَكِيمُ الْعَلِيمُ
(٨٤) وَتَبَارَكَ الَّذِي لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا وَعِندَهُ عِلْمُ السَّاعَةِ
وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ (٨٥) وَلَا يَمْلِكُ الَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِهِ الشَّفَاعَةَ إِلَّا مَن
شَهِدَ بِالْحَقِّ وَهُمْ يَعْلَمُونَ (٨٦) وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَهُمْ لَيَقُولُنَّ اللَّهُ فَأَنَّىٰ
يُؤْفَكُونَ (٨٧) وَقِيلِهِ يَا رَبِّ إِنَّ هَٰؤُلَاءِ قَوْمٌ لَّا يُؤْمِنُونَ (٨٨) فَاصْفَحْ عَنْهُمْ وَقُلْ

سَلَٰمٌۚ فَسَوۡفَ يَعۡلَمُونَ ﴿٨٩﴾

qul 'in kâna lir-Raḥmâni waladun fa 'ana 'awwalu-l-'âbidîna (81) subḥâna rabbi-s-samâwâti wal-'arḍi rabbi-l-'arši 'ammâ yaṣifûna (82) faḏarhum yaḫûḍû wa yal'abû ḥattâ yulâqû yawmahumu-l-laḏî yu'adûna (83) wa huwa-l-laḏi fis-samâ'-i 'ilâhun wafi-l-'arḍi 'ilâhun wa huwa-l-Ḥakîmu-l-'Alîmu (84) wa tabâraka-l-laḏî lahû mulku-s-samâwâti wal-'arḍi wamâ baynahumâ wa 'indahû 'ilmu-s-sâ'ati wa 'ilayhi turja'ûna (85) walâ yamliku-l-laḏîna yad'ûna min dûnihi-š-šafâ'ata 'illâ man šahida bil-ḥaqqi wa hum ya'lamûna (86) wa la 'in sa'altahum man ḫalaqahum layaqûlunna-L-Lâhu fa 'annâ yu'fakûna (87) wa qîlihî yâ rabbî 'inna hâ'ulâ'i qawmu-l-lâ yu'minûna (88) faṣfaḥ 'anhum waqul salâmun fasawfa ya'lamûna (89).

Dis: Si le Miséricordieux avait un fils, je serais le premier à y croire. (81) Gloire au Maître des cieux et de la terre, au Maître du Trône. Qu'Il est loin des images qu'en font les hommes! (82) Laisse-les se livrer à leurs jeux frivoles jusqu'à ce qu'ils touchent au jour qui leur a été fixé. (83) Il est souverain dans les cieux et souverain sur terre. Il est le Sage et le Savant. (84) Béni soit celui qui a l'empire des cieux et de la terre et de ce qui les sépare! Il est seul à connaître l'heure. C'est à Lui que tout fait retour. (85) Les idoles qu'on invoque en dehors de Lui ne peuvent intercéder. N'ont ce privilège que ceux qui ont proclamé la vérité et s'y sont conformés. (86) Si on leur demande qui les a créés, ils répondent: Allah. Pourquoi alors s'en détournent-ils? (87) Surtout s'ils savent que le Prophète en appelle ainsi à son Seigneur: «Ce peuple-là ne croit pas» (88) N'insiste pas auprès d'eux et quitte-les sur des paroles conciliantes. Vous apprendrez plus tard ce qu'il en est (89).

O Mouhammad, lui dit son Seigneur, réponds à ces gens-là: «**Si le Miséricordieux avait un fils, je serais le premier à y croire**» Car je ne suis qu'un serviteur obéissant, je ne suis ni rebelle ni altier et je serais le premier à l'adorer. Mais ce que vous prétendez n'est fondé sur aucun argument et une telle filiation ne sied plus à Dieu qui, s'Il avait voulu un fils, «**Il l'aurait créé suivant sa seule inspiration. Sa gloire le place au-dessus d'un tel désir. Il est unique et tout puissant**» [Coran XXXIX, 4].

Quant au commentaire de As-Souddy, soutenu par Ibn Jarir, il est

le suivant: «Si Dieu avait un fils, je L'aurais adoré comme étant le père de ce fils, mais il n'a pas de fils. C'est pourquoi Il a dit ensuite: **«Gloire au Maître des cieux et de la terre, au Maître du trône. Qu'Il est loin des images qu'en font les hommes»**.Qu'il soit sanctifié et très éloigné de ce qu'ils imaginent. Il est le Dieu seul, l'Absolu qui n'a pas d'égal et qui n'a pas engendré. **«Laisse-les se livrer à leurs jeux frivoles»** à leurs divagations et à leurs amusements car ils ne sont que des égarés et ignorants, **«jusqu'à ce qu'ils touchent au jour qui leur a été fixé»**, car en ce jour-là, qui est le jour de rétribution, ils sauront leur fin funeste pour prix de leur incrédulité.

«Il est souverain dans les cieux et souverain sur terre» et les habitants des uns et de l'autre L'adorent et sont soumis à ses ordres et humiliés devant Lui. **«Il est le Sage et le Savant»** qui connait ce que les hommes font en cachette et au grand jour. Béni soit celui à qui appartient la royauté des cieux de la terre et ce qui est entre les deux, car Il est leur créateur et Il en dispose à Sa guise sans aucune contestation. Il détient la science de l'Heure et nul autre que Lui ne la fera paraître en son temps. **«C'est à Lui que tout faite retour»** et c'est vers lui que les hommes seront ramenés pour être rétribués suivant leurs œuvres.

«Les idoles qu'on invoque en dehors de Lui ne peuvent intercéder» et ne possèdent aucun pouvoir de le faire à l'exception de ceux qui ont attesté la vérité consistant à la prononciation de la profession de foi et la reconnaissance des épithètes de Dieu. Ceux-là pourront intercéder en faveur des autres auprès de Lui après Sa permission.

Ces associateurs qui adorent d'autres divinités en dehors de Dieu, si **«on leur demande qui les a créés, ils répondent: Allah»** qui a tout créé et qui seul peut jouir de ce pouvoir, et pourtant, ils lui reconnaissent des égaux qui sont bons à rien. Comme ils sont ignorants et démunis de tout bon sens. Ils ne sont que des stupides et se laissent prendre au mensonge.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- se plaignit en appelant le Seigneur: **«Ce peuple-là ne croit pas.»** il m'a traité de menteur et a rejeté le Coran. Dieu lui répondit: **«N'insiste pas auprès d'eux»** et détourne-toi de ces idolâtres, **«quitte-les sur des paroles**

conciliantes» sans leur tenir un langage comme le leur, mais plutôt adresse-leur de bons propos, rallie-les à toi et pardonne-leur en actes et paroles, car **«vous apprendrez plus tard ce qu'il en est».** Ils sauront bientôt le résultat de leur comportement et leur sort. Dieu, comme on l'a signalé dans plusieurs sourates, s'est vengé des peuples incrédules et a sévi contre eux pour que Sa parole soit la plus élevée. Et voilà les gens qui entrent en masse dans Sa religion en Orient et en Occident.



44 - SOURATE DE LA FUMÉE

59 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Ornements

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ ١ وَٱلۡكِتَٰبِ ٱلۡمُبِينِ ٢ إِنَّآ أَنزَلۡنَٰهُ فِي لَيۡلَةٖ مُّبَٰرَكَةٍۚ إِنَّا كُنَّا
مُنذِرِينَ ٣ فِيهَا يُفۡرَقُ كُلُّ أَمۡرٍ حَكِيمٍ ٤ أَمۡرٗا مِّنۡ عِندِنَآۚ إِنَّا كُنَّا مُرۡسِلِينَ
٥ رَحۡمَةٗ مِّن رَّبِّكَۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ ٦ رَبِّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ
وَمَا بَيۡنَهُمَآۖ إِن كُنتُم مُّوقِنِينَ ٧ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ يُحۡيِۦ وَيُمِيتُۖ رَبُّكُمۡ
وَرَبُّ ءَابَآئِكُمُ ٱلۡأَوَّلِينَ ٨

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ḥa-mîˆm (1) wal kitâbil mubîni (2) 'innâ 'anzalnâhu fî laylatin mubârakatin 'innâ kunnâ mundirîna (3) fîhâ yufraqu kullu 'amrin ḥakîmin (4) 'amran min 'indinâ 'innâ kunnâ mursilîna (5) ramḥmatam mir-rabbika 'innahû huwa-S-Sami'u-l-'Alîmu (6) rabbi-s-samâwâti wal 'arḍi wamâ baynahumâ 'in kuntum mûqinîna (7) lâ 'ilâha 'illâ huwa yuḥyî wa yumîtu rabbukum wa rabbu 'â bâ 'ikumu-l-'awwalîna (8).

Ha . Mim. (1) Voilà le Livre de l'évidence, (2) que nous avons envoyé aux hommes dans une nuit bénie. C'est notre habitude d'avertir. (3) Dans une nuit où sont prises toutes les décisions importantes. (4) Tel a été notre ordre. Nous envoyons des Prophètes (5) en signe de miséricorde de ton Seigneur. Il entend et sait tout. (6) Il est Le Maître des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare pour ceux qui ont la foi. (7) Il n'y a d'Allah que Lui. Il donne la vie et la mort. Il est votre Maître et le Maître de vos ancêtres (8).

Dieu a fait descendre le Glorieux Coran dans une nuit bénie qui est la «Nuit du Décret» au mois de Ramadan, comme Il est dit dans ce verset: «**Le mois du Ramadan est celui au cours duquel le Coran a été révélé...**» [Coran II, 185]. Dieu ne cesse pas d'avertir les hommes et de les mettre en garde en leur montrant ce qui leur est utile et ce qui leur est nuisible afin de ne plus avoir aucune excuse au jour du jugement dernier.

«**Dans une nuit où sont prises toutes les décisions importantes**» Durant la nuit du Décret, ou du Destin, les décisions sont prises de la Tablette gardée pour être transmises aux anges scribes ainsi ce qui aura lieu toute l'année s'agit-il des termes de vie des hommes, leurs parts de ce monde etc... Ces décisions sont immuables et sagement élaborées. «Tel a été notre ordre» qui arrivera tel comme Dieu l'a décidé, l'a prédestiné et l'a révélé.

«**Nous envoyons des Prophètes**» aux hommes pour leur réciter et communiquer les versets de Dieu et leur montrer Ses signes pour qu'ils croient car le cas l'exige: «**En signe de miséricorde de ton Seigneur» Il entend et sait tout**» Lui le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qu'il y a entre eux, leur créateur et qui en dispose, si seulement les hommes croient, ont la foi et y sont convaincus. En vérité, il n'y a de Dieu que Lui, Il donne la vie et la mort, Il est votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers ancêtres.

بَلْ هُمْ فِي شَكٍّ يَلْعَبُونَ ﴿٩﴾ فَارْتَقِبْ يَوْمَ تَأْتِي السَّمَاءُ بِدُخَانٍ مُبِينٍ ﴿١٠﴾
يَغْشَى النَّاسَ هَٰذَا عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١١﴾ رَبَّنَا اكْشِفْ عَنَّا الْعَذَابَ إِنَّا مُؤْمِنُونَ
﴿١٢﴾ أَنَّىٰ لَهُمُ الذِّكْرَىٰ وَقَدْ جَاءَهُمْ رَسُولٌ مُبِينٌ ﴿١٣﴾ ثُمَّ تَوَلَّوْا عَنْهُ وَقَالُوا مُعَلَّمٌ

مَجْنُونٌ ﴿١٤﴾ إِنَّا كَاشِفُوا الْعَذَابِ قَلِيلًا إِنَّكُمْ عَائِدُونَ ﴿١٥﴾ يَوْمَ نَبْطِشُ الْبَطْشَةَ الْكُبْرَىٰ إِنَّا مُنْتَقِمُونَ ﴿١٦﴾

bal hum fî šakkin yal'abûna (9) fartaqib yawma ta'tî-s-samâ''u biduḫânim-mubînin (10) yagša-n-nâsâ hadâ 'adâbun 'alîmun (11) rabbanâ-ksif 'annâ-l-'adâba 'innâ mu'minûna (12) 'annâ lahumu-d-dikrâ waqad jâ''ahum rasulum-mubînun (13) tumma tawallaw 'anhu waqâlû mu'allamum majnûnun (14) 'innâ kâšifû-l-'adâbi qalîlan '-innakum 'â''idûna (15) yawma nabtišu-l-batšata-l-kubrâ 'innâ muntaqîmûna (16).

Mais les hommes doutent et vivent dans le plaisir. (9) Attends le jour où du ciel surgira une épaisse fumée, (10) qui enveloppera les hommes. Ce sera un châtiment pénible. (11) Seigneur, s'écrieront-ils, épargne-nous ce châtiment. Nous nous soumettons. (12) Comment accepter leur conversion alors qu'un Prophète éloquent leur a été envoyé (13) qu'ils ont repoussé en disant: «Il répète une leçon apprise. C'est un possédé» (14) Que nous interrompions un instant notre châtiment, et vous retomberiez dans le péché. (15) Le jour où notre puissance se manifestera, nous vous ferons expier vos fautes (16).

Les polythésites sceptiques qui, après que la vérité évidente leur ait été parvenue, doutent toujours et restent incrédules, Dieu les menace. **«Attends le jour où du ciel surgira une épaisse fumée»** A cet égard Masrouq rapporte: «Entrant dans la mosquée de Koufa, nous trouvâmes un homme qui expliquait aux fidèles le sens du verset: **«-Attends le jour où du ciel surgira une épaisse fumée»** en leur disant: «Savez-vous ce qu'est cette fumée? Elle surgira le jour de la résurrection pour boucher les oreilles et les yeux des hypocrites. Quant aux croyants, elle leur sera comme un simple rhume très léger».

Nous retournâmes ensuite chez Ibn Mass'oud -que Dieu l'agrée- et nous lui répétâmes les propos de cet homme. S'étant allongé, Ibn Mass'oud s'assit pris par une certaine peur et répondit: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- a dit à votre Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: **«Dis: Je ne sollicite aucune rétribution et je n'ai rien d'un beau**

parleur» [Coran XXXVIII, 86]. Il est du savoir que l'homme dise: «Dieu est savant» quand il n'a pas connaissance d'une chose, et je vais vous rapporter ce hadith: «Quand les Qoraïchites tardèrent à se convertir à l'Islam et demeurèrent inflexibles devant le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, il appela Dieu à les frapper des ans de disette comme ceux du (temps de) Joseph. Ils furent pris par la fatigue et la faim au point où ils mangèrent les os et les bêtes mortes. Ils levaient leurs regards au ciel et ne voyaient qu'une fumée-Suivant une variante: L'homme voyait comme une fumée qui remplissait l'espace entre lui et le ciel à cause de sa lassitude». Dieu dit: **«Attends le jour où du ciel surgira une épaisse fumée qui enveloppera les hommes. Ce sera un châtiment pénible».** Les hommes alors vinrent trouver le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dirent: «-Demande à Dieu d'envoyer de la pluie à Moudar car elle a péri». Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - s'exécuta et la pluie tomba. Puis cet autre verset fut révélé: **«Que nous interrompions un instant notre châtiment, et vous retomberiez dans le péché».**

Et Ibn Mass'oud de poursuivre: «Ce châtiment sera-t-il écarté d'eux au jour de la résurrection? Car une fois replongés dans le bien-être ils revinrent à leur incrédulité. Dieu à Lui la puissance et la gloire fit descendre: **«Le jour où toute notre puissance se manifestera, nous vous ferons expier vos fautes»** et ce fut le jour de la bataille de Badr». Enfin Ibn Mass'oud conclut: «Cinq (signes) ont déjà fait leur apparition: La fumée, (la victoire) des Romains, (le fendillement) de la lune, la frappe violente et les conséquences inéluctables (le lizam)» (Ce hadith a été rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï et on trouve son origine dans les deux Sahihs).

D'autres exégètes ont répondu que le signe de la fumée n'a pas encore été produit, plutôt il est l'un des prodromes de l'Heure Fatale, comme on le trouve dans ce hadith rapporté par Houdzaifa Ben Oussaïd Al-Ghifari -que Dieu l'agrée- que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- vint vers nous du côté de 'Arafa et nous dit: *«-L'heure ne se dressera pas avant que vous ne voyiez dix signes (précurseurs): Le lever du soleil de son couchant, la fumée, la bête, la sortie de Ya'jouj et Ma'jouj (Gog et Magog), la descente de Jésus fls de Marie, l'Antéchrist, trois éclipses: La première à l'orient, la deuxième à*

l'occident et la troisième à la presqu'île arabe, et un feu qui jaillira du fond de Yemen qui conduira les hommes -ou suivant une variante qui rassemblera les hommes-de sorte qu'il passe la nuit où ils la passent et fait la sieste où ils la font» ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

Abou Malek Al-ach'ari apporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Votre Seigneur vous a annoncé la production de trois signes: La fumée qui attaque le croyant comme une sorte de rhume et l'incrédule de sorte qu'il se gonfle et elle sort de ses oreilles, la bête et l'Antéchrist».

D'autres hadiths ont été rapportés dans le même sens et affirment que la fumée est l'un des signes de l'Heure. Quant aux dires de Dieu: **«Attends le jour où du ciel surgira une épaisse fumée»** cela signifie que chacun le verra clairement. Ibn Mass'oud a interprété cette fumée comme étant un fantasme que les hommes voyaient sous l'effet de leur fatigue et leur faim. Mais ce n'était pas le cas car si cette affaire ne concernait que les Mecquois idolâtres, Dieu n'aurait pas dit ensuite: **«qui envelopperas les hommes. Ce sera un châtiment pénible».**

A la vue de ce châtiment , les incrédules s'écrièront: **«Seigneur, épargne-nous ce châtiment. Nous nous soumettons»** Ils demanderont à Dieu de leur écarter ce supplice pour croire, mais ce sera trop tard comme il est montré dans ce verset: **«Si tu te trouves là le jour où ils seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire: Plût à Allah que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge les signes de notre Seigneur et nous serions croyants»** [Coran VI, 27] et dans d'autres également. Ils ne formeront que de vaines promesses et Dieu connait bien leur intention quand Il a dit ensuite: **«Comment accepter leur conversion alors qu'un Prophète éloquent leur a été envoyé, qu'ils ont**

---

(1) روى حذيفة بن أسيد الغفاري رضي الله عنه قال: أشرف علينا رسول الله ﷺ من عرفة، ونحن نتذاكر الساعة، فقال ﷺ: «لا تقوم الساعة حتى تروا عشر آيات: طلوع الشمس من مغربها، والدخان والدابة، وخروج يأجوج ومأجوج، وخروج عيسى بن مريم، والدجال، وثلاثة خسوف: خسف بالمشرق، وخسف بالمغرب، وخسف بجزيرة العرب، ونار تخرج من قعر عدن تسوق الناس أو تحشر الناس تبيت معهم حيث باتوا، وتقيل معهم حيث قالوا» (رواه مسلم).

repoussé en disant: «Il répète une leçon apprise. C'est un possédé». D'où leur vient cette prise de conscience alors qu'un Prophète explicite est déjà venu à eux leur transmettre le message et les avertir! Et pourtant ils l'ont traité de menteur, se sont détournés de lui et l'ont accusé de possédé.

«Que nous interrompions un instant notre châtiment, et vous retomberiez dans le péché». Ce verset comporte deux interprétations:

Le première: si nous éloignons momentanément notre châtiment et vous ramenons sur terre, vous reviendrez certainement à votre impiété et votre erreur, ce qui est confirmé par ces dires divins: **«S'ils y revenaient sur terre? ils refereraient ce qui leur a été défendu. En vérité, ce sont des menteurs»** [Coran VI, 28].

La deuxième: Nous allons retarder l'application de notre châtiment que vous méritez alors que vous persévérez dans votre égarement et votre erreur. Ce retardement ou l'écartemnt de ce châtiment peut être réalisé avant même que le châtiment ne les atteigne, tout comme Dieu a dit: **«Seul, le peuple de Jonas s'est converti. En récompense, nous l'avons soustrait à un châtiment ignominieux dans ce monde et nous l'avons laissé jouir de la vie pendant un certain temps»** [Coran X, 98]. Ce châtiment fut décidé sans leur être appliqué. Ceci ne signifie pas aussi qu'ils ont cessé toute impiété puis ils s'y sont revenus. Tel fut aussi le cas de Chou'aib -que Dieu le salue- quand son peuple lui avait dit: **«O Chouaib, nous te chasserons de notre cité toi et ceux qui partagent ta foi, à moins que vous ne reveniez à nos croyances». Il l'interrompit: «Même si nous avons de l'aversion pour elle..»** [Coran VII, 88] bien que Chouaib n'a jamais suivi leurs croyances.

«Le jour où toute notre puissance se manifestera, nous vous ferons expier vos fautes» Ce fut le jour de la bataille de Badr comme a avancé Ibn Mass'oud et aussi Ibn Abbas, ce qui est très propable. Mais il parait que cela aura lieu au jour de la résurrection même si Dieu avait saisi les impies avec violence le jour de Badr.

۞ وَلَقَدْ فَتَنَّا قَبْلَهُمْ قَوْمَ فِرْعَوْنَ وَجَآءَهُمْ رَسُولٌ كَرِيمٌ ﴿١٧﴾ أَنْ أَدُّوٓا۟
إِلَىَّ عِبَادَ ٱللَّهِ ۖ إِنِّى لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ ﴿١٨﴾ وَأَن لَّا تَعْلُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ ۖ إِنِّىٓ ءَاتِيكُم

بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿١٩﴾ وَإِنِّى عُذْتُ بِرَبِّى وَرَبِّكُمْ أَن تَرْجُمُونِ ﴿٢٠﴾ وَإِن لَّمْ تُؤْمِنُوا۟ لِى
فَٱعْتَزِلُونِ ﴿٢١﴾ فَدَعَا رَبَّهُۥٓ أَنَّ هَٰٓؤُلَآءِ قَوْمٌ مُّجْرِمُونَ ﴿٢٢﴾ فَأَسْرِ بِعِبَادِى لَيْلًا
إِنَّكُم مُّتَّبَعُونَ ﴿٢٣﴾ وَٱتْرُكِ ٱلْبَحْرَ رَهْوًا ۖ إِنَّهُمْ جُندٌ مُّغْرَقُونَ ﴿٢٤﴾ كَمْ تَرَكُوا۟
مِن جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٢٥﴾ وَزُرُوعٍ وَمَقَامٍ كَرِيمٍ ﴿٢٦﴾ وَنَعْمَةٍ كَانُوا۟ فِيهَا فَٰكِهِينَ
﴿٢٧﴾ كَذَٰلِكَ ۖ وَأَوْرَثْنَٰهَا قَوْمًا ءَاخَرِينَ ﴿٢٨﴾ فَمَا بَكَتْ عَلَيْهِمُ ٱلسَّمَآءُ وَٱلْأَرْضُ وَمَا
كَانُوا۟ مُنظَرِينَ ﴿٢٩﴾ وَلَقَدْ نَجَّيْنَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ مِنَ ٱلْعَذَابِ ٱلْمُهِينِ ﴿٣٠﴾ مِن
فِرْعَوْنَ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ عَالِيًا مِّنَ ٱلْمُسْرِفِينَ ﴿٣١﴾ وَلَقَدِ ٱخْتَرْنَٰهُمْ عَلَىٰ عِلْمٍ عَلَى
ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٢﴾ وَءَاتَيْنَٰهُم مِّنَ ٱلْءَايَٰتِ مَا فِيهِ بَلَٰٓؤٌا۟ مُّبِينٌ ﴿٣٣﴾

walaqad fatannâ qablahum qawma Fir'awna wa jâ'ahum rasûlun karîmun (17) 'an 'addû 'ilayya 'ibâda-L-Lâhi 'innî lakum rasûlum 'amînun (18) wa 'an la ta'lû 'ala-L-Lâhi 'innî 'â tîkum bisulṭanim mubînin (19) wa 'innî 'uḏtu birrabî wa rabbikum 'an tarjumûni (20) wa 'il-lam tu'minû lî fa'tazilûni (21) fada'â rabbahû 'anna hâ'ulâ'i qawmum mujrimûna (22) fa 'asri bi'ibâdi laylan 'innakum muttaba'ûna (23) watruk-l-baḥra rahwan 'innahum jundum muǧraqûna (24) kam taraqû min jannâtin wa 'uyûnin (25) wa zurû'in wa maqânin karîmin (26) wa na'matin kânû fihâ fâkihîna (27) kaḏâlika wa 'awraṯnâhâ qawman 'âḫarîna (28) famâ bakat 'alayhimu-s-samâ'u wal 'arḍu wamâ kânû munẓarîna (290 wa laqad najjaynâ banî 'Isrâ'îla minal 'aḏâbi-l-muhîni (30) min Fir'awna 'innahû kâna 'âliyam mina-l-musrifîna (31) walaqadi-ḫtarnâhum 'alâ 'ilmin 'alâ-l-'âlamîna (32) wa 'âtaynâhum minal'â yâti mâ fîhi bala'um mubînun (33).

Avant eux, nous avons éprouvé le peuple de Pharaon. Un Prophète plein de noblesse lui fut envoyé. (17) «O serviteurs d'Allah, dit-il, tendez-moi la main. Je suis pour vous un envoyé digne de confiance. (18) Ne soyez pas rebelles à Allah. Je viens à vous avec une autorité incontestable. (19) Je me mets sous la protection de mon Seigneur et du vôtre pour ne pas être lapidé. (20) Si vous ne me croyez pas, abandonnez-moi» (21) Il adressa à son Seigneur cette plainte: «C'est un peuple de méchants.» (22) «Quitte de

nuit ce pays avec mes serviteurs, lui révéla Allah. Vous serez poursuivis. (23) Laisse les flots séparés derrière toi. Leurs troupes seront submergées» (24) Combien de jardins et de sources n'ont-ils pas laissés! (25) Que de plantations et de magnifiques demeures! (26) Que de richesses dont ils jouissaient sans souci!(27) Tel fut leur destin. Nous donnâmes tout cela en héritage à un autre peuple. (28) Les cieux et la terre ne versèrent aucune larme sur leur malheur. Aucun répit ne leur fut accordé. (29) Nous avons arraché les enfants d'Israël à la servitude infamante (30) de Pharaon, souverain arrogant et cruel! (31) Nous les avons choisis à dessein parmi tous les autres peuples. (32) Nous leur apportâmes des signes qui les soumirent à une rude épreuve (33).

Avant ce peuple idolâtre (les Mecquois) Dieu avait éprouvé le peuple de Pharaon (les coptes). Un noble Prophète -Moïse -que Dieu le salue- était déjà venu à eux, leur demandant de lui livrer les fils d'Israël. **«Je suis pour vous un envoyé digne de confiance»** pour vous transmettre le message de mon Seigneur. Ne détournez-vous pas des signes de Dieu par orgueil et soumettez-vous à Ses preuves et miracles. **«Je viens à vous avec une autorité incontestable»** et de preuves évidentes et claires. **«Je me mets sous la protection de mon Seigneur et du vôtre pour ne pas être lapidé»** soit par les mauvais propos comme a dit Ibn Abbas, soit par les pierres selon Qatada, qui a commenté ce verset de la façon suivante: Je cherche la protection de Dieu qui m'a créé et qui vous a créés, pour que vous ne me fassiez aucun mal en actes ou en paroles.. **«Si vous ne me croyez pas, abandonnez-moi»**. Ne me contrecarrez pas, laissez l'affaire prendre son cours normal jusqu'à ce que Dieu tranche entre nous.

Comme son séjour parmi eux dura longtemps en leur présentant une preuve après une autre mais, hélas, cela ne faisait qu'accroître leur impiété et leur rebellion. Il devait à la fin appeler la malédiction de Dieu sur eux et qui fut réalisée, comme Dieu a dit ailleurs: **«Moïse dit: «Seigneur, tu as donné à Pharaon et à son peuple le faste et l'abondance dans ce monde. Seigneur, anéantis leurs richesses, endurcis leurs cœurs. Fais qu'ils ne croient qu'en expiant un châtiment terrible». J'ai exaucé vos prières, répondit le Seigneur»** [Coran X, 88-89]. Dieu ordonne à Moïse de quitter l'Egypte avec les fils d'Israël sans attendre la permission de Pharaon. «Pars de nuit avec mes serviteurs; vous serez poursuivis»

comme Il a dit dans un autre verset: **«Nous suggérâmes alors à Moïse de quitter le pays avec nos serviteurs. «Ouvre-leur une chemin à travers les flots», lui commandâmes-nous. «Ne crains pas d'être rejoint et sois sans inquiétude»** [Coran XX, 77].

Dieu ordonna à Moïse -que Dieu le salue- de laisser les flots séparés derrière lui, car après avoir gagné l'autre rive avec son peuple, Moïse voulut frapper les flots avec son bâton afin qu'ils deviennent comme un écran entre lui et Pharaon empêchant ce dernier d'atteindre les fils d'Israël. Il lui annonça la bonne nouvelle que Pharaon et son peuple seront noyés.

Pharaon et son peuple vivaient dans l'opulence comme il est montré dans les versets qui s'ensuivent: **«Combien de jardins et de sources n'ont-ils pas laissés»** de champs cultivés, de belles habitations, de délices et différents biens leur procurant mille jouissances etc... Dans un certain matin, ils laissèrent tout cela pour trouver une fin désastreuse sous les flots. Le peuple opprimé jadis, les fils d'Israël, s'emparèrent de tout ce que les coptes ont laissé derrière eux. **«Nous donnâmes tout cela en héritage à un autre peuple»**. Il a dit dans un autre verset: **«Nous avons appelé à leur succéder le peuple encore opprimé et, sur la terre couverte de nos bénédictions, nous avons permis qu'ls s'étende de l'est à l'ouest»** [Coran VII, 137].

Le ciel et la terre n'ont pas pleuré sur eux, car ils n'avaient aucune bonne action pour monter au ciel et aucun lieu sur terre ne témoigne qu'ils avaient adoré Dieu. Voilà pourquoi leur destin fut tranché promptement sans qu'on leur accorde un répit. A ce propos, Al-Hafedh Al-Mousali rapporte, d'après Anas Ben Malek, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout homme a deux portes au ciel: du premier il reçoit les biens et par l'autre ses actes et paroles montent. Après sa mort, les deux portes le pleurent». Puis il a récité: **«Les cieux et la terre ne versèrent aucune larme sur leur malheur...»** Il évoqua le peuple de Pharaon qui n'a fait aucun acte de bien pour que la terre le pleure, et aucune bonne parole de leurs propos ou une bonne action n'est montée au ciel.

On a rapporté aussi, d'après Abbad Ben Abdullah, qu'un homme demanda à Ali- que Dieu l'agrée- si le ciel et la terre pleurent sur

quelqu'un? Il lui répondit: «Tu me demandes sur une chose qu'aucun avant toi ne m'a demandé. Chaque individu a un oratoire sur la terre et une place au ciel d'où montent ses bonnes actions. Or le peuple de Pharaon n'avait aucune bonne œuvre sur terre pour monter au ciel». Puis Ali récita: «**Les cieux et la terre ne versèrent aucune larme sur leur malheur**».

Moujahed a dit: «A la mort du croyant, les cieux et la terre pleurent sur lui quarante jours». On lui demanda: «La terre pleure-t-elle?». Il répondit: «Trouves-tu cela étonnant? Pourquoi la terre ne pleure-t-elle pas sur une personne qui a tant rempli ses coins par les inclinaisons et les prosternations? Et pourquoi les cieux ne le pleurent-ils pas alors que dans son vivant ses glorifications et ses louanges y produisaient comme un bourdonnement d'abeilles?».

«**Nous avons arraché les enfants d'Israël à la servitude infamante de Pharaon, souverain arrogant et cruel**» Ce fut une des faveurs que Dieu a octroyée aux fils d'Israël en les sauvant de la tyrannie et de la cruauté de Pharaon qui les a soumis à la servitude et à l'humiliation. Il était hautain et impie en même temps. A cette époque, Dieu a choisi les enfants d'Israël, sciemment, parmi les peuples de l'univers. «**Nous leur apportâmes des signes qui les soumirent à une rude épreuve**» et des miracles qui constituent des preuves claires, évidentes sans qu'elles soient un sujet à discussion pour ceux qui veulent être bien dirigés.

إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ لَيَقُولُونَ ﴿٣٤﴾ إِنْ هِىَ إِلَّا مَوْتَتُنَا ٱلْأُولَىٰ وَمَا نَحْنُ بِمُنشَرِينَ ﴿٣٥﴾
فَأْتُوا۟ بِـَٔابَآئِنَآ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٣٦﴾ أَهُمْ خَيْرٌ أَمْ قَوْمُ تُبَّعٍ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ
أَهْلَكْنَٰهُمْ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ مُجْرِمِينَ ﴿٣٧﴾

'inna ha 'ûlâ''i layaqûlûna (34) 'in hiya 'illâ mawtatuna-l-'ulâ wamâ naḥnu bimunšarîna (35) fa 'tû bi 'â bâ'inâ 'in kuntum ṣâdiqîna (36) '-ahum ḫayrun 'am qawmu tubba'in wal-ladînа min qablihim '-ahlaknâhum 'innahum kânû mujrimîna (37).

Ces gens-là affirment: (34) «Tout finit avec notre mort première et nous ne serons pas ressuscités. (35) Ressuscitez nos pères si ce que vous

dites est vrai» (36) Sont-ils supérieurs au peuple de Tobba et aux générations qui les ont précédés? Et pourtant nous les exterminâmes en punition de leurs péchés. (37).

Les polythéistes renient la résurrection et l'appel à une vie future et prétendent qu'il n'y a que la vie présente et toute autre vie, après la mort, n'est qu'une fausseté et il n'y aura ni résurrection, ni rassemblement. Ils prennent comme prétexte leurs ancêtres qui sont morts et nul d'entre eux n'a été ramené. Ils lancent ce défi: «**Ressuscitez nos pères si ce que vous dites est vrai»**. Ceci est un argument erroné car la résurrection aura lieu dans l'au-delà et non ici-bas. Dieu, ce jour-là, recommencera toute la création, jugera toutes les créatures et fera des impies le combustible de la Géhenne, tout comme Il a, dans la vie présente, sévi contre le peuple de Toubba (le peuple de Saba') qui fut châtié et dispersé comme nous en avons parlé (voir la sourate de Saba). Et ces négateurs ne seraient-ils plus meilleurs que le peuple de Toubba.

وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا لَٰعِبِينَ ﴿٣٨﴾ مَا خَلَقْنَٰهُمَآ إِلَّا بِٱلْحَقِّ
وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٩﴾ إِنَّ يَوْمَ ٱلْفَصْلِ مِيقَٰتُهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٠﴾
يَوْمَ لَا يُغْنِى مَوْلًى عَن مَّوْلًى شَيْـًٔا وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٤١﴾ إِلَّا مَن رَّحِمَ ٱللَّهُ
إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٤٢﴾

wamâ ẖalaqnâ-s-samâwâti wal 'arḍa wamâ baynahumâ lâ'ibîna (38) mâ ẖalaqnâhumâ 'ilâ bil-ḥaqqi walâkinna 'akṯarahum lâ ya'lamûna (39) '-inna yawma-l-faṣli miqâtuhum 'ajma'îna (40) yawma lâ yuġnî mawlan 'an mawlan šay'an walâ hum yuṣarûna (41) 'illâ ma-r-raḥima-l-lâhu '-innahû huwa-l-'Azîzu-r-aḥîmu (42).

Ce n'est pas par pur divertissement que nous avons créé les cieux et la terre et l'espace qui les sépare. (38) En les créant, nous avons eu un but, mais la plupart d'entre eux l'ignorent. (39) Le jour du jugement dernier les réunira tous. (40) Ce jour-là, protecteurs et protégés seront impuissants à s'entraider. Et ils ne pourront compter sur aucun appui (41) Seule comptera la clémence d'Allah, le Tout-Puissant et le Miséricordieux (42) .

Dieu n'a pas créé sans but ou par jeu, les cieux et la terre et ce qui est entre eux, comme Il l'a répété dans d'autres versets dont voici un à titre d'exemple: **«Nous n'avons pas créé sans but le ciel et la terre et ce qui les sépare. Il n'y a que les incrédules pour le penser. Malheur aux incrédules! Ils seront livrés au feu»** [Coran XXXVIII, 27]. Ces impies pensent-ils donc qu'ils ont été créés par pur amusement et qu'ils ne feront pas retour à leur créateur? **«Le jour du jugement dernier les réunira tous»** où ils seront jugés et rétribués suivant leurs œuvres. Ce jour-là, nul ami ne pourra rien faire pour son compagnon ou le protéger, car **«Le jour où la trompette sonnera, tous les liens de parenté diparaitront. Les proches ne pourront plus solliciter leur aide mutuelle»** [-Coran XXIII, 101]. Pesonne ne pourra compter sur l'appui d'une autre, sauf ceux auxquels Dieu fera miséricorde. Il est, en vérité, le Tout-Puissant et le Miséricordieux.

إِنَّ شَجَرَتَ ٱلزَّقُّومِ ﴿٤٣﴾ طَعَامُ ٱلْأَثِيمِ ﴿٤٤﴾ كَٱلْمُهْلِ يَغْلِى فِى ٱلْبُطُونِ
﴿٤٥﴾ كَغَلْىِ ٱلْحَمِيمِ ﴿٤٦﴾ خُذُوهُ فَٱعْتِلُوهُ إِلَىٰ سَوَآءِ ٱلْجَحِيمِ ﴿٤٧﴾ ثُمَّ صُبُّوا۟
فَوْقَ رَأْسِهِۦ مِنْ عَذَابِ ٱلْحَمِيمِ ﴿٤٨﴾ ذُقْ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْكَرِيمُ
﴿٤٩﴾ إِنَّ هَٰذَا مَا كُنتُم بِهِۦ تَمْتَرُونَ ﴿٥٠﴾

'inna šajarata-z-zuqqûmi (43) ṭa'âmul 'aṯîmi (44) kal muhli yaġlî fîl buṭûni (45) kaġalyi-l-ḥamîmi (46) ẖuḏûhu fa'tiluhû 'ilâ sawâ'i-l-jaḥîmi (47) ṯumma ṣubbû fawqa ra'sihî min 'aḏâbi-l-ḥamîmi (48) ḏuq 'innaka 'anta-l-'azîzu-l-karîmu (49) 'inna hâḏâ mâ kuntum bihî tamtarûna (50).

L'arbre de Zakoum (43) sera la seule nourriture du méchant. (44) Cette nourriture bouillonnera dans leurs ventres comme de la poix embrasée. (45) Comme de l'eau bouillante. (46) Une voix criera: «-Appréhendez les méchants et précipitez-les au fond de l'enfer. (47) Versez-leur de l'eau bouillante sur la tête» (48) s'adressant à eux: «Savourez ce supplice, ô vous les puissants et les adulés du monde (49) ce supplice dont vous doutiez sur terre» (50).

L'arbre de Zakoum sera la seule nourriture du pécheur et de tout incrédule en actes et paroles. En remontant ces propos au Prophète -

qu'Allah le bénisse et le salue-, Moujahed a dit que si une goutte de cet arbre tombait sur terre, elle gâcherait la vie de ses habitants. Cet aliment bout dans les entrailles comme du métal en fusion et comme de l'eau bouillante.

Dieu dira à Ses anges: **«Prenez cet homme!»**, et voilà un groupe formé de soixante-dix mille anges qui l'appréhenderont pour le trainer et le pousser vers le milieu de la Géhenne où ils verseront de l'eau bouillante sur la tête. Dieu a dit ailleurs: **«... et de l'eau bouillante sera versée sur leur tête, qui mettra à vif leurs entrailles et leur peau»** [Coran XXII, 19-20]. On a déjà montré, en commentant la sourate du Pèlerinage (Coran XXII) que l'ange frappe la tête de l'impie avec une massue de fer qui lui fend la tête, on y verse ensuite de l'eau bouillante qui circule à travers ses entrailles et sort de ses talons. Nous implorons le Seigneur de nous épargner un tel supplice.

«Et s'adressant à eux: «Savourez ce supplice, ô vous les puissants et les adulés du monde» en les réprimandant et en se moquant d'eux. Abou Bakr Al-Houdzali rapporte, d'après Ikrima, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rencontra Abou Jahl -que Dieu le maudisse- et lui dit: «Dieu m'a ordonné de te dire: «Malheur à toi! Malheur.. et encore: Malheur à toi! Malheur!» Abou Jahl lâcha le pan de son vêtement qui tenait à la main et répondit: «Ni toi ni ton compagnon (Dieu) ne pouvez rien contre moi. Tu sais bien que je suis l'homme le plus redoutable dans le désert. Je suis le puissant et le plus noble» Dieu le fit tuer à la bataille de Badr et l'humilia. En lui rappelant ses propos, Il lui dit: **«Savourez ce supplice, ô vous les puissants et les adulés du monde»**. Ce supplice, les impies en doutaient et n'y croyaient pas. Mais, le jour de la résurrection, ils constateront qu'il est une vérité. Dieu a dit à cet égard: **«Voici le feu que vous avez traité de mensonge» leur dira-t-on. Est-ce de la magie? comme vous le prétendiez ou bien ne voyez-vous pas?»** [Coran LII, 14-15].

إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى مَقَامٍ أَمِينٍ ﴿٥١﴾ فِى جَنَّـٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٥٢﴾ يَلْبَسُونَ مِن
سُندُسٍ وَإِسْتَبْرَقٍ مُّتَقَـٰبِلِينَ ﴿٥٣﴾ كَذَٰلِكَ وَزَوَّجْنَـٰهُم بِحُورٍ عِينٍ ﴿٥٤﴾
يَدْعُونَ فِيهَا بِكُلِّ فَـٰكِهَةٍ ءَامِنِينَ ﴿٥٥﴾ لَا يَذُوقُونَ فِيهَا ٱلْمَوْتَ إِلَّا

ٱلْمَوْتَةَ ٱلْأُولَىٰ ۖ وَوَقَىٰهُمْ عَذَابَ ٱلْجَحِيمِ ﴿٥٦﴾ فَضْلًا مِّن رَّبِّكَ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ
ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٥٧﴾ فَإِنَّمَا يَسَّرْنَٰهُ بِلِسَانِكَ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٥٨﴾ فَٱرْتَقِبْ
إِنَّهُم مُّرْتَقِبُونَ ﴿٥٩﴾

'inna-l-muttaqîna fî maqâmin 'amînin (51) fî jannâtin wa 'uyûnin (52) yalbasûna min sundusin wa 'istbraqim mutaqâbilîna (53) kadâlika wa zawwajnâhum bihûrin 'înin (54) yad'ûna fîhâ bikulli fâkihatin 'âminîna (55) lâ yadûqûna fîhâ-l-mawta 'illâ-l-mawtata-l-'ûlâ wa waqâhum 'adâba-l-jahîmi (56) fadlam mir rabbika dâlika huwa-l-fawzu-l-'azîmu (57) fa îinnamâ yassarnâhu bilisânika la'allahum yatadakkarûna (58) fartaqib 'innahum murtaqibûn (59).

Alors que les croyants seront dans un asile de paix (51) parmi les jardins et les eaux vives, (52) vêtus de soie et de satin, reposant face à face (53) Oui, c'est là ce qui les attend. Ils auront pour épouses des vierges au teint immaculé, aux grands yeux. (54) On leur servira toutes sortes de fruits. Ils goûteront un repos absolu. (55) Les affres de la mort, qu'ils ont subies une fois, leur seront à tout jamais épargnées. Ils auront échappé pour toujours au supplice de l'enfer. (56) Ainsi se manifestera la grâce de ton Seigneur: Suprême félicité. (57) Nous avons rendu ce Coran accessible par l'emploi de ta langue. Puissent les hommes en profiter. (58) Attends les évènements. Qu'ils les attendent aussi (59).

Par contre, les gens pieux qui craignent Dieu, seront dans des paisibles demeures au milieu des jardins et des sources d'eau, vêtus de satin et de broçart, reposant face à face. Ils auront pour épouses des houris vierges aux grands yeux qui auront «**l'éclat de la jacinthe et du corail**» dont aucun homme ni génie ne les auront approchées. Dans un hadith que rapporte Anas, il est dit: «Si une houri crachait dans une mer abyssale et saumâtre, sa salive l'aurait rendue douce et agéable».

«**On leur servira toutes sortes de fruits**» non cueillis d'avance, ni interdits, plutôt ils leur seront disponibles à tout temps et pour toujours. «**Les affres de la mort, qu'ils ont subies une fois, leur seront à tout jamais épargnées**» un expression qui signifie aussi: après leur première mort, ils vivront éternellement. Il est cité dans les deux Sahihs que le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On amènera la mort sous la forme d'un bélier blanc et noir. On l'arrêtera entre le Paradis et l'Enfer, on l'égorgera en disant: «O gens du Paradis, vous y vivrez pour toujours sans mourir. O gens de l'Enfer, vous y vivrez éternellement sans mourir»* ***(Rapporté par Boukkhari et Mouslim)***[1].

Abou Sa'id et Abou Houraira -que Dieu les agrée- rapportent que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«On dira aux bienheureux du Paradis: «Vous resterez sains sans tomber malades, vous y vivrez sans mourir, vous goûterez les délices sans connaitre l'indigence et vous demeurerez toujours jeunes sans vieillir»* ***(Rapporté par Mouslim)***[2].

«Ils auront échappé pour tojours au supplice de l'enfer» car Dieu les a préservés du supplice de la fournaise, par une grâce de Lui. Il est cité à ce propos dans un hadith authentique que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Œuvrez, recherchez la perfection dans vos œuvres, soyez modérés en les appliquant et sachez que nul n'entrera au Paradis grâce à ses œuvres» On lui demanda: «Même pas toi ô Envoyé de Dieu?» Il répondit «Même pas s'il s'agit de moi à moins que Dieu ne m'enveloppe de sa miséricode et Sa grâce»* ***(Rapporté par Boukhari)***[3].

«Nous avons rendu ce Coran accessible par l'emploi de ta langue» en le rendant compréhénsible dans la langue arabe qui est la plus éloquente, la plus claire et la meilleure de toutes les langues. Peut-être les hommes réfléchiront-ils et en profiteront-ils. Et pour réconforter et

---

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «يؤتي بالموت في صورة كبش أملح فيوقف بين الجنة والنار، ثم يذبح، ثم يقال: يا أهل الجنة خلود فلا موت، ويا أهل النار خلود فلا موت» (رواه البخاري ومسلم).

(2) وعن أبي سعيد وأبي هريرة رضي الله عنهما قالا: قال رسول الله ﷺ: «يقال لأهل الجنة إن لكم أن تصحوا فلا تسقموا أبداً، وإن لكم أن تعيشوا فلا تموتوا أبداً، وإن لكم أن تنعموا فلا تبأسوا أبداً، وإن لكم أن تشبوا فلا تهرموا أبداً» (رواه مسلم).

(3) ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «اعملوا وسددوا وقاربوا واعلموا أن أحداً لن يدخله عمله الجنة»، قالوا: ولا أنت يا رسول الله؟ قال الله ﷺ: «ولا أنا إلا أن يتغمدني الله برحمة منه وفضل» (رواه البخاري).

rassurer Son Prophète, Dieu lui dit: **«Attends les évènements»** comme ils sont eux-mêmes dans l'attente, car ils sauront bientôt à qui la victoire sera accordée et quelle parole sera la plus élevée. L'une et l'autre seront à toi ô Mouhammad ainsi qu'à tes frères parmi les Prophètes et les Messagers, car Dieu a promis: **«Allah a écrit: Moi et Mes Prophètes vaincrons»** [Coran LVIII, 21] et Il a dit aussi: **«Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour dernier. Le jour où les excuses des méchants ne seront pas admises, le jour où eux-mêmes seront maudits et relégués dans un affreux séjour»** [Coran XL, 51-52]



45 - SOURÂTE DES PEUPLES AGENOUILLÉS

37 versets

Révélée à La Mecque, à l'exception du quatorzième verset révélé à Médine. Révélée à la suite de la sourate de la Fumée

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ (١) تَنزِيلُ ٱلۡكِتَٰبِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلۡعَزِيزِ ٱلۡحَكِيمِ (٢) إِنَّ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ
لَأٓيَٰتٖ لِّلۡمُؤۡمِنِينَ (٣) وَفِي خَلۡقِكُمۡ وَمَا يَبُثُّ مِن دَآبَّةٍ ءَايَٰتٞ لِّقَوۡمٖ يُوقِنُونَ (٤)
وَٱخۡتِلَٰفِ ٱلَّيۡلِ وَٱلنَّهَارِ وَمَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مِن رِّزۡقٖ فَأَحۡيَا بِهِ ٱلۡأَرۡضَ بَعۡدَ مَوۡتِهَا
وَتَصۡرِيفِ ٱلرِّيَٰحِ ءَايَٰتٞ لِّقَوۡمٖ يَعۡقِلُونَ (٥)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ḥa-mî̂m (1) tanazîlu-l-kitâbi minal-lâhi-l- 'Azîzi-l-Ḥakîmi (2) inna fî samâwâti wal 'arḍi la 'ā̂yâtil-lil-muîminîna (3) wa fî ḫalqikum wa mâ yabuṯṯu min dā̂bbatin 'ā̂yâtun liqawmiy-yuqinûna (4) waḫ-tilâfi-l-layli wan-nahâri wamâ 'anzala-l-lâhu mina-s-samā̂'i min rizqin fa'aḥyâ bihi-l-'arḍa ba'da mawtihâ wa taṣrîfi-r-riyâḥi 'ā̂yâtun liqawmiy-ya'qilûna (5).

Au nom d'Allah le Misércordieux le Très Miséricordieux

Ha.Mim (1) Le Livre émane d'Allah le Puissant et le Sage. (2) Il y en a des preuves dans les cieux et la terre pour ceux qui ont la foi. (3) Votre création et la multiplicité des espèces animales constituent aussi des preuves pour ceux qui se laissent convainre. (4) L'alternance de la nuit et du jour, les chutes d'eau qu'Allah envoie du ciel pour vivifier les terres mortes, la variation des vents, ne sont-ce pas aussi des preuves pour qui médite? (5).

Dieu invite Ses serviteurs à méditer Ses signes, ses bienfaits et son omnipotence dans la création de cet univers et ce qu'il contient comme créatures, anges, génies, humains, animaux, oiseaux, bêtes fauves, insectes... les océans et ce qu'ils renferment... la succession de la nuit et du jour: La première avec son obscurité et le deuxième avec sa clarté, la formation des nuages et la chute de la pluie dans des moments et saisons déterminés et qui procure les différentes sortes de biens aux hommes. Car la terre morte, touchée par les gouttes de la pluie se vivifie pour donner différentes espèces de plantations et de grains. Il y a aussi la variation des vents qui poussent des quatre coins de l'univers, certains pour conduire les nuages porteurs de l'eau, d'autres pour aider à la fécondation des plantes, d'autres pour assurer la respiration etc... Tout cela ne constitue-t-il pas des signes pour un peuple qui réfléchit et comprend? On trouve aussi dans le Coran un verset qui est semblable à celui-ci et qui parle de tous ces bienfaits, qui est celui-ci: «**Certes, la création des cieux et de la terre, la suite des jours et des nuits, les vaisseaux qui sillonnent la mer avec leurs cargaisons, les chutes d'eau qu'Allah ménage pour vivifier les terres mortes, les animaux dont il a peuplé la terre, les variations du vent, les évolutions calculées des nuages entre le ciel et la terre, ne sont-ce pas là autant d'indications pour ceux qui réfléchissent?**» [Coran II, 164].

تِلْكَ آيَاتُ اللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ بِالْحَقِّ فَبِأَيِّ حَدِيثٍ بَعْدَ اللَّهِ وَآيَاتِهِ يُؤْمِنُونَ (٦)
وَيْلٌ لِكُلِّ أَفَّاكٍ أَثِيمٍ (٧) يَسْمَعُ آيَاتِ اللَّهِ تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ثُمَّ يُصِرُّ مُسْتَكْبِرًا كَأَنْ لَمْ
يَسْمَعْهَا فَبَشِّرْهُ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ (٨) وَإِذَا عَلِمَ مِنْ آيَاتِنَا شَيْئًا اتَّخَذَهَا هُزُوًا أُولَٰئِكَ لَهُمْ
عَذَابٌ مُهِينٌ (٩) مِنْ وَرَائِهِمْ جَهَنَّمُ وَلَا يُغْنِي عَنْهُمْ مَا كَسَبُوا شَيْئًا وَلَا مَا

ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَوْلِيَآءَ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٠﴾ هَٰذَا هُدًى وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟
بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِمْ لَهُمْ عَذَابٌ مِّن رِّجْزٍ أَلِيمٌ ﴿١١﴾

tilka 'â yâtu-L-Lâhi natlûha 'alayka bil ḥaqqi fa bi'ayyi ḥadiṯim ba'da-L-Lâhi wa 'â yatihî yu'minûna (6) waylun likulli 'affâkin 'aṯîmin (7) yasma'u 'â yati-L-Lâhi tutlâ 'alayhi ṯumma yuṣirru mustakbiran ka 'al-lam yasma'hâ fabašširhu bi'aḏâbin 'alîmin (8) wa 'iḏâ 'alima min 'â yâtina šay'n-i- t-taḥaḏahâ huzûwan 'ûlâ 'ika lahum 'aḏâbum muhînun (9) min warâ 'ihim jahannamu walâ yuġnî 'anhum mâ kasabû šay'an walâ ma-t-taḥaḏû min dûni-L-Lâhi 'awliyâ'a walahum 'aḏâbun 'aẓîmun (10) hâḏâ hudan wal-laḏîna kafarû bi 'â yâti rabbihim lahum 'aḏâbun mir-rijzin 'alîmun (11).

Ce sont là de toute évidence des versets d'Allah que nous te récitons. Quel langage convaincra les hommes s'ils sont insensibles à Allah et à ses preuves! (6) Malheur aux menteurs effrontés, (7) qui, lorsqu'ils entendent lire des versets d'Allah, prennent un air méprisant, comme s'ils ne l'entendaient pas. Annonce-leur un châtiment douloureux. (8) Apprennent-ils un de nos versets? ils le tournent en dérision. Ces gens-là subiront un supplice infamant. (9) L'enfer les attend. Les biens qu'ils auront amassés, les maîtres qu'ils se seront donnés en dehors d'Allah ne leur seront d'aucun secours. Ils subiront un châtiment atroce. (10) Telle est la voie d'Allah. Ceux qui renient les signes de leur Seigneur subiront un supplice qui les avilira à jamais. (11).

Tels sont les versets du Coran contenant les preuves et les signes évidents que nous te récitons en toute vérité et bon droit. S'ils n'y croient pas et ne s'y conforment pas «**quel langage convaincra les hommes s'ils sont insensibles à Allah et à ses preuves?**» A quel discours et en quels signes croient-ils donc?

Malheur à tout menteur effronté et à tout pécheur invétéré! «**qui, lorsqu'ils entendent lire les versets d'Allah, prennent un air méprisant**» et s'obstinent dans leur orgueil comme s'ils ne les avaient pas entendus et persévèrent dans leur incrédulité. A ceux-là annonce qu'au jour de la résurrection, Dieu leur infligera le châtiment le plus atroce.

«**Apprennent-ils un de nos versets? Ils le tournent en dérision**». Si l'un

de ceux-là a connaissance de quelques uns de nos versets, il les prend en dérision. Il sera parmi ceux qui subiront un châtiment ignominieux pour prix de sa moquerie et sa dénigration du Coran. C'est pourquoi le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit qu'on transporte le Coran à un pays ennemi pour ne plus l'exposer à l'atteinte des ennemis.

Puis Dieu explique ce châtiment attendu. La Géhenne sera derrière eux et ce qu'ils auront acquis et amassé comme biens dans le bas monde et même leur prostérité, ne leur serviront à rien, ainsi que les maîtres qu'ils se sont donnés en dehors de Dieu. Ce Coran est une bonne direction. Ceux qui auront renié les versets et les signes de Dieu subiront un terrible châtiment.

۞ ٱللَّهُ ٱلَّذِى سَخَّرَ لَكُمُ ٱلْبَحْرَ لِتَجْرِىَ ٱلْفُلْكُ فِيهِ بِأَمْرِهِۦ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ
تَشْكُرُونَ ﴿١٢﴾ وَسَخَّرَ لَكُم مَّا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا مِّنْهُ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ
لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿١٣﴾ قُل لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يَغْفِرُوا۟ لِلَّذِينَ لَا يَرْجُونَ أَيَّامَ
ٱللَّهِ لِيَجْزِىَ قَوْمًۢا بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٤﴾ مَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا فَلِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَنْ
أَسَآءَ فَعَلَيْهَا ۖ ثُمَّ إِلَىٰ رَبِّكُمْ تُرْجَعُونَ ﴿١٥﴾

'AL-Lâhu-l-ladî sahhara lakumu-l-bahra litajrî-l-fulku fîhi bi 'amrihî wa litabtagû min fadlihî wa la'allakum taškurûna (12) wa sahhara lakum mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-'ardi jamî'an minhu 'inna fî dâlika la 'ā yâtil-liqawmiy-yatafakkarûna (13) qul lil-ladîna 'â manû yagfirû lil-lad îna la y arjûna 'ayyâma-L-Lâhi liyajziya qawmam bimâ kânû yaksibûn (14) man 'amila sâlihan falinafsihî wa man 'asâ'a fa'alayhâ tumma 'ilâ rabbikum turja'ûna (15).

C'est Allah qui a soumis les flots pour permettre à vos navires de voguer sous sa surveillance et à vous échanger les richesses de la terre. Peut-être lui en serez-vous reconnaissants? (12) Il vous a soumis spontanément ce qu'il y a dans les cieux et la terre. Ceci est une signe pour qui réfléchit. (13) Prie les croyants de pardonner à ceux qui ne croient pas dans le règne d'Allah. Allah récompensera les hommes suivant leurs œuvres.

(14) Quiconque fait le bien, c'est à son profit. Quiconque fait le mal, c'est à son détriment. Vous retournerez tous à votre Seigneur (15).

Dieu rappelle à Ses serviteurs les bienfaits qu'Il leur accorde. Entre autres, il y a la mer qu'Il a soumise à leur service afin que les navires y voguent sur Son ordre et les hommes recherchent Ses bienfaits. Peut-être ils lui seront reconnaissants en se procurant les différents biens et profits en se déplaçant d'une région à une autre. Il a aussi soumis ce qu'il y a dans les cieux comme astres et planètes, et sur la terre comme montagnes, rivières, plaines etc... Tout vient de Lui et jamais d'un autre. Il y a vraiment là des signes pour un peuple qui réfléchit.

«Prie les croyants de pardonner à ceux qui ne croient pas dans le règne d'Allah». Ce fut au début de l'expansion de l'Islam lorsque les croyants furent ordonnés de supporter les méfaits des idolâtres et des gens du Livre, pour que cette endurance soit un moyen pour rallier leurs cœurs. Mais comme ces gens-là persistèrent dans leur mauvais comportement vis-à-vis des musulmans, Dieu permit à ces derniers de les combattre. **«Allah récompensera les hommes suivant leurs œuvres»** et rétribuera ceux qui auront pardonné aux autres, car Il punira les méchants qui n'attendaient pas Sa revanche. C'est pourquoi Il a dit ensuite: **«Quiconque fait le bien, c'est à son profit. Quiconque fait le mal, c'est à son détriment».** Car tous les hommes seront ramenés au jour de la résurrection vers leur Seigneur pour les rétribuer suivant leurs œuvres et nul ne sera lésé.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ وَفَضَّلْنَٰهُمْ
عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦﴾ وَءَاتَيْنَٰهُم بَيِّنَٰتٍ مِّنَ ٱلْأَمْرِ ۖ فَمَا ٱخْتَلَفُوٓا۟ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ مَا
جَآءَهُمُ ٱلْعِلْمُ بَغْيًۢا بَيْنَهُمْ ۚ إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِى بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟
فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٧﴾ ثُمَّ جَعَلْنَٰكَ عَلَىٰ شَرِيعَةٍ مِّنَ ٱلْأَمْرِ فَٱتَّبِعْهَا وَلَا تَتَّبِعْ
أَهْوَآءَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٨﴾ إِنَّهُمْ لَن يُغْنُوا۟ عَنكَ مِنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۚ وَإِنَّ
ٱلظَّٰلِمِينَ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۖ وَٱللَّهُ وَلِىُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿١٩﴾ هَٰذَا بَصَٰٓئِرُ لِلنَّاسِ

وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِّقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿٢٠﴾

walaqad 'â taynâ banî 'Îsrâ 'îla-l-kitâba wal hukma wa-n-nubuwwata wa razaqnâhum mina-t-tayyibâti wa faddalnâhum 'alâ-l-'âlamîna (16) wa 'â taynâhum bayyinatim mina-l-'amri famâ-h-talafû 'illâ mim ba'di mâ jâ 'ahumu-l-'ilmu bagyam-baynahum 'inna rabbaka yaqdî baynahum yawma-l-qiyâmati fîmâ kânû fîhi yahtalifûna (17) tumma ja'alnâka 'alâ šarî'atim-mina-l-'amri fat-tabi'hâ walâ tattabi' 'âhwâ 'a-l-ladîna lâ ya'lamûna (18) 'innahum lay-yugnû 'anka mina-L-Lâhi šay'an wa 'inna-z-zâlimîna ba'duhum 'awliyâ 'u ba'din wa-L-Lâhu waliyyu-l-muttaqîna (19) hâdâ basâ'iru li-n-nâsi wa hudan wa rahmatul-liqawmay-yûqinûna (20).

Nous avons donné aux fils d'Israël le Livre, la puissance à des Prophètes. Nous les avons gratifiés d'une nourriture agréable et nous les avons favorisés par rapport aux autres peuples. (16) Nous leur avons apporté une règle de vie. Ils ne se sont divisés qu'après avoir reçu la science par esprit de jalousie. Ton Seigneur tranchera leurs différends au jour du jugement dernier. (17) Nous t'avons indiqué la voie légale. Suis-la. Ne suis pas les passions des ignorants. (18) Ils ne pourront t'être d'aucun secours en dehors d'Allah. Les méchants sont les alliés les uns des autres. Allah est le patron des croyants. (19) Ce Coran est une lumière pour les hommes. C'est un guide et une bénédiction pour les fidèles (20).

Dieu rappelle dans les versets précités les bienfaits qu'il a accordés aux fils d'Israël: Le Livre, les Prophètes et la royauté ou la sagesse suivant d'autre interprétation, ainsi que les différentes nourritures et boissons. A leur époque, Il les avait élevés au-dessus d'autres peuples en les préférant aux autres humains.

«Nous leur avons apporté une règle de vie» ou suivant une autre traduction qui donne un sens plus concret: Nous leur avons donné des preuves irréfutables concernant notre Ordre. **«Ils ne sont divisés qu'après avoir reçu la science par esprit de jalousie»** poussés par une haine mutuelle. **«Ton Seigneur tranchera leurs différends au jour du jugement dernier»** dans ce qui était l'objet de leur désaccord avec toute justice. On trouve dans ce verset un certain avertissement à la communauté musulmane de suivre leur mode de vie ou leur comportement immoral. Voilà pourquoi Dieu dit après en s'adressant à son Prophète: **«Nous**

t'avons indiqué la voie légale. Suis-la.» et détourne-toi des idolâtres et conforme-toi à ce que Dieu te révèle. **«Ne suis pas les passions des ignorants. Ils ne pourront t'être d'aucun secours en dehors d'Allah. Les méchants sont les alliés les uns des autres».** Ces gens-là ne pourront t'être utile auprès de Dieu, car les injustes sont les patrons-protecteurs les uns des autres et ceci ne fera qu'augmenter leur perte, leur perdition et leur anéantissement. **«Allah est le patron des croyants»** qui les fait sortir des ténèbres vers la lumière. **«Ce Coran est une lumière pour les hommes. C'est un guide et une bénédiction pour les fidèles».** Il est un appel à la clairvoyance et une miséricorde divine pour des gens convaincus.

أَمْ حَسِبَ الَّذِينَ اجْتَرَحُوا السَّيِّئَاتِ أَن نَّجْعَلَهُمْ كَالَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا
الصَّالِحَاتِ سَوَاءً مَّحْيَاهُمْ وَمَمَاتُهُمْ ۚ سَاءَ مَا يَحْكُمُونَ (٢١) وَخَلَقَ اللَّهُ السَّمَاوَاتِ
وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ وَلِتُجْزَىٰ كُلُّ نَفْسٍ بِمَا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ (٢٢)
أَفَرَأَيْتَ مَنِ اتَّخَذَ إِلَٰهَهُ هَوَاهُ وَأَضَلَّهُ اللَّهُ عَلَىٰ عِلْمٍ وَخَتَمَ عَلَىٰ سَمْعِهِ وَقَلْبِهِ وَجَعَلَ
عَلَىٰ بَصَرِهِ غِشَاوَةً فَمَن يَهْدِيهِ مِن بَعْدِ اللَّهِ ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ (٢٣)

'am ḥasiba-l-laḏîna-j-taraḥû-s-sayyi'âti 'an-naj'alahum kal-laḏîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti sawâ'am maḥyâhum wa mamâtuhum sâ'a mâ yaḥkumûna (21) wa ḫlaqa-L-Lâhu-s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi wa litujzâ kullu nafsim bimâ kasabat wa hum lâ yuẓlamûna (22) 'afara '-ayta mani-t-taḫaḏa 'ilahahû hawâhu wa aḍallahu-L-Lâhju 'alâ 'ilmin wa ḫatama 'alâ sam'ihî wa qalbîhi wa ja'ala 'alâ baṣarihî ġisâwatan famay-yahdîhi mim ba'di-L-Lâhi 'afalâ taḏakkarûna (23).

Ceux qui font le mal croient-ils que nous les traiterons comme ceux qui croient et font le bien? Croient-ils que, morts, ils auront le même traitement que pendant la vie? Erreur! (21) Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé les cieux et la terre. Chaque âme sera rétribuée suivant ses œuvres. Aucune injustice ne sera commise. (22) Que t'en semble! Celui qui n'a d'autre Allah que ses passions, qu'Allah égare malgré ses connaissances, duquel Il met un voile, celui-là, qui pourra le mettre dans le droit chemin après qu'Allah l'a abandonné! Le comprendrez-vous? (23).

Ceux qui ont la foi et les incrédules ne sont plus égaux. Ainsi ceux qui font le mal pensent-ils être traités comme ceux qui font le bien? **«Croient-ils que, morts, ils auront le même traitement que pendant la vie?».** Ils ont le jugement faux car Dieu ne saura égaliser entre les pieux et les pervers. Mouhammad Ben Ishaq rapporte qu'on a trouvé une pierre à La Mecque qui faisait partie des assises de la Ka'ba sur laquelle sont écrits ces mots: «Vous commettez les mauvaises actions et espérez être récompensés! Or comment peut-on cueillir le raisin des épines?».

«Ce n'est pas sans but qu'Allah a créé les cieux et la tere» Plutôt Il les créa en toute vérité et bon droit, afin que chaque âme reçoive la récompense de ses acquis sans que les hommes ne sbissent la moindre injustice car Dieu ne lèse personne.

«Que t'en semble! Celui qui n'a d'autre Allah que ses passions» et qui a fait de ses passions son propre dieu de sorte que tant qu'il le verra bon, il le fera et s'il le trouvera mauvais, il le quittera, ainsi il n'adore que ce qu'il aime. **«qu'Allah égare malgré ses connaissances».** Ceci comporte deux sens: Dieu l'égare parce qu'il le mérite ou bien Dieu l'égare après sa connaissance du bien et du mal pour qu'elle soit, plus tard, un argument contre lui. **«duquel, Il endurcit l'ouïe et le cœur et sur les yeux duquel Il met un voile».** Celui qui n'entend pas ce qui lui est utile, ne conçoit rien de ce qu'il pourra le guider et ne voit aucune excuse pour prendre comme lumière. **«Celui-là, qui pourra le mettre dans le droit chemin après qu'Allah l'a abandonné!»** comme Il a dit dans un autre verset en parlant de ces gens-là: **«Il ne reste plus de guide à celui qu'Allah égare. Nous le laisserons se débattre dans l'obscurité»** [-Coran VII, 186].

وَقَالُوا مَا هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا الدُّنْيَا نَمُوتُ وَنَحْيَا وَمَا يُهْلِكُنَا إِلَّا الدَّهْرُ وَمَا لَهُم بِذَٰلِكَ مِنْ
عِلْمٍ إِنْ هُمْ إِلَّا يَظُنُّونَ (٢٤) وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ آيَاتُنَا بَيِّنَاتٍ مَّا كَانَ حُجَّتَهُمْ إِلَّا أَن
قَالُوا ائْتُوا بِآبَائِنَا إِن كُنتُمْ صَادِقِينَ (٢٥) قُلِ اللَّهُ يُحْيِيكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يَجْمَعُكُمْ
إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ لَا رَيْبَ فِيهِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ (٢٦)

wa qâlû m̄ hiya 'illâ ḥayâtunâ-d-dunyâ namûtu wa naḥyâ wamâ

yuhlikunâ 'illâ-d-dahru wamâ lahum biḏâlika min 'ilmin 'in hum 'illâ yaẓẓunnûna (24) wa 'iḏâ tutlâ 'alayhim 'â yâtunâ bayyinâtim-mâ kâna ḥûjjatahum 'illâ 'an qâlû 'tû bi 'âbâ'inâ 'in kuntum ṣâdiqîn (25) quli-L-Lâhu yuḥyyikum ṯumma yumîtukum ṯumma yajma'ukum 'ilâ yawmi-l-qiyâmati lâ rayba fîhi walâkinna 'akṯara-n-nâsi lâ ya'lamûna (26).

Ils disent: «Il n'y a d'autre vie que celle-ci. Nous mourons et nous vivons. C'est le temps qui a raison de nous». Ces affirmations ne reposent sur rien. Ce sont de simples conjectures. (24) Lorsqu'on leur récite nos versets éclatants d'évidence, ils ne trouvent d'autre argument que celui-ci: «Faites revivre nos pères si ce que vous dites est vrai.» (25) Réponds: Allah vous fait naître, puis vous fait mourir. Il vous rassemblera ensuite au jour de la résurrection dont la venue ne laisse aucun doute. Mais la plupart des hommes ne le savant pas. (26).

Les irréligieux, les matérialistes, les polythéistes et ceux qui lui sont pareils des Qoraïchites, renièrent la résurrection et ne reconnurent que la vie pérsente. **«Il n'y a d'autre vie que celle-ci. Nous mourons et nous vivons»**; donc plus de demeure ultérieure mais des gens qui naissent, vivent et meurent sans qu'il n'y aura ni résurrection, ni rassemblement. Les philosophes parmi eux qui ne croyaient qu'à la vie d'ici-bas (les Dahryounes) disaient que toute chose revient à sa forme originelle après chaque 36.000 ans et ceci se répète sans cesse et sans changement **«C'est le temps qui a raison de nous»**.

Dieu leur répond: **«Ces affirmations ne reposent sur rien. Ce sont de simples conjectures»** A ce propos Abou Houraira -que Dieu l'agrée-rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut dit: «Le fils d'Adam me nuit: il injurie le temps, or le temps c'est moi. Toute chose est entre mes mains; et je fais succéder la nuit au jour.* «Et dans une autre version: *«N'injuriez pas le temps car Dieu le Très Haut est le temps»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Abouu Daoud et Nassaï)[1].***

---

(1) ثبت في الحديث الصحيح عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «يقول تعالى يؤذيني ابن آدم، يسب الدهر وأنا الدهر، بيدي الأمر أقلب ليله ونهاره»، وفي رواية: (لا تسبوا الدهر فإن الله تعالى هو الدهر» (رواه البخاري ومسلم وأبو داود والنسائي).

En commentant le hadith sus-mentionné, Al-Chafé'i et Abou Oubayda ont dit: Du temps de l'ignorance, quand les Arabes subissaient un malheur, une calamité ou une peine, ils s'écriaient: «-Quel mauvais temps» en rapportant tout cela au temps en l'njuriant. Comme Dieu est, en vérité, l'auteur de ces calamités, c'est comme ils injuriaient Dieu».

«Lorsqu'on leur récite nos versets éclatants d'évidence» en leur affirmant que Dieu est capable de faire revivre les corps réduits en poussière, **«ils ne trouvent d'autre argument que celui-ci: «Faites revivre nos pères si ce que vous dites est vrai»** et ramenez-les à la vie pour nous convaincre. **«Réponds: Allah vous fait naître, puis vous fait mourir»** comme vous le constatez vous-mêmes en vous créant du néant: **«-Comment pouvez-vous renier Allah, vous, qu'Allah a tirés du néant qu'Il fera mourir et revivre..»** [Coran II, 28]. Car celui qui fait naître la première fois est à plus forte raison capable de faire revivre **«C'est lui qui fait naître et renaître la création. Il lui est encore plus facile de la faire renaître»** [Coran LXX, 6-7]. Les incrédules croient ce jour très éloigné, mais, à l'inverse, les croyants le voient très proche.

وَلِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ يَوْمَئِذٍ يَخْسَرُ ٱلْمُبْطِلُونَ ﴿٢٧﴾ وَتَرَىٰ
كُلَّ أُمَّةٍ جَاثِيَةً ۚ كُلُّ أُمَّةٍ تُدْعَىٰٓ إِلَىٰ كِتَٰبِهَا ٱلْيَوْمَ تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٨﴾ هَٰذَا
كِتَٰبُنَا يَنطِقُ عَلَيْكُم بِٱلْحَقِّ ۚ إِنَّا كُنَّا نَسْتَنسِخُ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٩﴾

wa li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wal 'arḍi wa yawma taqûmu-s-sâ'atu yawma'iḏin yaḥsaru-l-mubṭilûna (27) wa tarâ kulla 'ummatin jaṯiyatan kullu 'ummatin tud'â 'ilâ kîtâbihâ-l-yawma tujzawna mâ kuntum ta'malûna (28) hâḏâ kitâbunâ yanṭiqu 'alaykum bil-ḥaqqi 'innâ kunnâ nastansiḥu mâ kuntum ta'malûna (29).

L'empire des cieux et de la terre appartient à Allah. Le jour où l'heure sonnera, ce jour-là, la perte des insouciants sera consommée. (27) Ce jour-là, on verra chaque peuple agenouillé. Chaque peuple sera jugé d'après son Livre. Ce jour-là, vous serez récompensés suivant vos œuvres. (28) Voilà notre Livre. Il témoignera envers vous en toute justice. Nous avons pris acte par écrit de toutes vos œuvres (29).

C'est à Dieu qu'appartient le royaume des cieux et de la terre étant leur seul créateur et peut en disposer aussi bien dans la vie présente que dans l'autre. Le jour où se dressera l'Heure, ceux qui ont renié Dieu et ce qu'Il a révélé à Ses Prophètes comme signes et preuves, seront les perdus.

A cause de la situation dure et critique en ce jour-là, **«on verra chaque peuple agenouillé»**. On a dit aussi que ceci aura lieu quand on amènera la Géhenne en crépitant, chaque individu se mettra à genoux même Ibrahim l'ami de Dieu -que la paix soit sur lui- qui s'écriera: «-C'est mon âme que je dois sauver (trois fois) . Seigneur, je ne Te demande que mon salut». Aussi sera le cas de Jésus -que Dieu le salue qui ajoutera «Je ne Te demande que de me sauver et je ne m'en sourcierai plus du sort de Marie qui m'a enfanté».

Dans un hadith concernant la trompette et rapporté par Abou Houraïra, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «... Les hommes seront départagés et les nations agenouillées. Dieu a dit à leur sujet: **«Ce jour-là, on verra chaque peuple agenouillé. Chaque peuple sera jugé d'après son Livre»**. C'est à dire le livre qui renferme toutes les actions, comme Dieu a dit ailleurs: **«... Le Livre sera déposé, les Prophètes et les témoins appelés»** [Coran XXXIX, 69] Aujourd'hui, les hommes seront rétribués pour ce qu'ils ont fait.

«Voilà notre Livre. Il témoignera envers vous en toute justice» qui contient toutes vos actions infimes soient-elles sans ajout ni diminuation A cet égard Dieu a dit dans un autre verset en confirmation: **«Le compte de chacun sera apporté. En lisant le leur, les coupables seront saisis d'effroi. Ils diront: «Malédiction! Ce compte énumère tout, de la plus petite à la plus grande action». Toutes leurs œuvres leur seront présentées. Ton Maître ne lèse personne»** [Coran XVIII, 49].

Dans la vie présente, Dieu ordonne à Ses anges scribes d'enregistrer tous les actes des hommes sans rien omettre. A ce propos Ibn Abbas et d'autres ont dit: Les anges inscrivent les œuvres des hommes puis les remontent au ciel. Ceux du ciel comparent ce que les anges scribes ont inscrit et entre ce qu'il est enregistré dans le sommier de la création -La Tablette gardée- et ce que Dieu a

prédestiné pour les hommes avant leur création. Ils constatent, chaque nuit, que rien n'a diminué ni n'a augmenté. Puis Ibn Abbas a récité: «-**Nous avons pris acte par écrit de toutes vos œuvres»**

فَأَمَّا الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَيُدْخِلُهُمْ رَبُّهُمْ فِي رَحْمَتِهِ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ الْفَوْزُ
الْمُبِينُ ﴿٣٠﴾ وَأَمَّا الَّذِينَ كَفَرُوا أَفَلَمْ تَكُنْ آيَاتِي تُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ فَاسْتَكْبَرْتُمْ وَكُنتُمْ قَوْمًا
مُّجْرِمِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذَا قِيلَ إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ وَالسَّاعَةُ لَا رَيْبَ فِيهَا قُلْتُم مَّا نَدْرِي مَا
السَّاعَةُ إِن نَّظُنُّ إِلَّا ظَنًّا وَمَا نَحْنُ بِمُسْتَيْقِنِينَ ﴿٣٢﴾ وَبَدَا لَهُمْ سَيِّئَاتُ مَا عَمِلُوا
وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿٣٣﴾ وَقِيلَ الْيَوْمَ نَنسَاكُمْ كَمَا نَسِيتُمْ لِقَاءَ يَوْمِكُمْ
هَٰذَا وَمَأْوَاكُمُ النَّارُ وَمَا لَكُم مِّن نَّاصِرِينَ ﴿٣٤﴾ ذَٰلِكُم بِأَنَّكُمُ اتَّخَذْتُمْ آيَاتِ اللَّهِ هُزُوًا
وَغَرَّتْكُمُ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا ۚ فَالْيَوْمَ لَا يُخْرَجُونَ مِنْهَا وَلَا هُمْ يُسْتَعْتَبُونَ ﴿٣٥﴾ فَلِلَّهِ الْحَمْدُ
رَبِّ السَّمَاوَاتِ وَرَبِّ الْأَرْضِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٣٦﴾ وَلَهُ الْكِبْرِيَاءُ فِي السَّمَاوَاتِ
وَالْأَرْضِ ۖ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٣٧﴾

fa 'ammâ-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-s-sâlihâti fayudhiluhum rabbuhum fî rahmatihî dalika huwa-l-fawzu-l-mubînu (30) wa 'ammâ-l-ladîna kafarû 'afalam takun 'â yâti tutlâ 'alaykum fastakbartum wa kuntum qawmam mujrimîna (31) wa 'idâ qîla 'inna wa'da-L-Lâhi haqqun was-sâ'atu lâ rayba fîha qultum mâ nadrî mâ-s-sâ'atu 'in nazunnu 'illâ zannan wamâ nahnu bimustayqinîna (32) wa badâ lahum sayyi'âtu mâ '-amilû wa hâqa bihim mâ kânû bihî yastahzi'ûna (33) wa qila-l-yawma nansâkum kamâ nasîtum liqâ'a yawmikum hâdâ wa ma' wâkumu-n-nâru wamâ lakum min nâsirîna (34) dâlikum bi 'annakumu-t-thadtum 'â yâti-L-Lâhi huzuwan wa garratkumu-l-hayâtu-d-dunyâ falyawma lâ yuhrajûna minhâ walâ hum yusta'tabûna (35) fa li-L-Lâhi-l-hamdu rabbi-s-samâwâti wa rabi-l-'ardi rabbi-l-'âlamîna (36) wa lahu-l-kibryâ'u fî-s-samâwâti wal-'ardi wa huwa-l- 'Azîzu-l-Hakîm (37).

Ceux qui ont cru et pratiqué le bien seront reçus dans le sein de la miséricorde divine. C'est la récompense la plus enviable. (30) Allah dira aux incrédules: «Ne vous a-t-on pas récité mes versets? Vous les avez

entendus avec dédain. Vous êtes un peuple de rebelles. (31) Quand on vous disait: «Les promesses d'Allah sont vraies ainsi que l'annonce de l'heure qui ne laisse aucun doute», vous répondiez: «Nous ignorons ce qu'est l'heure; nous n'avons d'elle qu'une idée vague, sans aucune certitude». (32) Leurs mauvaises actions leur apparaîtront alors dans toute leur horreur. Les menaces qu'ils auront tournées en dérision se réaliseront. (33) Allah leur dira: «Nous vous négligeons aujourd'hui comme vous avez négligé le jour de votre comparution devant nous. Votre demeure est l'enfer. Vous êtes privés de tout soutien». (34) Ce châtiment vous est infligé pour avoir raillé les signes d'Allah et avoir cédé aux joies du siècle. Vous ne sortirez plus d'ici. Aucune de vos excuses ne sera admise. (35) Loué soit Allah, le Maître des cieux et de la terre et le Maître de l'univers. (36) Il remplit de sa majesté les cieux et la terre. Il est tout-Puissant et sage. (37).

Au jour dernier, Dieu jugera tous ses serviteurs. Ceux qui auront, dans la vie présente, cru, font le bien et accompli les bonnes œuvres conformément aux lois, **«seront reçus dans le sein de la miséricorde divine»** qui n'est autre que le Paradis. Il est cité dans le Sahih que Dieu a dit au Paradis: «Tu es Ma miséricorde que J'accorde à qui Je veux». Voilà le bonheur incontestable.

Quant à ceux qui auront été incrédules, Dieu leur dira: **«Ne vous a-t-on pas récité mes versets? Vous les avez entendus avec dédain»** Vous vous en êtes détournés sans les suivre. Vous êtes vraiment des coupables et vos cœurs ont tout renié. **«Quand on vous disait: «Les promesses d'Allah sont vraies ainsi que l'annonce de l'heure qui ne laisse aucun doute»** vous répondiez: Nous ne savons pas ce que c'est que l'heure, nous pensons que ce ne sont que des conjectures et nous n'avons aucune certitude. **«Leurs mauvaises actions leur apparaitront dans toute leur horreur»** et verront les mauvaises conséquences de leurs actions, le châtiment les enveloppera pour prix de leur moquerie.

Ce jour-là **«Allah leur dira: «Nous vous négligeons»** en vous laissant à l'enfer purger votre punition sans vous faire aucune attention et nous vous y oublions **«pour avoir raillé les signes d'Allah et avoir cédé aux joies du siècle»**. A ce propos il est cité dans un hadith authentique que Dieu, au jour de la résurrection, dira à l'un de Ses serviteurs: *«Ne t'ai-je pas laissé dominer et mener une vie aisée?» Il répondra: «O certes, mon*

Seigneur. Et Dieu de poursuivre «Ne croyais-tu pas que tu me rencontreras?» -Non, répliquera l'homme. -Aujourd'hui, dira Dieu, je vais t'oublier comme tu m'as oublié» (Rapporé par Mouslim)[1].

Il en est ainsi, parce que vous avez pris en dérision les signes de Dieu et que vous vous êtes laissé leurrer par les joies du siècle. Aujourd'hui, vous êtes des perdants. Vous ne sortirez plus de l'enfer et vous n'êtes pas appelés à résipiscence. Tout comme une partie de croyants entreront au Paradis sans compte ni châtiment.

«Loué soit Allah, le Maître des cieux et de la terre et le Maître de l'univers» A lui la grandeur et l'orgueil dans les cieux et sur la terre. Tout est soumis à Sa volonté et a besoin de Lui. Il est cité dans le Sahih: *«Dieu dit: «La grandeur est mon izar et l'orgueil est mon manteau. Celui qui s'y associe avec moi je le précipite à l'enfer»* ***(Rapporté par Mouslim)***[2].

Dieu est certes le tout-puissant dont on ne peut ni s'opposer à Ses ordres ni les empêcher, et le sage dans Ses actes, paroles, lois et prédestination. Qu'Il soit sanctifié et glorifié, il n'y a de Dieu que Lui.

---

(1) ثبت في الصحيح أن الله تعالى يقول لبعض العبيد يوم القيامة: «ألم أزوجك؟ ألم أكرمك؟ ألم أسخر لك الخيل والإبل وأذرك ترأس وتربع؟ فيقول: بلى يا رب، فيقول: أفظننت أنك ملاقي؟ فيقول: لا، فيقول الله تعالى: «فاليوم أنساك كما نسيتني» (رواه مسلم).

(2) ورد في الحديث الصحيح: يقول الله تعالى: العظمة إزاري، والكبرياء ردائي فمن نازعني واحداً منهما أسكنته ناري» (رواه مسلم).



46 - SOURATE D'EL-AHQAF

35 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 9, 14 et 34 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate des peuples agenouillés

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

حمٓ (١) تَنزِيلُ ٱلۡكِتَٰبِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلۡعَزِيزِ ٱلۡحَكِيمِ (٢) مَا خَلَقۡنَا ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلۡأَرۡضَ وَمَا بَيۡنَهُمَآ إِلَّا بِٱلۡحَقِّ وَأَجَلٖ مُّسَمّٗىۚ وَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ عَمَّآ أُنذِرُواْ مُعۡرِضُونَ
(٣) قُلۡ أَرَءَيۡتُم مَّا تَدۡعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَرُونِي مَاذَا خَلَقُواْ مِنَ ٱلۡأَرۡضِ أَمۡ لَهُمۡ
شِرۡكٞ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِۖ ٱئۡتُونِي بِكِتَٰبٖ مِّن قَبۡلِ هَٰذَآ أَوۡ أَثَٰرَةٖ مِّنۡ عِلۡمٍ إِن كُنتُمۡ
صَٰدِقِينَ (٤) وَمَنۡ أَضَلُّ مِمَّن يَدۡعُواْ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَن لَّا يَسۡتَجِيبُ لَهُۥٓ إِلَىٰ
يَوۡمِ ٱلۡقِيَٰمَةِ وَهُمۡ عَن دُعَآئِهِمۡ غَٰفِلُونَ (٥) وَإِذَا حُشِرَ ٱلنَّاسُ كَانُواْ لَهُمۡ أَعۡدَآءٗ
وَكَانُواْ بِعِبَادَتِهِمۡ كَٰفِرِينَ (٦)

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

Ḥa-mî`m (1) tanzîlu-l-kitâbi mina-L-Lâhi-l- ‘Azîzi-l- Ḥakîmi (2) mâ

ḫalaqnâ-s-samâwâti wal 'arḍa wamâ baynahumâ 'illâ bil-ḥaqqi wa '-ajalim musamman wal-ladîna kafarû 'ammâ 'undirû mu'ridûna (3) qul ara 'aytum mâ tad'ûna min dûni-L-Lâhi 'arûnî mâdâ ḫalaqû mina-l-'arḍi 'am lahum širkun fî-s-samâwâti 'itûni bikitâbim min qabli hâdâ 'aw 'at âratim-min 'ilmin 'in kuntum ṣadiqîna (4) waman 'aḍallu mimman yad'û min dûni-L-Lâhi ma-l-lâ yastajîbu lahû 'ilâ yawmi-l-qiyâmati wa hum 'an du'â'ihim ġâfilûna (5) wa idâ hušira-n-nâsu kânû lahum 'a'dâ'an wa kânû bi'ibâdatihim kâfirîna (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ha.Mim (1) Le Livre émane d'Allah le Tout-Puissant et le Sage. (2) Ce n'est pas sans but que nous avons créé les cieux et la terre et ce qui les sépare et c'est pour une durée déterminée. Mais les incrédules n'ont cure des avertissements qu'on leur donne. (3) Dis: Voyons, ceux que vous invoquez en dehors d'Allah, montrez-moi en quoi ils ont contribué à la création de la terre! Montrez-moi leur part dans la création des cieux! Apportez-moi un Livre révélé avant celui-ci ou seulement un indice quelconque de leur divinité, si vous êtes sincères? (4) Quel plus grand égaré que celui qui prie en dehors d'Allah une idole muettte jusqu'au jour de la résurrection! une idole indifférente à ses suppliques. (5) Lorsque les hommes seront rassemblés, les idoles se révéleront leurs ennemis et renieront les cultes qu'on leur aura voués (6).

Dieu a révélé le Coran à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- . Il est le tout-Puissant et le sage en actes et paroles. Il a créé les cieux et la terre en toute vérité pour un temps déterminé et décrété à l'avance qui ne saurait ni augmenter ni diminuer.

Les incrédules se sont détournés de cette révélation sans se conformer à ses enseignements et ont tourné le Prophète en dérision. Ils sauront bientôt les conséquences de leur impiété. Ces idolâtres qui adorent d'autres divinités avec Dieu, demande-leur ô Mouhammad, montrez-moi ce qu'ils ont créé en fait de terre là où ils se trouvent. Ou bien ont-elles associé à la création des cieux. En fait ces divinités n'ont rien créé et ne possèdent quoi que ce soit ne serait-ce qu'une pellicule de datte. Dieu est le seul créateur à lui la puissance et la gloire. Comment adorez-vous d'autre en dehors de Lui? Qui vous a demandé à agir ainsi? Qui vous a ordonné à suivre ce chemin? Qui

vous a appelé à un tel culte sinon une invention de vous-mêmes.

Dieu les défie aussi: **«Apportez-moi un Livre révélé avant celui-ci»** comme les Livres qui ont été descendus sur les Prophètes- que Dieu les salue et prie sur eux- **«ou seulement un indice quelconque de leur divinité»** pour justifier votre adoration si vous êtes véridiques. Qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors de Dieu celui qui ne répond pas à son appel jusqu'au jour de la résurrection. Ces divinités resteront indifférentes à leurs prières car elles ne sont que de pierres qui n'entendent pas et ne voient rien. Lorsque Dieu réunira toute l'humanité pour le jugement dernier, ces idoles seront les ennemis de ces incrédules et désavoueront leur culte dans le bas monde comme Dieu a dit: **«Quelle erreur! Ces divinités renieront leurs adorateurs et se retourneront même contre eux»** [Coran XIX, 82]. Au jour de la résurrection, ils se renieront les uns les autres et se maudiront les uns les autres. Leur refuge sera la Géhenne et n'auront aucun protecteur.

وَإِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُنَا بَيِّنَٰتٍ قَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِلْحَقِّ لَمَّا جَآءَهُمْ هَٰذَا سِحْرٌ مُّبِينٌ
(٧) أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ إِنِ ٱفْتَرَيْتُهُۥ فَلَا تَمْلِكُونَ لِى مِنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۖ هُوَ أَعْلَمُ
بِمَا تُفِيضُونَ فِيهِ ۖ كَفَىٰ بِهِۦ شَهِيدًۢا بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ ۖ وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ (٨) قُلْ مَا
كُنتُ بِدْعًا مِّنَ ٱلرُّسُلِ وَمَآ أَدْرِى مَا يُفْعَلُ بِى وَلَا بِكُمْ ۖ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ
إِلَىَّ وَمَآ أَنَا۠ إِلَّا نَذِيرٌ مُّبِينٌ (٩)

wa 'iḏâ tutlâ 'alayhim 'âyâtunâ bayyinâtin qâla-l-laḏîna kafarû lil-ḥaqqi lammâ jâ''ahum hâḏâ siḥrum mubînun (7) 'am yaqûlûna-ftarâhu qul 'ini-f-taraytuhû falâ tamlikûna lî mina-L-Lâhi šay'an huwa 'a'lamu bimâ tufîḍûna fîhi kafâ bihî šahîdam baynî wa baynakum wa huwa-l-Ġafûr-r-Raḥîmu (8) qul mâ kuntu bid'am-mina-r-rusuli wamâ 'adrî mâ yuf'alu bî walâ bikum 'in 'attabi'u 'illâ mâ yuḥâ 'ilayya wamâ 'ana 'illâ naḏîrum-mubînun (9).

Lorsqu'on leur récite nos versets les plus clairs, les incrédules traitent notre vérité de magie manifete. (7) Ils affirment que tu as inventé ce Coran. Réponds: «Si je l'ai inventé, vous ne sauriez détourner de moi le

châtiment d'Allah. Allah sait ce dont vous m'accusez. Son témoignage me suffit entre vous et moi. Il est le Clément et le Miséricordieux. (8) Dis: «Je ne suis pas le premier Prophète. J'ignore le sort qu'Allah réserve à chacun de nous, vous et moi. Je me borne à suivre ce qui m'est révélé. J'ai pour unique mission d'avertir clairement (9).

En entendant les versets du Livre de Dieu récités, malgré leur clarté et leur évidence, les idolâtres plongés dans leur égarement et leur opiniâtreté, s'écrièrent: «c'est de la magie manifeste», ou bien ils prétendirent que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- a inventé ce Coran. Dieu lui dit de leur répondre: **«Si je l'ai inventé, vous ne sauriez détourner de moi le châtiment d'Allah»** Si je vous ai menti présumant que Dieu m'a envoyé et si je ne vous disais pas la vérité, Dieu m'infligerait un châtiment qu'il n'a jamais infligé à un autre avant moi. Nul d'entre vous ne pourrait me protéger contre Dieu, comme il est dit dans ce verset: **«Personne ne saurait me protéger contre Allah. Et je ne saurais trouver de refuge en dehors de Lui»** [Coran LXXII, 22]. Et dans un autre verset Dieu affirme la véracité du Coran, qu'il est révélé de Lui et que Mouhammad ne saurait prétendre qu'il est une invention de sa part, autrement Dieu lui aurait puni. **«Si le Prophète nous attribuait des propos que nous n'avons tenus, nous l'aurions saisi avec force»** [Coran LXIX, 44, 45].

Dieu sait parfaitement ce que les incrédules propageaient au sujet du Coran et ordonne à Son Prophète de leur répondre: **«Son témoignage me suffit entre vous et moi»**, un verset qui constitue un avertissement et une menace contre leur fausse accusation. **«Il est le Clément et le Miséricordieux»** On y trouve une exhortation au repentir et on peut l'interpréter de cette façon: Si vous vous repentez et revenez à Dieu en toute sincérité, Il vous absoudra et vous recevra dans le sein de sa miséricorde malgré tout.

«Je ne suis pas le premier Prophète» un grand nombre m'a précédé. Je ne vous apporte pas un mesasage qui diffère d'autres dont les Prophètes, avant moi, furent chargés de le communiquer à leurs peuples. Pourquoi donc me reniez-vous et ne croyez pas en mon message?

«J'ignore le sort qu'Allah réserve à chacun de nous, vous et moi» et

ce qu'Il fera de moi et de vous. Ibn Abbas a dit qu'après ce verset, Dieu fit descendre cet autre: «**Montrant ainsi que nous te pardonnons tes fautes passées et présentes**» [Coran XLVIII, 2]. Ikrima, Al-Hassan et Qatada y ont ajouté: «Après la révélation de ce verset, les fidèles s'écrièrent: «Félicitations ô Envoyé de Dieu? Et pour nous?» Dieu fit alors descendre: «**pour rendre dignes les croyants et les croyantes de l'éternel séjour au paradis où courent des eaux vives...**» [Coran XLVIII, 5].

En commentant le verset précité, Al-Hassan Al-Basri a dit: «Dans la vie future, le sort du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - sera certes le Paradis. Il leur a dit qu'il ignore son sort dans la vie présente s'il sera expulsé comme certains Prophètes, ou sera tué comme certains d'autres, ou ils seront engloutis par la terre ou une pluie de pierres s'abattra sur eux. Telle est l'interprétation convenable qu'on doit donner à ce verset. Lui et ceux qui l'ont suivi auront le Pardais dans l'autre monde, il ignorait ce qu'il en sera des polythéistes Qoraïchites: deviendront-ils croyants? resteront-ils incrédules? ou seront-ils exterminés à cause de leur impiété?

Comme affirmation de l'ignorance du sort, on rapporte ce hadith raconté par Kharija Ben Zaid Ben Thabet d'après Oum Al-'Ala qui a prêté serment d'allégeance au Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Elle a dit: «Comme les Ansars (Médinois) ont fait un tirage au sort pour donner hospitalité aux Mouhajirins (Emigrés Mecquois), notre part était Othman Ben Madh'oun qui demeura chez nous et fut atteint d'une maladie qui causa sa mort.

«Quand il mourut, on l'a lavé et on l'a enseveli dans ses vêtements. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - entra chez nous et m'entendit dire: «Que Dieu te fasse miséricorde ô Abou As-Saeb, je témoigne que Dieu t'a honoré»: L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - me dit: «Comment sais-tu que Dieu l'a honoré?». Je lui répondis: «Que je sacrifie pour toi père et mère ô Envoyé de Dieu. Qui est donc la personne que Dieu honore?». Il répliqua: «Quant à lui, la mort lui survint, par Dieu, je lui souhaite tout le bien. Par Dieu, je suis l'Envoyé de Dieu, j'ignore ce que Dieu fera de moi». Je rétorquai: «Par Dieu, dorénavant, je ne déclarerai plus quiconque pur aux regards de Dieu». Je dormis, et je vis Othman

auprès d'un cours d'eau qui coulait à ses pieds. Je vins auprès du Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - pour le mettre au cours de ma vision, il me répondit: «Tel est le prix de ses œuvres» *(- Rapporté par Boukhari).*

On peut déduire qu'on n'a pas le droit de déterminer le sort de quiconque soit-il pieux ou pervers. Seuls les dix compagnons avaient reçu l'annonce qu'ils entreront au Paradis ainsi que les récitateurs du Coran qui étaient au nombre de 70 et furent tués par trahison auprès du puits «Mé'ouna».

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِن كَانَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ وَكَفَرْتُم بِهِۦ وَشَهِدَ شَاهِدٌ مِّنۢ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ
عَلَىٰ مِثْلِهِۦ فَـَٔامَنَ وَٱسْتَكْبَرْتُمْ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠﴾ وَقَالَ
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَوْ كَانَ خَيْرًا مَّا سَبَقُونَآ إِلَيْهِ ۚ وَإِذْ لَمْ يَهْتَدُوا۟ بِهِۦ
فَسَيَقُولُونَ هَٰذَآ إِفْكٌ قَدِيمٌ ﴿١١﴾ وَمِن قَبْلِهِۦ كِتَٰبُ مُوسَىٰٓ إِمَامًا وَرَحْمَةً ۚ وَهَٰذَا
كِتَٰبٌ مُّصَدِّقٌ لِّسَانًا عَرَبِيًّا لِّيُنذِرَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ وَبُشْرَىٰ لِلْمُحْسِنِينَ ﴿١٢﴾ إِنَّ
ٱلَّذِينَ قَالُوا۟ رَبُّنَا ٱللَّهُ ثُمَّ ٱسْتَقَٰمُوا۟ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿١٣﴾
أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ خَٰلِدِينَ فِيهَا جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٤﴾

qul âra'aytum 'in kâna min 'indi-L-Lâhi wa kafartum bihî wa šahida šahidum mim banî 'Îsrâ'îla 'ala mitlihî fa'âmana was-takbartum 'inna-L-Lâha lâ yahdî-l-qawma-z-zalimîna (10) wa qâla-l-ladîna kafarû lil-ladîna 'âmanu law kâna hayram mâ sabaqûnâ 'ilayhi wa 'id lam yahtadû bihî fasayaqulûna hâdâ 'ifkun qadîmun (11) wa min qablihî kitâbu Mûsâ 'imâman wa rahmatan wa hâdâ kitâbum musaddiqun lisânan 'arabiyyal-liyundira-l-ladîna zalamû wa bušrâ lil-muhsinîna (12) 'inna-l-ladîna qâlû rabbuna-L-Lâhu tumma-s-staqâmû falâ hawfun 'alayhim walâ hum yahzanûna (13) 'ûlâ'ika 'ashâbu-l-jannati hâlidîna fîhâ jazâ'am bimâ kânû ya'malûna (14).

Dis: «Voyons. S'il était démontré que ce Livre -auquel vous ne croyez pas- vienne d'Allah, alors que même un israëlite a témoigné de son authenticité et il y a adhéré, qu'adviendrait-il de vous qui le rejetez avec

mépris? Allah ne favorise pas les incrédules». (10) Les incrédules disent à propos des croyants: «Si ce Coran avait vraiment une valeur, nous l'aurions adopté avant eux. Mais comme ils ne s'y conforment pas, ils le traitent de vieux mensonge». (11) Avant ce livre, il y a eu celui de Moïse qui a été tout à la fois un guide et une bénédiction. Ce Coran confirme en langue arabe le Livre de Moïse. Il t'autorise à menacer les méchants et à annoncer des bonnes nouvelles aux gentils. (12) Ceux qui proclament: notre Maître est Allah et qui se conduisent avec droiture ne connaîtront ni crainte ni tristesse. (13) Ils auront le Paradis pour séjour éternel en récompense de leurs œuvres (14).

O Mouhammad, dis à ces incrédules idolâtres: Que diriez-vous si ce Coran venait réellement de Dieu et que vous l'eussiez renié, que pensez-vous que Dieu fera de vous **«alors que même un Israëlite a témoigné de son authenticité et y a adhéré»**. Car les Livres précédents révélés aux autres Prophètes contenaient les mêmes enseignements. Un témoin parmi les fils d'Israël a reconnu sa conformité, mais vous, vous l'avez renié par orgueil. Il s'agit, comme a avancé Masrouq, de '-Abdullah Ben Salam et d'autres encore, qui ont cru en votre Prophète et au Livre.

«Allah ne favorise pas les incrédules» et ne dirige pas le peuple injuste. Amer Ben Sa'd rapporte que son père a dit: «Je n'ai jamais entendu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dire à un mortel qui marche sur la terre qu'il sera l'un des élus du Paradis qu'à Abdullah Ben Salam -que Dieu l'agrée-, et à son sujet ce verset fut révélé: **«alors que même un israëlite a témoigné de son authenticité et y a adhéré»**. Ainsi fut le commentaire de Moujahed, Ibn Abbas, Ad-Dahak et Qatada.

«Les incrédules disent à propos des croyants: «Si ce Coran avait vraiment une valeur, nous l'aurions adopté avant eux» voulant désigner Bilal, Çouhayb, Ammar, Khabbab et leurs semblables parmi les vrais croyants qui étaient des esclaves et des opprimés. Les incrédules ont commis une grande erreur en les désignant comme Dieu le montre dans ce verset: **«C'est ainsi que nous déconcertons les hommes par le destin que nous réservions aux uns et aux autres au point qu'ils disent: «Comment, c'est à ces gens-là qu'Allah accorde des faveurs?»** [Coran VI,

53] Ils furent étonnés de voir cette catégorie de faibles et de pauvres se convertir et croire au Coran et dirent: «**Si ce Coran avait vraiment une valeur, nous l'aurions adopté avant eux**».

Les gens de la communauté et de la Sunna ont jugé que tout acte ou parole dont l'auteur n'était pas un des compagnons du Prophète - que Dieu les agréé- doit être considéré comme une innovation, car si c'était un bien -ou une bonne chose-ils nous y auraient devancés, étant donné qu'ils n'ont laissé un acte -ou une parole- de bien sans prendre l'initiative et la déclarer.

«**Mais comme ils ne s'y conforment pas, ils le traitent de vieux mensonge**» et affirment que le Coran n'est qu'un recueil de vieux contes hérité des ancêtres, en le dénigrant ainsi que ceux qui suivent ses prescriptions. Tel est l'orgueil que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit de lui: «Il est le reniement de droits des autres et le mépris des hommes».

«**Avant ce Livre, il y a eu celui de Moïse**» qui est la Torah -ou le Pentateuque- «**qui a été tout à la fois un guide et une bénédiction**» ou une miséricorde. Mais celui-ci, le Coran, est un Livre qui confirme les autres, écrit en langue arabe d'un style clair et éloquent. «**Il t'autorise à menacer les méchants et à annoncer de bonnes nouvelles aux gentils**» qui font le bien. Ceux qui disent: «**Notre Seigneur et Dieu**» et adoptent la voie de rectitude, ne connaîtront ni crainte de ce qui les attend, ni tristesse de ce qu'ils ont laissé derrière eux. Ceux-là «**auront le Paradis pour séjour éternel en récompense de leurs œuvres**» bonnes qui leur assurent la miséricorde de Dieu et Sa satisfaction.

وَوَصَّيْنَا ٱلْإِنسَٰنَ بِوَٰلِدَيْهِ إِحْسَٰنًا ۖ حَمَلَتْهُ أُمُّهُۥ كُرْهًا وَوَضَعَتْهُ كُرْهًا ۖ وَحَمْلُهُۥ
وَفِصَٰلُهُۥ ثَلَٰثُونَ شَهْرًا ۚ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغَ أَشُدَّهُۥ وَبَلَغَ أَرْبَعِينَ سَنَةً قَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِىٓ أَنْ
أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ ٱلَّتِىٓ أَنْعَمْتَ عَلَىَّ وَعَلَىٰ وَٰلِدَىَّ وَأَنْ أَعْمَلَ صَٰلِحًا تَرْضَىٰهُ وَأَصْلِحْ
لِى فِى ذُرِّيَّتِىٓ ۖ إِنِّى تُبْتُ إِلَيْكَ وَإِنِّى مِنَ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿١٥﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ نَتَقَبَّلُ
عَنْهُمْ أَحْسَنَ مَا عَمِلُوا۟ وَنَتَجَاوَزُ عَن سَيِّـَٔاتِهِمْ فِىٓ أَصْحَٰبِ ٱلْجَنَّةِ ۖ وَعْدَ ٱلصِّدْقِ ٱلَّذِى
كَانُوا۟ يُوعَدُونَ ﴿١٦﴾

wa waṣṣaynâ-l-'insâna biwâlidayhi 'iḥsânan ḥamalathu 'ummuhû kurhan wa waḍa'athu kurhan wa ḥamluhû wa fiṣâluhû ṯalâṯûna šahran ḥattâ 'iḏâ balġa 'ašaddahû wa balaġa 'arba'îna sanatan qâla rabbi 'awzi'nî 'an 'aškura ni'mataka-l-latî 'an'amta 'alayya wa 'alâ wâlidayya wa 'an 'a'mala ṣaliḥan tarḍâhu wa 'aṣliḥ lî fî ḏurriyatî 'innî tubtu 'ilayka wa '-innî mina-l-muslimîna (15) 'ûlâ'ika-l-laḏîna nataqabbalu 'anhum 'aḥsana mâ 'amilû wa natajâwazu 'an sayyi'âtihim fî aṣḥâbi-l-jannati wa'da-s-ṣidqi-l-laḏî kânû yu'adûna (16).

Nous avons recommandé à l'homme de bien traiter ses pères et mère. Sa mère l'a porté et l'a mis au monde en souffrant. Elle endure les fatigues de la grossesse et de l'allaitement pendant trente mois. Quand il atteint l'âge de maturité, à quarante ans, il prie ainsi: «Seigneur, fais que je reconnaisse les bienfaits dont Tu m'as comblé, moi et mes parents. Fais que mes actions t'agréent et rends-moi heureux dans ma descendance. Je m'abandonne à Toi, je me range du côté des soumis»». (15) De tels hommes, nous agréons les bonnes actions et nous leur pardonnons les mauvaises. Ils seront parmi les bienheureux du Paradis. Ainsi se trouveront réalisées les promesses qui leur auront été faites (16).

Dans le Coran on trouve plusieurs versets où le bon traitement des parents est joint à l'adoration de Dieu. Nous citons celui-ci à titre d'exemple: **«Ton Seigneur ordonne de n'adorer que Lui, de bien se conduire avec ses père et mère»** [Coran XVII, 23]. Dans ces versets, Dieu recommande, voire ordonne, d'être bienveillant à l'égard des père et mère et d'être bon envers eux.

Au sujet de cette révélation, Abou Daoud at-Tayalisi rapporte d'après Sa'd -que Dieu l'agrée- que la mère de ce dernier lui dit: «O Sa'd, Dieu n'a-t-Il pas ordonné d'obéir aux père et mère? Je ne prends ni boisson ni nourriture jusqu'à ce que tu renies Dieu». Elle s'abstint ainsi de tout et on devait , pour la maintenir en vie, lui ouvrir la bouche avec un bâton pour lui donner quelque chose» ***(Rapporté par Mouslim et les auteurs des Sunans).***

«Sa mère l'a porté et l'a mais au monde en souffrant» tout comme chaque mère endure la période de grossesse, les envies, la nausée et le poids de l'enfant dans son ventre. Lors de l'accouchement elle éprouve également des douleurs et des peines. **«Elle endure les fatigues de la grossesse et de l'allaitement pendant trente mois.»** Les ulémas ont

déduit de ce verset et de cet autre: «**... Elle l'allaite pendant deux ans**» [Coran XXXI, 14] que la durée minimale de la grossesse est de six mois. En confirmation on cite ce que Ma'mar Ben Abdullah Al-Jouhani a rapporté. Il a dit qu'un de ses concitoyens a épousé une femme de la famille Jouhaina, qui lui enfanta un garçon après six mois de grossesse. Son mari alla voir Othman -que Dieu l'agrée- et lui raconta le fait. Othman manda la femme qui, en s'apprêtant à s'habiller, sa sœur se mit à pleurer. Elle lui dit: «Pourquoi pleures-tu? par Dieu nul des créatures de Dieu n'a douté de ma conduite sauf lui. Dieu le Très Haut tranchera entre nous».

Cette femme arrivée chez Othman avec son mari, Othman ordonna de la lapider. Ali -que Dieu l'agrée- ayant eu vent de cette affaire, vint trouver le calife Othman et lui demanda: «Que fais-tu?» - Cette femme, lui répondit-il, vient de mettre au monde un enfant après six mois de grossesse seulement. Est-ce possible?». Et Ali de répliquer: «N'as-tu pas les lu Coran? -Oui. -N'as-tu pas entendu Dieu à Lui la puissance et la gloire- dire: «**... de la grossesse et de l'allaitement pendant trente mois**» et aussi: «**pendant deux ans**» De ça on peut déduire que l'enfant n'est resté que six mois (dans le ventre de sa mère). Othman dit alors: «Par Dieu, je n'ai pas fait attention à cela. Qu'on m'emmène la femme.» Mais ce fut trop tard parce qu'on la trouva lapidée et morte. Et Ma'mar de poursuivre: «Par Dieu, un corbeau ne ressemble pas à un autre ou un œuf ne ressemble pas un à autre plus que cet enfant à son père. Ce père, voyant son fils, s'écria: «Il est bien mon fils et je n'en doute pas.». Il fut atteint par un ulcère phagédénique qui lui rongea le visage. Et le père devait mourir à cause de cet ulcère».

Ibn Abbas a dit: «Si la femme accouche après neuf mois de grossesse, l'allaitement de vingt et un mois suffit à l'enfant» A partir de ce raisonnement on peut limiter la durée minimale de l'allaitement en fonction de celle de la grossesse de sorte que les deux ne dépassent pas trente mois.

«**Quand il atteint l'âge de la maturité, à quarante ans**» il devient robuste, sage, car, en Islam, cet âge est considéré l'âge idéal où l'homme parvient à sa perfection. Al-Hafedh Al-Moussali rapporte, d'après Othman -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah

le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'homme atteint l'âge de quarante, Dieu lui allège son compte, à l'âge de soixante, Il lui accorde le repentir, à l'âge de soixante-dix, les habitants du ciel l'aiment, à l'âge de quatre-vingt, Dieu affermit ses bonnes actions et lui efface les mauvaises, enfin, parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix, Dieu lui efface ses péchés et fautes passés et futures, accepte son intercession pour les membres de sa famille et devient le prisonnier de Dieu sur terre».

A cet âge, il dit: «**Seigneur, fais que je reconnaisse les bienfaits dont Tu m'as comblé, moi et mes parents. Fais que mes actions**» à venir «**t'agréent et rends-moi heureux dans ma descendance. Je m'abandonne à Toi, je me range du côté des soumis**» On trouve dans cette prière une exhortation à se repentir vers Dieu, revenir à lui et être ferme dans tout cela. Ibn Mass'oud a dit que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- enseignait les fidèles de dire après le tachahoud dans la prière: *«Grand Dieu, unis nos cœurs, dissipe toute animosité, montre-nous le chemin du salut, fais-nous sortir des ténèbres vers la lumière, préserve-nous des grands péchés apparents et cachés, bénis nos ouïes, nos vues, nos cœurs, nos épouses et nos enfants, pardonne-nous car Tu es celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant, Tu es le Miséricordieux. Fais-nous reconnaissants de vos bienfaits dont Tu nous as comblé en Te louant et parachève-les sur nous» (Rapporté par Abou Daoud)*[1].

«De tels hommes, nous agréons les bonnes actions et nous leur pardonnons les mauvaises. Ils seront parmi les bienheureux du Paradis». Ceux-là sont ceux qui se sont repentis revenant à Dieu, implorant le pardon et la miséricorde du Seigneur ayant l'intention de se consacrer à son culte. Ils seront admis au Paradis car Dieu leur a promis une telle récompense et «**ainsi se trouveront réalisées les promesses qui leur auront été faites**».

---

(1) روى أبو داود في سننه عن ابن مسعود رضي الله عنه أن رسول الله ﷺ كان يعلمهم أن يقولوا في التشهد: «اللهم ألف بين قلوبنا وأصلح ذات بيننا، وأهدنا سبل السلام، ونجنا من الظلمات إلى النور، وجنبنا الفواحش ما ظهر منها وما بطن، وبارك لنا في أسماعنا وأبصارنا وقلوبنا وأزواجنا وذرياتنا، وتب علينا إنك أنت التواب الرحيم، واجعلنا شاكرين لنعمتك، مثنين بها عليك قابليها، وأتمها علينا».

Mouhammad Ben Hateb raconte: «J'étais chez Ali Ben Abi Taleb alors que 'Ammar, Sa'Sa'a, Al-Achtar et Mouhammad Ben Abi Bakr s'y trouvaient en même temps. Ils évoquèrent Othman en atteignant à sa personne. Ali était assis sur son lit tenant un petit bâton en main. L'un de ces hommes leur dit: «vous êtes chez un individu qui tranche entre vous». En lui demandant son avis sur 'Othman -que Dieu l'agrée- il répondit: «Othman était de ceux cités dans ce verset: «**De tels hommes nous agréons les bonnes actions et nous leur pardonnons les mauvaises»** jusqu'à la fin du verset. Par Dieu, Othman et ses compagnons sont les concernés par ce verset».

Youssof demanda à Mouhammad Ben Hateb: «Jures-tu par Dieu que tu as entendu cela de la bouche de Ali -que Dieu l'agrée-?» Il lui répondit: «Par Dieu, j'ai bien entendu cela de 'Ali -que Dieu l'agrée».

وَٱلَّذِى قَالَ لِوَٰلِدَيْهِ أُفٍّ لَّكُمَآ أَتَعِدَانِنِىٓ أَنْ أُخْرَجَ وَقَدْ خَلَتِ ٱلْقُرُونُ مِن قَبْلِى
وَهُمَا يَسْتَغِيثَانِ ٱللَّهَ وَيْلَكَ ءَامِنْ إِنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ فَيَقُولُ مَا هَٰذَآ إِلَّآ أَسَٰطِيرُ
ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٧﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلْقَوْلُ فِىٓ أُمَمٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِم مِّنَ
ٱلْجِنِّ وَٱلْإِنسِ ۖ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ خَٰسِرِينَ ﴿١٨﴾ وَلِكُلٍّ دَرَجَٰتٌ مِّمَّا عَمِلُوا۟ ۖ وَلِيُوَفِّيَهُمْ
أَعْمَٰلَهُمْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١٩﴾ وَيَوْمَ يُعْرَضُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ عَلَى ٱلنَّارِ أَذْهَبْتُمْ طَيِّبَٰتِكُمْ
فِى حَيَاتِكُمُ ٱلدُّنْيَا وَٱسْتَمْتَعْتُم بِهَا فَٱلْيَوْمَ تُجْزَوْنَ عَذَابَ ٱلْهُونِ بِمَا كُنتُمْ تَسْتَكْبِرُونَ
فِى ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَبِمَا كُنتُمْ تَفْسُقُونَ ﴿٢٠﴾

wa-l-laḏî qâla liwâlidayhi 'uffil-lakumâ 'ata'idâninî 'an 'uẖraja waqad ẖalati-l-qurûnu min qablî wa humâ yastaġîṯani-L-Lâha waylaka 'âmin '-inna wa 'da-L-Lâhi ḥaqqun fayaqûlu mâ hâḏâ 'illâ 'asâṭîru-l-awwalîna (17) 'ûlâ'ika-l-laḏîna ḥaqqa 'alay himu-l-qawlu fî 'umamin qad ẖalat min qablihim mina-l-jinni wa-l-'insi 'innahum kânû ẖasirîna (18) wa likullin darajâtum mimmâ 'amilû wa liyuwaffiyahum 'a'mâlahum wa hum lâ yuẓlamûna (19) wa yawma yu'raḍu-l-laḏîna kafarû 'alâ-n-narri 'aḏhabtum ṭayyibatikum fî ḥayâtikumu-d-dunyâ wastamta'tum bihâ falyawma tujzawna 'aḏâba-l-hûni bimâ kuntum tastakbirûna fîl-'arḍi biġayri-l-ḥaqqi wa bimâ kuntum tafsuqûna (20).

Celui qui dit à ses parents: «Fichez-moi la paix. Pourquoi me rappeler sans cesse que je renaîtrai? Alors que tant de générations se sont succédé avant moi sans renaître?» Les parents l'adjurent ainsi au nom d'Allah: «Malheureux! Soumets-toi. Les prédictions d'Allah sont vraies». Et lui d'insister: «Ce sont de vieilles fables» (17) La parole d'Allah se vérifiera contre l'auteur d'un tel langage, comme elle s'est vérifiée contre tant d'autres peuples de génies et d'hommes aujourd'hui disparus. Ils seront tous réprouvés. (18) Chaque homme sera classé suivant ses œuvres. Ainsi nous récompenserons les hommes d'après leurs œuvres et aucun ne sera lésé. (19) Le jour où on conduira les infidèles à l'enfer, on leur dira: «Vous avez usé vos dons les plus rares à jouir de la vie et à en épuiser les plaisirs. Aujourd'hui, un supplice infamant vous est infligé en punition de votre coupable orgueil et de vos excès sur terre (20).

Ceux qui ont prétendu que le premier verset fut descendu au sujet de Abdul Rahman le fils de Abou Bakr, leurs dires sont faibles et non-fondés, car il s'est converti et est devenu l'un des musulmans les plus fervents à cette époque. Ce verset concerne tout individu qui désobéit à ses parents et renie la vérité.

Abdullah Ben Al-Médini raconte: «Me trouvant dans la mosquée, j'entendis Marwan dire dans son prône: «Dieu le Très Haut a permis au prince des croyants de former une bonne idée au sujet de Yazid et de l'apprécier, et par la suite de le nommer comme calife. Avant moi, Abou Bakr avait désigné Omar pour lui succéder au pouvoir». Abdul Rahman Ben Abi Bakr -que Dieu les agrée- s'écria: «S'agit-il d'une hérédité? Par Dieu Abou Bakr n'a pas laissé ce califat comme succession à aucun de ses enfants, ni à un proche, ni même Mou'awia sauf par un effet de clémence et de considération à ses fils». Marwan lui dit alors: «N'es-tu pas l'homme qui a dit à ses paroles: «Fichez-moi la paix?» Et Abdul Rahman de répliquer: «N'es-tu pas le fils de celui que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a maudit son père?».

Aïcha -que Dieu l'agrée- entendant leurs propos dit à Marwan: «-C'est toi qui a dit à Abdul Rahman telle et telle chose? Tu as menti car ce n'est plus à son sujet que ce verset fut révélé, mais plutôt d'un tel et d'un tel...» Marwan regretta son comportement et ses dires,

descendit de la chaire, se rendit chez Aicha et demeura auprès de sa chambre lui présenter ses excuses.

«Pourquoi me rappeler sans cesse que je renaîtrai?» et qu'on me fera sortir du tombeau pour une nouvelle vie. **«Alors que tant de générations se sont sccédé avant moi sans renaître».** Ses parents, tout en implorant l'aide de Dieu, lui disent: **«Malheureux! soumets-toi. Les prédications d'Allah sont vraies»** et seront réalisées sûrement. Et lui de répondre: **«Ce sont de vieilles fables».**

Ce sont ceux-là contre lesquels la pardole de Dieu s'est réalisée en même temps contre les peuples de génies et les peuples d'humains qui ont vécu avant eux, et ont, par la suite, mérité le châtiment de Dieu et étaient parmi les perdants et les réprouvés.

«Chaque homme sera classé suivant ses œuvres» et subira le supplice en fonction de ses mauvaises actions. **«Ainsi nous récompenserons les hommes d'après leurs œuvres et aucun ne sera lésé».** Abdul Rahman Ben Zaid a dit: «Les degrés de l'enfer augmentent en profondeur, tandis que ceux du paradis en s'élevant».

«Le jour où on conduira les infidèles à l'enfer, on leur dira: «Vous avez usé vos dons les plus rares à jouir de la vie et à en épuiser les plaisirs». Ces paroles leur seront adressées à titre de réprimande. Tenant en considération la sagesse qui émane de ce verset, 'Omar Ben Al-Khattab s'abstenait souvent même de consommer des choses licites et bonnes et disait: «J'ai peur d'être parmi ceux qui sont concernés par ce verset: **«Vous avez usé vos dons....».**

«Aujourd'hui, un supplice infamant vous est infligé en punition de votre coupable orgueil et de vos excès sur terre» Car ceux qui s'adonnent aux excellentes choses qu'ils possèdent sur la terre, s'enorgueillissent en se détournant du chemin de la vérité et commettent les turpitudes et les mauvaises actions, Dieu les punira et leur infligera un supplice humiliant et les précipitera dans l'abîme de la Géhenne. Que Dieu nous en préserve.

۞ وَاذْكُرْ أَخَا عَادٍ إِذْ أَنذَرَ قَوْمَهُ بِالْأَحْقَافِ وَقَدْ خَلَتِ النُّذُرُ مِن بَيْنِ يَدَيْهِ

وَمِنْ خَلْفِهِۦٓ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّا ٱللَّهَ إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٢١﴾ قَالُوٓا۟
أَجِئْتَنَا لِتَأْفِكَنَا عَنْ ءَالِهَتِنَا فَأْتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٢٢﴾ قَالَ
إِنَّمَا ٱلْعِلْمُ عِندَ ٱللَّهِ وَأُبَلِّغُكُم مَّآ أُرْسِلْتُ بِهِۦ وَلَٰكِنِّىٓ أَرَىٰكُمْ قَوْمًا تَجْهَلُونَ
﴿٢٣﴾ فَلَمَّا رَأَوْهُ عَارِضًا مُّسْتَقْبِلَ أَوْدِيَتِهِمْ قَالُوا۟ هَٰذَا عَارِضٌ مُّمْطِرُنَا ۚ بَلْ هُوَ مَا
ٱسْتَعْجَلْتُم بِهِۦ ۖ رِيحٌ فِيهَا عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢٤﴾ تُدَمِّرُ كُلَّ شَىْءٍۭ بِأَمْرِ رَبِّهَا فَأَصْبَحُوا۟
لَا يُرَىٰٓ إِلَّا مَسَٰكِنُهُمْ ۚ كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلْقَوْمَ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٢٥﴾

wa-d̲kur 'ah̲â 'Âdin 'id̲ 'and̲ara qawmahû bil 'aḥqâfi waqad h̲alati-n-nud̲uru mim bayni yadayhi wa min h̲alfihî 'allâ ta'budû 'illâ-L-Lâha 'innî 'ah̲âfu 'alaykum 'ad̲âba yawmin 'aẓîmin (21) qâlû 'aji'tanâ lita'fikanâ 'an 'âlihatinâ fa 'tinâ bimâ ta'idunâ 'in kunta mina-ṣ-ṣâdikîna (22) qâla 'innamâ-l-'ilmu 'inda-L-Lâhi wa 'uballiġukum mâ 'ursiltu bihî wala kinnî 'arâkum qawman tajhalûna (23) falammâ ra'awhu 'âriḍam mustaqbila 'awdiyatihim qâlû hâd̲â 'âriḍum mumṭirûna bal-huwa masta'jaltum bihî riḥun fîhâ 'ad̲âbun 'alîmun (24) tudammiru kulla šay'im bi'amri rabbihâ fa 'aṣbaḥû lâ yurâ 'illâ masâkinuhum kad̲âlika najzi-l-qawma-l-mujrimîna (25).

Cite-leur le cas du frère des 'Adites qui prêcha son peuple dans l'Ahqaf où tant de Prophètes se succédèrent avant et après lui. Il leur recommandait: «N'adorez qu'Allah. J'appréhende pour vous le châtiment d'un jour qui sera mémorable». (21) Ils répondirent: «Viens-tu pour nous détacher de nos idoles? Exécute tes menaces si tu dis vrai». (22) Allah seul est fixé sur ces menaces, dit-il. Pour moi, j'accomplis ma mission. Mais je vois que j'ai affaire à un peuple insouciant. (23) Apercevant un nuage s'avancer vers leurs vallées, ils s'écrièrent: «Ce nuage nous apporte la pluie» Erreur, c'est le châtiment que vous avez hâté, c'est un vent qui vous apporte un épouvantable fléau. (24) Un vent qui, sur l'ordre du Seigneur, détruira tout. Le lendemain, seules leurs demeures restaient debout. C'est notre manière de punir les coupables (25).

Les peuples passés avaient traité leurs Prophètes de menteurs. Dieu demande à Son Messager de citer à ces idolâtres de La Mecque

le Prophète Houd, le frère des Adites, que Dieu avait envoyé au premier peuple de 'Ad qui habitait à Al-Ahqaf (qui signifie: la dune de sable). Et Qatada a précisé: Le premier peuple Adite vivait dans une région sablonneuse au Yemen, dominant la mer, qui s'appelait: Al-Chihr.

Dieu avait envoyé avant Houd et après lui, des Prophètes qui avertissaient leurs peuples de n'adorer que Dieu seul. Il est cité dans le Coran ce qu'en fut de ces peuples mécréants quand Dieu dit par exemple: «**S'ils se montrent irréductibles, dis-leur: Je vous prédis un cyclone comme celui qui a anéanti 'Ad et Thémoud. A toute époque, des Prophètes leur furent envoyés les exhortant à n'adorer qu'Allah**» [Coran XLI, 13-14]. Son peuple lui répondit: «**Viens-tu pour nous détacher de nos idoles?**» et nous détourner d'elles?» «**Exécute tes menaces si tu dis vrai**». Ils demandèrent que Dieu dépêche leur supplice car ils n'y croyaient pas, comme Il a dit ailleurs: «**Les incrédules sont impatients de la voir venir...**» [Coran XLII, 18]. Dieu seul décide à quel moment Il dressera l'heure et enverra son châtiment. Je vous transmets ce avec quoi j'ai été envoyé.

Comme une sécheresse avait frappé le pays et les gens avaient besoin de la pluie, en voyant un nuage se former et se diriger vers eux, ils furent réjouis d'avoir de l'eau, mais Dieu leur répondit: «**Erreur, c'est le châtiment que vous avez hâté, c'est un vent qui vous apporte un épouvantable fléau.**» et un supplice douloureux, qui va, sous l'ordre de son Seigneur, tout détruire. La menace de Dieu fut réalisée et «**le lendemain, seules leurs demeures restaient debout**». Quant à eux, ils furent exterminés du premier au dernier. Voilà comment Dieu rétribue le peuple coupable et incrédule, et qui traite les Prophètes de menteurs.

On a rapporté que le pays de 'Ad fut frappé d'une disette. Ils envoyèrent un homme appelé «Qil» qui passa par Mou'awia Ben Bakr et demeura chez lui un mois durant lequel il lui servait du vin et deux cantatrices appelées. «Al-Jaradatane» (les deux sauterelles) lui chantaient les plus beaux refrains. Après l'écoulement de ce mois, l'homme quitta son hôte et se dirigea vers les montagnes «Mahara». Là il pria le Seigneur: «Grand Dieu, Tu sais bien que je ne suis pas venu chez un malade pour le soigner, ni à un prisonnier pour le

racheter. Grand Dieu, donne au peuple 'Ad à boire ce que Tu lui as donné jadis». A ce moment des nuages noirs passèrent au-dessus de sa tête. Une voix l'interpella pour choisir lequel il voulut. Désignant un nuage très noir, une voix y surgit et dit: «Considère alors comment il sera très fin de sorte qu'il ne laissera survivre aucun du peuple de 'Ad». En effet un vent dont le courant passa presque à travers une bague causa leur périssement.

L'imam Ahmed rapporte que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Je n'ai jamais vu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rire à pleine gorgée en sorte de montrer sa luette, plutôt il souriait, A la vue d'une nuage ou du soufflement d'un vent, on pouvait remarquer les effets de l'un et l'autre sur son visage. Je lui demandai un jour: «O Messager de Dieu, lorsque les gens voient un nuage se former, ils espèrent le bien et attendent la chute de la pluie. Quant à toi, je ne vois que la répugnance se tracer sur ton visage?» Il me répondit: «Qu'est-ce qu'il me garantit que ce vent n'apporte pas le châtiment comme en subit un des peuples passés croyant obtenir de la pluie?».

Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Lorsque le vent devenait violent, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: *«Seigneur, je Te demande de m'accorder son bien (du vent) et le mieux qui s'y trouve et le bien (de la pluie) dont il est chargé. Je recherche refuge auprès de Toi contre son mal, le pire qui s'y trouve et le mal dont il est chargé». Et lorsque le ciel s'obscurcissait en se couvrant de nauges, le visage du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'assombrissait. Il entrait et sortait, allait et venait, mais une fois la pluie chutait, il s'apaisait et devenait tranquille. Un jour -raconte Aicha- je lui demandai au sujet de cela, il me répondit: «O Aicha, il se peut que cela arrive et soit comme il en était du peuple de 'Ad:* **«Apercevant un nuage s'avancer vers leurs vallées, ils s'écrièrent: «Ce nuage nous apporte la pluie»** *(Rapporté par Mouslim]*[1].

---

(1) وعن عائشة رضي الله عنها قالت: كان رسول الله ﷺ إذا عصفت الريح قال: اللهم إني أسألك خيرها وخير ما فيها، وخير ما أرسلت به، وأعوذ بك من شرها وشر ما فيها، وشر ما أرسلت به. قالت: وإذا تخيلت السماء تغير لون.، وخرج ودخل وأقبل وأدبر، وإذا أمطرت سري عنه، فعرفت ذلك عائشة رضي الله عنها، فسألته فقال رسول الله ﷺ: لعله يا عائشة كما قال قوم عاد: ﴿فلما رأوه عارضاً مستقبل أوديتهم قالوا هذا عارض ممطرنا﴾ (رواه مسلم).

Nous avons déjà parlé de l'histoire du peuple de 'Ad en commentant les deux sourates Al-'Araf et Houd.

وَلَقَدْ مَكَّنَّاهُمْ فِيمَا إِن مَّكَّنَّاكُمْ فِيهِ وَجَعَلْنَا لَهُمْ سَمْعًا وَأَبْصَارًا وَأَفْئِدَةً فَمَا
أَغْنَىٰ عَنْهُمْ سَمْعُهُمْ وَلَا أَبْصَارُهُمْ وَلَا أَفْئِدَتُهُم مِّن شَيْءٍ إِذْ كَانُوا يَجْحَدُونَ
بِآيَاتِ اللَّهِ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ (٢٦) وَلَقَدْ أَهْلَكْنَا مَا حَوْلَكُم
مِّنَ الْقُرَىٰ وَصَرَّفْنَا الْآيَاتِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ (٢٧) فَلَوْلَا نَصَرَهُمُ الَّذِينَ اتَّخَذُوا مِن
دُونِ اللَّهِ قُرْبَانًا آلِهَةً ۖ بَلْ ضَلُّوا عَنْهُمْ ۚ وَذَٰلِكَ إِفْكُهُمْ وَمَا كَانُوا يَفْتَرُونَ
(٢٨)

walaqad makkannâhum fîmâ̂ 'in makkanâkum fîhi wa ja'alnâ lahum sam'an wa 'abṣâran wa 'af'idatan famâ̂ 'aġnâ 'anhum sam'uhum walâ̂ 'abṣâruhum walâ̂ 'af'idatuhum minšay'in 'iḏ kânû yajḥadûna bi 'â̂yâti-L-Lâhi wa ḥâqa bihim mâ kânû bihî yastahzi'ûna (26) walaqad 'ahlaknâ mâ ḥawlakum mina-l-qûra wa ṣarrafnâ-l-'â̂yâti la 'allahum yarji'ûna (27) falawlâ naṣarahumu-l-laḏîna-t-taḫaḏû min dûni-L-Lâhi qurbânan 'â̂lihatam bal dallû 'anhum wa ḏâlika 'ifkuhum wamâ kânû yaftarûna (28).

Nous les avions installés sur terre plus solidement que vous. Nous les avions bien pourvus sous le rapport de l'ouïe, de la vue et de l'intelligence. Mais ouïe, vue et intelligence ne leur furent d'aucune utilité parce qu'ils nièrent les signes d'Allah. Les châtiments qu'ils avaient tournés en dérision se réalisèrent. (26) Nous avons anéanti nombre de villes autour de vous. Et pourtant nous avions multiplié les avertissements pour ramener à nous leurs habitants. (27) Si seulement ceux qu'ils avaient élus pour divinités et intercesseurs à la place d'Allah les avaient secourus. Au contraire, ils les abandonnèrent. Voilà à quoi aboutirent leur impiété et leurs inventions (28).

Dieu avait donné aux générations passées des moyens plus qu'il en a donné aux impies de Qoraïch comme richesses et progénitures; tout comme Il leur a accordé des oreilles, des yeux et des cœurs. Mais tous ces organes ne leur servirent à rien du moment qu'ils eurent nié les signes de Dieu, et ce dont ils se moquaient les a enveloppés et

furent frappés par le supplice. Et vous, prenez garde qu'un tel châtiment ne vous frappe dans ce bas monde et un autre dans l'au-delà.

«Nous avons anéanti nombre de villes autour de vous» C'est à dire autour de la Mecque, ces peuples de toutes ces cités tels que les Adites qui habitaient dans l'Ahqaf, en Hadramout près de Yemen, les Thémoudites qui vivaient dans une région située entre les premiers et le pays du Châm, les habitants de Saba, les originaires de Yemen, les Médianites dont leurs demeures étaient sur la route menant à Ghaza, ainsi la mare du peuple de Loth où ils passaient en voyageant.

«Et pourtant nous avons multiplié les avertissements pour ramener à nous leurs habitants» en leur adressant des signes dans le but de revenir à Dieu. Que ne leur fussent donc venues à leur secours les divinités qu'ils avaient prises et adorées en dehors de Dieu pour soi-disant se rapprocher de Lui. **«Au contraire, ils les abandonnèrent»** au moment où ils avaient besoin d'elles. Tel est le résultat de leur imposture et leur impiété en adorant ces idoles, et voilà à quoi aboutirent leurs inventions. Ils ne furent que trop égarés et perdus.

وَإِذْ صَرَفْنَآ إِلَيْكَ نَفَرًا مِّنَ ٱلْجِنِّ يَسْتَمِعُونَ ٱلْقُرْءَانَ فَلَمَّا حَضَرُوهُ قَالُوٓا۟ أَنصِتُوا۟
فَلَمَّا قُضِىَ وَلَّوْا۟ إِلَىٰ قَوْمِهِم مُّنذِرِينَ ﴿٢٩﴾ قَالُوا۟ يَٰقَوْمَنَآ إِنَّا سَمِعْنَا كِتَٰبًا
أُنزِلَ مِنۢ بَعْدِ مُوسَىٰ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ يَهْدِىٓ إِلَى ٱلْحَقِّ وَإِلَىٰ طَرِيقٍ مُّسْتَقِيمٍ
﴿٣٠﴾ يَٰقَوْمَنَآ أَجِيبُوا۟ دَاعِىَ ٱللَّهِ وَءَامِنُوا۟ بِهِۦ يَغْفِرْ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمْ وَيُجِرْكُم
مِّنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣١﴾ وَمَن لَّا يُجِبْ دَاعِىَ ٱللَّهِ فَلَيْسَ بِمُعْجِزٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَيْسَ
لَهُۥ مِن دُونِهِۦٓ أَوْلِيَآءُ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٣٢﴾

wa 'iḏ ṣarafnâ 'ilayka nafaram mina-l-jinni yastami'ûna-l-Qur'âna falammâ ḥaḍarûhu qâlû 'anṣitû falammâ quḍiya wallaw 'ilâ qawmihim munḏirîna (29) qâlu yâ qawmanâ 'innâ sami'nâ kitâban 'unzila mim ba'di Mûsâ muṣaddiqa-l-limâ bayna yadayhi yahdî 'ilâ-l-ḥaqqi wa 'ilâ ṭarîqim mustaqîmin (30) yâ qawmanâ 'ajibû dâ'iya-L-Lâhi wa 'âminû bihî yaġfir lakum min ḏunûbikum wa yujirkum min 'aḏâbin 'alîmin (31)

wa mal-lâ yujib dâ'iya-L-Lâhi falaysa bi mu'jizin fil 'arḍi wa laysa lahû min dûnihî 'awliyâ'u 'ulâ'ika fî ḍalâlim mubînin (32).

Nous dirigeâmes vers toi un groupe de génies pour qu'ils entendent le Coran. Une fois en ta présence, ils dirent: «Ecoutons» à la fin de la lecture, ils s'en retournèrent auprès des leurs pour les convertir. (29) «O notre peuple, dirent-ils nous avons entendu un Livre révélé depuis Moïse et qui confirme les Ecriturs passées. Il enseigne la vérité et montre le droit chemin. (30) O notre peuple, réponds à l'apôtre d'Allah et convertis-toi. Allah absoudra tes péchés et t'épargnera un supplice atroce». (31) Celui qui ne répond pas à l'apôtre d'Allah ne saurait contrecarrer la puissance d'Allah sur terre ou trouver un autre patron que Lui. Celui-là est dans un égarement manifeste (32).

En commentant le premier verset, Al-Zoubayr a dit que cela arriva au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à «Nakhlé» alors qu'il faisait la prière du soir (Icha). Sept djinns de Nassibine se pressaient en foule autour de lui.

Dans son ouvrage «Les signes de prophétie» Al-Bayhaqi a raconté, d'après Ibn Abbas, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a ni vu les génies ni récité du Coran pour eux. Un jour, il partit à Souk 'Okaz accompagné de quelques uns de ses compagnons. A ce moment de tisons ardents furent lancés contre des génies qui essayaient de percevoir quelques nouvelles du ciel et durent retourner chez les leurs. -Qu'y a -t-il, pourquoi êtes-vous revenus, leur demanda-t-on. Ils leur répondirent: «On nous a empêchés d'écouter et de dards flamboyants ont été lancés contre nous». Les autres de répliquer: «Une chose très importante est arrivée sans doute. Allez, dispersez-vous à l'est et à l'ouest à la recherche de cet évènement».

Les génies s'exécutèrent. Certains se sont dirigés vers Touhama là où se trouvait le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avec ses compagnons en route vers 'Okaz alors qu'ils accomplissaient la prière de l'aube. Les génies écoutèrent la récitation du Coran et affirmèrent: «Ce Coran, par Dieu, nous a empêché d'avoir des nouvelles du ciel». Ils rebroussèrent chemin chez les leurs et leur dirent: «O notre peuple, nous avons entendu un coran merveilleux. Il

guide vers la voie droite, nous y avons cru et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur». A cette occasion ce verset fut révélé: **«Dis: Il m'a été révélé qu'un groupe de génies m'ayant écouté...»** [-Coran LXXII, 1] Dieu lui révéla les propos des génies».

Ibn Abbas a commenté ce fait et dit:«Les génies entendaient la récitation du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et connurent sa mission alors que lui ne leur récitait pas ni les voyait. Mais, plus tard, un des chefs des génies vint le trouver, il lui récita du Coran et l'appela à Dieu à Lui la puissance et la gloire.

En voilà encore un autre récit: D'après Mouslim, Amer demanda à Alqama si Ibn Mass'oud était avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- la nuit où les génies sont venus écouter la récitation du Coran. Il lui répondit: «J'ai posé la même question à ibn Mass'oud si l'un des compagnons était présent avec lui. Il répliqua: Non. Mais une nuit, étant en compagnie du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand nous les perdîmes de vue. Nous mîmes à le rechercher dans le vallées et les gorges, et quelques uns disaient: «Il est tué!». Nous passâmes la pire des nuits dans notre vie. Le lendemain matin nous le vîmes venir du côté de la grotte de Hira. Nous lui dîmes: «Hier nous t'avons cherché partout sans te trouver et nous avons passé une très mauvaise nuit». Il nous répondit: «Un des chefs des génies est venu me demander pour aller chez les siens et leur réciter du Coran».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous demanda de le suivre et il nous montra les traces des génies et le reste de leur feu qu'ils avaient allumé. En lui demandant au sujet de leur nourriture, il répondit: «Tout os sur lequel on a invoqué le nom de Dieu fourré de viande, tout crottin provenant de la nourriture de vos bêtes». Et d'exhorter ses compagnons, il poursuivit: «Ne vous torchez pas avec ces deux choses car elles constituent la nourriture de vos frères (les génies)».

Abdullah Ben Mass'oud raconte: «Un jour, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ses compagnons: «Que celui d'entre vous qui veut assister à une scène avec les génies soit présent cette nuit». Personne ne vint autre que moi. Nous partîmes ensemble

et, arrivés à une des hauteurs de La Mecque, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- traça une ligne avec son pied et m'ordonna de m'y asseoir, puis il se leva et commença à réciter du Coran. Plusieurs silhouettes noires arrivèrent et s'assirent entre lui et moi de sorte que je ne pus plus le voir et même n'entendis pas sa voix. Ensuite elles commencèrent à quitter le lieu par bandes telles que des nuages détachés, et il ne resta avec lui qu'un petit groupe. Il termina la récitation, partit pour satisfaire un besoin naturel et revint me demander: «Qu'a fait ce petit groupe de génies?» -Les voilà encore là, répondis-je. Il se dirigea vers eux et leur donna comme provision des os et des excréments. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- interdit qu'on se torche avec ces deux matières» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

Ces différents récits montrent que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- est allé exprès chez les génies pour leur réciter du Coran et les appeler à Dieu. Ceux parmi eux qui l'ont rencontré à Nakhlé étaient les génies de Ninive, et ceux de la Mecque étaient les génies de Nassibine.» Quant à leur nombre, on a dit qu'ils sont venus montés sur soixante montures ou trois cent selon une autre version. Ceci dénote qu'ils venaient souvent et en groupes chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

«Nous dirigeâmes vers toi un groupe de génies pour qu'ils entendent le Coran» et l'écoutent, et ce fut un acte de bienséance de leur part. Jaber Ben Abdullah a dit: «Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a récité la sourate du Miséricordieux (coran LV) tout entière et dit à la fin: «Pourquoi vous vois-je silencieux? Les djinns (génies) étaient mieux que vous en écoutant. Chaque fois que je leur répétais ce verset: **«Quel est donc des bienfaits de votre Seigneur que, tous deux, vous nierez?»** ils disaient: «Nous ne nierons aucun, autrement nous aurons menti. Louange à Toi».

«A la fin de la lecture, ils s'en retournèrent auprès des leurs pour les convertir» en leur reproduisant ce qu'ils ont écouté et les avertir, comme Dieu a dit ailleurs: **«... puis s'en retournent chez eux pour l'enseigner à leurs concitoyens. Peut-être en viendront-ils à craindre Allah»** [Coran IX, 122]. On peut déduire de ces versets qu'aucun génie ne fut

un Prophète mais un avertisseur auprès de son peuple. Si on objecte et dit qu'il y a là une contradiction avec ce verset: **«O race des génies et des hommes, ne vous a-t-on pas envoyé des Prophètes près parmi vous»** [-Coran VI, 130], la réponse est la suivante: Il s'agit de choisir des Prophètes parmi les deux espèces et non pas de chacune d'elles.

«O notre peuple, dirent-ils, nous avons entendu un Livre révélé depuis Moïse» sans mentionner Jésus -que la paix soit sur lui- auquel l'Evangile fut révélé et qui contenait des exhortations et quelques lois concernant le licite et l'illicite. Ce livre fut, en vérité, un complément au Pentateuque qui était la base. **«Et qui confirme les Ecritures passées. Il enseigne la vérité et montre le droit chemin»**. Car le Coran guide vers la vérité et ne raconte que la vérité et sa demande est une justice comme Dieu l'affirme: **«Les paroles de ton Seigneur s'identifient avec la vérité et la justice»** [Coran VI, 115]. Ainsi les génies dirent que ce Coran guide à la vérité des croyances et un chemin droit dans l'application de ses enseignements. **«O notre peuple, réponds à l'apôtre d'Allah»** on trouve là une reconnaissance que Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- fut envoyé aussi bien aux génies qu'aux hommes et chargé de les appeler à Dieu. Il leur récita la sourate du Miséricordieux qui concerne les uns et les autres en les avertissant: **«-Réponds à l'apôtre d'Allah et convertis-toi»**.

«Allah absoudra tes péchés et t'épargnera un supplice atroce» Donc les croyants parmi les génies entreront au Paradis comme ceux des humains. Dans la sourate du Miséricordieux Dieu a dit: **«Ceux qui seront inclinés devant la noblesse de leur Seigneur auront deux jardins»** [-Coran LV, 46]. Il rappelle aux deux races que le croyant entrera au Paradis. Dans les livres de Traditions et les différents commentaires, on ne trouve pas que les humains seuls entreront au Paradis en dehors des génies même si ceux-ci seraient préservés du châtiment du Feu.

Certains exégètes ont avancé des opinions extravagantes quand ils ont dit par exemple qu'au Paradis les humains verront les génies sans que ceux-ci voient les premiers à l'inverse de ce qui se passe dans le bas monde où les génies voient les hommes sans que ceux-ci les voient. On a dit aussi que le génies ne mangeront pas au Paradis ni ne boiront, plutôt on leur inspirera les glofirications et les louanges

au lieu de la nourriture et de la boisson tout comme les anges font car ils sont de la même espèce. Mais tout cela demeure un sujet à discussion car aucune preuve évidente n'a été avancée.

«Celui qui ne répond pas à l'apôtre d'Allah ne saurait contrecarrer la puissance d'Allah sur terre» car la puissance de Dieu l'enveloppe de toutes parts et il ne trouve pas de maître en dehors de Lui. **«Celui-là est dans un égarement manifeste»** A la suite de cet avertissement, les génies, en retournant chez les leurs, leur demandèrent à se convertir et de répondre au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Voilà pourquoi ils s'affluèrent vers lui en masses.

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ اللَّهَ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَمْ يَعْيَ بِخَلْقِهِنَّ بِقَادِرٍ عَلَىٰ
أَن يُحْيِيَ الْمَوْتَىٰ بَلَىٰ إِنَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٣﴾ وَيَوْمَ يُعْرَضُ الَّذِينَ كَفَرُوا
عَلَى النَّارِ أَلَيْسَ هَٰذَا بِالْحَقِّ قَالُوا بَلَىٰ وَرَبِّنَا قَالَ فَذُوقُوا الْعَذَابَ بِمَا كُنتُمْ
تَكْفُرُونَ ﴿٣٤﴾ فَاصْبِرْ كَمَا صَبَرَ أُولُو الْعَزْمِ مِنَ الرُّسُلِ وَلَا تَسْتَعْجِل لَّهُمْ
كَأَنَّهُمْ يَوْمَ يَرَوْنَ مَا يُوعَدُونَ لَمْ يَلْبَثُوا إِلَّا سَاعَةً مِّن نَّهَارٍ بَلَاغٌ فَهَلْ يُهْلَكُ إِلَّا
الْقَوْمُ الْفَاسِقُونَ ﴿٣٥﴾

'awalam yaraw 'anna-L-Lâha-l-ladî ḥalaqa-s-samâwâti wal-'arḍa walam ya'ya bi ḥalqihinna biqâdirin 'alâ 'an yuḥyiya-l-mawtâ balâ 'innahû 'alâ kulli šay'in qadîrun (33) wa yawma yu'raḍu-l-ladîna kafarû 'alâ-n-nâri '-alaysa hâdâ bil-ḥaqqi qâlû balâ wa rabbinâ qâla faḍûqû-l-'adâba bimâ kuntum takfurûna (34) faṣ-bir kamâ ṣabara 'ulû-l-'azmi mina-r-rusuli walâ tasta'jil-lahum ka'annahum yawma yarawna mâ yu'adûna lam yalbatû 'illâ sa 'atam-min nahârim balâġun fahal yuhlaku 'illal-qawmu-l-fâsiqûna (35).

Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts? Il est tout-Puissant. (33) Le jour où les impies seront conduits au supplice du feu, on leur dira: «Ce feu, est-ce bien une réalité?». Ils répondront: «Oui, par notre Seigneur». Eh bien! expiez votre impiété par un pareil supplice. (34). Sois

patient comme l'ont été les plus fermes d'entre les Prophètes. Ne sois pas trop prompt à provoquer leur châtiment. Le jour où ils seront en face de leur supplice, il leur semblera être restés à peine une heure sur terre. Allah n'anéantit que les peuples pervers (35).

Que ceux qui renient la résurrection et la reconstitution des corps réduits en ossements et poussière, sachent que Dieu qui a créé les cieux et la terre n'en a éprouvé aucune peine. Il suffit qu'Il dise à une chose: «Sois» et elle est. Lui, le créateur des cieux et de la terre, sera-t-il incapable de ressusciter les morts?. N'a-t-Il pas dit: **«La création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain. Mais la plupart des hommes l'ignorent»** [Coran XL, 57]. Il est le tout-Puissant et capable de toute chose.

Le jour où les incrédules seront exposés au Feu **«on leur dira: «Ce feu, est-ce bien une réalité?»**. Ce Feu que vous traitiez de mensonge, est-ce donc de la magie ou ne voyez-vous rien?». Devant cette réalité ils avoueront: «Oui, par notre Seigneur». On leur dira alors: Goûtez donc le châtiment de votre incrédulité.

Dieu ordonna à Son Prophète d'endurer les méfaits de ceux qui l'ont traité de menteur: **«Sois patient, comme l'ont été les plus fermes d'entre les Prophètes. Ne sois pas prompt à provoquer leur châtiment»** plutôt accorde-leur un répit. Car **«le jour où ils seront en face de leur supplice, il leur semblera être restés à peine une heure sur terre»**. ou comme Dieu a dit ailleurs: **«Le jour où ils la (l'heure) verront, ils auront les sentiment de n'avoir passé sur terre qu'un soir ou un matin»** [Coran LXXX, 46].

Tel est ce Coran qui est un avertissement aux hommes. Qui d'autres que les gens sans foi, les pervers, sont donc anéantis? Dieu appliquera Sa justice, ne lèsera personne et n'infligera Son châtiment qu'à ceux qui l'auront mérité.



47 - SOURATE DE MOUHAMMED

38 versets

Révélée à Médine, à l'exception du verset 14 révélé entre La Mecque et Médine

Révélée à la suite du la sourate du Fer

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَـٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ أَضَلَّ أَعْمَـٰلَهُمْ ﴿١﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟
ٱلصَّـٰلِحَـٰتِ وَءَامَنُوا۟ بِمَا نُزِّلَ عَلَىٰ مُحَمَّدٍ وَهُوَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ كَفَّرَ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ
وَأَصْلَحَ بَالَهُمْ ﴿٢﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ٱتَّبَعُوا۟ ٱلْبَـٰطِلَ وَأَنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّبَعُوا۟
ٱلْحَقَّ مِن رَّبِّهِمْ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ لِلنَّاسِ أَمْثَـٰلَهُمْ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

l-ladîna kafarû wa ṣaddû 'an sabîli-L-Lâhi 'aḍalla 'a'mâlahum (1) wal-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâlihâti wa 'â manu bimâ nuzzila 'alâ Muḥammadin wa huwa-l-ḥaqqu min rabbihim kaffara 'anhum sayyi'âtihim wa 'aṣlaḥa bâlahum (2) dâlika bi 'anna-l-ladîna kafarû-t-tab'û-l-bâṭila wa 'anna-l-ladîna 'â manu-t-ba'û-l-ḥaqqa mir-rabbihim kadâlika yadribu-L-Lâhu lin-nâsi 'amṯâlahum (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Allah enlèvera le bénéfice de leurs œuvres à ceux qui ne croient pas et détournent de sa voie. (1) Ceux qui croient, pratiquent le bien et ont foi dans la mission de Mouhammed, qui a révélé la vérité de leur Seigneur, Allah absoudra leurs péchés et inclinera leurs cœurs au bien. (2) Ceci, parce que les infidèles pratiquent l'injustice et que les croyants se conforment à la vérité de leur Seigneur. C'est ainsi qu'Allah fixe les principes aux hommes (3).

Ceux qui ne croient pas aux signes et versets de Dieu et en détournent les autres, Dieu rendra leurs œuvres vaines et ne leur accordera aucune récompense. Elles seront telle de la poussière disséminée. Quant aux fidèles qui ont cru, fait les bonnes œuvres, se sont soumis entièrement à Dieu, et suivi Mohammed et cru à ce qui lui a été révélé et qui constitue la vérité émanant du Seigneur, ceux-là Dieu efface leurs mauvaises actions et améliore leur situation et leur cœur. Il en est ainsi, parce que les impies suivent le faux et s'attachent à l'erreur tandis que «**les croyants se conforment à la vérité de leur Seigneur.**» Voilà comment Dieu propose leur exemple aux hommes, ce qu'en sera de leurs œuvres et le sort qui les attend au jour du jugement dernier.

فَإِذَا لَقِيتُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَضَرْبَ ٱلرِّقَابِ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَثْخَنتُمُوهُمْ فَشُدُّوا۟ ٱلْوَثَاقَ فَإِمَّا مَنًّۢا بَعْدُ
وَإِمَّا فِدَآءً حَتَّىٰ تَضَعَ ٱلْحَرْبُ أَوْزَارَهَا ۚ ذَٰلِكَ وَلَوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ لَٱنتَصَرَ مِنْهُمْ وَلَٰكِن لِّيَبْلُوَا۟
بَعْضَكُم بِبَعْضٍ ۗ وَٱلَّذِينَ قُتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَلَن يُضِلَّ أَعْمَٰلَهُمْ ﴿٤﴾ سَيَهْدِيهِمْ
وَيُصْلِحُ بَالَهُمْ ﴿٥﴾ وَيُدْخِلُهُمُ ٱلْجَنَّةَ عَرَّفَهَا لَهُمْ ﴿٦﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِن تَنصُرُوا۟
ٱللَّهَ يَنصُرْكُمْ وَيُثَبِّتْ أَقْدَامَكُمْ ﴿٧﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فَتَعْسًا لَّهُمْ وَأَضَلَّ أَعْمَٰلَهُمْ ﴿٨﴾
ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَرِهُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ فَأَحْبَطَ أَعْمَٰلَهُمْ ﴿٩﴾

fa'idâ laqîtumu-l-ladîna kafarû fadarba-r-riqâbi ḥattâ 'idâ 'atḫanumuhum fašuddû-l-witâqa fa 'immâ mannam ba'du wa 'immâ fidâ'an ḥattâ taḍa'a-l-ḥarbu 'awzârahâ dâlika walaw yašâ'u-L-Lâhu la-n-taṣara minhum walâkil-liyabluwa ba'ḍakum bi ba'din wal-ladîna

qutilû fî sabîli-L-Lâhi falay-yuḍilla ʾaʿmâlahum (4) sayahdîhim wa yuṣliḥu bâlahum (5) wa yudḫiluhumu-l-jannata ʿarrafahâ lahum (6) yâ ayyuhâ-l-laḏîna ʾâmanû ʾin tanṣurû-L-Lâha yanṣurkum wa yuṯabbit ʾ-aqdâmakum (7) wal-laḏîna kafarû fataʿsal lahum wa ʾaḍalla ʾaʿmâlahum (8) ḏâlika bi ʾannahum karihû mâ ʾanzala-L-Lâhu faʾaḥbaṭa ʾaʿmâlahum (9).

Quand vous êtes en guerre avec les infidèles, passez-les au fil de l'épée et jonchez le sol de leurs cadavres. Ligotez solidement les prisonniers. A la fin de la guerre, libérez-les ou échangez-les. Si Allah voulait, Il sévirait Lui-même contre les infidèles mais Il tient à vous éprouver les uns par les autres. Ceux qui luttent dans la voie d'Allah, Allah ne laissera pas leurs actes sans récompense. (4) Il les mettra dans la bonne voie et inclinera leurs cœurs au bien (5). Il les fera entrer dans le Paradis qu'Il leur a décrit. (6) O croyants, si vous défendez la cause d'Allah, Il vous soutiendra et raffermira vos pas (.7) Les infidèles ne trouveront qu'infortune et Allah annulera leurs œuvres. (8) C'est ainsi que sera punie leur aversion pour les révélations d'Allah qui anéantira leurs œuvres (9).

Dieu montre aux croyants la façon de se comporter vis-à-vis des ennemis en temps de guerre: «**Quand vous êtes en guerre avec les infidèles, passez-les au fil de l'épée**», frappez-les à la nuque, et une fois que vous les ayez bien affaiblis par un grand nombre de morts et de blessés «**ligotez solidement les prisonniers**». A la fin de la guerre vous choisissez entre la libération de ces prisonniers par pure générosité de votre part ou entre la rançon.

Ce verset, comme les exégètes ont avancé, fut révélé à la suite de la bataille de Badr où les fidèles ont pris un grand nombre de prisonniers et Dieu -à Lui la puissance et la gloire- leur a reproché leur faire dans le but de les échanger contre des rançons. Il a dit à Son Prophète: «**Il est indigne d'un Prophète de faire des prisonniers si ce n'est au cours d'un combat**» [Coran IX, 5]. Mais Ibn Abbas, Ad-Dahak, As-Souddy et d'autres de répliquer: L'imam (ou celui qui est au pouvoir) a le choix entre la libération du prisonnier par pure générosité et la rançon comme il a le plein droit de l'exécuter en tirant arugment du faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il a exécuté An-Nadar Ben Al-Hareth et Ouqba Ben Abi Mou'aït parmi les

prisonniers de Badr. Ach-Chafé'i a ajouté à cela le droit de rendre le prisonnier à l'esclavage.

Et ceci continue jusqu'à ce que cesse la guerre ou comme a dit Moujahed: Jusqu'à la descente de Jésus -que la paix soit sur lui- sur terre à la fin des temps, en se basant sur un hadith prophétique qui dit: «Un groupe de ma communauté ne cessera de triompher par la vérité jusqu'à ce que le dernier d'entre eux tuera l'Antéhchrist».

D'autres ont dit: Jusqu'à ce qu'il n'y aura plus du polythéisme, en se référant aux dires de Dieu: **«Combattez-les jusqu'à ce que vous ayez étouffé la guerre civile et qu'il n'y ait plus qu'une religion, celle d'Allah»** [-Coran VIII, 39].

Si Dieu voulait, Il se vengerait d'eux Lui-même en leur infligeant Son châtiment **«mais Il tient à vous éprouver les uns par les autres»** en vous imposant le Jihad, la lutte dans son sentier qui sera une sorte d'épreuve en montrant la sagesse qui émane de cette obligation quand Il a dit: **«Avez-vous caressé l'illusion d'entrer au Paradis sans qu'Allah distingue entre ceux qui le servent et persistent dans sa voie?»** [Coran III, 142].

Dieu ordonne les croyants à combattre les incrédules. Il a dit: **«Combattez-les. Allah les châtiera par vos mains. Il les humiliera, vous donnera la victoire sur eux et apaisera les cœurs des croyants»** [Coran IX, 14]. Et comme le combat expose un grand nombre à la mort, Il les promet en disant: **«Allah ne laissera pas leurs actes sans récompense»** Les bonnes œuvres des croyants tués dans la voie de Dieu, seront multipliées. A cet égard Al-Miqdam Ben Ma'd Yakreb Al-Kindi rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le martyr jouit de six faveurs auprès de Dieu: l'absoudre dès que la première goutte de son sang coule, lui montrer sa place au Paradis, lui accorder la parure de la foi, le marier d'avec les houris aux grands yeux, le préserver contre le tourment de la tombe, l'assurer au jour de la grande frayeur, lui mettre sur la tête la couronne du respect incrustée de perles et de rubis dont chacun vaut mieux que le bas monde et ce qu'il contient, lui donner en mariage soixante-douze houris et accepter son intercession en faveur de*

*soixante-dix personnes de ses proches». **(Rapporté par Ahmed, Ibn Maja et Tirmidzi)**[1]*.

Dieu dirigera ceux-là en les mettant dans le chemin qui les mènera au Paradis, leur améliorera leurs situation et leur cœur et les introduira dans le Paradis qu'il leur fait connaître. Et Moujahed de commenter cela en disant: «Les bienheureux du Paradis connaîtront leurs demeures que Dieu leur a réservées sans s'égarer si comme ils les avaient habitées dès leur naissance».

Dans un hadith authentique, Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque les croyants seront délivrés de l'Enfer, ils seront retenus sous une arcade entre le paradis et l'Enfer où ils subiront la punition à cause des actes injustes qu'ils avaient commis les uns envers les autres dans le bas monde. Une fois purifiés, on leur accordera l'accès au Paradis. Par celui qui détient mon âme, chacun d'entre eux trouvera sa demeure au Paradis plus facilement qu'il ne reconnaisse la sienne dans le bas monde» **(Rapporté par Boukhari)**[2]*.

«O croyants, si vous défendez la cause d'Allah, Il vous soutiendra et raffermira vos pas». Dieu sauvera ceux qui l'assistent et raffirmera leurs pas. Il est dit dans un hadith: «Celui qui réussit à faire parvenir une requête à un gouverneur de la part d'un autre incapable de le faire,

---

(1) عن المقدام بن معديكرب الكِندي رضي الله عنه قال: قال رسول لله ﷺ: «إن للشهيد عند الله ست خصال: أن يغفر له في أول دفقة من دمه، ويرى مقعده من الجنة، ويحلى حلة الإيمان، ويزوج من الحور العين، ويجار من عذاب القبر، ويأمن من الفزع الأكبر، ويوضع على رأسه تاج الوقار مرصع بالدر والياقوت، الياقوتة منه خير من الدنيا وما فيها، ويزوج اثنتين وسبعين من الحور العين، ويشفع في سبعين إنساناً من أقاربه» (أخرجه أحمد وابن حاتم والترمذي).

(2) ورد الحديث الصحيح بذلك عن أبي سعيد الخدري رضي الله عنه: أن رسول الله ﷺ قال: «إذا خلص المؤمنون من النار حبسوا بقنطرة بين الجنة والنار يتقاضون مظالم كانت بينهم في الدنيا حتى إذا هذبوا ونقوا أذن لهم في دخول الجنة، والذي نفسي بيده إن أحدهم بمنزله في الجنة أهدى منه بمنزله الذي كان في الدنيا» (رواه البخاري).

Dieu le Très Haut raffermira les pas (du premier homme) sur le chemin droit au jour de la résurrection».

«Les infidèles ne trouveront qu'infortune» Malheur à eux car Dieu rendra vaines leurs œuvres, parce qu'ils ont éprouvé de l'aversion pour ce que Dieu a révélé, ils ne l'ont pas accepté ni même voulu l'entendre.

۞ أَفَلَمْ يَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَيَنظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ دَمَّرَ اللَّهُ
عَلَيْهِمْ وَلِلْكَافِرِينَ أَمْثَالُهَا (١٠) ذَٰلِكَ بِأَنَّ اللَّهَ مَوْلَى الَّذِينَ آمَنُوا وَأَنَّ الْكَافِرِينَ لَا
مَوْلَىٰ لَهُمْ (١١) إِنَّ اللَّهَ يُدْخِلُ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن
تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ وَالَّذِينَ كَفَرُوا يَتَمَتَّعُونَ وَيَأْكُلُونَ كَمَا تَأْكُلُ الْأَنْعَامُ وَالنَّارُ مَثْوًى لَّهُمْ
(١٢) وَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ هِيَ أَشَدُّ قُوَّةً مِّن قَرْيَتِكَ الَّتِي أَخْرَجَتْكَ أَهْلَكْنَاهُمْ فَلَا
نَاصِرَ لَهُمْ (١٣)

'afalam yasîrû fîl 'arḍi fayanẓurû kayfa kâna 'aqibatu-l-laḏîna min qablihim dammara-L-Lâhu 'alayhim wa lil kâfirîna 'amṯâluhâ (10) ḏâlika bi 'anna-L-Lâha mawlâ-l-laḏîna 'â mânû wa 'anna-l-kâfirîna lâ mawlâ lahum (11) 'inna-L-Lâha yudḫilu-l-laḏîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti jannâtin tajrî min taḥtihâl 'anhâru wa-l-laḏîna kafarû yatamatta'ûna wa ya'kulûna kamâ ta'kulu-l-'an'âmu wa-n-nâru maṯwal-lahum (12) waka 'ayyim min qaryatin hiya ašaddu quwwatan min qaryatika-l-lati 'aḫrajatka 'ahlaknâhum falâ nâṣira lahum (13).

Que ne parcourent-ils le monde? Ils verraient quelle a été la fin des peuples qui les ont précédés. Allah les a exterminés et réservé un pareil sort aux infidèles. (10) Il en est ainsi parce qu'Allah est le patron des croyants et que les infidèles n'ont pas de patron. (11) Allah réserve des jardins arrosés d'eau vive à ceux qui croient et font le bien. Les infidèles eux ne pensent qu'à jouir et à se repaître comme de vils animaux. L'enfer sera leur séjour. (12) Combien de villes plus puissantes que celle dont tu as été chassé, n'avons-nous pas anéanties? et qui ne trouvèrent aucun aide? (13).

Ces polythéistes-négateurs qui ont traité le Prophète de menteur, n'ont-ils donc jamais parcouru la terre pour voir quel a été le sort de ceux qui ont vécu avant eux? A cause de leur incrédulité et leur reniement, Dieu les a exterminés et a sauvé les croyants. Donc tout incrédule subira le même sort.

«Il en est ainsi parce qu'Allah est le patron des croyants et que les infidèles n'ont pas de patron». On a rapporté que le jour de la bataille de Ouhod Abou Soufian le chef des idolâtres s'écria: «Proclamez la supériorité de Houbal! Proclamez la supériorité de Houbal!». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à ses compagnons: «Pourquoi ne lui répondez-vous pas?» Ils lui demandèrent: «O Messager de Dieu, qu'est-ce que nous devons dire?» Il répliqua: «Dites: «Dieu est plus élevé et plus majestueux». Abou Sufian dit alors: «Nous avons l'idole- Al-'Ouzza, et vous, vous n'avez pas une pareille». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ses compagnons: «Pourquoi ne lui répondez-vous pas?» - O Messager, qu'est-ce que nous devons dire?» Il leur répliqua: «Dites: «Dieu est notre patron et vous, vous n'avez pas de patron».

Au jour de la résurrection, Dieu introduira au Paradis ceux qui auront cru et qui auront accompli des œuvres bonnes. Tandis que **«les infidèles, eux, ne pensent qu'à jouir et à se repaître comme de vils animaux»** c'est à dire ils n'ont d'autre préoccupation dans le bas monde que de remplir leur ventre tels des animaux dans un pâturage. A ce propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le croyant mange dans un seul intestin et l'incrédule dans sept». **«L'enfer sera leur séjour»** et leur demeure pour l'éternité.

«Combien de villes plus puissantes que celle dont tu as été chassé» il s'agit de La Mecque **«n'avons-nous pas anéanties? et qui ne trouvèrent aucune aide»**. Ce verset contstitue un vertissement et une menace aux Mecquois qui ont traité le Prophète d'imposteur, lui le maître des Messagers et le dernier des Prophètes. Si Dieu avait, auparavant, anéanti les peuples passés pour avoir renié Dieu et Ses Prophètes, que pensent-ils, ces Mecquois, que Dieu va faire d'eux dans les deux mondes, eux qui ont chassé le Prophète?». Ibn Abbas raconte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en quittant la Mecque pour

se diriger vers la grotte, il se tourna vers cette ville et dit: «Tu m'es le pays le plus aimé. Si les idolâtres ne m'avaient pas forcé à te quitter, je ne te quitterais plus». Le pire des ennemis de Dieu est celui qui commet des transgressions dans Son enceinte sacrée, tue un homme autre que son meurtre ou il est tué à cause d'une vengeance qui remonte à l'époque de l'ignorance (Al-Jahilia). Pour réconforter Son Prophète, Dieu lui fit à ce moment cette révélation. **«Combien de villes plus puissantes....».**

أَفَمَن كَانَ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّهِۦ كَمَن زُيِّنَ لَهُۥ سُوٓءُ عَمَلِهِۦ وَٱتَّبَعُوٓا۟ أَهْوَآءَهُم ﴿١٤﴾ مَّثَلُ
ٱلْجَنَّةِ ٱلَّتِى وُعِدَ ٱلْمُتَّقُونَ ۖ فِيهَآ أَنْهَٰرٌ مِّن مَّآءٍ غَيْرِ ءَاسِنٍ وَأَنْهَٰرٌ مِّن لَّبَنٍ لَّمْ يَتَغَيَّرْ
طَعْمُهُۥ وَأَنْهَٰرٌ مِّنْ خَمْرٍ لَّذَّةٍ لِّلشَّٰرِبِينَ وَأَنْهَٰرٌ مِّنْ عَسَلٍ مُّصَفًّى ۖ وَلَهُمْ فِيهَا مِن كُلِّ
ٱلثَّمَرَٰتِ وَمَغْفِرَةٌ مِّن رَّبِّهِمْ ۖ كَمَنْ هُوَ خَٰلِدٌ فِى ٱلنَّارِ وَسُقُوا۟ مَآءً حَمِيمًا فَقَطَّعَ
أَمْعَآءَهُمْ ﴿١٥﴾

'afaman kâna 'alâ bayyinatim-mir-rabbihi kaman zuyyina lahû sû'u '-amalihî wat-taba'û 'ahwâ'ahum (14) maṯalu-l-jannati-l-lati wu'ida-l-muttaqûna fîhâ 'anhârum min mâ 'in ġayri 'â sinin wa 'anhârum min labanil-lam yataġayyar ta'muhû wa 'anhârum min ḫamri-l-laḏḏatil-liššaribîna wa 'anhârum min 'asalim muṣaffân-walahum fîhâ min kulli-ṯ-ṯamarâti wa maġfiratum mir-rabbihim kaman huwa ḫâlidun fi-n-nâri wa suqû mâ'an ḥamîman faqaṭṭa'a 'am 'â'ahum (15).

Celui qui se conforme aux enseignements de son Seigneur peut-il être comparé à celui qui s'illusionne sur ses mauvaises actions et s'abandonne à ses instincts? (14) Voici une description du Paradis qui est réservé aux croyants: des sources dont l'eau reste toujours pure le parcourent, de même que des ruisseaux de lait d'une saveur inaltérable, des ruisseaux d'un vin délicieux, des ruisseaux de miel distillé; toute espèce de fruits y sont offerts, en même temps que le pardon du Seigneur. Peut-on comparer celui qui jouit d'un tel séjour à celui qui, jeté dans l'enfer, sera éternellement abreuvé d'une eau bouillante qui lui dévorera les entrailles? (15).

Celui qui détient une lumière et s'attache à une preuve irréfutable de son Seigneur en croyant à tout ce que Dieu a révélé de la bonne direction et de la science, peut-on le comparer à celui dont on a embelli ses mauvaises actions et qui suit ses passions? A cet égard Dieu a dit ailleurs: «**Peut on comparer à un aveugle celui qui sait que les révélations de ton Seigneur représentent bien la vérité?**» [Coran XIII, 19].

Puis Dieu passe à la description du Paradis qui contient: des rivières d'eau inaltérée, pure et incorruptible. Abdullah dit que les rivières du Paradis prennent leur source des montagnes de musc. «**De même des ruisseaux de lait d'une saveur inaltérable**» d'une couleur blanche et d'un goût exquis, «**des ruisseaux d'un vin délicieux**» ce vin dont l'odeur est tout à fait différente de celle du vin du bas monde, n'est ni enivrant ni déprimant, comme on a dit: les hommes n'ont pas pressé ce vin avec leurs pieds. «**des ruisseaux de miel distillé**» pur d'une couleur agréable et d'une saveur exquise, qui, d'après un hadith, n'est pas le produit des abeilles.

L'imam Ahmed rapporte que Hakim Ben Mou'awia a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Au paradis, il y a une mer de lait, une autre d'eau, une troisième de miel et une quatrième de vin, d'où les rivières prennent leur source» Et dans un autre hadith il est dit: «Lorsque vous demandez à Dieu de vous accorder le Paradis que ce soit le Firdaws qui est le milieu et le plus haut jardin, d'où les fleuves du Paradis prennent leur source et juste au-dessus duquel se trouve le Trône du Miséricordieux».

Al-Tabarani rapporte d'après Assem que Laqit Ben Amer vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Messager de Dieu, que peut-on voir au Paradis?» Il répondit: «Des fleuves de miel purifié, des fleuves de vin qui ne cause ni un mal de tête ni un regret, des fleuves de lait au goût inaltérable, des fleuves dont l'eau est inaltérée, des fruits dont vous n'avez jamais vu au bas monde et bien meilleurs encore, et des épouses chastes et pures». Je lui demandai: «O Messager de Dieu, aurons-nous des épouses très reconciliantes et aimables?» Il répliqua: «Les bons hommes sont pour les bonnes femmes, vous trouverez une grande jouissance en les fréquentant comme celles de bas monde et elles aussi vous

procureront une grande jouissance sans qu'elles tombent enceintes».

Ces croyants bienheureux auront aussi le pardon de leur Seigneur et sa satisfaction. Ceux-là peut-on les comparer à ceux qui seront précipités en enfer où on leur donnera à boire de l'eau bouillante qui leur déchirera les entrailles.

وَمِنْهُم مَّن يَسْتَمِعُ إِلَيْكَ حَتَّىٰٓ إِذَا خَرَجُوا۟ مِنْ عِندِكَ قَالُوا۟ لِلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ مَاذَا
قَالَ ءَانِفًا ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ طَبَعَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَٱتَّبَعُوٓا۟ أَهْوَآءَهُمْ ﴿١٦﴾ وَٱلَّذِينَ ٱهْتَدَوْا۟
زَادَهُمْ هُدًى وَءَاتَىٰهُمْ تَقْوَىٰهُمْ ﴿١٧﴾ فَهَلْ يَنظُرُونَ إِلَّا ٱلسَّاعَةَ أَن تَأْتِيَهُم بَغْتَةً ۖ
فَقَدْ جَآءَ أَشْرَاطُهَا ۚ فَأَنَّىٰ لَهُمْ إِذَا جَآءَتْهُمْ ذِكْرَىٰهُمْ ﴿١٨﴾ فَٱعْلَمْ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا
ٱللَّهُ وَٱسْتَغْفِرْ لِذَنۢبِكَ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ ۗ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مُتَقَلَّبَكُمْ وَمَثْوَىٰكُمْ
﴿١٩﴾

wa minhum may-yastami'u 'ilayka ḥattâ 'iḏâ ḫarajû min 'indika qâlû lil-laḏîna 'ûtû-l-'ilma mâḏâ qâla 'ânifan 'ûlâ'ika-l-laḏîna ṭaba'a-L-Lâhu 'alâ qulûbihim wat-taba'û 'ahwâ'ahum (16) wal-laḏîna-h-tadaw zâdahum hudan-wa 'âtâhum taqwâhum (17) fahal yanẓurûna 'illâ-s-sâ'ata 'an ta'tiyahum baġtatan faqad jâ'a 'ašrâṭuhâ fa 'annâ lahum 'iḏa jâ'athum ḏikrâhum (18) fa'lam 'annahu lâ 'ilâha 'illâ-L-Lâhu wastaġfir liḏambika wa lil mu'minîna wal mu'minâti wa-L-Lâhu ya'lamu mutaqallabakum wa maṯwâkum (19).

Certains d'entre eux t'écoutent Puis à peine ont-ils passé le seuil de ta porte, qu'ils demandent aux plus instruits de leur entourage: «Qu'a bien voulu dire tantôt Mouhammad?» Allah a scellé le cœur de tels hommes, qui demeurent livrés à leurs instincts. (16) Ceux qui ont accepté les enseignements de Mouhammed, Allah rendra plus édifiante leur conduite et affermira leur piété. (17) Qu'attendent-ils? que l'heure fatale les surprenne à l'improviste! Comme si elle ne s'était déjà manifestée par des signes. Mais une fois l'heure venue, comment pourront se convertir? (18) Sache qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah. Implore le pardon de tes péchés, implore le pardon des croyants et des croyantes. Allah discerne vos périodes

d'agitation et de calme (19).

Les hypocrites tenaient souvent compagnie au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et conversaient avec lui sans rien retenir de ses propos et exhortations. En le quittant ils demandaient à ses compagnons **«Qu'a bien voulu dire tantôt Mouhammed?»** car ils venaient de rien comprendre à cause de la lourdeur de leur esprit. **«-Allah a scellé le cœur de tels hommes qui demeurent livrés à leurs instincts».** Quant à ceux qui sont déjà dans la bonne voie, ont accepté les enseignements du Prophète, Dieu leur a facilité la compréhension de ses lois et a augmenté leur science en leur inspirant sa crainte révérencielle.

«Qu'attendent-ils? que l'heure fatale les surprenne à l'improviste!» alors qui ils sont dans une insouciance. Or voilà déjà ses signes précurseurs, comme Dieu le montre dans ce verset: **«L'heure du jugement dernier approche où la lune volera en éclats»** [Coran LIV, 1] ou quand Il a dit; **«Le règne d'Allah est proche. Ne le hâtez pas»** [Coran XVI, 1]. A savoir que la mission de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- constitue aussi un de ses signes, étant le dernier des Prophètes par lequel Dieu a parfait Sa religion pour servir comme un argument contre les hommes. Lui appelé aussi «Al-'Aqeb» qu'aucun Prophète ne viendra après lui. Sahl Ben Sa'd, rapporte Al-Boukhari, a dit qu'il a vu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire un signe de ses deux doigts, le médius et l'index, en disant: «L'Heure et moi sommes envoyés comme ça».

«Mais une fois l'heure venue, comment pourront-ils se convertir?» ou suivant une autre traduction: «A quoi bon leur servira le Rappel qui leur a été adressé?» comme Dieu a dit: **«Ce jour-là, l'homme aura des regrets, mais ces regrets seront vains»** [Coran LXXXIX, 23].

Sache donc qu'il n'y a de Dieu que Dieu et demande l'absolution de tes péchés et ceux des croyants et des croyantes. Il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait Dieu par ces mots: *«Grand Dieu, pardonne-moi mes péchés, mon ignorance, mon outrance dans mes affaires, ce que Tu connais de moi mieux que moi. Grand Dieu, pardonne-moi ma plaisanterie et mon labeur, mes erreurs et mes fautes voulues, bien que tout cela existe chez moi»* (-

Rapporté par Boukhari)[1].

Dans un autre hadith, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - disait aux hommes: «Hommes! revenez repentants à Dieu. J'implore le pardon de Dieu et reviens vers lui plus que soixante-dix fois par jour».

Al-Hafedh Abou Ya'la rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Persévérez dans la proclamation qu'il n'y a de divinités que Dieu et demande-Lui le pardon. Iblis a dit: «J'ai accablé les gens par les péchés et ils m'ont accablé par la proclamation de l'unité de Dieu et la demande du pardon. Constatant cela, je les ai accablés par les passions et ils s'imaginent être bien dirigés»*[2] Plusieurs sont les hadiths qui parlent de la demande du pardon et ses mérites.

«Allah discerne vos périodes d'agitation et de calme». En d'autre terme: Il connait vos activités pendant le jour et votre période de clame la nuit, comme Il a dit: **«Il communique avec vous pendant la nuit et connait toutes vos actions de la journée»** [Coran VI, 60]. Quant au commentaire d'Ibn Abbas, il est le suivant: «Il connait vos déplacements dans le bas monde et votre demeure dans l'autre monde».

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَوْلَا نُزِّلَتْ سُورَةٌ ۖ فَإِذَآ أُنزِلَتْ سُورَةٌ مُّحْكَمَةٌ وَذُكِرَ فِيهَا
ٱلْقِتَالُ ۙ رَأَيْتَ ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ نَظَرَ ٱلْمَغْشِىِّ عَلَيْهِ مِنَ
ٱلْمَوْتِ ۖ فَأَوْلَىٰ لَهُمْ ﴿٢٠﴾ طَاعَةٌ وَقَوْلٌ مَّعْرُوفٌ ۚ فَإِذَا عَزَمَ ٱلْأَمْرُ فَلَوْ صَدَقُوا۟ ٱللَّهَ

---

(1) في الصحيح أن رسول الله ﷺ كان يقول: «اللهم اغفر لي خطيئتي وجهلي وإسرافي في أمري، وما أنت أعلم به مني، اللهم اغفر لي هزلي وجدي وخطئي وعمدي وكل ذلك عندي» (رواه البخاري).

(2) قال رسول الله ﷺ: «عليكم بلا إله إلا الله والاستغفار فأكثروا منهما، فإن إبليس قال: إنما أهلكت الناس بالذنوب، وأهلكوني بلا إله إلا الله والاستغفار، فلما رأيت ذلك أهلكتهم بالأهواء، فهم يحسبون أنهم مهتدون» (رواه أبو الحافظ وأبو يعلى).

لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ ﴿٢١﴾ فَهَلْ عَسَيْتُمْ إِن تَوَلَّيْتُمْ أَن تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ وَتُقَطِّعُوا
أَرْحَامَكُمْ ﴿٢٢﴾ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ لَعَنَهُمُ اللَّهُ فَأَصَمَّهُمْ وَأَعْمَىٰ أَبْصَارَهُمْ ﴿٢٣﴾

wa yaqûlu-l-laḏîna 'â manû lawlâ nuzzilat sûratun fa'iḏâ 'unzilat sûratum muḥkamatun wa ḏukira fîhâ-l-qitâlu ra'ayta-l-laḏîna fî qulûbihim maraḏun yanẓurûna 'ilayka naẓara-l-maġšiyyi 'alayhi minal mawti fa'awlâ lahum (20) ṭa'atun wa qawlum ma'rûfun fa 'iḏâ 'azama-l-'amru falaw ṣadaqû-L-Lâha lakâna ḫayral-lahum (21) fahal 'asitum 'in tawallaytum 'an tufsidû fîl 'arḍi wa tuqaṭṭi'û 'arḥâmakum (22) 'ûlâ'ika-l-laḏîna la'anahumu- L-Lâhu fa 'aṣammahum wa 'a'mâ 'abṣârahum (23).

Les fidèles appellent parfois de leurs vœux une sourate décrétant la guerre. Mais qu'une sourate impérative soit révélée dans ce sens et on verra les croyants au cœur fragile t'implorer d'un regard voilé de moribond! Mieux que de tels vœux conviennent aux fidèles, (20) l'obéissance et un langage décent. Toutefois si la guerre arrive, qu'ils se conduisent en loyaux serviteurs d'Allah. Voilà qui sera profitable. (21) Craignez qu'en retombant dans l'erreur, vous ne jetiez le désordre sur terre et ne détruisiez l'esprit de famille. (22) Ceux qui agissent ainsi sont maudits d'Allah, qui les a rendus sourds et aveugles à la fois. (23).

Pour les encourager Dieu dit ensuite: «**Mieux que de tels vœux conviennent aux fidèles l'obéissance et un langage décent**». Il leur vaut mieux d'écouter et d'obéir. Dans le cas présent et une fois l'affaire décidée et la guerre déclarée, «**qu'ils se conduisent en loyaux serviteurs d'Allah. Voilà qui sera préférable**» d'être sincères envers Dieu. Mais qui sait si vous tourniez le dos sans prendre part au combat dans la voie de Dieu «**vous ne jetiez le désordre sur terre et ne détruisiez l'esprit de famille?**» C'est à dire vous retourniez à votre état d'ignorance comme au temps de laJahilia pour s'entretuer et rompre vos liens de parenté?.

Dieu les avertit et les menace: «**Ceux qui agissent ainsi sont maudits d'Allah, qui les a rendus sourds et aveugles à la foi**». On trouve là une interdiction de semer la corruption et de rompre le lien de parenté. A ce propos Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu créa les créatures, lorsqu'Il eut achevé son œuvre, le lien de parenté se dressa et demanda la protection du*

Miséricordieux. Il lui dit: «Qu'as-tu?» Le lien répondit: «Voici la station de celui qui T'a demnandé de ne pas rompre le lien de parenté». Dieu répliqua: «Ne serais-tu pas satisfait que Je me rapproche de celui qui te maintient et que Je me détourne de celui qui te rompt?» -Certes oui, Seigneur, dit le lien. Et Dieu d'ajouter: «Cela t'est acquis.» Abou Houraira poursuivit: «Lisez si vous voulez: «**Craignez qu'en retombant dans l'erreur vous ne jetiez le désordre sur terre et ne détruisiez l'esprit de famille** *(-Rapporté par Boukhari)*[1].

Amr Ben Chou'aib rapporte d'après son grand père qu'un homme vint auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, j'ai des proches qui me fuient et je tiens à me rapprocher d'eux. Je leur pardonne du moment qu'ils me nuisent. Je leur avance le bien mais ils me répondent par le mal. Dois-je leur rendre le pareil?» -Non répondit le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, car vous serez tous délaissés, plutôt prodigue de ta bienfaisance et rapproche-toi d'eux car tant que tu es ainsi un secoureur du Seigneur -à Lui la puissance et la gloire- est toujours avec toi» ***(Rapporté par Ahmed).***

Dans un hadith divin (Qoudousi) Dieu a dit: «Je suis le Miséricordieux, J'ai créé le lien de parenté et lui ai donné un dérivé de mon nom. Je me rapproche de celui qui le maintient et brise celui qui le rompt».

Les hadiths s'abondent dans ce domaine et nous nous limitons à ce que nous avons choisi .

أَفَلَا يَتَدَبَّرُونَ ٱلْقُرْءَانَ أَمْ عَلَىٰ قُلُوبٍ أَقْفَالُهَآ ﴿٢٤﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱرْتَدُّوا۟ عَلَىٰٓ
أَدْبَٰرِهِم مِّنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلْهُدَى ۙ ٱلشَّيْطَٰنُ سَوَّلَ لَهُمْ وَأَمْلَىٰ لَهُمْ ﴿٢٥﴾

(1) روى البخاري عن أبي هريرة رضي الله عنه عن النبي ﷺ قال: «خلق الله تعالى الخلق، فلما فرغ منه قالت الرحم، فأخذت بحقوي الرحمن عزّ وجلّ، فقال: مه، فقالت: هذا مقام العائذ لك من القطيعة، فقال تعالى ألا ترضين أن أصل من وصلك، وأقطع من قطعك؟ قالت: بلى. قال: فذاك لك» قال أبو هريرة رضي الله عنه: اقرأوا إن شئتم ﴿فهل عسيتم إن توليتم أن تفسدوا في الأرض وتقطعوا أرحامكم﴾

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا لِلَّذِينَ كَرِهُوا مَا نَزَّلَ اللَّهُ سَنُطِيعُكُمْ فِي بَعْضِ
الْأَمْرِ ۖ وَاللَّهُ يَعْلَمُ إِسْرَارَهُمْ (٢٦) فَكَيْفَ إِذَا تَوَفَّتْهُمُ الْمَلَائِكَةُ يَضْرِبُونَ
وُجُوهَهُمْ وَأَدْبَارَهُمْ (٢٧) ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ اتَّبَعُوا مَا أَسْخَطَ اللَّهَ وَكَرِهُوا
رِضْوَانَهُ فَأَحْبَطَ أَعْمَالَهُمْ (٢٨)

'afalâ yatadabbarûna-l-Qur'âna 'am 'alâ qulûbin 'aqfâluhâ (24) 'inna-l-ladîna-r-taddû 'alâ 'adbârihim mim ba'di mâ tabbayana lahumu-l-hudâš-šayṭânu sawwala lahum wa 'amlâ lahum (25) ḏâlika bi 'annahum qâlû lil-laḏîna karihû mâ nazzala-L-Lâhu sanuṭi'ukum fî baḍi-l-'amri wa-L-Lâhû ya'lamu 'isrârahum (26) fakayfa 'iḏâ tawaffathumu-l-malâ'ikatu yaḍribûna wujuhahum wa 'adbârahum (27) ḏâlika bi 'annahumu-t-taba'u mâ asḫaṭa-L-Lâha wa karihû riḍwânahû fa'ahbṭa 'a'mâlahum (28).

Que ne méditent-ils sur le Coran? ou bien leurs cœurs sont-ils hermétiquement clos? (24) Ceux qui reviennent sur leurs décisions, après que la bonne voie leur a été montrée, sont cicrconvenus par Satan et abusés par ses promesses (25). C'est ainsi qu'ils disent aux détracteurs des révélations d'Allah: «Nous sommes d'accord avec vous pour certaines choses». Mais Allah connait leurs véritables pensées. (26) Qu'adviendra-t-il, d'eux quand les anges, recueillant leurs âmes, les frapperont au visage et sur le dos? (27) Ils subiront une telle peine parce qu'ils auront recherché ce qui déplait à Allah et abhorré ce qui Lui plaît. Il ne sera pas tenu compte de leurs œuvres (28).

Dieu ordonne de méditer sur le Coran sans s'en détourner: «**Que ne méditent-ils sur le Coran? ou bien leurs cœurs sont-ils scellés**» pour en rien retenir de ses enseignements. Ceux qui sont revenus sur leurs pas pour tomber dans l'apostasie après que la bonne direction s'est clairement manifestée à eux, ceux-là «**sont circonvenus par Satan**» qui leur a embelli l'incrédulité «**et abusés par ses promesses**» qui ne sont que tromperie. Et cela parce qu'ils disent à ceux qui éprouvent de la répulsion pour le Coran que Dieu à révélé: «**Nous sommes d'accord avec vous pour certaines choses**» en leur obéissant surtout dans ce qui est erreur. Tel est le comportement des hypocrites qui révèlent autre

chose de ce qu'ils dissimulent, c'est pourquoi Dieu a dit ensuite: «**Mais Allah connaît leurs véritables pensées**» et rien ne Lui échappe de ce qu'ils font en cachette et en public, de ce qu'ils dissimulent et de ce qu'ils divulguent.

«**Qu'adviendra-t-il d'eux quand les anges, recueillant leurs âmes, les frapperont au visage et sur le dos?**». Comment sera leur cas quand les anges viendront recueillir leurs âmes en usant de la force car les âmes seront à ce moment-là dispersées dans leurs corps, comme Dieu a dit aussi dans une autre sourate: «**Ah! si vous pouviez voir comment les anges ravissent la vie aux infidèles! ils les frappent au visage et au dos**» [Coran VIII, 50]. Dieu décrit encore leur cas dans cet autre verset: «**Ah! Si tu pouvais les voir ces coupables quand ils entrent dans les affres de la mort et que les anges tendant leurs mains vers eux**» en les frappant «**les pressent de rendre leurs âmes. Voici venu le jour, leur disent-ils, où vous allez subir un infâme supplice pour n'avoir pas dit la vérité sur Allah et avoir accueilli ses révélations avec dédain**» [Coran VI, 93]. cela parce qu'ils ont suivi ce qui a courroucé Dieu et n'ont pas aimé ce qui procure Sa satisfaction. Il a donc rendu vaines leurs œuvres.

أَمْ حَسِبَ ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ أَن لَّن يُخْرِجَ ٱللَّهُ أَضْغَـٰنَهُمْ ﴿٢٩﴾ وَلَوْ
نَشَآءُ لَأَرَيْنَـٰكَهُمْ فَلَعَرَفْتَهُم بِسِيمَـٰهُمْ ۚ وَلَتَعْرِفَنَّهُمْ فِى لَحْنِ ٱلْقَوْلِ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ
أَعْمَـٰلَكُمْ ﴿٣٠﴾ وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ حَتَّىٰ نَعْلَمَ ٱلْمُجَـٰهِدِينَ مِنكُمْ وَٱلصَّـٰبِرِينَ وَنَبْلُوَا۟ أَخْبَارَكُمْ
﴿٣١﴾

'am ḥasiba-l-lad̲îna fi qlûbihim maraḍun 'al-lay-yuẖrija-L-Lâhu 'aḍġânahum (29) walaw našâ''u la 'araynâkahum fala 'araftahum bisimâhum wa lata'rifannahum fî laḥni-l-qawli wa-L-Lâhu ya'lam 'a'mâlakum (30) wa lanabluwannakum ḥattâ na'lama-l-mujâhidîna minkum wa-ṣ-ṣâbirîna wa nabluwa 'aẖbârakum (31).

Ceux dont le cœur cache quelque infirmité, espèrent-ils qu'Allah ne divulguera pas leurs mauvaises pensées. (29). Si nous le voulions, nous te les montrerions, ces gens, nous te les ferions connaître en personne. Au reste, la réticence de leur langage les rend reconnaissables. Allah connaît

toutes vos actions. (30). Nous vous éprouverons jusqu'à ce que nous discernions ceux d'entre vous qui luttent et souffrent pour leur religion. Nous apprécierons votre conduite. (31).

Ces hypocrites, croient-ils que Dieu ne décèle pas ce qu'ils couvent et le montre aux croyants? Certes oui, Dieu mettra au grand jour leur haine. Dans la sourate du Repentir (Coran IX) Il a fait paraître leurs mauvaies pensées et ce qu'ils dissimulaient dans leurs cœurs comme haine et aversion contre les musulmans. Dieu dit à Son Prophète: «**Si nous le voulions, nous te les montrerions, ces gens, nous te les ferions connaître en perosnne**» et ainsi tu les reconnaitrais à leurs traits, mais Dieu n'a pas agi de la sorte envers tous les hypocrites afin de ne plus dénoncer le comportement de la plupart d'eux, et ce fut une de Ses grâces. «**Au reste, la réticence de leur langage les rend reconnaissables**» et tu les reconnaitras à la fausseté de leurs paroles car ce qu'ils cachaient était autrement de ce qu'ils déclaraient. Le prince des croyants. Othman Ben Affan -que Dieu l'agrée- a dit à cet égard: «Nul ne cache une mauvaise pensée sans que Dieu ne la fasse apparaître sur son visage».

Dans un hadith prophétique, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait désigné un grand nombre des hypocrites. Ouqba Ben 'Amr raconte: «Dans un de ses prônes, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, après avoir loué et glorifié Dieu, a dit: «Il y a parmi vous des hypocrites. Que celui qui entend son nom se lève». Puis il commença à désigner un par un jusqu'à nommer trente-six hommes. Enfin il dit: «Il y en a d'entre vous-ou parmi vous-des hypocrites. Craignez donc Dieu» Omar -que Dieu l'agrée- passa par l'un de ces hommes qui voilait son visage mais qui le connaissait auparavant et Omar le dévisagea. L'autre lui répondit: «Qu'as-tü?» Et Omar de lui raconter ce que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit. L'homme s'écria alors: «Que tu sois maudit dans toute la journée» ***(Rapporté par Ahmed).***

«**Nous vous éprouverons** (par les obligations et les interdictions) **jusqu'à ce que nous discernions ceux d'entre vous qui luttent et souffrent pour leur religion**». Ce que Dieu connaissait au sujet de ces hommes-là est la vérité même et aurait lieu certainement quant à leur

participation au combat. Mais Dieu a voulu dire dans ce verset: Nous vous mettons à l'épreuve afin de constater le comportement de chacun d'entre vous.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَشَآقُّوا۟ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ
ٱلْهُدَىٰ لَن يَضُرُّوا۟ ٱللَّهَ شَيْـًٔا وَسَيُحْبِطُ أَعْمَٰلَهُمْ ﴿٣٢﴾ ۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟
أَطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَأَطِيعُوا۟ ٱلرَّسُولَ وَلَا تُبْطِلُوٓا۟ أَعْمَٰلَكُمْ ﴿٣٣﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟
عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ثُمَّ مَاتُوا۟ وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَهُمْ ﴿٣٤﴾ فَلَا تَهِنُوا۟ وَتَدْعُوٓا۟
إِلَى ٱلسَّلْمِ وَأَنتُمُ ٱلْأَعْلَوْنَ وَٱللَّهُ مَعَكُمْ وَلَن يَتِرَكُمْ أَعْمَٰلَكُمْ ﴿٣٥﴾

'inna-l-laḏîna kafarû wa ṣaddû 'an sabîli-L-Lâhi wa šâqqû-r-rasûla mim ba'di mâ tabayyana lahumu-l-huda lay-yaḍirru-L-Lâha šay'an wa sayuḥbiṭu 'a'mâlahum (32) yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû 'aṭî'û-L-Lâha wa 'aṭî'û-r-rasûla walâ tubṭilû 'a'mâlakum (33) 'inna-l-laḏîna kafarû wa ṣaddû 'an sabîli-L-Lâhi ṯumma mâtû wa hum kuffârun falay-yaġfira-L-Lâhu lahum (34) falâ tahinû wa tad'û 'ilâ-salmi wa 'antumu-l-'a'lawna wa-L-Lâhu ma'akum walay-yatirakum a'mâlakum (35).

Ceux qui nient Allah, en détournent les autres et entrent en lutte avec le Prophète après que la bonne voie leur soit apparue, ceux-là ne sauraient nuire à Allah. Leurs complots seront déjoués. (32) O fidèles, obéissez à Allah, obéissez à son Prophète et faites que vos œuvres ne soient pas rendues inopérantes. (33) Ceux qui nient Allah, en détournent les autres et meurent en état d'impiété, n'obtiendront jamais son pardon. (34) Ne soyez pas pusillanimes, ne demandez pas la paix quand vous êtes les plus forts et qu'Allah est avec vous. Et ainsi vous conserverez le prix de vos œuvres (35).

Ceux qui sont incrédules, ceux qui repoussent les gens loin de la voie de Dieu, ceux qui entrent en lutte avec le Prophète, ceux qui apostasient après que la bonne direction leur a été clairement manifestée, tous ceux-là ne pourront jamais nuire en rien à Dieu, plutôt ils ne font tort qu'à eux-mêmes. Dieu, au jour du jugement dernier, rendra vaines leus œuvres et ne leur en accordera aucune récompense ne serait-ce l'équivalent d'une aile d'un moustique. Les

mauvaises actions, certes, font dissiper les bonnes. A ce propos Abou Al'Alya rapporte que les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- trouvaient qu'aucun péché ne fera anéantir le mérite de la proclamation de l'unicité de Dieu tout comme aucune bonne œuvre n'apportera un bénéfice quand on est polythéiste. Après la révélation de ce verset: «**O fidèles, obéissez à Allah, obéissez à son Prophète et faites que vos œuvres ne soient pas rendues inopérantes**» ils redoutaient de rendre leurs œuvres vaines en commettant un péché quelconque.

Ibn 'Omar -que Dieu l'agrée- a dit: «Nous les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pensions que toute bonne action serait rémunérée jusqu'à la révélation de ce verset: «**O fidèles, obéissez à Allah, obéissez à son Prophète et faites que vos œuvres ne soient pas rendues inopérantes**», nous disions alors: «Qu'est-ce qu'il pourrait rendre vaines nos œuvres?» Nous répondions: «Elles sont certes les péchés capitaux et la turpitude». Mais après la descente de ce verset: «**Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe d'autres divinités. Hormis cela, Il pardonne à qui Il veut**» [Coran IV, 48] nous cessâmes tout commentaire. Nous imaginions le mauvais sort de celui qui commet les grands péchés comme la meilleure fin de celui qui s'en abstient.

Puis Dieu ordonne à Ses fidèles serviteurs de Lui obéir et d'obéir à Son Prophète car les deux obéissances assurent leur bonheur dans les deux mondes, et en même temps Il les avertit contre l'apostasie qui anéantit toutes les bonnes œuvres car: «**ceux qui nient allah, en détournent les autres et meurent en état d'impiété, n'obtiendront jamais son pardon**».

Il les exhorte ensuite à ne plus faiblir ni à proposer la paix alors qu'ils sont les plus forts et les plus hauts. Mais selon les dires des ulémas, quand les musulmans sont moins nombreux, faibles par rapport à leur ennemi, il n'y a aucun inconvénient à conclure une trêve ou même une paix avec eux à l'instar du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand les incrédules l'avaient repoussé et empêché d'entrer à La Mecque et ils ont rédigé un traité de ne plus recourir à la guerre pendant dix années.

Enfin Dieu assure les fidèles qu'il les soutiendra, sera avec eux et ne les privera pas de la récompense de leurs œuvres, plutôt Il leur en rétribuera sans les léser.

إِنَّمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا لَعِبٌ وَلَهْوٌ ۚ وَإِن تُؤْمِنُوا وَتَتَّقُوا يُؤْتِكُمْ أُجُورَكُمْ وَلَا يَسْأَلْكُمْ
أَمْوَالَكُمْ ﴿٣٦﴾ إِن يَسْأَلْكُمُوهَا فَيُحْفِكُمْ تَبْخَلُوا وَيُخْرِجْ أَضْغَانَكُمْ ﴿٣٧﴾ هَا أَنتُمْ
هَٰؤُلَاءِ تُدْعَوْنَ لِتُنفِقُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَمِنكُم مَّن يَبْخَلُ ۖ وَمَن يَبْخَلْ
فَإِنَّمَا يَبْخَلُ عَن نَّفْسِهِ ۚ وَاللَّهُ الْغَنِيُّ وَأَنتُمُ الْفُقَرَاءُ ۚ وَإِن تَتَوَلَّوْا يَسْتَبْدِلْ
قَوْمًا غَيْرَكُمْ ثُمَّ لَا يَكُونُوا أَمْثَالَكُم ﴿٣٨﴾

’innamâ-l-ḥayâtu-d-dunyâ la‘ibun wa lahwun wa ’in tu’minû wa tattaqû yu’tikum ’ujûrakum walâ yas’alkum ’amwâlakum (36) ’in yas’alkumûhâ fa yuḥfikum tabẖalû wa yuẖrij ’aḍġânakum (37) hâ ’antum hâ’ulâ’i tud‘awna litunfiqû fî sabîli-L-Lâhi faminkum may-yabẖalu wa may-yabẖal fa ’innamâ yabẖalu ‘an nafsihî wa-L-Lâhu-l-ġaniyyu wa ’antumu-l-fuqarâ’u wa ’in tatawallaw yastabdil qawman ġayrakum ṯumma lâ yakûnû ’amṯâlakum (38).

Les plaisirs du monde ne sont que frivolité et vaine occupation. Si vous croyez et craignez Allah, vous en serez récompensés. Allah n'exige pas que vous lui sacrifiez tous vos biens. (36) S'Il l'exigeait, Il aurait tôt percé votre avarice et mis à nu vos mauvais sentiments. (37) Voici qu'on vous sollicite de mettre vos richesses à la disposition d'Allah. Certains d'entre vous se montrent avares. Celui qui est avare, l'est à son détriment. Allah est riche et vous êtes pauvres. Si vous hésitez, Il appellera un autre peuple que vous et qui ne vous ressemblera pas. (38).

La vie d'ici-bas n'est qu'un jeu et un divertissement, et tout ce qu'on y fait ne rapporte rien de bien sauf que ce qui est accompli pour Dieu. **«Si vous croyez et craignez Allah, vous en serez récompensés. Allah n'exige pas que vous Lui sacrifiez tous vos biens».** Il ne vous impose que l'aumône (légale ou bénévole) pour réconforter et aider vos coreligionnaires pauvres et démunis, et qui vous apportera le grand bénéfice auprès de Lui.

«S'il l'exigeait, Il aurait tôt percé votre avarice» et vous aurait réduits à la gêne **«et mis à nu vos mauvais sentiments»**. Qatada a dit: «-Dieu connait bien que dans l'exigence de dépenser les richesses les ressentiments seront mis au grand jour». Et ce commentaire est très logique car malgré l'amour de l'argent on ne le dépense que pour ceux qu'on aime.

Vous voilà appelé à dépenser vos biens dans le sentier de Dieu et pour Sa cause. **«Certains d'entre vous se montrent avares»** sans répondre à cet appel. Qu'ils sachent donc que **«Celui qui est avare, l'est à son détriment»** car il aura par son faire diminuer sa récompense dans l'au-delà et il supportera en même temps les conséquences de son avarice. Dieu est celui qui se suffit à Lui-même tandis que les hommes sont pauvres et ont besoin de Lui à tout moment. **«Si vous hésitez»** et vous vous détournez de Son obéissance en vous écartant de Ses lois, **«Il appellera un autre peuple que vous et qui ne vous ressemblera pas»** mais ils lui seront soumis totalement. A ce égard, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a récité ce verset: **«Si vous hésitez, Il appellera un autre peuple que vous et qui ne vous ressemblera pas»**. On lui demanda: «O Messager de Dieu, qui sont ces gens que Dieu mettra à notre place si nous Lui tournons le dos et qui ne nous ressembleront pas?». Il frappa alors Salman Al-Farisi sur l'épaule et répondit: «Tel que celui-ci et son peuple. Si la religion se trouvait accrochée au ciel les Perses l'auraient saisie» *(-Rapporté par Mouslim, Ibn Abi Hatem et Ibn Jarir.)*



48 - SOURATE DE LA VICTOIRE

29 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate du Vendredi

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

إِنَّا فَتَحْنَا لَكَ فَتْحًا مُّبِينًا ﴿١﴾ لِّيَغْفِرَ لَكَ اللَّهُ مَا تَقَدَّمَ مِن ذَنبِكَ وَمَا تَأَخَّرَ وَيُتِمَّ
نِعْمَتَهُ عَلَيْكَ وَيَهْدِيَكَ صِرَاطًا مُّسْتَقِيمًا ﴿٢﴾ وَيَنصُرَكَ اللَّهُ نَصْرًا عَزِيزًا ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'innâ fataḥnâ laka fatḥan mubînal (1) liyaġfira laka-L-Lâhu mâ taqaddama min ḏambika wamâ ta'aḫḫara wa yutimma ni'matahu '-alayka wa yahdîka ṣirâṭan mustaqîman (2) wa yanṣuraka-L-Lâhu naṣran 'azîzan (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Nous t'avons donné une victoire éclatante (1) montrant ainsi que nous te pardonnons tes fautes passées et présentes. Nous te l'avons donnée, en outre, pour parfaire notre grâce envers toi, te mettre dans le droit chemin (2) et prouver que désormais ta cause triomphera sans arrêt (3).

Cette sourate fut révélée quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- retourna de Houdaybya en l'an six de l'hégire,

après que les polythéistes Mecquois l'aient empêché et les fidèles d'accéder à la Maison Sacrée dans le but d'accomplir la visite pieuse (Oumra). Puis les deux partis s'inclinèrent vers la reconciliation et la trêve et conclurent un traité qui permettait au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de revenir l'année suivante faire la visite. Il accepta cette clause mais ceci déplut à ses compagnons notamment Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée-.

Après que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ait immolé son offrande là où il fut empêché, et dans le chemin de son retour à Médine, Dieu lui révéla cette sourate. Ce traité de paix fut considéré comme une victoire pour les fidèles en vertu des clauses qui contenait. Al-Bara a dit: *«Vous considérez que la conquête de La Mecque est la victoire la plus importante. Cette conquête était sans doute une victoire, quant à nous, nous considérions que le serment d'allégeance de «Ar-Radwan» le jour de Houdaybya révêtait plus d'importance. Nous étions quatorze cents avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- . Al-Houdaybya est le nom d'un puits où nous puisâmes l'eau de sorte qu'il n'en resta aucune goutte. En informant cela au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- il vint vers ce puits, s'assit sur sa margelle et demanda qu'on lui apporte un vase plein d'eau. Il fit ses ablutions, puis se rinça la bouche, fit une invocation et versa le contenu de ce vase dans le puits. E n laissant ce puits un certain temps, nous y retournâmes et il nous fournit de l'eau autant que nous voulions pour nous désaltérer et donner à boire à nos montures»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

L'imam Ahmed rapporte que Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- dit: «Etant dans une expédition avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, je l'interrogeai sur une chose trois fois sans recevoir aucune réponse. Je me suis dit alors: «Que ta mère te

---

(1) روى البخاري عن البراء رضي الله عنه قال: تعدون أنتم الفتح فتح مكة، وقد كان فتح مكة فتحاً، ونحن نعد الفتح بيعة الرضوان يوم الحديبية، كنا مع رسول الله ﷺ أربع عشرة مائة والحديبية بئر فنزحناها، فلم نترك فيها قطرة، فبلغ ذلك رسول الله ﷺ، فأتاها فجلس على شفيرها ثم دعا بإناء من ماء، فتوضأ ثم تمضمض ودعا ثم صبه فيها، فتركناها غير بعيد، ثم إنها أصدرتنا ما شئنا نحن وركائبنا» ijj

perde ô Ibn Al-Khattab! Tu as réitéré trois fois ta demande sans pourtant avoir une réponse». Je poussai mon chameau et m'avançai redoutant qu'une révélation ne descende à mon sujet. Je ne tardai à entendre quelqu'un m'interpeller: «O Omar!» Je rebroussai chemin en éprouvant la même redoute. Arrivé devant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il me dit: *«Cette nuit, on'a révélé une sourate qui m'est meilleure que le bas monde et ce qu'il contient». Puis il récita:* ***«Nous t'avons donné une victoire éclatante, montrant ainsi que nous te pardonnons tes fautes passées et présentes» (Rapporté par Ahmed, Bouhari, Tirmidzi et Nassaï de plusieurs sources)[1].***

L'imam Ahmed rapporte que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait ses prières de sorte que ses pieds s'enflassent. Je lui dis un jour: «O Messager de Dieu, tu pries de la sorte alors que Dieu, t'a pardonné tes premiers et tes derniers péchés?» Il me répondit: *«O Aicha, ne dois-je donc pas être un serviteur reconnaissant?»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)[2].***

Cette victoire éclatante était donc le traité de paix conclu entre les musulmans et les idolâtres grâce auquel les deux partis purent tirer un grand profit, et se réunir ensemble pour s'entretenir et ainsi la foi et la science utile trouvèrent la voie pour se répandre.

«Montrant ainsi que nous te pardonnons tes fautes passées et présentes» et cette grâce ne fut accordée qu'au Messager de Dieu -

---

(1) وروى الإمام أحمد عن عمر بن الخطاب رضي الله عنه قال: كنا مع رسول الله ﷺ في سفر قال: فسألته عن شيء ثلاث مرات فلم يرد عليّ، قال: فقلت في نفسي ثكلتك أمك يا ابن الخطاب، ألححت كررت على رسول الله ﷺ ثلاث مرات فلم يرد عليك! قال: فركبت راحلتي فحركت بعيري، فتقدمت مخافة أن يكون نزل فيّ شيء، قال فإذا أنا بمناد: يا عمر، قال: فرجعت وأنا أظن أنه نزل فيّ شيء، قال، فقال النبي ﷺ: «نزل عليّ البارحة سورة هي أحب إليّ من الدنيا وما فيها: ﴿إنا فتحنا لك فتحاً مبيناً، ليغفر لك الله ما تقدم من ذنبك وما تأخر﴾ (رواه أحمد والبخاري والترمذي والنسائي).

(2) روى الإمام أحمد عن عائشة رضي الله عنها قالت: كان رسول الله ﷺ إذا صلى قام حتى تتفطر رجلاه، فقالت له عائشة رضي الله عنها: يا رسول الله أتصنع هذا وقد غفر لك الله ما تقدم من ذنبك وما تأخر؟ فقال - ﷺ: «يا عائشة أفلا أكون عبداً شكوراً»

qu'Allah le bénisse et le salue- seul et un grand honneur pour lui pour prix de sa soumission aux ordres divins et à sa rectitude dans toutes ses affaires. Il est sans aucune contestation le maître des fils d'Adam dans les deux mondes. Pour montrer son observance des enseignements de Dieu en les appliquant à la perfection, on a raconté qu'à l'époque de Houdaybya il partit dans une expédition. En route sa chamelle s'agenouilla et les hommes essayèrent en vain de la faire lever. Il dit alors: «Celui qui l'a immobilisée n'est autre que (Dieu) celui qui a immobilisé l'éléphant (quand les Ethiopiens voulurent attaquer la Ka'ba). Par celui qui tient mon âme dans Sa main ils (les Qoraïchites) ne me demanderont pas de respecter ce que Dieu a déclaré sacré sans que je ne le leur accorde».

En obtempérant aux ordres de son Seigneur il répondit aux idolâtres par le traité de paix, Dieu lui dit alors: **«Nous t'avons donné une victoire éclatante, montrant ainsi que nous te pardonnons tes fautes passées et présentes. Nous te l'avons donnée, en outre, pour parfaire notre grâce envers toi»** dans les deux mondes, **«te mettre dans le droit chemin»** en suivant ce que Dieu t'a choisi comme religion droite, **«et prouver que désormais ta cause triomphera sans arrêt»** pour prix de votre soumission à Dieu- à Lui la puissance et la gloire- qui te prête un puissant secours. Il est dit dans un hadith authentique: «Dieu n'accorde que la puissance à celui qui pardonne et l'élévation de degrés à celui qui s'humilie devant Lui».

هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ ٱلسَّكِينَةَ فِى قُلُوبِ ٱلْمُؤْمِنِينَ لِيَزْدَادُوٓا۟ إِيمَٰنًا مَّعَ إِيمَٰنِهِمْ ۗ وَلِلَّهِ
جُنُودُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٤﴾ لِّيُدْخِلَ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ
جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا وَيُكَفِّرَ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ ۚ وَكَانَ ذَٰلِكَ
عِندَ ٱللَّهِ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٥﴾ وَيُعَذِّبَ ٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتِ وَٱلْمُشْرِكِينَ وَٱلْمُشْرِكَٰتِ
ٱلظَّآنِّينَ بِٱللَّهِ ظَنَّ ٱلسَّوْءِ ۚ عَلَيْهِمْ دَآئِرَةُ ٱلسَّوْءِ ۖ وَغَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَلَعَنَهُمْ
وَأَعَدَّ لَهُمْ جَهَنَّمَ ۖ وَسَآءَتْ مَصِيرًا ﴿٦﴾ وَلِلَّهِ جُنُودُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ
عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿٧﴾

huwa-l-ladî 'anzala-s-sakinata fî qulûbi-l-mu'minîna liyazdâdû imânan ma'a 'imânihim wa li-L-Lâhi junûdu-s-samâwâti wal-'ardi wa kâna-L-Lâhu 'Alîman Hakîman (4) liyudhila-l-mu'minîna wal mu'minâti jannâtin tajrî min tahtihâ-l-'anhâru hâlidîna fîha wa yukaffir 'anhum sayyi'âtihim wa kâna dâlika 'inda-L-Lâhi fawzan 'azîman (5) wa yu'addiba-l-munâfiqîna wal munâfiqâti wal-mušrikîna wal-mušrikâti-z-zannîna bi-L-Lâhi zanna-saw'i 'alayhim dâ'iratu-s-saw'i wa gadiba-L-Lâhu 'alayhim wa la'anahum wa 'a'adda lahum jahannama wa sâ'at masîran (6) wa li-L-lâhi junûdu-s-samâwâti wal-'ardi wa kâna-L-Lâhu 'Azîzan Hakîman (7).

C'est Lui qui a apaisé les cœurs des fidèles pour enforcer leur foi. Les forces des cieux et de la terre appartiennent à Allah. Allah est savant et sage. (4) Il les a apaisés pour rendre dignes les croyants et les croyantes de l'éternel séjour du paradis où courent des eaux vives et pour absoudre leurs péchés. C'est là un immense bonheur de la part d'Allah. (5) Allah punira les hypocrites et les idolâtres, hommes et femmes, et tous ceux qui le dénigrent. Le sort sera contre eux, Allah les poursuivra de son courroux et de sa malédiction et leur réserve l'enfer. Terme cruel. (6) Les forces des cieux et de la terre appartiennent à Allah. Il est tout-puissant et sage» (7).

C'est Dieu qui fit descendre et la paix et la confiance dans le cœur des croyants qui ont répondu à Dieu et à son Prophète et se sont soumis à leurs ordres. Une fois leur cœur apaisé, leur foi s'accroit. S'Il le voulait, Dieu se serait vengé des impies car **«les forces des cieux et de la terre appartiennent à Allah»**. S'il envoyait un seul ange contre eux, celui-ci les aurait anéantis du premier du dernier, mais Dieu, par Sa sagesse, imposa aux croyants la lutte dans Sa voie. Il est savant dans Ses décisions et sage dans Ses actes et paroles. Cette lutte permettra aux croyants et aux croyantes l'introduction au Paradis pour y vivre éternellement. Il absoudra leurs fautes et péchés sans les punir, plutôt Il les effacera et les dissiumulera aux autres. **«C'est là un immense bonheur de la part d'Allah»** tout comme Il a dit ailleurs: **«Celui qui sera préservé du Feu et introduit au Paradis aura trouvé le bonheur»** [-Coran III, 185].

«Allah punira les hypocrites et les idolâtres, hommes et femmes, et tous ceux qui le dénigrent» c'est à dire qui se font une idée fausse de

Dieu, portent atteinte à Ses lois, croient que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons courent à leur perte. Ceux-là un sort malheureux les atteint, ils encourent la colère de Dieu et Il les maudit en les éloignant de Sa miséricorde. Il leur réserve, en outre, la Géhenne, quelle détestable fin.

Ensuite Dieu confirme Son pouvoir de vengeance contre Ses ennemis, les ennemis de l'Islam, parmi les hypocrites et les impies en faisant rappeler aux hommes que les armées des cieux et de la terre Lui appartiennent.

إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ شَٰهِدًا وَمُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٨﴾ لِّتُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَتُعَزِّرُوهُ
وَتُوَقِّرُوهُ وَتُسَبِّحُوهُ بُكْرَةً وَأَصِيلًا ﴿٩﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ يُبَايِعُونَكَ إِنَّمَا
يُبَايِعُونَ ٱللَّهَ يَدُ ٱللَّهِ فَوْقَ أَيْدِيهِمْ ۚ فَمَن نَّكَثَ فَإِنَّمَا يَنكُثُ عَلَىٰ نَفْسِهِۦ ۖ وَمَنْ
أَوْفَىٰ بِمَا عَٰهَدَ عَلَيْهُ ٱللَّهَ فَسَيُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا ﴿١٠﴾

'innâ 'arsalnâka šâhidan wa mubašširan wa nadîra-l (8) lutu'minû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa tu'azzirûhu wa tuwaqqirûhu wa tusabbihûhu bukratan wa 'aṣîlan (9) 'inna-l-ladîna yubâyi'ûnaka 'innamâ yubâyi'ûna-L-Lâha yadu-L-Lâhi fawqa 'aydîhim faman nakata fa'innamâ yankutu 'alâ nafsihî wa man 'awfâ bimâ 'âhada 'alayhu-L-Lâha fasayu'tîhi 'ajran 'aẓiman (10).

Nous t'avons envoyé comme témoin et avec mission d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir, (8) pour que les hommes croient en Allah et à Son Prophète, l'assistent, lui rendent hommage et le louent matin et soir. (9) Ceux qui te prêtent serment de fidélité le prêtent à Allah. La main d'Allah est posée sur la leur. Ceux qui violent leur serment se feront tort à eux-mêmes. Ceux qui tiennent leurs engagements recevront d'Allah une magnifique récompense (10).

Dieu s'adresse à son Prophète: «**Nous t'avons envoyé comme témoin**» contre les hommes «**et avec mission d'annoncer la bonne nouvelle**» aux croyants «**et d'avertir**» les impies, afin que vous croyiez en Dieu et en Son Prophète, pour que vous l'assisitez, que vous l'honoriez en lui gardant un grand respect, que vous célébriez les

louanges de Dieu à l'aube et au crépuscule.

Puis, pour montrer la haute considération et l'hommage qu'il lui réserve, Il lui dit: «**Ceux qui te prêtent serment de fidélité le prêtent à Allah**» tout comme Il a dit dans un autre verset: «**Celui qui obéit au Prophète obéit à Allah**» [Coran IV, 80] «**La main d'Allah est posée sur la leur**» Une expression qui signifie que Dieu est présent avec eux, entend leurs paroles, voit leur place, connait leur pensée discrète et leurs actions apparentes, car c'est à Lui que les hommes prêtent, en vérité, le serment d'allégeance par l'entremise de Son Messager. Ceci est pareil aux dires de Dieu: «**Allah dispose des biens et des âmes des croyants et en compensation Il leur donne le Paradis. Ils doivent combattre pour Lui, tuer et se faire tuer**» [Coran IX, 111]. Et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Quiconque dégaine son sabre dans le chemin de Dieu, il Lui aura prêté un serment de fidélité».

Ibn Abbas -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit au sujet de la Pierre Noire: *«Par Dieu, Dieu la ressuscitera au jour de la résurrection munie de deux yeux par lesquels il voit et d'une langue pour parler et témoigner en faveur de ceux qui l'auront touchée (effectivement ou par un signe de leurs mains). Car celui qui l'aura touchée c'est comme il a prêté serment de fidélité à Dieu». Puis le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita: «-* **Ceux qui te prêtent serment de fidélité le prêtent à Allah**» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

«**Ceux qui violent leur serment, se feront tort à eux-mêmes**» car par ce faire ils n'auront trahi qu'eux mêmes et Dieu se passera d'eux. Quant à ceux qui tiennent leur engagement, Dieu leur apportera une récompense incommensurable.

Ce serment de fidélité -ou d'allégeance- appelé «Al-Radwane», eut lieu sous un arbre à Houdaybya alors que les fidèles étaient au nombre de quatorze cent hommes. Quant à ses causes, Mouhammed Ben Ishaq raconte dans son ouvrage intitulé «La biographie du Prophète» ce qui suit:

«... Puis le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-manda Omar Ben Al-hattab pour l'envoyer à La Mecque et avertir les notables de Qoraïch au sujet de sa visite. Omar lui répondit: «O

Messager de Dieu, je redoute que certains parmi les Qoraïchites ne me tuent et nul et Bani 'Adiy Ben Ka'b ne se trouve à présent à La Mecque pour me défendre. Tous les Qoraïchites me gardent rancune à cause de ma rudesse contre eux. Mais je vous désigne un homme qui est plus puissant que moi et mieux protégé. Il est Othman Ben 'Affan -que Dieu l'agrée- qui peut être notre ambassadeur auprès de Abou Soufiane et les grands dignitaires de Qoraïchi, et il leur dira qu'il est venu vers eux en tant que visiteur de la Maison Sacrée..».

Ainsi Othman fut désigné pour partir à La Mecque. Dès son entrée -ou sur le point d'entrer dans cette ville- Abbar Ben Sa'id Ben AL-'As le rencontra, le porta dans se bras et lui accorda sa protection. '-Othman se dirigea aussitôt vers Abou Soufian et les dignitaires de Qoraïch pour leur transmettre la lettre du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. A la fin ils dirent à 'Othman: «Si tu veux faire la circumambulation autour de la Maison, fais-la». Il leur répondit: «-Jamais avant que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-ne la fasse». Les Qoraïchites retinrent 'Othman chez eux, mais la nouvelle qui parvenait aux musulmans parla de sa mort.

Et Ibn Ishaq de poursuivre le récit: «Abdullah Ben Abi Bakr m'a dit: «En informant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-que 'Othman a été tué, il s'écria: «Nous ne quitterons plus cette région avant d'affronter l'ennemi». C'est en ce moment qu'il demanda aux gens de lui prêter un serment d'allégeance, et ce fut fait sous l'arbre. Les hommes disaient à cette époque: «Le Messager de Dieu a accepté leur serment d'allégeance pour qu'ils meurent.» Jaber Ben Abdullah répondait: «Jamais de ça mais plutôt à ne plus fuir. Nul parmi les musulmans n'a manqué à prêter ce serment sauf Al-Jad Ben Qaïs. Et Jaber de continuer: «Il me semble le voir collé à la patte de sa chamelle pour se cacher des hommes et la prendre comme refuge».

Plus tard on fit connaître au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- que la mort de 'Othman n'était que rumeur. Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- a dit: «Lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda aux hommes de lui prêter le serment d'allégeance (dit Al-Radwane), 'Othman était déjà l'émissaire du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aux habitants de

La Mecque. Après que les hommes aient prêté ce serment, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «Grand Dieu, 'Othman est en mission pour Dieu et pour Son Prophète.» Puis il posa une main sur l'autre. Sa main qui remplaçait celle de 'Othman était meilleure que toutes les autres mains».

Jaber -que Dieu l'agrée- rapporte: «L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a dit le jour du Houdaybya: «Vous êtes les meilleurs hommes sur la terre», nous étions alors mille et quatre cent. Si je pouvais voir aujourd'hui, je vous aurais montré la place de l'arbre (sous lequel les hommes ont prêté serment)» ***(Rapporté par Boukkhari et Mouslim).***

L'imam Ahmed rapporte d'après Jaber, que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Nul parmi ceux qui ont prêté le serment d'allégeance n'entrera à l'Enfer» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***

Dieu de sa part a fait l'éloge de ces hommes-là quand Il a dit: «**Ceux qui te prêtent serment de fidélité le prêtent à Allah. La main d'Allah est posée sur la leur**». Quant à celui qui est parjure, il est parjure à son propre détriment. Mais ceux qui tiennent et respectent leur engagement, obtiendront une récompense sans limites.

سَيَقُولُ لَكَ الْمُخَلَّفُونَ مِنَ الْأَعْرَابِ شَغَلَتْنَا أَمْوَالُنَا وَأَهْلُونَا فَاسْتَغْفِرْ لَنَا يَقُولُونَ
بِأَلْسِنَتِهِم مَّا لَيْسَ فِي قُلُوبِهِمْ قُلْ فَمَن يَمْلِكُ لَكُم مِّنَ اللَّهِ شَيْئًا إِنْ أَرَادَ
بِكُمْ ضَرًّا أَوْ أَرَادَ بِكُمْ نَفْعًا بَلْ كَانَ اللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرًا ﴿١١﴾ بَلْ ظَنَنتُمْ أَن
لَّن يَنقَلِبَ الرَّسُولُ وَالْمُؤْمِنُونَ إِلَىٰ أَهْلِيهِمْ أَبَدًا وَزُيِّنَ ذَٰلِكَ فِي قُلُوبِكُمْ
وَظَنَنتُمْ ظَنَّ السَّوْءِ وَكُنتُمْ قَوْمًا بُورًا ﴿١٢﴾ وَمَن لَّمْ يُؤْمِن بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ
فَإِنَّا أَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ سَعِيرًا ﴿١٣﴾ وَلِلَّهِ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ يَغْفِرُ لِمَن
يَشَاءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَاءُ وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَّحِيمًا ﴿١٤﴾

sayaqûlu laka-l-muẖallafûna mina-l-'a'rabi šaġalatnâ 'amwâlunâ wa '-ahlûnâ fastaġfir lanâ yaqûlûna bi 'alsinatihim mâ laysa fî qulûbihim qul

famay-yamliku lakum mina-L-Lâhi šay'an 'in 'arâda bikum ḍarran 'aw 'arâda bikum naf'am-bal kâna-L-Lâhu bimâ ta'malûn Habîram (11) bal ẓanantum 'al-lay-yanqaliba-r-rasûlu wal mu'minûna 'ilâ 'ahlîhim abada-w-wa zuyyina ḏâlika fî qulubikum wa ẓanantum ẓanna-s-saw'i wa kuntum qawman bûran (12) wa mal-lam yu'mim bi-L-Lâhi wa rasûlihî fa 'innâ 'a'tadnâ lil-kâfirîna sa'îran (13) wa li-L-Lâhi mulku-s-samâwâti wal arḍi yaġfiru limay-yašâ'u wa yu'aḏḏibu may-yašâ'u wa kâna-L-Lâhu ġafûranr-r-ahîman (14).

Les Arabes qui sont restés à l'arrière s'excuseront auprès de toi: «-Nous avons été retenus par nos biens et nos familles. Obtiens pour nous le pardon d'Allah». Ainsi leurs langues tiendront des propos qui ne sont pas dans leurs cœurs. Dis: Qui saurait empêcher Allah de vous faire du mal ou du bien? Allah connaît toutes vos actions». [11] En vérité, vous avez cru que le Prophète et ses compagnons ne rentreraient plus dans leurs foyers et vos cœurs s'en sont réjouis. Vous avez eu de mauvaises pensées. Vous êtes un peuple de corrompus. (12) Que ceux qui ne croient pas en Allah ni en son Prophète sachent que nous avons préparé un brasier ardent pour les incrédules. (13) Allah est maître des cieux et de la terre. Il absout ou punit qui Il veut. Allah est toute clémence et tout pardon (14).

Ceux des Arabes -les bédouins- qui sont restés à l'arrière, ont préféré demeurer avec les leurs sans sortir avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour participer au combat, s'excuseront auprès de lui en lui demandant de leur implorer le pardon de Dieu, prétendant qu'ils ont été préoccupés par leurs richesses et leurs familles. Ils présenteront une telle excuse par adulation et non pas par leur foi, voilà pourquoi Dieu a dit ensuite: **«Ainsi leurs langues tiendront des propos qui ne sont pas dans leurs cœurs».** O Mouhammad, dis à ceux-là: qui donc pourra faire quelque chose pour vous auprès de Dieu s'Il veut vous faire du mal ou du bien? Nul ne pourra l'empêcher, et Il connait parfaitement ce que vous cachez dans votre for intérieur et ce que vous montrez au grand jour même si vous flagornez. **«Allah connaît toutes vos actions».**

Puis Dieu blâme ces bédouins et leur dit: **«En vérité, vous avez cru que le Prophète et ses compagnons ne rentreraient plus dans leurs foyers»** et ils seraient tués tous sans exception. En outre, vous vous êtes fait

une mauvaise idée de Dieu et vous fûtes des gens perdus -ou corrompus-. Ceux qui ne croient pas en Dieu et en Son Messager et ne vouent pas un culte sincère à Dieu, qu'ils sachent que Dieu a péparé un brasier pour les incrédules.

Certes la royauté des cieux et de la terre appartient à Dieu qui en dispose à sa guise. Il pardonne à qui Il veut et punit qui Il veut. Il est toute clémence envers ceux qui se soumettent à Lui et reviennent repentants vers Lui.

سَيَقُولُ ٱلْمُخَلَّفُونَ إِذَا ٱنطَلَقْتُمْ إِلَىٰ مَغَانِمَ لِتَأْخُذُوهَا ذَرُونَا نَتَّبِعْكُمْ يُرِيدُونَ أَن يُبَدِّلُوا۟ كَلَـٰمَ ٱللَّهِ ۚ قُل لَّن تَتَّبِعُونَا كَذَٰلِكُمْ قَالَ ٱللَّهُ مِن قَبْلُ ۖ فَسَيَقُولُونَ بَلْ تَحْسُدُونَنَا ۚ بَلْ كَانُوا۟ لَا يَفْقَهُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٥﴾

sayaqûlu-l-muḫallafûna 'iḏâ-n-ṭalaqatum 'ilâ maġanima lita 'ḫuḏûhâ ḏarûnâ nattabi'kum yuridûna 'ay-yubaddilû kalâma-L-Lâhi qul lan tattabi'ûna kaḏâlikum qâla-L-Lâhu min qablu fasayaqûlûna bal taḥsudnanâ bal kânû lâ yafqahûna 'illâ qalîlan (15).

Partez-vous enlever un butin? Voilà que les Arabes restés à l'arrière s'écrient: «Autorisez-nous à vous suivre», cherchant ainsi à enfreindre la volonté d'Allah. Dis: «Non, ne venez pas avec nous. Allah en a décidé autrement». «Vous agissez ainsi par jalousie, répliqueront-ils. Que non. Mais si peu d'hommes sont intelligents (15).

Ces bédouins étaient restés en arrière quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- comptait faire la visite pieuse l'an de Houdaybya. Quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les fidèles partirent pour conquérir Khaïbar, les bédouins leur demandèrent de sortir avec eux pour acquérir une part du butin, alors que dans le temps où les musulmans avaient besoin de leur secours pour combattre leur ennemi commun, ils préférèrent rester en arrière. Dieu à ce moment-là ordonne à Son Messager de ne plus donner l'autorisation de combattre avec lui pour les punir, car Dieu avait promis au Messager et aux musulmans qui lui avaient prêté serment d'allégeance à Houdaybya qu'ils auraient un grand butin en attaquant

Khaïbar sans que personne, à part eux, n'en n'obtienne une part surtout ces «arriérés».

Les bédouins cherchèrent **«à enfreindre la volonté d'Allah»** c'est à dire la dite promesse, ou selon le commentaire d'Ibn Zaïd, il s'agit des dires de Dieu en s'adressant à Son Prophète: **«Si Allah te ramène au milieu d'un groupe d'entre eux et s'ils te demandent à combattre avec toi, dis-leur: «Vous ne m'accompagnez jamais et vous ne combattrez jamais avec moi. Vous avez préféré rester à vos foyers la première fois. Eh bien, continuez à y rester»** [Coran IX, 83]. Ce commentaire d'Ibn Zaïd demeure un sujet à discussion car le vers précité fut révélé à la suite de l'expédition de Tabouk qui avait lieu après la 'Oumra de Houdaybya.

Quant au commentaire d'Ibn Jouraïj, il a dit: «Ils voulurent détourner les fidèles du combat dans le chemin de Dieu.»

O Mouhammad, dis à ces bédouins: **«Non, vous ne venez pas avec nous. Allah a décidé autrement»** car Il a déjà promis aux hommes de Houdaybya avant votre demande de sortir avec eux. Ils diront: **«Vous agissez ainsi par jalousie»** Jamais de ça, mais ils ne comprenaient en réalité que peu, et leur accusation est à rejeter.

قُل لِّلْمُخَلَّفِينَ مِنَ ٱلْأَعْرَابِ سَتُدْعَوْنَ إِلَىٰ قَوْمٍ أُوْلِي بَأْسٍ شَدِيدٍ تُقَٰتِلُونَهُمْ أَوْ
يُسْلِمُونَ فَإِن تُطِيعُوا۟ يُؤْتِكُمُ ٱللَّهُ أَجْرًا حَسَنًا وَإِن تَتَوَلَّوْا۟ كَمَا تَوَلَّيْتُم مِّن قَبْلُ
يُعَذِّبْكُمْ عَذَابًا أَلِيمًا (١٦) لَّيْسَ عَلَى ٱلْأَعْمَىٰ حَرَجٌ وَلَا عَلَى ٱلْأَعْرَجِ حَرَجٌ وَلَا
عَلَى ٱلْمَرِيضِ حَرَجٌ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ يُدْخِلْهُ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ
وَمَن يَتَوَلَّ يُعَذِّبْهُ عَذَابًا أَلِيمًا (١٧)

qul lil muḫallafîna mina-l-'a'râbi satud'awna 'ilâ qawmin 'uli ba'sin šadîdin tuqâtilûnahum 'aw yuslimûna fa 'in tuṭi'û yu'tikumu-L-Lâhu '-ajran ḥasanan wa 'in tatawallaw kamâ tawallaytum min qablu yu'aḏḏibkum 'aḏâban 'alîman (16) laysa 'alâ-l- 'a'mâ ḥarajun walâ 'alâ-l- 'a'raji ḥarajun walâ 'alâ-l-mariḍi ḥarajun wamay-yuṭi'i-L-Lâha wa rasûlahû yudḫilhu jannâtin tajrî min taḥtiha-l-'anhâru wa may yatawalla yu'aḏḏibhu 'aḏâban 'alîman (17).

Dis aux Arabes restés à l'arrière: «Vous serez appelés à lutter contre un peuple doué d'une grande force. Vous les traquerez jusqu'à ce qu'ils se convertissent». Si vous obéissez, Allah vous accordera une belle récompense. Mais si vous refusez comme vous l'avez déjà fait, Il vous infligera un châtiment douloureux. (16) L'obligation de combattre n'incombe ni à l'aveugle, ni au boiteux, ni au malade. Celui qui se soumet à Allah et à Son Prophète sera reçu dans des jardins arrosés d'eau vive. Le réfractaire subira un châtiment douloureux (17).

Plusieurs commentaires ont été donnés à l'expression: «**contre un peuple doué d'une grande force**»:

- Il s'agit du peuple de Hawazen, selon les dires d'Ibn Joubaïr et Ikrima.

- Ce sont la tribu Thaqif d'après Ad-Dahak

- D'après Jouwayber, Sa'id et Ikrima, c'est la tribu Banou Hanifa.

- Enfin: Ce sont les perses selon les dires d'Ibn Abbas et Moujahed, ou les Romains d'après Ka'b Al-Ahbar, ou les Perses et les Romains d'après 'Ata et Al-Hassan.

Dans le même sens, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'Heure ne se dressera avant que vous ne combattiez un peuple aux petits yeux et aux nez trés fins dont le visage ressemble au bouclier plat (battu).».*

«**Vous les traquerez jusqu'à ce qu'ils se convertissent**» C'est à dire: «Dieu vous permet de les combattre, et Il vous accordera la victoire sur eux, jusqu'à ce qu'ils se soumettent à Lui, ou bien ils se convertiront de leur propre gré».

«**Si vous obéissez**» en répondant à votre Seigneur, combattant pour sa cause et vous acquittant de cette obligation, «**Allah vous accordera une belle récompense. Mais si vous refusez comme vous l'avez déjà fait**» le jour Houdaybya, «**Il vous infligera un châtiment douloureux**».

Puis Dieu mentionne les excuses valables qui dispensent les hommes du combat. Il s'agit de l'aveugle, du boiteux et du malade qui est considéré comme tel jusqu'à sa guérison. Puis Il exhorte les fidèles à se soumettre à Lui et à Son Messager et à lutter dans sa voie. «-

Celui qui se soumet à Allah et à Son Prophète sera reçu dans des jardins arrosés d'eau vive». Mais celui qui fait défection et s'adonne à ses propres affaires dans le bas monde **«subira un châtiment douloureux».** Dans la vie d'ici-bas, il sera frappé par l'humiliation et par le Feu dans l'autre.

۞ لَّقَدْ رَضِيَ ٱللَّهُ عَنِ ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذْ يُبَايِعُونَكَ تَحْتَ ٱلشَّجَرَةِ فَعَلِمَ مَا فِي
قُلُوبِهِمْ فَأَنزَلَ ٱلسَّكِينَةَ عَلَيْهِمْ وَأَثَٰبَهُمْ فَتْحًا قَرِيبًا ﴿١٨﴾ وَمَغَانِمَ كَثِيرَةً
يَأْخُذُونَهَا ۗ وَكَانَ ٱللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا ﴿١٩﴾

laqad raḍiya-L-Lâhu ‘ani-l-mu’minîna ’iḏ yubâyi‘ûnaka taḥta-š-šajarati fa‘alima mâ fî qulûbihim fa’anzala-s-sakînata ‘alayhim wa ’aṯâbahum fatḥan qarîban (18) wa maġânima kaṯîratan ya’ḫuḏûnahâ wa kâna-L-Lâhu ‘Azizan Ḥakîman (19).

Allah est satisfait des croyants qui t'ont juré fidélité sous l'arbre. Il savait de quels sentiments leur cœur était animé. Il leur a donné la paix de l'âme et une victoire rapide, (18) suivie d'un riche butin. Allah est puissant et sage (19).

Dieu a été réellement satisfait des hommes qui ont prêté serment d'allégenace à Son Messager sous l'arbre et qu'on l'a appelé «Al-Radwane» (qui signifie la satisfaction de Dieu). Ils étaient au nombre de quatorze cent et l'arbre se trouvait à Houdaybya. Al-Boukhari rapporte que Abdul Rahman -que Dieu l'agrée- a dit: «En partant pour accomplir le pèlerinage, je passai par des gens qui priaient dans un certain endroit. Je leur dis: «Pourquoi avez-vous choisi cette place comme oratoire?» On me répondit: «C'est ici que se trouvait l'arbre sous lequel les fidèles ont prêté serment d'allégeance (Al-Radwane) au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-» Je vins trouver Sa'id Ben Al-Moussayab et le mis au courant de cet évènement. Il me dit: «Mon père était parmi les hommes qui ont prêté ce serment. Il m'a raconté aussi que l'année suivante ils ont cherché en vain la place où se trouvait l'arbre». Puis Sa'id de poursuivire: «Les compagnons de Mouhammed n'ont pas trouvé la place et vous, vous l'avez trouvée? Seriez-vous plus informés qu'eux?».

«Il savait de quels sentiments leur cœur était animé». Ces sentiments de sincérité, de loyauté et de soumission. **«Il leur a donné la paix de l'âme et une victoire rapide».** Il s'agit du traité de paix conclu avec les Qoraïchites, de la conquête de Khaïbar quelques mois seulement après cet évènement, ensuite la prise de La Mecque et enfin la conquête d'autres régions et pays durant les années suivantes, et Dieu a accordé aux musulmans la puissance et la supériorité sur les autres peuples. Et comme Il leur a promis, ils ont acquis d'énormes butins, car Dieu est puissant et sage.

Ibn Abi Hatem raconte que le père de Iyas Ben Salama a dit: «-Tandis que nous faisions la sieste, l'héraut du Messager De Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «L'allégeance, l'allégeance, l'esprit saint est descendu». Nous nous dirigeâmes vers le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui se trouvait sous un arbre et nous lui prêtâmes le serment d'allégeance. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Allah est satisfait des croyants qui t'ont juré fidélité sous l'arbre».** Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit ce serment à la place de 'Othman et posa une main sur l'autre. Les gens s'écrièrent alors: «Félicitations à Ibn Affan, il fait actuellement ses tournées processionnelles autour de la Maison alors que nous sommes ici». Il leur répondit: «Si 'Othman demeurait telle et telle année il ne ferait jamais les tournées avant que je les fasse moi-même».

وَعَدَكُمُ ٱللَّهُ مَغَانِمَ كَثِيرَةً تَأْخُذُونَهَا فَعَجَّلَ لَكُمْ هَٰذِهِۦ وَكَفَّ أَيْدِيَ ٱلنَّاسِ
عَنكُمْ وَلِتَكُونَ ءَايَةً لِّلْمُؤْمِنِينَ وَيَهْدِيَكُمْ صِرَٰطًا مُّسْتَقِيمًا ﴿٢٠﴾ وَأُخْرَىٰ لَمْ
تَقْدِرُوا۟ عَلَيْهَا قَدْ أَحَاطَ ٱللَّهُ بِهَا ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرًا ﴿٢١﴾ وَلَوْ
قَٰتَلَكُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوَلَّوُا۟ ٱلْأَدْبَٰرَ ثُمَّ لَا يَجِدُونَ وَلِيًّا وَلَا نَصِيرًا ﴿٢٢﴾
سُنَّةَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلُ ۖ وَلَن تَجِدَ لِسُنَّةِ ٱللَّهِ تَبْدِيلًا ﴿٢٣﴾ وَهُوَ
ٱلَّذِى كَفَّ أَيْدِيَهُمْ عَنكُمْ وَأَيْدِيَكُمْ عَنْهُم بِبَطْنِ مَكَّةَ مِنۢ بَعْدِ أَنْ أَظْفَرَكُمْ عَلَيْهِمْ ۚ
وَكَانَ ٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرًا ﴿٢٤﴾

wa 'adakumu-L-Lâhu maganima katîratan ta'hudûnahâ fa'ajjala lakum hâdîhi wa kaffa 'aydiya-n-nâsi 'ankum walitakûna 'âyatal-lil-mu'minîna wa yahdiyakum siratam mustqîman (20) wa 'uhrâ lam taqdirû 'alayhâ qad 'ahata-L-Lâhu bihâ wa kâna-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadiran (21) walaw qâtalakumu-l-ladîna kafarû lawallû-l-'adbâra tumma la yajidûna waliyya-w-walâ nasiran (22) sunnata-L-Lâhi-l-latî qad halat min qablu walan tajida lisunnati-L-Lâhi tabdîlan (23) wa huwa-l-ladî kaffa '-aydiyahum 'ankum wa 'aydiyakum 'anhum bibatni Makkata mim ba'di 'an 'azfarakum 'alayhim wakâna-L-Lâhu bimâ ta'malûna Basîran (24).

Allah avait promis que vous réaliseriez de riches butins. Il a hâté pour vous le prix de celui-ci et Il a arrêté le bras de vos ennemis en signe d'encouragement pour les croyants et pour vous maintenir dans la voie droite. (20) Il y a d'autres ennemis dont vous n'avez pu vous rendre maîtres. Mais Allah les cerne de toutes parts et sa puissance est illimitée. (21) Si les infidèles vous menaçaient, leur déroute serait rapide. Ils ne trouveraient, en effet, ni patron ni alliés. (22) Telle est la loi d'Allah, la loi qu'Il a appliquée aux générations passées. Loi immuable. (23) C'est lui qui a arrêté le bras de vos ennemis comme Il a arrêté le vôtre dans la vallée de La Mecque, après vous avoir donné la victoire. Allah voyait toutes vos actions. (24).

Dieu promet aux fidèles un butin abondant dont ils s'empareront. Il a hâté pour vous le prix de celui-ci, c'est à dire de Khaïbar comme a avancé Moujahed. Mais pour Ibn Abbas il s'agit du traité de paix de Houdaybya. «**Et Il a arrêté le bras de vos ennemis**» sans qu'ils puissent vous atteindre par un mal quelconque malgré qu'ils couvaient l'intention de vous combattre. Ainsi Il a détourné de vous les mains de vos ennemis sans pouvoir nuire à vos familles que vous avez laissées derrière vous, afin que tout cela soit un signe pour les croyants, et pour être convaincus que Dieu les a secourus, aidés, gardés contre leurs ennemis qui les dépassaient en nombre et force. Qu'ils sachent aussi que Dieu connait d'avance les conséquences de toutes les affaires et la bonne fin est toujours réservée aux croyants malgré qu'ils en éprouvent parfois de la répugnance en apparence. Pour confirmer cela on cite à l'appui cet autre verset où Dieu a dit: «**Il se peut que vous avez de l'aversion pour une chose, et elle est un bien pour vous**» [Coran II, 216]. Et pour prix de votre soumission à Dieu et votre obéissance à

Son Messager, Il vous maintient dans la voie droite.

«Il y a d'autres ennemis dont vous n'avez pas pu vous rendre maîtres» En d'autre terme: Il vous a promis d'autres butins et autre conquête que vous êtes actuellement incapables de réaliser, mais Dieu l'a entourés pour le moment par sa puissance, car Il accorde Ses bienfaits à Ses fidèles serviteurs par des moyens sur lesquels ils ne comptaient pas. Ces butins, s'agit-il de celui de Khaïbar ou de la prise de La Mecque ou la conquête des pays des Perses et des Romains, selon les différents dires des exégètes, sont en effet, tout butin ou toute conquête jusqu'au jour de la résurrection.

«Si les infidèles vous menaçaient, leur déroute serait rapide. Ils ne trouveraient, en effet, ni patron ni alliés», Dieu dans ce verset, rassure les croyants que si les idolâtres les avaient combattus, Il aurait accordé la victoire à Son Messager et aux fidèles et l'ennemi aurait pris la fuite devant eux. Car ces idolâtres avaient déclaré la guerre contre Dieu et contre son parti des croyants.

«Telle est la loi d'Alalh, la loi qu'Il a appliquée aux générations passées. Loi immuable» Telle est l'ancienne règle de Dieu et Sa coutume envers Ses créatures, l'incrédulité et la foi ne se sont jamais affrontées sans que Dieu ne donnât la victoire à la foi en élevant la vérité et en faisant disparaître l'erreur. On cite à titre d'exemple ce qu'en fut le jour de Badr quand Dieu a fait triompher Ses serviteurs croyants, malgré leur petit nombre, sur les idolâtres.

«C'est Lui qui a arrêté le bras de vos ennemis comme Il a arrêté le vôtre dans la vallée de La Mecque, après vous avoir donné la victoire. Allah voyait toutes vos actions». Dieu rappelle à Ses fidèles serviteurs comment Il a écarté d'eux les mains des polythéistes sans pouvoir leur nuire ou leur causer aucun mal, et Il a aussi écarté les mains des fidèles des autres sans les combattre auprès de La Maison sacrée à La Mecque. Il a arrêté les bras des uns et des autres en leur inspirant la paix qui assurerait le bien aux croyants dans la vie présente et la bonne fin dans l'autre.

A ce propos, l'imam Ahmed rapporte que Anas a dit: «Le jour de Houdaybya, quatre-vingt Mecquois idolâtres armés jusqu'aux dents descendirent du mont At-Tan'im voulant attaquer à l'improviste le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons. Il invoqua Dieu contre eux et les musulmans les capturèrent. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur pardonna et les libéra et ce verset fut révélé aussitôt: **«c'est Lui qui a arrêté le bras de vos ennemis comme Il a arrêté le vôtre dans la vallée de La Mecque...».**

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abdullah Ben Maghfal Al-Mouzani le récit suivant: «Nous étions avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sous l'arbre cité dans le Coran. Des petites branches tombaient sur le dos du Prophète et de 'Ali Ben Abi Taleb -que Dieu l'agrée- alors que Souhayl Ben Amr se trouvait devant eux. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à Ali: «Ecris: Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricrodieux». Souhayl saisit la main de 'Ali et objecta: «Nous ne connaissons ni le Miséricordieux ni le Très Miséricordieux. Ecris ce que nous connaissons.» Il demanda alors à Ali: «Ecris: Au nom du Grand Dieu» -et Ali s'exécuta-. Ceci est convenu entre Mouhammad l'Envoyé de Dieu et les habitants de La Mecque» Souhayl retint une fois encore la main de 'Ali et dit au Prophète: «Si nous t'avions reconnu comme étant l'Envoyé de Dieu, nous aurions été injustes envers toi. Plutôt écris ce que nous connaissons de notre affaire». -Ecris, ordonna le Prophète à Ali, ceci est convenu entre Mouhammad Ben Abdullah...» Etant ainsi, une trentaire d'hommes armés apparurent voulant nous attaquer. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoqua Dieu contre eux et voilà qu'ils devinrent sourds, et nous pûmes les capturer. Il leur dit ensuite: «Y a-t-il quelqu'un qui vous protège? quelqu'un vous a-t-il garanti une assurance quelconque?» -Non, répondirent-ils. Il les libéra et ce verset fut révélé: **«C'est Lui qui a arrêté...»** jusqu'à la fin. ***(Rapporté par Ahmed et Nassaï).***

D'autres récits ont été rapportés dans le même sens suivant des versions différentes.

هُمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوكُمْ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَٱلْهَدْىَ مَعْكُوفًا أَن يَبْلُغَ
مَحِلَّهُۥ ۚ وَلَوْلَا رِجَالٌ مُّؤْمِنُونَ وَنِسَآءٌ مُّؤْمِنَٰتٌ لَّمْ تَعْلَمُوهُمْ أَن تَطَـُٔوهُمْ فَتُصِيبَكُم
مِّنْهُم مَّعَرَّةٌۢ بِغَيْرِ عِلْمٍ ۖ لِّيُدْخِلَ ٱللَّهُ فِى رَحْمَتِهِۦ مَن يَشَآءُ ۚ لَوْ تَزَيَّلُوا۟ لَعَذَّبْنَا

ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿٢٥﴾ إِذْ جَعَلَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى قُلُوبِهِمُ
ٱلْحَمِيَّةَ حَمِيَّةَ ٱلْجَٰهِلِيَّةِ فَأَنزَلَ ٱللَّهُ سَكِينَتَهُۥ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ وَعَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ
وَأَلْزَمَهُمْ كَلِمَةَ ٱلتَّقْوَىٰ وَكَانُوٓا۟ أَحَقَّ بِهَا وَأَهْلَهَا ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ
عَلِيمًا ﴿٢٦﴾

humu-l-ladînа kafarû wa ṣaddûkum 'ani-l-masjidi-l-ḥarâmi wal-hadya ma'kûfan 'ay-yabluġa maḥillahû walawlâ rijâlum mu'minûna wa nisâ'um mu'minâtu-l-lam ta'lamuhum 'an taṭa'uhum fatuṣîbakum minhum ma'arratum baġayri 'ilmi-l-liyudhila-L-Lâhu fî raḥmatihî may yašâ'u law tazayyalû la'addabna-l-ladîna kafarû minhum 'adâban 'alîman (25) 'id ja'ala-l-ladîna kafarû fî qulubihimu-l-ḥamayyata ḥamiyyata-l-jâhiliyyati fa'anzala-l-lâhu sakinatahû 'alâ rasûlihî wa 'alâ-l-mu'minîna wa '-alzamahum kalimata-t-taqwâ wa kanû 'aḥaqqa bihâ wa 'ahlahâ wa kâna-L-Lâhu bikulli šay'in 'alîman (26).

Il vous a donné la victoire contre ceux qui vous avaient interdit l'accès de l'oratoire sacré et avaient empêché vos offrandes d'atteindre l'autel du sacrifice. N'eût-ce été que des croyants et des croyantes étaient mêlés à eux à votre insu, que vous auriez pu piétiner- ce qui vous aurait valu une honte imméritée- si, au contraire, croyants et idolâtres avaient été séparés, nous aurions infligé à ces derniers un châtiment sévère. Allah reçoit dans le sein de Sa miséricorde qui Il veut. (25) Les infidèles entretenaient dans leur cœur un fanatisme, un fantisme barbare. Allah, au contraire, apaisa le cœur du Prophète et des croyants. Il leur recommanda le langage de la raison. Ils étaient dignes d'une telle recommandation et préparés à la recevoir. Allah sait tout. (26).

Dieu parle des incrédules parmi les idolâtres de Qoraïch et de ceux qui les ont soutenus pour combattre le Messager de Dieu. Ce sont eux, en vérité, qui sont les impies, qui ont écarté les fidèles de la Mosquée Sacrée alors que ceux-ci en sont les plus dignes, et qui ont empêché les oblations de parvenir à l'endroit destiné pour y être immolées, à cause de leur injustice et leur obstination. A savoir que le nombre des animaux-offrandes était soixante-dix chamelles.

«N'eût-ce été que des croyants et des croyantes» qui vivaient parmi

vous mais dissimulaient leur foi par crainte de leurs concitoyens, nous vous aurions accordé une certaine puissance pour les extérminer, mais ils **«étaient mêlés à votre insu, que vous auriez pu piétiner- Ce qui vous aurait valu une honte imméritée»** et un crime involontaire. Dieu retarde l'application de son châtiment pour que les croyants se séparent des incrédules et que, peut-être certains de ces derniers se convertissent. Puis Il dit: **«Si, au contraire, croyants et idolâtres avaient été séparés, nous aurions infligé à ces derniers un châtiment sévère»** Ou suivant une autre intèrprétation: Nous vous aurions accordé le pouvoir sur eux pour les anéantir. A cet égard, Jounaïd Ben Soubaï' a dit: «Au début de la journée, étant encore incrédule, j'ai combattu le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- et à sa fin j'ai combattu à ses côtés après ma conversion. Nous étions neuf personnes: Sept hommes et deux femmes, et c'est à notre sujet que ce verset fut révélé. **«N'eût-ce été que des croyants et des croyantes...»** ***(Rapporté par Al-Tabarani, mais l'auteur de cet ouvrage précise qu'il s'agit de Habib Ben Siba' et non de Jounaïd...).***

«Les infidèles entretenaient dans leur cœur un fanatisme, un fanatisme barbare» et ceci, comme on a avancé, quand ils refusèrent d'écrire dans le traité: «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux» et de reconnaître Mouhammed comme étant l'Envoyé de Dieu. **«Allah, au contraire, apaisa le cœur du Prophète et des croyants. Il leur recommanda le langage de la raison»** ou suivante une autre traduction: la parole de la piété qui n'est autre que la profession de foi «Il n'y a d'autres divinités que Dieu».

Sa'id Ben Al-Moussayab a rapporté que Abou Houraira l'a informé que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«j'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Celui qui en témoigne son sang et ses biens seront préservés à moins qu'il ne soit coupable et Dieu à Lui la puissance et la gloire règlera son compte»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].***

---

(1) عن سعيد بن المسيب إن أبا هريرة رضي الله عنه أخبره أن رسول الله ﷺ قال: «أُمرت أن أقاتل الناس حتى يقولوا لا إله إلا الله فمن قال: لا إله إلا الله فقد عصم مني ماله ونفسه إلا بحقه وحسابه على الله عزَّ وجلَّ» (رواه البخاري ومسلم).

Dieu, dans son Livre avait mentionné un peuple qui: «**Quand ils entendaient dire: «Il n'y a d'autre dieu qu'Allah» ils souriaient de dédain**» [Coran XXXVII, 35], et dans cette sourate Il a dit: «**Il leur recommanda le langage de la raison. Ils étaient dignes d'une telle recommandation et préparés à la recevoir**». Mais les incrédules s'enorgueillirent comme les idolâtres se comportèrent le jour de Houdaybya.

Ce langage de la raison, où la parole de la piété, on lui a donné plusieurs interprétations:

- Ata a dit: Cela signifie: Il n'y a d'autres divinités que Dieu, l'Unique, Il n'a pas d'associés, les louanges et la royauté lui appartiennent et Il est puissant sur toute chose.

- D'après Ibn Abbas: C'est la profession de foi qui est la tête de la piété.

- Selon Sa'id Ben Joubayr: c'est la profession de la foi et le combat dans la voie de Dieu.

Les musulmans étaient les plus dignes de cette parole de piété et les plus proches, car Dieu sait tout et surtout ceux qui méritent le bien et ceux qui méritent le mal.

En ce qui concerne le traité de Houdaybya et la trêve conclue entre les musulmans et les idolâtres nous nous limitons à ce hadith cité dans le Sahih de Boukhari d'après le récit raconté par Al-Miswar Ben Makhrama et Marwane Ben Al-Hakam. Ils ont dit: «A l'époque de Houdaybya, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- partit dans une expédition. En route il s'écria: «Khaled Ben Al-Walid est à «Al-Ghamim» (un endroit entre Rabegh et Al-Jouhfa) à la tête d'une troupe de cavaliers qui sont une avant-garde des Qoraichites». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- poursuivit sa marche, arrivé au défilé de la montagne, par où il comptait les attaquer, sa chamelle s'agenouilla. Les gens essayèrent de la faire lever, mais elle ne bougea pas, alors ils dirent: «Al-Qaswa» (le nom de la chamelle) est devenue rétive! Al-Qaswa est devenue rétive». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répondit! «Al-Qaswa n'est pas devenue rétive et ce n'est pas de son habitude de le faire, mais celui qui l'a immobilisée n'est autre que celui qui avait immobilisé l'éléphant (c.à.d.

Dieu quand il a immobilisé l'éléphant avec lequel les abyssins voulaient détruire la Ka'ba). Puis il poursuivit: «Par celui qui tient mon âme en Sa main, ils (les Qoraichites) ne me demanderont pas de respecter ce que Dieu a déclaré sacré, sans que je ne la leur accorde». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- excita la chamelle qui ne tarda pas à se lever, puis il quitta les musulmans pour aller camper à l'extrémité de AL-Houdaybya auprès d'une mare qui contenait peu d'eau où les gens se rendaient pour s'en servir et faire la sieste.

Les fidèles ne tardèrent pas à rejoindre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour se plaindre de la soif et de la pénurie d'eau. Il tira une flèche de son carquois en leur ordonnant de pratiquer un petite fossé. Par Dieu, la mare ne cessa de leur fournir de l'eau en abondance jusqu'au moment où ils quittèrent le lieu.

Etant ainsi, Boudail Ben Waraqa Al-Khouza'i arriva à la tête de quelques hommes de la tribu de Khouza'a qui étaient des gens de confiance pour l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et qui habitaient Touhama. Il dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- : «J'ai laissé Ka'b Ben Louai et Amer Ben Louai qui ont campé près des sources d'eau de Al-Houdaybya, ils ont amené avec eux des chamelles laitières et leurs familles. Ils comptent te combattre en t'empêchant d'arriver à La Maison Sacrée». L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «Nous ne sommes pas venus pour livrer bataille à quiconque mais pour faire la visite pieuse. La guerre n'a fait qu'accabler les Qoraichites et leur causant beaucoup de pertes. S'ils le veulent, je suis prêt à conclure une trêve avec eux en affrontant les autres tribus. Si je suis vainqueur et qu'ils veuillent accepter les mêmes conditions que je stipule aux autres, ils n'auront qu'à le faire, et si je suis vaincu, ils auraient épargné leur force contre les autres. S'ils refusent, par celui qui tient mon âme en Sa main, je les combattrai pour la cause que je soutiens jusqu'à ce que je trouve mon trépas. Certes Dieu accomplira Sa décision».

Boudail répondit: «J'irai leur transmettre ta proposition». Boudail retourna por trouver les Qoraichites en leur disant: «Je viens de la part de cet homme qui nous a fait part des propos, si vous le voulez, je peux vous les transmettre». Les hommes insensés des Qoraichites

répondirent: «Nous n'avons plus besoin de ce que tu vas nous raconter». Mais les plus sensés dirent à leur tour: «Raconte ce que tu l'as entendu dire». Boudail répliqua: «Je l'ai entendu proposer telle et telle chose», et il leur mit au courant. Ourwa Ben Mass'oud se leva et dit: «Ô mes citoyens, n'êtes-vous pas comme un père?». Certes oui, répondirent-ils, -Ne suis-je pas comme un de vos fils?» -Certes oui. Me reprochez-vous quelque chose?. -Non. -Ne savez-vous pas que j'ai appelé les gens de Oukaz à se grouper autour de vous, et quand ils refusèrent, je suis venu à vous en amenant familles, fils, et tous ceux qui m'ont obéi?. -Certes oui- Cet homme-là vous propose une chose raisonnable, acceptez-la donc, et laissez-moi aller le trouver. Ils lui répondirent: «Vas-y».

Ourwa Ben Mass'oud se rendit chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, et en s'entretenant avec lui,le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répéta ce qu'il a dit à Boudail. Ourwa dit alors: «Ô Mouhammad! Que penses-tu si tu cherches à exterminer ton peuple, as-tu jamais entendu un des Arabes qui a causé une chose pareille à ses concitoyens? Si tu insites (à les combattre), je jure par Dieu, je vois que des notables et des ramassis des gens te fuient en te laissant seul». Abou Bakr -que Dieu l'agrée- lui répondit: «Va sucer le clitoris de Al-Lat (une expression de dédain), penses-tu que nous allons fuir (le Prophète) et le laisser seul?» Ourwa s'interrogea: «Qui est cet homme?». On lui répondit: «C'est Abou Bakr». Il répliqua: «Par celui qui tient mon âme en Sa main, si je ne te devais une faveur dont je n'ai pas pu m'acquitter, je t'aurais répondu». Ourwa se mit alors à parler avec le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et chaque fois qu'il lui adressait la parole, il lui tenait la barbe alors que Al-Moughira Ben Chou'ba se trouvait tout près du Prophète l'épée à la main et portant son casque, de sorte que chaque fois que Ourwa prenait la barbe du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, il lui frappait la main du fourreau de son épée en lui disant: «Eloigne ta main de la barbe de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Ourwa leva la tête et s'interrogea: «Qui est cet homme?». On lui répondit: «C'est Al-Moughira Ben Chou'ba'». Il répliqua: «Quel perfide! Ne t'ai-je pas aidé à te tirer d'affaire lors de ta perfidie?». Al-Moughira avait caccompagné des gens à l'époque antéislamique, il les tuait en

s'emparant de leurs biens, puis il vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - pour embrasser l'Islam, mais il lui répondit: «-J'accepte ta conversion, mais quant aux biens que tu as pris, cela ne m'intéresse pas».

Ourwa se mit à toiser les compagnons du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - puis il dit: «Par Dieu, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - n'a craché sans que son crachat ne tombe dans la main de l'un d'eux qui s'en frotte le visage et la peau. Quand il donne un ordre, ils s'empressent de l'exécuter, s'il fait ses ablutions, on se bat pour en recueillir l'eau. Quand il parle, ils baissent leur voix en sa présence, et ils ne lui lèvent pas leurs regards pour le grand respect qu'ils lui réservent».

Ourwa retourna à ses compagnons et leur dit: «Ô gens! Par Dieu j'ai été envoyé chez César, Cosroès et An-Najachi. Par Dieu! Jamais je n'ai vu un roi qui fut honoré autant que les compagnons de Mouhammad l'honorent. Par Dieu! Il n'a craché sans que son crachat ne tombe dans les mains de l'un d'eux pour en frotter le visage et la peau. Quand il donne un ordre, ils s'empressent de l'exécuter. Quand il fait des ablutions, on se bat pour avoir de cette eau. Quand il parle, ils baissent leur voix et ils ne le fixent pas leur regard par respect. Il vous a proposé un plan raisonnable, acceptez le». Un homme de Bani Kinana dit: «Laissez-moi me rendre auprès de lui». Vas-y lui fut dit. Lorsque cet homme se trouva chez le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses compagnons, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - leur dit: «C'est un tel, il appartient à une tribu qui honore les offrandes (les animaux destinés au sacrifice) envoyez-en-lui» et ce fut fait. Les musulmans s'avancèrent vers lui en prononçant la talbia. Voyant cela, l'homme s'écria: «Gloire à Dieu! Il ne convient pas d'empêcher ces gens-là d'aller à la Maison Sacrée». Il revint chez ses compagnons et leur dit: «Jai vu les animaux destinés au sacrifice ornés de guirlandes et marqués, et je ne pense pas qu'on puisse les empêcher de se rendre à la Maison Sacrée». Un homme appelé Mikraz Ben Hafs se leva et dit: «Laissez-moi aller le rencontrer». Va, lui répondit-on. Au moment où il arriva en vue du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - celui ci dit aux fidèles: «C'est Mikraz qui est un homme pervers». Mikraz s'entretint avec le Prophète - qu'Allah le

bénisse et le salue -. Etant ainsi, Souhail Ben Amr arriva. Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui dit: «Les choses sont devenues maintenant très faciles». Il lui dit: «Allons mettre par écrit une convention entre nous». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - manda alors le scribe (qui était Ali Ben Abi Taleb) et lui ordonna d'écrire: «Ecris: «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux». Souhail objecta: «Je ne sais pas ce que signifie le mot «Le Miséricordieux», écris plutôt: «Au nom de Dieu» comme tu avais écrit (d'autres conventions)» Les musulmans répondirent: «Par Dieu nous n'écrivons que: «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors (au scribe): «Ecris: «Au nom de Toi ô Grand Dieu» pui il ajouta «Ceci est convenu entre Mouhammad l'Envoyé de Dieu». Mais Souhail objecta de nouveau: «Par Dieu, si nous savions que tu es l'Envoyé de Dieu, nous ne t'aurions pas empêché d'aller à la Maison Sacrée n t'aurions combattu. Ecris plutôt: «Mouhammad Ben Abdullah» Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: «Par Dieu je suis l'Envoyé de Dieu même si vous me traitez de menteur. Ecris: « Mouhammad Ben Abdullah». Puis il s'adressa à Souhail: «A condition de nous laisser entrer à la Maison Sacrée pour faire les tournées processionnelles». Souhail répliqua: «Par Dieu, nous ne donnerons plus l'occasion aux Arabes de dire que nous avons été contraints, que cette demande soit ajournée à l'année prochaine». Le sécrétaire, en écrivant cela, Souhail lui dit: «Ajoute: «Et à condition que si l'un de nous qui est de ta religion, te suit, tu dois nous le renvoyer». Les musulmans lui répondirent: «Gloire à Dieu, comment pourra-ton le renvoyer aux polythéistes après qu'il est devenu musulman?».

Etant ainsi, Abou Jandal Ben Souhail Ben Amr survint, marchant avec des chaines aux pieds, qui vient de sortir du fond de La Mecque, demandant la protection des musulmans. Souhail dit alors: «Ô Mouhammad, c'est la première personne que je te demande de nous la renvoyer». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: «Nous n'avons pas encore terminé les termes de cette convention». Souhail répliqua: «Par Dieu, je ne conclus donc aucune convention avec toi». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - dit: «Fais-en exception!». Il lui répondit: «Non je ne ferai pas cela». -

Mais si, tu dois le faire-. Non jamais. Mikraz intervint et dit: «Il est à toi». Abou Jandal prit la parole et dit: «Ô musulmans! Ne voyez-vous donc pas ce que j'ai subi?» Il a été sauvagement torturé à cause de sa foi en Dieu.

Omar Ben Al-Khattab dit ensiute: «Je vins trouver le Prophète de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dis: «N'es-tu pas vraiment le Prophète de Dieu?» -Certes oui, lui répondit-il. Ne sommes-nous pas dans la vérité et notre ennemi dans l'erreur?.- Certes oui. - Pourquoi alors devons-nous déroger à la loi de notre religion?». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - lui répondit: «Je suis l'Envoyé de Dieu et je ne désobéis pas car Il est mon protecteur». Omar répliqua: «N'avez-vous pas dit que nous viendrons à la Maison pour faire notre tournée processionnelle?» -Mais t'avais-je promis que nous irions cette année?». Non.- Tu iras sûrement et tu feras la tournée processionnelle».

Omar puirsuivit: «Je vins trouver Abou Bakr, je lui dis: «Ô Abou Bakr! N'est-il pas vraiment le Prophète de Dieu?». Il répondit: «Certes oui». -Ne sommes-nous pas dans la vérité et notre ennemi dans l'erreur? -Certes oui. -Pourquoi alors devons-nous déroger à la loi de notre religion?- Homme! Il est l'Envoyé de Dieu et il ne lui désobéit pas car Il est son protecteur, ne te sépare plus de lui (litt. accroche-toi à son étrier). Par Dieu, il est dans la vérité. -Ne nous avait-il pas promis que nous viendrons à la Maison pour faire la tournée processionnelle?. -Certes oui. T'a-t-il dit que tu feras une chose pareille cette année? -Non Tu iras sûrement (à la Maison) pour faire la tournée processionnelle.

Omar ajouta: «Depuis ce jour je ne cessai de faire des œuvres (-pies pour expiation à mon insubordination).

Une fois la convention fut écrite, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit à ses compagnons: «Allez sacrifier et rasez-vous les barbes». Le rapporteur poursuivit: «Par Dieu, pas un homme ne se leva, bien qu'il eut répété ces mots trois fois. Alors, voyant cela, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - entra chez Oum Salama et lui raconta les faits. Elle lui dit: «Ô Prophète de Dieu! Si tu tiens à ce que tes ordres soient exécutés, sors sans adresser la parole

à quiconque parmi eux jusqu'à ce que tu sacrifies ton animal, et tu appelles ton barbier pour te raser la tête». Le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - aussitôt sorti de chez elle, sacrifia, appela son barbier pour se raser la tête. Les fidèles voyant cela, se levèrent, ils égorgèrent leurs animaux et les uns rasèrent les têtes aux autres et ils firent cela en s'empressant au point qu'ils faillirent s'écraser les uns les autres.

Ensuite des femmes croyantes vinrent trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - Dieu révéla ce verset: **(Ô vous les croyants! Lorsque des croyantes qui ont émigré, viennent à vous, éprouvez-les...** jusqu'à.. **Ne retenez pas en les épousant celles qui sont incrédules»** [-Coran LX, 10]. Omar répudia alors deux femmes qui étaient polythéistes, dont l'une d'elles épousa Mou'awia Ben Abi Soufian et l'autre Safwan Ben Oumaya. Puis le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- retourna à Médine. Abou Bassir, un Qoraichite musulman vint le trouver, mais les polythéistes envoyèrent deux hommes afin de le ramener en disant: «Respecte la convention conclue entre nous». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur donna Abou Bassir et les deux hommes partirent avec lui, arrivés à Zoul-Houlaifa, ils descendirent pour manger de dattes de leurs palmiers. Abou Bassir dit à l'un d'eux: «Par Dieu, je vois que tu as un sabre excellent». L'homme dégaina son sabre et répondit: «Par Dieu, certes oui, il est excellent car j'en ai fait l'épreuve à plusieurs reprises». Abou Bassir répliqua: «Montre-le moi, afin que je l'examine». Abou Bassir frappa l'homme avec le sabre et le tua, quant à l'autre, il prit la fuite jusqu'à ce qu'il arriva à Médine en courant, et il entra à la Mosquée. L'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en l'apercevant, dit: «Celui-là a vu quelque chose d'effrayant». Quand il fut tout près du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-, il dit: «Par Dieu! Il a tué mon compagnon, et moi-même je vais être tué». Abou Bassir arriva et dit: «Ô Prophète de Dieu! Dieu t'a fait tenir tes engagements en me livrant aux polythéistes, puis Il m'a délivré d'eux». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «Malheur à sa mère! Il se peut qu'il soit un tisonnier d'une guerre s'il a quelqu'un à le secourir». Abou Bassir, entendant cela et croyant qu'il sera livré aux polythéistes, prit la fuite jusqu'à ce qu'il fût sur la côte.

Le rapporteur poursuivit: «Abou Jandal se sauva à son tour et alla rejoindre Abou Bassir. Par la suite aucun des Qoraichites ne manqua de quitter La Mecque sans qu'il ne vienne rejoindre Abou Bassir au point où ils formèrent une grande troupe. Par Dieu, ils n'entendaient parler de l'arrivée d'une caravane des Qoraichites, pour le Châm sans l'intercepter en tuant les hommes et en s'emparant de leurs biens. Les Qoraichites expédièrent quelqu'un adjurant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- par Dieu et par le lien de parenté de cesser ces hostilités, et en échange, tout musulman qui aura quitté la Mecque ne craindra pas d'être renvoyé. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- demande à la troupe (de Abou Bassir) de cesser leur agression (contre les Qoraichites) et Dieu révéla alors ce verset «**C'est lui qui a arrêté le bras de vos ennemis comme Il a arrêté le vôtre dans la vallée de La Mecque, après vous avoir donné la victoire. Allah voyait toutes vos actions**». Or cette fureur s'était manifestée en ne reconnaissant que Mouhammad est le Prophète de Dieu, ni acceptant l'expression: «Au nom de Dieu le Miséricordieux le Très Miséricordieux», en empêchant ainsi les musulmans d'arriver à la Maison Sacrée».

لَقَدْ صَدَقَ ٱللَّهُ رَسُولَهُ ٱلرُّءْيَا بِٱلْحَقِّ لَتَدْخُلُنَّ ٱلْمَسْجِدَ ٱلْحَرَامَ إِن شَآءَ ٱللَّهُ
ءَامِنِينَ مُحَلِّقِينَ رُءُوسَكُمْ وَمُقَصِّرِينَ لَا تَخَافُونَ فَعَلِمَ مَا لَمْ تَعْلَمُوا۟ فَجَعَلَ
مِن دُونِ ذَٰلِكَ فَتْحًا قَرِيبًا ﴿٢٧﴾ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلْهُدَىٰ وَدِينِ
ٱلْحَقِّ لِيُظْهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًا ﴿٢٨﴾

laqad ṣadaqa-L-Lâhu rasûlahu-r-rû'yâ bil-ḥaqqi latadḫulanna-l-masjida-l-ḥarâma 'in šâ''a-L-Lâhu 'â minîna muḥalliqîna ru-'usakum wa muqaṣṣirîna lâ taḫafûna fa 'alima mâ lam ta'lamû faja'ala min dûni ḏâlika fatḥan qarîban (27) huwa-l-laḏî 'arsala rasûlahu bil-hudâ wa dîni-l-ḥaqqi liyuẓhirahû 'alâ-d-dîni kullihî wa kafâ bi-L-Lâhi šahîdan (28).

Allah réalisa le songe qu'Il avait envoyé à Son Prophète: «Vous entrerez sans le moindre risque dans le temple sacré par la volonté d'Allah, la tête rasée ou les cheveux courts; vous y entrerez sans crainte». Allah savait, en effet, ce que vous ignoriez et Il vous avait donné entre temps une

précoce victoire. (27) C'est Lui qui a envoyé son Prophète avec une règle de vie et la religion de l'évidence destinée à surpasser toutes les autres. Le témoignage d'Allah suffit. (28).

Le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - avait vu en songe qu'il est entré à la Mecque et a fait les tournées processionnelles autour de la Maison Sacrée. Il a mis ses compagnons au courant de cette vision. L'an de Houdaiybya, une grande partie d'entre eux ne doutèrent point que cette vision se réalisera cette année même. Mais à la suite du traité de paix conclu avec les idolâtres d'après lequel ils pourraient revenir l'année prochaine à La Mecque pour accomplir le petit pèlerinage, certains parmi eux doutèrent de cette possibilité, ce qui porta Omar Ben Al-Khattab à demander au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- «Ne nous as-tu pas promis que nous allons visiter la Maison Sacrée et faire la cricumambulation autour d'elle?» Il lui répondit: «Si, mais vous ai-je promis que vous allez le faire cette année même?»» -Non, répliqua Omar. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de poursuivre: «Tu vas certainement la visiter et faire la circumambulation». Ainsi fut la réponse à Abou Bakr qui lui posa la même question. Dieu, pour confirmer ce fait a dit à Son Prophète «**Allah réalisa le songe qu'Il avait envoyé à Son Prophète: «Vous entrerez sans le moindre risque dans le temple sacré par la volonté d'Allah**» En effet, certains parmi eux se sont rasés la tête et d'autres ont coupé leurs cheveux..

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui se rasent la tête» On lui dit: «Et ceux qui se taillent les cheveux ô Messager de Dieu?» Il reprit: «Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui se rasent la tête». On lui dit de nouveau: «Et ceux qui se taillent les cheveux ô Messager de Dieu?» A la troisième ou à la quatrième fois il dit: «Et ceux qui se taillent les cheveux»* ***(Rapporté par Bokhari et Mouslim)***[1].

(1) ثبت في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «رحم الله المحلقين» قالوا: والمقصرين يا رسول الله؟ قال ﷺ: «رحم الله المحلقين»، قالوا: والمقصرين يا رسول الله؟ قال ﷺ «رحم الله

«Vous y entrerez sans crainte». Dieu les a rassurés qu'ils auront rien à craindre en entrant dans le temple sacré, et ce fut réalisé au cours de la 'Oumra dite. «Al-Qada'» au mois de Zoul-Qi'da en l'an sept après l'Hégire. Car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en retournant de Houdaybya à Médine, s'y installa pendant deux mois: Zoul Hijja et Mouharram. Au mois de Safar, il fit l'expédition de Khaïbar et la conquit par force au début puis il conclut un pacte de paix avec ses habitants. Il partagea le butin et la ville entre ceux qui étaient avec lui à Houdybya en excluant les autres à l'exception de ceux qui venaient de rentrer de l'Ethiopie, à savoir Ja'far Ben Abi Taleb et ses compagnons, ainsi Abou Moussa Al-Ach'ari et ses compagnons. Puis le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rentra à Médine.

Au mois de Zoul-Qi'da en l'an sept après l'Hégire, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- partit à La Mecque pour faire le petit pèlerinage avec les hommes de Houdaybya. Ils se mirent en état de sacralisation à Zoul-Houlayfa et menèrent avec eux les soixante chamelles destinées au sacrifice, en faisant la talbia.

Arrivés tout près de Marr-Adhahrane, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- poussa Mouhammed Ben Abi Salama à la tête d'une cavalerie bien armée pour être à l'avant-poste. A leur vue, les idolâtres éprouvèrent une grande peur croyant que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- est venu en conquérant et qu'il a violé les clauses du pacte stipulant une trêve de dix ans. Ces idolâtres partirent aussitôt à La Mecque pour mettre en garde ses habitants, et ceux-ci chargèrent Mikhraz Ben Hafs de barrer la route. Il dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Mouhammed, ce que nous connaissons de toi c'est que tu n'as jamais violé un pacte?» Il lui demanda: «De quoi s'agit-il?» Et Mikraz de répliquer: «Vous êtes venus armés de lances et de bâtons». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rétorqua: «Jamais de ça, car nous avons envoyé ces armes à Ya'joj». Mikraz dit alors: «Nous t'avons connu comme

---

المحلقين»، قالوا: والمقصرين يا رسول الله؟ قال ﷺ: «والمقصرين» في الثالثة أو الرابعة» (رواه البخاري ومسلم)

étant le symbole de la fidélité et de la sincérité».

Les notables et les chefs des incrédules quittèrent La Mecque pour ne plus voir Mouhammed et ses compagnons entrer tellement étaient furieux et haineux. Les autres habitants de cette ville: hommes, femmes et garçons s'assirent sur les toits de leurs maisons ou sur la chaussée regarder le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons entrer en ville, en faisant la talbia, alors qu'ils avaient envoyé les offrandes à Zou-Tiwa. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- était à dos de sa chamelle «AL-Qaswa'» qu'il avait montée le jour de Houdaybya, alors que Abdullah Ben Rawaha Al-Ansari la tenait par les brides en fredonnant.

L'imam Ahmed rapporte qu'Ibn Abbas a raconté: «Lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons arrivèrent à La Mecque venant de Yathreb *affaiblis par la fièvre*, les idolâtres dirent les uns aux autres: «Des gens viendront affaiblis par la fièvre de Yathreb» et ils s'assirent de l'autre côté du Hidjr. Dieu en ce moment révéla à Son Prophète les dires des idolâtres. Celui-ci ordonna alors aux fidèles de faire les premières trois tournées autour de la Maison à pas accéléré et à pas ordinaire entre les deux coins où les idolâtres ne pouvaient plus les voir. Ce qui a empêché le Prophète d'ordonner aux fidèles de faire les sept tournées à pas accéléré c'était sa compassion envers eux. Constatant ce fait, les idolâtres s'écrièrent: «Est-ce bien ces gens-là sont ceux que la fièvre de Yathreb a affaiblis? Par Dieu ils sont plus robustes que tel et tel...».

«Allah savait, en effet, ce que vous ignoriez et Il vous avait donné entre temps une précoce victoire». Dieu - à Lui la puissance et la gloire- savait parfaitement votre intérêt en vous empêchant d'accéder à La Mecque en cette année-là ensuite votre entrée dans cette ville l'année suivante. Avant cette entrée promise qui fut la vision du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il vous avait donné une prompte victoire qui n'était autre que le traité de paix entre vous et vos ennemis idolâtres.

Ensuite Dieu annonce la bonne nouvelle qu'Il va accorder la victoire à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- sur ses ennemis et l'élever au-dessus des habitants de la terre, en le

chargeant de la bonne Direction et de la religion vraie qui procurent la science utile et les bonnes œuvres étant donné que la loi religieuse comporte deux branches: La science et l'œuvre.

«... destinée à surpasser toutes les autres» et à faire prévaloir l'Islam sur toutes les religions de la terre pratiquées par les Arabes et non-Arabes, polythéistes et autres. **«Le témoignage d'Allah suffit»** que Mouhamad est Son Envoyé et qu'Il est Son secoureur.

مُّحَمَّدٌ رَّسُولُ ٱللَّهِ ۚ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ أَشِدَّآءُ عَلَى ٱلْكُفَّارِ رُحَمَآءُ بَيْنَهُمْ ۖ تَرَىٰهُمْ رُكَّعًا سُجَّدًا
يَبْتَغُونَ فَضْلًا مِّنَ ٱللَّهِ وَرِضْوَٰنًا ۖ سِيمَاهُمْ فِى وُجُوهِهِم مِّنْ أَثَرِ ٱلسُّجُودِ ۚ ذَٰلِكَ
مَثَلُهُمْ فِى ٱلتَّوْرَىٰةِ ۚ وَمَثَلُهُمْ فِى ٱلْإِنجِيلِ كَزَرْعٍ أَخْرَجَ شَطْـَٔهُۥ فَـَٔازَرَهُۥ فَٱسْتَغْلَظَ
فَٱسْتَوَىٰ عَلَىٰ سُوقِهِۦ يُعْجِبُ ٱلزُّرَّاعَ لِيَغِيظَ بِهِمُ ٱلْكُفَّارَ ۗ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِنْهُم مَّغْفِرَةً وَأَجْرًا عَظِيمًۢا ﴿٢٩﴾

Muḥammadun rasûlu-L-Lâhi wal-laḏîna ma'ahû 'ašidda'u 'alâ-l-kuffâri ruḥamâ'u baynahum tarâhum rukka'an sujjadan yabtaġûna faḍlam mina-lL-Lâhi wa riḍwanan simâhum fî wujûhihim min aṯari-s-sujûdi ḏâlika maṯaluhum fî-t-tawrâti wa maṯaluhum fî-l-'Injîli kazar'in 'aḫrja šaṭ'ahû fa'azarahû fastaġlaẓa fastawâ 'alâ suqihî yu'jbu-z-zurra'a liyuġiẓa bihimu-l-kuffâra wa 'ada-L-Lâhû-l-laḏîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥati minhum maġfiratan wa 'ajran 'aẓiman (29).

Mohammed est le Prophète d'Allah. Autant ses compagnons sont implacables envers les infidèles, autant ils sont compatissants entre eux. Ils se prosternent et s'agenouillent, n'aspirant qu'à obtenir la grâce et l'assentiment d'Allah. Leurs visages reflètent cet esprit de dévotion. Ils suscitent les mêmes comparaisons dans le Pentateuque et dans l'Evangile. Tel le blé qui germe, se gonfle de sève et grandit pour se dresser sur sa tige et réjouir les yeux du laboureur, tels ils apparaissent aux infidèles pour leur dépit. Allah promet à ceux qui croient et font le bien, le pardon de leurs péchés et une récompense magnifique (29).

Mouhammed est certes le Messager de Dieu sans aucun doute. Puis Dieu montre les qualités de ses compagnons et fait leur éloge: «-

Autant sont implacables envers les infidèles, autant ils sont compatissants entre eux». Comme Il a dit aussi dans ce sens: **«Bons envers les croyants, durs envers les infidèles»** [Coran V, 54]. Tels sont les caractères du croyant qui doit avoir un visage radieux et souriant en accueillant son coreligionnaire, et être violent envers l'impie afin que celui-ci le trouve dur.

An-Nou'man Ben Bachir rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les croyants dans leur affection, leur clémence et leur assistance mutuelle qu'ils portent, sont comparables à un seul corps lorsqu'un membre est affecté, c'est l'ensemble du corps qui ressent la douleur et s'enfièvre»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Et dans un autre hadith, il a dit: *«Le croyant est à un autre croyant ce que les pierres d'un édifice sont les unes aux autres, elles se maintiennent les unes les autres». Disant cela, il entrelaça ses doigts.* ***(- Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

«Ils se prosternent et s'agenouillent n'aspirant qu'à obtenir la grâce et l'assentiment d'Allah». Ils observent les prières qui sont les meilleures des œuvres. Ils sont sincères envers Dieu en Lui vouant le culte car ils ne recherchent que Sa satisfaction et la belle récompense auprès de Lui qui n'est autre que le Paradis où ils trouveront ce qu'Il leur a promis comme félicité et un bien-être. La satisfaction de Dieu -à Lui la puissance et la gloire- est préférable et elle est le bonheur sans limites.

«Leurs visages reflètent cet esprit de dévotion» ainsi que le recueillement et l'humiliation devant le Seigneur. On a dit: «Quiconque multiplie ses prières la nuit aura un beau visage le jour». Cette beauté, comme on a dit aussi, procure de la lumière dans le cœur, une clarté du visage, une plénitude de biens et une affection dans les cœurs des hommes».

---

(1) قال النبي ﷺ: «مثل المؤمنين في توادهم وتراحمهم كمثل الجسد الواحد إذا اشتكى منه عضو تداعى له سائر الجسد بالحمى والسهر» (رواه البخاري ومسلم).

(2) وفي الصحيح: «المؤمن للمؤمن كالبنيان يشد بعضه بعضاً»، وشبك بين أصابعه»(رواه البخاري ومسلم)

On a rapporté que 'Omar Ben Al-Khattab a dit: «Celui qui amende son for intérieur, Dieu le Très Haut amende son apparence».

Dans un hadith, il est dit: «La bonne direction, le bon caractère et la modération sont une des vingt-cinq parties de la prophétie». *(-Rapporté par Ahmed et Abou Daoud).*

En effet tous les compagnons -que Dieu les agrée- jouissaient d'une bonne et pure intention et leurs œuvres étaient bonnes. Quiconque les voyait, il les admirait. Et Malek, de sa part, a dit: «On m'a rapporté que les chrétiens disaient des fidèles qui ont conquis le pays de Châm: «Par Dieu, ces gens-là sont meilleurs que les apôtres» Ils ont dit vrai car la communauté musulmane fut très complimentée et louée dans les livres déjà révélés, et les meilleurs de ses hommes étaient les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Dieu, dans ces livres a fait allusion à leurs bons caractères et leur bonne conduite quand Il a dit: **«Ils suscitent les mêmes comparaisons dans le Pentateuque et dans l'Evangile. Tel le blé qui germe»** et fait sortir sa pousse **«se gonfle de sève et grandit»** il devint robuste puis il grossit **«pour se dresser sur sa tige et réjouir les yeux du laboureur»**. Ainsi étaient ces compagnons qui ont aidé le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, l'ont secouru et combattu à ses côtés **«tels ils apparaissent aux infidèles»**. De ce verset nombre d'ulémas ont déduit que quiconque méprise ou dénigre ou injurie ces compagnons aura commis un acte d'incrédulité.

«Allah promet à ceux qui croient et font le bien, le pardon de leurs péchés et une récompense magnifique» Ce que Dieu promet sera réalisé indubitablement, car Il ne manque jamais à Ses promesses. Et pour montrer les mérites et les fastes de ses compagnons, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«N'injuriez pas mes compagnons, car si l'un d'entre vous dépense (en aumône) autant que le mont Ouhod, il n'atteindra plus le degré de l'un d'eux (litt: le moud, ni même la moitié du moud».* ***(Rapporté par Mouslim).***



49 - SOURATE DES APPARTEMENTS

18 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de la Discussion

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا لَا تُقَدِّمُوا بَيْنَ يَدَيِ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَٱتَّقُوا ٱللَّهَ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ
﴿١﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا لَا تَرْفَعُوٓا أَصْوَٰتَكُمْ فَوْقَ صَوْتِ ٱلنَّبِيِّ وَلَا تَجْهَرُوا لَهُۥ
بِٱلْقَوْلِ كَجَهْرِ بَعْضِكُمْ لِبَعْضٍ أَن تَحْبَطَ أَعْمَٰلُكُمْ وَأَنتُمْ لَا تَشْعُرُونَ ﴿٢﴾
إِنَّ ٱلَّذِينَ يَغُضُّونَ أَصْوَٰتَهُمْ عِندَ رَسُولِ ٱللَّهِ أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ ٱمْتَحَنَ ٱللَّهُ قُلُوبَهُمْ
لِلتَّقْوَىٰ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿٣﴾

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

Yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'â'manû lâ tuqaddimû bayna yadayi-L-Lâhi wa rasulihî wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha Samî'un 'Alîmun! (1) Yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'â'manû lâ tarfa'û 'aṣwâtakum fawqa ṣawti-n-nabiyyi walâ tajharû lahû bilqawli kajahri ba'ḍikum liba'ḍin 'an taḥbaṭa 'a'mâlakum wa 'antum lâ taš'urûna (2) 'inna-l-laḏîna yaguḍḍûna 'aṣwâtahum 'inda rasûli-L-Lâhi 'ûlâ''ika-l-laḏîna-m-taḥana-L-Lâhû

qulûbahum littaqwâ lahum maǵfiratun wa 'ajrun 'aẓimun (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

O croyants, ne devancez jamais les décisions d'Allah et de Son Prophète. Craignez Allah. Il entend et sait tout. (1) Ô croyants, ne couvrez jamais de votre voix celle du Prophète, n'élevez pas le ton avec lui comme vous le faites entre vous, si vous ne voulez pas perdre le bénéfice de vos œuvres à votre insu. (2) Ceux qui parlent au Prophète en baissant la voix sont ceux que des épreuves divines ont incliné à l'humilité. Ils seront pardonnés et recevront une belle récompense (3).

Ces versets comportent des règles de bienséance que Dieu dicte aux croyants pour se comporter avec un grand respect et hommage vis-à-vis du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue -. «**Ne devancez jamais les décisions d'Allah et de Son Prophète**» et n'anticipez pas sur Dieu et sur Son Messager, plutôt suivez leurs enseignements dans toutes vos affaires. «**Craignez Allah**» en observant Ses ordres car «**Il entend**» vos paroles «**et sait tout**» aussi bien vos intentions que vos œuvres.

En voilà aussi une autre règle: «**O croyants, ne couvrez jamais de votre voix celle du Prophète**». Quant à la circonstance de cette révélation, Al-Boukhari rapporte que Ibn Abi Moulayka a dit: «les deux meilleurs hommes Abou Bakr et Omar Ben Al-Khattab ont failli périr, car ils avaient élevé leur voix auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue - qui venait de recevoir une députation de Bani Tamim. L'un de ces deux hommes proposa au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue - de désigner Al-Aqra' Ben Habes -que Dieu l'agrée- tandis que l'autre un autre homme et Nafé -l'un des rapporteurs- ajouta qu'il n'a pas retenu le nom de ce dernier. Abou Bakr dit alors à Omar: «Tu ne veux que me contrarier», mais Omar répliqua: «Non, je n'ai pas voulu te contrarier» et leurs voix s'élevèrent. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: «**O croyants, ne couvrez jamais de votre voix celle du Prophète, n'élevez pas le ton avec lui comme vous le faites entre vous, si vous ne voulez pas perdre le bénéfice de vos œuvres à votre insu**». Après cet évènement, rapporta ibn Al-Zoubayr, Omar ne disait rien au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le

salue - avant que celui-ci ne l'eût interrogé». ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Al-Boukhari rapporte aussi d'après Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue - avait remarqué l'absence de Thabet Ben Qays - que Dieu l'agrée-. Un homme lui dit: «O Messager de Dieu je vais aller pour toi aux renseignements.» L'homme se rendit chez Thabet et le trouva assis dans sa maison la tête baissée. Il lui demanda: «Qu'as-tu?» Et Thabet de répondre: «Un malheur, j'élevais ma voix au-dessus de celle de l'Envoyé de Dieu-qu'Allah le bénisse et le salue -, mes œuvres sont vaines et je suis l'un des damnés de l'Enfer». L'homme retourna chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue - et lui répéta les propos de Thabet. Moussa, l'un des rapporteurs, a dit: «L'homme retourna une deuxième fois chez Thabet pour lui annoncer une bonne nouvelle, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue - lui ayant dit: «Non, tu ne seras plus un réprouvé de l'Enfer, plutôt l'un des élus du Paradis» ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

Dans une autre version rapportée par l'imam Ahmed, Anas aurait

---

(1) روى البخاري عن ابن أبي مليكة قال: كاد الخيِّران أن يهلكا (أبو بكر) و(عمر) رضي الله عنهما، رفعا أصواتهما عند النبي ﷺ، حين قدم عليه ركب بني تميم، فأشار أحدهما بالأقرع بن حابس رضي الله عنه أخي بني مجاشع، وأشار الآخر برجل آخر، قال نافع: لا أحفظ اسمه فقال أبو بكر لعمر رضي الله عنهما: ما أردت إلا خلافي، قال: ما أردت خلافك، فارتفعت أصواتهما في ذلك، فأنزل الله تعالى: ﴿يا أيها الذين آمنوا لا ترفعوا أصواتكم فوق صوت النبي ولا تجهروا له بالقول كجهر بعضكم لبعض أن تحبط أعمالكم وأنتم لا تشعرون﴾ قال ابن الزبير: فما كان عمر رضي الله عنه يسمع رسول الله ﷺ بعد هذه الآية حتى يستفهمه»

(2) وروى البخاري، عن أنس بن مالك رضي الله عنه: أن النبي ﷺ افتقد (ثابت بن قيس) رضي الله عنه، فقال: رجل يا رسول الله أنا أعلم لك علمه، فأتاه فوجده في بيته منكساً رأسه، فقال له: ما شأنك؟ فقال: شر، كان يرفع صوته فوق صوت النبي ﷺ فقد حبط عمله فهو من أهل النار، فأتى الرجل النبي ﷺ فأخبره أنه قال: كذا وكذا، قال موسى: فرجع إليه المرة الآخرة ببشارة عظيمة، فقال: «اذهب إليه فقل له: إنك لست من أهل النار، ولكنك من أهل الجنة»

ajouté: «Nous regardions Thabet marcher parmi nous sachant qu'il sera l'un des bienheureux du Paradis. Le jour de la bataille de Yamama, remarquant qu'une partie de l'armée musulmane était sans défense, Thabet s'embauma, porta son linceul, s'élança contre l'ennemi en s'écriant: «C'est une mauvaise leçon que vous donnez à vos semblables». Il les combattit jusqu'à ce qu'il trouva la mort».

Et dans une troisième version rapportée par Ibn Jarir, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue - a dit à Thabet: «Serais-tu satisfait que les gens fassent ton éloge, que tu sois tué en martyr et tu entreras au Paradis?». Il répondit: «Je me contente de cette bonne nouvelle de la part de Dieu et de Son Messager, et je n'élèverai jamais ma voix au-dessus de celle du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue - » Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Ceux qui parlent au Prophète en baissant la voix sont ceux que des épreuves divines ont incliné à l'humilité».**

On a rapporté qu'Omar Ben Al-Khattab entendit deux hommes se discuter dans la mosquée du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en élevant leur voix. Il leur dit: «Savez-vous où êtes-vous? D'où venez-vous? -De Taëf, lui répondirent-ils. Il répliqua: «Si vous étiez de Médine je vous aurais frappés avec rudesse». Et les ulémas de commenter cet évènement: «Il est très répugné de hausser la voix devant le tombeau du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- tout comme dans son vivant car il doit être toujours respecté vivant et mort. Dieu interdit aux hommes d'adresser au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la parole à haute voix comme ils le font entre eux, plutôt il faut que cela soit fait avec respect et calme comme Il a dit ailleurs:

«N'interpellez pas le Prophète comme vous le faites entre vous» [-Coran XXIV, 63]. Car il se peut que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'irrite contre celui qui lui parle sur ce ton et alors Dieu s'irrite encore contre lui, et c'est une raison pour rendre vaines les œuvres de cet homme.

Il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme parfois profère des paroles agréables à Dieu sans y attacher d'importance, Dieu lui destinera le Paradis. Et l'homme parfois prononconce des paroles repoussées par Dieu san sy attacher*

d'importance, et il sera précipité en Enfer (dont la profondeur) dépasse la distance existante entre ciel et terre» (Rapporté par Mouslim, Ahmed, Tirmidzi et Nassaï)[1].

Puis Dieu recommande aux hommes de baisser la voix en disant: **«Ceux qui parlent au Prophète en baissant la voix sont ceux que des épreuves divines ont incliné à l'humilité»** en façonnant le cœur pour la crainte révérencielle. Ceux-là obtiendront l'absolution de leurs péchés et une récompense incommensurable.

Moujahed rapporte qu'on a demandé à Omar par écrit: «O prince des croyants, lequel de ces deux est meilleur: un homme qui ne désire pas le péché et ne le fait pas ou un autre qui le désire sans le commettre?» Il lui répondit: «Il est celui qui le désire sans le commettre car il fait partie de **«ceux que des épreuves divines ont incliné à l'humilité. Ils seront pardonnés et recevront une belle récompense»**.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُنَادُونَكَ مِن وَرَآءِ ٱلْحُجُرَٰتِ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ ﴿٤﴾ وَلَوْ أَنَّهُمْ
صَبَرُوا۟ حَتَّىٰ تَخْرُجَ إِلَيْهِمْ لَكَانَ خَيْرًا لَّهُمْ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٥﴾

'inna-l-ladîna yunâdunaka min warâ'i-l-ḥuyurâti 'aktaruhum lâ ya'qilûna (4) walaw 'annahum ṣabarû ḥattâ taḥruja 'ilayhim lakâna ḫayra-l-lahum wa-L-Lâhu Ġafûru-r- Raḥîmun (5).

«Ceux qui t'appellent du dehors manquent de raison pour la plupart. (4) Il vaudrait mieux pour eux d'attendre que tu sortes. Allah est toute clémence et miséricorde (5).

Dieu blâme les hommes qui interpellaient le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- du dehors des appartements de ses femmes comme faisaient les bédouins insensés. Il montre ensuite la règle qu'il faut suivre en disant: **«Il vaudrait mieux pour eux d'attendre que tu**

---

(1) جاء في الصحيح: «إن الرجل ليتكلم الكلمة من رضوان الله تعالى لا يلقي لها بالاً يكتب له بها الجنة، وإن الرجل ليتكلم بالكلمة من سخط الله تعالى لا يلقي لها بالاً يهوي بها في النار أبعد ما بين السماء والأرض» (رواه مسلم وأحمد والترمذي والنسائي).

sortes» et ce serait préférable pour eux et ils auraient trouvé leur intérêt dans les deux mondes. Puis Il les appelle au repentir et à la demande du pardon car **«Allah est toute clémence et miséricorde»**. Nombre d'exégètes ont avancé que ce verset fut révélé au sujet de Al-Aqra' Ben Habes Al-Tamimi qui, arrivé auprès des appartements du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- commença à crier: «Ô Mouhammed! O Mouhamed!» Comme celui-ci ne lui répondit pas, il poursuivit: «O Messager de Dieu, mon éloge est une dignité pour moi et mon blâme est un déshonneur!» Il lui répondit: «C'est plutôt Dieu - à Lui la puissance et la gloire - qui jouit de ces qualités». (Rapporté par Ahmed).

Dans une autre version, Zaïd Ben Arqam rapporte qu'un groupe d'Arabes se réunirent et dirent: «Allons voir cet homme. S'il était un Prophète, nous serions les plus heureux (en le suivant) et s'il était un roi nous vivrions sous sa protection et sa bienveillance». Je me rendis, reprit Zaïd, chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui répéter leurs propos. Mais ils vinrent, s'arrêtèrent tout près de son appartement et s'écrièrent: «O Mouhammed! O Mouhammed!». Dieu à ce moment fit descendre ce verset: **«Ceux qui t'appellent du dehors manquent de raison pour la plupart»**. Le Messager de Dieu me tint alors par l'oreille en l'étirant et dit: «Dieu le Très Haut a confirmé tes paroles ô Zaïd» (deux fois)».

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِن جَاءَكُمْ فَاسِقٌ بِنَبَإٍ فَتَبَيَّنُوا أَن تُصِيبُوا قَوْمًا بِجَهَالَةٍ
فَتُصْبِحُوا عَلَىٰ مَا فَعَلْتُمْ نَادِمِينَ (٦) وَاعْلَمُوا أَنَّ فِيكُمْ رَسُولَ اللَّهِ لَوْ يُطِيعُكُمْ
فِي كَثِيرٍ مِّنَ الْأَمْرِ لَعَنِتُّمْ وَلَٰكِنَّ اللَّهَ حَبَّبَ إِلَيْكُمُ الْإِيمَانَ وَزَيَّنَهُ فِي قُلُوبِكُمْ وَكَرَّهَ
إِلَيْكُمُ الْكُفْرَ وَالْفُسُوقَ وَالْعِصْيَانَ أُولَٰئِكَ هُمُ الرَّاشِدُونَ (٧) فَضْلًا مِّنَ اللَّهِ
وَنِعْمَةً وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ (٨)

Yâ 'ayyuhâ-l-lad̲îna 'manû 'in jâ'akum fâsiqum binaba'in fatabayyanû 'an tuṣîbû qawmam-bijahâlatin fatuṣbiḥû 'alâ mâ fa'altum nâdimîna (6) wa 'lamû 'anna fîkum rasûla-L-Lâhi law yuṭî'ukum fî kaṯîrim mina-l-'-amri la'anittum walâkinna-L-Lâha ḥabbaba 'ilaykumu-l-'imâna wa

zayyanahû fî qulûbikum wa karraha 'ilaykum-l-kufra wal-fusûqa wal 'iṣyâna 'ûlâ'ika humu-r-râšidûna (7) faḍlam mina-L-Lâhi wa ni'matan wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (8).

O croyants, si quelque méchant vous apporte une nouvelle, vérifiez-la. Sinon vous risqueriez de nuire à votre prochain par ignorance et d'en éprouver du repentir. (6) N'oubliez pas que le Prophète d'Allah est parmi vous. S'il cédait trop souvent à vos suppliques, ce serait pour votre malheur. Mais Allah vous a fait aimer la foi, qu'Il a embellie dans vos âmes. Il vous a rendu haissable l'impiété, le dévergondage et la désobéissance. Une telle conduite est celle des gens qui sont bien guidés. (7) Ils en sont redevables à la grâce et à la générosité d'Allah. Allah est savant et sage (8).

Dieu ordonne à ses serviteurs croyants de vérifier toute nouvelle apportée par un dévergondé et d'être circonspects. Nombre d'ulémas, en se référant à ce verset, refutent de telles nouvelles, mais d'autres les admettent. La plupart des exégètes ont avancé que ce verset fut descendu au sujet de Al-Walid Ben Abi Mou'aït lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avait envoyé pour collecter les aumônes de Béni Al-Mostalaq, dont voici les différentes versions rapportées par certains:

D'après l'imam Ahmad, Al-Hareth Ben Abi Dirar Al-Khouza'i a raconté: «Je vins auprès de Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui m'appela à embrasser l'Islam, je me convertis et l'acceptai. Puis il m'invita à verser l'aumône légale (Zakat) et je l'acceptai aussi. Je lui dis: «O Messager de Dieu, permets-moi de retourner chez mon peuple pour l'inviter à se convertir et payer la zakat. Celui qui répondra à mon appel je prendrai de lui l'aumône. Puis en telle date tu m'enverras un émissaire pour t'apporter ce que j'aurai collecté». A la date convenue l'émissaire du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne se présenta pas. Al-Hareth crut que Dieu et Son Messager furent courroucés contre lui (pour une raison qu'il ignorait). Il fit réunir les chefs de son peuple et leur dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- m'avait fixé une date afin de m'envoyer un de ses commis pour collecter les biens de la zakat. Je crois que cet émissaire n'a été retenu qu'à cause de la

colère du Prophète. Partons donc voir le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Entre temps, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya Al-Walid Ben 'Ouqba pour apporter les biens de la zakat. Mais à mi-chemin, cet homme éprouva une certaine peur et revint dire au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Messager de Dieu, Al-Hareth a refusé de me donner les biens de la zakat et il a voulu me tuer».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'irrita contre Al-Hareth et envoya un groupe d'hommes pour le chercher. En même temps, Al-Hareth et les chefs de son peuple s'étaient rendus à Médine pour voir le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ils rencontrèrent la troupe d'hommes chargés de le ramener en dehors de Médine, ceux-ci s'écrièrent: «Voilà Al-Hareth». il leur demanda: «- Vers qui avez-vous été envoyés?» - Vers toi, répondirent-ils. - Pour quelle raison, s'interrogea-t-il - Parce que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, répliquèrent-ils, t'avait envoyé Al-Walid Ben 'Ouqba, mais ce dernier retourna informer le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- que tu as refusé de lui remettre les biens de la zakat et en plus tu as voulu le tuer.

Al-Hareth -que Dieu l'agrée- s'écria alors: «Non, par celui qui a envoyé Mouhammed avec la vérité, je n'ai pas reçu Al-Walid et même je ne l'ai pas vu». En entrant chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- celui-ci lui demanda: «Pourquoi as-tu refusé de remettre les biens de la zakat à mon émissaire et tu as voulu le tuer?» - Par celui qui t'a envoyé avec la vérité, répondit Al-Hareth, je ne l'ai pas vu et il n'est pas venu chez moi. Je ne suis venu te voir qu'après le retard de ton émissaire et de peur d'avoir commis quelque chose qui m'a valu le courroux de Dieu et de Son Messager. A cette occasion, ce verset fut révélé: **«O croyants, si quelque méchant vous apporte une nouvelle, vérifiez-la»** jusqu'à: **«Allah est savant et sage».**

Ibn Jarir, de sa part, rapporte d'après Oum Salama -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait envoyé quelqu'un pour collecter les biens de la zakat de Bani Al-Moustalaq après leur défaite devant les musulmans. Ces gens-là,

entendant parler de l'arrivée de l'émissaire du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et pour lui témoinger de leur respect, sortirent pour le recevoir. Le démon suggéra à cet homme qu'ils vont le tuer. Il rebroussa chemin pour informer le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- que Bani Al-Moustalaq ont refusé de lui donner les biens de la zakat et ont voulu le tuer.

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les musulmans s'irritèrent contre eux. Comme ces gens-là, entre temps, furent informés du retour de l'émissaire, ils vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et se mirent en rangs attendant qu'il termine la prière du midi. La prière achevée, ils lui dirent: «Nous cherchons refuge auprès de Dieu contre son courroux et le courroux de Son Messager. Tu nous as envoyé un émissaire pour collecter les biens de la zakat et nous fûmes très réjouis de le savoir. Mais, il parait, qu'il s'était retourné à mi-chemin, et nous craignîmes que ce ne soit à cause du courroux de Dieu et de Son Prophète contre nous». Ils continuèrent à converser avec lui jusqu'au moment où Bilal arriva pour faire l'appel à la prière de l'asr. Et Oum Salama de poursuivre: «C'est à ce moment que ce verset fut descendu: «**O Croyants, si quelque méchant vous apporte...**» jusqu'à la fin.

Enfin la version de Moujahed et Qatada est la suivante: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait envoyé Al-Walid Ben 'Ouqba pour collecter les biens de la zakat de Béni Al-Moustalaq. Mais cet homme retourna dire au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- : «Les Béni Al-Moustalaq ont recruté une armée pour te combattre». Et dans la version de Qatada on trouve cet ajout: «Et ils ont apostasié». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur envoya alors Khaled Ben Al-Walid en lui ordonnant de s'assurer d'abord de cette nouvelle avant de les combattre.

En effet, Khalid Ben Al-Walid se rendit chez eux la nuit et envoya un de ses éclaireurs qui revint aussitôt l'informer que ces gens-là se sont attachés fermement à l'Islam et qu'il a entendu leur appel à la prière et les a vu l'accomplir. Le lendemain matin Khaled entra chez eux et trouva ce qui lui causa une grande admiration. Il retourna chez

le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour le mettre au courant. Et Dieu lui révéla à cette occasion le verset précité.

«N'oubliez pas que le Prophète d'Allah est parmi vous» Sachez que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- est parmi vous, vous devez-donc le respecter, le secourir, vous soumettre à ses enseignements, exécuter ses ordres car il est compatissant envers vous plus que vous l'êtes envers vous-mêmes, et il connait votre intérêt mieux que vous. **«S'il cédait trop souvent à vos suppliques, ce serait pour votre malheur»** S'il se soumettait à vos désirs et vous obéissait, cela vous serait certainement une source de difficultés pour vous, comme Dieu a dit ailleurs: **«Si la vérité se modelait sur leurs penchants, le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment seraient en pleine décomposition»** [Coran XXIII, 71]. Mais Dieu vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs. Anas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «L'Islam est une proclamation publique mais la foi se trouve dans le cœur», puis il désignait, par trois fois, sa poitrine en ajoutant «La piété est là! La piété est là!» (-Rapporté par Ahmed).

«Il vous a rendu haïssable l'impiété, le dévergondage et la désobéissance». Il vous fait détester l'incrédulité, les grands péchés et la désobéissance qui comporte tous les péchés. Ceci fait partie des faveurs de Dieu. Ceux qui suivent ces préceptes sont ceux qui sont bien dirigés.

Abou Rifa'a Al-Zouraqi rapporte que son père a raconté: «Quand les polythéistes se sont repliés le jour de Ouhod, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit aux fidèles: «Mettez-vous bien en ordre afin que je puisse remercier mon Seigneur -à Lui la puissance et la gloire». Ils s'exécutèrent. Il forumla alors cette invocation: *«Grand Dieu à Toi les louanges. Grand Dieu, nul ne peut retenir ce que tu accordes et nul n'accorde ce que Tu retiens. Celui que Tu égares personne ne le dirige et nul n'égare celui que Tu diriges. Nul ne donne ce que tu empêches, et nul n'empêche ce que Tu donnes. Nul ne rapproche ce que Tu éloignes et nul n'éloigne ce que Tu rapproches. Grand Dieu, étends sur nous de Tes bénédictions, de Ta miséricorde, de Tes faveurs et de Tes bienfaits. Grand Dieu, je Te demande la demeure éternelle qui ne disparait ni ne change.*

Grand Dieu, je Te demande le bonheur au moment de l'indigence et la sureté au moment de la peur. Grand Dieu, je me refugie auprès de Toi contre le mal de ce que Tu nous accordes et du mal de ce que Tu nous refuses. Grand Dieu, fais-nous aimer la foi et embellis-la dans nos cœurs, fais-nous détester l'incrédulité, la perversité et la désobéissance, et fais que nous soyons de ceux qui sont bien dirigés. Grand Dieu, fais-nous mourir en musulmans, fais-nous vivre musulmans (ou soumis), fais-nous rejoindre les saints serviteurs non humiliés ni tentés. Grand Dieu, anéantis les impies qui traitent Tes Prophètes de menteurs, qui détournent les autres de Ta voie et envoie- leur Ton supplice et Ton châtiment. Grand Dieu, anéantis les incrédules parmi les gens du Livre; Toi le Dieu de la vérité» ***(Rapporté par Ahmed et Nassaï)*** *[1]*.

«Ils en sont redevables à la grâce et la générosité d'Allah» Tout ce que Dieu vous accorde sont des bienfaits et Sa grâce sur vous. Il connait parfaitement ceux qui méritent d'être bien dirigés et ceux qui méritent d'être égarés, car Il est Sage dans ses actes, paroles, lois et prédestination.

وَإِن طَآئِفَتَانِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱقْتَتَلُوا۟ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا ۖ فَإِنۢ بَغَتْ إِحْدَىٰهُمَا عَلَى
ٱلْأُخْرَىٰ فَقَٰتِلُوا۟ ٱلَّتِى تَبْغِى حَتَّىٰ تَفِىٓءَ إِلَىٰٓ أَمْرِ ٱللَّهِ ۚ فَإِن فَآءَتْ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا

---

(1) عن أبي رفاعة الزرقي، عن أبيه قال: لما كان يوم أُحد وانكفأ المشركون قال رسول الله ﷺ: «استووا حتى أثني على ربي عزّ وجلّ»، فصاروا خلفه صفوفاً، فقال ﷺ: «اللهم لك الحمد كله، اللهم لا قابض لما بسطت، ولا باسط لما قبضت، ولا هادي لمن أضللت، ولا مضل لمن هديت، ولا معطي لما منعت، ولا مانع لما أعطيت، ولا مقرب لما باعدت، ولا مباعد لما قربت، اللهم ابسط علينا من بركاتك ورحمتك وفضلك ورزقك، اللهم إني أسألك النعيم المقيم، الذي لا يحول ولا يزول، اللهم أسألك النعيم يوم العيلة، والأمن يوم الخوف، اللهم إني عائذ بك من شر ما أعطيتنا، ومن شر ما منعتنا، اللهم حبب إلينا الإيمان وزينه في قلوبنا، وكرّه إلينا الكفر والفسوق والعصيان، واجعلنا من الراشدين، اللهم توفنا مسلمين، وأحينا مسلمين، وألحقنا بالصالحين، غير خزايا ولا مفتونين، اللهم قاتل الكفرة الذي يكذّبون رسلك، ويصدُّون عن سبلك، واجعل عليهم رجزك وعذابك، اللهم قاتل الكفرة الذين أُوتوا الكتاب إله الحق»

بِٱلْعَدْلِ وَأَقْسِطُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ ﴿٩﴾ إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ فَأَصْلِحُوا۟
بَيْنَ أَخَوَيْكُمْ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿١٠﴾

wa 'in tâ'ifatâni mina-l-mu'minîna-q-tatalû fa 'aṣliḥû baynahumâ fa'im bagat 'iḥdâhumâ 'alâ-l-'uḫrâ faqâtilû-l-latî tabġî ḥattâ tafî'a 'ilâ 'amri-L-Lâhi fa 'in fâ'at fa 'aṣliḥû baynahumâ bil'adli wa 'aqsiṭû 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muqasiṭîna. (9) 'innamâ-l-mu'minûna 'iḫwatun fa 'aṣliḥû bayna 'aḫawaykum wat-taqû-L-Lâha la'allakum turḥamûna. (10).

Lorsque deux groupes de croyants se combattent, conciliez-les. Si l'un d'eux se montre intransigeant, tournez-vous contre lui jusqu'à ce qu'il revienne aux commandements d'Allah. S'il revient, conciliez-les avec justice et impartialité. Allah aime ceux qui sont impartiaux. (9) Les croyants sont frères. Conciliez vos frères et craignez Allah si vous recherchez sa miséricorde. (10).

Dieu ordonne à rétablir la paix entre deux groupes injustes les uns envers les autres. Malgré leur animosité, Dieu les a nommés croyants. Al-Boukhari et d'autres ulémas ont déduit de ce fait que quelque soit le degré de la désobéissance ceci ne prive pas l'homme de sa foi à l'inverse de ce que les Khawarej et les Mou'tazilat déclarent.

A cet égard, Boukhari rapporte d'après Abou Bakra -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- monta un jour sur la chaire et à ses côtés se trouvait AL-Hassan Ben Ali -que Dieu l'agrée- et dit aux hommes: «Mon fils que voici est un maître. Peut-être Dieu le Très Haut lui donnera l'occasion de concilier entre deux grands partis de musulmans». En effet il fut ainsi car Al-Hassan a pu établir la paix entre les habitants de Châm et ceux de l'Iraq après de longues années de guerre terrible.

«Si l'un d'eux se montre intransigeant, tournez-vous contre lui jusqu'à ce qu'il revienne aux commandements d'Allah» en s'inclinant devant ses ordres et se soumettant aux décisions du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui sont la vérité-même. Il est cité dans le Sahih que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il faut secourir ton frère qu'il soit injuste ou opprimé». On lui demanda: «O Messager de Dieu, on apporte aide à l'opprimé, comment doit-on le secourir s'il est*

*injuste?». Il répondit: «Tu l'empêches d'exercer l'injustice, tel est son secours» **(Rapporté par Boukhari)**[1].*

Quant aux circonstances de cette révélation, nous nous contentons de citer ces deux versions:

L'imam Ahmed rapporte que Anas -que Dieu l'agrée- a raconté: «On a dit au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Pourquoi ne vas-tu pas voir Abdullah Ben Oubay?». Sur cette proposition, il monta son âne et les musulmans l'accompagnèrent en marchant sur un terrain marécageux. A l'arrivée du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, Abdullah s'écria: «Eloigne-toi de moi. Par Dieu l'odeur puante de ton âne me gêne». Un homme des Ansars lui répondit: «Par Dieu, l'odeur de l'âne du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- est plus agréable que celle de ton corps». Certains des compagnons de 'Abdullah, entendant cela, se mirent en colère. De même les compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'irritèrent à leur tour et les deux partis se mirent à se battre en utilisant les queues de palmier, les sandales et les mains». Et Anas de poursuivre: «On m'a fait savoir que ce verset fut descendu à leur sujet».

La version de As-Souddy est la suivante:

«Un homme des Ansars appelé 'Imran avait une femme surnommée Oum Zaïd. La femme voulant rendre visite à ses parents, son mari l'empêcha et la retint dans un belvédère interdisant à tout proche d'elle de venir la voir. Elle envoya quelqu'un informer ses parents de son emprisonnement; ils vinrent, la firent descendre du belvédère et l'amenèrent avec eux pendant l'absence du mari. Celui-ci, rentrant chez lui et ne trouvant pas sa femme, demanda le secours de ses cousins qui arrivèrent pour libérer la femme et la rendre à son mari. Les deux groupes se mirent à se battre en utilisant les sandales. Dieu, à cette occasion, fit descendre ce verset; et l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- devait ensuite les concilier. Les deux partis s'inclinèrent devant l'ordre de Dieu.

---

(1) ثبت في الصحيح: «انصر أخاك ظالماً أو مظلوماً» قيل: يا رسول الله أنصره مظلوماً فكيف أنصره ظالماً؟ قال ﷺ: «تمنعه من الظلم فذاك نصرك إياه»

«S'il revient, conciliez-les avec justice et impartialité. Allah aime ceux qui sont impartiaux». Les hommes doivent donc être équitables en conciliant les autres car Dieu aime ceux qui appliquent la jusitce. A ce propos le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les hommes équitables seront, au jour de la résurrection, sur des chaires de lumière devant le Miséricordieux -à lui la puissance et la gloire- en récompense de leur justice dans le bas monde»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem et Nassaï, d'après Abdullah Ben Amr)[1].***

«Les croyants sont frères» coreligionnaires comme le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le musulman est le frère du Musulman il ne doit ni l'opprimer ni le livrer aux ennemis...». Et dans un autre hadith il est dit: «Dieu aide Son serviteur tant que celui-ci aide son coreligionnaire» **«Conciliez vos frères»** qu'une animosité oppose l'un courte l'autre **«et craignez Allah»** dans toutes vos affaires **«si vous recherchez sa miséricorde»** Car Dieu est toujours clément envers ceux qui le craignent et le redoutent.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا يَسْخَرْ قَوْمٌ مِّن قَوْمٍ عَسَىٰٓ أَن يَكُونُواْ خَيْرًا مِّنْهُمْ وَلَا نِسَآءٌ
مِّن نِّسَآءٍ عَسَىٰٓ أَن يَكُنَّ خَيْرًا مِّنْهُنَّ وَلَا تَلْمِزُوٓاْ أَنفُسَكُمْ وَلَا تَنَابَزُواْ بِٱلْأَلْقَٰبِ
بِئْسَ ٱلِٱسْمُ ٱلْفُسُوقُ بَعْدَ ٱلْإِيمَٰنِ وَمَن لَّمْ يَتُبْ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿١١﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû lâ yashar qawmum min qawmin 'asâ 'an yakûnû hayran-minhum walâ nisâ''um min nisâ''in 'asâ 'an yakunna hayram-minhunna walâ talmizû 'amfusakum walâ tanâbazû bil 'alqâbi bi 'sa-l-'ismu-l-fusûqu ba'da-l-'imâni wa ma-l-lam yatub fa'ûlâ'ika humu-zzalimûna. (11).

O croyants, ne vous méprisez pas les uns les autrs. Ceux qu'on méprise valent quelque fois mieux que leurs détractaires. Que les femmes, non plus, ne se méprisent pas entre elles. Là encore, la supériorité peut être

---

(1) روى ابن أبي حاتم، عن عبد الله بن عمرو رضي الله عنهما قال: إن رسول الله ﷺ: قال:
إن المقسطين في الدنيا على منابر من لؤلؤ بيدي يدي الرحمن عزّ وجلّ بما أقسطوا في الدنيا»

du côté des méprisées. Ne vous dénigrez pas et ne vous donnez pas de sobriquets. Combien s'allie mal la méchanceté avec la foi. Celui qui est inaccessible au remords est vraiment injuste. (11).

Dieu interdit aux hommes de se moquer des autres et de les mépriser. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'orgueil c'est de méconnaître les droits des autres et de les dédaigner». En effet, il se peut que l'homme opprimé ou dédaigné soit meilleur que celui qui est injuste envers lui ou le méprise. C'est pourquoi Dieu - à Lui la puissance et la gloire - recommande aux hommes croyants: «**Ne vous mérpisez pas les uns les autres. Ceux qu'on méprise valent quelquefois mieux que leurs détractaires. Que les femmes, non plus, ne se méprisent pas entre elles. Là encore, la supériorité peut être du côté des méprisées**». Cette recommandation doit être observée aussi bien par les femmes que les hommes.

«**Ne vous dénigrez pas**» en médisant des autres ou en les diffamant «**et ne vous donnez pas de sobriquets**» en appelant les hommes ou en leur donnant des surmons qui leur déplaisent. Ad-Dahak rapporte: «-C'est à notre sujet, nous les Béni Salama, que ce verset fut descendu. Car lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva à Médine, il trouva que chacun d'entre nous possédait deux ou trois surnoms. Quand il voulait appeler un homme par l'un de ses surnoms, on lui disait: «Non ô Envoyé de Dieu, il se met en colère si on l'appelle par ce nom». A cette occasion ce verset fut révélé». ***(-Rapporté par Ahmed et Abou Daoud).***

«**Combien s'allie mal la méchanceté avec la foi**» Comme il est mal de se lancer des sobriquets injurieux et le mot «pervers» est détestable entre croyants. C'était la coutume pratiquée du temps de l'ignorance -Jahilia-, quant à vous, cela ne vous convient plus après avoir embrassé la foi. «**Celui qui est inaccessible au remords est vraiment injuste**» s'il ne cesse pas cette coutume et ne se repent pas de ses fautes.

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱجْتَنِبُوا۟ كَثِيرًا مِّنَ ٱلظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ ٱلظَّنِّ إِثْمٌ ۖ وَلَا تَجَسَّسُوا۟ وَلَا
يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا ۚ أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ ۚ

وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû-j-tanibû katîram mina-z-zanni 'inna ba'da-z-zanni 'itmun walâ tajassasû walâ yagtab ba'dukum ba'dan 'ayuhibbu '-ahadukum 'ay-ya'kula lahma 'ahîhi maytan fakarihtumûhu wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha Tawwabu-r-Rahîmun. (12).

O croyants, évitez autant que possible le soupçon. Il y a des soupçons qui sont des péchés. Ne vous épiez pas les uns les autres. Ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous mangerait-il la chair de son frère mort? Non, cela vous répugnerait. Craignez Allah. Il est indulgent et miséricordieux. (12).

Dieu interdit aussi à Ses serviteurs croyants de conjecturer sur autrui en l'accusant d'une chose du moment qu'il en est innocent, car de telle conjecture est un péché.

Abdullah Ben Omar -que Dieu l'agrée- a raconté: «J'ai vu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- faire la circumambulation autour de la Ka'ba en disant: «Comme tu es bonne et comme elle est bonne ta senteur. Comme tu es magnifique et comme il est magnifique ton caractère sacré. Par celui qui tient l'âme de Mouhammad dans sa main, le caractère sacré du croyant auprès de Dieu le Très Haut est plus précieux que le tien, ainsi que son sang et ses biens, et on ne doit penser de lui que du bien» ***(Rapporté par Ibn Maja).***

Abou Houraira -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Méfiez-vous du soupçon car le soupçon est plus mensonger que ce qui est vrai. Ne soyez pas indiscrets, n'espionnez pas, ne vous enviez pas les uns les autres, ne nourrissez pas la haine entre vous et ne vous détournez pas les uns des autres et soyez des serviteurs de Dieu frères»* ***(Rapporté par Boukhari et Malek)***[1] Dans une version rapportée par Anas, on trouve cet ajout: «Il n'est plus permis à

---

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إياكم والظن فإن الظن أكذب الحديث، ولا تجسسوا، ولا تحسسوا ولا تنافسوا ولا تحاسدوا ولا تباغضوا ولا تدابروا، وكونوا عباد الله إخواناً»

un musulman de fuir son frère (coreligionnaire) au delà de trois jours».

Haritha Ben An-Nou'man -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Trois choses auxquelles s'attache ma communauté et qui sont: Le mauvais augure, la jalousie et le soupçon». Un homme lui demanda: «Comment peut-on s'en débarrasser ô Envoyé de Dieu?» Il lui répondit: «Lorsque tu jalouses quelqu'un, implore le pardon de Dieu; en cas du soupçon ne cherche pas à s'en assurer; et lorsque tu tires mauvais augure d'une chose pars (sans s'en soucier)».

Aboul-Haytham rapporte que Doujaïn, le scribe de 'Ouqba, dit à ce dernier: «J'ai des voisins qui boivent du vin, je veux leur appeler la police pour les appréhender». Ouqba lui répondit: «Non, ne le fais pas, mais exhorte-les en les menaçant». Le scribe s'exécuta mais les voisins persévérèrent dans la consommation du vin. Il vint trouver son maître et lui dit: «Ils ne s'en sont pas abstenus. Je vais leur appeler la police». - Malheur à toi, s'écria Ouqba, j'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Celui qui dissimule le défaut d'un croyant c'est comme il a ressuscité une fille enterrée vivante» ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Nassaï).***

«Ne vous épiez pas les uns les autres» et ceci ne se fait que pour vouloir du mal à la personne épiée d'où la tâche criminelle de l'espion.

«Ne médisez pas les uns des autres» Les exégètes ont expliqué ce fait en se reférant à ce hadith rapporté pas Abou Daoud d'après Abou Houraira qui a dit: «On demanda: «O Messager de Dieu, qu'est-ce que la médisance?» Il répondit: «Elle consiste à raconter les défauts de ton coreligionnaire qu'il répugne» - Et si mon frère, reprit-on, possède ces défauts»? Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: «Dans ce cas tu auras médit de lui, et s'il ne les possède pas tu l'auras diffamé» ***(Rapporté par Abou Daoud).***

La médisance est interdite d'après l'unanimité des ulémas et il n'y a exception qu'au cas où on cherche l'intérêt publique soit en récusant un témoin, soit en amendant une chose, soit en prodiguant de conseils. On cite à l'appui ces dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-:

- Lorsqu'un homme pervers avait demandé d'entrer chez lui, il dit à ses compagnons: «Laissez-le entrer quel mauvais frère de la tribu».

- Quand il a répondu à Fatima Bent Qaïs qui était demandée au mariage par Mou'awia et Aboul Jaham: «Quant à Mou'awia il n'est qu'un misérable, mais Aboul Jaham est un homme violent (qui frappe les femmes)».

Comme l'interdiction de la médisance est catégorique et pour montrer sa gravité, Dieu la ressemble à la dévoration de la chair d'un homme mort: «**L'un de vous mangerait-il la chair de son frère mort? Non, cela vous répugnerait**». Un homme aurait sans doute horreur de manger le cadavre de son frère, et le châtiment serait aussi plus sévère dans l'autre montre. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, dans son pèlerinage d'adieu a souligné le fait que l'homme, tout homme, jouit d'une «immunité» morale dont tout autre doit la respecter. Il a dit: «Votre sang, vos biens et votre honneur sont aussi plus sacrés que votre jour-ci, en ce mois-ci, dans votre jour-ci, en ce mois-ci, dans votre pays-ci...».

Dans un autre hadith rapporté par Abou Houraira, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La personne du musulman est sacrée pour tout musulman comme ils sont: son honneur, ses biens et son sang. Il suffit à un homme de commettre un acte de mal envers son frère musulman en le méprisant»* ***(Rapporté par Abou Daoud et Tirmidzi)***[1].

Et pour mettre en garde les croyants contre ce grand péché, Ibn Omar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «O ceux dont la foi n'a pas encore pénétré dans leur cœur, ne médisez pas des musulmans. Que ceux qui cherchent à déceler les défauts des autres musulmans sachent que Dieu est capable de déceler les leurs même s'ils se trouvent chez eux...».

Abou Sa'id Al-Khudri rapporte: «Nous demandâmes au Messager

---

(1) وروى أبو داود، عن أبي هريرة قال: قال رسول الله ﷺ: كل المسلم على المسلم حرام، ماله، وعرضه، ودمه، حسب امرئ من الشر أن يحقر أخاه المسلم»

de Dieu -qu'Aliah le bénisse et le salue- de nous raconter ce qu'il a vu dans son voyage nocturne et son ascension, il répondit: «... Puis Gabriel et moi partîmes pour rencontrer une foule innombrable de gens, hommes et femmes, confiés à des hommes qui les contraignaient à manger de la chair du cadavre d'un mort. En la prenant ils la trouvèrent aussi dures que les semelles en essayant de la mastiquer. On leur dit: «Mangez comme vous l'avez fait, au bas monde, en attaquant l'honneur de votre frère». Or ces gens-là mangeaient en la répugnant tout comme ils répugnaient la mort. Je demandai: «O Ĝabriel, qui sont ces gens-là?» Il me répondit: «Ce sont les moqueurs et les médisants invétérés qui calomniaient les autres». On dira à l'un d'eux: «**L'un de vous mangerait-il la chair de son frère? Non, cela vous répugnerait**» alors qu'il sera contraint de le faire....».

Al-Hafedh Al-Nayhaqi rapporte que Oubaid, l'affranchi du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté que, du temps du Prophète, deux femmes étaient en jeûne. Un homme vint lui dire: «O Messager de Dieu, deux femmes qui jeûnent sont sur le point de mourir dans ce temps chaleureux». Il se détourna de lui - ou suivant une variante: il garda le silence. A la deuxième fois, il lui répondit: «Amenez-moi ces deux femmes». Quand elles furent en présence du Prophète -qu'Aliah le bénisse et le salue-, il demanda de lui apporter un verre vide et il dit à l'une d'elles: «Vomis». Elle vomit jusqu'à remplir la moitié de ce verre du pus, du sang et de sanie. Puis il demanda à l'autre de vomir aussi et le verre fut plein de ces matières puantes. Il dit enfin: «Ces deux femmes se sont abstenues de prendre ce que Dieu le Très Haut a rendu licite et elles ont rompu leur jeûne en prenant de ce que Dieu a déclaré illicite. En effet, ces deux femmes-là ne se sont réunies que pour manger la chair des autres» ***(Rapporté par Bayhaqi et Ahmed).***

En voilà aussi cet autre récit, à savoir que les hadiths s'abondent dans ce sens: «Ibn Omar rapporte que Ma'ez vint auprès du Messager de Dieu -qu'Aliah le bénisse et le salue- et lui dit: «Messager de Dieu, j'ai forniqué». Il se détourna de lui. Mais à la quatrième ou à la cinquième fois, il lui demanda: «As-tu vraiment forniqué?».

- Oui, répondit Ma'ez.

- Sais-tu ce que signifie la fornication?.

- Certes oui, c'est ce que l'homme commet avec sa femme mais licitement.

- Que désires-tu ô Ma'ez.

- Je veux que tu me purifies.

- As-tu pénétré (ton membre viril) comme on fait entrer l'aiguille dans un récipient de kohol ou la corde dans un puits?.

- Oui, ô Messager de Dieu.

Il donna alors l'ordre de le lapider et ce fut fait. Plus tard, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- entendit un homme dire à un autre:

«N'as-tu pas remarqué cet homme que Dieu a dissimulé son péché venir l'avouer jusqu'à ce qu'il fut lapidé tel un chien?» Puis il continua son chemin et, arrivé à un endroit où il y avait la charogne d'un âne, il demanda à ses compagnons: «Où sont-ils un tel et un tel?». Une fois en sa présence, il leur dit: «Descendez du dos de vos montures et allez manger du cadavre décomposé de cet âne». Ils répondirent: «Que Dieu te pardonne ô Messager de Dieu? Cela est-il comestible?» Il leur répliqua: «Ce que vous venez dire de votre frère (Ma'ez) est aussi répugnant que de manger de cette charogne. Par celui qui tient mon âme dans sa main, il (Ma'ez) se trouve actuellement au Paradis en train de plonger dans ses ruisseaux». » ***(-Rapporté par Al-Hafedh Abou Ya'la).***

«Craignez Allah» en observant Ses ordres et Ses interdictions. **«Il est indulgent et miséricordieux»** envers quiconque revient à Lui repentant.

Nombre d'ulémas ont stipulé que le repentir consiste à ne plus revenir à la médisance avec une intention ferme. Mais les opinions ont divergé quant au regret d'avoir commis ce péché: doit-il demander le pardon de celui qui a médit de lui? Les uns l'ont affirmé et stipulé.

Les autres de répondre: «Ceci n'est pas d'obligation car il se peut que l'homme qui était l'objet de la médisance soit vexé et trouve que la connaissance de cette médisance est aussi plus dure que la

médisance -même. Donc le seul moyen consiste à ce que le médisant fasse l'éloge de cet homme dans les assemblées, de ne parler de lui que du bien et de le défendre s'il est l'objet d'une autre médisance. Ils ont cité à l'appui ce hadith dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui défend un croyant contre un hypocrite qui médit de lui, Dieu lui envoie un ange qui préservera son corps contre le feu de la Géhenne. Et celui qui attaque un croyant voulant l'injurier, Dieu le Très Haut le retiendra sur le pont de la Géhenne jusqu'à ce qu'il se débarrasse de tout ce qu'il aurait dit»» ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud).***

Et dans un autre hadith, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout musulman fait défection à un autre sans le défendre dans des circonstances où son honneur et sa personne sacrée sont attaqués, Dieu le laissera à lui seul (sans le secourir) là où il aura besoin de son secours. Par contre, tout musulman qui secourt son coreligionnaire quand ce dernier est attaqué, Dieu - à Lui la puissance et la gloire - le secourra dans des circonstances où il en aura besoin de ce secours»» ***(Rapporté par Abou Daoud).***

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَٰكُم مِّن ذَكَرٍ وَأُنثَىٰ وَجَعَلْنَٰكُمْ شُعُوبًا وَقَبَآئِلَ لِتَعَارَفُوٓا۟ ۚ إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِندَ ٱللَّهِ أَتْقَىٰكُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ ﴿١٣﴾

yâ 'ayyuhâ-n-nâsu 'innâ ḫalaqnâkum min ḏakariw-wa 'unṯâ wa ja'alnâkum šu'ûbaw-wa qabâ'ila lita'ârafû 'inna 'akramakum 'inda-L-Lâhi 'atqâkum 'inna-L-Lâha 'Alîmun Ḫabîrun. (13).

O hommes! Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme. Nous vous avons divisés en races et en tribus avec des caractères distinctifs. Le plus méritant aux yeux d'Allah est celui qui le craint le plus. Allah est savant et bien informé. (13).

Dieu a créé l'humanité d'une seule âme (Adam) et de lui Il tira sa compagne, puis de ce couple a créé les hommes en les constituant en peuples, tribus, phratries etc... Donc tous les hommes ont la même origine: la boue, mais ce qui les distingue les uns des autres est la piété et la crainte révérencielle de Dieu, ainsi que Son obéissance et

celle de Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Après Son interdiction de la médisance et le mépris, Il leur fait connaître que tous les hommes sont égaux. Leur division en races et tribus a pour but de se connaître entre eux. Chacun d'entre eux est connu en disant de lui: un tel est le fils d'un tel de la tribu telle: **«Le plus méritant aux yeux d'Allah est celui qui Le craint le plus».** En voilà quelques hadiths qui expliquent ce verset:

- Al-Boukhari rapporte d'après Abou Houraira qu'on a interrogé le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sur le plus noble parmi les hommes? Il répondit: *«Le plus noble auprès de Dieu est celui qui est le plus pieux». On objecta: «Ce n'est pas sur cela qu'on t'interroge». Il répliqua: «Le plus noble aux yeux de Dieu est Youssof (Joseph) le Prophète de Dieu, le fils du Prophète de Dieu, le fils du Prophète de Dieu, le fils de l'ami de Dieu» - On reprit: «Ce n'est pas sur cela qu'on t'interroge». Et le Prophète de riposter: «S'agit-il des souches des Arabes?» - Oui. - Sachez, conclut-il que les meilleurs d'entres vous au temps de l'ignorance sont aussi les meilleurs au temps de l'Islam s'ils s'instruisent (dans la religion)»*[1].

- Abou Houraira -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu ne regarde ni vos figures ni vos richesses, mais Il regarde vos cœurs et vos œuvres». (-**Rapporté par Mouslim et Ibn Maja)**[2].*

- Ibn Omar -que Dieu l'agrée- a raconté: «Le jour de la prise de La Mecque, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit les tournées processionnelles (autour de la Ka'ba) monté sur sa

---

(1) روى البخاري عن أبي هريرة قال: سئل رسول الله ﷺ أي الناس أكرم؟ قال: «أكرمهم عند الله أتقاهم»، قالوا: ليس عن هذا نسألك، قال: «فأكرم الناس يوسف نبي الله، ابن نبي الله، ابن نبي الله ابن خليل الله»، قالوا: وليس عن هذا نسألك، قال: فعن معادن العرب تسألوني»؟ قالوا: نعم، قال: «فخياركم في الجاهلية خياركم في الإسلام إذا فقهوا»

(2) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال. قال رسول الله ﷺ: «إن الله لا ينظر إلى صوركم وأموالكم ولكن ينظر إلى قلوبكم وأعمالكم»

chamelle appelée «Al-Qaçua» en touchant les coins (de la Ka'ba) à l'aide d'un bâton qu'il tenait à la main. Ne trouvant pas une place pour que sa chamelle s'agenouille, il dut quitter son dos en s'appuyant sur les mains des hommes. Ensuite il amena la chamelle au fond du ravin où elle fut baraquée. Etant encore sur son dos, il harangua les hommes en louant et glorifiant Dieu d'abord, puis il leur dit: «O hommes! Dieu vous a débarrassés d'un des vices de la Jahilia qui consistait à s'enorgueillir des ancêtres. Or les hommes sont de ceux catégories: Un homme pieux, qui craint Dieu et il est noble à Ses yeux, et un autre pervers, méchant et mal apprécié de Dieu. Dieu à Lui la puissance et la gloire a dit: **«O hommes! nous vous avons créés d'un homme et d'une femme. Nous vous avons divisés en races et en tribus avec les caractères distinctifs. Le plus méritant aux yeux d'Allah est celui qui Le craint le plus. Allah est savant et bien informé»**. Puis il termina son discours et dit: «Je vous dis cela et j'implore le pardon de Dieu pour vous et pour moi» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem, et Abd Ben Houmayd).***

«Allah est savant et bien informé». Il vous connait tout comme Il connait vos propres affaires, Il égare qui Il veut et dirige qui Il veut, fait miséricorde à qui Il veut et châtie qui Il veut, il est le sage dans ses actes et paroles et bien informé.

۞ قَالَتِ ٱلْأَعْرَابُ ءَامَنَّا ۖ قُل لَّمْ تُؤْمِنُوا۟ وَلَـٰكِن قُولُوٓا۟ أَسْلَمْنَا وَلَمَّا يَدْخُلِ ٱلْإِيمَـٰنُ
فِى قُلُوبِكُمْ ۖ وَإِن تُطِيعُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ لَا يَلِتْكُم مِّنْ أَعْمَـٰلِكُمْ شَيْـًٔا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ
رَّحِيمٌ ﴿١٤﴾ إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا۟ وَجَـٰهَدُوا۟
بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلصَّـٰدِقُونَ ﴿١٥﴾ قُلْ أَتُعَلِّمُونَ
ٱللَّهَ بِدِينِكُمْ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۚ وَٱللَّهُ بِكُلِّ شَىْءٍ
عَلِيمٌ ﴿١٦﴾ يَمُنُّونَ عَلَيْكَ أَنْ أَسْلَمُوا۟ ۖ قُل لَّا تَمُنُّوا۟ عَلَىَّ إِسْلَـٰمَكُم ۖ بَلِ ٱللَّهُ يَمُنُّ
عَلَيْكُمْ أَنْ هَدَىٰكُمْ لِلْإِيمَـٰنِ إِن كُنتُمْ صَـٰدِقِينَ ﴿١٧﴾ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ غَيْبَ
ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٨﴾

---

qâlati-l-'a'râbu 'â manna qul lam tu'minû walâkin qûlû 'aslamnâ wa
lammâ yadhuli-l-'imânu fî qulûbikum wa 'in tuṭî'û-L-Lâha wa rasûlahû
lâ yalitkum min 'a'mâlikum šay'an 'inna-L-Lâha Ġafûrur-Rahîmun. (14)
'Innamâ-l-mu'minûna-l-ladîna 'â manû bi-L-Lâhi wa rasûlihî ṯumma lam
yartâbû wa jâhadû bi 'amwâlihim wa 'anfusihim fî sabîli-L-Lâhi 'ûlâ'ika
humu-ṣ-ṣâdiqûna. (15) qul 'atu 'allimuña-L-Lâha bidînikum wa-L-Lâhu
ya'lamu mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-arḍi wa-L-Lâhu bikulli šay'in
'Alîmun. (16) yamunûna 'alayka 'an 'aslamû qul lâ tamunnû 'alayya '-
islâmakum bali-L-Lâhu yamunnu 'alaykum 'an hadâkum lil-'imâni 'in
kuntum ṣâdiqîna. (17) 'inna-L-Lâha ya'lamu ġayba-s-samâwâti wal 'arḍi
wa-L-Lâhu Baṣîrum bimâ ta'malûna. (18).

Les bédouins disent: «Nous croyons». Réponds:«Vous ne croyez pas. Dites plutôt: nous sommes soumis». Car la foi n'a pas encore pénétré vos cœurs. Si vous obéissez à Allah et à Son Prophète, toutes vos actions vous seront comptées. Allah est indulgent et miséricordieux. (14) Les vrais croyants sont ceux qui croient à Allah et à Son Prophète, ne connaissent pas le doute, mettent leurs biens et leurs personnes au service d'Allah. Les voilà les croyants sincères. (15). Allez-vous apprendre à Allah votre religion alors qu'Il sait tout ce qui se passe dans les cieux et la terre et qu'Il embrasse tout de sa science. (16) Ils se prévalent auprès de toi de leur conversion. Dis: Ne vous targuez pas ainsi de votre conversion. Cè serait plutôt à Allah de vous rappeler qu'Il vous a donné la foi. Avouez-le, si vous êtes sincères. (17) Allah connait les secrets des cieux et de la terre. Il voit toutes vos actions. (18).

Dieu désavoue ce que les bédouins imputent à eux-même d'avoir la foi alors qu'elle ne s'est pas enracinée dans leur cœur. **«Vous ne croyez pas. Dites plutôt nous sommes soumis. Car la foi n'a pas encore pénètré vos cœurs»** On peut déduire de ce verset que la foi est distincte de la soumission. Ce qui corrobore cela est ce hadith dans lequel Gabriel -que Dieu le salue- est venu trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour l'interroger sur l'Islam, puis sur la foi, puis sur Al-Ihsan (la charité on l'excellence...) Donc, dans ses questions, Gabriel passait des généralités aux particularités, c'est à dire d'une chose générale à une autre qui est plus spécifique.

A ce propos Sa'd Ben Abi Waqas -que Dieu l'agrée- rapporte que

le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait donné (des biens des aumônes) aux hommes et a privé d'autres. Sa'd lui dit: «O Messager de Dieu, tu as donné à un tel et tu as privé un tel alors que ce dernier est un croyant». Il me répondit: «Ou un musulman». Ce dialogue se répéta trois fois, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le termina en disant: «Je donne à des hommes et je prive d'autres du moment que ces derniers me sont les plus préférés et je les prive de peur qu'ils ne soient précipités en Enfer sur leurs visages».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a fait donc une distinction entre le croyant et le musulman, et il a montré que la foi est plus importante. Il s'avère que l'homme qui a été privé des dons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- était un musulman et non un hypocrite, en le confiant ainsi à lui-même et à son islamisme. Les bédouins cités dans le verset n'étaient pas des hypocrites mais la foi n'a pas été encore bien ancrée dans leurs cœurs. Ils s'étaient attribués des qualités dont ils n'en jouissaient pas et le verset ne fut révélé que pour leur enseigner quelque règle de la morale.

«Dites plutôt: nous sommes soumis» Sa'id Ben Joubayr et Moujahed ont avancé que ces gens-là avaient peur d'être tués ou capturés. Et Moujahed d'ajouter: Ce verset fut révélé au sujet de Bani Khouzaima. Mais pour Qatada il s'agit des gens qui ont rappelé leur conversion au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- . Il s'avère que ce verset fut descendu au sujet des gens qui prétendaient être croyants sans qu'ils le soient en réalité. S'ils étaient des hypocrites, ils seraient dénoncés et invectivés. Pour leur apprendre une des règles de la morale, Dieu leur ordonne: **«Dites plutôt: nous sommes soumis». Car la foi n'a pas encore pénétré vos cœurs»**. Vous n'avez pas encore atteint le stade de la foi.

«Si vous obéissez à Allah et à Son Prophète, toutes vos actions seront comptées» et leur récompense vous sera réservée comme Dieu le confirme dans ce verset: **«Nous ne leur ferons rien perdre du mérite de leurs actions»** [Coran LII, 21]. Dieu est certes celui qui pardonne et accepte le repentir.

«Les vrais croyants sont ceux qui croient à Allah et à Son Prophète,

ne connaissent pas le doute» Car leur foi n'ébranle pas plutôt elle est enracinée dans leurs cœurs, et en plus, ils luttent dans la voie de Dieu avec leurs biens et leurs personnes en obtempérant à ses ordres dans le but d'acquérir Sa satisfaction. **«Les voilà les croyants sincères»** qui ne sont pas pareils à ces bédouins qui prétendent être croyants et ne jouissent de la foi que de son nom.

«Allez-vous apprendre à Allah votre religion» et ce qui se trouve dans votre for intérieur? Alors qu'Il connait parfaitement ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre et qu'une molécule ne saurait lui être cachée ni sur la terre ni dans les cieux ou qu'elle soit plus petite ou plus grande. **«Il embrasse tout de Sa science»**.

«Ils se prévalent auprès de toi de leur conversion». Ces bédouins, ô Mouhammad, te rappellent leur soumission, dis-leur: **«Ne vous targuez pas ainsi de votre conversion»** Car elle ne profite un autre que vous, **«Ce serait plutôt à Allah de vous rappeler qu'Il vous a donné la foi. Avouez-le si vous êtes sincères»**. Tout comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue qui, au jour de Hounaïn, a dit aux Ansars (les Médinois): «O Ansars! ne vous ai-je pas trouvé égarés et Dieu vous a dirigés par moi? N'étiez-vous pas séparés les uns des autres et Il a établi la solidarité entre vous grâce à moi? N'étiez-vous pauvres et Il vous a enrichis par moi?» Chaque fois qu'il leur rappelait une des faveurs divines, ils répondaient: «Dieu et Son Messager sont les plus généreux».

Ibn Abbas rapporte que les Bani Asad vinrent auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dire: «O Messager de Dieu, nous voilà soumis-ou convertis. Les Arabes t'ont combattu et nous nous en sommes abstenus». Il répondit: «Comme leur compréhension est médiocre, Satan se prononce par leur bouche». A cette occasion ce verset fut révélé.

Enfin Dieu fait connaître, comme on trouve ceci dans plusieurs endroits du Coran, qu'il connaît parfaitement les secrets des cieux et de la terre, l'invisisble et le visible et les œuvres de toutes Ses créatures.



50 - SOURATE DE QAF

45 Versets

Révélée à La Mecque à l'exception du verset 38 révélé à Médine
Révélée à la suite de la sourate des vents Déchaînés

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَـٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قٓ ۚ وَٱلْقُرْءَانِ ٱلْمَجِيدِ (١) بَلْ عَجِبُوٓا۟ أَن جَآءَهُم مُّنذِرٌ مِّنْهُمْ فَقَالَ ٱلْكَـٰفِرُونَ هَـٰذَا
شَىْءٌ عَجِيبٌ (٢) أَءِذَا مِتْنَا وَكُنَّا تُرَابًا ۖ ذَٰلِكَ رَجْعٌۢ بَعِيدٌ (٣) قَدْ عَلِمْنَا مَا تَنقُصُ
ٱلْأَرْضُ مِنْهُمْ ۖ وَعِندَنَا كِتَـٰبٌ حَفِيظٌۢ (٤) بَلْ كَذَّبُوا۟ بِٱلْحَقِّ لَمَّا جَآءَهُمْ فَهُمْ فِىٓ
أَمْرٍ مَّرِيجٍ (٥)

Bismi-l-lâbi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Qâf-wal Qur'â ni-l-majîdi. (1) bal 'ajibû 'an j'ahum mudîrum minhum faqâla-l-kâfirûna hâ d â-šay'un 'ajibun. (2) 'a 'idâ mitnâ wa kunnâ turâban dâlika raj'un ba'idun. (3) qad 'alimnâ mâ tanquṣu-l-'arḍu minhum wa 'indanâ kitâbun ḥafiẓum. (4) bal kaddabû bil-ḥaqqi lammâ jâ'ahum fahum fî 'amrim marîjin. (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le très Miséricordieux.

Qaf. Voilà le Coran sublime. (1) Pourquoi les hommes s'étonnent-ils

qu'on leur ait envoyé un des leurs pour les avertir? «C'est là chose étonnante» disent les incrédules. (2) Une fois morts et réduits en poussière, il semble difficile de revenir à la vie. (3) Mieux que quiconque nous savons ce que la terre dévore d'hommes, nous qui en prenons note dans un livre. (4) Malheureux qui traitent de mensonge la vérité qu'on leur envoie! Ils sont dans une confusion extrême. (5).

On note d'abord que cette sourate est le début de la partie du Coran appelée «Al-Moufaçal» dont la dernière sourate constitue sa fin. Mais certains d'ulémas ont précisé que le début est la sourate des Appartements quand ils ont réparti le Coran en chapitres et demi-chapitres (Hizb).

Omar Ben Al-Khattab a demandé à Abou Waqed Al-Laïthi ce que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait à la prière des fêtes, il lui a répondu: «Il récitait la sourate de Qaf et la sourate de la Lune (Coran LIV)».

Quant à Oum Hicham Bent Haritha, elle a déclaré qu'elle n'a retenu cette sourate qu'en l'entendant réciter par le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les jours du vendredi.

Que ce soit l'un ou l'autre, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne récitait cette sourate à la prière des fêtes ou de vendredi que parce qu'elle renferme les sujets suivants: Le début de la création, la résurrection, le rassemblement, le compte final, le paradis, l'enfer, la récompense, le châtiment, les exhortations et les avertissements. Et c'est Dieu qui est le mieux informé.

Dieu a juré par le glorieux Coran dont l'erreur ne s'y glisse de nulle part car il est une révélation d'un Seigneur sage et digne de louanges. Les hommes s'étonnèrent que l'un des leurs leur vint comme avertisseur comme Dieu a dit ailleurs: «**Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables?**» [Coran X, 23]. Il ne faut pas donc s'étonner si Dieu a choisi des Envoyés parmi les anges et les humains.

Les incrédules disent: «**C'est là chose étonnante**» en reniant la résurrection et la trouvant une affaire impossible en disant: «**Une fois morts et réduits en poussière, il semble difficile de revenir à la vie**»

Comment peut-on être reconstitué à nouveau? Dieu leur répond: «- **Mieux que quiconque nous savons que la terre dévore d'hommes»** en ne laissant rien de leur corps (sauf l'os caudal) après avoir été dispersé dans les différentes régions de la terre. **«nous qui en prenons note dans un livre»** où tout y est inscrit. Et pour montrer la cause de leur incroyance et leur obstination, Il a dit: **«Malheureux qui traitent de mensonge la vérité qu'on leur envoie!»** et leur affaire les remplit de trouble et d'hésistation. Tel est le cas de celui qui ne se conforme pas à la vérité, il se trouve toujours dans une position inextricable.

أَفَلَمْ يَنظُرُوٓا إِلَى ٱلسَّمَآءِ فَوْقَهُمْ كَيْفَ بَنَيْنَٰهَا وَزَيَّنَّٰهَا وَمَا لَهَا مِن فُرُوجٍ ﴿٦﴾
وَٱلْأَرْضَ مَدَدْنَٰهَا وَأَلْقَيْنَا فِيهَا رَوَٰسِىَ وَأَنۢبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ زَوْجٍ بَهِيجٍ ﴿٧﴾ تَبْصِرَةً
وَذِكْرَىٰ لِكُلِّ عَبْدٍ مُّنِيبٍ ﴿٨﴾ وَنَزَّلْنَا مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً مُّبَٰرَكًا فَأَنۢبَتْنَا بِهِۦ جَنَّٰتٍ
وَحَبَّ ٱلْحَصِيدِ ﴿٩﴾ وَٱلنَّخْلَ بَاسِقَٰتٍ لَّهَا طَلْعٌ نَّضِيدٌ ﴿١٠﴾ رِّزْقًا لِّلْعِبَادِ
وَأَحْيَيْنَا بِهِۦ بَلْدَةً مَّيْتًا كَذَٰلِكَ ٱلْخُرُوجُ ﴿١١﴾

'afalam yanẓẓurû 'ilâ-s-samâ'i fawqahum kayfa banaynâhâ wa zayyannâhâ wamâ lahâ min furûjin. (6) wal'arḍa madadnâhâ wa '-alqaynâ fîhâ rawâsiya wa a'mbatnâ fîhâ min kulli zawjim bahîjin. (7) tabṣiratan wa dikrâ likulli 'abdin munîbin. (8) wa nazzalnâ mina-s-samâ'i mâ'an mubârakan fa 'ambatnâ bihî jannâtin wa ḥabba-l-ḥaṣîdi. (9) wa-n-naḥla bâsiqâti-l-lâhâ ṭal'un naḍîdun. (10) rizqal lil'ibâdi wa 'aḥyaynâ bihî baldatam maytan kaḏâlika-l-ḥurûju.

Que ne considèrent-ils le ciel qui s'élève au-dessus de leurs têtes? Ils verraient comment nous l'avons créé et embelli. Ils verraient qu'il est net de toute fissure. (6) Que ne considèrent-ils la terre que nous avons aplanie et hérisée de montagnes et de toute espèce de riants végétaux?. (7) Il y a là matière à réflexion et un avertissement pour ceux de nos serviteurs accessibles au repentir. (8) Nous faisons tomber du ciel une eau bienfaisante qui féconde les jardins et les champs de blé (9) et les palmiers aux troncs élancés et aux cimes chargées de fruits. (10) Il y a là une ressource pour les hommes. L'eau vivifie, en outre, les terres mortes. C'est l'emblème de la résurrection. (11).

A ceux qui doutaient de la résurrection et de la vie après la mort, Dieu rappelle la création des cieux qui devait susciter leur étonnement plus que leur re-création. **«Que ne considèrent-ils le ciel qui s'élève au-dessus de leurs têtes? Ils verraient comment nous l'avons créé et embelli»**, par les différents astres, étoiles planètes etc... **«Ils verraient qu'il est net de toute fissure»** où on ne trouve aucune faille comme Il le confirme dans ce verset: **«Aucun défaut n'est apparent dans l'œuvre du Miséricordieux. Lève tes yeux. Aperçois-tu la moindre lacune?»** [Coran LXVII, 3]. Qu'ils considèrent aussi la terre que Dieu a étendue en y jetant des montagnes pour qu'elle ne branle pas étant donné qu'elle est entourée de tous les côtés par les mers et les océans, où Il a fait pousser toutes espèces de plantes à la beauté éclatante.

«Il y a là matière à réflexion et un avertissement pour ceux de nos serviteurs accessibles au repentir». Car la méditation des cieux et de la terre et ce qu'ils renferment appelle à la clairvoyance et on y trouve un Rappel à tout homme revenant à Lui repentant.

«Nous faisons tomber du ciel un eau bienfaisante» bénie et utile **«qui féconde les jardins et les champs de blé»** et de différents grains des moissons. **«et les palmiers aux troncs élancés et aux cimes chargées de fruits»** C'est à dire portant de régimes de dattes biens ordonnés. **«Il y a là une ressource pour les hommes. L'eau vivifie, en outre, les terres mortes»**. Ces terres, étant mortes, et en recevant l'eau de la pluie, remuent, gonflent et font pousser toutes sortes de belles espèces de plantes, de fleurs et autres qui suscitent l'admiration, alors qu'elles étaient dépourvues de tout cela. Dieu propose de tel exemple pour affirmer la résurrection après la mort. Tout ceci émane de son omnipotence qui a pour but de convaincre ceux qui nient la vie après la mort. Celui qui a créé les cieux et la terre serait-Il incapable de recréer les hommes? Ces négateurs **«ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé sans la moindre peine le ciel et la terre est à plus forte raison capable de ressusciter les morts? Il est tout-Puissant»** [Coran XLVI, 33].

«C'est l'emblème de la résurrection» et ce de cette façon qu'elle se produira comme ces terres mortes revivifiées.

كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ وَأَصْحَٰبُ ٱلرَّسِّ وَثَمُودُ ﴿١٢﴾ وَعَادٌ وَفِرْعَوْنُ وَإِخْوَٰنُ لُوطٍ

﴿١٣﴾ وَأَصْحَٰبُ ٱلْأَيْكَةِ وَقَوْمُ تُبَّعٍ كُلٌّ كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ فَحَقَّ وَعِيدِ ﴿١٤﴾ أَفَعَيِينَا بِٱلْخَلْقِ
ٱلْأَوَّلِ بَلْ هُمْ فِى لَبْسٍ مِّنْ خَلْقٍ جَدِيدٍ ﴿١٥﴾

kaḏḏabat qablahum qawmu Nûḥin wa 'aṣḥâbu-r-rassi wa Ṯamûdu. (12) wa 'Âdun wa Fir'awnu wa 'iḫwânu Lûṭin. (13) wa 'aṣḥâbu-l-'aykati wa qawmu tubba 'in kullun kaḏḏaba-r-rusula faḥaqqa wa'îdi. (14) 'afa '-ayyinâ bil ḫalqi-l-'awwali bal hum fî labsim min ḫalqin jadîdin. (15).

Auparavant, les peuples de Noé, de Rass et de Thémoud avaient déjà traité leurs Prophètes de menteurs. (12) Ad, Pharaon, le peuple de Loth, (13) les habitants de Leïka et de Toba ont tous aussi traité de menteurs leurs Prophètes et encouru notre châtiment. (14) Croient-ils que la première création nous a épuisé pour douter que nous puissions en opérer une nouvelle?. (15).

Dieu menace les impies de Qoraïch et leur rappelle ce qu'en fut des peuples qui ont traité leurs Prophètes de menteurs et le châtiment qu'ils ont subi en commençant par le peuple de Noé qui fut noyé par le déluge, le peuple de Rass (voir le verset 38 de la sourate de la distinction) ainsi ceux de Thémoud, Ad, Pharaon et Loth. Le peuple de ce dernier fut anéanti par un cyclone et leur terrain fut transformé en une mare puante. Les habitants de Léika, le peuple de Cho'aib - que la paix soit sur lui - et celui de Toba' dont on a raconté leur histoire en commentant la sourate de la Fumée. Tous ces peuples-là ont renié les messages de leurs Prophètes en les traitant d'imposteurs et sur lesquels les menaces de Dieu furent réalisées.

«Croient-ils que la première création nous a épuisé» et doutent-ils que Dieu ne les ressuscite pas? Non, ils raisonnent mal car c'est Dieu qui donne un commencement à la création, puis Il la renouvellera. Cela lui est facile. Nous avons déjà cité le hadith divin dans lequel Dieu a dit: «Le fils d'Adam m'a accusé de mensonge en disant: «Dieu ne me fera pas renaître comme Il m'a créé». Or la première création n'était pas plus facile pour Moi que son recommencement».

وَلَقَدْ خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ وَنَعْلَمُ مَا تُوَسْوِسُ بِهِۦ نَفْسُهُۥ ۖ وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ مِنْ حَبْلِ ٱلْوَرِيدِ

﴿١٦﴾ إِذْ يَتَلَقَّى ٱلْمُتَلَقِّيَانِ عَنِ ٱلْيَمِينِ وَعَنِ ٱلشِّمَالِ قَعِيدٌ ﴿١٧﴾ مَّا يَلْفِظُ مِن قَوْلٍ إِلَّا لَدَيْهِ
رَقِيبٌ عَتِيدٌ ﴿١٨﴾ وَجَآءَتْ سَكْرَةُ ٱلْمَوْتِ بِٱلْحَقِّ ذَٰلِكَ مَا كُنتَ مِنْهُ تَحِيدُ ﴿١٩﴾ وَنُفِخَ
فِى ٱلصُّورِ ذَٰلِكَ يَوْمُ ٱلْوَعِيدِ ﴿٢٠﴾ وَجَآءَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّعَهَا سَآئِقٌ وَشَهِيدٌ ﴿٢١﴾ لَّقَدْ
كُنتَ فِى غَفْلَةٍ مِّنْ هَٰذَا فَكَشَفْنَا عَنكَ غِطَآءَكَ فَبَصَرُكَ ٱلْيَوْمَ حَدِيدٌ ﴿٢٢﴾

walaqad ẖalaqnâ-l-'insâna wa na'lamu mâ tuwaswisu bihî nafsuhû wa naḥnu 'aqrabu 'ilayhi min ḥabli-l-warîdi. (16) 'iḏ yatalaqqâ-l-mutalaqqiyâni 'ani-l-yamîni wa 'ani-š-šimâli qa'îdun. (17) mâ yalfiẓu min qawlin 'illâ ladayhi raqîbun 'atîdun. (18) wa jâ''at sakratu-l-mawti bil ḥaqqi ḏâlika mâ kunta minhu taḥîdu. (19) wa nufiḫa fî-ṣ-ṣûri ḏâlika yawmu-l-wa'îdi. (20) wa jâ''at kullu nafsim ma'ahâ sâ'iqun wa šahîdun. (21) laqad kunta fî ġaflatim min hâḏâ fakašfnâ 'anka ġiṭâ''aka fabaṣaruka-l-yawma hadîdun. (22).

Nous avons créé l'homme et nous connaissons ses plus intimes pensées. Nous le touchons de plus près que sa propre carotide. (16) Deux anges se tiennent assis à la droite et à la gauche de l'homme pour recueillir ses paroles. (17) Celui-ci ne prononce pas un seul mot, qu'il ne soit noté par un gardien vigilant. (18) Voici que sont toutes proches les affres de la mort. C'est l'échéance tant redoutée par lui. (19) La trompette retentit. Voilà le jour promis. (20) Toute âme comparaîtra devant Allah, accompagnée d'un guide et d'un témoin. (21) Tu ne te souciais guère de ce jour. Nous t'avons dessillé les yeux. Et maintenant ta vue pénètre partout. (22).

Dieu parle de Sa science qui embrasse tout y compris ce que l'âme suggère à l'homme du bien soit-il ou du mal. Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu a dit: *«Dieu fera preuve de mansuétude à l'égard de ma communauté, les suggestions de leurs cœurs tant que celles-ci ne soient traduites en actes et en paroles». **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

---

(1) ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن الله تعالى تجاوز لأمتي ما حدثت به أنفسها ما لم تقل أو تعمل»

«Nous le touchons de plus près que sa propre carotide» c'est à dire que les anges sont toujours attachés à l'homme sans se séparer de lui de jour ou de nuit. Quant à ceux qui parlent de l'unionisme ou du panthéisme, ils commettent une faute très grave car Dieu est loin d'être uni à l'homme ou s'y est installé. Il charge Ses anges à être avec l'homme pour l'observer de près, et c'est pourquoi Il a dit ensuite: **«Deux anges se tiennent assis à la droite et à la gauche de l'homme pour recueillir ses paroles».** Tout mot proféré par l'homme sera inscrit, et toute bonne action est inscrite par l'ange de droite et la mauvaise par celui de gauche. Dieu confirme cela en disant ailleurs: **«Sachez-le. Vous êtes surveillés, par des anges glorieux qui notent vos actions. Ils savent tout ce que vous faites»** [Coran LXXXII, 10-12]. A ce propos, l'imam Ahmed rapporte, d'après Bilal Ben Al-Hareth Al-Mouzni, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme profère parfois des paroles agréables à Dieu - à Lui la puissance et la gloire - sans y attacher d'importance, Dieu, pour cela lui inscrira Sa satisfaction jusqu'au jour où il le rencontrera. Il profère aussi des paroles désagréables à Dieu repoussées par Lui sans y attacher d'importance, Dieu, pour cela, lui inscrit Son courroux jusqu'au jour où il Le rencontrera» (Rapporté par Ahmed, Tirmidzi, Nassaï et Ibn Maja)*[1].

Quant à Al-Ahnaf Ben Qaïs, il a commenté le verset et dit: «-L'ange de la droite inscrit le bien et observe en même temps ce qu'inscrit l'ange de la gauche. Lorsque l'homme commet une faute il lui dit: «Arrête». Si l'homme implore le pardon de Dieu, l'ange de droite interdit l'autre de l'inscrire, et si l'homme ne demande pas pardon à Dieu, il l'autorise à l'inscrire».

Le commentaire de Al-Hassan Al-Basri est le suivant: «On dit à l'homme: «O fils d'Adam! on t'a déployé un registre et deux anges sont chargés de t'observer, l'un à droite et l'autre à gauche. Celui de la

---

(1) وقد روى الإمام أحمد، عن بلال بن الحارث المزني رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الرجل ليتكلم بالكلمة من رضوان الله تعالى ما يظن أن تبلغ ما بلغت يكتب الله عزّ وجلّ له بها رضوانه إلى يوم يلقاه، وإن الرجل ليتكلم بالكلمة من سخط الله تعالى ما يظن أن تبلغ ما بلغت يكتب الله تعالى عليه بها سخطه إلى يوم يلقاه» Ilâi U

droite inscrit tes bonnes actions et celui de la gauche les mauvaises. Fais ce que tu veux, que tes œuvres soient nombreuses ou non. A ta mort, le registre sera ployé et attaché à ton cou dans ta tombe jusqu'au jour de la résurrection. Ce jour-là on te dira: **«Lis dans ton livre. Tu peux faire toi-même ton compte»** [Coran XVII, 14]. Dieu qui t'a rendu juge de toi-même t'a traité avec toute justice».

Toujours en commentant ce verset, Ibn Abbas a dit: «Tout mot que tu prononces, ô fils d'Adam, sera inscrit, même si tu dis: J'ai mangé, bu, vu, je suis allé, je suis venu etc.. Chaque jeudi, tes paroles sont exposées ainsi que tes actes. Tout acte ou un mot de bien sera retenu et les autres à rejeter. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Dieu abroge et maintient ce qu'Il veut. Le germe du livre est en Lui»** [Coran XIII, 39]. Et d'autres exégètes ont avancé que même les gémissements du malade seront inscrits.

«Voici que toutes proches les affres de la mort. C'est l'échéance tant redoutée par lui». Dieu s'adresse à l'homme: «Homme! voici venue l'ivresse de la mort qui fait apparaître la vérité ce dont tu t'écartais. Tu ne peux ni la repousser ni la fuir, elle est incluctable».

«La trompette retentit. Voilà le jour promis». Nous avons déjà parlé du soufflement dans la trompette au jour de la résurrection. Il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Comment trouverais-je la quiétude du moment que l'ange chargé de souffler dans la trompette y a mis ses lèvres et s'est incliné la tête attendant l'ordre». On lui dit: «O Messager de Dieu, qu'est-ce que nous devons dire?» Il répondit: «Dites: Dieu nous suffit, Il est le meilleur protecteur». Les hommes répétèrent cette phrase.

«Toute âme comparaîtra devant Allah, accompagnée d'un guide et d'un témoin» C'est à dire: un ange qui la mènera vers le lieu du rassemblement et un autre pour témoigner des œuvres de l'homme. Ceci fut l'interprétation d'un nombre des exégètes. Quant à Ibn Abbas, il a dit: Un ange guide l'âme, mais le témoin n'est que l'homme lui-même qui témoignera contre lui-même. Une opinion qui est soutenue par Al-Dahak.

«Tu ne te souciais guère de ce jour. Nous t'avons dessillé les yeux. Et maintenant ta vue pénètre tout». Certains ont avancé qu'il s'agit du

mécréant, mais les autres ont répondu que ceci concerne et le pieux **et le** pervers car la vie future sera pour l'un et l'autre comme un réveil **tandis** que le bas monde comme un sommeil. Tel fut l'avis d'Ibn Jarir, **et** aussi d'Ibn Abbas. Mais il s'avère que tout homme est concerné par **ce** verset, car il était indifférent à cela mais Dieu écartera le voile et voilà que son regard est perçant, car chacun sera ainsi le jour du jugement dernier même les incrédules seront, ce jour-là, dans l'état de certitude mais cela ne leur servira à rien, car Dieu a montré leur attitude une fois comparus devant lui et dit: **«Ah! si tu pouvais voir dans quelle attitude humiliée les coupables se présenteront devant Allah! Ils diront: «Nous voyons et nous entendons maintenant. Laisse-nous retourner sur terre. Nous y ferons le bien. Nous voilà convaincus»** [Coran XXXII, 12].

وَقَالَ قَرِينُهُۥ هَٰذَا مَا لَدَيَّ عَتِيدٌ ﴿٢٣﴾ أَلْقِيَا فِي جَهَنَّمَ كُلَّ كَفَّارٍ عَنِيدٍ ﴿٢٤﴾ مَّنَّاعٍ
لِّلْخَيْرِ مُعْتَدٍ مُّرِيبٍ ﴿٢٥﴾ ٱلَّذِي جَعَلَ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَأَلْقِيَاهُ فِي ٱلْعَذَابِ
ٱلشَّدِيدِ ﴿٢٦﴾ ۞ قَالَ قَرِينُهُۥ رَبَّنَا مَآ أَطْغَيْتُهُۥ وَلَٰكِن كَانَ فِي ضَلَٰلٍۭ بَعِيدٍ ﴿٢٧﴾ قَالَ
لَا تَخْتَصِمُواْ لَدَيَّ وَقَدْ قَدَّمْتُ إِلَيْكُم بِٱلْوَعِيدِ ﴿٢٨﴾ مَا يُبَدَّلُ ٱلْقَوْلُ لَدَيَّ وَمَآ أَنَا۠
بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿٢٩﴾

wa qâla qarînuhû hâḏâ mâ ladayya 'atîdun. (23) 'alqiyâ fî jahannama kulla kaffarin 'anîdin. (24) mannâ 'in lil-ḫayri mu'tadim murîbin-i-. (25) l-laḏî ja'ala ma'a-L-Lâhi 'ilâhan 'âḫara fa 'alqiyâhu fil-'aḏâbi-š-šadîdi. (26) qâla qarînuhû rabbanâ mâ 'aṭġaytuhû walâkin kâna fî ḍalâlim ba'îdin. (27) qâla lâ taḫtaṣimû ladayya waqad qaddamtu 'ilaykum bil-wa'îdi. (28) mâ yubaddalu-l-qawlu ladayya wamâ 'ana biẓallâmin lil'abîdi. (29).

Son mauvais génie lui dira: «Voilà le sort qui t'est réservé». (23) Une voix dira: «Jetez en enfer les infidèles irréductibles, (24) inaccessibles à la charité, injustes et sceptiques». (25) Quant à celui qui a adoré d'autres divinités qu'Allah, livrez-le à une répression implacable. (26) Son mauvais génie ajoutera: «Seigneur, ce n'est pas moi qui lui ai inspiré cette morgue, mais il était, de lui-même, dans un égarement profond». (27) «Cessez ces

discussions en ma présence», dira Allah. «Je ne vous ai pas ménagé mes avertissements. (28) Je ne varie jamais dans mes propos. Je suis incapable de la moindre injustice». (29).

D'après le texte arable, le mot «قـريـن» ne signifie pas le mauvais génie comme il est cité dans la traduction française, il est le compagnon de l'homme, c'est à dire l'ange qui est chargé de noter toutes les œuvres de cet homme et qui témoignera contre lui le jour de la résurrection. Cet ange dira: «Voici présent celui qu'on m'a confié» ou suivant une autre interprétation: «Voilà ce que j'ai préparé». Dieu alors jugera l'homme avec équité et toute justice. Il ordonnera: «**Jetez en enfer les infidèles irréductibles**» en s'adressant à l'ange qui a amené l'homme et à l'autre qui était témoin contre lui. Ces incrédules étaient endurcis dans le bas monde, reniaient la vérité et lui préféraient l'erreur sciemment, inaccessibles à la charité en s'abstenant de tout acte de bien et de l'aumône, qui transgressaient les limites quant à leurs dépenses et sceptiques.

«**Quant à celui qui a adoré d'autres divinités qu'Allah, livrez-les à une répression implacable**» Ceux qui ont associé d'autres divinités à Dieu. Abou Sa'id Al-Khudri rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Un cou du feu sortira et dira: «Aujourd'hui, je suis chargé de ces trois: Un tyran endurci, celui qui a placé une autre divinité à côté de Dieu et celui qui a tué un autre injustement». Il saisira ces trois personnes en s'enroulant sur elles pour les jeter dans les abîmes de la Géhenne» ***(Rapporté par Ahmed).***

Cette fois, dans ce verset, d'après Ibn Abbas et Moujahed, c'est le mauvais génie qui parlera et dira: «**Seigneur, ce n'est pas moi qui lui ai inspiré cette morgue**» en désignant l'homme qui se présentera le jour de la résurrection en incrédule «**mais il était, de lui-même, dans un égarement profond**» en reniant la vérité comme Dieu montre son cas dans ce verset: «**Une fois le destin accompli, Satan dira: «En véirté, Allah vous avait fait de sûres promesses. Moi aussi je vous ai fait des promesses, mais je ne les ai pas tenues. J'étais, du reste, sans autorité sur vous. Je vous ai appelés. Vous m'avez répondu**» [Coran XIV, 22].

Dieu alors s'adressera à l'homme et à son compagnon le génie: «**Cessez ces discussions en ma présence**» car, étant tous les deux

comparus devant lui, l'homme dira: «Celui-là m'a égaré loin du Rappel alors que celui-ci m'était déjà parvenu». Et le génie de répliquer: **«Seigneur, ce n'est pas moi qui lui ai inspiré cette morgue, mais il était, de lui-même, dans un égarement profond».** Dieu alors leur ordonnera de cesser toute discussion en ajoutant: **«Je ne vous ai pas ménagé mes avertissements»** par l'entremise des Prophètes et après la révélation des Livres afin que les uns et les autres soient des arguments contre vous. **«Je ne varie jamais dans mes propos»** La parole, chez moi, ne change pas. **«Je suis incapable de la moindre injustice».** Je n'inflige pas mon châtiment à quiconque que lorsqu'il est jugé coupable

يَوْمَ نَقُولُ لِجَهَنَّمَ هَلِ امْتَلَأْتِ وَتَقُولُ هَلْ مِن مَّزِيدٍ ﴿٣٠﴾ وَأُزْلِفَتِ الْجَنَّةُ لِلْمُتَّقِينَ
غَيْرَ بَعِيدٍ ﴿٣١﴾ هَٰذَا مَا تُوعَدُونَ لِكُلِّ أَوَّابٍ حَفِيظٍ ﴿٣٢﴾ مَّنْ خَشِيَ الرَّحْمَٰنَ بِالْغَيْبِ
وَجَاءَ بِقَلْبٍ مُّنِيبٍ ﴿٣٣﴾ ادْخُلُوهَا بِسَلَامٍ ذَٰلِكَ يَوْمُ الْخُلُودِ ﴿٣٤﴾ لَهُم مَّا يَشَاءُونَ
فِيهَا وَلَدَيْنَا مَزِيدٌ ﴿٣٥﴾

yawma naqûlu lijahannama hali-l-m-tala'ti wa taqûlu hal min mazîdin. (30) wa 'uzlifati-l-jannatu li-l-muttaqina ġayra ba'idin (31) hâḏâ mâ tu '-adûna likulli 'awwabin ḥafîẓin. (32) man ḫašiya-r-Raḥmâna bil ġaybi wa jâ'a biqalbin munîbin-i-. (33) 'dḫulûhâ bisalâmin ḏâlika yawmul-ḫulûdi. (34) lahum mâ yašâ'ûna fîhâ wa ladayna mazîdun. (35).

Ce jour-là, Allah interrogera l'enfer: «Y a-t-il de la place encore?» «Oui, envoyez m'en toujours, répondra-t-il. (30) Le paradis sera tout proche pour ceux qui craignent Allah. (31) Voilà ce qui est réservé à ceux qui se confient à Allah et observent ses commandements. (32) A ceux qui secrètement craignent le Miséricordieux et l'approchent avec un cœur attendri par le repentir. (33) Entrez-y sans appréhension. Voilà l'éternité qui commence. (34) Tous les désirs y sont comblés. Et au-delà. (35).

Au jour de la résurrection, une fois les hommes jugés, Dieu dira à l'Enfer: «Es-tu plein?» Il répondra: «Peut-on en ajouter encore?». Plusieurs hadiths ont été rapportés au sujet du Paradis et de l'Enfer dont voici quelques uns:

- L'imam Ahmad rapporte d'après Anas -que Dieu l'agrée- que le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'enfer ne cesse de recevoir les damnés et de demander: «Y en a-t-il encore?» jusqu'à ce que le Seigneur de la puissance y mette Son pied. Alors ses parties se replient les unes sur les autres et l'enfer de s'écrier: «Assez! Assez! par ta puissance et ta générosité» Et le paradis ne cesse d'avoir des endroits inhabités jusqu'à ce que Dieu lui crée d'autres créatures pour remplir ces endroits encore vacants»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim suivant une version analogue)***[1].

- Abou Houraira -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Une discussion s'éleva entre le Paradis et l'Enfer. L'enfer dit: «Ils n'entrent chez moi que les orgueilleux et les tyrans». Le Paradis dit: «Pourquoi ne reçois -je que les humbles et les faibles». Dieu - à Lui la puissance et la gloire - répondit: «Toi le Paradis, tu es Ma miséricorde que J'accorde à qui Je veux de Mes serviteurs». Puis s'adressant à l'Enfer: «Toi, tu es l'instrument de Mon châtiment que J'inflige à qui Je veux de Mes serviteurs». Chacun d'eux sera rempli. Quant à l'Enfer, il le sera ainsi jusqu'à ce que Dieu y mettra son pied, l'Enfer s'écriera: «Assez! Assez! Assez!» Alors il sera rempli, ses parties seront pliées les unes sur les autres, et Dieu - à Lui la puissance et la gloire - ne fera tort à quiconque de Ses créatures. Quant au Paradis, Dieu lui créera d'autres créatures»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

«Le paradis sera tout proche pour ceux qui craignent Allah» et ceci

---

(1) وروى الإمام أحمد، عن أنس رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «لا تزال جهنم يلقى فيها وتقول هل من مزيد؟ حتى يضع رب العزة قدمه فيها فينزوي بعضها إلى بعض وتقول قط قط وعزتك وكرمك، ولا يزال في الجنة فضل حتى ينشىء الله لها خلقاً آخر فيسكنهم الله تعالى في فضول الجنة»

(2) روى البخاري، عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: تحاجت الجنة والنار، «فقالت النار: أوثرت بالمتكبرين والمتجبرين، وقالت الجنة: مالي لا يدخلني إلا ضعفاء الناس وسقطهم؟ قال الله عزّ وجلّ، للجنة: أنت رحمتي أرحم بك ممن أشاء من عبادي، وقال للنار: إنما أنت عذابي أعذب بك من أشاء من عبادي، ولكل واحدة منكما ملؤها فأما النار فلا تمتلئ حتى يضع رجله فيها فتقول: قط قط فهنالك تمتلئ وينزوي بعضها إلى بعض، ولا يظلم الله عزّ وجلّ من خلقه أحداً، وأما الجنة فإن الله عزّ وجلّ ينشئ لها خلقاً آخر»

arrivera sans aucune contestation car tout ce qui doit arriver est proche. «Voilà ce qui est réservé à ceux qui se confient à Allah» et qui reviennent à Lui repentants en s'abstenant de tout péché et observant les commandements de Dieu. Ceux-là redoutent le Miséricordieux en son mystère et sans le voir. Ils seront parmi ceux que Dieu les protègera sous son ombre que le Messager de Dieu les a mentionnés dans ce hadith dans lequel il a dit: «... et un homme qui, dans sa solitude mentionne Dieu et ses yeux fondent en larmes». Ceux-là aussi reviennent à Dieu avec cœur contrit et entièrement porté à Son obéissance. On leur dira: **«Entrez-y sans appréhension. Voilà l'éternité qui commence»**. Ils y vivront éternellement sans mourir ni vouloir changer leurs demeures par quoi que ce soit et sans les quitter. **«Tous les désirs sont comblés. Et au-delà»**. Ils y trouveront tout ce qu'ils voudront et il y aura encore, pour eux, davantage auprès de Dieu.

A ce propos Kathir Ben Mourra a dit: «Le nuage passera au-dessus des bienheureux de Paradis et on leur dira: «Qu'est-ce que vous désirez afin de les chuter pour vous?» Tout ce qu'ils désirent sera à portée de leurs mains».

Ibn Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si tu désires un oiseau quelconque au Paradis, il tombera entre tes mains rôti». Et Abou Sa'id Al-Khudri rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si le croyant, au Paradis, désire un enfant, sa femme le portera et l'accouchera dans une heure».

L'expression **«Et au-delà»** est pareille aux dires de Dieu: **«Ceux qui font le bien recevront une belle récompense et même plus»** [Coran X, 26] Et Çouhayb Ben Sinan Al-Roumi l'a commentée et dit qu'elle ne sera autre que le regard à la face de Dieu le Très Haut qui sera la très belle récompense. Et Anas Ben Malek a dit dans le même sens: «-Chaque vendredi le Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - apparaîtra aux élus du Pardais».

L'imam Ahmed rapporte, d'après Abou Sa'id, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au paradis l'homme s'accoudera et demeurera ainsi pour une durée de soixante-dix ans avant de changer sa posture. Puis une femme viendra taper sur ses

épaules. Il la regardera de sorte qu'il pourra se mirer dans son visage tellement net. Chaque perle qu'elle portera pourra donner une lumière qui éclairera la distance séparant l'orient de l'occident. Après l'échange du salut il lui demandera: «Qui es-tu?» Et elle de répondre: «Je suis le «davantage». Elle portera soixante-dix robes tellement transparentes que le regard de cet homme pourra percer jusqu'à voir la moelle de ses jambes».

وَكَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّن قَرْنٍ هُمْ أَشَدُّ مِنْهُم بَطْشًا فَنَقَّبُوا فِي الْبِلَادِ هَلْ مِن
مَّحِيصٍ ﴿٣٦﴾ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَذِكْرَىٰ لِمَن كَانَ لَهُ قَلْبٌ أَوْ أَلْقَى السَّمْعَ وَهُوَ
شَهِيدٌ ﴿٣٧﴾ وَلَقَدْ خَلَقْنَا السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ
وَمَا مَسَّنَا مِن لُّغُوبٍ ﴿٣٨﴾ فَاصْبِرْ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ قَبْلَ
طُلُوعِ الشَّمْسِ وَقَبْلَ الْغُرُوبِ ﴿٣٩﴾ وَمِنَ اللَّيْلِ فَسَبِّحْهُ وَأَدْبَارَ السُّجُودِ ﴿٤٠﴾

wa kam 'ahlaknâ qablahum min qarnin hum ašaddu minhum baṭšan fanaqqabû fî-l-bilâdi hal mim maḥîṣin. (36) 'inna fî ḏâlika laḏikrâ liman kâna lahû qalbun 'aw 'alqâ-s-sam'a wa huwa šahîdun. (37) walaqad ḫalaqna-s-samâwâti wal-'arḍa wamâ baynahumâ fî sittati 'ayyâmin wamâ massanâ mil-laġûbin. (38) faṣbir 'alâ mâ yaqûlûna wa sabbiḥ biḥamdi rabbika qabla ṭulû'i-š-šamsi wa qabla-l-ġurûbi. (39) wa mina-l-layli fa sabbiḥhu wa 'adbâra-s-sujûdi. (40).

Combien de peuples n'avons-nous pas anéantis avant eux, qui, cependant, leur étaient supérieurs par la puissance et l'esprit d'entreprise! Et cependant ils n'échappèrent pas à leur sort. (36) Ceci comporte un avis pour qui a du discernement, sait entendre et retenir. (37) Nous avons créé sans la moindre fatigue les cieux et la terre et l'espace qui les sépare en six jours.. (38) Endure les propos des hommes et glorifie ton Maître avant le lever et le coucher du soleil. (39) Glorifie-Le la nuit et après chaque prosternation. (40).

Dieu avait anéanti avant ces négateurs tant de peuples qui étaient plus redoutables qu'eux à la guerre et qui avaient parcouru la terre, pouvaient-ils trouver un certain refuge quelque part pour fuir du

châtiment de Dieu? Leurs richesses qu'ils avaient amassées étaient-elles d'une certaine utilité pour les défendre contre les décrets de Dieu? Et vous aussi, vous ne saurez plus être préservés par quoi que ce soit contre les menaces de Dieu et Son supplice. Il y là vraiment un Rappel pour celui qui a un cœur pour croire, ou un esprit pour concevoir ou qui prête l'oreille pour entendre et retenir et qui est en même temps témoin.

«Nous avons créé sans la moindre fatigue les cieux et la terre et l'espace qui les sépare en six jours» Ces incrédules ne voient-ils donc pas que Dieu qui a créé cieux et terre sans en éprouver la moindre lassitude est capable de ressusciter les morts? Oh que si! Il est parfaitement capable de toute chose.

Qatada rapporte que les juifs -que Dieu les maudisse- ont dit que Dieu créa les cieux et la terre en six jours et Il se reposa au septième qui l'appelèrent le jour de Sabbat, Dieu, pour les démentir, fit révéler ce verset. Pour montrer Son pouvoir de créer à tout moment, Il a dit: **«La création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain»** [Coran XL, 57] et aussi: **«O hommes, dites si votre création ou celle des cieux qui a été la plus difficile»** [Coran LXXIX, 27].

Et Dieu de recommander à Son Messager: **«Endure les propos des hommes»** qui renient tout, supporte patiemment leurs discours et écarte-toi d'eux poliment. **«et glorifie ton Maître avant le lever et le coucher du soleil»**. Ceci montre que la prière imposée, avant le voyge nocturne, était au nombre de deux: Une à l'aube avant le lever du soleil et une autre à l'asr avant le coucher du soleil. Quant à la prière nocturne, elle était une obligation pour le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- chaque jour et une fois par an pour sa communauté. Puis cette dernière fut abrogée. Après le voyage nocturne et l'ascension au ciel, les prières furent fixées définitivement au nombre de cinq dont deux persistèrent qui sont celle de l'aube et celle de l'asr.

Jarir Ben Abdullah -que Dieu l'agrée- rapporte: «Nous étions chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il regarda la pleine lune et dit: *«Vous verrez votre Seigneur comme vous voyez cette lune sans que vous rencontriez une peine. Si vous serez capables de faire la prière de*

l'aube avant le lever du soleil et celle de l'asr avant son coucher, faites-le». *Puis il récita:* «**et glorifie ton Maître avant le lever et le coucher du soleil**» ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari, Mouslim et d'autres)***[1].

Certains exégètes ont interprété le mot «Glorification» comme étant la prière même en citant ce verset: «**Et, dans la nuit, glorifie-Le**» [Coran LII, 49] qui signifie: fais la prière nocturne. Mais Ibn Abbas, en commentant le verset: «**Glorifie-le la nuit et après chaque prosternation**» a précisé qu'il s'agit des glorifications qu'on fait après chaque prière. Ce qui appuie cette interprétation est ce hadith cité dans les deux Sahih et rapporté par Abou Houraira -que Dieu l'agrée- dans lequel il a dit: *«Des pauvres Emigrés vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «O Messager de Dieu, les gens fortunés ont accaparé les degrés élevés (dans le Paradis) et le délicie permanent». - Comment cela? demanda-t-il. Ils répliquèrent: «Ils prient comme nous prions, jeûnent comme nous jeûnons, font l'aumône et nous ne la faisons pas et enfin ils affranchissent les esclaves mais nous sommes incapables de le faire!» Il leur répondit: «Vous apprendrai-je une chose que si vous la faites vous dépassez (en bonnes œuvres) ceux qui viendront après vous et aucun n'aura plus de mérite que vous à moins qu'il ne fasse ce que vous faites? Après chaque prière glorifiez Dieu trente trois fois, louez-le et proclamez Sa grandeur des fois autant». Plus tard, ces mêmes Emigrés (Mouhajiroun) vinrent auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dire: «O Messager de Dieu, nos frères les fortunés furent au courant de notre faire et ils ont fait de même». Il s'écria alors: «Telle est la grâce de Dieu qu'Il accorde à qui Il veut»»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[2].

---

(1) عن جرير بن عبد الله رضي الله عنهما قال: كنا جلوساً عند النبي ﷺ فنظر إلى القمر ليلة البدر فقال: «أما إنكم ستعرضون على ربكم فترونه كما ترون هذا القمر لا تضامون فيه، فإن استطعتم أن لا تغلبوا على صلاة قبل طلوع الشمس وقبل غروبها فافعلوا»، ثم قرأ: ﴿وسبح بحمد ربك قبل طلوع الشمس وقبل الغروب﴾

(2) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه أنه قال: جاء فقراء المهاجرين فقالوا: يا رسول الله ذهب أهل الدثور بالدرجات العلى والنعيم المقيم، فقال النبي ﷺ: «وما ذاك؟» قالوا: يصلون كما نصلي، ويصومون كما نصوم، ويتصدقون ولا نتصدق، ويعتقون ولا نعتق،

D'autres exégétes ont dit que l'expression «**et après chaque prosternation**» signifie les deux rak'ats surérogatoires faites après la prière canonique du coucher du soleil. Une opinion qui est soutenue par Moujahed, Ikrima et Ach-Cha'bi. Et dans le même sens, l'imam Ahmed a rapporté, d'après Ali Ben Abi Taleb, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- priait deux rak'ats surérogatoires après les prières prescrites à l'exception de l'aube et de l'asr.

Ibn Abbas raconte: «Je passai une nuit chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il fit deux rak'ats légères avant la prière canonique de l'aube, puis il sortit à la mosquée pour accomplir cette dernière et il me dit: «O Ibn Abbas, observe deux rak'ats quand les étoiles déclinent au firmament et deux autres après chaque prosternation» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem et Tirmidzi).***

وَٱسْتَمِعْ يَوْمَ يُنَادِ ٱلْمُنَادِ مِن مَّكَانٍ قَرِيبٍ ﴿٤١﴾ يَوْمَ يَسْمَعُونَ ٱلصَّيْحَةَ بِٱلْحَقِّ ذَٰلِكَ
يَوْمُ ٱلْخُرُوجِ ﴿٤٢﴾ إِنَّا نَحْنُ نُحْيِۦ وَنُمِيتُ وَإِلَيْنَا ٱلْمَصِيرُ ﴿٤٣﴾ يَوْمَ تَشَقَّقُ
ٱلْأَرْضُ عَنْهُمْ سِرَاعًا ذَٰلِكَ حَشْرٌ عَلَيْنَا يَسِيرٌ ﴿٤٤﴾ نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَقُولُونَ وَمَآ
أَنتَ عَلَيْهِم بِجَبَّارٍ فَذَكِّرْ بِٱلْقُرْءَانِ مَن يَخَافُ وَعِيدِ ﴿٤٥﴾

wa-s-tami' yawma yunâdi-l-munâdi mim makâmin qarîbin. (41) yawma yasma'ûna-ṣ-ṣayḥata bil-ḥaqqi ḏâlika yawmu-l-ḫurûji. (42) 'innâ naḥnu nuḥyyi wa numîtu wa 'ilayna-l-maṣîru. (43) yawma tašaqqaqu-l-'arḍu '-anhum sira'an ḏâlika ḥašrun 'alaynâ yasîrun. (44) naḥnu 'a'lamu bimâ yaqûlûna wamâ 'anta 'alayhim bijabbarin faḏakkir bil-Qur'âni may-yaḫâfu wa 'îd. (45).

Sois aux aguets, le jour où le crieur lancera son appel d'un endroit proche. (41) Le jour où les hommes entendront sans doute possible l'appel

قال ﷺ: «أفلا أعلمكم شيئاً إذا فعلتموه سبقتم من بعدكم ولا يكون أحد أفضل منكم إلا من فعل مثل ما فعلتم؟ تسبحون وتحمدون وتكبرون دبر كل صلاة ثلاثاً وثلاثين» قال، فقالوا: يا رسول الله سمع إخواننا أهل الأموال بما فعلنا ففعلوا مثله، فقال ﷺ «ذلك فضل الله يؤتيه من يشاء»

solennel et où les morts sortiront de leurs tombeaux. (42) Nous donnons et retirons la vie. C'est à nous qu'aboutit toute chose. (43) Le jour où le sol s'ouvrira brusquement pour leur livrer passage, il nous sera facile de les rassembler. (44) Nous connaissons tous les propos des hommes. Il ne t'appartient pas de les contraindre. Avertis par le Coran ceux qui redoutent mes menaces. (45).

Oh Mouhammed, lui dit Dieu, écoute le jour où le crieur lancera son appel d'un endroit proche. Ce crieur, d'après Ka'b Al-Ahbar, sera un ange qui se tiendra sur le rocher du Temple de Jérusalem et dira: «O ossements réduits en poussière, ô membres déchiquetés! Dieu vous ordonne de vous réunir (et d'être reconsitutés) pour le jugement dernier».

«le jour où les hommes entendront sans doute possible l'appel solennel» c'est à dire le soufflement dans la trompette qui apportera la vérité dont les hommes en doutaient et traitaient de mensonge. **«et où les morts sortiront des leurs tombeaux»** qui sera le jour de la résurrection. **«Nous donnons et retirons la vie. C'est à nous qu'aboutit toute chose».** Comme Dieu a créé les hommes et les a faits mourir, Il les renaîtra pour comparaître devant lui et les rétribuer selon leurs œuvres.

«Le jour où le sol s'ouvrira brusquement» car Dieu - à Lui la puissance et la gloire - fera tomber du ciel une pluie grâce à laquelle les hommes seront ressuscités tels des grains qui germent dans l'eau. Une fois les corps reconstitués, Dieu le Très Haut ordonnera à Israfel de souffler encore une fois dans la trompette. Les âmes alors sortiront brillantes entre ciel et terre. Dieu - à Lui la puissance et la gloire - dira en ce moment-là:

«Par Ma Puissance et Ma majesté, que chaque âme regagne le corps qu'elle a quitté». Alors chaque âme retournera à son corps et s'y infiltrera comme un poison qui coule dans les veines d'un homme piqué. La terre s'ouvrira et voilà les hommes qui seront rassemblés pour le compte final, répondant à l'appel. **«Les infidèles s'écrieront: «- C'est là un jour grave»** [Coran LIV, 8]. Dieu à ce propos a dit: **«Le jour où Allah vous appellera à Lui, vous vous présenterez en célébrant ses louanges et vous constaterez alors que votre séjour sur terre a été de courte durée»** [Coran XVII, 52]. Il est cité dans le Sahih de Mouslim, d'après

Anas, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Je serai le premier parmi les hommes sur qui la terre s'ouvrira».

«Il nous sera facile de les rassembler» Cette recréation sera une chose très facile à Dieu qui a dit pour confirmer ce fait: **«Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil»** [Coran LIV, 50] et aussi: **«Vous créer et vous ressusciter, c'est pour lui comme créer et ressusciter une seule personne»** [Coran XXXI, 28].

«Nous connaissons tous les propos des hommes» et ce que les incrédules te disent. Ne t'en fais pas car **«nous savons que leurs propos oppressent ton cœur»** [Coran XV, 97]. Tu n'es pas pour eux un tyran pour les astreindre à croire par force et ceci ne fait pas partie de ta mission. **«Avertis par le Coran ceux qui redoutent mes menaces»**. Fais-leur parvenir le message de ton Seigneur. Seuls qui craignent Dieu sont ceux qui redoutent Ses menaces. Dieu lui dit dans un autre verset: **«Prêche. Tu n'es qu'un missionnaire. Tu es sans autorité sur les hommes»** [Coran LXXXVIII, 21-22]. Aussi tu ne peux pas guider les hommes car c'est Dieu qui guide qui Il veut vers la voie droite.



51 - SOURATE DES VENTS

60 Versets

Révélée tout entière à la Mecque à la suite de la sourate d'El-Ahqaf

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلذَّٰرِيَٰتِ ذَرۡوٗا ﴿١﴾ فَٱلۡحَٰمِلَٰتِ وِقۡرٗا ﴿٢﴾ فَٱلۡجَٰرِيَٰتِ يُسۡرٗا ﴿٣﴾ فَٱلۡمُقَسِّمَٰتِ أَمۡرًا
﴿٤﴾ إِنَّمَا تُوعَدُونَ لَصَادِقٞ ﴿٥﴾ وَإِنَّ ٱلدِّينَ لَوَٰقِعٞ ﴿٦﴾ وَٱلسَّمَآءِ ذَاتِ ٱلۡحُبُكِ ﴿٧﴾
إِنَّكُمۡ لَفِي قَوۡلٖ مُّخۡتَلِفٖ ﴿٨﴾ يُؤۡفَكُ عَنۡهُ مَنۡ أُفِكَ ﴿٩﴾ قُتِلَ ٱلۡخَرَّٰصُونَ ﴿١٠﴾ ٱلَّذِينَ
هُمۡ فِي غَمۡرَةٖ سَاهُونَ ﴿١١﴾ يَسۡـَٔلُونَ أَيَّانَ يَوۡمُ ٱلدِّينِ ﴿١٢﴾ يَوۡمَ هُمۡ عَلَى ٱلنَّارِ
يُفۡتَنُونَ ﴿١٣﴾ ذُوقُواْ فِتۡنَتَكُمۡ هَٰذَا ٱلَّذِي كُنتُم بِهِۦ تَسۡتَعۡجِلُونَ ﴿١٤﴾

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

waḏ-ḏâriyâti ḏarwan. (1) fal-ḥâmilâti wiqran. (2) fal jâriyâti yusran. (3) fal muqsimâti 'amran. (4) 'innamâ tu'adûna laṣâdiqun. (5) wa 'inna-d-dîna lawâqi'un. (6) wa-samâ'i ḏâti-l-ḥubuki. (7) 'innakum lafî qawlim muḫtalifin. (8) yu'faku 'anhu man 'ufika. (9) qutila-l-ḫarraṣûna. (10) l-laḏina hum fî ġamratin sâhûna. (11) yas'alûna 'ayyâna yawmu-d-dîni. (12) yawma hum 'alâ-n-nâri yuftanûna. (13) ḏûqû fitnatakum hâḏâ-l-laḏ î kuntum bihî tasta'jilûna. (14).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Par les bourrasques, (1) par les courants chargés d'humidité, (2) par les zéphyrs, (3) par les vents qui répartissent la pluie, (4), Je jure que les prédictions qui vous ont été faites se réaliseront, (5) et que le jugement dernier aura lieu. (6) Je jure par le ciel émaillé de constellations, (7) vous êtes divisés dans vos propos. (8) Seuls ceux qui s'abusent ne pensent pas au jugement dernier. (9) Malheur aux sceptiques, (10) à ceux qui se laissent absorber par leurs passions. (11) Ils poseront des questions au sujet du jugement dernier. (12) Le jour où ils discuteront aux portes de l'enfer. (13) Subissez les conséquences de vos discussions. Voilà le châtiment que vous avez voulu hâter. (14).

Je note tout d'abord que la traduction des quatre permiers versets ne donne pas le sens exact du texte arabe qui doit être comme on va le montrer. J'ai fait allusion à ce fait dans mon introduction et le lecteur est prié de la revoir.

(le traducteur)

Sa'id Ben Al-Moussayab rapporte que Çoubaygh Al-Tamimi a demandé au prince des croyants Omar Ben Al-Khattab de lui expliquer les quatre premiers versets, il lui a répondu: «Dieu a juré par: Les vents qui se déplacent dans toutes les directions, les nuages chargés de pluie, les navires qui courent avec aisance sur la surface de l'eau et les anges qui transmettent les ordres divins».

D'autres exégètes ont expliqué le troisième verset que ce sont les astres qui tournent autour de leurs orbites au lieu des navires en s'élevant par étapes car les vents sont surmontés par les nuages, les astres sont au-dessus des nuages et les anges sont au-dessus des astres, et qui répartissent les ordres et les lois divins, ou les biens selon une autre interprétation. Dieu -à Lui la puissance et la gloire- a juré par tout cela pour affirmer que la résurrection aura lieu sans aucun doute, car il a dit après:

«Je jure que les prédictions qui vous ont été faites se réaliseront, et que le jugement aura lieu». Ensuite Il a juré par le ciel émaillé de constellations, le ciel inférieur orné par les astres, les étoiles et les constellations.

«Vous êtes divisés dans vos propos» ô vous idolâtres qui avez avancé des paroles contradictoires qui trompent par le mensonge ceux que le mensonge a trompés et se sont détournés de la vérité pour suivre l'erreur. Cette vérité qui signifie le Coran d'après les dires d'Al-Hassan Al-Basri.

«Malheur aux sceptiques» qui ont renié la résurrection et dont l'esprit erre dans une distraction sous l'effet de l'ignorance. **«Ils poseront des questions au sujet du jugement dernier»** en demandant quand est-ce qu'il aura lieu portés par leur doute, leur incrédulité et leur obstination. Ce jour-là ils seront soumis à l'épreuve du feu. **«Voilà le châtiment que vous avez voulu hâter»** telle sera la réponse pour les mépriser et les réprimander.

إِنَّ الْمُتَّقِينَ فِي جَنَّاتٍ وَعُيُونٍ ﴿١٥﴾ آخِذِينَ مَا آتَاهُمْ رَبُّهُمْ إِنَّهُمْ كَانُوا قَبْلَ ذَٰلِكَ
مُحْسِنِينَ ﴿١٦﴾ كَانُوا قَلِيلًا مِّنَ اللَّيْلِ مَا يَهْجَعُونَ ﴿١٧﴾ وَبِالْأَسْحَارِ هُمْ يَسْتَغْفِرُونَ ﴿١٨﴾
وَفِي أَمْوَالِهِمْ حَقٌّ لِّلسَّائِلِ وَالْمَحْرُومِ ﴿١٩﴾ وَفِي الْأَرْضِ آيَاتٌ لِّلْمُوقِنِينَ ﴿٢٠﴾ وَفِي
أَنفُسِكُمْ أَفَلَا تُبْصِرُونَ ﴿٢١﴾ وَفِي السَّمَاءِ رِزْقُكُمْ وَمَا تُوعَدُونَ ﴿٢٢﴾ فَوَرَبِّ السَّمَاءِ
وَالْأَرْضِ إِنَّهُ لَحَقٌّ مِّثْلَ مَا أَنَّكُمْ تَنطِقُونَ ﴿٢٣﴾

'inna-l-muttaqîna fî jannâtin wa 'uyûnin. (15) 'âḫiḏîna mâ 'âtâhum rabbuhum 'innahum kânu qabla ḏâlika muḥsinîna. (16) kânû qalîlam minal-layli mâ yahja'ûna. (17) wa bil'asḥâri hum yastaġfirûna. (18) wafî 'amwâlihim ḥaqqun lissâ'ili wal-l-maḥrûmi. (19) wa fî-l-'arḍi 'âyâtun lil-muqinîna. (20) wafî 'anfusikum 'afalâ tubṣirûna. (21) wa fî-s-samâ'i rizqukum wamâ tu'adûna. (22) fawarabbi-s-samâ'i wal 'arḍi 'innahû laḥaqqun miṯla mâ 'annakum tanṭiqûna. (23).

Ceux qui craignent Allah seront au milieu de jardins et de sources, (15) accueillant les bienfaits de leur Seigneur en récompense de leur belle conduite. (16) Pendant leur vie, ils dormaient peu. (17) A l'aurore, ils étaient déjà en prière. (18) Une partie de leurs biens était réservée au pauvre et au malheureux. (19) Que de signes de l'existence d'Allah sur terre pour ceux qui sont accessibles à la foi!. (20) Que de signes en vous-

mêmes! Ne le voyez-vous pas?. (21) Toute richesse vient du ciel. Il renferme aussi ce qu'on vous a promis. (22) Ceci est la vérité. J'en jure par le Maître des cieux et de la terre. Oui, c'est vrai, aussi vrai que vous parlez en ce moment. (23).

A l'inverse des coupables et méchants qui subiront le châtiment de l'Enfer vers lequel ils seront traînés par les chaînes et les carcans, les fidèles seront dans un paradis où coulent les ruisseaux dans la demeure du bonheur éternel. «**Accueillant les bienfaits de leur Seigneur**» ou suivant les dires d'Ibn Jarir: Ils se conformaient aux prescriptions divines dans le bas monde en s'en acquittant. ils étaient auparavant parmi ceux qui faisaient le bien. Mais les dires d'Ibn Jarir sont sujet à discussoin car Dieu parle dans ce verset du sort des croyants qui sera le Paradis en jouissant des bienfaits divins car durant leur vie terrestre ils étaient des bienfaiteurs, et Dieu le confirme dans ce verset en s'adressant à eux: «**Mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actes passés**» [Coran LXIX, 24].

Pourquoi ces fidèles méritent-ils une telle récompense? Dieu répond et dit: «**Pendant leur vie, ils dormaient peu**» Deux interprétations ont été données à ce veret:

- «Ibn Abbas et Moujahed ont avancé: Etaient rares les nuits où ces gens-là ne se levaient durant pour faire la prière nocturne et glorifier Dieu, soit au début ou au milieu.

- Quant à Al-Hassan Al-Basri, il a dit: «Ils ne goûtaient au sommeil qu'une petite partie de la nuit car, en se levant, ils demeuraient en prière jusqu'à l'aube en invoquant et glorifiant le Seigneur.

Abdul Rahman Ben Zaïd a raconté: «Un homme de Béni Tamim a dit à mon père: «O Abou Ousama, Dieu a qualifié certains fidèles d'une chose qu'on ne trouve pas chez nous. il a dit: «**Pendant leur vie, ils dormaient peu**». Or, par Dieu, nous ne levons que rarement la nuit pour prier?» Mon père lui répondit: «Bonheur à celui qui dort quand il a sommeil et craint Dieu en priant quand il se réveille».

Abdullah Ben Salam rapporte: «A son arrivée à Médine, nombre de gens s'éloignèrent du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et j'étais parmi eux. Mais une fois, me rapprochant de lui et

scrutant son visage, je constatai qu'il n'était pas un menteur. La première exhortation que j'ai entendue de lui est la suivante: «O hommes! Donnez à manger aux pauvres, maintenez vos liens de parenté, priez au moment où les autres dorment et vous entrerez au Paradis en paix».

Dans un autre hadith rapporté par Abdullah Ben Omar -que Dieu l'agrée- le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au paradis, il y a des chambres où on peut voir leur intérieur de l'extérieur et leur extérieur de l'intérieur». Abou Moussa Al-'Ach'ari -que Dieu l'agrée- lui demanda: «A qui sont-elles réservées ô Messager de Dieu?» Il répondit: «A celui qui parle aux gens avec douceur, donne à manger et se lève la nuit pour prier Dieu alors que les autres dorment»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1].

«A l'aurore, ils étaient déjà en prière» ou suivant la traduction textuelle de l'expression arabe: «Ils imploraient le pardon de Dieu aux dernières heures de la nuit». Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Chaque nuit Dieu le Très Haut descend vers le ciel le plus bas au dernier tiers de la nuit et dit: «Y a-t-il quelqu'un qui se repent afin que J'accepte son repentir? Y -a-t-il quelqu'un qui Me demande le pardon pour que je le lui accorde? Y-a-t-il quelqu'un qui Me demande pour que Je lui donne?» Et ceci continuera jusqu'à la pointe de l'aube»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Abou Daoud, Tirmidzi et Malek)***[2].

«Une partie de leurs biens était réservée au pauvre et au malheureux». Ceux qui étaient assidûs à la prière s'acquittaient toujours de la zakat ou de l'aumône en la donnant au pauvre et au mendiant en suivant les

---

(1) عن عبد الله بن عمر رضي الله عنهما قال: إن رسول الله ﷺ قال: «إن في الجنة غرفاً يرى ظاهرها من باطنها وباطنها من ظاهرها» فقال أبو موسى الأشعري رضي الله عنه: لمن هي يا رسول الله؟ قال ﷺ: «لمن ألان الكلام، وأطعم الطعام، وبات لله قائماً والناس نيام»

(2) ثبت في الصحاح، عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن الله تعالى ينزل كل ليلة إلى سماء الدنيا حين يبقى ثلث الليل الأخير، فيقول: هل من تائب فأتوب عليه؟ هل من مستغفر فأغفر له؟ هل من سائل فيعطي سؤله؟ حتى يطلع الفجر (رواه البخاري ومسلم وأبو داود والترمذي ومالك)

enseignements du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui a dit: «Tout mendiant a droit à l'aumône même s'il vient à dos de cheval», car c'est lui qui demande l'aumône avant de la lui donner. D'autres ont traduit les deux termes arabes en: mendiant et déshérité. Ce dernier, d'après Ibn Abbas et Moujahed, est le combattant qui n'a pas droit à une part du trésor publique, ni à une autre source de subsistance ni ne pratique un métier qui lui assure la vie. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le mendiant n'est pas celui qui sollicite les gens à lui donner se contentant d'une bouchée ou de deux (de nourriture) ou une datte ou deux, mais il est celui qui ne trouve pas de quoi lui suffire, et personne ne se souvient de lui»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Que de signes de l'existence d'Allah sur terre pour ceux qui sont accessibles à la foi». Des signes qui traduisent le pouvoir de Dieu en créant la terre et ce qu'elle renferme comme: différentes espèces de plantes, animaux, collines, montagnes, plaines, déserts, rivières, mers et océans, d'hommes qui diffèrent les uns des autres par leurs race, langue, aptitude mentale, bonheur ou misère, création et structure en plaçant chaque membre à sa place qui lui est préparée....

«Que de signes en vous-mêmes! Ne le voyez-vous pas?» Qatada l'a commenté et dit: «Quiconque médite sa propre création connait que son corps avec ses articulations ne sont faites que pour l'adoration de Dieu. **«Toute richesse vient du ciel»** C'est à dire la pluie qui procure les biens. **«Il renferme aussi ce qu'on vous a promis»** qui signifie le Paradis comme ont avancé Ibn Abbas, Moujahed et d'autres.

«Ceci est la vérité. J'en jure par le Maître des cieux et de la terre. Oui, c'est vrai, aussi vrai que vous parlez en ce moment». Dieu jure par Sa Noble Personne que la résurrection, le rassemblement et le jugement dernier sont une vérité et auront lieu indubitablement. N'en doutez donc pas comme vous ne doutez pas du fait que vous parlez.

---

(1) قال رسول الله ﷺ: «ليس المسكين بالطواف الذي ترده اللقمة واللقمتان والتمرة والتمرتان، ولكن المسكين الذي لا يجد غنى يغنيه، ولا يفطن له فيتصدق عليه»

هَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ ضَيْفِ إِبْرَٰهِيمَ ٱلْمُكْرَمِينَ (٢٤) إِذْ دَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَقَالُوا۟ سَلَٰمًا قَالَ
سَلَٰمٌ قَوْمٌ مُّنكَرُونَ (٢٥) فَرَاغَ إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦ فَجَآءَ بِعِجْلٍ سَمِينٍ (٢٦) فَقَرَّبَهُۥٓ إِلَيْهِمْ
قَالَ أَلَا تَأْكُلُونَ (٢٧) فَأَوْجَسَ مِنْهُمْ خِيفَةً قَالُوا۟ لَا تَخَفْ وَبَشَّرُوهُ بِغُلَٰمٍ عَلِيمٍ
(٢٨) فَأَقْبَلَتِ ٱمْرَأَتُهُۥ فِى صَرَّةٍ فَصَكَّتْ وَجْهَهَا وَقَالَتْ عَجُوزٌ عَقِيمٌ (٢٩) قَالُوا۟
كَذَٰلِكِ قَالَ رَبُّكِ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْعَلِيمُ (٣٠)

hal 'atâqa ḥadîṯu ḍayfi 'Ibrâhîma-l-mukramîna. (24) iḏ daḫalû 'alayhi faqâlû salâman qâla salâmun qawmum munkarûna. (25) farag̱a 'ilâ '-ahlihi fajâ''a bi'ijlin samînin. (26) faqarrabahû 'ilayhim qâla 'alâ ta'kulûna. (27) fa' awjasa minhum ḫifatan qâlû lâ taḫaf wa baššarûhu big̱ulâmin 'alîmin. (28) fa'aqbalati-m-ra'atuhu fî ṣarratin fa ṣakkat wajhahâ wa qâlat 'ajûzun 'aqîmun. (29) qâlû kaḏâlika qâla rabbuki '-innahû huwa-l-Ḥakîmu-l-'Alîmu. (30).

Connais-tu l'histoire des hôtes vénérables d'Abraham?. (24) Lorsqu'ils entrèrent chez lui, ils le saluèrent. Il leur rendit le salut en disant: «Vous êtes pour moi des inconnus». (25) Il se dirigea du côté des siens et rapporta un veau gras. (26) Il le présenta à ses hôtes en leur disant: «N'en mangerez-vous pas?». (27) Il eut quelque appréhension à leur sujet. Ils le rassurèrent: «Sois sans crainte» lui dirent-ils, et ils lui annoncèrent la naissance d'un fils bien doué.(28) Sa femme survint, toute bouleversée, et se frappant le visage: «Est-ce possible une femme vieille et stérile comme moi?» s'exclama-t-elle. (29) «Ainsi a décidé ton Seigneur, le Sage et le Savant» dirent-ils. (30).

Nous avons déjà parlé de cette histoire dans les deux sourates Houd et Hijr. **«Connais-tu l'histoire des hôtes vénérables d'Abraham»** auxquels il a réservé un grand honneur et une haute considération, et l'imam Ahmed de déduire: «il faut accorder une bonne hospitalité et un bon accueil aux hôtes. Ces gens inconnus n'étaient que les anges Gabriel, Michel et Israfil qui se présentèrent à Abraham sous l'aspect de trois beaux jeunes hommes et imposants. Il se retira discrètement parmi les siens puis revint avec un veau gras des meilleurs de ce qu'il possédait, rôti sur des pierres chauffées.

«Il le présenta à ses hôtes en leur disant: «N'en mangerez-vous pas?» Abraham appliqua les meilleures règles de politesse en servant ses hôtes: Il leur apporta, sans qu'ils s'en aperçoivent, le meilleur veau, le mit devant eux et les invita avec tendresse **«N'en mangerez-vous pas?»** sans qu'il soit impératif. Remarquant que leurs mains n'en approchaient, il eut peur d'eux, mais **«Ils le rassurèrent: «Sois sans crainte» lui dirent-ils, et ils lui annoncèrent la naissance d'un fils bien doué».** Cette bonne annonce est adressée aussi bien au père qu'à la mère car le fils nait de leur copulation.

Sa femme s'avança alors en poussant un cri et en se frappant le visage, tout comme la femme agit en s'étonnant d'un chose. **«Est-ce possible, une femme vieille et stérile comme moi?» s'exclama-t-elle»** car elle savait que, dans sa jeunesse, elle était stérile et n'espérait plus porter un enfant. **«Ainsi en a décidé ton Seigneur, le Sage, le Savant»** qui connait bien ceux qui méritent Sa considération et Il est sage en actes et paroles.

۞ قَالَ فَمَا خَطْبُكُمْ أَيُّهَا ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿٣١﴾ قَالُوٓا۟ إِنَّآ أُرْسِلْنَآ إِلَىٰ قَوْمٍ مُّجْرِمِينَ ﴿٣٢﴾
لِنُرْسِلَ عَلَيْهِمْ حِجَارَةً مِّن طِينٍ ﴿٣٣﴾ مُّسَوَّمَةً عِندَ رَبِّكَ لِلْمُسْرِفِينَ ﴿٣٤﴾ فَأَخْرَجْنَا مَن
كَانَ فِيهَا مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٣٥﴾ فَمَا وَجَدْنَا فِيهَا غَيْرَ بَيْتٍ مِّنَ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٣٦﴾ وَتَرَكْنَا
فِيهَآ ءَايَةً لِّلَّذِينَ يَخَافُونَ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٣٧﴾

qâla famâ, **ḫaṭbukum** 'ayyuhâ-l-mursalûna. (31) qâlû 'innã 'ursilnã 'ilâ **qawmim mujrimîna**. (32) linursila 'alayhim ḥijâratam min ṭînim. (33) **musawwamatan** 'inda rabbika lil musrifîna. (34) fa 'aḫrajnâ man kâna **fîhâ mina-l-mu'minîna**. (35) famâ wajadnâ fîhâ ġayra baytin mina-l-**muslimîna**. (36) wa taraknâ fîhã 'ã yatan-lil-laḏîn yaḫafûna-l-'aḏâba-l-'alîma. (37).

«Au fait, que désirez-vous? ô Messagers», les interpella-t-il. (31) «-Nous somme envoyés vers un peuple pervers» dirent-ils. (32) pour déchaîner contre lui une pluie de pierres, (33) châtiment réservé par ton Seigneur aux débauchés». (34) Nous décidâmes de faire évacuer la ville à tous les croyants. (35) Nous ne trouvâmes dans toute la ville qu'une famille ayant la

foi. (36) Nous avons voulu que l'histoire de cette ville constitue une leçon pour ceux qui redoutent les peines infamantes. (37).

Abraham demanda à ses hôtes-les anges- au sujet de leur mission, ils lui répondirent: **«Nous sommes envoyés vers un peuple pervers»** C'est à dire le peuple de Loth **«pour déchaîner contre lui une pluie de pierres»** sur chacune d'elles fut inscrit le nom du damné. Dieu ordonna à Son Prophète Loth et à sa famille -à l'exception de sa femme- de quitter la ville. il n'y trouva qu'une seul maison habitée par des gens soumis à Lui. En appliquant Son châtiment, Dieu laissa un signe afin qu'il soit une leçon pour les peuples à venir et qui redoutent son châtiment. L'espace qu'occupait cette ville fut transformée en une mare à odeur puante.

وَفِي مُوسَىٰ إِذْ أَرْسَلْنَاهُ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ بِسُلْطَانٍ مُّبِينٍ (٣٨) فَتَوَلَّىٰ بِرُكْنِهِ وَقَالَ سَاحِرٌ
أَوْ مَجْنُونٌ (٣٩) فَأَخَذْنَاهُ وَجُنُودَهُ فَنَبَذْنَاهُمْ فِي الْيَمِّ وَهُوَ مُلِيمٌ (٤٠) وَفِي عَادٍ إِذْ
أَرْسَلْنَا عَلَيْهِمُ الرِّيحَ الْعَقِيمَ (٤١) مَا تَذَرُ مِن شَيْءٍ أَتَتْ عَلَيْهِ إِلَّا جَعَلَتْهُ كَالرَّمِيمِ
(٤٢) وَفِي ثَمُودَ إِذْ قِيلَ لَهُمْ تَمَتَّعُوا حَتَّىٰ حِينٍ (٤٣) فَعَتَوْا عَنْ أَمْرِ رَبِّهِمْ
فَأَخَذَتْهُمُ الصَّاعِقَةُ وَهُمْ يَنظُرُونَ (٤٤) فَمَا اسْتَطَاعُوا مِن قِيَامٍ وَمَا كَانُوا
مُنتَصِرِينَ (٤٥) وَقَوْمَ نُوحٍ مِّن قَبْلُ إِنَّهُمْ كَانُوا قَوْمًا فَاسِقِينَ (٤٦)

wafî Mûsâ ’iḏ ’arsalnâhu ’ilâ Fir‘awna bissulṭânim mubînin. (38) fatawallâ biruknihî waqâla sâḥirun aw majnûnun. (39) fa ’aḫaḏnâhu wa junûdahû fanabaḏnâhum fî-l-yammi wa huwa mulîmun. (40) wa fî ‘Âdin ’iḏ ’arsalnâ ‘alayhimu-r-rîḥa-l-‘aqîma. (41) mâ taḏaru min šay’in ’atat ‘-alayhi ’illâ ja‘alathu kar-ramîmi. (42) wa fî Ṯamûda ’iḏ qîla lahum tamatta‘u ḥattâ ḥînin. (43) fa‘ataw ‘an ’amri rabbihim fa’aḫaḏathumu-ṣ-ṣâ ‘iqatu wa hum yanẓurûna. (44) famâ-s-taṭâ‘u min qiyâmin wamâ kânû muntaṣirîna. (45) wa qawma Nuḥim min qablu ’innahum kânû qawman fâsiqîna. (46).

Enseignement aussi que la mission de Moïse quand nous l'envoyâmes à Pharaon avec des pouvoirs indiscutables. (38) Pharaon et sa suite repoussèrent Moïse en disant: «C'est un magicien et uns possédé». (39)

Nous le saisîmes lui et ses troupes et nous le précipitâmes dans les flots. Pharaon mourut dans l'opprobre. (40) Enseignement que l'histoire des Adites lorsque nous déchaînâmes contre eux un ouragan dévastateur. (41) Sur son passage, tout était réduit en poussière. (42) Enseignement que l'histoire des Thémoudites lorsqu'ils reçurent ce conseil: «Jouissez des plaisirs de la vie jusqu'au terme fixé». (43) Ils transgressèrent les commandements de leur Seigneur. La foudre les extermina en plein jour. (44) Ils furent paralysés de terreur et privés de tout secours. (45) Avant eux le peuple de Noé se livra aussi à la débauche. (46).

Dieu envoya Moïse -que la paix soit sur lui- à Pharaon avec un pouvoir inconstestable. Mais Pharaon, poussé par son orgueil et sûr de sa puissance à cette époque, se détourna de lui en disant: «Il doit être un magicien ou un possédé» en l'appelant à Dieu et en lui communiquant le message. Pour le punir, Dieu saisit Pharaon et ses troupes et les a jetés dans l'abîme, au fond de la mer pour son comportement blâmable.

«Enseignement que l'histoire des Adites lorsque nous déchaînâmes contre eux un ouragan dévastateur». Un vent stérile qui n'apporte aucune vie mais qui détruit tout sur son passage. Il en fut de même pour les Thémoudites quand Dieu leur dit: **«Jouissez des plaisirs de la vie jusqu'au terme fixé»** le terme de leur mort comme a avancé Ibn Jarir. Dieu a montré leur sort également dans ce verset: **«Nous montrâmes la bonne voie au peuple de Thémoud. Il préféra fermer les yeux à l'évidence. Un fléau le frappa, abattant sa superbe et châtiant sa conduite»** [Coran XLI, 17]. Dans cette sourate Dieu a dit: **«La foudre les extermina en plein jour. Ils furent paralysés de terreur et privés de tout secours»** Car ils attendaient ce châtiment pendant trois jours. Le lendemain du quatrième, la foudre les surprit de bon matin tandis qu'ils regardaient sans pouvoir ni la fuir ni la repousser.

Quant au peuple de Noé, ce peuple pervers, il fut anéanti aussi par le déluge. Toutes ces histoires sont développées dans plusieurs sourates du Coran dont nous avons commenté la plupart.

وَٱلسَّمَآءَ بَنَيْنَٰهَا بِأَيْيْدٍ وَإِنَّا لَمُوسِعُونَ ﴿٤٧﴾ وَٱلْأَرْضَ فَرَشْنَٰهَا فَنِعْمَ ٱلْمَٰهِدُونَ ﴿٤٨﴾

وَمِن كُلِّ شَيْءٍ خَلَقْنَا زَوْجَيْنِ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٤٩﴾ فَفِرُّوا إِلَى اللَّهِ إِنِّي لَكُم مِّنْهُ
نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٥٠﴾ وَلَا تَجْعَلُوا مَعَ اللَّهِ إِلَٰهًا آخَرَ إِنِّي لَكُم مِّنْهُ نَذِيرٌ مُّبِينٌ
﴿٥١﴾

wa-s-samâ’a banaynâhâ bi ’aydin wa ’innâ la mûsi’ûna. (47) wal ’arḍa farašnâhâ fani‘ma-l-mâhidûna. (48) wa min kulli šay’in ḫalaqnâ zawjayni la‘allakum taḏakkarûna. (49) fa firrû ’ilâ-L-Lâhi ’innî lakum minhu naḏ-îrum mubînun. (50) walâ taj‘alû ma‘a-L-Lâhi ’ilâhan ’âḫara ’innî lakum minhu nadîrum mubînun. (51).

Nous créâmes le ciel dans un élan de force. Notre puissance est infinie. (47) Nous avons aplani la terre. Quel bel aménagement ainsi réalisé!. (48) Nous avons créé un couple pour chaque espèce. Ceci vous fera-t-il réfléchir?. (49) Réfugiez-vous dans le sein d'Allah. Il m'a donné mission de vous avertir clairement. (50) N'adorez pas d'autres dieux que lui. Il m'a donné mission de vous en avertir clairement. (51).

Dieu créa le ciel en le faisant comme une voûte protégée. Il le construisit solidement en lui donnant de vastes proportions, sans être soutenu par aucun pilier. Quant à la terre, Dieu la couvrit comme d'un lit en l'étendant. **«Quel bel aménagement ainsi réalisé»**. Dieu a créé un couple de chaque chose à savoir: le ciel et la terre, la nuit et le jour, le soleil et la lune, la terre ferme et la mer, la clarté et l'obscurité, la foi et la mécroyance, la vie et la mort, le bonheur et la misère, le paradis et l'enfer, ainsi que les animaux et les végétaux, **«Ceci vous fera-t-il réfléchir?»** qu'il n'existe qu'un seul créateur qui n'a aucun associé. **«Réfugiez-vous dans le sein d'Allah»** fuyez auprès de Lui et confiez-vous à Lui dans toutes vos affaires et entreprises. Je suis pour vous un avertisseur explicite, et ne placez pas une autre divinité à côté de Dieu. Je suis pour vous et de Sa part un avertisseur évident.

كَذَٰلِكَ مَا أَتَى الَّذِينَ مِن قَبْلِهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا قَالُوا سَاحِرٌ أَوْ مَجْنُونٌ ﴿٥٢﴾ أَتَوَاصَوْا
بِهِ بَلْ هُمْ قَوْمٌ طَاغُونَ ﴿٥٣﴾ فَتَوَلَّ عَنْهُمْ فَمَا أَنتَ بِمَلُومٍ ﴿٥٤﴾ وَذَكِّرْ فَإِنَّ
الذِّكْرَىٰ تَنفَعُ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٥٥﴾ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴿٥٦﴾ مَا

أُرِيدُ مِنْهُم مِّن رِّزْقٍ وَمَآ أُرِيدُ أَن يُطْعِمُونِ ﴿٥٧﴾ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلرَّزَّاقُ ذُو ٱلْقُوَّةِ
ٱلْمَتِينُ ﴿٥٨﴾ فَإِنَّ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ذَنُوبًا مِّثْلَ ذَنُوبِ أَصْحَٰبِهِمْ فَلَا يَسْتَعْجِلُونِ ﴿٥٩﴾
فَوَيْلٌ لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن يَوْمِهِمُ ٱلَّذِى يُوعَدُونَ ﴿٦٠﴾

kadâlika mâ 'atâ-l-ladîna min qablihim mir-rasûlin 'illâ qâlû sâhirun 'aw majnûnun. (52) 'atawâṣaw bihî bal hum qawmun ṭâgûna. (53) fatawalla 'anhum famâ 'anta bimalûmin. (54) wa dakkir fa'inna-d-dikrâ tanfa'u-l-mu'minîna. (55) wamâ halaqtu-l-jinna wal'insa 'illâ liya'budûna. (56) mâ 'Urîdu minhum min rizqin wamâ 'urîdu 'an yuṭ'imûni. (57) 'inna-L-Lâha huwa-r-razzâqu dû-l-quwwati-l-matînu. (58) fa 'inna lil-ladîna zalamû danûban mitla danûbi 'aṣhâbihim falâ yasta'jilûna. (59) fawaylun lil-ladîna kafarû min yawmihimu-l-ladî yu'adûn. (60).

Oui, c'est ainsi. Les peuples passés n'ont reçu aucun Prophète qu'ils ne l'aient traité de sorcier et de possédé. (52) Est-ce un mot d'ordre qu'ils se sont transmis? Ce sont vraiment des peuples pervers. (53) N'insiste pas auprès d'eux. Tu n'en es pas responsable. (54) Prêche. Ta parole profitera aux croyants. (55) J'ai créé les génies et les hommes pour qu'ils m'adorent. (56) Je n'attends d'eux aucun bien, je ne leur demande pas de me nourrir. (57) Allah est le dispensateur de tous les biens. Il est tout puissant et immuable. (58) Les méchants subiront le même sort que ceux qui les ont devancés dans le mal. Qu'ils ne se pressent pas d'agir. (59) Malheureux infidèles! quel avenir les attend. (60).

Pour réconforter Son Messager, Dieu lui dit que ces idolâtres qui te traitent de menteur, agissent comme les autres peuples passés vis-à-vis de leurs Prophètes en disant d'eux: «Des magiciens ou des possédés». Cette formule a-t-elle été léguée à la génération présente?. **«Ce sont vraiment des peuples pervers»** dont les cœurs se ressemblent.

O Mouhammad, détourne-toi d'eux, on n'a rien à te reprocher. Prêche et avertis les hommes car le Rappel profite aux croyants.

«J'ai créé les génies et les hommes pour qu'ils m'adorent» car je n'ai besoin ni des uns ni des autres. Ibn Abbas a dit en le commentant: «Je ne les ai créés que pour être soumis à Ma volonté bon gré mal gré».

«Je n'attends d'eux aucun bien. Je ne leur demande pas de me nourrir. Allah est le dispensateur de tous les biens. Il est tout puissant et immuable». Cela signifie que Dieu le Béni et le Très Haut a créé les hommes pour L'adorer seul sans rien Lui associer. Quiconque Lui obéit obtiendra sa belle récompense dans l'au-delà, et quiconque Lui désobéit, Il lui infligera le châtiment le plus douloureux. Dieu se suffit des hommes mais eux ont besoin de lui à tout moment et en tout lieu. Il est leur créateur et leur pourvoyeur. Il est cité dans un hadith divin (Qoudoussi) que Dieu a dit: *«O fils d'Adam, abandonne-toi à mon adoration j'enrichirai ton cœur et je te tirerai de ta misère, sinon, je te laisserai toujours travailler et je ne comblerai jamais ton besoin»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

On a trouvé dans des livres célestes ces mots:

«Dieu le Très Haut dit: «O fils d'Adam! Je t'ai créé pour mon adoration ne t'adonne pas au divertissement. Je me suis chargé de pourvoir à tes besoins ne te peine pas. Appelle-moi tu me trouves près de toi et quand tu me trouves c'est comme tu as tout obtenu, mais si je ne réponds pas à ton appel tu manqueras tout. Sache que je suis ton préféré à toute chose».

Enfin Dieu avertit les coupables en leur rappelant que ceux qui ont mécru et commis le mal devront rendre compte de péchés semblables à ceux des autres hommes. Qu'ils ne hâtent donc pas ce jour du jugement dernier. Malheur aux incrédules à cause du jour qui leur est promis.

---

(1) في الحديث القدسي: «يا ابن آدم تفرغ لعبادتي أملأ صدرك غنى وأسد فقرك، وإلا تفعل ملأت صدرك شغلاً ولم أسد فقرك»



52 - SOURATE DU MONT SINAï

49 - Verset

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de la Prosternation

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلطُّورِ ﴿١﴾ وَكِتَٰبٖ مَّسۡطُورٖ ﴿٢﴾ فِي رَقّٖ مَّنشُورٖ ﴿٣﴾ وَٱلۡبَيۡتِ ٱلۡمَعۡمُورِ ﴿٤﴾
وَٱلسَّقۡفِ ٱلۡمَرۡفُوعِ ﴿٥﴾ وَٱلۡبَحۡرِ ٱلۡمَسۡجُورِ ﴿٦﴾ إِنَّ عَذَابَ رَبِّكَ لَوَٰقِعٞ ﴿٧﴾ مَّا لَهُۥ
مِن دَافِعٖ ﴿٨﴾ يَوۡمَ تَمُورُ ٱلسَّمَآءُ مَوۡرٗا ﴿٩﴾ وَتَسِيرُ ٱلۡجِبَالُ سَيۡرٗا ﴿١٠﴾ فَوَيۡلٞ
يَوۡمَئِذٖ لِّلۡمُكَذِّبِينَ ﴿١١﴾ ٱلَّذِينَ هُمۡ فِي خَوۡضٖ يَلۡعَبُونَ ﴿١٢﴾ يَوۡمَ يُدَعُّونَ إِلَىٰ نَارِ
جَهَنَّمَ دَعًّا ﴿١٣﴾ هَٰذِهِ ٱلنَّارُ ٱلَّتِي كُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٤﴾ أَفَسِحۡرٌ هَٰذَآ أَمۡ
أَنتُمۡ لَا تُبۡصِرُونَ ﴿١٥﴾ ٱصۡلَوۡهَا فَٱصۡبِرُوٓاْ أَوۡ لَا تَصۡبِرُواْ سَوَآءٌ عَلَيۡكُمۡۖ إِنَّمَا
تُجۡزَوۡنَ مَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ﴿١٦﴾

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

wa-ṭ-ṭûri. (1) wa kitâbim masṭûrin. (2) fî riqqim manšûrin. (3) wal bayti-**l-ma'mûri.** (4) was-saqfi-l-marfû'i. (5) wal baḥri-l-masjûri. (6) 'inna 'aḏ**âba rabbika** lawâqi'un. (7) mâ lahû min dâfi'in. (8) yawma tamûru-l-

jibâlu mawran. (9) watasîru-l-jibâlu sayran. (10) fawaylun yawma idin lilmukaddibîna. (11) l-ladîna hum fî hawdin yal'abûna. (12) yawma yuda'ûûna 'ilâ jahannama da''an. (13) hâdihi-n-nâru-l-latî kuntim bihâ tukaddibûna. (14) 'afasihrun hâdâ 'am 'antum lâ tubsirûna. (15) s-slawhâ fasbirû 'aw lâ tasbirû sawâ'un 'alaykum 'innamâ tujzawna mâ kuntum ta'malûna. (16).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Par le mont Sinaï, (1) et le livre écrit, (2) sur un parchemin déployé, (3) par l'oratoire vénéré, (4) par la voûte céleste, (5) par la mer en furie. (6) Je jure que le châtiment de ton Maître se réalisera. (7) Nul se saurait l'écarter. (8) Le jour où le ciel s'ébranlera. (9) Où les montagnes se mettront en mouvement. (10) Ce jour-là, malheur aux impies. (11) à ceux qui dissipent leur temps en vilenies. (12) Ce jour-là, ils seront précipités dans le feu de l'enfer. (13) «Voici le feu que vous avez traité de mensonge», leur dira-t-on. (14) Est-ce de la magie? comme vous le prétendiez ou bien ne voyez-vous pas?. (15) Subissez l'épreuve patiemment ou non, peu importe! vous récoltez le fruit de vos œuvres. (16).

Le mont Sinaï est l'endroit où Dieu -à Lui la puissance et la gloire- avait adressé la parole à Moïse -que Dieu le salue-. Le Livre écrit signifie ou bien la Tablette préservée ou les Livres célestes révélés aux Prophètes et les hommes les lisent. Ce livre est écrit sur un parchemin déployé.

Quant à l'oratoire vénéré- ou suivant une autre traduction la Maison peuplée- il est cité dans les deux Sahih dans le chapitre relatif au voyage Nocturne et à l'ascension que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté: «Puis on me fit monter à la Maison peuplée où soixante-dix mille anges y entrent sans y retourner». Ces anges font les tours rituels autour de cette Maison comme les habitants de la terre font la circumambulation autour de la Ka'ba. Et dans chaque ciel une Maison est établie pour que ses habitants accomplissent ce qui leur est prescrit. La Maison du ciel inférieur s'appelle la maison de la puissance».

Qatada et As-Souddy ont rapporté qu'un jour le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: «Connaissez-vous ce que c'est la Maison peuplée?» Ils répondirent: «Non, Dieu et

Son Messager sont les mieux informés». Et lui de répliquer: «C'est une mosquée qui se trouve juste au-dessus de la Ka'ba, si elle tombe, elle tombera sur elle où soixante-dix milles anges y entrent pour prier, et après l'avoir quitté ils n'y reviendront plus».

«Par la voûte céleste» C'est le ciel, d'après les dires de 'Ali Ben Abi Taleb -que Dieu l'agrée-, et il récita à la suite: **«Nous avons conçu le ciel comme une voûte indestructible. Et cependant les hommes sont indifférents à toutes ces preuves»** [Coran XXI, 32] Mais selon Al-Rabi' Ben Anas, c'est le Trône qui est comme un plafond par rapport à toutes les créatures au-dessus d'elles.

«Par la mer en furie» Pour la plupart des exégètes, la mer est celle qui est connue mais Al-Rabi' Ben Anas a dit que c'est la masse d'eau qui se trouve sous le trône et d'où Dieu en fera tomber de la pluie pour revivifier les corps au jour de la résurrection. L'expression «en furie» fut un sujet de plusieurs interprétations.

- Certains ont avancé que cette mer sera transformée en flammes au jour de la résurrection, en se basant sur ce verset: **«Quand les mers s'embraseront»** [Coran LXXXI, 6] Ces mers deviendront un feu flamboyant pour cerner les hommes lors de leur station pour le jugement dernier, comme ont dit Ali et Ibn Abbas.

- Al-'Ala Ben Badr a dit que la mer sera comme en ébullition de sorte que son eau ne sera utile ni pour boire ni pour arroser.

- D'après Qatada et Ibn Jarir, les mers seront remplies.

- Enfin Ibn Abbas - dans une autre version - et As-Souddy ont avancé que les mers seront refoulées afin que leur eau ne submerge pas les habitants.

L'imam Ahmed rapporte, d'après Omar Ben Al-Khattab que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Aucune nuit ne passe sans que la mer ne demande l'autorisation au Seigneur trois fois pour inonder les hommes, mais Dieu l'arrête».

«Je jure que le châtiment de ton Maître se réalisera» Tel est le sujet du serment. Ce châtiment qui atteindra les impies, nul ne saurait le repousser si Dieu voudrait leur en infliger. Ibn Abi Ad-Dunia raconte:

«Une nuit Omar Ben Al-Khattab sortit de chez lui - à Médine - pour faire sa trournée habituelle. Il passa auprès d'une maison où un musulman faisait la prière et récitait la sourate: «Du Mont Sinaï». Il s'arrêta pour l'écouter. Arrivé, dans sa récitation, à ce verset: **«Je jure que le châtiment de ton Maître se réalisera. Nul ne saurait l'écarter».** Omar s'écria: «C'est un vrai serment, je jure par le Seigneur de la Ka'ba». Il descendit de son âne, s'appuya contre un mur et demeura ainsi un laps de temps. Puis il retourna chez lui et resta au lit presque un mois. Les hommes le visitaient sans savoir ce qu'était sa maladie».

«Le jour où le ciel s'ébranlera» et sera agité d'un tourbillonnement soumis aux ordres divins. **«Où les montagnes se mettront en mouvement»** pour devenir de la poussière disséminée. **«Ce jour-là, malheur aux impies»** qui crient au mensonge, car ils subiront le supplice de Dieu et Son châtiment. **«A ceux qui dissipent leur temps en vilenies»** qui pataugent dans l'erreur et qui considèrent leur religion comme un sujet de raillerie et de jeu. **«Ce jour-là, ils seront précipités dans le feu de l'enfer»** et poussés brutalement. Et là les anges de l'enfer leur diront à titre de blâme et de réprimande: **«Voici le feu que vous avez traité de mensonge».** C'est une vérité et non une magie comme vous le prétendiez. Affrontez-le! que vous le supportiez ou non, cela revient au même pour vous car vous ne pourrez ni fuir ce supplice ni même l'alléger. **«Vous récoltez le fruit de vos œuvres»** et Dieu ne lèsera personne et ne sera injuste envers quiconque.

إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى جَنَّٰتٍ وَنَعِيمٍ ﴿١٧﴾ فَٰكِهِينَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمْ رَبُّهُمْ وَوَقَىٰهُمْ رَبُّهُمْ
عَذَابَ ٱلْجَحِيمِ ﴿١٨﴾ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔۢا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾ مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ
سُرُرٍ مَّصْفُوفَةٍ وَزَوَّجْنَٰهُم بِحُورٍ عِينٍ ﴿٢٠﴾

'inna-l-muttaqîna fî jannâtin wa na'îmin. (17) fâkihîna bimâ 'â tâhum rabbuhum wa waqâhum rabbuhum 'adâba-l-jaḥîmi. (18) kulû wašrabû hanî'an bimâ kuntum ta'malûna. (19) muttaqi'îna 'alâ sururim maṣfufatin wa zawwajnâhum biḥûrin 'înin. (20).

Les croyants seront dans l'Eden et ses merveilles, (17) jouissant des bienfaits de leur Seigneur. Allah leur aura évité l'enfer. (18) Mangez et

buvez en toute quiétude. C'est la récompense de vos œuvres. (19) Ils reposeront sur des lits bien alignés. Ils seront unis à des vierges aux yeux noirs. (20).

Les gens pieux et croyants seront dans des jardins et dans les délices au sein de la félicité, loin de toute misère et tout supplice, se délectant de ce que leur Seigneur leur aura donné: nourriture, boisson, vêtements, demeures, épouses etc... **«Allah leur aura évité l'enfer»** et ceci constitue un bienfait en lui-même. Il y aura ensuite le Paradis et ce qu'il contient ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu et esprit n'a imaginé. **«Mangez et buvez en toute quiétude»** comme on leur dira suivant ce verset: **«mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actes passés»** [Coran LXIX, 24] grâce à la générosité de Dieu.

«Ils reposeront sur des lits bien alignés» et disposés en ordre sans éprouver aucune lassitude. Thabet a dit à ce propos: «Il m'est parvenu que l'homme, au Paradis, reste soixante-dix ans accoudé et à ses pieds se trouvent ses épouses et ses servants et se délecte de ce que Dieu lui accorde comme bienfaits. Il change son regard pour trouver d'autres épouses qu'il ne les a pas vues auparavant. Elles lui disent: «Il est temps pour que tu nous consacres une partie de ton temps».

Ces lits de repos seront alignés de sorte qu'on s'y trouve assis face à face. **«Ils seront unis à des vierges aux yeux noirs»** Des épouses chastes et vertueuses.

وَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَاتَّبَعَتْهُمْ ذُرِّيَّتُهُم بِإِيمَٰنٍ أَلْحَقْنَا بِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَمَا أَلَتْنَٰهُم مِّنْ عَمَلِهِم
مِّن شَيْءٍ كُلُّ امْرِيٍٕ بِمَا كَسَبَ رَهِينٌ ﴿٢١﴾ وَأَمْدَدْنَٰهُم بِفَٰكِهَةٍ وَلَحْمٍ مِّمَّا يَشْتَهُونَ
﴿٢٢﴾ يَتَنَٰزَعُونَ فِيهَا كَأْسًا لَّا لَغْوٌ فِيهَا وَلَا تَأْثِيمٌ ﴿٢٣﴾ ۞ وَيَطُوفُ عَلَيْهِمْ غِلْمَانٌ
لَّهُمْ كَأَنَّهُمْ لُؤْلُؤٌ مَّكْنُونٌ ﴿٢٤﴾ وَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَسَاءَلُونَ ﴿٢٥﴾ قَالُوٓا إِنَّا
كُنَّا قَبْلُ فِىٓ أَهْلِنَا مُشْفِقِينَ ﴿٢٦﴾ فَمَنَّ اللَّهُ عَلَيْنَا وَوَقَىٰنَا عَذَابَ السَّمُومِ
﴿٢٧﴾ إِنَّا كُنَّا مِن قَبْلُ نَدْعُوهُ إِنَّهُ هُوَ الْبَرُّ الرَّحِيمُ ﴿٢٨﴾

wal-ladîna 'âmanû wat-taba'athum durriyyatuhum bi 'imânin 'alhaqnâ bihim durriyyatahum wamâ 'alatnâhum min 'amalihim min šay'in kullu-m-ri'im bimâ kasaba rahînun. (21) wa 'amdadnâhum bifâkihatin wa lahmim mimmâ yaštahûna. (22) yatanâza'ûna fîhâ ka'sal lâ lagwun fîhâ walâ ta'tîmun. (23) wa yatûfu 'alayhim ğilmânu-l-lahum ka'annahum lu'lu'um maknûnun. (24) wa 'aqbala ba'duhum 'alâ ba'din yatasâ'alûna. (25) qâlu 'innâ kunnâ qablu fî'ahlinâ mušfiqîna. (26) famanna-l-lâhu '-alaynâ wa waqâna 'adâba-s-samûmi. (27) 'innâ kunnâ in qablu nad'ûhu 'innahû huwa-l-Barru-r-Rahîmu. (28).

Nous réserverons le même sort qu'aux croyants, à leurs descendants qui auront suivi leur foi. Nous ne leur ferons rien perdre du mérite de leurs actions. Tout homme est le gage de ses œuvres. (21) Nous leur servirons des fruits et des viandes savoureuses. (22) Ils réclameront à l'envi des coupes de liqueur qui n'engendreront ni propos frivoles ni injures. (23) Ils seront servis par de jeunes serviteurs, aussi nets que des perles dans leur écrin. (24) Ils se tourneront les uns vers les autres en s'interrogeant:. (25) «Nous étions sur terre pleins de tendresse pour notre famille». (26) La faveur d'Allah nous a préservés du supplice de l'enfer. (27) Sur terre, nous l'invoquons, l'appelant le Généreux, le Clément». (28).

Dieu rappelle aux hommes Sa grâce, Ses faveurs, Sa générosité et Sa bienfaisance et leur promet que ceux qui auront cru et qui ont été suivis dans leur fol par leur progéniture, Il les réunira avec elle quant à leur degré au Paradis même si les enfants n'auront pas accompli des actions pareilles à celles de leur père. Ainsi Dieu mettra au même niveau ces actions en élevant les dernières mais sans jamais faire abaisser les premières, afin de récompenser les pères en élevant leurs enfants au même grade pour être ensemble. Et quelle joie sera plus grande que celle-ci!

Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'homme entrera au Paradis il demandera voir ses parents, ses épouses et ses enfants? On lui répondra: «Ils n'ont pas mérité le même grade que le tien pour être avec toi» - Seigneur, s'écriera-t-il alors, j'ai œuvré pour eux et pour ma propre personne». Dieu ordonnera qu'on le fasse rejoindre par eux». Puis Ibn Abbas récita le verset»» ***(Rapporté par Tabarani).*** Telle est la grâce de Dieu

accordée aux enfants par le mérite des œuvres de leurs parents.

Quant à la grâce divine sur les parents par la bénédiction des invocations des enfants, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au paradis, Dieu élèvera le saint serviteur de plusieurs degrés, et l'homme de s'exclamer: «Seigneur, d'où me provient tout cela?» Et Dieu de répondre: «Grâce aux invocations de ton enfant en ta faveur» ***(Rapporté par Ahmed d'après Abou Houraira).***

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque le fils d'Adam meurt ses œuvres cessent sauf ces trois: une aumône courante, une science utile et un enfant vertueux qui lui invoque Dieu»* ***(Rapporté par Mouslim)***[1].

«Tout homme est le gage de ses œuvres». Après avoir montré Sa grâce qu'Il favorise aussi bien aux enfants qu'aux parents, Dieu fait connaitre ensuite aux hommes qu'il les jugera avec une équité parfaite sans saisir l'un d'eux par un péché commis par un autre. Il a dit: **«Tout homme est le gage de ses œuvres».** Qu'il soit un père ou un fils, chacun est tenu responsable de ce qu'il a accompli.

Une fois au Paradis, les bienheureux seront servis de fruits et de viandes qu'ils désirent pour en manger à discrétion. **«Ils réclameront à l'envi des coupes de liqueur qui n'engendreront ni propos frivoles ni injures».** Ils se passeront de main en main des coupes dont le contenu est du vin qui ne provoque ni verbage et paroles vaines, ni un péché, comme font les buveurs du vin dans le bas monde. Qatada a commenté cela et dit: «Dieu a purifié et écarté du vin paradisiaque tout mauvais goût et tout mal. En le consommant dans l'au-delà il n'y aura ni mal de ventre, ni mal de tête, ni ivresse. Ce vin ne les incitera ni à proférer des paroles vaines et obscènes, ni au péché (sous l'effet de l'ivresse comme il arrive dans le bas monde). Dieu a décrit ce vin dans un autre verset et dit: **«On leur présentera, dans des coupes, un breuvage,**

---

(1) عن أبي هريرة عن رسول الله ﷺ: «إذا مات ابن آدم انقطع عمله إلا من ثلاث: صدقة جارية، أو علم ينتفع به، أو ولد صالح يدعو له»

limpide, d'une saveur délicieuse, ni enivrante, ni déprimante» ***(Coran XXXVII, 45-47].***

«Ils seront servis par des jeunes serviteurs, aussi nets que des perles dans leur écrin». Des jeunes garçons circuleront parmi eux pour les servir, propres, portant de vêtements propres et dont l'apparence est très jolie.

Les bienheureux du Paradis tourneront les uns vers les autres pour s'entretenir et se rappeler leurs affaires dans le bas monde à l'instar des convives quand ils se réunissent pour boire le vin. **«Nous étions sur terre pleins de tendresse pour notre famille** ou suivant une autre traduction qui donne un sens plus exact: Dans le bas monde, nous vivions au milieu des nôtres dans la crainte de notre Seigneur et la peur de Son châtiment. **«La faveur d'Allah nous a préservés du supplice de l'enfer»** et nous a favorisés en nous épargnant de la fournaise, et ceci parce que **«sur terre, nous l'invoquions»** et l'implorions et Il nous a exaucés et a répondu à notre appel. Certes, Il est **«le généreux, le Clément».**

Anas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Après leur introduction au paradis, les hommes auront envie d'échanger les visites. Alors le lit de repos de l'un d'eux se déplacera pour cotoyer celui de l'autre et les deux hommes converseront. L'un d'entre eux demandera à l'autre: «O un tel te rappelles-tu du jour où Dieu nous a absous? Je crois en tel jour dans tel endroit quand nous l'invoquions et Il nous a absous».

فَذَكِّرْ فَمَآ أَنتَ بِنِعْمَتِ رَبِّكَ بِكَاهِنٍ وَلَا مَجْنُونٍ ﴿٢٩﴾ أَمْ يَقُولُونَ شَاعِرٌ
نَّتَرَبَّصُ بِهِۦ رَيْبَ ٱلْمَنُونِ ﴿٣٠﴾ قُلْ تَرَبَّصُوا۟ فَإِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُتَرَبِّصِينَ ﴿٣١﴾ أَمْ
تَأْمُرُهُمْ أَحْلَٰمُهُم بِهَٰذَآ أَمْ هُمْ قَوْمٌ طَاغُونَ ﴿٣٢﴾ أَمْ يَقُولُونَ تَقَوَّلَهُۥ بَل لَّا يُؤْمِنُونَ
﴿٣٣﴾ فَلْيَأْتُوا۟ بِحَدِيثٍ مِّثْلِهِۦٓ إِن كَانُوا۟ صَٰدِقِينَ ﴿٣٤﴾

fad̲akkir famâ 'anta bini'mati rabbika bikâhinin walâ majnûnin. (29) 'am yaqûlûna šâ'irun natarabbaṣu bihî rayba-l-manûni. (30) qul tarabbaṣû fa 'innî ma 'akum min-al-mutarabbiṣîna. (31) 'am ta'muruhum

'ahlâmuhum bihâdâ 'am hum qawmun tâgûna. (32) 'am yaqûlûna taqawwalahû bal lâ yu'minûna. (33) fal ya'tû bihadîtin mitlihî 'in kânû sâdiqîna. (34).

Prêche. Par la grâce de ton Maître, tu n'es ni un devin, ni un possédé. (29) Disent-ils: «C'est un poète, attendons que le sort tourne contre lui?». (30) Réponds: «Attendez et moi j'attendrai avec vous». (31) Est-ce bien leur raison qui les guide. Ou ne sont-ils pas plutôt un peuple déformé par la perversion?. (32) Disent-ils que tu as inventé le Coran? La vérité est qu'ils manquent de foi. (33) Qu'ils composent de versets semblables, si leurs propos sont sincères!. (34).

Dieu ordonne à Son Prophète de faire parvenir le message à Ses serviteurs et de leur rappeler ce qu'il lui a révélé. Puis Il écarte de lui toutes les accusations erronées que les incrédules lui imputent: **«Par la grâce de ton Maître, tu n'es ni un devin, ni un possédé»** car le devin reçoit les nouvelles que lui transmet un génie en écoutant les ordres que Dieu donne à ses anges, et le possédé est celui que le démon a violemment frappé. **«Disent-ils: «C'est un poète, attendons que le sort tourne contre lui?»** Les incrédules attendent la chute du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sous les coups de la mort et des vicissitudes et ainsi ils se seront débarrassés de lui. Ô Mouhammad, réponds-leur: **«Attendez et moi j'attendrai avec vous»** et vous saurez bientôt qui de nous sortira vainqueur dans les deux mondes.

A ce propos Ibn Abbas raconte: «Les impies Qoraïchites tinrent une réunion dans la Nadwa (une sorte de parlement) et l'un d'eux proposa: «Ligotons-le et attendez pour lui les vicissitudes du trépas, et certainement il mourra comme ont mouru les deux poètes Zouhayr et An-Nabigha, car il est comme eux». Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Disent-ils: «C'est un poète, attendons que le sort tourne contre lui?» Réponds: «Attendez et moi j'attendrai avec vous»**.

Puis Dieu dit: «Est-ce bien leur raison qui les guide» et qui les porte à proférer de tels propos faux et erronés alors qu'ils savent en eux-mêmes qu'ils sont un mensonge. **«Ou ne sont-ils pas plutôt un peuple déformé par la perversion?»** et des gens rebelles ignorant toute mesure.

«Disent-ils que tu as inventé le Coran?» et que tu l'as sorti de ta propre imagination? **«La vérité est qu'ils manquent de foi»** Ils ne sont que des incrédules qui ne croient à rien. Si vraiment il est comme ils le prétendent: **«Qu'ils composent des versets semblables, si leurs propos sont sincères»**. Si ces gens-là disent la vérité et que tu as inventé le Coran, qu'ils apportent un récit qui lui soit semblable. Que non! Car si les hommes et les génies s'unissaient de tous les coins du monde pour produire quelque chose semblable à ce Coran, ils ne produiraient rien qui lui ressemble même s'ils s'aidaient mutuellement, et même pas une seule sourate.

أَمْ خُلِقُوا۟ مِنْ غَيْرِ شَىْءٍ أَمْ هُمُ ٱلْخَٰلِقُونَ ﴿٣٥﴾ أَمْ خَلَقُوا۟ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ ۚ بَل
لَّا يُوقِنُونَ ﴿٣٦﴾ أَمْ عِندَهُمْ خَزَآئِنُ رَبِّكَ أَمْ هُمُ ٱلْمُصَيْطِرُونَ ﴿٣٧﴾ أَمْ لَهُمْ سُلَّمٌ
يَسْتَمِعُونَ فِيهِ ۖ فَلْيَأْتِ مُسْتَمِعُهُم بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿٣٨﴾ أَمْ لَهُ ٱلْبَنَٰتُ وَلَكُمُ ٱلْبَنُونَ
﴿٣٩﴾ أَمْ تَسْـَٔلُهُمْ أَجْرًا فَهُم مِّن مَّغْرَمٍ مُّثْقَلُونَ ﴿٤٠﴾ أَمْ عِندَهُمُ ٱلْغَيْبُ فَهُمْ يَكْتُبُونَ
﴿٤١﴾ أَمْ يُرِيدُونَ كَيْدًا ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ هُمُ ٱلْمَكِيدُونَ ﴿٤٢﴾ أَمْ لَهُمْ إِلَٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ ۚ
سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٤٣﴾

'am ḫuliqû min ġayri šay'in 'am humu-l-ḫâliqûna. (35) 'am ḫalaqû-s-samâwâti wa-l-'arḍa bal lâ yuqinûna. (36) 'am 'indahum ḫazâ''inu rabbika 'am humu-l-muṣayṭirûna. (37) 'am lahum sullamun yastami'ûna fîhi falya'ti mustami'uhum biṣulṭanim mubînin. (28) 'am lahu-l-banâtu wa lakumu-l-banûna. (39) 'am tas'aluhum 'ajran fahum mim-maġramim muṯqalûna. (40) 'am 'indahumu-l-ġaybu fahum yaktubûna. (41) 'am yuridûna kaydan fal-laḏîna kafarû humu-l-makidûna. (42) 'am lahum '-ilâhum ġayru-L-Lâhi subḥâna-L-Lâhi 'ammâ yušrikûna. (43).

Ont-ils été créés de rien? Ou bien ne sont-ils créés aux-mêmes?. (35) Ont-ils créé les cieux et la terre? Non, mais ils sont inaccessibles à la foi. (36) Détiennent-ils les trésors de ton Seigneur? Sont-ils les souverains-maîtres?. (37) Ont-ils une échelle pour entendre ce qui se passe au ciel? Que celui qui a entendu quelque chose le prouve d'une manière certaine. (38) Allah aurait-Il des filles alors que vous auriez des fils?. (39) Exiges-tu

un salaire pour prix de leur croyance. Ce salaire pourrait leur peser. (40) Connaissent-ils le secret des mystères? S'en inspirent-ils dans leurs écrits?. (41) Ourdissent-ils un complot? Il se retournera contre les incrédules. (42) Ont-ils un autre dieu qu'Allah? Gloire à Lui. Il est au-dessus de ceux qu'on Lui associe. (43).

Ces versets, d'ailleurs comme d'autres, dénotent et confirment la déité du Seigneur. Ces impies-là ont-ils été créés sans l'existence d'un Dieu créateur? ou bien sont-ils leurs propres créateurs? En vérité, ce n'est ni l'un ni l'autre. C'est Dieu qui les a créés alors qu'ils n'étaient pas quelque chose dont on fasse mention. A ce propos, Al-Boukhari rapporte que Joubayr Ben Mout'am a dit: «J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- réciter à la prière du coucher du soleil cette sourate. Et arrivé à ces versets, peu s'en fallut que mon cœur ne s'envolât». (A savoir que cette sourate fut l'une des causes de la conversion de Joubayr).

«Ont-ils créé les cieux et la terre? Non, mais ils sont inaccessibles à la foi». Dieu désavoue le comportement des idolâtres du moment qu'ils connaissent qu'Il est leur créateur et cependant ils lui reconnaissent des égaux.

«Détiennent-ils les trésors de ton Seigneur? Sont-ils les souverains-maîtres?» Ces incrédules ont-ils à leur disposition les trésors de ton Seigneur et détiennent-ils leurs clefs? Sont-ils eux les dominateurs auxquels ou leur rendra compte? C'est plutôt Dieu -à Lui la puissance et la gloire- qui dispose seul de ces trésors et c'est Lui seul qui jugera les hommes au jour dernier.

«Ont-ils une échelle pour entendre ce qui se passe au ciel?» Que celui qui y a entendu quelque chose le prouve d'une manière certaine» Celui qui prétend avoir une échelle pour monter au ciel et écouter ce qui s'y passe, qu'il présente un argument irréfutable s'il a entendu quelque chose!

Puis Dieu réfute les dires des idolâtres qu'Il a choisi pour Lui les filles et ont choisi pour eux les fils, ou bien en prenant les anges pour Ses filles! Il y a là un avertissement et une menace qu'ils eront interrogés sur cela.

Et toi Mouhammad, leur demandes-tu un salaire en leur parvenir le message? Certainement pas. «**Ce salaire pourrait leur peser**» car pour la moindre obligation ils seront écrasés sous le poids de cette redevance et éprouveront une grande peine pour s'en acquitter de cette charge tellement lourde pour eux.

«**Connaissent-ils le secret de mystères? S'en inspirent-ils dans leurs écrits?**» Non, c'est une affaire qui leur est étrangère complètement car nul ne pourra percer le mystère des cieux et de la terre sinon Dieu seul qui connait le visible et l'invisible.

«**Ourdissent-ils un complot? Il se retournera contre les infidèles**» En d'autre terme, ces incrédules qui complotent contre le Prophète ainsi que contre ses compagnons et les fidèles seront eux-mêmes les victimes de ce complot.

«**Ont-ils un autre dieu qu'Allah? Gloire à Lui. Il est au-dessus de ce qu'on Lui associe**». Dieu d'abord désavoue le culte des idolâtres qui adorent d'autres divinités en dehors de lui, puis Il affirme qu'Il est très éloigné et Il est purifié de ce qu'ils lui associent.

وَإِن يَرَوْا كِسْفًا مِّنَ السَّمَاءِ سَاقِطًا يَقُولُوا سَحَابٌ مَّرْكُومٌ ﴿٤٤﴾ فَذَرْهُمْ حَتَّىٰ يُلَاقُوا
يَوْمَهُمُ الَّذِي فِيهِ يُصْعَقُونَ ﴿٤٥﴾ يَوْمَ لَا يُغْنِي عَنْهُمْ كَيْدُهُمْ شَيْئًا وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ
﴿٤٦﴾ وَإِنَّ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا عَذَابًا دُونَ ذَٰلِكَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٤٧﴾ وَاصْبِرْ
لِحُكْمِ رَبِّكَ فَإِنَّكَ بِأَعْيُنِنَا وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ حِينَ تَقُومُ ﴿٤٨﴾ وَمِنَ اللَّيْلِ فَسَبِّحْهُ
وَإِدْبَارَ النُّجُومِ ﴿٤٩﴾

wa 'in yaraw kisfam mina-s-samâ'i sâqiṭan yaqûlû saḥâbum markumun. (44) faḏarhum ḥattâ yulâqû yawmahumu-l-laḏî fîhi yuṣ'aqûna. (45) yawma lâ yuġnî 'anhum kayduhum šay'an walâ hum yunṣarûna. (46) wa 'inna lil-laḏîna ẓalamû 'aḏâban dûna ḏâlika walâkinna 'akṯarahum lâ ya'lamûna. (47) waṣbir liḥukmi rabbika fa 'innaka bi 'a'yuninâ wa sabbiḥ biḥamdi rabbika ḥîna taqûmu. (48) wa mina-l-layli fasabbiḥhu wa 'idbâra-n-nujûm. (49).

Verraient-ils un pan du ciel tomber, qu'ils diraient: «C'est un gros nuage qui se détache». (44) Désintéresse-toi d'eux jusqu'au jour où ils seront foudroyés. (45) Jusqu'au jour où leurs ruses seront impuissantes et où tout soutien leur manquera. (46). Les méchants subiront d'autres épreuves avant le jour dernier. Mais la plupart d'entre eux ne le savent pas.. (47) Accepte la loi de ton Seigneur. Nous ne te quittons pas des yeux. Glorifie le Seigneur quand tu te lèves, (48) et, dans la nuit, glorifie-le quand les étoiles déclinent au firmament. (49).

Ces incrédules qui sont portés par leur mécroyance et leur obstination, en voyant un châtiment céleste, diraient: **«C'est un gros nuage qui se détache»** sans que la foi et la certitude pénètrent leurs cœurs. Dieu montre leur cas quand Il a dit ailleurs: **«Nous aurions beau leur ouvrir les portes du ciel et leur en permettre l'ascension, qu'ils diraient: nos yeux nous ont abusé, nous sommes ensorcelés»** [Coran XV, 14].

O Mouhammed, lui dit Dieu: **«désintéresse-toi d'eux jusqu'au jour où ils seront foudroyés»** qui sera le jour de la résurrection: **«Jusqu'au jour où leurs ruses seront impuissantes»** c'est à dire: comme leurs intrigues dans le bas monde leur étaient inutiles, ainsi que dans l'autre elles ne leur serviront à rien et, d'autant plus, ils ne seront plus secourus.

«Les méchants subiront d'autres épreuves avant le jour dernier» Un verset qui est pareil aux dires de Dieu: **«Nous leur infligerons une peine légère en ce monde avant la peine décisive pour tâcher de les rallier»** [-Coran XXXII, 21]. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. Dans le bas monde, Dieu leur envoie les calamités et les malheurs dans le but de les faire revenir à lui repentants. Mais une fois ces calamités et malheurs écartés, ils retournent à leur incrédulité et deviendront pires encore sans en tirer une leçon de ces épreuves. A ce propos il est dit: «L'hypocrite, en recouvrant la santé après une maladie, ressemble au chameau qui ne sait pas pourquoi on l'a libéré après l'avoir attaché».

«Accepte la loi de ton Seigneur. Nous ne te quittons pas des yeux» C'est à dire: endure les méfaits sans leur donner aucune importance car tu es sous nos yeux et nous te protégeons et nous te préservons contre les hommes. Quant tu t'apprêtes pour accomplir la prière, glorifie ton Seigneur, et dis: «gloire à Toi ô Grand Dieu. Les louanges

T'appartiennent. Que Ton nom soit béni. Que Ta puissance soit vénérée. Il n'y a d'autre Dieu que Toi». Mouslim rapporte, d'après Omar, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- débutait sa prière par cette invocation.

Oubada Ben As-Samet rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui, atteint d'une insomnie, se lève la nuit et dit: «Gloire à Dieu. Louange à Dieu. Il n'y a d'autres divinités que Dieu. Dieu est grand. Il n'y a ni puissance ni force qu'en Dieu» puis dit: «Seigneur, pardonne-moi», celui-là, s'il implore Dieu, Il l'exauce. S'il quitte sa couche, fait ses ablutions et prie, sa prière sera acceptée»* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et les auteurs des Sunan)***[1].

Moujahed et AL-Thawri ont dit que ce verset: **«Glorifie le Seigneur quand tu te lèves»** est une recommandation à l'homme qui vient de quitter une assemblée à laquelle il a pris part, en se référant à ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui se trouve dans une assemblée dans laquelle un bruit confus se produit et avant de quitter sa place dit: «Gloire et louange à Toi ô Grand Dieu, je témoigne qu'il n'y a d'autre Dieu que Toi, je Te demande de me pardonner et je reviens à Toi» celui-là Dieu lui pardonne ce qu'il y a eu -comme futilité- dans cette assemblée* ***(Rapporté par Tirmidzi et Nassai)***[2].

«Et, dans la nuit, glorifie-Le» en récitant du Coran et faisant une prière nocturne, comme Dieu a dit ailleurs: **«Lis le Coran la nuit. C'est là une œuvre pie. Peut-être obtiendras-tu ainsi un rang privilégié dans la vie future»** [Coran XVII, 79].

---

(1) عن عبادة ابن الصامت عن رسول الله ﷺ قال: «من تعارّ من الليل فقال: لا إله إلا الله وحده لا شريك له، له الملك وله الحمد وهو على كل شيء قدير، سبحان الله والحمد لله ولا إله إلا الله والله أكبر ولا حول ولا قوة إلا بالله، ثم قال: رب اغفر لي ـ أو قال ثم دعا ـ أستجيب له، فإن عزم فتوضأ ثم صلى قبلت صلاته»

(2) عن أبي هريرة، عن النبي ﷺ أنه قال: «من جلس في مجلس فكثر في لغطه فقال قبل أن يقوم من مجلسه: سبحانك اللهم وبحمدك أشهد أن لا إله إلا أنت أستغفرك وأتوب إليك، إلا غفر الله له ما كان في مجلسه ذلك»

La glorification de Dieu **«quand les étoiles déclinent au firmament»** signifie pour Ibn Abbas les deux rak'ats surérogatoires avant la prière canonique de l'aube en se référant à un hadith où il est dit: «Ne négligez pas ces deux rak'ats même si vous êtes poursuivis par une cavalerie.» Et d'après Aicha, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- observait ces d'eux Rak'ats et persévérait dans leur accomplissement en disant: «Elles sont meilleures que le bas monde et ce qu'il contient».



53 - SOURATE DE L'ÉTOILE

62 versets

Révélée à La Mecque à l'exception du verset 31 révélé à Médine
Révélée à la suite de la sourate de l'Unité d'Allah

Abdullah Ben Mass'oud a dit: «La sourate de l'Étoile est la première qui renferme une prosternation. En la récitant, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit une prosternation et tous les hommes firent de même à l'exception d'un seul homme qui prit une poignée de sable et y posa son front. Cet homme fut, plus tard, tué en incrédule. C'était Oumayya Ben Khalaf» ***(Rapporté par Al-Boukhari, Abou Daoud et Nassai. Dans d'autres versions, cet homme était Outba Ben Rabi'a).***

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلنَّجْمِ إِذَا هَوَىٰ (١) مَا ضَلَّ صَاحِبُكُمْ وَمَا غَوَىٰ (٢) وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلْهَوَىٰ
(٣) إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ (٤)

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

wannajmi 'iḏâ hawâ. (1) ma ḍalla ṣâḥibukum wamâ ġawâ. (2) wamâ
yanṭiqu 'ani-l-hawâ. (3) 'in huwa 'illâ waḥyun yûḥâ. (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Par les étoiles à leur déclin, (1) je Jure que votre concitoyen n'est n'est ni un maniaque, ni un illuminé. (2) Ses paroles n'ont rien de personnel. (3) Ce qu'il récite lui est révélé. (4).

Comme on l'a remarqué dans plusieurs sourates, Dieu jure toujours par l'une de Ses créations mais l'homme ne doit jurer que par Dieu.

Que signifie: «**Par les étoiles à leur déclin**»?.

D'après Moujahed: C'est la pléiade qui disparait avec la pointe de l'aube. Une interprétation qui est soutenue par Ibn Jarir et As-Souddy qui a dit qu'il s'agit de vénus ou l'étoile du matin.

Quant à 'Al-Dahak, il a précisé qu'il s'agit de l'étoile lorsqu'on la lance contre les démons.

«**Je jure que votre concitoyen n'est ni un maniaque, ni un illuminé**». Tel est l'objet du serment et un témoignage que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- est un homme sensé qui suit la vérité et n'est pas induit en erreur. Il n'est donc pas pareil aux chrétiens qui sont égarés ni aux juifs aui connaissent la vérité mais la dissimulent. Dieu ne l'a envoyé que pour communiquer la loi grandiose, la religion de l'Islam, en toute rectitude, modératoin et droiture. C'est pourquoi Il a dit ensuite: «**Ses paroles n'ont rien de personnel**» et il ne prononce rien sous l'effet de ses passions, plutôt: «**Ce qu'il récite lui est révélé**» sans ajout ni diminuation de sa part mais une révélation qui lui a été révélée.

A cet égard l'imam Ahmed rapporte que Abdullah Ben 'Amr a dit: «J'écrivais tout ce que j'entendais dire par le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- pour le retenir. Les Qoraïchites m'empêchèrent de le faire et dirent: «Tu écris tout ce que tu entends dire par lui alors qu'il n'est qu'un mortel qui profère parfois des paroles sous l'effet de sa colère?». Je dus alors cesser de tout écrire. En mettant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au courant, il me répondit: «Ecris! Je jure par celui qui tient mon âme dans Sa main, rien que la vérité ne sort de ma bouche» ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud).*** Et dans d'autres hadiths, il est dit: «Tout ce que je vous divulgue ne doit pas être un sujet de doute parce qu'il

m'est inspiré de Dieu». Et aussi: «Je ne dis que la vérité»

عَلَّمَهُۥ شَدِيدُ ٱلْقُوَىٰ ﴿٥﴾ ذُو مِرَّةٍ فَٱسْتَوَىٰ ﴿٦﴾ وَهُوَ بِٱلْأُفُقِ ٱلْأَعْلَىٰ ﴿٧﴾ ثُمَّ دَنَا
فَتَدَلَّىٰ ﴿٨﴾ فَكَانَ قَابَ قَوْسَيْنِ أَوْ أَدْنَىٰ ﴿٩﴾ فَأَوْحَىٰٓ إِلَىٰ عَبْدِهِۦ مَآ أَوْحَىٰ ﴿١٠﴾
مَا كَذَبَ ٱلْفُؤَادُ مَا رَأَىٰٓ ﴿١١﴾ أَفَتُمَٰرُونَهُۥ عَلَىٰ مَا يَرَىٰ ﴿١٢﴾ وَلَقَدْ رَءَاهُ نَزْلَةً أُخْرَىٰ
﴿١٣﴾ عِندَ سِدْرَةِ ٱلْمُنتَهَىٰ ﴿١٤﴾ عِندَهَا جَنَّةُ ٱلْمَأْوَىٰٓ ﴿١٥﴾ إِذْ يَغْشَى ٱلسِّدْرَةَ مَا
يَغْشَىٰ ﴿١٦﴾ مَا زَاغَ ٱلْبَصَرُ وَمَا طَغَىٰ ﴿١٧﴾ لَقَدْ رَأَىٰ مِنْ ءَايَٰتِ رَبِّهِ ٱلْكُبْرَىٰٓ ﴿١٨﴾

'allamahu šadîdu-l-quwâ. (5) d̲û mirratin fastawâ. (6) wa huwa bil 'ufuqi-l-'a'lâ. (7) t̲umma danâ fatadallâ. (8) fakâna qâba qawsayni 'aw 'adnâ. (9) fa 'awḥa 'ilâ 'abdihi mâ 'awḥâ. (10) ma kad̲d̲aba-l-fû-âdu ma ra'â. (11) 'afatumârunahu 'alâ mâ yarâ. (12) walaqad ra'âhu nazalatan 'uḥrâ. (13) 'inda sidrati-l-muntahâ. (14) 'indahâ jannatu-l-ma'wâ. (15) 'id̲ yaġša-s-sidrata mâ yaġšâ. (16) mâ zâġa-l-baṣaru wama ṭaġâ. (17) laqad ra'â min 'âyâti rabbihi-l-kubrâ. (18).

Il a été instruit pas le Pur Esprit (5) plein de vigueur. Celui-ci se dressa (6) dans les sphères les plus hautes, (7) puis se laissa glisser. Il descendit. (8) Il s'arrêta à une distance de deux arcs ou même moins. (9) Il fit au serviteur d'Allah les révélations dont il était chargé. (10) L'esprit du Prophète n'a pas été abusé. Il l'a vu. (11) Contesterez-vous ce qu'il a vu?. (12) Il l'a déjà vu lors d'une précédente apparition (13) près du lotus qui marque la frontière du ciel. (14) Là où est l'Éden, séjour des bienheureux. (15) Un voile impénétrable recouvrait le lotus. (16) L'œil du Prophète ne fut ni abusé ni altéré. (17) A n'en pas douter, il vit l'attribut le plus convaincant de la puissance d'Allah. (18).

Dieu fait connaître aux hommes, surtout les impies, que c'est l'ange Gabriel aux forces puissantes qui a instruit le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- comme Dieu l'affirme dans ce verset: «**... Que le Coran est la parole d'un glorieux envoyé, plein de force et bien en cour auprès du Maître du trône**» [Coran LXXXI, 19-20].

Gabriel «**se dressa dans les sphères les plûs hautes**» à l'horizon supérieur d'où pointe le jour d'après Ikrima ou, selon Moujahed d'où se

lève le soleil. A ce propos, Ibn Mass'oud a dit que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a vu Gabriel que deux fois sous sa forme normale (en tant qu'ange): La première fois quand il lui a demandé de le voir tel quel et Gabriel, sous sa forme naturelle, couvrit l'horizon, et la deuxième quand il a fait avec lui l'ascension au ciel la nuit du voyage nocturne. Tel est le sens du verset: **«dans les sphères les plus hautes»**.

La première fois, la vue de Gabriel eut lieu avant l'ascension. Gabriel -que la paix soit sur lui- descendit du ciel, demeura suspendu et s'approcha du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- . Il apparut sous sa forme normale tel qu'il fut créé possédant six cent ailes et demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de lire: «Lis», et c'était au début de la révélation. La deuxième fois lors de l'ascension au ciel à côté du jujubier qui marque la limite du ciel.

«Il s'arrêta à une distance de deux arcs ou même moins» Car Gabriel, quand il est descendu pour trouver Mouhammed, fut très proche de lui à une distance qui sépare, deux fois, la poignée de l'arc de l'une de ses extrémités.

Ceux qui ont avancé que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a vu son Seigneur - au lieu de Gabriel - deux fois, leurs dires furent un sujet à discussion comme nous allons en parler plus loin.

Les opinions ont divergé quant à l'interprétation de ces versets: «- **L'esprit du Prophète n'a pas été abusé. Il l'a vu. Contesterez-vous ce qu'il a vu?»**.

Ikrima a dit: «J'ai entendu Ibn Abbas dire que Mouhammad a vu son Seigneur deux fois. Je lui dis alors: «Dieu n'a-t-il pas dit: **«Il échappe à la vue des hommes et leur vue ne lui échappe pas»** [Coran VI, 103]. Il me répondit: «Malheur à toi! Ceci est quand Dieu apparait en pleine lumière qui est la sienne. Il a vu son Seigneur deux fois».

Dans une version il est rapporté que Ka'b rencontra Ibn Abbas à Arafa. Ce dernier interrogea Ka'b sur une chose et celui-ci fit une glorification tellement haute que sa voix retentit dans les montagnes. Ibn Abbas dit alors: «N'oublie pas que nous sommes les Bani Hachem!». Et Ka'b de répondre: «Dieu a réparti Sa vue et Ses paroles

entre Mouhammed et Moïse: Il a parlé deux fois à Moïse et Mouhammed l'a vu deux fois».

Quant à Masrouq, il a raconté le récit suivant: «J'entrai chez Aicha et lui demandai: «Mouhammed a-t-il vu son Seigneur?» Elle me répondit en s'exclamant: «Tu as dit une chose qui me fait troubler» - Doucement, lui répliquai-je, puis je lui récitai: **«A n'en pas d'outer, il vit l'attribut le plus convaincant de la puissance d'Allah»**. Elle répondit: «A quoi cela pourrait aboutir? Il s'agit bien de Gabriel. Celui qui te raconte que Mouhammed a vu Son Seigneur, ou il a dissimulé quoi que ce soit des enseignements divins, ou bien il connait ces cinq mystères mentionnés dans ce verset ou l'un d'eux: **«Allah seul connait l'heure fatale. Il fait tomber l'eau féconde. Il sait ce que portent les flancs des mères. Aucune âme n'est sûre du lendemain, aucune âme ne connait le lieu de son trépas»** [Coran XXXI, 34] Celui-là aura forgé un grand mensonge sur Dieu. Mouhammed a vu certainement Gabriel deux fois: la première auprès du jujubier qui marque la frontière du ciel et l'autre à «Ajiad». Gabriel était muni de six cent ailes qui bouchaient l'horizon» ***(Rapporté par Tirmidzi).***

Mouslim rapporte que Abou Dzarr avait demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'il a vu son Seigneur? Il lui répondit: «C'est une lumière, comment pourrai-je le voir?».

Ibn Abi Hatem rapporte qu'Abad Ben Mansour a demandé à Ikrima si le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a vu son Seigneur! Il lui répondit: «Certainement, il l'a vu, puis il l'a vu». Et Abad, en posant la même question à Al-Hassan, celui-ci affirma: «Oui, il a vu Sa majesté, Sa magnificence et Son manteau».

Quant à l'imam Amed, il a rapporté, d'après Ibn Abbas, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Cette nuit, mon Seigneur vint vers moi sous la plus belle apparence -je crois qu'il a dit en rêve, ajouta le rapporteur- et me dit: «O Mouhammad! Sais-tu sur quoi discutent ceux qui sont au ciel?» - Non, répondis-je. Il posa Sa main entre mes épaules de sorte que je sentisse Sa froideur entre mes seins- ou suivant une variante: sur ma gorge- et alors je connus tout ce qui se passe dans les cieux et sur la terre. Il me posa la même question: «Ô Mouhammed! sais-tu sur quoi discutent ceux qui sont au ciel? - Sur les expiations et les rangs,*

*dis-je. - Quelles sont ces expiations? demanda-t-Il. - Elles consistent, dis-je, à rester dans la mosquée après l'accomplissement de la prière, se rendre aux mosquées à pieds pour faire les prières en commun, faire des ablutions intègres dans les circonstances difficiles. Quiconque accomplit ces actes vivra dans le bien, mourra dans le bien et sortira de ses péchés comme le jour où sa mère l'a enfanté. -O mouhammed, poursuivit-Il, après la prière, dis: «Grand Dieu, je Te demande de m'accorder l'accomplissement des œuvres pies, le délaissement des actions repréhensibles et d'aimer les pauvres. Si Tu veux éprouver Tes serviteurs par une tentation quelconque, rappelle-moi à Toi sans en être éprouvé». Et Dieu de me demander enfin: «Quels actes procurent-ils les hauts degrés?» Je répondis: «Ce sont: donner à manger (aux pauvres), répandre le salut et faire la prière nocturne alors que les gens dorment» **(Rapporté par l'imam Ahmed)**[1].*

«Il l'a déjà vu lors d'une précédente apparition près du lotus qui marque la frontière du ciel, là où l'Eden, séjour des bienheureux». C'était la deuxième fois où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a vu Gabriel sous sa forme naturelle, lors de l'ascension au ciel la nuit du voyage nocturne.

«Un voile impénétrable recouvrait le lotus» Nous avons déjà mentionné quelques hadiths relatifs à l'ascension au ciel en commentant la sourate no: XVII. Ce lotus-ou ce jujubier-était enveloppé par des anges tels des corbeaux, une lumière du Seigneur et d'autres couleurs qu'il ne connaissait par leur nature.

---

(1) عن ابن عباس رضي الله عنهما قال، قال رسول الله ﷺ «رأيت ربي عزّ وجلّ»، فإنه حديث إسناده على شرط الصحيح، لكنه مختصر من حديث المنام، كما رواه أحمد عن ابن عباس أن رسول الله ﷺ قال: أتاني ربي الليلة في أحسن صورة ـ أحسبه يعني في النوم ـ فقال: يا محمد تحري ـ فعلمت ما في السماوات وما في الأرض، ثم قال: يا محمد هل تدري فيم يختصم الملأ الأعلى؟ قال، قلت: نعم، يختصمون في الكفارات والدرجات، قال: وما الكفارات؟ قال. قلت: المكث في المساجد بعد الصلوات، والمشي على الأقدام إلى الجماعات، وإبلاغ الوضوء في المكاره، من فعل ذلك عاش بخير ومات بخير وكان من خطيئته كيوم ولدته أمه. وقال: قل يا محمد إذا صليت: اللهم إني أسألك فعل الخيرات وترك المنكرات وحب المساكين، وإذا أردت بعبادك: فتنة أن تقبضني إليك غير مفتون، وقال: والدرجات، بذل الطعام وإفشاء السلام، والصلاة بالليل والناس نيام»

Abdullah Ben Mass'oud raconte: «La nuit où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a fait son ascension au ciel, il est arrivé au jujubier de la limite qui est le septième ciel où arrive tout ce qui monte de la terre et on en retient ce qu'on veut et auquel arrive également ce qui descend de la place qui le domine pour retenir aussi ce qu'on veut». Le jujubier était enveloppé par une couverture en or. Dieu a accordé à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- trois choses: les cinq prières quotidiennes, les derniers versets de la sourate de la vache et le pardon aux hommes de sa communauté qui ne Lui auront rien associé» ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed).***

Moujahed a dit: «Les branches du lotus sont faites de perles, de corindon et de topaze. Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- l'a vu de ses propres yeux et son Seigneur par son esprit -ou son cœur-».

«L'œil du Prophète ne fut ni abusé ni altéré» qui signifie, d'après Ibn Abbas, que son œil ne dévia ni à droite ni à gauche, ne dépassa pas les limites qui lui furent permises et il n'a pas demandé pas plus qu'il lui a été donné.

أَفَرَءَيْتُمُ ٱللَّٰتَ وَٱلْعُزَّىٰ ﴿١٩﴾ وَمَنَوٰةَ ٱلثَّالِثَةَ ٱلْأُخْرَىٰٓ ﴿٢٠﴾ أَلَكُمُ ٱلذَّكَرُ وَلَهُ ٱلْأُنثَىٰ
﴿٢١﴾ تِلْكَ إِذًا قِسْمَةٌ ضِيزَىٰٓ ﴿٢٢﴾ إِنْ هِىَ إِلَّآ أَسْمَآءٌ سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُم
مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ ۚ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَمَا تَهْوَى ٱلْأَنفُسُ ۖ وَلَقَدْ
جَآءَهُم مِّن رَّبِّهِمُ ٱلْهُدَىٰٓ ﴿٢٣﴾ أَمْ لِلْإِنسَٰنِ مَا تَمَنَّىٰ ﴿٢٤﴾ فَلِلَّهِ ٱلْءَاخِرَةُ وَٱلْأُولَىٰ
﴿٢٥﴾ ۞ وَكَم مِّن مَّلَكٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ لَا تُغْنِى شَفَٰعَتُهُمْ شَيْـًٔا إِلَّا مِنۢ بَعْدِ أَن
يَأْذَنَ ٱللَّهُ لِمَن يَشَآءُ وَيَرْضَىٰٓ ﴿٢٦﴾

'afara 'aytumu-l-lâta wa-l-'uzzâ. (19) wa manâta-ṯ-ṯâliṯata-l-'uẖrâ. (20)
'alakumu-ḏ-ḏakaru wa lahu-l-'unṯâ. (21) tilka iḏan qismatun ḍîzâ. (22)
'in hiya 'illâ 'asmâ'un sammaytumuhâ 'antum wa 'âbâ'ukum mâ
'anzala-L-Lâhu bihâ min sulṭanin 'in yattabi'una 'illâ-ẓ-ẓanna wamâ
tahwâ-l-'anfusu walaqad j'â'ahum mi-r-rabbihimu-l-hudâ. (23) 'am lil '-
insâni mâ tamannâ. (24) fa li-L-Lâhi-l-'âẖiratu wal 'ulâ. (25) wa kam
mim-malakin fî-s-samâwâti lâ tuġnî šafâ'atuhum šay'an 'illâ mim ba'di

'ay- ya'ḏana-L-Lâhu limay-yašâ'u wa yarḍâ. (26).

Et maintenant que dire d'El Lat et d'El Ouzza? (19) et de Manat, cette troisième idole?. (20) Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles?. (21) Injuste répartition que celle-ci. (22) Ces idoles ne sont que des noms que vous avez inventés vous et vos pères, qu'Allah n'a confirmés par aucune preuve. En tout ceci vous ne faites que suivre vos propres goûts et penchants. Et pourtant la bonne voie vous a été indiquée par votre Seigneur.. (23) L'homme peut-il réaliser tous ses désirs?. (24) C'est à Allah qu'appartient l'autre monde et celui-ci. (25) Combien d'anges dans les cieux dont l'intercession sera inefficace, à moins qu'elle n'ait été autorisée et ratifiée par Allah à son gré?. (26).

Dieu gronde les polythéistes qui ont adoré les idoles et les statues en leur consacrant des maisons imitant ainsi la Ka'ba qu'Abraham -l'ami de Dieu- a construite. El Lat était une pierre blanche sculptée, avait une maison à Taëf couverte d'une housse et servie par des hommes. ils s'en enorgueillissaient sur les autres arabes à part les Qoraïchites. Et ibn Jarir d'ajouter: «Ils lui ont donné un dérivé du mot Allah prétendant qu'il est son féminin.

Quant à El Ouzza, et toujours d'après Ibn Jarir, il est le dérivé de l'épithète de Dieu Aziz (le puissant). Cette divinité était un arbre surmonté d'une maison voilée et se trouvait à Naklé entre La Mecque et Taëf. Les Qoraïchites, comme a avancé Abou Soufian, l'avaient tellement glorifiée le jour de Ouhod en disant aux fidèles: «Nous avons notre Ouzza et vous n'en avez pas». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur ordonna alors de leur répondre: «Nous avons Dieu comme protecteur et vous n'en avez pas».

Al-Boukhari rapporte, d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Quiconque jure par El Lat et El Ouzza, qu'il dise ensuite (comme expiation): «Il n'y a d'autre divinité que Dieu. Et quiconque demande à son compagnon de faire un pari, qu'il fasse une aumône»*[1] Car au début de l'ère islamique, les hommes

---

(1) وروى البخاري، عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «من حلف فقال في حلفه واللات والعزى فليقل لا إله إلا الله، ومن قال لصاحبه: تعالى أقامرك فليتصدق»

faisaient un tel serment étant encore habitués à le faire en sortant de l'ignorance.

La troisième idole Manat, comme a avancé Nassaï, se trouvait à Al-Michlal entre La Mecque et Médine. Les deux tribus Al-Aws et Al-Khazraj, du temps de la Jahilia, la glorifiaient et la prenaient comme un lieu d'où ils commençaient à faire la talbia pour faire le pèlerinage à la Ka'ba. Dans le verset précité elle a été mentionnée seule parce qu'elle était la plus célèbre.

Ces maisons réservées aux idoles, les polythéistes les respectaient et faisaient les tournées processionnelles tout comme les fidèles les font autour de la Ka'ba. Elles avaient leurs servants pour les entretenir et on immolait les offrandes auprès d'elles.

El Ouzza était l'idole des Qoraïchites et de Bani Kinana. Elle se trouvait à Nakhlé, et ses servants étaient de Bani Chaïban de Souleïm, les alliés de Bani Hachem. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya Khaled Ben Al-Walid pour la détruire. En effet il l'a détruite en récitant: «O El ouzza, je mécrois en toi et je ne te glorifie pas car j'ai vu que Dieu a décidé de t'humilier».

«Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles?» Préférierez-vous pour vous les fils et les filles à Dieu? C'est un partage inique que vous faites car il est comme tel si vous le faites entre deux mortels. Comment osez-vous le faire entre vous et votre créateur?.

Pour désavouer et renier leur adoration des idoles, Dieu les réprimande et leur dit que ce ne sont en réalité que des noms que vous avez inventés vous et vos ancêtres. Dieu ne leur a accordé aucun pouvoir et vous ne faites que suivre la voie de l'erreur de vos pères: **«Et pourtant la bonne voie vous a été indiquée par votre Seigneur»** en envoyant les Prophètes appuyés par les signes et les preuves éclatants. Mais hélas, ils ne les ont pas suivis.

«L'homme peut-il réaliser tous ses désirs?» Certainement pas car il ne pourrait plus obtenir tout ce qu'il désire. **«Fi de vos caprices, fi des caprices des gens d'Ecriture»** [Coran IV, 123] car nul ne serait capable de réaliser ce qu'il imagine. **«C'est à Allah qu'appartient l'autre monde et celui-ci»** Tout lui appartient, Il est le seul possesseur qui en dispose

comme Il veut. Quant à l'intercession, que d'anges dans les cieux dont l'intercession sera inutile à moins que Dieu ne les y autorise auparavant, comme Il l'affirme dans d'autres versets en voilà un à titre d'exemple:

«**Qui donc peut intercéder auprès de Lui sans sa permission**» [Coran II, 255]. Si les anges ne peuvent intercéder qu'avec la permission de leur Seigneur, comment espérez-vous, ô ignorants, l'intercession de ces idoles en votre faveur auprès de Dieu du moment qu'il ne vous a jamais autorisés à les adorer?

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْـَٔاخِرَةِ لَيُسَمُّونَ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةَ تَسْمِيَةَ ٱلْأُنثَىٰ ﴿٢٧﴾ وَمَا لَهُم بِهِۦ مِنْ
عِلْمٍ ۖ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ ۖ وَإِنَّ ٱلظَّنَّ لَا يُغْنِى مِنَ ٱلْحَقِّ شَيْـًٔا ﴿٢٨﴾ فَأَعْرِضْ عَن
مَّن تَوَلَّىٰ عَن ذِكْرِنَا وَلَمْ يُرِدْ إِلَّا ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا ﴿٢٩﴾ ذَٰلِكَ مَبْلَغُهُم مِّنَ ٱلْعِلْمِ ۚ إِنَّ
رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ وَهُوَ أَعْلَمُ بِمَنِ ٱهْتَدَىٰ ﴿٣٠﴾ .

'inna-l-ladîna la yu'minûna bil 'âhirati layussamûna-l-malâ''ikata tasmiyata-l-'untâ. (27) wamâ lahum bihî min 'ilmin 'in yattabi'ûna 'illa-z-zanna wa 'inna-z-zanna lâ yugnî minal-haqqi šay'an. (28) fa 'a'rid 'amman tawallâ 'an dikrina walam yurid 'illâ-l-hayâta-d-dunyâ. (29) dâlika mablaguhum mina-l-'ilmi 'inna rabbaka huwa 'a'lamu biman dalla 'an sabîlihi wa huwa 'a'lamu bimani-h-tadâ. (30).

Ceux qui ne croient pas à la vie future appellent les anges de noms de femmes. (27) Ils n'en savent rien, ils ne s'appuient que sur des conjectures. Mais des conjectures ne sauraient suppléer la vérité.. (28) Ecarte-toi de celui qui refuse de nous prier et ne recherche que les plaisirs du siècle. (29) Leur science ne va pas plus loin que ces plaisirs. Ton Seigneur distingue mieux que quiconque ceux qui sont dans la mauvaise voie ou dans la bonne. (30).

Les impies qui ne croient pas à la vie future donnent aux anges des noms de femmes et les considèrent comme étant les filles de Dieu. Qu'Il soit glorifié et loin de ce qu'ils Lui attribuent. Ils rendront compte un jour pour avoir forgé un tel mensonge sur Dieu comme Il le montre dans ce verset: «**Ils prétendent que les anges -ces serviteurs du**

Miséricordieux- sont des filles. Ont-ils assisté à leur création? De pareilles prétentions seront consignées et ils auront à en répondre» [Coran XLIII, 19]. Ces incrédules ne se basent en cela sur aucune science mais ils suivent une simple conjecture. Ce n'est qu'un mensonge grave et une mécroyance abominable. **«Ils ne s'appuient que sur des conjectures. Mais des conjectures ne sauraient suppléer la vérité».** Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a mis en garde les fidèles contre la conjecture en disant: «Méfiez-vous de la conjecture car elle n'est que la parole la plus mensongère».

Dieu recommande à Son Prophète et lui dit: **«Ecarte-toi de celui qui refuse de nous prier»** et qui tourne le dos à notre Rappel en s'éloignant de la vérité **«et ne recherche que les plaisirs du siècle»** car son désir et sa seule préoccupation sont ce bas monde et ce qu'il contient comme jouissances éphémères qui ne lui procureront aucun bien pour la vie de l'au-delà. Aicha, la mère des croyants, - que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le bas monde est la demeure du vagabond, le bien d'un fauché et c'est pour ce bas monde qu'un insensé fait fortune»* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari et Moûslim)***[1]. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait souvent par ces mots: *«Grand Dieu, ne fais pas que ce bas monde soit notre seule préoccupation et le but de notre science».*

«Ton Seigneur distingue mieux que quiconque ceux qui sont dans la mauvaise voie ou dans la bonne» étant le seul créateur qui connait parfaitement l'intérêt de Ses serviteurs, qui dirige qui Il veut et égare qui Il veut, car tout cela émane de Son pouvoir, de Sa science et de Sa sagesse.

وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ لِيَجْزِيَ ٱلَّذِينَ أَسَٰٓـُٔوا۟ بِمَا عَمِلُوا۟ وَيَجْزِيَ ٱلَّذِينَ

---

(1) عن أم المؤمنين عائشة رضي الله عنها قالت: قال رسول الله ﷺ: «الدنيا دار من لا دار له، ومال من لا مال له، ولها يجمع من لا عقل له». أخرجه الإمام أحمد ورواه الشيخان أيضاً.

أَحْسَنُوا بِالْحُسْنَى (٣١) الَّذِينَ يَجْتَنِبُونَ كَبَائِرَ الْإِثْمِ وَالْفَوَاحِشَ إِلَّا اللَّمَمَ إِنَّ رَبَّكَ
وَاسِعُ الْمَغْفِرَةِ هُوَ أَعْلَمُ بِكُمْ إِذْ أَنْشَأَكُمْ مِنَ الْأَرْضِ وَإِذْ أَنْتُمْ أَجِنَّةٌ فِي بُطُونِ
أُمَّهَاتِكُمْ فَلَا تُزَكُّوا أَنْفُسَكُمْ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنِ اتَّقَى (٣٢)

wa li-L-Lâhi mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-arḍi fiyajzi-l-laḏîna 'asâ'û bimâ 'amilû wa yajziya-l-laḏîna 'aḥsanû bil-ḥusnâ. (31) l-laḏîna yajtanibûna kaba 'ira-l-'iṯmi wal-fawâḥiša 'illâ-l-lamama 'inna rabbaka wâsi'u-l-maġfirati huwa 'a'lamu bikum 'iḏ 'anša'akum mina-l-'arḍi wa 'iḏ 'antum 'ajinnatun fî buṭuni 'ummahâtikum falâ tuzakkû 'anfusakum huwa 'a'lamu bimani-t-taqâ.

Allah est le Maître des cieux et de la terre. Il récompense suivant leurs œuvres ceux qui font le mal et décerne une belle récompense à ceux qui font le bien. (31) Pour ceux qui auront évité les crimes infamants et la corruption, ne commettant que des fautes vénielles, Allah sera d'une indulgence infinie. Car Il vous connait mieux que quiconque, Lui qui vous a tirés de la terre et qui vous distingue à peine conçus dans le sein de vos mères. Ne vous louez pas vous-mêmes. Allah sait mieux que personne ceux qui Le craignent. (32).

Tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre appartient à Dieu, Il se suffit de Ses créatures, Il juge Ses serviteurs avec toute justice et Il n'a créé les hommes que par la vérité pour rétribuer ceux qui font le mal d'après leurs actions et récompenser ceux qui font le bien, donc personne se sera lésé et Il ne cueillera que le fruit de ses œuvres.

Ceux qui font le bien évitent les grands péchés et les turpitudes. S'ils commettent des fautes vénielles, Dieu les leur dissimule comme Il a dit ailleurs: «**Si vous évitez de commettre des péchés graves, nous vous pardonnerons vos péchés véniels et nous vous ferons accéder à nous par une voie facile**» [Coran IV, 31]. Ibn Abbas a dit: «Je n'ai vu des fautes qui ressemblent aux péchés véniels que ce qu'Abou Houraira a rapporté du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il a dit: *«Dieu a prédestiné au fils d'Adam sa part de l'adultère qu'il commettra indubitablement: l'adultère des yeux, le regard;l'adultère de la langue, la parole; car l'âme souhaite et convoite mais ce sont les organes génitaux qui*

réalisent ou non ses désirs» (Rapporté par Ahmed, Boukhari et Mouslim)[1].

Abdul Rahman Ben Nafe a demandé Abou Houraira au sujet des péchés véniels quels sont-ils? il lui répondit: «Ce sont: le baiser, l'œillade, le regard, le fait de s'apprêter pour commettre l'acte sexuel. Lorsque les deux organes génitaux-mâle et femelle- se touchent, voilà l'adultère qui exige une lotion pour se purifier».

D'autre ont avancé que les péchés véniels consistent à commettre un péché puis on s'en repent tel que: la fornication, le vin etc... Tel fut aussi l'avis d'Ibn Abbas qui a répondu à une question concernant le péché véniel: «Lorsque l'homme commet un péché puis s'en repent, ce sera grâce au secours d'un ange noble».

«Allah sera d'une indulgence infinie» car Sa miséricorde embrasse tout et Son absolution est accordée à tout pécheur repentant et Il l'affirme dans ce verset: **«Dis: O mes serviteurs qu'accablent les péchés, ne désespérez pas de la miséricorde divine. Allah absout toutes les fautes. Il est toute indulgence et toute bonté»** [Coran XXXIX, 53].

Dieu est le meilleur qui connait parfaitement ses Serviteurs quand Il les a tirés de la terre en créant leur père Adam, et fit sortir des reins de ce dernier, des êtres pareils aux petites fourmis, ceux qui seront destinés au Paradis et ceux qui seront précipités dans le Brasier. Alors que les hommes ne sont que des fœtus dans les matrices de leurs mères, Dieu leur envoie un ange qui écrit leurs parts des biens de ce monde, leurs termes de vie, leurs œuvres et leurs sorts: malheureux ou bienheureux.

«Ne vous louez pas vous-mêmes» et ne croyez pas à votre propre pureté en vantant vos actions espérant d'en être récompensés, car **«-Allah sait mieux que personne ceux qui Le craignent»**. A titre d'exemple on cite ce hadith rapporté par Mouslim que Mouhammed Ben Amr Ben

(1) قال أبو هريرة عن النبي ﷺ قال: «إن الله تعالى كتب على ابن آدم حظه من الزنا أدرك ذلك لا محالة، فزنا العين النظر، وزنا اللسان النطق، والنّفْس تمنّى وتشتهي، والفرج يصدق ذلك أو يكذبه»

'Ata a dit: «J'ai donné le nom Barra à ma fille. Zeinab la fille de Abou Salama me dit alors: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a interdit de donner de tel nom à vos enfants. Il a dit: «Ne croyez pas à votre propre pureté car c'est Dieu seul qui connait les purs parmi vous» On demanda: «Qu'est-ce qu'on va l'appeler?» il répondit: «Donnez-lui le nom Zainab».

Abou Bakra rapporte: «Un homme a fait l'éloge d'un autre homme devant le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il lui dit: *«Malheur à toi! Tu as coupé le cou à ton compagnon (et il le lui répéta plusieurs fois). Si l'un d'entre vous veut absolument faire l'éloge de son compagnon, qu'il dise: «Je pense de lui telle et telle chose car Dieu tiendra compte de tout, et je ne dis pas de lui des choses que Dieu les connait mieux que quiconque, mais je pense de lui telle et telle chose», s'il est sûr de ce qu'il dit»»* ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim, Boukhari, Abou Daoud et Ibn Maja)***[1].

Hammam Ben Al-Hareth rapporte qu'un homme vint trouver Othman et fit son éloge. Al-Miqdad Ben Al-Aswad, qui était présent, commença à jeter du sable sur le visage de cet homme en disant: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous a ordonné de jeter le sable sur le visage des laudateurs»

أَفَرَءَيْتَ ٱلَّذِى تَوَلَّىٰ ﴿٣٣﴾ وَأَعْطَىٰ قَلِيلًا وَأَكْدَىٰٓ ﴿٣٤﴾ أَعِندَهُۥ عِلْمُ ٱلْغَيْبِ فَهُوَ
يَرَىٰٓ ﴿٣٥﴾ أَمْ لَمْ يُنَبَّأْ بِمَا فِى صُحُفِ مُوسَىٰ ﴿٣٦﴾ وَإِبْرَٰهِيمَ ٱلَّذِى وَفَّىٰٓ ﴿٣٧﴾
أَلَّا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ ﴿٣٨﴾ وَأَن لَّيْسَ لِلْإِنسَـٰنِ إِلَّا مَا سَعَىٰ ﴿٣٩﴾ وَأَنَّ

(1) عن محمد بن عمرو ابن عطاء قال: «سميت ابنتي برة، فقالت لي زينب بنت أبي سلمة: إن رسول الله ﷺ نهى عن هذا الاسم، وسميت برة، فقال رسول الله ﷺ: «لا تزكوا أنفسكم إن الله أعلم بأهل البر منكم»، فقالوا: بم نسميها؟ قال: «سموها زينب». وقد ثبت أيضاً، عن أبي بكرة قال: مدح رجل رجلاً عند النبي ﷺ فقال رسول الله ﷺ: «ويلك قطعت عنق صاحبك ـ مراراً ـ إذا كان أحدكم مادحاً صاحبه لا محالة فليقل أحسب فلاناً والله حسيبه، ولا أزكي على الله أحداً، أحسبه كذا وكذا إن كان يعلم ذلك»

سَعْيَهُۥ سَوْفَ يُرَىٰ ﴿٤٠﴾ ثُمَّ يُجْزَىٰهُ ٱلْجَزَآءَ ٱلْأَوْفَىٰ ﴿٤١﴾

'afara'ayta-l-ladî tawallâ. (33) wa 'a'tâ qalîlan wa 'akdâ. (34) 'a'indahû 'ilmu-l-gaybi fa huwa yarâ. (35) 'am lam yunabba' bimâ fi suhufi Mûsâ. (36) wa 'Ibrâhîma-l-ladî waffâ. (37) 'allâ taziru wâziratun wizra 'uhrâ. (38) wa 'an laysa lil 'insâni 'illâ mâ sa'a. (39) wa 'anna sa'yahû sawfa yusâ. (40) tumma yujzâhu-l-jazâ'a-l-'awfâ. (41).

Que penses-tu de celui qui refuse de croire, (33) qui donne peu ou refuse toute contribution?. (34) Connait-il l'avenir? Le voit-il?. (35) Ne lui a-t-on pas divulgué les feuilles de Moïse? (36) ceux d'Abraham, modèle de fidélité? (37) édictant qu'aucune âme ne sera responsable des fautes d'une autre, (38) qu'on ne comptera à l'homme que ses propres actes, (39) et que ses actes seront jugés un jour, (40) puis une juste rétribution les récompensera. (41).

Dieu dénigre ceux qui Lui désobéissent, qui mécroient, qui ne prient pas, qui ne font pas l'aumône, bien au contraire, ils crient au mensonge et se détournent des enseignements divins.

«Connait-il l'avenir? Le voit-il?» Celui qui se montre avare, ne dépense pas et cesse tout acte de charité, détient-il la science du mystère et croit-il, en dépensant, que ce qu'il possède épuisera? Non! Il n'a retenu toute action de charité que par avarice ayant peur de l'avenir. Dieu n'a-t-li pas dit: **«Tout ce que vous dépenserez en vue d'Allah, Il vous le rendra. Il est le plus généreux des dispensateurs»** [Coran XXXIV, 39].

A celui-là qui s'abstient de tout acte de charité et redoute la pauvreté et l'avenir, **«Ne lui a-t-on pas divulgué les feuilles de Moïse? ceux d'Abraham modèle de fidélité?»** Abraham ne fut comme tel que parce qu'il se soumettait totalement à Dieu, se fiait à Lui, exécutait Ses ordres et s'abstenait de commettre Ses interdictions. Dieu, dans un autre verset, exhorta Son Messager et les croyants à imiter Son ami Abraham en disant: **«Nous t'avons donné pour direction de suivre le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres»** [Coran XVI, 123].

Ibn Abi Hatem rapporte que Abou Oumama a dit: «Le Messager

de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita ce verset «**... Ceux d'Abraham, modèle de fidélité**» et lui demanda: «Sais-tu pourquoi Abraham était très fidèle envers Dieu?» - Dieu et Son Messager sont les bien informés, répondis-je. Il répliqua: «Parce qu'il priait quatre rak'ats au début de la journée». Et dans une autre version rapportée par le père de Mou'adz Ben Anas, il a dit: «Parce qu'Abraham disait au matin et au soir: «**Glorifiez Allah, au crépuscule et à l'aube. A lui la gloire dans les cieux et sur la terre..**» [Coran XXX, 17-18].

Puis Dieu montre ce qu'Il a révélé dans les feuillets de Moïse et ceux d'Abraham: «**qu'aucune âme ne sera responsable des fautes d'une autre**». Toute âme supporte le fardeau de ses péchés et nul ne sera chargé du fardeau d'un autre quel qu'était le lien de parenté: «**Si une âme demande à une autre, fût-elle une de ses proches, de la soulager de son fardeau, ce sera en vain**» [Coran XXXV, 18].

Par contre l'homme n'aura pour lui que le fruit de ses propres efforts et ce qu'il en aura acquis. De cela, Chafé'i a déduit que la récitation du Coran ne procure aucune récompense auquel on la fait parmi les morts car il n'est pas son auteur. C'est pourquoi, comme on a rapporté, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a pas encouragé les fidèles à dédier la lecture du Coran entier à un mort. Quant aux invocations, leur récompense leur parvient et ceci en se basant sur ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'homme meurt ses œuvres cessent à l'exception de ces trois: Un bon fils qui lui invoque Dieu, une aumône courante et une science utile» Car ces trois œuvres exceptées, en réalité, lui appartiennent dont il en est l'auteur dans son vivant. Si on prend par exemple l'aumône courante, elle est considérée comme un legs pieux «Waqf» et l'une des œuvres posthumes et Dieu a dit à cet égard: «**Nous inscrivons tout ce qu'ils ont fait et les conséquences de leurs actes**» [Coran XXXVI, 12].

Quant à la science utile qui s'est répandue entre les gens qui les mettent en pratique et en tirent profit, elle est sans doute l'œuvre du défunt et le fruit de ses efforts. Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui invite les autres à suivre une voie droite aura une récompense

autant que celle de ceux qui la suivront sans que leur contingent soit diminué en rien».

«Et que ses actes seront jugés un jour» et son effort sera reconnu au jour de la résurrection à quoi Dieu exhorte les fidèles en disant: **«Agissez. Allah verra vos actions, ainsi que Son Prophète et les croyants»** [Coran IX, 105] Il lui rétribuerait une belle récompense si les actions étaient bonnes, ou Il le châtierait si elles étaient mauvaises. **«Puis Une juste rétribution les récompensera».**

وَأَنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ ٱلْمُنتَهَىٰ (٤٢) وَأَنَّهُۥ هُوَ أَضْحَكَ وَأَبْكَىٰ (٤٣) وَأَنَّهُۥ هُوَ أَمَاتَ
وَأَحْيَا (٤٤) وَأَنَّهُۥ خَلَقَ ٱلزَّوْجَيْنِ ٱلذَّكَرَ وَٱلْأُنثَىٰ (٤٥) مِن نُّطْفَةٍ إِذَا تُمْنَىٰ (٤٦) وَأَنَّ
عَلَيْهِ ٱلنَّشْأَةَ ٱلْأُخْرَىٰ (٤٧) وَأَنَّهُۥ هُوَ أَغْنَىٰ وَأَقْنَىٰ (٤٨) وَأَنَّهُۥ هُوَ رَبُّ ٱلشِّعْرَىٰ
(٤٩) وَأَنَّهُۥٓ أَهْلَكَ عَادًا ٱلْأُولَىٰ (٥٠) وَثَمُودَا۟ فَمَآ أَبْقَىٰ (٥١) وَقَوْمَ نُوحٍ مِّن قَبْلُ
إِنَّهُمْ كَانُوا۟ هُمْ أَظْلَمَ وَأَطْغَىٰ (٥٢) وَٱلْمُؤْتَفِكَةَ أَهْوَىٰ (٥٣) فَغَشَّىٰهَا مَا غَشَّىٰ (٥٤)
فَبِأَىِّ ءَالَآءِ رَبِّكَ تَتَمَارَىٰ (٥٥)

wa 'anna 'ilâ rabbika-l-muntahâ. (42) wa 'annahû huwa 'aḍḥaka wa'abkâ. (43) wa 'annahû huwa 'amâta wa 'aḥyâ. (44) wa 'annahû ḫalaqa-z-zawjayni-ḏ-ḏakara wa-l-'unṯâ. (45) min nuṭfatin 'iḏâ tumnâ. (46) wa 'anna 'alayhi-n-naš'ata-l-'uḫrâ. (47) wa 'annahû huwa 'aġnâ wa 'aqnâ. (48) wa 'annahû huwa rabbu-š-ši'râ. (49) wa 'annahû 'ahlaka 'Âdan-i-l-'ulâ. (50) wa Ṯamuda famâ 'abqâ. (51) wa qawma Nuḥim min qablu 'innahum kânû hum 'aẓlama wa 'aṭġâ. (52) wa-l-mu'tafikata 'ahwâ. (53) faġaššâhâ mâ ġaššâ. (54) fa bi'ayyi 'alâ'i rabbika tatamârâ. (55).

Tout aboutit à ton Seigneur. (42) C'est lui qui distribue les rires et les pleurs. (43) C'est Lui qui distribue la mort et la vie. (44) C'est lui qui a créé les couples, mâle et femelle (45) d'une goutte de sperme fécondante.. (46) Il suscitera une deuxième création. (47) Il enrichit. Il dispense les biens durables. (48) Il commande à Sirius. (49) Il a anéanti le premier peuple de 'Ad. (50) Il n'a pas épargné le peuple de Thémoud. (51) Et, avant lui, le peuple de Noé, qui a été le plus cruel et le plus pervers des peuples. (52) Il

a mis à sac et à feu les cités coupables. (53) Il les a encerclées dans un cercle de feu. (54) Quel attribut d'Allah pouvez-vous contester?. (55).

Tout revient à Dieu le jour de la résurrection qui décidera des destinées des hommes: au paradis ou au Feu. Oubay Ben Ka'b rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, en interprétant le verset: **«Tout aboutit à ton Seigneur»** a dit: «Il ne faut jamais imaginer comment Dieu est». Et dans un hadith authentique il a dit: «Satan vient vers l'un d'entre vous et lui dit: «Qui a créé telle et telle chose? jusqu'à lui dire: «Qui a créé ton Seigneur?» Lorsqu'il en arrive à cette question, que le croyant cherche refuge auprès de Dieu et cesse d'écouter davantage». Et dans un autre, il a dit: «Pensez à tout ce que Dieu a créé mais ne pensez pas à la nature de Dieu. Car Dieu a créé un ange dont la distance qui sépare le lobe de son oreille de son épaule équivaut à une marche de trois cent ans».

«C'est lui qui distribue les rires et les pleurs» en d'autre terme: qui fait rire et qui fait pleurer. Ainsi Il fait vivre et fait mourir, ou Il fait mourir et ramène à la vie, et Il crée les deux élements du couple, le mâle et la femelle. **«Il suscitera une deuxième création»** Car, comme Il a créé pour la première fois, Il est capable de recommencer cette création, et cette deuxième création lui incombe pour le jour du Jugement.

«Il enrichit. Il dispense les biens durables» C'est à dire Il rend ses serviteurs possesseurs des biens dont ils en disposent sans qu'ils les utilisent et demeurent chez eux ainsi pour une longue durée. D'autres exégètes ont interprété ce verset de la façon suivante: Il enrichit les uns et rend les autres, les pauvres, satisfaits de ce qu'il leur accorde.

«Il commande à Sirius» Ibn Abbas a dit: «Sirius est une étoile scintillante qu'on appelle aussi la corde des Gémeaux. Une partie des arabes l'adoraient.

«Il a anéanti le premier peuple d'Ad» qui était le peuple du Prophète Houd -que Dieu le salue- on l'appelait aussi le peuple de 'Ad Ben Irem mentionné dans ces versets: **«Ne sais-tu pas comment ton Maître s'est comporté à l'égard des Adites, les habitants d'Irem, la ville des colonnades, qui n'avait d'égale dans aucun pays»** [Coran LXXXIX, 6-8]. Les Adites étaient des hommes robustes et puissants, et les plus rebelles contre

Dieu et Son Prophète. Dieu les a anéantis par un vent mujissant et impétueux. De Thémoudites, Dieu n'en a rien laissé. Et avant ces peuples, Il a infligé son châtiment terrible, qui était le déluge, au peuple de Noé car il était injuste et rebelle.

«Il a mis à sac et à feu les cités coupables» Il s'agit du peuple de Loth et ses cités que Dieu a renversées de fond en comble et a fait pleuvoir sur eux, en masse, des pierres d'argile en les encerclant.

«Quel attribut d'Allah pouvez-vous contester?» ou, en d'autre terme, ô homme, quels bienfaits et quelles œuvres de ton Seigneur cherches-tu donc à mettre en doute?

هَٰذَا نَذِيرٌ مِّنَ ٱلنُّذُرِ ٱلْأُولَىٰٓ (٥٦) أَزِفَتِ ٱلْأٓزِفَةُ (٥٧) لَيْسَ لَهَا مِن دُونِ ٱللَّهِ
كَاشِفَةٌ (٥٨) أَفَمِنْ هَٰذَا ٱلْحَدِيثِ تَعْجَبُونَ (٥٩) وَتَضْحَكُونَ وَلَا تَبْكُونَ (٦٠) وَأَنتُمْ
سَٰمِدُونَ (٦١) فَٱسْجُدُوا۟ لِلَّهِ وَٱعْبُدُوا۟ ۩ (٦٢)

hâḏâ naḏîrum min-a-n-nuḏuri-l-'ulâ. (56) 'azifati-l-'âzifatu. (57) laysa lahâ min dûni-L-Lâhi Kâšifatun. (58) 'afamin hâḏâ-l-ḥadîṯi ta'jabûna. (59) wa tatḥakûna walâ tabkûn. (60) wa 'antum sâmidûna. (61) fasjudû li-L-Lâhi wa'budû. (62).

Ce Prophète est un Prophète comme ceux d'autrefois. (56) L'heure du jugement dernier approche. (57) Nul ne peut en arrêter le cours si ce n'est Allah. (58) Ces paroles vous étonnent?. (59) Vous en riez au lieu d'en pleurer, (60) et d'en éprouver du remords. (61) Rendez hommage à Allah et priez-le. (62).

Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- n'est qu'un avertisseur comme tous les Prophètes qui lui ont précédé, et Dieu lui ordonne de répondre aux idolâtres: **«Je ne suis pas le premier Prophète»** [Coran XLVI, 9].

L'Heure fatale qui annonce le jour de la résurrection s'approche. **«Nul ne peut en arrêter le cours si ce n'est Allah»** et nul, en dehors de Dieu ne peut en dévoiler son secret. La venue du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'est qu'un avertissement de l'approche de l'Heure. il a dit dans un hadith: «Moi et l'Heure sommes envoyés

comme ça» et il a joint ses deux doigts l'index et le médius.

Enfin Dieu désavoue le comportement des impies qui, en écoutant le Coran, s'en détournent pour ne plus l'entendre. «**Ces paroles vous étonnent?**» qui constituent la vérité même. Allez-vous rire par moquerie et par morgue et ne pas pleurer? comme ceux qui en croient fermement et qui en écoutant le Coran récité «**se prosternent en pleurant. Leur foi est plus vive**» [Coran XVII, 109]. Quant à vous, vous n'en éprouvez aucun remords et en demeurez complètement insensibles?. Et Dieu d'ordonner à ses fidèles serviteurs: «**Rendez hommage à Allah et priez-Le**» en se prosternant devant lui. A cet égard, Al-Boukhari rapporte, d'après Ibn Abbas, que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-, en récitant ce verset, se prosterna et se prosternèrent avec lui les musulmans, les idolâtres, les génies et les humains.



54 - SOURATE DE LA LUNE

55 Versets

Révélée à la Mecque à l'exception des versets 44, 45 et 46 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate de l'Etoile du matin.

On a noté auparavant, d'après le hadith rapporté par Abou Waqed Al-Laïthi, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait la sourate de Qaf et celle-ci aux prières des deux fêtes Al-Adha et du Fitr et dans les circonstances solennelles, car elles renferment les promesses et les avertissements, le début de la création et la re-création et l'affirmation de la prophétie et autres sujets importants.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

اقْتَرَبَتِ السَّاعَةُ وَانشَقَّ الْقَمَرُ ﴿١﴾ وَإِن يَرَوْا آيَةً يُعْرِضُوا وَيَقُولُوا سِحْرٌ
مُّسْتَمِرٌّ ﴿٢﴾ وَكَذَّبُوا وَاتَّبَعُوا أَهْوَاءَهُمْ ۚ وَكُلُّ أَمْرٍ مُّسْتَقِرٌّ ﴿٣﴾
وَلَقَدْ جَاءَهُم مِّنَ الْأَنبَاءِ مَا فِيهِ مُزْدَجَرٌ ﴿٤﴾ حِكْمَةٌ بَالِغَةٌ ۖ فَمَا تُغْنِ
النُّذُرُ ﴿٥﴾

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm.

'qtarabati-s-sâ'atu wanšaqqa-l-qamaru. (1) wa'in yaraw 'âyatan yu'ridû wa yaqûlû siḥrum mustamirrun. (2) wa kaḏḏabû wat-taba'û 'ahwâ'ahum wa kullu 'amrin mustaqirrun. (3) walaqad jâ'ahum mina-l-'ambâ'i mâ fîhi muzdajarun. (4) ḥikimatun bâligatun famâ tugnî-n-nuḏuru. (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

L'heure du jugement dernier approche où la lune volera en éclats. (1) Quand ils voient un signe, ils s'en détournent en disant: «C'est la magie qui se perpétue». (2) Ils traitent tout de mensonge pour suivre leurs penchants. Mais toute chose a une fin. (3) Pourtant, ils ont reçu des avertissements susceptibles de les faire réfléchir. (4) Il y avait dans ces avertissements une sagesse éloquente. Hélas! ils n'ont servi de rien. (5).

Dieu avertit les hommes que l'Heure approche mais sa survenue ne la connait que Lui seul. En ce moment-là le bas monde prendra fin et sera anéanti pour qu'une nouvelle vie commence et qui sera éternelle. A cet égard Dieu a dit ailleurs: **«Proche est l'heure des comptes pour les hommes: mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas»** [Coran XXI, 1].

Al-Bazzar rapporte, d'après Anas, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- prêcha ses compagnons dans un jour où le soleil était sur le point de se coucher et il n'en resta de lui qu'une partie tel qu'un croissant et dit: «Par celui qui tient mon âme dans sa main, il ne reste de ce bas monde par rapport à la durée qui s'est écoulée que le temps que va mettre le soleil pour disparaître complètement».

L'imam Ahmed rapporte que Khaled Ben 'Oumayr a dit: «Un jour, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous prêcha. Après avoir loué et glorifié Dieu il dit: «Ensuite, ce bas monde est sur le point de s'anéantir et les hommes ne s'y attacheront plus. Il n'en reste de lui que comme les gouttes qui demeurent au fond d'un verre que l'homme laisse. Or, vous allez déménager à un autre monde éternel. Donc terminez ce qu'il vous reste de la vie présente en accomplissant les œuvres pies. On m'a fait savoir que la pierre qu'on jette du bord de la Géhenne ne saurait atteindre son abîme avant soixante-dix ans. Par Dieu, vous allez remplir l'Enfer, vous étonnez-

vous de cela? Par Dieu, par contre, on m'a fait savoir que la distance qui sépare les deux battants d'une des portes du paradis équivaut à une marche de quarante ans. Il arrivera un jour où vous vous presserez pour y accéder».

Les ulémas se sont accordés que le fendillement de la lune eut lieu du temps du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et était l'un des miracles évidents. En voici quelques hadiths relatifs à ce sujet:

- Anas Ben Malek rapporte que Les Mecquois demandèrent au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur montrer un signe. La lune se fendit de sorte qu'ils ont pu voir le mont Hira d'entre ses deux parties.

- L'imam Ahmed raconte que Joubayr Ben Mout'am a dit: «Du temps de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- la lune se fendit en deux demi-cercles chacun d'eux sur l'une des montagnes qui entourent La Mecque. Ils s'exclamèrent alors: «Si Mouhammed nous a ensorcelés, pourrait-il ensorceler tout le monde?».

- Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Du temps du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- la lune se fendit. Les Qoraïchites s'écrièrent: «Ce n'est que sous l'effet de la magie d'Ibn Abi Kabcha. Attendez la rentrée des voyageurs pour nous informer. Mouhammed n'est plus capable d'ensorceler tous les hommes». Les voyageurs, en arrivant à La Mecque, affirmèrent ce phénomène». Dans une autre version les Qoraïchtes auraient dit: «Attendez la rentrée des voyageurs; s'ils avaient vu ce que vous venez de voir, Mouhammed serait sincère. Sinon, ce ne sera que de la pure magie». Arrivés de tous les coins les voyageurs affirmèrent le fendillement de la lune. Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«L'heure du jugement dernier approche...»**.

Les incrédules, en voyant chaque signe, s'écartent en disant: «-C'est une magie continuelle» sans en croire. Mais d'après l'auteur de cet ouvrage, l'expression: **«qui se perpétue»** signifie que ce n'est qu'une magie qui disparaitra et ne durera pas longtemps.

«Ils traitent tout de mensonge pour suivre leurs penchants» à cause de leur ignorance et l'étroitesse de leur esprit **«Mais toute chose a une**

fin» ou suivant une autre interprétation d'après Qatada: Les hommes de bien auront le bien et les gens du mal ne récolteront que le mal. Selon Moujahed: Tout se posera le jour de la résurrection. Enfin pour As-Souddy: Tout décret (divin) se réalisera.

«Pourtant, ils ont reçu des avertissements susceptibles de les faire réfléchir». Ces avertissements qui ont été apportés par les Prophètes leurs peuples l'avaient traités de mensonge. Que les idolâtres pensent donc aux châtiments que Dieu leur a infligés, et qu'ils méditent sur le Coran et ce qu'il renferme de menaces à ceux qui se comportent comme les générations passées. **«Il y avait dans ces avertissements une sagesse éloquente»** c'est à dire: une bonne direction pour ceux que Dieu veut diriger, et un égarement pour ceux qui persévèrent dans leur erreur. **«Hélas! ils n'ont servi de rien»** à ceux que Dieu a écrit le mauvais sort et scellé le cœur. Qui donc, en dehors de Dieu, pourrait les diriger?. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«Mais de quelle utilité peuvent être nos signes et nos avertissements pour ceux qui ne croient pas»** [Coran X, 101].

فَتَوَلَّ عَنْهُمْ يَوْمَ يَدْعُ ٱلدَّاعِ إِلَىٰ شَيْءٍ نُّكُرٍ ﴿٦﴾ خُشَّعًا أَبْصَٰرُهُمْ يَخْرُجُونَ
مِنَ ٱلْأَجْدَاثِ كَأَنَّهُمْ جَرَادٌ مُّنتَشِرٌ ﴿٧﴾ مُّهْطِعِينَ إِلَى ٱلدَّاعِ يَقُولُ ٱلْكَٰفِرُونَ هَٰذَا يَوْمٌ
عَسِرٌ ﴿٨﴾

fatawallâ 'anhum yawma yad'u-d-dâ'i 'ilâ šay'in nukurin. (6) ḫušša'an 'abṣâruhum yaḫrujûna mina-l-'ajdâṯi ka'annahum jarâdun muntaširum. (7) muhṭa'îna 'ilâ-d-dâ'i yaqûlu-l-kâfirûna hâḏâ yawmun 'asirun. (8).

Abandonne-les. Le jour où l'appel retentira, annonciateur du plus inouï des bouleversements. (6) Les yeux baissés, ils sortiront de leurs tombeaux comme des sauterelles prenant leur vol. (7) Répondant à l'appel, les infidèles s'écrieront: «C'est là un jour grave». (8).

O Mouhammed, lui dit Dieu, écarte-toi de ceux qui se détournent de chaque signe que nous envoyons prétendant que c'est une magie continue, et attends le jour où un crieur (il s'agit de l'ange Israfel qui soufflera dans la trompette) qui appellera les hommes à quelque chose

pleine d'affres, le jour du compte final qui rapporte un grand bouleversement. **«Ils sortiront de leurs tombeaux»** les yeux baissés d'humiliation **«comme des sauterelles prenant leur vol»** en se rendant au lieu du rassemblement pour le jugement dernier, et en hâtant le pas sans éprouver ni crainte ni retard. Mais, ce jour-là, les incrédules seuls s'écrieront: **«C'est là un jour grave»** menaçant et catastrophique. **«Un jour difficile sera venu pour les incrédules. Oui, un jour pas facile..»** [Coran LXXIV, 9-10].

۞ كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ فَكَذَّبُوا۟ عَبْدَنَا وَقَالُوا۟ مَجْنُونٌ وَٱزْدُجِرَ ﴿٩﴾ فَدَعَا رَبَّهُۥٓ
أَنِّى مَغْلُوبٌ فَٱنتَصِرْ ﴿١٠﴾ فَفَتَحْنَآ أَبْوَٰبَ ٱلسَّمَآءِ بِمَآءٍ مُّنْهَمِرٍ ﴿١١﴾ وَفَجَّرْنَا ٱلْأَرْضَ
عُيُونًا فَٱلْتَقَى ٱلْمَآءُ عَلَىٰٓ أَمْرٍ قَدْ قُدِرَ ﴿١٢﴾ وَحَمَلْنَٰهُ عَلَىٰ ذَاتِ أَلْوَٰحٍ وَدُسُرٍ ﴿١٣﴾
تَجْرِى بِأَعْيُنِنَا جَزَآءً لِّمَن كَانَ كُفِرَ ﴿١٤﴾ وَلَقَد تَّرَكْنَٰهَآ ءَايَةً فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ ﴿١٥﴾
فَكَيْفَ كَانَ عَذَابِى وَنُذُرِ ﴿١٦﴾ وَلَقَدْ يَسَّرْنَا ٱلْقُرْءَانَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ
﴿١٧﴾

kad̲d̲abat qablahum qawmu Nuḥin fakad̲d̲abû 'abdanâ wa qâlû majnunun waz-dujira. (9) fada'a rabbahû 'anni maġlubun fantaṣir. (10) fafataḥnâ 'abwâba-s-samâ'i bimâ'im munhamirin. (11) wa fajjarnâ-l-'arḍa 'uyûnan faltaqâ-l-mâ'u 'alâ 'amrin qad qudira. (12) wa ḥamalnâhu 'alâ d̲âti 'alwâḥin wa dusurin. (13) tajri bi'a'yuninâ jazâ'al-liman kâna kufira. (14) walaqat-taraqnâha 'â'yatan fahal mim muddakirin. (15) fakayfa kâma 'ad̲âbi wa nud̲uri. (16) walaqad yassarnâ-l-Qur'âna lidd̲ikri fahal mim muddakirin. (17).

Avant eux, le peuple de Noé traita nos signes de mensonge. Il traita notre serviteur de possédé. Il le chassa. (9). Noé invoqua son Maître: «Je suis à bout, viens à mon secours». (10) Nous ouvrîmes les portes du ciel. L'eau tomba à torrents. (11) Nous fîmes jaillir des sources de toute la terre. Eau de pluie et de source se confondirent en exécution du décret d'Allah. (12) Nous le sauvâmes sur une arche faites de planches et de tirants en fer. (13) L'arche voguait sous nos yeux. Nous récompensions ainsi celui qu'on avait désavoué. (14) Le souvenir de cet épisode est un

avertissement. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?. (15) Combien furent dures ma répression et la sanction de mes avertissements. (16) Nous avons présenté le Coran sous une forme facile. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?. (17).

Avant ton peuple, ô Mouhammed, le peuple de Noé avait crié au mensonge et traité notre esclave (Noé) de menteur en le repoussant avec dureté et le menaçant en lui disant: «**Si tu t'obstines dans cette voie, ô Noé, tu seras lapidé**» [Coran XXVI, 116].

Noé, acculé, invoqua son Seigneur par ces mots: «**Je suis à bout, viens à mon secours**» Je suis faible sans pouvoir affronter mon peuple, ni lui résister, fais triompher Ta religion. Dieu l'exauça. Il ouvrit les portes du ciel à une eau torrentielle et fit jaillir les sources de la terre, et les deux eaux se rejoignirent d'après un ordre décrété. Ibn Abbas a commenté ce fait et dit: «Après cet évènement la pluie ne chuta que des nuages car, le jour du déluge, l'eau tomba directement du ciel sans nuages.

Et pour sauver Noé, et ceux qui ont cru en son message, «**Nous le sauvâmes sur une arche faite de planches et de tirants en fer**» qui vogue sous les yeux de Dieu et entourée de Sa providence. «**Nous récompensions ainsi celui qu'on avait désavoué**» et ceux qui avaient renié Dieu qui laissa l'arche comme un signe pour que les hommes s'en souviennent. Qatada a ajouté: Pour que les premiers musulmans la voient.

«**Y aurait-il personne qui réfléchisse?**» «**Combien furent ma répression et la sanction de mes avertissements**» et le supplice que J'ai infligé aux négateurs qui ont traité Mon Prophète de menteur, et comment J'ai sauvé Mon serviteur et me suis vengé de ces impies.

«**Nous avons présenté le Coran sous une forme facile. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?**» Dieu a dit ailleurs. «**En le révélant dans ta langue nous avons rendu le Livre facile. Il est une bonne nouvelle pour ceux qui craignent et un avertissement pour les fortes têtes**» [Coran XIX, 97]. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Si Dieu n'avait pas facilité la lecture et la compréhension du Coran aux hommes, nul parmi ses créatures ne saurait proférer une seule des paroles de Dieu -à lui la puissance et la gloire-».

«N'y aurait-il personne qui réfléchisse?» et s'en souvienne de ce Livre que Dieu a rendu facile et sa retenue et sa compréhension? Pour Al-Qouradhi: N'y aurait-il un homme qui s'abstienne de tous les péchés? Mais selon Matar Al-Warraq cela signifie: «N'y aurait-il personne qui cherche à apprendre pour qu'on lui facilite la tâche?.

كَذَّبَتْ عَادٌ فَكَيْفَ كَانَ عَذَابِي وَنُذُرِ (١٨) إِنَّا أَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ رِيحًا صَرْصَرًا فِي يَوْمِ
نَحْسٍ مُّسْتَمِرٍّ (١٩) تَنزِعُ النَّاسَ كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ مُّنقَعِرٍ (٢٠) فَكَيْفَ كَانَ عَذَابِي
وَنُذُرِ (٢١) وَلَقَدْ يَسَّرْنَا الْقُرْآنَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ (٢٢)

Kaḏḏabat 'Adun fakayfa kâna 'aḏâbi wa nuḏuri (18) 'innâ 'arsalnâ '-alayhim rîhan ṣarṣaran fî yawmi naḥsim mustamirrin (19) tanziu-n-nâsa ka'annahum 'a'ajâzu naḥlim munqa'irin (20) fakayfa kâna 'aḏâbi wa nuḏuri (21) walaqad yassarnâ-l-Qur'âna liḏḏikri fahal min muddakirin (22).

Les Adites refusèrent de croire. Combien furent dures ma répression et la sanction de mes avertissements. (18) Nous déchaînâmes contre eux, en un jour néfaste, un vent glacial et persistant. (19) Il soulevait les hommes comme de vieux troncs de palmier creux. (20) Combien furent dures ma répression et la sanction de mes avertissements. (21) Nous avons présenté le Coran sous une forme facile. N'y aurait-il personne qui réfléchisse. (22).

Les Adites, qui sont le peuple du Prophète Houd -que la paix soit sur lui-, avaient traité leur Prophète de menteur tout comme le peuple de Noé avait agi. Dieu leur envoya un vent glacial et violent en un jour interminable qui signifie que leur supplice dans le bas monde persistera jusqu'à sa communication avec celui de l'au-delà. Ce vent était tellement impétueux qu'il arrachait l'homme de la terre, le soulevait au ciel et le renversait sur terre. Sa tête se détachait de son corps. Tel est le sens figuré des dires de Dieu: **«Comme de vieux troncs de palmiers creux»**

كَذَّبَتْ ثَمُودُ بِالنُّذُرِ (٢٣) فَقَالُوا أَبَشَرًا مِّنَّا وَاحِدًا نَّتَّبِعُهُ إِنَّا إِذًا لَّفِي ضَلَالٍ وَسُعُرٍ

(٢٤) أَءُلْقِىَ ٱلذِّكْرُ عَلَيْهِ مِنۢ بَيْنِنَا بَلْ هُوَ كَذَّابٌ أَشِرٌ (٢٥) سَيَعْلَمُونَ غَدًا مَّنِ
ٱلْكَذَّابُ ٱلْأَشِرُ (٢٦) إِنَّا مُرْسِلُوا۟ ٱلنَّاقَةِ فِتْنَةً لَّهُمْ فَٱرْتَقِبْهُمْ وَٱصْطَبِرْ (٢٧) وَنَبِّئْهُمْ
أَنَّ ٱلْمَآءَ قِسْمَةٌۢ بَيْنَهُمْ كُلُّ شِرْبٍ مُّحْتَضَرٌ (٢٨) فَنَادَوْا۟ صَاحِبَهُمْ فَتَعَاطَىٰ فَعَقَرَ (٢٩)
فَكَيْفَ كَانَ عَذَابِى وَنُذُرِ (٣٠) إِنَّآ أَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ صَيْحَةً وَٰحِدَةً فَكَانُوا۟ كَهَشِيمِ
ٱلْمُحْتَظِرِ (٣١) وَلَقَدْ يَسَّرْنَا ٱلْقُرْءَانَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ (٣٢)

Kad̲d̲abat T̲amudu bi-n-nud̲uri (23) faqâlu 'abašaran minnâ wâḥidan nattabi'uhû 'innâ 'id̲al-lafî ḍalâlin wa su'urin (24) 'a'ulqiya-d̲-d̲ikru '-alayhi mim bayninâ bal huwa kad̲d̲abun 'aširun (25) saya'lamûna ġadam mani-l-kad̲d̲abu-l-'aširu (26) 'innâ mursilû-n-nâqati fitnata-l-lahum fartaqibhum wa-ṣ-ṭabir (27) wa nabbi'hum 'anna-l-mâ''a qismatum baynahum kullu širbim muḥtaḍarun (28) fanâdaw ṣâḥibahum fata'aṭâ fa'aqara (29) fakayfa kâna 'ad̲âbi wa nud̲uri (30) 'innâ 'arsalnâ 'alayhim ṣayḥatan waḥidatan fakânû kahašîmi-l-muḥtaẓiri (31) walaqad yassarnâ-l-Qur'âna lid̲d̲ikri fahal min muddakirin (22).

Les Thémoudites traitèrent nos avertissements de mensonges.. (23) Ils disaient: «Allons-nous écouter un mortel comme nous? Il faudrait que nous soyons égarés ou fous?». (24) Aurait-il été préféré à nous pour recevoir un message? Non. C'est un menteur effronté. (25) Ils apprendront un jour qui est un menteur effronté. (26). Je leur envoie une chamelle pour les éprouver. Observe-les et patiente. (27) Avertis-les que l'eau sera partagée entre eux et elle, chacun étant appelé à boire à son tour. (28) Les Thémoudites appelèrent un des leurs qui se chargea d'égorger la chamelle. (29) Combien furent dures ma répression et la sanction de mes avertissements. (30) Sur notre ordre, une détonation les surprit. Ils furent réduits à l'état de paille d'étable. (31) Nous avons présenté le Coran sous une forme facile. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?». (32).

En voilà encore un peuple qui a traité son Prophète de menteur. Il s'agit du peuple de Saleh -que la paix soit sur lui- qui s'exclama: **«Allons-nous écouter un mortel comme nous? Il faudrait que nous soyons égarés ou fous?».** Si nous suivions cet homme qui est un des nôtres, nous serions déçus et perdants, plongés dans l'égarement et la folie.

Le Rappel a-t-il été lancé sur lui à l'exception de nous tous? Il doit être un menteur effronté et insolent.

Dieu leur répondit: «**Ils apprendront un jour qui est un menteur effronté**» en les avertissant et les menaçant. «**Je leur envoie une chamelle pour les éprouver**». En effet Dieu leur créa, à leur intention, une grande chamelle pleine d'un grand rocher qui remplissait les conditions qu'ils demandaient. Et ceci afin de constituer un argument contre eux s'ils allaient suivre leur Prophète Saleh ou non. Il lui ordonna en même temps: «**Observe-les et patiente**» et vois comment sera leur réaction s'ils vont y croire ou non. Le meilleur sort te sera réservé, on te secourra contre eux et tu auras le dessus.

Puis Dieu posa sa condition: «**Avertis-les que l'eau sera partagée entre eux et elle, chacun étant appelé à boire à son tour**» tout comme Il a dit ailleurs: «**Comme preuve, je vous apporte cette chamelle. Elle aura sa portion d'eau et vous la vôtre, à jour fixe**» [Coran XXVI, 155]. Et Moujahed de l'expliquer: «Quand la chamelle ne se trouvait pas près de la source, ils puisaient de l'eau, et quand il était le jour qui lui était consacré ils se préparaient pour la traire.

Mais les Thémoudites, ce peuple méconnaissant et rebelle, appelèrent leur compagnon, un des leurs, qui prit le couteau et lui coupa les jarrets. On a dit qu'il s'appelait: Qidar Ben Salef qui était le plus malheureux parmi eux. «**Combien furent dures ma répression et la sanction de mes avertissements**». Pour les punir, Dieu lâcha sur eux un cri comme une détonation qui les surprit, et les hommes devinrent semblables à l'herbe desséchée d'un enclos, sans épargner aucun d'entre eux et la terre fut jonchée de leurs cadavres.

كَذَّبَتْ قَوْمُ لُوطٍۭ بِٱلنُّذُرِ ﴿٣٣﴾ إِنَّآ أَرْسَلْنَا عَلَيْهِمْ حَاصِبًا إِلَّآ ءَالَ لُوطٍ نَّجَّيْنَٰهُم بِسَحَرٍ
﴿٣٤﴾ نِّعْمَةً مِّنْ عِندِنَا ۚ كَذَٰلِكَ نَجْزِى مَن شَكَرَ ﴿٣٥﴾ وَلَقَدْ أَنذَرَهُم بَطْشَتَنَا
فَتَمَارَوْا۟ بِٱلنُّذُرِ ﴿٣٦﴾ وَلَقَدْ رَٰوَدُوهُ عَن ضَيْفِهِۦ فَطَمَسْنَآ أَعْيُنَهُمْ فَذُوقُوا۟ عَذَابِى
وَنُذُرِ ﴿٣٧﴾ وَلَقَدْ صَبَّحَهُم بُكْرَةً عَذَابٌ مُّسْتَقِرٌّ ﴿٣٨﴾ فَذُوقُوا۟ عَذَابِى وَنُذُرِ ﴿٣٩﴾
وَلَقَدْ يَسَّرْنَا ٱلْقُرْءَانَ لِلذِّكْرِ فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ ﴿٤٠﴾

kaḏḏabat qawmu Lûṭin bi-n-nuḏuri (33) 'innâ 'arsalnâ 'alayhim ḥaṣiban 'illâ 'âla Lûṭin najjaynâhum bisaḥarin (34) ni'matan-min 'indina kaḏâlika najzi man šakara (35) walaqad 'anḏarahum baṭšatanâ fatamaraw bi-n-nuḏuri (36) walaqad râwadûhu 'an ḍayfihî faṭamasnâ 'a'yunahum faḏûqû 'aḏabi wa nuḏuri (37) walaqad sabbaḥahum bukratan 'aḏabum mustaqirrum (38) faḏûqû 'aḏâbî wa nuḏuri (39) walaqad yassarnâ-l-Qur'âna liḏḏikri fahal min muddakirin (40).

Le peuple de Loth nia nos avertissements. (33) Nous déchaînâmes contre lui une pluie de pierres. Nous ne sauvâmes que la famille de Loth. Le jour n'avait pas encore lui. (34) C'était une faveur de notre part. C'est ainsi que nous récompensons ceux qui reconnaissaient nos bienfaits. (35) Ce n'est pas que Loth ne les ait mis en garde contre nos représailles, mais ils mirent en doute un pareil avis. (36) Les concitoyens de Loth voulurent abuser de ses hôtes. Nous leur ôtâmes la vue: «Goûtez, leur dîmes-nous, notre châtiment et les menaces qui accompagnaient nos avertissements». (37) A la pointe du jour, un supplice les tenailla sans répit. (38) Goûtez notre châtiment et les menaces qui accompagnaient nos avertissements. (39) Nous avons présenté le Coran sous une forme facile. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?. (40).

Le peuple de Loth le traita également de menteur et, en plus, il commettait la plus grande abomination que nul, parmi les mondes, n'a commise avant lui, qui consistait à assouvir les passions sur les hommes au lieu des femmes. Dieu leur envoya un châtiment qu'il n'a appliqué à aucune des générations passées. Il en chargea Gabriel - que la paix soit sur lui- qui arrâcha les cités de ce peuple, les souleva au ciel puis les renversa sens dessus-dessous, puis une pluie de pierres d'argile s'abattit sur eux. **«Nous ne sauvâmes que la famille de Loth»** qui quitta la ville alors que le jour n'avait pas encore lui. Nul parmi le peuple de Loth n'avait cru en lui même pas sa femme qui avait subi le même châtiment. Ainsi Loth fut sauvé sans être touché par ce châtiment, et c'est le sens des dires divins: **«C'était une faveur de notre part. C'est ainsi que nous récompensions ceux qui reconnaissaient nos bienfaits».**

Loth avait prévenu son peuple de la violence de Dieu et de son supplice, mais il lui tourna le dos sans l'écouter. Bien au contraire Il

doutait de son message et discutait ses avertissements.

«Les concitoyens de Loth voulurent abuser de ses hôtes» Ce fut le jour où les anges se présentèrent à Loth sous la forme des hommes beaux et imberbes pour éprouver ce peuple. Loth leur offrit son hospitalité. Sa femme, qui était une mauvaise épouse, mit les hommes au courant de la visite de ces beaux jeunes hommes, et ils se précipitèrent vers Loth de toutes parts. Loth ferma la porte mais ils essayèrent de la casser alors qu'il tentait de les repousser et défendre ses hôtes. Mais ils persistèrent, Gabriel -qui était l'un des anges sous la forme d'un homme et l'un des hôtes, sortit pour les frapper par le bout de ses ailes. Ils perdirent ainsi la vue, comme on a rapporté que leurs yeux s'enfoncèrent dans leurs visages. Ils reboussèrent chemin en tâtonnant les murs pour pouvoir marcher en menaçant Loth -que Dieu le salue- qu'ils reviendraient le voir le matin. Mais, **«à la pointe du jour, un supplice les tenailla sans répit»** et un tourment était prêt à fondre sur eux.

وَلَقَدْ جَآءَ ءَالَ فِرْعَوْنَ ٱلنُّذُرُ ﴿٤١﴾ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا كُلِّهَا فَأَخَذْنَٰهُمْ أَخْذَ عَزِيزٍ مُّقْتَدِرٍ
﴿٤٢﴾ أَكُفَّارُكُمْ خَيْرٌ مِّنْ أُو۟لَٰٓئِكُمْ أَمْ لَكُم بَرَآءَةٌ فِى ٱلزُّبُرِ ﴿٤٣﴾ أَمْ يَقُولُونَ نَحْنُ
جَمِيعٌ مُّنتَصِرٌ ﴿٤٤﴾ سَيُهْزَمُ ٱلْجَمْعُ وَيُوَلُّونَ ٱلدُّبُرَ ﴿٤٥﴾ بَلِ ٱلسَّاعَةُ مَوْعِدُهُمْ
وَٱلسَّاعَةُ أَدْهَىٰ وَأَمَرُّ ﴿٤٦﴾

walaqad jâ'a 'âla Fir'awna-n-nuḏuru (41) kaḏḏabû bi 'âyâtinâ kullihâ fa 'aḫaḏnâhum 'aḫḏa 'azizim muqtadirin (42) 'akuffârukum ḫayrum min 'ûlâ'ikum 'am lakum barâ'atun fî-z-zuburi (43) 'am yaqûlûna naḥnu jamî'un muntaṣirun (44) sayuhzamu-l-jam'u wa yuwallûna-d-dubura (45) bali-s-sâ'atu maw 'iduhum was-sâ'atu 'adha wa 'amarru (46).

La dynastie de Pharaon fut avertie à son tour. (41) Elle traita tous nos signes de mensonge. Nous l'exterminâmes comme peut le faire Celui qui allie la noblesse à la force. (42) Votre incrédulité serait-elle moins coupable que celle de ces gens? Ou bien les Ecritures vous auraient-elles assurés de l'impunité?. (43) Diront-ils que nous sommes assez nombreux pour nous défendre?. (44) Votre nombre ne tardera pas à ployer et à être

mis en déroute. (45) Au surplus, l'heure du jugement dernier est proche. Quelle heure douloureuse et pleine d'angoisse. (46).

Dieu envoya Moïse et son frère Haroun (Aaron) -que Dieu les salue- en les appuyant par des signes et des miracles vers la cour de Pharaon et son peuple. Comme ils les traitèrent de menteurs à l'instar d'autres peuples à l'égard de leurs Prophètes, Dieu les a saisis comme peut le faire un tout-puissant et un omnipotent. Il les extermina du premier au dernier.

Puis Dieu s'adressa aux idolâtres: «**Votre incrédulité serait-elle moins coupable que celle de ces gens?**» Seriez-vous meilleurs qu'eux? «**Ou bien les Ecritures vous auraient-elles assurés de l'impunité?**» Grâce aux Ecritures, détenez-vous une immunité de la part de Dieu qui vous épargne de Son châtiment: «**Diront-ils que nous sommes assez nombreux pour nous défendre**» en prétendant qu'ils forment un groupe puissant qui vaincra. Non, jamais de ça. «**Votre nombre ne tardera pas à ployer et à être mis en déroute**». Bien au contraire, vous serez dispersés et vaincus.

Ibn Abbas a rapporté: «Pendant qu'il se trouvait sous un pavillon le jour de Badr, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'adressa à Dieu: *«Grand Dieu, je Te demande d'accomplir Ta promesse et Ton engagement. Si Tu veux, Tu ne seras plus jamais adoré désormais sur terre». Abou Bakr -que Dieu l'agrée- le tint par la main et lui dit: «Assez ô Messager de Dieu, tu as trop insisté auprès de ton Seigneur». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit en mettant sa cotte de mailles et en récitant:* «**Votre nombre ne tardera pas à ployer et à être mis en déroute. Au surplus, l'heure du jugement dernier est proche. Quelle heure douloureuse et pleine d'angoisse**» ***(Rapporté par Boukhari et Nassaï)***«[1]».

---

(1) روى البخاري، عن ابن عباس أن النبي ﷺ قال وهو في قبة له يوم بدر: «أنشدك عهدك ووعدك، اللهم إن شئت لم تعبد بعد اليوم في الأرض أبداً» فأخذ أبو بكر رضي الله عنه بيده، وقال: حسبك يا رسول الله ألححت على ربك، فخرج وهو يثب في الدرع، وهو يقول: ﴿سيهزم الجمع ويولون الدبر * بل الساعة موعدهم والساعة أدهى وأمر﴾

Ikrima rapporte: «Après la révélation de ces versets, Omar s'écria: «Quelle coalition sera-t-elle vaincue». Puis il poursuivit: «Mais en voyant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le jour de Badr portant sa cotte de mailles en les récitant, je compris leur interprétation en ce jour-même».

إِنَّ ٱلْمُجْرِمِينَ فِى ضَلَٰلٍ وَسُعُرٍ ﴿٤٧﴾ يَوْمَ يُسْحَبُونَ فِى ٱلنَّارِ عَلَىٰ وُجُوهِهِمْ ذُوقُوا۟
مَسَّ سَقَرَ ﴿٤٨﴾ إِنَّا كُلَّ شَىْءٍ خَلَقْنَٰهُ بِقَدَرٍ ﴿٤٩﴾ وَمَآ أَمْرُنَآ إِلَّا وَٰحِدَةٌ كَلَمْحٍۭ
بِٱلْبَصَرِ ﴿٥٠﴾ وَلَقَدْ أَهْلَكْنَآ أَشْيَاعَكُمْ فَهَلْ مِن مُّدَّكِرٍ ﴿٥١﴾ وَكُلُّ شَىْءٍ
فَعَلُوهُ فِى ٱلزُّبُرِ ﴿٥٢﴾ وَكُلُّ صَغِيرٍ وَكَبِيرٍ مُّسْتَطَرٌ ﴿٥٣﴾ إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى
جَنَّٰتٍ وَنَهَرٍ ﴿٥٤﴾ فِى مَقْعَدِ صِدْقٍ عِندَ مَلِيكٍ مُّقْتَدِرٍۭ ﴿٥٥﴾

'inna-l-mujrimûna fî ḍalâlin wa su'urin (47) yawma yusḥabûna fî-n-nâri
'alâ wujûhihim ḏûqû massa saqara (48) 'innâ kulla šay'in ḫalaqnâhu
biqadarin (49) wamâ 'amrunâ 'illâ wâḥidatun kalamḥim-bil baṣari (50)
walaqad 'ahlaknâ 'ašyâ'akum fahal mim mudakkirin (51) wa kullu
šay'in fa'alûhu fî-z-zuburi (52) wa kullu ṣaġîrin wa kabîrim mustaṭirun
(53) 'inna-l-muttaqîna fî jannâtin wa naharin (54) fî maq'adi ṣidqin 'inda
malîkim muqtadir (55).

Les méchants sont partagés entre l'égarement et la folie. (47) Les jours où ils seront traînés par la tête dans l'enfer, ils entendront ces mots: «Goûtez les tortures du feu». (48) Nous avons donné une juste proportion à tout ce que nous avons créé. (49) Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil. (50) Nous avons déjà anéanti des infidèles de votre espèce. N'y aurait-il personne qui réfléchisse?». (51) Toute leur vie est inscrite dans le Livre. (52) Grands ou petits, leurs actes y sont mentionnés. (53) Ceux qui craignent Allah vivront au milieu de jardins et de cours d'eau, (54) dans une tranquille résidence auprès d'un Maître tout-puissant. (55).

Tous les coupables qui auront suivi l'erreur en s'écartant de la vérité se trouvent dans l'égarement et la folie à cause de leur doute et leur tergiversation, ainsi sera le cas de quiconque n'aura pas cru ou

aura créé une innovation non-fondée en matière de religion. Et pour les punir **«Ils seront traînés par la tête dans l'enfer, ils entendront ces mots: «Goûtez les tortures du feu».**

Dieu a créé toute chose selon une proportion prédéterminée, car Il n'a rien laissé au hasard et tout a une règle et une finalité. Ceci est pareil aux dires divins: **«Il a créé toutes choses et a donné à chacune sa véritable proportion»** [Coran XXV, 2] et aussi à celui-ci: **«Lui qui calcule à l'avance et assigne un but à chaque chose»** [Coran LXXXVII, 3]. De ce verset les ulémas ont tiré un argument et une preuve de l'omnipotence de Dieu et Sa prédestination qui a anticipé toute création. Il connaissait déjà tout avant son avènement et que fut inscrit dans un Livre auprès de Lui. A ce propos Abou Houraira rapporte que les polythéistes de Qoraïch vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour discuter avec lui au sujet de la prédestination. Dieu fit cette révélation à cette occasion» ***(Rapporté par Mouslim, Ahmed et Tirmidzi).***

'Ata Ben Rabah a raconté: «J'allai trouver Ibn Abbas alors qu'il était en train de puiser de l'eau du puits Zamzam et le pan de son manteau mouillé. Je lui dis: «On vient de discuter sur le destin». Il s'exclama: «Les hommes ont-ils donné leurs avis sur ce sujet?» - Oui, dis-je. Il répliqua: «Par Dieu, ce verset n'a été révélé qu'à leur sujet: .**«Goûtez les tortures du feu». Nous avons donné une juste proportion à tout ce que nous avons créé»**. Ces gens-là sont les plus mauvais de cette communauté. Ne visitez pas leurs malades et ne faites pas la prière funéraire sur leurs morts. Si jamais je verrais l'un d'eux je lui crèverais les yeux avec mes deux mains» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Abdullah Ben 'Omar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dans chaque communauté il y a des mages, et les mages de ma communauté sont ceux qui renient le destin. S'ils tombent malades ne les visitez pas et s'ils meurent ne suivez pas leur convoi funèbre» ***(Rapporté par Ahmed).***

Et dans un autre hadith, il est dit: «Toute chose à été créée d'après une prédestination même l'indolence et l'intelligence» ***(-Rapporté par Mouslim et Ahmed d'asprès Ibn Omar).***

Al-Walid Ben 'Oubada raconte: «J'entrai chez mon père qui était gravement malade pensant qu'il va rendre l'âme bientôt. Je lui dis: «Père! donne-moi des conseils». Il demanda de l'aider pour s'asseoir et, une fois assis, il me dit: «O mon fils, tu ne goûteras pas la douceur de la foi ni connaîtras Dieu comme il se doit jusqu'à ce que tu croies à la prédestination impartie pour le bien et le mal». Et en lui demandant comment pourrai-je y arriver, il répliqua: «Il s'agit de croire que ce qui t'a manqué ne t'était pas destiné et que ce qui t'a atteint ne pouvait te manquer. O fils, J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Dieu a créé d'abord Le Calame (la plume) et lui dit: «Ecris» et le Calame a écrit tout ce qui aura lieu jusqu'au jour de la résurrection.» O fils, si tu meurs sans y croire tu entreras su Feu» *(-Rapporté par Ahmed, et Tirmidzi).*

Mouslim a rapporté d'après Abdullah Ben Amr que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a écrit les destins de ses créatures de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre». Et dans une version Ibn Wahb a ajouté: «Son Trône était sur l'eau» *(Rapporté par Mouslim et Tirmdzi).*

«Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil.» Ceci montre sans doute que tout ce que Dieu a décrété se réalise promptement surtout sur Ses créatures sans avoir besoin de le confirmer une deuxième fois.

«Nous avons déjà anéanti des infidèles de votre espèce» des hommes comme vous parmi les générations qui avaient mécru à nos Prophètes en les traitant de menteurs, comme Il a dit ailleurs: **«Il en fut de même autrefois pour leurs semblables qui étaient dans un doute irréductible»** [-Coran XXXIV, 54]. Tout ce que les hommes ont fait est consigné dans des livres entre les mains des anges. Chaque chose, petite ou grande, y est inscrite. Ces livres ne laissent rien sans le compter. Dans un hadith rapporté par Aicha -que Dieu l'agrée- le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui a dit: «O Aicha, méfie-toi des péchés même insignifiants car Dieu t'en demandera compte» *(-Rapporté par Ahmed, Nassaï et Ibn Maja).*

A l'inverse des incrédules, «ceux **qui craignent Allah vivront au milieu de jardins et de cours d'eau**» dans un séjour de vérité jouissant de

la satisfaction du Seigneur et de ses grâces auprès de lui le Tout-Puissant qui a tout créé.

Abdullah Ben 'Amr rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les hommes équitables seront auprès de Dieu sur des chaires en lumière à droite du Miséricordieux, sachant que Ses deux mains sont droites, ceux qui prononcent des sentences justes à l'égard de leurs proches parents et ceux qui sont sous leur autorité»* ***(Rapporté par Mouslim, Ahmed et Nassaï)***[1].

(1) روى الإمام أحمد، عن عبد الله بن عمرو يبلغ به النبي ﷺ قال: «المقسطون عند الله على منابر من نور عن يمين الرحمٰن، وكلتا يديه يمين، الذين يعدلون في حكمهم وأهليهم وما ولوا»



55 - SOURATE DU CLÉMENT

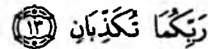
78 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate du Tonnerre.

Jaber -que Dieu l'agrée- a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit pour rencontrer ses compagnons et leur récita la sourate du Clément tout entière. Comme ils gardèrent le silence, il leur répliqua: «Cette nuit je l'ai récitée aux génies dont leur réaction était meilleure que la vôtre. Car chaque fois que je récitais: «**Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?**» ils répondaient: «Nous ne renierons aucun de Tes bienfaits, à Toi les louanges» ***(Rapporté par Tirmdzi, Al-Bazzar et Ibn Jarir).***

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

الرَّحْمَٰنُ ﴿١﴾ عَلَّمَ الْقُرْآنَ ﴿٢﴾ خَلَقَ الْإِنسَانَ ﴿٣﴾ عَلَّمَهُ الْبَيَانَ ﴿٤﴾
الشَّمْسُ وَالْقَمَرُ بِحُسْبَانٍ ﴿٥﴾ وَالنَّجْمُ وَالشَّجَرُ يَسْجُدَانِ ﴿٦﴾ وَالسَّمَاءَ رَفَعَهَا
وَوَضَعَ الْمِيزَانَ ﴿٧﴾ أَلَّا تَطْغَوْا فِي الْمِيزَانِ ﴿٨﴾ وَأَقِيمُوا الْوَزْنَ بِالْقِسْطِ
وَلَا تُخْسِرُوا الْمِيزَانَ ﴿٩﴾ وَالْأَرْضَ وَضَعَهَا لِلْأَنَامِ ﴿١٠﴾ فِيهَا فَاكِهَةٌ
وَالنَّخْلُ ذَاتُ الْأَكْمَامِ ﴿١١﴾ وَالْحَبُّ ذُو الْعَصْفِ وَالرَّيْحَانُ ﴿١٢﴾ فَبِأَيِّ آلَاءِ



Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Ar-Raḥmânu (1) 'allama-l-Qur'âna (2) ḫalaqa-l-'insâna (3) 'allanahu-l-nayâna (4) aš-šamsu wa-l-qamaru biḥusbânin (5) wa-n-najmu wa-š-šajaru yasjudâni (6) wa-s-samâ'a rafa'ahâ wa waḍa'a-l-mîzâna (7) 'alla tatġaw fî-l-mîzâni (8) wa 'aqîmû-l-wazna bil-qisṭi walâ tuḫsirû-l-mîzâna (9) wal-'arḍa waḍa'ahâ li-l-'anâmi (10) fîhâ fâkihatun wa-n-naḫlu ḏâtu-l-'-akmâmi (11) wal ḥabbu ḏû-l-'aṣfi wa-r-rayḥânu (12) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (13).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Le Clément (1) a révélé le Coran. (2) Il a créé l'homme. (3) Il lui a donné l'usage de la parole. (4) Le soleil et la lune se meuvent d'après les lois préétablies. (5) Les étoiles et les arbres rendent hommage à Allah. (6) Il a créé le ciel et conçu la balance (7) pour éviter les fraudes dans les mesures. (8) Donnez juste mesure et ne faussez pas la balance. (9) Il a aménagé la terre pour les être vivants. (10) Il l'a pourvue d'arbres fruitiers, de palmiers aux régimes soigneusement protégés, (11) des céréales aux tiges ondulantes et de plantes aromatiques. (12) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (13).

Dieu rappelle à Ses serviteurs Ses grâces et faveurs en commençant par le Coran ce Livre céleste qu'Il a rendu facile aussi bien à sa compréhension qu'à sa lecture et à sa récitation.

«Il lui a donné l'usage de la parole». Dieu a appris à l'homme la réthorique qui est la science de la parole qui, grâce à elle, peut facilement lire le Coran et le comprendre.

«Le soleil et la lune se meuvent d'après des lois préétablies» car leur révolution est bien déterminée d'après un calcul très précis de sorte **«que le soleil ne saurait plus atteindre la lune que la nuit dépasser le jour. Chaque élément évolue dans sa sphère»** [Coran XXXVI, 40] et dans cet autre Il a montré qu'Il **«a institué la nuit pour le repos, le soleil et la lune comme mesure du temps»** [Coran VI, 96].

«Les étoiles et les arbres rendent hommage à Allah» On a donné au

mot arabe cité dans le texte coranique «النجم» deux sens. D'après Ibn Abbas, il signifie «l'herbe» une opinion soutenue par Ibn Joubayr, As-Souddy, Soufian Al-Thawri et ibn Jarir. (Peut-être ils se sont basés sur un phénomène scientifique suivant lequel les plantes se penchent du côté de la lumière. Voilà le sens de cette prosternation). Quant à Moujahed, Al-Hassan et Qatada, ils ont dit que c'est bien l'étoile qui se trouve au ciel et ils se sont référés aux dires de Dieu: **«Ne vois-tu pas que tout ce qui peuple les cieux et la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux et une grande partie des hommes adorent Allah»** [Coran XXII, 18]. Cette interprétation s'avère être la plus logique, et c'est Dieu qui est le plus savant.

«Il a créé le ciel et conçu la balance». La balance signifie la justice **«Pour éviter les fraudes dans la mesure».** On peut interpréter cela de la façon suivante: Dieu créa les cieux et la terre en toute vérité et justice. afin que toute chose soit faite en vérité et justice. C'est pourquoi Il ordonne aux gens: **«Donnez juste mesure et ne faussez pas la balance»** Ne causez pas de tort aux hommes dans leurs biens, plutôt observez la mesure et le poids quand vous mesurez et quand vous pesez. On trouve dans le Coran plusieurs versets relatifs à ce commandement.

«Il a aménagé la terre pour les êtres vivants» en y jetant les montagnes hautes ou moins élevées pour que la terre ne branle pas et afin que les hommes y puissent vivre avec toute quiétude. On y trouve les fruits de différentes espèces, formes, saveurs et couleurs, et **«de palmiers aux régimes soigneusement protégés»** Dieu a cité les palmiers en particulier à cause de leur multiple utilité. Des céréales aux tiges ondulantes et de plantes oromatiques». Certains exégètes, en commentant ce verset, ont dit: «الحب» signifie le froment, l'orge et autre «الرّيحان» sont les feuilles qui couvrent la tige quand les grains sont formés dans l'épi.

«Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?» Le mot «آلاء» cité dans le texte arabe ne signifie pas: «attributs» mais plutôt «bienfaits» qui lui donne le sens exact surtout que Dieu a commencé par énumérer quelques-uns au début de la sourate. Ceci est adressé aux deux charges: les humains et les génies. Et nous autres, nous ne renions plus ces bienfaits et nous louons Dieu le Très Haut pour nous

avoir accordé tant de Ses grâces et faveurs.

خَلَقَ ٱلْإِنسَٰنَ مِن صَلْصَٰلٍ كَٱلْفَخَّارِ ﴿١٤﴾ وَخَلَقَ ٱلْجَآنَّ مِن مَّارِجٍ مِّن
نَّارٍ ﴿١٥﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿١٦﴾ رَبُّ ٱلْمَشْرِقَيْنِ وَرَبُّ ٱلْمَغْرِبَيْنِ ﴿١٧﴾
فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿١٨﴾ مَرَجَ ٱلْبَحْرَيْنِ يَلْتَقِيَانِ ﴿١٩﴾ بَيْنَهُمَا بَرْزَخٌ لَّا يَبْغِيَانِ
﴿٢٠﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٢١﴾ يَخْرُجُ مِنْهُمَا ٱللُّؤْلُؤُ وَٱلْمَرْجَانُ ﴿٢٢﴾ فَبِأَيِّ
ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٢٣﴾ وَلَهُ ٱلْجَوَارِ ٱلْمُنشَـَٔاتُ فِى ٱلْبَحْرِ كَٱلْأَعْلَٰمِ ﴿٢٤﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ
رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٢٥﴾

ḫalaqa-l-'insâna min ṣalṣâlin kal-faḫḫâri (14) wa ḫalaqa-l-jâna mim-mârijim min nârin (15) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (16) rabbu-l-mašriqayini wa rabbu-l-maġribayni (17) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (18) maraja-l-baḥrayni yaltaqiyâni (19) baynahumâ barzaḫun lâ yabġiyâni (20) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (21) yaḫruju minhumâ-l-lu'lû'u wa-l-marjânu (22) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (23) walahu-l-jawâri-l-munša'âtu fî-l-baḥri kal-'a'lâmi (24) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (25).

Il a créé l'homme avec l'argile de potier.. (14) Il a créé les génies d'une flamme fulgurante. (15) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (16) Il est le Maître des deux levants et des deux couchants. (17) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (18) Il a séparé l'eau douce et l'eau salée primitivement confondues. (19) Il a établi entre elles une barrière qui les départage. (20) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (21) On tire de l'une et de l'autre des perles et du corail. (22) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (23) Les vaisseaux qui sillonnent les mers comme des montagnes Lui appartiennent. (24) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (25).

Dieu créa l'homme de l'argile comme la poterie et les génies. (djinns) de «l'extrémité» de la flamme du feu comme a avancé Ibn Abbas ou du feu pur d'après Ibn Abbas aussi, Ikrima, Moujahed, Ad-Dahak et d'autres. L'imam Ahmed rapporte d'après Aicha -que Dieu

l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les anges sont créés de lumière, les génies d'un feu pur et Adam comme on vous l'a décrit»* ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

«Il est le Maître des deux levants et des deux couchants» Il s'agit du levant du soleil dans chacune des deux saisons: l'été et l'hiver ainsi de son couchant. Comme il y a dans ce changement -même léger- dans le levant et le couchant du soleil de l'intérêt pour les hommes, Dieu leur en rappelle.

«Il a séparé l'eau douce et l'eau salée primitivement confondues». Dieu a permis à l'eau de la mer et celle de la rivière, comme on le remarque sur terre, de se rencontrer mais chacune d'elle ne dépasse pas une barrière qui sépare l'une de l'autre. Nous avons déjà parlé de ce phénomène en commentant la sourate de la Distinction (Voir Coran XXV, 53).

De ces deux variétés d'eau, les perles et le corail proviennent. Dieu a dit ailleurs: **«Toutes les deux produisent des poissons à la chair délicate et des pierres qui servent de parures»** [Coran XXXV, 12]. Cette chair délicate et fraîche est celle des poissons et des fruits maritimes. Quant aux pierres précieuses, a dit l'auteur de cet ouvrage, on ne les extrait que des eaux salées. Ibn Abbas, de sa part, à précisé: «Toute goutte de pluie qui tombe du ciel et pénètre dans une coquille, produit une perle». Comme ces pierres qui servent de parures aux gens, constituent un bienfait de Dieu, Il le rappelle aux hommes et dit: **«-Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?».**

Les navires qui courent en mer paraissent être élevés sur l'eau comme des montagnes. Ce mode de déplacement entre une région ou un pays à un autre, assure aux hommes les moyens de subsistance en faisant des négoces et des transactions suivies d'import et d'export. Il peut être aussi pour le divertissement et le tourisme. 'Amra Ben

---

(1) وروى الإمام أحمد عن عائشة قالت، قال رسول الله ﷺ: «خُلقت الملائكةُ من نور، وخلق الجان من مارج من نار، وخلق آدم مما وصف لكم»

Souwayd rapporte qu'il était une fois avec 'Ali Ben Abi Taleb sur la rive de l'Euphrate quand ils virent un navire déployant ses voiles. Ali étendit alors sa main et s'écria: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- a dit: **«Les vaisseaux qui sillonnent les mers comme des montagnes lui appartiennent»**. Par celui qui a fait laisser ces vaisseaux voguer sur l'eau, je n'ai pas tué 'Othman ni incité à son meurtre» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***

كُلُّ مَنْ عَلَيْهَا فَانٍ ﴿٢٦﴾ وَيَبْقَىٰ وَجْهُ رَبِّكَ ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ ﴿٢٧﴾ فَبِأَيِّ آلَاءِ
رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٢٨﴾ يَسْأَلُهُ مَن فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ كُلَّ يَوْمٍ هُوَ فِي شَأْنٍ ﴿٢٩﴾
فَبِأَيِّ آلَاءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٣٠﴾

kulu man 'alayha fânin (26) wa yabqâ wajhu rabbika ḏû-l-jalâli wa-l-'-ikrami (27) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (28) yas'aluhu man fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi kulla yawmin huwa fi ša'nin (29) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (30).

Tout ce que porte la terre est périssable. (26) Seule demeurera la face de Ton Seigneur auréolée de majesté et de noblesse. (27) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (28) Tout ce qui est dans les cieux et la terre a recours à Lui. Chaque jour, quelque œuvre nouvelle l'occupe. (29) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous. (30).

Tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre périra sauf ce que Dieu a excepté et il ne restera que la face du Seigneur pleine de majesté et de noblesse. Dieu le Béni et l'Exalté ne mourra plus, et dans ce verset Il fait connaître que tout ce qu'il a créé disparaitra un jour. il est dit dans une invocation formulée par le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- : «O Toi le vivant qui subsistes par Toi-même, Créateur des cieux et de la terre, plein de majesté et de munificence. Il n'y a de Dieu que Toi. Nous implorons Ta miséricorde. Amende nos situations et affaires et ne nous laisse à nous-même ne serait-ce qu'un clin d'œil ni à une autre créature» Et Ach-Cha'bi d'insister: «Il ne faut pas s'arrêter, en lisant ou en récitant le Coran, au premier verset, plutôt il faut le lier au suivant» (sous entendant les deux versets 26 et 27).

Dans ce verset Dieu se qualifie d'être le digne de majesté et de munificence. Il faut donc qu'on Le respecte sans lui désobéir et qu'on lui obéisse sans enfreindre Ses ordres et lois. Tout ce qui peuple la terre périra sans aucune distinction et les hommes seront rassemblés au jour dernier pour être jugés avec toute équité.

«Tout ce qui est dans les cieux et la terre a recours à Lui» étant toujours besoin de lui pour réaliser tous leurs projets. Quant à Lui, «**Chaque jour, quelque œuvre nouvelle l'occupe»** Al-A'mach l'a commenté en disant: «Ces œuvres consistent à exaucer qui L'implore, à donner au demandeur, ou à libérer un capturé ou guérir un malade». D'autres ont ajouté à cela: à pardonner à un pécheur, à délivrer d'une angoisse, à tirer d'une gêne, bref, aussi bien ceux qui sont au ciel qu'aux habitants de la terre demandent Son secours dans toutes leurs affaires. Mounib Al-Azdi rapporte: «Un jour, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a récité ce verset: **«Chaque jour, quelque œuvre nouvelle l'occupe»**. On lui demanda: «Quelle est cette œuvre ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Elle consiste à pardonner un péché, à délivrer d'une gêne, à élever certains hommes et à baisser d'autres» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

Ibn Abbas a dit: «Dieu créa la Tablette gardée d'une grande perle blanche dont les deux volets sont faits de rubis, Sa plume est une lumière. Son livre est aussi une lumière. Les deux extrémités de cette Tablette sont séparées par une distance équivalente à celle qui sépare les cieux de la terre. Chaque jour Il y regarde trois cent soixante fois, et après chaque regard Il crée un chose, fait mourir, donne la vie, rend puissant ou humilie qui Il veut et fait ce qu'il veut.

سَنَفْرُغُ لَكُمْ أَيُّهَ الثَّقَلَانِ (٣١) فَبِأَيِّ آلَاءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ (٣٢) يَا مَعْشَرَ الْجِنِّ
وَالْإِنسِ إِنِ اسْتَطَعْتُمْ أَن تَنفُذُوا مِنْ أَقْطَارِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ فَانفُذُوا لَا تَنفُذُونَ
إِلَّا بِسُلْطَانٍ (٣٣) فَبِأَيِّ آلَاءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ (٣٤) يُرْسَلُ عَلَيْكُمَا شُوَاظٌ مِّن نَّارٍ
وَنُحَاسٌ فَلَا تَنتَصِرَانِ (٣٥) فَبِأَيِّ آلَاءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ (٣٦)

sanafrugu lakum 'ayyuha-ṯ-ṯaqalâni (31) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ

tukaddibâni (32) ya ma'šara-l-jinni wa-l-'insi 'ini-s-tata'tum 'an tanfudû min 'aqtâri-s-samâwâti wa-l-'ardi fanfudû lâ tanfudûna 'illâ bisultânin (33) fa bi 'ayyi 'âlâ''i rabikumâ tukaddibâni (34) yursilu 'alaykuma šuwâzum min nârin wa nuhâsin falâ tantasirâni (35) fa bi 'ayyi 'âlâ''i rabikumâ tukaddibâni (36).

Un jour viendra où nous n'aurons plus à nous occuper que de vous, ô hommes et génies. (31) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (32) O assemblée d'hommes et de génies, si vous vous croyez capables de vous évader des cieux et de la terre, faites-le. Mais vous ne pourrez le faire qu'avec mon assentiment. (33) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (34) Un ouragan de feu sera déchaîné contre vous. Ainsi qu'un ouragan d'airin. Vous serez contre eux sans défense. (35) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (36).

L'expression: «**où nous n'aurons plus à nous occuper que de vous**» on ne doit pas la comprendre à la lettre car Dieu, à Lui la puissance et la gloire, aucune préoccupation ne pourrait le rendre incapable de s'occuper d'une autre affaire. Elle signifie: «Je vous prendrai à l'improviste» et ceci constitue une menace aux hommes et aux génies qu'ils vont être jugés un jour.

«**O assemblée d'hommes et de génies, si vous vous croyez capables de vous évader des cieux et de la terre, faites-le. Mais vous ne pourrez le faire qu'avec mon assentiment**». L'auteur de cet ouvrage a commenté ce verset de la façon suivante: vous ne pourrez pas fuir le destin de Dieu et ce qu'Il a décrété là où que vous soyez. Le jour du Rassemblement, les anges cerneront tous les hommes de toutes parts, en formant sept rangées pour empêcher quiconque voudra s'évader.

N.B. D'après une interprétation récente, le sens de ce verset est le suivant: «O peuple de génies et des hommes, vous ne pouvez sortir des domaines des cieux et de la terre qu'à l'aide d'ún pouvoir. Ce pouvoir est celui de la science où certains ont pu traverser la zone sphérique pour monter à la lune par exemple. Et ceci confirme bien les dires de Dieu: «- **qu'avec mon assentiment»** ***en conférant à l'homme ce pouvoir scientifique.*** **(Le traducteur).**

«**Un ouragan de feu sera déchaîné contre vous...**» C'est à dire: Si l'un d'entre vous, au jour du Jugement, pensera à s'évader, on lancera

contre lui des flammes ardentes et de cuivre fondu, et les anges le rendront au Feu, et ainsi **«vous serez contre eux sans défense»** et vous ne serez plus secourus.

فَإِذَا ٱنشَقَّتِ ٱلسَّمَآءُ فَكَانَتْ وَرْدَةً كَٱلدِّهَانِ ﴿٣٧﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ
﴿٣٨﴾ فَيَوْمَئِذٍ لَّا يُسْـَٔلُ عَن ذَنۢبِهِۦٓ إِنسٌ وَلَا جَآنٌّ ﴿٣٩﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا
تُكَذِّبَانِ ﴿٤٠﴾ يُعْرَفُ ٱلْمُجْرِمُونَ بِسِيمَٰهُمْ فَيُؤْخَذُ بِٱلنَّوَٰصِى وَٱلْأَقْدَامِ ﴿٤١﴾ فَبِأَيِّ
ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٤٢﴾ هَٰذِهِۦ جَهَنَّمُ ٱلَّتِى يُكَذِّبُ بِهَا ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٤٣﴾ يَطُوفُونَ
بَيْنَهَا وَبَيْنَ حَمِيمٍ ءَانٍ ﴿٤٤﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٤٥﴾

fa-'iḏâ-n-šaqqati-s-samâ'u fakânat wardatan kaddihâni (37) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (38) fayawma 'iḏil-la yus'alu 'an ḏambihî 'insun walâ jâmun (39) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (40) yu'rafu-l-mujrimûna bisimâhum fayu'ḫḏu bi-n-nawaṣî wal'aqdâmi (41) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (42) hâḏihî jahannamu-l-latî yukaḏḏibu bihâ-l-mujrimûna (43) yaṭûfûna baynahâ wa bayna ḥamîmin 'ânin (44) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (45).

Lorsque le ciel se fendra et prendra une teinte de rose luisant. (37) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (38) Ce jour-là, les hommes et les génies ne seront plus admis à se repentir de leurs péchés. (39) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (40) Les coupables seront reconnaissables à une marque. Ils seront saisis par les cheveux et les pieds. (41) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (42) Voici l'enfer que les coupables traitaient de mensonge. (43) Ils ne feront qu'aller et venir entre les flammes et l'eau bouillante.. (44) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (45).

Au jour de la résurrection, le ciel se fendra, un phénomène confirmé par plusieurs versets du Coran dont voici quelques-uns:

- **«Le ciel s'ouvrira et s'effondera»** [Coran LXIX, 16].

- **«Le jour où le ciel s'ouvrira pour laisser passer les nuages et où les anges feront irruption sur terre»** [Coran XXV, 25].

- Lorsque le ciel se fendra obéissant ainsi à la volonté de son Maître et ne pouvant pas ne pas obéir» [Coran LXXXIV, 1-2].

Le terme arabe «الدهان» fut le sujet de plusieurs interprétations, concernant le ciel après son fendillement:

- L'auteur a dit: il sera fondu tel que l'argent dans un creuset et prendra de toutes les couleurs: rouge, jaune, bleue, verte etc. et ceci à cause des affres du jour de la résurrection.

- Ibn Abbas a dit: il deviendra écarlate comme le cuir rose.

- Pour Ibn Jouraïj, le ciel deviendra comme de l'huile fondue sous l'effet de la chaleur ardente de la Géhenne.

- Quant à As-Souddy, il ressemblera d'abord à une mule rose puis sera comme la lie de l'huile.

-«**Ce jour-là, les hommes et les génies ne seront plus admis à se repentir de leurs péchés**». Ce verset est pareil aux dires divins: «**Ce jour-là, les hommes seront muets de terreur. Leurs excuses ne seront plus admises**» [Coran LXXVII, 35-36]. Dieu leur demandera compte de tout ce que leurs mains ont perpétré dans le bas monde. Et Ibn Abbas d'ajouter: «Comme Dieu sera au courant de toutes leurs œuvres, Il leur demandera: «Pourquoi avez-vous fait telle chose et telle chose». Le commentaire de Qatada est le suivant: «Leurs bouches seront scellées et on demandera à leurs membres de parler». Moujahed, de sa part, a avancé: «Les anges ne seront plus interrogés sur les coupables mais ceux-ci seront reconnus à leurs marques». Il se peut, comme a dit l'auteur, que cela aura lieu après la séparation des coupables qui seront rangés à gauche pour être précipités en enfer et alors on ne leur demandera pas compte de leurs péchés, tout comme les fidèles qui seront connus à leurs marques dues à leurs ablutions et leurs prosternations.

«**Ils seront saisis par les cheveux et les pieds**». D'après les différents dires des exégètes, on liera la tête du coupable à ses pieds par les chaines et on lui tordera le dos. «**Voici l'enfer que les coupables traitaient de mensonge**» il est présent devant vous et vous ne pouvez plus maintenant le renier. On leur dira ceci à titre de réprimande et de blâme. «**Ils ne feront qu'aller et venir entre les flammes et l'eau bouillante**»

Après le supplice du Feu on leur donnnera à boire de l'eau bouillante ou de l'airain fondu qui déchirera leurs entrailles. Tel sera le sort des infidèles pour prix de leur incrédulité. Quand à la récompense des croyants, elle est mentionnée dans les versets qui s'ensuivent.

وَلِمَنْ خَافَ مَقَامَ رَبِّهِۦ جَنَّتَانِ ﴿٤٦﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٤٧﴾ ذَوَاتَآ أَفْنَانٍ
﴿٤٨﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٤٩﴾ فِيهِمَا عَيْنَانِ تَجْرِيَانِ ﴿٥٠﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا
تُكَذِّبَانِ ﴿٥١﴾ فِيهِمَا مِن كُلِّ فَٰكِهَةٍ زَوْجَانِ ﴿٥٢﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٥٣﴾

wa liman ḫâfa maqâma rabbihî jannatâni (46) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (47) ḏawâtâ 'afnânin (48) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (49) fîhima 'aynâni tajriyâni (50) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (51) fîhimâ min kulli fâkihatin zawjâni (52) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (53).

Ceux qui se seront inclinés devant la noblesse de leur Seigneur auront deux jardins. (46) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (47) Ombragés d'arbres. (48) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (49) Parcourus par deux sources d'eau vive. (50) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (51) Produisant deux espèces de chaque variété de fruits. (52) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous. (53).

Certains exégètes ont avancé que le premier verset fut révélé au sujet d'Abou Bakr As-Sidiq. Atya Ben Qais a précisé qu'il fut descendu au sujet d'un homme qui a dit un jour aux siens: «A ma mort, brûlez mon cadavre, peut-être tromperai-je ainsi Dieu». Mais après un jour et une nuit il se repentit et Dieu accepta son repentir et le fit entrer au Paradis» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***. Mais d'après Ibn Abbas, ce verset concerne tous les hommes car Dieu a dit dans une autre sourate: **«En revanche, ceux qui auront respecté leur Seigneur et vaincu leurs passions auront le paradis pour séjour»** [Coran LXXIX 40-41]. Il s'agit donc, en général, de quiconque redoute la comparution devant son Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - sans préférer ce bas monde à l'autre, est convaincu que l'au-delà est meilleur, se sera acquitté de toutes ses obligations religieuses, se sera interdit tout ce

que Dieu a prohibé, ainsi il aspirera à entrer au Paradis.

A ce propos Abdullah Ben Qais rapporte que le Messager de Dieu a dit: *«Deux jardins en argent ainsi que leurs vases et tout ce qu'ils renferment, et deux jardins en or ainsi que leurs vases et tout ce qu'ils renferment. Rien se sépare les gens de la vue de leur Seigneur que le voile de la Majesté de son visage au jardin d'Eden»* ***(Rapporté par Boukhari et d'autres)***[1].

Abou Ad-Darda rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a recité un jour le verset précité. Il lui demanda: «Et si l'homme a forniqué ou volé?» A la troisième fois il l'assura qu'il aura ces deux jardins même s'il a commis l'adultère et le vol (et s'est repenti malgré Abou Ad-Darda'».

Ce verset concerne aussi bien les génies que les humains et affirme que les croyants parmi les génies entreront au Paradis tout comme les hommes. Et c'est pourquoi Dieu rappelle cette grande faveur à ces deux espèces de créatures.

Dans ces deux jardins, il y des arbres fruitiers aux ramures de toutes sortes et chaque branche porte des fruits divers selon les dires de 'Ata. Quant à Al-Rabi' Ben Anas, il a dit que les branches des arbres donnent une ombre à perte de vue. Et Asma la fille d'Abou Bakr a rapporté avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Au Paradis, le cavalier marche cent ans sous l'ombre- ou suivant une autre variante: cent cavaliers peuvent être sous l'ombre d'un seul arbre- On y trouve des lits de repos en or et le fruit est grand autant qu'une jarre» ***(Rapporté par Tirmidzi).***

«Parcourus par deux sources d'eau vive» pour l'arrosage des arbres afin de donner des fruits divers. Al-Hassan Al-Basri a précisé que la première source s'appelle «Tasnim» et l'autre «Salsabil» **«Produisant**

---

(1) عن عبد الله بن قيس، أن رسول الله ﷺ قال: «جنتان من فضة آنيتهما وما فيهما، وجنتان من ذهب آنيتهما وما فيهما، وما بين القوم وبين أن ينظروا إلى ربهم عزّ وجلّ إلا رداء الكبرياء على وجهه في جنة عدن»

deux espèces de chaque variété de fruits» Au paradis il y aura donc de toutes les espèces de fruits et aussi ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu et esprit humain n'a imaginé. Ibn Abbas dit à cet égard: «-Toute espèce de fruits sucrés ou amers qui se trouve au bas monde on la trouve au Paradis mais ces fruits ne se ressemblement que par les noms, quant aux qualités, elles sont différentes».

مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ فُرُشِۭ بَطَآئِنُهَا مِنْ إِسْتَبْرَقٍۚ وَجَنَى ٱلْجَنَّتَيْنِ دَانٍ ﴿٥٤﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا
تُكَذِّبَانِ ﴿٥٥﴾ فِيهِنَّ قَٰصِرَٰتُ ٱلطَّرْفِ لَمْ يَطْمِثْهُنَّ إِنسٌ قَبْلَهُمْ وَلَا جَآنٌّ ﴿٥٦﴾
فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٥٧﴾ كَأَنَّهُنَّ ٱلْيَاقُوتُ وَٱلْمَرْجَانُ ﴿٥٨﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ
رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٥٩﴾ هَلْ جَزَآءُ ٱلْإِحْسَٰنِ إِلَّا ٱلْإِحْسَٰنُ ﴿٦٠﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ
رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٦١﴾

muttaki'îna 'alâ furušim baṭâ'inuha min 'istabraqin wa janâ-l-janntayni dânin (54) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (55) fîhinna qâṣiratu-ṭ-ṭarfi lam yaṭmiṯhunna 'insun qablahum walâ jâ'nnun (56) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (57) ka'annahunna-l-yâqûtu wal-marjânu (58) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (59) hal jazâ'u-l-'iḥsâni 'illâ-l-'iḥsânu (60) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaḏḏibâni (61).

Ils se reposeront sur des lits couverts de soie. Les fruits des deux jardins seront à portée de leur main. (54) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (55) Ils y trouveront des épouses dont les regards ne brilleront que pour eux et que n'auront approchées ni homme ni génie. (56) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous. (57) Elles auront l'éclat du rubis et du corail. (58) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous? (59) La récompense du bien saurait-elle autre chose que du bien?. (60) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (61).

Les bienheureux du Paradis seront accoudés et étendus sur des lits dont les doublures sont en soie épaisse. On a dit aussi: en soie épaisse brodées d'or. Ibn Mass'oud a ajouté: «Si les doublures sont faites en soie, qu'en pensez vous des couvertures proprement dites?».

«Les fruits des deux jardins seront à portée de leur main» faciles à

cueillir tellement tout près d'eux de sorte qu'ils n'éprouveront aucune fatigue pour en prendre à n'importe quel moment, comme Dieu en a parlé dans ce verset: **«Des ombres épaisses les couvriront et des fruits s'offriront d'eux-mêmes à leurs mains»** [Coran LXXVI, 14]. Il suffit à l'un d'entre eux de désirer un fruit quelconque pour qu'il soit à portée de sa main pour le prendre.

Sur ces lits **«ils y trouveront des épouses dont les regards ne brilleront que pour eux»** c'est à dire elles sont chastes au regard pudique et ne voient au Paradis d'autres hommes meilleurs que leurs maris. On a rapporté que l'une d'elles dira à son mari: «Par Dieu, je ne trouve pas une chose dans tout le Paradis qui soit plus belle que toi, et rien ne m'y est préférable plus que toi. Louange à Dieu qui t'a créé pour moi et m'a créée pour toi». **«et que n'auront approchées ni homme ni génie»** plutôt elles sont pures, chastes, aimantes et d'égale jeunesse. Ce verset démontre aussi que les croyants parmi les génies entreront au Paradis. On demanda une fois à Doumra Ben Habib: «Les génies entreront-ils au paradis?» Il répondit: «Certes oui et se marieront d'avec des génies femelles tout comme les humains».

Puis Dieu décrit ces épouses en les comparant au rubis et au corail dans leur pureté et leur blancheur. A cet égard Abdullah Ben Mass'oud rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La femme au Paradis est tellement blanche qu'on puisse voir la moelle de sa jambe à travers soixante-dix robes» Tel est le sens des dires de Dieu: **«Elles auront l'éclat du rubis et du corail»** Car le rubis est une pierre précieuse très pure, si tu fais entrer un fil à travers elle tu le vois facilement» ***(Rapporté par Tirmidzi).***

Mouhammed Ben Sirine a dit une fois à ses compagnons: «Il y a une chose que vous devez ou bien s'en enorgueillir ou bien la débattre, qui sont les plus nombreux au paradis: les hommes ou les femmes?» Abou Houraira lui répondit: «Aboul Qassem -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a-t-il pas dit: *«Le premier groupe qui entrera au Paradis aura l'éclat de la lune quand elle est pleine. Ceux qui les suivent brilleront comme l'étoile la plus lumineuse. Chacun d'eux aura deux épouses si belles qu'on pourra voir la moelle de la jambe de l'une d'elles à travers la chair. Il n'y aura plus de célibataires au Paradis»* ***(Rapporté par***

***Boukhari et Mouslim)*[1].**

L'imam Ahmed rapporte d'après Anas que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Partir de bon matin ou de soir pour combattre dans la voie de Dieu vaut mieux que ce bas monde et ce qu'il contient. La distance des deux extrémités d'un arc, au Paradis, ou suivant une variante: la place qu'occupe un fouet vaut mieux que le bas monde et ce qu'il contient. Si une femme du Paradis avait apparu aux habitants de la terre, elle aurait rempli de son parfum l'espace compris entre eux. Son voile à la tête vaut mieux que le bas monde et ce qu'il contient»* ***(Rapportéé par Ahmed et Boukhari)*[2].**

«La récompense de bien saurait-elle être autre chose que du bien?» Et ceci n'est réservé que pour ceux qui auront fait les bonnes œuvres dans le bas monde, et Dieu le confirme aussi dans ce verset: «**Ceux qui font le bien recevront une belle récompense et même plus»** [Coran X, 26]. Anas Ben Malek a dit: «Après avoir récité ce verset: «**La récompense du bien saurait-elle être autre chose que du bien»** le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous dit: «Savez-vous ce que votre Seigneur a dit?». On lui répondit: «Dieu et Son Messager sont les mieux informés». Et lui de répliquer: «Y-a-t-il autre que le paradis comme récompense à celui auquel Je lui ai accordé l'inspiration de proclamer et de témoigner de Mon unicité?» ***(Rapporté par Baghawi).***

وَمِن دُونِهِمَا جَنَّتَانِ ﴿٦٢﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٦٣﴾ مُدْهَآمَّتَانِ ﴿٦٤﴾

---

(1) وعن محمد بن سيرين قال: إما تفاخروا وإما تذاكروا، الرجال أكثر في الجنة أم النساء، فقال أبو هريرة: أو لم يقل أبو القاسم ﷺ: «إن أول زمرة تدخل الجنة على صورة القمر ليلة البدر، والتي تليها على ضوء كوكب دري في السماء، لكل إمرئ منهم زوجتان اثنتان يرى مخ ساقهما من وراء اللحم وما في الجنة أعزب؟»

(2) وروى الإمام أحمد، عن أنس أن رسول الله ﷺ قال: «لغدوة في سبيل الله أو روحة خير من الدنيا وما فيها، ولقاب قوس أحدكم أو موضع قده ـ يعني سوطه ـ من الجنة خير من الدنيا وما فيها، ولو أطلعت امرأة من نساء أهل الجنة إلى الأرض لملأت ما بينهما ريحاً ولطاب ما بينهما، ولنصيفها على رأسها خير من الدنيا وما فيها»

فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٦٥﴾ فِيهِمَا عَيْنَانِ نَضَّاخَتَانِ ﴿٦٦﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا
تُكَذِّبَانِ ﴿٦٧﴾ فِيهِمَا فَٰكِهَةٌ وَنَخْلٌ وَرُمَّانٌ ﴿٦٨﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٦٩﴾
فِيهِنَّ خَيْرَٰتٌ حِسَانٌ ﴿٧٠﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٧١﴾ حُورٌ مَّقْصُورَٰتٌ فِى
ٱلْخِيَامِ ﴿٧٢﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٧٣﴾ لَمْ يَطْمِثْهُنَّ إِنسٌ قَبْلَهُمْ وَلَا جَآنٌّ
﴿٧٤﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٧٥﴾ مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ رَفْرَفٍ خُضْرٍ وَعَبْقَرِىٍّ حِسَانٍ
﴿٧٦﴾ فَبِأَيِّ ءَالَآءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ ﴿٧٧﴾ تَبَٰرَكَ ٱسْمُ رَبِّكَ ذِى ٱلْجَلَٰلِ وَٱلْإِكْرَامِ ﴿٧٨﴾

wa min dûnihimâ jannatâni (62) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (63) muddahâmmatâni (64) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (65)fîhimâ 'aynâni naddâhatâni (66) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukadd ibâni (67) fîhimâ fakihatun wa nahlun wa rummânun (68) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (69) fîhinna hayrâtun hisânun (70) fa bi '-ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (71) hûrum maqsûrâtun fî-l-hiyâmi (72) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (73) lam yatmithunna 'insun qablahum walâ jânnun (74) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (75) muttaqi'îna 'alâ rafrafin hudrin wa 'abqariyyin hisânin (76) fa bi 'ayyi 'âlâ'i rabikumâ tukaddibâni (77) tabâraka-smu rabbika dî-l-jalâli wa-l-'-ikrâm (78).

Outre ces deux jardins, il y en aura deux autres.. (62) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (63) D'un vert sombre. (64) Lequel des attribut de votre Seigneur renierez-vous?. (65) Arrosés par deux sources abondantes. (66) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (67) On y trouvera à profusion des fruits, des palmiers et des grenadiers.. (68) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (69) Des femmes belles et pudiques. (70) Lequel des attributs de votre Seigneur renirez-vous?. (71) Eclatantes de blancheur et logées dans des pavillons. (72) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (73) Aucun homme ni génie ne les auront apprcohées. (74) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (75) Epouses et époux reposeront sur des canapés d'étoffe verte rehaussée de magnifiques tapisseries. (76) Lequel des attributs de votre Seigneur renierez-vous?. (77) Gloire à ton Seigneur, le Majestueux et le Noble. (78).

En deça des deux jardins décrits dans les versets précédents, il y en a deux autres qui leur sont inférieurs. Les premiers sont réservés aux bienheureux qui sont proches de Dieu, comme l'a expliqué Abou Moussa, et les deux autres aux gens de la dextre. Ils sont d'un vert sombre à cause de l'eau qu'ils reçoivent toujours, ou à cause de l'ombre que forment les branches des arbres. Ces deux derniers jardins sont arrosés par deux sources abondantes tandis que les deux premiers par des sources jaillissantes d'eau qui coulent à flots.

Ces jardins contiennent des fruits, des palmiers et des grenadiers. Les deux derniers sont cités et spécifiés à cause de leur avantage sur les autres fruits. Omar Ben Al-Khattab raconte: «Des juifs vinrent trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui demandèrent: «O Mouhammed, y-a-t-il des fruits au Paradis?» Il leur répondit: «Certes oui et aussi des palmiers et des genadiers» - Les habitants du Paradis, dirent-ils, mangeront comme les hommes mangent dans le bas monde? - Et lui de répliquer: «Certes oui et beaucoup plus encore». Ils lui redemandèrent: «Satisferont-ils leur besoin naturel?» - Non, rétorqua-t-il, ils transpireront et tout ce qui se trouve dans leurs ventres sortira (comme une sueur)».

A propos des dattiers du Paradis Ibn Abbas a dit: «Les branches servent (comme de tissu) pour en confectionner les habits. Les feuilles sont en or rouge, les troncs en émeraude verte, les dattes sont plus savoureuses que le miel, plus douces que le lait et sans noyaux».

Au Paradis, il y en a **«des femmes belles et pudiques»** qui jouissent d'un bon caractère et d'un joli visage, et elles sont cloitrées dans leurs tentes dont les regards sont chastes. A cet égard, Abdullah Ben Mass'oud a avancé: «Pour tout musulman il y aura une femme belle et portée au bien, à chacune une tente munie de quatre portes. Chaque jour il reçoit une épouse en tant que don ou une haute considération. Ces femmes n'étaient avant cela ni joyeuses ni ambitieuses, ni parfumées. Elles sont des houris aux grands yeux qui ressemblent à des perles dans leurs coquilles».

«... et logées dans des pavillons». Au sujet de ce pavillon - ou cette tente-, Abdullah Ben Qaïs rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au Paradis, il y a une tente formée d'une*

perle creuse dont sa largeur est de soixante miles. A chaque coin, il y aura des épouses que les croyants fréquenteraient de sorte qu'aucune d'elles ne puisse voir l'autre» ***(Rapporté par Bukhari)***[1].

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, rapporte Abou Sa'id, a dit: «Au moins favorisé parmi les habitants du Paradis on donnera quatre-vingt-mille servants et soixante-douze femmes. Et on lui dressera une tente faite de perles, de chrysolite et de rubis, dont sa largeur équivaut à la distance qui sépare Al-Jabia de San'a» ***(-Rapporté par Tirmidzi).***

Les bienheureux du Paradis seront accoudés sur des coussins et des draps verts et sur de beaux tapis.

Après que Dieu ait montré comment les habitants y vivront et les faveurs qui leur seront octroyées, Il rappelle aussi bien les génies que les hommes: Quels bienfaits de votre Seigneur, tous deux, vous nierez?. Nous implorons le Seigneur de nous faire au nombre de ces bienheureux.

«Gloire à ton Seigneur, le Majestueux et le Noble» Il est digne d'être glorifié et qu'on lui obéisse, de le vénérer et L'adorer, de lui être reconnaissant sans renier ses bienfaits et de le mentionner toujours sans l'oublier. Entre autres recommandations le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, a dit: «Vénérez Dieu Il vous pardonne» et: «Persévérez dans vos implorations en appelant Celui qui est plein de majesté et de munificence».

Il est cité dans le Sahih de Mouslim, d'après Aicha -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, une fois la prière achevée et après les salutations finales, restait assis le temps de dire: *«Grand Dieu, Tu es la paix et de Toi vient la paix. Que Tu sois béni Toi qui es plein de majesté et de munificence»*[2].

---

(1) قال البخاري، عن عبد الله بن قيس أن رسول الله ﷺ قال: «إن في الجنة خيمة من لؤلؤة مجوفة عرضها ستون ميلاً في كل زاوية منها أهل ما يرون الآخرين يطوف عليهم المؤمنون».

(2) وفي صحيح مسلم، عن عائشة قالت: كان رسول الله ﷺ إذا سلم لا يقعد يعني بعد الصلاة إلا بقدر ما يقول: «اللهم أنت السلام ومنك السلام تباركت يا ذا الجلال والإكرام».



56 - SOURATE DE L'ÉCHÉANT

96 - Versets

Révélée à la Mecque à l'exception des versets 83 et 84 révélés à Médine.

Révélée à la suite de la sourate de Ta.Ha

Abou Dhabia raconte: «Pendant la maladie qui causa la mort de '-Abdullah Ben Mass'oud, 'Othman Ben 'Affan vint un jour lui rendre visite. Il lui demanda: «De quoi te plains-tu?» - De mes péchés, répondit Abdullah. Et 'Othman de répliquer: «Que désires-tu?» - La miséricorde de mon Seigneur, rétorqua 'Abdullah. - Tu permets que je t'envoie un médecin?

- C'est le médecin qui m'a fait tomber malade.

- Alors un certain don?.

- Je n'en ai plus besoin.

- Il sera pour tes filles après ta mort.

- Tu crains que mes filles vivent dans l'indigence après moi? Non. Car je leur ai recommandé de lire chaque nuit la sourate de l'Echéant. J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Quiconque lit chaque nuit la sourate de l'Echéant ne serait plus atteint par l'indigence» ***(Rapporté par Ibn Assaker et Abou Ya'la, et ce dernier a ajoté: «Après cela, Abou Dhabia récitait cette sourate toutes les nuits).***

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا وَقَعَتِ ٱلْوَاقِعَةُ (١) لَيْسَ لِوَقْعَتِهَا كَاذِبَةٌ (٢) خَافِضَةٌ رَّافِعَةٌ (٣) إِذَا رُجَّتِ
ٱلْأَرْضُ رَجًّا (٤) وَبُسَّتِ ٱلْجِبَالُ بَسًّا (٥) فَكَانَتْ هَبَآءً مُّنۢبَثًّا (٦) وَكُنتُمْ
أَزْوَٰجًا ثَلَٰثَةً (٧) فَأَصْحَٰبُ ٱلْمَيْمَنَةِ مَآ أَصْحَٰبُ ٱلْمَيْمَنَةِ (٨) وَأَصْحَٰبُ ٱلْمَشْـَٔمَةِ
مَآ أَصْحَٰبُ ٱلْمَشْـَٔمَةِ (٩) وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلسَّٰبِقُونَ (١٠) أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلْمُقَرَّبُونَ (١١) فِى
جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ (١٢)

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’id̲â waqa‘ati-l-waqi‘atu (1) laysa liwaq ‘atihâ kâd̲ibatun (2) h̲afiḍatun rafi‘atun (3) ’id̲â rujjati-l-’arḍu rajjan (4) wa bussati-l-jibâlu bassan (5) fakânat habâ’an mumbat̲t̲an (6) wa kuntum ’azwâjan t̲alât̲atan (7) fa’aṣḥâbu-l-maymanati ma ’aṣḥâbu-l-maymanati (8) wa ’aṣḥâbu-l-maš’amati mâ ’aṣḥâbu-l-maš’amati (9) wa-s-sâbiqûna-s-sâbiqûna (10) ’ulâ’ika-l-muqarrabûna (11) fî jannâti-n-na‘îmi (12).

Au nom d’Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lorsque l’Evènement arrivera (1) et son arrivée est inéluctable, (2) il abaissera les uns et élèvera les autres. (3) Lorsque la terre tremblera sur ses bases, (4) que les montagnes éclateront (5) et se volatiliseront en poussière, (6) les hommes seront répartis en trois catégories. (7) Il y aura les hommes de la droite. Heureux les hommes de la droite!. (8) Il y aura les hommes de la gauche. Malheur à eux. (9) Les plus empressés sur terre à suivre Allah seront les premiers au jour de la récompense. (10) Ils seront les plus proches d’Allah (11) dans le paradis des délices. (12).

Cet Evènement est le jour de la résurrection. On l’a appelé aussi «l’Echéant» parce qu’il arrivera sans aucun doute et inéluctablement et nul ne pourra le traiter de mensonge ni même le repousser car ce sera l’Ordre de Dieu comme Il a dit ailleurs: «**Répondez à l’appel de votre Seigneur avant que ne vienne le jour inéluctable fixé par lui**» [Coran XLII, 47].

Ce jour-là, il y aura des gens qui seront dans les gouffres de la Fournaise même s'ils étaient puissants sur terre, et d'autres à «'Illyine» dans les rangs les plus élevés au Paradis et vivront dans une félicité permanente même s'ils étaient démunis et faibles dans le bas monde. As-Souddy a dit à son sujet: «Il élèvera les humbles et abaissera les orgueilleux».

«Lorsque la terre tremblera sur ses bases» et sera violemment secouée et branlée de long en large, ou comme a dit Al-Rabi' Ben Anas: comme on agite un tamis. Dieu a dit à ce propos dans une autre sourate: **«Lorsque la terre entrera dans sa dernière convulsion»** [Coran XCIX, 1]. Ce jour-là, les montagnes seront réduites en poussière semblables à des tas de sable répandu. Tous les versets du Coran qui parlent de ce jour montrent que les montagnes disparaitront et seront transformées en poussière ou comme de légers flocons de laine.

«Les hommes seront répartis en trois catégories» Ils formeront trois groupes: Ceux qui seront à la droite du Trône, qui ont reçu leur livre de la main droite, les élus du Paradis. D'autres seront à la gauche du Trône, qui ont reçu leur livre de la main gauche, les damnés de l'Enfer. D'autres enfin seront placés devant le Seigneur - à Lui la puissance et la gloire- les plus rapprochés de Lui et favorisés plus que les compagnons de la droite, car il y aura les Prophètes, les saints serviteurs et les martyrs. Leur nombre sera le plus inférieur. Dieu a parlé aussi de ces trois catégories à la fin de cette sourate lors de leur agonie, comme Il les a mentionnés dans ce verset: **«Il en est parmi eux qui se font tort à eux-mêmes; il en est parmi eux qui se tiennent sur une voie moyenne; il est parmi eux qui, avec la permission d'Allah, devancent les autres par leurs bonnes actions»** [Coran XXXV, 32].

Cette troisième catégorie, la meilleure, de qui sera formée? Les opinions se sont controversées:

- «D'après Mojahed: Ils sont les Prophètes.

- D'après Ibn Sirine: Ils sont les premiers islamisés qui ont fait la prière en se dirigeant d'abord vers Jérusalem, puis vers la Ka'ba.

- Othman Ben Sawda, quant à lui, a récité ce verset et dit: «Ils

sont les premiers qui arrivent à la mosquée pour faire la prière en commun, et les premiers qui répondent à l'appel pour combattre dans la voie de Dieu».

Toutes ces opinions sont admises. Mais il s'avère qu'ils sont ceux qui s'empressent à faire les bonnes actions en obtempérant aux ordres divins: **«Hâtez-vous de gagner l'indulgence de votre Seigneur et le paradis, aussi vaste que les cieux et la terre»** [Coran III, 133]. Donc quiconque devance les autres en accomplissant les œuvres pies dans le bas monde, il les devancera dans l'autre pour obtenir la haute considération du Seigneur car la récompense sera de la même nature et en fonction des œuvres.

Ibn Abi Hatem, en remontant ce hadith au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, rapporte: «Les anges demandèrent: «O Seigneur, pourquoi as-Tu créé les fils d'Adam pour peupler le bas monde de sorte qu'ils y mangent, boivent et se marient? Fais que la vie future soit exclusivement pour nous». Il leur répondit: «Je ne le ferai jamais». Et à la troisième demande, Il leur répliqua: «Je ne traiterai plus sur le même pied d'égalité celui que J'ai créé de Ma propre main (Adam) et celui que Je lui ai dit: «Soit» et il est (l'ange). Puis Abdullah Ben Amr, le rapporteur du hadith, récita: **«Les plus empressés sur terre à suivre Allah seront les premiers au jour de la récompense. Ils seront les plus proches d'Allah»**

ثُلَّةٌ مِّنَ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾ وَقَلِيلٌ مِّنَ ٱلْآخِرِينَ ﴿١٤﴾ عَلَىٰ سُرُرٍ مَّوْضُونَةٍ ﴿١٥﴾ مُّتَّكِـِٔينَ
عَلَيْهَا مُتَقَٰبِلِينَ ﴿١٦﴾ يَطُوفُ عَلَيْهِمْ وِلْدَٰنٌ مُّخَلَّدُونَ ﴿١٧﴾ بِأَكْوَابٍ وَأَبَارِيقَ وَكَأْسٍ مِّن
مَّعِينٍ ﴿١٨﴾ لَّا يُصَدَّعُونَ عَنْهَا وَلَا يُنزِفُونَ ﴿١٩﴾ وَفَٰكِهَةٍ مِّمَّا يَتَخَيَّرُونَ ﴿٢٠﴾ وَلَحْمِ
طَيْرٍ مِّمَّا يَشْتَهُونَ ﴿٢١﴾ وَحُورٌ عِينٌ ﴿٢٢﴾ كَأَمْثَٰلِ ٱللُّؤْلُؤِ ٱلْمَكْنُونِ ﴿٢٣﴾ جَزَآءًۢ بِمَا
كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٢٤﴾ لَا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا وَلَا تَأْثِيمًا ﴿٢٥﴾ إِلَّا قِيلًا سَلَٰمًا سَلَٰمًا
﴿٢٦﴾

ṯullatun mina-l-'awwalîna (13) wa qalîlum mina-l-'âḫirîna (14) 'alâ

sururin mawḍunatin (15) muttaqi'îna 'alayhâ mutaqâbilîna (16) yaṭûfu '-alayhum wildânun muḫalladûna (17) bi 'akwâbin wa 'abârîqa wa ka'sim min-ma'în (18) lâ yuṣadda'ûna 'anhâ walâ yunzifûna (19) wa fâkihatim mimmâ yataḫayyarûna (20) wa laḥmi ṭayrim mimmâ yaštahûna (21) wa ḥûrun 'înun (22) ka'amṯâli-l-lû'lû'i-l-maknûni (23) jazâ'am bimâ kânû ya'malûna (24) lâ yasma'ûna fîhâ laġwan walâ ta'ṯîman (25) 'illâ qîlan salâman salâman (26).

Un nombre respectable d'entre eux sera parmi les générations passées. (13) Un nombre plus faible parmi les générations à venir. (14) Ils seront étendus sur des lits moelleux (15) accoudés face à face. (16) Circulant autour d'eux, des domestiques jeunes (17) leur offriront des coupes et des aiguières. Des gobelets remplis d'une liqueur exquise (18) ni enivrante, ni déprimante. (19) On leur servira au choix toute espèce de fruits (20) les viandes d'oiseaux les plus recherchées. (21) Le teint blanc, les yeux noirs, des femmes les accueilleront (22) semblables à des perles au fond d'un écrin. (23) Ce sera la récompense de leurs œuvres.. (24) Ils n'entendront ni propos futiles ni propos obscènes. (25) Seuls retentiront les mots: «Paix, paix». (26).

Les opinions ont divergé quant au sens de l'expression: les générations passées et les générations à venir:

Ibn Jarir a dit: «Les premiers seront pris d'entre les peuples passés et les autres de la communauté musulmane», en se référant à ce hadith prophétique: «Nous les derniers venus, seront les premiers au jour de la résurrection».

Ibn Abi Hatem, de sa part, rapporte d'après Abou Houraira: «-Après la révélation de ce verset: «**Un nombre respectable d'entre eux sera pris parmi les générations passées. Un nombre plus faible parmi les générations à venir**» les compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- éprouvèrent une certaine peine. Cet autre verset fut aussitôt révélé: «**Il y aura une multitude d'élus parmi les premiers arrivés et une multitude parmi les derniers**» et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: «J'espère que vous formiez le quart des habitants du Paradis, ou le tiers. Non plutôt vous serez la moitié et vous partagerez avec les autres l'autre moitié» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem et l'imam Ahmed).***

Ce que Ibn Jarir a avancé est faible et un sujet à discussion car la communauté musulmane est la meilleure d'après le contenu du Coran. Donc on ne peut imaginer que les rapprochés de Dieu formeront la majeure partie à moins que les musulmans ne soient d'un nombre égal. Mais il s'avère, et c'est Dieu qui est le mieux informé, que ces rapprochés seront pris parmi toutes les générations.

Quant à la deuxième opinion qui est la plus logique, on peut déduire que «les génératins passées» sont les premiers convertis et le nombre le plus faible sera pris de cette communauté-même. A ce propos, Abdullah Ben Bakr Al-Mouzni rapporte avoir entendu Al-Hassan réciter ce verset et dire: «Les premiers ont déjà été pris. Grand Dieu, fais que nous soyons des compagnons de la droite».

Ibn Sirine et d'autres exégètes ont précisé que les plus proches de Dieu ne seront pris que de cette communauté ou au moins ont espéré qu'il sera ainsi. Mais comme les premiers de la communauté forment la meilleure partie par rapport aux autres, il est propable que ce verset parle de toutes les générations. On cite à l'appui ce hadith rapporté par Boukhari et Mouslim dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les meilleurs des hommes sont mes contemporains, au-dessous d'eux ceux qui viendrent après...».

Ammar Ben Yasser rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ma communauté ressemble à la pluie. On ne sait pas si la première chute est la meilleure ou la dernière». On peut interpréter ce hadith de la façon suivante: «Comme la religion a besoin des premiers convertis pour être répandue et communiquée aux autres, il en sera ainsi des autres pour la maintenir, bien que les premiers ont le plus grand mérite. Ainsi la terre a besoin de la première chute de la pluie pour le germe, elle aura aussi besoin d'autres chutes pour l'arrosage. Mais la première demeure l'essentielle. La terre a besoin a toujours besoin de la pluie sinon rien n'y pousse. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, pour qualifier tous les hommes de sa communauté, a dit: *«Un groupe de ma communauté ne cessera de triompher par la vérité, sans que ceux qui les contrarient et leur font défection puissent leur nuire jusqu'au dressement de l'Heure» «Ou suivant une autre version «jusqu'à ce que l'ordre de Dieu*

*viendra» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

Ceci démontre que la communauté musulmane est la meilleure et la plus honorée parmi les autres grâce à son Prophète et à sa religion. D'après les traditions et les hadiths différents, notre Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- aura la faveur au jour du jugement dernier de faire entrer au Paradis soixante-dix mille. Dans le même sens, Abou Malek rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, vous viendrez au jour de la résurrection formant comme une nuit très obscure à cause de votre multitude. Les anges diront alors: «Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- est accompagné d'une foule d'hommes plus que les autrs Prophètes ont amené avec eux» ***(Rapporté par Tabarani).***

«Ils seront étendus sur des lits moelleux» tressés d'or et de pierres précieuses, **«accoudés face à face»** car nul ne se tiendra derrière un autre: **«Circulant autour d'eux, des domestiques éternellement jeunes»** qui ne connaitront plus la vieillesse car ces éphèbes garderont toujours leur jeunesse **«leur offriront des coupes et des aiguières. Des gobelets remplis d'une liqueur exquise».** Cette liqueur est du vin puisé d'une source courante qui ne tarira jamais, et ce vin n'est ni enivrant ni déprimant, et par la suite il ne cause ni mal de tête ni nausée. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Le vin de ce bas monde cause: l'ivresse, le mal de tête, la nausée et la polyurie, tandis celui de l'autre sera loin de tout cela». Les élus du Paradis s'en délecteront avec plaisir sans perdre la raison.

«On leur servira au choix toute espèce de fruits, les viandes d'oiseaux les plus recherchées». On présentera à l'homme les fruits préférés. Chaque fois qu'il prendra un fruit en le cueillant directement de l'arbre, un autre le remplacera sans interruption, d'après un hadith prophétique. Anas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le

---

(1) قال عليه السلام: لا تزال طائفة من أُمتي ظاهرين على الحق لا يضرهم من خذلهم ولا من خالفهم إلى قيام الساعة». وفي لفظ: «حتى يأتي أمر الله تعالى وهم كذلك»

bénisse et le salue- a dit: «Les oiseaux du Paradis sont pareils à des chamelles qui circulent à liberté». Abou Bakr dit alors: «La viande de ces oiseaux seront tellement tendres?». Il lui répondit: «Et ceux qui prendront seront plus tendres encore et j'espère que tu sois l'un d'eux».

Anas Ben Malek rapporte qu'on demanda le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet de «Al-Kawthar», il répondit: «C'est une fleuve que mon Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - m'accordera au Paradis dont sa couleur est aussi blanche que le lait et sa saveur plus douce que le miel. En outre il y aura (à l'intention) des élus des oiseaux dont le cou ressemble à celui du chamelon». Omar dit alors: «La chair est donc très tendre? Il lui répliqua: «Ceux qui en mangeront seront plus tendres encore». Voulant dire qu'ils vivront dans la félicité.

«Le teint blanc, les yeux noirs, des femmes les accueilleront». Il s'agit des houris à la peau très claire et aux yeux très noirs qui sont semblables à la perle cachée dans son écrin. Tout cela constitue la récompense de ceux qui auront fait les bonnes actions.

وَأَصْحَٰبُ ٱلْيَمِينِ مَآ أَصْحَٰبُ ٱلْيَمِينِ ﴿٢٧﴾ فِى سِدْرٍ مَّخْضُودٍ ﴿٢٨﴾ وَطَلْحٍ مَّنضُودٍ
﴿٢٩﴾ وَظِلٍّ مَّمْدُودٍ ﴿٣٠﴾ وَمَآءٍ مَّسْكُوبٍ ﴿٣١﴾ وَفَٰكِهَةٍ كَثِيرَةٍ ﴿٣٢﴾ لَّا مَقْطُوعَةٍ
وَلَا مَمْنُوعَةٍ ﴿٣٣﴾ وَفُرُشٍ مَّرْفُوعَةٍ ﴿٣٤﴾ إِنَّآ أَنشَأْنَٰهُنَّ إِنشَآءً ﴿٣٥﴾ فَجَعَلْنَٰهُنَّ أَبْكَارًا
﴿٣٦﴾ عُرُبًا أَتْرَابًا ﴿٣٧﴾ لِّأَصْحَٰبِ ٱلْيَمِينِ ﴿٣٨﴾ ثُلَّةٌ مِّنَ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣٩﴾ وَثُلَّةٌ
مِّنَ ٱلْءَاخِرِينَ ﴿٤٠﴾

wa 'aṣḥâbu-l-yamîni mâ 'aṣhâbu-l-yamîni (27) fî sidrim maḫḍûdin (28) wa ṭalḥim manḍûdin (29) wa ẓillim mamdûdin (30) wa mâ'im maskûbin (31) wa fâkihatin kaṯîratin (32) la maqṭû'atin walâ mamnu'atin (33) wa furušim marfu'atin (34) 'inna 'anša'nâhunna 'inšâ'an (35) faja'alnâhunna 'abkâran (36) 'uruban 'atrâban (37) li 'aṣḥâbi-l-yamîni (38) ṯullatum mina-l-'awwallîna (39) wa ṯullatun mina-l-'âḫirîna (40).

Les hommes de la droite. Qu'ils seront heureux!. (27) Au milieu

d'arbres soigneusement taillés, (28) d'acacias bien alignés, (29- sous d'éternels ombrages, (30) au bord d'eaux vives (31) Les fruits seront en abondance (32) mûrs en toute saison. Leur cueillette sera toujours permise.. (33) Les lits seront surélevés. (34) Les femmes seront d'une ligne parfaite. (35) Elles ne perdront jamais leur virginité. (36) Gracieuses, elles auront le même âge que leurs compagnons. (37) Elles seront les compagnes des hommes de la droite. (38) Un nombre respectable de ces derniers sera pris parmi les générations passées. (39) Un nombre plus faible parmi les générations à venir. (40).

Les hommes de la droite sont ceux qui auront vécu dans l'obéissance à Dieu et dans les œuvres de bien, que sera leur sort? Et Dieu de le montrer: Ils vivront «**au milieu d'arbres soigneusement taillés**». Ou suivant la traduction du texte arabe qui donne le sens exact: «-Entre les jujubiers sans épines» et Ibn Abbas d'ajouter: qui sont pleins de fruits. On cite à ce propos ce qu'a rapporté Salim Ben Amer. Il a dit: «Les compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disaient: «Les bédouins nous rendent souvent un grand service grâce à leurs questions qu'ils posent. Il raconte: «Un jour, un bédouin vint demander au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Dieu a mentionné dans le Coran un arbre qui, au Paradis, nuira à l'homme.» -Lequel? répliqua le Prophète. Et le bédouin de rétorquer. «Il s'agit du jujubier qui est très épineux». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit alors: «Dieu le Très Haut n'a-t-Il pas dit: «**Entre les jujubiers sans épines?**» Dieu y a remplacé chaque épine par un fruit dont chacun donnera naissance à soixante-douze autres fruits différents quant à leur goût».

«**D'acacias bien alignés**». On a donné au terme arabe: «طلح» deux sens: le bananier, d'après les dires de Qatada, Ibn Abbas, AL-Hassan et d'autres, ou l'acacia qui est un grand arbre épineux qui pousse au Hijaz. Mais cet arbre sera démuni de ses épines au Paradis. Quant au terme: «منضود» les uns l'ont interprété comme étant plein de fruits et les autres par: bien alignés.

«**Sous d'éternels ombrages**». Abou Houraira rapporte à ce propos que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Au Paradis, il y a un arbre, un cavalier marchera sous son ombre cent ans*

sans en sortir» Et Abou Houraira ajouta: «Lisez si vous voulez» **«Sous d'éternels ombrages»** ***(Rapporté par Boukhari Mouslim et Ahmed)***[1]. Ce même hadith n'a jamais été contesté par les ulémas en vertu de la véracité des sources. Dieu, dans d'autres versets, a parlé de ces spacieux ombrages, par exemple quand Il a dit: **«Nous les introduirons sous d'épais ombrages»** [Coran IV, 57] et: **«Les croyants vivront au milieu des ombrages et des sources»** [Coran LXXVII, 41].

«Au bord d'eaux vives» qui coulent dans des canaux comme l'a commenté Al-Thawri. Nous avons déjà parlé de cette eau en commentant le verset n°15 de la sourate de Mouhammed.

«Les fruits seront en abondance» quant à leurs variétés et leurs saveurs, tout comme Dieu en a parlé dans ce verset: **«Chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un des fruits de ces jardins, ils s'écrieront: «C'est bien là ce qui nous avait été annoncé autrefois car tous ces fruits sont plus savoureux les uns que les autres»** [Coran II, 25]. Dans le récit du voyage nocturne, et en parlant du jujubier qui marque les limites du ciel, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ses feuilles sont grandes autant que les oreilles d'un éléphant et ses fruits aussi grands que les jarres de Hajar».

Jaber raconte: «Un jour, en faisant la prière du midi derrière le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, nous le vîmes s'avancer et nous le suivîmes. Il tendit sa main pour prendre quelque chose, puis il recula. La prière achevée, Oubay Ben Ka'b lui dit: «O Messager de Dieu, aujourd'hui tu as fait une chose, en priant, que tu n'as pas faite auparavant?» Il lui répondit: «On m'a montré le Paradis et ce qu'il contient comme fleurs et fruits. J'ai essayé de cueillir une grappe de raisin mais on m'a empêché. Si j'avais réussi à vous l'apporter, tous ceux qui peuplent les cieux et la terre en auraient mangé sans qu'elle diminue» ***(Rapporté par Abou Ya'la et Mouslim).***

«Mûrs en toute saison. Leur cueillette sera toujours permise» Ces

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «إن في الجنة شجرة يسير الراكب في ظلها مائة عام، إقرأوا إن شئتم ﴿وظل ممدود﴾

fruits sont inépuisables durant toutes les saisons et nullement interdits grâce à la générosité de Dieu. Chaque fruit cueilli est aussitôt remplacé par un autre.

«**Les lits seront surélevés**» moelleux et haut placés dont l'accès est facile à tout moment. Abou Sa'id rapporte que l'espace qui sépare deux lits est équivalent à une marche de cinq cent ans» ***(Rapporté par Tirmdzi et Nassaï).***

«**Les femmes seront d'une ligne parfaite. Elles ne perdront jamais leur virginité**». Il s'agit des épouses qui occuperont ces lits qui, chaque fois que l'homme approche l'une d'elles, redeviendront vierges. Elles sont d'une beauté éclatante et affectueuses. Les femmes qui étaient vieilles dans le bas monde, comme a dit le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, et qui avaient les yeux chassieux, seraient ressuscitées belles, jeunes du même âge que leurs époux et attirantes. On cite cette anecdote rapportée par Abd Ben Houmayd. Il a dit: «Une vieille femme vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, invoque-moi Dieu pour n'introduire au Paradis». Il lui répondit: «O la mère d'un tel, une vieille femme ne sera plus admise au Paradis!» Elle le quitta en pleurant. Aussitôt il lui envoya quelqu'un lui dire qu'elle n'entrera pas au Paradis en tant que vieille femme car Dieu a dit: «**Les femmes seront d'une ligne parfaite. Elles ne perdront jamais leur virgnité**» ***(Rapporté par Tirmidzi).***

Oum Salama rapporte: «J'ai demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Parle-moi des femmes du Paradis?» Il me répondit: «Elles ont le teint blanc et aux grands yeux». Je redemandai: «Explique-moi les dires de Dieu «**Semblables à des perles au fond d'un écrin**».

- Leur pureté ressemble à celle des perles en coquilles qu'aucune main ne les a touchées, répondit-il.

- Que signifie ce verset: «**Des femmes belles et pudiques**» [Coran LV, 70].

- Elles sont très jolies et jouissent d'une morale très élevée.

- Que signifie ce verset: «**Un teint clair soigneusement protégé**» [-Coran XXXVII, 49].

- Leur finesse est tendre tel que le chorion d'un œuf.

- O Messager de Dieu, que signifie ce verset: «**Gracieuses, elles auront le même âge que leurs compagnons**».

- Elles sont les vieilles femmes mortes dans un âge avancé aux yeux chassieux. Dieu les recréera jeunes, aimantes, affectueuses et d'égale jeunesse que leurs époux.

- Dis-moi ô Messager de Dieu, les femmes de ce bas monde sont elles meilleures ou les houris aux grands yeux?.

- Certes les femmes de ce bas monde tout comme lorsque tu compares ce qui est apparent à ce qui est caché.

- Comment cela?.

- Grâce à leurs pratiques cultuelles tels que la prière, le jeûne et l'adoration de Dieu -à Lui la puisance et la gloire- Dieu donne à leurs visages un éclat de lumière, les habille de soie, leur donne un teint blanc et de vêtements verts, les pare d'or. Leurs cassolets sont en perles et leurs peignes en or. Elles diront: «Nous sommes les immortelles et ne mourrons pas. Nous sommes les aisées et ne connaitrons jamais la misère. Nous sommes les résidentes qui ne préfèrerons aucune autre demeure. Nous sommes les satisfaites et ne nous mettrons plus en colère. Félicitations et bonheur à quiconque nous épousera».

- O Messager de Dieu, il arrive que l'une d'entre nous se marie d'avec deux, trois ou quatre hommes (étant veuves ou répudiées). Nous mourons et entrerons au Paradis ainsi que les maris. Qui sera parmi eux son mari au Paradis?».

- O Oum Salama, on lui donnera le choix et elle choisira certes celui qui jouit des meilleurs caractères. Elle dira: «O Seigneur, cet homme-là possédait la meilleure moralité, donne-le moi en mariage. O Oum Salama, le bon caractère l'emportera sur le bien des deux mondes» ***(Rapporté par At-Tabarani).***

Abou Houraira rapporte qu'on a demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Aurons-nous des relations sexuelles avec nos femmes?» Il répondit: «L'homme pourra cohabiter avec cent

vierges chaque jour».

On peut conclure des différents dires concernant les femmes du Paradis, qu'elles seront aimantes, affectueuses, gracieuses, à l'âge de trente-trois ans (comme leurs maris) comme a précisé Ibn Abbas, aucun inimitié ni jalousie ne les séparera même si elles seraient des co-épouses. Dieu les créera d'une façon parfaite et vierges toujours pour les compagnons de la droite.

En parlant des gens du Paradis, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le premier groupe qui entrera au Paradis aura l'aspect de la lune la nuit quand elle est pleine, et ceux qui entreront après seront plus brillants que les étoiles dans le ciel. Ils n'urineront pas, ils n'iront plus aux latrines, ils ne cracheront pas, ils ne moucheront pas. Leurs peignes seront en or, leur odeur sera celle du musc, leurs cassolets seront alimentés par l'aloés, leurs épouses seront des houris aux grands yeux, leur caractère sera celui d'un seul homme. Ils auront la taille de leur père Adam de soixante coudées dans le ciel» (-Rapporté par Boukhari et Mouslim)*[1].

Abou Sa'id rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Ceux parmi les bienheureux du Paradis qui meurent en bas âge ou dans un âge avancé, seront tous à l'âge de trente-trois au Paradis et garderont toujours cet âge. Il en sera aussi des réprouvés de l'Enfer» (Rapporté par Ibn Wahb)*[2].

Abou Bakr Ben Abi Daoud rapporte, d'après Anas Ben Malek, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les hommes du Paradis seront ressuscités ayant l'aspect d'Adam, l'âge de*

---

(1) جاء في الحديث عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «أول زمرة يدخلون الجنة على صورة القمر ليلة البدر والذين يلونهم على ضوء أشد كوكب دري في السماء إضاءة، لا يبولون، ولا يتغوطون، ولا يتفلون، ولا يتمخطون؛ أمشاطهم الذهب وريحهم المسك، ومجامرهم الألوة، وأزواجهم الحور العين، أخلاقهم على خلق رجل واحد، على صورة أبيهم آدم ستون ذراعاً في السماء»

(2) وروى ابن وهب، عن أبي سعيد قال، قال رسول الله ﷺ: «من مات من أهل الجنة من صغير أو كبير يردون بني ثلاث وثلاثين في الجنة لا يزيدون عليها أبداً وكذلك أهل النار»

Jésus, ayant trente-trois ans, nus, imberbes et les yeux enduits du Kohol. On les amènera vers un arbre au Paradis pour les vêtir de ses feuilles. Leurs vêtements ne s'useront pas et leur jeunesse sera éternelle»[(1)].

Au Paradis, il y aura une multitude parmi les premiers arrivés et une multitude parmi les derniers. (A savoir que la traduction du verset n°40 est erronée car, selon le texte arabe les deux nombres sont égaux). Et Ibn Abbas a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les deux groupes seront pris parmi ma communauté».

وَأَصْحَٰبُ ٱلشِّمَالِ مَآ أَصْحَٰبُ ٱلشِّمَالِ ﴿٤١﴾ فِى سَمُومٍ وَحَمِيمٍ ﴿٤٢﴾ وَظِلٍّ مِّن يَحْمُومٍ
﴿٤٣﴾ لَّا بَارِدٍ وَلَا كَرِيمٍ ﴿٤٤﴾ إِنَّهُمْ كَانُوا۟ قَبْلَ ذَٰلِكَ مُتْرَفِينَ ﴿٤٥﴾ وَكَانُوا۟ يُصِرُّونَ
عَلَى ٱلْحِنثِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٤٦﴾ وَكَانُوا۟ يَقُولُونَ أَئِذَا مِتْنَا وَكُنَّا تُرَابًا وَعِظَٰمًا أَءِنَّا
لَمَبْعُوثُونَ ﴿٤٧﴾ أَوَءَابَآؤُنَا ٱلْأَوَّلُونَ ﴿٤٨﴾ قُلْ إِنَّ ٱلْأَوَّلِينَ وَٱلْءَاخِرِينَ ﴿٤٩﴾
لَمَجْمُوعُونَ إِلَىٰ مِيقَٰتِ يَوْمٍ مَّعْلُومٍ ﴿٥٠﴾ ثُمَّ إِنَّكُمْ أَيُّهَا ٱلضَّآلُّونَ ٱلْمُكَذِّبُونَ ﴿٥١﴾
لَءَاكِلُونَ مِن شَجَرٍ مِّن زَقُّومٍ ﴿٥٢﴾ فَمَالِـُٔونَ مِنْهَا ٱلْبُطُونَ ﴿٥٣﴾ فَشَٰرِبُونَ عَلَيْهِ مِنَ ٱلْحَمِيمِ
﴿٥٤﴾ فَشَٰرِبُونَ شُرْبَ ٱلْهِيمِ ﴿٥٥﴾ هَٰذَا نُزُلُهُمْ يَوْمَ ٱلدِّينِ ﴿٥٦﴾

wa 'aṣḥâbu-š-šimâli mâ 'aṣḥâbu-š-šimâli (41) fî samûmin wa ḥamîmin (42) wa ẓillim min yaḥmûmin (43) lâ bâridin walâ karîmin (44) 'innahum kânû qabla d̲âlika mutrafîna (45) wa kânû yuṣirrûna 'alâ-l-ḥint̲i-l-'aẓîmi (46) wa kânû yaqûlûna 'a'id̲â mitnâ wa kunnâ turâban wa 'iẓâman 'a'inâ la mab'ût̲ûna (47) 'awa 'â bâ'unâ-l-'awwalûna (48) qul 'innâ-l-'awwalîna wa-l-'âḫirîna (49) la majmû'ûna 'ilâ miqâti yawmim ma'lûmin (50) t̲umma 'innakum 'ayyuhâ-ḍ-ḍâllûna-l-mukkd̲d̲ibûna (51) la 'âkilûma min

(1) وقال أبو بكر ابن أبي داود، عن أنس بن مالك قال، قال رسول الله ﷺ: «يبعث أهل الجنة على صورة آدم في ميلاد عيسى ثلاث وثلاثين جرداً مرداً مكحلين. ثم يذهب بهم إلى شجرة في الجنة فيكسون منها لا تبلى ثيابهم ولا يفنى شبابهم»

šajarim min zukkumin (42) famâli'ûna minhâ-l-buṭûna (53) fašâribûna '-alayhi mina-l-ḥamîmi (54) fašaribûna šurba-l-hîmi (55) hâḏâ nuzuluhum yawma-d-dîni (56).

Les hommes de la gauche. Qu'ils seront malheureux!. (41) Dans un vent de feu et ne disposant que d'eau bouillante, (42) dans l'ombre d'une épaisse fumée (43) dépourvue de fraîcheur et de légèreté.. (44) Sur terre, ils vivaient dans l'opulence (45) insensibles au remords pour les plus grands forfaits. (46) Ils disaient: Comment une fois morts, quand nous ne serons plus que poussière et ossements, nous reviendrons à la vie, (47) nous et nos ancêtres?. (48) Dis: Les peuples passés et à venir seront réunis (49) dans un même lieu à un jour fixé. (50) Vous, égarés, qui refusez de croire, (51) mangerez de l'arbre de Zakoum. (52) Vous vous en emplirez le ventre. (53) Vous boirez par dessus de l'eau bouillante. (54) Vous en boirez comme un troupeau de chameaux altérés. (55) Voilà le régime qui vous attend au jour du jugement dernier. (56).

Comment sera le cas des hommes de la gauche? Ils vivront dans un souffle brûlant et une eau bouillante et **«dans l'ombre d'une épaisse fumée»** comme il est montré dans ce verset: **«Allez vous abriter sous la fumée qui se disperse en trois colonnes, qui ne procure aucune ombre et ne protège pas contre la chaleur»** [Coran LXXVII, 30-31]. Cette ombre ne sera ni fraîche ni bienfaisante et ne leur procurera aucun confort.

«Sur terre, ils vivaient dans l'opulence» et ne recherchaient qu'à satisfaire leur désir. Et d'autant plus, ils persistaient dans le plus grand péché qui est le polythéisme et la mécroyance en Dieu. Ils disaient aussi: **«Comment une fois morts, quand nous ne serons plus que poussière et ossements, nous reviendrons à la vie»** en reniant ainsi la résurrection. Dieu ordonne à Son Messager de Dieu de leur répondre, qu'en vérité, les premiers comme les derniers seront certainement réunis à un moment fixé d'un jour connu où personne n'y échappera. Et vous les égarés et les négateurs, vous serez saisis et amenés à manger de l'arbre Zakoum jusqu'à remplir le ventre, et **«vous en boirez par-dessus d'eau bouillante»** sans être désaltérés plutôt vous serez toujours assoiffés. Tel sera votre partage le jour de la rétribution.

نَحْنُ خَلَقْنَٰكُمْ فَلَوْلَا تُصَدِّقُونَ ﴿٥٧﴾ أَفَرَءَيْتُم مَّا تُمْنُونَ ﴿٥٨﴾ ءَأَنتُمْ تَخْلُقُونَهُۥٓ أَم

نَحْنُ ٱلْخَٰلِقُونَ ﴿٥٩﴾ نَحْنُ قَدَّرْنَا بَيْنَكُمُ ٱلْمَوْتَ وَمَا نَحْنُ بِمَسْبُوقِينَ ﴿٦٠﴾ عَلَىٰٓ أَن
نُّبَدِّلَ أَمْثَٰلَكُمْ وَنُنشِئَكُمْ فِى مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٦١﴾ وَلَقَدْ عَلِمْتُمُ ٱلنَّشْأَةَ ٱلْأُولَىٰ
فَلَوْلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٦٢﴾

naḥnu ẖalaqnâkum falawla tuṣaddiqûna (57) 'afara'aytum mâ tumnûna (58) 'a'antum taẖluqûnahû 'am naḥnu-l-ẖâliqûna (59) naḥnu qaddarnâ baynakumu-l-mawta wamâ naḥnu bimasbuqîna (60) 'alâ 'an nubaddila 'amṯâlakum wa nunši'akum fî mâlâ ta'lamûna (61) walaqad 'alimtumu-n-naš'ata-l-'ûlâ falawlâ taḏakkarûna (62).

Nous vous avons créés. Pourquoi ne croyez-vous pas?. (57) Que vous en semble! de la goutte de sperme que vous émettez, (58) est-ce vous qui en tirez la vie ou nous?. (59) Nous avons fait de vous des êtres mortels. Nous ne serons pas en peine (60) de vous remplacer par des hommes de votre espèce ou de vous donner une forme inconnue de vous. (61) Pourtant vous connaissez la première création. Que ne réfléchissez-vous?. (62).

Aux négateurs et aux rénégats qui ne croient plus à la résurrection, Dieu leur rappelle: **«Nous vous avons créés»** alors que vous n'étiez pas quelque chose dont on fasse mention. Celui qui vous a créés la première fois sera-t-il incapable de vous redonner la vie en ce jour-là? **«Pourquoi ne croyez-vous pas?»** Puis en leur rappelant la création, Il leur dit: **«Que vous en semble! de la goutte de sperme que vous émettez, est-ce vous qui en tirez la vie ou nous?»** Est-ce vous qui maintenez dans le sein de vos mères les germes fécondés ou bien Dieu le seul créateur?. C'est nous qui avons prédestiné entre vous la mort et personne ne peut nous devancer. Rien ne nous empêche de vous remplacer par des êtres semblables à vous, au jour de la résurrection **«ou de vous donner une forme inconnue de vous»** quant à l'état ou aux caractères.

«Pourtant vous connaissez la première création. Que ne réfléchissez-vous?». Alors que vous n'étiez pas une chose notoire, Dieu vous a fait naître en vous donnant l'ouïe, la vue et les viscères. Pourquoi vous ne rappelez-vous donc pas que celui qui vous a créés la première fois, il lui sera chose facile de vous recréer une deuxième fois. A ceux qui

renient que Dieu puisse ranimer les os tombés en poussière, il répondit: **«Les ranimera Celui qui les a produits la première fois et qui a une puissance de création infinie»** (Coran XXXVI, 79]. Il a dit ailleurs en parlant de la création de l'homme: **«Il en tira un couple, l'homme et la femme. Et un tel Allah serait incapable de ressusciter les morts?»** [Coran LXXV, 39-40].

أَفَرَءَيْتُم مَّا تَحْرُثُونَ ﴿٦٣﴾ ءَأَنتُمْ تَزْرَعُونَهُۥٓ أَمْ نَحْنُ ٱلزَّٰرِعُونَ ﴿٦٤﴾ لَوْ نَشَآءُ
لَجَعَلْنَٰهُ حُطَٰمًا فَظَلْتُمْ تَفَكَّهُونَ ﴿٦٥﴾ إِنَّا لَمُغْرَمُونَ ﴿٦٦﴾ بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ ﴿٦٧﴾
أَفَرَءَيْتُمُ ٱلْمَآءَ ٱلَّذِى تَشْرَبُونَ ﴿٦٨﴾ ءَأَنتُمْ أَنزَلْتُمُوهُ مِنَ ٱلْمُزْنِ أَمْ نَحْنُ ٱلْمُنزِلُونَ ﴿٦٩﴾
لَوْ نَشَآءُ جَعَلْنَٰهُ أُجَاجًا فَلَوْلَا تَشْكُرُونَ ﴿٧٠﴾ أَفَرَءَيْتُمُ ٱلنَّارَ ٱلَّتِى تُورُونَ ﴿٧١﴾
ءَأَنتُمْ أَنشَأْتُمْ شَجَرَتَهَآ أَمْ نَحْنُ ٱلْمُنشِـُٔونَ ﴿٧٢﴾ نَحْنُ جَعَلْنَٰهَا تَذْكِرَةً وَمَتَٰعًا
لِّلْمُقْوِينَ ﴿٧٣﴾ فَسَبِّحْ بِٱسْمِ رَبِّكَ ٱلْعَظِيمِ ﴿٧٤﴾

'afara'aytum mâ taḥruṯûna (63) 'a'antum tazra‘unahû 'am naḥnu-z-zâri‘ûna (64) law našâ'u laja‘alnâhu ḥuṭâman faẓaltum tafakkahûna (65) 'innâ lamuġramûna (66) bal naḥnu maḥrumûna (67) 'afara'aytumu-l-mâ'a-l-laḏî tašrabûna (68) 'a'antum 'anzaltumûhu mina-l-muzni 'am naḥnu-l-munzilûna (69) law našâ'u ja‘alanâhu 'ujâjan falawla taškurûna (70) 'afara'aytumu-n-nâra-l-latî tûrûna (71) 'a'antum 'anša'tum šajarataha 'am naḥnu-l-munši'ûna (72) naḥnu ja‘alnâhâ taḏkiratan wa matâ‘an lilmuqwîna (73) fasabbiḥ bismi rabbika-l-‘aẓimi (74).

Voyez vos cultures?. (63) Est-ce vous qui les faites pousser ou est-ce nous?. (64) Si nous voulions, nous les dessécherions et vous tomberiez dans une déception profonde.. (65) Nous voilà ruinés, soupireriez-vous. (66) Oui, nous sommes désemparés. (67) Voyez l'eau que vous buvez?. (68) Est-ce vous qui la faites descendre des nuages ou nous?. (69) Si nous voulions, nous l'altérerions. Que n'êtes-vous reconnaissants?. (70) Voyez le feu que vous allumez?. (71) Est-ce vous qui avez créé le bois qui l'alimente ou est-ce nous?. (72) Nous l'avons créé pour qu'il éveille l'idée de l'enfer et comme moyen de lutte contre le froid. (73) Glorifie le nom de ton Seigneur tout-Puissant. (74).

Dieu demande aux hommes de considérer leur culture en fendant la terre pour la semer, sont-ce eux qui font pousser les plantes ou lui?. Si Dieu voulait, Il le réduirait en débris. Mais, par Sa générosité et Sa miséricorde, Il assure aux hommes la récolte pour leur subsistance. Entre leur stupéfaction et leur remords, les hommes s'écrient: «**Nous voilà ruinés**» si vraiment Dieu a voulu desséché la semence. Ils continuent à plaisanter disant tantôt «Nous sommes endettés» et tantôt «nous sommes des pauvres déshérités» en se plaignant de ne pouvoir rien récolter. Al-Hassan et Qatada ont commenté l'expression: «**Et vous tomberiez dans une déception profonde**» en disant: «Vous regretteriez tout ce que vous auriez dépensé à cause de vos péchés que vos mains ont perpétrés».

Il rappelle aussi aux hommes une de ses faveurs qui est l'eau qu'ils boivent. Ce ne sont pas eux qui la font descendre des nuages mais c'est Lui qui en est l'auteur et s'il le voulait, Il l'aurait rendue saumâtre sans être utilisée ni pour la désaltération ni pour l'arrosage. Pourquoi les hommes ne lui sont pas reconnaissants? A ce propos, Abou Ja'far rapporte que lorsque le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- buvait de l'eau, il disait: *«Louange à Dieu qui nous donne à boire une eau douce et agréable au goût par Sa miséricorde sans la rendre saumâtre à cause de nos péchés»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Entre autres faveurs aussi il y a le feu que les homme allument. Il leur demande: «**Est ce vous qui créez le bois qui l'alimente ou est-ce nous?**»Dieu a fait de tout cela un rappel du feu de l'Enfer.

On a rapporté que les Arabes avaient des arbres particulièrement propres à en faire du feu en frottant les branches les unes contre les autres. Ils avaient l'habitude d'emporter avec eux des morceaux de ce bois dans leur voyage, le verset précité fait allusion à cela.

Abou Houraira rapporte à cet égard que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Votre feu terrestre est une des soixante-dix

---

(1) عن أبي جعفر، عن النبي ﷺ أنه كان إذا شرب الماء قال: «الحمد لله الذي سقانا عذباً فراتاً برحمته، ولم يجعله ملحاً أجاجاً بذنوبنا»

parties du feu de la Géhenne et qui est atténuée deux fois par l'eau de la mer, autrement Dieu ne laisse aucun pour s'en profiter» ***(Rapporté par Ahmed)*** Dans un autre hadith et toujours d'Abou Houraira, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le feu qu'allume le fils d'Adam est une des soixante-dix parties du feu de la Géhenne». On lui dit: «Ô Messager de Dieu, notre feu nous suffit». Il répliqua: «Il a en surplus soixante-neuf parties». «Et suivant une autre version: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main (le feu de la Géhenne) a en surplus (que le feu terrestre) soixante-neuf parties dont chacune d'elles a l'ardeur du feu terrestre»* ***(Rapporté par Malek, Boukhari et Mouslim)***[1].

Quant à la deuxième partie du verset 73, dont le texte arabe est le suivant: «ومتاعاً للمقوين», on lui a donné plusieurs interprétations:

- «D'après Ibn Abbas, Moujahed et Ibn Jarir, il s'agit des voyageurs.

- Pour Ibn Aslam: il est le pauvre démuni.

- Et Moujahed d'ajouter dans d'autres versions: «Ce feu est destiné à l'usage de tous les hommes» et «pour préparer la nourriture». Cette dernière interprétation, a conclu l'auteur, s'avère être la plus logique car aussi bien le résident que le voyageur, ainsi que tous les hommes ont besoin du feu soit pour la cuisson, soit pour se réchauffer, soit pour l'éclairage. On cite à l'appui ce hadith rapporté par l'imam Ahmed: «Tous les musulmans sont des associés en ces trois choses: Le feu, le pâturage et l'eau». Et dans une variante: «On ne saurait refuser ces trois choses à quiconque: L'eau, le pâturage et le feu».

Et Dieu d'exhorter l'homme: **«Glorifie le nom de ton Seigneur le tout-puissant»** qui, grâce à tous ces bienfaits qu'il a créés à l'intention

---

(1) عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «نار بني آدم التي يوقدون جزء من نار جهنم»، فقالوا: يا رسول الله إن كانت لكافية، فقال: «إنها قد فضلت عليها بتسعة وستين جزءاً»، وفي لفظ: «والذي نفسي بيده لقد فضلت عليها بتسعة وستين جزءاً كلهن مثل حرها»

des hommes, mérite d'être loué et glorifié. Il a créé par Sa volonté et Son omnipotence ces choses contradictoires: L'eau douce et agréable au goût qui, s'il le voulait, l'aurait rendue saumâtre comme celle des océans; le feu brûlant mais qui rend plusieurs services aux hommes, et aussi un rappel du feu de l'au-delà et de son ardeur

۞ فَلَا أُقْسِمُ بِمَوَاقِعِ النُّجُومِ ﴿٧٥﴾ وَإِنَّهُ لَقَسَمٌ لَوْ تَعْلَمُونَ عَظِيمٌ
﴿٧٦﴾ إِنَّهُ لَقُرْآنٌ كَرِيمٌ ﴿٧٧﴾ فِي كِتَابٍ مَكْنُونٍ ﴿٧٨﴾ لَا يَمَسُّهُ إِلَّا
الْمُطَهَّرُونَ ﴿٧٩﴾ تَنْزِيلٌ مِنْ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٨٠﴾ أَفَبِهَٰذَا الْحَدِيثِ أَنْتُمْ مُدْهِنُونَ ﴿٨١﴾
وَتَجْعَلُونَ رِزْقَكُمْ أَنَّكُمْ تُكَذِّبُونَ ﴿٨٢﴾

falâ 'uqsimu bimawâqi'i-n-nujûmi (75) wa 'innahû laqasamul-law ta'lamûna 'aẓîmun (76) 'innahu la Qur'ânun karîmun (77) fî kitâbim maknûnin (78) lâ yamassahû 'illâ-l-muṭṭahharûna (79) tanzîlum min rabbi-l-'âlamîna (80) 'afabihâḏâ-l-ḥadîṯi 'antum mudhinûna (81) wa taj'alûna rizqakum 'ankum tukaḏḏibûna (82).

Je le jure par les étoiles qui déclinent, (75) et c'est là un serment grave, si vous le saviez, (76) que le Coran est une lecture réconfortante (77) conservée au ciel dans un Livre précieusement gardé.. (78) Seuls les purifiés peuvent le toucher. (79) Il est l'œuvre du Maître de l'univers. (80) Et c'est un pareil Livre que vous accueillez avec tiédeur? (81) n'en tirant d'autre partie que de le traiter de mensonge. (82).

En commentant le premier verset, Ad-Dahak a dit que Dieu ne jure pas par une chose qu'il a créée, mais ce serment n'est que pour débuter Son discours - ou Ses paroles -. Mais la majorité des ulémas lui ont répondu que le Seigneur a le droit de jurer par n'importe quoi de Sa création et ceci est un signe de Sa magnificence.

Certains exégètes ont avancé que ce serment par les étoiles signifie d'après le texte arabe: Je ne jure pas par les étoiles car, ô idolâtres, il n'est pas comme vous le pensez que ce Coran est une magie ou une divination, mais un Livre glorieux. D'autres ont répondu que Dieu, en réalité, a juré en se référant au verset qui s'ensuit: «**Et c'est là un serment grave..**».

Quant à l'expression: «مـواقـع الـنـجـوم» on l'a interprétée de façons différentes:

- Ibn Abbas a dit: Ce sont les «étoiles» du Coran, car le Coran fut révélé en une seule fois au ciel inférieur duquel il descendit sur terre réparti en versets et sourates (comme des étoiles) dans les circonstances différentes.

- Moujahed, de sa part, a donné son opinion qui fut soutenue par Ibn Jarir en disant qu'il s'agit des levants et des couchants des étoiles.

- Qatada a précisé qu'elles sont les positions -ou les places- des étoiles.

- Enfin Al-Hassan a parlé de la dispersion des étoiles.

Dieu fait un serment grave et solennel en jurant que le Coran est un Livre très noble et une lecture réconfortante qui a été révélé à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ce Coran est précieusement gardé et abrité. Et Ibn Abbas d'expliquer: «Le livre qui est au ciel ne le touchent que les anges. Quant à Qatada, il a dit que seuls les purifiés auprès de Dieu puissent le toucher. Mais le Coran qui se trouve sur terre est accessible à tout le monde, aussi bien le Mage souillé que l'hypocrite peuvent le toucher.

Le commentaire d'Ibn Zaïd est le suivant: Les idolâtres Qoraïchites ont prétendu que les démons sont ceux qui ont fait descendre le Coran sur terre. Dieu leur a répondu que seuls qui sont en état de pureté et de purification peuvent le toucher et que sa descente sur terre n'était pas l'œuvre des démons comme Il l'affirme dans ce verset: **«Le Coran n'a pas été descendu du ciel par des démons. Cela n'est ni dans leurs attributions, ni dans leur pouvoir. Ils ne sont pas admis à entendre ce qui se passe au ciel»** [Coran XXVI, 210-212], D'autres ulémas ont stipulé que, dans le bas monde, seuls qui sont exempts des deux impuretés majeure et mineure peuvent le toucher. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, comme a rapporté Ibn Omar, a recommandé aux musulmans de ne plus apporter avec eux le Coran quand ils se trouvent dans un pays ennemi de peur que ceux-ci ne le souillent.

«Il est l'œuvre du Maître de l'univers» et descendu de sa part, qui

est la vérité même et non comme on a dit de lui qu'il est une magie, ou une divination ou de la poésie. **«Et c'est un pareil Livre que vous accueillez avec tiédeur»** ou, comme a dit Ibn Abbas, vous le tenez en suspicion sans y croire, ou bien encore comme a avancé Moujahed: Vous niez ce livre pour flagorner les idolâtres, en criant au mensonge sans témoigner votre reconnaisance envers ce grand bienfait.

Quant au commentaire de 'Ali Ben Abi Taleb, concernant le verset: **«N'en tirant d'autre parti que de le traiter de mensonge»** il est le suivant: Au lieu d'être reconnaissants envers Dieu pour Ses bienfaits qu'il vous accorde, vous criez au mensonge en disant (par exemple): «Nous avons eu de la pluie grâce à telle est telle étoile...».

فَلَوْلَآ إِذَا بَلَغَتِ ٱلْحُلْقُومَ ﴿٨٣﴾ وَأَنتُمْ حِينَئِذٍ تَنظُرُونَ ﴿٨٤﴾ وَنَحْنُ أَقْرَبُ إِلَيْهِ
مِنكُمْ وَلَٰكِن لَّا تُبْصِرُونَ ﴿٨٥﴾ فَلَوْلَآ إِن كُنتُمْ غَيْرَ مَدِينِينَ ﴿٨٦﴾ تَرْجِعُونَهَآ إِن
كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٨٧﴾

falawlā̂ 'iḏâ balaġati-l-ḥulqûma (83) wa 'antum ḥîna iḏin tanẓurûna (84) wa naḥnu 'aqrabu 'ilayhi minkum walâkin lâ tubṣirûna (85) falawlā̂ 'in kuntum ġayra madînîna (86) tarji'unahâ 'in kuntum ṣâdiqîna (87).

Lorsqu'une âme est prête à quitter son corps (83) et que vous assistez à cette libération, (84) à ce moment nous sommes plus près que vous du moribond, mais invisible. (85) Pourquoi, si vous n'étiez vous-mêmes dans notre dépendance (86) ne l'empêcheriez-vous pas de s'envoler? Dites-le si vous êtes sincères. (87).

Lorsqu'un homme est à l'article de la mort et en état d'agonie, son âme remonte à ce moment au gosier, vous le voyez endurer les ivresses de la mort, nous sommes (par la présence de nos anges) plus près de lui que si vous l'entouriez et vous ne vous apercevez pas. Si vraiment vous n'étiez pas tenus de rendre compte de vos actions et être jugés, pourquoi n'empêcheriez-vous cette âme de quitter le corps si vous êtes véridiques?

فَأَمَّآ إِن كَانَ مِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿٨٨﴾ فَرَوْحٌ وَرَيْحَانٌ وَجَنَّتُ نَعِيمٍ ﴿٨٩﴾ وَأَمَّآ إِن

كَانَ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلْيَمِينِ ﴿٩٠﴾ فَسَلَٰمٌ لَّكَ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلْيَمِينِ ﴿٩١﴾ وَأَمَّآ إِن كَانَ
مِنَ ٱلْمُكَذِّبِينَ ٱلضَّآلِّينَ ﴿٩٢﴾ فَنُزُلٌ مِّنْ حَمِيمٍ ﴿٩٣﴾ وَتَصْلِيَةُ جَحِيمٍ ﴿٩٤﴾ إِنَّ
هَٰذَا لَهُوَ حَقُّ ٱلْيَقِينِ ﴿٩٥﴾ فَسَبِّحْ بِٱسْمِ رَبِّكَ ٱلْعَظِيمِ ﴿٩٦﴾

fa'ammâ 'in kâna mina-l-muqarrabîna (88) farawhun wa rayḥanun wa jannâtu na'îmin (89) wa 'ammâ 'in kâna min 'aṣḥâbi-l-yamîni (90) fasalâmun laka min 'aṣḥâbi-l-yamîni (91) wa 'ammâ 'in kâna mina-l-mukaddibîna-ḍ-ḍâllîna (92) fanuzulum min ḥamîmin (93) wa taṣliyatu jaḥîmin (94) 'inna hâdâ lahua ḥaqqu-l-yaqîni (95) fasabbiḥ bismi rabbika-l-'Aẓîm (96).

Cette âme était-elle fervente? (88) elle trouvera quiétude et joie dans le jardin des délices. (89) Etait-ce l'âme d'un homme de la droite? (90) elle sera saluée par les hommes de la droite. (91) Etait-ce l'âme d'un incrédule ou d'un égaré? (92) elle sera vouée à l'eau bouillante (93) et au supplice du feu. (94) Ceci est l'expression de la vérité. (95) Glorifie le nom de ton Seigneur tout-puissant. (96).

Les hommes, lors de leur agonie, sont répartis un trois catégories: Ceux qui sont proches de Dieu et admis dans Sa proximité, les hommes de la droite qui sont moins appréciés que les premiers, puis les négateurs qui ont traité la vérité de mensonge, qui se sont détournés de la voie droite et qui ont négligé les ordres de Dieu.

Le Moribond de la première catégorie qui se sera acquitté de tous ses obligations religieuses dans le bas monde en s'abstenant de tout interdit même parfois du licite, celui-là trouvera une paix reposante, des parfums et vivra dans le jardin des délices. Les anges lui annoncent cette bonne nouvelle. A ce propos, Aboul-'Alya a dit: «-L'homme proche de Dieu ne quitte ce bas monde sans qu'on lui apporte une branche d'une plante aromatique du Paradis pour en recueillir son âme». Nous avons déjà parlé de cela en commentant le verset n°27 de la sourate d'Abraham.

Quant aux hadiths relatifs à ce sujet, ils s'abondent. On cite à titre d'exemple ces quelques-uns:

- L'imam Ahmed rapporte qu'Oum Hani demanda au Messager de

Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Une fois morts, verrons-nous les uns les autres dans l'au delà?». Il lui répondit: «Les âmes seront accrochées aux arbres (du Paradis pour s'en nourrir). Au jour de la résurrection, chaque âme réintègrera son corps». On trouve dans ce qui précède la bonne nouvelle annoncée à tout croyant.

- Il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les âmes des martyrs sont dans les gésiers des oiseaux verts qui parcourent le Paradis. Le soir, ils reviendront s'abriter dans des lanternes accorchées au Trône»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

- Abdul Rahman Ben Abi Layla rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui aime se rencontrer avec Dieu, Dieu aime sa rencontre. Celui qui répugne la rencontre de Dieu, Dieu répugne sa rencontre». Entendant cela, les hommes se mirent à pleurer. En leur demandant pourquoi ils pleurent, ils lui répondirent: «Nous répugnons tous la mort». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur répliqua: «Il n'est pas comme vous le pensez. Car le moribond, si son âme est fervente (ou il est proche de Dieu)* **«elle trouvera quiétude et joie dans le jardin de délices».** *En lui annonçant cela, il aime la rencontre de Dieu -à Lui la puissance et la gloire, et Dieu aime sa rencontre. Mais* **«était-elle l'âme d'un incrédule ou d'un égaré? elle sera vouée à l'eau bouillante et au supplice du feu»** *En lui annonçant cela l'homme répugne à se rencontrer avec Dieu et Dieu répugne sa rencontre»* ***(Rapporté par Ahmed)***[2].

---

(1) وفي الصحيح أن رسول الله ﷺ قال: «إن أرواح الشهداء في حواصل طيور خضر تسرح في رياض الجنة حيث شاءت ثم تأوي إلى قناديل معلقة بالعرش»

(2) عن عبد الرحمٰن بن أبي ليلى، عن رسول الله ﷺ أنه قال: «من أحب لقاء الله أحب الله لقاءه، ومن كره لقاء الله كره الله لقاءه» قال: فأكب القوم يبكون فقال: «ما يبكيكم؟» فقالوا: إنا نكره الموت، قال: «ليس ذاك، ولكنه إذا احتضر **﴿فأما إن كان من المقربين * فروح وريحان وجنة نعيم﴾**، فإذا بشر بذلك أحب لقاء الله عزّ وجلّ، والله عزّ وجلّ للقائه أحب **﴿وأما إن كان من المكذبين الضالين فنزل من حميم وتصلية جحيم﴾** فإذا بشر بذلك كره لقاء الله، والله تعالى للقائه أكره»

Si l'âme était celle d'un homme de la droite, **«elle sera saluée par les hommes de la droite»**. Les anges lui disent: «Paix sur toi, tu es au nombre des compagnons de la droite et tu es sur le chemin du salut». A ce propos, Dieu affirme cette réalité quand Il a dit: **«Ceux qui disent: «Notre Maître est Allah» et se conduisent avec droiture recevront des anges cette assurance: «Ne craignez rien et ne vous tourmentez pas. Vous irez au Paradis comme on vous l'a promis»** [Coran XLI, 30].

Quant aux négateurs et aux égarés qui ont renié la vérité, on leur annonce, lors de leur agonie, qu'ils seront installés dans la chaleur brûlante d'une eau bouillante qui les enveloppera de toutes parts. **«-Ceci est l'expression de la vérité»** qu'on ne doit ni en douter, ni la renier et nul ne saurait changer son sort. **«Glorifie de nom de ton Seigneur tout-Puissant»**.

Après la révélation du dernier verset, rapporte 'Oqba Ben 'Amer Al-Jouhani, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna aux hommes de glorifier le nom de Dieu dans leurs prosternations. Il est dit aussi dans un hadith: «Quiconque glorifie Dieu le Magnifique et le loue, un palmier lui sera planté au Paradis». Quant à Boukhari, il a cité à la fin de son Sahih ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a deux mots aimés par le Miséricordieux, légers pour la langue et lourds dans la balance, ce sont: «Gloire et louange à Dieu, gloire à Dieu le Magnifique»*[1].

---

(1) وروى البخاري في آخر صحيحه، عن أبي هريرة قال، قال رسول الله: «كلمتان خفيفتان على اللسان ثقيلتان في الميزان حبيبتان إلى الرحمٰن: سبحان الله وبحمده سبحان الله العظيم»



57 - SOURATE DU FER

29 - Versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de: La fin du monde

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ ۖ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ (١) لَهُ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ
وَالْأَرْضِ ۖ يُحْيِي وَيُمِيتُ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ (٢) هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ
وَالظَّاهِرُ وَالْبَاطِنُ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ (٣)

Bismi-l-lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

sabbaḥa lil-lâhi mâfî-s-samâwâti wal-'arḍi wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (1) lahû mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi yuḥyî wa yumîtu wa huwa 'alâ kulli šay'in qadîrun (2) huwa-l-'Awwalu wa-l-'âḫiru wa-z-ẓâhiru wa-l-Bâṭinu wa huwa bikulli šay'in 'alîmun (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre exalte les mérites d'Allah. Il est puissant et sage. (1) Il est le Maître des cieux et de la terre. Il distribue la vie et la mort. Il est tout-Puissant. (2) Il est le commencement et la fin, le visible et l'invisible et Il sait tout. (3).

Les anges dans les cieux, les hommes sur terre ainsi que les animaux et les plantes, célèbrent les louanges de Dieu, comme Il a dit dans ce verset: «**Les sept cieux et la terre et tout ce qu'ils renferment, glorifient Son nom. Il n'est pas une chose qui ne bénisse Son œuvre. Mais vous n'entendez pas ce murmure d'adoration. Il est toute mansuétude et toute miséricorde**» [Coran XVII, 44]. Il est le Tout-Puissant et tout est soumis à Sa volonté. Il en dispose de tout ce qu'Il a créé, fait vivre et fait mourir.

«**Il est le commencement et la fin, le visible et l'invisible et Il sait tout**» A propos de ce verset, Al-'Irbad Be Sarya a dit que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait, avant de dormir, les sourates qui débutent par la glorification de Dieu et disait: «Ces sourates renferment un verset qui vaut mieux que mille autres», voulant désigner le verset précité.

Abou Daoud rapporte que Abou Zamil dit une fois à Ibn Abbas: «Il y a une chose qui me gêne?» - Laquelle, demanda Ibn Abbas. Et Abou Zamil de répliquer: «Par Dieu, je ne l'avoue à personne». - En doutes-tu? Puis il rit et poursuivit: «C'est une chose qui n'a épargné personne». Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: «**Si tu as quelque doute sur ce que nous t'avons révélé, interroge ceux qui ont lu le livre avant toi**» [Coran X, 94] Puis Ibn Abbas me dit: «Lorsque tu éprouves un doute quelconque, récite: «**Il est le commencement et la fin, le visible et l'invisible et Il sait tout**» ***(Rapporté par Abou Daoud).***

Les opinions ont divergé quant à l'interprétation du dit verset:

- Yahia a dit: Sa science embrasse toutes choses qu'elles soient apparentes ou cachées.

- L'imam Ahmed rapporte, d'après Abou Houraira -que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait Dieu par ces paroles avant de se coucher: *«Grand Dieu, Seigneur des sept cieux et Seigneur du Sublime Trône, notre Seigneur et Seigneur de toutes choses. Toi qui as fait descendre la Torah, l'Evangile et le Coran, qui fends le grain et le noyau, il n'y a de Dieu que Toi. Je me réfugie auprès de Toi contre toute chose dont Tu tiens par le toupet. Tu es le Premier (ou le commencement) et rien n'existait avant Toi, le Dernier (ou la fin) et rien n'existera après Toi, l'Apparent (l'Exotérique) et rien n'est au-dessus de*

*Toi le caché (l'Esotérique) et rien n'est au-dessous de Toi. Acquitte ma dette et suffis-moi de la pauvreté» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

Un hadith qui est pareil au précédent fut rapporté par Aicha - que Dieu l'agrée- où on trouve cet ajout dans son début: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous ordonnait de lui préparer son matelas de sorte qu'il soit dirigé vers la Qibla. Une fois étendu, il posait son visage sur la paume de sa main droite et disait des mots en chuchotant. A la fin de la nuit il invoquait Dieu par ces paroles... (la même invocation précitée).

- At-Tirmidzi rapporte que Abou Houraira a raconté: «Une fois, étant assis en compagnie du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, un nuage se forma au-dessus de nous. Il dit: «Savez-vous ce qu'est ce nuage?.

- Dieu et Son Messager sont les plus savants, répondirent-ils.

- C'est un nuage pluvieux qui se dirige vers un terrain pour l'arroser et qui appartient à des gens qui ont invoqué Dieu mais ils ne lui sont pas reconnaissants. Savez-vous ce qui se trouve au-dessus de vous?.

- Dieu et Son Messager sont les plus savants.

- C'est le firmament, la voûte protégée où les flots sont refoulés. Avez-vous idée de la distance qui vous sépare de lui?.

- Dieu et Son Messager sont les mieux informés.

- Elle équivaut à une marche de cinq cent ans. Savez-vous ce qu'il y a au-dessus (de ce ciel inférieur)? Il y en a d'autres cieux -et il compta sept- dont une distance analogue sépare l'un de autre. Qu'y a

---

(1) روى الإمام أحمد، عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ كان يدعو عند النوم: «اللهم رب السماوات السبع ورب العرش العظيم، ربنا ورب كل شيء، منزل التوراة والإنجيل والفرقان، فالق الحب والنوى، لا إله إلا أنت، أعوذ بك من شر كل شيء أنت آخذ بناصيته، أنت الأول فليس قبلك شيء، وأنت الآخر فليس بعدك شيء، وأنت الظاهر فليس فوقك شيء، وأنت الباطن فليس دونك شيء، اقض عنا الدين، وأغننا من الفقر»

-t-il au dessus du septième?.

- Dieu et Son Messager le savent mieux que nous.

- Il y a le Trône dont une distance de cinq cent ans de marche le sépare de lui. Savez-vous ce qu'il y a au-dessous de vous?» En lui donnant la même réponse, il poursuivit: «Il y a la terre qu'une distance analogue la sépare d'une autre, et il compta sept terres. Par celui qui détient l'âme de Mouhammed, si vous faites descendre une corde de sorte qu'elle atteigne la terre la plus inférieure, elle aurait touché Dieu. Il récita ensuite: **«Il est le commencement et la fin le visible et l'invisible et Il sait tout»** ***(Rapporté par Tirmdzi d'après Abou Houraira).***

Les ulémas ont commenté le hadith précédent en disant: «Cette corde aurait touché la science de Dieu, Son omnipotence et Son pouvoir car vous trouvez ces qualités de Dieu en tout lieu. Il siège en majesté sur Son Trône comme il est cité dans le Coran. Ils ont ajouté que ce hadith fut rapporté par Qatada sans le remonter à une source quelconque.

هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ ۚ يَعْلَمُ مَا
يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا ۖ وَهُوَ مَعَكُمْ
أَيْنَ مَا كُنتُمْ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٤﴾ لَّهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَإِلَى ٱللَّهِ
تُرْجَعُ ٱلْأُمُورُ ﴿٥﴾ يُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَيُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ ۚ وَهُوَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ
ٱلصُّدُورِ ﴿٦﴾

huwa-l-ladî ḫalqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa fî sittati 'ayyâmin ṯumma-s-tawâ 'alâ-l-'arši ya'lamu mâ yaliju fî-l-'arḍi wamâ yaḫruju minhâ wamâ yanzilu mina-s-sam'i wamâ ya'ruju fîhâ wa huwa ma'akum 'aynamâ kuntum wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna baṣîrun (4) lahû mulku-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa 'ilâ-L-Lâhi turja'u-l-'umûru (5) yûliju-l layla fî-n-nahari wa yûliju-l-nahâra fî-l-layli wa huwa 'alîmun biḏâti-ṣ-ṣudûri (6).

Il créa les cieux et la terre en six jours puis proclama sa souveraineté du haut du trône. Il sait ce qui entre dans la terre et en sort, ce qui descend du ciel et qui y monte. Il est avec vous où que vous soyez. Il voit

toutes vos actions. (4) Il est le Maître des cieux et de la terre. C'est à Lui que tout aboutit. (5) Il allonge ou diminue les jours et les nuits. Il lit dans les cœurs. (6).

En ce qui concerne la création des cieux et de la terre nous avons déjà parlé en commentant certaines sourates et surtout celle de l'A'raf.

Il connait ce qui entre dans la terre comme gouttes de pluie et grains, et ce qui en sort comme moisson, et fruits etc... comme Il l'affirme dans ce verset: «**Il n'est pas une feuille qui tombe, qu'Il ne le sache. Il n'est pas une molécule dans les entrailles de la terre, une brindille verte ou sèche qui ne soient dénombrées dans le sommier de la création**» [-Coran VI, 59].

Il connait aussi ce qui descend du ciel s'agit-il de la pluie, de la grêle, des décrets et des ordres dont Il charge ses nobles anges. Et aussi ce qui y monte tels que les anges et les œuvres de Ses serviteurs comme il est dit dans un hadith: «Les anges font monter les œuvres du jour avant la tombée de la nuit et celles de la nuit avant la pointe du jour».

«**Il est avec vous où que vous soyez**» une expression qui signifie qui observe toutes vos actions que vous soyez sur terre ou sur mer, dans vos demeures ou dans les déserts, le jour et la nuit. Il entend ainsi vos paroles que vous soyez dans une assemblée ou que vous teniez un conciliabule comme Il a dit ailleurs: «**Oublient-ils qu'à l'instant même où ils s'habillent, Allah sait ce qu'ils pensent et ce qu'ils expriment**» [Coran XI, 5] et: «**Il ne distingue pas entre vous, entre celui qui dissimule sa pensée et celui qui la dévoile, entre celui qui se cache dans l'ombre et celui qui se montre en pleine lumière**» [Coran XIII, 10]. Aucun Seigneur n'existe en dehors de lui.

Dans un long hadith cité dans le Sahih, Gabriel (Jibril) vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'interrogea sur l'Ihsan (la perfection ou l'excellence ou la piété), il lui répondit: «Il consiste à adorer Dieu c'est comme tu le vois, si tu ne le vois pas lui, certes, te voit». Et dans un hadith rapporté par Abou Na'im d'apès '-Oubada Ben As-Samet, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «la meilleure foi c'est de connaitre que Dieu est avec toi où que tu sois».

«Il est le Maître des cieux et de la terre. C'est à Lui que tout aboutit» Il est le «possesseur» du bas monde et de l'autre étant leur seul Créateur. Tout ce que renferment les cieux et la terre, les anges, les génies et les humains, sont Ses serviteurs dociles devant lui. Toute chose retourne à Dieu, ou en d'autre terme: On doit se référer à Lui en toute chose, ou bien: tous les hommes seront ramenés devant Lui au jour de la résurrection pour les juger équitablement sans léser personne en quoi que ce soit ne serait-ce le poids d'un atome (ou d'une petite fourmi). Une réalité confirmée par ce verset: **«Nous dresserons des balances d'une sensibilité inégalable au jour du jugement dernier. Aucune âme ne subira le moindre préjudice. Le poids même d'un grain de moutarde entrera en compte. Nos comptes sont infaillibles»** [Coran XXI, 47].

Il allonge ou diminue les jours et les nuits ou égale leur durée selon les saisons. Il connait parfaitement le contenu des cœurs.

ءَامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَأَنفِقُوا۟ مِمَّا جَعَلَكُم مُّسْتَخْلَفِينَ فِيهِ ۖ فَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ
وَأَنفَقُوا۟ لَهُمْ أَجْرٌ كَبِيرٌ ﴿٧﴾ وَمَا لَكُمْ لَا تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ ۙ وَٱلرَّسُولُ يَدْعُوكُمْ لِتُؤْمِنُوا۟
بِرَبِّكُمْ وَقَدْ أَخَذَ مِيثَـٰقَكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٨﴾ هُوَ ٱلَّذِى يُنَزِّلُ عَلَىٰ عَبْدِهِۦٓ
ءَايَـٰتٍۭ بَيِّنَـٰتٍ لِّيُخْرِجَكُم مِّنَ ٱلظُّلُمَـٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ ۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ بِكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ
﴿٩﴾ وَمَا لَكُمْ أَلَّا تُنفِقُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلِلَّهِ مِيرَٰثُ ٱلسَّمَـٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ لَا يَسْتَوِى
مِنكُم مَّنْ أَنفَقَ مِن قَبْلِ ٱلْفَتْحِ وَقَـٰتَلَ ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ أَعْظَمُ دَرَجَةً مِّنَ ٱلَّذِينَ أَنفَقُوا۟ مِنۢ
بَعْدُ وَقَـٰتَلُوا۟ ۚ وَكُلًّا وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١٠﴾ مَّن ذَا ٱلَّذِى
يُقْرِضُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا فَيُضَـٰعِفَهُۥ لَهُۥ وَلَهُۥٓ أَجْرٌ كَرِيمٌ ﴿١١﴾

'âminû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa 'anfiqû mimma ja'alakum mustaḫlafîna fîhi fa-l-lad̲îna 'âmanû minkum wa 'anfaqû lahum 'ajrun kabîrun (7) wa mâlakum lâ tu'minûna bi-L-Lâhi wa-r-rasûlu yad'ukum litu'minû bi-rabbikum waqad 'aḫad̲a mit̲âqakum 'in kuntum mu'minîna (8) huwa-l-lad̲î yunazzilu 'alâ 'abdihî 'âyâtim bayyinâti-l-liyuḫrijakum mina-ẓ-ẓulumâti 'ilâ-n-nûri wa 'inna-L-Lâha bikum la-Ra'ûfu-r-Raḥîmun (9) wa mâlakum 'allâ tunfiqû fî sabîli-L-Lâhi wa li-L-Lâhi mirât̲u-s-samâwâti

wa-l-'arḍi la yastawî minkum man 'anfaqa min qabli-l-fatḥi wa qâtala 'ûlâ'ika 'a'ẓamu darajatn mina-l-laḏîna 'anfaqû mim-ba'du wa qâtalû wa kullan wa'ada-L-Lâhu-l-ḥusnâ wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna ḫabîrun (10) man ḏâ-l-laḏî yuqriḍu-L-Lâha qarḍan ḥasanan fayuḍâ'ifahû lahû wa lahû 'ajrun karîmun (11).

Croyez en Allah et à Son Prophète. Donnez sur les biens qu'Allah vous a confiés. Ceux qui croient en Allah et mettent leurs biens à son service recevront une belle récompense. (7) Pourquoi refusez-vous de croire à Allah alors que le Prophète vous prêche la soumission à votre Maître? N'oubliez pas qu'Allah a déjà reçu votre engagement si vous avez tant soit peu de foi?. (8) C'est lui qui divulgue à son serviteur des preuves évidentes pour vous faire passer des ténèbres à la lumière. Allah est plein de mansuétude et d'indulgence pour vous. (9) Pourquoi ne pas consacrer vos biens à la cause d'Allah alors qu'Il est l'héritier des cieux et de la terre? On ne saurait confondre avec les autres croyants ceux qui ont mis leurs biens et leurs personnes au service du Prophète avant la victoire. Ces derniers seront mieux traités que ceux qui les ont mis après. Néanmoins Allah a promis une belle récompense aux uns et aux autres. Il connait toutes vos actions. (10) Celui qui prête à Allah sans compter, Allah le lui rend au centuple. Sa récompense est magnifique. (11).

Dieu exhorte, voire, ordonne, à Ses serviteurs de croire en lui et en Son Prophète comme il se doit, et à dépenser soit en aumônes soit dans Son sentier des biens qu'Il leur a accordés. Car tout ce que les hommes possèdent comme richesses, leur est parvenu de Sa part étant le seul Dispensateur qui, tôt ou tard, reviendra à Lui. Les biens qu'un homme lègue à son fils, il se peut que ce dernier le dépense comme Dieu lui a ordonné et soit à la fin plus heureux et plus soumis à Dieu que le père, ou bien, à l'inverse, il pourra le dépenser à tort et à travers et ainsi le père deviendra le complice de son fils qui aura désobéi aux ordres de son Seigneur.

Mouslim rapporte qu'Abdullah Ben Ach-Chakhir a dit: «Je vins trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'entendis réciter: «**La passion de richesses vous absorbe**» [Coran CII] puis dire: *«Le fils d'Adam s'écrie: «Mes biens! Mes biens!» Or ce qui te revient de tes biens sont (ces trois choses): Ce que tu as mangé et consommé, ce*

que tu as porté et usé, ce que tu as dépensé en aumônes pour ta vie future. A part cela, tout ce que tu possèdes tu le laisseras aux autres après ton départ» ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

«Ceux qui croient en Allah et mettent leurs biens à son service recevront une belle récompense» Un verset qui appelle les hommes à la foi et à la dépense dans les voies que Dieu a prescrites. **«Pourquoi refusez-vous de croire à Allah alors que le Prophète vous prêche la soumission à votre Maître?»** Qu'est-ce qui vous empêche à croire alors que le Prophète qui se trouve parmi vous vous appelle à la foi en vous apportant les preuves et les arguments pour vous convaincre?.

Le Messger de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit un jour à ses compagnons: *«Parmi les croyants, quel est celui dont la foi vous étonne le plus?». Ils répondirent: «Les anges». Il répliqua: «Pourquoi ne croient-ils pas alors qu'ils sont auprès de leur Seigneur?».*

- Les Prophètes, dirent-ils. - *Pourquoi ne pas croire alors qu'ils reçoivent la révélation?. Ils s'écrièrent enfin: «Il s'agit de nous!» - Et lui de rétorquer: «Qu'avez-vous à ne pas croie alors que je suis parmi vous? Ils sont certes ceux qui viendront après vous et croient aux livres qui se trouvent entre leurs mains»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

«N'oubliez pas qu'Allah a déjà reçu votre engagement» en prêtant serment au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. C'est Dieu qui a révélé à Son Prophète Ses signes clairs et ses preuves irréfutables pour tirer les hommes des ténèbres de l'impiété et de l'ignorance vers la lumière de la foi et de la bonne direction. **«Allah est plein de mansuétude et d'indulgence pour vous»** en vous envoyant les

---

(1) روى مسلم، عن عبد اللّه بن الشخير قال: انتهيت إلى رسول الله صلى الله عليه وآله وسلم وهو يقول: «ألهاكم التكاثر، يقول ابن آدم: مالي مالي، وهل لك ومن مالك إلا ما أكلت فأفنيت؟ أو لبست فأبليت؟ أو تصدقت فأمضيت؟ وما سوى ذلك فذاهب وتاركه للناس»

(2) روينا في الحديث أن رسول الله ت قال يوماً لأصحابه: «أي المؤمنين أعجب إليكم إيماناً؟» قالوا: الملائكة، قال: «وما لهم لا يؤمنون وهم عند ربهم؟» قالوا: فالأنبياء، قال: «وما لهم لا يؤمنون والوحي ينزل عليهم؟» قالوا: فنحن، قال: «ومالكم لا تؤمنون وأنا بين أظهركم؟ ولكن أعجب المؤمنين إيماناً قوم يجيؤون بعدكم يجدون صحفاً يؤمنون بما فيها»

Prophètes et en révélant les livres.

Dieu, dans les versets précités, exhorte les hommes à croire puis à dépenser, et Il répète cette exhortation une deuxième fois en leur disant: **«Pourquoi ne pas consacrer vos biens à la cause d'Allah alors qu'Il est l'héritier des cieux et de la terre?»** Dépensez sans craindre ni pauvreté ni diminuation des biens, car toute dépense faite soit en aumône soit dans Sa voie, Il vous en saurait gré. N'a-t-Il pas dit: **«Tout ce que vous dépenserez en vue d'Allah, Il vous le rendra. Il est le plus généreux des dispensateurs»** [Coran XXXIV, 39]. Ce qui se trouve auprès des hommes s'épuise, mais ce qui se trouve auprès de Dieu demeure inépuisable. Quiconque se fie à Allah et dépense est sûr que Dieu lui rendra tout même accru au centuple.

«On ne saurait confondre avec les autres croyants ceux qui ont mis leurs biens et leurs personnes au service du Prophète avant la victoire» . En d'autres termes: Ceux qui ont soutenu le Prophète avant la prise de La Mecque et dépensé pour la cause de Dieu ne sont plus semblables à ceux qui ont fait l'un et l'autre après la victoire. Car à cette époque qui a devancé la conquête de cette ville la vie était austère et le nombre des fidèles était faible. Après ce grand évènement remarquable les gens entrèrent en masse dans la religion de Dieu. Il a distingué entre les premiers et les derniers, car les premiers **«seront mieux traités»** et élevés de plusieurs degrés au-dessus des autres et **«néanmoins Allah a promis une belle récompense aux uns et aux autres»**.

A ce propos l'imam Ahmed rapporte que Anas a raconté: «Une discussion s'éleva entre Khaled Ben Al-Walid et Abdul Rahman Ben Awf. Khaled dit à Abdul Rahman: «Vous vous enorgueillissez sur nous grâce à une période pendant laquelle vous nous avez devancés». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ayant eu vent de cela, s'écria: «Laissez à part mes compagnons. Par celui qui tient mon âme dans Sa main, si vous dépensez (pour la cause de Dieu) une somme autant que le mont Ouhod en or vous n'atteindrez plus le mérite de leurs actions» A savoir que Khaled Ben Al-Walid avait embrassé l'Islam durant la période qui sépare le pacte de Houdaybya et la prise de La Mecque.

Abou Sa'id rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse

et le salue- a dit: «Peu s'en faut qu'une génération vienne où vous dénigrerez leurs œuvres en les comparaissant aux vôtres». On lui demanda: «De qui s'agit-il, ô Messager de Dieu, des Qoraïchites?» Il répondit: «Non. Ils sont les Yéménites qui ont les cœurs plus tendres et compatissants». Disant cela, il fit un signe de sa main vers le pays de Yemen, puis il poursuivit: «Certes, ils sont les Yéménites car aussi bien la foi que la sagesse sont toutes deux Yéménites». Nous lui dîmes: «Sont-ils meilleurs que nous ô Messager de Dieu?» Il répliqua: «Par celci qui tient mon âme dans sa main, si l'un d'entre eux avait de l'or autant qu'une montagne et le dépensait, il n'atteindrait plus le mérite de vos œuvres -ou leur moitié a-t-il dit». Puis il joignit ses doigts, tendit l'auriculaire et poursuivit: «En voilà la différence entre nous et les autres gens: **«On ne saurait confondre avec les autres croyants ceux qui ont mis leurs biens et leurs personnes au service du Prophète avant la victoire. Ces derniers seront mieux traités que ceux qui les ont mis après. Néanmoins Allah a promis une belle récompense aux uns et aux autres. Il connait toutes vos actions»** ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

Dieu ne perdra plus les œuvres des premiers et des derniers et ne privera personne de la récompense due à ses œuvres, malgré qu'il y aura une différence. Cette différenciation on la trouve aussi dans ce hadith prophétique: «Le croyant fort est préférable à Dieu que le croyant faible malgré qu'on trouve du bien chez les deux».

Par rapport aux dires de Dieu, celui qui avait dépensé ses biens et combattait à côté du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- au début de l'ère islamique, l'avait fait avec foi et conviction dans des circonstances très difficiles. Ceux qui les ont imité après la conquête de La Mecque vivaient dans une époque tout à fait différente car l'Islam a été répandu et devenu plus fort qu'auparavant. Mais les uns et les autres auront certes leurs récompenses.

«Celui qui prête à Allah sans compter». Certains ont interprété cette partie du verset et ont avancé qu'il s'agit de la dépense dans le sentier de Dieu et Omar Ben Al-Khattab fut l'un d'eux, d'autres l'ont limité aux dépenses pour la famille. Mais la première est la plus exacte. **«Allah le lui rend au centuple. Sa récompense est magnifique»** Il sera admis au Paradis pour prix de ses actions.

A cet égard, Abdullah Ben Mass'oud raconte: «Après la révélation de ce verset «**Celui qui prête....**» Aboul-Dahdah Al-Ansari dit: «O Messager de Dieu, est-ce vrai que Dieu nous demande de Lui prêter?» - Oui, lui répondit-il, ô Aboul Dahdah. Celui-ci dit alors: «Montre-moi ta main ô Messager de Dieu». En la lui tendant, il déclara: «Je possède une palmeraie et j'en fais prêt à Dieu» A savoir que cette palmeraie renfermait six cent dattiers et y vivait sa famille». Abou Dahdah se dirigea ensuite vers son jardin et interpella sa femme: «O Oum Aldahdah, quitte cette palmeraie car j'en a fait prêt à mon Seigneur - à Lui la puissance et la gloire-». Elle lui répondit: «Ton commerce a proliféré ô Abou Dahdah», puis elle déménagea et quitta le jardin accompagnée de ses enfants. Par la súite le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- déclara: «Que de dattiers gigantesques attendent Abou Dahdah au Paradis» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

يَوْمَ تَرَى ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ يَسْعَىٰ نُورُهُم بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَٰنِهِم بُشْرَىٰكُمُ ٱلْيَوْمَ جَنَّٰتٌ
تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٢﴾ يَوْمَ يَقُولُ
ٱلْمُنَٰفِقُونَ وَٱلْمُنَٰفِقَٰتُ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱنظُرُونَا نَقْتَبِسْ مِن نُّورِكُمْ قِيلَ ٱرْجِعُوا۟ وَرَآءَكُمْ
فَٱلْتَمِسُوا۟ نُورًا فَضُرِبَ بَيْنَهُم بِسُورٍ لَّهُۥ بَابٌۢ بَاطِنُهُۥ فِيهِ ٱلرَّحْمَةُ وَظَٰهِرُهُۥ مِن قِبَلِهِ
ٱلْعَذَابُ ﴿١٣﴾ يُنَادُونَهُمْ أَلَمْ نَكُن مَّعَكُمْ قَالُوا۟ بَلَىٰ وَلَٰكِنَّكُمْ فَتَنتُمْ أَنفُسَكُمْ وَتَرَبَّصْتُمْ
وَٱرْتَبْتُمْ وَغَرَّتْكُمُ ٱلْأَمَانِىُّ حَتَّىٰ جَآءَ أَمْرُ ٱللَّهِ وَغَرَّكُم بِٱللَّهِ ٱلْغَرُورُ ﴿١٤﴾ فَٱلْيَوْمَ لَا
يُؤْخَذُ مِنكُمْ فِدْيَةٌ وَلَا مِنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مَأْوَىٰكُمُ ٱلنَّارُ هِىَ مَوْلَىٰكُمْ وَبِئْسَ
ٱلْمَصِيرُ ﴿١٥﴾

yawma tarâ-l-mu'minîna wa-l-mu'minâti yas'â nuruhum bayna 'aydîhim wabi'aymânihim bušrâkumu-l-yawma jannâtun tajrî min taḥtihâ-l-'-anhâru ḫalidîna fîhâ ḏâlika huwa-l-fawzu-l-'aẓîmu (12) yawma yaqûlu-l-munâfiqûna wa-l-munâfiqâtu li-l-laḏîna 'âmanû-n-ẓ-ẓurûnâ naqtabis min nûrikum qîla-r-ji'û warâ'akum falatamisû nûran faḍuriba baynahum bisûri-l-lahû bâbum-baṭinuhû fîhi-r-Raḥmatu wa ẓâhiruhû min qibalihi-l-
'aḏâbu (13) yunâdunahum 'alam nakum-ma'akum qâlû balâ wa

lâkinnakum fatantum 'anfusakum wa tarabasstum (14) wa-r-tabtum wa ġarratkumu-l-'amâniyyu ḥattâ jâ' 'amru-L-Lâhi wa ġarrakum bi-L-Lâ hi-l-ġarûru (14) fal-yawma lâ yu'ḫaḏu minkum fidyatun walâ mina-l-laḏ îna kafarû ma'wâkumu-n-nâru hiya mawlâkum wa bi'sa-l-maṣîru (15).

Un jour, tu verras une lumière briller sous les pas des croyants et des croyantes et à leur droite. Ce même jour, on leur annoncera qu'ils vivront éternellement dans des jardins arrosés d'eau vive. Ce sera pour eux une félicité ineffable. (12) Les hypocrites, hommes et femmes, diront alors aux croyants: «Laissez-nous profiter de votre lumière». «Retournez sur terre, leur répondra-t-on, acquérir vous-mêmes une lumière». A ce moment, un rempart, percé d'une porte, s'élèvera entre eux. Au-delà de la porte, règnera la clémence d'Allah; en deça ce sera un lieu de supplice. (13) Les hypocrites interpelleront les croyants: «N'étions-nous pas avec vous sur terre?» Oui, mais cédant à vos passions, irrésolus et sceptiques, vous avez chevauché des chimères jusqu'à ce que la mort vous surprenne. Satan vous a trompés sur Allah. (14) Aujourd'hui, aucune rançon ne sera acceptée de vous, ni des infidèles. Votre séjour et votre patron seront l'enfer. Triste fin. (15).

Au jour de la résurrection, ceux qui, sur terre, auront cru et fait l'aumône, auront une lumière dont son ampleur sera en fonction de leurs œuvres. Abdullah Ben Mass'oud, en commentant ce verset: «**Tu verras une lumière briller sous les pas des croyants...**» a dit: «Des gens passeront sur le Sirat (le pont) ayant une lumière en tant qu'une montagne, d'autres de la grandeur d'un dattier, d'autres de la grandeur d'un corps humain et enfin d'autres l'auront comme sortant du pouce de leurs orteils qui s'allumera une fois et s'éteindra une autre fois».

Ad-Dahak a avancé: Chacun aura une lumière au jour de la résurrection. Mais une fois les hommes arrêtés sur le Sirat, la lumière des hypocrites s'éteindra. Les croyants alors éprouveront une certaine peur que la leur ne subisse le même sort, ils s'écrieront: «**Seigneur, parachève pour nous notre lumière**».

Abou Darda' rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le jour de la résurrection, je serai le premier à qui on donnera l'autorisation de me prosterner et ensuite de relever la tête. En la relevant, je regarderai devant moi, derrière moi, à ma droite et à ma*

gauche et je reconnaitrai ma communauté parmi les autres». Un homme lui demanda: «O Prophète de Dieu, comment la reconnaitras-tu parmi les autres?» Il lui répondit: «Grâce aux marques dues à leurs ablutions qu'aucun autre ne les aura, et aussi je reconnaitrai les hommes de ma communauté car ils auront leurs livres dans la main droite, *grâce aux traces de leurs visages et à la lumière qui courra devant eux»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

Ce jour- là, on annoncera la bonne nouvelle aux croyants, hommes et femmes, qu'ils auront le Paradis où coulent les ruisseaux et ils y vivront éternellement. Tel est le comble des faveurs et le bonheur sans limites.

Quant aux hypocrites, ils **«diront alors aux croyants: «Laissez-nous profiter de votre lumière»** vu les affres qui auront lieu le jour de la résurrection et la grande frayeur qui règnera et nul ne sera sauvé du supplice de Dieu que celui qui aura cru en lui, à son Prophète en obtempérant aux ordres divins.

Soulaïm Ben Amer raconte: «A Damas, nous suivîmes un convoi funéraire et Abou Oumama Al-Bahili était avec nous. Après la prière sur le mort, alors que les hommes enterraient le cadavre, Abou Oumama se lèva en prêcheur et dit: «Matin et soir, vous vous trouverez dans une demeure où vous prendrez part aux bonnes et aux mauvaises actions, mais vous ne tarderez pas à déménager vers une autre que voici -et il fit signe de sa main vers la tombe-, la demeure de la solitude, de l'obscurité, de vers et la plus petite à moins que Dieu ne veuille l'élargir. Puis de cette demeure, vous serez rassemblés dans un lieu attendant la décision de Dieu. Ce jour-là certains visages s'éclaireront tandis que d'autres visages seront noirs. De ce lieu vous

---

(1) عن أبي الدرداء، عن النبي ﷺ قال: «أنا أول من يؤذن له يوم القيامة بالسجود، وأول من يؤذن له برفع رأسه فأنظر من بين يدي ومن خلفي وعن يميني وعن شمالي، فأعرف أمتي من بين الأمم»، فقال له رجل: يا نبي الله كيف تعرف أمّتك من بين الأمم؟ فقال: «أعرفهم، محجلون من أثر الوضوء، ولا يكون لأحد من الأمم غيرهم، وأعرفهم يؤتون كتبهم بأيمانهم، وأعرفهم بسيماهم في وجوههم، وأعرفهم بنورهم يسعى بين أيديهم»

serez transportés à un autre où les hommes se trouveront dans une obscurité totale. Et là la lumière sera répartie entre eux: on donnera une part aux croyants et on en privera l'impie et l'hypocrite. Tel est le parabole que Dieu propose dans Son Livre en disant: «... **Elles ressemblent aussi à des ténèbres couvrant une mer houleuse où les vagues s'entrechoquent. Sur ces vagues, s'étend un épais brouillard et s'entassent des ombres. Si l'homme y tend sa main, il a peine à la distinguer. Celui qu'Allah prive de lumière ne la trouvera nulle part»** [Coran XXIV, 40]. Les impies et les hypocrites ne profiteront plus de la lumière des croyants tout comme un aveugle qui ne voit pas par les yeux d'un autre qui voit. Les hypocrites, hommes et femmes, diront alors aux croyants: «Attendez-nous que nous profitions de votre lumière, mais on leur répondra: «Revenez en arrière et cherchez quelque lumière». Ce sera une ruse que Dieu utilisera pour tromper les hypocrites comme Il a dit ailleurs: **«les hypocrites cherchent à tromper Allah; c'est lui qui les trompera»** [Coran IV, 142]. Ils retourneront alors vers l'endroit où la lumière existait, mais, hélas, ils ne trouveraient rien. A ce moment-là, une forte muraille percée d'une porte sera élevée entre eux dont l'intérieur contient la miséricorde, tandis qu'à l'extérieur et en face se trouve le châtiment». Et Ben Amer de conclure: «L'hypocrite ne cessera d'être trompé jusqu'à ce que Dieu répartisse la lumière en discernant le croyant de l'hypocrite» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Quant au commentaire d'Ibn Abbas, il est le suivant: «Alors que les gens se trouveront dans l'obscurité, Dieu fera jaillir une lumière. En la voyant, les fidèles se dirigeront vers elle, et cette lumière leur sera un guide pour entrer au Paradis. Quant aux hypocrites, voyant les fidèles quitter le lieu, ils les suivront, mais Dieu les enveloppera par une obscurité, à ce moment-là ils interpelleront les croyants: **«Laissez-nous profiter de votre lumière»** n'étions-nous pas ensemble dans le bas monde?. Les croyants de leur répliquer: «Retournez là où vous étiez et cherchez de la lumière».

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: « Au jour de la résurrection, Dieu le Très Haut appellera chaque personne par son nom afin de la cacher aux autres. Auprès du Sirat (le pont) Il donnera de la lumière aussi bien à l'hypocrite qu'au croyant. Une fois les hommes sur le pont, Il privera

les hypocrites, hommes et femmes de cette lumière. Ils supplieront alors les fidèles: «Laissez-nous prendre de votre lumière». Les fidèles s'adresseront à Dieu: «Notre Seigneur, parfais-nous notre lumière». A ce moment-là nul ne se rappellera des autres» ***(Rapporté par At-Tabarani).***

Quel est ce rempart cité dans le verset?.

Moujahed a avancé une explication exacte et dit: «C'est une muraille qu'on élèvera au jour de la résurrection pour séparer les fidèles des impies et des hypocrites. Les fidèles entreront par la porte et,une fois dedans, elle sera fermée devant les autres qui vivront dans une obscurité et une perplexité tant ils l'étaient dans le bas monde. Alors ils interpelleront les croyants: **«N'étions-nous pas avec vous sur terre?»** participer à vos assemblées, prier en commun, faire la station à Arafat, prendre part aux expéditions et nous acquitter de toutes les autres obligations?». Ils leur répondront: «Certes oui, vous faisiez tout cela, **«mais cédant à vos passions, irrésolus et sceptiques, vous avez chevauché des chimères»** en ajournant votre repentir, doutant de ce jour solennel, et de la résurrection, aveuglés par vos désirs. Vous vous comportiez aussi **«jusqu'à ce que la mort vous surprenne. Satan vous a trompés sur Allah».**

On peut déduire de la réponse des croyants que, en vérité, les hypocrites étaient avec eux sur terre mais «en corps» car leur intention et leur cœur étaient ailleurs en se livrant à leurs passions, plongés dans leur scepticisme sans se rappeler de Dieu et sans l'invoquer. Cette déduction, qu'on peut attribuer aux fidèles, ne contredit pas les paroles divines: **«Seuls seront saufs les hommes de la droite, en liesse dans des jardins, ils s'interrogeront au sujet des coupables: Pourquoi êtes-vous en enfer?»** [Coran LXXIV, 39-42] qu'on peut les considérer comme étant une réprimande.

«Aujourd'hui, aucune rançon ne sera acceptée de vous» même si l'un d'entre vous propose de se racheter en donnant tout l'or de la terre et une fois autant afin de se sauver du supplice qui l'attend. **«Votre séjour et votre patron seront l'enfer»** qui vous sera échu pour prix de votre incrédulité et votre scepticisme.

۞ أَلَمْ يَأْنِ لِلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَن تَخْشَعَ قُلُوبُهُمْ لِذِكْرِ ٱللَّهِ وَمَا نَزَلَ مِنَ ٱلْحَقِّ وَلَا
يَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ مِن قَبْلُ فَطَالَ عَلَيْهِمُ ٱلْأَمَدُ فَقَسَتْ قُلُوبُهُمْ ۖ وَكَثِيرٌ
مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ ﴿١٦﴾ ٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يُحْىِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا ۚ قَدْ بَيَّنَّا لَكُمُ
ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١٧﴾

'alam ya'ni li-l-ladîna 'â manû 'an taḫša'a qulûbuhum lid̲kri-L-Lâhi wamâ nazala mina-l-ḥaqqi walâ yakûnû ka-l-lad̲îna 'ûtû-l-kitâba min qablu faṭâla 'alayhimu-l-'amadu faqasat qulûbuhum wa kat̲îrum minhum fâsiqûna (16) 'lamû 'anna-L-Lâha yuḥyi-l-'arḍa ba'da mawtihâ qad bayyanâ lakumu-l-'â yâti la'allakum ta'qilûna (7).

Qu'attendent les croyants pour offrir leurs cœurs à la cause d'Allah et à la vérité qu'Il a envoyée? qu'ils n'imitent pas ceux qui reçurent le Livre avant eux! ils s'en fatiguèrent peu à peu, leurs cœurs se durcirent et la plupart d'entre eux tombèrent dans la corruption. (16) Sachez qu'Allah vivifie la terre morte. Nous vous avons apporté de nombreuses preuves. Peut-être comprendrez-vous. (17).

N'est-il pas venu le temps pour les cœurs des croyants de s'humilier et de laisser leurs cœurs se remplir d'une soumission à Dieu en entendant le Rappel, les exhortations et le Coran et ce qui est descendu de la vérité pour tout concevoir et le méditer?. Au sujet de ce verset, Ibn Abbas a dit: «Dieu a fait descendre ce verset après treize ans de la révélation du Coran après avoir constaté que les croyants n'avaient pas conçu cela avec conviction». Mais Ibn Mass'oud a fixé cette période à quatre ans en disant: «Quatre ans furent écoulés entre notre conversion et ce blâme divin».

«qu'ils n'imitent pas ceux qui reçurent le Livre avant eux! ils s'en fatiguèrent peu à peu, leurs cœurs se durcirent». Dieu interdit aux croyants d'imiter ceux qui avaient autrefois reçu le Livre parmi les juifs et les chrétiens qui, en trouvant le temps long, leurs cœurs s'endurcirent, ils altérèrent le contenu des Ecritures qu'ils avaient et les vendirent à vil prix. D'autant plus ils les rejetèrent derrière leurs dos en prenant leurs évêques et leurs moines des divinités en dehors de Dieu. Leurs cœurs

se durcirent et allèrent à l'encontre de toute exhortation et tout bon conseil sans tenir compte ni d'un avertissement ni d'une menace. **«La plupart d'entre eux tombèrent dans la corruption»** de sorte que leurs cœurs devinrent corrompus et leurs œuvres vaines. Dieu montre leur cas dans ce verset en disant: **«Pour avoir violé leur engagement, nous les avons maudits et nous avons endurci leurs cœurs, ils falsifient l'origine des mots...»** [Coran V, 13]. Commes ils ont enfreint les ordres de Dieu en modifiant le contenu de leurs Livres, en commettant les interdictions et en délaissant leurs devoirs prescrits, Dieu interdit les croyants de les imiter en quoi que ce soit.

A ce propos, At-Tabarani rapporte qu'Ibn Mass'oud a dit: «Comme les fils d'Israël trouvèrent le temps long,leurs cœurs s'endurcirent, ils inventèrent un Livre de chez eux d'après la suggestion de leurs cœurs et de leurs penchants en subsituant l'illicite par le licite et dirent: «Nous présentons ce Livre à nos coreligionnaires, quiconque en aura cru nous le laisserons vivre, mais quiconque en aura mécru, nous le tuerons. Un des leurs mit alors le Livre de Dieu (l'authentique) à l'intérieur d'une corne vide et le garda entre ses mamelles. En lui demandant de croire au Livre inventé, il répondit en faisant signe de sa main vers la corne: «Certes oui, et pourquoi n'en croirai-je pas?». Et Ibn Mass'oud d'ajouter: «le meilleur d'entre eux fut cet homme qui gardait cette corne» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

«Sachez qu'Allah vivifie la terre morte. Nous vous avons apporté de nombreuses preuves». Dans ce verset, Dieu fait allusion aux cœurs qui peuvent s'attendrir après leur durcissement tout comme la terre aride qui devient fertile une fois reçu l'eau. Ceux qui tergiversent, qui sont irrésolus et même égarés, pourraient être guidés grâce au Coran et à ce qu'il renferme comme preuves et signes clairs de sorte que ces cœurs endurcis, grâce à la lumière qu'ils reçoivent, pourraient s'attendrir, et ainsi l'égaré deviendra bien dirigé vers la voie droite et la vérité. Gloire à Celui qui est capable de tout changer.

إِنَّ ٱلْمُصَّدِّقِينَ وَٱلْمُصَّدِّقَٰتِ وَأَقْرَضُوا۟ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا يُضَٰعَفُ لَهُمْ وَلَهُمْ أَجْرٌ
كَرِيمٌ ﴿١٨﴾ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦٓ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلصِّدِّيقُونَ وَٱلشُّهَدَآءُ عِندَ

رَبِّهِمْ لَهُمْ أَجْرُهُمْ وَنُورُهُمْ وَالَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ
الْجَحِيمِ ﴿١٩﴾

’inna-l-mussaddiqîna wa-l-mussaddiqâti wa ’aqradû-L-Lâha qârdan hasanan yudâ‘afu lahum wa lahum ’ajrun karîmun (18) wa-l-ladîna ’âmânu bi-L-Lâhi wa rusulihî ’ûlâ’ika humu-s-siddiqûna wa-š-šuhadâ’u ‘inda rabbihim lahum ’ajruhum wa nûruhum wa-l-ladîna kafarû wa kaddabû bi ’âyâtina ’ûlâ’ika ’ashâbu-l-jahîmi (19).

Les fidèles, hommes et femmes, et ceux qui prêtent à Allah de bonne grâce, Allah le leur rend au centuple. Sa récompense est magnifique. (18) Ceux qui croient à Allah et à Ses Prophètes sont les vrais fidèles et les seuls témoins agréés par Allah. Ils auront une récompense et une lumière. Ceux qui ont nié Allah et repoussé ses signes subiront le supplice du feu. (19).

Les fidèles qui font l'aumône aux pauvres et nécessiteux sont ceux qui font un beau prêt à Dieu en dépensant de leurs biens rien que pour chercher sa satisfaction sans demander à autrui ni un prix ni une gratitude. Ceux-là, Dieu leur rend en abondance ce qu'ils ont dépensé de sorte que chaque bonne action sera décuplée et même allant jusqu'à sept cent multiples.

«Ceux qui croient à Allah et à Ses Prophètes sont les vrais croyants» Ibn Abbas, en lisant ce verset, s'arrêtait là considérant que la partie qui s'ensuit est indépendante. Mais Abou Ad-Douha renouait les deux parties et que ces croyants-là sont **«des seuls témoins agréés par Allah»**. En commentant le même verset, Ibn Mass'oud a réparti ces hommes-là en trois groupes: Ceux qui font l'aumône, les vrais fidèles et les témoins, tout comme Dieu a parlé d'eux dans ce verset: **«Ceux qui obéiront à Allah et au Prophète, ceux-là Allah leur donnera pour compagnons les élus de Sa grâce, les Prophètes, les justes, les martyrs et les vertueux»** [Coran IV, 69]. Ainsi Dieu a discerné le juste (le vrai fidèle) du témoin agréé (ou le martyr selon le sens que donne le terme arabe الشهيد.) San doute le juste occupe un rang plus élevé que le témoin -ou le martyr-.

A cet égard, l'imam Malek rapporte, d'après Abou Sa'id Al-Khudri,

que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les habitants du paradis apercevront ceux qui seront dans les salles au-dessus d'eux comme vous voyez l'étoile filante qui disparait dans l'horizon en traversant le ciel de l'est à l'ouest, en vue de leurs demeures distinguées». On lui demanda: «O Messager de Dieu, ce seront les demeures des Prophètes que nul hormis eux n'y parvienne?» Il répondit: «Certes oui, par celui qui tient mon âme dans Sa main, ils seront les hommes qui auront cru en Dieu et déclaré que les Prophètes étaient véridiques».* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Malek)[1].***

«Ils auront une récompense et une lumière» et ces deux faveurs seront en fonction des œuvres qu'ils ont accomplies. A ce propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les martyrs sont au nombre de quatre: Le premier dont la foi est inébranlable, est sincère envers Dieu qui, en rencontrant l'ennemi, sera tué. Celui-là, les hommes lèveront leurs regards vers lui comme ça». Disant cela, il leva la tête et sa calotte tomba de sa tête ainsi celle de 'Omar. Le deuxième, un croyant qui, en affrontant l'ennemi, parait être comme quelqu'un qui reçoit des coups sur le dos comme des piqûres d'épines. Il reçut une flèche d'un archer invisible et le tua. Celui-ci occupera le deuxième rang. Le troisième un croyant qui a mêlé une bonne action à une autre mauvaise, et sincère envers Dieu, qui est tué par l'ennemi en l'affrontant. Il occupera le troisième rang. Le quatrième, un croyant qui a commis tant d'excès à son propre détriment, est sincère envers Dieu et fut tué au combat contre l'ennemi. Celui-ci occupera le quatrième rang» ***(Rapporté par Ahmed et Tirmdzi).***

A l'inverse des croyants fidèles, les impies et les négateurs seront les hôtes de la Géhenne où ils subiront le châtiment douloureux.

---

(1) روى الإمام مالك، عن أبي سعيد الخدري، أن رسول الله ﷺ قال: «إن أهل الجنة ليتراؤون أهل الغرف من فوقهم كما تتراؤون الكوكب الدري الغابر في الأفق من المشرق أو المغرب لتفاضل ما بينهم» قال: يا رسول الله تلك منازل الأنبياء لا يبلغها غيرهم؟ قال: بلى، والذي نفسي بيده رجال آمنوا بالله وصدقوا المرسلين»

ٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا لَعِبٌ وَلَهْوٌ وَزِينَةٌ وَتَفَاخُرٌۢ بَيْنَكُمْ وَتَكَاثُرٌ فِى ٱلْأَمْوَٰلِ
وَٱلْأَوْلَٰدِ ۖ كَمَثَلِ غَيْثٍ أَعْجَبَ ٱلْكُفَّارَ نَبَاتُهُۥ ثُمَّ يَهِيجُ فَتَرَىٰهُ مُصْفَرًّا ثُمَّ يَكُونُ
حُطَٰمًا ۖ وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ عَذَابٌ شَدِيدٌ وَمَغْفِرَةٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَرِضْوَٰنٌ ۚ وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَآ
إِلَّا مَتَٰعُ ٱلْغُرُورِ ﴿٢٠﴾ سَابِقُوٓا۟ إِلَىٰ مَغْفِرَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَجَنَّةٍ عَرْضُهَا كَعَرْضِ
ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ أُعِدَّتْ لِلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرُسُلِهِۦ ۚ ذَٰلِكَ فَضْلُ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن
يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٢١﴾

'lamû 'annamâ-l-ḥayâtu-d-dunyâ la'ibun wa lahwun wa zînatun wa tafâḫurum baynakum wa takâṯurun fî-l-'amwâli wa-l-'awlâdi kamaṯali ġayṯin 'a'jaba-l-kuffâra nabâtuhû ṯumma yahîju fatarâhu muṣfarran ṯumma yakûnu ḥuṭâman wafî-l-'âḫirati 'aḏâbun šadîdun wa maġfiratum mina-L-Lâhi wa riḍwânun wamâ-l-ḥayâtu-d-dunyâ 'illâ matâ'u-l-ġurûri (20) sâbiqû 'ilâ maġfiratim mir-rabbikum wa jannatin 'arḍuhâ ka 'arḍi-s-samâ'i wa-l-'arḍi 'u'iddat li-l-laḏna 'âmanû bi-L-Lâhi wa rusulihî ḏâlika faḍlu-L-Lâhi yu'tîhi may-Yašâ'u wa-L-Lâhu ḏû-l-faḍli-l-'aẓîmi (21).

Sachez que la vie de ce monde n'est qu'illusions et vanité, apparat et futiles rivalités, course aux richesses et à une nombreuse descendance. Elle est comme ces prairies que pénètre une abondante rosée. Leur fertilité charme un instant les infidèles. Puis elles jaunissent et se dessèchent. Cette vie aboutit dans l'autre monde soit à un supplice terrible, soit au pardon et à la grâce d'Allah. Elle n'est qu'une jouissance précaire. (20) Hâtez-vous d'obtenir le pardon de votre Seigneur et le Paradis. Celui-ci, aussi vaste que les cieux et la terre réunis, est réservé à ceux qui croient à Allah et à Ses Prophètes. Il est un bienfait d'Allah, qui l'accorde à qui Il veut. La bienfaisance d'Allah est infinie. (21).

Dieu montre comme il est méprisable ce bas monde car il n'est que jeu, divertissement, vaine parure, un sujet de vantardise entre les hommes et une course vers un surplus de richesses et d'enfants. D'ailleurs il en a parlé de cela quand Il a dit: «**Les hommes sont attirés par tout ce qui a de l'attrait, les femmes, les enfants, les amoncellements d'or et d'argent, les chevaux de prix, les troupeaux, les champs de culture... éphémères jouissances de ce bas monde. Mais le plus beau séjour est auprès**

d'Allah» [Coran III, 14].

Il compare ensuite le bas monde à une pluie bienfaisante qui chute après une longue attente comme Il a dit ailleurs: **«C'est lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les hommes désespérèrent»** [-Coran XLII, 28]. La végétation qui pousse à la suite de cette ondée plait aux incrédules tout comme le bas monde qui leur plait également vers lequel ils penchent et sont avides à obtenir tout ce qu'il renferme. Mais cette végétation ne tarde pas à faner et à jaunir après sa verdure pour devenir enfin de la paille sèche. L'homme aussi est comparable à la vie. Dans sa jeunesse tu le trouves robuste et fort, d'une belle apparence puis il devient un vieillard faible dont les rides effacent toute la splendeur de son visage, comme Dieu a parlé de lui dans ce verset: **«Allah vous crée faibles, puis Il vous donne la force. Une fois forts, Il vous fait retomber dans la faiblesse et la vieillesse»** [Coran XXX, 54].

Comme la parabole proposée par Dieu affirme que le bas monde ne tardera pas à disparaître et que la vie future est une réalité incontestable, Il met en garde Ses serviteurs contre ses clinquants et d'être attirés par ses jouissances éphémères en les exhortant à rechercher toujours la vie de l'au-delà: **«Cette vie aboutit dans l'autre monde soit à un supplice terrible, soit au pardon et à la grâce d'Allah»** Car le bas monde n'est qu'une jouissance éphémère et trompeuse. En comparant la vie d'ici-bas à celle de l'au-delà, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La place qu'occupe un fouet au Paradis vaut mieux que le bas monde et ce qu'il contient».

L'imam Ahmed rapporte, d'après Abdullah, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le Paradis est plus près de l'un d'entre vous que les lacets de ses chaussures, et l'Enfer également». Ce hadith montre que le bien et le mal sont très près de l'homme. Voilà pourquoi Dieu exhorte les gens à faire le bien à tout moment en leur disant: **«Hâtez-vous d'obtenir le pardon de votre Seigneur et le paradis. Celui-ci, aussi vaste que les cieux et la terre réunis»**. Telles sont la grâce et la générosité de Dieu, Il les accorde à qui Il veut. Dieu est le Maître de la grâce infinie. Il est cité dans un hadith authentique que les pauvres Emigrés (Mouhajirine) se plaignirent auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dirent: «Les

hommes fortunés ont accaparé les récompenses, les hauts degrés et le délice permanent». Il leur demanda: «Comment cela?» Ils répondirent: «Ils prient comme nous prions, ils jeûnent comme nous jeûnons, ils font l'aumône et nous ne la faisons pas, enfin ils affranchissent (les esclaves) et nous ne le faisons pas.» Il leur dit alors: «Vous indiquerai-je une chose si vous la faites, vous devancerez ceux qui viendront après vous et nul n'aura plus de mérite que vous à moins qu'il ne fasse ce que vous faites? Après chaque prière vous glorifiez Dieu trente-trois fois, vous proclamez Sa grandeur trente-trois fois et vous Le louez trente-trois fois». Après un certain temps, iis revinrent lui dire: «Nos coreligionnaires fortunés ont fait ce que nous avons fait». Et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer: **«Il est un bienfait d'Allah, qui l'accorde à qui Il veut».**

مَآ أَصَابَ مِن مُّصِيبَةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فِىٓ أَنفُسِكُمْ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مِّن قَبْلِ
أَن نَّبْرَأَهَآ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٢٢﴾ لِّكَيْلَا تَأْسَوْا۟ عَلَىٰ مَا فَاتَكُمْ وَلَا
تَفْرَحُوا۟ بِمَآ ءَاتَىٰكُمْ ۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ ﴿٢٣﴾ ٱلَّذِينَ
يَبْخَلُونَ وَيَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبُخْلِ ۗ وَمَن يَتَوَلَّ فَإِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْغَنِىُّ ٱلْحَمِيدُ
﴿٢٤﴾

mâ̂ 'aṣâba mim muṣîbatin fî-l-'arḍi walâ fî 'anfusikum 'illâ fî kitâbim min qabli 'an nabra'ahâ̂ 'inna ḏâlika 'alâ-L-Lâhi yasîrun (22) likayla ta'saw 'alâ mâ fâtaqum walâ tafraḥû bimâ̂ 'â̂tâqum wa-L-Lâhu la yuḥibbu kulla muḫtâlin faḫûrin-i (23) l-laḏîna yabḫalûna wa ya'murûna-n-nâsa bil-buḫli wa may-yatawala fa 'inna-L-Lâha huwa-l-ġaniyyu-l-Ḥamîdu (24).

Aucun malheur ne s'abat sur la terre ou les hommes, qui n'ait été écrit dans le livre avant qu'il ne se produise. C'est là chose facile à Allah (22). Ne regrettez donc pas le bonheur qui vous échappe, ni ne vous réjouissez pas trop de celui qu'Allah vous donne. Allah n'aime pas l'ostentation et la gloriole. (23) Il n'aime pas les avares et ceux qui prêchent l'avarice. Quant à ceux qui se détournent des préceptes d'Allah, qu'ils sachent que sa puissance et sa gloire sont infinies. (24).

Tout ce que Dieu a prédestiné et qui a été écrit dans le sommier de la création devance certes sa production sur terre. Donc toute calamité qui atteint soit la terre, soit les hommes, elle est écrite dans le Livre avant même d'être créée. Telle est l'interprétation qu'on présente si cette «chose» créée revient à la calamité. Mais l'auteur de cet ouvrage trouve qu'il est plus logique de prendre l'homme comme sujet et il cite à l'appui ce que Mansour Ben Abdul Rahman a raconté. Il a dit: «Etant assis chez Al-Hassan, un homme me chargea de lui demander l'interprétation de ce verset: **«Aucun mlheur ne s'abat sur la terre ou les hommes, qui n'ait été écrit dans le Livre avant qu'il ne se produise»**. Al-Hassan me répondit: «Gloire à Dieu, qui en doute? Tout malheur qui se produit entre ciel et terre est inscrit dans le Livre de Dieu avant la création de l'homme (l'objet de ce malheur)».

Quatada a commenté ce verset et dit: La calamité qui atteint la terre est la sécheresse et celle qui s'abat sur l'homme: sont les maladies et les douleurs.

Abdullah Ben 'Amr Ben Al-'As rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a tout prédestiné avant la création des cieux et de la terre de cinquante mille ans» ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim est Tirmidzi).***

«C'est là chose facile à Dieu». Cela signifie que la connaissance de toutes les choses de la part de Dieu -à Lui la puissance et la gloire avant leur avènement lui est très facile, car Il connait ce qu'il y a eu lieu et ce qui arrivera.

«Ne regrettez donc pas le bonheur qui vous échappe, ni ne vous réjouissez pas trop de celui qu'Allah vous donne». En d'autre terme; n'enorgueillissez-vous pas sur les autres par les biens que Dieu vous a donnés car ce ne sont pas le résultat de vos efforts et votre labeur. Ne soyez donc pas des vantards effrontés. Tout homme s'attriste et se réjouit. Faites que votre joie soit une reconnaissance et votre tristesse une patience.

«Il n'aime pas les avares et ceux qui prêchent l'avarice» commettant ainsi un acte repréhensible et poussant les autres à le faire. **«Quant à ceux qui se détournent des préceptes d'Allah»** et qui font volte-face, qu'ils

sachent que Dieu se passe de tout, se suffit à Lui-même et Il est digne de louanges.

لَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَأَنزَلْنَا مَعَهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْمِيزَانَ لِيَقُومَ ٱلنَّاسُ
بِٱلْقِسْطِ ۖ وَأَنزَلْنَا ٱلْحَدِيدَ فِيهِ بَأْسٌ شَدِيدٌ وَمَنَٰفِعُ لِلنَّاسِ وَلِيَعْلَمَ ٱللَّهُ مَن
يَنصُرُهُۥ وَرُسُلَهُۥ بِٱلْغَيْبِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ قَوِىٌّ عَزِيزٌ ﴿٢٥﴾

laqad 'arsalnâ rusulanâ bi-l-bayyinâti wa 'anzalnâ ma 'ahumu-l-kitâba wa-l-mizâna liyaqûma-n-nâsu bi-l-qisṭi wa 'anzalnâ-l-ḥadîda fîhi ba'sun šadîdun wa manâfi'u li-n-nâsi wa-l-ya'lama-L-Lâhu may-yansuruhû wa rusulahû bil-ġaybi 'inna-L-Lâha Qawiyyun 'Azîzun (25).

Nous avons envoyé nos prophètes avec des preuves et nous leur avons donné le Livre et la Balance pour faire règner la justice entre les hommes. Nous leur avons donné aussi le fer à la fois source de force et de commodités. Allah a voulu savoir qui le soutiendrait même en secret ainsi que ses apôtres. Allah est plein de force et de majesté (25).

Dieu, au fil des jours, a envoyé des Prophètes aux peuples en les appuyant par les preuves irréfutables et les signes clairs afin de convaincre les hommes de leur véracité. Il a fait descendre aussi avec eux la Balance pour que ces peuples observent l'équité entre eux. Cette équité dont témoignent ceux qui sont doués de raison et non les hommes à l'esprit malade et à la foi précaire. Dieu dit à cet égard: «-**Celui auquel une preuve de son Seigneur a été donnée peut-il rester dans le doute?**» [Coran XI, 17].

Cette équité consiste également à suivre les Prophètes et à croire à leurs messages en leur obéissant. C'est pourquoi ceux qui auront cru, une fois au Paradis, diront: «**Louange à Allah qui nous a conduits en ce lieu. Si Allah ne nous avait pas conduits dans la bonne voie, nous ne l'aurions pas trouvée de nous-mêmes. Tout ce qui nous a été annoncé par les Envoyés d'Allah est vrai**» [Coran VII, 43].

Dieu a fait descendre aussi le fer qui contient pour les hommes un mal terrible pour réprimer ceux qui veulent mécroire à la vérité en repoussant toute preuve présentée. Le Messager de Dieu -qu'Allah le

bénisse et le salue- demeura treize ans à la Mecque recevant les sourates qui renfermaient dans la plupart des polémiques avec les idolâtres en leur présentant toutes les preuves et les signes clairs. Après que tout cela ait été comme un argument contre les négateurs, Dieu lui ordonna d'accomplir la hégire (l'émigration vers Médine) puis de combattre les impies idolâtres.

Ibn Omar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «J'ai été envoyé l'épée à la main avant la survenue de l'Heure jusqu'à ce qu'on adore Dieu seul sans rien Lui associer. Ma subsistance est à l'ombre de ma lance. Ceux qui me désobéissent auront l'opprobre et l'humiliation, et quiconque imite les autres (à suivre cette voie) est l'un des leurs» ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud).***

Le fer étant une source de force et de puissance pour en fabriquer les différentes armes, rend plusieurs services aux hommes pour en faire par exemple les outils, les machines et autres. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Trois choses furent descendues avec Adam: L'enclume, les tenailles et le marteau».

«Allah a voulu savoir qui le soutiendrait même en secret». C'est à dire: Dieu veut savoir qui le secourt ainsi son Messager en faisant usage de cette arme. Dieu est fort et puissant et vient en aide à quiconque le secourt sans recourir aux gens. Dieu n'a imposé le Jihad (le combat dans Sa voie) que pour éprouver les hommes les uns par les autres.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا وَإِبْرَٰهِيمَ وَجَعَلْنَا فِى ذُرِّيَّتِهِمَا ٱلنُّبُوَّةَ وَٱلْكِتَٰبَ ۖ فَمِنْهُم مُّهْتَدٍ ۖ
وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ ﴿٢٦﴾ ثُمَّ قَفَّيْنَا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم بِرُسُلِنَا وَقَفَّيْنَا
بِعِيسَى ٱبْنِ مَرْيَمَ وَءَاتَيْنَٰهُ ٱلْإِنجِيلَ ۖ وَجَعَلْنَا فِى قُلُوبِ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ
رَأْفَةً وَرَحْمَةً وَرَهْبَانِيَّةً ٱبْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَٰهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ٱبْتِغَآءَ رِضْوَٰنِ ٱللَّهِ
فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَايَتِهَا ۖ فَـَٔاتَيْنَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنْهُمْ أَجْرَهُمْ ۖ وَكَثِيرٌ مِّنْهُمْ
فَٰسِقُونَ ﴿٢٧﴾

walaqad 'arsalnâ Nuhan wa 'Ibrâhîma wa ja'alnâ fî durriyyatihimâ-n-nubuwwata wa-l-kitâba fa minhum muhtadin wa katîrum minhum fasiqûna (26) tumma qaffaynâ 'alâ 'âtârihim birusulinâ wa qaffaynâ bi 'Îsâ-bni Maryama wa 'âtaynâhu-l-'Injîla wa ja'alnâ fî qulûbi-l-ladîna-t-taba'ûhu ra'fatan wa rahmatan wa rahbâniyyatan-i-btada'ûhâ mâ katabnâhâ 'alayhim 'illâ-b-tigâ'a ridwâni-L-Lâhi famâ ra'awhâ haqqa ri'âyatihâ fa'âtayna-l-ladîna 'âmanû minhum 'ajrahum wa katîrum minhum fâsiqûna (27).

Nous avons envoyé Noé et Abraham et nous avons fait de leurs descendants nos Prophètes et les dépositaires des Livres. Parmi eux, il y en eut de bons, mais la plupart fut corrompue. (26) Nous envoyâmes sur leurs traces d'autres Prophètes, nous envoyâmes Jésus, fils de Marie, avec l'Evangile. Nous mîmes dans le cœur de ses disciples la douceur, la compassion et le goût de la vie érémitique. C'est eux qui inventèrent cette sorte de vie pour obtenir la grâce d'Allah, mais nous-même ne l'avons jamais imposée. Ils l'observèrent mal. Nous avons donné leur récompense à ceux d'entre eux qui ont cru mais la plupart sont des dépravés (27).

Après Noé, Dieu n'a envoyé un Prophète que de sa descendance, et plus tard de la descendance d'Abraham. Il a établi dans cette dernière la prophétie et le Livre, car tous les Prophètes furent envoyés vers les fils d'Israël et Jésus, fils de Marie, fut leur dernier, qui a annoncé aux hommes la venue de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- .

«Nous envoyâmes sur leurs traces d'autres Prophètes, nous envoyâmes Jésus, fils de Marie, avec l'Evangile» le livre qu'il lui a révélé. **«Nous mîmes dans le cœur de ses disciples»** - les apôtres - **«la douceur»** la mansuétude **«la compassion»** la clémence envers les autres **«et le goût de la vie érémitique»** cette vie monastique qu'ils ont inventée, **«mais nous-même ne l'avons pas imposée»** plutôt eux qui voulurent la pratiquer **«pour obtenir la grâce d'Allah»**. Cette dernière phrase fut le sujet des deux interprétations:

- D'après Qatada et Sa'id Ben Joubayr: ils on établi cette vie, en réalité, pour rechercher la satisfaction de Dieu.

- Dieu ne leur a pas imposé cette vie mais Il leur a imposé la recherche de Sa satisfaction.

«Ils l'observèrent mal» sans respecter la règle. Dieu les blâme parce qu'ils ont instauré une vie qui n'était d'obligation et sans se baser sur aucun ordre divin, puis parce qu'ils ne l'ont pas observée comme ils auraient dû le faire prétendant qu'elle fut un moyen pour se rapprocher de Dieu.

Ibn Abi Hatem rapporte d'après Ibn Mass'oud que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit une fois: «Ô Ibn Mass'oud!» Il lui répondit: «Me voilà à tes ordres ô Messager de Dieu». Il répliqua: «Sais-tu que les fils d'Israël se sont divisés en soixante-douze sectes, trois parmi elles furent sauvées car elles surgirent parmi les rois et les despotes après Jésus - paix sur lui - et appelèrent à suivre la religion de Dieu et celle de Jésus fils de Marie. Elles durent affronter des hommes très puissants et pourtant elles menèrent une guerre acharnée, endurèrent toutes les difficultés et par la suite trouvèrent leur salut.

Une autre partie - ou secte - qui était faible ignorant l'art du combat, se forma aussi parmi les rois et les puissants, appela à la religion de Dieu et à celle de Jésus, fut massacrée tantôt en découpant leur corps par les scies, tantôt en les brûlant, mais ces hommes endurèrent tout et furent sauvés. Enfin une troisième partie formée d'hommes démunis de toute puissance et, ne pouvant pas appliquer la justice, furent retirés dans les montagnes où ils menèrent une vie érémitique et adorèrent Dieu. Ceux-ci sont les concernés par le verset: **«C'est eux qui inventèrent cette sorte de vie pour obtenir la grâce d'Allah, mais nous-même ne l'avons jamais imposée».**

Abou Sa'id Al-Khudri rapporte qu'un homme vint lui dire: «Conseille-moi». Il lui répondit: «J'ai demandé cela au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et il me dit: «Tu dois craindre Dieu car ceci est le sommet de toute chose. Tu dois combattre dans sa voie et ceci est la vie monastique de l'Islam. Enfin je te recommande la mention de Dieu et la récitation du Coran car ceci est ton esprit au ciel et ta mention sur terre» ***(Rapporté par Ahmed).***

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَءَامِنُوا۟ بِرَسُولِهِۦ يُؤْتِكُمْ كِفْلَيْنِ مِن رَّحْمَتِهِۦ

وَيَجْعَل لَّكُمْ نُورًا تَمْشُونَ بِهِۦ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٨﴾ لِّئَلَّا يَعْلَمَ
أَهْلُ ٱلْكِتَٰبِ أَلَّا يَقْدِرُونَ عَلَىٰ شَىْءٍ مِّن فَضْلِ ٱللَّهِ ۙ وَأَنَّ ٱلْفَضْلَ بِيَدِ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ
مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ ذُو ٱلْفَضْلِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٢٩﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladînа 'â manû-t-taqû-L-Lâha wa 'â mainû bi rasûlihî yu'tikum kiflayni mir-rahmatihî wa yaj'al-lakum nûran tamšûna bihî wa yaġfir lakum wa-L-Lâhu ġafûrur-Rahîmun (28) li 'allâ ya'lama 'ahlu-l-kitâbi 'allâ yaqdirûna 'alâ šay'im-min fadli-L-Lâhi wa 'anna-l-fadla bi yadi-L-Lâhi yu'tîhi may-yašâ'u wa-L-Lâhu dû-l-fadli-l-'azîm (29).

O croyants, craignez Allah, et soumettez-vous à Son Prophète. Il vous donnera deux parts de sa miséricorde. Il vous donnera une lumière pour vous guider. Il vous pardonnera, car Allah est indulgent et miséricordieux. (28) Afin que les gens d'Ecriture sachent qu'ils ne disposent pas de la grâce d'Allah, que sa grâce est entre les mains d'Allah, qui l'accorde à qui Il veut. Sa grâce est infinie (29).

Abou Moussa Al-Ach'ari rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois individus recevront deux fois leurs récompenses: Un homme des gens du Livre qui a cru en son Prophète et en moi, un esclave qui s'acquitte de ses obligations envers Dieu et envers ses patrons, et un homme qui a donné une bonne éducation à son esclave (femelle), l'a affranchie puis l'a épousée»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)[1].***

Sa'id Ben Joubayr a dit: Comme les gens du Livre se sont enorgueillis de cette faveur qui leur assurera une récompense double, Dieu fit descendre ce verset: **«O croyants, craignez Allah et soumettez-vous à son Prophète. Il vous donnera deux parts de sa miséricorde»** et d'autant plus **«Il vous donnera une lumière pour vous guider»** pour éviter

---

(1) عن أبي موسى الأشعري قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة يؤتون أجرهم مرتين: رجل من أهل الكتاب آمن بنبيّه وآمن بي فله أجران، وعبد مملوك أدى حق الله وحق مواليه فله أجران، ورجل أدّب أمَتَهُ فأحسن تأديبها ثم أعتقها وتزوجها فله أجران»

l'aveuglement et l'ignorance, et **«Il vous pardonnera»**. Dieu donc a favorisé ces croyants par la lumière et le pardon. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: **«O croyants, si vous craignez Allah, Il vous distinguera des autres, Il absoudra vos péchés et vous recevra dans le sein de sa miséricorde. Allah est plein de mansuétude»** [Coran VIII, 29].

Abou Moussa rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le cas des musulmans, des juifs et des chrétiens, est pareil à celui d'un homme qui a engagé des ouvriers pour lui accomplir le travail jusqu'à la nuit moyennant un salaire. Ils ont travaillé jusqu'au midi puis ils ont dit à l'homme: «Nous n'avons plus besoin de ton salaire dont tu étais convenu avec nous, et ce que nous avons fait sera perdu pour nous». Il leur répondit: «N'agissez pas ainsi et complétez votre travail et vous aurez votre salaire entier». Mais ils l'ont laissé quand même sans accomplir le travail.*

L'homme engagea d'autres en leur disant: «Complétez le travail le reste de votre jour et vous aurez le salaire dont j'étais convenu avec les premiers». Ces gens travaillèrent jusqu'au moment de la prière de l'asr, puis ils dirent à l'homme: «Ce que nous avons achevé pour vous comme travail sera perdu pour nous, garde pour toi le salaire dont tu étais convenu avec nous». Il leur répondit: «Achevez le reste du travail car il ne reste du jour qu'une petite partie». Ils refusèrent.

L'homme engagea d'autres gens pour lui achever le travail le reste du jour jusqu'au coucher du soleil, ils l'accomplirent et touchèrent le salaire complet des autres. Voilà le cas (des juifs et des chrétiens) et celui (des musulmans) qui ont accepté la lumière» ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

(1) عن أبي موسى، عن النبي ﷺ قال: «مثل المسلمين واليهود والنصارى كمثل رجل استعمل قوماً يعملون له عملاً، يوماً إلى الليل على أجر معلوم، فعملوا إلى نصف النهار، فقالوا: لا حاجة لنا في أجرك الذي شرطت لنا وما عملنا باطل، فقال لهم: لا تفعلوا أكملوا بقية عملكم وخذوا أجركم كاملاً، فأبوا وتركوا، واستأجر آخرين بعدهم، فقال: أكملوا يومكم ولكم الذي شرطت لهم من الأجر، فعملوا حتى إذا كان حين صلوا العصر، قالوا: ما عملنا باطل ولك الأجر الذي جعلت لنا فيه، فقال: أكملوا بقية عملكم، فأنما بقي من النهار شيء يسير فأبوا، فاستأجر قوماً أن يعملوا له بقية يومهم، فعملوا بقية يومهم حتى غابت الشمس

«Afin que les gens d'Ecriture sachent qu'ils ne disposent pas de la grâce d'Allah» et qu'ils soient sûrs qu'ils ne peuvent repousser ce que Dieu donne ni donnent ce que Dieu refuse. **«que sa grâce est entre les mains d'Allah, qui l'accorde à qui Il vent. Sa grâce est infinie»** car Il détient une générosité sans limites.

فاستكملوا أجرة الفريقين كليهما، فذلك مثلهم ومثل ما قبلوا من هذا النور»



58 - SOURATE DE LA PLAIDEUSE

22 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate des Hypocrites

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قَدْ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوْلَ ٱلَّتِي تُجَٰدِلُكَ فِي زَوْجِهَا وَتَشْتَكِيٓ إِلَى ٱللَّهِ وَٱللَّهُ يَسْمَعُ
تَحَاوُرَكُمَآ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ (١)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qad sami'a-L-Lâhu qawla-l-latî tujâdiluka fî zawjihâ wa taštakî 'ilâ-L-Lâhi wa-L-Lâhu yasma'u taḥâwurakumâ 'inna-L-Lâha Samî'um Baṣîrun (1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Allah a entendu la plainte que t'a adressée cette femme contre son mari et celle qu'elle a adressée à Allah. Allah a entendu votre conversation car Il entend et voit tout. (1).

Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Béni soit celui qui entend tout. Je ne cesse d'entendre les paroles de Khawla Bent Tha'laba, bien qu'une partie m'a échappée, qui est venue plaindre son mari auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- , en lui disant: «Il a

gaspillé mon argent, réduit ma jeunesse à la vieillesse en lui donnant une nombreuse descendance. Mais une fois devenue vieille et je me suis trouvée dans la ménopause, il vient de me répudier en me disant: «Sois pour moi comme le dos de ma mère». Grand Dieu, je me plains de lui auprès de Toi». Elle demeura jusqu'à ce que Jibril ait descendu apportant ce verset: **«Allah a entendu la plainte que t'a adressée cette femme contre son mari»**. A savoir que son mari était Aws Ben Al-Çamet».

En voici une autre version rapportée également par Ibn Abi Hatem d'après Abou Yazid qui a raconté: «Une femme appelée Khawla Bent Tha'laba intercepta Omar alors qu'il marchait en compagnie d'autres hommes. Il s'arrêta, s'approcha d'elle, mit ses mains sur les épaules de la femme en abaissant la tête pour entendre ce qu'elle va lui dire. Une fois la conversation achevée, elle partit. Un homme de sa compagnie le blâma en lui disant: «Tu as rentenu -sur la chaussée- des notables de Qoraïch pour écouter à cette vieille dame?» Il lui répondit: «Malheur à toi! connais-tu cette femme?» - Non, répliqua l'homme. Et Omar de poursuivre: «C'est une femme que Dieu a entendu sa plainte du dessus de sept cieux. C'est khawla Bent Tha'laba, Par Dieu si elle m'avait retenu (pour l'écouter) jusqu'à la nuit, je ne l'aurais pas quittée avant de lui combler son besoin, à moins qu'une prière ne me sépare d'elle et, après l'avoir accomplie, je reviendrais vers cette femme pour lui répondre».

ٱلَّذِينَ يُظَٰهِرُونَ مِنكُم مِّن نِّسَآئِهِم مَّا هُنَّ أُمَّهَٰتِهِمْۖ إِنْ أُمَّهَٰتُهُمْ إِلَّا ٱلَّٰٓـِٔي
وَلَدْنَهُمْۚ وَإِنَّهُمْ لَيَقُولُونَ مُنكَرًا مِّنَ ٱلْقَوْلِ وَزُورًاۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ لَعَفُوٌّ غَفُورٌ
﴿٢﴾ وَٱلَّذِينَ يُظَٰهِرُونَ مِن نِّسَآئِهِمْ ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا قَالُوا۟ فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مِّن قَبْلِ
أَن يَتَمَآسَّاۚ ذَٰلِكُمْ تُوعَظُونَ بِهِۦۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿٣﴾ فَمَن لَّمْ يَجِدْ
فَصِيَامُ شَهْرَيْنِ مُتَتَابِعَيْنِ مِن قَبْلِ أَن يَتَمَآسَّاۖ فَمَن لَّمْ يَسْتَطِعْ فَإِطْعَامُ سِتِّينَ
مِسْكِينًاۚ ذَٰلِكَ لِتُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦۚ وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِۗ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ أَلِيمٌ
﴿٤﴾

l-ladîna yuzâhirûna minkum min nisâ'ihim mâ hunna 'ummahâtihim 'in 'ummahâtuhum 'illâ-l-lâ'î waladnahum wa 'innahum layaqûlûna munkaram mina-l-qawli wa zûran wa 'inna-L-Lâha la 'Afuwwun ġafûrun (2) wa-l-ladîna yuzâhirûna min nisâ'ihim tumma ya'udûna limâ qâlû fatahrîru-raqabatin min qabli 'ay-yatamâssâ dâlikum tu 'azûna bihî wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna habîrun (3) fama-l-lam yajid fasiyâmu šahrayni mutatâbi'ayni min qabli 'ay-yatamâssâ famal-lam yastati' fa 'it'âmu sittîna miskînan dâlika litu'minû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa tilka hudûdu-L-Lâhi wa li-l-kâfirîna 'adâbun 'alîmun (4).

Certains d'entre vous assimilent leurs femmes à leurs mères pour les répudier. Non, en vérité, ce ne sont pas leurs mères, leurs mères sont celles qui les ont mis au monde. Ils tiennent ainsi des propos coupables et erronés. Mais Allah est tout pardon et toute bienveillance. (2) Ceux qui prononcent une telle répudiation contre leurs femmes puis reviennent sur leur parole, affranchiront un esclave avant de reprendre leurs rapports avec elles. C'est là une prescription. Allah connait tous vos actes. (3) Celui qui n'a pas d'esclave jeûnera deux mois consécutifs avant de reprendre ses rapports avec sa femme. S'il ne peut jeûner, il nourrira soixante pauvres. Ces commandements tendent à affermir votre foi en Allah et en Son Prophète. Ils émanent d'Allah. Ceux qui les transgressent subiront un châtiment cruel. (4).

L'imam Ahmed rapporte que Khawla Bent Tha'laba a dit: «Par Dieu c'est à mon sujet et à celui de mon mari Aws Ben Al-Çamet que les permiers versets de la sourate de la Plaideuse furent descendus. J'étais sa femme, mais dès qu'il devint un vieillard son comportement se transforma au pire des comportements. Un jour il entra chez moi pour discuter une certaine affaire, il s'irrita contre moi et déclara: «Tu es pour moi comme le dos de ma mère». Puis il partit pour passer une heure dans une assemblée avec ses compagnons. En rentrant, il s'approcha de moi pour avoir de rapports charnels. Je lui répondis catégoriquement: «Par celui qui détient l'âme de Khawla tu ne pourras le faire avant que Dieu et Son Messager ne tranchent entre nous». Mais il essaya quand même de cohabiter avec moi par force, et je pus le repousser étant un homme vieux et faible. Je me rendis ensuite chez une voisine pour me prêter quelques vêtements, je les portai et me dirigeai vers le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-

et m'assis devant lui. Je lui racontai tout ce qui s'est passé entre nous en accusant mon mari du mauvais caractère. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- met dit: «O Khouwayla, (diminutif de Khawla) ton mari est un faible vieillard, crains Dieu en lui». Je ne quittai le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, avant que ces versets ne fussent révélés.

A ce moment, et comme d'habitude, il éprouva une certaine peine en recevant la révélation, et une fois celle-ci achevée, il me dit: «O Khouwayla, Dieu a fait descendre des versets à votre sujet, toi et ton mari». Puis il me récita: «**Allah a entendu la plainte que t'a adressée cette femme contre son mari et celle qu'elle a adressée à Allah. Allah a entendu votre conversation car Il entend et voit tout»...** jusqu'à..«**Ceux qui les transgressent subiront un châtiment cruel**». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me dit ensuite: «Ordonne ton mari à affranchir un esclave». Je lui répondis: «O Messager de Dieu, il n'a pas d'esclave à affranchir» - Demande-lui alors, dit-il, de jeûner deux mois consécutifs». Comme j'objectai étant un faible vieillard, il répliqua: «Alors qu'il nourrisse soixante pauvres en leur offrant un wisq (une certaine mesure) de dattes». - O Messager de Dieu, rétorquai-je, il n'en possède pas!». Il me dit enfin: «Nous allons lui envoyer alors un Firq (une certaine mesure) de dattes». - Et moi aussi, dis-je, je lui donnerai un autre Firq. Et le Prophète de s'écrier: «Tu as bien dit et bien fait. Va faire l'aumône de ces dattes et sois bienveillante à l'égard de ton mari». Et je m'exécutai» ***(Rapporté par Ahmed et Abou Daoud).***

Ibn Abbas, en rapportant presque les mêmes faits, a conclu que Khawla craignait que les propos de son mari ne fussent une répudiation ainsi sa séparation de lui.

Comme cette formule de répudiation était répandue à l'époque préislamique -Jahiliah -quand un homme disait à sa femme: «Sois pour moi comme le dos de ma mère», Dieu voulut accorder sa grâce à cette communauté en imposant une certaine expiation de ce serment sans qu'il y ait par la suite une répudiation qui est, en principe, soumise à la loi. Tel est le commentaire d'une grande partie d'ulémas, et S'aid Ben Joubayr a dit: «Le serment à s'abstenir de la femme et la formule: «Sois pour moi comme le dos de ma mère» étaient deux

moyens pour répudier les femmes à l'époque de l'ignorance. Dieu a, par Sa grâce, accordé un délai de quatre mois au mari pour qu'il revienne sur son serment et imposé une expiation pour l'autre formule».

«Non, en vérité, ce ne sont pas leurs mères; leurs mères sont celles qui les ont mis au monde». En d'autre terme, celui qui dit à sa femme qu'elle lui est interdite comme il lui est interdit le dos de sa mère, cette femme ne lui est pas, en vérité, sa propre mère, il ne fait que prononcer une parole blâmable et erronée. Pour ce qu'en fut du temps de l'ignorance, Dieu le pardonne car Il est infiniment Absoluteur, tout comme Il pardonne à celui dont sa langue profère des choses futiles et des bêtises. A ce propos, on a raconté que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- entendit un homme dire à sa femme: «O ma sœur!». Il lui demanda: «Est-elle vraiment ta sœur?». Il a désavoué cela sans la lui rendre interdite car ceci fut dit bêtement sans le vouloir, autrement il lui aurait interdit de la toucher.

«Ceux qui prononcent une telle répudiation contre leurs femmes, puis reviennent sur leur parole». Ce verset fut interprété de plusieurs façons:

- Certains ont dit: Il répète à sa femme la formule de répudiation, comme a dit Ibn Hazm. Et l'auteur de préciser: C'est une interprétation erronée.

- Quant à Al-Chafé'i, il a avancé: Ceci consiste à répudier mais effectivement il ne la répudie pas.

- Le commentaire de Ahmed Ben Hanbal est le suivant: Il revient sur sa parole et cohabite avec sa femme ou il compte avoir de tel rapport. Ceci lui est interdit avant l'expiation. Malek fut de cet avis.

- Abou Hanifa, de sa part, a dit que l'homme prononce une telle formule après son interdiction en abrogeant ce qui était suivi du temps de l'ignorance. Une fois que l'homme adresse à sa femme une telle formule, il la lui rend interdite et par la suite il n'a le droit de l'approcher qu'après expiation.

- D'autres ont limité ceci à la cohabitation qui est strictement interdite et même certains ont interdit le baiser par exemple ou autre attouchement avant l'expiation.

«.. **affranchiront un esclave**» sans préciser s'il devait être un musulman ou non à l'inverse de l'expiation d'un homicide qui stipule que l'esclave doit être musulman. «**C'est là une prescription**» afin que vous cessiez de prononcer une telle formule. «**Allah connait tous vos actes**» et connait également ce qui vous convient pour vous amender.

«**Celui qui n'a pas d'esclave jeûnera deux mois consécutifs**». Son cas est pareil à celui qui a des rapports charnels avec sa femme le jour en jeûnant. «**S'il ne peut jeûner, il nourrira soixante pauvres**» une expiation qui s'applique aussi au cas précédent. Les hadiths relatifs à ce sujet stipulent que l'homme doit respecter cet ordre en cas d'expiation selon sa capacité. «**Ces commandements tendent à affermir votre foi en Allah et en Son Prophète**». Dieu vous exhorte à agir ainsi sans enfreindre Ses lois car les incrédules subiront un châtiment douloureux. Conformez-vous à ces prescriptions et que nul ne pense qu'il serait à l'abri de la vengeance de Dieu et de son supplice dans les deux mondes.

إِنَّ ٱلَّذِينَ يُحَآدُّونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ كُبِتُوا۟ كَمَا كُبِتَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ وَقَدْ أَنزَلْنَآ ءَايَٰتٍۭ
بَيِّنَٰتٍ ۚ وَلِلْكَٰفِرِينَ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٥﴾ يَوْمَ يَبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا فَيُنَبِّئُهُم بِمَا
عَمِلُوٓا۟ ۚ أَحْصَىٰهُ ٱللَّهُ وَنَسُوهُ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿٦﴾ أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ
يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۖ مَا يَكُونُ مِن نَّجْوَىٰ ثَلَٰثَةٍ إِلَّا هُوَ
رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ وَلَآ أَدْنَىٰ مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْثَرَ إِلَّا هُوَ
مَعَهُمْ أَيْنَ مَا كَانُوا۟ ۖ ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا۟ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ
﴿٧﴾

’inna-l-laḏîna yuḥâddûna-L-Lâha wa rasûlahû kubitû kamâ kubita-l-laḏîna min qablihim waqad ’anzalnâ ’â yâtim-bayyinâtin wa lil-kâfirîna ‘aḏâbum muhînun (5) yawma yab‘aṯuhumu-L-Lâhu jamî an fayunabbi’uhum bimâ ‘amilû ’aḥṣâhu-L-Lâhu wa nasûhu wa-L-Lâhu ‘alâ kulli šay’in šahîdun (6) ’alam tara ’anna-L-Lâha ya‘lamu mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-’arḍi mâ yakûnu min najwâ ṯalâṯin ’illâ huwa

râbi'uhum walâ ẖamsatin 'illâ huwa sâdisuhum walâ 'adnâ min ḏâlika walâ 'akṯara 'illâ huwa ma'ahum 'ayna mâ kânû ṯumma yunabbi'uhum bimâ 'amilu yawma-l-qiyâmati 'inna-L-Lâha bikulli šay'in 'Alîmun (7).

Ceux qui combattent contre Allah et son Prophète seront vaincus comme l'ont été ceux qui les ont combattus avant eux. Nous avons donné jusqu'ici assez d'avertissements clairs. Nous infligerons un supplice infamant aux infidèles. (5) Le jour où Allah ressuscitera les hommes, Il leur rappellera leurs actions. Si les hommes les ont oubliées, lui les a toutes comptées. Allah n'est- Il pas témoin de toutes choses?. (6) Ne voyez-vous pas qu'Allah sait tout ce qui se passe dans les cieux et sur la terre? Trois hommes ne confèrent pas entre eux qu'Il ne soit le quatrième, ou cinq qu'Il soit le sixième. Qu'ils soient plus ou moins nombreux que cela, et en quelque lieu qu'ils se trouvent, Il est toujours présent. Il leur rappellera leurs actes au jour du jugement dernier. Il sait tout. (7).

Ceux qui s'opposent à Dieu et à Son Messager soit en enfreignant les lois, soit en combattant contre eux, seront vaincus et culbutés avec humiliation comme l'ont été ceux qui vécurent avant eux. «**Nous avons donné jusqu'ici assez d'avertissemnts clairs**» et des signes évidents que nul qu'un mécréant ou un pervers les traite de mensonge. «**Nous infligerons un supplice infamant aux infidèles**» pour prix de leur incrédulité et leur rebellion.

«**Le jour où Allah ressuscitera les hommes**» et les rassemblera du premier au dernier sur un même tertre. «**Il leur rappellera leurs actions**» aussi bien les bonnes actions que les mauvaises sans en rien omettre. «**Si les hommes les ont oubliées, lui les a toutes comptées**». Dieu, certes, est témoin de toutes choses. Rien n'est lui est caché et Il n'oublie jamais.

Dieu parle ensuite que Sa science embrasse tout et Il connait parfaitement ce que font les hommes, entend ce qu'ils disent et voit leur place là où qu'ils se trouvent. Il leur rappelle: «**Ne voyez-vous pas qu'Allah sait tout ce qui se passe dans les cieux et sur la terre? Trois hommes ne confèrent pas entre eux qu'Il ne soit le quatrième, ou cinq qu'Il ne soit le sixième**». Car les anges scribes inscrivent les paroles des hommes et leurs actions comme Il a dit ailleurs: «**Ne savent-ils pas qu'Allah connait leurs pensées et leurs entretiens les plus secrets..**» [Coran

IX, 78] et aussi: **«Croient-ils que nous n'entendons pas leurs propos secrets et leurs conciliabules? Erreur. Et nos messagers écrivent tout ce qu'ils font»** [Coran XLIII, 80].

Etant au courant sempiternellement des actes et paroles de Ses serviteurs en les observant là où qu'ils soient, Il leur rappellera tout ce qu'ils ont dit et proféré. En vérité, Dieu est le parfait Sachant. L'imam Ahmed a dit: «Dieu a débuté ce verset par Sa connaissance comme Il l'en a terminée».

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ نُهُوا عَنِ النَّجْوَىٰ ثُمَّ يَعُودُونَ لِمَا نُهُوا عَنْهُ وَيَتَنَاجَوْنَ بِالْإِثْمِ
وَالْعُدْوَانِ وَمَعْصِيَتِ الرَّسُولِ وَإِذَا جَاءُوكَ حَيَّوْكَ بِمَا لَمْ يُحَيِّكَ بِهِ اللَّهُ وَيَقُولُونَ فِي
أَنفُسِهِمْ لَوْلَا يُعَذِّبُنَا اللَّهُ بِمَا نَقُولُ حَسْبُهُمْ جَهَنَّمُ يَصْلَوْنَهَا فَبِئْسَ الْمَصِيرُ ﴿٨﴾
يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا تَنَاجَيْتُمْ فَلَا تَتَنَاجَوْا بِالْإِثْمِ وَالْعُدْوَانِ وَمَعْصِيَتِ الرَّسُولِ
وَتَنَاجَوْا بِالْبِرِّ وَالتَّقْوَىٰ وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٩﴾ إِنَّمَا النَّجْوَىٰ مِنَ
الشَّيْطَانِ لِيَحْزُنَ الَّذِينَ آمَنُوا وَلَيْسَ بِضَارِّهِمْ شَيْئًا إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ وَعَلَى اللَّهِ
فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١٠﴾

'alam tara 'ilâ-l-ladîna nuhû 'ani-n-najwâ tumma ya'ûdûna limâ nuhû 'anhu wa yatnâjawna bil 'itmi wal-'udwâni wa ma'ṣiyati-r-rasûli wa 'idâ jâ'ûka ḥayyuka bimâ lam yuḥayyika bihi-L-Lâhu wa yaqûlûna fî 'anfusihim lawlâ yu'addibunâ-l-lâhu bimâ naqûlu ḥasbuhum jahannamu yaṣlawnahâ fa bi'sa-l-maṣîru (8) yâ'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'idâ tanâjaytum falâ tatanâjaw bi-l-'itmi wa-l-'udwâni wa ma'ṣiyati-r-rasûli wa tanâjaw bi-l-birri wa-t-taqwâ wa-t-taqu-L-Lâha l-ladî 'ilayhi tuḥšarûna (9) 'innamâ-n-najwâ mina-š-šayṭâni liyaḥzuna-l-ladîna 'âmanû wa laysa bidâ'rrihim šay'an 'illâ bi-idni-L-Lâhi wa 'alâ-L-Lâhi falyatawakkali-l-mu'minûna (10).

Que dire de ceux qui se réunissent en secret, bien que ce leur soit interdit, et qui, dans leurs réunions, trament quelque mauvais coup ou quelque vengeance ou encore quelque intrigue contre le Prophète? Se présentent-ils à toi? ils emploient des formules moins respectueuses qu'Allah

quand Il te salue. En eux-mêmes, ils se disent: «Pourquoi Allah laisse-t-Il impunies de pareilles formules?» L'Enfer sera leur punition. Ils y seront précipités. Quelle affreuse fin.. (8) O croyants, chassez de vos conversations le mal, la haine et la désobéissance au Prophète. Prenez plutôt pour objet de vos entretiens la vertu et la piété. Craignez Allah devant qui vous serez tous rassemblés. (9) C'est satan qui inspire vos entretiens pour vous susciter des ennuis, ô croyants. Mais il ne saurait vous nuire sans l'autorisation d'Allah. Faites confiance à Allah. (10).

Il y avait entre les juifs et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- une certaine trêve. Quand ils voyaient un de ses compagnons, ils tenaient entre eux une conversation secrète de sorte que le fidèle croyait qu'ils complotaient contre le Prophète ou faire quelque chose qui nuit à tout musulman, alors il les laissait et poursuivait son chemin. Pour éviter tout malentendu, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur interdit de tenir toute conciliabule mais ils refusèrent et persistèrent dans leur mauvais comportement. Dieu, à cette occasion fit descendre ces versets: **«Que dire de ceux qui se réunissent en secret, bien que ce leur soit interdit».** On a rapporté cela d'après Moujahed et Mouqatel Ben Hayyan.

«... trament quelque mauvais coup ou quelque vengeance ou encore quelque intrigue contre le Prophète?» Tantôt ils pensent à commettre un péché, tantôt ils comptent faire une nuisance aux autres en commettant une certaine transgression et même ils la recommandèrent mutuellement.

«Se présentent-ils à toi? ils emploient des formules moins respectueuses qu'Allah quand Il te salue». A cet égard, Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte: «Des juifs entrèrent chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le saluèrent en lui disant: «Que le «Sam» (la mort)- soit sur toi ô Aboul Qassem.» Aicha leur répondit: «Et sur vous (le Sa'm)». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à Aicha: «O Aicha, Dieu n'aime ni les paroles inconvenables ni les propos obscènes». Aicha poursuivit: «Ne les as-tu pas entendu dire: «Que le Sa'm soit sur toi?». Il me répondit: «Et toi n'as-tu pas entendu ce que fut ma réponse?» Dieu à cette occasion fit cette révélation: **«Se présentent-ils à toi? Ils emploient des formules moins**

respectueuses qu'Allah quand Il te salue» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).*** Dans le Sahih on trouve cette version: «Aicha leur répondit: «Et sur vous le Sa'm et la malédiction». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: «Dieu exauce notre vœu contre eux et n'exauce pas le leur contre nous».

Anas Ben Malek, dans le même sens, rapporte: «Un jour, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était assis avec quelques uns de ses compagnons quand un juif passa et les salua. Ils leur rendirent le salut. Le Prophète de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur dit: «Savez-vous ce qu'il vous a dit?». Ils lui répondirent: «Il nous a salué» - Non, répliqua-t-il, il vous a dit: «Sam sur vous» c'est-à-dire que votre religion vous apporte le malheur. Puis il ordonna de lui amener le juif. Quand il fut en sa présence il lui demanda: «As-tu salué en disant: «Sam sur vous?» - Oui, répondit-il. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à ses compagnons: «-Lorsque l'un des gens du livre vous salue, répondez: «Et sur vous».

N.B. Les juifs, en saluant les musulmans, disaient: «Que le Sam soit sur vous». Ainsi au lieu de dire Salam qui signifie la paix, ils dissimulaient la lettre «l» et le Sam veut dire la mort».

(Le traducteur)

«En eux-mêmes, ils se disent: «Pourquoi Allah laisse-t-Il impunies de pareilles formules?». Ceux qui sont concernés par les versets précités font cela puis disent en eux-mêmes: «Que Dieu ne nous châtie pas pour ce que nous disons! Si vraiment Mouhammad était un Prophète, Dieu nous aurait punis car Il connait parfaitement ce que nous proférons dans nos entretiens secrets. Pourquoi donc Dieu ne hâte-t-Il pas Son supplice dans le bas monde?». Dieu leur répond: **«L'enfer sera leur punition»** dans l'autre, il leur suffira comme séjour affreux.

Puis Dieu enseigne aux croyants les règles de politesse vis-à-vis de Son Messager sans imiter les incrédules et les juifs. Il leur recommande: **«O croyants, chassez de vos conversations le mal, la haine et la désobéissance au Prophète»** sans être comme les autres parmi les ignorants des gens du Livre et ceux qui les suivent dans leur égarement comme les hypocrites. **«Prenez plutôt pour objet de vos entretiens la vertu et la piété. Craignez Allah devant qui vous serez tous**

rassemblés» pour vous rappeler vos actes et vos paroles qui les a comptés et Il vous en rétribuera.

L'imam Ahmad rapporte que Safwan Ben Mihrez a dit: «Je tenais la main de Ibn Omar quand un homme l'intercepta et lui dit: «Qu'as-tu entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire au sujet des entretiens secrets au jour de la résurrection?» Il lui répondit: «Je l'ai entendu dire: *«Dieu fera approcher le croyant de lui en le couvrant de Son ombre pour le protéger des gens. Il le fera avouer ses péchés qu'il a commis en lui disant: «Reconnais-tu tel péché? Reconnais-tu tel péché?» - Si mon Seigneur, répondra le croyant. Et quand il aura reconnu tous ses péchés et il s'imaginera qu'il est perdu, Dieu lui dira: «Ces péchés que Je te les ai dissimulés dans le bas monde, Je te les pardonne aujourd'hui». Puis on lui remettra le livre de ses bonnes actions dans sa main droite Quant à l'incrédule et à l'hypocrite, les témoins (les **anges scribes**) diront: «Ces gens-là sont ceux qui ont menti sur leur **Seigneur, que la malédiction de Dieu tombe sur les prévaricateurs»**. (-**Rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Qatada)***[1].

«C'est Satan qui inspire vos entretiens pour vous susciter des ennuis, ô croyants» afin qu'il vous cause du chagrin en vous suggérant le mal. **Mais Satan ne peut en rien vous nuire sans la permission de Dieu. Quiconque, parmi les croyants, en ressent quelque** chose de cela, qu'il **demande refuge auprès de Dieu contre ces suggestions** et qu'il se fie à Lui. Et par la suite aucun mal ne lui arrivera avec l'autorisation de Dieu. Même ces entretiens secrets sont interdits quand il s'agit aussi d'un fidèle qui, peut-être, en sera affligé. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, rapporte Ibn Mass'oud, a recommandé

---

(1) روى الإمام أحمد عن صفوان بن محرز قال: كنت آخذاً بيد ابن عمر إذ عرض له رجل، فقال: كيف سمعت رسول الله ﷺ يقول في النجوى يوم القيامة؟ قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن الله يدني المؤمن فيضع عليه كنفه ويستره من الناس ويقرره بذنوبه، ويقول له أتعرف ذنب كذا؟ أتعرف ذنب كذا؟ أتعرف ذنب كذا؟ حتى إذا قرره بذنوبه، ورأى في نفسه أن قد هلك، قال: فإني قد سترتها عليك في الدنيا وأنا أغفرها لك اليوم، ثم يعطى كتاب حسناته، وأما الكفار والمنافقون فيقول الأشهاد هؤلاء الذين كذبوا على ربهم ألا لعنة الله على الظالمين»

aux croyants: «Quand vous êtes trois, deux d'entre vous ne doivent pas s'entretenir en aparté laissant le troisième, car cela pourra·lui causer de la peine». *Rapporté par Boukhari et Mouslim)*.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا قِيلَ لَكُمۡ تَفَسَّحُواْ فِي ٱلۡمَجَٰلِسِ فَٱفۡسَحُواْ يَفۡسَحِ ٱللَّهُ لَكُمۡۖ وَإِذَا قِيلَ ٱنشُزُواْ فَٱنشُزُواْ يَرۡفَعِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مِنكُمۡ وَٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡعِلۡمَ دَرَجَٰتٖۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ خَبِيرٞ ﴿١١﴾

yâ' 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû' 'idâ qîla lakum tafassahu fî-l-majâlisi fafsahû yafsahi-L-Lâhi lakum wa 'idâ qiîla-n-šuzû fa-n-šuzû yarfa'i-L-Lâhu-l-ladîna 'â manû minkum wa-l-Ladîna 'ûtû-l-'ilma darajâtin wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna habîrun (11).

O croyant, quand, au cours d'une réunion, on vous demande une place, donnez-la. Allah vous en donnera une aussi. Si on vous demande de vous lever, levez-vous. Allah élèvera de plusieurs rangs ceux qui croient et auront reçu la science. Allah connait toutes vos actions (11).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de bien traiter les uns les autres dans les assemblées sans que les uns privent les autres de l'intérêt qu'ils pourront en tirer. Qatada a dit: «Les hommes qui se trouvaient assis autour du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, en voyant quelqu'un s'approcher, ne lui cédaient plus une place. Dieu dans ce verset leur ordonne de se comporter autrement.

Le commentaire de Mouqatel Ben Hayyan est le suivant:

«Ce verset fut révélé un certain vendredi alors que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait dans la «Souffa» (un certain parvis annexé à la mosquée). La place était très étroite et il était en train d'honorer ceux qui ont pris part à la bataille de Badr parmi les Mecquois (Mouhajirin) et les Médinois (Ansar). D'autres hommes arrivèrent, se tinrent autour du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le saluèrent: «Que la paix soit sur toi ô le Prophète ainsi que la miséricorde de Dieu et Sa bénédiction». Il leur répondit le salut. Ils saluèrent aussi ceux qui étaient assis et ils leur rendirent le salut. Ils restèrent debout attendant de leur faire place

mais il fut en vain. Remarquant cela, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ressentit une certaine peine. Il demanda alors à ceux qui étaient assis mais n'avaient pas pris part au combat le jour de Badr: «O un tel lève-toi, et toi aussi un tel» qu'à la fin il put assurer une place aux autres (combattants). Mais ce comportement déplut aux premiers et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- put remarquer ceci sur leurs visages.

Plus tard, les hypocrites dirent aux fidèles: «Ne prétendiez-vous pas que votre compagnon (le Prophète) traite les hommes avec équité? par Dieu, nous ne l'avons pas vu agir avec justice avec ceux-là qui ont voulu être tout près de leur Prophète, mais il les fit lever pour donner la place aux autres les nouveau- venus qui arrivèrent en retard». Mis au courant de ces propos, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria: «Que Dieu fasse miséricorde à quiconque cède la place à son coreligionnaire». Les hommes, après cela, se levèrent pour céder la place aux autres»» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Qu'un homme ne demande pas à un autre de se lever pour lui donner sa place, mais plutôt faites places aux autres et Dieu vous ménagera une place» »* ***(Rapporté par Ahmad)***[1].

Les opinions des ulémas ont divergé sur ce sujet:

- Certains ont interdit qu'on se lève pour donner la place au nouveau-venu en se basant sur ce hadith: «Que celui qui aime que les hommes se présentent debout devant lui, soit prêt pour occuper sa place à l'enfer».

- D'autres l'ont toléré en favorisant un homme qui rentre d'un voyage ou au gouverneur de la même contrée, en se référant à l'histoire de Sa'd Ben Mou'adz quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le convoqua pour décider du sort de Bani Qoraidha. En le voyant, il dit aux fidèles: «Levez-vouz pour votre maître» et ceci afin

---

(1) عن أبي هريرة، عن النبي ﷺ قال: «لا يقم الرجل الرجل من مجلسه ثم يجلس فيه، ولكن افسحوا يفسح الله لكم»

que son verdict prenne un caractère plus décisif. Mais prendre cela pour un argument dans les assemblées ordinaires constitue une coutume méprisée car ce sont les non-arabes (ou les Perses) qui agissent ainsi.

A ce propos, il est rapporté dans les traditions que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'asseyait là où il trouvait une place vacante, mais elle était toujours la meilleure. Ainsi les compagnons occupaient les places différentes selon leur importance, par exemple Abou Bakr Al-Siddiq s'asseyait toujours à droite du Prophète, Omar à gauche et souvent Ali et Othman devant lui, car ils écrivaient les révélations en leur ordonnant de le faire.

Pendant les prières en commun, Ibn Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait aux hommes: «Que les sages et ceux qui ont atteint la puberté se placent derrière moi, puis les plus jeunes et ainsi de suite» et ceci afin que ceux qui se tenaient juste derrière lui pouvaient concevoir ce qu'il disait et récitait.

Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était assis avec ses compagnons, trois hommes arrivèrent. L'un d'eux trouva une place vacante dans le cercle, il s'y dirigea pour s'asseoir. Le deuxième prit une place derrière les hommes. Quant au troisième, il s'en alla. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à ses compagnons: *«Voulez-vous que je vous parle à propos de ces trois hommes? Le premier s'est réfugié auprès de Dieu et Dieu le mit sous Sa protection. Le second a eu honte de s'approcher de Dieu et Dieu a eu honte de lui. Mais le troisième s'est détourné de Dieu et Dieu s'est détourné de lui»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Certains ont considéré que ces assemblées sont les conseils de

---

(1) في الحديث الصحيح: بينا رسول الله ﷺ جالس إذ أقبل ثلاث نفر، فأما أحدهم فوجد فرجة في الحلقة فدخل فيها، وأما الآخر فجلس وراء الناس، وأدبر الثالث ذاهباً، فقال رسول الله ﷺ: «ألا أنبئكم بخبر الثلاث؟ أما الأول فأوى إلى الله فآواه الله، وأما الثاني فاستحيا، فاستحيا الله منه، وأما الثالث فأعرض، فأعرض الله عنه»

guerre, et «**Si on vous demande de vous lever, levez-vous**» pour prendre part aux combats. D'autres enfin, comme Moqatel, ont avancé que si on appelle à la prière, levez-vous pour l'accomplir.

«Allah élèvera de plusieurs rangs ceux qui croient et auront reçu la science. Allah connait toutes vos actions». On a commenté ce verset comme suit: «Ne croyez pas que si l'un d'entre vous se lève pour donner sa place à son frère que ceci constitue un manque de respect à son égard, bien au contraire, Dieu le placera sur des degrés élevés et fera de lui un modèle à imiter. Car Dieu connait parfaitement l'intention de chacun d'entre vous pour le récompenser.

L'imam Ahmad rapporte, d'après Abou At-Toufayl qu'il a dit: «Nafé Ben Abdul Hareth rencontra Omar Ben Al-Khattab à Osfan. A savoir que 'Omar avait désigné cet homme comme gouverneur à la Mecque. Il lui demanda: «A qui tu as confié ce pouvoir en ton absence?» Et Nafé de répondre: «Je l'ai confié à Ibn Abza, il est un de nos esclaves affranchis». Omar s'écria alors: «A un affranchi?» - Oui, ô prince des croyants, c'est un récitateur du Livre de Dieu, il est très savant en matière de succession et un juge». Omar de conclure: «Or votre Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Grâce à ce Livre (le Coran) Dieu élèvé le rang de certains et abaisse celui des autres».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا نَٰجَيۡتُمُ ٱلرَّسُولَ فَقَدِّمُواْ بَيۡنَ يَدَيۡ نَجۡوَىٰكُمۡ صَدَقَةٗۚ ذَٰلِكَ خَيۡرٞ
لَّكُمۡ وَأَطۡهَرُۚ فَإِن لَّمۡ تَجِدُواْ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٞ رَّحِيمٌ ﴿١٢﴾ ءَأَشۡفَقۡتُمۡ أَن تُقَدِّمُواْ بَيۡنَ
يَدَيۡ نَجۡوَىٰكُمۡ صَدَقَٰتٖۚ فَإِذۡ لَمۡ تَفۡعَلُواْ وَتَابَ ٱللَّهُ عَلَيۡكُمۡ فَأَقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُواْ
ٱلزَّكَوٰةَ وَأَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥۚ وَٱللَّهُ خَبِيرُۢ بِمَا تَعۡمَلُونَ ﴿١٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'idâ nâjaytumu-r-rasûla faqaddimû bayna yaday najwâkum ṣadaqatan dâlika ḫayrul-lakum wa 'aṭharu fa'il lam tajidû fa 'inna-L-Lâha Ġafûrur-Raḥîmun (12) 'a'ašfaqtum 'an tuqaddimû bayna yaday najwâkum ṣadaqâtin fa'id lam taf'alû wa tâba-L-Lâhu '-alaykum fa 'aqîmu-ṣ-ṣalata wa 'â tu-z-zakâta wa 'aṭ'û-L-Lâha wa rasûlahu wal-L-Lâhu Habîrum-bima ta'malûn(13).

O croyants, quand vous désirez une audience du Prophète, faites une

aumône. Vous n'eu serez que meilleurs et plus purs. Si vous n'en avez pas les moyens, sachez qu'Allah est toute indulgence et bonté.(12) Vous pèserait-il de faire quelque aumône avant de vous entretenir avec le Prophète? Si vous vous en dispensez qu'Allah vous pardonne, observez du moins la prière et payez la dîme. Obéissez à Allah et à Son Prophète. Allah conaît toutes vos actions (13).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de faire une aumône lorsqu'ils veulent avoir un entretien privé avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour le purifier et le rendre digne de ce privilège. Mais au cas où ils ne trouvent pas les moyens, à cause de la pauvreté, Dieu pardonne à ceux-là car Il ne l'a imposée qu'à celui qui en est capable.

«Vous pèserait-il de faire quelque aumône avant de vous entretenir avec le Prophète?» En d'autre terme: Avez-vous craint de s'appauvrir en donnant quelques aumônes avant votre entretient? **«Si vous vous en dispensez-qu'Allah vous pardonne, observez du moins la prière et payez la dîme. Obéissez à Allah et à Son Prophète. Allah connaît toutes vos actions».** Ainsi cette obligation fut abrogée. On a rapporté à cet égard que seul 'Ali Ben Abi Taleb qui s'est conformé à cette obligation avant son abrogation.

Moujahed de sa part a dit: «Ali avait présenté un dinar comme aumône, puis il eut un entretien tête à tête avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demandant de lui recommander dix vertus; puis la dispensation fut tolérée. 'Ali a dit: «Il y a dans le Livre de Dieu un verset auquel je fus le seul à m'en conformer et nul après moi ne l'a fait. J'avais un dinar dont j'ai échangé contre dix dirhams. Chaque fois que j'ai eu un entretien privé avec le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- je dépensais un dirham, puis cette obligation fut abrogée». Il récita ensuite le verset: **«O croyants, quand vous désirez une audience du Prophète...».**

Quant au commentaire d'Ibn Abbas, il est le suivant: «Les musulmans accablaient le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avec leurs questions au point de lui causer de la peine. Dieu voulut alléger cet excès de questions en imposant l'aumône, après quoi les musulmans ne posaient que la question qui était digne d'être posée. Dieu leur dit alors: **«Vous pèserait-il de faire quelque aumône**

avant de vous entretenir avec le Prophète?». Si vous en êtes incapable et renoncez à faire cette aumône: **«Observez du moins la prière et payez la dîme»** la Zakat, ainsi Dieu leur a facilité leur tâche sans les contraindre. Dieu est celui qui pardonne et Il est toute miséricorde envers Ses sujets.

۞ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ تَوَلَّوْا۟ قَوْمًا غَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِم مَّا هُم مِّنكُمْ وَلَا مِنْهُمْ
وَيَحْلِفُونَ عَلَى ٱلْكَذِبِ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٤﴾ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُمْ عَذَابًا شَدِيدًا ۖ إِنَّهُمْ سَآءَ
مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٥﴾ ٱتَّخَذُوٓا۟ أَيْمَـٰنَهُمْ جُنَّةً فَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ فَلَهُمْ عَذَابٌ
مُّهِينٌ ﴿١٦﴾ لَّن تُغْنِىَ عَنْهُمْ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَـٰدُهُم مِّنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ أَصْحَـٰبُ
ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَـٰلِدُونَ ﴿١٧﴾ يَوْمَ يَبْعَثُهُمُ ٱللَّهُ جَمِيعًا فَيَحْلِفُونَ لَهُۥ كَمَا يَحْلِفُونَ لَكُمْ ۖ
وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُمْ عَلَىٰ شَىْءٍ ۚ أَلَآ إِنَّهُمْ هُمُ ٱلْكَـٰذِبُونَ ﴿١٨﴾ ٱسْتَحْوَذَ عَلَيْهِمُ ٱلشَّيْطَـٰنُ
فَأَنسَىٰهُمْ ذِكْرَ ٱللَّهِ ۚ أُو۟لَـٰٓئِكَ حِزْبُ ٱلشَّيْطَـٰنِ ۚ أَلَآ إِنَّ حِزْبَ ٱلشَّيْطَـٰنِ هُمُ ٱلْخَـٰسِرُونَ
﴿١٩﴾

'alam tara 'ilâ-l-ladîna tawallaw qawman ġadiba-L-'âhu !alayhim mâ
hum minkum walâ minhum wa yaḥlifûna 'alâ-l-kadibi wa hum ya'lamûn
(14) 'a'adda-L-Lâhu lahum 'adâban šadîdan 'innahum sâ''a mâ kânu
ya'malûna (15) ttahadû 'aymânahum junnatan faṣaddû 'an sabi-L-Lâhi
falahum 'adâbum muhînu-l (16) lan tuġnî 'anhum 'amwâluhum walâ '-
awlâduhum mina-L-Lâhi šay'an 'ûlâ''ika 'aṣḥâbu-n-nâri hum fîhâ
ḥalidûna (17) yawma yab'atuhum-L-Lâhu jami'an fayaḥlifûna lahû kamâ
yaḥlifûna lakum wa yaḥsabûna 'annahum 'alâ šay'in 'alâ 'innahum
humu-l-kâdibûna (18) staḥwada 'alayhimu-š-šayṭânu fa 'ansâhum dikra-
L-Lâhi 'ûlâ''ika ḥizbu-š-šayṭâni 'alâ 'inna ḥizba-š-šayṭâni humu-l-
ḥâsirûna (19).

Que dire de ceux qui pactisent avec le peuple qui a encouru la colère d'Allah? La vérité est qu'ils ne prennent part ni pour vous ni pour ce peuple. Ils appuient d'un serment ce qu'ils savent être faux. (14) Allah leur prépare un affreux châtiment en punition de leurs mauvaises actions. (15) Ils se servent de leurs serments comme d'un bouclier et éloignent les autres

de la voie d'Allah. Ils subiront un supplice infamant. (16). Leurs richesses et leurs enfants ne leur seront d'aucune aide auprès d'Allah. Ils resteront éternellement dans la géhenne (17). Le jour où Allah les ressuscitera, ils Lui feront les mêmes serments qu'à vous. Ils croient être dans la vérité. Non, ce sont des imposteurs (18). Satan les domine et leur a fait oublier jusqu'au nom d'Allah. Ce sont les suppôts de Satan. Ils sont perdus (19).

Dieu désavoue le comportement des hypocrites qui ont pris le parti des incrédules clandestinement et ils n'étaient en même temps, ni pour ni contre les fidèles, comme Dieu montre leur cas dans ce verset: **«Oscillant de l'un à l'autre ils ne prennent parti ni pour ceux-ci ni pour ceux-là»** [Coran 17, 143].

«Que dire de ceux qui pactisent avec le peuple qui a encouru la colère d'Allah». Ceux-là sont les juifs que les hypocrites ont pris, clandestinement, pour maîtres. En réalité, ils ne sont ni des fidèles ni des juifs, et pourtant **«ils appuient d'un serment ce qu'ils savent être faux»**. Dans leur cas présent, ils jurèrent aux fidèles qu'ils sont de leurs et quand ils rencontrèrent le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ils jurèrent également qu'ils sont des croyants. Ils jurèrent sur le mensonge alors qu'ils savaient la vérité sans y croire. Dieu témoigne de leurs mensonges et leur promet un terrible châtiment en les introduisant à l'Enfer pour prix de leur faux serment, leur alliance avec les impies et leur animosité contres les fidèles.

Dieu dénonce ces gens-là et dit: **«Ils se servent de leurs serments comme d'un bouclier et éloignent les autres de la voie d'Allah»**. Ils déclarent être croyants au moment où ils couvent l'incrédulité et prennent leurs serments pour un abri et une sauvegarde. La plupart des fidèles les prenaient pour des vrais croyants sans connaître leur réalité. En trompant ainsi les fidèles ils ont réussi à détourner certains d'entre eux de la voie de Dieu. Ces gens-là, les hypocrites, subiront le châtiment le plus terrible. **«Leurs richesses et leurs enfants ne leur seront d'aucune aide auprès d'Allah»** et ne repousseront d'eux quoi que ce soit du supplice qui les attend. Ils seront les gens du Brasier et ils y demeureront pour l'éternité.

Au jour du jugement dernier, Dieu les ressuscitera tous sans exception et **«ils Lui feront les mêmes serments qu'à vous»** et qu'ils

étaient, dans le bas monde, sur la voie droite tout comme ils avaient, auparavant, dit aux fidèles. Ils croiront que leurs serments devant Dieu les sauveront du supplice. Non. **«Ce sont des imposteurs».**

Sa'id Ben Joubayr rapporte qu'Ibn Abbas lui a raconté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était dans un de ses appartements (ceux de ses femmes) en compagnie de quelques compagnons alors que l'ombre commençait à décroître. Il leur dit: «Un homme aux yeux sataniques viendra vous parler, ne lui répondez pas». En effet un homme, qui était un ennemi juré du Prophète, arriva. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le manda et lui dit: «Pourquoi m'injuriez-vous toi, un tel et un tel», et il lui cita le nom de ses complices. L'homme partit puis revint avec ces hommes-là qui s'excusèrent en formulant les serments. A cette occasion Dieu fit descendre ce verset: **«ils Lui feront les mêmes serments qu'à vous. Ils croient être dans la vérité. Non, ce ne sont que des imposteurs».»** ***(-Rapporté par Ibn Hatem, Ahmad et Ibn Jarir).***

«Satan les domine et leur a fait oublier jusqu'au nom d'Allah» Satan a dominé leurs cœurs et leurs esprits au point de leur faire oublier toute évocation de Dieu, ainsi il fera de ceux qui les domine. C'est pourquoi le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Trois hommes ne se trouvent dans un village ou dans un désert et ne s'acquittent de la prière sans que Satan ne les domine. Essayez donc de ne plus vous séparer de la communauté car le loup n'attaque que le mouton esseulé» ***(Rapporté par Aboud Daoud d'après Abou Ad-Darda'».***

Ces gens-là et leurs semblables forment le parti de Satan en leur faisant oublier le Rappel de Dieu. Les partisans du démon seront certes les perdants et les perdus.

إِنَّ الَّذِينَ يُحَادُّونَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ أُولَٰئِكَ فِي الْأَذَلِّينَ ﴿٢٠﴾ كَتَبَ اللَّهُ لَأَغْلِبَنَّ
أَنَا وَرُسُلِي إِنَّ اللَّهَ قَوِيٌّ عَزِيزٌ ﴿٢١﴾ لَا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ
الْآخِرِ يُوَادُّونَ مَنْ حَادَّ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَلَوْ كَانُوا آبَاءَهُمْ أَوْ أَبْنَاءَهُمْ

أَوْ إِخْوَٰنَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ كَتَبَ فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْإِيمَٰنَ وَأَيَّدَهُم
بِرُوحٍ مِّنْهُ ۖ وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ رَضِىَ
ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ حِزْبُ ٱللَّهِ ۚ أَلَآ إِنَّ حِزْبَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٢٢﴾

'inna-l-laḏîna yuḥâddûna-L-Lâha wa rasûlahû 'ûlâ'ika fî-l-'aḏallîna (20)
kataba-L-Lâhu la 'aġlibanna 'ana wa rusulî 'inna-L-Lâha Qawiyyun '-
Azîzun (21) lâ tajid qawman yu'minûna bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'âḫiri yuwâddûna man ḥâdda-L-Lâha wa rasûlahû walaw kânû 'âbâ'ahum 'aw 'abnâ'ahum 'aw 'iḫwânahum 'aw 'ašîratahum 'ûlâ'ika kataba fî qulûbihimu-l-'imâna wa 'ayyadahum biruḥim minhu wa yudḫiluhum jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru ḫâlidîna fîhâ raḍiya-L-Lâhu 'anhum wa raḍû 'anhu 'ûlâ'ika ḥizbu-L-Lâhi 'alâ 'inna ḥizba-L-Lâhi humu-l-mufliḥûn (22).

**Ceux qui combattent Allah et Son Prophète tomberont dans le mépris.
(20) Allah a écrit: «Moi et mes Prophètes vaincrons». Allah est fort et tout-puissant.(21) Ceux qui croient en Allah et au jour dernier ne sympathiseront jamais avec ceux qui combattent Allah et son Prophète, fussent-ils leur père, leurs fils, leur frère ou leurs alliés? Allah a inscrit la foi dans leurs cœurs. Il les anime de son propre souffle. Ils les fera pénètrer pour l'éternité dans des jardins arrosés d'eau vive. Il les agrée et eux L'agréent. Ils sont les partisans d'Allah. Les partisans d'Allah triompheront. (22).**

Les incrédules rebelles qui s'opposent à Dieu et à Son Prophète et les combattent en s'éloignant de la vérité pour suivre le faux, ceux-là seront parmi les plus humiliés dans les deux mondes. **«Allah a écrit: «moi et mes Prophètes vaincrons»** et ceci dans le sommier de la création depuis l'éternité. On ne peut ni s'opposer à ce que Dieu avait décrété, ni le repousser, ni le changer, c'est que la victoire appartient toujours à lui, à Ses Prophètes et aux croyants dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà, car la bonne fin est réservée à ceux qui auront craint Dieu, comme Il l'affirme dans ce verset: **«Nous ferons triompher nos Prophètes et les croyants en ce monde et au jour du jugement dernier»** [Coran XL, 51]. Ceci est une vérité irréfutable et décisive.

Tu ne trouveras pas des gens qui croient en Dieu et au jour dernier se liant d'amitié avec ceux qui combattent Dieu et Son Prophète quand même ce seraient leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur clan. D'ailleurs Dieu a dit dans ce sens: «**Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos femmes, vos familles, vos biens, vos commerces dont la marche vous rend anxieux, vos souriantes demeures ont pour vous plus de prix que l'amour d'Allah, de son Prophète et de sa cause, redoutez la réaction d'Allah. Car Allah se désintéresse des mécréants**» [-Coran IX, 24]. On a rapporté que le verset précité fut révélé au sujet de Abou Oubayda Ben Al-Jarrah quand son père fut tué à la bataille de Badr. Ce qui porta Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée-, quand il a chargé les six compagnons de délibérer en commun sur leurs affaires, à dire: «Si Abou Oubayda était vivant je l'aurais nommé mon calife».

«**Fussent-ils leur père**» celui de Abou Oubayda «**leurs fils**» d'Abou Bakr qui pensait un jour à tuer son fils Abdul Rahman, «**leur frère**» car Mis'ab Ben Oumayr avait tué son frère Oubayd en ce jour-là «**ou leurs alliés**». Il's'agit de 'Omar Ben Al-Khattab qui avait tué un de ses proches, et du Hamza, Ali et Oubayda Ben Al-Hareth qui avaient tué Outba, Chayba et Al-Walid Ben 'Outba, toujours le jour de Badr.

«**Allah a inscrit la foi dans leurs cœurs. Il les anime de son propre souffle**». Ceux qui n'ont pas voulu se lier d'une amitié agissante avec ceux qui ont combattu Dieu et Son Prophète, Dieu a affermi leur foi dans leurs cœurs en y gravant le bonheur et les fortifiant par un esprit émanant de Lui. Ceux-là seront admis dans un paradis où coulent les ruisseaux et y demeureront éternellement.

«**Ils les agrée et eux l'agréent**» quand ces gens-là se sont soulevés contre leurs propres pères, fils et frères... afin d'obtenir la satisfaction du Seigneur. Il les agrée en leur donnant le Paradis comme récompense et les délices permanents. Tels sont les partisans de Dieu qui sont toujours les gagnants. Il est dit dans un hadith: «Dieu aime les hommes purs, innocents et pieux qui, une fois absents, nul ne se souvient d'eux. Ils se présentent sans être convoqués. Leurs cœurs sont les lanternes de la bonne direction, qui sortiront toujours sains et saufs de toute tentation quelle que soit obscure. Ceux-là sont les amis

de Dieu qui a dit d'eux: «**Ils sont les partisns d'Allah. Les partisans d'Allah triompheront**» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***.

Al-Hassan rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Grand Dieu, ne fais pas que je doive une certaine aide ou d'un certain bienfait à un pervers ou à un dévergondé. Car j'ai trouvé la vérité dans ce verset que Tu m'as révélé: «**Ceux qui croient en Allah et au jour dernier ne sympathiseront jamais avec ceux qui combattent Allah et Son Prophète**» ***(Rapporté par Abou Ahmed Al-'Askari)***.



59 - SOURATE DE L'EXODE

24 - versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de la Preuve

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلْأَرْضِ وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١﴾ هُوَ ٱلَّذِيٓ
أَخْرَجَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ مِن دِيَٰرِهِمْ لِأَوَّلِ ٱلْحَشْرِ مَا ظَنَنتُمْ أَن
يَخْرُجُواْ وَظَنُّوٓاْ أَنَّهُم مَّانِعَتُهُمْ حُصُونُهُم مِّنَ ٱللَّهِ فَأَتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِنْ حَيْثُ لَمْ
يَحْتَسِبُواْ وَقَذَفَ فِي قُلُوبِهِمُ ٱلرُّعْبَ يُخْرِبُونَ بُيُوتَهُم بِأَيْدِيهِمْ وَأَيْدِي ٱلْمُؤْمِنِينَ
فَٱعْتَبِرُواْ يَٰٓأُوْلِي ٱلْأَبْصَٰرِ ﴿٢﴾ وَلَوْلَآ أَن كَتَبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمُ ٱلْجَلَآءَ لَعَذَّبَهُمْ فِي
ٱلدُّنْيَا وَلَهُمْ فِي ٱلْأٓخِرَةِ عَذَابُ ٱلنَّارِ ﴿٣﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ شَآقُّواْ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَمَن
يُشَآقِّ ٱللَّهَ فَإِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿٤﴾ مَا قَطَعْتُم مِّن لِّينَةٍ أَوْ تَرَكْتُمُوهَا
قَآئِمَةً عَلَىٰٓ أُصُولِهَا فَبِإِذْنِ ٱللَّهِ وَلِيُخْزِيَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

sabbaḥa li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wa mâ fî-l-'arḍi wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (1) huwa-l-laḏî 'aẖraja-l-laḏîna kafarû min 'ahil-l-kitabi min

diyârihim li 'awwali-l-ḥašri mâ ẓanantum 'ay-yaḫrujû wa ẓannû '-annahum mâni 'atuhum ḥuṣûnuhum mina-L-Lâhi fa'atâhumu-L-Lâhû min hayṯu lam yaḥtasibû wa qaḏafa fî qulûbihimu-r-ru'ba yuḫarribûna buyûtahum bi 'aydîhim wa 'aydi-l-mu'minîna fa'tabirû yâ 'ulî-l-'absâri (2) wa lawlâ 'an kataba-L-Lâhu 'alayhimu-l-jalâ'a la'aḏḏabahum fî-d-dunyâ wa lahum fî-l-'âḫirati 'aḏâbu-n-nâri (3) ḏâlika bi 'annahum šâqqû-L-Lâha wa rasûlahû waman yušâqqi-L-Lâha fa 'inna-L-Lâha šadîdu-l-'-iqâbi (4) mâ qaṭa'tum mil-lînatin 'aw taraktumuhâ qâ'imatan 'alâ 'uṣulihâ fa bi 'iḏni-L-Lâhi wa liyuḫziya-l-fâsiqîna (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Allah. Il est le Puissant et le Sage.. (1) C'est Lui qui a chassé de leurs demeures les gens d'Ecriture infidèles. Ce fut un premier exode. Vous n'auriez pas cru possible un tel évènement, de même qu'eux se croyaient inexpugnables dans leurs forteresses. Allah les attaqua à l'endroit qu'ils n'avaient pas prévu. Il jeta l'effroi dans leurs cœurs au point qu'ils démolissaient leurs demeures en même temps que les assaillants. Méditez cette leçon, ô vous qui raisonnez.. (2) Si Allah n'avait pas décrété contre eux un pareil exode, Il leur aurait infligé un autre châtiment en ce monde. Le supplice du feu leur sera infligé dans l'autre. (3) Cette peine leur fut appliquée pour les punir de s'être dressés contre Allah et Son Prophète. Les représailles d'Allah sont impitoyables contre ceux qui le combattent. (4) Vous n'avez pas coupé ou laissé debout un seul palmier, que ce ne fut avec l'assentiment d'Allah et pour consterner les méchants. (5).

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Dieu, le loue et le Sanctifie. Même les cieux, la terre et tout ce qu'y trouve célèbrent les louanges de Dieu mais les hommes ne comprennent pas leurs louanges. Il est le Tout-Puissant et nul ne s'oppose à Ses décrets, et le sage dans tout ce qui a décrété et prédestiné.

«C'est lui qui a chassé de leurs demeures les gens d'Ecriture infidèles». Il s'agit de Bani An-Nadir. (les juifs). En arrivant à Médine, après son émigration de La Mecque, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- , avait conclu avec eux un traité de non-agression en leur donnant un engagement de protection s'ils respecteraient les clauses du traité. Mais ils ne tardèrent pas à violer le traité et il dut, par la

suite, les chasser de leurs forteresses supposées être inexpugnables contre la puissance de Dieu. Toutes leurs précautions ne purent les sauvegarder du supplice divin. Une partie d'eux se dirigea vers «Adzrou'at» dans les hauteurs du pays de Châm qui seront le lieu du rassemblement. Une autre s'installa à Khaybar. Il ne leur permit de porter avec que ce que leurs chameaux pouvaient transporter. Devant ce fait, ils préférèrent détruire tout ce qu'ils possédaient chez eux. C'est le sens de ce verset: «... **au point qu'ils démolissaient leurs demeures en même temps que les assaillants»**. Et Dieu d'exhorter les gens: Tirez donc une leçon de cela ô gens doués d'intelligence, car ce sera la fin désastreuse de quiconque songe à s'opposer à Dieu et à Son Prophète, à renier le Livre de Dieu. Il subira l'humiliation en ce monde et dans l'autre un châtiment terrible.

Abou Daoud rapporte, d'après Abdul Rahman Ibn Ka'b Ben Malek qu'un des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a raconté:

«A l'époque où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était à Médine, les idolâtres Qoraïchites envoyèrent une lettre à Ibn Oubay et à ceux qui adoraient les idoles parmi les deux tribus Al-Aws et Al-Khazraj, dans laquelle ils leur reprochèrent d'avoir bien accueilli le Prophète en les menaçant: «Par Dieu, nous allons vous combattre, ou vous chasser du pays ou marcherons d'emblée contre vous pour exterminer vos guerriers et s'emparer de vos familles». Recevant cette lettre, Abdullah Ben Oubay fit réunir les idolâtres (de Médine) et décidèrent de déclarer la guerre contre le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-.

Mis au courant de cette affaire, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- les rencontra et leur dit: «Les menaces des Qoraïchites ont eu leurs effets sur vous. Leur ruse ne pourra vous nuire plus que celle que vous tramez contre vous-mêmes. Ils veulent tuer vos fils et vos frères». Entendant cela ils revinrent sur leur décision. Lorsque les idolâtres Qoraïchites eurent vent de cela, ils envoyèrent une lettre aux juifs de Médine, après la bataille de Badr, qui avaient les demeures fortifiées et les forteresses inexpugnables, les menaçant de combattre le Prophète, sinon, ils feront d'eux telle et telle chose, et rien ne les

empêchera de rendre leurs femmes à l'esclavage.

Les juifs de Bani An-Nadir, constatant que le contenu de la lettre fut parvenu au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et que les Qoraïchites les trahiront, demandèrent à celui-ci de tenir une réunion commune de sorte que chaque partie soit formée de trente hommes de musulmans et un nombre égal de doctes juifs, en lui fixant le lieu de rencontre, et de cette façon chaque partie avance son point de vue. Si les doctes croiront au Prophète après avoir entendu ses paroles, tous les juifs croiront en lui.

Le lendemain matin, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit vers les juifs à la tête d'un groupe de combattants, les assaillit et leur dit: «Par Dieu, je n'ai confiance en vous avant que vous vous engagiez envers moi de respecter vos paroles». Comme ils refusèrent de lui donner un tel engagement, il les attaqua toute la journée. Le surlendemain il se dirigea vers les Bani Qoraïdha, en laissant momentanément les Bani An-Nadir, et les premiers s'engagèrent vis-à-vis de lui, ce qui lui permit à poursuivre son attaque contre les Bani An-Nadir. Ceux-ci ne trouvèrent autre moyen que d'accepter l'exode en portant avec eux ce que leurs chameaux pouvaient transporter même les portes et le bois de leurs demeures. Les palmeraies qu'avaient laissées les Bani An-Nadir furent un don divin à Son Prophète exclusivement car Dieu dit: **«Le butin qu'Allah a accordé à Son Prophète n'a coûté ni un cheval ni un chameau»**. C'est à dire un butin acquis sans combat. Mais il répartit la plupart de ces palmiers aux Mouhajirins Mecquois et une petite partie à deux hommes Médinois qui étaient les plus nécessiteux en dehors des autres. Enfin une partie fut une aumône de la part du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à Bani Fatima.

«Vous n'auriez pas cru possible un tel évènement» Il s'agit de l'état de siège qui n'avait duré que six jours malgré l'inaccessibilité de leurs forteresses. **«de même qu'eux se croyaient inexpugnables dans leurs forteresses. Allah les attaqua à l'endroit qu'ils n'avaient pas prévu.»** en d'autre terme: Lorsque l'ordre de Dieu fut décrété, il les a saisis par où ils ne s'y attendaient pas. **«Il jeta l'effroi dans leurs cœurs»** et comment une telle chose ne leur arriverait pas alors qu'ils étaient assaillis par le

Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- que Dieu lui accordait la victoire sur ses ennemis en semant la peur dans leurs cœurs à une distance d'un mois de marche?.

«Au point qu'ils démolissaient leurs demeures en même temps que les assaillants» en démontant leurs maisons et en apportant avec eux les meilleures portes et les planches de bois. Moqatel Ben Hayyan a dit à cet égard: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les combattait de sorte que chaque fois qu'il se trouvait dans un endroit où une maison constituait une entrave, il la détruisait pour dégager cet endroit et faciliter leur attaque. Et les juifs, de leur part, quand ils se trouvaient dans une position dominante, ils fortifiaient leurs demeures pour les rendre inaccessibles aux fidèles».

«Méditez cette leçon, ô vous qui raisonnez. Si Allah n'avait pas décrété contre eux un pareil exode, Il leur aurait infligé un autre châtiment en ce monde» Si les juifs n'avaient pas subi ce banissement de leur propre pays en y laissant toutes leurs richesses, ce qui constituait un châtiment très humiliant, Dieu les auraint châtiés en ce monde par un autre supplice qui pouvait être le massacre de leurs guerriers et la captivité de leurs femmes et enfants. Donc le châtiment que Dieu leur avait préparé fut exécuté et dans l'au-delà, ils subiront encore un supplice plus atroce en les précipitant dans la Géhenne. Ourwa Ben Az-Zoubayr a commenté cet évènement et dit: «Ceci est arrivé à Bani An-Nadir, une des tribus de juifs qui habitaient Médine, après six mois de la bataille de Badr. Leurs demeures se trouvaient dans une des extrémités de Médine. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les a assaillis et les a contraints à capituler en acceptant à être bannis du pays en apportant avec eux tout ce que leurs chameaux pouvaient transporter sauf les armes. Ils quittèrent Médine pour aller s'installer dans une région de Châm. Cet exode leur a été écrit déjà dans un des versets de la Torah. Ils étaient jusqu'alors de ceux qui n'avaient pas encore subi le châtiment de l'exode sous la contrainte du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Dieu a révélé à leur sujet les cinq premiers versets de cette sourante.

Ibn Abbas, de sa part, raconte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les a assaillis durant quelques jours au point qu'ils

acceptèrent son verdict prononcé à leur égard. Ils lui ont donné tout ce qu'il a voulu contre le salut de leurs âmes. Et lui de leur imposer de quitter la ville vers le nord jusqu'au pays de Châm en donnant à chacun d'eux un chameau et une outre d'eau.

Dans l'autre monde, ils seront infligés d'un supplice plus atroce encore car **«Cette peine leur fut appliquée pour les punir de s'être dressés contre Allah et son Prophète»** car ils avaient mécru à Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- sachant, d'après leur Ecriture, qu'il va venir un jour. Dieu est terrible dans son châtiment envers quiconque s'oppose à Lui.

«Vous n'avez pas coupé ou laissé debout un seul palmier, que ce ne fût avec l'assentiment d'Allah et pour consterner les méchants». Durant l'état de siège, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna aux fidèles de couper les palmiers appartenant aux juifs pour les humilier et jeter la frayeur dans leurs cœurs. Les autres juifs de Bani Qoraidha lui envoyèrent dire: «Du moment que tu interdis la perversité, pourquoi donc tu coupes ces palmiers?». Dieu à cette occasion fit descendre ce verset qui montre que tout est soumis à la volonté de Dieu s'agit-il de couper un palmier ou de le laisser debout. Tout cela n'est fait qu'avec Sa permission.

Ibn Omar rapporte: «Les Bani An-Nadir et Bani Qoraïdha étaient très hostiles au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il chassa les premiers du pays et laissa les derniers jusqu'à ce qu'ils lui déclarèrent la guerre et le combattirent. Il dut alors tuer leurs hommes et capturer leurs femmes. Il partagea ensuite le butin: les femmes et les biens entre les musulmans. Un petit nombre parmi les Bani Qoraïdha se convertit. Plus tard, il bannit aussi les autres juifs de Bani Qaynouqa', la tribu de Abdullah Ben Salam, les Bani Haritha, bref tous les juifs de Médine furent chassés.

وَمَآ أَفَآءَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ مِنۡهُمۡ فَمَآ أَوۡجَفۡتُمۡ عَلَيۡهِ مِنۡ خَيۡلٍ وَلَا رِكَابٍ وَلَٰكِنَّ
ٱللَّهَ يُسَلِّطُ رُسُلَهُۥ عَلَىٰ مَن يَشَآءُۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٍ قَدِيرٌ ﴿٦﴾ مَّآ أَفَآءَ ٱللَّهُ
عَلَىٰ رَسُولِهِۦ مِنۡ أَهۡلِ ٱلۡقُرَىٰ فَلِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ وَلِذِي ٱلۡقُرۡبَىٰ وَٱلۡيَتَٰمَىٰ وَٱلۡمَسَٰكِينِ وَٱبۡنِ

ٱلسَّبِيلِ كَيۡ لَا يَكُونَ دُولَةَۢ بَيۡنَ ٱلۡأَغۡنِيَآءِ مِنكُمۡۚ وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا
نَهَىٰكُمۡ عَنۡهُ فَٱنتَهُواْۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَۖ إِنَّ ٱللَّهَ شَدِيدُ ٱلۡعِقَابِ ﴿٧﴾

wamâ 'afâ'a-L-Lâhu 'alâ rasûlihî minhum famâ 'awjaftum 'alayhi min ḫaylin walâ rikâbin wa lâkinna-L-Lâha yusalliṭu rusulahû 'alâ may-yašâ'u wa-L-Lâhu 'alâ kulli šay'in qadîrun (6) mâ 'afâ'a-L-Lâhu 'alâ rasûlihî min 'ahli-l-qurâ fa-li-L-Lâhi wa li-r-rasûli wa liḏî-l-qurbâ wa-l-yatâmâ wa-l-masâkîni wa-bni-s-sabîli kay-lâ yakûna dûlatam-bayna-l-'aġniyâ'i minkum wamâ 'âtâkumu-r-rasûlu faḫuḏûhu wamâ nahâkum 'anhu fantahû wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha šadîdu-l-'iqâbi (7).

Le butin qu'Allah a accordé à Son Prophète n'a coûté ni un cheval ni un chameau. Allah fait triompher Son Prophète contre qui Il veut. Il est tout-puissant. (6) Le butin qu'Allah a accordé à Son Prophète aux dépens des habitants des cités appartient à Allah, au Prophète, à ses proches, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs. Il n'a pas voulu que les riches soient seuls à le partager. Acceptez ce que vous donne le Prophète et ne prenez pas ce qu'il vous interdit. Craignez Allah. Sa répression est implacable. (7).

Le butin est, en principe, tout ce qu'on s'empare des biens des infidèles sans forcer ni cheval ni chameau, bref sans combat, comme il en fut des biens de Bani An-Nadir, qui, pris de panique, ont tout cédé pour sauvegarder leurs âmes. Dieu a accordé ce butin acquis pacifiquement à Son Messager pour en disposer à sa guise. Il l'a réparti entre les musulmans et l'a dépensé pour ce qui pouvait assurer leur intérêt et pour les actes de charité. Comme il n'y a eu ni affrontement ni combat, Dieu est toujours capable de donner pouvoir à Ses Prophètes sur qui Il veut car Il est puissant sur tout chose.

«Le butin qu'Allah a accordé à Son Prophète aux dépens des habitants des cités...» c'est à dire tous les biens acquis après la conquête de tous les pays **«appartient à Allah, au Prophète, à ses proches, aux orphelins et aux voyageurs»** Tels sont les ayants-droit auxquels ces butins devront être partagés. Mais, comme a avancé Omar -que Dieu l'agrée- le butin de Bani An-Nadir fut donné en particulier au Prophète -qu'Allah le

bénisse et le salue- afin d'en disposer comme bon lui semblait. Il a consacré une partie à sa famille pour lui assurer les provisions d'une année entière et l'autre pour acheter les montures et les armes destinées au combat dans le chemin de Dieu. Ce butin n'a été partagé, comme de coutume, que pour qu'il ne soit pas attribué aux riches aussi pour le dépenser comme bon leur semble et pour en priver les nécessiteux.

«Acceptez ce que vous donne le Prophète et ne prenez pas ce qu'il vous interdit». C'est une exhortation à se conformer aux ordres du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui ne veut pour sa communauté que le bien. Masrouq rapporte qu'une femme vint trouver Ibn Mass'oud et lui dit: «Il m'est parvenu que tu es contre la femme qui se fait tatouer et celle qui porte de fausse chevelure. Y a-t-il dans le Livre de Dieu un verset qui interdit l'un et l'autre? ou bien une recommandation du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-? - Certes oui, je l'ai trouvé mentionné dans le Livre de Dieu et d'après le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Et la femme de répliquer: «Par Dieu, j'ai lu tout le Coran sans y trouver une telle interdiction». Ibn Mass'oud lui dit alors: «N'u as-tu pas trouvé ce verset: **«Acceptez ce que vous donne le Prophète et ne prenez pas ce qu'il vous interdit».** - Oui, répondit-elle. Et lui de poursuivre: «-J'ai entendu le Messager de Dieu interdire le tatouage, le port de fausses chevelures et l'épilage». Elle rétorqua: «Peut-être je trouve une des tiennes faire cela!» - Entre voir, lui dit-il. Elle entra pour regarder ses filles et ses femmes, puis elle sortit lui dire: «Je n'y ai rien trouvé sur elles». Il rétorqua: «N'as-tu pas retenu la recommandation de l'un des pieux serviteurs de Dieu (le Prophète Chou'aïb) qui a dit à son peuple: **«Loin de moi l'intention de faire ce que je vous défends»** [Coran XI, 88]. Un autre récit fut rapporté par l'imam AHmed et qui est pareil au précédent, concernant Ibn Mass'oud et une femme de Bani Asad.

Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque je vous ordonne une chose faites- la dans la mesure de votre capacité et abstenez-vous de ce que je vous défends»» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***

Puis Dieu avertit les hommes d'enfreindre ses lois car **«Sa répression est implacable».**

لِلْفُقَرَآءِ ٱلْمُهَٰجِرِينَ ٱلَّذِينَ أُخْرِجُوا۟ مِن دِيَٰرِهِمْ وَأَمْوَٰلِهِمْ يَبْتَغُونَ فَضْلًا مِّنَ ٱللَّهِ
وَرِضْوَٰنًا وَيَنصُرُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلصَّٰدِقُونَ ﴿٨﴾ وَٱلَّذِينَ تَبَوَّءُو ٱلدَّارَ
وَٱلْإِيمَٰنَ مِن قَبْلِهِمْ يُحِبُّونَ مَنْ هَاجَرَ إِلَيْهِمْ وَلَا يَجِدُونَ فِى صُدُورِهِمْ حَاجَةً
مِّمَّآ أُوتُوا۟ وَيُؤْثِرُونَ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ وَلَوْ كَانَ بِهِمْ خَصَاصَةٌ ۚ وَمَن يُوقَ شُحَّ
نَفْسِهِۦ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٩﴾ وَٱلَّذِينَ جَآءُو مِنۢ بَعْدِهِمْ يَقُولُونَ
رَبَّنَا ٱغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَٰنِنَا ٱلَّذِينَ سَبَقُونَا بِٱلْإِيمَٰنِ وَلَا تَجْعَلْ فِى قُلُوبِنَا غِلًّا
لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ رَبَّنَآ إِنَّكَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٠﴾

li-l-fuqarâ'i-l-muhâjirîna-l-ladîna 'uhrijû min diyârihim wa 'amwâlihim yabtaġûna fadlam mina-L-Lâhi wa ridwânan wa yanṣurûna-L-Lâha wa rasûlahû 'ûlâ'ika humu-ṣ-ṣâdiqûna (8) wa-l-ladîna tabawwa'û-d-dâra wa-l-'imâna min qablihim yuḥibbûna man hâjara 'ilayhim walâ yajidûna fî ṣudûrihim ḥâjatan mimmâ 'ûtû wa yu'ṯirûna 'alâ 'anfusihim walaw kâna bihim ḥaṣâṣatun wa may-yûqa šuḥḥa nafsihî fa 'ûlâ'ika humu-l-mufliḥûna (9) wa-l-ladîna jâ'û mim ba'dihim yaqûlûna rabbanâ-ġfir lanâ wa li 'ihwâninâ-l-ladîna sabaqûna bi-l-'imâni walâ taj'al fî qulûbinâ ġil-lan li-l-ladîna 'âmanû rabbanâ 'innaka Ra'ûfu-r-Raḥîmun (10).

Une partie en revient aux pauvres qui seront exilés et ont quitté leurs demeures et leurs biens pour gagner la grâce et l'amour d'Allah et faire triompher Allah et Son Prophète. Voilà les hommes sincères. (8) Les gens de Médine, qui n'avaient pas quitté leurs foyers et s'étaient convertis, accueillirent avec effusion les émigrés. Ils n'étaient pas envieux de ce que ceux-ci recevaient. Bien au contraire. Ils allaient jusqu'à les préférer à eux-mêmes malgré leur propre indigence. Heureux ceux qui évitent l'avarice. (9) Ceux qui sont convertis après eux disent: «Seigneur, pardonne-nous et pardonne à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. Fais que nos cœurs n'aient jamais de haine contre les croyants. O notre Maître, Tu es clément et compatissant». (10).

Dieu parle dans ces versets des pauvres besogneux qui méritent les biens du butin. Ils sont ceux: **«qui seront exilés et ont quitté leurs demeures et leurs biens pour gagner la grâce et l'amour d'Allah»**. Ils sont les premiers convertis de La Mecque qui, sous la contrainte des idolâtres Qoraïchites avaient quitté leur ville, leurs biens et leurs familles pour émigrer à Médine à la recherche de la satisfaction de Dieu et pour sauver leur foi, **«et faire triompher Allah et Son Prophète. Voilà les hommes sincères»**.

ils ont joint la parole à l'acte et été sincères envers Dieu en obtempérant à Ses ordres. Ils sont les Mouhajirins (Les émigrés).

Puis Dieu fait l'éloge des Médinois (les Ansars) en montrant leur mérite, leur honneur, leur générosité et leur altruisme. **«Les gens de Médine qui n'avaient pas quitté leurs foyers et s'étaient convertis..»** En d'autre terme: Les Médinois qui habitaient déjà la «demeure de l'émigration» avant les émigrés et avaient embrassé l'Islam même avant certains Mecquois fidèles. A ce propos, Omar a dit: «Je recommande au calife qui me succède d'être bienveillant à l'égard des Mouhajirins, de respecter leurs droits et de garder leur honneur. Je lui recommande aussi de bien traiter les Médinois qui s'étaient établis dans la demeure de l'Exil avant les premiers ainsi que dans la foi. Il devra accepter l'acte de leur bienfaiteur et pardonner à leur pécheur».

Ces Médinois **«accueillirent avec effusion les émigrés»** Une vertu qui émane de la noblesse de leur âme et de leur générosité. Ils reçurent les émigrés Mecquois à bras ouverts en leur offrant de leurs propres biens pour les soulager. L'imam Ahmed rapporte d'après Anas que les émigrés dirent: «O Messager de Dieu, nous n'avons rencontré de notre vivant des gens comme les Médinois qui nous ont réservé un accueil chaleureux et été très généreux envers nous. Ils nous ont assuré la subsistance et partagé avec nous les moments heureux. Nous redoutons qu'ils n'emportent toute la récompense». Il leur répondit: «Non, tant que vous faites leur éloge en leur invoquant Dieu».

Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait voulu concéder du terrain à Bahraïn aux Ansars, mais ils lui répondirent: «Non, à moins que tu ne donnes une chose pareille aux Mouhajirin». Alors il leur dit: «Si c'est non, attendez donc pour être favorisés à la première

occasion»» ***(Rapporté par Boukhari).***

Dans un autre hadith rapporté par Abou Houraira, les Ansars demandèrent au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- de partager les palmeraies entre eux et les Mouhajirins. Comme il refusa, ils s'adressèrent à ces derniers: «Entretenez donc ces palmiers et vous aurez la moitié de la récolte». Ils acceptèrent.

«Ils n'étaient pas envieux de ce que ceux-ci recevaient» Les Médinois ne ressentirent dans leurs cœurs aucun sentiment d'envie pour ce qui a été donné aux Mecquois de la part du Seigneur comme un rang distingué, un honneur et une préférence aux autres pour prix de leur foi et leur endurance.

Après le banissement de Bani An-Nadir de Médine, les Ansars évoquèrent le butin acquis facilement, peut-être pour avoir une part, mais Dieu les blâma en disant: **«Le butin qu'Allah a accordé à Son Prophète n'a coûté ni un cheval ni un chameau. Allah fait triompher Son Prophète contre qui Il veut. Il est tout-puissant»**. Et le Prophète leur dit: «Vos frères sont venus chez vous en laissant derrière eux (à La Mecque) leurs biens et leurs familles». Ils lui répondirent alors: «Donc nos biens seront partagés entre eux et nous». Il leur demanda: «Et autre chose?» En lui demandant de quoi s'agit-il, il répliqua: «Ce sont des gens qui ignorent le travail dans les terrains, êtes-vous prêts à leur épargner ce travail et à leur donner la moitié des fruits?» - Certes oui, ô Messager de Dieu, répondirent-ils.

«Ils allaient jusqu'à les préférer à eux-mêmes malgré leur indigence» C'est à dire ils comblent les besoins des autres -des émigrés- avant de combler les leurs, malgré que la plupart des Médinois n'étaient pas aisés. Et à ce propos, il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La meilleure aumône est celle faite par un homme indigent». Partant de ce principe, Abou Bakr As-Siddiq a fait aumône de tout ce qu'il possédait. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit alors: «Qu'as-tu laissé pour ta famille?» - Dieu et Son Messager, répondit-il.

En voilà encore un exemple remarquable dans l'histoire des musulmans lors de la bataille «Al-Yarmouk». On a présenté de l'eau à Ikrima et à ses compagnons les guerriers qui étaient blessés. Chacun

d'eux ordonna de donner l'eau à son compagnon par un effet d'altruisme. Ainsi l'eau passa de l'un à l'autre sans en boire qu'à la fin ils trépassèrent tous.

Abou Houraira rapporte aussi ce récit: «Un homme vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «Je suis épuisé et très besogneux». Le Prophète envoya à ses femmes, l'une après l'autre, demander de la nourriture sans en rien trouver. Il dit alors à ses compagnons: «Qui donc veut être l'hospitalier cette nuit à cet homme?» Un Ansarien se leva et dit: «Moi, ô Envoyé de Dieu». Il l'emmena chez lui et dit à sa femme: «Honore l'hôte de l'Envoyé de Dieu». Elle lui répondit: «Je n'ai que le repas des enfants!» Il lui dit: «Quand ils veulent souper endors-les puis éteins la lampe et viens nous rejoindre quand notre hôte entre. Nous ferons semblant que vous prenons le souper avec lui. Quand même nous pouvons supporter la faim pour cette nuit». La femme s'exécuta., Le lendemain matin cet homme se rendit chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui dit: «Dieu a été étonné de la manière dont vous avez traité votre hôte cette nuit». Dieu à cette occasion fit cette révélation: «**Ils allaient jusqu'à les préférer à eux-mêmes malgré leur propre indigence**». D'après Mouslim cet homme était Abou Talha l'Ansarien» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et An-Nassaï suivant des versions différentes)***.

«**Heureux ceux qui évitent l'avarice**». Ceux qui ne se montrent pas avares vis-à-vis des autres réussiront et seront récompensés. Abdullah Ben Amr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Redoutez l'injustice car elle formera des ténèbres au jour de la résurrection. Redoutez l'obscénité car Dieu n'aime ni l'obscénité ni les paroles inconvenables. Méfiez-vous de l'avarice car elle a entrainé la perte de ceux qui vous ont précédés. Elle les a portés à l'injustice et ils l'ont pratiquée, à la perversité et ont été pervers et à rompre le lien de parenté et ils l'ont rompu»* ***(Rapporté par Mousleim et Ahmed)***[1].

«Ceux qui se sont convertis après eux disent: «Seigneur, pardonne-

---

(1) عن عبد الله بن عمرو قال، قال رسول الله ﷺ: «اتقوا الظلم فإن الظلم ظلمات يوم

nous et pardonne à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. Fais que nos cœurs n'aient jamais de haine contre les croyants. O notre Maître, Tu es clément et compatissant». Ces gens-là forment le troisième groupe dont leurs pauvres méritent une part du butin à commencer par les Mouhajirins puis les Ansars ensuite ceux qui les ont suivis dans le bien d'après ce verset: **«Les premiers qui ccompagnèrent le Prophète, les premiers qui l'accueillirent à Médine et ceux qui se joignirent à eux d'un élan sincère, Allah se félicitera d'eux comme ils se féliciteront de Lui»** [-Coran IX, 100].

Ces suivants dans le bien sont ceux qui suivent les traces des premiers ainsi que leurs bonnes œuvres et leur comportement et qui leur invoquent Dieu en secret et en public. Ils demandent à Dieu de leur pardonner et de ne plus mettre dans leurs cœurs une rancune envers les croyants.

Ibn Jarir rapporte que Omar Ben Ai-Khattab, en lisant les versets précédents et celui qui est cité dans la sourate du Repentir (Coran IX, 60) concernant les ayants- droit des biens des aumônes, a déclaré: «Ces versets ont englobé tous les musulmans et chacun a le droit d'avoir une part du butin. Tant que je suis en vie, même un pâtre à la tête d'une caravane d'ânes ne vient à moi revendiquant sa part sans que je lui en donne même s'il n'a pas pris part à un combat».

۞ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ نَافَقُوا۟ يَقُولُونَ لِإِخْوَٰنِهِمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ أَهْلِ
ٱلْكِتَٰبِ لَئِنْ أُخْرِجْتُمْ لَنَخْرُجَنَّ مَعَكُمْ وَلَا نُطِيعُ فِيكُمْ أَحَدًا أَبَدًا وَإِن قُوتِلْتُمْ
لَنَنصُرَنَّكُمْ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿١١﴾ لَئِنْ أُخْرِجُوا۟ لَا يَخْرُجُونَ مَعَهُمْ وَلَئِن
قُوتِلُوا۟ لَا يَنصُرُونَهُمْ وَلَئِن نَّصَرُوهُمْ لَيُوَلُّنَّ ٱلْأَدْبَٰرَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ﴿١٢﴾
لَأَنتُمْ أَشَدُّ رَهْبَةً فِى صُدُورِهِم مِّنَ ٱللَّهِ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿١٣﴾

القيامة، واتقوا الفحش فإن الله لا يحب الفحش ولا التفحش، وإياكم والشح فإنه أهلك من كان قبلكم، أمرهم بالظلم فظلموا، وأمرهم بالفجور ففجروا، وأمرهم بالقطيعة فقطعوا»

لَا يُقَٰتِلُونَكُمْ جَمِيعًا إِلَّا فِى قُرًى مُّحَصَّنَةٍ أَوْ مِن وَرَآءِ جُدُرٍۭ بَأْسُهُم بَيْنَهُمْ
شَدِيدٌ ۚ تَحْسَبُهُمْ جَمِيعًا وَقُلُوبُهُمْ شَتَّىٰ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَعْقِلُونَ ﴿١٤﴾
كَمَثَلِ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ قَرِيبًا ۖ ذَاقُوا۟ وَبَالَ أَمْرِهِمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٥﴾ كَمَثَلِ
ٱلشَّيْطَٰنِ إِذْ قَالَ لِلْإِنسَٰنِ ٱكْفُرْ فَلَمَّا كَفَرَ قَالَ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّنكَ إِنِّىٓ
أَخَافُ ٱللَّهَ رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦﴾ فَكَانَ عَٰقِبَتَهُمَآ أَنَّهُمَا فِى ٱلنَّارِ خَٰلِدَيْنِ فِيهَا ۚ
وَذَٰلِكَ جَزَٰٓؤُا۟ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٧﴾

'alam tara 'ilâ-l-ladîna nâfaqû yaqûlûna li 'ihwânihimu-l-ladîna kafarû min 'ahli-l-kitâbi la 'in 'uhrijtum lanahrujanna ma'akum walâ nuti'u fîkum 'ahadan 'abadan wa 'in qutiltum lanansuranakum wa-L-Lâhu yašhadu 'innahum la kâdibûna (11) la 'in 'uhrijû lâ yahrujûna ma'ahum a la'in qûtilû lâ yansurûnahum wa la 'in nasarûhum layuwallunna-l-'-adbâra tumma lâ yunsarûna (12) la 'antum 'ašaddu rahbatan fî sudûrihim mina-L-Lâhi dâlika bi 'annahum qawmul-lâ yafqahûna (13) lâ yuqâtilunakum jami'an 'illâ fî quram-muhassanatin 'aw min warâ'i judurim ba'suhum baynahum šadîdun tahsabuhum jami'an wa qulûbuhum šattâ dâlika bi 'annahum qawmul-lâ ya'qilûna (14) kamatali-l-ladîna min qablihim qarîban dâqû wabâla 'amrihim wa lahum 'adâbun 'alîmun (15) kamatali-š-šaytâni 'id qâla li-l-'insâni-kfur falammâ kafara qâla 'innî barî'um minka 'innî 'ahâfu-L-Lâha rabba-l- 'âlamîna (16) fakâna 'aqibatahumâ 'annahuma fî-n-nâri halidîna fîhâ wa dâlika jazâ'u-z-zâlimîna (17).

N'avez-vous jamais entendu les propos que tiennent les hypocrites à leurs frères infidèles parmi les genx d'Ecriture: «Si l'on vous exile, nous vous suivrons, nous ne croirons pas aux médisances tenues sur votre compte, si on vous combat, nous vous assisterons». Allah est témoin qu'ils mentent. (11) Mensonge! si on les exile, ils ne les suivront pas, si on les attaque, ils ne les soutiendront pas. S'ils les soutiennent, ce sera pour tourner le dos aussitôt. Et ainsi les infidèles resteront sans appui. (12) Vous, musulmans, ils vous craignent plus qu'Allah Lui-même, parce qu'ils manquent de perspicacité. (13) Eux et les juifs n'acceptent le combat qu'à l'abri de leurs cités et derrière des fortifications. Ils sont sans pitié les uns

à l'égard des autres. Ils vous paraissent unis alors qu'ils sont divisés. C'est un peuple déraisonnable. (14) Comme leurs proches prédécesseurs, eux aussi ont éprouvé les funestes suites de leurs actes. Ils subiront un supplice douloureux. (15) Ils rappellent Satan disant à l'homme: «Ne crois pas», puis s'écriant quand l'homme a perdu la foi: «Je ne suis pas responsable de ton incrédulité. Quant à moi, je crains Allah le Maître de l'univers». (16) Ils finiront tous deux dans la géhenne. Peine éternelle réservée aux méchants. (17).

Dieu parle des hypocrites, de leur chef Abdullah Ben Oubay et ses semblables, quand ils firent savoir par écrit aux Bani An-Nadir qu'ils les soutiendront s'ils combattent le Prophète et les fidèles à Médine. (Nous en avons déjà mentionné cela, à savoir que Ibn Oubay était un juif). Dieu est témoin qu'ils étaient des menteurs en leur promettant de les soutenir. **«Si on les attaque, ils ne les soutiendront pas. S'ils les soutiennent, ce sera pour tourner le dos aussitôt».** Ceci est une bonne nouvelle annoncée aux fidèles tout à fait indépendante.

«Ils vous craignent plus qu'Allah Lui-même» car vous, les musulmans, leur inspirez plus de crainte que Dieu parce que ce sont des gens qui ne comprennent pas, comme Dieu a dit ailleurs: **«Un certain nombre d'entre eux montrèrent en face de l'ennemi une crainte qu'ils en avaient pour Allah»** [Coran IV, 77].

A cause de leur effroi et leur timidité, ils ne vous combattent que derrière les murailles et des cités fortifiées sans avoir le courage d'affronter l'armée fidèle et être en face de vous, et ils ne le font que si la nécessité exige. Mais leur vaillance est grande entre eux ainsi que l'animosité qui les sépare et les divise. **«Ils vous paraissent unis alors qu'ils sont divisés»** et la discorde règne entre eux. Ils ressemblent à ceux qui les ont précédés, il y a peu de temps. Il s'agit, comme ont avancé Moujahed et As-Souddy, des idolâtres qui ont essuyé un grand échec à Badr. Mais, d'après Ibn Abbas, ils sont les Bani Qaïnouqa', les autres juifs que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait exilés avant eux.

«Ils rappellent Satan disant à l'homme: «Ne crois pas» puis s'écriant quand l'homme a perdu la foi: «Je ne suis pas responsable de ton

incrédulité». Ces juifs-là qui ont été trompés par leurs ennemis les hypocrites sont semblables à un homme dont le démon l'a trompé puis il désavoue son incrédulité en lui disant: Je crains Dieu le Seigneur des mondes. En commentant le verset précité, et comme a rapporté Ibn Jarir, Abdullah Ben Massoud a raconté qu'une femme, qui avait quatre frères, menait son troupeau au pâturage le jour, et la nuit elle allait la passer dans l'ermitage d'un moine. Celui-ci, une certaine nuit, eut de rapports avec elle et elle tomba enceinte. Satan vint suggérer au moine: «Tue-la et enterre-la. Tu es un homme dont les gens croient en tes paroles». Et le moine s'exécuta.

La nuit Satan vint en rêve chez les frères de cette femme leur dire: «Ce moine a eu de rapports avec votre sœur. Comme il l'a rendu enceinte (et craignant le scandale) il l'a tuée et l'a enterrée dans tel endroit. Le matin l'un d'entre eux dit à ses frères: «Cette nuit j'ai fait un rêve, pourrai-je vous le raconter?». En lui répondant par l'affirmative, il leur conta le rêve et ses frères lui contèrent le même rêve. Ils se rendirent alors chez le roi et l'incitèrent contre le moine et ils décidèrent tous d'aller le voir?» Ils le firent descendre de son ermitage et se dirigèrent vers l'endroit où la femme fut enterrée. Chemin faisant, satan se présenta au moine et lui dit: «C'est moi qui t'ai fait tomber dans ce pétrin et nul autre que moi ne pourra te sauver à condition que tu te prosternes devant moi». Et le moine se prosterna. Quand les hommes emmenèrent le moine chez le roi, Satan le dénonça, et le roi ordonna d'exécuter le moine.

«Ils finiront tous deux dans la géhenne. Peine éternelle réservée aux méchants». Tel est le sort funeste de tout prévaricateur et de tout injuste.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلْتَنظُرْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ لِغَدٍ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ
ٱللَّهَ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٨﴾ وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ نَسُوا۟ ٱللَّهَ فَأَنسَىٰهُمْ أَنفُسَهُمْ ۚ
أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَٰسِقُونَ ﴿١٩﴾ لَا يَسْتَوِىٓ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ وَأَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۚ
أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ ﴿٢٠﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû taqû-L-Lâha wa-l-tanzur nafsum-mâ qaddamat ligadin wa-t-taqû-L-Lâha 'inna-L-Lâha Habîrum bimâ ta'malûna (18) walâ takûnû ka-l-ladîna nasû-L-Lâha fa 'ansâhum '-anfusahum 'ûlâ'ika humu-l-fâsiqûna (19) lâ yastawî 'ashâbu-n-nâri wa 'ashâbu-l-jannati 'ashâbu-l-jannati humu-l-fâ'izûna (20).

O croyants, craignez Allah. Que chaque âme songe à assurer son salut. Craignez Allah. Allah connait toutes vos actions. (18) N'imitez pas ceux qui ont oublié Allah. Allah leur a fait perdre jusqu'au sentiment d'eux-mêmes. Ils sont impies. (19) Les élus du Paradis ne sauraient être comparés aux damnés de l'enfer. Bienheureux les élus du Paradis. (20).

Jarir Ben Abdullah rapporte: «Nous étions au début de la journée chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- quand un groupe d'hommes nu-pieds, portant des tuniques élimées en laine rayée, l'épée ceinte du côté, se présenta chez lui. La majorité était de la tribu Moudar, plutôt ils étaient tous de Moudar. Le visage du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se renfrogna à cause de leur état d'indigence. Il entra dans son appartement puis sortit et ordonna à Bila d'appeler à la prière. La prière achevée, il fit un prône et récita ce verset: «**O homme, craignez Allah qui vous a créés d'un seul être...** jusqu'à la fin» [Coran IV, 1] ensuite ce verset: «**Que chaque âme songe à assurer son salut...**».

Il dit: «Que chacun fasse l'aumône avec ses dinars, ses dirhams, ses habits, d'une mesure de Sa' de blé, un Sa' de dattes, voire une demi datte».

Un homme de Ansars apporta un paquet qu'il pouvait à peine tenir dans sa main, puis les hommes se succédèrent (pour apporter à leur tour ce qu'ils avaient) en sorte que je vis à la fin deux tas de vêtements et de nourriture. Le visage du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'illumina et brilla comme de l'or. Il dit alors: *«-Celui qui introduit dans l'Islam une sunna (une pratique) louable, aura deux récompenses: La première pour l'avoir introduite, et la seconde des récompenses de ceux qui l'auront mise en application, sans toutefois que la part de ces hommes soit diminuée. Et celui qui introduit dans l'Islam une mauvaise sunua, se verra pénalisé de la faute provenante de cette pratique et de celles des hommes qui l'auront imité sans toutefois que cela diminue*

leurs propres fautes» ***(Rapporté par Mouslim et Ahmed)***[1].

Dieu ordonne aux hommes de Le craindre en obtempérant à ses ordres et s'abstenant de ses interdictions. **«Que chaque âme songe à assurer son salut»** en la jugeant avoir d'être jugée au jour dernier. Que chacun considère ce qu'il a fait pour lui-même des œuvres pies comme provision pour le jour de la résurrection avant de comparaître devant le Seigneur. Puis Il réitère Son ordre de le craindre encore une fois car Il connait parfaitement ce que les hommes font des actions bonnes ou mauvaises et rien ne lui est caché minime soit-il.

Il leur recommande ensuite de ne plus imiter **«ceux qui ont oublié Allah. Allah leur a fait perdre jusqu'au sentiment d'eux-mêmes»**. Cela signifie: N'oubliez pas de mentionner Dieu pour qu'Il ne vous fasse pas oublier, ou négliger, les bonnes actions qui vous apportent le bien car la récompense est fonction des actions. Ceux qui oublient ou négligent une telle recommandation sont les pervers qui auront désobéi à Ses ordres et qui seront les perdants au jour du jugement dernier. Dieu a fait aussi de telles recommandations dans d'autres versets en voici un à titre d'exemple: **«O croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah. Ils sont perdus ceux qui agissent ainsi»** [Coran LXIII, 9].

---

(1) عن جرير بن عبد اللّه قال: كنا عند رسول الله ﷺ في صدر النهار قال، فجاءه قوم حفاة عراة، مجتابي النمار أو العباء، متقلدي السيوف، عامتهم من مضر، بل كلهم من مضر، فتغيّر وجه رسول الله ﷺ، لما رأى بهم من الفاقة، قال، فدخل ثم خرج، فأمر بلالاً فأذن، وأقام الصلاة فصلّى، ثم خطب فقال: ﴿**يا أيها الناس اتقوا ربكم الذي خلقكم من نفس واحدة**﴾ - إلى آخر الآية، وقرأ الآية التي في الحشر - ﴿**ولتنظر نفس ما قدمت لغد**﴾ - تصدق رجل من ديناره من درهمه، من ثوبه، من صاع بر، من صاع تمره - حتى قال - ولو بشق تمرة. قال: فجاء رجل من الأنصار بصرة كادت كفه تعجز عنها، بل قد عجزت، ثم تتابع الناس حتى رأيت كومين من طعام رجل من طعام وثياب، حتى رأيت رسول الله ﷺ يتهلل وجهه، كأنه مذهبة، فقال رسول الله ﷺ: «من سنّ في الإسلام سنة حسنة فله أجرها وأجر من عمل بها بعده من غير أن ينقص من أجورهم شيء، ومن سنّ في الإسلام سنة سيئة كان عليه وزرها من عمل بها من غير أن ينقص من أوزارهم شيء»

En s'adressant aux hommes, Abou Bakr As-Siddiq a dit: «Ne connaissez-vous pas que vous passez les jours et les nuits jusqu'à un terme fixé pour vous. Que celui qui est capable d'exécuter les ordres de Dieu -à Lui la puissssance et la gloire- avant que ne vienne le terme de sa vie, le fasse. Vous ne saurez obtenir cela qu'en pensant toujours à Dieu. Il en est des gens qui ont consacré leur vie pour d'autres que Lui et Dieu vous interdit de les imiter quand Il vous dit: «-**N'imitez pas ceux qui ont oublié Allah. Allah leur a fait perdre jusqu'au sentiment d'eux-mêmes»**. et vous êtes déjà au courant de leurs actions. Ils ont fait ce qu'ils ont fait et se sont procuré soit le bonheur, soit le malheur.

«Où sont les premiers tyrans qui ont construit les cités et les ont fortifiées par les murailles? Ils gisent actuellement sous les pierres et le sable. Voici un livre dont ses miracles sont inépuisables. Prenez-en de la lumière pour le jour des ténèbres et que ses versets et ses enseignements soient pour vous une lumière. Dieu en a fait l'éloge de Zakaria et de sa famille quand Il a dit: «**Tous trois étaient empressés à faire le bien. Ils nous priaient avec persuasion et crainte. Ils s'humiliaient devant nous**» [Coran XXI, 90]. Toute parole qui ne vise pas à obtenir la satisfaction de Dieu est vaine et n'apporte aucun bien» ***(Rapporté par At-Tabarani).***

«Les élus du paradis ne sauraient être comparés aux damnés de l'enfer» quand Dieu prononcera Son jugement à leur égard au jour de la résurrection. Il a averti les uns et les autres en disant: «**Ceux qui font le mal croient-ils que nous les traiterons comme ceux qui croient et font le bien? Croient-ils que, morts, ils auront le même traitement que pendant la vie? Erreur**» [Coran XLV, 21]. Ainsi Dieu ne traite pas les hommes qui auront cru et fait les œuvres pies comme il traite ceux qui auront corrompu la terre. Certes les élus du Paradis seront seuls qui échapperont au supplice de Dieu - à Lui la puissance et la gloire -

لَوْ أَنزَلْنَا هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ عَلَىٰ جَبَلٍ لَّرَأَيْتَهُۥ خَٰشِعًا مُّتَصَدِّعًا مِّنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ
وَتِلْكَ ٱلْأَمْثَٰلُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٢١﴾ هُوَ ٱللَّهُ ٱلَّذِى لَآ
إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ هُوَ ٱلرَّحْمَٰنُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٢٢﴾ هُوَ ٱللَّهُ

ٱلَّذِى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْمَلِكُ ٱلْقُدُّوسُ ٱلسَّلَٰمُ ٱلْمُؤْمِنُ ٱلْمُهَيْمِنُ ٱلْعَزِيزُ
ٱلْجَبَّارُ ٱلْمُتَكَبِّرُ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٢٣﴾ هُوَ ٱللَّهُ ٱلْخَٰلِقُ
ٱلْبَارِئُ ٱلْمُصَوِّرُ ۖ لَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ يُسَبِّحُ لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ وَهُوَ
ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٢٤﴾

law 'anzalnâ haḏâ-l-Qur'âna 'alâ jabali-l-lara'aytahû ḫaši'am mutaṣaddi'am min ḫašyati-L-Lâhi wa tilka-l-'amṯâlu naḏribuha li-n-nâsi la'allahum yatafakkarûna (21) huwa-L-Lâhu-l-laḏî lâ 'ilâha 'illâ huwa 'alimu-l-ġaybi wa-šahâdati huwa-r-Raḥmânu-r-Raḥîmu (22) huwa-L-Lâhu-l-laḏî lâ 'ilâha 'illâ huwa-l-Maliku-l-Quddûsu-S-Salâmu-l-Mu'minu-l-Muhayminu-l-'Azîzu-l-Jabbâru-l-Mutakabbiru subḥâna-L-Lâhi 'ammâ yušrikûna (23) huwa-L-Lâhu-l-ḫâliqu-l-Bâri'u-l-Muṣawwiru lahu-l-'asmâ'u-l-ḥusnâ yusabbiḥu lahû mâ fî-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (24).

Si nous avions fait descendre le Coran sur une montagne, elle serait affaissée et fendue par respect d'Allah. Nous donnons de telles comparaisons aux hommes pour les faire réfléchir.. (21) Il est Allah en dehors de qui il n'y a pas d'autre dieu. Il connait le visible et l'invisible. Il est le Clément qui manifeste sa clémence. (22). Il est Allah en dehors de qui il n'y a pas d'autre Dieu. Il est le souverain, le Saint, le Maître de la paix, le protecteur, l'Arbitre suprême, le fort, le Puissant, le Très Grand. Gloire à Allah! Loin de Lui ce qu'on lui associe. (23) Il est Allah, le Créateur, l'Animateur et le sculpteur. Il a droit aux plus nobles épithètes. Tout ce qui est dans les cieux et sur terre le glorifie. Il est le Puissant et le Sage. (24).

Dieu parle de la grandeur et du caractère mangifique du Coran et, en récitant ou le lisant, les cœurs doivent être recueillis et humiliés, et les oreilles doivent bien concevoir ses menaces et ses avertissements car ils sont la vérité-même.

«Si nous avions fait descendre le Coran sur une montagne, elle se serait affaissée et fendue par respect d'Allah». En d'autre terme, si la montagne, malgré son aspérité et sa dureté, avait compris le contenu du Coran, elle se serait humiliée et fendue sous l'effet de la crainte de

Dieu -à Lui la puissance et la gloire-. Comment vous, ô hommes, vos cœurs ne s'adoucissent pas et votre peau n'en frissonne pas par crainte de votre Seigneur alors que vous avez médité sur le sens de ses versets et bien conçu les enseignements?. De telles paraboles Dieu propose aux hommes afin qu'ils réfléchissent. Dans le même sens Dieu a dit ailleurs: **«Le Coran aurait beau soulever les montagnes, disloquer les continents et faire parler les morts, qu'ils ne croiraient pas»** [-Coran XIII, 31].

Puis Dieu parle de Ses épithètes et de Ses plus beaux noms: Il est Dieu. Il n'y a de Dieu que Lui. Aucun Seigneur n'existe en dehors de Lui. Tout ce qu'on adore en dehors de Lui est fausseté.

- Il connait le visible, et l'invisible ce qui est caché et ce qui est apparent. Rien ne Lui est caché ni dans les cieux ni sur la terre infime soit-il.

- Il est le Miséricordieux et le Très Miséricordieux dont Sa miséricorde embrasse tout dans les deux mondes. Il a dit ailleurs: **«Il s'est imposé à lui-même la clémence»** [Coran VI, 13] et aussi: **«Dis: La grâce et la bénédiction d'Allah devraient être pour eux des biens plus précieux que toutes les richesses qu'ils peuvent amasser»** [Coran X, 58].

- Il est le Souverain qui possède tout ce qu'il a créé sans aucune contestation.

- Il est le Saint, ou le pur comme l'a interprété Wahb Ben Mounabah, ou, d'après Ibn Jouraïj: celui que les nobles anges le sanctifient.

- Il est le Maître de la paix: qui est exempt de tout vice ou défaut, le parfait dans Sa personne, Ses qualités et Ses actes.

- Il est le Protecteur: qui assure Ses serviteurs de toute injustice d'après Ibn Abbas, ou selon Abou Zaïd: qui croit en la foi de Ses sujets.

- Il est l'Arbitre Suprême ou d'après Ibn Abbas: Il est le témoin des actions de tous les hommes.

- Il est le Fort et le Puissant, l'invisible qui domine tous ses sujets par Sa force, Sa puissance et Son orgueil.

- Il est le Très grand. Il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu dit: La Magnificence est mon manteau et la Grandeur est mon izar. Je précipiterai dans le Feu quiconque essaie de participer à l'une d'elles» ***(Rapporté par Mouslim).***

- Il est le Créateur, l'Animateur: C'est à dire: c'est lui qui procède à créer une certaine chose et le seul à l'exécuter en lui donnant la vie ou l'existence, et le sculpteur qui lui donne la forme qu'il veut.

«Il a droit aux plus nobles épithètes», A ce propos Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a quatre-vingt-dix-neuf noms (ou épithètes), cent moins un. Quiconque les dénombre (et les retient) entrera au Paradis. Il est impair et aime l'impair» Dans ce hadith il mentionne ces épithètes dont nous allons les citer ci-après, et en même temps parler des différentes interprétations d'après les exégètes.

Il est Allah en dehors de qui il n'y a pas d'autre dieu.

1 - Le Miséricordieux: (AR-RAHMÂN الرحمن).

2 - Le Très Miséricordieux: (AR-RAHÎM الرحيم).

3 - Le Roi: (AL-MALIKالملك).

4 - Le Saint: (AL-QODDOUSSE القدوس).

5 - La Paix (AS-SALÂM السلام).

6 - Le protecteur: (AL-MO'MIN المؤمن) ou celui qui témoigne de Sa propre véridicité.

7 - Le vigilant: (Al-Mohaïmin المهيمن) ou le Prédominant.

8 - Le Tout-Puissant: (AL-'AZIZ العزيز).

9 - Le Contraignant: (AL-JABBÂR الجبار) ou le Puissant.

10 - Le Tyran: (AL-MOTAKABBIR المتكبر) ou l'Orgueilleux.

11 - Le Créateur: (AL-KHALÎQ الخالق).

12 - L'Animateur: (AL-BÂRI' البارىء).

13 - Le Formateur: (AL-MOSSAWWIR المصور).

14 -Le Grand Pardonneur: (AL-GHAFFÂR الغفار).

15 - Le Dominateur suprême: (AL-QAHHÂR القهار).

16 - Le Suprême Donateur: (AL-WAHHÂB الوهاب).

17 - Le Dispensateur: (AR-RAZZÂQ الرزاق).

18 - Celui qui décide: (AL-FATTÂH الفتاح) ou le Trancheur.

19 - Le Savant: (AL-'ALIM العليم).

20 - Celui qui tient tout: (AL-QÂBID القابض).

21 - Celui qui donne largement: (AL-BASSÎT الباسط).

22 - Celui qui abaisse: (AL-KHAFID الخافض).

23 - Celui qui élève: (AL-RÂFI الرافع).

24 - Celui qui honore: (AL-MO'IZZ المعز).

25 - Celui qui humilie: (AL-MODZILL المذل).

26 - Celui qui entend tout: (AS-SAMI' السميع).

27 - Celui qui voit tout: (AL-BAÇIR البصير).

28 - L'Arbitre: (AL-HAKAM الحكم) ou le Juge.

29 - Le Juste: (AL-'ADL العدل).

30 - Le Subtil: (AL-LATÎF اللطيف).

31 - Le Bien-Informé: (AL-KHABIR الخبير).

32 - Le Patient: (AL-HALÎM الحليم) ou le Clément.

33 - L'Inaccessible: (AL-'ADHÎM العظيم) ou le Magnifique.

34 - Le Pardonneur: (AL-GHAFOUR الغفور qui ne cesse de pardonner).

35 - Le Reconnaissant: (ACH-CHAKOUR الشكور).

36 - Le Très-Haut: (AL-'ALIY العلي).

37 -Le Grand: (AL-KABÎR الكبير).

38 - Le Gardien par excellence: (AL-HAFÎDH الحفيظ).

39 - Le Nourricier par excellence: (AL-MOUQUIT المقيت).

40 - Le Demandeur des comptes: (AL-HASSÎB الحسيب).

41 - Le Majestueux: (AL-JALÎL الجليل).

42 - Le Généreux: (AL-KARÎM الكريم).

43 - Le veilleur: (AR-RAQÎB الرقيب).

44 - Celui qui exauce: (AL-MOJÎB المجيب).

45 - L'Immense: (AL-WASSI' الواسع).

46 - Le Sage: (AL-HAKÎM الحكيم).

47 - L'Aimant: (AL-WADOUD الودود) ou le Tendre.

48 - Le Glorieux: (AL-MAJID المجيد).

49 - Celui qui ressucite: (AL-BA'ITH الباعث).

50 - L'omniscient: (ACH-CHAHÎD الشهيد) ou le Témoin.

51 - La vérité: (AL-HAQ الحق).

52 - Le Protecteur: (AL-WAKÎL الوكيل) à qui on confie tout.

53 - Le Très Fort: (AL-QAWIY القوي).

54 - L'Inébranlable: (AL-MATÎN المتين).

55 - Le Maître: (AL-WALIY الولي).

56 - Le Digne de louange: (AL-HAMÎD الحميد) ou le Louable.

57 - Celui qui fait le compte exact: (AL-MOHCI المحصي).

58 - Celui qui donne un commencement: (AL-MOBDI' المبدي).

59 - Celui qui recommence: (AL-MO'ID المعيد).

60 - Celui qui donne la vie: (AL-MOHYÏ المحيي).

61 - Celui qui fait mourir: (AL-MOUMÎT المميت).

62 - Le Vivant: (AL-HAYY الحي).

63 - Celui qui subsiste par Lui-même: (AL-QAYYOM القيوم).

64 - Celui qui crée toute chose: (AL-WAJID الواجد).

65 - Le Noble par excellence: (AL-MAJED الماجد) ou le Glorieux.

66 - L'Unique: (AL-WAHID الواحد).

67 - L'Impénétrable: (AS-SAMAD الصمد) ou l'Absolu.

68 - Le Capable par excellence: (AL-QADIR القادر).

69 - L'omnipotent: (AL-MOQTADIR المقتدر).

70 - Celui qui avance (AL MOQADIM المقدم).

71 - Celui qui retarde: (AL-MOU'AKHIR المؤخر).

72 - Le Premier: (AL-AWWAL الأول).

73 - Le Dernier: (AL-AKÎR الآخر).

74 - L'Apparent: (ADH-DHAHIR الظاهر) ou l'Exotérique.

75 - Le Caché: (AL-BATIN الباطن) ou l'Esotérique.

76 - Le Défenseur par excellence: (AL-WALI الوالي) ou le Gouverneur.

77 - Le Sublime: (AL-MOUTA'ALI المتعالي) ou le Très-Haut.

78 - Le Très-Bon: (AL-BARR البر).

79 - Le Pardonnant par excellence: (AT-TAWWÂB التواب) ou celu qui accepte le repentir.

80 - Le vengeur: (AL-MONTAQÎM المنتقم).

81 - Celui qui efface les péchés: (AL-'AFOW العفو).

82 - Le Bon: (AR-RA'OUF الرؤوف) ou le Compatissant.

83 - Le Souverain des royaumes: (MALIK ALMOLK مالك الملك).

84 - Celui qui est plein de Majesté et de Munificence: (ZOUL JALAL WAL-IKRAM ذو الجلال والإكرام) ou Celui qui est digne de respect et d'honneur.

85 - L'Equitable: (AL-MQSET المقسط).

86 - Celui qui rassemble: (AL-JAME' الجامع).

87 - Celui qui se suffit à Lui-même: (AL-Ghaniy الغني).

88 - Celui qui enrichit: (AL-MOGHNI المغني).

89 - Le Pourvoyeur: (AL-MO'TI المعطي).

90 - L'Empêcheur: (AL-MANE' المانع).

91 - Le Pernicieux: (AD-DARR الضار).

92 - L'Utile: (AN-NAFI' النافع).

93 - La Lumière: (AN-NOUR النور).

94 - Celui qui dirige: (AL-HADI الهادي).

95 - L'inventeur: (AL-BADI' البديع).

96 - l'Eternel: (AL-BÂQI الباقي).

97 - L'Héritier Suprême: (AL-WÂRETH الوارث).

98 - Le Guide Suprême: (AR-RACHÎD الرشيد).

99 - Le patient: (AÇ-ÇABOUR الصبور).

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre proclame la gloire de Dieu, mais les hommes ne comprennent pas cette glorification. Il est le puissant qui domine toutes Ses créatures et le sage dans Ses lois et sa prédestination.

Ma'qel Ben Yassar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui, chaque matin, dit: «Je cherche refuge auprès de celui qui entend et sait tout contre Satan le maudit (ou le lapidé) et récite les trois derniers versets de la sourate de l'Exode, celui-là Dieu lui confie à soixante-dix mille anges qui prient pour lui jusqu'au soir. S'il meurt en ce jour-là, il mourra en martyr. Ainsi sera le cas de celui qui dit cela quand il est au soir»* ***(Rapporté par Tirmidzi et Ahmed)***[1].

---

(1) عن معقل بن يسار عن النبي ﷺ قال: «من قال حين يصبح ثلاث مرات: أعوذ بالله السميع العليم من الشيطان الرجيم، ثم قرأ ثلاث آيات من آخر سورة الحشر، وكل الله به سبعين ألف ملك يصلون عليه حتى يمسي، وإن مات في ذلك اليوم مات شهيداً، ومن قالها حين يمسي كان بتلك المنزلة»



60 - SOURATE DE L'ÉPREUVE

13 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate des Conjurés

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ عَدُوِّى وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَآءَ تُلْقُونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَقَدْ
كَفَرُوا۟ بِمَا جَآءَكُم مِّنَ ٱلْحَقِّ يُخْرِجُونَ ٱلرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَن تُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ رَبِّكُمْ إِن
كُنتُمْ خَرَجْتُمْ جِهَٰدًا فِى سَبِيلِى وَٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِى ۚ تُسِرُّونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَأَنَا۠ أَعْلَمُ
بِمَآ أَخْفَيْتُمْ وَمَآ أَعْلَنتُمْ ۚ وَمَن يَفْعَلْهُ مِنكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١﴾ إِن
يَثْقَفُوكُمْ يَكُونُوا۟ لَكُمْ أَعْدَآءً وَيَبْسُطُوٓا۟ إِلَيْكُمْ أَيْدِيَهُمْ وَأَلْسِنَتَهُم بِٱلسُّوٓءِ وَوَدُّوا۟ لَوْ
تَكْفُرُونَ ﴿٢﴾ لَن تَنفَعَكُمْ أَرْحَامُكُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُكُمْ ۚ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يَفْصِلُ بَيْنَكُمْ ۚ وَٱللَّهُ
بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû lâ tattaḫidû 'aduwwî wa 'aduwwakum
'awliyâ'a tulqûna 'ilayhim bil-mawaddati waqad kafarû bimâ jâ'akum
mina-l-ḥaqqi yuḫrijûna-r-rasûla wa 'iyyâkum 'an tu'minû bi-L-Lâhi.
rabbikum 'in kuntum ḫarajtum jihâdan fî sabîlî wa-b-tiġâ'a marḍâtî
tusirruna 'ilayhim bi-l-mawaddati wa 'ana 'a'lamu bimâ 'aḫfaytum

wamâ 'a'lantum wa may-yaf'alhu minkum faqad dalla sawâ'a-s-sabîli (1) 'in yatqafûkum yakûnû lakum 'a'dâ'an wa yabsutû 'ilaykum '-aydiyahum wa 'alsinatahum bi-s-sû'i wa waddû law takfurûn (2).lan tanfa'akum 'arhâmukum walâ 'awlâdukum yawma-l-qiyâmati yafsilu baynakum wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna Basîrun (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

O croyants, ne vous alliez pas à mes ennemis et aux vôtres. Vous leur offrez votre amitié alors qu'ils ont repoussé la vérité qui vous a été révélée. Ils vous ont combattu ainsi que le Prophète pour avoir cru en Allah, votre Seigneur. Quand vous avez quitté vos foyers pour servir ma cause et rechercher ma grâce, était-ce pour leur proposer votre amitié? Je sais tout ce que vous cachez et montrez. Ceux d'entre vous qui s'allient à mes ennemis prennent une mauvaise voie. (1) S'ils marquaient quelque succès sur vous, vous éprouveriez la rigueur de leur hostilité. Ils s'acharneraient sur vous de toute la force de leurs bras et de tout le fiel de leurs langues. Ils ne désirent qu'une chose, c'est que vous perdiez la foi.. (2) Vos parents et vos enfants ne vous seront d'aucun secours. Au jour de la résurrection, Allah vous départagera. Allah voit toutes vos actions. (3).

La raison pour laquelle les premiers versets furent révélés était la traitrise de Hateb Ben Abi Balta'a, en voici son résumé:

«Hateb était parmi ceux qui ont fait la hégire à Médine et participé à la bataille de Badr. Il n'était pas un Qoraïchite mais avait des biens et une famille qui les avait laissés à La Mecque. Quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- décida à conquérir cette ville après que ses habitants eussent violé le traité, Il donna ses ordres aux fidèles de faire leurs préparatifs pour les attaquer. Il invoqua Dieu par ces mots: «Grand Dieu, fais que notre intention parvienne aux Mecquois». Alors Hateb écrivit une lettre et l'envoya aux Qoraïchites pour les avertir voulant par ce faire rendre service aux habitants de La Mecque (dans le but de protéger ses biens et sa famille).

Comme suite à ce récit, l'imam Ahmed rapporte que 'Ali a raconté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me chargea avec Al-Zoubayr et Al-Miqdad d'une mission en nous disant: «Partez et lorsque vous arrivez à «Rawdat Khakh» (un certain endroit), vous trouverez une femme en route vers La Mecque qui porte une certaine

lettre. Arrachez-la lui». Nous partîmes sur nos chevaux à grande vitesse et, arrivés au lieu indiqué, nous trouvâmes la femme. Nous lui demandâmes de nous remettre la lettre. Comme elle nia d'avoir cette lettre sur elle, nous la menaçâmes de la dévêtir. Elle la prit de ses chevelures et nous la remit. Cette lettre contenait un avertissement de Hateb à certains Qoraïchites les prévenant de l'attaque que prépara le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- contre la ville:

«Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ayant pris la lettre, manda Hateb et l'interrogea: «C'est quoi ô Hateb?» Il lui répondit: «Ne hâte pas ton jugement à mon égard. J'étais un homme très lié aux Qoraïchites bien que je ne suis pas l'un des leurs. Parmi les émignrés qui t'ont accompagné à Médine, il y en a certains qui ont des proches à La Mecque pour garder leurs familles. Quant à moi, ne profitant pas de ce privilège, j'ai voulu leur rendre service afin de protéger les miens. Je n'ai fait cela ni par incrédulité ni par apostasie ni même voulu redevenir idolâtre après ma conversion». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à ses compagnons: «Cet homme-là est sincère». Omar s'écria: «Laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite». Mais le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répliqua: «Non, il a pris part à la bataille de Badr. Qui vous dit, peut-être Dieu s'est présenté aux combattants de Badr et leur a dit: «Faites ce que vous voudrez, Je vous pardonne». C'est à cette occasion que ce verset fut descendu: **«O croyants, ne vous alliez pas à mes ennemis et aux vôtres»**, (Ce récit a été rapporté par les auteurs des traditions à l'exception d'Ibn Maja).

Dans ce verset, Dieu interdit aux fidèles de prendre pour patrons et alliés ceux qui sont hostiles envers Lui et Son Prophète, comme Il leur a interdit de prendre les gens du Livre quand Il a dit: **«O croyants, ne vous alliez pas aux juifs et aux chrétiens. Les uns et les autres s'allient entre eux. Celui qui les prend pour alliés se confond avec eux»** [Coran V, 51] et les menace et les avertit en leur disant: **«O croyants, ne prenez pas pour alliés, parmi les gens d'Ecriture et les idolâtres, ceux qui raillent votre religion..»** [Coran V, 57]. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a accepté les excuses de Hateb que parce qu'il a voulu par son faire protéger ses biens et les siens sans autre but.

Les idolâtres avaient expulsé le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et les fidèles de La Mecque rien que pour avoir cru en Dieu, en L'adorant seul et proclamé haut Son unicité. Comment les prendre donc pour alliés, sinon les combattre et leur être hostiles?. Il a dit ailleurs: **«Ils ne leur reprochaient pas autre chose que de croire à Allah tout-puissant»** [Coran LXXXV, 8].

Puis Dieu dit aux croyants: **«Quand vous avez quitté vos foyers pour servir ma cause et rechercher ma grâce»** vous convient-ils de les prendre pour alliés alors qu'ils vous ont chassés loin de vos biens et de vos familles par mépris, haine et dénigrement de votre religion, **«était-ce pour leur proposer votre amitié?»** en la leur témoignant secrètement? Quiconque parmi vous agit ainsi, il s'est bel et bien fourvoyé loin de la voie droite et s'égare.

«S'ils marquaient quelque succès sur vous, vous éprouveriez la rigueur de leur hostilité. Ils s'acharneraient sur vous de toute la force de leurs bras et de tout le fiel de leurs langues». S'ils vous prenaient en leur pouvoir, ils vous auraient nui par leurs actes et leurs paroles, et en plus, ce qu'ils désiraient c'est que vous reveniez à l'état d'incrédulité. Comme leur hostilité envers vous est apparente et cachée, comment les prenez-vous pour alliés?. Aussi bien vos liens familiaux que vos enfants ne vous seront utiles au jour de la résurrection si votre Seigneur voudra vous punir car vous aurez par ce faire obtenu leur satisfaction mais vous aurez courroucé Dieu contre vous. Quiconque cherche à satisfaire à ses proches en mécroyant, sera perdu et déçu et aura rendu ses œuvres vaines. Un tel lien familial ne lui servira à rien auprès de Son Seigneur.

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِيٓ إِبْرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ إِذْ قَالُوا۟ لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَءَٰٓؤُا۟
مِنكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةُ وَٱلْبَغْضَآءُ
أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَحْدَهُۥٓ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ لَأَسْتَغْفِرَنَّ لَكَ وَمَآ أَمْلِكُ لَكَ
مِنَ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ ۖ رَّبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ أَنَبْنَا وَإِلَيْكَ ٱلْمَصِيرُ ﴿٤﴾ رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا
فِتْنَةً لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَٱغْفِرْ لَنَا رَبَّنَآ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٥﴾ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ

فِيهِمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُوا ٱللَّهَ وَٱلْيَوْمَ ٱلْـَٔاخِرَ ۚ وَمَن يَتَوَلَّ فَإِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْغَنِىُّ
ٱلْحَمِيدُ ﴿٦﴾

qad kânat lakum 'uswatun ḥasanatun fî 'Ibrâhîma wa-l-lad̲îna ma'ahû 'id̲ qalû liqawmihim 'innâ bura'â'u minkum wa mimmâ ta'budûna min dûni-L-Lâhi kafarnâ bikum wa badâ baynanâ wa baynakumu-l-'adâwata wa-l-baġdâ'u 'abadan ḥattâ tu'minû bi-L-Lâhi waḥdahû 'illâ qawla '-Ibrâhîma li'abîhi la 'astaġfiranna laka wamâ 'amliku laka mina-L-Lâhi min šay'in rabbanâ 'alayka tawakkalnâ wa 'ilayka 'anabnâ wa 'ilayka-l-masîru (4) Rabbanâ lâ taj'alnâ fitnata-l-li-llad̲îna kafarû wa-ġfir lanâ rabbanâ 'innaka 'anta-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (5) laqad kâna lakum fîhim '-uswatun ḥasanatu-l-liman kâna yarjû-L-Lâha wa-l-yawma-l-'âḫira wa may-yatawalla fa'inna-L-Lâha huwa-l-ġaniyyu-l-Ḥamîdu (6).

Suivez le bel exemple d'Abraham et de ses partisans lorsqu'ils dirent à leur peuple: «Nous sommes sans attache avec vous et les divinités que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. L'inimitié et la haine nous sépareront pour toujours à moins que vous ne vous ralliez à Allah unique.» Néanmoins, Abraham concéda à son père: «J'implorerai le pardon pour toi mais sans rien te garantir de sa part». Seigneur, nous mettons notre confiance en toi, nous revenons à Toi. C'est à Toi que tout aboutit. (4) O notre Maître, fais que nous ne vivions pas en mauvaise intelligence avec les infidèles. Pardonne-nous. Tu es puissant et sage. (5) Abraham et ses partisans sont un bel exemple pour ceux qui espèrent en Allah et dans le jugement dernier. Quant à ceux qui le négligent, Allah s'en désintéresse. Il est riche et glorieux. (6).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants de s'éloigner des incrédules et de désavouer leur religion en prenant Abraham -que la paix soit sur lui- et ses partisans comme bel exemple qui déclarèrent à leur peuple franchement: «Nous vous avons reniés, vous et ce que vous adorez en dehors de Dieu. L'animosité et la haine se sont à jamais montrées entre vous et nous tant que vous suiviez ce culte erroné. Nous vous désavouons jusqu'à ce que vous croyiez en un Dieu unique sans rien Lui associer et que vous reniez vos fausses divinités». Dieu a excepté les paroles d'Abraham quand il a dit à son père: «J'implorerai le pardon d'Allah pour toi mais sans rien te garantir

de sa part» Et ceci parce qu'Abraham ne demanda pardon pour son père qu'en vertu d'une promesse qui lui avait faite. Mais quand il vit clairement que son père était un ennemi de Dieu, il le désavoua. À savoir aussi que certains croyants imploraient le pardon de Dieu pour leurs pères qui mouraient incrédules en disant: «Nous faisons cela en imitant Abraham».

Mais une fois séparés de leur peuple, Abraham et ceux qui étaient avec lui dirent: **«Seigneur, nous mettons notre confiance en toi, nous revenons à Toi. C'est à Toi que tout aboutit»**. Nos affaires sont entre Tes mains en Te les confiant. C'est vers Toi que sera le retour au jour dernier. Ils implorèrent aussi le Seigneur de ne plus faire d'eux un sujet de tentation pour les infidèles. **«O notre Maître, fais que nous ne vivions pas en mauvaise intelligence avec les infidèles»**. Moujahed l'a commenté comme suit;: «fais que nous ne soyons chatiés ni par leurs mains ni par un supplice venant de Toi, car ils diraient: Si ces gens-là étaient dans le vrai ils n'auraient pas subi un tel châtiment». **«Seigneur, pardone- nous. Tu es puissant et sage»** dissimule nos péchés des autres et absous-nous car Tu es capable sur toute chose et sage dans Tes lois, actes et paroles.

Dieu ensuite, comme affirmation, cite l'exemple d'Abraham et de ses partisans pour être imités. **«Abraham et ses partisans sont un bel exemple pour ceux qui espèrent en Allah et dans le jugement dernier»**. Il y a là une exhortation aux fidèles qui croient en Dieu et au jour dernier. Mais ceux qui se détournent de ses enseignements, qu'ils sachent que Dieu peut se passer d'eux car Il est riche, n'a besoin de quiconque et Il est digne de louanges, comme Il confirme cette réalité en disant: **«Que vous soyez fidèles, que toute la terre le soit, qu'importe! Allah est toute puissance et toute gloire»** [Coran XIV, 8].

۞ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَجْعَلَ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَ ٱلَّذِينَ عَادَيْتُم مِّنْهُم مَّوَدَّةً ۚ وَٱللَّهُ قَدِيرٌ ۚ وَٱللَّهُ
غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٧﴾ لَّا يَنْهَىٰكُمُ ٱللَّهُ عَنِ ٱلَّذِينَ لَمْ يُقَٰتِلُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ وَلَمْ يُخْرِجُوكُم
مِّن دِيَٰرِكُمْ أَن تَبَرُّوهُمْ وَتُقْسِطُوٓا۟ إِلَيْهِمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ ﴿٨﴾ إِنَّمَا يَنْهَىٰكُمُ
ٱللَّهُ عَنِ ٱلَّذِينَ قَٰتَلُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ وَأَخْرَجُوكُم مِّن دِيَٰرِكُمْ وَظَٰهَرُوا۟ عَلَىٰٓ إِخْرَاجِكُمْ أَن

تَوَلَّوْهُمْ وَمَن يَتَوَلَّهُمْ فَأُولَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٩﴾

'asâ-L-Lâhu 'an yaj'ala baynakum wa bayna-l-ladîna 'âdaytum minhum mawaddatan wa-L-Lâhu Qadîrum wa-L-Lâhu Ġafûrur-Raḥîm (7) lâ yan hâkumu-L-Lâhu 'ani-l-ladîna lam yuqâtilukum fî-d-dîni wa lam yuḥrijûkum min diyârikum 'an tabarrûhum wa tuqsiṭû 'ilayhim 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-muqsiṭîna (8) 'innamâ yanhâkumu-L-Lâhu 'ani-l-ladîna qâtalûkum fî-d-dîni wa 'aḥrajûkum min diyârikum wa ẓâharû 'alâ '-iḥrâjikum 'an tawallûhum wa may-yatawallahum fa 'ûlâ'ika humu-ẓ-ẓâlimûna (9).

Allah peut faire naître une cordiale entre vous et vos ennemis. Allah est puissant. Il est plein d'indulgence et de commisération. (7) Allah ne vous interdit pas d'être bons et justes envers ceux qui ne vous attaquent pas à cause de votre religion et ne vous expulsent pas de vos demeures. Il aime les justes. (8) Mais Il vous interdit toute alliance avec ceux qui vous combattent à cause de votre religion, vous expulsent de vos demeures ou y contribuent. Une telle alliance serait une iniquité. (9).

Dieu montre à Ses serviteurs croyants qu'Il est capable d'établir une amitié entre eux et ceux qui ne les ont pas combattus ni les ont expulsés de leurs foyers, car Il peut réunir des choses contradictoires comme Il peut rallier deux ennemis et créer une amitié après une animosité. Il a dit ailleurs: «**Reconnaissez les bienfaits d'Allah sur vous, Lui qui d'ennemis que vous étiez, a fait l'union entre vos cœurs**» [Coran III, 103]. Et dans le même sens, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit aux fidèles: «N'étiez-vous pas égarés et Dieu vous a dirigés par moi et étant divisés Il vous a réunis?» Dieu affirme cette réalité quand Il a dit en s'adressant à Son Prophète: «**Quand bien même tu aurais dépensé toutes les richesses du monde, tu n'aurais pas réunis une pareille union**» [Coran VIII, 63]. Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- d'exhorter les hommes: «Aime ton bien-aimé modérément car il se pourrait un jour que tu le haïsses, et haïs ton mal-aimé modérément car il se pourrait un jour que tu l'aimes» ***(Rapporté par Tirmidzi).***

«**Il est plein d'indulgence et de commisération**» envers les impies s'ils reviennent à Lui repentants et se convertissent, car quiconque se repent sincèrement est pareil à celui qui n'a commis aucun péché.

Ibn Chéhab rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait investi Abou Soufian Sakhr Ben Harb de pouvoir sur une région de Yemen. Après la mort du premier, Abou Soufian rentra à la Mecque. En route, il rencontra «Zoul-khimar» qui avait apostasié. Il le tua et fut le premier qui combattit les apostasiés pour défendre la religion de Dieu. Et Ibn Chébab d'ajouter: Abou Soufian était parmi les concernés par le verset: **«Allah peut faire une cordiale entre vous et vos ennemis».**

Dieu ne défend pas les musulmans de fréquenter ceux qui ne les ont pas combattus et qui ne les ont pas chassés de leurs demeures. Il leur recommande d'être bons et équitables envers eux. A ce propos, Asma' la fille d'Abou Bakr raconte: «Ma mère, qui était encore polythéiste à l'époque où un pacte fut conclu avec les Qoraïchites, vint me rendre vsite. Je me rendis chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui demander si je peux la recevoir? Il me répondit: «Oui, sois bonne envers ta mère». » ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed).*** Dans une autre version, l'imam Ahmed, d'après Abdullah Ben Az-Zoubayr, la mère était venue apportant des cadeaux à sa fille. Dieu à cette occasion fit descendre ce verset: **«Allah ne vous interdit pas d'être bons et justes envers ceux qui ne vous attaquent pas»** Et par la suite, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna à Asma de recevoir sa mère et d'accepter ses cadeaux.

«Il aime les jutes». Il est cité dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les justes seront sur des chaires en lumière à droite du Trône pour prix de leur équité envers leurs proches et envers ceux qui ont été sous leur pouvoir».

Dieu a interdit seulement aux croyants de prendre pour alliés ceux qui les ont combattus, expulsés de leurs demeures ou qui ont participé à cette expulsion. Il leur ordonne d'être hostiles envers eux en les menaçant: **«Une telle alliance serait une iniquité»** ne les prenez donc pas pour intimes autrement vous aurez commis une injustice.

فَإِنْ عَلِمْتُمُوهُنَّ مُؤْمِنَٰتٍ فَلَا تَرْجِعُوهُنَّ إِلَى ٱلْكُفَّارِ لَا هُنَّ حِلٌّ لَّهُمْ وَلَا هُمْ يَحِلُّونَ لَهُنَّ
وَءَاتُوهُم مَّآ أَنفَقُوا۟ وَلَا جُنَاحَ عَلَيْكُمْ أَن تَنكِحُوهُنَّ إِذَآ ءَاتَيْتُمُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ وَلَا
تُمْسِكُوا۟ بِعِصَمِ ٱلْكَوَافِرِ وَسْـَٔلُوا۟ مَآ أَنفَقْتُمْ وَلْيَسْـَٔلُوا۟ مَآ أَنفَقُوا۟ ذَٰلِكُمْ حُكْمُ ٱللَّهِ يَحْكُمُ
بَيْنَكُمْ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٠﴾ وَإِن فَاتَكُمْ شَىْءٌ مِّنْ أَزْوَٰجِكُمْ إِلَى ٱلْكُفَّارِ فَعَاقَبْتُمْ
فَـَٔاتُوا۟ ٱلَّذِينَ ذَهَبَتْ أَزْوَٰجُهُم مِّثْلَ مَآ أَنفَقُوا۟ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِىٓ أَنتُم بِهِۦ مُؤْمِنُونَ


yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû 'iḏâ ǧâ'akumu-l-mu'minâtu muhâjiratin famtahinûhunna-L-Lâhu 'a'lamu bi 'îmânihinna fa'in 'alimtumûhunna mu'minâtin falâ tarji'ûhunna 'ilâ-l-kuffâri lâ hunna ḥillun lahum walâ hum yaḥillûna lahunna wa 'âtûhum mâ 'anfaqû walâ junâha 'alaykum 'an tankiḥûhunna walâ tumsiqû bi'iṣami-l-kawâfiri was'alû mâ '-anfaqtum wal-yas'lû mâ 'anfaqû ḏâlikum ḥukmu-L-Lâhi yaḥkumu baynakum wa-L-Lâhu 'Alîmun Ḥakîmun (10) wa 'in fâtakum šay'um min 'azwâjikum 'ilâ-l-kuffâri fa'âqabtum fa 'âtû-l-laḏîna ḏahbat '-azwâjuhum miṯla mâ 'anfaqû wa-t-taqû-L-Lâha-l-laḏî 'antum bihî mu'minûna (11).

O croyants, lorsque des musulmanes se réfugient chez vous, éprouvez-les. Allah est fixé sur leur conviction. Si leur foi vous parait sincère, ne les laissez pas retourner auprès des infidèles. Car, désormais, elles ne sont plus licites pour eux ni eux pour elles. Toutefois, rendez leur dot à leurs époux. Vous pouvez alors vous-mêmes les prendre pour épouses mais à condition de les doter. Ne restez pas mariés à des femmes infidèles. Exigez d'elles le remboursement de votre dot, de même que les fidèles pourront l'exiger des croyantes qu'ils répudieront: Telle est la loi qu'Allah vous impose. Il est Savant et Sage. (10) Si quelqu'une de vos femmes passe du côté des infidèles, et que vous fassiez sur eux un butin, remboursez leurs dots à ceux que leurs femmes ont abandonnés. Craignez Allah en qui vous croyez. (11).

Nous avons déjà mentionné le traité de paix conclu entre le Message de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et les idolâtres Qoraîchites, en commentant la sourate de la Victoire [Coran XLVIII].

Ce traité renfermait la clause suivante: «... A condition que si un musulman fuit le camp des idolâtres pour réjoindre le Prophète, celui-ci doit le leur rendre».

Quant aux femmes qui viennent aux fidèles immigrantes Dieu ordonne aux hommes de les mettre à l'épreuve. S'il s'avère qu'elles sont croyantes ils ne doivent plus les rendre aux impies. On a rapporté que la circonstance de la révélation de ce verset est la suivante: «Oum Koulthoum la fille de 'Oqba Ben Abi Mou'ait fit l'émigration à Médine avec les fidèles. Ses deux frères 'Imara et Al-Walid sortirent pour la chercher et se rendirent chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui demandant de la leur rendre. Mais Dieu révéla à ce moment- là de violer le pacte conclu avec les polythéistes surtout parce que l'affaire concerne les femmes. Il lui ordonna de garder cette femme (et plus tard toutes les musulmanes) et de la mettre à l'épreuve pour constater sa foi».

Abou Nasr Al-Asadi demanda à Ibn Abbas: «Comment le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mettait les femmes à l'épreuve?» Il lui répondit: «Il éprouvait leurs cœurs (la foi en Dieu) qu'elles n'ont pas quitté par mépris de leurs maris, ni pour changer un domicile, ni à la recherche des biens de ce monde, mais par amour pour Dieu et pour Son Messager». Et Ibn Abbas a ajouté dans une autre version: «Il les faisait témoigner qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu et que Mouhammed est le Messager de Dieu». Quant à Qatada, il a dit: «On les éprouvait en les faisant jurer qu'elles n'ont pas quitté leurs maris par insubordination mais par amour pour l'Islam et les musulmans et d'être prêtes à garder toujours leur foi».

«Si leur foi vous paraît sincère, ne les laissez pas retourner auprès des infidèles». Un verset qui montre que même la foi (qui est en principe dans le cœur) on peut encore la constater et la voir **«Car, désormais, elles ne sont plus licites pour eux ni eux pour elles»**. Un ordre qui interdit à une musulmane de se marier d'avec un polythéiste, car ce genre de mariage était répandu au début de l'ère islamique, la preuve fut le mariage de Zaïnab, la fille du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, avec Aboul 'As Ben Ar-Rabi' le polythéiste. Quand celui-ci fut capturé le jour de Badr, sa femme Zaïnab le racheta contre un collier

d'ornement qui appartenait à sa mère Khadija. En la voyant agir ainsi, le cœur du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'attendrit et dit aux fidèles: «Si vous trouvez (convenable) de libérer son prisonnier, faites-le». Ils s'éxécutèrent. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le libéra en lui promettant de lui envoyer sa femme. Il tint sa promesse et envoya sa fille Zainab avec Zaïd Ben Haritha. Elle demeura à Médine, en l'an deux après l'Hégire jusqu'à la conversion de son mari Aboul-'As qui eut lieu en l'an huit. Il la rendit à la maison conjugale en vertu du premier mariage sans lui fixer une dot. Ce récit fut rapporté par Ahmed, Abou Daoud, Tirmidzi et Ibn Maja. Mais d'autres ulémas, et ce qui est de suivi en nos jours, on riposté qu'il y a eu une dot et un nouveau contrat de mariage. Ils ont jugé aussi que, si la période de viduité expire sans la conversion du mari, le premier contrat sera nul. Une autre opinion stipule que, après l'écoulement de la période de viduité, la femme aura le choix: ou bien elle se conformera au premier contrat du mariage, ou bien elle le considèrera nul et pourra ainsi se remarier, et ceci en se référant à l'opinion d'Ibn Abbas qui était la même que celle du premier groupe d'ulémas, c'est à dire: sans dot ni un nouveau contrat de mariage.

«Toutefois, rendez leur dot à leurs époux» c'est à dire: «Donnez aux anciens maris polythéistes de ces femmes converties ce qu'ils ont dépensé comme dot. **«Vous pouvez alors vous-mêmes les prendre pour épouses mais à condition de les doter»** et aussi après l'écoulement de leur période de viduité et en présence du tuteur et des témoins etc.

Dieu - à Lui la puissance et la gloire - défend également à Ses fidèles serviteurs d'épouser les femmes idolâtres ou de continuer leur vie conjugale si elles sont comme telles, en leur ordonnant: **«Ne restez pas mariés à des femmes infidèles»** A cet égard, il est cité dans le Sahih que, après avoir conclu le traité de paix avec les idolâtres Qoraïchites le jour de Houdaybya, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- reçut une foule des femmes musulmanes. Dieu alors lui fit cette révélation: **«O croyants, lorsque des musulmanes se réfugient chez vous...** jusqu'à: **«Ne restez pas mariés à des femmes infidèles»**. 'Omar Ben Al-Khattab répudia deux femmes dont l'une se maria d'avec Mou'awiya Ben Abi Soufian et l'autre avec Safwan Ben Oumayya.

Az-Zouhari a dit: «Ce verset fut révélé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il se trouvait dans la vallée de Houdaybya. Après avoir conclu ce traité de paix d'après lequel il devait leur rendre celui qui fuit leur camp. Quand fut le tour des femmes le Verset fut descendu suivant lequel on doit rendre la dot de la femme musulmane à son mari polythéiste et de même chaque polythéiste doit rendre la dot de la femme musulmane si elle quitte son mari pour rejoindre le premier. Cet ordre divin est donné en vertu du traité conclu entre les deux partis.

«Exigez d'elles le remboursement de votre dot, de même que les infidèles pourront l'exiger des croyantes qu'ils répudieront». Comme on l'a montré auparavant, chaque mari peut exiger la dot de sa femme qui le quitte pour rejoindre l'autre camp. **«Telle est la loi qu'Allah vous impose»** en concluant la paix avec les idolâtres et exceptant les femmes de ses clauses. Tout revient à Dieu qui tranche entre les hommes, car Il est Savant et Sage et connait parfaitement ce qui leur convient pour assurer leur intérêt.

«Si quelqu'une de vos femmes passe du côté des infidèles, et que vous fassiez sur eux un butin, remboursez leurs dots à ceux que leurs femmes ont abandonnés..» Moujahed et Qatada l'ont commenté en disant: «Ceci concerne les incrédules qu'aucun pacte ne les lie aux fidèles. Si une femme apostasie et va rejoindre les mécréants sans que ceux-ci remboursent la dot à son mari, ainsi si une femme se convertit et passe au camp des musulmans on ne doit rien à son mari mécréant. Mais au cas où on paye au premier on doit le faire également au deuxième.

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «Si une femme d'un émigré (musulman) apostasie et s'enfuit chez les idolâtres, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- donne à ce mari, en compensation, l'équivalent de la dot ou de ce qu'il a dépensé pour son entretien -du butin acquis des idolâtres» Ce commentaire ne contredit pas le premier car, si l'on peut récupérer la dot ce sera parfait, sinon on peut en compenser le mari des biens du butin.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِذَا جَآءَكَ ٱلْمُؤْمِنَٰتُ يُبَايِعْنَكَ عَلَىٰٓ أَن لَّا يُشْرِكْنَ بِٱللَّهِ شَيْـًٔا وَلَا
يَسْرِقْنَ وَلَا يَزْنِينَ وَلَا يَقْتُلْنَ أَوْلَٰدَهُنَّ وَلَا يَأْتِينَ بِبُهْتَٰنٍ يَفْتَرِينَهُۥ بَيْنَ أَيْدِيهِنَّ
وَأَرْجُلِهِنَّ وَلَا يَعْصِينَكَ فِى مَعْرُوفٍ فَبَايِعْهُنَّ وَٱسْتَغْفِرْ لَهُنَّ ٱللَّهَ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ
رَّحِيمٌ ١٢

yâ 'ayyuhâ-n-nabiyyu 'iḏâ ǧâ'aka-l-mu'minatu yubâyi'naka 'alâ 'a-l-lâ yušrikna bi-L-Lâhi šay'an walâ yasriqna walâ yaznîna walâ yaqtulna '-awlâdahunn walâ ya'tîna bi-buhtânin yaftarînahu bayna 'aydihinna wa '-arjulihinna walâ ya'ṣinaka fî ma'rûfin fabâyi'hunna wastaġfir lahunna-L-Lâha 'inna-L-Lâha Ġafuru-r-Raḥîmun (12).

O Prophète, si des croyantes te demandent de se convertir en s'engageant à ne pas donner d'associés à Allah, à ne pas voler, à ne pas commettre l'adnltère, à ne pas tner leurs enfants ou à en reconnaitre faussement et à ne transgresser aucun bon principe, accepte leur conversion et appelle le pardon d'Allah sur elles. Allah est toute indulgence et compassion. (12).

'Ourwa rapporte que 'Aicha -que Dieu l'agrée- lui a raconté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- éprouvait par ce verset toute femme immigrante qui venait à lui. Toute femme qui était prête à se conformer à ces principes, il lui répondait: «J'accepte ton serment d'allégeance sans la lui serrer la main. Et Aicha d'ajouter: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a jamais serré la main à aucune femme».

L'imam Ahmed rapporte que Oumayya Ben Raqiqa (la sœur de Khadija et la tante maternelle de Fatima) lui a raconté: «Je vins auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en compagnie d'autres femmes pour lui prêter serment d'allégeance. Il nous stipula de nous conformer au contenu de ce verset. Il nous ajouta: «Dans la mesure de votre capacité». Nous lui répondîmes: «Dieu et Son Messager sont plus compatissants envers nous que nous le sommes envers nous-mêmes. O Messager de Dieu, ne vas-tu pas nous serrer la main?» Il répliqua: «je ne donne une poignée de main à aucune femme. Mon comportement vis-à-vis d'une seule femme est le même

vis-à-vis d'une centaine» *(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï).*

Salam Bent Qaïs -qui était une des tantes maternelles du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et qui avait prié derrière lui au moment où la Qibla était d'abord Jérusalem puis la Ka'ba a rapporté: «je vins vers le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en compagnie d'autres femmes Ansariennes pour lui prêter serment de fidélité. Il nous dit: «A condition de n'associer rien à Dieu, à ne pas voler, à ne pas forniquer, à ne pas tuer nos enfants, à ne pas commettre une infâmie ni avec nos mains ni avec nos pieds et à ne plus lui désobéir en ce qui est convenable». Puis il ajouta: «et à ne plus tricher vos maris». Nous lui prêtâmes ce serment et partîmes. Chemin faisant, je dis à une femme de retourner chez lui pour lui demander comment une femme peut tricher son mari?. En l'interrogeant sur ce point, il lui répondit: «Tu prends de ses biens -ou son argent- pour le donner à un autre à son insu» *(Rapporté par Ahmed).*

On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- acceptait ce serment de fidélité de la part des femmes toujours dans un jour de fête comme a dit Ibn Abbas: «J'ai assisté à la prière de la fête du Fitr (la rupture du jeûne) avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et plus tard avec Abou Bakr, 'Omar et 'Othman. Tous faisaient la prière avant la Khoutba (le prône). Le Prophète de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- (après avoir fait la prière) descendit de la chaire. Il me semble encore le voir faire un signe aux fidèles de garder leurs places. Puis il se dirigea vers les rangs des femmes en se frayant un chemin entre les rangs des hommes, accompagné de Bilal. Il récita alors: **«O Prophète, si des croyantes te demandent de se convertir en s'engageant à ne pas d'associer à Allah, à ne pas voler, à ne pas commettre l'adultère, à ne pas tuer leurs enfants ou à en reconnaitre faussement et à ne trangresser aucun bon principe...»** jusqu'à la fin du verset. En le terminant, il s'adressa aux femmes: «Acceptez-vous cela?». Une seule femme répondit en disant: «Oui, ô Messager de Dieu». Al-Hassan (un des rapporteurs du hadith) ignore quelle était cette femme. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur ordonna de faire l'aumône. Bilal, ensuite, étala le pan de son vêtement et les femmes y lancèrent les bagues et les anneaux»

(Rapporté par Boukhari)[1].

Dans une autre version rapportée par Ibn Abbad, il a dit que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à Omar Ben Al-Khattab de dire aux femmes: «que le Messager de Dieu accepte votre serment d'allégeance à condition de ne donner aucun associé à Dieu». Hind la fille de 'Outba Ben Rabi'a, qui avait fendu la poitrine de Hamza, était déguisée parmi les autres femmes, lui demanda: «Comment acceptes-tu une chose que tu n'as pas acceptée des hommes?» Il la regarda et dit à Omar: «Dis-leur: «de ne plus voler». Et Hind de répliquer: «Par Dieu, je ne prends de l'argent de Abou Soufian que des sommes insignifiantes, et je ne sais pas si elles me sont licites ou non». Abou Soufian, qui était présent lui dit: «Ce que tu as pris auparavant, je ne t'en demande pas compte et ce qui reste est licite pour toi». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rit en entendant cela et reconnut la femme, puis il continua: «de ne plus commettre l'adultère» Et Hind d'objecter: «O Messager de Dieu, une femme libre peut-elle forniquer?» - Non, lui répondit-il, une femme libre ne commet plus l'adultère. Et de continuer: «De ne plus tuer leurs enfants.» Hind s'écria alors: «C'est toi qui les as tués le jour de Badr, toi et eux le connaissez très bien». Il poursuivit: «de ne commettre aucune infâmie ni avec leurs mains ni avec leurs pieds, et de ne désobéir pas en ce qui est convenable». Ibn Abbas ajouta: «Il leur défendit de se lamenter et pousser des gémissements sur le mort. A savoir qu'à l'époque de la Jahilia les femmes déchiraient les encolures de leurs robes, égratignaient leurs visages, se coupaient les

---

(1) عن ابن عباس، قال: شهدت الصلاة يوم الفطر مع رسول الله ﷺ وأبي بكر وعمر وعثمان، فكلهم يصليها قبل الخطبة ثم يخطب بعد، فنزل نبي الله ﷺ، فكأني أنظر إليه حين يجلس الرجال بيده، ثم أقبل يشقهم حتى أتى النساء مع بلال فقال: ﴿يا أيها النبي إذا جاءك المؤمنات يبايعنك على أن لا يشركن بالله شيئاً ولا يسرقن ولا يزنين ولا يقتلن أولادهن ولا يأتين ببهتان يفترينه بين أيديهن وأرجلهن ولا يعصينك في معروف﴾ حتى فرغ من الآية كلها، ثم قال حين فرغ: «أنتن على ذلك؟»، فقالت امرأة واحدة ولم يجبه غيرها: نعم يا رسول الله. لا يدري حسن من هي، قال: فتصدقن، قال: وبسط بلال ثوبه، فجعلن يلقين الفتخ والخواتيم في ثوب بلال

cheveux et criaient au malheur» ***(Rapporté par Ibn Jarir)*** D'autres récits ont été rapportés dans le même sens.

«à ne plus tuer leurs enfants» car à l'époque de la Jahiliah les gens tuaient leurs enfants par crainte de la pauvreté comme font de nos jours certaines femmes en se jetant par terre pour avorter pour un but quelconque.

«ou à en reconnaitre faussement» ou suivante une autre traduction qui donne le sens exact de la texte arabe: «à ne plus commettre une infâmie ni avec leurs mains ni avec leurs pieds». Ibn Abbas l'a commenté en disant: «Cela consiste à ne plus attribuer aux maris des enfants qui ne sont pas nés de leurs reins». On cite à l'appui ce hadith rapporté par Abou Daoud dans lequel Abou Houraira a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Toute femme qui introduit chez des gens d'autres qui ne sont pas des leurs (sous-entendant des adultérins) n'aurait rien à attendre de Dieu et Il ne l'admettra pas au Paradis. Tout homme qui renie son (propre) enfant, Dieu ne le regardera plus et le dénoncera devant les premiers et les derniers».

«à ne transgresser aucun bon principe» c'est à dire à ne pas faire un acte inconvenable comme il leur fut ordonné et à s'abstenir du répréhensible. Ibn Abbas a dit que ce fut une condition que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- stipula aux femmes. D'après Ibn Zaïd: «Il s'agit d'obéir à Dieu et à Son Messager en tout ce qui rapporte du bien». D'autres ont avancé qu'il leur a interdit de pousser des gémissements sur les morts. Mais Al-Hassan a dit: «Il a pris l'engagement qu'aucune femme ne s'entretienne en tête à tête avec un étranger (un homme qui a le droit de l'épouser) sans la présence d'un Zou-mahram (un homme qui n'a pas le droit de l'épouser) car de telles conversations suscitent le désir sexuel».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَوَلَّوْا۟ قَوْمًا غَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ قَدْ يَئِسُوا۟ مِنَ ٱلْءَاخِرَةِ
كَمَا يَئِسَ ٱلْكُفَّارُ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلْقُبُورِ ﴿١٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-lad̲îna 'â̂manû la tatawallû qawman ġaḍiba-L-Lâhu '-

alayhim qad ya'isû mina-l-'âhirati kamâ ya'isa-l-kuffâru min 'ashâbi-l-qubûr (13).

O croyants, ne vous alliez pas au peuple qui a encouru la colère d'Allah. Ce peuple n'a pas plus d'espoir en la vie future que les infidèles dans la résurrection de leurs morts. (13).

A la fin de cette sourate, Dieu réitère son ordre de ne plus prendre les incrédules pour amis ou pour patrons. «**Ne vous alliez pas au peuple qui a encouru la colère d'Allah**». Il s'agit des juifs, des chrétiens et de tous les impies qui ont encouru la colère de Dieu et, par la suite, ils ont emérité la malédiction et l'éloignement de Sa miséricorde. S'ils sont comme tels, pourquoi donc alliez-vous avec eux?» «**Ce peuple n'a plus d'espoir en la vie future**» ou d'obtenir une quelconque récompense et le bonheur d'après le jugement de Dieu -à Lui la puissance et la gloire, «**que les fidèles dans la résurrection des morts**». Cette partie du verset fut interprétée de deux façons:

1 - Puisque les incrédules ne croient ni à la résurrection ni au rassemblement au jour dernier, ils désespèrent de se rencontrer avec leurs proches qui gisent dans leurs tombeaux.

2 - Les impies désespèrent de toute récompense dans la vie future tout comme ils désespèrent de tout bien des morts.



61 - SOURATE DE L'ORDRE DE BATAILLE

14 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de la Réparation

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

سَبَّحَ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿١﴾ يَا أَيُّهَا
الَّذِينَ آمَنُوا لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ ﴿٢﴾ كَبُرَ مَقْتًا عِندَ اللَّهِ أَن
تَقُولُوا مَا لَا تَفْعَلُونَ ﴿٣﴾ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الَّذِينَ يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِهِ
صَفًّا كَأَنَّهُم بُنْيَانٌ مَّرْصُوصٌ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmân-r-Raḥîm

sabbaḥa li-L-Lâhi mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi wahuwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (1) yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû lima taqûlûna mâ lâ taf'alûna (2) kabura maqtan 'inda-L-Lâhi 'an taqûlu mâ lâ taf'alûna (3) 'inna-L-Lâha yuḥibbu-l-ladîna yuqâtilûna fî sabîlihî ṣaffan Ka'annahum bunyânum- marṣuṣun(4)

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Allah. Il est Puissant et Sage (1). O croyants, pourquoi ne faites-vous pas ce que vous dites? (2). Allah déteste qu'on ne fasse pas ce qu'on dit.(3) Il aime ceux qui

combattent en ordre dans sa voie, bien assemblés comme les matériaux d'un solide édifice (4)..

Nous avons déjà parlé de la glorification de Dieu plus d'une fois dans les sourate précédentes.

«O croyants, pourquoi ne faites-vous ce que vous dites?» Ce verset constitue une exhortation à tenir la promesse et à l'exécuter. A cet égard, il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois signes caractérisent l'hypocrite: quand il promet, il ne tient pas sa promesse; quand il parle, il ment; et quand on lui confie une chose il la trahit.»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Ce verset fut révélé pour éprouver ceux qui souhaitaient combattre dans le sentier de Dieu. Et une fois cet ordre fut donné une partie d'hommes y renonçaient sans exécuter leurs vœux. Dieu a dit ailleurs en parlant d'eux: **«Mais qu'une sourate impérative soit révélée dans ce sens et on verra les croyants au cœur fragile t'implorer d'un regard voilé de moribond!»** [Coran XLVII, 20]. Ibn Abbas a dit: «Des gens disaient avant l'imposition du Jihad (le combat dans la voie de Dieu): «Si seulement Dieu -à Lui la puissance et la gloire- nous indique quelle est l'œuvre qu'Il aime le plus?». Dieu alors fit connaitre par révélation à Son Prophète que la meilleure des œuvres consiste, en premier lieu, à croire en Lui puis à combattre ceux qui renient la foi. Après la descente de cet ordre nombre d'hommes l'ont répugné. Dieu alors leur demande: **«O croyants, pourquoi ne faites-vous pas ce que vous dites?»** Puis il leur fait savoir qu'Il aime, en vérité, ceux qui combattent dans Sa voie. Il les a éprouvés le jour de la bataille de Ouhod quand ils ont fui le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et un petit nombre demeura avec lui.

Qatada et Ad-Dahak ont avancé que ce verset fut descendu au sujet de vantards qui disaient: «Nous avons tué, frappé et fait telle et telle chose, mais, en vérité, ils n'ont rien fait de tout cela». Quant à Ibn Zaïd, il a dit qu'il s'agit des hypocrites qui ont promis de secourir les fidèles, mais au moment opportun, ils leur ont fait défection.

---

(1) في الصحيحين أن رسول الله ﷺ قال: «آية المنافق ثلاث: إذا وعد أخلف، وإذا حدث كذب، وإذا اؤتمن خان»

«Il aime ceux qui combattent en ordre dans sa voie, bien assemblés comme les matériaux d'un solide édifice». Dieu aime, en réalité, ceux qui combattent dans Son sentier en rangs serrés et affrontent les impies qui mécroient en Lui, afin que la Parole de Dieu soit la plus élevée et que Sa religion soit la seule établie sur terre. Abou Sa'id Al-Khudri rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu accueillera, en souriant, ces trois: Un homme qui se lève la nuit pour prier, un homme qui s'acquitte de ses prières en commun et un homme qui se met en rang pour combattre»* ***(Rapporté par Ibn Maja et Ahmed-***[1]
Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- eneseignait aux fidèles comment ils devaient combattre, comme il en a reçu l'ordre, en se mettant en rangs serrés. Dieu les ressemble aux matériaux d'un solide édifice -ou à un édifice scellé du plomb.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ لِمَ تُؤْذُونَنِى وَقَد تَّعْلَمُونَ أَنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ
إِلَيْكُمْ ۖ فَلَمَّا زَاغُوٓا۟ أَزَاغَ ٱللَّهُ قُلُوبَهُمْ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٥﴾ وَإِذْ
قَالَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ يَٰبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُم مُّصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَىَّ مِنَ
ٱلتَّوْرَىٰةِ وَمُبَشِّرًۢا بِرَسُولٍ يَأْتِى مِنۢ بَعْدِى ٱسْمُهُۥٓ أَحْمَدُ ۖ فَلَمَّا جَآءَهُم بِٱلْبَيِّنَٰتِ قَالُوا۟ هَٰذَا سِحْرٌ
مُّبِينٌ ﴿٦﴾

wa 'iḏ qâla Mûsâ liqawmihî yâ qawmi lima tu'ḏûnanî waqad ta'lamûna 'annî rasûlu-L-Lâhi 'ilaykum falammâ zâġû 'azâġa-L-Lâhû qulûbahum wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-l-fâsiqîna (5) wa 'iḏ qâla 'Îsa-b-nu Maryama yâ banî 'Isrâ'îla 'innî rasûlu-L-Lâhi 'ilaykum muṣaddiqal-limâ bayna yadayya mina-t-tawrâti wa mubašširam birasûlin ya'tî min ba'dî-s-muhû 'Aḥmadun falammâ jâ'ahum bi-l-bayyinâti qâlû hâḏâ siḥrum mubînun (6).

---

(1) عن أبي سعيد الخدري رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «ثلاثة يضحك الله إليهم: الرجل يقوم من الليل، والقوم إذ صفوا للصلاة، والقوم إذا صفوا قال رسول الله ﷺ: «ثلاث يضحك الله إليهم: الرج يقوم من الليل، والقوم إذ صفوا للصلاة، والقوم إذا صفوا للقتال»

Moïse dit à son peuple: «Pourquoi m'offensez-vous sans cesse? vous savez pourtant bien que je suis l'envoyé d'Allah?» Quand ils trahirent, Allah corrompit leurs cœurs. Car Allah ne dirige pas les traîtres. (5) Jésus, fils de Marie, a dit: «O fils d'Israël, je vous suis envoyé par Allah pour confirmer le Pentateuque et vous annoncer la venue d'un Prophète après moi qui s'appellera «Ahmed». Lorsque celui-ci leur eut apporté des preuves évidentes, ils lui dirent: «Magie manifeste que cela». (6).

Dieu mentionne Son Prophète et Son interlocuteur Moïse -que la paix soit sur lui- qui reproche à son peuple de l'avoir maltraité bien qu'ils connaissent qu'il est envoyé par Dieu vers eux. Ceci, on peut le considérer comme un soulagement que Dieu adresse à Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue- qui fut traité de la sorte par son peuple.

«Quand ils trahirent, Allah corrompit leurs cœurs». En d'autre terme: Lorsque le peuple dévie du droit chemin sans suivre la vérité, Dieu, pour les punir, fait dévier leurs cœurs en les laissant dans une perplexité totale et dans un doute profond.

Puis Dieu mentionne Jésus, fils de Marie, qui fut envoyé aux fils d'Israël leur apportant la nouvelle: **«...et vous annoncer la venue d'un Prophète après moi qui s'appellera «Ahmed».** Il leur annonça cette nouvelle en la confirmant car elle est déjà mentionnée dans la Torah que le meilleur des Prophètes et leur dernier viendra. Il s'appellera: Ahmed. A ce propos, Joubayr Ben Mout'am rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«J'ai plusieurs noms: Je suis Mouhammed, je suis Ahmed, je suis: «Al-Mahi» (الماحي) ce dont Dieu efface l'incrédulité, je suis «Al-Hacher» (الحاشر) celui aux pieds duquel les gens seront rassemblés, et je suis «Al-'Aqeb» (العاقب) (qu'aucun Prophète ne viendra après moi»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Ibn Abbas a commenté le verset précédent et dit: «Dieu n'a envoyé un Prophète sans obtenir de lui un engagement de suivre

(1) عن جبير بن مطعم قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إن لي أسماء، أنا محمد، وأنا أحمد، وأنا الماحي الذي يمحو الله به الكفر، وأنا الحاشر الذي يحشر الناس على قدمي، وأنا العاقب»

Mouhammed s'il l'enverra de son vivant (du Prophète). Et Dieu a pris le même engagement de Mouhammed qu'il aura une chose pareille de sa communauté qui consistera à le suivre et à le secourir tant qu'ils seront en vie.

Khaled Ben Mi'dan rapporte que certains des compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur avaient demandé: «O Messager de Dieu, parle-nous de ta personne?» Il leur répondit: «Je suis l'invocation de mon père Abraham et la bonne nouvelle annoncée par Jésus. Quand ma mère m'a porté dans son ventre, elle a vu une lumière tellement forte qu'elle éclairât les palais de Bassorah au pays de Châm» ***(Rapporté par Ibn Ishaq).***

N.B. L'expression: «Je suis l'invocation de mon père Abraham» est le sens de ce verset: **«Seigneur, fais naître parmi eux un envoyé qui lira Tes Livres...»** [Coran II, 129] (Le traducteur).

Abdullah Ben Mass'oud rapporte le récit suivant: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- envoya au Najachi (Négus) le roi de l'Ehiopie une délagation de quatre-vingt personnes dont je fis partie ainsi que Ja'far, Abdullah Ben Rawaha, 'Othman Ben Madh'oun et Abou Moussa. Les Qoraïchites, de leur part, envoyèrent à la suite 'Amr Ben Al-'As et 'Imara Ben Al-Walid avec un présent précieux. Lorsque ces derniers entrèrent chez Négus, ils se prosternèrent devant lui puis se tinrent le premier à droite et l'autre à gauche, et lui dirent: «-Quelques hommes de nos proches sont venus chez vous, sortis de notre religion et ont créé une nouvelle religion». Il leur demanda: «Où sont-ils?» - Dans votre territoire, répondirent-ils, mandez-les. En les convoquant, Ja'far dit à ses compagnons: «Laissez-moi seul parler au roi».

En entrant chez Négus, Ja"far le salua sans se prosterner. Les hommes de la cour lui demandèrent: «Pourquoi ne t'es-tu pas prosterné devant le roi?» Il leur répondit: «Nous ne nous prosternons que devant Dieu -à Lui la puissance et la gloire-». - Comment cela? dirent-ils. Et Ja'far de rétorquer: «Dieu nous a envoyé Son Messager qui nous a ordonné de ne plus nous prosterner que devant Dieu seul, de nous acquitter de la prière et de payer la Zakat».

A ce moment Amr Ben Al-'As intervint: «O votre majesté, ils ont

une idée de Jésus, fils de Marie, différente de la vôtre». Négus s'adressa alors à Ja'far: «Que dites-vous au sujet de Jésus et de sa mère?» Ja'far répondit: «Nous répétons les paroles de Dieu: «Il est le verbe de Dieu et Son esprit qu'il a jeté en Marie la vierge qu'aucun homme l'a approchée». Le roi prit alors un bâton de la terre et dit: «O Ehiopiens, évêques et moines, par Dieu ils n'ajoutent rien à ce que nous-mêmes disons de lui. Il est comme tel. Soyez les bienvenus, vous et celui qui vous a envoyé. J'atteste qu'il est le Messager de Dieu que nous le trouvons mentionné dans l'Evangile. C'est bien lui que Jésus, fils de Marie, a annoncé sa venue. Descendez où vous voulez, par Dieu, si je n'étais le roi de ce pays, je me serais rendu chez lui pour porter ses sandales et lui apporterais l'eau de ses ablutions». Puis il ordonna qu'on rende les présents à Amr Ben Al-'As et ses compagnons» ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs de la biographie du Prophète).***

Le but de ce récit est de savoir que les Prophètes avaient tous annoncé sa venue à leurs peuples d'après les Livres révélés qui les lisaient, en leur ordonnant de le suivre et de le secourir une fois qu'il apparaîtra. Notre Prophète, en vérité, avait été mentionné par Ibrahim l'ami de Dieu -que la paix sur lui- et le père de tous les Prophètes qui sont venus après lui, surtout quand Il a fait sa prière pour les habitants de La Mecque demandant à Dieu de leur envoyer un Prophète. Ainsi sa venue fut annoncée par la bouche de Jésus, fils de Marie. Voilà le sens du hadith précité. «Je suis l'invocation d'Abraham et l'annonce de Jésus».

«Lorsque celui-ci leur eut apporté des preuves évidentes, ils lui dirent: «Magie manifeste que cela». Ibn Jouraïj a dit qu'il s'agit de Ahmed qu'on a annoncé sa venue depuis tant de générations. Lorsqu'il vint à eux, les négateurs et les incrédules s'écrièrent. Voilà une sorcellerie évidente».

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ ٱفْتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ وَهُوَ يُدْعَىٰٓ إِلَى ٱلْإِسْلَٰمِ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى
ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٧﴾ يُرِيدُونَ لِيُطْفِـُٔوا۟ نُورَ ٱللَّهِ بِأَفْوَٰهِهِمْ وَٱللَّهُ مُتِمُّ نُورِهِۦ وَلَوْ كَرِهَ
ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨﴾ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَرْسَلَ رَسُولَهُۥ بِٱلْهُدَىٰ وَدِينِ ٱلْحَقِّ لِيُظْهِرَهُۥ عَلَى ٱلدِّينِ كُلِّهِۦ

وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُشْرِكُونَ ﴿٩﴾

waman 'azlamu mimmani-f-tarâ 'alâ-L-Lâhi-l-kaḏiba wa huwa yud'a 'ilâ-l-'islâmi wa-L-Lâhu lâ yahdî-l-qawma-z-zâlimîna (7) yuridûna liyuṭfi'û nûra-L-Lâhi bi 'afwâhihim wa-L-Lâhu mutimmu nûrihî walaw kariha-l-kâfirûna (8) huwa-l-laḏî 'arsala rasûlahû bi-l-hudâ wa dîni-l-ḥaqqi li yuẓhirahû 'ala-d-dîni kullihî walaw kariha-l-mušrikûna (9).

Qui est plus coupable que celui qui invente des mensonges sur Allah alors qu'on le convie à faire son salut? Allah ne dirige pas les injustes. (7) Ils essaient d'éteindre la lumière d'Allah. Mais Allah fera briller sa lumière en dépit des infidèles. (8) C'est lui qui a envoyé Son Prophète avec la bonne direction et la véritable religion. Il fera triompher celle-ci sur toutes les autres en dépit des idolâtres. (9).

Nul n'est plus inique que celui qui forge des mensonges sur Dieu en Lui reconnaissant des associés alors qu'on l'appelle à la foi en un Dieu unique. Dieu, certes, ne dirige pas les prévaricateurs. **«Ils essaient d'éteindre la lumière d'Allah»** de leurs bouches en repoussant la vérité par l'erreur. Leur cas est pareil à celui qui essaie d'éteindre la lumière du soleil par sa bouche. Comme ceci est impossible, Dieu affirme qu'Il **«fera briller Sa lumière en dépit des infidèles».**

Quant aux autres versets mentionnés là-haux, nous les avons commentés auparavant. (voir Coran IX, 32-33].

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَىٰ تِجَٰرَةٍ تُنجِيكُم مِّنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿١٠﴾ تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ
وَرَسُولِهِۦ وَتُجَٰهِدُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ
﴿١١﴾ يَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَيُدْخِلْكُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ وَمَسَٰكِنَ طَيِّبَةً فِى
جَنَّٰتِ عَدْنٍ ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٢﴾ وَأُخْرَىٰ تُحِبُّونَهَا ۖ نَصْرٌ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَتْحٌ قَرِيبٌ ۗ وَبَشِّرِ
ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٣﴾

yâ 'ayyuhâ-l-laḏîna 'âmanû hal 'adullukum 'alâ tijâratin tunjîkum min 'aḏâbin 'alîmin (10) tu'minûna bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa tujâhidûna fî

sabîli-L-Lâhi bi'amwâlikum wa 'anfusikum ḏâlikum ḫayrul-lakum 'in kuntum ta'lamûna (11) yaġfir lakum ḏunnûbakum wa yudḫilkum jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru wa masâkina tayyibatan fî jannâti '-adnin ḏâlika-l-fawzu-l-'azimu (12) wa 'uḫrâ tuḥibbunahâ naṣrum mina-L-Lâhi wa fatḥun qarîbun wa bašširi-l-mu'minîna (13).

O croyants, voulez-vous que je vous fasse connaître un moyen d'échapper à un châtiment cruel?. (10) Croyez en Allah et à Son Prophète. Mettez vos biens et vos personnes au service d'Allah. C'est là votre intérêt, si vous le comprenez. (11) Allah pardonnera vos péchés. Il vous fera entrer dans des jardins arrosés d'eau vive et dans des paisibles demeures au milieu du paradis de l'Eden. Comble de la félicité. (12) Il vous accordera ce que vous désirez entre toutes autres choses, l'aide d'Allah et une victoire prochaine. Annonce-le aux croyants. (13).

Dieu, en mentionnant à Ses serviteurs ce moyen d'échapper au supplice -ou selon le texte arabe ce «marché» qui ne saurait être dans le marasme- l'a montré explicitement et qui consiste à croire en lui, en Son Prophète, à combattre dans Sa voie avec les biens et les personnes. Voilà le bien qui leur sera assuré. Il leur pardonnera leurs péchés et les fera entrer dans des Jardins où coulent les ruisseaux, dans des demeures agréables et paisibles au milieu du Paradis de l'Eden. Tel est le bonbeur sans limites qui les attendra. Et en plus, Il leur accordera une prompte victoire s'ils combattent et font triompher sa religion. Lui, à son tour, affirmera leurs pas et les secourra. Ce surplus dans le bas monde sera lié à celui dans l'autre pour quiconque aura obéi à Dieu, à Son Prophète et établi l'Islam où qu'il soit. Telle est la bonne nouvelle annoncée aux croyants.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُونُوٓا۟ أَنصَارَ ٱللَّهِ كَمَا قَالَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ لِلْحَوَارِيِّـۧنَ مَنْ أَنصَارِىٓ
إِلَى ٱللَّهِ ۖ قَالَ ٱلْحَوَارِيُّونَ نَحْنُ أَنصَارُ ٱللَّهِ ۖ فَـَٔامَنَت طَّآئِفَةٌ مِّنۢ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ وَكَفَرَت
طَّآئِفَةٌ ۖ فَأَيَّدْنَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ عَلَىٰ عَدُوِّهِمْ فَأَصْبَحُوا۟ ظَٰهِرِينَ ﴿١٤﴾

Yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû kûnû 'anṣâra-L-Lâhi kamâ qâla 'Îsâ-b-nu **Maryama** lil-ḫawâriyyîna man 'anṣârî 'ilâ-L-Lâhi qâla-l- ḫawarriyyûna

naḥnu 'anṣâru-L-Lâhi fa'â manaṭ-ṭâ'ifatun mun banî 'isrâ'îla wa kafarat ṭâ'ifatun fa 'ayyadnâ-l-ladîna 'â manû 'alâ 'aduwwihim fa'aṣbaḥû ẓâhirîna (14).

O croyants, aidez Allah. Rappelez-vous Jésus, fils de Marie, disant à ses apôtres: «Soutenez-moi dans mon apostolat pour Allah». Ils répondirent: «Nous sommes les défenseurs d'Allah». Une partie des enfants d'Israël se convertit, une autre tourna à l'impiété. Nous soutînmes les croyants contre leurs ennemis. Ils triomphèrent. (14).

Dieu ordonne à Ses serviteurs croyants d'être Ses partisans en actes, paroles et dans leur for intérieur, en mettant tout à son service et en répondant à l'appel de son Prophète, comme les apôtres qui ont répondu à Jésus quand il leur demanda: **«Soutenez-moi dans mon apostolat pour Allah»** ou selon le sens textuel du verset: «Qui sont mes partisans dans la voie de Dieu?» Ces apôtres qui furent les suivants et adeptes de Jésus, répondirent: **«Nous sommes les défenseurs d'Allah»** en te soutenant pour la cause que tu prêches. Ainsi notre Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- disait pendant les saisons du pèlerinage: «Y a-t-il un homme qui puisse m'accorder sa protection afin de continuer à communiquer le message de mon Seigneur. Les Qoraïchites m'ont défendu de le faire.» Dieu, à la fin, lui destina les deux tribus Al-Aws et AL-Khazraj à Médine qui lui aidèrent, le soutinrent et le secoururent après qu'ils aient reçu son engagement d'émigrer vers eux et ainsi ils seraient prêts à le défendre contre tous les hommes. Après son hégire ils s'acquittèrent de leur promesse et furent ses partisans les plus zélés. Voilà pourquoi il les surnomma «Al-Ansars» qui signifient les auxiliaires ou les partisans.

«Une partie des enfants d'Israël se convertit» Car après que Jésus fût parvenu à communiquer le message de son Seigneur, soutenu par les apôtres, une partie des fils d'Israël crut en lui et en son message et une autre s'en détourna en reniant sa prophétie, en calomniant sa mère et l'accusant de l'adultère. Ce sont les juifs -que Dieu les maudisse jusqu'au jour dernier-. Par conséquent une troisième partie dépassa les limites et attribuèrent à Jésus une qualité supérieure à la prophétie. Ces derniers se divisèrent en plusieurs sectes: Certains prétendirent qu'il est le fils de Dieu, d'autres dirent qu'il est l'un des

trois: Le père, le fils et le saint esprit (la Trinité), et même d'autres encore l'ont déifié et qu'il est Dieu. Nous avons parlé de tout cela en commentant la sourate des femmes.

«Nous soutînmes les croyants contre leurs ennemis» en leur accordant la victoire sur quelques sectes chrétiennes. **«Ils triomphèrent»** en leur envoyant Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-. Quant au commentaire d'Ibn Abbas, il est le suivant: «Un groupe des fils d'Israël crut et un autre fut incrédule, et tous les deux vécurent au temps de Jésus. Nous appuyâmes alors ceux qui avaient cru contre leurs ennemis en faisant triompher la religion de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- sur celle des incrédules». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ma communauté ne cesse de triompher par la vérité jusqu'à ce que l'ordre de Dieu survienne étant ainsi, et jusqu'à ce que le dernier homme combatte l'Antéchrist avec Jésus, fils de Marie».



62 - SOURATE DU VENDREDI

11 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de l'ordre de Bataille

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ الْمَلِكِ الْقُدُّوسِ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ (١)
هُوَ الَّذِي بَعَثَ فِي الْأُمِّيِّينَ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُو عَلَيْهِمْ آيَاتِهِ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ
الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا مِن قَبْلُ لَفِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ (٢) وَآخَرِينَ مِنْهُمْ لَمَّا
يَلْحَقُوا بِهِمْ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ (٣) ذَٰلِكَ فَضْلُ اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَاءُ وَاللَّهُ ذُو
الْفَضْلِ الْعَظِيمِ (٤)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmân-r-Raḥîm

yusabbiḥu li-L-Lâhi mâfî-s-samâwâti **wamâ fî-l-'arḍi-l-Maliki-l-Quddûsi-**
l-'Azîzi-l-Ḥakîm (1) huwa-l-laḏî ba'aṯa fî-l-'ummiyyina rasûlam minhum
yatlû 'alayhim 'âyâtihi wa yuzakkîhim wa yu'allimuhumu-l-kitâba wal-
ḥikmata wa 'in kânû min qablu lafî ḍalâlim mubînin (2) wa 'âḫarîna
minhum lammâ yalḥaqû bihim wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (3) ḏalika
faḍlu-L-Lâhi yu'tîhi may-yašâ'u wa-L-Lâhu ḏû-l-faḍli-l-'aẓimi (4)

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Tout ce qui est dans les cieux et sur terre glorifie Allah. Il est le Maître, le Saint, le Puissant et le Sage. (1) C'est Lui qui envoya aux habitants incultes de l'Arabie un apôtre pris dans leur sein pour leur divulguer ses preuves, les rendre purs et leur enseigner le Livre et la sagesse. Ils étaient plongés avant sa venue dans une ignorance profonde. (2) Sa mission s'étendra à tous leurs descendants. Il est puissant et sage. (3) C'est ainsi qu'Allah manifeste Sa grâce. Il l'accorde à qui Il veut. Il est toute bonté. (4).

Toutes les créatures quelles que soient leurs natures, soient-elles dans les cieux ou sur la terre, glorifient Dieu. Il est le Maître, le Saint qui possède tout l'univers et en dispose à sa guise. Il est exempt de tous les défauts et les vices, Il est le Parfait idéal, le Puissant et le Sage.

«C'est Lui qui envoya aux habitants incultes de l'Arabie un apôtre pris dans leur sein». Si Dieu cita en particulier ces habitants cela ne veut pas dire que le message les concerne en exclusivité, plutôt Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- fut envoyé vers tout le monde. On peut dire que ce verset est l'exaucement de la prière d'Ibrahim quand il invoqua Dieu pour envoyer un Prophète aux habitants de La Mecque. (Nous en avons parlé dans la sourate précédente). Il l'envoya après une longue période à la suite des autres Prophètes au moment où les hommes avaient besoin d'un tel Messager pour les purifier des fausses croyances et de l'erreur, leur enseigner les versets du Livre de Dieu -le Coran- et la sagesse.

Les Arabes qui s'étaient jadis attachés au culte d'Ibrahim ne tardèrent pas à la changer pour substituer l'Unité de Dieu par le polythéisme, la certitude par le doute en inventant des choses non tolérées par Dieu, tout comme les gens du Livre qui ont altéré et modifié leur Ecriture. Dieu alors envoya Mouhammed apportant aux uns et aux autres la loi idéale et parfaite où on trouve la bonne direction pour tout le monde et les enseignements dont avaient besoin les hommes pour assurer leur salut dans les deux mondes. Dieu favorisa Son Prophète de tous les bons caractères et les meilleures qualités dont jouissaient ceux qui lui ont précédé. Il lui donna ce qu'Il n'a donné à aucun d'eux et Il ne le donnera à aucun après lui.

«Sa mission s'étendra à tous leurs descendants. Il est puissant et sage». Abou Houraira rapporte: «Nous étions assis auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lorsque la sourate du vendredi fut révélée. (En la récitant et arrivé à ce verset): **«Sa mission s'étendra à tous leurs descendants»**, on lui demanda: «Qui sont-ils, ô Messager de Dieu?» Il ne répondit pas, mais à la troisième fois, alors que Salman Al-Farisi se trouvait parmi nous, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mit sa main sur Salmane et dit: *«Si la foi était dans les pléiades, des hommes -ou un homme comme celui-là l'atteindrait» (- **Rapporté par Boukhari), Mouslim, Tirmidzi et Nassaï)**[1]*.

Voilà la grâce de Dieu. Il la donne à qui Il veut, et comme elle est magnifique celle qu'a accordée à Son Prophète et à Sa communauté.

مَثَلُ ٱلَّذِينَ حُمِّلُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ ثُمَّ لَمْ يَحْمِلُوهَا كَمَثَلِ ٱلْحِمَارِ يَحْمِلُ أَسْفَارًۢا
بِئْسَ مَثَلُ ٱلْقَوْمِ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ۚ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ
(٥) قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ هَادُوٓا۟ إِن زَعَمْتُمْ أَنَّكُمْ أَوْلِيَآءُ لِلَّهِ مِن دُونِ ٱلنَّاسِ
فَتَمَنَّوُا۟ ٱلْمَوْتَ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ (٦) وَلَا يَتَمَنَّوْنَهُۥٓ أَبَدًۢا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ ۚ
وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِٱلظَّٰلِمِينَ (٧) قُلْ إِنَّ ٱلْمَوْتَ ٱلَّذِى تَفِرُّونَ مِنْهُ فَإِنَّهُۥ
مُلَٰقِيكُمْ ۖ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ
(٨)

maṯalu-l-laḏîna ḥummilû-t-tawrâta ṯumma lam yaḥmiluhâ kamaṯali-l-ḥimâri yaḥmihu 'asfâram bi'sa maṯalu-l-qawmi-l-laḏina kaḏḏâbû bi 'â yâti-L-Lâhi wa-L-Lâhu la yahdî-l-qawmâ-ẓ-ẓâlimûna (5) qul yâ

(1) عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: كنا جلوساً عند النبي ﷺ، فأنزلت عليه سورة الجمعة ﴿وآخرين منهم لمّا يلحقوا بهم﴾ قالوا: من هم يا رسول الله؟ فلم يراجعهم حتى سئل ثلاثاً، وفينا سلمان الفارسي، فوضع رسول الله ﷺ يده على سلمان الفارسي، ثم قال: «لو كان الإيمان عند الثريا لناله رجال - أو رجل - من هؤلاء»

'ayyuhâ-l-ladîna hâdû 'in za'amtum 'annakum 'awliyâ'u li-L-Lâhi min dûni-n-nâsi fatamannawu-l-mawta 'in kuntum ṣâdiqîna (6) walâ yatamannanahû 'abadam bimâ qaddamat 'aydîhim wa-L-Lâhu min '-alîmum bi-ẓ-ẓâlimîna (7) qul 'inna-l-mawta-l-ladî tafirrûna minhu fa'innahû mulâqikum ṯumma turaddûna 'ilâ 'âlimi-l-ġaybi wa-š-šahâdati fayunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (8)

Ceux qui connaissent le Pentateuque et ne l'observent pas évoquent l'image d'un âne chargé de livres. Quel triste exemple donnent ceux qui traitent les signes d'Allah de mensonge! Allah ne guide pas les méchants. (5) Dis: «O vous, juifs, qui prétendez être préférés par Allah à tous les autres hommes, courez à la mort si vous êtes sincères». (6) Jamais ils n'y courront à cause de leurs œuvres. Allah connait les méchants. (7) Dis: «La mort que vous fuyez vous surprendra et vous comparaîtrez devant celui qui connait le visible et l'invisible. Il vous rappellera vos œuvres. (8).

Dieu dénigre les juifs auxquels la Torah fut révélée pour observer ses enseignements, mais ils n'ont rien conçu ni mis aucune de ses lois à exécution. Il les ressemble à un âne chargé de livres qui lui constituent un fardeau mais lui ne connait rien de ce qu'il porte. Les juifs, de leur part, ont retenu la Torah par cœur mais sans comprendre le contenu ni méditer sur ses enseignements. Ils sont donc pires qu'un âne, ou comme Dieu a dit ailleurs: **«Ce ne sont que des bêtes. Ils sont même plus attardés que des bêtes»** [Coran XXV, 44].

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui parle le jour de vendredi alors que l'imam fait son prône, ressemble à un âne chargé de livres. Quiconque dit à son compagnon: «Ecoute», aura perdu le mérite de sa prière (du vendredi).» ***(Rapporté par Ahmed).***

«Dieu: «O vous, juifs, qui prétendez être préférés par Allah à tous les autres hommes, courez à la mort si vous êtes sincères». Si vous vous considérez être dans la voie droite et les seuls amis de Dieu, en prétendant que Mouhammed et ses compagnons sont dans l'erreur, appelez donc la mort à ceux qui sont égarés des deux parties si, vraiment, vous êtes véridiques en ce que vous dites. Mais Dieu répond à leur place: **«Jamais ils n'y courront à cause de leurs œuvres»** basées

sur l'incrédulité, l'injustice et la perversité. **«Allah connait les méchants».**

Nous avons déjà parlé de la polémique qui eut lieu entre les musulmans et les juifs et les formules imprécatoires qu'ils échangèrent en commentant ces versets: **«Dis-leur: «Si vous êtes sûrs d'être appelés au paradis éternel auprès d'Allah, à l'exception des autres hommes, souhaitez une mort immédiate. Vous montreriez ainsi que vous êtes de bonne foi». Non, ils ne formuleront jamais un semblable souhait, sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains. Et Allah connait les coupables»** [Coran II, 94-95].

Il en fut de même avec les chrétiens en commentant ce verset: **«A ceux qui te contrediront au sujet de Jésus maintenant que tu es informé, propose-leur ceci: «Réunissons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres...** jusqu'à la fin» [Coran III, 61].

Ibn Abbas rapporte que Abou Jahl -que Dieu le maudisse- a dit: «Si je vois Mouhammed prier auprès de la Ka'ba, je foulerai son cou sous mon pied». Faisant part de ces propos au Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue-, il répondit: «S'il l'avait fait, les anges l'auraient fait périr devant tout le monde. Si les juifs avait souhaité la mort, ils auraient péri et vu leurs places en Enfer. Si des gens venaient faire des formules imprécatoires avec le Messager de Dieu, ils seraient retournés chez eux pour ne trouver ni familles ni biens» ***(Rapporté par Boukhari, Tirmidzi et Nassaï).***

«La mort que vous fuyez vous surprendra et vous comparaitrez devant celui qui connait le visible et l'invisible» Cette mort est inévitable si même ils la fuient et si même ils se trouvent dans des tours fortifiées. Samoura, en remontant ces propos au Prophète, a dit: «Celui qui fuit la mort est pareil à un renard dont la terre lui demande d'acquitter une dette. Il court de tous côtés et, une fois las et inépuisé, il entre dans son repaire et la terre revient réclamer sa dette. Alors une certaine gale l'attaque et il ne cesse de se gratter le cou jusqu'à ce qu'il meure» ***(Rapporté par Tabarani).***

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا نُودِيَ لِلصَّلَاةِ مِن يَوْمِ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا إِلَىٰ ذِكْرِ اللَّهِ
وَذَرُوا الْبَيْعَ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ (9) فَإِذَا قُضِيَتِ الصَّلَاةُ

فَٱنتَشِرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ وَٱبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ وَٱذْكُرُوا۟ ٱللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٠﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'âmanû 'idâ nûdiya liṣ-ṣalâti min yawmi-l-jumu'ati fas'aw 'ilâ dikri-L-Lâhi wa darû-l-bay'a dâlikum hayrul-lakum 'in kuntum ta'lamûna (9) fa 'idâ quḍi yati-ṣ-ṣalâtu fa-n-taširû fi-l-arḍî wa-b-tagû min faḍli-L-Lâhi wa-dkurû-L-Lâha katîral-la'allakum tufliḥûna (10).

O croyants, lorsqu'on appelle à la prière le jour du vendredi, hâtez-vous d'y aller et de cesser toute occupation. C'est votre intérêt si vous le comprenez. (9) La prière terminée, dispersez-vous et vaquez à vos accupations. Priez Allah assidûment si vous désirez être heureux. (10).

Le jour du vendredi a des mérites plus que les autres jours de la semaine. En ce jour-là, Dieu acheva la création, Adam y fut créé, y fut admis au Paradis et en fut sorti. L'Heure se dressera en ce jour. Il est affirmé, d'après les traditions, que tous les peuples furent dirigés vers ce jour, mais les juifs choisirent un autre jour de repos (le Sabat: Samedi) où Adam n'y fut pas créé. Les chrétiens, quant à eux, choisirent le dimanche le jour du commencement de la création. Dieu choisit pour notre communauté le vendredi le jour de l'achèvement de la création.

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous, venus les derniers, serons les premiers au jour de la résurrection. Néanmoins ils ont reçu le Livre avant nous. Ce jour (du vendredi) que Dieu leur avait prescrit, ils se sont divisés à son sujet, mais ils nous a guidés vers ce jour, et les gens viennent par la suite: les juifs le lendemain, et les chrétiens le surlendemain»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Dieu ordonne aux fidèles de se réunir en ce jour en leur disant:

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «نحن الآخرون السابقون يوم القيامة بيد أنهم أوتوا الكتاب من قبلنا، ثم إن هذا يومهم الذي فرض الله عليهم فاختلفوا فيه، فهدانا الله له، فالناس لنا فيه تبع، اليهود غداً والنصارى بعد غد»

«O Croyants, lorsqu'on appelle à la prière le jour du vendredi, hâtez-vous d'y aller et de cesser toute occupation». Le terme: «Hâtez-vous» ne signifie pas qu'on doit se rendre à la mosquée en courant ou à pas accéléré. Mais plutôt, et ce qui est de recommandé, on va à la mosquée sans être retenu par aucune autre occupation quand le moment est venu. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- , comme rapporte Abou Houraira, a dit: «Lorsque vous entendez le deuxième appel (Iqama) rendez-vous à la mosquée en toute quiétude et sérénité sans hâter le pas. Ce que vous atteignez, vous le faites en commun, et ce que vous ratez vos le complétez seuls» ***(-Rapporté par Boukhari et Mouslim).*** Donc il faut se rendre à la mosquée avec sérénité et recueillement.

Il est recommandé de faire une lotion le jour du vendredi avant d'aller à la mosquée, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: «La lotion le jour du vendredi est une obligation pour chaque pubère».

Aws Ben Aws Al-Thaqafi rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Tout musulman qui fait une lotion le jour du vendredi, se rend tôt à pieds à la Mosquée, se trouve tout près de l'imam pour bien entendre le prône (Khoutba) sans dire des choses futiles, celui-là aura pour chaque pas qu'il a effectué la récompense d'une année entière en y faisant le jeûne et les prières (-même les nocturnes)» ***(Rapporté par les auteurs des Sunans).***

Dans le même sens, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui fait une lotion le jour du vendredi comme on la fait à la suite d'une impureté majeure (Janaba), puis se rend à la mosquée à la première heure, son acte est comparable à celui qui a fait une aumône d'une chamelle grasse. Celui qui, après la lotion, se rend à la deuxième heure, est comparable à celui qui a offert une vache. Celui qui se rend à la troisième heure, est comparable à celui qui a fait une aumône d'un bélier cornu. Celui qui se rend à la quatrième heure est comaprable à celui qui a fait l'aumône d'une poule. Enfin celui qui se rend à la cinquième heure, est comparable à celui qui fait l'aumône d'un œuf. Lorsque l'imam arrive (pour faire le prône] les anges seront présents pour entendre»* ***(Rapporté par Boukhari***

et Mouslim)[1] (On entend par «heure» un certain laps de temps).

L'Imam Ahmed rapporte que Abou Ayoub Al-Ansari a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Celui qui fait une lotion le jour du vendredi, touche un peu du pafum de sa femme s'il y en a, porte de jolis vêtements, sort à la mosquée où il fait une certaine prière (du salut de la mosquée) si le temps lui permet, puis s'asseoit attendre l'arrivée de l'imam pour écouter le prône, puis accomplir la prière derrière lui, cette prière lui sera une absolution de ses péchés jusqu'au vendredi prochain»[2]*. Il est donc recommandé, d'après ce hadith, que l'homme soit propre, parfumé et en bonne tenue pour faire la prière du jour du vendredi. Et ceci par ce que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- comme a rapporté Aicha, a vu des hommes venir à la prière en tenue de travail.

«... lorsqu'on appelle à la prière le jour du vendredi» il s'agit du deuxième appel qu'on lançait lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- montait sur la chaire pour faire le prône. Quant au premier appel (qui est autre que le premier pour annoncer le temps de la prière) 'Othman Ben 'Affan -que Dieu l'agrée- l'a ajouté à cause de la multitude des gens qui venaient prier. Car du temps du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, de Abou Bakr et d'Omar, on faisait le premier appel quand l'imam montait sur la chaire. Du temps de 'Othman, on faisait ce nouvel appel sur le toit d'une demeure dans une région élevée à Médine appelée Az-Zawra'. Tel est l'appel qui interdit aux hommes de faire toute transaction commerciale ou de se

---

(1) وعن أبي هريرة رضي الله عنه قال، إن رسول الله ﷺ قال: «من اغتسل يوم الجمعة غسل جنابة ثم راح في الساعة الأولى فكأنما قرّب بدنة، ومن راح في الساعة الثانية فكأنما قرب بقرة، ومن راح في الساعة الثالثة فكأنما قرّب كبشاً أقرن، ومن راح في الساعة الرابعة فكأنما قرّب دجاجة، ومن راح في الساعة الخامسة فكأنما قرب بيضة، فإذا خرج الإمام حضرت الملائكة يستمعون الذكر»

(2) روى الإمام أحمد عن أبي أيوب الأنصاري قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «من اغتسل يوم الجمعة ومس من طيب أهله إن كان عنده، ولبس من أحسن ثيابه، ثم خرج حتى يأتي المسجد فيركع إن بدا له ولم يؤذ أحداً، ثم أنصت إذا خرج إمامه حتى يصلي كانت كفارة لما بينها وبين الجمعة الأخرى»

livrer à toute autre occupation d'après le sens du verset. Les gens concernés par ce verset sont les hommes libres en dehors des esclaves, des femmes et des garçons, ainsi sont exempts les malades et les voyageurs.

«... et de cesser toute occupation» ou d'après le texte arabe: d'interrompre tout négoce, et les ulémas ont considéré comme illicite tout acte de commerce conclu après cet appel. **«C'est votre intérêt si vous le comprenez»** et il est meilleur que tout le bas monde et ce qu'il contient.

«La prière terminée, dispersez-vous et vaquez à vos occupations» où tout sera licite pour les hommes. On rapporte à ce propos que 'Irak Ben Malek se tenait à la porte de la mosquée et disait: «Grand Dieu, j'ai répondu à votre appel, je me suis acquitté de l'obligation dont Tu as imposée et me voilà vaquer à mes occupations comme Tu m'as ordonné. Accorde-moi de Tes bienfaits car Tu es le meilleur des dispensateurs».

«Priez Allah assidûment si vous désirez être heureux»« Cela signifie: Invoquez toujours le Seigneur quand vous vendez, achetez, donnez ou prenez pour qu'Il bénisse vos actes, et faites que les occupations de ce monde ne vous distraient pas de faire les actes pies qui vous assureront le bonheur dans l'autre. Il est dit dans un hadith: «Celui qui entre au marché et dit: «Il n'y a d'autres divinités que Dieu, seul, n'a pas d'associés, à Lui vont les louanges et tout lui appartient, Il est capable de toute chose», à celui-là on inscrit mille mille bonnes actions, et on lui efface mille mille mauvaises actions».

وَإِذَا رَأَوْا تِجَارَةً أَوْ لَهْوًا انفَضُّوا إِلَيْهَا وَتَرَكُوكَ قَائِمًا ۚ قُلْ مَا عِندَ اللَّهِ خَيْرٌ مِّنَ
اللَّهْوِ وَمِنَ التِّجَارَةِ ۚ وَاللَّهُ خَيْرُ الرَّازِقِينَ (11)

wa 'idâ ra'aw tijâratan 'aw lahwani-n-fadû 'ilayhâ wa tarakûka qâ'iman qul mâ 'inda-L-Lâhi hayrum mina-l-lahwi wa mina-t-tijârati wa-L-Lâhu hayru-r-râziqîn (11).

Qu'une vente ou un divertissement les sollicitent, et les voilà qu'ils y courent, te laissant seul debout! Dis- leur: Les bienfaits d'Allah ont une

autre valeur qu'une vente ou un divertissement! Allah est le plus généreux des bienfaiteurs. (11).

Un jour où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était sur la chaire faire son prône, une caravane arriva à Médine. Les hommes le laissèrent seul debout et s'accoururent vers la caravane. Dieu, dans ce verset, leur reproche leur faire. Et d'après Jaber -que Dieu l'agrée- seuls douze hommes restèrent dans la mosquée. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: «Par celui qui tient mon âme dans sa main, si vous étiez tous partis, cette vallée se serait transformée en un ruisseau du feu». Et à cette occasion ce verset fut révélé. Parmi les douze il y avait Abou Bakr et 'Omar.

«te laissant debout seul» De ce fait les ulémas ont conclu que l'imam doit faire son prône debout. Et d'après Jaber Ben Samoura, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait deux prônes et s'asseyait un court laps de temps entre eux. Cela aussi doit être observé pendant les jours des fêtes. **«Les bienfaits d'Allah ont une autre valeur qu'une vente ou un divertissement. Allah est le plus égnéreux des bienfaiteurs»** pour celui qui se fie à Lui et ne cherche les biens qu'auprès de Lui.



63 - SOURATE DES HYPOCRITES

11 versets,

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate du Pèlerinage

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا جَآءَكَ ٱلْمُنَٰفِقُونَ قَالُوا۟ نَشْهَدُ إِنَّكَ لَرَسُولُ ٱللَّهِ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ إِنَّكَ لَرَسُولُهُۥ وَٱللَّهُ
يَشْهَدُ إِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَكَٰذِبُونَ ﴿١﴾ ٱتَّخَذُوٓا۟ أَيْمَٰنَهُمْ جُنَّةً فَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ
ٱللَّهِ إِنَّهُمْ سَآءَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٢﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ ءَامَنُوا۟ ثُمَّ كَفَرُوا۟ فَطُبِعَ عَلَىٰ
قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَفْقَهُونَ ﴿٣﴾ ۞ وَإِذَا رَأَيْتَهُمْ تُعْجِبُكَ أَجْسَامُهُمْ وَإِن
يَقُولُوا۟ تَسْمَعْ لِقَوْلِهِمْ كَأَنَّهُمْ خُشُبٌ مُّسَنَّدَةٌ يَحْسَبُونَ كُلَّ صَيْحَةٍ عَلَيْهِمْ هُمُ ٱلْعَدُوُّ
فَٱحْذَرْهُمْ قَٰتَلَهُمُ ٱللَّهُ أَنَّىٰ يُؤْفَكُونَ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'iḏâ jâ'aka-l-munafiqûna qâlû našhadu 'innaka larasûlu-L-Lâhi wa-L-Lâhu ya'lamu 'innaka larasûluhû wa-L-Lâhu yašhadu 'inna-l-munâfiqîna lakâḏibûna (1) t-taḥaḏû 'aymânahum junnatan faṣaddû 'an sabîli-L-Lâhi 'innahum sâ'a mâ kânû ya'malûna (2) ḏâlika bi 'annahum 'â'manû ṯumma kafarû faṭubi'a 'alâ qulûbihim fahum lâ yafqahûna (3) wa 'iḏâ ra'aytahum tu'jibuka 'ajsâmuhum wa 'iy-yaqûlû tasma' liqawlihim ka '-

annahum ḫušubum musannadatun yaḥsabûna kulla ṣayḥatin 'alayhim humu-l-'aduwwu faḥḏarhum qâtalahumu-L-Lâhu 'annâ yu'faqûna (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lorsque les hypocrites viennent à toi ils disent: «Nous attestons que tu es l'envoyé d'Allah». Allah le sait que tu es son envoyé comme il sait que les hypocrites mentent. (1) Ils se servent de leurs serments comme d'un bouclier et éloignent les autres de la voie d'Allah. Quelle détestable conduite que la leur. (2) Pour avoir cru et apostasié, Allah a fermé leurs cœurs. Ils ne comprennent plus rien. (3) Leur extérieur est séduisant et on les écoute volontiers quand ils parlent. Pourtant ce ne sont que des soliveaux. Ils tremblent au moindre bruit. Ce sont les pires ennemis. Méfie-toi d'eux. Puisse Allah les anéantir où qu'ils se trouvent. (4).

Les hypocrites, comme Dieu les décrit, déclarent leur Islamisme par la bouche mais, dans leur for intérieur, ils sont mécréants. Quand ils vinrent au Prophète qu'Allah le bénisse et le salue-, ils attestèrent qu'il est le Messager de Dieu. Dieu les démentit parce que ce qu'ils couvent est à l'inverse de leur déclaration. **«Il sait que les hypocrites mentent»**. Pour éviter toute réaction des fidèles, ils apparaissent comme des croyants en faisant une telle attestion qui leur est une protection. Et, hélas, la plupart des hommes les croient croyant qu'ils sont de vrais musulmans mais en réalité ils ne manquent pas de leur nuire au moment opportun. Leur comportement vis-à-vis des hommes n'apporte que le mal car ils **«éloignent les autres de la voie d'Allah. Quelle détestable conduite que la leur»**.

Cette hypocrisie leur est destinée parce qu'ils ont échangé la foi par l'incrédulité et la vérité par l'erreur. Un sceau a été placé sur leurs cœurs de sorte qu'ils ne comprennent pas, et afin que la foi ne parvienne plus à leurs cœurs et leur montre le chemin droit plutôt elle les laisse dans l'égarement.

«Leur extérieur est séduisant et on les écoute volontiers quand ils parlent». Quand tu les vois, leurs corps te plaisent et ils sont doués d'une éloquence attirante. C'est pourquoi quand on l'écoute nous admirons leurs paroles et pourtant ils ne sont que des poutres solides. Mais leurs corps et leurs langues ne donnent plus idées de leur for intérieur et de leurs sentiments, car «ils tremblent au moindre bruit».

Ils se croient concernés par tout à cause de leur poltronnerie comme Dieu les décrit dans ce verset: **«Mais sont-ils eux-mêmes en danger? leurs yeux se font suppliants et se retournent comme ceux d'un agonisant»** [Coran XXXIII, 19]. Ce sont les pires ennemis. Méfie-toi d'eux. Que Dieu les combatte et les anéantisse. Comme ils sont stupides en choisissant le chemin de l'aberration au lieu de celui de la bonne direction. Il est dit dans un hadith: «Les hypocrites ont des caractères grâce auxquels on peut les reconnaitre: Leur salut est une malédiction, leur nourriture un pillage, leur butin un vol, ils fuient les mosquées et ne s'acquittent de la prière qu'après son moment déterminé, orgueilleux, ne se rallient pas aux autres et les autres les fuient, des soliveaux la nuit et des vociférateurs le jour».

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا يَسْتَغْفِرْ لَكُمْ رَسُولُ ٱللَّهِ لَوَّوْا رُءُوسَهُمْ وَرَأَيْتَهُمْ يَصُدُّونَ
وَهُم مُّسْتَكْبِرُونَ ﴿٥﴾ سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ أَسْتَغْفَرْتَ لَهُمْ أَمْ لَمْ تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ لَن
يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَهُمْ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٦﴾ هُمُ ٱلَّذِينَ يَقُولُونَ لَا
تُنفِقُوا عَلَىٰ مَنْ عِندَ رَسُولِ ٱللَّهِ حَتَّىٰ يَنفَضُّوا وَلِلَّهِ خَزَآئِنُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِ وَلَٰكِنَّ ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَا يَفْقَهُونَ ﴿٧﴾ يَقُولُونَ لَئِن رَّجَعْنَآ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ
لَيُخْرِجَنَّ ٱلْأَعَزُّ مِنْهَا ٱلْأَذَلَّ وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَلَٰكِنَّ
ٱلْمُنَٰفِقِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٨﴾

wa 'id̲â qîla lahum ta'âlu yastaġfir lakum rasûlu-L-Lâhi lawwaw ru'ûsahum wa ra'aytahum yaṣuddûna wa hum mustakbirûna (5) sawâ'un 'alayhim 'astġfarta lahum 'am lam tastaġfir lahum lay-yaġfira-L-Lâhu lahum 'inna-L-Lâha lâ yahdî-l-qawma-l-fâsiqîna (6) humu-l-lad̲îna yaqûlûna lâ tunfiqû 'alâ man 'inda rasûli-lâhi ḥatta yanfaḍḍû wa li-L-Lâhi ḫazâ'inu-s-samâwâti wa-l-'arḍi walâkinna-l-munâfiqîna lâ yafqahûna (7) yaqûlûna la 'ir-raja'nâ 'ilâ-l-madînati layuḫrijanna-l-'a'azzu minhâ-l-ad̲alla wa li-L-Lâhi-l-'izzatu wa lirasûlihi wa lil-mu'minîna wa lâkinna-l-munâfiqîna lâ ya'lamuna (8).

Lorsqu'on leur dit: «Venez, l'envoyé d'Allah implorera votre pardon»,

ils hochent la tête et s'éloignent, pleins de morgue. (5) Peu importe que tu implores ou non le pardon d'Allah pour eux! Allah ne leur pardonnera pas car Allah ne guide pas les pervers. (6) Ne sont-ce pas eux qui tiennent ces propos: «Cessez toute assistance aux compagnons du Prophète jusqu'à ce qu'ils abandonnent la ville». Comme si les trésors des cieux et de la terre n'appartenaient pas à Allah! Ce que ne comprennent pas les hypocrites. (7) Ils disent: «Si jamais nous retournons à Médine, les plus forts en chassent les plus faibles». Comme si la force n'appartenait pas à Allah, à Son Prophète et aux croyants! Mais les hypocrites semblent l'ignorer. (8).

Quand on dit aux hypocrites de venir pour que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur implore l'absolution de leurs péchés, ils détournent la tête par orgueil et par mépris de ces propos. Dieu pour les punir à cause de ce comportement dit à Son Prophète: **«Peu importe que tu implores ou non le pardon d'Allah pour eux! Allah ne leur pardonnera pas car Allah ne guide pas les pervers»**. La plupart des exégètes ont avancé que ces versets furent révélés au sujet de Abdullah Ben Oubay Ben Saloul comme nous allons en parler plus loin si Dieu le veut. Qatada et As-Souddy ont ajouté: «Un domestique proche de Ben Saloul se rendit chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, pour lui transmettre ce qu'Abdullah avait dit des choses très graves à son sujet. Mais Abdullah, une fois en présence du Prophète, a tout nié. A ce moment les Ansars vinrent reprocher à ce domestique ses propos et Dieu à son tour fit descendre des versets à son sujet. Ils dirent, plus tard à Ibn Saloul s'il vient au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour qu'il lui implore le pardon de Dieu, mais il détourna la tête disant: «Je ne le ferai plus».

Abou Ishaq, en racontant l'histoire des Bani Al-Mouslaleq, a dit: «Alors que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait près d'une source d'eau, un conflit éclata entre Jahjah Ben Saïd Al-Ghifari, qui était un salarié chez Omar Ben Al-Khattab, et Sinan Ben Yazid. Celui-ci demanda le secours des Ansars et Jahjah appela les Mouhajirines pour l'aider. A ce moment Zaïd Ben Arqam et quelques Ansariens se trouvaient chez Abdullah Ben Oubay. Entendant l'appel au secours des deux hommes, Abdullah s'écria: «Ces gens-là nous attaquent même dans notre ville. Or ce ramassis des Qoraïchites (les Mouhajirines) ne sont que comme on a dit: «-

Engraisse ton chien, il finira par te dévorer». Par Dieu, si nous revenions à Médine ie plus puissant expulserait le plus faible». Puis il s'adressa à ceux qui se trouvaient chez lui (les Médinois): «Voilà le résultat de vos actions envers eux en leur cédant votre pays et partageant avec eux. Or par Dieu, si vous vous montriez moins hospitaliers envers eux, ils se seraient dirigés vers une autre ville que la vôtre».

Zaïd Ben Arqam (qui était présent) fit part de ces propos au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors que Omar Ben Al-Khattab était chez lui. Ce dernier s'écria alors: «O Messager de dieu, ordonne à Abbad Ben Bichr pour trancher la tête de cet homme-là (voulant désigner Abdullah Ben Oubay)». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui répondit: «O Omar, que serait-ce si les gens diront plus tard que Mouhammed tue ses compagnons? Non, ô Omar, appelle au départ».

Ces paroles parvenues à Abdullah Ben Oubay Ben Saloul, il vint s'excuser auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en jurant par Dieu qu'il n'a pas dit ce que Zaïd Ben Arqam lui avait transmis et que certains de ses concitoyens, qui étaient présents, vinrent soutenir Abdullah disant: «Peut-être ce jeune homme (Zaïd) a mai compris les propos de Ibn Saloul».

A un moment du midi où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'avait pas l'habitude de lever le camp, il partit et Oussayd Ben Al-Houdayr ie rencontra et le salua comme il sied à un Prophète et lui demanda: «O Messager de Dieu, tu pars dans un temps inhabituel?» Il lui répondit: «N'as-tu pas entendu ce qu'a dit Ben Oubay? Il prétend qu'en revenant à Médine le plus puissant expulsera le plus faible?» Et Oussayd de répliquer: «C'est toi le puissant ô Messager de Dieu et lui le faible. Sois clément envers lui. Par Dieu, Dieu nous t'a envoyé. Quant à lui, nous sommes en train de lui préparer une couronne pour faire de lui un roi, et il s'est aperçu que tu es venu pour disputer son royaume».

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ordonna aux hommes de se mettre en route. Ils marchèrent, sans arrêt, pendant un jour et une nuit et ne s'arrêtèrent qu'à l'avant-midi du surlendemain.

Puis il leur ordonna de camper et les chargea d'autres occupations afin de ne plus s'entretenir de ce qu'il eut lieu comme discussion. Les hommes, à peine que leurs corps touchèrent la terre qu'ils furent gagnés par un sommeil profond. C'est dans cette circonstance que la sourate des Hypocrites fut descendue».

La version de l'imam Ahmed est la suivante: «Zaid Ben Arqam a raconté: «Etant avec mon oncle dans une expédition, j'entendis Abdullah Ben Oubay Ben Saloul dire à ses compagnons: «Ne dépensez rien pour ceux qui sont auprès du Messager de Dieu. Si nous revenions à Médine, le plus puissant de cette ville en expulserait le plus faible». Faisant part de ces propos à mon oncle, il les transmit au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui me manda pour les entendre de ma bouche. Ensuite il convoqua Abdullah Ben Oubay Ben Saloul et ses compagnons qui lui jurèrent de n'avoir pas dit de choses pareilles. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- me démentit et les crut. Alors je fus pris par un grand chagrin et je gardai la maison. Mon oncle vint me blâmer: «Tu n'as cessé de répandre cela qu'à la fin le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- t'a pris pour un menteur, et même il t'a détesté». Je restai ainsi un laps de temps jusqu'à la révélation de cette sourate. Alors il me manda, me récita la sourate et dit: «Dieu a témoigné de ta sincérité».

Ikrima a rapporté à son tour: «Après le retour des hommes à Médine, Abdullah le fils de Abdullah Ben Oubay Ben Saloul se mit à la porte de Médine dégainant son sabre. Les hommes entrèrent en passant devant lui. Quand fut le tour de son père, il lui dit: «Arrière, mon père!» En l'interrogeant pourquoi il agit ainsi, il répondit: «Tu n'entres pas avant l'autorisation du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, car c'est toi le faible et lui le puissant». A l'arrivée du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Abdullah Ben Oubay Ben Saloul se plaignit auprès de lui contre son fils. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui autorisa d'entrer».

En rapportant un récit presque analogue, Al-Houmaïdl a rapporté que Abdullah (le fils) a dit au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Il m'est parvenu que tu vas tuer mon père. Par celui qui t'a

envoyé avec la vérité, si tu voulais, je t'apporterais sa tête, car je répugnerai à voir le tueur de mon père (sans le venger)».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تُلْهِكُمْ أَمْوَٰلُكُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُكُمْ عَن ذِكْرِ ٱللَّهِ ۚ وَمَن
يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْخَٰسِرُونَ ﴿٩﴾ وَأَنفِقُوا۟ مِن مَّا رَزَقْنَٰكُم مِّن قَبْلِ أَن
يَأْتِىَ أَحَدَكُمُ ٱلْمَوْتُ فَيَقُولَ رَبِّ لَوْلَآ أَخَّرْتَنِىٓ إِلَىٰٓ أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ
وَأَكُن مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٠﴾ وَلَن يُؤَخِّرَ ٱللَّهُ نَفْسًا إِذَا جَآءَ أَجَلُهَا ۚ وَٱللَّهُ خَبِيرٌۢ
بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١١﴾

yâ ’ayyuhâ-l-ladîna ’ã manû lâ tulhikum ’amwâlukum walâ ’awlâdukum ‘an dikri-L-Lâhi wa may-yaf‘al dâlika fa’ûlã’ika humu-l-hasirûna (9) wa ’anfiqû mimmâ razaqnâkum-min qabli ’ay-ya’tiy ’ahadakumu-l-mawtu fayaqûla rabbi lawlã ’ahhartanĩ ’ilâ ’ajlin qarîbin fa’assadaqa wa ’akum mina-s-salihîna (10) wa lay-yu’ahhira-L-Lâhu nafsan ’idâ jã’a ’ajaluha wa-L-Lâhu habîrum bimâ ta‘malûna (11).

O croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah! Ils sont perdus ceux qui agissent ainsi. (9) Dépensez sur ce que nous vous donnons avant que la mort ne vous surprenne. Dépensez pour ne pas avoir à dire au jour de votre mort: «Seigneur, donne-moi un peu de répit, je ferai l'aumône et je serai du nombre des vertueux». (10) Allah n'accorde aucun délai à l'âme dont le terme est échu. Allah connait toutes vos actions. (11).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de le mentionner sans cesse et que ni leurs richesses, ni leurs enfants ne les distraient pas de ce Rappel, car ceux qui s'adonnent aux plaisirs de ce monde et à l'amoncellement de richesses, en oubliant le souvenir de Dieu, seront les perdants comme ils perdront leurs personnes et leurs enfants.

Il leur ordonne: **«Dépensez pour ne pas avoir à dire au jour de votre mort: «Seigneur, donne-moi un peu de répit, je ferai l'aumône et je serai du nombre des vertueux»**. Au moment de son agonie, quiconque aura négligé ses obligations envers Dieu, demandera un délai afin qu'il puisse s'en acquitter, mais hélas ce sera trop tard, comme Dieu a dit

ailleurs: **«Préviens les hommes du châtiment qui les attend. Quand ce jour arrivera les méchants s'écrieront: «O Seigneur, laisse-nous le temps de répondre à ton appel et de nous soumettre à tes Prophètes»** [Coran XIV, 44].

Mais Dieu n'accorde de sursis à une âme parvenue au terme fixé pour elle, car Il connait d'avance ceux qui ont été sincères en actes et paroles. Les méchants seraient encore pires s'ils recevaient un tel délai: **«Allah connait toutes vos actions».** Ibn Abbas a dit: «Quiconque possède l'argent nécessaire pour faire le pèlerinage et ne le fait pas, ou doit une aumône légale (zakat) et ne s'en acquitte pas, demande un délai au moment de sa mort. Un homme lui demanda: «O Ibn Abbas, crains Dieu, car ce sont les mécréants qui le demandent». Et Ibn Abbas de répliquer: «Je vais donc te réciter ces versets: **«O croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah...** jusqu'à: **«Allah connait vos actions».** Et l'homme de demander: «Quand est- ce qu'on doit la zakat?» Il lui répondit: «Quand la somme imposable atteint les deux cent et plus». A une deuxième question: «Quand est-ce qu'on doit faire le pèlerinage?», il répliqua: «Lorsqu'ils seront assurés: le viatique et la monture» ***(Rapporté par Tirmidzi).***

Abou Ad-Darda' rapporte que la longévité fut évoquée auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il dit: «Dieu n'accorde de délai à aucun homme parvenu au terme fixé pour Lui. Mais la longévité consiste à ce que Dieu accorde à l'homme une vertueuse postérité qui lui invoquera Dieu, et cette invocation atteindra l'homme dans sa tombe» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***



64 - SOURATE DE LA DÉCEPTION

18 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de la Défense

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ لَهُ ٱلْمُلْكُ وَلَهُ ٱلْحَمْدُ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ
شَىْءٍ قَدِيرٌ (١) هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَكُمْ فَمِنكُمْ كَافِرٌ وَمِنكُم مُّؤْمِنٌ وَٱللَّهُ بِمَا
تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ (٢) خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ وَصَوَّرَكُمْ فَأَحْسَنَ صُوَرَكُمْ
وَإِلَيْهِ ٱلْمَصِيرُ (٣) يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَيَعْلَمُ مَا تُسِرُّونَ وَمَا تُعْلِنُونَ
وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ (٤)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmani-r-Raḥîm

yusabbiḥu li-L-Lâhi mâfî-s-samâwâti wamâ fî-l-'arḍi lahu-l-mulku wa lahu-l-ḥamdu wa huwa 'alâ kulli šay'in qadîrun (1) huwa-l-laḏî ḫalaqakum faminkum kâfirun wa minnkum mu'minun wa-L-Lâhu bimâ ta'malûna baṣîrun (2) ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi wa sawwarakum ã-'aḥsana ṣuwarakum wa 'ilayhi-l-maṣîru (3) ya'lamu mâfî-s-samâwâti wa-l-'arḍi wa ya'lamu mâ tusirrûna wamâ tu'linûna wa-L-Lâhu 'alîmum-biḏâti-ṣ-ṣudûri (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre glorifie Allah. A lui le pouvoir et les hommages. Il est tout-puissant. (1) C'est lui qui vous a créés. Certains d'entre vous ont la foi; d'autres, non. Allah voit toutes vos actions. (2) Ce n'est pas sans but qu'Il a créé les cieux et la terre. Il vous a dotés d'une belle forme. C'est à Lui que tout fait retour. (3) Il sait ce qui se passe dans les cieux et sur la terre, comme Il sait ce que vous cachez et vous montrez. Il lit dans les cœurs. (4).

Cette sourate est la dernière du Coran qui débute par la glorification de Dieu. C'est à Lui que reviennent la royauté et la louange. Il dispose de tout ce qu'Il a créé. Il est louable pour tout ce qu'Il a créé et prédestiné. Il est puissant sur toute chose.

«Certains d'entre vous ont la foi, d'autres, non». Dans le monde il en est ceux qui croient et ceux qui restent mécréants, et Dieu connait parfaitement ceux qui aiment être dirigés et ceux qui préfèrent être dans la ténébrité de l'égarement. Il voit parfaitement ce que font les hommes.

Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et bon droit. **«Il vous a dotés d'une belle forme»** comme Il a dit en parlant de la création de l'homme: **«Lui qui t'a tiré et t'a doué de formes harmonieuses et bien proportionnées. Qui t'a façonné comme Il l'a voulu»** [Coran LXXXII, 7-8]. Le retour final sera vers lui. Il connait ce que les hommes cachent et divulguent. Il connait parfaitement le contenu des cœurs.

أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَبَؤُا الَّذِينَ كَفَرُوا مِن قَبْلُ فَذَاقُوا وَبَالَ أَمْرِهِمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٥﴾
ذَٰلِكَ بِأَنَّهُ كَانَت تَّأْتِيهِمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَاتِ فَقَالُوا أَبَشَرٌ يَهْدُونَنَا فَكَفَرُوا وَتَوَلَّوا
وَّاسْتَغْنَى اللَّهُ وَاللَّهُ غَنِيٌّ حَمِيدٌ ﴿٦﴾

'alam ya'tikum naba'u-l-lad̲îna kafarû min qablu fad̲âqû wabâla '-amrihim wa lahum 'ad̲âbun 'alîmun (5) d̲âlika bi 'annahû kânat ta'tîhim rusuluhum bil bayyinâti faqâlû 'abašarun yahdunanâ fakafarû wa tawallaw wa-stagnâ-L-Lâhu wa-L-Lâhu Ġaniyyun Ḥamîdun (6).

L’histoire des peuples impies n’est-elle pas parvenue jusqu’à vous? Ils ont éprouvé les funestes suites de leurs actes. Un châtiment douloureux les attend. (5) Car lorsque les Prophètes vinrent à eux avec des signes évidents, ils les accueillirent par ces mots: «Comment, un homme comme nous nous indiquerait la bonne voie?». Ils nièrent Allah et repoussèrent les signes. Allah n’a que faire d’eux. Ses richesses et sa renonmmée sont immenses. (6).

Dieu rappelle aux hommes ce qu’en fut des peuples passés qui ont subi les châtiments parce qu’ils ont renié les Prophètes et repoussé les signes de Dieu en s’en détournant. En plus de leur châtiment en ce monde, ils subiront dans l’autre un autre qui sera aussi plus douloureux. Et ceci parce que leurs Prophètes leur venaient porteurs des preuves évidentes, et ils dirent: **«Comment un homme comme nous nous indiquerait la bonne voie?».** Ils trouvèrent étrange qu’un mortel comme eux vient à eux avec de telles preuves pour divulguer le message dont il fut chargé. **«Ils nièrent Allah»** et furent incrédules en se détournant de la vérité. Dieu s’est retiré d’eux car Il se suffit à Lui-même.

زَعَمَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَن لَّن يُبْعَثُوا۟ قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّى لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ وَذَٰلِكَ عَلَى
ٱللَّهِ يَسِيرٌ (٧) فَـَٔامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَٱلنُّورِ ٱلَّذِىٓ أَنزَلْنَا وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ
(٨) يَوْمَ يَجْمَعُكُمْ لِيَوْمِ ٱلْجَمْعِ ذَٰلِكَ يَوْمُ ٱلتَّغَابُنِ وَمَن يُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ وَيَعْمَلْ صَـٰلِحًا
يُكَفِّرْ عَنْهُ سَيِّـَٔاتِهِۦ وَيُدْخِلْهُ جَنَّـٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَـٰرُ خَـٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا
ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ (٩) وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَآ أُو۟لَـٰٓئِكَ
أَصْحَـٰبُ ٱلنَّارِ خَـٰلِدِينَ فِيهَا وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ (١٠)

za‘ama-l-ladîna kafarû ’al-lay-yub‘atû qul balâ wa rabbî latub‘atunna tumma latunabba’unna bimâ ’amiltum wa dâlika ‘alâ-L-Lâhi yasîrun (7) fa ’âminû bi-L-Lâhi wa rasûlihî wa-n-nûri-l-ladî ’anzalnâ wa-L-Lâhu bimâ ta‘malûna Habîrun (8) yawma yajma‘ukum liyawmi-l-jam‘i dâlika yawmu-t-tagâbuni wa man yu’minu bi-L-Lâhi wa ya‘mal sâlihan yukaffir ‘anhu sayyi’atihî wa yudhilhu jannâtin tajrî min tahtihâ-l-’anhâru hâlidîna fîhâ ’abadan dâlika-l-fawzu-l-‘azîmu (9) wa-l-ladîna kafarû wa

kaḏḏabû bi 'âyâtinâ 'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-n-nâri ḫalidîna fîhâ wa bi'sa-l-maṣîru (10).

Les infidèles prétendent qu'ils ne seront pas ressuscités. Dis: Par mon Maître, vous serez ressuscités et on vous rappellera toutes vos actions. Ce sera chose facile à Allah. (7) Croyez en Allah, à Son Prophète et à la lumière qu'Allah vous a envoyée. Allah sait toutes vos actions. (8) Le jour où Allah vous rassemblera sera le jour de la réparation. Celui qui croit et fait le bien verra ses péchés pardonnés. Nous le ferons entrer pour l'éternité dans des jardins arrosés d'eau vive. Ce sera le comble de la félicité. (9) Ceux qui nient Allah et repoussent ses signes seront voués au feu pour l'éternité. Quelle triste fin. (10).

Les incrédules, les polythéistes et les négateurs prétendent qu'ils ne seront pas ressuscités. Dis-leur ô Mouhammed: «**Par mon Maître, vous serez ressuscités et on vous rappellera toutes vos actions**» quelques soient énormes ou infimes. L'auteur de cet ouvrage a dit: «C'est le troisième verset où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- jure par son Seigneur, à savoir que les deux autres sont: «**Oui, je le jure par mon Seigneur, c'est la vérité**» [Coran X, 53] et: «**Les incrédules soutiennent: «L'heure ne viendra pas». Réponds: que si, par mon Seigneur, elle arrivera**» [Coran XXXIV, 43].

Dieu exhorte ensuite les hommes: «**Croyez en Allah, à Son Prophète et à la lumière qu'Allah vous a envoyée**» qui est le Coran, car Il connaît ce que vous faites. Rien ne lui sera caché de toues vos actions. Le jour où Il vous rassemblera pour le jour de la Réunion. Car ce jour-là aussi bien les premiers que les derniers seront réunis sur un même tertre où un crieur les fera entendre tous et ils seront vus tous sans exception. Dieu a dit aussi à cet égard: «**Dis: Les peuples passés et à venir seront réunis dans un même lieu à un jour fixé**» [Coran LVI, 49-50].

Ce jour-là sera le jour de la réparation, ou d'après d'autres traductions du texte arabe: le jour de la duperie réciproque, ou le jour où les gens s'ignorent. Mouqatel a dit à propos de ce jour: «Aucune mésestimation n'y sera plus grande lorsque les bienheureux entreront au Paradis et les damnés à l'Enfer.

مَآ أَصَابَ مِن مُّصِيبَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَمَن يُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ يَهْدِ قَلْبَهُۥ ۚ وَٱللَّهُ بِكُلِّ

شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١١﴾ وَأَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ فَإِن تَوَلَّيْتُمْ فَإِنَّمَا عَلَىٰ
رَسُولِنَا الْبَلَاغُ الْمُبِينُ ﴿١٢﴾ اللَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ
الْمُؤْمِنُونَ ﴿١٣﴾

mâ 'aṣâba mim muṣîbatin 'illâ bi 'iḏni-L-Lâhi wa may-yu'mim-bi-L-Lâhi yahdi qalbahû wa-L-Lâhu bi-kulli šay'in 'Alîmun (11) wa 'aṭî'û-L-Lâha wa 'aṭi'û-r-rasûla fa 'in tawallaytum fa'innamâ 'alâ rasûlinâ-l-balâġû-l-mubînu (12) 'Al-lâhu lâ 'ilâha 'illâ Huwa wa 'alâ-L-Lâhi falyatawakkali-l-mu'minûna (13).

Aucun malheur ne frappe l'homme sans l'assentiment d'Allah. Allah guide le cœur de qui se donne à Lui. Il sait tout. (11) Obéissez à Allah et à Son Prophète. Si vous refusez, sachez que le Prophète n'a d'autre mission que de vous avertir avec clarté. (12) Allah, il n'y a d'autre dieu que Lui. C'est à Allah que les croyants doivent se fier. (13).

Nulle calamité ne frappe l'homme qu'avec la permission de Dieu et d'après Sa prédestination: «**Allah guide le cœur de qui se donne à Lui**». Car quiconque atteint d'un certain malheur, croit que c'est une chose que Dieu lui est prédestinée, se résigne, l'endure avec foi en espérant avec conviction et espoir d'être récompensé en échange, celui-là Dieu lui compensera tout ce qu'il aura raté de ce monde, Il le guide et remplit son cœur de foi et de certitude. Ibn Abbas l'a commenté et dit: Dieu dirige le cœur de cet homme-là vers la certitude, et alors il sait que ce qui l'avait atteint ne saurait le manquer, et ce qui l'avait manqué ne saurait l'atteindre.

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le cas du croyant m'étonne car tout ce que Dieu lui prédestine ne lui rapporte que le bien: Si un malheur l'atteint il se résigne et ce sera un bien pour lui. Par contre si un bonheur lui arrive il se montre reconnaissant et ce sera un bien pour lui. Cela n'est réservé qu'au croyant»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

---

(1) وفي الحديث المتفق عليه: «عجباً للمؤمن لا يقضي الله له قضاء إلا كان خيراً له، إن أصابته

«Obéissez à Allah et à Son Prophète» en se conformant aux enseignements, en s'acquittant des obligations et s'interdisant de tout ce qui est prohibé. «**Si vous refusez, sachez que le Prophète n'a d'autre mission que de vous avertir**». Si vous négligez les enseignements, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- n'est alors responsable que de ce dont il est chargé et vous n'êtes responsables que ce dont vous êtes chargés d'entendre et d'obéir.

Certes il n'y a de Dieu que lui, une réalité incontestable. Les croyants doivent se fier à Lui en attestant cette unicité.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّ مِنْ أَزْوَٰجِكُمْ وَأَوْلَٰدِكُمْ عَدُوًّا لَّكُمْ فَٱحْذَرُوهُمْۚ
وَإِن تَعْفُواْ وَتَصْفَحُواْ وَتَغْفِرُواْ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ (١٤) إِنَّمَآ
أَمْوَٰلُكُمْ وَأَوْلَٰدُكُمْ فِتْنَةٌۚ وَٱللَّهُ عِندَهُۥٓ أَجْرٌ عَظِيمٌ (١٥) فَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ مَا
ٱسْتَطَعْتُمْ وَٱسْمَعُواْ وَأَطِيعُواْ وَأَنفِقُواْ خَيْرًا لِّأَنفُسِكُمْۗ وَمَن يُوقَ شُحَّ نَفْسِهِۦ
فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ (١٦) إِن تُقْرِضُواْ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا يُضَٰعِفْهُ لَكُمْ
وَيَغْفِرْ لَكُمْۚ وَٱللَّهُ شَكُورٌ حَلِيمٌ (١٧) عَٰلِمُ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ ٱلْعَزِيزُ
ٱلْحَكِيمُ (١٨)

yâ 'ayyuhâ-l-ladīna 'â'manû 'inna min 'azwâjikum wa 'awladikum 'aduwwa-l-lakum faḥḏarûhum wa 'in ta'fû wa taṣfaḥû wa taġfirû fa 'inna-L-Lâha Ġafûru-r-Raḥîmun (14) 'innamâ 'amwâlukum wa '-awlâdukum fitnatun wa-L-Lâhu 'indahû 'ajrun 'aẓîmun (15) fa-t-taqû-L-Lâha ma-staṭa'tum wa-sma'û wa 'aṭi'û wa 'anfiqû ḫayral-li 'anfusikum wa may-yûqa šuḥḥa nafsihî fa 'ûlâ''ika humu-l-mufliḥûna (16) 'in tuqriḍû-L-Lâha qarḍan ḥasanan yuḍâ'ifhu lakum wa yaġfir lakum wa-L-Lâhu šakûrun Ḥalîmun (17) 'Âlimu-l-ġaybi wa-š-šahâdati-l-'Azîzu-l-Ḥakîm (18).

. ضراء صبر فكان خيراً له، وإن أصابته سراء شكر فكان خيراً له وليس ذلك لأحد إلا للمؤمن»

O croyants, vos épouses et vos enfants sont parfois vos ennemis. Surveillez-les. Mieux vaut les excuser, leur faire grâce et leur pardonner, car Allah lui-même est plein d'indulgence et de compassion. (14) Certes, vos biens et vos enfants vous absorbent. N'oubliez pas cependant qu'Allah dispose de magnifiques récompenses.. (15) Craignez Allah autant que vous pouvez. Ecoutez, obéissez et donnez. C'est votre intérêt. Heureux ceux qui évitent l'avarice. (16) Consentez à Allah un prêt généreux. Il vous le rendra au centuple et vous pardonnera. Allah est plein de reconnaissance et de bonté. (17) Il connait le visible et l'invisible. Il est Puissant et le Sage. (18).

Les épouses et les enfants peuvent être parfois des ennemis aux maris et aux pères de sorte qu'ils les distraient du souvenir de Dieu et de faire de bonnes œuvres. Dieu affirme cette réalité dans cet autre verset: «**O croyants, que le souci de vos richesses et de vos enfants ne vous détournent pas d'Allah! Ils sont perdus ceux qui agissent ainsi**» [Coran LXIII,9]. Et Moujahed de commenter: «Il se peut que l'homme, pris par l'amour de l'un ou de l'autre, lui obéit et commet une désobéissance à Dieu ou rompt le lien de parenté.

Le commentaire d'Ibn Abbas est le suivant en répondant à la question d'un homme de lui interpréter ce verset: «Ce sont des Mecquois qui avaient embrassé l'Islam. Voulant se rendre chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, leurs épouses et leurs enfants les empêchèrent. Mais quand même ils vinrent auprès de lui et trouvèrent que les gens se sont déjà instruits dans la religion. Ces hommes-là voulurent corriger leurs épouses et leurs enfants, Dieu à ce moment fit descendre ce verset: «**Mieux vaut les excuser, leur faire grâce et leur pardonner**».

D'autre ont interprété ce verset et dit: «Les épouses et les enfants constituent une épreuve pour les hommes afin que Dieu discerne les obéissants des désobéissants. Dieu est celui qui pardonne et qui est miséricordieux.

On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait son prône quand Al-Hassan et Al-Hussein arrivèrent portant de vêtements rouges. Tantôt ils marchèrent droit, tantôt ils trébuchèrent. Il descendit de sa chaire, les porta et les mit devant lui; puis dit: «Dieu et Son Messager ont dit la vérité: «**Certes, vos biens et**

vos enfans vous absorbent». En effet, je n'ai pas pu continuer mon prône avant de les accueillir et de les porter dans mes bras».

«Craignez Allah autant que vous pouvez». Il est dit dans les deux Sahih: «Lorsque je vous ordonne de faire une chose, faites-la dans la mesure de votre capacité, et ce que je vous défends, abstenez-vous-en». On a dit aussi que ce verset abroge l'autre cité dans la sourate de la Famille de 'Imran: **«O croyants, craignez Allah en mesure de Sa puissance et ne mourez que musulmans»** [Coran III, 102] Car quand ce verset fut révélé, comme a avancé Sa'id Ben Joubayr, les fidèles éprouvèrent une grande peine et s'adonnèrent aux pratiques cultuelles au point où leurs pieds s'enflèrent et leurs fronts se couvrirent de blessures. Pour alléger leur tâche, Il fit descendre ce verset: **«Craignez Allah autant que vous pouvez»**. Ainsi le premier fut abrogé».

«Ecoutez, obéissez...» en vous soumettant totalement aux ordres de Dieu et de Son Messager sans vous en dévier, **«et donnez»** en aumônes aux proches, aux pauvres et aux besogneux, soyez charitables et bienfaiteurs comme Dieu l'est envers vous, ainsi vous assurez votre bonheur dans les deux mondes. **«Heureux ceux qui évitent l'avarice»**. Nous avons déjà commenté un verset pareil» [voir Coran LIX, 9].

«Consentez à Allah un prêt généreux, Il vous le rendra au centuple et vous pardonnera». Toute aumône que vous faites, Dieu vous la rendra en abondance. Cette recommandation, certains exégètes l'ont considérée en tant qu'obligation, car, comme il est cité dans les deux Sahih: «Dieu dit: «Qui veut prêter à un être qui n'est ni injuste ni indigent». Dieu est tellement généreux et indulgent. Il rendra ces dépenses au centuple, en efface les péchés, reconnait les actes de charité et pardonne. Il connait ce qui est apparent et ce qui est caché. Il est puissant et sage.



65 - SOURATE DE LA RÉPUDIATION

12 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de l'homme

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِذَا طَلَّقْتُمُ ٱلنِّسَآءَ فَطَلِّقُوهُنَّ لِعِدَّتِهِنَّ وَأَحْصُوا۟ ٱلْعِدَّةَ ۖ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ
رَبَّكُمْ ۖ لَا تُخْرِجُوهُنَّ مِنۢ بُيُوتِهِنَّ وَلَا يَخْرُجْنَ إِلَّآ أَن يَأْتِينَ بِفَٰحِشَةٍ مُّبَيِّنَةٍ ۚ
وَتِلْكَ حُدُودُ ٱللَّهِ ۚ وَمَن يَتَعَدَّ حُدُودَ ٱللَّهِ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُۥ ۚ لَا تَدْرِى لَعَلَّ ٱللَّهَ
يُحْدِثُ بَعْدَ ذَٰلِكَ أَمْرًا ﴿١﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ 'ayyuhâ-n-nabiyyu 'iḏâ ṭallaqtumu-n-nisâ''a faṭalliqûhunna li'iddatihinna wa-t-taqû-L-Lâha rabbakum lâ tuḫrijûhunna min biyûtihinna walâ yaḫrujna 'illâ 'ay-ya'tîna bifâḥišatim mubayyinatin wa tilka ḥudûdu-L-Lâhi wa may-yata 'adda ḥudûda-L-Lâhi faqad ẓalama nafsahû lâ tadrî la'alla-L-Lâha yuḥdiṯu ba'da ḏâlika 'amran (1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

O Prophète, ne répudiez vos femmes qu'autant qu'elles peuvent entreprendre leur retraite. Calculez exactement celle-ci. Craignez Allah,

votre Maître. Pendant la retraite, laissez-les dans leurs demeures et ne les en chassez qu'en cas d'adultère certain. Telle est la loi d'Allah. Celui qui la transgresse se nuit à soi-même. Vous ne savez pas si Allah ne modifiera vos rapports avec vos épouses pendant la retraite.

Dieu, par égard et respect pour Son Messager, lui adresse d'abord la parole puis à toute la communauté: **«O Prophète, ne répudiez vos femmes qu'autant qu'elles peuvent entreprendre leur retraite»**. Anas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait répudié sa femme Hafça. En se rendant chez les siens, Dieu fit descendre ce verset, et on dit au Prophète: «Reprends-la car elle est une femme qui jeûne et qui passe la nuit en priant. Elle sera l'une de tes épouses au Paradis.»

Al-Boukhari rapporte qu'Abdullah Ben Omar répudia sa femme alors qu'elle était à ses menstrues. Omar fit part de cela au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui se mit en colère et dit: «-Qu'il la reprenne et la garde jusqu'à ce qu'elle soit pure, puis jusqu'à l'arrivée de ses menstrues de nouveau, ensuite qu'elle devienne pure, enfin il pourra la retenir s'il voudra ou la répudier à condition qu'il ne la touche pas. Telle est la période d'attente que Dieu a décidée pour ceux qui répudient leurs femmes». Ibn Abbas, en commentant le verset précité, a dit: «L'homme ne doit pas répudier sa femme quand elle est dans ses menstrues ni après avoir eu de rapports charnels avec elle quand elle est pure. Il la laisse jusqu'à ce qu'elle ait ses menstrues, se purifie puis qu'il la répudie une fois».

Les ulémas ont déduit de ce qui précède qu'il y a deux genres de répudiation: La répudiation dite: «sunna» - C'est à dire conforme aux lois, et la répudiation dite: «innovée» qui n'est basée sur rien. La première consiste à répudier la femme pure sans qu'il y ait de rapports ou quand elle est enceinte et sa grossesse est incontestable. La deuxième est le fait de la répudier alors que la femme est dans ses menstrues ou dans une période de viduité ou il a eu de rapports avec elle sans être certains de sa grossesse. Il y a aussi un troisième genre de répudiation qui diffère de l'un et de l'autre et concerne la répudiation de la jeune fille impubère, la vieille qui a atteint l'âge de la ménopause et celle avec qui on n'a pas consommé le mariage.

«Calculez exactement celle-ci» en tenant compte de la période de viduité et calculant son commencement et sa fin afin que la femme répudiée ne reste pas interdite aux autres. Craignez Dieu en ce fait-là. **«Pendant la retraite, laissez-les dans leurs demeures et ne les en chassez pas».** Car la femme répudiée a le droit de rester dans le foyer conjugal jusqu'à l'expiration de la période de viduité. Et de sa part, elle ne sort pas de chez elle en observant le droit de son mari. Toutefois, il y a une exception à cette règle c'est quand elle commet une turpitude manifeste dont certains exégètes l'ont traduite à l'adultère prouvé, et d'autres à une insubordination en nuisant aux siens de son mari en actes et paroles. **«Telle est la loi d'Allah»** qu'a imposée aux hommes qui doivent l'observer: **«Celui qui la transgresse se nuit à soi-même»** en encourant Sa colère.

«Vous ne savez pas si Allah ne modifiera vos rapports avec vos épouses pendant la retraite» Car il se peut que le mari regrette d'avoir répudié sa femme et il se peut aussi que son affection pour elle le portera à la reprendre. A partir de ce fait, nombre d'ulémas ont jugé que la femme répudiée définitivement (par trois fois) ou celle dont le mari est mort, ne doivent pas garder la maison conjugale, en se référant au hadith raconté par Fatima Bent Qaïs quand son mari Abou 'Amr Ben Hafs l'a répudiée par trois fois alors qu'il se trouvait au Yémen. Il lui envoya le document de la répudiation définitive. Son agent envoya à la femme une quantité d'orge comme dépense d'entretien, mais elle la refusa. Cet agent lui dit alors: «Par Dieu tu n'as droit à aucune dépense», Elle se rendit ensuite chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui en faire part. Il lui répondit: «Tu n'as droit à aucune dépense»: et dans une version de Mouslim: «Ni même le droit du logement». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui ordonna de passer sa retraite chez Oum Charik, puis il reprit: «Non, c'est une femme dont la plupart de mes compagnons lui rendent souvent visite. Va passer cette période chez Ibn Oum Maktoum, car il est un aveugle et là tu pourras être plus à l'aise» (Une partie d'un hadith rapporté par Ahmed, Nassaï et Tabarani).

فَإِذَا بَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ فَارِقُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ وَأَشْهِدُوا ذَوَيْ عَدْلٍ
مِّنكُمْ وَأَقِيمُوا الشَّهَادَةَ لِلَّهِ ذَٰلِكُمْ يُوعَظُ بِهِ مَن كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ
الْآخِرِ وَمَن يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَل لَّهُ مَخْرَجًا ﴿٢﴾ وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ وَمَن
يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ إِنَّ اللَّهَ بَالِغُ أَمْرِهِ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ
قَدْرًا ﴿٣﴾

fa'iḏâ balaġna 'ajalahunna fa 'amsikûhunna bima'rûfin 'aw fariqûhunna bimâ'rûfin wa ašhidû ḏawî 'adlim minkum wa 'aqîmû-š-šahadata li-L-Lâhi ḏâlikum yu'aẕu bihî man kâna yu'minu bi-L-Lâhi wa-l-yawmi-l-'-âḫiri wa may-yattaqi-L-Lâha yaj'al-lahû maḫrajan (2) wa yarzuqhu min ḥayṯu lâ yaḥtasibu wa may-yatawakkal 'alâ-L-Lâhi fahuwa hasbuhû 'inna-L-Lâha bâliġu 'amrihî qad ja'ala-L-Lâhu likulli šay'in qadran (3).

Lorsqu'elles auront accompli leur retraite, reprenez-les ou séparez-vous avec bonté. Assurez-vous le témoignage de deux de vos concitoyens honorables et que ce témoignage soit pris au nom d'Allah. Voici ce qui s'impose à ceux qui croient en Allah et au jour du jugement dernier. Allah tirera toujours d'affaire celui qui Le craint, (2) et le pourvoira par des moyens qu'il ne soupçonne pas. Allah suffit à qui met sa confiance en Lui. Il réalise toujours ses desseins. Il les réalise à son heure. (3).

Lorsque les femmes répudiées sont sur le point d'atteindre le délai fixé de la retraite, à ce moment-là leurs maris pourront les retenir en continuant à vivre ensemble et à être bienveillants à leurs égards, ou ils pourront se séparer sans brutalité ni réprimande, mais que ce soit d'une manière convenable. Et pour conclure cette répudiation «**assurez-vous le témoignage de deux de vos concitoyens honorables**» si vous songez plus tard à les reprendre. A ce propos on a demandé 'Imran Ben Houçayn au sujet d'un homme qui a répudié sa femme sans la production de deux témoins, puis il a eu de rapports avec elle? Il répondit: «Cette femme est répudiée puis reprise contrairement à la sunna, et je peux témoigner qu'elle a été répudiée puis reprise et elle n'a pas une retraite à observer».

Ata disait: «Il n'est plus permis de conclure un acte de mariage ou

d'un divorce ou d'une reprise sans la présence des deux témoins comme Dieu a ordonné à moins qu'il n'y ait une excuse valable».

«Voici ce qui s'impose à ceux qui croient en Allah et au jour du jugement dernier». Tel est l'ordre décrété par Dieu - à Lui la puissance et la gloire - qu'il faut observer de la part de ceux qui croient à Dieu et au jour dernier et qui redoutent le châtiment de Dieu dans l'au-delà. **«- Allah tirera toujours d'affaire celui qui Le craint, et le pourvoira par des moyens qu'il ne soupçonne pas».** Telle sera la récompense de ceux qui se conforment aux enseignements.

Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Le verset qui est le plus exhaustif est celui-ci: **«Allah commande la justice et la philanthropie...»** [Coran XVI, 90] et celui qui constitue un grand soulagement est le suivant: **«Allah tirera toujours d'affaire celui qui Le craint...».**

Abdullah Ben Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui implore souvent le pardon de Dieu, Il lui assure un soulagement de toute angoisse, une issue de toute gêne et lui accorde des biens d'où il ne s'y attend pas»* ***(Rapporté par Ahmed)***[1] Pour confirmer cette réalité, on rapporte le récit suivant: «Un des compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- appelé 'Awf Ben Malek Al-Ach-Ja'i avait un fils qui a été capturé par les polythéistes. Le père venait souvent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui exposer son état lamentable et le besoin de son fils. Il lui ordonnait de patienter et lui disait: «Dieu trouvera une issue pour ton fils». Après un certain temps le fils put fuir de la prison et, dans son chemin de retour, rencontra un troupeau de moutons appartenant à ses ennemis, les amena avec lui et se présenta devant son père avec ce butin. Dieu à cette occasion fit descendre le verset précité» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

Thawban rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'homme peut être privé des biens à cause d'un péché qu'il a commis. Rien ne repousse le destin que l'invocation, et rien ne*

---

(1) عن عبد الله بن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «من أكثر من الاستغفار جعل الله له من كل هم فرجاً ومن كل ضيق مخرجاً ورزقه من حيث لا يحتسب»

procure la longévité que la piété (ou les œuvres pies) ***(Rapporté par Ahmed, Nassaï et Ibn Maja)***[1].

«Allah suffit à qui met sa confiance en Lui» Ibn Abbas rapporte qu'un jour où il était en croupe derrière le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il lui dit: «O jeune homme, je vais t'apprendre des mots: *«Observe attentivement les ordres de Dieu Il te protègera et tu Le trouveras à tes côtés. Lorsque tu implores, implore Dieu, et lorsque tu demandes secours, demande-le à Dieu. Sache que si toute la communauté se réunissait pour t'être utile en quoi que ce soit, elle ne te le serait que dans la mesure où Dieu te l'avait prédestiné. Par contre, si elle se réunissait pour te nuire en quoi que ce soit, elle ne pourrait te nuire que dans la mesure où Dieu te l'avait prédestiné. Les plumes sont levées et l'encre sur les registres a séché»* ***(Rapporté par Ahmed et Tirmdzi)***[2].

«Il réalise toujours Ses desseins» en appliquant tout ce qu'Il a décrété à Ses serviteurs. **«Il les réalise à son heure»** ou suivant une autre traduction qui donne le sens exact du texté arabe: Dieu a effectivement fixé pour chaque chose une proportion et un délai déterminés.

وَٱلَّٰٓـِٔي يَئِسۡنَ مِنَ ٱلۡمَحِيضِ مِن نِّسَآئِكُمۡ إِنِ ٱرۡتَبۡتُمۡ فَعِدَّتُهُنَّ ثَلَٰثَةُ أَشۡهُرٖ وَٱلَّٰٓـِٔي
لَمۡ يَحِضۡنَۚ وَأُوْلَٰتُ ٱلۡأَحۡمَالِ أَجَلُهُنَّ أَن يَضَعۡنَ حَمۡلَهُنَّۚ وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يَجۡعَل لَّهُۥ
مِنۡ أَمۡرِهِۦ يُسۡرٗا ﴿٤﴾ ذَٰلِكَ أَمۡرُ ٱللَّهِ أَنزَلَهُۥٓ إِلَيۡكُمۡۚ وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يُكَفِّرۡ عَنۡهُ
سَيِّـَٔاتِهِۦ وَيُعۡظِمۡ لَهُۥٓ أَجۡرًا ﴿٥﴾

---

(1) عن ثوبان قال، قال رسول الله ﷺ: «إن العبد ليحرم الرزق بالذنب يصيبه، ولا يرد القدر إلا الدعاء، ولا يزيد في العمر إلا البر»

(2) عن ابن عباس: أنه ركب خلف رسول الله ﷺ يوماً، فقال له رسول الله ﷺ: «يا غلام إني معلمك كلمات: احفظ الله يحفظك، احفظ الله تجده تجاهك، إذا سألت فاسأل الله، وإذا استعنت فاستعن بالله، واعلم أن الأمة لو اجتمعوا على أن ينفعوك لم ينفعوك إلا بشيء قد كتبه الله لك، ولو اجتمعوا على أن يضروك لم يضروك إلا بشيء قد كتبه الله عليك، رفعت الأقلام وجفت الصحف»

wa-l-lâ''î ya'isna mina-l-maḥîḍi min nisâ''ikum 'ini-rtabtum fa'iddatuhunna ṯalâṯatu 'ashurin wa-l-lâ'i lam yaḥiḍna wa 'ulâtu-l-aḥmâli 'ajaluhunna 'an yaḍa'na ḥamlahumma wa may-yattaqi-L-Lâha yaj'al-l-lahû min 'amrihi yusran (4) ḏâlika 'amru-L-Lahi 'anzalahû '-ilaykum wa may-yattaqi-L-Lâha yukaffir 'anhu sayyi'âtihî wa yu'ẓim lahû 'ajran (5).

Quant aux femmes qui n'ont plus leurs règles ou qui ne les ont pas encore eues, leur retraite est de trois mois. Sachez-le, si vous en doutez. Quant aux femmes enceintes, leur retraite cesse avec l'accouchement. Allah facilite la vie de qui Le craint. (4) Telle est la loi qu'Allah vous envoie. Allah efface les péchés de qui le craint et accroit sa récompense. (5).

La femme dont ses menstrues ont cessé à cause de son âge, et la jeune fille qui n'a pas eu encore ses menstrues, la retraite de l'une et de l'autre est fixée à trois mois, au lieu de trois menstruations fixées pour les autres. (A savoir, qu'en général, la menstruation dure moins qu'un mois). **«Sachez-le, si vous en doutez»**. Deux opinions ont été avancées à ce sujet:

1 - Si vous doutez que le sang que vous voyez provient d'une menstruation ou d'une veine saignante.

2 - Si vous doutez du nombre des menstruations comptez trois mois.

Quant à la circonstance de la révélation, Oubay Ben Ka'b a rapporté: «Je dis au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- : «Des gens à Médine parlaient du verset cité dans la sourate de la vache qui traite de la retraite des femmes et conclurent qu'il reste encore certaines catégories de femmes qui ne sont pas concernées par ce verset: Les jeunes impubères, celles qui atteignent l'âge de la ménopause et les enceintes?» Dieu fit alors cette révélation.

«Quant aux femmes enceintes, leur retraite cesse avec l'accouchement». Dieu décide dans ce verset que la retraite de la femme enceinte se termine avec son accouchement qu'elle soit répudiée ou devenue veuve à la mort de son mari, et les ulémas d'en déduire: Ne serait-ce que le temps où le lait revient aux pies après la traite (voulant dire qu'un très court laps de temps). Quant à Ali et à Ibn

Abbas, comme on a rapporté, ils ont jugé qu'une telle femme passe la période maximale de la retraite en se conformant à ce verset et à celui cité dans l'autre sourate. Abou Salama rapporte: «Un homme vint auprès d'Ibn Abbas- alors qu'Abou Houraira était assis chez lui- et lui dit: «Que dis-tu au sujet d'une femme qui a accouché quarante jours après la mort de son mari. Quel délai de retraite doit-elle observer?» Il lui répondit: «La période maximale». Abou Salama dit à son tour: «-Quant à moi, il faut qu'elle se conforme à ce verset (de cette sourate). Abou Houraira déclara «Je me mets du côté d'Abou Salama». Ibn Abbas envoya alors son domestique Kourayb chez Oum Salama pour demander son avis, elle répondit: «Le mari de Soubay'a Al-Aslamia fut tué alors qu'elle était enceinte, et accoucha quarante jours après la mort du mari. On la demanda au mariage et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- le lui autorisa, et son deuxième époux était Aboul-Sanabel» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***

Le récit, comme l'ont rapporté Boukhari et Mouslim, est le suivant: «Soubay'a» Bent Al-Hareth Al-Aslamia a rapporté qu'elle était la femme de Sa'd Ben Khawla qui a assisté à la bataille de Badr. Il mourut lors du pèlerinage d'Adieu alors qu'elle était enceinte. Après l'accouchement et sa pureté, elle se farda afin de paraitre belle aux yeux de ceux qui aspiraient à ses fiançailles. Abou As-Sanabel entra chez elle et, la trouvant ainsi, lui dit: «Pourquoi es-tu en parfaite toilette? Peut-être aspires-tu de nouveau au mariage? Par Dieu, tu ne pourras pas te marier qu'après l'écoulement de quatre mois et dix jours».

Soubay'a poursuivit: «Lorsqu'il m'a dit cela, je me calfeutrai de mes habits et le soir j'allai trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour m'informer à ce sujet. Il me dit que j'ai déjà purgé ma période d'attente depuis le jour où j'ai enfanté, et il m'accorda le droit de me marier à nouveau si bon me semblera».

«Allah facilite la vie de qui Le craint» en lui accordant une issue et une délivrance de toute gêne. **«Telle est la loi qu'Allah vous envoie»** par l'intermédialre de Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- **«Allah efface les péchés de qui Le craint et accroit sa récompense»** pour le minimum de bonnes actions après sa crainte révérencielle.

أَسْكِنُوهُنَّ مِنْ حَيْثُ سَكَنتُم مِّن وُجْدِكُمْ وَلَا تُضَآرُّوهُنَّ لِتُضَيِّقُوا عَلَيْهِنَّ ۚ وَإِن كُنَّ
أُولَٰتِ حَمْلٍ فَأَنفِقُوا عَلَيْهِنَّ حَتَّىٰ يَضَعْنَ حَمْلَهُنَّ ۚ فَإِنْ أَرْضَعْنَ لَكُمْ فَآتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ ۖ
وَأْتَمِرُوا بَيْنَكُم بِمَعْرُوفٍ ۖ وَإِن تَعَاسَرْتُمْ فَسَتُرْضِعُ لَهُ أُخْرَىٰ ﴿٦﴾ لِيُنفِقْ ذُو سَعَةٍ مِّن
سَعَتِهِ ۖ وَمَن قُدِرَ عَلَيْهِ رِزْقُهُ فَلْيُنفِقْ مِمَّا آتَاهُ اللَّهُ ۚ لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا مَا
آتَاهَا ۚ سَيَجْعَلُ اللَّهُ بَعْدَ عُسْرٍ يُسْرًا ﴿٧﴾

'askinûhunna min ḥaytu sakantum min wujdikum walâ tuḍẫrrûhunna lituḍayyiqû 'alayhinna wa 'in kunna 'ulâti ḥamlin fa 'anfiqû 'alayhinna ḥatta yaḍa'na ḥamlahunna fa 'in 'arḍa'na lakum fa 'âtûhunna '-ujûrahunna wa 'tamirû baynakum bima'rûfin wa 'in ta'asartum fasaturḍi'u lahû 'uḥrâ (6) liyunfiq ḏû sa'atim min sa'atihî wa man qudira 'alayhi rizquhû falyunfiq mimmẫ 'âtâhu-L-Lâhu la yukallifu-L-Lâhu nafsan 'illâ mẫ 'âtâhâ sayaj'alu-L-Lâhu ba'da 'usriy-yusran (7).

Laissez les femmes répudiées dans votre propre demeure et traitez-les **suivant vos ressources. Ne les faites pas souffrir en les logeant trop petitement. Si elles sont enceintes, assurez leur entretien jusqu'à l'accouchement. Si elles allaitent, rétribuez-les. Traitez de toutes ces choses entre vous avec bonté. En cas de désaccord, faites allaiter vos enfants par une autre femme. (6) Le riche entretiendra la femme répudiée selon sa fortune. Le pauvre l'entretiendra dans la limite de ses moyens. Allah n'impose à chacun que des obligations proportionnées à ses ressources. Allah fait succéder le bien-être à la gêne. (7).**

Dieu ordonne à Ses serviteurs que lorsqu'un homme répudie sa femme, il doit lui assurer un demeure jusqu'à l'écoulement de sa période de viduité suivant ses moyens. **«Ne les faites pas souffrir en les logeant trop petitement»** et en les mettant à l'étroit soit dans l'alimentation, soit dans le logement, comme l'a interprété Mouqatel Ben Hayyan, dans le but de la contraindre à se désister d'une partie de ses droits ou à quitter sa demeure. Quant au commentaire de Ath-Thawry, il s'agit de la traiter inconvenablement de sorte que s'il reste encore à la femme deux ou trois jours, le mari pense à la reprendre.

«Si elles sont enceintes, assurez leur entretien jusqu'à l'accouchement».

La majorité des ulémas ont avancé que ce verset concerne la femme répudiée définitivement et qui est enceinte jusqu'au moment de son accouchement, en se basant sur un principe que la reprise est dotée que la femme soit enceinte ou non. D'autres ont répondu qu'il s'agit de toutes les femmes qu'on pourra reprendre en les dotant, mais ce verset parle en paticulider des femmes enceintes qui entrent dans cette catégorie, car la période de la grossesse est, en général, plus longue que celle de viduité. Il fallait donc trouver une règle qui exige de l'homme une dépense d'entretien jusqu'à l'accouchement.

«**Si elles allaitent, rétribuez-les**». C'est à dire que lorsque la femme était répudiée en cas de grossesse, sa période d'attente expire avec l'accouchement et l'homme doit lui payer une certaine pension tant qu'elle allaite l'enfant. Et Dieu ordonne à ce que les deux conjoints se mettent d'accord sur ce point d'une façon convenable et avec bonté sans causer du tort ni à l'un ni à l'autre, tout comme Dieu le montre dans ce verset: «**Il ne faut pas que l'enfant soit une source d'ennuis pour la mère ou pour le père**» [Coran II, 233]. En cas de désaccord et si le père et la mère rencontrent des difficultés, par exemple quand la femme demande une grande somme et l'homme refuse, ou bien si l'homme propose une somme refusée par la femme. Dans ce cas une nourrice pourra allaiter l'enfant, mais à une seule condition que si le salaire de cette nourrice convient à la mère, celle-ci aura le droit d'allaiter son propre fils contre ce salaire et l'homme ne devra pas refuser.

Puis Dieu exhorte les hommes en leur disant: «**Le riche entretiendra la femme répudiée selon sa fortune**» et dépensera de son aisance soit le père, soit un autre qui le représente. Quant au pauvre, il «**l'entretiendra dans la limite de ses moyens**» Car Dieu n'impose quelque chose à une âme que selon ce qu'il lui a accordé. On a rapporté que 'Omar Ben Al-Khattab s'enquérit du mode de la vie que menait Abou Oubayda, on lui fit savoir qu'il ne porte que des vêtements du tissu grossier et ne mange que de la mauvaise nourriture. Omar lui envoya une somme de mille dinars avec son domestique en lui disant: «Vois ce que Abou Oubayda va faire de cette somme, et s'il va porter les vêtements somptueux et manger les mets succulents». En effet Abou Oubayda fit l'un et l'autre. Et Omar de

commenter ce fait: «Il a vraiment mis en exécution les ordres divins: **«Allah n'impose à chacun que des obligations proportionnées à ses ressources».**

«Allah fait succéder le bien-être à la gêne» C'est une promesse de Dieu qui la tient toujours. A ce propos Abou Houraira raconte: «Un homme entra chez sa femme et constata qu'elle n'a rien à préparer comme nourriture. Il sortit vers le désert. Sa femme, à son tour, prépara le moulin à bras, alluma le four et invoqua Dieu: «Grand Dieu, accorde-nous de Tes bienfaits». Puis elle aperceva l'écuelle pleine de grains et le four comblé de pains. L'homme retourna chez lui et, voyant tout cela, demanda à sa femme: «D'ou te provient tout cela?» Elle répondit: «De la part de notre Seigneur». L'homme se rendit chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui raconter cet évènement, il lui répliqua: «Si ta femme n'avait pas arrêté le moulin à bras, celui-ci n'aurait pas cessé de tourner jusqu'au jour de la résurrection» ***(Rapporté par Ahmed)***

وَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ عَتَتْ عَنْ أَمْرِ رَبِّهَا وَرُسُلِهِۦ فَحَاسَبْنَٰهَا حِسَابًا شَدِيدًا وَعَذَّبْنَٰهَا عَذَابًا
نُّكْرًا ﴿٨﴾ فَذَاقَتْ وَبَالَ أَمْرِهَا وَكَانَ عَٰقِبَةُ أَمْرِهَا خُسْرًا ﴿٩﴾ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُمْ عَذَابًا
شَدِيدًا ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ يَٰٓأُو۟لِى ٱلْأَلْبَٰبِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ قَدْ أَنزَلَ ٱللَّهُ إِلَيْكُمْ ذِكْرًا ﴿١٠﴾
رَّسُولًا يَتْلُوا۟ عَلَيْكُمْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ مُبَيِّنَٰتٍ لِّيُخْرِجَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ مِنَ
ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ ۚ وَمَن يُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ وَيَعْمَلْ صَٰلِحًا يُدْخِلْهُ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ۖ قَدْ أَحْسَنَ ٱللَّهُ لَهُۥ رِزْقًا ﴿١١﴾

wa ka'ayyin min qaryatin 'atat 'an 'amri rabbihâ wa rusulihî
faḥâsabnâha hisâban šadîdan wa 'ad̠d̠abnâhâ 'ad̠âban nukran (8) fad̠
âqat wabâla 'amrihâ wa kâna 'aqibatu 'amrihâ ẖusranaa (9) 'a'adda-L-
Lâhu lahum 'ad̠âban šadîdan fat-taqû-L-Lâha yâ 'ûlî-l-'albâbi-l-lad̠îna
'â manû qad 'anzala-L-Lâhu 'ilaykum d̠ikra-r (10) rasûlan yatlû '-
alaykum 'â yâti-L-Lâhi mubayyinâtil-liyuẖrija-l-lad̠îna 'â manû wa
'amilû-ṣ-ṣâliḥâti mina-z-ẓulumati 'ila-n-nûri wa may-yu'mim bi-L-Lâhi
wa ya'mal ṣâliḥan yudẖilhu jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru ẖâlidîna

fîhâ 'abadan qad 'aḥsana-L-Lâhu lahû rizqan (11).

Combien de cités ont méprisé les ordres de leur Seigneur et de ses Envoyés! Nous avons réglé leur compte sévèrement et leur avons infligé un dur châtiment. (8) Elles subirent les tristes conséquences de leur conduite. Elles finirent dans la ruine. (9) Allah leur réserve de cruels châtiments. Craignez Allah, ô vous qui avez de la clairvoyance et qui croyez. Allah vous a avertis. (10) Il a envoyé un Prophète pour vous réciter de clairs versets, pour faire passer les croyants et les hommes de bien des ténèbres à la lumière. Je ferai pénétrer pour l'éternité les croyants et les hommes de bien dans des jardins arrosés d'eau vive. Quelle douce félicité Allah leur fera goûter. (11).

Dieu avertit et menace quiconque enfreint ses lois, traite Ses Prophètes de menteurs et suit un autre chemin qu'Il a tracé, en donnant l'exemple des peuples passés qui ont agi ainsi et subi Ses châtiments. **«Combien de cités ont méprisé les ordres de leur Seigneur et de Ses envoyés»**. A cause de leur rebellion et de leur orgueil, Dieu leur a fait rendre un compte rigoureux et leur a infligé un exécrable châtiment. **«Elles subirent les tristes conséquences de leur conduite. Elles finirent dans la ruine»**. En plus de leur punition en ce monde, un autre châtiment les attend dans l'autre. Que les hommes sensés et perspicaces profitent de cette leçon et suivent le droit chemin, de la vérité.

«Allah vous a avertis. Il a envoyé un Prophète pour vous réciter de clairs versets». Ce Coran révélé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui vous le récite renferme de clairs versets pour vous montrer la bonne direction et pour vous faire sortir des ténèbres de l'incrédulité, et de l'égarement vers la lumière de la vérité. Dieu est certes le Patron des croyants. Il les fera entrer dans des jardins où coulent les ruiseaux et ils y demeureront pour l'éternité. **«Quelle douce félicité Allah leur fera goûter»** Voilà la récompense que Dieu a préparée pour Ses serviteurs fidèles.

ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ سَبْعَ سَمَٰوَٰتٍ وَمِنَ ٱلْأَرْضِ مِثْلَهُنَّ يَتَنَزَّلُ ٱلْأَمْرُ بَيْنَهُنَّ لِتَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ
ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ قَدْ أَحَاطَ بِكُلِّ شَىْءٍ عِلْمًۢا ﴿١٢﴾

'Al-Lâhu-l-ladî halaqa sab'a samâwâtin wa mina-l-'ardi mitlahunna yatanazzalu-l-'amru baynahunna lita'lamû 'anna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîrun wa 'anna-L-lâha qad 'ahâta bikulli šay'in 'ilmâ.

Allah a créé sept cieux et autant de terres. Il fait circuler ses ordres entre les deux pour vous manifester Sa puissance et l'étendue de Sa science. (12).

Dieu parle toujours de Son omnipotence afin que ceci soit un appel aux hommes et une invitation à suivre Ses lois et enseignements contenus dans cette religion parfaite qu'est l'Islam. Nous avons déjà commenté des versets pareils dans plusieurs sourates. On se contente de citer ce hadith rapporté par Ibn Mass'oud pour montrer la magnificence de cet univers, dans lequel le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les sept cieux et ce qu'ils renferment et les sept terres et ce qu'elles contiennent ne sont par rapport au Trône que comme un anneau jeté dans un désert». Et Ibn Abbas, en commentant ce verset: «**Allah a créé sept cieux et autant de terres**» a dit aux hommes: «Si je vous interprète cela vous aurez mécru et votre mécroyance sera de crier au mensonge».



66 - SOURATE DE LA DÉFENSE

12 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate des Appartements

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ لِمَ تُحَرِّمُ مَآ أَحَلَّ ٱللَّهُ لَكَۖ تَبۡتَغِي مَرۡضَاتَ أَزۡوَٰجِكَۚ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٞ
(١) قَدۡ فَرَضَ ٱللَّهُ لَكُمۡ تَحِلَّةَ أَيۡمَٰنِكُمۡۚ وَٱللَّهُ مَوۡلَىٰكُمۡۖ وَهُوَ ٱلۡعَلِيمُ ٱلۡحَكِيمُ (٢) وَإِذۡ
أَسَرَّ ٱلنَّبِيُّ إِلَىٰ بَعۡضِ أَزۡوَٰجِهِۦ حَدِيثٗا فَلَمَّا نَبَّأَتۡ بِهِۦ وَأَظۡهَرَهُ ٱللَّهُ عَلَيۡهِ عَرَّفَ
بَعۡضَهُۥ وَأَعۡرَضَ عَنۢ بَعۡضٖۖ فَلَمَّا نَبَّأَهَا بِهِۦ قَالَتۡ مَنۡ أَنۢبَأَكَ هَٰذَاۖ قَالَ نَبَّأَنِيَ ٱلۡعَلِيمُ
ٱلۡخَبِيرُ (٣) إِن تَتُوبَآ إِلَى ٱللَّهِ فَقَدۡ صَغَتۡ قُلُوبُكُمَاۖ وَإِن تَظَٰهَرَا عَلَيۡهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ
هُوَ مَوۡلَىٰهُ وَجِبۡرِيلُ وَصَٰلِحُ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ وَٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ بَعۡدَ ذَٰلِكَ ظَهِيرٌ (٤) عَسَىٰ
رَبُّهُۥٓ إِن طَلَّقَكُنَّ أَن يُبۡدِلَهُۥٓ أَزۡوَٰجًا خَيۡرٗا مِّنكُنَّ مُسۡلِمَٰتٖ مُّؤۡمِنَٰتٖ قَٰنِتَٰتٖ تَٰٓئِبَٰتٍ
عَٰبِدَٰتٖ سَٰٓئِحَٰتٖ ثَيِّبَٰتٖ وَأَبۡكَارٗا (٥)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ 'ayyuhâ-n-nabiyyu lima tuḥarrimu mâ 'aḥal-la-L-Lâhu laka tabtaġî marḍâta 'azwâjika wa-L-Lâhu Ġafûrur-Raḥîmun (1) qad faraḍa-L-Lâhu

lakum taḥillata 'aymânikum wa-L-Lâ hu Mawlâkum wa huwa-l-'Alîmu-l-Ḥakîmu (2) wa 'iḏ 'asarra-n-nabiyyu 'ilâ ba'ḍi 'azwâjihi ḥadîṯan falammâ nabba'at bihî wa 'aẓharahu-L-Lâhu 'alayhi 'arrafa ba'ḍahu wa 'a'raḍa 'an ba'ḍin falammâ nabba'ahâ bihî qâlat man 'amba'aka haḏâ qâla nabba'aniya-l-'Alîmu-l-Ḫabîru (3) 'in tatûbâ 'ilâ-L-lâhi faqad ṣaġat qulûbukûma wa in taẓaharâ 'alayhi fa'inna-L-Lâha huwa Mawlâhu wa Jibrîlu wa ṣalihu-l-mu'minîna wa-l-malâ'ikatu ba'da ḏâlika ẓahîrun (4) 'asâ rabbuhû 'in tallaqakunna 'an yubdilahû 'azwâjan ḫayram-minkunna muslimâtim-mu'minâtin qânitâtin tâ'ibâtin 'âbidâtin sâ'iḥâtin ṯayyibâtiw-wa-'abkâran (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

O Prophète, pourquoi t'interdis-tu par complaisance pour tes épouses ce qu'Allah te permet. Allah est indulgent et miséricordieux. (1) Allah permet qu'on se délie d'un serment. C'est votre Patron. Il est savant et sage. (2) Le Prophète confia un secret à une de ses épouses, qui le divulgua. Averti par Allah, il lui en fit la remarque à demi-mot. Quand elle se vit découverte, elle s'exclama: «Qui t'a ainsi renseigné?». Il répondit: «Le Docte et l'Instruit». (3) Êtes-vous prêtes au repentir maintenant que vos cœurs sont avertis? Ou êtes-vous plutôt prêtes à vous liguer contre le Prophète? Sachez, en ce cas, qu'il a Allah pour Patron et qu'il a derrière lui l'ange Gabriel, l'élite des croyants et les anges. (4) S'il vous répudie, il se peut que son Seigneur lui donne en échange de meilleures épouses croyantes, fidèles, pieuses, repentantes, praticantes, et ayant suivi le Prophète dans l'exil, vierges ou non. (5).

Les opinions ont divergé quant aux circonstances de la révélation des premiers versets.

- Nassaï rapporte, d'après Anas, que Marie (la Copte) qui était une esclave que le roi de l'Egypte avait envoyée comme présent au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Celui-ci la fréquentait de temps à autre. Ses deux épouses Aicha et Hafsa ne cessèrent de le critiquer qu'à la fin il s'interdit de la fréquenter. Dieu alors lui révéla: **«O Prophète, pourquoi t'interdis-tu par complaisance pour tes épouses ce qu'Allah te permet»** ***(Rapporté par Nassaï).***

- Masrouq a dit que le Messager de Dieu -qu'*Allah le bénisse et le salue- a fait un serment en s'interdisant* des choses licites. Dieu le

blâma et lui ordonna d'expier son serment» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

- Ibn Abbas, a rapporté Ibn Joubayr, disait que lorsqu'on s'interdit des choses licites c'est un fait pareil à un serment qu'on doit expier. Il ajoutait: «**Le Prophète d'Allah est le plus bel exemple qu'il soit pour qui espère en Allah**» [Coran XXXIII, 21] voulant dire par là que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'est interdit de son esclave Marie. Dieu le blâma puis lui ordonna de se libérer de son serment.

Nombre d'ulémas et exégètes ont conclu de ce fait que l'homme qui s'interdit soit de son esclave. (femelle) soit d'une nourriture ou d'une boisson, soit d'une chose licite, doit expier son sement. Parmi eux on compte l'imam Ahmed. Quant à Chafé'i, il a restreint cette expiation à la femme et à l'esclave s'il s'agit de leur cohabitation, mais au cas où il veut par son faire répudier sa femme ou affranchir son esclave, il est tenu absolument de réaliser son serment par la répudiation et l'affranchissement.

- Dans le Sahih de Boukhari (le chapitre de la répudiation) il est cité que 'Aicha a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- aimait le miel et les friandises. Après la prière de l'asr, il avait l'habitude d'entrer chez l'une de ses femmes et s'approchait d'elle. Un jour, entrant chez Hafsa, il demeura chez elle plus que de coutume, et comme j'éprouvai une certaine jalousie, je m'enquis au sujet de sa longue absence, on m'informa qu'une femme avait envoyé à Hafsa un pot de miel de sa tribu, et Hafsa avait donné une gorgée de ce miel au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- . Je songeai à jouer un tour, et je dis à Sawda Bent Zam'a (sa co-épouse): «Il va sûrement s'approcher de toi, et quand il sera tout près, dis-lui: As-tu mangé des «maghafirs»? (une gomme qui s'écoule d'un arbuste appelé «'ourfout» et qui a une mauvaise odeur). Il te répondra: «Non», ajoute alors: «-Quelle est donc cette odeur qui s'exhale de toi?», il te répliquera: «-C'est Hafsa qui m'a donné une gorgée de miel». Tu lui diras: «Les abeilles ont-elles butiné sur l'ourfot?. Moi-même je lui dirai la même chose, et toi Safia (en s'adressant à une autre ce-épouse) tu en feras autant».

Aicha poursuivit: «Sawda me raconta: «Par Dieu, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- arriva près de la porte, je me hâtai de

lui dire ce que vous m'aviez dit autant j'ai peur de toi». Quand il entre chez Sawda, elle lui dit: «O Messager de Dieu, as-tu mangé des maghafirs?». Il lui répondit: «Non». Elle répliqua: «Quelle est donc cette odeur qui s'exhale de toi?» Il lui dit: «Hafsa m'avait donné une gorgée de miel». Sawda répondit: «Les abeilles ont-elles butiné sur l'ourfot?».

Aicha continua son récit: «Quand le Prophète vint chez moi, je lui posai les mêmes questions, et Safia, à son tour, fit la même chose. En retournant chez Hafsa, elle lui dit: «O Messager de Dieu, veux-tu boire du miel?» Il lui répondit: «Je n'en ai nullement besoin». Comme Sawda m'a dit, plus tard: «Nous l'avons privé du miel», je lui répondis: «Tais-toi».

- Dans une autre version, toujours d'après Aicha, il est dit que Zainab Bent Jahch était la femme qui avait donné la gorgée de miel au Messager de Dieu, et que Aicha et Hafsa étaient les épouses qui ont joué le tour. Ce qui confirme cela est que Aicha et Hafsa étaient les deux épouses qui s'aidèrent contre le Prophète et ce récit rapporté par l'imam Ahmed dans lequel Ibn Abbas a raconté:

«Comme j'ai été avide de demander à Omar pour m'informer au sujet des deux épouses du Prophète et concernées par le verset: **«Etes-vous prêtes au repentir maintenant que vos cœurs sont avertis?»**, j'accomplis le pèlerinage avec lui. Chemin faisant, 'Omar prit une route de côté pour satisfaire un besoin et je le suivis en apportant de l'eau pour qu'il fasse ses ablutions ensuite. Je lui dis: «O prince des croyants, quelles étaient les deux femmes concernées par ce verset (précité)?» Il me répondit: «Comme tu es étonnant ô Ibn Abbas!» (Al-Zouhari, un des rapporteurs du hadith a ajouté: «Omar répugnait qu'on lui demande une chose pareille mais quand même il lui répondit) et dit: «Aicha et Hafsa» (A savoir que Hafsa est la fille de 'Omar). Puis Omar poursuivit:

«Nous, les Qoraïchites, étions des hommes qui dominions nos femmes. En arrivant à Médine (après l'Emigraiton) nous trouvions les femmes dominer les hommes. Nos femmes commencèrent alors à imiter les Médinoises en apprenant les moyens de l'autorité. Ma demeure était une maison appartenant à Omayya Ben Zaïd à Al-'Awali

(une région à Médine). Un jour, comme je fus irrité contre ma femme, elle essaya à me tenir tête et je la repoussai. Elle me dit alors: «-Pourquoi ne veux-tu pas que je discute avec toi? Par Dieu, les épouses du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le font, et il arrive qu'une d'elles le fuit du matin jusqu'au soir!» Sur ce, je me rendis chez Hafsa et lui dis: «Est-ce vrai que tu tiens tête au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et tu le fuis du matin jusqu'au soir?» -Oui, répondit-elle. Je m'écriai alors: «Elle sera déçue et perdante chacune d'entre vous qui agit ainsi. L'une d'entre vous croit-elle qu'elle sera à l'abri de la colère de Dieu si le Prophète s'irrite contre elle, et qu'elle ne soit perdante? Non, ne fais pas cela. Si tu as besoin d'une somme d'argent ne la demande pas au Messager de Dieu et viens chez moi pour te la donner. Ne te trompe pas si l'une de tes co-épouses est plus jolie que toi-voulant désigner Aicha-. J'avais un voisin des Ansars (Médinois), et chacun de nous, à tour de rôle, allait chez le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour apprendre les nouvelles révélations et les enseignements pour en informer d'autre.

«Nous parlions que Bani Ghassan s'apprêtaient à nous attaquer. Quand fut le tour de mon voisin, il se rendit le matin pour avoir des nouvelles et le soir vint frapper à ma porte et n'interpella. En sortant pour le voir, il me dit: «Une chose grave est arrivée!» En lui demandant s'il s'agissait de Bani Ghassan, il répondit: «Non c'est une affaire qui est encore plus grave. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a répudié ses femmes» Je m'écriai alors: «Hafsa est déçue et perdue. J'ai imaginé toujours que cela arrivera». Après la prière de l'aube, je me dirigeai vers Hafsa et la trouvai en pleurs. Je lui demandai: «Est-ce vrai que le Messager de Dieu vous a répudiées?» -Je ne sais pas, répondit-elle. Il est seul dans son belvédère.

Je me rendis chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et demandai à son domestique afin qu'il m'autorise à entrer chez lui. Le domestique retourna pour m'informer qu'il a gardé le silence sans m'accorder cette autorisation. J'allai ensuite là où se trouve sa chair et je trouvai une foule d'hommes pleurer. Comme cette scène eut un effet triste dans mon for intérieur, je me dirigeai à nouveau chez le domestique pour obtenir l'autorisation d'entrer. Mais comme pour la première, il revint m'informer que le Messager de Dieu

-qu'Allah le bénisse et le salue- gardait toujours le silence. A ce moment-là je préférai m'éloigner et en le quittant, voilà que le domestique qui m'appela pour retourner car l'autorisation me fut accordée.

J'entrai chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et le saluai. Il s'était accoudé sur une natte qui a laissé des traces sur son flanc. Je lui demandai: «As-tu répudié tes femmes ô Messager de Dieu?» Il leva la tête et me répondit: «Non». Je m'écriai alors: «Dieu est grand! Ah! si tu nous voyais ô Messager de Dieu, nous les Qoraïchites, comment on dominait les femmes, mais à notre arrivée à Médine, nous trouvâmes que les femmes ont une autorité sur les hommes et par la suite nos femmes, en apprenant à les imiter, s'enhardissent jusqu'à nous tenir tête. (Afin d'éviter de rapporter les mêmes paroles de 'Omar) il lui raconta ce qu'en fut avec sa femme puis avec sa fille Hafsa: Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sourit en entendant les propos de 'Omar. Puis Omar lui dit: «O Messager de Dieu, puis-je être familier avec toi?».

- Certes oui, répondit-il. Je m'assis, poursuivit Omar, et je fis le tour de la chambre de mes yeux. Je ne vis aucune chose qui pouvait attirer mon attention (car il n'y avait rien). Je lui dis: «O Messager de Dieu, invoque Dieu afin qu'Il fasse largesses à ta communauté, car Il l'a fait pour les Perses et les Romains qui ne L'adorent pas». Il s'assit à ce moment-là et me répondit: «En doutes-tu ô Ibn Al-Khattab? Ce sont des gens auxquels Dieu a hâté les choses excellentes en ce monde» Je rétorquai: «Implore pour moi le pardon de Dieu ô Messager de Dieu». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fait un serment de n'avoir aucun rapport avec ses épouses tout un mois à cause de leur mauvais comportement vis-à-vis de lui, jusqu'à ce que Dieu le blâmât».

Anas rapporte que Omar a dit: «Remarquant que les épouses du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, portées par leur jalousie, se sont alliées contre lui, je leur dis: «S'il vous répudie, il se peut que son Seigneur lui donne en échange de meilleures épouses que vous». Dieu fit alors descendre un verset tel que je leur ai dit». Nous avons montré auparavant que trois souhaits formulés par Omar ont coincidé

avec des ordres divins: Le premier concernant le voile des femmes du Prophète; le deuxième concernant les prisonniers de Badr; et le troisième de prendre la station d'Ibrahim comme lieu de prière.

«... des épouses croyantes, fidèles, pieuses, repentantes, praticantes» le sens est très clair. Quant au terme «ســائـحـات» on lui a donné deux interprétations: Qui jeûnent, d'après Ibn Abbas, Ikrima et Moujahed, ou: ayant suivi le Prophète dans l'exii (émigrantes de La Mecque à Médine). **«vierges ou non»**. On dit que ce verset comporte une promesse de Dieu qui consiste à donner comme épouse (dans l'au-delà) Asia la femme de Pharaon (qui avait cru en Moïse) et comme vierge Marie la fille de 'Imran (Rapporté par Tabrani). A ce propos Al-Hafedh Ben Asaker rapporte que Ibn Omr a dit: «Gabriel vint trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, alors que sa femme Khadija passait auprès de lui. Gabriel dit au Prophète: «Dis à Khadija que Dieu la salue, et Il lui annoncera la bonne nouvelle qu'elle aura au Paradis une maison en perles loin de toute peine et de tout bruit. Une maison formée d'une seule perle creuse entre celle de Marie la fille de 'Imran et celle de Asia la fille de Mouzahem».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ قُوٓا۟ أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ وَٱلْحِجَارَةُ عَلَيْهَا
مَلَٰٓئِكَةٌ غِلَاظٌ شِدَادٌ لَّا يَعْصُونَ ٱللَّهَ مَآ أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ﴿٦﴾
يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَا تَعْتَذِرُوا۟ ٱلْيَوْمَ إِنَّمَا تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٧﴾ يَٰٓأَيُّهَا
ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ تُوبُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ تَوْبَةً نَّصُوحًا عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يُكَفِّرَ عَنكُمْ
سَيِّـَٔاتِكُمْ وَيُدْخِلَكُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ يَوْمَ لَا يُخْزِى ٱللَّهُ
ٱلنَّبِىَّ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ نُورُهُمْ يَسْعَىٰ بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَبِأَيْمَٰنِهِمْ يَقُولُونَ رَبَّنَآ
أَتْمِمْ لَنَا نُورَنَا وَٱغْفِرْ لَنَآ إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٨﴾

ya̋ 'ayyuhâ-l-lad̲îna 'â'manû qû 'anfusakum wa 'ahlikum nâran waquduhâ-n-nâsu wa-l-ḥijâratu 'alayhâ malâ'ikatun ġilâẓun šidâdu-l-lâ ya'ṣuna-L-Lâha mâ 'amarahum wa yaf'alûna mâ yu'marûn (6) yâ 'ayyuhâ-l-ladîna kafarû la ta'tad̲irû-l-yawma 'innamâ tujzawna mâ

kuntum ta'malûna (7) yâ 'ayyuha-l-ladîna 'âmanû tûbû 'ila-L-Lâhi tawbatan naṣuḥan 'asâ rabbukum 'ay yukaffira 'ankum sayyi'âtikum wa yudhilakum jannâtin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru yawma lâ yuhzi-L-Lâhu-n-nabiyya wa-l-ladîna 'âmanû ma 'ahû nûruhum yas'â bayna 'aydîhim wa bi 'aymânihim yaqûlûna rabbanâ 'atmim lanâ nûranâ wagfir lanâ '-innaka 'ala kulli šay'in qadîrun (8).

O croyants, évitez pour vous et les vôtres le feu qui dévorera hommes et pierres. La garde en est assurée par des anges inflexibles et vigoureux qui ne désobéissent jamais à Allah et exécutent strictement ses ordres. (6) O infidèles, n'invoquez pas d'excuses aujourd'hui. Vous serez rétribués suivant vos œuvres. (7) O croyants, repentez-vous à Allah en toute sincérité. Peut-être, un jour, votre Seigneur, effacera-t-Il vos fautes et vous fera-t-Il entrer dans des jardins arrosés d'eau vive? Ce jour-là, non seulement Il n'humiliera pas le Prophète et les croyants mais encore leurs lumière brillera devant eux et sur leur droite. Ils diront: «O notre Maître, fais briller d'un plus pur éclat notre lumière, pardonne-nous. Tu es tout-puissant. (8).

Plusieurs interprétations ont été données à cette partie du verset: **«Evitez pour vous et les vôtres le feu»:**

- Ali -que Dieu l'agrée a dit: «Eduquez-les et enseignez-les (leur religion).

- D'après Ibn Abbas: «œuvrez en obéissant à Dieu, abstenez-vous de ce qu'Il a interdit et ordonnez aux vôtres de mentionner toujours Dieu et Il vous sauvera du Feu.

- Selon Moujahed: Craignez Dieu et recommandez aux vôtres de Le craindre.

- Le commentaire de Qatada est le suivant: «Ordonne-leur d'obéir à Dieu et dénfendez-les de Lui désobéir. Tu les observes en obtempérant aux ordres de Dieu et tu les aides à les observer. Chaque fois qu'ils commettent une désobéissance à Dieu, tu dois les interdire et tu les réprimandes.

- Ad-Dahak a dit: «Tout musulman doit enseigner les siens s'agit-il de sa famille, ses esclaves et ses servantes, les obligations envers Dieu et les interdire à enfreindre Ses lois. Dans le même sens, il est

dit dans un hadith: «Ordonnez à vos enfants de faire la prière quand ils atteignent sept ans et corrigez-les s'ils la négligent à l'âge de dix». Et certains ulémas d'ajouter: «Ainsi le jeûne afin que l'enfant s'acquitte de toutes les obligations à l'âge de puberté».

«... le feu qui dévorera hommes et pierres» Car le feu de la Géhenne sera alimenté par les cadavres des hommes, les statues et les idoles qu'ils adoraient. **«La garde en est assurée par des anges inflexibles et vigoureux»** dont le caractère est tellement dur, on ne trouve dans leurs cœurs aucune clémence ou compassion, gigantesques dont leur aspect extérieur est méprisable et redoutable. Il est dit dans un hadith rapporté par Ikrima: «Les premiers damnés de l'Enfer trouveront à sa porte quatre cent mille anges aux visages noirs et austères, Dieu a ôté de leurs cœurs tout grain de misércorde. Si un oiseau volait d'une épaule de l'un d'entre eux, il mettrait deux mois pour atteindre l'autre Puis ces damnés rencontreront les dix-neuf anges dont la largeur de la poitrine de l'un d'eux est équivalente à une distance de soixante-dix ans de marche. Ils seront préciptés dans l'abîme dont la profondeur équivaut à cent ans de marche. A chaque porte de l'Enfer de tels anges seront présents» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).*** Ces anges ne désobéissent pas à l'ordre de Dieu et font tout ce qu'on leur ordonne plutôt ils s'accourent pour l'exécuter.

«O infidèles, n'invoquez pas d'excuses aujourd'hui. Vous serez rétribués suivant vos œuvres». Aucune excuse ne sera agréée ce jour-là, le jour du jugement dernier. Chacun d'entre vous recevra la rétribution en fonction de ses œuvres. **«O croyants, repentez-vous à Allah en toute sincérité».** Revenez à Dieu avec un repentir sincère et ferme qui pourra effacer vos mauvaises actions et vous empêcher de retomber dans les mêmes péchés, puis, comme ont précisé les ulémas, vous regrettez tout ce que vous aurez commis comme mauvaises actions et vous vous engagez à n'y plus revenir.

Oubay Ben Ka'b a dit: «On nous a raconté des choses qui auront lieu à l'approche de l'Heure Suprême, tels que: Des hommes qui feront l'amour avec leurs femmes ou leurs esclaves par leurs parties anales que Dieu et Son Messager ont prohibé, l'homosexualité, le lesbianisme. Ceux qui font tout cela, leurs prières ne seront acceptées que lorsqu'ils cesseront telles turpitudes et reviendront à Dieu avec un repentir

sincère». On demanda à Oubay: «Quel est ce repentir sincère?» Il répondit: «J'ai posé la même question au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qui répondit: «C'est la repentance de tout acte infâme commis en excès, puis tu implores le pardon de Dieu en t'engageant à ne plus y revenir» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Il est dit dans un hadith authentique: «L'Islam abroge toutes les autres religions et le repentir efface tous les péchés commis». L'une des conditions du repentir sincère stipule la cesse de toute persévérance dans ce péché jusqu'à la mort. Cette intention, mise en exécution, pourrait effacer les péchés passés de sorte que si l'homme récidive, le nouveau péché ne serait pas compté avec les autres effacés par le repentir comme le montre le hadith précédent. Car il est dit aussi dans un hadith authentique: «Quiconque se conforme aux lois religieuses après sa conversion, on ne lui demandera pas compte de ce qu'il avait fait du temps de l'ignorance (Jahilia). Mais quiconque agit autrement, il sera demandé compte des péchés commis avant et après son islamisme». Si cela provenait de l'islamisme qui est plus exigé que le repentir, ce dernier le serait certes par déduction. Et c'est Dieu qui est le plus savant.

«Peut-être, un jour votre Seigneur effacera-t-Il vos fautes et vous fera-t-Il entrer dans des jardins arrosés d'eau vive?» Ce jour-là, Dieu ne couvrira de honte ni le Prophète, ni ceux qui auront cru. Leur lumière évoluera alors devant eux et à leur droite. Ils diront: «Notre Seigneur, parachève pour nous notre lumière, pardonne-nous. Tu es capable de toute chose». Car, ce jour-là, comme ont avancé Moujahed et Ad-Dahak, les croyants, en voyant la lumière des incrédules s'éteindre, formuleront de telle prière.

L'imam Ahmed, rapporte d'après Yahia Ben Ghassan, qu'un homme de Bani Kinana a raconté: «L'an de la prise de La Mecque, je fis la prière derrière le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'entendis dire: «Grand Dieu, ne m'humilie pas au jour de la résurrection». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le jour de la résurrection, je serai le premier parmi les hommes qui aura la permission de me prosterner, le premier à lever la tête, je regarderai devant moi et reconnaitrai ma communauté parmi les

autres, ainsi quand je regarderai à ma droite et à ma gauche». Un homme lui demanda: «Comment la reconnaitras-tu ô Messager de Dieu?». Il lui répondit».: «Grâce aux marques brillantes dues aux ablutions, et nul parmi les autres communauté n'aura une chose pareille. Je reconnaitrai également les hommes de ma communauté qui tiendront leurs livres de la main droite, qui auront des traces sur leurs fronts grâce à leurs porsternations et dont leur lumière courra devant eux» ***(Rapporté par Al-Mirwazi).***

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ جَٰهِدِ ٱلْكُفَّارَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ وَٱغْلُظْ عَلَيْهِمْ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ
وَبِئْسَ ٱلْمَصِيرُ (9) ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا لِّلَّذِينَ كَفَرُوا ٱمْرَأَتَ نُوحٍ وَٱمْرَأَتَ
لُوطٍ كَانَتَا تَحْتَ عَبْدَيْنِ مِنْ عِبَادِنَا صَٰلِحَيْنِ فَخَانَتَاهُمَا فَلَمْ يُغْنِيَا عَنْهُمَا مِنَ
ٱللَّهِ شَيْـًٔا وَقِيلَ ٱدْخُلَا ٱلنَّارَ مَعَ ٱلدَّٰخِلِينَ (10)

yâ 'ayyuhâ-n-nabiyyu jâhidi-l-kuffâra wal munâfiqîna wa-ğluẓ 'alayhim wa ma' wâhum jahannamu wa bi'sa-l-masîru (9) ḍaraba-L-Lâhu maṯala-l-li-l-laḏîna kafarû-m-ra'ata Nûḥin wa-m-ra'ata Lûṭin kânatâ taḥta '-abdayni min 'ibâdinâ ṣâliḥayni faḫânatâhumâ falam yuğniyâ 'anhumâ min-L-Lâhi šay'an wa qîla-d-ḫulâ-n-nâra ma'a-d-dâḫilna (10).

O Prophète, combats les infidèles et les hypocrites, sois sévère pour eux. Leur demeure sera la Géhenne. Triste fin!. (9) Allah propose en exemple aux infidèles la femme de Noé et celle de Loth. Elles étaient unies à deux de nos serviteurs vertueux. Elles les trompèrent. Cette union ne les sauva pas aux yeux d'Allah. Une voix leur dit: «Entrez dans le Géhenne avec les autres». (10).

Dieu ordonne à Son Prophète de combattre les incrédules et les hypocrites, les premiers par la force des armes, et les autres en appliquant les peines prescrites, en ce monde, car leur refuge dans l'autre sera la Géhenne.

«Allah propose en exemple aux infidèles» qui fréquentent les musulmans et vivent entre eux, que cette vie commune ne leur servira à rien si la foi ne serait ancrée dans leurs cœurs. Puis Il parle des deux êtres infidèles: **«La femme de Noé et celle de Loth. Elles étaient**

unies à deux de nos serviteurs vertueux» deux Prophètes qui leur participaient la vie conjugale nuit et jour en mangeant, buvant et dormant ensemble, étant unis par le mariage. **«Elles les trompèrent»** en mécroyant à eux et à leurs messages. Cette union n'a été pour elles d'aucune utilité et n'a pu repousser d'elles le châtiment céleste. On a dit à ces deux femmes-là: «Entrez au Feu avec les autres impies». Cette tromperie n'était pas due à une perversité comme l'adultère par exemple car, en général, les femmes des Prophètes en étaient exemptes. La première, la femme de Noé, accusait son mari de folie, et la deuxième informait les hommes chaque fois que son mari recevait des hôtes.

وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا لِّلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱمْرَأَتَ فِرْعَوْنَ إِذْ قَالَتْ رَبِّ ٱبْنِ لِى عِندَكَ
بَيْتًا فِى ٱلْجَنَّةِ وَنَجِّنِى مِن فِرْعَوْنَ وَعَمَلِهِۦ وَنَجِّنِى مِنَ ٱلْقَوْمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١١﴾
وَمَرْيَمَ ٱبْنَتَ عِمْرَٰنَ ٱلَّتِىٓ أَحْصَنَتْ فَرْجَهَا فَنَفَخْنَا فِيهِ مِن رُّوحِنَا وَصَدَّقَتْ
بِكَلِمَٰتِ رَبِّهَا وَكُتُبِهِۦ وَكَانَتْ مِنَ ٱلْقَٰنِتِينَ ﴿١٢﴾

wa ḍaraba-L-Lâhu maṯala-l-lil-laḏîna 'â manû-m-ra'ata Fir'awna 'iḏ qâlat rabbi-b-ni-lî 'indaka baytan fî-l-jannati wa najjini min Fir'awna wa 'amalihi wa najjinî mina-l-qawmi-ẓ-ẓâlimîna (11) wa Maryama bnata 'Imrâna-l-latî'aḥṣanat farjahâ fanafaḫnâ fîhi mir-rûḥina wa ṣaddaqat bikalimâti rabbihâ wa kutubihî wa kânat mina-l-qânitîn (12).

Allah propose en exemple aux fidèles la femme de Pharaon. Elle disait: «Seigneur, réserve-moi une place au Paradis. Protège-moi contre Pharaon et ses manœuvres. Délivre-moi des méchants». (11) Il propose aussi en exemple Marie, fille de 'Imran, qui vécut chaste. Nous lui insufflâmes une parcelle de notre vie. Elle crut aux paroles de son Seigneur et à Son Livre. Elle fut vertueuse. (12).

Par contre, Dieu propose en exemple aux croyants des personnes vertueuses qui vécurent parmi les incrédules, ayant besoin d'eux, et dont leur société ne leur a nui en rien. Pharaon était un souverain despote et orgueilleux. Sa femme Asia ne l'approuvait pas souvent dans son agissement. Une fois soumise à Dieu, l'impiété de son mari

ne lui a causé aucun préjudice. Dieu donne cet exemple afin que les hommes sachent qu'il les juge en toute équité sans prendre l'un d'entre eux à cause d'un péché commis par un autre. A ce propos, Ibn Jarir rapporte d'après Salman que Pharaon torturait sa femme en l'exposant au soleil. En la quittant les anges venaient la protéger de leurs ailes, et elle voyait sa demeure au Paradis. Elle implorait Dieu par ces mots: **«Seigneur, réserve-moi une place au Paradis»** Elle a choisi le voisin avant la demeure, comme ont avancé les ulémas: **«Protège-moi contre Pharaon et ses manœuvres»** Car je désavoue sa tyrannie et ses méfaits. **«Délivre-moi des méchants»**. Telle est Asia Bent Mouzahem dont son mari Pharaon attachait ses pieds et ses mains aux pals pour la torturer alors qu'elle endurait patiemment tout cela. En voyant sa demeure au Paradis, elle sourit. Son mari s'écria alors en s'adressant à ses sujets: «Ne vous étonnez-vous pas de sa folie? Nous la torturons et elle rit?». Dieu recueillit son âme au Paradis.

«Il propose aussi en exemple Marie, fille de 'Imran, qui vécut chaste» en gardant sa virgnité. **«Nous lui insufflâmes une parcelle de notre vie»** en lui envoyant l'ange Gabriel qui se présenta devant elle sous une forme humaine et Dieu lui ordonna de souffler dans l'encolure de sa robe. Ce souffle atteignit directement son utérus et tomba aussitôt enceinte. **«Elle crut aux paroles de son Seigneur, et à son Livre»** c'est à dire en Ses lois et Sa prédestination.

Abou Moussa Al-Ach'ari rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Parmi les hommes il y avait plusieurs qui ont été idéaux, mais parmi les femmes il n'y avait que trois: Asia la femme de Pharaon, Marie la fille de 'Imran et Khadija Bent Khouwailid. La supériorité de 'Aicha sur les autres femmes est comme celle du «tharid» sur tous les autres mets:»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. (Ce tharid est un mets composé de pain trempé dans la soupe de la viande).

---

(1) في الصحيحين، عن أبي موسى الأشعري، عن النبي ﷺ قال: «كمل من الرجال كثير ولم يكمل من النساء إلا آسية امرأة فرعون، ومريم ابنة عمران، وخديجة بنت خويلد، وإن فضل عائشة على النساء كفضل الثريد على سائر الطعام»



67 - SOURATE DU POUVOIR

(ou: DE LA ROYAUTÉ)

30 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de Sinaï

De plusieurs hadiths parlant des mérites de cette sourate, nous nous contentons de citer ces deux:

1 - Anas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dans le Coran il y a une sourate qui a plaidé pour son récitateur jusqu'à ce qu'on le fasse entrer au Paradis. Elle est celle-ci **«Gloire à Celui qui détient le Pouvoir et qui est tout-puissant»** ***(Rapporté par Tabarani et Al-Hafedh Al-Maqdisi).***

2 - Ibn Abbas raconte: «Un des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dressé sa tente dans un lieu où se trouvait une tombe sans qu'il le sache. Il entendit quelqu'un réciter cette sourate tout entière. Il vint dire au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Messager de Dieu, j'ai dressé ma tente dans un endroit dont j'ignorais qu'il est un sépultre et j'entendis quèlqu'un réciter cette sourate». Il lui répondit: «Elle est la sourate qui défendra (quiconque la retient et la récite) et c'est elle qui le sauvera du tourment de la tombe».

Dans une version d'Ibn Abbas on trouve cet ajout: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «J'ai tant aimé que chacun de ma communauté la retienne par cœur»

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

تَبَٰرَكَ ٱلَّذِى بِيَدِهِ ٱلْمُلْكُ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١﴾ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلْمَوْتَ
وَٱلْحَيَوٰةَ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا وَهُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْغَفُورُ ﴿٢﴾ ٱلَّذِى خَلَقَ سَبْعَ
سَمَٰوَٰتٍ طِبَاقًا مَّا تَرَىٰ فِى خَلْقِ ٱلرَّحْمَٰنِ مِن تَفَٰوُتٍ فَٱرْجِعِ ٱلْبَصَرَ هَلْ تَرَىٰ مِن
فُطُورٍ ﴿٣﴾ ثُمَّ ٱرْجِعِ ٱلْبَصَرَ كَرَّتَيْنِ يَنقَلِبْ إِلَيْكَ ٱلْبَصَرُ خَاسِئًا وَهُوَ حَسِيرٌ ﴿٤﴾
وَلَقَدْ زَيَّنَّا ٱلسَّمَآءَ ٱلدُّنْيَا بِمَصَٰبِيحَ وَجَعَلْنَٰهَا رُجُومًا لِّلشَّيَٰطِينِ وَأَعْتَدْنَا لَهُمْ عَذَابَ
ٱلسَّعِيرِ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

tabâraka-l-lad̲î biyadihi-l-mulku wa huwa 'alâ kulli šay'in qadîrun-i (1) - l-lad̲î ḫalaqa-l-mawta wa-l-ḥayâta liyabluwakum 'ayyukum 'aḥsanu 'amalw-wa-huw-l-'Azîzu-l-Ġafûru (2) l-lad̲î ḫalaqa sab'a samâwâtin ṭibâqam-mâ tarâ fî ḫalqi-r-Raḥmani min tafâwuti farji'i-l-baṣara hal tarâ min fuṭûrin (3) ṯumma-r-ji'i-l-baṣara karratayni yanqalib 'ilayka-l-baṣaru ḫâsi'an wa huwa ḥasîrun (4) walaqad zayyanna-s-samâ'a-d-dunyâ bi maṣâbiḥa wa ja'alnâhâ rujûma-l-li-šayâṭîni wa 'a'tadnâ lahum 'ad̲âba-s-sa'îri (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Gloire à Celui qui détient le Pouvoir et qui est tout-Puissant, (1) à celui qui créa la mort et la vie pour distinguer ceux d'entre vous qui se conduiront le mieux. Il est le Fort et le Bon. (2) A celui qui créa sept cieux superposés. Aucun défaut n'est apparent dans l'œuvre du Miséricordieux. Lève tes yeux. Aperçois-tu la moindre lacune?. (3) Lève-les encore par deux fois. D'eux-mêmes, ils retomberont déçus et fatigués. (4) Nous avons orné de constellations le ciel qui enveloppe la terre. Nous les lançons comme des projectiles contre les démons auxquels nous réservons le supplice du feu. (5).

Dieu glorifie Sa propre personne: Béni soit celui qui tient le royaume dans Sa main, qui en dispose à Sa guise, dont nul ne peut

s'opposer à Ses décrets, qui interrogera tous les hommes sans être interrogé étant le Dominateur Suprême et équitable. Il est puissant sur toute chose.

«A celui qui créa la mort et la vie» en commençant par créer l'homme du néant. Il mettra les hommes à l'épreuve pour savoir qui, parmi eux, agira le mieux et se conduira le mieux. Qatada rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: «Dieu humilie les fils d'Adam par la mort, fait de ce monde leur demeure pour un laps de temps puis un lieu de périssement. Il a fait de l'au-delà une demeure de rétribution et un séjour éternel» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***. Dieu a précisé le genre de la conduite, ou plutôt le genre des œuvres qui seront estimées selon leur qualité et non selon leur quantité. Il est le Tout-Puissant capable de toute chose et l'Absoluteur qui pardonne les péchés à quiconque revient vers Lui repentant.

«A celui qui créa sept cieux superposés» Un ciel au-dessus d'un autre. **«Aucun défaut n'est apparent dans l'œuvre du Miséricordieux»** ni contraste, ni faille, ni fissure. **«Lève tes yeux. Aperçois-tu la moindre lacune?»** et ceci pour confirmer l'impeccabilité de la création de Dieu. **«Lève-les encore par deux fois. D'enx-mêmes, ils retomberont déçus et fatigués»**. Car ils ne voient aucun défaut, c'est pourquoi la vue reviendra lasse et épuisée.

Puis pour montrer la perfection de Sa création, Dieu dit: **«Nous avons orné de constallations le ciel qui enveloppe la terre»** ainsi que des luminaires, d'astres et de planètes. **«Nous les lançons comme des projectiles contre les démons»**. Ces projectiles, il n'est pas nécessaire qu'ils soient eux-mêmes les constellations mais des corps célestes de la même nature, car on ne s'en sert pas pour lapider les démons de ces étoiles, plutôt d'autres créés à ces fins. A ces démons **«nous réservons le supplice du feu»** Qatada a dit: «Ces constellations sont de trois catégories: La première comme ornement du ciel, la deuxième comme projectile contre les démons et la troisième comme point de repère. Quiconque les considère autrement aura commis une faute, perdu une part de sa science et débattu un sujet dont il n'a pas connaissance».

وَلِلَّذِينَ كَفَرُوا بِرَبِّهِمْ عَذَابُ جَهَنَّمَ وَبِئْسَ الْمَصِيرُ ﴿٦﴾ إِذَا أُلْقُوا فِيهَا سَمِعُوا لَهَا
شَهِيقًا وَهِيَ تَفُورُ ﴿٧﴾ تَكَادُ تَمَيَّزُ مِنَ الْغَيْظِ كُلَّمَا أُلْقِيَ فِيهَا فَوْجٌ سَأَلَهُمْ خَزَنَتُهَا
أَلَمْ يَأْتِكُمْ نَذِيرٌ ﴿٨﴾ قَالُوا بَلَىٰ قَدْ جَاءَنَا نَذِيرٌ فَكَذَّبْنَا وَقُلْنَا مَا نَزَّلَ اللَّهُ مِنْ شَيْءٍ
إِنْ أَنْتُمْ إِلَّا فِي ضَلَالٍ كَبِيرٍ ﴿٩﴾ وَقَالُوا لَوْ كُنَّا نَسْمَعُ أَوْ نَعْقِلُ مَا كُنَّا فِي
أَصْحَابِ السَّعِيرِ ﴿١٠﴾ فَاعْتَرَفُوا بِذَنْبِهِمْ فَسُحْقًا لِأَصْحَابِ السَّعِيرِ ﴿١١﴾

wa lil-laḏîna kafarû bi rabbihim 'aḏâbu jahannama wa bi'sa-l-maṣîru (6)
'iḏâ 'ulqû fîhâ sami'û lahâ šahîqan wa hiya tafûru (7) takâdu tamayyazu
mina-l-ġayẓi kullamâ 'ulqiya fîhâ fawjun sa'alahum ḫazanatuhâ 'alam
ya'tikum naḏîrun (8) qâlû balâ qad jâ'ana naḏîrun fakaḏḏabnâ wa
qulnâ mâ nazzala-L-Lâhu min šay'in 'in 'antum 'illâ fî ḍalâlin kabîrin (9)
wa qâlû law kunna nasma'u 'aw na'qilu mâ kunnâ fî 'aṣḥâbi-s-sa'îri (10)
fa'tarafû biḏambihim fasuḥqa-l-li 'aṣḥâbi-sa'îri (11).

Ceux qui nient leur Seigneur subiront le supplice de l'enfer. Quelle triste fin. (6) Une fois qu'ils y seront, ils entendront les sanglots des damnés et le sifflement des flammes. (7) Pour peu, il éclaterait de fureur. Chaque fois qu'un nouvelle fournée de damnés y pénètre, les gardiens les interrogent: «N'avez-vous pas été avertis?». (8) Ils répondront: «Oui, nous avons eu un Prophète, mais nous l'avons traité d'imposteur». Allah n'a rien révélé lui avons-nous dit». Vous êtes dans une erreur profonde». (9) Ils diront alors: «Si nous avions écouté et nous avions été raisonnables, nous ne serions pas parmi les damnés». (10) Ils s'avoueront coupables. Malheur aux damnés. (11).

Certes, le châtiment de la Géhenne est réservée à ceux qui n'ont pas cru en leur Seigneur. Quelle affreuse destinée que la leur. Quand ils y sont jetés, ils entendent des sanglots tandis que la Géhenne bouillonne. **«Pour peu, il éclaterait de fureur»** Une expression qui signifie que peu s'en faut que les parties de la Géhenne ne se séparent les unes des autres à cause de sa rage. **«Chaque fois qu'une nouvelle fournée de damnés y pénètre, les gardiens les interrogent: «N'avez-vous pas été avertis?» Ils répondront: «Oui, nous avons eu un Prophète, mais nous l'avons traité d'imposteur». «Allah n'a rien révélé, lui avons-nous dit». Vous**

êtes dans une erreur profonde». Dieu rappelle aux hommes sa justice idéale qu'Il applique et qu'Il ne châtie personne sans le juger, sans produire les arguments contre lui après lui avoir envoyé un Prophète pour l'avertir, comme il a dit ailleurs en confirmation: «**Nous ne sévissons pas sans que nous ayons envoyé un Prophète**» [Coran XVII,15].Alors ils ne blâmeront qu'eux mêmes et regretteront leur incrédulité et leur rebellion, mais leurs regrets ne leur serviront à rien car ce sera trop tard. Ils avoueront aussi que s'ils étaient raisonnables, s'ils avaient entendu les vertissements des Prophètes et les avaient compris, ils ne seraient pas du nombre des damnés du Brasier. Il est dit dans un hadith: «Nul n'entrera à l'Enfer sans qu'il ne soit convaincu que cet Enfer est son séjour qu'il mérite».

إِنَّ ٱلَّذِينَ يَخۡشَوۡنَ رَبَّهُم بِٱلۡغَيۡبِ لَهُم مَّغۡفِرَةٞ وَأَجۡرٞ كَبِيرٞ ﴿١٢﴾ وَأَسِرُّواْ قَوۡلَكُمۡ
أَوِ ٱجۡهَرُواْ بِهِۦٓۖ إِنَّهُۥ عَلِيمُۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿١٣﴾ أَلَا يَعۡلَمُ مَنۡ خَلَقَ وَهُوَ ٱللَّطِيفُ
ٱلۡخَبِيرُ ﴿١٤﴾ هُوَ ٱلَّذِي جَعَلَ لَكُمُ ٱلۡأَرۡضَ ذَلُولٗا فَٱمۡشُواْ فِي مَنَاكِبِهَا وَكُلُواْ مِن
رِّزۡقِهِۦۖ وَإِلَيۡهِ ٱلنُّشُورُ ﴿١٥﴾

'inna-l-ladîna yahšawna rabbahum bil-ġaybi lahum maġfiratun wa 'ajrun kabîrun (12) wa 'asirrû qawlakum 'awi-jharû bihî 'innahû 'Alîmun bidâti-ṣ-ṣudûri (13) 'alâ ya'lamu man halaqa wa huwa-l-Latîfu-l-habîr (14) huwa-l-ladî ja'ala lakumu-l-l'arda dalûlan famšu fî manâkibihâ wa kulû min rizqihi wa 'ilayhi-n-nušûru (15).

Ceux qui craignent leur Seigneur en secret obtiendront le pardon de leurs péchés et une magnifique récompense. (12) Peu importe que vous cachiez ou divulguiez vos pensées. Allah sait ce que renferment vos cœurs. (13) Allah ignorerait-Il ce qu'Il a Lui-même créé? Il est le Subtil et le Docte. (14) C'est Lui qui vous a rendu la terre habitable. Circulez-y librement. Nourrissez-vous de ses productions. C'est à Lui que vous ferez retour. (15).

Quiconque aura craint Dieu, redouté de comparaître devant lui, se sera abstenu des interdictions, se sera acquitté de ses obligations de sorte que nul ne le voie sinon Dieu seul, celui-là obtiendra le pardon

de Dieu et une belle récompense qui lui seront une absolution de ses péchés. Parmi ceux que Dieu les protègera de Son ombre au jour où il n'y aura d'autre ombre que La sienne, comme il est cité dans un hadiht authentique, un homme qu'une femme qui jouit d'une grande fortune et d'une beauté remarquable l'a convié à fomiquer avec elle et qui refuse en disant: «Je crains Dieu»; et un homme qui fait l'aumône en cachette de sorte que sa main droite ignore ce qu'avait dépensé sa main gauche (ou vice versa)» (Une partie d'un hadith rapporté Par Boukhari et Mouslim). Car **«Allah sait ce que renferment vos cœurs»**. Que les hommes tiennent des paroles secrètes ou qu'ils les divulguent, qu'ils fassent des actes en secret ou en public, Dieu les connait parfaitement. **«Allah ignorerait-Il ce qu'Il a Lui-même créé?»**. Il est le Subtil et le parfaitement informé.

Puis Dieu rappelle aux hommes Ses multiples bienfaits en mettant à leur service la terre en faisant d'elle un lieu de séjour qui ni ne branle ni s'agite à cause des montagnes qu'il y a plantées, en y faisant jaillir les sources d'eau, en y créant entre les montagnes différents chemins pour que les hommes se déplacent, enfin en y créant les plaines pour la culture.. **«C'est Lui qui vous a rendu la terre habitable. Circulez-y librement»** là où vous voudrez pour acquérir vos moyens de subsistance et sachez que vos efforts sont inutiles à moins que Dieu ne vous les rende utiles. **«Nourrissez-vous de ses productions»** A savoir que de tels efforts que déploient les hommes pour assurer leur subsistance ne contredisent pas la confiance en Dieu. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: *«Si vous vous fiez à Dieu comme il se doit, Il vous aurait accordé ses biens comme Il les accorde aux oiseaux qui partent le matin le ventre creux et reviennent le soir rassasiés» **(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi, Nassaï et Ibn Maja).*** Ceci démontre que les oiseaux ne peuvent se nourrir qu'en se fiant à Dieu -à Lui la puissance et la gloire -. **«C'est à Lui que vous ferez retour»** et la résurrection se fera vers lui.

ءَأَمِنتُم مَّن فِي ٱلسَّمَآءِ أَن يَخۡسِفَ بِكُمُ ٱلۡأَرۡضَ فَإِذَا هِيَ تَمُورُ ﴿١٦﴾ أَمۡ أَمِنتُم مَّن
فِي ٱلسَّمَآءِ أَن يُرۡسِلَ عَلَيۡكُمۡ حَاصِبٗاۖ فَسَتَعۡلَمُونَ كَيۡفَ نَذِيرِ ﴿١٧﴾ وَلَقَدۡ كَذَّبَ

الَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَكَيْفَ كَانَ نَكِيرِ ﴿١٨﴾ أَوَلَمْ يَرَوْا إِلَى الطَّيْرِ فَوْقَهُمْ صَٰٓفَّٰتٍ
وَيَقْبِضْنَ مَا يُمْسِكُهُنَّ إِلَّا الرَّحْمَٰنُ إِنَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ بَصِيرٌ ﴿١٩﴾

'a'amintum man fî-s-samâ''i 'ay-yahsifa bikumu-l-'arda fa 'idâ hiya tamûr (16) 'am 'amintum man fi-s-samâ''i 'an yursila 'alaykum hâsiban fasatta'lamûna kayfa nadîri (17) walaqad kaddaba-l-ladîna min qablihim fakayfa kâna nakîri (18) 'awalam yaraw 'ilâ-t-tayri fawqahum şâffâtin wa yaqbidna mâ yumsikuhunna 'illâ-r-Rahmânu 'innahu bikulli šay'in Basîrun (19).

Ne craignez-vous pas que le Maître des cieux n'entrouvre la terre sous vos pas? Elle oscillerait alors?. (16) Ne craignez-vous pas que le Maître des cieux déchaîne contre vous une pluie de pierres? Vous comprendrez alors mes avertissements. (17) Avant eux, d'autres peuples ont repoussé mes messages. Quelle n'a pas été ma répression.. (18) Ne voient-ils pas que les oiseaux voler et planer au-dessus de leurs têtes? Qui les maintient en suspens, si ce n'est le Miséricordieux. Il a tout prévu. (19).

Dieu, par Sa clémence et Sa compassion peut à tout temps châtier les uns à cause de leur mécroyance, et pourtant Il fait montre de Sa mansuétude, pardonne, retarde Son châtiment sans le hâter. N'a-t-Il pas dit: «**Si Allah punissait les hommes suivant leurs œuvres, il n'y aurait plus sur terre âme qui vive**» [Coran XXXV, 45]. Les hommes sont-ils sûrs que celui qui est au ciel ne les fera engloutir par la terre en la faisant trembler? Ou bien sont-ils à l'abri de celui qui est au ciel qu'Il lâche sur eux une pluie de pierres? C'est à dire un vent chargé de pierres pour les anéantir. «**Vous comprendrez alors mes avertissements**». Vous saurez ainsi quelles seront mes représailles et la fin funeste de ceux qui me désobéissent.

«**Avant eux, d'autres peuples ont repoussé mes messages**» et les ont qualifiés de mensonges. Considérez comment furent ma répression, ma vengeance et mon châtiment. «**Ne voient-ils pas les oiseaux voler et planer au-dessus de leurs têtes?**» tantôt ils déploient leurs ailes et tantôt ils les ramassent. «**Qui les maintient en suspens, si ce n'est le Miséricordieux**» en mettant le vent à leur service pour les soutenir.

Certes, Il voit toute chose et connait parfaitement ce qui convient à Ses créatures.

أَمَّنْ هَٰذَا ٱلَّذِى هُوَ جُندٌ لَّكُمْ يَنصُرُكُم مِّن دُونِ ٱلرَّحْمَٰنِ ۚ إِنِ ٱلْكَٰفِرُونَ إِلَّا فِى غُرُورٍ
﴿٢٠﴾ أَمَّنْ هَٰذَا ٱلَّذِى يَرْزُقُكُمْ إِنْ أَمْسَكَ رِزْقَهُۥ ۚ بَل لَّجُّوا۟ فِى عُتُوٍّ وَنُفُورٍ ﴿٢١﴾
أَفَمَن يَمْشِى مُكِبًّا عَلَىٰ وَجْهِهِۦٓ أَهْدَىٰٓ أَمَّن يَمْشِى سَوِيًّا عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٢٢﴾ قُلْ
هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنشَأَكُمْ وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۖ قَلِيلًا مَّا تَشْكُرُونَ ﴿٢٣﴾
قُلْ هُوَ ٱلَّذِى ذَرَأَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَإِلَيْهِ تُحْشَرُونَ ﴿٢٤﴾ وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هَٰذَا ٱلْوَعْدُ إِن
كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿٢٥﴾ قُلْ إِنَّمَا ٱلْعِلْمُ عِندَ ٱللَّهِ وَإِنَّمَآ أَنَا۠ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٢٦﴾ فَلَمَّا
رَأَوْهُ زُلْفَةً سِيٓـَٔتْ وُجُوهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَقِيلَ هَٰذَا ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تَدَّعُونَ ﴿٢٧﴾

'amman hâḏâ-l-laḏî huwa jundul-lakum yanṣurukum min dûni-r-Raḥmâni 'ini-l-kâfirûna 'illâ fî ġurûrin (20) 'amman hâḏâ-l-laḏî yarzuqukum 'in 'amsaka rizqahû bal-lajjû fî 'utuwwin wa nufûrin (21) '-afaman yamšî mukibban 'alâ wajhihî 'ahdâ 'am man yamšî sawiyyan 'alâ ṣiraṭim mustaqîm (22) qul huwa-l-laḏî 'anša'akum wa ja'ala lakum-s-sam'a wa-l- 'abṣâra wa-l-'af'idata qalîlam mâ taškurûna (23) qul huwa-l-laḏî ḏara'akum fi-l-'arḍi wa 'ilayhi tuḥšarûna (24) wa yaqûlûna matâ hâḏâ-l-wa'du 'in kuntum ṣâdiqîna (25) qul 'innamâ-l-'ilmu 'inda-L-Lâhi wa 'innamâ 'ana naḏîrum mubînun (26) falammâ ra'awhu zulfatan sî'at wujûhu-l-laḏîna kafarû wa qîla hâḏâ-l-laḏî kuntum bihî tadda'ûna (27).

Qui peut vous servir d'armée et vous donner l'avantage, sans l'appui du Miséricordieux? Les infidèles se leurrent. (20) Qui peut vous dispenser des biens, si Allah les retient? Et pourtant les infidèles ne tempèrent ni leur morgue ni leur opposition. (21) Qui a la démarhce plus sûre? Celui qui chemine tête basse ou celui qui avance avec assurance sur la voie droite? (22) Dis: C'est Lui qui vous a créés, vous a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence. Combien vous Lui êtes peu reconnaissants!. (23) Dis: C'est Lui qui vous a installés sur la terre et devant qui vous comparaîtrez.. (24) Ils interrogent «Quand s'accomplira cette menace? Dites-le, si vous êtes

sincères». (25) Réponds: Allah seul le sait. Ma mission se borne à vous avertir sans ambiguité. (26) Lorsque cette menace approchera, les visages des infidèles pâliront, on leur dira: «Voilà ce que vous avez appelé». (27).

Dieu cite les polythéistes qui adorent les idoles en dehors de lui espérant de leur accorder la victoire et les bienfaits: **«Qui peut vous servir d'armée et vous donner l'avantage sans l'appui du Miséricordieux?»** Car vous ne trouverer en dehors de Lui ni protecteur ni secoureur. **«Les infidèles se leurrent»** et vivent dans l'illusion complète. **«Qui peut vous dispenser des biens si Allah les retient?»** car nul ne donne ce que Dieu retient et nul n'empêche ce que Dieu donne, c'est Lui qui crée et pourvoit aux besoins de Ses créatures, il est le Dieu unique qui n'a pas d'associés. **«Et pourtant les infidèles ne tempèrent ni leur morgue ni leur opposition.** Ils persévèrent dans leur rebellion, leur égarement et leur orgueil en se détournant de la vérité pour suivre l'erreur.

«Qui a la démarche sûre? Celui qui chemine tête basse ou celui qui avance avec assurance sur la voie droite?» Telle est leur parabole dans ce bas monde et dans l'autre. Ils le seront aussi car le croyant sera rassemblé sur la voie droite qui le conduira vers un Paradis verdoyant, tandis que le mécréant marchera sur son visage pour être précipité en Enfer. On demanda, rapporte Anas, au Messager de Deiu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment les infidèles seront-ils rassemblés sur leurs visages?» Il répondit: «Celui qui les avait fait marcher sur leurs pieds, serait-Il incapable de les faire marcher sur leurs visages?».

«Dis: C'est Lui qui vous a créés» alors que vous n'étiez pas quelque chose dont on fasse mention, **«vous a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence. Combien vous lui êtes peu reconnaissants»** car rarement vous utilisez ces facultés que Dieu vous a accordées pour lui être reconnaissants en suivant Ses enseignements et s'abstenant de tout ce qu'Il a prohibé. **«Dis: C'est lui qui vous a installés sur la terre»** en vous dispersant dans le quatre coins du monde pour le peupler malgré la différence de vos langues, vos couleurs.. **«et devant qui vous comparaitrez»** après votre dispersion, car comme Il vous a installés dans de différents pays et continents, Il vous fera réunir pour le jugement dernier. Mais les impies négateurs qui ne croient pas en ce jour interrogent: **«Quand s'accomplira cette menace? Dites-le si vous êtes**

sincères». Ce dont tu nous menaces ô Mouhammed, dis-nous quand est-ce qu'il aura lieu? Réponds-leur lui ordonna le Seigneur: **«Allah seul le sait»** mais Il m'a ordonné de vous en informer et que ce jour est inéluctable. Redoutez-le. **«Ma mission se borne à vous avertir sans ambiguité»**, et me voilà acquitté de la mission en vous transmettant le message.

«Lorsque cette menace approchera, les visages des infidèles pâliront». A la vue de la résurrection et constatant que cela était proche et qu'ils l'avaient traité de mensonge, leurs visages seront horrifiés, et l'Ordre de Dieu qu'ils n'en avaient pas fait cas est réalisé sans qu'ils l'attendaient: **«Ils assisteront à des manifestations d'Allah qu'ils n'avaient jamais soupçonnées»** [Coran XXXIX, 47]. Pour les réprimander et les invectiver, on leur dira: **«Voilà ce que vous avez appelé»**.

قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَهْلَكَنِيَ ٱللَّهُ وَمَن مَّعِيَ أَوْ رَحِمَنَا فَمَن يُجِيرُ ٱلْكَٰفِرِينَ مِنْ عَذَابٍ
أَلِيمٍ ﴿٢٨﴾ قُلْ هُوَ ٱلرَّحْمَٰنُ ءَامَنَّا بِهِۦ وَعَلَيْهِ تَوَكَّلْنَا فَسَتَعْلَمُونَ مَنْ هُوَ فِي ضَلَٰلٍ
مُّبِينٍ ﴿٢٩﴾ قُلْ أَرَءَيْتُمْ إِنْ أَصْبَحَ مَآؤُكُمْ غَوْرًا فَمَن يَأْتِيكُم بِمَآءٍ مَّعِينٍ ﴿٣٠﴾

qul 'ara'aytum 'in 'ahlakaniya-L-Lâhu wa man ma'iya 'aw raḥimanâ famay-yujîru-l-kafirîna min 'aḏâbin 'alîmin (28) qul huwa-r-Raḥmânu 'âmannâ bihî wa 'alayhi tawakkalna fasata'lamûna man huwa fî ḍalâlim mubînin (29) qul 'ara'aytum 'in 'aṣbaḥa mâ'ukum ġawran famay-ya'tîkum bimâ'in ma'în (30).

Dis: «Réfléchissez. Qu'Allah me fasse périr moi et mes partisans ou qu'Il nous fasse grâce, qui sauvera les infidèles d'un châtiment terrible?». (28) Dis: «Il est le Miséricordieux, nous croyons en Lui et nous nous fions à Lui. Vous saurez bientôt qui de nous est dans l'erreur». (29) Dis: «Réfléchissez, si soudain l'eau rentrait sous terre, qui vous donnerait de l'eau courante?». (30).

O Mouhammed, lui ordonna Dieu,: Dis à ces polythéistes négateurs qui méconnaissent les bienfaits de Dieu, si Dieu me faisait périr, moi et ceux qui sont avec moi, ou s'il nous faisait miséricorde, qui donc protégerait les incrédules d'un châtiment douloureux?

Essayez de vous sauver, et sachez que le seul moyen pour assurer votre salut est de revenir à Dieu repentants. Que notre vie ou notre mort ne vous intéresse pas, quant à vous, vous ne saurez échapper au supplice qu'il vous infligera. Nous ne dirons que ce qu'il nous a ordonné de dire: **«Il est le Miséricordieux, nous croyons en Lui et nous nous fions à Lui»**. Nous croyons au Seigneur des mondes, le Miséricordieux et le Très Miséricordieux, nous mettons notre confiance en Lui dans toutes nos affaires. Vous saurez bientôt qui se trouve dans un égarement notoire, et qui obtiendra la meilleure fin dans les deux mondes.

Puis, pour montrer Sa compassion et Sa miséricorde envers Ses sujets, Dieu a ajouté: **«Dis: «Réfléchissez si soudain l'eau rentrait sous terre»** cette eau qui coule d'elle-même sans que les hommes aient déployé leurs efforts pour l'obtenir, **«qui vous donnerait de l'eau courante?»** Nul ne pourrait vous en fournir sinon Dieu -à Lui la puissance et la gloire- par Sa générosité pour vous en servir à usages multiples selon vos besoins qu'elle soit abondante ou faible.



68 - SOURATE DE LA PLUME

52 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des** versets 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 48, 49, 50, 51 et 52 révélés à **Médine

***Révélée à la suite de la sourate du** Caillot de sang*

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

نٓ وَٱلْقَلَمِ وَمَا يَسْطُرُونَ ﴿١﴾ مَآ أَنتَ بِنِعْمَةِ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ ﴿٢﴾ وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا
غَيْرَ مَمْنُونٍ ﴿٣﴾ وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ ﴿٤﴾ فَسَتُبْصِرُ وَيُبْصِرُونَ ﴿٥﴾
بِأَييِّكُمُ ٱلْمَفْتُونُ ﴿٦﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ وَهُوَ أَعْلَمُ
بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

nûn wal-qalami wamâ yasṭurûna (1) mâ 'anta bi ni'mati rabbika bi **majnûnin (2) wa 'inna laka la** 'ajran ġayra mamnunin (3) wa 'innaka **la'alâ ḫuluqin 'azîmin (4) fasatubṣiru** wa yubṣrûna (5) bi 'ayyikumu-l-**maftûnu (6) 'inna rabbaka huwa** 'a'lamu biman ḍalla 'an sabîlihî wa **huwa 'a'lamu bi-l-muhtadîna (7).**

Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Noun. Je jure par la plume et par toutes les écritures (1) que, grâce à Allah, tu n'es pas un possédé. (2) Tu auras une récompense irrévocable. (3) Tu as une grande force de caractère. (4) Tu verras et ils verront (5) lequel de vous deux est un possédé. (6) Ton Seigneur sait mieux que quiconque qui est égaré et qui est dans la bonne voie. (7).

On a donné plusieurs interprétations à la lettre: Noun (en arabe ن):

- Elle est une grande baleine (en se référant au verst n°87 de la sourate des Prophètes qui parle de Younes ذو النون qui signifie l'homme au poisson).

- Elle est un tableau en lumière.

- C'est l'encrier.

Al-Hassan et Qatada ont adopté cette dernière et avancé: «Le Calame avec lequel on écrit, et noun l'encrier pour s'en servir à écrire, car ces deux choses assurent les écritures grâce auxquelles on acquiert toutes les sciences».

«et par toutes les écritures» As-Souddy a dit qu'il s'agit des anges qui inscrivent toutes les actions des hommes. D'autres ont avancé que c'est la plume (le calame) qui fut ordonnée par Dieu d'écrire tout ce qu'il a prédestiné et ce qui en sera de toutes les créatures cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. A ce propos, Al-Walid le fils de 'Oubada Ben As-Samet rapporte: «Quand mon père fut à l'article de la mort, il me convoqua et dit: «J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «La première chose que Dieu créa fut la plume (le calame) et Il lui dit: «Ecris» - Qu'est-ce que je dois écrire, ô Seigneur, répondit-elle. - Ecris, répliqua Dieu, le destin et tout ce qui aura lieu pour l'éternité» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem, Ahmed, et Tirmidzi).***

«Que, grâce à Allah, tu n'es pas un possédé» comme tes concitoyens, ô Mouhammed, t'accusent en reniant tout ce que tu leur as apporté. **«Tu auras une récompoense irrévocable»** et un salaire intarrisable. **«Tu as une grande force de caractère».** Ibn Abbas l'a

commenté et dit: «Tu suis une religion sublime qui est l'Islam» ou comme a dit Atya: «Tu jouis de hautes qualités morales.» Al-Hassan rapporte qu'il a demandé à Aicha au sujet du caractère de Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, elle lui répondit: «Il se prescrivait aux enseignements du Coran. N'as-tu pas lu: **«Tu as une grande force de caractère»** ***(Rapporté par Ahmed).*** Dieu l'a doté aussi de plusieurs caractères tels que: La pudeur, la générosité, la vaillance, la clémence et la mansuétude, bref les meilleurs caractères qui puissent exister chez un mortel.

Il est cité dans les deux Sahih que Anas a dit: «J'étais au service du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- durant dix ans. Il ne m'a jamais dit une fois: «Fi» et ne m'a pas dit: «Pourquoi tu as fait cela» ou: «Si seulement tu as fait cela». Ma main n'a jamais touché une soie ou un brocart plus fin que la main du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et je n'ai jamais senti un parfum ou une odeur plus suave que l'odeur ou le parfum du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-».

L'imam Ahmed rapporte que 'Aicha -que Dieu l'agrée- a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a jamais frappé un servant ou une femme, et n'a jamais utilisé sa main pour frapper quiconque sauf quand il s'agit de la lutte dans le chemin de Dieu. On n'a donné le choix au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- entre deux choses sans qu'il ne prenne la plus facile à moins qu'elle n'entraîne un péché. Dans ce cas, il en était le plus loin de le commettre. Il ne s'est jamais vengé pour son propre compte, mais si la majesté de Dieu était offensée, il se vengeait au nom de Dieu».

«Tu verras et ils verront lequel de vous deux est un possédé» O Mouhammed, lui dit Dieu, tu verras bientôt et ces négateurs idolâtres qui te traitent de menteur verront à leur tour qui d'entre vous a l'esprit dérangé. Puis Il le rassure en ajoutant: **«Ton Seigneur sait mieux que quiconque qui est égaré et qui est dans la bonne voie».** Il discerne ceux qui suivent la bonne direction de ceux qui sont plongés dans l'erreur et l'égarement.

فَلَا تُطِعِ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿٨﴾ وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ ﴿٩﴾ وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ

مَّهِينٍ ﴿١٠﴾ هَمَّازٍ مَّشَّآءٍ بِنَمِيمٍ ﴿١١﴾ مَّنَّاعٍ لِّلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾ عُتُلٍّ بَعْدَ
ذَٰلِكَ زَنِيمٍ ﴿١٣﴾ أَن كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ ﴿١٤﴾ إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا قَالَ
أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٥﴾ سَنَسِمُهُۥ عَلَى ٱلْخُرْطُومِ ﴿١٦﴾

falâ tuti'i-l-mukaddibîna (8) waddû law tudhinu fayadhinûna (9) walâ tuti' kulla hallafim mahînin (10) hammâzin maššâ'im bi namîmin (11) manna'in lil-hayri mu'tadin 'atîmin (12) 'utullim ba'da dâlika zanîmin (13) 'an kâna dâ mâlin wa banîna (14) 'idâ tutlâ 'alayhi 'â yâtuna qâla 'asâtîru-l-'awwalîna (15) sanasimuhû 'alâ-l-hurtûmi (16).

N'obéis pas aux menteurs. (8) Ils souhaitent que tu sois accommodant pour l'être avec toi. (9) N'écoute pas ceux qui jurent à tort et à travers avec frivolité,(10) raillent et médisent, (11) ne sont pas serviables, se montrent méchants, perfides, (12) brutaux et grossiers. (13) Il en est qui, se sentant pourvus de richesses et d'enfants, (14) acueillent nos versets par ces mots: «Ce sont de vieilles fables». (15) Nous les humilierons. (16).

Comme Dieu a accordé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- la religion vraie et le caractère élevé, Il lui ordonne: «**N'obéis pas aux menteurs. Ils souhaitent que tu sois accommodant pour l'être avec toi**» Cela veut dire, comme il l'a expliqué Moujahed: «Ils aimeraient que tu te fies à leurs divinités en délaissant la vérité que tu as adoptée. «**N'écoute pas ceux qui jurent à tort et à travers avec frivolité**» car tout menteur, vu sa faiblesse et son rang social humiliant, ose attaquer aux épithètes de Dieu le Très Haut en s'en servant pour jurer à tout moment sans les vénérer. «**raillent et médisent**» Ces menteurs-là sont aussi des diffamateurs qui colportent la calomnie et sèment la discorde. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après ibn Abbas que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- passa par deux tombes et dit: «Ces deux morts subissent un tourment mais pas pour un grand péché. Le premier d'entre eux ne prenait pas garde d'être souillé par son urine. Tandis que l'autre colportait la calomnie entre les gens» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***. Et dans un autre hadith le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le Paradis est interdit à tout calomniateur».

«Ne sont pas serviables, se montrent méchants, perfides» Ils se refusent à tout acte de charité et en empêchent les autres. Ils sont aussi agressifs, transgressent les lois divines et se permettent de toute interdiction. **«Brutaux et grossiers»** Haritha Ben Wahb rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Vous dirai-je quels sont les élus du Paradis? Tout homme faible et démuni qui, s'il jure par Dieu, Dieu le désengage. Vous dirai-je quels sont les damnés de l'Enfer? Tout homme arrogant, grossier et brutal» ***(Rapporté par Boukhari Mouslim et Ahmed).***

Quant au terme arabe «زنيم» cité dans le verset, on lui a donné plusieurs sens:

- Il est celui qui s'attribue de fausse origine.

- D'après Ikrima il est l'adultérin.

- Selon Ibn Abbas, il est le dévergondé, le vilain.

- Enfin, d'après l'auteur de cet ouvrage, il est l'homme qui incite au mal, le commet et qui a un comportement démoniaque.

«Il en est qui, se sentant pourvu de richesses et d'enfants, accueillent nos versets par ces mots: «Ce sont de vieilles fables» Ces gens-là auxquels Dieu a octroyé les biens et la progéniture, au lieu d'être reconnaissants envers lui, mécroient aux versets de Dieu, s'en détournent et prétendent qu'ils ne sont que de vieilles sornettes et des histoires racontées par les ancêtres. **«Nous les humilierons»** ou selon le texte arabe: nous allons le marquer sur le nez, une expression qui signifie que cet homme-là sera reconnu des autres et son cas est clair qui ne peut être caché à personne. A ce propos, il est dit dans un hadith d'après Abdullah Ben Amr: «Quiconque meurt en tant qu'un calominateur acerbe en attaquant les gens, Dieu, au jour de la résurrection, le marquera sur le nez en lui fendant les deux lèvres» ***(-Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ ﴿١٧﴾ وَلَا يَسْتَثْنُونَ ﴿١٨﴾
فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِّن رَّبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ ﴿١٩﴾ فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ ﴿٢٠﴾ فَتَنَادَوْا

مصبحين ﴿٢١﴾ أن اغدوا على حرثكم إن كنتم صارمين ﴿٢٢﴾ فانطلقوا وهم يتخافتون
﴿٢٣﴾ أن لا يدخلنها اليوم عليكم مسكين ﴿٢٤﴾ وغدوا على حرد قادرين ﴿٢٥﴾ فلما
رأوها قالوا إنا لضالون ﴿٢٦﴾ بل نحن محرومون ﴿٢٧﴾ قال أوسطهم ألم أقل لكم لولا
تسبحون ﴿٢٨﴾ قالوا سبحان ربنا إنا كنا ظالمين ﴿٢٩﴾ فأقبل بعضهم على بعض
يتلاومون ﴿٣٠﴾ قالوا يا ويلنا إنا كنا طاغين ﴿٣١﴾ عسى ربنا أن يبدلنا خيرا منها إنا
إلى ربنا راغبون ﴿٣٢﴾ كذلك العذاب ولعذاب الآخرة أكبر لو كانوا يعلمون ﴿٣٣﴾

'innâ balawnâhum kamâ balawnâ 'aṣḥâba-l-jannati 'iḏ 'aqsamû liyaṣrimunnahâ muṣbiḥîna (17) walâ yastaṯnûna (18) faṭâfa 'alayhâ ṭâ'ifum mir-rabbika wa hum nâ 'imûna (19) fa 'aṣbaḥat kaṣ-ṣarîmi (20) fatanâdaw muṣbihîma (21) 'ani-ġdû 'alâ ḥarṯikum 'in kuntum ṣârimîna (22) fanṭalaqu wa hum yataḫafatûna (23) 'allâ yadḫulannahâ-l-yawma '-alaykum miskînun (24) wa ġadaw 'alâ ḥardin qâdirîna (25) falammâ ra'awhâ qâlû 'innâ la ḍâllûna (26) bal naḥnu maḥrumûna (27) qâla 'awṣaṭuhum 'alam 'aqul lakum lawlâ tusabbihûna (28) qâlû subḥâna rabbinâ 'innâ kunnâ ẓâlimîna (29) fa 'aqbala ba'ḍuhum 'alâ ba'ḍin yatalâwamûna (30) qâlû yâ waylanâ 'innâ kunnâ ṭâġîna (31) 'asâ rabbunâ 'ay-yubdilanâ ḫayram-minhâ 'innâ 'ilâ rabbinâ râġibûna (32) kaḏâlika-l-'aḏâbu wa la'aḏâbu-l-'âḫirati 'akbaru law kânû ya'lamûna (33).

Leurs richesses et leurs enfants sont une épreuve, comme celle que nous avons jadis infligée aux propriétaires d'un jardin qui s'étaient promis de récolter leurs fruits de bon matin (17) sans faire la part des pauvres. (18) Un fléau anéantit le jardin pendant qu'ils dormaient. (19) Au matin, il était sens dessus dessous. (20). En se réveillant, ils s'interpellèrent: (21) Allons à notre jardin si nous voulons faire notre récolte. (22) Ils partirent en chuchotant: (23) «Nous ne laissons entrer aucun pauvre», affirmaient-ils. (24) Ferme était leur décision. (25) Quand ils arrivèrent à leur jardin, ils s'exclamèrent: «Nous nous sommes trompés ce n'est pas lui». (26) Oui, c'est lui, mais nous sommes ruinés, durent-ils convenir. (27) Le plus modéré d'entre eux leur dit: «Ne vous ai-je pas recommandé de penser à Allah?». (28) «Allah soit loué! répondirent-ils, nous avions agi en méchants». (29)

Puis ils s'accusèrent mutuellement. (30) Malheureux que nous sommes! nous avons été iniques. (31) Puisse Allah nous donner un meilleur bien que ce jardin. C'est sur Lui que nous comptons. (32) Voilà comment nous châtions. Le châtiment de l'autre monde sera encore plus terrifiant. Ah! Si les hommes le savaient. (33).

Quelle plus grande miséricorde divine que l'envoi de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- aux impies Qoraïchites? Mais ils répondirent par le combat, l'apostasie et crier au mensonge. C'est pourquoi Dieu les a mis à l'épreuve comme Il a éprouvé les propriétaires d'un jardin quand ils jurèrent fermement de récolter les fruits au bon matin et ceci afin que nul pauvre ne vienne leur demander une aumône. Ils ne dirent pas comme il se devait quand on formule une intention: «Si Dieu veut». Une calamité nocturne venant du Seigneur s'abattit sur le jardin et devint comme la nuit sombre comme a avancé Ibn Abbas, ou de l'herbe desséchée comme l'a interprété As-Souddy. A ce propos Ibn Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Méfiez-vous des péchés. Car il se peut qu'un homme sera privé d'un bienfait que Dieu lui a préparé, en commettant un certain péché» puis il a récité: **«Un fléau anéantit le jardin pendant qu'ils dormaient»** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Ils furent donc privés de la récolte à cause de leur péché. Car ils s'interpellèrent, le lendemain matin, les uns les autres: **«Allons à notre jardin si nous voulons faire notre récolte»** qui était de raisin comme a avancé Moujahed. Ils se mirent alors en marche en causant entre eux à voix basse de sorte qu'aucun ne put les entendre, et dirent que nul pauvre n'entre ici aujourd'hui. A cette fin, ils partirent de bonne heure décidés à ne rien donner alors qu'ils en avaient les moyens. A la vue de leur jardin devenu anéanti comme une nuit sombre, ils se crurent trompés du jardin et avoir pris un autre chemin. Mais en s'assurant que c'était bien lui, ils s'exclamèrent: «Nous sommes perdus et ruinés car on n'espère rien en récolter».

«Le plus modéré d'entre eux leur dit: «Ne vous ai-je pas recommandé de penser à Allah?» Penser à Allah, à cette époque comme ont avancé Moujahed et As-Souddy, signifiait de dire: «Si Dieu veut». Mais on a

dit aussi qu'il s'agit de glorifier Dieu et de reconnaître Ses bienfaits. Ils lui répondirent: «Oui, nous avons été injustes et agi en rebelles». Mais ce fut trop tard car ils ne tardèrent à s'accuser mutuellement. Les uns reprochèrent aux autres leur mauvais agissement et leur mauvaise intention à ne donner aucune part de la récolte aux pauvres s'ils venaient en demander. Ils avouèrent être agresseurs en outrepassant les limites de Dieu. Puis ils formulèrent ce souhait: **«Puisse Allah nous donner un meilleur bien que ce jardin»** car nos désirs se portent ardemment vers notre Seigneur.

Certains exégètes ont avancé que ces gens-là vivaient au Yemen. D'autres ont précisé qu'ils étaient des Abyssinins dont leur père leur avait laissé ce jardin en héritage. Ce père était un homme pieux qui faisait d'une partie des provisions pour sa famille pour une année, dépensait une autre en aumône et une troisième pour l'entretien du jardin. Quand ses fils héritèrent de lui le jardin, ils déclarèrent: «Notre père était un idiot en donnant aux pauvres. De notre part, si nous nous abstenons de cette aumône, nous pourrions faire une bonne provision». Pour prix de leur mauvaise intention, Dieu les a punis en les privant complètement de cette récolte et a tout anéanti: Le capital, le profit et l'aumône. Il affirme cela en disant: **«Voilà comment nous châtions! Le châtiment de l'autre monde est encore plus terrifiant»**. Tel est le châtiment que Dieu inflige à tout agresseur qui Lui désobéit en se montrant avare envers autrui surtout les pauvres sans dépenser des biens qu'il lui a octroyés et en échangeant les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité. Le supplice de l'au-delà sera encore plus dur si les hommes savaient.

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٣٤﴾ أَفَنَجْعَلُ ٱلْمُسْلِمِينَ كَٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٣٥﴾ مَا لَكُمْ
كَيْفَ تَحْكُمُونَ ﴿٣٦﴾ أَمْ لَكُمْ كِتَٰبٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ ﴿٣٧﴾ إِنَّ لَكُمْ فِيهِ لَمَا تَخَيَّرُونَ ﴿٣٨﴾
أَمْ لَكُمْ أَيْمَٰنٌ عَلَيْنَا بَٰلِغَةٌ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ إِنَّ لَكُمْ لَمَا تَحْكُمُونَ ﴿٣٩﴾ سَلْهُمْ أَيُّهُم
بِذَٰلِكَ زَعِيمٌ ﴿٤٠﴾ أَمْ لَهُمْ شُرَكَآءُ فَلْيَأْتُوا۟ بِشُرَكَآئِهِمْ إِن كَانُوا۟ صَٰدِقِينَ ﴿٤١﴾

'inna lil-muttaqîna 'inda rabbihim jannâti-n-na'îma (34) 'afanaj'alu-l-

muslimîna ka-l-mujrimîna (35) mâlakum kayfa taḥkumûna (36) 'am lakum kitâbun fîhi tadrusûna (37) 'inna lakum fîhi lamâ taḫayyarûna (38) 'am lakum 'aymânun 'alaynâ bâliġatun 'ilâ yawmi-l-qiyâmati 'inna lakum lamâ taḥkumûna (39) salhum 'ayyuhum biḏâlika za'îmun (40) 'am lahum šurakâ'u falya'tû bišurakâ'ihim 'in kânû ṣâdiqîna (41).

Ceux qui craignent Allah seront reçus par Lui dans des jardins de félicité. (34) Traiterons-nous de la même façon les soumis et les rebelles?. (35) Qu'est ce qui vous inspire de tels jugements?. (36) Avez-vous un livre où il soit dit (37) que vous obtiendrez tout ce que vous désirez?. (38) Tenez-vous de nous l' engagement formel que nous satisferons tous vos désirs jusqu'au jour de la résurrection?. (39) Interroge-les: Qui est le garant d'une telle convention?. (40) Ya-t-il des gens avec qui ils se concertent? dans ce cas, qu'ils le présentent, s'ils sont de bonne foi. (41).

Après avoir montré le sort des propriétaires du jardin, Dieu parle de ceux qui Le craignent qu'ils seront admis dans des jardins dont leur félicité ne s'épuisera plus. Est-ce possible ou logique que Dieu traite de la même façon les soumis-musulmans et les coupables- impies? Certainement pas. Qu'ont-ils les hommes à juger ainsi? possèdent-ils un livre où ils étudient? et où ils trouvent tout ce qui leur convient.

Avez-vous un livre révélé de Dieu que vous lisez, étudiez et retenez, que vous laissez en héritage aux générations à venir et où vous trouvez des décisions qui vous concernent sans aucun doute et ce qu'il vous convient comme vous le prétendez?

«Tenez-vous de nous l'engagement formel que nous satisferons vos désirs jusqu'au jour de la résurrection?» Êtes-vous liés à nous par un serment grâce auquel vous obtiendrez ce que vous jugez bon?. **«Interroge-les: Qui est le garant d'une telle convention?»**. Si vous en avez un garant des divinités que vous associez à Dieu parmi ces statues et ces idoles, venez donc avec eux si vous êtes véridiques.

يَوْمَ يُكْشَفُ عَن سَاقٍ وَيُدْعَوْنَ إِلَى ٱلسُّجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٤٢﴾ خَٰشِعَةً أَبْصَٰرُهُمْ
تَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ ۖ وَقَدْ كَانُوا۟ يُدْعَوْنَ إِلَى ٱلسُّجُودِ وَهُمْ سَٰلِمُونَ ﴿٤٣﴾ فَذَرْنِى وَمَن يُكَذِّبُ بِهَٰذَا
ٱلْحَدِيثِ ۖ سَنَسْتَدْرِجُهُم مِّنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٤٤﴾ وَأُمْلِى لَهُمْ ۚ إِنَّ كَيْدِى مَتِينٌ ﴿٤٥﴾ أَمْ

تَسْـَٔلُهُمْ أَجْرًا فَهُم مِّن مَّغْرَمٍ مُّثْقَلُونَ ﴿٤٦﴾ أَمْ عِندَهُمُ ٱلْغَيْبُ فَهُمْ يَكْتُبُونَ ﴿٤٧﴾

yawma yukšafu 'an sâqin wa yud'awna 'ilâ-s-sujudi falâ yastati'ûna (42) haši'atan 'absâruhum tarhaquhum dillatun waqad kânû yud'awna 'ilâ-s-sujûdi wa hum sâlimûna (43) fadarnî waman yukaddibu bihâdâ-l-hadîti sanastadrijuhum man haytu lâ ya'lamûna (44) wa 'umlî lahum 'inna kaydî matînun (45) 'am tas'aluhum 'ajran fahum mina-magramin mutqalûna (46) 'am 'indahumu-l-lgaybu fahum yaktubûna (47).

Le jour de la fuite éperdue (du jugement dernier), ils seront conviés à se prosterner, mais ils ne le pourront pas. (42) Les yeux baissés et les traits du visage avilis, tels ils seront devant Allah. Et pourtant, on les avait conviés à se prosterner quand ils étaient en pleine santé. (43) Laisse-moi régler leur compte à ceux qui traitent mon Livre de mensonge. Je consommerai insensiblement leur perte sans qu'ils s'en aperçoivent. (44) Je serai longanime avec eux, car mes moyens sont infaillibles. (45) Exiges-tu un salaire pour prix de leur croyance? Ce salaire pourrait leur peser. (46) Connaissent-ils le secret des mystères? s'en inspirent-ils pour écrire?. (47).

Le jour de la résurrection est inéluctable. Il apportera les affres, le jugement et la décision finale qui départagera le sort de tous les hommes. Abou Sa'id Al-Khoudry rapporte que Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le jour où Dieu montrera son pied à découvert tout croyant et toute croyante se prosterneront devant Lui. Il en restera ceux qui, dans le bas monde, se proternaient pour être vus des autres. Ils essayeront de se prosterner mais leurs dos seront comme une seule plaque» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***

L'expression arabe «يوم يكشف عن ساق» fut interprétée de plusieurs façons:

- Ibn Abbas a dit qu'elle signifie les affres du jour de la résurrection. Toutes les œuvres des hommes y seront exposées.

- C'est la situation critique que vivront les hommes en ce jour-là, d'après Moujahed.

- Elle veut dire littéralement que le pied de Dieu sera mise à nu.

- Enfin, d'après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, «Une

lumière splendide éclatera et les hommes se prosterneront devant elle».

«Les yeux baissés et les traits du visage avilis» Car ces gens-là, dans le bas monde, se montraient très orgueilleux et se comportaient en coupables, et ce jour-là leur situation sera tout à fait différente. En les conviant à se prosterner, en ce monde, ils y refusaient alors qu'ils étaient en pleine santé sans souffrir d'aucune maladie. Ainsi sera leur cas dans l'au-delà à la seule différence c'est que, essayant de se prosterner, ils n'y pourront plus car leurs dos seront comme une seule plaque rigide.

«Laisse-moi régler leur compte à ceux qui traitent mon Livre de mensonge» C'est une menace adressée à ceux qui traitent les paroles de Dieu de mensonge. Dieu accorde à ceux-ci un délai qu'à la fin Il les saisit comme peut le faire un puissant, un omnipotent. **«Je consommerai insensiblement leur perte sans qu'ils s'en aperçoivent»**. Si Dieu accorde un tel délai à ceux-là, qu'ils sachent que ceci n'est pas dû à une certaine considération à leur égard plutôt c'est une humiliation comme Il l'affirme dans ce verset: **«Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent»** [Coran XXIII, 55-56]. La ruse de Dieu est puissante et nul n'en peut échapper. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Dieu le Très Haut accorde un délai à l'injuste, mais quand Il le saisit Il ne le relâche plus». Puis il a récité:* **«Voilà de quelle manière Allah punit les cités corrompues! Il leur envoie un châtiment terrible et douloureux»** [Coran XI, 102]» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Abou Houraira)***[1].

«Exiges-tu un salaire pour prix de leur croyance? Ce salaire pourrait leur peser» Cela signifie: «Ô Mouhammed! Tu appelles les hommes à Dieu -à Lui la puissance et la gloire- sans demander aucun salaire mais tu n'espères de cet appel que la récompense auprès de ton

---

(1) في الصحيحن عن رسول الله ﷺ أنه قال«إن الله تعالى ليملي للظالم حتى إذا أخذه لم يفلته»، ثم قرأ: ﴿وكذلك أخذ ربك إذا أخذ القرى وهي ظالمة إن أخذه أليم شديد﴾

Seigneur. Mais eux renient tout à cause de leur impiété et leur opiniâtreté.

فَاصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ وَلَا تَكُن كَصَاحِبِ الْحُوتِ إِذْ نَادَىٰ وَهُوَ مَكْظُومٌ (٤٨) لَّوْلَا أَن
تَدَارَكَهُ نِعْمَةٌ مِّن رَّبِّهِ لَنُبِذَ بِالْعَرَاءِ وَهُوَ مَذْمُومٌ (٤٩) فَاجْتَبَاهُ رَبُّهُ فَجَعَلَهُ مِنَ
الصَّالِحِينَ (٥٠) وَإِن يَكَادُ الَّذِينَ كَفَرُوا لَيُزْلِقُونَكَ بِأَبْصَارِهِمْ لَمَّا سَمِعُوا الذِّكْرَ وَيَقُولُونَ إِنَّهُ
لَمَجْنُونٌ (٥١) وَمَا هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَالَمِينَ (٥٢)

faṣbir liḥukmi rabbika walâ takun kaṣâḥibi-l-ḥûti 'iḏ nâdâ wa huwa makẓûmun (48) lawlâ 'an tadârakahu ni'matum mir-rabbihî la nubiḏa bi-l-'arâ'i wa huwa maḏmûmun (49) fajtabâhu rabbuhû faja'alahû mina-ṣ-ṣâliḥîna (50) wa 'iy-yakâdu-l-laḏîna kafarû layuzliqûnaka bi 'abṣârihim lammâ sami'û-ḏ-ḏikra wa yaqûlûna 'innahû lamajnûnun (51) wamâ huwa 'illâ ḏikru-l-lil-'âlamîn (52).

Soumets-toi aux décisions de ton Seigneur et n'imite pas Jonas qui interpella Allah dans un moment de désespoir. (48) Si la grâce d'Allah ne s'était manifestée en sa faveur, il serait resté seul sur le rivage à expier ses fautes. (49) Son Seigneur le distingua. Il en fit un homme vertueux. (50) Peu s'en faut que les infidèles ne te foudroient du regard quand ils entendent réciter le Coran. Ils disent: «C'est un possédé». (51) Le Coran n'est qu'une leçon pour l'univers. (52) .

Patiente ô Mouhammed, lui ordonne Dieu, car Je jugerai entre vous et la bonne fin est réservée à toi et à ceux qui t'auront suivi «-**N'imite pas Jonas**» qui s'en allait courroucé contre son peuple. Il prit le large, fut pris par une baleine après un tirage au sort, entendit la glorification de Dieu du fond des océans, et s'écria alors: «Il n'y a de Dieu que Toi! Gloire à Toi - Oui, j'étais au nombre des injustes». Dieu l'a sauvé et l'a préservé de l'affliction. C'est de cette façon que Dieu sauve les croyants. Car s'il n'était pas de ceux qui glorifient Dieu, il serait resté dans le ventre de la baleine juslqu'au jour de la résurrection. Jonas: «**interpella Allah dans un moment de désespoir**» et son cri atteignit le Trône. Les anges dirent alors: «Seigneur, c'est une voix connue et faible qui provient d'un endroit lointain». Dieu leur

demanda: «Connaissez-vous cet homme?» - Non, répondirent-ils. C'est Jonas, répliqua le Seigneur. - Seigneur, c'est Ton serviteur Jonas dont ses œuvres ne cessent de monter au ciel et ses supplications exaucées - Oui. - Ne vas-Tu pas lui faire miséricorde et le débarrasser de cette affliction?. Dieu ordonna alors à la baleine de le jeter sur le rivage sur une terre nue. **«Son Seigneur le distingua. Il en fit un homme vertueux».** Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: «Il ne convient à personne de dire que je suis meilleur que Younos Ben Matta» (Jonas fils de Matthieu).

«Peu s'en faut que les infidèles ne te foudroient du regard» en te jalousant à cause de leur haine contre toi. Mais Dieu te protège et te sauve.

La majorité des ulémas ont déduit de ce verset que le mauvais œil est une réalité incontestable, en se référant aussi à certains hadiths prophétiques dont nous allons citer quelques uns.

- Mouslim rapporte d'après Ibn Abbas que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Le mauvais œil est une réalité. S'il y a une chose qui pouvait anticiper la prédestination, le mauvais œil l'aurait devancée. Quand on demande (à celui qui fait le mauvais œil de faire ses ablutions), prenez de cette eau pour en donner à l'homme atteint»*[1].

- Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demandait la protection de Al-Hassan et Al-Hussein par ces mots: «Je demande à Dieu de vous préserver par ses paroles parfaites contre tout démon, tout être vénimeux et le mauvais œil». Il disait: «C'est ainsi que faisait Ibrahim pour demander la protection de ses deux fils Ishaq et Ismaël -que Dieu les salue-» ***(Rapporté par Boukhari).***

- Jaber Ben Abdullah rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se plaignit un jour d'une certaine maladie. Gabriel (Jibril) vint le trouver et lui dit: «Je t'exorcise au nom de Dieu

---

(1) وروى مسلم في صحيحه، عن ابن عباس، عن النبي ﷺ قال: «العين حق، ولو كان شيء سابق القدر سبقت العين وإذا استغسلتم فاغسلوا»

contre tout ce qui te nuit, contre tout jaloux et contre le mauvais œil. Et c'est Dieu qui te guérit».

- Abou Oumama Ben Sahl Ben Hounaif rapporte que son père lui a raconté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit pour La Mecque avec ses compagnons. Arrivés près de Jouhfa, Sahl Ben Al-Ahnaf fit une lotion. Il avait une peau très blanche. Amer Ben Rabi'a, le frère de Bani Ouday Ben Ka'b le regarda et s'exclama: «De toute ma vie je n'ai pas vu une peau aussi blanche que celle-ci». Sahl tomba malade. On fit part de cet événement au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en lui disant: «O Messager de Dieu, Viens voir Sahl. Par Dieu il ne peut ni lever la tête ni reprendre ses sens». Il répondit: «Accusez-vous quelqu'un de sa maladie?» On répliqua: «C'est Amer Ben Rabi'a qui l'a atteint par le mauvais œil». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- convoqua alors Amer, s'irrita contre lui et dit: «Pourquoi l'un d'entre vous cherche à tuer son frère? Pourquoi n'as-tu pas demandé à Dieu de bénir ce que tu as vu?» Puis il lui dit: «Va te laver». Amer se lava le visage, les mains jusqu'aux coudes, ses genoux, les extrémités de ses pieds et les parties intimes, mit cette eau dans un vase. On se servit de cette eau pour le verser sur Sahl qui, aussitôt, se rétablit comme si de rien n'était.» *(Rapporté par Ahmed et Ibn Maja).*

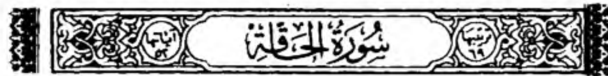
- Abdullah Ben Amr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Il n'y a ni contagion, ni ornithomancie, ni «Hama». Le mauvais œil est une réalité» *(Rapporté par Ahmed)*[1].

N.B. Le Hama signifie un oiseau qui, en posant sur le toit d'un homme, vient lui annoncer sa mort prochaine, ou c'est l'âme d'un tué qui vient crier vengeance.

«Ils disent: «C'est un possédé». Les impies méprisent le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui nuisent par leurs propos en disant: «Il est vraiment un fou» en leur apportant et récitant du Coran. Dieu leur répond que c'est un Rappel adressé aux habitants de l'univers.

---

(1) عن عبد الله بن عمرو قال، قال رسول الله ﷺ: «لا عدوى ولا طيرة ولا هامة ولا حسد والعين حق»



69 - SOURATE DE LA RÉPARATION

52 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Pouvoir

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْحَآقَّةُ ﴿١﴾ مَا ٱلْحَآقَّةُ ﴿٢﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْحَآقَّةُ ﴿٣﴾ كَذَّبَتْ ثَمُودُ وَعَادٌۢ
بِٱلْقَارِعَةِ ﴿٤﴾ فَأَمَّا ثَمُودُ فَأُهْلِكُوا۟ بِٱلطَّاغِيَةِ ﴿٥﴾ وَأَمَّا عَادٌ فَأُهْلِكُوا۟ بِرِيحٍ
صَرْصَرٍ عَاتِيَةٍ ﴿٦﴾ سَخَّرَهَا عَلَيْهِمْ سَبْعَ لَيَالٍ وَثَمَٰنِيَةَ أَيَّامٍ حُسُومًا فَتَرَى
ٱلْقَوْمَ فِيهَا صَرْعَىٰ كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ خَاوِيَةٍ ﴿٧﴾ فَهَلْ تَرَىٰ لَهُم مِّنۢ بَاقِيَةٍ
﴿٨﴾ وَجَآءَ فِرْعَوْنُ وَمَن قَبْلَهُۥ وَٱلْمُؤْتَفِكَٰتُ بِٱلْخَاطِئَةِ ﴿٩﴾ فَعَصَوْا۟ رَسُولَ رَبِّهِمْ فَأَخَذَهُمْ
أَخْذَةً رَّابِيَةً ﴿١٠﴾ إِنَّا لَمَّا طَغَا ٱلْمَآءُ حَمَلْنَٰكُمْ فِى ٱلْجَارِيَةِ ﴿١١﴾ لِنَجْعَلَهَا لَكُمْ تَذْكِرَةً
وَتَعِيَهَآ أُذُنٌ وَٰعِيَةٌ ﴿١٢﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

Al-ḥâqqatu (1) mâ-l-ḥâqqatu (2) wamâ 'adrâka mâ-l-ḥâqqatu (3) kaḏḏabat Ṯamûdu wa 'Âdun bil-qâri'ati (4) fa 'ammâ Ṯamûdu fa'uhlikû bit-ṭâġiyati (5) wa 'ammâ 'Âdun fa 'uhlikû biriḥin ṣarṣarin 'âtiyatin (6) saḫḫarahâ 'alayhim sab'a layâlin wa ṯamâniyata 'ayyâmin ḥusûman

fatarâ-l-qawma fîhâ ṣar'â ka'annahum 'a'jâzu naḫlin ḫâwiyatin (7) fahal tarâ lahum mim bâqiyatin (8) wa jâ''a Fir'awnu wa man qablahû wal-mu'tafiqâtu bil-ḫâṭi'ati (9) fa'aṣaw rasûla rabbihim fa'aḫaḏahum 'aḫḏ atar-râbiyatan (10) 'innâ lammâ ṭaġâ-l-mâ''u ḥamalnâkum fî-l-jâriyati (11) linaj'alahâ lakum taḏkiratan wa ta'iyahâ 'uḏunun wa'iyatun (12).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

La réparation, (1) quelle chose grave que la réparation. (2) Qui pourra t'expliquer la réparation?. (3) Thémoud et 'Ad ont traité de mensonge le jour dernier. (4) Le peuple de Thémoud a péri dans une catastrophe. (5) Un vent glacé et d'une impétuosité inouïe a décimé le peuple de 'Ad. (6) Allah le déchaîna contre eux sept nuits et huit jours consécutifs. Les gens étaient renversés sur le sol comme des troncs de palmiers creux. (7) Y en a-t-il un seul survivant?. (8) Le peuple de Pharaon et d'autres peuples avant lui, les cités de Loth, avaient commis aussi des fautes. (9) Ils avaient désobéi au Prophète de leur Seigneur. Le Seigneur leur infligea un châtiment exemplaire.. (10) Au moment du déluge, nous vous avons sauvés sur une arche (11) voulant vous donner ainsi une leçon et toucher les oreilles sensibles. (12).

La réparation (ou selon une autre traduction: Celle qui doit venir) est un des noms du jour de la résurrection. En ce jour-là tout sera réalisé et justifié de plein droit s'agit -il des menaces ou des avertissements. Dieu affirme qu'il sera un jour très grave.

Dans cette sourate, Il rappelle aux hommes ce qu'en fut des peuples passés qui furent anéantis à cause de leur impiété: Le peuple de Thémoud a péri par la foudre (ou un châtiment qui a dépassé les limites de la violence) ou suivant une autre interprétatoin: Le cri terrifiant... Le peuple de 'Ad par un vent mugissant, impétueux et glacial. Dieu l'a dirigé contre eux durant sept nuits et huit jours consécutifs... «**Les gens étaient renversés sur le sol comme des troncs de palmier creux**». Ce vent frappait l'un d'entre eux, le terrassait en lui cassant la tête et devenait une cadavre sans âme, tel un palmier qui, une fois coupé, tombe à terre. A ce propos, Ibn Omar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le vent que Dieu a envoyé aux 'Adites et qui a causé son périssement était tel qu'un courant qui passe par une bague. Il passa par les vivants du

désert, les emporta eux, leurs biens et leurs troupeaux et les éleva entre ciel et terre. Les citadins, voyant cela, s'écrièrent: «C'est un vent qui nous apporte de la pluie». Mais ce vent ne tarda pas à faire tomber sur ces derniers tout ce qu'il portait des bédouins et leurs biens» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

«Y en a-t-il un seul survivant?» Un verset qui signifie: En aperçois-tu le moindre vestige soit d'eux soit d'un quelconque qui s'attribue à eux? Car Dieu les a exterminés sans laisser après eux aucune trace.

Le peuple de Pharaon, ceux qui vécurent avant lui, et les cités renversées (comme Sodome et Gomorrhe) qui traitèrent leurs Prophètes de menteurs, commirent les fautes en désobéissant aux Prophètes qui leur ont été envoyés. Dieu les frappa d'un châtiment énorme.

«Au moment du déluge» quand Noé invoqua Dieu contre son peuple et l'eau submergea la surface de la terre **«nous vous avons sauvés sur une arche»** C'est à dire ceux qui ont cru en Noé. Après ce déluge tous les hommes sont de la descenance de Noé - Ali a commenté cet évènement et dit: «Avant Noé, l'eau descendait suivant une mesure déterminée dont un ange en était chargé. Le jour du déluge, l'eau déborda tous les réservoirs et submergea la terre. Ainsi avant le peuple de 'Ad, le vent ne soufflait que d'une intensité déterminée, mais, pour punir ce peuple, il devint tellement impétueux qu'il extermina tous les hommes».

Dieu dans ce verset rappelle aux hommes Ses bienfaits lors du déluge: d'abord Il a sauvé les croyants, puis Il leur apprit la fabrication des vaisseaux pour leur voyage maritime, comme Il le montre dans ce verset: **«... qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter»** [-Coran XLIII, 12[. Qatada a dit: «Dieu a laissé l'arche intacte jusqu'à la venue de Mouhammed. Ces dires furent un sujet à discussion. **«-Voulant vous donner ainsi une leçon et toucher les oreilles sensibles»**. Cet évènement fut donc pour les hommes un Rappel, une leçon mémorable afin qu'elle soit retenue par toute oreille attentive.

فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ نَفْخَةٌ وَٰحِدَةٌ ﴿١٣﴾ وَحُمِلَتِ ٱلْأَرْضُ وَٱلْجِبَالُ فَدُكَّتَا دَكَّةً وَٰحِدَةً

﴿١٤﴾ فَيَوْمَئِذٍ وَقَعَتِ ٱلْوَاقِعَةُ ﴿١٥﴾ وَٱنشَقَّتِ ٱلسَّمَآءُ فَهِيَ يَوْمَئِذٍ وَاهِيَةٌ ﴿١٦﴾
وَٱلْمَلَكُ عَلَىٰٓ أَرْجَآئِهَا ۚ وَيَحْمِلُ عَرْشَ رَبِّكَ فَوْقَهُمْ يَوْمَئِذٍ ثَمَٰنِيَةٌ ﴿١٧﴾ يَوْمَئِذٍ تُعْرَضُونَ
لَا تَخْفَىٰ مِنكُمْ خَافِيَةٌ ﴿١٨﴾

fa'iḏâ nufiḫa fi-ṣ-ṣûri nafḫatun waḥidatun (13) wa humilati -l-'arḍu wa-l-jibâlu fa dukkatâ dakkatan waḥidatan (14) fayawma'iḏin waqa'ati-l-wâqi'atu (15) wa-n-šaqqati-s-samâ'u fahiya yawma iḏin wâhiyatun (16) wa-l-malaku 'alâ 'arjâ'ihâ wa yaḥmilu 'arša rabbika fawqahum yawma 'iḏin ṯamâniyatun (17) yawma 'iḏin tu'raḍûna lâ taḫfâ minkum ḫâfiyatun (18).

Lorsque la trompette sonnera une fois (13) et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil, (14) ce jour-là l'événement s'accomplira. (15) Le ciel s'ouvrira et s'effondrera. (16) Les anges se tiendront sur les côtés, huit d'entre eux soutenant sur leurs têtes le trône de ton Seigneur. (17) Ce jour-là vous défilerez devant Allah. Vous ne pourrez cacher aucune de vos pensées, même les plus secrètes. (18).

Dieu parle des affres du jour de la résurrection: La première sera le soufflement de la terreur, puis le soufflement de foudroiement où ceux qui sont dans les cieux et qui se trouvent sur la terre seront foudroyés à l'exception de ceux que Dieu voudra épargner, ensuite ce sera le soufflement de la résurrection. Dans ce verset, Dieu a parlé d'un seul soufflement car, que ce soit trois ou un, ceci émane de l'Ordre de Dieu que nul ne pourra le contrecarrer.

«Et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil». La terre se transformera en une autre terre et sera étendue. **«Ce jour-là l'événement s'accomplira»** et la résurrection aura lieu. **«Le ciel s'effondrera».** Ali a dit que ce sera à partir de la voie lactée. Ce verset est confirmée par cet autre: **«Le ciel s'ouvrira, des issues apparaîtront»** [Coran LXXVIII, 19]. Les anges se tiendront sur ses confins, **«huit d'entre eux soutenant sur leurs têtes le trône de ton Seigneur».** Jaber Ben Abdullah rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: «On m'a autorisé à parler d'un de ces anges qui soutiennent le Trône de Dieu le Très

Haut: La distance qui sépare le lobe de son oreille de son épaule équivaut à une marche de sept cent ans» ***(Rapporté par Abou Daoud).***

«Ce jour-là, vous défilerez devant Allah. Vous ne pourrez cacher aucune de vos pensées, même les plus secrètes». Aucun de vos secrets ne restera caché, car Dieu connait le visible, l'invisible et lit dans les cœurs. Omar Ben Al-Khattab a dit: «Hommes! Jugez vous-mêmes avant d'être jugés. Pesez vous-mêmes (pesez vos actions) avant d'être pesés, car ce sera pour vous plus facile avant le jour du jugement dernier, et parez-vous (par vos bonnes actions) pour la grande parade, car vous serez exposés en pleine lumière et rien n'échappera de ce que vous teniez caché» ***(Rapporté par Ibn Abi Ad-Dunia).***

L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Moussa, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, les hommes seront exposés trois fois: dans les deux premières il y aura les discussions et les excuses, et dans la troisième les registres voleront de sorte que chacun tiendra le sien soit par la main droite soit par la gauche» ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi).***

فَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَٰبَهُۥ بِيَمِينِهِۦ فَيَقُولُ هَآؤُمُ ٱقْرَءُوا۟ كِتَٰبِيَهْ ﴿١٩﴾ إِنِّى ظَنَنتُ أَنِّى مُلَٰقٍ
حِسَابِيَهْ ﴿٢٠﴾ فَهُوَ فِى عِيشَةٍ رَّاضِيَةٍ ﴿٢١﴾ فِى جَنَّةٍ عَالِيَةٍ ﴿٢٢﴾ قُطُوفُهَا دَانِيَةٌ
﴿٢٣﴾ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔا بِمَآ أَسْلَفْتُمْ فِى ٱلْأَيَّامِ ٱلْخَالِيَةِ ﴿٢٤﴾

fa 'ammâ man 'utiya kitâbahu bi yamînihi fayaqûlu hâ'umu-q-ra'û kitâbiyah (19) 'innî zanantu 'anni mulâqin hisâbiyah (20) fahuwa fî '-îšatin râdiyatin (21) fî jannatin 'âliyatin (22) quṭûfuhâ dâniyatun (23) kulû wa-šrabû hanî'an bimâ 'aslaftum fî-l-'ayyâmi-l-ḫâliyati (24).

Celui à qui on remettra son compte dans la main droite dira: «Voici, lisez mes comptes. (19) J'ai toujours cru à un règlement de comptes». (20) Une existence heureuse lui sera assurée, (21) dans un jardin situé à une haute altitude. (22) Ses fruits seront à portée de la main. (23) Mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actes passés. (24).

Quel plus grand bonheur que celui qui attend tout individu qui

recevra son livre (le registre de ses œuvres) dans la main droite. Sous l'excès de Sa joie, il s'écriera: «**Voici, lisez mes comptes**» car il connait que tout ce qu'il renferme ne sont que des bonnes actions, ou bien Dieu lui a changé ses mauvaises actions en de bonnes. A cet égard, Abdullah Ben Abdullah Ben Handhala (celui que les anges l'ont lavé lors de sa mort) a dit: «Au jour du jugement dernier, Dieu arrêtera devant Lui son serviteur et lui montrera ses mauvaises actions inscrites sur le verso de son livre, et lui dira: «As-tu commis telle et telle chose?» Il lui répondra: «Oui, ô Seigneur» Dieu répliquera: «Aujourd'hui, Je ne te dénonce pas, car Je te les ai pardonnées» Cet homme s'écriera à ce moment-là: «Voici, lisez mes comptes. J'ai toujours cru à un règlement de comptes» après avoir été préservé de tout scandale».

Dans le même sens, il est cité dans un hadith authentique que Ibn Omar fut interrogé au sujet du dialogue qui aura lieu tête à tête (entre Dieu et son serviteur), il répondit: «J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Au jour de la résurrection, Dieu fera rapprocher l'homme croyant et le fera avouer tous les péchés qu'il a commis au point que cet homme aura la sensation qu'il est perdu. Dieu le Très Haut lui dira alors: «Ces péchés Je te les ai dissimulés dans le bas monde et aujourd'hui, Je te les efface». Puis on lui remettra le livre de ses bonnes actions dans la main droite. Quant à l'incrédule et à l'hypocrite, les anges témoins diront: «Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur. Que la malédiction de Dieu tombe sur les injustes».

Ce croyant qui aura reçu son livre de comptes dans la main droite, savait et croyait que ce jour aura lieu indubitablement. Il jouira alors d'une vie très agréable dans un jardin situé très haut, où il vivra dans de palais avec les houris aux grands yeux et dont son bonheur sera éternel. Abou Oumama rapporte qu'un homme demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Les habitants du Paradis échangeront-ils les visites? - Oui, répondit-il. Ceux qui y occuperont les demeures haut placées descendront vers ceux qui se trouveront dans les demeures inférieures qui les accueilleront et les salueront. Tandis que ces derniers ne pourront plus monter chez les premiers pour leur rendre visite car leurs œuvres, dans le bas monde,

ne le leur permettront plus (étant moins récompensés)» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).*** Il est cité aussi dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: « Au paradis, il y aura cent degrés dont une distance équivalente à celle qui sépare les cieux de la terre, sépare entre deux degrés».

«**Ses fruits seront à portée de la main**» et Al-Bara de l'expliquer: L'homme les cueillera étant étendu sur son lit de repos. «**Mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actions passées**» en les comblant de tous les bienfaits pour prix de leurs bonnes actions. Il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Œuvrez, recherchez la perfection et soyez modérés dans vos pratiques. Nul ne sera admis au Paradis grâce à ses œuvres.» On lui demanda: «Même pas toi ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Même pas moi à moins que Dieu ne m'enveloppe de Sa miséricorde et Sa grâce»* ***(-Rapporté par Boukhari)***[1].

وَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَٰبَهُۥ بِشِمَالِهِۦ فَيَقُولُ يَٰلَيْتَنِي لَمْ أُوتَ كِتَٰبِيَهْ ﴿٢٥﴾ وَلَمْ أَدْرِ مَا حِسَابِيَهْ
﴿٢٦﴾ يَٰلَيْتَهَا كَانَتِ ٱلْقَاضِيَةَ ﴿٢٧﴾ مَآ أَغْنَىٰ عَنِّي مَالِيَهْ ۜ ﴿٢٨﴾ هَلَكَ عَنِّي سُلْطَٰنِيَهْ
﴿٢٩﴾ خُذُوهُ فَغُلُّوهُ ﴿٣٠﴾ ثُمَّ ٱلْجَحِيمَ صَلُّوهُ ﴿٣١﴾ ثُمَّ فِي سِلْسِلَةٍ ذَرْعُهَا سَبْعُونَ ذِرَاعًا
فَٱسْلُكُوهُ ﴿٣٢﴾ إِنَّهُۥ كَانَ لَا يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٣٣﴾ وَلَا يَحُضُّ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ
﴿٣٤﴾ فَلَيْسَ لَهُ ٱلْيَوْمَ هَٰهُنَا حَمِيمٌ ﴿٣٥﴾ وَلَا طَعَامٌ إِلَّا مِنْ غِسْلِينٍ ﴿٣٦﴾ لَّا يَأْكُلُهُۥٓ إِلَّا
ٱلْخَٰطِـُٔونَ ﴿٣٧﴾

wa 'ammâ man 'utiya kitâbahu bi šimâlihi fayaqûlu yâ laytani lam 'uta kitâbiyah (25) wa lam 'adri mâ hisâbiyah (26) ya laytahâ kânati-l-qâḍiyata (27) ma 'aġnâ 'anni maliyah (28) halaqa 'anni sulṭaniyah (29) ḥuḏûhu faġullûhu (30) ṯumma-l-jaḥîma ṣallûhu (31) ṯumma fî silsilatin ḏ

---

(1) ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: «أعملوا وسددوا وقاربوا وأعلموا أن أحداً منكم لن يدخله عمله الجنة» قالوا: ولا أنت يا رسول الله؟ قال: «ولا أنا إلا أن يتغمدني الله برحمة منه وفضل»

ar'uhâ sab'ûna dirâ'an faslukûhu (32) 'innahû kâna la yu'minu bi-L-Lâhi-l-'azîmi (33) walâ yahddu 'alâ ta'âmi-l-miskîni (34) falaysa lahu-l-yawma hâhunâ hamîmum (35) walâ ta'amun 'illâ min gislîna (36) la ya'kulû 'illâ-l-hati'ûna (37).

Celui à qui on remettra son compte dans la main gauche, s'écriera: «-Plût à Allah qu'on ne m'ait pas remis mon compte! (25) Je n'ai jamais cru à un règlement de comptes. (26) Plût à Allah que je sois retourné dans le néant!. (27) A quoi me servent mes richesses maintenant?. (28) Ma puissance a disparu». (29) «Prenez-le, ligotez-le», ordonnera une voix. (30) Trainez-le dans l'enfer. (31) Chargez-le d'une chaîne de soixante-dix coudées. (32) Car, il n'a pas cru dans l'Allah Auguste, (33) ni n'a recommandé de nourrir les pauvres. (34). Il n'a aujourd'hui, ici, aucun ami. (35) Il aura du pus pour toute nourriture. (36) C'est la nourriture des damnés. (37).

Les damnés de l'Enfer, ceux qui recevront le livre de leurs œuvres dans la main gauche, regretteront leur comportement dans le bas monde. Chacun d'entre eux dira: «Malheur à moi! Comme j'aurais bien voulu ne jamais recevoir mon livre». Il souhaiterait que sa première mort était la définitive sans être ressuscité, alors que cette mort, il la répugnait dans le bas monde.

«A quoi me servent mes richesses maintenant? Ma puissance a disparu». Sa fortune et sa puissance dont il jouissait ne lui seraient d'aucune utilité contre le châtiment de Dieu. Le voilà seul sans protecteur, ni secoureur, ni intercesseur. Alors Dieu ordonnera: **«Prenez-le, ligotez-le»** Les anges le prendront par force du lieu du rassemblement, lui mettront le carcan au cou et le précipiteront dans la Fournaise. A ce propos, Al-Minhal Ban Amr a dit: «Lorsque Dieu donnera cet ordre, soixante-dix mille anges le prendront» **«Chargez-le d'une chaîne de soixante-dix coudées»** En commentant ceci, Ka'b Al-Ahbar a dit: «Chaque anneau de cette chaîne aura le poids de tout le fer qui existait au bas monde» Et Ibn Abbas a dit: «La coudée sera celle de l'ange et non d'un mortel».

Abdullah Ben Amr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si un crâne comme celui-ci avait été jeté le jour du ciel sur la terre, à savoir que cette distance équivaut à cinq

cent ans de marche, il aurait atteint la terre avant la tombée de la nuit. Et s'il était pris du bout de la chaîne, il aurait parcouru quarante ans, jour et nuit, avant la tombée de la nuit. Et s'il était pris du bout de la chaîne, il aurait parcouru quarante ans, jour et nuit avant d'atteindre l'autre bout» ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi).***

«Car, il n'a pas cru dans l'Allah Auguste, ni n'a recommandé de nourrir les pauvres» Dans le bas monde, il ne s'est pas acquitté de ses obligations envers Dieu en accomplissant les droits prescrits, n'a rendu service à aucun autre serviteur en fait d'obligation. Les droits de Dieu sur les hommes consistent à Le reconnaître comme étant le Dieu unique sans rien Lui associer. Et les droits de l'homme vis-à-vis des autres consistent à faire des actes de charité, à s'entraider mutuellement pour accomplir les actes de bien. C'est pourquoi Dieu a ordonné aux hommes à accomplir les prières et à s'acquitter de la zakat, l'aumône légale. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessait, jusqu'à son dernier soupir, de dire aux hommes: «Acquittez-vous de la prière et soyez bienveillants à l'égard de vos esclaves».

«Il n'a aujourd'hui, ici, aucun ami. Il aura du pus pour toute nourriture. C'est la nourriture des damnés». Ce jour-là, aucun ami zélé ne se trouvera pour le secourir et personne n'intercèdera en sa faveur. Sa seule nourriture sera la «Ghisline غسلين» qui est, selon les dires des exégètes ou bien le pus, ou l'arbre Zakoum, ou bien la sanie des réprouvés de l'Enfer.

فَلَآ أُقْسِمُ بِمَا تُبْصِرُونَ (٣٨) وَمَا لَا تُبْصِرُونَ (٣٩) إِنَّهُۥ لَقَوْلُ رَسُولٍ كَرِيمٍ (٤٠) وَمَا
هُوَ بِقَوْلِ شَاعِرٍ ۚ قَلِيلًا مَّا تُؤْمِنُونَ (٤١) وَلَا بِقَوْلِ كَاهِنٍ ۚ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ (٤٢) تَنزِيلٌ
مِّن رَّبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ (٤٣)

falâ 'uqsimu bimâ tubṣirûna (38) wamâ lâ tubṣirûna (39) 'innahu laqawlu rasûlin karîmin (40) wamâ huwa biqawli ša'irin qalîlam-mâ tu'minûna (41) walâ biqawli kâhimin qalîlam-mâ taḏakkarûna (42) tanzîlum min rabbi-l-'âlamîna (43).

Je jure par les choses apparents, (38) et non apparentes, (39) que le Coran est la parole d'un envoyé sublime, (40) et non d'un simple poète. Ah que vous avez peu de foi! (41) Ça n'est pas plus la parole d'un devin. Ah! que vous réfléchissez peu!. (42) C'est la révélation du Maître de l'univers. (43).

Dieu jure aux hommes, en leur montrant tous les signes qui témoignent de Sa perfection et de Ses nobles épithètes, et même les choses apprentes et non apparentes qui sont une partie des mystères, que le Coran renferme Ses paroles et qu'il est une révélation de Sa part à Son serviteur et Prophète, qui l'a choisi par préférence à tous les hommes pour transmettre le message et s'acquitter du dépôt dont il fut chargé. Dieu, en disant: **«que le Coran est la parole d'un envoyé sublime»** a voulu affirmer le but de sa divulgation par l'entremise de son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue-». Et pour renforcer cela, Il a dit qu'il n'est pas la parole d'un poète ni d'un devin, vu la foi précaire des hommes. Il a révélé ce Coran par l'intermédiaire d'un envoyé digne de confiance, qui est Jibril, qui jouit d'un rang éminent auprès de son Seigneur. Jibril et Mouhammed furent chargés tous les deux de le communiquer aux hommes selon le rôle de chaccun d'eux.

A ce propos, Omar Ben Al-Khattab raconte: «Avant ma conversion, j'interceptais le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- là où je le trouvais. Un jour, je le suivai jusqu'à ce qu'il entre dans la mosquée. Je me tins derrière lui et écoutai sa récitation dans la prière. Il commença à réciter la sourate de la Réparation. Je m'étonnai des versets du Coran et je me dis: «Mouhammed doit être un poète comme prétendent les Qoraïchites.» Quand il récita: **«Que le Coran est la parole d'un envoyé sublime et non d'un simploe poète. Ah! que vous avez peu de foi»**, je me suis dit alors: «Il doit être un devin». Mais en écoutant la suite de la récitation: **«Ça n'est plus la parole d'un devin. Ah! que vous réfléchissez peu! c'est la révélation du Maître de l'univers»** jusqu'à la fin de la sourate, je fus pris par l'Islam qui eut un grand effet sur mon âme» Ceci fut une des autres causes qui portèrent Omar à embasser l'Islam.

وَلَوْ تَقَوَّلَ عَلَيْنَا بَعْضَ ٱلْأَقَاوِيلِ ﴿٤٤﴾ لَأَخَذْنَا مِنْهُ بِٱلْيَمِينِ ﴿٤٥﴾ ثُمَّ لَقَطَعْنَا مِنْهُ ٱلْوَتِينَ

﴿٤٦﴾ فَمَا مِنكُم مِّنْ أَحَدٍ عَنْهُ حَٰجِزِينَ ﴿٤٧﴾ وَإِنَّهُۥ لَتَذْكِرَةٌ لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٨﴾ وَإِنَّا
لَنَعْلَمُ أَنَّ مِنكُم مُّكَذِّبِينَ ﴿٤٩﴾ وَإِنَّهُۥ لَحَسْرَةٌ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٥٠﴾ وَإِنَّهُۥ لَحَقُّ ٱلْيَقِينِ
﴿٥١﴾ فَسَبِّحْ بِٱسْمِ رَبِّكَ ٱلْعَظِيمِ ﴿٥٢﴾

walaw taqawwala ʻalaynâ baʻḍa-l-'aqâwîli (44) la 'aḫaḏnâ minhu bil-
yamîni (45) ṯumma laqaṭaʻnâ minhu-l-watîna (46) famâ minkum min
'aḥadin ʻanhu ḥâjizîna (47) wa 'innahû lataḏkiratu-l-lil-muttaqîna (48)
wa 'innâ lanaʻlamu 'anna minkum mukaḏḏibîna (49) wa 'innahû
laḥasratun ʻalâ-l-kâfirîna (50) wa 'innahû laḥaqqu-l-yaqîni (51) fasabbiḥ
bismi rabbika-l-ʻaẓim (52).

Si le Prophète nous attribuait des propos que nous n'avons pas tenus, (44) nous l'aurions saisi avec force, (45) et nous lui aurions tranché la carotide. (46) Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?. (47) Ce Livre est un avertissement pour ceux qui craignent Allah.. (48) Nous savons que certains, d'entre vous, le traitent de mensonge. (49) Ce Livre est le désespoir des infidèles. (50) Il est l'expression de la vérité. (51) Glorifie le nom d'Allah le Très Haut. (52).

O infidèles, si Mouhammed, comme vous le prétendez, avait inventé ce Coran en nous l'attribuant, ou avait ajouté au message dont il était chargé ou en avait diminué quoi que ce soit, nous aurions hâté sa punition en lui tranchant la carotide. **«Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?»**Nul ne pourrait nous empêcher de sévir, mais nous savons très bien qu'il est sincère et véridique en obtempérant aux ordres de son Seigneur. De notre part, nous l'avons appuyé par les signes et les miracles irréfutables. Non, **«ce Livre est un avertissement pour ceux qui craignent Allah»** et un Rappel pour les croyants. **«Nous savons que certains d'entre vous le traitent de mensonge»** malgré tout sans tenir en considération les signes qui le confirment. **«Ce Livre est le désespoir des infidèles»** soit au jour de la résurrection, soit dans le bas monde comme une source de remords comme Dieu a dit ailleurs: **«Oui, ce Coran ne fait que glisser sur le cœur des méchants»** [-Coran XXVI, 200]. **«Il est l'expression de la vérité»** qui ne suscite aucun doute. **«Glorifie le nom d'Allah le Très Haut»** ô Mouhammed qui t'a révélé ce Coran Glorieux.



70 SOURATE DES MARCHES

44 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de la Réparation

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

سَأَلَ سَآئِلٌۢ بِعَذَابٍ وَاقِعٍ ﴿١﴾ لِّلْكَٰفِرِينَ لَيْسَ لَهُۥ دَافِعٌ ﴿٢﴾ مِّنَ ٱللَّهِ ذِى
ٱلْمَعَارِجِ ﴿٣﴾ تَعْرُجُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَٱلرُّوحُ إِلَيْهِ فِى يَوْمٍ كَانَ مِقْدَارُهُۥ خَمْسِينَ أَلْفَ
سَنَةٍ ﴿٤﴾ فَٱصْبِرْ صَبْرًا جَمِيلًا ﴿٥﴾ إِنَّهُمْ يَرَوْنَهُۥ بَعِيدًا ﴿٦﴾ وَنَرَىٰهُ قَرِيبًا ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

sa'ala sâ'ilum bi'aḏabin wâqi'in (1) lil-kâfirîna laysa lahû dâfi'un (2) mina-L-Lâhi ḏi-l-ma'ariji (3) ta'ruju-l-malâ'ikatu wa-r-rûhu 'ilayhi fî yawmin kâna miqdâruhû ḫamsina 'alfa sanatin (4) faṣbir ṣabran jamîlan (5) 'innahum yarawnahû ba'îdan (6) wa narâhu qarîban (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

On interroge: «A qui est destiné le châtiment annoncé?». (1) Réponds: Aux infidèles. Nul ne saurait empêcher qu'il ait lieu. (2) Il vient d'Allah le maître des marches. (3) Les anges et l'Esprit franchissent ces marches dans l'espace d'un jour dont la durée véritable est de cinquante mille ans. (44)

Montre une douce patience. (5) Les hommes croient ce châtiment encore éloigné. (6) Moi, Je le vois proche. (7).

On a dit que celui qui a interrogé sur le châtiment céleste était An-Nadar Ben Al-Hareth, mais il s'avère, d'après les dires d'Ibn Abbas, que chaque impie posait la même question. Cette interrogation, comme ont avancé les exégètes, est considérée comme une demande à cause de leur manque de foi, tout comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ils disent: «Grand Allah, si la vérité qu'on nous proclame vient vraiment de toi, fais tomber sur nous une pluie de pierres ou inflige-nous un châtiment épouvantable»** [Coran VIII, 32]. Or, ce châtiment est inéluctable et nul ne pourrait le repousser si Dieu l'avait voulu.

«Il vient d'Allah le maître des marches». Que signifient ces marches? D'après Ibn Abbas, cela veut dire que Dieu est élevé aux degrés les plus hauts. Moujahed a avancé que ces marches sont les les voies ascensionnelles vers le ciel. Quant à Qatada il les a expliquées comme étant les différents faveurs et bienfaits de Dieu.

«Les anges et l'Esprit franchissent ces marches...» Cet Esprit peut signifier Gabriel (Jibril) pour le distinguer des autres anges mais mentionné avec eux, ou bien ce sont les âmes des hommes qui montent au ciel comme il est cité dans différents hadiths.

«... dans l'espace d'un jour dont la durée véritable est de cinquante mille ans» Cet espace fut le sujet de quatre interprétations:

1 - D'après Ibn Abbas: C'est l'espace qui sépare le Trône Sublime du fond de la septième terre. En d'autre terme, l'Ordre divin donné du Trône qui atteint le fond de la terre.

2 - Selon les dires de 'Ikrima: C'est la durée du bas monde depuis le jour où Dieu créa la terre jusqu'au jour de la résurrection. Et Ikrima d'ajouter: Mais nul d'entre les hommes n'a connaisance de la période qui s'est écoulée et celle qui reste sinon Dieu seul -à Lui la puissance et la gloire-.

3 - Mouhammed Ben Ka'b, de sa part, a avancé cette opinion vraiment extravagante en disant que c'est la durée qui sépare le périssement du bas monde de l'autre.

4 - ibn Zaïd et Ad-Dahak ont précisé que les cinquante mille ans sont la durée du jour du jugement. Ceci fut soutenu par Ibn Abbas - dans une autre version- qui a ajouté: «Dieu le fera paraitre ainsi aux yeux des incrédules».

L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Sa'id qu'on a dit au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comme il sera long ce jour?» Il répondit: «Par celui qui détient mon âme, Dieu le fera pour le croyant plus court que le temps qu'il met à faire une prière prescrite dans le bas monde» ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Jarir).***

L'imam Ahmed rapporte aussi d'après Abou Houraira que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Pas un homme qui possède des richesses et ne s'acquitte pas les droits (la zakat) à leur sujet, sans qu'elles ne transforment en plaques portées à incandescence qui lui seront appliquées dans le feu de la Géhenne sur le dos, les flancs et le front, jusqu'à ce que les comptes des hommes seraient réglés, en un jour dont la durée est de cinquante mille ans selon votre compte. Puis on lui montrera son sort: au Paradis ou à l'Enfer».* [1].

«Montre une douce patience» ô Mouhammed et supporte ton peuple qui te traite de menteur et te demande de hâter son châtiment, comme Dieu a dit ailleurs: **«Les incrédules sont impatients de la (l'Heure) voir venir, les croyants en redoutent la venue»** [Coran XLII, 18]. Car ces idolâtres pensent que le châtiment est loin et que l'Heure suprême est un mensonge et un évènement impossible. **«Moi, Je le vois proche»** ainsi que tous les croyants bien que sa survenue n'est connue que de Dieu -à Lui la puissance et la gloire-. Car tout ce que doit se produire est proche et aura lieu sans aucun doute.

يَوْمَ تَكُونُ ٱلسَّمَآءُ كَٱلْمُهْلِ ﴿٨﴾ وَتَكُونُ ٱلْجِبَالُ كَٱلْعِهْنِ ﴿٩﴾ وَلَا يَسْـَٔلُ حَمِيمٌ

(1) وقال الإمام أحمد، عن أبي هريرة رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ: «ما من صاحب كنز لا يؤدي حقه إلا جعل صفائح يحمي عليها في نار جهنم، فتكوى بها جبهته وجنبه وظهره، حتى يحكم الله بين عباده في يوم كان مقداره خمسين ألف سنة مما تعدون ثم يرى سبيله إما إلى الجنة وإما إلى النار»

حَمِيمًا ﴿١٠﴾ يُبَصَّرُونَهُمْ يَوَدُّ ٱلْمُجْرِمُ لَوْ يَفْتَدِى مِنْ عَذَابِ يَوْمِئِذٍۭ بِبَنِيهِ ﴿١١﴾
وَصَـٰحِبَتِهِۦ وَأَخِيهِ ﴿١٢﴾ وَفَصِيلَتِهِ ٱلَّتِى تُـْٔوِيهِ ﴿١٣﴾ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ يُنجِيهِ
﴿١٤﴾ كَلَّآ إِنَّهَا لَظَىٰ ﴿١٥﴾ نَزَّاعَةً لِّلشَّوَىٰ ﴿١٦﴾ تَدْعُوا۟ مَنْ أَدْبَرَ وَتَوَلَّىٰ ﴿١٧﴾ وَجَمَعَ
فَأَوْعَىٰ ﴿١٨﴾

yawma takûnu-s-samâ'u kal-muhli (8) wa takûnu-l-jibâlu kal-'ihni (9) walâ yas'alu ḥamîmun ḥamîman (10) yubaṣṣarunahum yawaddu-l-mujrimu law yaftadî mi 'adâbi yawma'idin bi banîhi (11) wa sâḥbatihî wa 'aḥîhi (12)wa faṣîlatihi-l-latî tu'wîhi (13)waman fî-l-'arḍi jamî'an ṯumma yunjîhi (14) kallâ 'innahâ laẓâ (15) nazza'atal-liššawâ (16) tad'ûman 'adbara wa tawallâ (17)wa jama'a fa'aw'â (18).

Le jour où le ciel aura la couleur de l'huile, (8) ou les montagnes ne pèseront pas plus que des flocons de laine, (9) où l'ami ne questionnera pas l'ami, (10) bien que lui faisant face, ce jour-là, le criminel offrira pour prix de ses souffrances ses enfants, (11) sa femme, son frère, (12) sa famille bien-aimée (13) et l'humanité tout entière. Il ne cherchera que son salut. (14) Non, ce sera impossible. Car le feu (15) faisant éclater les crânes, (16) happera tous ceux qui ont renié Allah (17) et n'ont songé qu'à amasser et thésauriser. (18).

Au jour du jugement dernier, le ciel sera semblable à l'huile ou, selon une autre interprétation, à un métal fondu, les montagnes à des flocons de laine cardée, **«où l'ami ne questionnera pas l'ami»** c'est à dire même le proche parent ne s'enquerra d'un autre bien qu'il le verra dans la pire des situations sans s'apitoyer sur lui car il ne s'occupera que de son propre sort. Dieu a dit à ce propos: **«Chacun ayant assez, ce jour-là, de s'occuper de lui»** [Coran LXXX, 37].

Ce jour-là, le coupable voudrait donner, pour se racheter ses propres fils, sa compagne, son frère, de même sa famille, ou son clan, qui lui offrait asile et tout ce qui se trouve sur la terre pourvu que cela le sauve contre les affres qui l'attendent.

«Non, ce sera impossible. Car le feu faisant éclater les crânes» ou comme a dit Ibn Abbas: faisant tomber la scalpe, ou selon les dires de

Al-Hassan Al-Basri: lui faisant brûler tout le corps n'épargnant que le cœur qui criera. **«happera tous ceux qui ont renié Allah et n'ont songé qu'à amasser et thésauriser».** C'est à dire que le Feu appellera tous les damnés qui lui ont été créés avec une langue bien affligée et les prendra du lieu de leur rassemblement tout comme l'oiseau qui picote le grain. Car ils étaient de ceux qui tournaient le dos aux enseignements en mécroyant à tout et négligeant leurs obligations cultuelles. Ils n'avaient dans le bas monde comme préoccupation que d'amasser les richesses sans payer leur dû soit en refusant de faire l'aumône, soit en s'abstenant de payer la zakat à leur sujet.

۞ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ خُلِقَ هَلُوعًا ﴿١٩﴾ إِذَا مَسَّهُ ٱلشَّرُّ جَزُوعًا ﴿٢٠﴾ وَإِذَا مَسَّهُ ٱلْخَيْرُ
مَنُوعًا ﴿٢١﴾ إِلَّا ٱلْمُصَلِّينَ ﴿٢٢﴾ ٱلَّذِينَ هُمْ عَلَىٰ صَلَاتِهِمْ دَآئِمُونَ ﴿٢٣﴾ وَٱلَّذِينَ فِىٓ
أَمْوَٰلِهِمْ حَقٌّ مَّعْلُومٌ ﴿٢٤﴾ لِّلسَّآئِلِ وَٱلْمَحْرُومِ ﴿٢٥﴾ وَٱلَّذِينَ يُصَدِّقُونَ بِيَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿٢٦﴾
وَٱلَّذِينَ هُم مِّنْ عَذَابِ رَبِّهِم مُّشْفِقُونَ ﴿٢٧﴾ إِنَّ عَذَابَ رَبِّهِمْ غَيْرُ مَأْمُونٍ ﴿٢٨﴾ وَٱلَّذِينَ
هُمْ لِفُرُوجِهِمْ حَٰفِظُونَ ﴿٢٩﴾ إِلَّا عَلَىٰٓ أَزْوَٰجِهِمْ أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَٰنُهُمْ فَإِنَّهُمْ غَيْرُ
مَلُومِينَ ﴿٣٠﴾ فَمَنِ ٱبْتَغَىٰ وَرَآءَ ذَٰلِكَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْعَادُونَ ﴿٣١﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ لِأَمَٰنَٰتِهِمْ
وَعَهْدِهِمْ رَٰعُونَ ﴿٣٢﴾ وَٱلَّذِينَ هُم بِشَهَٰدَٰتِهِمْ قَآئِمُونَ ﴿٣٣﴾ وَٱلَّذِينَ هُمْ عَلَىٰ صَلَاتِهِمْ يُحَافِظُونَ
﴿٣٤﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ فِى جَنَّٰتٍ مُّكْرَمُونَ ﴿٣٥﴾

'inna-l-'insâna huliqa halû'an (19) 'idâ massahu-š-šarru jazû'an (20) wa 'idâ massahu-l-hayru manû'a (21) 'illâ-l-musallîna (22) l-ladîna hum 'alâ salâtihim da'imûn (23) wa-l-ladîna fî 'amwâlihim haqqum ma'lûmun (24) li-s-sâ'ili wa-l-mahrûmi (25) wa-l-ladîna yusaddiqûna biyawmi-d-dîni (26) wa-l-ladîna hum min 'adâbi rabbihim mušfiqûna (27) 'inna 'adâba rabbihim gayru ma'mûnin (28) wa-l-ladîna hum lifurûjihim hâfizûna (29) 'illâ'alâ 'azwâjihim 'aw mâ malakat 'aymânuhum fa'innahum gayru malûmîna (30) famani-b-tagâ warâ'a dâlika fa 'ûlâ'ika humu-l-'âdûna (31) wa-l-ladîna hum li'amânâtihim wa 'ahdihim ra'ûna (32) wa-l-ladîna hum bišahâdâtihim qâ'imûna (33) wa-l-ladîna hum 'alâ salâtihim yuhâfizuna (34) 'ûlâ'ika fi jannâtin mukramûna (35).

L'homme est inconstant de nature. (19) Accablé quand un mal l'atteint. (20) La fortune le rend égoïste. (21) Seuls font exception les gens pieux, (22) ceux qui accomplissent avec assiduité leurs devoirs religieux, (23) ceux qui prélèvent sur leur fortune une part (24) pour les mendiants et les malheureux, (25) ceux qui croient fermement au jour dernier, (26) ceux qui redoutent les châtiments de leur Seigneur, (27) car nul n'est prémuni contre ces châtiments, (28) ceux qui sont chastes (29) et qui n'ont de rapports qu'avec leurs femmes et leurs esclaves, rapports non blâmables, (30) car quiconque a d'autres rapports que ceux-là sort de la légalité. (31) Ceux qui gardent fidèlement leurs dépôts et respectent la foi jurée. (32) Ceux qui témoignent sans réticence. (33) Ceux qui ont le souci de leurs prières. (34) Ceux-là seront bien traités au Paradis. (35).

Dieu parle de la nature vile de l'homme qui est versatile et s'affole vite de par sa création. Comment se manifeste cette nature? Dieu le montre dans les versets qui s'ensuivent: «**Accablé quand un mal l'atteint**» il est timide et perd patience en désespérant de tout bien. Mais par contre «**la fortune le rend égoiste**» et le rend avare envers les autres sans s'acquitter des droits que Dieu a prescrits sur ses richesses.

Puis Dieu fait exception en mentionnant les hommes qui se comportent autrement: «**Ceux qui accomplisent avec assiduité leurs devoirs religieux**» et en premier lieu la prière en observant leurs moments déterminés, en accomplissant ses inclinaisons et ses prosternrrations à la perfection avec recueillement et ferveur. D'autres ont avancé qu'il s'agit des actes de bien et de charité avec persévérance en se référant à ce hadith dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les meilleures pratiques cultuelles préférées à Dieu sont celles faites avec assiduité minimes soient-elles».

«**Ceux qui prélèvent sur leur fortune une part pour les mendiants et les malheureux**» ceci concerne la zakat comme obligation et une prescription, et l'aumône bénévole comme acte de charité. «**Ceux qui croient fermement au jour dernier**» en déclarant véridiques la résurrection, le jour du jugement et la rétribution. Ils œuvrent pour obtenir une belle récompense en redoutant en même temps le

châtiment «**Car nul n'est prémuni contre ces châtiments**» qui sont inéluctables, sont ceux que Dieu leur fera grâce.

«**Ceux qui sont chastes**» en s'abstenant de l'adultère et qui n'ont de rapports qu'avec leurs femmes et leurs esclaves, ou les captives de guerre. Ces rapports ne sont pas blâmables. «**Car quiconque a d'autres rapports que ceux-là sort de la légalité**» Nous avons déjà parlé de ce sujet en commentant la sourate des Croyants» [Coran XXIII].

«**Ceux qui gardent fidèlement leurs dépôts et respectent la foi jurée**» et qui remplissent leurs engagements qu'ils ont pris à l'égard des autres. «**Ceux qui témoignent sans réticence**» qui présentent leur témoignage en toute honnêteté sans rien ajouter ou diminuer, car «**Celui qui refuse de témoigner pèche en son cœur**» [Coran II, 283].

«**Ceux qui ont le souci de leurs prières**». Ils s'en acquittent à leurs moments déterminés, en observant tous leurs actes, en accomplissant les prescrites et les surérogatoires avec assiduité. On remarque que Dieu a mentionné la prière au début et à la fin en vue de ses mérites. Voilà ceux qui seront introduits au Paradis où ils seront entourés de tous les honneurs.

فَمَالِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ قِبَلَكَ مُهْطِعِينَ (٣٦) عَنِ ٱلْيَمِينِ وَعَنِ ٱلشِّمَالِ عِزِينَ (٣٧) أَيَطْمَعُ
كُلُّ ٱمْرِئٍ مِّنْهُمْ أَن يُدْخَلَ جَنَّةَ نَعِيمٍ (٣٨) كَلَّآ إِنَّا خَلَقْنَٰهُم مِّمَّا يَعْلَمُونَ
(٣٩) فَلَآ أُقْسِمُ بِرَبِّ ٱلْمَشَٰرِقِ وَٱلْمَغَٰرِبِ إِنَّا لَقَٰدِرُونَ (٤٠) عَلَىٰٓ أَن نُّبَدِّلَ خَيْرًا مِّنْهُمْ وَمَا
نَحْنُ بِمَسْبُوقِينَ (٤١) فَذَرْهُمْ يَخُوضُوا۟ وَيَلْعَبُوا۟ حَتَّىٰ يُلَٰقُوا۟ يَوْمَهُمُ ٱلَّذِى يُوعَدُونَ (٤٢) يَوْمَ
يَخْرُجُونَ مِنَ ٱلْأَجْدَاثِ سِرَاعًا كَأَنَّهُمْ إِلَىٰ نُصُبٍ يُوفِضُونَ (٤٣) خَٰشِعَةً أَبْصَٰرُهُمْ تَرْهَقُهُمْ
ذِلَّةٌ ۚ ذَٰلِكَ ٱلْيَوْمُ ٱلَّذِى كَانُوا۟ يُوعَدُونَ (٤٤)

famâ-li-l-ladîna kafarû qablaka muhti'îna (36) 'an-i-l-yamîni wa'ani-šimâli 'izîna (37) 'ayatma'u kullu mri'im minhum 'an yadhula jannata na'îmin (38) kallâ 'innâ halaqnâhum mimmâ ya'lamûna (39) falâ '-uqsimu bi-rabbi-l-mašâriqi wa-l-magâribi 'innâ laqâdirûna (40) 'alâ 'an nubaddila hayram minhum wamâ nahnu bimasbûqîna (41) fadarhum

yaḫuḍû wa yal'abû ḥattâ yulâqû yawmahumu-l-laḏî yu'adûna (42) yawma yaḫrujûna mina-l-'ajdâṯi sirâ'an ka'annahum 'ilâ nuṣubin yufiḍûna (43) ḫâši'atan 'abṣâruhum tarhaquhum ḏillatun ḏâlika-l-yawmu-l-laḏî kânû yu'adûn (44).

Qu'ont les infidèles à s'agiter, (36) à courir en groupes à droite et à guche? (37) Espèrent-ils par hasard entrer d'office au Paradis des bienheureux? (38) Erreur. Ils savent pourtant bien de quelle pâte ils sont pétris! (39) Je jure par le Maître de l'Orient et de l'Occident que nous pouvons (40) leur substituer une espèce supérieure. Et ce n'est pas là une chose qui dépasse nos forces. (41) Laissez-les intriguer et se divertir jusqu'à ce qu'ils touchent au jour qu'on leur a annoncé. (42) Ce jour-là, ils sortiront en hâte de leurs tombeaux comme lorsqu'ils courent à leurs cérémonies idolâtres. (43) Leurs yeux seront baissés, leurs traits couverts de honte. Voilà le jour qu'on leur a annoncé. (44).

Dieu parle des idolâters qui vivaient du temps de son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- qui, en voyant de leurs propres yeux et constatant les miracles dont il était appuyé, s'en détournaient en errant par groupe à droite et à gauche sans but «**semblables à des ânes effarouchés fuyant un lion**» [Coran LXXIV, 50-51].

Il dit à son Messager: «O Mouhammed, «**qu'ont-ils les infidèles à s'agiter, à courir en groupes à droite et à gauche**» en se précipitant vers toi et te regardant avec insistance, puis ils se demandèrent: «Qu'a-t-il cet homme?»

«**Espèrent-ils par hasard entrer d'office au paradis des bienheureux? Erreur.**» Ils se trompent. Car comment se permettent-ils de formuler un tel vœu du moment qu'ils s'écartent de la vérité et fuir le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-? Ils seront sûrement le combustible de la Géhenne. Ces gens-là qui renient la résurrection «**savent pourtant bien de quelle pâte ils sont pétris**» et de quelle eau vile nous les avons créés.

«**Je jure par le Maître de l'Orient et de l'Occident**» le créateur des cieux et de la terre, qui a assigné une course déterminée aux astres qui se lèvent à l'orient et se couchent à l'occident, «**que nous pouvons leur subsistuer une espèce supérieure**» en les remplaçant par des hommes meilleurs qu'eux. «**Et ce n'est pas là une chose qui dépasse nos**

forces», plutôt nous en sommes capable, comme Dieu a dit ailleurs: **«-L'homme croit-il que nous ne reconstituerons pas son corps? Erreur, Nous sommes capable de rendre égales ses phalanges»** [Coran LXXV, 3-4]. Quant au commentaire d'Ibn Jarir, il est le suivant: Dieu veut dire: Nous sommes capable de créer un peuple qui nous sera soumis et obéissant. Mais, il s'avère que la première interprétation est plus logique, car les autres versets l'appuient.

«Laissez-les intriguer et se divertir» dans leur reniement et leur obstination **«jusqu'à ce qu'ils touchent au jour qu'on leur a annoncé»** et alors ils subiront les conséquences de leur impiété. **«Ce jour-là, ils sortiront en hâte de leurs tombeaux comme lorsqu'ils courent à leurs cérémonies idolâtres».** Lors du soufflement dans la trompette, Dieu appellera les hommes qui sortiront de leurs tombeaux, rapides comme s'ils couraient vers des pierres dressées comme ils faisaient dans le bas monde. **«Leurs yeux seront baissés, leur traits couverts de honte»** humiliés après qu'ils étaient orgueilleux et puissants sur terre en désobéissant à leur Seigneur. **«Voilà le jour qu'on leur a annoncé»** et qui leur a été promis.



71 - SOURATE DE NOÉ

28 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Abeilles

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِنَّآ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦٓ أَنْ أَنذِرْ قَوْمَكَ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِيَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ
(١) قَالَ يَٰقَوْمِ إِنِّى لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ (٢) أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱتَّقُوهُ وَأَطِيعُونِ
(٣) يَغْفِرْ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمْ وَيُؤَخِّرْكُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ إِنَّ أَجَلَ ٱللَّهِ إِذَا جَآءَ لَا
يُؤَخَّرُ ۖ لَوْ كُنتُمْ تَعْلَمُونَ (٤)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'innâ 'arsalnâ Nuḥan 'ilâ qawmihî 'an 'anḏir qawmaka min qabli 'ay ya'tiyahum 'aḏâbun 'alîmun (1) qâla yâ qawmi 'innî lakum naḏîrum mubînun (2) 'ani 'budû-L-Lâha wa-t-taqûhu wa 'aṭî'ûni (3) yaġfir lakum min ḏunûbikum wa yu 'aḫḫirukum 'ilâ 'ajalim musamman 'inna 'ajala-L-Lâhi 'iḏâ jâ'a lâ yu'aḫḫaru law kuntum ta'lamûna (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieu le Très Miséricordieux.

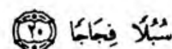
Nous envoyâmes Noé à son peuple: «Avertis ton peuple, lui dîmes-nous, avant qu'un châtiment implacable ne le frappe». (1) Noé dit: «O mon

peuple, je vous apporte une vérité évidente. (2) Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi. (3) Il pardonnera une partie de vos péchés et vous laissera subsister jusqu'au terme fatal. Car quand le terme d'Allah arrive, nul ne saurait le retarder. Peut-être le comprendrez-vous? (4).

Dieu envoya Noé -que Dieu le salue- à son peuple ayant pour mission de l'avertir contre le châtiment de Dieu avant qu'il ne l'atteigne. Il lui ordonna de n'adorer que Dieu seul et de s'abstenir de tout ce qu'Il a interdit. S'il lui obéit et croit en lui et en son message, ce châtiment lui sera épargné et Dieu pardonnera les péchés commis, ou une partie d'eux, **«et vous laissera subsister jusqu'au terme fatal»**. Les ulémas ont déduit de ce verset que l'obéissance à Dieu, les actes de charité et le maintien du lien de parenté procurent en effet la longévité.

«Car quand le terme d'Allah arrive, nul ne saurait le retarder. Peut-être le comprendrez-vous». Hâtez donc de vous acquitter de toutes les prescriptions avant qu'une vengeance divine ne vous emporte. Car tout ordre divin ne pourrait être repoussé et nul ne saurait s'opposer à une décision prise par Dieu le Tout-puissant dont toutes les créatures lui sont soumises.

قَالَ رَبِّ إِنِّي دَعَوْتُ قَوْمِي لَيْلًا وَنَهَارًا ﴿٥﴾ فَلَمْ يَزِدْهُمْ دُعَآءِيٓ إِلَّا فِرَارًا ﴿٦﴾ وَإِنِّي
كُلَّمَا دَعَوْتُهُمْ لِتَغْفِرَ لَهُمْ جَعَلُوٓا أَصَٰبِعَهُمْ فِيٓ ءَاذَانِهِمْ وَٱسْتَغْشَوْا ثِيَابَهُمْ وَأَصَرُّوا
وَٱسْتَكْبَرُوا ٱسْتِكْبَارًا ﴿٧﴾ ثُمَّ إِنِّي دَعَوْتُهُمْ جِهَارًا ﴿٨﴾ ثُمَّ إِنِّيٓ أَعْلَنتُ لَهُمْ
وَأَسْرَرْتُ لَهُمْ إِسْرَارًا ﴿٩﴾ فَقُلْتُ ٱسْتَغْفِرُوا رَبَّكُمْ إِنَّهُۥ كَانَ غَفَّارًا ﴿١٠﴾ يُرْسِلِ
ٱلسَّمَآءَ عَلَيْكُم مِّدْرَارًا ﴿١١﴾ وَيُمْدِدْكُم بِأَمْوَٰلٍ وَبَنِينَ وَيَجْعَل لَّكُمْ جَنَّٰتٍ وَيَجْعَل لَّكُمْ
أَنْهَٰرًا ﴿١٢﴾ مَّا لَكُمْ لَا تَرْجُونَ لِلَّهِ وَقَارًا ﴿١٣﴾ وَقَدْ خَلَقَكُمْ أَطْوَارًا ﴿١٤﴾ أَلَمْ تَرَوْا
كَيْفَ خَلَقَ ٱللَّهُ سَبْعَ سَمَٰوَٰتٍ طِبَاقًا ﴿١٥﴾ وَجَعَلَ ٱلْقَمَرَ فِيهِنَّ نُورًا وَجَعَلَ
ٱلشَّمْسَ سِرَاجًا ﴿١٦﴾ وَٱللَّهُ أَنۢبَتَكُم مِّنَ ٱلْأَرْضِ نَبَاتًا ﴿١٧﴾ ثُمَّ يُعِيدُكُمْ فِيهَا
وَيُخْرِجُكُمْ إِخْرَاجًا ﴿١٨﴾ وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ بِسَاطًا ﴿١٩﴾ لِّتَسْلُكُوا مِنْهَا



qâla rabbi 'innî da 'awtu qawmî laylan wa nahâran (5) falam yazidhum du'â'î 'ilâ firâran (6) wa 'innî kullamâ da 'atuhum litaġfira lahum ja'alû 'aṣâbi'ahum fî'â ḏânihim wa-s-taġšaw ṯiyâbahum wa 'aṣarru wa-s-takbaru-s-tikbâran (7) ṯumma 'innî da'atuhum jihâran (8) ṯumma 'innî 'a'lantu lahum wa 'asrartu lahum 'isrâran (9) faqultu-s-taġfirû rabbakum 'innahû kâna Ġaffâran (10) yursili-s-samâ'a 'alaykum midrâran (11) wa yumdidkum bi 'amwâlin wa banîna wa yaj'al-lakum jannâtin wa yaj'al lakum 'anhâran (12) mâlakum lâ tarjûna li-L-Lâhi waqâran (13) waqad ḫalakum 'aṭwâran (14) 'alam taraw kayfa ḫalaqa-L-Lâhu sab'a samâwâtin ṭibâqan (15) wa ja'ala-l-qamara fîhinna nûran wa ja'ala-š-šamsa sirâjan (16) wa-L-Lâhu 'ambatakum mina-l-'arḍi nabâtan (17) ṯumma yu'îdukum fîhâ wa yuḫrijukum 'iḫrâjan (18) wa-L-Lâhu ja'ala lakumu-l-'arḍa bisâṭan (19) litaslukû minhâ subulan fijâjan (20).

O mon Allah, ajouta-t-il, j'ai prêché Ta cause à mon peuple nuit et jour. (5) Mais mes exhortations ne l'ont rendu que plus réfractaire. (6) Chaque fois que je plaidais Ta cause, ils se bouchaient les oreilles avec leurs doigts et ses cachaient la tête sous leurs vêtements. Plus insensibles que jamais, ils le prenaient de haut. (7) Je leur ai parlé en public. (8) J'ai tantôt haussé le ton, tantôt de la douceur. (9) Je leur disais: Implorez le pardon de votre Seigneur. Il est plein de mansuétude. (10) Il fera pleuvoir à profusion, (11) il accroîtra vos richesses et votre postérité. Il vous gratifiera de jardins et de cours d'eau. (12) Qu'est-ce qui vous retient d'honorer Allah? (13) Lui, qui vous a créés par transformations successives? (14) Vous échappent-ils comment Allah a créé les sept cieux concentriques? (15) Comment Il y a placé la lune comme lumière et le soleil comme flambeau? (16) Comment Il vous a tirés de la terre. (17) Comment Il vous y fera rentrer et sortir de nouveau? (18) C'est Allah qui a étiré la vaste terre à votre usage, (19) pour que vous puissiez la silloner de routes spacieuses. (20).

Noé -paix sur lui- se plaignit auprès de son Seigneur -à Lui la puissance et la gloire- contre ses concitoyens et ce qu'il rencontra d'eux durant toute la période qu'il passa avec eux qui fut mille ans moins cinquante, malgré ses exhortations et ses avertissements. En

obtempérant à Tes ordres, dit Noé, j'ai appelé mon peuple nuit et jour sans me lasser et mon appel n'a fait qu'augmenter son éloignement de la vérité que j'ai prêchée. Chaque fois que je les ais appelés pour que Tu leur pardonnes, ils se sont mis les doigts dans les oreilles pour rien entendre de mes exhortations et d'autant plus, ils se sont enveloppés de leurs vêtements. Cette dernière expression, Ibn Abbas l'a commentée en disant qu'ils se sont déguisés pour ne plus être reconnus.

Et Noé de continuer: Ils se sont obstinés et se sont montrés orgueilleux en se détournant de la vérité pour ne plus s'y conformer. Puis je les ai appelés à haute voix, en public, et je leur ai parlé en secret, c'est à dire en tête à tête afin que mon appel ait plus d'effet. Je leur ai dis: **«Implorez le pardon de votre Seigneur. Il est plein de mansuétude»**. Revenez à Dieu repentants car Dieu accepte le repentir et ne cesse de pardonner les péchés. Si vous faites cela **«Il fera pleuvoir à profusion. Il accroitra vos richesses et votre postérité. Il vous gratifiera de jardins et de cours d'eau»** pour prix de votre soumission à Lui. Il vous accordera de Ses bienfaits: l'eau du ciel en abondance et la récolte de la terre, ainsi Il multipliera vos enfants et mettra à votre disposition des jardins et des cours d'eau.

Puis Noé passa des exhortations aux avertissements et son appel prit un autre cours: **«Qu'est-ce qui vous retient d'honorer Allah»** en Lui accordant le respect qui sied à Sa majesté et en redoutant ses représailles et son châtiment, alors qu'il vous a créés par phases successives à partir d'une goutte de sperme... etc.

«Vous échappe-t-il comment Allah a créé les sept cieux concentriques?» ou suivant une autre traduction plus exacte: sept cieux superposés l'un au-dessus de l'autre où les astres tournent en suivant leur orbite et certains ont des satellites.... **«Comment Il y a placé la lune comme lumière et le soleil comme flambeau»** C'est à dire des lumières différentes. Grâce au soleil on peut distinguer le jour de la nuit, et grâce à la lune qui passe par des phases successives et dont sa lumière s'accroit ou diminue, on peut calculer les jours et les mois, comme Dieu a dit: **«C'est Lui qui a créé le soleil qui brille et la lune qui éclaire. C'est lui qui a fixé les phases de celle-ci pour vous permettre de**

calculer les années et de mesurer le temps» [Coran X, 5].

Dieu a fait croitre les hommes de la terre comme les plantes, et une fois morts, Il les y renverra, enfin au jour de la résurrection, Il les en fera surigr à nouveau, car, comme Il les a créés la première fois, Il les fera renaître.

«C'est Allah qui a étiré la vaste terre à votre usage» Il a fait de la terre comme un tapis en l'étendant et y plantant les hautes montagnes **«pour que vous puissiez la sillonner de routes spacieuses».** Ainsi vous pouvez vous y installer là où vous voudrez et circuler dans toutes directions. Noé, par ces propos, montre à son peuple le pouvoir de Dieu, les bienfaits qu'il accorde aux hommes soit du ciel, soit de la terre, car Il est le seul créateur et le Dispensateur par excellence qui pourvoit aux besoins de Ses serviteurs. Les hommes doivent donc Lui être reconnaissants en n'adorant que Lui sans rien lui associer.

قَالَ نُوحٌ رَّبِّ إِنَّهُمْ عَصَوْنِي وَاتَّبَعُوا مَن لَّمْ يَزِدْهُ مَالُهُ وَوَلَدُهُ إِلَّا خَسَارًا ﴿٢١﴾
وَمَكَرُوا مَكْرًا كُبَّارًا ﴿٢٢﴾ وَقَالُوا لَا تَذَرُنَّ آلِهَتَكُمْ وَلَا تَذَرُنَّ وَدًّا وَلَا سُوَاعًا وَلَا
يَغُوثَ وَيَعُوقَ وَنَسْرًا ﴿٢٣﴾ وَقَدْ أَضَلُّوا كَثِيرًا ۖ وَلَا تَزِدِ الظَّالِمِينَ إِلَّا ضَلَالًا ﴿٢٤﴾

qâla Nuḥun rabbi 'innahum 'aṣawnî wa-t-taba'û mal-lam yazidhu mâlahû wa waladahû 'illâ ḫasâran (21) wa makarû makran kubbâran (22) wa qâlû la taḏarunna 'â lihatakum walâ taḏarunna Waddan walâ Suwâ'an walâ Yaġuṯa wa Ya'ûqa wa Nasran (23) waqad 'aḍallû kaṯîran walâ tazidi-ẓ-ẓâlimîna 'illâ ḍalâlan (24).

Noé dit: «Seigneur, mes frères m'ont désobéi pour suivre des gens que leurs richesses et leur postérité ont perdus. (21) Ils emploient des moyens d'une basse perfidie. (22). Ils se disent entre eux: N'abandonnons pas nos idoles, n'abandonnons pas Wadd et Soua', pas plus que Yaghouth, Ya'ouq et Nasr. (23) Ils ont ainsi égaré de nombreuses personnes. O Allah, accrois encore l'égarement des injustes. (24).

Noé -paix sur lui- se plaignit auprès de Dieu que son peuple lui désobéit, le contrecarra et le traita de menteur en suivant ceux qui ont négligé les enseignements dont leur fortune et leurs enfants ne font

qu'augmenter leur perte, et qui ne sont pour eux qu'une épreuve en ce monde.

«Ils emploient des moyens d'une basse perfidie» et suivent les hommes fortunés dans leur égarement en intriguant ainsi une intrigue énorme. **«Ils se disent entre eux: N'abandonnons pas nos idoles»** qu'ils adoraient en dehors de Dieu. Ibn Abbas a dit: «Ces mêmes idoles (-dont nous allons en parler) furent adorées aussi par les Arabes et qui sont:

- Wadd: appartenant à la Tribu Kalb et se trouvait à Doumat -Al-Jandal.

- Soua': celle de la tribu Hadzil.

- Yaghouth: qui appartenait d'abord à Beni Mourad puis devint celle de Beni Ghatif dans une ségion appelée Al-Jarf à Saba.

- Ya'ouq: qui appartenait à Hamadan.

- Nasr: l'idole de Himyàr et appartenait en particulier à Al-Dzi-Kila'.

Ces idoles, poursuivit Ibn Abbas, portent les noms des hommes vertueux du peuple de Noé -paix sur lui- Quand ils moururent, Satan inspira à leur peuple de mettre là où ils s'asseyaient dans leurs assemblées, c'est à dire à leurs places, des idoles en leur donnant les mêmes noms. Les hommes, à cette époque, s'exécutèrent mais ces idoles ne furent adorées qu'après la disparition de cette génération et l'expansion de l'ignorance».

Mouhammed Ban Qays raconta la même chose mais il précisa la période où ces idoles furent inventées en la limitant entre Adam et Noé, et que les hommes les invoquaient pour obtenir de la pluie.

«Ils ont ainsi égaré de nombreuses personnes» car l'adoration de ces idoles continua à être pratiquée jusqu'à l'avènement de l'Islam de la part des Arabes et non Arabes. On cite à l'appui la prière qu'avait fait Ibrahim -que la paix soit sur lui- en implorant le Seigneur: **«... et épargne-moi ainsi qu'à ma prostérité d'adorer les idoles»** [Coran XIV, 35].

Puis Noé invoqua Dieu contre son peuple à cause de son impiété et son obstination, tout comme Moïse qui fit le même contre Pharaon et sa cour en disant: **«Seigneur, anéantis leurs richesses, endurcis leurs**

cœurs. Fais qu'ils ne croient qu'en explant un châtiment terrible» [Coran X, 88] et les deux invocations furent exaucées et les peuples de Noé et de Pharaon furent noyés.

مِّمَّا خَطِيٓـَٔـٰتِهِمْ أُغْرِقُوا۟ فَأُدْخِلُوا۟ نَارًا فَلَمْ يَجِدُوا۟ لَهُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ أَنصَارًا ﴿٢٥﴾
وَقَالَ نُوحٌ رَّبِّ لَا تَذَرْ عَلَى ٱلْأَرْضِ مِنَ ٱلْكَـٰفِرِينَ دَيَّارًا ﴿٢٦﴾ إِنَّكَ إِن تَذَرْهُمْ
يُضِلُّوا۟ عِبَادَكَ وَلَا يَلِدُوٓا۟ إِلَّا فَاجِرًا كَفَّارًا ﴿٢٧﴾ رَّبِّ ٱغْفِرْ لِى وَلِوَٰلِدَىَّ
وَلِمَن دَخَلَ بَيْتِىَ مُؤْمِنًا وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَـٰتِ وَلَا تَزِدِ ٱلظَّـٰلِمِينَ إِلَّا تَبَارًۢا
﴿٢٨﴾

mimmâ ḫaṭî'âtihim 'uġriqû fa'udḫilû nâran falam yajdû lahum min dûni-L-Lâhi 'ansâran (25) waqâla Nuḥun rabbi lâ taḏar 'alâ-l'arḍi mina-l-kâfirîna dayyâran (26) 'innaka 'in taḏarhum yuḍillû 'ibâdaka walâ yalidû 'illâ fâjiran kaffâran (27) rabbi-ġfir lî wa liwâlidayya wa liman daḫala baytiya mu'minan wa lilmu'minîna wa-l-mu'minâti walâ tazidi-ẓ-ẓâlimîna 'illâ tabâra (28).

Pour avoir péché, ils ont été noyés et précipités dans le feu. Ils ne trouvèrent aucun secours en dehors d'Allah. (25) Noé dit: «Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle, (26) car si Tu en laissais, ils égareraient Tes propres sujets et n'engendreraient que des pervers et des impies. (27) Seigneur, pardonne-moi, pardonne à mes parents, à tous ceux qui pénétreront dans ma demeure, animés de la foi, ainsi qu'à tous les croyants et toutes les croyantes. Ne prodigue aux méchants que des calamités. (28).

A cause de la multitude de leurs péchés, leur obstination, leur persévérance dans leur incrédulité et leur mauvais comportement envers leur Prophète, ils furent engloutis par le déluge et introduits dans le Feu, en d'autre terme de la froideur de l'eau à la chaleur des flammes. **«Ils ne trouvèrent aucun secours en dehors d'Allah»** et nul ne put les sauver du châtiment de Dieu.

Puis Noé invoqua Dieu: **«Seigneur, ne laisse subsister sur terre aucun infidèle».** Dieu l'exauça et fit périr tous les incrédules parmi son peuple

même le propre fils de Noé qui s'écartait de son père en lui disant: «**Je me réfugierai sur une montagne pour échapper aux eaux**» [Coran XI, 43]. A ce propos, Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si Dieu avait fait miséricorde à l'un du peuple de Noé, Il aurait été clément envers une femme qui, en voyant l'eau couvrir la terre, porta son enfant et escalada la montagne. Quand l'eau l'atteignit, elle le porta sur ses épaules, et lorsque l'eau atteignit ce niveau elle le mit sur sa tête, enfin elle dut l'élever haut sur sa main. Si Dieu était clément envers quiconque, Il l'aurait été envers cette femme» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Dieu n'a sauvé du peuple de Noé sur l'arche que ceux qui ont cru en lui: «**Car si Tu en laissais, ils égareraient Tes propres sujets**» parmi les générations à venir après eux. «**et n'engendreraient que des pervers et des impies**» dont leurs cœurs sont incrédules et ne renferment aucun atome de foi et leurs actions sont démunis de tout bien. Cette prière ne fut formulée par Noé qu'après cette longue période, presque dix siècles, qu'il a passée à les appeler à la foi, qu'à la fin il devint désespéré de leur conversion et leur soumission. Mais il n'a pas manqué, d'autre part, à l'imploration du pardon pour lui-même, pour ses parents et pour tous les croyants qui pénétreront dans sa demeure. A cet égard, Abou Sa'id rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Ne tiens compagnie qu'au croyant et ne te mets à table qu'avec le pieux (en l'invitant chez toi)»» ***(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Tirmidzi).***

Enfin Noé invoqua Dieu en faveur de tous les croyants et toutes les croyantes, morts et vivants. Ainsi devra être formulée toute invocation en imitant Noé -que Dieu le salue-.



72 - SOURATE DES GÉNIES

28 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate d'El-A'raf

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قُلْ أُوحِيَ إِلَيَّ أَنَّهُ ٱسْتَمَعَ نَفَرٌ مِّنَ ٱلْجِنِّ فَقَالُوٓا۟ إِنَّا سَمِعْنَا قُرْءَانًا عَجَبًا ﴿١﴾
يَهْدِىٓ إِلَى ٱلرُّشْدِ فَـَٔامَنَّا بِهِۦ وَلَن نُّشْرِكَ بِرَبِّنَآ أَحَدًا ﴿٢﴾ وَأَنَّهُۥ تَعَٰلَىٰ جَدُّ رَبِّنَا مَا
ٱتَّخَذَ صَٰحِبَةً وَلَا وَلَدًا ﴿٣﴾ وَأَنَّهُۥ كَانَ يَقُولُ سَفِيهُنَا عَلَى ٱللَّهِ شَطَطًا ﴿٤﴾ وَأَنَّا
ظَنَنَّآ أَن لَّن تَقُولَ ٱلْإِنسُ وَٱلْجِنُّ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا ﴿٥﴾ وَأَنَّهُۥ كَانَ رِجَالٌ مِّنَ ٱلْإِنسِ
يَعُوذُونَ بِرِجَالٍ مِّنَ ٱلْجِنِّ فَزَادُوهُمْ رَهَقًا ﴿٦﴾ وَأَنَّهُمْ ظَنُّوا۟ كَمَا ظَنَنتُمْ أَن لَّن يَبْعَثَ
ٱللَّهُ أَحَدًا ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qul 'uḥiya 'illaya 'annahu-s-tama'a nafarum mina-l-jinni faqâlû 'innâ
sami'nâ qur'ânan 'ajaban (1) yahdî 'ilâ-r-rušdi fa'âmannâ bihî wa lan
nušrika birabbinâ 'aḥadan (2) wa 'annahû ta'âlâ jaddu rabbinâ ma-t-
taḫaḏa ṣâḥibatan walâ waladan (3) wa 'annahû kâna yaqûlu safihunâ
'ala-L-Lâhi šaṭatan (4) wa 'annâ ẓanannâ 'al-lan taqûla-l'insu wa-l-jinnu
'alâ-L-Lâhi kaḏiban (5) wa 'annahu kâna rijâlum min-l-'insi ya'ûdûna bi

rijâlim-mina-l-jinni fazâduhum rahaqan (6) wa 'annahum ẓannû kamâ ẓanantum 'al-lay-yab'aṯa-L-Lâhu 'aḥadan (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Dis: Il m'a été révélé qu'un groupe de génies, m'ayant écouté, s'écria: Nous avons entendu une lecture surprenante. (1) Elle met sur le bon chemin. Nous croyons en elle et nous n'associerons jamais personne à notre Maître. (2) La gloire de notre Maître est trop pure pour qu'Il se soit donné une compagne ou une postérité. (3) Parmi nous, des insensés tenaient des propos extravagants sur le compte d'Allah. (4) Et pourtant nous pensions que jamais les hommes ni les génies ne tiendraient de propos mensongers sur Allah. (5) Il est bien vrai que des hommes se soient mis sous la protection des génies. Mais cela ne fit qu'accroitre leur détresse. (6) Ces hommes croyaient comme vous qu'Allah n'enverrait pas de messager. (7).

Dieu ordonne à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue- de dire à son peuple que les génies, en écoutant réciter du Coran, y crurent et se soumirent en disant aux leurs: «**Nous avons entendu une lecture surprenante: Elle met sur le bon chemin**» et guide vers la voie droite: «**Nous croyons en elle et nous n'associerons jamais personne à notre Maître**».

Quant au terme arabe: «جَدُّ ربنا» on lui a donné plusieurs sens:

- «D'apèrs Ibn Abbas, cela signifie: le pouvoir de Dieu sur Ses créatures et les bienfaits qu'Il leur a accordés.

- Pour Moujahed: c'est la Majesté du Seigneur.

- As-Souddy, de sa part, a dit qu'il s'agit de l'ordre de Dieu.

«... **pour qu'Il se soit donné une compagne ou une postérité**». Les génies ne crurent plus que Dieu s'est donné une compagne ou un enfant, puis ils affirmèrent leurs dires: «**Parmi nous, des insensés tenaient des propos extravagants sur le compte d'Allah**» voulant désigner par cela Iblis, comme a avancé Moujahed. Quant à Ibn Zaïd, il a dit que quiconque prétend cela aura commis une grande injustice.

Il se peut, comme a conclu l'auteur, que le terme «parmi nous» englobe chaque être soit-il un génie ou un homme, et le verset qui s'ensuit l'affirme: «**Et pourtant nous pensions que jamais les hommes ni les**

génies ne tiendraient de propos mensongers sur Allah» en lui attribuant la compagne et l'enfant. Et les génies d'ajouter: «En écoutant le Coran nous y avons cru et su qu'ils disaient des choses mensongères sur Dieu.»

«Il est bien vrai que des hommes se soient mis sous la protection des génies. Mais cela ne fit qu'accroitre leur détresse». Car les Arabes avaient l'habitude, quand ils voulaient camper dans un lieu, de demander la protection du chef des génies qui s'y trouvaient de peur de leur nuisance. En constatant cela, les génies accablaient les hommes par la peur, la folie et la détresse de sorte qu'ils les faisaient redouter leur puissance à tout moment et en tout lieu. Ikrima a expliqué ce fait et dit: «Les génies et les hommes redoutaient les uns les autres et même la peur des hommes des génies était plus intense. Quand les hommes descendaient dans une vallée, les génies prenaient la fuite. Le maître des humains disait: «Nous demandons la protection du maître de cette vallée». Les génies se disaient alors: «-Puisqu'ils nous redoutent, approchons-nous d'eux et accablons-les par la folie et la peur. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Il est bien vrai que des hommes se soient mis sous la protection des génies...»** ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Dans le même sens, Kardam Ben Abi As-Saëbl-Ansari a raconté: «Un jour, je sortis avec mon père de Médine pour une certaine affaire, et ce fut au début de l'apparition de Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- à La Mecque en tant que Prophète. La nuit, nous dûmes la passer chez un berger de moutons. A minuit, un loup vint et emporta un agneau. Le berger sursauta et s'écria: «O maître de cette vallée, je demande ta protection». Alors une voix se fit entendre: «O loup, lâche cet agneau». Et l'agneau regagna le troupeau sans subir aucun mal. A cette occasion, Dieu fit révélation à La Mecque» et il cita le verset» ***(-Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

«Ces hommes croyaient comme vous qu'Allah n'enverrait pas de messager» après toute une longue période.

وَأَنَّا لَمَسْنَا ٱلسَّمَآءَ فَوَجَدْنَٰهَا مُلِئَتْ حَرَسًا شَدِيدًا وَشُهُبًا ﴿٨﴾ وَأَنَّا كُنَّا نَقْعُدُ

مِنْهَا مَقَٰعِدَ لِلسَّمْعِ فَمَن يَسْتَمِعِ ٱلْـَٔانَ يَجِدْ لَهُۥ شِهَابًا رَّصَدًا ﴿٩﴾ وَأَنَّا لَا نَدْرِىٓ
أَشَرٌّ أُرِيدَ بِمَن فِى ٱلْأَرْضِ أَمْ أَرَادَ بِهِمْ رَبُّهُمْ رَشَدًا ﴿١٠﴾

wa 'annâ lamasna-s-samâ'a fawajadnâhâ muli'at ḥarasan šadîdan wa šuhuban (8) wa 'annâ kunnâ naq'udu minhâ maqâ'ida lissam'i famay-yastami'i-l-'âna yajid lahû šihâbar-raṣadan (9) wa 'annâ lâ nadrî 'ašrrun 'urîda biman fî-l-'arḍi 'am 'arâda bihim rabbuhum rašadan (10).

Nous avons approché du ciel et nous l'avons trouvé plein de gardiens vigilants et d'engins. (8) Jusque-là nous pouvions écouter ce qui s'y passait. Mais aujourd'hui un tison ardent est prêt à frapper quiconque essaie d'entendre. (9) Nous ne savons pas si Allah réserve aux hommes une catastrophe ou s'Il prépare leur bonheur. (10).

Lorsque Dieu chargea Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- du message et lui révéla le Coran, et pour le garder, Il entoura tous les coins du ciel de gardiens redoutables qui chassèrent les génies de leurs places qu'ils occupaient pour entendre le Coran. Et ce fut une des grâces de Dieu et une miséricorde envers Ses serviteurs pour empêcher ainsi les génies d'écouter la révélation et pour garder le Coran.

Les génies dirent: «Dès lors nous constatâmes que quiconque parmi nous essaya d'écouter, rencontrera un dard flamboyant prêt à le frapper». Et ils ajoutèrnet: «**Nous ne savons pas si Allah réserve aux hommes une catastrohpe ou s'Il prépare leur bonheur**». Il fallait substituer le terme: «Si Allah» par: «Si on» qui donne un sens plus conforme au texte arabe, car, les génies avaient observé les termes de politesse en Lui attribuant le bien au lieu du mal. Il ne sied à Sa Majesté que le bien, la miséricorde et les bienfaits.

Avant cet évènement, la venue de Mouhammed, les météores étaient utilisés pour les lancer contre les génies qui montaient vers le ciel pour écouter tout ce qui s'y passait. Voilà pourquoi ils se demandèrent la raison pour laquelle le ciel fut plein de gardiens vigilants et d'engins. Ils se dispersèrent partout à la recherche de la cause et trouvèrent le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire la prière en commun avec ses compagnons en récitant du

Coran. Ils connurent alors la raison pour laquelle le ciel fut plein de gardiens. Parmi ces génies, certains y crurent et les autres se montrèrent rebelles; comme on en a parlé en commentant la sourate d'El-Ahqaf» [Coran XLVI, 21]. Les génis furent pris de stupeur et de crainte à la vue des dards flamboyants utilisés comme projectiles contre eux. Ils crurent que c'était la fin du bas monde, et allèrent trouver Iblis pour lui en faire part. Iblis leur ordonna alors de lui apporter un poignée du sable des quatre coins du monde pour l'humer. Ils s'exécutèrent. Iblis, une fois humant le sable, s'écria: «Votre compangon (le Prophète) est à La Mecque» Il chargea sept génies de Nassibine pour s'y rendre et ils le trouvèrent prier dans la Mosquée Sacrée et réciter du Coran. Ils s'approchèrent de lui au point de le toucher, puis ils se convertirent. Dieu révéla alors cette sourate» (Une partie d'un long récit rapporté par As-Souddy).

وَأَنَّا مِنَّا ٱلصَّٰلِحُونَ وَمِنَّا دُونَ ذَٰلِكَ كُنَّا طَرَآئِقَ قِدَدًا ﴿١١﴾ وَأَنَّا ظَنَنَّآ أَن لَّن
نُّعْجِزَ ٱللَّهَ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَن نُّعْجِزَهُۥ هَرَبًا ﴿١٢﴾ وَأَنَّا لَمَّا سَمِعْنَا ٱلْهُدَىٰٓ ءَامَنَّا بِهِۦ
فَمَن يُؤْمِنۢ بِرَبِّهِۦ فَلَا يَخَافُ بَخْسًا وَلَا رَهَقًا ﴿١٣﴾ وَأَنَّا مِنَّا ٱلْمُسْلِمُونَ وَمِنَّا
ٱلْقَٰسِطُونَ فَمَنْ أَسْلَمَ فَأُو۟لَٰٓئِكَ تَحَرَّوْا۟ رَشَدًا ﴿١٤﴾ وَأَمَّا ٱلْقَٰسِطُونَ فَكَانُوا۟
لِجَهَنَّمَ حَطَبًا ﴿١٥﴾ وَأَلَّوِ ٱسْتَقَٰمُوا۟ عَلَى ٱلطَّرِيقَةِ لَأَسْقَيْنَٰهُم مَّآءً غَدَقًا ﴿١٦﴾
لِّنَفْتِنَهُمْ فِيهِ وَمَن يُعْرِضْ عَن ذِكْرِ رَبِّهِۦ يَسْلُكْهُ عَذَابًا صَعَدًا ﴿١٧﴾

wa 'annâ minnâ-ṣ-ṣâlihûma wa minnâ dûnâ ḏâlika kunnâ ṭarâ'iqa qidadan (11) wa 'annâ ẓannanâ 'al-lan nu'jiza-L-Lâha fî-l-'arḍi wa-lan mu'jizahu haraban (12) wa 'annâ lammâ sami'nâ-l-hudâ 'âmannâ bihî famy-yu'min birabbihî falâ yaḫâfu baḫsaw-walâ rahaqan (13) wa 'annâ minnâ-l-muslimûna wa minnâ-l-qâsiṭûna faman 'aslama fa 'ûlâ'ika taḥarraw rašadan (14) wa 'ammâ-l-qâsiṭuna fakânû lijahannama ḥaṭaban (15) wa 'al-lawi-staqâmu 'alâ-ṭ-ṭarîqati la 'asqaynâhum mâ'an ġadaqan (16) linaftinahum fîhi wa may-yu'riḍ 'an ḏikri rabbihi yaslukhu 'aḏâban ṣa'ada (17).

Il y a parmi nous des bons et des mauvais. Nous sommes divisés en

sectes dissidents. (11) Nous avons toujours cru que nous ne pouvions lutter contre Allah sur terre ni nous soustraire à sa puissance en fuyant. (12) Quand nous avons entendu la bonne parole, nous y avons cru. Celui qui croit à son maître ne saurait redouter ni préjudice, ni affliction. (13) Il y a parmi nous des croyants et des mécréants. Les croyants ont pris le bon parti. (14) Les mécréants alimenteront le feu de l'enfer. (15) Si les hommes optaient pour la bonne voie, nous les comblerions d'une eau abondante. (16) Ce sera là pour eux une épreuve. Un châtiment accablant est réservé à quiconque oublie de prier Allah. (17).

Les génies déclarent, comme Dieu le montre, qu'il y en a parmi eux les croyants, les justes et d'autres qui ne le sont pas. Ils suivent des chemins différents et sont divisés en sectes. Ils affirment: «**Nous avons toujours cru que nous ne pouvions lutter contre Allah sur terre ni nous soustraire à Sa puissance en fuyant**». Ils avouent ainsi que Dieu est toujours capable d'eux et ils ne sauraient Le réduire à l'impuissance s'ils Le fuyaient. Puis ils se vantent d'être parmi les justes en disant: «**Quand nous avons entendu la bonne parole, nous y avons cru**» car cette conversion fut pour eux un grand honneur. Ils furent convaincus que «**Celui qui croit à son Maître ne saurait redouter ni préjudice, ni affliction**» c'est à dire, comme l'a expliqué Ibn Abbas: nul n'a peur que ses bonnes actions soient diminuées ni d'être chargé par d'autres que ses propres mauvaises actions, comme Dieu le montre ailleurs: «**Ceux qui ont pratiqué le bien avec foi n'auront à craindre ni injustice ni arbitraire**» [Coran XX, 112].

«**Il y a parmi nous les croyants et les mécréants**» ceux qui sont soumis et d'autres les révoltés, injustes, qui n'ont pas suivi la voie droite et la vérité. Ceux qui se sont soumis, ou qui ont embrassé l'Islam, ont choisi la voie de la raison en cherchant le chemin du salut. Tandis que les injustes seront le combustible de la Géhenne. «**Si les hommes optaient pour la bonne voie, nous le comblerions d'une eau abondante. Ce sera là pour eux une épreuve**». Ce verset fut interprété de deux façons:

La première: Si les soumis se maintenaient sur la voie droite, la voie de l'Islam, sans s'en dévier, nous les aurions abreuvés d'une eau abondante qui signifie la plénitude des bienfaits comme Dieu a dit

ailleurs: **«Si les habitants de ces cités avaient cru et craint Allah, nous aurions répandu sur eux les bénédictoins du ciel et de la terre»** [Coran VII, 96]. Donc cette épreuve sera pour eux comme un moyen pour savoir ceux qui persévèrent dans la foi et restent fidèles et ceux qui s'en détournent pour tomber dans l'aberration. ibn Abbas a expliqué la voie droite comme étant la soumission et l'obéissance à Dieu, ou l'Islam d'après Moujahed. Quand à Mouqatel, il a avancé que ce verset fut révélé quand les quoraïchites furent privés de la pluie pendant sept ans.

La deuxième: Si les hommes se maintenaient sur la voie de l'égarement, nous les comblerions d'une eau abondante en leur faisant largesses et les laissant vivre dans le bien-être pour les conduire par étapes et les saisir comme a Dieu a dit: **«Lorsqu'elles (les générations) eurent oublié nos enseignements nous ouvrîmes toutes grandes devant elles les portes de la félicité. Nous les laissâmes s'étourdir de plaisir, puis les surprîmes à l'improviste les jetant dans la consternation»** [Coran VI, 44] Voilà le sens de cette épreuve comme l'ont adopté Abou Mijliz, Zaïd Ben Aslam et Al-Kalbi.

«Un châtiment accablant est réservé à quiconque oublie de prier Allah». Il les conduira vers un supplice de plus en plus fort sans connaître aucun répit.

وَأَنَّ ٱلْمَسَٰجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا ﴿١٨﴾ وَأَنَّهُۥ لَمَّا قَامَ عَبْدُ ٱللَّهِ يَدْعُوهُ
كَادُوا۟ يَكُونُونَ عَلَيْهِ لِبَدًا ﴿١٩﴾ قُلْ إِنَّمَآ أَدْعُوا۟ رَبِّى وَلَآ أُشْرِكُ بِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٠﴾ قُلْ
إِنِّى لَآ أَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا رَشَدًا ﴿٢١﴾ قُلْ إِنِّى لَن يُجِيرَنِى مِنَ ٱللَّهِ أَحَدٌ وَلَنْ
أَجِدَ مِن دُونِهِۦ مُلْتَحَدًا ﴿٢٢﴾ إِلَّا بَلَٰغًا مِّنَ ٱللَّهِ وَرِسَٰلَٰتِهِۦ ۚ وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ
فَإِنَّ لَهُۥ نَارَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ﴿٢٣﴾ حَتَّىٰٓ إِذَا رَأَوْا۟ مَا يُوعَدُونَ
فَسَيَعْلَمُونَ مَنْ أَضْعَفُ نَاصِرًا وَأَقَلُّ عَدَدًا ﴿٢٤﴾

wa 'anna-l-masâjida-lil-Lâhi falâ tad'û ma'a-L-Lâhi 'aḥadan (18) wa '-annahû lammâ qâma 'abdu-L-Lâhi yad'ûhu kâdu yakûnuna 'alayhi libadan (19) qul 'innamâ 'ad'û rabbî walâ 'ušriku bihî 'aḥadan (20) qul

'innî lâ 'amliku lakum ḍarra-w-walâ rašadan (21) qul 'innî lay-yujiranî mina-L-Lâhi 'aḥdun walan 'ajida min dûnihî multaḥadan (22) 'illâ balâġam-mina-L-Lâhi wa risâlâtihî wa may -ya'ṣi-L-Lâha wa rasûlahû fa 'inna lahû nâra jahannama ḫalidîna fîha 'abadan (23) ḥattâ 'iḏâ ra'aw mâ yu'adûna fasaya'lamûna man 'aḍ'afu nâṣiran wa 'aqallu 'adadan (24).

Les temples appartiennent à Allah. N'y invoquez nul autre que lui. (18) Lorsque le serviteur d'Allah se dressa pour l'invoquer, ils se ruèrent sur lui. (19) Je prie mon Seigneur, dit-il. Et je ne Lui associe personne. (20) Dis: Je ne puis rien pour vous ni en bien ni en mal. (21) Dis: Personne ne saurait me protéger contre Allah. Et je ne saurais trouver de refuge en dehors de Lui. (22) Je ne puis que vous faire connaître la volonté d'Allah et la mission dont Il m'a investi. Ceux qui s'insurgent contre Allah et Son Prophète seront voués au feu éternel. (23) Le jour où ils seront en présence de cette menace, ils verront bien qui de nous ou d'eux aura le plus faible appui et sera en plus petit nombre. (24).

Comme les juifs et les chrétiens, en entrant dans leurs synagogues et leurs églises, priaient en associant d'autres au culte de Dieu, Dieu ordonne à Son Prophète de ne glorifier que Lui seul sans rien lui associer. Ibn Abbas a dit que lors de la révélation de ce verset, il n'existait sur terre que deux temples: Le Temple Sacré (à La Mecque) et le temple Ilia à Jérusalem.

Quant à Sa'id Ben Joubayr, il a dit: «Les génies dirent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment peut-on venir à la mosquée alors que nous sommes loin de toi? Et comment, dans ce cas, nous pouvons faire la prière avec toi?» A cette occasion ce verset fut révélé: **«Les temples appartiennent à Allah...».**

«Lorsque le serviteur d'Allah se dressa pour l'Invoquer, ils se ruèrent sur lui». Ibn Abbas l'a commenté et dit: «Lorsque les génies entendirent le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, peu s'en fallut qu'ils ne se pressent en foule autour de lui, tellement ils étaient avides d'écouter le Coran. Ils s'approchèrent de lui sans qu'il le sache, et jusqu'à ce que l'ange (Jibril) lui communiquât ce verset: **«Dis: Il m'a été révélé qu'un groupe de génies...).**

Le commentaire de Al-Hassan était autrement. Il a dit: «Quand le

Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'est levé pour proclamer l'unicité de Dieu en appelant les hommes à leur Seigneur, peu s'en fallut que les Arabes ne l'entourent en formant une masse compacte». Qatada, de sa part, a avancé qu'aussi bien les génies que les hommes se pressent en foule autour du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- pour éteindre cette lumière, alors que Dieu ne veut que le secourir, de parachever cette lumière et de le faire triompher sur les ennemis. Cette interprétation parait être la plus logique en vertu du verset qui s'ensuit: **«Je prie mon Seigneur, dit-il. Et je ne Lui associe personne»**. Lorsqu'ils le contrecarrèrent et le traitèrent de menteur en s'aidant mutuellement pour éteindre la lumière qu'il apporte et la vérité, il leur répondit: Je n'invoque que mon Seigneur sans rien Lui associer, ne demande refuge qu'auprès de Lui et je me fie à Lui dans toutes mes affaires.

«Dis: je ne puis rien pour vous ni en bien ni en mal» C'est à dire: Je ne suis qu'un des serviteurs de Dieu, ceci ne dépend pas de ma propre volonté en vous montrant le chemin soit de la bonne direction, soit de l'égarement. Tout revient à Dieu -à Lui la puissnace et la gloire-

Puis il leur ajouta: «Si je Lui désobéissais, je ne saurais avoir un autre que Lui qui pourrait me soustraire à Son châtiment, sauf en transmettant une communication et des messages de mon Seigneur». Car Dieu a dit à ce propos dans une autre sourate: **«O Prophète, divulgue ce que ton Seigneur t'a révélé. Si tu y manques, tu ne te seras pas acquitté de ta mission»** [Coran V, 67].

«Ceux qui s'insurgent contre Allah et Son Prophète seront voués au feu éternel». Il leur dit: «je ne suis qu'un Prophète chargé de vous communiquer le message, celui qui s'en détourne en désobéissant à Dieu, la Géhenne lui sera destinée d'où il ne pourra plus sortir.» **«Le jour où ils seront en présence de cette menace, ils verront bien qui de nous on d'eux aura le plus faible appui et sera en petit nombre»**. Les idolâtres certes seront les plus faibles en force et en nombre par rapport aux fidèles qui auront embrassé la foi et qui formeront le parti de Dieu.

قُلْ إِنْ أَدْرِيٓ أَقَرِيبٌ مَّا تُوعَدُونَ أَمْ يَجْعَلُ لَهُۥ رَبِّيٓ أَمَدًا ﴿٢٥﴾ عَٰلِمُ
ٱلْغَيْبِ فَلَا يُظْهِرُ عَلَىٰ غَيْبِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٦﴾ إِلَّا مَنِ ٱرْتَضَىٰ مِن رَّسُولٍ فَإِنَّهُۥ

يَسْلُكُ مِنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَمِنْ خَلْفِهِۦ رَصَدًا ﴿٢٧﴾ لِّيَعْلَمَ أَن قَدْ أَبْلَغُوا۟ رِسَـٰلَـٰتِ رَبِّهِمْ
وَأَحَاطَ بِمَا لَدَيْهِمْ وَأَحْصَىٰ كُلَّ شَىْءٍ عَدَدًۢا ﴿٢٨﴾

qul 'in 'adrī 'aqarībum mâ tu'adûna 'am yaj'alu lahû rabbī 'amadan (25) 'Âlimu-l-ġaybi falâ yuẓhiru 'alâ ġaybihī 'aḥadan (26) 'illâ mani-r-taḍâ mir-rasûlin fa 'innahû yasluku mim-bayni yadayhi wa min ḫalfihî raṣadan (27) liya'lama 'an qad 'ablaġû risâlâti rabbihim wa 'aḥâṭa bimâ ladayhim wa 'aḥṣâ kulla šay'in 'adadâ (28).

Dis: J'ignore si ce jour est proche on si mon Seigneur le tient éloigné. (25) Il connaît les secrets et Il ne les dévoile à personne (26) sauf à celui qu'il agrée comme Prophète. Celui-là, Il le fait précéder et suivre d'une escorte.. (27) Il s'assure ainsi que ses envoyéss ont bien transmis, ses messages. Il embrasse tous leurs faits et gestes et Il dénombre les moindres choses. (28).

Dieu ordonne à Son Messager de déclarer aux hommes qu'il n'a aucune connaissance de l'Heure si sa survenue est proche ou bien le Seigneur lui assignera un délai. Car Il est le seul à connaître le mystère et Il ne le dévoile qu'à celui qu'il agrée comme Prophète, comme Il a dit ailleurs: **«Et les hommes n'appréhendent de Sa science que ce qu'Il veut bien»** [Coran II, 255]. Ceci englobe les envoyés parmi les anges et les humains.

«Celui-là, Il le fait précéder et suivre d'une escorte». Il consacre à celui-là des anges qui s'attachent à ses pas, devant lui et derrière lui, pour le protéger sur l'ordre de Dieu et l'aider à transmettre le message dont il est chargé.

«Il s'assure ainsi» Cette expression qui est relative à Dieu selon la traduction, d'autres ont avancé que le pronom «Il» désigne le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'après les dires de Sa'id Ben Joubayr qui a ajouté: Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- fut chargé d'observer quatre anges gardiens avec Jibril pour s'assurer qu'ils ont transmis les messages et dénombrer leurs faits et gestes.

Qatada, de sa part, a avancé en expliquant le même terme: Afin

que le Prophète de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- soit témoin que tous les autres Envoyés avaient transmis les messages de leur Seigneur et que les anges avient bien gardé ces messages.

Enfin on a dit qu'il s'agit de Dieu, une interprétation qui s'avère être logique. Partant de ce sens, on peut dire que le verset signifie: Dieu garde Ses Prophètes par Ses anges afin qu'ils puissent transmettre les messages, comme Il retient aussi tout ce qu'Il a fait descendre comme révélation. Ainsi on peut interpréter ce verset: «**Nous n'avons maintenu la Qibla initiale que pour distinguer ceux qui obéiraient au Prophète de ceux qui l'abandonneraient**» [Coran II, 143]. A savoir que Dieu le Très Haut connait absolument les choses avant leur survenue. C'est pourquoi Il a dit: «**Il embrasse tous leurs faits et gestes et Il dénombre les moindres choses**».



73 - SOURATE DE L'ENVELOPPÉ

20 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des versets 9, 10 et 18 révélés à Médine

Révélée à la suite de la sourate de la Plume

Jaber Ben Abdullah rapporte: «Les Qoraïchites se sont réunis à Dar El-Nadwa (leur parlement) et dirent (en désignant le Prophète): «- Donnez à cet homme un surnom qui fera les hommes s'écarter de lui». Les uns proposèrent: «Un devin» et les autres de répondre: «Non, il n'est plus un devin». - Alors un possédé. - Non il n'est du tout un possédé. - Que ce soit donc un magicien - Jamais de ça. Sur ce, les idolâtres quittèrent leur assemblée. Faisant part de ces propos au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- , il s'en enveloppa de son manteau et s'en couvrit. Gabriel -paix sur lui- vint le trouver et l'interppella: «O l'enveloppé! O le couvert» ***(Rapporté par Al-Bazzar).***

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمُزَّمِّلُ ﴿١﴾ قُمِ ٱلَّيْلَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٢﴾ نِّصْفَهُۥٓ أَوِ ٱنقُصْ مِنْهُ قَلِيلًا ﴿٣﴾ أَوْ
زِدْ عَلَيْهِ وَرَتِّلِ ٱلْقُرْءَانَ تَرْتِيلًا ﴿٤﴾ إِنَّا سَنُلْقِى عَلَيْكَ قَوْلًا ثَقِيلًا ﴿٥﴾ إِنَّ نَاشِئَةَ
ٱلَّيْلِ هِىَ أَشَدُّ وَطْـًٔا وَأَقْوَمُ قِيلًا ﴿٦﴾ إِنَّ لَكَ فِى ٱلنَّهَارِ سَبْحًا طَوِيلًا ﴿٧﴾ وَٱذْكُرِ

اسْمَ رَبِّكَ وَتَبَتَّلْ إِلَيْهِ تَبْتِيلًا ﴿٨﴾ رَبُّ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ فَاتَّخِذْهُ
وَكِيلًا ﴿٩﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ 'ayyuhâ-l-muzzamilu (1) qumi-l-layla 'illâ qalîlan (2) niṣfahû 'awi-nquṣ minhu qalîlan (3) 'aw zid 'alayhi wa rattili-l-Qur'âna tartîlan (4) '-innâ sanulqî 'alayka qawlan ṯaqîlan (5) 'inna našî'ata-l-layli hiya 'ašaddu waṭ'an wa 'aqwamu qîlan (6) 'inna laka fi-n-nahâri sabḥan tawîlan (7) wa-ḏkuri-sma rabbika wa tabattal 'ilayhi tabtîlan (8) rabbu-l-mašriqi wa-l-maġribi lâ 'ilâha 'illâ huwa fattaḫiḏhu wakîlan (9).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miéricordieux.

O toi qui reposes, enveloppé! (1) Lève-toi et prie environ la moitié de la nuit, (2) ou un peu moins, (3) ou un peu plus. Et récite en mesure le Coran. (4) Nous allons te confier des paroles d'une lourde gravité. (5) La prière de la nuit est plus efficace. Son débit est plus ferme. (6) Car, pendant le jour, tes occupations t'absorbent. (7) Glorifie le nom de ton Seigneur et communie avec lui d'une intime communion. (8) Il est le Maître de l'Orient et de l'Occident. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Prends-Le pour Souverain. (9).

Dieu ordonne à Son Prophète de cesser d'être enveloppé et de lever pour Le prier comme Il lui dit dans un autre verset: «**Lis le Coran la nuit. C'est là une œuvre pie. Peut-être obtiendras-tu ainsi un rang privilégié dans la vie future**» [Coran XVII, 79]. Il lui dit de passer la moitié de la nuit sauf un peu, la moitié ou d'en diminuer un peu ou d'y ajouter un peu pour Le prier et réciter le Coran avec soin, d'une façon claire.

La façon de réciter le Coran consiste à le faire doucement, en bien articulant les lettres afin de faciliter sa compréhension et la méditation sur le sens des versets. Ainsi était la récitation du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, comme a rapporté Aicha -que Dieu l'agrée- et elle a ajouté qu'il récitait la sourate de sorte qu'elle occupait un temps plus long que si l'on récite ordinairement. On demanda une fois à Anas comment elle était la récitation du Messager de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue- il répondit: «Il allongeait certains mots tels que: Allah, le Miséricordieux etc..».

Il est dit dans un hadith: «Au jour de la résurrection on dira au récitateur du Coran: «Récite et monte. Psalmodie le Coran comme tu le faisais au bas monde, car ta place sera là où tu auras achevé le dernier verset que tu retiens» ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï).***

A ce propos Ibn Mass'oud a fait cette recommandation: «Ne récitez pas (ou ne lisez pas) le Coran comme on jette du sable ici et là ou comme on récite une poésie, plutôt arrêtez-vous là où on doit contempler ses merveilles et faites que les cœurs s'agitent en l'entendant, et que le but de l'un d'entre vous ne soit pas l'achèvement de la récitation».

«Nous allons te confier des paroles d'une lourde gravité» une expression qui signifie, d'après Al-Hassan et Qatada, que la conformité de ses paroles pèse lourd en les observant, ou bien il s'agit de la révélation qui peinait le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en la recevant comme a rapporté Aicha -que Dieu l'agrée- Elle a dit: «Al-Harith Ben Hicham a demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Comment te vient la révélation?» Il lui répondit: *«Parfois elle m'arrive comme un tintement de clochette, et cette façon m'est la plus pénible, lorsqu'elle cesse, je retiens alors ce que l'ange m'a transmis. Et parfois l'ange se présente sous une forme humaine, il me parle et je saisis tout ce qu'il me dit». Aicha ajouta :«Je vis le Prophète recevoir la révélation dans un jour où le froid était très vif. Lorsque la révélation s'interrompit, son front ruisselait de sueur»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

«La prière de la nuit est plus efficace. Son débit est plus ferme». Cela

---

(1) روى البخاري عن عائشة رضي الله عنها أن الحارث بن هشام سأل رسول الله ﷺ كيف يأتيك الوحي؟ فقال: «أحياناً يأتي في مثل صلصلة الجرس، وهو أشد عليّ فيفصم عني وقد وعيت، عنه ما قال، وأحياناً يتمثل لي الملك رجلا فيكلمني فأعي ما يقول» قالت عائشة: ولقد رأيته ينزل عليه الوحي ﷺ في اليوم الشديد البرد فيفصم عنه وإن جبينه ليتفصد، عرقاً.

signifie que la prière nocturne, qu'elle absorbe toute la nuit ou une partie d'elle, laisse une empreinte plus forte et touche plus profondément le cœur. Elle facilite aussi une récitation plus claire et plus compréhensible. Car pendant le jour, il y a toujours du bruit au moment où les hommes vaquent à leurs occupations. **«Car, pendant le jour, tes occupations t'absorbent»** et c'est normal étant donné que pendant le jour tout homme travaille pour assurer sa subsistance et expédier ses propres affaires. Ceci fut dans la période où la prière nocturne était une obligation. Puis Dieu allégea la tâche de Ses sujets en abrogeant la prière nocturne comme prescription mais elle demeure une œuvre surérogatoire.

Sa'id Ben Hicham rapporte: «J'ai demandé à Aicha: «O mère des croyants, parle-moi du caractère du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-?» Elle répondit: «Ne lis-tu pas le Coran?» - Si, répliquai-je. Elle reprit: «Il se conformait aux prescripitons du Coran». Voulant la quitter, une idée me vint à l'esprit et je lui demandai: «O mère des croyants, parle-moi de la prière nocturne du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-» Elle dit: «Ne lis-tu la sourate de l'Enveloppé?» - Oui, répondis-je. - Elle repartit: «En vertu du premier verset, Dieu imposa la prière nocturne. Le Mesager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses compagnons persévérèrent dans cette prière durant une année entière au point où leurs pieds s'enflèrent. Dieu n'a révélé le dernier verset de cette sourate qu'après l'écoulement de douze mois. Grâce à ce dernier verset, Dieu allégea la tâche aux fidèles et rendit cette prière comme surérogatoire en dehors des autres prescrites» *(Rapporté par Ahmed et Mouslim).*

Dans un autre récit Aicha rapporte: «Je réservai une natte de paille au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pour s'en servir en faisant la prière nocturne. Ayant eu vent de cette prière, les fidèles arrivèrent en masse pour l'accomplir avec lui. Il ne tarda pas à manifester son mécontentement tellement était compatissant envers eux. Craignant de considérer cette prière comme une obligation, il leur dit: «O hommes, faites les pratiques cultuelles dans la mesure de votre capacité, car Dieu ne se lasse de vous en récompenser avant que vous ne soyez fatigués vous-mêmes. Les meilleures pratiques qui

plaisent à Dieu sont celles que le fidèle peut persister à Lui rendre». Puis la sourate de l'Enveloppé fut révélée. Il en était parmi les fidèles des hommes qui tendaient une corde pour s'y attacher en faisant la prière nocturne. Ils persévérèrent dans cette pratique huit mois. Dieu, constatant que ces gens-là cherchaient sa satisfaction, eut pitié d'eux. Il leur indiqua de s'acquitter des prières prescrites en laissant la prière nocturne en tant qu'une œuvre surérogatoire».

«Glorifie le nom de ton Seigneur et communie avec lui d'une intime communion» c'est à dire mentionne toujours le nom Dieu, invoque-Le souvent et adonne-toi à Son adoration une foi libéré de tes occupations en Le recherchant avec ferveur et Lui vouant un culte sincère. **«Il est le Maître de l'Orient et de l'Occident. Il n'y a d'autre Allah que Lui. Prends- Le pour Souverain».** Il est le Roi incontestable du Royaume s'étendant de l'Orient à l'Occident qui en dispose comme Il veut. Il n'y a d'autre Dieu que Lui. Comme tu t'adonnes à son adoration, ainsi remets -t-en à Lui dans toutes tes affaires, Il est ton seul Protecteur.

واصبر على ما يقولون واهجرهم هجرا جميلا ﴿١٠﴾ وذرني والمكذبين أولي النعمة
ومهلهم قليلا ﴿١١﴾ إن لدينا أنكالا وجحيما ﴿١٢﴾ وطعاما ذا غصة وعذابا أليما
﴿١٣﴾ يوم ترجف الأرض والجبال وكانت الجبال كثيبا مهيلا ﴿١٤﴾ إنا أرسلنا
إليكم رسولا شاهدا عليكم كما أرسلنا إلى فرعون رسولا ﴿١٥﴾ فعصى فرعون
الرسول فأخذناه أخذا وبيلا ﴿١٦﴾ فكيف تتقون إن كفرتم يوما يجعل الولدان
شيبا ﴿١٧﴾ السماء منفطر به كان وعده مفعولا ﴿١٨﴾

waṣ-bir ʻalâ mâ yaqûlûna wahjurhum hajran jamîlan (10) wa ḏarnî wal-mukaḏḏibîna ʼulî-n-naʻmati wa mah-hilhum qalîlan (11) ʼinna ladaynâ ʼ-ankâlan wa jahîman (12) wa taʻaman ḏâ ġuṣṣatin wa ʻaḏâban ʼalîman (13) yawma tarjufu-l-ʼarḍu wa-l-jibâlu wa kânati-l-jibâlu kaṯîbam mahîlan (14) ʼinna ʼarsalnâ ʼilaykum rasûlan šahidan ʻalaykum kamâ ʼ-arsalnâ ʼilâ Firʻawna rasûlan (15) faʻaṣâ Firʻawnu-r-rasûla faʼaḫadnâhu ʼaḫḏan wabîlan (16) fakayfa tattaqûna ʼin kafartum yawmay-yajʻalu-l-

wildâna šîban (17) 'as-samâ'u munfaṭirum bihî kâna wa'duhû maf'ûlan (18).

Supporte les critiques, et quand tu romps avec tes adversaires, ménage leurs susceptibilités. (10) Laisse-moi le soin des incrédules, comblés de faveurs. Patience.. (11) Nous leur réservons des caracans et la géhenne, (12) une nourriture répugnante et un supplice atroce, (13) pour le jour où la terre et les montagnes trembleront et où les montagnes se décomposeront en poussière. (14) Nous vous avons envoyé un Prophète pour témoigner contre vous, comme nous en avons envoyé un à Pharaon. (15) Pharaon n'a pas cru au Prophète. Nous avons sévi contre lui avec une extrême rigueur. (16) Si vous reniez Allah, comment éviterez-vous le jour où l'enfant blanchira comme un vieillard, (17) et où le ciel se déchirera? Certes, les desseins d'Allah sont inéluctables. (18).

Dieu ordonne à Son Prophète de patienter, de supporter les propos des idiots parmi ses concitoyens et de s'écarter d'eux courtoisement et non par vanité ou orgueil. Puis Il menace les incrédules qui crient au mensonge, ceux qui vivent dans l'aisance et accorde-leur un répit. Comme Il a dit ailleurs: **«Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligerons un supplice atroce»** [Coran XXXI, 24] Il les menace encore une fois dans cette sourate qu'Il leur a réservé les carcans, la Géhenne, une nourriture qui reste dans la gorge et un châtiment douloureux. Ce sera pour le jour du jugement dernier où les montagnes seront transformées en des tas de sable répandu alors qu'elles étaient commes des rochers durs comme Il a dit ailleurs: **«Allah les réduira en poussière. Il ne laissera à leur place qu'une plaine dénudée»** [Coran XX, 105-106]. Où il n'y aura ni vallées ni tortuosités.

Puis Il s'adresse aux idolâtres de Qoraïch, mais ces paroles concernent en fait tous les hommes: **«Nous vous avons envoyé un Prophète pour témoigner contre vous»** en observant vos œuvres comme nous avions auparavant envoyé un Prophète à Pharaon. Comme Pharaon a désobéi à Moïse, nous l'avons saisi ainsi avec force et nous leur avons ingligé un châtiment très douloureux. Et vous, Qoraïchites, prenez garde de subir une tel châtiment en traitant votre Prophète Mouhammed de menteur.

«Si vous reniez Allah, comment éviterez-vous le jour où l'enfant blanchira comme un vieillard». Et comment vous mettrez-vous à l'abri d'un tel jour où la frayeur vous enveloppera si vous persistez dans votre mécroyance? Ce jour-là, avec ses affres, rendra les enfants comme des vieillards. Ce jour-là Dieu ordonnera à Adam: «Fais entrer à l'enfer les damnés qui lui sont destinés». En lui demandant qu'elle sera leur proportion? Dieu lui répondra: «De chaque mille, neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf à l'Enfer et un seul au Paradis». Le ciel se fendra ce jour-là et la promesse de Dieu s'accomplira car elle est inéluctable tout comme ce jour qui sera inévitable.

إِنَّ هَٰذِهِۦ تَذْكِرَةٌ فَمَن شَآءَ ٱتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ سَبِيلًا ﴿١٩﴾ ۞ إِنَّ رَبَّكَ يَعْلَمُ
أَنَّكَ تَقُومُ أَدْنَىٰ مِن ثُلُثَىِ ٱلَّيْلِ وَنِصْفَهُۥ وَثُلُثَهُۥ وَطَآئِفَةٌ مِّنَ ٱلَّذِينَ مَعَكَ وَٱللَّهُ يُقَدِّرُ
ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ عَلِمَ أَن لَّن تُحْصُوهُ فَتَابَ عَلَيْكُمْ فَٱقْرَءُوا۟ مَا تَيَسَّرَ مِنَ ٱلْقُرْءَانِ عَلِمَ أَن
سَيَكُونُ مِنكُم مَّرْضَىٰ وَءَاخَرُونَ يَضْرِبُونَ فِى ٱلْأَرْضِ يَبْتَغُونَ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ وَءَاخَرُونَ
يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَٱقْرَءُوا۟ مَا تَيَسَّرَ مِنْهُ وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَأَقْرِضُوا۟
ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا وَمَا تُقَدِّمُوا۟ لِأَنفُسِكُم مِّنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِندَ ٱللَّهِ هُوَ خَيْرًا وَأَعْظَمَ أَجْرًا
وَٱسْتَغْفِرُوا۟ ٱللَّهَ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌۢ ﴿٢٠﴾

'inna hâḏihî taḏkiratun faman šâ'a-t-taẖḏa 'ilâ rabbihî sabîlan (19) 'inna rabbaka ya'lamu 'annaka taqûmu 'adnâ min ṯulutayî-l-layli wa niṣfahû wa ṯulutahû wa ṭâ'ifatum-mina-l-laḏîna ma'aka wa-L-Lâhu yuqaddiru-l-layla wa-n-nahâra 'alima 'al-lan tuḥṣûhu fatâba 'alaykum faqra'û mâ tayassara mina-l-Qur'âni 'alima 'an sayakûnu minkum marḍâ wa 'âẖarûna yaḍribûna fî-l-'arḍi yabtaġûna min faḍli-L-Lâhi wa 'âẖarûna yuqâtilûna fî sabîli-L-Lâhi faqra'û mâ taysassara minhu wa 'aqîmû-ṣ-ṣalâta wa 'âtû-z-zakâta wa 'aqriḍû-L-Lâha qarḍan ḥasanan wamâ tuqaddimû li 'anfusikum min ẖayrin tajidûhu 'inda-L-Lâhi huwa ẖayran wa 'a'ẓama 'ajran was-taġfirû-L-Lâha 'inna-L-Lâha Ġafûru-r-Rahîm (20).

C'est là un avertissement. Celui qui le désire cherche une voie qui le mène à Allah. (19) Ton Seigneur n'ignore pas que tu veilles en prières

moins des deux tiers de la nuit, moins de la moitié et même moins du tiers, ainsi qu'une partie de tes compagnons. Lui, qui règle la nuit et le jour, sait que vous ne pouvez pas les calculer avec exactitude. Il vous le pardonne. Néanmoins récitez le Coran dans la mesure du possible. Il sait qu'il y a parmi vous des malades, des gens qui sont en voyages d'affaires, d'autres qui combattent pour la cause d'Allah. Oui, récitez le Coran dans la mesure du possible. Observez la prière et faites l'aumône. Ouvrez à Allah un large crédit. Le bien que vous aurez fait pour le salut de votre âme, vous le retrouverez auprès d'Allah. Ce sera votre plus grand bien et qui vous vaudra une magnifique récompense. Implorez le pardon d'Allah. Allah est toute clémence et toute mansuétude. (20).

Cette sourate constitue un Rappel à ceux qui sont doués de raison. Que celui qui veut être bien dirigé, prenne donc un chemin vers son Seigneur. Ton Seigneur sait bien que toi et un groupe de ceux qui sont avec toi, vous vous tenez debout en prière près de deux tiers de la nuit ou de sa moitié ou même de son tiers, tantôt ceci, tantôt cela sans aucun pouvoir de votre part, car, de toute façon, vous ne pourrez plus s'y persévérer en observant méticuleusement les ordres de Dieu en vous y conformant. «**Lui qui règle la nuit et le jour**» tantôt en allongeant l'un tantôt l'autre. Il sait que vous ne saurez jamais passer toute la nuit en prière.

Pour faciliter la tâche Il leur ordonne: «**Néanmoins récitez le Coran dans la mesure du possible**» sans que vous vous limitiez à un temps déterminé, plutôt levez-vous la nuit et priez dans la mesure de votre capacité. A savoir que la récitation du Coran signifie la prière; car Dieu a dit ailleurs à Son Prophète: «**Que le ton de ta prière ne soit ni trop élevé ni trop bas**» [Coran XVII, 110] qui signifie la récitation du Coran dans la prière. Abou Hanifa a déduit de ce verset: «**Néanmoins récitez le Coran dans la mesure du possible**» qu'il n'implique pas la récitation de la Fatiha dans chaque rak'at, en se répférant également à ce hadith dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit à un homme qui accomplissait mal sa prière «... puis récite ce que tu retiens du Coran». Mais la majorité des ulémas lui ont répondu en se basant sur un autre hadith rapporté par Oubada Ben As-Samet dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Aucune prière n'est valable si l'on n'y récite pas la sourate de

l'Ouverture du Livre (la Fatiha)» et un autre rapporté par Abou Houraira.

«Il sait qu'il y a parmi vous des malades, des gens qui sont en voyages d'affaires, d'autres qui combattent pour la cause d'Allah». Ceux-là pourront être excusés et exempts de la prière nocturne: Le malade qui ne peut pas se lever la nuit, le voyageur qui quitte son propre pays en parcourant la terre à la recherche des bienfaits de Dieu et le guerrier qui est occupé par le combat dans le chemin de Dieu. Dieu leur pardonne en leur disant: **«Oui, récitez le Coran dans la mesure du possible»** qui signifie acquittez-vous de cette prière autant que le temps vous le permette.

Abou Raja' a demandé à Al-Hassan Al-Basri: «Que penses-tu d'un homme qui retient tout le Coran par cœur mais il ne se lève pas la nuit pour prier? et il se contente de s'acquitter des prières prescrites?» Il lui répondit: «Dieu maudit le faire de cet homme qui s'appuie seulement sur la retenue du Coran seule. Dieu le Très Haut a dit à Son fidèle serviteur: **«Car ce dernier savait tirer profit de nos enseignements»** [Coran XII, 68] (il s'agit de Jacob) et aussi: **«Qui vous a enseigné ce que par vous-même vous n'auriez jamais découvert, pas plus que vos pères»** [Coran VI, 91]. Je lui dis alors: «Mais Dieu dit: **«Récitez le Coran dans la mesure du possible»**. - Certes oui, répliqua-t-il, il faut réciter ne serait-ce que cinq versets». Telle fut la doctrine de Al-Hassan Al-Basri qui a jugé que tout homme qui a retenu le Coran doit de temps à autre se lever la nuit pour faire la prière nocturne en récitant fût-ce quelques versets. Et dans un autre hadith, on a fait part au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'un homme passe la nuit sans s'y lever pour prier? Il répondit: «Cet homme-là le démon a uriné dans l'oreille». Ces propos furent interprétés de deux façons: ou bien cet homme-là ne se lève pas pour faire une prière nocturne, ou bien il s'endort toute la nuit après avoir négligé même les prières prescrites- ou une partie d'elles.

«Observez la prière et faites l'aumône» Acquittez-vous de la prière prescrite et versez la zakat, qui est l'aumône légale, que vous devez sur vos biens. Ceci dénote que la zakat fut imposée alors que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait encore à La Mecque avant l'émigration; mais la somme imposable et d'autres

règles la concernant ne furent déterminées qu'à Médine.

Quant à la prière, Ibn Abbas, Moujahed et Ikrima ont précisé que ce verset abrogea la prière nocturne qui fut imposée aux fidèles au début de l'ère islamique. Il est cité à cet égard dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait dit à un homme qui était venu lui demander au sujet des piliers de l'Islam: «-Elles sont cinq prières prescrites le jour et la nuit» Il lui demanda: «Dois- je m'acquitter d'autres? » - Non, lui répliqua-t-il, à moins que tu ne veuilles faire d'autres surérogatoires.

«Ouvrez à Allah un large crédit» en faisant de l'aumône car la rétribution de Dieu est encore plus magnifique, comme Il a dit: «-**Quiconque prête à Allah de bonne grâce, Allah le lui rend au centuple»** [-Coran II, 245]. En d'autre terme, tout ce que vous avancez pour vous-mêmes comme bien, vous le retrouverez auprès de Dieu dans l'au-delà sous la forme d'une récompense meilleure et plus abondante. Abdullah Ben Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: *«Lequel d'entre vous préfère à ses propres biens les biens qu'il laissera à ses successeurs?» On lui répondit: «O Messager de Dieu, il n'en est pas un parmi nous pour préférer à ses propres biens les biens qu'il laissera à ses successeurs». Il répliqua: «Pensez bien à ce que vous dites». Ils rétorquèrent: «Nous ne savons que cela ô Messager de Dieu»». Il leur dit: «Sachez que les biens d'un homme sont ceux qu'il a dépensés (en aumône) et les biens de ses successeurs sont ceux qu'il a conservés»* ***(Rapporté par Al-Hafedh Al-Mousali, Boukhari et Nassaï)***[1].

Enfin Dieu exhorte les hommes à implorer Son pardon en acccomplissant toutes leurs œuvres, car Il accordera Son pardon à quiconque le lui demande.

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال رسول الله ﷺ «أيكم ماله أحب إليه من مال وارثه؟» قالوا: يا رسول الله، ما منا من أحد إلا ماله أحب إليه من مال وارثه، قال: «اعلموا ما تقولون»، قالوا: ما نعلم إلا ذلك يا رسول الله، قال: «إنما مال أحدكم ما قدّم، ومال وارثه ما أخر»



74 - SOURATE DU COUVERT

56 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Enveloppé

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمُدَّثِّرُ ﴿١﴾ قُمْ فَأَنذِرْ ﴿٢﴾ وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ ﴿٣﴾ وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ ﴿٤﴾ وَٱلرُّجْزَ
فَٱهْجُرْ ﴿٥﴾ وَلَا تَمْنُن تَسْتَكْثِرُ ﴿٦﴾ وَلِرَبِّكَ فَٱصْبِرْ ﴿٧﴾ فَإِذَا نُقِرَ فِى ٱلنَّاقُورِ
﴿٨﴾ فَذَٰلِكَ يَوْمَئِذٍ يَوْمٌ عَسِيرٌ ﴿٩﴾ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ غَيْرُ يَسِيرٍ ﴿١٠﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

yâ 'ayyuhâ-l-muddaṯiru (1) qum fa 'anḏir (2) wa rabbaka fakabbir (3) wa ṯiyâbaka faṭahhir (4) wa-rijza fahjur (5) walâ tanun tastakṯiru (6) wa lirabbika faṣbir (7) fa 'iḏâ nuqira fî-n-nâqûri (8) fa ḏâlika yawma 'iḏin yawmun 'asîrun (9) 'alâ-l-kâfirîna ġayru yasîrin (10).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

O toi qui te prélasses sous ton manteau, (1) lève-toi et prêche. (2) Exalte le nom de ton Seigneur. (3) Tiens tes vêtements toujours propres. (4) Evite le mal. (5) Ne te vante pas de trop en faire. (6) Sois patient avec ton Maître. (7) Lorsque la trompette sonnera, (8) un jour difficile sera

venu, (9) pour les incrédules. Oui, un jour pas facile. (10).

Jaber Ben Abdullah rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Je fis une retraite à Hira'. La retraite terminée, et au moment où je descendais, une voix m'interpella. En regardant à droite et à gauche, je ne vis rien, puis je regardai devant moi et derrière et je ne vis rien. Alors je levai la tête et je vis quelque chose. En rentrant je dis à Khadija: «Qu'on me couvre de mon manteau et qu'on verse sur moi de l'eau froide.»

«On s'exécuta. Aussitôt je reçus cette révélation: **«O toi qui te prélasses sous ton manteau, lève-toi et prêche. Exalte le nom de ton Seigneur»** ***(Rapporté par Boukhari).***

Jaber rapporte aussi qu'il a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- parler de l'interruption de la révélation, et dire: *«-Tandis que je marchais, j'entendis une voix provenant du ciel. Je levai mon regard au ciel, je vis l'ange qui est venu me trouver dans la grotte de Hira', assis sur une chaise entre ciel et terre. Je fus effrayé et je retournai chez moi en disant: «Enveloppez-moi! Enveloppez-moi» On m'enveloppa. C'est alors que Dieu fit cette révélation:* **«O toi qui te prélasses sous ton manteau, lève-toi et prêche...** jusqu'à **Evite le mal».** C'est ainsi que la révélation continua sans interruption avec ardeur» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. Le mal signifie les idoles, a dit Abou Salama.

On peut déduire de ce hadith que la révélation a débuté quand l'ange Jibril est venu la première fois trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: **«Lis au nom de ton Maître le Créateur»** [Coran XCVI, 1], puis la révélation s'interrompit un laps de temps.

---

(1) عن أبي سلمة قال: أخبرني جابر بن عبد اللّه أنه سمع رسول الله ﷺ يحدّث عن فترة الوحي فقال في حديثه: «فبينا أنا أمشي إذ سمعتُ صوتاً من السماء، فرفعت بصري قبَل السماء، فإذا الملك الذي جاءني بحراء قاعد على كرسي بين السماء والأرض، فجئثت منه حتى هويت إلى الأرض، فجئت إلى أهلي فقلت: زملوني. زملوني، فزملوني، فأنزل: ﴿يا أيها المدثر * قُمْ فأنذر - إلى - فاهجر﴾، قال أبو سلمة: والرجز: الأوثان، «ثم حمي الوحي وتتابع»

Ibn Abbas a raconté: «Al-Walid Ben Al-Moghira convia les Qoraïchites à un repas. Après avoir mangé, il leur demanda: «Que dites-vous de cet homme?» Certains répondirent qu'il est un magicien, d'autres un devin, d'autres un poète. Puisqu'il ne fut ni l'un ni l'autre, ils conclurent enfin que ses propos sont une magie apprise que transmettent les uns aux autres. En lui faisant part de leurs paroles, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- éprouva un grand chagrin et se blottit sous ses couvertures. Dieu à ce moment lui révéla: **«O toi qui te prélasses sous ton manteau...»**. Il lui ordonna, entre autres recommandations: **«Tiens tes vêtements toujours propres»** Ce verset fut le sujet de plusieurs interprétations: D'après Ibn Abbas, il s'agit de purifier son âme et non ses vêtements, et dans une autre version il s'agit d'amender ses œuvres. Selon Qatada: Purifie tes vêtements des péchés». Mouhammed Ibn Sirine a avancé qu'il devait tenir ses vêtements toujours propres en les lavant. Ibn Zaïd a adopté cette dernière opinion et a ajouté: Les idolâtres ne lavaient pas leurs vêtements souvent pour être propres et le Messager de Dieu fut ordonné de le faire. Quant à Sa'id Ben Joubayr, il a dit qu'il s'agit de purifier son cœur et d'avoir une intention pure.

«Evite le mal» Ce mal signifie, d'après Ibn Abbas, les idoles, mais Ad-Dahak a avancé qu'il s'agit de délaisser toute désobéissance à Dieu.

«Ne te vante pas de trop en faire» ou suivant une autre traduction qui donne le vrai sens du texte arabe et qui est avancée par Ibn Abbas: Ne fais pas une donation en espérant recevoir davantage. Ibn Zaïd lui a donné une autre interprétation et dit: Ne divulgue pas de la prophétie ce que tu divulgues dans le but de recevoir en retour un salaire en ce monde.

«Sois patient avec ton Maître» en endurant les méfaits des hommes qui te nuisent et ne recherche que la satisfaction de ton Seigneur .

«Lorsque la trompette sonnera, un jour difficile sera venu pour les incrédules. Oui, un jour pas facile». Il est cité dans un hadith que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Comment pourrai-je trouver la tranquillité alors que l'ange chargé de la trompette

y a mis sa bouche en inclinant la tête attendant l'ordre d'y souffler?» Ses compagnons lui demandèrent: «Que nous ordonnes-tu de faire ô Messager de Dieu?» Il leur répondit: «Dites: Dieu nous suffit, Il est le meilleur Protecteur, nous nous fions à Lui» ***(Rapporté par Ahmed et Ibn Abi Hatem).*** Ce jour sera, certes un jour horrible et difficile pour les impies. On a déjà rapporté auparavant que le juge de Bassorah fit la prière de l'aube avec les hommes parmi lesquels se trouvait Zourara Ben Awfa. Il récita cette sourate et, arrivé à ce verset: «**Lorsque la trompette sonnera...**» Zourara sanglota et tomba raide mort.

ذَرْنِي وَمَنْ خَلَقْتُ وَحِيدًا ﴿١١﴾ وَجَعَلْتُ لَهُ مَالًا مَّمْدُودًا ﴿١٢﴾ وَبَنِينَ شُهُودًا ﴿١٣﴾
وَمَهَّدتُّ لَهُ تَمْهِيدًا ﴿١٤﴾ ثُمَّ يَطْمَعُ أَنْ أَزِيدَ ﴿١٥﴾ كَلَّا إِنَّهُ كَانَ لِآيَاتِنَا عَنِيدًا
﴿١٦﴾ سَأُرْهِقُهُ صَعُودًا ﴿١٧﴾ إِنَّهُ فَكَّرَ وَقَدَّرَ ﴿١٨﴾ فَقُتِلَ كَيْفَ قَدَّرَ ﴿١٩﴾ ثُمَّ قُتِلَ
كَيْفَ قَدَّرَ ﴿٢٠﴾ ثُمَّ نَظَرَ ﴿٢١﴾ ثُمَّ عَبَسَ وَبَسَرَ ﴿٢٢﴾ ثُمَّ أَدْبَرَ وَاسْتَكْبَرَ ﴿٢٣﴾ فَقَالَ
إِنْ هَٰذَا إِلَّا سِحْرٌ يُؤْثَرُ ﴿٢٤﴾ إِنْ هَٰذَا إِلَّا قَوْلُ الْبَشَرِ ﴿٢٥﴾ سَأُصْلِيهِ سَقَرَ ﴿٢٦﴾
وَمَا أَدْرَاكَ مَا سَقَرُ ﴿٢٧﴾ لَا تُبْقِي وَلَا تَذَرُ ﴿٢٨﴾ لَوَّاحَةٌ لِّلْبَشَرِ ﴿٢٩﴾ عَلَيْهَا تِسْعَةَ
عَشَرَ ﴿٣٠﴾

ḏarni wa man ḫalaqtu waḥîdan (11) w ja'altu lahû mâlam mamdûdan
(12) wa banîna šuhûdan (13) wa mahhadtu lahû tamhîdan (14) ṯumma
yatma'u 'an 'azida (15) kallâ 'innahû kâna li 'âyâtinâ 'anîdan (16)
sa'urhiquhû ṣa'ûdan (17) 'innahû fakkara wa qaddara (18) faqutila kayfa
qaddara (19) ṯumma qutila kayfa qaddara (20) ṯumma naẓara (21) ṯ
umma 'abasa wa basara (22) ṯumma 'adbara wa-s-takbara (23) faqâla 'in
hâḏâ 'illâ siḥruy-yu'ṯaru (24) 'in hâḏa 'illâ qawlu-l-bašari (25) sa 'uṣlîhi
saqara (26) wamâ 'adrâka mâ saqaru (27) la tubqî walâ taḏaru (28)
lawwaḥatun lil-bašari (29) 'alayha tis'ata 'ašara (30).

Laisse-moi m'expliquer avec l'homme. Je l'ai créé, dépourvu de tout. (11) Je l'ai comblé de richesses. (12) Je lui ai donné des fils, témoins de son bonheur. (13) J'ai tout aplani sous ses pas. (14) Et pourtant son envie ne fait que croître. (15) Cette envie, non, il ne la satisfera pas, lui qui est

resté insensible à nos signes. (16) Je lui ferai gravir un sentier peu commode. (17) Ah! il suppute et ourdit des complots. (18) Eh bien! qu'il soit pris à ses propos pièges. (19) Oui, qu'il soit pris à ses propos pièges! (20) Un moment, il porta ses regards sur le Prophète. (21) Puis, il se senfrogna et s'assombrit. (22) Il se détourna et s'enfla de dédain.(23) «Le Coran n'est qu'une magie imitée» dit-il, (24) que de vains propos d'hommes». (25) «Je le vouerai à l'enfer». (26) Mais, qui pourrait te faire concevoir l'enfer?. (27) Il consume et dévore tout. (28) Il calcine le corps de l'homme. (29) Dix-neuf anges en gardent les issues. (30).

Dieu menace cet homme méchant qui fut comblé des bienfaits de Dieu en ce monde. Il méconnut ces bienfaits et les échangea contre l'incrédulité en mécroyant aux versets et signes de Dieu les traitant de mensonge. Dieu énuméra ces bienfaits: Sa mère l'a mis au monde dépourvu de tout, ni bien ni fils. Dieu lui a donné une large fortune, des fils qui l'entourent sans le quitter ni voyager pour être loin de lui, plutôt ils restent auprès de lui pour en être la joie de ses yeux. Il lui a facilité toute chose en lui aplanissant toute difficulté et lui accordant toute sorte de richesses.

«Et pourtant son envie ne fait que croître» en demandant davantage. Non, dit Dieu, il n'aura rien du tout, car il se montrait hostile à Mes signes et les reniait sciemment avec force. **«Je lui ferai gravir un sentier peu commode»**. Ce sentier qui correspond au mot arabe «صعوداً», signifie d'après le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- comme a rapporté Abou Sa'id, une montagne à l'Enfer dont cet homme sera chargé de l'escalader. Chaque fois qu'il y mettra sa main, celui-ci fondera et reprendra son étant primitif quand il la lèvera». D'autres l'ont interprété comme étant un châtiment continuel où l'homme ne trouvera aucun repos.

«Ah! il suppute et ourdit des complots» En d'autre terme: Dieu l'épuisera dans cette montée harassante parce qu'il a pris un temps assez long pour donner son avis au sujet du Coran en le lui demandant, et il cherchait des inventions de chez lui pour le juger et toujours en le mésestimant. Puisse-t-il être tué à cause de ses estimations. Puis il regarda comme pour prendre son temps avant de parler, ensuite il se renfrogna et s'assombrit. Enfin **«il se détourna et**

s'enfla de dédain» en s'éloignant de la vérité pour ne plus se conformer aux enseignements du Coran en disant: **«Ce Coran n'est qu'une magie imitée»** et Mouhammed ne fait que la répéter après l'avoir apprise des ancêtres. Il affirma qu'il ne renferme que la parole d'un mortel et non celle de Dieu.

Cet homme était Al-Walid Ben Al-Moghira de la tribu Makhzoum, un des notables de Qoraïch, comme on a rapporté. Et Ibn Abbas raconte: «Al-Walid Ben Al-Moghira entra chez Abou Bakr pour lui demander son avis au sujet du Coran. Ayant reçu la réponse, Al-Walid sortit pour déclarer aux Qoraïchites: «C'est étonnant ce qu'a dit Ibn Abi Kabcha (Mouhammed). Par Dieu, ce Coran n'est ni de la poésie, ni de la magie, ni des délires d'un possédé. Certes, c'est la parole de Dieu». En l'entendant, certains Qoraïchites se concertèrent et conclurent: «Si Al-Walid se convertissait, tous les Qoraïchites le suivraient» Ayant pris part de ces propos, Abou Jahl Ben Hicham leur dit: «Laissez-moi m'occuper de cet homme». Il se rendit aussitôt chez Al-Walid. Ce dernier lui dit: «N'as-tu pas remarqué que tes concitoyens ont amassé pour toi les biens des aumônes? N'es-tu pas le plus riche en biens et enfants?» Abou Jahl lui répondit: «Ils parlent de toi et que tu es entré chez Ibn Abi Qouhafa (Abou Bakr) pour manger chez lui». Al-Walid s'écira alors: «Ma tribu tient-elle de tels propos? Par Dieu, je ne tiendrai compagnie ni à Ibn Abi Qouhafa, ni à 'Omar ni à Ibn Abi Kabcha. Et ce dernier, ses paroles ne sont qu'une magie apprise» Dieu à cette occasion révéla ces versets à Son Prophète: **«Laisse-moi m'expliquer avec l'homme...** jusqu'à: **«Puis il se renfrogna et s'assombrit».**

Un autre récit qui est pareil au hadith précité fut raconté par Ikrima. As-Souddy, quant à lui, raconte: «Quand les Qoraïchites se sont réunis pour prendre une attitude commune vis-à-vis du Prophète en lui donnant l'épithète qui lui convient avant que les autres Arabes viennent pour faire le pèlerinage et ainsi ils pourront les éloigner du Prophète, certains d'entre deux dirent: «C'est un poète, d'autres répondirent: C'est un devin, d'autres un magicien, enfin d'autres un possédé, comme Dieu en parle dans ce verset: **«Vois tout ce à quoi ils te comparent! Ils sont égarés. Ils ne savent plus dans quel sens s'orienter»** [Coran XVII, 48]. Ils avancèrent leurs propositions alors que Al-Walid pensait à ce qu'il devrait dire» Il a réfléchi, il a décidé, puis il a

regardé, a pris un air sombre puis il s'est renfrogné et dit enfin: «l
Coran n'est qu'une magie imitée. Que de vains propos d'hommes».

«Je le vouerai à l'enfer» qui le cernera de tous les côtés. Et pou
montrer la gravité de Sa menace, Dieu poursuivit: **«Mais qui pourrait faire concevoir l'enfer?»** et son feu ardent: **«Il consume et dévore tout»** l
chair, les veines, les nerfs et les peaux, puis ces dernières seron
substituées par d'autres pour un nouveau supplice. Ainsi les damné
ne connaitront ni une vie ni une mort définitive. **«Il calcine le corps d l'homme»** en le rendant noir comme une nuit sombre.

Les anges surveillants de l'enfer sont au nombre de dix-neuf. On a
rapporté que certains juifs demandèrent l'un des compagnons du
Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au sujet des
gardiens de la Géhenne, il leur répondit: «Dieu et Son Messager son
les plus savants». Un homme se rendit alors chez le Prophète -
qu'Allah le bénisse et le salue- pour lui en faire part. Dieu à cette
occasion fit descendre ce verset: **«Dix-neuf anges en gardent les issues»**
et il le divuglua à ses compagnons» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Quant à la version de Jaber Ben Abdullah elle est la suivante: «Un homme vint dire au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Mouhamed, tes compagnons ont été vaincus aujourd'hui». En lui demandant comment cela eut lieu, il lui répondit: «Les juifs les ont interrogé: «Votre Prophète vous a-t-il informé du nombre des gardiens de la Géhenne?», ils leur répondirent: «Attendez jusqu'à ce que nous demandons notre Prophète». Le Messager de Dieu s'écria alors: «Des hommes sont-ils vaincus si on leur demande au sujet d'une chose qu'ils ignorent? Qu'on me mande ces hommes-là (les juifs) les ennemis de Dieu. Ils avaient demandé auparavant à leur Prophète (Moïse)- de leur faire voir Dieu clairement». Quand ces juifs furent en sa présence, ils lui dirent: «O Aboul-Qasem, quel est le nombre des gardiens de l'Enfer?» Il leur répondit: «Il est le suivant» disant cela, il ferma ses deux mains deux fois et fit un seul nœud (pour dire que le nombre est dix-neuf) et dit à ses compagnons: «Si jamais on vous interroge sur le sol du Paradis, répondez qu'il ressemble à la farine très fine». Après avoir répondu à leur questoin, il demanda aux juifs: «De quoi est formé le sol du Paradis?» Les uns regardèrent les autres

et répondirent: «A une croûte de pain ô Aboul-Qasem». Il répliqua: «Or le pain n'est fait que de la farine fine» ***(Rapporté par Ahmed, Al-Bazzar et Tirmidzi).***

وَمَا جَعَلْنَآ أَصْحَٰبَ ٱلنَّارِ إِلَّا مَلَٰٓئِكَةً ۙ وَمَا جَعَلْنَا عِدَّتَهُمْ إِلَّا فِتْنَةً لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟
لِيَسْتَيْقِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ وَيَزْدَادَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِيمَٰنًا ۙ وَلَا يَرْتَابَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ
وَٱلْمُؤْمِنُونَ ۙ وَلِيَقُولَ ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ وَٱلْكَٰفِرُونَ مَاذَآ أَرَادَ ٱللَّهُ بِهَٰذَا مَثَلًا ۚ كَذَٰلِكَ يُضِلُّ
ٱللَّهُ مَن يَشَآءُ وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَمَا يَعْلَمُ جُنُودَ رَبِّكَ إِلَّا هُوَ ۚ وَمَا هِىَ إِلَّا ذِكْرَىٰ لِلْبَشَرِ
﴿٣١﴾ كَلَّا وَٱلْقَمَرِ ﴿٣٢﴾ وَٱلَّيْلِ إِذْ أَدْبَرَ ﴿٣٣﴾ وَٱلصُّبْحِ إِذَآ أَسْفَرَ ﴿٣٤﴾ إِنَّهَا لَإِحْدَى
ٱلْكُبَرِ ﴿٣٥﴾ نَذِيرًا لِّلْبَشَرِ ﴿٣٦﴾ لِمَن شَآءَ مِنكُمْ أَن يَتَقَدَّمَ أَوْ يَتَأَخَّرَ ﴿٣٧﴾

wamâ ja'alnâ 'aṣḥâba-n-nâri 'illâ malâ'ikatan wamâ ja'alnâ 'iddatahum 'illâ fitnatan li-l-ladîna kafarû liyastayqina-l-ladîna 'ûtû-l-kitâba wa-l-mû'minûna wa liyaqûla-l-ladîna fî qulûbihim maraḍun wa-l-kâfirûna mâdâ 'arâda-L-Lâhu bihâdâ maṯalan kadâlika yuḍillu-L-Lâhu may-yašâ'u wa yahdî may-yašâ'u wamâ ya'lamu junûda rabbika 'illâ huwa wamâ hiya 'illâ dikrâ lil-bašari (31) kallâ wa-l-qamari (32) wa-l-layli 'idâ 'adbara (33) wa-ṣ-ṣubḥi 'idâ 'asfara (34) 'innaha la'iḥdâ-l-kubari (35) nadîra-l-lil-bašari (36) liman šâ'a minkum 'an yataqaddama 'aw yata'aḫḫara (37).

A la garde du feu, nous n'avons préposé que des anges. Nous n'avons fixé leur nombre à dix-neuf que pour susciter des controverses parmi les incrédules, affermir les convictions des gens d'Ecriture et accroître la foi des fidèles. Désormais, les gens d'Ecriture et les fidèles ne devront plus avoir de doutes sur ce point. Au contraire, ceux dont la foi est chancelante, ainsi que les incrédules diront: «Où Allah veut-Il en venir avec ce chiffre?» C'est ainsi qu'Allah égare ou met dans la bonne voie qui Il veut. Nul ne connaît le nombre des armées de ton Seigneur, hors Lui. A coup sûr, c'est là un avertissement pour les hommes. (31) Oui, j'en jure par la lune, (32) par la nuit à son déclin, (33) par l'aube naissante, (34) que cet avertissement est des plus graves, (35) et qu'il s'adresse aux hommes. (36) Libre à vous de vous y conformer ou de le négliger. (37).

Dieu n'a fait comme gardiens de l'Enfer que des anges gigantesques et puissants, en répondant aux idolâtres Qoraïchites quand la question sur leur nombre fut posée. Abou Jahl, par la suite, dit à ses concitoyens: «O Qoraïchites, dix d'entre vous seront-ils incapables d'affronter l'un d'eux pour les vaincre?» Dieu alors fit cette révélation: **«A la garde de feu, nous n'avons préposé que des anges»** durs et invincibles. On a rapporté aussi qu'un homme appelé «Aboul-Achodayne» déclara: «O Qoraïchites, occupez-vous des deux d'entre ces gardiens et je m'occuperai des dix-sept» tellement il était fier en vantant sa force et son orgueil. On a parlé de sa force inouïe en racontant qu'il se mettait debout sur la peau d'une vache, dix hommes essayaient de la tirer mais vainement. La peau se déchirait au-dessous de lui sans la quitter. Et ce même homme, comme a rapporté As-Souhayli, avait provoqué le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- au combat en lui disant: «Si tu me bats, je croirai en toi». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- put le vaincre plusieurs fois en luttant contre lui, mais l'homme demeura incrédule».

«Nous n'avons fixé leur nombre à dix-neuf que pour susciter des controverses parmi les incrédules» afin d'éprouver les hommes pour que ceux qui ont reçu le Livre croient fermement et sachent que ce Messager est véridique et que ce qu'il prêche se trouve déjà dans les livres qui sont entre leurs mains et révélés aux Prophètes qui lui ont précédé. **«et accroître la foi des fidèles»** en constatant la véracité de tout ce que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- leur apporte. Et aussi dans le but que ceux qui ont reçu l'Ecriture et qui croient ne doutent pas. **«Au contraire, ceux dont la foi est chancelante»** et les cœurs sont malades, c'est à dire les hypocrites **«ainsi que les incrédules diront: «Où Allah veut-Il en venir avec ce chiffre?»** Quelle sagesse ou quelle leçon peut-on tirer de cela?:. Et Dieu de répondre: **«C'est ainsi qu'Allah égare ou met dans la bonne voie qui Il veut»**. Car la sagesse profonde et l'argument décisif n'appartiennent qu'à lui. **«Nul ne connaît le nombre des armées de ton Seigneur»** et afin que quiconque ne pense qu'il est seulement dix-neuf. Il est cité, à ce propos, dans le hadith relatif au voayge nocturne et à l'ascension, en parlant de la Maison peuplée qui se trouve au septième ciel: «Soixante-dix mille anges y entrent chaque jour sans y revenir».

Abou Dzarr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Je vois ce que vous ne voyez pas et j'entends ce que vous n'entendez pas. Le ciel a gémi et il a droit de le faire, car aucun endroit fût-ce de la grandeur de quatre doigts sans qu'il n'y ait un ange prosterné. Si vous saviez ce que je sais vous ririez peu et pleureriez beaucoup sans jouir de vos femmes sur le lit. Et vous seriez montés sur les places élevées pour implorer Dieu le Très Haut». Abou Dzarr dit alors: «Par Dieu, j'aimerais être alors un arbre qu'on coupe»* ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

Jaber Ben Abdullah rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Pas une place dans les sept cieux fût-ce de la grandeur d'un pied, d'un empan ou d'une main sans qu'il n'y ait un ange debout on assis ou incliné ou prosterné. Le jour de la résurrection ils diront tous: «Gloire à Toi, nous ne T'avions pas adoré comme il se devait, mais nous ne T'avions rien associé» ***(Rapporté par Tabarani).***

Abbas Ben Mansour rapporte qu'il a entendu 'Adiy Ben Arta'a prêcher les hommes, étant sur la chaire à Al-Madaïn, dire que le Messager de Dieu, -qu'Allah le bénisse et le salue- d'après un de ses compagnons, a dit: «Dieu a des anges qui tremblent de tous leurs membres par crainte de Lui. Pas un ange dont l'œil verse une larme sans qu'elle ne tombe sur un ange qui prie. Il en est des anges qui se sont prosternés depuis le jour où Dieu a créé les cieux et la terre sans lever la tête et ils ne la lèveront qu'au jour de la résurrection. Quand ils le feront, ils regarderont la face de leur Seigneur -à Lui la puissance et la gloire- et diront: «Gloire à Toi, nous ne T'avons pas adoré comme il se doit» ***(Rapporté par Mouhammed Ben Nasr).***

كُلُّ نَفْسٍ بِمَا كَسَبَتْ رَهِينَةٌ ﴿٣٨﴾ إِلَّآ أَصْحَٰبَ ٱلْيَمِينِ ﴿٣٩﴾ فِي جَنَّٰتٍ يَتَسَآءَلُونَ ﴿٤٠﴾

---

(1) عن أبي ذر قال، قال رسول الله ﷺ: «إني أرى ما لا ترون، وأسمع ما لا تسمعون، أطت السماء، وحق لها أن تئط، ما فيها موضع أربع أصابع إلا عليه ملك ساجد، لو علمتم ما أعلم لضحكتم قليلاً ولبكيتم كثيراً ولا تلذذتم بالنساء على الفرشات، ولخرجتم إلى الصعدات تجأرون إلى الله تعالى» فقال أبو ذر: والله لوددت أني شجرة تعضد

عَنِ ٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٤١﴾ مَا سَلَكَكُمْ فِى سَقَرَ ﴿٤٢﴾ قَالُوا۟ لَمْ نَكُ مِنَ ٱلْمُصَلِّينَ ﴿٤٣﴾
وَلَمْ نَكُ نُطْعِمُ ٱلْمِسْكِينَ ﴿٤٤﴾ وَكُنَّا نَخُوضُ مَعَ ٱلْخَآئِضِينَ ﴿٤٥﴾ وَكُنَّا نُكَذِّبُ بِيَوْمِ
ٱلدِّينِ ﴿٤٦﴾ حَتَّىٰٓ أَتَىٰنَا ٱلْيَقِينُ ﴿٤٧﴾ فَمَا تَنفَعُهُمْ شَفَٰعَةُ ٱلشَّٰفِعِينَ ﴿٤٨﴾ فَمَا لَهُمْ عَنِ
ٱلتَّذْكِرَةِ مُعْرِضِينَ ﴿٤٩﴾ كَأَنَّهُمْ حُمُرٌ مُّسْتَنفِرَةٌ ﴿٥٠﴾ فَرَّتْ مِن قَسْوَرَةٍۭ ﴿٥١﴾ بَلْ
يُرِيدُ كُلُّ ٱمْرِئٍ مِّنْهُمْ أَن يُؤْتَىٰ صُحُفًا مُّنَشَّرَةً ﴿٥٢﴾ كَلَّا ۖ بَل لَّا يَخَافُونَ ٱلْـَٔاخِرَةَ
﴿٥٣﴾ كَلَّآ إِنَّهُۥ تَذْكِرَةٌ ﴿٥٤﴾ فَمَن شَآءَ ذَكَرَهُۥ ﴿٥٥﴾ وَمَا يَذْكُرُونَ إِلَّآ أَن
يَشَآءَ ٱللَّهُ ۚ هُوَ أَهْلُ ٱلتَّقْوَىٰ وَأَهْلُ ٱلْمَغْفِرَةِ ﴿٥٦﴾

kullu nafsim bimâ kasabat rahînatun (38) 'illâ 'aṣḥâbu-l-yamîni (39) fî jannâtin yatasâ'alûna (40) 'ani-l-mujrimîna (41) mâ salakakum fî saqarin (42) qâlû lam naku mina-l-muṣallîna (43) walam naku nuṭ'imu-l-miskîna (44) wa kunnâ naḫuḍu ma'a-l-ḫâ'iḍîna (45) wa kunnâ nukkaḏḏibu biyawmi-d-dîni (46) ḥattâ 'atâna-l-yaqînu (47) famâ tanfa'uhum šafâttu-š-šâfi'îna (48) famâlahum 'ani-t-taḏkirati mu'riḍîna (49) ka'annahum ḥumurum-mustanfaratun (50) farrat min qaswaratin (51) bal yurîdu kullu-mri'im minhum ay-yu'tâ ṣuhufam munaššaratan (52) kallâ bal lâ yaḫâfûna-l-'âḫirata (53) kallâ 'innahu taḏkiratun (54) faman šâ'a ḏakarahu (55) wamâ yaḏkurûna 'illâ 'ay-yašâ'a-L-Lâhu huwa 'ahlu-t-taqwa wa 'ahlu-l-maġfirah (56).

Chaque âme est le gage de ses œuuvres. (38) Seuls seront saufs les hommes de la droite (39) en liesse dans des jardins, ils s'interrogeront (40) au sujet des coupables: (41) Pourquoi êtes-vous en enfer? (42) Ils répondront: «Parce que nous n'avons pas prié. (43) Nous n'avons pas recouru le pauvre. (44) Nous avons pactisé avec les méchants. (45) Nous avons nié le jour de la résurrection, (46) jusqu'au moment où nous nous sommes trouvés devant l'évidence». (47) Aucune intercession ne leur servira. (48) Pourquoi se dérobent-ils à nos avertissements? (49) semblables à des ânes effarouchés (50) fuyant un lion. (51) Bien plus, chacun d'eux souhaite recevoir des révélations particulières. (52) Il faut vraiment que ces gens-là ne craignent pas la vie future! (53) Qu'ils prennent garde! Ce Coran est un avertissement. (54) Et qui veut être averti, l'est. (55) Et ne seront avertis

que ceux qu'Allah voudra bien. C'est lui qui dispense la piété et l'esprit de pardon. (56).

Tout homme est tenu pour responsable de ce qu'il a accompli comme œuvres dans le bas monde, seront exceptés les gens de la droite qui, étant dans les appartements au Paradis, s'interrogent entre eux au sujet des coupables qui seront dans l'abîme de l'Enfer: **«-Pourquoi êtes-vous en enfer?»** Et les autres de répondre: **«Parce que nous n'avons pas prié. Nous n'avons pas secouru le pauvre»** C'est à dire: nous n'avons pas prié le Seigneur, et nous n'avons fait aucun acte de charité aux pauvres. **«Nous avons pactisé avec les méchants»** Nous discutions vainement avec les amateurs de disputes qui pataugeaient dans l'erreur. Nous parlions des choses dont nous n'avions aucune connaissance. **«Nous avons nié le jour de la résurrection jusqu'au moment où nous nous sommes trouvés devant l'évidence»**. Cette évidence qui signifie la mort. **«Aucune intercession ne leur servira»** car quiconque se trouvera dans de telle situation, la médiation des intercesseurs leur sera inutile, car de telle intercession ne profitera que celui qui en sera digne. Quant à ceux qui ont renié Dieu et sont mourus en incrédules, ils seront voués à la Géhenne pour l'éternité.

«Pourquoi se dérobent-ils à nos avertissements? et s'en détournent du Rappel et de ce à quoi tu les appelles. **«Semblables à des ânes effarouchés fuyant un lion»**. En se détournant de ce Rappel, ils ressemblent à des ânes qui courent devant un lion voulant les attaquer. **«Bien plus chacun d'eux souhaite recevoir des révélations particulières»** Tout comme le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-qui en reçoit du ciel. Dieu a dit ailleurs: **«Lorsqu'un signe leur apparaît, ils disent: «Nous ne croirons qu'autant qu'il nous viendra un signe semblable à celui que reçoivent les Prophètes»** [Coran VI, 124]. Ces gens-là ne redoutent nullement la vie future à cause de leur incrédulité et leur reniement de sa survenue. **«Qu'ils prennent garde! Ce Coran est un avertissement. Et qui veut être averti, l'est»** Cependant les hommes ne s'en souviendront qu'autant que Dieu l'aura voulu, car tout dépend de Sa volonté. **«C'est Lui qui dispense la pitié et l'esprit de pardon»**. Il est le seul digne à être redouté et le seul qui pardonne à quiconque revient vers Lui repentant.



75 - SOURATE DE LA RÉSURRECTION

40 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Choc

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

لَآ أُقْسِمُ بِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ ﴿١﴾ وَلَآ أُقْسِمُ بِٱلنَّفْسِ ٱللَّوَّامَةِ ﴿٢﴾ أَيَحْسَبُ ٱلْإِنسَٰنُ أَلَّن
نَّجْمَعَ عِظَامَهُۥ ﴿٣﴾ بَلَىٰ قَٰدِرِينَ عَلَىٰٓ أَن نُّسَوِّىَ بَنَانَهُۥ ﴿٤﴾ بَلْ يُرِيدُ ٱلْإِنسَٰنُ لِيَفْجُرَ
أَمَامَهُۥ ﴿٥﴾ يَسْـَٔلُ أَيَّانَ يَوْمُ ٱلْقِيَٰمَةِ ﴿٦﴾ فَإِذَا بَرِقَ ٱلْبَصَرُ ﴿٧﴾ وَخَسَفَ ٱلْقَمَرُ ﴿٨﴾
وَجُمِعَ ٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ ﴿٩﴾ يَقُولُ ٱلْإِنسَٰنُ يَوْمَئِذٍ أَيْنَ ٱلْمَفَرُّ ﴿١٠﴾ كَلَّا لَا وَزَرَ ﴿١١﴾
إِلَىٰ رَبِّكَ يَوْمَئِذٍ ٱلْمُسْتَقَرُّ ﴿١٢﴾ يُنَبَّؤُا۟ ٱلْإِنسَٰنُ يَوْمَئِذٍۭ بِمَا قَدَّمَ وَأَخَّرَ ﴿١٣﴾ بَلِ ٱلْإِنسَٰنُ عَلَىٰ
نَفْسِهِۦ بَصِيرَةٌ ﴿١٤﴾ وَلَوْ أَلْقَىٰ مَعَاذِيرَهُۥ ﴿١٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

lâ 'uqsimu biyawmi-l-qiyâmati (1) walâ 'uqasimu bi-n-nafsi-l-lawwâmati
(2) 'ayaḥsabu-l-'insânu 'al-lan najma'a 'iẓâmahû (3) balâ qâdirîna 'alâ
'an nusawwiya banânahû (4) bal yarîdu-l-'insânu liyafjura 'amâmahû (5)
yas'alu 'ayyâna yawmu-l-qiyâmati (6) fa 'iḏâ bariqa-l-baṣaru (7) wa
ḥasafa-l-qamaru (8) wa juni'a-š-šamsu wa-l-qamaru (9) yaqûlu-l-'insânu
yawma 'iḏin 'ayna-l-mafarru (10) kallâ lâ wazara (11) 'ilâ rabbika

yawma 'iḏin-i-l-mustaqarru (12) yunabba'u-l-'insânu yawma 'idim-bimâ qaddama wa 'aẖẖara (13) Bali-l-'insânu 'alâ nafsihi baṣîratun (14) walaw 'alqâ ma 'âḏîrahû (15)

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

J'en jure par le jour de la résurrection. (1) J'en jure par la conscience. (2) L'homme croit-il que nous ne reconstituerons pas son corps?. (3) Erreur. Nous sommes capable de rendre égales ses phalanges. (4) La vérité, c'est que l'homme ne cherche qu'à donner libre cours à ses passions. (5) A quand le jour de la résurrection s'interroge-t-il. (6) Ce sera le jour où l'œil de l'homme sera hagard de terreur. (7) La lune sera éclipsée. (8) Le soleil et la lune seront réunis. (9) Ce jour-là, l'homme s'écriera: «Où fuir?». (10) Mais, il ne trouvera pas de refuge. (11) Ce jour-là, ô hommes, tu rejoindras ton Maître pour toujours. (12) Ce jour-là, l'homme connaîtra ses engouements et ses dédains. (13) En vérité, l'homme est son propre témoin. (14) Quoiqu'il se cherche à lui-même des excuses. (15).

Ce serment est une réponse et une affirmation à ceux qui renient la résurreciton et la reconstitution des corps après la mort. Dieu a juré aussi par la conscience aux reproches incessants. Al-Hassan a commenté cela et dit: «Par Dieu, on ne voit le croyant que blâmer soi-même». Ikrima, de sa part, a dit que l'homme blâme soi-même aussi bien pour le bien que pour le mal qu'il a commis en se disant: «Ah, si j'avais fait telle chose ou si je ne l'avais pas faite, en le regrettant».

«L'homme croit-il que nous ne reconstituerons pas son corps?» au jour de la résurrection où que toutes ses parties se trouvent même éparpillées.? **«Erreur. Nous sommes même capable de rendre égales ses phalanges»**. Ibn Abbas et d'autres ont dit: même s'il s'agit d'une patte ou d'un sabot. D'autres ont dit: L'homme pense-t-il que nous sommes incapable de regrouper ses ossements pour en refaire son squelette? Nous pouvons même égaler ses phalanges. **«La vérité, c'est que l'homme ne cherche qu'à donner libre cours à ses passions»** en disant: «-Aujourd'hui je fais telle chose puis je me repents avant le jour de la résurrection». On a dit que ceci constitue l'incrédulité-même avant le jour désigné. Certains éxégètes ont avancé que cela signifie: L'homme s'empresse à faire un péché ou une turpitude mais retarde son repentir sciemment.

«A quand le jour de la résurrection? s'interroge-t-il». Cette interrogation n'émane que de son reniement en traitant ce jour de mensonge et ne pose de telle question que par moquerie. Mais Dieu l'affirme dans plusieurs versets dont voici un à titre d'exemple: **«Ils interrogent: «Quand se réalisera cette promesse si vous dites vrai». Réponds: «Une rencontre vous est impartie que vous ne pourrez reculer ou avancer d'un seul instant»** [Coran XXXIV, 30].

Ce jour-là, la vue sera éblouie et l'œil de l'homme sera hagard à cause des affres qui se produiront. La lune sera éclipsée et perdra sa clarté, elle et le soleil seront réunis et disparaîtront à jamais: **«Ce jour-là, l'homme s'écriera: «Où fuir?»** A la vue de ces affres, l'homme dira alors: «Où fuir?» mais il ne trouvera ni refuge ni protection. Car le retour de tous les hommes se fera vers le Seigneur. **«Ce jour-là, vous ne trouverez aucun refuge, vous ne pourrez renier vos œuvres»** [Coran XLLII, 47]. Chacun sera informé de tout ce qu'il aura fait comme œuvres sur terre et même ce qu'il comptera faire avant de mourir, qu'elles soient grandes ou infimes pour en être jugé et Dieu ne lèsera personne.

«En vérité, l'homme est son propre témoin» où ses vue, ouïe, mains, pieds et peau témoigneront contre lui. Suivant une autre interprétation: Il verra tous les péchés des autres alors qu'il oubliera les siens comme il est dit dans l'Evangile: «O fils d'Adam, tu vois le fétu dans l'œil de ton frère sans voir la tige dans ton propre œil». Il essayera alors de chercher des excuses pour se justifier mais ce sera en vain: **«Ce jour-là, aucune excuse ne servira aux méchants, pas plus qu'on ne leur en demandera»** [Coran XXX, 57].

لَا تُحَرِّكْ بِهِۦ لِسَانَكَ لِتَعْجَلَ بِهِۦٓ ﴿١٦﴾ إِنَّ عَلَيْنَا جَمْعَهُۥ وَقُرْءَانَهُۥ ﴿١٧﴾ فَإِذَا قَرَأْنَٰهُ
فَٱتَّبِعْ قُرْءَانَهُۥ ﴿١٨﴾ ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا بَيَانَهُۥ ﴿١٩﴾ كَلَّا بَلْ تُحِبُّونَ ٱلْعَاجِلَةَ ﴿٢٠﴾ وَتَذَرُونَ
ٱلْءَاخِرَةَ ﴿٢١﴾ وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاضِرَةٌ ﴿٢٢﴾ إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٌ ﴿٢٣﴾ وَوُجُوهٌ يَوْمَئِذٍۭ بَاسِرَةٌ
﴿٢٤﴾ تَظُنُّ أَن يُفْعَلَ بِهَا فَاقِرَةٌ ﴿٢٥﴾

la' tuḥarrik bihî lisânaka lita'jala bihî (16) 'inna 'alaynâ jam'ahû wa

qur'ânahû (17) fa 'idâ qara'nâhu fa-t-tabi' qur'ânahû (18) tumma 'inna 'alaynâ bayânahû (19) kallâ bal tuḥibbûna-l-'ajilata (20) wa tadarûna-l-'âḫirata (21) wujûhuy-yawma 'idin nâḍiratun 22) 'ilâ rabbihâ nâẓiratun (23) wa wujûhun yawma'idin bâsiratun (24) taẓunnu 'ay-yu'ala bihâ fâqiratun (25).

N'agite pas ta langue dans ta hâte de réciter le Coran. (16) C'est à nous qu'il appartient de l'incarner en toi et d'en composer un Livre. (17) Au fur et à mesure que nous te le divulguons, assimile-t'en la substance. (18) C'est à nous de l'expliquer. (19) Mais, hélas! l'homme a hâte de jouir en ce monde (20) et il néglige l'autre. (21) Le jour de la résurrection, il y aura des visages rayonnants de félicité (22) tournés vers leur Seigneur. (23) Ce même jour, il y aura des visages contristés (24) par le pressentiment d'une catastrophe proche. (25).

En recevant les révélations, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- hâtait de les répéter avant même que l'ange n'en finisse de les transmettre. Dieu dans ce verset, lui montre comment il doit se comporter: d'écouter d'abord et c'est Lui qui se porte garant de le réunir dans sa poitrine et de le lui expliquer le sens des versets. Donc il s'agit d'abord de le rassembler, puis de le réciter, ensuite d'expliquer ses sens. Il lui ordonne de ne plus hâter la révélaiton en remuant sa langue comme Il lui dit ailleurs. **«Evite de divulguer le Coran tant que la révélation ne t'en a pas été ordonnée»** [Coran XX, 114].

Puis Dieu le rassure qu'il lui incombe son assemblage et d'en composer un Livre. Donc le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- devait écouter attentivement la récitation du Coran par l'ange, le réciter après lui pour le retenir et de se conformer à ses prescriptions et enseignements. Ibn Abbas a dit: «Une fois que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- recevait la révélation, il éprouvait une certaine peine et on constatait ce fait en le voyant remuer ses lèvres et sa langue dès le début afin de ne plus l'oublier.

«Mais, hélas! l'homme a hâte de jouir en ce monde et il néglige l'autre». L'homme de par sa nature aime la vie éphémère ce qui le porte à négliger l'autre même en la reniant étant occupé par la jouissance des biens de ce monde sans penser à l'autre. Ce jour-là **«il y aura des visages rayonnants de félicité»** en tournant les regards vers le

Seigneur et les hommes Le verront en personne. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Houraira que des gens demandèrent: «O Messager de Dieu, verrons-nous notre Seigneur au jour de la résurrection?» Il leur répondit: *«Eprouvez-vous de la peine à voir le soleil et la lune où aucun nuage ne les cache?» - Non, dirent-ils. - Ainsi vous verrez votre Seigneur, répliqua-t-il»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslem)***[1].

Abou Moussa rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Deux jardins en or ainsi que leurs vases et tout ce qu'ils renferment, et deux jardins en argent ainsi que leurs vases et tout ce qu'ils renferment. Rien ne sépare les gens de la vue de leur Seigneur que le voile de Sa majesté de Son visage au jardin d'Eden» ***(Rapportéé par Boukhari et Mouslem).***

Çouhayb rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Lorsque les élus entreront au Paradis, Dieu le Très Haut leur dira: «Désirez-vous autre chose afin que je vous l'accorde?» Ils répondront: «N'as-tu pas rendu nos visages clairs? Ne nous as-Tu pas fait entrer au Paradis et nous préserver de l'Enfer?» Le voile sera alors ôté et ils n'auront donné une chose meilleure que regarder leur Seigneur, et ceci constituera la récompense en plus» Puis il récita:* **«Ceux qui fout le bien recevront une belle récompense et même plus»** [Coran X, 26]» ***(Rapporté par Mouslim)***[2].

«Ce même jour, il y aura des visages contristés par le pressentiment d'une catastrophe proche». Ces visages seront ceux des pervers et incrédules, sombres et renfrognés, qui penseront qu'un horrible châtiment les attend, ou, selon le texte arabe, leur brisera les vertèbres. Dieu a décrit aussi ces visages quand Il a dit par exemple:

---

(1) لحديث أبي هريرة وهما في الصحيحين أن ناساً قالوا: يا رسول الله هل نرى ربنا يوم القيامة؟ فقال: هل تضارون في رؤية الشمس والقمر ليس دونهما سحاب؟» قالوا: لا، قال: «إنكم ترون ربكم كذلك»

(2) في مسلم عن صهيب عن النبي ﷺ قال: «إذا دخل أهل الجنة الجنة ـ قال ـ يقول الله تعالى تريدون شيئاً أزيدكم؟ فيقولون: ألم تبيض وجوهنا! ألم تدخلنا الجنة وتنجنا من النار! فقال: فيكشف الحجاب، فما أعطوا شيئاً أحب إليهم من النظر إلى ربهم وهي الزيادة»، ثم تلا هذه الآية: ﴿للذين أحسنوا الحسنى وزيادة﴾

«Un jour viendra où certains visages s'illumineront de blancheur et d'autres s'assombriront» [Coran III, 106] et: **«Ce jour-là, on verra des visages épanouis de joie souriants et pleins de quiétude. Ce jour-là, on verra aussi des visages confondus et ternis par la honte»** [Coran LXXX, 38-41].

كَلَّآ إِذَا بَلَغَتِ ٱلتَّرَاقِيَ ﴿٢٦﴾ وَقِيلَ مَنْۜ رَاقٍ ﴿٢٧﴾ وَظَنَّ أَنَّهُ ٱلْفِرَاقُ ﴿٢٨﴾ وَٱلْتَفَّتِ ٱلسَّاقُ
بِٱلسَّاقِ ﴿٢٩﴾ إِلَىٰ رَبِّكَ يَوْمَئِذٍ ٱلْمَسَاقُ ﴿٣٠﴾ فَلَا صَدَّقَ وَلَا صَلَّىٰ ﴿٣١﴾ وَلَٰكِن كَذَّبَ
وَتَوَلَّىٰ ﴿٣٢﴾ ثُمَّ ذَهَبَ إِلَىٰٓ أَهْلِهِۦ يَتَمَطَّىٰٓ ﴿٣٣﴾ أَوْلَىٰ لَكَ فَأَوْلَىٰ ﴿٣٤﴾ ثُمَّ أَوْلَىٰ لَكَ
فَأَوْلَىٰٓ ﴿٣٥﴾ أَيَحْسَبُ ٱلْإِنسَٰنُ أَن يُتْرَكَ سُدًى ﴿٣٦﴾ أَلَمْ يَكُ نُطْفَةً مِّن مَّنِيٍّ يُمْنَىٰ ﴿٣٧﴾
ثُمَّ كَانَ عَلَقَةً فَخَلَقَ فَسَوَّىٰ ﴿٣٨﴾ فَجَعَلَ مِنْهُ ٱلزَّوْجَيْنِ ٱلذَّكَرَ وَٱلْأُنثَىٰٓ ﴿٣٩﴾ أَلَيْسَ ذَٰلِكَ
بِقَٰدِرٍ عَلَىٰٓ أَن يُحْـِۧىَ ٱلْمَوْتَىٰ ﴿٤٠﴾

kallâ 'iḏâ balaġati-t-tarâqiya (26) wa qîla man-râq (27) wa ẓanna 'annahu-l-firâqu (28) wa-l-taffati-s-sâqu bi-s-sâqi (29) 'ilâ rabbika yawma 'iḏini-l-masâqu (30) falâ ṣaddaqa walâ ṣallâ (31) wa lâkin kaḏḏaba walâ tawallâ (32) ṯumma ḏahaba 'ilâ 'ahlihî yatamaṭṭâ (33) 'awlâ laka fa '-awlâ (34) ṯumma 'awlâ laka fa 'awlâ (35) 'ayaḥsabu-l-'insânu 'ay-yutraka sudan (36) 'alam yaku nuṭfatan min maniyyin yumnâ (37) ṯ umma kâna 'alaqatan faḫalaqa fasawwa (38) faja'ala minhu-z-zawjayni-ḏ-ḏakara wa-l-'unṯâ (39) 'alaysa ḏâlika biqâdirin 'alâ 'an yuḥiya-l-mawtâ (40).

Oui, quand l'âme est prête à quitter le corps, (26) qu'on implore partout un remède, (27) l'homme comprend que la séparation est venue. (28) Ses jambes se raidissent. (29) Le voilà en marche vers son Seigneur. (30) Jusqu'alors il n'avait ni fait l'aumône, ni prié. (31) Bien plus, il traitait le Livre de mensonge et le repoussait. (32) Rentré auprès de siens, il était plein de superbe. (33) Une autre attitude eût mieux valu pour toi. (34) Oui, elle eût mieux valu. (35) L'homme croit-il qu'il a été créé sans but?. (36) N'était-il pas primitivement une goutte de sperme, sécrétée entre tant d'autres?. (37) Ne fut-il pas ensuite un caillot de sang auquel Allah donna vie et forme?. (38) Il en tira un couple, l'homme et la femme. (39) Et un tel Allah serait incapable de ressusciter les morts?. (40).

Dieu parle de l'agonisant dont son âme est arrivée à la hauteur des clavicules pour quitter le corps. On demande alors: «Y a-t-il un magicien pour l'exorciser, ou bien peut-on lui trouver un remède quelconque?» Tel est le premier sens qu'on peut donner au terme arabe: «وقيل من راق». Quant à l'autre sens avancé par Ibn Abbas, il est le suivant: «Qui va recueillir l'âme: les anges de la miséricorde ou ceux du supplice pour la faire monter au ciel?».

«Ses jambes se raidissent» ou selon une autre traduction: «Quand les jambes s'enlacent l'une autour de l'autre» qui signifie:

- «le bas monde et la vie future entourent l'homme.

- ou le dernier jour du bas monde et le premier de l'autre, et alors une détresse rencontre une autre.

- ou une épreuve rencontre une autre (ou une calamité).

- ou, d'après Al-Hassan Al-Basri: quand les deux jambes seront liées en ensevelissant le mort.

- ou enfin, d'après Ad-Dahak: quand les hommes s'apprêtent à l'ensevelir et les anges à saisir l'âme.

«Le voilà en marche vers son Seigneur» car tout fera retour au Seigneur. Et dans un hadith rapporté par Al-Bara, il est dit: «Lorsque l'âme remonte au ciel, Dieu -à Lui la puisance et la gloire- dira aux anges: «Rendez Mon serviteur à la terre, car, de la terre J'ai créé les hommes, à la terre Je les ramène et d'elle Je les ferai sortir une fois encore».

L'incrédule, sa vie durant, n'a ni fait l'aumône, ni prié, bien au contraire il a crié au mensonge et s'est détourné de la vérité. Donc aucun bien l'on espère de sa part. **«Rentré auprès des siens, il était plein de superbe».** Il marchait fièrement en se pavanant porté par son orgueil comme Dieu a dit ailleurs: **«Etaient-ils rentrés chez eux? qu'ils les prenaient comme sujet de plaisanterie»** [Coran LXXX III, 31]. Celui-là Dieu le menace: **«Une autre attitude eût mieux valu pour toi. Oui, elle eût mieux valu»** Il se moque de lui en lui disant qu'il a le droit d'avoir une telle attitude et une telle démarche après avoir renié son Créateur et s'être détourné de Ses enseignements, comme Il a dit auparavant à

Pharaon: **«Goûte! c'est toi le puissant le noble»** [Coran XLIV, 49] en le conviant au supplice.

D'autres ont traduit ces deux versets comme suit: «Malheur à toi! Malheur! Et encore: Malheur à toi! Malheur!» ou: Malédiction au lieu de Malheur. On a rapporté que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, tint Abou Jahl, l'ennemi de Dieu, par le manteau et lui dit: «-Malheur à toi! Malheur!» Il lui répondit: «Me menaces-tu ô Mouhammed? Par Dieu, ni toi ni ton Seigneur ne pourrez rien contre moi. Je suis le plus puissant des hommes qui vivent entre les deux montagnes (de La Mecque)» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem d'après Qatada).***

«L'homme croit-il qu'il a été créé sans but?» sans être ressuscité plus tard comme a dit As-Souddy, ou selon d'autres sans être soumis à des prescriptions et des interdictions? Plutôt il est l'un et l'autre, a conclu l'auteur de cet ouvrage, l'homme doit se conformer aux enseignements et fera retour à son Seigneur dans l'autre monde pour être jugé. Dieu rappelle à l'homme sa création primitive: N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé, d'un liquide vil, puis un caillot de sang? Ensuite ou lui insuffle l'âme pour devenir à la fin un être formé harmonieusement doté de tous ses membres, organes et sens, un homme ou une femme? Celui qui a pu réaliser une telle création serait-Il incapable de la créer une deuxième fois? N'a-t-Il pas dit ailleurs: **«Il lui est encore plus facile de la faire renaître»** [Coran XXX, 27].

A propos de la fin de quelques sourates, le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a fait des recommandations aux hommes d'après un hadith rapporté par Abou Houraira. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Quiconque lit ou récite la sourate du Figuier [Coran XCV] qu'il dise à la fin du verset: **«Allah n'est-Il pas le plus juste des juges»**: «Certes oui, et moi j'en suis témoin». Quiconque lit ou récite la sourate de la Résurrection, qu'il dise à la fin du verset: **«Et un tel Allah serait incapable de ressuciter les morts:** Certes oui». Et quiconque lit ou récite la sourate: Des Livres révélés» [Coran LXXVII] qu'il dise à la fin du verset: **«A quelle parole croiront-ils, s'ils ne croient pas à celle-ci»**: «Nous croyons en Dieu» ***(Rapporté par Abou***

Daoud, Ahmed et Tirmidzi).

Qatada rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, en récitant ce verset: «**Et un tel Allah serait incapable de ressusciter les morts?**» disait: «Certes oui, gloire à Toi».



76 - SOURATE DE L'HOMME

31 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate du Miséricordieux

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

هَلْ أَتَىٰ عَلَى ٱلْإِنسَٰنِ حِينٌ مِّنَ ٱلدَّهْرِ لَمْ يَكُن شَيْـًٔا مَّذْكُورًا ﴿١﴾ إِنَّا خَلَقْنَا
ٱلْإِنسَٰنَ مِن نُّطْفَةٍ أَمْشَاجٍ نَّبْتَلِيهِ فَجَعَلْنَٰهُ سَمِيعًۢا بَصِيرًا ﴿٢﴾ إِنَّا هَدَيْنَٰهُ
ٱلسَّبِيلَ إِمَّا شَاكِرًا وَإِمَّا كَفُورًا ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

hal 'atâ 'alâ-l-'insâni ḥînun mina-d-dahri lam yakun šay'am maḏkûran (1) 'innâ ḫalaqna-l-'insâna min nuṭfatin 'amšâjin nabtalîhi faja'alnâhu samî 'an baṣîran (2) 'innâ hadaynâhu-s-sabîla 'immâ šâkiran wa 'immâ kafûran (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Ne s'est-il pas écoulé une longue période de temps durant laquelle l'espèce humaine était totalement inconnue?. (1) Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme comprenant tous les éléments de la vie. En l'appelant à la vie, nous avons voulu l'éprouver. Nous lui avons donné entendement et sensibilité. (2) Nous lui avons indiqué la bonne voie, le

laissant libre de se montrer reconnaissant ou ingrat. (3).

Dieu parle de l'homme qui n'était, dans l'éternité des temps, quelque chose dont on fasse mentoin à cause de sa faiblesse et sa vilenie. Pourquoi? parce que Dieu l'a créé d'une goutte de sperme et de mélanges aux composants divers. Ibn Abbas a dit qu'il s'agit du mélange du sperme de l'homme et de l'ovule de la femme quand ils se rencontrent. Puis ce future homme passe par des phases successives de la création. «**En l'appelant à la vie, nous avons voulu l'éprouver**» comment il va se comporter dans sa vie après que Dieu l'ait doté de l'ouïe et de la vue, en lui montrant le chemin droit ainsi que le chemin de l'erreur. Il sera l'un des deux: ou un reconnaissant ou un ingrat; et par la suite un heureux ou un malheureux, comme il est dit dans un hadith: «Tout homme débute sa journée trafiquant de son âme: il l'affranchit ou la conduit à sa perte».

Dans le même sens, Abou Houraira rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Tout homme qui sort de chez lui, trouve à sa porte deux étendards: Le premier tenu par un ange et l'autre par un démon. S'il sort pour accomplir ce que Dieu agrée comme œuvres, il sera sous l'étendard de l'ange jusqu'à son retour. Mais si son but était autrement, le démon le suivra avec son étendard et l'homme restera sous lui jusqu'à son retour chez lui» ***(Rapporté par Ahmed)***

إِنَّآ أَعْتَدْنَا لِلْكَٰفِرِينَ سَلَٰسِلَا۟ وَأَغْلَٰلًا وَسَعِيرًا ﴿٤﴾ إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ يَشْرَبُونَ مِن
كَأْسٍ كَانَ مِزَاجُهَا كَافُورًا ﴿٥﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا عِبَادُ ٱللَّهِ يُفَجِّرُونَهَا تَفْجِيرًا
﴿٦﴾ يُوفُونَ بِٱلنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُۥ مُسْتَطِيرًا ﴿٧﴾ وَيُطْعِمُونَ ٱلطَّعَامَ عَلَىٰ حُبِّهِۦ
مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا ﴿٨﴾ إِنَّمَا نُطْعِمُكُمْ لِوَجْهِ ٱللَّهِ لَا نُرِيدُ مِنكُمْ جَزَآءً وَلَا شُكُورًا
﴿٩﴾ إِنَّا نَخَافُ مِن رَّبِّنَا يَوْمًا عَبُوسًا قَمْطَرِيرًا ﴿١٠﴾ فَوَقَىٰهُمُ ٱللَّهُ شَرَّ ذَٰلِكَ ٱلْيَوْمِ
وَلَقَّىٰهُمْ نَضْرَةً وَسُرُورًا ﴿١١﴾ وَجَزَىٰهُم بِمَا صَبَرُوا۟ جَنَّةً وَحَرِيرًا ﴿١٢﴾

'innâ 'a'tadnâ li-l-kâfirîna salâsilan wa 'aglâlan wa sa'îran (4) 'inna-l-'-abrâra yašrabûna min ka'sin kâna mizâjuha kâfuran (5) 'aynay-yašrabu

bihâ 'ibâdu-L-Lâhi yufajjirunahâ tafjîran (6) yûfûna bi-n-nadri wa yaḫâfûna yawman kâna šarruhû mustatîran (7) wa yuṭ'imûna-ṭ-ṭa'âma 'alâ ḥubbihî miskînan wa yatîman wa 'asîran (8) 'innamâ nuṭ'imukum liwajhi-L-Lâhi la nurîdu minkum jazâ'an walâ šukûran (9) 'inna naḫâfu mir-rabbinâ yawman 'abûsan qamtarîran (10) fawaqâhumu-L-Lâhu šarra ḏâlika-l-yawmi wa laqqâhum naḍratan wa surûran (11) wa jazâhum bimâ ṣabarû jannatan wa ḥarîran (12)

Nous disposons de chaînes, de carcans et de l'enfer pour punir les infidèles. (4) Les justes boiront à des coupes remplies d'une mixture ayant la fraîcheur du camphre. (5) Ils boiront à une source que les serviteurs d'Allah utiliseront à leur convenance. (6) Eux qui accomplissent leurs vœux et redoutent le jour où les catstrophes s'étendront avec une violence inouïe. (7) Eux qui distribuent des vivres aux pauvres, aux orphelins et aux captifs, malgré leurs propres besoins, (8) en disant: «Nous vous donnons ces vivres par amour d'Allah, nous ne vous demandons ni récompense, ni gratitude. (9) Nous redoutons de la part d'Allah un jour chargé d'angoisse et de malheur». (10) Allah leur (aux justes) épargnera les calamités de ce jour fatal. Il épanouira leurs visages du bonheur et de joie. (11) Pour récompenser leur patience, Allah leur donnera le paradis et des oripeaux de soie. (12).

Dieu a préparé aux impies les carcans, les chaînes et le Brasier comme Il a dit ailleurs: «**Le carcan au cou, le corps enchaîné, ils seront traînés dans les brasiers de l'enfer**» [Coran XL, 71-72]. Par contre, les fidèles et les hommes purs boiront d'une coupe dont le mélange sera du camphre qui donne fraîcheur et bonne senteur. Ils boiront aussi à des sources d'eau là où ils se trouveront et quand ils voudront, ils en disposeront à leur guise et la feront couler selon leur intention.

Ces bienheureux sont ceux: «**qui accomplissent leurs vœux et redoutent le jour où les catastrophes s'étendront avec une violence inouïe**». C'est à dire ils tiennent fidèlement leurs promesses en s'acquittant avec zèle des obligations religieuses et font ce qu'ils ont fait vœu de faire. Il est dit dans un hadith: «Que celui qui a fait vœu d'obéir à Dieu, le fasse. Que celui qui a fait vœu de Lui désobéir, ne le fasse pas». Et en plus ils s'interdisent de tout ce que Dieu a prohibé en redoutant un compte difficile au jour où ils comparaîtront devant leur

Seigneur. Ce jour-là, le mal sera universel et atteindra tous les hommes à l'exception de ceux que Dieu voudra leur faire miséricorde.

«Eux qui distribuent des vivres aux pauvres, aux orphelins et aux captifs malgré leurs propres besoins» ou malgré leur amour pour ces vivres car Dieu a dit: **«On ne peut acquérir la piété qu'en donnant sur ses biens les plus chers»** [Coran III, 92]. On a rapporté que Ibn Omar tomba un jour malade et eu envie du raisin au début de sa saison. Sa femme Safia envoya quelqu'un le lui acheter avec un dirham. Un mendiant suivit cet homme qui apportait le raisin jusqu'à ce qu'il fut chez Ibn Omar. Celui-ci remarquant que ce mendiant désirait le raisin, il ordonna aux siens de lui donner ce qu'ils lui ont acheté». Il est dit aussi dans un hadith: «La meilleure aumône est celle que tu donnes étant bien portant mais démuni en espérant la richesse et redoutant la pauvreté».

Quant au captif cité dans le verset, il s'agit, comme ont avancé Al-Hassan et Ad-Dahak, des musulmans en dehors des autres. Mais Ibn Abbas a raconté que les captifs, à cette époque, étaient des polythéistes. Il rapporta à l'appui que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait ordonné à ses compagnons de bien traiter les captifs de Badr (des idolâtres), et les fidèles leur donnaient à manger avant de se mettre à table. Pour Ikrima ceci concerne les esclaves. Et Ibn Jarir de dire en conclusion: Ce verset concerne tout captif musulman soit-il ou idolâtre, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait fait une telle recommandation aux hommes en leur disant: «Observez la prière et traitez bien vos captifs».

«Nous vous donnons ces vivres pour l'amour d'Allah, nous ne vous demandons ni récompense, ni gratitude». Nous ne cherchons par notre faire que la satisfaction de Dieu sans vous demander une rétribution en contre partie ou que vous fassiez notre éloge auprès des autres. Connaissant bien leur intention, et pour les louer, Il montre ce que recèlent leurs cœurs en disant par leurs bouches: **«Nous redoutons de la part d'Allah un jour chargé d'angoisse et de malheur»** Nous ne faisons cela que dans l'espoir que Dieu nous enveloppe de Sa miséricorde et de nous réserver un bon accueil le jour où nous comparaîtrons devant Lui, un jour où la mine sera renfrognée et tant de catastrophes se

produiront. Dieu, de Sa part, épargnera à ces hommes charitables les calamités et les malheurs de ce jour-là et les délivrera de la peur. «**Pour récompenser leur patience, Allah leur donnera le paradis et des oripeaux de soie**» c'est à dire des vêtements de soie et de brocart.

مُتَّكِـِٔينَ فِيهَا عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ لَا يَرَوْنَ فِيهَا شَمْسًا وَلَا زَمْهَرِيرًا ﴿١٣﴾ وَدَانِيَةً عَلَيْهِمْ ظِلَـٰلُهَا
وَذُلِّلَتْ قُطُوفُهَا تَذْلِيلًا ﴿١٤﴾ وَيُطَافُ عَلَيْهِم بِـَٔانِيَةٍ مِّن فِضَّةٍ وَأَكْوَابٍ كَانَتْ قَوَارِيرَا ﴿١٥﴾
قَوَارِيرَا مِن فِضَّةٍ قَدَّرُوهَا تَقْدِيرًا ﴿١٦﴾ وَيُسْقَوْنَ فِيهَا كَأْسًا كَانَ مِزَاجُهَا زَنجَبِيلًا ﴿١٧﴾ عَيْنًا
فِيهَا تُسَمَّىٰ سَلْسَبِيلًا ﴿١٨﴾ ۞ وَيَطُوفُ عَلَيْهِمْ وِلْدَٰنٌ مُّخَلَّدُونَ إِذَا رَأَيْتَهُمْ حَسِبْتَهُمْ لُؤْلُؤًا
مَّنثُورًا ﴿١٩﴾ وَإِذَا رَأَيْتَ ثَمَّ رَأَيْتَ نَعِيمًا وَمُلْكًا كَبِيرًا ﴿٢٠﴾ عَـٰلِيَهُمْ ثِيَابُ سُندُسٍ خُضْرٌ
وَإِسْتَبْرَقٌ وَحُلُّوٓا أَسَاوِرَ مِن فِضَّةٍ وَسَقَىٰهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا طَهُورًا ﴿٢١﴾ إِنَّ هَـٰذَا كَانَ
لَكُمْ جَزَآءً وَكَانَ سَعْيُكُم مَّشْكُورًا ﴿٢٢﴾

muttaki'îna fîhâ 'alâ-l-'arâ'iki lâ yarawna fîhâ šamsan walâ zamharîran (13) wa dâniyatan 'alayhim ẓilâluhâ wa ḏullilat quṭûfuhâ taḏlîlan (14) wa yuṭâfu 'alayhim bi 'âniyatin min fiḍḍatin wa 'akwâbin kânat qawârira (15) qawarira min fiḍḍatin qaddarûhâ taqdîran (16) wa yusqawna fîhâ ka'san kâna mizâjuhâ zanjabîlan (17) 'aynan fîhâ tusamma salsabîlan (18) wa yaṭûfu 'alayhim wildânum-muḫalladûna 'iḏâ ra'aytahum ḥasibtahum lu'lu'an manṯûran (19) wa 'iḏâ ra'ayta ṯamma ra'ayta na'iman wa mulkan kabîran (20) 'âliyahum ṯiyâbu sundusin ḫuḍrun wa 'istabraqun wa ḥullû 'asâwira min fiḍḍatin wa saqâhum rabbuhum šarâban ṭahûran (21) 'inna hâḏâ kâna lakum jazâ'an wa kâna sa'yukum maškûran (22).

Enfoncés dans de divans, ils ne souffriront ni de la chaleur ni du froid. (13) Des ombres épaisses les couvriront et des fruits s'offriront d'eux-mêmes à leurs mains. (14) On fera passer autour d'eux des vases et des coupes d'argent ayant la transparence du verre, (15) oui, en argent transparent, et d'une harmonie parfaite. (16) Ils boiront à des coupes emplies d'un liquide ayant la saveur du gingembre. (17) Ils boiront à une source appelée salsabil. (18) Des serviteurs d'une jeunesse éternelle

passeront autour d'eux. En les voyant, on croirait voir des perles détachées d'un collier. (19) Si tu pouvais voir un tel lieu, tu verrais un lieu de délices et un immense royaume. (20) Ils porteront des habits de soie verte et de satin, galonnés d'argent. Le Seigneur leur fera offrir des breuvages d'une grande pureté. (21) Si vous recevez une pareille récompense, c'est que votre conduite a été méritoire. (22).

Les fidèles vivront dans un Paradis, dans un bien-être et une félicité permanents, accoudés sur des lits d'apparat, ne connaitront aucune calamité, n'auront à subir ni un soleil ardent ni un froid glacial, des ombres épaisses les couvriront.

«Des fruits s'offriront d'eux-mêmes à leurs mains» C'est à dire que les fruits, comme a dit Moujahed, seront à portée de leurs mains quelque soit la position de l'un d'entre eux debout, assis ou accoudé, la branche sera tendue et s'inclinera pour lui permettre de cueillir ce qu'il voudra, puis elle s'élèvera d'elle-même. D'autres ont dit que l'homme ne rencontrera sur ces branches aucune épine et ne déploira aucun effort pour cueillir les fruits.

«On fera passer autour d'eux des vases et des coupes d'argent ayant la transparence du verre». Les domestiques, des éphèbes, circuleront parmi eux en leur présentant des vases d'argent et des coupes en cristal pareil à de l'argent dont le contenu a été savamment dosé, c'est à dire elles ne contiennent comme boisson que la quantité dont l'un d'entre eux aura besoin pour se désaltérer. Ces bienheureux boiront à des coupes remplies du vin tantôt mélangé au camphre qui donne une fraicheur, tantôt au gingembre qui donne une chaleur pour équilibrer la température. Les plus rapprochés boiront à une source appelée Salsabil à cause de sa douceur.

«Des serviteurs d'une jeunesse éternelle passeront autour d'eux» qui garderont toujours et pour l'éternité l'âge de l'adolescence sans jamais vieillir. En les voyant, on les comparera à des perles détachées, tellement beaux à regarder et portant de jolis vêtements. Qatada a ajouté que chacun des bienheureux du Paradis aura mille domestiques à son service dont chacun s'occupera de ce qu'il en sera demandé pour l'exécuter.

O Mouhammed, lui dit Dieu: **«si tu pouvais voir un tel lieu»** c'est à

dire le Paradis avec son étenue, sa félicité et Ses délices, **«tu verrais un lieu de délices et un immense royaume»**. Il est dit, à ce propos, dans un hadith que Dieu dira à celui qui entrera au Paradis: «Tu auras ce que tout le bas monde contient et dix fois autant». Si ceci était accordé à celui qui occupera la place la plus inférieure au Paradis, que dirait-on alors de la récompense de celui qui sera dans la place la plus élevée?.

«Ils porteront des habits de soie verte et de satin galonnés d'argent» Tels seront les vêtements des élus du Paradis, de satin, de brocart et de soie fine. Dieu les parera avec des bracelets d'argent. Quant à ceux qui seront les plus rapprochés du Seigneur **«ils y seront parés de bijoux d'or et de perles, ils porteront des vêtements de soie»** [Coran XXXV, 33]. Dieu les abreuvera d'une boisson très pure, pour les purifier de toute haine, de toute jalousie et de tout mauvais caractère. A cet égard, on a rapporté que 'Ali Ben Abi Taleb a dit: «Lorsque les élus du Paradis seront à ses portes, ils y trouveront deux sources d'eau: à l'une d'elles ils boiront pour purifier leur intérieur, et de l'autre ils en puiseront pour faire une lotion et ainsi apparaîtra sur leurs visages l'éclat de la félicité».

Pour les honorer et leur montrer Sa bienfaisance, Dieu leur dira: Tout cela vous sera accordé à titre de récompense et pour prix de vos efforts, car votre conduite dans le bas monde a été méritoire. Pour peu de vos bonnes actions vous serez amplement récompensés.

إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا عَلَيْكَ ٱلْقُرْءَانَ تَنزِيلًا ﴿٢٣﴾ فَٱصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ وَلَا تُطِعْ مِنْهُمْ ءَاثِمًا
أَوْ كَفُورًا ﴿٢٤﴾ وَٱذْكُرِ ٱسْمَ رَبِّكَ بُكْرَةً وَأَصِيلًا ﴿٢٥﴾ وَمِنَ ٱلَّيْلِ فَٱسْجُدْ لَهُۥ
وَسَبِّحْهُ لَيْلًا طَوِيلًا ﴿٢٦﴾ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ يُحِبُّونَ ٱلْعَاجِلَةَ وَيَذَرُونَ وَرَآءَهُمْ يَوْمًا
ثَقِيلًا ﴿٢٧﴾ نَّحْنُ خَلَقْنَٰهُمْ وَشَدَدْنَآ أَسْرَهُمْ ۖ وَإِذَا شِئْنَا بَدَّلْنَآ أَمْثَٰلَهُمْ تَبْدِيلًا
﴿٢٨﴾ إِنَّ هَٰذِهِۦ تَذْكِرَةٌ ۖ فَمَن شَآءَ ٱتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ سَبِيلًا ﴿٢٩﴾ وَمَا تَشَآءُونَ
إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴿٣٠﴾ يُدْخِلُ مَن يَشَآءُ فِى رَحْمَتِهِۦ ۚ
وَٱلظَّٰلِمِينَ أَعَدَّ لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًۢا ﴿٣١﴾

'innâ nahnu nazzalnâ 'alayka-l-Qur'â'na tanzîlan (23) fasbir lihukmi rabbika walâ tuti' minhum 'âtiman 'aw kafûran (24) wa-dkuri-sma rabbika bukratan wa 'asîlan (25) wa mina-l-layli fasjud lahû wa sabbihhu laylan tawîlan (26) 'inna hâ'ûlâ'i yuhibbûna-l-'âjilata wa yadarûna warâ'ahum yawman taqîlan nahnu halaqnâhum wa šadadnâ '-asrahum wa 'idâ ši'nâ baddalnâ 'amtâlahum tabdîlan (28) 'inna hâdihî tadkiratun faman šâ'a-t-tahada 'ilâ rabbihi sabîlan (29) wamâ tašâ'ûna 'illâ 'ay-yašâ'a-L-Lâhu 'inna-L-Lâha kâna 'Aliman Hakîman (30) yudhilu may-yašâ'u fi rahmatihî wa-z-zâlimîna 'a'adda lahum 'adâban '-alîma (31).

Oui, il est vrai que nous t'avons révélé le Coran. (23) Soumets-toi à la loi de ton Seigneur et n'écoute ni les méchants, ni les incrédules. (24) Glorifie le nom de ton Maître, matin et soir. (25) En pleine nuit, adore-Le et loue-Le de longues heures. (26) Ces gens-là préfèrent la vie présente et oublient la lourde échéance qui les attend. (27) Nous les avons créés et nous les tenons sous notre dépendance. Et si nous le voulions, nous leur substituerions une autre espèce d'hommes. (28) Ceci est un avertissement. Que celui qui le désire prenne le chemin de son Seigneur. (29) Et vous ne désirerez que si Allah veut. Allah est toute science et toute sagesse. (30) Il accueille qui Il veut dans le sein de sa miséricoarde. Il réserve aux injustes un châtiment douloureux. (31).

Dieu rappelle à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- le don merveilleux qu'Il lui a accordé, qui est le glorieux Coran, lui disant: Comme Je t'ai honoré par ce don merveilleux, endure Mes décrets et Ma prédestination et sache que Je vais amender ta situation.

«Soumets-toi à la loi de ton Seigneur, et n'écoute ni les méchants, ni les incrédules» s'ils cherchent à te détourner de la révélation. Divulgue ce que ton Seigneur t'a révélé, fie-toi à Lui car Il te préserve contre les hommes. N'obéis ni au pécheur ni à l'ingrat. Invoque le nom de ton Seigneur à l'aube et à la fin du jour.

Puis Dieu dénigre et méprise le comportement des incrédules et ceux qui leur sont semblables qui s'adonnent aux jouissances du bas monde et négligent l'autre. Que ceux-là sachent que: **«Nous les avons créés, et nous les tenons sous notre dépendance»**. Et au jour de la résurrection **«Si nous le voulions, nous leur substituerions une autre espèce**

d'hommes» en les remplaçant par des êtres semblables à eux ou différents d'eux comme Dieu a dit: **«S'il le voulait, Il pourrait vous faire disparaître et créer un nouveau monde»** [Coran XXXV, 16].

«Ceci est un avertissement» C'est à dire que cette sourate constitue un Rappel aux hommes, puis libre à eux, ils pourront prendre le chemin qui les mènera à leur Seigneur en suivant les enseignements du Coran, comme ils pourront s'en détourner. Mais sachez que **«Vous ne le désirerez que si Allah veut»**. Nul ne peut se guider de lui-même et avoir la foi que si Dieu le veut. Car Il est sage et sait tout. Il connait ceux qui méritent et qui sont dignes d'êtres guidés en leur facilitant tous les moyens pour en arriver, et d'autres qui méritent d'être égarés en les écartant de la voie droite. **«Il accueille qui Il veut dans le sein de Sa miséricorde. Il réserve aux injustes un châtiment douloureux»**. Celui qu'Il dirige, nul ne pourra l'égarer, et celui qu'Il égare ne saurait trouver un autre guide en dehors de Lui.



77 - SOURATE DES LIVRES RÉVÉLÉS

(ou: LES ENVOYÉS)

50 versets

Révélée à La Mecque à l'exception du verset 48 révélé à Médine

Révélée à la suite de la sourate de la Médisance

Abdullah Ben Mas'oud rapporte: «Etant avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans une grotte à Mina, il reçut la révélation de la sourate «Al-Moursalate». Il me la récita et je la recueillis de sa bouche. Sa bouche était encore frémissante de ses versets quand un serpent s'élança sur nous. Il nous dit: «Tuez-le». Nous nous précipitâmes pour le tuer mais il put s'enfuir. Il nous dit alors: «Il est épargné de votre mal que vous vouliez lui faire comme vous êtes épargnés de sa nuisance» ***(Rapporté par Boukhari).***

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلْمُرْسَلَٰتِ عُرْفًا ﴿١﴾ فَٱلْعَٰصِفَٰتِ عَصْفًا ﴿٢﴾ وَٱلنَّٰشِرَٰتِ نَشْرًا ﴿٣﴾ فَٱلْفَٰرِقَٰتِ فَرْقًا
﴿٤﴾ فَٱلْمُلْقِيَٰتِ ذِكْرًا ﴿٥﴾ عُذْرًا أَوْ نُذْرًا ﴿٦﴾ إِنَّمَا تُوعَدُونَ لَوَٰقِعٌ ﴿٧﴾ فَإِذَا
ٱلنُّجُومُ طُمِسَتْ ﴿٨﴾ وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ فُرِجَتْ ﴿٩﴾ وَإِذَا ٱلْجِبَالُ نُسِفَتْ ﴿١٠﴾ وَإِذَا
ٱلرُّسُلُ أُقِّتَتْ ﴿١١﴾ لِأَىِّ يَوْمٍ أُجِّلَتْ ﴿١٢﴾ لِيَوْمِ ٱلْفَصْلِ ﴿١٣﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ

ٱلْفَصْلِ ﴿١٤﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

wa-l-mursalâti 'urfan (1) fal 'âsifâti 'asfan (2) wa-n-nâširâti našran (3) fa-l-fâriqâti farqan (4) fa-l-mulqiyâti dikran (5) 'udran 'aw nudran (6) '-innamâ tu'adûna lawaqi'un (7) fa 'idâ-n-nujumu tumisat (8) wa 'idâ-s-samâ'u furijat (9) wa 'idâ-l-jibâlu nusifat (10) wa 'idâ-r-rusulu 'uqqitat (11) li 'ayyi yawmin 'ujjilat (12) li-yawmi-l-fasli (13) wamâ 'adrâka mâ yawmu-l-fasli (14) waylun yawma'idin lil-mukaddibîna (15).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

~~J'en jure~~ Par les révélations successives, (1) par les menaces qu'elles ont annoncées, (2) par les régénérations qu'elles ont accomplies, (3) par les distinctions qu'elles ont faites, (4) par les enseignements qu'elles ont apportés, (5) que ce soient des tolérances ou des prescriptions, (6) que l'échéance fixée arrivera. (7) Voici que les éoitles ont perdu leur éclat, (8) que le ciel s'est entrouvert. (9) que les montagnes ont volé en poussière, (10) et que les Prophètes ont été convoqués. (11) Pour quel jour l'ont-ils été? (12) pour le jour de la décision souveraine. (13) Qui pourra te décrire le jour de la décision souveraine? (14) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (15).

Le terme arabe: «المرسلات» traduit dans le verset en «révélations successives», on lui a donné plusieurs sens:

- «Ce sont les anges comme ont avancé Masrouq, As-Souddy et d'autres.

- D'après Abou Saleh, il s'agit des Prophètes.

- Selon Ibn Mass'oud, ils sont les vents.

Ibn Jarir, quant à lui, a dit: «Certains ont dit que les «Moursalates» sont les anges qui se succèdent l'un après l'autre pour former une ligne semblable à la crête du coq, et d'autres ont répondu qu'il s'agit du vent quand il souffle peu à peu? Je précise qu'ils sont les vents». Mais il n'a pas donné son avis quant à «An-Nachirates الناشرات» et «Al-'Asifates العاصفات». Abou Saleh affirme que les Nachirates sont la pluie et les 'Asifates sont le vent quand il souffle. Et

l'auteur de conclure: Les Nachirates sont le vent qui répand les nuages au ciel comme Dieu l'ordonne.

Les «Fariqates الـفـارقـات» sont les anges qui descendent du ciel sous l'ordre de Dieu pour séparer entre la vérité et l'erreur, entre la bonne direction et l'égarement, entre le licite et l'illicite, en révélant aux Prophètes les enseignements afin que les hommes en profitent et soient avertis qu'ils subiront le châtiment céleste s'ils enfreignent ces enseignments.

«Que l'échéance fixée arrivera». Tel est l'objet du serment. Ce qu'on vous a promis, ô hommes, et ce dont vous êtes menacés comme: L'Heure Suprême, le soufflement dans la trompette, la sortie des hommes de leurs tombeaux et le rassemblement des hommes du premier au dernier, la rétribution selon les œuvres, tout cela va sûrement venir.

Ce jour-là les étoiles seront effacées perdant leur éclat, le ciel s'entrouvrira et se fendra de sorte que ses extrémités seront sans bornes, les montagnes seront pulvérisées et dispersées et les Prophètes seront convoqués après leur résurrection pour témoigner contre leurs peuples. **«Pour quel jour l'ont-ils été?»** pour le jour de la décision souveraine où seront séparés les fidèles des infidèles. Et vous hommes: **«Soyez persuadés qu'Allah réalisera les prédictions de Ses prophètes. Car Allah est puissant et terrible dans l répression»** [Coran XIV, 47]. Malheur, ce jour-là à ceux qui crient au mensonge.

أَلَمْ نُهْلِكِ ٱلْأَوَّلِينَ (١٦) ثُمَّ نُتْبِعُهُمُ ٱلْآخِرِينَ (١٧) كَذَٰلِكَ نَفْعَلُ بِٱلْمُجْرِمِينَ
(١٨) وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ (١٩) أَلَمْ نَخْلُقكُّم مِّن مَّآءٍ مَّهِينٍ (٢٠) فَجَعَلْنَٰهُ فِى قَرَارٍ
مَّكِينٍ (٢١) إِلَىٰ قَدَرٍ مَّعْلُومٍ (٢٢) فَقَدَرْنَا فَنِعْمَ ٱلْقَٰدِرُونَ (٢٣) وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ
(٢٤) أَلَمْ نَجْعَلِ ٱلْأَرْضَ كِفَاتًا (٢٥) أَحْيَآءً وَأَمْوَٰتًا (٢٦) وَجَعَلْنَا فِيهَا رَوَٰسِىَ
شَٰمِخَٰتٍ وَأَسْقَيْنَٰكُم مَّآءً فُرَاتًا (٢٧) وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ (٢٨)

'alam nuhliki-l-'awwalîna (16) ṯumma nutbi'uhumu-l-'âḫirîna (17) kaḏ âlika naf'alu bil-mujrimîna (18) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna

(19) 'alam nahluqkum mim mâ'im-mahînin (20) faja'alnâhu fî qararim makînin (21) 'ilâ qadarim ma'lûmin (22) faqadarnâ fa ni'ma-l-qâdirûna (23) waylun yawma 'idin lil-mukaddibîna (24) 'alam naj'ali-l-'arda kifâtan (25) 'ahyâ'an wa 'amwâtan (26) wa ja'alnâ fîhâ rawâsiya šâmihâtin wa 'asqaynâqum mâ'an furâtan (27) waylun yawma 'idin lil-mukaddibîna (28).

N'avons-nous pas déjà exterminé des peuples dans le passé? (16) A plus forte raison, pouvons-nous exterminer ceux qui leur ont succédé? (17) C'est ainsi que nous nous comportons avec les méchants. (18) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (19) Ne vous avons-nous pas créés d'une vulgaire goutte d'eau? (20) que nous avons déposé dans une matrice bien close (21) pendant un certain temps. (22) Nous avons tout prévu. Quelle puissance est la nôtre!. (23) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (24) N'avons-nous pas conçu une terre assez vaste pour contenir (25) à la fois les vivants et les morts?. (26) Nous l'avons pourvue de montagnes élevées et nous vous avons donné comme boisson une eau limpide. (27) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (28).

Dieu fait connaître aux hommes qu'il a anéanti les générations passées qui ont traité leurs Prophètes de menteurs et renié ce qu'ils leur ont apporté comme messages, ainsi d'autres générations qui leur ont succédé. C'est de cette façon qu'il fera des négateurs. Puis Il rappelle aux hommes la faiblesse de leur création par rapport à Sa puissance, en montrant qu'ils sont créés à partir d'une goutte d'eau vile et vulgaire. Nous avons mentionné auparavant le hadith rapporté par l'imam Ahmed, en commentant la sourate Ya.Sin, où il est dit: «O fils d'Adam, Me rends-tu à l'impuissance alors que Je t'ai-créé d'une goutte comme celle-ci?».

Dieu a placé cette goutte dans un réceptacle solide qui est l'utérus de la femme pour une période déterminée qui varie entre six et neuf mois. **«Nous avons tout prévu. Quelle puissance est la nôtre».**

Dieu a fait de la terre un lieu pour contenir les hommes vivants et morts: Les premiers qui vivent à sa surface et les derniers ensevelis dans ses entrailles. Il y a placé des hautes montagnes pour la stabiliser et afin qu'elle ne brancle pas. Il leur a donné à boire de l'eau douce et agréable soit celle de la pluie soit celle des sources qu'il a

fait jaillir de la terre. Et Dieu de menacer toujours: «**Malheur, ce jour-là, aux incrédules**» qui crient au mensonge et renient tous ces signes qui dénotent et la puissance et la grandeur de Dieu.

انطَلِقُوٓا إِلَىٰ مَا كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿٢٩﴾ انطَلِقُوٓا إِلَىٰ ظِلٍّ ذِى ثَلَٰثِ شُعَبٍ ﴿٣٠﴾
لَّا ظَلِيلٍ وَلَا يُغْنِى مِنَ ٱللَّهَبِ ﴿٣١﴾ إِنَّهَا تَرْمِى بِشَرَرٍ كَٱلْقَصْرِ ﴿٣٢﴾ كَأَنَّهُۥ
جِمَٰلَتٌ صُفْرٌ ﴿٣٣﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٣٤﴾ هَٰذَا يَوْمُ لَا يَنطِقُونَ ﴿٣٥﴾ وَلَا
يُؤْذَنُ لَهُمْ فَيَعْتَذِرُونَ ﴿٣٦﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٣٧﴾ هَٰذَا يَوْمُ ٱلْفَصْلِ جَمَعْنَٰكُمْ
وَٱلْأَوَّلِينَ ﴿٣٨﴾ فَإِن كَانَ لَكُمْ كَيْدٌ فَكِيدُونِ ﴿٣٩﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٠﴾

'nṭaliqû 'ilâ ma kuntum bihî tukaḏḏibûna (29) 'nṭaliqû 'ilâ ẓillan ḏi ṯalâṯi šu'abin (30) lâ ẓalîlin walâ yuġnî mina-l-lahabi (31) 'innahâ tarmi bišararin kal-qaṣri (32) ka'annahu jimâlâtun ṣufrun (33) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (34) hâḏâ yawmu lâ yanṭiqûna (35) walâ yu'ḏanu lahum faya'taḏirûna (36) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (37) hâḏâ yawmu-l-faṣli jama'nâkum wa-l-'awwalîna (38) fa 'in kâna lakum kaydun fakîdûni (39) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (40).

Allez du supplice que vous avez traité de mensonge. (29). Allez vous abriter sous la fumée qui se disperse en trois colonnes, (30) qui ne procure aucune ombre et ne protège pas contre la chaleur. (31) Elle projette des étincelles grandes comme des tours (32) qui ressemblent à des chameaux couleur de souffre. (33) Malheur, ce jour là, aux incrédules. (34) Ce jour-là les hommes seront muets de terreur. (35) Leurs excuses ne seront pas admises. (36) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (37) Ce sera le jour du règlement de comptes. Nous vous rassemblerons, ainsi que tous ceux qui vous ont précédés. (38) Si vous avez quelque moyen de vous échapper, échappez-vous. (39) Malheur, ce jour-là, aux incréduls. (40).

Aux négateurs qui ont renié le jour du jugement Dieu dira: «**Allez au supplice que vous avez traité de mensonge**» pour rencontrer un feu ardent dont les flammes sont si hautes et la fumée épaisse qui produit une certaine ombre mais qui ne vous servira à rien contre les flammes et l'ardeur du feu. Celui-ci projette des étincelles comme des tours,

comme l'a interprété Ibn Mass'oud, ou, d'après Ibn Abbas et Moujahed, comme des troncs d'arbres, ou enfin comme des chameaux noirs selon Ibn Jarir. **«Malheur, ce jour-là, aux incrédules»** où ils ne seront plus autorisés à parler ni à avancer des excuses car tout argument sera une évidence contre eux. Dieu décrit cette situation ce jour-là dans plusieurs endroits du Coran pour montrer ses affres.

«Ce sera le jour du règlement des comptes. Nous vous rassemblerons, ainsi que tous ceux qui vous ont précédés» où ils seront tenus sur un même tertre, seront vus de tous les hommes et le crieur les fera tous entendre. **«Si vous avez quelque moyen de vous échapper, échappez-vous»** mais vous serez incapables même si vous avez un stratagème à utiliser contre ma décision, car vous êtes tous maintenant sous mon pouvoir et vous ne pourrez plus y échapper. Ce jour-là, comme il est dit dans un hadith: «Nul ne sera sauvé soit-il un tyran opiniâtre ou un démon rebelle».

إِنَّ الْمُتَّقِينَ فِي ظِلَالٍ وَعُيُونٍ ﴿٤١﴾ وَفَوَاكِهَ مِمَّا يَشْتَهُونَ ﴿٤٢﴾ كُلُوا وَاشْرَبُوا هَنِيئًا
بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ ﴿٤٤﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ
﴿٤٥﴾ كُلُوا وَتَمَتَّعُوا قَلِيلًا إِنَّكُم مُّجْرِمُونَ ﴿٤٦﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٧﴾ وَإِذَا
قِيلَ لَهُمُ ارْكَعُوا لَا يَرْكَعُونَ ﴿٤٨﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٩﴾ فَبِأَيِّ حَدِيثٍ بَعْدَهُ
يُؤْمِنُونَ ﴿٥٠﴾

'inna-l-muttaqîna fî ẕilâlin wa 'uyûnin (41) wa fawakiha mimâ yaštahûna (42) kulû wa-šrabû hanî'an bimâ kuntum ta'malûna (43) 'innâ kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (44) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (45) kulû wa tamatta'û qalîlan 'innakum mujrimûna (46) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (47) wa 'iḏâ qîla lahumu-r-ka'û la yarka'ûna (48) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (49) fa bi 'ayyi ḥadîḏm ba'dahû yu'minûna (50).

Les croyants vivront au milieu des ombrages et des sources.. (41) Ils mangeront leurs fruits préférés. (42) «Mangez et buvez en paix pour prix de vos œuvres», leur sera-t-il dit. (43) C'est ainsi que nous récompenserons

les hommes de bien. (44) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (45) «Mangez et jouissez durant votre vie éphémère, méchants que vous êtes». (46) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (47) Quand on leur dit: «Rendez hommage à Allah» ils s'y refusent. (48) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (49) A quelle parole croiront-ils, s'ils ne croient pas à celle-ci? (50).

A l'inverse des incrédules qui subiront le supplice du feu sous d'épaisses fumées puantes, les fidèles vivront dans de jardins et des sources d'eau où ils délecteront les fruits les plus savoureux à leur intention. Il leur sera dit: **«Mangez et buvez en paix pour prix de vos œuvres»** et c'est ainsi que Dieu récompensera les hommes de bien. Quant à vous incrédules vous n'aurez que le malheur, car vous avez renié ce jour. **«Mangez et jouissez durant votre vie éphémère»** cette vie qui a une durée très limitée par rapport à l'autre, vous n'êtes que des coupables qui seront amenés à l'Enfer. Dieu a dit d'eux: **«Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligerons un supplice atroce»** [Coran XXXI, 24]. **«Quand on leur dit: «rendez hommage à Allah»** et prosternez-vous devant lui en se soumettant à Lui et soyez avec ceux qui prient, ils s'enflent d'orgueil. **«A quelle parole croient-ils, s'ils ne croient pas à celle-ci?»** c'est à dire au Coran, comme Dieu a dit ailleurs: **«Quel langage convaincra les hommes s'ils seont insensibles à Allah et à ses preuves»** [Coran XLV, 6]. Après avoir lu ou récité ce dernier verset, on doit suivre la recommandation du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et dire: «Je crois en Dieu et en tout ce qu'il a révélé».



78 - SOURATE DE L'ÉVÉNEMENT

40 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des «Degrés»

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

عَمَّ يَتَسَآءَلُونَ ﴿١﴾ عَنِ ٱلنَّبَإِ ٱلْعَظِيمِ ﴿٢﴾ ٱلَّذِى هُمْ فِيهِ مُخْتَلِفُونَ ﴿٣﴾ كَلَّا
سَيَعْلَمُونَ ﴿٤﴾ ثُمَّ كَلَّا سَيَعْلَمُونَ ﴿٥﴾ أَلَمْ نَجْعَلِ ٱلْأَرْضَ مِهَٰدًا ﴿٦﴾ وَٱلْجِبَالَ أَوْتَادًا
﴿٧﴾ وَخَلَقْنَٰكُمْ أَزْوَٰجًا ﴿٨﴾ وَجَعَلْنَا نَوْمَكُمْ سُبَاتًا ﴿٩﴾ وَجَعَلْنَا ٱلَّيْلَ لِبَاسًا ﴿١٠﴾
وَجَعَلْنَا ٱلنَّهَارَ مَعَاشًا ﴿١١﴾ وَبَنَيْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعًا شِدَادًا ﴿١٢﴾ وَجَعَلْنَا سِرَاجًا وَهَّاجًا
﴿١٣﴾ وَأَنزَلْنَا مِنَ ٱلْمُعْصِرَٰتِ مَآءً ثَجَّاجًا ﴿١٤﴾ لِّنُخْرِجَ بِهِۦ حَبًّا وَنَبَاتًا ﴿١٥﴾ وَجَنَّٰتٍ
أَلْفَافًا ﴿١٦﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'amma yatasâ''alûna (1) 'ani-naba'i-l-'aẓîmi (2) l-laḏî hum fîhi
muḫtalifûma (3) kallâ saya'lamûna (4) ṯumma kallâ saya'lamûn (5) 'alam
naj'ali-l-'arḍa mihâdan (6) wa-l-jibâla 'awtâdan (7) wa ḫalaqnâkum '-
azwâjan (8) wa ja'alnâ nawmakum subâtan (9) wa ja'alnâ-l-layla libâsan
(10) wa ja'alnâ-n-nahâra ma'âšan (11) wa banaynâ fawqakum sab'an
šidâdan (12) wa ja'alnâ sirâjan wahhâjan (13) wa 'anzalnâ mina-l-

mu'ṣirâti mâ'an ṯajjâjan (14) linuḫrija bihî ḥabban wa nabâtan (15) wa jannâtin 'alfâfan (16).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Sur quoi s'interrogent-ils? (1) sur le grand évènement (2) qu'il ne cesse de les diviser. (3) Qu'ils patientent et ils seront fixés! (4) Oui, qu'ils patientent et ils seront fixés. (5) N'avons-nous pas conçu la terre comme un berceau? (6) Les montagnes comme des pieux? (7) Nous vous avons créés par couples. (8) Nous avons institué le sommeil pour votre repos. (9) Nous avons étendu la nuit sur vous comme un manteau. (10) Nous avons réservé le jour à votre activité. (11) Nous avons édifié au-dessus de vos têtes sept cieux d'une solide contexture. (12) Nous avons créé un astre resplendissant. (13) Nous précipitons des nues une eau abondante, (14) pour faire croître graines et plantes (15) et assurer aux jardins une végétation abondante. (16).

Dieu Très-Haut désavoue les dires des idolâtres surtout leur étonnement au sujet du jour de la résussrrection. Ils s'interrogent mutuellement sur cette Annonce solennelle et cet évènement effrayant: La résurrection après la mort. A ce sujet ils ne sont pas d'accord: les uns y croient et les autres n'y croient plus, mais à ces derniers Dieu lance Sa menace: «Non! Ils sauront! Non! Encore un fois ils sauront!» Il y en a là un avertissement ferme.

Pour les convaincre, Dieu montre Son omnipotence dans la création des choses miraculeuses qui ne laissent aucun doute. Il rappelle aux hommes: «**N'avons-nous pas conçu la terre comme un berceau?**» Il a établi la terre comme un lit de repos ou comme un tapis afin que les hommes puissent y circuler librement, et, pour qu'elle n'ébranle pas Il y a établi «**Les montagnes comme des pieux**» pour le maintien de la terre.

Entre autres signes de Son pouvoir Il a dit: «**Nous vous avons créés de couples**» Un mâle et une femelle tirés auparavant d'un seul être, afin que chacun jouisse de l'autre dans le but de la copulation, comme Dieu l'a précisé dans ce verset: «**C'en est un autre (signe) que d'avoir tiré de vous-mêmes vos épouses pour que vous vous délassiez auprès d'elles, que d'avoir suscité entre vous affection et tendresse**» [Coran XXX, 21].

Puis Il continue à énumérer quelques unes de Ses grâces «**Nous**

avons institué le sommeil pour votre repos» afin de se détendre et de permettre à l'organisme de reprendre son énergie et de récupérer ses forces prodiguées pour assurer la subsistance durant la journée. **«Nous avons étendu la nuit sur vous comme un manteau»** En d'autre terme: comme le manteau couvre le corps de l'homme ainsi l'obscurité enveloppe tous les hommes pendant la nuit. Pour Qatada il s'agit d'une sérénité. **«Nous avons réservé le jour à votre activité»** à l'inverse de la nuit, le jour est éclairé pour permettre aux hommes de travailler et gagner leur subsistance, en se déplaçant d'un endroit à un autre, faisant des négoces etc...

«Nous avons édifié au-dessus de vos têtes sept cieux d'une solide contexture» avec leur espace céleste et leur hauteur illimitée, en décorant le ciel inférieur, qu'on peut apercevoir, d'un ornement d'étoiles, d'astres et de planètes. Quant au soleil Dieu le désigne en disant: **«Nous avons créé un astre resplendissant»** qui éclaire tout le monde comme un flambeau ou une lampe ardente.

«Nous précipitons des nues une eau abondante» Certains des exégètes ont défini le mot arabe: «Mou 'sirates» en disant qu'il s'agit du ciel d'où la pluie chute, mais il s'avère que cette interprétation est erronée car ils sont bien les vents qui déchaînent les nuages porteurs de pluie, une réalité affirmée par les dires de Dieu: **«Allah envoie les vents qui soulèvent les nuages. Il dispose les nuages comme Il l'entend. Il les superpose par couches et c'est d'eux qu'on voit la pluie tomber»** [Coran XXX, 48].

Le rôle de cette eau c'est **«pour faire croître graines et plantes, et assurer aux jardins une végétation abondante»**. La terre donne alors les céréales et les plantes diverses pour assurer la subsistance tant aux hommes qu'aux bestiaux. Il y aura ainsi des jardins luxuriantes plantés de différents arbres fruitiers dont leurs fruits ont de saveurs, formes et arômes variées aussi malgré qu'ils existent réunis dans un seul morceau de terrain. Dieu n'a-t-Il pas dit à ce propos: **«Il y a de nombreuses variétés de sol. Les champs de vigne, de blé et de palmiers, aux fûts emmêlés ou on, se touchent. La même eau les arrose. Il y a des fruits plus savoureux les uns que les autres. Ne sont-ce pas là des signes pour qui réfléchit?»** [Coran XIII, 4].

إِنَّ يَوْمَ ٱلْفَصْلِ كَانَ مِيقَـٰتًا ﴿١٧﴾ يَوْمَ يُنفَخُ فِى ٱلصُّورِ فَتَأْتُونَ أَفْوَاجًا ﴿١٨﴾
وَفُتِحَتِ ٱلسَّمَآءُ فَكَانَتْ أَبْوَٰبًا ﴿١٩﴾ وَسُيِّرَتِ ٱلْجِبَالُ فَكَانَتْ سَرَابًا ﴿٢٠﴾ إِنَّ جَهَنَّمَ
كَانَتْ مِرْصَادًا ﴿٢١﴾ لِّلطَّـٰغِينَ مَـَٔابًا ﴿٢٢﴾ لَّـٰبِثِينَ فِيهَآ أَحْقَابًا ﴿٢٣﴾ لَّا يَذُوقُونَ فِيهَا
بَرْدًا وَلَا شَرَابًا ﴿٢٤﴾ إِلَّا حَمِيمًا وَغَسَّاقًا ﴿٢٥﴾ جَزَآءً وِفَاقًا ﴿٢٦﴾ إِنَّهُمْ كَانُوا۟
لَا يَرْجُونَ حِسَابًا ﴿٢٧﴾ وَكَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِنَا كِذَّابًا ﴿٢٨﴾ وَكُلَّ شَىْءٍ أَحْصَيْنَـٰهُ
كِتَـٰبًا ﴿٢٩﴾ فَذُوقُوا۟ فَلَن نَّزِيدَكُمْ إِلَّا عَذَابًا ﴿٣٠﴾

'inna yawma-l-faṣli kâna miqâtan (17) yawma yunfaḫu fîṣ-ṣûri fata'tûna 'afwâjan (18) wa futiḥati-s-samâ'u fakânat 'abwâban (19) wa suyyirati-l-jibâlu fakânat sarâban (20) 'inna jahannama kânat mirṣâdan (21) liṭṭâġîna ma'âban (22) lâbiṯîna fîhâ 'aḥqâban (23) lâ yaḏuqûna fîhâ bardan walâ šarâban (24) 'illâ ḥamîman wa ġassâqan (25) jazâ'an wifâqan (26) 'innahum kânû la yarjûna hisâban (27) wa kaḏḏabû bi 'âyâtina kiḏḏâban (28) wa kulla šay'in 'aḥṣaynâhu kitâban (29) faḏûqû falan nazidakum 'illâ 'aḏâban (30).

Le jour du règlement des comptes est inéluctable. (17) Le jour où résonnera la trompette, vous viendrez en foule. (18) Le ciel s'ouvrira; des issues apparaîtront. (19) Les montagnes s'ébranleront réduites à un mirage. (20) La géhenne est comme aux aguets. (21) Elle servira de retraite aux imposteurs. (22) Ils y resteront des siècles. (23) Ils n'y goûteront ni fraicheur, ni boisson,(24) à part de l'eau bouillante ou fétide,(25) juste récompense de leurs œuvres. (26) Ils ne s'attendaient pas, en effet, à rendre compte (27) et traitaient nos signes de mensonge. (28) Nous avons tout consigné par écrit. (29) «Subissez ces épreuves, leur sera-t-il dit. Nous ne ferons qu'accroître votre supplice». (30).

Le jour de la résurrection est le jour où les comptes seront rendus et réglés, le jour de la Décision où les justes seront séparés des impies. Dieu l'a retardé jusqu'à un terme fixé d'avance, il aura lieu à un moment bien déterminé sans retard ni avance et le Seigneur seul le connait **«Ce jour est retardé jusqu'à une date fixée»** [Coran XI, 104].

«Le jour où résonnera la trompette, vous viendrez en foule» où vous

comparaîtrez troupes par troupes. D'après Ibn Jarir: Chaque communauté viendra avec son Prophète en se référant à ce verset: **«Le jour où comparaîtront devant nous toutes les sectes avec leurs chefs»** [-Coran XVII, 71]. D'après Al-Boukhari, Abou Houraira a rapporté que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«L'intervalle entre deux sonneries (de la trompette) sera de quarante». On lui demanda: «Quarante jours?» - Je ne saurais le dire, répondit-il. - Quarante mois? - Je ne saurais le dire. - Quarante ans?. - Je ne saurais le dire. Puis il ajouta: «Ensuite Dieu fera descendre la pluie du ciel et les hommes, morts, seront ressuscités (litt: ils pouseront pareils aux plantes). Le corps aura été réduit à de poussière sauf l'os caudal, sur lequel seront reconstitués les êtres au jour de la résurrection»*[1].

«Le ciel s'ouvrira; des issues apparaîtront» C'est à dire les portes du ciel seront ouvertes pour permettre aux anges de descendre. **«Les montagnes s'ébranleront réduites à un mirage»** Dans un autre verset Dieu montre aussi à quoi les montagnes seront réduites quand Il dit: **«Les montagnes seront réduites en légers flocons de laine»** [Coran CI, 5]. Les hommes croiront voir quelque chose mais en réalité ce ne sera qu'un mirage car ces montagnes auront disparu complètement. Dieu en a parlé aussi de ce fait dans d'autres versets: **«Que deviendront les montagnes? t'interrogent-ils. Dis: «Allah les réduira en poussière. Il ne laissera à leur place qu'une plaine dénudée. On n'y distinguera plus ni sinuosités, ni vallonnements»** [Coran XX, 105-107] et: **«Le jour où les montagnes se mettront en marche et où la terre sera nivelée sur toute son étendue»** [Coran XVIII, 47].

Quant à la Géhenne, elle sera en ce jour-là aux aguets et la demeure des impies rebelles qui se sont opposés à leurs Prophètes dans le bas monde. **«Ils y resteront des siècles»**. Ce verset a suscité

---

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «ما بين النفختين أربعون» قالوا: أربعون يوماً؟ قال: «أبيت»، قالوا: أربعون شهراً؟ قال: «أبيت»، قالوا: أربعون سنة؟ قال: «أبيت»، قال: «ثم ينزل الله من السماء ماء فينبتون كما ينبت البقل ليس من الإنسان شيء إلا يبلي إلا عظماً واحداً، وهو (عجب الذنب) ومنه يركب الخلق يوم القيامة»

une controverse dans son interprétation quant à la détermination de ces siècles:

Ibn Jarir rapporte que Ali Ben Abi Taleb avait demandé à Hilal Al-Hijri: «A quoi évaluez-vous ces siècles d'après vos Ecritures?» Il lui répondit: «Elles sont équivalentes à quatre-vingt ans dont chaque année est formée de douze mois, le mois de trente jours et chaque jour équivaut à mille ans».

Pour Al-Hassan et As-Souddy: il s'agit de soixante-dix ans. Mais d'après Abdullah Ben Amr elles ne sont que quarante ans, dont chaque jour est équivalent à mille ans dans la vie d'ici-bas.

Enfin Bachir Ben Ka'b de préciser: On m'a fait savoir que chaque siècle est de trois cent ans, l'an de douze mois, formé de trois cent soixante jours dont chacun équivaut à mille ans d'après votre manière de compter.

Que ce soit l'un ou l'autre, il s'agit d'une éternité comme les théologiens ont conclu, mais ce qui ne sera pas appliqué à ceux qui auront témoigné qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu d'après Khaled Ben Ma'dan qui soumet cela à la volonté de Dieu.

«Ils n'y goûteront ni fraicheur, ni boisson». Les damnés de l'Enfer n'y trouveront aucun soulagement de leur supplice et n'y goûteront ni fraicheur qui refroidira leur cœur, ni boisson pour se désaltérer et se nourrir. Mais plutôt de **«d'eau bouillante ou fétide»** D'après Anas Ben Ar-Rabi' l'eau fétide sera composée de la sueur des réprouvés de l'Enfer, de leurs larmes et de la sanie de leurs blessures. Elle sera tellement froide que nul ne pourrait la goûter ou même l'humer.

«Juste récompense de leurs œuvres» Telle sera leur rétribution pour prix de leurs mauvaises actions qu'ils avaient commises dans le bas monde et leur corruption sur la terre **«Ils ne s'attendaient pas, en effet, à rendre compte»** et ne croyaient point qu'ils seront jugés un jour pour cueillir le fruit de leurs méfaits et péchés. Ils **«traitaient nos signes de mensonge»** sans croire à aucun signe que nous leur avions montré ni à aucune preuve évidente que leurs Prophètes leur avaient présentée. Ils s'étaient montrés rebelles et avaient tourné les Prophètes en dérision. Ils n'avaient jamais cru que: **«Nous avons tout consigné par**

écrit» en faisant le compte de tout et inscrivant leurs œuvres dans un livre.

«Subissez ces épreuves, leur sera-t-il dit. Nous ne ferons qu'accroitre leur supplice». Goûtez donc ce châtiment que nous vous avons réservé et qui ne sera nullement allégé, plutôt il sera augmenté et vous subirez aussi d'autres tourments de même espèce. Qatada a commenté ce verset et dit: «Il n'a été révélé un verset au sujet des damnés du Feu plus dur que celui-ci».

إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ مَفَازًا ﴿٣١﴾ حَدَآئِقَ وَأَعْنَٰبًا ﴿٣٢﴾ وَكَوَاعِبَ أَتْرَابًا ﴿٣٣﴾ وَكَأْسًا دِهَاقًا ﴿٣٤﴾
لَّا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا وَلَا كِذَّٰبًا ﴿٣٥﴾ جَزَآءً مِّن رَّبِّكَ عَطَآءً حِسَابًا ﴿٣٦﴾

'inna lil-muttaqîna mafâzan (31) ḥadâ'iqa wa 'a'nâban (32) wa kawa'iba 'atrâban (33) wa ka'san dihâqan (34) lâ yasma'ûna fîhâ laġwan walâ kiḏ ḏâban (35) jazâ'am mir-rabbika 'aṭâ'an ḥisâban (36)

Une douce félicité est réservée aux croyants. (31) Ils auront des bosquets et des vignes, (32) des jeunes filles d'un âge égal (33) et des coupes à profusion. (34) Ils n'y entendront ni futilités, ni mensonges. (35) Cette récompense de ton Seigneur constitue un don précieux. (36).

Par contre, Dieu a réservé aux croyants la plus belle récompense, une haute considération et un délice permanent. Une fois sauvés de l'Enfer, ils seront introduits dans de jardins plantés de palmiers et d'autres arbres fruitiers où ils dégusteront de leurs fruits avec délectation.

Ils auront en plus **«des jeunes filles d'un âge égal»** des adolescentes d'une égale jeunesse. Abou Oumama rapporte que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Les tuniques des élus du Paradis seront confectionnées de la satisfaction du Seigneur. Des nuages passeront au-dessus d'eux les interpellant: «O bienheureux du Paradis? Que désirez-vous que nous fassions descendre sur vous?» Ils feront descendre même des filles vierges de même âge»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

---

(1) عن أبي أمامة، عن النبي ﷺ أنه قال: «إن قمص أهل الجنة لتبدو من رضوان الله، وأن

«Et des coupes à profusion». remplies de différentes boissons et même débordantes. Au Paradis **«ils n'y entendront ni futilités, ni mensonges»**. Ces coupes ne susciteront ni paroles vaines ni péché, il n'y aura que de bons propos car c'est la demeure de la paix et de la félicité. **«Cette récompense de ton Seigneur constitue un don précieux»** qui est bien calculé à l'intention des bienhreux, ils obtiendront les différentes grâces du Seigneur et Il leur suffira du tout.

رَّبِّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ٱلرَّحْمَٰنِ لَا يَمْلِكُونَ مِنْهُ خِطَابًا (٣٧) يَوْمَ يَقُومُ
ٱلرُّوحُ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ صَفًّا لَّا يَتَكَلَّمُونَ إِلَّا مَنْ أَذِنَ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ وَقَالَ صَوَابًا (٣٨)
ذَٰلِكَ ٱلْيَوْمُ ٱلْحَقُّ فَمَن شَآءَ ٱتَّخَذَ إِلَىٰ رَبِّهِۦ مَـَٔابًا (٣٩) إِنَّآ أَنذَرْنَٰكُمْ عَذَابًا
قَرِيبًا يَوْمَ يَنظُرُ ٱلْمَرْءُ مَا قَدَّمَتْ يَدَاهُ وَيَقُولُ ٱلْكَافِرُ يَٰلَيْتَنِى كُنتُ تُرَٰبًا (٤٠)

rabbi-s-samâwâti wal-'ardi wamâ baynahumâ-r-Rahmâni lâ yamlikûna minhu hitâban (37) yawma yaqûmu-r-rûhu wa-l-malâ'ikatu saffal-lâ yatakallamûna 'illâ man 'adina lahu-r-Rahmânu waqâla sawâban (38) dâlika-l-yawmu-l-haqqu faman šâ'a-t-tahada 'ilâ rabbihi ma'âban (39) 'innâ'andarnâkum 'adâban qarîban yawma yanzuru-l-mar'u mâ qaddamat yadâhu wa yaqûlu-l-kâfiru yâ laytani kuntu turâba (40).

Il est le Maître des cieux et de la terre et de l'espace qui les sépare. Il est le Miséricordieux auquel nul n'a le droit d'adresser la parole. (37) Le jour où l'Esprit se dressera devant les anges en rangs, nul ne pourra dire un mot s'il n'est autorisé par le Miséricordieux et s'il n'est sincère. (38) Ce jour arrivera fatalement. Que celui qui le désire se rallie à Allah. (39) Nous vous annonçons un châtiment proche. Ce jour-là, l'homme sera mis en présence des actes de sa vie et l'incrédule s'écriera: «Plût à Allah que j'aie toujours été poussière». (40).

Dieu certes est le Seigneur des cieux et de la terre et ce qui est entre les deux. Il est le Miséricordieux et Sa miséricorde embrasse

---

السحابة لتمر بهم فتناديهم: يا أهل الجنة ماذا تريدون أن أمطركم؟ حتى إنها لتمطرهم الكواعب الأتراب»

tout. «**Auquel nul n'a le droit d'adresser la parole**» Personne n'aura le droit de Lui adresser la parole, tout comme Il dit dans un autre verset: «**Qui donc peut intercédeer auprès de Lui sans sa permission**» [Coran II, 255] et: «**Quand ce jour viendra, aucune âme ne pourra parler sans la permission d'Allah**» [Coran XI, 105].

Quant au terme «l'Esprit» cité dans ce verset: «**Le jour où l'Esprit se dressera devant les anges**» il a suscité une divergence dans les opinions:

- D'après Ibn Abbas: «Ce sont les âmes des fils d'Adam».

- D'après Al-Hassan et Qatada: ils sont les fils d'Adam.

- D'après Mujahed (et Ibn Abbas dans une autre version): Ce sont des créatures sous la forme des humains mais en fait ils ne sont ni anges ni humains.

- Pour Al-Cha'bi, Saïd Ben Joubaïr et Al-Dahak: Il est Gabriel.

- Enfin pour d'autres, c'est un ange d'une stature qui dépasse celle des autres anges. Et Ibn Abbas de commenter: il me parait qu'il s'agit bien des fils d'Adam.

Ce jour-là, nul ne parlera sauf celui à qui Dieu l'aura permis et qui prononcera une parole juste. Il est cité dans un hadith authentique: «-Seuls les Prophètes prendront la parole en ce jour-là». Cette parole juste d'après Ikrima consiste à témoigner qu'il n'y ad'autre divinité que Dieu.

«**Que celui qui le désire se rallie à Allah**» ou suivant une autre interprétation: Quiconque aura voulu ce jour qui est une vérité, trouvera un refuge auprès de Son Seigneur.

«**Nous vous annonçâmes un châtiment proche**» au jour de la résurrection dont la survenue est imminente et imprévue, car tout ce que la personne attend ne sera-t-il pas proche?. «**Ce jour-là, l'homme sera en présence des actes de sa vie**» où on lui présentera toutes les œuvres que ses mains avaient perpétrées dans le bas monde aussi bien les bonnes que les mauvaises sans en rien omettre. A cause de ses péchés et de son impiété «**l'incrédule s'écriera: «Plût à Allah que j'ai toujours été poussière**» Tel sera son souhait quand il sera en présence

du supplice qui l'attend à cause de ses péchés et mauvaises actions qui sont inscrits dans son livre par les anges scribes.

A cet égard on a rapporté qu'en ce jour-là, Dieu jugera aussi les animaux et tranchera leurs différends, même Il vengera la bête dépourvue de cornes de l'autre cornue et, une fois le jugement achevé, Il dira à tous les animaux. «Soyez de la poussière». Voilà pourquoi l'incrédule dira: «Malheur à moi! si seulement je pouvais être poussière» et ceci pour éviter le châtiment après son jugement.



79 - SOURATE DES ANGES DESTRUCTEURS

46 versets

Révélée toute entière à la Mecque à la suite de la sourate de l'Évènement

بسم الله الرحمن الرحيم

والنازعات غرقا (١) والناشطات نشطا (٢) والسابحات سبحا (٣) فالسابقات
سبقا (٤) فالمدبرات أمرا (٥) يوم ترجف الراجفة (٦) تتبعها الرادفة (٧)
قلوب يومئذ واجفة (٨) أبصارها خاشعة (٩) يقولون أءنا لمردودون في
الحافرة (١٠) أءذا كنا عظاما نخرة (١١) قالوا تلك إذا كرة خاسرة (١٢)
فإنما هي زجرة واحدة (١٣) فإذا هم بالساهرة (١٤)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-n-nâzi'âti ġarqan (1) wa-n-našiṭâti našṭan (2) wa-s-sâbiḥâti sabḥan (3) fas-sâbiqâti sabqan (4) fal-mudabbirâti 'amran (5) yawma tarjufu-r-râjifatu (6) tatba'uhâ-r-râdifatu (7) 'absâruhâ ḫâši'atun (9) yaqûlûna 'a'innâ lamardûdûna fi-l-ḥâfirati (10) 'a'iḏâ kunnâ 'iẓâman naḫiratan (11) qâlû tilka 'idan karratun ḫâsiratun (12) fa 'innamâ hiya zajratun

wâḥidatun (13) fa 'iḏâ hum bi-s-sâhirati (14).

Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Par les anges qui dévasteront le monde, (1) qui déploieront la plus vive énergie, (2) qui montreront la plus fougueuse agilité, (3) qui seront invincibles à la course, (4) et qui prépareront l'Évènement. (5) Le jour où une secousse agitera la terre (6) suivie d'une autre secousse. (7) Je jure que, ce jour-là, les cœurs des hommes seront tremblants de peur (8) et les yeux pâles d'épouvante. (9) «Allons-nous retourner sur la terre de misère?» diront-ils, (10) après que nos os auront pourri dans son sein? (11) Un pareil retour serait vraiment démoralisant». (12) Un seul ordre sera donné (13) et les voilà sortis de leurs tombeaux. (14).

Dieu parle des anges qui arrachent les âmes des fils d'Adam. Il y aura ceux dont les âmes seront recueillies d'une façon très aisée sans subir aucun tourment, d'autres qui épouveront de la peine (les incrédules surtout) en rendant l'âme dans leur agonie et qui leur sera arrachée d'une manière très brutale.

«Qui déploieront la plus vive énergie» ce verset et le précédent ont été interprétés par Ibn Abbas comme suit: «Il s'agit des âmes des impies qui seront arrachées avec peine, elles recupéreront leur énergie puis seront précipitées en Enfer».

Quant au troisième verset «Was-Sâbihâti sabhâ» **«Qui montreront la plus fougueuse agilité»** Ibn Mass'oud a dit qu'ils sont les anges; d'après Qatada: ce sont les étoiles et pour Ata': il s'agit des vaisseaux.

«Qui sont invincibles à la course» Al-Hassan a dit: «Ils sont les anges qui ont devancé toutes les autres créatures à la foi. Mais, pour Ata', il s'agit des chevaux qui sont montés par ceux qui combattent dans la voie de Dieu.

«Et qui prépareront l'Évènement» qui sont, selon Ali et Moujahed, les anges en dirigeant toute chose descendue du ciel à la terre pour exécuter l'ordre du Seigneur à Lui la puissance et la gloire.

«Le jour où une secousse agitera la terre, suivie d'une autre secousse» Ibn Abbas l'a commenté et dit: «Ce sont le premier et le deuxième soufflement dans la trompette» Mais l'interprétation de Moujahed est la

suivante: «La première partie du verset est pareille aux dires de Dieu: **«Pour le jour où la terre et les montagnes trembleront»** [Coran LXX III, 14] et la deuxième à ce verset: **«Et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil»** [Coran LXIX, 14].

Il est rapporté dans un hadith que l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La première secousse survient et sera suivie par une autre». Un homme se leva et dit: «O Envoyé de Dieu! Que penses-tu si je consacrerai toute ma prière pour toi?» Il lui répondit: «Cela te suffira de tout ce qui pourrait te préoccuper des affaires de ce monde et de l'autre»* ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi)***[1]. *La version de Tirmidzi est la suivante: «Après l'écoulement des deux tiers de la nuit, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se levait et disait aux fidèles: «Hommes! Invoquez Dieu, la première secousse survient et sera suivie par la deuxième et voilà la mort qui emportera tout».*

Ce jour-là **«les cœurs des hommes seront tremblants de peur, et leurs yeux pâles d'épouvante»** Les hommes seront terrorisés et les regards humiliés à cause de ce qu'ils pourront voir comme frayeur et épouvante.

«Allons-nous retourner sur la terre de misère? diront-ils». Telle sera la réplique des impies de Qoraïch qui avaient renié ce jour-là, après que leurs corps aient été réduits en poussière et ossements. Ils s'écrieront: **«Après que nos os aurront pourri dans son sein?»** Est-il possible que nous serons ramenés à la terre une fois réduits en os pourris?» Ils ne tarderont à dire: **«Un pareil retour est vraiment démoralisant».** Ce serait un retour désastreux mais jamais à la terre mais plutôt à la Géhenne au feu ardent.

«Un seul ordre sera donné, et les voilà sortis de leurs tombeaux» Mouhammed Ben Ka'b a dit en commentant ce verset: «Les idolâtres Qoraïchites disaient: «Si Dieu nous donnerait la vie après la mort, nous serons certes perdus» Dieu leur répond qu' il n'y aura qu'un seul

---

(1) في الحديث قال رسول الله ﷺ: «جاءت الراجفة تتبعها الرادفة، جاء الموت بما فيه» فقال رجل: يا رسول الله أرأيت إن جعلت صلاتي كلها عليك؟ قال: «إذاً يكفيك الله ما أهمك من دنياك وآخرتك»

cri sans être suivi par aucun autre. Les hommes seront ressuscités et voilà les uns qui regarderont les autres à leur grande surprise. Dieu ordonnera à Israfil de souffler dans la trompette pour la résurrectoin, les premiers et les derniers seront présents devant le Seigneur à Lui la puissance et la gloire, comme Il l'affirme dans ce verset: **«Le jour où Allah vous rappellera à Lui, vous vous présenterez en célébrant ses louanges et vous constaterez alors que votre séjour sur terre a été de courte durée»** [Coran XVII, 52] et dans un autre: **«La fin du monde se produira en un clin d'œil ou plus rapidement encore»** [Coran XVI, 77].

Moujahed dit au sujet du verset précité: «Le Seigneur ne sera plus courroucé contre les hommes que lorsqu'il les ressuscitera. A ce moment-là, ils seront rassemblés sur une terre pure sur laquelle on n'avait commis aucun péché, sous-entendant que la terre actuelle sera remplacée par une autre.

هَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ مُوسَىٰٓ ﴿١٥﴾ إِذْ نَادَىٰهُ رَبُّهُۥ بِٱلْوَادِ ٱلْمُقَدَّسِ طُوًى ﴿١٦﴾ ٱذْهَبْ إِلَىٰ
فِرْعَوْنَ إِنَّهُۥ طَغَىٰ ﴿١٧﴾ فَقُلْ هَل لَّكَ إِلَىٰٓ أَن تَزَكَّىٰ ﴿١٨﴾ وَأَهْدِيَكَ إِلَىٰ رَبِّكَ فَتَخْشَىٰ
﴿١٩﴾ فَأَرَىٰهُ ٱلْءَايَةَ ٱلْكُبْرَىٰ ﴿٢٠﴾ فَكَذَّبَ وَعَصَىٰ ﴿٢١﴾ ثُمَّ أَدْبَرَ يَسْعَىٰ ﴿٢٢﴾ فَحَشَرَ
فَنَادَىٰ ﴿٢٣﴾ فَقَالَ أَنَا۠ رَبُّكُمُ ٱلْأَعْلَىٰ ﴿٢٤﴾ فَأَخَذَهُ ٱللَّهُ نَكَالَ ٱلْءَاخِرَةِ وَٱلْأُولَىٰٓ ﴿٢٥﴾ إِنَّ
فِى ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّمَن يَخْشَىٰٓ ﴿٢٦﴾

hal 'atâka ḥadîṯu Mûsâ (15) 'iḏ nâdâhu rabbuhû bi-l-wâdi-l-muqaddasi ṭuwan (16) 'ḏhab 'ilâ Fir'awna 'innahu ṭaġâ (17) faqul hal laka 'ilâ 'an tazakkâ (18) wa 'ahdîka 'ilâ rabbika fataḫšâ (19) fa 'arâhu-l-'â yata-l-kubrâ (20) fa kaḏḏaba wa 'aṣâ (21) ṯuma a'dbara yas'â (22) faḥašara '-fanâda (23) faqâla 'anâ rabbukumu-l-'a'lâ (24) fa 'aḫaḏahu-L-Lâhu nakâla-l-'â irati wa-l-'ulâ (25) 'inna fî ḏâlika la 'ibrata-l-limay yaḫšâ (26).

L'histoire de Moïse est-elle arrivée jusqu'à toi?. (15) Son Seigneur l'interpella dans la vallée sacrée de Thowa: (16) Va trouver Pharaon qui se livre au despotisme. (17) Dis-lui: «Veux-tu revenir au bien? (18) Je te mettrai dans la voie de ton Seigneur. Peut-être cela t'inclinera-t-il à plus de

modération!» (19) Moïse lui fit voir alors les miracles les plus édifiants. (20) Il les traita de mensonge et se détourna, (21) puis se mit en devoir de riposter. (22) Il rassembla ses gens et leur proclama: (23) «Je suis votre Seigneur tout-puissant». (24) Allah lui infligea un châtiment dans l'autre monde et dans celui-ci. (25) Ceci constitue une leçon pour ceux qui sont sensibles. (26).

Dieu fait connaître à Son Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qu'Il a envoyé auparavant Moïse à Pharaon et l'a appuyé par les signes et les miracles. Mais Pharaon se comportait toujours comme un tyran et despote qu'à la fin Dieu l'a saisi comme peut le faire un puissant, un omnipotent. Pour rassurer son Prophète Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- Dieu lui raconta l'histoire de Moïse et que le sort de ceux qui s'opposent à lui parmi les Qoraïchites et autres sera semblable à celui de Pharaon, et lui dit à la fin: «**Ceci constitue une leçon pour ceux qui sont sensibles**» et Le craignent.

Il lui dit: «Ô Mouhamed! «**L'histoire de Moïse est-elle arrivée jusqu'à toi?**» Connaissais-tu cette histoire lorsque le Seigneur interpella Moïse «**dans la vallée sacrée de Thowa**» et Thowa est le nom de cette vallée comme affirment les exégètes. «**Va trouver Pharaon qui se livre au despotisme**» il est rebelle et tyran «**Dis-lui: «Veux-tu revenir au bien?**» et te purifier de tes péchés en suivant le chemin droit à cette fin et en te soumettant à Dieu. Si tu acceptes «**Je te mettrai dans la voie de ton Seigneur**» tu L'adoreras comme il se doit et ainsi ton cœur sera tendre et clément car tu n'es qu'injuste et méchant.

Moïse montra à Pharaon les grands Signes pour confirmer la véracité de son Message et n'en pas douter. Mais Pharaon «**les traita de mensonge et se détourna**» en persévérant dans sa rebellion, et afin de répondre à la vérité par l'erreur, il «**se mit en devoir de riposter.**» Il convoqua les plus habiles parmi les magiciens à cette époque pour affronter Moïse en usant leurs meilleures ruses et leur magie.

Pharaon se révolta contre Moïse en lui tournant le dos, rassembla les gens autour de lui et leur fit cette proclamation: «**Je suis votre Seigneur tout-puissant**». D'après Ibn Abbas et Moujahed, Moïse avait fait cette proclamation après quarante ans qu'il eût dit à son peuple: «**Je ne vous connais pas d'autre dieu que moi**» [Coran XXVIII, 38]. Pour

se venger de lui, «**Allah lui infligera un châtiment dans l'autre monde et dans celui-ci**». Il y a là un enseignement pour celui qui redoute le Seigneur, et une leçon aux rebelles dans le bas monde. De Pharaon et de ses semblables Dieu a parlé et montré leur conduite et leur sort en disant: «**Nous les avons mis à la tête des pourvoyeurs de l'enfer. Ils ne trouveront aucune aide au jour de la résurrection**» [Coran XXVIII, 41].

ءَأَنتُمْ أَشَدُّ خَلْقًا أَمِ ٱلسَّمَآءُ بَنَىٰهَا ﴿٢٧﴾ رَفَعَ سَمْكَهَا فَسَوَّىٰهَا ﴿٢٨﴾ وَأَغْطَشَ لَيْلَهَا
وَأَخْرَجَ ضُحَىٰهَا ﴿٢٩﴾ وَٱلْأَرْضَ بَعْدَ ذَٰلِكَ دَحَىٰهَآ ﴿٣٠﴾ أَخْرَجَ مِنْهَا مَآءَهَا وَمَرْعَىٰهَا
﴿٣١﴾ وَٱلْجِبَالَ أَرْسَىٰهَا ﴿٣٢﴾ مَتَٰعًا لَّكُمْ وَلِأَنْعَٰمِكُمْ ﴿٣٣﴾

'a'antum 'ašaddu ẖalqan 'ami-s-samâ'u banâhâ (27) rafa'a samkahâ fasawwahâ (28) wa 'aġṭaša laylahâ wa 'aẖraja ḍuḥâhâ (29) wa-l-'arḍa ba'da ḏâlika daḥâhâ (30) 'aẖraja minhâ mâ'ahâ wa mar'âhâ (31) wa-l-jibâla 'arsâhâ (32) matâ'a-l-lakum wa li'an'âmikum (33)

O hommes, dites si c'est votre création ou celle des cieux qui a été le plus difficile! (27) Aux cieux, Il a donné une hauteur incommensurable et une parfaite homogénéité. (28) Il a créé la nuit obscure, d'où pointe la lumière de l'aurore. (29) Il a aplani la terre, (30), mère des cours d'eau et des pâturages. (31) Il a donné aux montagnes des assises solides. (32) Et toute cette création vous est destinée ainsi qu'à vos animaux. (33).

A ceux qui renient la résurrection, Dieu rappelle leur propre création et celle des cieux, laquelle des deux est la plus difficile? Mais Il a donné la réponse dans un autre verset quand Il a dit «**La création des cieux et de la terre est une œuvre autrement considérable que celle du genre humain**» [Coran XL, 57].

Dieu a construit le firmament, l'a élevé très haut d'une étendue illimitée orné de constellations, a assombri sa nuit et rendu son jour clair. Puis Il a aplani la terre et en a fait surgir les sources d'eau et les pâturages. Nous avons déjà parlé de ce sujet en commentant la sourate de la Prosternation.

Puis Il a ancré les montagnes en les établissant solidement. La terre aplanie avec ce qu'elle renferme comme sources d'eau, des

pâturages, des différentes plantations, des montagnes pour la stabiliser, tout cela pour le bien des hommes et celui de leurs troupeaux qui leur serviront comme montures et aliments dans leur vie éphémère durant jusqu'au terme que Dieu a fixé.

فَإِذَا جَآءَتِ ٱلطَّآمَّةُ ٱلْكُبْرَىٰ ﴿٣٤﴾ يَوْمَ يَتَذَكَّرُ ٱلْإِنسَٰنُ مَا سَعَىٰ ﴿٣٥﴾ وَبُرِّزَتِ ٱلْجَحِيمُ
لِمَن يَرَىٰ ﴿٣٦﴾ فَأَمَّا مَن طَغَىٰ ﴿٣٧﴾ وَءَاثَرَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا ﴿٣٨﴾ فَإِنَّ ٱلْجَحِيمَ هِىَ
ٱلْمَأْوَىٰ ﴿٣٩﴾ وَأَمَّا مَنْ خَافَ مَقَامَ رَبِّهِۦ وَنَهَى ٱلنَّفْسَ عَنِ ٱلْهَوَىٰ ﴿٤٠﴾ فَإِنَّ ٱلْجَنَّةَ
هِىَ ٱلْمَأْوَىٰ ﴿٤١﴾ يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلسَّاعَةِ أَيَّانَ مُرْسَىٰهَا ﴿٤٢﴾ فِيمَ أَنتَ مِن ذِكْرَىٰهَآ
﴿٤٣﴾ إِلَىٰ رَبِّكَ مُنتَهَىٰهَآ ﴿٤٤﴾ إِنَّمَآ أَنتَ مُنذِرُ مَن يَخْشَىٰهَا ﴿٤٥﴾ كَأَنَّهُمْ يَوْمَ يَرَوْنَهَا
لَمْ يَلْبَثُوٓا۟ إِلَّا عَشِيَّةً أَوْ ضُحَىٰهَا ﴿٤٦﴾

fa'iḏâ jâ'atit-tâmmatu-l-kubrâ (34) yawma yataḏakkaru-l-'insânu mâ sa'â (35) wa burrizati-l-jaḥîmu limay-yarâ (36) fa 'ammâ man taġâ (37) wa 'âṯara-l-ḥayâta-d-dunyâ (38) fa 'inna-l-jaḥîma hiya-l-ma'wâ (39) wa 'amma man ḫâfa maqâma rabbihî wa nahâ-n-nafsa 'ani-l-hawâ (40) fa'inna-l-jannata hiya-l-ma'wâ (41) yas'alûnaka 'ani-s-sâ'ati 'ayyâna mursâhâ (42) fima 'anta min ḏikrâhâ (43) 'ilâ rabbika muntahâhâ '-innamâ 'anta munḏiru may-yaḫšâhâ (45) ka 'annahum yawma yarawnahâ lam yalbaṯû 'illâ 'ašiyyatan 'aw ḍuhâhâ (46).

Lorsque se produira la grande catastrophe, (34) l'homme réfléchira sur ses actes (35) et l'enfer deviendra visible aux yeux de l'univers. (36) Quant aux injustes (37) et à ceux qui auront préféré les plaisirs du siècles, (38) l'enfer sera leur demeure. (39) En revanche, ceux qui auront respecté leur Seigneur et vaincu leurs passions, (40) auront le Paradis pour séjour. (41) Ils te demandent: «Quant est-ce que l'heure sonnera?». (42) En quoi es-tu qualifié pour répondre à une telle question?. (43) Elle ne relève que de ton Seigneur. (44) Quant à toi, tu n'as mission que de l'annoncer à ceux qui la redoutent. (45) Le jour où ils la verront, ils auront le sentiment de n'avoir passé sur terre qu'un soir ou un matin. (46).

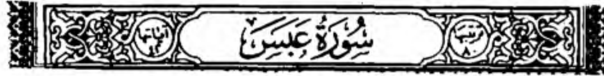
Lorsque le cataclysme se produira, ce grand évènement qui couvrira tous les autres, qui sera la résurrection, c'est alors que le fils

d'Adam se souviendra de tout ce qu'il aura commis sur terre, les bonnes et les mauvaises actions, et de ce qu'il s'est efforcé de faire. Ce jour-là, la fournaise ardente apparaîtra devant tous les hommes et ils la verront de leurs propres yeux. Les injustes, ceux qui se sont révoltés, et ceux **«qui auront préféré les plaisirs du siècle»** en s'adonnant à leurs penchants et suivant leurs passions sans penser à l'au-delà, **«l'enfer sera leur demeure»** où ils ne mangeront que de l'arbre Zakoum et ne boiront que l'eau bouillante.

A l'inverse de ceux-là les fidèles qui auront redouté leur Seigneur et craint sa haute position en désobéissant aux mauvaises susggestions de leur âme, **«auront le Paradis pour séjour»** comme un refuge où ils trouveront la félicité et la quiétude.

O Mouhammed, ils t'interrogent au sujet de l'Heure? quand viendra-t-elle? Nul ne n'en a science, ni toi ni aucun autre, il appartient à Dieu seul de fixer le temps de sa survenue. *Telle fut la réponse du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-* quand Gabriel est venu lui demander à son sujet: «Celui qui est interrogé ne sait pas plus que celui qui interroge».

«Quant à toi, tu n'as mission que de l'annoncer à ceux qui la redoutent»d'avertir les gens et de les mettre en garde contre le châtiment céleste. Quiconque craint la comparution devant Dieu et ses menaces, suit le Prophète et se conforme aux enseignements, aura trouvé le chemin du bonheur dans les deux mondes. La déception et la perdition ne seront que le sort de qui aura agi autrement. **«le jour où ils la verront, ils auront le sentiment de n'avoir passé sur terre qu'un soir ou un matin»**. Et ceci quand ils sortiront de leurs tombeaux pour le rassemblement, il leur semblera qu'ils ne se sont restés sur terre qu'une fraction d'une journée.



80 - SOURATE DU SÉVÈRE

42 Versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Étoile

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

عَبَسَ وَتَوَلَّىٰٓ (١) أَن جَآءَهُ ٱلْأَعْمَىٰ (٢) وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّهُۥ يَزَّكَّىٰٓ (٣) أَوْ يَذَّكَّرُ
فَتَنفَعَهُ ٱلذِّكْرَىٰٓ (٤) أَمَّا مَنِ ٱسْتَغْنَىٰ (٥) فَأَنتَ لَهُۥ تَصَدَّىٰ (٦) وَمَا عَلَيْكَ أَلَّا
يَزَّكَّىٰ (٧) وَأَمَّا مَن جَآءَكَ يَسْعَىٰ (٨) وَهُوَ يَخْشَىٰ (٩) فَأَنتَ عَنْهُ تَلَهَّىٰ (١٠) كَلَّآ
إِنَّهَا تَذْكِرَةٌ (١١) فَمَن شَآءَ ذَكَرَهُۥ (١٢) فِى صُحُفٍ مُّكَرَّمَةٍ (١٣) مَّرْفُوعَةٍ مُّطَهَّرَةٍۭ (١٤)
بِأَيْدِى سَفَرَةٍ (١٥) كِرَامٍۭ بَرَرَةٍ (١٦)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'abasa wa tawallâ (1) 'an jâ'ahu-l-'a'mâ (2) wama yudrîka la'allahû yazzakkâ (3) 'aw yaḏḏakaru fatanfa'ahu-ḏ-ḏirâ (4) 'ammâ man-i-staǧnâ (5) fa'anta lahû taṣaddâ (6) wamâ 'alayka 'allâ yazzakkâ (7) wa 'ammâ man jâ'aka yas'â (8) wa huwa yaḫšâ (9) fa 'anta 'anhu talahhâ (10) kallâ 'innahâ taḏkiratun (11) faman šâ'a ḏakarahu (12) fî ṣuḥufim mukarramatin (13) marfu'atim muṭahharatim (14) bi'aydi safaratin (15) kirâmin bararatin (16).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Le Prophète prit un air sévère et se détourna (1) lorsque l'aveugle vint à lui. (2) Qui te dit qu'il ne deviendra pas meilleur, (3) qu'il ne t'écoutera pas et que tes leçons lui profiteront?. (4) Celui que tes leçons laissent indifférent (5) tu le ménages. (6) Et pourtant que t'importe, qu'il devienne meilleur ou non? (7) Celui qui vient à toi, avec empressement (8) animé de bonnes dispositions (9) tu le négliges. (10) Une telle attitude est injuste. Le Coran est un enseignement. (11) Qui le désire, doit le recevoir. (12). Il est gravé sur des tables bénis (13) dressées à une très haute altitude et d'une pureté incomparable, (14) gardées par des anges (15) glorieux et innocents. (16).

La plupart des exégètes ont rapporté qu'au moment où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était en train d'exhorter quelques-uns des notables Qoraïchites à embrasser l'Islam, Ibn Oum Maktoum, un homme aveugle déjà converti, vint lui poser quelques questions en insistant. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, à ce moment-là, aurait bien voulu que cet homme cessait de l'accabler avec ses questions afin de pouvoir poursuivre son entretien avec les dignitaires de Qoraïch et les convaincre de se convertir et trouver le chemin du salut. Il se renfrogna contre l'aveugle qui ne savait rien de ce qui se passait. Dieu à cette occasion fit cette révélation: «**Le Prophète prit un air sévère et se détourna lorsque l'aveugle vint à lui**». Il le blâma en lui disant: qui te fera savoir que ces gens-là se purifient ou se rappellent à tirer profit du Rappel? Quant à celui qui se complait dans sa suffisance tu l'abordes avec empressement, peu t'importe s'il se purifie ou non.

«**Celui qui vient à toi avec empressement animé de bonnes dispositions, tu le négliges**» en te désintéressant de lui. C'est pourquoi Dieu ordonna, par la suite, à Son Messager de ne plus avertir les uns en dehors des autres, plutôt il devra égaler entre le puissant et le faible, entre le riche et le pauvre, entre les maîtres et les esclaves, entre les hommes et les femmes, entre les âgés et les jeunes en avertissant tous ceux-là, et Il incombe à Dieu de diriger qui Il veut et égarer qui Il veut. Anas a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était en train d'exhorter Oubay Ben Khalaf seul quand Ibn Oum Maktoum

vint le voir et se renfrogna contre lui. Après cela, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- traita cet aveugle avec égards.

«Le Coran est un enseignement» et un Rappel, quiconque le veut s'en souviendra soit de Dieu dans toutes ses affaires, d'après une interprétation, soit, selon une autre qui est plus logique, de cette révélation comme les versets qui s'ensuivent l'affirment. Ce coran est inscrit sur des tablettes très honorées et bien gardées, très haut placées entre les mains des anges nobles et purs. Ces anges sont en tant qu'ambassadeurs entre Dieu et les hommes qui font communiquer la révélation et les enseignements.

قُتِلَ ٱلْإِنسَٰنُ مَآ أَكْفَرَهُۥ ﴿١٧﴾ مِنْ أَىِّ شَىْءٍ خَلَقَهُۥ ﴿١٨﴾ مِن نُّطْفَةٍ خَلَقَهُۥ فَقَدَّرَهُۥ ﴿١٩﴾
ثُمَّ ٱلسَّبِيلَ يَسَّرَهُۥ ﴿٢٠﴾ ثُمَّ أَمَاتَهُۥ فَأَقْبَرَهُۥ ﴿٢١﴾ ثُمَّ إِذَا شَآءَ أَنشَرَهُۥ ﴿٢٢﴾ كَلَّا لَمَّا
يَقْضِ مَآ أَمَرَهُۥ ﴿٢٣﴾ فَلْيَنظُرِ ٱلْإِنسَٰنُ إِلَىٰ طَعَامِهِۦٓ ﴿٢٤﴾ أَنَّا صَبَبْنَا ٱلْمَآءَ صَبًّا ﴿٢٥﴾ ثُمَّ
شَقَقْنَا ٱلْأَرْضَ شَقًّا ﴿٢٦﴾ فَأَنۢبَتْنَا فِيهَا حَبًّا ﴿٢٧﴾ وَعِنَبًا وَقَضْبًا ﴿٢٨﴾ وَزَيْتُونًا وَنَخْلًا
﴿٢٩﴾ وَحَدَآئِقَ غُلْبًا ﴿٣٠﴾ وَفَٰكِهَةً وَأَبًّا ﴿٣١﴾ مَّتَٰعًا لَّكُمْ وَلِأَنْعَٰمِكُمْ ﴿٣٢﴾

qutila-l-'insânu mâ 'akfarahû (17) min 'ayyi šay'in ḫalaqahû (18) min nuṭfatin ḫalaqahu faqaddarahû (19) ṯumma-s-sabîla yassarahû k(20) ṯ umma 'amâtahu fa 'aqbarahû (21) ṯumma 'iḏâ šâ'a 'anšarahû (22) kallâ lammâ yaqḍî mâ 'amarahû (23) falyanẓuri-l-'insânu 'ilâ ṭa'amihî (24) '-innâ ṣababna-l-mâ'a ṣabban (25) ṯumma šaqaqnâ-l-'arḍa šaqqan (26) fa 'ambatnâ fîhâ ḥabban (27) wa 'inaban wa qaḍban (28) wa zaytûnan wa naḫlan (29) wa ḥadâ'ika ġulban (30) wa fâkihatan wa 'abban (31) matâ 'al-lakum wa li'an'âmikum (32).

Mort à l'homme. Qu'il est incrédule. (17) Oublie-t-il d'où Allah le tire? (18) Il le tire d'une goutte de sperme, qu'Il façonne. (19) Il lui fraie le chemin. (20) Puis, Il le fait mourir et l'enterre. (21) Il le ressuscite quand Il veut. (22) L'homme n'exécute pas ce qu'Allah lui ordonne. (23) Qu'il médite cependant sur les nourritures que nous lui accordons. (24) Nous faisons tomber l'eau du ciel. (25) Nous fendons la surface de la terre. (26) Nous faisons pousser les grains, (27) la vigne et le fourrage, (28) l'olivier et

le palmier, (29) les bocages épais, (30) les fruits et les légumes (31) pour vous alimenter, vous et vos bestiaux. (32).

Dieu méprise les négateurs qui renient la résurrection et la comparution devant Lui. Que ces gens-là périssent. Quels impies! Puis Il leur rappelle de la création de l'homme à partir d'une substance vile et vulgaire, d'une goutte de sperme, puis Il lui destine et détermine son terme de vie, les biens qu'il acquerra sa vie durant, ses œuvres bonnes soient-elles ou mauvaises, enfin son sort heureux ou malheureux. Puis Il le fera sortir du ventre de sa mère, comme a avancé Ibn Abbas en interprétant le verset: «**Il lui fraie les chemin**». Mais d'autres ont répondu: Il lui montre le chemin de la vérité et celui de l'égarement comme il est dit dans ce verset: «**Nous lui avons indiqué la bonne voie, le laissant libre de se montrer reconnaissant ou ingrat**» [-Coran LXXVI, 3].

«**Puis Il le fait mourir et l'enterre**» et quand Il veut, Il le ramène à la vie en le ressuscitant pour le jour du jugement dernier. Il est dit dans un hadith que la terre dévore tout le corps humain sauf l'os caudal à partir duquel il sera reconstitué, et qui a la grandeur d'un grain de moutarde.

«**L'homme n'exécute pas ce qu'Allah lui ordonne**» Ibn Jarir l'a commenté et dit: «Il n'est pas comme cet incrédule prétend qu'il s'est acquitté de ses droits envers Dieu». Moujahed, de sa part, a dit: «Nul ne pourra s'en acquitter quelques soient ses œuvres».

«**Qu'il médite cependant sur les nourritures que nous lui accordons**». Bien que ce verset est un rappel à l'homme des biens que Dieu lui accorde, il constitue aussi une inférence immédiate à la résurrection des corps après qu'ils aient devenu ossements et poussière tout comme la terre qui sera vivifiée en recevant de l'eau pour donner différentes récoltes. «**Nous faisons tomber l'eau du ciel. Nous fendons la surface de la terre**» afin qu'elle reçoive l'eau de la pluie, et par la suite, Dieu en fera sortir les céréales, les vignes, les légumes, les oliviers dont l'huile sera comme nourriture et matière pour enduire les corps, les palmiers qui donneront différentes sortes de dattes, les jardins touffus, les fruits et les pâturages. Tout cela pour que vous jouissiez ô hommes et vos bestiaux jusqu'au jour de la résurreciton.

فَإِذَا جَآءَتِ ٱلصَّآخَّةُ ﴿٣٣﴾ يَوْمَ يَفِرُّ ٱلْمَرْءُ مِنْ أَخِيهِ ﴿٣٤﴾ وَأُمِّهِۦ وَأَبِيهِ ﴿٣٥﴾ وَصَٰحِبَتِهِۦ
وَبَنِيهِ ﴿٣٦﴾ لِكُلِّ ٱمْرِئٍ مِّنْهُمْ يَوْمَئِذٍ شَأْنٌ يُغْنِيهِ ﴿٣٧﴾ وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ مُّسْفِرَةٌ ﴿٣٨﴾
ضَاحِكَةٌ مُّسْتَبْشِرَةٌ ﴿٣٩﴾ وَوُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ عَلَيْهَا غَبَرَةٌ ﴿٤٠﴾ تَرْهَقُهَا قَتَرَةٌ ﴿٤١﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْكَفَرَةُ ٱلْفَجَرَةُ ﴿٤٢﴾

fa 'iḏâ jâ''ati-ṣ-ṣâḫḫatu (33) yawma yafirru-l-mar'u min 'aḫîhi wa '-ummihi wa 'abîhi (35) wa ṣâḥibatihî wa banîhi (36) likulli-m-ri'in minhum yawma 'iḏin ša'nun yuġnîhi (37) wujuhun yawma 'iḏim musfiratun (38) ḍâḥikatum mustabširatun (39) wa wujûhun yawma 'iḏin 'alayha ġabaratun (40) tarhaquhâ qataratun (41) 'ûlâ''ika humu-l-kafaratu-l-fajarh (42).

Lorsque la trompette sonnera (33) l'homme fuira son frère, (34) sa mère et son père, (35) sa femme et ses enfants. (36) Chacun ayant assez, ce jour-là, de s'occuper de lui. (37) Ce jour-là, on verra des visages épanouis de joie (38) souriants et pleins de quiétude. (39) Ce jour là, on verra aussi des visages confondus (40) et ternis par la honte. (41) Ces visages seront ceux des impies et des corrompus. (42).

Le jour du jugement dernier est plein d'affres et de terreur où chaque individu fuira ses parents les plus proches et les membres de sa famille. Ikrima l'a expliqué et dit: «Ce jour-là, l'homme recontre sa femme et lui demande: «Quel genre de mari étais-je pour toi dans le bas monde?.» Elle lui répond: «Le meilleur» et fait son éloge autant qu'elle le pourra. Il lui dit alors: «Aujourd'hui je te demande de m'accorder une seule bonne action pour qu'elle m'assure mon salut. Elle lui réplique: «Tu me demandes une chose très facile mais je ne peux te l'avancer car je redoute ce que tu redoutes toi-même». L'homme rencontre aussi son fils et s'accroche à lui en lui disant: «O fils, quel père étais-je pour toi?». Et le fils fait l'éloge du père et celui-ci lui demande: «J'ai besoin de l'une de tes bonnes actions fut-ce de la valeur d'un atome afin que j'assure ma délivrance de cette situation critique comme tu le vois». Et le fils de rétorquer: «Je ne peux rien t'octroyer car je redoute ce que tu redoutes toi-même». Tel est le sens des dires de Dieu: «**L'homme fuira son frère, sa mère et son père, sa**

femme et ses enfants».

Dans le hadith relatif à l'intercession, il est dit: «Même Jésus fils de Marie dira: «Aujourd'hui, je ne demande au Seigneur que mon salut et non celui de Marie qui m'a mis au monde».

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Vous serez rassemblés nu-pieds, sans vêtements, marchant et incirconcis». Sa femme lui demanda: «O Messager de Dieu, chacun de nous verra les parties intimes des autres?» Il lui répondit: «Ce jour-là, à chaque homme suffira ce qui le concerne»* ***(Rapporté par Nassaï)***[1].

Plusieurs hadiths ont été rapportés concernant le même sujet et donnent tous le même sens.

Ce jour-là, les hommes formeront deux groupes: Le premier sera formé des fidèles qui auront les visages resplendissants de lumière dont la joie et le bonheur y seront tracés, et qui auront le Paradis pour demeure. Le deuxième comprendra les incrédules qui auront les visages couverts de poussière, une fumée noire les accablera et seront enveloppés de ténèbres. Ils sont les impies et les libertins qui manquent de foi et dont les œuvres ne sont que des perversités.

---

(1) عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ «تحشرون حفاة عراة مشاة غرلاً» قال، فقالت زوجته: يا رسول الله ننظر أو يرى بعضنا عورة بعض قال: «لكل امرئ يومئذ شأن يغنيه» أو قال: «ما أشغله عن النظر»



81 - SOURATE DU SOLEIL QUI S'ÉTEINT

29 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la Suite de la sourate Abou Lahab

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا ٱلشَّمْسُ كُوِّرَتْ ﴿١﴾ وَإِذَا ٱلنُّجُومُ ٱنكَدَرَتْ ﴿٢﴾ وَإِذَا ٱلْجِبَالُ سُيِّرَتْ ﴿٣﴾
وَإِذَا ٱلْعِشَارُ عُطِّلَتْ ﴿٤﴾ وَإِذَا ٱلْوُحُوشُ حُشِرَتْ ﴿٥﴾ وَإِذَا ٱلْبِحَارُ سُجِّرَتْ
﴿٦﴾ وَإِذَا ٱلنُّفُوسُ زُوِّجَتْ ﴿٧﴾ وَإِذَا ٱلْمَوْءُۥدَةُ سُئِلَتْ ﴿٨﴾ بِأَىِّ ذَنۢبٍ قُتِلَتْ
﴿٩﴾ وَإِذَا ٱلصُّحُفُ نُشِرَتْ ﴿١٠﴾ وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ كُشِطَتْ ﴿١١﴾ وَإِذَا ٱلْجَحِيمُ سُعِّرَتْ
﴿١٢﴾ وَإِذَا ٱلْجَنَّةُ أُزْلِفَتْ ﴿١٣﴾ عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّآ أَحْضَرَتْ ﴿١٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'iḏâ-š-šamsu kuwwirat (1) wa 'iḏâ-n-nujûmu-n-kadarat (2) wa 'iḏâ-l-jibâlu suyyirat (3) wa 'iḏal-l-'išaru 'uṭṭilat (4) wa 'iḏâ-l-wuḥušu ḥuširat (5) wa iḏâ-l-biḥâri sujjirat (6) wa 'iḏâ-n-nufûsu zûwwijat (7) wa 'iḏâ-l-maw'ûdatu su'ilat (8) bi 'ayyi ḏanbin qutilat (9) wa 'iḏâ-ṣ-ṣuḥufu nuširat (10) wa 'iḏâ-s-samâ'u kušiṭat (11) wa 'iḏâ-l-jaḥimu su''irat (12) wa 'iḏâ-l-jannatu 'uzlifat (13) 'alimat nafsum mâ 'aḥḍarat (14).

An nom d'Allah le Miséricordieux le Très @Miséricordieux.

Losque le soleil s'éteindra. (1) Que les étoiles tomberont des nues. (2) Que les montagnes se mettront en marche. (3) Que les chamelles seront abandonnées. (4) Que les animaux sauvages se regrouperont. (5) Que les mers déborderont. (6) Que les âmes rejoindront les corps. (7) Qu'on demandera à la fille enterrée vivante (8) pour quel crime elle a été mise à mort. (9) Que les actes de chaque homme seront divulgués. (10) Que les cieux seront supprimés. (11) Que l'enfer sera embrasé. (12) Que le paradis sera approché. (13) A ce moment-là, chaque âme connaîtra son bilan. (14).

Ces versets parlent des signes qui annoncent la survenue imminente de l'Heure Suprême:

- Le soleil deviendra une masse obscure et Sa lumière disparaitra. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Au jour de la résurrection, Dieu enroulera le soleil, la lune et les étoiles, les jettera dans l'océan puis enverra un vent très chaud qui les réduira en une masse de feu et ils brûleront pour disparaître à jamais.

- Les étoiles seront dispersées et obsurcies. Oubay Ben Ka'b a dit: Six signes auront lieu avant le jour de la résurrection: Alors que les hommes seront au marché, la lumière du soleil disparaîtra. Etant ainsi, les étoiles se disperseront, les montagnes s'écrouleront en s'agitant et en s'ébranlant. Alors les génies et les hommes demanderont refuge les uns auprès des autres. Les bêtes, les oiseaux et les animaux sauvages se fondront les uns sur les autres comme de vagues. Les chamelles pleines de dix mois (à savoir que leur grossesse maximale est de douze mois) seront abandonnées de leurs propriétaires, et les mers s'embraseront (ou déborderont). Les génies proposeront aux humains: «Laissez-nous nous enquérir de tout cela». En arrivant sur le littorel, ils trouveront que les mers sont en ébullition, puis la terre se fendillera et atteindra la septième terre inférieure. Etant ainsi, un vent soufflera pour faire périr les génies et les hommes» *(Rapporté par Ibn Jarir).*

- Les montagnes se mettront en marche, seront réduites en poussière sans laisser sur terre aucune tortuosité ni un vallonnement quelconque, et la terre sera aplanie totalement.

- Les chamelles pleines de dix mois seront négligées et abandonnées de leurs propriétaires sans connaître la raison. Comme on a dit aussi que leurs propriétaires les verront fuir sans pouvoir les rattraper à cause de la situation critique qui aura lieu.

- Les animaux sauvages seront réunis ensemble. Dieu a dit à ce propos: **«Il n'y a de bêtes sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne vivent en société comme vous. Nous n'avons rien omis dans le Livre de la création. Comme tous les autres êtres, ils retourneront à leur Seigneur»** [Coran VI, 38].

- Les mers déborderont. Mais le terme arabe «سُجِّرت» signifie, d'après les exégètes: seront embrasées comme a avancé Ibn Abbas, et Dieu à ce moment leur enverra un vent d'ouest très chaud pour devenir comme un feu.

- Les âmes rejoindront leurs corps. Mais il s'avère que l'interpétation exacte est la suivante: Les âmes seront réparties en groupes de sorte que chacune sera avec ses semblables. Il a été rapporté que 'Omar Ben Al-Khattab récitait un jour ce verset et dit: «-Chaque secte sera regroupée à part: L'homme du bien avec les hommes du bien, l'homme du mal avec les hommes du mal, telle sera la répartition des âmes».

Ibn Abbas de sa part, en confirmant cela, s'est référé à ce verset: **«Les hommes seront répartis en trois catégories»** [Coran LVI, 7], pour corroborer les dires de 'Omar. Quant aux autres ulémas tels que: 'Ikrima, Al-Hassan Al-Basri et d'autres, ils ont avancé que les âmes réintégreront leurs corps.

- **«Qu'on demandera à la fille enterrée vivante pour quel crime elle a été mise à mort»**. A savoir que les hommes, du temps de l'ignorance enterraient leurs filles vivantes par mépris et de peur de scandale (qui pourra avoir lieu en grandissant). Ce jour-là, cette fille sera interrogée pour sanctionner l'auteur, tout comme l'homme opprimé qui demandera vengeance de son oppresseur. De plusieurs hadiths relatifs à ce sujet, nous avons choisi ces quelques-uns:

1 - Joudzama Bent Wahb, la fille de 'Oukacha, a dit: «J'étais présente quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-

prêchait les hommes en leur disant: «je pense à interdire le coït avec une femme qui a un nourrisson à allaiter, mais je me suis rappelé que les Romains et les Perses font cela, afin que ce rapport ne nuise pas à l'enfant». Puis on l'interrogea sur le fait d'éjaculer en dehors de l'utérus (Al-'Azl), il répondit: «Ceci constitue un enterrement invisible d'un être vivant, tout comme Dieu a dit: **«Qu'on demandera à la fille enterrée vivante»** ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim, Al-Tirmidzi et Abou Daoud).***

2 - Khansa Bent Mou'awia As-Souraymya demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Messager de Dieu, quels sont les élus du Paradis?» Il lui répondit: «Ils sont: Les Prophètes, les martyrs, les enfants (morts en bas âge) et les filles enterrées vivantes» ***(Rapporté par Ahmed).***

3 - Qays Ben Acem vint chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, du temps de la Jahilia, j'ai enterré quelques unes de mes filles». Il lui répondit: «-Contre chacune d'elles, affranchis une -ou un- esclave». - Je n'ai que des chameaux, répliqua Qays. Et le Prophète de repartir: «Alors fais une offrande d'une chamelle bien grasse, pour chacune d'elles» ***(-Rapporté par Abdul-Razaq et Al-Bazzar).***

- Les actes de chaque homme seront divulgués. Les livres où les œuvres des hommes seront déployées de sorte qu'ils pourront y voir ce que leurs mains ont perpétré.

- Les cieux seront supprimés. On a interprété cela en disant que la terre sera confondue avec le ciel de sorte que toute notion du haut ou de bas aura disparu.

- Le feu sera embrasé. Qatada a dit à ce propos: Ce qui l'embrase seront le courroux de Dieu et les péchés des hommes.

- Le paradis sera approché des fidèles bienheureux.

Après la production de ces signes, le jour de la résurrection aura lieu et alors **«chaque âme connaîtra son bilan»** et ce qu'elle devra présenter. Dieu a dit à ce propos: **«Un jour viendra où toute âme sera mise en présence du bien qu'elle aura fait. Mise en présence du mal qu'elle**

aura fait, elle souhaitera mettre entre elle et lui un immense espace» [- Coran III, 30].

فَلَآ أُقْسِمُ بِٱلْخُنَّسِ ﴿١٥﴾ ٱلْجَوَارِ ٱلْكُنَّسِ ﴿١٦﴾ وَٱلَّيْلِ إِذَا عَسْعَسَ ﴿١٧﴾ وَٱلصُّبْحِ إِذَا
تَنَفَّسَ ﴿١٨﴾ إِنَّهُۥ لَقَوْلُ رَسُولٍ كَرِيمٍ ﴿١٩﴾ ذِى قُوَّةٍ عِندَ ذِى ٱلْعَرْشِ مَكِينٍ ﴿٢٠﴾
مُّطَاعٍ ثَمَّ أَمِينٍ ﴿٢١﴾ وَمَا صَاحِبُكُم بِمَجْنُونٍ ﴿٢٢﴾ وَلَقَدْ رَءَاهُ بِٱلْأُفُقِ ٱلْمُبِينِ ﴿٢٣﴾
وَمَا هُوَ عَلَى ٱلْغَيْبِ بِضَنِينٍ ﴿٢٤﴾ وَمَا هُوَ بِقَوْلِ شَيْطَٰنٍ رَّجِيمٍ ﴿٢٥﴾ فَأَيْنَ تَذْهَبُونَ
﴿٢٦﴾ إِنْ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٧﴾ لِمَن شَآءَ مِنكُمْ أَن يَسْتَقِيمَ ﴿٢٨﴾ وَمَا
تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٩﴾

falâ 'uqsimu bil-ḫunnasi (15) l-jawâri-l-kunnasi (16) wa-l-layli 'iḏâ 'as'asa (17) wa-ṣ-ṣubḥi 'iḏâ tanaffasa (18) 'innahu laqawlu rasûlin karîmin (19) ḏi quwwatin 'inda ḏî-l-'arši makînin (20) muṭâ'in ṯamma 'amînin (21) walaqad ra'âhu bil-'ufuqi-l-mubîni (23) wamâ huwa 'la-l-ġaybi biḍanînin (24) wamâ huwa biqawli šayṭanin rajîmin (25) fa'ayna taḏhabûna (26) 'in huwa 'illâ ḏikrun lil-'âlamîna (27) liman šâ'a mikum 'ay-yastaqîma (28) wamâ tašâ'una 'illâ 'ay -yašâ'a-L-Lâhu rabbu-l-'âlamîn (29).

J'en jure par les étoiles rétrogrades (15) qui se meuvent invisibles, (16) par la pleine nuit, (17) par l'aube naissante, (18) que le Coran est la parole d'un glorieux envoyé, (19) plein de force et bien en cour auprès du Maître du trône, (20) écouté en ces lieux et intègre. (21) Je jure que votre compagnon n'est pas un possédé, (22) qu'il a vu réellement l'envoyé dans le ciel, (23) et qu'il ne cherche pas à dissimuler les révélatoins qui lui sont faites. (24) Je jure que le Coran n'est pas la parole d'un démon maudit. (25) Où voulez-vous en venir? (26) L'avertissement du Coran s'adresse à tout l'univers. (27) Qui le veut, d'entre vous, peut devenir meilleur. (28) Mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut. Allah le Maître des mondes. (29).

Dieu jure par les étoiles qui disparaissent le jour, qui se meuvent invisibles. Certains exégètes tels que Abdullah et Ibn Abbas, ont rapporté que les deux versets 15 et 16 parlent des gazelles et des bœufs sauvages qui courent puis brusquement disparaissent dans

leurs cachettes. Ibn Jarir a admis les deux commentaires. Il a juré aussi par la pleine nuit quand elle s'étend, d'après Moujahed, ou quand son obscurité s'en va selon Ibn Abbas. Et l'auteur a adopté le premier commentaire bien que le deuxième sens parait être aussi logique. Mais Dieu a juré aussi dans d'autres versets par la nuit et son obscurité et par le jour et sa clarté comme Il a dit: **«Par la nuit qui étend ses voiles, par l'éclat du jour»** [Coran XCII, 1-2].

«Que le Coran est la parole d'un glorieux envoyé» Il s'agit de Jibril (Gabriel) - que Dieu le salue- qui est le porteur du message divin, doué d'une grande force et occupe une place d'honneur auprès de Dieu. D'autant plus, il est écouté et obéi par les autres anges. Il est intègre, car l'intégrité et la fidélité caractérisent aussi Jibril. Dieu a fait son éloge comme Il a fait aussi celui de Son Messager Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue- parmi les mortels, ainsi pour affirmer **«que votre compagnon n'est pas un possédé»** comme les idolâtres l'ont traité.

«Qu'il a vu réellement l'envoyé dans le ciel». Il l'a vu dans le ciel sous sa forme normale et réelle muni de six cent ailes, et ce fut la première fois au désert, mentionnée dans ces versetsî: **«il a été instruit par le Pur Esprit plein de vigueur. Celui-ci se dressa dans les sphères les plus hautes»** [Coran LIII, 5-7]. Il semble que cette sourate fut révélée avant le voyage nocturne et l'ascension au ciel, car il n'y est cité que cette première vue. Quant à la deuxième fois, elle est mentionnée dans ces versets: **«Il l'a déjà vu lors d'une précédente apparition, près du lotus qui marque la frontière du ciel, là où est l'Eden, séjour des bienheureux»** [Coran LIII, 13-15]. La sourate de l'Etoile» [Coran LIII] fut révélée après le voyage nocturne.

«Et qu'il ne cherche pas à dissimuler les révélations qui lui sont faites». Dans ce verset, on a lu le mot arabe «ضنين» avec «d» qui signifie: avare, d'autres l'ont lu «ظنين» avec «dh» qui signifie: un sujet de doute, et dans ce cas on peut traduire le verset comme suit: «Sa sincérité ne peut être mise en doute au sujet du mystère». Qatada, qui a opté pour le premier sens, a dit: «Le Coran était jusqu'alors une chose inconnue aux hommes. Dieu le révéla à Mouhammed qui l'a divulgué sans en rien dissimuler et l'a expliqué à quiconque a voulu

connaître l'interprétation, sans se montrer avare».

«Je jure que le Coran n'est pas la parole d'un démon maudit» qui ne peut ni le porter ni le divulguer, étant une chose qui ne lui convenait pas comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«Le Coran n'a pas été descendu du ciel par des démons. Cela n'est ni dans leurs attributions, ni dans leur pouvoir. Ils ne sont pas admis à entendre ce qui se passe au ciel»** [Coran XXVI, 210-212].

Puis Dieu blâme ceux qui ont traité ce Livre de mensonge malgré sa lucidité étant une révélation et une vérité venue du Seigneur -à Lui la puissance et la gloire-. Il leur dit: **«Où voulez-vous en venir?»** voulant les avertir: malheur à vous! Pourquoi vous ne raisonnez pas en vous en détournant? Ce Coran n'est qu'un Rappel pour les habitants de ce monde pour en tirer un grand profit en se conformant à ses enseignements pour celui d'entre vous qui veut suivre la voie droite: **«mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut»**. Donc ce vouloir ne dépend pas de votre propre personne ou de votre intention. Dieu est le seul qui en est capable et guide qui Il veut. On a rapporté que Abou Jahl, en entendant ce verset: **«Qui le veut, d'entre vous, peut devenir meilleur»** s'écria: «C'est à nous alors de décider: on peut se remettre sur le droit chemin, comme on peut s'en écarter!» Dieu alors fit suivre ce verset par cet autre: **«Mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut. Allah le Maître des mondes»**.



82 - SOURATE DU CIEL QUI SE DÉCHIRE

19 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Anges Destructeurs

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا ٱلسَّمَآءُ ٱنفَطَرَتْ ﴿١﴾ وَإِذَا ٱلْكَوَاكِبُ ٱنتَثَرَتْ ﴿٢﴾ وَإِذَا ٱلْبِحَارُ فُجِّرَتْ ﴿٣﴾
وَإِذَا ٱلْقُبُورُ بُعْثِرَتْ ﴿٤﴾ عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ وَأَخَّرَتْ ﴿٥﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْإِنسَٰنُ مَا
غَرَّكَ بِرَبِّكَ ٱلْكَرِيمِ ﴿٦﴾ ٱلَّذِى خَلَقَكَ فَسَوَّىٰكَ فَعَدَلَكَ ﴿٧﴾ فِىٓ أَىِّ صُورَةٍ مَّا
شَآءَ رَكَّبَكَ ﴿٨﴾ كَلَّا بَلْ تُكَذِّبُونَ بِٱلدِّينِ ﴿٩﴾ وَإِنَّ عَلَيْكُمْ لَحَٰفِظِينَ ﴿١٠﴾
كِرَامًا كَٰتِبِينَ ﴿١١﴾ يَعْلَمُونَ مَا تَفْعَلُونَ ﴿١٢﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’iḏâ-s-samâ’u-n-faṭarat (1) wa ’iḏâ-l-kawâkibu-n-taṯarat (2) wa ’iḏâ-l-biḥâru fujjirat (3) wa ’iḏâ-l-qubûru bu‘ṯirat (4) ‘alimat nafsum ma qaddamat wa ’aḫḫarat (5) yâ ’ayyuhâ-l-’insânu mâ ġarraka bi rabbika-l-karîmi (6) -l-laḏî ḫalaqaka fasawwâka fa‘adalak (7) fî ’ayyi ṣûratim mâ šâ’a rakkabak (8) kallâ bal tukaḏḏibûna bi-d-dîni (9) wa ’inna ‘alaykum laḥâfiẓîna (10) kirâman kâtibîna (11) ya‘lamûna mâ taf‘alûna (12)

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lorsque le ciel se déchirera,(1) que les étoiles tomberont des nues, (2) que les mers s'enfleront, (3) que les tombeaux seront retournés en tous sens, (4) chaque âme connaîtra ses engouements et ses dédains. (5) O homme, qui t'a trompé sur ton Seigneur généreux? (6) Lui qui t'a créé et t'a doué de formes harmonieuses et bien proportionnées. (7) Qui t'a faconné comme Il l'a voulu. (8) N'empêche que vous traitez sa religion de mensonge! (9) Sachez-le: vous êtes surveillés (10) par des anges glorieux qui notent vos actions. (11) Ils savent tout ce que vous faites. (12).

Dans cette sourate, comme dans la précédente, Dieu mentionne les signes qui se produiront avant le jour de la résurrection. Le ciel se déchirera et se rompra, les étoiles seront dispersées, les mers s'enfleront en faisant jaillir leurs eaux, ou, comme a avancé Qatada, les eaux douces se mêleront d'avec les eaux salées, et les sépulcres seront bouleversés et mis sens dessus dessous pour faire sortir les hommes». A ce moment-là, Dieu, en menaçant l'homme, dira: «**Qui t'a trompé sur ton Seigneur généreux?**» en enfreignant ses lois et enseignements, en lui désobéissant, par quoi tu as répondu aux Prophètes? comme il est cité dans un hadith. Ibn Omar de répondre en lisant ce verset: «Par Dieu, il ne l'a trompé que son ignorance». Pour Qatada, il s'agit du démon, et selon les dires d'autres exégètes: La générosité du Généreux par excellence. Dans ce verset, Dieu n'a mentionné qu'une seule de Ses épithètes pour démontrer que l'homme ne répond à cette générosité que par l'ingratitude.

«**Lui qui a t'a créé et t'a doué de formes harmonieuses et bien proportionnées**». A ce propos Bichr Ben Jihach Al-Qorachi rapporte qu'un jour, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- cracha dans sa main, y mit son doigt et dit: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- a dit: «O fils d'Adam, crois-tu me rendre à l'impuissance alors que Je t'ai créé d'une goutte comme celle-ci? Une fois devenu homme et d'une forme harmonieuse et parfaite, tu marches sur la terre avec arrogance, tu amasses les richesses sans en dépenser (en aumône), et lorsque ton âme arrivera au gosier tu diras: «Maintenant je fais l'aumône alors que ce sera trop tard?» ***(Rapporté par Ahmed).***

Quant à cette forme harmonieuse, Moujahed a dit qu'il s'agit de la

ressemblance avec un père, une mère, ou aux oncles paternels et maternels. Mais Ikrima et d'autres ont avancé que si Dieu le voulait, Il aurait donné à l'homme la forme d'un chien, d'un singe ou d'un porc... Mais de par Sa généoristé, sa mansuétude, Il l'a créé droit, marchant sur ses pieds, d'un joli aspect et d'une belle forme.

«N'empêche que vous traitez sa religion de mensonge» c'est à dire: «Au lieu d'être fidèles à Dieu, bien au contraire, vous traitez de mensonge votre résurrection, le rassemblement et le jugement dernier pour être rétribués selon vos œuvres». **«Sachez-le, vous êtes surveillés par des anges glorieux qui notent vos actions. Ils savent tout ce que vous faites».** Soyez donc prudents et ne faites pas des choses qu'ils répugnent car ils les inscrivent sans en rien omettre. A ce propos Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu vous interdit de vous mettre nus. Ayez donc honte des anges scribes qui ne se séparent plus de vous sauf dans ces trois cas: Lorsque vous satisfaites un besoin naturel, quand vous êtes impurs rituellement et lors de votre lotion. Donc lorsque l'un d'entre vous fait une lotion en plein air (étant seul) qu'il soit à l'abri de son vêtement ou de son chameau ou d'un écran quelconque».

Dans un autre hadith rapporté par Abou Houraira, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a des anges qui connaissent parfaitement les hommes -ainsi que leurs œuvres-. Quand ils voient un homme commettre un certain acte selon les enseignements de Dieu, ils l'évoquent entre eux en disant: «Un tel a réussi cette nuit et il s'est sauvé.» Mais s'il fait une œuvre qui déplait à Dieu en Lui désobéissant, ils l'évoquent par son nom et s'écrient: «-Cette nuit un tel est perdu» ***(Rapporté par Al-Bazzar).***

إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ لَفِى نَعِيمٍ ﴿١٣﴾ وَإِنَّ ٱلْفُجَّارَ لَفِى جَحِيمٍ ﴿١٤﴾ يَصْلَوْنَهَا يَوْمَ ٱلدِّينِ ﴿١٥﴾
وَمَا هُمْ عَنْهَا بِغَآئِبِينَ ﴿١٦﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ ٱلدِّينِ ﴿١٧﴾ ثُمَّ مَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ
ٱلدِّينِ ﴿١٨﴾ يَوْمَ لَا تَمْلِكُ نَفْسٌ لِّنَفْسٍ شَيْـًٔا ۖ وَٱلْأَمْرُ يَوْمَئِذٍ لِّلَّهِ ﴿١٩﴾

'inna-l-'abrâra lafî na'îmin (13) wa 'inna-l-fujjâra lafî jaḥîmin (14) yaṣlawnahâ yawma-d-dîni (15) wamâ hum 'anhâ biġâ'ibîna (16) wamâ

'adrâka mâ yawmu-d-dîni (17) ṯumma mâ 'adrâka ma yawmu-d-dîni (18) yawma la tamliku nafsun linafsin šay'an wa-l-'amru yawma'iḏin li-L-Lâh (19).

Les justes nageront dans la félicité. (13) Les méchants iront en enfer. (14) Ils y entreront le jour de la résurrection. (15) Ils ne sauront y échapper. (16) Qui te dépeindra le jour de la résurrection? (17) Oui, qui te dépeindra le jour de la résurrectin? (18) Ce jour, aucune âme ne pourra rien pour les autres. Ce jour-là, la puissance ne sera qu'à Allah. (19).

Dans ces versets, Dieu montre les sorts des hommes: Les fidèles qui auront obéi à Dieu en s'abstenant des péchés, entreront au Paradis où ils seront plongés dans la félicité. Par contre, ceux qui Lui auront désobéi en commettant les perversités, seront assurément dans une fournaise ardente sans pouvoir y échapper ne serait-ce un court laps de temps. Leur châtiment ne sera plus allégé, et on ne répondra plus à leurs suppliques de les faire mourir ou de leur épargner le supplice du feu.

«**Qui te dépeindra le jour de la résurrection?**» et ce verset fut répété deux fois comme affirmation, puis Dieu le confirme: «Personne! Car, ce jour-là, aucune âme ne pourra rien pour une autre, à moins que Dieu ne l'autorise pour permettre à un de ses serviteurs d'intercéder en faveur d'un autre». On cite à l'appui ce hadith dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit en s'adressant à ses proches: «O Bani Hachem, je ne puis rien pour vous auprès de Dieu». Ce jour-là, la décision appartiendra à Dieu seul et nul n'en saurait le disputer.



83 - SOURATE DES FRAUDEURS

36 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Araignée

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

وَيْلٌ لِّلْمُطَفِّفِينَ (١) الَّذِينَ إِذَا اكْتَالُوا عَلَى النَّاسِ يَسْتَوْفُونَ (٢) وَإِذَا كَالُوهُمْ أَو
وَّزَنُوهُمْ يُخْسِرُونَ (٣) أَلَا يَظُنُّ أُولَٰئِكَ أَنَّهُم مَّبْعُوثُونَ (٤) لِيَوْمٍ عَظِيمٍ (٥)
يَوْمَ يَقُومُ النَّاسُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ (٦)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

waylun lil-muṭaffifîna (1) l-laḏîna 'iḏâ-ktâlû 'alâ-n-nâsi yastawfûna (2) wa 'iḏâ kâlûhum 'aw wazanûhum yuḫsirûna (3) 'alâ yaẓunnu 'ûlâ'ika '-annahum mab'uṯûna (4) liyawmin 'aẓîmin (5) yawma yaqûmu-n-nâsu lirabbi-l-'âlamîna (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Malheur aux fraudeurs (1) qui, lorsqu'ils reçoivent, exigent pleine mesure, (2) et qui, lorsqu'ils mesurent ou pèsent pour les autres, les font perdre. (3) Ne songent-ils pas qu'ils seront ressuscités (4) au grand jour? (5) Au jour où les hommes comparaîtront devant le Maître de l'univers. (6).

Ibn Abbas raconte: «Lors de l'arrivée du Prophète -qu'Allah le

bénisse et le salue- à Médine en accomplissant son émigration, les gens étaient les pires qui faussaient la balance et la mesure. Dieu lui fit révéler: «**Malheur aux fraudeurs...**», ils donnèrent alors une bonne mesure et un bon poids».

Dieu, dans cette sourate, parle de ceux qui achètent quelque chose, ils demandent de leur mesurer leur du et exigent une pleine mesure -ou un bon poids. Et eux-mêmes en vendant, font perdre aux autres leur du soit en mesurant soit en pesant. Il ordonne aux hommes d'être justes sans fausser ni la mesure ni le poids: «**Donnez juste mesure et ne faussez pas la balance**» [Coran LV, 9]. L'une des raisons du périssement du peuple de Chou'aïb fut la fraude dans la balance et la mesure.

Ces fraudeurs «**Ne songent-ils pas qu'ils seront ressuscités au grand jour**» pour comparaître devant Lui en leur demandant compte de leur faire? Lui qui connait les actions des hommes cachées et apparentes. Ce jour qui sera plein d'affres où les hommes seront rassemblés nu-pieds et sans vêtements pour affronter une situation grave et très critique, surtout les coupables. Al-Miqdad Ben Al-Aswad Al-Kindi rapporte avoir entendu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: *«Au jour de la résurrection, le soleil sera proche des hommes à une distance d'un mile ou de deux. Ils sueront et seront plongés dans leur sueur en fonction de leurs œuvres: Il y aura ceux qui seront submergés jusqu'aux talons, d'autres jusqu'aux genoux, d'autres jusqu'aux leurs tailles et enfin d'autres jusqu'à être plongés totalement»* ***(Rapporté par Mousleim, Tirmidzi et Ahmed)***[1].

Il est cité aussi dans les Sunan d'Abi Daoud que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demandait souvent la protection contre la situation difficile qui aura lieu au jour de la résurrection.

Ibn Mass'oud, de sa part, a dit que les hommes, ce jour-là,

---

(1) عن المقداد بن الأسود الكِنْدي قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «إذا كان يوم القيامة أدنيت الشمس من العباد حتى تكون قدر ميل أو ميلين ـ قال ـ فتصهرهم الشمس فيكونون في العرق كقدر أعمالهم، منهم من يأخذه إلى عقبيه، ومنهم من يأخذه إلى ركبتيه، ومنهم من يأخذه إلى حقويه، ومنهم من يلجمه إلجاماً

resteront quarante ans debout, levant leurs regards au ciel sans leur adresser la parole, dont la sueur submergera les pieux et les pervers d'entre eux.

كَلَّآ إِنَّ كِتَٰبَ ٱلْفُجَّارِ لَفِى سِجِّينٍ ﴿٧﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا سِجِّينٌ ﴿٨﴾ كِتَٰبٌ مَّرْقُومٌ
﴿٩﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٠﴾ ٱلَّذِينَ يُكَذِّبُونَ بِيَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿١١﴾ وَمَا يُكَذِّبُ بِهِۦٓ إِلَّا
كُلُّ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾ إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا قَالَ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾ كَلَّا بَلْ رَانَ
عَلَىٰ قُلُوبِهِم مَّا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٤﴾ كَلَّآ إِنَّهُمْ عَن رَّبِّهِمْ يَوْمَئِذٍ لَّمَحْجُوبُونَ ﴿١٥﴾ ثُمَّ
إِنَّهُمْ لَصَالُوا۟ ٱلْجَحِيمِ ﴿١٦﴾ ثُمَّ يُقَالُ هَٰذَا ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿١٧﴾

kallâ 'inna kitâba-l-fujjâri lafî sijjîn (7) wamâ 'adrâka ma sijjînu (8) kitâbum marqûmun (9) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (10) -l-laḏîna yukaḏḏibûna biyawmi-d-dîni (11) wamâ yukaḏḏibu bihî 'illâ kullu mu'tadin 'aṯîmin (12) 'iḏâ tutlâ 'alayhî 'â yâtunâ qâla 'asâṭîru-l-'-awwalîna (13) kallâ bal râna 'alâ qulûbihim mâ kânû yaksibûna (14) kallâ 'innahum 'an rabbihim yawma 'iḏin la mahjûbûna (15) ṯumma '-innahum lasâlû-l-jaḥîmi (16) ṯumma yuqâlu hâḏâ-l-laḏî kuntum bihî tukaḏḏibûna (17).

Qu'ils le sachent, la liste des pervers se trouve dans les ténèbres. (7) Et qui te donnera une idée de ces ténèbres? (8) Cette liste est numérotée. (9) Malheur, ce jour-là, aux incrédules! (10) qui nient le jour de la résurrection. (11) Seuls les méchants et les criminels traitent ce jour de mensonge. (12) Eux qui accueillent la lecture de nos versets par ces mots: «Vieilles histoires que cela». (13) Non, ce ne sont pas de vieilles histoires, mais leurs mauvaises actions ont fini par corrompre leurs cœurs. (14) Certes, ce jour-là, ils ne recevront aucun regard de leur Seigneur. (15) Ils seront précipités en enfer. (16) On leur dira alors: Voilà le supplice que vous traitiez de mensonge. (17).

Le sort des coupable sera le «Sijjine» (traduit dans le verset en ténèbres). Ce mot provient du mot arabe «سجن» qui signifie: prison. Ou, comme on l'a interprété, le Sijjine se trouve dans les profondeurs de l'Enfer et dans les lieux les plus étroits où seront précipités les plus

vils et les plus criminels parmi les damnés de l'Enfer. Dieu montre aussi leur cas dans ce verset: **«Quand ils se sentiront entassés dans une étroite geôle, liés les uns aux autres, ils n'auront qu'un cri: «O malheur!»** [Coran XXV, 13].

La liste des damnés est numérotée et renferme aussi le sort de chacun d'entre eux, qui ne sera changée ni en diminuation ni en ajout quant à leur nombre. Malheur, ce jour-là aux incrédules qui criaient au mensonge sans croire en ce jour fatal. Seuls les agresseurs, les pécheurs invétérés et les criminels qui traitent ce jour de mensonge en se donnant la liberté dans le bas monde pour enfreindre les lois de Dieu et se permettre de tout ce qui est illicite,

«Eux qui accueillent la lecture de nos versets par ces mots: «Vieilles histoires que cela». Ils ne croient plus aux versets quand ils les entendent réciter ou lire, présumant être recueillis des contes d'Anciens, car **«Si on les interroge: «Que pensez-vous des révélations de votre Maître?» «Vieilles fables que tout cela», disent-ils»** [Coran XVI, 24]. Ils ont dit aussi à propos du Coran. **«Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir»** [Coran XXV, 5].

En vérité, il n'est pas comme ils prétendent, ce Coran n'est que la Parole de Dieu et Sa révélation à Son Messager Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-. Ce qui les empêche d'y croire, ce sont leurs acquis qui ont formé un voile obscur sur leurs cœurs, ou selon une autre traduction: comme une rouille, à cause de leurs péchés. Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'homme commet un péché, une tache noire s'empreint sur son cœur. S'il se repent, elle disparait, mais s'il persiste, elle augmente. Tel est le sens des dires de Dieu: **«Leurs cœurs ont été endurcis par ce qu'ils ont accompli»** ***(Rapporté par Tirmidzi et Nassaï).***

«Certes, ce jour-là, ils ne recevront aucun regard de leur Seigneur». Ils n'auront aucune chance de voir leur Seigneur. Et Ach-Chafé'i de conclure: «Les fidèles verront certainement le Seigneur dans l'au-delà». Ainsi ce verset le corrobre: **«Le jour de la résurrection, il y aura des visages rayonnants de félicité tournés vers leur Seigneur»** [Coran

LXXV, 22-23]. Dans le même sens, plusieurs hadiths ont été rapportés et affirment que fidèles et infidèles verront d'abord le Seigneur, puis un voile s'interposera et empêchera les infidèles de Le voir après. Quant aux fidèles, ils Le verront matin et soir.

«Ils seront précipités en enfer» En plus de la privation de regarder le Seigneur, les incrédules tomberont dans la fournaise, et, pour les invectiver, on leur dira: **«voilà le supplice que vous traitiez de mensonge».**

كَلَّآ إِنَّ كِتَٰبَ ٱلْأَبْرَارِ لَفِى عِلِّيِّينَ ﴿١٨﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا عِلِّيُّونَ ﴿١٩﴾ كِتَٰبٌ مَّرْقُومٌ
﴿٢٠﴾ يَشْهَدُهُ ٱلْمُقَرَّبُونَ ﴿٢١﴾ إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ لَفِى نَعِيمٍ ﴿٢٢﴾ عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ ﴿٢٣﴾
تَعْرِفُ فِى وُجُوهِهِمْ نَضْرَةَ ٱلنَّعِيمِ ﴿٢٤﴾ يُسْقَوْنَ مِن رَّحِيقٍ مَّخْتُومٍ ﴿٢٥﴾ خِتَٰمُهُۥ
مِسْكٌ وَفِى ذَٰلِكَ فَلْيَتَنَافَسِ ٱلْمُتَنَٰفِسُونَ ﴿٢٦﴾ وَمِزَاجُهُۥ مِن تَسْنِيمٍ ﴿٢٧﴾ عَيْنًا
يَشْرَبُ بِهَا ٱلْمُقَرَّبُونَ ﴿٢٨﴾

kallâ 'inna kitâba-l-'abrâri lafî 'illiyyina (18) wamâ 'adrâka mâ 'illiyyûn (19) kitâbum marqûmun (20) yašhaduhu-l-muqarrabûna (21) 'inna-l-'abrâra lafî na'îmin (22) 'alâ-l-arâ'iki yanzurûna (23) ta'rifu fî wujûhihim nadrata-n-na'îmi (24) yusqawna mir-raḥîqim maḫtûmin (25) ḫitâmuhu miskun wafî ḏâlika falyatanâfasi-l-mutanâfisûna (26) wa mizâjuhû min tasnîmin (27) 'aynan yašrabu bihâ-l-muqarrabûna (28).

La liste des gentils, au contraire, se trouve aux confins du ciel. (18) Mais qui te donnera une idée de ces confins? (19) Cette liste est numérotée. (20) Les élus du ciel la contempleront. (21) Les vertueux nageront dans la félicité, (22) étendus sur des divans, leurs yeux se porteront en tout sens. (23) Tu verras leurs visages refléter la félicité. (24) On leur versera à boire des liqueurs fines, soigneusement conservées, (25) scellées du musc. Quel objet de compétition pour les ardents! (26) La saveur de ces boissons sera exquise. (27) C'est une source à laquelle s'abreuveront les élus. (28).

Les hommes pieux, ceux qui auront vécu dans l'obéissance à Dieu, leur sort sera «Illyine» le plus haut degré au Paradis. Hilal Ben Yasaf rapporte qu'Ibn Abbas demanda, en sa présene, Ka'b de lui expliquer les mots: «Sijjine» et «Illyine»? Il lui répondit: «Sijjine se

trouve au fond de la septième terre où se trouvent les âmes des impies. Tandis que «Illyine» est au septième ciel où vivent les âmes de croyants». Et l'auteur de conclure: Le mot Illyine est le superlatif du mot: hauteur (car en Arabe le terme عليين est un dérivé du mot علو).

Et pour montrer la sublimité de cet endroit, Dieu pose la question puis donne la réponse en confirmation: **«Mais qui té donnera une idée de ces confins»** (car le mot Illyine est traduit par confins). **«Cette liste est numérotée»** Il s'agit d'un livre qui comprend les noms des bienheureux du Paradis. Puis Il dit: **«Les élus du ciel la contempleront»** c'est à dire les anges qui sont proches de Dieu et qui en sont témoins.

«Les vertueux nageront dans la félicité» comblés de toutes les faveurs que Dieu leur accorde, étendus sur des lits d'apparats en regardant autour d'eux, ou selon une autre interprétation: ils regarderont leur Seigneur, en se basant sur un hadith rapporté où il est dit: «L'homme qui sera le moins favorisés au Paradis contemplera son royaume étendu à une distance de deux mille ans de marche et pourra voir ses deux extrémités. Tandis que les plus favorisés auront l'occasion de voir leur Seigneur deux fois chaque jour».

«Tu verras leurs visages réfléter la félicité» la joie, le bien-être et le bonheur permanent. **«On leur versera à boire des liqueurs fines, soigneusement conservées»**. il s'agit du vin du Paradis comme on a avancé. Il est dit dans un hadith: «Tout croyant donne à boire à un autre assoiffé, Dieu lui donnera à boire, le jour de la résurrection, du vin rare cacheté. Et tout croyant qui donne à manger à un autre croyant affamé, Dieu lui donnera à manger des fruits du Paradis. Enfin tout croyant qui habille un autre croyant nu, Dieu le vêtira des vêtements verts du Paradis» ***(Rapporté par Ahmed).***

Ces liqueurs seront: **«scellées avec du musc»** Ibn Abbas a dit: «Dieu a donné à ce vin un goût agréable en le mélangeant avec du musc» **«Quel objet de compétition pour les ardents»** ceux qui aspirent être les plus proches comme Il a dit ailleurs: **«C'est à atteindre un tel résult que doivent tendre les efforts des gens courageux»** [Coran XXXVII, 61]. Ces boissons sont aussi mélangées à l'eau du «Tasnim» qui coule d'une source très haute. On dit que cette eau est la plus délicieuse boisson de tout le Paradis: **«C'est une source à laquelle s'abreuveront les élus»** En

d'autre terme: Ces proches de Dieu s'abreuveront de cette eau, tandis que les hommes de la droite en obtiendront mais mélangée.

إِنَّ ٱلَّذِينَ أَجْرَمُوا۟ كَانُوا۟ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يَضْحَكُونَ ﴿٢٩﴾ وَإِذَا مَرُّوا۟ بِهِمْ
يَتَغَامَزُونَ ﴿٣٠﴾ وَإِذَا ٱنقَلَبُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمُ ٱنقَلَبُوا۟ فَكِهِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذَا رَأَوْهُمْ قَالُوٓا۟
إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ لَضَآلُّونَ ﴿٣٢﴾ وَمَآ أُرْسِلُوا۟ عَلَيْهِمْ حَٰفِظِينَ ﴿٣٣﴾ فَٱلْيَوْمَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟
مِنَ ٱلْكُفَّارِ يَضْحَكُونَ ﴿٣٤﴾ عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ ﴿٣٥﴾ هَلْ ثُوِّبَ ٱلْكُفَّارُ مَا كَانُوا۟
يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾

'inna-l-lladîna 'ajramû kânû mina-l-ladîna 'âmanû yadhakûna (29) wa 'idâ marrû bihim yatagâmazûna (30) wa 'idâ-n-qalabû 'ilâ 'ahlihimu-n-qalabû fakihîna (31) wa 'idâ ra'awhum qâlû 'inna hâ'ûlâ'i ladâllûna (32) wamâ ursilû 'alayhim hâfizîna (33) falyawma-l-ladîna 'âmanû mina-l-kuffâri yadhakûna (34) 'alâ-l-'arâ'iki yanzurûna (35) hal tuwwiba-l-kuffâru mâ kânû yaf'alûn (36).

Sur terre, les mécréants se moquaient des croyants. (29) Les croisaient-ils? ils se montraient du regard. (30) Etaient-ils rentrés chez eux? qu'ils les prenaient comme sujet de plaisanterie. (31) Les apercevaient-ils? qu'ils les traitaient d'ignares! (32) Et pourtant ils n'ont pas reçu mision d'apprécier leurs actes. (33). Aujourd'hui, c'est le tour des croyants de se moquer des mécréants. (34) Etendus sur des divans, ils vérifieront. (35) si oui ou non les mécréants expient leurs œuvres. (36).

Dieu parle du comportement des coupables vis-à-vis des fidèles dans le bas monde: Ils se moquaient d'eux, les méprisaient, en passant devant eux ils se clignaient de l'œil, et une fois se trouvant parmi les siens, ces coupables y trouvaient tout ce qu'ils désiraient sans en être reconnaissants envers Dieu, et se délectaient de plaisanteries au compte des croyants. En les cotoyant ils s'écriaient: «Comme ils sont égarés ces gens-là» car ils ne professaient pas leur culte qui est l'idolâtrie.

«Et pourtant ils n'ont pas reçu mission d'apprécier leurs actes». C'est à dire ils n'ont pas été envoyés pour observer les actes des croyants,

les dénombrer et les apprécier. Pourquoi donc ils s'en préoccupent? comme Dieu a dit ailleurs: **«Une partie des mes serviteurs disait: «Seigneur, nous croyons en Toi, pardonne-nous, aie pitié de nous, Tu es tellement miséricordieux». Ceux-là, vous les avez assujettis aux plus viles besognes. Quant à vous, vous trouviez superflu de m'invoquer. Ceux-là, vous les avez tournés en dérision»** [Coran XXIII, 109-110].

Ce jour-là, le jour de la résurrection, les croyants se moquent des impies, couchés sur des lits d'apparat et regardent leur Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - dans le sein de la demeure qu'Il leur a préparée. Les fidèles regardent et vérifient. Ces impies sont-ils rétribués pour ce qu'ils faisaient sur terre en se moquant des croyants ou non? En fait ils ont reçu complètement le supplice pour prix de leur comportement.



84 - SOURATE DU «CIEL QUI SE FEND»

25 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Ciel qui se déchire

بسم الله الرحمن الرحيم

إِذَا السَّمَاءُ انشَقَّتْ (١) وَأَذِنَتْ لِرَبِّهَا وَحُقَّتْ (٢) وَإِذَا الْأَرْضُ مُدَّتْ (٣) وَأَلْقَتْ
مَا فِيهَا وَتَخَلَّتْ (٤) وَأَذِنَتْ لِرَبِّهَا وَحُقَّتْ (٥) يَا أَيُّهَا الْإِنسَانُ إِنَّكَ كَادِحٌ إِلَىٰ
رَبِّكَ كَدْحًا فَمُلَاقِيهِ (٦) فَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ بِيَمِينِهِ (٧) فَسَوْفَ يُحَاسَبُ
حِسَابًا يَسِيرًا (٨) وَيَنقَلِبُ إِلَىٰ أَهْلِهِ مَسْرُورًا (٩) وَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ وَرَاءَ
ظَهْرِهِ (١٠) فَسَوْفَ يَدْعُو ثُبُورًا (١١) وَيَصْلَىٰ سَعِيرًا (١٢) إِنَّهُ كَانَ فِي أَهْلِهِ
مَسْرُورًا (١٣) إِنَّهُ ظَنَّ أَن لَّن يَحُورَ (١٤) بَلَىٰ إِنَّ رَبَّهُ كَانَ بِهِ بَصِيرًا (١٥)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

’iḏâ-s-samâ’u-n-šaqqat (1) wa ’aḏinat lirabbihâ wa ḥuqqat (2) wa ’iḏa-l-’arḍu muddat (3) wa ’alqat mâ fîha wa taḫallat (4) wa ’aḏinat lirabbihâ wa ḥuqqat (5) yâ ’ayyuhâ-l-’insânu ’innaka kâdiḥun ’ilâ rabbika kadḥan famulâqîhi (6) fa ’ammâ man ’utiya kitâbahû biyamînihî (7) fasawfa yuḥâsabu ḥisâban yasîran (8) wa yanqalibu ’ilâ ’ahlihî masrûran (9) wa

'ammâ man 'utiya kitâbahû warâ'a ẓahrihî (10) fasawfa yad'û ṯubûran (11) wa yaṣlâ sa'îran (12) 'innahû kâna fî 'ahlihî masrûran (13) 'innahû ẓanna 'an lan yahûra (14) balâ 'inna rabbahu kâna bihî baṣîran (15).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lorsque le ciel se fendra (1) obéissant aussi à la volonté de son Maître et ne pouvant pas ne pas obéir, (2) lorsque la terre entrera en convulsion, (3) qu'elle se videra de son contenu et le rejettera (4) obéissant ainsi à la volonté de son Maître et ne pouvant pas ne pas obéir, (5) alors ô homme, toi qui t'es sacrifié pour ton Seigneur, tu le rejoindras. (6) Celui à qui ses comptes seront remis dans la main droite, (7) ne sera pas inquiété au moment où il les rendra. (8) Il s'en retournera, joyeux, auprès des siens. (9) Celui à qui ses comptes seront remis par derrière (10) s'écriera: «O malheur! (11) Il sera jeté en enfer. (12) Certes, au sein de sa famille, il se réjouissait. (13) Il se leurrait de l'espoir qu'il ne retournerait jamais à Allah. (14) Erreur! il n'échappait pas au regard de son Maître. (15).

Au jour de la résurrection, le ciel se fendra en écoutant son Seigneur et obtempèrera à Ses ordres en faisant ce qu'il devra faire. Il obéira à Dieu qui soumet tout à Sa volonté et nul ne peut le contrecarrer. La terre, quant à elle, sera étendue et d'après un hadith, l'homme n'y trouvera qu'un petit endroit pour se mettre debout. Elle se videra de son contenu en faisant sortir de ses entrailles tous les morts, obéissant ainsi aux ordres de Dieu.

«Alors, ô homme, toi qui t'es sacrifié pour ton Seigneur, tu le rejoindras» pour comparaître devant Lui et être rétribué selon tes œuvres. Jaber rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Gabriel m'a dit: «O Mouhammed, vis autant que tu voudras, tu mourras. Aime qui tu voudras, tu te sépareras de lui. Fais ce que tu voudras tu recueilleras le fruit de tes œuvres» ***(Rapporté par Abu Daoud)***. Certains, en interprétant le mot «فَمُلَاقِيهِ», ont dit: Tu te rencontreras avec ton Seigneur pour te rétribuer suivant tes actions. Donc, celui qui veut déployer ses efforts dans l'obéissance à Dieu, qu'il le fasse pour obtenir sa plus belle récompense.

«Celui à qui ses comptes seront remis dans la main droite, ne sera pas inquiété au moment où il les rendra». Il sera jugé avec mansuétude et

clémence. Quant à celui dont son compte sera serré, il sera perdu. A ce propos, Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui dont son compte sera serré, sera châtié». Je lui dis: «Dieu n'a-t-Il pas dit: «Il ne sera pas inquiété au moment où il les rendra?»* Il me répondit: *«Cela ne signifie pas le compte mais l'examen (de ses œuvres). Mais celui dont son compte sera serré au jour de la résurrection, sera châtié»* ***(Rapporté par Ahmed, Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

«Il s'en retournera, joyeux, auprès des siens». Il s'en ira au Paradis, plein d'allégresse, vers les siens, satisfait de ce qu'il aura obtenu de Dieu comme récompense. Thawban, l'affranchi du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- rapporte que ce dernier a dit: «Vous faites des œuvres dont vous ne connaissez plus (leurs conséquences), tout comme l'homme absent qui retourne aux siens sans savoir s'il serait joyeux ou suffoqué.» ***(Rapporté par Tabarani).***

«Celui à qui ses comptes seront remis par derrière, s'écriera: «O malheur!» C'est à dire on lui liera sa main derrière son dos et on lui remettra le livre de ses œuvres, il appellera alors la mort et le périssement pour ne pas être jugé, car il saura qu'il sera jeté dans le brasier. **«Certes, au sein de sa famille, il se réjouissait»** sans jamais penser à ses œuvres qu'il aura commises, et sans jamais redouter ce qui l'attendra dans l'au-delà. Il a pensé que jamais plus il ne reviendrait à la vie pour le jugement dernier. **«Erreur! il n'échappait pas au regard de son Maître»** Son Seigneur voyait parfaitement ce qu'il faisait sur terre et l'observait pour le rétribuer dans la vie future.

فَلَآ أُقْسِمُ بِٱلشَّفَقِ ﴿١٦﴾ وَٱلَّيْلِ وَمَا وَسَقَ ﴿١٧﴾ وَٱلْقَمَرِ إِذَا ٱتَّسَقَ ﴿١٨﴾
لَتَرْكَبُنَّ طَبَقًا عَن طَبَقٍ ﴿١٩﴾ فَمَا لَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٢٠﴾ وَإِذَا قُرِئَ عَلَيْهِمُ ٱلْقُرْءَانُ

---

(1) عن عائشة رضي الله عنها قالت، قال رسول الله ﷺ: «من نوقش الحساب عذب»، قالت، فقلت: أفليس قال الله تعالى: ﴿فسوف يحاسب حساباً يسيراً﴾ قال: «ليس ذاك بالحساب، ولكن ذلك العرض، من نوقش الحساب يوم القيامة عذب»

لَا يَسْجُدُونَ ۩ (٢١) بَلِ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ يُكَذِّبُونَ (٢٢) وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يُوعُونَ
(٢٣) فَبَشِّرْهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ (٢٤) إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُمْ أَجْرٌ
غَيْرُ مَمْنُونٍ (٢٥)

falâ 'uqsimu biš-šafaqi (16) wa-l-layli wama wasaqa (17) wa-l-qamari 'iḏ â-t-tasaqa (18) latarkabunna ṭabaqan 'an tabaqin (19) famâlahum lâ yu'minûna (20) wa 'iḏâ quri'a 'alayhimu-l-Qur'ânu la yasjudûna (21) bali-l-laḏîna kafarû yukaḏḏibûna (22) wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ yu'ûna (23) fabašširhum bi 'aḏâbin 'alîmin (24) 'illâ-l-laḏîna 'âmanû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti lahum 'ajrun ġayru mamnûnin (25).

Je jure par le crépuscule, (16) par la nuit et ce qu'elle enveloppe, (17) et par la pleine lune (18) que vous passerez par toutes les épreuves de l'enfer, cercle par cercle. (19) Qu'ont-ils à ne pas croire? (20) Pourquoi ne se prosternent-ils pas à la lecture du Coran? (21) Pire encore. Les incrédules repoussent nos signes. (22) Allah connait ce que recèlent leurs cœurs. (23) Annonce-leur un châtiment douloureux. (24) Quant à ceux qui ont cru et pratiqué le bien, ils recevront une récompense incontestée. (25).

Le moment du crépuscule c'est quand le soleil se couche en rendant l'horizon rouge, et cela continue jusqu'à l'Icha où on s'acquitte de la dernière prière. Mais d'après Moujahed, Dieu a voulu jurer par toute la journée et aussi par la nuit en réunissant ainsi le jour et la nuit.

Quant au terme arabe «طبقاً عن طبق» traduit en: épreuves de l'enfer cercle par cercle, dans le texte français, on lui a donné tant de sens dont nous allons citer les principaux:

- Ce sont les phases successives, d'après Ibn Abbas.

- Selon les dires de Ach'abi, cela signifie: «O Mouhammed, tu passeras d'un ciel à un autre (la nuit du voyage nocturne et l'ascension au ciel).

- D'après Sa'id Ben Joubayr: Il s'agit des hommes qui, dans le bas monde, étaient mal considérés, mais dans l'au-delà, ils jouiront d'une place remarquable. Par contre, des gens étaient des notables et

importants sur terre, et dans la vie future, ils seront négligés et peu considérés.

- Quant à Ikrima, il a avancé qu'il s'agit des phases par lesquelles passe tout individu à savoir: un nourrisson, puis un adolescent, puis un jeune, ensuite un vieillard.

- Le commentaire d'Al-Hassan Al-Basri est le suivant: une aisance après une indigence, une richesse après une pauvreté, une bonne santé après une maladie, et l'inverse de tout cela.

- Ibn Jarir, enfin, de conclure: O Mouhammed, tu passes par des phases successives, d'une épreuve dure à une autre plus dure encore. Bien que ces dires divins sont adressés au Prophète, mais il concerne tous les hommes et qu'ils éprouveront les affres au jour de la résurrection.

«Qu'ont-ils à ne pas croire? Pourquoi ne se prosternent-ils pas à la lecture du Coran?» Ces gens-là, pourquoi ne croient-ils pas en Dieu, en Son Prophète et au jour dernier? Et quand tu leur récites le Coran, ô Mouhammed, pourquoi ne se prosternent-ils pas par égards, respect et hommage?. Mais de par leur nature, ces impies sont des opiniâtres et repoussent la vérité. Qu'ils sachent donc que Dieu connait parfaitement ce qu'ils recèlent dans leur for intérieur. **«Annonce-leur un châtiment douloureux»** pour prix de leur impiété, et annonce-leur, ô Mouhammed, ce que Dieu leur a préparé comme supplice atroce dans l'au-delà.

«Quant à ceux qui ont cru et pratiqué le bien, ils recevront une récompense incontestée» non interrompue, ni diminuée, plutôt continue et permanente. Et ce sera grâce à la générosité de Dieu et non pas grâce aux œuvres que les hommes auront accomplies sur terre comme il est dit dans un hadith.



85 - SOURATE DES SIGNES DU ZODIAQUE

22 versets

Révléée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Soleil

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلسَّمَآءِ ذَاتِ ٱلْبُرُوجِ ﴿١﴾ وَٱلْيَوْمِ ٱلْمَوْعُودِ ﴿٢﴾ وَشَاهِدٍ وَمَشْهُودٍ ﴿٣﴾ قُتِلَ أَصْحَٰبُ
ٱلْأُخْدُودِ ﴿٤﴾ ٱلنَّارِ ذَاتِ ٱلْوَقُودِ ﴿٥﴾ إِذْ هُمْ عَلَيْهَا قُعُودٌ ﴿٦﴾ وَهُمْ عَلَىٰ مَا
يَفْعَلُونَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ شُهُودٌ ﴿٧﴾ وَمَا نَقَمُوا۟ مِنْهُمْ إِلَّآ أَن يُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْحَمِيدِ
﴿٨﴾ ٱلَّذِى لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿٩﴾ إِنَّ
ٱلَّذِينَ فَتَنُوا۟ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ ثُمَّ لَمْ يَتُوبُوا۟ فَلَهُمْ عَذَابُ جَهَنَّمَ وَلَهُمْ عَذَابُ ٱلْحَرِيقِ
﴿١٠﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-s-samâ'i ḏâti-l-burûji (1) wa-l-yawmi-l-maw'ûdi (2) wa šâhidin wa
mašhûdin (3) qutila 'aṣḥâbu-l-'uḫdûdi (4) n-nâru ḏâti-l-waqûdi (5) iḏ
hum 'alayha qu'ûdun (6) wa hum 'alâ ma yaf'alûna bi-l-mu'minîna
šuhûdun (7) wamâ naqamû minhum 'illâ 'ay-yuminû bi-L-Lâhi-l-'Azîzi-l-
Ḥamîdi (8) l-laḏî lahû mulku-s-samâwâti wa-l-arḍi wa-L-Lâhu 'alâ kulli
šay'in šahîdun (9) 'inna-l-laḏîna fatanû-l-mu'minîna wa-l-mu'minâti ṯ

umma lam yatûbû falahum 'aḏâbu jahannama wa lahum 'aḏabu-l-ḥarîqi (10).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Par le ciel et les signes du Zodiaque, (1) par le jour prédit, (2) par les témoins et ceux contre qui on témoignera, (3) maudits soient ceux qui ont creusé les fossés (4) où des feux étaient allumés. (5) Maudits soient-ils eux qui s'étaient assis sur les bords (6) pour assister au supplice des croyants! (7) Ils ne leur reprochaient pas autre chose que de croire à Allah tout-puissant et glorieux. (8) A Allah, le Maître des cieux et de la terre, et le témoin de l'univers. (9) Ceux qui auront opprimé sans remords les croyants et les croyantes subiront le supplice de l'enfer et les tortures du feu. (10).

Dieu jure par le ciel et les grandes constellations ou, d'après Ibn Jarir qui a dit: Ce sont les positions du soleil et de la lune dans la sphère céleste et qui comprennent douze zodiaques. Le soleil fait une rotation dans chacun d'eux une fois chaque mois, et la lune une fois tous les deux jours et les deux tiers du jour, ce qui correspond à vingt-huit positions (ou phases) et elle se cache pendant deux nuits.

«Par le jour prédit, par les témoins et ceux contre qui on témoignera». L'imam Ahmed rapporte qu'Abou Houraira a dit: «Le témoin est le jour du vendredi, l'objet de témoigange est le jour de 'Arafa et le jour prédit est le jour de la résurrection».

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «Le témoin sera Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'objet de témoignage est le jour de la résurrection» puis il a récité: **«Il y aura un jour où tous les hommes seront réunis, un jour qui sera solennel»** [Coran XI, 103]. Cette opinion est soutenue aussi par Ibn Omar et Ibn Az-Zoubayr qui ont affirmé en particulier que le témoin sera Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- en récitant à l'appui ce verset: **«Qu'advientra-t-il d'eux lorsque de chaque peuple sortira un témoin. Lorsque toi-même, tu te dresseras contre eux comme témoin?»** [Coran IV, 41].

Puis Dieu maudit les impies qui ont creusé les fossés pour y jeter ceux qui ont cru en Dieu -à Lui la puissance et la gloire- les contraignant à revenir sur leur croyance. Comme ils refusèrent d'apostasier, ils y mirent le feu dans les fossés qu'ils avaient creusés

et y précipitèrent les fidèles. Ils étaient témoins de ce que subissaient les croyants comme supplice. Ils ne leur reprochaient pas autre chose que de croire à Allah tout-puissant et glorieux à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, et Il est le témoin de toute chose, car rien ne lui sera caché ni dans les cieux, ni sur la terre.

Quant à l'identité de ces gens-là, elle fut un sujet de controverse:

- D'après 'Ali, ils étaient des Perses qui avaient désobéi à leur roi qui le contraignait à se marier d'avec des femmes illicites pour eux. Il ordonna alors de creuser un grand fossé pour y jeter quiconque refusa d'exécuter son ordre.

- Quant à Ibn Abbas, il a dit qu'ils étaient des gens parmi les fils d'Israël qui creusèrent un fossé, y mirent le feu, puis hommes et femmes furent assis tout autour et y jetèrent Daniel et ses compagnons les fidèles.

Nous allons citer-ci après le récit raconté par le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- tel qu'il fut rapporté par Souhayb Al-Roumi. Il a dit: «Un roi des générations qui vous ont précédés avait un magicien qui a atteint un certain âge. Il a dit au roi: «Je suis devenu vieux, envoie quelqu'un pour lui apprendre la magie». Le roi lui envoya un jeune homme qui, chaque fois qu'il se rendait chez le magicien, faisait halte chez un ermite qui se trouvait sur son chemin. Il s'arrêtait chez l'ermite pour entendre ses paroles qui lui plaisaient beaucoup. Et lorsqu'il arrivait chez le magicien, celui-ci le frappait (pour son retard). Le jeune homme se plaignit à l'ermite qui lui dit: «Si tu crains le magicien, dis que tes parents t'ont retenu, et si tu crains tes parents, dis que le magicien t'a retenu».

Etant dans un état pareil, ce jeune homme se trouva, un jour, devant une bête qui emprisonnait les gens où ils se trouvaient. Il se dit: «Aujourd'hui, je voudrais savoir qui est le plus favori: le magicien ou l'ermite». Il prit une pierre et dit: «Grand Dieu! Si le cas de l'ermite t'est plus favorable que celui du magicien, fais périr cette bête afin que les gens retrouvent leur liberté.» Il jeta la pierre sur la bête et la tua, et les gens poursuivirent leur chemin. Arrivant chez l'ermite, il lui raconta le fait. L'ermite lui répondit: «O mon fils, aujourd'hui tu es mieux que moi après que tu aies atteint ce degré. Tu seras éprouvé, et dans ce

cas, ne montre jamais ma place de retraite à personne».

Le jeune homme guérissait l'aveugle, le lépreux; il guérissait les gens de différentes maladies. L'un des courtisans du roi, qui était atteint de la cécité, entendit parler du jeune homme. Il alla le trouver en lui apportant différents présents, en lui disant: «Tout ce que tu vois devant toi comme cadeaux est le tien si tu réussis à me guérir». Il lui répondit: «je ne guéris personne, mais c'est Dieu qui en a le pouvoir. Si tu crois en Dieu, je te l'invoque afin qui Il te guérisse». Le courtisan avoua sa croyance en Dieu et fut guéri.

Arrivant chez le roi pour lui tenir compagnie comme il en était habituté, le roi s'étonna et s'écria: «Qui t'a rendu la vue?» - Mon Dieu, répondit le courtisan. Le roi répliqua: «As-tu un Seigneur autre que moi?» - Certes oui, rétorqua le courtisan, mon Seigneur et le tien est Dieu. Le roi le tortura jusqu'à ce qu'il lui désigna le jeune homme. On l'amena devant le roi qui lui dit: «O fils, as-tu atteint, grâce à la magie, ce pouvoir de guérir l'aveugle, le lépreux et de faire ce que tu fais?» Le jeune homme répondit: «Je ne guéris personne, mais c'est Dieu qui le fasse». Alors le roi le prit et le tortura jusqu'à ce que le jeune homme indiqua la retraite de l'ermite.

Quand on fit venir l'ermite, on lui ordonna de revenir sur sa croyance mais il refusa. Devant ce fait, on apporta une scie qu'on plaça sur le sommet de son crâne, et on lui coupa la tête en deux parties. Puis on fit venir le courtisan qui subit le même sort après son refus de revenir sur sa foi. Ensuite on ordonna d'amener le jeune homme qui refusa à son tour de revenir sur sa foi. Le roi le livra à ses hommes en leur disant: «Emmenez-le au sommet de cette montagne et précipitez-le s'il persiste dans son refus». Quand ils furent sur le sommet, le jeune homme invoqua Dieu par ces mots: «Grand Dieu, délivre-moi comme bon Te semblera». A ce moment, la montagne s'ébranla et les hommes du roi tombèrent dans l'abîme. En revenant chez le roi, celui-ci dit au jeune homme: «Qu'a-t-on fait des hommes qui t'ont accompagné?» - Dieu, répondit-il, m'en a épargné.

Le roi le livra à d'autres hommes en leur ordonnant: «Emmenez-le dans une barque, lorsque vous serez au large, demandez-lui de renier sa foi, et s'il persiste dans son refus, jetez-le par dessus-bord». Quand

ils furent au large, le jeune homme invoqua Dieu par les mêmes mots: «Grand Dieu, délivre-moi d'eux comme bon te semblera». La barque chavira et les hommes du roi se noyèrent. Le jeune homme, sain et sauf, revint chez le roi qui s'étonna et s'écria: «Quel sort ont subi tes compagnons?» - Dieu m'en a délivré, répondit-il, et ajouta: tu ne peux me tuer à moins que tu ne fasses ce que je te demande de faire. Le roi répliqua: «Qu'est-ce que je dois faire?» Et le jeune homme de dire: «Tu réunis les gens sur un seul tertre, tu me crucifies sur un tronc d'arbre, tu prends une flèche de mon carquois que tu mettes sur un arc, puis tu dis: «Au nom de Dieu, Seigneur de ce jeune homme» tu tires, et c'est ainsi que tu pourras mettre fin à mes jours».

Le roi fit ce que le jeune homme lui a demandé. Il assembla les gens, attacha le jeune homme à un tronc d'arbre, prit la flèche, la mit sur la corde et visa en disant: «Au nom de Dieu, Seigneur de ce jeune homme». La flèche partit et atteignit la tempe du jeune homme qui mit sa main là-dessus et tomba raide mort. Les gens s'écrièrent alors: «-Nous croyons au Seigneur de ce jeune homme».

On vint ensuite trouver le roi et on lui dit: «Te rends-tu compte? ce que tu craignais, Dieu l'a réalisé. Ton peuple croit désormais en Dieu». Le roi ordonna alors de creuser des fossés dans les entrées des chemins, d'y mettre un grand feu et d'y précipiter ceux qui ne renieraient pas leur foi. Quand les ordres du roi furent exécutés et vint le tour d'une femme accompagnée de son enfant, elle hésita mais son fils lui dit: «O maman, fais preuve de résignation car tu es dans la bonne voie» ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim, et Nassaï. Cette version est celle de Mouslim).***

«Ceux qui auront opprimé sans remords les croyants et les croyantes» C'est à dire ceux qui ont creusé les fossés en y allumant le feu et y ont jeté les fidèles. S'ils ne se repentent pas à Dieu en regrettant leur crime, ils **«subiront le supplice de l'enfer et les tortures du feu»** car à tout crime correspond une peine. Al-Hassan Al-Basri a commenté ce verset et dit: «Considérez l'ampleur de cette générosité, ils ont tué les amis de Dieu et Il les appelle au repentir et à l'imploration de Son pardon».

ٱلْكَبِيرُ ﴿١١﴾ إِنَّ بَطْشَ رَبِّكَ لَشَدِيدٌ ﴿١٢﴾ إِنَّهُۥ هُوَ يُبْدِئُ وَيُعِيدُ ﴿١٣﴾ وَهُوَ ٱلْغَفُورُ
ٱلْوَدُودُ ﴿١٤﴾ ذُو ٱلْعَرْشِ ٱلْمَجِيدُ ﴿١٥﴾ فَعَّالٌ لِّمَا يُرِيدُ ﴿١٦﴾ هَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ ٱلْجُنُودِ
﴿١٧﴾ فِرْعَوْنَ وَثَمُودَ ﴿١٨﴾ بَلِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ فِى تَكْذِيبٍ ﴿١٩﴾ وَٱللَّهُ مِن وَرَآئِهِم
مُّحِيطٌۢ ﴿٢٠﴾ بَلْ هُوَ قُرْءَانٌ مَّجِيدٌ ﴿٢١﴾ فِى لَوْحٍ مَّحْفُوظٍۭ ﴿٢٢﴾

'inna-l-ladīna 'ā manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti lahum jannatun tajrî min
taḥtiha-l-'anhâru dâlika-l-fawzu-l-kabîru (11) 'inna batša rabbika
lašadîdun (12) 'innahû huwa yubdi'u wa yu'îdu (13) wa huwa-l-Ġafûru-l-
Wadûdu (14) du-l-'arši-l-majîdi (15) fa 'âlun limâ yurîdu (16) hal 'atâka
ḥadîṯu-l-junûdi (17) Fir'awna wa ṯamûda (18) bali-l-ladîna kafarû fî
takdîbin (19) wa-L-Lâhu min warâ'ihim muḥîṭun (20) bal huwa
Qur'ânum majîdun (21) fî lawḥim maḥfûz (22).

Ceux qui auront cru et pratiqué le bien auront pour séjour des jardins arrosés d'eau-vive. Quelle magnifique récompense. (11) La répression de ton Maître est redoutable. (12) C'est Lui qui crée et fait renaître toute chose. (13) Il est toute indulgence et tendresse. (14) Il occupe le trône glorieux. (15) Il exécute tous ses desseins. (16) Ne t'a-t-on jamais raconté l'histoire des troupes (17) de Pharaon et de Thémoud? (18) Les incrédules vivent dans le mensonge. (19) Allah les encercle de toutes parts. (20) Qu'on le sache, le Coran est un Livre immortel (21) gravé sur une table d'airain. (22).

Pour ceux qui auront cru et accompli des œuvres bonnes, Dieu a préparé des jardins où coulent des ruisseaux, voilà le bonheur suprême. Mais quand le Seigneur sévit, Il frappe très durement. Que les impies qui ont mécru en Lui et traité Ses Prophètes de menteurs sachent que Ses représailles sont redoutables. C'est Lui qui a donné un commencement à la création et Il la renouvellera grâce à Son omnipotence. Il est en même temps celui qui absout les péchés et qui comble de Son affection bienfaisante ceux qui se repentent et reviennent à lui. «**Il occupe le trône glorieux**» qui domine tout l'univers et Il est le plus digne de glorification. «**Il exécute tous ses desseins**» et réalise ce qu'il veut et nul ne peut s'opposer à Ses décisions ou l'interroger sur ce qu'Il fait.

On a rapporté que, lorsque Abou Bakr fut à l'article de la mort, on lui dit: «Le médecin t'a-t-il ausculté?». Il répondit: «Oui» - Et qu'est-ce qu'il t'a dit, répliqua-t-on. Et Abou Bakr de rétorquer: «J'exécute tous mes desseins» (en se fiant à Dieu qui était son médecin).

«Ne t'a-t-on jamais raconté l'histoire des troupes de Pharaon et de Thémoud?» et le châtiment que Dieu leur a infligé sans pouvoir le repousser ou d'y échapper. Ceci constitue une démonstration de la rigueur de Dieu qui, en saisissant un coupable, le saisit à la façon d'un tyran très puissant et Son châtiment est le plus douloureux.

«Les incrédules vivent dans le mensonge» et persistent dans leur scepticisme, leur obstination et leur impiété: **«Allah les encercle de toutes parts»** et Il est capable d'eux à tout moment et nul ne peut contester Sa puissance.

«Qu'on le sache, le Coran est un Livre immortel gravé sur une table d'airain». Il est préservé dans le ciel supérieur et écrit sur des Tablettes bien gardées. Il n'est sujet ni à un ajout ni à une diminution, ni à une modification ou à une altération. A ce propos Abdul Rahman Ben Salman a dit: «Tout ce que Dieu a décidé et prédestiné, qu'il s'agit du Coran ou des Livres qui lui ont précédé, se trouve sur une Table bien gardée devant Israfel à qui on n'a pas autorisé d'y regarder».

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «Sur la Table supérieure sont inscrits ces mots: «Il n'y a de Dieu que Lui, l'Unique, Sa religion est l'Islam et Son Messager et Son serviteur est Mouhammed. Quiconque aura cru en Dieu et en Ses promesses et suivi les Prophètes, Dieu le fera entrer au Paradis».

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu a créé une Table Gardée faite d'une grande perle blanche dont ses pages sont en rubis, Son calame de lumière ainsi que Son Livre. Chaque jour, Dieu a trois cent moments durant lesquels Il crée, dispense Ses bienfaits, fait mourir, fait vivre, élève certains et baisse d'autres. Il fait ce qu'il veut» ***(Rapporté par Tabarani).***



86 - SOURATE DE SATURNE

17 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Pays

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلسَّمَآءِ وَٱلطَّارِقِ ﴿١﴾ وَمَآ أَدۡرَىٰكَ مَا ٱلطَّارِقُ ﴿٢﴾ ٱلنَّجۡمُ ٱلثَّاقِبُ ﴿٣﴾ إِن كُلُّ نَفۡسٍ لَّمَّا
عَلَيۡهَا حَافِظٌ ﴿٤﴾ فَلۡيَنظُرِ ٱلۡإِنسَٰنُ مِمَّ خُلِقَ ﴿٥﴾ خُلِقَ مِن مَّآءٖ دَافِقٖ ﴿٦﴾ يَخۡرُجُ مِنۢ
بَيۡنِ ٱلصُّلۡبِ وَٱلتَّرَآئِبِ ﴿٧﴾ إِنَّهُۥ عَلَىٰ رَجۡعِهِۦ لَقَادِرٞ ﴿٨﴾ يَوۡمَ تُبۡلَى ٱلسَّرَآئِرُ ﴿٩﴾ فَمَا لَهُۥ
مِن قُوَّةٖ وَلَا نَاصِرٖ ﴿١٠﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Raḥîm

was-samâ'i wa-ṭ-ṭariqi (1) wamâ 'adrâka ma-ṭ-ṭariqu (2) 'an-najmu-ṯ-ṯ
âqibu (3) 'in kullu nafsi-l-lammâ 'alayhâ ḥâfiẓun (4) falyanẓuri-l-'insânu
mimmâ ḫuliqa (5) ḫuliqa mim mâ'in dâfiqin (6) yaḫruju min bayni-ṣ-
ṣulbi wa-t-arâ'ibi (7) 'innahû 'alâ raj'ihi laqâdirun (8) yawma tublâ-s-
srâ'iru (9) famâ lahû min quwwatin walâ nâṣirin (10).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Je jure par les cieux et par Saturne. (1) Et qui te donnera une idée de Saturne? (2) Je jure par l'étoile qui transperce ses anneaux (3) que chaque

âme a un ange gardien. (4) Que l'homme considère de quoi il a été tiré! (5) Il a été tiré d'un liquide jailli (6) d'entre les reins et la poitrine. (7) C'est assez dire qu'Allah est capable de le ressusciter. (8). Le jour où le fond des consciences sera mis à nu. (9) Ce jour-là, l'homme n'aura plus ni force ni soutien. (10).

Dieu jure par les cieux et par ce qui s'y trouve comme astres lumineux. Le mot arabe «طارق» peut avoir deux sens: l'astre qui perce les ténèbres et le visiteur de la nuit qui vient frapper à la porte, et on cite à l'appui ce qui est dit dans un hadith: «... A moins que ce ne soit un visiteur qui vient frapper la nuit pour un bien ô Toi le Miséricordieux». Qatada a dit qu'on a donné à cet astre le nom «Tareq» parce qu'il apparait la nuit et disparait le jour. (A savoir que dans la traduction l'auteur l'a limité à un seul astre qui est Saturne).

«**Que chaque âme a un ange gardien**» qui la garde contre toutes les calamités comme il est dit dans ce verset: «**Auprès de chacun de nous, devant et derrière, des anges se rélèvent. Ils veillent sur nous par ordre d'Allah**» [Coran XIII, 11].

Puis Dieu attire l'attention de l'homme sur sa création pour lui rappeler la faiblesse de son origine, qu'Il est capable à le ressusciter au jour prédit. «**Il a été tiré d'un liquide jailli**» qui est le sperme qui sort des organes génitaux (mâles et femelles). «**D'entre les reins et la poitrine**»: les seins de l'homme et la poitrine de la femme. Ibn Abbas a précisé que le liquide spermatozoïde secrété par les glandes génitales de la femme est mince et a une couleur jaune.

Quant au commentaire de Qatada, il est le suivant: Ce liquide (qui est le sperme) provient des seins de l'homme et de sa poitrine. (Et ceci est le plus exact).

«**C'est assez dire qu'Allah est capable de le ressusciter**» Ce verset (n°8) fut le sujet de deux interprétations:

- D'après Moujahed, Ikrima et d'autres: Ce liquide jailli Dieu est capable de le faire revenir à ses sources dans le corps humain.

- Selon les dires de 'Ad-Dahak et Ibn Jarir: Dieu est certainement capable de ramener l'homme à la vie en le ressuscitant (pour le jour promis).

«Le jour où le fond des consciences sera mis à nu» et où les secrets seront dévoilés et exposés au grand jour. L'homme se trouvera alors sans défense et sans force et nul ne pourra le soutenir contre le châtiment de Dieu.

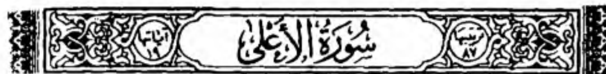
وَالسَّمَاءِ ذَاتِ الرَّجْعِ (١١) وَالْأَرْضِ ذَاتِ الصَّدْعِ (١٢) إِنَّهُ لَقَوْلٌ فَصْلٌ (١٣) وَمَا هُوَ
بِالْهَزْلِ (١٤) إِنَّهُمْ يَكِيدُونَ كَيْدًا (١٥) وَأَكِيدُ كَيْدًا (١٦) فَمَهِّلِ الْكَافِرِينَ أَمْهِلْهُمْ رُوَيْدًا
(١٧)

wa-s-smâ'i d̲âti-r-raj'i (11) wa-l-ardi d̲âti-ṣ-ṣad'i (12) 'innahu laqawkun
faṣlun (13) wamâ huwa bil-hazli (14) 'innahum yakîdûna kaydan (15) wa
'akîdu kaydan (16) famahhilil-kâfirîna 'amhilhum ruwayda (17).

**Je jure par le ciel qui renvoie son eau à la terre, (11) par la terre qui
se fend, (12) que le Coran est un verbe souverain. (13) Ce n'est pas un
badinage. (14) Certains trament autour de lui des intrigues. (15) Moi aussi
J'en tramerai contre eux. (16) Accorde un répit aux incrédules. Accorde-
leur un court répit. (17).**

Dieu jure aussi par la pluie qui revient en son temps et par la terre qui, grâce à cette eau, se fend pour faire pousser les plantations, autrement les hommes et leurs troupeaux auraient trouvé la mort.

«Que le Coran est un verbe souverain». Une parole décisive qui tranche entre le vrai et le faux. **«Ce n'est pas un badinage»** ou un discours frivole comme prétendent les négateurs qui le traitent de mensonge. Ces incrédules ourdissent une intrigue pour écarter les gens des enseignements du Coran en les égarant. «O Mouhammed, lui dit Dieu, accorde un délai à ces impies sans hâter leur châtiment car tu verras le supplice que Je leur infligerai» A ce propos Dieu a dit ailleurs: **«Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligerons un supplice atroce»** [Coran XXXI, 24].



87 - SOURATE DU TRÈS-HAUT

19 versets

Révléée tout entière à la Mecque à la suite de la sourate «Du Soleil qui s'éteint»

سبح اسم ربك الأعلى ﴿١﴾ الذي خلق فسوى ﴿٢﴾ والذي قدر فهدى ﴿٣﴾ والذي
أخرج المرعى ﴿٤﴾ فجعله غثاء أحوى ﴿٥﴾ سنقرئك فلا تنسى ﴿٦﴾ إلا ما شاء
الله إنه يعلم الجهر وما يخفى ﴿٧﴾ ونيسرك لليسرى ﴿٨﴾ فذكر إن نفعت الذكرى
﴿٩﴾ سيذكر من يخشى ﴿١٠﴾ ويتجنبها الأشقى ﴿١١﴾ الذي يصلى النار الكبرى
﴿١٢﴾ ثم لا يموت فيها ولا يحيى ﴿١٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

sabbiḥi-sma rabbika-l-'a'lâ (1) -l-lad̲î ḫalaqa fasawwâ (2) wa-l-lad̲î
qaddara fahadâ (3) wa-l-lad̲î 'aḫraja-l-mar'â (4) faja'alahu ġut̲â'an
'aḥwâ (5) sanuqri'uka fa-lâ tansâ (6) 'ilâ mâ šâ'a-L-Lâhu 'innahû
ya'lamu-l-jahra wama yaḫfâ (7) wa nuyassiruka lil-yusrâ (8) fad̲akkir 'in
nafa'ati-d̲-d̲ikrâ (9) sayad̲d̲akaru may-yaḫšâ (10) wa yatajannabuhâ-l-'-
ašqâ (11) -l-lad̲î yaṣlâ-n-nâra-l-kubrâ (12) t̲umma lâ yamûtu fîha walâ
yaḥyâ (13).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Glorifie le nom de ton Maître le Très-Haut. (1) Lui qui crée avec

harmonie. (2) Lui qui calcule à l'avance et assigne un but à chaque chose. (3) Lui qui fait croître toute végétation (4) et la fait ensuite se faner et dépérir. (5) Nous t'enseignons le Coran, tu ne l'oublieras pas; (6) à moins qu'Allah ne le veuille. Car il connait le visible et l'invisible. (7) Nous rendrons ta tâche facile. (8) Prêche, quand tu crois tes prédications profitables. (9) Elles profitent à ceux qui craignent Allah. (10) Seuls s'en écartent les réprouvés (11) qui seront consumés par le feu de l'enfer. (12) Là, ils seront dans un état qui ne sera ni la vie ni la mort. (13).

Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- en récitant: **«Glorifie de nom de ton Maître le Très-Haut»** disait: «Gloire à mon Seigneur le Très-Haut». Il créa l'homme sous la forme harmonieuse et la plus parfaite. Il donne à chaque chose sa mesure, lui fixe la destinée et la dirige vers la voie droite. A ce propos, il est cité dans le Sahih de Mouslim: *«Dieu a fixé les destinées de toutes les créatures de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Son Trône était sur l'eau (au-dessus)»* ***(Rapporté d'après Ibn Omar qui le remonte au Prophète)***[1].

«Lui qui fait croître toute végétation» c'est à dire le pâturage et puis Il le transforme en fourrage sec et noir. O Mouhammed, lui dit Dieu: **«nous t'enseignons le Coran, tu ne l'oublieras pas»** et ceci constitue une promesse de Dieu qu'il lui apprendra le Coran et qu'il ne l'oubliera plus jamais **«à moins qu'Allah ne le veuille»**. Par la suite, le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- récitait le Coran sans en rien omettre sauf dans le cas où Dieu le voulait. **«Car Il connait le visible et l'invisible»**. Rien n'est Lui est caché des actes et des paroles de Ses serviteurs.

«Nous rendrons ta tâche facile» en te rendant faciles les œuvres de charité, en t'imposant une religion facile à pratiquer sans difficulté ni peine. **«Prêche quand tu crois tes prédications profitables»** et fais entendre le Rappel s'il y en a quelqu'utilité. Les ulémas ont déduit de ce verset qu'il ne faut enseigner la science qu'à ceux qui en sont

---

(1) ثبت في صحيح مسلم: «إن الله قدّر مقادير الخلائق قبل أن يخلق السموات والأرض بخمسين ألف سنة وكان عرشه على الماء»

dignes. Ali a dit à ce propos: «Tu n'enseignes une science à des gens dont leur intelligence ne la conçoit pas sans que cette science ne soit une peine pour leur raison. Racontez aux gens des choses qu'ils connaissent déjà. Aimeriez-vous que Dieu et Son Messager soient traités de menteurs?».

«Elles profitent à ceux qui craignent Allah». Car celui qui craint le Seigneur, Le redoute et il est sûr qu'il va Le rencontre un jour, en tire profit. Quant à l'incrédule, le réprouvé, il s'en écarte. Il tombera dans la fournaise et là, il ne mourra pas pour trouver le repos, et il ne vivra pas car sa vie là ne lui sera qu'un supplice continu.

Abou Sa'id Al-Khudri rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les damnés de l'Enfer qui le méritent, n'y mourront pas et n'y vivront pas. Il y aura des gens qui subiront le supplice du feu à cause de leurs péchés. Ils mourront et une fois calcinés, on permettra d'intercéder en leur faveur. On les fera sortir et ils seront jetés dans les rivières du Paradis. On demandera aux bienheureux du Paradis de verser sur eux de l'eau, et ils seront ressuscités tel un grain qui pousse dans le limon du torrent» ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim).*** Les damnés, en subissant le supplice du feu, appelleront: **«O Malek, que ton Seigneur nous achève». «Restez où vous êtes», répondra-t-il»** [Coran XLIII, 77]. Et Dieu a dit ailleurs: **«La mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaîtra pas d'adoucissement»** [Coran XXXV, 36].

قَدْ أَفْلَحَ مَن تَزَكَّىٰ ﴿١٤﴾ وَذَكَرَ ٱسْمَ رَبِّهِۦ فَصَلَّىٰ ﴿١٥﴾ بَلْ تُؤْثِرُونَ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا ﴿١٦﴾ وَٱلْءَاخِرَةُ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰٓ ﴿١٧﴾ إِنَّ هَٰذَا لَفِى ٱلصُّحُفِ ٱلْأُولَىٰ ﴿١٨﴾ صُحُفِ إِبْرَٰهِيمَ وَمُوسَىٰ ﴿١٩﴾

qad 'aflaha man tazakkâ (14) wa ḏakara-s-ma rabbihi faṣallâ (15) bal tu'ṯirûna-l-ḥayâta-d-dunyâ (16) wal-'âḫiratu ḫayru-w-wa 'abqâ (17) '-inna hâḏâ lafi-ṣ-ṣuḥufi-l-'ûlâ (18) ṣuḥufi 'Ibrâhîma wa Mûsâ (19).

Bienheureux celui qui se conserve pur, (14) mentionne le nom de son Maître et prie. (15) Hélas! vous préférez la vie de ce monde (16) et

cependant l'autre est meilleur et plus durable. (17) Cette vérité a déjà été exprimée dans les vieux livres, (18) les livres d'Abraham et de Moïse. (19).

Celui qui se sera purifié de l'immoralité, aura suivi ce qui a été révélé au Messager -qu'Allah le bénisse et le salue-, invoqué Dieu, Le mentionne souvent, se sera acquitté des prières à leurs moments déterminés ne cherchant que Sa satisfaction et en se conformant à Ses lois, celui-là sera le bienheureux.

Ibn Abbas, dans son commentaire, s'est limité aux cinq prières quotidiennes, soutenu par Ibn Jarir. Omar Ben Abdul Aziz de sa part, ordonnait aux hommes de verser la zakat du Fitr en récitant: «**Bienheureux celui qui se conserve pur, mentionne le nom de son Maître et prie**».

Mais les hommes préfèrent plutôt la vie ici-bas à celle de l'au-delà en œuvrant pour la première plus qu'ils ne le font pour l'autre alors que la deuxième doit être le but principal. «**Et cependant l'autre est meilleur et plus durable**» car le bas monde ne tardera pas à être anéanti avec tous ses jouissances éphémères, et la récompense divine dans l'autre vaut mieux que le bas monde et ce qu'il contient. Comment donc un homme raisonnable n'y pense pas et s'occupe de la vie présente en négligeant l'autre? Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: «Ce bas monde est la demeure du vagabond, les biens d'un fauché et c'est pour ce bas monde qu'un insensé fait fortune» ***(Rapporté par Ahmed d'aprés Aicha).***

Il est dit aussi dans un hadith: «Quiconque aime la vie présente aura endommagé sa vie future et celui qui n'aime que la vie future aura endommagé sa vie présente. Préférêz donc ce qui perdure à ce qui disparait» ***(Rapporté par Ahmed d'après Abou Moussa).***

«**Cette vérité a déjà été exprimée dans les vieux livres, les livres d'Abraham et de Moïse**» Ceci est pareil aux dires de Dieu: «**Ne lui a-t-on pas divulgué les feuillets de Moïse, ceux d'Abraham, modèle de fidélité...** jusqu'à: **puis une juste rétribution les récompensera**» [Coran LIII, 36-41].

Abou Al-'Alya a commenté cela et dit: Le contenu de cette sourate

se trouve dans les anciens livres célestes. Mais Ibn Jarir a limité ceci à ces versets: **«Bienheureux celui qui se conserve pur...** jusqu'à **et cependant l'autre est meilleur et plus durable»** qu'on trouve dans les vieux livres. Une opinion soutenue aussi par Qatada, Ibn Zaïd et d'autres.



88 - SOURATE DE L'ÉPREUVE UNIVERSELLE

26 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate «Des vents qui éparpillent»

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

هَلْ أَتَاكَ حَدِيثُ الْغَاشِيَةِ (١) وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ خَاشِعَةٌ (٢) عَامِلَةٌ نَاصِبَةٌ (٣)
تَصْلَىٰ نَارًا حَامِيَةً (٤) تُسْقَىٰ مِنْ عَيْنٍ آنِيَةٍ (٥) لَيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِنْ ضَرِيعٍ
(٦) لَا يُسْمِنُ وَلَا يُغْنِي مِنْ جُوعٍ (٧)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

hal 'atâka ḥadîṯu-l-ġâšiyati (1) wujuhun yawma 'iḏin ḫâši'atun (2) 'âmilatun nâṣibatun (3) taṣlâ nâran ḥâmiyatan (4) tusqâ min 'aynin 'âniyatin (5) laysa lahum ṭa'âmun 'illâ min ḍarî'in (6) lâ yusminu walâ yuġnî min jû'in (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

N'as-tu jamais entendu décrire l'épreuve universelle? (1) Le jour où elle se produit, on verra des gens consternés, (2) accablés de peine et de fatigue,

(3) et dévorés par un feu ardent. (4) Ils s'abreuveront à une source d'eau bouillante (5) n'ayant pour toute nourriture que des épines, (6) impropres à les alimenter et à calmer leur faim. (7).

Le mot «الغاشية» est une des noms du jour de la résurrection, qui signifie textuellement: «Celle qui enveloppe», car ce jour-là, les hommes seront enveloppés soit par des soucis énormes, soit par un feu ardent qui atteindra les incrédules. On a rapporté que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue- passa par une maison où une femme récitait: **«N'as-tu jamais entendu décrire l'épreuve universelle?»**, il s'arrêta et s'écria: «Certes oui».

Ce jour-là, il y aura des visages humblement baissés sans que cette humiliation apporte du bien, **«accablés de peine et de fatigue»** en trimant dans le bas monde, mais ces efforts déployés ne seront d'aucune utilité pour leur auteur. D'après le commentaire de 'Ikrima et As-Souddy: Ces gens-là n'ont peiné dans le bas monde qu'en accomplissant les mauvaises actions en désobéissant à Dieu.

Les damnés subiront le supplice d'un feu ardent, boiront de l'eau bouillante et n'auront pour nourriture que des épines qui n'engraissent pas et n'apaisent pas leur faim.

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاعِمَةٌ ﴿٨﴾ لِّسَعْيِهَا رَاضِيَةٌ ﴿٩﴾ فِي جَنَّةٍ عَالِيَةٍ ﴿١٠﴾ لَّا تَسْمَعُ
فِيهَا لَاغِيَةً ﴿١١﴾ فِيهَا عَيْنٌ جَارِيَةٌ ﴿١٢﴾ فِيهَا سُرُرٌ مَّرْفُوعَةٌ ﴿١٣﴾ وَأَكْوَابٌ مَّوْضُوعَةٌ
﴿١٤﴾ وَنَمَارِقُ مَصْفُوفَةٌ ﴿١٥﴾ وَزَرَابِيُّ مَبْثُوثَةٌ ﴿١٦﴾

wujûhun yawma'iḏin nâ'imatun (8) lisa'yihâ râḍiyatun (9) fî jannatin '-âliyatin (10) lâ tasma'u fîhâ lâġiyatan (11) fîhâ 'aynun jâriyatun (12) fîhâ sururum marfu'atun (13) wa 'akwâbum mawḍu'atun (14) wa namâriqu maṣfûfatun (15) wa zarâbiyyu mabṯûṯatun (16).

Ce jour-là on verra aussi des gens épanouis de bonheur, (8) fiers de leurs œuvres. (9) Des jardins suspendus leur seront réservés (10) d'où sera banni tout propos futile. (11) Des eaux vives les sillonneront. (12) Des lits confortables y seront dressés, (13) des coupes préparées, (14) des coussins rangés en ordre (15) et des tapis étendus pêle-mêle. (16).

Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants de félicité plongés dans le bonheur et le bien-être, satisfaits de leur zèle, dans des jardins haut placés et dans les appartements de la quiétude et de la paix. Au Paradis on n'entendra aucune parole futile mais le mot «Paix» y retentira. **«Des eaux vives les sillonneront»**. Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les ruisseaux du Paradis prennent source du dessous des collines de musc».

«Des lits confortables y seront dressés» où des houris aux grands yeux attendent les bienheureux. Lorsqu'un de ces derniers veut monter sur le lit, celui-ci s'abaissera puis s'élèvera. Il y aura des coupes placées à portée de leurs mains, des coussins alignés et des tapis étalés par-ci par-là. En décrivant le Paradis, Ousama Ben Zaïd rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: «Y en a-t-il entre vous des aspirants au Paradis? Or on ne peut plus concevoir ce qu'est le Paradis. Par le Seigneur de la Ka'ba, il est une lumière qui scintille, un myrte s'y agite, un palais construit, un ruisseau coulant à flots, des fruits mûrs, une jolie épouse, de vêtements somptueux, un séjour éternel paisible, des fruits et de légumes, un bonheur et une félicité dans un endroit haut placé». On lui répondit: «Nous sommes tous des aspirants». Il répliqua: «Dites alors «si Dieu le veut». Ils s'écrièrent tous: «Si Dieu le veut» ***(Rapporté par Ibn Maja).***

أَفَلَا يَنظُرُونَ إِلَى ٱلْإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ ﴿١٧﴾ وَإِلَى ٱلسَّمَآءِ كَيْفَ رُفِعَتْ ﴿١٨﴾ وَإِلَى
ٱلْجِبَالِ كَيْفَ نُصِبَتْ ﴿١٩﴾ وَإِلَى ٱلْأَرْضِ كَيْفَ سُطِحَتْ ﴿٢٠﴾ فَذَكِّرْ إِنَّمَآ أَنتَ
مُذَكِّرٌ ﴿٢١﴾ لَّسْتَ عَلَيْهِم بِمُصَيْطِرٍ ﴿٢٢﴾ إِلَّا مَن تَوَلَّىٰ وَكَفَرَ ﴿٢٣﴾ فَيُعَذِّبُهُ
ٱللَّهُ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَكْبَرَ ﴿٢٤﴾ إِنَّ إِلَيْنَآ إِيَابَهُمْ ﴿٢٥﴾ ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا حِسَابَهُم ﴿٢٦﴾

'afalâ yanẓurûna 'ila-l-'ibili kayfa ḫuliqat (17) wa 'ilâ-s-samâ'i kayfa rufi'at (18) wa 'ilâ-l-jibâli kayfa nuṣibat (190 wa 'ilâ-l-'arḍi kayfa suṭiḥat (20) fadakkir 'innamâ 'anta mudakkirun (21) lasta 'alayhim bimusayṭirin (22) 'illâ man tawallâ wa kafara (23) fayu 'addibuhu-L-Lâhu-l-'adâba-l-

'akbara (24) 'inna 'ilaynâ 'iyâbahum (25) t̲mma 'inna 'alayna ḥisâbahum (26).

N'ont-ils pas observé comment le chameau a été conçu? (17) Le ciel suspendu, (18) les montagnes dressées, (19) et la terre aplanie? (20) Prêche. car tu n'es qu'un missionnaire. (21) Tu es sans autorité sur les hommes. (22) Mais quiconque te dédaignera et se montrera impie (23) subira le plus atroce châtiment qu'Allah ait inventé. (24) C'est à nous qu'ils feront retour (25) et c'est nous qui règlerons leurs comptes. (26).

Dieu invite les hommes à considérer les créatures qui témoignent de Sa grandeur et de Son omnipotence. «**N'ont-ils pas observé comment le chameau a été conçu?**» Sa structure et ses caractères sont tellement étranges: Malgré sa force et sa robustesse, un jeune homme ou même le garçon peut le conduire. Sa chair ainsi que son lait sont comestibles, et on peut utiliser son poil pour différents usages. Dieu n'a donné le chameau comme exemple que parce que les montures des Arabes étaient en majorité des chameaux.

Que les hommes considèrent aussi comment le ciel a été élevé, Dieu a fait de lui comme une voûte qui ne repose sur aucun pilier. Il a dit ailleurs: «**Que ne considèrent-ils le ciel qui s'élève au-dessus de leurs têtes? Ils verraient comment nous l'avons créé et embelli. Ils verraient qu'il est net de toute fissure**» [Coran L, 6]. Qu'ils considèrent aussi les montagnes plantées sur la terre afin que celle-ci ne se branle pas, et ce que ces montagnes renferment comme minerai dont on peut en profiter. «**Et la terre aplanie?**» et étendue à perte de vue. Dieu, par ces exemples, attire l'attention d'un bédouin qui, monté sur son chamau, peut tout voir pour constater le pouvoir du Créateur, qu'Il est le Seigneur qui en dispose à Son gré, qu'Il est le digne à être adoré seul.

A cet égard Anas rapporte: «On nous a interdit de poser aucune question sur le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, et il nous plaisait de voir un bédouin sensé venir lui demander alors que nous écoutions. Un jour un bédouin vint trouver le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: *«O Mouhammed! Nous avons reçu ton messager et il prétend que tu as dit que Dieu t'a envoyé?» - C'et vrai, répondit-il.*

- Qui donc a créé le ciel?.

- C'est Dieu.

- Qui donc a créé la terre?.

- C'est Dieu.

- Qui donc a placé ces montagnes en y mettant ce qu'il a voulu?.

- C'est Dieu.

- Par celui qui a créé le ciel, la terre et placé ces montagnes, est-ce Dieu qui t'a envoyé?.

- Certes oui.

- Ton messager présume que nous devons accomplir cinq prières le jour et la nuit.

- C'est vrai.

- Par celui qui t'a envoyé, est-ce Dieu qui t'en a ordonné?.

- Oui.

- Ton messager présume aussi que nous devons verser une zakat qu'on prélève sur nos richesses!.

- C'est vrai - Par celui qui t'a envoyé, est-ce Dieu qui t'en a ordonné?.

- Certes oui.

- Ton messager présume encore que nous devons jeûner le mois de Ramadan de l'année!.

- C'est vrai.

- Par celui qui t'a envoyé, est-ce Dieu qui t'en a ordonné?.

- Certes oui.

- Ton messager enfin présume qu'on doit faire le pèlerinage à la Maison, celui qui en possède les moyens!.

- C'est vrai.

L'homme en quittant dit: «Par celui qui t'a envoyé avec la vérité, je ne ferai ni plus ni moins de ces prescriptions». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors: «S'il sera sincère, il entrera au

Paradis» ***(Rapporté par Mouslim, Ahmed et les auteurs des Sunan)***[1].

O Mouhammed, lui dit Dieu: **«Prêche. Car tu n'es qu'un missionnaire. Tu es sans autorité sur les hommes»** Il lui a dit ailleurs: **«Tu n'as pas d'autre attribut que de prêcher et c'est à nous seul qu'il appartient de demander des comptes»** [Coran XIII, 40].

C'est à dire, comme ont avancé Ibn Abbas et Moujahed: Tu n'es pas pour eux un tyran et que, par force, tu sèmes la foi dans leurs cœurs. Jaber rapporte, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent: «Il n'y a d'autres divinités que Dieu. S'ils font cela, leur sang et leurs biens seront préservés à moins qu'ils ne soient coupables, et Dieu; à Lui la puissance et la gloire règlera leur compte». Puis il récita:* **«Prêche. Car tu n'es qu'un missionnaire. Tu es sans autorité sur les hommes»** ***(-Rapporté par Ahmed, Mouslim, Nassaï et Tirmidzi)***[2].

«Mais quiconque te dédaignera et se montrera impie» Il s'agit de celui qui se détourne des enseignements sans s'acquitter des obligations cultuelles et mécroit dans son for intérieur et en paroles. Celui-là «-

---

(1) عن أنس قال: كنا نهينا أن نسأل رسول الله ﷺ عن كل شيء، فكان يعجبنا أن يجيء الرجل من أهل البادية العاقل فيسأله، ونحن نسمع، فجاء رجل من أهل البادية فقال: يا محمد إنا أتانا رسولك، فزعم لنا أنك تزعم أن الله أرسلك، قال: «صدق» قال: فمن خلق السماء؟ قال: «الله» قال: فمن خلق الأرض؟ قال: «الله»، قال: فمن نصب هذه الجبال وجعل فيها ما جعل؟ قال: «الله»، قال: فبالذي خلق السماء والأرض ونصب هذه الجبال الله أرسلك؟ قال: «نعم». قال: وزعم رسولك أن علينا خمس صلوات في يومنا وليلتنا؟ قال: «صدق»، قال: فبالذي أرسلك آلله أمرك بهذا؟ قال: «نعم»، قال: وزعم رسولك أن علينا زكاة في أموالنا؟ قال: «صدق»، قال: فبالذي أرسلك آلله أمرك بهذا، قال: «نعم»، قال: وزعم رسولك أن علينا حج البيت، من استطاع إليه سبيلاً؟ قال: «صدق»، قال: ثم ولى، فقال: والذي بعثك بالحق لا أزيد عليهن شيئاً ولا أنقص منهن شيئاً، فقل النبي ﷺ: «إن صدق ليدخلن الجنة»

(2) عن جابر قال، قال رسول الله ﷺ: «أُمرت أن أُقاتل الناس حتى يقولوا، لا إله إلا الله فإذا قالوها عصموا مني دماءهم وأموالهم إلا بحقها وحسابهم على الله عزّ وجلّ» ثم قرأ: ﴿فذكّر إنما أنت مذكّر * لست عليهم بمسيطر﴾

subira le plus atroce châtiment qu'Allah ait inventé». Que les hommes sachent qu'ils feront tous retour à Dieu et c'est Lui qui leur demandera compte et les rétribuera suivant leurs œuvres bonnes soient-elles ou mauvaises.



89 - SOURATE DE L'AURORE

30 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de la Nuit

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلْفَجْرِ ﴿١﴾ وَلَيَالٍ عَشْرٍ ﴿٢﴾ وَٱلشَّفْعِ وَٱلْوَتْرِ ﴿٣﴾ وَٱلَّيْلِ إِذَا يَسْرِ ﴿٤﴾ هَلْ فِى
ذَٰلِكَ قَسَمٌ لِّذِى حِجْرٍ ﴿٥﴾ أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِعَادٍ ﴿٦﴾ إِرَمَ ذَاتِ ٱلْعِمَادِ
﴿٧﴾ ٱلَّتِى لَمْ يُخْلَقْ مِثْلُهَا فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿٨﴾ وَثَمُودَ ٱلَّذِينَ جَابُوا۟ ٱلصَّخْرَ بِٱلْوَادِ
﴿٩﴾ وَفِرْعَوْنَ ذِى ٱلْأَوْتَادِ ﴿١٠﴾ ٱلَّذِينَ طَغَوْا۟ فِى ٱلْبِلَٰدِ ﴿١١﴾ فَأَكْثَرُوا۟ فِيهَا ٱلْفَسَادَ
﴿١٢﴾ فَصَبَّ عَلَيْهِمْ رَبُّكَ سَوْطَ عَذَابٍ ﴿١٣﴾ إِنَّ رَبَّكَ لَبِٱلْمِرْصَادِ ﴿١٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-l-fajri (1) wa layâlin 'ašrin (2) waš-šaf'i wa-l-watri (3) wa-l-layli 'iḏâ
yasri (4) hal fî ḏâlika qasamun liḏî ḥijrin (5) 'alam tara kayfa fa'ala
rabbuka bi'Âdin (6) 'Irama ḏâti-l-'imâdi (7) l-latî lam yuḫlaq miṯluhâ fî-
l-bilâdi (8) wa Ṯamûda-l-laḏina jâbû-ṣ-ṣaḫra bi-l-wâdi (9) wa Fir'awna ḏ
î-l-'awtâdi (10) l-laḏina ṭaġaw fî-l-bilâdi (11) fa 'akṯarû fîhâ-l-fasâda (12)
faṣsabba 'alayhim rabbuka sawṭa 'aḏâbin (13) 'inna rabbaka la
bilmirṣâdi (14).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

[redacted]ar l'aurore, (1) par les les dix nuits, (2) par le pair et l'impair, (3) par la nuit en marche. (4) Mais aurais-je besoin de jurer en la circonstance si je m'adressais à un homme raisonnable? (5) Ne sais-tu pas comment ton Maître s'est comporté à l'égard des 'Adites, (6) les habitants d'Irem, la ville des colonnades, (7) qui n'avait d'égale dans aucun pays? (8) Comment Il s'est comporté vis-à-vis des Thémoudites qui avaient creusé leurs demeures dans le roc d'El-Ouadi? (9) Comment Il s'st comporté vis-à-vis de Pharaon, le fondateur des Pyramides? (10) Tous ont dévasté les pays (11) et y ont répandu la débauche. (12) Ton Maître leur appliqua le fouet de sa répression. (13) Car ton Maître est aux aguets. (14).

L'aurore est le moment connu située à la fin de la nuit. Mais Masrouq précise qu'il est celui du dixième jour de Zoul-Hijja, le jour du sacrifice. On a dit aussi qu'il s'agit de la prière qu'on accomplit à ce moment-là. Il est cité dans le Sahih de Boukhari, d'après Ibn Abbas, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«-Aucune bonne œuvre n'est préférée à Dieu que celles accomplies dans ces jours -les dix premiers de zoul-Hijja-». On lui demanda: «Même pas le combat dans la voie de Dieu?» Il répondit: «Même pas le combat dans la voie de Dieu, à l'exception d'un homme qui sort pour combattre avec ses biens et Sa personne pris revient sans rien de tout cela»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Quant aux jours «Pair» et «Impair» Ibn Abbas a dit qu'il s'agit du jour de Arafat (impair) et celui du sacrifice (pair) (car le premier est situé au neuvième jour de Zoul-Hijja et l'autre au dixième).

- Abou Sa'id Ben Awf rapporte avoir entendu Abdullah Ben Az-Zoubayr prêcher les fidèles. Un homme lui demanda: «O prince des croyants, explique-moi le pair et l'impair?» Il lui répondit: «Le pair est le dire de Dieu». **«Celui qui ne lui consacre que deux jours ne commet pas un péché»**. Quant à l'impair, il est: **«Pas plus que celui qui lui consacre**

---

(1) ثبت في صحيح البخاري: «ما من أيام العمل الصالح أحب إلى الله فيهن من هذه الأيام» يعني عشر ذي الحجة، قالوا: ولا الجهاد في سبيل الله؟ قال: «ولا الجهاد في سبيل الله، إلا رجلاً خرج بنفسه وماله، ثم لم يرجع من ذلك بشيء»

plus que le délai» [Coran II, 203].

- Dieu est l'impair et vous hommes, le pair. Ou le pair est la prière de l'aube et l'impair celle du coucher du soleil (d'après Ibn Abbas).

- Dieu est l'impair, et le pair est le mâle et la femelle. Ou bien: Tout ce que Dieu a créé est pair tels que: le ciel et la terre, la terre ferme et la mer, l'homme et le génie, le soleil et la lune. Dieu a dit: **«Nous avons créé un couple pour chaque espèce. Ceci vous fera-t-il réfléchir?»** [Coran LI, 49] et ceci pour savoir que celui qui a créé ces couples est unique. (d'après Moujahed).

Telles sont les principales interprétations dites au sujet du pair et de l'impair.

«Par la nuit qui marche» en commençant à disparaître avec la pointe du jour. Si Dieu a juré par la nuit, ceci quand elle tombe et le jour disparait, tout comme Il a dit ailleurs: **«Par la pleine nuit, par l'aube naissante»** [Coran LXXXI, 17-18].

«Mais aurais-je besoin de jurer en la circonstance si je m'adressais à un homme raisonnable?» Dieu a voulu dire aux hommes qu'il a juré par ces moments qui sont consacrés aux différentes pratiques religieuses tels que la prière, le pèlerinage et d'autres œuvres surérogatoires que l'homme accomplisse dans le but de se rapprocher de Dieu, qui ne cherche que Sa satisfaction, qui Le craint, qui s'humilie devant Lui.

«Ne sais-tu pas comment ton Maître s'est comporté à l'égard des Adites» Ce peuple de tyrans et de rebelles qui Lui ont désobéi en traitant Ses Prophètes de menteurs, et comment Dieu les a châtiés et anéantis. **«Les habitants d'Irem, la ville des colonnades»**. Ceux-ci sont les premiers Adites auxquels Dieu a envoyé Son Prophète Houd -paix sur lui-. Ils se sont rebellés contre lui, l'ont traité d'imposteur. Dieu l'a sauvé et ceux qui ont cru en lui et a anéanti les autres par: **«un vent glacé et d'une impétuosité inouïe»**. Dieu a raconté leur histoire dans le Coran afin qu'elle serve une leçon pour les hommes. ils habitaient dans des demeures faites en nattes de poils soutenues par des colonnes. Ils étaient réputés pour leur haute stature et leur force physique. Houd leur a rappelé ces bienfaits de Dieu en les exhortant à les utiliser dans l'obéissance au Seigneur qui les a créés. Dieu a dit à

leur sujet: **«Souvenez-vous que votre Seigneur vous a appelés à la succession du peuple de Noé? Souvenez-vous qu'il a affermi votre puisance parmi tous les autres peuples? Reconnaissez les bienfaits d'Allah si vous voulez être heureux»** [Coran VII, 69].

Ce peuple des Adites, Dieu n'en créa de semblable dans aucun pays, comme on a parlé de leur stature et de leur force. Moujahed a dit: «Irem fut le peuple des premiers Adites».

Qatada et As-Souddy ont avancé: Irem est le royaumes des Adites qui ne s'installaient pas dans une contrée déterminée.

Quant à Ibn Abbas, il a dit: «La ville des colonnades désigne les hommes qui avaient une très haute stature».

«Qui n'avait d'égale dans aucun pays» Il s'agit de cette tribu qui vivait à cette époque. Al-Miqdam a dit: «L'un d'entre eux pouvait porter un grand roc pour détruire avec tout un quartier».

L'auteur de cet ouvrage a conclu: «Que ces colonnes soient des monuments qu'ils ont élevés, ou pour bâtir leur demeures, ou une certaine arme qu'ils ont utilisée, ou pour désigner leur très haute stature, ces Adites ne formaient qu'un des peuples passés mentionnés dans le Coran.

«Comment Il s'est comporté vis-à-vis des Thémoudites qui avaient creusé leurs demeures dans le roc d'El-Ouadi». D'après ibn Ishaq, ils taillaient leurs demeures dans une vallée «Wadi Al-Qora». Nous avons déjà parlé et commenté leur histoire dans la sourate de Al-'Araf» [-Coran VII].

«Comment Il s'est comporté vis-à-vis de Pharaon, le fondateur des Pyramides».

Ce verset (n°10) fut un sujet de controverse quant à la traduction du terme arabe: «ذي الأوتاد».

D'après Ibn Abbas, il s'agit de ses soldats qui lui ont assuré une administration puissante.

Moujahed et d'autres ont raconté que Pharaon liait les mains et les pieds des hommes à des épieux.

Thabet Al-Banani, quant à lui, a avancé que Pharaon avait planté dans la terre quatre épieux auquels avait attaché les membres de sa femme en y plaçant sur son corps un grand rocher, elle demeura ainsi jusqu'à sa mort.

Le peuple de Pharaon était rebelle et semait la débauche entre les hommes en causant tant de scandales. **«Ton Maître leur appliqua le fouet de sa répression»** en leur infligeant un châtiment céleste qui ne pouvaient le repousser. **«Car ton Maître est aux aguets»**. Il voit, entend, observe Ses sujets de près pour les rétribuer dans l'au-delà suivant leurs œuvres. Car toutes les créatures comparaîtront devant Lui pour les juger avec équité en accordant à chacune la récompense qu'elle mérite.

فَأَمَّا ٱلْإِنسَٰنُ إِذَا مَا ٱبْتَلَىٰهُ رَبُّهُۥ فَأَكْرَمَهُۥ وَنَعَّمَهُۥ فَيَقُولُ رَبِّىٓ أَكْرَمَنِ ﴿١٥﴾ وَأَمَّآ
إِذَا مَا ٱبْتَلَىٰهُ فَقَدَرَ عَلَيْهِ رِزْقَهُۥ فَيَقُولُ رَبِّىٓ أَهَٰنَنِ ﴿١٦﴾ كَلَّا ۖ بَل لَّا تُكْرِمُونَ
ٱلْيَتِيمَ ﴿١٧﴾ وَلَا تَحَٰٓضُّونَ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ ﴿١٨﴾ وَتَأْكُلُونَ ٱلتُّرَاثَ
أَكْلًا لَّمًّا ﴿١٩﴾ وَتُحِبُّونَ ٱلْمَالَ حُبًّا جَمًّا ﴿٢٠﴾

fa 'ammâ-l-'insânu 'iḏâ mabtalâhu rabbuhu fa'akramahû wa na''amahû fayaqûlu rabbî 'akramani (15) wa 'ammâ 'iḏâ- mabtalâhu faqadara '-alayhi rizqahû fayaqûlu rabbî 'ahânani (16) kallâ bal lâ tukrimûna-l-yatîma (17) walâ taḥâḍḍûna 'alâ ṭa'âmil-miskîni (18) wa ta'kulûna-t-turâṯa 'aklan lamman (19) wa tuḥibbûna-l-mâla ḥubban jammân (20).

Quand Allah, pour éprouver l'homme, le comble de ses richesses et de ses faveurs, celui-ci se dit: «J'ai l'estime de mon Maître». (15) Lorsqu'au contraire, Allah, pour éprouver l'homme, lui mesure ses faveurs, celui-ci ricane: «Mon Maître me méprise». (16) Détrompez-vous. La vérité est que vous vous désintéressez de l'orphelin (17) et que vous ne vous encouragez pas à nourrir le pauvre. (18) Vous dilapidez sans scrupule les patrimoines. (19) Vous aimez d'un amour effréné les biens de ce monde (20).

Dieu dans ces versets montre l'ingratitude de l'homme et son comportement. Car, cet homme, une fois comblé de bienfaits et d'honneurs, dit: «Mon Dieu m'a honoré». Mais, au contraire, s'il

l'éprouve en lui mesurant Ses bienfaits, il s'écrie: «Mon Seigneur m'a humilié». Que Dieu fait largesses à l'homme ou lui donne sa part de biens avec parcimonie, cela constitue pour lui une épreuve, comme Il a dit: **«Croient-ils que nous les comblons de richesses et d'enfants, uniquement pour leur être agréables? Ils se trompent»** [Coran XXIII, 55-56]. D'autre part, peut-on considérer comme humiliation si Dieu mesure ses dons à l'homme? Erreur. Car Dieu accorde Ses bienfaits à celui qu'Il aime comme à celui qu'Il n'aime pas, ainsi quand Il donne avec parcimonie. L'essentiel c'est que l'homme reste soumis aux décrets de Dieu dans tous les cas, de sorte que, s'il est enrichi, il doit être reconnaissant envers Dieu, et par contre, s'il est appauvri, il doit faire montre de patience. Voilà le but de cette épreuve.

«Détrompez-vous. La vérité est que vous vous désintéressez de l'orphelin» Ce verset constitue une exhortation à être bienveillant à l'égard de l'orphelin et à l'honorer, comme il est dit dans un hadith: «La meilleure maison des musulmans est celle où se trouve un orphelin qu'on traite avec bonté. Et la pire est une maison où on le traite mal» ***(Rapporté par Abdullah Ben Al-Moubarak).*** Et le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui prend à sa charge un orphelin et moi sommes au Paradis comme ça». Disant cela il enjoignit son médius à son index» ***(Rapporté par Abou Daoud).***

«Et que vous ne vous encouragez pas à nourrir le pauvre» sans faire aucun acte de charité aux pauvres et misérables sans vous en inciter mutuellement. **«Vous dilapidez sans scrupule les patrimoines»** ou suivant une autre traduction qui donne le sens exact: «Vous dévorez avec avidité les héritages (soit des veuves, soit des orphelins) sans distinguer le licite de l'illicite».

كَلَّآ إِذَا دُكَّتِ ٱلْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا ﴿٢١﴾ وَجَآءَ رَبُّكَ وَٱلْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا ﴿٢٢﴾
وَجِاْىٓءَ يَوْمَئِذٍۭ بِجَهَنَّمَ ۚ يَوْمَئِذٍ يَتَذَكَّرُ ٱلْإِنسَٰنُ وَأَنَّىٰ لَهُ ٱلذِّكْرَىٰ ﴿٢٣﴾ يَقُولُ
يَٰلَيْتَنِى قَدَّمْتُ لِحَيَاتِى ﴿٢٤﴾ فَيَوْمَئِذٍ لَّا يُعَذِّبُ عَذَابَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٢٥﴾ وَلَا يُوثِقُ وَثَاقَهُۥٓ
أَحَدٌ ﴿٢٦﴾ يَٰٓأَيَّتُهَا ٱلنَّفْسُ ٱلْمُطْمَئِنَّةُ ﴿٢٧﴾ ٱرْجِعِىٓ إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةً مَّرْضِيَّةً ﴿٢٨﴾

فَادْخُلِى فِى عِبَٰدِى ﴿٢٩﴾ وَادْخُلِى جَنَّتِى ﴿٣٠﴾

kallâ 'iḏâ dukkati-l-'arḍu dakkan dakkan (21) wa jâ'a rabbuka wa-l-malaku ṣaffan ṣaffan (22) wa jî'a yawma 'iḏin bijahannam yawma 'iḏin yataḏakkaru-l-'insânu wa 'annâ lahu-ḏ-ḏikrâ (23) yaqûlu yâ laytanî qaddamtu lihayâti (24) fayawma 'iḏi-l-lâ yu'aḏḏibu 'aḏâbahû 'aḥadun (25) walâ yuṯiqu waṯâqahû 'aḥadun (26) yâ 'ayyatuhâ-n-nafsu-l-muṭma'innatu (27) r-ji'î 'ilâ rabbiki râḍiyatam marḍiyyatan (28) fadḫulî fî 'ibâdî (29) wadḫulî jannatî (30).

Sachez-le. Lorsque la terre sera réduite en poussière, (21) que ton Seigneur apparaîtra, que les anges se mettront en rangs (22) l'Enfer se montrera. Ce jour-là, l'homme aura des regrets, mais ces regrets seront vains (23). Il dira: «Plût à Allah, que je m'eusse préparé par le bien à cette nouvelle existence». (24) Ce jour-là, aucune répression ne sera aussi dure que celle d'Allah. (25) Aucunes chaînes aussi meurtrissantes que les siennes. (26) O âme, désormais apaisée, (27) reviens auprès de ton Seigneur, joyeuse et élue. (28) Sois du nombre de mes serviteurs. (29) Entre dans mon paradis (30).

Dieu parle de ce qu'il y aura lieu au jour de la résurrection où la terre sera détruite de fond en comble et réduite en poussière. Les hommes sortiront de leurs tombeaux, le Seigneur viendra pour les juger après qu'ils aient recouru à l'intercession du maître des fils d'Adam, notre Prophète Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-. Les anges se mettront en rangs devant Dieu. Quant à l'Enfer, comme a dit le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- d'après Abdullah Ben Mass'oud, il aura soixante-dix mille brides dont chacune sera traînée par soixante-dix mille anges.

«Ce jour-là, l'homme aura des regrets» en se souvenant de ce que ses mains ont perpétré dans le bas monde, **«mais ces regrets seront vains»**. Mais à quoi lui servira de se souvenir? Il s'écriera: «Hélas! que n'ai-je fait du bien pour ma vie future». Il regrettera tout ce qu'il a commis comme péchés, s'il était pécheur, et aussi ce qu'il n'a pas fait comme bonnes actions davantage s'il était autrement. Mouhammed Ben 'Amra, l'un des compagnons du Messager de Dieu -qu'Allah le

bénisse et le salue-, comme a rapporté l'imam Ahmed, a dit: «Si un homme s'était prosterné du jour de sa naissance jusqu'à sa mort, en commettant des actions qui plaisent à Dieu, il constaterait que son œuvre est insignifiante. Il aimerait être ramené au bas monde pour en faire davantage».

«Ce jour-là, aucune répression ne sera aussi dure que celle d'Allah» car personne ne châtiera comme Dieu châtie qui lui a désobéi. **«-Aucunes chaînes aussi meurtrissantes que les siennes».** Nul ne chargera personne de chaînes comme le font les anges sous l'ordre de leur Seigneur en leur confiant tout incrédule rebelle. Quant à l'âme pure et apaisée qui s'est soumise à Dieu et conformée à Ses enseignements, on lui dira: **«Reviens auprès de ton Allah joyeuse et élue»** car tu seras satisfaite et agréée et tu auras la belle récompense qu'il t'a préparée. **«Sois du nombre de mes serviteurs. Entre dans mon Paradis».** On a dit que ceci sera adressé à l'âme croyante lors de l'agonie lorsque les anges viendront lui annoncer cette bonne nouvelle.

Au sujet de qui ce verset fut révélé?.

Certains ont dit: au sujet de 'Othman Ben Affan, et d'autres au sujet de Hamza Ben Abdul Mouttaleb. Quant à Ibn Abbas, il a rapporté: «Ce verset fut révélé alors que Abou Bakr était assis devant le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il lui dit alors: «O Messager de Dieu, comme Ils sont magnifiques ces dires de Dieu!». Il lui répondit: «Ceci te sera dit».

Oumama rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a fait une recommandation à un homme en lui disant: «Dis: Grand Dieu, je Te demande une âme apaisée auprès de Toi qui croit en Ta rencontre, qui soit satisfaite de ce que Tu lui as destiné et qui se contente de Tes bienfaits» ***(Rapporté par Ibn Assaker).***



90 - SOURATE DU PAYS

20 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de Qaf

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

لَآ أُقْسِمُ بِهَٰذَا ٱلْبَلَدِ ﴿١﴾ وَأَنتَ حِلٌّۢ بِهَٰذَا ٱلْبَلَدِ ﴿٢﴾ وَوَالِدٍ وَمَا وَلَدَ ﴿٣﴾ لَقَدْ
خَلَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ فِى كَبَدٍ ﴿٤﴾ أَيَحْسَبُ أَن لَّن يَقْدِرَ عَلَيْهِ أَحَدٌ ﴿٥﴾ يَقُولُ
أَهْلَكْتُ مَالًا لُّبَدًا ﴿٦﴾ أَيَحْسَبُ أَن لَّمْ يَرَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٧﴾ أَلَمْ نَجْعَل لَّهُۥ عَيْنَيْنِ ﴿٨﴾
وَلِسَانًا وَشَفَتَيْنِ ﴿٩﴾ وَهَدَيْنَٰهُ ٱلنَّجْدَيْنِ ﴿١٠﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

lâ 'uqsimu bihâḏ-l-baladi (1) wa 'anta ḥillun bihâḏâ-l-baladi (2) wa wâlidin wamâ walada (3) laqad ḫalaqnâ-l-'insâna fî kabadin (4) 'ayaḥsabu 'al-lan yaqdira 'alayhi 'aḥadun (5) yaqûlu 'ahlaktu mâla-l-lubadan (6) 'ayahsabu 'al-lam yarahû 'aḥadun (7) 'alam naj'al lahû '-aynayni (8) wa lisânan wa šafatayni (9) wa hadaynâhu-n-najdayni (10).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Je jure par ce pays (1) dont tu seras le maître souverain (2). Je jure par tous les pères et tous leurs fils (3) que nous avons créé l'homme pour

souffrir. (4) Croit-il que personne ne puisse rivaliser avec lui en richesses (5) qu'il se targue de dissiper une énorme fortune? (6) Croit-il que personne ne le voit? (7) Ne lui avons-nous pas donné deux yeux, (8) une langue et deux lèvres? (9) Ne lui avons-nous pas montré les deux voies du bien et du mal? (10).

Dieu jure par La Mecque, la mère des cités, au cas où celui qui y habite est désacralisé, et ceci pour montrer son mérite lorsque tous ses habitants se mettent à l'état d'Ihram (sacralisation).

«Dont tu seras le maître souverain». O Mouhammed, il ne t'est plus permis de livrer bataille dans cette cité. On cite à l'appui ce hadith rapporté par Boukhari, Mouslim et les auteurs des Sunan, dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ce territoire Dieu l'a rendu sacré le jour où Il a créé les cieux et la terre. Il est donc sacré à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. On ne doit pas couper ses arbres, ni ramasser une chose trouvée à moins de la remettre à son propriétaire. On ne doit pas y livrer combat après moi, et ce combat ne m'a pas été autorisé que dans une fraction de la journée. Il sera donc interdit à l'égard de Dieu jusqu'au jour de la résurrection. Que celui qui est présent transmette cela à celui qui est absent» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et els auteurs des Sunan).***

«Je jure pas tous les pères et tous leurs fils». En expliquant le texte coranique Ibn Abbas a dit que Dieu a juré par le père qui engendre «والد» et l'homme stérile «وما ولد». Quant à Moujahed, Al-Dahak et Qatada, leur commentaire est le suivant: Le père signifie Adam et tous les autres sont sa progéniture (comme fils). Et l'auteur d'adopter cette dernière interprétation en disant: «Lorsque Dieu a juré par la cité -La Mecque-, il l'a suivi par celui qui l'a habité qui est Adam le père de toute l'humanité.

«Que nous avons créé l'homme pour souffrir» De tous les différents commentaires, on adopte celui d'Ibn Abbas qui a dit: L'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, est en lutte permanente: lors de l'apparition de ses dents et ses efforts qu'il déploie pour s'acquitter de ses devoirs et assurer sa subsistance. Moujahed a fait aussi allusion aux douleurs que la mère supporte dès le début de la grossesse jusqu'à l'accouchement, en citant à l'appui ce verset: **«Sa mère l'a porté**

et l'a mis au monde en souffrant» [Coran XLVI-15].

«Croit-il que personne ne puisse rivaliser avec lui ses richesses» Ce verset signifie d'après Al-Hassan Al-Basri: croit-il que personne ne pourra lui priver de sa fortune. D'après Qatada: «L'homme croit-il qu'on ne lui demandera pas d'où il a acquis son argent et comment il l'a dépensé». Quant à As-Souddy, il a dit: «croit-il que Dieu - à Lui la puissance et la gloire - ne soit pas capable sur lui. Cet homme dit· «-J'ai dépensé des tas d'argent». Pense-t-il que personne-et surtout Dieu- ne l'a pas vu?.

«Ne lui avons-nous pas donné deux yeux» pour voir, **«une langue et deux lèvres»** pour s'exprimer et pour manger, à savoir aussi que cela est pour donner à son visage une certaine beauté.

Makhoul rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu le Très Haut dit: «O fils d'Adam, Je t'ai comblé de tant de bienfaits dont tu ne saurais les dénombrer pour exprimer ta reconnaissance. Entre autres bienfaits que J'ai t'accordés, Je t'ai donné deux yeux pour voir en les couvrant de paupières (pour les protéger). Donc ne les utilise que pour regarder le licite. Si tu vois quelque chose qu'il ne t'est plus permis de voir, alors ferme tes paupières. Je t'ai donné aussi une langue bien protégée. Dis des choses agréables comme Je t'ai ordonné. Si on te demande de dire des choses désagréables et non permises, alors garde ta langue et ferme ta bouche. Je t'ai donné un sexe en lui créant une protection. Donc ne l'utilise que dans les rapports licites. Si on te propose de commettre ce dont Je t'ai interdit de faire, alors protège-le. O fils d'Adam, tu ne saurais supporter Mon courroux ni endurer Mes représailles» ***(Rapporté par Ibn Assaker).***

«Ne lui avons-nous pas montré les deux voies du bien et du mal?» On a rapporté que le Prophète disait: «O hommes, ce sont deux voies: celle du bien et celle du mal, on ne vous a pas rendu la deuxième plus aimable pour vous que la première » ***(Rapporté par Ibn Jarir d'après Al-Hassan).*** Ce verset est pareil à cet autre: **«Nous lui avons indiqué la bonne voie, le laissant libre de se montrer reconnaissant ou ingrat»** [Coran LXXVI, 3].

فَلَا ٱقْتَحَمَ ٱلْعَقَبَةَ ﴿١١﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْعَقَبَةُ ﴿١٢﴾ فَكُّ رَقَبَةٍ ﴿١٣﴾ أَوْ إِطْعَٰمٌ فِى
يَوْمٍ ذِى مَسْغَبَةٍ ﴿١٤﴾ يَتِيمًا ذَا مَقْرَبَةٍ ﴿١٥﴾ أَوْ مِسْكِينًا ذَا مَتْرَبَةٍ ﴿١٦﴾ ثُمَّ
كَانَ مِنَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلصَّبْرِ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلْمَرْحَمَةِ ﴿١٧﴾ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْمَيْمَنَةِ
﴿١٨﴾ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا هُمْ أَصْحَٰبُ ٱلْمَشْـَٔمَةِ ﴿١٩﴾ عَلَيْهِمْ نَارٌ مُّؤْصَدَةٌۢ ﴿٢٠﴾

falâ-q-taḥama-l-'aqabata (11) wamâ 'adrâka ma-l-'aqabatu (12) fakku
raqabatin (13) 'aw 'iṭ'âmun fî yawmin ḏî masġabatin (14) yatîman ḏâ
maqrabatin (15) 'aw miskînan ḏâ matrabatin (16) ṯumma kâna mina-l-
laḏîna 'â manû wa tawâsa biṣ-ṣabri wa tawaṣaw bil-marḥamati (17)
'ûlâ'ika 'aṣḥâbu-l-maymanati (18) wa-l-laḏîna kafarû bi 'â yâtinâ hum
'aṣḥâbu-l-maš'amati (19) 'alayhim nârun mu'ṣadah (20).

Que ne gravit-il la voie qui monte? (11) Et qui te donnera une idée de cette voie? (12) Le gravir, c'est racheter des captifs, (13) c'est nourir, en temps de disette (14) un parent orphelin, (15) ou un pauvre terrassé par la misère. (16) C'est, en outre, être parmi les croyants qui s'entraînent mutuellement à la patience et à la miséricorde. (17) Ceux-là seront les hommes de la droite. (18) Les impies seront les hommes de la gauche. (19) Le feu les encerclera (20).

On a donné deux significations au mot arabe «العقبة» (Al-'Aqaba). D'après Ibn Omar, c'est une montagne à l'enfer, ou un certain obstacle à l'enfer d'après Al-Hassan Al-Basri, ou enfin un abîme de soixante-dix degrés de profondeur à l'enfer d'après Ka'b Al-Ahbar.

La deuxième, c'est un obstacle difficile à franchir à moins qu'on se conforme aux commandements de Dieu dont l'affranchissement d'un esclave ou la nourriture d'un pauvre en font partie. Quant à Zaïd, il a avancé: C'est le chemin du bien et du salut.

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui affranchit un esclave croyant, Dieu préservera du Feu chaque membre correspondant de l'affranchi: main pour main, pied pour pied et membre sexuel pour membre sexuel» Ali Ben Al-Houssein (entendant cela du rapporteur Sa'id Ben Mourjana) lui demanda: «As-tu entendu ceci de la bouche de Abou Houraira?» - Oui, répondit-il. Et*

'Ali de dire à son domestique: «Appelle-moi Moutraf.» Quand celui-ci fut en sa présence, il lui dit: «Va, tu es libre pour l'amour de Dieu» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi, Nassaï et Ahmed).*** Et dans la version de Mouslim, on trouve cet ajout: *«On avait proposé à 'Ali d'acheter cet esclave à dix mille dirhams*[1].

Amr Ben Absa rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui construit une mosquée pour y invoquer Dieu, Il lui bâtira une demeure au Paradis. Celui qui affranchit un esclave musulman, il lui sera un rachat de l'Enfer. Celui qui sera atteint d'une canitie, étant musulman, elle lui sera une lumière au jour de la résurrection» ***(Rapporté par Ahmed).***

«C'est nourrir, en temps de disette, un parent orphelin ou un pauvre terrassé par la misère». Il est dit dans un hadith: L'aumône faite à un pauvre est comptée en tant que telle, mais celle faite à un proche vaut deux, car elle est une aumône et un maintien du lien de parenté» ***(-Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï).***

«C'est, en outre, être parmi les croyants qui s'entraînent mutuellement à la patience et à la miséricorde». Ceci pour affrimer que quiconque aura fait ces œuvres pies, avec conviction ferme en espérant la récompense auprès de Dieu, sera comme tel, comme Dieu a dit en confirmation dans un autre verset: **«Celui qui désire la vie future, qui s'efforce de la mériter et qui a la foi, Allah lui en saura gré»** [Coran XVII, 19].

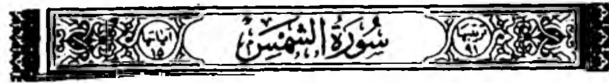
Ceux-là sont les fidèles qui s'encouragent mutuellement à la patience et à la miséricorde, en endurant les méfaits des gens et faisant montre de mansuétude à leur égard.. Car il est dit dans un

---

(1) عن سعيد بن مرجانة عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: «من أعتق رقبة مؤمنة أعتق الله بكل إرب ـ أي عضو ـ منها إرباً منه من النار حتى إنه ليعتق باليد اليد، وبالرجل الرجل، وبالفرج الفرج»، فقال علي بن الحسين: أنت سمعت هذا من أبي هريرة ـــــ فقال سعيد: نعم، فقال علي ابن الحسين لغلام له أفره غلمانه: ادع مطرفاً، فلما قام بين يديه، قال: اذهب فأنت حر لوجه الله». وعند مسلم أن هذا الغلام الذي أعتقه علي بن الحسين زين العابدين كان قد أعطي فيه عشرة آلاف درهم

hadith: «Les cléments, le Miséricordieux les traite avec clémence. Faites miséricorde aux habitants de la terre pour que celui qui est au ciel en fasse envers vous». Ils seront les compagnons de la droite.

«Les impies seront les hommes de la gauche, le feu les encerclera» et se fermera sur eux sans leur laisser aucune issue pour s'en échapper. Abou 'Imran Al-Jouni a dit: «Le jour de la résurrection, Dieu ordonnera d'enchaîner tout tyran, tout démon rebelle, et ceux qui n'ont pas épargné leurs méfaits et leur mal aux autres dans le bas monde. Ils seront enchaînés de fer, puis on ordonnera de les précipiter en Enfer en fermant toutes ses portes contre eux sans leur laisser aucune issue. Par Dieu, leurs pieds ne pourront les maintenir dans une seule position, ils ne pourront plus regarder le firmament, leurs paupières ne sauront se fermer pour goûter un moment de sommeil et, par Dieu, ils n'y goûteront plus une goutte d'eau froide».



91 - SOURATE DU SOLEIL

15 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Décisions

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

وَالشَّمْسِ وَضُحَاهَا ﴿١﴾ وَالْقَمَرِ إِذَا تَلَاهَا ﴿٢﴾ وَالنَّهَارِ إِذَا جَلَّاهَا ﴿٣﴾ وَاللَّيْلِ إِذَا
يَغْشَاهَا ﴿٤﴾ وَالسَّمَاءِ وَمَا بَنَاهَا ﴿٥﴾ وَالْأَرْضِ وَمَا طَحَاهَا ﴿٦﴾ وَنَفْسٍ وَمَا سَوَّاهَا
﴿٧﴾ فَأَلْهَمَهَا فُجُورَهَا وَتَقْوَاهَا ﴿٨﴾ قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّاهَا ﴿٩﴾ وَقَدْ خَابَ مَنْ
دَسَّاهَا ﴿١٠﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-š-šamsi wa ḍuḥâhâ (1) wa-l-qamari 'iḏâ talâha (2) wa-n-nahâri 'iḏâ jallâhâ (3) wa-l-layli 'iḏâ yaġšâhâ (4) wa-s-samâ'i wamâ banâhâ (5) wa-l-'arḍi wamâ ṭaḥâhâ (6) wa nafsin wamâ sawwâhâ (7) fa'alhamahâ fujûrahâ wa taqwâhâ (8) qad 'aflaḥa man zakkâhâ (9) waqad ḫâba man dassâhâ (10).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Je jure par le soleil et ses feux, (1) par la lune qui lui succède, (2) par le jour qui éclaire le monde, (3) par la nuit qui l'obscurit, (4) par le ciel et

la puissance qui l'a créé, (5) par la terre et la puissance qui l'a aplanie, (6) par l'âme et la puissance qui l'a façonnée, (7) qui lui a donné la notion du mal et du bien, (8) que celui qui se purifiera sera heureux, (9) et que celui qui se souillera sera réprouvé. (10).

Dieu jure par ces phénomènes qu'on peut les constater et les voir se produire toujours tant que le monde est monde. Le soleil qui rend le jour clair, la lune qui lui succède et donne une faible clarté la nuit, la terre qui parait étendue aux yeux, le ciel construit comme une voûte....

Puis Il jure: «**Par l'âme et la puissance qui l'a façonnée**» la créant pure, droite, comme Dieu en a parlé dans ce verset: «**Acquitte-toi des obligations de la religion en vrai croyant, et selon la nature que Dieu a donnée aux hommes**» [Coran XXX, 30] Et dans un hadith divin (Qoudousi) rapporté par Mouslim il est dit: «Dieu -à Lui la puissance et la gloire- dit: «J'ai créé tous mes serviteurs des musulmans (soumis). Les démons viennent emporter leur religion». «**Qui lui a donné la notion du mal et du bien**» en lui inspirant son immoralité et sa piété par les deux voies qu'il lui a tracées: la voie du mal et la voie du bien, et en la dirigeant vers ce à quoi Il lui a prédestiné».

Dans un hadith, on a rapporté qu'un homme de Mouzaina ou de Jouhaïna vint chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: *«O Messager de Dieu, que penses-tu de ce que les hommes font en peinant. Leurs œuvres sont-elles des choses que Dieu leur a prédestinées ou bien des actes qu'ils font en suivant leur Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et qu'ils en rendront compte?» - Plutôt des choses que Dieu leur a prédestinées, répondit-Il. Et l'homme de repartir. «Pourquoi donc œuvrons-nous?». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- répliqua: «Celui que Dieu l'a créé pour suivre l'une de deux voies, Il le dirige vers elle. Dieu a confirmé cela en disant:* «**Par l'âme et la puissance qui l'a faconnée, qui lui a donné la notion du mal et du bien**» *(Rapporté par Ahmed et Mouslim)*[1].

---

(1). في الحديث: أن رجلاً من مزينة أو جهينة أتى رسول الله ﷺ فقال: يا رسول الله أرأيت ما يعمل الناس فيه ويتكادحون، أشيء قضي عليهم من قدر قد سبق، أم شيء مما يستقبلون مما أتاهم به نبيهم ﷺ وأكدت به عليهم الحجة؟ قال: «بل شيء قد قضي عليهم»، قال: ففيم

«Celui qui se purifiera sera heureux. Et que celui qui se souillera sera réprouvé» Certes, sera heureux celui qui purifie son âme en se conformant aux commandements de Dieu et en s'éloignant de l'immoralité. Quant à celui qui la néglige en la laissant plonger dans le dévergondage, il l'aura corrompue et sera perdu.

A ce propos, Abou Houraira rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faire cette invocation en récitant le dit verset: «Grand Dieu, inspire à mon âme sa piété, purifie-là car c'est Toi qui la purifies mieux que quiconque, et Tu es son Maître et son Protecteur» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Zaïd Ben Arqam rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- disait: *«Grand Dieu, je me réfugie auprès de Toi contre l'impuissance, la paresse, la poltronnerie, l'avarice, la vieillesse et le tourment de la tombe. Grand Dieu, accorde à mon âme sa piété. purifie-la car Tu es le meilleur qui la purifie, Toi Tu es son Maître et son protecteur. Grand Dieu, je me réfugie auprès de Toi contre une science inutile, un cœur qui ne s'humilie pas (devant Toi), une âme qui ne se rassasie pas et une invocation qui reste inexaucée»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1]. Zaïd a ajouté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous enseignait cette invocation et nous, à notre tour, nous vous l'apprenons»

كَذَّبَتْ ثَمُودُ بِطَغْوَىٰهَآ (١١) إِذِ ٱنۢبَعَثَ أَشْقَىٰهَا (١٢) فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ ٱللَّهِ نَاقَةَ
ٱللَّهِ وَسُقْيَٰهَا (١٣) فَكَذَّبُوهُ فَعَقَرُوهَا فَدَمْدَمَ عَلَيْهِمْ رَبُّهُم بِذَنۢبِهِمْ
فَسَوَّىٰهَا (١٤) وَلَا يَخَافُ عُقْبَٰهَا (١٥)

نعمل؟ قال: «من كان الله خلقه لإحدى المنزلتين يهيئه لهما، وتصديق ذلك في كتاب الله تعالى: ﴿ونفس وما سواها * فألهمها فجورها وتقواها﴾

(1) عن زيد بن أرقم قال: كان رسول الله ﷺ يقول: «اللهم إني أعوذ بك من العجز والكسل، والهرم الجبن والبخل وعذاب القبر، اللهم آت نفسي تقواها، وزكها أنت خير من زكاها، أنت وليها ومولاها، اللهم إني أعوذ بك من قلب لا يخشع، ومن نفس لا تشبع، وعلم لا ينفع، ودعوة لا يستجاب لها»

kaḏḏabat Ṯamûdu bitaġwâhâ (11) iḏi-n-ba'aṯa 'ašqâhâ (12) faqâla lahum rasûlu-L-Lâhi nâqata-L-Lâhi wa suqyâhâ (13) fakaḏḏabûhu fa '-aqarûhâ fadamdam 'alayhim rabbuhum biḏambihim fasawwâhâ (14) walâ yaḫâfu 'uqbâhâ (15).

Les Thémoudites ont repoussé nos signes avec dédain. (11) Le jour où les plus pervers d'entre eux se présentèrent pour accomplir leur forfait. (12) Le Prophète d'Allah leur dit: «Respectez la chamelle d'Allah; laissez-la boire». (13) Ils le traitèrent d'imposteur et égorgèrent la chamelle. Ce péché attira sur eux le courroux de leur Maître, qui les anéantit. (14) Allah châtie sans se soucier des suites. (15).

Les Thémoudites, portés par leur incrédulité et leur rebellion, ont traité leur Prophète Saleh d'imposteur sans croire à la bonne direction qu'il leur a apportée. Le plus misérable d'entre eux Qidar Ben Salef, égorgea la chamelle qui leur fut un signe de Dieu en la créant d'un grand rocher. Cet homme était l'un de leurs notables et puissants. Ammar Ben Yasir rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à Ali: «Te dirai-je qui est le plus misérable parmi les gens? - Certes oui, répondit Ali. Et le Prophète de poursuivre: «Le premier est le Thémoudite qui a égorgé la chamelle, et le deuxième est l'homme qui t'a frappé sur la tête et taché ta barbe par le sang» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Le Prophète de Dieu Saleh -paix sur lui- avait mis en garde son peuple contre la nuisance à la chamelle en la laissant boire le jour qui lui était imparti. Mais les hommes le traitèrent de menteur en repoussant son message et, d'autant plus, ils égorgèrent la chamelle, Dieu alors les a anéantis à jamais à cause de leur péché sans se soucier de leur disparition. Car on a rapporté que Qidar Ben Salef ne l'a égorgée qu'après l'assentiment de tout le peuple sans distinction entre un jeune, un âgé, un mâle ou une femelle.



92 - SOURATE DE LA NUIT

21 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la Suite de la sourate du Très-Haut

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلَّيْلِ إِذَا يَغْشَىٰ (١) وَٱلنَّهَارِ إِذَا تَجَلَّىٰ (٢) وَمَا خَلَقَ ٱلذَّكَرَ وَٱلْأُنثَىٰٓ (٣) إِنَّ سَعْيَكُمْ
لَشَتَّىٰ (٤) فَأَمَّا مَنْ أَعْطَىٰ وَٱتَّقَىٰ (٥) وَصَدَّقَ بِٱلْحُسْنَىٰ (٦) فَسَنُيَسِّرُهُۥ لِلْيُسْرَىٰ (٧)
وَأَمَّا مَنۢ بَخِلَ وَٱسْتَغْنَىٰ (٨) وَكَذَّبَ بِٱلْحُسْنَىٰ (٩) فَسَنُيَسِّرُهُۥ لِلْعُسْرَىٰ (١٠) وَمَا يُغْنِى
عَنْهُ مَالُهُۥٓ إِذَا تَرَدَّىٰ (١١)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-l-layli 'iḏâ yaġšâ (1) wa-n-nahâri 'iḏâ tajallâ (2) wamâ ḫalaqa-ḏ-ḏ
akara wal-'unṯâ (3) 'inna sa'yakum lašattâ (4) fa 'ammâ man 'a'ṭâ wa-t-
taqâ (5) wa ṣaddaqa bi-l-husnâ (6) fasanuyassiruhû lil-yusrâ (7) wa '-
ammâ mam baḫila was-taġnâ (8) wa kaḏḏaba bil-ḥusnâ (9)
fasanuyassiruhû lil-'usrâ (10) wamâ yuġnî 'anhu mâluhu 'iḏâ taraddâ
(11).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Par la nuit qui étend ses voiles, (1) par l'éclat du jour, (2) par la

puissance qui a créé les sexes mâle et femelle, (3) je jure qu'il y a des différences profondes entre vos actes. (4) Celui qui est charitable et craint Allah, (5) qui croit dans sa bonne parole, (6) celui-là, nous favoriserons ses entreprises. (7) Celui qui se montrera avare et croira pouvoir se passer de nous, (8) qui repoussera notre bonne parole, (9) celui-là nous ferons échouer ses entreprises. (10) Sa fortune ne pourra le sauver le jour où se produira sa chute (11).

Dieu jure par la nuit qui enveloppe la terre, par le jour quand il brille, comme Il a créé les deux sexes mâle et femelle, les efforts et les activités des hommes sont divergents. Il y en a ceux qui font le bien et d'autres le mal, puis Dieu de l'expliquer: **«Celui qui est charitable et craint Allah»** qui fait l'aumône et craint Dieu en accomplissant ses œuvres, **«qui croit dans sa bonne parole»** en déclarant véridique la récompense promise qui est le Paradis, ou d'après Al-Dahak qui proclame qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu, **«Celui-là nous favoriserons ses entreprises»** en lui facilitant l'accès au bonheur, ou d'après les dires d'Ibn Abbas: nous le prédisposerons à l'acte du bien. Mais **«celui qui se montrera avare»** et qui cherchera à s'enrichir **«et croira pouvoir se passer de nous»** et traitera de mensonge la très belle récompense, **«celui-là, nous ferons échouer ses entreprises»** en le mettant dans la voie du mal. Les versets du Coran s'abondent dans le même sens, qui affirment que Dieu rétribue les bonnes actions par la belle récompense et les mauvaises par le châtiment, et tout cela se réalisera suivant la prédestination de Dieu.

A ce propos Ali Ben Abi Taleb raconte: «Nous assistions à un enterrement à Baqi' Al-Gharqad (un cimetière) quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous rejoignit, il prit place et nous nous asseyâmes autour de lui alors qu'il tenait un bâton avec lequel il frappait le sol en baissant la tête. Il nous dit: *«Chacun de vous, ou: toute âme créée, sa place est déjà fixée soit au Paradis, soit à l'Enfer; sa destinée est heureuse ou malheureuse». Un homme lui demanda: «O Messager de Dieu, dans ce cas, ne devons-nous pas nous livrer à ce qu'il nous a été destiné sans être actif puisque si l'un d'entre nous est inscrit parmi les élus, il aura sa destinée heureuse, quant à celui qui est inscrit parmi les damnés sa destinée sera malheureuse?» Il lui répondit: «Les bienheureux auront la tâche facile pour faire les œuvres des élus, et les*

malheureux auront la tâche facile pour faire les œuvres des damnés. «Puis il récita: **«Celui qui est charitable et craint Allah....** jusqu'à: **«nous ferons échouer ses entreprises»** ***(Rapporté par Boukhari et d'autres)***[1].

Dans un autre hadith, il est dit: «Chaque jour, et avant le coucher du soleil, deux anges, dont toutes les créatures l'entendent sauf les génies et les hommes disent: «Grand Dieu, accorde un dédommagement à quiconque dépense en aumône et anéantis les richesses à quiconque se montre avare». «Puis il récita les versets déjà précités» ***(Rapporté par Ibn Jarir et Ibn Abi Hatem).***

Quant à la circonstance de cette révélation, on a rapporté que Abou Bakr As-Siddiq affranchissait à La Mecque les gens âgés qui embrassaient l'Islam. Son père lui dit: «O fils, pourquoi n'affranchis-tu pas des jeunes et des gens robustes, au lieu de ces faibles, qui pourront te défendre et te secourir?» Il lui répondit: «O père, je ne cherche que la récompense auprès de Dieu». A cette occasion ces versets furent descendus» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

«Sa fortune ne pourra le sauver le jour où se produira sa chute» soit en mourant comme a avancé Moujahed, ou selon les dires de Zaïd Ben Aslam: quand il sera précipité en Enfer.

إِنَّ عَلَيْنَا لَلْهُدَىٰ ﴿١٢﴾ وَإِنَّ لَنَا لَلْآخِرَةَ وَالْأُولَىٰ ﴿١٣﴾ فَأَنذَرْتُكُمْ نَارًا تَلَظَّىٰ ﴿١٤﴾ لَا
يَصْلَاهَا إِلَّا الْأَشْقَى ﴿١٥﴾ الَّذِي كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ ﴿١٦﴾ وَسَيُجَنَّبُهَا الْأَتْقَى ﴿١٧﴾
الَّذِي يُؤْتِي مَالَهُ يَتَزَكَّىٰ ﴿١٨﴾ وَمَا لِأَحَدٍ عِندَهُ مِن نِّعْمَةٍ تُجْزَىٰ ﴿١٩﴾ إِلَّا ابْتِغَاءَ

---

(1) عن علي بن أبي طالب رضي الله عنه قال: كنا في جنازة في بقيع الغرقد، فأتى رسول الله ﷺ فقعد وقعدنا حوله ومعه مخصرة فنكس فجعل ينكت بمخصرته، ثم قال: «ما منكم من أحد ـ أو ما من نفس منفوسة ـ إلا كتب مكانها من الجنة والنار، وإلا قد كتبت شقية أو سعيدة»، فقال رجل: يا رسول الله أفلا نتكل على كتابنا وندع العمل؟ فمن كان منا من أهل السعادة فسيصير إلى أهل السعادة، ومن كان منا من أهل الشقاء فسيصير إلى أهل الشقاء؟ فقال: «أما أهل السعادة فييسرون لعمل أهل السعادة، وأما أهل الشقاء فييسرون إلى عمل أهل الشقاء»، ثم قرأ: ﴿فأمامن أعطى واتقى وصدق بالحسنى فسنيسره لليسرى * وأما من بخل واستغنى وكذب بالحسنى فسنيسره للعسرى﴾



'inna 'alaynâ lalhudâ (12) wa 'inna lanâ lal 'aḫiratu wa-l-'ûlâ (13) fa 'anḏartukum nâran talaẓẓâ (14) lâ yaṣlâhâ 'illâ-l-'ašqâ (15) l-laḏî kaḏḏaba wa tawallâ (16) wasayujannabuhâ-l-'atqâ (17) l-laḏî yu'tâ mâlahû yatazakkâ (18) wamâ li'aḥadin 'indahu min ni'matin tujzâ (19) 'illâ-b-tiġâ'a wajhi rabbihi-l-'a'lâ (20) wa lasawfa yarḍâ (21).

Nous avons le devoir d'indiquer la bonne voie. (12) Nous sommes les maîtres de ce monde et de l'autre. (13) Je vous mets en garde contre le feu qui gronde. (14) N'y seront jetés que ceux qui se seront livrés à leurs passions, (15) nous auront renié et dédaigné. (16) Seront épargnés les croyants, (17) ceux qui donnent leurs biens pour purifier leur cœur, (18) qui n'attendent aucune récompense de leurs bienfaits, (19) et qui n'ont en vue que l'approbation de leur Seigneur, le Très-Haut. (20) Et, certes, ils ne seront pas déçus (21).

A Dieu incombe le devoir de montrer la bonne direction. Celui qui emprunte cette voie, arrivera auprès de Dieu, comme Il a dit ailleurs: **«C'est à Allah qu'il appartient d'indiquer la bonne voie»** [Coran XVI, 9]. Aussi bien le bas monde que la vie future appartiennent à Dieu qui en dispose comme bon Lui semble.

«Je vous mets en garde contre le feu qui gronde». A ce propos, An-Nou'man Ben Bachir a rapporté qu'il a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Parmi les damnés de l'Enfer, celui qui subira le châtiment le moins douloureux, au jour de la résurrection, sera un homme, à qui on lui placera sur la plante du pied deux braises si ardentes qui feront bouillir sa cervelle comme de l'eau qui brouillit dans une chaudière. Il lui semblera qu'il est celui qui subit le supplice le plus atroce» ***(Rapporté par Boukhari).***

«N'y seront jetés que ceux qui se seront livrés à leurs passions» en criant au mensonge sans s'acquitter de ce que Dieu a prescrit. Il est cité dans un hadith: «Seul un malheureux entrera à l'Enfer». On lui demanda: «Qui est ce malheureux ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Qui se montre rebelle contre Dieu et plonge dans Sa désobéissance» ***(Rapporté par Ahmed). Et dans un autre, il a dit:*** «Tout homme de ma

communauté entrera au Paradis exception faite de celui qui refuse». On lui demanda: «Et qui en refuse ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Celui qui m'aura obéi, entrera au Paradis, et celui qui m'aura désobéi, il est celui qui refuse» ***(Rapporté par Boukhari et Ahmed).***

«Seront épargnés les croyants» qui craignent Dieu et **«Ceux qui donneront leurs biens pour purifier leur cœur»** qui dépensent en aumône pour purifier et leurs richesses et leurs personnes. **«Qui n'attendent aucune récompense de leurs bienfaits»** C'est à dire: «en faisant ou en rendant un service quelconque à autrui rien qu'en vue de Dieu sans espérer ou demander de cet autrui de pareil. Ils n'aspirent qu'à se rencontrer avec leur Seigneur dans l'au-delà après être admis au Paradis. Ils seront certainement satisfaits et leurs désirs comblés.

Bien que certains exégètes ont avancé que ces versets furent descendus au sujet de Abou Bakr As-Sidiq, sa portée est générale et concerne tout individu qui fait de telles œuvres en sacrifiant ses biens dans l'obéissance du Seigneur et en secourant Son Prophète. De cette façon, il aura un grand mérite et un ascendant sur les autres quant aux œuvres pies.

«Et qui n'ont en vue que l'approbation de leur Seigneur, le Très-Haut. Et, certes, ils ne seront pas déçus» plutôt satisfaits et agréés de Dieu. Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui dépense en aumône deux paires de choses (ou un couple d'esclaves) en vue de Dieu, les gardiens du Paradis l'interpellent: «O serviteur de Dieu, ce que tu as avancé est magnifique». Abou Bakr lui demanda: «O Messager de Dieu, il n'y a pas de mal à ce qu'un homme soit interpellé par une des portes du Paradis, y aura-t-il quelqu'un qui sera appelé par toutes les portes?. - Oui, répondit-il, et j'espère que tu sois l'un d'eux» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).***



93 - SOURATE DU MATIN (AD-DOUHA)

11 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Aurore

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلضُّحَىٰ ﴿١﴾ وَٱلَّيْلِ إِذَا سَجَىٰ ﴿٢﴾ مَا وَدَّعَكَ رَبُّكَ وَمَا قَلَىٰ ﴿٣﴾ وَلَلْءَاخِرَةُ خَيْرٌ
لَّكَ مِنَ ٱلْأُولَىٰ ﴿٤﴾ وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَىٰٓ ﴿٥﴾ أَلَمْ يَجِدْكَ يَتِيمًا
فَـَٔاوَىٰ ﴿٦﴾ وَوَجَدَكَ ضَآلًّا فَهَدَىٰ ﴿٧﴾ وَوَجَدَكَ عَآئِلًا فَأَغْنَىٰ ﴿٨﴾ فَأَمَّا
ٱلْيَتِيمَ فَلَا تَقْهَرْ ﴿٩﴾ وَأَمَّا ٱلسَّآئِلَ فَلَا تَنْهَرْ ﴿١٠﴾ وَأَمَّا بِنِعْمَةِ رَبِّكَ فَحَدِّثْ
﴿١١﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-ḍ-ḍuḥâ (1) wa-l-layli 'iḏâ sajâ (2) ma wadda'aka rabbuka wamâ qalâ
(3) wa-l-la-'â̂ḫiratu ḫayrun laka mina-l-'ûla (4) wa lasawfa yu'tîka
rabbuka fatarḍâ (5) 'alam yajdka yatîman fa'âwâ (6) wa wajadaka
ḍâllan fahadâ (7) wa wajadaka 'â'ilan fa 'aġnâ (8) f 'ammâ-l-yatîma falâ
taqhar (9) wa 'ammâ-s-sâ'ila falâ tanhar (10) wa 'ammâ bibi'mati
rabbika faḥaddiṯ (11).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Par le matin ,(1) par la pleine nuit, (2) je jure que ton Seigneur ni ne te délaisse ni ne te méprise. (3) La vie future te réserve plus de joie que la présente. (4) Ton Seigneur ne te ménagera pas ses faveurs. Tu seras satisfait. (5) N'étais-tu pas orphelin quand Il t'a recueilli? (6) N'étais-tu pas égaré quand Il t'a mis dans la bonne voie?. (7) N'étais-tu pas pauvre quand Il t'a enrichi? (8) Ne maltraite pas l'orphelin. (9) Ne repousse pas le mendiant. (10) Clame les bienfaits de ton Seigneur. (11).

Au sujet de la circonstance de cette révélation, l'imam Ahmed rapporte, d'après Joundob Ben Abdullah, que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- restait une ou deux nuits sans faire sa prière nocturne. Une femme vint auprès de lui et lui dit: «O Mouhammed, je pense que ton démon t'a délaissé». Dieu à ce moment fit descendre cette sourate» ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidzi et Nassaï).***

Dieu jure par Ad-Douha, qui est la période d'avant-midi et par sa clarté, par la nuit quand elle devient obscure comme Il en a parté dans tant de versets pour montrer Son omnipotence. Il rassure Son Messager qu'Il ne l'a pas délaissé ni ne l'a détesté et lui fait savoir que la vie future lui est beaucoup meilleure que la vie présente.

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était l'homme le plus ascète en ce monde qui ne lui signifiait que peu de choses comme il fut constaté dans sa biographie. Quand, à la fin de ses jours, on lui a laissé le choix d'opter pour une vie éternelle qui finira par son entrée au Paradis ou pour se rencontrer avec son Seigneur -à Lui la puissance et la gloire- et ce qu'Il lui a réservé auprès de lui, il opta pour cette deuxième en quittant cette vie éphémère. A ce propos, Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dormait sur une natte de paille qui laissait des traces sur ses flancs. En se réveillant, j'essayai d'enlever ces traces en lui disant: «Pourquoi, ô Messager de Dieu, ne nous laisses-tu pas étendre une chose sur cette natte?» Il répondit: *«Qu'ai-je à espérer de ce monde. Je n'y suis qu'un cavalier qui se repose sous un arbre puis s'en va en le quittant»* ***(-Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Ibn Maja)***[1].

---

(1) عن عبد الله بن مسعود قال: اضطجع رسول الله ﷺ على حصير فأثر في جنبه، فلما

«Ton Seigneur ne te ménagera pas ses faveurs. Tu seras satisfait». C'est à dire, dans la vie future, Dieu lui donnera sûrement de quoi le rendre satisfait quant au sort de sa communauté, et ce qu'il lui a préparé, à lui et à sa communauté, comme honneur et haute considération. Ibn Abbas a dit à cet égard qu'on a fait montrer au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ce que Dieu a réservé à sa communauté en lui exposant un trésor après un autre, et il fut très réjoui. A ne pas oublier surtout la grande faveur qui sera l'intercession en faveur de sa communauté. Puis Dieu lui fait rappeler quelques unes de Ses faveurs:

«N'étais-tu pas orphelin quand Il t'a recueilli?» car son père mourut alors qu'il était encore un fœtus dans le ventre de sa mère. Puis celle-ci, Amina Bent Wahb, mourut et Mouhammed avait six ans. Son grand-père Abdul-Muttaleb le prit à sa charge, mais celui-ci ne tarda pas à mourir après deux ans. Alors son oncle paternel Abou Taleb le prit à sa charge et le mit sous sa protection jusqu'à l'âge de quarante quand il reçut et la révélation et le message. Mais son oncle, demeura quand même idolâtre jusqu'à sa mort, quelque peu de temps avant la Hégire (l'émigration), car les idolâtres Qoraïchites et leurs insensés commencèrent à lui nuire et à l'accabler de leurs méfaits. Dieu lui ordonna alors de quitter La Mecque pour Médine pour être parmi ses partisans (les Ansars) des deux tribus Al-Aws et Al-Khazraj. En arrivant chez eux, ils lui donnèrent asile, le secoururent et le défendirent contre ses ennemis. Tout cela fut une démonstration de la providence du Seigneur.

«N'étais-tu pas égaré quand Il t'a mis dans la bonne voie?» comme Il lui a dit ailleurs: **«C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle alors que tu ne connaissais ni le Livre ni la foi»** [Coran XLII, 52]. A ce propos, on a rapporté qu'étant encore petit, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'était perdu dans les sentes de La Mecque, puis il

---

استيقظ جعلت أمسح جنبه، وقلت: يا رسول الله ألا آذنتنا حتى نبسط لك على الحصير شيئاً، فقال رسول الله ﷺ: «مالي وللدنيا إنما مثلي ومثل الدنيا كراكب ظلّ تحت شجرة ثم راح وتركها»

revint chez lui. D'autres ont avancé qu'il était une fois avec son oncle Abou Taleb en voyage pour le pays du Châm, monté sur une chamelle, il s'est égaré la nuit. Iblis a pris la chamelle par la bride en la dirigeant vers un autre chemin. Gabriel s'est intervenu alors, a soufflé sur Iblis pour l'envoyer à l'Ethiopie, puis a dirigé la chamelle vers le chemin qu'il devait emprunter.

«N'étais-tu pas pauvre quand Il t'a enrichi?» en te suffisant des autres, et faisant de toi un pauvre patient et un riche reconnaissant, ainsi Il lui a accordé les deux qualités d'un vrai croyant. A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Houraira que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«La richesse ne consiste pas à avoir tant de biens, mais c'est la richesse de l'âme»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).*** Et dans un autre hadith rapporté par Mousiim il est dit: «Réussira celui qui embrasse l'Islam (en se soumettant à Dieu), se contente de peu pour subsister et Dieu le rend satisfait de ce qu'Il lui a accordé».

Puis Dieu recommande: **«Ne maltraite pas l'opheluin»** O Mouhammed, comme tu étais orphelin et Dieu t'a procuré un refuge, ne brime donc pas l'orphelin, ne l'humilie pas, mais sois bienveillant à son égard et sois pour lui tel un père clément et affectueux.

«Ne repousse pas le mendiant» avec violence en lui adressant des paroles humiliantes, et ne t'enorgueillis pas sur lui. **«Clame les bienfaits de ton Seigneur»** raconte-les et laisse-les apparaître. Il est dit dans les invocations traditionnelles: «Grand Dieu, fais de nous des reconnaissants en Te louant, satisfaits de Tes bienfaits et parachève-les sur nous». Il est dit dans un hadith: «Celui qui n'est pas reconnaissant envers les gens ne l'est plus envers Dieu».

Moujahed a commenté ces bienfaits comme étant la prophétie que Dieu t'a accordée, pour d'autres il s'agit du Coran, enfin pour Ibn Ishaq: Ce que Dieu t'a accordé de la prophétie et des bienfaits, raconte-les, ne les oublie pas et appelle les gens à te suivre.



94 - SOURATE DU CŒUR DILATÉ

8 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Matin

بسم الله الرحمن الرحيم

ألم نشرح لك صدرك (١) ووضعنا عنك وزرك (٢) الذي أنقض ظهرك
(٣) ورفعنا لك ذكرك (٤) فإن مع العسر يسرا (٥) إن مع العسر يسرا (٦)
فإذا فرغت فانصب (٧) وإلى ربك فارغب (٨)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'alam našraḥ laka ṣadraka (1) wa waḍa'nâ 'anka wizraka (2) l-laḏî 'anqaḍa ẓahraka (3) wa rafa'nâ laka ḏikraka (4) fa 'inna ma'a-l-'usri yusrâ (5) 'inna ma'a-l-'usri yusrâ (6) fa 'iḏâ faraġta fanṣab (7) wa 'ilâ rabbika farġab (8).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

N'avons-nous pas dilaté ton cœur, (1) et soulagé tes épaules, (2) du fardeau qui les accablait. (3) Nous avons donné l'éclat à ton nom. (4) A côté de l'échec, il y a le succès. (5) Oui, à côté de l'échec, il y a le succès. (6) Quand tu auras des loisirs, occupe-les. (7) Aie toujours en vue ton Seigneur (8).

«N'avons-nous pas dilaté ton cœur» en le détendant par la lumière de la foi pour concevoir le message et les enseignements. A ce propos, Dieu a dit ailleurs: **«Allah dilate le cœur de celui qu'Il veut gagner à sa cause»** [Coran VI, 125]. Bien que certains exégètes ont avancé que ce fut la nuit du voyage nocturne, il n'y a aucun inconvénient à ce que cela soit dans les autres circonstances durant la révélation et la divulgation du message.

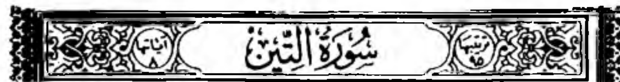
«Et soulagé tes épaules du fardeau qui les accablait» comme Il lui a dit: **«Montrant ainsi que nous te pardonnons tes fautes passées et présentes»** [Coran XLVIII, 2] Ce fardeau, comme on a avancé, fut la voix qu'il entendait lors de sa réception de la première révélation.

«Nous avons donné de l'éclat à ton nom». D'après Moujahed, il s'agit de la mention de son nom dans «l'Adzane» - l'appel à la prière- quand le muezzin dit: «Je témoigne qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu et que Mouhammed est le Messager de Dieu».Abou Sa'id rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Gabriel vint me dire: «Mon Seigneur et le tien dit: «Comment ai-Je exalté ton nom?» Il répondit: «Dieu est le plus savant». Et Dieu de répliquer: «-Quand on Me mentionne, on te mentionne avec moi» ***(Rapporté par Ibn Jarir).*** D'autres l'ont commenté en disant que Dieu a élevé le nom de Mouhammed parmi les premiers et les derniers, en le mentionnant quand Il a pris l'engagement de tous les Prophètes qu'ils croiront en lui et d'ordonner à leurs peuples de faire le même, puis ce fut sa renommée parmi sa communauté qui ne mentionne le nom de Dieu sans être joint à son nom.

«A côté de l'échec, il y a le succès. Oui, a côté de l'échec, il y a le succès» ou suivant une autre traduction: le bonheur est toujours proche du malheur, ou: «Chaque situation difficile est accompagnée d'une situation aisée». Et Qatada, de sa part, a dit que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récita ces versets et dit à ses compagnons: Un malheur ne saurait avoir raison de deux bonheurs» ***(Rapporté par Ibn Jarir).*** Les linguistiques ont commenté cela et dit: «Le malheur est précédé par un article indéfini (dans le texte arabe) tandis que le bonheur est précédé deux fois par un autre défini».

«Quand tu auras des loisirs, occupe-les. Aie toujours en vue ton

Seigneur». Une fois tu t'es acquitté de tes devoirs et de tes occupations mondaines, lève-toi pour prier et consacre le reste de ton temps à l'adoration de Dieu et recherche -Le avec ferveur, sois surtout sincère en faisant tout cela. D'autres ont avancé qu'il s'agit de la prière nocturne et il n'y a aucun mal à la faire assis. D'autres encore ont précisé que cela signifie: «Combats dans la voie de Dieu».



95 - SOURATE DU FIGUIER

8 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des signes du Zodiaque

بسم الله الرحمن الرحيم

وَالتِّينِ وَالزَّيْتُونِ ﴿١﴾ وَطُورِ سِينِينَ ﴿٢﴾ وَهَٰذَا الْبَلَدِ الْأَمِينِ ﴿٣﴾ لَقَدْ خَلَقْنَا
الْإِنسَانَ فِي أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ ﴿٤﴾ ثُمَّ رَدَدْنَاهُ أَسْفَلَ سَافِلِينَ ﴿٥﴾ إِلَّا الَّذِينَ آمَنُوا
وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَلَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ﴿٦﴾ فَمَا يُكَذِّبُكَ بَعْدُ بِالدِّينِ ﴿٧﴾ أَلَيْسَ
اللَّهُ بِأَحْكَمِ الْحَاكِمِينَ ﴿٨﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-t-tîn wa-z-zaytuni (1) wa ṭuri sînîna (2) wa hâḏâ-l-baladi-l-'amîni (3) laqad ḫalaqnâ-l-'insâna fî 'aḥsani taqwîmin (4) ṯumma radadnâhu 'asfala sâfilîna (5) 'illâ-l-laḏîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti falahum 'ajrun ġayru mamnûnin (6) famâ yukaḏḏibuka ba'du bi-d-dîni (7) 'alaysa-l-lâhu bi 'aḥkami-l-ḥâkimîn (8).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Par le figuier et l'olivier, (1) par le mont Sinaï, (2) par ce (La

Mecque) pays sacré, (3) ~~je jure que~~ nous avons créé l'homme parfait, (4) pour ensuite le faire descendre dans la plus basse abjection. (5) Seuls échapperont à un pareil sort ceux qui croient et font le bien. Eux, recevront une récompense incontestée. (6) Peux-tu douter après cela de la résurrection? (7) Allah n'est-Il pas le plus juste des juges? (8).

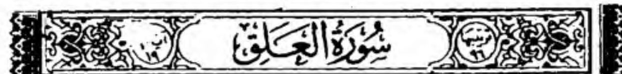
Le premier verset fut un sujet de controverse: Il s'agit de la région où on récolte les figues qui est Damas. D'après Al-Qourtoubi: c'est l'endroit où fut bâti l'oratoire des gens de la Caverne, et d'après Ibn Abbas, c'est l'oratoire de Noé construit sur le mont Al-Joudi (où s'est installée son arche). Selon les dires de Qatada: C'est le Temple de Jésursalem. Enfin d'après Moujahed et 'Ikrima: l'olivier est l'arbre connu qui donne l'huile, le mont est l'endroit où Dieu a adressé la parole à Moïse -paix sur lui-, le pays sacré signifie La Mecque.

Certains exégètes et ulémas ont avancé: Ce sont trois endroits desquels Dieu a envoyé un Prophète parmi ceux doués de ferme résolution et qui ont apporté les lois connues: Le premier où se trouvent le figuier et l'olivier -Jérusalem- où Dieu avait envoyé Jésus fils de Marie -paix sur lui, le deuxième est le mont Sinaï où Dieu avait adressé la parole à Moïse Ben 'Imran; et le troisième est La Mecque, le pays où règne la sécurité car quiconque y entre sera en pleine sécurité d'où Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- fut envoyé. Ils ont ajouté qu'il est cité à la fin du Pentateuque ce qui suit: «Dieu vint du côté du mont Sinaï- l'endroit où Il a adressé la parole à Moïse- fit son apparition à Sa'ir- le mont de Jérusalem d'où Jésus fut envoyé- et se fit entendre des monts Faran- ceux de La Mecque où fut envoyé Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-». Leur ordre, comme l'on remarque, fut mentionné d'après leurs ères historiques. Et de conclure: Dieu a juré par le moins honoré jusqu'à le plus honoré.

«Je jure que nous avons créé l'homme parfait» Tel est l'objet du serment divin, qu'il a créé l'homme dans la forme la plus parfaite, dans sa plue belle image, droit, aux membres bien proportionnés. **«Pour ensuite le faire descendre dans la plus basse abjection»** et le ramener au degré le plus bas qui est l'Enfer d'après les dires de Moujahed et d'autres. C'est à dire: après cette création parfaite et cette forme la

plus belle, il y sera précipité s'il n'aura pas suivi les enseignements en se soumettant à Dieu.

D'autre part, Dieu a fait exception: «**Seuls échapperont à un pareil sort ceux qui croient et font le bien. Eux, recevront une récompense incontestée**» continue et sans limites. Puis Dieu de demander: O fils d'Adam, maintenant que tu connais ton origine et le mode de ta création, qui est-ce donc, après cela, qui t'incite à traiter de mensonge le jour du jugement dernier? Celui qui t'a créé la première fois serait-Il incapable de te ressusciter pour comparaître devant Lui et te rétribuer selon tes œuvres! «**Allah n'est-Il pas le plus juste des juges?**» qui n'opprime et ne lèse personne. Sa justice, au jour du jugement, sera constatée sûrement quand Il demandera à quiconque aura subi un préjudice quelconque au bas monde de se venger de son oppresseur et de réclamer un dédommagement. Nous avons déjà mentionné le hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «En récitant ce dernier verset de la sourate, l'homme doit dire: «Et moi aussi j'en témoigne».



96 - SOURATE DU CAILLOT DE SANG

19 versets

Cette sourate est la première révélée à Mouhammed. Elle lui a été révélée à La Mecque

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱقْرَأْ بِٱسْمِ رَبِّكَ ٱلَّذِى خَلَقَ ﴿١﴾ خَلَقَ ٱلْإِنسَٰنَ مِنْ عَلَقٍ ﴿٢﴾ ٱقْرَأْ وَرَبُّكَ ٱلْأَكْرَمُ
﴿٣﴾ ٱلَّذِى عَلَّمَ بِٱلْقَلَمِ ﴿٤﴾ عَلَّمَ ٱلْإِنسَٰنَ مَا لَمْ يَعْلَمْ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'iqra' bismi rabbika-l-laḏî ḫalaqa (1) ḫalaqa-l-l'insâna min 'alaqin (2) 'iqra' wa rabbuka-l-'akramu (3) l-laḏî 'allam bi-l-qalami (4) 'allama-l-'-insâna mâ lam ya'lam (5)

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lis au nom de ton Maître, le Créateur, (1) qui a créé l'homme du caillot de sang. (2) Lis, car la mansuétude de ton Maître est infinie. (3) C'est Lui qui a appris à l'homme à se servir de la plume, (4) qui lui a appris ce qu'il ignorait (5).

Aicha, la mère de croyants -que Dieu l'agrée raconte: «Le visions pieuses furent au début de la révélation. Le Messager de Dieu -

qu'Allah le bénisse et le salue- ne voyait l'une d'elles sans qu'elle ne soit comme la clarté de l'aube. Puis il aimait la retraite, se retirait dans une grotte appelée Hira' où il s'adonnait à des pratiques cultuelles (-selon la religioin d'Ibrahim) pour passer un nombre de jours à la suite après avoir emporté avec lui de quoi vivre avant de retourner chez sa femme. Ensuite, il retournait chez Khadija pour s'approvisionner de vivres en vue de passer des nuits semblables, jusqu'à ce que la vérité lui fut apportée dans la grotte de Hira'.

Un jour, l'ange vint lui dire: «Lis» - Je ne sais pas lire, lui répondit le Prophète, qui racontait ce récit. Il m'étreignit au point de me faire perdre toute force, puis il me relâcha en me disant: «Lis». - Je ne suis pas de ceux qui lisent, répondis-je. Il m'étreignit pour la deuxième fois au point de me faire perdre toute force puis me relâcha en me disant: «Lis», et moi de répondre: «Je ne sais pas lire». A la troisième fois il m'étreignit au point de me perdre toute force, puis il me relâcha en me disant: **«Lis au nom de ton Maître, le Créateur...** jusqu'a: **ce qu'il ignorait».**

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, en rentenant ces paroles (les versets du Coran) ayant le cœur frémi, rentra chez Khadija et lui dit: «Enveloppez-moi! Enveloppez-moi». On l'enveloppa jusqu'au moment où sa peur fut cessée. Il dit alors à Khadija: «Qu'ai-je?!», il lui raconta l'évènement et lui dit: «J'ai cru que j'allais mourir». Elle lui répondit: «Non par Dieu, sois satisfait, Dieu ne te couvrira pas de honte car tu maintiens le lien de parenté, tu ne dis que la vérité, tu donnes aux démunis, tu héberges les nôtes et tu viens en aide aux victimes des vicissitudes du droit».

Khadija partit en sa compagnie chez son cousin paternel Waraqa Ben Nawfal Ben Asad Ben Abdul-Izza Ben Qasy. Il s'était converti au christianisme aux temps antéislamiques. Il savait écrire l'Arabe, et avait translaté de l'Evangile ce que Dieu voulut. Il était un homme âgé atteint par la cécité. Khadija lui dit: «O cousin, écoute ce que va te raconter le fils de ton frère». Waraqa demanda au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O fils de mon frère, de quoi s'agit-il?» Il lui raconta alors ce qu'il a vu. Waraqa de répliquer: «C'est l'ange confident que Dieu avait envoyé à Moïse. Hélas, si je serais à

ce moment-là un jeune homme, vivant encore, à l'époque où tes concitoyens t'expulseront» - Ils me feront sortir alors? s'exclama le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-. Waraqa de répliquer «- Certes oui, car aucun des hommes n'a apporté ce que tu apportes sans qu'ils ne le prennent en ennemi. Si je vis encore ce jour-là, je te viendrai en aide autant que je puisse le faire». Mais Waraqa ne tarda pas à mourir. Et la révélation fut interrompue un bon moment» *(- Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmed dont la version est la sienne[1].*

Ces versets mentionnés dans ce hadith furent les premiers du Coran, la première miséricorde que Dieu envoya aux hommes et le premier bienfait divin dans ce domaine. Après avoir créé l'homme à

---

(1) عن عائشة قالت: أول ما بدئ به رسول الله ﷺ من الوحي الرؤيا الصادقة في النوم، فكان لا يرى رؤيا إلا جاءت مثل فلق الصبح، ثم حبّب إليه الخلاء فكان يأتي حراء فيتحنث فيه ـ وهو التعبد ـ الليالي ذوات العدد، ويتزود لذلك، ثم يرجع إلى خديجة، فيتزود لمثلها حتى فجأه الوحي، وهو في غار حراء فجاءه الملك فيه، فقال: اقرأ، قال رسول الله ﷺ: «فقلت: ما أنا بقارئ ـ قال ـ فأخذني فغطّني، حتى بلغ مني الجهد، ثم أرسلني فقال: اقرأ، فقلت: ما أنا بقارئ، فغطّني الثانية، حتى بلغ مني الجهد ثم أرسلني فقال: اقرأ، فقلت: ما أنا بقارئ، فغطّني الثالثة حتى بلغ مني الجهد، ثم أرسلني، فقال: اقرأ باسم ربك الذي خلق ـ حتى بلغ ـ ما لم يعلم». قال: فرجع بها ترجف بوادره، حتى دخل على خديجة فقال: «زمّلوني زمّلوني»، فزمّلوه حتى ذهب عنه الروع فقال: ياخديجة: «مالي»؟! وأخبرها الخبر، وقال: «قد خشيت على نفسي». فقالت له: «كلا أبشر فوالله لا يخزيك الله أبداً، إنك لتصل الرحم، وتصدق الحديث، وتحمل الكل، وتقري الضيف، وتعين على نوائب الحق»، ثم انطلقت به خديجة حتى أتت به (ورقة بن نوفل) بن أسد بن عبد العزي بن قصي، وهو ابن عم خديجة أخي أبيها، وكأن امرأ قد تنصر في الجاهلية، وكان يكتب الكتاب العربي، وكتب بالعربية من الإنجيل ما شاء الله أن يكتب، وكان شيخاً كبيراً قد عمي، فقالت خديجة: أي ابن عم، اسمع من ابن أخيك، فقال ورقة: ابن أخي ما ترى؟ فأخبره رسول الله ﷺ بما رأى فقال ورقة: هذا الناموس الذي أنزل على موسى، ليتني فيها جذعاً، ليتني أكون حياً حين يخرجك قومك، فقال رسول الله ﷺ: «أو مخرجيّ هم؟» فقال ورقة: نعم لم يأت رجل قط بما جئت به إلا عودي، وإن يدركني يومك أنصرك نصراً مؤزراً، ثم لم ينشب ورقة أن توفي، وفتر الوحي»

partir d'une goutte de sperme puis d'un caillot, Il l'a favorisé par un grand honneur qui est la science qui caractérise les fils d'Adam en leur donnant l'ascendant sur toutes les autres créatures. La science peut être parfois retenue dans les mémoires, parfois répandue par la langue et parfois écrite.

N.B. Certains ulémas contemporains ont interprété le terme «la plume» qui signifie «le calame», comme étant la science en elle-même et non d'un outil pour écrire tout simplement.

Le traducteur

كَلَّآ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَيَطْغَىٰٓ ﴿٦﴾ أَن رَّءَاهُ ٱسْتَغْنَىٰٓ ﴿٧﴾ إِنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ ٱلرُّجْعَىٰٓ ﴿٨﴾
أَرَءَيْتَ ٱلَّذِى يَنْهَىٰ ﴿٩﴾ عَبْدًا إِذَا صَلَّىٰٓ ﴿١٠﴾ أَرَءَيْتَ إِن كَانَ عَلَى ٱلْهُدَىٰٓ ﴿١١﴾ أَوْ
أَمَرَ بِٱلتَّقْوَىٰٓ ﴿١٢﴾ أَرَءَيْتَ إِن كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰٓ ﴿١٣﴾ أَلَمْ يَعْلَم بِأَنَّ ٱللَّهَ يَرَىٰ ﴿١٤﴾ كَلَّا لَئِن
لَّمْ يَنتَهِ لَنَسْفَعًۢا بِٱلنَّاصِيَةِ ﴿١٥﴾ نَاصِيَةٍ كَٰذِبَةٍ خَاطِئَةٍ ﴿١٦﴾ فَلْيَدْعُ نَادِيَهُۥ ﴿١٧﴾ سَنَدْعُ
ٱلزَّبَانِيَةَ ﴿١٨﴾ كَلَّا لَا تُطِعْهُ وَٱسْجُدْ وَٱقْتَرِب ۩ ﴿١٩﴾

kallâ 'inna-l-'insâna layaṭġâ 'an ra'âhu-s-taġnâ (7) 'ina 'ilâ rabbika-r-Ruj'â (8) 'ara'ayta-l-laḏî yanhâ (9) 'abdan 'iḏâ ṣallâ (10) 'ara'ayta 'in kâna 'alâ-l-hudâ (11) 'aw amara bi-t-taqwâ (12) 'ara'ayta 'in kaḏḏaba wa tawallâ (13) 'alam ya'lam bi 'anna-L-Lâha yarâ (14) kallâ la'in lam yantihi lansafa'am bi-n-nâṣiyati (15) nâṣiyatin kâḏibatin ḫaṭi'atin (16) falyad'u nâdiyahû (17) sanad'u-z-zabâniyatu (18) kallâ lâ tuṭi'hu wa-sjud wa-qtarib (19).

Et néanmoins l'homme devient arrogant, (6) dès qu'il se sent assez fort pour se passer des autres, (7) comme si tout ne faisait pas retour à ton Seigneur . (8) Que dire de celui qui empêche (9) les fidèles de prier? (10) Qu'en dire s'ils sont dans la bonne voie (11) et propagent le bien? (12) Que dire de lui qui renie et repousse nos signes? (13) Ignore-t-il qu'Allah le voit? (14) Qu'il le sache! s'il ne cesse, Je le saisirai par les cheveux, (15) ses cheveux de menteur et d'impudent. (16) Qu'il appelle les siens à son secours! (17) Nous appellerons, nous, nos gardes. (18) Non, en vérité,

n'écoutez pas cet impie. Mais adorez Allah et approchez-vous de Lui (19).

L'homme, de par sa nature, est enclin à l'arrogance et à l'injustice. Quand il se voit dans l'aisance, comblé de richesses, il ne tarde pas à s'enorgueillir. Dieu le menace et l'exhorte en lui rappelant: **«Comme si tout ne faisait pas retour à ton Seigneur»** qui jugera l'homme, lui demandera compte et comment il a acquis ses richesses. Abdullah Ben Mass'oud a dit: «Il en est deux genres d'hommes qui sont toujours avides: Celui qui cherche la science et celui qui cherche le bas monde, et ne sont plus égaux. L'homme de la science ne fait qu'acquérir davantage la satisfaction du Miséricordieux. Quant à l'homme du monde il ne fait que persévérer dans sa tyrannie». Puis Abdullah récita: **«Et néanmoins l'homme devient arrogant, dès qu'il se sent assez fort pour se passer des autres»**. Dieu dit à l'homme de science dans un autre verset: **«Parmi les hommes, seuls les savants craignent vraiment Allah»** [Coran XXXV, 28].

«Que dire de celui qui empêche les fidèles de prier?» On a dit que ce verset fut révélé au sujet d'Abou Jahl -que Dieu le maudisse- quand il a menacé le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et l'a empêché de prier auprès de la Ka'ba. Dieu, dans ce verset, l'exhorte d'abord à user une parole douce: **«Qu'en dire s'ils sont dans la bonne voie?»** C'est à dire: «Que penses-tu de cet homme s'il était dans la bonne voie et s'il ordonnait la piété et appelait les autres à faire le bien? alors que tu l'empêches de prier et d'exercer ses pratiques. Puis Il le menace: **«Ignore-t-il qu'Allah le voit?»** et entend ses paroles, et qu'Il lui infligera son châtiment pour prix de ses méfaits. **«Qu'il le sache! s'il ne cesse, Je le saisirai par les cheveux»** s'il ne change pas son comportement vis-à-vis du Prophète et des fidèles et met fin à ses agressions et sa rebellion. **«Ses cheveux de menteur et d'impudent»** il s'agit du toupet d'Abou Jahl, ce menteur et ce pécheur. **«Qu'il appelle les siens à son secours»** ses partisans et même sa tribu pour lui venir en aide. **«Nous appellerons, nous, nos gardes»** c'est à dire les anges du supplice afin qu'il sache qui aura le dessus: Dieu et Ses anges, ou Abou Jahl et ses partisans.

A ce propos Ibn Abbas rapporte: «Abou Jahl a dit: «Si je vois Mouhammed prier auprès de la Ka'ba je lui foule le cou». En faisant

part de ces propos au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, il dit: «S'il l'avait fait, les anges l'auraient saisi». Dans un autre hadith rapporté aussi par Ibn Abbas, il a raconté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- priait devant la station d'Ibrahim quand Abou Jahl Ben Hicham passa auprès de lui et dit: «O Mouhammed, ne t'ai-je pas interdit de prier ici?», puis il le menaça. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- l'avertit et lui tint un langage grossier. Abou Jahl répliqua: «O Mouhammed, par quoi me menaces-tu? Par Dieu, je suis l'homme le plus puissant dans cette vallée et mes partisans sont les plus nombreux». Dieu à cette occasion fit descendre ces versets: **«Qu'il appelle les siens à son secours! Nous appellerons, nous, nos gardes»**. ibn Abbas a ajouté: «Si Abou Jahl avait appelé les siens, les anges du châtiment l'auraient saisi à ce moment-même»» ***(-Rapporté par Ahmed et Tirmidzi).***

Quant à Abou Houraira, il a rapporté le récit suivant: «Abou Jahl avait dit: «Mouhammed se permet-il de se prosterner (prier) alors que vous êtes là?» - Oui, il l'a fait, répondirent-ils. il s'écria alors: «Je jure par Al-Lat et Al-'Ouzza, si je le vois prier ici encore une fois, je lui foulerai le cou et le roulerai dans la poussière». Plus tard, Abou Jahl arriva à la Ka' alors que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- priait. Voulant approcher pour lui piétiner le cou, soudain, il recula en couvrant le visage de ses deux mains». On lui demanda: «Qu'as-tu?» il répondit: «Un fossé en flammes me sépara de lui ainsi je vis des ailes et des choses effrayantes!» Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit alors à ses compagnons: «S'il s'était approché de moi, les anges l'auraient saisi en l'attirant par tous ses membres». Dieu à ce moment fit cette révélation» ***(Rapporté par Ahmed, et Nassaï).***

«Non, en vérité, n'écoute pas cet impie». O Mouhammed, lui dit Dieu, ne lui obéis pas en l'écoutant pour cesser toute adoration, mais plutôt, prie là où tu voudras sans te soucier de ses menaces, car Dieu te garde et te préserve contre lui. **«Mais adorez Allah et approchez-vous de Lui»**. Car il est cité dans le Sahih, d'après Abou Houraira, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La prosternation est la position où l'homme sera très proche de Dieu. Multipliez-y donc vos invocations» ***(Rapporté par Mouslim).***



97 - SOURATE DES DECISIONS

5 versets

Révlée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Sévère

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِنَّآ أَنزَلْنَٰهُ فِى لَيْلَةِ ٱلْقَدْرِ ﴿١﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا لَيْلَةُ ٱلْقَدْرِ ﴿٢﴾ لَيْلَةُ ٱلْقَدْرِ
خَيْرٌ مِّنْ أَلْفِ شَهْرٍ ﴿٣﴾ تَنَزَّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَٱلرُّوحُ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِم مِّن كُلِّ أَمْرٍ
﴿٤﴾ سَلَٰمٌ هِىَ حَتَّىٰ مَطْلَعِ ٱلْفَجْرِ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'inna 'anzalnâhu fî laylati-l-qadri (1) wamâ 'adrâka mâ laylatu-l-qadri (2) laylatu-l-qadri ḥayrum min 'alfi šahrin (3) tanazzalu-l-malâ'ikatu wa-r-rûhu fîhâ bi'iḏni rabbihim min kulli 'amrin (4) salâmun hiya ḥatta maṯla'i-l-fajr (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Nous avons révélé ce Livre dans la nuit des décisions. (1) Et qui donnera une idée de la nuit des décisions? (2) La nuit des décisions a plus de prix que mille mois. (3) Cette nuit-là, avec la permission d'Allah, les anges descendent sur terre avec l'Esprit qui vivifie toute chose. (4) Cette nuit est plongée dans la paix jusqu'à l'aurore (5).

C'est dans cette nuit qu'a débuté la révélation du Coran. Elle est une nuit bénie située au mois de Ramadan où le Coran fut descendu en une seule fois de la Tablette gardée à la «Demeure de la puissance» dans le ciel inférieur, puis il fut révélé au fur et à mesure selon les circonstances durant 23 ans au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- Puis pour montrer la valeur de cette nuit Dieu dit: **«Et qui donnera une idée de la nuit des décisions? La nuit des décisions a plus de prix que mille mois»**. A ce propos Moujahed raconte: «Parmi les fils d'Israël il y avait un homme qui passait la nuit en priant et le jour, il combattait l'ennemi jusqu'au soir. Il persévérait dans ces actes mille mois. Comme les musulmans s'étonnèrent de son faire, Dieu fit descendre cette sourate pour montrer sa valeur qui dépasse, en mérite, mille mois, c'est à dire: «passer cette nuit en priant apporte un mérite plus que mille mois de l'acquittement des devoirs cultuels et du militantisme». On cite à l'appui ce hadith rapporté par Abou Houraira dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Celui qui passe la nuit des décisions en priant avec foi et espoir de la récompense divine, ses péchés antérieurs lui seront pardonnés»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

«Cette nuit-là, avec la permission d'Allah, les anges descendent sur terre avec l'Esprit qui vivifie toute chose». Cette nuit, en vertu de sa valeur et ses mérites, une multitude d'anges descendent avec les bénédictions et la clémence, comme quand ils descendent pour écouter la récitation du Coran en entourant ceux qui se réunissent dans une assemblée où on mentionne et invoque Dieu, et comme ils mettent leurs ailes au service de celui qui recherche la science et l'apprend par égards pour lui.

Quant à l'Esprit, on a dit qu'il s'agit de Jibril (Gabriel). **«Qui vivifie toute chose»**. Cette traduction parait être erronée car, selon le texte arabe, il s'agit de la paix et du salut qui règnent cette nuit-là et où les démons ne peuvent nuire à personne. D'autres ont dit: Tous les ordres

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة أن رسول الله ﷺ قال: «من قام ليلة القدر إيماناً واحتساباً غفر له ما تقدم من ذنبه»

seront décrétés et termes et biens seront déterminés, comme Dieu a dit ailleurs: **«Dans une nuit où sont prises toutes les décisions importantes».**

Cette nuit-là, il n'y aura que la paix et cela jusqu'à la montée de l'aurore. Ce qui distingue cette nuit des autres, sont les signes suivants: Elle est claire comme étant éclairée par une pleine lune, sereine, on n'y sent ni chaleur ni froid, le soleil du lendemain aura une lumière faible.

Une question qui se pose: Cette nuit existait-elle avant la venue de l'Islam? Les opinions ont divergé:

- Malek rapporte qu'il lui est parvenu qu'on a montré au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- les âges que vivaient les peuples précédents ou ce que Dieu a voulu lui montrer. Comme il a constaté que les hommes de sa communauté ne pourraient atteindre la longévité des autres afin qu'ils puissent acquérir tant des œuvres pies, Dieu lui a favorisé, ainsi sa communauté, par cette nuit qui est meilleure que mille mois. On peut déduire des dires de Malek que Dieu a voulu favoriser la communauté musulmane par les mérites de cette nuit.

- D'autres ont avancé qu'elle existait déjà et existera jusqu'au jour de la résurrection. Elle est située surtout au mois de Ramadan et non comme Ibn Mass'oud et une partie des ulémas de Koufa ont prétendu qu'elle pourra se produire dans n'importe quelle nuit de l'année.

Section

Où se situe cette nuit par rapport au mois de Ramadan? Plusieurs opinions ont été dites à ce sujet.

- A la dix-septième nuit de Ramadan comme ont avancé Al-Hassan Al-Basri et Chafé'i en se basant sur un fait historique qui est la bataille de Badr, ce jour où Dieu l'a caractérisé et où Il a discerné les hommes justes des incrédules (comme il est cité dans le verset n°41 de la sourate du Butin).

- A la dix-neuvième comme ont avancé Ali et Ibn Mass'oud.

- A la vingt et unième selon les dires de Abou Sa'id Al-Khudri qui a rapporté: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- fit

une retraite spirituelle dans la première décade du mois de Ramadan et nous fîmes de même. Cette nuit-là, Jibril vint lui dire: «Ce que tu cherches se trouve devant toi» (c'est à dire dans les jours suivants). Il fit une retraite et nous la fîmes avec lui, dans la deuxième décade. Jibril vint lui dire aussi: «Ce que tu cherches se trouve devant toi». Le lendemain du vingtième jour de Ramadan, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- prêcha les hommes et dit: «Quiconque d'entre vous qui fait la retraite spirituelle avec moi, qu'il rentre chez lui car j'ai vu la nuit des décisions mais aussitôt on me l'a fait oublier. Elle se situe dans les jours impairs de la dernière décade du mois de Ramadan. J'ai vu comme si je me suis prosterné sur de la boue et d'eau».

Le toit de la mosquée était fait en queues de palmiers à travers desquels rien ne nous apparaissait du ciel. Un nuage se forma et la pluie chuta. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit la prière et je pus voir les tracs de la boue et de l'eau sur son visage, ce qui confirma sa vision la veille du vingt et unième jour de Ramadan» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim).*** Chafé'i a conclu: «Ce hadith est le plus authentique et le plus logique».

- D'autres aussi ont avancé que cette nuit se trouve au vingt-troisième, ou au vingt-cinquième jour de Ramadan en se basant sur un hadith dans lequel le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Recherchez la nuit des décisions dans les dix derniers jours de Ramadan, la nuit du cinq, du sept, du neuf» ***(Rapporté par Boukhari).***

- Elle peut se produire aussi le vingt-septième jour suivant cette version rapportée par Ahmed que Zirr a dit: «J'ai demandé à Oubay Ben Ka'b: «O Aboul Moudzer, ton frère (coreligionnaire) a dit: «-Quiconque passe la nuit en priant toute l'année rencontrera sûrement la nuit des décisions». Il me répondit: «Que Dieu lui fasse miséricorde, car il sait bien qu'elle se situe au mois de Ramadan et plus précisément la nuit du vingt-septième jour» et il jura». Je lui demandai: «Et comment la savez-vous?» Il répliqua: «Grâce à un signe qui nous l'indique, car le soleil du lendemain aura une lumière moins faible que d'habitude».

- Enfin d'autres ont avancé qu'elle se situe à la fin de Ramadan d'après un hadith rapporté par Abou Houraira.

De toutes ces opinions, Chafé'i a conclu: «Un homme avait demandé au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Peut-on chercher la nuit des décisions en tel jour?» - Oui, répondit-il. Elle est donc une nuit dont sa date est fixée et elle ne saurait se déplacer d'un jour à un autre. Mais Abou Qilaba a dit: «Elle se déplace dans la dernière décade de Ramadan». Ce qu'a avancé Abou Qilaba parait être logique surtout si on se refére à ce hadith cité dans les deux Sahih et rapporté par Abdullah Ben 'Omar qui a dit: «Certains des compagnons du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- reçurent en sommeil la vision de la nuit des décisions dans les derniers sept jours de Ramadan. Il leur dit alors: «Je vois que vos visions concordent (-pour fixer la nuit des décisions) parmi les sept dernières nuits. Celui qui veut la rechercher, qu'il le fasse les sept dernières nuits (de Ramadan)» *(Rapporté par Boukhari et Mouslim).*

Mais Chafé'i ne parait pas être convaincu et affirme qu'elle a une date fixée, en se basant sur ce hadith cité dans le Sahih de Boukhari, dans lequel Oubada Ben As-Samet rapporte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint nous trouver pour nous renseigner sur la nuit des Décisions. Deux hommes se querellèrent en sa présence. Il nous dit alors: «J'étais venu pour vous renseigner sur la nuit des Décisions, mais un tel et un tel s'étant pris de querelle, la connaisance de cette nuit m'a été ôtée. Peut-être cela vaut-il mieux pour vous. Cherchez-la parmi la neuvième, septième et cinquième avant-dernières nuits du mois».

Donc, si cette nuit n'avait pas une date déterminée le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne l'aurait pas limitée à des jours précis chaque année. Du hadith précédent, a conclu l'auteur, on peut dire que toute dispute dans une assemblée de science fait interrompre tout intérêt pouvant en tirer de ces assemblées. Les dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Peut-être cela vaut-il mieux pour vous» sans préciser la nuit exacte, incitent les hommes à chercher cette nuit dans les nuits désignées et afin qu'ils déploient leurs efforts à sa recherche et surtout dans la dernière décade du mois de

Ramadan en passant les nuits à prier et invoquer Dieu, autrement ils auraient négligé cela toutes les autres nuits pour ne veiller qu'une seule nuit si celle-ci était fixée d'avance.

On a rapporté aussi que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait sa retraite spirituelle durant les derniers jours de Ramadan et incitait ses femmes à le faire. Malek de sa part a dit que les hommes sont tenus à rechercher cette nuit durant toute la dernière décade du mois de Ramadan sans se limiter à une nuit précise, et on leur recommande d'y multiplier leurs invocations surtout dans les jours impairs. Abdullah Ben Bouraïda rapporte que 'Aicha avait demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Si je rencontre cette nuit, par quoi je devrais invoquer Dieu?» Il lui répondit: «Dis: «-Grand Dieu, Tu es le Pardonnant par excellence, Tu aimes le pardon, pardonne-moi» ***(Rapporté par Ahmed).***

Remarque.

Nombre d'ulémas et exégètes ont donné à cette nuit le nom: La nuit des Décisions, ou du Destin, ou du Décret... en confondant entre le mot arabe «القـدْر» qui signifie: La valeur ou le mérite, et l'autre «القَـدَر» qui signifie le destin. Dans cette traduction nous avons adopté le terme «La nuit des Décisions» telle quelle dans le texte originel, mais il fallait opter pour la première interprétation qui donne le sens exacté en nous basant sur les versets-mêmes où Dieu a dit d'elle: **«La nuit des décisions a plus de prix que mille mois».**

Le Traducteur



98 - SOURATE DE LA VÉRITÉ

8 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate de la Répudiation

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

لَمْ يَكُنِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ وَٱلْمُشْرِكِينَ مُنفَكِّينَ حَتَّىٰ تَأْتِيَهُمُ ٱلْبَيِّنَةُ
(١) رَسُولٌ مِّنَ ٱللَّهِ يَتْلُوا۟ صُحُفًا مُّطَهَّرَةً (٢) فِيهَا كُتُبٌ قَيِّمَةٌ (٣) وَمَا تَفَرَّقَ
ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَتْهُمُ ٱلْبَيِّنَةُ (٤) وَمَآ أُمِرُوٓا۟ إِلَّا لِيَعْبُدُوا۟
ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ حُنَفَآءَ وَيُقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُوا۟ ٱلزَّكَوٰةَ وَذَٰلِكَ دِينُ ٱلْقَيِّمَةِ
(٥)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

la yakuni-l-lad̲îna kafarû min 'ahli-l-kitâbi wa-l-mušrikîna munfakkîna ḥattâ ta'tiyahumu-l-bayyinatu (1) Rasûlum mina-L-Lâhi yatlû ṣuḥufam muṭahharatn (2) fîhâ kutubun qayyimatun (3) wamâ tafarraqa-l-lad̲îna 'ûtû-l-kitâ ba 'illâ mim ba'di mâ jâ'athumu-l-bayyinatu (4) wamâ 'umirû 'illâ liya'budû-L-Lâha muḫliṣîna lahu-d-dîna ḥunafâ'a wa yuqîmu-ṣ-ṣalâta wa yu'tû-z-zakâta wa d̲âlika dînu-l-qayyimati (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Les infidèles, d'entre les gens d'Ecriture, et les idolâtres ne cesseront de faire cause que le jour où la vérité les touchera. (1) Un envoyé d'Allah récitera des écrits d'une grande pureté, (2) exprimant des pensées d'une rectitude parfaite. (3) Les gens d'Ecriture ne se sont divisés qu'une fois touchés par la vérité. (4) Et pourtant que leur a-t-on prescrit, si ce n'est de vouer à Allah un culte exclusif et sincère, de faire la prière et de pratiquer l'aumône? Le voilà le véritable culte (5)

Les gens d'Ecriture sont les juifs et les chrétiens, et les idolâtres sont les adorateurs des idoles parmi les Arabes et du feu parmi les Perses. Ces gens-là ne mettront fin à leurs discussions tant que la preuve évidente ne leur sera parvenue. Or cette preuve est le Coran révélé à l'Envoyé de Dieu Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- et qui fut chargé de le divulguer aux hommes. Il renferme des versets à la parfaite droiture étant venus de Dieu -à Lui la puissance et lag loire-. Ils sont donc immuables qui ne sauraient être ni altérés ni modifiés.

Dieu a dit ailleurs au sujet de ces gens-là: «**N'imitez pas ceux qui, après avoir reçu les enseignements d'Allah, se sont divisés et ont glissé dans les luttes politiques. Ceux-là subiront un châtiment exemplaire**» [Coran III, 105] Car ils n'ont pas suivi les lois contenues dans ces Ecritures mais ils se sont livrés à des discussions et à des polémiques en s'écartant des enseignements. Il est dit dans un hadlth: «Les juifs se sont divisés en 71 sectes, les chrétiens en 72, et ma communauté en 73. Elles seront précipités en Enfer à l'exception d'un seule secte». On lui demanda: «Qui sont-ils, ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Seront sauvés ceux qui m'auront suivi ainsi mes compagnons».

A ces gens-là, on avait ordonné d'adorer Dieu seul comme de vrais croyants en s'écartant de toute idolâtrie, de faire la prière qui est l'obligation la plus méritoire, de verser la zakat prélevée sur leurs biens en donnant aux pauvres et nécessiteux. Telle est la religion vraie d'une communauté bien guidée.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ وَٱلْمُشْرِكِينَ فِى نَارِ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآ
أُو۟لَٰٓئِكَ هُمْ شَرُّ ٱلْبَرِيَّةِ ﴿٦﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمْ

خَيْرُ ٱلْبَرِيَّةِ ﴿٧﴾ جَزَآؤُهُمْ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتُ عَدْنٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ
فِيهَآ أَبَدًا رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَشِىَ رَبَّهُۥ ﴿٨﴾

'inna-l-ladîma kafarû min 'ahli-l-kitâbi wa-l-mušrikîna fî nâri jahannama halidîna fîhâ 'ûlâ'ika šarru-l-bariyyati (6) 'inna-l-ladîna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti 'ûlâ'ika hum hayru-l-bariyyati (7) jazâ'uhum 'inda rabbihim jannâtu 'adnin tajrî min taḥtihâ-l-'anhâru halidîna fîhâ 'abadan radiya-L-Lâhu 'anhum wa radû 'anhu dâlika liman hašiya rabbah (8).

Les infidèles, d'entre les gens d'Ecriture, et les idolâtres brûleront éternellement dans le feu de l'enfer. Ce sont les plus abjects des êtres humains. (6) Ceux qui croient et font le bien sont privilégiés. (7) Comme récompense, ils seront accueillis par leur Maître dans les jardins de l'Eden, arrosés d'eau vive. Ils y séjourneront l'éternité entière. Allah se félicitera d'eux et eux d'Allah. Tel sera le sort de ceux qui craignent Allah. (8).

Dieu montre le sort des idolâtres, négateurs et associateurs qui ont mécru aux Prophètes et aux Livres en criant au mensonge. Ils seront jetés dans le feu de la Géhenne, y demeureront immortels. Ceux-là sont les pires de toute la création.

Quant à ceux qui auront cru, fait les œuvres pies en adorant Dieu comme il se doit et avec zèle, ils sont les meilleurs de l'humanité. Les ulémas ont déduit de ce verset que les fidèles sont meilleurs que les anges.

Ils auront leur récompense auprès de leur Seigneur qui sera un Paradis où coulent des ruisseaux, où ils demeureront pour toujours, immortels. Dieu est satisfait d'eux et Sa satisfaction se manifeste en les admettant dans les jardins de l'Eden, et eux sont satisfaits de Lui en acceptant Sa récompense.

«Tel sera le sort de ceux qui craignent Allah» en lui vouant un culte exclusif et sincère, en L'adorant comme ils le voient. Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ses compagnons: «Vous dirai-je qui sont les meilleurs de l'humanité?» - Certes oui, ô Messager de Dieu, répondirent-ils. Il répliqua: «Un homme qui tient son cheval par la bride pour combattre

dans la voie de Dieu et le monte chaque fois qu'il entend un cri (d'alarme). Vous dirai-je qui sont les meilleurs de l'humanité?» - Certes oui, ô Messager de Dieu, répondirent-ils. Il repartit: «Un homme qui vit parmi un troupeau de moutons, s'acquitte de la prière et verse la zakat. Vous dirai-je qui sont les meilleurs de l'humanité?» - Certes oui, répondirent-ils. Il rétorqua: «L'homme qui donne à un mendiant qui demande au nom de Dieu» *(Rapporté par Ahmed)*



99 - SOURATE DE LA CONVULSION TERRESTRE

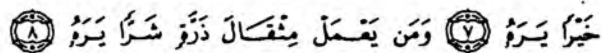
8 versets

Révélée tout entière à Médine à la suite de la sourate des Femmes

Anas Ben Malek rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demanda à l'un de ses compagnons: «Es-tu marié?» - Non, par Dieu, ô Messager de Dieu car je n'ai de quoi assurer le ménage. Il lui dit: «Ne retiens-tu pas par cœur la sourte de La pureté du dogme?» [Coran CXII]. - Oui, répondit l'homme- Elle équivaut, en mérite, le tiers du Coran. Retiens-tu la sourate Du triomphe?» [Coran CX]. - Oui. - Elle équivaut le quart du Coran. Retiens-tu la sourate des Infidèles?» [Coran CIX]. -Oui.- Elle équivaut le quart du Coran. Retiens-tu la sourate de La convulsion terrestre? - Oui - Elle équivaut le quart du Coran. Va et marie-toi. (Sous-entendant: Apprends ces sourates à ta femme qui lui seront comme dot).

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا زُلْزِلَتِ ٱلْأَرْضُ زِلْزَالَهَا ﴿١﴾ وَأَخْرَجَتِ ٱلْأَرْضُ أَثْقَالَهَا ﴿٢﴾ وَقَالَ ٱلْإِنسَٰنُ
مَا لَهَا ﴿٣﴾ يَوْمَئِذٍ تُحَدِّثُ أَخْبَارَهَا ﴿٤﴾ بِأَنَّ رَبَّكَ أَوْحَىٰ لَهَا ﴿٥﴾ يَوْمَئِذٍ
يَصْدُرُ ٱلنَّاسُ أَشْتَاتًا لِّيُرَوْا۟ أَعْمَٰلَهُمْ ﴿٦﴾ فَمَن يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ



Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'iḏâ zulzilati-l-'arḍu zilzâlahâ (1) wa 'aḫrajati-l-'arḍu îatqâlahâ (2) wa qâla-l-'insânu mâlahâ (3) yawma 'iḏin tuḥaddiṯu 'aḫbârahâ (4) bi 'anna rabbaka 'awḥâ lahâ (5) yawma 'iḏin yaṣduru-n-nâsu 'aštâtan liyuraw 'a'mâlahum (6) famay-ya'mal miṯqâla ḏarratin ḫayran yarahû (7) wa may ya'mal miṯqâ la ḏarratin šarran yrah (8).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lorsque la terre entrera dans sa dernière convulsion (1) et mettra à nu ses entrailles, (2) l'homme dira: «Qu'a-t-elle?». (3) Ce jour-là, elle racontera son histoire (4) pour obéir à l'ordre de ton Seigneur. (5) Ce jour-là, les hommes accouront de tous côtés, pour être mis en face de leurs œuvres. (6) Celui qui aura fait le plus petit atome de bien le verra. (7) Celui qui aura fait le plus petit atome de mal le verra. (8).

A la fin des temps, la terre subira un grand tremblement qui le secouera afin qu'elle fasse sortir les hommes de leurs tombeaux. A ce propos, il est dit dans un hadith: «La terre fera sortir les hommes tels de petites colonnes en or et argent. L'exécuté dira: Pour ce crime que j'ai commis on m'a exécuté. Celui qui a rompu le lien de sang dira: De cette façon j'ai rompu ce lien. Le voleur dira: A cause de ce vol on m'a coupé la main».

«L'homme dira: «Qu'a-t-elle?». L'homme s'étonnera de la terre qui sera renversée de fond en comble après sa stabilité alors qu'il se trouvait sur sa surface. Mais elle ne pouvait qu'à obéir à l'ordre de son Seigneur pour expulser de ses entrailles tous les morts du premier au dernier. Ce jour-là, la terre sera remplacée par une autre terre, les cieux par d'autres cieux, et les hommes seront alors présentés à Dieu l'Unique, le Dominateur Suprême.

«Ce jour-là, elle racontera son histoire» en rapportant ce que les hommes avaient fait sur sa surface. Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, après avoir récité ce verset, demanda à ses compagnons: «Connaissez-vous ce que sera son histoire?» Ils répondirent: «Dieu et Son Messager sont les

plus savants». Il repartit: «Elle racontera tout ce que les gens ont fait sur sa surface. Elle dira: un tel a fait telle et telle chose. Voilà son histoire» ***(Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassaï).***

«Pour obéir à l'ordre de ton Seigneur» ou suivant une autre traduction: Par l'inspiration de ton Seigneur, qui signifie Sa permission. Ce jour-là, les hommes, une fois jugés, seront regroupés en deux catégories: Les bienheureux qui entreront au Paradis et les damnés qui seront conduits vers l'Enfer. Et ceci en fonction de leurs œuvres dans le bas monde, car: **«celui qui aura fait le plus petit atome de bien le verra. Celui qui aura fait le plus petit atome de mal le verra»**. Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Les chevaux sont de trois catégories: la première est un fardeau, la deuxième est une portière (contre le feu) et la troisième est une récompense». Et à la fin du hadith, il est dit: «En lui demandant au sujet des ânes domestiques, il répondit: «Dieu ne m'a révélé aucun verset à leur sujet à l'exception de ce verset exhaustif: **«Celui qui aura fait le plus petit atome de bien le verra. Celui qui aura fait le plus petit atome de mal le verra»**. (Une partie d'un long hadith rapporté par Boukhari et Mouslim).

On cite à l'appui ces quelques recommandations que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- avait faites aux hommes et rapportées par plusieurs:

- Redoutez le feu ne serait-ce qu'avec une demi-datte ou une bonne parole.

- Ne dédaigne rien des actes de bien, s'agit-il de verser de l'eau de ton sceau dans celui qui te la demande, ou d'accueillir ton frère coreligionnaire avec un visage radieux.

- O femmes, que l'une d'entre vous ne dédaigne un don qu'elle présente à sa voisine ne serait-ce qu'une patte de mouton.

Abdullah Ben Amr Ben Al-'As rapporte: «Quand cette sourate fut révélée alors qu'Abou Bakr As-Siddiq était assis chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, ses yeux fondirent en larmes. Il lui demanda: «Qu'est-ce qui te fait pleurer ô Abou Bakr?» - Cette sourate, répondit il, ô Messager de Dieu. Il lui répliqua: «Si vous ne

péchiez pas, vous n'imploriez pas le pardon et Dieu ne vous les pardonnait, Dieu aurait créé une autre communauté qui péchera et Il lui pardonnera» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

Sa'id Ben Joubayr, en commentant ces deux versets précités, et après la révélation de cet autre: «**Eux qui distribuent des vivres aux pauvres, aux orphelins et aux captifs, malgré leurs propres besoins**» [Coran LXXVI, 7] raconte: «Les musulmans pensaient qu'ils ne seraient pas rétribués s'ils donnaient le peu de bien. Quand un mendiant venait frapper à la porte de l'un d'entre eux, il le repoussait en lui disant: «Je n'ai pas assez pour te donner et en être rétribué.» D'autres croyaient qu'ils ne seraient pas demandé compte pour une faute vénielle même volontaire tels qu'un mensonge, un regard lascif, une médisance ou autre acte. Ils disaient: «Dieu ne tiendrait compte que des péchés capitaux». Dieu, dans ces versets, les exhorte à faire l'acte de bien insignifiant soit-il car il sera décuplé, et les met en garde contre toute faute vénielle car ceci pourrait les porter à commettre de péchés plus graves. Il fit cette révélation à ces fins» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Le terme «ذرّة» signifie aussi la plus petite fourmi. Contre chaque bonne action Dieu efface dix mauvaises, chaque bonne action sera décuplée même elle peut atteindre sept cent multiples .

Abduliah Ben Mass'oud rapporte que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Méfiez-vous des péchés même les plus insignifiants car s'ils se multiplient par un homme, ils causent sa perte». Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- en donne comme exemple des gens qui campent dans une terre déserte, ils préparent leur repas. Chacun d'entre eux s'en va pour apporter un morceau de bois. Après avoir fait un grand tas, ils y mettent le feu et y jettent ce qu'ils ont préparé»* ***(Rapporté par Ahmed)» (Rapporté par Ahmed)***[1].

---

(1) عن عبد الله بن مسعود أن رسول الله ﷺ قال: «إياكم ومحقرات الذنوب فإنهن يجتمعن على الرجل حتى يهلكنه» وإن رسول الله ﷺ ضرب لهن مثلاً كمثل قوم نزلوا أرض فلاة، فحضر صنيع القوم، فجعل الرجل ينطلق فيجئ بالعود والرجل يجيئ بالعود، حتى جمعوا سواداً، وأججوا ناراً، وأنضجوا ما قذفوا فيها



100 - SOURATE DES COURSIERS

11 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de Siècle

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلۡعَٰدِيَٰتِ ضَبۡحٗا (١) فَٱلۡمُورِيَٰتِ قَدۡحٗا (٢) فَٱلۡمُغِيرَٰتِ صُبۡحٗا (٣) فَأَثَرۡنَ بِهِۦ
نَقۡعٗا (٤) فَوَسَطۡنَ بِهِۦ جَمۡعًا (٥) إِنَّ ٱلۡإِنسَٰنَ لِرَبِّهِۦ لَكَنُودٞ (٦) وَإِنَّهُۥ عَلَىٰ
ذَٰلِكَ لَشَهِيدٞ (٧) وَإِنَّهُۥ لِحُبِّ ٱلۡخَيۡرِ لَشَدِيدٌ (٨) ۞ أَفَلَا يَعۡلَمُ إِذَا بُعۡثِرَ مَا
فِي ٱلۡقُبُورِ (٩) وَحُصِّلَ مَا فِي ٱلصُّدُورِ (١٠) إِنَّ رَبَّهُم بِهِمۡ يَوۡمَئِذٖ لَّخَبِيرُۢ
(١١)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-l-'adiyâti ḍabḥan (1) fal muriyâti qadḥan (2) fal muġirâti ṣubḥan (3) fa'aṯarna bihî naq'an (4) fawasaṭna bihî jam'an (5) 'inna-l-'insâna lirabbihi lakanûdun (6) wa 'innahû 'alâ ḏâlika lašahîdun (7) wa 'innahu liḥubbi-l-ḫayri lašadîdun (8) 'afalâ ya'lamu 'iḏâ bu'ṯira mâ fî-l-qubûri (9) wa ḥuṣ-ṣila mâ fî-ṣ-ṣsudri (10) 'inna rabbahum bihim yawma 'iḏin la Ḫabîr (11).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Par les coursiers hennissants, (1) qui font jaillir le feu sous leurs pieds, (2) qui surprennent l'ennemi au matin, (3) qui soulèvent de nuages de poussière, (4) et font irruption dans les rangs de l'ennemi, (5) je jure que l'homme est ingrat envers son Seigneur. (6) L'homme, du reste, l'avoue lui-même. (7) Il est passionnément attaché aux biens de ce monde. (8) Ignore-t-il que le jour où les tombes s'ouvriront, (9) et où les secrets des cœurs seront divulgués, (10) son Seigneur connaîtra tous ses actes (11).

Dieu jure par les chevaux qui, montés par les combattants pour sa cause, galopent et reniflent,ont jailli des étincelles sous leurs sabots et surprennent l'ennemi à l'aube. Car le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- commençait ses expéditions à ce moment-là quand on appelait à la prière. S'il entendait l'appel, il s'arrêtait pour faire la prière, sinon, il attaquait. Ces chevaux soulèvent au milieu de l'ennemi un nuage de poussière en se déplaçant d'un endroit à un autre.

Ibn Abbas raconte: «Etant assis dans le Hijr (à l'intérieur de l'enceinte sacrée de la Ka'ba) un homme vint me demander l'interprétation des dires de Dieu: «**Par les coursiers hennissants**» je lui répondis: «Ce sont les chevaux qui se lancent fougeusement à l'assaut de l'ennemi. La nuit, les combattants campent pour préparer leur repas en allumant le feu». Il me quitta pour aller chez 'Ali qui se trouvait auprès du puits de Zamzam. En lui posant la même question, Ali lui demanda: «As-tu interrogé un autre que moi sur ce sujet?» - Oui, répondit l'homme, j'ai interrogé Ibn Abbas qui m'a dit qu'il s'agit des chevaux quand ils galopent dans la voie de Dieu. Ali lui ordonna alors: «Va et convoque-moi Ibn Abbas». Quand celui-ci fut en sa présence, Ali lui dit: «Donnes-tu des réponses aux gens sur des sujets dont tu n'en as aucune connaissance? Par Dieu, la première expédition que nous avons faite après notre conversion fut celle de Badr et, parmi nous, il n'y avait que deux chevaux: l'un monté par Az-Zoubayr et l'autre par Al-Miqdad. Comment as-tu donné une telle interprétation? Il s'agit des chameaux qui se déplacent de 'Arafa à Mouzdalifa puis à Mina». Suivant une autre version: «Une fois arrivés à Mouzdalifa, les hommes allument un feu» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

D'autres exégètes ont avancé que le feu cité dans le verset

désigne le feu qu'allument les tribus une fois se trouvant chez eux la nuit. Mais il s'avère, comme a conclu l'auteur, que les dires d'Ibn Abbas sont les plus exacts.

«Je jure que l'homme est ingrat envers son Seigneur» Tel est l'objet du serment divin, car l'homme, de par sa nature, méconnait les bienfaits de Dieu, alors qu'il en est témoin de tout cela. **«Il est passionnément attaché aux biens de ce monde»** Ceci signifie: ou bien l'amour de l'homme des richesses est plus fort, ou bien il est avide tellement qu'il se montre avare sans en rien dépenser (en aumône). Les deux sens sont logiques.

Puis Dieu exhorte les hommes à renoncer aux biens de ce monde et à consacrer leur amour de la vie future, en leur montrant ce que leur adviendra comme affres et terreur: **«Ignore-t-il que le jour où les tombes s'ouvriront»** pour laisser sortir tous les morts le jour de la résurrection, **«et où les secrets des cœurs seront divulgués»** et le contenu des cœurs sera exposé en pleine lumière. Dieu connait, certes, ce que les hommes font soit en public, soit en cachette, et Il les rétribuera suivant leurs œuvres.



101 - SOURATE DU CHOC

11 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourte des Koraïchites

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

ٱلْقَارِعَةُ ﴿١﴾ مَا ٱلْقَارِعَةُ ﴿٢﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا ٱلْقَارِعَةُ ﴿٣﴾ يَوْمَ يَكُونُ
ٱلنَّاسُ كَٱلْفَرَاشِ ٱلْمَبْثُوثِ ﴿٤﴾ وَتَكُونُ ٱلْجِبَالُ كَٱلْعِهْنِ ٱلْمَنفُوشِ
﴿٥﴾ فَأَمَّا مَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ ﴿٦﴾ فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَّاضِيَةٍ ﴿٧﴾ وَأَمَّا
مَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ ﴿٨﴾ فَأُمُّهُۥ هَاوِيَةٌ ﴿٩﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا هِيَهْ ﴿١٠﴾
نَارٌ حَامِيَةٌۢ ﴿١١﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'alqâri'atu (1) mal-qâri'atu (2) wamâ 'adrâka mal-qâri'atu (3) yawma yakûnu-n-nâsu kal-farâši-l-mabṯûṯi (4) wa takûnu-l-jibâlu ka-l-'ihni-l-manfûši (5) fa 'ammâ man ṯaqulat mawâzînuû (6) fahuwa fî 'išatin râḍiyatin (7) wa 'ammâ man ḫaffat mawâzînuhû (8) fa 'ummuhû hâwitatun (9) wamâ 'adrâka mâ hiyah (10) nârun ḥâmiyah (11).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Le choc! (1) Quel choc! (2) Qui te donnera une idée du choc! (3) Le

jour où il se produira, les hommes se presseront comme les phalènes autour d'une flamme. (4) Les montagnes seront réduites en légers flocons de laine. (5) Celui dont les œuvres feront pencher le plateau de la balance, (6) connaîtra une douce félicité. (7) Celui dont les œuvres pèseront peu, (8) ne trouvera pour refuge qu'un gouffre. (9) Et qui te donnera une idée de ce gouffre? (10) Ce sera une véritable fournaise (11).

Le choc, ou selon d'autres traductions: celle qui fracasse, est un des noms du jour de la résurrection. Ce jour-là, les gens dans leurs venues et allers et leur dispersion, seront semblables à des phalènes éparpillées en tous sens, comme Dieu en parle d'eux dans ce verset: **«Comme des sauterelles prenant leur vol»** [Coran LIV, 7].

Ce jour-là, les montagnes seront tels de flocons de laine cardée. Qu'en sera-t-il alors des hommes? Et Dieu de répondre: **«Celui dont les œuvres feront pencher le plateau de la balance»** c'est à dire leurs bonnes actions l'emporteront sur les mauvaises, **«connaîtra une douce félicité»** dans un Paradis. **«Celui dont les œuvres pèseront peu, ne trouvera pour refuge qu'un gouffre»** dans un abîme de Feu. Le texte arabe exprime cet abîme en «mère» qui sera le refuge tel un enfant qui ne trouve pour lui un lieu bien protégé que le giron de sa mère. Ibn Jarir rapporte que Al-Ach'ath ben Abdullah -l'aveugle- a dit: Lorsque le croyant meurt, son âme sera amenée vers les âmes des autres croyants, et celles-ci diront: «Apaisez le cœur de votre frère car il vient de quitter l'angoisse du bas monde». Puis on lui demandera: «Qu'a fait un tel?» Et lui de répondre: «N'est-il pas venu chez vous?» - Non, répondront-ils, sûrement on l'a amené vers sa mère le gouffre de l'Enfer».

«Ce sera une véritable fournaise» et un feu très ardent. Dans le même sens, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le feu qu'allume le fils d'Adam est une des soixante-dix parties du feu de l'Enfer» ***(Rapporté par Malek, Boukhari et Mouslim).***

Dans un autre hadith rapporté également par Abou Houraira, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «On a attisé le feu pendant mille ans pour devenir rouge, mille autres pour devenir blanche et encore mille autres jusqu'à devenir noire comme une nuit

très obscure» ***(Rapporté par Tirmidzi et Ibn Maja).***

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'Enfer s'est plaint au Seigneur en disant: «Mes parties dévore l'une l'autre». Il lui a permis de respirer deux fois: une en hiver et une autre en été. C'est à l'un de ces moments que vous éprouvez le plus grand froid en hiver et la plus grande chaleur en été» ***(Rapporté par L'imam Ahmed).***



102 - SOURATE DE LA PASSION DES RICHESSES

8 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Abondance

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

أَلْهَىٰكُمُ ٱلتَّكَاثُرُ ﴿١﴾ حَتَّىٰ زُرْتُمُ ٱلْمَقَابِرَ ﴿٢﴾ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٣﴾ ثُمَّ
كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٤﴾ كَلَّا لَوْ تَعْلَمُونَ عِلْمَ ٱلْيَقِينِ ﴿٥﴾ لَتَرَوُنَّ ٱلْجَحِيمَ
﴿٦﴾ ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا عَيْنَ ٱلْيَقِينِ ﴿٧﴾ ثُمَّ لَتُسْـَٔلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٨﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîmi

'alhâkumu-t-takâṯuru (1) ḥattâ zurtumu-l-maqâbira (2) kallâ sawfa ta'lamuna (3) ṯumma kallâ sawfa ta'lamûna (4) kallâ law ta'lamûna 'ilam-l-yaqîni (5) latarawunna-l-jaḥîma (6) ṯumma latarawunnâ 'ayna-l-yaqîni (7) ṯumma latas'alunna yawma'iḏin 'ani-na'îm (8).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

La passion des richesses vous absorbe, (1) jusqu'au jour où vous serez

portés dans la tombe. (2) Vous apprendrez plus tard la vérité. (3) Oui vous l'apprendrez. (4) Ah! si vous pouviez connaître la réalité, (5) vous verriez l'enfer. (6) Oui, vous le verriez avec l'œil de la certitude. (7) Ce jour-là, on vous demandera compte des bienfaits que vous avez reçus. (8).

O hommes, leur dit Dieu, les clinquants de la vie, l'amour de l'argent et les joies de ce monde vous occupent sans penser à la vie de l'au-delà. Vous persévérez dans tout cela jusqu'à ce que la mort vous survienne et vous voilà dans les tombes en laissant derrière vous: richesses et enfants qui vous ont absorbés.

Abdullah Ben Ach-Chakhir rapporte: «Je vins auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il récitait: «**La passion des richesses vous absorbe**». Puis il dit: *«L'homme dit: «Mes biens! Mes biens!. Or ce qui lui revient de ses biens sont ces trois choses: ce qu'il a mangé et consommé, ce qu'il a porté et usé et ce qu'il a donné en aumône pour sa vie future. A part cela, tout ce qu'il possède reviendra à ses successeurs (après sa mort)»* ***(Rapporté par Mouslim, Ahmed, Tirmidzi et Nassaï)***[1].

Anas Ben Malek rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Trois choses suivent le mort (jusqu'à sa tombe), deux reviennent et une seule reste avec lui: Les siens, ses biens et ses œuvres le suivent, les deux premiers reviennent et seules ses œuvres restent avec lui»* ***(Rapporté par Boukhari, Mouslim et Tirmidzi)***[2].

Quant aux circonstances de cette révélation, Ibn Bourayda raconte: «Deux tribus des Médinois: Bani Haritha et Bani Al-Hareth s'enorgueillissait l'une sur l'autre. L'une d'elles dit à l'autre: «Y en a-t-il parmi vous tel fils de tel et tel autre qui sont des nôtres?». Et l'autre répondit en disant la même chose. Puis l'une dit à l'autre: «Allons

---

(1) عن عبد الله بن الشخير قال: انتهيت إلى رسول الله ﷺ وهو يقول: «﴿ألهاكم التكاثر﴾ يقول ابن آدم: مالي مالي، وهل لك من مالك إلا ما أكلت فأفنيت، أو لبست فأبليت، أو تصدقت فأمضيت؟»

(2) عن أنس بن مالك قال، قال رسول الله ﷺ: «يتبع الميت ثلاثة فيرجع اثنان ويبقى معه واحد: يتبعه أهله وماله وعمله، فيرجع أهله وماله، ويبقى عمله

s visiter les tombes». L'une d'elles dit à l'autre en désignant les tombes où gîsent leurs hommes célèbres, et l'autre fit de même. Dieu à cette occasion fit descendre cette sourate».

Et l'auteur de dire: Ce qui est plus logique c'est que cette sourate parle en général des hommes dont leur sort sera la tombe et il cite à l'appui ce hadith : «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- rendit visite à un bédouin malade et lui dit: «Ce sera pour toi une purification si Dieu le veut». L'homme de répondre: «Une purification! c'est plutôt une fièvre qui attaque un vieillard comme moi et ne tardera pas à le faire visiter la tombe». Et le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de répliquer. «Alors ce sera un bien pour toi».

«Vous apprendrez plus tard la vérité» ô incrédules. **«Oui vous l'apprendrez»** ô croyants, comme a avancé Ad-Dahak. **«Ah! si vous pouviez connaître la réalité».** C'est à dire: si vous le saviez de science certaine, vous ne vous seriez pas adonnés à la recherche des richesses au lieu de chercher la vie future jusqu'à ce que vous visitez les tombes.

«Vous verriez l'enfer. Oui, vous le verriez avec l'œil de la certitude». Cela constitue une explication à la menace lancée déjà. Car ces gens-là verront certainement l'Enfer qui, s'il souffle, tout Prophète et tout ange rapproché de Dieu se mettront à genoux par peur de ses affres comme il est dit dans un hadith.

«Ce jour-là-, on vous demandera compte des bienfaits que vous avez reçus», s'agit-il de la santé, de la sécurité, des biens et d'autres faveurs, et par quoi vous avez répondu soit de la reconnaissance, soit de l'adoration.

Abou Houraira raconte: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit un jour et rencontra Abou Bakr et Omar assis. Il leur dit: «Qu'est-ce qui vous a fait sortir de chez vous?» - Par celui qui t'a envoyé avec la vérité, répondirent-ils, ce n'est autre que la faim. - Quant à moi, repartit-il, par celui qui m'a envoyé avec la vérité, c'est la même raison qui m'a fait sortir.

Ils se rendirent chez un homme des Ansars qui ne se trouvait pas chez lui, mais quand sa femme les aperçut, elle s'écria: «Soyez les

bienvenus» - Où est ton mari, lui demanda le Prophète. - Il est allé chercher de l'eau, répondit-elle. A ce moment l'homme arriva, et quand il vit le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et ses deux compagnons, il dit: «Louange à Dieu! Personne en ce jour n'a des hôtes plus nobles que les miens». Il sortit et leur apporta un régime de palmier qui contenait des dattes fraiches et sèches en leur disant: «Mangez». Il prit aussitôt un couteau et, voulant sortir, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lui dit: «Prends garde, n'égorge pas sourtout une brebis qui allaite». L'homme leur égorgea un mouton et leur offrit sa viande. Après avoir mangé, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à Abou Bakr et Omar: «C'est la faim qui vous a fait sortir de chez vous et vous n'y êtes pas retournés sans avoir reçu votre part de ces plaisirs. Vous serez interrogés sur cela au jour de la résurrection» ***(Rapporté par Mouslim, Ibn Jarir et les auteurs des Sunan).***

Ikrima rapporte: «Les compagnons dirent au Prophète: «O Messager de Dieu, quelle vie aisée menons-nous? nous prenons un demi repas et nous ne mangeons que du pain d'orge?» Dieu inspira alors au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- de leur répondre: «Ne portez-vous pas de sandales? Ne buvez-vous pas de l'eau froide? Tout cela fait partie du plaisir».

D'autres ont considéré que: manger à sa faim, boire de l'eau froide, les demeures confortables, un corps parfait et sain, un sommeil profond, tout cela fait partie des bienfaits accordés aux hommes. Quant à Ibn Abbas, il a dit: «Le corps sain, l'ouïe et la vue constituent des bienfaits sur lesquels les hommes seront interrogés au jour de la résurrection et comment ils les ont utilisés dans leur vie, bien que Dieu le sache mieux que quiconque». Et il cita à l'appui ce verset: «**Il sera sûrement demandé compte de tout: de l'ouïe, de la vue et du cœur**» [Coran XVII, 36].

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Il y a deux faveurs que beaucoup de gens abusent: la santé et le loisir»* ***(Rapporté par Boukhari et Tirmidzi)***[1].

---

(1) وثبت في صحيح البخاري وسنن الترمذي عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «نعمتان مغبون فيهما كثير من الناس: الصحة الفراغ»



103 - SOURATE DU SIÈCLE

3 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Cœur dilaté

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلْعَصْرِ ﴿١﴾ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَفِى خُسْرٍ ﴿٢﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ
وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلْحَقِّ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلصَّبْرِ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-l-'Asri (1) 'inna-l-'insâna lafî ḫusrin (2) 'illâ-l-lad̲îna 'â manû wa 'amilû-ṣ-ṣâliḥâti wa tawâsaw bil ḥaqqi wa tawâsaw biṣṣ-ṣabr (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Je prends le siècle à témoin que les hommes courent à leur perte, (1) sauf ceux qui croient, pratiquent les bonnes œuvres et se recommandent mutuellement la droiture, (2) et se recommandent mutuellement la patience. (3).

On a dit que le siècle signifie le temps durant lequel les hommes accomplissent leurs œuvres bonnes soient-elles ou mauvaises. Mais Zaïd Ben Aslam a précisé qu'il s'agit de la période de l'après midi «Al-

'sr». Il s'avère que la première interprétation est la plus logique.

Dieu jure par ce temps-même pour affirmer que les hommes vont à leur perte à l'exception de ceux qui ont la foi et qui font les bonnes œuvres. Ceux-ci s'encouragent mutuellement à rechercher la vérité en s'acquittant de toutes les obligations cultuelles et s'interdisant de tout ce que Dieu a prohibé. Ils s'encouragent aussi mutuellement à la patience en supportant les calamités et en endurant les méfaits de ceux qu'ils exhortent à faire le bien et à s'interdire du répréhensible.



104 - SOURATE DU DIFFAMATEUR

9 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de la Résurrection

بسم الله الرحمن الرحيم

وَيْلٌ لِّكُلِّ هُمَزَةٍ لُّمَزَةٍ (١) الَّذِى جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُۥ (٢) يَحْسَبُ أَنَّ
مَالَهُۥٓ أَخْلَدَهُۥ (٣) كَلَّا لَيُنۢبَذَنَّ فِى الْحُطَمَةِ (٤) وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا الْحُطَمَةُ (٥)
نَارُ اللَّهِ الْمُوقَدَةُ (٦) الَّتِى تَطَّلِعُ عَلَى الْأَفْـِٔدَةِ (٧) إِنَّهَا عَلَيْهِم مُّؤْصَدَةٌ (٨)
فِى عَمَدٍ مُّمَدَّدَةٍۭ (٩)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

waylun likulli humazati-l-lumazatin (1) l-lad̲î jama'a mâlan wa '-addadahû (2) yaḥsabu 'anna mâlahû 'aḫladahû (3) kallâ layunbad̲anna fî-l-ḥuṭamati (4) wamâ 'adrâka ma-l-ḥuṭamatu (5) nâru-L-Lâhi-l-mûqadatu (6) l-latî taṭali'u 'alâ-'af'idati (7) 'innahâ 'alayhim mu'ṣadatun (8) fî 'amadin mumaddadah (9).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Malheur au diffamateur et au médisant, (1) qui amasse des richesses

et se complait à les compter, (2) qui croit s'assurer par elles l'éternité. (3) Erreur! il sera précipité dans l'enfer. (4) Et qui te dépeindra exactement l'enfer? (5) C'est le feu d'Allah, le feu inextinguible, (6) qui pénètre jusqu'aux entrailles, (7) qui encerclera les hommes, (8) par d'immenses colonnes (9).

Il s'agit de l'homme qui dénigre les autres, les diffame et médit d'eux en les calomniant, qui amasse des richesses et se contente de les compter et de les recompter croyant qu'elles assureront son salut dans l'au-delà. Il se trompe, car il ne le sera pas comme il pense.

«Il sera précipité dans l'enfer» ou «Al-Houtama» qui est un des noms de l'Enfer. Il y sera précipité avec tout ce qu'il avait amassé comme fortune. Cette Houtama brûlera tout son corps et une fois arrivé au cœur, il reviendra à son corps. Ce feu encerclera les damnés de toutes parts en fermant les portes sur eux. On a dit aussi qu'ils seront torturés par des colonnes de feu alors qu'ils seront enchaînés par les carcans.



105 - SOURATE DE L'ÉLÉPHANT

5 versets

Révélée tout entière à La Mecque à suite de la sourate des Infidèles

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِأَصْحَٰبِ ٱلْفِيلِ ﴿١﴾ أَلَمْ يَجْعَلْ كَيْدَهُمْ فِى تَضْلِيلٍ
﴿٢﴾ وَأَرْسَلَ عَلَيْهِمْ طَيْرًا أَبَابِيلَ ﴿٣﴾ تَرْمِيهِم بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ﴿٤﴾
فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍۭ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'alam tara kayfa fa'ala rabbuka bi 'aṣḥabi-l-fîli (1) 'alam yaj'al kaydahum fî taḍlîlin (2) wa 'arsala 'alayhim ṭayran 'abâbîla (3) tarmîhim biḥijâratim min sijjîlin (4) faja'alahum ka'aṣfim ma'kûlin (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Ne sais-tu pas comment ton Seigneur a agi avec l'expédition de l'éléphant? (1) Il déjoua ses manœuvres. (2) Il envoya contre elle une file d'oiseaux (3) qui l'accabla de pierres en feu. (4) Il la réduisit à l'état de paille desséchée (5).

C'était une des faveurs que Dieu avait accordées aux Qoraïchites quand Il a mis en déroute ceux qui venaient détruire la Ka'ba en se

servant l'un grand éléphant. En voici, en bref, leur histoire.

Abraha Al-Achram avait bâti une grande église à San'a (au Yémen) d'une architecture très magnifique et tellement élevée de sorte que celui qui la regardait en levant la tête craignait que sa calotte ne tombasse à cause de sa hauteur. Les Arabes l'oppelaient «Al-Qalis». Abraha, par son faire, voulut que les arabes viennent la visiter au lieu d'aller faire leur pèlerinage à la Ka'ba (à La Mecque). Il chargea quelqu'un pour les appeler à cette visite. Les Arabes répugnèrent cela et en particulier les Qoraïchites qui se mirent en colère contre Abraha. L'un d'entre eux put entrer clandestinement à cette église et y fit une déjection puis revint à La Mecque.

Les gardiens de l'église, voyant cela, firent part de cette offense à leur roi Abraha lui disant: «Sûrement un Qoraïchite a souillé l'église parce que tu as voulu les détourner de la Ka'ba». Abraha jura alors qu'il marchera vers la Ka'ba pour la démolir en enlevant une pierre après une autre.

Suivant une version rapportée par Mouqatel, des jeunes Qoraïchites réussirent à pénétrer l'église où ils firent un grand feu dans un jour où le vent soufflait impétueusement et elle fut brûlée complètement.

Abraha marcha à La Mecque à la tête d'une grande armée accompagnée d'un éléphant gigantesque qu'on n'avait jamais vu de pareil appelé «Mahmoud», comme on a dit aussi qu'il y avait douze éléphants. Les Arabes, ayant eu vent de cette invasion, épouvèrent une grande peur et décidèrent qu'ils devaient empêcher Abraha d'accéder à La Maison quel que soit le prix. Un des notables de Yemen appelé «Dzou Nafar» appela alors son peuple à combattre Abraha et défendre La Maison de Dieu. Ils lui livrèrent bataille mais Abraha put les vaincre. Et arrivé au territoire habité par la tribu Khat'am, Noufayl Ben Habib l'intercepta avec son peuple, mais Abraha triompha sur eux et prit en captivité Noufayl. Après avoir décidé de le liquider, il lui rendit la liberté à condition de l'accompagner pour lui montrer le chemin qui conduit au pays de Hijaz.

Quand Abraha fut auprès de Taëf, les habitants de la tribu Thaqif l'adulèrent pour sauvegarder leur idole Al-Lat. Répondant à leur désir,

ils envoyèrent avec lui un des leurs appelé Abou Righal comme guide. Arrivé à un endroit appelé Al-Maghmas, proche de La Mecque, Abraham y campa. Son armée attaqua les troupeaux appartenant aux Mecquois et prirent comme butin deux cent chameaux dont leur propriétaire était Abdul Mouttaleb.

Abraha chargea Hinata, un homme de la tribu Himyar d'aller à La Mecque, d'amener le chef de cette ville en leur faisant connaître que le roi Abraha n'est pas venu pour les combattre à moins qu'ils ne le repoussent en l'empêchant d'accéder à La Maison Sacrée. Hinata, une fois à La Mecque, fut emmené chez Abdul Mouttaleb Ben Hachem, et il lui transmit les propos de Abraha. Abdul Mouttaleb lui répondit: «Par Dieu, et nous aussi ne voulons plus mener une guerre contre lui car nous en sommes incapables. La Ka'ba est la Maison Sacrée de Dieu et celle de Son ami Ibrahim. Si Dieu l'empêche, Il ne fait que défendre Sa Maison, et s'il le laisse y accéder, par Dieu nous sommes incapables de l'interdire».

Hinata demanda alors à Abdul Mouttaleb de venir avec lui chez Abraha. Une fois en sa présence, Abraha ne put que le vénérer, à savoir que Abdul Mouttaleb était un homme imposant d'une belle apparence et d'une grande stature. En le voyant Abraha descendit de son lit de repos pour s'asseoir avec lui sur le tapis. Il dit à son interprète: «Demande-lui qu'est- ce qu'il désire?» Et Abdul Mouttaleb de répondre: «Je veux qu'il me rende les deux cent chameaux qui sont les miens». Abraha dit alors à son interprète de lui répliquer: «Quand je t'ai vu pour la première fois, j'ai eu des égards pour toi, mais quand tu viens réclamer tes deux cent chameaux, je t'ai mésestimé. Tu viens réclamer ton troupeau en laissant cette Maison le lieu du culte de ton peuple et de tes ancêtres? Je ne suis venu que pour la détruire et toi tu ne me supplies pas de l'épargner?».

Abdul Mouttaleb lui répondit: «Je suis le propriétire de ces chameaux, quant à La Maison, elle a un Seigneur qui la défendra». Et Abraha de riposter: «Ce Seigneur ne pourra plus m'empêcher». Abdullah Mouttaleb s'écria alors: «Va et exécute ton projet».

On a rapporté qu'une foule de dignitaires s'étaient rendus chez Abraha avec Abdul Mouttaleb et lui proposaient de lui donner le tiers

des richesses de Touhama à condition de renoncer à son projet. Mais Abraha refusa. il rendit à Abdul Mouttaleb ses chameaux. Celui-ci retourna chez les Mecquois et leur ordonna de quitter la ville et de se réfugier dans les cîmes de ses montagnes pour être à l'abri de la réaction d'Abraha et de son armée. Abdul Mouttaleb, avant de quitter La Mecque, se dirigea vers la Ka'ba et tint l'anneau de sa porte. Certains Qoraïchites l'accompagnèrent et invoquèrent Dieu afin de leur secourir et mettre en déroute Abraha et son armée. Puis tous ensemble montèrent aux cîmes des montagnes.

Moqatel a avancé que les Qoraïchites avaient laissé cent chamelles marquées comme offrandes espérant que l'armée ennemie les prendraient injustement et alors Dieu se vengerait d'elle.

Le lendemain matin, Abraha s'apprêta avec son armée pour entrer à La Mecque. Quand ils dirigèrent ce grand éléphant vers la Ka'ba il s'agenouilla. A ce moment, Noufayl Ben Habib put s'échapper pour rejoindre les Qoraïchites sur les montagnes. Les soldats frappèrent violemment l'éléphant pour se lever, mais il demeura à genoux. Ils se servirent de tous les moyens pour le faire lever, mais en vain. En le dirigeant vers d'autres côtés tels que l'orient ou le pays de Châm, il se levait, mais une fois encore vers La Mecque, il refusa d'avancer.

Dieu alors leur envoya une bande d'oiseaux semblables à des chauves-souris et d'étourneaux, dont chacun portait trois pierres: une au bec et deux avec ses serres, qui étaient de la grandeur d'un pois chiche ou de lentilles qui n'atteignaient l'un d'entre eux sans le tuer. Ceux qui survécurent de l'armée prirent la fuite demandant voir Noufayl pour leur indiquer le chemin de retour, alors que celui-ci se trouvait parmi les Qoraïchites sur les sommets des montagnes assister à ce spectable. Dieu mit en déroute Abraha et son armée, en se vengeant d'eux et Noufayl de réciter ce vers.

Où fuir alors que c'est Dieu qui attaque.

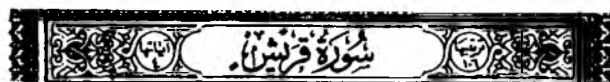
Al-Achram le vaincu ne serait être vainqueur.

Ibn Ishaq a dit: «Après que Dieu ait envoyé Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue-, et pour rappeler aux Qoraïchites Ses bienfaits qu'il leur a accordés, Il a mentionné dans le Coran cette petite sourate

et ce qu'en fut de l'armée Ethiopienne qui voulait la Maison qu'ils vénéraient au fil des jours et comment Il l'a gardée contre toute agression.

«Ne sais-tu pas comment ton Seigneur a agi avec l'expédition de l'éléphant...» Les ulémas ont laissé aller leur imagination pour décrire cette file d'oiseaux qui a anéanti la plus grande partie de cette armée qui, au fond, ne donne aucun intérêt. Il suffit de savoir que cette bande d'oiseaux avaient jeté de petits cailloux d'argile sur la tête des Ethiopiens en les réduisant comme de la paille mâchée, une expression qui signifie que leurs corps étaient déchiquetés.

Et comme remémoration de cet évènement remarquable dans l'histoire, il est cité dans les deux Sahih que lorsque la chamelle du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- appelée Al-Qaçwa'; l'an de Houdaybya, s'agenouilla, les hommes s'écrièrent: «La chamelle du Messager de Dieu est devenu rétive». Il leur répondit: «Al-Qaçwa' n'est pas devenue rétive et ce n'est pas de son habitude de le faire, mais celui qui a immobilisé l'éléphant avec lequel les Abyssins voulaient détruire la Ka'ba, a immobilisé aussi la chamelle. Par celui qui tient mon âme dans Sa main, les Qoraïchites ne me demandent pas de respecter ce que Dieu a déclaré sacré sans que je la leur accorde». Puis il excita la chamelle qui ne tarda pas à se lever».



106 - SOURATE DES QORAÏCHITES

4 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Figuier

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

لِإِيلَٰفِ قُرَيْشٍ ﴿١﴾ إِۦلَٰفِهِمْ رِحْلَةَ ٱلشِّتَآءِ وَٱلصَّيْفِ ﴿٢﴾ فَلْيَعْبُدُوا۟ رَبَّ
هَٰذَا ٱلْبَيْتِ ﴿٣﴾ ٱلَّذِىٓ أَطْعَمَهُم مِّن جُوعٍ وَءَامَنَهُم مِّنْ خَوْفٍۭ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

li 'ilâfĩ qurayšin (1) 'ilâfihim riḥlatta-š-šitã'i waṣ-ṣayfi (2) falaya'budû rabba hâḏâ-l-bayti (3) llaḏĩ 'aṭ'amahum min ju'in wa 'âmanahum min ḫawf (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Et ceci (l'anéantissement de l'expédition de l'éléphant) pour sauvegarder l'habitude des Qoraïchites, (1) l'habitude de transhumer en hiver et en été. (2) Qu'en reconnaissance, ils adorent l'Allah de ce temple, (3) qui les a sauvés de la famine, et les a préservés contre le danger (de l'expédition) (4).

Cette sourate est indépendante de la précédente, car dans le manuscrit (le texte originel du Coran) ils ont séparé entre les deux par

la formule. «Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux», même si celle-ci est liée fortement à l'autre, comme ont avancé Mouhammed Ben Ishaq et Abdul Rahman Ben Zaïd. Car l'interprétation de cette sourate est la suivante: Nous avons immobilisé l'éléphant contre La Mecque et anéanti ceux qui l'accompagnaient, en vertu de cette habitude si chère aux Qoraïchites et leur réunion dans leur pays en toute sécurité».

D'autres ont dit qu'il s'agit de leur habitude d'organiser en hiver un voyage vers le Yemen et en été un autre vers le Châm, deux voyages de commerce. De chaque voyage, ils revenaient sains et saufs étant les habitants d'un pays que Dieu a rendu sacré. Quiconque connaissait ces Qoraïchites, les respectait, et quiconque voyageait avec eux se sentait en toute sécurité. Dieu, dans un autre verset, parle de leur séjour à La Mecque quand ils ne voyagent pas en disant: «**Ne voient-ils pas que nous leur avons assuré un territoire inviolable alors qu'autour d'eux les gens sont enlevés**» [Coran XXIX, 67].

Puis Dieu les incite à reconnaître ce grand bienfait: «**Qu'en reconnaissance, ils adorent l'Allah de ce temple**» sans rien Lui associer, comme Il leur a accordé un territoire inviolable et une Maison Sacrée. Certes, c'est Lui qui les a nourris en les préservant de la famine et les a délivrés de la peur. Quiconque répond à l'appel aura assuré les sécurités des deux mondes, mais quiconque Lui désobéit, il s'en sera privé, comme Dieu montre le sort des impies dans ce verset: «**Allah vous propose cet exemple: une cité vivait dans la paix la plus complète et dans l'opulence la plus large. S'étant montrée ingrate, Allah lui infligea en punition les affres de la faim et de la peur**» [Coran XVI, 112].

Ousama Ben Zaid rapporte avoir entendu cette sourate et dire: «Malheur ô vous Qoraïchites, adorez le Seigneur de cette Maison qui vous a nourris alors que vous aviez faim et qui vous a assuré la sécurité alors que vous aviez peur».



107 - SOURATE DU SECOURS

7 versets

Le trois premiers versets révélés à Médine et les quatre derniers à La Mecque

Révélée après la sourate de la Passion des Richesses

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

أَرَءَيْتَ ٱلَّذِى يُكَذِّبُ بِٱلدِّينِ ﴿١﴾ فَذَٰلِكَ ٱلَّذِى يَدُعُّ ٱلْيَتِيمَ ﴿٢﴾
وَلَا يَحُضُّ عَلَىٰ طَعَامِ ٱلْمِسْكِينِ ﴿٣﴾ فَوَيْلٌ لِّلْمُصَلِّينَ ﴿٤﴾ ٱلَّذِينَ هُمْ عَن
صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾ ٱلَّذِينَ هُمْ يُرَآءُونَ ﴿٦﴾ وَيَمْنَعُونَ ٱلْمَاعُونَ ﴿٧﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'ara'yata-l-laḏî yukaḏḏibu bi-d-dîni (1) faḏâlika-l-laḏî yad''u-l-yatîma (2)
walâ yaḥuḍḍu 'alâ ta'âmi-l-miskîni (3) fawaylun lil-muṣallîna (4) l-ladîna
hum 'an ṣalâtihim sâhûna (5) l-laḏîna hum yurâ'una (6) wa yamna'ûna-
l-mâ'ûn (7).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Veux-tu connaître celui qui traite nos signes de mensonge? (1) C'est lui qui repousse l'orphelin, (2) qui n'encourage pas à faire l'aumône. (3)

Malheur aux croyants, (4) qui négligent de faire la prière, (5) qui cherchent à paraître, (6) et ne servent pas leur prochain (7).

O Mouhammed, lui dit Dieu, que penses-tu de celui qui traite de mensonge le Jugement où chacun sera rétribué selon ses œuvres. C'est lui qui repousse l'orphelin, l'opprime sans le nourrir et sans être bienveillant à son égard, qui n'encourage personne à nourrir le pauvre.

«**Malheur aux croyants qui négligent de faire la prière**» Ibn Abbas l'a commenté et dit: «Il s'agit des hypocrites qui font la prière pour être vus des hommes mais ne la font pas dans leur solitude». Cela signifie aussi les gens qui doivent s'acquitter de la prière mais la négligent volontairement soit sans la faire ou ils la font en dehors de son temps déterminé. Quant à 'Ata Ben Dinar, il a ajouté: et ceux qui ne la font pas comme il se doit en se recueillant et en méditant et appréciant ses mérites.

Il est cité dans les deux Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Telle est la prière de l'hypocrite (3 fois). Il s'assied pour regarder le soleil, et lorsque celui-ci sera entre les deux cornes du démon, (c.à.d prêt à se coucher) il se lève et fait quatre rak'ats à la hâte sans y mentionner Dieu comme il se doit» *(Rapporté par Boukhari et Mouslim)».* Il retarde la prière de l'asr -qui est la prière intermédiaire- jusqu'au dernier moment permis, qui est un temps répugné, il la fait à la hâte sans se recueillir dans ses inclinaisons et prosternations. Peut-être, ce qui le porte à le faire en ce moment-là est son désir de paraître devant les autres sans qu'il ait le but d'obtenir la satisfaction de Dieu, c'est comme il n'a prié du tout. Dieu a dit à son propos: «**Les hypocrites cherchent à tromper Allah; c'est Lui qui les trompera. Quand il se lèvent pour prier, ils se meuvent paresseusement, cherchent à ce qu'on les remarque. Mais ils ne prient Allah que du bout des lèvres**» [Coran IV, 142].

Ces gens-là sont remplis d'ostentation. A ce propos, Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «À l'Enfer, il y a une vallée dont l'Enfer lui-même en demande refuge auprès de Dieu contre elle quatre cent fois par jour. Cette vallée est réservée à ceux de la communauté de Mouhammed qui retiennent par cœur le Livre de Dieu, qui font l'aumône en vue d'un autre que Dieu,

qui font le pèlerinage et qui combattent en agissant par ostentation» *(Rapporté par Tabarani).*

Pour expliciter ce verset et montrer son but exact, les ulémas ont avancé: quiconque fait une œuvre, que les hommes la sachent, ce qui lui procure une certaine plaisance, cela n'est plus de l'ostentation. Ils ont cité à l'appui ce hadith qu'a rapporté Abou Houraira. Il a dit: «Je priais quand un homme entra chez moi. Ceci me plut. En faisant part au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il me répondit: «Deux récompenses te sont imparties: la première pour avoir fait la prière étant seul, et la deuxième quand on t'a vu prier» *(Rapporté par Hafedh Al-Mousli).*

«Et ne servent pas leur prochain» D'abord Dieu en parle d'eux en disant qu'ils ne L'adorent pas comme il se doit, puis ne rendent pas service à autrui par exemple en prêtant un ustensile à un voisin qui est tenu de le rendre aussitôt après usage. Ceux-ci refusent à plus forte raison de verser la zakat sur leurs biens et de faire l'aumône. Al-Hassan Al-Basri a décrit cet homme et dit: «Quand il prie, il le fait pour être vu des autres, s'il manque de s'en acquitter, il n'éprouve ni regret ni remords, et il refuse de verser la zakat sur ses biens».

On demanda à ibn Abbas d'interpréter le mot: «secours», il répondit: Il s'agit de prêter un ustensile tel que la hâche, la marmite, le seau et d'autres objets qui leur sont pareils.

Ikrima, quant à la lui, a avancé: Le plus grand secours est la zakat sur ses biens, et le moins considéré est le fait de prêter le tamis, le seau, l'aiguille etc... Enfin il est dit dans un hadith: «Tout acte de bien est considéré comme aumône».



108 - SOURATE DES FAVEURS (AL-KAWTHAR)

3 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Coursiers

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

إِنَّا أَعْطَيْنَاكَ الْكَوْثَرَ ﴿١﴾ فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَانْحَرْ ﴿٢﴾ إِنَّ شَانِئَكَ
هُوَ الْأَبْتَرُ ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'innâ 'a'ṭaynâka-l-kawṯara (1) fasalli lirabbika wa-n-ḥar (2) 'inna šâni'aka huwa-l-'abtar (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Nous t'avons comblé de faveurs. (1) Prie ton Seigneur et fais-lui un sacrifice. (2) Ton ennemi disparaîtra sans laisser de trace (3).

Anas Ben Malek raconte: «Un jour que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se trouvait parmi nous, il eut un assoupissement puis releva la tête en souriant. Nous lui demandâmes: *«Qu'est-ce qui te faire rire ô Envoyé de Dieu?» Il répondit: «On me révéla*

tantôt cette sourate: **«Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux. Nous t'avons comblé de faveurs. Prie ton Seigneur et fais-Lui un sacrifice. Ton ennemi disparaitra sans trace»** *Puis il ajouta: «Savez-vous ce que c'est le Kawthar?» - Dieu et Son Envoyé, répondîmes-nous, le savent certes mieux que nous. Il répliqua: «C'est une rivière dans le Paradis que mon Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - m'a promise, dont ses faveurs sont très abondantes. C'est un bassin où ma communauté viendra pour y boire au jour de la résurrection. Ses vases sont au nombre des étoiles dans le ciel. Un homme tressaillira (sans y parvenir), je m'écrierai: «O Seigneur, il est des miens». On me répondra: «Tu ne sais pas ce qu'il a fait après ton départ» (Rapporté par Mouslim, Abou Daoud et Nassaï)*[1].

Certains ulémas ont dit que le Kawthar signifie le bien abondant. L'auteur de cet ouvrage a cité plusieurs hadiths se rapportant à ce sujet qui se répètent souvent et qui parlent de la description de cette rivière. Afin que le lecteur ne s'ennuie de cette répétition, je me contente de faire cette courte description du Kawthar comme elle est citée dans des hadiths rapportés par plusieurs: (Le traducteur):

«Cest une rivière au Paradis dont les deux bords sont couverts de dômes en perles creuses, son sable du musc, ses cailloux de perles, ses cruchons sont autant que les étoiles, son eau est plus blanche que le lait, sa saveur plus douce que le miel, des oiseaux y viennent se désaltérer dont leurs cous ressemblent à ceux de chameaux. Certains exégètes ont précisé qu'il s'agit d'un bassin et non d'une rivière.

«Prie ton Seigneur et fais-lui un sacrifice» c'est à dire: Comme nous t'avons donné ce Kawthar, ces biens abondants dans les deux

---

(1) روى مسلم عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال؛ بينا رسول الله ﷺ بين أظهرنا في المسجد إذا أغفى إغفاءة، ثم رفع رأسه مبتسماً قلنا: ما أضحكك يا رسول الله؟ قال: «لقد أنزلت عليّ آنفاً سورة» فقرأ: ﴿بسم الله الرحمن الرحيم * إنا أعطيناك الكوثر * فصلّ لربك وانحر * إن شانئك هو الأبتر﴾، ثم قال: «أتدرون ما الكوثر؟» قلنا: الله ورسول أعلم، قال؛ فإنه نهر في الجنة وعدنيه ربي عزّ وجلّ عليه خير كثير، هو حوض ترد عليه أمتي يوم القيامة آنيته عدد النجوم في السماء فيختلج العبد منهم، فأقول: رب إنه من أمتي، فيقول: إنك لا تدري ما أحدث بعدك»

mondes, voue un culte sincère à ton Seigneur en t'acquittant des prières prescrites et d'autres surérogatoires, adore-Le seul sans rien lui associer et fais d'offrandes en les immolant en Son nom, tout comme Dieu lui ordonne dans ce verset: **«Dis: Ma prière, mes sacrifices, ma vie et mon trépas, je les offre à Allah, Maître de l'univers»** [Coran VI, 162].

Certains l'ont commenté et dit: Mets-toi debout pour prier et mets ta main droite sur la gauche, sur ta poitrine (au-dessous de ton cou). Mais il s'avère que la première est la plus exacte en citant à l'appui ce hadith: «Celui qui prie comme nous prions puis immole comme nous immolons, aura obtenu la récompense de ses pratiques. Quant à celui qui immole avant de prier, ses pratiques ne sont plus admises».

«Ton ennemi disparaîtra sans trace» C'est à dire: celui qui te haït en s'écartant de la bonne voie que tu as apportée ainsi que la lumière éclatante de la vérité, voilà celui qui n'aura jamais de postérité.

Yazid Ben Rouman raconte: «Quand on évoquait le nom du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- devant Al-'As Ben Waël, il s'écriait: «Laissez-le c'est un homme sans postérité, quand il mourra, personne ne perpétuera son nom». Dieu à cette occasion révéla cette sourate. Mais d'autres ont avancé qu'elle fut révélée au sujet de 'Ouqba Ben Mou'aït, ou d'Abou Lahab selon les dires de 'Ata, ou de Abou Jahl d'après Ibn Abbas.

Bref, les idolâtres ingnorants imaginaient que, après la mort du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, son nom ne sera plus jamais évoqué. Mais Dieu a éternisé son nom qui se répète toujours devant tout le monde, la loi qu'il a apportée s'applique en tout lieu et qui restera jusqu'au jour de la resurrection. Que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix.



109 - SOURATE DES INFIDÈLES

6 versets

Révélée tout entière à La Mecque après la sourate du Secours

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قُلۡ يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡكَٰفِرُونَ (١) لَآ أَعۡبُدُ مَا تَعۡبُدُونَ (٢) وَلَآ أَنتُمۡ عَٰبِدُونَ مَآ
أَعۡبُدُ (٣) وَلَآ أَنَا۠ عَابِدٞ مَّا عَبَدتُّمۡ (٤) وَلَآ أَنتُمۡ عَٰبِدُونَ مَآ أَعۡبُدُ (٥)
لَكُمۡ دِينُكُمۡ وَلِيَ دِينِ (٦)

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qul yâ 'ayyuhâ-l-kâfirûna (1) lâ 'a'budu mâ ta'budûna (2) walâ 'antum 'âbidûna mâ 'a'budu (3) walâ 'anâ 'âbidum mâ 'abadtum (4) wlâ '-antum 'âbidûna mâ'abud (5) lakum dînukum wa liya dîn (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Dis: O infidèles! (1) Je n'adorerai point ce que vous adorez, (2) pas plus que vous n'adorerez ce que j'adore. (3) Je n'ai jamais adoré ce que vous adorez, (4) et vous n'avez jamais adoré ce que j'adore. (5) A vous, votre religion. A moi, la mienne (6).

Al-Hareth Ben Jabla rapporte: «J'ai demandé : «O Messager de Dieu, apprends-moi quelques choses à dire avant de dormir?» Il me

répondit: *«Quand tu vas te mettre au lit, récite: «Dis: O infidèles» car elle est une immunité contre le polythéisme» (Rapporté par Ahmed)*[1].

Jaber, de sa part, a dit que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait cette sourate et la sourate de «La pureté du dogme» après avoir accompli la circumambulation autour de la Ka'ba.

Cette sourate constitue, certes, un désaveu de ce que font les idolâtres où qu'ils se trouvent. Mais elle a été adressée en particulier aux Qoraïchites qui avaient appelé le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- à l'adoration des idoles une année et eux d'adorer son Seigneur l'année suivante. Dieu lui révéla cette sourate en lui ordonnant de désavouer complètement le culte des polythéistes.

«Je n'adorerai point ce que vous adorez» comme idoles et pierres dressées. **«Pas plus que vous n'adorerez ce que j'adore»** qui est le Dieu Unique et qui n'a pas d'associés. **«Je n'ai jamais adoré ce que vous adorez, et vous n'avez jamais adoré ce que j'adore»** votre culte je ne le pratiquerai plus et je le désavoue, car je n'adore que Dieu comme il se doit en suivant ce qu'Il m'a ordonné de faire en vue d'obtenir Sa satisfaction et d'être agréé de Lui. Quant à vous, ô incrédules, vous ne suivez du tout les enseignements de Dieu et Ses lois, mais vous avez inventé quelque chose de votre propre gré, comme Dieu a dit ailleurs: **«En tout ceci, vous ne faites que suivre vos propres goûts et penchants»** [-Coran LIII, 23]. C'est pourquoi la parole de l'Islam consiste à attester qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu et que Mouhammed est Son Messager. On ne peut y parvenir qu'en suivant ce que Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- a apporté comme vérité.

«A vous, votre religion. A moi, la mienne» Libre à vous de persévérer dans votre culte, quant à moi, je ne suivrai jamais ce que vous m'appelez à suivre dans ce qui me reste à vivre, pas plus que vous n'adorerez ce que j'adore. Les linguistes Arabes ont précisé que

---

(1) وعن الحارث بن جبلة قال، قلت: يا رسول الله علمني شيئاً أقوله عند منامي، قال: «إذا أخذت مضجعك من الليل فاقرأ ﴿يا أيها الكافرون﴾ فإنها براءة من الشرك»

ceci constitue une affirmation tout comme Dieu affirme que le bonheur est proche du malheur quand Il a dit: **«A côté de l'échec, il y a le succès»** [Coran XCIV, 5]. En voilà trois interprétation à son sujet.

- La première est celle que nous venons de dire.

- La deuxième est celle de Boukhari et d'autres exégètes qui ont précisé que les premiers versets se rapportent à un fait déjà passé dont le sens est le Suivant: «Je n'ai pas adoré ce que vous avez adoré, pas plus que vous n'avez pas adoré ce que j'ai adoré» et les derniers se rapportent au futur: «Je n'adorerai pas ce que vous adorerez, et vous n'adorerez pas ce que j'adorerai».

- La troisième est une affirmation catégorique qu'aucun ne suive le culte de l'autre.



110 - SOURATE DU TRIOMPHE

3 versets

Révélée tout entière pendant le pèlerinage d'adieu, après la sourate du Repentir. Dernière sourate prononcée par le Prophète

Ibn Omar raconte: «Lorsque cette sourate fut révélée au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- pendant les jours de Tachriq (qui suivent le jour du sacrifice), il constata qu'il vit ses derniers jours. Il ordonna alors de laisser libre sa chamelle Al-Qaçwa, puis monta sur la chaire et prononça son discours d'adieu» ***(Rapporté par Bazzar et Bayhaqi).***

Ibn Abbas rapporte: «Quand cette sourte fut révélée, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- manda sa fille Fatima et lui dit: «On vient de m'annoncer ma mort imminente». Elle pleura puis rit. Elle rapporta, plus tard, que quand il lui a annoncé sa mort, elle se mit à pleurer, puis il lui dit: «Résigne-toi, car tu seras la première parmi les miens à me rejoindre, et alors elle se mit à rire» ***(Rapporté par Bayhaqi et Nassaï)***

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا جَآءَ نَصْرُ ٱللَّهِ وَٱلْفَتْحُ ﴿١﴾ وَرَأَيْتَ ٱلنَّاسَ يَدْخُلُونَ فِى دِينِ ٱللَّهِ
أَفْوَاجًا ﴿٢﴾ فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَٱسْتَغْفِرْهُ إِنَّهُۥ كَانَ تَوَّابًۢا ﴿٣﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'iḏâ jâ'a naṣru-L-Lâhi wa-l-fathu (1) wa ra'ayta-n-nâsa yadḫulûna fî dîni-L-Lâhi 'afwâjan (2) fasabbiḥ biḥamdi rabbika wa-s-taġfirhu 'innahû kâna tawwaba (3).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Lorsque la victoire d'Allah et Son triomphe éclateront, (1) que les gens embrasseront en masse Sa religion, (2) chante la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon, car Il est toute mansuétude (3).

Ibn Abbas a dit: «Omar Ben Al-Khattab me recevait chez lui avec les hommes âgés qui avaient assisté à la bataille de Badr, ce qui irrita certain d'entre eux. Il fit cette remarque à Omar:

«Pourquoi reçois-tu celui-ci avec nous, nous avons des fils de son âge?» Omar lui répondit: «Il est apparenté à qui vous le savez bien» Un jour que 'Omar avait convoqué ces vieillards, raconte Ibn Abbas, il me fit entrer chez lui avec eux. Je pensai bien qu'il ne m'avait convoqué que pour leur montrer mon degré du savoir. Il s'adressa à ces vieillards: «Qu'est-ce que vous entendez par ces dires de Dieu -à Lui la puissance et la gloire-: «**Lorsque la victoire d'Allah et Son triomphe éclateront**» Certains d'entre eux répondirent: «Nous sommes ordonnés de louer Dieu et d'implorer Son pardon lorsqu'il nous accorde Son secours et Sa victoire». D'autres gardèrent le silence sans rien dire. Alors Omar s'adressa à moi et me dit: «Est-ce là ton avis ô Ibn Abbas?» - Non, répondis-je.- Comment interprètes-tu alors ces mots, répliqua-t-il. Je rétorquai: «C'est le terme de sa vie que l'on faisait connaître au Messager de Dieu. Dieu lui disait: «Lorsque viennent le secours de Dieu et la victoire, ce qui sera l'annonce de ta mort, proclame la gloire de ton Seigneur et demande-Lui pardon» Et '-Omar de s'écrier: «Je ne sais là-dessus autre chose que ce que tu viens de dire» ***(Rapporté par Boukhari).***

On a rapporté qu'après la révélation de cette sourate, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «La victoire et le triomphe sont réalisés, et voilà les gens de Yémen qui arrivent». Un homme lui demanda: «Qui sont ces gens de Yemen, ô Messager de Dieu?» Il lui répondit: «Ce sont des gens au cœur tendre et au

caractère très doux». Aussi bien la foi que l'instruction dans la religion son Yeménites» *(Rapporté par Tabarani Nassaï)*.

Et dans un hadith authentifié, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, lors de la prise de La Mecque, a dit: «Désormais, il n'y aura plus une émigration mais un combat dans la voie de Dieu et une bonne intention. Quand on vous appelle au Jihad, élancez-vous» *(Rapporté par Boukhari et Mouslim)*.

D'après le hadith raconté déjà par Ibn Abbas, les compagnons de 'Omar avaient interprété les dires de Dieu -cette sourate- en disant qu'il faut louer Dieu, Lui être reconnaissant et Le glorifier, c'est à dire: faire de prières, chaque fois qu'Il nous accorde Sa victoire en conquérant les cités et les forteresses. Ce qui appuie cette interprétation est le faire du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- quand il a pris La Mecque au moment de Ad-Douha, il fit une prière surérogatoire de huit rak'ats. Il est donc recommandé au commandant de l'armée musulmane de faire une telle prière quand il fait la conquête d'un pays quelconque et le prend.

Selon les dires d'ibn Abbas, on entend cela de cette façon: Ce fut d'abord l'annonce de la mort prochaine du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et Dieu voulut lui dire: «Sache que, après la prise de La Mecque dont ses habitants t'avaient contraint à la quitter, et que les gens entrent en masse dans la religion de Dieu, ta mission en ce bas monde a pris fin. Apprête-toi donc à te rencontrer avec Moi car la vie future est beaucoup plus meilleure pour toi que le bas monde. Dieu te donnera jusqu'à ce que tu sois satisfait». Tel est le sens des dires de Dieu: «**Chante la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon, car Il est toute mansuétude**».

Aicha -que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- invoquait son Seigneur, vers la fin de sa vie, par ces mots: «Grand Dieu, gloire et louange à Toi, j'implore Ton pardon, et je reviens vers Toi repentant». Dieu m'a fait connaître que je verrai un tel signe qui se manifestera parmi ma communauté, et m'a ordonné, à la vue de ce signe, de chanter sa gloire et de demander Son pardon. Or je viens de voir ce signe. Il est cette sourate: «**Lorsque la victoire d'Allah et Son triomphe éclateront**» *(-*

Rapporté par Ahmed et Mouslim).

Le mot «triomphe» cité dans le verset, signifie d'après l'avis unanime de ulémas la prise de La Mecque. Amr Ben Salama raconte: «Nous étions dans un endroit que les gens fréquentaient souvent, nous demandions aux cavaliers qui passaient: «Qu'ont-il ces gens! Qui est cet homme?» On nous répondit: «Il prétend que Dieu l'a envoyé en lui révélant telle et telle chose». Je retenais ces paroles qui furent gravées dans ma poitrine. Les Arabes, pour embrasser l'Islam, attendaient la prise de La Mecque en disant: «Laissez-le, lui et son peuple, s'il aura le dessus sur eux, c'est qu'il est un Prophète véridique». Quand les habitants de La Mecque subirent la défaite, chaque tribu se hâta pour se convertir à l'Islam...» (Une partie d'un hadith cité dans le Sahih de Boukhari).

L'imam Ahmed rapporte qu'un homme, un voisin de Jaber Ben Abdullah lui a raconté: «Rentrant d'un voyage, Jaber vint me saluer. Je me plaignis auprès de lui des gens qui se sont éloignés de l'Islam et qu'ils ont introduit à cette religion des choses qui lui sont étrangères (des innovations). Il se mit à pleurer et me dit: «J'ai entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Les gens sont entrés en masse dans la religion de Dieu, mais ils ne tarderont pas à en sortir en masse».



111 - SOURATE DE LA CORDE

5 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Ouverture

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

تَبَّتْ يَدَآ أَبِي لَهَبٍ وَتَبَّ ﴿١﴾ مَآ أَغْنَىٰ عَنْهُ مَالُهُۥ وَمَا كَسَبَ ﴿٢﴾
سَيَصْلَىٰ نَارًا ذَاتَ لَهَبٍ ﴿٣﴾ وَٱمْرَأَتُهُۥ حَمَّالَةَ ٱلْحَطَبِ ﴿٤﴾ فِي جِيدِهَا
حَبْلٌ مِّن مَّسَدٍۭ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

tabbat yadâ 'abî lahabin wa tabba (1) mâ 'agnâ 'anhu mâluhû wama kasaba (2) sayṣlâ nâran ḏâta lahabin (3) wam-ra'atuhû ḥammalata-l-ḥaṭabi (4) fî jîdihâ ḥablum min masad (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Maudites soient les mains d'Abou Lahab et maudit soit-il lui-même. (1) Sa fortune et ses biens seront vains. (2) Il sera précipité dans les flammes du feu, (3) lui et sa femme, qui attise les mauvaises passions. (4) Une corde rugueuse lui sera passée au cou (5).

Ibn Abbas rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- sortit un jour vers le désert (ou monta sur le mont safa suivant

une variante) et s'écria: *«O mon matin! (Ya sabahah)». Les Qoraïchites se réunirent devant lui. Il leur dit: «Si je vous annonce que l'ennemi vous attaquera le matin ou le soir, ne me croiriez-vous pas?». Ils lui répondirent: «Certes, oui» Il ajouta: «Je vous avertis qu'un châtiment douloureux vous attendra». Abou Lahab lui dit alors: «Puisses-tu périr! Est-ce pour cela que tu nous a réunis?» Dieu, à cette occasion, fit descendre cette sourate: «-* **Maudites soient les mains d'Abou-Lahab»** jusqu'à la fin» ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Abou Lahab était l'oncle paternel du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui lui nuisait, le méprisait et le combattait. Son vrai nom est Abdul Ouzza Ben Abdul Mouttaleb.

Mouhamed Ben Ishaq rapporte que Rabi'a Ben Abad a raconté: «Etant encore un jeune homme, j'étais une fois avec mon père regarder le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- interceptant les gens de différentes tribus et derrière lui se tenait debout un homme au visage blanc, à chevelure abondante. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur disait: «O Bani un tel, je suis l'Envoyé de Dieu envers vous pour vous ordonner de n'adorer que Dieu seul sans rien Lui associer, de croire en mes paroles et de me défendre jusqu'à ce que je puisse divulguer le Message». Chaque fois qu'il terminait son discours, l'homme qui se tenait derrière lui ripostait: «Ô Béni un tel, cet homme-là veut vous écarter de Al-Lat et Al-Ouzza et de vos alliés parmi les génies pour suivre ce qu'il a apporté comme innovation et égarement, ne l'écoutez pas et ne le suivez pas». Je demandai alors à mon père: «Qui est cet homme?» Il me répondit: «C'est son oncle paternel Abou Lahab» ***(-Rapporté par Ahmed et Tabarani).***

«Sa fortune et ses biens seront vains» En commentant ce verset, on a rapporté que lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le

(1) روى البخاري، عن ابن عباس أن النبي ﷺ خرج إلى البطحاء فصعد الجبل فنادى: «يا صباحاه» فاجتمعت إليه قريش، فقال: «أرأيتم إن حدثتكم أن العدو مصبحكم أو ممسيكم أكنتم تصدقوني؟» قالوا: نعم، قال: «فإني نذير لكم بين يدي عذاب شديد»، فقال أبو لهب: ألهذا جمعتنا؟ تباً لك، فأنزل الله: ﴿تبت يدا أبي لهب وتب﴾ إلى آخرها

salue- appelait son peuple à la foi, Abou Lahab disait: «Si mon neveu disait la vérité, au jour de la résurrection, je me rachèterais contre le châtiment par mes biens et mes enfants». **«Il sera précipité dans les flammes du feu»** Ses richesses et ses enfants ne lui serviront à rien, et il sera exposé au feu de la fournaise.

La femme d'Abou Lahab était l'une des femmes remarquables de Qoraïch, elle est Oum Jamil, son vrai nom est 'Awra la fille de Harb Ben Oumayya, la sœur de Abou Soufian. Elle encourageait son mari à persévérer dans son incrédulité et son obstination. C'est pourquoi elle sera avec lui, au jour de la résurrection, dans la fournaise. Elle portera du bois pour attiser le feu qui la brûlera ainsi que son mari.

Quant à l'expression **«Une corde rugueuse lui sera passée au cou»**, elle fut commentée de plusieurs façons:

- D'après Moujahed, cette corde sera en feu.

- Selon les dires de 'Ikrima: elle colportait les calomnies.

- D'après Ibn Abbas et Ad-Dahak: Elle jetait des épines sur les chemins qu'empruntait le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- .

- Enfin Sa'id Ben Al-Moussayab a dit: «Comme elle portait au cou un collier précieux, elle déclara un jour: «Je le vendrai et dépenserai son prix pour combattre Mouhammed». Le jour de la résurrection, Dieu le lui substituera par une corde en feu.

Asma la fille de Abou Bakr rapporte: «Après la révélation de cette sourate: **«Maudites soient les mains Abou Lahab...»**. Al-'Awra, Oum Jamil, la fille de Harb arriva en hurlant, tenant à la main comme un pilon en récitant:

Nous avons refusé de suivre ce blâmé.

Nous avons haï sa religion.

Et nous avons désobéi à ses ordres.

Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était alors assis dans la mosquée avec Abou Bakr. Quand ce dernier la vit s'approcher d'eux, il s'écria: «Ô Messager de Dieu, elle vient vers nous et je crains qu'elle te voie!» - Non, lui répondit-il, elle ne me verra plus,

et il récita quelques versets du Coran, en confirmation des dires de Dieu: «**Quand tu lis le Coran, il semble qu'un rideau tombe pour t'isoler de ceux qui ne croient pas à la vie future**» [Coran XVII, 45]. En effet, elle se tint devant Abou Bakr sans voir le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Elle lui dit: «O Abou Bakr, ton compagnon m'a dénigré» - Non, lui répondit-il par Dieu il ne t'a pas dénigrée. Elle le quitta en hurlant: «Les Qoraïchites savent bien que je suis la fille de leur maître». Plus tard, en faisant le circuit autour du Temple, Oum Jamil trébucha en piétinant le pan de son vêtement et s'écria: «-Malheur à ce réprimandé» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

Les ulémas ont déduit que cette sourate est un miracle clair et une preuve de la prophétie, car sa révélation prédit le sort inévitable de l'un et de l'autre qui sera le feu permanent et aucun d'eux n'a cru ni en secret ni en public.



112 - SOURATE DE LA PURETÉ DU DOGME

4 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate des Hommes

De la révélation de cette sourate et de ses mérites.

Oubay Ben Ka'b rapporte que les idolâtres demandèrent au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Décris-nous ton Seigneur?» Dieu alors révéla cette sourate: «**Dis: C'est un Allah Unique. Un Allah d'une unité absolue, qui n'a pas conçu et n'a pas été conçu et qui n'a point d'égal**» *(Rapporté par Ahmed, Tirmidi et Ibn Jarir)*. Ces deux derniers y ont ajouté: «Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus, car tout être engendré mourra et qui mourra laissera un héritage -ou une progéniture. Mais Dieu - à Lui la puissance et la gloire - ne meurt pas et ne laisse aucun héritage. Nul ne Lui est égal ou qu'il lui soit semblable».

Anas -que Dieu l'agrée- rapporte: «Un Ansarien (Médinois) dirigeait la prière des hommes dans la mosquée de Qouba'. Chaque fois qu'il commençait la récitation d'une des sourates qu'on récite au cours de la prière (après la Fatiha) il débutait toujours par cette sourate: «**Dis: «C'est un Allah Unique....**». Puis quand il terminait cette sourate, il en récitait une autre. Comme il faisait de même dans chaque rak'at, les hommes lui dirent: «Tu débutes toujours par cette sourate, puis tu estimes que cela est insuffisant et tu en récites une autre. Eh bien! Ou tu la récites seule, ou bien tu la laisses pour réciter une autre». Il leur répondit: «Je

ne renoncerai pas à cette sourate. Si vous voulez que je dirige votre prière ainsi, je continuerai à la diriger, et si vous répugnez à cela, je ne dirigerai plus votre prière». Mais les hommes estimaient que cet homme était le plus digne d'entre eux et ne trouvaient un autre meilleur que lui pour diriger leur prière. Quand le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- vint les voir, ils lui en firent part de cela. Il manda l'homme et lui dit: *«Ô un tel, qu'est-ce qui t'empêche de te rendre au désir de tes compagnons? Qu'est-ce qui te porte à réciter toujours cette sourate dans chaque prière?» Et l'homme de répliquer: «Parce que j'aime cette sourate» - Cette affection, rétorqua le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-, te fera entrer au Paradis»* ***(Rapporté par Boukhari)***[1].

Abou Sa'id que Dieu l'agrée- rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dit à ses compagnons: *«L'un d'entre vous serait-il incapable de lire le tiers du Coran en une seule nuit?» Comme ceci pesa lourd aux hommes, ils lui répondirent: «Qui d'entre nous pourrait le faire?» - Il leur répliqua: «Par Dieu, cette sourate:* **«Dis: C'est un Allah Unique...»** *équivaut (en mérites) le tiers du Coran»»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

'Oqba Ben Amer raconte: «En rencontrant une fois le Messager de Dieu, je le saluai, le pris par la main et lui dis: «O Messager de Dieu, par quoi un croyant pourra-t-il assurer son salut?» Il me répondit:

---

(1) عن أنس رضي الله عنه قال: كان رجل من الأنصار يؤمهم في مجد قباء، فكان كلما افتتح سورة يقرأ بها لهم في الصلاة ما يقرأ به، افتتح بقل هو الله أحد حتى يفرغ منها ثم كان يقرأ سورة أخرى معها، وكان يصنع ذلك في كل ركعة، فكلمه أصحابه، فقالوا: إنك تفتتح بهذه السورة ثم لا ترى أنها تجزئك، حتى تقرأ بالأخرى، فإما أن تقرأ بها، وإما أن تدعها وتقرأ بأخرى، فقال: ما أنا بتاركها، إن أحببتم أن أؤمكم بذلك فعلت، وإن كرهتم تركتكم، وكانوا يرون أنه من أفضلهم، وكرهوا أن يؤمهم غيره، فلما أتاهم النبي ﷺ أخبروه الخبر، فقال: يا فلان «ما يمنعك أن تفعل ما يأمرك به أصحابك، وما حملك على لزوم هذه السورة في كل ركعة»؟ قال: إني أحبها، قال: «حبك إياها أدخلك الجنة»

(2) حديث آخر: قال البخاري، عن أبي سعيد رضي الله عنه قال، قال رسول الله ﷺ لأصحابه: «أيعجز أحدكم أن يقرأ ثلث القرآن في ليلة»؟ فشق ذلك عليهم، وقالوا: أينا يطيق ذلك يا رسول الله؟ فقال: «الله الواحد الصمد ثلث القرآن»

«O Oqba, observe ta langue, que ta demeure te suffise, et pleure sur tes péchés». Une autre fois, il me rencontra, me salua, me prit par la main et me dit: «O 'Oqba, te dirai-je quelles sont les trois meilleures sourates qui sont révélées dans la Torah, l'Evangile, les Psaumes et le Glorieux Coran? - Certes oui, m'écriai-je, ô Messager de Dieu, que je ne me sacrifie pour toi. Il me récita alors la sourate de la pureté du dogme et les deux sourates talismaniques puis me dit: «O Oqba, ne les oublie jamais et ne dors pas la nuit sans les réciter». Depuis lors, poursuivit Oqba, je ne cessai de les réciter chaque nuit avant de dormir. Plus tard je rencontrai le Messager de Dieu, le saluai, le pris par la main en lui disant: «O Messager de Dieu, dis-moi quelles sont les meilleures œuvres?» Il me répondit: «O 'Oqba, maintiens le lien avec celui qui te fuit, donne à celui qui te prive et sois clément envers celui qui t'opprime» ***(Rapporté par Ahmed et Tirmidzi).***

Aicha -que Dieu l'agrée- a rapporté: «Chaque nuit, au moment où il se mettait au lit, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- réunissait ses deux mains, y soufflait et récitait: «**Dis: C'est un Allah Unique....**» et les deux sourates talismaniques: «**Dis: Je cherche refuge auprès du créateur...**» et: «**Dis: Je cherche refuge auprès du Nourricier des hommes...**», puis il frottait ses deux mains sur les parties de son corps qu'il pouvait atteindre en commençant par la tête, le visage et les parties antérieures de son corps. Il faisait cela très fois» ***(Rapporté par Boukhari et les auteurs des Sunan).***

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ﴿١﴾ اللَّهُ الصَّمَدُ ﴿٢﴾ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ﴿٣﴾
وَلَمْ يَكُن لَّهُ كُفُوًا أَحَدٌ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qul huwa-L-Lâhu 'aḥadun (1) 'Allâhu-ṣ-ṣamadu (2) lam yalid walam yûlad (3) walam yaku-l-lahû kufuwan 'aḥad (4).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Dis: C'est un Allah Unique. (1) Un Allah d'une unité absolue, (2) qui n'a pas conçu et n'a pas été conçu, (3) et qui n'a point d'égal (4).

'Ikrima rapporte: «Quand les juifs avaient dit:« Nous adorons '-Ouzaïr le fils de Dieu» les chrétiens: «Nous adorons Jésus le fils de Dieu», les Mages (les Mazdéens): «Nous adorons le soleil et la lune», et les polythéistes: «Nous adorons les idoles», Dieu révéla cette sourate à Son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue-: «**Dis: C'est un Allah Unique..**».

Dieu est un, n'a ni semblable ni auxiliaire, ni égal, car Il est le parfait-idéal en Ses qualités, épithètes, actes et paroles. Son Unité est absolue, le Seul à être imploré pour ce que les hommes désirent. Ibn Abbas l'a commenté et dit: «Il est le parfait quand à Son autorité, Sa noblesse, Sa magnificence, Sa mansuétude, Sa science, Sa sagesse et toutes Ses autres facultés. Gloire à Lui, rien ne lui est semblable, le Dieu Unique et le Dominateur Suprême». A savoir que le mot arabe «الصَّمد» a été le sujet de plusieurs interprétations qui donnent les épithètes de Dieu.

«**Qui n'a pas conçu et n'a pas été conçu**». Donc Il n'a ni père, ni fils, ni compagne, car Il a dit ailleurs: «**Alors qu'Il a créé sans modèles les cieux et la terre, comment admettre qu'Il ait eu un fils. Lui qui n'a pas de compagne. Lui le créateur de l'univers. Lui qui sait tout**» [Coran VI, 101]. Il est le possesseur et le créateur de toutes choses, comment peut-on Lui attribuer un fils, un égal? Qu'Il soit sanctifié et élevé au-dessus de ce qu'on Lui impute. Les hommes disaient: «Le Miséricordieux s'est donné un fils ou des filles parmi les anges! Gloire à lui, l'un et l'autre ne sont que Ses serviteurs qui sont soumis à Ses ordres et les exécutent. Il est cité dans le Sahih de Boukhari: «Nul être n'est plus patient que Dieu en entendant ce qui Lui nuit en lui associant un autre ou en Lui attribuant un enfant, et malgré cela Il pardonne».

Il est dit dans un hadith divin (Qoudoussi): *«Le fils d'Adam m'a accusé de mensonge sans avoir le droit de le faire. Il m'a injurié sans avoir le droit de le faire. Il m'a accusé de mensonge en disant: «Dieu ne me fera*

*pas renaître comme Il m'a créé». Or, la première création n'était pas plus facile pour Moi que son recommencement». Quant à son injure, elle consiste à dire: «Dieu s'est donné un fils!». Or je suis l'Unique, l'Impénétrable, Je n'engendre pas et Je ne suis pas engendré, et nul ne m'est égal» (**Rapporté par Boukhari et Nassaï d'après Abou Houraira**)*[1].

(1) وفي الحديث القدسي: «كذبني ابن آدم ولم يكن له ذلك، وشتمني ولم يكن له ذلك، فأما تكذيبه إياي فقوله: لن يعيدني كما بدأني، وليس أول الخلق بأهون عليّ من إعادته. وأما شتمه إياي فقوله: اتخذ الله ولداً، وأنا الأحد الصمد لم ألد ولم أولد ولم يكن لي كفواً أحد»



113 - SOURATE DE CELUI QUI FAIT ÉCLORE

5 versets

Révélée tout entière à La Mecque après la sourate de l'Eléphant

Oqba Ben Amer rapporte: «En conduisant la monture du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans un chemin étroit d'une montagne, il me dit: «O 'Oqba, pourquoi ne montes-tu pas le dos de cette monture?» Comme je songeai à cet instant que cela, à mon avis, constitue un acte inconvenable, il descendit de sa monture pour me laisser me mettre sur son dos, et de cette façon nous montâmes à tour de rôle. Puis il me dit: «O 'Oqba, ne veux-tu pas que je t'enseigne deux sourates des meilleures que les hommes récitent?» Certes, oui, répondis-je, ô Messager de Dieu. Il me récita et m'enseigna ces deux sourates: **«Dis: Je cherche refuge auprès du Créateur...»** et: **«Dis: Je cherche auprès du Nourricier des hommes...»** Comme à ce moment on prononce l'Iqama (le deuxième appel à la prière) il s'avança pour faire la prière et y récita ces deux sourates. La prière achevée, et, en passant près de moi, il me dit: «Comment as-tu trouvé cela ô 'Oqba? Chaque fois que tu te mets au lit ou quand tu te lèves le matin, récite-les».

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ ٱلْفَلَقِ ﴿١﴾ مِن شَرِّ مَا خَلَقَ ﴿٢﴾ وَمِن شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا
وَقَبَ ﴿٣﴾ وَمِن شَرِّ ٱلنَّفَّٰثَٰتِ فِى ٱلْعُقَدِ ﴿٤﴾ وَمِن شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا
حَسَدَ ﴿٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qui 'a'uḏu bi rabbi-l-falaqi (1) min šarri mâ ḫalaqa (2) wa min šarri ğâsiqin 'iḏa waqaba (3) wa min šarri-n-naffâṯâti fi-l-'uqadi (4) wa min šarri ḥâsidin 'iḏâ ḥasad (5).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Dis: Je cherche refuge auprès du Créateur, (1) contre le mal de la création, (2) contre les dangers des nuits obscures, (3) contre les artifices des sorcières, (4) et contre les attaques des envieux (5).

Le mot arabe «الفلق» comporte plusieurs sens:

- Il signifie l'aube d'après Ibn Jarir.

- Ou toute la création, selon les dires d'Ibn Abbas.

- Ou enfin, d'après Ka'b Al-Ahbar, il est une vallée en Enfer qui, en l'ouvrant, tous les damnés pousseront des cris à cause de sa chaleur très ardente.

Et l'auteur de conclure: il s'agit de l'aube.

«Contre le mal de la création» c'est à dire, d'après AL-Hassan Al-Basri: «L'Enfer, Iblis et toute sa cohorte».

«Contre les dangers de la nuit obscure» On a donné plusieurs sens au terme arabe: «غاسق إذا وقب»: quand le soleil se couche, ou: lorsque l'obscurité s'étend, ou: quand la nuit disparait, ou: l'étoile ou la lune etc... Comme l'on remarque, le tout parle de la nuit et le moment d'obscurité.

«Contre les artifices des sorcières». La sorcellerie et l'exorcisme sont tous deux des réalités, et on cite à l'appui ce hadith cité dans le Sahih de Boukhari d'après Aicha qui a dit:

«Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était une fois ensorcelé. Il lui semblait aller chez ses femmes mais en réalité il n'y était pas allé. Soufian a commenté cela et dit: «C'est le pire de l'ensorcellement» -Il me dit: «O Aicha, sais-tu bien que Dieu m'a inspiré la décision que je lui avais demandée? Deux hommes sont venus chez moi, le premier s'est assis auprès de ma tête et l'autre à mes pieds. Celui qui s'est mis à mon chevet dit à l'autre: «De quoi cet homme se plaint-il?» Et l'autre de répondre: «Il a été ensorcelé» - Qui l'a ensorcelé? demanda le premier. L'autre répliqua: «Labid Ben A'çam, un homme de Béni Zourayq, un hypocrite et l'allié des juifs... - Et sur quoi? - Sur un peigne et quelques poils qui se trouvent dans une enveloppe d'une spathe de palmier mâle - Où sont ces objets? - Sous une pierre près du puits Dzarwane.

Aicha poursuivit: «Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- se rendit auprès de ce puits, retira ces objets; et dit: *«Ce puits que j'ai vu ressemblait à une infusion de henné, les têtes des dattiers ressemblaient à celles des démons». Puis il ajouta: «Ils furent retirés». Aicha de lui demander: «Tu ne les as donc pas dispersés?» Il répondit: «Du moment que Dieu m'a guéri, j'ai éprouvé de la répugnance à provoquer par là une animosité contre les hommes»* ***(Rapporté par Boukhari Mouslim et Ahmed)***[1].

---

(1) عن عائشة قالت: كان رسول الله ﷺ سحر، حتى كان يرى أنه يأتي النساء، ولا يأتيهن. قال سفيان: هذا أشد ما يكون من السحر إذا كان كذا فقال: «يا عائشة أعلمت أن الله قد أفتاني فيما استفتيته فيه؟ أتاني رجلان فقعد أحدهما عند رأسي، والآخر عند رجليّ، فقال الذي عند رأسي للآخر: ما بال الرجل؟ قال: مطبوب، قال: ومن طبه؟ قال (لبيد بن أعصم) رجل من بني زريق حليف اليهود كان منافقاً، قال: وفيم؟ قال: في مشط ومشاطة، قال: وأين؟ قال: في جف طلعة ذكر، تحت راعوفة في بئر ذروان، قالت: فأتى البئر حتى استخرجه، فقال: «هذه بئر التي أُريتها وكأن ماءها نقاعة الحناء وكأن نخلها رؤوس الشياطين»، قال: فاستخرج، فقلت: أفلا تنشّرت؟ فقال: «أما الله فقد شفاني، وأكره أن أثير على أحد من الناس شراً»

Un récit presque analogue a été cité dans: «L'interprétation du Coran» par Tha'labi, d'après Aicha et Ibn Abbas. On trouve à la fin cet ajout: «C'étaient Ali, Az-Zoubayr et Ammar Ben Yasser qui ont été chargés de cette mission et qui avaient retiré ces objets. Ils avaient trouvé une corde qui contenait douze nœuds. Dieu à ce moment fit descendre les deux sourates talismaniques. Chaque fois que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- récitait un verset, un nœud se détachait. Le dernier nœud une fois détaché, il se sentit comme étant libéré des entraves. Jibril -paix sur lui- l'exorcisait en ces termes: «Au nom de Dieu je t'exorcise contre toute chose qui te nuit, contre tout jaloux et tout mauvais œil». On lui demanda: «O Messager de Dieu, pourquoi ne saisis-tu pas cet homme vilain pour l'exécuter?» Il répondit: «Du moment que Dieu m'a guéri, je répugne que ce fait soit la cause d'une animosité contre les hommes».



114 - SOURATE DES HOMMES

6 versets

Révélée tout entière à La Mecque après la sourate de Celui qui fait éclore

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ ٱلنَّاسِ ﴿١﴾ مَلِكِ ٱلنَّاسِ ﴿٢﴾ إِلَٰهِ ٱلنَّاسِ ﴿٣﴾ مِن
شَرِّ ٱلْوَسْوَاسِ ٱلْخَنَّاسِ ﴿٤﴾ ٱلَّذِى يُوَسْوِسُ فِى صُدُورِ ٱلنَّاسِ
﴿٥﴾ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ ﴿٦﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

qul 'a'ûḏu birabbi-n-bâsi (1) maliki-n-nâsi (2) 'ilâhi-n-nâsi (3) min šzarri-l-waswâsil-ḫannâsi (4) l-laḏî yuwaswisu fî sudûri-n-nâsi (5) mina-l-jinnti wa-n-nâs (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Dis: Je cherche refuge auprès du Nourricier des hommes, (1) Roi des hommes, (2) Allah des hommes (3) contre les embûches de celui qui tente et se dérobe ensuite, (4) qui suggère le mal aux hommes, (5) que ce tentateur soit génie ou homme (6).

Cette sourtate renferme au début trois épithètes de Dieu - à Lui la

puissance et la gloire - qui sont: La Seigneurerie, la Royauté et la Déité. Il est le Seigneur de toutes les choses, leur souverain et leur Dieu, à lui appartient tout ce qui se trouve dans l'univers entier. C'est auprès de Lui que les hommes doivent chercher la protection contre le mal du tentateur (le démon) qui se dérobe furtivement, car comme on a dit: chaque homme a un compagnon parmi les démons qui lui embellit les turpitudes, lui inspire le mal et lui souffle les mauvaises idées.

A ce propos, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Chacun d'entre vous a un compagnon (parmi les démons) qui lui est attaché». On lui demanda: «Et toi aussi ô Messager de Dieu?» - Oui, répondit-il, mais mon Seigneur m'a aidé contre lui jusqu'à ce qu'il fût soumis à moi. il ne me suggère que le bien» ***(Rapporté par Mouslim).***

On a rapporté qu'une fois le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait sa retraite spirituelle dans la mosquée. Sa femme Safia vint le visiter. Etant avec elle devant la porte pour lui faire ses adieux, deux hommes passèrent et lui saluèrent et voulant poursuivre leur chemin, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- les arrêta et leur dit: *«C'est ma femme Safia. Le diable s'infiltre dans le cœur de l'homme comme le sang qui coule dans les veines, et je crains qu'il ne jette quelque chose dans vos cœurs - ou du mal, a-t-il dit»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Al-Hafedh Al-Mousali rapporte, d'après Anas Ben Malek, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le diable met toujours son nez sur le cœur du fils d'Adam. Lorsque ce dernier mentionne Dieu, le diable s'éclipse, et s'il oublie de le faire, il ne tarde pas à dominer son cœur. Tel est le tentateur qui suggère le mal et se dérobe furtivement».

Ce démon, est-il chargé uniquement de s'attacher aux hommes seuls ou aux génies aussi? Il est chargé des deux, car le dernier

---

(1) وثبت في الصحيحين «إن الشيطان يجري من ابن آدم مجرى الدم، وإني خشيت أن يقذف في قلوبكما شيئاً ـ أو قال ـ شراً»

verset de cette sourate l'affirme et on cite à l'appui ce verset également: **«C'est ainsi que nous avons suscité à chaque Prophète pour ennemis des démons pris parmi les hommes ou parmi les génies»** [Coran VI, 112].

L'imam Ahmed rapporte que Abou Dzarr a dit: «Je vins trouver le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- alors qu'il était dans la mosquée. Je m'assis près de lui. Il me dit: «O Abou Dzarr, as-tu prié? (il s'agit des deux rak'ats qu'on prie en entrant dans la mosquée) - Non, répondis-je. Il répliqua: «Alors lève-toi et prie». Je priai et je retournai vers lui. Il me dit: «As-tu demandé refuge auprès de Dieu contre le mal des démons qui accompagnent les hommes et les génies?» Je lui demandai: «O Messager de Dieu, les hommes et les génies, sont-ils accompagnés de démons?» - Oui, répondit-il.

L'imam Ahmed rapporte que Ibn Abbas a dit: «Un homme vint auprès du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, il m'arrive parfois que mon âme me suggère de choses. Je préfère à ce moment-là être précipité du ciel que de les raconter aux hommes». Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: «Dieu est grand! Dieu est grand! Louange à Dieu qui a rendu les embûches du démon à de simples suggestions (sans être réalisées)» *(Rapporté par Ahmed, Abou Daoud et Nassaï).*

* * *

Ainsi se termine cette interprétation du Coran

Notre dernière invocation: «Louange à Dieu, Seigneur des mondes